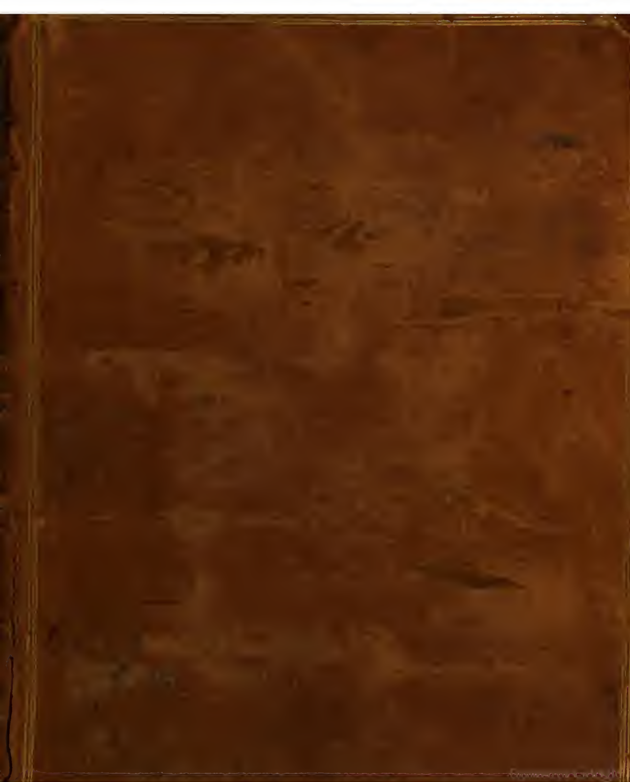
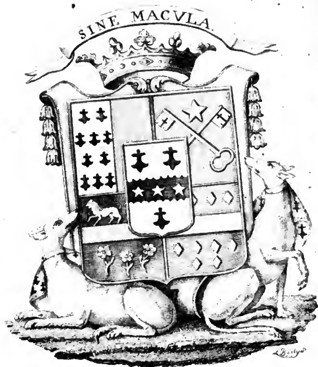



SINE MACVLA



ABRÉGÉ
DU
DICTIONNAIRE
DE TRÉVOUX.

TOME PREMIER.

NOMS DES LIBRAIRES.

VALLEYRE, pere, rue St. Séverin, à l'Annonciation.

LE MERCIER, rue St. Jacques, au Livre d'Or.

DE SAINT & SAILLANT, rue St. Jean-de-Beauvais.

HERISSANT, rue St. Jacques, à St. Paul & à St. Hilaire.

SAVOYE, rue St. Jacques, à l'Efpérance.

GANEAU, rue St. Séverin, aux Armes de Dombes.

BAUCHE, Quai des Auguftins, à Sainte Geneviéve.

DURAND, rue du Foin, au Griffon.

D'HOURY, rue de la Vieille-Bouclerie, au Saint-Efprit.

CAVELIER, rue Saint-Jacques, au Lys d'Or.

DESPREZ, rue St. Jacques, à St. Profper.

GIFFARD, rue St. Jacques, à Ste. Thérèfe.

VINCENT, rue St. Séverin, à l'Ange.

LAMBERT, rue de la Comédie Françoife.

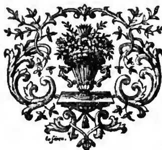
GIBERT, Quai des Auguftins, à la Belle-Image.

ABRÉGÉ
DU
DICTIONNAIRE UNIVERSEL
FRANÇOIS ET LATIN,
VULGAIREMENT APPELLÉ
DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX.

CONTENANT la ſignification, la définition & l'explication de tous les termes de Sciences & Arts, de Théologie, de Juriſprudence, de Belles-Lettres, d'Hiſtoire, de Géographie, de Chronologie, &c.

Par M. BERTHELIN, Avocat au Parlement, Profeſſeur à l'École Royale-Militaire, Aſſocié de l'Académie Royale des Belles-Lettres d'Angers, & Maître-ès-Arts de l'Univerſité de Paris.

TOME PREMIER.





A PARIS,
Chez LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

AVERTISSEMENT.

EN abrégeant le DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX, je n'ai pas eû dessein de faire un simple choix d'Articles. Je n'en ai supprimé aucun; mais je les ai tous rédigés, en conservant les diverses acceptions d'un même mot: ensorte que mon Ouvrage est bien différent d'un Abrégé du même Dictionnaire imprimé à Avignon en deux volumes *in*-4°; l'Abréviateur n'ayant renfermé dans son plan ni les mots de la Langue commune, ni les termes de Géographie, ni ceux des Antiquités, ni ceux enfin de plusieurs autres parties des Sciences ou des Arts.

Si je m'étois contenté d'abréger avec précision tous les Articles de ce grand Dictionnaire, en ne présentant que ce qu'il y a de plus utile & de plus intéressant, je n'aurois pas rendu au Public un service assez important. Je les ai tous examinés avec la plus scrupuleuse attention. J'ai corrigé les erreurs qui s'y étoient glissées, en vérifiant tout ce qui a été inseré dans l'Abrégé; & dans l'arrangement des matiéres qui composent les Articles de quelque étendue, j'observe un ordre didactique & naturel.

J'ai mis où elles doivent être les Remarques qui se trouvoient déplacées. Et comme le DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX n'est autre chose qu'un immense Recueil dans lequel on a eû en vûe de rassembler tous les sentimens des Auteurs sur un même objet, je me suis appliqué à choisir celui de ces sentimens qui est le mieux autorisé, & le plus généralement reçû. Je tâche de l'exposer avec justesse; & sans entrer dans aucun détail, je renvoie au grand Dictionnaire. Je n'admets que les étymologies sûres & bien fondées, rejettant celles qui sont incertaines ou forcées. Je ne rapporte que les exemples propres à donner une juste idée de la signification des mots. Je les abrége même, & ne laisse entiers que ceux qui offrent une belle pensée, ou une maxime ingénieuse.

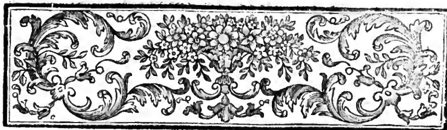


TABLE

DES ABRÉVIATIONS.

Absol.	Absolument.
Act.	Actif.
Adv.	Adverbe.
Adverbial.	Adverbialement.
Afr.	Afrique.
Allem.	Allemagne.
Amér.	Amérique.
Anat.	Anatomie.
Angl.	Anglois.
Archit.	Architecture.
Arith.	Arithmétique.
As.	Asie.
Astron.	Astronomie.
Biblioth.	Bibiothéque.
Blâs.	Blâson.
Botan.	Botanique.
Burlesq.	Burlesque.
C. à d.	C'est-à-dire.
Can.	Canonique.
Cap.	Capitale.
Cél.	Célébre.
Ch. ou chap.	Chapitre.
Chancell.	Chancellerie.
Charpent.	Charpenterie.
Chir.	Chirurgie.
Chym.	Chymie.
Com.	Comique.
Conchyl.	Conchyliologie.
Conj.	Conjuguez.
Coût.	Coûtume.
C. P.	Constantinople.
Déc.	Décembre.
Démonstr.	Démonstratif.
Diminut.	Diminutif.
Dogm.	Dogmatique.
Eccl.	Ecclésiastique.
Édit.	Édition.
Épisc.	Épiscopale.
Esp.	Espagne.
Étym.	Étymologie.
Eur.	Europe.
Ex.	Exemple.
F. ou Fém.	Féminin.
Fam.	Familiérement.
Fauc.	Fauconnerie.
Fig.	Figurément.
Fortif.	Fortification.
Fr.	François.
Géogr.	Géographie.
Géom. ou Géomét.	Géométrie.
Gr.	Grec.
Gram.	Grammaire.
Héb.	Hébreu.
Hermét.	Hermétique.
Hist. nat.	Histoire naturelle.
Holl.	Hollande.
Horlog.	Horlogerie.
Janv.	Janvier.
J. C.	Jurisconsulte.
Impr.	Imprimerie.
Ironiq.	Ironiquement.
It.	*Item.*
Ital.	Italien.
Juill.	Juillet.
Jurisc.	Jurisconsulte.
Jurispr.	Jurisprudence.
Lat.	Latin.
Lithol.	Lithologie.
Log.	Logique.
M. ou Masc.	Masculin.
Maçonn.	Maçonnerie.
Man.	Manége.
Manufact.	Manufacture.
Marit.	Maritime.
Mathém.	Mathématique.
Méchan.	Méchanique.
Méd.	Médecine.
Menuis.	Menuiserie.
Mérid.	Méridional.
Mor.	Morale.
Mss.	Manuscrit.
N. Neutre.	Neutre.
N. pr. d'hom.	Nom propre d'homme.
Nav.	Navarre.
P. d.	Pour dire.
Pal.	Palais.
Part.	Participe.
Pass.	Passif.
Peint.	Peinture.
Pers.	Personnel.
Pet.	Petit, ou Petite.
Pharm.	Pharmacie.
Philos.	Philosophe, ou Philosophie.
Phr.	Phrase.
Phys.	Physique.
Poes.	Poésie.
Pop.	Populaire, ou Populairement.
Prat.	Pratique.
Prép.	Préposition.
Primit.	Primitif.
Pron.	Pronom.
Pronom.	Pronominal.
Propr.	Proprement.
Quelquef.	Quelquefois.
Relat.	Relatif.
Prov.	Proverbialement, ou Province.
Rhét.	Rhétorique.
Riv.	Riviére.
Rom.	Romain.
Roy.	Royaume.
Sept.	Septentrion.
Sign.	Signifie, ou Signifier.
Signific.	Signification.
Sync.	Syncope.
T. g.	Tout genre.
Teint.	Teinture.
Théol.	Théologie.
Trag.	Tragédie.
V.	Verbe.
Ven.	Vénerie.

ABRÉGÉ



ABRÉGÉ
DU
DICTIONNAIRE UNIVERSEL
FRANÇOIS ET LATIN,
VULGAIREMENT APPELLÉ
DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX.

A



, premiére lettre de l'Alphabet. C'eſt auſſi la premiére des cinq voyelles. Le nom de ce caractére eſt long dans la prononciation, & c'eſt un ſubſtantif du genre maſculin, comme celui de toutes les voyelles françoiſes : Un grand *a*, un *a* bien formé. Dans cette acception la lettre *A* ne doit être marquée d'aucun accent.

A, eſt la voyelle la plus facile à prononcer, le premier cri des enfans, & le premier ſon qui accompagne d'ordinaire tous les mouvemens de l'ame.

On ne doit pas comparer la lettre *a* des Latins & des François avec l'*aleph* des Hébreux, ni avec l'*éliph* des Arabes, parce que ces deux lettres ſont de vraies conſonnes, auſſi-bien que toutes les lettres aſpirées : ce qui ſera prouvé au mot ASPIRATION.

A devant un *i*, ou devant un *y*, avec lequel il forme une diphthongue, ſe prononce quelquefois comme un *è* ouvert, quelquefois comme un *é* fermé, & quelquefois comme un *e* muet : comme dans *maiſon*, *pays*, *faiſois*, & les autres perſonnes du même temps, *faiſant* ; Prononcez *mèſon*, *péis*, *feſois*, *feſant*.

A devant *o*, ou devant *e*, & ne faiſant qu'une même ſyllabe avec l'*o* ou l'*e* & la conſonne qui ſuit, conſerve le ſon qui lui eſt propre, & abſorbe celui de l'*o* : Exemples : *faon*, *Laon*, *paon*, *Caen* ; prononcez *fan*, *Lan*, *pan*, *Can*.

On dit par une façon de parler figurée & proverbiale : Il n'a pas fait une panſe d'*a*, pour dire : Il n'a fait quoi que ce ſoit. Dans le propre, une panſe d'*a* ſignifie le commencement de la formation d'un *a*.

On dit dans la converſation familiére, par alluſion à l'*abécé* : Il ne ſçait ni *a* ni *b* ; & cette phraſe ſignifie proprement qu'on ne ſçait pas lire, & au fig. que l'on eſt fort ignorant.

À, prépoſition, eſt formé du Latin *ad*, & on l'écrivoit autrefois ainſi en François. La prép. *A* doit avoir un accent grave, & ſelon les mots auxquels elle ſe joint, elle ſignifie : 1°. *Après.* A deux jours de-là, arracher brin *à* brin, pas *à* pas. 2°. *Avec.* Travailler *à* l'aiguille, bâtir *à* chaux & *à* ciment, couteau *à* reſſort, *à* regret, *à* la pointe de l'épée, peindre *à* l'huile. 3°. *Dans* ou *En.* Vivre *à* Paris, il y viendra *à* ſon rang. 4°. *Par.* Obtenir *à* force de priéres, on juge *à* ſa mine. 5°. *Pour.* Prendre *à* té-

moin, avoir quelque chose *à* bon marché, être d'humeur *à* se moquer de tout, *à* bien prendre la chose. 6°. *Selon* ou *Suivant*. Un habit *à* la mode, *à* ce que vous dites, *à* mon avis. 7°. *Sur*. Monter *à* cheval, *à* peine de la vie. 8°. *Vers*. Il tire *à* sa fin.

A sert à marquer le datif. Le peuple met souvent *à* devant un nom propre, au lieu de l'article *de*, & dit, le livre *à* Pierre, au lieu de dire, le livre *de* Pierre. Quand la lettre *à* jointe à un nom est la marque du datif, c'est une préposition, & lorsqu'on y ajoute *le* ou *la*, ou la simple lettre *l* avec une apostrophe ou contraction, c'est alors un article joint à cette particule, & qui est la même chose que *ille* ou *illa* des Latins. Il en est de même de *au*, ou de *aux*; la lettre *l* ayant été changée en *u*: &, *Aux* Rois, se disant pour, *à les* Rois. On doit raisonner de la même manière sur la particule *de*, qu'on appelle mal-à-propos l'*article du génitif*. Voy. DE.

A, prép. mis devant les noms, sert à marquer 1°. la situation: *à* droit, *à* gauche, être bien *à* cheval. 2°. la posture & le geste: *à* genoux, *à* bras ouverts. 3°. la distance: *à* vingt lieues de-là. 4°. la qualité: de l'or *à* tant de carats. 5°. le prix: *à* dix écus. 6°. la quantité: l'eau est *à* la hauteur d'une toise, il en a *à* foison. 7°. la manière: il est habillé *à* l'Espagnole, *à* coups de trait, *à* coups de canon; & non pas *à* coups de traits, &c. 8°. la fin: fraudes *à* bonnes intentions.

A, s'emploie pour désigner la cause mouvante: Moulin *à* vent, arme *à* feu.

Ce n'est quelquefois qu'une particule inutile qu'on peut supprimer, sans altérer la construction & sans rien changer au sens de la phrase: Voyons *à* qui l'aura.

La prép. *A* s'emploie aussi pour marquer ce que l'on possède: C'est un homme *à* carrosse, *à* équipage.

Elle s'emploie encore devant l'infinitif des verbes; en quoi notre Langue ressemble à la Grecque, & aux langues Orientales; & alors l'infin. peut se résoudre par le gérondif. *A* voir ses airs dédaigneux, *à* dire le vrai. C'est comme si l'on disoit, *en voyant* &c. *en disant* &c.

A, joint avec un verbe à l'infin. s'explique aussi par *de quoi*. Verser *à* boire, donner *à* manger.

A, devant l'infin. des verbes, avec un nom subst. sign. quelquefois ce que l'on doit observer: C'est une chose *à* taire.

A, prép. se met également devant le nom du lieu où la chose est, ou bien où elle se fait; & devant le nom du lieu où l'on va. Mais on dit, aller *à* Rome, quand on fait le voyage de Rome; & aller *dans* Rome, quand on est dans cette ville.

On dit, aller *à* la Chine, *au* Japon, *au* Péloponèse, *au* Pérou, *au* Brésil, *au* Mexique, *à* la Caroline, & ainsi de la plûpart des contrées de l'Amérique; contre la Régle commune, qui veut qu'aux verbes de mouvement on mette *en* devant les noms de Province, ou de Royaume, qui sont le terme du mouvement: & *à* devant les noms de ville ou de petit lieu.

A, est la marque de la monnoie de Paris. Un grand A au revers des Médailles antiques est la marque de la monnoie d'Argos.

A, est dans le Calendrier Romain la première des sept lettres Dominicales; comme elle étoit dans l'ancien Calendrier, avant l'établissement du Christianisme; la première des huit lettres nundinales.

A, étoit chez les anciens Romains une lettre numérale qui signifioit 500. Quand on mettoit une ligne horizontale au-dessus de l'A, il signifioit cinq mille.

L'A étoit appellé par les Romains *lettre salutaire*; parce qu'on s'en servoit pour déclarer innocent celui qui étoit accusé: elle vouloit dire *absolvo*, je l'absous.

Dans le Commerce, *A* mis tout seul, après avoir parlé d'une Lettre de Change, sign. *Accepté*. A. S. P. Accepté sous protêt.

A est aussi la troisième personne singulière du présent de l'indicatif du verbe auxiliaire *Avoir*. Dans cette signification l'on n'y met point d'accent grave, ni quand il est précédé de la particule *y*; car alors il a la force du verbe substantif *être*.

A A

AA. āā. Ce caractère alphabétique se prend quelquefois en Méd. pour *ana*, qui signifie égale quantité des drogues prescrites par les Médecins. La prép. ἀνὰ se prenoit chez les Grecs dans le même sens que dans nos Auteurs.

AA. Le double *AA* est la marque de la monnoie de la ville de Metz.

AA. s. m. Riviére de France qui prend sa source dans le Boulonnois, & se jette dans la mer d'Allemagne, un peu au-dessous de Gravelines. *Agnio*. Il y a 3 riviéres de ce nom dans les Pays-bas, 3 en Suisse, & 5 en Westphalie. Ce nom est originairement Grec: Ἄα, dans Hesychius, sign. Amas d'eau.

AAA. Les Chymistes se servent de ce signe, pour signifier *Amalgamer*, & ses dérivés.

AACH, s. m. Petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. *Aquagrani*.

AADE. Voy. Aa.

AAHUS, s. m. Pet. ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie au pays de Munster. *Aahusium*.

AAM, ou HAAM, s. m. Mesure d'Amsterdam pour les liquides: elle contient 128 mingles.

AAR, ou AHR, s. m. Riviére d'Allemagne, qui traverse le Diocése de Cologne. *Aara*, *Abrinca*. Il y en a une autre de même nom qui traverse toute la Suisse. C'est aussi une Isle de Dannemarck.

AARASSO, s. m. Village de la Natolie propre. *Aarassus*.

AARBERRG. Voy. ARBERG.

AARBOURG. Voy. ARBOURG.

AARBRER. Vieux v. n. Se cabrer. *Efferre se*.

AARDALFFIŒRD. s. m. Golfe de l'Océan Septentrional. *Sinus Aardalius*.

AARON. s. m. Nom pr. qu'il faut prononcer comme s'il n'y avoit qu'un *a*. C'étoit le frere de Moyse. Ce mot sign. Montagnard.

AARWANGEN. Voy. ARWANGEN.

AAS. s. m. Forteresse du Gouvernement d'Aggérhus en Norvége. *Aasa*.

AAVORA. s. m. Fruit des Indes Occidentales & d'Afrique que produit une espéce de palmier.

A B. A B A.

AB, s. m. Cinquiéme mois des Hébreux, qui répond à notre mois de Juillet.

ABA. Voy. ABÉE.

ABA. Voy. ABBA.

ABAB, s. m. Nom que les Turcs donnent à certains Esclaves qu'ils envoient sur mer.

AB ABRUPTO, T. Lat. qui sign. sans préparation.

ABACA, s. f. Lin ou chanvre des Isles Manilles.

ABACARE, s. m. & f. Peuple de l'Amérique méridionale, qui habite le long de la riviére de Cayenne. *Abacarus*, *a*.

ABACH, s. m. Pet. ville d'Allemagne dans la Basse Baviére. *Abacum*.

ABACHER, ſ. m. Nom propre d'un Saint. *Abbacyrus*. Les Italiens diſent *Appaſſara*. Ce mot eſt moitié Syriac & moitié Grec, & ſign. l'Abbé Cyrus.
ABACO, ou Table de Pythagore. Voy. ABAQUE.
ABACOA, ſ. f. Une des Iſles Lucayes dans l'Amér. ſeptentr.
ABACOT, ſ. m. Ornement de tête des Rois d'Angleterre, qui avoit par en-haut la forme de deux couronnes.
ABADA, ſ. m. Animal farouche du pays de Benguela, dans la Baſſe Éthiopie. Il a une corne ſur le front, & une autre ſur la nuque.
ABADDON, ſ. m. C'eſt dans l'Apocalypſe le Roi des ſauterelles. Ce mot ſign. Exterminateur. C'eſt un des noms de Satan. De l'Héb. אבד, *abad*, perdre, exterminer.
ABADIR, ABADDIR, & ABDIR, ſ. m. t. de Myth. Nom d'une pierre que Saturne dévora, & qui lui fut préſentée par Ops ſa femme, au lieu de Jupiter qu'elle vouloit ſauver. Ce mot a autrefois ſignifié Dieu, & il eſt l'équivalent de *Pater magnificus*; de l'Héb. *ab*, pere, & *addir*, magnifique.
ABAEU, adj. m. t. de Coût. Vacant. Biens *abaeuz*. *Bona vacantia*
ABAIBES, ou ABIBES, ſ. m. pl. Très-hautes montagnes de l'Amér. mérid. *Abaiba montes*.
ABAISSE, ſ. f. Pâte qui fait le deſſous d'une piéce de pâtiſſerie.
ABAISSEMENT, ſ. m. Diminution de hauteur. *Depreſſio*. L'*abaiſſement* d'un mur. L'*abaiſſement* d'une étoile ſous l'horiſon.
Il ſe dit fig. pour, Humiliation volontaire ou forcée. *Submiſſio*.
ABAISSER, v. a. Faire aller en bas, ou diminuer de la hauteur. *Deprimere*.
On le dit fig. pour, Déprimer, humilier. *Abjicere, contundere*.
Il ſe dit auſſi avec le pron. perſ. & fig. alors, s'humilier, ſe ſoumettre. *Abjicere ſe*.
ABAISSER, avec le pron. perſ. veut dire quelquefois, s'affaiſſer. *Subſidere*. La terre s'eſt *abaiſſée*; ou Décroître: La riviére *s'abaiſſe*.
En ter. de Fauc. *Abaiſſer* l'oiſeau, ſign. lui ôter quelque choſe de ſon pât ordinaire, lorſqu'il a trop d'embonpoint.
Ce v. en t. de jardinage, ſign. couper une branche près du tronc.
ABAISSÉ, ÉE, part. paſſ. *Depreſſus*. En t. de Blâſon, lorſque le bout des ailes de l'aigle eſt vers la pointe de l'écu, on dit que le vol eſt *abaiſſé*; & qu'un chevron, un pal eſt *abaiſſé*, quand la pointe finit au cœur de l'écu, ou au-deſſous.
ABAISSEUR, adj. m. Épithéte du ſecond muſcle des yeux, lequel les fait mouvoir en bas. Ce mot eſt quelquefois ſ. m. On l'appelle auſſi l'*humble*.
ABALLON. Voy. AVALON.
ABALOURDIR, vieux v. a. Rendre ſtupide. *Hebetem reddere*.
ABANA. ſ. f. Riviére de Syrie. Les Septante de l'édition de Complute l'appellent *Amana*. Elle baigne les murs de Damas.
ABANBO, ſ. m. Quelques-uns croient que c'eſt une riviére de la haute Éthiopie.
ABANCAI, ou ABANCAYO, ſ. m. Riviére & bourg de l'Amér. mérid. *Abancaius*.
ABANDON, ſ. m. L'état d'une perſonne ou d'une choſe délaiſſée. *Derelictio, neglectus rei alienjus*.
On dit en t. de Prat. faire l'*abandon* de ſes biens.
Les Myſtiques ont nommé *abandon*, la ſainte indifférence d'une ame, qui s'abandonne ſans réſerve à Dieu.
A l'ABANDON. Maniére de parler adverbiale. Laiſſer *à l'abandon*, au pillage. *Direptioni permittere*.
ABANDONNEMENT, ſ. m. Délaiſſement, ceſſion de biens. *Deſertio, derelictio*.
Il ſign. encore l'état d'une perſonne dont le monde s'éloigne. Dans l'*abandonnement* général de ſes amis.
Quand ce mot eſt mis ſans régime, il ſign. Déréglement exceſſif dans les mœurs. Un pécheur eſt dans un grand *abandonnement*.
ABANDONNER, v. a. Laiſſer à l'abandon. *Derelinquere, deſerere*.
On dit d'une femme qui ſe proſtitue, qu'elle *s'abandonne* à tout le monde.
Ce v. ſign. encore, livrer en proie, expoſer. *Direptioni tradere*.
ABANDONNER au bras ſéculier: c'eſt renvoyer un Eccléſiaſtique devant des Juges laïques, afin qu'ils le condamnent à peine afflictive. Et fig. laiſſer à la diſcrétion des domeſtiques quelque choſe a boire ou à manger.
On dit que les Médecins ont *abandonné* un malade, p. d. que ſa guériſon eſt déſeſpérée.
Avec le pron. perſ. il ſign. être entraîné par ſes paſſions. *Tradere ſe, committere ſe*. S'*abandonner* à la colére, &c.
ABANDONNER. Quitter, jetter là. *Abjicere*. *Abandonner* ſes armes.
Il ſign. encore, ſortir d'un lieu. *Deſerere*.
It. Laiſſer, donner. *Permittere*. Je vous *abandonne* cette affaire, je vous en laiſſe le maître.
Il ſign. auſſi ſimplement, Quitter, renoncer à quelque profeſſion.
Il ſe dit de la réſignation que nous faiſons à Dieu de nous-mêmes. S'*abandonner* à la Providence.
On dit encore, *s'abandonner* à la fortune, p. d. laiſſer aller les choſes au hazard.
Abandonner une ſucceſſion, p. d. y renoncer.
En Fauc. *Abandonner* l'oiſeau, ſign. le lâcher en campagne.
Prov. N'*abandonnez* pas les étriers, p. d. ſervez-vous bien des avantages que vous avez. *Utere fortunâ*.
Pâquier dérive *Abandonner* de ces trois mots *à ban donner*, *c. à. d.* expoſer une choſe à la diſcrétion du public.
ABANDONNÉ, ÉE, part. paſſ. Cauſe *abandonnée*, *c. à. d.* déplorée & inſoutenable.
On dit abſol. au ſubſt. Un *abandonné*, p. d. un homme perdu & débauché. *Corruptus, depravatus*. Et, Une *abandonnée*, p. d. une proſtituée.
ABANO, ſ. m. Pet. ville de l'État de Veniſe dans le Padouan. *Aponus*. Lieu célébre dans l'Antiquité par ſes eaux chaudes. On les appelle aujourd'hui *Bagni d'Abano*.
ABANTÉENS, ſ. m. pl. Ovide appelle ainſi les peuples d'Argos, du nom de leur Roi Abas. *Abantæi*.
ABANTES, ſ. m. pl. Peuples de Thrace, qui paſſérent en Gréce, & y bâtirent la ville d'*Abée*; laquelle ayant été ruinée par Xerxès, ils ſe retirérent dans l'iſle d'Euboée. *Abantes*.
ABANTIDE, ou ABANTIADE, ſ. f. L'Euboée, ou Négrepont; ou la partie de cette Iſle qu'occupoient les Abantes. *Abantis, Abantias*.
ABANVIWAR, ſ. m. Province de la haute Hongrie, avec titre de Comté. *Abanvivaria*.
ABAQUE, ſ. m. ou Table de Pythagore, dont les Anciens ſe ſervoient pour apprendre l'Arithmétique. *Abacus*. Il y en avoit une autre enduite de cire, ſur laquelle les Mathématiciens traçoient leurs figures. C'eſt, en t. d'Archit. le couronnement du chapiteau de la colomne. Du Gr. ἄβαξ, buffet, crédence, ou table.

ABARANER, f. m. Pet. ville de la Turcomanie, en Asie. *Abaranum.*

ABARAUS, ou ABARAAS, f. m. Per. ville d'Afrique dans la Guinée. *Abaraum.*

ABARE, f. m. & f. Nom d'un peuple qui a habité la Pannonie. *Abaricus, a.* C'étoient les restes de la nation des Huns. Quelques Auteurs ont écrit *Avare* & *Avarus.*

ABAREMO-TEMO, f. m. Arbre du Brésil. On attribue à ses feuilles & à son écorce des propriétés médicinales.

ABARIM. f. m. pl. Montagnes de l'Arabie, vis-à-vis de Jéricho, dans le pays des Moabites. *Montes Abarim.* De l'Hébreu *abbar*, passer; d'où se fait *ebber*, passage, & au pluriel *abbarim.*

ABARIME, f. m. Grande vallée de Scythie, que forme le mont Imaüs. *Abarimon.*

ABARIS, f. m. Scythe de nation, Prêtre d'Apollon l'Hyperboréen, à qui ce Dieu fit présent d'une flèche d'or, dont la vertu étoit merveilleuse.

ABARO, f. m. Bourg ou petite ville de Syrie, située dans l'Anti-Liban. *Abarum.*

ABAS, f. m. Poids de Perse pour peser les perles. Il est d'un huitiéme moins fort que le carat d'Europe.

ABASOURDIR, v. a. Étourdir, consterner. *Stupore percellere.* Ce verbe est usité dans la conversation.

ABASSE, ou ABASCE, f. m. & f. Habitant de l'Abassie. *Abassus, Abascius.*

ABASSI, ou ABASSIS, f. m. Monnoie d'argent qui a cours en Perse, & qui vaut un peu plus de 18 f. 6 d.

ABASSIE, ou ABASCIE, f. f. Pays de la Géorgie en Asie. *Abassia.*

ABASSIE, ou ABASCIE, f. f. Riviére de la Mingrélie en Asie. *Abascia.* On prétend que c'est le Glaucus des Anciens.

ABASSIE. Voy. ABYSSINIE.

ABATAGE, f. m. C'est la peine & les frais pour abattre les bois qui sont sur pied. *Cæsuræ sumptus.*

ABATANT, f. m. Terme de Marchand de drap. Espéce de dessus de table, qui s'éléve ou s'abat, selon le jour que l'on veut donner au lieu où l'on vend la marchandise.

ABATARDIR, v. a. Corrompte, altérer la nature de quelque chose. *Depravare, corrumpere.* Il ne se dit qu'au fig. La misére & l'esclavage ont *abâtardi* le courage des Grecs.

S'ABATARDIR, avec le pron. perf. sign. Dégénérer. Les plantes d'Orient *s'abâtardissent* en Europe. *S'abâtardir* dans l'oisiveté.

ABATARDISSEMENT, f. m. Diminution de valeur, de mérite, de bonnes qualités. *Corruptio, depravatio.*

ABAT-CHAUVÉE, f. f. Sorte de laine de moindre qualité. *Lana vilis.*

ABATÉE, f. f. C'est, en t. de Mar. le mouvement d'un vaisseau en pane, qui va de lui-même jusqu'à un certain point, après quoi il revient au vent.

ABATELLEMENT, f. m. Sentence d'un Consul François contre les Marchands de sa nation. *Consulare judicium.*

ABAT-JOUR, f. m. T. d'Archit. Espéce de fenêtre en forme de grand soupirail, qui reçoit le jour d'en-haut, & dont l'appui est en talus. *Spiraculum.* L'*abat-jour* des magasins communique une lumiére sombre qui efface moins le lustre des étoffes.

En Botanique c'est une ouverture placée sous le chapiteau du fruit de quelques espéces de pavots.

ABATON, f. m. Édifice où il étoit défendu d'entrer, & que les Rhodiens firent pour renfermer le Trophée qu'Artémise victorieuse avoit fait élever. D'ἄβατον, Inaccessible.

ABATOS, f. m. Isle d'Égypte dans le Palus de Memphis. On y conservoit le sépulcre d'Osiris.

ABATTEMENT, f. m. Foiblesse, manque de force ou de courage. *Defectio virium, infractio animi.*

En t. de Blas. on appelle en Angleterre *Abattement* d'honneur, une marque accidentelle ajoutée à l'écu, à raison de quelque tache dans celui qui le porte.

ABATTEUR, f. m. Qui abat. *Eversor.* Au jeu de Quilles, on dit, c'est un grand *abatteur* de bois: Et il se dit au fig. d'un homme qui a fait de grandes choses; mais plus ordinairement de celui qui se vante mal-à-propos.

ABATTIS, f. m. Démolition, renversement, ruine. *Eversio, demolitio.* Grand *abattis* de maisons, de pierres dans une carriére: *lapides loco moti*; de bois dans une forêt: *dejectus arborum.*

En t. de Vénerie, c'est le chemin des jeunes loups, qui abattent l'herbe, en allant souvent au lieu où ils trouvent leur nourriture. *Luporum vestigia.*

It. Grande tuerie de bêtes. Grand *abattis* de gibier, ou de bestiaux.

On appelle *abatits*, les pieds, la tête, le cou, le foie; & autres menues parties & issues des animaux. *Abattis* d'agneau, d'oie, de poulets-d'Indes, &c.

ABATTRE, v. a. Renverser par terre, faire tomber. *Diruere, evertere.* *Abattre* une maison, des noix, du gibier, la cataracte. Le caffé *abat* les fumées du vin, c. à. d. qu'il les dissipe.

ABATTRE du bois, en t. de Trictrac, p. d. prendre des dames au talon, pour câser.

En t. de Corroyeur, *Abattre* le cuir d'un animal, c'est l'écorcher.

Les Chapeliers *abattent* un chapeau, lorsqu'ils en applatissent les bords & le dessus de la forme sur un bassin chaud.

En t. de Mar. un vaisseau *abat*, lorsqu'il s'écarte de la vraie route. On dit aussi que le navire *abat*, lorsque l'ancre a quitté le fond, & que le vaisseau obéit au vent pour arriver. On *abat* un vaisseau sur le côté, lorsqu'on veut le radouber.

En Fauc. *Abattre* l'oiseau, sign. le tenir entre les deux mains, pour lui donner quelque médicament.

ABATTRE, se dit fig. pour, Vaincre, renverser. *Comprimere, sternere.* *Abattre* l'orgueil. Il sign. aussi Accabler. *Debilitare, frangere.* *Abattre* l'esprit & le courage. Avec le pron. perf. Perdre courage. *Contrahi ac animitti animo.* *S'abattre* dans l'adversité.

Dans la conversation, *Abattre* le caquet, sign. Réprimer la présomption de quelqu'un. *Loquacitatem coërcere.*

On dit prov. Petite pluie *abat* grand vent, p. d. que quelques paroles flatteuses appaisent un grand emportement. On dit d'un homme qui fait bien de la besogne, qu'il *abat* bien du bois.

ABATTU, UE, part. pass. *Dirutus, eversus.* Et au fig. *Debilitatus, fractus, victus.* Il se prend encore par *Languidus, debilis*: Je me sens tout *abattu.*

ABATTUE, f. f. T. d'Archit. Il n'est plus guére en usage. Voy. RETOMBÉE.

ABATTURE, vieux f. f. L'Action d'abattre, & ce qui est abattu. *Dejectio, eversio.*

ABATTURES, en Vénerie, foulures, brossailles que le cerf abat en passant. *Depressio virgultorum.*

ABAT-VENT, f. m. Charpente ordinairement couverte d'ardoise, que l'on met aux ouvertures des clochers, pour les garantir du vent & de la pluie, & qui envoie en bas le son des cloches.

C'est dans les Sucreries une espéce d'appentis qui couvre chaque fourneau des atteliers.

ABAVI, f. m. Grand arbre d'Éthiopie, dont le fruit ressemble à la citrouille.

ABAUNAS. Voy. ACTAMAR.

ABAZÉE, f. f. Fête Payenne, instituée par Denys, fils de Caprius, Roi d'Asie. *Abazea*, ou *Abazeia*. Elle se célébroit dans un grand silence; d'où vient son nom, ἀβαζεῖν signifiant *taciturne*.

ABB

ABBA, ou ANBA, f. m. Pere. Titre que les Églises Syriaques, Cophtes & Éthiopiennes donnent à leurs Évêques.

ABBASSIDE, f. m. & f. On appelle ainsi les descendans d'une certaine famille Arabe. *Abassidus, a*. Ce nom vient d'*Abbas*, duquel ils tiroient leur origine, & dont Mahomet étoit l'arriére petit-fils.

ABBATIAL, ALE, adj. Qui appartient à l'Abbé, ou à l'Abbesse. *Abbatialis, e*. Dans une Abbaye de fondation Royale, le logement de l'Abbé s'appelle le Palais *Abbatial*.

ABBAYE, f. f. (On prononce *Abéye*.) Monastère de Religieux ou de Religieuses, régi par un Abbé, ou par une Abbesse. *Abbatia*.

Ce mot se prend quelquefois simplement pour la maison & le couvent.

On dit prov. Pour un Moine, l'*Abbaye* ne faut pas; p. d. que faute d'une personne on ne laisse pas d'exécuter ce qui a été résolu par une Compagnie.

ABBÉ, f. m. Celui qui posséde une Abbaye. *Abbas*. Tous les premiers *Abbés* ou Archimandrites étant Moines, ils ne faisoient point partie du Clergé.

Selon le droit nouveau, on distingue deux sortes d'*Abbés*: sçavoir, l'*Abbé* régulier, & l'*Abbé* Commendataire. On ne bénit que les *Abbés* Réguliers, les Commendataires ne l'ont jamais été. Il y a des *Abbés* mitrés, d'autres crossés: quelques-uns sont mitrés & crossés. Il y a eu chez les Grecs des *Abbés* œcuméniques, ou universels, à l'imitation du Patriarche de Constantinople. On a appellé *Abbés* Cardinaux, les Titulaires des Abbayes qui après avoir été unies, venoient à être séparées.

Abbé des Abbés. On a jugé autrefois que cette qualité convenoit à l'*Abbé* du Mont-Cassin, le premier de l'Ordre de S. Benoît.

On a quelquefois donné la qualité d'*Abbé* aux Curés primitifs. Il y a eû des Évêques qui ont été appellés *Abbés*, parce que leurs Évêchés étoient originairement des Abbayes.

Chez les Génois il y avoit un principal Magistrat qu'on appelloit *Abbé* du peuple. En France il y a eû plusieurs Seigneurs, sur-tout du temps de Charlemagne, à qui l'on donnoit le soin & la garde des Abbayes, & qu'on appelloit *Abbacomites*. Dans les anciens titres on trouve que les Ducs & Comtes ont été appellés *Abbés*, & les Duchés & Comtés, *Abbayes*; & plusieurs Seigneurs, qui n'étoient ni Religieux ni Ecclésiastiques, ont pris ce nom.

ABBÉ DE COUR. Jeune Ecclésiastique qui préfére les maniéres du monde à l'étude de la Théologie.

On appelle communément *Abbé*, quiconque porte l'habit Ecclésiastique.

On appelle *Abbés* de Sainte Espérance, ceux qui prennent la qualité d'*Abbé*, sans avoir d'Abbaye, & quelquefois même de Bénéfice.

On dit prov. On vous attendra comme les Moines font l'*Abbé*, c. à. d. en mangeant toujours. Le Moine répond comme l'*Abbé* chante, p. d. que les inférieurs sont de même avis que les supérieurs.

Le mot *Abbé* sign. *Pere*. De l'Hébreu *Ab* les Chaldéens & les Syriens ont fait *Abba*, d'où est venu le Grec ἀββᾶς, que les Latins ont conservé.

ABBEC, vieux f. m. Appât dont se servent les pêcheurs.

ABBESSE, f. f. Supérieure d'un Monastère de filles, qui a droit de porter la crosse. *Abbatissa*. Il y a des *Abbesses* qui ont une Jurisdiction comme Episcopale, aussi-bien que quelques Abbés Réguliers. Saint Basile, dans ses petites Régles, a permis aux *Abbesses* d'entendre, avec un Prêtre, les confessions de leurs Religieuses.

ABBEVILLE, f. f. Ville de France sur la Somme, Capitale du Comté de Ponthieu dans la Picardie. *Abbatis-Villa*. Son nom lui vient de ce que ce n'étoit autrefois qu'une métairie dépendante de l'Abbaye de S. Riquier.

ABBINGTON. Voy. ABINGTON.

ABBRÉGÉ, & ses dérivés. Voy. ABRÉGÉ.

ABBUTO, f. m. Dieu qu'on invoque au Japon pour la guérison des maladies, & pour obtenir une heureuse navigation. *Abbuto, onis*.

ABC

ABC: On prononce *Abécé*, f. m. Alphabet de la langue Françoise. C'est aussi un petit livre pour apprendre à lire aux enfans.

Il sign. encore le commencement d'une science, d'un art, d'une affaire. *Prima elementa*.

ABCÉDER. Voy. ABSCÉDER.

ABCÈS. Voy. ABSCÈS.

ABD

ABDAL, ou *Abdallas*, f. m. Nom générique que l'on donne en Perse aux Religieux. De l'Arabe *Abad*, serviteur, celui qui honore, & *Alla*, Dieu.

ABDAR, f. m. T. de Relat. Officier qui sert de l'eau à boire au grand Sophi de Perse.

ABDARA, f. f. Ancienne ville d'Espagne dans la Bétique. On croit que c'est *Adra*.

ABDELAVIJ, f. m. Plante Égyptienne, dont le fruit ressemble à un melon.

ABDÈRE, f. f. Ancienne ville de Thrace. *Abdera*. Quelques-uns la prennent pour *Asperosa*, ville maritime de Romanie.

ABDÉRITE, f. de t. g. Qui est d'*Abdère*. *Abderites*.

ABDEST, f. m. C'est, parmi les Persans & les Turcs, une purification ordonnée par la loi. *Ablutio*. *Ab*, en Persan, sign. de l'eau, & *est*, la main.

ABDIARE, f. m. ou f. Roy. & ville d'Asie, dans l'Inde, au-delà du Gange. *Abdiara*.

ABDIAS, f. m. Le quatriéme des douze petits Prophétes, que les Protestans appellent *Obadias*, comme en Hébreu. Ce nom veut dire, Serviteur de Dieu.

It. Auteur fabuleux qui se vante d'avoir été un des 72. Disciples.

ABDICATION, f. f. Démission, acte de renonciation à une Charge. *Abdicatio*.

Dans le Droit Romain, l'*abdication* d'un fils désobéissant étoit différente de l'exhérédation.

Au Palais, *Abdication* de biens, sign. Renoncement entier.

ABDIQUER, v. a. Se dépouiller d'une Charge. *Abdicare*.

En Droit, *Abdiquer* un fils, c'est l'abandonner.

ABDOMEN, f. m. T. d'Anat. La partie extérieure du bas ventre. On prononce ce mot en François comme en Latin. *Abdomen*.

ABDON, ou ADDON, f. m. Quelques Interprétes ont donné ce nom à l'Homme de Dieu qui menaça de mort Jéroboam.

ABDUCTEUR, f. & adj. m. Épithéte ou nom d'un muſcle des yeux, qui les fait regarder de côté. *Abductor.* On le dit auſſi des muſcles du pouce, & des autres parties du corps qui le peuvent mouvoir en dehors.

ABDUCTION, f. f. T. d'Anat. L'action de mouvoir en dehors. *Abductio.*

ABE

ABE, f. f. Manteau des Orientaux. *Pœnula.*

ABÉATE, f. de t. g. Habitant d'Abée du Péloponèſe. *Abeates.*

ABÉCÉ. Voy. ABC.

ABÉCÉDAIRE, f. & adj. de t. g. Qui eſt encore à l'*Abecé. Abecedarius.* On appelloit autrefois *Abécédaires*, les Pſeaumes dans leſquels les premiéres lettres de chaque ſtrophe ſuivoient l'ordre Alphabétique.

ABECHER, v. a. Donner la béchée ou becquée à un oiſeau. *Eſcam ingerere.*

ABÉE, f. f. Ouverture par où on laiſſe couler l'eau d'un ruiſſeau ou d'une riviére, pour faire moudre un moulin. *Foramen.*

It. Ville du Détroit Meſſénien dans le Peloponèſe. Il y a eû auſſi dans la Phocide une ville de ce nom, bâtie par les Abantes. *Abea.*

ABEILLE, f. f. Mouche qui a un aiguillon fort piquant, & qui fait le miel & la cire. *Apis.* A l'extrémité de la tête les *Abeilles* ont une trompe, qui leur ſert à recueillir le miel ſur les fleurs, & à prendre leur nourriture. C'eſt avec les quatre ailes qu'ont les *Abeilles*, qu'elles font des ſons pour s'avertir les unes les autres. Elles ont ſix pattes. L'aiguillon eſt creux, & ſert de canal à une liqueur venimeuſe, renfermée dans la tête. Ce que Virgile dit que les piqures des *Abeilles* leur coûtent la vie, n'eſt pas véritable. L'*Abeille* qu'on nomme Roi, & que l'on devroit plûtôt appeller Reine, eſt la mere de toutes les autres. Elle n'a point d'aiguillon. Il y a une eſpéce d'*Abeilles* ſauvages. Il y en a auſſi de bâtardes, qu'on nomme *pſeudophece*. Les *Abeilles* d'Abyſſinie, des Antilles & de l'Amér. mérid. n'ont point d'aiguillon. Leur cire eſt noire, & leur miel eſt blanc.

Xénophon a été appellé la Muſe & l'*Abeille* Athénienne, à cauſe de la douceur de ſon ſtyle.

ABEILLE. Conſtellation Auſtrale, compoſée de 4. étoiles de la 5[e]. grandeur.

ABEL, f. m. Pet. ville des Ammonites, à ſept milles de Philadelphie. *Abel*, ou *Abela.*

It. Second fils d'Adam & d'Éve. Ce mot en Hébreu ſign. une choſe vaine, vanité.

ABELE, f. f. Ville de la Terre-Sainte dans la Galilée ſupérieure. *Abela.*

ABÉLICÉE, f. m. Grand arbre de Créte. *Abelicea*, ou *Santalus adulterina.*

ABÉLIENS, *Abeloïtes*, *Abéloniens*, f. m. pl. Payſans hérétiques qui habitoient un bourg près d'Hippone. *Abeliani*, *Abeliota*, *Abélonii.* Ils vivoient avec leurs femmes dans la continence, adoptoient un jeune garçon & une jeune fille, à condition qu'ils les imiteroient dans la ſuite, & ſe fondoient ſur un paſſage de S. Paul, 1. Cor. VII. 29.

ABÉLISER, vieux v. a. Charmer & ravir. *Allicere*, *delinire.*

ABELLE, f. f. Pet. riviére de Pologne, qui arroſe la Samogitie. *-la.*

ABELLINAS, f. f. Vallée de Syrie entre le Liban & l'Anti-Liban, dans laquelle eſt Damas. *Abellina vallis.*

ABELLION, f. m. Ancien Dieu des Gaulois. *Abellio.* Voſſius croit que c'eſt le Soleil, que les anciens Romains nommoient *Apello*, au lieu d'*Apollo* comme on a dit *benus*, pour *bonus*, d'où eſt reſté *bene.*

ABELMAIM, f. m. C'eſt, ſelon le P. Lubin, la même ville qu'Abéle.

ABELMÉLUCH, f. m. Eſpéce de ricin ou de palme de Chriſt, qui croît aux environs de la Mecque.

ABEL-MEHULA, ABEL-MEULA, ABELMAULA, f. f. Ville de la Terre-Sainte dans la demi-tribu de Manaſſé.

ABEL-MOSC, f. m. Ambrette, ou graine de muſc. Semence d'une plante qui croît en Egypte & dans les Iſles Antilles. *Althæa Indica villoſa.*

ABEN-EZER, f. m. Lieu de la Terre-Sainte, ſitué entre Maſpha & Sen. C'eſt un mot Hébreu qui ſign. la Pierre du ſecours.

ABENOW, f. m. Montagne de Souabe, en Allemagne, dans la Principauté de Furſtemberg. *Abnoba.*

ABENSPERG, f. m. Ville de Baviére, près du confluent de la riviére d'Abenſt & du Danube. *Abuſina*, *Aventicum.*

ABENST, f. m. Pet. riviére de Baviére. *Ampla.*

ABÉONE, f. f. Déeſſe à qui les Romains ſe recommandoient lorſqu'ils s'en alloient. *-ona.* Du verbe *abeo*, Je m'en vais.

ABERAVON, f. m. Bourg du Comté de Clamorgham, en Angleterre, près de l'embouchure de l'Avon. *Aberavonium, Aberavon* en Celtique ſign. Paſſage de l'Avon.

ABERCE, f. m. Saint Évêque d'Héraple en Phrygie. *Avircius.*

ABERCONWEY, f. m. Bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles. *Abercovonium.*

ABERDONE, f. f. la vieille & la nouvelle: Ville d'Écoſſe, dans le Comté de Mare. *-ona.*

ABERFRAW, f. m. Bourg de la Principauté de Galles, en Angleterre. *Aberfravia*, *Gadiva.* Il étoit autrefois la ville Cap. de l'Iſle, & les Rois de la Vénédotie ou d'*Aberfraw* y réſidoient.

ABERHAVRE, vieux f. m. Embouchure de riviére. *Oſtia fluvii.*

ABERISTIWITH, f. m. Bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles. *Aberiſtivium.*

ABERNETHI, f. m. Ville d'Écoſſe, dans le Comté de Staterne. *Abernathum*, *Abrinea.* C'étoit autrefois la Capitale du Royaume des Pictes.

ABERRATION, f. f. T. d'Aſtron. C'eſt l'éloignement d'une étoile fixe du lieu effectif où elle eſt. Ce mouvement de déclinaiſon eſt cauſé par le mouvement annuel de la terre dans ſon orbite, & par celui de la lumiére que l'étoile lance, combinés l'un avec l'autre.

ABET. Voy. GOZA.

ABÊTIR, v. a. Rendre un homme ſtupide par de mauvais traitemens. *Hebetem reddere.* Ce v. eſt quelquefois n. Devenir ſtupide. *Hebeſcere.*

ABEX, f. m. Contrée de la haute Éthiopie en Afrique. *Abexia ora.* C'eſt une partie de l'ancienne Troglodyte.

ABÉYANCE, f. f. Vieux t. de Droit. Ces choſes ſont en *abéyance*, c. à. d. elles n'ont pas encore été jugées. *Abeyntia.*

ABH

ABHAL, f. m. Fruit d'une eſpéce de cyprès d'Orient. Puiſſant emménagogue.

AB HOC ET AB HAC. Mots Latins, qui, dans le ſtyle fam. ſe diſent pour Confuſément, ſans raiſon. *Temerè*, *inconſultè.*

ABHORRER, v. a. Avoir en horreur, détester. *Abhorrere.*
Il est aussi n. p. *S'abhorrer* soi-même, dans les remords d'un crime.

ABI

ABIA. Voy. GIEHUM.
ABIAGRASSO, s. m. Bourg du Milanez, sur la petite riviére de Ticinello.
ABIB, s. m. Premier mois de l'année sacrée des Hébreux, qui répond à la fin de notre mois de Mars, & au commencement de celui d'Avril. Il fut dans la suite appellé *Nisan.*
ABIBES. Voy. ABAIBES.
ABICUREN, s. m. Pet. riviére de Perse, qui arrose Hispaham. *Abicurenus.*
ABJECT, ECTE ou ABJET, ETTE, adj. Le dernier est plus usité. Méprisable. *Abjectus, vilis.* Il se dit de la naissance, de la profession, de l'esprit, de l'ame.
ABJECTION, s. f. Abaissement qui fait tomber une personne dans le mépris. *Abjectio.* Vivre dans l'*abjection*, dans l'humilité.
ABIENHEUR, & ABIANNEUR, s. m. T. de Coût. Dépositaire. *Sequester.*
ABIENS, s. m. pl. Peuple de Scythie, ou de Thrace. *Abii.* Homére les appelle les plus justes de tous les hommes.
ABIGEAT, s. m. T. de Droit Rom. Crime qui consiste à emmener les troupeaux des pâturages, pour se les approprier. *Abigeatus.*
ABIHAIL, s. m. ou f. Nom de plusieurs personnes dans l'Écriture.
ABIMALIK. Langue d'*Abimalik.* C'est celle des Africains Bérébères, ou anciens Africains naturels du Pays. On l'appelle ainsi, à ce que l'on croit, de l'Auteur de leur Grammaire, nommé *Abimalik.* Cette Langue est aussi nommée *Aquel Maric*, langue noble. Elle est aujourd'hui mêlée de beaucoup d'Arabe.
ABIMÉLECH, s. m. Espéce de nom appellatif, qui paroît commun à tous les Rois de Gérare. Il sign. en Hébr. Mon pere Roi.
ABINGTON, s. m. Bourg du Comté de Bar en Angleterre. *Abindonia, Abingtonia.*
AB-INTESTAT. T. de Jurispr. qui se dit de celui qui hérite de droit d'un homme qui n'a point fait de testament. *Intestatò.*
ABISCA, s. f. Province de l'Amér. mérid. dans le pays des Amazones. *Abisca.*
ABJURATION, s. f. Renonciation solemnelle à une erreur, à une hérésie. *Erroris confessio ac detestatio.* C'est aussi l'acte en forme, par lequel on justifie que l'on a abjuré.
ABJURER, v. a. Renoncer solemnellement à quelque mauvaise doctrine. *Errorem damnare, detestari.* On dit absol. Il a *abjuré*, p. d. Il a changé de Religion.
L'usage de ce terme n'est pas restreint aux matiéres de Religion; & l'on dit: *Abjurer* la Poësie. *Abjurer* tout sentiment de prudence & de vertu.
ABIXINIE. Voy. ABYSSINIE.

ABL

ABLAB, s. m. Arbrisseau d'Égypte, également verd en hyver & en été, & dont les féves, qui servent de nourriture aux Égyptiens, sont employées contre la toux & la rétention d'urine.
ABLAI, s. m. Principauté de la grande Tartarie. *Ablasus Principatus.*
ABLAIS, s. m. T. de Coût. Dépouille de bleds.
ABLAQUE, adj. f. Il se dit d'une très-belle soie de Perse, que l'on appelle aussi *Ardassine.*
ABLATIF, s. m. T. de Gram. Sixiéme cas de la déclinaison du nom & du participe, qui marque séparation ou privation. *Ablativus casus, auferendi casus.* On appelle *Ablatif absolu*, celui qui n'a point de régime. Nous disons en François qu'un mot est à l'*ablatif*, par analogie avec la langue Latine; mais il n'y a pas dans notre Langue de marque qui distingue l'*ablatif* des autres cas.
On dit populairement, *ablativo* tout en un tas, p. d. avec confusion.
ABLAY. Voy. ABLAI.
ABLE. Terminaison des adj. formés des verb. comme, Détestable, délectable, &c.
ABLE, s. m. ou *Ablette*, s. f. Petit poisson de riviére, plat & mince. *Alburnus.*
ABLERET, s. m. T. de pêche. Filet carré attaché au bout d'une perche. *Rete quadratum.*
ABLON, s. m. Bourg de l'isle de France entre Paris & Corbeil. *Ablonium.*
ABLOQUIÉ, ÉE, adj. T. de Coûr. Il se dit de certains édifices séparés ou isolés.
ABLUER, v. a. C'est, en t. de Maître d'Écriture, répandre légérement d'une certaine liqueur sur de l'Écriture effacée & altérée, pour la mettre en état d'être lûe. *Abluere.*
ABLUTION, s. f. C'est le vin que le Prêtre prend après la Communion, & le vin & l'eau que l'on verse sur ses doigts & dans le calice, après qu'il a communié. Il se dit chez les Religieux qui portent des habits blancs, de l'action de les blanchir. *Lotio, lotura.* Jours d'*Ablution.*
Il se dit aussi des bains superstitieux des Turcs, qui sont la gr. ou la per. *ablution.*
It. Préparation d'un médicament dans quelque liqueur, pour le purger d'une mauvaise qualité.

ABN

ABNAQUIS, ISE, s. Peuple de l'Amérique septentrionale entre la mer du Nord, le lac de Champlain, & la riviére de S. Laurent. *Abnaquii.*
ABNÉGATION, s. f. T. de Dévotion. Renonciation à ses passions, à ses plaisirs. *Abnegatio.* Il ne se dit guère qu'en cette phrase: *Abnégation* de soi-même.
ABNOUS, s. m. Poisson vorace qui fait la guerre à l'aquador.

ABO

ABO, s. m. Ville de Suéde, capit. de la Finlande. *Aboa.*
ABODRITE, s. de t. g. Peuple qui occupoit, à ce que l'on croit, le Duché de Meckelbourg, ou la Poméranie citérieure. *Abodritus, a.*
ABOI, s. m. Le cri du chien. *Latratus.*
En t. de Chas. la bête tient les *abois*, quand elle s'arrête devant les chiens par lassitude.
On dit prov. Tenir quelqu'un en *aboi*, p. d. Repaître de vaines espérances.
On dit qu'un cerf est aux *abois*, p. d. qu'il manque de force. *Ultima cervi deficientis necessitas.* Il se dit fig. de l'homme, & sign. l'agonie, ou la derniére extrémité. *Animam agere, expirare.* Quant à l'étym. voy. *Aboyer.*
ABOIEMENT, s. m. Le cri du chien. *Latratus.*
ABOILAGE, s. m. Vieux t. de Coût. Droit des Seigneurs sur les abeilles des forêts de leurs Châtellenies.
ABOILE, vieux s. f. Abeille.
ABOKELLE, s. f. Les Arabes appellent ainsi une

monnoie de Hollande, qui vaut moins que la piastre.

ABOLIR, v. a. Abroger, annuller. *Abolere, abrogare, refigere. Abolir* une coutume.

Il sign. encore, Détruire, anéantir. *Abolir* un crime, c. à d. absoudre le coupable. *Abolir* se dit aussi avec le pron. perf. Tout crime *s'abolit* par vingt ans.

ABOLISSEMENT, f. m. Anéantissement. Il n'a d'usage qu'en parlant de Loix & de Coûtumes.

ABOLITION, f. f. Anéantissement, extinction. Il se dit principalement en parlant des Loix & des Coutumes. *-itio.*

It. Le pardon que le Prince accorde pour un crime.

ABOMASUS, f. m. C'est un des quatre estomacs des animaux qui ruminent. *Reticulum, omasus.*

ABOMINABLE, adj. de t. g. Horrible, détestable. *Abominandus, detestandus.*

Il se dit par exagération de tout ce qui est très-mauvais. Musique, odeur *abominable.*

ABOMINABLEMENT, adv. D'une manière abominable. *Detestandum in modum.* On le dit aussi par exagération. Chanter *abominablement.*

ABOMINATION, f. f. Horreur, exécration. *Res detestanda.* Avoir en *abomination.*

Il sign. aussi la chose ou la personne abominable. Commettre mille abominations. Être l'*abomination* de tous les gens de bien.

ABOMINER, vieux v. a. Avoir en horreur. *Execrari.*

ABONDAMMENT, adv. En abondance. *Abunde, cumulatè.*

ABONDANCE, f. f. Grande quantité, affluence. *Abundantia, copia.* Année d'*abondance.* L'*abondance* d'une Langue. Corne d'*abondance* : c'est celle de la chévre Amalthée; *Copia cornu.* L'*Abondance* est quelquefois représentée sur les médailles sous la forme d'une Déesse.

On dit prov. De l'*abondance* du cœur la bouche parle, pour marquer que quand on est plein de quelque chose, on aime à en parler. Cette phrase est prise de l'Évangile. Voy. S. Matthieu, XII. 34.

ABONDANCE, dans les Colléges, sign. du vin mêlé de beaucoup d'eau. *Vinum aquâ temperatum.*

ABONDANCE, f. m. Il y a eû plusieurs Saints de ce nom. *Abundantius.*

ABONDANT, ANTE, adj. verbal. Qui abonde. *Affluens.* Jardin *abondant* en fruits. Langue *abondante* en mots.

Il sign. aussi, Grand & ample. *Abondante* nourriture. Nombre *abondant* en Arithm. est celui dont les parties jointes ensemble, font un autre nombre plus grand. Par ex. Les parties de 12 qui sont 1, 2, 3, 4, & 6, font 16. Mais celles de 10, qui sont 1, 2, & 5, ne font que 8.

D'ABONDANT, adv. De plus, en outre. *Insuper.* Il ne se dit plus qu'au Palais.

ABONDER, v. n. Avoir beaucoup de quelque chose. *Abundare, affluere. Abonder* en richesses.

ABONDER en son sens; être attaché avec opiniâtreté à ses sentimens.

On dit prov. Ce qui *abonde*, ne vicie pas, p. d. ne nuit pas.

ABONNEMENT, ou *Abournement* : ABONNAGE, ou *Abournage*, f. m. T. de Palais. Convention par laquelle l'on vend ou l'on rachète à un prix certain une redevance incertaine. *Clientelaris juris venditio, vel redemptio.*

ABONNER, ou ABOURNER, v. a. T. de Pal. Faire un abonnement. *Clientelaria jura vendere, vel redimere.*

Il est aussi n. p. Être *abonné* à tant avec quelqu'un. Il se joint quelquefois avec le pron. perf. *S'abonner.*

ABONNÉ, ÉE, part. pass. *Venditus, vel redemptus.* Aides *abonnées*, c. à. d. fixées.

ABONNIR, v. a. n. & pronominal. Rendre, ou devenir meilleur. *Rem meliorem facere*, ou *Meliorem fieri. Abonnir* en vieillissant. Il n'est en usage que dans le style familier.

En t. de Potier, faire sécher le carreau, & le mettre en état de rebattre. *Siccare, indurare.*

ABORAAS. Voy. ABARAUS.

ABORD, f. m. Entrée, approche. *Aditus.* Place de difficile *abord.*

Il se dit de l'accès que nous donnons aux personnes qui ont affaire à nous. *Abord* doux & gracieux : ou froid & dédaigneux.

It. Affluence des personnes ou des marchandises qui arrivent en un même lieu. *Appulsus.* Grand *abord* de beau monde.

Il se dit aussi d'une attaque d'ennemis. L'*abord* des François est à craindre. *Impetus, assultus.*

D'ABORD, adv. Aussi-tôt. *Primo aspectu, statim.* Dès le commencement. *Principio. Tout d'abord* a une signification plus forte. De prime *abord* est vieilli.

ABORDABLE, adj. de t. g. Accessible, accostable. *Ad quem facilis est aditus* : tant pour le propre, que pour le fig.

ABORDAGE, f. m. L'action d'aborder. T. de Marine, qui se dit lorsque deux vaisseaux s'accrochent pour combattre. *Appulsus.* Aller à l'*abordage.*

ABORDÉE, f. f. d'ABORDÉE, adv. Mots surannés, pour Abord, d'abord.

ABORDER, v. n. Arriver par mer en quelque lieu. *Navem, classem ad portum appellere. Aborder* a une côte, en des pays inconnus.

Il sign. aussi, Venir à bord d'un vaisseau. *Accedere.* On dit, *Aborder* au port, sur les riviéres; &, Mouiller, en t. de Mar.

It. Attaquer : tant par mer, que par terre. *Aggredi, invadere.*

ABORDER un lieu, on d'un lieu, c'est en approcher. *Aborder*, Approcher de quelqu'un pour lui parler. *Adire aliquem, congredi cum aliquo.*

ABORENER, vieux v. a. Abhorrer.

ABORIGINES, ou *Aborigenes*, f. m. pl. Peuple du *Latium*, que Saint Jérôme & Denys d'Halicarnasse disent avoir été originaire du pays qu'il habitoit. C'est ce que sign. le nom qu'on lui a donné : d'*ab*, particule qui marque privation, & d'*origo.*

ABORNEMENT, *Abournement.* Voy. ABONNEMENT.

ABORNER, v. a. Donner des bornes à une terre. *Limites ponere.*

ABORTIF, IVE, adj. Qui est venu avant terme, & qui n'a ni perfection, ni maturité. *Abortivus.* Fruit *abortif.* On le dit aussi d'un enfant, en cette phrase de l'Écriture : Il vaudroit mieux être *abortif.*

Il se dit quelquef. activement de ce qui a la vertu de produire l'avortement. *Abortum faciens.* Remédes *abortifs.*

ABOSI, f. m. Ville de l'isle de Niphon, au Japon, dans la Principauté de Farima. *Abosia.*

ABOUCHEMENT, f. m. Entretien de vive voix, conférence. *Collocutio.*

It. T. d'Anat. La rencontre & l'union de deux vaisseaux, des veines & des artères. *Venarum, arteriarum concursus.*

ABOUCHER

ABOUCHER, v. a. & n. p. Parler à quelqu'un tête à tête, conférer avec lui. *Colloqui. Aboucher* pluſieurs perſonnes, ſign. les faire trouver enſemble.

Dans les Arts, ſign. Joind. des tuyaux les uns aux autres. *Tubum cum tubo jungere.* On le dit en Méd. des vaiſſeaux dont les orifices ſe touchent. *Confluere, conjungi.*

ABOUCHOUCHOU, ſ. m. Sorte de drap de l'eſpéce de ceux qui s'envoient au Levant par la voie de Marſeille.

ABOUEMENT, ou *Bouement*, ſ. m. T. de Menniſ. L'aſſemblage d'*abouement*, eſt celui où la plus grande partie de la piéce eſt quarrée, & la moindre partie à onglet.

ABOUGRI. Voy. RABOUGRI.

ABOUNA, ſ. m. T. de Rel. C'eſt le nom que l'on donne à l'Évêque d'Éthiopie, & aux Religieux Chrétiens Arabes. Ce mot en Arabe ſign. notre pere.

ABOUQUEMENT, ſ. m. En fait de Salines, c'eſt une addition de nouveau ſel ſur un meulon de vieux ſel. *Recentis ſalis ad veteris cumulum acceſſio.*

ABOUQUER, v. a. T. de Salines. Faire un abouquement. *Veteri ſali recentem addere.*

ABOUTÉ, ÉE, adj. T. de Blâſ. qui ſe dit de quatre hermines dont les bouts ſe répondent en croix. *Vellera velleribus in crucem obverſa.*

ABOUTIR, v. n. Finir, ſe terminer à un certain endroit. *Terminari.*

Il ſe dit fig. en parl. de la fin que les choſes peuvent avoir. *Spectare, pertinere.* Les murmures *aboutirent* à une ſédition.

En Méd. il ſe dit d'une plaïe qui vient à ſuppuration. *Suppurare.*

ABOUTIR. Voy. AMBOUTIR, en t. de Plombier.

ABOUTIR, v. n. ou avec le pron. perſ. ſign. en t. de Jardinage, que les arbres ſont boutonnés. *Folliculos emittere.*

ABOUTISSANT, ANTE, adj. Qui touche par un bout. *Terminatus.*

Au pluriel, & au ſubſt. Tenans & *aboutiſſans*, ſign. les bouts & côtés d'un champ. *Fines laterum & capitum.*

On dit fig. Sçavoir tous les tenans & *aboutiſſans* d'une affaire, p. d. en connoître toutes les circonſtances & dépendances. *Singula cauſæ capita.*

ABOUTISSEMENT, ſ. m. T. de Couture. Piéce d'étoffe que l'on coud avec une autre qui eſt trop courte. *Productio.*

Il ſe dit auſſi d'un abſcès qui vient à aboutir. *Suppuratio.*

ABOUTS, au lieu de *Bouts*, ſ. m. pl. T. de Charp. & de Menuiſ. Extrémités de toutes les piéces miſes en œuvre. *Materiariæ ſtructuræ extrema.*

ABOY, ou ATHBAY, ſ. m. Bourg d'Irlande, en Lagénie. *Aboya, Athboya.*

ABOYANT, ANTE, adj. verb. Qui aboie.

ABOYER, v. n. Japper. Il exprime le cri du chien. *Latrare.* Il eſt quelquefois act. *Aboyer* les paſſans.

Il ſe dit fig. des hommes. lorſqu'ils pourſuivent quelque choſe avec avidité. *Inhiare. Aboyer* après une ſucceſſion.

Il ſign. auſſi Crier après quelqu'un. Prov. *Aboyer* à la Lune, p. d. Crier inutilement contre une perſonne au-deſſus de ſoi. Tout chien qui *aboie* ne mord pas, p. d. que ceux qui menacent ne font pas toujours du mal. Jamais bon chien n'*aboie* à faux, c. à d. qu'un homme ſage ne menace pas en vain, ou qu'il ne manque pas ſon coup.

Ce v. a été fait du Latin *Boare*, qui vient du Grec. βοᾶν; ou c'eſt un mot factice.

ABOYEUR, ſ. m. Qui aboie. *Latrator.* Il ſe dit fig. des hommes qui crient & preſſent avec importunité. Voila bien des *aboyeurs.*

ABR

ABRA, ſ. m. Monnoie d'argent de Pologne qui vaut 13 ſ. 6 d. de France.

ABRACADABRA, ſ. m. Caractère ſuperſtitieux, ou eſpéce d'amulette, que l'on croyoit propre à guérir pluſieurs maladies, & à chaſſer les Démons. On le regardoit comme un fébrifuge, en écrivant à la premiére ligne *Abracadabra*, à la ſeconde *Abracadabr*, à la troiſiéme *Abracadab*, &c. Il fut inventé ſous l'Empereur Adrien, & ſon Auteur reconnoiſſoit pour Dieu ſuprême *Abraxas*, ou plutôt *Abraſax*; car c'eſt ainſi qu'il faudroit écrire.

ABRACALAN, ſ. m. T. Cabaliſtique, auquel les Juifs attribuent la même vertu qu'à *Abracadabra.*

ABRACONIS, ſ. m. Ville de la gr. Arménie, ſur la riv. d'Alingeac.

ABRAHAM, ſ. m. Patriarche, fils de Tharé. Il s'appelloit d'abord *Abram*, qui ſign. *Pater excelſus*: enſuite Dieu le nomma *Abraham*, c. à d. Pere d'une grande multitude. Un enfant d'*Abraham*, ſign. un homme plein de foi. Les Turcs diſent *Ibrahim.*

ABRAHAMIEN, ENNE, ſ. Secte qui s'éleva au commencement du IX[e]. ſiécle de J. C. C'eſt la même que celle des Pauliniſtes, renouvellée par Ibrahim. *Abrahamianus, a.*

ABRAHAMITES, ſ. m. pl. Moines Catholiques du IX[e] ſiécle, qui ſouffrirent le martyre pour le culte des Images.

ABRAME, ſ. m. Nom pr. d'homme. *-mius.*

ABRAMEZ, ſ. m. Nom pr. d'hom. *Abraamez.*

ABRAN. Voy. HELBA.

ABRANTE, ſ. f. Ville de l'Eſtramadure de Portugal, ſur le Tage. *Abrantus.*

ABRASION, ſ. f. T. de Médec. Ulcération ſuperficielle des parties membraneuſes, avec déperdition de ſubſtance par petits fragmens. *Abraſio.*

ABRAXAS, ſ. m. Dieu ſouverain, imaginé par des Sectaires au commencement du ſecond ſiécle de l'Égliſe. C'étoit le même, ſelon S. Jérôme, que le Mithra des Perſes. Il avoit ſous lui pluſieurs autres Dieux, auxquels on attribuoit 365. vertus; & les lettres du nom de ce Dieu, rangées en forme d'addition, égalent le nombre des jours qui compoſent l'année.

It. Pierre précieuſe, ſur laquelle on gravoit des caractères hiéroglyphiques, & qu'on portoit en façon d'amulette. Aux *Abraxas* ont ſuccédé les Taliſmans.

ABRÉGÉ, ſ. m. Sommaire, Écrit dans lequel on réduit en peu de paroles ce qui eſt ailleurs plus étendu. *Epitome.*

On dit fig. L'homme eſt l'*abrégé* des merveilles de l'Univers.

It. Abréviation. *Compendium ſcribendi.*

En t. d'Organiſte, il ſe dit d'une certaine réduction des touches du clavier de l'Orgue, afin qu'une marche faſſe parler un tuyau fort éloigné.

EN ABRÉGÉ. Phr. adverb. Sommairement, en peu de paroles. *Summatim.*

ABRÉGEMENT, ſ. m. Accourciſſement. *Contractio.*

ABRÉGER, v. a. Rendre en moins de paroles. *Contrahere.* Raccourcir. *Abréger* le temps de l'exil, le chemin: *via compendium.*

On dit auſſi abſol. *Abrégez. Contrahe.*

Pour abréger. Faç. de parl. adv. Enfin. *Quid multa?*

Abréger un Fief, ſign. en éteindre & amortir une partie.

ABRÉVIATEUR, f. m. Celui qui abrége un Livre. *Qui epitomen conficit.*
Il se dit encore de deux Offic. de la Chancellerie Romaine : dont l'un fait dresser la minute des Bulles, & l'autre les dispenses de mariage.
ABRÉVIATION, f. f. Retranchement de quelques lettres dans un mot. *Scribendi compendium.* Les *abréviations* de l'écriture s'appellent *notes* dans l'Antiquité.
ABRÉVIATURE, f. f. Il n'est pas usité. Voy. ABRÉVIATION. Ces mots viennent du Lat. *brevis*, bref, court, d'où l'on a fait *Abbreviare*, qui se trouve dans Végéce.
ABRÉNER. Voy. ABARANER.
ABRENUNTIO. T. d'Exorcismes. C'est un mot Lat. qui sign. Je renonce.
Il se dit pop. en Fr. lorsqu'un hom. de mauvaise foi nie quelque chose, ou quand on nous fait une proposition qui nous déplait.
ABRÉOJOS, f. m. pl. Rochers dangereux de la côte de l'Isle Espagnole, au nord de Sant-Iago. Ce mot en Espagnol sign. Ouvre les yeux.
ABREUVER, v. a. Donner à boire aux chevaux & au bétail. *Aduquare.* On disoit anciennement *Abeuvrer.*
Il sign. aussi, Humecter & imb. d'eau. *Imbuere. Abreuver* des tonneaux. Ce drap est *abreuvé* d'eau. Et, en t. d'Agricult. Faire entrer l'eau dans un pré. Les Vernisseurs disent dans le même sens, *Abreuver* le bois.
Avec le pron. pers. il sign. Boire, s'eniv. *Inebriari.*
Ce v. au fig. sign. Instruire. *Imbuere.* Il l'a *abreuvé* de cette opinion.
ABREUVOIR, f. m. Lieu où l'on abreuve les chevaux & le bétail; & l'endroit d'un ruisseau où les oiseaux vont boire. *Aquarium.*
Il se dit aussi des intervalles que les Maç. laissent entre les joints des pierres, pour y faire entrer du mortier, & qu'ils appellent plus souvent *godets. Rima.*
En style burlesq. une plaie large & sanglante est un *abreuvoir* à mouches.
On dit prov. qu'un bon chev. va bien tout seul à l'*abreuvoir*, quand on se léve de table pour prendre à boire.
ABRI, f. m. Lieu à couvert du soleil, du vent & du froid. *Locus ab aëris injuriâ defensus.*
Il se dit fig. La solitude est un bon *abri* contre les coups de la fortune. *Perfugium tutum à* &c.
A l'abri est une phr. adv. qui se dit tant au prop. qu'au fig. Prov. Un homme sans *abri* est un oiseau sans nid.
D'*operitus*, inusité, qu'on a fait d'*operio*, je couvre.
ABRIC, f. m. Quelques Chymistes Anglois nomment ainsi le soufre.
ABRICON. Voy. BRICON.
ABRICORNER, vieux v. a. Engager comme font les Charlatans. *Inducere.*
ABRICOT, f. m. Fruit participant de la pêche & de la prune. *Prunum*, ou *malum Armeniacum.* Il y en a de trois sortes : les ordinaires, les hâtifs, & le petit *abricot.*
En Angoumois il y a un petit *Abricot* dont l'amande est presqu'aussi douce qu'une aveline.
Blanchir des *Abricots.* Voy. BLANCHIR.
L'*Abricot* d'Amérique, que les Espag. appellent *Mames*, est une espéce particuliére, & n'a de commun avec les nôtres, que la couleur de sa chair.
ABRICOTÉ. f. m. Dragée d'abricot.
ABRICOTIER, f. m. Arbre qui porte des abricots. *Malus*, ou *prunus Armeniaca.* L'*abricotier* de Saint Domingue est de deux sortes : le mâle, qui fleurit sans rapporter; & la femelle, qui rapporte deux fois l'année.
ABRIER, vieux v. a. Protéger, mettre à l'abri, couvrir. *Defendere*, *operire.* Les Jardiniers s'en servent encore.
ABRIÉVER, vieux v. n. Arriver. *Advenire.*
ABRITÉ, ÉE. p. pass. T. de Jardinage. Qui est à l'abri. *Opertus.*
ABRIVENT, f. m. C'est tout ce qui nous garantit du vent. *Quod à vento defendit.*
ABROGATION, f. f. Action d'annuller une loi. *Abrogatio.*
ABROGER, v. a. Casser, annuller une loi, ou une coûtume. *Abrogare.*
ABROHANI, f. m. Voy. MALLEMOLLE.
ABROLLES, f. m. pl. Rochers de la mer du Brésil, dans la Capitanie de Rio-Grande. *Abrohlos*, en Portugais, sign. ouvre les yeux.
ABROTANOÏDE, f. f. Plante pierreuse, maritime, ressemblante à l'aurone femelle, d'où est venu son nom, *quasi similis abrotano.* Elle croît sur les rochers.
ABROTONE. Voy. AURONE.
ABROUTI, adj. m. Se dit d'un bois mal fait, ou brouté par les bestiaux.
ABRUCKBANIA, APRAGBANIA, f. f. Ville de Transylvanie, sur la riv. d'Ompay. *Antariarum.*
ABRUTIR, v. a. Rendre stupide. *Stupidum ac brutis similem reddere.* Avec le pron. pers. il sign. Devenir stupide.
ABRUTISSEMENT, f. m. Stupidité grossiére, état de celui qui vit en bête. *Stupor.*
ABRUZZE, f. f. Une des quatre parties générales du Royaume de Naples, habitée autrefois par une partie des Samnites. *Aprutium.*

ABS

ABSCÉDER, ABCÉDER, v. n. T. de Chirur. Se tourner en abscès, former un abscès. *Abire in abscessum*, *abscessum generare.*
ABSCISSE, f. f. T. de Géom. & d'Analyse. C'est dans les sections coniques, & dans toute autre courbe, une partie de l'axe interceptée entre le point où commence la courbe, appellée *vertex*, ou tout autre point fixe que l'on voudra, & une Ordonnée. *Abscissa*, c. à d. coupée. Quelques Géométres l'appellent Fléche, & d'autres Axe ou diamétre intercepté.
ABSCONS, SE, vieil adj. Caché. *Absconditus, a, um.*
s'ABSCONSER, vieux v. n. pron. Se cacher. *Abscondere, abdere se.*
ABSENCE, f. f. Retraite, éloignement. *Absentia.*
On dit en t. de Prat. On travaillera à cette affaire tant en présence, qu'*absence*; c. à d. soit que l'on comparoisse ou non aux jours d'assignation.
ABSENCE d'esprit, sign. Distraction, quand on songe à une autre chose qu'à celle dont on parle. *Mentis aberratio, avocatio.*
En Philos. l'*absence* de suppôt est quand deux substances ne se touchent point physiquement; & l'*absence* de vertu, quand l'une n'agit point sur l'autre par quelque vertu qu'elle ait.
ABSENT, ENTE, adj. & f. Qui est éloigné. *Absens.*
En cas de prescript. c'est celui dont le domicile est situé hors du ressort de la Jurisdiction où sont les héritages.
On dit prov. que les os sont pour les *absens*, lorsqu'on dîne sans eux.

S'ABSENTER, v. n. pron. Se retirer, s'éloigner. *Abesse.*

Il marque aussi une cause fâcheuse de s'éloigner & sign. s'enfuir, se mettre à couvert. *Abire, evadere, abdere se.*

ABSIDE, s. f. T. d'Arch. Voûte. *Fornix, arcus.* Ἀψὶς, en Gr. a la même signification. L'*abside*, dans une Église, est le Sanctuaire; & dans celles qui sont bâties en croix, il a signifié le côté du septentrion, ou celui du midi. Il s'est dit aussi pour ce qu'on appelloit *Doxologium*, Oratoire secret, Chœur des Religieux au-delà de l'Autel, où ils ne sont point vûs.

On donnoit encore autref. le nom d'*abside* à ce que l'on appelle aujourd'hui *Châsse*.

En t. d'Astron. il se dit de deux points de l'orbite d'une Planète, dont le plus haut est nommé Apogée, & le plus bas Périgée. Le diamètre qui les joint, s'appelle la ligne des *absides*, qui passe par le centre de l'orbite de la Planète, & par le centre du monde. C'est une ligne tirée dans une ellipse. *Absis.*

ABSIE, s. f. Village & Abbaye de Fr. dans la Gâtine en Poitou. *Absia.*

ABSINTE. Voy. ABSYNTHE.

ABSIRTIDE. Voy. ABSYRTIDE.

ABSOLU, UE, adj. Souverain, indépendant. *Cujus potestas summa.* Prince *absolu*. Pouvoir *absolu*. Homme *absolu*: *Imperiosus.* Parler d'un ton *absolu*, p. d. avec hauteur.

Il se dit encore de ce qui est sans condition. Promesse, proposition *absolue*.

Jeudi *absolu*, le Jeudi-St, ou jour de l'absoute, *absolutionis dies.* C'étoit dans l'ancienne Église d'Occident le jour où l'on absolvoit les Pénitens publics. Voy. ABSOUTE.

En Gram. un terme *absolu* est celui qui ne se rapporte à rien. *Dictio ab aliâ minimè pendens.* P. ex. Tout bien considéré.

En t. de Philos. *Absolu* sign. ce qui ne renferme point l'idée de rapport à autre chose. Il est opposé à Relatif. *Homme* est un t. *absolu*.

En Alg. nombre *absolu*, *homogeneum comparationis*, est ce qui fait toûjours une partie entière de l'équation, & est toûjours une quantité connue. C'est encore le rectangle ou le solide dont on cherche la racine inconnue. Ainsi dans cette équation $aa + 16\,a = 36$, le nombre *absolu* est 36, lequel est égal au produit des deux racines, ou valeurs de l'*a*; c. à d. à *a* multiplié par lui-même, plus *a* pris seize fois.

En t. d'Astron. Équation *absolue* est la somme de deux équations de l'excentrique, & de l'Optique.

ABSOLUMENT, adv. Souverainement, avec une autorité absolue. *Summo jure.* Commander *absolument*. Il sign. aussi, Impérieusement, & décisivement. *Superbè.* Parler *absolument*.

Il sign. quelquef. Tout-à-fait, entièrement, sans réserve & sans restriction. *Prorsus, omninò.* Nier *absolument*.

It. Nécessairement, de nécessité absolue. Il faut partir *absolument*. Vouloir *absolument*, p. d. à quelque prix que ce soit.

On dit en Gram. qu'un mot se dit *absolument*, quand il est sans régime. P. ex. Il faut prier sans cesse: le verbe *prier* est mis là *absolument*.

En Philos. & en Théol. *absolument* sign. 1°. Indépendamment de tout autre; & il est opposé à Relativement. L'homme considéré *absolument* est un animal raisonnable. 2°. Sans addition, sans restriction, sans modification. Cela est bon *absolument*; & l'on y joint quelquefois *Simplement*. *Simpliciter & absolutè bonum.* 3°. Par une puissance, une vertu extraordinaire. Les accidens se peuvent *absolument* séparer de leur sujet. 4°. Sans condition. Dieu ne promet point *absolument* le pardon, mais à condition qu'on sera véritablement repentant de ses péchés.

En Géom. *Absolument* se prend pour Entièrement, parfaitement. Ce qui est *absolument* rond diffère de la cycloïde & de la sphéroïde.

Il sign. aussi En géner. *Universè.* Cet ouvrage a quelques défauts, mais il est bon *absolument* parlant.

ABSOLUTION, s. f. Jugement juridique, par lequel l'accusé est absous & déclaré innocent. *Absolutio.*

En t. de Théol. c'est un acte jurid. par lequel un Prêtre approuvé remet les péchés au pénitent, qui est dans les dispositions nécessaires. Les paroles de l'*absolution* sont la forme du Sacrement: laquelle est absolue dans l'Église Latine, & déprécatoire dans l'Église Grecque.

L'*absolution* des censures doit toûj. précéder celle des péchés. Toutes les censures *ab homine* sont réservées. A l'égard de celles *à jure*, dont l'*absolution* n'est pas réservée, tout Prêtre approuvé peut en absoudre dans le Tribunal de la pénitence.

L'*absolution* à cautèle, ou par précaution, est, dans l'ordre judic. une sentence du Juge supérieur Ecclésiastique, au tribunal duquel on appelle d'une sentence d'excommunication, afin de devenir capable de se défendre en Justice; mais cette *absolution ad cautelam* ne suspend point la sentence d'excommunication. Dans le Sacrement de pénitence, c'est un acte judiciaire du Prêtre qui délie les censures dont on pouvoit être lié sans le sçavoir, pour mettre le pénitent en état de profiter de l'*absolution* sacramentelle.

L'*absolution* avec rechûte, *cum reincidentia*, est celle qu'on donne à un hom. lié des censures, ou en suspendant l'effet de la censure pour un certain temps, lequel étant expiré, il retombe dans l'excommunication; ou à certaines conditions, qui, n'étant pas accomplies, font renaître la censure.

A la Chancellerie Apostolique on appelle *absolution à sævis*, une grace accordée à celui qui a commis quelque cas qui rend irrégulier.

Absolution, en t. de Bréviaire est une courte prière que celui qui officie dit à chaque nocturne des Matines, avant les bénédictions & les leçons.

ABSOLUTOIRE, adj. de t. g. Qui porte absolution.

ABSORBANT, s. m. Médicament terrestre & poreux, qui s'imbibe aisément des sels acides & alkalis, & qui boit les substances aqueuses ou sulphureuses. Les os calcinés, la corne de cerf préparée, &c. sont des *absorbans*.

ABSORBANT, ANTE, adj. Poudre *absorbante*.

ABSORBER, v. a. Engloutir, consumer, emporter, *Absumere.* Il est peu en usage au propre. Il se dit au fig. & emporte d'ordinaire un mauvais sens. On joint quelquef. à ce v. le pron. pers.

Il se dit, en Jardinage des branches gourmandes qui ôtent aux autres branches la plus grande partie de leur nourriture.

ABSORBÉE, ÉE, p. pass. On dit fig. d'un homme profondément appliqué à quelque chose, qu'il y est *absorbé*.

ABSORPTION, s. f. T. du style dogmat. Action d'absorber, engloutissement. *Absorptio.*

ABSOUDRE, v. a. Décharger d'une accusation : ou bien Remettre un crime commis. *Absolvere.* Conjuguez : J'absous, &c. Nous absolvons, &c. Imparf. J'absolvois. Fut. J'absoudrai. Subj. Que j'absolve. Part. act. Absolvant. On dit fam. en parlant d'un Défunt : Que Dieu *absolve.*

ABSOUS, OUTE, p. pass. *Absolutus.*

ABSOUTE, s. f. Absolution publique qui se donne au peuple. *Absolutio.* Discours qui prépare à l'absolution générale.

ABSTÊME, s. de t. g. Qui ne boit point de vin. *Abstemius.* Ce mot est formé de la prép. *abs*, qui marque privation, & *temetum*, vieux mot signifiant *vin.*

ABSTENIR, v. n. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. Se défendre l'usage, se priver de quelque plaisir. *Abstinere, temperare.* Il se conjugue comme *Tenir*, S'*abstenir* du vin, &c.

Quand une récusation de Juges est bien fondée, la Cour dit que le Juge s'*abstienara*, c. à d. de rapporter le procès, ou d'y opiner.

Abstenir se dit aussi d'un hérit. en lig. collatérale, qui déclare qu'il s'*abstient*, & n'entend point prendre la qualité d'héritier.

ABSTERGENT, s. & adj. m. T. de Méd. Qui a la vertu de nettoyer. *Abstergens.*

ABSTERGER, v. a. T. de Méd. Purger, nettoyer une plaie, un ulcère. *Abstergere.*

ABSTERSIF, IVE, adj. Qui purge & nettoie. *Smegmaticus, smecticus.*

ABSTERSION, s. f. L'action des abstergens sur les corps. *Abstersio.*

ABSTINENCE, s. f. Vertu morale par laquelle on s'abstient de certaines choses, en vertu d'un précepte moral, ou d'une institution cérémonielle.

Il se dit aussi de la simple modération dans l'usage des alimens.

Il sign. quelquef. une simple privation de manger de la chair. *Abstinentia carnium.*

ABSTINENT, ENTE, adj. Tempérant à l'égard du boire & du manger. *Sobrius.*

ABSTINENTS, s. m. pl. Hérétiques des Gaules & d'Espagne, qui blâmoient le mariage, l'usage de la viande & du vin.

ABSTRACT, ACTE, T. de Philos. Voy. ABSTRAIT.

ABSTRACTION, s. f. Action de l'esprit par laquelle on détache tous les accidens ou circonstances qui peuvent accompagner un être, pour le considérer mieux en lui-même. *Actio animi speciem aliquam abstrahentis.* On considère par *abstraction* le mouvement, sans faire attention au corps mû, qui est le concret. L'objet de la Métaphysique est proprement de considérer les êtres par *abstraction.*

Être dans des *abstractions* continuelles, p. d. N'être jamais appliqué à la chose dont il s'agit.

ABSTRAIRE, v. a. Détacher toutes les qualités d'une chose, pour ne considérer que son essence. *Abstrahere.* Conjug. *J'abstrais*, &c. *Nous abstrayons*, *vous abstrayez*, *ils abstraient.* L'imparf. le prét. indéfini, & plusieurs autres temps de ce v. sont inusités.

ABSTRAIT, AITE, s. & adj. T. de Philos. Ce qu'on détache par la pensée de toute autre chose, afin de le connoître par lui-même. *Species abstracta per mentem. Abstractus.* P. ex. la quantité considérée en elle-même, & sans être attachée à un corps : la blancheur détachée d'un sujet, sont des termes *abstraits.* La rondeur est un *abstrait*, & le rond est un concret.

En Arithmét. Nomb. *abstraits* sont ceux que l'on considere précisément comme nombres, sans les appliquer à aucun sujet.

ABSTRAIT se dit figurément d'un homme qui détache ses regards de tous les objets qui l'environnent, pour ne s'attacher qu'a la contemplation de celui qu'il a dans la pensée. *Abstractus.*

On dit encore des raisonnemens *abstraits*, c. à d. trop subtils : *Argumenta tenui filo diducta.* Des idées *abstraites.*

ABSTRUS, USE, adj. Qui est caché & inconnu au commun du monde. *Abstrusus.* Sciences, matiéres *abstruses.*

ABSURDE, adj. de t. g. Qui choque le sens commun, impertinent, incroyable. *Absurdus, a.* Proposition *absurde.*

ABSURDEMENT, adv. D'une maniére absurde. *Absurde.*

ABSURDITÉ, s. f. Chose absurde. *Absurdè dictum aut factum.*

ABSUS, s. m. Plante d'Égypte, qu'on doit ranger parmi les casses, & la nommer *Cassia sylvestris, Ægyptiaca, tetraphyllos.*

ABSYNTHE, ou ABSINTHE, s. f. Plante Médicinale. Les Anciens n'en connoissoient que quatre sortes : la vulgaire ou Romaine, la menue ou Pontique, la marine, & la Santonique ; mais les Modernes en distinguent plus de trente espéces. Elle est stomachale, apéritive, fébrifuge, bonne contre les vers, &c.

Ce mot au fig. sign. Douleur, amertume, déplaisir. *Dolor animi.*

Il vient d'ἀψίνθιον, désag. de l'α priv. & ψίνθος, douceur, plaisir. Il faudroit donc l'écrire sans *y.*

ABSYRTIDES, s. f. pl. Isles de l'ancienne Liburnie, ou de la Dalmatie, vers l'entrée du golfe de Venise. *Absyrtides :* ainsi nommées d'Absyrte, qui y fut tué par sa sœur Médée.

ABU

ABUCCO, ABOCCO, ou ABOCCHI, s. m. Poids du Roy. de Pégu. Il est de douze teccalis & demi.

ABUDIACOM, s. m. Ancienne ville de la Vindélicie. *-cum.*

ABUHINAN, s. m. Village du Bilédulgérid en Afrique, sur la riviére de Gébir. *Abuhinanum.*

ABUIA, s. f. Nom propre de deux des Isles Philippines. *Abuïa.*

ABUKESB, s. m. Valeur du Daalder, ou écu de Hollande. Voy. ASLANI. Le nom Arabe *Abukesb* sign. *chien* ; & les Turcs l'ont donné à l'*aslani*, parce qu'ils ont pris pour la représentation d'un chien, celle d'un lion qu'on voit sur ces piéces d'argent.

ABUNA. Voy. ABOUNA.

ABURRA, s. f. Vallée du nouveau Roy. de Grenade dans l'Amér. mérid.

ABUS, s. m. Déréglement, ce qui se fait contre les régles. *Abusus.*

It. Mauv. usage d'une chose. *Abus* qu'on fait de l'Écriture sainte.

It. Erreur, mécompte, tromperie. *Error.* C'est un *abus* que de s'imaginer, &c. Les Mahométans suivent les *abus* de leur faux Prophéte. Ce mot se met quelquef. absol. pour rejetter ce qu'un autre a dit : Vous croyez réussir par-là, *abus*, *abus.* En Arith. *abus* dans le calcul sign. erreur.

Appel comme d'*abus.* Celui qu'on interj. au Parlement, des Sentences des Juges Ecclésiastiques, quand ils entreprennent sur la Jurisdiction Sécu-

liére, ou quand ils jugent contre les faints Canons. *In abusu dicendi juris ad Regium superius tribunal provocatio.*

ABUSER, v. n. Faire un mauvais usage de quelque chose. *Abuti.*

It. Donner un mauv. sens à la pensée de quelq. *Abuser* de l'Écriture. en corrompre le sens, ou en faire de mauvaises applications.

ABUSER, v. a. sign. Tromper, séduire. *Fallere, decipere.* Les faux Prophétes *abusent* les peuples.

Abuser, act. sign. plus particuliérement, Suborner une femme, corrompre, séduire une fille. *Vitiare, comprimere.* On s'en sert aussi dans un cas plus odieux.

ABUSEUR, s. m. Qui abuse, qui séduit, qui trompe. *Deceptor, veterator.*

ABUSIF, IVE, adj. Où il y a de l'abus. *Errori obnoxius.* En t. de Gram. Prendre un mot dans un sens *abusif*, c. à d. improprement. *Impropriè.*

ABUSION, vieux s. f. Abus, erreur, mauvaise conduite. *Abusus, hallucinatio.*

ABUSIVEMENT, adv. D'une maniére abusive. *Per abusionem.*

En t. de Gram. il sign. Improprement. *Impropriè.*

ABUTER, v. n. C'est, au jeu de Quilles, tirer à qui jouera le premier. *Experiri quis prior ludat.* Ce mot vient de la prép. *à* & *but.*

ABUTILON, s. m. Plante annuelle, appellée autrement Guimauve de Théophraste. Ses semences sont recommandées pour la gravelle.

ABY

ABYDE, ou ABYDOS, aujourd'hui *Avido* & *Aveo*, s. m. Ville maritime de Phrygie, vis-à-vis de Sestos, dont elle n'est éloignée que d'une bonne demi-lieue. *Abydus. Abydos* & Sestos sont aujourd'hui ce que nous appellons les Dardanelles dans le Détroit de Gallipoli.

ABYLA, s. f. Montagne & ancienne ville dans le Détroit de Gibraltar sur la côte de Mauritanie: c'étoit une des colonnes d'Hercule, & Calpé l'autre, sur la côte d'Espagne. Selon quelques-uns, *Abyla*, ville, est Ceuta ou Septa; & la montagne de même nom est le mont des Singes.

It. Ville de la Cœlésyrie, au pied du Mont-Liban, Cap. de l'Abyléne.

ABYLENE, s. f. Contrée de la Cœlésyrie, près de la Traconitide & la Pérée. *Abylena.*

ABYSME, s. m. Gouffre profond où l'on se perd, d'où l'on ne peut sortir. *Gurges, vorago.* Ἄβυσσος: de l'α priv. & βυσσὸς, selon la Dialecte Ionique, pour βυθὸς, fond. Le grand *abysme* sign. dans l'Écriture, (Gen. VII. 11.) les cavernes immenses de la terre, où Dieu rassembla toutes les eaux le troisiéme jour, & qui, selon Woodward, ont le même centre que celles de l'Océan, avec lesquelles elles ont communication.

Il se dit fig. en Morale des choses immenses & infinies, où l'esprit humain se perd quand il raisonne.

Il sign. encore. Un fond immense, une abondance extraordinaire. *Abysme* de malheurs. Cet homme est un *abysme* de science.

Il se dit absol. des enfers. Précipiter dans l'*abysme*.

It. Des choses qui consument des sommes excessives, dont on ne peut juger avec certitude.

On dit en prov. Un *abysme* attire l'autre, quand d'un mal on tombe dans un plus grand. *Abyssus abyssum invocat.* PSALM. 41.

En t. de Blas. c'est le milieu de l'écu. *Scuti centrum.* Ce t. est relatif, & suppose d'autres piéces, au milieu desquelles une plus petite paroît comme cachée. Être en *abysme*.

En t. de Chandelier. c'est un vaisseau de bois dans lequel on met le suif fondu où l'on trempe la méche.

ABYSMER, v. a. Jetter dans un abysme. *Mergere, demergere.* Avec le pron. pers. Tomber dans un abysme, se perdre, se noyer. Il est aussi n. en ce sens. *Hauriri, absorberi, subsidere.*

Fig. Perdre, ruiner entiérem. *Evertere, pessumdare.* Les gros intérêts ont *abysmé* ce Marchand. Et avec le pron. pers. il marque un grand excès. S'*abysmer* dans les plaisirs, dans la douleur. S'*abysmer* devant Dieu, p. d. s'humilier profondément. *Deprimere se.*

ABYSO, s. m. Riviére de la vallée de Noto en Sicile. *Abysus.*

ABYSSIN, INE, s. & adj. Les Arabes prononcent *Hhabassin.* Peuple de l'Éthiopie, aujourd'hui nommée *Abassie*, qui sign. en Arabe, assemblage de plusieurs Nations. Les *Abyssins* regardent ce nom comme injurieux, & s'appellent Éthiopiens, & *Agasian*, libres, francs. Les *Abyssins*, sont gouvernés par un Prince qu'ils appellent le grand *Negus*, titre qui répond à celui de Roi, & qui est très-ancien, puisque nous trouvons dans l'Écriture un Roi d'Égypte nommé *Nécao*, & dans Hérodote Νεκώς. Il se nomme aussi Prêtre-Jean, &, selon d'autres, Belgian, c. à d. Prince très-haut & très-parfait; & prend la qualité de fils de Salomon, dont on prétend que la Reine de Saba eut un fils nommé Menilehec.

ABYSSINIE, s. f. Roy. d'Afrique, borné à l'Est par la mer Rouge, au Nord par la Nubie, à l'Ouest par la Nigritie, & au Sud par la Cafrerie. *Abyssinia, Abassia, Æthiopia superior*, ou *sub Ægypto.* Voy. ÉTHIOPIE.

ACA

ACA, s. f. Habitation d'Afrique, sur les confins de la Libye.

ACABIT, s. m. Bonne ou mauvaise qualité d'une chose. *Natura, genus.* On le dit des personnes par métaphore.

ACABLER. Voy. ACCABLER.

ACACALIS, s. m. Fruit d'un arbrisseau d'Égypte.

ACACALLIS, s. f. Nymphe dont Apollon eut Philachis & Philandre, qui furent allaités par une chévre.

ACACE, s. m. Plusieurs personnages fameux ont porté cé nom. *Acacius* veut dire, sans malice: & vient de l'α priv. & de κακία, malice.

ACACIA, s. m. On donne ce nom en Bot. à divers arbres, quoique fort différens entre eux. Il y en a un qu'on appelle aussi *Cassie*, ou *Gagie*, en Latin *Spina Ægyptia*, qui croît en Égypte: il nous fournit la gomme Arabique, & un suc appellé le vrai *acacia*. Il y a à Malabar & à Cranganor, au Brésil & en Virginie, des *acacia* d'une autre espéce. Le nom *Acacia* est indéclinable: deux *acacia* au pluriel.

ACACIA du Levant. T. de Pharm. Suc épaissi, qui est un excellent astringent, & qu'on appelle en Latin *Acacia vera*, pour le distinguer d'un autre suc extrait des prunelles, & appellé *Acacia* d'Allemagne, *Germanica.*

C'est aussi une esp. de rouleau qui se voit sur les Médailles, à la main des Consuls & des Empereurs, depuis Anastase, & que Du Cange prétend avoir été un rouleau de Mémoires qu'on présentoit à l'Empereur ou aux Consuls.

ACACIEN, ENNE, f. & adj. Il fe dit d'une Secte d'Ariens dont le chef étoit Acace de Céfarée. *Acacianus, a.*

ACADÉMICIEN, f. m. Sectateur de Platon, qui a été le fondateur de l'Académie. Ces Philofophes prétendoient qu'il ne faut rien affirmer, de peur d'être trompé par les apparences.

ACADÉMICIEN, ENNE, f. Qui est reçû dans une Académie des Sciences, ou des Arts. *Academicus.* Il y a des femmes dans l'Académie ou *Ragunanza* d'Arcadie, à Rome.

ACADÉMIE, f. f. Lieu délicieux, fitué dans un fauxbourg d'Athènes, & appartenant à un Bourgeois de cette ville, nommé *Academus*, ou *Ecademus*, qui vivoit du temps de Théfée, & dans la maifon duquel Platon enfeigna la Philofophie. *Academia.*

Il fe prend auffi pour une fecte de Philof. On compte cinq fectes Académiciennes. Voy. le Dict. de Trév.

Ce mot fign. aujourd. Affemblée de gens doctes; qui tiennent entre eux des conférences fur des matiéres d'érudition. Voyez dans le Dict. de Trév. la lifte des *Académies* ou Sociétés littéraires établies en Europe.

On dit auffi *Académie*, en parl. des écoles des Juifs, & des endroits où ils ont des Rabbins & des Docteurs. Ces *Académies* n'ont été établies qu'après le retour de la captivité de Babylone.

Les Étrang. & ceux qui écrivent en Latin, appellent *Académie* ce que nous appellons Univerfité. Cependant on peut dire que pendant que les Romains étoient les maîtres de la Gaule, il y avoit des *Académies* à Autun, à Bourdeaux, &c. mais en parlant de nos temps, ce terme fait une équivoque qu'il faut éviter.

ACADÉMIE fe dit auffi des maifons & manéges des écuyers, où la Nobleffe apprend à monter à cheval, & où elle eft formée aux autres exercices qui lui conviennent. *Epheborum gymnafium, ephebeum. Académie* fe prend auffi pour les Ecoliers mêmes.

Il fe dit abufivement des lieux publics où l'on joue à des jeux défendus.

ACADÉMIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à l'Académie. *Academicus, a.*

ACADÉMIQUEMENT, adv. D'une maniére Académique. *Academicè.*

ACADÉMISTE, f. m. Écolier qui fait fes exercices chez un Écuyer. *Equeftris difciplinæ tyro.*

ACADIE, f. f. Prefqu'ifle de l'Amér. Septentr. *Acadia.* L'*Acadie* & les pays voifins ont été découverts par les François. Le fieur De Monts y établit des colonies en 1604; mais par le Traité d'Utrecht, l'*Acadie* a été cédée aux Anglois en 1713. Ils nomment depuis ce Traité *Nouvelle Ecoffe*, ce qu'on appelloit ci-devant *Acadie*; ainfi qu'ils appellent *Annapolis Royale*, la ville Cap. de la Province, qui jufqu'à ce Traité, s'appelloit *Port-Royal.*

Il ne faut pas confondre cette Nouv. Écoffe qui doit fon origine au Traité d'Utrecht, avec celle dont il eft parlé dans Laët, *lib. 3. cap. 23.* où il traite uniquement de la Nouvelle France, dont cette prétendue Nouvelle Écoffe faifoit & fait encore une partie confidérable, laquelle a été donnée à l'*Acadie* par le Traité d'Utrecht. La côte d'*Acadie* commence au Cap fourchu, & finit au Cap de Campfeaux.

ACADINE, f. f. Fontaine de la Cilicie, près du lac de Délos, confacrée aux Dieux Paliques.

AÇAFRAN, f. m. Riviére d'Afrique, dans le Royaume de Tréméçen; on l'appelloit autrefois Quinalaf. *Acafranus fluvius.*

ACAJA, autrement IBAMETARA, f. m. Efpéce d'Acajou.

ACAJOU, f. m. Arbre d'Amérique de la hauteur de nos pommiers. De l'extrémité de fon fruit pend une amande bonne à manger: & le fuc de la poire, qui foutient l'amande, quand il a fermenté & qu'il eft éclairci, a le goût du vin. Il n'y a que cette efpéce d'*Acajou* qui porte du fruit. Les autres font propres à bâtir, & fort gros. Le plus eftimé eft celui dont le bois eft rouge; il ne fe pourrit point dans l'eau: le blanc eft fujet aux vers.

ACALIFOURCHONNÉ, ÉE, adj. Qui eft à califourchon. T. bas & peu ufité.

ACAMANTIDE, f. f. Tribu Athénienne. *Acamantis.*

ACAMARCHIS, f. f. Nymphe marine, fille de l'Océan.

ACAMAS, f. m. Fils de Théfée & de Phédre, ou d'Antiope.

ACANE, f. f. Nom de deux villes de la Guinée en Afrique. *Acana.*

ACANGE, f. m. Efpéce de foldat Turc, qui ne fait qu'aller en courfe pour butiner. *Excurfor, prædator, velo.* Ce mot vient du Turc *akin*, proie, butin, courfe.

ACANIE, f. f. Royaume des Négtes. *Acania.*

ACANIEN, ENNE, f. & adj. Peuple de l'Acanie. *Acanianus, a.*

ACANTHABOLE, f. m. Inftrument de Chir. dont on fe fert pour enlever d'une plaie tout corps étranger. D'ἄκανθα, épine, & βάλλω, jetter dehors, chaffer.

ACANTHE, f. f. Plante dont il y a deux efpéces, l'une fans épines, & l'autre en eft armée. *Acanthus.* On appelle l'*Acanthe* Branche-*urfine*, à caufe de la prétendue reffemblance de fes feuilles avec la patte d'un ours, & *branca hircina*, à caufe qu'elles fe contournent en quelque façon comme les cornes d'un bouc.

En t. d'Archit. c'eft un ornem. dont on embellit les chapiteaux des colonnes. *Acanthina folia.* Il y en a de deux efpéces: l'épineufe ou fauvage, imitée par les Sculpteurs Gothiques; & la cultivée, que les excellens Artiftes ont imitée, comme la plus parfaite.

En Anat. c'eft l'épine du dos.

En Mythol. c'eft une Nymp. aimée d'Apollon, & qui fut changée en la plante de fon nom. *Acanthe.*

ACAPATHI, f. m. Plante de la Nouvelle Efpagne, qui porte le poivre long.

ACAPULCO, f. m. Ville de l'Amér. feptent. dans l'Audience du Méxique. *Acapulcum.*

ACARADI, f. m. Province de la Nigritie en Afrique. *Acaradia.*

ACARAIG, f. m. Ville du Paraguay dans l'Amér. mérid. appellée auffi Ville de la Nativité. *Acaraiga.*

ACARE, f. m. Ciron. Petit animal à huit pieds, engendré de l'œuf d'une mouche ordinaire, en laquelle il fe change enfuite. *Acarus.* De l'*a* priv. & κείρω, couper: comme qui diroit: Animal qu'on ne peut couper, à caufe de fon extrême petiteffe.

ACAREMENT. Voy. ACCAREMENT.

ACARER. Voy. ACARER.

ACARIATRE, adj. m. & f. Qui eft d'une humeur farouche, difficile, opiniâtre. *Morofus, acerbus, pertinax.* D'ἄχαρι, ennemi de la complaifance, & dont les paroles font défagréables: venant d'*a* priv. & χάρις, *gratia.*

ACARIÇOBA, ou herbe du Capitan, f. f. Plante du Japon, chaude & aromatique, dont les racines font apéritives.

ACARNA. Voy. ACORNA.
ACARNAN, ou ACARNE, s. m. Poisson de mer qui ressemble en grandeur & en figure au rouget, mais il est blanc. *-anus*, *-arnus*.
ACARNANIE, s. f. Province de l'Épire en Gréce. *-ia*. On l'appelle aujourd'hui *Despotat*, *Petite Gréce*, ou *Carnie*.
C'est aussi une ville de Sicile célèb. par un temple dédié à Jupiter.
ACARNANIEN, ENNE, s. Qui est d'*Acarnanie*. *Acarnan*, & au pl. *Acarnanes*.
ACARNAR, s. m. T. d'Astron. La derniére étoile du fleuve Éridan.
ACARNE. Voy. ACARNAN.
ACASTE, s. f. T. de Myth. Nymphe, ou Naïade, fille de l'Océan & de Thétis.
ACASTE, s. m. Fils de Pélias, Roi de Thessalie, fut un des Argonautes.
ACAT, vieux s. m. au lieu duquel on dit aujourd'hui *Achat*.
ACATALECTE, adj. m. T. de Poës. Lat. Il se dit d'un vers auquel il ne manque point de syllabe à la fin, & est l'opposé de *catalectique*. *-us*. D'α priv. & λήγω, je finis.
ACATALECTIQUE, adj. *-icus*. Voy. ACATALECTE.
ACATALEPTIQUE, s. m. & f. Secte de Philosophes, qui étoient une branche de l'ancienne Académie. *-icus*. Ils prétendoient qu'il étoit impossible d'avoir aucune connoissance certaine. De l'α priv. & λαμβάνειν, comprendre.
ACATHISTE, s. f. Fête que les Grecs célébroient à Constantinople, en l'honneur de la sainte Vierge. Ἀκάθιστος. De l'α priv. & καθίζομαι, je m'assieds, parce qu'on se tenoit debout pendant tout l'office de la nuit.
A CAUSE, prép. qui gouverne le gén. A CAUSE QUE, conjonct. qui veut après soi l'indic.
ACAXI, ou AKAS, s. m. Ville du roy. de Farima, dans l'isle de Niphon.
ACAXUTLA, s. m. Pet. ville & port de l'Amér. mérid. dans la Province de Guatimala.
ACAZEMENT, s. m. T. de Coût. L'action par laquelle on donne *à fief*, *infeodatio*, ou *en rente*, *locatio*.
ACAZER, v. a. T. de Coût. Donner en fief, *infeodare*; & quelquefois, bailler à rente, *locare*.

ACC

ACCABLANT, ANTE, adj. Qui accable. *Opprimens*.
Il sign. fig. Importun, incommode, ou qui cause de la tristesse.
ACCABLEMENT, s. m. Bouleversement. *Eversio*, *oppressio*. On ne l'emploie qu'au fig. p. d. Embarras, abattement. *Oppressio*, *mœror*.
En Méd. *Accablement* de pouls, en marque le déréglement. *Vena inordinata*.
ACCABLER, v. a. Obliger de succomber sous un poids excessif. *Opprimere*.
Être *accablé*, figo. fig. Périr de quelq. faç. que ce soit dans un renversement général de l'État.
Il se dit aussi fig. en parl. de gens trop chargés d'affaires, de dettes, d'im. ôts, de malheurs, ou d'infirmités. *Negotiis*, *ære alieno doloribus premi*, *opprimi*.
On dit avec le pron. pers. *s'accabler* de travail.
Accabler de présens, de bienfaits, se dit en bonne part, pour, combler. *Cumulare*.
s'ACCAGNARDER, v. n. pron. du style familier. s'Accoquiner, mener une vie fainéante. *Inertia*, *ignaviæ tradere se*.
On le dit aussi activement. Il vient du vieux mot *cagnard*, lieu à l'abri du vent, ou exposé au soleil, où les gueux s'assemblent.
ACCAIN, s. m. Ville de la Terre-Sainte, dans la Tribu de Juda.
ACCAPAREMENT, s. m. Achat de marchandises, défendu par les Ordonnances. *Emptio vetita*.
ACCAPARER, v. a. Faire de grands amas d'une sorte de marchandise, pour la rendre plus rare. *Colligere*, *coacervare*.
ACCARA, s. m. & f. Roy. & ville d'Afrique, dans la Guinée sur la côte d'Or.
ACCAREMENT, ou ACAREMENT, s. m. Confrontation. Voy. ACCARER.
ACCARER, v. a. T. de Pal. Confronter les témoins & les criminels. *Testes cum reo componere*. Il vient de l'Espagnol *cara*, la tête, ou le visage.
ACCARIATION. Voy. ACCAREMENT.
ACCARON, s. m. Ville de la Palestine, où l'on adoroit Béelzébuth. C'étoit une des cinq satrapies ou gouvernemens des Philistins.
ACCASTILLAGE, s. m. T. de Marine, qui se dit en parlant des châteaux de l'avant & de l'arriére d'un vaisseau.
ACCASTILLÉ, adj. m. Il se dit d'un vaisseau, quand il est accompagné des châteaux de l'avant & de l'arriére.
ACCÉDER, v. n. T. de Négociations. Entrer dans un traité fait par des puissances étrangères. *Accedere ad fœdus aliquod*, *illi subscribere*.
ACCÉLÉRATEUR, s. m. T. d'Anat. Qui accélère. Il se dit de quelques muscles. *Accelerator*.
ACCÉLÉRATION, s. f. Action par laquelle on avance une affaire. *-atio*.
En Physiq. c'est l'accroissement de vitesse dans le mouvement des corps. Galilée est le premier qui a trouvé la proportion de l'*accélération* du mouvement. Voy. le Dict. de Trév.
Il se dit aussi des étoiles fix. & c'est la différ. qui se trouve entre la révolution du premier mobile, & la révolution solaire : cette différence est de trois minutes & environ cinquante-six secondes.
ACCÉLÉRATRICE, adj. f. T. de Physiq. Qui accélère. Force *accélératrice*.
ACCÉLÉRER, v. a. Diligenter, presser une affaire. *-are*.
ACCENSE, s. m. Ce mot n'est point François dans la signification d'Huissier, d'Officier d'un Magistrat, ou de Soldat surnuméraire. *Accensus*.
ACCENSE, s. f. Il sign. Louage, en t. de Coût. *Locatio accensiva*.
C'est aussi un hérit. ou une ferme, qu'on tient à cens & rente.
ACCENSEMENT, ADCENSEMENT, ou ACENSEMENT, s. m. T. de Cout. L'action de louer. *Locatio*.
ACCENSER, ou ACENSER, v. a. Louer. *Locare*, *ad censum dare*.
ACCENSEUR & ADCENSEUR, s. m. T. de Coût. Celui qui donne à louage. *Accensator*.
ACCENT, s. m. Inflexion de voix, prononciation qu'on a contractée dans la Province où l'on est né. *Sonus vocis*. L'*accent* Gascon est aigu ; le Normand est émoussé, grossier, & assomme les oreilles.
C'est aussi un certain ton de voix qui est souvent une marque de l'intention de celui qui parle.
En Gram. c'est une cert. marque qu'on met sur les syllabes, pour indiquer les diverses inflexions de la voix. *Accentus*, *vocalatio*.
Il y a en Fr. & en Gr. trois sortes d'*accens*. L'aigu qui relève un peu la syllab. le grave, qui la rabaisse, & le circonflexe qui est composé des deux autres, & qui étend le son.

Les Hébreux ont l'*accent* de Gramm., de Rhétorique, & de Musique. Ce dernier n'est pas différent du premier, & l'on appelle l'un & l'autre Toniques, parce qu'ils donnent le ton à la syllabe. Quelques Grammairiens divisent les accens Hébreux, en Rois & en Ministres. Les premiers font une distinction grande ou petite. Les seconds montrent qu'il faut rapporter à ce qui suit le mot ou le membre sur lequel ils dominent. Tous ces *accens* ont été inventés par les Massorétes de Tibériade.

A l'égard des *accens* Gr. ils ne sont point marqués dans les manuscrits qui ont mille ans d'antiquité. Mais cela prouve seulement que la plûpart des Copistes les ont négligés. Voy. le Dict. de Trév.

Accent, en Musique, est une inflexion ou modification de la voix, pour exprimer les passions.

Les Poët. se servent quelquef. dumot d'*accens* au pluriel pour signifier la voix, ou les cris.

ACCENTUER, v. a. Marquer les syllabes avec des accens. *Syllaba accentum apponere.*

ACCEPTABLE, adj. m. & f. Ce qu'on ne peut raisonnablement refuser. *Accipiendus, quod potest accipi.*

ACCEPTANT, ante, adj. T. de Prat. Celui qui accepte, qui agrée ce qu'on fait en sa faveur.

ACCEPTATION, s. f. Consentement de celui qui accepte, qui agrée. *Acceptio.*

En t. de Théol. c'est l'acte par lequel on reçoit les Constitutions des Papes.

Acceptation d'une lettre de change, est la promesse par écrit de l'acquitter dans le temps de son échéance.

ACCEPTER, v. a. Recevoir, agréer le don qu'on nous fait, ou la charge qu'on nous impose. *Accipere.*

J'en *accepte* l'augure, sign. Je souhaite que cela arrive comme on me le fait espérer.

Accepter se dit en parlant des Constitutions, Bulles, ou Brefs des Papes, & sign. Recevoir.

Accepter une lettre de change, sign. promettre de la payer.

Accepté, ée, part. pass. En matiéres de Constitutions du Saint Siége, quoiqu'on dise *acceptation*, & non pas *réception*, on dit cependant *reçu*, & non pas *accepté*.

ACCEPTEUR, s. m. T. de commerce. C'est celui qui a *accepté* une lettre de change.

ACCEPTILATION, s. f. T. de Jurispr. Romaine. Quittance qu'on donne sans recevoir d'argent.

ACCEPTION, s. f. Considération qu'on a pour quelqu'un plûtôt que pour un autre. *Respectus, discrimen, delectus : personarum acceptio*, dans l'Ecriture.

En t. de Gram. c'est le sens auquel un mot se prend. *Significatio, notio.*

ACCÈS, s. m. Abord, entrée; facilité d'approcher de quelque personne, ou de quelque chose. *Aditus.*

Il se dit dans les Conclaves, lorsque des Cardinaux se désistant de leur premier suffrage, joignent leurs voix à celles qui ont été données à un autre Cardinal. *Accessus.* On dit aussi *Accessit.*

Ce mot, en Droit Canon, sign. la faculté de posséder un bénéfice accordée à un Ecclésiastique qui n'avoit pas encore l'âge compétent. Le Concile de Trente a abrogé les *accès*.

Il se dit en Méd. des retours périod. de certaines maladies, qui laissent quelques bons intervalles. *Accessio, accessus.*

Au fig. il sign. Mouvement intérieur & passager, en conséq. duquel on agit. *Accès* de Dévotion.

ACCESSIBLE, adj. m. & f. Ce qui peut être approché. *Ad quem facilis est aditus.*

ACCESSION, s. f. T. de Prat. L'action d'aller dans un lieu. *Accessio. Accession* de lieu. Il sign. aussi Accroissement, union d'une chose à une autre. Droit d'*accession*.

C'est encore l'action d'accéder à un traité.

ACCESSIT. T. latin, qui sign. dans les Colléges, la récompense qu'on donne aux écoliers qui ont approché des prix.

Ce mot, dans le Conclave, a la même signification qu'*Accès*.

ACCESSOIRE, s. m. Dépendance du principal, suite de quelque chose qui est plus considérable. *Accessio.*

Il se disoit autref. fig. pour Etat fâcheux. *Status acerbus.*

En Pharm. c'est un changement qui arrive à un médicament par des causes extérieures.

En Anat. l'*accessoire* du long extenseur des orteils, est une masse charnue, longuette & platte, située obliquement sous la plante du pied.

Accessoire de Willis. *Accessorius Willisii.* Voy. SPINAL.

ACCESSOIRE, adj. de t. g. Se dit de ce qui n'est point de l'essence d'une chose. *Adscitus, adventitius.*

ACCHO, s. f. Ville de Phénicie, qui fut donnée à la Tribu d'Aser.

ACCIA, s. f. Ville de Corse, entre les riviéres de Golo & de Tavignano.

ACCIDENT, s. m. T. de Philos. Propriété accidentelle, ce qui survient à la substance, & qui ne lui est pas essentiel; qui peut y être, ou n'y être pas, sans qu'elle périsse. *Accidens.* Il y a des *accidens* logiques, il y en a de métaphysiques & de physiques. L'*accident* logique est tout ce qui peut être conçu être ou n'être pas dans le sujet, sans qu'il cesse d'être ce qu'il est. Par ex. la blancheur d'un corps blanc. L'*accident* métaphysique est tout ce qui n'est point l'essence première d'une chose; & en ce sens les propriétés sont des *accidens*. L'*accident* physique est opposé à la substance, & on en distingue de deux sortes; l'*accident* physique absolu, & l'*accident* modal. L'*accident* physique absolu est celui qui subsiste, ou qui peut au moins surnaturellement & par miracle subsister sans sujet : tels sont ceux de l'Eucharistie. Voy. le Dict. de Trév. Par *accident* physique modal, on entend toute modification réelle, inséparable absolument de son sujet, quoique le sujet puisse être sans elle, ou en avoir une différente. Ainsi la rondeur, la carrure, &c. sont des *accidens* physiques modaux. Voy. Mode.

Accident. Evénement fortuit, hasard, coup de fortune. *Casus.* Malheur imprévû. *Casus adversus.* Heureux *accident*. Ce mot mis sans adj. qui en détermine le sens, se prend presque toûjours en mauvaise part.

Il sign. aussi les circonstances & les incidens d'une action.

En Méd. c'est la même chose que symptôme. & il se dit de tout ce qui arrive de nouveau à un malade, soit en bien, ou en mal. *Symptoma.*

Par Accident, maniére de parler adverb. Par malheur, ou par hasard. *Fortuitò.* En Philos. par *accident*, *per accidens*, sign. ce qui suit de quelque qualité accidentelle d'une chose; il est opposé à *de soi*, *per se*, qui marque ce qui suit de la nature d'une chose.

ACCIDENTEL, elle, adj. Qui n'est pas de l'essence d'une chose, ce qui est indifférent à un sujet. *Adventitius.*

En Perspect. point *accidentel* est un point dans la ligne horisontale, où se rencontrent les lignes paralléles entr'elles, mais non perpendiculaires à la

Peinture

Peinture. *Accidentale punctum.*

ACCIDENTELLEMENT, adv. T. de Philos. A la manière d'un accident.

ACCISE, s. f. T. de Rel. Impôt qu'on léve dans les Provinces-Unies sur la plupart des choses qui se consument. Du Latin *accidere*, couper, parce que c'est un retranchement.

ACCISME, s. m. T. proverbial, qui sign. le refus dissimulé des choses dont on a le plus d'envie. Ce mot vient d'une femme nommée *Acco*, qui refusoit toûjours ce qu'elle désiroit le plus.

ACCLAMATION, s. f. Clameur, cri de joie, par lequel on témoigne de l'applaudissement, de l'estime, ou son approbation pour quelque chose. *-tio.*

Par *acclamation*. Phr. adv. qui marque la réunion subite de toutes les voix d'une compagnie.

ACCLAMPER, v. a. T. de Mar. Fortifier un mât par des clamps ou des gemelles, qui sont des piéces de bois qu'on y attache.

ACCOIL, ou ACCUEL, vieux s. m. Accueil.

ACCOILLIR, vieux v. a. Accueillir quelqu'un, le bien recevoir.

ACCOINTABLE, vieux adj. Gracieux, accostable.

ACCOINTANCE, vieux s. f. Hantise, commerce, ou familiarité. *Commercium, consuetudo.* Il ne se dit guere qu'en mauvaise part, ou en badinant.

ACCOINTER, vieux v. a. Hanter quelqu'un. *Habere commercium, inire consuetudinem.*

ACCOISEMENT, s. m. verb. T. de Méd. Calme. Il n'a d'usage que dans cette phr. L'*Accoisement* des humeurs.

ACCOISER, vieux v. a. Adoucir, appaiser. *Placare, mulcere.*

ACCOLLADE. (Prononcez *accolade*) s. f. Embrassement qui se fait en sautant au cou de quelqu'un. *Amplexus, complexus.*

Il se dit aussi de l'embrassade qu'on donne à celui qu'on fait Chevalier.

On dit en plaisantant : Donner l'*accollade* à une bouteille, à un flacon.

C'est, dans un compte, un trait de plume qui joint plusieurs articles pour n'en faire qu'un.

Il se dit aussi de deux lapereaux qu'on sert, qu'on présente joints ensemble.

Accollade. Ordre Militaire, ou de Chevalerie, en Angleterre.

ACCOLLER. (Prononcez *Accoler*) v. a. Embrasser quelqu'un en lui mettant les bras sur le cou, en signe d'affection. *Amplecti, complecti.* Ce mot vient de *ad*, & de *collum.*

Accoller la cuisse, *accoller* la botte, sign. saluer avec grande soumission, comme quand on va jusqu'à l'endroit où un homme descend de cheval. *Ad genua advolvi.*

Accoller, en t. de Prat. sign. Faire un trait de plume en marge d'un compte, qui marque que de plusieurs articles il n'en faut faire qu'un seul. *Multa in unum redigere.*

On dit, *Accoller* une piéce de bois, p. d. la guinder. *Accoller* deux piéces de charpente.

En t. d'Agricult. il se dit des branches d'arbres, des seps de vigne qu'on attache à des espaliers, à des échalas. *Alligare.*

Il sign. aussi, Joindre deux laperaux ensemble, pour en servir une *accollade. Componere.*

ACCOLLÉ, ÉE. (On prononce *accolé.*) part. pass. En t. de Blas. se prend en quatre sens différens. On le dit des animaux qui ont des colliers ou des couronnes passées au cou. *Torquatus.* Il se dit aussi des choses entortillées à d'autres, comme d'un serpent à un arbre, ou à une colomne, &c. *Alligatus.* Il se dit encore de deux Écus joints ensemble, & attachés par les côtés. *Scutum scuto annexum, adjunctum.* On dit aussi que des fusées, des losanges & des macles sont *accollées*, quand elles se touchent de leurs flancs, ou de leurs pointes sans remplir tout l'Écu. On le dit aussi des piéces qu'on passe en sautoir derrière l'Écu.

ACCOLLURE, s. f. (On ne prononce qu'une *l.*) Lien de paille, ou d'autre chose, dont on se sert pour accoller les vignes.

ACCOMBA, s. f. Ville du Péloponèse, ou de la Morée. *Hypania.*

ACCOMMODABLE, adj. m. & f. Qui se peut terminer ou pacifier. *Quod componi, conciliari facile potest.*

ACCOMMODAGE, s. m. Travail ou salaire de ceux qui apprêtent, qui accommodent quelque chose. *Opera, laboris merces.*

ACCOMMODANT, ANTE, adj. verb. Qui est complaisant, qui se conforme à l'humeur des autres. *Commodus.*

Il sign. aussi, Ce qui nous fait grand bien, qui rétablit nos affaires. Une succession inespérée est une chose fort *accommodante.*

ACCOMMODATION, s. f. T. de Pal. qui ne se dit plus. Accord qui se fait à l'amiable. *Compositio.*

ACCOMMODEMENT, s. m. Ajustement, ce qui rend une chose plus commode. *Conveniens rerum dispositio, collocatio.*

It. Réconciliation, accord, traité pour finir un différend à l'amiable. *Compositio, reconciliatio.*

Il sign. encore un tempérament pour parvenir à s'accommoder.

ACCOMMODER, v. a. Rendre une chose commode, la réparer. *Aptare, reparare, reficere. Accommoder* les chemins.

It. Arranger, mettre en ordre, en bon état. *Componere, concinnare. Accommoder* sa chambre.

On le dit aussi en parlant des choses qui regardent l'ornement de la personne. *Comere. Accommoder* les cheveux.

Il sign. aussi, Préparer, apprêter, assaisonner. *Parare, apparare, instruere, condire. Accommoder* à manger.

Il se dit aussi en parlant de ce qui est à la bienséance, au voisinage de quelqu'un. *Convenire.* Cette terre *accommoderoit* bien cette Seigneurie.

Il sign. presqu'en même sens, Traiter, acheter, prêter, permuter. S'*accommoder* d'une terre.

Il sign. aussi, Débrouiller ses affaires, les rétablir, gagner du bien. *Reparare, restituere, rem facere.*

Il sign. aussi, Terminer un procès, une querelle. *Componere, controversiam dirimere.*

On le dit aussi des Loix, des passages des Auteurs & autres choses que l'on cherche à concilier. *Conciliare.*

Il se dit aussi avec le pron. pers. & sign: Être facile, commode dans la négociation, dans la maniére de vivre. *Fingere, accommodare se ad voluntatem, &c.* S'*accommoder* à tout. S'*accommoder* au temps. *Servire tempori*, &c.

s'ACCOMMODER, avec la particule *de*, signifie Trouver une chose bonne, commode, ou du moins ne la trouver pas mauvaise, en user volontiers. *Convenire, uti, adhibere.* S'*accommoder* de la solitude.

Avec le pron. pers. il sign encore, Prendre sans façon, s'approprier les choses un peu hardiment. *Usurpare, vindicare.*

Il se prend quelquef. à contre sens, & en mau-

vaise part, & sign. Maltraiter, ou de paroles, ou de coups; Gater, mettre en désordre & en mauvais état. *Male habere*. *Accommoder* de toutes piéces. On dit par raillerie d'un homme qui s'est enivré, Qu'il s'est *accommodé* de la belle maniére.

Il se dit prov. dans ces phr. *Accommoder* tout de rôti, p. d. maltraiter. *Accommodez*-vous, le pays est large; pour se moquer d'un homme qui prend trop ses commodités.

ACCOMPAGNATEUR, s. m. Celui qui joue de quelque instrument, en accompagnant la voix.

ACCOMPAGNEMENT, s. m. Action par laquelle on accompagne. *Comitatus*.

Il se dit aussi des choses qui accompagnent ou pour l'ornement, ou pour la symmétrie. *Adjuncta*. Cette chambre n'a pas ses *accompagnemens*.

En Musiq. il sign. l'action d'accompagner.

En t. d'Organistes, il se dit de divers jeux qu'on touche pour *accompagner* le dessus, comme le bourdon, la montre, la flûte, &c. *Concentus*.

Dans le Blas. il se dit de tout ce qui est autour de l'Écu, le pavillon, le cimier, les supports, &c. *Stipatio*.

ACCOMPAGNER, v. a. Marcher de compagnie avec un autre. *Comitari*.

Il sign. aussi, Conduire quelqu'un par civilité, & pour lui faire honneur. *Deducere*.

Il se dit aussi de la suite, du cortége, de l'escorte qu'on donne à quelqu'un, ou pour l'observer, ou pour lui faire honneur, ou pour l'assurer en sa marche.

Il se dit aussi de ce qui orne ou décore quelque chose, & qui lui sied bien. *Condecorare*. Ces deux pavillons *accompagnent* bien ce bâtiment.

Il se dit fig. de ce qui est joint ensemble. *Consociare*, *conjungere*. L'emportement *accompagne* d'ordinaire le jeu.

En t. de Musiq. il se dit de celui qui joue de quelque instrument, pendant que quelqu'un chante.

S'Accompagner, v. n. p. Mener plusieurs personnes avec soi pour quelque dessein. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. *S'accompagner* de gens de main.

ACCOMPLIR, v. a. Faire entiérement, mettre une chose en un état où il n'y ait plus rien à désirer; lui donner sa perfection, finir, achever. *Perficere*. *Accomplir* sa promesse. *Promissa exsolvere*. *Accomplir* le temps de son bannissement. *Absolvere*.

Accompli, ie, part. pass. Achevé, parfait. *Perfectus*, *absolutus*. Bâtiment fort *accompli*.

ACCOMPLISSEMENT, s. m. Exécution, succès, ce qui rend la chose accomplie. *Perfectio*, *absolutio*.

ACCON, s. m. T. de Mar. Petit bateau à fond plat, dont on se sert pour aller sur les vases, lorsque la mer est retirée.

ACCONDUIRE, vieux v. a. Amener. *Adducere*.

ACCOQUINANT, ante, adj. verb. Qui accoquine, qui attire.

ACCOQUINER, v. a. Amuser, attacher. *S'accoquiner*, v. n. p. Se plaire, s'attacher à une vie fainéante & libertine; s'amuser, s'accoûtumer à quelque chose d'indigne. *Tradere se inertiæ*, *ludo*, *voluptati*, *&c.* Il ne se dit que dans le style bas & satyrique. Ce mot vient de *coquin*.

ACCORD, s. m. Consonance ou union de deux sons agréables à l'oreille. *Concentus*, *consonantia*.

Il se dit aussi de la Poësie & des Vers.

Il sign. aussi cette union & cette proportion qui est entre toutes les parties de l'univers, qu'on appelle l'*Harmonie du monde*, *Consensus & convenientia*.

Il sign. encore, Paction, convention entre les personnes qui traitent, qui conviennent de quelque chose. *Conventum*, *pactio*. Signer un *accord*. L'*accord* différe de la transaction, en ce que les transactions se font moyennant quelque chose donnée, promise, ou retenue; & l'*accord*, qu'on appelle en Droit *Nudum pactum*, se fait sans se rien demander l'un à l'autre.

Il se dit aussi de l'union & de la bonne intelligence qui se trouvent entre ceux qui vivent ensemble. *Concordia*.

C'est aussi l'accommodement qui se fait entre des personnes qui étoient mal ensemble. *Reconciliatio*.

Il sign. aussi, Consentement. *Consensio*. J'en suis d'*accord*.

It. Conformité de sentimens. *Consensus*. On dit absolument, d'*Accord*, pour dire, J'y consens.

Tout d'un *accord*. Tout d'un consentement, d'un même avis.

On dit prov. d'un homme qui consent à tout ce qu'on veut, qu'il est de tous bons *accords*.

Accords, ou étais, en t. de Mar. Grandes piéces de bois dont on se sert pour soûtenir le navire que l'on construit, tant qu'il est sur le chantier. *Tigna*.

ACCORDABLE, adj. de t. g. Qui se doit ou peut accorder. *Dignus venià*.

ACCORDAILLES, s. f. pl. Cérémonie qui se fait pour la signature des articles d'un contrat de mariage. *Sponsalia*. Il est populaire & bas.

ACCORDANT, ante, adj. t. de Musiq. Qui s'accorde bien. *Ad concentum aptus*. Tons *accordans*.

ACCORDEMENT, s. m. T. de Coût. Composition que fait un acquéreur avec le Seigneur censuel. *Pactum*, *conventio*.

ACCORDER, v. a. Mettre des voix ou des instrumens de Musique en état de faire des consonnances, ou des accords, les mettre sur un même ton. *Concentum inter instrumenta Musica efficere*. *Cantare ad cordarum sonum*.

Il se dit en Gram. en parlant du régime & de l'accord que les parties d'oraison doivent avoir ensemble. *Concordare*.

Il sign. aussi, Accommoder, établir la paix & l'union entre des personnes. *Controversias dirimere*, *componere*.

En matiére de Doctrine & d'opinions, il sign. Les concilier, & en lever les contradictions apparentes. *Conciliare*.

On le dit aussi des choses. *Consentire*, *convenire*. Les qualités contraires ne s'*accordent* pas ensemble.

Il se met aussi avec le pron. pers. & alors il sign. Convenir, être d'intelligence & de complot. Il marque encore la conformité des esprits & des humeurs. On dit prov. que des gens s'*accordent* comme chiens & chats. *Dissentire*.

Il se dit aussi de toutes les choses qui ont de la convenance & du rapport. *Concinere*. Le vinaigre ne s'*accorde* pas avec le lait.

Il sign. aussi, Donner, faire une grace, octroyer une demande. *Concedere*.

On dit aussi, *Accorder* une fille en mariage. *Despondere*.

It. Consentir. *Concedere*. *Accorder* une proposition.

En t. de Mar. *Accorde* est un commandement fait à l'équipage de la chaloupe de nager ensemble.

ACCORDÉ, ée, part. pass. a les significations de son verbe.

Accordé, ée, s. Qui s'est engagé par un traité pour mariage. *Desponsus*, *a desponsatus*.

ACCORDOIR, s. m. Petit instrument qui sert à accorder les instrumens de Musique.

Ces mots d'*accord* & d'*accorder* viennent de *corde*, & le premier sens d'*accorder* vient de ce que deux cordes qui se touchent en même temps, forment des tons qui s'unissent agréablement.

ACCORER, v. a. T. de Mar. Appuyer, ou soûtenir quelque chose. *Sustentare*, *fulcire*.

ACCORNÉ, ÉE, adj. T. de Blâs. Il se dit d'un animal qui est marqué dans un Ecu avec ses cornes. *Cornutus*.

En t. de Fortificat. Défendu, couvert par un ouvrage à corne en tenailles. *Cornuto propugnaculo munitus*, *protectus*, *a*, *um*.

ACCORT, ORTE, adj. Civil, complaisant. *Comis*, *urbanus*, *commodus*. Ce mot vient de l'Italien *accorto*, qui sign. la même chose. On a dit autrefois *accortise* & *accortement*.

It. Adroit, habile à trouver promptement divers expédiens. *Versutus*, *callidus*.

ACCOSTABLE, adj. m. & f. Civil, qui se laisse aborder facilement. *Facilis*, *comis*.

ACCOSTER, v. a. Approcher de quelqu'un pour lui parler. *Accedere*. On conj. Je m'*accoste* ; je m'*accostai* ; je me suis *accosté*. Ce mot vient de *ad* & de *costa*, côté. Il n'entre que dans le discours familier.

It. Hanter, avoir familiarité avec quelqu'un. *Frequentare*.

ACCOTAR, s. m. T. de Mar. Piéce de bordage que l'on endente entre les membres du vaisseau, pour empêcher l'eau de tomber entre les piéces qui le composent.

ACCOTEPOT, s. m. Petite piéce de fer courbée en demi-cercle, qu'on met au pied d'un pot, pour empêcher qu'il ne tombe. *Fulcrum*.

ACCOTER, v. a. Appuyer en mettant quelque chose à côté d'une autre qui la soûtienne. *Fulcire*, *sustinere*. Il est popul. & vient de *costa*, côte.

En t. de Mar. Approcher une chose d'une autre. *Admovere*. Par ex. Faire toucher les coins ou pointes des huniers ou des perroquets aux poulies destinées à cet usage.

ACCOTÉ, ÉE, part. pass. En t. de Blâs. il se dit des piéces qui sont posées à côté d'une autre piéce de l'Écu. *Adpictus*, *appositus*.

ACCOTOIR, s. m. Ce qui sert d'appui, de soûtien a quelque chose. *Fultura*, *fulmentum*.

ACCOUCHÉE, s. f. Femme qui se tient quelque temps au lit, pour se remettre des douleurs de l'enfantement. *Puerpera*.

On appelle prov. les caquets de l'*accouchée*, la conversation des femmes qui visitent celles qui sont en couche. Faire l'*accouchée*, se tenir au lit sans nécessité.

ACCOUCHEMENT, s. m. Enfantement, délivrance d'une femme grosse. *Partus*, *puerperium*, *partio*. Sur le terme de l'*accouchement*, voy. le Dict. de Tr.

On le dit des productions de l'esprit. *Fœtus ingenii*. Socrate aidoit à l'*accouchement* des esprits.

ACCOUCHER, v. n. Enfanter, mettre un enfant au monde. *Parere*, *eniti*. Il régit l'ablatif.

Il est quelquef. act. & sign. Aider à une femme à se délivrer de son enfant. *Adesse parturienti*, *obstetriare*.

Il se dit fig. en parlant des productions de l'esprit. *Edere*.

ACCOUCHEUR, s. m. Celui qui aide aux femmes à se délivrer. *Adjutor partûs*.

Vers *accoucheurs*. Petits vers rougeâtres dont les huitres sont remplies dans une saison où elles sont mal-saines, & font des œufs. Ils facilitent la naissance des petites huitres.

ACCOUCHEUSE, s. f. Femme qui aide à accoucher. *Obstetrix*. On dit plutôt Sage-femme. Ces mots viennent du Lat. *accubare*.

s'ACCOUDER, v. n. p. S'appuyer sur le coude. *Inniti cubito*. On conj. Je m'*accoude* ; je m'*accoudai* ; je m'*accouderai*.

ACCOUDOIR, s. m. Chose destinée à s'y accouder. *Cubiti fulmentum*. En Architecture c'est un appui. *Pluteus*.

Ces mots viennent du Franç. *coude*, formé du Lat. *cubitus*.

ACCOUER, v. a. En t. de Chasse, *Accouer* le cerf, sign. le joindre, pour lui donner le coup d'épée.

ACCOUPLAGE. Voy. ACCOUPLEMENT.

ACCOUPLE, s. f. Lien dont on attache les chiens ensemble. *Copula*.

ACCOUPLEMENT, s. m. Assemblage, jonction du mâle & de la femelle pour la génération. *Copulatio*. En parlant des hommes, on l'adoucit par une épithéte : C'est un heureux *accouplement*. Il est plus propre en poësie.

Il se dit aussi des bœufs qu'on attache ensemble sous le même joug. *Jugum*.

ACCOUPLER, v. a. Associer, attacher, joindre ensemble deux choses de pareille nature. *Copulare*. On conj. Je m'*accouplai*, je me suis *accouplé*.

On le dit aussi du menu linge qu'on attache ensemble, quand on le donne à blanchir.

It. Des animaux qui se joignent, qui s'apparient ensemble pour perpétuer l'espéce.

ACCOUPLÉ, ÉE, part. pass. En Archit. Colomnes *accouplées* sont plusieurs colomnes qui font grouppe.

ACCOURCIE, s. f. T. de Mar. Passage ménagé dans le fond de cale & des deux côtés du vaisseau. *Fori*.

ACCOURCIR, v. a. Rogner, retrancher, rendre plus court. *Curtare*, *resecare*. En parlant d'un discours, c'est l'abréger. *Contrahere*, *coarctare*.

Accourcir le chemin, le rendre plus court. *Ubi viâ compendiariâ*.

Il est aussi n. p. Les jours s'*accourcissent*, c. à d. deviennent plus courts. *Decrescunt dies*.

ACCOURCIR le trait. T. de Chasse. C'est le ployer à demi, ou tout-à-fait pour tenir le limier.

ACCOURCISSEMENT, s. m. L'action d'accourcir, & ce qui accourcit, ce qui abrége. *Contractio*.

ACCOURIR, v. n. Venir promptement en quelque lieu, soit qu'on nous y appelle, soit que notre passion nous y porte. *Accurrere*, *advolare*. On conj. J'*accours*, j'*accourois*. Le prétér. défini reçoit également l'un & l'autre des verb. auxiliaires : J'ai *accouru*, & je suis *accouru*. Prétér. indéf. J'*accourus* ; J'*accourrai*.

ACCOURU, UE, part.

ACCOURS, vieux s. m. qui se dit encore en t. de Chasse. Affluence. *Accursus*.

ACCOUSINER, v. a. & p. Traiter de cousin. *Consanguineum appellare*. Il est pop. & a vieilli.

ACCOUTREMENT, s. m. Habillement, parure. *Ornatus*. Il est vieux. Il se peut dire fig. des ornemens de l'éloquence.

ACCOUTRER, vieux v. a. Habiller, orner, parer. *Ornare*. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase figurée : Cet homme a été mal *accoûtré*, fort maltraité. Ces mots viennent du Gaulois, ou de l'Allemand. *Coutre* sign. Sacristain ou Officier qui a soin de parer l'Église, en Allemand *Kuster*.

ACCOUTUMANCE, s. f. Habitude que l'on contracte en réitérant plusieurs fois la même action. *Consuetudo*, *assuetudo*.

ACCOUTUMER, v. a. Faire pratiquer souvent

une même chose. *Assuefacere. Accoûtumer* les bœufs au joug.

Ce v. est aussi n. & p. & sign. alors Contracter une habitude par la fréquente réitération du même acte. *Solere.*

Quand il est joint au v. auxiliaire *avoir*, il faut que la particule *de* précéde l'infin. qui le suit : J'ai *accoutumé* de faire,&c. Quand il est avec *être*, il demande la particule *a* : Je suis *accoutumé* a souffrir. Mais seul, il est toûjours suivi d'*a* : Je m'*accoûtume* a prendre les choses sans m'affliger.

Il se dit aussi des choses inanimées. *Solere.* Il n'a pas *accoûtumé* de faire si chaud en ce mois-ci.

ACCOUTUMÉ, ÉE, part. pass. *Assuefactus, Assuetus.* Prov. *Accoûtumé* a une certaine chose, comme un chien d'aller nue tête.

A L'ACCOUTUMÉE. Phr. adv. De la maniére qu'on a accoûtumé. *Ut soler, de more.* Cette phr. est du style fam. & elle vieillit.

ACCOUVER, v. n. prou. Il se dit en parlant des poules & des canes qui commencent a couver leurs œufs.

ACCOUVÉ, ÉE, part. & adj. Qui se tient au coin de son feu, sans vouloir travailler. *Assiosus, iners.* Il est bas & vieux, & vient de *incubitare.*

ACCRAVANTER, v. a. Écraser, accabler sous un poids excessif. *Onere obruere, mole opprimere.* Il est vieux, & vient d'*aggrovare*, d'où l'on a fait d'abord *Aggravanter.*

ACCRAVANTÉ, ÉE, part. pass. Accablé de fatigue.

ACCRÉDITER, v. a. Donner du crédit & de l'autorité ; mettre en réputation. *Commendare, auctoritatem dare.* Il se joint souvent avec le pron. pers. S'*accréditer* à la Cour.

Il se dit aussi au fig. *Accréditer* la calomnie, le mérite. D'*occredere*, t. de la basse Latinité, signifiant Prêter.

ACCRETION, s. f. T. de Méd. Excrescence. Du Latin *accretio*, accroissement.

C'est aussi un t. de Coût. signifiant Accroissement.

ACCROC, s. m. Déchirure d'un habit, faite par quelque chose de crochu & de pointu. *Scissuro.* Il se dit aussi de ce qui accroche, de ce qui déchire. Un *accroc* a déchiré mon habit.

C'est fig. ce qui arrête, ce qui retarde une affaire. *Moro, impedimentum.* Il est bas dans ce sens.

ACCROCHE, s. f. Embarras, difficulté, retardement qui survient dans une affaire. *Impedimentum, moro.* Il est du style fam.

ACCROCHEMENT, s. m. Action d'accrocher. *Unci immissio.* Il n'est guère en usage ni au propre, ni au fig.

ACCROCHER, v. a. Attacher quelque chose à un crochet, à une agraffe, &c. *Unco suspendere, ostringere.* Ce mot vient du Grec ἀκρίχειν, le bout de la main, parce qu'elle sert à *accrocher.*

Avec le pron. pers. il sign. Se prendre à quelque chose. Au fig. S'*accrocher* a un Prince, sign. S'attacher à sa fortune.

En t. de Mar. Arrêter un navire, le joindre, ou s'y attacher en jettant le grapin pour venir a l'abordage. *Harpagonem in navim injicere.*

Il se dit fig. *Accrocher* une affaire au Conseil, l'y faire retenir pour la juger. *Liti morom injicere.*

On dit prov. Belle fille & méchante robe, trouve toûjours qui l'accroche.

ACCROIRE, v. n. Il n'est en usage qu'à l'infin. & se met toûjours avec le v. *faire*. Faire croire à quelqu'un une chose fausse. *Imponere, verba dare, ludificari.* Tromper. *Decipere.*

Il sign. encore, Concevoir de la vanité, s'enorgueillir ; présumer trop de soi-même. *Multùm sibi arrogare.* Les favoris des Princes sont sujets à s'en faire *accroire.*

ACCROIRE, signifioit autref. Prêter. *Credere.*

ACCROISSEMENT, s. m. Augmentation d'un corps. *Incrementum, accretio.* Elle se fait par l'addition de quelques parties qui sont propres a la nature de ce corps. L'*accroissement* des plantes ou des eaux.

Il sign. aussi, Agrandissement. L'*accroissement* d'un parc, d'une maison, d'une famille, d'une ville.

Au fig. il sign. l'Augmentation, la prospérité. *Accroissement* d'honneurs & de dignités. *Honoris amplificatio.* L'*accroissement* des richesses.

En t. de Jurispr. c'est un droit par lequel une portion vacante est jointe & réunie à la portion qui est occupée & possédée par un autre. L'alluvion est une espéce d'*accroissement* ; lequel se dit d'une augmentation qui se fait lorsqu'une riviére porte un morceau de terre & le joint à un autre.

ACCROITRE, v. a. Augmenter la grandeur de quelque chose, la rendre plus étendue. *Augere, amplificare.* Ce Prince a *accrû* son Royaume. Il est aussi neutre, & sign. Devenir plus grand. *Crescere, augescere.* Cette ville s'est fort *accrue.*

Il se dit fig. Son amour, sa colère s'*accroissent*. Sa fortune s'*accroît*. La paix *accroît* le pouvoir de la Justice. On voit par ces ex. que ce v. est souvent n. p.

En t. de Droit, il se dit de ce qui tourne au profit de quelque associé, ou confrere, par la mort ou par l'absence d'un autre. La part de celui qui renonce à une succession *accroît* à ses cohéritiers.

ACCRU, UE, part. pass. *Auctus.*

S'ACCROUPIR, v. n. p. Il se dit pour exprimer la posture de celui qui abaisse son corps presque contre terre en pliant les genoux, ensorte que le derriére touche presque les talons. *In clunes residere.*

ACCROUPI, IE. part. T. de Blas. qui se dit des animaux sauvages, quand ils sont assis. *In clunes residens.* On le dit des liévres & des lapins quand ils sont ramassés : ce qui est leur posture ordinaire quand ils ne courent pas.

ACCROUPISSEMENT, s. m. État de ce qui est accroupi. *Incubitus.* Ce mot est composé de *croupe.*

ACCRUE, s. f. T. de Coût. Augmentation. *Additamentum, accretio. Accrûe* de bois, est un espace de terre dans lequel un bois s'est étendu hors de ses limites.

ACCUBE, vieux s. f. Repaire, lit. *Lectus, strotum.* Il vient d'*accumbo*, je me couche.

ACCUBITEUR, s. m. Officier qui couchoit près des Empereurs de Constantinople. *Accubitor.*

ACCUEIL, s. m. Réception qu'on fait à une personne qui arrive, ou qui nous aborde. *Acceptio, exceptio.* Il se prend en bonne ou en mauvaise part : l'épithéte qu'on y joint, ou le sens de la phrase la détermineut.

Marot a personnifié *bel-accueil*, & en a fait le portier du temple de Cupido.

ACCUEILLIR, v. a. Recevoir ceux qui ont affaire à nous, ou qui nous rendent quelque visite. *Accipere, excipere leniter, omicè.* Ou conj. J'*accueille*, tu *accueilles*, il *accueille* : j'*accueillis* ; j'ai *accueilli* ; j'*accueillerai* ; j'*accueillerois*, &c. Du Lat. *adcolligere.*

It. Donner secours, protection, retraite. *Præsidium ferre.*

Il sign. encore plus particuliérement, Recevoir dans un bateau, dans un navire.

Il se dit fig. de tous les accidens fâcheux. *Occupare, adoriri.* La misére, la tempête les *accueillit.*

ACCUL, s. m. (l'L se prononce.) Lieu étroit & bouché d'où on ne peut sortir quand on est poursuivi par les ennemis. *Angustia.* On le dit particuliérement à la chasse, des lieux où l'on réduit le gibier. Il signifie aussi les lieux les plus enfoncés des terriers, où les renards & les blêreaux ont toute leur famille. *Fundula*

Il se dit aussi des piquets qu'on enfonce en terre au bout d'une platte-forme, pour retenir le canon, quand il recule après avoir tiré.

ACCULEMENT, s. m. T. de Mar. qui se dit de la concavité & rondeur de quelques membres qui se placent à l'avant & à l'arriére sur la quille du vaisseau.

ACCULER, v. a. Pousser des ennemis dans un lieu étroit & fermé, d'où ils ne puissent échapper. *In angustias redigere, compellere.* On le dit aussi des sangliers, des renards, &c. que les chiens *acculent.*

s'ACCULER sign. Se placer dans un coin, se retirer dans un lieu étroit où on ne puisse être attaqué par derriére. On le dit aussi en t. de Mar. *Locis postico imperviis uti ad defensionem.*

En t. de Man. il se dit lorsque le cheval qui manie sur les voltes, ne va pas assez en avant à chacun de ses mouvemens.

En t. de Blas. on appelle un cheval *acculé*, quand il est cabré en arriére & sur le cul. *In clunes residens.*

ACCUM, AUXUM, ou CHAXUMO, s. m. Ville ancienne de l'Abyssinie en Afrique. Ce n'est plus qu'un petit village, où l'on couronne cependant encore les Rois. *Auxum.*

ACCUMULATION, s. f. Entassement, amas de plusieurs choses les unes sur les autres. *Accumulatio, coacervatio.*

On dit au Pal. *Accumulation* de droits, quand quelqu'un prétend un héritage, &c. en vertu de plusieurs droits de différente nature.

ACCUMULER, v. a. Entasser, assembler, amasser plusieurs choses ensemble. *Accumulare, coacervare, congerere.* On dit en Jurispr. canon. *Accumulant* droit sur droit, quand on obtient cession du droit d'une autre partie pourvûe du même bénéfice. On le dit quelquef. absol. Les avares ne songent qu'à *accumuler.* On sousentend du bien, des richesses.

Il est aussi n. p. Des arrérages s'*accumulent* tous les jours, p. d. qu'ils augmentent.

ACCURBITAIRE, adj. m. qui se dit d'un ver du corps humain. C'est, selon quelques-uns, le *Tænia*, ou le Solitaire, ou ver plat.

ACCURSE, s. m. Nom pr. de trois Sçavans Italiens. *-sius.*

ACCUSABLE, adj. de t. g. Qui peut être accusé. *Accusabilis.* L'usage de ce mot n'est pas encore bien établi.

ACCUSATEUR, TRICE, s. m. & f. Celui ou celle qui accuse, ou qui poursuit quelqu'un en justice. *Accusator, -atrix.* En France il n'y a que le Procureur-Général, ou ses Substituts qui se puissent constituer *accusateurs*, excepté pour le crime de lèze-Majesté, & pour celui de fausse monnoie, dont l'accusation est ouverte à toutes sortes de personnes ; c'est à eux seuls à qui appartient la vengeance publique.

ACCUSATIF, s. m. T. de Gram. Quatriéme cas des noms qui se déclinent. *Accusandi casus, accusativus.* Il marque & désigne le terme d'une action, ou d'un rapport, le sujet où passe l'action du v. ou de la prép.

ACCUSATION, s. f. Déclaration en Justice pour quelque crime. *-atio.*

Il sign. aussi, Confession. *Confessio.* Faire au Prêtre une sincére *accusation* de nos pechés.

Il se dit aussi des légeres fautes.

ACCUSER, v. a. Intenter une action criminelle contre quelqu'un. *Accusare.*

Il sign. quelquef. simplement, Reprocher. Ses amis l'*accusent* de paresse à faire réponse aux lettres.

It. Impugner un acte ; contester sa validité à cause de quelque défaut essentiel. *Impugnare.*

It. Confesser sa faute, ou nommer ses complices. *Confiteri.*

It. Simplement, Déclarer. *Enunciare, exponere. Accuser* la réception d'une lettre ; p. d. déclarer qu'on l'a reçue.

Avec le pron. pers. Se déclarer coupable. *Insimulare se. S'accuser* soi-même.

ACCUSÉ se prend quelquefois substantiv. *Reus, a.*

ACE

ACÉ, s. f. Ancienne ville de Phénicie. Ce fut depuis Ptolémaïs.

ACÉE, vieux s. f. Bécasse. Il vient d'*acceia*, formé d'*acus*, aiguille, à cause du long bec de la bécasse.

ACÉEMENT. Voy. ACÉMEMENT.

ACELLARO. Voy. ABYSO.

ACÉMEMENT, vieux s. m. Ajustement. *Ornatus, cultus.*

ACÉMER, vieux v. a. Orner, ajuster. *Ornare.*

ACÉMES, & ACHÉMES, vieux s. m. pl. Habillemens, atours de femme. *Mundus muliebris.*

ACENSEMENT. Voy. ACCENSEMENT.

ACENSER. Voy. ACCENSER.

ACÉPHALE, s. m. Proprement, Qui n'a point de chef, de l'α privatif, & de κεφαλή, tête, chef. *-lus.* On a donné ce nom à des Hérétiques & à ceux qui ne voulurent pas recevoir certains Conciles. Voyez le Dict. de Trév. La fable dit qu'il y avoit au nord des Hyperboréens, c. à d. vers la Russie & la grande Tartarie, un peuple d'*Acéphales.* C'étoient des barbares qui n'avoient point de chef.

ACÉPHALITE, s. m. & f. Hérétique. *Acephalita.* Voy. *Acephale.*

ACERBE, adj. de t. g. T. de Méd. Qui est âcre, verd, âpre. *Acerbus.*

ACÉRER, v. a. T. de Taillandier. Garnir d'acier un outil de fer ; y joindre ou appliquer de l'acier. *Durare ferri aciem chalybe.* On dit *acérer* pour *aciérer.*

ACÉRÉ, ÉE, part. pass. Ce à quoi on a joint & appliqué de l'acier. *Ferrum chalybe duratum.* On le dit des instrumens de fer destinés à couper, à limer, à trancher, à forger.

Quelques-uns l'ont employé au fig. pour sign. Perçant, tranchant. C'est une plume bien *acérée.* La pauvreté est un glaive bien *acéré.* Il faut s'en servir avec discrétion.

ACÉRIDE, s. m. T. de Méd. Emplâtre fait sans cire, tel qu'est celui qu'on nomme emplâtre de Nuremberg. *Emplastrum Norimbergense.* De l'α priv. & κηρὸς, cire.

ACERNO, s. m. Ville épisc. de la Principauté citérieure, au roy. de Naples. *Acernum.*

ACERRA, s. f. Ville épisc. du roy. de Naples dans la terre de Labour.

ACERTAINER, vieux v. a. Assûrer, certifier. *Asseverare, certiorem facere.*

ACÉSIEN, s. & adj. m. Surnom que les Eléens donnoient à Apollon. *Acesius.*

ACÉSINÉ, ÉE, vieux adj. Qui est bien en enbonpoint.

ACESMEMENT. Voy. ACÉMEMENT.

ACESMER. Voy. ACÊMER.
ACESMES, & ACHESMES. Voy. ACÊMES.
ACESO, s. f. Fille d'Esculape.
ACESTE, s. m. T. de Myth. Roi de Sicile, étoit fils du fleuve Crinisus & d'Egeste, fille d'Hippotas.
ACETABULE, s. m. T. d'Anat. Il se dit des cavités profondes de quelques os, dans lesquelles sont reçues de grosses têtes d'autres os, pour faire les mouvemens. -*bulum*.
Il se dit encore des mammelons creux qui sont le long des pieds des polypes & des nautilles, par lesquels ils sucent l'air & l'eau, & les rejettent ensuite.
C'est aussi une certaine mesure dont les Apoticaires se servent pour les choses liquides. Voyez *Cotyle*, *Cotyledon*. C'est une mesure des Anciens qui contenoit un cyathe & demi.
It. Chez les Anciens un Vinaigrier. D'*acetum*, vinaigre.
It. Plante, appellée autrement *Umbilicus Veneris*. Sa graine a les mêmes propriétés que la joubarbe.
It. Autre plante qui croît au fond de la mer méditerranée, & qui a assez la fig. d'un champignon. Elle est diurétique.
ACETÈS, s. m. Un des compagnons de Bacchus.
ACÉTEUSE, s. f. *Oxalis*. C'est l'oseille, à cause de son goût aigret. Du Lat. *Acetum*.
ACETUM. T. de Chym. Mot Lat. qui sign. Vinaigre, & qui vient d'*aceo*, je suis aigre. *Acetum alcalisé*. *Alcalisatum*. Vinaigre distillé, auquel on a mêlé quelque sel volatil, ou alkali. *Acetum radicatum*. Partie la plus fine & la plus aiguë du Vinaigre, quand le flegme en a été tiré. *Acetum Philosophorum*, ou Vinaigre des Philosophes: Liqueur aigre qui se fait en faisant dissoudre un peu de beurre d'antimoine dans beaucoup d'eau.

ACH

ACH, dans la terminaison des noms géographiques Allemands, vient du mot *Aqua*, & sign. que les lieux dont le nom a cette syllabe finale, sont au bord de l'eau, comme Rufach, *Aqua rubea*, &c.
ACHA, ou ACHZA, s. f. Nom de plusieurs Rivières d'Allemagne.
ACHACHICA, s. f. Pet. ville de l'Amér. septentr. dans la province de Méxique.
ACHAD, s. f. Une des villes que Nemrod bâtit. On n'en sçait point la situation.
ACHAIE, s. f. Ancienne province de Grèce, entre l'Épire, la Thessalie, la mer Ægée, & le Péloponèse: on l'appelle aujourd'hui la Livadie. *Achaia*, *Hellas*. On prétend que son nom lui vient d'ἀπὸ τῦ ἄχυς, qui sign. douleur, parce qu'elle étoit sujette, dit-on, à de grandes inondations. V. le Dict. de Tr.
ACHAIENS, ACHÉENS, & ACHÉES, s. m. pl. Peuples de l'Achaïe, & généralement les Grecs, sur-tout dans les Poëtes. *Achæi*.
ACHAÏQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport à l'Achaïe. -*icus*, *a*.
ACHAISONNER, v. a. Prendre occasion d'exiger injustement de quelqu'un la chose qui lui appartient, le vexer, l'inquiéter. *Vexare*, *iniquam exigendi occasionem captare*.
ACHALANDER, v. a. Attirer les marchands, mettre une boutique en réputation d'avoir de bonne marchandise, & à bon prix. *Emptores allicere*.
Il est quelquef. n. pass. & p. Commencer à s'achalander. On le dit aussi en badinant, d'une personne qui a beaucoup d'intrigues: Fille fort *achalandée*.
ACHANACA, s. f. Plante des Indes dont le fruit se nomme Alfard. On l'emploie en décoction pour la vérole.
ACHAMECH, s. m. T. de Chym. L'écume & les ordures de l'argent.
ACHANAMASI, s. m. T. de Relat. Quatrième prière que les Turcs font tous les jours, quand le soleil est couché. *Quarta Turcarum precatio*.
ACHAOVAN, ou ACHAOVA, s. m. Plante d'Égypte semblable à la camomille.
ACHARNEMENT, s. m. v. Action d'un animal vorace qui s'attache à sa proie. *Pertinax prædæ inhæsio*.
Au fig. Forte passion, emportement, attachement opiniâtre à quelque chose. *Libido*, *propensio*. Il se dit ordinairement en mauvaise part.
It. Fureur & animosité avec lesquelles on persécute quelqu'un. *Infectatio vehemens*, *acerba*.
ACHARNER, v. a. Exciter, animer, irriter. *Irritare*.
It. Donner aux bêtes le goût, l'appétit de la chair. *Carnis famem*, ou *appetitum excitare*, *irritare*, *ciere*. Acharner les chiens, les oiseaux de proie à la curée. On dit en Fauconnerie, *Acharner* l'oiseau sur le tiroir, qui est une aile de chapon ou de cocq-d'Inde. *Accipitres oblatâ escâ pascere*.
Fig. avec le pron. pers. S'attacher avec fureur, avec opiniâtreté à persécuter quelqu'un, à le blâmer. *Acriter insectari*.
Quelquefois, s'adonner avec excès. *Ferri immoderatius*. S'acharner au jeu. Ce mot dérive de chair.
ACHART, s. m. Nom pr. d'homme, *Aicadrus*. Saint Aicadres, ou Acaire.
ACHASSES, s. m. Rivière de Languedoc, en France. *Achassia*, *Achassius*.
ACHAT, s. m. Acquisition; traité par lequel on achète. *Emptio*. Il se prend aussi pour la chose achetée: Je veux vous montrer mon *achat*.
Achat passe loüage, est un prov. tiré des Coût. de Namur: c. à d. que l'acheteur d'un héritage peut déposséder le conducteur, ou locataire, sauf à lui son recours contre son locateur. Du Lat. *adceptare*, ou *adceptare*.
ACHATE, s. m. Compagnon d'Ænée, qui ne le quittoit presque jamais. C'est de-là que ce mot a passé dans notre Langue pour sign. un ami constant. *Achates*.
ACHATÈS, s. m. Ancien nom de la rivière du Drillo en Sicile.
ACHATOU, s. m. Village de l'isle de Chypre. *Aphrodisium*.
ACHAZIB, s. m. ou ACZIBA, s. f. Ancienne ville de la Terre-Sainte, dans la tribu d'Aser.
ACHBAATS, s. m. T. de Rel. Commandant du guet dans les villes de Perse. *Dux Vigilum*.
ACHE, s. f. ou API, s. m. Plante umbellifère, dont les feuilles ressemblent à celles du persil. On nomme en Lat. l'*ache* de marais, ou *ache* simplement, *Apium palustre*; & l'*ache* cultivée, on *api*, & plus ordinairement *céleri*, *Apium dulce*, *Celeri Italorum*. L'*ache* est apéritive, diurétique, & bonne pour le scorbut. Quelques-uns distinguent six sortes d'*ache*. Voy. le Dict. de Tr. Les Grecs, dans les jeux Isthmiens & Néméens, donnoient une couronne d'*ache* au vainqueur. C'étoit néanmoins une plante lugubre ou fatale, puisqu'on en répandoit dans les sépulchres.
ACHÉE, s. f. Ver qui sert à nourrir des oiseaux, ou pour amorcer les hameçons des pêcheurs.
ACHÉENNE, s. ou adj. f. Surnom de Cérès ou de Pallas. *Achæa*: c. à d. la triste, la désolée, ou la Grecque: Féminin d'Achéen.

ACHEIROPŒTE, adj. Grec, formé de l'α priv. de χείρ, la main, & ποιητος, fait de ποιῶ, *faire*, signifie, Qui n'est pas fait avec la main.

ACHELOÉ, f. f. Une des Harpies, à qui on donne pour sœurs Alope & Ocypéte.

ACHELOUS, f. m. Fleuve célébre dans l'Antiquité : Il a sa source dans le mont Pinde en Thessalie ; il séparoit l'Acarnanie de l'Étolie, & déchargeoit ses eaux dans le *Sinus Maliacus*, aujourd'hui golfe de Ziton. Selon les Poëtes il étoit fils de l'Océan & de la Terre, ou de Thétys, & selon d'autres, du Soleil & de la Terre.

ACHEM, ou ACHEN, f. m. Ville & roy. de l'isle de Sumatra. *Achemam*, *Acemum*.

ACHÉMÉNIDE, f. m. plus usité au pl. *Achæménides*, *Achæmenidæ*. Nom patronymique, qui sign. Un hom. descendu d'Achæménes, roi de Perse, pere de Cambyse & gr.-pere d'un Cyrus, différent du gr. Cyrus. De-là on appelle les rois Perses *Achæmenidus*. Les Poëtes appellent en général les Perses *Archæménides*, & disent *Archæménien*, p. d. Persan.

ACHEMENT, f. m. T. de Blâs. se dit des lambrequins, ou chaperons, qui enveloppent le casque & l'Écu. *Fluentes circa scutum & galeam laciniæ.*

ACHEMINEMENT, f. m. v. Il ne se dit point dans le propre. Disposition à une chose, préparation qui en fait espérer le succès. *Gradus*, *via*. *Acheminement* a la perfection.

ACHEMINER, v. a. qui ne se dit au propre qu'avec le pron. pers. Se mettre en chemin. *In viam se dare, contendere, tendere, pergere. Iter instituere, intendere.*

Il se dit fig. des desseins, des affaires, des entreprises, p. d. Les avancer, les mettre en bon train pour l'exécution : & alors il est act. *Perducere, administrare, gerere, procurare.*

ACHEMINÉ, ÉE, part. pass. *Viam ingressus*. En t. de Man. Un cheval *acheminé*, est celui qui a des dispositions à être dressé. *Aptus*, *idoneus*.

ACHENOIS, OISE, f. Qui est d'Achem, ou Achen.

ACHERNER, f. m. T. d'Astron. Étoile fixe de la première grandeur dans Eridanus.

ACHÉRON, f. m. Nom de plusieurs fleuves. Le premier en Épire, nommé aujourd'hui *Verlichi nigro*, ou *Vanas*, & que les Poëtes comptent parmi les fleuves des Enfers : le second dans le pays des Brutiens en Italie, c. à d. dans la Calabre : & le troisiéme en Bithynie, proche d'Héraclée.

C'est aussi quelquef. un Dieu qui naquit de Cérès dans l'isle de Créte, & qui ne pouvant soûtenir la lumiére du jour, se retira aux enfers, & y devint un fleuve. Ce mot vient de l'α privatif, & de χαίρω, se réjouir.

ACHÉRUSE, f. m. Lac d'Égypte près de Memphis, aux environs duquel il y avoit un Temple consacré à Hécate la ténébreuse, & deux marais appellés le Cocyte & le Léthé.

ACHETER, v. a. Acquérir quelque chose à prix d'argent dont on convient. *Emere.*

Acheter des bans, Obtenir la dispense de les publier. Il vient d'*accaptare*, qui se trouve dans les Capitulaires, & sign. *petere* & *acquirere*. *Acheter comptant*. Payer sur le champ en monnoie réelle. *Acheter au comptant*, ou *pour comptant*. C'est avoir jusqu'à trois mois de terme pour payer. *Acheter à credit*, ou *à terme*. *Acheter* à condition de payer dans un certain temps. *Acheter à profit*. c. à d. suivant le livre journal d'achat du vendeur, à tant pour cent de bénéfice.

Prov. Qui *achéte* plus qu'il ne peut, vend après ce qu'il ne veut. Et en parlant du vin : Qui bon l'*achéte*, bon le boit.

On dit fam. *Acheter* tête & queue, p. d. *Acheter* bien cher.

ACHETER marque les peines & les difficultés à obtenir quelque chose. *Redimere carè*. Il m'a bien fait *acheter* cette faveur. *Carè vendidit.*

ACHETEUR, f. m. Celui qui achéte. *Emptor*. Prov. Il y a plus de fous *acheteurs* que de fous vendeurs.

ACHETIVER, vieux v. a. Captiver. *Captivum facere.*

ACHÉVEMENT, f. m. v. Fin d'un ouvrage, d'un terme, la perfection qu'on donne à une chose. *Perfectio*, *consummatio*.

En t. de Teint. Il se dit des étoffes teintes en noir, qui sont commencées par les teinturiers du grand teint, & achevées par ceux du petit teint. *Perfectio.*

En t. de Poëtique, c'est dans le poëme épique le dernier passage de l'agitation & du trouble, au repos & à la tranquillité.

ACHEVER, v. a. Finir, terminer quelques ouvrages. *Absolvere*, *consummare*.

On le dit aussi avec le pron. pers. Ce livre *s'achéve*.

Fig. Mettre une chose à sa derniére perfection. *Perficere.*

Achever ses jours, *achever* de vivre, *achever* sa carriére, p. d. Mourir. *Vitam finire*, *supremum diem obire*.

ACHEVER quelqu'un, se dit pour, Lui donner le dernier coup, *achever* de le tuer. *Conficere.*

It. Enivrer entiérement. Il ne falloit plus que cette santé pour l'*achever*.

ACHEVÉ, ÉE, part. pass. Parfait, accompli. *Perfectus*, *Absolutus*. Quand il se dit des choses, il se prend plus ordinairement en bonne part. Quand il se dit des personnes, il se prend en bonne & en mauvaise part. Prince *achevé*. Fou *achevé*.

En t. de Man. Cheval *achevé*, sign. qui est bien dressé.

Ce mot vient de *chef*, comme qui diroit, mettre à chef, mettre à perfection.

ACHEVOIR, f. m. On dit qu'une toile est à l'*achevoir*, quand il n'en reste que peu d'aunes à faire. *Finitio.*

ACHIA, f. f. Canne des Indes que l'on confit.

ACHIER, vieux f. m. C'étoit le lieu où l'on mettoit les ruches des abeilles. *Alvearium*. Il vient d'*apiarium*, & l'on a dit d'abord *apchier*, & par corruption *achier*.

ACHILLE, f. m. Prince Grec, fils de Thétis & de Pelée. *Achilles* étoit si brave, que l'on dit d'un grand homme de guerre : C'est un *Achille*.

En Anat. le tendon d'*Achille* est la corde dans laquelle se confondent les tendons des quatre muscles du pied, appellés *extenseurs* ; c. à d. des deux gémeaux, du solaire, & du plantaire. On la nomme ainsi, parce que l'on dit qu'*Achille* mourut d'une blessure qu'il y avoit reçue.

C'est aussi un nom qu'on donnoit dans les écoles à l'argument principal de chaque Secte. En particulier on appelloit *Achille*, le fameux argument de Zénon d'Élée contre le mouvement. Voy. le Dict. de Trévoux.

ACHILLÆA, f. f. Cette plante, en Lat. *Achillæa montana*, est une espéce de Jacobée, appellée aujourd'hui, *Jacobæa foliis ferulaceis*, &c. On ordonne aux asthmatiques d'user de cette plante en fumée.

ACHILLÉIDE, f. f. Poëme de Stace, dans lequel il

devoit décrire toute la vie d'*Achille*. La mort l'empêcha de l'achever. *Achilleis*.

ACHIOTE, s. f. Fruit de la nouvelle Espagne, qui croît à un arbre nommé *Achiote*, ou *Pamaqua*, semblable à l'oranger.

ACHIOTI, s. m. Drogue des Teinturiers, qu'on appelle plus communément *Rocou*. Voy. ce mot.

ACHIR, s. m. Ville de la basse Volhinie, en Pologne. *Achirum*.

ACHIT, ou ACHITH, s. m. Espéce de vigne qui croît à Madagascar, & dont le raisin a le volume de notre gros verjus. Les Sauvages appellent son fruit *Voachis*.

ACHLYS, s. m. Premier Être, qui existoit, suivant quelques Auteurs Grecs, avant le monde; le seul qui fut éternel, & duquel tous les autres Dieux avoient été produits.

ACHOISON, vieux s. f. Occasion, aventure, accident. *Occasio, fortuna*.

ACHONRI, s. m. Pet. ville de la Connacie, en Irlande. *Achonrita, Achada*.

ACHOPPEMENT, s. m. Occasion de faute; sujet de scandale. *Offensa, offendiculum*. Il ne se dit qu'au fig. & presque toûjours dans cette phr. Pierre d'*achoppement*.

ACHOR, s. m. Vallée de la Terre-Sainte, dans la tribu de Benjamin.

ACHORES, s. m. pl. Ulcéres de la tête qui s'étendent toûjours, perçant la peau de plusieurs petits trous, dont il sort une ordure visqueuse. *Achores, um*. Ce mot sign. Croûte, lait. Il vient d'α priv. & de χωρος, lieu, espace; parce que chaque ulcére en particulier n'occupe qu'un très-petit espace: mais ils se joignent plusieurs ensemble.

ACHORUS, ou ACHOR, s. m. Dieu du Paganisme, que ceux de Cyréne invoquoient, afin qu'il fit mourir les mouches. S. Grégoire de Nazianze le nomme *Acharon*.

ACHOUROU, s. m. Espéce de laurier qui croît en Amérique, & que l'on appelle *Bois d'Inde*. Ses feuilles employées en décoction fortifient les nerfs.

ACHRONIQUE, adj. T. d'Astron. qui se dit d'un astre ou d'un point du ciel qui est opposé au soleil dans son lever, ou dans son coucher. De l'α priv. & χρόνος, *tempus*.

ACHSAPH, s. m. Les Grecs ont dit AXAPH. Ville royale des Chananéens, donnée à la tribu d'Aser.

ACHSIKET, ou ACHSICASH, s. m. Ville du Zagatay, dans la grande Tartarie. *Achsichetum*.

ACHSTÉEDE, s. f. Pet. ville du duché de Brème, en basse-Saxe. *Acstede*.

ACHTELING, s. m. Mesure des liqueurs dont on se sert en Allemagne. Il faut trente-deux *Achtelings* pour un Héemer.

ACHTENDÉELEN, ou ACTHELING, s. m. Mesure des grains dont on se sert en quelques endroits de la Hollande. Deux Hoëds de Gormiheng font cinq *Achtendéelens*.

ACI

ACIAPONDA, s. f. Ville de la Péninsule de l'Inde au-delà du Gange, dans le roy. d'Arracan.

ACICOCA, s. f. Herbe du Pérou, que l'on substitue quelquefois à l'herbe du Paraguay.

ACIDALIENNE, adj. f. *Acidalia*. Surnom de Vénus, que les Grecs lui donnérent d'une fontaine de Béotie qui lui étoit dédiée, & qui se nommoit *Acidale*.

ACIDE, adj. m. & f. Aigre, piquant, tels que sont les citrons, & les fruits qui ne sont pas murs. *Acidus*.

Acide, s. m. T. de Chym. Sel piquant, & dissolvant: Il est opposé à l'alkali. *Acidum*. Du Grec ἀκὶς, *pointe*, parce que les *acides* piquent la langue. L'*acide* des Philosophes se dit de tout ce qui est corrosif, & qui pénétre, dissout, ou corrompt la substance des choses; au lieu que l'*aigre* ne se dit proprement que de la saveur.

L'*acide* est aussi un suc séparé, ou filtré par le pancréas. *Succus acidus*. Voy. *Suc pancreatique*.

ACIDITÉ, s. f. Qualité aigre qu'on trouve dans tous les acides. *Acor*.

ACIDULES, s. f. pl. T. de Méd. Eaux minérales qui ne sont point chaudes. On les appelle ainsi, parce qu'elles sont un peu *acides*.

ACIDULER, v. a. T. de Méd. Ce mot n'est guère en usage: il sign. Mettre des sucs acides dans quelque chose. *Jus acidum infundere, succo acido perfundere*.

Acidulé, ée, part. pass. Plus en usage que son verbe. Bouillons médiocrement *acidulés*. *Acido succo perfusus, tinctus, mistus*.

ACIER, s. m. Fer rafiné, purifié par l'art, & conduit à une plus parfaite mixtion, par la coction du feu, & par la trempe. *Acies, Chalybs*. Il y a plusieurs espéces d'*acier*. Le petit *Acier* commun, qu'on appelle *Sores, Clamesy*, ou *Limosin*, est le moindre en prix. Celui de Piémont, celui d'Allemagne, L'*Acier* de *Carme*, ou *à la Rose*, qui vient aussi d'Allemagne & de Hongrie. L'*Acier* de *grain*, ou l'*Acier* de *Motte*, ou de *Mondragon*, qui vient d'Espagne. L'*Acier* de *Damas*, qui vient de Damas en Syrie, & qui a un grain si fin, qu'il coupe le fer sans être trempé.

Acier tiré. Verge d'*acier* passée par une filiére cannelée.

Acier se dit poëtiquement d'une épée.

Ce mot vient de *aciarium*, tiré du Lat. *acies*; dont Pline s'est servi pour *chalybs*.

ACIS, s. m. T. de Myth. Fils de Faune & de la Nymphe Simæthis.

ACLE, s. f. Village de l'Angleterre septentrionale, dans le Diocése de Durham. *Aclea*.

ACMON, s. m. Chef d'une Colonie des Scythes, qui s'établit en Phénicie & en Syrie: il fut mis au rang des Dieux sous le nom de *Très-Haut*, Ὑψιστος. Ses enfans furent Uranus & Titée, dont les noms signifient le Ciel & la Terre. Ce mot ἄκμων sign. *infatigable*, de l'α priv. & de κάμνω, *je suis abattu*; Ἄκμων, *quasi* ἀκάμων, *indefessus*.

ACO

ACŒMÉTE, s. m. (Pronon. *Acémète*.) Qui ne se couche ni jour ni nuit. *Acœmetus*. Ἀκοίμητος, formé de l'α priv. & de κοιμάω, Je suis couché, je dors dans un lit. Ce nom fut donné à certains Moines Grecs, qui jour & nuit, sans interruption, chantoient l'office divin, se partageant en trois corps, dont l'un venoit relever l'autre, & commencer le même office quand le premier l'avoit fini.

ACOINT, te, vieux adj. Familier. *Amicus, familiaris*.

ACOINTABLE. Voy. ACCOINTABLE.

ACOINTIER. Voy. ACCOINTER,

Acointier, vieux adv. A la rencontre, à la premiére vûe.

ACOLALAN, s. m. Insecte de l'isle de Madagascar. Il ressemble à une punaise.

ACOLYTHAT, s. m. Ordre, rang d'Acolythe: c'est le premier des moindres Ordres. *Acolythatus*.

ACOLYTHE, ou ACOLYTE, s. m. T. Ecclésiast.

C'est

C'est celui qui a seulement reçu le premier & le plus considérable des quatre Ordres Mineurs dans l'Église. *Acolythus.* Il y avoit à Rome trois sortes d'*Acolythes*. Voy. le Dict. de Tr. On trouve aussi des *Acolythes* parmi les Officiers Auliques de Constantinople; & le Capitaine de la cohorte impériale étoit nommé *Acolythe*. Du Gr. ἀκόλουθος, suivre; parce que l'*Acolythe* doit accompagner l'Évêque ou le Prêtre dans les fonctions Ecclésiastiques.

ACOMA. San Estevan d'*Acoma*, Saint Étienne d'*Acoma*. Ville du Nouveau-Mexique.

ACOMAS, f. m. Arbre des isles Antilles, dont le bois s'emploie aux ouvrages de menuiserie.

ACOMMICHER, vieux v. a. Communier, donner la Communion.

ACOMPARAGER, vieux v. a. Compater. *Conferre*, *comparare*.

A COMPTE, f. m. Voy. COMPTE.

ACOMSICT, vieux part. pass. Poursuivi.

ACON, f. m. T. de Mar. Petit bateau sans voile ni gouvernail, qu'un homme seul fait couler sur la vase, quand la mer est retirée, ayant un pied dedans & l'autre dehors. *Cymba.*

ACONA, f. f. Lieu de Toscane, en Italie.

ACONIT, f. m. Plante venimeuse. *Aconitum.* Le genre qu'on nomme tue-loup, *Lycoctonum*, comprend plusieurs espéces, qu'on peut ranger sous trois principales classes. La plus dangereuse est l'espéce qu'on nomme Napel, *Napellus*, *à Napo*, à cause que ses racines sont en navets. Ce nom vient d'ἀκόνη, rocher dénué de terre où l'*aconit* croît volontiers.

ACONSUIVRE, vieux v. a. Atteindre. *Pertingere*, *pervenire*.

ACONTIAS, f. m. Espéce de serpent, commun en Calabre & en Sicile, où on l'appelle *Saettone*. On l'appelle aussi *Javelot*: & *Acontias* a la même signification, venant d'ἀκόντιον, fléche; parce que ce serpent s'élance avec autant de roideur qu'une fléche.

C'est encore une espéce de comète dont la tête est quelquefois ronde, & quelquefois oblongue, & dont la queue est déliée, mais fort longue.

ACOPENDE, f. f. Ville nommée autrefois *Olbia*. Elle est dans l'Anatolie.

ACOPUM, f. m. T. de Pharm. Fomentation composée de drogues chaudes & émollientes, propre à diminuer le sentiment de la lassitude contractée par un travail violent. De l'α priv. & de κόπος, peine, travail.

AÇORES, ou AZORES, f. f. pl. Isles de l'Océan atlantique, qu'on nomme aussi Tercères, ou Flamandes. *Cassiterides*. Elles sont entre les côtes d'Espagne & celles de Canada, & appartiennent aux Portugais. On en compte neuf. On les appelle *Açores*, de l'Espagnol ou Portugais *açor*, faucon, épervier, ou autour, parce qu'on y en trouve beaucoup; *Tercères*, du nom de la plus considérable; *Flamandes*, parce que ce fut un Flamand qui les découvrit le premier.

ACORNA, f. m. Chardon à fleur large & jaune. Ἄκορνα, Plante épineuse.

ACORUS, f. m. Plante médicinale. Il y en a deux: l'un vrai, & l'autre faux, qu'on nomme flambe de marais. Le caractère particulier qui distingue l'*Acorus* vrai de la flambe & du Calamus, c'est qu'il sort du milieu environ de quelques-unes de ses feuilles une masse longue & grosse comme le petit doigt, semblable au poivre long. Ses racines entrent dans la composition de la Thériaque,

ACOTER. Voy. ACCOTER.

ACOTEPOT. Voy. ACCOTEPOT.

ACOTOIR. Voy. ACCOTOIR.

ACOUPI, vieux f. m. Cocu.

ACOUPIE, vieux f. f. Femme dont le mari est infidéle.

ACOUS, f. m. Bourg de Béarn, dans la vallée d'Aspe. *Aspaluca*.

ACOUSMATE, ou AKOUSMATE, f. m. Phénoméne qui fait entendre en l'air un bruit semblable à celui de plusieurs voix humaines, & de différens instrumens.

ACOUSTIQUE, adj. de t. g. T. de Méd. qui se dit des médicamens propres pour remédier aux incommodités de l'ouie. D'Ἀκοή, ouie. Il se dit des instrumens, dont ceux qui sont incommodés de la difficulté d'entendre se servent pour y suppléer.

Il se dit aussi du nerf qui va s'insérer dans l'oreille, & du conduit externe de l'oreille.

ACOUSTIQUE, f. f. Science qui traite de l'ouie & des sons. *Acoustice*.

ACOUTER, vieux v. a. encore en usage en quelques Provinces, pour *écouter*. *Acouter* fait mieux sentir qu'*écouter* l'origine tirée du Latin *auscultare*.

ACOUTI, f. m. Petit animal des Antilles en Amérique. On dit aussi *Agouti*.

ACQ.

ACQS. Voy. DAX.

ACQUA CHE FAVELLA. C. à d. L'*Eau qui parle*. Fontaine de la Calabre citérieure, au roy. de Naples. *Thuria*. Ce nom vient peut-être de ce que l'on crut que de cette fontaine sortit l'Oracle qui prédit la destruction des Sybarites, voisins de ce lieu.

ACQUA-PENDENTE, f. f. Ville de l'État Ecclésiastique, en Italie. *Aqua Tarina*.

ACQUARIA, f. f. Ville du duché de Modéne, en Italie. *Aquarium*.

ACQUA SPARTA, f. f. Ville de l'Ombrie, province de l'État Ecclésiastique. *Aqua Sparta*.

ACQUA VIVA, f. f. Ville autrefois, maintenant village du roy. de Naples. *Aqua Viva*.

ACQUÉRAUX, f. m. pl. Instrumens dont on se servoit autrefois pour jetter des pierres.

ACQUEREUR, f. m. v. Il ne se dit que de celui qui acquiert des biens immeubles. C'est celui qui a acheté, échangé ou reçu en payement un immeuble; ou bien à qui quelque chose est échu à quelque titre que ce soit. *Emptor*, *partor*.

ACQUÉRIR, v. a. Se procurer un titre qui donne droit de joüir d'une chose, ou en propriété, ou en usufruit. *Acquirere*, *consequi*, *comparare*. On conj. *j'acquiers*, *tu acquiers*, *il acquiert*, *nous acquérons*, *vous acquérez*, *ils acquièrent*; *j'acquérois*; *j'acquis*, *j'ai acquis*; *au futur*, *j'acquerrai*, *tu acquerras*, *il acquerra*: au subjonctif, *qu'il acquière*, *j'acquerrois*, que *j'acquisse*.

Il se met quelquefois absol. Il *acquiert* tous les jours.

Il se dit aussi de tout ce qui peut se mettre au nombre des biens, des avantages. Nous n'*acquérons* jamais la sagesse; nous n'*acquérons* que l'art de la feindre. *Acquérir* de la réputation.

Prov. Qui bien *acquiert*, longuement posséde, p. d. qu'il faut acquérir légitimement.

ACQUIS, f. m. Voy. ci-après.

ACQUÊT, f. m. T. de Pal. Bien immeuble qu'on ne tient point par succession; qu'on a acquis, ou par achat, ou par donation. *Res parta*, *acquisita*.

It. Avantage, profit qu'on trouve à faire quel-

que chose. *Commodum*, *fructus*. Il n'y a point d'*acquêt* à acheter de mauvaises marchandises. On ne s'en sert que dans le langage fam.

It. Achat. *Emptio*. Vous avez fait un bon *acquêt*.

Nouveaux *acquêts*. T. de Finances, qui se joint d'ordinaire avec Francs-fiefs. Droit dû au Roi, & au Seigneur par les Roturiers qui ont acquis nouvellement des Fiefs.

Prov. Il n'y a point de plus bel *acquêt* que de don; p. sign. qu'il n'y a point de bien si agréablement acquis, que celui qui est donné.

ACQUÊTER, vieux v. a. qui se dit encore au Palais, pour Acquérir.

ACQUI, s. m. Ville du Monferrat-Mantouan en Italie. *Aqua Statyella*, *Statella*, ou *Statellia*.

ACQUIESCEMENT, s. m. T. de Jurispr. Consentement que l'on donne à un acte, ou à une chose jugée. *Assensus*, *assensio*.

It. Consentement à une opinion; déférence, complaisance qu'on a pour quelqu'un; acte par lequel on se soumet à une personne, ou à sa volonté.

ACQUIESCER, v. n. Demeurer d'accord d'une chose, l'approuver; céder, & se rendre. *Assentire*, *assentiri*, *acquiescere*.

Au Pal. *Acquiescer* à un jugement, sign. l'exécuter, ou renoncer à l'appel qu'on en avoit interjetté.

ACQUIS, s. m. Connoissance, habileté, qui vient de l'application, de l'industrie, & du travail. *Doctrina*, *solertia*, *experientia parta*, *comparata*. Cet homme a bien de l'*acquis*.

ACQUISITION, s. f. Achat, action par laquelle on achète. *Emptio*, *adeptio*, *comparatio*.

It. La chose acquise. *Res comparata*.

On dit fig. J'ai été hier au serein, j'ai fait *acquisition* d'un grand rhume.

ACQUIT, s. m. Billet de décharge, quittance, acte par lequel il paroît qu'on a payé. *Solutio consignata scripto*.

Il sign. aussi décharge, & dans ce sens, on fait une restitution, une déclaration pour l'*acquit* de sa conscience; & un Juge fait une visite, un réglement pour l'*acquit* de son devoir, de sa charge. On dit aussi qu'Une caution paye à l'*acquit* d'un débiteur, qu'un payement va à son *acquit*, pour dire, pour lui & à sa décharge.

ACQUIT, en t. de Billard, est le premier coup que l'on joue pour se mettre en passe. Au Jeu l'on dit, Jouer à l'*acquit*; c. à d. lorsque les perdans jouent entr'eux à qui payera le tout.

Prov. Faire les choses par maniére d'*acquit*; c. à d. négligemment, & seulement parce qu'on ne peut pas s'en dispenser. *Oscitanter*, *negligenter*.

ACQUIT-A-CAUTION. Billet que les Commis aux Bureaux des entrées dans le royaume délivrent à un particulier qui se rend caution qu'une balle de marchandise sera visitée au bureau de la Douane du lieu pour lequel elle est destinée. L'*acquit à caution de Transit* regarde certaines marchandises ou choses servant aux ouvrages & fabrication d'icelles, qui sont exemptes des droits d'entrée & de sortie du royaume. L'*acquit*, ou Certificat de franchise concerne l'exemption des droits de sortie des marchandises achetées & enlevées pendant le temps des franchises des Foires. *Acquit de payement*. Quand on paye les droits d'entrée ou de sortie, le Receveur du Bureau fournit un *acquit* sur du papier timbré, qu'on nomme *Acquit de payement*, & qui sert de quittance. *Acquits de comptant*. Lettres Patentes expédiées à la décharge du Garde du Trésor royal, pour certaines sommes remises comptant entre les mains du Roi. *Acquit-patent*. Ordre ou mandement du Roi pour faire payer comptant par ses Trésoriers une certaine somme.

ACQUITER, v. a. Payer une dette. *Solvere*. *Acquiter* une promesse, obligation.

It. Libérer, décharger d'une hypothéque. *Liberare ære alieno*. *Acquiter* un fonds, une succession.

It. Payer des droits pour des marchandises aux entrées & sorties du royaume, aux entrées des villes, & dans les Bureaux du Roi.

On dit aussi s'*Acquiter* envers quelqu'un; p. d. Reconnoître par ses services les obligations qu'on lui a. *Referre gratiam*.

ACQUITER, en parlant des devoirs & des obligations de la vie; c'est y satisfaire, & les bien remplir. *Officio*, *munere fungi*.

Fig. *Acquiter* un autre de ce qu'il doit; p. d. Faire pour lui ce qu'il devroit faire lui-même.

S'*Acquiter* de sa promesse, d'un vœu; p. d. Accomplir sa promesse, ou un vœu.

Fig. *Acquiter* sa conscience, p. d. Faire ce qu'on croit être obligé de faire en conscience.

On dit au jeu de Billard, s'*Acquiter*, pour dire, Jouer le premier coup pour se mettre en passe.

Prov. Qui s'*acquite*, s'enrichit. On dit pop. Il est ruiné à promettre, mais il s'*acquite* à ne rien tenir.

ACR.

ACRABATANE, s. f. Ancienne ville de la Terre-Sainte, dans la tribu de Juda. *Acrabatane*.

ACRA SPANDONA, s. m. Cap de Thrace ou de la Romanie. *Metopon*.

ACRATOPHORE, adj. m. Surnom de Bacchus, qui sign. Celui qui donne le vin pur: ἄκρατος, pur, sans mélange: & φέρω, je porte.

ÂCRE, adj. m. & f. (La prem. syll. longue.) Piquant, mordicant, qui fait une impression désagréable, comme font les fruits sauvages, surtout quand ils ne sont pas mûrs. *Acer*.

ACRE, s. m. (La prem. syll. bréve.) Mesure de terre en usage particuliérement en Normandie, qui contient 160 perches. *Acra*. L'*acre* du bois est de 4 vergées, la vergée de 40 perches, la perche de 24 pieds; mais tout cela différe selon les lieux.

Ce mot vient du Saxon *acher*, qui sign. *ager*, ou *champ*.

ACRE, ou S. Jean d'*Acre*, s. m. Ville de Syrie sur les confins de la Phénicie & de la Palestine. *Acra*, *Acron*, *Ptolemais*, *Colonia Claudia*.

ACRE, s. m. Monnoie de compte. Voy. LACRE.

ACRE. Poids. Voy. ROTTE.

ACREMENS, s. m. pl. Sorte de peaux de bœufs & de vaches apportées de la mer noire à Constantinople.

ÂCRETÉ, s. f. Qualité de ce qui est âcre, qui pique la langue. *Acrimonia*.

ACRIDOPHAGE, s. m. & f. Qui vit de sauterelles. *Acridophagus*. Ce nom vient du Grec ἀκρίς, *Sauterelle*, & φάγω, *Je mange*. C'est le nom d'un peuple d'Éthiopie, voisin des déserts.

ACRIMONIE, s. f. Aigreur piquante. *-ia*.

ACRISE, s. m. Roi d'Argos, pere de Danaé.

ACRO. Ce mot, qui vient d'ἄκρος, haut, quand il est joint au nom d'une ville, sign. souvent la citadelle de cette ville, parce que les citadelles se construisent sur les lieux élevés. Ainsi *Acrocorinthe* est la citadelle de Corinthe; *Acropole*, la citadelle d'Athènes.

ACROATIQUE, adj. de t. g. Secret, particulier, &

servé. Aristote expliquoit indifféremment à tout le monde ses livres *exotériques* ; mais il n'expliquoit qu'à des personnes choisies ses livres *acroatiques*, qui traitoient de la contemplation de la Nature, & des recherches de la Dialectique.

ACROBATE, s. m. Espéce de Danseur de corde parmi les anciens.

ACROCÉRAUNES, s. ou adj. m. ou f. *Acroceraunia, Acroceraunii montes*. Montagnes de l'Épire, ainsi appellées de ἄκρον, *le sommet d'une montagne*, & de κεραυνὸς, *foudre*, parce que les hautes montagnes sont souvent frappées de la foudre.

ACROCÉRAUNIE, s. f. Ville épisc. de l'Épire, au pied des monts Acrocérauniens, aujourd'hui appellée Chimère. *-ia.*

ACROCÉRAUNIEN, ENNE, s. Chimériot. *Acroceraunius.* Habitant des montagnes de l'Épire appellées Monts *Acrocérauniens*. Cap *Acrocéraunien*.

ACROCHORDON, s. m. *Verruca pensilis*. Espéce de verrue, ainsi appellée de ἄκρον, sommet, extrémité, & de χορδὴ, corde, parce qu'étant attachée à la peau par un pédicule fort mince, elle pend comme une corde.

ACROCOME, s. m. & f. Qui a les cheveux longs. D'ἄκρος, *summus*, & κόμη, *cæsaries*.

ACROCORINTHE, s. f. Voy. CORINTHE.

ACROIRE. Voy. ACCROIRE.

ACROMION, s. m. T. d'Anat. L'extrémité & l'épine de l'omoplate. D'ἄκρος, *summus*, & de ὦμος, *humerus*, c. à d. l'extrémité de l'épaule.

ACRONYQUE, adj. de t. g. T. d'Astron. Qui se fait, qui arrive au moment que la nuit commence, que le soleil se couche. On le dit du lever ou du coucher d'un astre. Ἀκρόνυχος, *vespertinus*, qui est à l'entrée de la nuit : De ἄκρος, *extremus*, & νὺξ, *nox*. A *acronyque*, on oppose *cosmique*.

ACROSTICHE, s. m. Sorte de Poësie disposée de telle façon, que chacun des vers commence par une lettre qui fait partie d'un nom qu'on écrit de travers à la marge, afin que chaque lettre du nom réponde à chaque vers. *Acrostichis*. On en fait aussi où le même nom se trouve au milieu, ou aux autres endroits des vers. On a vû même des Sonnets pentacrostiches, où il y avoit cinq *acrostiches*. D'ἄκρος, *summus*, ce qui est à une des extrémités, & στίχος vers.

Quelquefois les *acrostiches* commencent à rebours ; c. à d. par la premiére lettre du dernier vers, en remontant de-là jusqu'au premier.

Ce mot signifioit autrefois *cens*.

C'est aussi un adj. m. & f. Vers, Lettres *acrostiches*.

ACROTÈRE, s. m. T. d'Archit. Un des petits piédestaux qui sont au milieu, & aux deux extrémités d'un frontispice, & sur lesquels on pose des figures. *Acroterium*.

C'est aussi, en t. d'Antiquaire, un ornement de vaisseau recourbé, qui marque sur les médailles une victoire navale, ou une ville maritime.

ACROTÈRES sign. quelquefois les extrémités ou les faîtes des bâtimens. *Extrema, aut fastigia*.

Ce sont aussi certains promontoires, ou lieux élevés qu'on voit de loin sur la mer.

ACROUPETONS, vieux adv. En un monceau. *Acervatim*. D'*Acroupir*, qui vient de *Croupion*. Dans quelques Provinces, le peuple dit encore *acroupetons*, pour exprimer la posture de ceux qui sont assis sur leurs talons.

ACS.

ACSARAY, ou AINZARBA. Voy. ANAZARBE.

ACSU, s. m. Lac & Riviére de l'Anatolie. *Palus Ascania, Ascanius Fluvius*.

ACT.

ACTAMAR, s. m. Lac de la Turcomanie, dans le pays des Cardes. *Arcissa Palus*. Il s'appelle encore Abaunas, ou Lac de Vastan, ou Lac de Van.

ACTE, s. m. T. de Physiq. Action, exercice effectif d'une puissance, ou d'une faculté. *Actio. Actus*. La forme est la matiére réduite en *acte*.

En Logiq. l'*acte* est l'exécution de la chose, & est opposé à la *puissance*, qui est la capacité d'agir, ou de souffrir. Il se dit aussi des opérations, des actions de l'entendement, qui sont l'appréhension simple & complexe, le jugement, & le raisonnement.

Il se dit aussi pour Action en général. Les *actes* extérieurs.

En Morale, il se dit des Actions & des Opérations de la volonté.

En t. de Pratique, il se dit de toutes les choses qui regardent la Justice, & les procédures rédigées par écrit. *Res testata ac consignata, vel testium, vel tabularii, vel judicis scripto. Tabulæ, scriptum*. On appelle aussi *acte* tout ce qui se fait par le ministère des Officiers de la Justice. Passer un *acte* pardevant Notaires.

Acte de Notoriété est celui par lequel les Officiers d'un Siége, consultés sur quelque matiére, rendent raison de leur usage. - *d'héritier*, tout ce qui paroit avoir été fait par quelqu'un dans l'intention de succéder à un défunt. -*d'appel*, par lequel une des parties qui se plaint d'un jugement, déclare qu'il en est appellant. - *d'occuper*, par lequel un Procureur déclare qu'il a charge d'occuper pour un tel, sur l'assignation à lui donnée. - *de produit*, par lequel un Procureur déclare à celui de la partie adverse, qu'il a mis sa production au Greffe, ou entre les mains du Rapporteur. - *de baillé copie*, par lequel un Procureur fait signifier & bailler copie à celui de la partie adverse, des piéces dont il veut se servir dans une instance. - *d'affirmation de voyage*, par lequel la partie assistée de son Procureur, affirme être venue pour apporter l'exploit, pour produire, ou pour faire juger. - *de délais*, par lequel le débiteur abandonne le tout pour la perte & le naufrage.

ACTE *capitulaire*. Délibération canonique prise dans un Chapitre de Chanoines, ou de Religieux.

Actes au pl. sign. les délibérations & les résolutions publiques, qui sont couchées dans les Registres, qu'on appelle en ce cas les *actes* publics ; comme les *actes* des Conciles, du Sénat, du Consistoire. On le dit aussi de ce qui a été conservé à la postérité dans certains Livres authentiques. Les *actes* des Apôtres, des Martyrs. *Acta*.

Actes des Apôtres. Ancienne piéce de Théâtre.

ACTE, en Poësie, se dit de certaines divisions ou parties principales du Poëme Dramatique, pour laisser reposer les acteurs & les spectateurs. *Actus*. Les *Actes* sont partagés en plusieurs scènes. Les Grecs n'ont point connu ce partage en *actes* : les chants du Chœur étoient presque la même chose. Les Latins ont les premiers inventé cette division.

Au Collége on appelle *Actes*, les Thèses qu'on soûtient en public, pour acquérir quelque degré dans les Facultés, ou pour faire paroître sa capacité. L'*Acte* des herbes ; c'est le second examen que subissent les Aspirans Apothicaires.

Acte de Foi. Jour de cérémonie de l'Inquisition pour la punition des Hérétiques, ou pour l'absolution des accusés. *Dies damnandis aut absolvendis hæreticis dictus, destinatus.*

ACTÉON, s. m. Chasseur, petit-fils de Cadmus, & fils d'Aristée & d'Autonoé. Diane le métamorphosa en cerf.

C'est aussi le nom d'un des chevaux qui conduisoient le char du Soleil dans la chûte de Phaëton. *Actéon* sign. *lumineux* : d'ἀκτὶς, ῖνος, rayon du soleil.

ACTEUR, trice, s. Comédien, ou Comédienne, celui ou celle qui représente sur le Théâtre quelque personnage d'une piéce dramatique. *Actor, Femina personam agens in scenâ.*

Il se prend aussi fig. pour marquer la part que les personnes ont aux affaires. Être le principal *Acteur* dans une affaire. On le dit aussi dans des parties de jeu ou de plaisir : Il nous manque un *Acteur.*

ACTIAQUE, adj. de t. g. On appelloit ainsi certains Jeux qu'on célébroit à Rome en l'honneur d'Apollon, surnommé *Actien.* Ils revenoient de cinq ans en cinq ans ; & ils prirent leur nom de la ville d'*Actium*, près de laquelle ils se célébroient. *Actiacus.*

C'est aussi un t. de Chron. On compte les années *Actiaques* du jour de la Bataille d'*Actium*, que l'armée d'Auguste, commandée par Agrippa, gagna contre Marc-Antoine, l'an 723 de la fondation de Rome, le 2 Septembre, quatorze jours après une éclipse de soleil ; & l'on appelle cette Époque l'ère d'Auguste.

ACTIEN, enne, s. Qui est d'*Actium*. *Actium* vient d'ἀκτὴ, rivage, d'où se forme ἄκτιος, qui est sur le bord de la mer.

ACTIF, ive, adj. Agissant, ce qui communique un mouvement. *Actuosus, a.* Le feu est le plus *actif* de tous les élémens.

It. Qui consiste dans l'action. *Activus.* Vie *active* opposée à la contemplative.

Il se dit fig. d'un esprit prompt, vif, pénétrant, plein de feu. Ou le dit d'un homme diligent, laborieux, vigilant.

En t. de Prat. on dit que dans une élection un homme a voix *active* & passive, lorsqu'il a droit de donner sa voix pour l'élection, & qu'il peut être élu ; qu'un marchand a des dettes *actives* & passives, lorsqu'il doit & qu'il lui est dû.

En Gram. Qui a une signification *active*, & qui sert à expliquer & à marquer les actions. Il y a des mots qui ont la signification *active* & passive, comme Union, diminution, &c. Il se dit aussi de certains adj. verb. *Secourable* est un adj. verb. *actif*, parce qu'il a une signific. *act.* au lieu que *Aimable* est un adj. verb. passif, parce qu'il a une signification pass.

Actif est aussi s. m. & sign. un v. *actif*, ou la conjugaison *active* d'un v. Il y a trois sortes de v. *act. fs.* Le *transitif*, quand l'action passe dans un sujet différent de l'agent : *Punir un* criminel ; Le *Reflechi*, quand l'action retourne sur l'agent : Je *me proméne* ; Le *Réciproque*, quand l'action retourne réciproquement sur les différens agens qui la produisent : *S'entrebattre.*

ACTION, s. f. Maniére de la cause qui agit ; acte, mouvement de la puissance active. *Actio.* L'*action* violente du feu.

Être, ou se mettre, ou entrer en *action*, sign. Se remuer, être en mouvement, s'agiter, ou commencer à agir.

Au Manége, on remarque l'*action* de bouche du cheval, qui lui fait mâcher son mors, & jetter beaucoup d'écume, ce qui témoigne de la vigueur & du feu.

Action se dit aussi des gestes, de la contenance, & de la maniére avec laquelle on prononce, ou on fait quelque chose. C'est un étourdi qui n'a point d'*action*, ni de contenance arrêtée.

Il se prend encore pour cette partie extérieure de l'Orateur qui comprend le mouvement du corps & les gestes. Cet Avocat a l'*action* belle.

Il se dit en Peinture, de la posture & de la disposition du corps ou du visage, quand ils marquent quelque passion de l'ame. *Habitus, status.* En *action* de suppliant. Avec une *action* menaçante.

It. D'un discours public, comme est un sermon, une harangue, un plaidoyer. *Oratio.* Cet Avocat a fait une fort belle *action.*

Action se dit encore de l'intrigue, ou du principal événement qui fait le sujet d'une piéce de théâtre, ou d'un poëme épique.

Action se dit aussi de toutes sortes de procès qu'on intente, soit en matiére civile ou criminelle. En général il n'y a que deux sortes d'*actions* ; l'une réelle, & l'autre personnelle ; d'où résulte une troisiéme sorte, qui est l'*action* mixte, laquelle a pour objet la personne & la chose. L'*action* personnelle se divise en *action* civile, & en *action* criminelle. Les *actions* réelles sont de deux sortes ; l'une est l'*action* possessoire, ou de réintégrande : l'autre est l'*action* pétitoire. Il y a trois sortes d'*actions* mixtes : l'*action* de partage entre cohéritiers ; - de partage entre associés ; & de bornage entre voisins. *Action* redhibitoire, - en complainte, - de garantie, - de rapt, de stellionnat, &c. Voy. ces mots.

Action est aussi un droit qu'on a de poursuivre quelque demande ou prétention en Justice. *Jus.*

Action, en Morale, sign. un Acte, une œuvre. *Actio, factum. Actions* folles & extravagantes. *Action* loüable. Une belle *action* ne rend pas notre ombre plus grande. Ce prov. sign. qu'il ne faut point s'enorgueillir d'une belle *action.*

Action de graces, témoignage de reconnoissance, pour un bienfait reçu. *Gratiarum actio.*

Action sign. quelquefois, Vertu, force d'agir. *Virtus, vis.* L'aimant perd son *action*, quand on le laisse long-temps sans être armé.

Il se dit aussi de ces effets momentanés qui consomment toute la force d'agir de quelque chose. Ce pétard a fait son *action* ou son effort en l'air.

Ce nom se donne quelquefois au Canon de la Messe. Voy. CANON.

En Parlant de quelques anciens Conciles, on appelle *action*, ce que, dans les derniers, on a appellé *session.*

Action sign. quelque fait remarquable, sur-tout en matiére de guerre. *Præclarum facinus. Action* brillante. Il sign. aussi Combat, rencontre entre des troupes. On est à la veille d'une *action.*

Action sign. encore une part ou un intérêt que l'on a dans quelque société de commerce, ou dans quelque entreprise, pour en partager les profits ou les pertes.

Il sign. aussi quelquef. Effets mobiliers d'un marchand.

Les *Actions* Françoises de la Compagnie des Indes sont présentement de trois sortes ; sçavoir, des *Actions* simples, des *Actions* rentiéres, & des *Actions* intéressées. Voy. le Dict. de Tr.

Nourrir une Action. Payer exactement à leur échéance, les diverses sommes pour lesquelles on a fait sa soumission à la caisse de la Compagnie,

Action nourrie. Celle dont tous les payemens sont faits, & qui est en état d'avoir part aux dividendes ou répartitions des profits de la Compagnie. *Fondre des Actions*. Les vendre & s'en défaire.

ACTIONNAIRE, & non pas *Actioniste*, f. m. & f. Celui qui a une ou plusieurs Actions sur une Compagnie de Négocians, dans quelque négoce ou entreprise. *Actor, actrix, creditor*.

ACTIONNER, v. a. Intenter un procès à quelqu'un en matiére purement civile, & pour le payement d'une dette. *Litem intendere*.

ACTIVEMENT, adv. Dans une signification active. Il ne se dit qu'en Gram. *In agenai significatione*. Ce verbe se prend *activement*.

ACTIVITE, f. f. Vertu d'agir, faculté active, la force & chaleur pour agir. *Vis in agendo*. L'*activité* du feu, du poison. La sphère d'*activité* d'un agent, est l'espace dans lequel il peut répandre le mouvement qu'il a, & hors duquel il n'a point d'action.

Fig. le feu de l'esprit, la diligence dans le travail, la promptitude dans l'action. *In agendo celeritas*.

ACTIUM, f. m. Ville & Promontoire de l'Épire, fameux par la victoire qu'Auguste remporta sur Antoine & Cléopatre, a la hauteur de ce Promontoire, la 30e année avant l'Ere Chrétienne.

ACTON, f. f. Ville d'Angleterre, a cinq milles de Londres.

ACTORIDES, f. m. pl. C'étoient deux freres, fils d'Actor.

ACTRICE. Voy. ACTEUR.

ACTUEL, ELLE, adj. Qui est en effet, réel & effectif. *Quod est, aut existit reipsa*. Payement *actuel*. En Phys. Chaleur *actuelle*, s'il se prend activement, c'est l'action de produire la chaleur : passivement, c'est la qualité qui fait qu'un corps est chaud. Chaleur *virtuelle* prise activement, c'est la puissance, la faculté de produire de la chaleur ; prise passivement, ce seroit la puissance ou la faculté d'être échauffé ; mais on ne le dit point en ce sens-là. Grace *actuelle*, la grace que Dieu donne pour agir. Grace *habituelle*, la grace sanctifiante, habitude inhérente en nos ames, qui les rend agréables à Dieu. Péché *actuel*, péché que l'homme adulte commet par sa propre volonté. Péché *originel*, que nous contractons comme enfans d'Adam.

ACTUELLEMENT, adv. Présentement. *Nunc*. Il signifioit aussi autref. Véritablement, effectivement. *Reipsâ, reapse*.

ACU.

ACUANITE, f. m. & f. Quelques-uns des premiers Manichéens furent ainsi nommés d'un certain Acua disciple de Manès. -*ta*.

ACUDIA, f. m. Petit animal des Indes occidentales, qui a deux étoiles proche des yeux, & deux autres sous les ailes, qui rendent une grande clarté, & dont on se sert pour s'éclairer la nuit.

ACUITZE-HUARIACUA, f. m. Plante des Indes occidentales, qui croît chez les Michuacanois. Son suc appaise l'ardeur de la fiévre & fortifie le cœur.

ACUMULO, f. m. Bourg du roy. de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure. *Acumulum*.

ACUT, adj. m. T. d'Impr. qui se dit d'un caractère marqué d'un accent aigu. *Littera accentu acuto notata*. Un *é acut*.

ACUTS, f. m. pl. Bouts des forêts & des grands pays de bois.

ACUTANGLE, ou OXYGONE, adj. m. & f. Il se dit des triangles dont les trois angles sont aigus.

ACZIB, f. m. Ancienne ville de la tribu de Juda.

ACZIBA. Voy. ACHAZIB.

ACZU, f. m. Ville de la grande Tartarie, dans le roy. de Tanguth.

ACZUD, f. m. Pet. ville de la Valaquie. *Aczudia*.

ADA.

ADAD, ou ADOD, f. m. Dieu des Assyriens, qui, selon quelques-uns, avoit pour femme Adargatis, ou Atergatis. Selden prétend que c'étoit le Soleil. *Adadus*.

ADADA, f. f. Ville de la Terre-Sainte, dans la tribu de Juda.

ADADREMMON, f. m. Ville de la Terre-Sainte, dans la demi-tribu de Manassé. Les LXX. traduisent *Adadremmon* par Grenade ; en effet, les environs de cette ville étoient plantés de grenadiers.

ADAGE, f. m. Proverbe, sentence populaire, & commune. *Adagium*. Il n'est en usage qu'en ces phr. Les *Adages* d'Erasme ; c'est un vieil *adage*.

ADAL, f. m. T. de Chymie. C'est la partie des plantes qui constitue leurs vertus médicinales.

ADALBAULD, f. m. N. pr. d'homme. *Adalbaldus*.

ADALBERT, ou ADELBERT. Voy. ALBERT.

ADALIDE, f. m. C'est en Espagne un Officier de Justice pour les troupes. *Adalis*.

ADAM, f. m. Nom du premier homme. *Adamus*. Il vient de l'Hébreu אדמה, *Adama*, terre, & sign. terrestre ; c'est pourquoi les Peres Grecs l'interprétent *Γηινος*. D'autres veulent qu'il signifie *rouge*, du verbe אדם, *Adam*, être rouge, parce que la couleur de l'homme & de sa chair est rougeâtre. *Adam*, en Ethiopien, sign. Beau, parfait.

ADAM, dans l'Écriture, est aussi le nom de l'espéce, & sign. en général *Homme*.

Le second *Adam*, ou le second homme, dans S. Paul, c'est Jesus-Christ.

On dit d'un homme d'un beau naturel & d'une grande innocence de vie, qu'il n'a point péché en *Adam*.

On dit prov. qu'Un homme n'est pas de la côte d'*Adam*, pour marquer qu'il n'est pas d'une qualité fort considérable, par allusion a ce qu'Eve fut formée d'une côte d'*Adam*. On dit d'une personne que l'on ne connoit pas, qu'On ne la connoit ni d'Eve ni d'*Adam*.

Le pied d'*Adam*. Montagne de l'isle de Ceylan, dans le royaume de Cande. *Mons Adami*.

ADAMA, f. f. Ville de la Pentapole, proche de Sodome & de Gomorrhe.

ADAMANTEE, f. f. Nourrice de Jupiter. -*tea*.

ADAMANTIS, f. f. Plante qui croît dans la Cappadoce & dans l'Arménie.

ADAMI, f. m. Ville de la Terre-Sainte, dans la tribu de Nephthali.

ADAMIENS. Voy. ADAMITES.

ADAMITE, adj. f. Voy. TERRE ADAMITE. *Adamita*.

ADAMITES, f. m. pl. Hérétiques qui ont voulu imiter la nudité d'*Adam*, & qui prétendoient que les femmes devoient être communes. Quelques-uns disent *Adamiens*.

ADANT, ANTE, vieux adj. Corruption du mot *Aderant*.

ADAPTATION, f. f. Action par laquelle on applique une chose à une autre. *Accommodatio*. Il vieillit.

ADAPTER, v. a. Appliquer, ajuster, accommoder une chose à une autre. *Accommodare*. Comparaison mal *adaptée*. En Chym. *Adapter* un récipient au chapiteau. En Archit. Approprier une saillie, ou un ornement à quelque corps. Du Lat. *ad*, & *aptare*.

ADAR, f. m. Dernier mois de l'année hébraique ou juive. Voy. le Dict. de Tr.

ADAR, ou ADDAR, étoit aussi une ville de la tribu de Juda.
ADARCE, s. f. Écume salée qui s'amasse dans les marais pendant la sécheresse, & qui a une vertu caustique. *Adarca.*
ADARE, s. f. Ville d'Irlande, dans le Comté de Limerick. *Adara.*
ADARGATIS, *Adergatis*, ou *Atergatis*, s. f. Divinité des Syriens, dont ils faisoient la femme du Dieu Adad, & que Seldeo croit avoir été le Dieu Dagon.
ADARIGE, s. m. Quelques Chymistes donnent ce nom au sel Ammoniac.
ADARME, s. m. La seiziéme partie de l'once Parisienne, ou le demi-gros.
ADARSA, s. f. Ville de la tribu d'Éphraïm, dans la Terre-Sainte.
ADATAIS, ou ADATIS, s. m. Toile de coton, ou mousseline des Indes orientales.
ADAZER. Voy. ADARSA.

A D C.

ADCENSE. } Voy. { ACCENSE.
ADCENSEMENT. } Voy. { ACCENSEMENT.
ADCENSER. } Voy. { ACCENSER.
ADCENSEUR. } Voy. { ACCENSEUR.

A D D.

ADDA, s. f. Riviére d'Italie, qui coule dans la Valteline. *Addua.*
ADDAD, s. m. Racine d'herbe venimeuse, qui se trouve par toute l'Afrique.
ADDAR. Voy. ADAR.
ADDITION, s. f. Augmentation, action par laquelle on ajoûte une chose à une autre. *Adjectio.*
Il se dit aussi de la chose ajoûtée. *Additamentum, accessio, adjunctio. Additions* marginales d'un Livre.
En Arith. & en Alg. c'est la premiére des quatre régles fondamentales de ces sciences: elle fait trouver la somme totale que composent plusieurs nombres, ou quantités ajoûtées ensemble. *Additio.* La marque de l'*Addition* en Alg. est +.
Addition d'aunage: celle du nombre d'aunes de plusieurs piéces de marchandises d'une même espéce. Voy. BORDEREAU.
En t. de Pal. *Additions* sont les nouvelles écritures qu'on donne après avoir fourni de défenses & de répliques. Elles sont défendues. On dit aussi, Informer par *addition*, quand on informe après qu'une premiére information est close & décrétée.
ADDITIONNER, v. a. T. d'Arith. Assembler plusieurs sommes pour en sçavoir le total. *Addere.*
ADDOMESTIQUER. Voy. ADOMESTIQUER.
ADDONNER s'est dit autref. pour Diriger, tourner vers un côté. *Convertere. Addonner* ses pas. On écrit aujourd'hui *Adonner.*
ADDUCTEUR, s. & adj. m. Il se dit des muscles qui sont dans les parties du corps qui ont besoin d'un mouvement en-dedans. Du Lat. *adducere*, Amener.
ADDUCTION, s. f. T. d'Anat. Le mouvement d'*adduction* est celui qui fait mouvoir en dedans certaines parties du corps.
ADDULA. Voy. ODOLLA.
ADDUS, s. m. Ville de la Terre-Sainte, que les Septante & Joséphe appellent *Aaida.*

A D E.

ADÉA, s. m. Royaume de la côte d'Ajan dans l'Éthiopie supérieure.
ADEL, s. m. Royaume, ville & riviére de l'Éthiopie, en Afrique. *Adelium*, ou *Adelanum regnum. Adelum*, ou *Adela. Adelius fluvius.*
ADÉLAIDE, s. f. N. pr. de femme. *-ïdis.* Par corruption, Alix.
ADELARD. Voy. ALARD.
ADELBERT. Voy. ALBERT.
ADÉLITES, ou *Almoganens.* s. m. pl. Les Espagnols appellent ainsi certains peuples qui font profession de deviner les choses futures. *Adelita.* D'α priv. & δῆλος, *manifestus.*
ADEMAR, ADIMAR, ou ADHEMAR, s. m. N. pr. d'hom. *Ademarus*, &c.
ADEMPTION, s. f. T. de Jurispr. Révocation, retranchement. *Ademptio. Ademption* d'un legs.
ADEN, s. m. Ville de l'Arabie heureuse. *Adena*, *-nium.* Ce nom en Arabe sign. un lieu délicieux: On l'a donné dans l'Orient à plusieurs lieux, à cause de leur beauté.
ADENA, ou ADANA, s. f. Aujourd'hui Malmistra. Ville de Cilicie, dans l'Anatolie.
ADÉNÉRER, v. a. Vieux t. de Prat. Mettre à prix. *Pretium statuere.*
ADÉNOIS, OISE, s. Qui est d'Aden. *Adenensis.*
ADÉNOLOGIE, s. f. Partie de l'Anat. qui traite des glandes. De ἀδὴν, ἐνος, *glande*, & de λόγος, *discours.*
ADÉNOS, s. m. Coton qui vient d'Alep.
ADENT, s. m. T. de Charp. & de Menuis. Entaille, ou emboëture en forme de dent, pour lier & assembler des piéces de bois, ou des tenons dans des mortaises.
ADENTER un vaisseau, c'est mettre son embouchure en bas & le cul en haut. Ce t. est bas.
ADÉODAT, s. m. Surnom qu'on a donné à plusieurs hommes, & qui signifie, *Donné de Dieu*; ou Dieu-donné, ou de Dieu donné. *Adeodatus.*
ADÉONE, s. f. Déesse à laquelle les Romains se recommandoient quand ils alloient quelque part. *-ona.* Du v. *Adeo*, Je vais, J'entre.
ADÉPHAGE, s. f. Déesse de la gourmandise. D'ἄδην, beaucoup, & φαγεῖν, manger.
ADEPTE, s. m. Il se dit de certains Alchymistes, qui prétendent avoir trouvé le secret de la transmutation des métaux. Il vient du part. *adeptus*, du v. Lat. *adipiscor*, qui sign. *trouver*, *acquérir.*
ADERBORN, s. m. Ville de la Pomeranie royale, en Allemagne. *Aderborna.*
ADERBOURG, s. m. Ville de la moyenne Marche de Brandebourg.
ADÈS, vieux adv. Incontinent, maintenant, alors.
ADESER, vieux v. a. Du Lat. *adesse.* Aller au secours de quelqu'un, le panser.
ADESSÉNAIRES, s. m. & f. pl. Hérétiques qui croient que Jesus-Christ est dans l'Eucharistie, mais d'une maniére différente du dogme catholique. *-arii.* Du Lat. *Adesse*, être présent. On les appelle autrement. *Impanateurs.* V. ce mot.
ADEXTRÉ, ÉE, adj. T. de Blas. qui se dit de l'écu, ou d'une piéce de l'écu, accompagnée à droite de quelque autre piéce. *Habens ad dexteram.*
ADEXTRE, vieux adj. m. & f. Adroit. *Dexter*, *a. Callidus.*
Il s'est pris aussi pour Agréable, bien composé. *Dexter*, *jucundus*, *bene compositus.*
ADGIAMI-OGLAN. Voy. AZAMOGLAN.

A D H.

ADHASTA, s. f. Bourg du Bergamasc, autrefois ville de Lombardie, appellée *Juvenatium.*

ADHATODA, f. m. Noyer de Malabar.

ADHÉRENCE, f. f. T. de Phil. État de deux corps qui tiennent ensemble. *Adhæsio, copulatio.* *It.* Attachement à une chose, à un parti, ou à un sentiment. *Adhæsio.* En Anat. on dit l'*Adhérence* de la peau, ou des poumons.

Fig. Complaisance, condescendance en des choses où on ne devroit point en avoir.

ADHÉRENT, ENTE, adj. Qui est joint, contigu, attaché à quelque chose. *Adhærens, inhærens.*

ADHÉRENT, f. m. Se dit au fig. de ceux qui suivent un même parti, qui sont dans les mêmes sentimens. *Studiosus.* Il ne se prend qu'en mauvaise part.

ADHÉRER, v. a. Être joint, & uni; être tout près. *Adhærere.* Il n'est guère en usage au propre, si ce n'est dans ces phr. L'accident *adhère* à la substance : Le poumon *adhéroit* aux parois du thorax.

Au fig. être attaché aux sentimens de quelqu'un; les approuver. *Studere, studiosum esse.*

En t. de Prat. il sign. Confirmer un premier acte par un subséquent.

ADHÉSION, f. f. Attache, jonction, liaison. *Adhæsio.* Il y a deux certitudes : l'une de spéculation, qui naît de l'évidence de la chose; & l'autre d'*adhésion*, qui naît de l'importance de la chose, & de l'intérêt qu'on y a.

AD HONORES. Expression latine adoptée par notre Langue. c. à. d. Pour garder le *decorum*, pour observer les loix de la bienséance.

ADI.

ADIABÈNE, f. f. Contrée d'Asie toute entière à l'orient du Tigre, & que l'on appelloit autref. Assyrie. *-ene.* Ce nom vient du fleuve Diava, que les Grecs appellent Lycus, & qui veut dire Loup. En ajoûtant l'article *ha*, on a fait *Hadiaba*, & ensuite *Hadiabène* : Lycie, ou région des Loups.

ADIABÉNIEN, ENNE, f. Homme d'*Adiabène*, habitant de l'*Adiabène.-enus.*

ADJACENT, ENTE, adj. Contigu; situé auprès, ou très-proche. *Adjacens, continens atque adjunctus.* Du Lat. *ad* & *jacere.*

ADIANTE, f. m. Plante, qui est une espèce des cinq capillaires. *Adiantum.* D'α priv. & du v. διαίνω, *humesco*, Je deviens humide, ou, je suis mouillé : parce qu'on a beau verser de l'eau sur les feuilles de cette plante, elles ne se mouillent point.

ADIAPHORE, f. m. C'est-à-dire, Indifférent. Nom que Boyle donne à une espèce d'esprit qu'il tiroit par distillation du tartre, & de quelques autres corps végétaux, & qui n'étoit ni acide, ni vineux, ni urineux. *-rus.*

ADIAPHORISTE, f. m. & f. *Adiaphorista.* D'ἀδιάφορος, *Indifférent.* Voy. INDIFFÉRENTISTES.

ADJECTIF, f. & adj. m. T. de Gram. Nom qui est toujours joint avec un substantif exprimé, ou sous-entendu, pour en marquer la manière d'être; c. à d. les accidens ou les qualités. *Adjectivum nomen.* Par ex. Grand, fidèle, &c. Les *adjectifs* deviennent quelquefois substantifs. Ex. Le *vrai* est toujours agréable : *vrai* est le sujet, & est mis pour Vérité. Quand l'*adj.* est mis après deux substantifs qui sont de différent genre, par ex. Il avoit les pieds & la tête *nue*, l'usage s'est déclaré pour le féminin, lorsqu'il touche immédiatement le substantif féminin; mais lorsqu'ils sont séparés par un verbe, & qu'ils régissent un pluriel, il faut mettre l'*adjectif* au masculin, quoiqu'il soit plus proche du substantif féminin. Le mari & la femme *sont importuns.* Quand certains noms collectifs sont suivis d'un génitif, on fait accorder l'*adjectif* pour le genre avec ce second nom qui est au génitif, & non pas avec le nom collectif. *Une troupe de gens étourdis. Un grand nombre de soldats y furent tués.* Ce mot vient du Lat. *Adjicere*, ajoûter.

ADJECTIVEMENT, adv. D'une manière adjective. *Adjectivo more, modo.*

ADJECTION, f. f. T. dogmat. Jonction de quelque corps à un autre. *Adjectio, copulatio.*

ADIEU, adv. T. de civilité, dont on se sert quand deux personnes se séparent, ou lorsqu'on prend congé de quelqu'un, & qu'on le quitte. *Vale.*

On dit pop. Sans *adieu*, pour marquer qu'on se reverra bien-tôt. Je ne lui veux dire que bon jour & *adieu*; p. d. Je ne lui veux dire qu'un mot.

ADIEU se dit aussi des choses chéries qui passent, & qui nous échappent. *Vale dicere. Adieu* les beaux jours.

On dit aussi, Dire *adieu* aux choses pour lesquelles on avoit de l'attachement, au vin, aux femmes, &c. p. d. y renoncer, s'en retirer. *Renuntiare, nuntium remittere.*

ADIEU est aussi un terme de commandement, de chagrin, ou de refus, lorsqu'on chasse, ou congédie quelqu'un. *Apage te.*

Il se dit encore d'une personne, ou d'une chose qui est en péril. *Actum est.* Si vous vous engagez dans le monde, *adieu* l'étude.

On dit prov. *Adieu* la voiture, *adieu* vous dis, c'est fait de lui; p. d. qu'un homme se meurt, qu'il est perdu. *Adieu* paniers, vendanges sont faites : p. d. qu'On n'a plus besoin de certaines choses.

On dit en t. de Mar. *Adieu va*, ou Parez à virer, pour avertir l'équipage de manœuvrer de concert, lorsqu'on veut faire virer le vaisseau.

ADIEU COMMAND. Vieille façon de parler, p. d. Adieu vous dis, ou plutôt, ADieu je recommande, *Deo commendo* : pour marquer qu'une chose est perdue & désespérée.

ADIEU est quelquef. f. m. Un tendre *adieu.* Il s'emploie élégamment au plur.

Le Cap d'ADIEU. Voy. FARWEL.

ADIGE, f. f. Rivière d'Italie, qui passe par le Trentin & le Véronnois. *Athesis.*

ADIMAIN. f. m. Animal privé qui ne se trouve que dans les déserts de la Libye. Il fournit aux habitans quantité de lait.

ADIMANTE, f. m. Fameux Manichéen. *Adimantus.*

ADIMION, f. m. T. de Fleuriste. Tulipe amarante, avec un peu de rouge & de blanc de lait.

ADINÉRER. Voy. ADÉNERER.

ADJOINDRE. v. a. Associer quelqu'un pour servir d'aide & de conseil à un autre dans une affaire, ou dans une négociation. *Adjungere.*

ADJOINT, f. m.. Celui qui est joint à un autre pour lui aider dans son ministère, ou pour en partager les fonctions, ou pour prendre garde à ses actions. *Socius, collega.*

On donne dans l'Acad. des Sciences cette qualité à quelques Académiciens. Ce sont ceux qu'on appelloit autrefois Elèves. *Adjunctus.*

ADJOINTS en t. de Rhét. & de Gram. se dit des mots, ou des choses qu'on joint à d'autres pour en au-

gmenter la force, ou pour amplifier le discours. *Adjuncta.*

ADJONCTION, s. f. T. de Pal. Jonction d'une personne à une autre.

ADJOURNEMENT. Voy. AJOURNEMENT. *Adjourner.* Voy. *Ajourner.*

ADJOUSTER. Voy. AJOÛTER. *Adjoustée.* Voy. *Ajoûtée. Adjoûtage.* Voy. *Ajoûtage.*

ADIPEUX, euse. adj. T. de Méd. Gras. *Pinguis, obesus.* Membrane, cellule adipeuse. *-osa.* Du Lat. *adeps*, graisse.

ADIPSOS, s. m. Palmier d'Égypte, dont le fruit cueilli avant qu'il soit mûr, a la vertu d'étancher la soif. D'α priv. & δίψα, soif.

ADIRBEITZAN, s. m. Province de Perse, que l'on nomme aussi Adzerbaijan. *Provincia Aderbezana.* C'est l'ancienne Médie Trapatene.

ADIRER, v. a. Ancien t. de Pal. Égarer quelque titre, ou papier, ne le pouvoir retrouver. *Amittere.* Il vient peut-être de, *trouver à dire.*

Adiré, ée. Ce part. pass. sign. encore quelquef. *Rayé, effacé.*

ADIRE, s. m. Les Espagnols appellent ainsi une espéce de chien de Barbarie.

ADITHAIM, s. m. Ville de la tribu de Juda.

ADITION, s. f. T. de Jurispr. L'acceptation d'une hérédité. *Acceptio, aditio.*

ADJUDANT. Voy. AJUDANT.

ADJUDICATAIRE, s. m. & f. (La plûpart ne prononcent plus le D.) Le plus offrant & dernier enchérisseur à qui on a adjugé le bail, ou la propriété d'un héritage qu'on afferme, ou qu'on vend en Justice. *Manceps.*

On le dit aussi de ceux à qui on adjuge en Justice des ouvrages, ou des réparations au rabais.

Il se dit absolument des Fermiers des droits du Roi.

ADJUDICATIF, ive. adj. Qui adjuge ou qui a adjugé. *Qui adjudicat.* Arrêt *adjudicatif.*

ADJUDICATION, s. f. v. (La plûpart ne prononcent plus le D.) Acte de Justice par lequel on adjuge une chose au dernier enchérisseur. *Adjudicatio.*

ADIVE, s. f. Animal d'Afrique, qui ressemble au renard.

ADJUGER, v. a. (On ne prononce plus le D.) Juger en faveur de quelqu'un; lui accorder sa prétention. *Adjudicare.*

It. Vendre & délivrer en Justice au dernier enchérisseur un meuble, un bail, un héritage par décret, & un ouvrage ou des réparations au rabais.

ADJURATION, s. f. Exhortation, injonction. *Obsecratio, obtestatio, imperium.* On se sert de ce terme dans les exorcismes.

ADJURER, v. a. T. d'exorcismes. Commander au nom de Dieu de faire ou de dire quelque chose. *Obsecrare, obtestari, imperare.*

ADJUTEUR. Voy. AJOUTRE.

ADJUTOIRE, vieux s. m. Aide, secours. *Adjutorium, auxilium.*

A D M.

ADMÈTE, s. m. Roi de Phéres en Thessalie, un des Argonautes. *-tus.*

Admète, s. f. Fille d'Eurysthée.

ADMETTRE, v. a. Il se conj. comme *Mettre.* Recevoir, donner entrée, rendre participant de quelque avantage. *Admittere.*

Il sign. aussi, Reconnoître pour véritable. *Admettre* pour principe.

En t. de Finances. Recevoir une partie, ou un article en recette dans un compte. On dit aussi *passer* dans le même sens.

ADMINICULE, s. m. T. de Jurisp. Commencement de preuve, ou preuve imparfaite; ce qui contribue à former, à fortifier une preuve. *Adminiculum.* Un puissant *adminicule.* Il se dit en t. de Méd. de tout ce qui peut servir à faciliter le bon effet d'un remède.

ADMINISTRATEUR, atrice, s. Celui ou celle qui régit les biens, ou les affaires de quelqu'un, d'une Communauté, ou d'un Hôpital. *Administrator, Curator.*

En parlant des États possédés par divers Princes d'Allemagne, il se dit de celui qui pendant la minorité du Prince a le gouvernement de l'État. Le Prince *Administrateur.* Il se dit aussi de quelques Princes d'Allemagne qui tiennent des évêchés Luthériens réunis à leur Souveraineté. L'*Administrateur* de Magdebourg. L'Évêque *Administrateur.*

ADMINISTRATION, s. f. Conduite, gouvernement des affaires; exercice de la Justice distributive. Régie des Hôpitaux, tant pour le spirituel, que pour le temporel. *Administratio.*

It. Régie, maniement, & direction des biens d'un mineur, d'un furieux, d'un interdit.

Il se dit encore des fonctions ecclésiastiques. *Administration* des Sacremens.

Il se dit au Palais des titres, preuves, ou témoins qu'on fournit à quelqu'un en Justice. *Suppeditatio.*

On appelloit autref. *Administration*, une Maison Religieuse, où il n'y avoit qu'un très-petit nombre de Religieux. C'est à peu près ce que nous nommons *Hospice.*

Les Espagnols du Pérou nomment *Administration*, le magasin d'entrepôt établi à Colao, port de Lima.

ADMINISTRER, v. a. Gouverner les affaires; manier les biens d'une personne, d'une Communauté, ou d'un Hôpital. Rendre la justice. *Administrare.*

Il se dit aussi en matiére ecclésiastique. *Administrer* les Sacremens.

Au Palais, Fournir des preuves & des témoignages. *Suppeditare.*

ADMINISTRERESSE, s. f. Dans le Parlement de Bourdeaux les Avocats disent *Administreresse*, au lieu d'*Administratrice.*

ADMIRABLE, adj. m. & f. Digne d'admiration, surprenant, merveilleux, qu'on ne peut comprendre. *Admirabilis, mirandus, mirificus.*

Dans le discours fam. il sign. Charmant, excellent, beau. Vin, saison *admirable.*

On s'en sert aussi dans le style fam. p. d. qu'on est surpris, qu'on est scandalisé de ce qu'un homme dit ou fait. Vous êtes *admirable*, d'oser me plaisanter!

Admirable, s. f. Espéce de Pêche, dont la chair est blanche. *Malum Persicum album Admirabile.*

Admirable-jaune. Autre espéce de Pêche, dont la chair est jaune. *Malum Persicum Admirabile flavum.* L'*Admirable-jaune* tardive est aussi nommée la Pêche d'abricot & Sandalici.

ADMIRABLEMENT, adv. D'une maniére admirable, parfaitement bien. *Admirabiliter, mirifice.*

ADMIRAL. Voy. AMIRAL.

ADMIRATEUR, atrice, adj. m. & f. v. qui ne s'emploie

s'emploie d'ordinaire que ſubſtantivement. Qui admire. *Admirator*, *miratrix*.

ADMIRATIF, adj. m. T. de Gram. Il ſe dit d'une ponctuation qui fait connoitre qu'il faut admirer, marquée ainſi (!) *Punctum admirationis*. On dit auſſi, geſte *admiratif*, ton *admiratif*.

Les Imprimeurs appellent ſubſtantivement un *admiratif*, le ſigne, ou la ponctuation dont on vient de parler.

ADMIRATION, ſ. f. Mouvement, paſſion de l'ame; action par laquelle on regarde quelque choſe, ou avec une haute eſtime, ou avec étonnement. *Admiratio*.

It. La perſonne, ou la choſe qui ſe font admirer. Ce Prince eſt l'*admiration* de ſon ſiécle.

Prov. L'*admiration* eſt la fille de l'ignorance; c. à d. une *admiration* fauſſe & mal fondée.

ADMIRER, v. a. Conſidérer avec ſurpriſe, regarder avec étonnement ce qui paroit merveilleux. *Admirari*, *mirari*.

On dit auſſi ironiquement: Pour moi je vous *admire*; p. d. Je ne comprens pas à quel point va votre foibleſſe. *Admirer* la folie des hommes.

Avec le pron. perſ. s'*admirer* ſoi-même.

ADMIS, ise, part. paſſ. du v. *Admettre*. *Admiſſus*.

ADMISSIBLE, adj m. & f. T. de Prat. Valable, recevable. *Legitimus*, *probabilis*. Raiſon *admiſſible*. Moyens *admiſſibles*.

ADMISSION, ſ. f. Réception, action par laquelle on eſt admis. *Admiſſio*. *Admiſſion* aux Ordres ſacrés.

ADMITTATUR. Mot Lat. qui ſign. Qu'il ſoit admis. Il ſe dit ſubſtantiv. pour le billet ou certificat de capacité que donnent des Examinateurs.

ADMODIATEUR, ſ. m. Fermier, métayer qui prend un héritage d'un propriétaire pour le cultiver, & lui rendre une partie des fruits. *Conductor*, *redemptor*.

ADMODIATION, ſ. f. Bail d'un héritage en argent, ou pour la moitié des fruits. *Conductio*, *redemptio*.

ADMODIER, v. a. Affermer un héritage à moitié fruits. *Locare*. De *modius*, parce que ces baux ſe font d'ordinaire à une certaine quantité de muids de grain. On ne ſe ſert de ces mots-là qu'en certaines provinces.

ADMONESTEMENT, vieux ſ. m. Avis, avertiſſement. *Monitum*, *admonitio*.

ADMONESTER. Voy. AMONÊTER.

ADMONITEUR, ſ. m. Celui qui avertit, qui amonête, qui donne un avis. *Monitor*, *admonitor*.

It. Officier dans quelques Maiſons religieuſes.

ADMONITION, ſ. f. T. de Prat. Avertiſſement, action par laquelle on amonête. *Admonitio*.

ADMONITRICE. ſ. f. Celle qui amonête, qui donne des avis. *Admonitrix*. Officiére dans quelques Monaſtères de filles.

ADN.

ADNORN, ſ. m. Lieu près de Sarepta en Syrie. *Adnornum*.

ADNOTATION. Voy. ANNOTATION.

ADO.

ADOD. Voy. ADAD.

ADOLER, & ADOLORER. Vieux v. n. Être chagrin. *Mærere*, *dolere*.

ADOLESCENCE, ſ. f. La fleur de la jeuneſſe, l'âge qui ſuit l'enfance, depuis 14. ans juſqu'à 25. *Adoleſcentia*, *adulta ætas*. Il ne ſe dit guère que des garçons.

Il ſe dit. fig. du premier âge du monde.

ADOLESCENT, ſ. m. Jeune homme depuis 14. ans juſqu'à 20. ou 25. ans. *Adoleſcens*. Il ne ſe dit guère qu'en raillerie. Jeune *adoleſcent*; p. d. étourdi, un peu niais.

D'*adoleſco*, Croître.

ADOM, ſ. m. Bourg de la baſſe Hongrie. *Salina*, *Salinum*.

ADOMESTIQUÉ, ée, vieux adj. Demeurant dans la maiſon de quelqu'un, & vivant avec lui.

ADOMESTIQUER, vieux v. n. p. Se rendre familier, ou domeſtique chez quelqu'un. *Inſinuare ſe in familiaritatem*. Du Lat. *domeſticus*.

ADOMMIM. La montée d'*Adommim*. Lieu de la tribu de Benjamin, autrefois fort infeſté de voleurs.

ADONAI, ſ. m. C'eſt un des noms de Dieu, qui ſign. propr. Monſeigneur; car quoiqu'en Hébreu il ſoit pluriel, il n'a cependant qu'une ſignification ſinguliére. De אדן, *eden*, *bâſe*, parce que Dieu eſt le fondement, le ſoûtien de toutes les créatures: ou de דון, *doun*, *juger*, *gouverner*, *dominer*. Les Juifs le prononcent à la place du nom propre de Dieu *Jehovah*.

ADONC, vieux adv. Alors, ou Donc. *Tunc*, *igitur*.

ADONEA, ſ. f. Divinité Païenne. *Adonea*. Elle préſidoit aux voyages.

ADONÉE, ſ. m. Les Arabes appelloient ainſi le Soleil.

ADONIEN, adj. m. T. de Poëſ. gr. & lat. Il ſe dit d'un vers compoſé de deux pieds ſeulement; un dactyle & un ſpondée. Ce vers eſt le quatriéme de chaque ſtrophe dans les Odes Sapphiques. On lui a donné le nom de ſon inventeur. On trouve quelquefois des vers Sapphiques qui ne ſont point ſuivis de vers *Adoniens*, & des vers *Adoniens* détachés des vers Sapphiques.

ADONIES, ou ADONIENNES, ſ. f. pl. Fêtes d'*Adonis*, dans leſquelles les femmes imitoient les lamentations de Vénus après la mort d'*Adonis*. enſuite ſe réjouiſſoient comme s'il eût été reſſuſcité. *Adonia*.

ADONIQUE, Voy. ADONIEN.

ADONIS, ſ. m. Jeune homme d'une rare beauté, né de l'inceſte de Cyniras, Roi de Cypre, & de Myrrha ſa fille. Il fut tué par un ſanglier; & Vénus le changea en l'anémone rouge.

Adonis. Fleuve de la Phénicie.

Adonis étoit auſſi une danſe des anciens Grecs, dans laquelle un Comédien ou une Comédienne imitoient *Adonis*.

Sallon d'Adonis, ſ. m. Anciennement on appelloit ainſi un ſallon de verdure & de fleurs, dont la mode étoit venue de Syrie. *Œcus Adonidis*.

ADONISER, v. a. Rendre beau, propre; donner un air galant. *Comere*.

S'ADONISER, v. pron. Se donner des airs de beau garçon, affecter ces airs, s'orner avec affectation. *Bellulum agere*.

ADONISEUR, ſ. m. Celui qui adoniſe.

ADONNER, v. a. qui ne ſe dit qu'avec le pron. perſ. Se donner, s'appliquer, s'attacher à quelque exercice, à quelque profeſſion, ou à quelque choſe où notre inclination nous porte. *Dedere ſe*.

Il ſe dit des perſonnes que l'on voit, chez qui l'on va ſouvent. S'*adonner* chez quelqu'un. *Admiſceri*. On le dit auſſi des chiens qui s'apprivoiſent d'eux-mêmes dans une maiſon.

On dit en t. de Mar. que Le vent *adonne*,

quand il devient plus favorable qu'il n'étoit.

s'ADONNER. Le peuple dit en parlant des chemins : Je vous prie de passer chez moi, quand votre chemin s'*adonnera* de ce côté-là. *Cum iter feret.*

ADONQUES, vieux adv. Ainsi, donc. *Itaque.*

ADOPTER, v. a. Prendre un étranger pour le mettre en sa famille, & le reconnoître pour son fils, le destiner à sa succession. *Adoptare.* La coûtume d'*adopter* étoit fort familiére aux Romains.

Il se dit fig. pour sign. s'approprier & regarder comme sien, s'emparer des pensées & des ouvrages d'autrui. *Vindicare, adsciscere.*

ADOPTIF, IVE, adj. Qu'on a adopté. *Adoptatitius, filius adoptivus.*

ADOPTIF, IVE, ou ADOPTIEN, ENNE, s. Nom de Secte, dont les Chefs étoient Elipand de Tolède, & Félix d'Urgel. Ces hérétiques disoient que Jesus-Christ, selon la nature humaine, n'étoit point fils naturel de Dieu, mais seulement fils *adoptif. -ivus, -ianus.*

ADOPTION, s. f. Action par laquelle on adopte. *Adoptio.* V. le Dict. de Tr.

It. L'action d'adopter un sentiment.

ADOR, s. m. Ville ou château de la Terre-Sainte.

ADORABLE, adj. m. & f. Digne d'être adoré ; qui mérite le plus profond des respects. *Adorandus, a.*

Il se dit abusivement & hyperboliquement des choses du monde qu'on aime & qu'on estime infiniment. *Venerandus.*

ADORATEUR, ATRICE, s. Celui ou celle qui adore, qui rend un culte & des hommages religieux. *Cultor, venerator, cultrix.*

On le dit abusivement de celui qui estime, ou qui aime passionnément, ou qui admire extrêmement. *Adorateur* de toutes les Belles. Les favoris trouvent plus d'*adorateurs* que d'amis.

ADORATION, s. f. Vénération, action par laquelle on rend le plus grand des respects, & des honneurs divins ; soit par une posture humiliée, soit par d'autres actes d'une profonde soûmission. *Adoratio.*

On le dit aussi des choses & des personnes, pour lesquelles on a beaucoup d'amour & d'admiration, & une estime accompagnée d'un profond respect. *Cultus, veneratio.*

Les Cardinaux vont à l'*adoration* du Pape nouvellement élu, & que l'on place sur l'autel. C'est ce qu'on appelle créer un Pape par l'*adoration.*

Filles de l'ADORATION PERPÉTUELLE. Religieuses Bénédictines.

ADORER, v. a. Révérer avec dévotion ; rendre un hommage souverain avec la plus profonde soûmission. *Adorare.*

Il y a plusieurs passages dans la Ste Écriture, où le mot d'*adorer* se dit seulement d'un simple honneur qu'on fait à quelqu'un, ou de la vénération qu'on a pour lui. La Reine Esther *adora* le Roi Assuérus. *Adorer* en sa plus étroite signific. & en sa premiére origine, sign. *porter la main à la bouche, Manum ad os admovere ;* c. à d. saluer, ou baiser les mains.

On dit, *Adorer* la Croix, dans un autre sens qu'*adorer* Dieu, & seulement par relation à Jesus-Christ.

ADORER sign. aussi hyperboliquement, Avoir beaucoup d'amour, une soûmission extrême, ou une admiration aveugle pour quelqu'un. On *adore* Virgile dans son Enéide.

Prov. *Adorer* le Veau d'or ; p. d. faire bien des soûmissions à un homme sans mérite, en considération seulement de ses richesses ; par allusion au Veau d'or qu'adorérent les Israëlites.

ADORF, AUDORF, s. m. Petite ville de la haute Saxe. *Adorfum.*

ADOS, s. m. T. de Jardinage. Terre élevée en talus contre une muraille bien exposée. *Ados* est dit ainsi, à cause que la terre est au dos du mur, adossée, appuyée contre le mur.

ADOSSER, v. a. Conj. Je m'*adossai* ; je me suis *adossé* ; Je m'*adosserai.* Mettre le dos contre quelque chose. *Dorsum applicare, dorso incumbere. Tergum obvertere.* Il se dit plus ordinairement au fig. en ces phr. Maison *adossée* contre l'église. Lit *adossé* contre la muraille. *Inniti, incumbere, applicari.*

Il se dit en t. de Blas. de ce qui est tourné le dos contre le dos de son pareil. *Adversos pingere, ponere.* D'ad & de *dorsum.*

ADOUAR, s. m. Village ambulant en Afrique, dont les habitans campent sous des tentes.

ADOUBER, v. a. Accommoder, boucher des trous dans une fontaine, dans une machine, &c. *Reficere.* En parlant des vaisseaux, on se sert plus ordinairement de *radouber.* Du Lat. *adaptare.*

ADOUSER vouloit dire autref. Donner à un Chevalier, ou à un soldat les armes nécessaires, les habits, &c.

Il sign. au Jeu de Trictrac, Ajuster une dame de son jeu qui est mal rangée, la ranger mieux, & comme elle doit être. *Disponere, dirigere, ordinare.*

ADOUCIR, v. a. Rendre doux, moins âcre, moins rude, ou moins amer, &c. *Temperare, rem aliquam dulcem efficere, mollire.* Conj. J'*adoucis* : J'*adoucissois* : J'*adoucirai.*

Il se dit aussi des choses spirituelles, pour sign. Appaiser, rendre moins fâcheux, & plus supportable ; modérer, tempérer. *Mitigare, lenire.*

Avec le pron. pers. il sign. Devenir plus doux. *Mitescere.*

En t. de Peint. Mêler les couleurs avec la brosse, ou le pinceau. *Expolire picturam.* On dit aussi, *Adoucir* les desseins lavés, & faits avec la plume ; c. à d. en affoiblir la teinte.

En t. de Manufact. de Glaces, on l'entend de la premiére façon qui se donne aux glaces brutes, en les usant & frottant les unes contre les autres avec du grès, du sable ou de l'émeril, pour les polir & les rendre transparentes. L'Attelier de l'*Adouci*, est le lieu où on leur donne cette premiére façon.

En t. de Doreur en détrempe : Mettre le blanc en traînant le pinceau : & quelquefois il s'entend d'une façon qu'on donne au blanc après la derniére couche, en le mouillant légérement, & le frottant ensuite avec la prêle, ou avec de grosse toile neuve.

ADOUCISSAGE, s. m. Maniére de rendre une couleur moins vive.

ADOUCISSANT, s. m. T. de Méd. Remède qui adoucit. *Dulcans, dulcandi vim habens, mitigans.*

ADOUCISSEMENT, s. m. L'action d'adoucir ; ou ce qui sert à adoucir ; état de la chose adoucie. *Temperatio, mitigatio.*

Fig. Soulagement, diminution de peine & de

douleur. *Levamen*, *levamentum*, *mollimentum*. *It.* Accommodement, tempérament, correctif. Trouver quelque *adoucissement* pour concilier les esprits.

Il se dit en t. de Peint. Voy. ADOUCIR.

En t. d'Archit. Racotdement qui se fait d'un corps avec un autre par un chamfrain, ou par un cavet.

ADOUÉES, adj. f. pl. T. de Fauc. qui se dit des perdrix qui sont pariées & accouplées. *Copulata*.

ADOULÉ, ÉE, vieux adj. Dolent, triste. *Mœrens*, *dolens*. Voy. ADOLER.

ADOUR, s. m. Nom de trois riviéres de Gascogne, en France. *Aturus*, *Aturrus*.

ADOUX, adj. m. T. de Teint. Il se dit du Pastel, lorsqu'ayant été mis dans la cuve, il commence à jetter une fleur bleue.

AD PATRES. Expression lat. qui est devenue franç. dans le style fam. Il est allé *Ad patres*, c. à d. il est allé rejoindre ses peres en l'autre monde.

ADR.

ADRA, s. f. Ville du Roy. de Grenade, en Espagne. *Abdara*.

ADRACHNE, s. m. Arbre de Candie, dont la feuille résiste au venin.

ADRAGAN, s. m. Gomme qui se tire d'un arbre que les Grecs appellent *Tragacantha*, & les Arabes *Carad*. On ne dit point *Adragan* tout seul, mais gomme d'*Adragan*. *Adragantum gummi*.

ADRAME, s. m. Dieu particulier à la Sicile.

ADRAMÉLECH, s. m. Dieu des Sépharraimites, Peuple envoyé dans la Terre-Sainte par les Rois d'Assyrie, après que Salmanasar eut détruit le royaume d'Israël.

C'est aussi un des fils de Sennacherib. Il sign. Roi puissant, magnifique.

ADRASTE, s. m. Roi d'Argos & de Sicyone.

ADRASTÉE, ou plûtôt ADRASTIE, s. f. Divinité, nommée autrement Némésie, dont l'emploi étoit de venger les crimes. *Adrastia*. De l'a priv. & de δρᾶν, pris dans le sens de διδράσκω, Je fuis; parce qu'on n'évite jamais la vengeance céleste.

C'est aussi une ville de la Troade.

ADRASTÉE, s. f. Une des Nymphes qui nourrirent Jupiter dans l'antre de Dicté.

AD REM. Mots lat. dont on se sert pour témoigner que ce qu'on dit convient à la chose dont il est question.

ADRESSANT, ANTE, adj. v. Qui est envoyé à certain lieu, ou à certaines personnes. *Inscriptus*.

ADRESSE, s. f. Dextérité, industrie, subtilité, soit de la main, soit du corps. *Industria*, *solertia*, *ars*.

On appelle, Tour d'*adresse*, un tour de subtilité, de main. Il se prend aussi pour un tour de finesse d'esprit. Il lui a joué un tour d'*adresse*.

Fig. Subtilité, prudence, finesse de l'esprit, ou pour le bien, ou pour le mal. *Calliditas*, *dexteritas*, *consilium*. Il se prend aussi pour Ruse, & artifice. Lâches *adresses*.

En Poës. il se transporte quelquef. fig. de l'ouvrier à l'instrument dont il se sert. L'adresse *du ciseau*.

ADRESSE, s. f. v. Suscription des lettres ordinaires, qui marque le lieu, ou la personne.

It. Instructions qu'on donne pour trouver quelque personne, ou quelque chose. *Institutio*.

Il se dit quelquefois des Requêtes qu'on présente: On a présenté une *Adresse* au Roi d'Angleterre. *Libellus supplex*, *memorialis*.

C'est aussi un t. en usage à la grande Chancellerie, en parlant des Édits & Déclarations du Roi, adressées aux Cours souveraines, & par elles aux Jurisdictions ou Justices inférieures.

Bureau d'*adresse*. C'est celui où l'on reçoit les nouvelles pour la Gazette; d'où vient qu'on appelle fig. Bureau d'*adresse*, les maisons où on débite beaucoup de nouvelles.

ADRESSER, v. a. Tirer, aller droit au but. *Ferire signum*. En ce sens il s'emploie absolument & sans régime.

It. Envoyer en quelque lieu, ou à quelque personne. *Mittere*. *It.* Dédier un Ouvrage. *Dicare*, *dedicare*. On dit aussi, *Adresser* ses pas; Tourner ses pas vers quelque endroit. *Iter dirigere*.

Avec le pron. pers. Conj. Je m'*adresse*, je m'*adressai*, je me suis *adressé*. Se présenter, avoir recours à quelqu'un; lui demander une grace, réclamer sa protection. *Confugere*.

Prov. Il faut s'*adresser* à Dieu plûtôt qu'à ses Saints; p. d. qu'il vaut mieux s'*adresser* directément au maître pour obtenir quelque grace.

S'ADRESSER. Attaquer quelqu'un, soit par raillerie, soit par malignité. *Oppugnare*, *insectari*, *petere*, *negotium facessere*.

On dit, *Adresser* la parole, le discours à quelqu'un; p. d. lui parler directement. *Compellare*, *alloqui*.

ADRIA, s. f. Ville des Vénitiens en Italie, dans la Polésine de Rovigo. *Hadria*.

ADRIANE, s. f. Ville de la province de Cyrène en Afrique. *Adrianopolis*.

ADRIANÉE. Voy. HADRIANÉE.

ADRIANISTES. Voy. HADRIANISTES.

ADRIANOPOLI, s. m. Ville de Thrace auprès de l'Hébre. *Adrianopolis*.

ADRIATIQUE. La Mer *Adriatique*. *Adria*, *Adriaticum mare*. C'est le Golfe de Venise, appellé quelquefois par les Latins, *Mare superum*, & qui prit le nom d'*Adriatique*, du fleuve *Adria*.

ADROBE, ou ATROBE, s. f. Riviére de la Tartarie Moscovite. *Adroba*, *Atropa*.

ADROGATION, s. f. T. de Jurispr. Espéce d'adoption; elle n'étoit différente de l'adoption, que parce qu'il s'agissoit d'une personne libre, qui consentoit à être adoptée par une autre; & parce qu'elle se faisoit dans l'Assemblée du Peuple, pendant que la République subsistoit, & depuis par un rescript des Empereurs.

ADROIT, OITE, adj. Industrieux, qui a une grande dextérité de main, de corps. *Industrius*, *solers*, *dexter*.

En parlant des choses spirituelles, il sign. fin, délicat, subtil. *Subtilis*, *elegans*.

ADROIT, mis substantiv. se prend en mauvaise part, & se dit d'un homme qui se sert de son esprit pour tromper. *Astutus*, *versipellis*.

À DROIT, adv. Du côté droit. *Dextrâ*.

ADROITEMENT, adv. Avec esprit, avec prudence, d'une maniére adroite & subtile. *Dexterè*, *subtiliter*, *callidè*. Du Lat. *dexter*.

ADRUMÉTE, s. f. *Adrumetum*. Ancienne ville d'Afrique, appellée aujourd'hui *Hamametha* par les Arabes.

ADV.

ADUEILLER, vieux v. n. Être dolent. *Dolere*; *mœrere*.

ADUÉITAM, s. m. T. de Rel. Secte philosophique des Indiens. *Aduéitamus.* Les trois sectes dominantes des Indiens sont : *Duéitam*, *Aduéitam*, & *Aduéita vichista duéitam.* *Aduéitam* est le systême de ceux qui tiennent qu'il n'y a qu'un être qui existe : c'est Dieu ; & que ce monde est phantastique. *Duéitam* est le systême de ceux qui distinguent Dieu du monde, & admettent l'existence réelle de l'un & de l'autre. *Aduéita vichista duéitam* est le systême de ceux qui voulant tenir un milieu, mettent entre le monde & Dieu une unité mêlée de multiplicité.

ADUEITA VICHISTA DUEITAM. *Voy. dans l'art.* ADUÉITAM.

ADVENANT. Voy. AVENANT. *Advénement.* Voy. *Avénement. Advenir.* Voy. *Avenir. Advent.* Voy. *Avent.*

ADVENTIF, IVE, adj. T. de Jurispr. se dit des biens qui arrivent à quelqu'un, soit comme un préseut de la fortune ; soit par succession collatérale ; soit par la libéralité d'un étranger. *Bona adventitia.*

ADVENTURE. Voy. AVENTURE. *Adventurer.* Voy. *Aventurer. Adventureux.* Voy. *Aventureux. Adventurier.* Voy. *Aventurier. Adventurine.* Voy. *Aventurine. Advenu.* Voy. *Avenu. Advenue.* Voy. *Avenue.*

ADVERBE, s. m. T. de Gram. C'est une des parties d'oraison qui ne se décline, ni ne se conjugue, & qui se joint avec les v. ou avec les adj. pour expliquer la maniére d'agir ou de souffrir, & pour en marquer les différentes circonstances. *Adverbium.* Ce mot vient de la prép. lat. *Ad*, & du nom *verbum*, parce qu'elle se joint plus ordinairement au verbe. Les *adverbes* de quantité veulent avoir l'article indéfini après eux : il y a peu *de* blé, beaucoup *de* vin. Il en faut excepter *bien*, qui demande l'article défini : On a recueilli bien *du* blé, bien *du* vin : il a bien *de* l'esprit, au lieu qu'on dit, Il a beaucoup d'esprit, avec l'article indéfini.

ADVERBIAL, ALE, adj. Qui tient de l'adverbe. *Adverbialis.*

ADVERBIALEMENT, adv. À la maniére d'adverbe. *Adverbialiter.*

ADVERBIALITÉ, s. f. T. de Gram. Qualité d'un mot qui est adverbe, ou regardé comme adverbe.

ADVERSAIRE, s. m. & f. Antagoniste, celui qui combat ou qui dispute contre quelqu'un. *Adversarius.*

ADVERSATIF, IVE, adj. T. de Gram. se dit d'une particule qui marque quelque différence, ou quelque opposition entre ce qui la suit, & ce qui la précéde. *Adversus.*

ADVERSE, adj. T. de Pal. Contraire, opposé. *Adversus.* Il se dit de la partie contre laquelle on est en procès. On dit aussi, L'*adverse* fortune ; p. d. La mauvaise fortune. Mais cette phr. vieillit.

ADVERSITÉ, s. f. Disgrace, malheur, état fâcheux où l'on se trouve. *Adversa res.*

It. Accident, coup de fortune, dont la suite jette dans un état malheureux. En ce sens il se dit plus ordinairement au plur.

ADVERTANCE, vieux s. f. Avertissement.

ADVERTIN, vieux s. m. Fantaisie, boutade. *Impetus, lubido, arbitrium.*

ADVERTIR. Voy. AVERTIR.

ADVERTISSEMENT, Voy. AVERTISSEMENT.

ADVERTISSEUR. Voy. AVERTISSEUR.

ADVEST, vieux s. m. Fruit pendant par les racines.

ADVEU. Voy. AVEU.

ADVIS. Voy. AVIS.

ADVISER. Voy. AVISER.

ADVISEMENT. Voy. AVISEMENT.

ADVISION, vieux s. f. Avis, avertissement. *Monitio, monitus.*

ADULA, s. f. Contrée des Alpes, entre les Grisons, les Suisses & les Valésans.

ADULATEUR, TRICE, s. m. & f. Celui ou celle qui fait métier de flatter. *Adulator, assentator.* On ne s'en sert point dans le discours ordinaire ; on dit Flatteur.

ADULATIF, adj. m. Flatteur. Ce terme vieillit.

ADULATION, s. f. Flatterie lâche & basse. *Adulatio, assentatio.*

ADULTE, s. & adj. m. & f. Qui est parvenu à l'adolescence, à un âge de discrétion & de raison. *Adultus.*

En Anat. il se dit non-seulement de l'homme, mais aussi des animaux, dont les membres ont acquis leur perfection.

ADULTÉRE, s. m. Péché qui se commet par des personnes mariées, contre la foi qu'ils se sont promise, ou même par une personne non-mariée, quand elle a commerce avec une autre qui l'est. *Adulterium.* On appelle Double *adultère*, celui qu'un homme marié, & une femme mariée commettent ensemble. V. le D. de Tr. au sujet de la Jurisprudence ancienne & moderne, concernant l'*adultère*. Ce mot vient d'*adulterare*, corrompre, mêler, ajoûter à quelque chose une matière étrangère ; parce que l'infidélité dans le mariage mêle & confond les enfans & les familles.

ADULTÈRE, s. & adj. de t. g. se dit aussi de celui ou de celle qui commet l'*adultère*. *Adulter, adultera.*

ADULTÉRER, v. n. Commettre adultère. *Adulterari, adulterare.* Ce mot n'est guère en usage.

ADULTÉRESSE, s. f. Femme adultère. Ce mot n'est point usité.

ADULTÉRIN, INE, adj. T. de Droit. Fils ou fille qui sont nés d'un adultère. *Nothus, notha.*

ADVOATEUR. Voy. ADVOUATEUR.

ADVOCASSER. Voy. AVOCASSER. *Advocasserie.* Voy. *Avocasserie. Advocat.* Voy. *Avocat.*.

ADVOLER, vieux v. n. Aller vîte pour se rendre en quelque lieu. *Advolare.*

ADVOUATEUR, s. m. T. de Coût. Celui qui avoue, & reconnoît que son bétail a été pris en dommage. *Advocator.*

ADVOUÉ. Voy. Avoué. *Advouer.* Voy. *Avouer. Advouerie.* Voy. *Avouerie.*

ADURÉ, ÉE, Vieux part. pass. & adj. Endurci au travail. *Duratus, induratus.*

ADUSTE. adj. m. & f. T. de Méd. qui ne se dit que du sang & des humeurs, quand elles sont brûlées par une trop grande chaleur naturelle. *Adustus.*

ADUSTION, s. f. Brûlement. *Ustio, adustio.* Ce mot ne se dit que dans le sens du précédent.

A D Y.

ADY, s. m. Le Palmier de l'isle de Saint-Thomas.

A D Z.

ADZEL, s. m. Ville de Livonie. *Adzelia.*

Æ.

Æ, Diphthongue. On l'a bannie de presque tous les mots qui viennent du Lat.

Æ, vieux f. m. venant d'*ætas*. Âge, vie.

Æ A.

ÆACÉES, f. f. pl. Fêtes & jeux solemnels qui se célébroient à Ægine en l'honneur d'Æaque. *Æacea.*

ÆACIDE, f. m. & f. Descendant d'Æaque.

ÆAQUE, f. m. Un des trois Juges des enfers. *Æacus.* Il étoit fils d'Europe ou d'Ægine.

Æ C.

ÆCHMALOTARQUE, f. m. Chef des Captifs, ou de ceux qui ont été pris à la pointe de l'épée, ou de la pique. *Æchmalotarcha.* D'αἰχμὴ, pointe, pique, d'où vient αἰχμάλωτος, captif, d'ἁλίσκω, ou ἅλωω, je prens, & d'ἄρχων chef. Origène a donné ce nom au chef que les Juifs choisirent, lorsqu'ils ne voulurent point suivre Zorobabel, ni retourner à Jérusalem.

Æ D.

ÆDO, f. f. Fille de Pandare, mariée à Zéthus, frere d'Amphion.

Æ G.

ÆGÉE. Voy. ÉGÉE.

ÆGIALE. Voy. ÉGIALE.

ÆGILOPS, ou ANCHILOPS, f. m. T. de Méd. Tumeur ou enflure dans le grand angle de l'œil à la racine du nez, accompagnée d'inflammation, ou sans inflammation. Ce mot est Grec, αἰγίλωψ, c. à. d. *Oeil de chévre*, de αἴξ, αἰγὸς, *chévre*, & de ὄπτομαι, *Je vois*; parce que les chévres sont fort sujettes à cet accident. Selon l'Analogie *Ægilops* & *Anchilops* devroient être les noms du malade; & la maladie devroit être nommée *Ægilopie*, on *Anchilopie*: mais l'Usage a prévalu.

ÆGIPAN, f. m. Ce mot vient de Pân, nom d'un Dieu champêtre, & d'αἴξ, αἰγὸς, *chévre*. Les Poëtes ont donné ce nom au Dieu Pan, parce qu'ils supposoient qu'il étoit demi-chévre.

Les Anciens ont encore appellé *Ægipans*, des monstres qui avoient toute la partie supérieure du corps d'une chévre, & une queue de poisson. Ainsi le Capricorne est la vraie figure d'un *Ægipan*.

ÆGLÉ, f. f. une Une des Graces. *It.* Naïade. Voy. ÉGLÉ. *It.* Une des trois Hespérides. D'αἴγλη, lumiére, splendeur.

ÆGOBOLE, f. m. T. de Myth. Surnom que les Potniens donnérent à Bacchus, parce que ce Dieu voulut qu'on lui sacrifiât une chévre, au lieu d'un jeune homme. *Ægobolus. It.* Sacrifice d'une chévre, que l'on faisoit à Cybéle. D'αἴξ, αἰγὸς, *chévre*, & βάλλω, *je frappe, je blesse.*

ÆGOCEROS, f. m. Capricorne. *Capricornus.* De αἴξ, αἰγὸς, *chévre*, & κέρας, *corne.*

ÆGOPHAGE, adj. f. Surnom donné à Junon, parce qu'on lui sacrifioit des chévres. De αἴξ, *chévre*, & φάγω, *je mange.*

ÆGYPTIAC, f. & adj. m. T. de Pharm. Il se dit d'une espéce d'onguent détersif, de couleur obscure comme les Egyptiens. *Pharmacum Ægyptiacum.*

Æ L.

ÆLAM. Voy. ÉLAM.

ÆLATH. Voy. AILA.

ÆLIE, ou ÆLIA, f. f. Nom que l'Empereur Adrien, qui s'appelloit *Ælius Hadrianus*, donna à Jérusalem.

ÆLIEN, ENNE, f. & adj. On a donné dans l'antiquité ce nom aux Ariens. *Ælianus, a.* Voyez ARIEN.

ÆLLO, f. f. Une des trois Harpies, fille de Thaumas & d'Electra. Ce mot vient d'ἄελλα, *tempête*, & sign. qui va vîte comme une tempête: ou d'ἀλλὰ ἑλοῦσα, qui prend ce qui est aux autres.

Æ M.

ÆM, AM, AME, f. m. Mesure pour les liquides, en usage presque par toute l'Allemagne, qui revient à 250. ou 260 pintes de Paris.

ÆMERE, adj. T. de Martyrologe. Qui n'a point de jour certain. De l'α priv. & ἡμέρα, *jour.*

Æ N.

ÆN, ou AIN, f. m. Ville ou Bourgade de la Terre-Sainte.

ÆNÉE. Voy. ÉNÉE.

ÆNGANNIM. Voy. ENGANNIM.

Æ O.

ÆOLE. Voy. ÉOLE.

ÆOLIE, ou ÆOLIDE. Voy. ÉOLIE.

ÆOLIEN, Voy. ÉOLIEN.

ÆOLIPILE. Voy. ÉOLIPILE.

ÆOLIQUE. Voy. ÉOLIQUE.

ÆON. Voy. ÉON.

Æ Q.

ÆQUATEUR. Voy. ÉQUATEUR.

ÆQUIPOLLENCE, ÆQUIPOLLENT, ÆQUIPOLLER. Voy. ÉQUIPOLLENCE, &c.

ÆQUIVOQUE. Voy. ÉQUIVOQUE.

Æ R.

ÆRER, v. Donner de l'air à un bâtiment. *Cœlum aperire; Liberiori cœlo exponere, supponere.* Il est de peu d'usage, & vient d'*aër*.

ÆRÉ, ÉE, adj. Qui est bien exposé à l'air dans une plaine, ou sur une élévation. *Liberiori cœlo expositus, suppositus.*

ÆRIE, f. f. Nom de l'isle de Créte.

ÆRIEN, ENNE, adj. Qui est fait d'air, ou qui se résout en air. *Aërius, Aëreus.* Les Peintres appellent perspective *aërienne*, celle qui fait paroître les corps diminués à proportion de leur éloignement de la ligne de terre, ou du plan géométrique.

ÆRIENNES, f. & adj. f. pl. Sorte de guêpes, la plus petite espéce de celles qui vivent en société.

ÆRIENS, f. m. pl. Hérétiques, dont le chef étoit Aërius. Entr'autres erreurs, ils soûtenoient qu'il n'y avoit aucune différence entre les Évêques & les Prêtres, qu'il ne falloit point prier pour les morts, & qu'on ne devoit point établir de jeûnes.

ÆRIENNES. Voy. AÉRIEN, ENNE.

ÆRIER. Voy. AIRIER.

ÆROGRAPHIE, f. f. Description de l'air, traité de l'étendue de l'air. *Aërographia.* D'ἀὴρ, *air*, & de γράφω, *je décris.*

ÆROMANCIE, f. f. L'art de deviner par le moyen de l'air. *-tia.* D'ἀὴρ, *l'air*, & μαντεία, *divination.*

ÆROMÉTRIE, f. f. L'art de mesurer l'air, ses forces, ses propriétés. *-tria.*

ÆROPE, f. f. Femme d'Atrée.

ÆROPHOBE, f. m. & f. Qui craint l'air. De ἀὴρ, *air*, & de φόβος, *crainte.*

ÆRRA, ou ÉRACCA, f. f. Ville de l'Estramadure Portugaise.

ÆRUGINEUX. Voy. ÉRUGINEUX.

Æ S.

ÆSCHÉCHER, f. m. Ville d'Anatolie. *Lemopolis, Aclara, Aspropolis.*

ÆSCHIÉ, Vieux part. pass. Enveloppé.

ÆSCULAN, s. m. Dieu qui chez les Romains présidoit à la monnoie avec le Dieu Argentin. *Æsculanus.* Ou disoit que le Dieu *Æsculan* étoit pere du Dieu Argentin. C'est que la monnoie de cuivre est plus ancienne que celle d'argent.

ÆSIER, vieux v. a. Réjoüir. Il vient d'*aise*, & *aise* vient d'*agio*, Italien, formé d'*otium*. *Otio*, *atio*, *agio*.

AESMER, vieux. v. n. Trouver, juger, estimer, conjecturer. *It.* Comparer. Du Lat. *Æstimare*.

ÆS USTUM, s. m. T. de Chym. Drogue appellée autrement *Crocus Veneris*, safran de Vénus.

ÆT.

ÆTALIDÈS, s. m. T. de Myth. Fils de Mercure, & par sa mere du sang des Æolides.

ÆTÈS, s. m. Roi de Colchide.

ÆTHER, Voy. ÉTHER.

ÆTHÉRÉE. Voy. ÉTHÉRÉE.

ÆTHIOPIS. Voy. ÉTHIOPIENNE.

ÆTHIOPS MINÉRAL. T. de Chym. Mélange de quatre parties de vif-argent avec trois de fleurs de soufre, broyées dans un mortier de verre.

ÆTHNA, ou ÆTNA. Voy. ETNA.

ÆTHON, s. m. Un des quatre chevaux du soleil qui précipitérent Phaéton. Son nom sign. l'*Ardent*, de αἴθω, je brûle.

ÆTIEN, ENNE, s. Ce mot, au masc. est de quatre syllabes. Les *Aëtiens* étoient une Secte d'Ariens, disciples d'Aëtius d'Antioche, surnommé l'Impie, qui fut orfévre, puis Sophiste, & ensuite médecin. Aëtius soûtenoit que le Fils de Dieu n'étoit semblable au pere ni en essence, ni en puissance, ni en volonté, &c. *Aëtianus*.

ÆTIOLOGIE. Voy. ÉTIOLOGIE.

AETITE, s. f. autrement *Pierre d'aigle*. *Aëtites*. Voy. AIGLE.

A E U.

AEURER, vieux v. a. Prier: il vient d'*orare*.

A E X.

AEX, s. f. T. de Myth. Une des nourrices de Jupiter. C'est la chévre Amalthée. Αἴξ, *Capra*.

A F E.

AFEULER, ou AFULER, vieux verbe act. Voyez AFFUBLER.

A F F.

AFFABILITÉ, s. f. Courtoisie, honnêteté avec laquelle un supérieur reçoit son inférieur, & se communique à lui. *Affabilitas*. Il se dit rarement d'égal à égal, & jamais d'inférieur à supérieur.

AFFABLE, adj. m. & f. Qui parle à ses inférieurs d'une maniére douce, civile, honnête, engageante, & qui les écoute de même, sans avoir rien dans ses regards, ni dans ses gestes, de rude ni de rebutant pour eux. *Affabilis*.

AFFABLEMENT, adv. D'une maniére affable. *Affabiliter*, *humaniter*. Ce mot n'est presque plus en usage.

AFFADIR, v. a. Rendre fade & insipide, donner du dégoût, ôter toute sorte de saveur. *Saporem detrahere*.

Il se dit fig. en cette phrase: De mauvaises loüanges *affadissent* le cœur.

AFFAICTEMENT. Voy. AFFAITEMENT.

AFFAICTEUR. Voy. AFFAITEUR.

AFFAICTIER. Voy. AFFAITIER & AFFAITER.

AFFAIRE, s. f. Ce qui peut occuper nos soins, nos pensées, nous obliger à travailler; aller & venir. *Negotium*, *res*.

On dit d'une chose que l'on regarde comme difficile à exécuter, que C'est une *affaire*: & au contraire, d'une chose dont on croit venir facilement à bout, que ce n'est pas une *affaire*. Du Cange dérive ce mot de *Affarium*, ou *Affare*, qui signifioit autrefois une *métairie*; & il dit qu'en Languedoc & en Provence, il signifioit toutes sortes de biens. *Affaire* étoit autrefois masculin, c'est pourquoi l'on met encore sur les paquets du Roi, Pour les *Exprès affaires* de Sa Majesté. On en a conservé le genre ancien par dignité.

AFFAIRE se dit aussi d'une chose de quelque nature qu'elle soit. C'est une *affaire* faite; p. d. C'est une chose finie. Le mariage est une *affaire* trop sérieuse pour lui. Je viens d'apprendre de belles, d'étranges *affaires*.

AFFAIRE se dit des ordres, des soins, des négociations qui regardent l'État. Les *affaires* du temps, p. d. Les nouvelles de l'état des choses du monde.

AFFAIRE se dit aussi quelquefois de la fortune, de l'état des biens d'une personne. Ses *affaires* vont bien. Il est fort bien dans ses *affaires*.

Prov. Chacun sçait ses *affaires*, ou du moins doit les sçavoir. Ses *affaires* sont faites; p. d. il est ruiné, il n'a plus rien à espérer. Les *affaires* font les hommes; p. d. qu'Avec un médiocre génie on devient habile homme, quand il passe beaucoup d'*affaires* par les mains de quelqu'un. Il n'est point de petite *affaire*; p. d. que Le moindre ennemi peut donner beaucoup de peine. Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une *affaire*; parce qu'il en est ordinairement si occupé, qu'il en fatigue tout le monde. Avoir *affaire* à la veuve & aux héritiers, p. d. qu'On ne manque pas d'occupation. Avoir *affaire* à forte partie; p. d. qu'On sera bien heureux si l'on se tire d'embarras. A demain les *affaires*; p. d. qu'On ne veut songer alors qu'à se divertir. On dit ironiquement, qu'un homme a fait une belle *affaire*; p. d. qu'Il s'est trompé, qu'elle est ruineuse. C'est une autre *affaire*, c'est une *affaire* à part; p. d. qu'Il ne faut pas confondre les choses.

AFFAIRE se dit encore de tout ce pour quoi on a un talent tout particulier. C'étoit l'*affaire* de Moliére de jouer les Bigots & les Médecins.

Avoir *affaire* à quelqu'un; p. d. Avoir à lui parler, avoir quelque chose à traiter avec lui.

Avoir *affaire* à quelqu'un, sign. aussi, Avoir quelque contestation, quelque démêlé avec quelqu'un.

AFFAIRE sign. aussi, Devoir. *Partes*, *munus*, *officium*. Ce n'est point mon *affaire*.

It. Besoin. *Opus*, avec le verbe *sum*, ou *habeo*. Je n'ai point *affaire* de vos conseils. En ce sens on dit par ironie, J'ai bien *affaire* de cet homme-là. Je ne me soucie guére de lui.

It. Maladie dangereuse. *Morbus gravis*, *periculosus*. Tirer un malade d'*affaire*; p. d. Le guérir.

Il se dit aussi de ce qui donne beaucoup d'embarras, de peine, d'inquiétude. *Cura*, *sollicitudo*. Dans le style fam. Avoir des *affaires* par-dessus la tête; p. d. Avoir beaucoup d'*affaires*, beaucoup d'embarras.

Il se dit aussi d'un grand dessein, d'une entreprise. *Consilium*. *It.* D'un grand coup, d'un accident particulier. *Casus*, *eventus*.

Il se dit particuliérement des procès, & de tout ce qui se traite en quelque jurisdiction que ce soit, tant en matiére civile, qu'en matiére criminelle. *Lis*, *causa*, *controversia*. En ce sens on ap-

pelle un homme d'*affaires*, celui qui fait les *affaires* d'une maiſon.

It. Querelle, combat, différend, brouillerie d'amitié. *Rixa*, *jurgium*, *contentio*. Cet homme s'attire toujours quelque *affaire*.

Il ſe dit auſſi des divertiſſemens. *Oblectamenta voluptatis*. Une *affaire* de plaiſir. *Affaire* amoureuſe, c. à. d. le ſervice galant qu'on rend aux Dames qui ne refuſent rien.

On appelle Gens d'*affaires*, les Financiers, les Traitans & Partiſans qui prennent les Fermes du Roi. *Publicani*, *vectigalium redemptores*.

Un homme a *affaire* à une femme, ou une femme a affaire à un homme; p. d. qu'ils ont enſemble un commerce criminel. *Rem habere cum muliere.*

AFFAIRES ſign. quelquef. Dettes, embarras. *Debitum*, *æs alienum*. Mettre ordre à ſes *affaires*, payer ſes dettes.

Aller à ſes *affaires*, Faire ſes *affaires*; pour dire, aller à la garderobe. *Latrinam petere*. Brevet d'*affaires*, celui qui donne permiſſion d'entrer dans la chambre du Roi quand les autres ſe ſont retirés, & dès qu'il eſt ſur ſa chaiſe d'*affaires*.

Il ſe dit auſſi dans le ſtyle fam. des choſes qui nous conviennent. *Conveniens*. Il cherche un bon cheval, j'ai ſon *affaire*.

It. Marché, traité, convention. *Pactum*, *conventio*. J'ai fait *affaire* avec un tel de ſa charge.

En t. de Fauc. Un oiſeau eſt de bonne *affaire*, quand on l'a bien affaité.

AFFAIRÉ, ÉE. adj. Qui fait l'homme occupé, chargé d'affaires. *Negotioſus*, *negotii plenus*. Il eſt du ſtyle fam.

AFFAISSEMENT, ſ. m. L'abaiſſement de quelque choſe, cauſé par ſon propre poids, par ſa propre peſanteur, ou par quelque force extérieure. *Sedimentum.*

AFFAISSER, v. a. Faire que des choſes que l'on met les unes ſur les autres, s'abaiſſent, ſe foulent, & tiennent moins d'eſpace en hauteur. *Deprimere*, *ſtipare*. Les pluies *affaiſſent les terres*.

Avec le pron. perſ. S'abaiſſer par ſa propre peſanteur, ou par quelque force ou impreſſion extérieure. *Sidere.*

On dit fig. d'un vieillard qui ſe courbe, qu'il s'*affaiſſe*, qu'il commence à s'*affaiſſer* ſous le poids des ans.

AFFAITAGE, ſ. m. T. de Fauc. Soin qu'on prend pour bien dreſſer un oiſeau de proie. *Cura cicurandi accipitris.*

AFFAITEMENT. Voy. ENFAITEMENT.

AFFAITEMENT, ſ. m. Maniére de former des oiſeaux de proie. Et au fig. Enſeignement.

AFFAITER Voy. ENFAITER.

AFFAITER, v. a. T. de Fauc. Apprivoiſer des oiſeaux ſauvages, & les aſſûrer pour revenir ſur le poing, ou au leurre. *Cicurare*, *manſuefacere*, *erudire*. C'eſt auſſi les introduire au vol, les curer, & les rendre de bonne affaire. *Curare.*

AFFAITER des peaux; c'eſt les façonner à la tannerie. *Coria*, *pelles effingere*, *perficere*.

AFFAITEUR, ſ. m. Celui qui dreſſe un oiſeau de proie. *Qui condocefacit.*

AFFAITIER, & AFAITIER, vieux v. a. Dreſſer des oiſeaux de proie. Et au fig. Inſtruire, rendre habile en quelque ſcience.

Il ſignifioit auſſi, Raccommoder.

AFFALE, adj. m. T. de Mar. qui ſe dit d'un vaiſſeau qui eſt arrêté ſur la côte par trop, ou trop peu de vent. *Navis coacta littus radere.*

AFFALER, v. a. Abaiſſer. *Deprimere*. *Affale*, eſt un commandement fait aux gens de mer pour faire baiſſer quelque choſe.

AFFAMER, v. a. Faire ſouffrir la faim; Retrancher, couper les vivres; empêcher qu'ils n'entrent en quelque lieu. *Famem inferre*. Il ſe dit auſſi des goulus qui *affament* les autres, parce qu'ils ne leur laiſſent pas aſſez de quoi manger.

AFFAMÉ, ÉE, part. paſſ. *Famelicus*, *fame preſſus*. Fig. en choſes ſpirituelles, il ſe dit d'une perſonne qui déſire ardemment quelque choſe, qui a une paſſion extrême d'en joüir. *Cupidus*, *incenſus*, *inflammatus ſtudio alicujus rei*. *Affamé* de gloire, de nouvelles, d'argent.

Il ſe dit auſſi des choſes qui ſont faites avec avarice, ou épargne, ou qui n'ont pas la grandeur ou la groſſeur qui ſeroit requiſe. *Conſtrictus*, *arctatus*. Un habit trop *affamé*, ou trop étroit; une lettre *affamée*, qui n'eſt pas bien nourrie. *Macer*, *tenuis*, *tenuior*, *exilis*, *exilior*, *gracilis*.

Prov. Ventre *affamé* n'a point d'oreilles; p. d. qu'on n'écoute point la raiſon dans la famine. *Jejunus venter non audit verba libenter*. Pou *affamé*, gueux à qui on a donné un emploi lucratif. *Affamé* comme un jeune levron.

AFFAN, vieux ſ. m. Entente, intelligence.

AFFANEURES, ſ. f. pl. Le bled que les batteurs & les moiſſonneurs gagnent en quelques provinces, au lieu de l'argent qu'on leur donne ailleurs.

AFFARE, ſ. m. T. uſité en Dauphiné, pour ſignifier toutes les dépendances d'un fief.

AFFÉAGER, v. a. T. de Cout. Donner à féage, c. à d. en fief.

AFFEBLOYER, vieux v. a. Affoiblir. *Debilitare.*

AFFECTANT, ANTE, adj. Qui témoigne vouloir quelque choſe, ou l'aimer. *Affectator*, *conſectator*, *conſectatrix*. Il faut dire, Qui affecte.

AFFECTATION, ſ. f. Déſir véhément dont on fait paroître trop de marques au-dehors. *Affectatio*, *conſectatio*. L'*affectation* du commandement.

It. Certaine maniére de parler ou d'agir qui n'a rien de naturel. *Affectatio*, *nimia concinnitas*.

It. Hypothéque, ou autre obligation dont un héritage eſt chargé. *Hypotheca*. Il m'a conſtitué une rente avec une *affectation* ſpéciale ſur cette terre.

En t. de Pal. il ſign. Action d'affecter, d'attribuer une choſe à une autre. Attribution. *Attributio*, *deſtinatio*. L'*affectation* d'un bénéfice au chœur.

En Juriſpr. can. *Affectation* d'un bénéfice ſe dit en parlant de ſa réſervation au Pape, aux Gradués, &c. *Jus*, *attributio*.

En t. de Méd. il ſe dit de la diſpoſition d'un membre à l'égard des maladies, ou des bleſſures qui l'incommodent. *Affectio.*

AFFECTER, v. a. Aimer, ſouhaiter quelque choſe avec empreſſement & avec oſtentation; la rechercher avec trop de ſoin. *Affectare*, *conſectari*. *Affecter* les premiers rangs.

It. Faire les choſes avec deſſein, & avec artifice. Feindre, contrefaire. *Fingere*, *ſimulare*. *Affecter* une fauſſe fierté. Il *affecte* de paroître ce qu'il n'eſt pas.

Il ſign. encore, Toucher, émouvoir, intéreſſer. *Movere*. Il eſt auſſi n. paſſ. C'eſt un homme qui s'*affecte* aiſément.

En t. de Phyſ. c'eſt Donner à un corps quelque qualité, quelque propriété. Les différentes couleurs *affectent* différemment un corps.

Il sign. aussi, Attacher, joindre. *Adnectere*, *adjungere*, *attribuere*. On a *affecté* ce droit à la charge.

It. Obliger, hypothéquer au payement de quelque rente, ou de quelques charges. *Oppignerare fundum*.

Affecté, ée, part. pass. Qui a de l'affectation, qui paroît recherché & étudié avec trop d'art. *Affectatus*, *exquisitior*.

En Jurispr. can. Bénéfice *affecté*, c. à d. chargé de quelque mandat, indult, nomination ou réservation du Pape; ce qui n'a point lieu en France. *Attributus*, *addictus*.

En Méd. on dit, qu'Une partie du corps est *affectée* de quelque maladie, quand elle a contracté une mauvaise qualité ou disposition. *Malè affectus*.

AFFECTIF, ive, adj Qui affecte, qui touche, qui excite, qui remue les passions. *Affectuum movendorum potens*, *peritus*. En Théol. Amour *affectif*, c. à d. accompagné de tendresse sensible. Il est opposé à l'amour effectif, qui travaille pour la gloire de Dieu.

AFFECTION, s. f. Passion ou sentiment de l'ame qui nous fait vouloir du bien à quelqu'un. *Amor*, *studium*; *benevolentia*. Ce mot, dans le sens de *bienveillance* & d'*amitié*, ne s'emploie que par les Grands à l'égard de leurs inferieurs. Si l'on s'en sert d'égal à égal, il faut que ce soit avec ménagement, & lorsque l'on est dans une grande familiarité.

Il sign. aussi une inclination qui nous porte à une chose plûtôt qu'à une autre. *Propensio*, *proclivitas*. Mettre toute son *affection* à l'étude.

It. L'ardeur, le zèle que l'on sent pour le service de quelqu'un. *Studium*. Et alors les inférieurs s'en peuvent fort bien servir à l'égard des supérieurs. Une extrême *affection* nous attache à des personnes supérieures..

En t. de Théol. mystique. *Affections* sign. actes de la volonté. En ce sens il ne se dit guére qu'au plur.

En Phys. il sign. les qualités des choses, & les divers changemens qui leur arrivent. *Affectio*. Les différentes *affections* de l'air.

En Méd. il sign. une impression fâcheuse dans toute l'habitude du corps, ou dans quelqu'une de ses parties. *Affection* hypocondriaque. Maladie des Hypocondres. Voy. HYPOCONDRIAQUE.

AFFECTIONNÉMENT. Il ne se dit plus, & l'usage y a substitué AFFECTUEUSEMENT.

AFFECTIONNER, v. a. Avoir de l'affection pour quelque chose, ou pour quelque personne. *Amare. Studere alicui rei*, *propendere in aliquem*, *vel in aliquid*.

It. Attacher les personnes à quelque sujet, les y intéresser par quelque chose qui touche, qui émeut. *Afficere*. *Affectionner* les spectateurs, & les lecteurs aux principaux personnages.

s'Affectionner à quelque chose, c'est s'y attacher fortement, s'y attacher avec ardeur & avec affection.

Affectionné, ée, part. pass. Qui a de l'affection, de l'amour, de la bonne volonté pour quelqu'un. *Benevolus*, *studiosus*. Quand on écrit à son inférieur, on finit quelquefois sa lettre par cette formule: Votre *affectionné* serviteur; & en écrivant à quelque paysan ou artisan; Votre *affectionné* à vous rendre service.

On dit qu'un homme est mal *affectionné* envers un autre, pour dire, qu'il lui nuit sourdement dans les occasions. *Malè affectus*, *malevolus*.

AFFECTUEUSEMENT, adv. D'une manière affectueuse, avec affection. *Amanter*, *benevolè*, *studiosè*.

AFFECTUEUX, euse, adj. Qui témoigne de l'affection. *Amoris & benevolentiæ plenus*. Compliment *affectueux*, priéres très-*affectueuses*. *Affectueux* se dit encore des piéces d'éloquence qui excitent & qui remuent les passions. *Affectuum movendorum potens*.

AFFÉRENTE, adj. f. T. de Pal. qui se dit en cette phr. Il faut partager cette succession en trois lots, afin que chacun en ait sa part *afferente*; p. d. qui lui doit échcoir ou appartenir.

AFFÉRIR, vieux v. n. Appartenir.

AFFERMER, v. a. Donner, ou prendre à ferme quelque terre, quelques droits. *Locare*, *vel conducere*, *redimere*.

AFFERMIR, v. a. Rendre ferme & inébranlable. *Indurare*, *solidare*, *firmare*. *Affermir* un plancher.

It. Rendre ferme & consistant ce qui étoit mou. Le vin *affermit* le poisson.

It. Rendre plus stable, plus asśûré, plus inébranlable. *Stabilire*, *confirmare*, *asserere*. *Affermir* la liberté des citoyens.

Il se dit au fig. de choses spirituelles. *Confirmare*, *roborare*, *corroborare*. La Philosophie *affermit* le courage. Il se dit aussi en ce sens au propre & au fig. avec le pron. pers. & sign. Se rendre plus ferme, plus asuré, plus inébranlable. *Firmari*, *solidescere*, *roborari*, *stabilire se*. S'*affermir* dans ses connoissances.

AFFERMISSEMENT, s. m. Action qui affermit quelque chose. *Stabilimentum*, *firmamentum*, *confirmatio*, *stabilimen*. L'*affermissement* d'une ferme de charpente. Au fig. l'*affermissement* d'un État.

AFFÉTÉ, ée, adj. Qui affecte trop de plaire par des maniéres de parler ou d'agir qui ont un air de coquetterie. *Affectator*, *consectatrix*. Langage *affété*, mine *affétée*. On dit substantivement: C'est une petite *affétée*.

AFFÉTERIE, s. f. Paroles & actions d'une personne *affétée*; certaines maniéres étudiées & pleines d'affectation. *Affectatio*, *consectatio nimia concinnitatis*.

AFFEURER, ou **AFFORER**, v. a. Mettre le prix aux denrées, en qualité de Seigneur ou de Magistrat. *Annonæ pretium dicere*, *rei venali pretium statuere*.

AFFEURAGE. Voy. Afforage.

AFFICHE, s. f. Placard attaché en lieu public, pour rendre quelque chose connue à tout le monde. *Libellus publicè affixus*.

Au Palais on nomme *affiches*, les proclamations que l'on attache aux places publiques, pour procéder a un bail judiciaire. *Tabula publicè proposita*.

En t. de Collége de Jésuites, Solemnité que font les Écoliers, où ils exposent leurs compositions au jugement les uns des autres. *Solemnes litterariarum lucubrationum proscriptiones*.

Affiche. T. de maîtres Pêcheurs. Forte pointe de fer d'environ deux pieds de longueur, emmanchée d'une perche de dix ou douze pieds. On s'en sert à arrêter le bateau.

AFFICHER, v. a. Publier quelque chose par un placard qu'on colle, qu'on attache en un carrefour, ou autre lieu public. *Libellum*, *tabulam proscribere*, *figere*, *affigere*. On dit en badinant, & quand on menace de rendre une chose publique, qu'On la fera *afficher*.

On

On dit au fig. *Afficher* le bel esprit ; p. d. Se donner pour bel esprit. *Afficher* sa honte, rendre publics des sentimens ou une action qui nous deshonorent.

AFFICHER. T. de Cordonnier. C'est couper les extrémités du cuir, lorsqu'il est sur la forme. *Afficher* une paire de semelles, une paire d'empeignes.

AFFICHEUR, s. m. Celui qui affiche.

AFFIDÉ, ÉE, adj. A qui on se fie. *Fidus, fidelis.* Ami *affidé*. Il est aussi subst. C'est son *affidé* : C'est son *affidée* ; c. a d. son confident, sa confidente.

AFFIDÉS, ou AFFIDATI. Les *Affidés*. Académiciens de Pavie.

AFFIER, vieux v. n. pron. Faire fonds sur la fidélité d'une personne. *Confidere alicui*. Il étoit aussi act. & signifioit, Assûrer. *Asseverare, afferere. It.* Confier. *Credere, committere.*

AFFIER. T. d'Agric. Planter, provigner des arbres en sions, ou boutures dans un jardin. *Serere, propagare*. On ne s'en sert plus, & l'on dit, Planter de bouture.

AFFILER, v. a. T. de Coûtelier. Donner le fil à un instrument tranchant, en le passant sur la meule, ou sur le grès, ou avec la pierre a aiguiser. *Acuere.*

En t. de Tireur d'or, Mettre le lingot d'or ou d'argent dans la filiére. *Aurum vel argentum in fila ducere.*

En t. de Jardinier, Planter à la ligne. *Arbores ad lineam exigere*. Mais Aligner vaut mieux. Voy. ALIGNER.

En t. d'Agric. On dit que les gelées ont *affilé* les bleds, c. à d. qu'elles ont rendu les fanes du bled tellement petites & pointues, qu'il semble que ce ne soit que des filets.

AFFILÉ, ÉE, part. pass. On dit fig. & fam. Un bec *affilé*, d'une personne qui est grande parleuse. *Loquax, garrulus*. Elle a la langue bien *affilée*, le caquet bien *affilé*.

AFFILIATION, s. f. T. Gaulois. Adoption qui se pratiquoit entre les Rois & les grands Seigneurs.

C'est aussi un terme de Religieux, qui sign. la communication qu'un Ordre Religieux fait a quelque maison particuliére de tout ce que l'Ordre a de plus saint & de plus précieux. *Communicatio.*

AFFILIER, vieux v. a. Adopter, prendre pour fils. *Adfiliare, in filium adoptare.*

En t. de Religieux, Faire quelqu'un participant de tout ce qu'il y a de plus saint dans un Ordre. *Communicare.*

AFFINAGE, s. m. Action par laquelle on épure, on rend plus fin & plus pur, plus net, ou meilleur un métal, ou du sucre. *Purgatio. Pain*, ou *plaque d'affinage*. C'est lorsque dans l'*affinage* au plomb, on ne retire point avec la canne l'argent en coquillons ; mais qu'on le laisse se fixer dans la coupelle en forme de pain plat.

AFFINAGE est aussi un terme de Manufacture de lainage, qui se dit de la meilleure & derniére tonture.

Il se dit aussi de l'adresse qu'on a eue de rendre certaines choses plus fines & plus déliées. L'*affinage* du ciment.

AFFINEMENT, s. m. L'action d'affiner. Il ne se dit guère que des métaux.

AFFINER, v. a. Rendre plus pur, plus fin, plus excellent, & de plus haut prix. *Purgare, expurgare*. On *affine* l'or & l'argent par la coupelle, par l'inquart, par la cémentation, par les eaux fortes. Les autres métaux s'*affinent* par une fusion réitérée.

AFFINER le sucre, c'est le faire fondre, bouillir & écumer. *Purgare, perficere*. — le fromage, c'est le mettre a la cave avec du foin & de la lie, pour le rendre plus fort & plus piquant. *Caseum acriorem, mordaciorem fingere, vini face imbuere, inficere, macerare.*

On dit aussi, *affiner* du ciment, & c'est le rendre plus fin, plus délié. *Intritam tenuissimum in pulverem redigere.*

En t. de Relieur, Renforcer. *Stipare, subigendo stringere.*

En t. de Cordier, Passer le chanvre ou le lin par l'affinoir, pour le rendre meilleur & plus fin. *Cannabim aut linum tenuissima in fila ducere.*

Il se dit aussi fig. des niais, qu'on rend plus fins, en leur faisant quelque tromperie. *Catum*, ou *cautum reddere, deludere, illudendo erudire.*

On dit en t. de Mar. & dans un sens neutre : Le temps *affine*, p. d. que l'air s'éclaircit. *Dies aperitur, clarescit, redit serenitas.*

AFFINER, autrefois vouloit dire Tuer, mettre fin à la vie.

AFFINERIE, s. f. Espéce de petite forge, où l'on tire le fer en fil d'archal. *Fabrica tenuando in fila ferro apta, apposita.*

Il sign. du fer raffiné & mis en rouleaux. *Ferrum in laminas tenuatum.*

AFFINEUR, s. m. Celui qui affine les métaux. *Auri, vel argenti, vel ferri excoquendi, purgandi artifex.*

Il se dit aussi dans les manufact. de lainage, des ouvriers qui tondent les draps d'affinage.

AFFINITÉ, s. f. Dégré de proximité qui se contracte entre le mari, & les parens de sa femme, & réciproquement entre la femme, & les parens de son mari. *-tas.*

AFFINITÉ, ou *Cognation spirituelle*, est celle qui se contracte par le Sacrement de Baptême, entre les parreins & marreines d'un côté, & les filleuls & filleules de l'autre.

Il se dit fig. des liaisons, habitudes, sociétés, & rapport que deux choses, ou deux personnes ont l'une avec l'autre. Ces deux esprits ont une grande *affinité.*

AFFINOIR, s. m. T. de Cordier. Espéce de seran dont les broches sont petites & serrées, au travers desquelles on fait passer le lin, le chanvre, pour les affiner. *Pecten, echinus.*

AFFIQUET, s. m. Petit bois percé & proprement tourné, qui sert à tenir les aiguilles à tricoter.

AFFIQUETS, s. m. pl. Tous les petits ornemens que les Dames portent pour se parer, comme sont les bracelets, les colliers, &c. *Mundus muliebris*. On ne s'en sert qu'en raillant.

AFFIRMANT, ANTE, adj. T. de Log. Qui affirme. *Affirmans.*

AFFIRMATIF, IVE, adj. Qui affirme. Ton *affirmatif*. Particule *affirmative.*

AFFIRMATIF, s. m. T. de l'Inquisition Rom. Il se dit des hérétiques qui, dans leurs interrogatoires, soûtiennent leurs erreurs avec opiniâtreté.

AFFIRMATIVE, s. f. Opinion, sentiment, proposition qui affirme. *Affirmantium opinio.*

AFFIRMATION, s. f. Témoignage qu'on donne qu'une chose est vraie. *Affirmatio*. Au Palais, c'est une assûrance avec serment, & dans les formes juridiques. Le Greffe des *affirmations*. On y reçoit & on y donne les Actes des *affirmations* de voyages de ceux qui viennent pour faire juger leur procès. *Tabularium forense affirmationum.*

Il se dit aussi de l'écrit qu'un comptable met à la

tère de fon compte, pour le certifier véritable.

En Log. il fign. l'expreffion par laquelle une propofition affirme.

AFFIRMATIVE. Voy. AFFIRMATIF.

AFFIRMATIVEMENT, adv. D'une maniére affirmative. *Affirmatè.*

AFFIRMER, v. a. Soûtenir qu'une chofe eft véritable. *Affirmare.* Une propofition *affirme*, quand elle tend à établir une vérité pofitive. *Affirmer*, en t. de Pal. fign. fe purger par ferment. *Jurejurando affirmare. Affirmer* un compte, c'eft jurer qu'il eft véritable. *Rationes defendere.*

AFFISTOLER, v. a. T. de dérifion, bas & pop. Ajufter.

AFFISTOLEUR, vieux f. m. Rapporteur.

AFFLEURER, v. a. T. d'Archit. Réduire deux corps qui font proches à une même faillie; comme une trape au niveau du plancher. *Æquare ad libellam.*

En t. de Méchanique, il eft neutre, & fign. Toucher, joindre de fort près. *Proximè adaptari.*

AFFLICTION, f. f. Peine du corps, ou de l'efprit. *Dolor, mœror, ægritudo.*

AFFLICTIVE, adj. f. Se dit feulement des peines corporelles qu'on fouffre par ordre de la Juftice. *Pœna cum nota turpitudinis.*

AFFLIGEANT, ANTE, adj. v. Qui afflige. *Triftis, acerbus.*

AFFLIGER, v. a. Faire fouffrir quelque chagrin, peine, ou douleur. *Dolorem afferre, contriftare.*

Affliger fon corps, fign. le maltraiter, le mortifier, le faire fouffrir. *Affligere, afflictare, cruciare, macerare.*

AFFLIGER fign. encore, Ruiner, défoler par toutes fortes de maniéres. *Evertere, vaftare, depopulari.* La guerre *affligera* l'État.

Avec le pron. perf. S'attrifter, concevoir du chagrin & de la douleur de quelque chofe. *Dolere, mœrere.*

AFFLIGHEN, f. m. Lieu des Pays-Bas, à quatre lieues de Bruxelles, dans l'Archevêché de Cambrai.

AFFLUBER. Voy. AFFUBLER.

AFFLUENCE, f. f. Abondance. *Affluentia, ubertas.* On dit *Affluence* de paroles, mais le plus fouvent en mauvaife part. *Verborum copia.*

Fig. grande abondance de bien. *Divitiarum copia.*

It. Grand concours de monde. *Magnus hominum concurfus, fumma frequentia.*

AFFLUENT, ENTE, adj. Il fe dit d'une riviére qui tombe dans une autre. *Affluens.*

AFFLUER, v. n. Se rendre en un même lieu. *Affluere.* Il fe dit premiérement des eaux.

It. Arriver en abondance, & fe dit tant des perfonnes, que des chofes.

AFFOIBLIR, v. a. Rendre plus foible, débiliter; diminuer les forces, les abattre. *Debilitare, enervare, frangere, infringere.* Il fe dit également dans le propre, & dans le fig.

Il fe dit particuliérement des monnoies. *Pondus vimque imminuere.*

It. Ôter de l'épaiffeur ou de la groffeur.

Il eft auffi neut. & fign. Devenir plus foible, plus débile. *Confenefcere, debilitari, deficere.* Le parti *affoiblit.* Il eft ordinairement pron. en ce fens. Devenir moins vigoureux, s'abattre. Son corps & fon efprit s'*affoibliffent* beaucoup.

AFFOIBLISSANT, ANTE, adj. v. Qui affoiblit. *Debilitans, infringens, imminuens.* Remède *affoibliffant.*

AFFOIBLISSEMENT, f. m. Diminution de force, de vigueur: il fe dit également bien au propre & au fig. *Debilitatio, infractio. Affoibliffement* des monnoies.

AFFOLER, v. a. Rendre exceffivement paffionné; toucher fi fenfiblement une perfonne, qu'elle en foit en quelque façon troublée. *Impotentem cupiditatis alicujus motum ciere, excitare.* Il n'eft en ufage que dans le ftyle fam. & au part. paff.

Autrefois ce mot fignifioit, Eftropier un membre. *Affoler* une jambe. *Lædere, fauciare. Affoler* une femme enceinte, la faire avorter. *Abortum prægnanti inferre, facere.*

AFFOLÉ, ÉE, part. paff. En t. de Mar. Bouffole, ou aiguille *affolée*, eft celle qui eft défectueufe, ou touchée d'un aimant qui indique mal le nord. *Acus magnetica deficiens, aberrans à polo.*

AFFOLEURE, vieux f. f. Bleffure. *Gravior læfio.*

AFFOLIR, v. n. Devenir fou: *In infaniam incidere.* Il n'eft ufité que dans le ftyle com. & fam.

AFFONDER, vieux v. n. Plonger, enfoncer, aller vers le fond.

AFFORAGE, f. m. Droit feigneurial pour la permiffion de vendre du vin, ou autre liqueur dans le fief d'un feigneur, & fuivant la taxe faite par fes officiers. *Jus Dominii in vinum venale.*

Ce mot dans l'Ordonnance de la ville de Paris de Décembre 1672. fign. Le prix d'une chofe vénale mis par l'autorité de Juftice. *Venalium æftimatio Judicis auctoritate facta.*

Du lat. *Afforare, Juxta fora & leges judicare.*

AFFOUAGE, f. m. Droit de prendre du bois dans une forêt pour fon chauffage. *Jus cædendæ fylvæ domefticos in ufus.* De *ad*, pour, & *focus*, feu.

AFFOUAGEMENT, f. m. État qui fe fait dans la Provence, & autres pays où les Tailles font réelles, pour faciliter la levée des impofitions, en réglant le nombre des feux de chaque paroiffe. *Vectigalium defcriptio.* De *foüage*, qui vient de *feu.*

AFFOUGUER, v. a. T. fingulier pour exprimer les effets de la fougue & de la violence. Garantir des roues à eau d'être *affouguées* par les vagues.

AFFOUIR en un lieu, vieux v. n. Se retirer d'un lieu en fuyant ailleurs. *Confugere, fecedere in aliquem locum.*

AFFOURCHE, f. f. T. de Mar. Ancre d'*affourche*, c. à d. affourchée. Voy. AFFOURCHER.

AFFOURCHER, v. a. T. de Mar. Jetter une ancre à la mer dans une telle diftance, que fon cable faffe une maniére de fourche avec le cable d'une premiére ancre qu'on y a déja jettée.

Il fign. auffi Paffer un ruiffeau en mettant un pied d'un côté & le fecond de l'autre, autant qu'il peut s'étendre. C'eft la même chofe qu'Enjamber.

AFFOURCHER *à la voile.* Porter l'ancre d'affourche avec le vaiffeau, lorfqu'il eft encore à la voile.

AFFOURCHER, en t. de menuif. fign. faire un double affemblage de deux piéces de bois, avec une languette & rainure de l'un dans l'autre.

AFFOURCHÉ, ÉE, adj. Monté fur une voiture, fur un animal, jambe deçà jambe de-là. *Vectus, equitans.*

AFFOURRAGEMENT, f. m. L'action d'affourager. *Pabuli præbitio, paftionis invectio.*

AFFOURRER, ou AFFOURRAGER, v. a. Donner du *fourrage* à des beftiaux. De *foûrre, feurre*, ou *fourrage*, & du lat. *far.*

AFFOYS, vieux f. m. pl. Promeffes. *Promiffa.*
AFFRANCHIR, v. a. Mettre quelqu'un en liberté; le délivrer de quelques devoirs d'engagement. *Manumittere, liberare, eximere, immunem facere.*

It. Délivrer. *Liberare, folvere.* Être *affranchi* des misères de ce monde.

On *affranchit* une terre, un fief, en obtenant des lettres d'amortiffement.

On le dit auffi avec le pron. perf. *s'affranchir* de la domination des Souverains.

AFFRANCHIR un paquet, une lettre; c'eft en payer le port, en les mettant à la pofte, au caroffe, ou au meffager. *Litterarum, aut rei cujufvis pretium tabellario, veredario, folvere.*

AFFRANCHIR fe dit au fig. en parlant des diverfes paffions qui nous agitent, & qui nous tiennent dans une efpéce d'efclavage. Le fidéle eft *affranchi* de toute crainte.

AFFRANCHIR la pompe, fe dit en t. de Mar. lorfqu'on tire plus d'eau par la pompe qu'il n'en entre dans le vaiffeau.

AFFRANCHI, IE, part. paff. *Manumiffus, liberatus.*
AFFRANCHI, IE, f. Un efclave mis en liberté. *Libertus, liberta.*

AFFRANCHISSEMENT, f. m. v. Manumiffion, action par laquelle on affranchit un efclave. *Manumiffio.* Il fign. auffi Exemption de quelques charges, ou des impofitions. *Immunitas.*

Il fe prend auffi pour toute forte de délivrance. *Liberatio. Affranchiffement* de toute appréhenfion de la mort.

AFFRES, f. f. pl. (l'A eft long) Grand effroi caufé par la vifion de quelques objets terribles. *Pavores.* Les *affres* de la mort. Jamais il ne fut en de telles *affres.* Ce mot vieillit. De φρὴν, *mens* & d'α priv. comme qui diroit, Infenfé & privé de jugement.

AFFRÉTEMENT, f. m. T. de Mar. Convention pour le loüage d'un vaiffeau. *Navis conductio.*

AFFRÉTER, v. a. Prendre un vaiffeau à loüage. *Navim conducere.*

AFFRÉTEUR, f. m. Celui qui prend le vaiffeau à loyer. *Navis conductor.* Ce mot vient de *fretum*, Détroit de mer.

AFFREUSEMENT. adv. D'une maniére affreufe. *Terribilem in modum.*

AFFREUX, EUSE, adj. Horrible, qui fait peur, qui donne de l'effroi. *Terribilis, horribilis, horrendus.* Voy. AFFRES fon primitif.

AFFRIANDER, v. a. Accoûtumer à la friandife. *Allectare, prolectare.*

On dit en Fauc. *Affriander* l'oifeau, lorfqu'avec de bon pât, on le fait revenir fur le leurre.

On le dit auffi au fig. des chofes agréables à l'efprit. *Allicere, illicere.* Il s'eft *affriandé* à la lecture des Romans. Il eft du ftyle fimple & familier.

AFFRIOLER, v. a. T. pop. Affriander, attirer par quelque amorce de plaifir.

AFFRITER. v. a. T. de Cuifine. Mettre une poêle en état de frire loüablement.

AFFRODILLE, ou ASFODÉLE. Voy. ASPHODELE.

AFFRONT, f. m. Honte qu'on fait à quelqu'un, foit par des paroles outrageantes, foit par quelques mauvais traitemens. *Injuria, contumelia.*

On dit fig. Boire un *affront*, avaler un *affront*, effuyer un *affront*; pour dire, Le recevoir, le fouffrir. *Sorbere contumeliam, ac concoquere.* On dit auffi, Ne pouvoir digérer un *affront*; pour dire, qu'On l'a toûjours fur le cœur; qu'on ne le peut oublier. Ce mot vient de l'Italien *affronto.*

Il fe dit auffi du deshonneur que nous recevons nous-mêmes par notre faute, ou par celle de ceux qui nous touchent. Faire *affront* à fa famille.

AFFRONTAILLES, f. f. pl. Les confins de plufieurs fonds aboutiffans aux côtés d'un autre fond.

AFFRONTER, v. a. Tromper quelqu'un finement, & fous prétexte de bonne foi; foit en lui faifant quelques emprunts qu'on n'a pas deffein d'acquiter, foit en lui vendant une marchandife. *Fraudare, defraudare.*

Il fe dit quelquefois en bonne part, des braves qui ne craignent point de s'expofer dans les occafions honorables. *Hoftem adoriri fortiter, adire pericula.* En ce fens il fe dit des chofes auffi-bien que des perfonnes. *Affronter* les ennemis, la mort.

AFFRONTÉ, ÉE, part. paff. En t. de Blâf. il fe dit des animaux dont les têtes fe regardent dans un écu. *Adverfis frontibus.* On dit auffi en t. d'Antiquaire: Têtes *affrontées.*

AFFRONTERIE, f. f. Tromperie. *Fraus, fraudatio.* Ce mot n'eft guère ufité.

AFFRONTEUR, EUSE, f. Celui qui trompe, qui affronte. *Fraudator, fycophanta.*

AFFUBLEMENT, f. m. Voile, habillement; tout ce qui couvre, ou enveloppe la tête & le corps. *Velamentum, amictus.* Il eft du ftyle com.

AFFUBLER, v. a. Couvrir fa tête ou fon corps de quelques habillemens ou voiles. *Amicire, obtegere, involvere.* De bons Auteurs prétendent que le mot d'*affubler* n'eft plus en ufage que pour fignifier Se couvrir, fe vêtir, fans avoir égard à la tête. Il eft du ftyle fam.

Du Lat. *infula*, ancienne coëffure.

On dit au figuré avec le pron. perf. *s'Affubler* de quelqu'un; p. d. En être coëffé & entêté, ne voir que par fes yeux, n'entendre que par fes oreilles. *Efferri ftudio alicujus viri aut rei.* Être *affublé* d'une opinion.

AFFUT, f. m. Ce qui fert à pointer le canon quand on le tire, ou à le tranfporter ailleurs. *Tormenti bellici lignea compages, pes, fulcimentum, feffibulum, vehiculum. Affût de bord*: eft celui des canons qui fervent fur les vaiffeaux.

AFFUT, en terme de Chaffe, eft un lieu caché, où on fe met avec un fufil tout prêt à tirer, & où on attend le gibier au paffage. *Venatoris infidiæ, fpecula.*

On dit fig. qu'Un homme eft à l'*affût*, quand il épie l'occafion favorable de faire quelque affaire. *Effe in fpeculis, in infidiis.*

AFFÛTAGE, f. m. Soin qu'on prend du canon pour le pointer, le difpofer à tirer. *Tormenti bellici ad emiffionem comparatio.*

En t. de Chapelier, il fe dit de la façon que l'on donne à un vieux chapeau, que l'on veut raccommoder.

Il fign. auffi l'action de paffer & aiguifer fur le grès des outils tranchans.

Chez les ouvriers, il fign. provifion de tous les outils néceffaires. *Omnia artis alicujus inftrumenta, fupellex.*

AFFÛTER, v. a. Difpofer le canon à tirer, le mettre en mire. *Tormentum ad emiffionem difponere, librare.*

Il fign. auffi, Aiguifer fes outils. *Acuere, exacuere.*

AFFUTÉ, ÉE, part. paff. Il fe dit fig. d'une perfonne qui eft venue préparée & difpofée à dire ou à faire quelque chofe. *Meditatus.*

Nicod dérive tous ces mots de *fustis*, bâton.

AFFUTIAU, s. m. T. bas & pop. Bagatelle, brimborion, affiquet, &c.

AFI.

AFICHIER & AFICHER, vieux v. a. Attacher, mettre son application.

AFIERT, vieux mot. Convient, appartient.

AFILAGER, s. m. Officier qui préside aux ventes publiques d'Amsterdam.

AFILIATION. Voy. AFFILIATION.

AFILIER. Voy. AFFILIER.

AFIN. Conjonct. qui dénote l'intention. Pour, à dessein. *Ut, ad.* Quand elle est suivie d'un *de*, elle régit l'infinitif: Et quand elle l'est d'un *que*, elle régit le subjonctif. *Afin* d'obtenir. *Afin que* je voie. Elle a même bien souvent ces deux régimes dans une même période: Je veux vous le donner chez vous, *afin de* le guérir avec plus de commodité, & *qu*'il soit vû de moins de monde. Le peuple dit, dans de certaines provinces, *A celle fin que. Ad eum finem ut.*

AFIOUME, s. m. Sorte de lin qui vient du Levant par la voie de Marseille.

AFR

AFRA, s. m. Château de Barbarie en Afrique, dans le royaume de Darka.

AFRICAIN, AINE, s. & adj. Qui est d'Afrique, qui appartient à cette partie du monde. *Afer, Africanus.*

Quand on parle de *P. Cornelius* Scipion, on ajoûte toujours l'article, Scipion l'*Africain*: Quand on parle de *Julius Africanus*, ou de *Sextus Africanus*, on ne met jamais d'article: Jules *Africain*, ou seulement *Africain.*

Il y a aussi un Saint nommé *Africain.* Voy. AFRIONE.

AFRICAIN, s. m. T. de Fleuriste. Renoncule d'un janne doré, marqueté de nacorat, sur un fond jaune.

AFRICAINE, s. f. Fleur d'Afrique, œillet d'Inde. *Flos Africanus.*

AFRICANISME, s. m. Expression barbare, dont quelques auteurs Africains se sont servis.

AFRIGNE, s. m. Nom propre d'homme. *Africanus.* S. Africain.

AFRIQUE, s. f. Troisiéme partie du monde, au midi de l'Europe. Elle est bornée au septentrion par la mer Méditerranée; à l'occident & au midi par l'Océan; & à l'orient par le détroit Arabique. Les anciens Géographes la bornent tous à l'orient par le Nil; & ce qui est entre le Nil & la mer-Rouge, ils le donnent à l'Asie. *Africa.* Joséphe dérive ce mot d'Ophre, fils de Mandane, & petit-fils d'Abraham, qui s'empara de la Libye, & dont les descendans la possédérent.

On appelle en particulier *Afrique*, une province de l'*Afrique* sur les côtes de la Méditerranée, entre la Mauritanie à l'occident, & la Cyrénaïque à l'orient,

AFRIQUE est encore une ville d'*Afrique* sur la côte de la Méditerranée, qui est peut-être l'*Aphrodisium* des Anciens.

AFTOMATES. Voy. AUTOMATES.

AGA.

AGA. Interject. admirat. Vieux mot, & pop. qui vient d'un autre vieux mot, *Agardez*, Regardez, Voyez un peu. Il y a des provinces où *Aga* est encore fort usité parmi le peuple.

AGA, ou AGHA, s. m. T. d'Hist. & de Rel. C'est, dans la langue des Mogols, un Homme puissant, un Seigneur, & un Commandant. Quatre principaux Eunuques, qui portent tous la qualité d'*Agha*, sont toujours auprès du Grand-Seigneur. Le premier d'entr'eux est nommé *Capi Agha.* Le second est le Khazinedar Bachi; le troisiéme est le Kilerdgi Bachi; ces trois *Aghas* suivent par-tout le Grand-Seigneur, mais le quatriéme ne sort jamais de Constantinople, & pour cette raison il s'appelle Seray Aghassi, l'*Agha* du Serrail.

AGACE, s. f. Espéce de pie, qui a les plumes plus noires que les autres. *Pica glandularia.* De l'Italien *Ragazza*, babillarde.

AGACEMENT, s. m. Incommodité, ou douleur qui vient aux dents par le moyen de quelques acides. *Dentium hebetatio.*

AGACER, v. a. Endormir, assoupir la faculté de quelque chose, empêcher son action. *Hebetare.* Les fruits verds *agacent* les dents. On le dit aussi du tranchant des ferremens. Un couteau est *agacé* quand on a coupé du fruit.

Fig. Attaquer, irriter, provoquer quelqu'un à une dispute, ou querelle. *Lacessere, provocare.*

De *hegace*, vieux mot Celtique & bas-Breton, qui signifie, *Agacer*, où *hegasus* signifie aussi, *Contentieux.*

AGACERIE, s. f. Terme par lequel on exprime les petites choses que dit ou que fait une femme, pour s'attirer l'attention de quelqu'un qui ne lui déplaît pas.

AGACIN, s. m. Cors au pied. *Clavus.* Voyez CORS.

AGADEZ, s. m. Ville & royaume aux confins de la Libye en Afrique. *-eza, -ezanum regnum.*

AGAG, s. m. Ville & royaume d'Afrique. *Agaga.*

AGALARI, s. m. T. de Rel. Page du Grand-Seigneur du premier ordre. *Ephebus quarti*, ou *supremi ordinis.* Ce mot sign. *Favori* en langue Turque.

AGALLOCUM. Voy. ALOÈS.

AGAMÉDE, s. m. Frere du célébre Trophonius, fut un habile Architecte.

AGAN, PAGAN, s. m. Isle de l'Océan oriental. Elle est dans l'Archipel de Saint-Lazare. *-ana.*

AGANIPPE, s. f. T. de Myth. Fontaine du mont Hélicon, en Béotie, dont les eaux rendoient Poëte.

AGANIPPIDES, adj. f. pl. Surnom des Muses, parce que la fontaine Aganippe leur étoit consacrée.

AGANTE. T. de mer: c. à d. Prens.

AGAPES, s. f. pl. T. de l'Hist. Eccl. qui signifioit dans la primitive église grecque, les festins que faisoient ensemble les premiers Chrétiens dans les églises, pour entretenir l'union & la concorde entre eux. Ce mot vient du grec ἀγάπη, *dilectio*, charité mutuelle; du verbe ἀγαπάω, j'aime. Voy. le D. de Tr.

AGAPÉTE, s. f. Bien-aimée. *Agapeta.* On donnoit ce nom, dans l'ancienne église, à des vierges qui vivoient en communauté avec des ecclésiastiques, par un motif de piété & de charité. A cause de cela ils les appelloient Sœurs adoptives. Dans la suite ces sociétés devinrent scandaleuses.

AGARÉIN, ENNE, ou AGARÉNIEN, ENNE, s. Nom de peuple. Ce sont des Ismaélites, ainsi nommés du nom d'Agar, mere d'Ismaël, duquel ils descendoient. *Agarenus, -a.* Ils se sont appellés depuis Sarrasins.

AGARIC, s. m. T. de Bot. & de Pharm. *Agaricus*, *Agaricum*, *Fungus laricis*. Plante qui est de la nature du champignon, dont elle ne diffère que par sa structure, & parce qu'elle s'attache au tronc des arbres. Il y a un mauvais *agaric* qui ne croit pas sur le Larix, ni sur le Mélise, mais sur les vieux Chênes, les Hêtres, &c. & dont l'usage seroit très-pernicieux.

AGASTE, s. f. Pluie très-abondante qui survient tout d'un coup, comme dans les orages. On le joint ordinairement à *eau*, une *agaste d'eau*. *Averse* est plus usité.

AGASYLLIS, s. m. Arbrisseau qui produit la gomme ammoniaque.

AGATHANGE, s. m. N. pr. d'hom. *Agathangelus*. De ἀγαθὸς, *bon*, & ἄγγελος, *Ange*.

AGATHE, s. f. Pierre précieuse, qui n'a guère d'éclat & de transparence, & qui est ordinairement de plusieurs couleurs. *Achates*. Elle est quelquefois parsemée de lignes & de taches, disposées d'une manière si admirable, qu'il semble que la nature ait pris soin d'y peindre les figures différentes qu'on y remarque. *Agathe* Sardoine, -onix, -onix Sardonix, -Calcédoine, -d'Égypte, -Romaine, d'Allemagne. *V. le D. de Tr.*

AGATHE, ou AGATE, est le nom d'un grand nombre de tulipes, auxquelles on ajoûte une espéce de surnom qui les distingue les unes des autres. V. le D. de Tr.

AGATHE, GATTE, ou JATTE, s. f. T. de Mar. Retranchement que l'on fait au-dedans de l'avant d'un vaisseau, pour recevoir l'eau que les coups de mer font entrer par les écubiers.

AGATHODÉMON, s. m. Le second Hermès, pere de Tat.

AGATHY, s. m. Arbre du Malabar.

AGATHYRSES, s. m. pl. Ancien peuple de la Sarmatie d'Europe. -*si*.

Pisandre dans Suidas prétend que ce mot vient des Thyrses de Bacchus.

AGATIS, s. m. T. de Coût. Dégât ou dommage, fait & causé par des bêtes. *Damnum à pecoribus illatum*.

AGAVÉ, s. f. Fille de Cadmus & d'Harmonie.

A G D.

AGDE, s. f. Ville de France dans le bas Languedoc, sur la riviére d'Éraut. *Agatha*. C'est une colonie des Marseillois.

AGDESTIS, ou AGDISTIS, s. f. Nom de la mere des Dieux ou de Cybéle, selon Strabon & Hésychius.

A G E.

AGE, s. m. (l'A est long.) On écrivoit autrefois *aage*, ou *eage*. C'est la durée naturelle de chaque chose, & spécialement la durée ordinaire de la vie de l'homme. *Ætas*.

Il sign. aussi, l'état de l'homme en certaines parties de sa vie, laquelle on partage ordinairement en quatre *âges* différens, l'enfance, la jeunesse, l'*âge* viril, & la vieillesse. L'*age* d'innocence, l'*âge* tendre, c'est jusqu'à sept ans. *Pueritia*. L'adolescence, la fleur de l'*age*, c'est la jeunesse, jusqu'à 30. ou 35. ans. La force de l'*âge*, l'*âge* mûr, l'*âge* viril jusqu'à 50. ans. L'*âge* décrépit, c'est au-dessus de 75. ans; c'est le dernier *âge* de la vie. *Decrepita*, *exacta*, *extrema ætas*. L'*age* d'homme, c'est l'*age* ordinaire de la vie des hommes, de 50. ou 60. ans: il sign. aussi l'*âge* viril.

En parlant des chemises & des souliers qu'on donne aux petits enfans, on dit, Des chemises, des souliers du premier *âge*.

Ce mot employé absol. sign. Vieillesse. *Senectus*. Être sur l'*âge*, c'est être avancé en *âge*. Être sur le penchant de l'*age*, sur le retour de l'*age*; tout cela sign. Être vieux. Être entre deux *ages*, c'est n'être ni jeune ni vieux. *Ætas media*. Être dans le bel *âge*, c'est être jeune, c'est être dans l'*âge* des plaisirs.

Il sign. aussi le temps qu'il y a que l'on est au monde. Nous sommes de meme *age*.

En t. d'Eaux & Forêts, l'*Age* ou usance du bois, est le temps qu'il y a qu'on a coupé un taillis.

En t. de chasse, il se dit de la connoissance qu'on a de l'*âge* des cerfs par l'ouverture de la tête, par la grosseur du marrein, &c. Et en t. de Manége, de la connoissance qu'on a de l'*âge* du cheval par plusieurs marques; desorte qu'on dit, qu'Il n'a plus d'*age*, quand il ne marque plus.

ÂGE se dit aussi du lait des nourrices; & c'est le temps qui s'est écoulé depuis que la nourrice a été en couche.

En Astron. l'*âge* de la lune sign. les jours qui se sont écoulés depuis sa conjonction; autrement, le quantiéme de la lune.

En Chron. l'*Age* du monde. est le temps qui s'est écoulé depuis sa création. On peut réduire les différens *âges* du monde à trois principales époques. L'*âge* de la Loi de nature, depuis Adam jusqu'à Moyse: l'*âge* de la Loi, jusqu'à Jesus-Christ: l'*âge* de la Loi de grace, depuis Jesus-Christ jusqu'à présent 1759. Les Romains distinguoient en trois *âges* tout le temps qui les avoit précédés. L'*âge* obscur, ou incertain, qu'ils étendoient jusqu'au temps d'Ogygès, Roi de l'Attique: l'*âge* des fables, ou des héros, jusqu'à la premiére olympiade: & l'*âge* de l'histoire, qui commence à la fondation de Rome. Homme de tous les temps & de tous les *âges*; p. d. qui a la connoissance de l'Hist. ancienne & moderne. Chez les Poëtes les quatre *âges* du monde sont les siécles d'or, d'argent, d'airain & de fer.

Les Indiens comptent quatre *âges*, depuis le commencement du monde. Voy le Dict. de Trév.

ÂGE se dit aussi du temps auquel les choses dont on a parlé, sont, ou ont été; & en ce sens il ne se dit qu'avec le pron. pers. Merveilles de notre *âge*. Il fut l'ornement de son *âge*.

On dit prov. à ceux qui reprochent à quelqu'un son *âge*, que l'*Age* n'est fait que pour les chevaux. On dit encore en burlesque, s'Il vit, il aura de l'*âge*. Laissez faire à George, il est homme d'*âge*. Voy. GEORGE.

Lorsqu'on ne veut pas répondre juste à ceux qui demandent l'*âge* de quelqu'un, on dit qu'Il est de l'*âge* des veaux, qu'il a tous les ans douze mois.

En t. de Jurispr. Il est en *âge*, c. à d. en majorité, Il est capable de conduire ses affaires. *Sui juris*, *sua tutelæ factus est*. Il étoit en bas *âge*, c. à d. Il étoit mineur. À la Chancellerie, Lettres de bénéfice d'*âge*, sont les lettres d'émancipation qui affranchissent un mineur de la puissance d'un tuteur, & qui lui donnent pouvoir de joüir du revenu de son bien.

ÂGÉ, ÉE, adj. Qui a atteint quelque âge. *Agé* de 20. ans. *Annos natus viginti*. *Agé* se dit absolument d'un vieillard, d'un homme avancé en âge. *Ætate provectus*.

On dit encore, qu'Un homme est *âgé*, non-seulement pour dire qu'il est en majorité, mais enco-

re, qu'il est en âge compétent de faire des actes en Justice.

AGÉDA, s. f. Nom propre d'un village de la province de Beïra en Portugal.

AGELASTE, s. f. Pierre singuliére dans l'Attique, sur laquelle se reposa Cérès, fatiguée de chercher sa fille. Ce nom sign. Pierre de tristesse. De l'α priv. & de γελάω, *je ris*.

AGEMOGLAN, s. m. T. de Rel. Enfant barbare, c. à d. qui n'est pas Turc : enfant de tribut que le Grand-Seigneur léve de trois ans en trois ans sur les Chrétiens qu'il souffre dans ses États. *Imperatoris Turcici mancipium*. On dit plus communément *Azamoglan* ; mais le premier est plus conforme à l'étymolog. ce mot venant de l'Arabe *Agem*, Barbare ; c. à d. chez les Arabes tout ce qui n'est point Arabe, & chez les Turcs tout ce qui n'est point Turc ; & *Oglam*, enfant.

AGEN, s. m. Ville épisc. de Guyenne, sur la Garonne. *Agenno*, *Agenum Nitiobricum*.

AGENCE, s. f. Emploi de celui qui fait les affaires d'autrui. *Rerum administratio*.

It. La fonction de celui qui est préposé pour faire un certain ouvrage. L'*Agence* des Mémoires de Trévoux, de la Gazette.

AGENCEMENT, s. m. Ajustement, arrangement ; l'ordre & la disposition qui donne aux choses plus ou moins d'agrément. *Compositio*, *dispositio*, *ordinatio*. Il est du style fam.

AGENCER, v. a. Ranger, ajuster, mettre les choses dans l'ordre où elles doivent être ; les disposer d'une certaine maniére qui les tende agréables. *Componere*, *disponere*, *ordinare*.

Il se dit aussi avec le pron. pers. & sign. s'approprier, s'ajuster, se parer. *Ornare se*, *comere*, *pectere*.

AGENDA, s. m. (Ce mot est Lat.) Tablette, ou mémoire où on écrit ce qu'on a à faire durant le jour, pour s'en souvenir en allant par la ville. *Pugillares*.

AGENDE, s. f. C'est, chez les Chartreux, l'office des morts à neuf leçons, *Agenda*.

AGÉNOIS, s. m. Contrée de la Guyenne, avec titre de Comté. *Agenensis ager*.

AGÉNOIS, oise, s. & adj. Qui est d'Agen, ou qui appartient à Agen. *Agennensis*.

AGÉNORIE, s. f. T. de Myth. Déesse de l'industrie & de la vaillance. *Agenoria*, *Strenua*. D'ἀγήνωρ, *virilis*, *strenuus*, Ἀγηνορία, *virilitas*, *strenuitas*. On lui opposoit *Vacuna*, la Déesse de la paresse.

S'AGENOUILLER, v. n. pass. Se mettre à genoux. *Genua submittere* ; *Flectere*, *ponere genua*. Il se dit aussi des chameaux & des éléphans, qui s'*agenouillent* quand ils voient qu'on les veut charger.

Agenouillé, ée, part. pass. Qui s'est mis à genoux. *Genibus nixus*, *astans in genua*.

AGENOUILLOIR, s. m. La chose sur laquelle on s'agenouille, que l'on met sous ses genoux. *Pulvinum*, *pulvillus*, *pulvinar*.

AGENT, s. m. T. de Phys. Ce qui agit sur les corps, & qui cause toutes les corruptions & les générations. *Agens*. L'*agent* & le *patient* sont des termes opposés.

Agent. Celui qui est commis pour faire les affaires d'un Prince, de quelque Corps, ou de quelqu'un en particulier. *Procurator*.

Agens *de change & de banque*. Officiers qui s'entremettent entre les marchands, négocians & banquiers, pour faciliter leur négoce de lettres & billets de change.

Agent, & Patient, se dit dans le droit coûtumier d'Angleterre, de celui ou de celle qui se donne quelque chose à soi-même. Par ex. quand une femme s'assigne à soi-même sa dot sur le plus bel héritage de son mari.

AGÉRAT, s. m. *Ageratum*. Plante dont le nom vient de γῆρας, vieillesse, & de l'α priv. parce que la fleur conserve sa couleur, & ne se ressent point des effets de la vieillesse.

AGETORIES, s. f. pl. Fête consacrée à Apollon ; Ἀγητόρια : ainsi nommée, parce qu'on imitoit en ce jour la maniére de vivre des soldats, στρατιωτικὴν ἀγωγήν.

AGG.

AGGÉE, s. m. Le dixiéme des douze petits Prophétes, qui vivoit sous Darius, fils d'Hystaspe, Roi de Perse, &c.

AGGERHUS, AGGERHUSLOT, s. m. Forteresse de Norvége, sur le golfe d'Ansloye. *Aggerhusia*.

Le gouvernement d'*Aggerhus*, province de Norvége.

AGGIUL FELLANOS, s. m. Petite ville de l'Anatolie. *Philomelium*.

AGGOUED-BUND, s. m. La meilleure des six sortes de soie qui se recueillent dans les états du Mogol.

AGGRANDIR. Voy. AGRANDIR.

AGGRANDISSEMENT. Voyez AGRANDISSEMENT.

AGGRAVANT, ante, adj. Qui aggrave ; qui rend plus odieux, plus coupable.

AGGRAVANTÉ. Voy. ACCRAVANTÉ.

AGGRAVANTER. Voy. ACCRAVANTER.

AGGRAVE, s. m. ou AGGRAVATION, s. f. T. de Droit Can. Censure ecclésiastique, qui menace qu'on fulminera l'excommunication après trois monitions ou avertissemens de se soumettre à l'Églife, & d'exécuter ce qu'elle a ordonné. *Comminatio gravioris pœna per censuram infligendæ*. Voy. le Dict. de Trévoux.

AGGRAVER, v. a. Augmenter, rendre plus grief. *Aggravare*, *pragravare*.

It. Augmenter la peine dûe à un crime, la rendre plus griéve. Les Juges *aggravent* la peine dans les récidives.

It. Porter, prononcer un aggrave.

Aggravé, ée, part. pass. Augmenté, rendu plus grand qu'il n'étoit. *Aggravatus*.

Dans quelques ouvrages burlesques, Appesanti.

Il se dit aussi de celui contre qui on a prononcé un aggrave.

AGGRÉGATION. Voy. AGRÉGATION,

AGGRÉGÉ. Voy. AGRÉGÉ.

AGGRÉGER. Voy. AGRÉGER.

AGGRESSEUR. Voy. AGRESSEUR.

AGGUERRIR. Voy. AGUERRIR.

AGH.

AGHA. Voy. AGA.

AGHAIS, s. m. T. de Coût. Marché à *aghais*. Celui qui est fait à terme de payement & délivraison ; de sorte que celui qui souhaite en profiter, doit *agheiter*, ou guetter & observer le jour du terme, & livrer, ou payer, & au refus de sa partie, consigner en Justice & faire signifier.

AGHIRLICK, s. m. T. de Rel. Présent & compliment que fait à une parente du Grand-Seigneur celui qui l'épouse. *Munus verbis officiosis oblatum*.

AGI.

AGIAHALID, s. m. Arbre qui croît en Éthiopie & en Égypte,

AGIAM-OGLAN. Voy. AGÉMOGLAN.

AGIA PARASCÉVE, f. m. Fauxbourg de Constantinople, dont il n'est séparé que par un petit golfe, qui sert de port à cette ville. *Cubus Canopi.*

AGIASME, f. m. Cérémonie que les Chrétiens Grecs observent le premier Dimanche de chaque mois pour la bénédiction de l'eau, dont ils font des aspersions sur le peuple. *Ἁγιασμός.*

AGIDIES, f. m. pl. Prêtres de Cibéle, comme qui diroit Joüeurs de gobelets, faiseurs de tours de passe-passe, pour avoir de l'argent.

AGILE, adj. m. & f. Léger, dispos, & qui par la disposition de ses organes se remue & agit avec facilité, avec souplesse. *Agilis.*

AGILE. Voy. AYL.

AGILEMENT, adv. D'un air souple & dispos. Avec agilité. *Agiliter.*

AGILITÉ, f. f. Légéreté, souplesse, disposition du corps à se remuer, à agir aisément. *Agilitas.*

AGILOSINGUE, f. m. & f. Ancien Guelphe. Nom de la famille regnante autrefois chez les Bavarois. *Agilosingus, a.*

AGIO. Voy. AGIOT.

AGIOGRAPHE, & AGIOGRAPHES. Voy. HAGIOGRAPHE, & HAGIOGRAPHES.

AGIOLOGIQUE, adj. Voy. HAGIOLOGIQUE.

AGIOS, f. m. T. pop. sous lequel on comprend tous les menus affiquets & parures affectées des femmes du commun. On dit à Paris en se moquant des colifichets d'une femme : Ce sont *agios* de mariée de village. Dans le style fam. il sign. quelquefois Admiration, exclamation. Il a fait cent *agios*. Ce mot venant d'*ἅγιος*, Saint, devroit être écrit par une *h* : mais l'usage a prévalu.

AGIOSIDÈRE. Voy. HAGIOSIDÈRE.

AGIOSIMANDRE. Voy. HAGIOSIMANDRE.

AGIOT, f. m. T. de Banque. Le change, ou la différence qui se rencontre entre l'argent ou la monnoie de banque, & l'argent courant, ou la monnoie courante & de caisse. Ce terme a été tiré de l'Italien : il sign. *Aider*, comme qui diroit, Servant à faciliter le négoce de la banque & du change.

Il sign. le profit qui revient d'une avance que l'on a faite pour quelqu'un ; & qui se compte ordinairement sur le pied de demi pour cent par mois ; c. à d. à raison de six pour cent par an.

Agiot d'assûrance. Voy. PRIME D'ASSÛRANCE.

Il sign. aussi Trafic d'argent ou de billets, qui se fait sur la place. *Pecuniarum, aut schedularum pecuniariarum negotiatio, permutatio.* Faire l'*Agiot.* *Agiot* se dit aussi du temps que ce commerce a duré. Pendant l'*agiot.*

AGIOTAGE, f. m. Ce t. ne se prend guère qu'en mauvaise part, & sign. ordinairement Commerce illicite & usuraire.

AGIOTER, v. a. Faire valoir son argent à gros intérêt, faire un trafic usuraire de billets, promesses, & autres papiers.

It. Faire l'agiot, faire trafic d'argent ou de billets de banque, ou des actions de la compagnie des Indes. *Pecunias, aut schedulas pecuniarias negotiari, mercari.*

AGIOTEUR, EUSE, f. m. & f. Celui ou celle qui fait valoir son argent à gros intérêt, en prenant du public des billets, promesses, assignations, & autres semblables papiers, sur un pied très-bas, pour les remettre dans le même public sur un pied plus haut.

AGIR, v. n. Faire, causer, produire quelque effet. *Agere.*

On dit d'un homme, qu'il *agit* toûjours, p. d. qu'il se tourmente sans prendre aucun repós.

AGIR se dit aussi en matiére de négociations & d'affaires qu'on fait soi-même, ou qu'on fait faire par autrui. On lui a donné tout pouvoir d'*agir.*

Il se dit aussi en parlant de la maniére dont on se comporte, ou dont on use envers quelqu'un. *Agir* en homme d'honneur. Comme l'on dit, *En user* bien, *En user* mal ; il y a des gens qui disent aussi, *En agir* bien, *En agir* mal : mais MM. de l'Acad. ne mettent point cette particule *en* avec *agir.*

It. Intenter quelque action en Justice.

On le dit absolument à l'impersonnel, par relation au sujet dont il est question. Il s'*agit* de bien étudier.

Il se dit fig. en Morale de ce qui agite & fait mouvoir les passions. Un bon exemple *agit* puissamment sur notre ame.

AGISSANT, ANTE, adj. v. Qui agit, qui opère. *Actuosus.*

AGISYMBA, f. f. Ville du royaume de Congo, en Éthiopie.

AGITATEUR, f. m. Nom que l'armée d'Angleterre donna à des officiers qu'elle créa en 1643. pendant les troubles de ce royaume, pour avoir soin des intérêts de la milice.

AGITATION, f. f. Action par laquelle une chose est agitée, secoüée, remuée diversement, sans qu'elle change tout-à-fait de place. *Agitatio.*

Fig. en Morale, Trouble que les passions causent dans l'ame.

AGITER, v. a. Pousser deçà & de-là, donner à quelque chose des mouvemens contraires ou réciproques. *Agitare.*

Il se dit fig. des mouvemens de l'ame & de l'esprit ; & sign. Troubler, inquiéter, tourmenter, jetter dans le désordre, dans la confusion. *Turbare.*

It. Disputer, examiner, contester, débattre. *Excutere.* Il *agita* une question.

Avec le pron. pers. & seulement au fig. il sign. Se tourmenter, s'inquiéter, se troubler, se remuer avec force, se donner de grands mouvemens. *Anxium esse, turbari.*

AGITO, ou GITO, f. m. Petit poids dont on se sert dans le royaume de Pégu. Il est d'une livre deux onces & demi, poids fort de Venise.

A G L.

AGLA, f. f. Ville du royaume de Fez en Afrique. *Ægla.*

AGLAÏÉ, AGLAÏA, ou AGLAÏS, f. f. La premiére des trois Graces : les deux autres sont *Euphrosyne*, & *Thalie*. *Aglaïé* sign. Joie.

AGLAOPHÈME, f. f. Une des Sirènes.

AGLATONICE, f. f. Fille d'Hégémon, & sçavante dans l'Astrologie.

AGLAURE, f. f. T. de Myth. Fille de Cécrops. *-ros.* Elle avoit une sœur nommée Hersé, & une autre nommée Pandrose.

AGLIBOLE, f. m. Dieu des Palmyréniens dans la Syrie. *-lus.* De ces trois mots Arabes אג על בל, *ag al bal*, c. à d. mot à mot, *pone super corde*, Appliquez-vous, faites attention : pour marquer que Dieu voit tout : ou bien qu'il faut penser continuellement à Dieu.

AGLIE, f. f. Château de Piémont, dans le Canavois. *Aglia.*

AGLIO, f. m. La Cara d'*Aglio*. Ruines de l'ancienne ville d'*Algidum*, dans la Campagne de Rome, près de Frescati.

AGLUTINATION, s. f. L'action de se coller, de se consolider.
AGLUTINEMENT. Voy. AGLUTINATION.
AGLUTINER, vieux v. a. Coller ensemble, lier, consolider. *Agglutinare.*

AGN.

AGNACAT, s. m. Arbre qui croît en Amérique, au-delà de la terre de Labrador, vers l'isthme de Darien.
AGNADEL, ou AGNADELLO, s. m. Village du Milanez, en Italie. *Agniadellum.* Louis XII. y remporta une grande victoire sur les Vénitiens en 1509.
AGNAN, s. m. Nom pr. d'homme, qui s'est formé du mot latin *Anianus*, Anian; puis en mouillant l'*n*, au lieu de mettre un *i*, *Agnan.*
AGNANO, s. m. Les Bains d'*Agnano*, *Aniana Thermæ*, & le lac d'*Agnano*, *lacus Anianus*, dans la Terre de Labour, au royaume de Naples.
AGNANO est encore un lieu de la Terre d'Otrante, au royaume de Naples.
AGNANTHE, s. m. Espéce de plante. D'ἁγνὸς, *chaste*, & ἄνθος, *fleur*, à cause que la fleur de cette plante ressemble à celle de l'Agnus-castus.
AGNAT, s. m. T. de Droit, qui se dit des mâles descendans de même pere; mais dans une autre ligne. -*tus.* Le *gn* se prononce comme en latin.
AGNATION, s. f. T. de Jurispr. Le *gn* se prononce comme dans *agnat.* -*io.* C'est, selon le Droit Romain, le lien de consanguinité entre les mâles descendans de même pere; comme *cognation* est le lien de parentage entre les mâles & les femelles ensemble descendans aussi de même pere. Grotius a observé que dans la Famille Royale de France on suit l'*agnation*, en n'admettant que les mâles descendus des mâles, de branche en branche. Voy. le Dict. de Trévoux.
AGNATIQUE, adj. Du côté paternel, & en ligne masculine.
AGNEAU, s. m. Jeune animal engendré d'une brebis & d'un bélier. *Agnus. Agneau* de lait. Il faut nécessairement prononcer *agneau*, en conservant au *gn* le son qu'il a dans *ignorant*, & on ne doit prononcer *anneau*, qu'en parlant d'une bague. Anciennement le clergé de la cathédrale de Marseille mangeoit toutes les années un *agneau* rôti le jour de Pâque, après avoit chanté Tierce. Dans l'abbaye de S. Victor à Paris, on bénit un *agneau* dans le réfectoire, & on le mange à diner.
Ce mot vient de *anniculus*, car il perd ce nom dès qu'il a passé l'année; ou d'ἁγνὸς, qui a la même signific.
Varron dit que les *agneaux* sevrés sont sujets à mourir de chagrin. C'est pour cela qu'à un homme qui se consumoit à la cour sans avancer, on lui donna pour devise un *agneau*, avec ce mot, *Desiderio senescit.*
Il se dit fig. de l'homme, & des animaux apprivoisés qui ont beaucoup de douceur.
C'est dans le Blas. l'hiéroglyphe de l'homme paisible, simple & débonnaire.
AGNEAU de Scythie. Voy. BORAMETZ.
AGNEAU Zoophyte, ou Plante-animal. Voy. BORAMETZ. Quelques-uns ont cru que c'étoit une *Plante-animal*, parce qu'on a remarqué que l'herbe qui est autour de cette plante périssoit, & l'on a supposé que l'*Agneau Plante-animal* la broutoit.
AGNEAU de Dieu. Ordre de Chevalerie en Suéde, qui s'appelle autrement de l'*Agnus Dei.*
AGNEAU Paschal, en t. de Blas. on donne ce nom a celui qui tient une banderole.
AGNEL, ou AIGNEL, s. m. Monnoie d'or que fit battre S. Louis, sur laquelle étoit représenté un agneau, ou mouton. *Agnellus*, diminut. d'*agnus*. On en fabriqua aussi sous Philippe le Bel, Louis Hutin, & Philippe le Long; & cette monnoie fut en usage jusqu'à Charles VII.
Jacob paya cent *agneaux* aux enfans d'Hémor pour le champ qu'il avoit acheté d'eux; c. à d. cent piéces de monnoie; ce qui est justifié par les Actes des Apôtres, Ch. VII. v. 16. où il est marqué que Jacob avoit acheté à prix d'argent.
AGNELER, v. a. Qui se dit de la brebis quand elle met bas. *Agnum parere.*
AGNELET, s. m. Dimin. Un petit agneau. *Agnellus.*
AGNELINE, adj. f. Il se dit de la laine des agneaux.
AGNELINS, s. m. pl. Peaux d'agneaux que préparent les Mégissiers, en les passant d'un côté, & en laissant la laine de l'autre.
Ce sont aussi les laines des agneaux qui n'ont pas encore été tondus, qu'on léve de dessus les peaux, qui proviennent des abattis des Bouchers & des Rotisseurs.
AGNÈS, s. f. Nom propre de femme. *Agnes.* La belle *Agnès*, ou *Agnès* Sorel, maitresse de Charles VII.
Belle-Agnès. T. de Fleuriste. Œillet marqué d'un peu de violet sur un blanc passable.
AGNÈS. On donne aussi ce nom à une jeune fille qui n'a aucun usage du monde. Une *Agnès* qui sort du couvent. Cette fille fait l'*Agnès.*
AGNO, ou *Glanio*, s. m. Riviére du royaume de Naples. *Glanius.* On la nomme aussi Patria.
AGNOETES. Voy. AGNOITES.
AGNOITES, ou AGNOETES. s. m. pl. Hérétiques, qui nioient que J. C. eût connu le jour du dernier jugement, & qui s'appuyoient sur un passage du Nouv. Test. S. Marc, ch. 13. v. 32. V. le D. de Tr. Ce mot vient de l'α priv. & de γινώσκω, je connois.
AGNON, s. m. Ville de Sicile. *Margantium.* Elle est détruite.
AGNUS DEI, s. m. Pâte ou cire bénite qu'on porte par dévotion, & qu'on couvre d'une petite piéce d'étoffe qui est ordinairement brodée & en forme de cœur. *Cerea agni cœlestis effigies.* Les plus beaux présens des religieuses sont des *Agnus Dei.* On dit aussi simplement, Un *Agnus*, sans ajoûter *Dei*; & l'on prononce l'*n* à la françoise, comme dans *besogne* & *Cologne.* Il est indéclinable, & l'on dit au pluriel, Des *Agnus.*
Agnus Dei. Partie de la Messe où le Prêtre se frappant la poitrine, dit trois fois à haute voix une priére qui commence par ces mots, *Agnus Dei.*
AGNUS CASTUS, s. m. Ces deux mots signifient la même chose, l'un en grec, l'autre en latin. Cet arbrisseau s'appelle aussi *vitex.* On dit que ceux qui se servent de l'*Agnus Castus*, peuvent plus facilement conserver leur chasteté. On en fait des conserves & opiates.

AGO.

AGON, s. m. Ce mot est grec, ἀγών, & sign. un combat, un jeu public & solemnel, un jeu sacré qui se faisoit à l'honneur de quelque Dieu, ou à la mémoire de quelque héros. L'*Agon* d'Androgée, -Gymnique, -Néméen, -Olympien, Les Romains en instituérent à l'exemple des Grecs

Grecs. L'Empereur Aurélien établit l'*Agon* du Soleil ; & Dioclétien l'*Agon* Capitolin.

AGONALES, s. f. pl. Fete Romaine à l'honneur de Janus dans le mois de Janvier ; ou à l'honneur des Dieux Agoniens. *-alia*.

AGONALES, adj. m. pl. Il se disoit des Saliens ou Prêtres de Mars, qu'on appelloit aussi Palatins, ou Quirinaux. *-ales*. L'analogie demanderoit qu'on dît les Saliens *Agonaux*, plutôt qu'*Agonales*.

AGONE, s. m. Sacrificateur qui frappoit la victime. *Agon*. Avant que de donner le coup, il demandoit au peuple, *Agon'?* pour *Agone?* Le ferai-je ?

AGONIE, s. f. Extrémité de la maladie, où la nature fait son dernier effort contre le mal qui menace de mort. *Extrema morientis angustia, extrema corporis animique colluctatio*. D'ἀγὼν, *certamen*.

Il se dit fig. de l'esprit, quand il souffre de grandes inquiétudes, ou de grandes angoisses. *Angor*.

Il se dit aussi dans le style enjoüé, des tourmens que l'amour fait souffrir. Philis me met à l'*agonie*.

AGONIENS, s. m. pl. Dieux qu'on invoquoit, lorsqu'il s'agissoit d'entreprendre quelque chose importante : du v. *ago*.

AGONISANT, ANTE, adj. v. Qui est à l'agonie. *Moriens, agens animam*. Il est aussi s. La confrérie des *Agonisans*, dont la principale obligation est de prier Dieu pour ceux qui sont condamnés à mort par la justice.

AGONISER, v. n. Souffrir l'agonie, Être à l'agonie. *Cum morte ultimùm colluctari*. Prov. Il se débat comme l'ame d'un sergent qui *agonise*.

AGONISTARQUE, s. m. Officier qui présidoit aux combats des Athlétes dans les exercices des anciens Gymnases. *Agonistarcha*.

AGONISTIQUE, s. m. & f. Nom que Donat imposoit à ceux qu'il envoyoit prêcher sa doctrine. *-cus*. On les appella aussi *Circuitores, Circelliones*.

AGONISTIQUE, s. f. L'art Athlétique, ou des Athlétes, la Gymnastique. *Agonistice, Gymnastice*.

AGONISTIQUE, adj. Qui concerne les combats. Exercices, jeux *agonistiques*, en parlant des spectacles où il y avoit des combats de gladiateurs ou autres.

AGONIUS, s. m. Dieu qui présidoit aux affaires, aux entreprises. Voy. AGONIENS.

AGONOTHÉTE, s. m. Titre d'un Magistrat qui présidoit aux jeux sacrés : il en faisoit la dépense, & il distribuoit aux vainqueurs les prix proposés dans ces jeux. Ἀγωνοθέτης, d'Ἀγὼν, *combat, jeu sacré*, & de Θετὴς, *celui qui pose, qui régle*. On donne encore dans les colléges le nom d'*Agonothéte* à celui qui fait la dépense des prix qu'on distribue aux écoliers. *Agonothéte* perpétuel est celui qui a fondé les prix. Voy. HELLANODIQUE, & ATHLOTHÉTE.

AGONYCLITE, s. m. & f. Celui ou celle qui ne fléchit jamais le genonil. *-tes, -ta*. De l'α priv. de γόνυ, *le genouil*, & κλίνω, *j'incline, je fléchis*. Les *Agonyclites* étoient des hérétiques.

AGORANOME, s. m. Magistrat d'Athènes, préposé pour maintenir la police dans le marché. *-mus*. D'Ἀγορὰ, *marché*, & νέμω, *distribuer*.

AGORÉE, adj. m. & f. Il se disoit des Dieux dont les statues étoient dans les places publiques. *Agoreus, a*. Ἀγοραῖος, d. ἀγορὰ, Marché, place publique.

AGORO, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Italie dans le Bellunois. *Agorum*.

AGOUTI. Voy. ACOUTI.

AGR.

AGRA, s. m. Bois de senteur, qui se trouve dans l'isle de Haynau, dépendante de la Chine.

AGRA, s. f. Ville du Mogol.

AGRAFE, s. f. Petit crochet servant à attacher des habits, ou quelque autre chose, & qu'on fait quelquefois passer dans un anneau qui lui répond, qu'on appelle *Porte*. *Fibula*.

C'est, en Archit. un crampon, ou morceau de fer à crochet, qui sert à retenir les pierres & les marbres.

En t. de Vannier, c'est un osier tortillé qui tient le bord d'une hotte, d'une corbeille, d'un panier, &c.

AGRAFER, v. a. Attacher avec une agrafe. *Fibulâ subneitere, astringere, substringere*.

s'AGRAFER sign. aussi, Se prendre, s'attacher à ce qu'on trouve. *Apprehendere, arripere*. S'*agrafer* à tout ce qu'on peut.

Ce mot venant de l'hébreu *garaph*, *Fortiter comprehendit*, ou du grec γράφω, il vaut mieux écrire *agrafe*, qu'*agraffe*, puisque le *phi* des Grecs n'a le son que d'une seule *f* en françois, & qu'il n'en sonne qu'une en ces mots.

AGRAIRE, adj. f. T. de Jurispr. Rom. Il s'est dit de toutes les loix faites pour le partage ou la distribution des terres.

AGRANDIR, v. a. Accroître, rendre plus grand, plus étendu. *Augere, amplificare*.

Il sign. aussi, Faire paroître plus grand, sans augmenter véritablement la grandeur ; & se dit des microscopes.

Il se dit fig. & sign. Rendre plus grand en honneurs, en crédit, en fortune ; Élever dans le monde à un état plus considérable.

Il se dit aussi avec le pron. pers. soit au propre, Les héritages s'*agrandissent* par alluvion ; soit au fig. s'*agrandir* dans le monde.

AGRANDIR sign. aussi, Exagérer, amplifier. *Dicendo amplificare*.

AGRANDISSEMENT, s. m. Augmentation, ce qui rend une chose plus grande, soit au propre, soit au fig. *Amplificatio, incrementum*.

AGRANIES, s. f. pl. Fêtes célébrées à Argos en l'honneur d'une des filles de Prœtus. *Agrania*. C'étoient les mêmes que les *Agrianies*.

AGRAULIES, s. f. pl. Fêtes instituées par les *Agraules*, peuple de l'Attique, en l'honneur de Minerve. *Agraulia*.

AGRÉABLE, adj. m. & f. Ce qui nous plaît, ce qui est selon notre goût. *Gratus, acceptus, jucundus*. Avoir *agréable*, ou plûtôt pour *agréable* : c. à d. Agréer.

AGRÉABLE s'emploie aussi fort souvent subst. Mêler l'utile avec l'*agréable*.

On dit qu'Un homme fait l'*agréable*, p. d. qu'il croit être *agréable*, & qu'il affecte de passer pour tel.

AGRÉABLE, s. m. T. de Fleuriste. Une des espèces des œillets piquetés. Voy. AMARILLIS.

AGRÉABLEMENT, adv. D'une manière agréable. *Jucundè, lépidè, festivè*.

AGRÉAGE, s. m. On nomme ainsi à Bourdeaux ce qu'ailleurs on appelle communément Courtage.

AGRÉER, v. n. Avoir de l'agrément, plaire, être au gré de quelqu'un. *Placere*. *Agréer* aux Princes.

AGRÉER, v. a. Avoir pour agréable, recevoir favorablement. *Gratum & acceptum habere.*

Il sign. aussi, Trouver bon, ratifier, approuver. *Approbare, comprobare. Agréez* que je ne m'en mêle point. Je lui ai fait *agréer* mes raisons.

En t. de Mar. Fournir un navire de son funin, voiles, canons, poudre, balles & méche, selon le voyage. *Navim instruere.*

Prov. Il faut payer, ou *agréer*; p. d. qu'Un débiteur doit satisfaire ses créanciers par argent, ou par des sûretés.

AGRÉEUR, s. m. Celui qui fournit tout ce qu'il faut a un navire, pour le mettre en état de faire un voyage. *Instructor.* C'est aussi celui qui met en bon ordre tout ce qui est de sa charge.

AGRÉGATION, s. f. v. Action par laquelle on joint, on unit ensemble : réception au nombre de ceux qui composent un corps. *Adscriptio, cooptatio.*

En t. de Phys. Corps par *agrégation*, c. à d. formé par l'amas de plusieurs choses qui n'ont point entr'elles de liaison naturelle.

AGRÉGER, v. a. Joindre, & associer quelqu'un à un même corps, à une même compagnie. *Adscribere, cooptare.*

En t. de Phys. c'est amasser ensemble plusieurs choses qui n'ont point entr'elles de liaison, ni de dépendance naturelle. *Aggregare, congregare.*

AGRÉGÉ, s. m. Les *Agrégés* en Droit, ou simplement les *Agrégés* : Ce sont des Docteurs, dont la principale fonction est d'assister aux theses & aux examens de Droit.

AGREILS. Voy. AGRETS.

AGRÉMENT, s. m. Avantage, plaisir, sujet de satisfaction. *Jucunditas, suavitas, delectatio.* On trouve de grands *agrémens* dans l'étude de la sagesse.

Il signifie encore, Qualité par laquelle on plaît. *Lepor, concinnitas, gratia.* Cette femme a de grands *agrémens.*

Il se dit aussi de quelques ornemens qu'on met sur un habit, sur un visage. *Ornatus, ornamentum, munditia.* Les Perruquiers appellent aussi *agrément* les cheveux bouclés qui accompagnent les temples.

On appelle aussi *Agrémens*, certains divertissemens de Musique ou de danse, que l'on joint à des piéces de théâtre.

AGRÉMENT sign. aussi, Ratification, consentement. *Approbatio, comprobatio.* Avec l'*agrément* du Roi.

C'est aussi un mot badin, usité parmi les femmes, p. d. Un lavement. *Clyster.*

AGRENER. Voy. ENGRENER.

AGRESSEUR, s. m. Celui qui a commencé la querelle ou la dispute. *Qui aggreditur.*

AGRESSION, s. f. T. de Pal. Action de l'agresseur. *Aggressio.* Il y a preuve de l'*agression* contre un tel.

AGRESTE, adj. m. & f. Acide. Il se dit de certains fruits verds & âcres. *Acidus, acerbus.* Du grec ἄγριος, âcre.

Il se dit aussi fig. des personnes, & sign. Peu poli, peu civil. *Agrestis, rusticus.* Mœurs sauvages & *agrestes.*

AGRESTIE, vieux s. f. Rudesse, rusticité. *Rusticitas.*

AGRETS, s. m. pl. Voiles, cordages, & toutes les autres choses nécessaires pour mettre un vaisseau en état d'aller en mer. *Armamenta.*

AGRÈVE, s. m. Nom propre d'homme. *Agrippa.*

AGREZ. Voy. AGRETS.

AGRIA, s. f. Espéce de pustule maligne. Ἀγρία.

AGRICULTURE, s. f. Art de cultiver la terre, de la rendre fertile, de faire venir les fruits & les plantes. *Agricultura.*

AGRIER, vieux s. m. T. de Coût. Champart, ou terrage. *Ager.*

AGRIERE, s. f. T. de Coût. Droit que les seigneurs perçoivent en certaines provinces sur les terres labourables. *Agrarium.*

s'AGRIFFER, v. n. pass. S'attacher avec des grifes à quelque chose. *Arripere, stringere unguibus.* Il signifie aussi, S'attacher avec les mains.

AGRIGAN, s. m. Une des isles Mariannes. *Agriganum, Xaverionesus.*

AGRIMENSATION, s. f. Arpentement & mesurage.

AGRIONIES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Bacchus, surnommé Ἀγριώνιος, c. à d. *Sauvage, féroce*; aussi le char de ce Dieu étoit-il tiré par des tigres. Cette fête se célebroit en Béotie.

AGRIOPHAGE, s. m. & f. Qui vit de bêtes féroces ou sauvages. D'ἄγριος, sauvage, féroce, & φάγω, Je mange. On a donné ce nom à quelques peuples d'Éthiopie & de l'Inde.

AGRIOTTE, s. f. Grosse cerise aigre, qui vaut mieux à confire que les douces, & est meilleure aux fébricitans. *Cerasum aciduli saporis.* Le mot d'*agriotte* ne se trouve dans aucun bon auteur. Voy. GRIOTES. D'ἄγριος, *Sauvage.*

AGRIPAUME, s. f. Plante qui croît dans les chemins, près des masures. *Cardiaca, Agripalma.*

AGRIPPA. Voy. AGRÈVE.

AGRIPPER, v. a. Terme pop. Prendre d'une main avide, comme avec une grife. *Arripere.*

s'AGRIPPER, v. p. Se prendre avec la main, s'accrocher.

AGRIPPEUR, vieux s. m. Mâtin.

Ces mots viennent de ἀγρεύειν, *piscari*, pêcher; ou de ἄγρα, filet.

AGRIPPINIEN, ENNE, s. m. & f. Nom de secte. *Agrippinianus, a.* Agrippin, chef de cette secte, soutenoit qu'il falloit réitérer le Baptême conféré par les hérétiques.

AGROPILE, AGAGROPILE, ou ÉGAGROPILE. Voy. ce dernier. s. m. Espéce de Bézoard, dont les Allemands se servent au défaut du Bézoard oriental.

AGROTÈRE, adj. f. Surnom de Minerve, que les Athéniens regardoient comme la protectrice de leurs campagnes. *Agrotera.*

AGROTÈS, s. m. Divinité des Phéniciens.

AGROUPPER. Voy. GROUPPER.

AGU.

AGUAPA, s. m. Arbre des Indes occidentales, dont l'ombre est dangereuse.

AGUARAPONDA, s. f. Plante du Brésil, dont la fleur ressemble à la violette, & approche de son odeur.

AGUAXIMA, s. m. T. de Bot. Plante qui se trouve au Brésil, & dans les isles de l'Amérique méridionale.

AGUEBAUD, s. m. N. pr. d'homme. *Agobaldus.*

AGUERRIR, v. a. Rendre propre a la guerre; apprendre l'art de la guerre; accoutumer aux fatigues, aux fonctions de la guerre. *Bellicis laboribus aliquem exercere, erudire, assuefacere.* Il se dit métaphoriquement des disputes & des autres débats. *Aguerrir* à la dispute.

AGUERRIR se dit fig. p. d. Se rendre habile en sa profession. *Erudiri, exerceri.*

Avec le pron. pers. Devenir plus brave, plus

vaillant, & plus propre à faire la guerre. *Exercitum bello fieri*. Fig. s'Accoûtumer à quelque chose de difficile dans le commencement.

AGUET, s. m. On ne le dit qu'au pluriel; & il signifie, l'action de la personne qui en épie une autre. Être aux *aguets*. *In insidiis, in speculis esse*. Mettre aux *aguets*.

AGUIGNAN, s. m. Une des isles Mariannes. *Aguiganum*.

AGUILANNEUF, s. m. Vieux mot, qu'on crioit autrefois le premier jour de Janvier, en signe de réjoüissance. Il vient de ce que le premier jour de l'année les Druides, en distribuant au peuple le gui du chêne, qu'ils avoient béni, crioient, *Au gui, l'an neuf*. On fait encore ce cri en Picardie, où on ajoûte, *Plantez, Plantez*, pour souhaiter une année abondante & fertile. En Bourgogne, à Dreux & autres lieux, les enfans crient, *Aguilanneuf*, pour demander leurs étrennes. On donna depuis le nom d'*Aguilanneuf* à une quête qui se faisoit le premier jour de l'an par de jeunes gens de l'un & de l'autre sexe.

AGUILLES, s. f. pl. Toiles de coton qui se fabriquent à Alep.

AGUIMPER, v. a. Mettre une guimpe. Voy. GUIMPER.

AGUITRAN, s. m. autrement, Poix molle. Voy. POIX.

AGUL, s. m. Petit arbrisseau épineux, qui croît en Arabie & en Perse, & dont les feuilles sont purgatives.

AGUTIGUEPA, s. f. Plante du Brésil.

AGUYÉE, ou AGUYATE, s. m. Qui est dans les rues. *Agyeus, Agyates*. Surnom d'Apollon, parce qu'il avoit des autels & des statues dans les rues. Ἀγυιὰ, *via*.

AGYNNIEN, s. m. Qui n'a point de femme: de l'α priv. & de γυνὴ, *femme*. C'est le nom de certains hérétiques.

AGYRTES, s. m. pl. Surnom des Galles, Prêtres de Cybéle: il sign. Joüeurs de gobelets, qui font des tours de passe-passe pour attraper de l'argent.

A H

AH. Interjection qui se dit en admirant, en soûpirant, en corrigeant, en exhortant, en applaudissant, &c. *Ah! Proh!*

AHALAB, ou ALAB, s. m. Ville des Chananéens.

AHAN, s. m. Peine qui fatigue le corps. *Gravis labor, anhelantis labor*. Il se dit particuliérement de ceux qui fendent du bois; & par extension on l'applique à ceux qui courent à perte d'haleine, & à tous ceux qui font quelque chose de bien pénible. Suer d'*ahan*.

De *han*, cri que font les charpentiers en fendant du bois, ou bien d'*anhelitus*.

AHANABLE, adj. de t. g. On disoit autrefois, Terre *ahanable*, p. d. *labourable*. *Ager arabilis*. Il est encore en usage parmi quelques Laboureurs de Champagne & de Picardie.

AHANER, v. n. Souffrir beaucoup de peine & de fatigue. *Exantlare laborem*.

Il signifioit autrefois Labourer; & on disoit *Ahaner* la terre. En ce sens il étoit act. *Arare*.

AHANER se dit fig. de l'esprit, quand il a peine à prendre ses résolutions. Il a beaucoup *ahané* à donner son consentement. Ces mots sont pop. & bas. Quelques auteurs ont dit *enhanner*, au lieu d'*ahaner*.

AHATE DE PAUNCHO RECCHI, s. m. Arbre dont les feuilles jettées dans le feu, ont l'odeur de cuir brûlé.

AHATIE, vieux s. f. ou AHAIT, s. m. Joie, plaisir, divertissement.

AHAVA, s. m. Lieu & riviére de la Babylonie.

A H E.

AHERDRE, & AHERDER, vieux v. a. & pron. S'Attacher, s'adonner.

AHEURIR, vieux v. a. dont on se sert encore en quelques provinces. Affliger quelqu'un, le rendre tout interdit. *Obstupefacere*.

AHEURI, IE, part. pass. Étonné, surpris, interdit. *Obstupefactus, perturbatus*, &c. Vous voilà tout *aheuri*. Il est pop. On prononce ordinairement *Ahuri*.

AHEURTEMENT, s. m. Préoccupation, opiniâtreté qui nous rend trop attachés à un sentiment. *Obstinatio, pertinacia*. C'est par un pur *aheurtement* qu'il n'a pas été de l'avis des autres.

AHEURTER, v. n. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. Se préoccuper fortement d'une opinion dont on ne nous peut détromper. *In sua sententia obstinato animo perstare, permanere*. S'*aheurter* à une opinion. On le dit aussi absol. C'est un homme qui s'*aheurte*.

A H I.

AHI. *Heu!* Interjection qui marque le mouvement naturel d'une personne qui sent de la douleur.

AHIA, s. m. Prophéte de Silo qui prédit la domination à Jéroboam, & ensuite la désolation de sa maison.

AHION, s. m. Ville de la Terre-Sainte, dans la tribu de Nephthali.

A H M.

AHMELLE, s. f. Plante de l'isle de Ceïlan, à laquelle on attribue la vertu de dissoudre la pierre, ou de la réduire en poudre. *-la*.

A H O.

AHOHITE, s. m. & f. Habitant d'Ahohi, ville de la Terre-Sainte dans la Tribu de Juda. *-tes, -ta*.

AHONTAGE, vieux s. m. Honte.

AHONTER, vieux v. n. Recevoir un affront.

AHOUAI, s. m. Arbre venimeux qui croît dans les Indes occidentales.

AHUSAL, s. m. C'est le soufre d'arsenic, appellé par quelques Chymistes, *Aquila alba*.

A I A.

AÏABUTIPITA, s. m. Arbrisseau du Brésil. Les Sauvages tirent de son fruit une huile pour fortifier les membres affoiblis.

AÏAC-DIVAN, s. m. T. de Rel. Entretien, conversation particuliére des Visirs avec le Grand-Seigneur. *Colloquium privatum*.

AÏALON. Voy. HÉLON.

AJAMBÉE. Voy. ENJAMBÉE. *Ajamber*. Voy. *Enjamber*.

AÏATH. Voy. HAÏ.

AJAX, s. m. Il y avoit deux *Ajax* au siége de Troye: l'un fils d'Oïlée, & l'autre fils de Télamon.

AJAX. Danse Greeque, ainsi nommée, parce qu'on imitoit la fureur où entra Ajax, fils de Télamon, quand on donna à Ulysse les armes d'Achille.

C'est encore le nom d'une Tragédie de Sophocle.

AIC.

AICARDE. Voy. ACHART.

AICE, vieux ſ. f. Territoire, pays, contrée. *Tractus, pagus.* Il eſt encore en uſage en Auvergne.

AICHAR. Voy. ACHART.

AID.

AIDANCE, vieux ſ. f. Aide, ſecours.

AIDE, ſ. f. Aſſiſtance, ſecours qu'on donne à quelqu'un, quand il n'a pas aſſez de force pour faire quelque choſe, ou éviter quelque mal. *Auxilium, adjumentum.*

Il ſign. quelquef. Faveur, ſupport, protection. *Favor, ſtudium, gratia.* Veuve ſans *aide* & ſans appui.

Il ſe dit auſſi des choſes inanimées, de l'utilité qu'on en tire, & des cauſes inſtrumentales. *Opis.* On ne peut apercevoir les ſatellites de Saturne ſans l'*aide* des grandes lunettes. A l'*aide* d'un bon mot.

AIDE, en matiéres Eccléſiaſtiques, ſe dit d'une Égliſe ou Chapelle, qu'en Droit on appelle *ſuccurſale*, & qu'on bâtit pour la commodité des paroiſſiens, quand l'Égliſe paroiſſiale eſt trop éloignée. *Templum vicarium.*

À L'AIDE, adv. qui ſign. au ſecours. *Adeſte, ferte opem.*

Prov. On dit, Dieu nous ſoit en *aide*, dans quelque accident ſurprenant. *Adſit Deus : Deus adjuvet.*

Bon droit a beſoin d'*aide;* p. d. Ce n'eſt pas aſſez que d'avoir une bonne cauſe; il faut encore ſolliciter. Un peu d'*aide* fait grand bien. On dit populairement, d'un homme qui va emprunter, d'un Auteur qui ſe fait aider par un autre, ou d'une coquette qui ne ſe contente pas de ſon mari, qu'Ils vont *à la cour des aides.*

AIDE ſign. auſſi la perſonne qui donne du ſecours. *Adjutor, adjutrix.* Dieu après avoit créé l'homme, lui donna la femme pour *aide.*

Ce mot eſt auſſi ſ. m. & ſe dit d'une perſonne dont l'emploi conſiſte à ſervir conjointement avec quelqu'un & ſous lui. Ainſi *Aide* des cérémonies eſt un Officier qui ſert ſous le Grand-Maître des cérémonies. *Aide* de cuiſine, de ſommélerie, ſecond cuiſinier & ſommelier. *Aide* de Panneterie, d'Échanſonnerie, de Fouriére, &c. *Aide* à Maçon & à Couvreur. *Aide* de Moulenrs de bois : officier de ville, ou gagne-denier, qui aide à ranger le bois dans la membrure. Les *Aides* des Maîtres des ponts & pertuis ſont appellés *Chableurs*, & ils aident à faire paſſer les bateaux en ces lieux difficiles.

AIDE eſt auſſi celui qu'on donne pour compagnon à un autre, pour contribuer avec lui aux frais d'un logement des gens de guerre, & pour lui aider à ſupporter d'autres charges publiques & paſſagéres.

Sur mer on a coûtume d'apparier deux matelots & deux ſoldats pour ſe ſervir d'*aides* l'un à l'autre. On appelle cela *amateloter.*

AIDE de Plongeur. T. de Mar. en uſage dans la pêche des perles, où chaque plongeur a deux *aides*, qu'on appelle autrement Aſſiſtans, ou Pêcheurs aſſiſtans. Voy. ASSISTANT.

En Archit. on appelle *Aide*, tous les petits lieux qui ſont à côté de plus grands, pour leur ſervir de décharge.

AIDE DE CAMP. Officier d'armée, qui porte les ordres des Officiers généraux par-tout où il eſt beſoin. *Ferendis Ducum imperiis Præfectus.*

AIDE-MAIOR, eſt un Officier de guerre qui ſert auprès du Major, & qui en fait la fonction en ſon abſence. *Præfecti caſtrorum* ou *militum vicarius.*

AIDE, ſ. f. Religieuſe qui aide celle qui eſt en charge. *Adjutrix.*

AIDE DE RELIEF. Droit dû en certaines provinces aux héritiers du Seigneur immédiat, pour leur aider à relever leur fief envers le Seigneur ſupérieur. *Inſtaurativi prædii ſubſidiaria penſio.* En Normandie on paye la moitié du relief, pour l'*aide de relief :* & il ne ſe paye que par ceux qui tiennent un fief, & ſeulement en cas de mort du Seigneur dont il reléve immédiatement.

AIDE-CHEVEL. Droit dû par les vaſſaux à leur chef-ſeigneur, & duquel ils ſont relevans. *Tributum clientelare, tributi clientelaris penſio.* V. le D. de Tr. ſur les aides qu'on payoit aux Seigneurs.

AIDES, ſ. f. pl. Il étoit autrefois m. Subſides établis ſur le vin, & ſur les autres boiſſons, pour aider à ſoutenir les charges de l'état, auxquelles le revenu du Domaine ne pourroit ſuffire. *Tributa, vectigalia.*

Cour des *Aides.* Juriſdiction ſouveraine établie pour juger les affaires qui concernent le payement des *aides*, & de tous les autres deniers royaux, à la réſerve du domaine, &c. *Rei tributariæ ſupremum Tribunal, conſilium. Curia ſubſidiorum.* C'eſt auſſi le lieu où l'on tient ce Tribunal.

AIDES, en t. de Man. ſe dit des ſecours que tire le cavalier des effets modérés de la bride, de l'éperon, de la gaule, &c. pour manier un cheval comme il lui plaît. *Adjumenta.* Ce cheval connoît les *aides*, obéit, répond aux *aides.*

AIDEAU, ſ. m. Morceau de bois qu'on paſſe dans les bouts des barres d'une charrette pour ſoûtenir des charges élevées.

AIDE-MAJORITÉ, ſ. m. La charge, la qualité d'Aide-Major.

AIDER, v. a. Secourir quelqu'un; lui prêter ſon aide & ſon aſſiſtance. *Opitulari, auxiliari, opem ferre.* Il régit le dat. & l'acc. de la perſ. Il y a des gens qui prétendent qu'*Aider* quelqu'un, c'eſt lui donner ſeulement quelque ſecours, & quelque aſſiſtance : au lieu qu'*aider* à quelqu'un, c'eſt partager avec lui le travail & la peine. Quand il ſe dit des choſes, il régit le dat. *Aider* à la fortune de quelqu'un. Et lorſqu'il régit l'accuſatif de la perſonne, il régit l'ablatif de la choſe. *Aider* quelqu'un *de* ſon crédit.

Quand ce verbe eſt ſuivi d'un autre verbe, il régit l'infin. précédé de la particule *à;* & alors il ſign. Être utile, contribuer au ſuccès d'une choſe, & s'employer pour la faire réuſſir. Les petites rentes *aident* à vivre.

AIDER ſe dit auſſi des choſes inanimées, pour marquer les utilités qu'on en tire. *Juvare, adjumento eſſe.* Un peu de vin pur après le repas, *aide* à la digeſtion. Il ſe dit auſſi quelquefois pour ſignifier tout le contraire d'un ſecours, d'une utilité. Sa derniére débauche n'a pas peu *aidé* à le faire mourir.

En matiére ſpirituelle : La grace *aide* un pécheur à ſe convertir.

Au jeu de la bête, Il faut *aider* au contre, p. d. Tâcher de le faire perdre.

Au Man. *Aider* un cheval, se dit lorsque l'adresse & le secours du cavalier lui *aident* a travailler a propos, & à lui faire marquer ses temps avec justesse. De l'Italien *aitare*, qui est fait du lat. *adjutare*.

Aider s'emploie souvent avec le pron. pers. & sign. alors, Se servir de quelque chose. *Uti aliqua re, adhibere aliquid. S'aider* de ses membres.

On dit au Pal. qu'Un homme *s'aide* d'une piéce, quand il la produit pour en tirer quelque avantage, ou induction.

On dit aussi absol. qu'Il faut qu'un homme *s'aide* : p. d. qu'Il fasse un effort de lui-même, pour profiter du secours qu'on lui veut donner. *Conari, eniti.*

Ce v. devient quelquef. réciproque, en y préposant la particule *entre*. Il faut que les hommes *s'entr'aident*, qu'ils *s'aident* l'un l'autre. *Mutuam sibi opem, operam præstare, navare.*

Prov. Dieu *aide* à trois sortes de personnes, aux fous, aux enfans & aux ivrognes. On dit aussi, *Aide*-toi, Dieu t'*aidera*, p. d. qu'On n'obtient rien de Dieu sans travailler soi-même au succès de ses entreprises.

Il faut *aider* à la lettre ; p. d. Suppléer à ce qui manque : ou bien, Ajoûter quelque chose du sien dans une narration.

C'étoit une formule de jurement de dire, *Ainsi m'aide Dieu :* ou en style ancien, Ainsi m'*aist* Dieu ; *Ita me Deus adjuvet ;* c. à d. Je veux n'être point *aidé* de Dieu, si je ne promets pas cela sincerement.

Aidant, part. act. Qui aide. *Adjutor, adjutrix.* On ne s'en sert plus guère maintenant. On disoit autrefois, Malgré lui & ses *aidans*, dont on a fait ce prov. corrompu, *Malgré lui & ses dents.*

On dit absol. *Dieu aidant*, p. d. S'il plaît à Dieu, moyennant son secours. *Deo juvante.* Les Grecs disoient, Σὺν Θεῷ, & l'on trouve dans Plaute, *Cum Diis.*

AIE.

AÏE, vieux s. f. Aide.

C'est apparemment de-là qu'est venue l'interject. *Aie !* que nous disons, quand nous sentons une douleur soudaine : Comme si nous disions, A l'*aide*. Quelques-uns écrivent *ai*, ou *hai*.

Aïe, s. f. Plante d'Amérique, qui est cordiale.

Aie est un mot que les chartiers disent à leurs chevaux, & qui paroît fait de *aille*, impérat. du v. Aller. *I, Ito.*

AÏEUL, s. m. Grand-Pere. *Avus. Aïeul* paternel, -maternel. Il fait *aïeux* au pluriel, & non pas *aïeuls*.

Aïeux se dit quelquefois en général des hommes qui nous ont précédés, soit dans notre famille, soit dans notre nation. *Majores.*

AÏEULE, s. f. Grand'mere. *Avia. Aïeule* paternelle. -maternelle.

De l'hébreu אב, *av*, Pere, *avus* a été formé, & de *avus*, ou *aviolus* s'est fait *aïeul.*

AIG.

AIGAIL. Voy. AIGUAIL.

AIGLANTIER. Voy. ÉGLANTIER.

AIGLAT, vieux s. m. Le petit d'un aigle. *Pullus aquilæ.* Il faut dire, *Aiglon.*

AIGLE, s. de t. g. Le plus grand, le plus fort & le plus vite des oiseaux qui vivent de proie. *Aquila*, On croit que les *aigles* regardent fixement le soleil, parce qu'ils ont deux paupiéres ; l'une dont ils se ferment entiérement les yeux, & sous celle-ci une autre plus délicate, dont ils se les couvrent lorsqu'ils regardent quelque corps lumineux.

On appelle de bons yeux, Des yeux d'*aigle ;* c. à d. vifs & perçans.

Aigle se prend fig. pour un génie grand, élevé, pénétrant & supérieur. Et en ce sens il est m. quand on parle d'un homme.

On donnoit chez les Grecs le nom d'*Aigle* à de certains toits de maison qui étoient faits en forme d'*aigle*.

Aigle-Faucon est un *aigle* qui prend les oiseaux de proie.

Aigle-d'Orinoque. Gros oiseau de proie qui passe souvent de la terre-ferme aux Antilles, & qui se voit communément le long de la riviére d'Orinoque.

Il y a six espéces d'*aigles* : l'*aigle royale*, l'*aigle noirâtre*, l'*aigle à la queue blanche*, l'*aigle de moyenne grandeur*, l'*aigle de mer*, ou *orfraie*, l'*aigle barbue.*

Aigle, en t. de Blas. & de devise, est fém. L'*Aigle* Impériale, c. à d. les armes de l'Empire, qui sont un *aigle* à deux têtes.

Les *Aigles* Romaines, sign. les Enseignes des Légions des anciens Romains. Ces *aigles* Romaines n'étoient point des *aigles* peintes sur des drapeaux : C'étoient des *aigles* d'argent ou d'or, au haut d'une pique.

Aigle signifie aussi l'Empire d'Allemagne, & l'Allemagne même. En ce sens le mot d'*Aigle* est masculin. Rendre à l'*aigle* éperdu sa premiére vigueur. Boil.

Aigle, en Astron. est l'une des 21. constellations septentrionales.

Aigle-blanche, ou *Aigle-blanc.* Ordre Militaire de Pologne.

Aigle-noire, ou *Aigle-noir.* Ordre Militaire en Allemagne.

On appelle dans les églises *Aigle*, le pupitre de cuivre qui est au milieu du chœur, à cause qu'il représente un *aigle* ayant les ailes étendues. En ce sens *Aigle* est toujours masc.

Pierre d'aigle. Certaine pierre creuse & sonnante, à cause d'une petite pierre qui est dedans, qu'on dit servir à avancer les accouchemens, en l'attachant au haut de la jambe. *Aëtites.* On l'appelle ainsi, parce qu'on la trouve quelquefois dans les nids d'*aigle*.

L'*aigle*, sur les médailles, avec ce mot, Consecratio, est la marque de l'Apothéose pour les Empereurs.

Prov. Crier comme une *aigle ;* p. d. d'un cri haut & importun.

Aigle-blanc. T. de Chym. *Aquila alba.* Mercure doux. *Aigle-noir. Aquila nigra.* C'est l'esprit de la Cadmie vénéneuse, appellée *Cobalt. Aigle céleste. Aquila cœlestis.* Sorte de Panacée. *Aigle de Vénus. Aquila Veneris.* Safran composé de verd-de-gris auquel on ajoûte du sel ammoniac.

Aigle, s. f. Nom propre de lieux, en France, en Allemagne, & en Suisse. Sans doute il y a eû en ces lieux quelque camp Romain. *Ad Aquilas, Aquila.*

AIGLETTE, s. f. Petite aigle. *Junior aquila. Aiglettes*, ou *Aiglons*, en t. de Blas. se dit de plusieurs aigles placées dans un Écu.

AIGLON, s. m. Le petit d'un aigle. *Pullus aquilæ.*

AIGLURE, s. m. T. de Fauc, qui se dit des ta-

ches rousses semées sur le dessus du corps de l'oiseau, qui bigarrent son pennage. *Versicolores avium plumæ.*

AIGOCÉRAS, s. m. ou Corne de bœuf. Voyez FENUGREC.

AIGRE, adj. m. & f. Acide, qui a une qualité rude, piquante, & désagréable au goût. *Acer, acidus.* On a aussi appliqué ce mot par analogie à deux autres sens; & ce qui fait à peu près sur l'ouïe & sur l'odorat, ce que l'*aigre* fait sur le goût, on l'a appellé *aigre*. Une voix *aigre*, c. à d. rude, qui écorche l'oreille. Une senteur *aigre* blesse l'odorat.

Il est aussi quelquef. s. Cela sent l'*aigre*. Je n'aime pas l'*aigre*.

AIGRE se dit aussi d'un métal qui est cassant quand il vient de la mine, & avant qu'il ait passé plusieurs fois par la fonte. *Intractabilis, asper, fragilis.*

Il se dit aussi fig. de l'esprit & des humeurs; c. d. Rude, piquant, choquant. *Acerbus, asper.* En ce sens on dit, Une *aigre* réprimande, Une *aigre* repartie. Tibère étoit *aigre* dans ses répréhensions. Ce mot vient d'*acer*.

AIGRE DE CÈDRE. Breuvage un peu aigret, fait avec du citron & du sucre.

AIGRE-DOUX, adj. Qui a le goût mêlé de doux & d'*aigre*. Il ne se dit guere que des fruits. *Acido & dulci mixtus.* Il se dit fig. de la voix & du style.

AIGREDON, s. m. Duvet très-fin, renfermé entre deux toiles, taffetas, ou autres étoffes légères; lequel s'enfle à mesure que la chaleur le pénétre.

AIGREFIN, ou ÉGREFIN, s. m. Poisson de mer, assez semblable au merlan, ayant une ligne noire depuis la tête jusqu'à la queue. *Jecorarius.*

AIGRE-FIN. T. de mépris, pour signifier un homme fin & qui vit d'industrie. *Cautus, callidus, versutus.*

AIGRELET, ETTE, adj. dimin. Qui est un peu aigre. *Acidulus, subacidus.* Il est du style fam.

AIGREMENT, adv. D'une manière aigre. *Acerbe, asperè.* Il ne se dit point au propre; mais on dit au fig. Parler, répondre, écrire *aigrement*; pour dire, Avec des paroles offensantes, pleines de colère & d'aigreur.

AIGREMOINE, s. f. Plante médicinale, qui est apéritive, & bonne pour les maladies de la poitrine. *Agrimonia.*

AIGREMORE, s. m. T. d'Artificier. Charbon de bois tendre.

AIGRET, ETTE, adj. Qui a un goût médiocrement aigre, & qui est agréable, comme l'épine-vinette, la grenade. *Acidulus, subacidus.*

AIGRETTE, s. f. Oiseau. Espéce de petit héron blanc qui a une voix aigre, & qui fréquente le bord des riviéres. *Ardeola alba.*

C'est aussi la plume de l'oiseau appellé *Aigrette*, qu'on porte en panache, ou qu'on met en bouquets sur les colomnes d'un lit. *Ardeolæ albæ muscarium.*

Il se dit aussi de ce qui a la figure d'une *aigrette*, comme un bouquet de pierreries qu'on met sur la tête, un bouquet de crin qu'on met sur la tête des chevaux de carrosse. *Muscarium.*

En Botan. Espéce de brosse ou pinceau de poil délié, ou certain petit duvet qui se trouve au haut des graines de chardons, de la dent de lion, &c.

It. Espéce d'Artifice, dont le flux des étincelles imite un peu les *aigrettes* de verre. *Pot à aigrette.*

AIGRETTÉ, ÉE, adj. T. de Botan. qui se dit des graines qui ont une aigrette. *Cristatus, muscario instructus, a, um.*

AIGREUR, s. f. Qualité de ce qui est aigre. Il se dit des métaux, des fruits, de la voix, des humeurs. *Acor.*

It. Indisposition causée par une indigestion, suivie de nausées à cause d'une bile irritée & abondante. En ce sens il ne se dit guère qu'au pl.

AIGREUR, se dit fig. des discours, des esprits. *Asperitas, acerbitas.* Parler avec *aigreur*.

On dit aussi, l'*aigreur* d'une peine, d'un tourment, d'une douleur.

AIGRIR, v. a. Donner, causer de l'aigreur. *Acidum reddere.*

Fig. Piquer, irriter, mettre en colère: Rendre chagrin, fâcheux, augmenter. *Asperare, exacerbare, exasperare, augere.* *Aigrir* les esprits, le mal.

AIGRIR est le plus souvent n. pass. & sign. Devenir aigre. *Acescere, coacescere.* Et au fig. S'irriter, se mettre en colère: Augmenter. *Asperari, exacerbari.* Le mal s'*aigrit*, augmente de plus en plus.

AIGRIS, s. m. Pierre précieuse qui n'a ni beauté, ni éclat; elle est de couleur bleu-verdâtre, & ressemble à de la rassade de verre. Elle est fort estimée par les Illinois.

AIGRUN, vieux s. m. Toute sorte d'herbe forte, & de fruit aigre.

AIGU, UE, adj. Qui se termine en pointe, & qui est perçant ou tranchant. *Acutus.*

En Géom. un Angle *aigu* est celui qui est mesuré par un arc plus petit qu'un quart de cercle, on qui a moins de 90. degrés.

AIGU se dit fig. des choses spirituelles. Esprit *aigu*, c. à d. fort subtil. Pensée, pointe *aiguë*; c'est une pointe d'esprit fort subtile. Discours plus *aigu* que solide.

En parlant du son de la voix, il sign. Haut, clair, & perçant.

Il se dit encore des maladies violentes & dangereuses, & qui se terminent bientôt.

En Gram. Accent *aigu* est une petite ligne qui s'incline en descendant de droit à gauche, & qui marque que la syllabe sur laquelle elle est, se doit prononcer d'un ton élevé.

AIGUADE, s. f. (Prononc. *égade*.) T. de Mar. Renouvellement de provision d'eau douce. *Aquatio.* Faire *aiguade*, *Aquari.* *Aiguade* se dit aussi du lieu où on fait la provision d'eau.

AIGUAIL, ou AIGAIL, s. m. (Prononcez *égail*.) Rosée qui tombe le matin sur la verdure. *Ros.* L'*aigail*, ôte le sentiment aux chiens. On dit en Poës. L'*aigail* des prés: hors de-là ce mot n'est guère en usage.

AIGUAYER, v. a. (Prononc. *égayer*.) Tremper, laver dans l'eau. *Aiguayer* un cheval, le promener dans l'eau pour le rafraîchir; *Aiguayer* du linge, le remuer dans l'eau avant que de le tordre.

AIGUÉ, vieux adj. Mêlé d'eau. Vin *aigue*.

AIGUE, vieux s. f. Eau. *Aqua.* Il est encore en usage dans une partie de la Gascogne.

AIGUE. Riviére de la principauté d'Orange.

AIGUE-BELLE, s. f. Bourg de Dauphiné, & petite ville de Savoye. *Aqua pulchra.*

AIGUES-CAUDES, c. à d. *eaux chaudes*. Source du Béarn, dont les eaux sont très-salutaires.

AIGUE-MARINE, s. f. Pierre précieuse qui est de couleur de verd de mer. *Aqua marina.*

AIGUES-MORTES, s. f. c. à d. *Eaux mortes*, ou *croupissantes*. Pet. ville de Fr. dans le b. Languedoc, au Dioc. de Nismes. *Aqua mortua.*

AIGUE-PERSE, s. f. *Aqua sparsa*, c. à d. *Eau éparse*,

Per. ville d'Auvergne au duché de Montpensier.

AIGUES-VIVES, s. f. c. à d. *Eaux vives*. Bourg de Touraine. *Aqua viva*.

AIGUIÉRE, mieux que ÉGUIÉRE, s. f. Vase rond & fort ouvert, qui a une anse & un bec, & qui est propre à servir de l'eau sur la table. *Aqualis*, *urceus aquarius*. L'*aiguiére* a deux becs est celle qui dans son ouverture a deux becs opposés, & propres à verser l'eau. *Aqualis utrinque rostratus*.

AIGUIÉREE, s. f. Pleine aiguiére: ce que contient une aiguiére pleine. *Urceus aquâ plenus*.

AIGUILLADE, s. f. Gaule dont se servent les Laboureurs & Voituriers pour piquer leurs bœufs.

AIGUILLE, s. f. Petit fer pointu & délié par un bout, & percé par l'autre, qui sert à coudre, à broder, & à faire d'autres ouvrages. *Acus*. On dit, qu'Une fille ne sçait pas faire un point d'*aiguille*; pour dire qu'Elle est entiérement ignorante.

Il se dit aussi de plusieurs instrumens pointus. *Aiguille* de tête, est celle qui sert à coëffer les femmes. *Acus*, *discerniculum*. -à tricoter des bas. -d'Oculiste, pour ôter les cataractes des yeux. -de Graveur, avec laquelle il dessine sur le vernis. -d'Orfévre, pour enfiler des perles. Le fléau d'une balance a une *aiguille* au milieu, qui marque la moindre inclination de la balance.

Aiguille à sétons. Voy. SETON. C'est aussi un instrument de Mineur.

Aiguille à méche. T. de Chandelier. Elle sert à passer la méche dans le moule. *Aiguille* à relier. Elle est courbée vers la pointe, & sert aux Plieuses, & Cousseuses. *Aiguille* à Selliers, qui a quatre quarres. *Aiguille* à empointer. Espéce de carrelet dont on se sert pour arrêter avec de la menue ficelle, les plis des piéces d'étoffes; ce qui s'appelle les *empointer*. *Aiguille* à réseau. Elle est fendue par les deux bouts, & sert à faire les réseaux sur lesquels les Perruquiers cousent les tresses de cheveux. *Aiguille* a emballer. Elle est fort grosse & triangulaire.

AIGUILLE AIMANTÉE, en t. de Mar. Petite verge de fer posée au milieu de la boussole, sur une pointe de cuivre sur laquelle elle se meut. Lorsqu'elle est touchée d'aimant, ses extrémités se tournent toûjours au nord & au midi; c'est la plus sure guide des vaisseaux. *Acus magnetica*, *magnete perfricta*.

AIGUILLE est aussi, en t. de Mar. la partie de l'éperon comprise entre les porte-vergues & les gorgeres.

Il se dit aussi d'un arcboutant, dont les Charpentiers appuient le mât, quand on donne caréne au vaisseau.

Aiguilles. Piéces de bois qui ferment les pertuis des riviéres & qu'on léve quand les bateaux se présentent au passage.

AIGUILLE est aussi une verge de fer qui marque l'heure sur les horloges & sur les cadrans. *Gnomon*. On l'appelle ordinairement *style* en Gnomonique.

En t. d'Archit. *Aiguille* est une pyramide qui sert de clocher, ou un obélisque dressé dans une grande place. *Pyramis*, *obeliscus*.

C'est aussi un poisson de mer long & menu par sa partie antérieure. *Acus*.

En Fauc. Maladie des Faucons, causée par de petits vers.

AIGUILLE A BERGER, ou *Aiguille de Berger*. T. de Bot. *Scandix*, *Pecten Veneris*. Plante annuelle & umbellifére.

AIGUILLE. Petit bateau de Pêcheurs, dont on se sert sur les riviéres de Garonne & de Dordogne.

C'est aussi un coquillage de mer. *Acus concha*.

Prov. De fil en *aiguille*; p. d. d'un propos à l'autre, de suite. Faire un procès sur la pointe d'une *aiguille*; c. à d. pour une affaire de peu d'importance. On dit de celui qui fait plusieurs petits emprunts d'outils, qu'Il lui faut fournir de fil & d'*aiguille*. On dit d'une chose très-difficile à trouver à cause de sa petitesse: C'est chercher une *aiguille* dans une botte de foin.

AIGUILLE est le nom de quelques lieux. *Aiguille* est une isle de la mer Éthiopique. Le Cap des *Aiguilles*, *Acuum promontorium*, est sur la côte des Cafres en Afrique. Montagne de l'*Aiguille*, en Dauphiné, appellée autrement Montagne inaccessible. *Mons acus*, *mons inaccessus*.

AIGUILLÉ, ÉE, adj. Composé de parties semblables à des aiguilles. *Obeloïdes*.

AIGUILLEE, s. f. Certaine quantité de fil, de soie, de laine, qu'on passe dans une aiguille. *Acia*.

AIGUILLER, v. n. T. d'Oculiste. C'est ôter la cataracte de l'œil.

AIGUILLETTE, s. f. Cordon ou tissu ferré par les deux bouts, qui sert à attacher quelque chose à une autre: ou qui n'est souvent qu'un ornement. *Ligula*.

Il se dit fig. des morceaux de la peau ou de la chair, arrachés ou coupés en long. Couper un oiseau de riviére par *aiguillettes*.

Noüer l'*aiguillette* se dit d'un maléfice qui empêche la consommation du mariage. *Fascinare conjuges*.

On dit au Man. Noüer l'*aiguillette*, quand un cheval sauteur rue en allongeant les jambes également de toute leur étendue. *Extensis pedibus calcitrare*.

Lâcher l'*aiguillette*, p. d. Satisfaire aux nécessités naturelles. *Ligulas solvere*. Prov. On ne doit point servir un maître qui serre ses vieilles *aiguillettes*; c. à d. qui est trop bon ménager. Courir l'*aiguillette*, se dit d'une femme qui va se prostituer deçà & de-là. *Vitam meretriciam agere*, *scortari*.

AIGUILLETTES de Ponton. T. de Mar. Piéces de bois posées sur le haut des côtés d'un ponton, où l'on amarre les amarres.

AIGUILLETTER, v. a. Attacher son haut-de-chausses avec une ou plusieurs aiguillettes. *Vestem ligulis astringere*. On dit fig. d'un homme qui a l'air contraint & guindé, que c'est un homme *aiguilletté*.

En t. de Mar. *aiguilletter* les canons, c'est les amarrer extraordinairement dans un gros temps. *Fortiùs alligare*.

AIGUILLETTIER, s. m. Ouvrier qui ferre les aiguillettes & les lacets. *Ligularum artifex*.

AIGUILLIER, s. m. Ouvrier qui fait des aiguilles. *Acuum artifex*.

It. Petit étui où l'on met des aiguilles. *Theca acuum*.

AIGUILLON, s. m. Bâton au bout duquel il y a une pointe de fer pour piquer les bœufs, & pour les faire marcher. *Stimulus*. Piquer de l'*aiguillon*.

Il se dit du petit piquant des abeilles, des guêpes, des frêlons. *Aculeus*.

Il se dit fig. de ce qui excite. *Incitamentum*. L'*aiguillon de l'amour*, c'est la difficulté. La loüange des belles actions sert d'*aiguillon* à la vertu.

Au pl. Fientes & fumées des bêtes fauves qui ont une pointe au bout.

AIGUILLON, s. m. Ville de France dans l'Agénois

en Guyenne. *Aguillionum.*

AIGUILLONNER, v. a. Donner de l'aiguillon.

Au fig. Exciter, pousser quelqu'un à faire, ou à entreprendre quelque chose. *Stimulare, excitare, acuere.* L'exemple de nos aïeux nous *aiguillonne* à la vertu.

AIGUISEMENT, s. m. Action d'aiguiser. *Exacutio.*

AIGUISER, v. a. Rendre piquant & tranchant, en frottant sur quelque meule ou pierre dure. *Acuere, exacuere.*

Il se dit fig. de l'esprit & de quelques passions. Les Conférences académiques *aiguisent* l'esprit; le rendent plus subtil. Un ragoût *aiguise* l'appétit; l'augmente, le renouvelle.

Prov. & fig. *Aiguiser* ses couteaux; p. d. Se préparer au combat; *Aiguiser* ses dents; p. d. Se préparer à bien manger. Il est bas.

AIGUISÉ, ÉE, part. pass. *Exacutus.* En t. de Blás. il se dit des piéces qui ont les bouts aigus & terminés en pointe. *In mucronem, acumen, cuspidem desinens.* Croix *aiguisée*, fasce *aiguisée*, pals *aiguisés.*

AIGUMENT, vieux adv. Finement, ingénieusement, subtilement. *Acutè.* Rudement, durement. *Acriter.*

AII.

AIIS DANGILLON, s. m. pl. *Aiatia.* Petite ville de Berri. Les *Aiis d'Angillon. Aiatia* de *Dam*, ou *Dom Gillon*, qui en a été autrefois Seigneur.

AIL.

AIL, s. m. Plante dont la racine est bulbeuse, ou à oignon, composée de quelques tuniques, qui enveloppent plusieurs tubercules charnus, d'un goût âcre, & d'une odeur forte. *Allium.* Il fait *Aulx* au pluriel.

AIL *de Chien.* Voy. MUSCARI. Il y a aussi un *ail poireau.*

AILA, AILATH, ou ÆLATH, s. f. Ville de l'Idumée. Voy. ÉLATH.

AILBERT, s. m. Nom propre d'homme, qui s'est fait d'Agilbert. *Agilbertus.*

AILE, s. f. La partie de l'oiseau & de quelques insectes qui les éléve ou les soûtient en l'air, quand elle est étendue. *Ala.*

AILE se dit aussi de cette partie charnue qui s'étend de l'estomac à la cuisse dans les oiseaux qu'on mange.

En Anatom. il se dit de plusieurs parties du corps: comme des lobes du foie, & des chairs molles & spongieuses qui sortent de la partie naturelle des femmes, qu'on appelle aussi *Nymphes*, ou *Dames des eaux. It.* Les deux cartilages qui sont aux côtés du nez, & qui forment les narines, & le haut des oreilles.

AILE, en t. de Blás. quand elle est seule, s'appelle un *demi-vol*; & lorsqu'il y en a deux, elle s'appelle un *vol.*

On appelle en Man. *ailes*, ces piéces de bois qu'on met aux côtés de la lance pour la charger vers la poignée.

En t. de Bot. c'est l'angle que les feuilles d'une plante forment avec la tige, ou avec une branche de la plante.

AILES, en t. de Jardinage, sont des branches d'arbres, ou d'autres plantes, qui poussent à côté l'une de l'autre.

Il se dit aussi d'un moulin à vent. Les Meûniers les appellent autrement *volans.*

Ailes d'une fiche, ou couplet: Deux petits morceaux de fer mobiles qui font mouvoir des portes ou des fenêtres. *Ailes* de lucarne: les deux côtés qui posent sur les chevrons, & qu'on appelle autrement *joues.*

AILES. Partie de la lardoire où l'on met le lardon.

En t. d'Horloger, il se dit des pignons.

Les Vitriers appellent *ailes*, ou *ailerons*, ces petites bandes de plomb qui servent à engager les losanges du verre dans les panneaux.

Fig. il sig. Protection, tutéle. Fille élevée sous l'*aile* de la mere.

La peur lui a mis des *ailes* aux talons; p. d. l'a fait fuir en diligence.

On dit poëtiquement: Son nom volera sur les *ailes* de la Renommée, sur l'*aile* des beaux vers; p. d. que sa réputation ira bien loin.

Les *ailes* d'un bâtiment: ce qu'on bâtit à droite & à gauche pour accompagner le principal corps de logis.

Ailes dans les Églises: les bas côtés, ou les petites voûtes qui sont à côté de la grande. Quand il y a doubles *ailes* dans les Églises, les secondes qui sont ordinairement plus basses que les autres, s'appellent *les basses ailes.*

AILE se dit des deux côtés d'une armée rangée en bataille, ou des files qui terminent chaque bataillon, ou chaque escadron, à droite & à gauche.

AILE DE S. MICHEL. Ordre militaire de Portugal, qui ne subsiste plus.

AILE se dit dans le discours ordinaire, de ceux qui marchent à côté, pour donner secours au besoin. Plusieurs archers marchoient sur les *ailes* pour l'assister.

Il se dit aussi en t. de Fortifie. du flanc d'un bastion.

En t. de Conchyl. ce n'est autre chose que l'extension d'une des lévres de la bouche d'une coquille.

Prov. Cet homme ne bat plus que d'une *aile*; p. d. que son crédit, sa fortune, son esprit sont diminués. On lui a tiré une plume de son *aile*; p. d. qu'On lui a arraché quelque chose de son bien. On en tirera pied ou *aile*; p. d. qu'on ne perdra pas tout. On lui a rogné les *ailes*; p. d. qu'On a retranché de son autorité, de ses richesses. On dit d'un téméraire, qu'il a voulu voler avant que d'avoir des *ailes*. On dit d'un homme malheureux, qu'il en a dans l'*aile.*

Voler *à tire d'aile*; p. d. d'un vol prompt & vigoureux; & fig. d'un grand empressement.

AILE. Sorte de biére Angloise, qui se fait sans houblon.

AILES. T. de Tourneur. Deux piéces de bois qui s'attachent à une des poupées du Tour, pour servir de support lorsqu'on veut tourner de quatre ronds.

AILÉ, ÉE, adj. Qui a des ailes. *Alatus.*

En t. de Blás. On appelle un oiseau *ailé*, quand ses ailes sont d'un autre émail que son corps.

Il se dit en Bot. des tiges qui sont garnies dans leur longueur de feuillets membraneux.

AILERON, s. m. Petite aile. *Pennula. It.* Bout d'aile, *Extrema ala.*

Il se dit des nageoires des poissons. *Pinna.*

AILERON. T. d'Anat. Voy. AILE.

AILERON, sign. aussi une des planches sur lesquelles tombe l'eau qui fait tourner les roues des moulins à eau.

On appelloit autrefois *Ailerons*, de petits bords d'étoffe qu'on mettoit aux pourpoints, pour couvrir les coutures du haut des manches.

AILETTE,

AILETTE, s. f. T. de Cordonnier. Petite piéce de cuir qu'on met dans le soulier, & qui prend depuis le pâtoo jusqu'aux quartiers. On dit aussi l'*ailette* d'un rouet a filer.

AILÛRES, s. f. pl. Prononcez *Ailures*. Ce sont dans les navires deux gros solivaux, portés le long du pont sur les traversins, faisant un earré avec ces traversins.

AILLADE, s. f. Ail, ou sauce d'ail.

AILLER, s. m. Grand filet qu'oo étend sur le bled, pour prendre des cailles.

AILLEURS, adv. de lieu. Autre part. *Alibi*. *D'ailleurs* sign. D'une autre cause, pour un autre sujet. *Aliundè*. Il sign. aussi, De plus, outre cela. *Jam verò*, *accedit huc*.

AILLIER, s. m. Sorte d'oiseau de proie.

AILLORS, adv. se disoit autref. pour *ailleurs*.

A I M.

AIMABLE, adj. m. & f. Qui est digne d'être aimé; qui a des qualités qui attirent l'amour, ou l'amitié. *Amabilis*.

AIMABLE ORPHÉE, s. m. T. de Fleuriste. Œillet cramoisi & blanc.

AIMANT, AIMAN, ou AYMAN, s. m. Pierre minérale, ou plûtôt métal, ou fer imparfait, dont la pesanteur & la couleur approchent fort de celles du fer. *Magnes*, *lapis Lydius*, ou *Heraclius*. Il a la propriété d'attirer le fer, & c'est sa vertu *attractrice*. Il tourne toûjours un de ses points déterminés vers le Nord, & le point opposé vers le Sud: C'est la sa *vertu directrice*. Il communique ces propriétés au fer qu'il touche. On appelle ses deux points déterminés, les poles de l'*aimant*, & la ligne qui va de l'uo à l'autre pole, l'axe de l'*aimant*. *V. le D. de Tr.*

AIMANTER, v. a. Frotter d'aimant, ou en procurer les propriétés à du fer. *Magnete perfricare*. Le fer ne *s'aimante* pas seulement en le faisant toucher à une pierre d'aimant; exposé à l'air pendant une longue suite d'anoées, il semble se convertir en un véritable aimant. *V. le D. de Tr.*

AIMANTÉ, ÉE, part. pass. *Magnete perfrictus*. L'aiguille *aimantée* est celle de la boussole.

AIMANTIN, INE, adj. Qui a la vertu de l'aimant, ou une nature semblable. *Vi magneticâ præditus*.

AIMAR. Voy. ADEMAR.

AIMÉ, nom propre. Voy. AMÉ.

AIMÉE, s. f. *Amatalis*. En syriac *amma* sign. mere, & *Talis* est un nom propre; *la Mere*, ou *l'Abbesse Talis*. Cette Saiote est aussi nommée simplement *Amata*. Il ne faut pas confoodre ce nom avec celui d'Esmée, Émée, qu'on donne au baptême, en l'hoonenr de Saiot Edme, ou Esme.

AIMER, v. a. Avoir de l'affectioo, de l'amour, de l'inclination pour un objet quel qu'il soit. *Amare*.

AIMER, absolument, se dit plus particuliérement de l'inclination qu'on a pour une maîtresse; & de cette sorte & tendre affection, qu'un sexe a pour l'autre.

Ce mot signifiant, Prendre plaisir à faire quelque chose, veut le v. qu'il régit à l'infin. avec la part. *a*. *Aimer à* meotir.

Il sign. aussi quelquef. Sçavoir gré à quelqu'un d'une chose, lui en être obligé. *Je vous aime* de ce que vous avez répondu à Octavius. *Aimez* qu'on vous conseille.

Avec le pron. pers. il sign. Se plaire. *Delectari aliquâ re*. Il *s'aime* bien à la cour, à la guerre, à l'étude. Les saules *s'aiment* dans les lieux humides. On dit aussi qu'Uoe persoone *s'aime* bien, quand elle a un soin extraordinaire de sa personne, ou quand elle a trop d'amour propre. *Sibi placere*.

AIMER MIEUX. *Malle*. Quand ces mots soot devant un infin. il veut être suivi des partic. *que* & *de* qui en régissent un autre. Il *aime mieux* dire du mal de soi, *que de* n'en point parler. Oo dit aussi *aimer mieux*, en parlant des personnes ou des choses dont on préfere les unes aux autres. *Aimer mieux* une fortune basse & tranquille, qu'une fortune élevée & tumultueuse, &c. Mais quand il s'agit d'amitié, & noo pas de préférence, il faut dire *Aimer plus*: C'est l'homme du monde que *j'aime le plus*.

Prov. Qui *aime* Bertrand, *aime* son chien. Oo dit à la guerre, ou en quelque entreprise périlleuse, Qui m'*aime*, me suive. Qui bien *aime*, bien châtie. Il o'est pas dégoûté, il *aime* mieux deux œufs qu'une prune; p. d. Il préfére un grand avantage à un moindre. *J'aime* mieux *un tien*, que *deux tu l'auras*; p. d. Je préfére une chose médiocre, mais présente & assûrée, à une plus considérable, mais incertaine, & à venir.

AIMORAGIE. Voyez HÉMORRHAGIE.

A I N.

AIN, s. m. Riviére de France, qui traverse la Bresse. *Ens*, *Indus*, *Indis*, *Idanus*, *Danus*.

AIN. Sorte d'interjection interrogative, fort incivile parmi des personnes polies. Plaît-il? Que voulez-vous? Qu'en dites-vous?

AIN, vieux s. m. Hameçon.

AIN. T. de Grammaire hébraïque & arabe. Nom d'une lettre, qui est une aspiration passée par le nez. Les Septante oot rendu cette lettre tantôt sans aspiratioo, comme dans עדן, qu'ils expriment Ἐδὲμ, *Eden*; & tantôt par uo Γ. c. à d. un G; comme dans עמורה, qu'ils traduisent Γόμοῤῥα.

AÏN, Voy. AEN.

AINC, vieux adv. Jamais. Ce mot est formé d'*unquam*.

AIN-CHAREM, & non pas AIN-CHARIN, s. m. Petit village de la Judée, à deux bonnes lieues de Jérusalem. Ce nom est Arabe & sign. la fontaine libérale, c. à d. abondante.

AINÇOIS. Voy. AINS.

AINDRE, s. f. Isle de la Loire, à trois lieues audessus de Nantes: Elle a été submergée. *Antrum*.

AINDRE. Riviére. Voy. INDRE.

AINE, s. f. Partie du corps où se fait la jonctioo de la cuisse & du ventre. *Inguen*.

AINE. Petit bâton qu'oo passe au travers de la tête des harengs qu'on fait sorer ou sotir.

AÎNÉ, ÉE, adj. & s. Le premier né des enfans d'un même pere, ou d'une même mere. *Natu maximus*. Ce mot vient de *ains né*, comme qui diroit, *né auparavant*. *Antè natus*, pat opposition à *puîné*.

Il se dit aussi des autres enfans par subordioation. Le second est *aîné* du troisiéme, le troisiéme du quatriéme, &c.

Il se dit aussi par extension du plus avancé en âge comparé à un plus jeune. *Major*, *natu major*.

On dit du Roi très-Chrétien, qu'il est le Fils *aîné* de l'Église. *Filius Ecclesiæ primogenitus*. L'Uoiversité de Paris se dit la fille *aînée* du Roi.

En la Coût. de Normandie, Rente *aînée*, est la premiére en date.

AÎNESSE, s. f. Primogéniture, qualité de ce qui fait un aîné, & le droit que cette qualité lui donne. *Natalium inter fratres prærogativa*. Le droit d'*aînesse* o'étoit point connu en France sous les

Rois de la premiére race, ni même de la seconde. *V. le D. de Tr.*

AIN-MIRIAM, ou MARIAM. f. m. *Fontaine de Marie.* Source d'eau proche de Jérusalem.

AINS, AINÇOIS, vieux adv. Mais. *At*, *sed.* On dit encore dans le burlesque, *Ains au contraire*, p. d. *Tout au rebours.* De l'Italien *anzi*, qui a été fait du Grec ἀντί, *contrà.*

AINS, S'est dit autref. pour Avant. *Antè*, *priùs. Ains que*, avant que. *Antequàm*, *priusquam.*

AINSI, adv. En cette maniére. *Ita*, *sic.* De même, comme. *Quemadmodum.*

Comme ainsi soit. Façon de parler ancienne qui sign. Vû que, d'autant que, cela étant ainsi. *Comme ainsi soit que*, &c. *Puisqu'ainsi est*, autre façon de parler dont on se sert à peu près dans le même sens.

S'il est ainsi que, sign. S'il est vrai que. Il vieillit.

AINSI QUE. Au même temps que. On ne se sert plus de cette façon de parler.

AINSI SOIT-IL. *Amen.* C'est un souhait que l'on fait à la fin de toutes les priéres, ou quand quelqu'un fait espérer à un autre quelque chose qui sera avantageux. *Utinam.*

AINSNÉ, ÉE, vieux f. Aîné. *Natu prior.*

AIN-TOGIAR, f. m. Lieu de la Terre-Sainte, près du Mont-Thabor.

AINZ, vieux adv. *Qui ainz ainz*, qui mielx; À qui mieux mieux. *Certatim.*

AINZA, ou AINSA, f. f. Pet. ville du roy. d'Arragon en Espagne. *Ainsa.*

AJO.

AJO, f. m. Sorte de Narcisse jaune & simple, qui vient en Janvier, & qui dure presque jusqu'à Pâque

AJOMAMA, f. f. Pet. ville de Macédoine, dans la Romélie. *Terone.*

AION. Voy. AHION.

AJOUIL. Voy. AOU.

AJOURE, adj. de t. g. T. de Blâs. qui se dit des piéces qui sont percées, & à jour. *Perforatus.*

AJOURNEMENT, f. m. Assignation, ou exploit qu'on donne à quelqu'un pour comparoître en justice, & répondre sur quelque demande qu'on fait contre lui. *Vadimonii denuntiatio, in jus vocatio. Ajournement* personnel en matiére criminelle: Ordonnance, ou sentence du Juge, par laquelle il est enjoint à l'accusé de comparoître en personne. *Vadimonii per se obeundi denuntiatio.*

AJOURNEMENT à trois briefs jours. C'est celui qu'on ordonne contre l'accusé que l'on n'a pas pû appréhender en conséquence d'un décret de prise de corps.

Au fig. *Ajournement* sign. Avertissement qui nous fait souvenir de la mort, & des jugemens de Dieu.

AJOURNER. v. a. Assigner quelqu'un pour comparoître en Justice. *Diem dare*, *dicere.*

AJOURNER à trois briefs jours: C'est crier à son de trompe qu'il y a un décret contre quelqu'un, afin qu'il ait à comparoître dans les trois jours en Justice; à faute de quoi on lui doit faire son procès par contumace.

On disoit autref. Il *ajourne*, pour Il commence à faire jour.

AJOUTAGE, f. m. T. de Fondeur. Adjonction, chose ajoutée à une autre. *Additio*, *additamentum.*

AJOUTÉE, f. f. T. de Géométrie. Ligne prolongée, & à laquelle on ajoute quelque chose. *Adjuncta.*

AJOUTER, v. a. Joindre quelque chose à une autre, l'amplifier. *Addere*, *adjungere.* Ce mot vient de *ad*, & de *juxtà*, ou d'*adjungo.*

On dit quelquefois, pour faire une transition à une derniére raison: *Ajoutez* à cela que, &c. On dit aussi simplement, Vous *ajoutez*; Vous en dites plus qu'il n'y en a.

Ajouter au conte, & *Ajouter* à la lettre; p. d. l'Amplifier par des circonstances inventées.

AJOUTER créance, *ajouter* foi à quelqu'un; c. à d. Croire son témoignage. *Fidem habere*, *adjungere.*

AJOUTRE, f. m. Nom propre. *Adjutor.* S. Adjuteur, que le peuple appelle vulgairement *S. Ajoutre*, & en quelques endroits S. Ustre.

AIP.

AIPLOMAY, f. m. C'est ainsi que l'on appelle par corruption S. Apollinaire, Évêque de Valence. *Apollinaris.*

AIQ.

AIQUE, vieux f. f. Eau, riviére.

AIR.

AIR, f. m. Élément, matiére liquide & transparente, qui environne le globe terrestre, la mer & la terre, & qui sert à la respiration. *Aër*, ἀήρ: d'αἴρω, *tollo*, j'enléve: ensorte qu'il signifie une chose légére, qui s'éléve au-dessus des autres; ou peut-être de l'hébreu אור, *or*, *lumiére*, parce qu'il nous la transmet. On dit, par rapport à la température & à la qualité de l'*air*: *Air* natal, grossier, tempéré, subtil, serein, étouffé, corrompu, infecté. Et au fig. L'*air* du monde est dangereux & infecté. La région basse ou inférieure de l'*air* est celle que nous habitons, & que l'on borne par la réflexion des rayons du soleil. La moyenne région est l'espace d'*air* depuis le sommet des plus hautes montagnes, jusqu'à la basse région de l'*air*. La région supérieure est celle qui s'étend depuis la cime des montagnes jusqu'au terme de l'atmosphére. On connoît la pesanteur de l'*air* par le barométre, sa chaleur par le thermométre, sa sécheresse par l'hygrométre. L'*air* est composé de corpuscules flexibles, & capables de ressort, ou ayant une vertu élastique. Sur sa condensation & sa dilatation, *V. le D. de Tr.*

Prendre l'*air*, p. d. Se promener, changer d'*air*. On dit, Donner de l'*air* à un tonneau. Prendre l'*air* du feu; p. d. Se chauffer légérement. On dit encore, qu'Un homme a pris du mauvais *air*, quand il a été en un lieu où il a pris la peste.

En terme de Jardinage, Un arbre en plein *air*, est celui qui joüit pleinement de l'*air*.

AIR se dit pour Vûe. *Prospectus*, *aspectus.* Voilà une maison en bel *air*, c. à d. qui a des vûes libres de tout côté. *Quà campos longè, latéque prospicit.*

En t. de Poës. on dit, les plaines de l'*air*, les campagnes de l'*air*. *Aura*, *cœlum.* Quoique les Poëtes disent, Voler dans les *airs*, réguliérement *air* n'a point de pluriel en prose.

AIR sign. aussi, Souffle, vent, haleine. *Spiritus*, *halitus*, *aura.* Le vent est un *air* agité. Donner de l'*air* au feu. Il fait un *air* doux, étouffant, frais.

AIR se dit encore fig. des choses qui n'ont pas de vérité, ou de fondement solide. *Falsò*, *nequidquam*, *frustrà.* Faire des conjectures en l'*air*. Parler en l'*air*, c'est Alléguer un fait sans preuve, ou sans montrer le pouvoir qu'on a de parler ainsi. Promesses, desseins, contes en l'*air*, c. à d. sans fondement, sans solidité.

On dit aussi, qu'Un homme bat l'*air*; p. d. qu'Il

travaille inutilement, ou qu'il dit plusieurs choses vaines. Qu'il tire en l'*air*, p. d. qu'il hable, qu'il se vante, qu'il ment.

AIR, T. de Mus. Chant composé de tons, de temps, & de mesures, pour témoigner de la joie, de la tristesse, ou quelqu'autre passion. *Cantilena, canticum.* On l'appelle ainsi, parce qu'il provient de divers mouvemens de l'*air*.

Il sign. encore, l'Apparence extérieure. *Habitus, figura & conformatio corporis.* Gens du bel *air*. L'*air* de pédant. L'*air* provincial. Il a bon *air*, bonne grace à parler, à danser.

It. Maniére, façon de parler ou d'agir. *Agendi, loquendi ratio, mores.* Il a l'*air* bas, l'*air* haut, dédaigneux. Il a bien l'*air* d'être du complot. Un *air* trop libre. Un *air* de maître & de pédagogue révolte l'auditeur. Avoir l'*air* à la danse, p. d. Avoir l'*air* vif & éveillé, & de la disposition à réussir à ce qu'on fait. Avoir, prendre des *airs* penchés, p. d. Affecter des mouvemens de la tête & du corps pour tâcher de plaire. Il est du style fam.

It. La physionomie, la mine, les traits du visage, la ressemblance. *Vultus, vultûs species, oris habitus, similitudo.* Avoir un *air* de qualité, grand & noble, chagrin, triste. Ces deux personnes ont bien de l'*air* l'une de l'autre. On dit d'un homme qui vit en grand Seigneur, qu'il a le grand *air*; & d'un homme qui a la physionomie noble, qu'il a l'*air* grand. On dit, qu'Un homme a bien l'*air* de faire une chose, ou de ne pas la faire, p. d. qu'On juge qu'il la fera, ou qu'il ne la fera pas.

En Peinture, l'*Air* du visage, est l'harmonie des parties qui rend le visage agréable. *Oris forma, concinnitas, conformatio.*

On dit que l'*air* du bureau est ou n'est pas favorable à quelqu'un, pour montrer que ce qui paroît du sentiment des Juges, fait croire qu'il gagnera, ou qu'il perdra son procès.

AIR se dit aussi du tour que l'on donne aux choses, du caractére qui les distingue. *Ratio dicendi, loquendi, scribendi.* Gâter les choses par le mauvais *air* qu'on leur donne. *Air* de simplicité, qui cache un sens fort juste & fort noble.

On dit absol. d'un homme, qu'il se donne des *airs*; p. d. qu'il affecte des maniéres qui le rendent ridicule, pour vouloir paroître plus qu'il n'est. *Efferre se arroganter, superbè, insolenter.* Se donner des *airs* importans, des *airs* d'un homme à bonne fortune.

AIR, en t. de Man. est le mouvement des jambes d'un cheval, avec une cadence, & une liberté naturelle, qui le fait manier avec justesse. *Scitus equi motus, incessus, saltus.* Ce cheval n'a point d'*air* naturel. Il a les *airs* relevés; p. d. qu'il s'éléve plus haut qu'au terre-à-terre, & qu'il manie à courbettes, &c.

On appelle *Air* dans l'Église grecque, le voile qui couvre le calice, & le disque, ou la paténe.

AIR est aussi une partie du sciade, qui étoit un ornement de tête des Empereurs Grecs.

Prov. Avoir toûjours un pied en l'*air*; p. d. Être alégre, remuant, coureur. *Levem, mobilem esse.* On dit d'un homme qui n'a rien, Que quand il saute, tout son bien est en l'*air*.

On dit en t. de guerre, La gauche de notre bataillon est en l'*air*, c. à. d. qu'il y a dans une ligne un grand vuide, qui fait que la gauche d'un bataillon est trop éloignée du corps, ou du bataillon le plus voisin.

AIRAIN, s. m. Cuivre, métal rouge, qu'on mêle quelquefois avec de la calamine pour le rendre jaune. *Æs.* Comme l'*airain* a été en usage avant le fer, les armes dans les premiers temps étoient d'*airain*, auquel on donnoit une certaine trempe qui le rendoit fort tranchant.

AIRAIN DE CORINTHE, étoit un mélange de métaux fort estimé chez les Anciens. *Æs Corinthium.*

On dit fig. Le siécle d'*Airain*, pour signifier le troisiéme âge du monde. *Sæculum æreum.* Et que le ciel est d'*airain*; p. d. qu'il est dur & inexorable. Un front d'*airain*; p. d. qui ne rougit point, Avoir des entrailles d'*airain*, p. d. être impitoyable.

On dit prov. d'un homme simple, qu'On lui fait accroire que les nues sont poêles d'*airain*. Cela est tout-à-fait bas. On dit aussi, Que les injures s'écrivent sur l'*airain*, & les bienfaits sur le sable; p. d. qu'On oublie aisément le bien, & qu'on se souvient long-temps du mal.

AIRE, s. f. Toute superficie plane sur laquelle on marche. *Area.* Il se dit plus particuliérement d'une place bien battue & préparée pour battre les grains.

En parlant d'un bâtiment, il se dit de la capacité de son plancher. L'*aire* d'une chambre.

En t. d'Eaux & Forêts, Coupet des bois à tire & à *aire*; c. à d. les couper entre les lisiéres marquées, ensorte qu'il s'y fasse un champ, où on ne laisse que les arbres de réserve.

En t. de Maçonn. *Aire* de moilon. Petite fondation au rez-de-chaussée, sur laquelle on pose le carreau ou les dales de pierre. *Corium, testa. Aire* de chaux & de ciment. Massif qu'on fait sur les voûtes à l'air pour les conserver.

AIRE de recoupes, en t. de Jardinage. Épaisseur d'environ 8. à 9. pouces de recoupes de pierres, pour affermir les allées des jardins.

En t. de Géom. il sign. la superficie, l'espace enfermé entre plusieurs lignes, ou en quelque figure que ce soit. *Superficies.* L'*aire* d'un triangle.

AIRE, en t. d'Astrol. sign. le cercle de lumiére qui paroît autour du soleil & des autres astres. *Corona, area.*

En t. de Fauc. il sign. le nid des oiseaux de proie. *Nidus.* Un faucon de bonne *aire*.

AIRE de vent. T. de Mar. Un des 32. vents que l'on marque sur la boussole. *Ventus, venti regio, trames.* Il sign. aussi la route que fait le vaisseau en suivant un de ces vents. *Navis via.* On l'appelle aussi *Rumb*.

AIRE. T. d'Anat. qui ne se dit point qu'il ne soit précédé du mot *Petite*. La *petite aire* du teton; c'est le petit rond noirâtre qui est autour du bouton de la mammelle.

AIRE, s. f. Ville de Gascogne sur l'Adour. *Aturum, Vico-Julium.*

AIRE, en flamand, *Arien*. Ville de l'Artois sur la riviére de Lys. *Aria, Æria, Heria.*

AIRÉE, s. f. La quantité de gerbes qu'on met à la fois dans l'aire, ou le nombre des gens qu'on y emploie.

AIRELLE, ou Cousine, s. f. Arbrisseau dont les semences sont astringentes. *Vitis Idæa, Myrtillus.*

AIRER, v. n. Faire son nid. Il ne se dit qu'en parlant des faucons & autours, qui font leurs nids sur des rochers ou des arbres. *Nidificare.*

AIRIER, v. a. Mettre en grand air, chasser l'air infecté d'une maison. *Infectum aërem purgare.*

AIRVANT, f. m. Abbaye de France dans le Poitou. *Aurea vallis.*

AIRY, ou AGERY, f. m. Nom propre d'homme. *Agericus*, ou *Agiricus*.

Airy. Village de l'Auxerrois, en Bourgogne. *Airiacum.*

AIS.

AIS, f. m. Piéce de bois de feiage, longue, & peu épaiffe. *Affer.* On dit auffi, Des *ais* ou feuilles de carton.

Les Relieurs, pour foüetter leurs livres, fe fervent d'un *ais*, ou petite planche fort polie. *Ais in-douze*, *in-octavo*, &c. Ils ont auffi un *ais* à rogner, & un autre à preffer.

Les Italiers-Bouchers appellent auffi *Ais*, un établi qui occupe tout le devant de leur boutique, & fur lequel ils coupent leur viande pour le détail.

Ais-sy., f. m. Voy. BARDEAU & AISSI.

Ais à defferrer. T. d'Impr. Il fert aux Compofiteurs à defferrer & rincer leurs caractères. *Ais* à ramette, ou à tremper. Autre t. d'Impr. Il fert à defferrer les ouvrages à longues lignes; & à ouvrir le papier lorfqu'on le trempe.

Un coup d'*ais*. T. de jeu de Paume. Coup que la balle donne dans un *ais*, qui eft du côté du fervice.

AISANCE, f. f. Facilité à faire les chofes. *Facilitas.* L'*aifance* qu'il a dans fes maniéres.

Aisance. Commodité. *Commoditas*, *opportunitas.* Maifon avec toutes fes *aifances*. En ce fens il ne fe dit qu'en Prat. Vivre avec *aifance*, p. d. fubfifter commodément. *Aifance* fign. encore l'argent comptant. Les filles qu'on marie, enlévent ordinairement toute l'*aifance* d'une maifon.

En t. d'Archit. Lieu commun; Commodité. *Latrina*, *forica*. Foffes d'*aifance*. Et au pl. *Aifances* fign. le lieu où eft la chaife percée.

Aisance. Pet. riviére de Normandie.

AISCEAU, f. m. T. de Tonnelier. Inftrument recourbé, avec lequel on polit le bois. *Afcia.*

AISE, adj. de t. g. Qui eft content, qui a de la joie, du plaifir, de la fatisfaction. *Latus*, *contentus.* On met ordinairement quelque particule devant ce mot, pour en augmenter la fignific. Je fuis *bien-aife*, &c. Il fe conftruit avec un infinit. précédé de la particule *de*: ou avec le fubjonct. précédé de la partic. *que.* Mais lorfqu'il eft fuivi d'un nom, on met ce nom au génitif: N'êtes-vous pas bien-*aife* de ce mariage?

Aise, f. f. Joie, contentement, plaifir, repos. *Lætitia*, *voluptas*, *gaudium.* Je ne me fens pas d'*aife*.

It. Commodité de la vie; État auquel on eft commodément. *Commoditas*, *commodum*, *opportunitas.* Il eft fort à fon *aife*. Prendre fes *aifes*, chercher fes *aifes*, aimer fes *aifes*. Avoir toutes fes *aifes*. Guérir quelqu'un de trop d'*aife*; c. à d. Le tirer d'une heureufe condition en laquelle il a été affez imprudent pour fe déplaire.

It. Loifir, commodité de temps. *Otium.* Vous ferez cela à votre *aife*, c. à d. Sans vous preffer. Ce mot vient de l'Italien *agio*, formé du latin *otium*.

À l'aise, adv. Facilement, commodément. *Facilè*, *commodè.*

On dit auffi, *Paix & aife*; p. d. Paifiblement & doucement. Il vit chez lui *paix & aife*.

On dit prov. à un homme qui a bien dîné, & qui recommande de jeûner, Vous en parlez bien à votre *aife*.

AISE. Riviére. Voy. AISANCE.

AISÉ, ée, adj. Facile, commode. *Commodus*; *facilis.* On dit d'un efcalier, qu'il eft *aifé*. Appartement *aifé*. Efprit *aifé*, qui conçoit facilement, qui s'explique bien. Un homme *aifé* à vivre, c. à d. qui n'eft point bourru. Style *aifé*, c. à d. clair, coulant & fans embarras. Vers *aifés*, qui ne fentent point le travail.

Prov. Il eft *aifé* de reprendre, & mal-*aifé* de faire mieux.

AISEMENT, f. m. Lieu où l'on fe décharge le ventre. *Latrina.*

Il fign. encore, Commodité. *Commodum.* Vous ferez cela à vos bons points & *aifemens*. Il vieillit en ce fens.

AISÉMENT, adv. Facilement, fans peine. *Facilè.* Il fign. auffi, Commodément. On dit, qu'Un cheval va *aifément*, p. d. qu'il a les allures douces, commodes, aifées.

AISIER, & AAISIER, vieux v. a. Mettre à fon aife. *Commodè collocare.*

AISNAY, f. m. Abbaye de France, à Lyon. *Athanacum.*

AISNE, f. f. Riviére de France, qui prend fa fource dans la Champagne. *Axona.*

AISNÉ. Voy. AÎNÉ.

AISO, f. m. Ville de Guipufcoa en Efpagne. *Ocafo*, *Alarbe.*

AISON, f. m. Ville du Mogol.

AISSADE, f. f. T. de Mar. C'eft l'endroit où la poupe commence à fe retrécir.

AISSEAU. Voy. BARDEAU.

AISSELIER, f. m. T. de Menuif. Piéce de bois qu'on affemble dans un chevron & dans la rainure, pour former des quartiers dans une charpente à lambriffer.

AISSELLE, f. f. Partie creufe du corps humain qui eft fous le bras à l'endroit où il fe joint à l'épaule. *Ala*, *axilla*. On l'appelle quelquefois le *gouffet*.

C'eft, en Bot. l'efpace compris entre les tiges des plantes, & leurs feuilles.

On dit *Aiffelle* d'un four, pour défigner le tour de la voûte jufqu'environ les deux tiers; le deffus fe nomme *Chapelle*.

AISSETTE. Voy. HACHETTE.

AISSEUL, vieux f. m. Aiffieu.

AISSI. Voy. BARDEAU.

AISSIEU, f. m. Ligne ou piéce de bois, ou de fer, qui traverfe par le centre un globe, les roues, les poulies, les cylindres, & toutes les piéces de machines qui tournent en rond. *Axis.*

En t. de Mar. on appelle *Aiffieu*, deux piéces de bois que l'on attache à l'ancre pour la faire tomber, enforte qu'elle morde le fond.

Aissieu, ou Axe. T. d'Anat. C'eft la troifiéme vertébre, ainfi nommée, parce qu'elle commence à former un corps fur lequel font portées les deux premiéres vertébres & la tête.

AISSIL, vieux f. m. Vinaigre.

AISSIN, vieux f. m. Certaine mefure de froment. *Affitus.*

AIST. Vieux mot. 3e perf. du fubjonct. du v. *Aider*.

AISTRE, vieux f. m. Vie, exiftence, être. *Vita*, *exiftentia.*

AIT.

AIT, vieux f. m. Force. *Vis.* Aide. *Auxilium.*

De-là eft venu ce vieux ferment, *Ce m'ait Dieu Sic me Deus adjuvet.*

Ait Acte. Ordonnance qui fe met au bas des requêtes, lorfque les Parties demandent acte de l'emploi qu'elles font d'icelles par quelques écritures.

AITIOLOGIE. Voy. ÆTIOLOGIE.

Aitre, vieux ſ. m. Cour. *Atrium.* À Rouen on dit l'*Aitre* de la Cathédrale, pour, le Parvis.

AÎTRES. Voy. ÊTRES.

AJU.

AÏVANSARI, ſ. m. Fauxbourg de Conſtantinople.

AJUBATIPITA, ſ. m. Arbriſſeau du Bréſil.

AJUBITE. Voy. JOBITES.

AJUDANT, ſ. m. Aide. Qui eſt ſous uo autre pour l'aider dans ſes fonctions. *Adjutor.* Nous ne oous ſervons de ce mot qu'en parlant des affaires des pays étrangers. Au fém. oodit, Ajutante. *Voyez ce mot.*

AIVIER. Voy. ÉVIER.

AJURATIBIRA, ſ. m. Arbriſſeau du Bréſil, qui porte un fruit rouge.

AIUS. Voy. LOCUTIUS.

AJUSTAGE, ſ. m. L'action d'ajuſter. Il ſe dit en t. de Monnoyeur. C'eſt l'affinage.

AJUSTAGE. T. de Fontainier. Voy. AJÛTAGE.

AJUSTE, ſ. f. T. de Mar. Nœud de deux cordes attachées enſemble.

AJUSTEMENT, ſ. m. Action par laquelle oo met une choſe en état de perfection, de bieu agir. *Compoſitio.*

It. Ornement, parure. *Ornatus, munditia.*

It. Accommodement. *Concordia.* L'*ajuſtement* de deux parties.

En t. de Monnoies, c'eſt ce qui ſe fait pour rendre les flans des monnoies du poids qu'ils doivent être. *Æquatio, ad legitimum pondus exactio.*

AJUSTER, v. a. Accommoder quelque choſe, la mettre en état, la reodre juſte pour être propre à ſervit ſelon ſa deſtination. *Componere, aptare.* Ce mot vient de *juſtum facere.*

En t. de Maître d'armes, C'eſt porter juſtemeot ſon coup où l'on veut donner. *Dirigere.*

On dit en t. de Man. *Ajuſter* un cheval ſur les voltes à toutes ſortes d'airs. *Inſtruere, erudire.*

En t. de Monnoie, *Ajuſter* les flans ou les carreaux recuits: C'eſt leur donner le juſte poids qu'ils doivent avoir. *Rudes nummos ad legitimum pondus exigere.* Cela s'appelle *Ajuſter* la bréve. Voy. BRÉVE.

En t. de Chaſſe, *Ajuſter* le gibier, ſig. ſe préparer a le tirer juſte.

Ajuster ſign. auſſi, Oroer, embellir, parer. *Ornare, decorare.*

En t. de Fleuriſte, *Ajuſter* un œillet; C'eſt en arranger les feuilles, quand la nature n'y a pas apporté un bel ordre. *Floris alicujus folia eleganter diſponere.*

Ce mot ſe prend auſſi ironiquement, ponr Maltraiter, mal-accommoder. *Male habere, excipere. Ajuſter* de toutes piéces.

Avec le pron. perſ. il ſign. Se mettre en poſture, ſe préparer a faire quelque actioo d'adreſſe. *Componere ſe, accingere ſe.*

Fig. Accommoder. *Reducere, revocare ad concordiam.* On dit en ce ſens pop. & au propre, *Ajuſtez* vos flûtes, à des Muſiciens dont les inſtrumens ne ſont pas d'accord; ou au fig. à des gens qui ont quelque conteſtation, ou a une perſonne qui ſe prépare à faire quelque choſe.

S'*Ajuſter*, Coovenir de quelque condition. *Paciſci, tranſigere.* On dit encore *Ajuſter*, p. d. Concilier, faire convenir. *Conciliare, componere.* Comment *ajuſtez*-vous enſemble la dévotion & la coquetterie? S'*Ajuſter* au temps, p. d. s'y Accommoder. *Servire tempori.*

On dit, *Ajuſter* une piéce au théâtre, p. d. La rendre propre au théâtre. Et fig. Raconter une choſe, en la tournant a ſa fantaiſie, pour ſervir au deſſein qu'on a.

AJUSTEUR, ſ. m. T. de Monnoyeur. Ouvrier qui ajuſte les flans, & les met au juſte poids que doivent avoir les eſpéces. *Æquator, exactor ad legitimum pondus.*

AJUSTOIR, ſ. m. Petite balance où l'on péſe, & où on ajuſte les monnoies avant que de les marquer. *Libra.*

Ajustoir. T. de Fontainier. Voy. AJÛTAGE.

AJUTAGE, ſ. m. Petit tuyau de cuivre que l'on ſoude au tuyau de plomb d'une fontaine, pour en former le jet gros ou menu, ſelon l'ouverture qu'on lui donne, & pour le diriger comme on veut. *Os aſcititium, bucca aſcititia.*

AJUTANTE, ſ. f. C'eſt dans la Congrégation des Dimeſſes à Veniſe, l'aide de la Supérieure. *Adjutans, adjutrix.*

AJUTOIR. Voy. AJÛTAGE.

AIX.

AIX, ſ. m. Petite ville de Savoye, près du lac du Bourget. *Aqua Gratiana.*

C'eſt auſſi une ville archiépiſcopale de France, capitale de Provence. *Aqua Sextia, Aquenſis civitas.*

Aix-la-Chapelle. Ville impériale dans le duché de Juliers, entre la Meuſe & le Rhin. *Aquis-granum*, ou *Aqua-grani.*

Aix en Otte, ou en Ote. Ville ou bourg de France dans le Sénonois, ſur la petite riviére de Vannes. *Aqua in Utta*, ou *Otta.* Ce lieu étoit autrefois dans une forêt appellée *Otta Sylva.* Le mot *Aix* ſiguifie *Aqua.*

AIZ.

AIZOON, ſ. m. Plante aquatique faite comme l'aloès ordinaire. D'ἀεὶ, toûjours, & de ζωὸς, vivant, parce que cette plante eſt un *ſempervivum.*

AIZU, ſ. m. Ville du Japon. *Aizum.*

AKB.

AKBAL, ſ. m. Surnom général que les Arabes donnent à leurs Rois. Les Rois de l'Iémen, ou Arabie heureuſe portent celui de *Toba. Akbal* vient de la prépoſit. Arabe *Kbal, antè, priùs;* & ſign. Celui qui eſt devant les autres, le premier de l'État.

AKC.

AKCHAM, ſ. m. T. de Relat. L'heure d'*akcham* chez les Turcs, c'eſt l'heure du ſoir. *Veſper, veſpera.*

AKE.

AKERSUND, ſ. m. Iſle du Catégat. *Akerſunda.*

AKI.

AKILL, ſ. m. Nom propre de deux petites iſles de la côte d'Irlande. *Akilia.*

AKISSAR, ſ. m. Ville de l'Anatolie. *Thyatyra.*

AKK.

AKKALAKKAS, ſ. m. Iofecte des iſles de l'Amérique, voiſines de la Ligne. Il ronge le linge & les habits.

AKO.

AKOND, ſ. m. T. de Rel. Nom du troiſiéme Pontife de Perſe. C'eſt proprement le premier Lieutenant-Civil.

AKOUSMATE. Voy. ACOUSMATE.

AL.

AL, ſ. m. Riviére de Pruſſe, que quelques-uns

croient être le *Guttalus* de Pline.

AL, ou EL, est l'article de la langue arabe, & qui entre dans la composition de plusieurs noms de lieux Espagnols & Portugais.

ALA.

ALABANDINE. Voy. ALMANDINE.

ALABARQUE, s. m. Chef des Juifs.

ALABASTRIDE, s. f. Le pays d'Alabastra dans S. Epiphane. *-stris.*

ALABASTRITE, s. m. & f. Habitant d'Alabastride. *-tes.*

ALACHIR, vieux v. n. Défaillir.

ALADELIAR, s. m. Nom de secte chez les Turcs. Les Schiites ou Schiaires se donnent ce nom, qui sign. en leur langue, Secte des Justes.

ALADULI, s. m. Contrée de l'Anatolie. *Anadulia.*

ALAFA, s. f. T. de Rel. Pension.

À LA FIN, adv. Enfin, après tout, après bien du temps. *Tandem, denique.*

ALAGON, s. m. Petite ville d'Arragon en Espagne. *Allabona.*

ALAIBEGER, s. m. T. de Rel. & de milice Turque. Colonel qui commande les Zaims & les Timariots. *Tribunus.*

ALAIGRE. Voy. ALÉGRE. *Alaigrement. Voy. Alégrement. Alaigresse. Voy. Alégresse.*

ALAIN, s. m. Nom propre d'homme. *Alanus.*

Alain. Peuple de la Sarmatie d'Europe. *Alanus.* Joséphe dit qu'ils étoient Scythes.

ALAIS, s. m. Oiseau de proie qui vient d'Orient, propre à voler les perdrix. Il en vient aussi de bons du Pérou. Voy. ALÉTHE.

Alais, que quelques-uns écrivent Alès, ou Alets, s. m. *Alesia.* Ville de France dans le bas Languedoc, avec titre de comté, & évêché.

ALAISE. Voy. ALÈSE.

ALAISE, s. f. T. de Menuis. C'est dans une porte collée & emboitée, ou dans un panneau d'assemblage, la planche la plus étroite qui achéve de le remplir.

ALAITER. Voy. ALLAITER.

ALAMAGAN, s. m. Une des isles Mariannes. *Alamaganum, Conceptionis insula.*

ALAMATOU, s. m. Fruit de l'isle de Madagascar. Il ressemble à une prune noire, & il en a le goût.

ALAMBIC, s. m. T. de Chym. Vaisseau qui sert à distiller. *Vas distillandis succis, alambix.* Voyez-en la description dans le Dict. de Trévoux.

L'*alambic* ouvert est composé de deux piéces séparées, la cucurbite, & le chapiteau : L'*alambic* aveugle est composé d'un chapiteau posé & scellé hermétiquement sur la cucurbite, &c.

On dit prov. qu'Une proposition, qu'une affaire a passé par l'*alambic ;* p. d. qu'elle a été bien discutée, qu'on en a tiré toute la substance. *Res diù multùmque agitata.*

Ce mot est arabe, & sign. *la partie supérieure* du vaisseau distillatoire. Il vient du v. *Nabaka*, qui à la huitiéme conjugaison *Inbaca*, sign. *eduxit, elicuit*, il a tiré ; d'où se forme le nom *Anbic*, ou *Enbic*, & avec l'article, *Alanbic*, ou *alenbic*.

ALAMBIQUER, v. act. Qui ne se dit guère qu'en cette phrase figurée : S'*alambiquer* l'esprit, ou la cervelle, *alambiquer* l'esprit. *Torquere ingenium ;* p. d. Appliquer fortement son esprit à quelque étude ; s'épuiser à force de réflexion sur des matiéres trop subtiles & trop rafinées.

Alambiqué, ée. part. pass. Il ne se dit que des questions, des pensées, des réflexions trop subtiles & trop rafinées. *Subtilior,*

ALAMPENA, s. m. T. de Rel. Surnom que les Persans donnent à leur Roi. Il sign. Ombre du monde, ou asyle assuré de toutes les nations.

ALAN, s. m. T. de Vénerie. Gros chien venu originairement d'Épire. *Molossus.* Ce mot est venu de l'Espagnol *Alano.*

ALAN, s. m. Riviére d'Angleterre, dans le Comté de Cornouailles. *Alanus.*

ALANA, s. f. Espéce de craie ou de pierre tendre un peu rougeâtre, que l'on appelle autrement Tripoli.

ALAND, s. m. Isle de la mer Baltique, qui a titre de Comté, & dépend de la Suéde. *Alandia.*

ALANDRIANA, s. f. Ville de l'Épire en Gréce. *Alandria.*

ALANGOURI, ie, vieux adj. Affoibli par une grande maladie ou affliction. *Extenuatus, languidus.* Il pourroit se dire encore en riant. Je vous trouve tout *alangouri.*

ALANGUER, s. m. Ville de l'Estramadure en Portugal. *Alanguera.*

ALAQUE, s. f. T. d'Archit. Membre quarré & plat, qui fait le fondement de la base des colomnes. On l'appelle aussi Plinthe ou Orlet. *Plinthus, quadra.*

ALAQUECA, s. f. Pierre qui se trouve en Balagate dans les Indes : elle arrête le sang lorsqu'on l'applique extérieurement.

ALARBE, s. m. Arabe établi en Barbarie. Ce mot est formé de l'article *al*, & du nom Arabe ; & l'on a dit *Alarabe*, puis *Alarbe.*

ALARCON, s. m. Petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. *Illarco.*

ALARD, s. m. N. pr. d'hom. *Adelardus.* On a dit aussi *Adélard*, & *Allard.* On ne prononce point le *d* final, lors même qu'il suit une voyelle, & il faut dire *Alar-* a fondé l'hôpital d'Aubrac.

ALARE, s. ou plûtôt adj. m. Cavalier de Pannonie. La cavalerie chez les Romains se jettant sur les deux ailes de l'armée, on appelloit un corps de cavalerie *ala*, d'où l'on a fait *Alaris.*

ALARGUER, v. n. T. de Mar. Se mettre au large, s'éloigner de la côte, ou de quelque vaisseau. *In altum navim propellere.* Du Lat. *largus.*

ALARME, s. f. Signal qu'on donne par des cris, ou par des instrumens de guerre, pour faire prendre les armes dans l'arrivée imprévûe d'un ennemi. *Conclamatio ad arma.* Au lieu qu'aujourd'hui on crie au pluriel, *aux armes, aux armes*, autrefois on crioit au singulier, *à l'arme, à l'arme.*

It. Émotion causée par les ennemis. *Pavor, trepidatio.*

Il se dit aussi fig. de toutes sortes de frayeurs subites, bien ou mal fondées. Prendre l'*alarme.*

It. Inquiétude, souci, chagrin ; & en ce sens il s'emploie d'ordinaire au pl. Être dans de continuelles *alarmes.*

ALARMER, v. a. Donner l'alarme, causer de l'émotion, de l'épouvante. Il se dit tant au propre qu'au fig. *Terrere, terrorem injicere.*

Le cri de guerre des Grecs étoit ἀλαλά.

On y joint le pron. pers. & il sign. Prendre l'épouvante. *Trepidare, consternari.*

ALARO, s. m. Riviére du roy. de Naples, dans la Calabre ultérieure. *Sagra.*

ALASCHÉHIR, s. m. Ville d'Anatolie, dans le Germian. *-ira.*

ALASTOR, s. m. Un des quatre chevaux de Pluton. C'est aussi le nom propre de quelques hommes. Il est grec, & sign. Incommode, qui fait du mal : de l'α priv. & du v. λήθω, j'oublie ; de sorte

qu'ἀλάστωρ est celui qui fait des maux si grands, qu'on ne les oublie jamais.

C'est encore un nom appellatif de certains démons qui ne cherchent qu'à nuire, qui causent des orages, des tempêtes, des pestes, &c.

ALATERNE, s. m. Arbrisseau ainsi appellé à cause que ses feuilles sont rangées alternativement. *Alaternus*, ou *Philyca*.

ALATOF, OLOTIF, s. m. ANAETOA, s. f. Grande chaîne de montagnes de Tartarie. *Alatofa*.

ALATRI, s. m. Nom propre d'une ville d'Italie, dans la Campagne de Rome. *Alatrium*, *Alatrum*.

ALAVA, ou ALABA, s. m. Petit pays d'Espagne, maintenant de la vieille Castille.

C'étoit aussi une ville des anciens Celtibériens, qui aujourd'hui n'est qu'un village d'Arragon.

ALAUTA, s. f. Rivière de la Turquie en Europe. *Aluta*. C'est aussi une ville de Moldavie, située sur la riviére Alauta.

ALB.

ALB, s. m. Campagne du duché de Wittemberg en Allemagne. *Albanus ager*.

ALBADARA, s. m. Nom que les Arabes donnent à l'os sésamoïde de la premiére phalange du gros orteil.

ALBAIN, s. m. Habitant d'Albe-Longue. *Albanus*.

ALBANIE, s. f. 1°. Province d'Asie située sur la mer Caspienne. On croit que la Géorgie orientale, ou Gurgistan, est l'ancienne *Albania Asiatica*. 2°. Région de la Gréce, qu'on nommoit autrefois Épire, & qui est aujourd'hui sous la domination du Turc. 3°. On a donné quelquef. le nom d'*Albanie* à l'Écosse, & encore à présent une province septentrionale de l'Écosse s'appelle *Albanie*.

La mer d'Albanie. Partie orientale du Golfe de Venise, sur les côtes de l'Albanie.

ALBANIN, ou BALBANIN, s. m. Nation qui n'a maintenant aucune demeure fixe, & subsiste seulement par les courses fréquentes qu'elle fait sur les Nubiens & sur les Abyssins.

ALBANO, ou Monte Albano, s. m. Petite ville du royaume de Naples, dans la Basilicate. *Albanum*.

It. Ville de la Campagne de Rome.

ALBANOIS, oise, s. & adj. Qui est d'Albanie. *Albanus*.

It. Manichéens du VIIIe. siécle.

Albanoise, s. f. T. de Fleuriste. Sorte d'Anémone.

ALBANOPOLIS, s. f. Ville capitale de l'Albanie de Gréce.

ALBANY, s. m. Fort de l'Amér. septentr. nommé autrefois Fort d'Orange, dans la nouvelle Yorck. *Albania nova*.

ALBARAZIN, s. m. Ville d'Arragon en Espagne. *Lobetum*, *Albarazinum*.

ALBARAZIN, s. m. Sorte de laine d'Espagne.

ALBASTRE, ou ALABASTRA, s. f. Ville d'Égypte du côté de l'Arabie.

ALBÂTRE, s. m. Espéce de pierre moins dure que le marbre; mais plus dure que le plâtre. *Alabastrites*. Il est ordinairement très-blanc; on en voit de rouge comme du corail; & il y en a qu'on appelle Onix, parce que sa couleur est semblable à celle de cette pierre précieuse. Quelques-uns tirent ce mot du lat. *Albus*, blanc: d'autres d'ἀλάβαστρον, formé d'α priv. & de λαμβάνω, *capio*: Cette pierre est si unie, que les mains glissent dessus sans pouvoir s'y attacher. *Alabastrum*, dans l'Évangile, sign. en général un vase de liqueur odoriférente, qui, selon quelques-uns, n'avoit point d'anses: de l'α priv. & λαβή, anse. Il y en avoit de toutes sortes de matiéres.

On dit fig. d'une femme fort blanche, qu'Elle a la gorge d'*albâtre*, le teint d'*albatre*, que c'est de l'*albatre* animé.

ALBAZARIN, Voy. ALBARAZIN.

ALBAZIN, LABAZIN, s. m. Ville de la grande Tartarie. *Albasinum*, *Labasinum*.

ALBE, s. f. *Alba Pompeia*. Ville épiscopale d'Italie dans le Montferrat sur le Tanaro.

Albe-longue. *Alba longa*. Ville ancienne d'Italie, bâtie par Ascanius fils d'Énée.

Albe-Royale. Ville de de la basse Hongrie. *Alba Regia*.

Albe-Grecque. Belgrade.

Albe-Julie. Wissembourg.

ALBE, ou ALVA DE TORMEZ, s. f. Ville du roy. de Léon en Espagne. *Alba*.

ALBE, ou ALBETTE, s. f. Petit poisson de riviére qui ressemble à l'anchois.

ALBEGNA, s. f. Riviére d'Italie, qui traverse le petit État *de gli presidii*. *Albiana*, *Amiana*.

ALBEJED, s. m. Riviére du Zagathay, dans la grande Tartarie. *Albejeda*.

ALBELDA, s. f. Bourg de la vieille Castille en Espagne.

ALBELL, s. m. Riviére du pays des Grisons. *Albula*.

ALBEMARLE. Voy. AUMALE.

ALBEN, s. m. Montagne de la Carniole, entre le lac de Czirnicz & le comté de Gorice. *Albius*; *Albanum*.

Alben, *Alpis*. Riviére qui sort de la montagne d'Alben.

ALBENAS. Voy. AUBENAS.

ALBENGA, s. f. Ville & port de mer de la république de Gènes. *Albinga*, *Albinganum*.

ALBERGE, s. f. Espéce de pêche précoce, dont la chair est jaune & ferme. *Persicum Duracinum*. L'*alberge* rouge & l'*alberge* violette sont d'autres espéces de pêches.

ALBERGEMENT, s. m. En Dauphiné, est ce qu'on appelle Bail emphythéotique dans nos Coutumes.

ALBERGER, v. a. en usage en Dauphiné. Donner en emphythéose. Il vient d'*Alpen*, ou d'*alpage*. Voy. ces mots.

ALBERGIER, s. m. L'arbre qui porte les *alberges*.

ALBERNUS, s. m. Espéce de Camelot ou Bouracan, qui vient du Levant par la voie de Marseille.

ALBERT, s. m. *Albertus*. Nom propre d'homme, formé d'*Adelbertus*.

Albert. Sorte d'anémone. *Anemone ab Alberto dicta*.

ALBERTINE, adj. f. Il se dit de la branche puînée de la maison de Saxe; l'aînée s'appelle *Ernestine*. *Albertina*, sousentend. *Stirps*.

Albertine, s. f. T. de Fleuriste. Voy. ALBERT. C'est aussi une espéce de Tulipe.

ALBERTUS, s. m. Monnoie d'or frappée en Flandre pendant le gouvernement d'Albert, Archiduc d'Autriche. Sa valeur est d'environ huit livres de France.

ALBERZARIN. Voy. ALBARAZIN.

ALBI, s. m. Ville de France dans le haut Languedoc, avec archevêché. *Albia*, ou *Albiga*.

ALBICANTE, s. f. T. de Fleuriste. Espéce d'anémone. *Albicans Anemone*.

ALBICORE, s. m. Poisson de la mer océane, d'un goût & d'une couleur assez approchante de celle de nos maquereaux, si ce n'est qu'il est bien plus grand.

ALBIGEOIS, OISE, s. Qui est d'Albi, ou du territoire d'Albi. *Albigensis*.

ALBIGEOIS, s. m. Le pays dont Albi est la capitale. *Albiensis*, *Albigensis ager*.

ALBIGEOIS, OISE, s. Nom d'hérétiques qui s'élevérent au XII. siécle dans le Languedoc, aux environs de Toulouse, & surtout dans l'*Albigeois*, d'où ils prirent leur nom. C'étoient de vrais Manichéens.

Autrefois on disoit & on écrivoit AUBIJOIS & AUBEJOIS, soit qu'on parlât d'un canton de Languedoc, soit qu'on parlât des hérétiques.

ALBION, s. f. Ancien nom de l'isle de la Grande-Bretagne. Elle fut ainsi nommée à cause de ces rochers blancs, ou des falaises qui paroissent sur ses côtes; & ce mot est Celtique, venant de l'hébreu לבן, *laban*, qui sign. *blanc*; l'a ajoûté au commencement est l'article ה, *a*.

La nouvelle ALBION est une partie de l'Amérique septentrionale, découverte sous le regne d'Elizabeth par Drak en 1578.

ALBIQUE, s. f. T. de Droguiste. Espéce de craie, ou terre blanchâtre, grasse & visqueuse, qui ressemble à la terre lemnienne ou sigillée.

ALBOGUES, s. m. pl. Deux instrumens de cuivre en maniére de chandeliers, qu'on frappe l'un contre l'autre par le vuide, pour en tirer un son qui s'accommode bien avec la cornemuse & le petit tambour. Ce nom-là est Morisque.

ALBORNOZ, s. m. Mot Espagnol. Sorte de manteau à capuce qui est fait de poil de chévre, & tout d'une piéce. *Pallium cucullatum*.

ALBOUR, ou AULBOUR, s. m. Arbre qu'on a appellé Faux Ébénier, à cause que son bois devient noirâtre en vieillissant & en se séchant. Il croît communément dans les Alpes, & il ressemble à l'Anagyris, ou *bois puant*. *Alburnum*, ou *Saburnum*.

ALBRENER, v. n. T. de Fauc. Chasser aux albrens. *Anaticulas venari*.

ALBRENÉ, ÉE, part. qui se dit de tout oiseau sans pennage entier à ses ailes. *Illisus*, *fractus*, *dissitus*.

On le dit fig. de ce qui est en mauvais état. Un homme *albrené*; armée *albrenée*. Ce mot vient de l'article *al*, & de Brent, espéce de canard sauvage.

ALBRENT, ou ALEBRAN. Voy. HALBRAN,

ALBRÈSE, s. m. Village de France en Bretagne. *Albrisellum*. Il s'appelloit autrefois Arbrissel.

ALBRET, s. m. Ville de Gascogne, capitale de la contrée de ce nom. *Leporetum*, *Lepretum*, *Albretum*.

ALBRET. Pays de Gascogne dans les landes de Bourdeaux, au diocese de Bazas. C'est un Duché. *Pagum Leporetanum*, *Leporetanus ager*.

ALBS, s. m. Petite monnoie d'Allemagne qui vaut un sol quatre deniers de France.

ALBUGINÉE, adj. f. T. d'Anat. qui sign. Blanche. *Albuginea*. Il se dit d'une tunique de l'œil. C'est ce qu'on appelle communément le blanc de l'œil.

ALBUGINEUSE, adj. f. T. d'Anat. qu'on donne à la tunique qui couvre immédiatement le testicule, & qu'on appelle ainsi, parce qu'elle est blanche. *Albida*. Il se dit aussi d'une des humeurs de l'œil, qui s'appelle autrement, l'Humeur aqueuse.

ALBUGO, s. f. T. d'Oculiste. Mot lat. qui sign. Blancheur, & dont on se sert en notre langue. C'est une tache qui vient à la cornée transparente, causée par un suc blanchâtre qui s'arrête dans la substance de cette membrane.

ALBUM. T. Lat. francisé par l'usage, & du g. m. en notre Langue. On y joint ordinairement le mot *amicorum*. *Album amicorum*. Petit registre que les Sçavans portent avec eux dans leurs voyages, & qu'ils présentent aux Sçavans du pays, en les priant d'y écrire quelque chose.

ALBUNÉE, s. f. Déesse qui avoit un temple à Tibur, ou Tivoli. *-nea*.

ALBURNE, s. m. Montagne & Dieu de la Lucanie. *-nus*.

ALBUS, s. m. Petite monnoie de Cologne. Il en faut 78. pour la richedale, valant 60. sols de France,

A L C.

ALCADE, ALCALDE, & ALCAÏDE, s. m. Juge & Gouverneur d'une Ville dans la Barbarie. *Judex*, *Prætor*, *Gubernator*. Les Espagnols ont pris ce nom des Maures. Il vient de l'article *al*, & du v. Arabe, *Akad*, gouverner.

ALCAHEST, s. m. Nom arbitraire que Paracelse a forgé pour exprimer un menstrue ou dissolvant universel.

ALCAÏDE. Voy. ALCADE.

ALCAÏQUE, s. & adj. m. T. de Poës. lat. Les vers *Alcaïques*, inventés par Alcée, sont des vers lyriques composés de quatre pieds & une césure; le premier est spondée ou iambe; le second iambe; ensuite vient la césure, puis deux dactyles; le dernier peut être un amphimacre. *V. le D. de Tr.*

ALCALA, s. f. Nom de plusieurs villes d'Espagne. La plus célébre est *Alcala* de Henatez dans la nouvelle Castille. *Complutum*. *Alcala de Guadira*, petite ville d'Andalousie. *Hienipa*. *Alcala-Real*, ou Royale, autre petite ville de l'Andalousie. *Alcala Regalis*.

ALCANA, s. f. Drogue qui vient du Levant, & qui sert à la teinture. Les Botanistes appellent *Ligustrum Ægyptiacum*, ou Troëne d'Égypte, la plante qui produit cette teinture.

ALCANCALI, s. m. Antidote bon pour toutes sortes de fiévres.

ALCANNA, s. m. Arbre qui croît en Égypte & dans les Indes. Les femmes se servent de ses feuilles pour se teindre les ongles & les cheveux en jaune doré.

ALCANTARA, s. f. Ville de Portugal, dans l'Estramadure, sur le Tage. *Norba Cæsarea Turobrica*, ou *Pons Trajanus*.

ALCANTARA. Ordre militaire d'Espagne. Voy. Ordre du POIRIER.

ALCATRACE, ou ALCATRAS, s. m. Petit oiseau qui se trouve sur l'Océan des Indes vers les côtes d'Arabie.

ALCATRAZ, s. m. Poisson de la mer des Indes.

ALCAVALA, s. f. Droit de Douane en Espagne, & dans l'Amérique Espagnole.

ALCE, s. f. Animal dont il est parlé dans les Auteurs Latins, & que l'on ne connoît point. Il y en avoit dans la forêt noire, ou Hetcinie.

ALCÉE, s. f. Espéce de mauve sauvage.

ALCHIMELECH, s. m. T. de Bot. Mélilot égyptien, dont les feuilles ressemblent à celles du tréfle.

ALCHIMILLE, s. f. Plante que l'on appelle autrement Pied de Lion. Quand on étend une de ses feuilles, on lui voit la figure d'une étoile; ce qui lui a fait donner le nom de *Stella*, & de *Stellaria*.

ALCHOLLEA, s. f. Aliment ordinaire des Maures: composé de bœuf, de mouton, ou de chair de chameau.

ALCHYMIE, s. f. Chymie la plus sublime, & la partie

partie qui enseigne la transmutation des métaux. Selon le jargon des *Adeptes* ou souffleurs du premier ordre, *al* n'est pas là un article arabique ; mais il sign. une vertu merveilleuse. *Alchymie* se prend plus particuliérement pour la recherche de la pierre philosophale.

On appelle, Or & argent d'*Alchymie*, un mélange de ces métaux avec d'autres métaux imparfaits. L'or & l'argent d'*Alchymie* ne résistent point au feu, & ne souffrent point la coupelle.

Prov. Faire l'*Alchymie* avec les dents, sign. remplir sa bourse par l'épargne de sa bouche.

Quelques-uns prétendent que ce mot sign. fonte de sel, *Salis fusio*: de ἅλς, *sal*, & χέω, *fundo*, parce qu'une des principales opérations de la Chymie se fait sur les sels.

ALCHYMIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Alchymie. *-icus, a, um.*

ALCHYMISTE, s. m. Celui qui s'applique à la transmutation des métaux. *Alchymia peritus.*

ALCIDE, s. m. Nom d'Hercule, qui marque sa force ; car il vient du grec ἀλκή, force *Alcides.*

ALCIDON, s. m. T. de Fleuriste. Une des espéces des œillets piquetés.

ALCITHOÉ, s. f. Femme de Thèbes, qui, pour avoir méprisé les Orgies de Bacchus, fut changée en chouette.

ALCMAER, s. m. Ville des Provinces-Unies. *Alcmaria.*

ALCMANIEN, s. & adj. m. T. de Poës. lat. Il se dit d'une espéce de vers composés de trois dactyles & une césure.

ALCOLISER. Voy. ALKOLISER.

ALCONA, ALCONE, s. f. Fausse divinité des Anciens, qui présidoit aux voyages aussi-bien qu'Adonéa. Ce mot peut venir d'ἀλκή, *robur*, parce qu'il faut être robuste pour voyager.

ALCOOL. Voy. ALKOOL.

ALCOR, s. m. Petite étoile dans le milieu de la queue de la Grande-Ourse.

ALCORAN, s. m. Le Livre qui contient la Loi de Mahomet; & fig. La Loi de ce faux Prophéte contenue dans l'Alcoran. *Alcoranus, Coranus.* Ce mot, qui est Arabe, sign. *Lecture* ou *Collection* ; car le verbe arabe קרא, *cora*, a les mêmes significations que le v. lat. *legere*, & se prend non-seulement pour *lire*, mais encore pour *cueillir, recueillir, ramasser.* L'*Alcoran* est donc la collection de tous les préceptes de Mahomet, ou, pour ainsi dire, le Livre de *lecture*, par excellence. On sçait que *al* est un article.

ALCORAN, s. m. ou ALCORANE, s. f. Les Perses appellent ainsi des tours ou clochers, accompagnés en dehors de deux ou trois galeries les unes sur les autres, d'où leurs Prêtres font des priéres a haute voix, trois fois le jour. *Turris fanorum Mahummedanicorum.*

ALCORANISTE, s. m. & f. Celui qui est attaché aux fables débitées dans l'Alcoran par le faux Prophéte Mahomet. *Alcoranis fabulis fidem adhibens.* Bien des Mahométans ne sont point *Alcoranistes.*

ALCORE, s. f. Pierre parsemée de petites taches qui ressemblent à de l'argent.

ALCOVE, s. f. Quelques-uns le font masculin. C'est la partie d'une chambre qui en est séparée par une estrade, & par quelques colonnes ou ornemens d'Architecture, & où l'on place un lit. *Alcova.*

Ce mot est venu de l'espagnol *alcoba*, pris de l'Arabe *elkhaub, cabinet*, ou le lieu où l'on dort ; ou d'*elcobat, tabernaculum.*

ALCYON, s. m. Oiseau hantant la mer & les marécages, de la grosseur d'une caille, au plumage bleu, verd & rouge, qui fait son nid sur la mer pendant le solstice d'Hyver. On l'appelle aussi *Martinet*, ou *oiseau de Saint-Martin* ; ou *Martinet pêcheur* ; ou *Drapier.*

ALCYONS sign. aussi certaine plante marine. Voy. ALCYONIUM.

ALCYONE, s. f. T. de Myth. Fille d'Éole ou de Neptune, qui épousa le Roi Ceyx. Ces deux époux furent métamorphosés en *Alcyons.*

ALCYONÉE, s. m. Un des Géans qui attaquérent Jupiter.

ALCYONIEN, ENNE, adj. Appartenant à l'Alcyon. Il ne se dit qu'en cette phrase : Les jours *Alcyoniens*, qui sont sept jours avant le solstice d'hyver, & sept jours après, pendant lesquels l'Alcyon fait son nid au milieu des flots, & la mer est ordinairement calme.

ALCYONIUM, s. m. Plante marine, dont on croit que l'Alcyon se sert pour faire son nid. Il y en a plusieurs espéces qui sont spongieuses, & quelquefois pierreuses.

ALD.

ALDE, s. m. Nom pr. d'homme. *-dus.*

ALDEBARAN, s. m. T. d'Astron. Étoile fixe de la première grandeur, qu'on appelle autrement l'Œil du Taureau. *Oculus Tauri.*

ALDEBERT. Voy. ALBERT.

ALDÉE, s. f. T. de Rel. Village où il n'y a que quatre ou cinq maisons, mais qui sont si longues, que chacune peut contenir sept à huit cents personnes.

ALDERMAN, s. m. Mot anglois. C'étoit un Juge qui régloit tout ce qui appartenoit à la police. D'*alder*, mot saxon, qui sign. *senior*, & *mann*, *homo.* Dans les siécles postérieurs, au lieu d'*Alderman*, on a dit Justicier, *Justiciarius.*

ALDEVET, s. m. Monastère de la Congrégation de Clairvaux, fondé à Cologne par Arnaud I.

ALDIN, INE, adj. T. d'Impr. pour exprimer les lettres italiques. On n'emploie guère ce terme qu'au fém. La lettre *aldine* tire son nom d'*Alde* Manuce, fameux Imprimeur, qui s'en est servi le premier.

ALDOBRANDINE. [la Nôce] Morceau de peinture antique, Frise qu'on a transportée dans la vigne *aldobrandine*, avec la partie du mur sur laquelle elle étoit peinte.

ALE.

ALÉAUME, s. m. N. pr. d'hom. *Adelelmus.*

ALECÉ, s. m. Riv. du roy. de Naples. *Alex, Halex.*

ALECTON, s. f. Une des trois Furies, & fille de l'Achéron & de la Nuit. *Alecto.* De l'α priv. & du v. λήγω, je cesse ; parce qu'elle ne cesse point de persécuter & de nuire.

ALECTORIENNE, s. f. Pierre qui se trouve quelquefois dans l'estomac ou dans le foie des vieux coqs, d'où elle tire son nom. *Alectria, Alectoria.* Ἀλέκτωρ, sign. *Coq.*

ALECTOROLOPHOS, s. m. Plante dont les feuilles ressemblent à la crête d'un coq. *Crista galli.*

ALECTOROMANTIE, ou ALECTRYOMANTIE, s. f. Divination par le moyen d'un coq. Elle étoit en usage parmi les Grecs. *-ia. V. le D. de Tr.* Ce mot vient d'ἀλέκτωρ, ou ἀλεκτρυών, un coq, & μαντεία, divination.

ALECTRYON, s. m. Favori de Mars, que ce Dieu métamorphosa en coq.

ALÉGE. Voy. ALLÉGE.

ALÉGRE, adj. m. & f. Agile, dispos à sauter, à danser, à courir. Il est du style fam. *Alacer.*

ALÉGREMENT, adv. D'une manière gaillarde & joyeuse. *Alacriter.* Il commence à vieillir.

ALÉGRESSE, s. f. Joie éclatante & générale, qui vient d'une cause soudaine, & dans certaines fêtes ou solemnités. *Alacritas.* Cris d'*alégresse.* On appelle les sept *alégresses*, certaines prières adressées a la Sainte Vierge, dans lesquelles on fait mention des sept sujets de joie qu'elle a eus.

ALEHEURE, vieux s. f. Allure, galop. *Incessus, cursus celer.*

ALEINS, vieux adv. Aussi-tôt.

ALEMANDE, s. f. Autrefois ce mot vouloit dire *Amande*, fruit.

ALEMBIC. Voy. ALAMBIC.

ALEMBIQUER. Voy. ALAMBIQUER.

ALEMDAR, s. m. T. de Rel. Officier des Émirs à la Porte Ottomane. *Vexillifer.* Le mot d'*Alemdar* est composé des deux mots *Alem* & *Dar*, dont le premier sign. *étendard*, & le second *avoir*, *tenir.*

ALÉMONE, s. f. Déesse à laquelle on attribuoit le soin de nourrir les enfans dans le sein de leurs meres. De *alere*, nourrir.

ALENÇON, s. m. Ville de France, dans la Normandie, sur la Sarte, avec titre de duché. *Alenconium.*

ALENÇONNOIS, OISE, s. & adj. Qui est d'Alençon. *Alenconiensis, e.*

ALENCONTRE. Voy. ENCONTRE.

ALÊNE, s. f. Pointe d'acier emmanchée, qui sert a plusieurs artisans, pour percer le cuir, & y passer du fil. *Subula.* Ce mot vient de l'espagnol *alesna*, qui a été fait de l'arabe *alesenna*, dont la racine est *sanna*, rendre pointu.

On dit prov. d'un poltron, qu'il se laisseroit donner cent coups d'*alêne* dans les fesses, plutôt que de se battre.

ALÉNÉE. Voy. HALÉNÉE.

ALÉNIER, s. m. Ouvrier qui fait & vend des alênes. *Subulæ artifex.*

ALENOIS, adj. m. Il se dit d'une espéce de cresson, Voy. CRESSON.

ALENTEJO. Voyez ENTRE-TEJO & GUADIANA.

ALENTIR, v. a. Rendre un mouvement plus lent, une action plus lente. *Lentitudinem afferre, inducere; lentiorem reddere.* Il est aussi n. p.& sign. Devenir plus lent.

ALENTOUR, adv. Aux environs. *Circùm.*

ALEP, s. m. Ville de Syrie à 30. lieues à l'orient d'Alexandrette, qui lui sert de port. *Alepum.* Cette ville est soumise au Turc.

Le Beglerbey d'*Alep*, *Alepensis Præfectura*, est la province dont *Alep* est la cap.

ALEPIN, s. m. Nom de Religieux Maronites. *Alepinus.*

ALERCE, s. m. Arbre du Chili en Amérique. Il est d'une grosseur prodigieuse.

ALÉRIE, s. f. Ancienne ville de l'isle de Corse. -*ia.* On l'appelle dans le pays *Aleria destrutta.*

ALÉRION, ou ALLÉRION, s. m. T. de Blâs. Petite aigle qui n'a ni bec, ni jambes, non plus que les merlettes; mais qui diffère de celles-ci, en ce que les merlettes ont les ailes serrées, & sont comme passantes, au lieu que les *alérions* sont en pal, montrant l'estomach, & ont l'aile étendue. *Minor aquila rostro & unguibus mutila.* Quelques-uns dérivent ce mot de *aliers*, vieux mot françois, qui signifioit une sorte d'oiseau vivant de rapine.

ALERS, vie x s. m. Voyage. Il vient du v. *aller.*

ALERTE, adj. de t. g. Qui est éveillé, vigilant, & qui se tient sur ses gardes. *Vigilans, attentus, intentus.* On dit aussi dans le style simple & enjoué, Avoir l'esprit *alerte*; p. d. Vif, gai, dispos. *Promptus, alacer, expeditus.* On dit fam. d'un homme fort matériel & fort pesant, qu'il est *alerte* comme l'oiseau de S. Luc.

ALERTE, s. f. T. de guerre. Avertissement d'être sur ses gardes; Mouvement, accident qui oblige d'être sur ses gardes. *Monitum cavendi.*

C'est aussi une espéce d'adv. dont on se sert pour avertir qu'on se tienne prêt, & sur ses gardes. *Vigilate, attendite.*

On disoit autrefois *airte* pour *air*; ainsi *alerte* veut dire, Qui est toûjours *à l'air*, & prêt à faire quelque chose.

ALES, ALETS. Voy. ALAIS.

ALESAN, ou ALZAN, s. m. Cheval qui prend son nom de son poil, qui est d'une couleur roussâtre. *Equus rufus.* Ce mot vient de l'espagnol *alazan*, & celui-ci de l'arabe *alhesan*, qui sign. Un cheval courageux & de bonne race.

ALÈSE, ou ALÈZE, s. f. Drap qui sert à envelopper, ou chauffer un malade, qui n'est fait ordinairement que d'un lé de toile, d'où il y a apparence qu'il a pris son nom. *Linteum.*

ALÉSÉ, ou ALÉZÉ, ÉE, adj. T. de Blâs. qui se dit des piéces honorables de l'Écu qui sont retranchées, ou diminuées. *Accisus, & ad oram scuti non pertingens.*

ALÉSER, ou ALÉZER, v. a. T. de Monnoie. *Aléser* les carreaux, c'est les battre sur l'enclume légèrement, & seulement pour redresser leurs bords. *Nummorum marginem complanare.*

ALESNE. Voy. ALÊNE. *Alesnier.* Voy. *Alênier.*

ALESSANO, s. m. Petite ville du royaume de Naples, dans la terre d'Otrante. *Alexanum.*

ALESSIO, ALESSO, s. m. Ville d'Albanie, dans la Turquie en Europe. *Lissus, Lissum.*

ALESSO. Voy. ALÉCÉ.

ALESTÉROSO. Voy. LESTÉROCORI.

ALETH, s. m. Ville épiscopale de France dans le Languedoc, sur l'Aude. *Alecta*, ou *Electa.*

ALÉTHE, s. m. T. de Faue. Oiseau de proie. C'est le même qu'*Alais.* *Aléthes* est un mot Grec qui sign. *véritable*; & cet oiseau a été ainsi nommé, parce que rien ne lui échappe.

ALÉTIDES, s. f. pl. Fêtes d'Athènes en l'honneur d'Érigone, appellée autrement *Aletis*, fille d'Icare, laquelle conçut une douleur si vive de la mort de son pere, qu'elle se pendit de désespoir. Le nom *Aletis* vient d'ἀλάω, *j'erre*, parce qu'Érigone courut long-temps avant de trouver le corps de son pere.

ALETTE, s. f. T. d'Archit. Petite aile; côté d'un trumeau qui est entre deux arcades. *Pila. Alette*, sign. aussi Jambage.

ALEU. Voy. ALLEU.

ALEVIN, s. m. Menu poisson qui sert à peupler les étangs & les riviéres. *Pisciculus.* En plusieurs lieux on l'appelle *du norrain*, & généralement *du peuple.*

ALEVINAGE. C'est le même qu'ALEVIN.

ALEVINER, v. a. Empoissonner un étang, en y jettant de l'alevin. Ce mot vient d'ἁλιεὺς, *pêcheur*, dérivé de ἅλς, la mer.

ALEUROMANCE, ou ALEUROMANTIE, s. f.

Divination qui se faisoit chez les Anciens avec de la farine. *Aleuromantia.* D'ἄλευρον, farine, & μαντεία, divination.

ALEXANDRA, s. f. N. pr. de fem.

ALEXANDRE, s. m. Nom pr. d'homme. *-der.*

Ce nom est formé d'ἀλέξω, *je chasse, je repousse, j'aide, je défens*, & de ἀνήρ, *homme*, & sign. Défenseur, protecteur des hommes.

ALEXANDRETTE, s. f. Ville de Syrie sur le golphe d'Ajazzo. Les Turcs la nomment Scanderone. *-dria.*

ALEXANDRIE, s. f. Nom de plusieurs villes. La plus fameuse est *Alexandrie* d'Égypte, surnommée la Grande.

Le Lac d'*Alexandrie*, à sept lieues d'*Alexandrie* au midi. On l'appelle Le Lac d'Antacon & de Bucheira. *Alexandria lacus: Mareotis Arapotes, Maria*, ou *Marea.*

Il y a encore une ville de ce nom dans l'Albanie, au pied du mont Caucase, sur la mer Caspienne, que les habitans appellent aujourd'hui *Derbent*, & les Turcs *Demircapi*, c. à d. Portes de fer. Une troisiéme dans le Cabul. Une quatriéme dans l'Arie, Province d'Asie. Une cinquiéme dans la Carmanie, & une sixiéme dans la Margiane.

ALEXANDRIE *de la Paille.* Ville épisc. d'Italie dans le Milanez, sur le Tanaro. *Alexandria Statelliorum.* Quelques-uns prétendent qu'elle fut ainsi nommée, parce que ses murailles n'étoient bâties que de paille & de bois, enduits de terre.

Alexandrie, en Pologne, est dans la Volhinie, au Palatinat de Lusuc sur le Hotin.

ALEXANDRIN, INE, s. & adj. Qui est d'Alexandrie, ou qui appartient à cette ville. *-inus.* On ne le dit guère que de l'Alexandrie d'Égypte.

La ligne *alexandrine.* Christophe Colomb ayant découvert les Indes occidentales, le Pape Alexandre VI. accorda au Roi d'Espagne la possession de toutes les isles & terres trouvées & à trouver du côté de l'occident & du midi, tirant une ligne du pole arctique au pole antarctique, qui passeroit à cent lieues à l'occident des Açores & du Cap verd. C'est ce qu'on appelle la Ligne *alexandrine. V. le D. de Tr.*

Clément *Alexandrin* fut ainsi appellé, parce qu'il expliqua l'Écriture Sainte à Alexandrie. Il étoit d'Athènes.

ALEXANDRIN, s. m. Petite Province du duché de Milan, dont Alexandrie de la Paille est la capitale. *Alexandrinus ager*, ou *tractus.*

En t. de Gram. Fr. on appelle vers *Alexandrins*, des vers de douze syllabes dans les rimes masculines, & de treize syllabes dans les rimes féminines. Ce nom leur vient d'un poëme de la vie d'Alexandre, à la composition duquel ils furent employés la premiére fois. On les appelle aussi *Vers héroïques.*

ALEXANDROW, s. m. Ville de Pologne, dans la basse Podolie. *Alexandrovium.*

ALEXIE. Voy. ALISE.

ALEXIEN. Voy. CELLITE.

ALEXIPHARMAQUE, s. m. & adj. de t. g. Il se dit d'un reméde simple ou composé qui a la propriété de résister à tout ce qu'on appelle venin.

ALEXIS, s. m. Nom propre d'homme. *-xius.*

ALEXITÈRE, s. m. & adj. de t. g. C'est la même chose qu'*Alexipharmaque*, & *Antidote.* Ce mot est gr. ἀλεξιτήριον, qui défend, qui porte reméde.

ALÈZER. Voy. ALLÉZER.

ALEZOIR, Voy. ALLEZOIR.

ALF.

ALFACQS, s. m. Bourg & cap de la côte de Catalogne en Espagne. *Alfaquium.*

ALFANDIGA, s. f. C'est la douane de Lisbonne, cap. de Portugal.

ALFANGE, s. f. Espéce de laitue.

ALFAQUES, s. m. ALFACHUSA, s. f. Ville de Barbarie, dans le roy. de Tunis.

ALFAQUI, Voy. ALFAQUIN.

ALFAQUIN, s. m. Sorte de Prêtre des Maures qui est encore aujourd'hui caché en Espagne. *Maurorum sacerdos.* Ce mot vient du v. Arabe *Phaqui*, Faire, exercer l'Office de Prêtre, être ministre des choses saintes.

ALFELDE. Voy. ALVELDE.

ALFEO, ou ANAPO, s. m. Riviére de Sicile. *Anapus.*

ALFIDENA, s. f. Petite ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure.

ALFIÈRE, s. m. Porte-enseigne. *Vexillarius.* Ce mot est étranger, & vient de l'espagnol *Alferez*, & originairement de *Aquilifer*, *Porte-enseigne* de l'Empire.

ALFONSE, s. m. Nom propre d'homme. *Alphonsus*, & anciennement *Aldefonsus.* C'est le même qu'Ildefonse.

ALFONSIN. Voy. ALPHONSIN.

ALFONSINE. Voy. ALPHONSINE.

ALFORD, s. m. Petite ville d'Angleterre, dans le comté de Lincoln. *-ia.*

ALFRETON, s. f. Petite ville du comté de Barbi en Angleterre. *Alfretonium.*

ALFRIDARIE, s. f. Espéce de science, par laquelle on donne successivement le gouvernement de la vie à toutes les planetes, chacune gouvernant un certain nombre d'années.

ALFTAFIORD, s. m. Golfe situé sur la côte occidentale d'Irlande. *Alfta.*

ALG.

ALGALIE, s. f. Instrument de Chirurgie, sonde creuse qui sert à faire pisser ceux qui ont une rétention d'urine. Ce mot est originairement arabe.

ALGANON, s. f. T. de galérien. Petite chaîne qu'on met aux galériens, seulement pour la forme. *Catenula.* On l'appelle aussi *Arganeau.*

ALGARADE, s. f. Il signifioit autref. Course imprévue sur l'ennemi: aujourd'hui il sign. les injures ou insultes qu'on fait à quelqu'un, soit par des paroles, soit par quelques bravades. *Insultatio.* Il est du style fam. Ce mot paroît avoir été fait de l'Italien *garada*, babil, venant du Lat. *Garrire*, se railler, se mocquer.

ALGAROT, s. m. T. de Chym. Poudre qui se fait avec le beurre d'Antimoine. On l'appelle aussi Mercure de vie, ou simplement Poudre émétique.

ALGARRIA, s. f. Partie de la Castille nouvelle. *Algarria.*

ALGARVE, ou ALGARBE, s. f. ou LES ALGARVES, au plur. *Algarbia.* Province de Portugal, qui a titre de royaume.

ALGATRANE, s. f. Espéce de poix qui vient d'Amérique.

ALGÈBRE, s. f. Espéce de Mathématique universelle, qui considére la quantité, soit continue, soit discréte, de la maniére la plus générale. *-bra.* Il y en

a de deux sortes : la vulgaire & la spécieuse. La vulgaire, qui est celle des Anciens, se sert des nombres pour la solution des problêmes, sans démonstrations. La spécieuse ou nouvelle emploie les lettres de l'alphabeth, pour désigner les espèces, ou les formes des choses sur lesquelles elle fait ses opérations. Voy. les notes de l'*Algébre* dans le D. de Tr. D'Herbelot dérive ce mot de l'Arabe *Gebr*, dont, avec l'article *al*, on a fait *Algébre*, qui sign. proprement la réduction des nombres rompus à un nombre entier.

On dit fig. quand quelqu'un n'entend rien à quelque chose qu'il lit, ou qu'il écoute, que C'est de l'*Algébre* pour lui.

ALGÉBRIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Algébre.

ALGÉBRISER, v. a. & n. S'appliquer à l'Algébre; en parler ou en remplir ses écrits. Il est de la conversation.

ALGÉBRISTE, s. m. Homme qui sçait, ou qui enseigne l'Algébre, qui résout des problêmes d'Algébre. *Algebra peritus*.

ALGEDO, s. f. Accident qui arrive quelquefois dans la gonorrhée virulente.

ALGENIR, s. m. Étoile fixe de la seconde grandeur, qui est au pied droit de Persée.

ALGER, s. m. Royaume & ville de Barbarie en Afrique. *Algeria*, *Algerium*, *Algaria*.

ALGÉRI, ALGHÉRI, ALGUER, s. m. Ville de Sardaigne. *Algara*, *Algaria*, *Algarium*.

ALGÉRIEN, ENNE, s. & adj. Qui est d'*Alger*. *Algerianus*, *-a*.

ALGEROTH, s. m. Mercure de vie. Préparation d'antimoine & de mercure sublimé. *Mercurius vitæ*.

ALGÉZIRE, s. f. Ville d'Andalousie, province d'Espagne. *Algezira*.

ALGIAR, s. m. Ville de la principauté de la Mecque, dans l'Arabie Heureuse. *Zaaramum*, *Zahramum*.

ALGIBAROCA. Voy. ALJUBAROTE.

ALGOL, s. m. ou Tête de Méduse. Étoile fixe de la troisiéme grandeur, dans la constellation de Persée.

ALGOMEÏSA, s. f. Voy. PROCYON, & CANICULE.

ALGONQUIN, INE, s. & adj. Peuple de la nouvelle France, le long des bords du fleuve de S. Laurent, jusqu'au grand lac des Hurons.

ALGORITHME, s. m. La Science des nombres. *Algorithmus*.

ALGOUEY, s. m. Fleuve de la Chine.

ALGOW, s. m. Contrée de Souabe, en Allemagne. *Algea*, *Algovia*.

ALGUAZIL, s. m. T. de Relat. Sergent, Huissier. Exempt, Officier de Justice qui exécute les ordres d'un Magistrat. Ce mot est Arabe. *Accensus*, *Satelles*.

ALGUE, s. f. Plante qui croît au fond de la mer, & dont les feuilles ressemblent à celles du chiendent. *Alga*.

ALGUECHET, s. m. Petit pays d'Afrique dans les déserts de Barca. *Alguechetum*, *Alguchetum*.

ALH.

ALHAGI, s. m. Plante appellée par les Arabes *Agul* & *Ahmagi*.

ALHAJOT, s. m. Étoile de la première grandeur, dans l'épaule gauche du Chartier.

ALHAMA, s. f. Petite ville d'Andalousie en Espagne.

ALHAMBRA, s. f. Village de la Nouvelle Castille en Espagne. *Flavium Laminitanum*.

ALHANDAL, s. m. T. de Pharm. arabe. On s'en sert pour signifier des trochisques composés de coloquinte, & de gomme tragacanth.

ALHIDADE, ou ALIDADE, s. f. Mot Arabe, transporté dans toutes les langues, pour signifier une régle mobile, qu'on applique sur un astrolabe, ou un graphométre, ou sur tous les autres instrumens de Géométrie, & d'Astronomie, qui servent à observer des hauteurs, ou des longueurs. *Dioptra*, *Linea fiducia*. Il y a aux extrémités d'une *alhidade* deux pinnules, c. à d. deux petites plaques de fer percées vis-a-vis de la ligne de foi, par où on observe les astres & les autres points & objets qu'on désigne. L'*Alidade* en t. d'Horlog. est une Régle mobile sur une plate-forme, pour diviser les cadrans. Voy. FIDUCIELLE, ou *Ligne de foi*.

A L I.

ALIBALUCH ou ALLIBULACH, s. m. Pet. isle de la mer Caspienne, vers l'embouchure de l'Araxe. *-chia*.

ALIBANIE, s. f. Toile de coton, qu'on apporte en Hollande des Indes Orientales.

ALIBI, s. m. Mot Lat. qui sign. Ailleurs. On l'a adopté au Pal. pour sign. un lieu éloigné de celui où on prétend qu'un homme étoit en quelque occasion particulière. *Purgatio criminis ex absentia*. Prouver par un *alibi*. Il n'y a point d's au pl.

On appelle prov. des *Alibi forains*, de vaines allégations pour sa défense, ou des contes en l'air. *Tergiversatio*, *cavillatio*. Apporter ; chercher mille *alibi forains*.

ALIBILANI, s. m. Ville & principauté de l'Arabie Heureuse. *Alibilania*, *Alibilanus principatus*.

ALIBORUM, ou ALIBORON. s. m. Ce mot ne se dit qu'en cette phrase, *Maître aliborum*. *Aliborum* est une espéce de génitif d'*alibi*, & *Maître aliborum* semble avoir été dit d'abord d'un homme fécond & subtil à trouver des *alibi*.

ALICA, s. f. Espéce de froment que les Anciens appelloient Zéa. *Alica*. Ils en faisoient une boisson, qu'ils nommoient aussi *alica*. Voy. FROMENTÉE.

ALICANTE, s. f. Ville d'Espagne sur la côte du roy. de Valence. *-ta*. Le golfe d'*Alicante*, *Sinus Illicitanus*, s'étend le long des côtes du roy. de Valence jusqu'à celui de Palos.

ALICATE, s. f. Ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Leucata*.

ALICE. Le cap d'*Alice*. C'est un cap de la Calabre citérieure, au royaume de Naples. *Alizium promontorium*, *Crimisa*.

ALICHON d'un moulin à eau. Voy. AILERON.

ALICONDE, s. m. Arbre de la basse Éthiopie.

ALICUDIE. Voy. FENICUSA.

ALICUR, s. m. Une des Isles de Lipari, dans la mer de Toscane. *Ericusa*.

ALIDADE. Voy. ALHIDADE.

ALIDOR, s. m. T. de Fleuriste. Œillet violet.

ALIDORÉ, s. f. T. de Fleuriste. Sorte de Tulipe.

ALIE, vieux s. f. Le fruit de l'*alisier*.

ALIÉNABLE, adj. m. & f. Ce qu'on est libre d'aliéner. *Quod potest abalienari*.

ALIÉNATION, s. f. Vente, donation, translation de propriété. *Abalienatio*.

On dit au fig. l'*Aliénation* des affections ; p. d. Aversion, haine, froideur extrême. *Alienatio*,

disjunctio. On dit aussi, *Aliénation* d'esprit; p. Folie, égarement d'esprit. *Insania.*

ALIÉNER, v. a. Vendre ou transférer la propriété d'une chose de quelque maniére que ce soit. *Abalienare, alienare.*

ALIÉNER les affections, les cœurs, les esprits; p. d. Les détourner, faire perdre l'estime & l'affection. On dit aussi, *Aliéner* l'esprit à quelqu'un; p. d. lui faire perdre l'esprit, le faire devenir fou. *Ad insaniam adigere.*

ALIES, f. f. pl. Jeux solemnels célébrés à Rhodes le 24e. jour du mois Gorpiée, (qui revient à celui que les Athéniens appelloient Boédromion) en l'honneur du soleil, nommé en grec ἥλιος, ou ἅλιος. *Alia.*

ALIFI, s. m. Ville du roy. de Naples dans la Terre de Labour. *Alipha, Allipha.*

ALIGNEMENT, s. m. T. d'Archit. & de Jardinage. Action par laquelle on met les choses en ligne droite. *Directura.*

It. Plan que donnent les Voyers & les Architectes pour construire la face des maisons qui sont sur la rue. *Frontis ædium descriptio.*

ALIGNER, v. a. Tirer un bâtiment, une allée en ligne droite au cordeau. Réduire plusieurs corps à une même saillie, les mettre sur une même ligne. *Ad lineam dirigere.*

En t. de Vénerie, Couvrir une bête femelle. *Inire fœminam.* Le loup *aligne* la louve, ainsi dit, *quia recta illam petit.*

Au fig. Ajuster, polir, rendre régulier. *Polire, perpolire. Aligner* des phrases. Ces mots viennent du lat. *linea.*

ALIGNÉ, ÉE, part. pass. *Ad lineam directus.* Autrefois on appelloit Femme *alignée*, une femme droite & bien mise.

ALILAT, s. m. Nom sous lequel les Arabes adoroient la lune, ou l'Étoile du soir.

ALIMA, s. m. Ville de la tribu de Gad.

ALIMENT, s. m. Nourriture nécessaire pour faire croître & subsister tout ce qui a vie, ou quelque chose d'analogue à la vie. *Alimentum.*

Il se dit aussi de la séve des plantes.

On dit au fig. L'étude, la contemplation, sont les *alimens* de l'esprit. Le bois est l'*aliment* du feu. *Nutrimentum.*

Il se dit aussi de ce qui entretient une maladie.

ALIMENS au plur. se dit en Jurispr. non-seulement de la nourriture, mais encore de l'entretien, ou des habits & du logement.

ALIMENTAIRE, adj. m. & f. T. de Prat. Qui est destiné pour les alimens. *Alimentarius.* Pension *alimentaire.*

Enfans *alimentaires* étoient de jeunes garçons, & de jeunes filles, que quelques Empereurs Romains faisoient élever dans des lieux publics, à peu près semblables à nos hôpitaux. *Alimentarii.*

ALIMENTER, v. a. T. de Prat. Nourrir, fournir les choses nécessaires à la vie. *Alere, nutrire.*

ALIMENTEUX, EUSE, adj. T. de Méd. Qui sert d'aliment, qui nourrit. *Alibilis.* Remédes *alimenteux.*

ALIMESTAR-BASSI, s. m. T. de Rel. Maître des tentes & pavillons du Grand-Seigneur. *Tentoriorum magister.*

ALIMIBIG, ALIMIBÉCONG, s. m. Lac de la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale. *Alimibigus, Alimibecongus lacus.*

ALIMUS, s. m. Arbrisseau dont la fleur ressemble a celle du muguet.

A LINEA, s. m. Mots latins que l'on dit en notre langue. Ils signifient *a la ligne.* Voy. LIGNE. *A linea* ne prend point d's au pluriel.

ALINER, vieux v. a. Equiper.

ALINGER, v. a. Donner, fournir du linge à quelqu'un. *S'alinger*, faire faire du linge pour son usage. Bien *alingé*, qui est bien en linge.

ALINGES, s. m. Fort du Chablais en Savoye. *Alingia, Arx Alingiarum* ou *Alingiana.*

ALINUBI. Voy. ALIMIBIG.

ALIOA, ALIOLA, s. f. Isle de l'Océan Éthiopien. *Aliodora.*

ALIPTIQUE, s. f. Partie de l'ancienne Médecine: elle enseignoit la maniére d'oindre les corps, pour conserver la santé, & entretenir la beauté du teint. *Aliptice*, d'ἀλείφω, *ungo.*

ALIQUANTE, adj. f. T. de Géom. & d'Arith. Une partie *aliquante* est celle qui étant prise plusieurs fois ne peut mesurer son tout exactement. P. ex. 2. est une partie *aliquante* de cinq, parce que 2. étant pris trois fois excéde 5. & n'étant pris que deux fois, il ne le mesure pas exactement. *Aliquanta.*

ALIQUOTE, adj. f. Se dit des parties qui sont comprises plusieurs fois dans un nombre, ou dans une autre quantité, ou qui mesurent leur tout exactement: 2. est une partie *aliquote* de 8. Il y est compris quatre fois. *Aliquota.*

Aliquante & *Aliquote* sont aussi s. f. Deux est l'*aliquote* de six.

ALIRE, s. m. Nom propre d'homme. *Illidius.*

ALIS, ALISE, vieux adj. Uni.

ALISÉ, ou ALIZÉ. Voy. ALÉSÉ.

En t. de Mar. on appelle Vents *alisés*, ceux qui ont accoûtumé de regner pendant certaine saison sur des mers, ou le long de certaines côtes, entre les deux Tropiques; comme les vents Étésiens, les Mousons, &c. *Brisa.* Quelques-uns dérivent ce mot de *venti electi*, vents choisis, bons vents, comme qui diroit *élisés.*

ALISE, ALIZE, ou ALEXIE, s. f. Bourg de France dans l'Auxois. *Alexia, Alisa.*

ALISE, ou ALIZE, s. f. Fruit de l'alisier. *Alisaria Bacca.*

ALISIER, ou ALIZIER, s. m. Arbre dont le fruit est astringent, & de la figure de celui de l'aubépin. *Cratægus Apii folio laciniato.*

ALISMA, s. m. T. de Bot. Plante qu'on appelle aussi Plantain de montagne. C'est une espéce de Doronic. *Alisma* est aussi une espéce d'*Elleborine*, qu'on appelle *Alisma* à grappe, *alisma racemosum. It.* Plante qu'on appelle *Double-feuille.*

ALISON, s. f. T. pop. Diminutif d'Alix. On le dit d'une femme de basse condition. Voyez cette dame *Alison*, à qui en veut-elle?

ALITER, v. a. Réduire à garder le lit. *Lecto affigere.* Il est aussi n. p. & sign. Se mettre, se tenir au lit pour cause de maladie. *Affigi lecto ob ægritudinem.*

ALITHEIA, s. f. Mot grec qui sign. Vérité. C'est le nom que les Valentiniens donnoient à un de leurs Éons. Voy. ÉON.

ALITURGIQUE, adj. m. & f. Qui n'a point d'office ni de cérémonies particuliéres. Jours *aliturgiques.* Ce mot vient de l'a priv. & de *Liturgie.*

ALJUBAROTE, ou ALGIBAROCA, s. m. Bourg de l'Estramadure Portugaise. *Aljubaroca.*

ALIX. (La derniére syllabe se prononce comme dans

Senlis. Voy. ADÉLAÏDE.

ALIZON. Voy. ALISON.

ALK.

ALKAEST. Voy. ALCAHEST. On croit que ce mot eſt Arabe.

ALKALI, ſ. m. T. de Chym. & de Phyſ. Nom donné premiérement par les Arabes au ſel qu'on tire des cendres d'une plante, qu'ils appellent *Kali*, & les François *Soude*: & parce que ce ſel fermente avec une liqueur acide, on a depuis donné ce même nom a tous les ſels lixivieux des plantes, & enſuite à tous les ſels volatiles, & à toutes les matiéres terreſtres qui fermentent avec les acides. *Sal erutus, elicitus*.

ALKALIN, INE, adj. Qui appartient aux Alkalis. *Alkalinus, a, um. Volatilis, e*.

ALKALISATION, ſ. f. Action d'impregner quelque choſe d'un ſel *alkali*. *-atio*.

ALKALISER, v. a. Tirer le ſel de tous les végétaux & minéraux après leur calcination par le moyen de la leſſive. *Sales eruere, elicere*.

ALKÉQUENCHE. Voy. ALKÉKENGE.

ALKÉKENGE, ſ. m. Plante qu'on appelle autrement en françois, Coqueret, & qui eſt fort ſemblable à la morelle, ou *ſolanum*. *Alkekingi*. Voy. COQUERET.

ALKERMÈS, ſ. m. T. de Méd. qui vient de l'Arabe. Confection faite avec le ſuc exprimé de grains de kermès, le ſuc des pommes, la ſoie crue, les perles, le ſantal citrin, la canelle, l'ambre gris, le muſc, l'azur, les feuilles d'or. C'eſt un des meilleurs cordiaux.

ALKIAN, ſ. m. Quelques Chymiſtes entendent par ce mot le principe qui gouverne le corps de l'homme.

ALKIN, ſ. m. Bourg de l'Iémen ou Arabie-Heureuſe, en Aſie. *Alkinum, kinum*.

ALKOOL, ſ. m. T. de Chym. Poudre très-ſubtile, & preſque impalpable. *It*. Eſprit de vin très-rectifié par des diſtillations réitérées.

ALKOOLISER, v. a. Subtiliſer, réduire un corps en une poudre preſqu'impalpable, & purifier les eſprits & les eſſences des impuretés & du phlegme qu'ils pourroient avoir. Ce mot vient de l'Arabe קאל, *Kaal*, ou *Kol*, Diminuer, rendre ſubtil, ſubtiliſer.

ALL.

ALLA, ſ. f. Petite ville du Trentin.

It. Riviére de la Pruſſe ducale.

ALLACHARS, ou ALLACHEYR. Voy. PHILADELPHIE.

ALLÂCHIR, s'ALLÂCHIR, vieux v. a. & n. p. Rendre, ou devenir lâche.

ALLAH, pour ALELAH, ſ. m. Nom de Dieu chez tous ceux qui font profeſſion du Mahométiſme, quelque langue qu'ils parlent. C'eſt le même en Arabe que אלה, *Eloah*, ſingulier de אלהים, *Elohim*, en hébreu, que celui d'*Adonaï*, & même que le *Tetragrammaton*, ou nom de quatre lettres, qui marque plus particuliérement l'eſſence divine.

ALLAITER, v. a. Nourrir de ſon lait. *Mammas, ubera infanti porrigere*. Le lait d'une femme ne dure ordinairement qu'un certain temps proportionné au beſoin des enfans; & à l'égard des nourrices, ce temps ſe trouve partagé entre deux enfans: il faut donc de néceſſité qu'ils ne ſoient tous les deux nourris qu'à moitié. Ce mot vient d'*Allactare*.

ALLAMBRE, ſ. m. Palais des Rois Maures à Grenade. *Maurorum Regum Granatenſe Palatium*.

ALLANT, ANTE, adj. & ſ. Qui va & qui vient. *Iens, vadens*. Cette hôtellerie eſt ouverte à tous *allans* & venans. On dit fam. C'eſt un *allant*, p. d. Un homme alerte, qui ne laiſſe pas perdre ſes affaires par pareſſe, ou qui s'intrigue par-tout. *Ardelio*.

Il y a une eſpéce de chiens qu'on appelle *Allans*, ou *Gentils*. Voy. CHIEN.

ALLANTOIDE, ſ. f. T. d'Anat. Troiſiéme taie, ou membrane, qui enveloppe une partie du fœtus, comme une ceinture, ou écharpe, depuis le cartilage Xiphoïde juſqu'au deſſous des flancs ſeulement. On l'appelle ainſi, parce qu'elle reſſemble à une andouille.

ALLARD. Voy. ALARD.

ALLASCHIR. Voy. ALLÂCHIR.

ALLATH, ſ. f. Déeſſe que les Arabes adoroient autrefois. Ils avoient 3. Déeſſes, *Allath*, Ménach & Alluzæ, qu'ils regardoient comme les filles du grand Dieu. Ce mot en arabe eſt le féminin d'*Allah*, Dieu.

ALLATUR, ſ. m. Ville de Moſcovie, dans le royaume de Caſan. *Allatura*.

ALLÉCHEMENT, ſ. m. Ce mot, qui eſt un peu vieux, ſign. Amorce, attrait, appât. *Illecebra*. Il ne ſe dit qu'au fig. Réſiſter aux *allechemens* de la volupté.

ALLÉCHER, v. a. Inviter, attirer par quelque appât. *Allicere, illicere, pellicere*. On *alléche* des ſouris avec du lard, ou des noix. Il eſt plus en uſage au fig. mais ſeulement dans le ſtyle badin.

ALLÉE, ſ. f. Courſe, voyage. *Itus, itio*. *Allées* & venues.

Il ſign. auſſi, Paſſage, ou corridor, dans des bâtimens, par où on va d'un lieu à un autre. *Xyſtum*.

ALLÉE, ſoit dans un jardin, ſoit ailleurs, eſt un chemin droit, bordé d'arbres, ou d'arbriſſeaux, & généralement tout lieu qui n'eſt point planté, ni labouré, ou béché, mais battu, & qui a été laiſſé pour ſe promener, pour aller d'un endroit à un autre. *Ambulacrum, ambulatio*. *Allée de front*, celle qui va droit en face du bâtiment. *Ambulacrum adverſum*. *-De traverſe*, qui coupe une *allée* de front à angles droits. *Tranſverſum*. *-Diagonale*, qui coupe un quarré d'angle à angle. *Diagonale*. *-Biaiſe*, qui par ſujétion n'eſt paralléle ni à l'*allée* de front, ni à celle de traverſe. *Obliquum*. *-Rampante*, qui a une pente ſenſible. *Declive*. *-En zic-zac*, qui étant trop rampante, eſt traverſée d'eſpace en eſpace par des platebandes de gazon, pour en retenir le ſable. *Serratum*. Ou bien celle qui, dans un labyrinthe, eſt formée par divers retours d'angles, pour en cacher l'iſſue. *Labyrinthum*. *-En perſpective*, qui eſt plus large à ſon entrée qu'à l'iſſue, pour lui donner plus d'apparence de longueur. *Opticum*. *-Couverte*, bordée de grands arbres. *Opertum*. *-Labourée & herſée*. *Occatum*. *-Sablée*. *Sabulo ſubſtratum*. *-De Gazon*. On l'appelle auſſi Boulingrin. *-Bien tirée*, c. à d. nettoyée de méchantes herbes avec la charrue, & enſuite repaſſée avec le râteau. *Raſtello complanatum*. *-De compartiment*, ſentier qui ſépare les carreaux d'un parterre. *Areolis diſtinctum*. *-D'eau*, chemin bordé de jets ou bouillons d'eau ſur deux lignes paralléles. *Salientibus aquis prætextum*.

ALLÉGATION, ſ. f. Citation d'une loi, d'une autorité, d'un paſſage. *Prolatio*.

Il ſe dit auſſi d'un fait allégué & avancé en preuve de quelque choſe.

ALLÉGE, ſ. f. Petit bateau qu'on attache vuide à la queue d'un grand, & qui ſert à l'alléger, quand il

est trop chargé. *Cymba, actuariolum, scapha.*

ALLEGE, en t. de Maçoun. Petit mur qui sert d'appui dans les croisées, & qui est moins épais que le reste du mur. *Fulcimentum.*

ALLÉGEANCE, s. f. Soulagement. *Levamen, levatio.* Chercher de l'*allégeance* à sa douleur. Il est vieux. Serment d'*allégeance*, que les Anglois prêtent au Roi en qualité de Roi & de Seigneur temporel, bien différent de celui de Suprématie. En ce sens, *allégeance* vient des mots latins *ad legem.*

ALLEGEAS, s. m. Étoffe fabriquée aux Indes orientales.

ALLÉGEMENT, s. m. Le même qu'*allégeance*, mais un peu plus usité.

ALLÉGER, v. a. Rendre moins pesant, moins chargé, moins douloureux. *Levare, allevare.*

Il se dit fig. du soulagement des chagrins, des afflictions d'esprit. Il commence à vieillir.

ALLÉGÉRIR, v. a. T. de Man. Rendre le cheval plus léger du devant que du derriére.

ALLÉGORIE, s. f. Fig. de Rhétorique, qui est une métaphore continue, & qui consiste à se servir d'un discours qui est propre à une chose, pour en faire entendre une autre. *Allegoria.*

Il se dit aussi des tableaux dans lesquels ce qui est peint fait entendre autre chose que ce qui est représenté. Il y a trop d'*allégories* dans ces tableaux.

ALLÉGORIQUE, adj. m. & f. Qui tient de l'allégorie. *Allegoriis refertus, constans.*

ALLÉGORIQUEMENT, adv. D'une maniére allégorique. *Per allegoriam.*

ALLÉGORISER, v. a. Donner un sens allégorique. *Uti allegoriis.*

ALLÉGORISEUR, s. m. v. Celui qui allégorise. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part, en parlant d'un homme qui s'attache à chercher un sens allégorique à toutes choses.

ALLÉGORISTE, s. m. Auteur qui explique les choses par allégorie. *Qui allegorias adhibet.* Ces mots viennent d'ἀλληγορῶ, muto, je change.

ALLÉGUER, v. a. Citer une loi, une autorité, un exemple. *Laudare, citare, proferre.*

It. Mettre en avant. *Causari, allegare. Alléguer* une vaine excuse.

ALLELUYA, s. m. Petite Plante dont le goût est aigrelet, que l'on mange en salade, & dont on se sert en Médecine. On l'appelle autrement, Pain de Cocu, & en latin, *Trifolium acetosum, oxys, oxytriphyllum, acetosella, & lujula.*

ALLELUYA. Mot de réjouissance, que l'Église chante au temps de Pâque à la fin des traits ou versets. Dans la Liturgie Ambrosienne, *Alleluya* sign. ce que nous appellons le Graduel. Ç'a été aussi autrefois un cri militaire.

Ce sont deux mots hébreux, dont l'un est הללו, *hallelu*, louez, & l'autre יה, *Ja*, abrégé de יהוה, *Jehova*, Dieu.

ALLEMAGNE, s. f. Grand pays d'Europe, qui a titre d'empire. C'est une espéce de République dont l'Empereur est le Chef, & dont les Membres sont les trois Colléges de l'Empire. Celui des Électeurs, celui des Princes, & celui des Villes Impériales. L'*Allemagne* est appellée le Saint-Empire, à l'imitation de celui de Constantinople, où des dignités fort inférieures à celles de l'Empereur, étoient appellées Saintes & sacrées. *Alemannia, Germania.*

Quelques Auteurs appellent *Allemagne Françoise*, les terres d'Allemagne qui ont été cédées à la France par la paix de Munster, ou depuis; comme la haute & la basse Alsace, & le Sundgaw. *Germania Francica.*

La mer d'*Allemagne*. C'est une partie de l'Océan septentrional. *Mare Germanicum, Oceanus Germanicus.*

ALLEMAND, ANDE, s. Nom du peuple qui a occupé l'ancienne Germanie, & qui habitoit le long des rives du Rhin, du Danube, de l'Elbe & de l'Oder. *Allemannus, Germanus.*

On dit prov. Une querelle d'*Allemand*; c. à d. Une querelle faite sans sujet, & de gaieté de cœur. Je n'entends non plus cela que le haut *Allemand*; c. à. d. que c'est une chose inintelligible.

Le mot *Allemand*, en langage du pays, sign. *Tout homme*: & ce peuple a peut-être été appellé ainsi, à cause qu'il étoit composé de plusieurs nations Gauloises.

ALLEMANDE, s. f. Espéce de Danse. *Saltatio Germanica.*

C'est aussi une Piéce de Musique qu'on joue à quatre temps lents sur le luth, le tuorbe, l'orgue, & le clavecin. Elle commence par une croche hors de mesure.

ALLENDORF, s. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne dans le Landgraviat de Hesse-Cassel. *-fium.*

ALLÉNÉE. Voy. HALÉNÉE.

ALLENSTEIN, s. m. Ville de Warmie, dans la Prusse royale. *Allensteinum.*

ALLER, v. n. Se transporter d'un lieu à un autre, soit par son propre mouvement, soit par le secours d'une voiture. *Ire, pergere, vadere, proficisci.* Il se conjugue ainsi: Prés. de l'Ind. *je vais, tu vas, il va. Nous allons, vous allez, ils vont.* Imparf. *j'allois.* Prétér. *je fus, j'ai été, je suis allé*: Fut. *j'irai.* Subj. *que j'aille*, pour le prés. *j'irois, j'allasse*, pour l'imparf. *que je sois allé, que j'aie été*, pour le prétérit: *je serois allé, je fusse allé, j'aurois été*, pour le plus que parf. *je serai allé, j'aurai été*, pour le futur. Impérat. *Va, qu'il aille, allez, qu'ils aillent.* A l'égard de l'emploi des prétérits de ce v. on dira seulement, que quand on veut exprimer que quelqu'un est en chemin pour aller en quelque lieu, ou qu'il est dans ce lieu-là, il faut dire qu'il *est allé*: mais si l'on veut exprimer qu'il est de retour, il faut dire, *Il a été.* Il faut dire encore, pour parler réguliérement: *Il alla*, & non pas *il fut*, trouver son ami. Ce v. emprunte toute sa conjugaison de trois infinitifs; sçavoir, de son propre infin. *Aller*, & des infin. Lat. *Vadere* & *ire.*

Ménage dérive ce mot d'*ambulare*, qu'on a dit pour *proficisci.*

Il se dit aussi en parlant d'un mouvement insensible qui aboutit à quelque fin. Cet homme s'en *va* mourant; p. d. Que sa santé s'altère beaucoup; ou absolument: Il s'en *va*, ou, Il s'en *va* le grand galop. Il est *allé* de vie à trépas. On dit qu'Un enfant s'en *va* grand, p. d. qu'il croît beaucoup. Elles *vont* sautant & dansant.

It. des choses qui sont d'ordinaire ensemble, ou de compagnie. *Unà pergere.* Les étourneaux *vont* en troupe. Ces deux bas, ces deux gants *vont* ensemble, p. d. Sont pareils. *Pares.* Ces deux Seigneurs *vont* de pair, sont égaux en rang.

It. De ce qui conduit, qui aboutit en quelque lieu. *Terminari.* Où *va* ce chemin-là? *Aller* en pointe.

ALLER, précédé de la particule *en*, sign. Ôter, effacer. *Delere, abolere.* On ne sçauroit faire en

aller cette tache d'encre, qu'avec quelque acide. Il sign. aussi Sortir. *Abire.* Il s'en est *allé* sans qu'on l'ait chassé.

It. S'échapper, s'écouler. *Diffluere.* Le tonneau s'en *va*. Tout son bien s'en est *allé*; p. d. Qu'il l'a dissipé, qu'il l'a perdu. Il se dit aussi du temps.

Aller du ventre, *aller* à la selle, *aller* à la garde-robe, *aller* par haut & par bas; p. d. Vuider ses excrémens. *Evacuare.*

ALLER aux avis, c. à d. Recueillir les voix. *Suffragia cogere. Aller* au conseil, c. à d. Consulter une affaire. *Consulere. Aller* au Devin, c'est le consulter. *Aller* aux écoutes, c'est Épier, écouter secrétement. *Speculari, observare.*

ALLER aux coups, au feu, c'est dans la guerre S'exposer dans les endroits où il y a danger.

Ce v. joint à l'infin. d'un autre v. sert à marquer toutes les actions de la vie: *Aller* boire, manger, &c. On dit encore: le soleil *va* se coucher; p. d. qu'il est sur le point de disparoître.

En t. de jeu, Mettre au jeu, provoquer les autres joüeurs a coucher une pareille somme. *Positâ ludere pecuniâ.* J'y *vais* de tant. On dit aussi, S'en *aller* de ses cartes, p. d. Les écarter, s'en défaire en les joüant. *Abjicere, dimittere.* Au Trictrac, s'*en aller* se dit d'un joüeur, qui voyant que son jeu n'est pas si beau que celui de son adversaire, remet les dames au talon, & oblige l'autre à en faire de même.

On dit aussi avec le pron. pers. S'*aller* battre, s'*aller* promener, s'*aller* baigner, &c.

Se laisser *aller*, se dit des gens qui ne sont pas fermes de corps. *Dejici, prolabi, flaccescere, laxo ac remisso esse corpore.* Il s'applique fig. aux choses spirituelles & morales. Se laisser *aller* à ses passions. Se laisser *aller* à tout ce qu'on dit, p. d. Être crédule, facile. Se laisser *aller*, Ne pas résister. *Permittere se, parere, morem gerere.* Se laisser *aller* aux pleurs.

Il sign. aussi, Réussir, succéder bien ou mal. *Procedere, succedere.* Tout *alloit* bien.

Il se dit aussi des choses inanimées & des automates. Saturne *va* le plus lentement de toutes les planétes. Toutes les riviéres *vont* à la mer. Cette horloge ne *va* pas bien. Cela *va* tout seul. Cela s'en *va* fait; p. d. Sera bientôt achevé. Ce bâtiment *va* fort lentement; p. d. Il n'avance guère. Sa dépense *ira* plus loin qu'on n'avoit cru. Faire *aller* le ménage d'une maison.

It. Se comporter, se gouverner, s'y prendre d'une certaine maniére. *Procedere.* La médisance y *va* plus doucement.

It. S'étendre loin, se porter loin. Le luxe ne *va* pas jusque-là.

Il s'emploie fort souvent aussi seulement par élégance. Si elle *alloit* croire cela.

Il se dit aussi en parlant de la maniére dont on se meut. Ce cheval *va* l'amble. *Asturco.* Le pas. *Statarius equus.* Le trot. *Succussator equus.* Ce valet *va* comme un Basque; il *va* du pied comme un chat maigre. *Pedes celerrimè incedit.* A cheval. *Equitat.* En chaise. *Gestatoriâ sellâ vehitur. Aller* en relais. *Veredis uti. Aller* à tâtons. *Viam prætentare. Aller* bon train, c'est avancer beaucoup en peu de temps; & il se dit au fig. d'un homme qui s'enrichit bien vite, &c.

Aller pied à pied en une affaire; p. d. y *aller* doucement, & avec prudence. *Sensim, pedetentim procedere.* Y *aller* de bon pied; p. d. y agir prudemment, & soigneusement. *Celeriter, diligenter.*

En t. de Véner. *Aller sur soi*, se juraller, se surmarcher; p. d. Revenir sur ses pas. *Decursum tramitem remetiri.* Il *va* de bon temps, c. a d. qu'il y a peu de temps que la bête est passée.

En t. de Mar. *Aller* à trait, & à rame, c'est *aller* avec les voiles, & avec les rames. *Remis velisque procedere.*

Fig. Cet homme *ira* bien loin; p. d. qu'il a du génie, du talent pour se bien avancer. Cette affaire *ira* loin; p. d. qu'elle deviendra de conséquence. Cela n'*ira* pas plus loin, c'est à d. qu'on gardera le secret. Je vois bien où *ira* ce procès; p. d. A quoi il se terminera. Le commerce ne *va* pas; p. d. On n'a pas débit de ses marchandises. Les affaires de ce marchand *vont* mal; p. d. Sont en mauvais état.

ALLER son train, c'est, Ne s'embarrasser point de tout ce qu'on dit.

Il sign. aussi, Tendre, aspirer. *Tendere, contendere.* Cet Abbé *va* tout droit à l'épiscopat.

On dit encore, Je ne *vais* pas au contraire de ce que vous prétendez; p. d. J'y consens, je ne conteste pas. *Assentior. Aller* droit; p. d. être juste, sincère. *Sincerè, sine fuco agere.*

On dit aussi, *Aller* par justice; p. d. Poursuivre par les voies de droit. *Jus persequi. Aller* par la douceur. *Humanitatem sequi, sectari.*

Il s'emploie quelquef. p. d. Il s'agit. C'est une affaire où il y va de tout son bien. *Agitur de fortunis, &c.*

Il se dit aussi pour marquer la maniére dont une chose est faite, est mise, est disposée. *Bene se habere.* Cet habit vous *va* bien.

On dit pop. Comment vous en *va*? Ou même, comment vous *va*? c. à d. Comment vous portez-vous?

Il sign. encore, Atteindre à quelque chose, y arriver. *Pertingere.*

On dit encore *aller*, pour Regarder, toucher. *Pertinere.* Je n'ai rien dit qui *aille* à vous.

ALLER, avec un participe, ne se dit que dans le style fam. La mode de l'ignorance à la cour s'en *va* tantôt passée. Cela s'en *va* fait.

ALLEZ, se dit absol. à l'impér. pour un commandement de sortir, ou une marque qu'on est en colère. *Abi. Allez*, vous ne méritez pas qu'on vous aime.

ALLER est quelquef. s. *Ingressus.* L'*aller* ne me coûte rien, il n'y a que le retour. Un pis *aller*, c. à d. Ce qu'on aura de plus fâcheux. *Quod deterius contingere potest.*

Au pis *aller*. Phr. adv. En mettant la chose au pis.

Prov. *Aller* son grand chemin; N'entendre point de finesse en quelque chose. Un homme sçait *aller* & parler; p. d. qu'on lui peut confier quelque affaire. On lui a donné l'*aller* & le venir; p. d. Un soufflet sur chaque joue. A force de mal *aller*, tout ira bien, quand on espère quelque changement aux affaires. Cela *va* comme il plaît à Dieu, en parlant d'une chose dont on néglige la conduite. Cela ne *va* pas comme votre tête; p. d. Cela n'*ira* pas comme vous pensez.

ALLER, s. m. ou ALRE, s. f. Riviére de la basse-Saxe en Allemagne. *Allera.*

ALLERBURG, s. m. Ville de la Prusse ducale. *Allerburgum.*

ALLÉRIONS. Voy. ALÉRIONS.

ALLERSPERG,

ALLERSPERG, ſ. m. Petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne. *Allerſperga.*

ALLESFORD, ſ. m. Ville du comté de Hant en Angleterre. *Allesfordia.*

ALLÈTES, ſ. f. pl. T. de Coût. C'étoit un droit que l'on payoit en Normandie pour le poiſſon d'eau douce.

ALLEU, ALEU, ou ALODES, ſ. m. Vieux mot gaulois. Aujourd'hui le mot *Alleu* doit être précédé de celui de *franc : Franc-alleu.* Terre, ou héritage, ſoit noble, ſoit roturier, indépendant de tout Seigneur, qui ne doit aucune charge ni redevance, & qui n'eſt ſujet à aucuns droits ni devoirs ſeigneuriaux; mais ſeulement ſujet à la juriſdiction. *Allodium, prædium immune, liberum, nihil penſitans. Alleu* ou *Alodes* paroît venir de deux mots de la langue teutonique & gothique, *all*, tout, & *lod*, revenu : ſuivant cette étym. il veut dire un bien dont le revenu appartient tout entier à celui qui poſſède le fonds dont le revenu eſt franc; c'eſt ce qu'on a exprimé par le terme de *franc-alleu.* Il y a un petit pays vers l'Auvergne qu'on appelle *Franc-alleu*, qui eſt proche de Combraille.

ALLEVÛRE, ſ. f. Monnoie de cuivre, la plus petite qui ſe fabrique en Suéde. Elle ne vaut pas tout-à-fait le denier tournois de France.

ALLÉZER, v. a. T. d'Artillerie. Nettoyer l'ame d'un canon, l'agrandir & la rendre du calibre dont il faut qu'elle ſoit.

ALLÉZOIR, ſ. m. Chaſſis de charpente ſuſpendu en l'air avec de forts cordages. On y place une piéce de canon pour l'allézer.

ALLÉZURE, ſ. f. C'eſt, en t. d'Artillerie, le métal qui tombe en bas lorſqu'on *alléze* des canons.

ALLI, ſ. m. Petite riviére du royaume de Naples. *Semirus, Allius.*

ALLIA. Voy. AHIA.

ALLIAGE, ſ. m. Mélange de divers métaux, ou d'un ſeul métal de différens titres. *Metallorum permiſtio ac temperatio.*

Il ſe dit en Arith. du mélange de pluſieurs choſes enſemble de divers prix, ou de différente valeur. Par la régle d'*alliage* on ſuppute, ou le prix commun de ces choſes, ou celui de chacune en particulier.

Alliage ſe dit au fig. pour toute ſorte de mélange & d'union. *Conjunctio.*

ALLIAIRE, ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *Herbe des Aulx*, & dans quelques endroits *aillet*, tous noms qu'on lui donne parce qu'étant écraſée, elle rend une odeur d'ail. *Alliaria.* C'eſt une eſpéce de Julienne, ou *Heſperis.*

ALLIANCE, ſ. f. Liaiſon qui ſe fait entre deux perſonnes, ou deux familles, par le moyen d'un mariage. *Affinitas, affinitatis conjunctio.* Ce mot vient d'*alligatio.*

Il ſe dit fig. d'une affinité ſpirituelle. Voy. AFFINITÉ.

Alliance ſe dit auſſi des unions, des ligues, des traités qui ſe font entre des Souverains & des États, pour ſe joindre d'intérêt dans une défenſe commune. *Fœdus.*

On dit auſſi en t. de Théol. L'ancienne & la nouvelle *alliance.*

Alliance ſe dit fig. pour Union, mélange. *Societas, commercium.* L'*alliance* monſtrueuſe de la ſainteté avec les crimes les plus déteſtables.

Alliance. T. d'Orfévre. Bague ou jonc que l'accordé donne à ſon accordée, où il y a un fil d'or & un fil d'argent. *Sponſalium annulus.*

ALLIBAWN, ſ. m. Contrée de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Caledonia, Albania.*

ALLIER, v. a. Fondre différens métaux enſemble pour les mêler, ou les rejoindre. *Metalla commiſcere.* Ce mot vient d'*alligare.*

Fig. Joindre une famille à une autre par quelque mariage; & alors il ſe dit avec le pron. perſ. *Inire affinitatem.* On dit auſſi que le compérage eſt une voie de s'*allier* ſpirituellement.

En parlant d'États & de Souverains, Se confédérer, ſe joindre d'intérêt, faire ligue offenſive & défenſive contre un ennemi commun. *Fœdus icere, ſancire.*

Fig. Mêler, joindre enſemble. *Jungere, conjungere, ſociare. Allier* les loix humaines avec les divines. Avec le pron. perſon. S'aſſocier, ſe joindre.

Allié, ée, part. paſſ. *Affinis, conjunctus, ſociatus.* Il eſt auſſi ſ. Confédéré. *Socius, fœderatus.*

ALLIER, ſ. m. Il n'eſt que de deux ſyllabes. Filet tendu ſur deux bâtons, propre à prendre des cailles & des perdrix. On l'appelle auſſi *Trimallier*, parce qu'il eſt fait de trois doubles de mailles. *Rete triplici hamulo conſertum.*

Allier ſignifioit autref. certain oiſeau de proie.

Allier. Riviére de France qui prend ſa ſource dans le Gévaudan, traverſe l'Auvergne & le Bourbonnois, & ſe jette dans la Loire au-deſſus de Nevers, à un endroit appellé Le bec d'*Allier*, comme ſi l'on diſoit *bucca Elaveris :* on prononce *Bé d'allier.*

ALLIGATION. Régle d'*alligation.* Voy. ALLIAGE.

ALLIGATOR, ſ. m. Animal de l'Amérique, que l'on voit principalement à la Jamaïque. Il eſt tout-à-fait ſemblable au crocodile.

ALLIOTH, ſ. m. T. d'Aſtron. Étoile de la queue de la grande Ourſe, dont l'obſervation eſt d'un grand uſage ſur mer, & pour connoître la hauteur du pôle.

ALLOBROGE, ſ. m. Anc. peuple de la Gaule Narbonnoiſe. *Allobrox.* Ce nom vient de ברא, *bro*, qui en langue celtique, comme en hébreu, ſign. *champ, terre;* & de על, *al*, qui ſign. *haut;* de ſorte qu'*Allobroge* ſign. celui qui habite un pays élevé, montagneux, un montagnard; nom qui convient aux *Allobroges*, puiſqu'ils occupoient depuis Genève juſqu'au Rhône, toute la Savoye & le Dauphiné, pays plein de montagnes. Ptolomée dit que Vienne étoit la capitale des *Allobroges.* Aujourd'hui par *Allobroges*, nous n'entendons que les Savoyards; & de-là eſt venu que dans le ſtyle comique & burleſque, il eſt pris pour Groſſier, ruſtre, ou homme qui a le ſens de travers. C'eſt un franc *Allobroge.*

ALLOBROGIE, ſ. f. Le royaume de Bourgogne a porté ce nom, parce que ce qu'on appelle aujourd'hui Dauphiné, a été nommé autrefois Bourgogne. *Regnum*, ou *Ditio Allobrogum.*

ALLOBROGIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, ou qui a rapport aux *Allobroges.* *-icus.*

ALLOCATION, ſ. f. L'action d'approuver un article, & de le paſſer en compte. *Computationis approbatio.* Du latin *alloco.*

ALLOCUTION, ſ. f. Harangue faite à une armée par le Général. *Allocutio.* Ce mot lat. eſt la légende ordinaire des médailles frappées à ce ſujet.

Allocution ſe dit auſſi d'une médaille qui repréſente une *allocution.* Toutes les *allocutions* ſont eſtimées.

ALLODIAL, adj. Qui eſt compris dans un franc-alleu. *Immunis, liber.*

ALLODIALITÉ, f. f. Qualité de ce qui eft allodial; franc-alleu; indépendance d'une terre, ou d'un héritage. *Immunitas.*

ALLOISE. Voy. ALLOUYSE.

ALLONGE, ALLONGEMENT, ALLONGER. Voy. ALONGE, ALONGEMENT, ALONGER.

ALLOÜER, v. a. Approuver quelque point, ou article d'un compte. *Approbare.* De *los*, ancien mot françois, qui figo. *loüange*, ou *approbation*: ou d'*allocare*.

Il s'emploie auffi fig. & fam. Il s'en faut beaucoup qu'on ne vous *alloue* tout ce que vous dites.

ALLOÜÉ, f. m. fe dit chez les artifans, des Compagnons qui ont fait le temps de leur apprentiffage, & qui s'engagent encore pour quelque temps à fervir les maîtres. *Locatus, conductus.*

C'eft auffi un garçon qui s'engage pour un temps chez un maître, fans avoir fait d'apprentiffage, & qui n'a pas droit de parvenir à la maîtrife.

Autrefois *Alloüé* s'eft dit du Lieutenant-Général du Sénéchal, & particuliérement en Bretagne. *Judex fubfidiarius.*

ALLOUTNEUR, f. m. Petite Ville de l'ifle de Céilan. *Allutneura.*

ALLOUVI, IE, adj. Qui a une grande faim, telle que celle d'un loup, qui eft difficile à raffafier. *Famelicus.* Il eft tout-à-fait bas.

ALLOUYSE, f. f. Charge, dignité d'Alloüé. *Judicis fubfidiarii dignitas, munus.*

ALLOY. Voy. ALOI.

ALLOYAGE. Voy. ALOYAGE.

ALLOYÉ. Voy. ALOYÉ.

ALLOYER. Voy. ALOYER.

ALLUCHER, vieux v. a. Allumer.

ALLUCHON, f. m. Le bout d'un hériffon, qui eft une efpéce de dent, ou de pointe, qui entre dans les fufeaux, ou la lanterne des moulins, & autres machines qui fe meuvent par roues & pignons.

ALLUCZN. Voy. AMAN, montagne.

ALLUMELLE. Voy. ALUMELLE.

ALLUMER, v. a. Produire de la lumiére en attachant le feu a quelque matiére combuftible, capable de donner de la clarté. *Accendere.* On le dit auffi du feu qu'on attife, & qu'on fouffle fimplement pour avoir de la chaleur. *Ignem fufcitare.*

Fig. il fe dit des paffions, & fign. Enflammer, exciter. *Incendere, inflammare. Allumer* la colère. *Allumer* des féditions, des guerres. On dit, qu'Une violente paffion *allume* les humeurs, p. d. qu'elle les fait fermenter, & les met dans une difpofition prochaine à la fiévre. On dit auffi en débauche, *Allumer* la lampe; p. d. Verfer du vin dans un verre à quelqu'un, pour l'obliger à boire.

ALLUMÉ, ÉE. part. paff. *Accenfus.* En t. de Blaf. il fe dit des yeux, quand ils font d'un autre émail que le corps de l'animal. *Rubris oculis.* Il fe dit auffi de la flamme d'un bucher, d'un flambeau, & d'un bâton qui eft brûlant.

ALLUMETTE, f. f. Petit brin de bois fec, ou de rofeau trempé dans du foufre par les deux bouts, qui fert à allumer la chandelle, &c. *Sulphuratum.* Ces mots viennent de la prép. *ad*, & de *lumen*, lumiére, qui vient de *lucere*, luire.

ALLUMEUR, f. m. Celui qui allume le feu, les bougies, les chandelles, &c.

ALLURE, f. f. La maniére de marcher ou de fe tranfporter d'un lieu à un autre. *Inceffus, ingreffus.*

Il fe dit du train, de la marche du cheval. *Gradus.* Ce barbe a de belles *allures*.

ALLURES DE CERF. Ce font les endroits par où il paffe. *Cervi via.*

Il fe dit auffi au fig. & fam. en parlant de la conduite, & des intrigues de quelqu'un. *Agendi ratio, confilia, artes.* Il fe prend ordinairement en mauvaife part. Avoir des *allures*, veut dire, Voir mauvaife compagnie.

ALLUSA. Voy. ALLATH.

ALLUSION, f. f. Fig. de Rhétorique qui fe fait par un jeu de mots prefque femblables. *Annominatio, lufus in verbis.* L'affectation des *allufions* eft extrêmement vicieufe, à moins qu'elles ne foient fort heureufes. Mais on peut élégamment faire *allufion* à quelque apophthegme, hiftoire, ou coutume, lorfqu'on dit une chofe qui y a du rapport. *Rei alterius ex altera notatio.*

ALLUVION, f. f. Accroiffement qui fe fait le long des rivages de la mer, ou des grandes riviéres, par les tempêtes, ou les inondations. *Alluvio.*

ALLYRE. Voy. ALIRE.

ALM.

ALMA, f. f. Riviére de la prefqu'ifle de la petite Tartarie.

ALMACHARANA, ou ALMACHARAMA, f. f. Ville de l'Arabie-Heureufe, dans la principauté de Moca.

ALMADE, f. f. Ville de l'Eftramadure Portugaife. *Almada.*

ALMADIE, f. f. T. de Mar. Petite barque dont ufent les fauvages de la côte d'Afrique. *Cymbula.*

ALMAGESTE, f. m. Livre fameux compofé par Ptolomée, où il a recueilli un grand nombre de problêmes fervant à la Géom. & à l'Aftron. *Almagefte Ptolemai.* Il eft intitulé συνταξις μεγιστη, Très-grand Traité. Ce dernier mot grec joint avec l'article arabe *al*, lui a fait donner le nom d'*Almagefte*.

ALMAGRO, f. m. Ville de la Manche, contrée de la Caftille nouvelle, en Efpagne. *Almagrum.*

ALMAGUER & ALMAGRO, f. m. Ville du roy. de Popayo, dans l'Amér. mérid. *Almagrum, Almagra.*

ALMANACH, f. m. Calendrier où font écrits les jours, & les fêtes de l'année, le cours de la lune, les éclipfes, les fignes du Zodiaque dans lefquels le foleil entre, & des pronoftics fur la diverfe difpofition de l'air. *Ephemeris, lunarium motuum Ephemeris, Calendarium.*

Ce mot eft arabe, compofé de l'art. *al*, & de *manach*, compter: les *almanachs* ne confiftant qu'en fupputations aftronomiques. L'*Almanach* du Palais eft celui où font marqués les jours où le Palais vaque. *Fori ephemeris.*

Prov. Je ne prendrai pas de vos *Almanachs*; p. d. Je ne prendrai pas votre confeil fur l'avénir. Faire des *Almanachs*, fign. Se remplir l'idée de chofes qui peuvent n'arrivet jamais. Faifeur d'*Almanachs*, fign. celui qui s'amufe à faire de pareilles prédictions. On dit auffi d'une

personne qui se ressent de quelque infirmité à tous les changemens de temps, Que son corps est un *Almanach*.

ALMANDINE, s. f. Pierre précieuse. Espéce de rubis qui tire plus sur la couleur du grenat, que sur celle du vrai rubis. On l'appelle aussi *Albandine*.

ALMANZA. La Sierra d'*Almanza*. Voy. SINGE. La montagne des singes.

ALMAQUE, s. m. Nom propre d'homme. *Almachius*. S. *Almaque*, appellé Télémaque par Théodoret.

ALMARAZ, s. m. Ville de l'Estramadure, en Espagne. *Almarasium*.

ALMATH, ou ALMON, s. m. Ville de la Terre-Sainte dans la tribu de Benjamin.

ALMAZ, s. m. Ville de la basse Hongrie. *Alisca*, *Almaza*.

ALMAZAN, s. m. Ville de la Vieille Castille, en Espagne. *Almazanum*.

ALME, s. f. Petite riviére d'Allemagne, qui arrose l'évêché de Paderborn. *Alma*, *Alizo*.

ALMÉDINA. Voy. ELMADINE.

ALMELOO, s. m. Bourg de l'Owerissel, l'une des Provinces-Unies. *Almeloa*.

ALMENDRALÉJO, s. m. Bourg de l'Estramadure d'Espagne. *Almendralegium*.

ALMÉNE, s. f. Poids de deux livres, dont on se sert à peser le safran dans les Indes Orientales.

ALMÉRIE, s. f. Ville d'Espagne sur la côte du royaume de Grenade; & de l'Amérique Septentrionale, dans l'Audience du Mexique. *-ria*.

ALMÉRIN, s. m. Bourg de l'Estramadure de Portugal. *-inum*.

ALMICANTARATS, s. m. pl. Voy. ALMUCANTARA.

ALMISSA, s. f. Petite ville de Dalmatie. *Alminium*, *Peguntium*.

ALMISTA. Voy. MARVISIA.

ALMODAVAR DEL CAMPO. s. m. Ville de la nouvelle Castille, en Espagne. *Almodavaria campestris*.

ALMODIA. Voy. ALMADIE.

ALMOHADE, s. m. Nom de la quatriéme race des Rois de Maroc & de Fez.

ALMON. Voy. ALMATH.

ALMON, s. m. Petite riviére qui coule dans la vallée d'Égérie, hors la porte Capéne de Rome, & qui va se perdre dans le Tibre. *Almo*.

ALMONACID, s. m. Bourg de la nouvelle Castille, en Espagne. *Almonacida*, *Recipolis nova*.

ALMONDAURY, s. m. Village du comté d'Yorck, en Angleterre. *Almondaurium*.

ALMONDE. Voy ALMUDE.

ALMORAVIDE, s. m. Nom d'un peuple d'Afrique, qui habite vers le mont Atlas.

ALMOUCHIQUOIS, OISE, s. m. & f. Nation de la Nouvelle France dans l'Amérique septentrionale. *Almuchiquius*, *a*.

ALMOUMÉNIN, s. m. T. arabe qui sign. Prince ou Commandant des Croyans. *Almumeninus*, *Pistarchus*. Titre des successeurs de Mahomet.

ALMOXARISFASGO, s. m. C'est dans l'Amérique espagnole un droit de deux & demi pour cent de la valeur des peaux de taureaux, qui se paye pour la sortie des cuirs.

ALMSTAD, s. m. Ville de Suéde dans la province de Smalande. *Almstadium*.

ALMUCANTARA, ou ALMICANTARA, s. m. T. d'Astron. Ce mot est Arabe, & l'on écrit au pl. *Almucantarats*. Ce sont des cercles parallèles à l'horison, qu'on s'imagine passer par tous les degrés du méridien. Ils sont à l'égard des Azimuths & de l'horison, ce que les cercles qu'on appelle simplement *paralléles*, sont à l'égard des méridiens & de l'équateur.

ALMUDAVAR, s. m. Village du royaume d'Arragon, en Espagne. *Almudavaria*.

ALMUDE, s. f. Mesure portugaise des choses liquides. *Almudes*, *is*. Elle contient 12. canadors, & le canador est semblable à la mingle ou bouteille d'Amsterdam.

ALMUGÉE, s. f. T. d'Astrol. Deux planétes sont dans leur *Almugée*, lorsqu'elles se regardent du même aspect que leurs domiciles.

ALMUNECAR, s. m. Ville d'Espagne dans le royaume de Grenade. *-ra*.

ALMUNHA, s. m. Village d'Arragon, au royaume d'Espagne. *Almunia*.

A L N.

ALNE, s. f. Riviére d'Angleterre dans le comté de Northumberland. *Alaunus*, *Halanus*.

ALNEWICK, ou ALENWICK, s. m. Petite ville d'Angleterre dans le comté de Northumberland. *Alnavium*.

ALNIL, ou ANIL. Voy. INDIGO.

A L O.

ALOA, s. f. pl. Fête que célébroient les laboureurs d'Athénes, en l'honneur de Cérès & de Bacchus, après la récolte des fruits. Ἀλῶα, d'ἅλως, qui sign. l'Aire d'une grange.

ALOÉ, ou ALLOUÉ, vieux s. f. Alouette.

ALOÉ, vieux adj. Loüé. *Laudatus*.

ALOÈS, s. m. Plante d'Asie, dont on tire un suc fort amer, purgatif, & bon pour tuer les vers. *Aloë*. Quelques-uns appellent ce suc *Aloé*; mais son nom doit être le même que celui de la plante dont il est extrait. Il y en a de trois sortes : le sucotrin, l'hépatique, & le caballin. *V. le D. de Tr.* On trouve en Afrique & en Amérique un grand nombre d'espéces de la plante *Aloès*: mais il n'y en a guére dont on puisse tirer un suc semblable à celui dont on vient de parler. L'*aloès* perroquet vient dans les jardins, & ses feuilles sont d'un beau verd panaché de blanc.

Aloès vient de ἅλς, du sel, & la mer; apparemment à cause que l'*aloès* croît sur les côtes maritimes. On le nomme aussi Joubarbe de mer, *semper vivum marinum*.

On donne encore le nom d'*Aloès* à un arbre qui croît dans les Indes, & dont le bois est odoriférant, fort pesant, & résineux. *Xylo-aloès*, *lignum aloès*. Voy. *Bois d'Aloès*, & CALAMBOUC.

ALOÉTIQUES, s. & adj. m. pl. Il se dit de Médecines cathartiques, ainsi appellées de l'*aloès* qui en est l'ingrédient principal. *Aloëdaria*.

ALOGE, s.m. & f. Nom de Secte. Ἄλογοι, rejettant le Verbe incarné. De l'α priv. & de λόγος, verbe.

ALOGIEN, ENNE, s. Hérétiques qui nioient que Jésus-Christ fut le Verbe éternel. Voy. ALOGE.

ALOGNE, s. m. Cordage qui sert aux pontons.

ALOI, s. m. Titre légitime des monnoies, & des ouvrages d'or & d'argent suivant les édits du Prince. *Legitima materiæ nummariæ conflaturæ*. Ce mot est composé de *loi*. Qui est fait selon l'Édit & la Loi.

Il se dit fig. de la valeur & bonté de toute autre chose. Cette drogue n'est pas de bon *aloi*, elle est falsifiée. *Adulterinum pharmacum.*

Homme de bas *aloi*, p. d. de basse naissance, d'une profession vile, ou méprisable par lui-même.

ALOÏDE, s. m. T. de Myth. Fils du géant Alœus. *Aloïdes.* On donna ce nom à Othus & a Ephialte.

ALOIÉRE, vieux s. f. Gibeciére. *Alloverium, marsupium.*

ALOIGNE, s. f. T. de Mar. Voy. BOUÉE. Autrefois il se disoit pour Délai, retardement.

ALOIGNER, vieux v. a. Alonger

ALOÏSE, ou ALUISE, s. m. N. pr. d'hom. *Aloïsius.* Ce mot est Italien, & sign. Louis.

ALOMATON, s. m. Forteresse de la Turquie en Europe: Elle est dans la Romanie. *Sophœnium, Michælium.*

ALONGE, s. f. Ce qu'on ajoûte à une étoffe, ou à autre chose, pour la rendre plus longue. *Additamentum.*

En t. de Mar. Piéce ou membre d'un vaisseau, qui sert à alonger un autre membre. *Alonge premiére*, celle qu'on empâte avec la varangue, & avec le genoüil de fond. *Alonge seconde*, celle qui s'éléve au-dessus de la premiére, avec le bout du genoüil de fond. *Alonge de revers*, celle qui est plus proche du plat-bord, qui termine la hauteur du côté du vaisseau. *Alonges de tréport*, deux *alonges* qui sont mises au-dessus des étains.

En t. de Boucher. Nerf de bœuf tortillé, au bout duquel il y a un crochet de fer où la viande est attachée. *Nervus bubulus intortus & hamo præfixus.*

Alonge est aussi un morceau de papier qui se colle à une lettre de change que l'on veut passer à l'ordre de quelqu'un, & dont tout le dos est rempli de précédens ordres.

Alonges. T. de Perruquier. Cheveux postiches qui s'attachent à la tête, pour faire paroître qu'on a de grands cheveux.

ALONGEMENT. s. m. Ce qui alonge, qui rend plus long. *Productio.*

ALONGER, v. a. Rendre plus long. *Producere, extendere.* Ce mot vient du lat. *elongare*, de *longus.*

Fig. Faire durer davantage. Un débiteur tâche d'*alonger* le temps, pour ne point payer ses dettes. *Alonger* la dispute.

En t. d'Escrime, c'est porter un coup d'estocade. *Adversarium petere. Alonger* la botte.

S'Alonger se dit en Fauc. de l'oiseau, quand il se revêt de ses pennes, de ses plus grosses plumes. *Majoribus pennis indui.*

On dit en t. de Mar. *Alonger* la terre; pour signifier, Aller contre la terre, ou le long de la terre. *Terram radere. Alonger* la manœuvre; p. d. l'Étendre sur le pont, afin qu'elle soit en état de servir.

Prov. On dit à un homme qui s'étend: Le cuir sera à bon marché, les veaux s'*alongent.* *Alonger* la courroie, le parchemin; p. d. Étendre les choses au-delà du pouvoir qu'on a reçû: dire plus qu'on n'a charge de dire. *Alonger* la courroie, sign. aussi User d'une grande économie dans la dépense.

Alonger, en t. de Manufactures de lainage, sign. Rendre une étoffe plus longue, à force de la tirer avec des machines ou instrumens.

Alonger le trait à un limier, c'est le laisser déployé tout de son long.

Alongé, ée, part. pass. *Productus, extensus.* En t. de Chasse, un chien *alongé* est celui qui a les doigts du pied étendus, par quelque blessure qui lui a offensé les nerfs.

En Fauc. Un oiseau *alongé* est celui qui a toutes ses pennes entiéres. *Majoribus indutus pennis.*

ALONSE, ou ALPHONSE. Il paroît qu'*Alonse* n'est en usage qu'en Arragon.

ALOPÉ, s. f. Fille de Cercyon, & qui reconnoissoit Vulcain pour pere.

ALOPÉCIE. Voy. PELADE. Le renard, ἀλώπηξ, est sujet dans sa vieillesse à une galle qui lui fait tomber le poil, d'où vient *Alopecia.*

ALOPECUROS, s. m. Queue de Renard. Plante dont le fruit est à peu près semblable à la queue d'un renard. De ἀλώπηξ, renard, & οὐρά, queue.

ALOPH. Voy. ÉLOPH.

ALORS, Adv. En ce temps-là. *Tùm, tunc. Alorsque* pour *lorsque*, est en Poës. une de ces licences qui ont souvent plus de grace & de noblesse que les mots dont on se sert ordinairement.

Alors sign. aussi, En ce cas-là.

Prov. *Alors comme alors*, c. à d. Selon les diverses conjonctures où l'on se trouve.

ALOSE, s. f. Poisson de mer qui remonte au Printemps dans les riviéres. *Alausa, alosa.* D'ἅλς, parce que l'*alose* suit les bateaux qui sont chargés de sel.

ALOSER, & ALOUSER, vieux v. a. & n. Louer. *Laudare. It.* Acquérir los, ou renom. *Famam parare.*

ALOST, s. m. Ville des Pays-Bas, capitale de la Flandre impériale. *Alostum.* Le comté d'*Alost.* *Alostanus comitatus.*

ALOTA, s. f. Village de l'isle de Corse.

ALOTIES, s. f. pl. Fête célébrée en l'honneur de Minerve par les Arcadiens, qui dans une bataille qu'ils livrérent aux Lacédémoniens, firent un nombre prodigieux de prisonniers, que les Grecs appellent ἁλωτοί.

ALOUCHI, s. m. Gomme de bonne odeur que les habitans de Madagascar nomment *Litemanghits.* Elle coule du tronc de la canelle blanche.

ALOUETTE, s. f. Petit oiseau gris, bon à manger, & qui chante agréablement. *Alauda, galerita, cassita.* Il y a une *alouette* hupée. Voy. COCHEVIS. L'*Alouette* de mer ressemble à l'*alouette* de terre, sinon qu'elle est plus brune par-dessus le corps, & plus blanche par-dessous le ventre.

On appelle communément des terres sablonneuses, des terres à *alouette.*

On dit prov. d'un fainéant, qu'il attend que les *alouettes* lui tombent toutes rôties dans le bec. On dit, Si le ciel tomboit, il y auroit bien des *alouettes* prises, à ceux qui craignent des accidens qui n'arriveront jamais.

ALOURDIR, v. a. Faire un bruit capable d'incommoder la tête, & la rendre lourde. *Obtundere.* Ce mot n'est guère en usage qu'au part. & dans le style fam.

ALOYAGE, s. m. Sorte d'alliage dont se servent les Potiers d'étain.

ALOYAU, s. m. Piéce de bœuf qu'on coupe le long des vertébres au haut bout du dos de cet animal. *Bubula costa. Aloyau* de la premiére, de la seconde piéce. Quand il n'y a de la chair que d'un côté, on l'appelle une *charbonnée.*

ALOYER, v. a. T. de Monnoie. Donner à l'or & à l'argent l'aloi requis. *Legitimâ materiâ nummum afficere.*

ALP.

ALPAGE. Voy. ALPEN.

ALPAGNE, s. m. Animal à laine, qu'on voit au Pérou, semblable aux ilamas & aux vigognes, à la réserve qu'il a les jambes plus courtes & le mufle plus ramassé.

ALPAM, s. m. Plante dont les feuilles ont une odeur agréable, mais dont les fleurs n'en ont aucune.

ALPARGATES, s. m. pl. Mot espagnol, qui sign. des Souliers de corde.

ALPEN, & ALPAGE, vieux s. m. Lieu qui n'est point labouré, & qui ne sert que de paturage.

ALPES, s. f. pl. Montagnes qui séparent l'Italie de la France & de l'Allemagne, & qui commençant à la côte de la mer de Génes, vont en demi-cercle finir à la mer Adriatique, ou golfe de Venise. Les *Alpes* ont eu différens surnoms en différens endroits. *V. le D. de Tr.* C'est un nom celtique, composé de *al*, haut, élevé; & *pen*, sommet d'une montagne.

Alpes se prend dans le style fig. & bas, pour *Bosse*.

ALPETTEN, s. m. Ville de Suisse, dans le Rhinthal. *Alterprettum.*

ALPHA, s. m. Nom de la premiére lettre des Grecs. Il vient du v. hébreu, אלף, *alaph*, Apprendre, d'où s'est formé אלוף, *aloph*, Le chef, le premier d'une troupe, celui qui la conduit. C'est dans ce sens que les Hébreux ont appellé leur premiére lettre *aleph*. Parce que l'*alpha* est la premiére lettre, on a dit fig. *alpha*, p. d. premier. C'est ainsi que Jesus-Christ dit: Je suis l'*alpha* & l'*oméga*, le premier & le dernier, le commencement & la fin.

Alpha. C'est au jeu de la Canéte le lieu où l'on commence à jouer.

C'est aussi le nom de quelques riviéres. Voyez AA.

ALPHABET, s. m. Disposition par ordre des lettres d'une langue. *Litterarum elementa, Littera.* Ce mot vient de ce que l'*alphabet* des Grecs commençoit par *alpha*, *beta*; noms des deux premiéres lettres. Le Roi Chilpéric voulut transporter dans l'*alphabet* françois, toutes les lettres doubles des Grecs, ϑ, φ, χ, ξ, ψ, afin de représenter par un seul caractére, *th*, *ph*, *ch*, *cs*, *ps*. Cet usage ne dura qu'autant que son regne. Les Chinois n'ont point d'*alphabet* comme nous, qui contienne les élémens & comme les principes des paroles. Leurs lettres sont des hiéroglyphes, & l'on en compte plus de 80000.

Alphabet, se dit d'un petit livre qu'on donne aux enfans pour apprendre les lettres. On dit d'un homme qui n'a que les premiers commencemens d'une science, qu'il n'est encore qu'à l'*alphabet*; & de celui qui n'a pas les premiers principes d'une chose dont il parle, qu'il faut le renvoyer à l'*alphabet*.

Il se dit aussi des ferremens, ou poinçons qui servent aux Doreurs, aux Graveurs, & autres ouvriers, pour imprimer les lettres qui sont sur leurs pointes.

Alphabet, en t. de Stéganographie, est un Recueil où les lettres ordinaires sont disposées par ordre; & vis-à-vis, ou au-dessous sont les caractéres secrets qui y répondent.

On a donné le nom d'*alphabet* à plusieurs livres, dont les matiéres sont rangées par ordre alphabétique.

C'est aussi chez les Marchands & Banquiers, un registre composé de vingt-quatre feuillets, cottés & marqués chacun en gros caractère d'une des lettres de l'*alphabet*, suivant l'ordre naturel.

ALPHABÉTIQUE, adj. de t. g. Qui est selon l'ordre de l'alphabet. *Quod litterarum seriem, ordinem servat.*

ALPHÆNIX, s. m. C'est le sucre d'orge blanc, ou sucre tors.

ALPHALTE. Voy. ASPHALTE.

ALPHANET, s. m. Oiseau de proie qui sert au vol de la perdrix, & du liévre. *Tunetanus accipiter.* On l'appelle aussi *Tunissien*, parce qu'il vient de Tunis en Barbarie.

ALPHANO, s. m. Village d'Alentéjo, en Portugal.

ALPHARD, s. m. Étoile de la première grandeur. Voy. CŒUR *de l'Hydre.*

ALPHÉE, s. m. *Alpheus.* Fleuve du Péloponèse, aujourd'hui *Orfea*. Les Italiens le nomment Carbon.

ALPHEN, ou ALPEN, s. m. Ville & citadelle d'Allemagne dans le Diocése de Cologne. *Alphenum, Alpenum.*

C'est aussi un village de Hollande, entre Leyde & Woerde.

ALPHÉSIBÉE, s. f. T. de Myth. Fille de Phlégée, & femme d'Alcméon.

ALPHÉTA, s. f. Étoile fixe de la seconde grandeur, dans la Couronne septentrionale.

ALPHITÉDON, s. f. Sousentendu *fracture*. Fracture dans laquelle l'os est écrasé en petites piéces. Ce mot est grec, ἀλφιτηδὸν, en maniére de farine: de ἀλφίτον, *farine*.

ALPHITOMANCE, ou ALPHITOMANTIE. Voy. ALEUROMANCE.

ALPHONSE. Voy. ALFONSE.

ALPHONSIN. Voy. TIRE-BALLE.

ALPHONSINE, adj. f. Tables *Alphonsines*. *Tabula Alphonsina*. Tables astronomiques de Ptolomée, corrigées par ordre & par les soins d'Alphonse X. Roi de Castille.

Alphonsine, s. f. C'est dans l'Université d'Alcala un acte de Théologie qu'y soûtiennent les Bacheliers dans la Chapelle de St. Ildefonse. *Actus Alphonsus.*

ALPHOS, s. m. *Vitiligo*. Tache de la peau qu'on distingue en trois espéces, l'*alphos* proprement dit, le mélas & la leucé. Ἀλφὸς vient du v. ἀλφαίνειν, *mutare*, changer, μέλας sign. *noir*, & λευκὴ, *blanche*, *claire*.

ALPION, s. m. T. de Bassette. C'est une marque que l'on fait à sa carte, pour marquer qu'on joue sa couche, & ce que le Banquier doit.

ALPISTE, s. f. T. de Grainetier. Semence d'une espéce de Chiendent: c'est la *Graine de Canarie*, ainsi appellée, parce qu'on en nourrit les serins de Canarie. La plante qui la produit s'appelle *Gramen spicatum semine meliaceo albo.*

ALPON, s. m. Riviére du Véronnois, en Italie. *Alpinus.*

ALPUJARES, s. m. pl. Montagnes du roy. de Grenade, en Espagne.

ALQ.

ALQUAQUENGE. Voy. ALKEKANGE.

ALQUIER, s. m. qu'on nomme aussi *Cantar*, est en Portugal une mesure de choses séches, ou une mesure de choses liquides. Dans le premier

sens il faut 240 *alquiers* de Lisbonne pour faire dix-neuf septiers de Paris. Dans le second sens il faut deux *alquiers* pour faire l'almude.
ALQUIFOUX, s. m. Mine de plomb, ou plomb minéral.
ALQUITTE, s. f. T. de Fleuriste. Tulipe panachée de jaune & de rouge.

ALR.

ALRAMECH, s. f. T. d'Astron. C'est le nom arabe de l'Arcturus; il sign. Cavalle.
ALRE. Voy. ALLER.
ALRÉDE, s. m. Nom propre corrompu de Athelréde, ou Ethelréde. *-dus.*
ALRICK, ou ELRICK, s. m. Riviére d'Ecosse. Elle coule dans le comté de Tuwéde. *Alrika.*
ALRUNES, s. m. pl. Dieux Pénates ou Lares des anciens Germains.

ALS.

ALSACE, s. f. L's se prononce comme un z. Province d'Allemagne, située le long du Rhin, qui la traverse. *-tia.* C'est un Landgraviat dont la capitale est Strasbourg. Elle appartient à la France.
ALSACIEN, ENNE, s. Qui est d'Alsace. *Alsatianus, a.*
ALSCHAUSEN, s. m. Petite ville de Souabe, en Allemagne. *Alschausenium.*
ALSCHIAT. Voy. SCHIITE.
ALSEN, s. m. Isle de la mer Baltique. *Alsa.*
ALSFELDT, s. m. Bourg ou ville du landgraviat de Hesse-Cassel. *Alsfeldia.*
ALSINASTRE, s. m. Plante. *Alsinastrum.*
ALSINE. Voy. MORGELINE.
ALSINGSUND. *Alsæ fretum.* V. SUNDERBOURG.
ALSITS, s. m. Riviére du Luxembourg. *Alsitia, Alisuntia.*
ALSONE, s. f. Petite ville de Languedoc, en France. *Alsona.*
ALSTER, s. m. Riviére du Holstein, en Allemagne. *Alstera.*
ALSWANGEN, s. m. Ville du Duché de Curlande. *Alsvanga.*

ALT.

ALT, s. m. Riviére du duché de Lancastre, en Angleterre. *Alta.*
ALTAMURA, s. m. Ville du roy. de Naples, en Italie. *Lupatia.*
It. Bourg de la Zaconie, en Morée. *Altamura.*
ALTAR, s. m. Bourg du Montferrat, en Italie. *Altare.*
ALTAVILLA, s. f. Petite ville du royaume de Naples. *Altavilla.*
ALTAY, s. m. Montagnes de la grande Tartarie, en Asie. *Altaius mons.*
ALTDORF. Voy. ALTORF.
ALTE. Voy. HALTE.
ALTEA FRUTEX, s. m. Petit arbre qui vient de graine, & qui porte des fleurs comme celles du *volubilis.*
ALTÉLIA, s. f. Pet. ville du royaume de Naples.
ALTEMBERG, s. m. Petite ville ou bourg de Transylvanie.
ALTEMBOURG, ou ALTENBOURG, s. m. Nom de plusieurs villes. Voy. OLDENBOURG. *Altembourg* dans la Misnie en Allemagne, capitale du duché de même nom. *-burgum. Altembourg* & Owar: ville de la basse Hongrie. Il y a aussi des *Altembourgs* en Baviére, en Transylvanie & en Suisse.
ALTEN, ou ALTENBOTTEN, s. m. Golfe de Norwége. *Sinus Altenus.*
ALTÉNA, s. f. Nom propre de plusieurs lieux. *Alténa* dans le Holstein, *Altenachium. It.* Bourg de Westphalie, *Altenacum*, dans le comté de la Marck. *It.* Pet. contrée de la Hollande méridionale. *Altenacenus pagus.*
ALTENAW, s. m. Bourg de la basse Saxe, en Allemagne. *Altenavium.*
ALTEN-HOHÉNAW, s. m. Bourg du duché de Baviére, en Allemagne. *Vetus Hohenavia.*
ALTENOIS, OISE, s. m. & f. Qui est d'Alréna. *Altenensis.*
ALTÉRABLE, adj. de tout genre. Qui peut être altéré & changé. *Mutabilis.*
ALTÉRANT, ANTE, adj. verb. Qui se dit de tout ce qui peut causer la soif. *Quod sitim inducit, incendit.*
C'est aussi un t. de Méd. Remédes *altérans.* On dit aussi substantiv. Un *altérant.*
ALTÉRATIF, IVE. adj. T. de Chym. Qui altère, qui apporte quelque changement aux choses. *Vim habens immutandi.* Remédes *altératifs.* On le dit aussi substantiv.
ALTÉRATION, s. f. Action qui change l'état de quelque chose. *Mutatio.*
It. Corruption, changement. *Corruptio, depravatio. Altération* d'un texte.
En parlant des monnoies, c'est La falsification des monnoies par l'excès de l'alliage.
Il sign. aussi, La soif causée par la sécheresse du gosier, & de la bouche, faute de salive pour l'humecter. *Sitis.*
Fig. Émotion d'esprit. *Commotio, perturbatio animi.* Cette séditieuse harangue causa beaucoup d'*altération* dans les esprits. Ces mots viennent du lat. *alterare*, Changer, rendre tout autre.
ALTERCAT, s. m. ALTERCATION, s. f. ou ALTERCAS, s. m. pl. Débat, contestation entre deux ou plusieurs personnes. *Altercatio. Altercat* est vieux. D'*altercari*, disputer, contester.
ALTER DE CHAON, s. m. Bourg de l'Alentéjo, province de Portugal. *Altera Chaonis.*
ALTÉRER, v. a. T. de Phys. Changer l'état d'une chose de bien en mal. *Mutare, corrumpere, vitiare, depravare.* Le soleil *altère* les couleurs, la fiévre *altère* le sang. Les exercices trop violens *altèrent* la santé. Le temps *altère* toutes choses.
Il se dit aussi fig. La corruption du siécle *altere* les bonnes coûtumes. La subtilité des Commentateurs *altère* souvent le vrai sens d'un Auteur. *Altérer* l'amitié, p. d. Causer du refroidissement dans l'amitié.
It. Troubler, fâcher, à cause du changement qui en paroît sur le visage. *Commovere, irritare, perturbare.* Quel sujet inconnu vous trouble & vous *altère*?
It. Causer de la soif en desséchant les humeurs qui fournissent la salive. *Sitim accendere, gignere, efficere.*
On dit aussi, *Altérer* les monnoies, p. d. Les falsifier par un faux alliage.
Il est aussi quelquef. n. p. & sign. Changer, se corrompre. *Corrumpi, depravari, vitiari.* Les arbres qu'on apporte de loin s'*altèrent.* Les bonnes coûtumes s'*altèrent* avec le temps.
ALTÉRÉ, ÉE, part. pass. On dit au fig. d'un homme cruel, qu'il est *altéré* de sang. *Sitiens sanguinis.*
ALTÉRES, s. f. pl. Inquiétude d'esprit, passions vé-

hémentes. *Sollicitudo*, *anxietas*, *vehemens animi commotio*, *perturbatio*. Mettre en de grandes *altères*. Ce mot n'est plus en usage. Il a signifié aussi, Enthousiasme, Fureur prophétique. Il vient par corruption de *artères*, parce que la grande émotion cause un violent battement des *artères*.

ALTERNATIF, IVE, adj. Qui s'exerce successivement & tour à tour. *Alternus*, *alternatus*. Charge *alternative*, office *alternatif*.

En t. de Logique, Proposition *alternative*, est celle qui contient deux parties opposées, dont il faut nécessairement en admettre une.

ALTERNATIVE, s. f. L'option entre deux propositions, entre deux choses. *Alterutrum*. Cette *alternative* ne me plaît pas.

ALTERNATIVEMENT, adv. Tour-à-tour; l'un après l'autre. *Alternâ vice*, *alternis*, *alternatim*. En Bot. les feuilles de certaines plantes sont placées *alternativement* des deux côtés d'une branche.

ALTERNE, adj. de t. g. T. de Bot. Qui est placé l'un après l'autre. Il se dit des feuilles de quelques plantes. *Alternus*.

Il se dit en Géom. des angles internes, que forme une ligne qui coupe deux lignes parallèles. En Trigonométrie la bâse *alterne* est différente de la véritable bâse.

ALTERNÉ, ÉE, adj. En t. de Blâs. se dit de la situation des quartiers, ou des figures, qui se répondent alternativement.

ALTESSE, s. f. Titre d'honneur qu'on donne à différens Princes. *Celsitudo*. Traiter d'*Altesse*, donner de l'*altesse*.

C'est aussi en t. de Fleuriste, une sorte d'Œillet d'un violet brun, sur du blanc.

ALTHÆA. Voy. GUIMAUVE.

ALTHAY. Voy. ALTAY.

ALTHEBÉGIUM, s. m. T. de Méd. Nom arabe d'une tumeur pareille à celles qui surviennent dans la cachexie.

ALTHÉE, s. f. Fille d'Agénor, & mere de Méléagre.

ALTIER, ÈRE, adj. Prononcez l'*r*. Orgueilleux, fier, qui commande avec hauteur: qui marque de la fierté. *Superbus*, *ferox*, *arrogans*, *insolens*. Mine *altiére*, esprit *altier*, humeur *altiére*. D'*altus*, haut.

ALTIÉREMENT. Cet adv. n'est point usité; servez-vous de la périphrase: D'une façon *altiére*.

ALTIMÉTRIE, s. f. Première partie de la Géom. pratique, qui enseigne à mesurer des lignes droites, ou inclinées, soit en hauteur, soit en profondeur. D'*altus*, haut, profond, & de μετρέω, *metior*, je mesure.

ALTIN, s. m. Monnoie de compte de Moscovie. Il vaut trois copecs, à quinze deniers de France le copec.

It. Royaume de la grande Tartarie. *Altinum regnum*, ou *Altiniacum*.

ALTINCAR, s. m. Espéce de sel dont on se sert pour purifier & séparer les métaux de leur mine.

ALTINO, s. m. Ville détruite dans la marche Trévisane, province de l'État de Venise.

ALTMUL, s. m. Riviére d'Allemagne, qui arrose Papenheim & Aichstet. *Allemaunus*, *Almonus*.

ALTOBOSCO, s. m. qui sign. Bois haut. *Altoboscum*. Bourg de l'Anatolie, en Asie. Lac d'*Altobosco*. *Solenusia palus*.

ALTOFFEN, s. m. Village de la basse Hongrie, audessus de Bude. *Buda vetus*, *Sicambria*.

ALTOM. Voy. SEQUIN.

ALTOMONTE, s. m. C. à d. La haute montagne. Bourg du royaume de Naples. *Altomontium*, *Balbia*, ou *Babia*.

ALTORF, ou ALDORF, s. m. Pet. ville de Franconie, en Allemagne. *Altorfia*.

C'est encore un gros bourg de Suisse, près du lac de Lucerne, dans le canton d'Uri.

ALTRESSI, Vieux mot, qui veut dire, *De même que*, *Aussi*.

ALTRINGHAN, s. m. Pet. ville d'Angleterre, dans le comté de Chester. *-ganum*.

ALTRIP, s. m. Village d'Allemagne, dans le diocèse de Spire. *Altaripa*.

ALTSAX, ou SAX, s. m. Ville de Suisse dans le Rhinthal. *-ium*.

ALTSOL, s. m. Ville du comté de Bistricz, dans la haute Hongrie. *Altisolium*.

ALTZEY, ou ALTZEIM, s. m. Ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne. *Altzeia*. Il y a encore *Altzeim au Rhein*, c. à d. *Altzeim* sur le Rhin, dans le Palatinat, entre Wormes & Oppenheim.

A L V.

ALVACINA, s. f. Lieu du territoire de Fabriano.

ALUCO, s. m. Espéce de hibou. Son sang séché & mis en poudre depuis dix jusqu'à vingt grains est bon pour l'asthme.

ALUDE, s. f. Basane colorée, qui a l'envers velu, & dont on couvre les livres. *Aluta*.

ALUDEL, s. m. T. de Chym. Pot ou tuyau de terre sans fond, dont on se sert à sublimer.

ALVELDE, ou ALFELDE, s. f. Ville d'Allemagne dans la basse Saxe. *Alfelda*.

ALVÉOLAIRE, adj. m. & f. Qui appartient à un alvéole. *Alveolaris*, *e*.

ALVÉOLE, s. m. Petite cellule faite par une Abeille dans un rayon de miel, & où elle se loge. *-lus*. Les abeilles font leurs *alvéoles* de figure hexagône réguliére; & cette figure a la propriété, que plusieurs étant posées les unes auprès des autres, remplissent un espace autour d'un méme point, sans laisser aucun vuide entre une figure & l'autre. Ainsi l'*alvéole* hexagône contient une plus grande quantité de miel, que s'il avoit quelqu'autre figure que ce fut.

ALVÉOLE se dit aussi en Méd. des trous où les dents sont enchassées.

En Bot. on appelle *Alvéoles*, des cavités formées par l'arrangement de plusieurs écailles pliées le plus souvent en gouttiére, & qui séparent les semences les unes des autres.

ALVERNO, ou ALVERNE, s. m. Montagne du Florentin, en Italie. *Mons Alvernus*, *Mons Alvernia*.

ALUÉ, ÉE, adj. Vieux T. de Coût. Il se disoit de ce qu'on possédoit sans qu'il dût aucun droit.

ALVIDONA, s. f. Bourg du roy. de Naples. *Levidona*, *Levidonia*.

ALVIN. Voy. ALEVIN.

ALUINE, s. f. Voy. ABSYNTHE. Quelques-uns dérivent ce mot de celui d'*Aloës*, à cause de son amertume, *quasi aloinum*.

ALVINER. Voy. ALEVINER.

ALUMELLE, s. f. C'est la partie tranchante des couteaux, rasoirs, canifs, ciseaux. *Lamina*, *lamella*. Ce mot vieillit. Les Prêtres, en divers endroits, appellent *Alumelle*, une soutane sans manches.

On dit prov. qu'un homme s'est tué de sa propre *alumelle*, quand il a trop fait la débauche de vin ou de femmes.

Les maîtres Tablettiers-Peigniers appellent *Alumelle*, l'outil d'acier avec lequel ils polissent & achévent leurs peignes.

ALUMELLE signifioit autrefois Lance, fer d'une lance. *Hasta*, *hastæ lamella*.

ALUMIÉRE, s. f. L'endroit où l'on travaille l'alun. *Aluminis officina*.

ALUMINEUX, EUSE, adj. Qui est de nature d'alun, qui tient de l'alun. *Aluminosus*, *aluminatus*. Terres, eaux *alumineuses*.

ALUN, s. m. Sel minéral d'un goût acide, & qui laisse dans la bouche une douceur accompagnée d'une âpreté ou astriction considérable. *Alumen*. Il y a deux sortes d'*alun* : l'un naturel, & l'autre artificiel. *V. le D. de Tr.*

Le mot *alun* vient d'ἅλς, Sel ; il peut aussi venir de *lumen*, à cause qu'il donne de l'éclat aux couleurs. On ne sçauroit guère teindre ni enluminer sans *alun* ; car c'est le principal des sels minéraux dont on se sert dans la teinture. L'*alun* par sa stipticité empêche que le papier qui en est trempé ne boive. L'*alun* calciné est employé pour ronger les chairs baveuses des ulcéres.

ALUNER, v. a. Faire tremper dans l'alun, ou dans un bain d'alun. *Alumini immergere*.

ALUS, s. m. Lieu du pays des Madianites.

ALUYNE. Voy. ALUINE.

ALY.

ALYNE, s. m. Lac d'Irlande dans la Connacie. *Alineus lacus*.

ALYPUM, s. m. Arbuste que Tournefort met au rang des *Globulaires*. Cette plante purge violemment. Son nom vient de l'α augmentatif, & de λύπη, douleur, parce que la violence de l'*alypum* est extrême.

ALYSSON, s. m. Plante dont les fleurs sont en croix, & dont le pistile devient un fruit arrondi, composé de deux panneaux appliqués parallélement sur une cloison mitoyenne qui divise ce fruit en deux loges remplies de semences menues. Les Grecs avoient donné ce nom à des plantes qu'ils croyoient bonnes contre les morsures des chiens enragés. De l'α priv. & λύσσα, rage. Dioscoride appelle *Alysson* ce que l'on nomme aujourd'hui *Bulbonac*. Voy. ce mot.

ALYTARCHIE, s. f. Charge, dignité de l'Alytarque. *-chia*.

ALYTARQUE, s. m. Pontife, ou plûtôt Officier de la ville d'Antioche. *-cha*. Ce mot est composé de ἀλύτης, homme qui porte une verge, une baguette, Huissier à verge ; l'*Alytarque* étoit l'Officier qui commandoit ces Huissiers : & d'ἀρχὴ, Chef.

ALZ.

ALZATO, s. m. ou ALZIA, s. f. Village du Milanez, en Italie. *Alsiatum*, *Alcia*.

ALZÉTE. Voy. AZOTE.

ALZIRE, ou ALCIRE, s. f. Ville du roy. de Valence en Espagne. *Alzira*.

AMA.

AMAAD, ou AMAD, s. m. Ville de la Terre-Sainte dans la tribu d'Aser.

AMABILITÉ, s. f. Qualité dans l'humeur ou dans l'esprit, qui rend une personne aimable. *Amabilitas*. Ce mot est vieux.

AMABLE, s. m. N. prop. d'hom. *Amabilis*.

AMACACHE, s. m. & f. Nom de peuple qui habite au midi du Brésil. *-caxus*.

AMACAO. Voy. MACAO.

AMACORE, ou AMACURA, s. f. Riviére de l'Amérique méridionale. Elle arrose la Caribane.

AMACOZTIC, s. m. Arbre de la nouvelle Espagne, dont le fruit ressemble à une petite figue.

AMACUSA, s. f. Isle du Japon dans le roy. de Fingo.

AMADAG, s. m. Montagne de l'Anatolie, ou Asie mineure. *Stella*.

AMADEISTES, s. m. pl. Religieux Franciscains d'une Congrégation particuliére, fondée par Amédée, Portugais.

AMADES. Voy. HAMADES.

AMADIS, s. m. Bout de manche de veste qui se boutonne sur le poignet. Les Acteurs de l'Opéra d'*Amadis* leur ont donné ce nom.

AMADONTE. Voy. PETIT-OIN.

AMADOR, vieux s. m. Amoureux. *Amasius*.

AMADOTE, s. m. Sorte de poirier, dont le fruit a le même nom.

AMADOU, s. m. Méche noire qui vient d'Allemagne, & qui se fait avec cette sorte de grands champignons, ou d'excroissances fongueuses, que les vieux arbres produisent.

AMADOUER, v. a. Flatter avec des paroles douces & attirantes. Adoucir, appaiser. *Blandiri*, *adulari*. *Lenire*, *delinire*. Il semble que ce v. ait été formé de la phr. lat. *amabo te*.

On dit quelquefois *Amadoueur*, de celui qui amadoue ; & *Amadouement*, d'une flatterie ou caresse ; mais ces mots sont pop.

AMADOURI, s. m. Sorte de coton qui vient d'Alexandrie.

AMAG, AMAGER, AMACK, s. m. Petite isle de la mer Baltique : elle est sur les côtes de celle de Zéelande. *Amagria*.

AMAGUANA, s. f. Une des Lucayes, isles de l'Amérique septentrionale. *Majaguana*, *Amaguana*.

AMAIA, s. f. Ancienne ville des Cantabres en Espagne.

AMAIGRIR, v. a. Rendre maigre. *Emaciare*, *macie tenuare*. Il est aussi n. & sign. Devenir maigre. *Macescere*, *macrescere*, *emaciari*.

AMAIGRIR, terme d'Architecture. *Voy.* DEMAIGRIR.

s'AMAIGRIR, t. de Sculpt. *Imminui*, *contrahi*. On dit d'une figure de terre, qu'elle *s'amaigrit*, lorsqu'étant nouvellement faite, elle vient à sécher.

AMAIGRISSEMENT, s. m. Diminution d'embonpoint. *Macies*, *macror*.

AMAITRE. Voy. AMATRE.

AMALARIC. Voy. AMAURI.

AMALE, s. m. & f. Nom de la famille royale des Ostrogots. *Amalus*, *a*.

AMALÉCITE, s. m. & f. Nom de peuple qui s'étendoit depuis le désert de Pharan, jusque sur les bords de la mer Rouge. *-tes*, *-ta*.

AMALES, s. pl. de t. g. Un des peuples qui composoient la Nation Gothique. *Amali*.

AMALGAMATION, s. f. T. de Chym. Calcination de quelque métal, par le moyen du mercure.

AMALGAME, s. m. T. de Chym. Matiére calcinée par le moyen du mercure.

AMALGAMER, v. a. Faire une amalgamation. Ce mot vient du grec ἅμα, ensemble, & γαμεῖν, marier, joindre ensemble.

AMALPHI, ou MALPHI, s. m. Pet. ville de la Principauté

Principauté Citérieure au royaume de Naples. *Amalphis.*

AMALTHÉE, s. f. Fille de Mélisse Roi de Gréce, qui fut nourrice de Jupiter, ou Chévre qui allaita ce Dieu. La corne d'*Amalthée* est la même chose que la *corne d'abondance*. *Amalthea.* *It.* Sibylle de Cumes. *It.* Nom propre d'homme. *It.* Titre de différens livres. *Amaltheum.*

AMAM, s. m. Ville de la Terre-Sainte, au midi de la tribu de Juda.

AMAN, s. m. T. de Coût. Gardenote. *Amanuensis.*

AMAN, s. & adj. m. Il se dit d'une grande chaîne de montagnes, en Asie. *Amanus mons.* Il s'étend depuis la Méditerranée jusques vers l'Euphrate.

It. Port de Barbarie, en Afrique. *Amana.*

AMAN, T. de Rel. Une des ablutions en usage chez les Turcs. C'est le bain ordinaire.

AMANA, s. f. Montagne de Syrie, au nord de la Terre-Sainte.

C'est aussi une des isles Lucayes.

AMANBLUCÉE, s. f. Toile de coton du Levant.

AMANCE, s. m. Bourg de Lorraine, en France. *Amantia, Almantia, Almentia.*

AMAND, s. m. Nom propre d'homme. *-dus.*

AMANDE, s. f. Semence de tous les arbres à noyau, qui est enfermée dans une écorce fort dure, qu'on casse quand on la veut manger. *Amygdala.*

C'est aussi un fruit particulier, qui est enfermé dans un gros noyau, & sous une écale. C'est le fruit de l'amandier. Il y a des *amandes* douces, & d'autres qui sont amères.

Les Lapidaires & Miroitiers appellent *Amandes*, les morceaux de crystal de roche, ou de crystal fondu, qu'ils ont taillés au rouet, d'une figure approchante de ce fruit.

C'est aussi un fruit qui sert de basse monnoie dans plusieurs endroits des Indes orientales. Ces *amandes* croissent dans les déserts du royaume de Lar, autrement dans la Caramanie déserte.

AMANDE, Peine pécuniaire. *Voy.* AMENDE.

AMANDÉ, s. m. T. de Méd. Boisson composée d'amandes dépouillées de leur écorce, pilées & mêlées avec du lait, ou mises dans une décoction d'orge mondé, ou dans de l'eau de veau ou de poulet, qu'on passe dans un linge. *Potio Amygdalina.*

AMANDELIER, vieux s. m. Amandier.

AMANDEMENT. Voy. AMENDEMENT.

AMANDER. Voy. AMENDER.

AMANDIER, s. m. Arbre qui porte les amandes. *Amygdalus.*

AMANG-BASSI, s. m. T. de Rel. Officier du Grand-Seigneur. *Lavator* & *Extersor.* Son office est de le laver & de le frotter lorsqu'il sort du bain.

AMANGUCHI, s. m. Ville du Japon. *Amangucium.* C'est la capitale du royaume de Naugato.

AMANSE, s. f. Terme barbare, inventé par quelques Chymistes. Pierre précieuse contrefaite.

AMANT, ANTE, s. Celui ou celle qui aime d'une passion violente & amoureuse. *Amator, amasius, amatrix.* Les Poëtes appellent l'Aurore, l'*amante* de Céphale.

On appelle les ames saintes, les chastes *amantes* de Jésus-Christ, & les personnes qui se mortifient beaucoup, les *amans*, ou les *amantes* de la Croix.

Tome I.

AMANTÉA, AMANTHÉA, s. f. Pet. ville du roy. de Naples. *Amantea, Amantia, Aamantia.*

AMANTER, & AMANTEVOIR, vieux v. a. Raconter. *Narrare, referre.*

AMANZIRIFDIN, ou ZIRIFDIN, s. m. Ville de l'Arabie Heureuse. *-inum.*

AMAPAIA, s. f. Contrée de l'Amér. mérid. près de l'Orénoque.

AMARA, ou AMAHARA, s. f. Royaume & ville de l'Abyssinie, en Afrique.

AMARA-DULCIS, s. f. Plante dont les sarmens montent & embrassent les arbrisseaux voisins, ou rampent par terre.

AMARAND, s. m. Nom propre d'homme. *-dus*, ou *-thus.*

AMARANTE, ou AMARANTHE, s. f. Plante qu'on nomme autrement Passe-velours, & Fleur d'amour, & dont les fleurs sont ordinairement d'un rouge de pourpre velouté. *-tus*, ou *-thus.* L'*Amarante tricolor* a des taches rouges, jaunes & vertes, répandues sur ses feuilles, & ses fleurs sont verdâtres.

Ce mot devroit s'écrire sans *h*, puisqu'il est composé de l'α priv. & de μαραίνω, flétrir. En effet les épis de cette fleur ne perdent pas en se séchant toute la vivacité de leurs couleurs. L'*Amarante* est le symbole de l'immortalité.

AMARANTE, adj. de t. g. Couleur. Tafetas. *Amarante.*

AMARANTE. Espéce d'Ordre de Chevalerie institué en Suéde par la Reine Christine. *V. le D. de Tr.*

AMARANTE. Voy. AMARAND.

AMARANTE. Tulipe qui a un fond blanc, sur lequel s'étendent des panaches amarantes.

C'est aussi un nom que les Poëtes donnent à leurs maitresses.

AMARANTE, s. m. & f. Peuple de la Colchide qui habitoit une montagne de même nom.

It. Pet. ville de Portugal, dans l'Entre-Douro & Minho.

AMARANTINE, s. f. Sorte d'anémone, dont les grandes feuilles sont d'un rouge blafard.

AMARILLIS, s. f. Nom de femme. En t. de Fleuriste, c'est une espéce des œillets piquetés.

AMARINER, v. a. T. de Mar. Envoyer dans un navire pris & réduit, des officiers, des soldats & des matelots à la place de ceux qui y étoient, & qu'on a fait prisonniers.

AMARITUME, & AMARITUDE, vieux s. f. Amertume.

AMARMOCHDI, s. m. Ville du Zanguebar, en Afrique. *Amarmochedum.*

AMARQUE, s. f. Voy. BALISE, & BOUÉE.

AMARRAGE, s. m. T. de Mar. C'est l'ancrage, ou le mouillage des vaisseaux. *Ancoræ jactus, appulsus.*

C'est aussi l'endroit où deux grosses cordes, ou la même mise en double, est liée par une petite. *Nodus, vinculum.*

AMARRE, s. m. T. de Mar. Cordage avec lequel on attache le vaisseau à quelques pieux, ou anneaux, ou avec lequel on attache diverses choses dans un vaisseau. *Rudens, funis ancoralis.*

En Archit. *Amarres* sont deux morceaux de bois qui ont une ouverture dans le milieu, pour y faire passer le bout d'un moulinet. *Chelonia.*

AMARRER, v. a. T. de Mar. Lier ou attacher fortement avec un cordage, soit un vaisseau,

L

soit quelqu'une de ses parties, ou de ses agreils. *Rudentc, fune nautico ligare navim.*

AMARUMAIA, s. f. Rivière de l'Amérique méridionale, qui va se joindre à celle des Amazones.

AMAS, s. m. Multitude de choses assemblées en un même lieu. *Acervus, cumulus, colluvies.*
Il se dit aussi de l'assemblage, du concours de plusieurs personnes. *Collectio.*

AMASÉE, s. f. Ville du Pont. *Amasia*, en grec Ἀμάσεια.

AMASÉEN, ENNE, s. m. & f. Qui est d'Amasée. *Amaseus, a, um.* On disoit aussi, Amaséote, *Amaseotis.*

AMASEMENT, s. m. T. de Coût. Édifice, Bâtiment, Maison.

AMASEN, s. m. Ville de la Nigritie, en Afrique. *Amasenum.*

AMASIE. Voy. AMASÉE.

AMASSER, v. a. Mettre ensemble plusieurs choses, ou personnes. *Colligere.*
It. Lever de terre ce qui étoit tombé. On dit d'une chose qu'on veut bien mépriser, qu'elle ne vaut pas l'*amasser*. On se sert plutôt en ce sens du v. *Ramasser*. On dit : *Amassez* mes gans, mais encore mieux, *Ramassez* mes gans. Du grec ἀμάω. *colligo*, qui vient de l'adv. ἅμα, *simul*, ensemble.
Quand *amasser* est employé sans régime, on sous-entend toujours *de l'argent* ; & c'est dans cette acception qu'on dit, qu'Un avare ne se plaît qu'à *amasser*.
Il se dit aussi avec le pron. pers. *Confluere.* Le peuple s'*amassa*. Le sable qui s'*amasse*.

AMASSETTE, s. f. Petit outil de bois, ou de corne, qui sert au garçon Peintre à amasser les couleurs quand il les broie. *Cornu pigmentis legendis.*

AMASTRIS, s. f. Ancienne ville de Paphlagonie, sur la côte méridionale du Pont-Euxin. On l'appelle aujourd'hui *Tamastro*, ou Amastre, *Amastrum.*

AMATALIDE. Voy. AIMÉE.

AMATELOTER, v. a. T. de Mat. Donner un compagnon à chaque homme de l'équipage, afin qu'ils se soulagent l'un l'autre. *Nautas binos componere.*

AMATEUR, s. m. v. Qui aime quelque chose. *Amator.* Il ne se dit guere qu'en parlant de l'affection qu'on a pour des choses loüables. *Amateur* de l'étude, des tableaux, de la musique, &c. Dans l'Académie de Peinture & de Sculpture, il y a des Académiciens auxquels on donne la qualité d'*Amateur.*

AMATEUR. Nom propre d'homme. Voy. AMATRE.

AMATHÉEN, ENNE. s. Habitant de la ville ou de la région d'Émath ou d'Amath. *Amathæus.* Voy. ÉMATH.

AMATHITE, s. f. Région. Voy. ÉMATH.

AMATHUS, s. f. Ville de Chypre, où Vénus étoit honorée. C'est aujourd'hui Limisso.

AMATHYSTE. Voy. AMÉTHYSTE.

AMATIQUE, s. f. Ville autrement nommée Saint-Thomas de Castille. *Amatiqua, Fanum Sancti Thomæ Castellani.* Elle est dans les Houdares, province de l'Amérique méridionale.

AMATIR, v. a. T. d'Orfévre. Rendre mat, laisser l'or ou l'argent sans le polir, ou le brunir. *Aurum impolitum reddere.* Il se dit proprement de l'or : à l'égard de l'argent, on dit plus souvent *blanchir.*

AMATITUC, s. m. Rivière de la nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale. *Amatitucus.*

AMATO, ou LAMATO, s. m. Rivière de la Calabre ultérieure au royaume de Naples. *Amatius, Lametus.*

AMATRE, s. m. Nom propre d'homme, qui s'est fait par corruption d'*Amator*, latin.

AMATRICE, s. f. Ville de l'Abruzze Ultérieure, au roy. de Naples. *Amatricium, Amatrica.*

AMATZQUITL, s. m. Plante qui croît dans les pays chauds.

AMAURI, s. m. N. pr. d'hom. *Amalaricus, Amalricus.* Ce mot nous est venu des Goths, qui disoient *Amalaric.* Nous en avons fait *Amalric* : puis *Amauric*, & enfin *Amauri.*

AMAUROSE, s. f. T. de Méd. Privation entière de la vûe, qui arrive sans qu'il y ait aucun vice sensible dans les yeux. *Oculorum obscuritas.* Ἀμαύρωσις, sign. *Obscurcissement.*

AMAXOBIEN, ENNE, s. Ancien peuple de Sarmatie, qui vivoit dans des chariots dans lesquels il erroit sans cesse çà & là. -*bius.* De ἅμαξα, *chariot*, & βίος, *vie.*

AMAYA, s. m. Bourg du roy. de Léon, en Espagne. *Amagia, Aregia.*

AMAZONE, s. f. Femme ou fille courageuse, & guerrière. *Amazon.* C'étoient autrefois des femmes de Scythie qui habitoient près du Tanaïs, & du Termodoon, qui vivoient sans hommes, & qui s'abandonnoient aux étrangers ; mais elles faisoient périr les enfans mâles, ou leur tordoient les jambes, & bruloient la mammelle gauche des filles, pour les rendre plus propres à tirer de l'arc. De l'α priv. & de μαζὸς, *Mammelle.*
La rivière des *Amazones. Fluvius Amazonius.* Grande rivière qui arrose la partie méridionale de l'Amérique. On dit qu'il y a une nation de femmes belliqueuses dans la vaste région arrosée par cette rivière.

AMB.

AMBA, s. m. Fruit qui vient dans le Calécut sur un arbre appellé Manga.

AMBADARA, s. f. Ville du royaume de Bagamédri, en Abyssinie.

AMBAGES, vieux s. f. pl. Amas confus & obscur de paroles, dont on a de la peine à deviner la signification. *Ambages.*

AMBAIBA, s. m. Arbre du Brésil, extrêmement haut, presqu'à plomb, & en général sans branches, & lorsqu'il en a, elles sortent seulement du sommet.

AMBAINTINGA, s. m. Arbre sauvage du Brésil, qui tient du pin, & du cyprès.

AMBALAM, s. m. Arbre des Indes, qui croît dans les lieux sablonneux.

AMBARA, ou AMBARE, s. m. Grand poisson qui se trouve dans l'Océan Atlantique vis-à-vis les côtes d'Afrique, & qui jette l'ambre, lequel est, ou son excrément, ou sa semence. On dit aussi *Ambracan.*

AMBARE d'Inde. s. m. Arbre ainsi appellé à cause de l'odeur ambrée de son fruit.

AMBARVALES, s. m. & pl. *Ambarvalia. Ambarvale sacrum.* Fête qui se faisoit chez les anciens

Romains, pour obtenir une bonne récolte: & qui consistoit surtout à conduire autour des champs la victime qu'on devoit immoler.

AMBARVALE est aussi un adj. m. & f. *Ambarvale*, *Ambarvalis hostia*. Sacrifice *Ambarvale*. De *Ambio*, Je tourne autour, & *arva*, les champs.

AMBASSADE, s. f. Envoi que les Souverains se font les uns aux autres de quelque personne expérimentée, pour négocier les affaires qu'ils ont ensemble. *Legatio*.

It. La charge, la fonction d'Ambassadeur. S'acquitter glorieusement de son *Ambassade*.

Il se prend encore pour les gens mêmes qui sont envoyés en *Ambassade*. Il lui arriva une *Ambassade* des Scythes.

Il sign. aussi fam. Un petit message entre particuliers.

Prov. pour se moquer d'un train en désordre, C'est l'*Ambassade* de Viarron, deux chevaux & une mule.

AMBASSADEUR, s. m. Ministre public envoyé par un Souverain à un autre Souverain, pour représenter sa personne. *Legatus*, *Orator*. Il y a 200 ans que tous les *Ambassadeurs* étoient extraordinaires, & se retiroient sitôt qu'ils avoient achevé l'affaire qu'ils avoient à négocier. Ce mot vient de *Ambasciator*, qui a été fait de *ambactus*, mot de la basse latinité tiré du Gaulois, signifiant, Serviteur, Client, Domestique, ou Officier.

On dit, qu'Un homme a un train, un équipage d'*Ambassadeur*; pour dire, qu'il a un train, un équipage magnifique.

Il se dit aussi fam. de toutes les personnes qu'on envoie pour faire quelque petit message, ou négociation. *Ambassadeur* d'amour.

AMBASSADRICE, s. f. C'est la femme de l'Ambassadeur. *Legati uxor*, *Oratoris conjux*. Il s'est dit aussi d'une dame qui a eu cette qualité de son chef. On appelle aussi une *Ambassadrice* d'amour, celle qui en est l'entremetteuse.

AMBAYBA, s. m. Arbre des Indes Occidentales, dont les Indiens tirent une liqueur, qui a toutes les vertus du baume.

AMBELA, s. m. Arbre dont les Indiens font boüillir le bois avec le sandal, & en donnent la décoction contre la fièvre.

AMBER, ou AMBRE, s. m. Rivière d'Allemagne, en Bavière. *Ambra*, *Ambro*.

AMBERG, s. m. Ville d'Allemagne en Bavière. *Amberga*.

AMBERGOIS, OISE, s. Habitant d'Amberg. *Ambergensis*, *e*.

AMBERT, s. m. Lieu situé dans la forêt d'Orléans.

AMBERZÉE, ou AMMERZÉE, s. m. qui sign. Mer d'Amber, c. à d. Lac d'Amber. *Ambra*, ou *Ambronis lacus*.

AMBESAS, s. m. T. de jeu de trictrac, qui se dit quand le dé amène deux as. *Lusoriæ tesseræ punctorum dualla*. Du lat. *ambo*.

AMBI, s. m. Instrument de Chir. propre à réduire la luxation du bras, dans laquelle la tête de l'humérus est tombée sous l'aisselle. Ce mot vient d'ἄμβη, Sommet ou éminence en manière de sourcil; parce que la tête du levier est taillée en rond comme un sourcil, pour s'adapter à la cavité de l'aisselle.

AMBIA MONARDI, s. m. Bitume qui coule d'une fontaine située aux environs de la mer des Indes.

AMBIAM, s. m. Roy. d'Abissinie, en Afrique. *Ambiamum*.

AMBIANCATIVA. Voy. AMBIAM.

AMBIANOIS. Voy. AMIÉNOIS.

AMBIANT, adj. m. T. de Phys. Qui environne, qui entoure, qui enveloppe. L'air *ambiant*.

AMBIBARE, s. m. & f. Ancien peuple des Gaules. Voy. AMBIE. *Ambibarius*.

AMBIDEXTRE, adj. de t. g. Qui se sert également des deux mains. *Sinistrâ perinde utens ac dextrâ*. Du lat. *ambidexter*.

AMBIE, s. f. Bourg de Normandie. *Ambia*. On croit que ce nom vient des anciens Ambibariens, *Ambibarii*, qui habitoient ce qui fait aujourd'hui le diocese d'Avranches.

AMBIERTE, s. m. Bourg du Forez, en France. *Amberta*.

AMBIGU, UË, adj. Obscur, qui se peut entendre en deux sens contraires ou différens. *Ambiguus*, *obscurus*.

AMBIGU, s. m. Repas où l'on sert la viande & le fruit en même temps, ensorte qu'on doute si c'est une simple collation, ou un souper. *Cœna dubia*; *dubiæ epulæ*.

Il se dit aussi quelquefois d'un homme qui ne sçait à quelle profession ou à quelle religion se déterminer. *Anceps*, *incertus*. Cet homme est un véritable *ambigu*.

AMBIGU. Jeu de cartes qui se joue avec le jeu entier, dont on a ôté toutes les figures. On le nomme l'*ambigu*, parce qu'il est composé de plusieurs autres jeux.

AMBIGU sign. aussi, Mélange de choses opposées. *Admistio*. Cette femme est un *ambigu* de prude & de coquette.

AMBIGUÏTÉ, s. f. Obscurité de paroles, qui fait qu'on leur peut donner un double sens. *Ambiguitas*, *amphibologia*.

AMBIGUMENT, adv. D'une manière douteuse, obscure, & incertaine. *Ambiguè*.

AMBION, s. m. C'est un ruisseau qui passe à Caudebec.

AMBITIEUSEMENT, adv. D'une manière ambitieuse. *Ambitiosè*.

Il se dit aussi fig. du style, & sig. Pompeusement, avec enflûre, & d'une manière trop élevée, S'élever trop *ambitieusement*.

AMBITIEUX, EUSE, adj. Rempli d'un desir déréglé de gloire, de dignités, de fortune. *Ambitiosus*.

Ornemens *ambitieux*, dans un discours, sont des ornemens trop recherchés, trop affectés.

AMBITIEUX, EUSE, s. Celui qui a de l'ambition. Il se prend toujours en mauvaise part.

On appelle en t. de Banquier en cour de Rome, Une course *ambitieuse*, quand on envoie un courrier à Rome pour impétrer le bénéfice d'un homme qui n'est pas encore mort.

AMBITION, s. f. Passion déréglée qu'on a pour la gloire & pour la fortune. *Ambitio*.

Ce mot se prend aussi en bonne part; mais alors il en faut fixer le sens par une épithète, ou par quelque chose d'équivalent. Noble, sainte *ambition*. Ce Prince n'a d'autre *ambition*, que de rendre ses peuples heureux.

AMBITIONNER, v. a. Rechercher avec une forte passion les honneurs, la gloire. *Ambire*. La gloire de vous servir est la chose que j'*ambitionne* le plus.

AMBLE, s. m. Train, ou certaine allure de cheval, lorsque les deux jambes du même côté se meuvent ensemble, & que les deux autres se meuvent après. *Tolutarii gradus*, *Asturconis*

inceſſus. Un cheval va l'*amble* comme une poule d'inde, lorſqu'il a ſes allures froides. On le dit auſſi des perſonnes. On a dit *ambleure* en vieux Gaulois, du lat. *ambulatura*.

Prov. Mettre quelqu'un aux *ambles*; p. d. Le ranger à ſon devoir.

AMBLE, ÉE, vieux part. paſſ. Surpris, enlevé.

AMBLER, v. n. Aller l'amble. *Aſturconis more incedere*. Il vieillit.

AMBLESINDE, ſ. f. Village du comté de Weſtmorland, en Angleterre. *Amblesinda*.

AMBLETEUSE, ſ. f. Port de mer dans la Picardie, à deux lieues de Boulogne. *-toſa*.

AMBLEVE, ſ. f. Rivière des Pays-Bas, qui coule dans le duché de Luxembourg. *-blavia*.

AMBLEUR, ſ. m. Officier de la petite écurie du Roi.

AMBLOYER, vieux v. a. Adoucir, attirer par de douces paroles.

AMBLYGONE, ou OBTUSANGLE, ſ. m. T. de Géom. Angle obtus, ou qui a plus de 90 degrés. *Amblygonium*. D'ἀμβλὺς, *obtus*, & de γωνία, angle.

AMBLYOPIE, ſ. f. T. de Méd. Hébétation ou éblouiſſement continuel de la vue, ſans apparence que l'œil ſoit aucunement offenſé. *Amblyopia*. D'ἀμβλὺς, *hebes*, obtus, & de ὤψ, ὠπὸς, *oculus*, œil.

AMBOHITSMÉNE, ſ. m. & f. Peuple de la partie orientale de l'Iſle de Madagaſcar. *Ambohitſmenius, a*.

AMBOINES, ſ. f. & pl. Iſles des Indes. *Amboinæ*. L'Archipel d'*Amboine*. *Amboina Archipelagus*. Partie de l'Archipel des Moluques.

AMBOISE, ſ. f. Ville de France dans la Touraine, ſur la Loire. *Ambaſia*, *Ambacia*.

AMBOISE eſt auſſi le nom d'une famille illuſtre de France.

AMBON, ſ. m. Tribune des Égliſes, ſur laquelle on montoit pour lire ou chanter certaines parties de l'office divin, & pour prêcher. Il vient d'ἀναβαίνω, je monte, d'où en retranchant un *a* s'eſt fait ἀμβαίνω, & enſuite ἄμβων.

AMBOTE, ſ. f. Bourg de Pologne dans la Samogitie. *-ta*.

AMBOULE. La vallée d'*Amboule*. *Vallis Ambula*. Contrée de l'iſle de Madagaſcar.

AMBOURNAY, ſ. m. Bourg du Bugey, en France. *Ambroniacum*.

AMBOUTIR. Voy. EMBOUTIR.

AMBOUTISSOIR. Voy. EMBOUTISSOIR.

AMBRACAN. Voy. AMBARA.

AMBRACIE, ſ. f. Ancienne ville de l'Épire. *Ambracia*.

AMBRACIEN, ENNE, ou AMBRACIOTE, ſ. m. & f. Habitant, citoyen d'Ambracie. *Ambracienſis*, *Ambraciotes*, *Ambracius*, *a*.

AMBRAQUE, ſ. m. Ancienne pet. ville de l'Épire, peu éloignée d'Ambracie. *Ambracus*.

AMBRE, ſ. m. Eſpèce de bitume. *Electrum*, *ſuccinum*, *chryſelectrum*. Il y en a de deux ſortes: l'ambre jaune ou pâle, & l'ambre gris. L'ambre jaune eſt une ſubſtance bitumineuſe, d'un goût réſineux, & un peu âcre, d'une odeur d'huile de thérébentine, un peu déſagréable étant brûlée, communément jaune & tranſparente, quelquefois opaque, quelquefois rouge, & quelquefois blanchâtre, ou plutôt pâle, & qui étant échauffée par le frottement, attire les brins de paille. On en trouve beaucoup ſur les côtes de la mer Baltique, & ſur-tout ſur celles de Pruſſe. On l'appelle auſſi Karabé, ou Succin. À l'égard de ſa formation, il y a lieu de ſoupçonner que les pays qui le donnent, ſont abreuvés d'une matière bitumineuſe qui ſe congèle & ſe fige en morceaux, ou en petites miettes, à proportion de la quantité de cette partie graſſe, & des ſels vitrioliques qui ſont plus ou moins dégagés.

Le Karabé eſt employé dans des ſuffumigations pour diſſiper des fluxions, & en poudre comme un altérant, abſorbant, adouciſſant & aſtringent.

L'Ambre gris, *Ambarum*, *Ambra griſea*, eſt une Drogue qui ſe fond à peu près comme la cire, d'une couleur tantôt gris de ſouris clair, tantôt cendrée ou blanchâtre, tantôt mêlée de blanc, de gris & de jaune, & quelquefois noirâtre, d'une odeur très-douce. Elle ſe ramaſſe au bord de la mer dans les Indes Orientales; mais ſur-tout aux Maldives.

Quelques-uns veulent que l'ambre gris ſoit une eſpèce de champignon marin que la tempête arrache du fond de la mer, & qu'elle pouſſe au rivage; car on n'y en trouve qu'après une grande agitation des flots.

On dit prov. de ceux aux habits deſquels quelques pailles ſe ſont attachées, qu'ils ont le cul d'*ambre*, qu'il attire la paille. On dit d'un homme qui ſent bon, qu'il ſent le muſc & l'*ambre*. Et d'un homme fin, qu'il l'eſt comme l'*ambre*. Ce mot vient de l'Arabe *ambar*. Voy. dans le D. de Tr. les divers ſentimens ſur la nature de l'ambre.

AMBRE. Eſpèce de Saule appellé *Salix amerina*. Ce mot n'eſt guere uſité que dans le Lyonnois.

Prune d'*ambre*. Elle eſt de celles qui ne quittent point le noyau.

AMBRE. Voy. AMBER.

AMBRÉADE, ſ. f. On nomme ainſi l'ambre faux ou factice.

AMBRER, v. a. Parfumer avec de l'ambre gris. *Ambaro ſuffire*, *imbuere*.

AMBRESBOURG, ſ. m. Bourg du comté de Wilton en Angleterre. *Ambreſburia*, *Ambroſii vicus*.

AMBRETTE, ſ. f. Plante dont la fleur a une odeur d'ambre & de civette. Il y a une autre plante de ce nom, qui diffère ſur-tout de la première, en ce que celle-ci a beaucoup d'odeur, & que ſes fleurs ſont de différentes couleurs; au lieu que la ſeconde eſpèce produit des fleurs qui n'ont preſque point d'odeur, & qui ſont gris de lin. *Cyanus odoratus*, *Turcicus*.

AMBRETTE, ou Semence muſquée, en lat. *Bamia moſchata*. Voy. ABELMOSCH.

C'eſt auſſi une petite poire qui a l'odeur d'ambre gris. *Ambretta*.

AMBRISE, ſ. m. T. de Fleuriſte. Eſpèce de tulipe.

AMBRISI, ſ. m. Rivière du Congo. *Ambriſius*.

AMBROIS, ſ. m. N. pr. d'hom. *Ambroſius*. Ceux qui parlent bien diſent Ambroiſe.

AMBROISE, ſ. m. Nom prop. d'Hom. *Ambroſius*.

S. AMBROISE AU BOIS, en italien, *Al nemo*. Ordre religieux ſous la règle de S. Auguſtin.

S. AMBROISE. Petite ville du marquiſat de Saluces.

AMBROISE, ſ. f. Dans un ſtyle badin, pour Ambroſie, ou quelque choſe de délicieux.

AMBRONS, ſ. m. pl. Ceux d'Ambrun. *Ambrones*.

AMBROSIE, ſ. f. Nourriture exquiſe, dont, ſelon la Fable, les Dieux avoient coutume d'uſer. *Ambroſia*.

Il vient de α priv. & βροτὸς, mortel, parce que cette nourriture rendoit immortel.

Fig. on appelle *Ambroſie*, quelque manger ou boiſſon excellente. C'eſt de l'*ambroſie*.

It. Plante que l'antiquité a crû être recherchée par les Dieux a cause de son odeur.

C'est aussi une préparation de médicamens qui sont agréables a prendre, & dont l'opération ne cause point d'incommodité.

It. Fille d'Atlas, qui fut une des Hyades.

AMBROSIEN, ENNE, adj. T. Ecclésiastique. Qui appartient a l'Egl. de Milan. Rit *ambrosien. Ambrosianus*, ou *Mediolanensis Ecclesiæ ritus*. On appelle aussi la Bibliothèque de Milan, la Bibliothèque *Ambrosienne*. Ce nom vient de St. Ambroise qui a été Évêque de cette Ville.

AMBROSIEN, ENNE, s. m. & f. Secte d'Anabaptistes.

Religieux *Ambrosiens*. Voy. *St. Ambroise au bois*. Il y a aussi des Religieuses du même ordre, appellées *Ambrosiennes. Monialis Ambrosiana*. Celles de Lombardie s'appellent aussi Annonciades.

AMBROSIES, s. m. & pl. *Ambrosia*. Fête que les Ioniens célébroient à l'honneur de Bacchus, & qu'ils appelloient encore *Lenæa*, ou *Choa*.

AMBRUN, ou EMBRUN, s. m. Ville archiépiscopale de Dauphiné, sur la Durance. *Ebredunum Caturigum, Eberodunum, Epredunum*.

AMBRUNOIS, s. m. Bailliage d'Ambrun, partie du Dauphiné qui dépend du Bailli d'Ambrun. *Ebrodunensis ager*.

AMBRUNOIS, OISE, s. & adj. Qui est d'Ambrun, ou de l'Ambrunois.

AMBUBAIE, s. f. Joueuse de flûte. *Ambubaia*. Ce mot vient du Syriac *Abbub*, chalumeau, flûte. On disoit aussi *Abbuba*, ou *Anbuba*, mettant un *nun* au lieu du *daguesch*. Ces joueuses de flûtes étoient des courtisannes Syriennes.

AMBUILA, AMBOILA, s. f. Contrée du Congo, en Afrique.

AMBULANCE, s. f. T. usité dans les Aides, dans les Domaines, &c. C'est l'emploi d'un Commis ambulant.

AMBULANT, ANTE, adj. Errant, vagabond, qui n'a point de demeure fixe. *Erro, erroneus, errabundus*. Il se dit particuliérement d'un Commis qui va visiter les bureaux des contrôles établis dans chaque province. On l'applique aussi à un homme qui est toûjours par voie & par chemin. C'est un homme fort *ambulant*, qui méne une vie *ambulante*.

AMBULANT se dit aussi à Amsterdam, des courtiers ou agens de change, qui n'ont pas fait serment par devant les Magistrats de la ville.

AMBULATOIRE, adj. m. & f. Il se dit des Jurisdictions qui n'étoient point fixes en certain lieu. *Fixam & certam sedem non habens*.

On dit aussi au Pal. que La volonté des hommes est *ambulatoire* jusqu'à la mort, en parlant des testamens, qu'on est toûjours en liberté de révoquer. *Ambulatorius*.

AMBURBALE, ou AMBURBIALE, adj. m. & f. Qui appartient aux Amburbies, ce qui en fait partie. *Amburbialis*.

AMBURBIES, s. f. pl. Cérémonie, ou fête des anciens Romains, qu'ils célébroient en faisant des processions autour de la ville. *Ambarbia*. D'*amb*, ou *ambu*, ancienne prép. qui sign. *Autour*; & *urbs*, ville.

A M C.

AMCOPETS HOKEL. s. m. Montagne d'Irlande. *Amcopetum*.

A M E.

AME, s. f. Principe de vie dans les végétaux, dans les minéraux, & dans les animaux. L'*ame* végétative est dans les plantes; la sensitive dans les bêtes; & l'*ame* raisonnable & spirituelle est dans l'homme. L'*ame* végétative n'est point distinguée de la matière: C'est la séve préparée dans la terre, par le soleil & par les organes des végétaux où elle se filtre & se travaille. L'*ame* sensitive est le principe de la vie, de toutes les actions, & des mouvemens qui se font dans les bêtes. Les Cartésiens soûtiennent qu'elle n'est point distinguée de la matière, & ils définissent l'*ame* raisonnable, Une substance qui pense; & ils pretendent que cet attribut qui lui est spécial, en prouve la spiritualité & l'immortalité. C'est une substance spirituelle, capable d'informer, & d'animer un corps humain, & de faire avec ce corps un animal raisonnable, ou un homme, & il s'ensuit de-là qu'elle est immortelle. On n'est pas d'accord sur la manière dont l'*ame* réside dans le corps. *V. le D. de Tr.*

Les Mystiques distinguent deux parties dans l'*ame*: la supérieure, c'est l'entendement, & la volonté; l'inférieure, c'est l'imagination, & les sens.

Les anciens Philosophes ont appellé, l'*ame* du monde, un esprit universel, qui, selon eux, en animoit la machine, & qui faisoit agir toutes les causes naturelles.

AME se prend souvent pour la vie. Rendre l'*ame* à Dieu, c'est mourir. *Animam agere*. Avoir l'*ame* sur le bord des lévres; p. d. Etre prêt à expirer.

AME se dit aussi de la partie spirituelle de l'homme, quand elle est séparée de son corps. Dieu veuille avoir son *ame*.

Et par rapport à la Religion: *Ame* régénérée par le baptême, rachetée par le sang de Jésus-Christ, sanctifiée, illuminée par la grace, sainte *ame*, bonne *ame*, *ames* chrétiennes.

Fig. Le principe, le motif de quelque chose. Cet homme est l'*ame* d'une telle affaire, p. d. que C'est lui qui en conduit les ressorts. *Motor, auctor*. En général, tout ce qui anime, qui fait agir, ou mouvoir quelque chose. *Vis, principium, virtus, causa*. La charité est l'*ame* des vertus chrétiennes. La joie est l'*ame* d'un festin. L'action est l'*ame* du discours.

Il se prend aussi pour le cœur, la partie de l'*ame* où se forment les passions. *Animus*. Une *ame* noble & grande, est celle qui a de grands sentimens. Au contraire, une *ame* basse, vénale, noire, double, mercenaire, est celle qui en a de mauvais.

On dit qu'Un homme n'a point d'*ame*; p. d. qu'il n'a ni cœur ni sentiment. Un bénéfice à charge d'*ames*, est celui dont le Bénéficier est chargé d'administrer les Sacremens.

AME sign. encore une personne, soit homme, femme, ou enfant. *Homo*. Il y a cent mille *ames* dans cette ville. Il ne voit *ame* vivante, ou *ame* qui vive; p. d. Il ne voit personne. Il n'y avoit pas une *ame* au logis.

Il sign. aussi, la personne qu'on affectionne extrêmement. Ma chere *ame*, Mon *ame*; & se dit particuliérement des maitresses. *Anima, animula, corculum*.

On appelle, *Ame* de fagot, le menu buis qui est au milieu d'un fagot.

On appelle l'*ame* d'une devise, les paroles qui accompagnent la figure qu'on appelle le corps de la devise. *Lemma*.

En Chym. l'*ame* des métaux, des minéraux, des végétaux, eſt ce qu'ils ont de plus eſſentiel, leurs eſprits, leurs ſels, &c.

En t. de Luthier, c'eſt un petit morceau de bois droit, qu'on met dans le corps de l'inſtrument de muſique directement ſous le chevalet, pour fortifier le ſon.

It. Ce qui eſt enfermé dans le creux d'un tuyau de plume.

En t. d'Artificier, c'eſt le trou conique qu'on pratique dans le corps d'une fuſée volante le long de ſon axe.

AME ſe dit auſſi des petites feuilles de tabac, dont on remplit le dedans de ce qu'on nomme aux iſles, Andouilles de tabac. L'*ame* d'un rolle de tabac, eſt le bâton autour duquel le tabac cordé eſt monté.

Chez les Sculpteurs & Fondeurs, il ſe dit du noyau, ou des figures de terre, ou de plâtre, qui ſervent à former celles qu'on jette en bronze. *Typus, forma. It.* L'ébauche des figures de ſtuc, qu'on forme groſſiérement de plâtre, ou d'autre matiére, avant qu'on les finiſſe, en les couvrant de ſtuc.

AME ſe dit auſſi du creux du canon où on met la poudre, & le boulet. *Tormenti alvus.*

Prov. Un corps ſans *ame*, un corps qui eſt ſans chef. *Ame* damnée, eſt un ſcélérat, qui eſt prêt à faire toute ſorte de mal en faveur d'un autre. En rebus la lettre *M.* ſign. *ame*, parce qu'autrefois cette lettre ſe prononçoit *am.* Ainſi on trouve dans quelques épitaphes, Priez pour ſon *M.*

AMÉ, ÉE, adj. T. de Lettres de Chancell. Aimé. *Amatus, a, um.*

AMÉ. *Aimé*, ou AMET, ſ. m. Nom prop. d'hom. *Amatus.* On trouve auſſi *Amé* pour *Amable.*

AMÉ eſt encore un abrégé d'Amédée.

AMÉBÉE, adj. m. Poëme *amébée*, vers *amébées*, où il ſe fait une eſpéce de diſpute entre deux Interlocuteurs. D'ἀμείβω *muto, vices reddo.*

AMÉDÉE, ſ. m. *Amedeus.* N. prop. d'hom. formé du latin *Amans Deum*, Qui aime Dieu; ou plûtôt *Amatus Deo*, Aimé de Dieu.

AMÉDIEN, ENNE, ſ. Voy. TURCOMAN.

AMEL, ſ. m. Royaume de la Nigritie en Afrique. *Amelium regnum.*

AMÉLANCHE, ſ. f. Fruit de l'Amélanchier.

AMÉLANCHIER, ſ. m. Arbriſſeau tres-commun en Provence. *Meſpilus folio rotundiori, fructu nigro ſubdulci.*

AMÉLAND, ſ. m. Iſle des Provinces-Unies. *Amelandia.*

AMÉLÉON, ſ. m. Cidre du Beſſin en baſſe-Normandie.

AMÉLETTE. Voy. OMELETTE.

AMÉLIA, ſ. f. Ville d'Italie, dans le duché de Spoléte.

AMELIN, ſ. m. AMELINE, ſ. f. Noms propres, l'un d'homme, & l'autre de femme. *Amelinus, Amelina.*

AMÉLIORATION, ſ. f. Action par laquelle on rend une choſe meilleure. *Refectio, inſtauratio, reparatio.* Il ſe dit auſſi des choſes que l'on a faites pour rendre meilleur.

It. Ce qu'on fait dans un fonds de terre ou dans une maiſon, pour les mettre en meilleur état. Dans l'Ordre de Malthe on ſe ſert du mot *améliorissement.*

AMÉLIORER, v. a. Rendre une choſe meilleure. *Melius reddere, reficere, inſtaurare, reparare.* Il ſe dit ſur-tout en parlant d'une terre, ou d'un bâtiment où l'on fait des réparations.

AMELLUS, ſ. m. Plante qui croît le long de la riviére de Mella, en France.

AMELPODI, ſ. m. Nom de quatre différens arbres qui croiſſent dans les Indes.

AMELSFELD, ſ. m. Contrée de la partie orientale de la Boſnie. *Merulæ campus. Amel*, en allemand, ſign. Merle, & *Feld*, Champ.

AMEN, adv. & ſ. m. T. d'Egliſe, & indéclinable, qui ſert de concluſion à toutes les priéres qu'on y fait, & qui ſign. *Ainſi ſoit-il*, ou *fiat*, Je le ſouhaite, j'y conſens. Il ſign. auſſi, *Vraiment*, ou *fidélement.* Il vient du verbe אמן, *aman*, qui au paſſif נאמן, ſign. *être vrai, fidéle, ferme, conſtant. Amen*, ſign. donc proprement *vérité*, & on en a fait une eſpéce d'adverbe affirmatif.

Les Abyſſins appellent *Amen*, le Sacrement de l'Euchariſtie; apparemment parce que, lorſqu'on le leur donne, ils répondent *amen.*

Quand on eſt ennuyé des crieries de quelqu'un, on dit; il ne reſte plus qu'à dire *amen.* Quand on nous interrompt, on dit, Vous n'attendez pas juſqu'à *amen*, c. à d. juſqu'à la fin.

AMEN ſe dit pour une marque de conſentement, d'acquieſcement, d'approbation. On dit popul. Il dit *amen* à tout; p. d. Il approuve tout.

AMENAGE, ſ. m. L'action d'amener, ou le ſalaire que l'on donne à celui qui a eu la peine d'amener. *Advectio, ſubvectio.*

AMENAGER un arbre, c'eſt le débiter ſoit en bois de charpente ou autrement.

AMENCE, vieux ſ. f. Folie. *Amentia.*

AMENDABLE, adj. m. & f. Qui mérite d'être condamné à l'amende. *Mulctandus.* On dit auſſi parmi les artiſans, qu'Une beſogne eſt *amendable*, quand on peut corriger ſa défectuoſité.

AMENDE, ſ. f. Peine pécuniaire impoſée par les Juges pour quelque crime, ou mauvaiſe procédure. *Mulcta.*

On appelle *Amende honorable*, une peine afflictive qui emporte note d'infamie, quand on eſt condamné à reconnoître publiquement ſon crime, & à en demander pardon. *Mulcta honoraria.*

AMENDES COUTUMIERES, ſont celles qui ſont taxées par la coûtume du pays. Elles ſont différentes des *amendes arbitraires*, qui ſe taxent par le Juge.

Ce mot vient d'*emendare*, parce que l'*amende* eſt une peine qui corrige le coupable.

AMENDEMENT, ſ. m. Changement par lequel on devient meilleur, tant à l'égard de l'ame que du corps. *Emendatio, correctio.*

Ce mot, dans l'art. 184 de la Coût. de Paris, ſign. Correction & réformation.

It. Engrais qu'on met ſur des terres, comme marne, fumier, cendres, &c. *Stercoratio.* C'eſt auſſi l'action d'amender une terre.

AMENDER, v. a. T. du Pal. Condamner à l'amende. *Mulctâ afficere.*

Il ſign. auſſi, Corriger, améliorer, rendre meilleur. *Emendare, corrigere.*

Il ſe dit particuliérement des terres, & ſign. Les engraiſſer, les améliorer en y mettant du fumier, de la marne. *Stercorare.*

Il eſt auſſi n. & ſign. Devenir meilleur, ſe porter mieux. Mais en ce ſens il ſe dit moins bien des perſonnes, que des animaux. *Convaleſcere, pinguescere.*

Amender. Diminuer de prix. Voyez RAMENDER.

Il sign. aussi, Profiter, tirer quelque avantage de quelque chose. *Emolumentum consequi.* Cet héritier n'a rien amendé de cette succession.

Il est aussi n. pass. & sign. Se corriger, s'avancer dans la vertu. *Corrigi, emendari.*

Prov. Mal vit qui ne s'amende. Jamais bon cheval, ni méchant homme, n'amenda pour aller à Rome.

AMENDOLAIA, s. f. *Amygdalia.* Ancienne ville de Calabre, nommée autrefois *Peripolium.*

AMENE, vieux adj. m. & f. Agréable. *Amœnus.*

AMENER, v. a. Conduire, mener vers quelque personne, ou quelque lieu. *Adducere, deducere, advehere.*

It. Apporter en un pays quelque invention, y mettre en vogue quelque mode. *Adducere.*

Fig. persuader quelqu'un. *Amener* à la raison. On dit, qu'Un passage, qu'une preuve ou comparaison est *amenée* de loin; pour dire qu'Elle est forcée & peu naturelle. Incident, épisode bien amené.

Il se dit aussi des choses qui se suivent les unes les autres ordinairement, ou même des causes naturelles. Ce vent nous *aménera* de la pluie. Cette affaire *améne* de grands inconvéniens.

Quel bon vent, quel sujet vous *améne*, vous oblige à faire ce voyage?

Ironiquement: Qui m'a *amené* cet étourdi, cet impertinent? Et prov. Un malheur *améne* son frere; p. d. qu'il ne vient jamais seul.

Il se dit aussi dans les jeux de hasard, des dez, ou des cartes. *Amener* rafle.

It. Entrainer, mener par force. *Trahere.* Un sergent *améne* un prisonnier pieds & poings liés. Il se dit pop. pour Attirer à soi. *Afferre, admovere. Amenez*-moi ce siége, ce livre.

En t. de Pal. Obliger à venir en Justice, Faire assigner pour comparoître. *Amener* des témoins. *Diem dicere, in jus rapere.*

En t. de Mar. Abaisser les voiles & les pavillons. On dit aussi, *Amener* une terre, un vaisseau; p. d. s'en approcher, ou se trouver vis-à-vis. *Accedere.*

Amené est quelquef. subst. & on dit en t. de Jurisdiction ecclésiast. Un *amené* sans scandale, p. d. Un ordre d'amener un homme devant le Juge, sans bruit, sans lui faire affront.

AMÉNITÉ, s. f. Beauté, agrément. *Amœnitas.* Il se dit d'un lieu, de l'air, du style, & de l'humeur.

AMENRIR, v. a. Vieux t. de Coût. Diminuer, estropier. *Imminuere, truncare, decurtare.*

AMENTHÉS. s. m. C'étoit chez les Égyptiens un lieu soûterrain ou dans le centre de la terre, où toutes les ames se rendoient.

AMENUISEMENT, s. m. L'Action d'amenuiser. *Extenuatio.* Il n'est guère usité.

AMENUISER, v. a. Rendre plus menu. *Tenuare, extenuare, minuere.*

AMER, ÈRE, adj. (L'r finale se prononce.) Qui a une saveur très-rude & désagréable à la langue, tel que le fiel des animaux, l'aloès, l'absynthe. *Amarus, acerbus.* On dit avoir la bouche *amère*, p. d. Sentir un goût *amer* à la bouche. Ce mot vient de l'hébreu מרר, *marar*, être *amer*.

On dit au fig. Une douleur *amère*, c. à d. vive & profonde: des paroles *amères*; c. à d. dures & sévères.

Prov. Ce qui est *amer* à la bouche est doux au cœur; p. d. que Les médecines qui sont *amères* sont du bien.

Amer, s. m. L'*amer* & le doux sont des qualités contraires.

Les *amers*, p. d. des boüillons faits d'herbes *amères*.

Il sign. aussi, le fiel des animaux. *Fel.*

AMERADE, s. m. Gouverneur de province chez les Sarrasins. *Ameras, adis.* Ce mot est la même chose qu'Émir.

AMÈREMENT, adv. D'une manière amère & douloureuse. *Acerbè.*

AMÉRIQUE, s. f. *America*, ou le Nouveau Monde, *novus orbis*, ou les Indes Occidentales, la quatrième partie du monde connu, & la plus grande de toutes. Elle consiste en deux grandes presqu'isles qui se joignent à Panama par un Isthme, & dont l'une s'appelle l'Amérique Septentrionale ou Mexicane, & l'autre l'Amérique méridionale ou Péruviane. Il n'est pas sûr que l'Amérique, du côté du nord, ne soit pas jointe aux terres Boréales, ni qu'elle n'ait point été connue des Anciens. *Voyez le Dict. de Trév.*

AMÉRIQUAIN, AINE, s. & adj. Habitant de l'Amérique, qui est d'Amérique, qui appartient à l'Amérique. Il paroît que les *Amériquains* sont des habitans de l'ancien monde, qui ont pénétré jusque-là, ou par mer, ou peut-être par terre.

AMERME, ÉE, vieux adj. Empiré, diminué, amoindri.

AMERSFORD, s. m. Ville de la province d'Utrecht, l'une des Provinces-Unies. *Amersfordia.*

AMERSHAM, s. m. Bourg du comté de Buckingam, en Angleterre. *Amershamum.*

AMERTUME, s. f. Saveur piquante & désagréable, comme celle du fiel & de l'absynthe. *Amaritudo, amarities, amaror.*

Fig. Douleur, déplaisir, chagrin, haine. *Animi dolor, acerbitas.* Les douceurs & les *amertumes* de la vie.

AMESUREMENT, s. m. T. de Coût. Estimation faite par la Justice, ou par le Juge.

AMESURER, v. a. T. de Coût. Estimer, réduire à mesure légitime.

AMET. Voy. AMÉ.

AMÉTÉ, ÉE, adj. T. de Coût. Aborné. Fief *amété.* Du lat. *meta*, borne.

AMÉTHYSTE, s. f. Pierre précieuse, tendre & de couleur violette. *Amethystus.* Les différentes nuances de sa couleur dépendent ou de la manière dont elle est taillée, ou des lieux d'où on l'a tirée. Ceux qui croient que cette pierre empêche de s'enivrer, font venir ce mot de l'a priv. & de μεθύσκω, *inebrio.*

AMEUBLEMENT, s. m. L'assortissement des meubles dont on garnit une chambre. *Supellex.*

AMEUBLER, ou EMMEUBLER, v. a. Mettre dans une chambre tous les meubles qu'il faut pour la parer. *Supellectile domum instruere.* Ce mot n'est pas usité; on dit en sa place *meubler.*

AMEUBLIR, v. a. T. de Pal. Convertir en nature de bien meuble. *In supellectilem convertere, supellectili addicere.*

En t. d'Agric. il se dit des terres endurcies,

ou par le temps, ou par la pluie, qu'on laboure & qu'on prépare. *Terram vertere, invertere*. De *mobilis*, qui se remue aisément, ou comme on disoit autrefois *meuble*.

AMEUBLISSEMENT, s. m. L'action d'ameublir, & ce qui a été converti en meuble. *Quod in ratione supellectilis computatur. Supellectilaria, orum.*

AMEUTEMENT, s. m. Action d'ameuter. Assemblage de chiens dans une meute. *Canum caterva.*

AMEUTER, v. a. Assembler les chiens courans pour courir la bête. *Canes aggregare.*

Fig. Assembler, attrouper plusieurs personnes, pour faire du bruit ou du mal à quelqu'un. *Excitare, stimulare, incendere aliquem in alium.*

C'est aussi un t. de Guerre, Mettre l'union & la concorde dans un corps. *Conciliare, consociare*. S'attacher à bien *ameuter* son régiment, à y établir l'union.

Il est aussi neut. pass. S'assembler. *Convenire.*

AMEXICORE, s. m. & f. Peuple de l'Amér. mérid. *Amexicorus, a.*

AMF.

AMFIAM. Voy. BANGUE.

AMFORA, s. f. Pet. rivière du Frioul dans l'État de Venise.

AMI.

AMI, IE, s. Celui ou celle avec qui on est lié d'une amitié réciproque. *Amicus, familiaris. Amica. Ami* de table, de bouteille, de débauche, p. d. Un *ami* avec qui on n'a d'autre liaison que celle qui est fondée sur le plaisir de la table, de la débauche. *Ami* de cour, celui qui n'a que de faux semblans d'amitié. *Ami* de la faveur, *ami* de la fortune, celui qui ne s'attache qu'à ceux qui sont en faveur, en fortune.

C'est quelquef. un t. de familiarité ou de hauteur. Un supérieur dit, Mon *ami*, allez faire cela. Mon petit *ami*, je veux que vous sçachiez que, &c.

On le dit encore des animaux, & des choses inanimées. Le chien est *ami* de l'homme. Le vin est *ami* du cœur.

Prov. On connoît les *amis* au besoin. On dit aussi dans l'école, *Ami* de Socrate, *ami* de Platon; mais encore plus *ami* de la vérité. Il n'y a si bons *amis* qui ne se quittent. Pour un *ami* endormi, l'autre veille: p. d. Que les *amis* doivent se rendre service.

AMI, IE, sont quelquefois des termes de galanterie. *Amator, amasius. Amasia*. C'est son *ami*, p. d. Son amant. On dit prov. Jamais honteux n'eut belle *amie*, p. d. qu'en amour il faut être entreprenant. Et, Nous verrons qui aura belle *amie*, p. d. Nous verrons à qui la fortune en dira.

AMI, IE, est aussi adj. & sign. Propice, favorable, & n'a guere d'usage qu'en Poës. Les destins *amis*, la fortune *amie*. On appelle aussi couleurs *amies*, celles qui sympathisent entre elles, & dont les tons ou les nuances s'unissent agréablement. Le blanc & l'incarnat sont des couleurs *amies*.

AMIABLE, adj. de t. g. Doux, gracieux. *Humanus, benignus*. C'est un homme fort *amiable*, des paroles *amiables*. On appelle un *amiable* compositeur, celui qui accommode un procès en ami.

À L'AMIABLE, adv. Avec douceur, sans procès. *Amicè, placidè.*

AMIABLE, s. m. T. de Fleuriste. Sorte de tulipe.

AMIABLEMENT, adv. C'est la même chose qu'à l'amiable.

AMIANTE, s. m. ou f. autrement *Asbeste. Amiantus lapis*. Pierre qui exposée au feu ne s'y consume, ni ne s'y calcine point, si ce n'est au soleil par le miroir ardent, où elle se réduit en petites boulettes de verre, à mesure que ses filamens se séparent; mais le feu ordinaire ne fait que la blanchir. Les Anciens en faisoient des toiles incombustibles, qui, entre autres usages, servoient à envelopper les corps morts qu'on vouloit brûler, pour en conserver les cendres. On en faisoit aussi des méches pour les lampes sépulcrales. L'Amiante croît en maniere de plante, & c'est peut-être ce qui l'a fait nommer par Pline, *Linum vivum*. On en trouve dans les Pyrenées. Il s'emploie dans quelques remèdes. De l'α priv. & μιαίνω *polluo*; parce que l'*amiante* ne se gâte ni ne se corrompt point.

AMICAL, ALE, adj. Qui a de l'amitié ou qui en fait paroître. Air *amical* & familier. Ce mot n'est pas bien établi.

AMICALEMENT, adv. En ami, avec amitié, avec ouverture de cœur.

AMICT. Quelques-uns écrivent & tous prononcent AMIT, s. m. Linge béni de figure quarrée, que les ecclésiastiques mettent sur la tête ou sur les épaules, quand ils se doivent revêtir d'une aube. *Amiculum sacrum, amictus.*

AMIDA, s. m. Dieu du Japon, dont on porte de petites figures pendues au cou. Cette idole tient un chapelet à la main. On l'appelle aussi *Omyto.*

AMIDON, s. m. Pâte qui se fait avec du froment, qu'on mouille & remouille cinq fois par jour, & autant la nuit, pour le laisser bien fermenter; & dont on fait de l'empois. *Amylum.*

AMIDON de racine. Il se fait avec la racine d'une plante qui a presque autant de noms qu'il y a de différens endroits en France où elle se trouve. On l'appelle l'*Arum*, l'*Epilette*, le *Creux à la serpente*, l'*herbe à Prêtre*, les *Pieds de Veau*, le *Tarus*, le *Sara*, l'*Aron*, *Barba-Aron*, &c.

Dans Rousseau, l'*amidon* des Parfumeurs de cour est dit fig. pour loüange fausse, vain compliment. *Laudatio futilis.*

AMIDONNER, v. a. Mettre de l'amidon, de la poudre. *S'amidonner*, se poudrer.

AMIDONNIER, s. m. Ouvrier qui fait l'amidon. *Amyli artifex.*

L'AMIE, ou AGATHE PERRUCHOT. s. f. Sorte de tulipe.

AMIENS, s. m. Ville de France, capitale de Picardie sur la Somme. *Ambianum. Samarobriva Ambianorum, Samarobriva, Sommonobria.*

AMIENOIS, OISE, s. Habitant d'Amiens. *Ambianus.*

AMIENOIS, s. m. Contrée de France, partie de la Picardie. *Ambianensis ager*, ou *pagus*. Amiens en est la capitale.

AMIERTES, s. f. pl. Toiles de coton qui viennent des Indes.

AMIEUX, s. m. Lieu de la paroisse de Chambre au Diocese de Lyon.

AMIGDALE. Voy. AMYGDALE.

AMIGNARDER, v. a. Caresser avec tendresse une

une perſonne qu'on aime. *Blandiri*, *blanditiis permulcere*, *delinire*. C'eſt la même choſe qu'*amignoter*.

AMIGNOTER, v. a. Flatter, careſſer quelqu'un, & particuliérement un enfant. Il eſt pop.

AMINCIR, v. a. Rendre mince. *Minuere*, *gracilem facere*.

AMINÉE. Vin d'*Aminée*, Aminéen. *Vinum Amineum*. Ce vin étoit le produit d'une eſpéce particuliére de raiſin, qui croiſſoit dans le royaume de Naples, dans la Sicile, & dans la Toſcane.

AMINEL, ſ. m. Pet. riviére du royaume de Tunis, en Afrique. *Aminelia.*

AMINEUR, ſ. m. T. de Gabelle. Meſureur de ſel. *Menſor.*

AMINTAS, ſ. m. On nomme *Foſſé d'Amintas* un bandage qu'on fait pour le nez. Galien l'appelle ainſi du nom de ſon Auteur.

AMINTE, ſ. f. Nom de femme chez les Poëtes. En t. de Fleuriſte, la belle *Aminte* eſt une ſorte d'œillet.

AMIRAL, ſ. m. Grand Officier de la Couronne qui commande en chef les armées navales d'un État. *Maris*, *Præfectus*, *Thalaſſiarchus*, ou *Archithalaſſius*. Le premier *Amiral* en France fut Enguerrand de Couſſy en 1284. ſelon Jean le Ferron en ſon Traité des *Amiraux*. Il y a eu quelquefois en France autant d'*Amiraux* que de régions maritimes: L'*Amiral* d'Aquitaine, l'*Amiral* de Bretagne, & l'*Amiral* de Normandie, qui fut depuis appellé *Amiral* de France.

Ce mot vient du grec ἁλμυρὶς, ſalure, ou ſaline, comme qui diroit, *Maître des ſalines*, ou de la mer, qu'on appelle en latin *ſalum*.

Amiral ſe dit auſſi du principal vaiſſeau, que monte l'Amiral. *Navis prætoria*. On appelle auſſi *Amiral*, le principal vaiſſeau d'une flotte, quelque petite qu'elle ſoit.

AMIRAL, ou Grand AMIRAL, ſ. m. C'eſt la quatriéme dignité de l'Ordre de Malthe, après le Grand-Maître.

Les Iſles de l'AMIRAL, *Inſulæ Thalaſſiarchicæ*, dans la mer de Zanguebar, en Afrique. Il y a encore près de la nouvelle Zemble une iſle de l'*Amiral*.

Amiral, ale, adj. Qui appartient à l'*Amiral*. Vaiſſeau *amiral*. Galère *amirale*. *Prætorius*.

AMIRAL-TROMP, ſ. m. Ce nom, qui eſt celui d'un Amiral d'Angleterre, a été donné à une eſpéce d'œillet. *Amiral de Friſe*. T. de Fleuriſte. Eſpéce d'œillet piqueté. Ce nom *Amiral* entre encore dans les noms de pluſieurs tulipes. *V. le D. de Tr.*

AMIRALE, ſ. f. Galère que monte l'Amiral des Galères. *Triremis prætoria.*

C'eſt auſſi l'épouſe de l'Amiral.

AMIRANTE, ſ. m. C'eſt en Eſpagne ce que l'Amiral eſt en France.

AMIRAUTÉ, ſ. f. Charge d'Amiral. *Navis præfectura.*

C'eſt auſſi une Juſtice qui s'exerce à la Table de Marbre ſous le nom & l'autorité de l'Amiral, & qui connoît des différends qui arrivent ſur les mers qui touchent les terres de la couronne de France. *Rei maritimæ tribunal.*

AMIRE-ROUX. Voy. OIGNONET.

AMISSIBILITÉ, ſ. f. Qualité de ce qui peut être perdu. *Amiſſibilitas*. On dit en Théol. l'*amiſſibilité* de la grace & de la juſtice.

AMISSIBLE, adj. de t. g. Qui ſe peut perdre. *Quod amitti poteſt*. La grace eſt *amiſſible*, & non inamiſſible, comme Calvin l'a enſeigné.

AMITERNO, ſ. m. Ville d'Italie dans l'Abruzze ultérieure. *Amiternum*.

AMITIÉ, ſ. f. Affection qu'on a pour quelqu'un, ſoit qu'elle ſoit ſeulement d'un coté, ſoit qu'elle ſoit réciproque. *Amicitia*, *neceſſitudo*, *familiaritas*, *benevolentia*.

Il ſign. quelquef. Amant & Maîtreſſe. *Amans*, *amaſius*, *amica*. Faire une nouvelle *amitié*.

Il ſe dit auſſi des choſes inanimées. Son *amitié* ſont les livres, les tableaux, &c. *Studium*.

Il ſe dit auſſi de l'affection que les animaux ont pour les hommes.

Il ſe dit fig. des choſes qui ſympathiſent. *Neceſſitudo*. Il y a de l'*amitié* entre la vigne & l'ormeau, entre le fer & l'aimant.

It. Plaiſir, bon office. *Opera*. Faites-moi cette *amitié*.

Au pluriel, *Amitiés*, ſign. Careſſes, complimens. *Blanditiæ*, *officioſa verba*. Il m'a fait cent *amitiés*.

En t. de Peint. Convenance & rapport que les couleurs ont les unes auprès des autres. *Convenientia*.

On dit quelquef. qu'un drap, qu'une étoffe de laine n'a point d'*amitié*, p. d. qu'ils ſont durs & peu maniables.

Amitié, en t. de Blâtiers, ſign. la fraîcheur néceſſaire au bled pour être de bonne qualité. *Frumenti bona dos & conditio*.

Prov. Il eſt de bonne *amitié*, il a le viſage long. Les Marchands diſent à ceux qui leur offrent trop peu, Vous l'auriez auſſi-tôt pour votre *amitié*. L'*amitié* ſe paye par l'*amitié*, c. à d. qu'elle doit être réciproque. On dit auſſi pop. qu'Une viande n'a point d'*amitié*, p. d. qu'Elle eſt dure, ou inſipide.

AMITITAN, AMUTAN, ATITLAN, ſ. m. Lac de l'Amérique ſeptentrionale, à quelques lieues de S. Iago. *Amititanus lacus*.

AMIUAM, ſ. m. Iſle de l'Océan éthiopien. *Amiuamia*.

AMM.

AMMA, ſ. m. Ville de la tribu d'Aſer dans la Terre-Sainte.

AMMAN, ſ. m. Chef de chaque Canton Catholique des Suiſſes. *Dux*, *Conſul*, *Prætor*. Il répond à notre mot françois *Bailli*.

AMMAUM, ſ. m. C'eſt la même choſe qu'Emmaüs.

AMMEISTRE, ſ. m. Échevin de Straſbourg.

AMMEREN, ſ. m. Village du duché de Juliers en Allemagne. *Ammerenum*.

AMMI, ſ. m. Semence de la plante appellée *ammi*, & qui vient d'Alexandrie ou de Candie. *Semen ammeos*. Elle entre dans la Thériaque. D'ἄμμος, ſable, parce que cette ſemence reſſemble à des grains de ſable.

AMMITE, ou AMMONITE, ſ. f. Eſpéce de pierre ſablonneuſe que l'on trouve près de Berne en Suiſſe. D'ἄμμος ſable, parce qu'elle ſe réduit facilement en ſable.

AMMOCHOSIE, ſ. f. Remède propre à deſſécher un corps, qui conſiſte à l'enterrer dans du ſable de mer extrêmement chaud. Ἀμμοχωσία.

AMMOCHRYSE, ſ. f. Pierre de Bohême, qu'on pulvériſe pour mettre ſur l'écriture, parce qu'elle

eſt mêlée de quantité de paillettes d'or ; ce qu fait qu'oo lui donne communément le nom de *Poudre d'or*, ou *Poudre dorée*. D'ἄμμος, ſable, & χρυσὸς, or.

AMMODYTE, ſ. m. Serpent de couleur de ſable, & tout couvert de taches noires. *Ammodytes*. D'ἄμμος, *ſable*, & δύω, *j'entre*. Ce ſerpent eſt auſſi appellé *Céraſte*.

AMMON, ſ. m. Épithète ou nom qu'on donnoit à Jupiter en Libye, où ce Dieu avoit un temple célèbre, & où il étoit adoré ſous la figure d'un bélier, ou ſous la fig. humaine avec des cornes de bélier. Quelques-uns écrivent *Hammon*. Il y en a qui croient que ce mot vient d'ἄμμος, ſable, parce que le lieu où étoit ce temple, étoit ſablonneux. D'autres le dérivent de l'Égyptien ou de l'Arabe עמן, *aman*, qui ſign. Brebis, parce que ce fut un bélier qui fit connoître ce lieu. On l'appelle aujourd'hui *Cangaro di Mahoma*. *Ammonis oraculum*. Il eſt dans le déſert de Barca.

C'eſt encore le nom d'un des fils de Loth, né de l'inceſte de ce patriarche avec la plus jeune de ſes deux filles.

Corne d'*Ammon*. Voy. CORNE.

C'eſt auſſi le nom d'un S. ſolitaire d'Égypte, appellé auſſi *Amous*, ou *Amoun*.

AMMONÉEN, ENNE, adj. m. & f. Les Lettres *ammonéennes* étoient celles dont les Prêtres Égyptiens ſe ſervoient dans les choſes ſacrées.

AMMONIAC, ſ. m. Gomme dont on ſe ſert en Pharmacie. *Gummi ammoniacum*. On croit qu'elle découle d'une plante qui ſe trouve dans les ſables de la Libye, d'où elle a pris ſon nom.

Il y a un ſel qu'on appelle *armoniac*, ou plûtôt *ammoniac*. C'eſt un ſel artificiel & volatil, que l'on fait avec de la ſuie de cheminée, du ſel commun & de l'urine d'homme. *Sal ammoniacus*. Les Anciens en avoient un autre naturel, qui ſe trouvoit dans les ſables de la Libye, & qui n'étoit autre choſe que le ſel volatil de l'urine des chameaux qui alloient au temple de Jupiter Ammon.

AMMONIEN, ENNE, ſ. m. & f. & adj. Nom du peuple qui habitoit la forêt de Jupiter Ammon. *Ammonius*. On l'appelle auſſi *Ammonite*.

AMMONITE, ſ. m. & f. Peuple deſcendant d'Ammon fils de Loth. Gen. XIX. Il habitoit à l'orient du Jourdain, & ſa capitale étoit Rabbath. *Ammonita*, *Ammonites*. Femme *Ammonite*.

AMMONITE, ſ. f. T. d'Hiſt. nat. Pierre compoſée de pluſieurs grains ſemblables à du ſable. *Ammonites*.

AMMONITION. Voy. AMONITION.

A M N.

AMNIOS, ſ. m. T. de Méd. qui ſe dit d'une ſeconde membrane qui enveloppe immédiatement tout le fœtus, & qui eſt une ſubſtance plus déliée que le chorion. *Amnium*. Ce mot ſign. *agnelet*, & on lui donne ce nom à cauſe de ſa délicateſſe.

AMNISTIE, ſ. f. Pardon général accordé à des ſujets, quand le Prince déclare qu'il oublie & qu'il abolit tout ce qui s'eſt paſſé, & promet qu'on n'en ſera point recherché. *Oblivio injuriarum*, *abolitio*. Il ſe dit auſſi du pardon que le Prince accorde aux ſoldats déſerteurs.

Ce mot vient du grec ἀμνηστία, formé de l'α priv. & de μνάομαι, ſouvenir, mémoire.

A M O.

AMOBILE. Voy. AMOVIBLE.

AMODÉRER, vieux v. a. Tempérer, modérer.

AMODIATEUR, ſ. m. Fermier. *Conductor*. It. Celui qui donne une terre à ferme. *Locator*.

AMODIATION, ſ. f. Convention par laquelle on donne une terre à ferme. *Locatio*. It. La convention par laquelle on la reçoit. *Conductio*.

AMODIER, v. a. T. de Cout. Donner à ferme. *Locare*. It. Prendre à ferme. *Conducere*.

AMOGABARE, ſ. m. C'étoit autrefois une eſpéce de Milice eſpagnole. *Amogabarus*. De l'article Arabe *al*, & *mugabar*, qui vient de *gabar*, grand, fier, brave.

AMOINDRIR, v. a. Diminuer la bonté, ou la quantité. *Minuere*, *diminuere*.

Il eſt auſſi n. *Minui*, *diminui*. Ses forces *amoindriſſent* chaque jour.

Il eſt auſſi n. paſſ. Ses revenus *s'amoindriſſent*, dépériſſent. Ce v. n'eſt guere en uſage que dans la converſation.

AMOINDRISSEMENT, ſ. m. Diminution. *Diminutio*, *imminutio*.

AMOINER, vieux v. a. Amener. *Adducere*.

À MOINS, À MOINS QUE. Voy. MOINS.

AMOISE. Voy. MOISE.

AMOISTIR, vieux v. a. Mouiller. Il avoit été formé de Moite, & ſignifioit, Rendre moite. *Humectare*. *S'amoiſtir*, & peut-être *amoiſtir*, n. devenir moite. *Humeſcere*.

AMOL, ſ. m. Pet. ville de Perſe. *Amolia*.

AMOLETTE, ſ. f. Un des trous où l'on paſſe les barres du cabeſtan & du virevau.

AMOLIER, vieux v. a. Adoucir.

AMOLLIR, v. a. Rendre moins dur. *Mollire*, *emollire*.

Fig. Attendrir, toucher, adoucir, rendre moins rigoureux, moins ferme, moins conſtant.

On y joint le pron. perſ. *S'amollir*, perdre ſa dureté, ſon courage, ou ſa rigueur. *Molleſcere*.

AMOLLISSEMENT, ſ. m. Action qui rend une choſe molle. *Mollimentum*. Il ſe dit auſſi au fig. L'*amolliſſement* du courage.

AMOLVIN, ſ. m. Nom propre d'homme. *Amulguivus*, *Alobes*.

AMÔME, ſ. m. Fruit qui nous eſt apporté des Indes Orientales, & qui entre dans la thériaque. *Amomum*. On dit *amôme* en grappe, *amôme* en raiſin, *amomum racemoſum*.

AMOMI, ſ. m. C'eſt ainſi que les Hollandois appellent le poivre de la Jamaïque, qu'on nomme autrement Graine de Girofle.

AMONCELEMENT, vieux ſ. m. L'action d'amonceler. *Acervatio*, *coacervatio*, *accumulatio*.

AMONCELER, v. a. Amaſſer, aſſembler, mettre par tas & monceaux. *Cumulare*, *acervare*. On dit au Man. qu'Un cheval *amoncele*, p. d. qu'il eſt bien ſous lui, qu'il marche ſur ſes hanches & ſans ſe traverſer.

AMONDE, ſ. f. Petite riviére d'Écoſſe : Elle arroſe la Lothiane. *Almon*.

AMONE, ſ. f. Pet. riviére d'Italie. *Anemo*.

AMONÉTÉ, ſ. m. Avertiſſement, remontrance, ou correction qui ſe fait en Juſtice.

AMONÉTER, v. a. T. de Pal. Avertir, Faire une remontrance, une correction en juſtice à huis clos. *Admonere*.

AMONITION, ſ. f. Ce mot ne ſe dit qu'en cette

phrase, Pain d'*amonition*. *Panis castrensis*. Le soldat le dit par corruption, au lieu de *pain de munition*. Cependant Du Cange remarque qu'on a dit *Amonitio* dans la basse latinité, pour signifier subsistance.

AMONT, adv. qui se dit en parlant d'une chose plus haute à l'égard d'une autre, & sur-tout en parlant de pays. *Suprà*, *sursùm*, *è superiore loco*. Il est opposé à *aval*. Et généralement ce qui est vers la source des riviéres, est pays d'*amont*. Ménage dérive ce mot de *ad montem*. Vent d'*amont* est le vent d'Orient opposé à vent d'*abas*, ou d'*aval*, qui est celui d'Occident. *Apeliotes*, *solanus*. On dit en Fauc. Tenir *amont*, quand l'oiseau se soûtient en l'air, en attendant qu'il découvre quelque gibier.

AMORAVIS, f. m. Les Sarrasins, ou les Maures d'Afrique sont ainsi nommés dans les anciens Romans.

AMORBACH, f. m. Pet. ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence. *-chium*.

AMORCE, f. f. Appât dont on se sert à la chasse, ou à la pêche. *Illicium*. Ce mot vient de *morsus*.

C'est aussi de la poudre à canon fort fine, qu'on met au bassinet des armes à feu pour les faire tirer. *Ignis illicium*. On appelle aussi *amorce*, une trainée de poudre, ou une corde préparée pour faire tirer des boëtes tout de suite, ou des petards & des fusées pour un feu d'artifice.

AMORCE. T. de commandement dans l'exercice, tant fur mer que sur terre.

Il se dit fig. des appâts qui attirent, & persuadent l'esprit. *Illecebra*. L'argent & les plaisirs sont les *amorces* du vice.

AMORCER, v. a. T. de Pêcheur. Jetter sur l'eau de petites pelottes de mangeaille pour attirer le poisson. *Escâ illicere*, *allicere piscem*. Et au fig. Attirer par des choses qui flattent l'esprit ou les sens. *Illic re*, *inescare*. Ménage dérive ce mot de *Amorsare*, qui a été fait de *morsus*.

It. Mettre de l'*amorce* à quelque arme à feu. *Pulverem ignis illicem indere*, *immittere*.

En t. d'Ouvriers en bois, Se servir de l'amorçoir.

En t. de Serrurier, C'est ôter quelque chose du fer, avant que de le percer.

AMORÇOIR, f. m. Outil d'artisans qui travaillent en bois, & qui sert à commencer à le percer.

AMORGO, MORGO, MORGOS, f. m. Isle de l'Archipel. *Amorgus*.

AMORIUM, f. m. Ville de l'Asie mineure ou d'Anatolie, détruite par les Sarrasins.

AMORRHÉEN, ENNE, f. Nom de peuple descendu d'Amorrhée, fils de Chanaan. *-rhaus*. Les *Amorrhéens* étoient divisés en deux parties. Les uns habitoient les montagnes de la terre de Chanaan; les autres s'étoient établis au-delà du Jourdain.

AMORTIR, v. a. T. de Prat. Consentir par un Seigneur souverain que des gens de main-morte possédent des fiefs, moyennant le dédommagement des avantages qu'il en tireroit, s'ils demeuroient dans le commerce. *Jure caduci prædium exsolvere*. *Amortir* la foi & hommage. En décharger, à la charge de quelqu'autre droit annuel & perpétuel.

AMORTIR, sign. aussi, Éteindre, racheter une rente, une pension, une dette. *Annua pensionis obligatione sese exsolvere*.

It. Éteindre une chose allumée. *Extinguere*, *restinguere*. Il se dit souvent avec le pron. perf. *Extingui*, *restingui*.

It. Affoiblir, diminuer la violence de quelque chose. *Infringere*. La natte d'un jeu de paume *amortit* le coup de la balle.

Il se dit aussi des couleurs, p. d. En affoiblit la vivacité, l'éclat, par des couleurs sombres, ou autrement.

On dit encore, dans le sens de Diminuer la force, *Amortir* des herbes, & c'est les laisser dans l'eau chaude, seulement autant de temps qu'il en faut pour leur faire perdre leur grande verdeur, sans les faire cuire.

C'est aussi en t. de Coût. Donner son bien à quelqu'un, à condition d'en être nourri jusqu'à la mort.

Fig. Diminuer, éteindre. *Extinguere*, *restinguere*. L'âge *amortit* les plus violentes passions.

AMORTISSABLE, adj. de t. g. T. de Coût. Qui se peut amortir. *Annui debiti solutione eximendus*.

AMORTISSEMENT, f. m. Concession que le Roi fait aux gens de main-morte de tenir des fiefs & des héritages à perpétuité, moyennant une somme qu'on lui paye pour le dédommager des profits qu'il en tireroit, s'ils demeuroient dans le commerce. *Exemtio caduca*, *liberatio à caducitate*.

AMORTISSEMENT sign. aussi, Adoucissement d'une douleur, d'une inflammation. *Extinctio*, *restinctio*, *repressio*, *hebetatio*.

It. Extinction, rachat. L'*amortissement* d'une rente se fait en remboursant le sort principal. *Pensionis annua abolitio*.

En t. d'Archit. c'est la même chose que *Couronnement*. *Acroterion*.

Tous ces mots viennent par métaphore de *mors*, mort, qui est la fin, & le terme de toutes choses.

AMOS, f. m. C'est le troisiéme des petits Prophétes.

AMOSA, f. f. Ville de la Terre promise, dans la tribu de Benjamin.

AMOVIBILITÉ, f. f. Qualité de ce qui est amovible. *Destitutionis*, *abrogationis meritum*.

AMOVIBLE, adj. m. & f. T. de Droit Canonique. Qui peut être révoqué & destitué, quand il plaît au Supérieur. *Qui amoveri potest*.

Ce mot vient du v. lat. *amovere*, Ôter d'un lieu, d'un poste que l'on occupoit. On en a formé le mot barbare *amobilis*, d'où s'est fait *amobile*, & ensuite *amovible*.

AMOUN. Nom propre. Voy. AMMON.

AMOUQUE, f. m. T. de Rel. Gouverneur, ou Pasteur des Chrétiens de S. Thomas dans les Indes. *Præfectus*, ou *Pastor Christianorum S. Thomæ*. Ce nom est indien.

AMOUR, f. m. Passion de l'ame qui nous fait aimer quelque personne, ou quelque chose. Aujourd'hui ce mot n'est plus que du masc. au sing. en prose. Mais on le fait encore quelquef. du fém. au sing. en vers. On ne l'emploie guère qu'au fém. au plur. quand on veut parler d'une passion déréglée: de folles *amours*, premiéres *amours*, nouvelles *amours*, &c. ou de l'objet même que l'on aime avec passion: Être avec ses *amours*: mon cœur, mes *amours*; quitter ses *amours*, il n'y a point de belles prisons ni de laides *amours*. Ce mot au plur. se dit encore de tout ce qu'on aime avec passion. Les livres, les tableaux, sont ses *amours*.

Il se dit principalement de cette violente passion que la nature inspire aux jeunes gens de divers sexes. On dit, qu'Un jeune homme fait l'*amour* à une fille, quand il la recherche en mariage. On dit aussi odieusement, qu'Il s'est marié par *amour*; c. à d. Désavantageusement, & par l'emportement

d'une aveugle passion. Il y a aussi des *amours* brutaux, monstrueux & contre nature.

On dit aussi des animaux qui sont en chaleur, qu'Ils entrent en *amour*.

Le mot d'*amour* étant joint avec divers termes, precédés des particules, *de, du, des*, reçoit divers sens, selon les divers termes avec lesquels il se joint. Quelquefois la particule *de*, dont il est suivi, sert à marquer de quelle nature est l'*amour* dont on parle; & en ce sens on dit, *Amour* de bienveillance, &c. Souvent ces particules servent à marquer l'objet vers lequel l'*amour* se porte; ainsi on dit: l'*amour* de Dieu, &c. Enfin ces mêmes particules servent aussi à marquer le sujet dans lequel l'*amour* réside. Ainsi on dit, l'*amour* des peres, l'*amour* des peuples, &c.

Dans une apostrophe que l'on feroit à l'*amour* divin, divin *amour* paroit mieux qu'*amour* divin. C'est celui qui a Dieu pour objet.

Travailler un ouvrage avec soin, le rechercher, le finir; c'est ce qu'on appelle, Peindre, dessiner, graver avec *amour*.

Amour, s. m. Divinité fabuleuse des Païens, qu'ils s'imaginoient présider à l'*amour*. Il sign. aussi en ce sens, tous les petits agrémens qui naissent de la beauté. Les jeux, les ris, les *amours*, & les graces. *Gratia, veneres, lepores.*

L'Amour-propre, c'est l'*amour* de soi-même. *Amor sui.*

Pour l'Amour. Phr. adv. À cause, en considération. *Causâ, gratiâ alicujus. Pour l'amour* de Dieu. On s'en sert aussi en parlant des choses. *Pour l'amour* des richesses.

Prov. Tout par *amour*, & rien par force. On dit aussi, À battre faut l'*amour*. Les *amours* commencent par anneaux, & finissent par couteaux; pour dire, qu'On commence par faire des présens, & que les ruptures sont souvent accompagnées de violence.

Poire d'Amour, ou Poire de livre. Voy. LIVRE.

Pomme d'Amour. C'est le fruit d'une espéce de morelle.

Freres de l'Amour. Secte de fanatiques.

Amoua, ou Amur, s. m. Riviére de Tartarie, en Asie. *Amura.*

AMOURACHER, v. n. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. & en mauvaise part, de ceux qui sont amoureux d'une personne de vile ou d'inégale condition. *Insano alicujus amore capi.* Il n'est que du style fam.

AMOURETTE, s. f. ne se dit qu'en mauvaise part, d'un attachement secret & caché, ou d'un commerce illicite entre personnes disproportionnées. *Clandestinus, aut illicitus amor.* Se marier par *amourette.*

AMOUREUSEMENT, adv. D'une manière amoureuse, tendre & favorable. *Amanter.* En matiére de piété: Il regardoit *amoureusement* son crucifix, & le baignoit de ses larmes.

AMOUREUX, reuse, s. & adj. Qui a de la passion pour quelque chose, ou quelque personne. *Amator, amatrix.*

On dit, en t. de comédie, Faire les rôles d'*amoureux*, c. à d. Faire les rôles d'amans.

On dit aussi *Amoureux* parmi les Marins, p. d. *Ami.* Travaillons, mes *amoureux*, dit un Capitaine, en commandant la manœuvre aux matelots.

Amoureux, se dit des choses qui sont les instrumens de l'amour, ou qui concernent l'amour. *Amatorius.* Regards *amoureux*. Desirs *amoureux*. Faveurs *amoureuses*. Transports *amoureux*. On dit poëtiquement: Languir dans l'empire *amoureux*.

It. Ardent pour les plaisirs de l'amour. Il est d'un tempérament *amoureux*, d'une complexion *amoureuse*.

Les Médecins appellent *amoureux*, les deux muscles obliques de l'œil, circulaire & rotateur.

AMOUS. Nom propre. Voy. AMMON.

A M P.

AMPÂTRE, s. m. & f. Nom de peuple de l'Isle de Madagascar. *Ampater*, ou *Ampatrus.*

AMPELITE, s. f. & adj. se dit d'une terre, qui se dissout, & se fond dans l'huile; elle sert à teindre les sourcils, ou les cheveux, & a les noircir. *Ampelitis.* C'est aussi une pierre noire qui vient d'Alençon, & dont les Peintres se servent pour dessiner.

AMPEZO, s. m. Bourg du Tirol en Allemagne. *Ampitium.*

AMPHIAM, s. m. Nom que les Turcs donnent au suc de pavot, qu'on nomme ordinairement Opium.

AMPHIAREES, s. f. pl. Nom d'une fête Grecque. Elle se célébroit au temple d'Amphiarée, qui étoit sur le chemin d'Athènes à Orope. -*ia.*

AMPHIARTROSE, ou AMPHIARTHROSE, s. f. T. d'Anat. Espéce d'articulation neutre, ou douteuse, que l'on distingue de la Diarthrose, parce qu'elle n'a pas un mouvement manifeste; & de la Synarthrose, parce qu'elle n'en est pas absolument privée. Telle est l'articulation des cotes avec les vertébres. D'ἄμφω, deux, & ἄρθρωσις, articulation, comme si l'*amphiarthrose* tenoit des deux autres espéces d'articulations.

AMPHIBIE, s. & adj. de t. g. Animal qui vit tantôt dans l'eau, tantôt sur la terre. *Bestia anceps.* Les crocodiles, les castors, les loutres, les grenouilles, les tortues, le veau marin, sont des animaux *amphibies.* On a étendu ce mot à des hommes qui vivent long-temps sous l'eau. Les Paravas qui font la pêche des perles sont en quelque sorte *amphibies.*

On dit figurément d'un homme qui se mêle de différentes professions opposées l'une à l'autre, que C'est un *amphibie.*

Ce mot vient du grec, où il signifie, *Vie en deux manières*, ou *en deux endroits:* ἀμφὶ, deux, & βίος, vie.

AMPHIBLESTROÏDE, s. f. Tunique de l'œil, qui est molle, blanche, & glaireuse. *Tunica retiformis.* Ce mot est composé d'ἀμφίβληστρον, filet, qui vient d'ἀμφὶ, *circùm*, βάλλω, *jacio*, & de εἶδος, *forme.* Cette tunique est tissue en forme de filet, ou de réseau.

AMPHIBOLOGIE, s. f. T. de Gram. Vice du discours qui le rend ambigu & obscur, & qui le peut faire interpréter en divers sens. *Amphibologia.* D'ἀμφίβολος, ambigu, d'ἀμφὶ, deux, βάλλω, jetter, & λόγος, parole, discours.

AMPHIBOLOGIQUE, adj. m. & f. Qui contient de l'amphibologie. *Ambiguus, anceps.*

AMPHIBOLOGIQUEMENT, adv. D'une manière amphibologique. *Ambiguè.*

AMPHIBRANCHIES, s. f. pl. Espaces qui sont autour des glandes des gencives, qui humectent la trachée artère & l'estomac. D'ἀμφὶ, autour & βράγχια, pour βρόγχος, le gosier, la gorge.

AMPHIBRAQUE, s. m. T. de Poës. gr. & lat. Pied de trois syllabes, dont la premiére & la der-

niére ſont bréves, & celle du milieu eſt longue, comme *amare*. D'ἀμφὶ, *circùm*, tout autour, & de Βραχύς, *brevis*, bref.

AMPHICLÉE, ſ. f. Ville de la Phocide.

AMPHICTYON, ſ. m. Membre du corps ou aſſemblée des *amphictyons*. C'étoient les députés des villes & des peuples de la Gréce qui repréſentoient la nation, avec un plein pouvoir d'ordonner ce qui leur paroiſſoit convenir aux avantages de la cauſe commune. Ils portoient le nom de leur fondateur Amphictyon, troiſiéme roi d'Athènes.

AMPHIDÉE, ſ. m. T. d'Anat. C'eſt le haut de la bouche de la matrice. *-deum*.

AMPHIDROMIE, ſ. f. Fête du Paganiſme. On la célébroit le cinquiéme jour après la naiſſance d'un enfant. *-mia*.

AMPHIMACRE, ſ. m. T. de Poëſ. gr. & lat. Pied de trois ſyllabes, dont la premiére & la derniére ſont longues, & celle du milieu bréve, au contraire de l'amphibraque, comme *Pravident*. D'ἀμφὶ, *autour*, & μακρὸς, *long*.

AMPHINOME, ſ. f. Une des cinquante Néréides.

AMPHIPOLE, ſ. m. Archonte, ou Magiſtrat de Syracuſe. *-polis*.

AMPHIPOLIS, ſ. f. Ville de l'ancienne Macédoine. Les Turcs la nomment aujourd'hui Emboli.

AMPHIPROSTYLE, ſ. m. Temple des Anciens qui avoit quatre colomnes à la face de devant, & quatre à celle de derriére. *Amphiproſtylos*. D'ἀμφὶ, *de côté & d'autre*, πρὸ, *devant*, & συλη, *colomne*.

AMPHIPTÈRE, ſ. m. Serpent ou dragon qui a deux aîles. *Amphiptera*. D'ἄμφω, *deux*, & πτέρα, *aile*.

AMPHISBÈNE, ſ. m. ou Double-marcheur. Serpent dont la tête & la queue étant faites l'une comme l'autre, ſont difficiles à diſtinguer : ce qui a fait croire qu'il avoit deux têtes. *Amphiſbæna*. D'ἀμφὶς, des deux côtés, & βαίνω, marcher : parce qu'il marche en avant & en arriére.

AMPHISCIEN, ſ. m. T. d'Aſtron. & de Géog. On nomme ainſi les peuples qui habitent la Zone torride, parce qu'ils ont l'ombre tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre, tantôt au ſeptentrion, & tantôt au midi. *Amphiſcius*. D'ἀμφὶ, & de σκια, *ombre*.

AMPHISMÉLE, ſ. f. T. d'Anat. Inſtrument dont on ſe ſert dans la diſſection des os. *-mela*.

AMPHITHEÂTRE, ſ. m. Bâtiment ſpacieux, rond, ou ovale, dont l'intérieur étoit diſtribué en degrés qui entouroient l'arène, & d'où l'on voyoit les combats des gladiateurs & des betes. *-trum*. C'étoit un double théâtre, ou deux théâtres joints enſemble. L'*amphithéatre* de Comédie, en France, ſe dit d'un lieu élevé vis-à-vis du théâtre, d'où l'on voit commodément le ſpectacle : il eſt au-deſſous des loges, & plus haut que le parterre.

On appelle auſſi *Amphithéâtre*, des échafauts élevés par degrés, dans les lieux où on doit faire de grandes cérémonies.

On dit auſſi d'une colline qui s'éléve doucement, & en rond, qu'Elle s'éléve, qu'elle ſe courbe en *amphithéâtre*. D'ἀμφι, *autour*, & θεάτρον, *theatrum*, lequel vient de θεάομαι, *contemplor*, p. d. qu'un *Amphithéâtre* eſt un lieu d'où l'on peut voir de tous côtés.

AMPHITRITE, ſ. f. Déeſſe de la mer, fille de Nérée & de Doris, & femme de Neptune. En poëſ. on la prend quelquef. pour la mer. D'ἀμφὶ, *circùm*, & τρίβω, *tero*, de ce que la mer environnant la terre la ronge tout autour.

AMPHITRYON, ſ. m. Roi de Mycènes & de Thèbes. On le dit en françois pour ſign. celui qui donne à manger, ou qui paye pour pluſieurs une certaine dépenſe.

AMPHORE, ſ. f. Meſure des choſes liquides, qui étoit en uſage chez les Romains. *-ra*. Chaque *amphore* tenoit trois boiſſeaux.

C'eſt la plus grande meſure dont on ſe ſerve à Veniſe pour les liquides. L'*amphore* contient quatre bigots.

AMPIGLIONÉ, ſ. m. Ce ſont les ruines de l'ancien *Empulum*, ville d'Italie.

AMPLE, adj. m. & ſ. Qui eſt grand & étendu. *Amplus*.

Il ſe dit fig. des choſes ſpirituelles, par rapport ſoit à la durée, ſoit à l'étendue. Pouvoir trop *ample*. Priviléges fort *amples*.

AMPLEMENT, adv. D'une maniére fort ample. *Fusè latéque, amplè*.

AMPLEUR, ſ. f. Largeur, ou plûtôt étendue en longueur & en largeur. Ce mot ne ſe dit qu'en parlant d'habits & de meubles.

AMPLIATEUR, ſ. m. T. peu en uſage, pour ſignifier celui qui étend ou qui augmente.

AMPLIATIF, IVE, adj. Qui augmente, qui ajoûte. *Amplians*. Induits *ampliatifs*. Bulle *ampliative*.

AMPLIATION, ſ. f. T. de Finance. Double qu'on retient d'une quittance, ou autre acte dont on a beſoin pour le produire. *Exemplar*.

Lettres d'*ampliation*, en t. de Chancel. ſont des lettres qu'on obtenoit ci-devant pour articuler les moyens omis dans les lettres de Requête civile. Requête d'*ampliation*. Voy. REQUÊTE.

AMPLIER, v. a. T. de Pal. Différer. *Amplier* le terme d'un payement. *Ampliare præfinitum ſolvendo debito tempus*. -un criminel ; c'eſt différer ſon jugement. *Ampliare reum*. -un priſonnier ; c'eſt lui donner dans ſa priſon plus de liberté qu'il n'en avoit. *Cuſtodiam facere liberiorem*.

En t. de Mar. Occuper beaucoup de place.

AMPLIFICATION, ſ. f. T. de Rhét. C'eſt une partie du diſcours, ou de l'oraiſon, dans laquelle on aggrave un crime, on augmente une loüange, on étend une narration, & l'on excite les mouvemens qu'il convient dans l'ame de l'auditeur. *-atio*.

On appelle encore *Amplification*, le diſcours amplifié.

On l'applique aux narrations ordinaires, & il ſe prend alors pour Exagération.

AMPLIFICATEUR, ſ. m. Celui qui amplifie, & qui aggrandit les choſes au-delà de ce qu'elles ſont. *Amplificator*.

AMPLIFIER, v. a. Étendre, augmenter. Il ne ſe dit qu'au figuré. *Amplificare*.

AMPLISSIME. Superlatif de l'adj. Ample. C'eſt une qualité dont on honore quelques perſonnes en leur parlant, particuliérement chez les étrangers, & dans les Univerſités à l'égard du Recteur. *Ampliſſimus*.

AMPLITUDE de jet, dans l'art de jetter les bombes, eſt le double de l'élévation du jet vertical, ou de l'élévation du point auquel la bombe ſeroit arrivée, ſi on l'avoit tirée verticalement ou à plomb. *Jactûs amplitudo*.

AMPLITUDE ORTIVE, ſ. f. T. d'Aſtr. C'eſt l'arc de l'horiſon qui ſe trouve entre le point où ſe léve un aſtre, & celui du vrai orient, où ſe fait l'interſection de l'équateur & de l'horiſon. *Amplitudo*

ortiva. On l'appelle autrement, *Latitude ortive.*
AMPOSTA, f. f. Bourg de Catalogne, en Espagne.
AMPOULLE, f. f. T. de Phyf. Petite bouteille, ou enflûre pleine de vent qui fe fait fur l'eau quand il pleut. *Bulla.*
It. Petite veffie, ou élévation qui fe fait fur la peau, & qui eft pleine d'eau, ou de pus. *Tumor.*
AMPOULLE fign. Fiole, ou petite bouteille. *-la.*
La *Sainte Ampoulle* eft une fiole où l'on conferve foignenfement l'huile qui fert à l'onction des Rois de France, lorfqu'on les facre, & que l'on garde en l'abbaye de S. Remi de Rheims. *Sacra Ampulla.*
AMPOULLÉ, ÉE, adj. Il ne fe dit qu'au fig. d'un ftyle vicieux, & rempli mal-à-propos de plufieurs grands mots, & magnifiques. *Tumidus, inflatus.*
AMPOULLETTE, f. f. T. badin. Petite bouteille.
C'eft auffi une cheville de bois, qui fert à fermer la lumiére de la bombe.
C'eft encore en t. de Mar. le pondrier, ou l'horloge à fable, qu'on tient dans la chambre du vaiffeau où eft la bouffole. *Horologium ex arena.*
AMPOURDAN, ou AMPURDAN, mais pronon. *Ampourdan*, f. m. Petit pays de la Catalogne, dont la cap. eft Ampurias, de laquelle il a tiré fon nom. *Ampurienfis ager, Emporienfis*, ou *Emporitanus tractus.*
AMPUDIA, f. f. Village du diocèfe de Valence dans le royaume de Léon, en Efpagne.
AMPUGNANA, f. f. Village de l'ifle de Corfe. *Ampuniana.*
AMPURIAS, f. f. Capitale de l'Ampourdan. *Empuria, Ampuria.*
AMPUTATION, f. f. T. de Chir. Retranchement d'un membre qui fe fait avec le fer. *Amputatio.*
AMPUTER, v. a. T. de Chir. Couper, retrancher. *-tare.*

AMR.

AMRON, AMROD, AMÉREN, f. m. Ifle de l'Océan feptentrional. *Amrona, Amerenum.*

AMS.

AMSDORFIEN, ENNE, f. m. & f. Nom d'hérétiques Proteftans, difciples d'Amfdorf.
AMSTEL, f. m. Pet. riviére de Hollande. *Amftela.* Elle fe jette dans le golfe d'Ye, à Amfterdam, au quel elle donne le nom.
AMSTELAND, f. m. Pays de la Hollande méridionale. *Amftelandia.*
AMSTERDAM, f. m. Ville & port de mer en Hollande. On difoit autrefois *Amfteldam. Amftelodamum, Afterodamum, Amftelrodamum.*
NOUVELLE AMSTERDAM. Ville de l'Amérique feptentrionale à l'embouchure du fleuve du Nord. *Novum Amftelodamum.*
Il y a encore cinq ifles aufquelles on a donné le nom d'*Amfterdam. V. le D. de Tr.*
AMSTRUTTER, ou ANSTRUTTER, f. m. Ville d'Ecoffe, dans la province de Fire. *Amftruttera, Anftruttera.*

AMT.

AMTHAR, f. m. Ville de la Terre-Sainte dans la tribu de Zabulon.

AMU.

AMU, f. m. Lac du Zagatay. *Amus.*
AMUCE, vieux f. f. Aumuffe.
AMULER. Voy. AMURER.
AMULETTE, f. m. Médicament compofé de fimples, qu'on attachoit au col, & qui, difoit-on, guériffoit ou préfervoit de divers maux. Il y en avoit de myftérieux, qui confiftoient en caractères & en paroles. *Amuletum*, ou plutôt *amoletum, amolimentum.* Préfervatif fuperftitieux, phylactère.
AMURCA, f. f. T. de Pharm. Médicament fait de la lie des olives. *Amurca.* Il eft aftringent.
AMURÉES, f. f. pl. On appelle ainfi à Rouen une Maifon de religieufes de S. Dominique, qui n'ont peut-être pas été toujours renfermées, & qui ont pris ce nom depuis qu'elles le font.
AMURER, ou AMULER, v. a. T. de Mar. Bander & roidir les cordages qui tiennent au point d'en-bas des grandes voiles. *Pedem veli ftringere.*
AMURE, f. f. T. de Mar. On donne ce nom à des trous pratiqués dans le platbord d'un vaiffeau & dans la gorgère de l'éperon, pour y arrêter les cordages qui fervent à bander les voiles. *Pes veli.*
AMUSANT, ANTE, adj. Qui amufe agréablement, qui divertit.
AMUSEMENT, f. m. Occupation qui fert à paffer le temps; tout ce qui occupe ou diftrait quelqu'un; galanterie, badinage. *Occupatio ludicra, levis & jocofa.*
C'eft auffi une forte de diverfion. *Diftractio.* C'eft un *amufement* qu'il donne à fa douleur.
It. Efpèce de tromperie, pour gagner du temps en faifant de belles promeffes. *Ludificatio.*
AMUSER, v. a. Arrêter quelqu'un, badiner, faire perdre le temps. *Morari, detinere.*
Il fign. auffi, Tromper, repaître les gens de vaines efpérances. *Ludificari.*
AMUSER, avec le pron. perf. ne fe prend pas ordinairement en bonne part. *S'amufer* à la bagatelle. Mais quelquefois il fign. fimplement s'occuper, paffer fa vie à quelque chofe. *Occupari, S'amufer* à l'étude.
Il fe dit auffi au fig. des maux & des paffions aufquelles on tâche de faire diverfion, en s'efforçant d'occuper fon efprit à quelque autre chofe. *Diftrahere, avertere. Amufer* fa douleur, fon amour. A l'égard des Prov. Voy. *Tapis* & *Moutarde.*
AMUSETTE, f. f. Petit amufement, Bagatelles qui amufent, qui occupent. *Nugæ.*
AMUSEUR, f. m. Celui qui amufe, qui trompe par fes délais, ou par fes fauffes promeffes. *Fruftrator.*
AMUSOIRE. Voy. AMUSETTE.
AMUY, f. m. Ville de l'Inde, au-delà du Gange. *Amuya, amuyum.*

AMY.

AMYANTE. Voy. AMIANTE.
AMYCLÉE, f. f. ou AMYCLES, f. f. pl. Une des cent villes des Lacédémoniens. *Amyclæ.*
C'étoit auffi une ville ancienne d'Italie, dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Terre de Labour.
AMYCLÉEN, ENNE, f. Citoyen, habitant, originaire d'Amyclée. *Amyclæus, a.*
AMYGDALE, f. f. fe dit de petites glandes qui font aux côtés de la gorge, & qui ont la figure d'une amande. *Tonfillæ.*
AMYGDALOIDE, f. f. Pierre figurée, qui reffemble a une amande.

AN.

AN. Les noms prop. lat. terminés en *ianus* fe terminoient autrefois en fr. en *an.* Nos peres difoient *Tertullian, Cyprian*, &c. Aujourd'hui on écrit & on prononce *Tertullien, Cyprien*, &c.
AN, f. m. ou ANNÉE, f. f. T. fynonymes. Temps

que le soleil ou la lune emploient à parcourir les douze signes du Zodiaque, & qui est de douze mois. *Annus.* L'*année* solaire est de 365. jours, cinq heures, 49. minutes, & 16. secondes. L'*année* lunaire est de 354. jours, & de 49. minutes, pendant lesquels la lune parcourt douze fois le zodiaque. L'*année* solaire est, ou astronomique, ou civile. L'astronomique est le temps que le soleil emploie à revenir au même point du zodiaque d'où il étoit parti. L'*année* civile ou politique est la forme de l'*année* que chaque nation a établie pour compter le temps.

Les Astronômes distinguent l'*an planétaire*, l'*an émergent*, l'*an climactérique*, l'*année* lunaire commune, & l'*année* lunaire embolismique. *V. le D. de Tr.* Vous trouverez dans le même article des remarques sur l'année des Egyptiens, des Hébreux, des Romains, sur l'année Julienne, Grégorienne, Bissextile, la grande année des Platoniciens, sur l'ere Chrétienne, établie par Denys le Petit, sur l'ancienne *année* Françoise, sur celle d'Allemagne, d'Angleterre, des Macédoniens, des Mahometans, des Mexicains, des Abyssins, des Péruviens, des Brames de l'Inde, des habitans de Calécut, sur l'*année* Persienne, enfin sur l'*année* Chinoise, & de la plûpart des Indiens.

ANNÉE anomalistique, ou périodique. Temps qui répond a la révolution de la terre autour du soleil. Cette *année* est de 665. jours 6. heures 9'. 14".

ANNÉE de Méthon. Voy. NOMBRE D'OR.

ANNÉE Sabbatique est la septiéme *année*, pendant laquelle les Juifs laissoient reposer les terres, selon la loi de Moyse. *Annus Sabbathi.*

A Rome, on appelle l'*Année Sainte*, celle où on fait l'ouverture du grand Jubilé. *Annus Jubilai.*

Les Grecs commencent à compter les *années* du monde par le premier de Septembre. A Rome il y a deux maniéres de compter l'*année* : l'une commence a Noël, à cause de la Nativité de notre Seigneur ; les Notaires usent de cette date : & l'autre au mois de Mars, à cause de l'Incarnation ; & c'est ainsi que les bulles sont datées.

Nos anciens Historiens françois ont compté les *années* du jour de la mort de Saint Martin, qui mourut en 401 ou 402. C'est l'époque de Grégoire de Tours.

AN de viduité, ou AN de deuil ; c'est l'*année* pendant laquelle une veuve doit s'abstenir de passer a un second mariage. *Annus viduitatis.*

On dit aussi, *An* & jour, p. d. Un *an* accompli, desorte qu'il y ait même un jour de l'*année* suivante.

Le jour de l'*an*, p. d. Le premier jour de l'*an*. Et, *Bon jour & bon an*, est une façon de parler fam. dont on se sert pour saluer les personnes la premiére fois qu'on les voit dans les premiers jours de chaque *année*.

ANNÉE de probation, est celle du noviciat des religieux, dans laquelle on les éprouve. *Annus probationis.*

On appelle *Année* d'exercice, celle où l'on exerce actuellement une charge, que plusieurs officiers ont droit d'exercer l'un après l'autre.

On dit, qu'Une terre rapporte tant, bon *an*, mal *an*, lorsqu'on fait compensation des bonnes & des mauvaises *années*, & qu'on en fait une *année* commune. Ainsi on dit, Une bonne *année*, une méchante *année*, selon que les moissons ont été abondantes ou défectueuses, ou qu'une charge a été lucrative.

ANNÉE se dit aussi du revenu d'une *année*.

On dit, Les belles *années*, p. d. Les *années* de la jeunesse. On dit prov. Il nous en a donné pour la bonne *année*, quand on a donné quelque chose en abondance, & plus qu'on n'en avoit de besoin.

ANA.

ANA, s. m. Ce mot n'est qu'une terminaison latine de noms adjectifs neutres pluriels ; mais parce que depuis quelque temps on a formé de ces sortes d'adjectifs latins, des titres à des livres, même françois, qui sont des Recueils des bons mots ou sentimens mémorables de quelques sçavans, ou gens d'esprit ; on appelle ces livres, des livres en *ana*, ou simplement des *ana*. *Scaligeriana*, *Menagiana*, *&c.*

ANA, Ἀνά. Prép. gr. fort en usage dans les ordonnances des Méd. On en a donné l'explication sous la lettre A.

ANAB, s. m. Ville de la Terre promise.

ANABAPTISME, s. m. Hérésie, ou secte des Anabaptistes. *-mus.*

ANABAPTISTE, s. m. On appelle ainsi des hérétiques qui soutiennent qu'il faut rebaptiser les enfans quand ils sont en âge de raison. Il y en a plusieurs sectes, dont vous trouverez les noms dans cet art. du D. de Tr. D'ἀνά, *denuò*, *une seconde fois*, & qui dans la composition des mots signifie *réitération* ; & de Βαπτίζω, *Je baptise*, verbe dérivé de Βάπτω, *mergo*, je plonge dans l'eau.

ANABASIEN. s. m. C'étoit chez les Anciens un courrier a cheval, ou en chariot. *Anabasius*, D'ἀνάβασις, *adscensus*, monté.

ANABLE, vieux adj. m. & f. Habile, capable. *Aptus*, *idoneus*.

ANABROCHISME, s. m. Opération par laquelle on engage dans une espéce de nœud les poils des paupiéres qui offensent le yeux. De βρόχος, *nœud coulant.*

ANABROSIS, s. f. T. de Méd. Sortie du sang par l'ouverture de la veine corrodée. On dit en grec ἀνάβρωσις qui veut dire, *erosio.*

ANACALIFE, s. m. Insecte venimeux de l'isle de Madagascar.

ANACALYPTERIE, s. f. Fête du Paganisme. Elle se célébroit le jour qu'il étoit permis à la nouvelle mariée d'ôter son voile. *Anacalypteria.* D'ἀνακαλύπτειν, *découvrir.*

ANACAMPSEROS, s. m. Orpin, Reprise, Joubarbe des vignes. Voy. ces mots.

ANACAMPTIQUES, ou *Reflectoires*, s. f. pl. Courbes que produit une ligne ou un fond quelconque vû par réflexion sur une ligne droite ou courbe, donnée de position avec l'œil sur un plan.

ANACANDEL, s. m. Serpent de l'isle de Madagascar.

ANACARDE, s. m. Semence qui ne différe de celle de l'acajou que par sa figure, qui approche d'un cœur applati. Elle vient a l'extrémité d'un fruit charnu. *-dium.* Du grec ἀνά. & καρδία, cœur.

ANACATHARTIQUES, adj. pl. & s. *Anacatharticus*, *orum.* Remedes expectorans ; c. à d. ceux qui évacuent les humeurs par les crachats. De καθαίρειν, *purger*, & d'ἀνά, *sursùm*, par en haut.

ANACÉPHALÉOSE, s. f. T. de Rhét. Récapitulation, répétition courte & sommaire de ce que l'on a dit. D'ἀνά, qui dans la composition sig. Retour, & répétition, & κεφαλή, chef.

ANACHIMOUSI, s. Peuple de l'isle de Madagascar. *Anachimusius*, *a*.

ANACHIS, s. m. Le quatriéme des Dieux Lares, ou des Dieux domestiques des Égyptiens; les trois autres étoient Dymon, Tychis, Héros.

ANACHORÉTE, s. m. (Prononcez *Anacoréte*.) Hermite ou Moine qui vit seul dans un désert. *Anachoreta*, *Eremita*. D'ἀναχωρέω, *Je me retire à l'écart*. Ces Solitaires avoient quelquefois commencé par être Cénobites.

ANACHOSTE. Voy. ANACOSTE.

ANACHRONISME, s. m. Erreur qu'on fait dans la supputation des temps. *Erratum contra temporum rationem*, *Anachronismus*. De χρόνος, *temps*, & de la prép. ἀνά, qui dans la composition signifie *sursùm*, *suprà*, *retrorsùm*. Ainsi *anachronisme* est proprement l'erreur que l'on commet en plaçant un événement plûtôt qu'il n'est véritablement arrivé; & il est opposé à *Parachronisme*.

ANACLASTIQUE, s. f. Partie des Mathématiques qui considère la vision par réfraction: ἀνακλαστική. On l'appelle aussi *Dioptrique*.

ANACLASTIQUES, ou *Réfractoires*, s. f. pl. Courbes apparentes qui résultent d'un fond opaque, vû à travers un milieu réfringent.

ANACLÉTÈRES, s. m. pl. Fête instituée en l'honneur des Rois & des Princes, lorsqu'ils prenoient le gouvernement de leur État -*ria*. D'ἀνά, & de καλέω, *voco*, j'appelle, parce que durant les *Anaclétères*, on alloit saluer le Prince, & on l'appelloit du nom de sa nouvelle dignité.

ANACOLLÉMATES, s. m. pl. Remédes qu'on applique sur le front, pour arrêter les fluxions qui tombent sur les yeux. Ἀνακολλήματα, *glutinamenta*, Remédes collans, propres à arrêter ce qui coule.

ANACOLUPPA, s. f. Plante dont le suc avec un peu de poivre, passe pour un remède souverain dans l'épilepsie.

ANACONTS, s. m. Arbre de l'isle de Madagascar.

ANACOSTE, ou ANACHOSTE, s. f. Étoffe de laine croisée, très-rase, fabriquée en maniére de serge de Caen, mais moins couverte de poil.

ANACRÉONTIQUE, adj. m. & f. T. de Poësie gr. & lat. Qui a été inventé par Anacréon, qui est à la maniére d'Anacréon, dans le goût d'Anacréon. *Anacreonticus*. Vers *anacréontiques*, Ode, Poësie *anacréontique*.

ANACTE, s. m. T. de Myth. Roi. *Anax*, *Rex*. Ce mot est grec. Les Grecs donnoient ce nom à des Rois qui s'étoient distingués.

ANACTÉES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Castor & de Pollux, nommés *Anactes*.

ANACUJE, s. m. & f. Peuple du Brésil, en l'Amérique méridionale. -*cujus*, *a*.

ANADROME, s. m. Transport des matiéres morbifiques, des parties inférieures du corps humain, aux supérieures. D'ἀνώ, *sursùm*, & δρόμος, *courir*.

ANÆMÂSE, s. f. T. de Méd. Défaut de sang. *Anæmasis*. D'α priv. & αἷμα, sang.

ANÆMIE. Voy. ANÆMÂSE.

ANÆTIS, s. f. Déesse honorée dans l'Orient, surtout par les Lydiens, & les Arméniens.

ANAGALLIS, Voy. MOURON.

ANAGNIE, s. f. Ville de l'État de l'Église, en Italie. *Anagnia*.

ANAGNOSTE, s. m. Lecteur. C'étoit chez les Romains un esclave qui faisoit la lecture pendant leurs repas. D'ἀναγνώστης.

ANAGOGIE, s. f. Élévation de l'esprit aux choses célestes & éternelles. Pensée, application par laquelle on éléve l'esprit à la considération de ces choses. -*goge*.

ANAGOGIES, s. f. pl. Fête qui se célébroit par les habitans d'Eryx, aujourd'hui Trapano, en Sicile, à l'honneur de Vénus, comme si elle fût partie pour aller en Libye, & dans laquelle on la prioit de retourner. Ἀναγωγή sign. *retour*.

ANAGOGIQUE, adj. m. & f. Mystérieux, qui éléve l'esprit aux choses célestes & divines de la vie future & éternelle. Ce mot ne se dit guère que par rapport aux sens différens de l'Écriture. Le sens *anagogique* est fondé sur le sens littéral. -*gicus*. De la prép. ἀνά, qui dans la composition sign. souvent *au-dessus*, *en-haut*, & de ἀγωγή, *conduite*, qui vient de ἄγω, *je conduis*.

ANAGRAMMATISER, v. a. Faire l'anagramme d'un nom. *Anagramma scribere*, *fingere*.

ANAGRAMMATISTE, s. m. Celui qui a coûtume de faire des anagrammes. *Scriptor anagrammatum*. Du gr. ἀνάγραφω, Écrire à rebours.

ANAGRAMME, s. f. Transposition de lettres de quelque nom, dont on fait tant de combinaisons, qu'à la fin on y trouve quelque mot, qui est à l'avantage ou au désavantage de celui qui le porte, & qu'on embellit quelquefois par une épigramme. *Anagramma*, *Anagrammatismus*. P. ex. *l'anagramme de Galenus*, c'est *Angelus*; de *Logica*, c'est *Caligo*; de Lorraine, c'est Alérion: c'est pour cela que la Maison de Lorraine a pris des alérions dans ses armes. *C'est l'enfer qui m'a créé*, est *l'anagramme de Frere Jacques Clément*, meurtrier de Henri III. Roi de France. Ces paroles, *est vir qui adest*, sont l'*anagramme* de celles-ci, que Pilate dit à J. C. *Quid est veritas*?

Les meilleures *anagrammes* sont celles dans lesquelles il ne faut ni changer ni suppléer des lettres, comme dans celles que nous avons rapportées.

ANAGRAMMER, vieux v. a. Faire l'anagramme d'un nom.

ANAGROS, s. m. Mesure pour les grains, dont on se sert en quelques villes d'Espagne, particuliérement à Séville.

ANAGYRIS. Voy. BOIS-PUANT.

ANAHARATH, s. f. Ancienne ville de la tribu d'Issachar, dans la Terre-Sainte.

ANALABE, s. m. Partie de l'habillement des Moines Grecs. C'étoit dans l'Orient ce que le scapulaire est dans l'Occident. D'ἀνά, dessus, & de λαμβάνω, je prens, parce qu'on porte l'*analabe* sur les épaules. -*bus*.

ANALECTES, s. m. pl. Nom grec, qui sign. *Recueil*, & qui vient d'ἀναλέγω, *colligo*, je ramasse, -*cta*.

ANALEMME, s. m. T. de Gnomonique. Projection orthographique de la sphère sur le colure des solstices, en supposant que son plan convient avec celui du méridien. *Analemma*.

ANALEPTIQUE, s. & adj. Restaurant, médicament propre à rétablir le corps consumé & atténué. *Instaurativus*. D'ἀναλαμβάνω, *Rétablir*, *restaurer*, *refaire*.

ANALEPTIQUE, s. f. Partie de l'art de conserver sa santé, ou de l'*hygiéne*. *Analeptice*.

ANALOGIE

ANALOGIE, s. f. T. dogm. Rapport, proportion, ou convenance que quelques choses ont ensemble. *Comparatio, proportio.* Le taureau terrestre & le taureau céleste ne se ressemblent que par *analogie.* Ἀναλογία.

Il se dit aussi du langage; & c'est une conformité aux choses qui se trouvent déja établies, sur laquelle on se fonde, comme sur un modéle, pour faire des mots, ou des phrases semblables aux mots ou aux phrases déja établies. La partie basse d'une montagne s'appelle *pied*, par *analogie* au pied de l'homme.

En Géom. C'est une proportion, une similitude de raisons géométriques.

ANALOGIQUE, adj. de tout g. Qui a du rapport. *Analogus.*

ANALOGIQUEMENT, adv. Par proportion, par convenance. *Per analogiam.*

ANALOGISME, s. m. T. de Dialectique. Argument de la cause à l'effet. *-mus.*

It. Comparaison des rapports & de l'analogie qu'il y a entre des choses diverses.

ANALOGUE, adj. m. & f. Qui a de l'analogie, du rapport, de la convenance. *Analogus.*

ANALYSE, s. f. Examen de quelque discours ou proposition, en recherchant ses principes, sa construction; ou bien en Chymie, Développement des parties d'un mixte, pour les considérer à part & en détail, afin de connoître plus précisément la nature du tout. *Analysis.* Ἀνάλυσις, sign. *dissolution.*

En t. d'Algébre. Résolution de toutes sortes de problêmes. Il y a deux méthodes générales pour rechercher toutes les vérités dans les Mathématiques: la synthèse & l'*analyse.* L'*analyse* propre est la considération des conséquences qu'on tire d'une proposition supposée, jusqu'à ce qu'on parvienne à une vérité connue, par le moyen de laquelle on puisse donner la solution du problême.

ANALYSER, v. a. Faire l'analyse. Il faut *analyser* toutes choses.

ANALYSTE, s. m. Mathématicien, Géométre versé dans l'Analyse; qui résout les problêmes de Géom. par la Géomét. des infiniment petits. *Analysta.*

ANALYTIQUE, adj. de t. g. Qui tient de l'Analyse. *Analyticus.*

ANALYTIQUEMENT, adv. Par voie analytique. *Analyticè.*

ANAMELECH, s. m. Un des Dieux des Samaritains.

ANANAS, s. m. Plante qu'on cultive dans les Indes à cause de la bonté de ses fruits qui ont le même nom. *Nux pinea Indica.* Quand ce fruit est bien arrondi, on l'appelle Pomme de reinette, & *Ananas* en pain de sucre, quand il est pyramidal. Il y a dans les Antilles une sorte d'*ananas*, à laquelle on donne le nom de *pitte.* Du suc d'*ananas* on fait par expression un vin excellent. L'*ananas* vient originairement du Brésil, & on l'a transplanté dans le Mexique, dans l'Isle de Cayenne, dans les Indes Orientales, à la Chine, & dans plusieurs contrées d'Afrique.

ANANIE, s. f. Ville de la tribu de Benjamin. *-ia.*

ANANTHOCYCLE, s. m. Vaillant appelle cette plante *Couronne effleurée.* De l'α priv. de ἄνθος, *fleur*, & de κύκλος, *cercle*; parce que la fleur de cette plante est bordée ou couronnée d'un ou de plusieurs rangs circulaires d'ovaires destitués de fleurons.

ANAPESTE, s. m. T. de Prosodie gr. & lat. Pied de vers composé de deux bréves & une longue. *Anapæstus.* P. ex. *legerent.*

ANAPESTIQUE, adj. m. qui se dit d'un vers particuliérement composé d'anapestes. *Versus ex anapæstis constans.* D'ἀναπαίω, *contrà ferire, Rendre le coup.* Ce pied est contraire au dactyle.

ANAPLEROTIQUE, adj. de t. g. T. de Méd. qui se dit des remédes qui servent à faire revenir la chair à la place d'un ulcére. D'ἀναπληρόω, *remplir.*

ANAPODARI, s. m. Pet. riviére de l'isle de Candie. *Anapodarius*, anciennement *Cataractus.*

ANAPODOPHYLLON, s. m. Pied de canard, ou *Pomum Maiale.* Pomme de Mai. Les Américains appellent aussi cette plante, *Bistorte noire.* D'*anas*, canard, ποῦς, pied, & φύλλον, feuille.

ANAPPES, s. m. Bourg de la Flandre Walone. *Anapium.*

ANAPUYA, s. m. Partie du gouvernement de Vénezuéla dans l'Amérique méridionale.

ANARCHIE, s. f. État qui n'a point de Chef, & où chacun vit à sa fantaisie. *Natio carens Principe.*

ANARCHIQUE, adj. de t. g. Qui est sans gouvernement, & dans l'Anarchie. *Qui caret Principe.* De l'α priv. & de ἀρχή, *principauté.*

ANARGYRE, s. m. Qui est sans argent, qui ne prend point d'argent. De l'α priv. & d'ἄργυρος, *argent.*

ANASARQUE, s. f. T. de Méd. Espéce d'hydropisie dans laquelle l'eau est répandue dans toutes les chairs. De ἀνά, *inter*, & σάρξ, κός, *caro*; comme si l'on disoit, eau entre les chairs; ce qui fait qu'on nomme aussi cette maladie *Aqua inter cutem*, ou *Aqua intercus*, à cause que l'eau est dans le corps adipeux, entre la peau & la chair.

ANASTOMATIQUE, adj. de t. g. T. de Méd. qui se dit des remédes qui ont la force d'ouvrir, & de dilater les orifices des vaisseaux. *-cus, vim habens aperiendi.*

ANASTOMOSE, s. f. T. d'Anat. Jonction de deux vaisseaux qui se fait par leurs extrémités; p. ex. d'une veine avec une veine, ou d'une artère avec une veine. *Anastomosis.* D'ἀναστομόω, *j'ouvre, je débouche.* *Anastomoses* s'est dit autrefois de l'ouverture d'une veine, qui cause un crachement de sang.

S'ANASTOMOSER, v. n. ou pronom. T. d'Anat. qui se dit des vaisseaux du corps animal, & sign. Se joindre par les extrémités, s'emboucher l'un dans l'autre, ou l'un avec l'autre. *Jungi, conjungi, copulari.*

ANASTOMOTIQUE, s. & adj. de t. g. Il se dit d'un Médicament qui ouvre par son acrimonie les orifices des vaisseaux. *Quod venarum ostia aperiendi vim habet.*

ANATAHAN, ou S. *Joachim*, s. m. Une des Isles Mariannes. *Anatahanum, Joachimonesus.*

ANATE, ou ATTOLE, s. f. Teinture rouge qui se trouve aux Indes Orientales. Elle se fait d'une fleur rouge qui croît sur des arbrisseaux.

ANATHÉMATISER, v. a. Excommunier, retrancher de la société de l'Église. *A societate piorum secludere.* Il se dit non-seulement des personnes, mais encore des sentimens, des opinions, de la doctrine.

Figurém. & fam. Maudire. *Detestari, execrari.*

ANATHÉMATISME, s. m. Canon ou condamnation qui porte anathème.

ANATHÈME, s. m. Excommunication, retranchement de la communion de l'Église. Il y a deux sortes d'*Anathêmes*: les uns judiciaires, les autres abjuratoires. *V. le D. de Tr. Anathema, detestatio, execratio.*

Il se dit aussi de celui qui est excommunié par le Pape, par un Évêque, ou par un Concile. *A piorum societate seclusus.*

Et fig. d'un homme qui s'est rendu l'horreur de tous les gens de bien, & avec lequel personne ne peut avoir de commerce. Être *anathême*, sign. être traité comme un scélérat. Dans St. Paul, *anathema esse à Christo*, sign. être exterminé *à cause de* J. C. ou *pour* J. C.

ANATHOTH, s. f. Ville Lévitique de la tribu de Benjamin.

ANATIFERE, adj. m. & f. T. de Lithol. Il se dit d'une coquille qui porte un canard. D'*anas*, canard, & de *ferre*, porter.

ANATOCISME, s. m. Contrat usuraire, lorsque des intérêts d'un principal, on en a fait un contrat de constitution; ou bien lorsque dans un même billet, on autre acte, on joint les intérêts au principal. *Usurarum renovatio, fœnoris fœnus.*

L'anatocisme est aujourd'hui toléré pour les arrérages des rentes foncières; & quant aux Mineurs, ils peuvent exiger les intérêts des intérêts des sommes que le Tuteur lui-même pourroit devoir en son nom.

Ce mot vient d'ἀνὰ, prép. qui dans la composition sign. Répétition, renovation, duplication, & de τόκος, usure.

ANATOILE, s. f. N. pr. de femme. *Anatolia.*

ANATOLE, s. m. *Anatolius.* N. pr. d'homme, qui sign. *Qui se lève* ou *qui est levé*, d'ἀνατέλλω.

ANATOLICO, s. m. Bourg de Grèce, situé dans le Despotat. *Anatolicum.*

ANATOLIE, s. f. Nom que les Grecs ont donné à l'Asie mineure. Ἀνατολὴ sign. *Levant, Orient.* L'Asie mineure est à l'orient de la Grèce.

ANATOLIE. Voy. ANATOILE.

ANATOMIE, s. f. Dissection du corps ou de quelque partie du corps d'un animal. L'*anatomie* d'un chien, &c. On dit aussi, faire l'*anatomie* d'une plante. C'est aussi l'art de disséquer le corps d'un animal. *Ars dissecandi.* Étudier l'*anatomie*. Ce mot mot vient d'ἀνατομὴ, *section*: lequel est formé d'ἀνατέμνω, couper.

Il se dit aussi fig. de la discussion, de l'examen qui se fait de quelque chose, de quelque discours, de quelque affaire. *Circumspectio, accurata consideratio.*

On dit prov. qu'une personne est devenue une vraie *Anatomie*, lorsqu'elle est devenue si maigre, qu'on la prendroit pour un squélette.

ANATOMIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'anatomie. *Ad corporum incisionem pertinens.* Théâtre *anatomique*, lieu destiné pour y faire des anatomies.

ANATOMIQUEMENT, adv. D'une manière anatomique.

ANATOMISER, v. a. Faire l'anatomie. *Incidere corpora, dissecare.* Au fig. Examiner toutes les parties d'une affaire, d'un ouvrage.

ANATOMISTE, s. m. Qui est sçavant dans l'Anatomie. *Anatomicus.*

ANATORIE, s. f. Ville de Grèce dans l'Achaïe. *-ia.*

ANATRON, s. m. Sel volatil, & écume de la composition du verre que l'on tire des creusets dans les fourneaux des Verriers.

C'est aussi un suc nitreux condensé contre les voûtes & les murailles des lieux souterrains.

ANAVINGA, s. m. Arbre du Malabar aux Indes Orientales.

ANAXARETE, s. f. Nymphe qui fut métamorphosée en rocher.

ANAZARBE, s. f. Ville de Cilicie sur le Pyrame, avec archevêché. *-bus.* Elle s'appella depuis Diocésarée, Césarée Auguste, & Justinianopolis. Elle s'appelle aujourd'hui Azar, ou Acsari, ou Ainzarba.

ANAZARBÉEN, ENNE, adj. Qui est d'Anazarbe. *Anazarbeus, Anazarbensis.*

ANAZE, s. m. Arbre de l'isle de Madagascar.

ANAZZO, s. m. Tour d'*Anazzo*, dans la Terre de Bari au royaume de Naples.

A N B.

ANBAR, s. m. Ville de l'Asie, sur l'Euphrate. *Anbara.*

ANBATUM, s. m. Plante d'Angleterre qui se trouve dans les haies.

ANBOUTOU, s. m. Plante de l'isle de Madagascar. Elle est corroborative, & un peu stiptique.

A N C.

ANCAMARE, ANOAMARE, s. m. & f. Peuple de l'Amérique méridionale. *-rus, a.*

ANÇAN, s. m. Ville de la Chine, sur la côte de Quantong. *Anzana.*

ANCARIE, s. f. Déesse du Paganisme, adorée à Asculum, ville de l'Apouille. *-ia.*

ANCASTER, prononcez *Ancastre*, s. m. Village d'Angleterre, dans le Comté de Lincoln. *Ancastera.*

ANCAUSE, s. f. Lieu du comté de Comminges, dans les monts Pyrénées.

ANCE, ou ANSE, s. f. Pet. ville de France. *Assa-Paulini, Ansa.* Elle est dans le Lyonnois sur la Saone.

La grande *Anse*, la petite *Anse*. Deux golfes de l'isle de S. Domingue, qu'on nomme aussi le grand & le petit Goave.

ANCÉE, s. m. Fils de Neptune & d'Astipalée, fut un des Argonautes.

ANCELLE, vieux s. f. Servante. *Ancilla.*

ANCENIS, s. m. Pet. ville de France, en Bretagne sur la Loire. *-nisium.*

ANCESSORIE, vieux s. f. Ancienneté.

ANCESSORS, vieux s. m. pl. Ancêtres, par syne. du lat. *antecessores.*

ANCÊTRES, s. m. pl. Ayeux: ceux de la race desquels on est descendu. *Majores, Patres.* On le dit aussi de tous ceux qui nous ont précédés, encore que nous ne soyons pas de leur race, particulièrement de ceux d'une même nation. Nos *Ancêtres* nous ont laissé de beaux exemples.

De *ancessore*, ablatif de *ancessor*, qu'on a dit par contract. pour *antecessor*.

ANCETTES, ou Cobes de boulines, s. f. pl. T. de Mar. Bouts de cordes qui sont joints à la ralingue de la voile, & dont l'usage est d'y passer d'autres cordes que l'on appelle *Pattes boulines*.

ANCHE, s. f. Petit tuyau plat, par lequel on donne le vent aux haut-bois, aux bassons, à quelques tuyaux de l'orgue, & à d'autres instrumens de musique. *Lingula.* Il y a dans l'orgue des jeux d'*anches* faits en forme de demi-cylindre, dont la partie concave est couverte d'une lame de lai-

ton plate, mobile & tremblante, qu'on appelle *échalotte*. L'*anche* des haut-bois est faite de feuilles de palmier, & celle des orgues est de cuivre.

Ce mot vient du grec ἄγχειν, *suffocare*, parce que l'*anche* fait une espéce de suffocation de voix.

C'est aussi un conduit de bois par où tombe la farine daus la huche d'un moulin.

ANCHE, & ANCHEAU se disoient autrefois pour *cuve*.

ANCHE. On le dit en Champagne pour CHAMPELEURE.

ANCHÉ, adj. m. T. de Blâs. qui se dit d'un cimeterre recourbé. *Recurvus*.

ANCHEDIVE, ou ANGADIVE, s. f. Pet. isle de l'océan Indien. *Angediva*, *Angadiva*.

ANCHER, v. a. T. de Musiq. Garnir un instrument de ses anches. *Lingulis instruere*.

ANCHIALE, s. m. Martial appelle ainsi le Dieu des Juifs. *Anchialus*. Ce mot vient de l'hébreu *Hachai eloah*, ou *Hachai el*, qui signifie *le Dieu vivant*. À l'égard de l'*n* qui se trouve dans le mot lat. c'est une imitation du Syriac, qui ne pouvant doubler une lettre aspirée, met un *n* devant cette lettre. Ainsi *Hanchai*, au lieu d'*Hachai*.

ANCHIALO, ou ANCHÉLO, s. m. Ville de la Turquie en Europe. *Anchialus*.

ANCHILOPS, s. m. Maladie de l'œil. D'ἀγχι, *propè*, & de ὤψ, *oculus* : parce que c'est une tumeur qui naît près du globe de l'œil. Voy. ÆGILOPS.

ANCHIN, s. m. Abbaye du Hainaut dans les Pays-Bas. *Aquicinctum*.

ANCHOIS, s. m. Petit poisson de mer de la longueur d'un doigt, sans dents, sans écailles, que l'on sale & que l'on mange crû.

Ce mot vient de l'italien *anchoia*.

ANCHOLIE. Voy. ANCOLIE.

ANCHUE, s. f. T. de Manuf. de lainage. La trame d'une étoffe. *Subtegmen*.

ANCHYLOPS. Voy. ANCHILOPS.

ANCHYLOSE. Voy. ANKYLOSE.

ANCIEN, ENNE, adj. (Il est de trois syllabes.) Qui est depuis long-temps, ou qui a été autrefois. *Antiquus*, *vetus*, *vetustus*. *Ancienne* amitié, noblesse, famille. Il se dit par opposition à Nouveau & à Moderne. L'*ancienne Gréce*.

Substantivement & absol. il se dit en parlant de ceux qui ont vécu en des siécles fort éloignés de nous. *Prisci*, *Veteres*.

Il se dit aussi de celui qui est le premier reçû dans un Corps, ou de ceux qui ont passé par les charges. *Primus atate*, *gesto munere*; ou *prior*, si l'on ne parle que de deux personnes. C'est votre *ancien*. En ce sens le premier de tous s'appelle l'*Ancien*, ou le Doyen d'une compagnie.

On dit aussi d'un vieillard, que C'est un homme fort *ancien*. *Senior*.

Au Palais, Le plus *ancien* en hypothéque; p. d. Le premier en date.

L'Écriture-Sainte, en parlant de Dieu, l'appelle quelquefois l'*Ancien* des jours.

ANCIENS se dit aussi en parlant de l'ancien peuple de Dieu : c'étoient les plus considérables d'entre ce peuple. *Primores*, *Seniores*. Dans le nouveau Test. *Presbyteri*, sign. les *Anciens*, & comprend également les Prêtres & les Evêques.

ANCIENS. T. de Coût. usité en Lorraine, pour signifier *Propre*. Aliéner ses *anciens*.

ANCIENNEMENT, adv. Autrefois, dans les siécles passés.

ANCIENNES, s. f. pl. Religieuses qui sont depuis long-temps au couvent.

ANCIENNETÉ, s. f. Qualité d'une chose ancienne. *Antiquitas*, *vetustas*.

On le dit aussi de la priorité de temps, quand il s'agit de la réception d'une personne dans une charge ou dans une compagnie. *Jus antiquitatis*. C'est l'*ancienneté* qui régle les rangs.

ANCILE, s. m. Petit bouclier qui tomba, dit-on, du ciel sous Numa Pompilius, qui en fit faire onze autres tout semblables, afin qu'on ne pût pas distinguer celui qui étoit tombé du Ciel. Ce mot vient *ab ancisu*, parce que ces boucliers étoient échancrés des deux côtés.

ANCILLARIOLE, s. m. Celui qui se plaît à caresser les servantes, qui en est amoureux. *Ancillariolus*.

ANCLAM, s. m. Ville du duché de Stétin, dans la Poméranie royale. *Anclamum*.

ANCOIS, vieux adv. Plûtôt.

ANCOLIE, s. f. Plante dont la semence est apéritive, bonne pour la jaunisse, & antiscorbutique. *Aquilegia*, *ab Aquilâ*, parce qu'on a comparé les cornets des fleurs de l'*Ancolie* aux serres d'un aigle. On la nommoit autrefois Colombine.

ANÇON. Voy. FRANCISQUE.

ANCONE, s. f. Ville d'Italie dans l'ancien Picenum, que nous appellons aujourd'hui Marche d'*Ancone* sur la côte de la mer Adriatique. *Ancon*, ou *Ancona*.

C'est aussi une pet. ville de Dauphiné, en France. *Acunum*, *Ancona*.

ANCONÉ, s. m. T. d'Anat. Le sixiéme muscle du coude, ainsi nommé, parce qu'il est situé derriére le pli du coude, que les Grecs appellent *Ancon*, ἀγκών, & nous l'Olécrane. *Anconaus*.

ANCONITAN, s. m. Montagne, bourg & riviére de l'Anatolie. *Phœnix*.

ANCRAGE, s. m. Lieu propre à jetter l'ancre. *Opportunus ancora jacienda locus*, *statio*. Droit d'ancrage. *Vectigal pro jactu ancora*. Du lat. *ancora*, tiré du grec ἄγκυρα, une *ancre*.

ANCRE, s. f. T. de Mar. Les gens de mer le font souvent masc. Grosse piéce de fer, qui par un bout est courbée, & forme deux pointes ou crochets, qui aboutissent des deux côtés en arc, & qui sert à arrêter toutes sortes de vaisseaux sur la mer & sur les riviéres. Il y en a de quatre sortes. *V. le D. de Tr. Ancora*, qui vient d'ἄγκυρα. Jetter, mouiller, lever l'*ancre*; Être à l'*ancre*. *Stare*, *consistere in ancoris*.

ANCRE, ou *Tirant*, en Archit. & en t. de Serrurier, est une grosse barre ou piéce de fer droite, ou faite en *S*, ou ayant la figure de deux *ancres* adossées, qui sert à affermir les murailles.

Il se prend fig. pour Recours, refuge, asyle. *Refugium*, *asylus*. L'*ancre* est le symbole de l'espérance.

ANCRE à écrire. Voy. ENCRE.

ANCRE, s. f. Bourg de France en Picardie, dans l'Amiénois. *Incra*, *Ancora*.

ANCRÉ, ÉE, part. pass. T. de Blâson, qui se dit des croix & sautoirs dont les bouts se divisent en deux, & sont tournés comme les pattes d'une ancre. *Ancoratus*.

ANCRER, v. n. Jetter l'ancre, mouiller l'ancre. *Ancoram jacere*.

On dit fig. que Quelqu'un s'est bien *ancré* dans

N ij

une maison ; p. d. qu'il y est bien établi, bien affermi, qu'on auroit de la peine à l'en chasser. *Ancrer*, en ce sens est n. pass. *Adhærescere firmiter, duabus niti ancoris.*

ANCRER, T. d'Impr. Voy. ENCRER.

ANCRIER. Voy. ENCRIER.

ANCRURE, s. f. T. de Tondeur de draps. Petit pli qui se fait à l'étoffe que l'on tond, parce qu'elle n'a pas été bien tendue sur la table à tondre. *Panni ruga.*

ANCUD, s. m. Pays de l'Amérique méridionale, que l'on nomme aussi Agualay. *Ancudia, Agualia.* Il est dans l'Impériale, province du Chili. L'Archipel d'ANCUD, ou de Chilve. *Ancudita-nus* ou *Chiloënsis Archipelagus.*

ANCVOISINAL, ALE, adj. qui se dit en Chir. d'un certain bandage pour les plaies.

ANCYLOBLÉPHARON, ou ANKYLOBLÉPHARON, s. m. Maladie des yeux dans laquelle les paupiéres sont jointes ensemble, ou adhérentes à la conjonctive ou à la cornée. De ἀγκύλος, *courbe, contracté*, & de βλέφαρον, *paupiére.*

ANCYLOMÉLE, s. m. Instrument de Chir. qu'on appelle *sonde courbe*, ou *sonde avec un crochet.* D'ἀγκύλος, *crochu*, & de μηλη, *sonde.*

ANCYLOTOME, s. m. Bistouri courbe dont on se sert pour couper le ligament de la langue. D'ἀγκύλος, *courbe*, & de τέμνω, *couper.*

ANCYRE, s. f. Ville de Galatie, dans l'Asie mineure, ou Anatolie, située sur les confins de la grande Phrygie. Elle est au Turc, & s'appelle aujourd'hui, *Angouri* & *Angar.*

ANCYROIDE, s. f. T. d'Anat. Excrescence de l'omoplate en forme de bec, que l'on nomme aussi Coracoïde. *Ancoralis.* D'ἄγκυρα, *ancre*, & εἶδος, forme, ressemblance, parce qu'elle a la ressemblance d'un bec d'ancre.

ANCZACRICH, s. m. Riviére de Pologne. *Anczacricus.*

AND.

ANDA, s. m. Arbre du Brésil. La vertu de son écorce est telle, que l'eau dans laquelle elle a trempé, endort toutes sortes d'animaux.

ANDABATE, s. m. Gladiateur qui combattoit les yeux fermés. *Andabata.*

ANDAGUILAS, s. m. pl. Peuple du Pérou dans l'Amérique méridionale. *Andaguili* ou *Andaguila*

ANDAILLOT, s. m. T. de Mar. Anneau qui sert à amarrer la voile qu'on met de beau temps sur le grand étai.

ANDAIN, s. m. Étendue en longueur d'un pré qu'on fauche, sur la largeur de ce qu'un faucheur peut couper d'herbe à chaque pas qu'il avance. *Nudatus herbâ trames fœnisecæ manu.* De l'Ital. *andare, aller*, parce que l'*andain* se fait en marchant.

ANDALOUS, OUSE, s. & adj. Qui est d'Andalousie. *Andalusius.*

ANDALOUSIE, s. f. Province d'Espagne qui comprend presque toute l'ancienne Bétique. *Andalusia, Vandalicia.*

L'ANDALOUSIE NOUVELLE. Province de l'Amér. mérid. dans la Castille d'or. Son nom est *Paria ;* sa capitale Comana, on la nouvelle Cordoue. *Andalusia nova.*

ANDANAGER, AMÉDANAGER, s. m. Ville de la presqu'isle de l'Inde, en de-çà du Gange, en Asie. *Andenagarum, Amenagara.*

ANDANCE, s. f. Bourg du Vivarais, en France. *Andantia.*

ANDATE, s. f. Déesse de la Victoire, honorée chez les anciens peuples de la Grande-Bretagne.

ANDAYE, ou ENDAYE, s. f. Bourg de France en Gascogne. *Andaya.*

ANDE, s. f. T. Provincial. Belle-mere, marâtre. *Noverca.*

ANDÉLE, s. f. Riviére du Vexin. *Andella.*

ANDELI, s. m. Pet. ville de France dans la Normandie, séparée en deux par un chemin pavé, dont l'un s'appelle le grand *Andéli*, & l'autre le petit *Andéli. Andeliacum.*

ANDELLE, s. f. Bois à brûler, presque tout de hêtre, plus court d'un pied que le bois ordinaire, qui prend son nom de la riviére d'*Andelle.*

ANDELLE. Riviére du pays de Caux, en Normandie. *Andeleius.*

ANDELOT, s. m. Pet. ville de France dans le Bassigny, en Champagne. *Andeloüs.*

ANDELS, vieux mot. Avec eux.

ANDÉMAON, prononc. ANDEMAN, ADÉMAN, s. m. Isle du golfe de Bengale, en Asie. *Andemana.*

ANDÉNES, ou ANÉNAS, s. m. Isle de l'Océan septentrional. *Andenesia.*

ANDÉOL, s. m. N. prop. d'hom. *Andeolus.* On dit aussi *Andiol, Andeux*, & *Anduel.*

ANDERNAC, s. m. Ville d'Allemagne dans le diocèse de Cologne. *Antonocum, Antunnacum.*

ANDERSCHOU, s. m. Bourg de Dannemarck, dans l'isle de Zélande. *-chovia.*

ANDES, s. m. pl. Anciens Gaulois habitans de l'Anjou. *Andes.*

ANDES, s. f. pl. Grande chaîne de montagnes de l'Amér. mérid. On l'appelle aussi la Cordillére, ou la Montagne de neige. Ces montagnes séparent le Pérou & le Chili de tout le reste de l'Amér. mérid.

ANDEVALLO, s. m. Campo d'*Andevallo.* Petit pays de l'Andalousie, province d'Espagne. *Andevallensis ager.*

ANDEUX. Voy. ANDÉOL.

ANDIATOROQUE, s. m. Lac de l'Amér. septentr. *Andiatorocus.*

ANDILLY. La Blanche d'*Andilly*, s. f. Espéce de pêche.

ANDIOL. Voy. ANDÉOL.

ANDIRA, ou ANGELIN, s. m. Arbre du Brésil, dont le bois est propre aux bâtimens.

ANDIRA, ou ANDIRA GUACU, s. m. Espéce de chauve-souris du Brésil.

ANDORIA, s. f. Le lac d'*Andoria*, ou *Logo salso*, dans le royaume de Naples. *Lacus salsus.*

ANDORRE, s. f. Bourg de Catalogne, en Espagne. *Andorra.*

ANDOVERE, s. f. Bourg du comté de Hant, en Angleterre. *Andovera.*

ANDOUILLE, s. f. Mets que les Chaircuitiers préparent avec des boyaux de cochon enfermés dans un autre boyau, qui s'appelle pour cet effet la robe de l'*andouille. Hilla.* D'*anduiller*, vieux mot celtique, ou bas-breton, signifiant la même chose.

ANDOUILLES de tabac. Feuilles de tabac préparées & mises ensemble, de maniére qu'elles ont assez de ressemblance avec les *andouilles* des Chaircuitiers.

ANDOUILLER, ou ANTOILLIER, s. m. T. de Vénerie. Première ramure du bois de la tête du cerf joignant la meule. *Cornu cervinum.*

ANDOUILLETTE, s. f. Petit ragoût fait avec de la chair de veau hachée & des œufs, & qui a la

forme d'une petite andouille. *Farcimen ovatum.*

ANDRACHNÉ, s. m. Arbre semblable à l'arboisier; c'est aussi la plante appellée Pourpier.

ANDRAGIRI, s. m. Ville, rivière, & Royaume, dans Sumatra, isle de l'Océan Indien.

ANDRAMITI, s. m. Ville de Turquie en Asie. *Andrimitum.*

ANDRAPODOCAPÉLE, s. m. Marchand d'Esclaves. Ἀνδραποδοκάπηλος, d'ἀνδράποδον, *esclave*, & κάπηλος, *marchand.*

ANDRATOMIE, s. f. Dissection du corps humain, comme la Zootomie est la dissection du corps des bêtes. Anatomie est le genre, *Andratomie* & Zootomie sont les espéces. *-mia.*

ANDRÉ, s. m. N. prop. d'hom. *-dreas.* D'Ἀνδρεῖος, Courageux.

CROIX DE SAINT-ANDRÉ. Croix en sautoir, comme si celle où ce S. fut attaché, avoit eu cette figure; ce que néanmoins l'on ignore. *Crux decussata.*

S. ANDRÉ DU CHARDON. Ordre militaire en Écosse, dont le collier est d'or, tissu de fleurs de chardons, avec cette devise, *Nemo me impunè lacesset.*

S. ANDRÉ. Ordre militaire établi par Vincent de Gonzague, Duc de Mantoue. Les Chevaliers s'appellent autrement les Chevaliers du Rédempteur. Voy. RÉDEMPTEUR.

S. ANDRÉ. Ordre de Chevalerie en Moscovie.

S. ANDRÉ. Ville d'Écosse, Capitale de la province de Fiffe. *Andreapolis.*

S. ANDRÉ. T. de Fleuriste. Espéce d'Anémone. *Anemone à Sancto Andreâ dicta.*

ANDRÉASBERG, s. m. Ville la basse Saxe, en Allemagne. *Andreæ mons.*

ANDRÈS, s. f. Ville de l'Anatolie propre. *Andresa.*

ANDRI, s. m. ANDRIA, s. f. Ville de la Terre de Barri au roy. de Naples. *Andria.*

ANDRIAGUE, s. m. Animal fabuleux, sur lequel les Auteurs des anciens Romans ont monté leurs Héros, au lieu de chevaux. De ἀνήρ, ἀνδρὸς, *homme*, & de ἄγω, *duco, ago.*

ANDRIEN, ENNE, s. & adj. Qui est d'Andro. *Andrius, a.*

ANDRIENNE, s. f. Robe à l'usage des Dames, & semblable à celle qu'avoit la demoiselle Dancourt, en jouant dans l'Andrienne.

ANDRINOPLE, s. f. Ville de la Turquie Européenne dans la Romanie, sur les bords de l'Hébre, ou de la Marize. *V. le D. de Tr. Adrianopolis, Hadrianopolis.* Il y en a eu plusieurs autres de ce nom.

ANDRIOT, ou ANDRIOTE, s. m. & f. Qui est d'Andro. *Andrius.*

ANDRO, s. m. Isle de la mer Ægée, ou de l'Archipel, & dont la ville cap. porte le même nom. *Andros.* Le Golfe d'*Andro*, *Toroneus sinus.*

ANDROGÉONIES, s. f. pl. Jeux institués à Athénes par Minos, Roi de Créte, en mémoire de son fils Androgée. *-nia.*

ANDROGYNE, s. m. & f. Hermaphrodite, qui a les deux natures, qui est mâle & femelle tout ensemble. *Hermaphroditus.* Dans les Dialogues de Platon il y a une fable de l'*Androgyne. Voyez le Dictionnaire de Trevoux.* Ἀνδρόγυνος, signifie *mâle & femelle.* Les Astrologues appellent Planétes *Androgynes*, celles qui sont tantôt chaudes, & tantôt humides.

ANDROÏDE, s. m. Figure d'homme, qui par le moyen de ressorts & de machines, marche & parle. Albert le Grand avoit fait un *Androïde. ides.* D'ἀνήρ, ἀνδρὸς, *homme*, & εἶδος, *forme.*

ANDROLEPSIE, s. f. Il sign. propr. La prise des Hommes. Droit que les Athéniens avoient de prendre & de punir trois citoyens d'une Ville, dont un habitant auroit tué un Athénien, lorsque cette ville refusoit de livrer le coupable. Naudé a employé ce mot pour Représailles en fait de biens seulement. D'ἀνήρ, *homo*, & λαμβάνω, *capio.*

ANDROMAQUE, s. m. N. pr. d'hom. & de femme. Ce mot sign. Qui combat des hommes; de ἀνήρ, ἀνδρὸς, *homme*, & μάχη, *combat. -chus, -che.*

ANDROMÉDE, s. f. Fille de Céphée, Roi d'Éthiopie, & de Cassiopé.

C'est aussi l'une des 21. constellations septentrionales.

ANDRONIC, ou ANDRONIQUE, s. m. Nom prop. d'hom. qui vient d'ἀνήρ, ἀνδρὸς, *homme*, & νικάω, vaincre; & sign. Victorieux des hommes.

ANDROS. Voy. ANDRO.

ANDROSACE, s. f. Plante annuelle qui croît en Provence.

C'est aussi une Plante marine, appellée autrement Nombril marin. Voy. ACÉTABULE.

ANDROSÆMUM, s. m. ou Toute-Saine. Plante dont le nom vient d'ἀνδρὸς, gén. de ἀνήρ *vir*, & αἷμα, *sanguis*; parce que le suc de cette plante est de la couleur du sang.

ANDUEL. Voy. ANDÉOL.

ANDUI, vieux adv. Ensemble.

ANDUSE, s. f. Ville de France dans le bas Languedoc. *-sa.*

ANDUXAR, s. m. Ville d'Espagne dans l'Andalousie. *Anduxaria, Ilurgis nova.*

ANE.

ÂNE, s. m. Animal à quatre pieds & à longues oreilles, qui a de grosses babines, qui est ordinairement de poil gris, & qui est lent, patient, paresseux & stupide. C'est une bête de somme. Il y a des *ânes* domestiques, & des *ânes* sauvages. Le braire est le cri des *ânes*. Un *âne* chargé d'or ne laisse pas de braire.

Asinus vient peut-être d'ἀσηνεῖν, *tristem esse*: parce que cet animal est mélancholique.

L'*Âne* sauvage est gris, & marqueté de blanc & de noir. *Onager*, *Onagrus.* Il n'y a que les barbes qui le puissent attraper à la course. Il y en a en quantité dans les déserts de Numidie & de Libye, en Arabie, & dans tout l'orient. Le Roi de Perse a dans ses écuries des *ânes* sauvages que l'on a apprivoisés.

On appelle Pont aux *ânes*, un moyen facile & commun de sortir d'une difficulté qui arrête.

COQ-À-L'ÂNE. Voy. COQ-À-L'ÂNE.

PAS D'ÂNE. Voy. PAS D'ÂNE.

ÂNE est aussi une espéce d'étau, dont se servent plusieurs artisans.

C'est aussi chez les Relieurs une espéce de coffre où tombent les rognures des livres. Il y en a qui l'appellent un Porte-presse.

ÂNE sign. fig. Un homme ignotant, grossier, stupide,

ÂNE d'or. Voy. OR.

ANE de Buridan. Voy. BURIDAN.

On a appellé *ânes*, les Mathurins, ou les freres de l'ordre de la sainte Trinité, parce que, quand ils voyageoient, il ne leur étoit permis de monter que sur des *ânes*.

Prov. Il est méchant comme un *âne* rouge. On dit d'un ignorant, que C'est un *âne* bâté; d'Un homme trop adonné aux femmes, que C'est un *âne* débâté. On dit d'une chose qu'on méprise, qu'Elle ne vaut pas le pet d'un *âne* mort. On dit aussi, Chantez à l'*ane*, il vous fera des pets, en parlant des ignorans & des ingrats. La patience est la vertu des *anes*. On l'a sanglé comme un *âne*; p.d. On lui a fait un rude traitement. On dit à celui qui cherche une chose, que, sans y prendre garde, il porte sur lui, qu'il cherche son *âne*, & qu'il est dessus. On dit d'un faux brave qui menace, que C'est l'*âne* couvert de la peau du lion. Votre *âne* n'est qu'une bête, p. d. Vous ne sçavez ce que vous dites, ou ce que vous faites. On dit de ceux qui se fourent dans quelque chose où l'on ne les appelle pas, qu'ils se mêlent toujours des fers à l'*ane*. On dit d'un homme qui affecte d'être grave, qu'il est sérieux comme un *âne* qu'on étrille.

ANEANTIR, v. a. Réduire au néant, ou à peu de chose. *Ad nihilum redigere, delere penitùs, funditùs extinguere.* Ce mot vient de son primitif *néant.*

Fig. Détruire absolument. Ce Prince a *anéanti* toutes les loix. Il a *anéanti* plusieurs grandes maisons pour en élever d'autres.

It. Rendre inutile. C'est en vain qu'on s'efforce de prouver que nous *anéantissons* le sacrifice de la croix.

S'ANEANTIR. S'humilier extrêmement. *Ex intimo sui contemptu propè ad nihilum descendere, abjicere se, se demittere.* S'*anéantir* en la présence de Dieu. Ce v. avec le pron. perf. sign. aussi, Se dissiper, devenir presqu'à rien. Ses biens se sont *anéantis.*

ANÉANTISSEMENT, f. m. Réduction à rien, au néant. *Extinctio.*

Il se dit aussi de l'abaissement d'une fortune élevée, du renversement, de la destruction d'un empire, d'une monarchie, d'une famille.

Fig. Grande humilité. *Summus sui contemptus.* *L'aneantissement* de soi-même.

ANECDOTE, f. f. Particularité historique & secrette, qui n'avoit point encore été publiée. *Anecdota, rerum clam ac secretò gestarum historia.*

ANECDOTES se dit aussi des ouvrages des Anciens qui n'ont pas encore été imprimés.

Ce mot vient du grec ἀνέκδοτα, Choses qui n'ont pas été données au public.

ÂNÉE, f. f. La charge d'un âne, ce qu'il porte à chaque voyage. *Asini onus.*

Il sign. aussi en quelques provinces Un arpent de terre.

ANEGADA, f. f. Une des isles Antilles en Amérique.

ANEGRAS, f. m. Mesure de grains à Séville & à Cadix, en Espagne. Quatre *anegras* font un cahis.

ANEL, vieux f. m. Anneau.

ANEM, f. m. Ville de la Terre-Sainte, dans la tribu d'Issachar.

ANÉMOMÉTRE, f. m. Machine qui marque continuellement sur le papier, non-seulement les vents qu'il a fait; & à quelle heure chacun a commencé & fini; mais aussi leurs différences vitesses ou forces relatives. *-trum.*

ANÉMOMÉTRIE, f. f. L'art de mesurer le vent. *-tria.* D'ἄνεμος, *vent*, & μέτρον, *mesure.*

ANÉMONE, f. f. Fleur qui vient d'oignon. *Anemone.* Il y a l'*anemone* simple & la double. Les différentes couleurs de cette fleur lui ont fait donner différens noms. *V. le D. de Tr.*

ANÉMONOSPERMOS, f. m. Plante dont la graine est cotoneuse comme celle de l'anémone. D'ἄνεμος, *vent*, & σπέρμα, *semence*, parce que le vent en emporte la graine fort aisément.

ANÉMOSCOPE, f. m. Machine qui fait connoître le changement de l'air & du vent, ou le beau & le mauvais temps, deux ou trois jours avant qu'il arrive. D'ἄνεμος, *vent*, & σκέπτομαι, *je regarde.*

ANÉPIGRAPHE, adj. m. & f. Qui est sans titre, sans inscription. *-phus.* De l'α priv. &c. & de ἐπιγράφω, *J'inscris.*

ANER, f. m. Ville de la demi-tribu de Manassé, à l'occident du Jourdain.

ANÉRÉTE, f. f. T. d'Astrol. C'est la planéte qui donne la mort, lorsqu'elle vient par direction à l'aphéte.

ÂNERIE, f. f. Il ne se dit jamais qu'au fig. Ignorance, stupidité, faute grossiére contre l'art qu'on professe. *Asininus stupor, asinina stoliditas.*

ÂNESSE, f. f. La femelle d'un âne. *Asina.* Lait d'*ânesse*, *Lac asininum*, est le lait qu'on ordonne pour certaines maladies, & pour rafraîchir.

ÂNESSE au fig. Ignorante, sotte, stupide. *Asina, stupida, stolida.* Ôte-toi d'ici, grosse *anesse.*

ANET, f. m. Plante dont les feuilles sont semblables à celles du fenouil. *Anethum.* D'ἄνω, *sursùm*, & θεῖν, *crescere*, parce qu'il croît fort vîte. L'huile de cette plante s'appelle aussi *anet*, & est employée pour la colique.

ANET. Bourg de l'Isle de France, aux confins de la Normandie. *Anetum.*

ANÉTE, vieux f. m. Canard. D'*anas.*

ANEVRISMAL, ALE, adj. Qui appartient à l'anévrisme, qui tient de l'anévrisme. *Aneurismalis, e.*

ANÉVRISME, f. m. T. de Méd. Tumeur molle qui obéit au toucher, engendrée de sang & d'esprits épandus sous la chair par dilatation ou rélaxation d'une artère. *-ma. Tumor ex sanguine aut arteriarum remissione excrescens.*

ANÉWOLONDANE, f. f. Isle de la mer des Indes. *-na.*

ANF.

ANFÉ, ou ANAFFÉ, f. f. Ville du roy. de Fez, en Afrique. *Ansa.*

ANFORGE, vieux f. f. Gibeciére de cheval.

ANFRACTUEUX, EUSE, adj. T. dogmat. qui se dit sur-tout en Méd. des veines, arteres, & autres conduits qui font plusieurs tours & détours fort irréguliers. *Interruptus anfractibus.*

ANFRACTUOSITÉ, f. f. T. dogm. dont on se sert sur-tout en Méd. Tours & détours irréguliers d'un vaisseau ou d'un conduit. *Anfractus.*

ANG.

ANGAD, ou HANGAD, f. m. Désert de Barbarie en Afrique. *Angada.*

ANGADRÉME, f. f. N. pr. de fem. *Angadrisma.*

ANGAMALE, f. f. Ville des Indes Orientales, sur la côte du Malabar. *-la.*

ANGAR. Voy. HANGART.

ANGARIES, f. f. pl. C'est le premier nom des Postes. Cyrus en est l'inventeur.

ANGARSKAYE, f. f. Ville de la grande Tartarie dans la province de Dauria. *-aya.*

ANGASMAIO, ſ. m. Riviére de l'Amérique méridionale, qui coule dans le Popayan. *-aius.*

ANGE, ſ. m. Subſtance ſpirituelle & intelligente, qui tient le premier rang entre les créatures de Dieu. *Angelus.* Ἄγγελος. C'eſt un nom d'office, qui ſign. *Nuntius*, Meſſager. L'*Ange* exterminateur. *Ange* de lumiére, c'eſt un bon *ange* : *Ange* de ténébres, c'eſt le diable. L'*Ange* gardien eſt celui que Dieu a mis à la garde de chaque perſonne.

ANGE ſe prend ſpécifiquement pour une des créatures qui eſt du neuviéme & du plus bas chœur de la Hiérarchie céleſte : les *Anges*, Archanges, &c.

Il ſe dit fig. en parlant de celui qui a une qualité extraordinaire. Écrire, peindre, chanter comme un *Ange*. Cet homme peint en *Ange*. Cette fille eſt un *Ange* mortel. On dit qu'un homme vit en *Ange*, quand il vit dans une grande pureté. *Pulchrè, mirificè, mirabiliter.* Saint Thomas eſt l'*Ange* de l'École. Un lit d'*Ange*, eſt celui dont les rideaux ſont ſuſpendus au plancher, & ſans colonnes. De l'eau d'*Ange* eſt une eau odoriférante faite de pluſieurs fleurs & aromates, qui eſt extrémement agréable.

ANGE BOUFFI. On donne ce nom aux enfans qui ont le viſage fort plein & de groſſes joues qui avancent. *Angelus tumens, tumidus.*

ANGE. Monnoie. Voy. ANGELOT.

En t. d'Artill. C'eſt un boulet de canon fendu en deux, dont les deux moitiés ſont attachées par une chaîne, ou une barre de fer.

C'étoit autrefois le principal étendard de l'armée.

ANGE ſe dit des petits moucherons qui naiſſent du vin & du vinaigre.

Poiſſon de mer qui reſſemble à la raie, mais dont la chair eſt plus dure. *Squatina.*

Dans quelques provinces il ſign. Sergent.

Prov. Rire aux *anges*, quand on rit ſeul & ſans ſujet : Boire aux *anges*, quand on ne ſçait plus quelle ſanté on peut boire. On dit d'un viſionnaire, ou d'un homme qui a reçu quelque coup violent dans les yeux, qu'il a vû des *anges* violets.

Les montagnes d'*Ange*. Elles ſéparent la Cilicie de la Syrie. *Mons Amanus.*

S. ANGE. Une des iſles Mariannes. *Angelonesus.*

ANGEINE. Voy. ANGEVINE.

ANGEIOGRAPHIE, ſ. f. Deſcription des poids, des vaſes, des meſures, des inſtrumens pour l'agriculture. D'ἀγγεῖον, *vas*, & γράφω, *deſcribo.*

ANGEIOLOGIE, ſ. f. T. d'Anat. Deſcription des vaiſſeaux du corps humain. C'eſt une partie de l'Anat. *-gia.* D'ἀγγεῖον, vaiſſeau, & λόγος, diſcours.

ANGEL, vieux ſ. m. Ange.

ANGÉLE, ſ. f. N. prop. de fem. *Angela.* On dit auſſi Angéline.

LOS ANGELES. Ville de l'Amérique ſeptentrionale. *Angelopolis.*

ANGÉLINE, ſ. f. Arbre du Malabar. *-na.*

C'eſt auſſi un nom prop. de fem. *Angelina.* On dit auſſi *Angéle.*

ANGÉLIQUE, adj. m. & f. Qui tient de l'Ange. *Angelicus, a.*

Il ſe dit auſſi des qualités excellentes de quelque choſe. *Mirificus, mirabilis, egregius.* Vie, eſprit, chère *angélique*. On appelle S. Thomas, le Docteur *Angélique*, & l'école des Thomiſtes, l'École *Angélique.*

Habit angélique. Celui de certains Moines Grecs de S. Baſile. Il a auſſi été en uſage chez les Moines Latins.

La Couronne *angélique*, c'eſt celle de Hongrie, qu'on appelle auſſi le Royaume Apoſtolique.

ANGÉLIQUES, ſ. m. pl. Chevaliers d'un Ordre militaire établi par Iſaac Comnéne, ou par Conſtantin, Empereurs de Conſtantinople. Voy. CONSTANTIN.

It. Hérétiques qui rendoient aux Anges un culte exceſſif & qui tendoit à l'idolâtrie.

ANGÉLIQUES. Religieuſes. Voy. GUASTALLINES.

ANGÉLIQUE, ſ. f. Eſpéce de boiſſon qui eſt un hypocras fait de vin exquis.

It. Inſtrument de Muſique à cordes, qui eſt compoſé du luth & du thuorbe.

It. Danſe des anciens Grecs, qui ſe danſoit dans les feſtins par des gens habillés en meſſagers.

ANGÉLIQUE de Bohéme. Plante qui eſt une eſpéce d'Impératoire. On l'appelle auſſi Racine du S. Eſprit. Il y en a une qu'on appelle *Angélique* d'Acadie, & dont l'odeur eſt différente de l'*Angelique* ordinaire. L'eau d'*Angélique* eſt une eſſence. *Imperatoria ſativa.*

ANGÉLIQUE eſt auſſi une anémone blanche à peluche gris de lin.

It. Eſpéce de figue violette.

ANGÉLIQUEMENT, adv. D'une maniére angélique. Il eſt de peu d'uſage.

ANGÉLITES, ſ. m. pl. *Angelitæ.* Hérétiques ſectateurs de Sabellius, ainſi nommés à Alexandrie du lieu où ils s'aſſembloient, qu'on appelloit *Agellio*, ou *Angelio.*

ANGÉLOLATRIE, ſ. f. T. dont ſe ſervent les Hérétiques. Culte des Anges. *Angelolatria.*

ANGELOT, ſ. m. Monnoie qui étoit en uſage vers l'an 1240. & qui valoit un écu d'or fin. Il y en a eu de divers poids & de divers prix. Ils portoient l'image de S. Michel. On l'appelloit auſſi *Ange*, & *Noble.* On en voyoit du temps de Loüis XI.

It. Petit fromage qui n'eſt preſque connu qu'en Normandie, ainſi appellé, parce qu'il avoit la figure d'une monnoie d'Angleterre nommée *Angelot.*

ANGELUS, ſ. m. Priére à la Sainte Vierge qui commence par le mot d'*Angelus*, & qui ſe fait trois fois le jour, en l'honneur du myſtére de l'Incarnation. *Salutatio Angelica.* On l'appelle autrement *le Pardon.*

ANGEMME, ANGÈNE, ou ANGENIN, ſ. m. T. de Blâſ. qui ſe dit d'une fleur factice & imaginaire, qui a ſix feuilles. Ce mot vient de l'Italien *ingemmare*, orner de pierreries.

ANGÈNE. Voy. ANGEMME.

ANGENIN. Voy. ANGEMME.

ANGÉOGRAPHIE. Voy. ANGEIOGRAPHIE.

ANGER, v. a. Embarraſſer, incommoder. *Vexare, angere.* Il eſt tout-à-fait hors d'uſage.

ANGERBOURG, ſ. m. Ville de la Pruſſe Ducale. *Angerburgum.*

ANGERMANDFLODT, ſ. m. Riviére de Suéde, qui traverſe l'Angermanie. *Angermanus fluvius.*

ANGERMANIE, ſ. f. Province de Suéde. *-ia.* Quelques-uns la nomment Ingermanie.

ANGERMUND, ſ. m. Ville de Curlande, en Pologne. *Angermunda.*

NEW ANGERMUND, ou le Nouvel *Angermund.* Ville de l'électorat de Brandebourg en Allemagne. *Angermunda nova.*

ANGÉRONALES, ſ. f. pl. Fête d'Angérone. Voy. ANGÉRONE.

ANGÉRONE, ſ. f. C'étoit chez les Romains la Déeſſe de la patience dans les maux, & la Déeſſe du ſilence, qui préſidoit aux conſeils, parce qu'il y

faut du secret. *Angerona*, d'*angi*, souffrit, avoir du chagrin.

ANGERS, s. m. Ville de France, capitale d'Anjou, sur la riviére de Mayenne. Elle s'appelle la Ville noire, parce qu'ayant tout proche des carriéres d'ardoise, elle en est toute couverte. *Andegavum*, *Juliomagus Andium*, ou *Andegavorum Andegava*, ou *Andigarum Andigava*.

ANGES, s. m. Nom propre d'homme & de famille. *Angelius*, ou *de Angelis*.

ANGEVIN, INE, s. Qui est de la provinte d'Anjou. *Andes*, au plur. *Andegavus*, *Andegavensis*.

ANGEVINE, s. f. Fête de la Nativité de la Sainte Vierge. *Anna genitalis dies*, ou *genitura*. Le vrai mot est *Angeine*, mais les Augevins disent toûjours *Angevine*.

ANGHIÉRA, s. f. Ville du duché de Milan en Italie. *Angleria*.

ANGHIVE, s. m. Arbre de l'isle de Madagascar.

ANGINE. *Angina*. D'*angere*, Suffoquer, étrangler. Voy. ESQUINANCIE.

ANGIOLOGIE. Voy. ANGEIOLOGIE.

ANGIOSPERME, adj. m. Épithéte des plantes dont la graine est enveloppée dans deux membranes qu'on ne sépare pas aisément du noyau. D'ἀγγεῖον, *vaisseau*, & de σπέρμα, *semence*. Ἀγγειόσπερμος.

ANGIOTOMIE, s. f. Dissection des vaisseaux. De ἀγγεῖον, *vaisseau*, & τομή, *dissection*.

ANGISCOPE, Voy. MICROSCOPE.

ANGITOLA, s. f. La Roche d'*Angitola*. Bourg de la Calabre ultérieure, au roy. de Naples. *Angitula*.

ANGLE, s. m. T. de Géom. Rencontre de deux lignes qui se coupent. Angle droit, obtus, aigu, rectiligne, curviligne, mixte, plan, cornu, lunulaire, cissoide, sphérique, &c. *V. le D. de Tr.*

En t. de Fortific. C'est l'intersection des diverses lignes qui servent à fortifier, & qui se rencontrent. L'*Angle* du centre, du polygone, du flanc, l'*angle* flanqué, flanquant, saillant, rentrant, ou *angle* de tenaille. *V. le D. de Tr.* Les *angles* d'un bataillon sont les soldats qui terminent les rangs & les files.

En t. d'Astrol. judic. C'est l'ascendant du milieu du ciel, de l'occident & du bas du ciel, c. à d. de la premiére, de la dixiéme, de la septiéme & de la quatriéme maison.

En Anat. il se dit des coins des yeux, qui sont les endroits où la paupiére de dessus s'assemble avec celle de dessous. Ils sont deux, l'un auprès du nez, nommé *le grand angle*, ou l'interne; & l'autre vers les temples, appellé *le petit angle*, ou l'externe.

En Archit. l'*angle* d'un mur, est le point, ou l'encoignure, où ses deux faces, ou ses deux côtés viennent à s'unir, & à se terminer ensemble. *Angle* de paveur, est la jonction de deux revers de pavé.

ANGLE, s. m. Bourg de Poitou, en France, sur la riviére d'Anglin. *Angla*.

ANGLÉ, ÉE, adj. T. de Blas. qui se dit d'une croix, ou sautoir, quand il y a des figures mouvantes de ses angles.

ANGLEN, s. m. Contrée du duché de Slefwick dans la basse Allemagne, *Anglia*.

ANGLESEY, s. m. Isle de la mer d'Irlande, sur la côte du comté de Caernarvan. *Mona*.

ANGLET, s. m. T. d'Archit. Petite cavité feuillée en angle droit, comme sont celles qui séparent les bossages, ou pierres de refend.

ANGLETERRE, s. f. Partie méridionale de l'isle de la grande Bretagne, depuis les côtes de la Manche jusqu'au mont Chériot, & aux riviéres de Solwai & de Twede qui la séparent de l'Écosse. *Anglia*. Egbert, premier Roi Saxon, qui monta sur le thrône en 801. donna à ce Roy. le nom d'*Angleterre*: & il est certain qu'il y avoit dans la Germanie un peuple appellé *Anglus*, dont Egbert étoit Roi. Quelques Auteurs ont cependant appellé l'*Angleterre*, la Saxe d'outremer: & on l'avoit nommée d'abord Albion, & puis Bretagne. La capitale est Londres.

NOUVELLE ANGLETERRE. Contrée de l'Amérique méridionale. Les habitans naturels sont les Almouchiquois. La capitale est Bolton. *Anglia nova*.

ANGLEUSE, adj. f. Épithéte qui se donne à des noix, quand elles ne se peuvent arracher qu'avec peine & par morceaux de leur coque: parce que la substance de la noix est enfermée dans de petits angles ou recoins. *Nux lignosa*.

ANGLICAN, ANE, adj. D'Angleterre, qui appartient à l'Angleterre. Il ne se dit que de la Religion & de l'Église. En d'autres matiéres il faut dire Anglois, Angloise. La Religion *Anglicane*, c'est la prétendue Réforme introduite par Henri VIII.

ANGLICAN, ANE, s. m. & f. Celui ou celle qui professe la Religion établie en Angleterre par les loix.

ANGLICISME, s. m. Façon de parler Angloise. *Anglicismus*.

ANGLOIS, OISE, s. Peuple qui habite l'Angleterre. Les habitans de cette isle s'appelloient autrefois Bretons, *Britanni*.

Les ravages qu'ils firent autrefois en France, ont fait donner le nom d'*Anglois* à un créancier trop dur & trop pressant.

On appelle aussi *Anglois*, une espéce de pâtisserie qu'on fait avec des prunes, sans les couper ni les peler.

ANGLOIS, OISE, adj. Qui appartient à l'Angleterre. *Anglus*, *Anglicus*. Un vaisseau *anglois*, un cheval *anglois*; mais on dit Un dogue d'Angleterre.

L'ANGLOIS, s. m. La langue que l'on parle en Angleterre. Elle est composée d'ancien breton, de latin, de saxon, ou allemand, & de françois.

L'ANGLOIS. T. de Fleuriste. Espéce de Narcisse.

ANGLOISE, s. f. Tulipe d'un colombin rouge & blanc.

ANGLONA, s. f. C'étoit autrefois une ville dans la Basilicate, au roy. de Naples.

ANGLOSAXON, ONE, s. Peuple d'Allemagne, qui s'établit dans l'Isle Britannique. *Anglosaxo*.

ANGLURE, s. f. Petite ville de France en Champagne. *-ra*.

ANGOBERT, s. m. Sorte de poirier & de poire.

ANGOISSE, s. f. Douleur violente, ou plûtôt grande affliction d'esprit. *Angor*, *ægritudo*. Du lat. *angustia*.

POIRES D'ANGOISSE, sont des poires de mauvais goût, qui prennent à la gorge, ainsi nommées d'un village du même nom qui est en Limosin, où elles furent trouvées. *Pyrum anginam premens*, *pyrum angossiacum*.

C'est aussi une espéce de cadenas qui s'ouvre par un ressort, & qu'on met dans la bouche d'une personne pour l'empêcher de crier au secours.

Au fig. On lui a bien fait avaler des *poires d'angoisses*; p. d. qu'On lui a dit des choses fâcheuses dont il n'a osé se plaindre.

ANGOISSELS. Voy. le mot suivant.

ANGOISSEUX, EUSE, vieux adj. m. & f. Dur, fâcheux, affligeant, qui cause de l'inquiétude & du chagrin.

ANGOLA, s. m. Royaume de la basse Éthiopie, en Afrique,

ANGOLAM, s. m. Arbre du Malabar.
ANGON, s. m. Javelot dont se servoient les anciens François, & dont le fer ressembloit à une fleur de lis. *Jaculum*, *spiculum*.
ANGOTE, s. m. Province d'Abyssinie, qui a titre de royaume. *Angota*, *Regnum Angotanum*.
ANGOULÊME, s. m. Ville épiscopale de France, cap. du duché d'Angoumois. *Inculisma*, *Engolisma*.
ANGOUMOIS, s. m. Province de France, bornée par le Poitou, le Limousin & la Marche, le Périgord & la Saintonge. *Engolismensis ager*.
ANGOUMOISIN, INE, s. & adj. Qui est de l'Angoumois. *Inculismensis*.
ANGOURE DE LIN. *Angina lini*. Voy. CUSCUTE.
ANGOURI. Voy. ANCYRE.
ANGOURIA, s. f. Espéce de melon d'eau.
ANGRA, s. f. Ville de l'isle Tercère, l'une des Açores.
ANGSANA, s. m. Arbre des Indes Orientales. On en tire une gomme, qui a une vertu astringente.
ANGUICHURE, s. f. Baudrier qui sert aux veneurs à porter un cor de chasse.
ANGUIEN, ou ENGUIEN, s. m. Petite ville des Pays-Bas, entre Mons & Bruxelles. *Angia*, *Anghia*. Les fils aînés des Princes de Condé portent le nom de Duc d'*Anguien*.
ANGUILLADE, s. f. Coup de foüet, & se dit particuliérement de ceux qu'on donne avec une peau d'anguille.
Il a aussi signifié autrefois, Tromperie.
ANGUILLARA, s. f. Pet. ville de l'État de l'Église en Italie. C'est aussi un bourg de l'État de Venise, dans le Padouan.
ANGUILLE, s. f. Poisson d'eau douce, long & menu, de la figure d'un serpent, dont la peau est si glissante, qu'on a de la peine à la tenir dans les mains.
Prov. Écorcher l'*anguille* par la queue; p. d. Commencer une affaire par où il la faut finir. C'est une *anguille* de Melun, il crie avant qu'on l'écorche; p. d. Il a peur sans sujet. Il y a *anguille* sous roche; p. d. Il y a quelque mystere caché sous ce qu'il dit, ou sous ce qu'il fait. Il s'échappe comme une *anguille*. Rompre l'*anguille* au genou, pour se moquer des gens qui prennent une maniére de faire quelque affaire qui n'est pas propre pour y réussir.
ANGUILLE DE SABLE. Petit poisson long comme la main, gros comme le pouce, qui se trouve dans le sable, sur les rivages de la mer, en Angleterre. Il est bon à manger.
ANGUILLE. T. de Manuf. d'étoffes de laine. Bourlet ou faux pli qui se forme aux draps en les foulant.
ANGUILLE. Une des Antilles. *Anguis*.
ANGUILLERS, s. m. pl. ou ANGUILLÉES, s. f. pl. T. de Mar. Canaux qui regnent à fond de cale à côté de la carlingue pour conduire les eaux à la pompe.
ANGUILLIÉRE, s. f. Lieu où l'on nourrit, ou bien où l'on conserve des anguilles. *Anguillarum vivarium*.
ANGUILLOMEUX, vieux adj. Cauteleux. D'*anguis*, serpent.
ANGULAIRE, adj. m. & f. Qui a des angles. *Angularis*. Il se dit principalement de la premiére pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment; & l'on dit fig. que J. C. est la pierre *angulaire* de l'Église.
En t. d'Astrol. jud. Maison *angulaire* est la premiére, la quatriéme, la septiéme, & la dixiéme.
En t. d'Anat. il se dit d'un muscle de l'épaule. Voy. RELEVEUR.

ANGURIA. Voy. ANGOURIA.
ANGUS, s. m. Province d'Écosse. *Angusia*.
ANGUSTICLAVE, s. m. Habillement de dignité chez les Romains. Longue tunique bordée par-devant d'une ou de deux bandes étroites de pourpre. *Angusticlavus*.
ANGUSTIÉ, ÉE, part. pass. Resserré, gêné. *Arctus*, *angustus*.
ANGYSCOPE. Voy. ENGYSCOPE.

ANH.

ANHALT, s. m. Principauté d'Allemagne dans la haute Saxe. *Anhaltinus Principatus*. C'est aussi un château de cette principauté, à laquelle il a donné son nom. *Anhaltinum vetus*.
ANHIMA, s. m. Oiseau de proie aquatique, & que l'on voit dans le Brésil. Il a sur la tête une corne plus grosse que celle d'un veau.
ANHOLT, s. m. Pet. ville des Provinces-Unies, dans le comté de Zutphen. *-tum*.

ANI.

ANIAN, s. m. Le détroit d'*Anian*. Détroit célébre dans plusieurs relations de l'Asie. *Fretum Anianum*. On n'en sçait point la situation.
ANJANVILLE, s. f. Bourg près de Pluviers dans le diocèse d'Orléans. *Aniani Villa*.
ANJAR, s. m. Bourg de Syrie, sur le chemin d'Alexandrette à Alep. *-rum*.
ANIAVA, ou ANIWA, s. f. Cap du pays d'Yupi, dans la grande Tartarie. *Aniava*, *Aniva*.
ANICETON, adj. m. Épithéte d'une emplâtre qui est un reméde infaillible pour les Achores. Ἀνίκητος, invincible.
ANICROCHE, s. f. T. bas & pop. Embarras imprévû, difficulté, retardement. *Obex*, *mora*, *impedimentum*.
ANIEN. Autrefois on écrivoit *Anian*. Voy. AGNAN.
ÂNIER, ÈRE, s. Celui ou celle qui méne les ânes. *Asinarius*. Il se dit ordinairement à Paris de ceux qui fournissent du lait d'ânesse.
Fig. Celui qui traite rudement ses valets, ou ceux qui ont affaire à lui, est appellé rude-*ânier*.
ÂNIÉRE, s. f. a signifié autref. un lieu où l'on élevoit des ânes. *Asinaria*. De-là tant de villages en France nommés *Aniére*.
Prov. C'est un veau de dixme qui n'a jamais étudié qu'à l'école d'*Aniére*; p. d. Un ignorant.
ANIGRIDES, s. f. pl. T. de Myth. Nymphes qui habitoient près du fleuve Anigrus au Péloponèse.
ANIL, s. m. Plante du Brésil, ressemblante au romarin. Elle est vulnéraire & détersive. On en tire l'indigo.
ANILCO, s. m. Bourg de la Floride, dans l'Amérique septentrionale. *Anilco*, *onis*.
ANILLE, s. f. T. de Blas. Figure en forme de deux crochets adossés & liés ensemble, dont chacun a la figure d'un C, ou d'un *sigma* grec. *Securi-elatum utrinque ferrum*. Ce mot vient d'Anneau. Autrefois on appelloit *Anille*, une potence d'estropiés des jambes: & en ce sens il vient d'*anus*. *Subalaris scipio*.
ANIM, s. m. Ville de la tribu de Juda.
ANIMACHA, s. f. Riviére de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange.
ANIMADVERSION, s. f. T. de Pal. Correction en paroles. *Animadversio*, *castigatio*.
Dans le dogm. il se dit des notes, ou obser-

vations que les Critiques font sur les Auteurs. *Animadversio*, *observatio*.

ANIMAL, f. m. Corps animé qui a des organes, du sentiment, & du mouvement. *Animal*, *animans*. Le P. Daniel fait voir qu'il est impossible d'expliquer tous les mouvemens & toutes les sensations des animaux par les loix de la Méchanique. Les *animaux* se divisent en terrestres, aquatiques, volatiles, amphibies, insectes, &c. Les terrestres, ou sont quadrupédes, ou reptiles. Ceux qui sont à quatre pieds, ou bien ont le pied fourchu, comme les bœufs; ou ils l'ont solide, comme les chevaux; ou ils l'ont divisé en plusieurs doigts, comme les chiens.

On appelle par injure, *Animal*, un homme lourdaut, grossier, stupide. *Stupidus*, *bardus*, *stolidus*.

ANIMAL, ALE, adj. Qui appartient au corps sensitif. *Animalis*. Esprits vitaux & *animaux*. En Morale on oppose la partie *animale*, qui est la partie sensuelle & charnelle, à la partie *raisonnable*, qui est l'intelligence. L'homme *animal* ne comprend pas ce qui est de Dieu.

ANIMALCULE, f. m. Petit animal.

ANIMATION, f. f. qui se dit en Méd. du temps où l'ame est infuse dans le corps de l'homme. *Animatio*. L'*animation* du fœtus.

ANIME, f. f. ou GOMME ANIME. T. de Pharm. Résine qu'on distingue en Occidentale & en Orientale.

ANIME. Espéce d'armure ancienne. *Lorica textilibus laminis conserta*.

ANIMER, v. a. Mettre une ame dans un corps pour lui donner du sentiment & du mouvement: ou bien, être le principe de la vie dans un corps organisé. *Animare*.

It. Rendre sensible. *Animer* les rochers.

Un Orateur *anime* son discours, les passions, quand par la force de son action & de ses paroles, il touche & émeut ses auditeurs. *Vividum efficere*.

En parlant des Saints, on dit que Dieu les *anime* de son esprit, p. d. qu'il les éclaire, qu'il les fortifie.

On dit d'une Belle, qu'Elle est *animée*, p. d. qu'Elle a un nouvel éclat.

On dit d'un cheval, qu'Il s'*anime*; p. d. qu'Il fait paroître une nouvelle vigueur.

It. Exciter à la colère, à la vengeance, au combat, à des entreprises. *Concitare*, *incitare*, *incendere*.

Quand des Peintres, des Sculpteurs, par la force des traits de leurs pinceaux, ou ciseaux, semblent rendre vivantes leurs figures, on dit qu'ils les *animent*. *Mutis rebus & sensu carentibus animam addere*.

Animer la terre, p. d. l'Échauffer, la fertiliser, l'amender.

Il se dit aussi de l'action d'un joüeur d'instrument à vent, pour y inspirer l'air. *Inspirare*, *animare*. L'anche donne la vie au chalumeau, & *anime* le bourdon de la musette.

Il se dit parmi les Maîtres à danser, en parlant du pas, & sign. Prendre un air plus vif en s'élevant sur la pointe du pied. *Animez* votre pas.

Il se dit aussi de tout ce qui fait le mouvement, l'action, la beauté, le plaisir de quelque chose que ce soit, qui y répand de l'agrément.

ANIMÉ, ÉE, part. pass. On dit d'une personne pesante & languissante, qu'Elle n'est point *animée*. *Minimè vividus*.

Les Alchymistes disent que le mercure est *animé*, lorsqu'en le mêlant avec un métal parfait, ils le réduisent à une espéce certaine.

En t. de Blas. Il porte d'or au cheval de sable, *animé* de gueules. *Oculatus murice*, *minio*.

ANIMOSITÉ, f. f. Passion de l'ame qui nous fait témoigner de la colère, de la haine, du ressentiment contre quelqu'un. *Odium*, *animus infensus*.

ANINCAT, f. m. N. pr. d'hom. *Animchadus*.

ANINGA, f. f. T. de Bot. Il y a deux plantes de ce nom. L'une qu'on nomme *Aninga-iba*, laquelle est l'Arum, à feuilles de sagittaire: L'autre *Aninga* est l'Arum à tige & à feuilles de la canne d'Inde.

ANJOU, f. m. Province de France, avec titre de Duché, qui a au nord le Maine, au couchant la la Bretagne, au midi le Poitou, au levant la Touraine. *Andes*, *ium*, *Andegavia*, *Anaegavensis Provincia*, ou *Ducatus*.

ANIS, f. m. Plante dont la semence est chaude, & sert à chasser les vents. *-isum*, *anicetum*.

C'est aussi une dragée dans laquelle on enferme un grain d'*anis*. *Anisum saccaro conditum*.

ANIS de la Chine ou de Sibérie. Sa semence a l'odeur plus forte que celle de notre *anis*. Le bois de cette plante est employé par les Ébénistes & les Tabletiers. On l'appelle aussi *Baniane Zingi*, ou *Anisum Indicum*.

ANIS AIGRE. Voy. CUMIN.

Le mont *Anis*. Montagne du Vélay, dans les Sévennes. *Mons Anicius*.

POMME D'ANIS. Voy. FENOUILLET.

ANK.

ANKER, f. m. Mesure des liquides, dont on se sert à Amsterdam: elle contient soixante-quatre pintes de Paris.

ANKYLOGLOSSE, f. m. Vice du filet ou ligament de la langue qui est trop court de naissance, ou endurci par quelque cicatrice. *-ssum*. D'ἀγκύλος, *resserré*, *contracté*, & de γλῶττα, *langue*.

ANKYLOSE, f. f. Maladie des articles, ou jointures du corps humain. Ἀγκύλωσις. D'ἀγκύλη, dureté, ou calus dans la jointure.

ANN.

ANNA, f. f. Déesse qui présidoit aux années. Quelques-uns prétendent que c'est la lune, parce qu'elle fait l'année par ses révolutions. D'autres, que c'est Thémis, d'autres Io, d'autres celle des Atlantides qui avoit allaité Jupiter.

It. Ville située sur l'Euphrate, aux confins de l'Arabie heureuse & de l'Arabie déserte.

ANNA, f. m. Petite bête du Pérou, dont l'odeur infecte les lieux où elle passe les nuits.

ANNA PERENNA, f. f. Déesse des Romains. *Anna Perenna*.

ANNABASSE, f. f. Couverture ou pagne qui se fait à Rouen & en Hollande.

ANNABERG, f. m. Bourg de la haute Saxe, dans la Misnie. *-ga*.

ANNACIOU, f. m. & f. Peuple de l'Amér. mérid. *Annaciugus*, *a*.

ANNAL, ALE, adj. Qui ne dure qu'un an. *Annuus*, *annalis*. On le dit aussi de tout ce qui revient tous les ans. Fête *annale*.

ANNALES, f. f. pl. Histoire qui décrit les événemens d'un État par l'ordre des années. *Annales*. V. dans le D. de Tr. la différence des Annales & de l'Histoire.

Dans le style soûtenu, *Annales* se prend indif-

férémment pour l'Histoire. Nous lisons dans nos *annales*.

ANNALISTE, s. m. Historien qui écrit des annales. *Annalium scriptor.*

ANNAM, ou ANNAN. Voy. TUNQUIN.

ANNAN, s. m. Riviére d'Écosse. *Annandus.*

It. Ville capitale de la province d'Annandale, en Écosse. *Annandum.*

ANNANDALE, s. f. Province d'Écosse. *Annandia*, ou *Annandi vallis.*

ANNATE, s. f. Droit que l'on paye au Pape sur tous les bénéfices consistoriaux, & lorsqu'il donne les bulles, ou d'une abbaye, ou d'un évêché. C'est le revenu d'une année, qui a été taxé selon l'évaluation du revenu du bénéfice, faite au temps du Concordat. *Annuum vectigal vacantis beneficii ecclesiastici.* Ce droit avoit été aboli par la Pragmatique-Sanction.

ANNE, s. m. N. pr. d'hom. *Annas*, & quelquefois *Ananus.*

ANNE, s. f. Nom de femme. *Anna.*

Pour les hommes, quoique ce nom soit celui de Sainte *Anne*, qu'on leur donne au baptême, & non pas celui du Pontife *Anne*, on dit en latin *Annas*, & non pas *Anna*. Ce nom vient du verbe hébreu חנן, *hhanan*, faire grace, être miséricordieux.

Sainte ANNE. Lieu situé sur la côte de l'Acadie, dans l'Amérique septentrionale, & où il y a un havre. *Portus*, *Statio Sanctæ Annæ.*

ANNEAU, s. m. Bague qu'on met au doigt pour quelque cérémonie, ou par pur ornement. *Annulus.* Du diminutif *annellus.* L'*anneau* est composé de trois parties, du jonc, ou *anneau* proprement dit; du chaton, & de la pierre. L'*anneau* épiscopal fait partie des ornemens pontificaux. Les brefs apostoliques sont scellés de l'*anneau* du pêcheur. Chez les plus anciens peuples on s'est servi d'*anneaux* pour cacheter. *Annulus signatorius.* Quelques-uns étoient enrichis d'une pierre précieuse, sur laquelle on gravoit en creux, ou en relief: Quant à ceux qui n'en avoient point, on gravoit la figure sur la matiére même de l'anneau. Au lieu de pierre précieuse, il paroît que les Hébreux portoient l'*anneau* à la main droite. Mais les autres peuples le mettoient à la main gauche; & c'étoit une délicatesse excessive d'en porter à la droite. On le mettoit ordinairement au quatriéme & au cinquiéme doigt de la main gauche: mais dans la suite tous les doigts en furent ornés; on en porta même à chaque jointure des doigts. Les Romains se servirent pendant long-temps d'anneaux de fer, dont le cachet étoit quelquefois d'or. Il y avoit d'abord des anneaux qui servoient à distinguer les conditions. Ceux des Sénateurs & des Chevaliers Romains étoient d'or. Dans la suite toutes les personnes libres en portérent de pareils. Enfin Auguste permit à des affranchis d'en porter de la même matiére. L'usage de donner à la nouvelle mariée un anneau nuptial, est trés-ancien. *Annulus sponsalitius.* Autrefois en France on avoit coutume, dans la cérémonie des nôces, de donner un *anneau* de jonc ou de paille à ceux qui avoient eu un commerce défendu avant leur mariage.

Prov. Il ne faut point mettre en son doigt d'*anneau* trop étroit, pour marquer qu'On ne doit point faire d'alliance inégale. C'est un des symboles de Pythagore.

ANNEAU sign. aussi, un Cercle de matiére solide qui sert à attacher quelque chose. *Anneau* pour pendre des rideaux. En t. de Mar. *Anneaux* des vergues, des sabords.

En t. de Blâs. l'*anneau* est un cercle, dont on meuble les Ecus.

Il se dit aussi des boucles dont sont faites plusieurs chaines.

It. des boucles qui se font par la frisure des cheveux. *Cincinni.*

En t. d'Astron. l'*anneau* de Saturne est un corps lumineux qui environne cette planéte.

ANNEAU ASTRONOMIQUE. Petit *anneau* de métal divisé en degrés, que l'on tient suspendu par un *anneau* plus petit, pour prendre, à l'aide d'une alidade, la hauteur des Astres, & mesurer les lignes accessibles & inaccessibles sur la terre.

ANNEAU UNIVERSEL est un cadran universel, composé de deux *anneaux* perpendiculaires entr'eux, dont l'un représente l'Équateur qui contient les heures astronomiques, & l'autre le Méridien, qui contient les degrés de latitude, avec un diamétre commun, qui représente l'axe du monde, & sur lequel sont marqués les signes du Zodiaque.

ANNEAU FIBREUX. T. d'Anat. Il est au col de la vésicule du fiel, & il se dilate & se resserre comme un sphincter, pour lâcher & pour retenir la bile dans la vésicule.

ANNEAU que l'on nomme aussi *Moule.* Cercle de fer qui sert aux Mouleurs de bois à mesurer du bois.

ANNECI, s. m. Ville du duché de Savoie, dans le Génevois. *Annecium.*

ANNÉDOTS, s. m. pl. Divinités des Chaldéens, imaginées sur l'idée des Anges bons & mauvais.

ANNÉE. Voy. AN.

ANNÉE, s. m. N. pr. d'homme. *Annæus.*

ANNELER, v. a. Friser les cheveux en boucles. *Capillos inflectere in cincinnos.* On le dit aussi d'une cavale qu'on boucle.

ANNELET, s. m. Petit cercle rond pour attacher des choses légéres. *Annellus.* *Annelets* en Blâson. Voy. ANNEAU.

ANNELETS, en t. d'Archit. sont de petits membres quarrés, que l'on met au chapiteau Dorique. On les nomme aussi Filets, ou Listeaux.

ANNELURE, s. f. Frisure de cheveux par boucles, par anneaux. *Cincinni.*

ANNETTE, s. f. Nom pr. de fem. & dimin. du nom Anne. *Anna.* Petite Anne.

Dans l'usage ordinaire le diminutif d'Anne est Nannette.

ANNEXE, s. f. T. de Droit. Ce qui est uni ou joint, & qui est dépendant ou fait partie d'un autre. *Appendix.* Droit d'*annexe.* *Jus in tabulas publicas referendi.* Le Parlement d'Aix est le seul en France qui jouisse du *droit d'annexe*, qui consiste dans l'enregistrement des rescrits qui viennent de Rome, ou de la Légation d'Avignon.

ANNEXER, v. a. Joindre, attacher quelque chose à une autre. *Adjungere*, *annectere.*

ANNIBAL, s. m. N. pr. d'hom. Il vient du Phénicien חנה, *hhanna*, Grace, & de בעל, *baal*, Seigneur, maître, & il sign. plein de graces.

ANNIBALIEN, s. m. Surnom d'un neveu de Constantin le Grand, fils d'un Delmatius frere de pere du même Empereur. *Annibalianus*, *Hannibalianus.*

ANNIBAULD, s. m. Nom pr. d'hom. C'est le nom d'Annibal avec une terminaison latine. *Annibaldus*

ANNICHILER, vieux v. a. Anéantir. *Annihilare*,

funditus tollere. Des mots *nihil*, ou *nihilum*, qui se trouvent écrits dans les manuscrits, *nichil*, & *nichilum*. Voy. ANNIHILER.

ANNIHILATION, s. f. T. de Phil. Réduction d'un corps à rien, son retour dans le néant.

ANNIHILER, v. a. T. de Phil. Anéantir, détruire une chose, comme si elle n'avoit jamais existé.

ANNILLE. Voy. ANILLE.

ANNION, s. m. T. de Droit. On appelle Bénéfice d'*annion*, un répit, ou délai, accordé pour un an, à un débiteur par lettres de Chancellerie.

ANNIVERSAIRE, adj. m. & f. Qui se fait tous les ans à certain jour. *Anniversarius*. Fête *anniversaire*.

Il est aussi s. m. & sign. le service que l'on fait pour un mort une fois chaque année.

ANNOBLIR, ANNOBLISSEMENT. Voy. ANOBLIR, ANOBLISSEMENT.

ANNOBON, s. m. Isle de la mer de Guinée, en Afrique. *Annoboni insula*.

ANNON. Voy. HANNON.

ANNONA, s. m. Arbre de la nouvelle Espagne.

ANNONAIRE, adj. f. Il se dit des provinces & des villes d'Italie, qui étoient obligées de fournir une certaine quantité de vivres par an à la ville de Rome.

ANNONAY, s. m. Ville du Vivarais, en France. *Annonæum*, *Annoniatum*.

ANNONCE, s. f. Publication. Il se dit des promesses que font les Comédiens sur leur théâtre, de jouer les jours suivans telles ou telles piéces. *Monitio*, *significatio*.

Chez les Protestans, il sign. Ban ou publication de mariage. *Proclamatio*, *publicatio*, *annuntiatio*.

It. Avis qu'un domestique vient donner à son maître qu'il y a quelqu'un qui demande à entrer. *Nomenclatio*, *nomenclatura*.

C'est aussi ce qui se lit d'un Saint au martyrologe la veille de sa fête. *Annonce* des mobiles, c. à d. des fêtes mobiles.

ANNONCER, v. a. Avertir publiquement de quelque chose. *Nuntiare*, *significare*. *Annoncer* au prône les fêtes de la semaine.

Il sign. aussi, Prédire, assurer qu'une chose arrivera. *Prædicere*, *prænuntiare*. Les Prophétes ont *annoncé* Jésus-Christ.

Il se dit encore de l'avis que vient donner un domestique, qu'il y a quelqu'un qui demande à voir le maître, ou la maîtresse.

Il s'emploie aussi en parlant de ce qui se lit dans le martyrologe la veille d'une fête, touchant cette fête. *Monere*, *indicere*, *designare*.

ANNONCEUR, s. m. Celui qui annonce quelque chose. Il ne se dit guère que du Comédien qui fait les annonces des piéces.

s'ANNONCHALIR, vieux v. n. Perdre courage, tomber dans une maniére d'indolence, de langueur.

ANNONCIADE, s. f. Ordre de Religieux. Voy. SERVITE.

C'est aussi un Ordre de Chevalerie institué en Savoie l'an 1355, par Amédée VI. *Militaris Ordo salutata ab Angelo Virginis nomen consecutus*.

It. Ordre de Religieuses fondé à Bourges en 1448, par la bienheureuse Jeanne, Reine de France, fille de Louis XI, & femme de Louis XII. Les *Annonciades* de Lombardie portent aussi le nom d'Ambrosiennes. Les religieuses de l'*Annonciade* s'appellent encore des *dix Vertus*, peut-être à cause des dix vertus qui éclatent dans les dix mysteres de la Vierge.

ANNONCIADE. Autre Ordre Religieux de filles, fondé à Gênes. Voy. CÉLESTES.

Il y a une Archiconfrérie de l'*Annonciade*, fondée à Rome en 1468. par le Cardinal de Turrecremata, pour marier de pauvres filles.

ANNONCIATEUR, s. m. Officier de l'Église de Constantinople, qui avertissoit le peuple des fêtes qu'il falloit observer. *Annuntiator*.

ANNONCIATION, s. f. Nouvelle que l'Ange Gabriel apporta à la sainte Vierge du mystère de l'Incarnation. *Annuntiatio futuræ Incarnationis Verbi*, ou *divino satu prægnationis*. *It*. la fête où on célèbre ce mystere. *Salutata ab Angelo Virginis anniversarius dies*.

Parce que cette fête tombe souvent vers le temps de la passion de N. S. plusieurs Églises l'ont placée en une autre saison : les Syriens au premier jour du mois appelle *Canun*, qui répond à notre mois de Décembre : les Arméniens la célèbrent le 5. de Janvier. Au dixiéme concile de Tolede en 656, il fut ordonné que cette fête seroit solemnisée le 18. de Décembre.

ANNONCIATION se dit encore de l'image ou du tableau qui représente le mystère de l'*Annonciation*. Voilà une belle *Annonciation*.

ANNONE, s. f. Les vivres, les provisions nécessaires à la vie. *Annona*. Ce mot se dit dans cette phrase, Préfet de l'*annone* : C'étoit un Magistrat Romain. Ce mot vient d'*annus*, année, & sign. La provision d'une année.

ANNONE, ou La Roque de Non. Bourg du Milanez, en Italie. *Annona*.

ANNOT, s. m. Petite ville de Provence, en France. *Annotia*.

ANNOTATEUR, s. m. Celui qui fait des annotations ou notes sur quelques ouvrages d'esprit. *Adnotator*, ou *Annotator*. Ce mot n'est guere usité.

ANNOTATION, s. m. Remarque un peu longue qu'on fait sur un livre, sur un écrit, pour en éclaircir quelques passages, ou pour en tirer quelques inductions & conséquences. *Annotatio*, *observatio*.

ANNOTATION DE BIENS. T. de Pal. Exploit pour la saisie des biens d'un criminel, qui sont notés ou marqués pour être confisqués, en cas qu'il persiste à ne se pas représenter.

ANNOTER, v. a. T. de Pal. Mettre des affiches & panonceaux sur les héritages d'un criminel ou d'un accusé, pour marque qu'ils sont en la main du Roi. *Designare addicta*, *mancipata Principi bona*.

ANNOTINE, adj. f. qui ne s'est dit qu'avec le mot Pâque. *Annotin*, *ine*, semble avoir signifié Consommé, achevé. Et dans ce sens on appelloit Pâque *annotine*, le samedi *in albis*, ou de la semaine de Pâque.

ANNUALES. Voy. EMBLIS.

ANNUEL, ELLE, adj. Ce qui revient tous les ans, ou qui finit au bout de l'an. *Annuus*, *anniversarius*.

Plantes *annuelles*. Certaines plantes qui ne viennent que de graine, & qu'il faut semer tous les ans.

En Astron. la révolution du soleil, d'un point du zodiaque au même point, s'appelle Le mouvement *annuel* du soleil, par opposition au mouvement diurne qui n'est que de 24 heures.

Droit *annuel*, Voy. PAULETTE.

Annuel, f. m. Meſſe qu'on dit tous les jours pendant une année, depuis la mort du défunt, pour le repos de ſon ame. *Annuum pro mortuo ſacrificium.*

Dans les Aides, *Annuel* eſt un Droit qui ſe paye annuellement par tous les Marchands de vin.

ANNUELLEMENT, adv. Toutes les années. *Annis ſingulis, quotannis, in annos ſingulos.*

ANNUITÉ, f. f. T. de Commerce. Action annuelle ſur la banque d'Angleterre. *Annuus proventus, reditus.*

ANNULAIRE, adj. m. Épithéte qu'on donne au quatriéme doigt de la main, parce qu'on y met ordinairement l'anneau. *Annularis.*

En Anat. les *Apophyſes annulaires* ſont ainſi appellées, parce qu'étant placées à côté de la moëlle allongée, elles l'embraſſent comme un anneau. Le cartilage *annulaire* du larynx. Le ligament *annulaire* entoure le poignet comme un bracelet. Le ſphincter, muſcle de l'anus, eſt auſſi nommé *annulaire*. La veine *annulaire* eſt ſituée entre le doigt *annulaire*, & le petit doigt.

En Aſtron. Une éclipſe eſt *annulaire*, lorſque l'ombre de la terre ne couvre pas tout le diſque du ſoleil, & qu'il reſte tout autour un anneau de lumiére.

En t. d'Archit. il ſe dit des voûtes, dont la figure imite en tout ou en partie les anneaux; telles ſont les voûtes ſur le noyau.

ANNULLATION, f. f. L'action d'annuller.

ANNULLER, v. a. T. de Pal. Caſſer un acte, un jugement, une procédure. *Abrogare, reſcindere, refigere.* De *nullus*, nul.

ANNUS, f. f. Racine du Pérou, d'un goût amer, & qui, ſelon les Indiens, ôte la puiſſance d'engendrer.

A N O.

ANOBLIR, v. a. Rendre noble. *In Nobilium ordinem aliquem cooptare, adſcribere.*

Il ſe dit auſſi fig. en parlant du langage: C'eſt le rendre plus beau, plus vif, plus mâle. *Nobilitare, ornare, perpolire.*

Anobli, ie, part. paſſ. Il eſt auſſi ſ. *In Nobilium ordinem cooptatus, adſcriptus.*

ANOBLISSEMENT, f. m. Changement qui ſe fait de la condition de roturier en celle de noble. *Hominis plebeii in Nobiles cooptatio.* Action de rendre plus illuſtre. *Illuſtratio.*

ANODYN, YNE, adj. T. de Méd. qui ſe dit des remédes, qui par leur chaleur douce, & par leur humidité tempérée, calment les douleurs. On les appelle auſſi Parégoriques. *Anodynus, leniens.* Ce mot eſt composé de la part. priv. α, & d'ὀδύνη, *douleur.*

ANOIAU, vieux f. m. Anneau.

ANOLET. Voy. TANNOLET.

ANOLIS. f. m. Eſpéce de Lézard des Antilles.

ANOMAL, ALE, adj. T. de Grammaire. Il ſe dit des verbes, qui dans leur conjugaiſon ne ſuivent pas la régle des autres. *Verbum anomale, inæquale.* De l'α priv. & de ὁμαλὸς, *planus, æqualis*; uni, égal.

ANOMALIE, f. f. T. de Gram. Irrégularité de la conjugaiſon de pluſieurs verbes, comme, Aller, Mourir. *-lia.*

En t. d'Aſtr. Irrégularité apparente dans le mouvement des planétes. Quant à l'étym. Voy. l'art. précédent.

ANOMÉEN, ou ANOMŒEN, ÉENNE, f. Ce nom a été donné aux Purs-Ariens, parce qu'ils nioient non-ſeulement la conſubſtantialité du Verbe; mais même qu'il fut d'une nature ſemblable à celle du Pere. *Anomœus.* Ce mot composé de l'α priv. & d'ὅμοιος, *ſemblable*; ſign. *different, diſſemblable.*

ANOMIEN, ENNE. C'eſt une corruption du mot ANOMEEN.

ÂNON, f. m. Le petit d'un âne. *Aſellus, puſillus aſini.*

ANON. Fruit de l'Amérique qui a la forme d'une pomme de pin.

ANONIS. Voy. ARRÊTE-BŒUF.

ÂNONNER. v. n. Faire un ânon. *Aſinum edere.*

It. Lire ou parler avec peine, & en répétant ſes lettres, ou en cherchant ſes paroles. *Hæſitare.*

ANONYME, adj. de t. g. Qui n'a point de nom, ou qui le cache. *Anonymus.* Auteur *anonyme.* On dit auſſi, Un livre *anonyme*, quand on ignore le nom de celui qui l'a fait.

Il eſt quelquef. ſubſt. L'*Anonyme* qui a traité cette matiére, dit que, &c. D'ἀνώνυμος, *ſans nom.*

ANORDIE, f. f. Tempête de vent de nord, qui s'éléve en certains temps ſur les côtes de la nouvelle Eſpagne, & dans les iſles du Mexique. *Tempeſtas à ſeptentrione proveniens.*

ANOREXIE, f. f. Inappétence, défaut d'appétit. *Cibi faſtidium.* De l'α priv. & d'ὄρεξις, *appétit.*

ANORMAL, ALE, vieux adj. Contraire aux régles, déréglé. *Abnormis, e. It.* énorme. D'α priv. & de *norma*, régle.

ANORME, SE. Voy. ANORMAL.

ANOTH, ou ANETH, f. m. L'une des Sorlingues, iſles de la Mer Britannique. *Anothia.*

ANOUT, ou ANHOLT, f. m. Iſle de Dannemarck, dans le Catégat. *Anholta.*

ANQUILLEUSE, f. f. Femme qui vole chez les Marchands, prenant adroitement l'argent qu'ils ont dans des poches ſous leurs tabliers. *Fur fœmina, mercatoribus ſurripiens quæ ſub præcinctoriis ſervant.*

ANRAMATICO, f. m. Plante de l'Iſle de Madagaſcar.

A N S.

ANSA, f. f. Riviére d'Italie, qui paſſe à Aquilée. *Alſa.*

ANSCAIRE, f. m. N. pr. d'hom. *Anſcarius.*

ANSE, f. f. Ce qui ſert à tenir ou à manier diverſes ſortes d'uſtenſiles. *Anſa.*

On appelle l'*anſe* d'une cloche, la partie par où elle eſt ſuſpendue dans une groſſe piéce de bois qu'on appelle Mouton.

En t. de Mar. C'eſt une baie, ou une grande plage de mer qui entre dans les terres, dont les rivages ſont échancrés ou courbés en arc. *Sinus latior.*

En Archit. Voûte en *anſe* de panier, eſt celle qui eſt ſurbaiſſée, & qui n'a pas ſon plein eintre. *Fornix in calathi anſam arcuatus.*

Prov. Faire le pot à deux *anſes*. *Diotam effingere.* Voy. POT. On prend le peuple par les oreilles, comme un pot par les *anſes*; p. d. qu'On fait accroire au peuple tout ce qu'on lui dit.

ANSÉATIQUE. Voy. HANSE.

ANSEDONIA, f. f. Bourg de Toſcane, en Italie. *Anſidonia.*

ANSELME, f. m. N. pr. d'hom. *Anſelmus.*

ANSENE, f. m. Ville d'Égypte, en Afrique. *Anſena, Angira.*

ANSETTE, f. f. Petite anſe. *Anſula.* Les Orfévres appellent *Anſettes*, les anſes d'une taſſe.

Ansettes, Voy. ANCETTES.

ANSIANACTE, f. m. & f. Nom de peuple qui habite la côte occidentale de l'isle de Madagascar.

ANSIDIANO, f. m. Bourg de Portugal, entre Conimbre & Tomar. -*num.*

ANSIQUAIN, ou ANZICAIN, AINE, f. Peuple de la basse Éthiopie. -*anus*, *a*.

ANSLO, f. m. ANSLOYE, f. f. Capit. de Norvége, dans la province d'Aggéthus : on la nomme encore Opslo & Christianstad. *Ansloga*, *Christiania*, *Christianopolis*.

ANSPACH. Voy. ONSPACH.

ANSPECT, f. m. T. de Mar. Levier. *Vectis*.

ANSPESADE, f. m. Bas Officier d'Infanterie qui est au-dessous du Caporal, & qui est pourtant au nombre des hautes payes. Ce mot vient de l'italien *lança spezzada*, ou *lance rompue*. C'étoit autrefois un cavalier démonté, qui demandoit une place honorable dans l'infanterie.

ANSTAISE, f. m. N. pr. d'hom. *Anastasius*.

ANT.

ANTA, f. m. Animal du Paraguay, qui a une trompe d'une palme de long.

ANTAGONISTE, f. m. Celui qui est d'un parti opposé sur quelque contestation. *Æmulus*, *adversarius*.

En Anat. Muscles *antagonistes* sont ceux qui ont des fonctions contraires, comme le releveur & l'abaisseur des yeux. D'ἀνταγωνίζομαι, *contrà luctor*, Je combats contre quelqu'un.

ANTALE, f. m. Petit coquillage fait en tuyau. *Antalium*, *tubulus marinus*.

ANTAMBA, f. m. Bête féroce de l'isle de Madagascar.

ANTAN, f. m. L'année précédente. *Annus superior*. Il est vieux & pop. Une figue d'*antan*. Je ne m'en soucie non plus que des neiges d'*antan*. De *ante annum*.

ANTANACLASE, f. f. Fig. de Rhét. Répétition du même mot, mais pris en différens sens. -*sis*. Ce mot signifie proprement Répercussion, de ἀντί, *contrà*, & ἀνακλάω, *repercutio*.

ANTANAIRE, adj. m. T. de Fauc. qui se dit de l'oiseau qui a le pennage de l'année précédente sans qu'il ait mué. *Prioris anni pennis amictus*.

ANTARES, f. m. T. d'Astron. Le cœur du Scorpion, l'un des douze signes du Zodiaque. *Cor Scorpionis*.

ANTARCTIQUE, adj. de t. g. T. d'Astr. Épithéte du pole méridional, opposé au pole arctique, ou septentrional. *Polus antarcticus*, *polus austrinus*. D'ἀντί, *contre*, & ἀρκτὸς, *ourse*.

ANTATOQUE, f. m. & f. Peuple de la Nouvelle Yorck, dans l'Amérique septentrionale. -*quus*, *a*. On le nomme aussi Antaltorai.

ANTAVARE, f. m. & f. Peuple d'Afrique, vers la côte orientale de l'isle de Madagascar. -*rus*, *a*.

ANTE, vieux f. f. Tante. *Amita*. Il vient d'*antiqua*.

ANTE, f. m. Pilastre que les Anciens mettoient au coin des grands édifices. *Anta*.

ANTE, f. f. Riviére de Normandie, qui passe à Falaise. *Anta*.

It. Ville de Guinée en Afrique, qu'on appelle autrement, Takoray. *Anta*, *Takoraium*.

ANTECANIS, f. m. Voy. PROCYON, ou CANICULE.

ANTÉCÉDEMMENT, adv. T. de Théol. qu'on emploie en parlant de l'ordre des décrets de Dieu. Il y a des Théologiens qui tiennent que Dieu prédestine à la gloire *antécédemment* aux mérites ; c. à d. que la prédestination à la gloire précéde la prévision des mérites. -*denter*.

ANTÉCÉDENT, ENTE, adj. Qui précéde en temps. En Théol. Un décret *antécédent*, est un décret de Dieu qui précéde un autre décret, ou une action de la créature, ou la prévision de cette action.

ANTÉCÉDENT, f. m. T. de Log. C'est la premiére proposition d'un enthymême, ou d'un argument qui n'a que deux membres. *Antecedens*, *prior propositio enthymematis*.

En t. de Gram. Il se dit des noms & des pronoms, quand ils précédent & régissent le relatif *qui*. Ainsi dans cette phrase, *Dieu qui peut tout :* Dieu est l'*antécédent*, &, *qui*, est le relatif.

En t. de Mathém. c'est le premier des deux termes d'une comparaison de nombre par opposition à *conséquent*, qui est le second.

ANTECESSEUR, f. m. Professeur, ou Lecteur de Droit dans une Université. *Antecessor*.

ANTECHRIST, f. m. (l's ne se prononce pas.) Celui qui est opposé à J. C. persécuteur de son église. Il se dit particuliérement d'un séducteur qui viendra à la fin du monde & avant le Jugement dernier, pour faire la derniére épreuve des Élus, & l'exemple le plus éclatant de la vengeance de Dieu. *Antichristus*.

Le peuple, en badinant, dit des enfans acariâtres, que ce sont de petits lutins, des *Antechrists*. De ἀντί & de χριστὸς.

ANTE-EVANGELIUM, f. m. T. particulier au diocése d'Angers. Antienne que le Diacre entonne à l'autel, avant que de partir pour aller chanter l'Évangile.

ANTENALE, f. m. Oiseau de mer que l'on trouve vers le cap de Bonne-Espérance.

ANTENNE, f. f. T. de Mar. Piéce de bois suspendue à une poulie qui croise le mât a angles droits, à laquelle la voile est attachée. *Antenna*. *Antenne* se dit sur la Méditerranée, & *Vergue* ou *Verghe* sur l'Océan. De la prép. *ante*. Les *antennes* ne servent qu'à pousser le navire en avant. *Antennes* de beille sont des *antennes* qui sont en réserve.

ANTENNES, plur. Espéces de cornes que quelques insectes portent sur la tête. *Cornua*. Les *antennes* des papillons & des abeilles.

ANTÉPÉNULTIÉME, adj. & f. m. & f. T. de Gram. Il se dit surtout de la troisiéme syllabe d'un mot, en commençant à compter par la derniére. On le dit aussi en parlant d'ordre & de rang. L'*antépénultiéme* vers.

ANTÉPHIALTIQUE, adj. de t. g. Épithéte des remédes qui sont bons contre l'incube ou cauchemar. *Antephialticus*. D'ἀντί, & ἐφιάλτης, l'*incube* ou *cauchemar*.

ANTEQUÉRA, f. f. Ville du royaume de Grenade en Espagne. *Antiquaria*. La Nouvelle *Antéquéra* est une ville de l'Audience du Mexique.

ANTER. Voy. ENTER.

ANTÉRIEUR, EURE, adj. Qui précéde en ordre de temps. *Prior*, *antiquior*, *anterior*.

It. Qui est devant, eu égard au lieu ou à la situation. La partie *antérieure* de la tête.

ANTÉRIEUREMENT, adv. Auparavant, *Priùs*, *antè*.

ANTÉRIORITÉ, f. f. Priorité de temps. *Temporis antecessio*. *Antériorité* de date, d'hypothéque,

ANTÉROS, f. m. Divinité Payenne, fils de Mars & de Vénus. Ce nom vient de ἀντὶ, *contre*, & ἔρως, *amour*, & fign. *Contre-amour*, non pas dans le fens d'oppofition & de contrariété ; mais dans le fens de retour, ou d'amour mutuel & réciproque.

ANTESCIEN. Voy. ANTISCIEN.

ANTESSA, f. f. Ville de l'ifle de Metelin, dans l'Archipel. *Antiffa.*

ANTESTATURE, f. f. T. de Fortific. Traverfe, ou petit retranchement, dont on fe couvre pour conferver, ou difputer le refte d'un terrein. De *antè ftare*, Être devant.

ANTÉVORTE, ou ANTEVERTE, f. f. Déeffe adorée chez les Romains, conjointement avec fa fœur ou compagne *Poftverte*, ou *Poftevorte*. *Antevorte* préfidoit aux chofes paffées. -*ta*. *Prorfa* & *Porrima*. *Poftvorte* préfidoit aux chofes futures.

ANTHÉDONE, f. f. Ville de la Livadie, en Gréce. *Anthedon.*

ANTHÉE, f. m. T. de Myth. Roi de Libye, fils de la Terre, tué par Hercule.

ANTHÉLIX, f. m. T. d'Anat. Le circuit extérieur de l'oreille fe nomme *Hélix*; l'intérieur qui lui eft oppofé, *Anthélix*.

ANTHELMINTHIQUES, f. m. pl. Remédes contre les vers, qui les font mourir en les détruifant, en les fuffoquant. -*ca*. D'ἀντὶ, & ἕλμινς, ινθος, *ver*.

ANTHÉRA, f. f. T. de Pharm. Le jaune qui eft au milieu de la rofe.

ANTHÉRAS, f. m. Médicament compofé, auquel on a donné ce nom à caufe de fa couleur vive. Ἀνθηρὰς, d'ἄνθος, *fleur*.

ANTHESPHORIES, f. f. pl. Fête que l'on célébroit en Sicile en l'honneur de Proferpine, & qui s'appelloit ainfi, parce que cette Déeffe fut ravie par Pluton, lorfqu'elle cueilloit des fleurs dans la campagne. -*ia*. De ἄνθος, fleur, & φέρω, je porte.

ANTHESTÉRIES, f. f. pl. Fête que célébroient les Athéniens en l'honneur de Bacchus. D'ἄνθος, fleur, parce que l'on portoit alors des couronnes de fleurs à Bacchus. *Anthefteria.*

ANTHESTÉRION, f. m. Mois de l'année grecque, qui revenoit à la fin de Février, & au commencement de Mars. C'étoit un mois creux, ou de vingt-neuf jours, le fixiéme de l'année.

ANTHIA, f. f. Efpéce de poiffon. Ἀνθία.

ANTHILL, f. m. Bourg du comté de Bedfort, en Angleterre. *Antilia.*

ANTHIOS, ANTINOÉ, f. f. Ville ancienne de la Thébaïde. *Antinopolis*, *Hadrianopolis*.

ANTHISTÉRION. Voy. ANTHESTÉRION.

ANTHOLOGE, f. m. Recueil des principaux offices qui font en ufage dans l'Églife grecque. Ἀνθολόγιον, Florilége.

ANTHOLOGIE, f. f. Recueil d'épigrammes de divers Poëtes Grecs. -*gia*. D'ἄνθος, *fleur*, & λέγω, *je recueille*.

ANTHORA, f. m. T. de Bot. Efpéce d'aconit à fleurs jaunes. *Aconitum falutiferum*. Ses racines font employées dans les compofitions alexipharmaques.

ANTHOXA, f. m. Efpéce d'aconit, dont la racine eft bonne contre la rage & morfure des bêtes venimeufes.

ANTHRACITE, f. f. ou SCHISTUS, f. m. Pierre facile à couper : Efpéce de talc.

ANTHRACOSE, f. f. T. d'Oculifte. Ulcére dans l'œil, qui eft corrofif & couvert d'écailles, avec une enflure des parties qui font autour de l'œil. Ἀνθράκωσις, inflammation en forme de charbon : D'ἄνθραξ, *charbon*.

ANTHRAX, f. m. T. de Méd. Tumeur entourée de plufieurs boutons ardens, qui brûle les chairs. *Carbunculus*, *pruna*.

ANTHROPOLOGIE, f. f. T. d'Anat. Difcours fur l'homme ou fur le corps humain. -*gia*.

En t. de Théol. Maniére de parler propre à la fainte Écriture, qui attribue à Dieu des yeux, des mains, &c. des fentimens de douleur, de compaffion, &c. D'ἄνθρωπος, *homme*, & de λόγος, *difcours*.

ANTHROPOMANTIE, f. f. Efpéce de divination, qui fe fait par l'infpection des entrailles d'un homme mort. -*ia*. D'ἄνθρωπος, & de μαντεία, *divination*.

ANTHROPOMORPHITE, f. m. & f. Nom d'anciens hérétiques qui attribuoient à Dieu une forme humaine. -*ta*. D'ἄνθρωπος, *homme*, & de μορφὴ, forme.

ANTHROPOPATHIE, f. f. Expreffion par laquelle on attribue à Dieu des paffions, fenfations, ou fentimens humains. D'ἄνθρωπος, *homme*, & πάθος, *fentiment*, *paffion*. *Anthropologie* a une fignific. plus étendue.

ANTHROPOPHAGE, adj. & f. m. & f. Qui mange les hommes. -*gus*. Il y a eu des *Anthropophages* dans la Cafrerie & dans le Zanguebar ; mais les Caraïbes & les Cannibales de l'Amérique les ont furpaffés en férocité. De φάγω, *je mange*, & d'Ἄνθρωπος, *homme*.

ANTHROPOPHAGIE, f. f. L'action de manger de la chair humaine. -*gia*.

ANTHYLLIS, f. m. Plante propre à confolider les plaies.

ANTHYPNOTIQUES, f. m. & adj. pl. Remédes contre un fommeil exceffif, ou non-naturel. *Anthypnotica*, *orum*. D'ἀντὶ, *contre*, & ὕπνος, *fommeil*.

ANTHYPOCHONDRIAQUES. Voy. ANTIHYPOCHONDRIAQUES.

ANTHYSTÉRIQUES. Voyez ANTIHYSTÉRIQUES.

ANTI. Efpéce de prép. qui dans la compofition fign. quelquef. ce qui eft avant, comme dans *antichambre*, & pour-lors elle vient du lat. *ante*, avant ; quelquef. ce qui eft contraire, oppofé, & pour-lors elle vient du grec ἀντὶ, *contre*, comme dans *antipode*. *Anti* fouffre élifion dans le même mot, lorfqu'elle eft fuivie d'une voyelle. Ainfi on dit *antarctique*, pour *anti arctique*.

Les *anti*, parmi les gens de lettres, font les écrits faits pour répondre à quelqu'un. *Anti-Baillet*, *Anti-Menagiana*.

ANTIADE. Voy. AMYGDALE.

ANTIADIAPHORISTE, f. m. & f. Celui ou celle qui eft contraire ou oppofé aux *Adiaphoriftes*. Luthérien rigide. D'ἀντὶ, *contre*, & d'ἀδιάφορος, *indifférent*.

ANTIAPOPLECTIQUES, f. m. pl. *Antiapoplectica*, *orum*. Remédes contre l'apoplexie.

ANTIARTHRITIQUES, f. m. pl. Remédes contre la goutte. D'ἀντὶ, & ἀρθρῖτις, *la goutte*.

ANTIASTHMATIQUES, f. m. pl. Remédes contre l'asthme.

ANTIBACCHIQUE, f. m. (Prononcez *Antibacquique.*) T. de Poëf. lat. Pied de vers de trois syllabes, les deux premiéres longues & la troisiéme bréve, comme *cantare*, *virtute*: il est ainsi nommé, parce qu'il est contraire au Bacchique. *Antibacchius.*

ANTIBE, f. f. Ville de France sur la côte de Provence. *Antipolis.*

ANTI-CABINET, f. m. Grande piéce entre la salle & le cabinet. *Antecedens conclave.*

ANTICACHECTIQUES, f. m. pl. Remédes qui corrigent la cachexie.

ANTICAUCASE, f. m. Montagne de Séleucie. *Anticaucasus*: comme qui diroit, Opposé au Caucase.

ANTICAUSOTIQUE, f. & adj. m. Épithéte des remédes contre le *causus*, ou fiévre ardente.

ANTICHAMBRE, f. f. Piéce d'un appartement qui est avant la chambre.

ANTICHRESE, f. f. T. de Droit. Convention par laquelle celui qui emprunte de l'argent, baille en gage un héritage à son créancier, à la charge que les fruits lui appartiennent pour l'intérêt de son argent. *Antichresis.* Ce contrat s'appelloit autrefois *Mort-gage* en France.

ANTICHRÉTIEN, ENNE, adj. Opposé à la doctrine du Christianisme. *Antichristianus*, *Christiana doctrina adversarius.*

ANTICHRISTIANISME, f. m. La doctrine, le regne de l'Antechrist. *-mus. Adversùs christianam religionem rebellio.*

ANTICHTHONE, f. m. & f. T. de Géogr. Qui habite une terre diamétralement opposée à celle qu'habite un autre. *-thon.* De ἀντὶ *contre*, & de χθὼν, *terre.* C'est le synonyme d'Antipode. Les Anciens entendoient par ce mot les deux parties septentrionale & méridionale de notre hémisphére, qui sont séparées par la zone torride.

ANTICIPATION, f. f. Action par laquelle on anticipe. *Anticipatio.* En t. de Chancell. Lettres d'*anticipation* sont celles que l'on obtient pour anticiper un appel.

It. Usurpation faite sur les biens ou sur les droits d'autrui. *Usurpatio*, *occupatio rei alienæ.*

It. Figure de Rhét. par laquelle l'Orateur réfute par avance les choses qui lui peuvent être objectées.

PAR ANTICIPATION. Façon de parler adverb. Par avance.

ANTICIPER, v. a. Faire une chose avant le temps. *Anticipare*, *prævenire.*

It. Empiéter, usurper, entreprendre. *Invadere*, *occupare rem alienam.*

En t. de Pal. Faire assigner devant un Juge supérieur un appellant qui néglige de relever son appel. *Provocatori*, ou *provocationi antevertere.*

ANTICIPÉ, ÉE, part. pass. Qui vient avant le temps. Joie *anticipée.*

On dit au Pal. l'Anticipant, & l'*Anticipé*, comme l'Appellant, & l'Intimé. *Antè occupans*, *antè occupatus.*

ANTICŒUR, ou AVANT-CŒUR, f. m. Maladie de cheval. Tumeur qui se forme à sa poitrine vis-à-vis du cœur.

ANTI-CONSTITUTIONNAIRE, adj. & f. de t. g. Il se dit de celui qui est opposé à la Constitution *Unigenitus.*

ANTI-CONVULSIONISTE, f. m. & f. Celui qui est contraire aux convulsions, & qui ne les croit pas surnaturelles.

ANTICOSTI, ou ANTISCOTI, f. m. Voy. ISLE DE L'ASSOMPTION.

ANTICOUR, f. f. Premiére cour. *Area vestibulum*, *Prior area.*

ANTICYRE, f. f. Isle où il croissoit beaucoup d'hellébore: elle étoit dans le golfe de Zeiton. *-ra.*

It. Ville de Phocide dans le golfe de Corinthe.

ANTIDATE, f. f. Date qui précéde le temps auquel elle est apposée. *Dies antiquior perperam adscriptus.* C'est comme qui diroit *antè data.*

ANTIDATER, v. a. Mettre une antidate. *Diem antiquiorem falsò scribere.*

ANTIDEMONIAQUE, f. m. & f. Hérétique, ou Impie, qui nie l'existence des Démons. *Antidæmoniacus.*

ANTIDIAPHORISTE. Voyez ANTIADIAPHORISTE.

ANTIDICOMARIANITES, f. m. pl. Anciens hérétiques qui prétendoient que la Sainte Vierge avoit eu plusieurs enfans de Saint Joseph, & qu'elle n'étoit pas demeurée Vierge.

ANTIDORE, f. m. T. de Liturg. C'est chez les Grecs un pain que l'on bénit, & qu'on distribue a ceux qui n'ont pas pû communier pour quelques raisons particuliéres. *-orum.* De ἀντὶ, au lieu, à la place, & de δῶρον, don.

ANTIDOSAIRE, f. m. T. de Méd. Recueil d'un grand nombre de remédes composés, & inventés par de célébres Médecins. *-sarium.* On l'appelle autrement Dispensaire.

ANTIDOTE, f. m. Reméde qu'on prend pour se préserver ou pour se guérir de la peste; qui sert aussi contre le poison & le venin. *Antidotus*, *antidotum.*

De ἀντὶ, *contre*, & de δίδωμι, *Je donne*,

ANTIDOTER, v. a. Méler, assaisonner d'antidote. *Antidoto aspergere*, *condire*, *miscere.*

ANTIDOTÉ, ÉE, part. pass. Des discours *antidotés* de joie, c. à d. égayés, mêlés, assaisonnés de propos agréables. *Amænitate*, *gaudio*, *hilaritate*, *leporibus conditi.*

ANTIDYSENTERIQUES, f. m. pl. Remédes contre la dysenterie.

ANTIE, vieux adj. m. & f. Ancien.

ANTIENNE, f. f. Trait tiré des Pseaumes, ou de quelques autres Livres de l'Écriture, qui convient au mystére de la Fête qu'on célébre, & qu'on chante dans le service de l'Église. Ἀντίφωνα, Chant alternatif: parce que les Antiennes sont chantées alternativement par deux chœurs.

ANTIÉPILEPTIQUES, f. m. pl. Remédes contre l'épilepsie.

ANTIFÉBRILES, f. m. pl. Remédes propres contre la fiévre.

ANTIFELLO, f. m. Pet. ville de l'Anatolie, ou Asie mineure. *Antiphellus.*

ANTIFFE, f. f. T. d'Argot. Estrade, chemin public.

ANTIGÉOMÉTRE, f. m. Celui qui a mal parlé des Mathématiques en général, & de la Géométrie en particulier.

ANTIGOA, f. f. C'est une des Antilles.

ANTIGONIE, f. f. Nom de plusieurs villes, l'une en Épire, l'autre en Macédoine, une 3[e]. en Arcadie, une 4[e]. en Bithynie, & une 5[e]. en Syrie.

ANTIGONIES, f. f. pl. Fête instituée à l'honneur d'Antigonus.

ANTIGORIUM, s. m. L'azur, ou gros émail dont se servent les Faianciers.

ANTI-HECTIQUE, s. m. Remède contre la fiévre hectique. Celui de Poterius est une préparation chymique.

ANTIHYDROPIQUES, s. m. pl. Remèdes contre l'hydropisie.

ANTI-HYPOCHONDRIAQUES, s. m. pl. On dit aussi *Antihypochondriaques*. Remèdes contre la maladie hypochondriaque.

ANTIHYSTÉRIQUES, s. m. pl. Remèdes contre la passion hystérique & contre les vapeurs. On les appelle aussi simplement *Hystériques*.

ANTIJOACHIMITE, s. m. & s. Celui qui est ennemi des Joachimites. Prononcez *chi*, comme *ki*, ou *qui*.

ANTILEPSE. Voy. PROLEPSE.

ANTILIBAN, s. m. Montagne de Syrie, ou de Phénicie, ainsi appellée, parce qu'elle est à l'opposite du Liban.

ANTILLES, s. s. pl. Nom qu'on donne aux petites isles de l'archipel de l'Amérique, à cause qu'elles sont au-devant de Cuba, Jamaica, & autres grandes isles voisines. *Antillæ*. Elles sont dans la mer du Nord, entre les deux Amériques, méridionale & septentrionale. On les appelle aussi, *Caraïbes*, ou *Cannibales*, du nom de leurs anciens habitans.

ANTILOGARITHME, s. m. T. de Géométrie. C'est le complément du logarithme, d'un sinus, d'une tangente, ou d'une sécante, ou la différence de ce logarithme à 90. degrés. *-mus*.

ANTILOGIE, s. s. Contradiction de deux mots, ou passages d'un Auteur. *Contradictio*, *refragatio*. Ἀντιλογία. *contradiction*.

ANTILUTHÉRIEN, ENNE, s. & adj. On donne ce nom à tous les Protestans, qui ont abandonné les opinions de Luther, & ont fait des sectes différentes. *-rianus*, *-rana*.

ANTIMAZARINIQUE, adj. de t. g. Qui est écrit contre le Cardinal Mazarin.

ANTIMÉLANCOLIQUE, s. & adj. de t. g. Remède contre la mélancolie.

ANTIMENSE, s. f. T. de Liturgie Grecque. Espèce de nappe qui tient lieu d'un autel consacré. *Antimensia*, *orum*. D'ἀντί, *loco*, au lieu, & de *mensa*, table.

C'est aussi un autel sur lequel on ne dit point la Messe, & qui est couvert de l'*Antimense*, parce qu'on doit mettre dessus des choses sacrées.

ANTIMILO, s. f. Isle de l'Archipel. *Antimelos*.

ANTIMOINE, s. m. Minéral ou fossile qui approche de la nature des métaux, & que quelques-uns croient en contenir tous les principes. *Antimoine* crud, préparé, verre, régule, fleur, beurre, foie ou safran, huile, chaux, soufre doré d'*antimoine*, *antimoine* diaphorétique. Voy. l'art. *Antimoine*, dans le D. de Tr. Voy. aussi *Poudre des Chartreux*, & *Kermès*.

On condamna l'usage de l'*antimoine* par Arrêt du Parlement de l'an 1566 ; mais cet Arrêt fut cassé par celui de 1650 ; & l'*antimoine* fut mis au rang des remèdes purgatifs.

ANTIMONIAL, ALE, adj. Qui appartient à l'antimoine.

ANTINATIONAL, ALE, adj. Ennemi de sa propre nation.

ANTINÉPHRITIQUES, s. m. & adj. pl. Remèdes contre les maladies des reins, la colique néphritique, la pierre, la gravelle. D'ἀντί, *contre*, & de νεφρῖτις, *la douleur des reins*.

ANTINOME, s. m. & f. Nom de secte, en Angleterre. *Antinomus*, *a*, contraire à la loi. D'ἀντί, & de νόμος, *loi*.

ANTINOMIE, s. f. Contrariété des loix dans le Droit écrit, ou de deux chefs d'une même loi. *Antinomia*, *contrarietas*. D'ἀντί, & de νόμος, loi.

ANTINOMIEN, ENNE, s. Nom de secte parmi les Protestans. Les *Antinomiens* disoient qu'il n'y avoit point de loi ni de précepte de pratiquer les bonnes œuvres qui sont dans la loi divine. C'est de-là que vient leur nom.

ANTINOÜS, s. m. Favori de l'Empereur Adrien. Il a été mis au nombre des Dieux.

C'est aussi une constellation septentrionale.

ANTIO. Voy. ANZIO.

ANTIOCHE, s. f. Nom de plusieurs anciennes villes d'Orient. *-chia*. La plus fameuse est celle de Syrie, aujourd'hui Anthakia. Elle étoit la cap. de l'Asie, & même de tout l'Orient. Elle a titre de Patriarchat. L'ère d'*Antioche* est célèbre dans la chronologie. Il y avoit une ville du même nom en Mésopotamie, dans la Pisidie, en Cilicie, dans la Margiane, dans la Comagène, en Carie, & en Cœlésyrie. *V. le D. de Tr.*

Il y en a aussi une dans l'Amérique mérid. au royaume de Papaya.

ANTIOCHETTA, s. f. Ville de l'Anatolie, ou Asie mineure. *Antiochia super Tragum*, *Antiochia parva*. *Antiochetta* est un dimin. d'*Antiochia*.

ANTIOCHIEN, ENNE, s. Habitant, citoyen d'Antioche. *Antiochenus*, *a*. Il n'est point usité.

ANTIOPIA. Voy. ASOR.

ANTIPACHSU, s. m. Petite isle de la mer de Gréce. *Antipaxus*.

ANTIPAPE, s. m. Concurrent du Pape, chef de parti, qui veut déthrôner le Pape légitimement élu, & se mettre en sa place. *Pseudo-Pontifex*, *Pontifex non legitimus*.

ANTIPARALLÈLE, adj. m. & f. T. de Géom. qui se dit des bases d'un angle qui en a deux, lesquelles ne sont pas parallèles entr'elles. *Antiparallelus*, *a*, *um*.

ANTIPARALYTIQUE, s. & adj. de t. g. Remède contre la paralysie.

ANTIPAROS, s. f. Isle de l'Archipel, ainsi appellée, parce qu'elle est vis-à-vis de l'isle de Paros. *-paros*.

ANTIPASTE, s. m. T. de Prosodie. Pied composé d'un iambe & d'un chorée, comme le mot *secundare*.

ANTIPATHE. Voy. ANTIPHATE.

ANTIPATHIE, s. f. Inimitié naturelle, qualités contraires qui se rencontrent dans certains corps, ensorte qu'ils semblent se fuir réciproquement. *Antipathia*, *repugnantia*, *odium*.

Il se dit aussi de la haine que les hommes ont les uns contre les autres sans sujet, ou par des causes secrettes & inconnues.

Fig. de l'aversion & de la répugnance que l'on a pour quelque chose.

ANTIPATHIQUE, adj. m. & f. Qui vient de l'antipathie, contraire, opposé. *Repugnans*, *contrarius*. D'ἀντί, & πάθος, *passion*, *inclination*.

ANTIPATRIDE, s. f. Ancienne ville de la Palestine. *Antipatris*.

ANTIPÉRISTALTIQUE, adj. de t. g. T. de Méd. Le mouvement *antipéristaltique* des intestins arrive par la contraction de leurs fibres de bas en haut. D'ἀντὶ, contre, περὶ, autour, & σταλτικὸς, qui sign. ce qui a la force de comprimer, de στέλλω, dans le sens de comprimer. Ce mouvement est contraire au péristaltique.

ANTIPÉRISTASE, s. f. T. de Philos. Action de deux qualités contraires, dont l'une par son opposition excite la vigueur de l'autre. C'est par *antipéristase* que la chaux s'allume en y jettant de l'eau. *-asis.* D'ἀντιπερίστασις, *undique circumobsistio.*

ANTIPESTILENTIEL, ELLE, adj. Qui est contraire à la peste, qui prévient ou guérit la peste. *Auxilsinus, a, um.*

ANTIPHATE, s. m. Corail noir. Il y en a de rouge, de blanc, & de couleur de chair.

ANTIPHONE, s. m. T. de Liturgie Grecque. L'*Antiphone* consiste en plusieurs versets d'un Pseaume, à chacun desquels on répond par une antienne. *-num.* D'ἀντὶ, & de φωνὴ, voix.

ANTIPHONIER, ou ANTIPHONAIRE, s. m. Grand Livre d'Eglise où les Antiennes, les Répons & les Hymnes sont notées en Plein-Chant. *-narium.* d'ἀντίφωνον, antienne.

ANTIPHRASE, s. f. T. de Gram. Contre-vérité, figure ironique, par laquelle en disant une chose on entend tout le contraire. *Antiphrasis.* P. ex. Si en parlant d'un fripon, je dis, Cet honnête-homme. D'ἀντὶ, & de φράσις, qui vient de φράζω, *je parle.*

ANTIPHTHISIQUES, s. & adj. m. pl. Remédes contre la phthisie.

ANTIPODAGRIQUES, s. & adj. m. pl. Remédes contre la goutte, principalement contre la podagre.

ANTIPODAL, ALE, adj. Qui est antipode. Le méridien *antipodal.*

ANTIPODE, s. m. Terme relatif, qui se dit des habitans de la terre diamétralement opposés les uns aux autres. *Antipodes, qui adversa nobis urgent vestigia.* Ils sont sous des cercles parallèles, également éloignés de l'équateur, & sous différentes moitiés du même méridien. On tient, p. ex. que Borneo, une des isles de la Sonde, est *Antipode* au royaume des Amazones dans l'Amérique; & le Rio de la Plata, à la muraille qui sépare la Chine de la Tartarie. D'ἀντὶ, *contre*, & de ποῦς, ποδὸς, *pied.*

On le dit fig. des personnes ou des choses pour lesquelles on a de l'aversion. Elle est l'*antipode* des prudes. On dit d'un homme qui a des sentimens directement opposés à la raison, que C'est l'*Antipode* du bon sens. En prov. qu'On voudroit qu'un homme fut aux *Antipodes*; p. d. qu'Il fut bien loin.

ANTIPROSTATE, s. m. T. d'Anat. Prostate inférieur. *Antiprostata, prostata inferior.*

ANTIPTOSE, s. f. Figure de Gram. par laquelle on met un cas pour un autre. *Antiptosis.* D'ἀντὶ, *pro*, & πτῶσις, *casus.*

ANTIPURITAIN, AINE, s. Nom qui se donne à toutes les sectes de la Grande-Bretagne, qui sont opposées aux Puritains. *-tanus, a.*

ANTIPYIQUES, s. m. & adj. pl. Médicamens que l'on emploie pour supprimer, ou du moins pour diminuer la suppuration. D'ἀντὶ, & πύον, *pus.*

ANTIPYRÉNÉES, s. m. & f. pl. Branche des Pyrénées, qui sépare le Roussillon du Languedoc. *Antipyrenaus mons, Antipyrenai montes.*

ANTIPYRETIQUE. Voy. FÉBRIFUGE.

ANTIPYROTIQUES, s. m. & adj. pl. Remédes contre la brulure. D'ἀντὶ, & πυρωτικὸς, *caustique, brûlant.*

ANTIQUAILLE, s. f. T. de mépris, qui se dit des piéces antiques, ou vieux meubles qui sont de peu de valeur. *Viles vetustatis reliquia.*

ANTIQUAIRE, s. m. Celui qui est sçavant dans la connoissance des monumens qui nous restent de l'antiquité; comme sont les statues, les bas-reliefs, les médailles, &c. *Antiquarius, antiquitatis studiosus.*

ANTIQUARIAT, s. m. (On prononce *Anticariat.*) Connoissance des antiquités.

ANTIQUE, adj. m. & f. Fort ancien, qui est fait il y a long-temps, & à l'ancienne mode. Il est opposé à Moderne. *Antiquus.* Bâtiment, Inscription, Médaille *antique.* Dans les vers, *antique* a souvent plus de grace qu'Ancien.

ANTIQUE, s. f. se dit des ouvrages de Peint. Sculpt. & Archit. depuis Alexandre le Grand jusqu'à l'Empereur Phocas, & à la désolation des Barbares.

On dit par raillerie d'une vieille femme, que C'est une *antique.* Elle a un air d'*antique*, p. d. Un air du vieux temps.

Quand ce mot se dit en général pour ce qui est *antique*, il est masc. comme tous les adj. devenus subst. Distinguer le moderne de l'*antique*: c'est *le*, & non pas *la*, qu'il faut sous-entendre.

Dans la Faculté de Théol. de Paris, on appelle *antique*, l'argument que propose un Bachelier aux Tentatives, immédiatement après que le Président a fini d'argumenter.

À L'ANTIQUE, adv. A la vieille mode. *Antiquo more, ritu.*

ANTIQUER, v. a. & n. T. de Relieur. Enjoliver la tranche d'un livre de petites figures de diverses couleurs. *Exteriorem libri foliorum incisuram, secturam, adornare.*

ANTIQUERA. Voy. ANTÉQUERA.

ANTIQUITÉ, s. f. Le vieux temps, les siécles passés. *Antiquitas, vetustas.*

Il se dit aussi de la priorité du temps. Mais *ancienneté* est plus usité en ce sens.

ANTIQUITÉ se dit aussi des beaux monumens qui nous restent des Anciens. On voit en ce lieu-là une belle *antiquité.* Les *antiquités* de Rome, de la Gréce.

ANTIRRHÉTIQUE, adj. m. & f. & s. m. T. Dogmat. Contradictoire, fait pour combattre, pour réfuter. *Antirrheticus, a, um.* Ouvrage *antirrhétique.* D'ἀντὶ, *contrà*, & ῥέω, *dico.*

ANTIRRHINUM, s. m. Musle de veau. Plante dont la fleur est rouge, & la tige est semblable à celle de l'Anagallis, aussi-bien que ses feuilles.

ANTI-SALLE, s. f. Piéce qu'on trouve avant la salle. *Proœcus, antoncus.*

ANTISATYRE, s. f. Réponse à une Satyre, ou Satyre opposée à une autre. Ce terme n'est pas usité.

ANTISCE, s. m. T. d'Astrol. judiciaire. Les *antisces* sont deux points du ciel également éloignés des tropiques. *-scius.*

ANTISCIEN. Voy. HÉTÉROSCIEN.

ANTISCORBUTIQUE, adj. m. & f. Contraire au scorbut, qui guérit le scorbut. *-buticus, a, um.*

ANTISCOTI. Voy. ANTICOSTI.

ANTISCRIPTURAIRE, s. m. & f. Contraire à

l'Écriture. Secte d'Angleterre. D'ἀντὶ, *contra*, & *scriptura*, Écriture.

ANTISPASE, s. f. T. de Méd. Révulsion, retour d'humeurs, cours qu'on leur fait prendre vers la partie opposée à celle sur laquelle elles se jettoient. *-asis*. D'ἀντὶ, *contre*, & σπάω, *tirer*.

ANTISPASMODIQUES, ANTISPASMATIQUES, ou ANTISPASMIQUES, s. m. & adj. pl. Remédes contre les convulsions. D'ἀντὶ, & σπάσμα, *convulsion*.

ANTISPASTIQUE, adj. de t. g. Épithéte générale des remédes qui opérent par révulsion.

ANTISPODE, s. m. Faux spode que les Médecins mettent en usage à la place du vrai spode, qui est difficile à recouvrer.

ANTISTROPHE. s. f. C'étoit chez les Grecs chaque couplet de leur Poësie Lyrique, qui répondoit à un précédent couplet qu'on appelloit Strophe. *Antistrophe* veut dire *Aterna conversio*. D'ἀντὶ, *contre*, & de στρέφω, *je tourne*.

ANTITACTE, s. m. & f. Nom d'Hérétiques qui soutenoient qu'une créature de Dieu avoit créé la nature du mal, & nous y avoit engagés pour nous opposer au Dieu Créateur. *Antitacticus*, d'ἀντιτάττω Opposer, être contraire.

ANTITAURUS, s. m. Chaîne de montagnes de l'Anatolie. *Antitaurus*. C'est une branche du mont Taurus, opposée à cette montagne.

ANTITHÉES, s. m. pl. Mauvais génies qu'invoquoient les Magiciens.

ANTITHÉNAR, s. m. T. d'Anat. Quatriéme muscle du gros orteil, ou du pouce du pied. C'est l'antagoniste de l'adducteur, qui se nomme *Thénar*. Le pouce de la main a aussi son *Antithénar*, qui a de même son adducteur.

ANTITHÈSE, s. f. Figure de Rhétor. qui consiste dans l'opposition des pensées ou des mots. *Antithesis*, *contentio*. D'ἀντὶ, contre, & τίθημι, je place.

C'est aussi une figure de Gramm. par laquelle on change une lettre pour en substituer une autre : comme quand on dit *olli* pour *illi*. D'ἀντὶ, *au lieu*, & θέσις, *position*.

ANTITHÉTIQUE, adj. de t. g. Qui tient de l'antithèse. Style *antithétique*.

ANTITRINITAIRE, s. m. & f. Hérétique qui nie la sainte Trinité. *Antitrinitarius*. On le dit plus particuliérement des Sociniens, qu'on appelle aussi *Unitaires*.

ANTITYPE, s. m. C'est, à la lettre, un type qui répond à un autre *type*, ou plutôt, ce qui est en la place d'un *type*. *Antitypum*. Dans la Liturgie des Grecs, les symboles du pain & du vin sont appellés *antitypes* avant la priére qu'on nomme l'*Invocation du Saint-Esprit*, laquelle se fait par le Prêtre, après qu'il a prononcé ces paroles : *Ceci est mon corps*.

ANTIVARI, s. m. Ville de Dalmatie. *Antibarum*.

ANTIVÉNÉRIENS, s. m. & adj. pl. *Antivenerea*, *orum*. Remédes contre la vérole & les maladies vénériennes.

ANTIVÉROLIQUE, adj. m. & f. Qui guérit la petite vérole. *Variolas sanans*, *antivariolicus*, *a*, *um*.

ANTIVERSIFICATEUR, s. m. Opposé à la poësie, partisan de la prose, sur-tout pour les piéces de théâtre.

ANTŒCIENS, s. m. pl. T. de Géogr. qui est relatif. Ce sont ceux qui habitent sous la même portion du méridien comprise entre les deux pôles, & qui sont à même distance de l'équateur, mais les uns du côté du nord, & les autres du côté du midi. Les habitans du Péloponese sont *Antœciens* des Cafres du Cap de Bonne-Espérance. Les *Antœciens* ont midi & minuit précisément à la même heure ; mais les uns ont l'été, quand les autres sont dans l'hyver. D'ἀντὶ, & οἰκέω, j'habite.

ANTOINE, s. m. N. pr. d'hom. *Antonius*.

On appelle prov. Un repas de saint *Antoine*, un repas où l'on n'a que du pain & de l'eau.

S. ANTOINE. Ordre militaire, établi par Albert de Baviére, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zelande.

ANTOINETTE, s. f. N. pr. de femme chrétienne qui a St. Antoine pour patron. *Antonia*. Ce n'est point un diminutif, mais le fém. qui répond à Antoine.

ANTOISER, v. a. T. de Jardinier. Mettre en pile. *Acervare*, *coacervare*. Il se dit des tas de fumier.

ANTOIT, s. m. Instrument de fer courbé, qui sert dans la construction des vaisseaux.

ANTOLEIN, s. m. N. pr. d'hom. *Antolianus*.

ANTOLIEN. Voy. ANTOLEIN.

ANTOLFLE DE GIROFLE, s. m. Girofle qui reste par hasard sur les arbres qui portent le clou de girofle, après que la récolte en a été faite.

ANTON, s. m. Volcan de l'Amér. mérid. *Anto*.

ANTONGIL, s. m. La baie d'*Antongil* est un petit golfe de l'Océan Éthiopien. *Antonii Ægidii sinus*.

ANTONIA, s. f. Château de l'ancienne Jérusalem.

ANTONIN, s. m. N. pr. d'hom. *Antoninus*.

ANTONINS, ou ANTONISTES. Chanoines réguliers de S. Augustin de la congrégation de S. Antoine de Viennois. *-niani*. On dit à Paris Religieux de St. Antoine.

ANTONOMASE, s. f. Figure de Rhét. par laquelle on se sert d'un nom appellatif au lieu d'un nom propre, comme, le Philosophe, p. d. Aristote ; l'Orateur, p. d. Cicéron ; l'Apôtre, p. d. S. Paul ; Louis le Juste, p. d. Louis XIII. *-sia*. D'ἀντὶ, *pour*, & ὄνομα, *nom*.

ANTORA, s. f. Plante qui est un préservatif contre les venins.

ANTRAVIDA, s. f. Ville de la Morée, dans le Belvédère.

ANTRE, s. m. Grande caverne, ou creux souterrain qui s'y est fait naturellement. *Antrum*.

ANTRIM, s. m. Ville de France dans le Nivernois : & d'Irlande, près du lac de Néaug. *-imum*.

ANTRISQUE, s. m. Plante qui est apéritive. *Antriscus*.

ANTRODOCO, s. m. Bourg du roy. de Naples, en Italie. *Interocrea*, *Interocrium*.

ANTROPOLOGIE. ANTROPOMANTIE, ANTROPOMORPHITE, ANTROPOPATHIE, ANTROPOPHAGE, ANTROPOPHAGIE. Voy. ANTHROPOLOGIE, ANTHROPOMANTIE, ANTHROPOMORPHITE, ANTHROPOPATHIE, ANTHROPOPHAGE, ANTHROPOPHAGIE.

ANU.

ANUBIS, s. m. Dieu des Égyptiens, qui fut adoré par les Romains. On croit que c'étoit le même que Mercure. On le représentoit avec une tête de chien sur un corps d'homme, ayant à la main droite un sistre, & à la gauche un caducée.

ANVEC, vieux adv. Avec.

ANVERS, s. m. Ville du duché de Brabant, dans les Pays Bas, sur l'Escaut, capit. du Marquisat de même nom. *Antverpia*, *Andoverpum*.

ANUIT, vieux adv. Aujourd'hui. *Hodiè.* De *en*, & de *hui*, qui veut dire, *au jour de hui.*

S'ANUITER, v. n. p. Se mettre en chemin la nuit, voyager de nuit. *Per noctem iter facere.* Ce mot est du style fam.

ANUS, f. m. T. de Méd. L'orifice du fondement. *Anus.*

En t. de Bot. c'est l'orifice postérieur d'une fleur monopétale.

ANWEN, ANVEILER, f. m. Bourg du Palatinat du Rhin, en Allemagne. *Anuelta.*

ANX.

ANXIÉTÉ, f. f. Peine, tourment, embarras, travail, grande inquiétude d'esprit. *Anxietas, sollicitudo.* Il n'a d'usage que dans le style soutenu.

ANZ.

ANZERMA, f. f. Ste-Anne d'*Anzerma.* Ville de la province de Terre-ferme dans l'Amérique mérid.

ANZICAIN. Voy. ANSIQUAIN.

ANZIO, ANZO, f. m. Ville d'Italie, dans la Campagne de Rome. *Antium.* On n'en voit plus que les ruines.

ANZUQUI, f. m. Ville de l'isle de Niphon. *-ium.*

ANZY, f. m. *Anzy*-le-Duc. Bourg du duché de Bourgogne, sur la Recouse. *Anziacum.*

AOC.

AOCHARA, f. m. Bourg du roy. d'Alger, en Afrique, dans la province de Tenez.

AON.

AONIDES, f. f. pl. Surnom des Muses, tiré des montagnes de Béotie, appellées les Monts Aoniens, où les Muses étoient particuliérement honorées.

AONIE, f. f. Province de Gréce, dans la Béotie. *Aonia.*

AONIEN, ENNE, adj. Qui est d'Aonie. *Aonius.*

AOR.

AORANT, vieux part. a. Suppliant, désirant.

AORASIE ou l'invisibilité des Dieux, f. f. *-asia.*

AORÉ, vieux adj. m. qui se dit encore en Normandie pour servir d'épithéte au Vendredi-Saint : peut-être à cause du grand nombre de priéres que l'Eglise fait pour toutes sortes de personnes ce jour-là.

AORISTE, f. m. (On prononce *Oriste.*) T. de Gram. grecque : ce temps répond au prét. indéfini de la langue françoise, lequel n'est point formé du v. auxiliaire Avoir, ou Etre. J'ai aimé, est un prét. parf. Je vous aimai, est le prét. indéf. ou un *Aoriste. -tus.*

AORNE, f. m. Lac d'Italie entre Pouzzol & Bayes, ainsi appellé du grec ἄορνος, formé de l'α priv. & de ὄρνις, *oiseau*, parce qu'il en sortoit des vapeurs malignes, qui en éloignoient tous les oiseaux. Les Poëtes feignoient que c'étoit un lac d'enfer, & il a été appellé Averne.

AORTE, f. f. T. d'Anat. Grande artère qui sort du ventricule gauche du cœur pour porter le sang dans tout le corps. Du gr. ἀορτὴ, vaisseau, coffre.

AOS.

AOSTE, AOUSTE & OSTE, f. f. Il y a en Dauphiné deux villages de ce nom. *Augusta*, ou *Augustum.* C'est aussi un duché, une ville & une valiée de Savoie. *Ducatus Augustanus, vallis Augustana.*

AOU.

AOU, f. m. N. pr. d'hom. *Aygulphus, Agiulphus, Aiulphus.* On dit aussi *Au, Hou, Aioul*, ou *Ayeul.*

AOUARA, f. m. Fruit qui naît au Sénégal en Afrique, & aux isles de l'Amérique. Dans le noyau de ce fruit est une amande dont on tire une huile qui a la consistence du beurre, d'une odeur d'Iris fort agréable, & qu'on appelle Huile de Palme.

AOURNER, vieux v. a. Orner, embellir, ajuster. *Adornare.*

AOUSTE. Voy. AOSTE.

AOUSTERELLE, vieux f. f. Sauterelle.

AOUT, f. m. (Prononcez *Oût*) Le huitiéme mois de l'année. Ce fut Auguste qui fit donner son nom à ce mois, que l'on appelloit *sextilis.* On dit la *Mi-Août*, p. d. le quinziéme de ce mois.

Ce mot mis avec l'art. *le*, sign. la Récolte, la Moisson des bleds, & autres grains, quoiqu'on la fasse en plusieurs lieux dès le mois de Juillet. *Tempus messis.*

Fig. Un homme fait son *Août*, quand il est dans une saison ou dans une affaire où il gagne beaucoup. Et prov. en *Août* & en Vendanges, il n'y a fêtes ni dimanches.

It. N. pr. d'hom. *Augustus.*

AOUTER, v. a. Faire mûrir. *Coquere.*

AOUTÉ, ÉE, part. pass. *Coctus, maturus.* On crioit à Paris, Citrouilles *aoûtées.*

AOUTERON, f. m. Moissonneur, celui qui travaille à la récolte. *Messor.*

APA.

APACHE, f. m. & f. Peuple du nouveau Mexique dans l'Amér. septentr.

APADNO, ou **APHADNO**, f. m. On ne sçait ce que c'est que ce nom, qui se trouve dans Daniel, *XI*, 45.

APAIER, vieux v. a. Apaiser.

APAISEMENT, vieux f. m. Pacification, paix. *Pax, fœdus.*

APAISENTEUR, vieux f. m. Pacificateur, amiable compositeur. *Pacator.*

APAISER, v. a. Mettre la paix, pacifier. *Sedare, comprimere.* De la prép. *ad*, & de *pax*, comme qui diroit, *Ad pacem adducere*, amener à la paix.

It. Adoucir la colére de quelqu'un, lui ôter les sujets de se plaindre. *Iram placare, mollire, mulcere.*

It. Diminuer, amoindrir un mal violent. *Dolorem lenire, mollire, levare.* Ce verbe se prend aussi dans une signification neutre, & il est souvent pronominal, *Leniri, levari, mitigari.*

Il sign. aussi Remettre une personne de quelque trouble, de quelque émotion. *Reprimere iracundiam.*

APALACHE, f. m. & f. Peuple de la Floride dans l'Amér. septent. *-chas.*

APAMATOCK, f. m. Riviére la Virginie, dans l'Amér. sept. *Apamatoca.*

APAMÉE, f. f. Il y a plusieurs villes de ce nom. *Apamea, -mia.* En Phrygie, en Bithynie, en Médie, deux en Mésopotamie, en Syrie sur l'Oronte, & c'est la plus celebre.

Presque toutes les *Apamées* sont entourées d'eau, & ce nom paroît venir de l'hébreu אפף, *apap*, entourer, & מים, *maim*, eau.

APANAGE, f. m. Terre que les Souverains donnent à leurs puînés pour leur partage. *Fructuaria prædii assignatio. Minorum liberorum aut fratrum usuarii fundi attributio.* L'*Apanage* est le domaine utile, & le revenu annuel ; la souveraineté demeurant toujours au Roi.

Ce mot vient de *panis*, pris pour toute sorte d'alimens & de subsistance ; plusieurs se sont même servi autrefois de *panagium*, p. d. *apanage.*

APANAGE sign. en quelques Coûtumes la portion qui est donnée à un des enfans pour tout patrimoine.

Il se dit fig. des choses qui sont des suites & des dépendances d'une autre. *Appendix.*

APANAGER, v. a. Donner en apanage. *Attributo usuario fundo, jure hereditatis arcere.* Ou simplement, *Fundum fruendum dare.* Dans les Cout. *Apanager* une fille, ou un fils, quand on les établir par mariage, c'est leur donner certains héritages ou sommes de deniers, moyennant quoi ils renoncent à toutes successions. On dit aussi *Apanager.* Dans quelques Coût. on trouve *Apaner* pour *Apanager.*

APANAGER, s. m. Prince qui joüit d'un apanage. *Usuarii fundi attributione donatus.*

APANTA, s. f. Province de la Terre-ferme, dans l'Amér. mérid.

APANTHROPIE, s. f. Aversion pour la compagnie des hommes; c'est un symptôme de la mélancholie. *-ia.* D'ἀπάγω, *je détourne*, & d'ἄνθρωπος, *homme.*

APARAGER, v. a. Comparer. *Conferre, comparare.* On ne s'en sert plus. *Aparager* un fils ou une fille. Voy. APANAGER.

APARENTÉ. Voy. APPARENTÉ.

APARIA, s. f. Province de l'Amérique méridionale.

APARISSABLEMENT, vieux adv. Manifestement.

APARITOIRE. Voy. PARIETAIRE.

APARLIER, vieux v. a. Appareiller.

APARTÉ, s. m. T. de Poëtique. *Seorsim.* Ce qu'un Acteur dit à part, & comme avec soi-même, en découvrant des sentimens secrets, lorsqu'il feint de n'être point entendu des autres Acteurs. Ce mot n'a point d'*s* au plur.

APARTEMENT. Voy. APPARTEMENT.

APAS, s. m. Le pain des Perses. *Panis Persicus.*

APATHIE, s. f. T. de Phil. Impassibilité, imperturbabilité, insensibilité morale, constance, fermeté d'ame, qui empêche qu'on ne sente les mouvemens & le tumulte des passions. *Affectuum vacatio, vacuitas.*

APATHIQUE, adj. de t. g. Qui est insensible à tout, qui n'aime rien, que rien ne peut toucher ni émouvoir. *Humanorum affectuum expers.*

Ce mot, & celui qui le précède, viennent de l'α priv. & de πάσχω, *je souffre*, dont l'aoriste second est ἔπαθον, d'où se fait πάθος, *passion.*

APATICHER, vieux v. n. Aller manger.

APATURIES, s. f. Fête que les Athéniens célébroient à l'honneur de Bacchus. *Apaturia.* Il sign. Fete de la tromperie, venant d'ἀπάτη, *fraude.* Elle fut instituée en mémoire d'une victoire frauduleuse, que Melanthus, Roi d'Athènes, remporta sur Xanthus, Roi de Béotie, dans un combat singulier sur un différend pour les limites de leurs états.

APE.

APÉCHÈME, s. m. Fracture du crâne dans la partie opposée au coup, ou hors de sa portée. Ἀπήχημα, *resonantia*, contrecoup.

APÉDEUTE, s. m. Ignorant. *Ignarus,* Ἀπαίδευτος. De l'α priv. & de παιδεύω, *erudio.*

APÉDEUTISME, s. m. Ignorance des lettres.

APELLÉE, s. m. C'étoit chez les Macédoniens le dernier mois de l'Automne, & chez les Syro-Macédoniens le premier d'hyver. *-aus.*

APELLITE, s. m. Nom d'Hérétiques, qui soûtenoient que J. C. n'avoit eu un corps qu'en apparence. *-ta.*

APENBOURG, s. m. Bourg de la vieille Marche de Brandebourg, en Allemagne. *-burgum.*

APENDRE. Voy. APPENDRE.

APENNIN, s. m. Chaîne de mont. qui partage l'Italie dans toute sa longueur depuis les Alpes, jusqu'à l'extrémité la plus mérid. du roy. de Naples. *Apenninus.*

Ce mot vient du celtique *Pen*, le Sommet d'une montagne, & de l'article *Ha*, ה.

APENRADE, s. f. Nom propre d'une ville du duché de Sleswick, dans la Jutlande. *Apenroa.*

APENS, part. pass. du vieux v. *Apenser.* Il ne se dit qu'en cette ph. C'est un *guet apens*; p. d. un Assassinat concerté & délibéré. *Cædes ex comparatis insidiis facta.*

APENSER, vieux v. n. Faire quelque chose après y avoir bien pensé. *Rem consulto facere.*

APEPSIE. s. f. Digestion abolie. Ἀπεψία. D'α priv. & de πέψις, *coction, digestion.*

APERCEVABLE, adj. m. & f. Qui peut être aperçû par la vûe. *Quod observari, quod animadverti potest.*

APERCEVOIR, v. a. Découvrir de loin, reconnoitre. *Animadvertere, observare.* Conj. *J'aperçoi*, ou *j'aperçois*, *j'aperçûs*, j'ai *aperçu*, *j'apercevrai.* Du lat. *percipere*, ou *adpercipere.*

It. Remarquer quelque chose par le moyen de quelque attention, réflexion ou examen. Il se dit souvent avec le pron. pers. *Advertere, deprehendere.*

APERÇU, UE, part. pass. *Animadversus, observatus.*

APERCHER, v. a. T. d'Oiseleur. Remarquer l'endroit où un oiseau se retire pour y passer la nuit. On dit, J'ai *aperché* un merle.

APERITIF, IVE, adj. T. de Méd. qui se dit des remédes qui ouvrent les pores, & ôtent les obstructions. *Aperiens, obstructos corporis meatus aperiendi vim habens.*

APERT. Voy. APPERT.

APERTEMENT, vieux adv. Clairement. *Apertè, clarè, manifestè.*

APERTISE, vieux s. f. Agilité, habileté. En basse-Normandie, on dit, pour se moquer d'un conseil ridicule; Voila une belle *apertise.* D'*adperitia*, fait de *peritus.*

APETISSEMENT, s. m. Diminution. *Diminutio, imminutio.*

APETISSER, v. a. & n. Rendre plus petit. *Minuere, imminuere.* Il est aussi n. p.

APETOU, s. m. & f. Peuple de l'Amér. mérid. dans le Brésil. *Apetuba.*

À-PEU-PRÈS, adv. Presque tout. *Penè, fermè totum.* Il sign. aussi simplement, Presque. *Ferè, penè, ferme.*

APH.

APHACITE, adj. f. Surnom de Vénus, qui avoit un temple dans un lieu de Phénicie appellé *Aphaca.*

APHARA, s. f. Ville de la tribu de Benjamin, dans la Terre-Sainte.

APHEA, s. f. Divinité adorée par les Éginétes & par les Crétois. C'est la même que Diane.

APHEC, s. m. Ville de la tribu d'Aser, dans la Galilée. *It.* Ville de la Tribu d'Issachar. Elle se nomme aussi *Apheca*, fém.

APHECA, s. f. Ville de la Tribu de Juda.

APHELIE, s. m. T. d'Astr. La plus grande distance où une planéte peut être du soleil. *Aphelium, summa absis.* D'ἀπό, & de ἥλιος, soleil.

APHÉRÈSE, s. f. T. de Gram. Retranchement. Figure par laquelle on retranche quelque lettre ou syllabe au commencement d'un mot : comme *conia*, pour *ciconia.* *Aphæresis, abscissio.*

APHÉSIENS, ſ. ou adj. m. pl. Surnom qu'on donnoit à Caſtor & Pollux, qu'on croyoit préſider aux barrières d'où l'on partoit dans les jeux publics. D'..., *emitto*.

APHÉTE, ſ. f. T. d'Aſtrol. C'eſt la planéte qui donne la vie.

APHONIE, ſ. f. Extinction de voix qui arrive aux malades par le vice des organes deſtinés à cette fonction. D'α priv. & de ..., *voix*.

APHORISME, ſ. m. Maxime, ou régle générale, ſentence qui comprend un grand ſens en peu de paroles. Il ne ſe dit guere qu'en Méd. & en Juriſpr.

Fig. Ce qu'on veut faire paſſer pour un principe certain. Je tiens cela pour un *aphoriſme*. D'αφορίζω, *ſeparo, ſeligo*, je ſépare, je choiſis.

APHORISTIQUE, adj. m. & f. T. de Méd. Qui appartient à l'Aphoriſme, qui en a la forme. *-cus*.

APHOSIATIN, ſ. m. Port de la Romélie, dans la Turquie d'Europe. *Epheſiorum portus*.

APHRODISÉE. Voy. APODOSIA.

APHRODISIADE, ſ. f. Il y avoit autrefois juſqu'à douze villes de ce nom. *-ſias*.

APHRODISIE, ſ. f. Iſle de la mer Perſique. *-ſia*. *It.* Ville d'Afrique proche d'Adrumète, ville de Chypre & d'Eſpagne. *-ſium*.

APHRODISIES, ſ. f. pl. Fêtes de Vénus établies dans la plûpart des villes grecques. Ἀφροδίσια.

APHRODITE, ſ. f. Nom de Vénus. Il vient de ἀφρὸς, *écume*; parce que les Poëtes feignent qu'elle naquit du ſang qui découla de la plaie que Jupiter fit à Saturne, mêlé avec l'écume de la mer. *It.* Danſe des Anciens, dans laquelle on repréſentoit Vénus. *It.* Ville d'Afrique vers l'Éthiopie. *-ites*.

APHRODITIE, ſ. f. Petite région de la Laconie. *-ia*.

APHRONILLE, ſ. f. Plante dont les racines priſes en breuvage, provoquent l'urine.

APHRONITRE, ſ. m. Écume de nitre, c. à d. ce qu'il a de plus ſubtil, & de plus léger. *-trum*. Il ſert dans la Médecine.

APHTHARTODOCITE, ſ. m. & f. Nom d'Hérétiques qui ne concevoient pas que J. C. eût pu mourir, parce que ſon corps étoit incorruptible & impaſſible. *-ta*. D'ἄφθαρτος, *incorruptible*, & δοκέω, *je juge, il me paroît*.

APHTE, ſ. f. T. de Méd. Les *aphtes* ſont certains ulcères qui naiſſent dans la ſurface intérieure de la bouche, & qui ont quelque choſe de chaud. *Aphta, lactucimen*.

API.

API, ſ. m. Sorte de petite pomme, colorée d'un rouge aſſez vif. *Malum apiolum*. On dit d'une perſonne qui a les joues rouges, que C'eſt un viſage de pomme d'*api*.

Api eſt auſſi une eſpéce d'ache que l'on fait blanchir. *Apium*.

APICE, ſ. m. Bourg du royaume de Naples. *Apicium*.

APIÉTRIR, v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſ. & en parlant des marchandiſes qui ſe gâtent. *Decreſcere, vileſcere*. Il vient de *piètre*, qui ſign. De mauvaiſe condition, mépriſable.

APINEL, ſ. m. Racine qui naît dans quelques iſles de l'Amérique. Les ſauvages la nomment *Yabacani*. Elle a une grande vertu contre les ſerpens.

APIOS, ſ. m. Plante de l'iſle de Candie. *Apios*.

APIQUER, v. n. T. de Mar. Le cable *apique*, c. à d. que le vaiſſeau approche de l'ancre, & que le cable commence à être perpendiculaire, ou *à pic*. *Imminere anchoræ*.

APIS, ſ. m. Divinité Égyptienne. C'étoit un bœuf que l'on nourriſſoit dans un temple du Delta. On l'appelloit auſſi Sérapis.

C'eſt auſſi le nom d'un Roi d'Égypte, & de quelques autres Rois des Argiens, de Sinope, & de Sicyone.

APL.

APLANER, v. a. C'eſt avec des chardons faire venir la laine à une couverture. *Villos ſtragulæ carduis erigere, attollere*.

APLANEUR, ſ. m. Ouvrier qui aplane une couverture. *Opifex villis erigendis præfectus*.

APLANIR, v. a. Rendre plan, uni, & de niveau. *Æquare, complanare, coæquare*.

Fig. Rendre aiſé. *Explanare, explicare, aperire*. *Aplanir* les difficultés, les lever.

Avec le pron. perſ. il devient n. paſſ. Dans le propre, c'eſt devenir plus plat, plus uni. *Æquari, complanari, coæquari*. Et au fig. Devenir plus aiſé, plus facile à entreprendre, à exécuter. *Explanari, enodari, explicari*.

APLANISSEMENT, ſ. m. Action de celui qui aplanit. *Exæquatio*. Au fig. L'action par laquelle on léve les difficultés & les empechemens. *Explicatio, enodatio*.

APLANISSEUR, ſ. m. Ouvrier qui donne une ſeconde préparation aux draps après leur premiére tonture. *Veſtiariæ tonſuræ adminiſter ſecundarius*.

APLATIR, v. a. Rendre plat, ſans rien ôter; Preſſer, comprimer. *Planum facere*.

Avec le pron. perſ. Devenir plat. *Planum fieri, tumorem ponere*.

APLATISSEMENT, ſ. m. L'action d'aplatir, ou l'effet qui eſt produit dans un corps par la preſſion d'un autre.

APLEBY, ſ. m. Pet. ville du comté de Weſtmorland, en Angleterre. *Aballaba, Aballaba*.

APLESTER, v. a. Vieux t. de Mar. Étendre les voiles, & ſe préparer à partir. *Explicare*.

APLETS, ſ. m. pl. Rets ou filets pour la pêche du hareng.

À PLOMB. Voy. PLOMB.

APLOME, ſ. f. T. de Liturgie. C'eſt une des nappes qu'on met ſur l'Autel dans l'Égliſe grecque. *-ma, atis*.

APLOMER, vieux v. a. Endormir.

APN.

APNÉE, ſ. f. État dans lequel la reſpiration paroît abolie. *Apnœa*, ...: D'α priv. & de ..., *je reſpire*.

APO.

APOBATÈRE, ſ. m. Diſcours que les anciens Grecs, qui quittoient leur patrie, faiſoient en partant. *-rium*. D'..., je pars.

APOBOMIES, ſ. f. pl. Fête grecque où l'on ne ſacrifioit point ſur l'autel, mais à plate-terre & ſur le pavé. *-ia*. D'..., *loin*, & ..., *autel*.

APOCALYPSE, ſ. f. Révélation. Livre Canonique qui contient les révélations faites à S. Jean l'Évangeliſte. Quelques-uns l'ont attribué à Cérinthus, croyant y trouver les rêveries de cet Hérétique touchant le regne charnel de J. C. ſur la terre. *-pſis*.

Apocalypse ſe dit fig. d'un langage ou d'un diſcours obſcur. D'..., *je revele, je découvre*.

APOCALYPTIQUE, adj. m. & f. Prophétique, qui tient de la révélation,

A-POCO. T. de mépris, emprunté de l'Italien *dapoco*, qui sign. *malhabile*.

APOCOPE, s. f. T. de Gram. Raccourcissement, figure par laquelle on coupe quelque chose a la fin d'un mot. *Apocope, amputatio, recisio*. De la prép. ἀπὸ, qui marque séparation, & du v. κόπτω, *je coupe, je retranche*.

Ent. de Chir. Espéce de fracture ou coupure dans laquelle la piéce de l'os est separée & enlevée.

APOCREOS, s. f. T. de Liturg. greeque. C'est la semaine qui répond a celle que l'Eglise latine appelle *Septuagésime*. *Carnisprivium*. Aprés le Dimanche qui la suit, on cesse de manger de la chair. Ce mot vient d'ἀπὸ, qui marque privation, & de κρέας, chair.

APOCRISIAIRE, s. m. Envoyé, Agent, qui portoit les réponses d'un Prince. Il en fut ensuite le Chancelier, & gardoit le sceau. *Apocrisiarius*. Il faisoit la fonction des Nonces ordinaires du Pape auprés des Princes catholiques. Quelquefois il avoit rang de Légat. Du temps de Charlemagne on appelloit *Apocrisiaire*, le Grand-Aumonier de France. Ce mot vient d'ἀπόκρισις, *réponse*: parce qu'on se régloit sur la réponse de l'*apocrisiaire*. Dans les monasteres, l'*apocrisiaire* étoit le garde du thresor.

APOCROUSTIQUES, s. m. pl. T. de Pharm. Médicamens pour arrêter les humeurs malignes qui se jettent sur une partie infirme. *-tica*. D'ἀπὸ, *à, ab*, & de κρούω, *pulso, repello*.

APOCRYPHE, adj. m. & f. Inconnu, caché, qui vient d'un auteur incertain, ou auquel on ne peut pas ajouter foi. *Apocryphus, dubiæ fidei*.

Ce mot vient d'ἀποκρύπτειν, *cacher*; parce que l'origine des livres *apocryphes* n'est point connue, & que l'on ignore le nom de leurs Auteurs.

On dit, par extention, en parlant d'une nouvelle dont on doute, que C'est une nouvelle *apocryphe*: & pour marquer qu'on n'ajoute pas grande foi a celui de qui elle vient, que C'est un Auteur *apocryphe*.

APOCYN, s. m. Plante dont l'espéce la plus commune vient de Canada, où elle est appellée Herbe de la ouate, ou le cotonnier. De l'aigrette de ses semences on fait une ouate dans le pays où elle croit. *-num*. On a crû que l'*apocyn* étoit pernicieux aux chiens, & c'est d'où vient son nom, de ἀπὸ, & de κύων, κυνὸς, κυνὶ comme si on vouloit dire que cette herbe éloigne les chiens.

APODACRYTIQUES, s. m. pl. Remédes qui excitent d'abord les larmes, & ensuite qui les arretent. *-ica*. D'ἀποδακρύω, *lacrymas effundo*, je verse des larmes.

APODE, s. m. Hirondelle de mer qui a les pieds fort courts. *-das*: d'α priv. & ποὺς, *pied*.

APODICTIQUE, adj. de t. g. T. de Log. qui se dit d'un argument démonstratif & convaincant. *Demonstrativus*. D'ἀποδείκνυμι, *je démontre, je fais voir clairement*.

APODIPNE, s. m. T. de Liturg. C'est, dans l'Église greeque, ce que l'on appelle *complies* dans l'Egl. lat. *-num*. Ce mot veut dire *aprés souper*, & est formé d'ἀπὸ, & de δεῖπνον, *souper*, parce que cette partie de l'office se dit aprés le repas du soir.

APODOSIA, APHRODISÉE, s. f. Ville de l'Anatolie. *Aphrodisia*. Elle est sur le Madre.

APOGÉE, s. m. T. d'Astron. Point du ciel qui est à l'extrémité de la ligne qu'on appelle les Absides, dans lequel le soleil, ou les autres planétes se trouvent dans leur plus grand éloiguement de la terre. *-gæum, summa absis*.

Il se prend fig. & poëtiquement, pour le plus haut degré où une chose puisse aller. *Summus apex, supremum fastigium*. D'ἀπὸ, *ab*, & de γῆ, ou γαῖα, *terre*.

APOGRAPHE, s. m. Copie de quelque livre, ou écrit. *-phum*. D'ἀπογράφω, je décris, je transcris.

APOIER, vieux v. a. Appuyer.

APOKEPARNISME, s. m. Fracture de crâne faite par un instrument tranchant qui emporte la piéce de l'os, comme si une doloire y avoit passé. *Dedolatio, incisio*. D'ἀπὸ, & de σκέπαρνος, hache, doloire.

APOLLINAIRE, adj. de t. g. D'Apollon, du Dieu Apollon. *-naris*. Il se dit de certains jeux qui se faisoient tous les ans à Rome à l'honneur d'Apollon. *Ludi apollinares*.

APOLLINAIRE, s. m. N. pr. d'hom. *Apollinarius*.

APOLLINARISTES, s. m. pl. Anciens Sectaires, qui ne croyoient point que Jesus-Christ eut pris de la sainte Vierge une véritable chair. *-ristæ*.

APOLLINE, s. f. Vierge qui souffrit le martyre sous Philippe. *Apolonia*. On dit en Auvergne Ste *Apollonie*: mais *Apolline* est plus usité.

APOLLON, s. m. Faux Dieu, fils de Jupiter & de Latone. *Apollo*. Il étoit pris pour le soleil. Il étoit aussi le Dieu & l'inventeur de la Médecine, & de l'art de la divination. Il présidoit aux beaux Arts, ayant sous lui les Muses. Voy. dans le D. de Tr. l'explication des surnoms de ce Dieu.

APOLLON étoit encore chez les Anciens le nom d'une danse, dans laquelle on représentoit *Apollon*.

C'est aussi le nom d'une des espéces des œillets piquetés.

APOLLON. Espéce de petite robe de chambre qui ne vient qu'à la moitié des cuisses.

APOLLONIA, s. f. Cap d'Afrique sur la côte de la Guinée.

APOLLONIE, s. f. Nom de plusieurs villes anciennes en différentes contrées.

APOLLONIE. Nom propre. Voy. APOLLINE.

APOLLONIES, s. m. pl. Fétes & sacrifices d'Apollon.

APOLOGETIQUE, adj. m. & f. & s. m. Discours qui contient une défense, une apologie. *Apologeticus liber quo objecta diluuntur*.

APOLOGIE, s. f. Défense, livre, ou discours pour justifier quelqu'un. *-ia*. *Defensio, purgatio*. D'ἀπολογέομαι, *je repousse par parole, je réfute*.

APOLOGISTE, s. m. Celui qui fait l'apologie de quelqu'un. *Defensor*.

APOLOGUE, s. m. Fable morale, inventée pour servir d'instruction. *Apologus, fabula*. D'ἀπολέγειν, *raconter, rapporter*.

APOLTRONNER, vieux v. a. Rendre poltron. *Ignavum efficere*. Et avec le pron. person. *S'Apoltronner*, devenir poltron. *Ignavum fieri*.

APOLTRONNIR, v. a. T. de Fauc. Couper à un oiseau les ongles des pouces, qui sont les doigts de derriére, & les clefs de sa main; ce qui lui ôte le courage.

APOLYSE, s. f. T. de Liturg. Greeque. Il répond a notre *Ite, Missa est*.

APOLYTIQUE, s. m. T. de Liturg. Greeque. Ce qui termine l'Office divin, ou les parties considérables de l'office divin. D'ἀπὸ, & de λύω, *solvo*.

APOMÉCOMÉTRIE, f. f. L'art de mesurer la distance des choses éloignées. -*ia*.

APOMELI, f. m. Boüillon douce faite avec des rayons de miel délayés & bouillis dans de l'eau. Ἀπόμελι.

APON, f. m. Ancienne fontaine près de Padoue.

APONÉUROSE, f. f. T. de Méd. Nom qu'on donne aux extrémités nerveuses des muscles, & qui en font partie. -*rosis*. On les appelle autrement *tendons*. D'ἀπὸ, & νεῦρον, *nerf*.

APONEUROTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à une aponeurose. -*ticus*, *a*, *um*. Il se dit substantiv. du muscle du *fascia lata*.

APOPHLEGMATISME, f. m. T. de Méd. Médicament qu'on mâche pour attirer quantité de phlegmes du cerveau. -*mus*. Le peuple dit *masticatoire*, ou *machicatoire*. D'ἀπὸ, & φλέγμα.

APOPHORÉTES, f. m. pl. *Apophoreta*. Martial a donné ce titre au 14e. livre de ses Epigrammes: il sign. des présens qu'on se faisoit pendant les Saturnales. Ce mot vient d'ἀποφέρω, *aufero*.

APOPHTHEGME, f. m. Sentiment exprimé d'une maniére vive, & en peu de paroles; ou repartie prompte & spirituelle, qui cause du plaisir & de l'admiration. -*ma*, *dictum acutum & breve*. D'ἀποφθέγγομαι, je parle par sentences.

APOPHYGE, f. f. T. d'Archit. L'endroit où la colomne sort de sa base, & commence à monter, & à échapper en haut. *Apophygis*, de φυγὴ, *fuite*.

APOPHYSE, f. f. T. de Méd. Eminence qui s'éléve sur la superficie de l'os, avec lequel elle est continue. -*sis*. Ce mot en grec sign. *production au-dehors*.

APOPLECTIQUE, adj. m. & f. Qui tient de l'apoplexie. *Attonitus*. Accident *apoplectique*. On appelle aussi un reméde *apoplectique*, celui qui préserve ou qui guérit de l'apoplexie. *Sanans aut avertens apoplexiam medicamentum pharmacum*.

APOPLEXIE, f. f. T. de Méd. C'est une soudaine privation du sentiment & du mouvement de tout le corps, avec lésion des principales facultés de l'ame, accompagnée d'un ronflement & de difficulté de respirer. *Stupor*, *stupefactio nervorum omnium corporis*, *apoplexia*.

D'ἀποπλήττειν, *abattre*, *étonner*, rendre stupide & sans sentiment. Quelques-uns ont appellé cette maladie *sidération*, comme qui diroit *foudroiement*.

APORE, f. m. Problême très-difficile à résoudre, & qui n'a pas été resolu. *Aporon*. Ce mot n'est point usité: il vient de l'a priv. & de πόρος, *passage*.

APOS. Voy. APODE.

APOSCEMME, ou APOSCEPSIE, f. f. Influx ou transmigration rapide des humeurs d'une partie du corps dans une autre. D'ἀποσκήπτω, qui sign. entre autres choses, Transporter rapidement, & fixer d'un lieu dans un autre.

APOSÉME. Voy. APOZÉME.

APOSIOPÉSE, f. f. Fig. de Rhét. qu'on appelle autrement *Réticence*. *Reticentia*. Figure par laquelle on ne laisse pas de parler d'une chose, en faisant semblant de n'en vouloir rien dire. D'ἀποσιωπάω, *taceo*.

APOSKÉPARNISME. Voy. APOKÉPARNISME.

APOSPASME, f. m. Solution de continuité qui survient dans les parties organiques. -*ma*. d'ἀποσπάω, *déchirer*, ou *séparer*.

APOSTASIE, f. f. Abandonnement de la vraie religion, ou d'un ordre dans lequel on a fait profession, sans dispense légitime. *Catholicæ religionis*, *vel instituti religiosi desertio*.

APOSTASIER, v. n. Tomber dans l'apostasie, devenir apostat. *Catholicam religionem*, *vel institutum religiosum deserere*.

APOSTAT, f. m. Transfuge, déserteur qui quitte la vraie religion, ou Religieux qui renonce à ses vœux. *Catholicæ religionis*, *vel instituti religiosi desertor*. Quelques Auteurs ont employé le fém. *Apostate*.

On dit fig. *Apostat* de la charité, de la dévotion, de l'amitié.

Il se disoit autref. proprement de celui qui avoit faussé la foi promise à son capitaine. *Transfuga*, *desertor*. Ce mot vient d'ἀπὸ, *à*, *ab*, & ἵστημι, *sto*, *je me tiens à part*.

APOSTER, v. a. Attirer quelqu'un, l'engager à épier, tromper & surprendre une autre personne. *Subornare*, *apponere*. Témoins *apostés*. Ce mot vient de *positus*.

APOSTHEME. Voy. APOSTUME.

APOSTILLATEUR, f. m. T. de Jurisconsulte. Celui qui a fait des apostilles, des notes sur un Ouvrage.

APOSTILLE, f. f. Annotation ou renvoi qu'on fait à la marge d'un écrit, pour y ajoûter quelque chose qui manque dans le texte, ou pour l'éclaircir, & l'interpréter. *Adscripta ad marginem annotatio*.

APOSTILLER, v. a. Mettre des remarques à la marge d'un écrit. *Adscribere*.

APOSTIS, f. f. T. de Mar. Il se dit de deux longues piéces de bois, dont chacune porte toutes les rames de la chiourme par le moyen d'une grosse corde.

C'est aussi, des rameurs qui sont sur une même rame, celui qui touche le vogue-avant. *Secundus remex*.

APOSTOILE, vieux f. m. Le Pape.

APOSTOLAT, f. m. Dignité ou ministère d'Apôtre. *Apostoli munus*, *apostolica dignitas*, *apostolatus*.

On appelloit *Apostolat*, la charge ou commission des Apôtres de la Synagogue.

APOSTOLE, f. f. Levée que les Patriarches Juifs faisoient dans les provinces par le ministère de ceux qu'ils nommoient Apôtres. *Missio tributi*, *quæ dicitur Apostole*.

APOSTOLE, vieux f. m. Apôtre.

APOSTOLIN, f. m. Religieux, appellé aussi Barnabite. -*inus*.

APOSTOLIQUE, adj. m. & f. Qui vient des Apôtres. -*cus*.

On le dit aussi de tout ce qui se fait ou se dit à la maniére des Apôtres. Vie, maxime, discours *apostolique*. Prêcher à l'*apostolique*, c. à d. sans ostentation. Cette phr. est adv. & sign. *Apostoliquement*.

APOSTOLIQUE se dit aussi en parlant des brefs & des mandemens du Pape. On dit aussi dans le même sens, la bénédiction *Apostolique*. Et on appelle, Nonce *Apostolique*, le Nonce du Pape: &, Notaires *Apostoliques*, ceux qui font les expéditions pour la Cour de Rome. Palais *Apostolique*, celui du Pape.

Le Royaume *Apostolique*, est celui de Hongrie. Clers *Apostoliques*. Voy. JESUATES.

APOSTOLIQUE, f. m. & f. Nom de secte d'hérétiques. Il y en a eu de deux sortes. Les premiers étoient nommés autrement *Apotactiques*. Voy. ce mot. Les autres condamnoient le baptême des enfans, la créance du purgatoire, la priére pour les morts, & l'invocation des Saints.

APOSTOLIQUEMENT,

APOSTOLIQUEMENT, adv. À la maniére des Apôtres, saintement, avec simplicité. *Apostolorum in morem.*

APOSTOLORUM, f. m. *Unguentum Apostolorum.* T. de Pharm. Sorte d'onguent mondificatif, composé de douze drogues, en pareil nombre que celui des Apôtres. On l'appelle aussi, *Onguent de Vénus*, à cause qu'il est de couleur verte.

APOSTRE. Voy. APÔTRE.

APOSTROPHE, f. f. T. de Gram. Espéce de virgule qu'on met au-dessus d'une lettre au lieu de quelque voyelle, pour montrer qu'il ne la faut pas prononcer, & qu'on l'a retranchée. *Apostrophus, elisæ vocalis nota.* D'ἀποστροφὴ, *aversio*, formé de ἀπὸ, *ab*, & στρέφω, *verto*.

C'est aussi une figure de Rhét. par laquelle l'Orateur adresse la parole à ses auditeurs ou à sa partie même, à d'illustres morts, ou même à des choses inanimées, comme à des tombeaux & autres monumens. *Apostropha, conversio.*

APOSTROPHER, v. a. Adresser la parole à quelque personne, ou à une chose inanimée, dans un discours, ou dans un écrit. *Compellare, alloqui aliquem.*

Il sign. aussi, Adresser la parole à quelqu'un, pour lui dire des choses désagréables.

Il se dit aussi en plaisantant, lorsqu'on veut parler des coups que l'on donne ou que l'on reçoit. *Apostropher* quelqu'un d'un soufflet.

En t. de Gram. Omettre ou retrancher une voyelle, ne la pas prononcer. *Vocalem elidere.*

APOSTUME, f. f. Les Médecins disent *Apostême.* Tumeur contre-nature, qui vient à quelque partie du corps, causée par quelque humeur corrompue qui aboutit souvent à une suppuration. *Apostema, suppuratum.* D'ἀπόστημα, dérivé du verbe ἀφίστασθαι, *abscedere*, sortir d'un lieu pour se ranger, & se cantonner en un autre.

Fig. & prov. Il faut que l'*apostume* créve ; p. d. qu'Une passion cachée vienne enfin à éclater.

APOSTUMER, v. n. Se former en apostume. *Suppurare.*

APOTACTITE, f. m. Nom de secte, qui sign. *Renonçant*, du grec ἀποτακτέον, ou ἀποτάττω, *je renonce.* Ces Hérétiques prétendoient que le renoncement aux richesses étoit nonseulement un conseil, mais encore un précepte. *Apotactita.* On les appelloit aussi Apostoliques.

APOTEVITZ, f. m. Bourg de l'Esclavonie, en Hongrie. *Apetevizza.*

APOTHÉOSE, f. f. Déification. Cérémonie payenne que faisoient les Idolâtres pour mettre leurs Empereurs au rang des Dieux ; après quoi ils leur dressoient des temples & des autels. *Apotheosis, consecratio, relatio in Deos.* C'est aussi la réception fabuleuse des anciens Héros parmi les Dieux.

APOTHÉOSER, v. a. Déifier, mettre au nombre des Dieux, déclarer Dieu. *In Divos referre, Deum declarare.* Il n'est guére usité.

APOTHÈSE, f. f. L'action de placer convenablement un membre rompu. Ἀπόθεσις. D'ἀποτίθημι, *placer.*

APOTHICAIRE, f. m. Celui qui exerce la partie de la Médecine qui consiste en la préparation des remédes. *Medicamentarius ; Pharmacopola.* D'ἀποθήκη, *Boutique.*

Prov. Des parties d'*Apothicaire* sont des mémoires de frais, ou de fournitures, dont il faut retrancher la moitié pour les payer raisonnablement. On appelle aussi Un *Apothicaire* sans sucre, un pauvre *Apothicaire* dont la boutique est mal fournie ; & fig. tout autre homme qui n'a pas les choses nécessaires pour exercer sa profession. On dit aussi d'un homme qui prend trop de remédes, que C'est une boutique d'*Apothicaire.*

APOTHICAIRERIE, f. f. La boutique où se préparent, se gardent, & se vendent les remédes. *Pharmacopolium.* C'est aussi l'art de les bien préparer. *Ars pharmacopæa.*

APOTHICAIRESSE, f. f. Religieuse qui a soin de l'apothicairerie de son Couvent, & qui prépare les remédes. *Medicamentaria.*

C'est aussi la femme d'un Apothicaire. *Pharmacopolæ uxor.* Il est bas en ce sens.

APOTHRAUSE, f. f. Fracture avec détachement de quelque esquille ou piéce de l'os. Ce mot est gr. ἀπόθραυσις, *perfractio*, fracture entiére : on l'appelle aussi *Apocope.*

APOTOME, f. m. T. d'Algébre. C'est la différence des nombres incommensurables dont on fait les additions, pour faire des binomes, trinomes, &c. *Apotome.*

En t. de Musique, c'est la partie qui reste d'un ton entier, quand on en ôte le demi-ton majeur. *Discissio.* D'ἀποτέμνω, *abscindo.*

APÔTRE, f. m. Disciple de Jésus-Christ, qui a eu mission pour prêcher son Évangile par-tout le monde, & pour le porter à toutes les nations de la terre. *Apostolus.* S. Paul est appellé par excellence l'*Apôtre* des Gentils, ou simplement l'*Apôtre*; nom que l'on donne aussi à ses Epîtres. Voy. dans le Dict. de Tr. la marque distinctive de chacun des Apôtres.

On appelle aussi Apôtre celui qui a le premier prêché la foi en quelque endroit. S. Denys de Corinthe est l'*Apôtre* de la France. S. François Xavier est l'*Apôtre* des Indes.

APÔTRES, chez les Juifs, étoient anciennement certains Officiers qu'ils envoyoient dans les provinces, pour lever l'argent destiné aux réparations du temple, & à payer le tribut aux Empereurs.

APÔTRE. Voy. APOSTOLIQUE.

Le peuple appelle *Apôtres*, des Confreres ou Pénitens qui vont les pieds nuds aux processions du S. Sacrement, & en d'autres solemnités.

On appelloit autrefois *Apôtres*, les Lettres dimissoires données à un Appellant par les Juges *à quo*, attestées au Juge d'appel, par lesquelles il le certifioit de l'appel interjetté, & lui en renvoyoit la connoissance. On donnoit aussi ce nom aux Lettres dimissoires que l'Évêque accordoit à un Laïc, ou à un Clerc qui se transportoit dans un autre diocése pour y être ordonné.

On dit prov. & ironiquement, qu'un homme est un bon *Apôtre*, p. d. que c'est un bon compagnon, ou qu'il est hypocrite.

Ce mot vient du grec ἀπόστολος, Un envoyé, du v. ἀποστέλλειν, *envoyer.*

APOTROPÉEN, ENNE, adj. Celui qui détourne quelque chose de mauvais. Les Payens donnoient cette épithéte à certains Dieux. *Averruncus, malorum depulsor.* Ce nom est gr. Ἀποτρόπαιος, & vient d'ἀποτρέπω, *je détourne.*

APOUILLE, f. f. Un des quatre pays contenus

dans le roy. de Naples. Il comprend trois Provinces, la Capitanate, la terre de Barri, & celle d'Otrante. *Apulia.*

APOYOMATLI, s. m. Herbe de la Floride, dont la racine a une saveur aromatique.

APOZÈME, s. m. T. de Méd. Médicament liquide composé de diverses décoctions de plusieurs plantes, fruits & semences, dulcifiées avec du miel & du sucre, clarifiées & aromatisées avec canelle & santaux. *Decoctum.* D'ἀποζέω, *effervesco.* Ce qui montre qu'il faut l'écrire par un ζ.

APP.

APPAISEMENT. Voy. APAISEMENT. *Appaiser.* Voy. *Apaiser.*

APPARAT, s. m. Préparation à une action solemnelle, ou une action publique, préméditée, & faite avec éclat. *Apparatus, apparatio.* Haranguer avec *apparat.* Discours d'*apparat.*

Il se dit aussi de quelques livres disposés en forme de Dictionnaires ou de Catalogues.

APPARAUX, s. m. pl. T. de Mar. Les agrès d'un vaisseau; mais on n'y comprend pas l'équipage, ni les vivres.

APPAREIL, s. m. Ce qu'on prépare pour faire une chose plus solemnellement. *Apparatus, apparatio, pompa.*

En t. de Chir. Il se dit des linges & des médicamens nécessaires pour panser une plaie. *Apparata, comparata ad vulneris curationem medicamenta.* Ceux qu'on emploie la première fois sont appellés premier *appareil.* On appelle aussi le grand, le haut & le petit *appareil*, trois différentes méthodes d'extraire la pierre de la vessie.

APPAREIL, en t. de Maçon. est la hauteur d'une pierre, ou son épaisseur entre deux lits. *Apparatus lapidum.*

APPAREIL de pompe. T. de Mar. C'est le piston de la pompe. *Embolus.*

APPAREILLER, v. a. Assortir. Joindre à une chose une autre chose qui lui soit pareille. C'est la même chose qu'*apparier.*

C'est aussi un t. de Mar. qui sign. Préparer son vaisseau. *Omnia ad navigandum comparare.* It. Deployer les voiles, mettre la voile au vent.

En t. de Chapelier, faire le mélange des poils ou laines qui doivent entrer dans la composition des chapeaux.

s'APPAREILLER. T. d'Oiselier. C'est se joindre avec un pareil à soi. *Parem sibi adjungere.*

En t. d'Archit. Donner des mesures justes pour tailler les pierres.

APPAREILLEUR, s. m. C'est le conducteur d'un bâtiment, qui préside aux mesures des pierres. *Apparator.*

En t. de Bonnetier, c'est celui qui apprête les bas, les bonnets, &c.

Marchand *appareilleur* de soie, est celui qui prépare les soies, pour être employées dans les manufactures & fabriques des étoffes.

APPAREILLEUSE, s. f. Femme qui fait des intrigues & des commerces d'amour. *Lena.*

APPAREMMENT, adv. D'une manière apparente & vraisemblable. *In speciem.*

APPARENCE, s. f. La surface extérieure des choses, ce qui d'abord frappe les yeux. *Species.* Sauver les *apparences*, p. d. Cacher son vice. *Simulatione probitatis existimationi consulere.*

Il se dit aussi de ce qui est opposé à la réalité, qui est faux, feint & simulé. *Similitudo, species.* De belles *apparences* de piété.

It. Reste, marque, trace de quelque chose. *Indicium, vestigium.* Ils n'ont plus aucune *apparence* de liberté.

It. Conjecture, vraisemblance. *Conjectura, verisimilitudo.* Il y a grande *apparence* de pluie. Au pl. Preuves & conjectures qui favorisent on qui chargent l'accusé. *Allegata & probata.*

Il se dit quelquef. de ce qui est raisonnable. *Quod est rationi, æquitati consentaneum.* Il n'y a point d'*apparence* de transporter ce malade en l'état où il est.

En Astron. on appelle *Apparences*, & autrement *Phénoménes*, tout ce qu'on a découvert des mouvemens du ciel & des astres. *Phænomena.* En Optiq. *Apparence* simple & directe, est la vûe d'un objet en ligne directe, sans réflexion, ni réfraction.

APPARENT, ENTE, adj. Visible, certain, évident, dont on ne peut douter. *Clarus, evidens, manifestus.* Biens, vices *apparens.*

Il se dit aussi de ce qui n'est que vraisemblable. *Verisimilis.* Prétextes *apparens*, Raisons *apparentes*, Titre *apparent.*

It. Faux, qui paroît d'une façon, & qui est de l'autre. *Simulatus.* Dans l'usage ordinaire, Vrai & *apparent* sont opposés: En t. d'Astr. ils sont synonymes. Le mouvement *apparent* des astres est leur mouvement vrai, tel qu'il paroît par les observations.

Il se dit aussi des bourgeois les plus riches ou les plus distingués. *Primarii in civitate viri, Primores.*

APPARENTÉ, ÉE, adj. Il ne se dit qu'avec les adv. *bien* ou *mal.* Bien *apparenté*, c. à d. Qui a des parens nobles, riches & puissans. Mal *apparenté* sign. le contraire.

APPARESSER, v. a. Appesantir l'esprit, le rendre paresseux. Ce mot n'est guère usité.

s'APPARESSER, v. pron. Devenir paresseux.

APPARIEMENT, s. m. (prononc. *Appariment.*) Action d'apparier. *Copulatio.* Il n'est pas en usage.

APPARIER, v. a. Joindre des choses qui doivent aller naturellement ensemble, qui sont semblables, ou qui conviennent. *Pares paribus adjungere.* On le dit premiérement des animaux.

Il se dit aussi de ce qui vient de la disposition des hommes. *Conjungere, copulare.* *Apparier* une paire de bœufs. Ces amans sont bien *appariés.*

Il se dit encore de ce qui est purement de l'art. *Apparier* des bas, des gants, &c.

APPARITEUR, s. m. Bedeau. *Apparitor.* Chez les Romains, les *appariteurs* étoient des sergens & des huissiers.

APPARITION, s. f. Manifestation, substance incorporelle revêtue d'un corps emprunté. *Visio, visum.* *Apparition* des esprits, des spectres. *Apparition* de notre-Seigneur, se dit aussi d'une estampe qui représente l'*apparition* de Jésus-Christ.

On dit fam. d'un homme qu'on voit rarement, & dont la visite nous surprend, C'est une *apparition.*

Il se dit aussi des choses corporelles, sensibles & palpables, qui se présentent à nos yeux. L'*apparition* de l'étoile des Mages, d'une comète. Etoiles de perpétuelle *apparition*, celles qu'on voit en tout temps.

Dans la Liturgie Mozarabique, on appelle *Apparition*, une des particules de l'hostie que l'on divise en neuf parties, d'abord en cinq, puis en quatre. -itio.

APPAROISTRE. Voy. APPAROÎTRE.

APPAROIR, vieux v. n. Paroître, être apparent,

être connu. *Innoteſcere.* Au Pal. Faire *apparoir*, ſignifie, Montrer, préſenter. *Producere.* De ce v. vient l'imperſonnel *Appert.* Voy. ce mot.

APPAROITRE, v. n. Se rendre viſible. *Apparere.* Conj. *J'apparois*, j'ai *apparu*, *j'apparus.* Il ſe dit particuliérement des ſubſtances ſpirituelles qui ſe rendent viſibles.

En t. de Prat. il eſt imperſ. & ſign. Sembler, croire, s'imaginer, trouver que la choſe eſt de telle ou de telle maniére. *Videri*, *conſtare.* Quittance par où il *apparoiſſe* que vous ayiez payé. Il *apparoit* du crime. Et en t. de Négociations, Faire *apparoitre* de ſon pouvoir; p. d. Le notifier. *Demonſtrare*, *notum facere.*

Il eſt auſſi n. paſſ. Je m'*apparois*, je me ſuis *apparu*, je m'*apparus.* Il ſign. ſe faire voir, ſe montrer. *Videndum ſe prabere*, *exhibere.*

APPARONNÉ, ÉE, part. paſſ. T. de Jaugeage. Barique jaugée & *apparonnée*, celle qui a été jaugée & marquée par les officiers-jaugeurs. On le dit auſſi des vaiſſeaux.

APPARTEMENT, ſ. m. Portion d'un grand logis où une perſonne loge, ou peut loger ſéparément. *Ædium pars*, *ædificii membrum.* On a dit dans ces derniéres années, qu'Il y avoit *appartement* chez le Roi: c. à d. une fête ou réjouiſſance que le Roi donne à toute ſa cour dans ſes *appartemens* ſuperbement meublés & éclairés, avec muſique, bal, collation, jeu, & autres divertiſſemens magnifiques.

APPARTEMENT ſe prend auſſi quelquef. pour Étage.

Ce mot vient du verbe *partior*, je partage, je diviſe.

APPARTENANCE, ſ. f. Connexité, dépendance, ce qui appartient à une choſe. Il s'emploie le plus ſouvent au pl. Du lat. *Pertinere.* *Quod pertinet ad*, &c. *Acceſſio.*

APPARTENANT, ANTE, adj. v. Qui eſt à quelqu'un ou en propriété, ou en joüiſſance, ou par une légitime prétention. *Quod ad jus domini pertinet.*

APPARTENIR, v. n. Il ſe conjugue comme *Tenir*, & ſe dit des choſes auſquelles on a droit, ſoit qu'on en ait la joüiſſance, ſoit qu'on la prétende légitimement. *Pertinere.*

Il ſign. auſſi, Avoir de la dépendance, de la liaiſon, & ſe dit tant des choſes corporelles que des ſpirituelles. Être attaché à quelqu'un, ou par les liens du ſang, ou en qualité de domeſtique. Le corps naturel *appartient* à la Phyſique, c. à d. qu'il eſt de ſa compétence.

Il *appartient*, ſe dit imperſonnellement, pour Il convient. *Convenit*, *decet.*

En t. de Prat. on dit, Ainſi qu'il *appartiendra*; p. d. Selon qu'il ſera trouvé juſte, convenable, &c.

APPASSARA. Voy. ABACHER.

APPÂT, ſ. m. Pâture qu'on met à un hameçon ou à un piége pour attirer des animaux. *Eſca alliciendis piſcibus.* Ce mot vient de *paſtus.*

Il ſignifioit autref. Pâte, pâtée que l'on donne à la volaille pour l'engraiſſer. *Eſca saginandis avibus.*

Il ſe dit fig. de ce qui ſert à attraper les hommes, à les inviter à faire quelque choſe. *Illecebra.* La gloire eſt un grand *appât* pour les braves. Au pl. on écrit *appas.* Les *appas* d'une Dame.

APPATARO, ſ. m. Montagne de Hongrie, autrement Tarczal, & Eruſcka. *Appatarus mons.*

APPÂTELER, v. a. Donner de la pâtée ou autres alimens aux animaux, aux enfans, & aux hommes mêmes, quand ils ſont paralytiques, ou ſi foibles, qu'ils ne peuvent manger ſeuls. *Eſcam in os ingerere.*

APPÂTER, v. a. Mettre un appât à un hameçon, ou à un piége, pour attraper des animaux. *Ineſcare*, *eſca allicere.*

It. Donner à des oiſeaux certaines pâtes pour les engraiſſer. Et par extenſion, Faire manger de petits enfans, ou quelqu'un qui ne peut pas ſe ſervir de ſes mains.

APPAUMÉ, ÉE, adj. T. de Blâſ. qui ſe dit d'un Écu chargé d'une main étendue, & qui montre la paume. *Manus expanſa volam oſtendens.*

APPAUVRIR, v. a. Ruiner, rendre pauvre. *Pauperem facere*, *afferre egeſtatem alicui.* Prov. Donner pour Dieu n'*appauvrit* homme.

On dit au fig. *Appauvrir* une langue, p. d. la rendre moins abondante, moins expreſſive, en retranchant, par trop de délicateſſe, des mots & des façons de parler qu'on devroit conſerver. *Jejunam linguam facere.*

APPAUVRIR eſt quelquef. n. paſſ. & pron. Devenir pauvre. *Pauperem*, *inopem fieri.*

APPAUVRI, IE, part. paſſ. Sang *appauvri* d'eſprits. *Sanguis effœtus*; ſang qui a perdu preſque tout ce qu'il avoit de volatil.

APPAUVRISSEMENT, ſ. m. Ruine, perte de biens, *Prolapſio ad inopiam*, *traductio ad incitas.*

Fig. L'état d'une langue qui devient moins abondante en mots, en expreſſions.

APPEAU, ſ. m. Vieux t. de Pal. Appel. Un Juge d'*Appeaux*, eſt un Juge ſupérieur. Le Greffe des *Appeaux.*

It. Sifflet d'Oiſelier, avec lequel il attrape les oiſeaux en contrefaiſant le ſon de leur voix. *Illex.*

C'eſt auſſi un oiſeau qui fait venir les autres par ſon chant. *Avis illex.*

It. T. d'Horloger qui travaille en gros. Petite cloche qui ſert à ſonner les quarts & les demi-heures. *Tintinnabulum.* On dit plus ordinairement Timbre.

APPEAU. Sorte d'étain en feuille qui vient de Hollande.

APPEL, ſ. m. Recours à un Juge ſupérieur, pour faire réparer le grief d'une ſentence qu'on prétend mal rendue par un Juge inférieur. *Appellatio*, *provocatio ad ſuperiorem Judicem.*

Appel à minima, eſt lorſqu'en matiére criminelle le Procureur du Roi appelle au Parlement, eſtimant que la peine eſt trop légère. *Appel en adhérant* eſt celui que l'on joint aux appellations antérieurement interjettées. *Appel verbal.* Voy. APPELLATION VERBALE. *Appel incident*, ou *Appellation incidente* eſt celle qui s'interjette pendant le cours d'un procès ou d'une inſtance.

APPEL eſt auſſi le cartel, ou le défi qu'on fait à quelqu'un pour ſe battre en duel. *Provocatio ad ſingulare certamen.*

C'eſt auſſi la dénomination à haute voix des perſonnes qui doivent ſe trouver à une revûe, à une montre, à un payement public. *Nominatio.* *It.* Signal qui ſe fait avec le tambour ou la trompette pour aſſembler les ſoldats.

En t. d'Eſcrime, Feinte ou temps faux qui ſe fait hors de la meſure, à deſſein de tromper celui qui ne la connoît pas, & qui pouſſe à tous temps. *Aggreſſio ſimulata.*

APPELLANT, ANTE, adj. v. T. de Pal. ſe dit de ceux qui vont à une Juſtice ſupérieure ſe plaindre d'une ſentence qui leur porte préjudice. Il eſt auſſi ſ. *Appellator*, *provocator.*

Prov. Un homme a un visage d'*appellant*, quand il reléve de quelque maladie, ou quand il a souffert quelque grande affliction.

APPELLANT. Celui qui a appellé de la Constitution *Unigenitus* au futur concile.

C'est aussi en t. d'Oiselier le synonyme d'*Appeau*.

APPELLATIF, adj. m. T. de Gram. Il se dit d'un nom qu'on donne à une espéce, & qui est opposé à *nom propre* qu'on donne à chaque individu. Homme est un nom *appellatif*; *Pierre* est un nom propre.

APPELLATION, s. f. Appel d'un jugement. -*atio*. C'est la même chose qu'*appel*.

APPELLATION VERBALE est l'appel qui s'interjette des sentences prononcées à l'Audience; & elle différe de l'appel des sentences données par écrit sur production des parties. *Appellatio voce prolatâ*.

APPELLATION *omisso medio* est celle qui se fait sans passer par les Jurisdictions intermédiaires.

APPELLER, v. a. (Prononc. *Apeler.*) Nommer quelqu'un ou quelque chose. *Appellare, nominare*. L'*e* qui précéde les deux *ll* est muet, excepté dans les trois pers. sing. *j'appelle, tu appelles, il appelle*, dans la trois. pers. plurielle, *ils appellent*, dans le fut. de l'ind. *j'appellerai*, & au subj. Que *j'appelle*, &c.

Il sign. aussi, Nommer tout haut ceux qui doivent se trouver à quelque montre, exercice, ou recette.

Il se dit de toutes les choses dont le son sert de signe, pour faire qu'on se trouve en quelque lieu: des cloches, de la trompette, de l'heure.

It. Défier, provoquer à un combat singulier. *Provocare ad singulare certamen*.

Il sign. quelquef. simplement, Surnommer. Alexandre qu'on *appelle* le Grand.

APPELLER sign. aussi, Citer en jugement, en témoignage. *Appellare, vocare in jus*.

Il se dit plus particuliérement de la citation qui se fait à l'Audience, lorsque la cause doit être plaidée. *Causas agendas citare*. *Appeller* une cause.

It. Se pourvoir devant un Juge supérieur, quand on prétend qu'on a été mal jugé par un Juge inférieur. *Provocare ad superiorem Judicem, ad superius Tribunal*.

On dit fig. & fam. quand on réclame contre quelque proposition que quelqu'un a avancée, qu'On en *appelle*. *Appellare ab aliquâ re, sententiâ*. Le Médecin croyoit que son malade devoit mourir, mais il en a *appellé*.

Il sign. aussi, Crier, ou faire signe à quelqu'un de venir. *Invocare, implorare*. *Appeller* à son aide.

It. Obliger quelqu'un à s'approcher de quelque endroit. *Vocare, evocare*. Les Barbares furent *appellés* en Italie par la richesse du pays.

It. Mander, envoyer querir, prier, convier. *Vocare*.

It. Inspirer, porter à faire quelque chose. *Incitare, stimulare*. Être *appellé* de Dieu.

Il sign. aussi, Faire venir, faire comparoître. Dieu l'a *appellé* à rendre compte de ses actions.

It. Faire monter, faire parvenir à quelque chose de grand. *Evehere*.

APPELLER en t. de Maître d'École. Voy. ÉPELLER.

Avec le pron. pers. il devient n. pass. *Nominari, nuncupari*. Il *s'appelle* Jean. Cela *s'appelle*, pour, Cela sign. n'est bon que dans le discours fam.

En t. de chasse, Un chien *appelle* en faux, quand il aboie à la rencontre du frai des perdrix.

APPELLÉ, s. m. À la Cour de la Chine, on appelle ainsi un Envoyé que l'Empereur a demandé.

APPELLÉ, RAPPORTÉ, s. m. On entend par ces termes une cause que le Président fait appeller & rapporter, quand l'Avocat de la partie adverse ne se présente pas.

APPELLES, s. m. T. de Fleuriste. Bel œillet, violet brun sur un fond blanc.

APPENDICE, s. m. T. dogm. qui se dit d'une chose qui est dépendante, ou comme une suite nécessaire d'une autre. *Appendix*. *It.* Des Annotations, ou traité qu'on met après quelques ouvrages.

En t. de Méd. il se dit de ce qui est en quelque façon détaché d'une autre partie, comme le bout de l'oreille à l'égard de la joue.

APPENDRE, v. a. Pendre, attacher quelque chose dans une église, ou dans un temple. *Appendere*. Conj. *J'appens, j'appendais*, j'ai *appendu*, *j'appendrai*.

APPENDU, UE, part. pass. *Appensus*.

APPENS. Voy. APENS.

APPENSER. Voy. APENSER.

APPENTIS, s. m. Toit appliqué contre un mur, & qui n'a de pente que d'un côté. *Appendix ædificii*.

APPENTIS, en t. de Charpent. Voy. COMBLE À POTENCE.

APPENZEL, s. m. Gros bourg de Suisse, sur la riviére de Citter. Du lat. *Abbatis cella*, la cellule de l'Abbé de S. Gal. Ce bourg a donné le nom à un des cantons Suisses. *Abbatiscellensis pagus*.

APPERCEVABLE. Voy. APERCEVABLE. *Appercevoir*. Voy. *Apercevoir*.

APPERT, v. impersonn. Il est clair & indubitable. *Patet, constat, liquet*. On ne le dit qu'au Pal. Comme il *appert* par un tel acte. Ce mot vient d'*Apparoir*.

APPERTEMENT. Voy. APERTEMENT.

APPESANTIR, v. a. Rendre plus pesant & plus lourd. *Aggravare*.

Il se dit fig. en Morale. Dieu *appesantit* quelquefois sa main sur les pécheurs; p. d. Il les punit sévérement.

Au fig. il se dit de l'esprit, & c'est le rendre moins vif, moins subtil, lui ôter une partie de son feu & de sa vivacité. *Affigere humi animum*.

On le dit aussi avec le pron. pers. tant au propre qu'au fig. Devenir pesant. *Ingravescere*.

APPESANTISSEMENT, s. m. v. L'état d'une personne appesantie, soit de corps, soit d'esprit, par l'âge, par la maladie, par le sommeil, &c.

APPÉTENCE, s. f. T. de Phys. Désir par instinct, par inclination naturelle, indépendamment de la raison.

APPÉTER, v. a. T. dogm. Désirer. *Appetere, desiderare*. Il ne se dit guére que des désirs qui viennent des causes naturelles. Les corps graves *appétent* le centre. L'estomac *appéte* cet aliment.

APPÉTIBILITÉ. Voy. APPÉTENCE.

APPÉTISSANT, ANTE, adj. v. Qui réveille l'appétit. *Appetentiam, aviditatem sui excitans*. Il se dit au fig. d'une jeune personne bien faite & d'une belle santé. *Illecebrosa*.

APPETISSANT, Gérondif du v. *Appetisser*, Devenir petit. En ce sens le premier *e* est muet. *Quod minuitur, decrescit*. Il faut écrire *Apetissant*, & *Apetisser*.

APPETISSEMENT. Voy. APETISSEMENT.

APPETISSER. Voy. APETISSER.

APPÉTISSER, v. n. p. Tâcher de retrouver son appétit. *Edendi cupiditatem lacessere, stimulare.* Ce mot n'est pas usité.

APPÉTIT, s. m. Passion de l'ame qui nous porte à désirer quelque chose. *Pars animi quæ appetitus habet.* En Phil. on n'admet que deux *appétits*; le concupiscible, qui nous porte à souhaiter & à chercher le bien, *vis concupiscendi*; & l'irascible, qui nous porte à craindre & à éviter le mal, *vis irascendi.*

APPÉTIT se dit plus particuliérement de la faim, du désir de manger. *Cibi appetentia, aviditas.* Chercher ses *appétits*, prendre ses *appétits*, p. d. Choisir les viandes, les ragoûts pour lesquels on a le plus d'*appétit*. *Appétit*, p. d. Hareng sor, n'est guère en usage que parmi le menu peuple de Paris.

APPÉTIT se dit au fig. d'une ardente passion de venir à bout de quelque chose. *Cupiditas, libido.* Il y avoit je ne sçais quel *appétit* de vengeance à cela.

On dit adverbial. À l'*appétit* d'une telle somme cette affaire a manqué; c. à d. Pour ne l'avoir pas fournie. *Hujus rei gratiâ, causâ.*

Prov. Un chicaneur a toûjours bon *appétit*; p. d. A grande avidité d'avoir du bien. Ce jeune homme est un cadet de haut *appétit*. C'est un *appétit* de femme grosse; c. à d. bisarre, ou d'une personne dégoûtée. Vous avez l'*appétit* ouvert de bon matin; p. d. Vous désirez trop tôt une chose. Il n'est sauce que d'*appétit*; p. d. que la faim fait trouver bon tout ce que l'on mange. En mangeant l'*appétit* vient, p. d. que Plus on en a, & plus on en veut avoir. Il est demeuré sur son *appétit*; p. d. Il n'est pas pleinement satisfait, rassasié.

APPÉTITIF, IVE, adj. Qui appartient à la passion de l'ame qui est en nous *appétitive*, ou concupiscible.

APPÉTITION, s. f. C'est la même chose qu'*appétit*, en tant qu'il sign. une passion de l'ame.

APPIADE, s. f. Surnom que l'on donnoit aux Divinités, dont les temples étoient à Rome près des fontaines d'Appius. *Appias.*

APPIEN, ENNE, adj. Fait par Appius, ou qui lui appartient par quelque endroit. Ce mot n'est d'usage qu'au fém. dans cette phr. La *voie Appienne*, *Via Appia*; grand chemin, qui prenant à la porte Capene, conduisoit de Rome jusqu'à Brindes.

APPIÉTRIR. Voy. APIÉTRIR.

APPIOS. Voy. APIOS.

APPLANER. Voy. APLANER. *Applaneur.* Voyez *Aplaneur. Applanir.* Voy. *Aplanir. Applanissement.* Voy. *Aplanissement. Applanisseur.* Voy. *Aplanisseur.*

APPLATIR. Voy. APLATIR.

APPLATISSEMENT. Voy. APLATISSEMENT.

APPLAUDIR, v. n. Battre des mains pour témoigner qu'on approuve quelque chose. *Plaudere, applaudere.*

Il sign. fig. Loüer quelque action, ou quelque discours. *Laudare.* Il est aussi act. en ce sens.

Avec le pron. pers. Il sign. S'admirer soi-même. *Sibi plaudere, mirari sese.*

APPLAUDISSEMENT, s. m. Approbation marquée par un battement de mains, par acclamation, ou de quelque maniére que ce soit. *Plausus, applausus.*

APPLAUDISSEUR, s. m. Celui qui applaudit. *Plausor.*

APPLEDORE, s. f. Ville d'Angleterre dans le comté de Kent. *-dora.*

APPLÉGEMENT, s. m. T. de Coût. Action, ou acte, par lequel on donne plége ou caution. *Satisdatio. Instrumentum satisdationis.*

APPLÉGER, v. a. Vieux t. de Coût. Cautionner. *Satisdare.*

APPLÉGÉ, ÉE, part. pass.

APPLICABLE, adj. m. & f. Destiné à certain usage. *Applicandus, addicendus.*

APPLICATION, s. f. Action par laquelle on applique une chose à une autre en les approchant. *Applicatio, admotio.*

Au fig. Attention. *Attentio, intentio.*

It. Adaptation d'une chose d'esprit, d'un passage, d'un discours. *Accommodatio, traductio.*

It. Destination d'une chose à son usage. *Addictio, destinatio.*

L'*Application* des mérites de Jésus-Christ, est l'Action par laquelle Jésus-Christ nous donne son droit aux biens qu'il a mérités.

APPLIQUE, s. f. Ouvrage par lequel on applique, on enchâsse quelque chose sur une autre. *Vermiculatum, tessellatum opus.* Or d'*applique*, piéce d'*applique*.

APPLIQUÉE, s. f. Voy. ORDONNÉE.

APPLIQUER, v. a. Attacher, poser, mettre une chose sur une autre. *Admovere, apponere.* On dit fig. & fam. *Appliquer* un soufflet, un coup de pied, des coups de bâton. *Colaphum, calcem, fustem impingere.*

Il se dit aussi en parlant de la destination, de l'emploi qu'on fait de quelque chose. *Addicere, destinare.*

Il sign. quelquef. Approprier à un autre, ou à soi-même, donner à quelqu'un, ou prendre pour soi. *Accommodare, aptare, traducere.*

En matiére de piété, Donner, procurer, conférer. *Conferre, impertire.* Les Sacremens servent à nous *appliquer* la grace.

APPLIQUER, en Astrol. se dit lorsqu'une planéte plus légère va à une autre plus tardive, ou à son aspect.

Avec le pron. pers. il se dit aussi au fig. de l'esprit, & des facultés de l'ame. *Animum adjungere, intendere.* S'attacher, se donner tout entier à une chose. *S'appliquer* à la lecture. Ne *s'appliquer* qu'à médire. On dit absol. d'un homme, qu'il *s'applique*, p. d. qu'il s'attache fortement à sa profession.

APPLIQUÉ, ÉE, part. pass. *Attentus, intentus.* On appelle absol. Un homme *appliqué*, celui qui est fort attaché à une profession.

APPLIS, s. m. pl. T. de Coût. Cordages & autres choses semblables que le propriétaire fournit à son métayer, lorsqu'il entre dans sa terre.

APPOINT, s. m. Menue monnoie que l'on donne ou que l'on ajoûte pour achever une somme que l'on ne peut faire en grosses piéces.

APPOINTÉ ET JOINT, s. m. Appointement & jonction à une cause appointée au Conseil, qui se fait d'un incident survenu.

APPOINTEMENT, s. m. Gages, pension qu'on donne aux principaux domestiques, à un Officier. *Idonea ad victum cultumque præsidia.*

Lorsqu'un homme aide à la dépense, à la subsistance d'un autre, on dit fam. qu'il fournit à l'*appointement*.

APPOINTEMENT, en t. de Pal. se dit des réglemens où l'on rédige les conclusions des demandes sur lesquelles seulement les parties doivent écrire, & produire. *Decretum, dictum, interdictum.* On appelle aussi *appointemens*, les jugemens en forme d'arret tout dressés, qu'on fait recevoir à l'Audience.

APPOINTER, v. a. T. de Pal. Prononcer un appointement. *Constituere, decernere. Appointer* une requête, *Libello supplici decretum inscribere.* D'*appointare*, Instruire une affaire.

It. Donner des gages, des appointemens. *Necessaria ad victum cultumque præsidia assignare.*

On dit prov. que Des gens sont toujours *appointés* contraires, quand ils se contredisent toujours. *Adversi, dissidentes.*

En t. de Corroyeur, Fouler un cuir pour la derniére fois, & le tenir prêt à mettre en suif. *Subigere ultimum.*

En t. de Tapissier, Plier un matelas en deux, & y faire deux ou trois points pour l'arrêter.

APPOINTER une piéce d'étoffe. Voy. EMPOINTER.

APPOINTÉ, ÉE, part. pass. En t. de Blas. se dit des piéces qui se touchent par les pointes. *Cuspidibus obversis positus.*

APPOINTEUR, s. m. se dit odieusement de ces Juges qui ne viennent à l'Audience que pour faire appointer la cause d'une partie qu'ils favorisent. *Interventor.*

Il se dit quelquef. des gens qui se mêlent de faire toutes sortes d'accommodemens. *Sequester, internuntius.*

APPOINTISSER, v. a. T. pop. Aiguiser en pointe, rendre pointu. *Acuminare, in acumen exacuere.*

APPOLTRONNER. Voy. APOLTRONNER.

APPORT, s. m. Lieu public, espéce de marché où on apporte des marchandises pour vendre. *Locus adeuntium frequentiâ celeber.* A Paris il y a l'*Apport* Baudoyer vers Saint Gervais, & l'*Apport* de Paris au Grand Châtelet.

En t. de Pal. C'est un acte que l'on donne à celui qui dépose un écrit. *Scheda depositi*, ou *commissi instrumenti testis.*

APPORT, dans la Coût. de Rheims, sign. tous les biens que la femme apporte à son mari.

APPORTAGE, s. m. Peine & salaire de celui qui apporte quelque fardeau. *Advectionis, convectionis pretium, merces.*

APPORTER, v. a. Prendre une chose dans un lieu pour la mettre dans un autre où est la personne qui parle, ou dont on parle. *Afferre, apportare.*

Prov. Bien venu celui qui *apporte*, on sous-entend *des presens.*

On dit d'une femme, qu'elle a *apporté* beaucoup de bien en mariage, p. d. qu'Elle en a eu beaucoup.

Au fig. il sign. Venir dire : *Apporter* des nouvelles. Alléguer pour excuse ; *Apporter* de mauvaises raisons. Être la cause de quelque chose : Ce reméde *apporte* du soulagement.

APPOSER, v. a. T. de Prat. Appliquer une chose sur une autre. *Apponere. Apposer* le scellé. *Obsignare. Apposer* une condition à un contrat, y mettre, y insérer une condition.

APPOSITION, s. f. Action d'apposer une chose sur une autre. *Appositio.*

En Phys. Jonction de certains corps à d'autres corps de même espéce.

C'est aussi une fig. de Gram. qui consiste à mettre deux ou plusieurs substantifs de suite au même cas, sans conjonction. Par ex. Ses pleurs témoins de sa douleur.

APPRAYER, v. a. T. de Coût. Mettre une terre en pré.

APPRÉBENDEMENT, s. m. Cérémonie de la réception d'une Chanoinesse de Remiremont.

APPREBENDER, v. a. Recevoir une Chanoinesse de Remiremont. *Præbenda donare.*

APPRÉCIATEUR, s. m. Celui qui met le prix légitime aux choses. *Æstimator.*

APPRÉCIATIF, adj. m. T. de Théol. Aimer Dieu d'un amour *appréciatif*, c'est l'aimer plus que toute autre chose.

APPRÉCIATION, s. f. Estimation de quelque chose, faite par Experts. *Æstimatio.*

APPRÉCIER, v. a. Estimer & mettre un prix à une chose qu'on ne peut payer, ou représenter en espéce. *Æstimare, pretium imponere, statuere.* Du Lat. *Pretium.*

APPRÉHENDER, v. a. Craindre. *Metuere, vereri, reformidare.*

En t. de Pal. Prendre, saisir. *Apprehendere, comprehendere.* Les deux *pp* se prononcent. *It.* Accepter. *Appréhender* une succession. *Adire hæreditatem.*

APPRÉHENSIF, IVE, adj. Timide, qui craint ce qui n'est guére à craindre. *Timidus, meticulosus, formidolosus.* Il est vieux.

APPRÉHENSION, s. f. Crainte, peur violente. *Timor, metus.*

Au Pal. il sign. l'action de prendre quelqu'un. *Comprehensio.*

En Log. il sign. la premiére idée que l'esprit se forme de quelque chose, avec abstraction de toutes ses qualités particuliéres. *Intellectio, apprehensio.*

En t. d'Anat. L'action principale de la main, par laquelle elle prend & serre quelque chose.

APPRENDRE, v. a. Enseigner, instruire. *Docere, erudire.* On n'*apprend* pas aux hommes à être honnêtes gens, & on leur *apprend* tout le reste. On dit par maniére de menace à celui qui a fait quelque faute, Je lui *apprendrai* son métier, ou à vivre.

Il sign. aussi, Être enseigné, étudier, acquérir de nouvelles lumiéres par son esprit & par son adresse. *Discere.*

It. Se disposer à quelque chose, s'y accoûtumer. *Apprenez* à user comme il faut de votre fortune.

It. Se mettre quelque chose bien avant dans l'esprit & dans la mémoire. *Discere. Apprenez* que vous devez aimer Dieu sur toutes choses.

It. Être informé de quelque chose. *Accipere auditione, famâ aliquid accipere.* Pénétrer, découvrir. *Pervidere, intelligere.*

Prov. Il fait bon vivre & ne rien sçavoir, on *apprend* toujours. Les bêtes nous *apprennent* à vivre, quand leur exemple nous donne quelques instructions morales.

APPRIS, ISE, part. pass. *Eruditus, institutus, edoctus.* Un jeune homme bien *appris*, pratique toutes les régles de la civilité & de la bienséance.

APPRENTIF, ou APPRENTI, APPRENTIE, s. Celui ou celle qui apprend une profession, un métier. *Discipulus, tyro. Puella tyrocinio mancipata.*

Au fig. Qui n'est point habile, point adroit, point accoûtumé. *Tyro.* Il n'étoit point *apprentif* à manier les armes.

Prov. *Apprenti* n'est pas maître, p. d. qu'Un coup d'essai n'a pas la perfection.

On ne devroit jamais écrire *Apprentif*; puisqu'on ne dit point au fém. *Apprentive*, mais *Apprentie*,

APPRENTISSAGE, s. m. L'étude que font les novices d'un art, ou d'une science. *Tyrocinium, rudimentum.*

Il se dit aussi du temps que les apprentis artisans doivent être chez les maîtres.

Au fig. il sign. le Commencement d'un exercice.

En t. de Fauc. il se dit de la leçon que donnent les vieux faucons à leurs petits.

APPRENTISSE. Il faut toujours dire APPRENTIE, s. f. Voy. APPRENTIF.

APPRÊT, s. m. Ce qu'on prépare pour quelque cérémonie, réjouissance, ou festin. *Apparatus, apparatio.* On dit aussi *Apprêts* de guerre.

APPRÊT se dit chez les Chapeliers de la gomme qu'ils mettent dans leurs chapeaux.

Chez les Vitriers c'est la couleur qu'on met sur le verre.

C'est aussi, en t. de Tonnelier, un petit morceau de bois taillé en coin, qu'on chasse entre le cercle & la douve, pour serrer le joint ou le fond.

On dit aussi qu'Il y a de l'*apprêt* dans de la toile; p. d. qu'Il y a de la chaux, ou de la colle.

APPRÊT se dit aussi de l'assaisonnement des viandes.

APPRETADOR, s. m. Ornement de tête qui serre les cheveux des femmes. Ce mot est espagnol, & vient de *apretar*, serrer.

APPRÊTE, s. f. Mouillette. Petit morceau de pain taillé en long, qu'on prépare pour manger des œufs à la coque.

APPRÊTER, v. a. Préparer les choses nécessaires, pour ce qu'on a dessein de faire bientôt. *Parare, præparare, accurare, instruere.* Il se dit souvent avec le pron. pers.

On dit qu'un Cuisinier *apprête* bien à manger; & absol. qu'il *apprête* bien, p. d. qu'il assaisonne bien les viandes.

Les Bonneteurs *apprêtent* les cartes, c. à d. qu'ils les arrangent d'une certaine façon, pour tromper au jeu.

On dit prov. d'un ridicule, qu'Il a *apprêté* à rire à toute la compagnie. Un fainéant est Un mangeur de viandes *apprêtées*.

APPRÊTER DES LETTRES. T. de Fondeur de caractères d'impr. C'est voir si elles sont bien en ligne.

Ce v. en t. de Chapelier & de Bonnetier, sign. Mettre de l'apprêt dans la marchandise.

APPRÊTEUR, s. m. Ouvrier qui donne l'apprêt aux marchandises. *It.* Celui qui peint sur le verre. *Vitrorum Pictor.*

APPRIVOISER, v. a. Adoucir le naturel sauvage, rendre doux & traitable. *Domare, mansuefacere, cicurare.*

Avec le pron. pers. Se Rendre familier avec quelqu'un. *Familiariter agere cum aliquo.* Il se prend aussi pour S'accoûtumer. *Assuefieri.* S'*apprivoiser* avec la mort. Il sign. aussi, Prendre trop de libertés.

It. S'adoucir. *Mitescere, mansuefieri.* La perfidie s'*apprivoise* par les bienfaits.

APPRIVOISEMENT, s. m. Action par laquelle on apprivoise. *Domitura, domitus.* Il n'est guère usité. Ces mots viennent du lat. *privatus.*

APPROBAMUS. T. de Droit can. Il est purement lat. mais les Canonistes l'ont introduit en fr. pour sign. le *visa* que donne l'Ordinaire à un mandat ou rescrit *in forma dignum.*

APPROBATEUR, s. m. Celui qui approuve. *Probator, approbator, comprobator.*

On appelle plus particuliérement, *Approbateur*, celui qui a donné son approbation publique à un ouvrage, à un livre.

APPROBATIF, IVE, adj. Qui témoigne de l'approbation. Geste *approbatif.* Ce mot ne se peut dire qu'en riant.

APPROBATION, s. f. Témoignage qu'on donne de l'estime qu'on fait d'une chose, & de sa bonté. *Probatio, approbatio.*

APPROBATRICE, s. f. Celle qui approuve, qui donne son approbation. Ce mot n'est pas bien établi.

APPROCHANT, ANTE, adj. Qui approche, qui a du rapport & de la ressemblance. *Similitudine accedens.*

C'est aussi une sorte de prép. qui se construit avec la partic. *de* quand un nom suit, & sign. A-peu-près, environ. *Ferè, penè, fermè.* Il est *approchant* de huit heures, de midi. Ce mot est aussi quelquef. adv. & sign. la même chose; il se rend en latin par l'adj. *simile, affine.* Je ne lui ai point dit cela, ni rien d'*approchant. Circiter.*

APPROCHE, s. f. Action par laquelle une chose est rendue proche ou voisine d'une autre. *Appropinquatio, accessio.*

APPROCHES, au pluriel, se dit en t. de guerre, de tous les travaux qui se font pour s'avancer vers une place qu'on attaque. *Successio, admotio exercitus ad muros, ad urbem,* &c. On appelle les tranchées, Lignes d'*approches.* Les assiégés font quelquefois des *contre-approches.*

LUNETTES D'APPROCHE. Voy. LUNETTES.

APPROCHER, v. a. Mettre une chose auprès d'une autre, la rendre moins éloignée qu'elle n'étoit. *Admovere.* Une lunette *approche* les objets, p. d. qu'Elle les fait voir comme étant plus proches.

Il est aussi n. & sign. Venir, arriver. *Appropinquare, instare, appetere.*

It. Aborder, trouver de l'accès. *Approcher* le Prince.

Il se dit aussi de l'accouplement des animaux. *Coire.* Cette poule a été *approchée* par le coq.

Au fig. Venir bien près; atteindre presqu'au but que l'on se propose; être presque semblable, avoir quelque convenance, quelque rapport, quelque parité. *Proximè accedere ad,* &c.

Avec le pron. pers. il devient tantôt réciproque, & tantôt n. passif.

APPROCHER à la pointe, à la double pointe, ou dent de chien, & à la gradine. Termes de Sculpteurs & de Marbriers. Tailler un ouvrage successivement avec ces trois outils. *Scalprum, cuspidem marmori admovere.*

APPROCHER, en t. de monnoie. Ajuster les flans ou carreaux, pour les rendre du poids qu'ils doivent avoir. *Nummos legitimo ponderi exæquare.*

Fig. S'*approcher* sign. se relâcher, être moins difficile à s'accorder. *Aliquid invicem de jure suo cedere.*

APPROFONDIR, v. a. Rendre plus profond, creuser plus avant. *Fodere, defodere, cavare.* *Creuser* en ce sens est plus usité.

Fig. Examiner à fonds, tâcher de pénétrer dans la connoissance d'une chose. *Altè penetrare, pervadere, penitùs scrutari. It.* Rechercher exactement. *Perquirere diligenter, accuratè scrutari.*

APPROFONDISSEMENT, s. m. Action par laquelle on approfondit. *Altior fossio, fossura.* Il n'est guère usité au propre.

Fig. L'action de pénétrer bien avant dans la connoissance d'une chose. *Accurata ac diligens rei alicujus tractatio.* Ces mots viennent du lat. *profundus.*

APPROPRIANCE, f. f. T. de Coût. Prise de possession d'une chose achetée, ou donnée. *Vindicatio*, *assertio.*

APPROPRIATION, f. f. Action par laquelle on s'approprie. *Usurpatio.*

APPROPRIEMENT. Voy. APPROPRIANCE.

APPROPRIER, v. a. Rendre une chose nette, agréable. *Adornare*, *concinnare*, *expolire*. Ce mot n'est pas du bel usage.

Il sign. aussi, Appliquer un passage à quelque chose qui lui convient bien. *Accommodare*, *accedere.*

Avec les pronoms personnels mis au dat. Usurper, s'attribuer. *Vindicare sibi aliquid; asserere*, *addicere*. Du latin *Proprius.*

APPROVISIONNEMENT, f. m. Provision, fourniture des choses nécessaires. *Rerum necessariarum comparatio.*

APPROVISIONNER, v. a. Faire des provisions. *Res necessarias comparare.*

APPROUVER, v. a. Donner son consentement. *Probare*, *approbare*, *comprobare.*

It. Autoriser après un examen suffisant. Ce Confesseur, ce Livre a été *approuvé.*

It. Louer. J'*approuve* fort cette action.

APPROXIMATION, f. f. T. d'Arith. & d'Alg. *-atio.* Opération par laquelle on approche toujours de plus près en plus près d'une racine, ou d'une quantité, que l'on cherche, & qu'on ne peut trouver exactement.

It. Méthode singulière de guérir une maladie, en a transplantant dans un animal, ou dans quelque substance végétale.

APPUI, f. m. Soûtien, ce qui supporte quelque chose & empêche sa chûte. *Fultura*, *fulcrum*. Un mur est à hauteur d'*appui*, quand il n'est élevé qu'autant qu'il faut pour mettre les coudes dessus. La pierre qui sert à s'accouder sur les fenêtres, s'appelle *appui*. *Podium*. On donne aussi ce nom aux piéces de pierre, de bois ou de fer qui font le long des rampes des escaliers, & posées au-dessus des balustres.

It. Pierre, ou éclat de bois que les ouvriers mettent sous leurs pinces & leviers: ce qu'ils appellent aussi, *Orgueil*, *cale*, & les Mathématiciens, *Hypomochlium.*

Fig. Protecteur, défenseur. Protection, défense. *Præsidium*, *columen.*

Au jeu de boule, aller à l'*appui* de la boule, p. d. Pousser avec sa boule celle de son compagnon, & l'approcher du but. Et on le dit aussi fig. pour, Aider à faire réussir une affaire qu'un autre a commencée.

APPUI, en t. de Man. est le sentiment réciproque de l'action de la bride entre la main du cavalier, & la bouche du cheval. *Mutuus equitis atque equi sensus*. Ce cheval a l'*appui* fin: ou bien, l'*appui* sourd.

APPUI-MAIN, f. m. Baguette qui soûtient la main des Peintres quand ils peignent. *Fulcrum.*

APPUI-POT. Voy. ACCOTE-POT.

APPUPEN, f. m. Grand marais de l'Amér. mérid. dont les eaux se déchargent dans le Parana. *Appupena Palus.*

APPUPÉNOIS, OISE, f. m. & f. Habitant des environs du marais d'Appupen. *Appupenensis*, *e.*

APPUREMENT. Voy. APUREMENT.

APPURER. Voy. APURER.

APPUYER, v. a. Mettre un appui à quelque chose. *Fulcire*, *sustinere.*

D'*appodiare*, venant de *podium*, appui.

It. Peser sur quelque chose, la presser. *Incumbere alicui rei.*

On dit d'un cheval de selle qui porte la tête basse, qu'il *appuie* sur le mords.

On dit aussi, *Appuyer* l'épée, le pistolet dans le ventre à quelqu'un. *Gladio*, *sclopeto alicujus in pectus incumbere.*

Avec le pron. perf. Se soûtenir sur quelque chose. *Niti re aliquâ*, *alicui rei incumbere.*

Prov. S'*appuyer* sur un roseau, p. d. Avoir des espérances mal fondées.

Fig. Soûtenir, défendre, protéger quelque chose par bonnes raisons, ou par bons titres, ou par son crédit & sa faveur. *Tueri*, *defendere*, *protegere.*

APR.

ÂPRE, adj. m. & f. Montueux, inégal. *Asper*. Pays, chemin *apre* & raboteux.

Il se dit aussi de ce qui frappe violemment & désagréablement les sens. *Fervidus*, *acer*. Feu, froid, soleil, fruit *âpre.*

ÂPRE se dit aussi de celui qui est fort ardent, & fort avide dans ses désirs & ses passions. *Avidus*, *alicujus rei studio flagrans*. Les bons chiens sont *âpres* à la curée, à la chasse.

Il se dit aussi de certaines choses, pour en marquer la violence, la rudesse, la sévérité. *Durus*, *acerbus*. Combat, esprit, réprimande *âpre.*

Apre artère. Voy. TRACHÉE ARTÈRE.

Dans la Gram. Grecque, esprit *âpre*, est une marque faite en forme de c, qu'on met sur certaines lettres, pour montrer qu'il les faut prononcer avec une forte aspiration.

ÂPRE, f. m. Monnoie turque. Quinze *âpres* valent environ 10. sols de notre monnoie. D'autres disent que 50. *âpres* font un écu de France.

ÂPRE. Petit poisson qu'on trouve ordinairement dans le Rhône, & dont les écailles sont fort rudes. *Asper.*

ÂPRELE. Voy. PRÊLE.

ÂPREMENT, adv. D'une manière âpre. *Asperè*, *vehementer.*

APRÈS. Prép. qui régit l'acc. & qui marque la suite d'une chose à l'égard d'une autre, & particuliérement pour le temps & le lieu. *Post*. *Après* vous je n'aime rien tant que la solitude. *Secundùm te.*

On dit, Il est toûjours *après* lui; p. d. Il l'importune. *Aliquem persequi.*

En t. de Peint. & de Sculpt. Ce portrait est fait d'*après* nature; c. à d. Sur la personne même qu'il représente. *Imago ad naturam ipsam expressa*. D'*après* Raphaël; p. d. c'est une copie de Raphaël. Il se dit aussi au fig. J'avois copié mes personnages d'*après* Tacite.

APRÈS, est aussi une conjonction qui se met devant le prét. de l'infin. des v. auxilaires, Être, & Avoir. *Postquàm*, *posteaquàm*. *Après* avoir régné vingt-deux ans.

Elle se construit aussi avec la particule Que, & les v. auxiliaires.

On dit, *Après* quoi, p. d. *Après* laquelle chose. *Posteà*. On a mis des Sergens *après* quelqu'un, c. à d. qu'on leur a donné ordre de l'arrêter. On a attendu long-temps *après* lui. *Diù expectatus venit*. Crier *après* quelqu'un, s'en plaindre. Si je me mets *après* vous; p. d. si vous m'obligez à vous châtier. *Si te arripuero*. Être *après* quelque chose, Faire tous ses efforts pour l'obtenir. *Aliquid persequi*. Être *après* à faire une telle chose, Y travailler actuelle-

ment. *Occupari re aliquâ. Après* tout, p. d. *Après* avoir bien examiné toutes choses. *Omnibus perpensis.* Il a fait cela *après* dîner, *après* souper, *après* boire. *Post prandium, post cœnam, &c.*

APRÈS se dit aussi adverbial. Partez, nous irons *après. Sequemur.* On dit la messe, & *après* le sermon. *Deinde habetur concio.* Tôt *après. Continuò.* Puis *après*, ci-*après*, p. d. Ensuite. *Posthàc, deinceps.* En *après*; par *après*: mais ces deux derniers ne sont plus d'usage.

APRÈS, prép. s'est dit pour *a*, en parlant d'une chose attachée à une autre.

APRÈS-DEMAIN, adv. de temps. Second jour après celui où on est. *Perendie, perendino die.* Il est aussi subst. *Posterus dies.*

APRÈS-DINÉ, s. f. Voy. l'article suivant.

APRÈS-DINÉE, s. f. L'espace du temps qui est depuis le dîner jusqu'au soir. *Pomeridianum tempus.*

On dit au Palais, Quand la Cour se lève le matin, elle dort l'*après-dinée*; p. d. qu'Elle n'entre point le soir quand elle a été obligée de se lever le matin pour quelque cérémonie.

APRÈS-MIDI, s. f. Le temps qui est depuis midi jusqu'à la nuit. *Pomeridianum tempus, hora pomeridiana.*

APRÈS-SOUPÉ, s. f. *Voy. l'article suivant.*

APRÈS-SOUPÉE, s. f. Le temps qui s'écoule depuis qu'on a soupé jusqu'à ce qu'on se couche. *Serotinum tempus.*

APRÉTADOR. Voy. APPRÉTADOR.

ÂPRETÉ, s. f. Qualité de ce qui est âpre. *Asperitas.* L'*âpreté* des fruits, du froid, du feu, des chemins.

Au fig. L'*âpreté* des mœurs, sévérité, austérité. *Acerbitas.*

APRIGLIANO, s. m. Bourg de la Calabre citérieure, au roy. de Naples. *Aprilianum.*

APRIO, APRI, s. m. Ville de la Romanie en Turquie. *Apros*, autrefois *Theodosiopolis.*

APRISE, s. f. T. de Pal. Sommaire *aprise*, p. d. Procès-verbal, description, estimation d'un fonds, pour en connoître l'état présent & la valeur. *Æstimatio.* Du lat. *Apretiare.*

APRON. Poisson. Voy. ÂPRE.

APROUSSE, vieux s. f. Hâte, ardeur, empressement. Il a la même étymologie qu'*âpreté.*

APROXIS, s. f. Sorte de plante.

APS.

APS, s. m. Bourg du Vivarès en France. *Alpia, Alba Helvetiorum.*

APT.

APT, s. f. Ville de France en Provence, avec un Évêché suffragant d'Aix. *Apta Julia.*

APTE, vieux adj. m. & f. Propre à quelque chose. *Aptus, idoneus.*

APTHE, s. f. Nom propre de femme. C'est une corruption d'Agathe. *Agatha.*

APTITUDE, s. f. Disposition naturelle à quelque chose. *Habilitas.*

En Jurispr. il sign. la Capacité à exercer un emploi, ou à recevoir un don.

APU.

APUREMENT, s. m. T. de Finance. Reddition d'un compte par laquelle un Comptable paye le reliquat, & fait lever toutes les souffrances. *Rationum decisio.*

APURER, v. a. T. de Finance. Payer le reliquat d'un compte, & en faire lever toutes les charges. *Rationes decidere.*

APURER l'or moulu. T. de Doreur sur métal. *Expurgare.* C'est en ôter la crasse & les scories.

APURIMA, s. f. Rivière de l'Amér. mérid. qui passe à Cusco.

APURWACA, CAPURWAKA, s. m. Rivière de l'Amér. mérid. qui traverse la Caribane.

APUYE, s. m. & f. Peuple qui habite vers les sources du Rio Janeiro, dans le Brésil. *Apuius, a.*

APY.

APYREXIE, s. f. Intermission ou cessation de la fièvre. De l'*a* priv. & de πυρέσσω, ou πυρετός, *fièvre.*

AQU.

AQUACATE, s. m. Arbre de la nouvelle Espagne.

AQUA DOLCE, *Gligauro*, ou *Achiras*, s. m. Rivière de la Romanie, province de la Turquie d'Europe. *Aqua dulcis, Pydara.* Elle baigne Chiourlich.

AQUADOR, s. m. Autrement Poisson volant. Le poisson *abnous* est son plus grand ennemi.

AQUA LAGNA, s. f. Village du Duché d'Urbin dans l'état de l'Église. *Aqualania.*

AQUALQUE, ACHALAQUE, s. f. Bourg des Apalaches dans l'Amér. septent. *Aqualaqua.*

AQUARIEN, ENNE, s. Les hérétiques *Aquariens* furent ainsi appellés du lat. *aqua*, parce qu'ils n'offroient que de l'eau au sacrifice de la messe. *Aquarius.*

AQUARIUS. Voy. VERSEAU.

AQUA-STYGIA, s. f. L'Eau-régale, qui est extrêmement corrosive; & c'est pour cela qu'on lui a donné le nom lat. d'un fleuve des enfers.

AQUATACCIO, s. m. Rivière de la Campagne de Rome. *Aquataccium, Almo.*

AQUATULCO, s. m. Ville de l'Audience du Mexique, dans l'Amér. septent. *Aquatulcum.*

AQUATILE, adj. de t. g. Qui naît & qui se nourrit dans l'eau. *-tilis.*

AQUATIQUE, adj. m. & f. (Prononc. *Akouatique.*) Qui aime l'eau, ou qui y croît, ou qui en est rempli. *Aquaticus, a.* Animaux, plantes, lieux *aquatiques.*

AQUÉDUC, s. m. (Prononc. AKÉDUC.) Construction de pierre faite pour conserver le niveau de l'eau, & la conduite par un canal d'un lieu à un autre. *Aquaductus.*

En t. d'Anat. c'est un conduit partie membraneux, & partie cartilagineux, qui va de l'oreille dans le palais.

AQUÉLIN. Par corruption pour *Aquilin*, s. m. N. pr. d'homme. *Aquilinus.*

AQUEL MARIC. Voy. ABIMALIK.

AQUÉRIR. Voy. ACQUÉRIR.

AQUETTE, s. f. Liqueur d'Italie, composée de vin, d'un tiers d'eau, & de plusieurs sortes d'aromates. *Aquetta.*

AQUEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature de l'eau, qui en est tout rempli. *Aquosus.* Partie *aqueuse* du lait, du sang: fruit *aqueux*, humeur *aqueuse* de l'œil.

AQUI, s. m. Roy. & ville du Japon dans l'isle de Niphon. *Aquia.*

AQUIESCER. Voy. ACQUIESCER.

AQUIGIRE, s. m. & f. Peuple du Brésil. *-gira.*

AQUILA - ALBA, s. f. T. de Chym. Sublimé doux, qui imite, par sa sublimation, le vol de l'aigle.

AQUILA, s. m. N. pr. d'homme. Il étoit du Pont, & traduisit mot à mot le texte Hébreu de l'Écriture Sainte, pour opposer cette version à celle des Septante.

AQUILA. Ville du roy. de Naples dans l'Abruzze ultérieure.

AQUILEE, f. f. Ville d'Italie, dans le Frioul, autrefois très-florissante, mais à présent ruinée. Elle a un Patriarche qui réside à Udine. *Aquileia*, ou *Aquilegia*.

AQUILEIEN, ENNE, f. Qui est d'Aquilée. *Aquileiensis, e*.

AQUILICES, f. m. pl. Sacrifices que les Romains faisoient à Jupiter lorsqu'ils vouloient avoir de la pluie. *-cia*.

AQUILIN, adj. m. Épithète qu'on donne aux nez courbés par le bout comme le bec d'une aigle. *Aduncus, aquilinus*.

AQUILON, f. m. Vent qui soufle du côté du nord, & du point oriental du cercle polaire. *Aquilo, boreas*. Les Mariniers l'appellent *Nord-nord-est*. En poësie généralement tous les vents orageux s'appellent *Aquilons*.

AQUILONAIRE, adj. de t. g. Qui est d'Aquilon, qui est Boréal. *Borealis*.

AQUILUNDA, f. f. Grand lac d'Éthiopie, en Afrique, au pied des montagnes du Soleil.

AQUIN, f. m. Ville d'Italie dans la terre de Labour, qui est du roy. de Naples. Elle a un évêché suffragant de Capoue. *-num*.

AQUIQUI, f. m. Singe du Brésil, beaucoup plus grand que les autres, & qui a une barbe fort longue au menton.

AQUITA, f. f. Roy. & ville du Japon.

AQUITAIN, AINE, f. Qui est d'Aquitaine. *Aquitanus*.

AQUITAINE, f. f. C'est le nom qu'on donnoit autrefois à la quatriéme partie des Gaules, qui se divisoient en Gaule Celtique, Belgique, Narbonnoise & Aquitanique. Voy. GAULE Aquitanique, premiére, seconde & troisiéme. *Aquitania*. Bourges étoit la capitale du royaume d'*Aquitaine*. Aujourd'hui nous n'appellons souvent *Aquitaine* que la Guienne & la Gascogne; cependant par rapport aux provinces ecclésiastiques, nous retenons encore l'ancienne division; ensorte que tout ce qui est compris entre l'Océan, la Loire, & le Rhône, & le Lyonnoise & les Pyrénées, est l'*Aquitaine* en général. C'est en ce sens que l'Archevêque de Bourges prétend être Primat d'*Aquitaine*. De ce mot s'est fait par corruption Guienne.

A R A.

AR. Voy. AROER.

Le cap d'ARA. C'est le cap le plus méridional de l'Arabie Heureuse. *Ara promontorium*.

ARA, f. f. Ville de Médie.

ARAB, f. m. Ville de la Terre-Sainte dans la Tribu de Juda.

ARABA, f. f. Ville de Perse dans le Sigistan.

ARABE, f. m. & f. Peuple originaire d'Asie, entre l'Égypte, la Chaldée, la Syrie & la Palestine. *Arabs*. Les *Arabes* se disent fils d'Ismaël: & l'on prétend que leur nom vient de l'hébreu ארב, *arab*, mêler, confondre; parce que les *Arabes* sont un mélange d'Ismaëlites, d'Amalécites, de Madianites; d'Ammonites, de Sabéens, &c. Ils ont été fort connus autrefois sous le nom de Sarrasins: aujourd'hui on ne les appelle plus ainsi.

Chifre *arabe*. M. Huet prétend qu'il ne nous vient point des *Arabes*, mais des Grecs, & que ce sont des lettres grecques.

Les chevaux *arabes* sont ceux que nous appellons communément *Barbes*, parce qu'ils viennent de Barbarie; mais ils sont véritablement de race *arabe*.

LE GOLFE DES ARABES est dans la mer de Barbarie: *Arabum sinus*. Et la Tour des *Arabes* est une Tour & un village d'Égypte, situés sur ce golfe des *Arabes*. *Turris Arabum*.

ARABE, f. m. & f. Avare, cruel, tyran. *Arabs*, *Arabis in morem ferus, truculentus*. On le dit surtout d'un créancier qui exige avec une extrême dureté ce qui lui est dû.

ARABESQUE, adj. de t. g. Qui est fait à la maniére des Arabes. *Arabicus*.

Il est aussi f. m. pl. & figu. certains rinceaux ou fleurons, d'où sortent des feuillages faits de caprice.

ARABESSE, f. f. Femme Arabe. *Mulier Arabs*.

ARABIE, f. f. Grande contrée d'Asie. *Arabia*. Elle se divise en trois parties: en Arabie pétrée, heureuse, & déserte. *V. le D. de Tr.*

ARABIQUE, f. m. & f. Secte d'hérétiques Arabes, qui soutenoient que l'ame mouroit avec le corps, & qu'elle ressusciteroit de même avec le corps. *-icus*.

ARABIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Arabie. *Arabicus*. Golfe *arabique*. *Sinus Arabicus*. Voy. MER ROUGE.

Pierre *arabique*. Elle ressemble à de l'ivoire marqueté de taches. Broyée & appliquée en cataplasme, elle desséche les hémorrhoïdes.

ARABIQUE. Titre honorable donné à l'Empereur Sévère, parce qu'il conquit l'Arabie.

ARABISER, v. a. Rendre Arabe. Ce mot n'est pas bien établi.

ARABISME, f. m. Maniére de parler propre des Arabes, ou de la langue arabe, idiome construction, ou phrase qui lui est propre. *Arabicum idioma*.

ARABLE, adj. m. & f. T. employé par quelques Jurisconsultes. Labourable. *Arabilis, e*.

ARABOUTEN, f. m. Arbre du Brésil, d'où l'on tire le bois de Brésil.

ARACADEP, f. m. Sorte de poisson qui se pêche dans les mers du Brésil.

ARACAMIRI, f. m. Arbrisseau du Brésil, dont le fruit est astringent & corroboratif.

ARACENA, f. m. Bourg d'Andalousie, en Espagne.

ARAC-GÉLARAN, f. m. Petit pays du Chusistan, province de Perse. *Melisene*.

ARACH, f. f. Ville ancienne, bâtie par Nemrod.

ARACHIDNA, ou plutôt ARACHIDNOIDE, f. f. T. de Bot. *Arachidnoides Americana*, *Arachidna quadrifolia, villosa, flore luteo*. Plante de l'Amérique que le P. du Tertre appelle pistache, & le P. Labat, Manobi.

ARACHNÉ, f. f. T. de Myth. Fille d'Idmon. Elle manioit l'aiguille avec dextérité, & se vantoit de surpasser Minerve, qui la métamorphosa en araignée.

ARACHNOIDE, adj. f. T. d'Anat. qui se dit d'une tunique déliée comme une toile d'araignée, dont quelques Anatomistes croient faussement que l'humeur crystalline est enveloppée immédiatement. Du grec ἀράχνη, *araignée, toile d'araignée*, & εἶδος, *forme*.

ARACHYDNA. Voy. ARACHIDNA.

ARACLÉA, f. f. ou PÉRINTHO, f. m. Ville de la Turquie en Europe. *Heraclea*, *Perinthus*, *Mygdonia*. Elle est dans la Romanie, sur la

mer de Marmara. Il faut dire *Héraclée* ou *Périnthe*, quand il s'agit de l'antiquité, & *Araclèa*, quand on parle de ces temps-ci.

ARACLIOTE, s. m. & f. Qui est d'Aracléa. *Heracleotes.*

ARACOUA, ou ARACHOUA, s. f. Bourg de la Livadie, en Gréce.

ARACTE, s. f. Ville de Syrie.

ARACUJE, ou ARACUITE & ARAGUITE, s. m. & f. Peuple du Brésil, dans l'Amér. mérid. *Aracuitus, a.*

ARAD, s. m. Ville des Chananéens, & le siége d'un de leurs Rois.

ARADA, s. f. Lieu de l'Arabie déserte.

ARADIEN, ENNE, s. Qui est d'Aradus. *Aradius, a, um.*

ARADUS, s. m. Il y a dans l'Antiquité quatre lieux de ce nom : une Isle de Phénicie, une autre de la mer rouge, une ville de Créte, & une isle dans le Golfe Persique.

ARÆOMÉTRE, s. m. Instrument qu'on appelle autrement, *Pése-liqueur. Aræometrum.* Ce mot est composé d'ἀραιὸς, *rarus, tenuis, spongiosus,* & de μετρέω, *je mesure.*

ARÆOSTYLE. Voy. ARÉOSTYLE.

ARAGNE, vieux s. f. Araignée.

ARAGON, s. m. Royaume, & l'une des plus considérables provinces d'Espagne. *Aragonia.* Quelques-uns croient que ce mot est une corruption de Tarracone, qui donnoit son nom à tout ce pays qu'on appelloit *Tarraconensis Hispania.*

ARAGON. Riviére d'Espagne qui parcourt un coin de l'*Aragon. -gonius.*

ARAGONOT, OTE, ou ARAGONOIS, OISE, s. C'est un nom que l'on donne quelquefois aux Cotéreaux, ou Brabançois. Voyez ces mots.

ARAIGNÉE, s. f. Insecte venimeux, qui fait un merveilleux tissu de filets pour se suspendre en l'air, & prendre de petits insectes volans dont il se nourrit. *Aranea.* Les *araignées* ont huit jambes, & deux grandes pinces ou aiguillons attachés à l'extrémité de la tête. Il y en a six principales espéces : la domestique, celle des Jardins, l'*araignée* noire des caves, la vagabonde, le faucheur, & la tarentule. Les unes ont six yeux, les autres huit, & les autres plus ou moins, rangés différemment sur le sommet de la tête. Il y a des *araignées* loups, il y en a qui ont la forme d'un cancre, & d'autres qu'on appelle phalanges. Elles sont mâles ou femelles. Il y en a dans les Antilles d'une figure & d'une grosseur extraordinaire. Les *araignées* filent par l'anus, autour duquel il y a cinq mammelons musculeux, garnis d'un sphincter. Les coques de leurs toiles peuvent servir à faire de la soie. Les Médecins font quelquef. usage de ces insectes. *V. le D. de Tr.*

On appelle la Vive, *Dragon* ou *Araignée de mer.*

ARAIGNÉE se dit aussi de la toile, & des filets que font les *araignées. Aranea tela.*

On dit d'une toile fort fine, qu'elle est claire comme une toile d'*araignée.* Des doigts d'*araignée*; p. d. Des doigts longs & maigres. Les Loix sont des toiles d'*araignées* : elles arrêtent les mouches, & les frelons les rompent.

ARAIGNÉE, en t. de Guerre, se dit du travail d'un Ingénieur, qui rencontrant quelque obstacle en faisant une mine, est contraint de s'écarter par plusieurs rameaux.

En t. d'Astron. C'est la derniére platine de l'Astrolabe, qui est percée à jour, où sont marquées les étoiles fixes.

En t. de Mar. *Araignées* sont des poulies par où passent des cordages appellés *marticles*, qui ont plusieurs branches & filets.

It. Sorte de filet qu'on tend pour prendre les oiseaux de proie, avec le duc.

It. Crochet de fer à plusieurs branches qu'on attache à une corde, pour tirer d'un puits des sceaux qui se sont détachés de la chaîne.

It. Coquille de mer. *Araneus concha.*

D'ἀράχνη, venant d'ἀραιὸς, *rare, délié, subtil*, ou plûtôt de l'hébreu ארג, *arag, texere,* faire un tissu, faire de la toile.

ARAIN. Voy. ARMOISIN des Indes.

ARAIRES, s. m. pl. T. de Coût. Instrumens de l'agriculture. *Agriculturæ instrumenta.* D'*arare*, labourer.

ARAISNIER, vieux v. a. Arrêter, toucher quelqu'un, lui parler.

ARAK, s. m. Espéce d'eau-de-vie que font les Tartares Tungutes, sujets du grand Duc de Moscovie.

ARALIA, s. f. Espéce d'Angélique.

ARALIASTRE, s. m. Plante dont les feuilles ressemblent à une main ouverte. *-astrum.*

ARAM, s. m. La Mésopotamie, & la Syrie.

ARAMA. Voy. JÉRIMOTH.

ARAMBER, v. a. T. de Mar. Accrocher un bâtiment pour venir à l'abordage. *Uncum ferreum in navim injicere.*

ARAME, s. m. T. de Rel. C'est ainsi que les Perses appellent les palais de leurs Rois, que les Turcs appellent Serrail. *Palatium, ædes Regis Persarum, Basilica.*

ARAMIE, vieux s. f. Guerre, guerre ouverte; *bellum, bellum indictum.*

ARAMIQUE, s. m. & f. Syriac. *Aramæus, Syriacus, a, um.* La langue *aramique*, c. à d. syriaque. D'*Aram.*

ARAMIR, vieux v. a. Promettre de faire preuve de quelque chose, ou en se battant en duel, ou autrement, ou simplement Promettre, s'engager.

La mer d'ARAN. C'est celle de Zanguebar.

Les isles d'ARAN, ou d'AREN, ou d'ARRON. Isles situées sur la côte occidentale d'Irlande. *Araniæ insulæ.*

ARANATA, s. m. Animal des Indes qui jette des cris horribles.

ARANDA de Duéro, s. f. Ville d'Espagne dans la Castille vieille. *Aranda ad Durium.*

ARANDORE, ou ARANDARI, s. m. Ville de l'isle de Ceylan. *Arandora.*

ARANEA, s. m. Minerai d'argent qui ne se trouve que dans les mines du Potosi, & seulement dans celle de Catamito.

ARANIOS, s. m. Riviére de Transylvanie. *Aranus.*

ARANJUEZ, s. m. Maison de campagne du Roi d'Espagne, dans la Castille nouvelle.

ARANTELLES, s. f. pl. T. de Vénerie. Filandres qui se trouvent au pied du cerf. *Araneosæ lanugines.*

ARAQUIL, & HUERTA ARAQUIL, s. m. Ville de la Navarre. *Araquilla.*

ARARA de *Clusius.* Fruit de l'Amérique dont on fait une décoction pour guérir les vieux ulcéres.

ARARAT, s. m. Mot Hébreu qui sign. l'Arménie. C'est aussi le nom d'une montagne près de la ville d'Érivan, sur le sommet de laquelle l'Arche de Noé s'arrêta.

ARAS. Voy. ARRAS.

ARATE, ou AROBE, f. m. Poids de Portugal & d'Espagne. L'*arobe* Portugaiſe péſe 29 livres poids de Paris, & l'Eſpagnole 23 livres & un quart.

ARATÉES, f. f. pl. Fêtes célébrées en l'honneur d'Aratus, célébre Capitaine Grec.

ARATICUPANA, f. m. Arbre du Bréſil.

ARAVA. Voy. ARVA.

ARAUCAIN, AINE, f. Habitant de la vallée d'Arauco. *Araucanus, a.* Les *Araucains* ſont une nation très-féroce, fort ennemie des Eſpagnols.

La vallée d'ARAUCO. *Araucana vallis.* Vallée du Chili, dans l'Amér. mérid. Il y a une forterefſe de même nom.

ARAVI, f. m. Riviére de l'Amér. mérid. dans le Bréſil. *Aravus.*

ARAVIDA, f. m. Village de l'Eſtramadure de Portugal.

ARAW, f. m. Petite ville du canton de Berne en Suiſſe. *Aravium*

ARAXAI, f. m. Riviére du Bréſil, dans l'Amér. mérid. *Araxaius.*

ARAXE, f. m. Fleuve d'Arménie. *Araxes.* On croit qu'il y en a eu pluſieurs de ce nom.

A R B.

ARBALÊTE, f. f. Sorte d'arme de trait. *Arcus ſcapo inſtructus, baliſta.* C'eſt un arc d'acier, monté ſur un fut de bois, avec une corde & une fourchette, & qui ſe bande avec reſſort. *Arbalête-à-jalet.* Voy. JALET. Ce mot vient d'*Arcubaliſta.*

En t. d'Anat. on appelle l'aſtragale, ou le premier os du tarſe, Os de l'*urbalête.*

ARBALÊTE, ou *Arbalêtrille.* T. de Mar. Voy. BÂTON DE JACOB.

On dit prov. d'une choſe qui va vîte & droit, qu'Elle va comme un trait d'*arbalete*; & auſſi d'une choſe qui n'eſt pas éloignée, Il n'y a qu'un trait d'*arbalete.*

ARBALÊTE. Eſpéce de piége dont on ſe ſert pour prendre des loirs.

ARBALÊTER, v. a. T. d'Archit. qui ſign. Appuyer avec des arbalêtriers, ou petites forces. *Canteriis minoribus aliquid fulcire.*

ARBALÊTRES, f. f. pl. autrement *fourches.* Ficelles qui ſervent à monter le métier des Férandiniers faiſeurs de gaze de ſoie.

ARBALÊTRIER, f. m. (Quelques-uns diſent *Arbaletier.*) Homme armé d'Arbalête, comme il y en avoit pluſieurs autrefois. *Sagittarius, Jaculator, Baliſtarius, Arcubaliſtarius.*

Fig. il ſign. un homme apoſté pour intervenir inopinément dans quelque affaire.

On dit prov. d'un homme, qu'Il n'eſt pas grand *Arbalêtrier*, p. d. qu'Il n'eſt pas d'une complexion forte & vigoureuſe.

ARBALÊTRIERS, ou petites forces. T. de Charp. Piéces de bois qui ſont au-deſſus de la ferme, & qui ſe joignent au haut du poinçon. *Canterii minores.*

ARBALÊTRIÉRE d'une galère, eſt le poſte où combattent les ſoldats, ordinairement derriére une paveſade.

ARBALÊTRILLE. Voy. BÂTON DE JACOB.

ARBATTE, f. f. Contrée de la Galilée. *Arbatta.*

ARBE. Voy. RAB.

ARBE. Nom Hebreu numéral, qui ſign. Quatre. Voy. CARIATHARBÉ, & HÉBRON.

ARBECA, f. f. Village de Catalogne en Eſpagne. *Urbicus.*

ARBÉLES, ou ARBELLES, f. f. pl. Ville de la Tribu de Nephthali dans la Galilée ſupérieure. *Arbela.*

C'eſt auſſi une ville d'Aſie, ſituée ſur le Lycus.

ARBEN, f. m. Bourg ſitué ſur le lac de Conſtance. *Arbenna.*

ARBERG. Voy. AARBERG.

ARBI, f. m. Ville de la Terre-Sainte, dans la Tribu de Benjamin.

It. Petit pays de l'Amér. mérid. près des Andes. *Arbia.*

ARBIA, f. f. Pet. riviére d'Italie, qui paſſe dans le Siennois. *Arbia, Alma.*

ARBILLON, f. m. C'eſt en Dauphiné une piéce de cuir recouſue à la ſemelle d'un ſoulier. *Aſſumentum corii.*

ARBITRAGE, f. m. Jugement qu'on choiſit volontairement, & qui s'exerce en vertu du pouvoir qui eſt donné par les parties. *Arbitrium, arbitratus.*

En matiére de change, c'eſt une Combinaiſon que l'on fait de pluſieurs changes, pour connoître quelle place eſt plus avantageuſe pour tirer & remettre.

ARBITRAIRE, adj. m. & f. Qui dépend de l'eſtimation & du choix des hommes, qui n'eſt point fixé par le Droit, ni par la Loi. *Arbitrarius.* On appelle pouvoir *arbitraire*, Un pouvoir abſolu qui n'a pour régle que la volonté du Souverain.

ARBITRAIREMENT, adv. D'une maniére arbitraire, & ſans autre motif que la volonté.

ARBITRAL, ALE, adj. ſe dit d'un jugement, ou d'une ſentence prononcée par des arbitres. *Judicium arbitrarium, ſententia arbitraria.*

ARBITRALEMENT, adv. Par arbitres. *Per arbitros.*

ARBITRATEUR, ou Amiable Compoſiteur, f. m. T. de Droit. Arbitre à qui on donne pouvoir de ſe relâcher de la rigueur du droit : en quoi il differe de l'arbitre, qui eſt obligé de garder les formalités de Juſtice. *-ator.*

ARBITRATION, f. f. T. de Juriſpr. Liquidation, eſtimation. *Æſtimatio.*

ARBITRE, f. m. Action de la volonté par laquelle elle ſe détermine librement à une choſe plutôt qu'à une autre. *Liberum arbitrium, libera voluntas.* Ce mot ſe joint toujours avec les épithétes de *franc*, ou de *libre.* St. Thomas définit ainſi le *libre-arbitre.* C'eſt une faculté élective, qui a la puiſſance, quand elle trouve toutes les choſes diſpoſées pour l'action, d'agir, ou de ne pas agir.

ARBITRE. Celui qui eſt nommé par le Magiſtrat, ou choiſi volontairement par les parties, & auquel elles donnent pouvoir par un compromis de juger & terminer leur différend. *Arbiter.*

Il ſign. encore, Maître abſolu, fort-puiſſant, & diſpenſateur ſouverain. *Summus Arbiter.* L'*Arbitre* de toute l'Europe. L'*arbitre* de ſon ſort.

ARBITRER, v. a. T. de Pal. Liquider, eſtimer une choſe en gros, & ſans entrer en un détail, ou une taxe particuliére. *Summatim æſtimare.*

ARBO, ARBOGEN, f. m. Ville de Weſtmanie en Suéde. *Arboga, Arbogia.*

ARBOIS, f. m. Petite ville de la Franche-Comté en France. *Arboroſa.* La Bulle d'*Arbois* eſt une fameuſe Charte donnée en 1157. par l'Empereur Frédéric à l'égliſe de Lyon.

ARBOLADE, f. f. T. de Traiteur. Ragoût fait avec un peu de beurre, de la crême, des jaunes d'œufs, du jus de poires, du ſucre, & fort peu de ſel.

ARBON, f. m. Petite ville du Turgaw en Suiſſe. *Arbona. Arbor felix.*

It. Riviére de la Morée. *Arbona*, anciennement *Aſopes.* Elle arroſe la Sacanie.

ARBORER, v. a. Planter à la manière des arbres. Il se dit des enseignes ou des drapeaux qu'on plante sur des terres conquises. *Figere*, *defigere*, *locare*, *ponere*.

It. Mâter, on élever un mât. *Malum erigere.*

Au fig. il sign. Se déclarer ouvertement pour quelque parti. *Arborer* le Quiétisme, l'impiété.

ARBORIBONZE, s. m. Espéce de Prêtre du Japon toûjours errant & vagabond, & ne vivant que des aumônes qu'on lui fait.

ARBORIQUE, s. m. Nation ancienne qui, selon quelques-uns, habitoit entre Tournai & le Vahal. Mais il est plus vraisemblable que ce peuple étoit le même que les Armoriques.

ARBORISÉE, adj. f. T. de Lithol. Il se dit d'une pierre qui représente des feuillages d'arbre.

ARBORISER. Voy. HERBORISER.

ARBORISTE. Voy. HERBORISTE.

ARBOURG. Voy. AARBOURG.

ARBOUSE, ou selon quelques-uns, *Arboise*, s. f. C'est le fruit de l'*arbousier. Arbutum.*

• ARBOUSIER. Quelques-uns disent *Arboisier*, s. m. Arbre dont les feuilles sont d'un verd plus gai que celles du laurier. Il croît en Languedoc, en Italie & en Espagne. Son fruit a la figure d'une fraise, & il est fort doux. *Arbutus.*

ARBRE, s. m. Le premier & le plus grand des végétaux, qui n'a qu'un seul & principal tronc; qui pousse beaucoup de branches & de feuilles; qui jette beaucoup de bois. *Arbor. Arbre* de tige, nain, en espalier, en mannequin, *in corbe*, &c. Deshonorer un *arbre*, en couper la cime. *Decacuminare:* le préparer, en ôter le superflu, &c. *Arbres* à laie, ou de repeuplée: Jeunes plants qu'on laisse pour repeupler les taillis. *Arbor proletaria*, *subsidiaria. Arbre* de brin, conifere, de lisiére.

ARBRE DE JUDAS. *Arbor Judæ.* Il croît en Perse, & y est appellé *Argeron*. La couleur de ses feuilles tire du violet au rouge, & sa fleur est comme du safran d'Inde. On l'appelle souvent en France *Arbre* de Judée, ou Gainier. *Siliquastrum*, *Arbor Judaïca.* Il croît aussi en Languedoc & en Provence.

ARBRE QUI PORTE DES SAVONETTES. Il croît dans toutes les Isles de l'Amérique le long de la mer. *Sapindus foliis costa alata innascentibus.* On se sert de ses fruits pour dégraisser & blanchir le linge; & parce qu'ils font écumer l'eau comme le savon, on les appelle des Savonettes. *Nucula Japonaria.*

ARBRE TRISTE. Il croît dans les Indes, & il est ainsi appellé, parce qu'il ne fleurit que la nuit. Ses fleurs tombent une demi-heure avant le lever du soleil, & commencent à repousser une demi-heure environ après son coucher.

ARBRE DE VIE. *Arbor vitæ*, ou *Thuya Theophrasti.* Il a été apporté de Canada en France. Son huile tirée par la distillation soulage les goutteux.

ARBRE RETENU. T. des Eaux & Forets. C'est un *arbre* marqué du marteau du Roi & de celui du Grand-Maître, pour être conservé dans les ventes.

Arbre en état. C'est un *arbre* qui est encore sur pied.

ARBRE, en t. de Charp. & d'Archit. est une grosse piéce de bois, qui est la principale d'une machine, & qui la soutient. L'*arbre* du moulin est celui que la roue fait tourner pour mouvoir les meules. *Arbor molendinaria.* On l'appelle *Arbre* tournant. L'*arbre* d'un pressoir. *Arbor torcularia.* L'*arbre* d'un navire est le grand mat, qu'on appelle *Arbre* *Mestre*, sur la Méditerranée. *Arbor nautica.* L'*arbre* d'une grue, qu'on nomme aussi la *flêche.*

ARBRE, en t. d'Horlog. & de Méchan. est l'*axe* ou l'essieu des roues qui portent le pignon, ou ce qui les fait mouvoir. *Axis.*

ARBRE DE MER. Quelques Chymistes appellent ainsi le corail.

ARBRE DES PHILOSOPHES. T. de science hermétique. C'est le mercure. *Arbor Philosophorum.*

ARBRE AU RAISIN. Voy. NEZ COUPÉ.

ARBRE DE DIANE. Voy. DIANE.

ARBRE DE MARS. Voy. MARS.

ARBRE À ENIVRER. C'est le nom que l'on donne dans le Pérou à l'*arbre* qui produit le Quinquina, parce qu'outre la qualité fébrifuge, son écorce a encore celle d'enivrer les poissons.

ARBRE, en t. de Monnoyage. Machine qu'on appelle aussi Jument, qui contient tout ensemble le dégrossi & le laminoir. L'*arbre* du coupoir est une piéce de fer posée perpendiculairement, dont le bout d'en haut se tourne avec une manivelle, pour la faire baisser ou lever, & qui à son autre bout porte le coupoir.

ARBRE, en t. de Tourneur, est un mandrin composé de plusieurs piéces de cuivre, de fer & de bois.

Les Vitriers appellent les *arbres* d'un tire-plomb, les axes ou essieux qui font tourner les rouleaux d'acier.

ARBRE des Tireurs d'or. Voy. ARGUE.

On appelle la croix où J. C. fut attaché, L'*arbre* de la croix.

Dans l'Ecriture Sainte, l'*arbre* de vie, & celui de la science du bien & du mal, étoient deux arbres du Paradis terrestre.

ARBRE se dit fig. en Logique de l'ordre & de la suite naturelle des genres, des espéces & des individus. On l'appelle l'*Arbre* de Porphyre, parce que ce Philosophe en est l'inventeur.

On appelle aussi fig. *arbre* généalogique, la description d'une généalogie, parce qu'on la représente avec des branches, un tronc & des racines. *Graduum cognationis schema*, *cognationum stemmata.*

On a appellé en poësie *Arbre* fourchu, un lai, ou virelai, à cause des petits vers intercalaires qui étoient au milieu des grands, qui faisoient une espéce de fourche.

ARBRE *fusté*, en t. de Blas. est celui dont le tronc est d'un autre émail que les branches.

On dit en prov. qu'il se faut tenir au gros de l'*arbre*; p. d. Au parti juste & solide, ou qui est le plus fort.

ARBRISSEAU, s. m. Petit arbre, arbre nain. *Arbusculum.*

ARBRISSEL. Voy. ALBRÈSE.

ARBROATH, s. m. Bourg du nord de l'Écosse. *Arbroathum.*

ARBROIE, vieux s. f. Boccage.

ARBROT, s. m. T. d'Oiseleur. Petit arbre garni de gluaux pour prendre des oiseaux.

ARBUSTE, ou SOUS-ARBRISSEAU, s. m. Plante ligneuse, ou petit buisson moindre que les arbrisseaux. *Frutex.*

ARC.

ARC, s. m. Arme faite d'un morceau de bois, de corne, ou d'autre matiére qui fait ressort, lequel étant courbé avec violence par le moyen d'une corde attachée à ses bouts, fait partir une fléche avec grand effort en se remettant en son état na-

turel. *Arcus.* Arc d'ivoire, d'ébène, &c. c. à d. garni d'ébène, &c. *Arcus ebore, ebeno instructus.*

ARC-A-JALET. Voy. JALET.

ARC sign. en Géom. une partie de la circonférence d'un cercle, moindre que la moitié.

En Astron. c'est une portion d'un cercle, qui fait partie d'un cercle divisé en 360 parties, & on dit Un *arc* de 60, de 90, & de 120 degrés.

ARC se dit aussi généralement de toutes les choses qui se font en ligne courbe. *Arc* de carrosse est la piéce de fer qui joint la fléche ou les brancards au train de devant. Il se dit dans les bâtimens, des voûtes & trompes courbées en rond. *Arc en plein ceintre*, en talus, biais, en décharge, rampant, surbaissé. L'*arc* de cloître est une voûte composée de plusieurs portions de berceaux qui se rencontrent en angle rentrant dans leur concavité. *Arc* droit proprement dit, est la section d'une voûte perpendiculairement à son axe & à ses côtés.

ARC DE TRIOMPHE, *Fornices*, est une construction de charpente, ou de pierre, qu'on fait sur quelques portes, ou passages, avec divers ornemens, pour célébrer quelque événement glorieux.

Fig. en t. de l'Écrit. Dieu a bandé son *arc*, préparé son *arc*; p. d. qu'il menace les hommes dans sa colère.

On appelle fig. les sourcils d'une belle brune, des *Arcs* d'ébène.

Prov. & fig. Il faut avoir plusieurs cordes à son *arc*; p. d. Avoir plusieurs moyens de sortir d'une affaire. Débander l'*arc* ne guérit point la plaie.

ARCS-BOUTANS. Grandes arcades appuyées sur des murs solides, qu'on fait pour soûtenir les voûtes élevées. *Anterides, erismata.*

On appelle aussi *arc-boutant* d'un carrosse, les piéces de fer qui sont des deux côtés des moutons pour les soûtenir. *Arc-boutant* d'une porte cochère. Voyez PIED-DE-BICHE.

ARCS-BOUTANS. T. de Mar. Petits mats qui servent à repousser un vaisseau, s'il venoit à l'abordage.

Fig. *arc-boutant*: Appui, soûtien. Les principaux défenseurs d'un parti, d'une doctrine. *Præsidia, propugnacula.*

ARC-EN-CIEL, s. m. Tissu de différentes couleurs disposées en *arc*, bande, ou écharpe, qui paroît dans une nuée pluvieuse: ce qui arrive lorsque le soleil n'est pas beaucoup élevé sur l'horison, dans la partie du ciel qui lui est opposée. On l'appelle autrement *Iris*. Il a au pluriel *arc-en-ciels. Iris, arcus cœlestis.* Ce n'est qu'un effet de la réfraction des rayons du soleil, laquelle se fait au travers des gouttes sphériques d'eau dont l'air est rempli, & qui sont tout-à-fait transparentes. La lune forme aussi quelquefois un *arc-en-ciel*, dont les couleurs sont si foibles, qu'elles paroissent blanches. L'*arc-en-ciel*, en t. de l'Écrit. est un signe d'alliance entre Dieu & les hommes.

ARC. Voy. LARC.

C'est aussi une rivière de Savoye. *Arcus.* Elle traverse le comté de Morienne & la Chambre.

ARCACHON, s. m. Golfe de la mer de Gascogne. *Sinus Arcassonius.* Il est entre l'embouchure de la Garonne & celle de l'Adour. Près de la est un cap de même nom.

ARCADE, s. f. Voûte courbée en arc. *Fornix. It.* Tout ce qui est couvert en rond.

En t. de Talonnier, c'est le dessous d'un talon de bois coupé en arc.

En t. de Lunetier, c'est la partie de la châsse de la lunette où l'on met le nez.

ARCADE, s. m. N. pr. d'hom. *Arcadius.*

ARCADIE, s. f. Ancienne province du Péloponèse au milieu des terres. *-dia.* L'*Arcadie* avec la Laconie s'appellent aujourd'hui Zachonie.

It. Ville du Péloponèse, ou de la Morée, dans le Belvedère. Le golfe d'*Arcadie*, ou de Lorcadian. *Sinus Arcadicus*, anciennement *Cheloniates.*

C'est aussi un nom de femme.

ARCADIEN, ENNE, s. & adj. Qui est d'Arcadie. *Arcas, Arcadius.* Les *Arcadiens* passoient pour gens grossiers & stupides. De-là le prov. qui appelloit un âne, Un oiseau, ou un rossignol d'*Arcadie.*

On a aussi appellé *Arcadien* ce qui étoit de l'Empereur Arcade, ou d'Arcadie, sa fille. Thermes *Arcadiens.*

C'est aussi le nom des Membres d'une des Académies de Rome. *Arcas*, ou *Arcadicus.*

ARCADIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Arcadie. Golfe *arcadique. -icus.*

ARCADIQUE, s. m. Milice instituée par Arcadius.

ARCAL-HALA, s. m. Plante de Syrie, dont le nom est arabe, & sign. Racine douce. *Radix dulcis.* On en tire une espéce de miel fort doux.

ARCALU, s. m. Nom d'une principauté de Tartarie. *Arcaluanus Principatus.*

ARCAM, s. m. Serpent du Turquestan, dont le venin est très-dangereux.

ARCANE, s. f. Pet. ville de l'Anatolie propre. *Arcana.*

ARCANES, s. m. pl. Secrets, mystères. Ce terme n'est point usité.

ARCANGE. Voy. ARCHANGE.

ARCANGELET, pour Arc-a-Jalet. Voy. JALET.

ARCANGI, s. m. T. de Rel. Soldat Turc qui n'a point de paye, & qui sert seulement pour être exempt d'impôts, & avec espérance d'obtenir quelque place.

ARCANI, s. m. Ville de la Mingrélie, en Asie. *Arcana.*

ARCANNE, s. f. Espéce de craie rouge. *Rubrica fabrilis.*

ARCANSON. Voy. COLOPHONE.

ARCAS, s. m. Ancienne ville de l'Espagne Tarragonnise. *Arcobriga, Arcabriga.*

ARCASSE, s. f. T. de Mar. C'est le derriére du gaillard, autrement appellé *Culasse de navire. Navis postica pars.*

It. Le mousle d'une poulie, le corps ou la piéce de bois qui enferme le rouet. *Trochlea, rechamus.*

ARCASSOUL, ou ARCASSOUT, s. m. Drogue médicinale de la Chine.

ARCE, aujourd'hui ARCHIS, s. f. Ville de la terre de Chanaan, dans la Phénicie. *Arce, Arace.*

ARCE, ARCA. Bourg du roy. de Naples dans la terre de Labour. *-catum.*

ARCEAU, s. m. Arc. On ne le dit aujourd'hui que des voûtes, & des ornemens de sculpture en forme de tréfles.

ARCENAC, ou ARCENAL. Voy. ARSENAL.

ARCHÆANACTIDE, s. m. & f. Nom de la premiére dynastie des Rois du Bosphore Cimmérien. *Archæanactides*, a. D'ἀρχαῖος, ancien, premier, & ἄναξ, Roi.

ARCHAISME, s. m. Ce mot signifie Expression ancienne, terme vieux & suranné. D'ἀρχαῖος, ancien.

ARCHAL, ou FIL D'ARCHAL, s. m. Fil de léton passé par la filière. *Æs textile, æreum filamen.* On le dit aussi du fil de fer. D'*aurichalcum.*

ARCHANGE, s. m. (Pron. *Arcange.*) Substance intellectuelle & incorporelle qui tient le huitiéme rang dans la hiérarchie des Esprits célestes. & D'ἀρχὴ, *Princeps*, ἄγγελος, *Angelus.*

ARCHANGEL, ou S. MICHEL L'ARCHANGE, s. m. Ville de Moscovie dans la province de Dwina. *Archangelopolis, Fanum S. Michaëlis Archangeli.*

ARCHANGÉLIQUE, s. f. Sorte d'Angélique. *-lica.*

Archangélique. C'est aussi une plante dont il y a 17 espéces. *Lamium.*

ARCHARAGE, ARCAIRAGE, ou ARQUAIRAGE, vieux s. m. Droit ancien, par lequel on étoit obligé de faire un soldat, ou archer au Seigneur.

ARCHARD, s. m. Fruit verd des Indes Orientales, qu'on met confire dans le vinaigre.

ARCHE, s. f. L'espace qui est entre les deux piles d'un pont couvert d'une voute en arcade. *Fornix.* On le dit aussi d'un pont de bois, quoiqu'il soit seulement couvert d'un planchet soutenu sur des pieux.

Ce mot signifioit autrefois un coffre quarré & plus long que large. *Arca.*

Dans l'Écriture, c'est le vaisseau que fit Noé au temps du Déluge, pour y retirer les hommes que Dieu en voulut sauver, & les animaux, pour en conserver l'espéce. *Arca.*

On dit fig. des Hérétiques & Schismatiques, qu'ils sont hors de l'*Arche*, p. d. hors de la communion de l'Église.

On appelle aussi fig. *Arche*, Un lieu de retraite. On dit prov. d'une maison où il y a toutes sortes de gens ramassés : C'est l'*arche* de Noé.

Arche sign. aussi le Coffre sacré où furent enfermées les deux Tables de pierre, où Dieu avoit gravé ses Commandemens. On l'appella l'*Arche* d'Alliance, & en hébreu *Aron.*

Dans les Verreries, les *arches* sont les arcades dans lesquelles on met le verre recuire.

Arche de Noé. Espéce de coquillage marin. *Arca Noë concha.*

Arche, en t. de Mar. est la boëte de menuiserie qui couvre la pompe.

L'Arche de Delft. Vaisseau construit à Delft, qui, comme l'*Arche* de Noé, voguoit sans voiles & sans rames, par le moyen de roues cachées au-dedans, que douze hommes faisoient incessamment tourner.

Arche de triomphe, ou Archi-triomphante, s. f. T. de Fleuriste. Sorte d'œillet.

Arche, en t. de Man. est une partie du mords.

Arche. Voy. ARC, riviére de Savoye.

ARCHÉALE, adj. m. & f. T. de Chym. & de l'art Hermétique. Ce qui appartient à l'archée.

ARCHECAPELAIN, vieux s. m. Chancelier.

ARCHÉE, s. m. T. de Chym. Feu que les Chymistes s'imaginent être au centre de la terre pour cuire les métaux, & les minéraux, & pour être le principe de la vie des végétaux. D'ἀρχὴ, *principe*, parce que ce feu est la cause de tous les effets de la nature.

ARCHEGAYE, s. f. Machine de guerre dont on se servoit autrefois, & qu'on jettoit sur les ennemis.

ARCHÉGÉTE, s. m. Surnom d'Apollon, sous lequel il étoit adoré dans l'isle de Naxe. *Archegetes.* On donnoit à Hercule le même titre dans l'isle de Malthe. Ce mot sign. Prince, Chef. D'ἀρχων, *Princeps*, & ἡγέομαι, *duco.*

Archelet, s. m. Petit archet dont les Orfévres, Horlogers, & Serruriers se servent pour les ouvrages de tour les plus légers.

C'est aussi, en t. de Pêcheurs, une branche de saule pliée en rond, qui s'attache avec de la lignette autour de l'ouverture du verveux pour le tenir ouvert.

ARCHER, s. m. Celui qui porte un arc, & qui en tire. *Sagittarius.* C'étoit autrefois une espéce de milice. D'*arcuarius.*

On appelloit autrefois *Francs-Archers*, des gens de guerre qui étoient exempts des impôts. Louis XI. cassa les *Francs-Archers*, & les remplaça par des Suisses. Aujourd'hui on appelle un *Franc-Archer*, une femme hardie, & qui a des maniéres d'homme.

Archer se dit plus particuliérement de ceux dont le devoir est de prendre les voleurs, de faire la garde dans les villes, &c. quoiqu'ils ne portent que des hallebardes ou des armes à feu. *Satellites*, *vigiles.* Les *archers* des pauvres sont une sorte de soldats à pied, qui ont ordre de prendre les pauvres qui mendient dans Paris, & de les mener aux hôpitaux. *Satellites cogendis pauperibus præpositi.* Le peuple les appelle *Archers* de l'écuelle.

ARCHÉRE, s. f. Femme qui se sert de l'arc & de la fléche.

ARCHEROT, vieux s. m. Petit Archer. *Jaculator.* Les Poëtes donnoient autrefois cette épithéte à Cupidon.

ARCHES. Voy. CHARLEVILLE.

ARCHET, s. m. T. de Luthier. Sorte de petit arc qui a pour corde plusieurs crins de cheval, & qui sert à tirer le son des violons, violes, &c. *Plectrum.*

It. Petit arc d'osier, ou cerceau, qu'on met au-dessus des berceaux des enfans, pour soutenir une couverture au-dessus de leur tête. *Vimen arcuatum.* *It.* Chassis sous lequel l'on fait suer un malade. Cet homme a passé sous l'*archet*, c. à d. qu'il a passé par le grand remède.

Il se dit aussi de l'outil qui sert aux ouvriers qui travaillent sur le bois & sur les métaux, comme Tourneurs, Serruriers, Orfévres, &c. qui leur sert à tourner, ou à percer leurs ouvrages.

En t. de Maçon, Petite scie faite seulement d'un fil de léton, de laquelle on se sert pour scier toutes sortes de pierres dures.

ARCHÉTYPE, s. m. (Il se prononce Arquétype.) T. de Phil. Original, patron sur lequel on dresse un ouvrage, ou une copie semblable. *Archetypus.* D'ἀρχὴ, premier, & τύπος, modéle.

En la Cour des Monnoies, c'est l'étalon général des poids & mesures qui y est gardé.

ARCHEVÊCHÉ, s. m. Étendue de pays, province, ou diocése qui est sous la jurisdiction spirituelle d'un Prélat, qui a des suffragans sous lui. *Archiepiscopatus.*

It. Le logis, le palais de l'Archevêque. *Archiepiscopale palatium.*

Il se dit aussi de la dignité d'Archevêque. *Dignitas Archiepiscopalis.*

ARCHEVÊQUE, s. m. Prélat métropolitain qui a certain nombre d'Évêques pour suffragans. *Archiepiscopus.* L'*Archevêque* de Lyon est Primat des Gaules : celui de Bourges, d'Aquitaine.

Archevêque. Espéce d'œillet violet, ainsi appellé à cause de sa couleur.

ARCHI. Ce mot, en composition & joint avec un autre, a la force d'un superlatif, ou marque quelquefois un degré d'élévation. Il vient d'ἀρχὴ,

principe, commencement, seigneurie. Dans le style fam. on dit, *Archifou*, *archivilain*, &c. p. d. extrémement fol, ou avare.

ARCHIACOLYTHE, f. m. Celui qui est au-dessus de l'acolythe. *-thus.* C'étoit autrefois une dignité dans les cathédrales.

ARCHIATAROTH, f. m. Ville de la Terre-Sainte, dans la tribu d'Ephraim.

ARCHICAMERIER, ou ARCHICHAMBELLAN, f. m. Premier Chambellan. Officier de l'Empire. *-rarius.* C'est l'Electeur de Brandebourg.

ARCHICHANCELIER, f. m. Grand Chancelier, celui qui présidoit à tous les Chanceliers ou Notaires, comme on disoit autrefois; c. a d. à tous les Secrétaires de la Cour, ou du Palais. *Archicancellarius.*

ARCHICHANTRE, f. m. Chef des chantres. *Archicantor.*

ARCHICHAPELAIN, f. m. C'est le nom que l'on donnoit autrefois au grand Aumônier de France. *Archicapellanus.* Quelques-uns croient que sous la premiére & la seconde race de nos Rois, *Archichapelain* & Archichancelier étoient le même.

ARCHICONFRATERNITÉ, ARCHICONFRERIE, f. f. Société de personnes qui s'unissent pour quelque dessein pieux. *Archiconfraternitas.* Ce mot vient d'Italie.

ARCHICONSUL, f. m. Titre que l'on donne au président de l'Académie de la Crusca à Florence.

ARCHIDIACONAT, f. m. Dignité d'Archidiacre. *Archidiaconatus.*

ARCHIDIACONÉ, f. m. Certaine partie d'un diocése, sujette à la jurisdiction spirituelle d'un Archidiacre.

ARCHIDIACRE, f. m. Supérieur ecclésiastique qui a droit de visite sur les cures d'une certaine partie d'un diocèse. *Archidiaconus.* Le grand *Archidiacre* de Paris est celui qui a le premier Archidiaconé.

Il y a un ancien proverbe, qui pour désigner un homme bien crotté, dit, qu'il est crotté en *Archidiacre*, parce que les *Archidiacres* faisoient autrefois leurs visites a pied, & en toutes saisons.

ARCHIDIOCESAIN, adj. m. Qui dépend du diocése d'un Archevêque, qui appartient à un archevêché. *Archidiœcesanus.* Ce mot ne se doit dire que de certaines choses ausquelles la coûtume l'a attaché.

ARCHIDONA, f. f. Pet. ville de l'Andalousie en Espagne.

It. Bourg du Pérou dans l'Amér. mérid.

ARCHIDRUYDE, f. m. Le chef des Druydes, ou Prêtres Gaulois. *Princeps Druydarum.*

ARCHIDUC, f. m. Celui qui a une qualité, une prééminence & une autorité qui l'éléve au-dessus des autres Ducs. *Archidux.*

ARCHIDUCHÉ, f. f. Terre qui est érigée sous ce titre, & qui donne à celui qui la posséde, un rang ou qualité au-dessus des autres Ducs. *Archiducatus.*

ARCHIDUCHESSE, f. f. La femme ou la veuve d'un Archiduc, ou celle qui posséde en titre un archiduché. *Archiducissa.*

Les Fleuristes ont donné ce nom à une sorte d'œillet.

ARCHIE, vieux f. f. Voûte, ou trait d'arc.

ARCHIÉCHANSON, f. m. Grand Echanson de l'Empire. *Archipincerna.* C'est le Roi de Bohême.

ARCHI-ÉCUYER TRANCHANT, ou Archi-Maître d'Hôtel, Grand-Maître d'Hôtel. *Archidapifer.* Officier de l'empire. C'est l'Électeur de Baviére.

ARCHIEPISCOPAL, ALE. adj. (Pronon. *Arkiépiscopal.*) Qui appartient à l'Archevêque, qui regarde l'Archevêque. *Archiepiscopalis.*

ARCHIEPISCOPAT, vieux f. m. (Pronon. *Arkiépiscopat.*) Dignité d'Archevêque.

ARCHIERARQUE, f. m. Chef de la Hiérarchie, chef de l'Eglise. *-archus.*

ARCHIERE, vieux f. f. Carquois ou Bandouliére.

Il signifioit aussi, Le flanc ou le trou des murailles, par lesquels on tiroit autrefois des fléches.

ARCHIEUNUQUE, f. m. Chef des eunuques. C'étoit un des principaux officiers de la cour de Constantinople sous les Empereurs Grecs. *-chus.*

ARCHIGALLE, f. m. Chef des Galles ou Grand-Prêtre de Cybéle. *Archigallus.*

ARCHI-IMPRIMEUR, f. m. Premier Imprimeur. *Architypographus.*

ARCHIJUPAN, ou ARCHIZUPAN. Voy. JUPAN.

ARCHILÉVITE, f. m. Voy. ARCHIDIACRE.

ARCHILOQUIEN, adj. m. T. de Poëf. Gr. & Lat. *-lochius.* Il se dit des vers dont Archiloque est l'inventeur: ils ont sept pieds, dont les 4 premiers sont ordinairement dactyles, & quelquefois spondées, les 3 derniers sont trochées. P. ex. *Solvitur acris hyems grata vice veris & Favoni.*

ARCHIMAGE, f. m. Chef de la Religion établie chez les anciens Perses par Zoroastre, chef des Mages. *-gus.*

ARCHIMANDRITE, f. m. Abbé, Supérieur d'un monastere. Ce mot veut dire, *Chef du troupeau*: *mandra*, en Grec signifiant Etable, & par métaphore, Monastere.

ARCHIMARECHAL, f. m. Grand Maréchal de l'Empire. C'est l'Electeur de Saxe. *-mareschallus.*

ARCHIMIME, f. m. Archibouffon, Maître bouffon. Les *Archimimes* étoient chez les Romains des gens qui contrefaisoient les maniéres, les gestes, la parole des personnes mortes & vivantes. *-mus.* De μιμέομαι, j'imite.

ARCHIMINISTRE, f. m. Premier ministre d'un Prince, ou d'un Etat. *Primus Administer.* Il ne se dit plus.

ARCHIMONASTÈRE, f. m. Monastère chef d'Ordre ou de Congrégation. *Archimonasterium.*

ARCHINOBLE, adj. de t. g. Tres-noble.

ARCHINOTAIRE, f. m. Chef des Notaires, ou Secrétaires du Roi. *Archinotarius.* Ce nom s'est donné autrefois aux Chanceliers de France.

ARCHIPARAPHONISTE, f. m. Grand Chantre d'une église. Ἀρχιπαραφωνιστής, *quasi primus Acclamator. Precentor.*

ARCHIPEL, f. m. T. de Géogr. Etendue de mer entrecoupée par un très-grand nombre d'isles. *Archipelagus.* Archipel de la Gréce, du Mexique, des Maldives, des Philippines, des Moluques, de St. Lazare, &c. On disoit autrefois *Archipélage.*

ARCHIPÈRE, f. m. Titre donné quelquef. à un Archevêque. *Archipater.*

ARCHIPÉRACITE, ou ARCHIPHÉRACITE, f. m. Chef des Professeurs dans les Académies des Juifs. *-ta. Scripturæ explanator.* D'ἀρχὴ, & de l'Hébreu פרק, *pherek*, qui sign. *division*, *partage*, chapitre d'un livre: &, solution d'une difficulté; quelquefois même, l'action d'enseigner.

ARCHIPOËTE, f. m. Grand Poëte. *Archipoëta.* On l'a

l'a employé le plus souvent par dérision.

ARCHIPOMPE, s. f. T. de Mar. Pompe placée au lieu le plus creux du vaisseau, où s'écoulent les eaux pour les vuider. *Anthlia primaria.*

ARCHIPRETRE, s. m. Curé qui a prééminence sur les autres Curés. *Archipresbyter.*

ARCHIPRÊTRE, s. m. Dignité d'Archiprêtre, ou étendue de la Jurisdiction d'un Archiprêtre. *Archipresbyteratus.*

ARCHIPRIEUR, s. m. Ce titre s'est donné autrefois au Grand-Maître de l'ordre des Templiers. *-prior.*

ARCHIPRIEURÉ, s. m. Il s'est dit pour Archidiaconé.

Quelques-uns ont appellé *Archiprieurés*, les prieurés qui en ont d'autres sous eux.

ARCHIPRIEURE, s. f. Qualité que l'on donne en Bourgogne à la Supérieure des religieuses de Lancharre.

ARCHIS, s. m. Village de Syrie, au pied du mont Liban. *Area*, *Arca.*

ARCHISENECHAL, s. m. Grand-Sénéchal, Grand-Maître de la maison d'un Prince. *Archisenescallus, magnus dapifer*, *infertor dapium.* C'est une qualité qu'ont porté les Dauphins.

ARCHISOUDIACRE, s. m. C'étoit autrefois le premier des soudiacres dans l'église romaine. *Archisubdiaconus.*

ARCHITECTE, s. m. Celui qui sçait l'art de bâtir; celui qui donne les plans & les desseins d'un bâtiment, & qui en conduit l'ouvrage. *Architectus.* Les *Architectes* de vaisseaux sont ceux qui bâtissent les grands navires.

D'ἀρχὸς, *Prince*, ou *Maître*, & τέκτων, *ouvrier.*

Fig. Le souverain *Architecte* du monde est Dieu. Et l'on dit ironiquement, C'est un grand *Architecte* de fourbes, en parlant d'un trompeur.

ARCHITECTONOGRAPHE, s. m. Celui qui fait la description de quelques bâtiments.

ARCHITECTONOGRAPHIE, s. f. Description des bâtimens, des arcs de triomphe, des théâtres, des pyramides, des ports, des machines de guerre anciennes. *Architectonographia.*

ARCHITECTURE, s. f. L'art de bâtir. *Architectura.* L'*Architecture* civile est la science de bâtir pour la nécessité des particuliers, ou pour l'ornement des villes. L'*architecture* militaire est celle qui enseigne à fortifier les villes, les passages, les ports de mer. L'*architecture* navale est l'art de construire des vaisseaux.

ARCHITECTURE se dit aussi de la maniére de bâtir, & des ornemens qu'on y emploie. *Architectonicum opus.* On distingue cinq Ordres d'*architecture*; le Toscan, le Dorique, l'Ionique, le Corinthien, le Composé ou le Composite. L'*Architecture Gothique*, ou moderne, est une *Architecture* solide, grossiére, sans bon goût dans ses ornemens chimériques.

Il se dit aussi de la disposition & de l'ordonnance d'un bâtiment. Belle ou mauvaise *architecture.*

Les Ouvriers disent *architecture*, pour *Moulure.*

ARCHITHRÉSORIER, s. m. Grand-Thrésorier de l'Empire. C'est l'Electeur Palatin. *Archithesaurarius.*

ARCHITHRÔNE, s. m. Thrône par excellence. *Archithronus.* La ville d'Aix-la-Chapelle est *Archithrône* ou chef-Thrône de l'Empire, parce que Charlemagne, premier Empereur d'occident, y tint le siége de l'Empire.

ARCHITIS, s. f. Surnom de Vénus chez les Assyriens, & ensuite chez les Phéniciens.

ARCHITRAVE, s. f. Les Architectes le font masc. Partie de l'entablement qui est au-dessous de la frise, & au-dessus du chapiteau. *Epistylium.* On l'appelle aussi *sablière*, ou la Maitresse poutre. D'ἀρχὴ, & *trabs*, poutre.

ARCHITRAVÉ, ÉE, adj. Corniche *architravée*: C'est celle dont on a supprimé la partie qui se nomme la Frise.

ARCHITRICLIN, s. m. Celui qui préside au festin & à la salle où il se fait, & qui en a la direction: on l'appelle ordinairement *Maître d'Hôtel. Architriclinus*: d'ἀρχὴ, & *triclinium*, salle où étoient disposés trois lits autour d'une table.

ARCHIVAIRE. Voy. ARCHIVISTE.

ARCHIVEL. Voy. ARCHIVISTE.

ARCHIVES, s. f. pl. Thrésor, chambre où l'on garde les titres & papiers d'une maison, d'une communauté. *Tabularium*, *archivium.*

Il se dit aussi des anciens titres, chartes, & autres papiers importans d'un état, d'une communauté, d'une maison. D'ἀρχεῖον, qui a les mêmes significations.

ARCHIVIOLE, s. f. Espéce de clavessin sur lequel on a appliqué un jeu de viole par le moyen d'une roue tournante avec sa manivelle, pareille à celle des vielles.

ARCHIVISTE, s. m. Garde des Archives. *Tabulario præpositus. It.* Auteur qui fouille dans les Archives, pour déchiffrer les titres.

ARCHIVOLTE, s. m. T. d'Archit. Arc contourné. C'est le bandeau orné de moulures qui regne à la tête des voussoirs d'une arcade, & dont les extrémités portent sur les impostes.

ARCHOIER, vieux v. n. Tirer de l'arc.

ARCHONTAT, s. m. (Prononc. *Arcontat.*) Charge d'Archonte. *Magistratus Atheniensis.* C'est aussi le temps pendant lequel un magistrat d'Athènes gouvernoit.

ARCHONTE, s. m. (Prononc. *Arconte.*) Magistrat d'Athènes, qui rendoit compte de son gouvernement. D'ἄρχω, Celui qui gouverne. Il y en eut d'annuels & de perpétuels.

Sous les Empereurs Romains, plusieurs villes grecques ont eu deux *Archontes* pour premiers magistrats.

Les Grecs ont donné ce nom à plusieurs dignités de l'Église & de l'Empire.

ARCHONTIQUE, s. m. & f. (Prononc. *Arcontique.*) Nom d'Hérétiques, ainsi nommés d'ἄρχοντες, dont on se sert pour exprimer la hiérarchie des Anges, que nous appellons *Principautés*; parce qu'ils enseignoient que c'étoient ces Principautés qui avoient créé le monde. *-ticus.*

ARCHURE, s. f. Une des piéces de ménuiserie qui sont au-devant des meules d'un moulin.

ARCIS, s. m. Ville de France en Champagne, sur la riviére d'Aube. *Arciaca.*

ARCIUT, s. m. T. de Cout. Droit que les Ecclésiastiques de Béarn qui ont acquis les dimes, payent aux Évêques.

ARCKEG, s. m. Lac d'Écosse, dans la province de Loquébar. *Arcus.*

ARCKLO, ou ARECKLO, s. m. Ville de la Lagénie, en Irlande. *Arkelou.*

ARCO, s. m. Pet. ville de l'évêché de Trente, en Allemagne. *Arcus.*

ARCOB, s. m. Ville de la Terre-Sainte, dans le

royaume de Basan, au-delà du Jourdain.

ARCOIR, vieux v. n. qui se disoit des lances qui fléchissoient pour se couper. *In arcum flecti, curvari.*

ARÇON, s. m. T. de Sellier. Espéce d'*arc* composé de deux piéces de bois qui soûtiennent une selle de cheval, & qui lui donnent sa forme. Il y a un *arçon* de devant, & un *arçon* de derriére. *Sella equestris arcus.* On appelle Pistolets d'*arçon*, ceux qu'on porte ordinairement a l'*arçon* de la selle.

On dit encore, Il portoit toujours un tel livre à l'*arçon* de la selle; p. d. Il l'avoit toujours avec lui. Perdre, vuider les *arçons*, sign. Être désarçonné, ou renversé de cheval. *Ex equo excuti.* Cette expression sign. au fig. Être embarrassé dans la dispute, ou déconcerté dans quelque affaire.

En t. de Chapel. c'est un instrument fait en archet de violon, dont on se sert pour arçonner la laine.

Arçon se disoit encore autrefois pour *archet*.

ARÇONNER, v. a. T. de Chapel. Faire voler la laine avec l'arçon, pour la mettre en état de servir.

ARÇONNEUR, s. m. Ouvrier qui arçonne la laine, le poil, & autres matiéres, après avoir été cardées.

ARCOS, s. m. Ville d'Andalousie, en Espagne. *Arcus, Arcensium Colonia. It.* Autre ville d'Espagne, située dans la vieille Castille. Il y a aussi en Portugal *Arcos* de l'Estramadure, ou du Val de Vez.

ARCOT, s. m. Excrément de cuivre jaune, dont on fait le potin en le mêlant avec du plomb.

ARCOUS, s. m. N. pr. d'hom. *Arcontius.*

ARCTIQUE, adj. de t. g. T. d'Astr. Septentrional. *Arcticus, a, Septentrionalis.* Epithéte qu'on donne au pole qui est élevé sur notre horison; ainsi nommé, a cause des étoiles de la petite Ourse appellée ἄρκτος en grec, parce que la derniére étoile de sa queue marque le pole septentrional, lequel n'en est éloigné que de deux degrés. Cercle *arctique*. Terres *arctiques*, sont des terres inconnues, situées au septentrion de l'Europe & de l'Amérique vers le pole *arctique*.

ARCTITUDE, s. f. T. d'Anat. Étrécissement. *Arctitudo.* Mauvaise disposition de la matrice de la femme qui l'empéche de concevoir.

ARCTIUM, s. m. Plante dont les feuilles sont à peu près semblables à celles du bouillon blanc.

ARCTURE, s. m. Étoile de la constellation nommée Arctophylax, c. à d. Garde de l'Ourse. *Arcturus*, c. à d. la Queue de l'Ourse; d'ἄρκτος, *ourse*, & de οὐρά, *queue*.

ARCUDIA, s. f. Ville de Barbarie, en Afrique, dans le roy. de Tripoli.

ARCUEIL, s. m. Bourg de l'Isle de France, à une lieue de Paris. *Arcus Juliani.*

ARCUER, v. a. Courber en arc. *In arcum inflectere.*

ARD.

ARDACHER, s. m. Village de la basse Autriche, en Allemagne. *Aredate.*

ARDAING, s. m. N. pr. d'hom. *Ardagnus.*

ARDALIDES, s. m. pl. Surnom des Muses, pris d'Ardalus, fils de Vulcain, qui honoroit fort ces Déesses.

ARDART, ou ARDFÉART, s. m. Ville de la Momonie, en Irlande. *Ardatum, Ardforta.*

ARDASSES, s. f. pl. Les plus grossiéres de toutes les soies de Perse.

ARDASSINE. Voy. ABLAQUE.

ARDBRY, s. m. Port du roy. de Barça, en Afrique. C'est l'ancien *Bryorum portus.*

ARDEBIL, s. m. Ville de Perse dans l'Adirbeitzan. *-bila.*

ARDEE, ou ARDRES, s. f. Pet. riviére de Normandie, en France. *Ardurus, Ardea.* Elle coule dans l'Avranchin.

Ardée. Ville cap. des Rutules. *Ardea.* Aujourd'hui bourg de la Campagne de Rome.

ARDEMMENT, adv. Avec ardeur, avec passion, d'une maniére chaude & vive. *Vehementer, acriter.*

ARDEN, s. m. Contrée de Syrie. *Ardena regio*, autref. *Palmyrene*, dans le Béglierbeglic de Tripoli.

It. Forêt du comté de Barwick, en Angleterre. *Arduenna sylva.*

ARDENBOURG, RODENBOURG, s. m. Ville de Flandre, a une lieue de l'Ecluse. *Ardenburgum, Rodenburgum.*

ARDENNE, s. f. La forêt d'*Ardenne*, ou les *Ardennes*, pl. *Arduena sylva*, ou *Ardenna.* Grande forêt, sur la Meuse, qui passe entre Charlemont & Rocroi.

ARDENT, ente, adj. Il vient du vieux v. *ardre*, brûler. Qui brûle, ou qui est brûlé, ou qui échauffe beaucoup. *Fervidus.*

Miroir ardent. Voy. MIROIR.

Ardent se dit aussi du poil roux. *Fulvus.*

Vaisseau *ardent* est celui qui a son inclination à approcher du vent. *Navis quæ naturâ suâ vento sit proxima.*

Ardent, en t. de Blas. se dit d'un charbon allumé. *Candens, accensus.*

Chapelle *ardente* est celle où l'on brûle de l'huile, ou de la cire, autour de la représentation d'un corps mort.

Chambre *ardente* est une certaine Justice qui condamne au feu.

En Chym. Esprits *ardens* sont ceux qui étant tirés par la distillation d'un végétal fermenté, peuvent prendre feu. Tels sont l'esprit de vin, l'eau de vie.

Ardent se dit fig. de tout ce qui se fait avec chaleur, avec passion, avec véhémence. *Ardens, fervens, acer.* Dévotion *ardente*. Homme *ardent*.

ARDENT, s. m. Certain météore, ou feu-follet, formé de quelques exhalaisons grasses, qui s'élévent & s'enflamment dans les lieux marécageux. *Ignes noctè errantes.* On les appelle en divers lieux, *Fuyrolles, Flammeroles, Flambarts*, ou *Follets.*

Ardents étoient aussi certains malades d'une fiévre ardente, qu'on nomme encore *Feu-sacré*. Voy. MAL DES ARDENTS.

ARDENTS. Académiciens de Naples.

ARDES, s. f. Presqu'isle de l'Ultonie, en Irlande. *Ardesia.*

ARDESCHE, s. f. Riviére de France, qui passe à Aubenas dans le bas Vivarais. *Ardesca.*

ARDEUR, s. f. Grande chaleur. *Ardor.*

Fig. Passion, vivacité, emportement, fougue. *Ardor, fervor animi.*

Ardeur d'urine. Voy. DYSURIE.

ARDEY, ou ARDTULI, s. m. Ville d'Irlande, en Momonie. *Ardea.*

ARDEYNE, ou ARDENNES, s. f. Abbaye de Normandie, dans la campagne de Caen. *Ardenna.*

ARDILA, f. f. Rivière de l'Estramadure d'Espagne.

ARDILLON, f. m. Partie pointue d'une boucle, qui sert à arrêter les sangles, ou courroies qu'on passe dedans. *Fibula, fibulæ claviculus.* On lui a donné son équipage complet; il n'y manque pas un *ardillon.*

ARDMÉANACH, f. m. Contrée du nord de l'Écosse. *Armanochia.*

ARDMORE, f. m. Port du comté de Waterford, en Irlande. *Ardmora.*

ARDOINNA, ou ARDUINNA, f. f. Nom que les Gaulois & les Sabins donnoient à Diane, comme à la protectrice des chasseurs.

ARDOISE, f. f. Pierre bleue & fossile, qui est tendre au sortir de la carrière, & qu'on coupe en feuilles déliées pour faire des couvertures au lieu de tuiles. *Ardosia, cærulei lapidis sectiles laminæ.* La rousse-noire est la plus estimée. L'*ardoise* cartelette est la plus petite.

ARDOISIÉRE, f. f. Carrière d'où l'on tire l'ardoise. *Lapidicina ardosiarum.*

ARDONA, f. f. Village de la Capitanate au roy. de Naples. *Ardonia, Erdonia, Herdonia.*

ARDONES, vieux f. f. pl. Eaux qui s'écoulent dans les prés sans qu'on le voie. D'ἄρδω, j'arrose.

ARDRA, f. f. Ville de Guinée, en Afrique, cap. d'un roy. qui porte son nom. *Regnum Ardranum.*

ARDRAGH, f. m. Pet. ville de la Lagénie, en Irlande. *Ardaca, Ardacum.* Il y a aussi un bourg de ce nom dans la même isle.

ARDRE, vieux v. a. Brûler. *Ardere.* On s'en peut encore servir dans le burlesque. Que le feu de S. Antoine les *arde.*

ARDRES, f. f. Pet. ville de France, dans le comté de Guines en Picardie. *Ardea.*

ARDROSSEN, ou ARDROSEN, f. m. Bourg de l'Écosse septentrionale. *Ardrosa.*

ARDSTIN, ARDSTINSCHAR, ou ARDSTINSELL. Voy. STINCHAR.

ARDU, UE, vieux adj. Pénible, difficile. *Arduus, a, um.* Question *ardue.*

ARDURE, vieux f. f. Colère.

ARE.

ARE. Particule en usage dans quelques provinces. Elle sign. Enfin, maintenant; ou, Vois-tu? voilà. Quelquefois elle est explétive, & semble venir d'ἄρα, qui l'est aussi.

ARE, f. f. Pet. rivière du comté d'Yorck en Angleterre. *Arus.*

ARÉA, f. f. T. de Méd. Maladie qui fait tomber les cheveux.

AREB, f. m. Monnoie de compte des États du Grand Mogol. Quatre *arebs* font un crou; un crou vaut cent lacs.

AREBBA, f. f. Ville de la tribu de Juda, dans la Terre-Sainte.

ARECA, ou FAUFEL, f. m. *Palma arecifera.* Espéce de palmier commun dans les Indes Orientales. Il y a beaucoup d'apparence que le cachou, *catechu, terra Japonica,* est un mélange de noix d'*aréca,* du suc de cate, ou *lycium Indicum,* avec quelque chaux de coquille. Dans les Indes on mâche de l'*aréca* avec du bétel.

ARECIUM, f. m. Plante propre contre la rétention d'urine & le mal de dents.

ARECON, f. m. Ville de la tribu de Dan.

s'ARÉGER, vieux v. a. & pron. s'Arranger.

ARÉGLE, f. m. N. pr. d'hom. *Agræculus.*

ARELATIN, INE, f. Celui qui est du royaume ou du pays d'Arles. *Arelas, atis.*

AREMBERG, f. m. Ville & comté du cercle de Westphalie. *Aremberga, Areburium.*

AREMUZZE, f. f. Village du Patrimoine de saint Pierre. *Aremuzza.*

ARÉNA, f. f. T. de Phil. Hermétique. *Arena.* C'est la terre noire, du noir très-noir, qu'il faut blanchir.

ARÈNA, ou ARÈNE, f. f. Rivière de Sicile, qui a son cours dans la vallée de Mazara. *Selinus.*

ARENAGE, f. m. Ancien droit que payoient les Bretons à leurs Ducs & Seigneurs.

ARÉNE, f. f. Sable menu & mouvant. *Arena.* Ce mot est plus de la Poësie que de la prose.

On appelle aussi *Arènes,* les cirques, les amphithéâtres où se faisoient les combats des gladiateurs. En particulier, l'*arène* étoit le champ du milieu. En ce sens il se dit en prose. Et au fig. il se dit en vers des exercices de l'esprit. Rentrer dans l'*arène.*

ARÉNER, v. n. pass. T. d'Archit. Baisser, s'affaisser par trop de pesanteur. *Deprimi.*

ARÉNEUX, EUSE, adj. T. poëtique. Sablonneux, rempli de sable.

ARENSBERG, f. m. Ville & comté d'Allemagne, dans le duché de Westphalie. *-ga.*

ARÉOLE, f. f. T. d'Anat. Cercle qui environne le mammelon. *-la.*

ARÉOMETRE, f. m. T. de Chym. Instrument propre à peser des esprits, c. à d. des liqueurs spiritueuses. *V. le D. de Tr.* D'ἀραιός, *tenuis, subtilis,* & μέτρον, *mensura.*

ARÉOPAGE, f. m. Fauxbourg ou colline d'Athènes, où étoit le Tribunal d'un Sénat respectable. *-gus.* Ce mot sign. proprement la colline de Mars, ou le rocher de Mars: de πάγος, *rocher,* & Ἄρειος, qui appartient à Mars: on prétend qu'il y avoit en ce lieu un temple de Mars.

AREOPAGE, se dit en style burlesque pour Conseil, assemblée de gens qui traitent d'affaires.

ARÉOPAGITE, f. m. Sénateur, Juge de l'Aréopage. *Areopagita.*

ARÉOPAGITIQUE, f. m. On appelle les *Aréopagitiques d'Hilduin,* une Histoire de saint Denys qu'Hilduin composa par ordre de Loüis le Débonnaire. *-ca Hilduini.*

ARÉOSTYLE, f. m. T. d'Archit. Édifice dont les colomnes sont éloignées les unes des autres. D'ἀραιός, *rare,* & στῦλος, *colomne.*

ARÉOTECTONIQUE, f. f. Partie de l'Archit. militaire qui regarde l'attaque & le combat.

ARÉOTIQUE, f. m. Médicament qui ouvre les pores, pour faciliter la transpiration. *Aræoticus.*

AREQUE. Voy. ARÉCA.

AREQUIPA, f. f. Ville du Pérou.

ARER, v. n. T. de Mar. Chasser sur les ancres. Ce qui se dit d'un vaisseau quand il traîne l'ancre. *Arare.*

ARESCUEL, vieux f. m. Manche. *Manubrium.*

ARESGNER, vieux v. a. Arrêter un cheval par les rênes.

ARESGOL. Voy. HARESGOL.

ARESTINGA, f. m. Cap de Perse, dans le Kerman. *Arestinga promontorium.* It. Ville près de ce cap.

ARÊTE, f. f. La partie dure & solide des poissons ordinaires, qui leur tient lieu d'ossemens, & qui soûtient leurs chairs. *Spina.* D'*arista,* à

cause de la ressemblance qu'il y a entre les épis & les *arêtes* des poissons.

En t. de Charp. Bois scié à vive *arête*, est celui dont on a ôté tout l'aubier, ou le bois blanc qui est auprès de l'écorce, & dont les angles sont de bois dur. On appelle aussi Vives *arêtes*, les angles vifs des pierres, & des autres corps taillés en angle. On appelle aussi des Voûtes en *arête*, les voutes à ogives.

L'*arête* d'une épée, est l'élévation qui regne le long de quelques lames d'épée.

En t. de Chapel. c'est l'extrémité par où l'on arrondit un chapeau.

En t. d'Orfévre, c'est la partie de la cuillère élevée sur le cuilleron.

Il sign. aussi l'extrémité du bord du plat, & d'une assiette du côté du fond.

En Bot. Partie animée & pointue qui termine le fruit ou les balles de quelques espéces de chiendent. On dit *glumæ aristatæ* des balles terminées par des *arêtes*, *aristæ recurvæ*, *arêtes* coudées.

Arêtes, en t. de Man. Galles qui viennent sur les nerfs des jambes de derriére d'un cheval. On appelle aussi *Arêtes*, les queues des chevaux dégarnies de poil, qu'on appelle *Queues de rat.*

ARETHUSE. Voy. FORNACUSA.

Arethuse, f. f. Fontaine de Sicile proche de Syracuse. Les Anciens ont cru que l'Alphée, fleuve du Péloponése, passant sous la mer par des conduits souterrains, venoit mêler ses eaux avec elle. *-usa*. C'est aussi le nom de plusieurs fontaines & villes d'Asie & d'Afrique.

ARÊTIER, f. m. T. de Charp. Piéce de bois qui forme l'arête des couvertures qui sont en croupe ou en pavillon. On appelle *Arêtiers*, les enduits de plâtre, ou de mortier, que l'on met aux endroits où sont les *arêtiers*.

ARÉVALO, f. m. Pet. ville de la vieille Castille, province d'Espagne. *Arevalum.*

AREUNA. Voy. le mont AMAN.

AREXIL. Voy. ARRAJOLAS.

AREY, f. m. N. pr. d'hom. *Aregius*, *Arigius*, *Aredius*, *Aridius*. On dit aussi *Arige*.

ARÉZIBO, f. m. Ville & riviére dans l'isle de Porto-Rico, l'une des Antilles.

AREZZO, f. m. Ville de Toscane dans le Florentin. *Aretium.*

ARG.

ARG, f. m. Nom pr. de deux riviéres de Souabe, en Allemagne. *Argus.*

ARGA, f. m. Fruit d'un arbre d'Afrique, dont on tire une huile de mauvaise odeur.

It. Riviére d'Espagne, qui baigne Pampelune. *Argus.*

ARGAN, f. m. Bourg de la Castille nouvelle en Espagne. *Argana.*

ARGANEAU, f. m. T. de Mar. Gros anneau de fer où on attache des manœuvres & des cordages. *Annulus crassior.*

It. Petite chaîne. Voy. ALGANON.

ARGATA. Les chevaliers de l'*Argata*, c. à d. du *Devidoir*. Compagnie de gentils-hommes Napolitains qui s'unirent contre les entreprises de la Reine Marguerite.

ARGÉE, f. m. Fils de Licimnius. Il fut le premier dont on brûla le corps après la mort.

Argée, f. m. On appelloit ainsi des figures d'hommes faites de jonc que les Vestales jettoient tous les ans dans le Tibre le jour des ides de Mai. *Argei*, *Argea*. C'étoient des figures d'Argiens, & cette cérémonie fut instituée par Evandre, Arcadien, & par conséquent ennemi des Argiens.

ARGEIPHONTÈS, f. m. Surnom de Mercure, parce qu'il avoit tué Argus.

ARGEMONE, f. f. Pavot sauvage, bon pour guérir de petits ulcéres des yeux, qu'on nomme *Argemon*. *Argemone*, *Argemonia*.

ARGENDAL, f. m. Pet. ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne. *Argendalia.*

ARGENS, f. m. Riviére de Provence, en France. *Argenteus fluvius.*

ARGENT, f. m. Métal qui tient le second rang entre les métaux, qui est fort blanc, le plus dur & le plus précieux aprés l'or. *Argentum.*

Les Orfévres ne peuvent travailler d'*argent* qu'au titre de onze deniers, douze grains ; & en ouvrages moulés, ils ont quatre grains de reméde pour marc. Cet *argent* ainsi travaillé s'appelle *Argent le Roi*, qui est de 12. grains, ou d'une maille, ou obole moindre que l'*argent* fin, qui est à 12. deniers.

Il y a *argent* filé. *Argentum ductum in flamina.* *Argent* tissu, *textile*, *textum*. *Argent* en feuille. *In tenues ductum laminas*, *bracteolas*. *Argent* battu. *Malleatum*. *Argent* en masse ou en billon. *Infectum*. *Argent* mis en pâte, par l'eau de départ, pour argenter, &c. *Maceratum*. *Argent faux* : c'est du cuivre de fil rouge argenté & tiré à la filiére. L'*argent en coquille* est fait des rognures des feuilles, ou des feuilles mêmes d'*argent* battu. On s'en sert à peindre & à argenter quelques ouvrages. *Mollitum*, *dilutum*, *liquatum*. *Argent tenant or.* Quand l'or est au-dessous de dix-sept carats ; & qu'il est allié sur le blanc, il perd son nom & sa qualité d'or, & n'est plus qu'*argent* tenant or. *Argent de cendrée*. Poudre d'*argent* qui se trouve attachée aux plaques de cuivre qu'on a mises dans l'eau-forte, qui a servi à l'affinage de l'or, après qu'elle a été mêlée d'une certaine portion d'eau de fontaine.

Argent de permission. On nomme ainsi dans la plûpart des villes des Pays-Bas, ce qu'on nomme ailleurs *Argent de change*. Les cent florins de permission y valent cent huit florins & un tiers courans.

Argent se dit de toutes sortes de monnoie d'or, d'*argent*, ou de quelque métal que ce soit, servant au trafic & à faire des payemens. *Pecunia*, *nummi*. On a payé cette terre *argent* comptant, bas, ou sec. On dit de tous les effets qui ne portent point de profit ni de revenu, que C'est de l'*argent* mort. On appelle *Argent* mignon, un *argent* de réserve, & que l'on peut employer comme l'on veut, sans toucher à son revenu ordinaire.

On appelle plus particuliérement *Argent*, ou *Argent* blanc, la monnoie qui est faite effectivement d'*argent*.

Argent s'emploie aussi pour signifier l'intérêt & le bien des particuliers. L'*argent* est un bon serviteur, & un méchant maître. Est-il quelque talent que l'*argent* ne lui donne ? On appelle un Homme à *argent*, ou âpre à l'*argent*, un Avare. On appelle de l'*argent* en barre, une marchandise de bon débit. Homme tout cousu d'*argent* ; p. d. fort riche. Faire de l'*argent*, c'est

vendre quelque chose pour avoir de l'*argent*.

ARGENT se dit en Poëtie, de ce qui est d'une blancheur éclatante. *Argenteus*. La lune paroit sur un char d'*argent*. L'*argent* liquide d'un ruisseau, qui roule ses flots d'*argent* sur les cailloux.

L'ARGENT, en t. de Blâs. sign. le blanc, & se représente par un Ecu tout uni sans aucunes hachures.

L'ARGENT, en t. de Chym. s'appelle *Lune*, & souffre diverses préparations.

Prov. *Argent* comptant porte médecine. Jouer bon jeu bon *argent*; p. d. Sérieusement & loyalement. Un homme crédule prend tout ce qu'on lui dit pour *argent* comptant. Le terme vaut l'*argent*, quand on menace d'une chose qui ne doit arriver de long-temps. Un homme veut avoir le drap & l'*argent*; quand il veut profiter de deux côtés. Avoir le temps & l'*argent*, c. à d. Avoir toutes choses à souhait. Il ne prend point d'*argent* de tout ce qu'il dit; p. d. qu'il dit facilement & agréablement toutes choses. On dit au jeu, *Argent* sous corde; p. d. *argent* comptant: ce qui vient de ce que les joüeurs de paume mettent ordinairement sous la corde l'*argent* qu'ils jouent. Mettre de bon *argent* contre du mauvais, p. d. faire des avances dans une affaire dont on ne retirera aucun avantage.

ARGENT DES PHILOSOPHES, ou ARGENT VIF DES PHILOSOPHES. T. de la Science hermétique. *Argentum Philosophorum*. C'est la matrice propre à recevoir le sperme & la teinture du soleil.

ARGENT-VIF. Voy. MERCURE.

ARGENTA, f. f. Bourg du Ferrarois, en Italie. *Argentia*.

ARGENTAC, f. m. Bourg du Limousin, en France, entre Aurillac & Tulle. *Argentacum*.

ARGENTAN, f. m. Ville de Normandie, entre Séez & Falaise. *-anum*.

ARGENTARI, f. m. Bourg & Cap de l'isle de Sardaigne. *Argentaria. Falconis promontorium*.

ARGENTARO, f. m. Presqu'isle du cap de l'Etat de *Gli Presidii*, en Toscane.

MONTE ARGENTARO, Costagna Basilissa, Canovisa & Balkan. *Hamus mons*. Montagne de la Turquie d'Europe.

ARGENTEAU, f. m. Château des Pays-Bas, entre Mastricht & Liége. Il est ruiné. *Argenteum Castrum*.

ARGENTER, v. a. Colorer ou couvrir d'argent. *Argento obducere*.

ARGENTÉ, ÉE, adj. Il sign. quelquef. en Poësie, Qui est d'une couleur approchante de celle de l'argent. *Argenteus*. Flots *argentés*.

ARGENTERIE, f. f. Collectif. Vaisselle, ou ustensiles d'argent. *Vasa argentea, Argentum*.

On appelle dans les paroisses l'*argenterie*, la croix, le bénitier, & les chandeliers d'argent.

L'ARGENTERIE chez le Roi est un fonds qu'on fait tous les ans pour quelques dépenses extraordinaires. *Pecunia annua sumptibus extraordinariis addicta*.

ARGENTEUIL, f. m. Bourg de l'Isle de France, trois lieues au-dessous de Paris. *-tolium*.

ARGENTEUX, EUSE, adj. Il signifioit autrefois Qui est d'argent. *Argenteus, a, um*. Le petit peuple le dit encore pour Pécunieux.

ARGENTIER, f. m. Officier d'un Prince, ou Seigneur, qui reçoit l'argent du Thrésorier pour le donner au Maitre-d'Hôtel, & fournir aux menues dépenses de la maison. *Quæstor ærarii levioribus regiæ domûs impensis addictû*.

En plusieurs lieux, & entre autres à Caën, les Orfévres sont appellés *Argentiers*. *Argentarii*.

ARGENTIER. T. de Fleuriste. Tulipe puurpre, colombin & blanc.

ARGENTIÈRE, f. f. Bourg de France, dans le Vivarais. *-taria*. Le Col d'*Argentière*: Passage des Alpes, près de ce bourg. *Fauces Argentariæ*.

It. Pet. ville du comté de Nice, près de Barcellonnette. *-tarius vicus*.

It. Isle de l'Archipel. *Argentaria*.

ARGENTIFIQUE, adj. m. & f. T. d'Alchym. Qui fait de l'argent, qui a la vertu de changer en argent. *Argentificus*. Sel *argentifique*. D'*argentum*, & *facio*, je fais.

ARGENTIN, INE, adj. Qui a le son clair & aigu, comme s'il étoit d'argent. *Argenteus*. Voix *argentine*.

Il s'est dit en Poësie, de ce qui approche de la couleur de l'argent. Source *argentine*. Flots *argentins*.

ARGENTIN, f. m. Dieu qui présidoit à la monnoie d'argent; il étoit fils d'Æsculon, qui présidoit à celle de cuivre.

ARGENTINA, f. m. Bourg de roy. de Naples. *Argentinum*.

ARGENTINE, f. f. Plante du genre des Pentaphylloides. Ses feuilles sont blanchâtres.

ARGENTINE. Nom ancien de Strasbourg.

ARGENTO, f. m. Rivière de la Turquie en Europe. *Ululeus*. Elle coule dans l'Albanie.

ARGENTON, f. m. Ville de Berri, en France. *Argentomagum*.

ARGENTOR, f. m. Rivière de France, formée de deux petites rivières, dont l'une s'appelle Argent, & l'autre Or. *-toria*. Elle passe dans l'Angoumois.

ARGEVAN, ou ARGHEVAN. Voy. ARBRE DE JUDAS.

ARGIAN, ou ARRÉGIAN, f. m. Ville du Chusistan en Perse. *Arregiana*.

ARGI-BASSI, f. m. T. de Rel. Un des quatre premiers Officiers qui servent à la bouche du Grand-Seigneur.

ARGIE. Voy. ARGOLIDE.

ARGIEN, ENNE, f. Celui qui est d'Argolide, ou de la ville d'Argos. *Argivus*.

ARGILE, f. f. Province de l'Ecosse mérid. *Argathelia, Argalia*.

ARGILLE, f. f. Terre à Potier qui est grasse & gluante, dont on fait les tuiles, les briques, & les vaisseaux de terre. *Argilla*. Il faut prononcer *Argille* & *Argilleux*, comme s'il n'y avoit qu'une *l*.

ARGILLEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature de l'argille. *Argillosus*.

ARGIRO CASTRO, f. f. Ancienne ville de l'Épire. *Antigonia*. Aujourd'hui bourg sur les frontiéres de la Macédoine.

ARGISCH, f. m. Bourg de la Valachie. *Argida, Argidava*.

ARGLAS, f. m. Bourg de l'Ultonie, en Irlande. *Argla*.

ARGO, f. m. Navire des Argonautes. *Argo*. Quelques-uns ont crû que ce navire a pris son nom du mot ἀργὸς, *vite*, ensorte qu'*Argo* n'est autre chose qu'un *navire léger*.

ARGO, ou ARGOS, f. m. Très-ancienne ville de la Morée, dans la Sacanie, sur la Planiza. Quand on parle de l'Antiquité, il faut dire *Argos*, & non pas *Argo*.

ARGOLIDE, f. f. Roy. du Péloponèse: C'est au-

jourd'hui à peu près la Romanie dans la Morée. *Argolis.*

ARGOLIQUE, adj. de t. g. Qui eſt del'Argolide. *-icus.*

ARGON, ſ. m. T. uſité dans la chaſſe des oiſeaux. Morceau de bois plié en arc.

ARGONAUTE, ſ. m. Nom des Héros qui s'embarquérent dans le navire Argo avec Jaſon, pour aller a Colchos y conquérir la Toiſon d'or. *-ta.*

ARGONAUTES DE S. NICOLAS. Ordre militaire inſtitué par Charles III. Roi de Naples.

ARGONNE, ſ. f. Nom ancien d'un petit pays de France, qui étoit partie en Champagne, & partie dans le Barrois. *-ona.*

ARGOS. Voy. ARGO.

ARGOT. Voy. ERGOT.

ARGOT, ſ. m. En t. de Jardinage, c'eſt le bois qui eſt au-deſſus de l'œil, & qui n'étant point recouvert par ſa pouſſe, meurt & eſt inutile. *Lignum ſucco deſtitutum.*

ARGOT eſt auſſi le nom que les gueux ou les voleurs donnent à la langue ou au jargon dont ils ſe ſervent, & qui n'eſt intelligible qu'à ceux de leur cabale.

ARGOTER, v. a. T. de Jardinage. Couper une branche à un ou deux yeux au-deſſus de ſa mere branche. *Lignum aridum amputare.*

ARGOU, ou ARGAW, ſ. m. Contrée de Suiſſe, renfermée entre le lac de Lucerne, la riviére de Ruſſ, & celle d'Aar. *Argoia.*

ARGOUDAN, ſ. m. Sorte de coton de la Chine.

ARGOULET, ſ. m. Arquebuſier, carabin. *Eques levioris armaturæ.* Quelques-uns dérivent ce mot d'*Argolicus*, parce que cette ſorte de milice venoit de la Gréce.

On dit auſſi par raillerie, qu'Un homme n'eſt qu'un chétif *argoulet*, un pauvre *argoulet*; p. d. que C'eſt un homme de néant.

ARGOUZIN, ou ARGOZIN, ſ. m. T. de Mar. Sergent de galère. *Satelles remigibus regendis ac cuſtodiendis præpoſitus.*

ARGUE, ſ. f. T. de Tireur d'or. Machine faite en forme de cabeſtan. C'eſt un gros arbre percé de quatre leviers que font tourner huit hommes; & au bout de la corde qui l'entoure eſt une groſſe tenaille qui tient le lingot, qu'on fait paſſer par différens pertuis de filiére, pour le dégroſſer.

On appelle auſſi *Argue*, un certain lieu de Paris, où l'on tire & où l'on dégroſſe l'or & l'argent.

ARGUE. Sorte de bâtiment ſur lequel on améne des vins du Rhin ou de Cologne, en Hollande.

ARGUÉ, ÉE, adj. Il ſe dit d'un navire plié ou courbé en cou. On dit auſſi Quille *arguée.*

ARGUENON, ſ. m. Petite riviére de Bretagne, qui coule le long des évêchés de S. Brieux & de S. Malo. *Argenus.*

ARGÜER, v. a. (Il eſt de 3. ſyllabes.) Trouver à redire à quelqu'on; prendre plaiſir à le reprendre, à pointiller ſur lui. *Arguere.*

ARGUER, en t. de Tireur d'or, eſt de deux ſyllabes. C'eſt paſſer quelque métal par les filiéres de l'argue. On dit plus communément Tirer à l'argue.

ARGUIN, ou ARGUYN, ſ. m. Iſle de la mer Adriatique, & forteresſe de cette iſle. *Arguina inſula, arx.*

ARGUMENT, ſ. m. T. de Log. Raiſonnement qu'on fait en poſant certains principes dont on tire des conſéquences. *Argumentum.*

En une plus étroite ſignification, on le dit des indices, des conjectures, des préſomptions.

It. Le fondement, l'abrégé d'une Hiſtoire, d'une Comédie, d'un Chapitre.

ARGUMENT, en t. d'Aſtr. eſt un arc par le moyen duquel nous cherchons un autre arc inconnu, qui lui eſt proportionnel. Ainſi l'*argument* de la latitude de la lune, c'eſt ſa diſtance de la tête, ou de la queue du dragon.

ARGUMENTANT, ſ. m. v. Celui qui diſpute & fait des argumens contre quelqu'un, qui ſoutient quelque choſe publiquement. *Diſputator.*

ARGUMENTATEUR, ſ. m. Qui a coûtume de faire des argumens. *Argumentator.* Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part.

ARGUMENTATION, ſ. f. Action de celui qui argumente, & la maniere de faire des argumens. *Argumentatio.*

ARGUMENTER, v. n. Faire des argumens. *Argumentari.*

Il ſign. auſſi, Tirer des conſéquences; inférer une choſe d'une autre. On *argumente* de-là qu'il eſt innocent. C'eſt mal *argumenter.*

ARGUS, ſ. m. Homme fabuleux, qu'on dit avoir eu cent yeux, à qui Jupiter commit la garde de la vache Io. On emploie ce mot en notre langue pour ſignifier un homme prudent & clairvoyant.

C'eſt auſſi, en t. de Fleuriſte, une ſorte de tulipe.

Les yeux d'*Argus*. T. de la Science hermétique, Voy. ŒIL, ou YEUX.

ARGUS. Eſpéce de coquillage de mer, ainſi nommé, parce qu'il eſt ſemé de figures d'yeux. *Argus concha.*

ARGUT, vieux adj. m. Subtil, ſçavant, éclairé. *Argutus.*

ARGUTIE, ſ. f. Petite ſubtilité d'eſprit, un argument ſophiſtique. *Argutia.* Ce mot eſt peu uſité.

ARGYRASPIDES, ſ. m. pl. Corps de troupes, qui avoient des boucliers d'argent, ou argentés. *Argyraſpides.* D'ἄργυρος, *argent*, & ἀσπὶς, *bouclier.*

ARGYRE, ſ. f. Nymphe qui devint amoureuſe de Selemnus, lequel fut métamorphoſé en fleuve.

ARGYRITE, adj. m. Il ſe dit des combats, ou des jeux qui n'étoient point ſans récompenſe, en quoi ils différoient des combats ou jeux ſacrés. Ἀργυρίτης.

ARGYRITE, ſ. m. Marcaſſite d'argent.

ARGYRODAMAS, ſ. m. Eſpéce de talc, de la couleur de l'argent, qui réſiſte au feu le plus violent. D'ἄργυρος, *argent*, & de δαμάω, *domter.*

ARGYROGONIE, ſ. f. T. de Phil. hermét. C'eſt le ſel argentifique, ou la Pierre Philoſophale. D'ἄργυρος, *argent*, & de γονὴ, qui ne ſe trouve que dans la compoſition, & ſign. Génération. Ce nom devroit ſignifier proprement la production de l'argent, & non pas la cauſe de cette génération.

ARGYROPÉE, ſ. f. T. de Phil. hermét. L'art de faire de l'argent. *Argyropœa.* D'ἄργυρος, argent, & de ποιέω, je fais.

ARH.

ARHUS, ou ARHUSEN, ſ. m. Ville de la Jutlande ſeptentr. *Arhuſa.*

ARI.

ARIADNE, ſ. f. Fille de Minos Roi de Créte, & de Paſiphaé. Bacchus l'épouſa, & lui donna une couronne de ſept étoiles, qui depuis fut miſe dans le ciel.

ARIADNÉES, s. f. pl. Ἀριάδνεια. Double fête célébrée dans l'isle de Naxos en l'honneur de deux femmes, toutes deux nommées *Ariadne*.

ARIANE, s. f. Divinité Romaine, dont on ne sçait que le nom. *-ana*.

ARIANISME, s. m. Nom de la plus pernicieuse hérésie qui ait été dans l'Eglise. Arius, qui en a été l'Auteur, nioit que le Verbe fût Dieu & consubstantiel au Pere. Il avouoit que ce Verbe étoit la parole de Dieu; mais cette parole, selon lui, n'étoit pas éternelle, & elle avoit été seulement créée avant toutes les autres créatures.

ARIANO, s. m. Ville du Ferrarois, & du roy. de Naples. *Arianum*.

ARIARITÉNOÏDIEN. Voy. ARITÉNOÏDIEN.

ARICA, s. f. Ville de l'Amérique mérid. dans la province de los Charcas, au Pérou.

ARICIA, s. f. Ville de la Campagne de Rome, en Italie.

ARIDAS, s. m. Taffetas qui se fabrique aux Indes Orientales, d'une espéce de soie ou fil lustré, qu'on tire de quelques sortes d'herbes.

ARIDE, adj. m. & f. Sec, maigre, stérile. *Aridus*. Il se dit fig. en choses spirituelles. Esprit *aride*, sujet *aride*; p. d. Stérile.

ARIDITÉ, s. f. Sécheresse, stérilité. *Ariditas*, *ariditudo*. Il se dit au propre & au figuré, tant des terres, que des esprits & des matiéres.
Il se dit aussi de l'état de l'ame qui ne sent point de consolation dans les exercices de piété.

ARIDURE. Voy. ATROPHIE.

ARIÉGE & LAURIÉGE, ou plûtôt L'AURIÉGE, s. f. Riviére de France, qui traverse tout le Comté de Foix. Elle roule des paillettes d'or. *Alburacis*, *Aurigera*, *Ariega*.

ARIEL, s. m. Nom qu'Isaïe donne à la ville de David, ou à Jérusalem, ou au Temple.

ARIEN, ENNE, s. Hérétique infecté de l'Arianisme, qui suit les erreurs d'Arius. *Arianus*.

ARIEN, ENNE, adjectif. Le parti *Arien*, secte, doctrine, proposition *Arienne*. *Arianus*, *a*.

ARIEN. Ancien peuple qui habitoit en Asie. *-anus*, ou *-enus*.

ARIES. Voy. BÉLIER, t. d'Astr.

ARIETTE, s. f. T. de Mus. Petit air, air de chanson, léger & détaché. *Musica cantiuncula propria*.

ARIGE. Voy. AREY.

ARIGNANO, s. m. Village de Toscane, dans le Florentin. *Arinianum*.

ARIGOT, s. m. On dit maintenant par corruption, *Larigot*. C'est une espéce de fifre. Voy. LARIGOT.

ARILLE, s. m. N. pr. d'homme. *Agricola*.

ARIMA, s. m. & f. Roy. ville & détroit du Japon.

ARIMATHIE, s. f. C'étoit une ville de Judée; mais on ne convient pas de sa situation. *-thaa*, ou *-thia*.

ARIMOA, s. f. Isle de l'Océan oriental, près de la côte septentrionale de la Terre des Papous.

ARINDRADO, s. m. Arbre de l'isle de Madagascar. Son bois pourri jette une odeur agréable.

ARION, s. m. T. de Myth. Cheval qui traîna pendant quelque temps le char de Neptune sur les eaux. Depuis il servit de monture à Hercule, qui le donna à Adraste.

ARJONA, s. f. Petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie. *Alba Vergaonensis*.

ARIPE, s. f. Fort hollandois de l'isle de Ceylan. *Aripa*.

ARISARON, s. m. Plante dont on fait des collyres pour la fistule des yeux. *-rum*.

ARISER, v. a. T. de Mar. Abaisser. *Deprimere*, *demittere*. *Ariser* les vergues.

ARISTA. Voy. ÉPI de la Vierge.

ARISTARQUE, s. m. Ce mot qui est grec, sign. bon Prince; mais dans l'usage ordinaire il se prend pour un Critique sévère; parce qu'il y a eu un Grammairien de ce nom qui a fait la révision des poësies d'Homère, avec une extrême sévérité. *-chus*.
Les Astronômes ont donné ce nom à une des taches de la lune.

ARISTÉE, s. m. Demi-Dieu, fils d'Apollon & de la Nymphe Cyrène. *Aristæus*.

ARISTERE, s. m. & f. Nom de Sectaires. *Aristerus*, *a*. Les Novatiens furent ainsi nommés, à cause qu'ils ne recevoient rien de la main gauche, qu'ils avoient en horreur. D'ἀριστερά, *la main gauche*.

ARISTOCRATIE, s. f. Espéce de gouvernement politique qui est entre les mains des principaux de l'état. *-cratia*.

ARISTOCRATIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à l'Aristocratie. *-icus*.

ARISTOCRATIQUEMENT, adv. D'une maniére Aristocratique. *-icè*. D'ἄριστος, *optimus*, & de κρατέω, *impero*, je commande.

ARISTO-DÉMOCRATIE, s. f. Gouvernement où la noblesse & le peuple ont conjointement l'autorité, comme dans la province de Hollande. *-tia*.

ARISTO-DÉMOCRATIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Aristo-démocratie, qui a la forme de l'Aristo-démocratie. *-icus*. D'ἄριστος, *optimus*, δῆμος, *populus*, & κρατέω, *impero*.

ARISTOLOCHE, s. f. On disoit autref. Aristolochie. *-chia*. Plante qui a pris son nom d'ἄριστος, *très-bon*, & de λοχεία, *enfantement*, *accouchement*; parce que c'est un bon remède pour procurer les vuidanges aux femmes nouvellement accouchées. Il y a quatre espéces d'*Aristoloche* employées en Méd. sçavoir, la ronde, la longue, la rampante & la menue. La rampante s'appelle aussi Foterne, & Rattelou. La menue étoit appellée autrefois Sarrasine. Il y a encore une sorte d'*Aristoloche* qu'on nomme Vipérine de Virginie, à cause de sa vertu alexipharmaque.

ARISTOPHANEION, s. m. Emplâtre émolliente. V. le D. de Tr.

ARISTOTE, s. m. N. pr. d'homme. *Aristoteles*. Ce nom s'est formé par apocope, c. à d. par le retranchement de la derniére syllabe, contre l'usage de notre langue: Car on dit Praxitèle, & non point *Aristotele*; mais *Aristote*.

ARISTOTÉLES, s. m. C'est une des taches de la lune.

ARISTOTÉLICIEN, ENNE, s. Philosophe qui suit la doctrine, les sentimens & la méthode d'Aristote. *Aristotelicus*, *a*. Ce mot est aussi adj. Philosophe, dogme *Aristotélicien*.

ARITÉNOÏDE, s. f. T. d'Anat. C'est le troisiéme des cartilages du larynx, ainsi appellé parce qu'il ressemble au bec d'une aiguiére. *-ides*.

ARITÉNOÏDIEN, s. m. T. d'Anat. C'est une paire de muscles fermeurs du larynx.

ARITMANTIE. Voy. ARITHMOMANTIE.

ARITHMÉTICIEN, ENNE. s. Qui enseigne, ou qui sçait bien l'Arithmétique. *Arithmeticus*.

ARITHMÉTIQUE, s. f. Art de supputer, ou calculer; science qui fait partie des Mathématiques, qui enseigne à compter, & qui considére la valeur & les propriétés des nombres. *-tica*. Les quatre premiéres régles d'*Arithmétique* sont l'addition,

la ſouſtraction, la multiplication & la diviſion. Toute l'*Arithmétique* eſt renfermée dans ces quatre régles. D'*ἀριθμὸς*, nombre.

ARITHMÉTIQUE BINAIRE. C'eſt une invention de M. Leibnitz. Le calcul ordinaire ſe fait ſuivant la progreſſion de dix en dix. Mais l'*Arithmetique binaire* emploie la progreſſion de deux en deux, la plus ſimple de toutes. On n'y emploie point d'autres caractères que 0 & 1, & puis allant à deux, l'on recommence. C'eſt pourquoi *deux* s'écrit par 10, & deux fois deux ou quatre par 100, & deux fois quatre ou huit par 1000, & deux fois huit ou ſeize par 10000, & ainſi de ſuite. *Voy. le D. de Tr.*

ARITHMÉTIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à l'*Arithmétique*. *Arithmeticus*. Nombre, progreſſion *arithmétique*.

ARITHMÉTIQUEMENT, adv. D'une maniére arithmétique. *Arithmeticè*.

ARITHMOMANTIE, ſ. f. L'Art de deviner par les nombres. *-ia*. D'*ἀριθμὸς*, nombre, & *μαντεία*, divination.

ARIZA, ſ. f. Bourg d'Arragon en Eſpagne. *Ariobriga*.

ARK.

ARKEL, ou ARKLE, ſ. m. La Terre d'*Arkel* ou d'*Arkle*. Contrée du Brabant impérial, dans le quartier d'Anvers. *Herculis tractus* ou *pagus*.

ARKI, ſ. m. Il y a deux villes de ce nom dans la Turquie en Europe, l'une eſt en Boſnie, l'autre en Eſclavonie. *Arkium*.

ARL.

ARLANZA, ſ. f. Petite riviére d'Eſpagne dans la Caſtille vieille.

ARLANZON, ſ. m. Riviére d'Eſpagne, qui baigne Burgos. *Arlanzo*.

ARLEBERG, ſ. m. Montagne qui fait partie des Alpes Rhétiques, dans le Tirol. *Arula*.

ARLEQUIN. Voy. HARLEQUIN.

ARLEQUINADE. Voy. HARLEQUINADE.

ARLES, ſ. m. Ville de France dans la Provence & ſur le Rhône, avec archevêché. *Arelate*, *Arelas*, *Arelatum*. Ce nom vient peut-être d'*Ἄρης*, *Mars*, & *λαὸς*, *peuple*, c. à d. Peuple de Mars & belliqueux. Conſtantin fit d'*Arles* le ſiége de l'Empire dans les Gaules. A la décadence de l'Empire, les Rois de Bourgogne s'en emparérent. *Arles* eut dans la ſuite ſes Rois particuliers.

Le royaume d'ARLES, *regnum Arelatenſe*, a encore porté le nom de roy. de Provence, & de roy. de Bourgogne Cis-Jurane. En 1245. les états de Provence & de Forcalquier paſſérent aux Comtes d'Anjou, Rois de Sicile, par le mariage de Béatrix avec Charles I. frere de S. Louis. Et en 1481. ces états furent réunis à la couronne par le teſtament que fit en faveur de Louis XI. Charles III. Comte de Provence.

ARLES. Pet. ville de Fr. dans le Rouſſillon, à ſix lieues de Perpignan. *Arula*.

ARLET, ſ. m. Eſpéce de cumin dont il ſe fait un grand négoce aux Indes Orientales.

ARLEUX, ſ. m. Pet. ville d'Artois entre Cambrai & Douai. *Arlodium*, *Arluſium*.

ARLON, ſ. m. Pet. ville du duché de Luxembourg. *Arelaunum*, *Arlunum*

ARM.

ARMA, ſ. f. Ville du roy. de Popayan, dans l'Amér. mérid.

ARMADABATH, AMADABAT, HARIMEDAVAT, ſ. m. Ville du Mogoliſtan, capit. du roy. de Guzarate. *-atha*.

ARMADELLE, ou ARMADILLE, *Tatu*, ou *Tatou*, ſ. m. Animal amphibie, à quatre pieds, gros comme un chat, & qui eſt commun dans le Bréſil. Il a le muſeau de cochon, la queue d'un lézard, les pieds d'un heriſſon terreſtre. Il eſt armé d'un halecret à écailles dures, dans lequel il ſe retire comme les tortues, & en ſe mettant en boule, d'où les Eſpagnols l'ont appellé *Armadillo*; c. à d. armé de toutes piéces. Sa chair eſt meilleure que celle du cochon de lait. On le fait rôtir, on en fait des hachis, on en met dans le potage, &c.

ARMADILLE, ſ. f. Sorte de frégate légére, dont ſe ſervent les Eſpagnols dans les Indes Occidentales.

ARMAGH, ou ARMAGHI, ſ. m. Ville de l'Ultonie en Irlande. *Armacha*, *Ardimacha*. Elle eſt dans le Comté d'*Armagh*. *Comitatus Armachanus*.

ARMAGNAC, ſ. m. Contrée de la Gaſcogne occidentale, avec titre de Comté. *Armeniacenſis Comitatus*.

ARMAND, ſ. m. N. pr. d'hom. *Armandus*.

ARMAND. T. de Man. Eſpéce de bouillie, ou de remède pour un cheval malade.

ARMANSON, ſ. m. Riviére de France, qui baigne Tonnerre. *Armenſio*.

ARMARIER, ſ. m. Officier dans quelques abbayes. C'eſt celui qui conſerve dans une armoire les livres à l'uſage de l'Égliſe. *Armarius*.

ARMARINTE, ſ. f. *Cachrys*, *os*: ou *Libanotis Cachryophoros*. Plante umbellifére, vivace. La décoction de ſon fruit ſert à reindre les cheveux en jaune doré.

ARMATEUR, ſ. m. Commandant de quelque vaiſſeau armé en guerre, pour courir ſur les vaiſſeaux du parti contraire. *Pirata*.

ARMATURE, ſ. f. T. de Lithol. C'eſt dans les pierres figurées une croûte métallique & luiſante qui les couvre, & qui paroit être crûe avec la pierre même. *Armatura*.

C'eſt ainſi qu'en t. d'Archit. on appelle des liens de fer qui fortifient une poutre éclatée, ou qui retiennent un grand aſſemblage de charpente.

ARME, ſ. f. Ce qui ſert à ſe défendre de ſon ennemi, ou à le combattre. *Telum*, *Arma*. *Arme* offenſive, comme épée, piſtolet, *Arma ad nocendum*. *Arme* défenſive, comme bouclier, cuiraſſe, *Arma ad tegendum*. *Arme* à feu, le mouſquet. *Arme* de trait, l'arc, l'arbalète. *Arme* à hampe, la hallebarde, la pique, la lance, &c.

ARMES À OUTRANCE. Armes offenſives & à fer émoulu, dont on ſe ſervoit dans un duel fait ſans permiſſion, & ſans querelle qui eût précédé.

ARMES COURTOISES. Voy. COURTOIS.

LE PAS D'ARMES. C'étoit un paſſage d'ordinaire en raſe campagne, qu'un chevalier ſeul, ſouvent deux ou trois enſemble, entreprenoient par vanité de défendre contre tous venans.

On appelle auſſi *Armes*, les défenſes naturelles des animaux, les griffes, les dents, les aiguillons, les cornes, les défenſes des éléphans, le bec des oiſeaux.

ARMES ſign. auſſi la profeſſion, le métier d'un homme de guerre. *Militia*. C'eſt le devoir d'un gentilhomme de ſuivre, de porter les *armes*. Faire ſes *premiéres armes*; c'eſt Faire ſa premiére campagne.

ARMES,

ARMES. Exploits de guerre, actions éclatantes que l'on fait par le moyen des *armes. Facta bellica.* C'est uniquement à ses *armes* qu'il est redevable de sa fortune, & de son élévation.

It. Courage, valeur. Il n'y a point de lieu où vous n'ayez signalé vos *armes*.

Une ville est en *armes*, on crie aux *armes*, on prend les *armes*, en parlant d'un tumulte, & d'une sédition. *Itur ad arma.* Être sous les *armes*, *In armis stare.* Mettre bas les *armes*, & se rendre.

ARMES sign. encore, la Puissance d'un état, la force de l'armée. Ce Prince est puissant en *armes*. Dieu a béni ses *armes*.

Passer par les *armes*, p. d. Exécuter un soldat pour crime militaire. *Militem damnare ut plumbeis glandibus appetitus necetur.* Un Maître en fait d'*armes*; p. d. Un Maître d'Escrime. *Lanista.* Un Maître de hautes *armes*, est celui qui montre à bien manier la pique, l'enseigne, l'espadon.

On appelloit autref. Hommes d'*armes*, des cavaliers nobles, dont on faisoit des compagnies d'ordonnance.

Héraut d'*armes*, on Roi d'*armes*, & Poursuivant d'*armes*. Voy. HÉRAUT, ROI, & POURSUIVANT.

On dit fig. Cette soûmission lui fit tomber les *armes* des mains, le désarma; p. d. Fit cesser sa colère. Ils combattoient à *armes* égales; p. d. Sans avantage l'un sur l'autre. Baisser les *armes*; p. d. Céder, faire des soûmissions.

On appelle aussi *Armes* à l'égard de l'esprit, ce qui sert à défendre ou à attaquer un parti, une opinion, une passion. L'innocence de la vie, la constance dans les tourmens, étoient les seules *armes* que les martyrs opposoient aux tyrans. Contre un pareil malheur la constance est sans *armes*.

Un homme, une femme sont bien sous les *armes*, quand ils sont bien propres & bien parés pour faire des conquêtes amoureuses. On dit poëtiquement, que Les pots & les verres sont les *armes* de Bacchus; que de beaux yeux sont les *armes* dont se sert Cupidon. *Illecebra.*

Prov. Les *armes* sont journaliéres; p. d. que Tantôt on bat, & que tantôt on est battu: ce qui se dit aussi fig. de ceux qui ne sont pas toûjours heureux, ou qui ne réüssissent pas toûjours également bien. Mettre les *armes* entre les mains d'un furieux; p. d. Lui donner quelque chose dont il abuse. C'est le sort des *armes*; p. d. C'est un malheur, un hazard de la guerre. On dit aussi, s'Escrimer des *armes* de Samson, c. à d. Joüer des mâchoires, parce que Samson défit les Philistins avec une mâchoire d'âne. Dans la colère on fait des *armes* de tout.

ARMES-DOUALES. Ce sont, p. ex. des pistolets ajustés avec une épée, d'autres avec un sabre, d'autres avec une hache d'*armes*.

ARME. Voy. ARMATURE, en t. d'Archit.

ARMES, ou ARMOIRIES. Ce sont des marques d'honneur qui se mettent sur les Écus, & sur les enseignes, pour distinguer les états & les familles nobles. Ce mot n'a point de singulier en ce sens. *Gentilitii scuti insignia, Gentis insigne, tessera, Scutarium insigne. Armes pleines*, celles qui sont entiéres, nettes & nues, qui n'ont aucunes brisures, divisions, altérations, ni mélanges. *Insignia pura, integra, plena. Armes* brisées, *infracta, violata, temerata imaginis symbolum scutarium. Armes chargées*, celles ausquelles on a ajoûté de nouvelles piéces pour marque d'honneur. *Insignia adjectione distincta. Armes fausses*, ou *à enquerre*. Voy. ENQUERRE. *Armes parlantes.* Voy. PARLANT. *Armes diffamées.* Voy. DIFFAMÉ.

Le Cap des ARMES dans le roy. de Naples, en Italie. *Leucopatra, Regium*, ou *Armorum promontorium.*

ARMÉE, s. f. Corps de troupes à pied & à cheval, divisées en plusieurs régimens, & assemblées sous un général, qui a plusieurs officiers sous lui: ce qui regarde l'*armée* de terre. *Exercitus, copia.* Pour l'*armée* de mer, ou navale, c'est une certaine quantité de vaisseaux de guerre, équipés & montés par un certain nombre de troupes commandées par un amiral, aidé de plusieurs officiers qui sont sous lui. *Classis.* On appelle *Armée* Royale, Une *armée* nombreuse, qui marche avec un train d'artillerie.

ARMELINE, s. f. Peau qui vient de Laponie, & fort propre à faire de belles fourrures.

ARMEMENT, s. m. Levée de troupes, équipage de guerre. *Apparatus belli, belli comparatio.*

Rousseau a dit, en parlant des fléches & dards de l'Amour, que tel est son *armement*, p. d. ses armes.

ARMEMENT se dit aussi de l'équipement des vaisseaux marchands & des galéres, de la distribution ou embarquement des troupes qui doivent monter chaque vaisseau. *Classis instructio.* On le dit aussi de l'équipage même. *Navales copia.* Tout l'*armement* se révolta contre le capitaine.

ARMÉNIE, s. f. Grand pays de l'Asie entre la Syrie, l'Asie mineure, ou Anatolie, la Mésopotamie, & la Géorgie. Elle se divise en grande & en petite *Arménie. -ia.* Elle est en partie sous la domination des Persans, & en partie sous celle des Turcs.

ARMÉNIEN, ENNE, s. Nom de peuple & de secte. *Armenus, a.* On distingue les *Arméniens* francs & les *Arméniens* schismatiques. Les premiers sont catholiques & soûmis au Pape. Ils ont un Archevêque à Nakfivan en Perse, & un autre à Lembourg en Pologne. Les autres ont deux Patriarches, l'un à Erchémiazin, monastère près de la ville d'Irva; l'autre à Cis, ou Sis, dans la Natolie. La plûpart des *Arméniens* sont de la secte des Monophysites, qui ne reconnoissent qu'une nature en Jésus-Christ. Les lettres majuscules des *Arméniens* sont des hiéroglyphes; & ont des noms différens, selon qu'elles sont figurées. *V. le D. de Tr.*

ARMÉNIEN, ENNE, adj. Qui est de l'Arménie, qui appartient à l'Arménie. *Armenus.* Le Rit *arménien.* Terre *arménienne*, *Armenica terra*, c'est la même chose que l'arsenic rouge. Couleur *arménienne*, *Armenium pigmentum.* C'étoit un minéral ou ingrédient friable, dont les Peintres se servoient autrefois pour peindre en bleu.

ARMÉNIENNE, s. f. Pierre précieuse, qu'on appelle aussi, *Verd d'azur*, à cause qu'il y a du verd mêlé avec du bleu. On la trouve dans le Tirol, dans la Hongrie, & dans la Transylvanie.

ARMÉNIQUE, adj. m. Arménien. *Armenicus, Armeniacus.* Titre qu'on donna à Néron, à M. Aurèle & à Luce Vère.

ARMENNA, s. f. Ce sont les restes de l'ancienne *Médiobriga*, dans l'Alentéjo, en Portugal.

ARMENTIÉRES, s. f. Ville des Pays-Bas, dans la Flandre & sur la Lys. Elle est à la France. *Armentaria.*

ARMER, v. a. Fournir un soldat d'armes convenables pour le combat. *Armare, armis instruere.*

On le dit aussi au passif : Cet Officier s'étoit *armé* de toutes ses armes pour aller à l'attaque. *Arma capere*. Il étoit *armé* de pied-en-cap. *Cataphractus*.

Armer, absol. Lever des troupes, & se préparer à la guerre. *Bellum adornare, apparare*.

Il sign. encore, Donner un sujet de s'*armer*. L'intérêt de la Religion a fait *armer* toute l'Allemagne.

It. Garnir les choses de tout ce qui leur peut servir de défense & de soutien. *Instruere*. Il *arma* ses tours de parapets. *Armer* une pierre d'aimant. *Magnetem chalybe instruere*.

Il se dit des armes mêmes, du fusil & du mousquet, qu'on met en état pour tirer. *Parare, disponere*.

En Fauc. *Armer* l'oiseau, c'est lui attacher des sonnettes.

En t. de Mar. *Armer* un vaisseau, sign. l'Équiper de toutes les choses nécessaires pour voyager, & pour combattre. Un vaisseau *armé* en guerre ou en course. *Armer* un canon, c'est y mettre le boulet. *Armer* les avirons, c'est les mettre sur le bord de la chaloupe prêts à servir.

Fig. Se munir, se précautionner, se préparer contre les injures de l'air, ou de la fortune. *Munire se, instruere se adversùs, &c.*

It. Liguer, révolter, soulever, animer. *Suscitare, ciere, commovere*.

It. Fortifier, rendre plus fort, plus redoutable. Des yeux *armés* de tous leurs charmes.

En t. de Man. on dit qu'un cheval s'*arme* contre son mors, lorsqu'il en appuie les branches contre le poitral, pour ne pas obéir à la main.

Armé, ée, part. pass. On dit qu'Un Prince est demeuré *armé*, p. d. qu'il n'a point licencié ses troupes après la paix ; & d'un cavalier, qu'il est *armé* à crû, pesamment. Légèrement *armé*, ou *armé* à la légère. On dit à la chasse, qu'Un chien est *armé*, quand il est couvert pour attaquer un sanglier. Sur les côtes des Indes orientales, on appelle poissons *armés*, ceux qui sont tout couverts de pointes. Et en t. de Blas. il se dit des animaux, en parlant des parties que la nature leur a donné pour défense. *Unguibus instructus*.

On dit prov. d'un poltron qu'il est armé jusqu'aux dents.

À main armée. Sorte d'adv. Avec force, & les armes à la main. *Armatâ manu*.

ARMET, s. m. Casque, ou armure de tête. *Galea*. Ce mot vient par diminution de *helmette*, par corruption, pour *elmet*, ou de *elmetto*, comme qui diroit, *petit heaume*.

On le dit fig. & fam. de la tête même. Cet ivrogne en a dans l'*armet*, ce vin lui a barbouillé l'*armet*.

ARMILLAIRE, adj. f. Épithète que les Astronômes donnent à une sphère composée de plusieurs cercles de carton, ou de cuivre, qui servent à représenter la construction du ciel, & les mouvemens des astres. *Armillaris*.

ARMILLE. Voy. ASTRAGALE.

ARMILUSTRIE, s. m. Fête des anciens Romains, dans laquelle ils sacrifioient armés, & au son des trompettes, pour la prospérité des armes. *Armilustrium* sign. Expiation des armes, & vient d'*arma*, & de *lustrare*, purger, expier.

ARMINACHA, s. f. Ville de l'Anatolie.

ARMINIANISME, s. m. Doctrine d'Arminius, & des Arminiens. *-mus*.

ARMINIEN, enne, s. Nom de secte. *Arminianus, a*. Ce sont des Calvinistes mitigés, en particulier sur la Grace & la Prédestination, & qui soutiennent une tolérance générale des autres Religions, même des Athées. On les appelle aussi Remontrans. Voy. ce mot.

ARMIRO, s. m. Ville & rivière de l'isle de Candie. *Armira*. *Armiro* en Gréce est dans la Thessalie, au fond du golfe d'*Armiro*, entre Zéiton & Démétriade.

It. Montagne de Portugal, près de la ville de Portalégre. *Mons Armirus*.

ARMISTICE, s. m. Suspension d'armes. *Induciæ*. Ce mot est formé de *arma*, & de *stare*.

ARMOA, s. f. Pet. rivière de la Morée, dans l'Arcadie.

ARMOGAN, s. m. T. de Mar. Le temps propre pour naviger. *Tempus navigationi idoneum*.

ARMOIRE, s. f. Meuble de bois fait en forme de buffet, qui sert à serrer des habits, ou autres hardes. *Armarium*. On l'appelle ainsi, à cause qu'on y serroit autrefois les armes.

ARMOIRIE, s. f. On appelloit ainsi autrefois les œillets de Poëte. Voy. ŒILLET.

ARMOIRIES, s. f. pl. Voy. ARMES en t. de Blas. On dit prov. Il n'y a pas de plus belles *armoiries* que celles d'un vilain, il prend ce qu'il veut.

ARMOISE, s. f. Plante appellée par le vulgaire Herbe de la S. Jean. *Artemisia*. Ses fleurs ont une odeur aromatique, mais agréable. Elle est recommandée pour les maladies des femmes.

ARMOISIN, s. m. Espéce de taffetas qui vient d'Italie & de Lyon. Le demi-*armoisin* est le taffetas d'Avignon.

ARMON, s. m. C'est une partie du train de devant d'un carrosse.

ARMONESTE, vieux s. m. Qui a écrit sur le Blâson, ou qui posséde cette science.

ARMONIAC. Voy. AMMONIAC.

ARMORIAL, ale, adj. Qui concerne les armoiries. Il est aussi s. m. & sig. Recueil de plusieurs armoiries. *Gentilitiorum insignium index*.

ARMORICAIN, aine, s. Anciens habitans de la Bretagne. *-icus*. Il est mieux de dire *Armoriques* ; car nous ne formons en *ain* que les noms terminés en latin en *anus*.

ARMORIER, v. a. Peindre ou graver des armoiries. *Gentilitium insigne imprimere, inscribere, signare*.

ARMORIES. Voy. ARMOIRIES.

ARMORIQUE, s. m. & f. Ancien peuple des Gaules qui habitoit l'*Armorique*. *Aremoricus*, ou *Armoricus*.

Armorique, s. f. Ancienne contrée des Gaules. Pendant plus de 800. ans on a compris sous ce nom la Bretagne, la plus grande partie de la Normandie, le Maine, le Perche, & la partie septentr. de l'Anjou & de la Touraine. *Armorica, Aremorica*. Ce nom est celtique & basbreton, & sign. un pays maritime ; d'*Ar*, sur ; & *mor*, mer.

ARMORISTE, s. m. Celui qui a écrit du Blâson, ou qui l'enseigne. *Gentilitii scuti designator, interpres*. Voy. BLASONNEUR.

ARMOSIE, vieux s. f. Harmonie.

ARMOT, s. m. Isle de la mer de Gascogne, sur la côte de Saintonge *-otia*.

ARMOYÉ, ÉE, vieux adj. Blasonné, qu'on porte pour armoiries.

ARMURE, f. f. Armes défensives, comme le casque, la cuirasse, &c. *Armatura.*

On le dit aussi des armes défensives des animaux, & de deux morceaux de fer qu'on met aux poles de l'aimant, & qu'on lie bien ferme avec une petite ceinture de métal.

It. Carrelet à pêcher, composé de la perche & de la gaule, qu'on appelle *en larmes*, & qui le tiennent tendu.

Fig. Tout ce qui sert à nous fortifier contre les tentations, les misères & les chagrins de cette vie. La patience est une *armure* impénétrable.

ARMURIER, f. m. Marchand qui vend des armes. On le dit aussi de l'artisan qui les travaille. *Armorum faber, opifex.*

ARMUYDEN, f. f. Ville des Provinces-Unies, dans l'isle de Walcharen en Zélande. *Arnemuda.*

ARN.

ARN, ARNE. Voy. ARNON.

ARNABO, f. m. Grand arbre des Indes Orientales.

ARNALDISTE, f. m. & f. Disciple, ou sectateur d'Arnaud de Bresse, qui déclamoit contre les biens & l'ordre hiérarchique de l'Eglise. *-ista.*

ARNAUD, f. m. *Arnaldus.* Nom prop. d'hom. que l'on a quelquef. confondu avec Arnold, ou Arnoul, *Arnoldus*, & même avec Renaud, qui paroît avoir été fait d'*Arnaud.*

ARNAY-LE-DUC, f. m. Ville du duché de Bourgogne, en France. *Arnæum Ducum.*

ARNEBOURG, f. m. Ville de la vieille Marche de Brandebourg. *Arneburgum.*

ARNEDO f. m. Ville de l'Amér. mérid. sur la côte du Pérou. *-dum.*

ARNEHEIM, ou ARNEM, f. m. Ville de la Gueldre hollandoise dans le Vélaw. *Arneheinum, Arenacum.*

La terre d'ARNEHEIM est sur la côte de la nouvelle Zélande, dans les Terres Australes.

ARNÈS, f. m. Bourg de Suéde, dans l'Angermanie. *-nesia.*

ARNESTEYN, f. m. Ville de Thuringe, en Allemagne. *Arnsteinum.*

ARNHUSEN, f. m. Ville du Duché de Cassubie, près de la Poméranie Ducale. *Arnhusa.*

ARNIQUE, f. f. Plante dont les feuilles ressemblent à celles du plantain, & qui est sudorifique. *Arnica.*

ARNO, f. m. Riviére d'Italie, qui passe à Florence & à Pise. *Arnus.*

ARNODE, f. m. Nom de ceux qui alloient réciter des vers d'Homère. D'Ἀρνὸς, agneau, qu'on leur donnoit d'ordinaire pour récompense, & ᾠδὴ, chant. Voy. RAPSODEUR.

ARNOLDISTE. Voy. ARNALDISTE.

ARNON, f. m. Riviére fort rapide, ou grand torrent au-delà du Jourdain à l'orient.

ARNOU. Voy. ARNOUL.

ARNOUL, f. m. N. pr. d'hom. *Arnoldus.* On trouve en fr. *Arnolde, Arnold, Ernold, Arnoul.*

ARNSBOCKE, ou ARENSBOCKE, f. f. Ville d'Allemagne dans le Holstein. *Arensboka.*

ARNSBOURG, f. m. Ville de Suéde, dans la mer Baltique. *-burgum.*

ARNSBOURG. Citadelle de Koldingue, ville du Jutland. *Aquileburgum.*

ARNSHEIM, f. m. Pet. ville du Palatinat du Rhin, *Arsnehimum.*

ARNSTAD, f. m. Ville du cercle de la haute Saxe, en Allemagne. *Arnostadium, Arnstadium.*

ARO.

AROAISE, f. f. Abbaye de chanoines réguliers en Artois. *Arida-Gamantia.*

AROCHE, f. m. Bourg d'Andalousie, en Espagne, dans des montagnes de même nom. *Aruci vicus.*

AROER, f. m. Ville située sur le torrent d'Arnon.

AROMAÏA, f. f. Contrée de la province de Terre-ferme, dans l'Amér. mérid.

AROMATE, f. m. Drogue, plante, ou composition odoriférante. *Aroma.*

AROMATIQUE, adj. de t. g. Qui est de la nature des aromates. *Aromaticus, a.*

AROMATIQUE, f. m. Poudre toute composée de drogues *aromatiques.*

AROMATISATION, f. f. T. de Pharm. Action par laquelle on mêle des aromates dans les drogues & médicamens; comme le macis, le girofle, le musc, l'ambre-gris, &c.

AROMATISER, v. a. Mettre des aromates dans quelque substance ou liqueur pour la rendre agréable au goût & à l'odorat. *Aromatis condire.* Ces mots viennent du grec ἄρωμα, qui vient du v. ἀρω, *accommoder, rendre propre.*

AROMATITE, f. f. *Aromatitis.* Pierre précieuse d'une substance bitumineuse, fort ressemblante à la myrrhe qui lui donne son nom, & que les Grecs appelloient par excellence ἄρωμα. On la trouve en Egypte & en Arabie.

ARONCHES, f. m. Ville de l'Alentéjo en Portugal. *Arunci.*

ARONDE, vieux f. f. Hirondelle. Queue d'*aronde.* Voy. QUEUE.

ARONDEL, ou ARUNDEL, f. m. Ville de la province de Sussex en Angleterre, avec titre de comté. *Aruntina.* Les *Marbres d'Arondel*, sur lesquels se trouvent un grand nombre d'antiquités. Ils ont été ainsi nommés de Thomas Comte d'*Arondel*, qui les fit venir du Levant.

ARONDELAT, f. m. Le petit de l'hirondelle. *Pullus hirundinis.*

ARONDELIÉRE. Voy. CHÉLIDOINE.

ARONDELLE, vieux f. f. Hirondelle.

ARONDELLES DE MER. Brigantins, pinasses, pinques, & autres vaisseaux médiocres & légers.

ARONDON, f. m. Lieu près de Denyzeli dans l'Anatolie.

ARONE, f. f. Ville du Milanez, en Italie. *Arona.*

ARONE LAROS, ou LARO. Riviére du Patrimoine de saint Pierre en Italie.

ARONISTE, f. m. C'est ainsi que les Samaritains appellent leurs Prêtres de la race d'Aaron. *Aronista.*

AROOL, f. m. Pet. ville de Moscovie, dans le duché de Vorotin. *Arola.*

AROP, f. m. T. de Science hermét. C'est la matiére dont on fait la pierre.

AROPH DE PARACELSE, f. m. Safran & pain humectés de vin, & renfermés dans un vaisseau bien exactement fermé, pour être distillés, après avoir séjourné quelques jours dans la fiente de cheval.

AROSEN. Voy. WESTERAS.

AROTES, f. m. Syracusain de condition libre;

que la pauvreté réduisoit à servir pour subsister. Ἀρότης, *Laboureur*, d'ἀρόω, *Je laboure*.

AROUAISE, s. f. Village d'Artois, près de Bapaume. *Arousia*.

AROVAQUE, s. m. & f. Nom d'un peuple de la Carībane, dans l'Amér. mérid. -*vacus*, *a*.

AROUCA, s. f. Village de la province de Béira en Portugal.

AROUE, s. m. Poids d'Amérique, qui pése 25 liv. poids de France, comme l'*arobe d'Espagne*.

AROUGHCUM, s. m. Animal de la Virginie. Il ressemble au castor, excepté qu'il vit sur les arbres à la maniére des écureuils.

AROURE, s. f. Mesure de terre des anciens Égyptiens, qui contenoit environ les deux tiers de notre arpent, ou, selon d'autres, un peu moins de demi-arpent. Ce mot est grec: Ἄρουρα, terre labourable. On dit aussi *Arure*.

AROUSSE, vieux s. f. Vesce sauvage. *Arachus*.

AROW. Voy. ARAW.

AROY, s. m. Riviére de l'Amér. mérid. dans la province de Paria. *Aroïus*.

ARP.

ARPA, ou ARPHA, s. f. C'est une de ces petites Divinités appellées *Dii minorum gentium*, de laquelle nous ne sçavons rien, non plus que de beaucoup d'autres de la même espéce.

ARPÆMIN, s. m. T. de Rel. Officier des écuries du Grand-Seigneur.

ARPAGE. Voy. HARPAGE.

ARPAIA. Voy. HARPAIA.

ARPAILLEUR, s. m. Celui qui va chercher l'or sur les bords de plusieurs riviéres, & qui tâche de découvrir les mines. *Fodinarum Scrutator*.

ARPANLIC, ou ARPALIC, s. m. État accordé en Turquie à un officier déposé, ou qui a fini le temps de sa commission, accordé, dis-je, pour le faire subsister. *Status*, *conditio inferior ad vitam sustentandam datus*, *a*.

ARPENT, s. m. Certaine mesure de la surface des terres, qui est différente selon les diverses provinces, & qui est ordinairement de cent perches quarrées. *Jugerum*. Ce mot vient d'*aripennis*, ou d'*arpendium*, ou *arvipendium*, qui étoit une mesure d'*Arpenteur*. *Aripennis* se trouve aussi pour *arpent*.

On dit par hyperbole d'un homme qui a le nez ou le visage trop long, qu'il a un nez, un visage d'un *arpent*, &c.

ARPENTAGE, s. m. Mesurage des terres par arpent. *Agrorum mensio*, *dimensio*, *metatio*.

C'est l'art qui enseigne à mesurer la superficie des terres. *Agros metiendi*, *metandi ars*, *Geometica disciplina*.

ARPENTER, v. a. Mesurer des terres pour sçavoir combien elles ont d'arpens. *Metiri*, *metari*.

Fig. & fam. Marcher beaucoup, ou marcher vîte. *Discurrere per*, *&c.*

ARPENTEUR, s. m. Officier commis pour faire l'arpentage des terres. *Decempedator*, *finitor*, *agrimensor*, *Geomaticus*.

ARPHAD, s. m. Petit royaume voisin de la Terre-Sainte, du côté du septentrion.

ARPI, s. m. Ruines d'une ancienne ville dans la Capitanate, province du roy. de Naples.

ARPINO, s. m. Bourg du roy. de Naples dans la terre de Labour.

ARQ.

ARQUA, s. f. Bourg de l'État de Venise dans le Paloüan.

It. Bourg du duché de Milan, dans le territoire de Tortone. *Arenatum*.

ARQUATA, s. f. Bourg de l'État de l'Église, dans la Marche d'Ancone. *Arquatum*.

ARQUEBUSADE, s. f. Coup d'arquebuse. *Ferrea fistula ictus*, *emissio*.

Eau d'*arquebusade*. C'est une eau composée, dont on se sert contre les coups de feu.

ARQUEBUSE, s. f. Arme à feu de la longueur d'un fusil, ou d'un mousquet, & qui se bande d'ordinaire avec un rouet. *Sclopetus*, *ferrea fistula*. Une *arquebuse* à croc est une grosse *arquebuse* avec laquelle on défend des places, & qu'on appuie quelque part pour tirer.

On donne le nom de Jeu de l'*Arquebuse* à l'exercice de plusieurs jeunes gens assemblés en de certains jours, pour voir à qui tirera le mieux de l'*arquebuse*.

ARQUEBUSE À VENT. Sorte de machine pneumatique: c'est une *arquebuse* qu'on charge avec du vent comprimé, & qui ne laisse pas de faire un fort grand effet. Ce mot vient de l'italien *arcobuso*, ou *arco abuso*. De *arco*, *arc*, & de *buso*, un *trou*, à cause du trou par où on met le feu à la poudre dont on charge les *arquebuses*, qui ont succédé aux arcs des Anciens.

ARQUEBUSER, v. a. C'est tirer sur quelqu'un un coup d'arquebuse. *Sclopetum displodere*, *ferream glandem emittere*.

ARQUEBUSERIE, s. f. Métier d'Arquebusier. *Fingendæ fistulæ ferreæ artificium*.

ARQUEBUSIER, s. m. Celui qui porte une arquebuse. *Miles sclopeto armatus*, *Sclopetarius*.

C'est aussi l'artisan qui fait des arquebuses, des fusils, & autres armes à feu. *Sclopetorum*, *ferrearum fistularum faber*.

ARQUER, v. a. Courber en arc. *Arcuare*. Un cheval qui a les jambes *arquées* à force de travail. *Crura arcuata*. Poutre *arquée*.

ARQUERAGE. Voy. ARCHARAGE.

ARQUES, s. f. Ville du pays de Caux, près de Dieppe, sur la petite riviére d'*Arques*. *Arca*.

ARQUES, ou ARC, est encore un bourg du duché de Bar, en France. *Arca*.

ARQUICO, ou ERCOCCO, s. m. Ville de l'Éthiopie supérieure. *Arquicum*, *Erquicum*, *Adulis*, *Adulitum*. Golfe d'ARQUICO, *Sinus Adulius*.

ARQUOI, vieux s. m. Parure, ajustement.

ARR.

ARR. Voy. AAR.

ARRACAN, s. m. Royaume & Ville de l'Inde de-là le Gange. -*num*.

ARRACHEMENT, s. m. Action de la personne qui arrache quelque chose. *Avulsio*, *evulsio*.

En t. d'Architecture, on appelle les *arrachemens* d'une voûte, les endroits par où elle commence à se former en cintre; ce qui est au-dessus de l'imposte.

D'ARRACHE-PIED, adv. D'une maniére continue, assidue & opiniâtre. *Continuò*. Il est du style bas & fam.

ARRACHER, v. a. Déraciner un arbre, une plante. *Avellere*, *evellere*, *revellere*, *divellere*. Du lat. *Abradicare*.

Il se dit aussi de tout ce qu'on tire avec effort, qu'on ôte avec force ou violence du lieu où il est attaché. Et au fig. On ne lui *arrachera* point cette charge, cette terre, qu'avec la vie.

It. Détacher, séparer, éloigner. *Arracher* de l'étude, du jeu, du cabaret.

On dit au fig. On ne peut *arracher* de l'argent de personne, p. d. On a de la peine à être payé. Il ne se peut *arracher* de l'esprit le souvenir de sa femme. Cette perte lui a déchiré, lui a *arraché* le cœur. On ne lui peut *arracher* de la tête une opinion, quand il s'en est une fois coëffé.

Il sign. encore, Obtenir avec beaucoup de peine & de travail. *Extorquere.* Il lui faut *arracher* les paroles l'une après l'autre. *Arracher* la vérité par la force des tourmens. *Arracher* un secret à quelqu'un.

Arracher sa vie, sign. Être pauvre, travailler pour vivre. *Ægrè vitam laborando sustentare.* Il en *arrache* par-tout où il peut. Il *arrachera* pied ou aile de cette affaire.

Prov. Il vaut mieux laisser son enfant morveux, que de lui *arracher* le nez, p. d. Souffrir un petit mal, pour en éviter un plus grand. On dit aussi lorsqu'on a tiré de l'argent d'un avare, qu'On lui a *arraché* une dent.

Arrache-persil, f. m. On nomme ainsi sur la riviére de Loire les mariniers qui tirent les équipes ou trains de bateaux qui la remontent jusqu'à Roanne. On les nomme communément des *Halleurs.*

Arraché, ée, part. pass. *Avulsus, revulsus.* On dit en t. de Blas. que quelque membre d'un animal est *arraché*, quand il n'est pas coupé nettement.

ARRACHEUR, f. m. Celui qui arrache les dents, ou les cors des pieds. On ne l'emploie qu'en ces phrases. *Avulsor.* Prov. Il est menteur comme un *arracheur* de dents, c. à d. Il a coûtume de mentir.

ARRACHEUSES, ou EPLUCHEUSES, f. f. pl. Femmes dont l'emploi est, chez les Chapeliers, d'éplucher ou arracher le jarre des peaux de castors.

ARRACHIS, f. m. T. des Eaux & Forêts. Enlévement du plant des arbres. *Tenerarum plantarum evulsio.*

ARRADES, f. m. Petite ville de Barbarie, en Afrique. *Arradium, Quina.*

ARRAGEOIS, oise, f. Qui est d'Arras, natif d'Arras, habitant d'Arras. *Atrebas.*

ARRAGON. Voy. ARAGON.

ARRAJOLAS, f. m. Village de Portugal, dans l'Alentejo. *Calantica.*

ARRAISONNER, vieux v. a. & n. pron. Entretenir quelqu'un, lui parler, lui faire entendre raison. *Colloqui, confabulari.*

ARRAMBER, v. a. T. de Mar. S'accrocher à un vaisseau avec le grapin, ou autrement. *Ferream manum in navim injicere.*

ARRAMER, v. a. T. de Négoce. Tirer & allonger une piéce de drap ou de serge en telle sorte, qu'elle raccourcit ou étrécit dans la suite; ce qui est expressément défendu.

ARRAMIR, vieux v. a. Promettre.

ARRANG, f. m. T. d'Imprimeurs, qui se dit ironiquement d'un compagnon qui fait peu d'ouvrage.

ARRANGEMENT, f. m. Disposition des parties d'un tout en certain ordre. *Compositio, dispositio, collocatio, ordinatio.* Il sign. aussi l'ordre qu'on observe dans un ouvrage d'esprit, dont chaque terme doit avoir la place qui lui convient.

ARRANGER, v. a. Mettre les choses en ordre, les placer dans un lieu qui leur est propre & convenable. *Componere, disponere, collocare, ordinare.*

Il sign. aussi, Accommoder, établir, mettre en bon ordre. Il a bien *arrangé* ses affaires. On dit d'un homme, qu'il est *arrangé*, p. d. qu'il fait toutes choses avec ordre.

Arranger. On dit aussi au n. pass. *S'arranger* chez soi, p. d. Mettre ses meubles en ordre, rendre sa maison propre.

ARRAS. Cri d'armes des Flamands.

Arras, f. m. Espéce de perroquet qui se trouve dans la Guadeloupe. *Psittaci genus.*

Arras, f. m. Ville des Pays-Bas, capitale de l'Artois, & sur la Scarpe, avec Evêché suffragant de Cambrai. *Atrebatum.*

ARRASEMENT, f. m. T. d'Archit. C'est la derniére assise d'un mur arrivé à hauteur de plinthe.

ARRASER, v. a. T. de Maçonn. C'est mettre des pierres, ou élever des murailles à une même hauteur, & conduire horisontalement les assises. *Lapides ad eamdem altitudinem horizonti respondentem ad libellam collocare, ordinare.*

ARRASES, f. f. pl. Pierres plus hautes ou plus basses que les autres cours d'assise, pour parvenir à une certaine hauteur.

ARRATEL, f. m. Nom d'un poids en Portugal. Il est de 16. onces.

ARRAYÉ, ée, vieux adj. Équippé. *Instructus.*

ARRECIFES. Le cap des *Arrécifes*, c. à d. des Rochers. *Promontorium scopulorum.* Cap de la côte des Cafres en Afrique.

ARRÉGIAN. Voy. ARGIAN.

ARREN, f. m. Isle d'Ecosse dans le golfe de Cluyd. *Arania insula.*

ARRENTEMENT, f. m. Bail d'héritages qu'on donne à rente. *Locatio.* Il sign. aussi, Prise à rente. *Conductio.* Et le lieu arrenté.

ARRENTER, v. a. Donner ou prendre à rente. *Locare*, ou *conducere.*

ARRÉRAGER, v. n. qui ne se dit qu'en cette phr. Il ne faut pas se laisser *arrérager*, p. d. Laisser courir sur soi plusieurs années d'arrérages. *Reliqua contrahere, hærere in reliquiis veterum pensionum.*

ARRÉRAGES, f. m. pl. Cours d'une rente annuelle & constituée, ou d'une pension de cens & droits seigneuriaux, ou des loyers de terres & de maisons. *Reliqua, vetera nomina non solutarum pensionum.* Ce mot vient d'*arriére.*

Il se dit fig. quand il s'agit de galanterie, & sign. Redoublement de plaisirs, & de soins amoureux en dédommagement de ceux qu'on n'a pû rendre. On dit d'un bon compagnon & vigoureux, que c'est un bon payeur d'*arrerages.*

ARRESTOGRAPHE. D'*Arrêt*, & de γράφω, *j'écris.* Voy. ARRÊTISTE.

ARRÊT, f. m. Jugement ferme & stable d'une Puissance souveraine, contre lequel il n'y a nul appel. *Decretum, consultum, placitum.* D'ἀρεστὸν, *placitum.*

Arrêt se dit au fig. des jugemens & des décisions que l'on prononce sur les diverses choses qui se présentent.

Il sign. aussi un empêchement qu'on met au payement, ou au transport de quelque chose. *Mora, impedimentum.* On dit, Mettre quelqu'un en *arrêt*, ou aux *arrêts*, p. d. Le mettre prisonnier; ou le garder jusqu'à ce qu'il ait fait, ou payé quelque chose.

It. Repos, fermeté, constance. *Quies, tranquillitas.* Cet homme est inconstant, un coureur, il n'a point d'*arrêt*; son esprit n'a point d'*arrêt.*

On dit en ce sens, Il n'y a point d'*arrêt* à tout ce qu'il dit; p. d. qu'il ne faut faire aucun fondement sur ses paroles.

Arrêt, Instrument de Chirurgie, ainsi appellé, par-

ce qu'il arrête & assujétit les parties. *Remora*, *a*.

Arrêt dans les armes a feu. Petit morceau de fer qui empêche qu'elles ne se lâchent. *Retinaculum*. Ce pistolet est en *arrêt*. Dans l'Horlogerie, ce sont des piéces qui empêchent que les mouvemens ne se fassent qu'en certain temps, & en certaine quantité.

Arrêt, se dit de certaines ganses ou fils redoublés, qu'on met aux fentes ou extrémités des habits, ou du linge, pour empêcher qu'ils ne se décousent, ou ne se rompent.

En t. de Jardinage, c'est un obstacle que l'on met aux eaux pour les détourner, & les faire écouler.

En t. de Chasse, on appelle *Arrêt*, l'action du chien couchant, qui s'arrête quand il sent la perdrix, ou le gibier. *Mora*.

En t. de Man. c'est la pause que fait le cheval en cheminant.

Mettre la lance en *arrêt*. Appuyer ou arrêter sa lance pour rompre en lice.

ARRÊTÉ, s. m. Résolution prise par une compagnie sur quelque délibération. *Decretum*, *consultum*.

Arrêté de compte. Réglement de compte. *Ratio accepti*, *& expensi*.

ARRÊTE, s. f. C'est ce qu'en t. de Mar. on appelle Basse, un lieu où il n'y a pas assez d'eau pour voguer, qui *arrête* les vaisseaux. *Brevia*, *syrtis*.

Arrête. Voy. ARÊTE.

ARRÊTE-BŒUF, s. f. Plante dont les longues racines arrêtent quelquefois les bœufs en labourant.

Les Anciens l'appellent *Ononis*, du mot gr. ὄνος, âne, parce que les ânes aiment à manger l'*Arrête-bœuf*; d'autres *Remora aratri*, *Acutella*, *Resta bovis*, Bugrane, ou Bugronde.

ARRÊTER, v. a. Retenir une chose, l'empêcher de se mouvoir, d'aller plus loin. *Morari*, *retinere*, *cohibere*, *comprimere*. Du lat. *restare*, Rester, demeurer derriére: on a ensuite ajoûté la préposition *ad*, dont on a adouci la prononciation en changeant le *d* en *r*.

Arrêter, v. n. & p. Cesser de marcher, & demeurer en un lieu pour quelque temps. Nous *arrêtâmes* en un tel endroit. La beauté du pays l'obligea de s'y *arrêter*.

Il se dit aussi fig. de toutes choses, soit morales, soit physiques, & sign. Retenir, faire cesser, réprimer. Il a *arrêté* tous les bruits qu'on faisoit courir de lui. *Arrêter* par la force la dissolution des mœurs. *Arrêter* le caquet de quelqu'un.

It. Convenir des conditions, résoudre, conclure quelque délibération. *Constituere*, *pacisci*, *convenire*, *statuere*.

Arrêter sign. aussi Saisir tant les biens que la personne. *Tradere in custodiam bona*, *aliquem*, *facta per Principem potestate*.

On dit aussi *Arrêter* les parties, p. d. Les liquider, s'obliger à les payer. *De perscriptis nominibus decidere*. *Arrêter* une maison, une place au coche, p. d. s'En assûrer. *Arrêter* un valet, p. d. Le faire entrer à son service. *Conducere*.

Il se dit aussi pour Fixer, attacher. *Immorari*, *insistere*. Un bon esprit ne s'*arrête* qu'à la vérité, & un bel esprit aux vraisemblances. J'*arrêtai* toûjours les yeux sur lui. *Arrêter* ses pensées sur quelqu'un, c'est Le choisir préférablement à un autre. On dit encore, *Arrêter* une planche, une poutre avec des clous, des crampons. *Figere*.

It. Engager quelqu'un, le retenir. *Detinere*.

Il se dit très-souvent aussi avec le pron. pers. & devient par-là n. pass. Demeurer, cesser de marcher, n'aller pas plus loin. *Stare*, *consistere*.

It. Se contenir, cesser de faire une chose; & alors il s'emploie absol. & ne se dit guère qu'en parlant de ce qui n'est pas bien. *Desistere*, *quiescere*.

Avoir des égards; être retenu par quelque considération. *Rationem habere rei alicujus*; *moveri re aliquâ*. Vous *arrêtez*-vous à ce qu'il vous dit?

S'amuser, employer tout son temps à une chose, y donner toute son attention. *Immorari*, *insistere*.

Demeurer long-temps sur un sujet, y insister, s'*arrêter* aux circonstances superflues dans une narration.

Se fixer, se déterminer. *Stare*, *consistere*. *S'arrêter* à ses premiers sentimens.

Demeurer court, par défaut de mémoire, *Hærere*.

Mollir dans ses entreprises; abandonner son projet.

Il se dit aussi en parlant des choses fluides, quand elles cessent de couler. *Stare*, *consistere*. Les eaux s'*arrêtent*. On diroit que le temps s'*arrête*, tant il coule doucement.

En t. de Vénerie, Un chien courant *arrête*, lorsqu'il voit la perdrix ou le gibier, & qu'il en avertit son maître.

En t. de Maçonn. Un poseur *arrête* une pierre, quand après l'avoir bien mise à plomb & à niveau, il y fait mettre du mortier pour y demeurer toûjours. *Positum ad perpendiculum ac libellam lapidem arenato vincire*, *firmare*.

En t. de Coûture, Un tailleur *arrête* sa besogne, lorsqu'il fait plusieurs points, ou qu'il met des ganses à certains endroits, pour empêcher qu'ils ne se déchirent. *Repetitis fila ductibus aliquid consuere*.

Arrêter, en t. de Jardinage, Couper, tailler. Il se dit particuliérement des melons & des concombres, quand ils ont trop de branches, ou bien qu'ils les ont trop longues. *Putare*, *amputare*, *rescindere*. On dit aussi *Arrêter* un arbuste, une palissade; p. d. La tailler à une certaine hauteur.

Arrêté, ée, part. pass. On dit d'un extravagant, qu'Il n'a pas l'esprit *arrêté*; d'un bigle, qu'Il n'a pas la vûe *arrêtée*; d'un homme irresolu, qu'Il n'y a jamais rien d'*arrêté* avec lui. On dit, qu'Un dessein est bien *arrêté*, lorsqu'on y a mis la derniére main; qu'Une chose est *arrêtée*; p. d. qu'Elle est conclue, déterminée.

Arrêté, en t. de Blâson, est la même chose que *raccourci*, *alaisé*, ou *alisé*.

ARRÊTISTE, s. m. Auteur qui a fait un Recueil d'Arrêts. *Decretorum Collector*, *Compilator*.

ARRHABONAIRE, s. m. & f. Nom de secte. Les *Arrhabonaires* sont des Sacramentaires, qui disent que l'Eucharistie n'est que le gage du corps & du sang de Jésus-Christ. Ἀῤῥαβὼν, & *Arrhabo* signifient *gages*, *arrhes*.

ARRHE, s. m. Il s'est dit autrefois au sing. Voy. ARRHES.

ARRHEMENT, s. m. T. d'Ordonnance & de Pal. Achat de grains en verd ou sur pied avant la récolte.

ARRHÉPHORIES, s. f. pl. Fête chez les Athéniens, instituée à l'honneur de Minerve. Ἀῤῥηφορία, par syncope pour ἀῤῥητοφόρια, composé de ἄῤῥητον, *mystère*, *secret*, & φέρω, *je porte*.

ARRHER, v. a. Donner des arrhes. *Arrham dare.* Il a peu d'uſage. *Arrher* les grains : c'eſt les acheter en verd, ou ſur pied, & avant la récolte : ce qui eſt défendu par les Ordonnances. *Segetem adhuc ſtantem emere.*

ARRHES, ſ. f. pl. Gage qu'on donne pour aſſurance de l'exécution de quelque marché qu'on a fait verbalement, & qui eſt ordinairement une avance d'une partie du prix convenu. *Pignus, vas.* Dans le ſens propre, on prononce *erres*, mais au fig. on écrit & on prononce *Arrhes.* Donner des *arrhes* de ſon amitié.

Qui rompt un marché, perd les *erres* qu'il a données ; ou ſi c'eſt celui qui les a reçues, il rend les *arrhes* doubles. On dit, qu'Un homme a donné des *arrhes* au coche ; p. d. qu'il a réſolu de partir, & de faire un voyage ; & au fig. qu'il eſt engagé dans une affaire. Du Gr. ἀῤῥαβών.

ARRIA GORRIAGA, ſ. m. Village de Biſcaye en Eſpagne. *Padura.*

ARRIANA, ſ. f. Bourg de Barbarie, en Afrique, près de Tunis. *Arriana Abaitana.*

ARRIÉRE, ſ. f. T. de Mar. La pouppe d'un vaiſſeau, la partie qui en fait la queue ou le derriére, & qui eſt oppoſée à l'*Avant. Puppis, pars navis poſterior.* Paſſer à l'*arriére* d'un vaiſſeau, ſe mettre à la ſuite d'un autre vaiſſeau qu'on laiſſe paſſer devant. *Navem praeuntem inſequi.*

Arriére, adv. Voilà une porte toute *arriére* ouverte, c. à d. qui eſt ouverte autant qu'elle le peut être. *Omninò, penitùs.* Mais cette expreſſion eſt tout-à-fait baſſe & pop.

Il eſt auſſi adv. de lieu, & ſe joint avec la prép. *en*, & ſign. alors, En reculant, ou derriere. *Ponè, poſt, retrò, retrorsùm.* Marcher, demeurer en *arriere.* On dit auſſi dans le ſtyle fam. que Les affaires ne vont ni en avant ni en *arriére.* On dit encore, Tenir, porter la tête en *arriére.*

Fig. Mettre une choſe en *arriére* ; p. d. la mettre en oubli, n'en faire aucun état.

Cet adv. régit quelquefois le génitif, & ſert à témoigner l'averſion qu'on a de quelque choſe. *Apage.* Comme, *Arriére* de moi, prophanes ; p. d. Éloignez-vous, prophanes. Il ſign. auſſi quelquef. En cachette. Il a fait cela en *arriére* de moi ; mais il eſt vieux. Il s'emploie auſſi quelquef. abſol. *Arriére* la raillerie, c. à d. point de raillerie. *Procul.*

Les chartiers, quand ils veulent faire reculer leurs chevaux, diſent, *Arriére*, c. à d. Recule.

ARRIÉRE-BAN, ſ. m. En tant que ce mot diffère de Ban, il ſign. la convocation des arriéres-vaſſaux du Roi, ou des vaſſaux médiats. *Edictum Principis ad bellica munera Nobilitatem clientelarem, vel tranſlatitios clientes convocantis.* Ce mot ſign. auſſi la Nobleſſe même que le Roi mande pour ſervir en corps dans ſes armées ; on dit, Convoquer l'*arriére-ban.* D'*heribannum*, qui vient de l'allemand *here*, qui ſignifioit *armée*, dans la premiére & ſeconde race de nos Rois ; & de *ban, appel, convocation* ou *ſemonce.*

ARRIÉRE-BOUTIQUE, ſ. f. Magaſin, ou boutique de derriére d'un marchand. *Officina interior, poſtica.* On dit fig. d'une chicane qu'on garde pour la fin d'une affaire ; Cela vient de l'*arriére-boutique.*

ARRIÉRE-CHANGE, ſ. m. C'eſt l'intérêt des intérêts. *Fœnus ex fœnore.*

ARRIÉRE-CORPS, ſ. m. En t. d'Archit. ſe dit des parties d'un bâtiment qui ont moins de ſaillie ſur la face. *Pars ædificii minùs ſaliens.*

ARRIÉRE-COUR, ſ. f. Petite cour, qui ſert à éclairer les appartemens de derriére. *Area poſtica.*

ARRIÉRE-FAIX, ſ. m. T. d'Anat. La taie où l'enfant eſt enveloppé, & ce qui ſort de la matrice d'une femme aprés l'enfant. On l'appelle ainſi, parce qu'il eſt comme un ſecond faix dont la femme ſe décharge. *Secunda.* Les ſage-femmes le nomment le *délivre.* On l'appelle auſſi *ſecondine*, parce qu'il ne ſort qu'aprés l'enfant. Quelques-uns l'appellent *placenta.*

ARRIERE-FEMME, ſ. f. Concubine. *Pellex.* Ce mot n'eſt point uſité.

ARRIERE-FERMIER, ſ. m. Sous-fermier. *Publicanus ſecundarius.*

ARRIERE-FEUDAL, adj. m. On dit Seigneur *arriére feudal*, à raiſon de l'arriére-fief.

ARRIERE-FIEF, ſ. m. Fief ſervant qui dépend d'un autre fief dominant, qu'on appelle, *Plein fief. Prædium tranſlatitium.*

ARRIERE-FLEUR, ſ. f. Reſte de fleur que l'on a omis d'ôter & d'enlever de deſſus les peaux, en les effleurant.

ARRIERE-GARANT, ſ. m. C'eſt le garant du garant.

ARRIÉRE-GARDE, ſ. f. C'eſt la partie de l'armée qui marche la derniére, ou qui eſt à l'autre extrémité de la tête du camp. *Poſtrema acies, noviſſimum agmen.*

Dans les Coûtumes où la garde-noble a lieu au profit des Seigneurs, ou du Roi, ſi celui qui tient un fief relevant du mineur, lequel eſt en la garde de ſon Seigneur, tombe auſſi en garde, alors la garde de ce fief appartient auſſi au Seigneur qui a la garde-noble du mineur ; & cela s'appelle *Arriére-garde. Clientela ſecundaria.*

ARRIERE-MAIN, ſ. m. Coup qu'on frappe du derriére de la main, ou par un mouvement contraire à celui qu'elle fait ordinairement en avant. *Impactus poſtremâ manu ictus.* Il ſe dit au jeu de la Paume d'un coup pouſſé du revers de la raquette ou du battoir. Quelquefois il ſe dit d'un ſoufflet donné du revers de la main.

ARRIÉRE-NEVEU, ſ. m. Le fils du neveu. *Filii fratris ſororiſve filius, abnepos.*

On dit dans le ſtyle ſoûtenu, Nos *Arriére-neveux* ; p. d. La poſtérité la plus reculée.

ARRIÉRE-PANAGE, ſ. m. En t. d'Eaux & Forêts, eſt le temps qu'on laiſſe les beſtiaux dans la forêt aprés le temps du panage expiré. *Paſtus ſecundarius, paſcua ſecundaria.*

ARRIÉRE-PETITE-FILLE, ſ. f. La fille du petit-fils, ou de la petite-fille. *Ex filio filiâve neptis, abneptis.*

ARRIÉRE-PETIT-FILS, ſ. m. Le fils du petit-fils, ou de la petite-fille. *Ex filio filiave nepos, abnepos.*

ARRIÉRE-POINT, ſ. m. T. de Couturiére en linge. Ligne continue faite avec une éguille & du fil ſur le poignet de la manche d'une chemiſe, pour ſervir d'ornement. *Repetitus trahente acu fili ductus.*

ARRIÉRE-POINTEUSE, ſ. f. La Couturiére qui fait les arriére-points. Pour bien parler, il faut dire, Une Ouvriére en linge.

ARRIÉRE-SAISON, ſ. f. Saiſon éloignée d'une autre. *Sera tempeſtas.* Ce vin ſera bon ſur l'*arriére-ſaiſon*, c. à d. au mois d'Août, en la ſaiſon la plus éloignée de la vendange.

On appelle ainſi l'Automne, & plus ordinairement la fin de l'Automne.

On dit auſſi d'un homme, qu'Il eſt ſur l'*arriére-ſaiſon*, quand il eſt vieux. *Ultimum tempus.*

ARRIÉRE-VASSAL, ſ. m. Celui qui eſt vaſſal d'un autre vaſſal, ou celui qui tient un arriére-fief. *Tranſlatitius cliens.*

ARRIÉRE-VOUSSURE, ſ. f. T. d'Archit. Petite voûte qui ne ſe met que derriére l'ouverture d'une baie de porte ou de fenêtre, dans l'épaiſſeur d'un mur au dedans de la feuillure du tableau des piés droits. *Sinus fornicis poſticus.*

ARRIÉRER, v. a. Mettre les gens en arriére, les tirer de leur aiſance, les endetter.

ARRIÉRER (S') v. n. p. Demeurer derriére. Il ne ſe dit guère en ce ſens; mais on l'emploie en parlant du payement des redevances.

ARRIÉRÉ, ÉE. part. paſſ. Il ſe dit d'un homme qui doit beaucoup, qui a laiſſé pluſieurs arrérages s'accumuler. *Multis nominibus, fœnoribus, pignoribus obligatus; ære alieno obrutus.*

ARRIMAGE. Voy. ARRUMAGE.

ARRIMER. Voy. ARRUMER.

ARRIMEUR. Voy. ARRUMEUR.

ARRIPHÉ, ſ. f. Une des compagnes de Diane.

ARRISSER, v. a. T. de Mar. Abaiſſer les vergues pour les attacher ſur les bords du navire. *Velaria juga demittere.*

ARRIVAGE, ſ. m. Abord des marchandiſes dans un port. *Appulſus.*

ARRIVE, ſ. f. T. de Mar. de Levant. C'eſt le côté du vaiſſeau qui regarde la rive ou la terre. *Latus ad ripam appoſitum.*

ARRIVÉE, ſ. f. Retour, venue; le temps où une perſonne arrive. *Adventus, acceſſus.*

Il ſign. quelquef. Entrée. Ce Miniſtre a tout changé à ſon *arrivée* dans les affaires.

Prov. Il n'eſt chère que d'*arrivée*, p. d. qu'On fait bien de l'accueil aux nouveaux venus, mais que cela ne durera pas long-temps.

D'ARRIVÉE Sorte d'adv. D'abord, en arrivant, ſitôt qu'on eſt arrivé. *Primo aditu, ſtatim.* Il a vieilli.

ARRIVER, v. n. Parvenir au lieu où l'on avoit deſſein de ſe rendre. *Advenire, devenire, pervenire.* Ce mot vient de *adripare*, comme qui diroit, *ad ripam appellere*, approcher de la rive.

Au fig. il ſig. Parvenir. *Pervenire.* *Arriver* à la perfection, à ſon but.

Il ſe dit auſſi en parlant des rencontres de toutes les choſes qui ſe font dans le monde, ſoit par hazard, ſoit dans le cours ordinaire de la nature. *Contingere, accidere, evenire.*

Ce v. dans le ſtyle fam. ſe joint imperſonnellement à l'inf. des v. S'il vous *arrive* jamais de tomber en cette faute, vous ſerez bien châtié.

Il ſe dit auſſi pour Être apporté. *Afferri, deferri, ſupervenire.* Il *arriva* mets ſur mets.

ARRIVER en t. de Mar. ſig. Pouſſer la barre du gouvernail ſous le vent, & manœuvrer, ou pour obéir au vent, ou pour le prendre en pouppe. *Clavum agitare ad ventorum opportunitatem.*

Prov. Un malheur n'*arrive* guère ſans l'autre.

ARROBE, ſ. f. T. de Mar. Poids Portugais de trente-une ou trente-deux livres. Ce mot eſt venu de l'Eſpagnol *Arroba.* *Libra duæ & triginta.*

ARROCHE, ſ. f. Plante potagère, appellée autrement Follére, ou Bonne-Dame. *Atriplex.* Ses feuilles ſont rafraîchiſſantes, émollientes, &c.

ARROÉ, ou ARREN, ſ. m. Ville de Danemarck, ſur la côte mérid. de l'iſle de Fionie. *Aroa.*

ARROGAMMENT, adv. Avec orgueil, avec arrogance. *Arroganter.*

ARROGANCE, ſ. f. Orgueil, fierté, préſomption. *Arrogantia.*

ARROGANT, ANTE, adj. v. Superbe, fier, inſolent. *Arrogans.*

Il eſt quelquefois ſubſ. Ce n'eſt qu'un *arrogant*; qu'une *arrogante.*

ARROGER, v. a. qui ne ſe dit jamais ſans le pron. perſ. S'attribuer une choſe qui n'eſt pas dûe. *Vindicare, arrogare ſibi aliquid.*

ARROI, vieux ſ. m. Train, équipage. *Apparatus, pompa.* Magnifique *arroi.* On appelle auſſi *Arroi*, l'équipage d'un Fauconnier, comme gants, longes, &c. *Aucupis ſupellex.*

Il vient des mots de la baſſe latinité, *arredare, arraiatus*, & *arraiamentum*, qui ont ſignifié *orner, équiper; équipage.*

ARROÏS, ſ. m. Bourg de l'iſle de Mol, l'une des Weſternes. *Arroium.*

ARRONDIR, v. a. Rendre rond, ou de figure circulaire, ſphérique, cylindrique. *Rotundare.*

On dit fig. qu'Un Prince a *arrondi* ſa Couronne, quand il s'eſt rendu maître de tous les petits états qui étoient enclavés dans ſes limites.

Il ſign. en Rhét. Donner à une période une cadence agréable à l'oreille. *Tornare periodum.*

En t. de Man. Dreſſer un cheval à manier en rond, ſoit au trot, ou au galop.

Il eſt auſſi neut. paſſ. & ſign. Devenir rond. *Rotundari.*

ARRONDISSEMENT, ſ. m. Action par laquelle on arrondit. *Rotundatio.* Au fig. L'*arrondiſſement* d'une période. *Apta periodi compoſitio.*

ARRONDISSEUR, ſ. m. Celui qui arrondit. Il n'eſt point uſité.

ARROSAGE, ſ. m. T. d'Hydraulique. Nom qu'on donne aux canaux que l'on pratique pour tirer l'eau d'une rivière, & la conduire ſur des terres trop ſéches. *Irrigatio.*

On nomme encore ainſi dans les moulins à poudre à canon, l'eau que l'on met de temps en temps dans les mortiers, pour y faire le liage du ſalpètre du ſoufre & du charbon.

ARROSEMENT, ſ. m. Action d'arroſer. *Rigatio; irrigatio.*

ARROSER, v. a. Verſer doucement une liqueur ſur quelque corps. *Aſpergere, conſpergere.* De *ros*, ou *roſée*,

Les Cuiſiniers *arroſent* de la viande qui rôtit, quand elle n'eſt pas lardée.

Il ſe dit auſſi des fleuves & des riviéres qui paſſent à travers une Province. *Rigare, irrigare.*

Il ſign. auſſi Détourner des riviéres, faire des canaux, & les conduire dans des terres.

Les Martyrs ont *arroſé* la terre de leur ſang; un vrai pénitent doit *arroſer* ſon ſein de ſes larmes. On dit auſſi d'un homme qui a été bien mouillé, qu'il a été bien *arroſé.*

ARROSOIR, ſ. m. Vaiſſeau dont ſe ſervent les Jardiniers pour arroſer les arbres & les fleurs. *Vas inſpergendis aquis idoneum.*

C'eſt auſſi une eſpéce rare de coquillage marin. Un *arroſoir* ou un brandon d'amour. Quelques-uns l'appellent *phallus*, c. à d. un Priape.

ARROUSEMENT. Voy. ÉCOUVILLON & GRIFFON.

ARROUX, ſ. m. Riviére de France qui baigne Autun. *Arroſius, Aroſius.*

ARROY. Voy. ARROI.

ARRUGIE, f. f. Canal soûterrain qu'on pratique dans les miniéres, pour l'écoulement des eaux. *Arrugia.*

ARRUMAGE, f. m. T. de Mar. Disposition, ordre ou arrangement de la cargaison du vaisseau. *Oneris ordo, series, dispositio.*

ARRUMER, v. a. T. de Mar. Placer & arranger avec soin la cargaison d'un vaisseau. *Componere, describere.*

ARRUMER une carte marine; c'est y décrire les rumbs. *Describere in carta octo principes ventos vicissim oppositos.*

ARRUMEUR, f. m. Petit officier établi sur les ports, qui a soin de placer, & de ranger les marchandises dans un vaisseau. Ce mot est dérivé de *rum*, ou de *ruma*, qui en portugais, signifie *régle*, ou ligne droite: ou de *carta rumada*, qui est du *papier reglé.*

ARRUNAGE. Voy. ARRUMAGE. *Arruner.* Voy. *Arrumer.*

ARRUNEUR. Voy. *Arrumeur.*

ARS.

ARS, ARSE, vieux adj. Brûlé. *Ustus.* D'*ardere*, *ardeo*, *arsi*, &c.

ARS, ou ARTS, f.m. pl. T. de Man. Membres. *Artus.* Il ne se dit guère que des jambes du cheval, & dans cette phr. Saigner un cheval des quatre *arts.*

ARS, f. m. Riviére d'Espagne, dans la Galice. *Florius, Vir.*

ARSA, f. f. Bourg de la basse-Hongrie.

It. Pet. riviére de l'État de Venise, en Italie. *Arsia.*

ARSACIDE, f. m. Les *Arsacides* sont les descendans d'Arsacès, Roi des Parthes. *Arsacida, Arsacides.* Cet Arsacès étoit de la race de Cyrus, ou, selon quelques-uns, de celle du dernier Darius.

ARSAGO, f. m. Village du Milanez, en Italie. *Ara Cæsaris.*

ARSASONTHAMAR, Voy. ENGADDI.

ARSAT, f. m. Contrée du Rouergue, en France. *Arisitensis pagus.*

ARSCHIN, f. m. Mesure dont on se sert à la Chine pour mesurer les étoffes. Elle contient deux pieds onze lignes de Roi.

ARSCOT, f. m. Pet. ville du Brabant, dans les Pays-Bas, au quartier de Louvain. *Ariscotium, Arschotium.*

ARSEIROLE, f. m. Fruit de l'aubépin enté sur le tronc du coignier, ou coignassier. On s'en sert au lieu de câpres.

ARSEN, f. m. On nomme ainsi à Caffa la mesure d'étendue qui sert à mesurer les draperies & les soieries.

ARSENAL, f. m. Magasin d'armes & de toutes sortes d'instrumens de guerre, soit pour la terre, soit pour la mer. *Armamentarium.*

On ne doit pas écrire *Arsenac*, puisque ce mot fait au plur. *Arsenaux*, & non pas *Arsenacs.* Quelques-uns écrivent *Arcenal*, le faisant venir d'*arce*, ablat. du mot lat. *arx.* Mais on le dérive plus naturellement de l'Italien *Arsenale*, & on écrit *Arsenal*, dont l'*l* ne se fait point ordinairement sentir dans le discours familier.

ARSENIC, f. m. Minéral de substance sulphureuse, fort caustique, & poison violent. *Arsenicum.* On le tire par sublimation de la pierre appellée Cobalt. On croit que le mot d'*arsenic* vient du Gr. ἄρσην, mâle, à cause de sa grande force. Voy. à leur ordre *Rubis* & *Régule* d'*arsenic.* En t. de science Hermét. *Arsenic* des Philosophes, est ou le mercure ou le soufre, &c.

ARSENICAL, ALE, adj. Qui tient de l'arsenic. Aiman *arsenical.* C'est une préparation faite avec l'antimoine, le soufre & l'arsenic crystallin.

ARSENOITE, f. m. On a ainsi appellé certains moines qui habitoient une petite contrée d'Egypte, dont ils ont tiré leur nom. *Arsenoita.*

ARSENOTHELE, f. m. Hermaphrodite, & les Grecs l'ont dit tant des hommes que des animaux. *Arsenothelis.* Ce nom vient de ἄρσην, & θῆλυς, qui signifient, l'un *mâle*, & l'autre *femelle.*

ARSI, IE, part. pass. du vieux v. ARDRE. Brûlé.

ARSICHAN. Voy. ARSINGAN.

ARSID. Voy. ANTIPATRIDE.

ARSIN, f. m. T. de Coût. Exécution de justice, par laquelle on met le feu à la maison de celui qui a commis quelque crime dans une ville.

ARSINE, f. f. Riviére de la Laponie moscovite. *Arsinus.*

ARSINGAN, f. m. Ville de l'Anatolie, dans le Beglerbeglie de Marasc. *Arsinga.*

ARSINOÉ, f. f. Nom de plusieurs villes anciennes, dans l'isle de Chypre, dans la Cilicie, en Égypte, dans la Cyrénaïque, en Syrie, en Natolie. *Arsinoë.*

ARSOIR. Cette espéce d'adv. sign. dans Marot, hier au soir. *Heri vespere.*

ARSOLI, f. m. Village de la Campagne de Rome. *Arsolium.*

ARSURO, f. m. Pet. isle de la Méditerranée. *Paria.*

ARSUR. Voy. ANTIPATRIDE.

ART.

ART, f. m. Adresse, industrie avec laquelle on se conduit dans tout ce qu'on fait; & en ce sens il est opposé à *nature.* *Ars.* L'*art* corrige & perfectionne la nature.

Il se dit aussi de toutes les maniéres & inventions dont on se sert pour déguiser les choses, ou pour les embellir, ou pour réussir dans ses desseins.

ART se dit aussi d'une juste application des principes & des préceptes d'un certain *art.* Cette piéce de théâtre est conduite avec un grand *art.*

Il se dit aussi d'une connoissance réduite en pratique. La Logique & la Morale sont des *Arts*, parce qu'elles ne s'attêtent pas à la simple théorie; mais elles tendent à la pratique.

ART est principalement un amas de préceptes, d'inventions & d'expériences, qui étant observées, font réussir aux choses qu'on entreprend.

Ce mot employé en général se prend souvent pour quelque *art* en particulier; & la maniére dont on s'exprime fait comprendre quel est cet *art* dont on veut parler. Les maladies où l'*art* humain avoue lui-même qu'il ne connoît plus rien. C'est la Méd. L'*art* sçait animer le bronze, & donner de la passion au marbre; c. à d. la Sculpt. L'*art* ne peut représenter la beauté des couleurs que le soleil peint quelquefois en se couchant dans les nuées; c. à d. la Peint. L'*art* ne peut exprimer ce que je sens. On veut dire, ou l'Éloquence, ou la Poësie, ou la Musique.

ART sign. aussi, Prudence, sage conduite. *Solertia, industria.* L'*art* de bien gouverner.

Les *Arts* libéraux sont ceux qui sont nobles & honnêtes: *Artes liberales*: comme la Poësie, la Musique, la Peinture, l'*Art* Militaire, l'Archi-

tecture, la Marine. Les *Arts* méchaniques ſont ceux où l'on travaille plus de la main & du corps, que de l'eſprit. *Artes humiles, vulgares, ſordidæ.* Comme celui des Tourneurs, Charpentiers, Fondeurs, Boulangers, Cordonniers, &c.

On appelle un Maître de l'*Art*, un excellent homme dans chaque ſcience ou profeſſion. *Magiſter Artis.* On dit, Parler en termes de l'*Art*, quand on ſe ſert des mots propres & particuliers à chacun des *arts* ou ſciences.

Ce mot vient par ſyncope d'ἀρετὴ, *vertu, induſtrie.*

Le grand *Art* : celui de tranſmuer les métaux, de faire de l'or, autrement la Chryſopée.

ART ANGÉLIQUE, ou ART DES ESPRITS. *Ars Angelica.* Moyen ſuperſtitieux d'apprendre tout ce que l'on veut par le moyen d'un Démon.

ART NOTOIRE. *Ars notoria.* Maniére ſuperſtitieuſe d'acquérir les ſciences par infuſion.

ART DE S. ANSELME. Moyens ſuperſtitieux de guérir les plaies en touchant ſeulement aux linges qui y ont été appliqués. Anſelme de Parme, fameux magicien, eſt l'auteur de cet art ridicule.

ART DE S. PAUL. Eſpéce d'art notoire.

ART, ſ. m. Village de Suiſſe dans le Canton de Schwitz.

ARTA. Voy. LARTA.

ARTABE, ſ. f. Ancienne meſure des Égyptiens, qui contenoit 72. ſeptiers. Selon d'autres, c'étoit une meſure des Médes, qui contenoit ſix boiſſeaux romains. *Artaba.*

ARTAMÉNE, ſ. m. T. de Fleuriſte. Eſpéce d'œillet.

ARTANA, ſ. m. Bourg d'Eſpagne dans le roy. de Navarre. *Ortana.*

ARTEIL. Voy. ORTEIL.

ARTÉMISIES, ſ. f. pl. Fêtes en l'honneur de Diane, que les Grecs nommoient *Artemis. Artemiſia.*

ARTÉMISIUS, ſ. m. Nom d'un mois des anciens Grecs.

ARTÉMON, ſ. m. T. de Méchanique. Troiſiéme mouffle, qui eſt au bas de la machine appellée *polyſpaſte*, laquelle ſert à élever des fardeaux. *Artemon.*

ARTÉMONIENS, ſ. m. pl. Hérétiques qui, en niant la divinité de Jéſus-Chriſt, ſoûtenoient qu'il n'avoit eu que de légers avantages ſur les Prophétes.

ARTENNA, ſ. f. Oiſeau aquatique, qui a le pied comme le canard.

ARTER. Vieux v. n. Arrêter.

ARTÉRE, ſ. f. T. d'Anat. Vaiſſeau deſtiné à recevoir le ſang des ventricules du cœur, & à le diſtribuer dans toutes les parties du corps. *Arteria.* Il y a deux *artères*, la pulmonaire, & l'*artère* aorte, ou la grande *artère*. *Artère* ſe dit auſſi du conduit qui va de la bouche aux poumons. Voy. TRACHÉE-ARTÈRE.

ARTÉRIAQUE, adj. m. & f. T. de Méd. Les anciens Médecins nommoient *artériaques*, les remédes qu'ils ordonnoient pour l'enrouement, & la diminution ou perte de voix, parce qu'ils croyoient que la voix étoit le ſon de l'âpre *artère. -iacus, a, um.*

ARTÉRIEL, ELLE, adj. Qui appartient à l'artère. On dit auſſi *Artérieux.* Voy. ARTÉRIEUX qui ſuit.

ARTÉRIEUX, EUSE, adj. Qui appartient à l'artère. Sang *artérieux.* Il eſt mieux de dire Sang artériel. *Sanguis arterias permeans.*

ARTERIOLE, ſ. f. T. d'Anat. Petite artère, artère capillaire. *Arteriola, arteria capillaris.*

ARTERIOTOMIE, ſ. f. T. de Chir. C'eſt l'ouverture d'une artere qu'on fait avec la lancette. *Arteriæ inciſio.*

ARTÉSIEN, ENNE, ſ. Habitant de l'Artois. *Atrebas, Atrebatenſis.* Quand il s'agit des anciens *Artéſiens*, on dit les *Atrebates.*

ARTHENAY, ſ. m. Bourg de Beauce, province de France. *Arthenaum.*

ARTHÉTIQUE, ou ARTHRITIQUE, ſ. f. Plante médicinale pour les maux articulaires.

ARTHRITIQUE. adj. de t. g. *Articularis.* On appelle Maladie *arthritique*, ou goutte, les douleurs des jointures, excitées par des fluxions ſur ces parties. Du gr. ἀρθρῖτις, Maladie des articles, & qui vient d'ἄρθρον, *jointure.*

ARTHRODIE. ſ. f. Articulation lâche des os, par laquelle une tête eſt reçue dans une cavité ſuperficielle avec mouvement manifeſte en plusieurs ſens. D'ἄρθρον, *article, jointure.*

ARTHY, ſ. m. Bourg de la Lagénie, province d'Irlande. *Arthia.*

ARTICHAUT, ſ. m. & au plur. *Artichauts. Carduus ſativus, Scolymus, Cinara.* Ce mot ſe prend tantôt pour le fruit d'une plante qui reſſemble aux chardons, tantôt pour la plante même. On diſtingue les *artichauts* en ceux qu'on cultive, & en ſauvages. *Artichaut* à la poivrade, c'eſt un *artichaut* en état d'être mangé crud, avec du ſel & du poivre. *Artichauts* frits, fricaſſés, confits.

Les *artichauts* ſont apéritifs & cordiaux.

ARTICLE, ſ. m. T. d'Anat. Jointure des os du corps de l'animal. Il ſe dit principalement de la jointure des os des pieds & des mains de l'homme. *Articulus.*

Il ſignifie auſſi, Petite partie, ou diviſion d'un diſcours, d'un écrit, d'un mémoire.

Il ſe dit encore des clauſes & conventions des Traités & des Jugemens ſur leſquels il ſe fait des conteſtations, & des délibérations. On dit même abſol. Signer des *articles* ; p. d. Signer un contrat de mariage.

ARTICLE DE FOI. C'eſt une vérité qu'on eſt obligé de croire, parce qu'elle eſt révélée de Dieu, & reconnue telle par l'Égliſe.

ARTICLE ſign. auſſi une choſe particuliére. On lui a donné un habit, & il demande encore un manteau ; c'eſt un autre *article.*

L'ARTICLE DE LA MORT eſt l'agonie, le temps où on eſt prés de mourir.

ARTICLE, en t. d'Arithm. C'eſt dix, & tout autre nombre qui peut être diviſé en dix, comme 20, 30, 40. On appelle auſſi quelquefois ces nombres, Décades, & quelquefois Nombres ronds.

ARTICLE en Gram. eſt une particule qui ſe met devant le nom, pour en marquer le genre, le nombre & le cas. *Le* eſt l'*article* maſc. *La* eſt le fém. *Les* eſt le plur. de l'un & de l'autre. Il n'y a que l'uſage qui puiſſe apprendre l'application juſte de l'*article* défini, & de l'indéfini. On emploie l'*article* défini avec les noms qui ont une ſignification déterminée. P. ex. La gloire *du* Roi. On met l'*article* indéfini devant les noms pris dans un ſens qui ne marque ni diſtinction individuelle, ni une totalité ſpécifique. Il a un train *de* Roi, c. à d. d'un Roi en général. Lorſque l'adj. eſt mis

devant le subst. il faut se servir de l'*article* indéfini, excepté au génit. & à l'abl. Il m'a envoyé *d*'excellens fruits. La gloire *des* grands hommes.

Quand un hom. s'est ruiné en peu de temps, on dit prov. qu'il a mangé tout son bien en un *article*; d'un gourmand, que Quand il tient un poulet, il n'en fait qu'un *article*; d'un homme qui est confus, qu'il met tout en un *article*; & d'un homme trop crédule, qu'il croit tout comme un *article* de foi.

ARTICULAIRE, adj. m. & f. T. de Méd. *Articularis*. Epithéte d'une maladie qui afflige particuliérement la substance des articles, causée par une matiére âcre, & qui est nommée des Grecs ἀρθρῖτις, & des Latins *Morbus articularis*. En françois on l'appelle *Goutte*, parce que cette humeur distille goutte à goutte. Nerf *Articulaire*. Voy. AXILLAIRE.

ARTICULATION, f. f. T. d'Anat. Jointure des os. *Articulatio*.

Ce mot sign. en général la conjonction de deux choses, qui peuvent être pliées. L'*Articulation* d'un rasoir, d'une lancette, d'une jambette, &c. en parlant de l'endroit qui sert à les plier.

En T. de Conchyl. C'est la jonction de deux piéces dans une même coquille. On l'appelle autrement *Ginglyme*.

Il se dit aussi en t. de Bot. & a le même sens qu'en Anat.

ARTICULATION dans le discours ordinaire. Prononciation distincte des mots. *Distincta verborum pronunciatio*. On dit au Pal. L'*articulation* des faits, p. d. l'allégation.

ARTICULER, v. a. Prononcer distinctement les syllabes & les paroles. *Distinctè voces efferre*.

En t. de Pal. il sign. Mettre en fait. *Distinctis capitibus rem partiri*.

It. Mettre par articles. *Articuler* sa demande.

ARTICULER, en Anat. se dit en parlant de la jonction des membres, qui sont enclavés l'un dans l'autre. Il se dit aussi en Bot. de la jonction de deux parties d'une plante. *Articulare*. L'os de la cuisse s'*articule* avec l'os ischion.

ARTIE, f. f. Petit canton du Vexin. *Artegia*, ou *Hardicia*.

ARTIEN, f. m. T. de Collége, qui se dit des écoliers qui sont sortis des humanités, & qui étudient en philosophie. Du lat. *ars*.

ARTIFICE, f. m. Adresse, industrie de faire les choses avec beaucoup de subtilité & de précaution. *Artificium*, *industria*. Remarquez bien tout l'*artifice* de cet ouvrage, & combien il est artistement travaillé.

Il sign. aussi, Fraude, déguisement, mauvaise finesse. *Fraus*, *dolus*. En tout ce qu'il fait il y a quelque *artifice* caché.

ARTIFICE se dit aussi des feux qui se font avec art, soit pour le divertissement, soit pour la guerre. *Ignis artificiosus*.

ARTIFICIEL, ELLE, adj. Qui se fait par art, & qui ne vient point naturellement. *Artificialis*. Jour *artificiel*, sphère *artificielle*.

ARTIFICIELLEMENT, adv. Avec art. *Artificialiter*.

ARTIFICIER, f. m. Ouvrier qui fait des feux d'artifice. *Ignium missilium artifex*.

ARTIFICIEUSEMENT, adv. D'une maniére artificieuse, adroite, fine, rusée. *Callidè*, *astutè*.

ARTIFICIEUX, EUSE, adj. Fin, adroit, rusé. *Callidus*, *astutus*.

ARTIGE, f. m. Lieu du diocèse de Limoges en France. *Artigia*. Il a donné le nom à un ordre religieux qui suit la régle de St. Augustin.

ARTILLER, f. m. Voy. ARTILLIER.

ARTILLER, vieux v. a. Armer, équiper un soldat.

En t. de Mar. on dit, Un vaisseau équipé, monté ou *artillé* de tant de piéces de canon.

Ce v. signifioit aussi autref. Fortifier, rendre fort.

ARTILLERIE, f. f. Gros équipage de guerre, qui comprend le canon, les bombes, petards, & autres armes à feu, qui se chargent à boulets, boîtes, cartouches, &c. *Tormenta muralia bellica*. Quand le mot d'*Artillerie* se prend seulement pour le canon d'une armée, ou d'une place, on dit; Dresser, décharger, faire joüer, servir l'*artillerie*. On appelle un Canon une piéce d'*artillerie*.

ARTILLERIE se prend aussi pour le corps des Officiers qui servent à l'*artillerie*.

Royal-*Artillerie* est le nom d'un Régiment François.

Le mot *artillerie* a quelquef. été employé pour signifier les machines de guerre anciennes: & il vient du vieux v. *artiller*.

ARTILLEUR, ou *Nettoyeur d'armes*, f. m. Un seul particulier a ce titre.

ARTILLEUX, EUSE, vieux adj. Fin, rusé, artificieux.

ARTILLIER, f. m. Ouvrier qui travaille à l'artillerie, comme fondeur, canonier. *Tormentorum aereorum artifex*.

ARTIMON, f. m. T. de Mar. C'est le mât d'un navire, qui est le plus près de la pouppe, & qui porte ordinairement des voiles latines. *Acatium*, *velum amplius*. On l'appelle autrement *Mât de foule*, ou *le mât de l'arriére*, ou *de la pouppe*. D'ἀρτέμων, qui signifioit proprement le *cabestan*.

ARTISAN, f. m. Ouvrier qui travaille aux arts méchaniques, comme Cordonnier, Serrurier, Menuisier, Chapelier, &c. *Artifex*, *opifex*.

Il se dit fig. de celui qui est l'auteur, la cause de quelque chose. Cet homme est l'*artisan* de sa fortune. *Artisan* de fourbes & de calomnies.

ARTISANNE, f. f. Il faut dire, *Femme d'un artisan*. Costar a dit au fig. La sagesse est l'ouvriére & l'*artisanne* de toutes choses.

ARTISCUS, f. m. Ce mot qui vient d'ἄρτος, *pain*, sign. un trochisque, parce que les trochisques ont ordinairement la forme d'un petit pain.

ARTISIEN, vieux f. m. Artisan.

ARTISINO, f. m. ou ARTICINA, f. f. Montagne de Sicile, dans la vallée de Noto.

ARTISON, ou ARTUSON, f. m. Petit ver qui s'engendre dans le bois. *Blatta*, *cossus*.

ARTISONNÉ, ou ARTUSONNÉ, ÉE, adj. On le du bois où il y a plusieurs petits trous de vers.

ARTISTE, adj. m. & f. Epithéte d'un ouvrier industrieux, & d'une main habile. *Artificiosus*.

ARTISTE, f. m. Celui qui travaille dans un art. C'est, en Chym. celui qui sçait bien faire les opérations.

Il se dit aussi, dans les Universités, de celui qui a étudié les arts libéraux.

ARTISTEMENT, adv. Avec art & industrie. *Artificiosè*.

ARTOIS, f. m. Province de Fr. dans les Pays-Bas, avec titre de Comté. *Atrebatensis Comitatus*. Arras en est la Capitale.

ARTOLATRE, f. m. & f. Adorateur du pain. De ἄρτος, *panis*, & λατρεύω, *religiosè colo*.

ARTOLITHOS, f. m. Pierre creuse de la nature de l'éponge, imitant un pain rond.

ARTOMAGAN, f. m. Isle de l'Océan oriental, qu'on appelle aussi Oramagan. *Artomagana*, *Oramagana*. C'est une des isles des Larrons.

ARTOMELI, f. m. Cataplasme fait avec du pain & du miel. D'ἄρτος, *pain*, & μέλι, *miel*.

ARTONE, f. f. Abbaye de France au pays d'Auribat, en Gascogne. *Artona*.

ARTONGATE, f. f. N. pr. de femme. *Eartongota*, *Eortongoda*.

ARTOTYRITE, f. m. & f. Nom de secte. Les *Artotyrites* se servoient pour l'Eucharistie de pain & de fromage, ou peut-être de pain mêlé & pétri avec du fromage. D'ἄρτος, *pain*, & de τυρός, *fromage*.

ARTRODIE, ou plûtôt ARTHRODIE, f. f. T. d'Anat. Espéce d'articulation d'os, en laquelle une cavité superficielle reçoit une tête plate. -*ia*.

ARTRON, ou plûtôt ARTHRON, f. m. T. d'Anat. Jonction naturelle d'os, en laquelle les bouts des deux os s'entre-touchent.

Ce mot & le précédent viennent du grec ἄρθρον, *article*.

ARTROSE, ou plûtôt ARTHROSE, f. f. T. d'Anat. qui est grec, ἄρθρωσις: il sign. *Articulation*.

ARTUS, f. m. N. pr. d'hom.

ARTUS. Une des isles Sorlingues, située au midi de l'Irlande. *Arturii insula*, *Arturias*.

ARTZBOURG, f. m. Bourg de Baviére, en Allemagne. -*burgum*.

ARTZIBURE, f. m. Nom que les Grecs donnent au premier carême des Arméniens, qui est de cinq jours, & que les Arméniens appellent jeûne de St. Sergius, ou des Ninivites, ou de Jonas. -*ras*.

ARU.

ARU, f. m. Petite riviére du comté de Suffex, en Angleterre. *It.* Roy. & ville de l'isle de Sumatra. *Arus*, *Arum*. *It.* Isle parmi les Moluques, dans l'Océan Indien.

ARVA, ARAVA, ARWA, AROWA, f. f. Petite ville de la haute-Hongrie. *Arva*, *Arava*.

ARVAUX, adj. & f. m. pl. Freres *Arvaux*, ainsi appellés *ab arvis*, des Champs. C'étoient douze Prêtres qui faisoient autrefois à Rome les sacrifices Ambarvales qui s'offroient à Bacchus & à Cérès, pour la prospérité des biens de la terre. *Fratres Arvales*, ou *Collegium Fratrum Arvalium*.

ARUBOTH, f. f. Contrée du royaume de Salomon. Ce mot en hébreu sign. *embûches*, ou *cavernes*, *grottes*.

ARVE, f. f. Riviére de Savoie, qui arrose Cluze & Boneouville. *Arva*.

ARUERIS, f. m. Dieu Égyptien, fils d'Isis & d'Osiris.

ARVERNE, ou ARVERNIEN, ENNE. Voy. AUVERGNE & AUVERGNAT.

ARVERT, f. m. Bourg de Saintonge, en France. *Arverta*.

ARVICITO, f. m. Bourg de la Calabre ultérieure, au roy. de Naples. *Arvicitum*.

ARUM, f. m. Plante. Voy. PIED-DE-VEAU.

ARUN, Riviére. Voy. ARU.

ARUNAR-FIORD, f. m. Golfe de la côte occidentale d'Irlande. *Arunarius sinus*.

ARUNCULA-MAJOR. T. de l'Art hermét. C'est la matiére de la Pierre des Sages.

ARUNDEL. Voy. ARONDEL.

ARUNER. Voy. ARRUMER.

ARURE. Voy. AROURE.

ARUSPICE, ou HARUSPICE, f. m. Sacrificateur Romain, qui prédisoit l'avenir, en examinant la qualité des entrailles des bêtes sacrifiées. *Aruspex*, *haruspex*. Ce mot vient d'*haruga*, *viscère*, entrailles, & d'*aspicere*, regarder, considérer: ou de *hara*, oiseau d'augure; ou de *ara*, parce que les *Aruspices* examinoient les entrailles, *ad aras*, près des autels.

ARUSPICINE, ou HARUSPICINE, f. f. C'est l'art ou la science des Aruspices. -*na*.

ARUVACQUE. Voy. AROVAQUE.

ARWANGEN, f. m. Ville de Suisse dans le canton de Berne. *Arvanga*.

ARWEILLER, f. m. Bourg du diocèse de Cologne, en Allemagne. *Arvilla*.

ARY.

ARYE, ou AYMURE, ou GAYMURE, f. m. & f. Nom d'un peuple du Brésil. *Arus*, *a*. *Aymurus*, *a*. *Gaymurus*, *a*.

ARYTÆNOIDE, adj. de t. g. T. d'Anat. Épithéte d'un des cartilages du larynx, qui forme une espéce d'anche. *Arytænoides*. D'*arytana*, qui sign. le bec d'une éguière, parce que ce cartilage lui ressemble.

ARYTÆNOIDIEN, adj. m. T. d'Anat. qui se dit de deux petits muscles qui prennent leur origine de la partie postérieure du cartilage *arytænoide*, & s'insèrent obliquement au même cartilage pour le resserrer. *Arytænoides*.

ARYTENOEPIGLOTTIQUE, adj. m. & f. Terme d'Anat. qui se dit de quelques muscles du larynx. *Arytænoepiglotticus*, *a*, *um*.

ARZ.

ARZEGAGES. f. m. pl. Bâtons ferrés par les deux bouts, que portoient les Estradiuts, cavaliers Albanois.

ARZEL, adj. m. T. de Man. qui se dit d'un cheval qui a une balzane au pied de derriére du côté droit, ou au pied hors du montoir de derriére.

ARZEN, f. m. Ville du roy. d'Alger, nommée autrement Arzeo, ou Arzer & Arser. *Arsenaria*.

ARZENARA. Voy. ARGENTARI.

ARZENZA, f. f. Riviére de l'Albanie. *Genusus*. On l'appelle aussi *Chervesle*.

ARZERUM, f. m. C'est l'Assyrie propre.

ARZES, ARCES, f. m. Bourg de l'isle de Chypre. *Arzus*.

ARZILLE, f. f. Ville du roy. de Fez, en Afrique. *Arzilla*, *Zilia*, *Zelia*.

ARZUA, f. m. Bourg de Portugal, dans la province d'entre-Duro & Minho.

A S.

AS, f. m. (On prononce l's.) Carte, ou face de dez marquée d'un seul point. *Monas lusorii folii*, *Monas tesseræ*.

L'*as* chez les anciens Romains étoit un poids d'une livre, composée de douze onces. De-là vient que ce mot a signifié le tout, la chose entiére, la totalité d'une chose; *Solidum quid*. Ainsi hériter de quelqu'un *ex asse*, c'est hériter de tout son bien, être son légataire universel.

C'étoit aussi une Monnoie Romaine valant neuf deniers tournois & un quart de denier. L'*as* étoit de cuivre; il portoit d'un côté une tête de Janus à deux visages, & de l'autre un bec de navire. *Rostrum navis*, c. à d. une proue de navire.

L'*as* a Amsterdam est une des divisions de la livre, poids de marc; 32 *as* font un engel; dix engels font un loot, & 32 loots font la livre.

AS, ou ASH, f. m. Dieu des peuples septentrionaux. *As*, *Asa*.

ASA.

ASAN, f. m. Ville de la Terre-Sainte.
ASAPHAT, f. m. Gratelle entre cuir & chair, qui engendre dans les pores des espéces de vers. *Asaphatum*.
ASAPPE, ou AZAPE, f. m. Les Turcs appellent *Asappes*, les troupes auxiliaires qu'ils lévent parmi les Chrétiens de leur domination, & qu'ils exposent au premier choc des ennemis.
ASARATH, f. m. T. de Bot. Plante des Indes presque semblable au chanvre. On l'appelle aussi *Bangue*. On en mange la graine & les feuilles pour s'exciter l'appétit.
ASARINE, f. f. Plante des Cévennes qui croît sur les rochers. *-ina*.
ASARUM. Voy. ASSARA BACCARA.

ASB.

ASBESTE, f. m. Matiére minérale incombustible. *Asbestum*. D'α priv. & σβέννυμι, *extinguo*, parce que cette matiére demeure dans le feu comme éteinte, & ne s'enflamme pas. Voy. AMIANTE.
ASBIN, f. m. Roy. d'Afrique, sur la côte d'Or, en Guinée. *Regnum Asbinum*.
ASBOURG, f. m. Village d'Allemagne dans le comté de Meurs. *Asciburgium*.

ASC.

ASCALAPHE, f. m. Fils de l'Achéron.
ASCALON, f. m. Ville de la Palestine. C'étoit une des cinq Satrapies des Philistins. Cependant Joséphe la met dans l'Idumée supérieure. On l'appelle aujourd'hui Scalona.
ASCALONITE, f. m. & f. Celui qui est d'Ascalon, natif, originaire, habitant d'Ascalon. *Ascalonita*, *Ascalonites*.
ASCALONITE, f. f. & adj. f. Épithéte que l'on donne aux échalottes, à cause qu'elles viennent d'*Ascalon* en Judée.
ASCANIE, f. f. Pet. ville d'Allemagne dans la principauté d'Anhalt. *-nia*.
ASCARIDE, f. m. Petite vermine qui s'attache au fondement. Le remède qu'on y applique est le blanc-rhasis. D'ἀσκαρίζω, *je saute*. Cette sorte de ver ne fait que remuer.
C'est aussi une vermine qui s'attache aux plantes.
À SCAVOIR. Voy. SÇAVOIR.
ASCENDANT, ANTE, adj. & f. T. de Généalog. & de Jurisp. Il se dit de tous les parens qui sont au-dessus de nous; comme pere, grand pere, grand-oncle. *P. o, i qui ætate & gradu superiores*. Ligne *ascendante*.
ASCENDANT, en t. d'Astr. est l'horoscope ou le degré de l'Équateur qui monte sur l'horison au point de la naissance de quelqu'un, & qu'on croit avoir de l'influence sur sa vie. *Horoscopus*, *natalitia*, *astra*, *sidera natalia*. Une telle planéte dominoit en son *ascendant*. Les Astrologues appellent aussi des signes *ascendans*, ceux qui montent sur l'horison depuis le Nadir, jusqu'au Zénith.
En t. d'Anat. l'adj. *Ascendant* se dit des vaisseaux qui portent le sang en haut, ou des parties inférieures dans les supérieures. Artère *ascendante*.
Il se dit fig. de l'humeur, de la pente, de l'inclination naturelle qui nous porte à faire quelque chose. *Indoles*, *i mat: voluntatis inclinatio*. On a de la peine à vaincre son *ascendant*.
C'est aussi la supériorité qu'un homme a sur l'esprit d'un autre, qui provient d'une cause inconnue. *Auctoritas*.
It. Maniére impérieuse dont on déclare son avis, & dont on a coûtume de décider les questions. Il parle avec un *ascendant* qu'on ne peut supporter.
ASCENDRE, vieux v. n. Monter: du lat. *ascendere*.
ASCENSION, f. f. Élévation en haut. *Ascensus*. On le dit le plus souvent de l'élévation miraculeuse du Sauveur, quand il monta au ciel. *Christi in cœlum ascensus*. Il sign. aussi la Fête qu'on célébre en son honneur quarante jours après Pâque. *Anniversarius dies Christi in cœlum ascendentis*. *It.* Estampe qui représente le mystére de l'*Ascension*. *Imago Christi in cœlum ascendentis*.
ASCENSION se dit au propre en t. de Physique, de l'action, du mouvement par lequel un corps s'éléve en haut. *Ascension* des liqueurs dans les tuyaux capillaires.
ASCENSION, T. d'Astr. C'est le dégré de l'Équateur montant sur l'horison avec un degré du Zodiaque. V. dans le D. de Tr. l'explication de l'*ascension* droite, & de l'oblique.
Prov. A l'*Ascension*, blanche nappe & gras mouton. On dit aussi d'une chose qui est toujours en même état, qu'elle est comme l'*Ascension*, qui n'avance ni ne recule.
L'Isle de l'*Ascension*, ou *Acension*, est une isle de l'Océan éthiopien, au midi de la Guinée.
ASCENSIONEL, ELLE, adj. En Astr. on a nommé Différences *ascensionelles*, les différences des ascensions droites & obliques.
ASCÉRADE, f. f. Bourg de Livonie, en Suéde. *Ascerada*.
ASCÉTE, f. de tout g. Celui qui s'occupe aux exercices de la vertu dans une vie retirée. Moine, solitaire. *Ascetes*: D'ἀσκέω, *j'exerce*.
ASCÉTERE, f. m. Lieu d'exercices. Monastère. *-terium*.
ASCÉTIQUE, adj. de t. g. T. de Dévotion. Qui concerne les exercices de piété. *-ticus*. Vie, Traité *Ascétique*. Il se dit aussi des personnes qui pratiquent les exercices spirituels.
ASCHAFFENBOURG, f. m. Ville de Franconie, en Allemagne. *Aschaffenburgum*.
ASCHAW, f. m. Village de la haute Autriche, en Allemagne.
ASCHENEZ, f. m. Peuple de l'empire d'Assyrie.
ASCHERLEBEN, f. m. Ville de la haute Saxe. *Aschaleba*.
ASCHIA. Voy. OMBRE.
ASCHOLIES, f. f. pl. (L'*h* ne se prononce pas.) Fete de l'Attique. *Ascholia*. C'étoit une fete de la campagne. Les paysans la célébroient par un jeu, où ils sautoient à cloche pied sur des vessies enflées & graissées d'huile: ceux qui tomboient apprêtoient à rire à l'assemblée. De l'α priv. & σχολή, *repos*.
ASCI, f. m. Plante des isles de l'Amérique. Son fruit a le goût du poivre; les Américains en assaisonnent leurs mets, & les Européens en usent aussi.
ASCIEN, f. m. T. de Géogr. & d'Astr. On appelle ainsi ceux qui habitent la zone torride, & qui n'ont point d'ombre à midi, parce que le soleil est à leur zénith. D'α priv. & de σκιά, *ombre*.
ASCITE, f. m. Nom d'une secte Montaniste. D'ἀσκὸς, un outre, une peau de bouc. Les *Ascites* furent ainsi nommés, parce qu'ils dansoient au-

tour d'un *outre* enflé, disant qu'ils étoient ces *outres* neufs pleins de vin nouveau, dont parle Jésus-Christ en S. Matth. IX. ch. 17. *Ascita.*

ASCITE, adj. fém. T. de Méd. qui se dit d'une des trois espèces d'hydropisie. *Ascites.* C'est celle dans laquelle l'eau est renfermée dans le ventre, ensorte que, quand le malade remue le corps, l'eau se meut aussi, & que l'on peut remarquer son mouvement & sa fluctuation. D'ἀσκὸς, *uter, utris,* outre.

ASCITIQUE, s. & adj. de t. g. Malade d'une hydropisie ascite. *Asciticus, a.*

ASCLÉPIADE, adj. & s. m. T. de Poësie gr. & lat. *Asclepiadeus.* Le vers *asclépiade* est composé de quatre pieds, dont le premier est un spondée, le second un coriambe, & les deux derniers deux dactyles: *Mæcenas atavis edite Regibus.*

ASCLÉPIAS, s. m. Plante dont les feuilles sont vulnéraires. *Vincetoxicum.* Voy. DOMTEVENIN.

ASCLÉPIES, s. f. pl. Fête Grecque en l'honneur de Bacchus. *-ia.*

ASCODROGITE. Nom de Secte. Voy. ASCITE.

ASCODROUTE, ou ASCODROUPITE, s. m. & f. Nom de Secte qui rejettoit les Sacremens.

ASCOLI, s. m. Ville d'Italie dans la Marche d'Ancone. *Asculum Picenum,* ou *Anconitanum.*

ASCOLIES. Voy. ASCHOLIES.

ASCYRON, s. m. Espèce de millepertuis. *Ascyrum.* Voy. MILLEPERTUIS.

A S E.

ASECA. Voy. APHECA.

ASEDOTH, s. f. Ville de la terre de Chanaan.

ASÉITÉ, s. f. T. de Scholastique dont on se sert, pour exprimer l'indépendance de Dieu qui existe de lui-même *à se*, ou par lui-même *per se*, ce qui fait qu'on dit encore dans le même sens *perséité. -eitas.*

ASEM, ASOM, ou ÉSEM, s. f. Ville de la Terre-Promise.

ASEM. Royaume de la presqu'isle de l'Inde de-là le Gange. *Asemum regnum.*

ASEMONA, s. f. Ville de la Terre-Sainte dans la tribu de Juda.

ASENA, s. f. Ville de la tribu de Juda dans la Terre-Sainte.

ASEPH, s. m. T. de Rel. Gouverneur de Province en Perse. *Rector Provinciæ, Gubernator.*

ASER, s. m. Un des douze enfans de Jacob. *It.* La Tribu d'*Aser.*

ASERGADDA, s. f. Ville de la Palestine dans la tribu de Juda.

A S G.

ASGAR, s. m. Province du roy. de Fez, en Afrique. *Asgara.*

A S I.

ASIARQUE, s. m. Magistrat qu'on élisoit chaque année dans l'Asie mineure sous les Empereurs Romains, pour présider aux jeux sacrés. *Asiarcha.* D'Ἀσία, *Asie*, & d'ἄρχειν, commander & avoir le premier rang.

ASIATIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Asie. *Asiaticus.* Il se dit particulièrement du style, du luxe, des mœurs. Le style *asiatique* est chargé d'ornemens superflus.

ASIATIQUE, s. de t. g. Nom de peuple. *Asiaticus.* Il étoit mol & efféminé.

C'est encore un surnom honorable donné à quelques grands hommes.

ASIATIQUE, s. f. T. de Fleuriste. Sorte d'Anémone.

ASIE, s. f. L'une des quatre parties du monde, la première habitée, séparée de l'Afrique par la mer-Rouge, & l'isthme de Suez; de l'Europe par la Méditerranée, l'Archipel, la mer de Marmora, la mer-Noire & celle de Zabache, la rivière de Don, & le Volga. *Asia.*

ASIE MINEURE. *Asia minor.* Nom ancien de la grande contrée, ou péninsule, que nous nommons aujourd'hui Anatolie.

LA PETITE ASIE. *Asia parva.* C'étoit anciennement le nom d'une petite contrée de l'*Asie* mineure, qui s'allongeoit le long de la côte de l'Archipel au midi de la Phrygie, & comprenoit l'Ionie, la Doride, la Carie, & quelques autres petits pays.

ASIMA, s. m. Nom d'un Dieu des Samaritains. On ne sçait guère quel Dieu c'étoit; on sçait seulement que c'étoit le Dieu des habitans d'Emath.

ASINAIRE, s. m. *Asinarius.* Voy. FALCONARA.

ASINAIRES, s. m. pl. Fêtes des Syracusiens, instituées en mémoire de la victoire qu'ils remportérent sur les Athéniens, près du fleuve Asinaire. *Asinaria, orum.*

ASINARIA, s. f. Isle qu'on nomme par corruption Zanara. *Asinaria. Major Herculis insula.* Elle est sur la côte occidentale de Sardaigne.

ASINE, adj. f. *Asinina.* T. pop. qui ne se dit qu'en cette phr. Bête *asine*, pour signifier un âne, ou une ânesse.

ASJOGAM, s. m. Arbre du Malabar, aux Indes Orientales.

ASIONGABER, s. m. Lieu de l'Idumée, sur le bord de la mer-Rouge.

A S K.

ASKÉPE, s. m. Page de la Chambre des Empereurs Grecs. De l'α priv. & de σκέπω, *tego, velo.*

A S L.

ASLANI, s. m. C'est le daller ou piastre de Hollande, qui a grand cours dans toutes les échelles du Levant. Les Turcs qui nomment un lion *Aslani*, lui ont donné ce nom, à cause de ceux dont la figure est empreinte des deux cotés de la pièce.

ASLARD. Voy. ALARD.

A S M.

ASMÈRE, s. f. Ville du Mogolistan, en Asie, dans la province de Bando. *Asmera.*

ASMODÉE, ou ASMÉDÉE, s. m. Nom que les Juifs donnent au Prince des Démons, ou au Roi des Démons. *Asmodæus, Asmedæus.* De l'hébreu אשם, *Ascham*, pécher, & de די, *dai, satis affatim*, pour marquer un grand pécheur.

ASMONÉEN, ÉENNE, ou HASMONÉEN, ÉENNE, s. Nom que Josèphe donne aux Machabées. *Asmonæus.* Ce nom est originairement hébreu, & vient de חשמן, *hhschman*, un Grand, un Prince, un Seigneur. C'étoient les enfans de Mathathias qui gouvernérent le peuple Juif pendant 110. ans. L'ère des *Asmonéens* ne commence qu'à la première année de Simon, qui est l'an 170. des Grecs, & finit à Antigonus, qu'Hérodes I. dépossèda l'an des Grecs 274.

A S N.

ASNA, s. f. Ville d'Égypte dans le gouvernement de Girgio.

ASNE. Voy. ÂNE. *Asnée.* Voy. *Ânée. Asnerie.* Voy. *Ânerie. Asnesse.* Voy. *Ânesse. Asnier.* Voy. *Ânier. Asniere.* Voy. *Ânière. Asnon.* Voy. *Ânon. Asnonner.* Voy. *Ânonner.*

ASO.

ASODÈS, ſ. f. Eſpéce de fiévre continue, dont le ſymptôme eſſentiel eſt une inquiétude ſi grande autour du cœur & de l'eſtomac, qu'on ne peut demeurer dans une même place. *Febris anxioſa, implacida & faſtidioſa.* Ἀσώδης, dégoûtant, inquiétant : de ἄση, dégoût, anxiété. On prononce *Aſodès*, parce que l's en grec, quoiqu'entre deux voyelles, n'a point la prononciation de notre z.

ASOLA, ſ. f. Ville de l'État de Veniſe dans le Breſſan.

ASOLO, ſ. m. Ville de l'État Vénitien, dans le territoire de Trévigny. *Aſulum.*

ASOM. Voy. ASEM.

ASOPA, ſ. f. Bourg de Gréce dans le duché d'Athènes.

ASOPH. Voy. AZACH.

ASOPO, ſ. m. Rivière de Gréce, qui coule dans la Livadie. *Aſopus.*

ASOPUS, ſ. m. Il y avoit pluſieurs fleuves de ce nom. Un en Béotie, un autre en Theſſalie, en Macédoine, dans le Péloponeſe, dans l'Aſie mineure.

ASOR, ou HHATSOR, ſ. m. Nom de pluſieurs villes dans l'Écriture. Il ſign. proprement, *Atrium, villa.* Il y en avoit une dans le pays de Chanaan, une autre dans la Tribu de Juda, une autre dans celle de Benjamin.

ASP.

ASPAIS, ſ. m. N. pr. d'hom. Ce mot s'eſt formé par corruption du Lat. *Aſpaſius*, qui ſig. *gracieux, aimable*, & vient d'ἀσπάζομαι, qui veut dire, *aimer, embraſſer, faire des careſſes.*

ASPALATHE, ou ASPALATH, ſ. m. T. de Pharmac. C'eſt le bois d'un petit arbre épineux, qui approche des vertus, du goût, de l'odeur, de la peſanteur & de la figure du bois d'aloès.

ASPARAGE, vieux ſ. f. Aſperge. Il vient du lat. *Aſparagus.* On a dit auſſi *Aſperague.*

ASPASIE, ſ. f. Médicament aſtringent dont on ſe ſert dans les maladies des parties naturelles des femmes. *Aſpaſia.*

ASPE, ſ. m. Ville du roy. de Valence, en Eſpagne. *Aſpis.*

La vallée d'*Aſpe* en Gaſcogne, dans le pays de Bearn. *Vallis Aſpenſis.*

ASPECT, ſ. m. Objet éloigné qui frappe la vûe. *Proſpectus.* Cette maiſon eſt en bel *aſpect*, c. à d. A une belle vûe devant elle, ou, Elle eſt belle à voir de loin.

Il ſe dit auſſi de la qualité de la perſonne qui regarde, ou de la choſe qui eſt regardée. *Aſpectus.* Cet homme a un *aſpect* affreux, il fait peur à tous ceux qui le regardent. À l'*aſpect* du ſupplice la conſtance s'évanoüit.

It. Deſcription qu'on fait dans des cartes marines des côtes, & des terres qui ſont ſur un parage, telles qu'elles ſe préſentent à la vûe.

En t. d'Aſtron. & d'Aſtrol. C'eſt la ſituation qu'ont les étoiles & les planétes, les unes à l'égard des autres en diverſes parties du Zodiaque. *Aſpect* benin, ou malin.

ASPERGE, ſ. f. Eſpéce de légume, dont les racines ſont très-apéritives. Ἀσπάραγος, toute ſorte de jet tendre.

ASPERGER, v. a. Arroſer avec de l'eau, ou quelqu'autre liqueur, en la faiſant tomber par petites gouttes avec une branche d'arbre, ou un goupillon. *Aſpergere, inſpergere.* Il ne ſe dit guère qu'en parlant des choſes de la religion.

ASPERGÈS, ſ. m. Goupillon avec lequel on diſtribue l'eau bénite. *Aſpergillum, Aſperſorium.* Il faut prononcer l's finale. Il ſe dit auſſi du temps où ſe fait la cérémonie de jetter de l'eau bénite. On en eſt à l'*aſpergès.*

ASPERGOUTE, ſ. f. Quelques-uns ont donné ce nom à l'*Aſter Atticus*, Plante dont les fleurs ſont radiées en maniére d'étoiles, & qui s'emploie pour les inflammations de la gorge & des aines, &c.

ASPERITÉ, ſ. f. Âpreté, rudeſſe, qualité de ce qui eſt rude, âpre, raboteux. *Aſperitas.*

ASPEROSA, ſ. f. Ville de la Turquie en Europe dans la Romanie : c'eſt l'ancienne Abdera.

ASPERSER, v. a. qui ſign. la même choſe qu'*aſperger.* Il n'eſt pas encore bien établi.

ASPERSION, ſ. f. L'action d'aſperger. *Aſperſio.* On dit, Baptiſer par *aſperſion*, p. d. Baptiſer par infuſion, à la différence du Baptême par immerſion.

Ce mot ſign. dans les diſcours de piété, un ſaint épanchement, un ſaint arroſement de la grace ſur l'ame.

ASPERSOIR, ſ. m. Maniére de petit bâton de métal, ou de bois, au bas bout duquel on attache pluſieurs brins de poil, pour prendre l'eau bénite, & pour en faire aſperſion. *Aſperſorium.*

ASPERULE, ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce de *grateron. Aſperula*, ou *Aſperugo.*

ASPHALION, ſ. m. Nom de Neptune, qui vient d'ἀσφαλὴς, Ferme, ſtable, immobile, & qui répond au *Stabilitor* des Romains ; parce que, comme on lui attribuoit le pouvoir d'ébranler la terre, on lui donnoit auſſi celui de l'affermir.

ASPHALITE, ſ. m. T. d'Anat. C'eſt la cinquiéme des vertébres des lombes, parce qu'elle eſt conſidérée comme l'appui & le ſoutien de toute l'épine des lombes. *Aſphalites.* De l'α priv. & de σφαλλω, *ſupplanter.*

ASPHALTE, ſ. m. Bitume, ciment naturel. *Aſphaltus, bitumen.* Il y a près de Babylone une mine ou carriére de pierre d'*aſphalte*, dans la vallée de Siddin. Les Aſiatiques n'en laiſſent ſortir de leur pays, qu'après l'avoir fondue avec de la poix. La mer-Morte en Judée donne de l'*aſphalte.*

ASPHALTITE, ſ. m. Le lac *Aſphaltite, Lacus Aſphaltites*, c'eſt le nom d'un lac de Judée, que l'Écriture appelle mer-Morte, *mare Mortuum.* Ce lac a été ainſi nommé, parce qu'il eſt plein de bitume, qui ſe détache de ſon fond, & s'éléve ſur la ſurface de ſes eaux.

ASPHAR, ſ. m. Lac de la Terre-Sainte dans la tribu de Juda.

ASPHODELE, ou ASFODÉLE, ſ. f. Plante qu'on mettoit anciennement auprès des tombeaux, afin que les manes du cadavre puſſent trouver de quoi ſe nourrir. Sa racine a quelquefois ſervi à faire du pain, qui eſt nourriſſant. *-lus.* On dit auſſi, Lis *aſphodèle.*

ASPHYXIE, ſ. f. Privation ſubite du pouls, de la reſpiration, du ſentiment, & du mouvement, enſorte qu'on reſte comme ſi on étoit mort. *-ia.* D'α priv. & de σφυξις, *pouls, pulſation.*

ASPIC, ſ. m. Petit ſerpent fort venimeux. *Aſpis.* Ce mot en gr. ſign. un bouclier ; & ce ſerpent a été ainſi appellé, à cauſe qu'il ſe met ordinairement en rond ; & ſa tête qu'il éléve du milieu de ce cercle, repréſentant la boſſe du bouclier. V. dans le D. de Tr. les différentes eſpéces d'*aſpic.*

ASPIC se dit fig. d'un médisant, & d'une médisante. *Maledicus*. C'est une langue d'*aspic*.

C'est aussi une ancienne piéce d'artillerie, qui est une demi-coulevrine batarde qui tire douze livres de boulet.

It. Espéce de lavande, qui a une fleur bleue, & une odeur & un goût fort. *Pseudonardus*. On en fait une huile qu'on nomme l'huile d'*aspic*, qui prend feu aisément, & qu'il est impossible d'éteindre, dont les Peintres se servent. Observez qu'*Aspic*, en Bot. se dit par corruption pour Spic. On appelle ainsi la lavande à feuilles larges. *Lavandula latifolia*, ou *spica*. Il faudroit donc dire, huile de *spic*, *oleum spicæ*. Voy. LAVANDE.

ASPIC D'OUTREMER. Racine du nard qui a la figure d'un épi, de couleur de fer, d'un goût amer, & d'une odeur qui n'est pas desagréable.

ASPIDISQUE, s. m. C'est proprement un petit bouclier, ou ses ornemens extérieurs: mais on donne ce nom par métaphore au sphincter de l'anus. *Aspidiscus*.

ASPIDO, s. m. Riviére de la Marche d'Ancone, dans l'État de l'Église, en Italie. *Aspis*.

ASPIRANT, ANTE, adj. Qui aspire. *Aspirans*, *contendens ad*, &c. En t. de Méchanique, pompe *aspirante*, est celle qui éléve l'eau jusqu'à 32. pieds, sans autre compression que celle qui se fait par la pesanteur de l'air extérieur. *Anthlia*.

Il se dit aussi sustantiv. de tous ceux qui poursuivent leur réception en quelques degrés ou maîtrises. *Candidatus*. *Aspirant* au doctorat, à la maîtrise. *Aspirant* Apothicaire.

En Gram. on appelle *aspirantes*, certaines lettres dont la prononciation est plus forte que celle des autres. Si on ne faisoit point l'*h aspirante* dans le mot de *Héros*, on feroit une fâcheuse équivoque.

ASPIRANTE, s. f. C'est, parmi les religieuses, une fille qui ayant fait son noviciat, aspire à être reçue. *Quæ aspirat*, *contendit*.

ASPIRATION, s. f. Action de celui qui respire, & qui tire son haleine, ou l'air extérieur en dedans, pour rafraîchir ses poumons. *Adspiratio*. Il n'est d'usage que dans le dogmatique.

Il se dit aussi en Phys. en parlant des deux maniéres de faire les pompes, l'une par compression, l'autre par *aspiration*.

C'est en Gram. une prononciation forte qui se fait en aspirant, & qui se tire du gosier: ce qui se pratique à l'égard de l'*h* dans un grand nombre de mots où cette *h* est aspirée. *Vocalis elatio fortior*, *asperior*. Ainsi on ne doit point prononcer sans *aspiration* ces mots, Harangue, Hache, Hameau, Héros, Hallebarde, Hareng, Hotte, Hauteur, Hardiesse, &c. Et par conséquent la voyelle, quand il s'en trouve une devant, ne s'élide point. Les mots dérivés du latin n'ont pas l'*h* aspirée.

Toutes les lettres aspirées sont des consonnes, parce qu'elles n'ont de son que celui que leur donnent les voyelles, qu'elles modifient, & parce que les langues Orientales, qui n'exprimoient point les voyelles, ont cependant toujours exprimé les *aspirations*. Les esprits des Grecs qui se mettent au-dessus des lettres, ne sont point une exception de la régle générale.

Fig. ce mot sign. Désir de parvenir à quelque fin; mais il n'est d'usage que dans les matiéres de dévotion & de piété. *Breves & ardentes ad Deum preces*.

ASPIRER, v. a. Attirer l'air par la bouche. *Respirare*. Ce mot, dans la Physique, est opposé à Expirer.

En Gram. il sign. Marquer une forte prononciation. *Vocalem spiritu aspero efferre*. Voy. *Aspiration* en t. de Gram.

ASPIRER, fig. Prétendre à quelque charge, dignité, ou autre chose qu'on regarde comme bonne & souhaitable. *Aspirare*, *contendere ad*, &c.

En t. de Doreur, il sign. Attirer, ou plûtôt Retenir, & il est act. On dit que l'Or-couleur *aspire* l'or. On dit à peu près dans le même sens, en Maçonn. qu'il y a des pierres dures qui ne sont pas propres à bien prendre & *aspirer* le mortier.

ASPIRÉ, ÉE, part. pass. *Spiritu aspero notatus*, *elatus*. Dans le mot de Héros l'*h* est *aspirée*.

ASPRA, s. f. Ville de l'État de l'Église, en Italie.

ASPRE. Voy. ÂPRE.

ASPREMENT. Voy. ÂPREMENT.

ASPRESLE. Voy. APRÊLE.

ASPRESSE, vieux s. f. Apreté.

ASPRETÉ. Voy. ÂPRETÉ.

ASPRI, ou ASPRO. Voy. ASPROPOTAMO.

ASPROPITI, s. m. Ville de la Livadie en Gréce. *Chalcos*.

ASPROPOTAMO, s. m. Riviére qu'on nomme autrement Aspri, Aspro, Pachicolme, Géromléa & Carochi. *Asper fluvius*, anciennement *Archelaüs*. Elle est dans la Turquie en Europe.

ASS.

ASSABIN, s. m. Dieu des Ethiopiens. *Assabinus*. C'étoit le soleil; mais comme il étoit le Dieu suprême de l'Ethiopie, on l'appella Jupiter.

ASSABLEMENT, s. m. Amas de sable qui forme quelquefois une isle.

ASSABLER, ou ENSABLER, v. a. Remplir de sable. *Arenâ cumulare*.

Avec le pron. pers. il sign. Demeurer sur le sable, s'engraver, échouer. *Allidere ad arenam*, *impingere in arenas*.

ASSADOUX, s. m. C'est le Benjoin.

ASSA FŒTIDA, s. f. Ce mot est lat. On l'appelle Merde du Diable, *stercus Diaboli*; apparemment à cause de son odeur d'ail, qui n'est pas agréable à tout le monde, quoique dans les Indes Orientales on l'emploie dans les ragoûts. Les Maréchaux se servent de cette gomme pour les maladies des chevaux. Elle découle d'un arbrisseau dont les feuilles ressemblent à celles de la Rue.

ASSAGIR, v. a. Faire devenir sage. *Erudire*. Ce mot est vieux.

ASSAHUAYE, s. f. Fruit qui croît dans le roy. d'Issini. *Assahuaya*. Sa qualité est telle, qu'après en avoir seulement sucé un, l'on peut manger les oranges & les citrons les plus verds & les plus aigres, & boire le vinaigre le plus âpre, sans être incommodé.

ASSAILLANT, s. m. Celui qui attaque, qui provoque au combat, qui assiége. *Aggressor*, *oppugnator*.

Il se dit au fig. de celui qui attaque de paroles, qui entreprend de pousser quelqu'un à bout.

ASSAILLIR, v. a. Attaquer vigoureusement en se jettant dessus, & comme en sautant. *Aggredi*, *adoriri*, *oppugnare*, *invadere*. On conjugue: *J'assaus*, tu *assaus*, il *assaut*: ces trois premiéres personnes ne se trouvent point dans les bons Ecrivains; Nous *assaillons*, vous *assaillez*, ils *assaillent*. *J'assaillois*. *J'assaillis*. *J'assaillerai*. Que *j'assaille*. Que *j'assaillisse*. *J'assaillerois*.

Il se dit aussi au fig. en parlant de l'attaque des passions, des maladies, & des autres accidens. L'orage nous *assaillit*.

ASSAISONNEMENT,

ASSAISONNEMENT, f. m. Maniére de préparer les viandes pour les rendre agréables au goût. *Conditio, condimentum, conditura.*

Il se dit aussi des ingrédiens qui servent à assaisonner.

Il se dit au fig. de la manière agréable dont on accompagne ce qu'on fait ou ce qu'on dit.

ASSAISONNER, v. a. Donner aux viandes une préparation pour les rendre de meilleur goût. *Condire.*

Au fig. il sign. Accompagner ce qu'on dit ou ce qu'on fait de manières agréables & honnêtes.

ASSAISONNEUR, f. m. Celui qui assaisonne. *Fartor.*

ASSAKI, f. f. T. de Rel. Titre de la Sultane favorite, ou première maîtresse du Sultan.

ASSAPANICK, f. m. Petit animal de la Virginie. Les Anglois l'appellent *Écureuil volant.*

ASSARABACCARA, ou ASSAROUN, f. m. Nard sauvage que nous connoissons sous le nom d'Asarum. Il vient de la Chine.

ASSARDRE, vieux v. a. Assaillir.

ASSARON, f. m. Mesure creuse des Hébreux, dans laquelle ils recueilloient la manne. On l'appelle autrement *Gemor*, & c'est la dixiéme partie de l'*Epha*; ce qui est même exprimé par le mot *Assaron*, qui signifie *dixiéme.*

ASSAS-BASSI, f. m. T. de Rel. C'est l'un des Capitaines des Baillis des Janissaires.

ASSASINIEN, ENNE, f. *Assasinius.* Peuple. Voy. ASSASSIN.

ASSASSIN, f. m. Homme qui en tue un autre avec avantage, soit par le nombre de gens qui l'accompagnent, soit par l'inégalité des armes, soit par la situation du lieu, ou en trahison. *Sicarius, percussor.*

Ce mot d'*Assassin* vient du Levant, d'un Prince des *Arsacides*, ou *Assassins*, qu'on appelloit le Vieux de la Montagne; il demeuroit entre Antioche & Damas dans un château où il élevoit de jeunes gens à qui il ordonnoit d'aller tuer des Rois & Princes ses ennemis. Du v. arabe ששה, *Asasa*, tendre des embûches.

ASSASSIN se dit aussi au fig. & dans le style comique, & satyrique, de celui qui tue, qui fait mourir impunément, comme font les Médecins.

ASSASSIN, INE, adj. se dit encore au fig. & dans le style poëtique, de tout ce qui a assez de charmes pour causer de la langueur, & pour faire mourir d'amour. Beaux yeux *assassins.* Que dit-elle de moi, cette gente *assassine*? Fer *assassin.*

ASSASSINANT, ANTE, adj. Qui ennuie, qui fatigue. Ce mot ne peut avoir d'usage que dans le comique & dans le satyrique. *Molestus, gravis, importunus.*

ASSASSINAT, f. m. Meurtre qui se fait violemment avec avantage, ou en trahison. *Cædes ex improviso, ex insidiis.*

Il se dit aussi au Pal. des mauvais traitemens & insultes qui ont été faites à quelqu'un à main armée, & avec avantage, quoique la mort ne s'en soit pas ensuivie.

ASSASSINATEUR. Voy. ASSASSIN.

ASSASSINEMENT. Voy. ASSASSINAT.

ASSASSINER, v. a. Tuer quelqu'un en trahison, de guet apens, & avec avantage. *Interimere, trucidare ex improviso, ex insidiis.*

Il se dit aussi des excès & outrages qui sont faits avec violence, & port d'armes, quoique la mort ne s'en soit pas ensuivie. *Impetere, oppugnare.*

On dit aussi en amour, que De beaux yeux *assassinent*; p. d. qu'ils blessent les cœurs. Mais en ce seus le mot d'*assassiner* est un peu comique.

Il se dit hyperboliquement, p. d. Importuner beaucoup. *Gravem ac molestum esse.*

On le dit aussi pour, Faire souffrir cruellement, Accabler de douleur & d'ennui. Quelquefois il se dit en raillant. Il est de ces maris que la jalousie *assassine.*

ASSATION, f. f. T. de Pharm. Coction des médicamens & alimens dans leurs propres sucs. *Assatio.*

Les Philosophes Hermétiques appellent *assation*, la couleur noire, ou la putréfaction de la matiére de la pierre.

ASSAUT, f. m. Attaque à force d'armes, d'un camp, d'une place, ou d'un poste, pour tâcher de s'en rendre maître. *Oppugnatio, aggressio.*

Dans les salles d'escrime, Faire *assaut*, sign. se battre contre quelqu'un avec des fleurets. *Impetum facere.*

ASSAUT se dit fig. de toutes les attaques & surprises qu'on fait à quelqu'un. Soûtenir les *assauts* des aiguillons de la chair.

On appelle aussi *Assaut* de réputation, un défi qui se fait par deux personnes illustres en quelque art, ou profession, qui disputent ensemble à qui y réussira le mieux. *Provocatio.* On dit encore que des Dames vont au bal pour y faire *assaut* de beauté. Ce mot vient d'*assultus.*

ASSAZOË, f. f. Herbe qui croît dans l'Abyssinie. On s'en sert contre le venin des serpens.

ASSEC, f. m. T. de Coûr. Étang qui demeure à sec après avoir été pêché. *Stagnum aridum.*

ASSÉCHER, vieux v. a. Mettre à sec.

ASSECHER, v. n. T. de Mar. Devenir sec, n'avoir plus d'eau. *Siccari, aquis viduari, vacuari.*

ASSECTEUM, f. m. Sorte de Drogue.

ASSÉCUTION, f. f. T. de Jurispr. Canon. Obtention d'un Bénéfice. *Consecutio.*

ASSÉDIM, f. m. Ville de la tribu de Nephthali.

ASSÉEUR, ou ASSEYEUR, f. m. Mot d'usage seulement à la Cour des Aides, ou à l'Élection. Habitant d'un bourg, ou village, élû pour asseoir la taille, & les autres impositions de l'année. *Qui tributa in singulorum capita describit.*

ASSELANI. Voy. ASLANI.

ASSEMBLAGE, f. m. Union & jonction de plusieurs choses. Il se dit principalement en matière de Charp. & de Menuis. ou d'autres ouvrages qui se font de plusieurs piéces. *Coagmentatio, compactio, copulatio, junctura.* Une table d'*assemblage*, c. à d. composée de plusieurs piéces jointes & collées ensemble, sans aucun placage.

Fig. Faire un heureux *assemblage* de sciences & de vertus. *Complexio.*

ASSEMBLÉE, f. f. Jonction qui se fait de personnes en un même lieu, & pour le même dessein. *Conventus, cœtus, congregatio, concilium.* *Assemblée* des États. *Comitia.*

Assemblées du camp de Mars, ou *de Mai.* C'étoit en France des *Assemblées* générales, ou États du Royaume, qui se tenoient en rase campagne le premier de Mars ou de Mai. Les Prélats, Abbés, Ducs & Comtes s'y trouvoient. Le Roi y présidoit. Sous la seconde race elles se tinrent deux fois l'année.

Assemblée du Clergé. Cleri Comitia. Les *Assemblées* du Clergé sont grandes, ou petites. Les grandes se tiennent de dix ans en dix ans, & les petites de cinq ans en cinq ans.

ASSEMBLER, v. a. Joindre, mettre ensemble, ramasser. Il se dit des personnes & des choses. *Con-*

gregare, *aggregare*, *cogere*, *convocare*, *jungere*, *compingere*, *copulare*.

Ce mot vient de *adsimulare*, composé de *ad* & de *simul*, comme qui diroit, *simul ponere*.

Prov. Cet homme a bientôt *assemblé* son conseil; p. d. qu'il se détermine promptement.

ASSEMBLER se dit aussi fort souvent avec le pron. perf. & devient par-là n. pass. Il sign. Se rendre, se trouver dans un même lieu. *Convenire*, *in unum coire*.

ASSEMBLEUR, f. m. Celui qui assemble. La Fontaine, dans une de ses Fables, donne à Jupiter tonnant la qualité d'*Assembleur* des nuages.

ASSENCHIUF, f. m. Ville de la Turquie en Asie, dans le Diarbeck. *-usa*.

ASSENER, v. a. Porter un coup justement où on a dessein de frapper. *Certo ictu destinatam corporis partem petere*. Il ne se dit point des armes à feu, ni de l'artillerie. De *assignare*, c. à d. *ferire signum*. Il est un peu vieux.

ASSENTATEUR, vieux f. m. Flatteur, complaisant. *Assentator*, *adulator*.

ASSENTEMENT, vieux f. m. Accord, consentement. *Assensus*, *consensus*.

ASSEOIR, v. a. Se mettre dans un siége, se reposer. *Sedere*, *assidere*. Il s'emploie le plus souvent avec le pron. perf. Conjuguez. Indic. prés. *Je m'assieds*, *tu t'assieds*, *il s'assied*, *nous nous asseyons*, *vous vous asseyez*, *ils s'asseyent*. Imparf. *Je m'asseyois*, *nous nous asseyions*, *vous vous asseyiez*. Prét. indéfini: *Je m'assis*, *tu t'assis*, *il s'assit*, *nous nous assimes*, *vous vous assites*, *ils s'assirent*. Fut. *Je m'asseierai*, ou *je m'assierai*. Impér. *Assieds-toi*, *qu'il s'asseye*, *asseyons-nous*, *asseyez-vous*, *qu'ils s'asseyent*. Subj. prés. *Que je m'asseye*, *que nous nous asseyions*, *que vous vous asseyiez*. Imparf. *Que je m'assisse*, *que tu t'assisses*, *qu'il s'assît*, *qu'ils s'assissent*. Part. act. *S'asseyant*, & non pas *s'assoyant*. Part. passif. *Assis*. Les temps composés de ce verbe se forment avec l'auxiliaire *être*: *Je me suis assis*, *je me fus assis*, *je m'étois assis*, &c.

Il se dit aussi de ce qu'on met en une situation convenable, ferme & choisie. *Collocare*, *ponere*. *Asseoir* une figure sur son piedestal. *Asseoir* son camp en quelque lieu.

On dit au Man. Faire *asseoir* un cheval sur les hanches, p. d. les lui faire plier, lorsqu'on le galope, ou qu'on l'arrête. On le dit aussi de la manière dont le cavalier est à cheval.

On dit fig. *Asseoir* son jugement, p. d. Juger en connoissance de cause. *Judicium*, *sententiam ferre*. *Asseoir* sa vûe sur quelque objet; p. d. S'y arrêter, le contempler. *Oculos figere*, *defigere*.

ASSEOIR une rente ou une pension, sign. l'Assigner & l'hypothéquer sur des héritages. *Designare*, *assignare*.

ASSEOIR sign. aussi, Départir, régler les tailles & autres droits qui se payent par capitation. On dit aussi, *Asseoir* les tailles & autres droits, p. d. Les départir sur chaque particulier. *Tributa singulorum in capita describere*.

ASSIS, ISE, part. pass. *Sedens*, *consîdens*. *It*. Situé, placé, bâti. *Situs*.

ASSÉOUR, ou ASSÉEUR, f. m. C'étoit autrefois un Officier de la maison des Ducs & Duchesses de Bretagne.

ASSEQUI, f. f. T. de Rel. On donne ce nom aux femmes ordinaires du Grand-Seigneur, qui ont le train d'Impératrice, quoiqu'il ne les ait pas épousées.

ASSERAL, f. m. Plante dont les Turcs se servent comme d'opium pour chasser la peur & le chagrin, & pour se rendre plus gais & plus hardis. Voy. BANGUE & ASSIS.

ASSERBE, ou AZERBE, f. f. Muscade sauvage, ou muscade mâle.

ASSERIM, f. m. Forteresse du Mogolistan, dans la province de Cambaye. *-imum*.

ASSÉRER, vieux v. a. Se rendre maître, s'assûrer de quelque chose, la prendre. *Asserere*.

ASSERMENTER, v. a. Vieux t. de Pal. Interpeller une partie adverse de faire serment sur la vérité d'un fait qu'elle avance. *Ad sacramentum aliquem adigere*.

ASSERTEUR, f. m. Ce mot n'est guère en usage que dans ces deux phr. *Asserteur* de la verité, *asserteur* de la liberté publique, p. d. Un homme qui soûtient la vérité, qui défend la liberté publique. Du lat. *asserere*, soûtenir, assûrer.

ASSERTION, f. f. T. dogm. Proposition qu'on établit, & qu'on soûtient vraie, qu'on est prêt de défendre en public. *Assertio*.

It. En style de Prat. Affirmation en Justice. On le renvoya sur son *assertion*. Il n'est guere en usage.

ASSERTIVEMENT, adj. Avec assertion, d'une manière affirmative.

ASSERVIR, v. a. Domter, conquérir, assujétir, mettre en servitude. *Subjicere*, *domare*, *in servitutem asserere*, *mittere*.

Il se dit fig. en parlant de l'empire des passions. Se laisser *asservir* par l'ambition. Et poëtiquement, on dit qu'Une belle femme a de quoi *asservir* tous les cœurs.

ASSESSEUR, f. m. Officier de Justice gradué, créé pour servir de conseil à un Juge principal, & qui préside en son absence. *Assessor*.

ASSESSORIAL, ALE, adj. Qui appartient aux Assesseurs, qui est composé d'Assesseurs. *Assessorianus*, *a*. Tribunal *Assessorial*.

ASSETTE. Voy. HACHETTE.

ASSEUREMENT. T. de Coût. V. ASSÛREMENT.

ASSEURER. T. de Coût. Voy. ASSURER.

ASSEYER, vieux v. a. Assiéger.

ASSEZ, adv. Suffisamment, autant qu'il faut. *Satis*, *abunde*. On dit, Cela est *assez* bien, ou *assez* mal, pour louer & blâmer sobrement. *Assez* & trop longtemps. On dit *Assez peu*, & *assez souvent*, p. d. simplement, *Peu* & *souvent*. C'est un homme d'*assez peu* d'esprit. On se trouve *assez souvent* embarrassé à choisir.

ASSIDÉEN, ou HASSIDÉEN, ENNE, f. Nom d'une secte de Juifs ainsi appellés du nom Héb. חסידים, *khasidim*, Miséricordieux, justes. Les *Assidéens* tenoient les œuvres de surérogation pour nécessaires. Ils furent les peres & les prédécesseurs des Pharisiens. *Assidæi*. Les *Assidéens*, selon Serrarius, sont les mêmes que les Esséniens, & ceux-ci probablement les mêmes que les Réchabites.

ASSIDENT, adj. m. Signe ou symptôme *assident*; c. à d. qui accompagne ordinairement une maladie. Il vaut mieux dire *symptôme concomitant*, que *symptôme assident*.

ASSIDU, UE, adj. Qui s'applique fortement à quelque travail, à quelque fonction ou devoir. *Assiduus*, *a*.

ASSIDUITÉ, f. f. Application continuelle à une chose, ou auprès d'une personne. *Assiduitas*.

ASSIDUMENT, adv. D'une manière assidue. *Assiduè*.

ASSIE, f. f. Pierre dont se servoient les Anciens

pour manger les chairs. On en tiroit de la ville d'*Assum* dans la Troade. Voy. SARCOPHAGE & ASSIENNE.

ASSIÉGEANT, ANTE, adj. & plus ordinairement f. Qui bloque, ou attaque une place pour s'en rendre maître. *Obsessor.*

ASSIÉGER, v. a. Mettre le siége devant une place. *Obsidere urbem, copiis cingere.*

Il se dit fig. en parlant de tout ce qui est autour de nous qui nous importune, qui nous embarrasse, qui nous ôte quelque liberté. *Obsidere, circumstare, circumsistere.*

On dit aussi qu'On est *assiégé* par les eaux, par les neiges, lorsqu'il pleut & qu'on n'ose sortir.

ASSIÉGÉ, ÉE, part. pass. *Obsessus.* Il est aussi subst.

ASSIENNE, s. f. & adj. f. Pierre spongieuse, parsemée d'outre en outre de veines jaunes, couverte en sa superficie d'une farine jaunâtre, sale, & un peu piquante. Voy. SARCOPHAGE & ASSO.

ASSIENTE, s. f. ou ASSIENTO, en espagnol, signifie une *ferme.* C'est un engagement par lequel les François & les Anglois se sont engagés autrefois à fournir aux Rois d'Espagne dans l'amérique espagnole une certaine quantité de Négres.

ASSIENTISTE, s. m. Celui qui a part, qui a des actions dans la Compagnie de l'Assiente.

ASSIETTE, s. f. Stabilité; Manière dont est placée une chose pesante sur une autre, pour la rendre ferme & solide. *Situs.* Ce piedestal n'a pas assez d'*assiette.*

Il signifioit autrefois *Séance.* Avoir son *assiette*, être assis.

It. Le terrain où on a bâti une place, un fort, un bâtiment. Il se dit aussi d'un campement. *Locus castris aptus, selectus.*

On dit au Man. Faire prendre à un cavalier une bonne *assiette*; p. d. Le mettre en une disposition convenable sur la selle.

Il se dit fig. de l'état & de la disposition de l'esprit. *Animi status.*

It. Distribution ou département des tailles & autres impositions, pour régler ce que chaque Communauté, ou chaque particulier en doit payer. *Tributorum descriptio.*

C'est aussi la descente que les Officiers d'Eaux & Forêts font sur les lieux où se doivent faire les coupes, pour marquer aux Marchands les bois qui leur ont été vendus. *Constitutio.* Faire l'*assiette* des ventes.

ASSIETTE du vaisseau: c'est, en t. de Mar. la situation où il peut le mieux filler. *Situs.*

En t. d'Horlog. c'est tout ce qui supporte quelque chose.

En t. de Paveur, c'est le sens où le pavé doit être mis, quand on le pose sur le sable.

En t. de Doreur sur tranche, C'est une composition qu'on met sur la tranche d'un livre, avant de le dorer.

En t. de Teinturier, Cuve préparée & remplie des ingrédiens nécessaires pour la teinture.

ASSIETTE de rente. T. de Jurispr. Cession d'un fonds en propriété pour le payement d'une rente promise. *Cessio.* On dit aussi, que le Roi donne une terre en *assiette*, lorsqu'il assigne des rentes sur cette terre.

ASSIETTE est aussi un ustensile de table qu'on sert devant chacun des conviés pour y poser les morceaux qu'on lui sert, ou qu'il veut manger. *Orbis.* *Assiettes* creuses pour manger la soupe, *assiettes* volantes pour servir les entremets. On appelle du même nom les ragoûts qui sont dessus: *assiette* de ris de veau, &c. *Ferculum.* Vendre du vin à *assiette*, c. à d. en détail, avec permission de donner à manger à ceux à qui on le débite; ce qui est différent de vendre du vin à pot.

On appelle aussi *assiette*, chaque couvert, ou personne qui mange & paye son écot dans une auberge.

Autrefois *Assiette* à mouchettes étoit la platine sur laquelle on les mettoit.

ASSIETTÉE, s. f. Plein une assiette.

ASSIGNAT, s. m. T. de Jurispr. qui se dit particuliérement en pays de Droit écrit. *Constitutio.* Constitution, & assignation spéciale d'une rente sur un certain héritage, lequel demeure nommément destiné & affecté pour le payement annuel de la rente. *Assignat* démonstratif, & *assignat* limitatif. Voy. le D. de Tr.

ASSIGNATION, s. f. Ajournement, exploit de Sergent, par lequel on somme une partie de comparoitre à certain & compétent jour par-devant un Juge. *In jus vocatio.*

Il se dit aussi pour signifier, Rendez-vous qu'on se donne pour se trouver à un certain lieu, à une certaine heure. *Constitutio rei certo tempore & loco facienda.*

En t. de Finance, C'est une Ordonnance, ou Mandement, pour faire payer une dette sur un certain fonds.

C'est aussi une constitution de rente, un établissement de pensions sur certaines terres, ou revenus, qui y demeurent affectés & hypothéqués.

ASSIGNER, v. a. Ajourner, sommer quelqu'un de comparoir devant un Juge, ou un Commissaire. *Alicui diem dicere, aliquem in jus vocare.*

Il signifie aussi, Créer une rente, & obliger certains fonds pour la sûreté du payement; donner un mandement, ou une rescription pour charger quelqu'un du payement d'une dette. *Constituere.*

It. Donner, destiner. *Assigner* des terres aux nouveaux habitans.

Il se dit aussi p. d. Faire connoître, indiquer. *Indicare.*

On dit prov. ou ironiquement, qu'Une rente est *assignée* sur les brouillards de la riviére de Loire; sur Janvier, Février & Mars; p. d. qu'On n'en aura jamais rien.

Ces mots viennent du lat. *assignare*, qui vient de *signum.*

ASSIMILATION, s. f. T. de Phys. L'action par laquelle des choses sont rendues semblables. *Assimilatio.*

C'est aussi une figure de Rhétorique, par laquelle on adoucit un peu les choses. *Assimilatio.* Ex. Je ne veux pas dire qu'il soit fou; mais on peut avancer qu'il est quelquefois bourru.

ASSIMILÉ, ÉE, part. pass. Rendu semblable à quelque chose. *Similis factus.*

ASSIN, ou Assinberg, s. m. Comté, bourg & riviére de l'Écosse septent. *-num, Assinberga. Assinus pagus, Assinus, Icys.*

ASSIS, ISE. part. Voy. ASSEOIR.

ASSIS, s. m. C'est la même chose que l'opium ou méconium. Composition dont se servent les Egyptiens pour se rendre gais. C'est une poudre de feuilles de chanvre, qu'ils paitrissent avec de l'eau, & dont ils font des pillules grosses comme des châtaignes. Les Turcs l'appellent aussi *Asseral.*

It. Droit que les Seigneurs lévent en quelques provinces sur les chevaux & autres bêtes qui ser-

vent au labourage. Ce droit est aussi appellé en quelques lieux, Droit de *tirage*.

ASSISE, s. f. T. de Maçonn. Rang de pierres de taille qu'on pose en situation paralléle à l'horison, pour élever une muraille. *Collocatio lapidum ad libellam & horizontem.*

Assises, au pl. T. de Pal. Séance extraordinaire que des Juges supérieurs vont tenir dans des Siéges inférieurs, & dépendans de leur Jurisdiction, pour voir si les Officiers subalternes font leur devoir, & pour recevoir les plaintes qu'on fait contre eux. *Judicium ad jus statis diebus dicendum constitutum.*

On appelle quelquefois les Grands-Jours *Assises*, comme on a fait toutes sortes de plaids solemnels, & extraordinaires.

On dit, qu'Un homme tient ses *assises* dans une maison, p. d. qu'Il y est fort écouté, fort applaudi, qu'il y domine.

Assise étoit anciennement une Assemblée qui se faisoit dans la cour du Prince, de plusieurs personnes notables, pour juger souverainement des affaires de conséquence, & dont les arrêts devoient être inébranlables. *Comitia.* On a donné aussi le nom d'*Assise* aux jugemens qui étoient rendus en ces lieux-là; & on disoit, Il a obtenu *assise* à son profit. On appelloit grande *Assise*, l'action pétitoire; & petite *Assise*, la possessoire. *Assise* signifioit aussi anciennement une loi, une constitution.

Assise. Ville de l'Ombrie dans l'État Ecclésiastique en Italie. *Assisium.*

ASSISTANCE, s. f. Secours, aide, protection, aumône. *Auxilium, adjumentum.*

Il sign. encore, Présence. *Præsentia.*

It. Assemblée. *Cœtus.*

C'est aussi la fonction d'Assistant que fait un Jésuite auprès du Général de son Ordre. *Assistentia.*

ASSISTANT, ante, adj. & s. Qui assiste, qui est présent. *Præsens.*

Il se dit aussi des aides nécessaires dans une cérémonie, ou un sacre. C'est dans le rit Parisien, un Prêtre, qui dans les Messes solemnelles, est toûjours à côté du Célébrant.

Dans les Séminaires, c'est l'Ecclésiastique qui fait les fonctions du Supérieur, quand celui-ci est absent.

Assistans sont aussi les Contrôleurs ou Conseillers qu'on donne à des Généraux, Supérieurs de Monastéres, pour prendre garde aux affaires de la Communauté, & les soulager en leur ministére. *Assistens.*

On nomme aussi *Assistans*, les condamnés à assister au supplice d'un criminel.

Il s'est dit aussi au Pal. de deux anciens Avocats, obligés de se trouver à l'Audience, pour assister un Avocat demandeur en requête: ce qui a été abrogé & converti en une simple consultation.

Assistant est aussi un domestique de Comédien, que l'on emploie quelquefois dans les représentations des piéces de théâtre.

Dans la pêche des perles, chaque plongeur a deux aides, qu'on nomme pour cela les Pêcheurs *assistans.*

Assistante, s. f. C'est une Religieuse qui fait les fonctions au défaut de l'Abbesse, ou de la Mere Supérieure.

ASSISTER, v. a. Prêter secours à quelqu'un, l'aider de sa présence, de sa faveur, de son argent, de son conseil. *Juvare, adjuvare.*

Assister, v. n. Etre présent. *Adesse, interesse.*

Il se dit aussi en parlant d'une espéce de supplice auquel on condamne les complices d'un crime.

Assister se dit de ceux qui accompagnent quelqu'un, soit pour une cérémonie, soit afin de lui donner main forte, ou pour un témoignage.

On le dit encore de ceux qui conseillent. Quand il passa cet acte, il étoit *assisté* de son Avocat.

Il sign. aussi, Juger avec un autre Juge. On dit aussi, qu'Un Prêtre *assiste* un malade, ou un criminel à la mort; p. d. qu'il l'exhorte à se repentir de ses fautes. *Adhortari.*

On dit fam. Dieu vous *assiste*, à ceux qui éternuent, ou aux pauvres qu'on éconduit. Dieu *assiste* trois sortes de personnes, les enfans, les fous, & les ivrognes.

ASSITRA. Voy. MANDARU.

ASSO. T. de Lithologie. Pierre d'*Asso*. *Assius lapis.* C'est la même que l'*assie*, l'*assienne* & le *sarcophage.*

Asso, s. m. Ville de Mingrélie, en Asie. *Assum.* On la prend pour l'ancien *Surium*, ou *Surum*, ou *Archæopolis*, ville de Colchide.

ASSOAGER, ou ASSOHAIGER, vieux v. a. Soulager, diminuer.

ASSOCIATION, s. f. Traité de société, par lequel deux ou plusieurs personnes se joignent ensemble pour quelque intérêt commun. *Societas.*

ASSOCIÉ, ée, s. Celui ou celle qui est d'une société.

On donne cette qualité dans l'Académie des Sciences & dans celle des Belles-Lettres à quelques Académiciens.

Associée, s. f. Nom de quelques religieuses dans l'ordre de la Visitation de N. D. & chez les Miramionnes, ou filles de Sainte Geneviéve. *Associata.*

ASSOCIER, v. a. Faire une société, ou admettre quelqu'un dans une compagnie, dans un traité de société. *Societatem facere, consiare; socium sibi aliquem adjungere.*

Il se dit aussi pour, Donner part de quelque chose à quelqu'un. Il *associa* Tibere à cet honneur.

ASSOGUE, s. f. On appelle depuis peu *Assogues*, ce que l'on a appellé jusqu'ici galions. *Gaulus, galeo.*

ASSOITE DE MARIE, s. f. Baume verd, tantôt liquide, & tantôt sec, dont les Espagnols se servent utilement en beaucoup de rencontres.

ASSOMMÉ, ée, vieux part. pass. Endormi: de *somme*, sommeil.

ASSOMMER, v. a. Tuer avec une massue, un maillet, ou autre chose pesante & accablante. *Validè impacto malleo trucidare.* De *somme*, ou du lat. *somnus*, parce qu'autrefois *assommer* signifioit *Dormir d'un profond sommeil.*

Il sign. aussi, Tuer d'une maniére cruelle. *Mactare, trucidare.*

It. Donner des coups violens, ou souvent réitérés. *Percutere graviter.* Ce maître *assomme* de coups ses valets.

Il se dit hyperboliquement des choses qui incommodent ou qui pésent trop. *Opprimere, obruere.* En été les habits de drap *assomment.*

Fig. Abattre l'esprit. *Affligere.* Cette affliction, la perte de ce procès l'a *assommé.*

Prov. Il faudra vous *assommer*; p. d. A moins que quelqu'un ne vous tue, vous ne pourrez mourir.

ASSOMMOIR, s. m. Petit ais chargé d'une pier-

te, qu'on tend avec un appas & une languette; pour prendre des rats ou autres bêtes.

ASSOMPTION, s. f. Fete que l'Eglise célébre en l'honneur de l'enlévement miraculeux au ciel de la sainte Vierge en corps & en ame. *Sanctissimæ Dei matris in cœlum assumptio.* L'estampe qui représente ce mystère, s'appelle aussi *Assomption.*

En Log. *Assomption* est la mineure ou la seconde proposition d'un syllogisme; & quelquef. c'est la conséquence que l'on tire des prop. qui composent un argument. *Assumptio.*

L'Assomption. Ville de l'Amér. mérid. dans le Paraguay. *Assumptionis urbs.* Autre ville de l'*Assomption* dans l'Urvaique, à un jour de chemin par eau de la ville de S. Xavier. Riviére de l'*Assomption* dans le Canada. *Assumptionis fluvius.* L'isle de l'*Assomption*, autrement Antieosti & Antiscoti. *Assumptionis insula.* Elle est dans l'Amér. septentr. entre l'isle de Terre-Neuve, & la côte du Canada propre, près du pays des Esquimaux.

ASSONDRER, vieux v. a. Absûrer ou absoudre.

ASSONNANCE, s. f. Quelques-uns se servent de ce mot en Mus. pour sign. *Consonnance. Consonum.*

En t. de Rhét. & de Poës. c'est une ressemblance imparfaite de son dans la terminaison des mots qui ne riment pas richement. Les *assonnances* sont vicieuses en françois. On l'appelle en lat. *Similiter desinens*, & en grec ὁμοιοτέλευτον. En françois on ne s'en sert guère qu'en prov. Après la panse vient la danse.

ASSONNANT, ANTE, adj. T. de Poës. Espagnole. La rime *assonnante* est plûtôt une ressemblance de son, qu'une véritable rime; p. ex. *ligera, cubierta, tierra, mesa.*

ASSORATH, s. f. T. de Rel. Livre qui contient les Traditions des Mahométans, & les principes des Sages de leur loi. *Traditio.*

ASSORÉE-BUND, s. f. Sorte de soie qui se fait dans les états du Mogol.

ASSORTIMENT, s. m. Assemblage de deux, ou de plusieurs choses ensemble. *Convenientia.*

Il se dit chez les marchands, de plusieurs marchandises qu'il faut acheter, ou amasser, pour faire le fonds d'une boutique, & pour avoir de quoi contenter ceux qui viendront acheter. *Rerum multarum congeries.* Les livres d'*assortiment* sont ceux que les Libraires tirent, soit des Libraires tant de Paris que des provinces, soit des pays étrangers. Les livres *de sortes* sont tout ce qu'ils impriment eux-mêmes en vertu de priviléges ou permissions.

C'est aussi chez les Imprimeurs tout ce qui convient à chaque corps de caractères.

ASSORTIR, v. a. Appareiller, mettre ensemble deux ou plusieurs choses qui conviennent. *Adjicere quæ rei conveniant.* On conjugue: *J'assortis*, tu *assortis*, il *assortit*, nous *assortissons*, vous *assortissez*, ils *assortissent.* A l'imparfait, *j'assortissois.* Au prét. indéfini: *j'assortis*, tu *assortis*, il *assortit*, nous *assortîmes*, vous *assortîtes*, ils *assortirent*, & au prét. parf. *j'ai assorti*, tu as *assorti*, &c. Au fut. *j'assortirai.* Au subj. que *j'assortisse*, &c. A l'Impérat. *assortis*, *assortissez.*

Il se dit fig. des personnes. *Componere.* Ce mariage est mal *assorti*; c. à d. Le mari & la femme sont de condition inégale, ou d'humeur toute différente.

It. Fournir de toutes les choses qui conviennent les unes avec les autres, & principalement de toutes celles qui regardent le trafic, la marchandise. *Instruere.*

C'est aussi un t. de Chapelier. Mettre la forme dans un chapeau en blanc.

Il est aussi quelquef. n. & sign. Convenir, avoir du rapport. *Convenire.* Ces couleurs n'*assortissent* pas bien ensemble.

Assorti, ie, part. adj. *Conveniens.* Convenable; ou qui est bien fourni de toutes sortes de marchandises. *Instructus.* Tous ces mots viennent du lat. *fors*, fort, condition, fortune.

ASSORTISSANT, ANTE, adj. Qui convient, qui assortit bien.

ASSOTER, v. a. & n. Rendre sot, gouverner quelqu'un avec empire. Devenir sot. *Infatuare, -ri.* On ne le dit plus qu'au part. pass. & il est du style bas. *Assoté, ée*, Rendu sot, entêté, infatué. *Infatuatus.* Jamais on ne vit pere plus *assoté* de ses enfans.

ASSOTO, s. m. Lieu situé près du village d'Offea, dans le roy. de Grenade.

ASSOUPIR, v. a. Endormir à demi; boucher les passages des esprits nécessaires pour agir. *Sopire, consopire, soporare.*

It. Engourdir. Le vin *assoupit*, & débilite les nerfs.

Fig. Empêcher, arrêter des troubles, des querelles, des procès, des passions. *Sedare, comprimere.*

ASSOUPISSANT, ANTE, adj. Qui endort. *Soporifer.*

ASSOUPISSEMENT, s. m. T. de Méd. Diminution de sentiment & de mouvement dans l'animal. *Sopor.*

Il se dit aussi d'un aveuglement d'esprit, de la négligence, & du peu de soin qu'on prend de ses affaires.

Fig. L'action d'appaiser des troubles, des séditions & querelles.

ASSOUPLIR, v. a. T. de Man. Rendre souple un cheval. *Flectere, inflectere, flexilem reddere.*

ASSOURDIR, v. a. & n. p. Rendre sourd, ou devenir sourd. *Exsurdare. Surdum fieri.*

ASSOUROU, s. m. Bois d'Inde.

ASSOUVAGER. Voy. ASSOAGER.

ASSOUVER, v. n. T. de Coût. Un étang *assouve*; lorsqu'il s'empoissonne de lui-même, ce qui arrive quand une riviére y passe.

ASSOUVIR, v. a. Rendre saoul & rassasié de viandes. *Explere, satiare, exsatiare.* D'*adsopire.*

Fig. Contenter ses desirs, ses passions.

ASSOUPISSEMENT, s. m. Satiété, action par laquelle on assouvit, ou contente sa passion. *Explementum, expletio.*

ASSUJÉTIR, v. a. Vaincre, mettre sous le joug, sous la sujétion. *Vincere, subjicere, sub potestatem redigere.*

Il sign. aussi, Astreindre à quelque chose.

Au fig. Vaincre par la force de ses charmes.

On le dit aussi en parlant des loix, des conditions, des conjonctures, qui obligent à faire quelque chose par quelque espéce de contrainte. *Subjicere se.*

En t. de Mar. Arrêter un mât, ou quelque autre piéce, ensorte qu'elle n'ait aucun mouvement. *Figere.*

En t. de Man. *Assujétir* la croupe du cheval, & lui élargir le devant.

ASSUJÉTISSANT, ANTE, adj. v. Qui astreint, qui rend extrêmement sujet.

ASSUJÉTISSEMENT, s. m. Devoir, ou obligation un peu forcée, sujétion, soûmission. *Servitus.*

ASSUR, s. m. Ce mot, qui est hébreu, & sign. *heureux*, se prend dans l'écriture, pour un des fils de Sem, pour les Assyriens, & pour l'Assyrie.

ASSURANCE, s. f. Sûreté qu'on donne, nantissement. *Cautio, pignus.*

En t. de Mar. Contrat par lequel on s'oblige de réparer les pertes & dommages qui arriveront pendant un voyage, à un vaisseau, ou à son chargement, moyennant certaine somme qui est payée par le propriétaire par avance, laquelle somme on appelle *Prime.* Police d'*assûrance.*

Coup d'*assûrance.* Pavillon d'*assûrance*; cela se pratique en arrivant, pour assûrer les nations avec qui on ne veut point entrer en guerre.

Il sign. aussi Certitude, & se dit en parlant de choses qu'on donne pour certaines, & dont on répond. *Explorata rei cognitio, notitia.* Mangez cela en *assûrance.*

Il se dit aussi pour Sûreté. *Securitas.* Se mettre, être en *assûrance.*

It. Hardiesse, fermeté, constance. *Fidentia, fiducia.*

It. Confiance. Mettre toute son *assûrance* en Dieu.

C'est aussi un t. de Vannier, qui veut dire l'osier qui est sous l'osier tors qui fait l'anse du panier. *Firmamentum.*

En t. de Chasse, *Aller d'assûrance*, p. d. sans crainte. *Fidenter.*

Il se dit en Fauc. d'un oiseau bien assûté qui est hors de filière.

C'est aussi un t. d'Astron. On appelle l'alhidade de l'astrolabe, la ligne d'*assûrance.*

Prov. Un homme a l'*assûrance* d'un meurtrier, quand il soûtient impudemment une chose fausse. Mettre quelqu'un en lieu d'*assûrance*, c'est le mettre en prison.

ASSURE, s. f. T. de fabrique de tapisserie de haute-lisse. C'est ce qu'on appelle la Trême, ou la Trame, dans les manufactures d'étoffes & de toiles.

ASSURÉ, s. m. C'est le propriétaire du vaisseau, ou du chargement qui est *assûré* par l'assureur. *Vadatus.*

ASSURÉMENT, adv. Sans doute, d'une manière sûre & certaine. *Certò.*

ASSUREMENT, ou ASSEUREMENT, vieux s. m. Assûrance. *Fides.* Donner *assûrement. Fidem dare.*

ASSURER, v. a. Rendre ferme, appuyer, mettre hors de péril. *Firmare, stabilire.*

Il se dit fig. pour, Faire qu'une chose ne périclite point. *Securum facere, securitatem præstare.*

It. Mettre en lieu de sûreté. *Dare aliquem in custodiam, aliquem comprehendere.* On s'est *assûré* de la personne de cet officier.

It. Rendre certain de la vérité, promettre avec certitude, affirmer. *Affirmare, asserere, asseverare.* On dit, *S'assûrer* d'une chose, pour S'en rendre sûr, en être certain. *Tutum se ac securum præstare.*

On dit aussi, *s'assûrer* de quelqu'un, pour S'en rendre aussi sûr que si l'on en étoit le maître. *Securum se præstare. Assûrez-vous* d'un homme pour vous conduire. On dit encore, *S'assûrer* d'une maison, d'un cheval, d'une voiture, d'un habit; p. d. l'Arrêter, le retenir, le loüer, & donner des gages ou le denier-à-Dieu. *Conducere. S'assûrer* des passages; p. d. S'en rendre le maître. *Occupare aditus.* On dit aussi, qu'Un long exercice *assûre* la main pour écrire, pour joüer du luth; c. à d. la rend ferme & hardie. *Firmare. Assûrer* ses regards; p.d. Regarder fixement. *Figere, defigere.*

ASSURER, en t. de Mar. sign. Répondre, moyennant une certaine somme, des vaisseaux, & des marchandises que les autres exposent sur la mer. *Vadari.*

ASSURER la hauteur, en t. de Mar. Donner beaucoup d'horizon à l'arbalêtrille, afin d'attendre monter le soleil, & de mieux l'observer dans le temps qu'il commence à baisser.

ASSURER le grain. T. de Corroyeur. Donner au cuir la dernière façon qui forme entièrement le grain.

ASSURER une couleur. T. de Teinture. La rendre plus fine, moins capable de s'évaporer, & de changer.

En t. de Vénerie, *Assûrer* un faucon, p. d. l'Apprivoiser, & empêcher qu'il ne s'effraie par la vue des gens. *Cicurare.*

ASSURER la bouche d'un cheval; c'est en t. de Man. Accoûtumer un cheval à souffrir le mors. *Equi os fingere.*

En t. de Coût. *Assûrer* sign. Donner *assûrement.*

ASSURÉ, ÉE, part. pass. Constant, ferme, hardi, certain. *Fidens.*

ASSURETTE, s. f. T. de commerce de mer. Voy. ASSURANCE.

ASSUREUR, s. m. Marchand qui assûre les vaisseaux sur mer, & qui en répond. *Vas, sponsor.*

ASSUS, ASSO, s. m. Ville maritime de l'Asie mineure, sur les confins de la Troade & de la Mysie, vis-à-vis l'isle de Lesbos.

ASSUTINAT, s. m. Graine dont on fait un assez grand usage en plusieurs endroits des Indes Orientales, soit dans l'apprêt de certains ragoûts, soit dans la Méd.

ASSYRIE, s. f. Ancienne contrée d'Asie, bornée au nord & au couchant par la grande Arménie; elle avoit la Suziane & une partie de la Babylonie au midi, & au couchant la Mésopotamie. La capitale de l'*Assyrie* étoit Ninive. L'*Assyrie* est maintenant partagée entre les Turcs & les Perses.

ASSYRIEN, ENNE, s. & adj. Qui est d'Assyrie, qui appartient à l'Assyrie. Ces noms *Assyrie* & *Assyrien* viennent de l'hébreu אשור, *Assur*, nom du fondateur de l'empire d'*Assyrie*, qui donna son nom à ses descendans, & au pays qu'ils habitèrent. *Assur* sign. *heureux.*

AST.

AST, ou ASTE, ou ASTI, s. f. Pet. ville d'Italie dans la Ligurie, sur le Thénaro, à cinq lieues de Turin au Levant. *Asta, Aste, Asta Pompeïa. It.* Rivière des Asturies en Espagne. Ancienne ville des Turdétans dans la Bétique, dont on ne voit plus que de vastes ruines dans l'Andalousie.

ASTABAT, s. m. Ville de Turcomanie, en Asie, *Astabatum.*

ASTALARAGA, s. m. T. de Rel. C'est l'un des quatre eunuques blancs qui sont dans l'appartement du serrail où est le Grand-Seigneur, avec les Ichoglous.

ASTAROTH, ou **ASTHORETH**, s. f. Idole des Sidoniens, ou déesse des Philistins, Uranie, déesse du ciel. עשתר, & עשתרה, *Astar*, & *Astera*, signifie en hébreu un *Troupeau*, & il se dit des brebis. C'étoit, selon quelques-uns, la déesse des pasteurs & des brebis. En hébreu, *Astoreth* est le sing. & *Astaroth* le plur. Les Septante traduisent Ἀστάρτη, & au pluriel Ἀστάρται: mais la Vulgate traduit Astarte, & *Astaroth*. Voy. ASTARTE.

Astaroth se prend quelquefois pour le nom d'un Démon.

C'étoit une ville du roy. de Basan, qui s'appella aussi Bosram, & étoit dans la demi-tribu de Manassé.

ASTAROTHITE, s. m. & f. Nom de Juifs impies qui adoroient la Divinité Astaroth. *-thita*, *-tes*.

ASTARTE, s. f. Ce mot est le même qu'Astaroth, dont *Astarte* est la forme grecque. C'étoit ou une des quatre Vénus, ou la lune, ou Junon.

ASTARZOF, s. m. Sorte d'onguent.

ASTATE, s. m. & s. Nom de secte attachée aux erreurs des Manichéens. *Astatus*. D'ἄστατος, composé de l'α priv. & du v. ἵστημι, *sto*, je suis stable, je suis ferme, & sign. Qui n'est point ferme, qui n'a point de stabilité, inconstant.

ASTCHACHILOS, s. m. Sorte d'ulcère malin & sphacéleux.

ASTELES, s. f. pl. Fragmens de lance: du mot lat. *hasta*, lance. De-là vient le mot *estéles*, coupeaux. Voy. ÉTELES, & ATTELLES.

ASTENANCE, ou **ATENANCE**, vieux s. f. Sensibilité, impression, pouvoir.

ASTERATICUS, s. m. fleur appellée autrement *Oculus Christi*. Il semble que ce mot soit dit pour *Aster Atticus*.

ASTÉRIE, s. f. Sœur de Latone, qui fut mere d'Hercule le Tyrien, & dans la suite changée en caille. *-ia*.

Astérie. Pierre précieuse, appellée autrement Pierre étoilée. *Lapis stellaris*.

Asterie. Voy. AVENTURINE.

Asterie. Fausse opale, que l'on nomme autrement Girasol.

Astérie, ou **Astrée**, s. f. Anémone. blanche mélée d'incarnat.

ASTÉRION & CHARA. s. m. T. d'Astron. Chiens de chasse qu'on voit sous la queue de la grande ourse.

ASTERISME, s. m. T. d'Astron. Constellation. *-mus*. D'ἀστὴρ, astre.

ASTÉRISQUE, s. m. T. d'Imprimerie. Petite note faite en forme d'étoile, qu'on met dans les livres pour servir de renvoi à quelque commentaire. *-scus*.

ASTÉROÏDE, s. f. Sorte de plante dont la fleur est radiée. *-des*.

ASTÉSAN, s. m. Comté dont *Ast* est la capitale. *Comitatus Astensis*.

Astésan, **ane**, s. Qui est d'Ast ou de l'*Astésan*, natif ou habitant d'Ast. *Astensis*, *e*.

ASTHMATIQUE, s. & adj. m. & f. Malade qui a un asthme, qui a la poitrine engagée, & qui respire avec peine. *Asthmaticus*, *anhelator*.

ASTHME, s. m. Maladie du poumon, courte-haleine, difficulté de respirer, ou fréquente respiration sans fiévre, comme il arrive à ceux qui ont couru trop vîte. *Anhelatio*, *asthma*.

Asthme nocturne. Voy. INCUBE.

ASTHMÉ, **ée**, adj. T. de Fauc. Il se dit d'un oiseau qui a de la peine à respirer. *Anxiè anhelans*. d'ἄσθμα, qui vient du v. ἄω, *spiro*.

ASTIC, s. m. T. de Cordonnier. Gros os creux, dans lequel les Cordonniers mettent du suif ou de la graisse, pour y graisser de temps en temps la pointe de leurs alcines. *Os sebo infertum*.

ASTINE, vieux s. f. Querelle.

ASTOMES, s. m. pl. Peuples des Indes ou d'Afrique qui croyoient qu'il étoit honteux de montrer sa bouche, & la couvroient. De l'α priv. & στόμα, *bouche*.

ASTOR. Voy. AUTOUR.

ASTORGUE, s. f. Ville d'Espagne dans le roy. de Léon. *Asturica Augusta*.

ASTOUR, s. m. On nomme ainsi aux Indes Orientales, ce qu'en France on nomme Escompte, & en Hollande, Rabat.

ASTRABAT, s. m. Province & ville du nord de la Perse. *Astrabata*.

ASTRACAN, s. m. Roy. & ville archiépiscopale de la Moscovie Asiatique dans la Tartarie. *Astracanum*.

ASTRAGALE, s. m. T. d'Archit. Petit membre rond, dont on orne le haut & le bas des colomnes, qui est fait en forme d'anneau, ou de brasselet. Quelquefois on le taille en forme de petits grains, qui font qu'on le nomme aussi *chapelet*. D'ἀστράγαλος, *talon*, & particuliérement l'os du talon des bêtes à pied fourché. On a donné aussi autrefois le nom d'*Astragale* à un jeu d'osselets.

C'est en t. d'Anat. le premier os qui compose le tarse ou la premiére partie du petit pied. On le nomme autrement, l'*os de l'arbalete*.

En Bot. c'est une plante à fleurs légumineuses, qui croît aux environs de Montpellier.

ASTRAL, **ale**, adj. Qui appartient aux astres, qui est des astres, qui dépend des astres. *Sidereus*, *a*, *um*. L'an *astral*, ou l'année *astrale*, est l'espace que le soleil emploie à retourner au même astre, dont il s'étoit éloigné.

ASTRANCE, s. f. Plante dont les racines purgent, comme celles de l'ellébore noir. *Astrantia*, d'*aster*, parce que les sommités sont disposées en étoile.

ASTRE, s. m. Corps lumineux, ou par sa lumiére propre, ou par la lumiére empruntée, qui roule dans les cieux au-dessus de la région élémentaire. *Astrum*, *stella*, *sidus*, *signum*. Les Poëtes appellent le soleil, l'*Astre* du jour; & la lune l'*Astre* de la nuit.

Il se dit fig. d'une personne extraordinaire en mérite, en beauté. Ce Prince fut un nouvel *astre* qui parut sur l'horison.

On dit d'un homme de fortune, qu'il est né sous un *astre* heureux. On a de la peine à forcer son *astre*, pour dire, sa destinée. Le Sage commande aux *astres*.

Ce mot chez les Chymistes sign. la plus haute vertu que les choses acquiérent au moyen de leur préparation.

C'est encore un nom que l'on donne à certains

médicamens, tels que sont les trochisques, ou ceux qui ont la figure d'un petit gâteau marqué d'un astérisque.

ASTRE DU MONDE. Œillet piqueté, extrêmement moucheté sur l'extremité de ses feuilles. *Astre du monde violet.* Autre espéce d'œillet. *Astre triomphant.* Espéce d'œillet piqueté.

ASTRÉE, s. f. La Déesse de la Justice. *Astræa.* Elle étoit fille de Jupiter & de Thémis, selon Ovide, & occupe une place dans le Zodiaque, où on la représente sous le nom de la *Vierge.*

ASTREINDRE, v. a. Contraindre quelqu'un à faire quelque chose. *Astringere, obstringere, obligare. J'astreins. J'ai astreint. J'astreignis. J'astreindrai. Que j'astreigne.*
It. Resserrer le ventre. *Astringere.*

ASTREINT, EINTE, part. pass. *Astrictus.*

ASTRÉUS, s. m. L'un des Titans de la Fable. Il étoit fils de Crius & d'Euribée, fille de Pluton.

ASTRICTION, s. f. Qualité d'une chose astringente. *-ctio.*

ASTRINGENT, ENTE, adj. T. de Méd. Qui a la vertu d'astreindre, de resserrer, & de tendre les pores plus petits. *Astringens, stypticus, astrictoriam vim habens.* Il est aussi s.

ASTROC, s. m. T. de Mar. Grosse corde que l'on attache à une cheville de bois nommée *Escome. Rudens.*

ASTROITE, s. f. Pierre *astroïte.* Plante pierreuse qui végéte au fond de la mer comme le corail. *Astroites.* On scie cette pierre en lames minces, & on la polit, ce qui fait paroître à sa surface plusieurs soleils.

ASTROÏTE, OU CYMATITE, OU HYDATITE, s. f. Pierre ronde distinguée par des lignes en zigzac, qui imitent les ondes.

ASTROLABE, s. m. Instrument de Mathématique, gradué, & plat en forme de planisphère, ou d'une sphère décrite sur un plan. *Astrolabium.* Il sert principalement sur la mer pour observer la hauteur du pole & des astres. D'ἄστρον, & de λαμβάνω, *capio, colligo.*

On a anciennement appellé *Astrolabe*, un assemblage de différens cercles de la sphère, posés comme ils doivent être les uns par rapport aux autres. Nos sphères armillaires sont la même chose que ces *Astrolabes.* Mais comme cet instrument avoit beaucoup d'incommodités, Ptolomée en changea la figure, quoique naturelle & parfaitement conforme au systême de la sphère, & réduisit tout l'*Astrolabe* sur une superficie plane, ce qui a été appellé Planisphère. A l'égard de l'*astrolabe* universel, voy. le Dict. de Tr.

ASTROLOGIE, s. f. Science conjecturale qui enseigne à juger des effets & des influences des astres, & à prédire les événemens, par la situation des Planétes, & par leurs différens aspects. *-gia.* On lui donne ordinairement l'épithéte de *Judiciaire. Astrologia divinans.* Il y a des effets naturels, comme les vents, les pluies, les grêles, les tempêtes, &c. que l'on peut prédire; c'est ce que fait l'*Astrologie* naturelle. Mais les effets libres qui dépendent de la volonté des hommes ne peuvent être prédits; & c'est le vain objet de l'*astrologie* judiciaire.

ASTROLOGIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Astrologie. *-icus, ad Astrologiam pertinens.*

ASTROLOGUE, s. m. Celui qui prédit les événemens par le moyen des astres & d'un horoscope, ou figure du ciel qu'il dresse. *-logus.*

Du Grec ἄστρον, & λόγος, discours. L'*Astrologie* est une charlatanerie, & l'Astronomie est une très-belle science.

Prov. Il n'est pas grand *Astrologue;* p. d. qu'il est ignorant en quelque profession que ce soit; & ironiquement, C'est un grand *Astrologue*, il devine les Fêtes quand elles sont venues. On appelle en Auvergne, *Astrologue* de Figeac, celui qui prédit les choses quand elles sont passées.

ASTRONOME, s. m. Celui qui observe les astres, qui connoît leur mouvement, & qui explique tous les phénoménes du ciel. *Astronomus.* D'ἄστρον, & de νόμος, *distributio.*

ASTRONOMIE, s. f. Science qui enseigne à observer & à connoître le mouvement & la disposition des astres, leurs grandeurs, leurs distances & leurs éclipses. L'*Astronomie* est venue des Chaldéens. *-mia.*

ASTRONOMIN, adj. m. Chapelle a donné le nom de Troupe du Parnasse *astronomin* à une assemblée d'Astronomes.

ASTRONOMIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Astronomie. *Astronomicus.* Les *Astronomiques, Astronomica*, est le titre que Manilius a donné à son Poëme.

ASTRONOMIQUEMENT, adv. D'une maniére astronomique & exacte. *Astronomicè.*

ASTROPOLE, s. m. Espéce d'œillet. C'est un violet brun admirable, sur un blanc de lait fort détaché.

ASTRUNO, s. m. Montagne du roy. de Naples, dans la Terre de Labour. *Astrunus.*

ASTUCE, vieux s. f. Finesse. *Astutia, calliditas, dolus.*

ASTURA, s. f. Riviére & bourg de la Campagne de Rome.

ASTURCON, s. m. Qui est des Asturies. *Asturco.* Entre les chevaux d'Espagne, les *Asturcons* sont estimés pour la force.

ASTURIE, s. f. Ce mot est plus ordinairement usité au pl. *Asturia.* Province d'Espagne, qui a titre de principauté, & qui est baignée au nord par l'Océan, bornée au midi par la vieille Castille, & par le roy. de Léon, au levant par la Biscaye, & au couchant par la Galice. Il y a l'*Asturie* d'Oviédo, *Asturia Ovetana*, & l'*Asturie* de Santillana ou Santillane, *Asturia S. Juliana.* Le premier Infant d'Espagne porte le titre de Prince des *Asturies.*

ASTURIEN, ENNE, s. & adj. Qui est des Asturies. *Astur.*

ASTYNOMIE, s. f. Police. *Astynomia.* On appelloit *Astynomes*, Ἀστυνόμοι, à Athenes, les Magistrats qui avoient soin de tout ce qui regardoit la police.

ASY.

ASYLE, s. m. Lieu de franchise, & inviolable, où l'on n'ose prendre un criminel qui s'y est réfugié. *Asylum.* Ἄσυλον. Lieu à couvert de toute violence; de l'α priv. & de συλάω, ptoie, butin.

ASYLE se dit aussi de tous les lieux où on est en sûreté.

Il se dit fig. de tout ce qui donne secours, ou protection. Les peuples vivent sous l'*asyle* des loix & de la Justice. Le Seigneur est mon *asyle.* Le sçavoir sert d'ornement dans la bonne fortune, & d'*asyle* dans la mauvaise.

ASYMMÉTRIE, s. f. T. d'Arith. Difficulté de trouver dans un nombre proposé une racine telle qu'on la demande: comme la racine quarrée de 10. *-tria.*

ASYMPTOTE, adj. & s. f. T. de Géom. qui se dit de deux lignes qui s'approchent toujours, & qui ne se coupent jamais, quoique prolongées à l'infini,

fini, telles que la Conchoïde, ou Conchite *Asymptotos*. D'α priv. de σὺν, *avec*, & de πίπτω, *je tombe*.

ASYMPTOTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'asymptote. *Asymptoticus, a, um.*

A T A.

ATABALE, ou ATTABLE, f. m. Espéce de tambour dont se servent les Maures. *Atabalus.*

ATABULE, f. m. Vent fâcheux qui regne en la Pouille. *Atabulus.*

ATACAMA, f. m. Désert de l'Amér. mérid. dans la province du Pérou, appellée *Los Charcas.*

ATAD. La place d'*Atad*, *Area Atad.* Lieu situé à l'orient du Jourdain.

ATAMADAULET, ou ETMADAULET, f. m. Premier Ministre des Rois de Perse. C'est la même chose que le Grand-Visir en Turquie, & à peu près ce qu'étoit autrefois le Maire du Palais en France. *Primus regni Persici administer.*

ATANAIRE, f. m. Il se dit d'un oiseau de proie qui a le pennage de l'année précédente sans avoir mué; & vaut autant que si on disoit *pennage d'antan.*

ATANT, vieux adv. Alors.

ATARAXIE, f. f. T. de Philosophie Pyrrhonienne & Stoïcienne. État tranquille & paisible; immobilité de jugement qui exempte des agitations que nous recevons de l'opinion & de la science que nous nous imaginons avoir. *-xia.* De l'α priv. & ταράττω, je trouble.

ATARGIER, vieux v. n. Tarder.

ATAROTH, f. f. Ville de la Terre-Sainte, dans la Tribu de Gad. Il y avoit une autre *Ataroth* dans la Tribu d'Ephraïm.

ATAXIE, f. f. Irrégularité, défaut d'ordre, trouble, confusion. *-xia.* D'α priv. & de τάξις, *ordre, régularité.* Il sign. dans un sens particulier, un dérangement & une irrégularité dans les crises & les paroxysmes des fiévres.

A T C.

ATCHÉ, f. m. La plus petite monnoie d'argent qui ait cours dans les États du Grand-Seigneur. Elle vaut environ quatre deniers de France.

A T E.

ATÉ, f. f. C'étoit chez les Grecs la Déesse du mal, qui envoyoit le mal aux hommes: Ἄτη, signifie *mal, dommage.*

ATELLA, f. f. Ville ancienne de la grande Gréce, aujourd'hui roy. de Naples, dans la Basilicate. Ce n'est aujourd'hui qu'un bourg.

ATELLANES, f. f. C'étoient chez les Romains certaines piéces comiques & satyriques. *Fabulæ Atellanæ.* On les appelloit ainsi d'Atella, ville de Toscane, où elles furent représentées la premiére fois.

ATENANCHE, vieux f. f. Cessation d'armes pour quelque temps, que des amis communs obtenoient des Gentilshommes qui étoient en guerre. *Induciæ.*

ATÈNE, ou ATHÈNE, f. f. Bourg du roy. de Naples, dans la Principauté supérieure. *Atina, Athenum.*

ATERGATIS, f. f. Déesse des Syriens, que les Grecs appelloient *Derceto.* Elle avoit le visage d'une femme, & le reste du corps de poisson. C'étoit peut-être Dagon, dont parle l'Écriture. De אדיר, *adir*, grand, puissant, & דג, *dag*, qui sign. poisson.

ATERMOIEMENT, f. m. Terme ou délai de payer. Contrat passé entre celui qui a fait faillite & ses créanciers, par lequel ils lui donnent un terme pour les payer. Souvent le même contrat porte aussi remise, comme du quart, du tiers, &c. *Dilatio diei pecuniæ.*

ATERMOYER, v. a. Donner du terme, ou prolonger celui qui est échu. *Diem pecuniæ proferre, differre.* Il est aussi n. pass. & sign. s'Accommoder avec ses créanciers, pour les payer à certains termes.

ATERRAGE. Voy. ATTERRAGE.

ATERRIR. Voy. ATTERRIR.

A T H.

ATH, f. m. Ville du Hainaut, sur le Dender, entre Mons & Oudenarde. *Athum.*

ATHABOR, f. m. Étoile fixe, qui s'appelle autrement *le Grand Chien*, ou *Syrius.* D'autres la nomment. *Ethabor.*

ATHACH, f. m. Ville de la Terre-Sainte, dont on ne sçait pas trop la situation.

ATHALANTE, f. f. Fille de Schénée Roi de Sciros. Hippoméne l'épousa, parce qu'il l'avoit emporté sur elle à la course.

En t. de Phil. Herm. C'est l'eau mercurielle fugitive qui est arrêtée par les soufres fixans & coagulans.

ATHANASE, f. m. N. pr. d'hom. qui sign. *immortel*; de l'α priv. & de θνήσκω, *je meurs.* *-sius.*

ATHANASIE, f. f. Proprement *immortalité.* D'α priv. & de θάνατος, *mort.* Antidote pour les maladies du foie, la gravelle & la jaunisse.

C'est encore un Collyre blanc.

ATHANATE, f. m. Corps de cavalerie des anciens Perses, de dix mille hommes, toujours complet, parce qu'aussi-tôt qu'il en mouroit un, on en mettoit un autre à sa place. De-là vient ce nom, qui sign. *Immortel.*

ATHANOR, f. m. T. de Chym. Grand fourneau qui a une tour au milieu, où l'on met le charbon, qui communique sa chaleur par des ouvertures qui sont aux côtés du foyer, à plusieurs vaisseaux voisins. On l'appelle aussi Fourneau des arcanes. Quelques-uns dérivent *Athanor*, d'ἀθάνατος, *immortel*, parce que ce fourneau est le plus propre à conserver le feu.

ATHAR, ou ÉTHER, f. m. Ville de la Terre-Sainte, qui fut ôtée à la tribu de Juda, pour être donnée à celle de Siméon.

ATHÉE, f. m. & f. Qui nie la Divinité, qui ne croit pas en Dieu, ni en sa Providence; qui n'a point de religion vraie, ni fausse. *Atheos, Atheus.* Celui qui ne reconnoit point d'Être supérieur à la nature est Athée. D'α priv. & de Θεός, *Dieu.*

Il est aussi adj. de t. g. & sign. qui est *Athée*, qui est impie. *Impius.* Sentiment, opinion *athée.*

ATHÉISME, f. f. Opinion des Athées. *Impietas Deum tollens, Atheismus.*

ATHÉISTE. Ce mot ne se dit plus. Voy. ATHÉE.

ATHEMAT-DOULET. Voy. ATAMADAULET.

ATHÉNÉE, f. m. Lieu public dans lequel les Professeurs des Arts libéraux tenoient leurs assemblées, où les Rhéteurs & les Poëtes lisoient leurs ouvrages, & où l'on déclamoit des piéces. *-neum.*

Du nom grec de Pallas, Ἀθήνη, qui étoit la Déesse des Sciences.

ATHÉNÉES, f. m. pl. Fête des Grecs à l'honneur de Minerve, qui s'appelle en grec Ἀθήνη. On appella ensuite cette fête Panathénées.

ATHÈNES, f. f. Ville de Gréce, dans l'Attique. Ce nom a la forme plurielle, s'écrivant avec une s à

la fin, parce qu'il vient du grec Ἀθῆναι, & du latin *Athenæ*, qui sont pluriels. Cependant nous le faisons singulier, & nous disons La sçavante, la docte *Athènes*. Voy. la description de cette ville dans le Dict. de Trév. Elle fut ainsi nommée en l'honneur de Minerve, qu'on appelle en grec Ἀθήνη. On l'appelle aujourd'hui *Sétines*. Elle appartient aux Turcs, a un Archevêché sous le Patriarchat de Constantinople, est capitale de la Livadie, & située sur le golfe d'Engia.

ATHÉNIEN, ENNE, s. & adj. m. & f. Qui est d'Athènes. *Atheniensis*.

ATHERÔME, s. m. Terme d'Oculiste. Tumeur enkystée qui vient aux paupiétes. *Atheroma*. On connoit trois sortes d'*athérômes*. L'*athérôme* proprement dit, le *mélicéris*, & le *stéatome*. D'ἀθήρα, espéce de bouillie à laquelle l'humeur coagulée de l'*athérôme* ressemble.

ATHLÈTE, s. m. Lutteur; homme courageux & robuste, qui s'attache aux exercices du corps, à la course, à la lutte, au pugilat, au pancrace, & à d'autres jeux semblables, pour lesquels les Anciens avoient établi des prix. *Athleta*, *Xysticus*. D'ἆθλος, *combat*. Sur le régime de vie des *Athlètes*, sur leur nudité, leurs mœurs, leurs récompenses & leurs priviléges, voy. le Dict. de Tr.

On le dit fig. des Héros qui ont combattu pour leur patrie ou pour la foi. Les Athlètes de la République, de l'Evangile.

Il se dit encore figurément des hommes forts & robustes, adroits aux exercices du corps. C'est un vrai *Athléte*, un corps d'*Athléte*.

ATHLÉTIQUE, s. f. Gymnastique, Agonistique. L'art, la profession des Athlétes. *Athletice*.

ATHLÉTIQUE, adj. m. & f. Qui concerne les Athlétes.

ATHLONE, s. f. Ville d'Irlande, sur le Shannon. -*ona*.

ATHLOTHÉTE, s. m. Synonyme d'Agonothéte. Il sign. proprement celui qui proposoit & qui distribuoit les prix aux vainqueurs dans les jeux sacrés. D'ἆθλον, *prix*, *récompense*, & de τίθημι, celui qui régle.

ATHMATHA, s. f. Ville de la tribu de Juda.

ATHMOSPHÈRE, s. f. T. de Phys. Il sign. Sphère des vapeurs. De ἀτμὸς, *vapeur*, fait de ἄω, *je souffle*, & σφαῖρα, *globe*. C'est l'amas de toutes les vapeurs & exhalaisons du globe terrestre, qui ne s'élèvent que jusqu'à une certaine hauteur, & qui l'enveloppent de tout côté.

S'il n'y avoit point d'*Athmosphère*, il n'y auroit point de crépuscule, & par conséquent si l'*Athmosphère* étoit moins élevée qu'elle n'est, le crépuscule commenceroit plus tard, ou finiroit plutôt; c. à d. lorsque le soleil seroit plus proche de l'horizon que de 18°, & au contraire. L'*Athmosphère* a 20. lieues en hauteur, ou environ. Elle brise continuellement, ou détourne de leur vraie direction les rayons du soleil. Quelques-uns prétendent que la lune a aussi son *athmosphère*, parce que dans les éclipses totales de soleil, il paroît autour de la lune un cercle de lumière de la largeur d'un pouce.

On appelle encore *Athmosphère* en Phys. le tourbillon de corpuscules qui s'exhalent, & qui voltigent autour de chaque corps.

ATHOL, s. m. Province d'Ecosse avec titre de comté. *Atholia*.

ATHOS, ou *MONTE SANTO*, s. m. Montagne de Macédoine, qui s'avance dans l'Archipel en forme de Presqu'isle, au sud du golfe de Contessa.

ATHYR, s. m. Mois Egyptien, qui répond à peu-près à notre mois de Novembre.

ATHYTE, s. m. Sacrifice sans victime, tels qu'étoient ceux des pauvres. *Athyton*. D'α priv. & de θύω, *j'immole*.

ATI.

ATIBAR, s. m. Nom que les habitans du roy. de Gago en Afrique donnent à la poudre d'or. Les Européens l'appellent *Tibir*.

ATIENZA, s. f. Ville de la Castille vieille, province d'Espagne. *Atientia*.

ATINA, s. f. Mont d'Athènes. C'est l'*Hymettus* des Anciens. *Himetto*.

ATINO, s. m. Bourg de Gréce, aux confins de la Thessalie & de la Macédoine. *Atinium*. *Atino* au roy. de Naples, Ville de la terre de Labour. *Atina*.

ATINTER, vieux v. a. Parer, orner avec affectation. *Ornare*, *adornare*.

ATITLAN. Voy. AMITTAN.

ATITRER. Voy. ATTITRER.

ATL.

ATLANTES, s. f. pl. Nom que les Grecs donnoient aux figures qui portoient des fardeaux dans l'architecture. *Atlantes*.

ATLANTIDE, s. f. Platon, dans son Timée & dans son Critias, dit que c'étoit une très-grande Isle de l'Océan occidental, située devant ou vis-à-vis le détroit d'Hercule, que nous appellons aujourd'hui Détroit de Gibraltar; & que de cette Isle on passoit aisément dans d'autres, qui étoient vis-à-vis un grand continent, beaucoup plus étendu que n'est l'Europe & l'Asie. On croit que ce grand & vaste continent étoit l'Amérique. Selon Platon, l'Isle *Atlantide* a été submergée. *Athlantis*. Quelques-uns disent *Atlantique*, *Atlantica*, au lieu d'*Atlantide*, qui paroît meilleur. On dit aussi l'Isle Atlantique, *Atlantica insula*. Elle prit ce nom d'Atlas, fils aîné de Neptune, qui y regna après son pere.

ATLANTIDES, s. f. pl. Constellation qu'on appelle autrement Vergilies. On les nomme *Atlantides*, parce que les Poëtes les font filles d'Atlas, & de Pleïone fille de l'Océan & de Téthys.

ATLANTIQUE, adj. m. & f. L'isle *Atlantique*. Voy. ATLANTIDE. *Atlanticus*, *a*, *um*. Océan *Atlantique*, *Oceanus Atlanticus*, est, selon les Anciens, la vaste mer qui entoure tout le continent d'Europe, d'Asie & d'Afrique. C'est aujourd'hui la partie de l'Océan qui est entre l'Afrique & l'Amér.

ATLAS, s. m. Fils de Jupiter & de Climéne, & frere de Prométhée, fut roi de Mauritanie, selon la fable. Persée lui présenta la tête de Méduse, & le changea en montagne. C'est une chaîne de hautes montagnes d'Afrique, qui se divise en grand *Atlas*, entre la Barbarie & le Bilédulgérid, & en petit *Atlas*, entre le roy. de Fez & celui de Maroc.

ATLAS, T. de Méd. Première vertébre du col, qui supporte la tête; par allusion à cette montagne d'Afrique, qui est si haute, qu'on croit qu'elle porte le Ciel.

On appelle aussi *Atlas*, un livre de Géographie universelle qui contient toutes les Cartes du monde, parce que ce livre porte en quelque sorte tout le monde comme *Atlas*.

ATLAS. T. d'Architect. Voy. ATLANTES & TÉLAMONES.

ATLAS. Satin de soie fabriqué aux Indes. Voyez-en les principales espéces dans cet art. du Dict. de Tr.

ATLE, s. m. Arbre qui ressemble au tamarin & à la

bruyére, & qui croît en divers lieux de l'Europe.

ATM.

ATMÉIDAN, f. m. T. de Rel. Proprement Place des chevaux. Place de Constantinople, qui est l'Hippodrome des Grecs. *Hippodromus.*

ATO.

ATOLLE, f. f. Potion qui fortifie l'estomac, & dont se servent les Espagnols des isles. Elle se fait avec du mahis qui n'est pas en maturité; ils le broient avec de l'eau, & en font une espéce de lait d'amandes. Ils assaisonnent cela avec du sucre, de l'ambre, & autres aromates.

ATÔME, f. m. Petit corpuscule de toutes sortes de figures, qui entre dans la composition de tous les autres corps. *Atomus.* Les Epicuriens soutenoient que les *atômes* étoient incréés, qu'ils avoient en eux le principe de mouvement, & qu'ils étoient indivisibles, à cause de leur solidité, & de leur impénétrabilité. D'α priv. & τέμνω, je coupe.

Atôme se dit fig. pour une chose méprisable, de nul prix, de néant. *Res nihili, aspernabilis, e.*

Il se prend aussi pour toutes sortes de petits corps qui sont sensibles à la vûe; pour cette petite poussiére que l'on voit voler en l'air aux rayons du Soleil.

C'est aussi un nom qu'on a donné au plus petit de tous les animaux, qu'on a découvert avec les plus excellens microscopes. On lui a découvert plusieurs pieds, le dos blanc & plein d'écailles.

ATOMISTE, f. m. Philosophe qui soûtient que les parties de la matiére sont des atômes, & que le monde en a été formé. *-ista.*

ATONIE, f. f. T. de Méd. Dérangement, débilité, affoiblissement. *Atonie* des nerfs. D'α priv. & τόνος, ton.

À TORT ET À TRAVERS. Voy. TORT.

ATOUR, f. m. Parure d'une femme. *Ornatus, mundus muliebris.* Chez la Reine il y a une Dame d'*atour*, qui la coëffe, qui l'habille, & qui garde les pierreries.

Atour, en t. de Coût. sign. Statut, ou Ordonnance faite par le Maire d'une ville, qu'on appelle en quelques lieux *Atourné. Decretum, Edictum Prætoris urbani.*

ATOURNARESSE, vieux f. f. Femme qui faisoit métier de coëffer, & d'orner les Dames qui se vouloient parer pour le bal, pour une cérémonie. *Cosmeta, ornatrix.*

ATOURNÉ, vieux f. m. Procureur, ou celui qui fait les affaires d'un autre en vertu de la procuration qu'il en a. *Procurator.*

On appelle aussi en quelques Coût. *Atournés*, ceux qu'on appelle ailleurs Maires. *Prætor urbanus.*

ATOURNER, v. a. Orner & parer une Dame. *Ornare, adornare, comere.* Il est hors d'usage dans le sérieux.

A-TOUT. C'est proprement une espéce d'adv. mais il se prend le plus souvent pour un f. m. t. de jeu de cartes, du jeu de la Triomphe. Carte qui se peut jouer contre quelqu'autre carte que ce soit, & qui est de même espéce que celle de quoi il tourne.

A-Tout. Vieille préposition. Avec. *Cum.*

ATR.

ATRABILAIRE, adj. m. & f. Mélancholique, qui est d'un tempérament où la bile noire domine. *Atrâ bile affectus.* Il est aussi subst. C'est un *atrabilaire.*

ATRABILE, f. f. Bile noire. *Atra bilis.*

ATRACTYLIS. Voy. ATTRACTYLIS.

À TRAVERS. Voy. TRAVERS.

ÂTRE, f. m. Le sol d'une cheminée, entre les jambages, qui est garni de carreau, de brique, de pavé ou de fer; le lieu où l'on fait le feu. *Focus.* On dit aussi l'*âtre* d'un four. Ménage dit qu'il vient de *atrum*, parce qu'il est noir par la fumée.

Prov. En telle maison il n'y a rien si froid que l'*âtre*, p. d. on y fait mauvaise chère, il n'y a point d'ordinaire.

ATREBATES, f. m. pl. Anciens peuples de l'Artois, qu'on appelle aujourd'hui *Artésiens.*

ATRI, f. m. Ville du roy. de Naples, dans l'Abruzze ultérieure. *Atria, Adria.*

ATRICES, f. f. pl. Petits tubercules autour de l'anus, qui disparoissent & reviennent ensuite.

ATRIDES, f. m. pl. Nom qu'on donne à Agamemnon & à Ménélas, comme fils d'Atrée.

ATRIER, f. m. Vieux t. de Coût. Lieu où le Seigneur tient sa Justice. *Forum, Tribunal.*

ATRIPLEX. Voy. ARROCHE.

ATROBAMENT, vieux f. m. Invention.

ATROCE, adj. m. & f. Outré, excessif, énorme. *Atrox.*

ATROCITÉ, f. f. Énormité. *Atrocitas.*

ATRONCHEMENT, f. m. T. de Coûtume. Droit qu'un Seigneur a de faire scier par le pied un arbre qui a été coupé, afin qu'en rejoignant ces deux parties, on reconnoisse ceux qui ont fait le vol.

ATROP, f. m. C'est le plomb des Philosophes.

ATROPHIE, f. f. T. de Médec. Maladie qui fait que le corps, ou un de ses membres, tombe dans une étrange maigreur, ce que le peuple appelle *Être en chartre. -ia.* D'α priv. & τρέφω, *je nourris.*

ATROPOS, f. f. Une des trois Parques. Ce mot sign. Qui ne change point, ou bien Qui ne se tourne vers personne pour écouter ses priéres. De l'α priv. & de τρέπω, *je tourne.*

ATT.

ATTABALE. Voy. ATABALE.

s'ATTABLER, v. n. p. S'asseoir autour d'une table, soit pour jouer, soit pour manger. *Assidere mensæ.* On s'en sert rarement. De *tabula.*

ATTACHANT, ANTE, part. act. & adj. Il ne se dit guère que dans le sens fig. Qui attache. *Deliniens, capiens.*

ATTACHE, f. f. Le lien qui joint deux choses ensemble. *Vinculum, ligamen.* On appelle Chiens d'*attache*, ceux qu'on tient attachés pendant le jour.

Bas d'*attache*, grands bas qui alloient jusqu'au haut des cuisses, & qu'on attachoit au haut-de-chausse.

Dans les hôtelleries on fait payer le droit d'*attache*, quoi qu'on ne fournisse rien à manger.

Lettres d'*attache*, Permission que donnent les Officiers des lieux sur d'autres Lettres de Chancellerie, ou sur la sentence d'un autre Juge, pour pouvoir être exécutées dans leur ressort. *Edictum, proscriptum libello fixo.* On dit aussi, prendre l'*attache* d'un Colonel-Général de Cavalerie, d'Infanterie, & de Dragons.

On dit fig. & par civilité, Prendre *attache* de

quelqu'un, p. d. Prendre ses ordres, recevoir ses ordres.

Fig. Engagement du cœur à quelque chose. *Studium, amor.* Une malheureuse *attache. Attache* à l'étude, au jeu.

En t. d'Anat. Ligament qui attache une partie du corps à une autre. *Ligamen.*

En t. de Charp. Grosse piéce de bois qui soûtient & entretient un moulin à vent, qui porte à plomb sur les soles, & autour de laquelle le moulin tourne.

En T. de Vitrier. Petit morceau de plomb avec lequel les Vitriers lient les verges de fer, qui tiennent en place les panneaux de vitres.

ATTACHEMENT, s. m. Sentiment qui fait qu'on se lie avec quelque personne, ou quelque parti. Application qu'on donne à quelque chose.

En t. de Guerre, L'*attachement* du Mineur se fait au milieu des faces, au tiers du côté des angles flanqués des ouvrages, bastions, demi-lunes, &c.

ATTACHER, v. a. Joindre quelque chose à une autre avec un lien, avec quelque ferrement, ou autre chose propre à la lier & l'unir. *Alligare, colligare.*

On le dit aussi en parlant de plusieurs supplices. *Attacher* au gibet, au carcan, en croix, à la chaîne.

On disoit autrefois absol. *Attachez-vous;* p. d. Arrêtez votre haut-de-chausse.

Ce mot vient de *tach*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, sign. *clou*, & de *tacha*, clouer.

Fig. Attirer, engager, unir à soi par quelque chose d'agréable ou d'utile. *Allicere, devincire.*

Il se dit aussi pour Joindre & unir si fortement les choses ensemble, qu'on les fasse dépendre les unes des autres. *Illigare, vincire, astringere.* Mon sort est maintenant *attaché* au vôtre. Les louanges qu'on leur donne sont *attachées* à leur rang.

It. Entraîner, forcer quelqu'un à appliquer son esprit à la considération d'une chose, l'y rendre attentif par quelque charme secret. La Tragédie doit intéresser, & *attacher* les spectateurs.

C'est quelquefois Faire dépendre une chose d'une autre, faire que l'une soit la cause ou l'occasion de l'autre. Dieu a *attaché* notre bonheur à la pratique des vertus chrétiennes.

On dit, *Attacher* un Mineur au corps d'une Place, p. d. le mettre en état de travailler à couvert, à faire une mine au corps de la Place.

Avec le pron. pers. Se coller, s'accrocher. *Inhærere, adhærescere.* Et fig. on dit qu'un homme s'*attache* à quelqu'un; p. d. qu'Il lui fait la cour, soit par devoir, soit par affection. On dit en ce même sens qu'Un homme est trop *attaché* à son sens, *attaché* à ses intérêts; p. d. qu'il est opiniâtre, qu'il est avare.

Avec le pron. pers. il sign. encore, S'appliquer à quelque chose. *Animum adjungere alicui rei.*

On dit aussi s'*attacher*, p. d. Avoir de l'attachement & de l'inclination pour quelqu'un, ou pour quelque chose. *Studere alicui.*

On dit aussi en mauvaise part, qu'Un homme s'*attache* à un autre, lorsqu'il lui fait sans cesse quelque outrage. *Insectari aliquem.*

Prov. Il faut que la vache broute où elle est *attachée;* p. d. qu'Il faut vivre du mieux qu'on peut dans le lieu où on est contraint de demeurer.

ATTALIE, s. f. Ville de Lycie. *Attalia.*

ATTAQUABLE, adj. de t. g. Qu'on peut attaquer.

ATTAQUANT, s. m. Celui qui attaque, qui est aggresseur. *Oppugnator.*

ATTAQUE, s. f. Aggression, action de celui qui querelle ou qui insulte le premier. *Aggressio.*

Il se dit aussi des tranchées & des travaux qu'on fait pour approcher d'une place. *Oppugnatio.* Emporter une place par de droites *attaques*, c. à d. par des travaux réglés. *Fausse attaque*, est un travail que l'on pousse seulement pour obliger les assiégés à partager leurs forces.

Fig. Reproche, ou demande qu'on fait, ou directement, ou par des paroles couvertes & ambiguës. *Exprobratio.*

Il se dit aussi fig. pour Atteinte, insulte. *Oppugnatio.* Le riche est exposé aux *attaques* du Demon.

Il se dit aussi des avant-coureurs, ou signes, ou commencemens de plusieurs maladies. *Morbi tentatio.*

ATTAQUER, v. a. Commencer une attaque, une querelle, une insulte. *Provocare, lacessere, adoriri.*

Il sign. Assaillir. *Attaquer* les ennemis, une place. *Oppugnare, invadere, aggredi.* On le dit aussi au jeu. Un bon joueur d'échets doit toujours *attaquer*. On dit encore, *attaquer* une proposition.

Il sign. aussi, Entreprendre, offenser. *Attaquer* l'innocence par de faux soupçons. Ils *attaquent* la mémoire de votre pere.

Avec le pron. pers. Se prendre à quelqu'un; le vouloir rendre garant, ou responsable de quelque chose. *Aggredi, lacessere, adoriri.*

ATTEDIER, vieux v. a. Ennuyer, importuner quelqu'un par de mauvais contes, par de sots discours. *Fastidium, nauseam parere.* Il vient de *tædium.*

ATTEINDRE, v. a. Parvenir à quelque chose éloignée de nous, soit à l'égard du temps, soit à l'égard du lieu. *Attingere, contingere. J'atteins. J'atteignis. J'ai atteint. J'atteindrai; que j'atteigne.*

Il est aussi n. & se dit au fig. *Assequi, consequi.* *Atteindre* à la perfection.

Il sign. aussi Egaler, & est a. en ce sens. Plusieurs ont imité Virgile, mais pas un ne l'a *atteint.*

Prov. Il ne faut qu'une queue de vache pour *atteindre* au ciel, mais il faut qu'elle soit bien longue.

ATTEINT, EINTE, part. pass. Touché, frappé, blessé: dans le propre & dans le figuré. *Impetitus, percussus, læsus.*

En t. de Palais, on déclare qu'un homme est *atteint* & convaincu du crime, dans le jugement qui le condamne. *Convictus. Atteint* sign. Accusé, prévenu de crime.

ATTEINTE, s. f. Action par laquelle on atteint; on frappe & on blesse. *Petitio.* Coup. *Ictus.*

On le dit fig. en matiére de disputes & d'écrits, p. d. Toucher légérement. *Leviter perstringere.*

Il se dit aussi fig. de ce qui ôte de la force d'un contrat, ou d'une loi, ou qui y déroge en quelque façon. Donner *atteinte* aux droits de quelqu'un.

Il sign. aussi, Légère attaque, soit de maladie, soit de paroles. *Tentatio levis.*

ATTEINTE, en t. de Man. se dit dans les courses de bague, quand on l'a seulement touchée avec la lance, sans l'emporter. On dit aussi, qu'Un cheval se donne des *atteintes*, quand d'un de ses pieds il frappe l'autre. On le dit aussi quand il en reçoit d'un autre cheval qui marche trop près de lui.

ATTELABE-ARACHNOIDE, s. m. Insecte aquati-

que qui tient de l'araignée & de la sauterelle.

ATTELAGE, s. m. Assemblage, ou assortiment d'animaux attachés pour traîner, ou tirer une charrue, ou un carrosse, &c. *Jumentorum & currûs instrumentum.*

On dit de deux hommes grossiers, & qui sont de même taille, Ce seroit là un bel *attelage*.

ATTELER, v. a. Attacher des chevaux, ou autres bêtes de voiture à quelque machine roulante sur des roues. *Equos ad rhedam, ad currum jungere.*

ATTELIER, s. m. (Prononc. l'*a* long, & ne faites sentir qu'un *t*, comme si l'on écrivoit *atelier*.) Lieu où certains ouvriers, comme Peintres, Sculpteurs, Menuisiers, &c. travaillent ensemble. *Officina.* Il se prend aussi collectivement pour tous les Ouvriers qui travaillent sous un même Maître.

En fait de Fortifications, il se dit d'une excavation de fossé.

On dit fig. d'une maison, ou d'une chambre mal propre, Voilà un vilain, un étrange *attelier*.

ATTELIERS de vers à soie. Piliers ou solivcaux dressés dans une chambre avec des perches, des claies, des rameaux, où les vers à soie filent.

ATTELLES, s. f. pl. T. de Chir. Morceaux de bois mince, ou d'autre matière ferme, mais un peu flexible, qu'on applique avec les bandes & les compresses sur les parties fracturées ou luxées, pour maintenir les os dans leur situation naturelle, après qu'ils ont été réduits. *Ferula.* On disoit autrefois *Astéles* & *Etéles*. Voy. aussi FANONS.

En t. de Potier, *Attelle* est un morceau de bois qu'on se met au doigt pour lever la poterie qu'on fait sur la roue.

En t. de Plombier & de Vitrier, *Attelles* sont deux morceaux de bois creux, dont ils se servent pour tenir la poignée de leur fer à souder, afin de ne se point brûler. Ils les appellent quelquefois *Moufletes*.

It. Planches qu'on met au-devant d'un collier de chevaux de coche, de charrue, ou de charrette. *Equini helcii ulatæ ferulæ.* De *astula*, *à tollendo nuncupata*, *quasi abstula*, car c'est une espèce de copeau.

ATTELOIRE, s. f. Cheville qu'on met dans les limons, pour y engager & arrêter les traits des chevaux de charroi.

ATTENANCE, vieux s. f. Permission, convenance.

ATTENANT, ANTE, adj. v. Ce qui joint, qui touche à un autre qui y tient. *Attinens, pertinens.*

Il est aussi adv. & sign. Tout proche, contre. *Propè, proximè. Attenant* ma maison, tout *attenant* de mon mur.

ATTENDANCE, vieux s. f. Espoir.

ATTENDANT, ANTE, adj. Qui espère, qui attend. *Expectans, præstolans.*

ATTENDANT, ANTE, s. Nom de Secte en Angleterre.

EN ATTENDANT. Façon de parler adv. Pendant quelque temps, jusqu'à un temps. *Dùm, donec. En attendant* mieux. Quand ces mots *en attendant* se trouvent à la fin de la phr. ils sign. Cependant. Je vais écrire, lisez *en attendant*.

ATTENDRE, v. a. Demeurer dans un lieu, ou dans une situation, jusqu'à ce que quelqu'un, ou quelque chose arrive. *Expectare, præstolari, operiri.*

Il se dit aussi fig. des personnes mortes, & des choses inanimées, auxquelles on attribue l'action d'*attendre*. Les morts *attendent* le jour du jugement. Il y a une récompense qui *attend* dans le Ciel les enfans de Dieu.

Il se dit encore pour Espérer. On n'*attend* rien de bon de cette maladie.

ATTENDRE après quelqu'un, ou après quelque chose; c'est marquer qu'on les désire, & qu'on en a besoin.

Il se dit quelquefois absol. Je suis las d'*attendre*.

Il se dit avec le pron. pers. en parlant des choses qui apparemment arriveront. Je ne m'*attendois* pas à vous perdre si-tôt.

Prov. & ironiquement, *Attendez*-vous-y, lorsqu'on témoigne qu'on ne veut pas exécuter quelque chose; ou *attendez*-moi sous l'orme; p. d. qu'on ne croit pas aux discours, ou aux promesses de quelqu'un. *Attendre* quelqu'un au passage; p. d. le surprendre en quelque occasion où il ne pourra se défendre d'accorder une demande. On dit aussi en disputant, C'est là où je vous *attends*; p. d. C'est de cela que je veux tirer avantage contre vous. On ne perd rien pour *attendre*. On *attend* long-temps qui vient de loin.

ATTENDU QUE. Sorte de Conjonction causative, qui sign. Vû, parce que, d'autant. On y joint souvent la particule *que*. *Quoniam, quandoquidem.* Il se met aussi tout seul. Il a eu cette récompense *attendu* ses services. *Propter.*

Tous ces mots viennent du Lat. *attendere.*

ATTENDRIR, v. a. Rendre tendre. *Emollire, mollire.* Du lat. *tener.*

Au fig. Rendre sensible à la compassion, à l'amitié. *Movere, commovere, permovere.* Ce v. est aussi n. p. dans le propre & dans le fig.

ATTENDRISSANT, ANTE, adj. v. Qui attendrit, qui excite la sensibilité.

ATTENDRISSEMENT, s. m. Mouvement du cœur qui lui fait concevoir de la tendresse, de l'amitié, de la compassion pour quelqu'un. *Misericordia.*

ATTENÉ, ÉE, vieux part. pass. Appaisé.

ATTENERIR, vieux v. a. Atténuer.

ATTENIR, vieux v. n. Être parent.

ATTENTAT, s. m. Outrage ou violence faite, ou qu'on tâche de faire à quelqu'un. *Scelus, facinus.*

En t. de Pal. il se dit fig. de ce qui est fait contre l'autorité des Supérieurs, & de leur jurisdiction. *Alieni juris violatio.* Les requêtes du Palais & de l'Hôtel cassent comme *attentat* tout ce qui est fait au préjudice du renvoi.

Il se dit aussi fig. de toutes sortes d'entreprises hardies, de toutes sortes d'usurpations sur les droits d'autrui.

ATTENTATOIRE, adj. m. & f. se dit au Palais des procédures, & des jugemens qui se font au préjudice des défenses des Juges supérieurs, ou de la jurisdiction des Juges privilégiés.

ATTENTE, s. f. L'action d'attendre: Le temps pendant lequel on attend une personne, ou une chose. *Expectatio, spes.*

Il sign. aussi, Espérance, prévoyance d'une chose qui doit arriver.

Pierres d'*attente*, certaines pierres avancées d'espace en espace à l'extrémité d'un mur, pour en faire la liaison avec celui qu'on a dessein de bâtir auprès. *Lapides nectendis novis parietibus extantes, prominentes.* On le dit aussi au figuré, quand on laisse des marques d'un ouvrage, d'un dessein qu'on a entrepris, & qu'on n'a encore exécuté qu'à demi.

Table d'*attente*. Pièce de marbre, ou quadre destiné à recevoir des inscriptions, un tableau, des bas-reliefs, qu'on doit remplir en achevant un ouvrage. *Tabula rudis, para, vacua.* On le

dit aussi au fig. L'esprit d'un jeune homme est une table d'*attente*, qui est capable de recevoir telles instructions qu'on y voudra mettre.

En t. de Blas. un Ecu où il n'y a rien, est une *table d'attente*.

Prov. Une bonne fuite vaut mieux qu'une mauvaise *attente*. On dit aussi, quand on prend un long terme pour payer, que l'*attente*, ou le terme vaut l'argent.

ATTENTER, v. a. & n. Tenter, ou entreprendre quelque chose pour nuire à quelqu'un, ou lui faire violence, soit à l'égard de sa vie, soit à l'égard de son honneur. *Vitam alicujus, bona petere; alicujus vitæ, bonis insidias parare.*

Fig. Entreprendre quelque chose contre l'autorité des Loix. *Alicujus jura, auctoritatem violare.*

Du Lat. *Attento.*

ATTENTES ou FLÈCHES, s. f. pl. Filamens rougeâtres, accompagnés de petites languettes couleur d'or, qui sortent du milieu du calice de la fleur du safran.

ATTENTIF, IVE, adj. Qui écoute, qui regarde, qui examine quelque chose avec soin, & sans distraction. *Attentus, intentus.*

ATTENTION, s. f. Application de l'oreille & de l'esprit à quelque discours qu'on entend, application des yeux & de l'esprit à ce qu'on regarde, ou à quelque ouvrage. *Attentio.*

Il sign. aussi, Soin officieux, obligeant.

ATTENTIVEMENT, adv. D'une manière attentive. *Attentè, intentè, attento animo.*

ATTÉNUANT, ou ATTÉNUATIF, IVE, adj. T. de Méd. Qui a la force d'atténuer, d'affoiblir, de diminuer, de rendre ténu. *Attenuandi vim habens.*

ATTÉNUATION, s. f. Affoiblissement, ou action par laquelle on affoiblit. *Attenuatio, extenuatio.*

Au Pal. il sign. Diminution des charges d'un accusé. Donner des défenses pat *atténuation. Criminis diminutio, elevatio.*

ATTÉNUER, v. a. Affoiblir, diminuer. *Attenuare, extenuare, tenuare.*

En t. de Méd. *Atténuer* les humeurs, p. d. les rendre moins grossiéres & plus fluides.

On dit aussi au Pal. qu'un accusé tâche d'*atténuer* son crime, de l'excuser, & de le justifier.

En t. de science hermét. Mettre en poudre, réduire en poudre. *Attenuare, in pulverem redigere.*

ATTÉREAU, s. m. T. de Traiteur. Ragoût fait de rouelles de veau.

ATTERRAGE, s. m. T. de Mar. L'endroit où l'on vient reconnoître la terre en revenant de voyage.

ATTERRER, v. a. Renverser un homme par terre. *Dejicere, sternere, prosternere.*

Fig. Abattre, accabler quelqu'un, détruire sa fortune; le ruiner, le perdre entiérement. *Affligere, perdere, evertere.*

ATTERRIR, v. n. T. de Mar. Prendre terre. *Ad terram appellere.*

ATTERRISSEMENT, s. m. Sables & limon, que la mer ou les riviéres transportent d'un lieu à un autre, qui leur font changer de lit, & de rivage. *Limi, arenarum alienum in locum deportatio.*

ATTESTATION, s. f. Témoignage que l'on donne par écrit de la vérité de quelque chose. *Testimonium, testificatio.*

ATTESTER, v. a. Rendre témoignage de la vérité d'un fait. *Testari, testificari.*

Il sign. aussi, Invoquer, appeller à témoin. *Testari, attestari, appellare.*

ATTICISME, s. m. L'Idiome ou le Dialecte des Athéniens, leur manière de parler, serrée & concise, leur style. *Usus loquendi Atticus; Atticismus. Oratio concisa.*

Il se dit aussi d'une certaine raillerie agréable & polie, & d'une certaine politesse fine & galante, qui étoit en usage parmi les Athéniens. *Lepidus jocus, liberalis urbanitas.*

ATTICURGES, s. f. pl. T. d'Archit. Colomnes quarrées.

ATTIÉDIR, v. a. Rendre tiéde. *Tepidum facere, ardorem, fervorem imminuere.*

On dit au fig. que Les passions s'*attiédissent* avec l'âge, lorsqu'elles diminuent, & qu'elles ne sont pas si violentes. *Tepescere, defervescere.*

ATTIÉDISSEMENT, s. m. Il ne se dit qu'au fig. Relâchement de ferveur dans la dévotion, dans l'amitié, dans les passions. *Tepor, ardoris, studii remissio.*

ATTIFER, v. a. Coëffer, parer la tête des femmes. *Comere.* On ne le peut dire que dans le style simple & familier.

ATTIFET, vieux s. m. Ornement ou parure de la tête des femmes. *Comptus, ornatus.* Du vieux mot François *Tiffer*, orner, que Borel dérive de *στέφω, Coronare.*

ATTIGNY, s. m. Ville de Champagne, province de France, sur la riviére d'Aisne. *Attiniacum.*

ATTILA, s. m. N. pr. d'hom.

Le camp d'*Attila*. Campagne du Châlonois en Champagne, vers le bourg nommé la Suipe la longue. *Attilæ castra.* Ce fut là qu'*Attila*, roi des Huns, fut entiérement défait sous Mérovée.

ATTILUR, s. m. Poisson de riviére, semblable à l'éturgeon.

ATTINGANS. Voy. PAULICIENS.

ATTIQUE, s. f. Pays d'Achaïe dans la Gréce, entre la mer Égée, la Béotie, & le territoire de Mégare. Athènes en étoit la capit. *Attica.* Ce pays s'appelloit anciennement *Actique*, du mot grec *ἀκτὴ*, *rivage*, parce qu'on y abordoit de toutes parts avec beaucoup de facilité.

ATTIQUE, adj. m. & f. Qui est de l'Attique, qui appartient à l'Attique, ou à Athènes. *-icus, a, um.*

On appelle Sel *Attique*, je ne sçais quoi de vif & de piquant; une certaine éloquence, ou certaines graces qui se trouvent dans le style des Auteurs Athéniens. *Sal Atticum, sales Attici.*

On a dit, Un témoin *Attique*, ou Athénien, *Atticus testis*, pour un témoin incorruptible, & de même une fidélité *Attique*. En François, Athénien est plus en usage, sur-tout pour les choses animées.

ATTIQUE, adj. & s. m. Petit ordre d'architecture qu'on met au-dessus d'un plus grand pour le couronner, & terminer le bâtiment. Ce petit ordre n'a ordinairement que des pilastres d'une façon particuliére. On appelle Colomnes *attiques*, celles qui sont quarrées. Sur cet Ordre d'Archit. V. le D. de Tr.

ATTIQUEMENT, adv. À l'Attique, d'une maniére attique. *Atticè.*

ATTIRAIL, s. m. au pl. *Attirails.* Hardes, bagage, suite; ce qui est nécessaire pour le service de quelque entreprise, pour l'exécution de quelque machine, pour la commodité de quelque voyage. *Instrumentum.*

ATTIRANT, ANTE, adj. Qui a la force d'attirer. Il ne se dit guére qu'au fig. *Blandus*, *illecebrosus*.

ATTIRER, v. a. Tirer à soi, ou d'un certain côté. *Trahere*, *attrahere*, *pertrahere*. L'aiman *attire* le fer.

Au fig. Procurer, causer. *Adducere*, *inducere*, *concitare*.

It. Gagner, emporter, venir à bout par charmes, par douceur, &c. *Allicere*, *illicere*, *pellicere*, *allectare*. La beauté *attire* les cœurs.

Il se dit fort souvent avec le pron. pers. *Conciliare sibi famam*, *amorem*, *&c.* S'*attirer* une méchante affaire.

ATTISER, v. a. Raccommoder le feu, en approcher les tisons, les mettre en état de bien brûler. *Admotis titionibus ignem alere*, *excitare*.

Il se dit aussi fig. en parlant de la haine, de la colère, de la sédition. *Excitare*, *accendere*, *incendere*, *ciere*.

ATTISEUR, EUSE, s. Celui qui attise.

ATTISONNOIRE, s. m. Outil crochu, dont les Fondeurs se servent pour attiser le feu. *Instrumentum ad excitandum ignem comparatum*.

ATTITRER, v. a. Corrompre quelque personne pour nuire à quelqu'un. *Corrumpere*, *subornare*. *Attitrer* de faux témoins. D'*adtitulare*, qu'on a dit pour *inscribere*.

ATTITUDE, s. f. T. de Peint. & de Sculpt. Certaine disposition des figures d'un tableau, ou l'action & la posture d'une statue. *Status*, *habitus*, *gestus*, *situs*. De l'Italien *attitudine*.

Il se dit au fig. pour exprimer l'état & la situation des personnes.

C'est aussi un terme de Maître à danser. Sorte de posture.

ATTLAS. Voy. ATLAS, Satin.

ATTOCK, s. m. Roy. & ville du Mogolistan. *Attochianum regnum*, *Attockium*.

ATTOLE. Voy. ANATTE.

ATTOLLON, s. m. Amas de plusieurs petites isles qui sont presque jointes ensemble. Les habitans des Maldives se servent de ce terme.

ATTOMISSEUR, s. m. T. de Fauc. C'est un des oiseaux qui attaque le héron dans son vol.

ATTOUCHEMENT, s. m. Action par laquelle on touche. *Tactio*, *tactus*, *contactus*.

On le dit souvent en mauvaise part des impudicités. *Attouchement* deshonnête.

C'est aussi en t. de Man. l'aide que le Cavalier donne au cheval par le moyen de la bride, par le moyen de l'éperon.

ATTOUCHER, vieux v. n. Appartenir par consanguinité, par affinité. *Attoucher* de parenté à quelqu'un.

ATTOURNANCE, s. m. T. de Coût. Changement de Seigneur, par lequel les vassaux s'engagent à l'obéissance à l'égard de leur nouveau Seigneur.

ATTOURNEMENT, Voy. ATTOURNANCE.

ATTRACTIF, IVE, adj. Qui peut attirer. *Attrahendi vim habens*. Vertu *attractive*, onguent *attractif*.

ATTRACTION, s. f. Action de ce qui attire; la propriété d'un corps à faire que d'autres corps soient attirés ou poussés vers lui. *Attractio*.

Il y a une *attraction* de la flamme, quand la fumée d'une chandelle éteinte attire la flamme d'une chandelle brûlante, & la fait descendre pour allumer celle qui est éteinte.

ATTRACTRICE, adj. f. Qui a la force, la vertu d'attirer. *Attrahendi vim habens*. *Attractive* vaut mieux.

ATTRACTIONNAIRE, s. m. Celui qui soûtient l'attraction des corps, en avouant que la cause lui est inconnue. Tel est le systême de Newton.

ATTRACTYLIS, s. m. Carthame sauvage. *Attractylis*.

ATTRAIRE, v. a. Attirer, faire venir à soi par quelque appât, ou vertu secrette. *Allicere*, *illicere*, *allectare*. *Attraire* les poissons.

Au fig. *Attraire* les enfans par la douceur. Il n'est presque plus en usage.

ATTRAIT. s. m. Qualité qui attire. *Illecebra*, *illicium*, *invitamentum*, *lenocinium*.

Il se dit poëtiquement de la beauté & des charmes; & est toûjours pluriel.

Il se prend encore pour le sentiment qu'excite en nous la chose qui nous attire. Je n'ai point d'*attrait* pour cela; c. à d. d'inclination.

Il se dit aussi des mouvemens, des inclinations que Dieu excite en nous par sa grace, des opérations de la grace en nous.

C'est aussi un t. de Coût. & il sign. l'attirail, & tout ce qui sert à bâtir, ou à réparer une maison. *Instrumenta*, ou *materia domûs ædificandæ*, *vel reparandæ*. Ces mots viennent du lat. *attrahere*.

ATTRAPE, s. f. Piége que l'on tend à quelqu'un pour l'attraper. Il n'est que du style familier.

En t. de Mar. Corde qui empêche que le vaisseau ne se renverse lorsqu'on lui donne la carenne.

ATTRAPEMINON, s. m. Hypocrite, cagot qui sous prétexte de douceur & de dévotion, attrape les simples.

ATTRAPE-MOUCHES, s. f. Plante dont le fruit est en forme de petite poire renversée, a une seule loge. *Myagrum*, ou *Armeria*.

ATTRAPE-MOUCHES. Petit oiseau. Voy. MOUCHEROLE.

ATTRAPER, v. a. Tromper quelqu'un, le surprendre, le faire tomber dans quelque piége ou embûche. *Fallere*, *decipere*. Ce mot vient de Trape.

Il se dit aussi en parlant de toutes les choses où on est trompé innocemment, & où on a lieu d'être étonné. Je croyois aller au sermon, mais j'ai été bien *attrapé*; il n'y en avoit point.

It. Gagner, faire des acquisitions légitimes par son travail, par son industrie. *Assequi*, *consequi*. *Attraper* un Gouvernement, un bon bénéfice. On le dit aussi en mal & en raillant. Il a bien couru, & il n'a *attrapé* que des crotes.

It. Atteindre quelqu'un qui est parti devant, quand on court après. On dit aussi, qu'Un malade ne pourra pas *attraper* le printemps; p. d. Parvenir jusque-là.

It. Rencontrer quelqu'un en quelque lieu, l'y surprendre. *Deprehendere*.

Il se dit fig. dans ces phr. *Attraper* le dernier point de perfection; p. d. Y parvenir. *Assequi*. *Attraper* le secret d'une telle affaire, le mot d'une telle énigme, le vrai sens d'un passage; p. d. trouver. On dit d'un Peintre, qu'Il a *attrapé* l'air d'un visage.

On a *attrapé* les doigts de quelqu'un dans une porte; p. d. qu'ils y sont demeurés engagés. *Inserere*. On lui a *attrapé* son manteau; p. d. qu'on le lui a pris. *Auferre*.

Dans le style fam. *Attraper* un rhume, une fiévre, un coup de mousquet, p. d. Prendre un rhume, gagner la fiévre, recevoir un coup de mousquet.

Prov. on dit d'une fraude bien subtile, que Les plus fins y sont *attrapés*.

ATTRAPEUR, EUSE, s. Celui qui attrape, qui trompe. *Deceptor*, *-trix*.

ATTRAPOIRE, s. f. T. pop. Piége, chose préparée pour attraper, comme une souriciere, une trape où on attrape des souris, des fouines, des loutres, &c. *Decipula*. Ainsi on dit ironiquement & au fig. d'un piége grossier & facile à découvrir : Voila une belle *attrapoire*, une plaisante *attrapoire*.

ATTRAYANT, ANTE, adj. Qui attire avec douceur. *Blandus*, *illecebrosus*.

ATTREMPANCE, vieux s. f. Certaine modération du feu des passions qui vient avec l'âge. *Moderatio*, *temperatio*.

En t. de science hermét. on appelle *attrempance d'Alphidius*, le mercure philosophal, parce qu'il contient en soi les quatre élémens tempérés, ou près de le devenir. Du lat. *attemperatio*, ou *attemperantia*.

ATTREMPER, v. a. Donner de la trempe au fer. Voy. TREMPER.

On dit en Fauc. qu'un bon oiseau doit être *attrempé*, c. à d. ni gras ni maigre.

ATTRIBUER, v. a. Attacher, donner quelque chose à quelqu'un, soit réellement, soit par la pensée. *Tribuere*, *attribuere*, *adscribere*.

On le dit aussi avec le pron. pers. *S'attribuer* une gloire qu'on ne mérite pas. *Sibi arrogare*, *vindicare*, *sumere*.

ATTRIBUT, s. m. T. de Phil. Propriété qui convient à une personne, ou à une chose; qualité qui la détermine à être d'une certaine façon. *Attributum*.

En t. de Log. c'est l'épithéte qu'on donne à un sujet. Toute proposition est composée d'un sujet, d'un *attribut*, & de la particule conjonctive.

En Théol. il se dit de toutes les qualités & perfections que nous connoissons être en Dieu, & qui sont de sa propre essence, comme la justice, la sagesse, &c. *Divina nomina*. Il y a en Dieu des *attributs* positifs, négatifs, absolus, & relatifs. V. le D. de Tr.

ATTRIBUT, en Sculpt. & en Peint. sign. symbole. *Symbolum*.

ATTRIBUTIF, adj. m. ne se dit qu'à l'égard des droits qui sont attribués par quelque Edit ou Privilége. *Attribuens*. *Attributif* de jurisdiction.

ATTRIBUTION, s. f. Action de celui qui attribue. Concession, & la chose attribuée. *Attributio*.

ATTRISTANT, ANTE, adj. Qui attriste. *Tristitiâ afficiens*.

ATTRISTER, v. a. Affliger quelqu'un, lui donner des sujets de tristesse, de chagrin, de douleur. *Aliquem mœrore*, *tristitiâ afficere*; *mœrorem*, *tristitiam afferre*, *inferre*. Il se dit aussi avec le pron. pers. Il *s'attriste* de la moindre chose. *Mœrere*, *tristitiæ se tradere*, *tristari*.

ATTRIT, adj. m. T. théologique. Il se dit de ceux qui ont regret d'avoir offensé Dieu, à cause de la crainte qu'ils ont de ses châtimens. *-tus*.

ATTRITION, s. f. T. de Théol. Douleur d'avoir offensé Dieu, par la honte d'avoir commis le péché, ou par la crainte d'en recevoir le châtiment. *Attritio: dolor post admissum peccatum ob debitam peccato pœnam*. D'*atterere*.

Il se dit aussi en Phys. du frottement de deux corps durs qui se meuvent l'un contre l'autre. *Attritio*.

ATTROUPEMENT, s. m. Assemblée tumultueuse de gens sans autorité & sans aveu. *Concursus*, *coitio*.

ATTROUPER, v. act. Assembler plusieurs personnes en troupe. *Cogere*, *congregare*. Il se dit aussi avec le pron. personnel, des personnes qui s'assemblent en un même lieu, & d'ordinaire à mauvais dessein. *Coire*, *congregari*.

ATTUAIRE, s. m. & f. Habitant du Laonois. Les *Attuaires* sont une partie de l'ancien peuple François. L'autre partie s'appelloit Salies, ou Saliens.

A U.

AU, Est une diphthongue impropre, parce que le son en est très-simple.

AU. Article du dat. sing. dont on use devant les noms masculins qui commencent par des consonnes; & qui ne sont pas des noms propres.

C'est aussi une partic. qui se met tantôt pour la prép. *dans*. Il est *au* lit. Tantôt pour la prép. *avec*. Toucher *au* doigt. Tableau fait *au* pinceau. Tantôt au lieu de la prép. *pour*. Pot *au* lait. Tantôt au lieu de la prép. *selon*. *Au* sentiment de tout le monde.

Il sert aussi à former une infinité d'adv. aussibien que la particule *à*. *Au* prorata. *Au* pis aller, &c. Ils seront expliqués à leur ordre.

Au est proprement une préposition & un article joints ensemble, & il équivaut à *à le*, dont il est formé. D'abord on a dit *al*. Ensuite changeant l'*l* en *u*, nous avons dit *au* pour *al*, comme nous disons *aube* de *alba*, *chevaux* pour *chevals*, &c. Ensorte que dans les adv. qu'il forme, le mot qui suit est considéré comme nom, qui a un article, le pis aller, &c.

AU. Voy. AOU.

AVA.

AVA, s. m. Capitale du roy. d'*Ava*, dans la partie septentr. de la Presqu'isle de l'Inde au-delà du Gange. C'est aussi une ville de l'isle de Niphon. Au Japon autre *Ava*, dans la partie orientale de l'isle de *Xicoco*. Autre ville de ce nom dans le Mogolistan.

AVACCARI, s. m. Petit arbre des Indes, semblable au myrthe, & plus astringent.

S'AVACHIR, v. n. p. Devenir lâche, mou, fainéant. *Flaccescere*, *mollescere*, *languescere*, *marcescere*. Ce mot est bas. Il vient du Latin *vacca*, *vache*.

On le dit aussi en parlant d'étoffes, de garnitures de rubans, lorsqu'elles s'applatissent, qu'elles ne bouffent plus. Les Corroyeurs & les Cordonniers s'en servent en parlant des cuirs qui s'amollissent trop.

En t. de Jardinage, il se dit des branches qui panchent par leur extrémité.

AVAGE, s. m. Droit que levoit le Bourreau tous les jours de marché, sur plusieurs sortes de marchandises.

AVAH, s. f. Contrée de la Chaldée.

AVAL, adv. T. de Batelier, qui désigne la pente, la descente, l'inclination de quelque chose. *Lapsus*. Un des bateaux alloit amont, & l'autre *aval*. Le vent d'*aval*, celui du Couchant. *Favonius*, *Zephyrus*. On prononce plus souvent *Avau*. Voy. AVAU-L'EAU.

AVAL, s. m. T. de Négoce. Souscription qu'on met au bas d'une lettre de change, par laquelle on s'oblige d'en payer le contenu, en cas qu'elle ne soit acquittée par les personnes sur lesquelles elle est tirée. *Cautio*, *vas*.

AVALAGE, s. m. Action d'avaler dans le sens de faire descendre. *Demissio.*

AVALAISON, ou AVALASSE, s. f. Chûte d'eau impétueuse qui vient des grosses pluies qui se forment en torrens. *Aquarum lapsus.*

AVALANGES, s. f. Chûte de neiges qui se détachent des hautes montagnes dans les vallées. *Nivium lapsus.* Ce mot vient d'*aval.*

AVALANT, ANTE, adj. T. de Batelier. Qui descend, qui va en avalant. *Labens.* Il se prend aussi substantiv. Le montant doit céder à l'*avalant.*

AVALE-DRU, s. m. T. pop. qui se dit d'un homme qui mange vîte, dans la bouche de qui un morceau n'attend pas l'autre.

AVALÉE, s. f. T. de Manuf. Voy. LEVÉE.

AVALER, v. a. Abaisser, faire couler dans un lieu plus bas. *Labi.* De *ad*, & de *vallis*, comme qui diroit, *Mettre aval.*

Avaler une oreille, *avaler* un bras à quelqu'un, signifie, les couper avec une arme tranchante, & les faire tomber à terre. *Abscindere, amputare.* Il n'est pas du bel usage en ce sens.

En t. de Jardinage, Couper une branche près du tronc. *Rescindere.*

It. Descendre quelque chose. *Demittere. Avalez* la lampe. On dit aussi à un enfant qu'on veut fouetter, *Avalez* vos chausses. Il n'y a que le petit peuple qui parle de la sorte. Un Tonnelier *avale* des tonneaux dans la cave. Un Chapelier *avale* la ficelle, quand il la fait descendre depuis le haut de la forme du chapeau, jusqu'au bas.

AVALER. Faire descendre par le gosier dans l'estomach quelques alimens, liqueurs, ou autre chose. *Sorbere, exsorbere, absorbere, haurire.*

Il se dit aussi fig. *Avaler* un affront, un chagrin, des larmes. Il a tout *avalé ;* p. d. Il a dissipé tout son bien.

AVALER, en t. de Banque, c'est, Répondre d'un billet, ou d'une lettre de change qu'on négocie, & qu'on certifie bon & exigible. *Cautionem, vadem dare.* Voy. AVAL.

Avec le pron. perf. Descendre dans l'estomach. *Sorberi, hauriri, &c.*

S'AVALER se dit aussi pour Pendre, descendre trop bas. *Pendere.* Le ventre de ce cheval s'*avale.*

Prov. *Avaler* sans corde & sans poulain, c'est faire volontiers & facilement une chose. Quand on a *avalé* le bœuf, il ne faut pas s'arrêter à la queue. C. à d. que dans une entreprise, quand on en a fait la partie la plus difficile, il ne faut pas se laisser arrêter par une bagatelle, ou par la fin.

AVALESON. Voy. AVALAISON.

AVALEUR, s. m. Celui qui avale, qui mange tout; goinfre, goulu. *Helluo.*

AVALIES, s. f. pl. T. de Négoce. Laines qui proviennent des peaux de moutons, de l'abattis des bouchers, lorsqu'ils les vendent aux Mégissiers.

AVALOIRE, s. f. Grand gosier. *Guttur, fauces.* On dit d'un goulu, que son pere étoit bâtier, qu'il a une belle *avaloire.*

C'est aussi une piéce du harnois d'un cheval de trait, qui est sur les cuisses & la croupe, & qui sert à l'arrêter, & à faire reculer la voiture.

C'est aussi chez les Chapeliers un outil dont ils se servent pour faire couler la ficelle du chapeau au bas de la forme.

AVALON, s. m. Ville du duché de Bourgogne en France, dans l'Auxois. *Aballo,*

AVALURE, s. f. T. de Man. Défectuosité d'une nouvelle corne molle & raboteuse, qui croit au pied d'un cheval quand il fait quartier neuf.

C'est aussi une maladie des serins que l'on connoît, lorsque leur ventre est fort dur, & tout plein de petites veines rouges.

AVANAZE, s. m. C'est un des meilleurs fruits du Brésil. Ce sont comme des noix, ou noisettes très-douces.

AVANCE, s. f. Terme relatif. Anticipation, priorité d'une chose à l'égard d'une autre. *Antecessio. Avance* d'argent, quand on le compte par avance à quelqu'un. *Pecunia repræsentatio.* C'est une grande *avance* dans un procès que d'avoir tous ses titres en main.

PAR AVANCE. Phr. adv. Auparavant. *In antecessum.* D'*antè*, auparavant.

AVANCE, sign. aussi saillie, ce qui *avance* hors d'œuvres. *Projectura.*

Il se dit fig. de certaines démarches, de certaines propositions que l'on fait le premier, soit pour gagner l'amitié de quelqu'un, soit pour se raccommoder avec lui. *Provocare officiis.*

On dit en t. de Lettres de change, *Avance* pour le Tireur, lorsque celui qui négocie une Lettre, en reçoit plus que la somme portée par la Lettre. On appelle au contraire, *Avance* pour le Donneur, lorsque par la négociation, celui à qui appartient la Lettre, n'en reçoit pas l'entière valeur.

Le Cap d'AVANCE, est le Cap de l'Amér. mérid. le plus avancé dans le détroit de Magellan. *Promontorium prominens.*

AVANCEMENT, s. m. Ce qu'on donne par anticipation, ou avant le temps. *Pecunia repræsentatio. Avancement* de deniers, d'hoirie.

Il se prend aussi pour Progrès, & se dit des personnes & des choses. *Progressus, profectus.*

Il se dit aussi d'un établissement avantageux, de ce qui procure quelque avantage à quelqu'un.

AVANCER, v. a. Approcher quelque chose d'une autre, la pousser, la faire marcher en avant. *Protendere, extendere, porrigere.*

Il se dit aussi en parlant de choses qui ne sont pas achevées, pour en marquer le progrès. *Procedere.*

It. Pousser quelqu'un dans les emplois, dans les charges, lui donner moyen de s'enrichir. *Promovere, provehere ad dignitates, ad honores.*

It. Faire réussir. *Avancer* ses affaires.

Il se dit encore pour, Profiter, servir de quelque chose. *Proficere.* Qu'ont *avancé* mes soins, mes soûpirs, mes larmes?

It. Payer une partie d'un traité, ou faire les frais d'une entreprise, avant que le temps soit venu de s'en rembourser. *Repræsentare pecuniam.*

It. Mettre ou être en saillie. Cet auvent *avance* trop sur la rue. *Extare, eminere, prominere.* On dit aussi, qu'Un Laboureur *avance* tous les ans de deux ou trois sillons sur l'héritage de son voisin; p. d. qu'il usurpe sur lui. *Occupare, invadere.*

Il se dit aussi des fruits, & sign. Croître. *Crescere, maturescere.* En ce sens il est n. & a. La vigne *avance.* *Avancer* la vigne.

Fig. Proposer quelque chose, la mettre en avant. *Aliquid afferre, proferre in medium.*

Avec le pron. perf. s'Approcher. *Accedere, approperare.* Il se dit aussi pour Faire du progrès. *Procedere.* Il se dit encore pour Aller *loin.* Et fig. Il s'est trop *avancé* en faisant ces offres, il a excédé son pouvoir.

AVANCÉ, ÉE, part. pass. On dit d'un jeune homme qui a fait de bonne heure un grand progrès dans ses études, Un jeune homme *avancé*, un esprit *avancé*. En t. de guerre, Corps de garde *avancé*, c. à d. assez loin du camp pour empêcher les surprises. *Progressum*, *antegressum agmen*. Fruits *avancés*. *Præcox*, *maturus*. La saison est fort *avancée*, p. d. que les fruits de la terre sont mûris plutôt que de coûtume. Un âge *avancé*, un grand âge.

AVANCÉE, s. f. Se dit souvent par les gens de guerre seul & substantiv. pour *garde avancée*.

AVANCE, s. m. T. de Pal. qui se dit en cette phr. Le Président a donné un *avancé* sur le rôle; p. d. qu'il a ordonné qu'on appelleroit la cause avant que de venir à son tour de rôle. *Causa extra ordinem evocata*.

AVANCHE, s. m. Village de Suisse, dans le pays de Vaux, près du lac de Morat. *Aventicum*.

AVANIE, s. f. Querelle sans fondement, calomnie, vexation des Mahométans contre les Chrétiens, pour leur faire quelque affront, ou exaction. *Fraus ad extorquendam pecuniam instructa*, *comparata*.

De l'Hébreu *ava*, *iniquè agere*.

Il se dit aussi des affronts, des insultes qu'on fait à quelqu'un. *Injuria*, *contumelia*.

AVANT. Préposition qui marque la priorité de temps, de lieu & d'ordre. *Antè*.

AVANT, adv. de temps & de lieu. Au-delà, plus loin, profondément. *Ultrà*, *ulteriùs*, *altiùs*. Il ne s'emploie d'ordinaire qu'avec ces particules ou adv. *Si*, *bien*, *trop*, *plus*, *assez*, *fort*.

Il se dit fig. en choses spirituelles & morales. Il est bien *avant* dans les bonnes graces du Prince.

AVANT, s. m. T. de Mar. La proue. *Prora*.

On dit prov. d'un méchant cheval, qu'il ne sçauroit aller ni *avant*, ni arriére.

EN AVANT, adv. de lieu & de temps, qui a la même signification qu'*avant*. Au fig. on dit, Mettre *en avant*, p. d. Alléguer quelque fait, faire quelque proposition. *In medium*.

En t. de Man. on dit qu'un cheval est beau de la main *en avant*, p. d. qu'il est beau du devant. *Pars anterior*.

AVANT QUE. Espéce de conjonction qui régit l'infinit. ou le subj. *Antequàm*. Quand cette conjonction régit l'infin. il faut toujours mettre *que* & *de* après *avant*, & ce seroit une faute de dire seulement *avant de*; ce qui n'est pas toujours observé.

AVANTAGE, s. m. Profit. *Utilitas*, *emolumentum*, *commodum*.

It. Ce qui fait préférer quelque chose à une autre, ce qui la met au-dessus. Prérogative. *Præstantia*, *excellentia*.

Il se dit aussi pour Grace, faveur, bienfait. *Gratia*, *favor*, *beneficium*. Procurer de grands *avantages*.

It. Gloire, honneur. *Honor*, *gloria*, *commendatio*. On peut dire à votre *avantage* que vous avez été plus loin que lui.

On dit, Être habillé à son *avantage*, être coëffé à son *avantage*, p. d. Être habillé, être coëffé d'une maniére qui reléve la bonne mine & la bonne grace.

Il se dit aussi de la victoire, & de ce qui sert à l'obtenir. *Victoria*, *palma*. L'*avantage* du terrain. *Opportunitas loci*.

En t. de Jurispr. on appelle *Avantage*, ce qu'on donne à quelqu'un de plus qu'à un autre en partage, en succession, ou autrement. *Præcipuum quid*, *jus prærogativum*.

En t. de Prat. Jugement obtenu par défaut, ou congé. *Obtentum ex deserto vadimonio judicium*.

En t. de Man. on dit qu'Un homme est monté à l'*avantage*, p. d. qu'il monte un bon cheval. *Expeditus in equo*, *generoso equo insidens*. Prendre de l'*avantage* pour se mettre en selle; c'est monter sur quelque pierre.

AVANTAGE, en t. de Mar. Partie de l'avant du vaisseau qui fait une grande saillie, qu'on appelle autrement, *éperon*, *cap*, *poulaine*.

En t. de Jeu, *Avantage* se dit de l'avance que le meilleur joueur donne au plus foible. A la paume, quand, après que les deux joueurs sont devenus égaux, ou à deux, l'un d'eux gagne un coup, il a l'*avantage*. *Antecessio*. Un courrier a de l'*avantage* sur un autre, quand il est parti avant lui.

À L'AVANTAGE. Vieille phr. adverb. Très, beaucoup. *Admodum*.

AVANTAGER, v. a. Donner plus à l'un qu'à l'autre. *Aliquid præcipui dare*, *tribuere*.

AVANTAGEUSEMENT, adv. D'une maniére avantageuse. *Utiliter*, *commodè*, *honorificè*, *pulchrè & eleganter*, *opportunè*.

AVANTAGEUX, EUSE, adj. Qui contient en soi quelque avantage; qui est utile, considérable, grand, favorable. *Utilis*, *opportunus*.

On dit d'un homme qui est attentif à prendre toutes sortes d'avantages au jeu, & à profiter de tout, qu'il est *avantageux* au jeu.

Ce mot sign. aussi, Vain, présomptueux: & *Avantageux* en paroles, se dit de celui qui parle insolemment.

AVANT-BEC, s. m. T. d'Archit. Pointe ou éperon qui avance au-delà des piles des ponts de pierres pour fendre l'eau. *Anterides*.

AVANT-BRAS, s. m. T. de Méd. La partie du bras qui est depuis le coude jusqu'au poignet. *Cubitus*, *lacertus*.

AVANT-CHEMIN COUVERT, s. m. Chemin couvert qu'on fait au pied du glacis.

AVANT-CŒUR. Voy. ANTICŒUR.

AVANT-CORPS, s. m. T. d'Archit. Partie d'un bâtiment qui a de la saillie sur la face. *Pars ædificii eminens*, *prominens*. On appelle *arriére-corps* la partie reculée qui lui sert de fond.

AVANT-COUR, s. f. Premiére cour qui est avant la principale cour du logis. *Vestibulum*, *atrio-lum*.

AVANT-COUREUR, s. m. Ce qui précéde ou présage quelque événement, quelque mal prochain. *Præcursor*, *prodromus*.

Ce mot n'a pas au fém. Avant-coureuse, selon l'analogie, mais Avant-courriére, comme si c'étoit le fém. d'Avant-courrier, qui ne se dit point.

AVANT-COURRIÉRE, s. f. Il n'est en usage qu'en Poës. en parlant de l'Aurore. Cependant le P. Bouhours a dit: La Synagogue étoit la figure & l'*Avant-courriére* de l'Église Chrétienne.

AVANT-DERNIER, IÉRE, adj. Pénultiéme, ou qui est immédiatement avant le dernier.

AVANT-FAIRE DROIT, s. m. T. de Pal. Arrêt ou Sentence interlocutoire. *Decretum Judicis interpositum*, *interlocutio decretoria*.

AVANT-DUC, s. m. Pilotage qui se fait de plusieurs jeunes arbres que l'on enfonce sur le bord

& à l'entrée d'une riviére, avant que de commencer un pont.

AUANTE, f. f. On peut traduire ce mot par *maladie séche. Avanti.* D'αὖω, je desséche.

AVANT-FOSSÉ, f. m. Fossé creusé au-delà de la contrescarpe, & qui regne le long du glacis. *Fossa prior.*

AVANT-GARDE, f. f. T. de guerre. La premiére ligne d'une armée rangée en bataille, la premiére division d'une armée, celle qui marche à la tête. *Prima acies, prima frons.*

AVANT-GOUT, f. m. Plaisir imparfait qu'on goûte avant la pleine félicité. *Perceptum felicitatis specimen.*

AVANT-HIER, adv. de temps, qui marque le jour de devant la veille. *Nudius-tertius.*

AVANTIN. Voy. CROSSETTE, en t. d'Agriculture.

AVANT-JOUR, AVANT-MIDI, f. m. Le temps que le Soleil n'est pas levé, ou qu'il n'est pas encore en son midi. *Tempus antelucanum*, ou *antemeridianum.*

AVANT-LOGIS, f. m. C'étoit chez les Anciens le logis de devant. *Vestibulum, prothyrum.*

AVANT-MAIN, f. m. Le mouvement naturel du bras & de la main qui va en avant. *Manus interior, prima manus.*

En t. de Man. C'est le devant du cheval. La tête, le cou, les épaules. *Partes equi anteriores.*

AVANT-MUR, f. m. T. de Blâs. Pan de muraille joint à une tour. *Murus turri præstructus.*

AVANT-NEF, f. f. Partie des anciennes églises Grecques : elle se trouvoit à l'entrée, avant que d'entrer dans la Nef. *Pronaon.*

AVANT-PART, f. f. T. de Cout. Préciput, portion que quelques Coutumes accordent par privilége à l'aîné. *Pars prior.*

AVANT-PÊCHE, f. f. Espéce de pêche qui vient des premiéres. *Malum Persicum præcox.*

AVANT-PIED, f. m. T. d'Anat. Le *métatarse*, ou la seconde partie du pied. *Pars pedis posterior.*

AVANT-PIEU, f. m. Bout de poutrelle qu'on met sur la couronne d'un pieu, pour le tenir à plomb quand on le bat à la sonnette. C'est aussi une pince de fer pointue, qui sert à faire des trous pour planter des piquets, &c.

AVANT-POIGNET, f. m. La paume de la main, qu'on appelle aussi *métacarpe. Palma.*

AVANT-PORTAIL, f. m. Premier portail.

AVANT-PROPOS, f. m. Préface d'un livre, ou discours qui en précéde un autre, pour en faciliter l'intelligence. *Præfatio.*

AVANT-QUART, f. m. T. d'Horloger. *Prodromus.* Petite cloche avec un marteau, laquelle sonne avant qu'on entende le quart, la demie, les trois quarts, & l'heure. C'est aussi le coup de marteau qui fait sonner la cloche.

AVANT-SCÈNE, f. f. C'étoit chez les Anciens la partie du Théâtre, sur laquelle les Acteurs paroissoient. *Proscenium.*

AVANT-TOIT, f. m. Toit avancé. *Compluvium.*

AVANT-TRAIN, f. m. Nom qu'on donne aux deux roues qu'on ajoûte avec celles de derriére à l'affut d'un canon, pour le faire marcher en campagne. *Rotæ priores.*

AVANT-VEILLE. Voy. SURVEILLE.

AVANTURE. Voy. AVENTURE.

AVANTURÉ. Voy. AVENTURÉ.

AVANTUREUX. Voy. AVENTUREUX.

AVANTURIER. Voy. AVENTURIER.

AVANTURINE. Voy. AVENTURINE.

AVARE, adj. & f. m. & f. Excessivement ménager ; qui est trop attaché au bien, à ses intérêts. *Avarus, sordidus.*

On dit au fig. Une honnête femme doit être très-*avare* de ses faveurs. Être *avare* de ses loüanges, du temps.

Prov. À pere *avare*, enfant prodigue. À femme *avare*, galant escroc.

AVARE, ou AVARITE. Voy. ABARE.

AVAREMENT, adv. D'une maniére avare. *Avarè.*

AVARIC, f. m. Ancienne ville des Gaules, dans le Berri. *Avaricum.* C'est Bourges, & non pas Vierzon.

AVARICE, f. f. Passion d'amasser des richesses ; vice contraire à la libéralité ; trop grand attachement au bien. *Avaritia.*

AVARICIEUX, euse, f. & adj. Il n'est pas tout-à-fait synonyme d'*avare. Avarus.* Le mot d'*avare* semble plus propre quand il s'agit de l'habitude & de la passion même de l'avarice : le mot d'*avaricieux* paroit mieux convenir, lorsqu'il est question d'un acte ou d'un effet particulier de cette passion.

AVARIÉ, ée, part. pass. Il se dit des effets qui ont été endommagés dans les vaisseaux marchands, soit par tempête, naufrage, &c.

AVARIE, f. f. T. de Mar. C'est le dommage arrivé à un vaisseau, ou aux marchandises dont il est chargé, depuis le départ, jusqu'au retour. *Damnum, jactura, detrimentum.*

It. Droit qui se paye pour l'entretien d'un port, par chaque vaisseau qui y mouille.

AVARIS, f. m. T. de Rel. Droit ou taxe qui se léve dans les États du Grand-Seigneur, lorsqu'il a besoin d'hommes dans ses armées.

AVASAXA, f. Montagne de Laponie, un peu au sud du Cercle polaire, près du Confluent du Tenglio & du Torno.

AVASTE. T. de mer, p. d. C'est assez, arrêtez-vous. *Satis est, resiste, subsiste.* De l'italien *basta*, c'est assez.

AVAUGOUR, Voy. VALBURGE.

AVAU-L'EAU. Sorte de phrase adverb. dont se servent les Bateliers, pour dire, suivant le courant de l'eau. *Secundum flumen.* Ce bateau est détaché, il s'en va à *vau-l'eau.* Voy. AVAL.

On le dit aussi fig. des choses qui dépérissent, qui ne réussissent pas. *Deperire.* Ses entreprises sont allées à *vau-l'eau.*

A U B.

AUBADE, f. f. Concert qu'on donne dès le matin à la porte ou sous les fenêtres de quelqu'un, pour l'honorer, ou pour le réjoüir. *Antelucanus ad fores alicujus gratulantium concentus.*

Il sign. à contre-sens, quelque insulte, quelque affront qu'on fait à quelqu'un. *Injuria, contumelia.* Ce mot vient d'*Aube*, l'Aurore, temps où l'on donne des *aubades.*

AUBAIN, f. m. Étranger qui habite dans un pays où il ne s'est point fait naturaliser. *Hospes loci, peregrinus.*

De *alibi natus*, né ailleurs, ou d'*advena*, étranger.

AUBAINAGE. Voy. AUBAINE.

AUBAINE, f. f. Succession aux biens d'un étranger qui meurt dans un pays où il n'est pas naturalisé. *Jus fisci vel domini cui obveniunt bona peregrinorum.*

Fig. tout droit ou avantage inespéré & casuel, qui arrive à quelqu'un. *Jus caduca hæreditatis adipiscenda.*

AUBAN, s. m. Droit d'*Auban* : celui qui se paye ou au Seigneur, ou aux Officiers de Police, pour avoir permission d'ouvrir boutique.

AUBANS. Voy. HAUTBANS.

AUBARADE, vieux s. f. Lieu planté d'aubiers.

AUBE, s. f. Le point du jour, l'aurore, le crépuscule du matin. *Diluculum.* De *alba*, blanche; parce que *l'aube* est proprement cette blancheur qui commence à paroître lorsque le Soleil se léve.

AUBE de moulin. Petite planche attachée aux coyaux sur la jante de la roue, qui le fait tourner en faisant résistance au passage de l'eau qui la pousse.

AUBE. Vêtement de toile blanche qui descend jusqu'aux pieds, dont se revêtent les Prêtres, & les autres ministres des autels. *Alba.*

En t. de Mar. c'est l'intervalle de temps depuis le soupé de l'équipage, jusqu'au temps qu'on prend le premier quart.

It. Rivière de Bourgogne en France. *Albula.*

AUBEINE. Voy. AUBAINE.

AUBENAS, s. m. Ville du Vivarais, en France, sur l'Ardesche. *Albenacum*, *Albeniacum.*

AUBEPIN, s. m. AUBEPINE, s. f. Le premier est beaucoup plus usité. Arbrisseau dont les branches sont épineuses, & les fleurs blanches, par bouquets, & de bonne odeur. *Alba spina. Mespilus apii foliis sylvestris.* On le nomme aussi Buisson ardent, & Épine blanche.

AUBER, ou AUBERE, adj. m. Il se dit d'un cheval qui a le poil blanc, semé par tout le corps de poil alézan & de bai. *Equus coloris leucophæi grandibus maculis iisque nigris distinctus.*

AUBEREAU. Voy. HOBEREAU.

AUBERGE, s. f. Maison où l'on donne à manger à tant par repas, & où on loge en chambre garnie. *Diversorium.* De l'allemand *herbergen*, qui sign. *loger.*

On appelle *Auberge* à Malthe, les lieux où les Chevaliers qui y résident sont nourris en commun, chacun selon sa langue, ou sa nation. *Contubernium patrium Melitense.* L'*Auberge* de Provence, de France, &c.

AUBERGE. Espéce de pêche. *Auberica.*

AUBERGISTE, s. m. Celui qui tient auberge. *Caupo*, *stabularius.*

AUBERON, s. m. T. de Serrurier. Petit morceau de fer rivé au moraillon qui entre dans une serrure, à travers duquel passe le pêne pour la fermer.

AUBERIVE, s. f. Village à la source de l'Aube, aux confins de la Bourgogne & de la Champagne. *Alburipa.*

AUBERONNIÉRE, s. f. Moraillon, ou bande de fer, sur lequel un ou plusieurs auberons sont rivés.

AUBERT, s. m. N. pr. d'hom. *Audebertus*, *Autpertus. Aubert* se dit aussi en quelques occasions pour Albert, *Albertus. Place Maubert*, Place de Maitre Albert.

AUBERVILLIERS, s. f. Espéce de laitue. *Albertivilleriana.*

AUBETERRE, s. f. Ville de Saintonge, en France. *Albaterra.*

AUBIER. Voy. OBIER.

AUBIER, ou AUBOUR, s. m. La partie blanche & molle qui est entre le vif de l'arbre & l'écorce. *Alburnum*, ou *alburium.*

AUBIÉRE, s. f. Village d'Auvergne, province de France, assez près de Clermont. *Auberium.*

AUBIERGE, s. f. N. pr. de fem. *Edelberga*, *Edilburgis.* Ste. Édilburge, que le peuple en France connoît mieux sous le nom de sainte *Aubierge.*

AUBIFOIN. Voy. BLUET.

AUBIGNAC, s. m. Village de la Marche, en France. *Albiniacum.*

AUBIGNI, s. m. Ville de Berri, en France, sur la rivière de Nerre. *Albiniacum.*

AUBIN, s. m. Le blanc de l'œuf. *Ovi album*, *albumen.*

En t. de Man. c'est un train de cheval qui tient de l'amble & du galop.

AUBINET, s. m. En t. de Mar. on appelle *saint Aubinet*, un pont de cordes supporté par des bouts de mâts posés en travers sur le platbord à l'avant des vaisseaux marchands, pour couvrir la cuisine & la marchandise.

AUBOUR. Voy. AUBIER, & ALBOUR.

AUBOURS, s. m. Arbre qui ressemble à l'anagyris, mais qui n'est point puant comme lui; son bois est dur, & ses feuilles sont propres pour l'asthme.

AUBRAC, s. m. Lieu situé sur les confins de trois provinces de France, la Guienne, le Languedoc & l'Auvergne, dans le diocèse de Rhodez, sur une rude & haute montagne, où se trouve le célébre hôpital, appellé aujourd'hui Domerie. Voy. ce mot.

AUBRIER, s. m. Oiseau de proie, ainsi nommé, parce qu'il est de pennage aubère. Voy. HAUBEREAU.

AUBRINX, s. m. N. pr. d'hom. *Albricus*, ou peut-être *Adelbricus.* C'est le même qu'Aubry & Auvry.

AUBRY. Voy. AUBRINX.

AUBUSSON, s. m. Ville de la Marche, en France, sur la Creuse. *Albua*, *Albussonium.*

AUC.

AUCH. Voy. AUSCH.

AUCHOIS, OISE. Voy. AUSCHOIS.

AUCTUAIRE, s. m. T. de Bibliothécaire, peu usité. Il sign. Augmentation, addition, supplément. *Supplementum.*

AUCUN, UNE, adj. ou pron. relat. qui, à l'affirmative, sign. Quelqu'un; & à la négative, Personne. *Ullus*, *aliquis*, *quispiam.* Il n'y a *aucun* Auteur qui ose avancer une telle proposition. Y en a-t-il *aucun* qui réclame contre une Ordonnance si juste?

AUCUNEFOIS, vieux adv. Quelquefois. *Aliquando*, *nonnunquam.*

AUCUNEMENT, adv. En nulle façon. *Nullo modo*, *nullâ ratione.* Il s'emploie dans les Arrêts ou Sentences, pour sign. En partie. *Aliquatenus*, *quoquomodo.* Ayant *aucunement* égard à la Requete d'un tel.

AUD.

AUDACE, s. f. Passion par laquelle l'ame s'excite & se porte à surmonter les plus grandes difficultés. *Audacia*, *confidentia.* Quand ce mot est employé seul, il sign. ordinairement, Hardiesse melée d'insolence & de témérité. Il se prend quelquef. en bonne part, pour une entreprise hardie; sur-tout lorsqu'il est adouci, ou par quelque épithéte favorable, ou par quelque autre substantif. Une noble *audace.* Le sujet que l'on traite peut encore donner à ce mot un sens fa-

vorable. P. ex. Un autre cependant a fléchi son *audace*, c. à d. sa fierté.

Depuis quelque temps on appelle *audace*, une gance qui étant attachée à une agrafe, sert à soutenir & à relever les bords d'un chapeau.

AUDACIEUSEMENT, adv. D'une manière insolente. *Audacter*, *confidenter*.

AUDACIEUX, EUSE, adj. Plein d'une audace téméraire. *Audax*, *temerarius*. Il est aussi subst.

Il se prend aussi quelquef. fig. Style *audacieux*, figure *audacieuse*.

Les Poëtes appellent aussi des monts, des rochers, des arbres, *audacieux*, qui semblent menacer le ciel par leur hauteur.

AUDARD, par corruption pour Thodard, s. m. N. pr. d'hom. *Theodardus*.

AUDE, s. f. Petite rivière du Haut-Languedoc. *Atax*.

AU-DEÇÀ. Prép. qui régit le gén. De ce côté-ci. *Cis*, *citra*.

Au-deçà, adv. *Citrà*.

AUDÉEN. Voy. AUDIEN.

AU-DELÀ, Prép. qui régit le gén. Par-delà, de l'autre côté. *Ultra*, *trans*.

Au-delà, adv. *Ultrà*.

AUDENARDE. Ce mot ne vaut rien. Dites OUDENARDE.

AUDEON. Voy. DADON.

AUDERVILLE, s. m. Bourg de France dans le Cotentin, pays de Normandie. *Auderici Villa*.

AU-DEVANT. A la rencontre. *Obvium*. Voy. DEVANT.

AUDIEN, ENNE, s. Nom d'hérétiques qui croyoient que Dieu avoit une forme humaine. *Audianus*, *a*.

AUDIENCE, s. f. (Pronon. *Audiance*.) Attention qu'on prête à quelque discours. *Audientia*.

Il se dit aussi d'un certain temps que les Rois & les Princes emploient à écouter des Ambassadeurs, & les demandes ou les plaintes de leurs sujets.

It. La séance dans laquelle des Juges assemblés écoutent les parties, ou les Avocats qui plaident devant eux. *Tempus audiendis litigantibus adscriptum*. Donnet *audience*. *Senatum*, *consilium dare*.

Il sign. encore, le lieu, ou le temps destiné à entendre les plaidoyers, & l'assemblée qui les écoute. *Forum*, *Tribunal*, *Prætorium*. *Grande Audience*, celle où on juge les causes des rôles aux jours ordinaires, & où les Juges sont assis sur les hauts siéges. *Petites Audiences*, ou *Audiences à huis clos*, celles où les Juges sont sur les bas siéges, & où on ne juge que sur des Placets, ou des incidens & instructions de procès.

Audience. T. de Géogr. qui se dit des Tribunaux de Justice érigés dans les pays de l'Amér. soumis à l'Espagne. *Jurisdictio*, *Jurisdictionis diœcesis*.

On dit fig. d'un moribond ou d'un vieillard qui fait son testament, qui recommande à quelqu'un sa famille, &c. qu'il prend *son audience de congé*.

AUDIENCIER, adj. m. Il se dit d'un Huissier qui porte la robe & le bonnet, & qui appelle les causes. *Scriba*, *Notarius forensis*.

Grand Audiencier, s. m. Officier de Chancellerie, qui rapporte les lettres de Noblesse, & autres lettres importantes. *In Judiciali Cancellarii Franciæ prætorio supremo diplomatum ac rescriptorum relator*.

AUDITEUR, s. m. Celui qui écoute quelque discours public. *Auditor*.

Il se prend quelquefois pour Disciple, & en ce sens il se dit plus ordinairement des Anciens.

Auditeur bénévole, celui qui n'est point prévenu ni pour ni contre.

Auditeur des Comptes, est un Officier créé pour examiner les comptes des finances du Roi, & faire rapport à la Chambre des difficultés qui s'y trouvent, pour les juger. *Cognoscendis rationibus præfectus*.

C'est aussi un Ecclésiastique qui est comme le premier Secrétaire, ou plutôt le Chef du Conseil d'un Cardinal & d'un Nonce.

Dans la Congrégation de Clugny il y a trois *Auditeurs* des causes, & deux *Auditeurs* des excuses. *Causarum*, *excusationum cognitor*.

Auditeur. Dans l'Histoire ecclésiastique, c'est le nom des Catéchumènes du premier ordre, qui écoutoient depuis long-temps les instructions. C'étoient parmi les Manichéens ceux qu'on instruisoit des principes de la secte.

AUDITIF, IVE, adj. Qui sert à l'ouïe. *Quod ad auditum pertinet*. Nerf, conduit *auditif*, faculté *auditive*.

AUDITION, s. f. T. de Pal. Examen d'un témoin, ou d'un compte. *Auditio*. *Audition catégorique*. C'est quand on dit à sa Partie: N'est-il pas vrai que vous avez fait cela & cela? &c.

AUDITOIRE, s. m. Nom collectif. L'assemblée qui écoute quelqu'un qui parle en public. *Auditorum cœtus*, *concio*, *auditorium*.

Il sign. aussi, le siége où les Juges subalternes donnent audience. *Auditorium*.

Auditoire se trouve aussi pour le lieu où les Professeurs des arts & des sciences font leurs leçons.

AUDITRICE, s. f. Celle qui écoute. Ce mot n'est point usité.

AUDIVI, *AUDIVIT*. Mots lat. que l'on disoit autref. pour Crédit, pouvoir, autorité: comme l'on dit aujourd'hui *audiat*. Avoir de l'*audiat*.

AUDORF. Voy. ADORF.

AUDRU, ou OSTRU, pour AUSTRUDE, s. f. N. pr. de fem. *Austrudis*.

AUDRY, pour ALDRIC, s. m. N. pr. d'homme. *Aldricus*.

Audry, Éthildrite, Éthfldrède, ou Editrude, & quelquefois Élidru. N. pr. de fem. *Ethildrita*, &c.

AVE.

AVE, s. m. Mot lat. qui sign. *Je vous salue*. Il n'a point de pluriel. C'est la salutation de l'Ange Gabriel à la Vierge. Les *Avé* d'un chapelet sont les menus grains, sur chacun desquels on dit *Avé*.

Avé semble venir de l'hébreu חוה, *hava*, & signifie proprement Vivez. Cette prière est aussi appellée *Ave Maria*, & quelquefois l'*Angelus*.

On se sert fam. de ce mot pour marquer un espace de temps bien court. Cela n'a duré qu'un *Avé Maria*.

C'est aussi l'endroit du Sermon où le Prédicateur implore le secours du Saint-Esprit par l'intercession de la Ste. Vierge.

C'est aussi le nom d'un Couvent de filles de l'Ordre de saint François, fondé à Paris par Louis XI.

AVÉ-MARIA ſe dit d'une Perle toute ronde, propre à former un Chapelet.

AVEC. Prép. conjonctive, qui marque quelque aſſemblage, ſuite, connexité ou dépendance de quelque choſe, & qui régit l'acc. *Cum.*

Il ſign. quelquef. la manière, ou les manières. *Avec* ſa mine auſtère.

Il marque auſſi l'inſtrument dont on ſe ſert pour faire quelque choſe. On peint *avec* un pinceau. Marcher *avec* un bâton.

Il déſigne encore la matière. On bâtit *avec* du bois, *avec* des pierres.

Il ſe met quelquef. ſans régime, & par redondance. Il m'a pris mon manteau, & s'en eſt allé *avec.* La peſte ſoit du fat, & du fat encore *avec.*

Cette prép. s'emploie auſſi dans le ſens de Contre. Il s'eſt battu *avec* un tel.

AVECQUE, pour AVEC. Il ne ſe dit qu'en Poëſie, où même il eſt rarement employé.

AVEIN, ſ. m. AVEINE, AVENNE, ſ. f. Bourg des Pays-Bas Catholiques, dans le duché de Luxembourg. *Aveinum.*

AVEINDRE, v. a. Tirer quelque choſe d'un lieu ou on l'avoit enfermée, d'une place où on l'avoit miſe. *Promere, depromere, proferre.* Conj. *J'aveins, tu aveins, il aveint, nous aveignons, vous aveignez, ils aveignent. J'ai aveint. J'aveignis. J'aveindrai. Que j'aveigne. Que j'aveigniſſe.* Il eſt bas & pop.

AVEINT, EINTE, part. paſſ.

AVEINE. Voy. AVOINE.

AVEIRA, ſ. f. Ville de Portugal, dans la province de Beira.

AVEIROU, ſ. m. Rivière du Rouergue, en France. *Avario, Averio, Averonius.* Elle paſſe à Rhodez & à Ville-Franche.

AVELANÉDE, ou **AVALANÉDE**, ſ. f. C'eſt la coſſe du gland. On s'en ſert pour paſſer les cuirs. *Glandis ſiliqua.*

AVELETS, ſ. m. pl. Ce mot ſe trouve dans les Ordonnances de Metz, & veut dire les enfans des enfans. *Nepotes.*

AVELINE, ſ. f. Eſpéce de groſſe noiſette. *Avellana*, ou *abellina nux.*

AVELINIER, & anciennement **AVELAINIER**, ſ. m. C'eſt l'arbre qui porte les avelines. *Corylus, avellana arbor.* On le nomme plus communément Coudrier.

AVELLA, ſ. f. Ville & marquiſat de la Terre de Labour, au royaume de Naples. *Abella.*

AVELLANE. Voy. FONT-AVELLANE.

AVELLINO, ſ. m. Ville de la Principauté ultérieure, au roy. de Naples.

AVENAGE, ſ. m. Redevance d'avoine qu'on doit à un Seigneur Cenſier. *Obligatio ad clientelaria avenarum vectigalia.*

AVENANT, ANTE, adj. Qui eſt propre, gracieux, qui a bon air. *Aptus, concinnus, formoſus.* Ce mot ne ſort point de la converſation.

À L'AVENANT, adv. formé d'un gérondif du v. *Avenir.* Il ſign. À proportion. *Æquâ proportione.*

AVENANT, ſ. m. T. de Cout. La légitime & contingente portion du patrimoine auquel une fille peut ſuccéder *ab inteſtat. Legitima patrimonii portio quæ ad puellam pertinet.*

Ce mot ſignifioit autref. Mérite, prix, valeur.

AVENAY, ſ. m. Ville de France en Champagne. *Avenacum, Avenaum.*

AVENCHE. Voy. AVANCHE.

AVÉNEMENT, ſ. m. Venue, arrivée. *Adventus.* L'*avénement* du Meſſie.

Il ſe dit auſſi du temps que les Princes parviennent à la couronne, de celui où ils prennent poſſeſſion de leurs États. *Regni, Principatus initia.* On dit auſſi l'*Avénement* du Pape au Pontificat, & l'*avénement* d'un Prélat au ſiége épiſcopal.

AVENIR, v. n. Arriver par accident. Il ne ſe conjugue que dans les troiſiémes perſ. *Evenire, contingere.*

AVENU, UE, part. paſſ. *Quod evenit, contigit.*

AVENIR, ſ. m. Temps futur; qui n'eſt pas encore préſent. *Futurum.*

Il ſe dit quelquef. pour, la poſtérité. Les hommes des ſiécles futurs. *Poſteri.*

AVENIR. T. de Pal. Aſſignation, ou acte qu'on ſignifie à un Procureur de partie adverſe, pour ſe trouver à l'audience. *In jus vocatio, denuntiatio vadimonii.*

À L'AVENIR. Façon de parler adverb. Déſormais.

AVENT, ſ. m. Le temps qui précéde la Fete de Noël. Il dure quatre ſemaines: & commence au Dimanche le plus proche de la S. André. *Adventus.*

En parlant du temps de l'*Avent*, le peuple dit au plurIel, les *Avents*, la Saiſon des *Avents*, aux *Avents*.

On dit, Prêcher l'*Avent*: c. à d. pendant l'*avent.*

Il ſign. auſſi les Sermons qu'un Prédicateur prêche pendant l'*Avent*, & le Livre qui contient ces Sermons, ſoit manuſcrits, ſoit imprimés.

AVENTICE. Voy. ADVENTIF.

AVENTIERS, adj. m. pl. En Juriſpt. Biens *aventiers*, ſont ceux qui procédent de ſucceſſion autre que celle des aſcendans; c'eſt la même choſe qu'*adventif* ou *adventice.*

AVENTIN, ſ. ou adj. m. Une des ſept montagnes de la ville de Rome. *Mons Aventinus.* On l'appelle aujourd'hui le mont de Ste. Sabine.

AVENTURE, ſ. f. Evénement, accident; choſe qui arrive inopinément. Plaiſante, fâcheuſe *aventure. Eventus, caſus, fortuna.* Les Chiromanciens, les Bohémiens diſent la bonne *aventure.*

Il ſe dit auſſi des accidens ſurprenans & extraordinaires, ou des entrepriſes haſardeuſes, comme ſont celles des Romans de Chevalerie. *Aventures* galantes, chimériques.

It. Evénement qui eſt au pouvoir du haſard, & de la fortune. Je ſuis préparé à toute ſorte d'*aventure.*

Mettre de l'argent à la groſſe *aventure*, p. d. Le mettre à profit ſur le négoce de mer, & ſur la quille du vaiſſeau, où on riſque le naufrage, & la priſe des Corſaires.

À L'AVENTURE, d'*aventure*, & *par aventure*, ſont des phr. adverb. p. d. Par haſard, par haſard, ſans réflexion. *Fortè, fortuitò.* Errer à l'*aventure*, c'eſt Marcher ſans deſſein, & ſans ſçavoir où l'on veut aller.

Mal d'*aventure.* Apoſtume qui vient au bout des doigts. *Paronychia.*

AVENTURER, v. a. Riſquer, mettre au haſard. *Adire aleam, Fortunæ committere, objicere.* On le dit plus ſouvent avec le pron. perſ. Vous vous *aventurez* trop.

AVENTURÉ, ÉE, part. paſſ. Qui eſt en danger d'être perdu. *Quod in periculo eſt.* Une dame *aven-*

turée au jeu de trictrac, est celle qu'on avance d'abord beaucoup, sans être assuré de pouvoir la couvrir promptement.

AVENTUREUX, EUSE, adj. Hardi, qui s'expose témérairement au péril. *Audax; periculi contemptor, qui temerè fortunæ se committit.*

AVENTURIER, s. m. Qui cherche la gloire par les armes; qui court après la fortune à travers les dangers. *Velites, volones.*

Il se dit plus spécialement de ceux qui sont peu favorisés de la fortune, & qui cherchent à s'établir. On le dit aussi des téméraires, qui hasardent tout légèrement, & imprudemment. *Temerarius.* Son féminin AVENTURIÈRE est d'usage dans le style fam. Ce n'est qu'une *Aventurière.*

Aventurier s'applique par similitude à ceux qui sans être amoureux d'aucune femme, tâchent de de gagner les bonnes graces de toutes.

AVENTURIERS. Ancienne Infanterie Françoise, qui n'avoit point de solde.

AVENTURINE, s. f. Pierre précieuse, jaunâtre, ou couleur d'olive, remplie de plusieurs points d'or qui se répandent par toutes ses parties, qui lui donnent un brillant admirable. *Lapis fortuitus.* On en trouve de fort grands morceaux dans la Bohême & dans la Silésie.

C'est aussi une sorte de verre mêlé avec de la limaille de cuivre, qui y éclate comme de petits grains d'or.

AVENUE, s. f. Passage pour aborder en quelque maison, en quelque ville. *Aditus, introitus.*

It. Allée d'arbres plantés en droite ligne, qui conduit à une maison de plaisance. *Aditus ductis arboribus ad lineam constitus.*

Il se dit fig. de l'entrée dans le monde, dans les charges, de la route qui y donne entrée. *Aditus.*

AVEO. Voy. ABYDE.

AVER, ÈRE, vieux adj. Avare.

AVERAT. Voy. ROBINE, Poire.

AVERER, v. a. Vérifier, prouver, ou trouver la vérité d'un fait. *Explorare, probare, testari, evincere, demonstrare.*

AVERNE, s. m. Terme poëtique. L'Enfer. *Avernus.* Ce mot vient d'ἄορνος, *sine avibus*, lac de Campanie, qui exhaloit une odeur mortelle aux oiseaux qui passoient dessus.

AVERRUNQUE, s. m. Dieu des anciens Romains, ainsi appellé, parce que son office étoit de détourner les maux. *Averruncus*, d'*averruncare*, écarter. Voy. APOTROPÉEN. Les Égyptiens avoient aussi leurs Dieux *Averrunques.*

AVERS, s. m. pl. T. de Coût. Animaux domestiques, & bêtes à laine. *Averia.*

AVERS, vieux adv. En comparaison.

AVERSAIRE. Voy. ADVERSAIRE.

AVERSE. Voy. ADVERSE.

AVERSE, s. f. Ville du roy. de Naples dans la terre de Labour. *-sa.*

À VERSE. Façon de parler adverb. qui ne se dit qu'en cette phr. Il pleut *à verse*; p. d. Il pleut abondamment. *Vehementer pluit.*

En t. de Jardinage on en fait un s. f. C'est une grande quantité d'eau de pluie survenue tout d'un coup. *Pluvia vehementior.*

AVERSION, s. f. Haine qu'on a conçue contre quelque personne, ou quelque chose. *Odium, alienus animus, aversus, abhorrens.*

Il sign. aussi Antipathie, ou répugnance naturelle. *Naturalis repugnantia.*

AVERTAIN, s. m. N. pr. d'hom. *Albertanus.*

AVERTIN, s. m. Maladie d'esprit qui rend opiniâtre, furieux, ou emporté. *Morositas.*

It. Maladie de brebis & moutons qui leur est causée par l'ardeur du soleil, & qui les rend tout étourdis.

De *vertigo*, trouble d'esprit.

On dit prov. des enfans qui sont criards & mutins, qu'il les faut voüer à *S. Avertin.*

AVERTINEUX, s. m. Qui est attaqué de la frénésie. Voy. VERTIGINEUX.

AVERTIR, v. a. Apprendre à quelqu'un une chose qu'il lui importe de sçavoir; l'instruire de ce qu'il ignore; lui en donner avis. *Admonere.*

On dit en général qu'Un homme est bien *averti*; p. d. qu'il est bien informé de ce qui se passe.

AVERTI, IE, part. pass. On appelle au Man. Un pas *averti*, ou un pas écouté, celui qui est réglé & soutenu, un pas d'école.

Prov. Un bon *averti* en vaut deux; p. d. qu'Un homme instruit a un grand avantage. *Avertir* quelqu'un de son salut; p. d. lui apprendre une chose qui décide de toute sa fortune.

AVERTISSEMENT, s. m. Instruction, conseil, remontrance. *Admonitio.*

Il se dit aussi des pressentimens, des avancoureurs, des avis qu'on donne ou qu'on reçoit, & qui sont utiles.

Prov. C'est un *avertissement* au Lecteur, pour faire entendre, à propos de quelque accident, que l'on doit prendre garde à soi.

En t. de Pal. Piéce d'écriture que font les Avocats en première instance pour l'instruction du procès.

AVERTISSEUR, s. m. Officier chez le Roi, qui avertit lorsque le Roi vient dîner. *Admonitor, monitor.*

AVES. Rio d'*Aves.* Riviére de Portugal dans la province d'entre-Duero & Minho. *Avo.*

L'isle d'AVES, ou des Oiseaux. *Avium insula.* Il y en a trois de ce nom. L'une parmi les Antilles de Sotto Vento. La seconde est dans l'Archipel des Antilles. La troisiéme entre les isles des Larrons & la terre des Papous.

AVESA, AVESE, s. f. Riviére du duché d'Urbin, en Italie.

AVESNES, s. f. Ville du Hainaut, aux Pays-Bas. *Avenna.*

AVESNES-le-Comte. Ville de l'Artois, qui a eu titre de Comté. *Avenna Comitis*, ou *Comitatus.*

AVESPREMENT, vieux s. m. Le soir.

AVETTE, vieux s. f. Abeille. De *apicula.*

AVEU, s. m. Reconnoissance, confession. *Confessio.*

It. Approbation, ou consentement donné. *Approbatio, comprobatio, auctoritas.*

En t. de Pal. Reconnoissance qu'on est obligé de donner au Seigneur de fief, contenant un dénombrement de toutes les terres qu'on avoue tenir de lui. *Clientelaris juris professio.*

Homme sans *aveu.* Vagabond, qui n'a ni feu, ni lieu, ni personne de qui il se réclame. *Erro, vagus.*

AVEUER, v. a. T. de Fauc. Bien voir & discerner la perdrix au partir qu'elle fait. De *vûe.*

AVEUGLE, adj. & s. m. & f. Qui a les organes de la vûe corrompus & sans sentiment. *Cæcus, oculorum sensu, videndi sensu carens.* De *abocu-*

lus, ou *abocellus*, c. à d. *sine oculis*, comme *amens*, *sine mente*.

On appelle un *Aveugle-né*, celui qui est *aveugle* en naissant.

On nomme à Smyrne des tapis *aveugles*, les grands tapis qui se vendent au pie, lorsque le travail ne rend pas bien le dessein.

En Chym. il se dit des vaisseaux bouchés qui n'ont qu'une ouverture d'un côté, & point d'issue par l'autre. En Anat. on appelle Trou *aveugle*, la troisiéme cavité qui est dans l'oreille, qui est faite comme une coquille d'escargot, parce qu'elle est sans bout & sans issue. On l'appelle autrement *Labyrinthe*. Il y a aussi un intestin que l'on appelle *aveugle*, ou *cæcum*.

Aveugle se dit fig. d'une personne à qui les passions offusquent l'esprit, & empêchent les fonctions de l'entendement. Il se dit de la passion même. Desir, amour, ambition *aveugle*, On dit Obéissance, soûmission *aveugle*, c. à. d. entière.

Prov. Pour faire un bon ménage, il faut que l'homme soit sourd, & la femme *aveugle*; p. d. qu'Il faut que la femme ne s'offense point des défauts de son mari, ni le mari des crieries de sa femme. L'amour & la fortune sont *aveugles*, parce qu'ils favorisent souvent ceux qui le méritent le moins. Il n'est pire *aveugle* que celui qui ne veut pas voir.

AVEUGLEMENT, s. m. Privation du sens de la vûe. *Cæcitas*.

Fig. Trouble & obscurcissement de la raison offusquée des nuages des passions.

AVEUGLÉMENT, adv. D'une maniére aveugle; sans raisonner ni murmurer. *Temerè, cæco impetu*.

Il sign. aussi, Inconsidérément, sans nulle réflexion, d'une maniére étourdie. *Temerè; inconsultè*.

AVEUGLER, v. a. Priver de la vûe; crever les yeux; les éblouir, ou les blesser par trop d'éclat. *Cæcare, excæcare, obcæcare*.

Fig. Ôter l'usage de la raison, qui est obscurcie par les passions.

En t. de guerre, *Aveugler* une casemate; p. d. Dresser une batterie contre une casemate, pour démonter le canon.

AVEUGLETTE, vieux s. f. Aveuglement.

AVEUGLETTES, adv. À tâtons, sans lumiére. *Projectis in incertum manibus*. On le dit au prop. & au fig. dans ce dernier sens, Faire une chose *aveuglettes*; c. à d. sans la bien considérer. Cela est du langage pop.

AVEULAS, s. m. pl. Autrement les Aveugles. *Cæci*. C'étoit à Châlons sur Marne une maniére de Communauté de Moines mariés, qu'on appelloit ainsi, quoiqu'ils eussent de bons yeux.

AVEZZANO, s. m. Village de l'Abruzze ultérieure, au roy. de Naples. *-anum*.

AUG.

AUGE, s. f. Pierre, ou piéce de bois creusée, qui sert à donner à manger ou à boire aux animaux domestiques. *Canalis, alveus*.

On dit des gens mal-propres, qu'Ils font comme les cochons, quand ils sont saouls, ils renversent leur *auge*; & que Les goulus sont des pourceaux à l'*auge*.

It. Vaisseau à gâcher du plâtre, qui sert aux Maçons, Couvreurs, Paveurs, &c.

L'Auge d'un moulin, est une rigole par où tombe l'eau sur la roue pour la faire tourner.

C'est aussi dans un Tripot une espéce de saillie auprès des filets, destinée à recevoir les balles.

En t. de Cartonnier, c'est une grande huche où l'on jette les rognures de papier, lorsqu'elles sont broyées.

Auge à goudron. C'est le vaisseau de bois dans lequel on met le goudron pour y passer les cordages.

Le pays d'Auge. Partie de la Normandie. Elle est dans la partie occidentale de cette province, & comprend Séez, Diva, Pont-l'Évêque, Falaise, Argentan, Hiesmes. *Algia*. Les Normans prononcent *Ouche*.

AUGÉ, s. [illegible] de Myth. Fille d'Alcée. Elle eut d'Hercule Téléphe.

AUGÉE, s. f. Plein une auge de plâtre, de ciment, de mortier. *Plenus gypso, cæmento alveus*.

AUGELA, s. f. Contrée de Barbarie en Afrique.

AUGELOT, s. m. T. de Vigneron, usité sur-tout aux environs d'Auxerre. Petite auge, fosse en maniére de petite auge. *Alveolus*. Planter de la vigne à l'*augelot*.

AUGERON, one, s. Qui est d'*Auge* en Normandie. *Algiensis*.

AUGET, s. m. T. d'Oiselier. Petit vaisseau qu'on attache à la cage des oiseaux qu'on nourrit, où on met leur mangeaille. *Alveolus*.

En t. de Meûnier, c'est l'extrémité de la trémie d'un moulin, par où le grain se distribue sur les meules.

It. Bassin des gouttiéres de plomb aux grands bâtimens.

Auget de mine. T. d'Artillerie. Petit canal carré, fait avec des planches, où l'on renferme le saucisson rempli de poudre, afin qu'il ne contracte aucune humidité.

AUGITE, s. f. Pierre précieuse, d'un verd pâle, & de moindre poids que la topaze. Αὐγίτης.

AUGIVE. Voy. OGIVE.

AUGMENT, s. m. T. de Droit, qui ne se dit qu'en cette phr. *Augment* de dot: c'est ce que le mari donne à sa femme par son contrat de mariage en pays de Droit écrit. *Auctus, incrementum, accretio, accessio*.

En t. de Gram. grecque. Augmentation de quantité par le changement d'une syllabe bréve en longue; & c'est l'*augment* temporel: ou addition d'une syllabe au commencement du verbe en certains temps; & c'est l'*augment* syllabique. *Augmentum temporale: syllabicum*.

AUGMENTATEUR, s. m. Celui qui augmente. Ce terme n'est guère usité.

AUGMENTATIF, ive, adj. Qui augmente. *Quod augendi vim habet*.

AUGMENTATION, s. f. Accroissement, & ce qu'on joint à la chose augmentée. *Accretio, accessio, amplificatio, incrementum*.

Augmentations, sont, dans l'art de bâtir, des ouvrages faits au-delà du prix dont on est convenu.

AUGMENTER, v. a. Joindre quelque chose à une autre pour la rendre plus grande, ou plus considérable. *Augere, amplificare*.

Il est aussi neutre, & sign. Croître. *Augescere*. Avec le pron. pers. Acquérir de nouvelles forces. *Crescere, invalescere, increscere*.

AUGON, s. m. Montagne. *Augonius mons*. C'est une partie de l'Apennin, située dans le Pavésan.

AUGST,

AUGST, f. m. Anciennement *Augusta Rauracorum.* Ville autrefois épiscopale, aujourd'hui Village de Suisse, dans le canton de Bâle.

C'est encore un village du Vimeu en Picardie. *Augusta.*

AUGURAL, ALE, adj. Qui appartient à la charge d'Augure. *Auguralis.*

AUGURE, f. m. Divination, prédiction qu'on fait par l'observation du vol, du chant, & de l'appétit des oiseaux, avec certaines cérémonies. *Augurium, auspicium.*

On a depuis étendu cette signification non-seulement à tous les présages; mais à tous les jugemens qu'on fait de l'avenir. Bon, mauvais, funeste *augure.* On appelle un oiseau de mauvais *augure*, un hibou, une orfraie, &c. Et il se dit d'un homme odieux, dont l'arrivée n'annonce rien que de funeste.

AUGURE chez les Romains étoit un Officier employé à l'observation du vol, du chant & du manger des oiseaux. *Augur.* Ce mot est composé d'*avis*, & de *garritus.* Les *Augures* prenoient garde au gazouillement des oiseaux, ou d'*Avicurus*, celui qui a soin d'élever & d'observer les oiseaux.

AUGURER, v. a. Conjecturer, prédire quelque chose. *Augurari.*

AUGUSTALE, f. m. On a donné ce nom, chez les Romains, à ceux qui conduisoient les premiers rangs dans l'armée : à des Magistrats dans les villes : à tous les officiers du palais de l'Empereur : au gouverneur ou préfet d'Egypte : au Prêtre qui avoit la direction des Jeux qui se faisoient à l'honneur d'Auguste. *Augustalis.*

AUGUSTALES, f. f. pl. Fete instituée pour l'Empereur Auguste. *-alia.*

AUGUSTBERG, f. m. Ville de la Haute-Saxe, dans la Misnie. *-ga.*

AUGUSTE, adj. m. & f. Majestueux, vénérable, sacré. *Augustus.* César *Auguste* fut le second des Empereurs Romains. Ses successeurs prirent la qualité d'*Auguste*, ensorte qu'Empereur & *Auguste* étoient synonymes. Les Princesses ont aussi eu la qualité d'*Auguste*, & même celles qui ne furent jamais femmes d'Empereurs.

On appelle l'Histoire *Auguste*, celle de six Auteurs latins qui ont écrit les vies des Empereurs Romains depuis Adrien jusqu'à Carin.

Du v. *augeo : augustus, tanquam supra sortem humanam auctus*, c. à d. *provectus, sublatus.*

Ce nom se donne à tout Empereur, ou Roi, qui est magnifique, & qui aime les belles-Lettres.

AUGUSTE. Espéce d'œillet rouge, & de tulipe colombin, blanc, & rouge. *Auguste-le-Grand.* Espéce d'œillet piqueté, & de tulipe. *Auguste-triomphant.* Un des plus beaux œillets piquetés.

AUGUSTEMENT, adv. D'une maniére auguste, magnifique, & digne de vénération.

AUGUSTIN, f. m. N. pr. d'homme. *-inus.* C'est aussi un Religieux qui suit la Régle de S. Augustin. *Augustinianus.* Il y en a plusieurs Congrégations différentes. *Augustins* déchaussés, appellés communément Petits Peres, Capucins noirs, ou Capucins d'Ébéne. Chanoines Réguliers de S. *Augustin*, ou Religieux de Ste Geneviéve, &c. V. le Dict. de Trév.

En Imprimerie, on appelle Saint *Augustin*, le caractére qui est entre le gros Romain & le Cicero.

Le Saint *Augustin* est aussi une espéce de poire.

AUGUSTINE, f. f. Religieuse de l'Ordre de S. Augustin. *Monialis Augustiniana.*

It. Espece d'Anémone.

AUGUSTINIEN, ENNE, f. Nom d'Hérétiques qui croyoient que les ames des Saints n'entroient point au Ciel avant le jour du Jugement. *Augustinianus.*

Quiconque se flatte d'avoir trouvé le véritable sens de S. Augustin, & de suivre sa doctrine, se dit *Augustinien.*

AUGUSTOW, f. m. Ville de Podolie en Pologne. *Augustavia.*

AU-GUY-L'AN-NEUF. Voy. AGUILANNEUF. Quelques-uns écrivent *Au guy l'an neuf.*

AVI.

AVIAUX, vieux f. m. Les orniéres des chemins.

AVICTUAILLEMENT, f. m. Provision de victuailles que l'on met sur un vaisseau.

AVICTUAILLEUR, f. m. en t. de Mar. Marchand qui fournit les victuailles & les choses nécessaires pour en user, comme bois, chaudiéres, &c. *Qui annonam subministrat.*

AVIDE, adj. m. & f. Goulu, âpre à manger. *Avidus.*

Il se dit fig. en parlant de tout ce qu'on souhaite avec passion. Être *avide* de biens, de gloire.

AVIDEMENT, adv. D'une maniére avide. *Avidè.*

AVIDITÉ, f. f. Désir ardent & insatiable, tant au propre qu'au fig. *Aviditas.* Il vient du v. *avere*, souhaiter.

AVIGNON, f. m. Ville capit. de l'État de même nom, dépendant du Pape, & enclavé dans la France, sur le Rhône & sur une branche de la Sorgue. *Avenio, Avenio Cavarum.*

AVIGNONOIS, OISE, f. Qui est d'Avignon. *Avenionensis.*

AVILA, f. f. Ville épiscopale de la Vieille Castille, en Espagne. *Abula, Albucella, Arbacula.* Autre ville dans l'Asturie d'Oviédo, à l'embouchure du Nalon, près du cap de Guzan. *Fuentes d'Avila* est un bourg de la Castille Vieille, auprès de la Nouvelle. *Fontes Abulenses, Abula Fontana.*

C'est aussi une pomme de l'Amér. espagnole, plus grosse qu'une orange. Elle renferme huit ou dix noix, dont l'amande est employée contre la malignité des humeurs.

AVILIR, v. a. Rendre abject, méprisable. *In contemptum adducere.*

Avec le pron. pers. Devenir de bas prix. *Evilescere, vilescere.* Il ne se dit plus au propre. Mais on dit au fig. s'*avilir* par ses bassesses.

AVILISSEMENT, f. m. Action par laquelle une chose s'avilit. Il se dit des personnes, des charges, des marchandises. *Submissio, contemptus.*

AVILLONNER, v. n. T. de Fauc. Donner des serres de derriére.

AVILLONS, f. m. pl. T. de Fauc. Serres du pouce de l'oiseau de proie, ou du derriére des mains. *Accipitris ungues.*

AVIM, f. m. Ville de la tribu de Beniamin.

AVINER, v. a. Abreuver de vin. *Vino imbuere.* Il se dit en parlant des cuves & des tonneaux. On dit aussi d'un homme qui est accoutumé à boire beaucoup : c'est un corps *aviné*, un tonneau *aviné.*

AVINO, f. m. Ville de l'Amérique septentr. dans la province de Zacatégas, au Mexique. *Avinum.*

AUJOURD'HUI, adv. de temps qui marque le jour où on est. *Hodiè.*

On dit aussi *Cejourd'hui* en la même signification; mais il n'est en usage que dans la Pratique.

AUJOURD'HUI se dit aussi d'un temps incertain, mais

proche. *Aujourd'hui* sur le thrône, & demain dans les fers.

Il sign. aussi le siécle présent. Le monde n'est plus *aujourd'hui* comme autrefois.

Il s'emploie quelquef. substantivement, *Aujourd'hui* passé, il ne sera plus temps.

AVIRCE. Voy. ABERCE.

AVIRON, s. m. Longue piéce de bois plate par un bout, & ronde par l'autre, qui sert à faire avancer les bateaux sur les riviéres. *Remus.* Quand c'est sur la mer, ces piéces de bois s'appellent *rames*, & sont plus longues.

AVIRONNER, v. n. T. de Navigation. Pousser avec l'aviron, faire avancer un canot ou une barque à coups d'aviron. *Remo impellere.*

AVIS, s. m. Avertissement, instruction qu'on donne à quelqu'un sur quelque chose qu'il ignore, ou à quoi il ne prend pas garde. *Admonitio, monitum.* Donner *avis*, faire sçavoir des nouvelles de ce qui se passe. *Monere.* Barque d'*avis*, c. à d. destinée à porter les ordres à une Flotte. Aller aux *avis*, C'est envoyer quelques troupes battre l'estrade, pour découvrir les desseins de l'ennemi. Lettre d'*avis*, par laquelle on mande à un correspondant qu'on a tiré sur lui une telle lettre de change.

It. Sentiment, opinion. *Sententia, judicium.* On disoit autref. Il m'est *avis*, p. d. Il me semble. On appelle, *Avis Doctrinal*, le sentiment des Docteurs en Théologie consultés sur quelque point de doctrine. A votre *avis*, p. d. selon votre sentiment.

Avis de parens. Acte judiciaire, par lequel le Magistrat ordonne ce qui doit être exécuté sur les affaires d'un Mineur, suivant la délibération de ses parens.

Avis se prend aussi pour Réflexion, conseil, reproche, réprimande. *Consilium.* Il y a jour d'*avis*, p. d. Il y a du temps pour prendre conseil.

Avis au Lecteur. Espéce de petite Préface qu'on met à la tête d'un Livre, pour avertir le Lecteur de quelque chose. En ce sens on dit prov. d'un accident qui peut servir d'instruction à quelqu'un : C'est un *Avis au Lecteur.*

Avis, en t. de Finances. Invention, & moyens d'établir quelque imposition nouvelle, ou de faire la recherche des deniers divertis qui appartiennent au Roi.

AVIS. Ville & riviére dans l'Alentéjo, province de Portugal. *Avisium, Avisius.* Cette ville a donné le nom à un Ordre militaire de Portugal.

AVISEMENT, vieux s. m. Avis, pensée, réflexion.

AVISER, v. a. Consulter, délibérer, penser, pourvoir à une chose. *Consultare, deliberare, considerare, perpendere, providere.*

C'est aussi Prendre une résolution après quelque délibération. *Statuere, decernere.*

Il sign. aussi, Croire, juger. Comme ils *aviseront* bon être ; p. d. Comme ils le jugeront à propos.

It. Avertir. *Admonere.* Mais il vieillit en ce sens. On dit prov. qu'Un fou *avise* bien un sage, pour faire comprendre qu'il faut écouter les avis, de quelque part qu'ils viennent ; & bassement, qu'Un verre de vin *avise* bien un homme.

Il sign. encore, Voir de loin, ou découvrir avec quelque recherche ou application. *Prospicere.* Mais il est bas en ce sens. Cependant les chasseurs s'en servent.

Avec le pron. pers. il sign. Se souvenir, faire réflexion, s'appercevoir. *Occurrere, venire in mentem.*

Il se dit fig. en parlant des découvertes qui se font par les yeux de l'esprit après quelque méditation. *Animvenire, excogitare.* S'aviser d'une ruse, d'un stratagéme. On dit aussi, C'est bien *avisé* à vous ; p. d. Vous avez raison.

De la prép. *ad*, & du mot des langues septentrionales *Wisan*, montrer, enseigner, instruire.

Avisé, ée, part. pass. & adj. Sage, prudent, circonspect, & qui ne fait rien sans bien considérer toutes choses. *Prudens, cautus, consideratus.*

AVISSE, s. f. Fer, cuivre, ou autre chose à vis.

AVIT. Voy. AVY.

AVITAILLEMENT, s. m. L'action d'avitailler, réparation. *Reparatio, commeatus importatio.*

AVITAILLER, v. a. Mettre des vivres dans une place qui craint d'être assiégée. *Commeatum in urbem importare.* Ce mot s'est dit par corruption de *avictuailler*, de *ad*, & *victualia.*

AVITH, s. f. Ville de l'Idumée.

AVITIN, vieux adj. m. Qui vient des ancêtres, qu'on a hérité de ses ayeux. *Avitus, a, um.*

AVIVAGE, s. m. T. de Miroitier. L'action d'aviver l'étain.

AVIVER, v. a. Rendre plus vif. *Excitare, suscitare. Aviver* le feu. Il n'est guere en usage en ce sens.

En t. de Sculpteur, Nettoyer, gratter & polir des figures de métal. *Polire, expolire.*

Aviver l'étain. Le frotter légérement de vif-argent, avant que de l'en charger tout-à-fait.

Aviver l'or. T. de Doreur sur métal. L'étendre avec l'avivoir, après qu'il a été amalgamé avec le vif-argent.

Aviver une couleur. T. de Teinturier. La rendre plus vive, plus éclatante, plus brillante.

En t. de Charpent. Couper du bois à vive arrête.

AVIVES, s. f. pl. Enflure qui se fait en de certaines glandes qui sont à la gorge du cheval, qui l'empêche de respirer. *Vivulæ.* Il faut promener un cheval qui a les *avives. Ab aquis vivis*, comme qui diroit *eaux vives*, parce que les eaux vives, comme étant plus fraîches, donnent plutôt les *avives.*

On dit prov. & fig. d'un homme qu'on fait bien courir & promener pour faire quelque affaire, qu'il n'aura pas les *avives.*

AVIVOIR, s. m. Instrument des Doreurs sur métal, avec lequel ils étendent l'or amalgamé sur leur ouvrage.

AUL.

AULAF, à la visée. Commandement de mer que l'on fait au timonier de gouverner vers le vent, quand il vient des visées.

AULAIRE, s. f. N. pr. de femme. *Eulalia.* Eulalie, Ouille, Olave, & Aulaye.

AULAYE. Voy. AULAIRE.

AULERCE, ou AULERQUE, s. m. & f. Peuple des Gaules qui habitoit le Mans, le Perche, & le diocése d'Évreux. De-là vient qu'on les distinguoit en trois parties. *Aulercus, a.*

AULIDE, s. f. Contrée & ville de Béotie en Gréce. *Aulis.*

AULIQUE, s. f. C'est un acte qu'un jeune Théologien soûtient dans l'Université, lorsqu'il s'agit de recevoir un Docteur en Théologie. *Aulica.* Du mot lat. *aula*, salle ; parce qu'il se fait dans la grande salle de l'Archevêché de Paris.

Aulique, adj. m. & f. Qui regarde & concerne la Cour. *Aulicus, a.* Ce mot s'applique à quelques

Officiers de l'Empire, qui composent une Cour supérieure, laquelle a une Jurisdiction universelle & en dernier ressort sur tous les sujets de l'Empire. Conseil *Aulique*.

AU LIT, chiens. Voy. LIT.

AULMULCIER, s. m. Les Marchands Bonnetiers de la ville & fauxbourgs de Paris prennent cette qualité dans leurs Statuts.

AULNAY, s. m. Bourg de Poitou, en France, aux confins de la Saintonge. *Alnia.*

AULNAYE. Voy. AUNAIE.

AULNE. Voy. AUNE.

AULNE NOIR. Voy. AUNE NOIR.

AULNÉE. Voy. AUNÉE.

AULOT, s. m. Bourg de Catalogne, en Espagne. *Aulotum*, *Auleota*.

AULU-GELLE, s. m. Auteur Latin qui a écrit un Livre intitulé Nuits Attiques. *Aulus-Gellius.*

AULULAIRE, s. f. Titre de la troisiéme Comédie de Plaute. *Aulularia*, d'*Aulula*, petit pot où étoit renfermé le trésor que trouva l'avare Euclion, le Héros de la Piéce.

AUM.

AUMAILLES, s. f. pl. T. de Coût. Bêtes à cornes, ou autres bêtes domestiques. *Manualia pecora, seu animalia mansueta, quæ ad manus accedere consueverunt.*

AUMAIRE, vieux s. f. Armoire.

AUMALE, s. f. Petite ville de Normandie dans le pays de Caux, sur la riviére de Brele. Elle a titre de duché. *Albamata.*

AUMÉ, s. m. Grande maille de filets qui sont triples, telles que sont celles qui sont des deux côtés d'un tramail.

AUMELETTE, Voy. OMELETTE.

AUMIGNON, s. m. Riviére du Vermandois, en Picardie. *Dalmania.*

AUMÔNE, s. f. Libéralité qu'on fait, soit aux pauvres, soit à l'Eglise, soit pour quelques autres œuvres pies. *Inopiæ, egestatis, paupertatis subsidium, levamentum.* Un fainéant qui travailleroit bien, dérobe l'*aumône* aux pauvres. Les Rois & les Seigneurs ont donné en *aumône* plusieurs terres à l'Eglise. *Aumônes* Fieffées, sont des fondations que les Rois ont faites aux Églises.

AUMÔNE est quelquef. un payement forcé qu'on fait par autorité de Justice, & qu'on applique d'ordinaire au pain des prisonniers.

Prov. C'est une belle *aumône*, quand on donne à ceux qui en ont grand besoin. On dit hyperboliquement d'un mauvais payeur, que Quand on va lui demander ce qu'il doit, il semble qu'on lui demande l'*aumône*.

AUMONÉE, s. f. Distributions de pain aux pauvres après les obséques.

AUMONER, v. a. Donner par aumône. Il ne se dit guere qu'en ces phr. Il a été condamné à *aumôner* vingt écus au pain des prisonniers. Il faut *aumôner* de son bien, & non pas de celui d'autrui. *Egenorum, inopum miseriam levare; pauperes adjuvare.*

AUMÔNERIE, s. f. Office claustral dont le titulaire doit avoir soin de faire les aumônes aux pauvres du revenu affecté à cet effet. *Largitionum præfectura.*

AUMÔNIER, ÉRE, adj. Qui donne souvent l'aumône. *In pauperes benignus, largus, liberalis, effusus.*

AUMÔNIER, s. m. Officier Ecclésiastique qui sert le Roi, les Princes, & les Prélats, dans les fonctions qui regardent le service de Dieu. *Eleemosynarius*, *Largitionum præfectus.* Le premier *Aumônier* du Roi, selon quelques-uns, étoit appellé sous la premiére race, Apocrisiaire, sous la seconde Archapelain, & sous la troisiéme on le nomme *Grand-Aumônier.*

Aumônier de vaisseau, *Aumônier* d'un régiment. Prêtre entretenu pour y dire la messe, administrer les Sacremens, & faire les autres fonctions ecclésiastiques.

AUMÔNIER, en vieux style de Coût. Légataire.

Tous ces mots viennent d'[illegible], qui sign. proprement *miséricorde*, & le sentiment intérieur de la miséricorde.

AUMÔNIÉRE, s. f. Dans le Chapitre de Remiremont, l'*Aumôniére* tient le cinquiéme rang. *Eleemosynaria.* On a ainsi appellé en vieux langage une petite bourse ou gibeciére, *almonaria*, & *eleemosynaria* dans la basse latinité, à cause de l'argent qu'on y mettoit pour faire des aumônes.

AUMUCE, s. f. Fourrure que les Chanoines & Chanoinesses portent sur le bras en été, & dont ils se servoient autrefois en hyver pour se couvrir la tête. *Pelliceum ac villosum amiculum.* Une *aumuce* de petit gris. L'*aumuce* a été autrefois non-seulement un habit de Moines, mais encore de Laïcs, tant pour les hommes que pour les femmes.

AUN.

AUNAGE, s. m. Mesurage des étoffes, qui se fait avec une mesure certaine, réglée, qu'on appelle à Paris une *Aune. Telæ, panni ad ulnam mensio.*

AUNAIE, s. f. Lieu planté d'aunes. *Alnetum.*

AUNAIRE, s. m. N. pr. d'hom. *Aunarius*, *Aunacharius.* Aunhar.

AUNAIS, s. m. N. pr. d'homme. *Honestus.* Honest.

AUNE, s. m. Arbre d'une grosseur & grandeur considérable, & qui croît le long des ruisseaux & aux bords des riviéres. *Alnus.*

AUNE NOIR. Arbre dont les feuilles sont assez semblables à celles du cerisier, mais plus petites, opposées. *Alnus nigra*, ou *Frangula.*

AUNE, s. f. Bâton d'une certaine longueur qui sert à mesurer les étoffes, toiles, rubans, &c. *Ulna.* Il se dit aussi de la chose mesurée. *Aune courante*, c'est une mesure d'étoffe ou de tapisserie qui s'étend sur les longueurs, sans considérer la largeur, ou la hauteur. L'*aune* de Paris est de trois pieds huit pouces.

AUNE s'emploie souvent pop. pour marquer une grandeur démesurée au regard de la chose dont on parle. Ôtez-moi ce fuseau, il est long d'une *aune.*

Prov. Il ne faut pas mesurer les hommes à l'*aune*. Il sçait ce qu'en vaut l'*aune*; p. d. Il a déja eu de pareilles affaires. Tout le long de l'*aune*, signifie Beaucoup, tout-à-fait, avec excès. Au bout de l'*aune* faut le drap. Voy. FAILLIR.

AUNEAU, s. m. Bourg de France, dans le pays Chartrain. *Aunus.*

AUNÉE, s. f. Plante dont les racines sont fort pectorales. *Enula campana*, ou *Helenium.*

AUNER, v. a. Mesurer avec une aune. *Pannum, telam ulnâ metiri.* *Auner* bois à bois, ou *auner* pince à pince, c. à d. *Auner* juste, sans donner ou faire aucune bonne mesure.

AUNEUR, s. m. Officier commis pour marquer & visiter les aunes des Marchands. *Mensor.*

AUNHAR. Voy. AUNAIRE.

AUNIS, ou le pays d'*Aunis*, s. m. Petit pays de la

Saintonge en France. *Alnisium*, *Alnensis*, ou *Alnetensis tractus*. La Rochelle en est la capitale.

AVO.

AVOCASSER, v. n. Faire la profession d'Avocat. *Causas agere*. Ce mot est bas, & ne se dit qu'en mauvaise part.

AVOCASSERIE, s. f. Profession d'Avocat. *Advocatio*. Ce mot est bas.

AVOCASSIE, vieux s. f. Art de plaider.

AVOCAT, s. m. Homme sçavant en Jurisprudence, qui en vertu de ses licences & de sa matricule, plaide & défend de vive voix, ou par écrit, le droit des parties qui ont besoin de son assistance. *Advocatus*, *causidicus*; *causarum Actor*. Avocat au Conseil, est celui qui fait toutes les instructions des affaires du Conseil du Roi comme un Procureur. *Litis ordinator in consilio Regio*. Un *Avocat plaidant*, celui qui s'applique à la plaidoirie. *Avocat consultant*. Voy. CONSULTANT. *Patronus de jure respondens*. Il faut toûjours dire *Avocat* au Parlement, & jamais *Avocat* en Parlement. Voy. le Dict. de l'Acad. Fr. 1740. dans les corrections du premier tome, & Vaugelas, dont la décision a été confirmée dans les observations de l'Acad. Fr.

Les *Avocats* ont été appellés autrefois *Parliers*, ou *Anparliers*, *Conteurs* & *Plaideurs*.

Avocat-Général. Officier de Cour souveraine, qui, en pleine audience, rend compte à Messieurs les Présidens & les Conseillers des causes qui intéressent le Roi, le Public & l'Église, & qui même donne ses conclusions, après avoir oüi les plaidoyers des *Avocats* des parties. *Advocatus regius in supremo Senatu*, ou *Catholicus*.

Avocat du Roi est celui qui est Substitut de l'*Avocat* Général, & qui est employé dans une Jurisdiction qui reléve d'un Parlement. *Advocatus regius in inferiore curiâ*.

Avocat Fiscal. Voy. FISCAL.

Avocat Consistorial. Voy. CONSISTORIAL.

L'avocat d'une ville, est en Allemagne un Magistrat établi dans cette ville-là pour y rendre la Justice au nom de l'Empereur. Les Monastères y avoient autrefois leurs *Avocats*. Voy. AVOUÉ.

On appelle proverbialement & ironiquement un *Avocat* qui manque de pratique, un *Avocat* à tort, & sans cause, un *Avocat* de causes perdues. *Imperitus & iners Causidicus*, *Patronus sine patrocinio*. Un *Avocat* de Pilate, par allusion à ce mot, *Non invenio causam*. Il est altéré comme la bourse d'un *Avocat*.

AVOCATE, s. f. La femme d'un Avocat. Cependant on ne le dit ordinairement que de celle d'un Avocat-Général, ou d'un Avocat du Roi, en y joignant le mot Madame.

Avocat, ate, se dit fig. de celui ou de celle qui prend nos intérêts en main, & qui les défend. *Patronus*, *Patrona*. La Ste. Vierge est l'*Avocate* des Pécheurs.

Avocat. Grand arbre des isles de l'Amérique, dont le fruit, assez semblable à une poire de Bon-chrétien, s'appelle *Avocat* en Fr. & *Pera d'avocato* en Espagnol.

AVOCATOIRE, adj. de t. g. T. de Jurispr. On appelle Lettres *Avocatoires*, des Lettres d'un Prince, par lesquelles il prétend revendiquer quelques-uns de ses sujets qui sont passés dans d'autres États.

AVOINE, ou AVEINE, s. f. Plante fromentacée, qui fait partie des petits bleds qu'on appelle les Mars: elle sert à nourrir les chevaux. Elle est rafraîchissante. Crême, biére, gruau, pain d'*avoine*. On appelle les gros chevaux, des coffres à *avoine*. *Avoine* sauvage, folle *avoine*, celle qui est stérile.

C'est aussi un grain, aussi bon que le ris, qui croît dans une terre de l'Amér. septentr. vers le Canada, & dans les petites rivières dont le fond est de vase.

On dit prov. & fig. d'un homme qu'on a bien fait travailler tout le jour, qu'il a bien gagné son *avoine*. D'un homme qui ne fait point part aux autres de ce qu'il a, qu'il mange son *avoine* dans son sac.

L'Académie écrit & prononce *Avoine*; quoiqu'il semble qu'*Aveine* soit plus conforme à l'analogie: ce mot venant d'*avena*, & les mots François dérivés des Latins en *ena*, ayant ordinairement leur terminaison en *eine*, ou *éne*. P. ex. *Pleine*, *aréne*.

AVOINES, ou AVEINES, au pl. Se dit des plantes de l'avoine, quand elles sont encore sur pied. *Avena*.

AVOIR, v. a. Posséder, agir. Il est auxiliaire, & sert à conjuguer les autres verbes actifs, & même le v. subst. *Etre*, qui sert à conjuguer les passifs. *Habere*. Sa conjugaison est fort irrégulière, & là-dessus il faut consulter la Grammaire. On mettra pourtant ici quelques-uns de ses temps: *J'ai*, tu *as*, il *a*, nous *avons*, vous *avez*, ils *ont*. *J'avois*. *J'ai eu*, que l'on prononce *J'ai ü*, ne faisant qu'une syllabe, & non pas deux. *J'avois eu*. *J'aurai*. Au subj. *que j'aie*, *que tu aies*, *qu'il ait*, & non pas *qu'il aie*, ni en vers ni en prose. *J'aurois*, ou *que j'eusse*, pour l'imparf. *Que j'eusse eu*, ou *j'aurois eu*, pour le plusque parf. *J'aurai eu* pour le fut. Pourquoi écrit-on, *il a eu*, puisqu'on prononce *il a ü*? c'est qu'on prononçoit autrefois *é-u*, & non pas *u*. *Ayant* n'a ni genre ni cas, il est toûjours gérondif, & il ne peut être participe adjectif, pour prendre une *s* au pluriel: Je les ai trouvés *ayans* le verre à la main. Car on devroit dire par la même raison au fém. Je les ai trouvées *ayantes*. Mais on écrit en terme de Barreau, Lui, ses hoirs, & *ayans* cause; parce qu'alors il n'est plus au gérondif, & qu'il est employé comme un substantif, auquel on donne le régime du participe actif.

On dit l'*avoir* beau, l'*avoir* belle, p. d. Avoir une occasion favorable de faire quelque chose.

Il s'emploie souvent avec la partic. *à* devant un infin. & alors il sert à marquer la disposition & la volonté où l'on est de faire ce que le verbe, qui est à l'infin. signifie. *J'ai* à étudier. N'*avez*-vous rien à m'ordonner?

Il est aussi impers. & alors il s'emploie toûjours avec la partic. *y*, & sign. qu'une chose est, ou n'est pas. *Esse*. Il y *avoit* une certaine femme. On en dit beaucoup plus qu'il n'y en *a*.

Avoir, Se dit des dettes actives des Marchands; & c'est de ce mot que sont intitulées les secondes pages de leur bilan.

On dit en menaçant, Il en *aura*: on sous-entend, des coups. Il n'est que d'en *avoir*, on sous-entend, du bien.

Eu, eue, (Prononcez *ü*, *üe*.) part. Il n'est d'usage qu'étant joint à quelque autre temps du verbe *Avoir*. Les choses qu'il a *eues*. Le bien qu'il a *eu*. On dit dans le discours fam. Dès qu'il a *eu* fait; p. d. Si-tôt qu'il *eut* achevé.

Avoir, vieux s. m. Bien, richesse. *Opes*, *divitiæ*,

facultates. On lui prit tout son *avoir* & chevance. On le dit encore sam.
AVOIRS. Voy. AVERS.
AVOISIE, vieux adj. f. Avisée, fine, spirituelle.
AVOISINEMENT, s. m. L'action de rapprocher. Ce mot n'est pas usité.
AVOISINER, v. a. Être voisin, être situé auprès. *Vicinum, propinquum esse*. Cette Province *avoisine* l'Espagne.
On dit en Poës. qu'une très-haute montagne *avoisine* les cieux.
AVOITRE. Voy. AVOUTRE.
AVOLÉ, vieux adj. Étourdi, qui ne prend conseil que de lui-même : du gr. ἄβουλος, *qui est sans conseil*.
AVON, s. m. Il y a quatre riviéres de ce nom en Angleterre, & trois en Ecosse. *-onia*.
AVORTEMENT, s. m. Accouchement avant terme. *Abortio, abortus*. On le dit plus proprement des animaux. A l'égard des femmes, on dit plûtôt *une fausse-couche*, si ce n'est quand l'*avortement* est provoqué par des remédes.
AVORTER, v. n. Pousser son fruit dehors avant le temps requis ordinairement par la nature. *Abortum pati; abortum facere*. C'est un crime capital de faire *avorter* des femmes par des breuvages, ou autres moyens. Si c'est par quelque accident qu'une femme accouche avant terme, on doit dire qu'elle a fait une fausse-couche, ou, qu'elle s'est blessée. *Avorter* ne se dit proprement que des femelles des animaux.
Il se dit par, extension, des fruits qui ne parviennent pas à la grosseur & à la maturité requise.
Il se dit fig. de tout ce qui n'a pas les qualités, la force & la perfection qu'il doit avoir : des desseins, des entreprises. *Male procedere*.
AVORTIN. Voy. AVORTON.
AVORTON, s. m. Qui est né avant le temps, ou qui ne peut acquérir la perfection ordinaire. *Abortivus*. Il se dit plus ordinairement des animaux. On le dit aussi du fruit des arbres, qui ne vient point à sa perfection.
C'est aussi un terme injurieux, dont on ne se sert qu'en parlant d'un petit homme malfait & mal bâti.
On l'applique aussi aux productions d'esprit trop précipitées, & auxquelles on n'a pas donné assez de soins & assez de temps.
AVOSETA, ou SPINZAGO D'AQUA, s. m. Oiseau aquatique gros comme un pigeon, qu'on voit en Italie, & dont la graisse est résolutive.
AVOUÉ, s. m. C'étoit autrefois un patron, un défenseur des droits d'une Église. *Bonorum Ecclesiæ Patronus*. Ce mot vient d'*advocatus*, d'où l'on a fait d'abord *avoyé*. Les Princes & les Grands Seigneurs étoient *avoués* des Églises Cathédrales, des Abbayes & des Monastères, & avoient des *sous-avoués*. Les Provinces & les Villes avoient aussi leurs *avoués*, & en Allemagne ils étoient nommés par l'Empereur.
AVOUER, v. a. Reconnoître la vérité; confesser, demeurer d'accord qu'une chose est véritable. *Fateri, confiteri*.
It. Reconnoître quelqu'un pour son Seigneur : *Clientem se profiteri ergà, &c*. Il s'est *avoué* vassal d'un tel Prince.
It. Approuver ce qu'on a donné charge de faire. *Approbare*. Quelque chose qu'il fasse, il en sera *avoué*.
It. Reconnoître pour sien, protéger. *Suum agnoscere, tueri*. Ce pere *avoue* cet enfant pour son fils.
S'AVOUER de quelqu'un; c'est s'en réclamer. *Inclamare*. *S'avouer* d'une telle Religion; c'est confesser que l'on professe cette Religion. *Profiteri*.
AVOUERIE, s. f. La qualité & la charge d'Avoué. *Advocatia*, ou *Advocatio*. Il sign. aussi. Protection. Le Droit de Patronage. L'action de donner un Champion, ou Chevalier qui se batte en champ clos pour la défense de quelqu'un. La pension qu'on faisoit à l'*Avoué*.
It. Certain droit que les Sujets doivent à leur Seigneur, par lequel ils le reconnoissent pour Seigneur.
AVOUTRE, ou AVOUESTRE, s. m. Vieux t. de Coût. Bâtard, illégitime. *Spurius*. C'étoit proprement un enfant né d'un adultere. Du lat. *Adulter*.
AVOUTRIE, vieux s. f. Adultère.
AVOYE. Voy. HEDWIGE.
AVOYÉ, s. m. Magistrat des villes Suisses. Voyez AVOUÉ.
AVOYER, v. n. T. de Mar. Commencer à souffler, ou souffler d'un autre rumb.
AVOYER, vieux v. a. Mettre en bonne voie, en bon chemin. *Dirigere*.

AUP.

AUPARAVANT, adv. Premiérement, avant toutes choses. *Antè*. Après ce mot il ne faut point mettre de *que*, cet adv. n'ayant aucun régime. Mais la préposition *avant* doit, en certains cas, être suivie d'un *que*. Par la même raison on ne doit pas dire, *auparavant* moi, mais *avant* moi.
AU PIS ALLER. Voy. PIS.
AUPRÈS. Prép. qui marque un lieu proche, & qui régit le gén. *Propè, propter*. Elle sert quelquefois à marquer un attachement domestique. Il est *auprès* d'un grand Seigneur. Elle sert encore à faire comprendre qu'on a les bonnes graces de quelqu'un. *Apud*. Il est bien *auprès* du Prince. Elle sert aussi à la comparaison. *Ad*. Les tableaux des Peintres modernes ne sont rien *auprès* de ceux de Raphaël.
AUPRÈS est quelquef. adv. *Propè, proximè*. Il demeure tout *auprès*.
PAR AUPRÈS s'emploie aussi adverbialement, & sign. Un peu à côté. La balle n'a pas donné dans le but, elle a passé *par auprès*. De *ad* & de *propè*, ou de *ad pressum*.
AUPS, s. m. Ville de France en Provence. *Alpes, Alpium urbs, Castrum de Alpibus*.

AUR.

AURA, s. m. Oiseau du Mexique, grand comme une poule d'Égypte.
AURACH, s. m. Ville d'Allemagne, dans le duché de Wirtemberg. *-aeum*.
AURAIS, s. m. Montagne d'Afrique dans le roy. de Tunis. *Aurasius mons*.
AURAN, s. m. Contrée & Ville de Syrie. *Auran, Auranitis*.
AURANITIDE. Voy. AURAN.
AURATE, s. f. Sorte de poire d'été : du latin *aurata*, dorée.
AVRANCHES, s. f. Ville épiscopale de la basse-Normandie. *Abrinca*, ou *Abrincæ; Legedia*, ou *Jugena Abrincatuorum*.
AVRANCHIN, s. m. Petit pays qui a eu autrefois titre de vicomté, dans la basse-Normandie; Avranches en est la capitale. *Abrincensis ager*.
AURAY, s. m. Ville de Bretagne en France, sur le golfe de Morbihan. *Auraicum*.

AURAZ, s. m. Montagnes de Barbarie en Afrique: on les nomme aussi Zeb. *Aurasius*, *Aurasus*, *Zebes*.

AURÉ, ou AURÉE, s. f. N. pr. de fem. *Aurea*.

AURE. Petite riviere de France qui coule aux confins du Perche & de la Normandie. *Aura*. Il y en a une autre en basse-Normandie, qui passe à Vaux.

AUREA ALEXANDRINA, s. f. Opiat. C'est un véritable antidote.

AUREIL, s. m. ou AURELLLE, s. f. Lieu nommé autrement Soviat. Il est dans le Limosin, à quelques lieues de Limoges.

AURELE, s. m. N. pr. d'hom. Il faut dire Marc-*Aurèle*-Antonin, Luce-*Aurele*-Vere; mais pour les autres qui portent le même nom, on dit *Aurelius*. *Aurelius* Victor.

AURELIE, s. f. T. de Phys. & d'Hist. natur. Espéce de féve, en laquelle se change un ver, par exemple, un ver à soie, qui doit ensuite prendre des ailes & voler. *Aurelia*, *Chrysalis*.

C'est aussi un N. pr. de fem. *Aurelia*.

AUREOLE, s. f. Couronne qui est donnée par les Peintres & par les Sculpteurs aux Saints, aux Vierges, aux Martyrs, & aux Docteurs, pour marque de la victoire qu'ils ont remportée. Les Païens environnoient de rayons la tete de leurs Dieux. -*la*.

AUREOLE s'est dit originairement de quelque joyau qu'on donnoit pour récompense au mérite. Les Théologiens Scholastiques appellent *Auréoles* les récompenses spéciales qui sont données aux Saints, à cause de leurs œuvres *de surérogation*.

AURIBAT, s. m. Contrée de la Gascogne, qui fait partie de ce qu'on appelle les Landes.

AURICHYSAR, s. m. Bourg de Bulgarie dans la Turquie d'Europe. *Aurichysara*.

AURICULA JUDÆ. Voy. OREILLE DE JUDAS.

AURICULA LEPORIS. Voy. OREILLE DE LIÉVRE.

AURICULA URSI. Voy. OREILLE D'OURS.

AURICULAIRE, adj. m. & f. *Auricularis*. Il ne se dit qu'en ces phr. Confession *auriculaire*, celle qui se fait en secret à l'oreille d'un Prêtre. Témoin *auriculaire*, celui qui a entendu ce qu'il dépose. On appelle le petit doigt de la main, le doigt *auriculaire*, parce qu'il sert à nettoyer les oreilles. Les vers *auriculaires* sont ceux qui s'engendrent dans les oreilles de l'homme.

AURICULAIRES, s. m. pl. Ordre de Chevalerie du Mexique, ainsi appellé, parce que les Chevaliers portoient à l'oreille une figure de feuille d'arbre d'or.

AURIÉGE. Voy. ARIÉGE.

AURIFIQUE, adj. de t. g. Il ne s'emploie guère qu'il ne soit précédé de *vertu*; vertu *aurifique*, puissance de convertir quelque chose en or.

AURIGA, s. m. Mot latin. Espéce de bandage pour les côtés. C'est aussi le quatriéme lobe du foie.

AURIK, s. m. Ville du comté d'Embden, dans le Cercle de Westphalie. *Auricum*.

AVRIL, s. m. Quatriéme mois de l'année selon notre supputation, & le second suivant celle des Astronomes, pendant lequel le soleil parcourt le signe du Taureau. *Aprilis*. Du v. *aperire*, parce qu'en ce mois la terre semble s'ouvrir pour produire toutes choses.

On dit fig. surtout en Poësie, qu'Un homme est en l'*Avril* de ses jours; p. d. qu'il est en la fleur de sa jeunesse, au printemps de son âge, à cause qu'*Avril* est toûjours au printemps.

On appelle les Maquereaux, *Poissons d'Avril*, parce qu'on commence à les pêcher dans ce mois. On désigne aussi par le même mot les entremetteurs des amours illicites. Faire manger du poisson d'*Avril*; p. d. se moquer de quelqu'un, après lui avoir fait faire différentes courses inutiles. Le mot *poisson* se met ici pour *passion*, par corruption, & par une allusion froide à la passion de Jésus-Christ, qui arriva vers le mois d'*Avril*.

Les Poëtes prennent le mois d'*Avril* pour le printemps.

AURILLAC, s. m. Ville de France dans la haute Auvergne, sur la Jordane. *Aurilhacum*, *Meriolacum*.

AURILLAS, s. m. T. de Man. Cheval qui a de grandes oreilles. *Auritus*.

AVRILLEUX, Vieux adj. Temps *avrilleux*, c. à d. comme dans le mois d'Avril.

AURIOLE, s. f. Roy. & Ville du Malabar. *Auriola*.

AURIPEAU. Voy. ORIPEAU.

AURISLAGE, & AURILLAGE, s. m. T. de Coût. Profit des ruches des mouches à miel qui appartient au Seigneur, ou au Roi.

AURON, s. m. Riviére de Berri, province de France.

AURONNE, & AURONE, s. f. Plante dont les fleurs & les semences sont tout-à-fait semblables à celles de l'absynthe. *Abrotanum*. L'amertume de l'*aurone* est plus grande que celle de l'absynthe. De l'α priv. & de βροτὸς, *mortel*, parce que les Médecins la donnoient aux malades pour les préserver de la mort.

Vin d'*Aurone*. C'est un vin fait avec l'*aurone*. *Vinum abrotonites*.

AURORE, s. f. Crépuscule, lumiére qui paroît quand le soleil est à 18. degrés près de l'horison. *Aurora*. Les Poëtes en font une Divinité, dont Céphale étoit amoureux. Ils lui donnent un char, & des doigts de roses. De l'hébr. אור, *or*, lumiére.

On appelle *Aurore Septentrionale*, ou plus communément *Aurore Boréale*, une lumiére qui paroît dans des nuées, venant du septentrion, lesquelles s'enflamment de temps en temps, s'étendent souvent de 60 & 80 degrés d'orient en occident, & vont au midi beaucoup au-delà du Zénith. Ce sont des nuées composées des matiéres qui font les éclairs & le tonnerre, mais qui sont trop claires & trop peu denses pour produire ces effets.

AURORE se dit, surtout en Poësie, pour la partie du monde où paroît l'*aurore*, qui est l'Orient.

Couleur d'*aurore*, certain jaune doré & éclatant.

On appelle fig. une beauté naissante, une jeune fille qui commence à paroître dans le monde, une *aurore*.

AURORE. T. de Fleuriste. Sorte de renoncule. *Aurore naissante*. Œillet violet.

AURSPERG, s. m. Bourg de l'Autriche, en Allemagne. *Aursperga*. Il y en a un autre dans la Souabe.

AUS.

AUSANITIDE, s. f. Voy. AURAN.

AUSBOURG, s. m. Ville d'Allemagne dans la Souabe, au confluent du Lech & du Vertach, sur les confins de la Baviére. *Augusta Vindelicorum*. La Confession d'*Ausbourg*, *Confessio Augustana*, sont les articles de la croyance que les Luthériens d'Al-

lemagne, appellés de-là Confessionistes, présentérent à Charles V. le 8e. Avril 1530. dans *Ausbourg.*

AUSCH, ou AUCH. (Prononc. *Auche.*) f. f. Ville de Gascogne sur le Gers, dans le comté d'Armagnac. Elle a un archevêché. *Augusta Ausciorum*, *Auscum.*

AUSCHOIS, OISE, f. (Prononc. *Auchois.*) Habitant d'Auch. *Auscius.*

AUSERON, f. m. Drogue qui vient de Perse, mais que les Européens tirent des Indes Orientales par Surate.

AUSIERE. Voy. AUSSIÉRE & HANSIÉRE.

AUSITIDE, f. f. Contrée située entre l'Egypte & les Philistins. *Ausitis.*

AUSPICE, f. m. C'étoit chez les Anciens une espéce de présage qu'ils tiroient du vol & du chant des oiseaux. *Auspicium*, *omen.*

Il se dit aujourd'hui des circonstances qui font espérer un heureux succès, ou en apprehender un mauvais. Sous d'heureux *auspices.*

On dit aussi, sous les *auspices* d'un tel; p. d. sous sa conduite & sous sa protection.

Ce mot vient *ab avibus spectandis*, *aspiciendis*, & n'a point de singulier en ce sens.

AUSPICINE, f. f. L'art de deviner par le moyen du chant, du vol, &c. des oiseaux. *Auspicina.*

AUSSI. Conjonct. comparative. Pareillement, de même. *Tam*, *quàm*, *aquè ac.* Ce mot vient de *ad sic.*

C'est encore une conjonct. augmentative. Encore, de plus. *Etiam*, *quoque*, *item.*

AUSSI sert encore à rendre raison de la proposition qui a précédé. *Nam*, *enim.* Un Philosophe disoit, pour se consoler de sa chûte, *Aussi*-bien voulois-je descendre.

AUSSI-BIEN QUE. Conjonct. De même que. *Eodem modo*, *pariter*, *tanquam.*

AUSSI PEU, sert à marquer une certaine égalité de privation, ou de modicité entre deux personnes, ou deux choses.

AUSSI-TÔT, adv. Dans le même temps, dans le moment. *Statim*, *illicò*, *continuò.* Il sign. encore, Aussi aisément, aussi volontiers. Je prendrois *aussi-tôt* la lune avec les dents.

Prov. *Aussi-tôt* dit, *aussi-tôt* fait, des commandemens qui sont promptement exécutés. *Aussi-tôt* pris, *aussi-tôt* pendu.

AUSSI-TOT QUE. Conj. Au même temps que. *Simul ac*, *ubi primum.*

AUSSIÉRE. Voy. HANSIÉRE.

AUST, f. m. ou AUSTELIVE, f. f. Bourg d'Angleterre, sur la Saverne, dans le Comté de Glocester. *-ta.* *-liva.*

AUSTÈRE, adj. m. & f. En t. de Phys. se dit d'une saveur âpre & astringente. *Asper*, *acidus*, *acer.*

Il fig. aussi, Rude, sévère; qui ne pardonne rien, qui ne se permet aucun plaisir. *Austerus*, *durus*, *severus.* On dit, Mœurs *austères*, vertu, mine *austère*, ou refrognée.

AUSTÉREMENT, adv. D'une maniére austère. *Austerè*, *severè*, *duriter.*

AUSTÉRITÉ, f. f. Sévérité. *Austeritas*, *severitas.* Il sign. aussi, Mortification. *Vitæ asperitas*, *duritia.*

AUSTERLITS, f. m. Cercle & Ville du roy. de Bohême dans la Moravie: on la nomme autrement Slaukow. *Austerlitium*, *Slaukovia.*

AUSTRAL, ALE, adj. T. de Géogr. Méridional, qui est du côté que souffle le vent que les Latins appellent *Auster*, *Australis.*

Le froid est beaucoup plus grand dans l'Hémisphere *Austral* que dans le notre.

AUSTRASIE, f. f. Grand pays de la France orientale qui a eu titre de Royaume. *Austrasia.* En Gaulois, comme en Allemand, Ost, ou Est, sign. l'Orient: de-là viennent les noms d'*Ostreling*, d'*Ostfrise*, d'*Estjuxe*, d'*Ostrogoths*, &c. Ce pays fut donc ainsi appellé, parce qu'il étoit la partie orientale de la France. On l'appella aussi Royaume de Metz. *Metensis regnum.*

AUSTRASIEN, ENNE, f. & adj. Qui est de l'Austrasie, ou qui appartient à l'Austrasie.

AUSTREGÉSILE. Voy. OUTRILLE.

AUSTREGUE, f. m. Arbitre, Juge, qui en Allemagne juge en premiére instance certaines affaires des États de l'Empire. *Arbiter*, *Judex*, *Austraga.*

AUSTREMOINE, f. m. N. pr. d'hom. *Stremonius*, ou *Strymonius.*

AUSTRIE. Voy. AUSTRASIE.

AUT.

AUTAN, f. m. Vent qui soufle du côté du midi. *Altanus.* Il est d'ordinaire orageux, & les Poëtes l'emploient en parlant des tempêtes. On l'appelle *Garbin* sur la Méditerranée.

AUTANT, adv. relatif, qui marque égalité en nombre. *Tot*, *quot.* *Autant* de fois. *Toties*, *quoties.*

Il marque aussi l'égalité de prix. *Tantùm*, *quantùm.*

Il sert encore à marquer l'égalité en toute autre chose. *Tantùm*, *quantùm.*

Il sign. encore, Suffisamment, selon son pouvoir, extrêmement. Ce mulet en a *autant* qu'il en peut porter. Je l'ai nourri, protégé, assisté *autant* que j'ai pû.

Il se dit quelquefois d'une certaine partie des choses. *Tantùm.* C'est *autant* de fait, d'épargné, de rabattu, *autant* de temps gagné. On dit abs. C'est toujours *autant.*

C'est, en t. de Pal. la copie d'un acte.

A la charge d'autant, c. à d. à condition qu'on fera la même chose.

AUTEL, f. m. Lieu élevé pour sacrifier à une Divinité. *Ara.* C'étoit une espéce de piédestal, quarré, rond ou triangulaire, orné de sculptures, sur lequel on brûloit des victimes en l'honneur des Idoles. Ce mot vient d'*altare.* Chez les Juifs c'étoit une table qu'on dressoit pour sacrifier à Dieu.

Dans le Christianisme c'est une table de pierre, quarrée, consacrée à Dieu, élevée & ornée, pour célébrer la Messe. Dans la primitive Église les *autels* n'étoient que de bois. Maitre, ou grand *autel*, est le principal *autel* de chaque Église. *Autel* portatif, pierre bénite, sur laquelle on célébre la Messe en pleine campagne.

Autel isolé, est celui qui n'est point adossé, & qui a un contre-retable. *Ara insularia.* C'est aussi un autel placé sous un dais, ou baldaquin. *Autel privilégié.* Celui auquel sont attachées quelques indulgences particuliéres. *Ara prærogativa.*

On appelle Pierre d'*autel*, une pierre sur laquelle on pose le calice & la sainte Hostie pendant la Messe, & dont on ne se peut servir qu'après qu'elle a été bénite.

AUTEL se dit figur. pour la Religion, le culte, & l'honneur que l'on rend à Dieu. *Honores divini.*

On dit fig. d'une personne pour qui on a grand

mour, estime ou vénération, qu'Elle mérite des *autels*.

On appelle le très-auguste Sacrement de l'Eucharistie, le saint Sacrement de l'*Autel*.

Prov. Qui sert à l'*autel*, doit vivre de l'*autel*; p. d. qu'Il faut trouver de quoi subsister dans sa profession. Élever *autel* contre *autel*; p. d. Faire un schisme dans l'Église, une division dans une Communauté. On dit d'un avare, qu'Il en prendroit sur l'*autel*. On doit être amis jusqu'aux *autels*; p. d. qu'On ne doit pas servir ses amis aux dépens de sa conscience.

L'AUTEL est le nom qu'on donne à l'une des quinze constellations méridionales. *Ara*.

AUTEL DE LA PROTHÈSE. *Mensa Protheseos*. Petit *autel* sur lequel les Grecs bénissent le pain avant que de le porter au grand *autel*, où l'on fait la liturgie. Les Septante appellent la table des pains de la *prothèse*, ce que nous appellons en notre langue la table des pains de proposition. C'est la signification de *prothèse*, πρόθεσις.

AUTEL s'est dit autrefois pour les oblations & le casuel d'une Église.

On dit d'une femme qui est chargée d'ornemens, qu'Elle est parée comme un *autel* du Jeudi béni, c. à d. du Jeudi-Saint.

Petit *autel*. T. de Chir. *Ara parva*. Espéce de bandage qui, quand il est achevé, représente les coins d'un *autel*.

AUTEL, vieux adj. Pareil, semblable.

AUTEL, vieux adv. De même, semblablement.

AUTENTIQUE. Voy. AUTHENTIQUE.

AUTEUR, s. m. (Mrs. de l'Académie ont décidé que ce mot n'a point de fém.) Celui qui a créé ou produit quelque chose. *Auctor*.

Il se dit en particulier de ceux qui sont les premiers inventeurs de quelque chose.

Il se dit aussi de ceux qui sont cause de quelque chose, ou qui ont dit quelque chose. Ce Ministre est l'*auteur* de ma fortune.

Il se dit aussi des Chefs d'un parti, d'une opinion, d'une conspiration, d'un bruit qui court.

AUTEUR, est aussi celui qui a composé un Livre, un Ouvrage d'esprit, en prose ou en vers.

Un *Auteur original* est celui qui a le premier traité une matiére, ou qui l'a mieux traitée qu'aucun autre, qui n'a point eu de modéle, ou pour les choses qu'il a dites, ou pour la maniére dont il les a dites.

On dit aussi d'une femme, qu'Elle est *Auteur*, quand elle a fait quelque livre ou quelque ouvrage d'esprit.

AUTEUR, en t. de Droit, est opposé à Procureur. Celui qui agit pour un autre, s'appelle Procureur; & celui au nom duquel le Procureur agit, s'appelle *Auteur*, à cause que c'est par son autorité que le Procureur agit.

En t. de Pal. on appelle *Auteurs*, ceux dont on a acquis le droit de posséder quelque héritage. Et aussi dans une Généalogie, l'*Auteur* de la race d'une maison, est celui qui a été le premier qui l'a ennoblie, & rendue illustre. *Caput*, *stirps*.

AUTEUR se dit aussi de celui de qui on a appris quelque nouvelle.

En t. de Collége on appelle absol. & par excellence *auteur*, celui qu'un écolier explique, ou qu'on fait expliquer pour-lors dans les classes.

AUTHÉMÉRON, adj. m. Reméde *authéméron* est celui qui soulage un malade le même jour qu'il l'a pris. Αὐθήμερον. D'αὐτὸς, *le même*, & ἡμέρα, *jour*.

AUTHENTICITÉ, s. f. Qualité de ce qui est authentique. *Veritas*, *authenticitas*.

AUTHENTIQUE, adj. m. & f. Solemnel, célébre, notable. *Res certæ fidei*, *certus*, *authenticus*. Ce mot est gr. & sign. *Qui a de l'autorité*, *Qui mérite qu'on y ajoute foi*.

En t. de Jurispr. il sign. Revêtu de toutes les formes, & qui est attesté par des personnes publiques; auquel on ajoute foi en Justice. On a appellé autrefois, Personnes *authentiques*, les Nobles & les premiers de l'État.

Il se dit particuliérement d'un sceau d'une Justice subalterne, & d'un Tabellion, pour le distinguer du seel royal.

AUTHENTIQUE, s. f. en t. de Droit, est un nom qu'on a donné aux Novelles de Justinien. *Authentica*. Un Poëte a dit que les femmes craignent moins Dieu que l'*authentique*: c'est la Loi *Sed hodie*, ou *Ut nulli* dans le Code, contre l'adultère.

AUTHENTIQUEMENT, adv. D'une maniére authentique & publique. *Summâ fide*.

AUTHENTIQUER, v. a. Rendre un acte authentique. *Auctoritatem dare*, *conciliare*.

AUTHENTIQUER une femme, c'est la déclarer convaincue d'adultere. *Mulierem adulterii ream damnare*. La condamner selon l'Authentique *Ut nulli*, à perdre sa dot & ses conventions matrimoniales, &c.

AUTHIE, s. f. Riviére de France, qui baigne Dourlens & Auxi. *Authia*, *Atilia*.

AUTIER, vieux s. m. Autel.

AUTOCÉPHALE, s. m. Ce mot vient de αὐτὸς, *ipse*, & κεφαλὴ, *Caput*, & sign. celui qui est lui-même Chef, n'en ayant point au-dessus de soi. *-lus*. C'est le nom que donnoient les Grecs à certains Archevêques qui étoient exempts de la jurisdiction des Patriarches.

AUTOCHTHON, s. f. L'une des tribus d'Athénes, ainsi nommée à cause du surnom αὐτόχθονες, *indigenæ*, qu'affectoient de prendre les Athéniens, pour faire entendre que leur ville ne venoit point d'une colonie, & qu'ils étoient *nés dans le lieu même* où ils habitoient.

AUTOGÉNE, s. m. Nom que quelques Gnostiques donnoient au fils d'un certain esprit vierge qu'ils nommoient Barbelath ou Betbelat. *-nes*. D'αὐτὸς, *ipse*, & de γίνομαι, *fio*. *Autogéne*, qui existe par lui-même.

AUTOGENE, adj. Épithéte du Narcisse à fleur blanche, à cause que son oignon pousse des feuilles avant qu'on le mette dans la terre, de sorte que la plante paroît croître d'elle-même.

AUTOGRAPHE, s. m. T. dogmat. C'est l'original de quelque écrit. Ce qui est écrit de la main propre de quelque personne. *Scriptum autographum*. D'αὐτὸς, lui-même, & de γράφω, j'écris.

AUTOIR, ou AUTOIS, s. m. Habillement de tête, ou espéce de voile que les femmes du commun portent en différens endroits.

AUTOMATE, s. m. T. de Méchanique. Machine qui se remue par elle-même: qui a en soi le principe de son mouvement; comme une montre, une horloge à contrepoids, ou autres machines qui se meuvent par ressort. *Automatum*. D'αὐτὸς, *ipse*, & μάω, *desidero*.

AUTOMATIE, s. f. Déesse du hasard. *-atia*.

AUTOMATISME des bêtes, s. m. C'est leur qualité d'automates.

AUTOMNAL,

AUTOMNAL, ALE, adj. (L'*m* se prononce.) Qui est propre à l'automne. *Autumnalis.* La partie *automnale* du bréviaire.

AUTOMNE, s. f. (Quelques-uns le font masc. surtout en Poësie.) On prononce *autonne.* Troisiéme saison de l'année où on recueille particuliérement les vins & les fruits d'hyver. *Autumnus.*

En t. de Philosoph. hermét. c'est le temps auquel l'ouvrage est achevé.

AUTONOE, s. f. Quatriéme fille de Cadmus, épousa Aristée, & fut mere du malheureux Actéon.

AUTONOMÉ, s. f. Une des cinquante Néréïdes.

AUTOPSIE, s. f. L'état dans lequel, suivant les Païens, on avoit un commerce intime avec les Dieux. Ce mot sign. *Evidence oculaire.* Les Médecins de la secte empyrique l'employoient pour signifier le souvenir des choses qu'ils avoient souvent vûes de la même maniére. D'αὐτὸς, lui-même, & ὄπτομαι, je vois.

AUTORISATION, s. f. T. de Pal. L'action d'autoriser. Lettres d'*autorisation* qu'une femme obtient du Roi, ou des Juges, pendant l'absence ou au refus de son mari, pour administrer son bien.

AUTORISER, v. a. Donner puissance de faire quelque chose; donner force & vigueur à quelque loi, à quelque usage, à quelque cérémonie. *Auctoritatem dare, tribuere.*

Il sign. aussi, Approuver. *Approbare, comprobare.*

Avec le pron. pers. Acquérir, usurper de l'autorité. *Arrogare sibi, vindicare auctoritatem.* Les abus s'*autorisent* avec le temps jusqu'à un point qu'il est malaisé de les réformer.

AUTORITÉ, s. f. Droit qu'on a de commander; pouvoir, puissance, crédit. Auquel sens le mot d'*autorité* n'a point de plur. *Auctoritas.*

Il se dit quelquefois de l'usage de ce droit, ou de son usurpation. Un homme n'en peut arrêter un autre de son *autorité* privée. Vouloir emporter toutes choses d'*autorité* absolue.

It. Le témoignage d'un Auteur qui a écrit; ou quelque apophthegme d'une personne illustre qu'on cite, pour servir de preuve. Les Ordonnances, les Loix, les Jugemens, &c. En ce sens il a un plur.

AUTOUR. Prép. locale, qui s'emploie quand on parle de ce qui environne quelque chose, & qui régit le gén. *Circà, circùm.*

Ce mot sign. quelquef. Auprès, & sert à marquer Attachement, assiduité. Les grands ont *autour* d'eux quantité de courtisans.

AUTOUR est aussi quelquef. adv. Tourner tout *autour.* Ici *autour.*

AUTOUR, s. m. En Fauc. c'est un oiseau de poing, le plus grand après le gerfaut, qui sert à la basse volerie sur les faisans & les perdrix. *Accipiter, asterias.* On dit que l'*autour* empiéte, & que le faucon lie le gibier. Il n'y a que la femelle de cette sorte d'oiseau de proie qui s'appelle *autour.* Le mâle s'appelle *Tiercelet d'autour.*

C'est aussi une écorce qui vient du Levant: elle approche de la canelle en figure & en couleur, & elle est presque insipide & sans odeur.

AUTOURSERIE, s. f. Art de dresser & de faire voler les autours. *Accipitrum disciplina.*

AUTOURSIER, s. m. Celui qui a soin de dresser, on de faire voler les autours. *Accipitrum institutor.*

AU-TRAVERS, A-TRAVERS. Voy. TRAVERS.

AUTRE, pron. relatif m. & f. Différent, contraire, opposé. *Alius, alter.* Du lat. *alter*: ou du gr ἕτερος.

On dit, *l'autre* jour, pour désigner indéterminément un des jours précédens.

Il se dit aussi par exclusion. Pour être sçavant, il ne faut faire *autre* chose qu'étudier.

Il marque aussi la ressemblance, l'égalité, la conformité. C'est un *autre* Mars, un *autre* Alexandre.

On dit fam. l'un vaut l'*autre*; p. d. qu'il n'y a point à choisir entre deux choses. Il y en a d'un & d'*autre*; p. d. Il y a du bon & du mauvais. Je ne connois *autre*; pour dire, C'est l'homme que je connois le mieux. C'est une *autre* affaire; Il n'y a pas la même raison d'en juger. Comme dit dit l'*autre*: c'est une citation populaire, quand on ne nomme point d'auteur. Il est devenu tout *autre*; Il est bien changé, en bien ou en mal. Il en fait bien d'*autres*; Il a d'*autres* détours, finesses, malices. A d'*autres*; Allez chercher ailleurs votre dupe. En voici d'une *autre*; p. d. Voici une chose encore plus surprenante. C'est bien un *autre* homme; il est bien plus considérable. On dit que Des gens sont nés l'un pour l'*autre*; p. d. qu'ils sont de même humeur. Prendre l'un pour l'*autre*; Se méprendre. Je regarde cela d'un *autre* œil; je le vois d'une *autre* maniére.

Prov. *Autre* chose est de dire, & *autre* chose de faire; p. d. qu'il est plus difficile d'agir que de parler.

D'AUTRE PART, adv. D'ailleurs, de part & d'autre, des deux cotés. *Aliunde.*

AUTRE-PART, adv. Ailleurs.

AUTREFOIS, adv. Anciennement, ou ci-devant. *Alias, olim.*

AUTREHIER, vieux s. m. Avant-hier. *Nudius tertius.*

AUTREMENT, adv. D'une autre maniére. *Aliter, alio modo, aliâ ratione.*

Il se met quelquef. pour servir de condition, ou de menace. Il faut vivre dans l'ordre, *autrement* on s'en repent.

AUTREMENT, précédé de la négative *pas*, marque de la médiocrité, & sign. Guere. Il n'est pas *autrement* sçavant en Droit.

AUTRESI, vieux adv. Semblablement, pareillement.

AUTRETANT, vieux adj. Autant.

AUTRETEL, vieux adj. Semblable.

AUTRICE, s. f. Ce mot n'est point usité. Voy. AUTEUR.

AUTRICHE, s. f. Grand Pays d'Allemagne, & qui en est la partie la plus orientale, d'où lui vient son nom, les Allemans l'appellant *Osterrich*, & *ost* signifiant *Orient.* La riviére d'Ens divise l'*Autriche* en haute & basse. Vienne est la cap. de la basse, Lintz est celle de la haute. L'*Autriche* a le titre d'Archiduché. *Austria.*

AUTRICHE s'est dit aussi autrefois de la Franconie, qu'on appelloit encore France Teutonique, & qui par rapport à la France est *Autriche*, c. à d. Orientale.

L'AUTRICHE, s. f. Sorte de laitue. *Lactuca Austriaca.*

AUTRICHIEN, ENNE, s. & adj. Qui est d'Autriche. Prince de la Maison d'Autriche. Partisan de la Maison d'Autriche. Régiment *Autrichien.* *Austrius, Austriacus.*

AUTRUCHE, s. f. Grand oiseau, fort estimé pour ses plumes, qui servent d'ornement aux chapeaux, aux lits, aux dais, &c. Il a le cou fort

long, & les pieds faits comme ceux d'un chameau : ses ailes lui servent non pas à voler, mais à aider à sa course. Il y en a qui ont des oreilles de cheval ; & il y a quelque apparence que l'*autruche* a donné occasion à la fable du cheval Pégase. *Struthio camelus.* L'*autruche* avale du fer, de même que les autres oiseaux avalent des cailloux, pour broyer leur nourriture, & non pas pour les digérer. Cependant on dit d'un grand mangeur, qu'il a un estomach d'*autruche*.

AUTRUI, s. m. collectif, qui n'a point de plur. Le prochain, les autres hommes. *Alienus.* Ce mot est plus général qu'*autre*. Il ne s'applique jamais qu'aux personnes, & toujours avec l'article indéfini. En t. de Chancel. Sauf en autre chose notre droit, & l'*autrui* en toutes, c. à d. le droit d'autrui. Aller par *autrui* ; p. d. Subsister aux dépens d'*autrui*.

Du gén. *alterius*.

Prov. Le mal d'*autrui* ne nous touche guère. Il ne faut faire à *autrui* que ce qu'on voudroit qui nous fût fait.

AUTUN, s. m. Belle ville de France en Bourgogne, sur l'Aroux. C'est l'ancienne *Bibracte. Augustodunum Æduorum*, *Hedua*, *Ædua. Civitas Æduorum.* Il y avoit dans cette ville une célèbre Acad. où la jeunesse Gauloise alloit étudier. Les Druides y avoient leur Sénat, qui se tenoit sur le mont Dru. *Autun* a eu des Comtes. C'est un Évêché suffragant de Lyon.

AUTUN est aussi un village de Dauphiné dans le Royans. *Augustodunum.*

AUTUNOIS, s. m. Contrée du duché de Bourgogne. Elle prend son nom d'Autun sa capitale. L'*Autunois* est une partie du pays des anciens Héduens. *Augustodunensis ager.*

AUTUNOIS, OISE, s. & adj. Qui est d'Autun, ou de l'*Autunois*. *Augustodunensis*, anciennement *Heduus*. La république *Autunoise* étoit célèbre.

AUV.

AUVENT, s. m. Petit toit en saillie qu'on met au-dessus des boutiques, pour les garantir de la pluie. *Umbraculum*, *velum*, *tentoriolum*. On a dit autrefois *otevent*.

AUVERGNAT, ATE, s. Qui est d'Auvergne. *Arvernus.* Quand on parle des anciens habitans de l'Auvergne, il faut dire *Arverne*, ou *Arvernien*.

AUVERGNE, s. f. Province de France avec titre de Comté, bornée par le Bourbonnois, par le Forez & le Vélay, par le Limosin, le Quercy & la Marche, par le Rouergue & les Cévennes. Elle se divise en haute & basse. La basse est appellée la Limagne. Clermont est la cap. de toute l'*Auvergne*. *Alvernia*, *Arvernia*.

Le Dauphiné d'*Auvergne* est un petit Canton de la basse *Auvergne* près de l'Allier & de la ville d'Issoire.

AUVERNAT. Quelques-uns disent *Auvernas*, s. m. Vin fort rouge & fumeux qui vient d'Orléans, & qui n'est bon à boire que sur l'arrière-saison, ce qui fait qu'on l'appelle aussi *Vin de cerneau*. *Vinum Arvernum.* Le plan des raisins qui le produisent, est venu d'Auvergne.

AUVERNAT DE MEUNIER. Espéce particuliére d'*Auvernat*, dont la vigne qui le produit a les feuilles couvertes d'un duvet, qui s'attache aux habits & les blanchit. *Arverna vitis foliis albâ lanugine coopertis.*

AUVESQUE, s. m. Cidre excellent qui se fait dans le Bessin en basse-Normandie.

AUVRY. Voy. AUDRY & AUBRINX.

AUUSTE, s. m. C'est, en t. de mer, le nœud de deux cordes, dont on attache l'une au bout de l'autre.

AWEN-MORE, s. f. Pet. riviére d'Irlande, dans le Comté de Wiclo en Lagénie. *Oboca.*

A U X.

AUXENCE, s. m. N. pr. d'hom. *Auxentius.*

AUXERRE, s. m. Ville épiscopale de Bourgogne, située sur le penchant d'une colline, au pied de laquelle coule la riviére d'Yonne. *Altissiodorum*, ou *Altissiodurum*, *Autissiodorum.*

AUXERROIS, OISE, s. Qui est d'Auxerre ou de l'Auxerrois. *Altissiodorensis.*

AUXERROIS, s. m. Contrée du duché de Bourgogne, qui tire son nom d'Auxerre, qui en est la capitale. Il a eu ses Comtes particuliers. *Altissiodorensis ager.*

AUXILIAIRE, adj. m. & f. Qui vient au secours. *Auxiliaris.* Troupes, moyens *auxiliaires*.

En t. de Gram. on appelle Verbes *auxiliaires*, ceux qui servent à former plusieurs temps des autres verbes, comme sont les verbes *Etre*, & *Avoir*, tant en françois qu'en italien & en espagnol. Ils sont communs à toutes les langues vulgaires de l'Europe.

AUXO & *Hégémone* étoient les deux Graces que les Athéniens honoroient : ils n'en connoissoient pas d'autres.

AUXOIS, s. m. Petit pays du duché de Bourgogne, entre l'Autunois, le Dijonois, l'Auxerrois & la Champagne. Sémur en est la cap. *Alexiensis tractus.*

AUXONE, s. f. (Prononc. *Aussone* ; quelques-uns même écrivent ainsi.) Petite ville du duché de Bourgogne, sur la Saone, avec titre de Comté. *Aussonia.*

AUXY, s. m. Il y a dans l'Artois, province de France, deux lieux de ce nom. L'un est *Auxy le Château*, sur l'Auchie, & l'autre *Auxy aux Moines*, sur le Thernois. *Alciacum.* Les laines d'*Auxy* sont renommées.

A V Y.

AVY ou AVIT, s. m. N. pr. d'hom. *Avitus.*

A U Z.

AUZUBA, s. m. Arbre de l'Isle Espagnole, ou St. Domingue.

A X A.

AXAPH. Voy. ACHSAPH.

AXARAFE, s. m. C'est un des quartiers du territoire de Séville, en Andalousie. *Axarafum*, *Axarafinus pagus.*

A X E.

AXE, s. m. T. de Géom. & d'Astron. C'est la ligne qui passe par le centre d'une sphère, ou d'un globe ; comme la ligne que l'on suppose traverser le globe de la terre. Toute la machine du monde tourne & fait son mouvement journalier autour de son *axe*. *Axis.*

On le dit aussi des roues, cones, cylindres, & autres figures qui se meuvent en rond ; & on l'appelle en ce sens *aissieu* plus ordinairement.

AXE de circonvolution. C'est une ligne imaginaire, autour de laquelle on conçoit que tourne un plan, & qu'en tournant il fait un solide.

AXE. T. d'Anat. Voy. AISSIEU.

Axe Spiral. T. d'Archit. C'est dans la colomne torse l'*axe* tourné en vis, pour entracer les circonvolutions au dehors.

Axe se dit aussi en Optique du rayon visuel qui passe droit dans le centre de l'œil, & qui y tombe perpendiculairement, sans faire aucune réfraction dans le crystallin.

A X I.

AXI, s. m. Poivre de l'isle Espagnole.

AXIFUGE, adj. m. & f. Qui a la faculté de s'éloigner d'un axe autour duquel il tourne. *Axifugus, a, um.*

AXILLAIRE, adj. (Prononc. les deux *ll* sans les mouiller.) T. de Méd. Qui a rapport à l'aisselle, qui en est proche. *Axillaris.* Nerf, artère *axillaire.* Voy. BRACHIAL.

AXINOMANTIE, s. f. Espéce de divination: c'est l'art de deviner par la hache. *-tia.* D'ἀξίνη, *hache*; & de μαντεία, *divination.*

AXIÔME, s. m. Principe général qu'on a établi dans un art, ou science, & qui est indubitable. *-ma, effatum.*

AXIOPOLI, s. f. Ville de Bulgarie sur le Danube. *-polis.*

AXIPETE, adj. de t. g. T. de Phys. Qui a la force de s'approcher de l'axe autour duquel il tourne. *Axipeta.*

A X O.

AXOLOTL, s. m. Poisson sans écailles, qui se nourrit dans le lac au milieu duquel la ville de Mexique est située.

AXONES, s. f. pl. Loix de Solon pour les Athéniens. On les nomma ainsi, parce qu'elles étoient écrites sur des tables de bois faites en triangle.

A X U.

AXUM, ou AXUN. Voy. ACCUM.

AXUNGE, ou AXONGE, s. f. Espéce de graisse, la plus molle & la plus humide du corps des animaux, qui s'appelle autrement de l'*oing. Axungia.*

Axunges, ou *Axonges de verre*, qu'on appelle aussi Fiel, ou sel de verre. Écume séparée de dessus la matiére du verre, avant qu'elle se vitrifie.

AXUR, ou ANXUR, adj. m. Surnom de Jupiter, qui sign. Sans barbe. De l'α priv. ξυρέω, je rase.

A Y A.

AY, s. m. Pet. ville de France en Champagne sur la Marne. *Ageium.*

C'est aussi une petite riviére du Cotantin, en Normandie. *Aya.*

AYA-BASSI, s. m. T. de Rel. Caporal des Janissaires. *Diacosiarchus.* Il sign. Chef de gloire.

AYAN, s. m. La côte d'*Ayan*, que l'on écrit aussi *Ajan*, mais qu'il faut prononcer *Aian.* Grande partie de la Haute Éthiopie. *Ayana regio.*

AYANT, participe du v. Avoir. Il s'exprime en lat. par les adv. *Cùm, postquàm, posteaquàm.*

AYANS CAUSE. Voy. AVOIR.

A Y E.

AY, AYE. Interjection qui marque que l'on sent de la douleur. *Heu.*

AYERBE, s. m. Bourg d'Arragon en Espagne, sur le Gallégo. *-ba.*

AYEUL. Voy. AÏEUL.

AYEUL. Voy. AOU.

A Y L.

AYL, ou AYLE. s. m. N. pr. d'hom. *Agilis.*

A Y M.

AYMARQUES, s. f. Ville de France dans le Languedoc, au Diocèse de Nismes.

AYMERIN. Voy. DAMARIN.

A Y N.

AYNET. s. m. Petite verge, ou baguette, pour enfiler les harengs que l'on veut faire sorer.

A Y O.

AYOU, s. m. N. pr. d'hom. formé d'Aigulphe. *Aigulphus.*

A Y R.

AYR, s. m. Riviére de France, qui se décharge dans l'Aisne au-dessous de Senarque. *Arola.* C'est aussi une ville & une riviére d'Écosse dans le Comté de Kyle. *Ayra.* On appelle *Ayrfort* une partie du Golfe de Cluyd, près de la ville d'*Ayr.*

AYRI, s. m. Arbre du Brésil, dont le bois est fort semblable à l'ébéne.

AYTON, AITON, s. m. Ville de Livadie en Gréce. *Aitana.*

AYTONA, AITONA, s. f. Bourg d'Espagne dans la Catalogne. *Actisona.*

A Z A.

AZA, ou ASA, s. f. Ville de la tribu d'Éphraïm.

It. Ancienne ville de l'Asie Mineure dans la Cappadoce.

It. Village de la Vieille Castille, près d'Osma. *Aza Aug.sta.*

AZACH, s. m. Ville d'Asie, dans la petite Tartarie. On la nomme plus communément en France Asoph. *Azachia, Asophia.*

AZAMOGLAN. Voy. AGÉMOGLAN.

AZAMOR, s. m. Ville d'Afrique, dans Ducala, province du roy. de Maroc. *-orium.*

AZANITE, s. m. Ministre dans les Synagogues des Juifs. *Azanita.*

Ce mot vient apparemment d'אזן, *azan*, écouter; & sign. des gens qui exécutoient les ordres des Prêtres.

AZANOTH-THABOR, s. m. Ville de la Terre-Sainte dans la tribu de Nephthali.

AZAPE. Voy. ASAPPE.

AZAR, s. m. T. de Rel. Monnoie d'or, qui a cours dans l'isle d'Ormuz.

AZARIA, s. f. On nomme ainsi à Smyrne une des sortes de corail que les Marchands d'Europe y portent.

AZARIMIT, s. m. Pierre qui se trouve dans le roy. de Cananor, en Asie, & qui a la même vertu que la terre sigillée.

AZARON. Plante. Voy. CABARET.

AZAUCHE, s. m. Figuier sauvage. *Oleaster.* Ce nom est espagnol.

AZAY LE RIDEAU, s. m. Bourg sur la riviére d'Indre dans l'élection de Tours.

A Z E.

AZE, s. m. Âne. Il est du style bas & comique.

AZEBOUCQ, s. m. Drogue médicinale que les Chinois de Canton tirent de Batavia.

AZEBRO, s. m. Cheval sauvage qui se trouve dans la basse Éthiopie.

AZÉCA, AZÉCHA, s. f. Ville de la Terre-Sainte dans la tribu de Juda.

AZÉDARAC, s. m. Espéce de Jujubier de Perse, dont les fleurs sont blanches, & quelquefois bleues, marquées de points noirs, & dont les fruits sont amers & vénéneux. On l'appelle aussi

Arbre des chapelets, parce que ses noyaux servent à en faire.

AZELBOURG, s. m. Bourg de Baviére, sur le Danube, près de Strumbing. -*burgum*.

AZEM, s. m. Roy. d'Asie dans la presqu'isle de l'Inde au-delà du Gange. *Azemum regnum*.

AZERBE. Voy. ASSERBE.

AZEROLE, s. f. Fruit de l'Azerolier.

AZEROLIER, s. m. Arbre sauvage, épineux, & de moyenne hauteur. Il porte des fruits aigrets & secs qu'on nomme *azeroles*, qui sont rouges, & gros comme des cerises. Ils sont assez agréables au goût étant mûrs. C'est une espéce de neffier, fort semblable à l'aubepin. *Mespilus apii folio laciniato*, ou *mespilus Aronia*.

A Z I.

AZI, s. m. Presure composée de petit lait & de vinaigre, dont on se sert en Suisse, pour faire le second fromage.

AZIMECH. Voy. ÉPI de la Vierge.

AZIMUT, s. m. T. d'Astron. C'est un grand cercle vertical qui passe par le zénith & le nadir, & qui coupe l'horison à angles droits. *Verticalis circulus horizontem ad angulos rectos intersecans*. Ce mot est arabe. C'est dans les *azimuts* qu'on prend la hauteur des astres à toutes les heures. L'*Azimut* d'une étoile est l'arc de l'horizon, qui se trouve compris entre le point du septentrion ou du midi, & le cercle vertical qui passe par l'Étoile.

AZIMUTAL, ALE, adj. Il ne se dit d'ordinaire qu au masc. Qui représente, ou qui mesure les azimuts. *Quod verticales circulos exhibet*. Cercle *azimutal*; celui qu'on s'imagine être mené du point vertical sur l'horizon à angles droits. Cadran *azimutal*; celui dont le style est à angles droits sur le plan de l'horizon.

AZINABAN, s. m. T. de Phil. hermét. Ce sont les féces séparées de la pierre des Philosophes.

AZINCOURT, s. m. Village de Picardie dans le Vimeux. -*curtium*.

AZIOTH, AZUTH, s. m. Ville d'Égypte sur le Nil. -*tha*, anciennement *Bubastus*.

AZIRUTH, s. m. Ville d'Egypte sur la mer Rouge. -*tha*.

AZMAVETH, s. f. Ville ou petite contrée voisine de Jérusalem.

A Z O.

AZONE, s. & adj. m. & f. T. de Myth. On appelle ainsi les Dieux qui ne sont point les Divinités d'un pays particulier, ni révérés par certains peuples. On le dit des Dieux reconnus en tout pays, & adorés par tous les peuples. De l'α priv. & ζώνη, Zone, contrée, pays.

Les *Azones* sont aussi des peuples d'Assyrie, qui habitoient dans le pays qu'arrosoit le fleuve Lycus.

AZOR. Voy. ASOR.

AZORES. Isles. Voy. AÇORES.

AZOT, s. m. T. de Chym. C'est la matiére premiére des métaux.

Il sign. aussi le compost, quand il est arrivé à la noirceur.

AZOTE, s. m. Ville de Palestine, l'une des cinq Satrapies des Philistins. -*tus*. On l'appelle aujourd'hui *Alsette*, *Alcet*, ou *Alzete*. Ce n'est plus qu'un village.

AZOVALALA, s. m. Petit fruit rouge de l'isle de Madagascar, assez semblable aux groseilles.

AZOUFA, s. f. Bete carnassiére du roy. de Casubi, de Fez & de Maroc.

A Z U.

AZUMAR, s. m. Village de l'Alentéjo en Portugal. *Azumara*, anciennement *Septem Ara*.

AZUR, s. m. Pierre minérale qui est de couleur bleue. *Lapis Lazuli*, *lapis caruleus*. Il doit être rayé de petites taches ou étoiles d'or, & résister au feu & à la fumée, d'où il tire même un nouvel éclat. On en trouve dans des mines d'airain, d'argent & d'or, & aussi parmi les marbres; & c'est celui dont on se sert le plus. Il vient des Indes & de Perse. On appelle la pierre d'*azur* par excellence, *lapis*.

C'est aussi une poudre bleue, pesante, dont se servent les Peintres, & que l'on met dans l'empois. C'est un produit de la préparation du cobolt, lorsqu'on tire le bismut de cette marcassite.

Il y a un *azur* factice qui se fait avec de l'indigo, ou du suc de violettes broyé avec certaine craie.

Il y a aussi un *azur* d'Allemagne: c'est une teinture qu'on cueille & ratisse proprement au-dessus des pierres qui sont dans les miniéres d'argent.

On dit prov. pour parler d'une maison richement ornée, que Ce n'est qu'or & *azur*.

AZUR est aussi la couleur de l'*azur*. *Lazuli color*, *cyaneus color*.

En t. de Blas. *azur* sign. le bleu, & c'est une des quatre couleurs.

Ce mot vient de *Lazurd*, en retranchant les lettres *l* & *d*. car les Arabes appellent cette pierre *allazurd*, & sans article *lazurd*.

AZURÉ, ÉE, adj. Qui est peint de couleur d'azur. *Caruleus*. On appelle poëtiquement le ciel, la Voûte *azurée*; & la mer, Les plaines *azurées*.

AZURIN, s. m. Chanoine de la Congrégation de S. Georges *in alga*, ainsi appellé a cause de l'habit bleu qu'il porte. -*inus*.

AZURUM, s. m. Sorte de préparation de chymie qui consiste en deux parties de mercure, un tiers de soufre, & un quart de sel ammoniac, &c.

A Z Y.

AZYGOS, s. f. T. d'Anat. C'est le nom qu'on donne à une veine qu'on appelle autrement *Sanspair*, parce qu'elle se trouve seulement du côté droit.

AZYLE. Voy. ASYLE.

AZYME, adj. de t. g. Qui n'est point fermenté; qui est sans levain. *Azymus*, *non fermentatus*. Les Juifs étoient fort soigneux pendant leur fête de Pâque, c. à d. pendant sept jours, de n'avoir en toutes leurs maisons que des pains *azymes*. Jésus-Christ institua l'Eucharistie après avoir mangé l'agneau Pascal avec ses Apôtres, au temps marqué par la loi, qui étoit le quatorziéme de la lune, sur le soir, où commençoit aussi l'observation des pains *azymes*. Le P. Sirmond a montré qu'avant le X[e] siécle les Latins ne s'étoient point servi d'*azymes*, & qu'ils communioient avec du pain levé, comme les Grecs. On est convenu dans le Concile de Florence qu'on peut varier sur cette coutume, selon qu'il plaît à l'Eglise. Les Arméniens & les Maronites se servent de pain *azyme*, ou sans levain, dans la célébration de la liturgie.

Ce mot vient du grec ἄζυμος, *sine fermento*, composé de l'α priv. & de ζύμη, *fermentum*.

AZYMITE, s. m. & f. Qui se sert d'azyme, ou de pain sans levain. *Azymita*; *qui pane non fermentato utitur*.

B



, ſ. m. qu'il faut prononcer *Bé*. Nom de la ſeconde Lettre de l'alphabet, & la premiére des conſonnes. Sa figure a été priſe des Latins, qui l'avoient empruntée des Grecs. Les brebis en bêlant expriment le ſon de cette lettre & celui de l'è ouvert.

Le B. eſt une des lettres labiales, parce que les lévres ſont le principal organe de la prononciation de cette conſonne, qui a beaucoup d'affinité avec d'autres lettres auſſi labiales, qui ſont l'V conſonne, le P & le Φ des Grecs, ou notre F, que nous tenons des Latins.

Parce que le *b* eſt une des lettres foibles, il ne peut terminer un mot dans la prononciation : de ſorte qu'en prononçant quelques mots étrangers, comme *Aminadab*, *Joab*, &c. on fait néceſſairement ſentir un *e* fémin. à la fin : c'eſt ce que les Hébreux appellent un *ſcheva*.

Enfin le B, s'il eſt paſſé par le nez, devient une M. Ainſi un homme fort enchifrené prononce *bouton*, au lieu de *mouton*.

B, chez Anciens, étoit une lettre numérale qui ſignifioit 300. Quand on mettoit une ligne au-deſſus, elle ſignifioit trois mille.

Le B eſt, en t. de Calendrier, la ſeconde des ſept Lettres dominicales.

C'eſt le caractère des monnoies fabriquées dans la ville de Rouen. Le double BB eſt la marque de la monnoie de Straſbourg.

B, dans l'Alphabet chymique, déſigne le mercure.

On dit pop. qu'un homme eſt marqué au *b*, p. d. qu'il eſt borgne, ou boſſu, ou boiteux, & l'on entend par-là qu'il eſt malin, & que ceux qui ont ces défauts corporels, le ſont ordinairement.

B quarre, & B mol, ſont des marques de Muſique, qui ſe mettent au commencement des réglets, pour marquer la qualité du chant. *B. quadratum. B molle.* Le B *quarre* eſt le ton naturel & ordinaire, & a quelque choſe de plus ferme que le *b mol*. Il n'a beſoin de marque particuliére que quand on paſſe du *b mol*, au *b quarre*, & alors on le marque ainſi ♮. Le *b mol* ſe marque toûjours par un *b* ſimple, & il a quelque choſe de plus doux que le *b quarre*. B-C marque la baſſe-continue.

B A A.

BAAILLEMENT. Voy. BÂILLEMENT.

BAAILLER. Voy. BÂILLER.

BAAL, ſ. m. Idole des Samaritains, des Moabites, des Sidoniens, des Chananéens & des Babyloniens. C'étoit ou le Dieu Mars, ou plûtôt Jupiter. Il y avoit pluſieurs *Baalim* différens. Le *Baal* des Phéniciens n'étoit pas le même que celui des Babyloniens ; non plus que le Jupiter des Grecs n'étoit point le Jupiter Ammon de la Libye : & les Orientaux donnérent à *Baal* différens titres, comme les Grecs & les Romains en donnérent à Jupiter. *Baal Peor*, ou *Beel Phegor*, *Beel Sephon*, *Béelzebub*, *Béelberith*.

Ce nom vient de l'hébreu בעל, *Baal*, dominer, être maître ; d'où ſe fait le nom בעל, *Baal*, Seigneur.

Au pluriel nous ne diſons point *Baals*, comme nous le devrions dire en ſuivant les régles de notre langue ; mais nous prenons le pluriel hébreu *Baalim*, comme on fait auſſi en grec & en latin.

BAAL eſt auſſi quelquef. un nom pr. d'hom.

C'eſt auſſi un nom de lieu, aux confins de la tribu de Siméon du côté du midi.

BAAL-BERITH, ſ. m. Dieu des Phéniciens, ou des Syriens, ainſi nommé, parce qu'ils croyoient qu'il préſidoit aux Traités & aux alliances, comme le Jupiter vengeur des fermens violés. Ce mot vient de l'hébreu ברית, *berith*, Traité, alliance, confédération.

BAAL-GAD, ſ. m. Idole des Syriens ; de *Baal*, Seigneur, ou Dieu ; & de *Gad*, fortune, comme qui diroit Dieu de la fortune.

BAALIS. Voy. BAALTIS.

BAALITE, ſ. m. & ſ. Celui ou celle qui reconnoît Baal pour Dieu, & lui rend un culte religieux. *Baalis cultor*, *Bali cultor*.

BAAL-PÉOR. Voy. BAALPHÉGOR.

BAALPHÉGOR, ou BAALPÉOR, ſ. m. Idole des Ammonites & des Moabites. C'étoit le Priape des Grecs : de l'Hébr. פעור פה, *Peorpe, os nuditatis*.

BAALSEMEN, ſ. m. Nom Carthaginois, ou Punique & Phénicien, donné à Nemrod, parce qu'il étoit grand Aſtronome : de *Baal*, Seigneur, & *Semen*, ou *Samain*, les Cieux.

BAALTIS, BAALIS, ou BELTIS, ſ. f. Déeſſe des Phéniciens. C'eſt la même que Diane, ou la Lune.

BAANITE, ſ. m. & ſ. Nom d'une ſecte particuliére de Manichéens.

BAARAS, ſ. m. Plante inconnue dont parle Joſéphe.

BAAT en ſiamois, en chinois TITAL, ſ. m. Poids tout enſemble & monnoie de ces deux Royaumes. Il péſe environ demi-once.

B A B.

BABAU, ſ. m. C'eſt un fantôme imaginaire, dont les nourrices de Languedoc font peur aux petits enfans. *Larva umbratilis*.

BABEL, ſ. m. Ville & tour que les hommes bâtirent dans une plaine nommée Sinar, ou Sennaar, quelque temps après le déluge, avant que de ſe ſéparer pour peupler la terre. De ב, *b*, prép. qui ſign. *dans*, & de בל, *bal*, confuſion. Ce nom lui fut donné, parce que Dieu confondit là le langage des hommes. Voy. BABYLONE.

Le peuple dit quelquefois d'une chose bien grande, ou bien haute, qu'Elle est grande, ou haute comme la tour de *Babel*.

Babel. Voy. BABYLAS.

BABET, f. f. Diminutif d'Élizabeth.

BABETTE, f. f. Sorte de danse.

BA-BEURRE, f. m. Lait de beurre qui n'est pas encore pris, ou en consistence de beurre, ou qui demeure après que le beurre est fait. *Butyrum lacteum.*

BABIA, f. f. Déesse révérée en Syrie, & sur-tout à Damas. On croit que c'étoit la Déesse de la jeunesse.

BABICHE, f.f. Diminutif de *Babet*, diminutif d'*Elizabeth*.

Babiche, f. f. On donne quelquefois ce nom à une petite chienne. *Catella, canicula.*

BABIL, f. m. Abondance de paroles sur des choses superflues, un parler continuel & importun. *Garrulitas, loquacitas.*

BABILLARD, arde, adj. & f. Qui parle continuellement de choses inutiles. *Garrulus, loquax.*

Il se dit aussi d'un indiscret, qui ne sçauroit retenir sa langue.

En t. de Chasse, un chien *babillard* est celui qui crie lorsqu'il est hors des voies.

BABILLER, v. n. Parler sans cesse, & ne dire que des bagatelles, & des choses inutiles. *Garrire, blaterare.*

On se sert de ce verbe pour exprimer la maniére de crier de la corneille: la corneille *babille*.

BABILLOIRE. Voy. CAQUETOIRE.

BABINE, f. f. Lévre de certains animaux, comme guenons, chats & chiens, &c. *Labium, labellum.*

On dit fig. & bassement d'un homme qui a mangé son bien, qu'Il s'en est donné par les *babines*. Il faut qu'il s'en torche les *babines*; p. d. qu'Il n'en tâtera pas.

BABIOLE, f. f. Chose de peu de valeur & puérile. *Crepundia.* Les Italiens appellent des poupées, *bambale.*

BABORD, & BAS-BORD. Voy. BORD.

BABOUCHE, f. f. Sorte de pantoufle ou de mule de chambre, qui a un quartier de derriére, faite de cuir du Levant, & qui est venue d'abord du Levant. *Calceus Turcicus.*

BABOUIN, f. m. Gros singe. *Simius.* C'est aussi un Marmouzet, ou vilaine figure qu'on fait baiser par force à ceux à qui on veut faire quelque honte. *Imago ridiculum in modum efformata.* On dit fig. Faire baiser le *babouin* à quelqu'un; p. d. L'obliger à faire quelque soûmission, quelque traité désavantageux.

Babouin, ine, f. est aussi une injure qu'on dit aux petits enfans badins & étourdis. *Pusiunculus, -la.* Petit *babouin*. Il est pop. & fam. De βαμβαίνειν, Qui bégaye.

BABOUINER, v. n. Badiner, faire des singeries, niaiser, jouer comme les enfans. *Scurriliter jocari.* Il est bas.

BABYLAS, f. m. N. pr. d'homme. Par corruption Babel & Baible.

BABYLONE, f. f. Ville célébre de l'Orient, située sur l'Euphrate, au-dessus de l'endroit où il se joint au Tigre. *Babylon.* L'Écriture, dans la langue originale, appelle toûjours *Babylone* Babel. *Babylone* est donc la capitale du plus ancien Empire du monde. Nemrod en fut le premier Roi. Cette ville si superbe est entiérement détruite, & l'on n'en connoit pas même les ruines.

Les Israëlites du Royaume de Juda furent emmenés captifs en *Babylone* par Nabuchodonosor. C'est ce qu'on appelle la Captivité de *Babylone*, qui dura 70. ans.

Babylone est prise dans l'Écriture pour un lieu de désordre & de crime. En t. de spiritualité on appelle le monde, une *Babylone*. Sortir de *Babylone*.

La ville cap. de l'Egypte a porté autrefois ce nom. Quelques-uns croient que c'est Héliopolis, & que celle-ci est la Ramesès dont parle l'Écriture.

BABYLONIE, f. f. Pays d'Asie, dont Babylone étoit la cap. Elle comprenoit la Chaldée, & la partie de la Mésopotamie, qui est la plus près du confluent de l'Euphrate & du Tigre; d'autres disent la Chaldée, & une partie de l'ancienne Assyrie. *-nia.*

BABYLONIEN, enne, f. & adj. Qui est de Babylone, ou de la Babylonie; qui appartient à Babylone, ou à la Babylonie. *Babylonius, a.*

Heures Babyloniennes. Les Babyloniens, les Persans & les Syriens divisent le jour naturel en vingt-quatre heures, & les comptent depuis le lever du soleil, jusqu'au soleil levant du jour qui suit. Les heures ainsi disposées sur un cadran, s'appellent en Gnomonique, *Heures Babyloniennes*, *horæ Babylonicæ.*

B A C.

BAC, f. m. Grand bateau plat, qui n'a ni pouppe, ni proue, & qui est ouvert par le devant & le derriére, que l'on abaisse sur le rivage, pour y faire entrer les charrettes & les carrosses. *Ponto.* De *bacus* ou *baccus*, mot de la basse Latinité.

Les Fontainiers appellent aussi *Bac*, un petit bassin de fontaine. *Discus aquarius, labrum.*

Bac. Grand baquet de bois, dont les Brasseurs de biére se servent pour y préparer les grains, & autres drogues qu'il faut faire germer, macérer & fermenter.

BACALA, f. m. T. de Mar. On appelle ainsi des piéces de bois de quatre pieds de longueur, qui se clouent sur la couverture de la pouppe, & se continuent jusqu'aux cordelettes. *Transtra postica.*

BACALIAU, f. m. T. Provençal. Morue séche.

BACASSAS, f. m. Bateau presque fait comme la pirogue.

BACAUDE. Voy. BAGAUDE.

BACCALAURÉAT, f. m. Le premier degré qu'on donne dans les Universités pour les sciences de Théologie, de Médecine, de Droit Civil & Canon. *-atus.*

BACCHANALES, f. f. pl. (Prononc. *Baccanales.*) Fête de Bacchus. Les Athéniens comptoient les années par la célébration de cette fete, avant qu'ils les comptassent par les Olympiades. Maintenant c'est une réjouissance ou mascarade qu'on fait au carnaval.

Bacchanale. Tableau ou bas-relief qui représentent une danse de Bacchantes & de Satyres.

Il se dit quelquefois d'une débauche faite avec grand bruit. *Liberior luxuriandi, vel compotandi licentia.* Ils ont fait une *bacchanale* qui a duré toute la nuit. Il est du style fam.

BACCHANALISER, v. n. Faire la débauche. *Liberius luxuriari vel compotare.* Il est bas.

BACCHANTE, f. f (Pronon. *Baccante.*) Femme qui célébroit autrefois les fêtes de Bacchus. *Baccha.*

Il se dit fig. d'une femme en fureur, emportée de colère, de rage, ou d'amour. *Bacchans.*

BACCHARIS, f. f. Plante. C'est une espéce de *Conise*. *Conisa major vulgaris.* Voy. CONISE.

BACCHAS, f. f. Lie qui se trouve au fond des

tonneaux où l'on a mis reposer le suc ou jus de citron.

BACCHIONITES, s. m. pl. Philosophes qui méprisoient toutes les choses du monde. *-onita*.

BACCHIQUE. (Pronon. BACQUIQUE.) s. m. T. de Poës. lat. Pied de vers composé d'une bréve & de deux longues, comme *egestas*. Il se nommoit ainsi, parce qu'il entroit souvent dans les hymnes de Bacchus. *Bacchius*.

BACCHUS, s. m. Fils de Jupiter & de Sémélé. On distingue plusieurs Dieux de ce nom. Un Arabique, que Vossius croit être Moyse. Un *Bacchus* Indien, que le même croit être Noé. Un autre Thébain surnommé *Dionysius*. Un quatriéme Égyptien plus ancien que le Thébain, qui est le Soleil, ou Osiris. On le croyoit inventeur de la vigne. Voy. ses différens noms dans le D. de Tr. Quelques-uns veulent que ce soit Nemrod, fils de Chus. *Bacchus quasi Bakchus*, qui sont deux mots Chaldéens.

Quoiqu'on prononce l'*s* finale dans *Bacchus*, nos Poëtes font rimer ce mot avec Jus, vaincus, plus, &c.

On appelle *Enfans de Bacchus*, de bons buveurs.

BACCHUS se prend aussi pour le vin, comme Cérès pour le bled. L'Amour languit sans *Bacchus* & Cérès. *Sine Cerere & Baccho friget Venus*.

BACCHUS. Poisson. Voy. MULET.

BACCIFÈRE, adj. de r. g. Épithéte que l'on donne aux arbres & aux arbrisseaux qui portent des baies. *Baccifer*.

BACELLE, vieux s. m. Jeune fille, ou pucelle. *Virgo*, *puella*. De l'hébreu בתולה, *bethula*, vierge, en changeant le ת en *c*.

BACELLER, vieux v. n. Faire l'amour. V. BACELLE.

BACHA, ou BASSA, s. m. *Bacha* est le meilleur. T. de Rel. Officier Turc qui a le commandement ou le gouvernement d'une Province. *Rector*, *Moderator*, *Provinciæ Præfectus*.

On appelle aussi *Bacha* de la Mer, celui qu'on appelle en France Amiral. *Thalassiarchus Turcicus*, *Maris Præfectus*.

Les Turcs prononcent indifféremment *Pascha*, *ou Bascha*.

BACHE. Voy. BANNE à l'usage des Ronliers.

BACHELARD, s. m. Nom qui en Dauphiné sign. un jeune amoureux. *Amasius*. C'est la même chose que Bachelier, qui signifioit autrefois un jeune Cavalier.

BACHELERIE, vieux s. f. Métairie qui consistoit en plusieurs piéces de terre, dont chacune contenoit douze arpens. *Baccalarium*. Ceux qui possédoient ces *Bachelleries* étoient appellés Bacheliers, & de-là vient qu'il y a des gentilshommes qui se nomment De la *Bachelerie*.

BACHELETTE, vieux s. f. Diminutif de *Bacelle*. Jeune fille à qui on fait l'amour, & dont l'Amant s'appelloit autrefois Bachelier. Voyez BACELLE.

BACHELIER, s. m. Celui qui a le degré de Baccalauréat. *Baccalaureus*. Ce mot vient de *Bacca*, fruit, ou bouquet qui vient aux arbrisseaux, & de *laurea*, laurier : parce que ceux qui sont promûs à ce degré, semblent avoir mérité la couronne de laurier.

On a aussi appellé *Bachelers*, les jeunes Écuyers, ou Chevaliers qui faisoient leur premiére campagne, & qui recevoient la ceinture militaire. *Militiæ candidati*. C'étoit aussi ceux qui n'étoient pas encore bannerets, ou qui n'avoient pas encore levé banniére. Ce mot en ce sens paroit avoir été dit pour Bas Chevalier.

BACHELIER est aussi, parmi les artisans, un Maître élû pour assister les Jurés en la fonction de leurs charges.

BACHELIERAT, s. m. Baccalauréat. Ce mot n'est point usité.

BACHER une charrette. C'est mettre la bache ou banne avec du foin par-dessus les marchandises.

BACHEVALEUREUX, vieux adj. Guerrier.

BACHIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à Bacchus. *Bacchicus*. Ode ou chanson *Bachique*, c'est une chanson à boire. Troupe *Bachique*, se dit d'une troupe de bûveurs qui font débauche.

BACHOT, s. m. Petit bateau. *Cymba*.

BACHOTAGE, s. m. Conduire d'un bachot. Vacation de Batelier.

BACHOTEUR, s. m. Batelier, passeur d'eau.

BACHOUE, s. f. Vaisseau de bois, large par le haut, & qui va en étrécissant.

BACHTAN, s. m. Pierre que les Arabes adoroient autrefois comme une Idole de Vénus. Ils disoient qu'Agar avoit conçû Ismaël sur cette pierre.

BACIAN, s. m.. Une des cinq principales isles des Moluques. *Bacianum*.

BACICOTER, vieux v. a. Tromper.

BACILLE, s. f. ou fenouil marin, Crête marine. Plante umbellifère qui croît sur les côtes maritimes, & qui est apéritive, diurétique. *Crithmum*, ou *Fœniculum maritimum*, *creta marina*.

BACINET, s. m. Sorte d'arme ancienne. Chapeau de fer assez léger.

BACIS, s. m. Taureau consacré au Soleil, qu'on adoroit à Hermunthi, ville d'Égypte.

BACLAGE, s. m. Arrangement des bateaux dans le port d'une riviére. *Naviculæ in portu collocatio*. On le dit aussi du droit qui se paye à ceux qui sont chargés de cet arrangement.

BACLE, s. m. N. pr. d'hom. *Baculus*.

BACLER, v. a. Fermer avec chaines, barres, barreaux, ou autres obstacles. *Ligneam pro pessulo subscudem foribus obdere*, *catenis*, *repagulis obstracre*, *occludere*.

BACLER un bateau. Le placer dans le port, & l'y arrêter avec des cordages aux anneaux de fer destinés à cet usage. *Naviculam in portu collocare*. De *baculus*, bâton.

BACLÉ, ÉE, part. pass. *Occlusus*, *obseratus ligneâ subscude*, *catenâ ferreâ*. On dit fig. & bassement, C'est une affaire *baclée*, c. à d. conclue & arrêtée.

BACON, vieux s. m. Porc engraissé & salé. *Bacco* & *bacho*, dans la basse latinité.

BACOVEN, s. m. Fruit de la Côte d'or en Afrique.

BACQUE, s. m. N. pr. d'hom. *Bacchus*.

BACQUET, s. m. Cuvier dont les bords sont bas. *Cupa minor*, *labrum minus*, *labellum*.

Les Carriers appellent *Bacquet*, ce qu'on nomme plus ordinairement un Bouriquet. Voy. ce mot. *Bacquet* est un diminutif de *bac*.

BACQUETER, v. a. T. de Jardinier. C'est ôter de l'eau avec une pelle, ou une écope. *Exhaurire aquam*.

BACQUETURES, s. f. pl. T. de Cabaretier. C'est le vin qui tombe dans le bacquet.

BACS, s. m. pl. Grands coffres de bois, dans lesquels on pile le sucre au sortir de l'étuve.

BACTES, ou BABACTES, s. m. Surnoms de Bacchus, qui sign. Crieur, criailleur : de Βάζειν, crier.

BACTRE, s. m. Fleuve qui passoit au milieu de la ville de Bactres. *Bactrus*.

BACTRÉOLE. Ce mot ne vaut rien. Voy. BRACTÉOLE.

BACTRES, s. m. pl. Ancienne ville d'Asie, capitale de la Bactriane. *Bactra, orum*. C'est aujourd'hui Termend. En vers on écrit quelquefois *Bactre*.

BACTRIANE, s. f. Province de l'ancienne Perse, qui répond à ce que nous appellons aujourd'hui Corasan, ou Carassan, entre la Perse, les États du Mogol, le royaume de Thibet, & la Tartarie, dont proprement elle fait partie. *-ana*.

BACTRIEN, ENNE, s. Peuple qui habitoit autrefois la Bactriane. *Bactrius, Bactrianus*.

BACTROPÉRATE, ou BACTROPÉRETE, s. m. C'est un nom que l'on donnoit autrefois aux Philosophes par mépris. Il sign. un homme à bâton & à besace ; de βακτηρία, *bâton*, & πήρα, *poche*, *besace*.

BACUL, s. m. Ample croupiére de bête de voiture, battant sur les cuisses. *Postilena, à batuendo culo*.

BACULE. Voy. BASCULE.

BACULER, vieux v. a. Frapper à coups de bâton. *Baculare*.

BACULOMÉTRIE, s. f. Science par laquelle on mesure des hauteurs accessibles & inaccessibles avec des bâtons. De *baculus*, bâton, & μετρεῖν, mesurer.

BACUNÉ, adj. m. Un Démon *bacuné*, celui qui tente les hommes de vanité. *Bacuneus*. Ce mot n'est point usité.

BACURDE, s. m. Faux Dieu particulier à la ville de Cologne. *-dus*.

B A D.

BADAGE, s. m. & s. Grand peuple de voleurs dans le royaume de Bisnagar, idolâtres & ennemis du nom chrétien. *-daga*.

BADAJOX, s. m. Ville d'Espagne dans l'Estramadoure, sur la Guadiane. *Pax Augusta*. Quelques-uns écrivent *Badajoz*, & c'est ainsi qu'on le prononce plus ordinairement.

BADAUD, AUDE, s. Sot, niais, qui s'amuse à tout, & admire tout. *Stolidus, stupidus, bardus*. Sobriquet injurieux qu'on a donné aux habitans de Paris. Du mot lat. barbare *badaldus*, fait de *badare*, qui signifie *béer*, avoir la bouche ou la gueule béante.

BADAUDAGE, s. m. Entretien, action, maniére de badaud. *Stoliditas, stupor*.

BADAUDER, v. n. S'arrêter à une chose qui n'en vaut pas la peine. *Ineptire, oscitare*.

BADAUDERIE, s. f. Action, qualité, discours de badaud, sottise. *Inepiia*. Franche *badauderie*.

BADE, s. f. C'est le nom de quelques villes d'Allemagne. *Bada*, ou *Badena*. En allemand *Baden*. 1°. En Suisse, sur la riviére de Limmal à cinq lieues au-dessous de Zurich. 2°. En Suabe, dans le marquisat de *Bade-Baden*. Le marquisat de *Bade*, *Badensis marchionatus*, est du cercle de Suabe. Il est divisé en Marquisat supérieur, ou de *Bade-Baden*, & en Marquisat inférieur, ou de *Bade-Dourlach*. 3°. Dans l'Autriche, à six lieues de Vienne au midi.

En allemand *Bad* sign. *Bain*, & *Baden*, se baigner. Tous ces lieux portent ce nom, parce qu'ils ont des bains.

BADEAU. Écrivez & voy. BADAUD.

BADELAIRE, ou BAUDELAIRE, s. m. T. de Blas. Épée courte, large & courbée comme un sabre, fort en usage chez les Huns. *Acinaces*. De *baltearis*, parce qu'on appelloit autrefois *baudel* un baudrier.

BADIANE. Voy. ANIS de la Chine.

BADIGEON, s. m. T. de Maç. (Pronon. *badijon*.) Mortier qui se fait des recoupes de pierre de taille, dont on enduit & on colore le plâtre, pour le faire ressembler à de la pierre de taille. *Incrustamentum lapideum*.

Les Sculpteurs appellent aussi *badigeon*, du plâtre délayé, qui leur sert à remplir le creux de leurs figures. *Incrustamentum gypseum*.

BADIGEONNER, v. a. (Pronon. *Badijonner*.) Colorer avec du badigeon. *Lapideo incrustamento induere*.

BADIN, INE, adj. & s. Folâtre, enjoué, peu sérieux, qui fait des plaisanteries. *Nugator, joculator*.

BADINAGE, s. m. Folâtrerie, action de badin ; jeu d'enfans. *Jocus, nugæ*.

En matiére de galanterie, Enjouement ; maniére de dire agréablement les choses.

Il sign. aussi tout ce qui est agréable & délicat dans les maniéres, dans les ouvrages d'esprit : en ce sens on l'oppose au sérieux.

On dit qu'Un valet est fait au *badinage* de son maître, lorsqu'il s'accommode à ses petites façons de faire.

BADINANT, s. m. Cheval qu'on méne après un carrosse, afin de le mettre à la place de quelqu'un des autres qui ne sera plus en état de servir.

BADINEMENT, adv. D'une maniére badine. *Joculè*.

BADINER, v. n. Faire le badin, se jouer agréablement, dire les choses d'un air fin & plaisant. *Jocari, ludere, nugari*.

En parlant de plusieurs petits ornemens qu'on attache, il sign. Avoir un petit mouvement agréable. *Nutare*.

Il est aussi a. & sign. Railler quelqu'un, se moquer de lui. *Cavillari*. Il est du style fam.

BADINERIE, s. f. Action badine, enjouement, badinage agréable. *Jocus, ludus, nugæ*. On dit aussi, qu'Un ouvrage ne contient que des *badineries*, quand il n'y a rien de sérieux ni de solide.

BADINES, s. f. pl. Pincettes légéres qui servent à s'amuser en arrangeant quelques charbons ou petits tisons.

BADOULAGE, ou BADOLAGE, s. m. T. de Province. Rapport que l'on fait les uns des autres. *Criminatio*.

BADOULIER, s. m. T. de Province. Médisant. *Criminator*.

BADUHENNE, s. f. Déesse des anciens Frisons. *Baduhenna*.

BADUKKA, s. m. Sorte de Câprier des Indes. *Capparis arborescens Indica, flore tetrapetalo*.

B Æ.

BAER. Voy. BÉER.

BAETAS, s. m. Les Espagnols & les Portugais appellent ainsi, l'étoffe de laine que nous nommons *Baguette*, ou *Bayette*.

BÆTIQUE. Voy. BÉTIQUE.

BÆTYLE, s. m. T. de Myth. On a appellé ainsi le

les pierres brutes & informes, que les Idolâtres adoroient avant l'invention de la Sculpture. *Betylion.* Ce mot vient apparemment de *Bethel*, nom que Jacob donna à la pierre qu'il éleva, & sur laquelle il versa de l'huile, après la vision de l'échelle mystérieuse.

BAF.

BAFFETAS, s. m. Toile de coton blanc, qui vient des Indes orientales. C'est aussi une étoffe des mêmes Indes, qu'on nomme autrement *Shaub.*

BAFFRAI. Vieux mot au lieu duquel on dit BEFFROI.

BAFOUER, v. a. Traiter indignement & avec mépris. *Contumeliis vexare, illudere.*

BÂFRE, s. f. Repas où les Convives semblent se disputer l'un à l'autre a qui mangera & boira le mieux. *Helluatio.* C'est un mot bas.

BÂFRER, v. n. T. pop. Manger goulument, avec avidité & avec excès. *Gulosè & voraciter helluari.*

BÂFREUR, s. m. Gourmand, grand mangeur. *Helluo.*

BAG.

BAGACE, s. f. C'est dans les Sucreries des Antilles une canne de sucre, lorsqu'elle a passé par le moulin pour la briser & en tirer le sucre.

BAGAGE, s. m. collectif. Hardes, meubles, ustensiles, équipage de guerre, ou de voyage. *Impedimenta, sarcina.*

Fig. & fam. Plier, trousser *bagage*; p. d. s'enfuir, déménager furtivement, mourir. Ce mot vient de *bagues*, qui a autrefois signifié *hardes.*

BAGANS, s. m. pl. Mot gascon, qui sign. Pâtres, ou paysans, qui gardent le bétail dans les Landes de Bordeaux. Peut-être de *vagantes.*

BAGARRE, s. f. Batterie de plusieurs personnes, émotion populaire qui amasse beaucoup de monde. *Pugna, tumultus.* Par contraction de *battre*, & de *gare.*

BAGASSE, s. f. T. pop. qui sign. une Prostituée. *Lupa, prostibulum.* De *bague* qui avoit autrefois la même signification, & qui étoit dérivé du lat. *Vaga.*

BAGATELLE, s. f. Chose de peu d'importance, petite production d'esprit. *Nugæ, frivola.* C'est un dimin. de *bague.*

On dit absol. *bagatelle*, quand on ne veut pas demeurer d'accord de quelques propositions qu'un autre met en avant. Vous croyez réussir en cette entreprise : *bagatelle.*

BAGAUDE, s. m. Rebelle, révolté. *Rebellis, perduellis, Bagauda.* On donna autrefois ce nom à des Mécontens des Gaules & d'Espagne. Il vient du celtique בגד, *bagad*, qui, comme en hébreu, signifioit, Prévariquer, être perfide, se révolter.

BAGAUDE, s. f. s'est dit pour Révolte.

BAGDAD, ou BAGDAT, BAGHDAT, ou BAGDET, s. m. Ville d'Asie, située sur le Tigre, qu'on croit être la même que l'ancienne Seleucie. *Bagdadum.* Elle est sous la domination du grand-Seigneur.

BAGHE, s. f. T. de Coût. Le bagage qu'on donne à un ladre avant que de le mettre hors d'une ville. *Sarcina.*

BAGNE, s. m. Lieu où l'on renferme les esclaves en Turquie. Il vient de l'Italien *bagno*, parce qu'il y a des bains dans cette prison.

BAGNÈRES, s. f. Petite ville de France au comté de Bigorre, en Gascogne. *Aquensis vicus.*

BAGNOLE, ou BAJOLE. Voy. BAGNOLOIS.

BAGNOLET, s. m. ou plutôt BAGNOLETTE, s. f. Sorte de coëffe, à l'usage des Dames.

BAGNOLOIS, OISE, s. Qui est de Bagnols en Languedoc. *Ortus è Balneolis.*

BAGNOLOIS, ou BAIOLOIS, OISE, s. Nom de secte. Espéce de Manichéens. *Bagnolus*, ou *Bajolus, a.*

BAGNOLS, s. m. Pet. ville de France dans le Bas-Languedoc. *Balneolum.*

BAGOÉ, s. f. L'une des Sibylles qui demeuroit chez les Toscans.

BAGUE, s. f. Anneau qu'on porte au doigt. Joyau précieux enrichi de quelques pierreries. *Annulus.*

De l'hébreu בגד, *beghed*, habit; car *bague* signifioit autrefois meuble, vêtement.

BAGUE D'OREILLE est un petit cercle d'or enrichi de pierreries, que les femmes portent aux oreilles, qu'elles percent à ce dessein. *Monile pensile.*

Course de BAGUE. Exercice de Manége, qui consiste à emporter avec une lance & en courant à toute bride une *bague* suspendue. *Equestris palæstra, equestris decursio.*

BAGUES ET JOYAUX. Ce sont les ornemens précieux des femmes mariées. *Gemmæ, monilia, vasa.*

On dit dans les compositions qu'on fait aux gens de guerre qui se rendent, qu'Ils sortiront vie & *bagues* sauves; p. d. Avec tout ce qu'ils pourront emporter. Et prov. qu'Un homme s'en est allé *bagues* sauves; p. d. qu'Il est sorti d'une affaire, sans qu'il lui en ait rien coûté. *Salvus, incolumis. Salvis vasis, latere tecto evasit.* Voy. l'étym. de *Bague.*

On dit fig. d'une chose de prix qu'on n'a que pour le plaisir, pour l'ornement, & qu'on peut vendre aisément, que C'est une *bague* au doigt.

BAGUE. T. de Mar. Petite corde mise en rond, dont on se sert pour faire la bordure d'un œil de pie, ou œillet de voile.

BAGUENAUDE, vieux s. f. Ancienne sorte de Poësie, dont toutes les rimes étoient masculines, & qui souvent n'en avoit aucune.

C'est aussi le fruit du Baguenaudier. Il renferme du vent qui sort avec éclat quand on le presse. *Halicacabus, solanum, vesicaria.*

BAGUENAUDER, v. n. S'amuser à faire des choses inutiles, frivoles & peu estimées. *Nugari.* Ce mot vient de ce que les enfans s'amusent à badiner avec des baguenaudes.

BAGUENAUDIER, s. m. Arbrisseau qui porte des baguenaudes. *Colutea vesicaria.* Ses feuilles & ses semences purgent plus violemment que le Séné.

BAGUENAUDIER. Celui qui baguenaude. *Nugator.* Ce mot est du style fam.

BAGUER, v. a. T. de Couturiére. Arranger les plis d'une jupe, ou d'un bas de robe de femme, & les arrêter avec une aiguillée de fil.

C'est aussi Donner à sa future ou à sa fiancée des bagues & joyaux. *Sponsæ annulum offerre.*

BAGUETTE, s. f. Bâton fort menu. *Virga, bacillus.* Une *baguette* d'Huissier, de Sergent à verge.

BAGUETTE de fusil, ou autre arme à feu. Longue

verge de bois qui sert à les charger, & qui se ramet dans le fût.

Il se dit aussi des bâtons qui servent à battre la Caisse.

It. Petite moulure ronde & ornée, dont on se sert en Architecture & en Menuiserie. On l'appelle aussi Astragale & Chapelet.

BAGUETTE d'Hongrieur, dont on se sert pour unir les cuirs avec le pied. *Baguette* de Corroyeur, sur laquelle on étend les cuirs pour les sécher.

BAGUETTE, ou *Bayette*. Sorte d'étoffe de laine non croisée.

C'est aussi une petite piéce de bois qu'on attache à la fusée volante, & qui doit être de poids égal à la fusée pour lui servir de contrepoids; autrement elle ne monteroit pas en l'air.

BAGUETTES à méche, sur lesquelles les Ciriers enfilent leurs méches.

Passer par les *baguettes*, est une punition des soldats qui ont fait des fautes qui ne méritent pas le dernier supplice.

En t. de Fleuriste on appelle *baguettes*, les tulipes qui viennent de Flandre, à cause de la hauteur de leur tige.

BAGUETTE en t. de Peinture. Voy. APPUI-MAIN.

BAGUETTE divinatoire. Branche de coudrier fourchue, par le moyen de laquelle on prétend découvrir les mines, & les sources d'eaux cachées sous la superficie de la terre. Voy. le D. de Tr.

BAGUETTE SACRÉE, que portoient autrefois les Ambassadeurs François, & qui étoit la marque de leur commission.

Prov. Commander à la *baguette*; c. à d. avec hauteur, avec autorité; par allusion aux commandemens des Huissiers, qui portent une verge ou *baguette. Imperiosum esse.*

BAGUIER, s. m. Petit coffre ou écrain où on serre les bagues & les pierreries. *Arcula.*

BAH.

BAHAIRE, BARRE, ou BAHAR, s. m. Poids des Indes & de la Chine.

BAHALITE. Voy. BAALITE.

BAHAREM, BAHREM, ou BAHRAIN, s. m. Isle d'Asie, dans le Golphe persique. *Tylus*, *Bahareima.*

BAHBÉIT, s. m. Ville d'Égypte vers le milieu du Delta.

BAHEL SCHULLI, s. m. Arbrisseau des Indes, dont la racine prise en décoction, excite l'urine.

BAHURIM, s. m. Ville de Palestine dans la tribu de Benjamin. On l'appelle aujourd'hui *Bachori.*

BAHUS, ou BAHUIS, s. m. Forteresse de Norwége, capitale d'un Gouvernement. *Bahusium.*

BAHUT, s. m. (Le *t* ne se prononce point.) Coffre couvert de cuir dont le couvercle est arrondi en forme de voûte. *Arca camerata.* De l'allemand *behuten*, qui signifie *garder.*

BAHUTIER, s. m. Ouvrier qui fait des bahuts, des coffres, des valises, des malles, des cantines. *Arcarum cameratarum opifex.*

On dit prov. qu'Un homme fait comme les *Bahutiers*, qu'il fait plus de bruit que de besogne, lorsqu'il parle beaucoup, & qu'il travaille peu.

BAI.

BAI, adj. (Pronone. BÉ.) T. de Man. Couleur du poil d'un cheval que le vulgaire appelle *rouge*, & qui tient de la couleur de châtaigne. *Badius*; *Phœniceus*, *spadix.* Du grec βαϊς, *rameau de palme*, qui est de couleur *baie.*

BAIANISME, s. m. Doctrine de Michel de Bay, ou Baius, condamnée par le Pape Pie V. *Baianismus*, *secta*, *doctrina Baii.*

BAIANISTE, s. m. & f. Disciple, sectateur de Baius. *Baïanus*, *a.*

BAIBLE. Voy. BABYLAS.

BAIE, s. f. Petit golphe où les vaisseaux sont en sûreté, & qui est beaucoup plus large par le dedans, que par l'entrée, à la différence des Anses de mer. *Sinus. Baie* de toutes les Isles, sur la côte de l'Acadie. *Baie* de tous les Saints, au Brésil. *Baie* françoise, dans la Nouvelle France. *Baie* des mines, autre *baie* de la Nouvelle France.

Il se dit aussi en Maçonn. Ouvertures qu'on laisse dans les murs, pour en faire des portes, & des fenêtres. Sur mer, les *baies* d'un vaisseau, sont les ouvertures des écoutilles, les trous par où passent les mâts.

BAIE, en t. de Bot. est un fruit mou, charnu, succulent, & qui renferme des pepins ou des noyaux. *Bacca. Baie* de grue. Fruit de la Nouvelle Angleterre, excellent contre le scorbut.

BAIE. Tromperie qu'on fait pour se divertir; bourde; plaisanterie qu'on fait aux dépens de quelqu'un. *Mendacium*, *fraus.* De *bohou*, mot hébreu qui sign. *inanis*, *inane*, *inanitas*, *res inanis.* On dit d'un grand hableur, que c'est un donneur de *baies*, qu'il repait de *baies.*

BAIE. Étoffe de laine. Voy. BAGUETTE.

BAIER. Voy. BAYER.

BAIES, s. f. Ville ancienne d'Italie, dans ce que nous appellons aujourd'hui la Terre de Labour, près de Naples. *Baia.*

BAIEUX. Voy. BAYEUX.

BAIGNER, v. a. Faire entrer, mettre dans l'eau, dans le bain. *In balneum*, *in aquam demittere.* Du lat. *vagnare*, qui a été fait de *vagna.*

On dit hyperboliquement, qu'un homme affligé a le visage *baigné* de larmes; p. d. mouillé, arrosé.

Il est aussi n. & sign. Tremper long-temps. *Innatare*, *supernatare.*

Avec le pron. pers. il sign. User du bain. *Balneo uti*, *lavari.*

Au fig. Se plaire à quelque chose, y trouver un singulier plaisir. *Delectari.* Se *baigner* dans la joie, dans les plaisirs. *Baigner* dans le sang, veut dire perdre tout son sang, & ce v. est n. en ce sens; se *baigner* dans le sang, veut dire prendre plaisir à le répandre.

BAIGNER se dit aussi des riviéres qui arrosent une campagne, qui passent auprès d'une ville, qui fournissent des eaux à un pays. *Alluere.*

BAIGNEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui se baigne. *Balneator.*

C'est aussi celui ou celle qui fait profession de baigner les autres. *Balneator*, *balneatrix.*

BAIGNEUSE. Voy. BAIGNEUR.

BAIGNOIR, s. m. L'endroit de la riviére où l'on se va baigner. *Locus lavationi idoneus.*

BAIGNOIRE, s. f. Le vaisseau ou la cuve où l'on se baigne. *Solium*, *labrum.*

BAIGORRI, s. m. Petit pays de la basse-Navarre en France. *Biguria*, *Baiguria.* C'est une vallée avec titre de Vicomté. On l'appelle aussi *Baiguer.*

BAIGU. Voy. BÉGU.

BAIL, ſ. m. T. de Pal. qui fait *baux* au pl. *Locatio*. Convention qu'on fait pour donner à ferme, à loyer, à rente, un héritage, un droit. *Bail conventionnel* eſt celui qui ſe fait volontairement entre deux parties. *Locatio pactitia*. *Bail judiciaire*, celui qui ſe fait des biens ſaiſis par des enchéres en Juſtice; & après les proclamations requiſes. *Locatio judiciaria*. On fait des *baux* à vie, à quatre âges, quatre vies, & quatre générations.

Ce mot vient de Bailler, mettre entre les mains.

BAIL À RENTE, & BAIL d'héritages, eſt un traité, ou vente, par lequel on abandonne le fonds d'un héritage, moyennant une rente annuelle & fonciére que le preneur s'oblige de payer. *Traditio fundi retento annuo proventu*, ou *reditu*.

BAIL *à ferme*. C'eſt le louage d'un fonds qui de ſa nature produit quelque choſe, ſoit par la culture, ou ſans culture. *Locatio fundi*.

BAIL eſt auſſi l'expédition de ce traité qu'on léve chez un Notaire.

BAIL en t. de Coût. ſign. Garde & tutelle des biens d'un mineur juſqu'à l'âge de 21. ans. *Pupillorum tutela*.

On appelle auſſi *bail*, en t. de Coût. l'action par laquelle on met quelqu'un en poſſeſſion d'une perſonne ou d'une choſe. *Traditio*.

C'étoit auſſi autrefois un droit que les Seigneurs levoient en Bretagne ſur leurs vaſſaux.

On a dit autrefois, Tenir le royaume en *bail*; p. d. en avoir la régence & le gouvernement. *Regni adminiſtratio*.

BAIL *d'amour*, dans le ſtyle fam. Aſſurance d'aimer toujours.

On dit fig. Cela n'eſt pas de mon *bail*; p. d. Cela eſt arrivé dans un temps où rien ne m'obligeoit à y prendre part.

BAILE, ſ. m. Ambaſſadeur de Veniſe, réſident à Conſtantinople. *Legatus*, *Orator Venetus*.

Dans le Languedoc & dans le Rouſſillon, ſorte de Juge royal. *Bajulus*, Bailli.

C'étoit auſſi un Officier des anciens Dauphins, préposé à la recette de leurs droits ſeigneuriaux, qui en d'autres provinces s'appelloit Miſtral. *Baylus*, *Ballius*, *Bajulus*.

BAILES. Officiers de Bourdeaux qui ſont à la tête des Communautés, qu'on nomme ailleurs Jurés.

BAILIE, ou BAYLIE, ſ. f. Charge, Office de Baile. *Bailia*, *Bajula*, *Balia*, *Ballia*, *Bajuli munus*.

BAILLARD, ſ. m. Piéce de bois pour porter les laines qu'on tire de l'eau, & qui traverſe la chaudiére à dégraiſſer.

BAILLARGE, ſ. f. Eſpéce d'orge qui croît en Angoumois.

BAILLE, ſ. f. T. de Mar. Eſpéce de cuve ou de baquet fait d'un demi-tonneau. *Cupa*. On l'appelle auſſi *Brouë*.

BÂILLEMENT, ſ. m. (Prononcez la premiére ſyllabe longue, & mouillez les deux *ll* avec l'*i*.) Ouverture involontaire de la bouche, qui témoigne qu'on a envie de dormir, ou qu'on s'ennuie. *Oſcitatio*.

It. Rencontre vicieuſe de deux voyelles dans les vers françois. C'eſt ce qu'on appelle autrement *hiatus*.

BAILLE, vieux ſ. f. Barricade.

BÂILLER, v. n. (Ce mot a la prem. ſyll. longue, & l'*i* ne ſert qu'à mouiller les deux *ll*.) *Oſcitare*. Faire des bâillemens, cauſés par une vapeur qui fait ouvrir la bouche extraordinairement pour ſortir, & qui marque de l'ennui ou du ſommeil.

Faire quelque choſe en *bâillant*; c'eſt en ſtyle bas & pop. la faire avec négligence.

De *balare*, qui a été dit par onomatopée du cri des brebis.

BÂILLER ſign. auſſi, S'entr'ouvrir, & ſe dit en parlant des ouvertures ou crevaſſes qui ſe font dans les murs. *Hiare*.

BAILLER, v. a. (Pronon. la prem. ſyll. bréve, & mouillez les deux *ll*.) Donner, mettre en main. *Dare*, *tradere*. Il n'eſt plus guére en uſage dans le diſcours ordinaire.

De βάλλω, j'envoie. Au Pal. *Bailler* des écritures; p. d. les fournir. *Bailler* à ferme, à loyer, à cens & rente, c'eſt, Donner à quelqu'un la joüiſſance d'une terre, d'une maiſon, moyennant certain prix par an, à certaine rente, ou redevance. *Locare*.

Prov. En *bailler* d'une, en *bailler* à garder, la *bailler* belle; p. d. En faire accroire à quelqu'un.

BAILLERESSE. Voy. BAILLEUR.

BAILLET, adj. m. Cheval *baillet*, c. à d. de poil roux tirant ſur le blanc. *Helvus equus*.

BAILLEUL, ſ. m. Renoueur. Celui qui remet les os diſloqués, les côtes pliées, enfoncées, ou rompues. *Oſſium loco ſuo motorum reſtitutor*.

C'eſt auſſi un nom de quelques lieux, ou bourgs en France, ou dans les Pays-Bas. *Balliolum*, ou *Belliolum*. Voy. BAILLI. *Bailleul* ou Belle, pet. ville de Fr. en Flandre, auprès d'Ypres.

BÂILLEUR, ſ. m. Celui qui *bâille*, qui s'endort, ou qui s'ennuie. *Oſcitans*. Prov. Un bon *Bâilleur* en fait bâiller deux. Faites l'*a* long, & mouillez *ill*.

BAILLEUR, ſ. m. BAILLERESSE, ſ. f. T. de Prat. (Faites l'*a* bref & mouillez *ill*.) Celui ou celle qui donne à ferme un héritage, une maiſon, un droit. *Locator*.

On dit auſſi Un *bailleur* de bourdes; p. d. Un moqueur, un trompeur. *Illuſor*, *deluſor*.

BAILLEUR de table. Petit Officier des Halles d'Amiens, pour fournir aux Marchands les Tables dont ils ont beſoin.

BAILLI, ou BAILLIF, ſ. m. (L'uſage eſt déclaré pour le premier.) En t. de Guerre. Chef de la Nobleſſe de la Province, & qui la commande quand on convoque l'Arriére-ban. *Nobilitatis Princeps ac Præfectus*.

En t. de Pal. il ſignifioit autrefois Gardien. C'eſt un Officier Royal de robe-longue, qui rend la Juſtice dans un certain reſſort, ou territoire. *Prætor peregrinus*, ou *Ballivius*.

On a appellé ordinairement *Baillis*, les Juges ordinaires, qui rendoient la Juſtice ſous les Sénéchaux. Mais on a auſſi appellé de ce même nom les Sénéchaux des Provinces, & on appelle encore préſentement le Sénéchal de Touraine, le *Bailli* de Touraine.

Il y a auſſi des *Baillis* de robe, qui ne ſont point Lieutenans de *Baillis* nobles, ou de Robe-courte, & qui ſont Juges dans des Siéges ſubalternes, ou dans les Hautes Juſtices appartenantes aux Seigneurs particuliers, comme le *Bailli* de S. Germain des Prez, du Temple, &c.

Il y a un *Bailli* du Palais, dont la Juriſdiction eſt renfermée dans l'enclos du Palais.

BAILLI, dans l'Ordre de Malthe, est un Chevalier dont la dignité le met au-dessus des Commandeurs, & lui donne le privilége de porter la Grand'Croix.

BAILLI de l'Empire : c'étoit autrefois le Gouverneur ou Régent de l'Empire.

BAILLI ERRANT. C'est en Angleterre ce que nous appellons un Huissier, un Sergent.

Ce mot vient de *Bajulus*, ou *Bailus*, qui signifioient Juge, *Prætor*.

BAILLI est aussi un nom de quelques lieux, dont les diminutifs sont *Bailleul & Baillolet*. Il vient du celtique *Bali*, une avenue d'arbres.

BAILLIAGE, f. m. (Prononc. le premier *a* bref & les lettres *illi*, comme si ce n'étoient que deux *ll* mouillées.) T. de Pal. Jurisdiction d'un Bailli dans certaine étendue de pays, de Seigneurie. *Prætoris peregrini*, ou *Ballivii jurisdictio*.

C'est aussi le lieu où le Bailli tient son Siége. *Prætoris peregrini seu Ballivii Curia*. Et le pays soûmis à la jurisdiction d'un Bailli.

Dans l'ordre de Malthe, c'est la première dignité après celle du Grand-Prieur.

BAILLIE, vieux f. f. T. de Coût. Tutelle, garde & administration ; régence, gouvernement, autorité. *Tutela Pupillorum*.

Il signifioit aussi ce qu'on appelle aujourd'hui *Bailliage*.

BAILLIE. Voy. BAILLIVE.

BAILLISEUR, f. m. T. de Coût. Tuteur qui a la garde & la tutelle des personnes nobles mineurs d'ans. *Bajulus*.

BAILLISTERIE, f. f. T. de Coût. Bail & administration. *Traditio, administratio*.

BAILLISTRE, f. m. Vieux t. de Jurispr. Tuteur, celui qui avoit la garde-noble ou bourgeoise de ses enfans. *Tutor pupillorum*. Il s'est dit aussi au fém. & a signifié Régente.

BAILLIVAGE. Voy. BALIVAGE.

BAILLIVE, f. f. La femme d'un Bailli. *Ballivii uxor*.

BAILLIVEAU. Voy. BALIVEAU.

BAILLON, f. m. Piéce de bois ou de fer qu'on met en la bouche d'un homme, ou d'un animal, pour l'empêcher de crier, ou de mordre. *Lignum in os insertum*.

On dit fig. & pop. qu'On met un *bâillon* en la bouche de quelqu'un, quand on l'empêche de dire ce qu'il sçait d'une affaire.

BÂILLONNER, v. a. Mettre un bâillon à une bête, à un animal. *Lignum in os animalis inserere*. On le dit aussi des hommes à qui on met un bâillon pour les empêcher de parler.

On dit aussi, *Bâillonner* une porte, quand on la ferme en dehors avec une piéce de bois passée dans un tirefond.

BAILLOQUE, f. f. Plume d'Autruche, mêlée naturellement d'un brun obscur & de blanc.

BAIN, f. m. Lieu plein d'eau où l'on se met quelque temps, soit pour se décrasser & se laver, soit pour se rafraîchir. *Lavatio, balneum*, ou *balineum*.

BAINS, au plur. se dit par excellence des eaux chaudes & minérales qu'on ordonne pour la santé. *Thermæ*.

BAIN se dit encore des bâtimens destinés pour se baigner. *Balnea, balneæ, balnea*.

C'est aussi la cuve, ou baignoire où on se baigne. *Solium, labrum*. On le dit aussi de chaque fois qu'on se baigne. Chauffer le *bain*. Un *demi-bain*. *Labrum minus*. Petite baignoire où on ne met que la moitié du corps.

Il se dit aussi de la liqueur où on se baigne. *Bain* de lait, ou d'eau rose.

On appelle en Méd. *bain* vaporeux, lorsque les malades ne sont pas plongés dans une liqueur, mais qu'ils reçoivent seulement une vapeur, ou une exhalaison qui les fait suer. *Sudatio, sudatorium*.

Bains locaux. Fomentations qu'on applique sur quelque malade.

On dit en été, de l'eau qu'on donne à boire sans la rafraîchir, qu'Elle est chaude comme un *bain* ; d'un gros nuage, que C'est un *bain* qui chauffe ; & d'un lieu où l'eau est sale & bourbeuse, *bain* de grenouilles, *bain* de crapauts.

En t. de Monnoies, etre en *bain*, c'est être entiérement fondu.

BAIN, en t. de Chym. se dit de plusieurs opérations qui se font sur des matiéres propres à entretenir une chaleur douce.

BAIN DE CENDRES, quand la cucurbite qui contient la matiére que l'on veut distiller, est placée dans un pot où il y a des cendres chaudes.

BAIN-MARIE. Eau chaude dans laquelle on met une cucurbite, afin de faire chauffer la matiére qui y est contenue. *Ferventis aquæ fornax distillatoria*. *Bain - Marie* est une corruption de *Bain - Marin*, ainsi appellé, parce que le vaisseau est porté sur l'eau comme sur une mer. Il se dit aussi en t. de Cuisine.

Bain de Sable, qu'on appelle aussi, *Bain de séparation*, *de limailles*, ou *sec*, quand on y met du sable, ou des limailles de fer.

On dit en Maçonn. qu'Une cour est pavée à *bain* de mortier ; p. ê. qu'On y a mis du mortier abondamment.

En t. de Teinturiers. Cuve pleine d'eau & de drogues, dans laquelle on trempe, ou on faie bouillir les étoffes qu'on veut teindre.

Ordre Militaire du *Bain*, en Angleterre, dont les Chevaliers avoient autrefois coûtume de se baigner avant que de recevoir les éperons d'or.

BAIN. Gros village de Lorraine, célébre par trois sources d'eaux chaudes minérales, limpides & insipides.

BAJOARIEN, ENNE. Voy. BOÏEN, ou BAVAROIS.

BAJOIRE, f. f. Médaille ou monnoie qui a une empreinte de deux têtes en profil, dont l'une avance sur l'autre. Voy. BAISOIR.

BAJOLE, f. m. & f. Nom de Secte. Voy. BAGNOLOIS.

BAIONE. } Voy. { *Bayonne*.
BAIONNETTE. } Voy. { *Bayonnette*.
BAIONNIER. } Voy. { *Bayonnier*.

BAJOQUE, f. f. Petite monnoie d'Italie, la dixiéme partie d'un Jule.

BAJOU, f. m. T. de Charp. La plus haute des planches du gouvernail d'un bateau foncet.

BAJOUE, f. f. Partie de la tete d'un cochon qui lui tient lieu de joues. *Mala*.

On appelle par injure, *Bajoues*, une personne qui a les joues pendantes.

BAJOUES. T. de Vitrier. Bossages qui tiennent aux jumelles du Tire-plomb, dont les Vitriers se servent pour apprêter le plomb. On les appelle autrement *Coussinets*.

BAIQUE. Sorte d'Étoffe. Voy. BAGUETTE.

BAIRAM. Voy. BEIRAM.

BAISEMAIN, f. m. Offrande qu'on fait à un Curé en allant baiser la paix. *Donarium*.

C'est aussi la soûmission que le vassal rend au Seigneur de fief, en lui baisant la main.

On appelle encore *Baisemain* à Constantinople, l'audience que le Grand-Seigneur donne aux Ambassadeurs, parce qu'autrefois les Ambassadeurs baisoient la main à ce Prince.

On dit, Faire des *baisemains*; p. d. Faire des civilités à quelqu'un, ou de sa part. *Salutem alicui dicere.*

On dit prov. & fam. au féminin, qu'Un homme est venu à belles *baisemains* faire ou demander quelque chose; p. d. qu'il a été contraint par la nécessité de venir faire des soumissions pour l'obtenir. Jamais tant de *baisemains* & si peu d'offrandes.

BAISEMENT, s. m. Action de baiser. *Osculatio, basiatio.* Il ne se dit guère que de la cérémonie où l'on baise les pieds du Pape, ou du Roi de Perse.

BAISER, s. m. Action de respect, de soumission, ou d'amitié, qu'on fait par l'application de la bouche sur une chose qu'on révère, ou qu'on aime. *Osculum, suavium, basium.* Un *baiser* de Judas est un baiser de traitre. On dit en amour, Cueillir un *baiser*, dérober un *baiser*.

Baiser, v. a. Donner un témoignage d'amitié, d'amour, de respect, d'humilité par l'application de la bouche. *Osculari, basiare, suaviari.* On *baise* la main par civilité, lorsqu'on donne, ou qu'on reçoit quelque chose.

On dit fig. que deux choses se *baisent*, quand elles sont si près l'une de l'autre, qu'elles se touchent. On le dit aussi des flots de la mer à l'égard du rivage qu'ils arrosent.

On dit prov. Je vous *baise* les mains; p. d. Je vous salue, ou je vous remercie; ou en raillerie, Je n'approuve pas ce que vous dites.

Baiser le cul de la vieille. Manière de parler usitée à Paris au jeu de billard & autres; p. d. Ne pas faire un seul point, perdre sans avoir pû gagner ni prendre un point.

BAISEUR, euse, s. & adj. Celui qui se plaît à baiser. *Basiator.*

BAISOIR, s. m. Monnoie d'or, que les Archiducs Albert & Isabelle firent battre dans les Pays-Bas; ainsi appellée, parce que les deux têtes sembloient se baiser.

BAISOTTER, v. a. & fréquentatif. Donner des bais●s réitérés & fréquens. *Crebra dare basiola.* Il est familier.

BAISSE, s. f. Baissement, déchet, diminution. Les hausses & les *baisses* du change.

BAISSER, v. a. Descendre quelque chose, & la mettre plus bas qu'elle n'étoit. *Demittere. Baisser* la lampe, un pont-levis, les voiles, le pavillon.

It. Plier, incliner, se soumettre. Il faut *baisser* la tête quand les Puissances supérieures nous persécutent. *Baisser* les yeux par modestie. *Baisser* la lance; p. d. se soumettre aux volontés d'un plus fort que soi.

On dit, *Baisser* la main à un cheval; p. d. Pousser son cheval à toute bride.

Baisser. T. d'Agric. C'est, dans l'Auxerrois & aux environs, Courber en dos de chat les branches de la vigne qu'on a laissées après que la taille en a été faite. *Curvare, arcuare.*

Il est aussi n. & se dit en parlant de ce qui devient plus foible, qui diminue, qui décroît. *Deficere, decrescere.*

En t. de Banque ou de Change, Diminuer, ne valoir plus tant.

Il se dit fig. des choses incorporelles, de l'esprit, de la fortune, du crédit, &c. C'est un homme qui ne se hausse, ni ne se *baisse*; p. d. qu'il est toûjours égal, & qu'il ne s'émeut de rien.

On dit *Baisser*, en parlant du chemin que l'on fait en descendant le long de quelques rivières.

Avec le pron. pers. Se courber, se faire en quelque sorte plus petit que l'on n'est. *Demittere se.*

Baisser l'oreille, ou les oreilles, c'est donner des marques de crainte, perdre courage.

On dit prov. d'une chose qu'on croit aisée, qu'il n'y a qu'à se *baisser* & en prendre. Donner tête *baissée* dans les ennemis, dans quelque affaire; p. d. Y aller aveuglément, & sans connoître le péril. *Irruere.*

De βαθὺς, *profond*, *creux.*

BAISSIÈRE, s. f. Vin qui est au bas, où il n'y a presque plus que la lie. *Vinum faculentum.*

BAISURE. T. de Boulanger. Voy. **BISEAU.**

BAITOSITE, s. m. & f. Secte des Juifs. *Baïtosita.* C'étoient les mêmes que les Sadducéens, dont les Chefs furent Sadoc & Baitos.

BAJULE, s. m. Officier de la Cour dans l'Empire grec. C'étoit le précepteur des Princes. Ce mot a aussi été autrefois usité en France. *Bajulus.*

On l'a dit aussi en t. de Liturgie, pour Porte-croix, porte-chandeliers.

C'étoit aussi dans les Monastères celui qui recevoit & distribuoit les legs & l'argent.

Bajules Capitulaires de l'Ordre de Malthe. Voy. **BAILLI.**

BAK.

BAKAN, s. m. Ville d'Asie dans les Indes, au roy. & sur la rivière d'Ava.

BAL.

BAL, s. m. Assemblée de jeunes gens de l'un & de l'autre sexe pour danser. *Chorearum celebritas, celebres choreæ.* La Reine du *bal*, est celle à qui on donne le *bal*, & qui en fait les honneurs. Le Roi du *bal*, celui qui en fait les honneurs & qui danse le premier. Du gr. βαλλίζω, *tripudio*, je danse.

BALACRE, s. m. On appelloit ainsi des soldats commandés par Balacer, qui faisoient un corps de troupes dans l'armée d'Alexandre.

BALADE. Voy. **BALLADE.**

BALAFRE, s. f. Estafilade faite sur le visage par quelque instrument tranchant. *Cicatrix lacatenta.*

C'étoit aussi une découpure longue de deux travers de doigt, qu'on faisoit autrefois sur des pourpoints de satin. *Incisura longior.*

BALAFRER, v. a. Faire des balafres sur le visage. *Luculentis plagis aliquem deformare.*

BALAI, s. m. Ustensile de ménage, qui sert à amasser & à ôter les ordures. *Scopa.* De *betula*, bouleau.

Balai du Ciel. C'est, sur l'Océan, le vent du nord-ouest.

Balai, en t. de Fauc. se dit de la queue des oiseaux; & en Vénerie, du bout de la queue des chiens.

Prov. Un valet fait le *balai* neuf, quand il sert bien les premiers jours qu'il est dans une maison. C'est un *balai* neuf qu'on jettera bientôt derrière la porte. Rôtir le *balai*, Ne pas profiter en quelque métier, en quelque profession.

BALAI, ou **BALAIS**, adj. m. Qualité d'un rubis de couleur de vin fort paillet. *Carbunculus pretiosior.* De *Balassia*, royaume en terre-ferme entre Pégu & Bengala, où se trouvent ces rubis.

On le dit fig. des boutons rouges qui viennent sur le visage des ivrognes.

BALANCE, ſ. f. Inſtrument qui ſert à connoître l'égalité, ou la différence de la peſanteur des corps graves. *Trutina*. Ce mot eſt fait du latin *bilanx*. Il y a deux ſortes de *balances*. L'ancienne, ou la Romaine. Voy. PESON. La ſeconde ſorte ſe fait avec un fléau ſuſpendu également par le milieu, aux extrémités duquel il y a des plats ou baſſins attachés avec des cordes. *Libra. Balances* fines. Voy. TREBUCHET.

Balances ſourdes, dont on ſe ſert dans les monnoies : elles ont les deux bouts de leur fléau plus bas que leur clou, & leur chaſſe, qui eſt ſoûtenue en l'air par le moyen d'une guindole.

Balance ſe dit de la clôture de l'inventaire d'un Marchand, où il met à gauche en *debet* la ſomme de ce qu'il a de fonds, & à la droite il met *avoir*, qui ſont ſes dettes paſſives, & l'argent qu'il doit payer.

Il ſign. fig. les raiſonnemens contraires qui font pencher notre eſprit tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Mettre à la *balance*; p. d. Examiner en comparant. Être en *balance*; p. d. Être en ſuſpens, ne ſçavoir quel parti on doit prendre. La *balance* eſt le ſymbole de la Juſtice.

C'eſt auſſi un des ſignes du Zodiaque. *Libra*. Quand le ſoleil arrive au premier dégré de la *balance*, nous avons l'équinoxe d'automne : ce qui arrive le 23. de Septembre.

BALANCÉ, adj. & ſ. m. T. de Danſe. Le *balancé* eſt un pas qui ſe fait en place. Il eſt compoſé de deux demi-coupés, dont l'un ſe fait en avant & l'autre en arrière. *Libratio corporis in alterum pedem*.

BALANCEMENT, ſ. m. Action du poids qui ſe balance également de deux côtés juſqu'à ce qu'il ſoit en arrêt, ou en équilibre. *Libratio*, *ponderatio*.

Balancement, ou Pas balancé. Voy. BALANCÉ.

BALANCER, v. a. & n. Demeurer ou être mû en équilibre; être agité de part & d'autre, chanceler. *Eſſe in æquilibrio*.

Il ſe dit auſſi de deux perſonnes, qui étant ſur les deux bouts d'une planche miſe en équilibre, ſe font hauſſer & baiſſer alternativement. *Librare ſeſe*.

Un oiſeau de proie ſe *balance* en l'air; p. d. qu'il ſe tient ſuſpendu en l'air, ſans preſque remuer les ailes.

Fig. Héſiter, être irréſolu & incertain, enſuite de l'examen des raiſons qui ſont pour & contre. *Suſpenſo eſſe animo*, *animi pendere*.

It. Conſidérer mûrement une choſe dans ſon eſprit. *Penſare*, *pendere*.

Il marque encore une eſpéce de comparaiſon d'une choſe avec une autre, ſans que l'une paroiſſe l'emporter. *Adæquare*. Ses moindres vertus *balancent* tous ſes vices.

BALANCIER, ſ. m. Roue ou verge de fer, dont le balancement régle le mouvement d'une horloge, ou d'une montre. *Libramentum*.

C'eſt auſſi une preſſe ou machine qui ſert à marquer la monnoie, les médailles, & les jetons.

C'eſt auſſi le lieu où ſont les établis, les preſſes & *balanciers* pour les médailles & jetons.

It. La poignée de fer qui tient la balance ſuſpendue par le milieu.

Balancier de compas, eſt un cercle de laiton qui tient en équilibre l'affût du dedans de la bouſſole.

Balancier de lampe, eſt un cercle de fer mobile, qui dans un vaiſſeau ſoûtient la lampe de l'habitacle en équilibre.

Balancier. L'artiſan qui vend & qui fait des poids & des balances de toutes les ſortes. *Librarum faber*, *opifex*.

BALANCINES, ſ. f. pl. T. de Mar. Cordes qui deſcendent des barres de hune & des chouquets, qui forment deux branches ſur chaque bout d'une vergue, pour la balancer & la tenir en aſſiéte. *Libratores rudentes*.

BALANÇONS, ſ. m. pl. Bois de ſapin débités en petit, dont on fait grand commerce en Languedoc.

BALANDRAN, vieux ſ. m. Manteau de campagne, doublé depuis les épaules juſque ſur le devant. *Gauſape*, *gauſapina chlamys*, *penula*.

BALANDRE, ſ. f. T. de Mar. Sorte de vaiſſeau ou de bâtiment de mer.

BALANT, ſ. m. T. de Mar. C'eſt la partie d'une manœuvre qui n'eſt point hallée.

BALANUS, ſ. m. T. d'Anat. La tête du membre viril : on l'appelle autrement *gland*, de la ſignification propre du mot βάλανος.

BALAOU, ſ. m. Petit poiſſon fort commun à la Martinique.

BALARE, ſ. m. & f. Nom que reçurent ceux qui compoſoient les Colonies Carthaginoiſes qui s'emparérent des montagnes de Sardaigne. *-larus*. Ce mot, chez les Cyréniens, ſignifioit un étranger.

BALARUC, ſ. m. Bourg de Languedoc, en France, entre Montpellier & Toulouſe. Il eſt célébre par des eaux minérales qui ſont à un quart de lieue de-là. *-ucum*.

BALASSE, ſ. f. Couette de lit formée de balle d'avoine, enveloppée dans de la toile.

BALASSOR, ſ. m. Etoffe des Indes Orientales, faite d'écorce d'arbre.

BALAST. Voy. LEST.

BALASTRI, ſ. m. On nomme ainſi à Smyrne les plus beaux draps d'or qui ſe fabriquent a Veniſe.

BALATAS, ſ. m. Grand arbre de l'Amérique qui ſert à la charpente & aux autres gros ouvrages.

BALATRON, vieux ſ. m. Débauché. *Balatro*.

BALAUSTE, ſ. f. T. de Pharm. C'eſt la fleur du grenadier : elle eſt aſtringente.

BALAUSTIER, ſ. m. C'eſt le grenadier ſauvage. *Malus Punica ſylveſtris*, ou *Balauſtium*.

BALAYER, v. a. (Prononc. Baléyer.) Rendre net un lieu, en ôter les ordures avec un balai. *Verrere*, *converrere*, *deverrere*.

Il ſe dit auſſi en parlant des habits longs, qui traînent & amaſſent les ordures à meſure qu'on marche.

En t. de guerre, *balayer* ſe dit pour, Chaſſer ou tuer ceux qui ſont dans un poſte pour le défendre. *Ejicere*, *expellere*, *vacuare*.

On dit prov. d'une perſonne dévote, qu'Elle *balaye* l'Égliſe, quand elle en ſort la derniére.

Fig. Le vent du nord *balaye* l'air; p. d. qu'il nettoie l'air, qu'il en chaſſe les nuages.

BALAYEUR, euse, ſ. Celui ou celle qui balaye. *Scoparius*. *Balayeur* de Temple. Voy. NÉOCORES.

BALAYURES, ſ. f. pl. Ordures amaſſées avec le balai. *Purgamenta*, *ſordes*. Les Saints ſe ſont quelquefois appellés eux-mêmes par humilité, Les *balayures* du monde.

Balayures de Mer, ſont pluſieurs choſes que la mer jette ſur ſes bords, comme de la mouſſe, &c.

BALAZÉES. Voy. SAUVAGUZÉES de Surate.

BALBASTRO, ſ. m. Ville épiſc. d'Eſpagne, dans l'Arragon, ſur la riviére de Vère. *Barbaſtrum*.

BALBUTIEMENT, ſ. m. (Prononc. *Balbuciment*.)

Bégayement. *Lingua hæsitantia*, *vel titubantia*.

BALBUTIER, v. n. (Prononc. *Balbucier.*) Parler avec difficulté, soit par le défaut de l'organe, soit faute de présence d'esprit ou de mémoire. *Balbutire.*

Fig. Parler sur quelque sujet confusément & sans connoissance.

BALCON, s. m. Avance, construction de pierre ou de bois, portée sur des colomnes, attachée en saillie au-delà du mur d'un bâtiment, & enfermée d'une balustrade, pour y prendre l'air. *Podium*, *menianum.* Ce mot, & l'Italien *balcone*, est un augmentatif de *palcus*, qui sign. *suggestus.*

BALDAQUIN, s. m. Dais qu'on porte sur le S. Sacrement, ou sur la tête du Pape dans les grandes cérémonies. *Umbella.*

C'est aussi un ouvrage d'architecture qu'on éléve en forme de dais, ou de couronne sur plusieurs colomnes, pour servir de couverture à un autel. De l'Italien *Baldachino.*

BALDECHILDE. Voy. BATHILDE.

BALDERIC, s. m. N. pr. d'hom. dont s'est fait Baldric, Baldry, Baudry. *Baldericus.*

BALDICHÈRE, vieux s. f. Voy. BRANDILLOIRE.

BALDUIN. Voy. BAUDOIN.

BALE, s. f. (L'*a* est long.) Ville de Suisse sur le Rhin, cap. du Canton de même nom, avec Évêché suffragant de Besançon, dont l'Évêque fait sa résidence à Porentru, depuis que *Bâle* est hérétique. *Basilea*, *Arialbinum.* L'Évêché de *Bâle* est une province d'Allemagne dans le Cercle du haut-Rhin. *Episcopatus Basileensis.*

BÂLE, s. m. N. pr. d'hom. *Basilus.*

BALÉ, vieux s. m. Galerie.

BALÉARES, s. f. pl. Isles de la mer Méditerranée, près des côtes du roy. de Valence & de celles de Catalogne. *Baleares*, ou *Balearides Insulæ.* Il y en a quatre principales : Majorque, Minorque, Yviça, ou Erice, & Formentera. Du Phénicien בעל ירה, *baal-jaro*, *Magister jaculi*, ou *projiciendi lapides*, habile à lancer des pierres avec la fronde. Ces isles font partie du roy. d'Arragon. On appelle aussi *Baléares* les peuples qui les habitent.

BALÉARIQUE, adj. m. & f. Qui est des Baléares, ou qui appartient aux Baléares. *Balearicus.* Grue *Baléarique.* Voy. GRUE.

BALEINE, s. f. C'est le plus gros des poissons de mer. *Balæna*, de βάλλω, jetter, lancer, parce qu'il y a une sorte de *baleine* appellée Physétère, ou Souffleur, qui jette de l'eau par les nazeaux ; ou de l'Hébreu בלע, *balah*, avaler, engloutir. On parlera ailleurs du Sperme ou Blanc de *Baleine.* Les ennemis de ce poisson énorme sont le Dauphin, le Tonio, l'Orke, & le Poisson noir. La *baleine* engendre comme les animaux terrestres, & la femelle nourrit ses petits à la mammelle.

On appelle aussi *Baleine*, toutes les parties de la *baleine* qui servent, ou à mettre dans les corps de jupe, ou à faire des parasols, des éventails, des buses, des baguettes, des paniers, &c.

C'est aussi le nom d'une des Constellations méridionales, composée de vingt-deux étoiles.

BALEINON, ou BALEINEAU, s. m. Une jeune baleine, un petit de la baleine. *Balæna vitulus.*

BALENAS, s. m. Le membre du mâle de la baleine qui sert à la génération.

BALERIE, vieux s. f. Danse.

BALESTRILLE, s. f. T. de Mar. Voy. ARBALÊTE.

BALÈVRE, s. f. Lèvre d'en-bas. *Labrum inferius.*

En t. d'Archit. c'est ce qui passe d'une pierre près d'un joint dans la douelle d'une voûte, ou dans le parement d'un mur, & qu'on retaille en le ragréant.

BALHOAVA, s. m. T. de Rel. Religieux Pénitent parmi les Arabes.

BALI, s. m. Ville d'Asie, cap. de l'isle & du roy. de même nom, dans les Indes. *Balya.*

BALIE, s. f. quelquefois adj. On dit aussi BALI, s. m. Langue sçavante des Siamois. Tous les livres qui traitent de la religion, sont écrits en langue *Balie.* De *Bala*, mot Chaldéen, qui sign. *avoir vieilli*, parce que c'est une langue morte qui s'est conservée chez les Sçavans.

BALIER. Voy. BALAYER.

BALIEUR. Voy. BALAYEUR.

BALIN, s. m. Grand drap qui reçoit le grain dans sa chûte, quand on le vanne ou qu'on le crible.

BALINE, s. f. Grosse étoffe de laine, qui sert à faire des emballages.

BALISAGE. Voy. BALINE.

BALISE, s. f. T. de Mar. Marque qu'on met sur les côtes ou canaux de la mer, dans les lieux dangereux, & aux havres de barre ou d'entrée où il y a peu de fond.

BALISEUR, s. m. Celui qui est chargé de veiller à ce que les Riverains laissent dix-huit pieds sur les bords de la rivière, pour faciliter la navigation.

BALISIER, s. m. Voy. CANNE d'Inde.

BALISTE, s. f. Machine de Guerre, & espéce de fronde dont se servoient les Anciens pour jetter des pierres. *Balista.*

BALISTAIRE, s. m. Officier de guerre dans l'Empire Romain & dans l'Empire Grec. *Balistarius.* Il avoit soin des armes & des machines.

BALIVAGE, s. m. T. des Eaux & Forêts. Compte ou marque des baliveaux. *Designatio arborum ad propagationem.*

BALIVEAU, s. m. Jeune chêne au-dessous de 40. ans. On en doit laisser seize dans chaque arpent des bois que l'on coupe, pour les laisser croître en haute futaie. *Relicta ad propagationem quercus. Baliveau* sur souche, ou sur brin, est le maître brin d'une souche, qu'on a réservé dans les coupes pour croître en haute futaie.

Il y a apparence qu'on a dit *baliveaux* pour *boisviaux*, & *boisviaux* pour *boisvieux*, par opposition aux taillis.

BALIVEAUX de Tailleurs de pierre. Voy. ÉCHASSES.

BALIVERNE, s. f. Sornette, conte fait à plaisir, discours inutile. *Nugæ.* Il est fam.

BALIVERNER, v. n. Conter des balivernes, tenir des discours ridicules. *Jocari.* Se moquer de quelqu'un. *Cavillari.* Il est fam.

BALLADE, s. f. (On pronon. BALADE.) Ancienne Poësie françoise composée de trois couplets & d'un envoi, sur les mêmes rimes, avec un refrein, qui est un vers intercalaire qui revient à la fin de chaque couplet. *Rythmus Gallicus similiter desinens.*

On appelle fig. le refrein de la *Ballade*, un discours qu'on répète souvent.

BALLADIN, s. m. Danseur de profession sur les théâtres publics. On le dit quelquefois plus généralement des bouffons & farceurs, qui divertissent le peuple. *Saltator.*

BALLADINE, s. f. Danseuse publique. *Saltatrix.*

BALLARIN. Espéce de faucon. Voy. FAUCON.

BALLASORE, s. f. Ville des Indes Orientales.

BALLE, s. f. Petite boule faite de laine, & recouverte d'étoffe ou de feutre, qui sert à jouer à la paume. *Pila.* Du gr. Βάλλω, *j'envoie.*

Prov. Au bon joueur la *balle* lui vient; p. d. qu'Un homme habile en une profession y réussit ordinairement. Enfans de la *balle*, ceux qui suivent la profession de leur pere, & au propre les enfans d'un Maitre de Tripot. La *balle* est en amour; p. d. qu'Elle est bien renvoyée; & au fig. cela se dit d'une conversation où il y a beaucoup de vivacité. A vous la *balle*, p. d. C'est à votre tour à parler, à agir. On dit aussi fig. d'un homme qui s'est saoulé jusqu'à crever, que son estomac est chargé à *balle*. Il y va *balle* en bouche, mèche allumée; c. à d. qu'il entreprend une affaire, bien résolu de la pousser vigoureusement. Ce sont *balles* perdues; c. à d. ce sont des efforts inutiles.

Balle de mousquet, de pistolet, d'arquebuse à feu ou à vent, & même d'arbalete, se dit de certaines petites *balles* de plomb, de fer, de pierre, qui servent à charger ces armes. *Glans plumbea*, &c.

En Artillerie, quoiqu'on dise ordinairement *boulet* de canon, néanmoins on dit aussi *balle* en quelques occasions. Un canon de batterie porte trente-six livres de *balle*. Dans les saluts de mer, on tire des canons chargés à *balle*. C'est ce qu'on appelle *salve royale.*

Balles à feu. T. d'Artillerie. Elles sont faites de grosse toile remplie de poudre & d'autres matiéres capables de mettre le feu. On en fait pour éclairer pendant la nuit, qu'on appelle des *balles luisantes.* On s'en sert aussi dans les feux d'artifice.

Balle ramée se dit, à l'égard du mousquet, de deux *balles* attachées ensemble par un fil de fer. *Glans veruculo cum alia glande trajecta.* On les appelle aussi *balles à fiches*, & *anges*, ou *balles* à deux têtes.

Balle est aussi un gros paquet de marchandises qu'on envelope dans de la toile, après les avoir bien garnies de paille. *Mercium colligatarum fascis.* Les marchandises de *balle* sont d'ordinaire fabriquées avec peu de soin. De-là vient qu'on dit fig. de toutes les choses qu'on méprise, ou qui ne valent rien: Ce sont nouvelles, contes, rimeurs de *balle.*

En t. d'Imprim. c'est un instrument de bois dont le creux est rempli de laine, laquelle est couverte d'une peau de mouton qu'on trempe dans l'encre, pour toucher sur les formes ou sur les planches.

En t. d'Agric. C'est la premiére écorce du grain, une espéce de capsule où il est enfermé. *Gluma, folliculus.*

BALLENJER ou **BALLINJER**, vieux s. m. Sorte de vaisseau de guerre.

BALLER, v. n. Danser. *Saltare, choreas agere.* Ce mot est vieux, & ne se dit guere qu'en cette phrase: Aller les bras *ballans*, c. à d. en les brandillant. De *ballare*, fait du gr. βάλλειν, qui a eu la même signification.

BALLET, s. m. Danse figurée & concertée qui se fait par plusieurs personnes masquées, qui représentent par leurs pas & postures quelque sujet particulier, ou quelque action. *Chorea dramatica, dramatica saltatio.* Le poëme dramatique fait pour expliquer le caractere ou l'action des personnes qui dansent, porte aussi le nom de *ballet.*

Prov. Faire une entrée de *ballet* dans une compagnie, c'est y entrer & en sortir brusquement.

BALLON, s. m. Grosse balle de cuir creuse, qui couvre une vessie, qu'on remplit de vent par une languette, ou soupape, lequel air faisant ressort, rend le *ballon* propre à se réfléchir. *Follis.* On dit d'un hydropique qu'il est gros, qu'il est enflé comme un *ballon.*

Ballon de fer. Il contient seize tables de fer. La table est d'un pied & demi de long, de 9. pouces de large, & épaisse d'un grain d'orge.

Ballon, en Chymie, est un très-gros matras, ou bouteille ronde de gros verre & à cou court.

C'est aussi, en t. de Rel. un vaisseau à rames, dont on se sert dans le roy. de Siam, tant pour des voitures, que pour des cérémonies.

En t. d'Artificier, c'est une espéce de bombe de carton qu'on jette en l'air par le moyen d'un mortier.

Dans la Pyrotechnie militaire, il y a des *ballons* à bombes, des *ballons* de cailloux, & des *ballons* à grenades.

BALLONNIER, s. m. Faiseur de ballons. *Follium artifex.*

BALLOT, s. m. Balle ou paquet de marchandise. *Sarcina.*

On dit fig. à un homme, Voilà votre vrai *ballot*; p. d. C'est votre fait, ce que vous cherchez.

Ballot, ou **Ballon.** Somme ou pannier de verre en tables plates & quarrées, dont se servent les Vitriers.

Ballot, ou sac de laines. On s'en sert promptement pour former des parapets ou places d'armes.

BALLOTADE, s. f. T. de Manége. C'est un saut qu'on fait faire à un cheval entre deux piliers; ensorte qu'ayant les quatre pieds en l'air, il ne montre que les fers des pieds de derriére, sans détacher la ruade.

BALLOTE, s. f. Petit bulletin, ou pois; ou petite balle de diverses couleurs, qui sert à tirer au sort. *Calculus.*

Ballote. Plante. Voy. MARRUBE.

BALLOTER, v. n. En t. de jeu de Paume, c'est peloter, se renvoyer la balle l'un à l'autre, & ne jouer point partie. *Pilam agitare.*

Il est act. au fig. *Balloter* quelqu'un; Se jouer de lui, l'amuser par de vaines promesses. *Aliquem illudere.* *Balloter* une affaire, la discuter de part & d'autre. *Consultare, rem aliquam agitare.*

Balloter signifioit aussi, Donner des suffrages par bulletins ou ballotes. *Calculos dare, edere suffragium.*

Il sign. aussi simplement, Mouvoir, agiter quelque chose.

BALLOTIN, s. m. On appelle *ballotins*, les enfans qui reçoivent les ballotes dans l'élection du Doge.

Il sign. encore un petit ballot.

BALME, s. f. Grotte de Notre-Dame de la BALME. Elle est en Dauphiné, auprès de Grenoble.

BALNEABLE, adj. f. Epithete des eaux propres pour les bains. *Balneabilis.*

BALOCHE, s. & adj. m. Nom qu'on donne dans l'Ordre des Capucins & autres Religieux, à ceux qui ne prechent ni ne confessent.

BALOIRE, s. f. T. de Mar. C'est ainsi que l'on appelle de longues piéces de bois, qui donnent au vaisseau la forme qu'il doit avoir.

BALOISE, s. f. Tulipe de trois couleurs, rouge, colombin & blanc.

BALONNÉ,

BALONNÉ. Voy. CONTRETEMPS BALONNÉ.

BALOTIN, s. m. Espéce d'oranger dont les fruits ressemblent presque à des citrons.

BALOTTES, s. f. pl. Ce sont des vaisseaux de bois dans lesquels on met la vendange.

BALOURD, DE, adj. & s. Qui est stupide, & grossier. *Stupidus, plumbeus.* Il n'est que du style simple & comique, & vient de l'italien *balordo.*

BALOURDISE, s. f. Stupidité, faute grossiére. *Stupiditas.*

BALSAME, s. m. N. pr. d'hom. C'est une corruption d'Absalame.

BALSAMINE, s. f. Plante annuelle, vulnéraire & détersive. *-mina.*

BALSAMIQUE, adj. de t. g. T. de Méd. (Prononc. *balzamique.*) Il se dit de ce qui est doux, huileux, & qui a les propriétés du baume.

BALSARA, BALSERA, BALSORA. Voy. BASSORA.

BALSANE. Voy. BALZANE.

BALSE, s. f. Espéce de radeau, dont les Indiens de la côte du Pérou se servent sur la mer du Sud.

BALTADGY, s. m. Officier Turc qui commande les Boustangis dans les maisons du Grand-Seigneur, & qui en est comme le Gouverneur & le Concierge. *Baltadgius Castellanus, Castello Præfectus.*

BALTAGI, s. m. On appelle ainsi dans le Serrail des esclaves qui coupent le bois. De *balta*, cognée.

BALTIQUE, adj. f. Épithéte qui se donne à une mer du Nord en Europe. *Balticum mare, Balticus sinus.* C'est un grand Golphe entre l'Allemagne, le Dannemarck, la Suéde & la Pologne.

BALTRACAN, s. m. Herbe qui croit dans la Tartarie, & dont les Tartares se servent pour se soutenir, quand ils voyagent dans leurs déserts.

BALUSTRADE, s. f. T. d'Archit. Rang de petits piliers façonnés, à hauteur d'appui, qui servent d'ornement, clôture, ou séparation. *Clathratum septum.*

BALUSTRE, s. m. Petit pilier façonné, qui sert d'ornement ou de clôture. C'est aussi l'assemblage de ces petits piliers. *Columellæ, clathri, cancelli.*

Peut-être de *balaustrum*, le calice de la fleur de grenade, auquel le *balustre* ressemble.

Fig. Les dais & les *balustres*, c. à d. les honneurs de la Cour ne rendent pas plus heureux.

BALUSTRES DE SERRURE, sont de petites piéces de fer qui tombent sur l'entrée de la clef, & servent à la couvrir.

BALUSTRÉ, ÉE, adj. Orné d'une balustrade. *Ornatus pilarum ordine.*

BALUX, s. m. Sable de quelques riviéres qui est mêlé avec de l'or.

BALZANE, s. f. T. de Man. Marque de poil blanc qui vient aux pieds de plusieurs chevaux. *Albedo in equino pede, nota alba.* De l'Italien *balzano.* Un cheval *balzan* est celui qui a des *balzanes* à quelques-uns de ses pieds, ou à tous les quatre. *Equus quatuor pedibus albis.*

B A M.

BAMBERG, s. m. Ville épisc. d'Allemagne en Franconie, située sur une colline au confluent du Mein & du Rednitz. *Bamberga, Babenberga.*

BAMBIAYE, s. m. Oiseau de l'isle de Cuba. Il ne s'éléve presque point de terre, & on le prend à la course.

BAMBIN, s. m. Enfant à la mammelle, ou qui l'a quittée depuis peu.

BAMBOCHADE, s. f. Tableau qui représente des sujets champêtres & grotesques.

BAMBOCHE, s. f. Petite figure en forme de Marionette, à laquelle on fait représenter des balets, ou des Comédies. *Sigillum automatum.* De l'Italien *bamboccio.* On appelle aussi un homme ou une femme de fort petite taille, une *bamboche.*

C'est aussi une petite canne qui vient des Indes, & qui est pleine de nœuds. Le roseau dont on la fait, s'appelle *Bambou.*

BAMBOU, s. m. Canne ou roseau des Indes. *Arundo Tabaxifera, spinosa.* On l'appelle aussi *Mambu.* Voy. TABAXIR.

BÂME, vieux s. m. pour BAUME.

BAMIA, ou *Kermia d'Égypte*, s. f. Plante haute comme la guimauve, dont les Égyptiens mangent la semence, qui est ronde & noirâtre.

BAMIA MOSCHATA est une plante d'Amérique presque semblable, & d'une odeur de musc.

B A N.

BAN, s. m. Publication à haute voix, au son du tambour, ou de la trompette, ou des tymbales, par l'ordre d'un Supérieur, ou de la part du Roi & de la Justice. *Rei cujuspiam præconis voce denunciatio.* *Ban* de vendanges, Ouverture de *ban*, &c. p. d. La publication de la permission des vendanges.

De l'allemand *ban*, qui sign. proprement *publication*, & ensuite *proscription*, parce qu'elle se faisoit à son de trompe, d'où sont venus les mots de *bannir, bandi, banlieue, banniére, bannal, abandonner*, &c.

BAN se dit aussi des publications qui se font aux prônes des Paroisses des noms de ceux qui veulent se marier, ou prendre les Ordres. *Solemnis futurarum nuptiarum proclamatio.*

C'est aussi la publication qui se fait pour convoquer tous les Nobles d'une Province, pour servir le Roi dans ses armées, suivant qu'ils y sont obligés par la loi des fiefs. *Principis edictum primariæ clientelæ nobilitatem ad militaria munera convocantis.* On a publié le *Ban & l'arriére-ban.* C'est aussi l'assemblée de ces Nobles en corps d'armée. *Primaria clientelæ nobilitas armata.* Le *Ban & l'Arriére-ban* est long-temps à se mettre en campagne.

BAN se dit aussi des assignations qui se font à cri public aux vassaux, pour comparoir devant leurs Souverains en certaines occasions, & pour rendre compte de leurs actions. *Edictum Principis beneficiarios clientes evocantis.* Mettre un Membre, un Vassal de l'Empire au *ban* de l'Empire; c'est confisquer ses fiefs, faute de rendre l'hommage & le service dont il est tenu.

Four à *ban*, moulin à *ban*, pressoir à *ban*; auxquels un Seigneur a droit d'assujétir ceux qui sont dans l'étendue de sa Seigneurie.

BAN *à vin.* C'est le droit que quelques Seigneurs ont de vendre leur vin, à l'exclusion des habitans qui sont dans leur territoire. *Jus prælationis in vendendo vino.*

BAN est aussi le Gouverneur de Croatie. *Bannus, Gubernator, Præfectus.*

On croit même que c'est ce qu'Hésychius appelle Βάνας, & qu'il dit signifier *Roi*, ou bien *Grand Prince.*

BAN sign. aussi, Bannissement. *Exilium.* Et on dit en t. de Pal. Garder son *ban.*

BAN. Plante d'Égypte. Voy. COLLAE.

BAN. Sorte de mousseline unie & fine des Indes orientales.

BAN ou BON. Voy. BON.

BANS, au pl. en t. de Chasse, sont les lits des chiens.

BANAL. Voy. BANNAL.

BANALITÉ. Voy. BANNALITÉ.

BANANE, f. f. C'eft le fruit du Bananier.

BANANIER, f. m. Plante fort commune dans les Indes Orientales & Occidentales. *Mufa arbor.* Ses feuilles font longues d'environ quatre, cinq ou huit pieds, & larges de quinze ou dix-huit pouces : elles peuvent fervir de napes & de fervietes. Son fruit eft fort bon à manger. Le *bananier* eft auffi appellé Figuier d'Adam, & Pommier de Paradis.

BANARBAN, vieux f. m. Charroi que les Vaffaux font obligés de faire pour leur Seigneur.

BANARD, vieux f. m. Garde des fruits.

BANAUSE, f. m. Sorte d'Efclave qui travailloit des mains. Βάναυσος.

BANC, f. m. Siége où plufieurs perfonnes fe peuvent affeoir de rang. *Scamnum.* De l'italien *banco*, ou du latin *bancus*.

BANC de gazon dans un jardin. *Sedile cefpititium.*

Il fe dit auffi en parlant du temps d'étude qu'on doit faire dans les Univerfités, pour parvenir aux Degrés. *Studiorum curriculum.* Etre, ou fe mettre fur les *bancs*, p. d. Faire fes licences, entrer en licence.

Au Pal. on appelle Meffieurs du grand *Banc*, les Préfidens à Mortier. *Judices primi fubfellii.*

It. Efpéce de bureau, ou de rendez-vous, où les Avocats & Procureurs fe rangent pour parler à leurs Parties. *Procuratorum ac Caufidicorum menfa.*

BANC DU ROI. Tribunal de Juftice, & Cour Souveraine en Angleterre. *Tribunal primarium.*

BANC COMMUN. La feconde Cour de Juftice en Angleterre. *Tribunal fecundarium.* On y plaide les caufes communes & ordinaires entre fujet & fujet.

BANC, en t. de Mar. eft dans les Galères un fiége où on met quatre ou cinq rameurs de rang pour tirer une même rame. *Tranftrum.*

BANC fign. auffi un lit de pierre dans les carrières. Le *banc* du ciel, eft celui d'enhaut, qui fert de plafond à la carrière.

BANC à dégroffer. T. de Tireur d'or. Efpéce de petite argue.

BANC à tirer. Machine dont les Tireurs d'or fe fervent, pour tirer le fil à travers les pertuis d'une petite filière appellée Pregaton.

BANC d'Hippocrate. Machine dont on fe fervoit autrefois pour réduire les luxations & les fractures. *Hippocratis fcamnum.*

BANC fign. auffi un lieu dans la mer où il n'y a pas affez d'eau pour porter un vaiffeau. Écueil, ou grand amas de fable. *Scopulus, arenaria moles.* Le grand *banc* de Terre-neuve, eft une haute montagne dans la mer.

BANCELLE, f. f. Petit banc long & étroit. *Scabellum.*

BANCHE, f. f. T. de Mar. Fond de roches tendres & unies, qui fe trouvent en certains lieux au fond de la mer.

BANCLOCHE, vieux f. f. Alarme formée par la cloche.

BANCROCHE, f. m. & f. Nom de mépris que l'on donne aux perfonnes qui ont les jambes tortues. *Varus.*

BANDAGE, f. m. Art de bander les plaies fuivant les diverfes parties du corps où elles fe trouvent.

Il fe dit auffi des ligatures avec quoi on lie les plaies. *Bandage* fimple ou compofé, égal ou inégal, &c. *Bandage* à 18. chefs, compofé d'un linge plié en trois, & coupé par les côtés en trois endroits. *Bandage* de Galien, ou des pauvres ; il eft à fix chefs. V. le D. de Tr.

On appelle plus particuliérement *Bandages*, les brayers. *Fafcia herniæ coërcendæ.*

BANDAGE fe dit auffi des ferremens qui lient ou qui fortifient des roues, ou des piéces d'une machine. *Vincula, ligamina.*

C'eft auffi une efpéce de caractère magique ou de fortilége.

BANDAGISTE, f. m. Faifeur de brayers. *Fafciarum ad coërcendam herniam artifex.*

BANDE, f. f. Piéce d'étoffe coupée en longueur, & qui a peu de largeur. *Tænia.* Du lat. *bandum*, fignifiant une enfeigne d'une petite étoffe ou de linge, plus longue que large. Il y a des *bandes* de broderie, ou de tapifferie qu'on met fur des lits, fur des paremens d'autels, fur des habits, &c. *Inftita opere Phrygio texta.*

BANDE eft auffi un morceau de toile coupé en long, qui fert à lier les plaies, & quelques membres du corps. *Fafcia.*

It. Fer battu en long, qui fert à lier quelque chofe. *Ferrea lamina.* Voy. BANDAGE. Il y a deux *bandes* clouées aux arçons d'une felle.

C'eft auffi, en t. de Pâtiffier, un morceau de pâte étendue, qui fe met autour de certaines piéces de pâtifferie.

On appelle *bande* roulée à un chef, une *bande* roulée par un bout.

BANDE d'Héliodore. Efpéce de bandage ou fufpenfoir pour les mammelles. *Fafcia Heliodori.*

BANDE en Archit. fe dit de plufieurs membres plats & unis, comme les frifes, qu'on appelle autrement *plates-bandes en fafces*, les architraves, &c. *Fafcia.*

Chez les Imprimeurs ce font des piéces de fer fur lefquelles roule le train de la preffe.

Les Chaircutiers appellent *bande de Cervelas*, fix cervelas attachés l'un au bout de l'autre.

Les Ceinturiers appellent *bandes de baudrier*, prefque tout le corps du baudrier.

Ce mot fign. auffi les côtés intérieurs d'un billard. *Ora interior.*

En t. de Blaf. la *bande* eft une piéce qui traverfe l'Écu d'angle en angle, & prend depuis le chef du côté droit, & aboutit à la pointe au côté gauche. *Tænia.*

BANDE. Petit poids de la côte de Guinée, d'environ deux onces.

Les Carreleurs appelloient autrefois *bandes* divers carreaux carrés, entre lefquels ils renfermoient les carreaux hexagones.

BANDE. T. de Conchyl. Voy. FASCIE.

En t. de Mar. il fign. Côté. *Plaga, regio.* La *bande* du Nord, celle du Sud. On dit auffi, Mettre fon vaiffeau à la *bande*, quand on le fait pencher fur un côté, pour lui donner le radoub, ou le fuiver.

BANDE fign. encore une troupe de plufieurs perfonnes affociées enfemble pour un même deffein. *Caterva, turba.*

Il fe difoit autrefois des troupes de gens de guerre. *Militum manus.* Mais il n'eft demeuré en ufage que dans cette phrafe, Le Prévot des *bandes*, p. d. le Juge des foldats du Régiment des Gardes. On dit encore, qu'un Général va de *bande* en *bande* pour animer fes foldats.

Il fe dit auffi parmi les Bouchers de plufieurs bœufs qu'on méne de compagnie. *Boum armentum.*

Prov. Faire *bande* à part ; p. d. Se féparer d'une troupe, d'un parti. *Ab aliis difcedere, fejungere fe.*

L'Ordre militaire de la *Bande* en Espagne. *Banda militia.*

Bandé, s. m. Nom que l'on donna sous Charles VI. a ceux de la faction d'Orléans. *Aurelianensis factionis homo.*

BANDEAU, s. m. Bande que l'on met sur le front, ou sur les yeux. *Fascia, velum.* Les veuves portoient autrefois un *bandeau*, comme les Religieuses.

En t. d'Archit.. c'est une architrave ou moulure qui s'étend depuis une imposte a l'autre, en se courbant en arc par-dessus une porte ou fenêtre.

On appelle le Diadême, un *Bandeau royal. Fascia candida.*

On dit fig. qu'Un homme a un *bandeau* sur les yeux ; p. d. qu'Il est préoccupé de quelque passion. On attribue à l'Amour un *bandeau*.

C'est aussi un médicament externe, qu'on applique sur le front, pour appaiser les douleurs de tête.

BANDÉE, s. f. T. de Coût. C'est la proclamation de l'ouverture des vendanges. *Vindemiæ denunciatio.*

BANDÉGE, s. m. Espéce de table à petits rebords, & ordinairement sans pieds. Voy. CABARET.

BANDELETTE, s. f. Petite bande avec laquelle on lie, on attache quelque chose. *Tænia, tæniola, vitta.*

C'est aussi un ornement d'Archit. qui est plus petit que la platebande, & plus grand que le liteau.

Bandelette, ou *Ruban.* Espéce de fascie qui se distingue sur la superficie d'une coquille.

BANDER, v. a. Lier avec une bande. *Fasciis vincire, astringere, alligare.*

It. Mettre un bandeau sur les yeux de quelqu'un. *Alicujus oculis velum obducere.*

Il se dit aussi en parlant des choses qui font ressort, & qu'on met dans un état violent. *Intendere, contendere, abducere. Bander* un arc.

Et en parlant des choses qu'on tend avec violence. *Bander* la corde d'une grue.

On dit en Fauc. qu'un oiseau *bande* au vent, quand il se tient sur les chiens faisant la cresserelle : & il est n. en ce sens.

On dit fig. *Bander* son esprit, avoir l'esprit *bandé*, p. d. S'appliquer à quelque chose avec grande contention d'esprit.

Il se dit aussi du froid, quand il augmente. Le temps est plus *bandé* aujourd'hui qu'hier.

Bander, en t. de Jeu de paume, Enlever, jetter dans les filets une balle que ceux du parti opposé ont mise sous la corde. *Pilam extra sphæristerii parietes mittere.* Et l'on dit *bander* à l'acquit, quand en joue à qui payera les frais, en poussant ainsi la balle.

Bander, en t. d'Archit. Assembler les voussoirs & claveaux sur les cintres de charpente, & les fermer avec la clef.

En t. de Pâtissier, Mettre de petites *bandes* de pâte sur des tourtes & autres piéces de four.

Il est n. en t. de Matrone, & se dit de l'érection naturelle, & même en parlant des femmes. *Arrigere.* Il sign. aussi simplement, Être tendu. Cette corde *bande* trop.

Avec le pron. pers. Se liguer, s'unir plusieurs ensemble pour s'opposer à quelque dessein. *Conjurare, conspirare.*

Prov. *Bander* la caisse ; p. d. S'enfuir, s'en aller, parce qu'en effet on bande la peau d'un tambour, quand on veut battre la marche ou la retraite.

Bandé, ée, part. pass. T. de Blas. qui se dit de tout l'écu, lorsqu'il est couvert de bandes, ou d'une piéce *bandée*.

BANDER, s. m. Nom Persan. Il signifie Ville de Douanne. Un grand nombre de villes frontiéres en Turquie & en Perse portent ce nom.

BANDEREAU, s. m. Cordon qui sert à pendre la trompette au cou de celui qui en sonne. *Funiculus.*

BANDERET, s. m. Chef de la Milice dans le Canton de Berne. *Dux, Præfectus Copiarum.*

BANDEROLLE, s. f. Petit étendard qu'on met sur les mâts des vaisseaux, aux branches des trompettes, & sur les pains bénits des personnes de condition. *Parvum, minus vexillum.* C'est un dimin. de *bande*.

Dans le négoce des bois à brûler, & du charbon, c'est une petite planchette sur laquelle est collé le tarif du prix de ces marchandises.

BANDIÉRE, s. f. Parement que l'on met au-dessus des mâts, & qui porte les Armes des Souverains. On dit aussi d'une armée, qu'Elle est campée en front de *bandiére*, lorsqu'elle est rangée en campagne.

BANDILLE. Voy. BAUDILLE.

BANDIMENT, s. m. T. de Coût. Publication qu'un Seigneur Justicier fait faire par un de ses Sergens. *Denunciatio.*

BANDINS, s. m. pl. Lieux où l'on s'appuie étant debout dans la pouppe du vaisseau. *Clathri, cancelli.*

BANDIT, s. m. Exilé, voleur, assassin, qui court le pays à main armée. *Exul, extorris, latro, grassator.*

Il se dit aussi par extension, des vagabonds & gens sans aveu.

BANDOIR, s. m. Espéce de roue qui sert à bander le métier des Tissutiers-Rubaniers.

BANDON, vieux s. m. Enseigne à laquelle on se doit ranger.

BANDOULIER, s. m. Voleur de campagne qui ne va jamais seul. *Latro, grassator.* Ce mot vient de *bande*.

BANDOULIÉRE, s. f. Espéce de baudrier qu'on met sur le corps de gauche à droite, qui sert à porter des carabines, ou des charges pour le mousquet. *Baltheus.*

On dit, Donner la *bandouliére* à quelqu'un ; p. d. L'établir Garde dans une terre ; & Ôter la *bandouliére* à un Garde ; p. d. Le casser.

BANDURA, s. f. Plante qui ressemble à la Gentiane par ses semences & par son fruit.

BANG, s. m. Arbre du Pays des Négres en Afrique, dont on tire du vin rouge, appellé Makensy.

BANGAR, s. m. Lieu des Indes, dont l'eau est excellente.

BANGE de Bourgogne, s. f. Étoffe qui se fabrique dans cette Province.

BANGMER, s. m. Camelot façonné, qui se fabriquoit autrefois à Amiens.

BANGUE, ou BENGHE, s. m. Voy. ASERATH.

BANIANE, s. m. Nom de certains Idolâtres des Indes qui croient la Métempsychose, & qui ne mangent d'aucun animal. *Banianis.* Il y en a en Syrie qui se disent de la religion d'Adam. Ce mot signifie en leur langue, *Peuple innocent & sans malice.*

Arbre des Banianes. C'est un arbre de l'Inde & de la Perse, qui d'un seul tronc fait une petite forêt, parce que ses branches pendant jusqu'à terre, elles y prennent racine, & produisent un nouveau tronc, dont les branches en produisent d'autres. Il est ainsi nommé, parce que les *Banianes* se retirent dessous, & y bâtissent des Pagodes & des Caravanseras.

BANILLE. Voy. VANILLE.

BANIR. Voy. BANNIR.

BANISTÉRE, f. f. Plante de Virginie, dont la fleur est en papillon.

BANLIEUË, f. f. Environs d'une ville qui sont dans l'étendue d'une lieue. *Ditionis fines*, ou *territorium*. Ce mot vient du lat. *banleuga*, *bannileuga*, ou *banluega*, Jurisdiction. d'une lieue; car *bannum*, ban, sign. Jurisdiction.

BANNAL, ale, adj. qui se dit d'un lieu public qu'un Seigneur de Fief a droit d'établir pour y faire cuire le pain, moudre la farine, pressurer le vin des habitans de sa Seigneurie, &c. *Indictivæ legi obnoxius*. Il y a aussi un droit de taureau *bannal*, & en certains lieux des mulets *bannaux* pour fouler les grains.

On appelle ironiquement un taureau *bannal*, un homme dont les mœurs sont fort corrompues.

Riviéres *bannales*, ou de cense, celles qui appartiennent en propriété à quelqu'un, qu'il peut donner à ferme & à cense.

On appelle fig. Témoin *bannal*, celui qui est toûjours prêt de servir de témoin à tout le monde. Et on dit dans le même sens, Caution *bannale*, galant *bannal*.

BANNALITÉ, f. f. Droit d'un Seigneur de Fief d'avoir un moulin, un four, un pressoir, un taureau bannal, & de contraindre ses vassaux à y moudre leurs grains, à y cuire leur pain, à y amener leurs vaches. *Indictivum jus dominicum*, *bannalitas*.

BANNAT, f. m. Dignité en Croatie & en Dalmatie. *Bannatus*. Voy. BAN.

BANNE, f. f. Grosse toile dont on couvre les bateaux ou les charrettes, pour garantir de la pluie les marchandises qu'on voiture. *Velum*.

C'est aussi la petite loge qu'on bâtit au milieu du bateau pour le même dessein.

It. Piéce de grosse toile, que les lingères attachent sous l'auvent de leur boutique.

Banne. Sorte de vaisseau. Voy. Benne.

BANNEAU, ou BENNEAU, f. m. C'est le même que BENNE. *Benneau* signifioit autrefois un *tombereau*, & vient de *benellus*, dimin. de *benna*.

BANNÉE, f. f. T. de Coûr. Droit qu'a un Seigneur de contraindre ses sujets de moudre à son moulin. *Indictivum jus dominicum*.

BANNER, v. a. Couvrir d'une *banne*. *Velare*, *operire*.

BANNERET, adj. m. Il s'est dit d'un Seigneur dominant, qui avoit droit de porter banniére pour faire assembler ses vassaux, quand l'arriére-ban étoit convoqué, & qui en pouvoit faire une compagnie de gens de cheval. *Justi vexilli ac scuti Dynastes*, *Banneretus*, *Bannerarius*, *Vexillarius minor*. Le Seigneur *Banneret* étoit un grand Chevalier, & le Bachelier combattoit sous sa banniére.

En Blason on appelle vol *banneret*, celui qui se met sur le cimier, & qui est fait en banniére, le dessus coupé en quarré.

Sur la fin du XIVe. siécle, les Romains étoient gouvernés par un Magistrat qui prenoit la qualité de Sénateur, & par douze Chefs de quartiers, qu'on appelloit *Bannerets*.

BANNERIE, f. f. Office de Bannier. Ce nom n'est en usage qu'en Dauphiné. *Bannerii munus*.

BANNETON, f. m. Coffre de Pêcheur fermant à clef, & dans lequel on garde le poisson. *Cistula piscatoria*.

BANNETTE, f. f. Espéce de panier qui sert à mettre des marchandises.

C'est aussi un certain nombre de peaux de taureaux, de bouvarts & de vaches, dont les Boucaniers composent une charge de cuirs.

BANNIE, f. f. T. de Coût. Publication. *Promulgatio*. Le temps des *bannies*, est celui auquel les prairies sont défendues.

BANNIER, f. m. Celui qui est établi à la garde des vignes. *Bannerius*, *vinearum custos*, *vinearum custodiæ præfectus*. Aux environs de Paris, & dans beaucoup d'autres endroits, on dit Messier.

Il est aussi adj. & sign. *bannal*.

Il se dit encore de ceux qui sont sujets au droit de ban. *Bannarius*.

BANNIÉRE, f. f. Etendard d'un vaisseau ou d'une galère : drapeau qu'on arbore sur la poupe du vaisseau, qui marque de quelle nation il est. *Vexillum*. Mettre le perroquet en *banniére*; c'est laisser voltiger au gré du vent la voile du perroquet. *Banniére* de conseil est la *banniére* blanche que l'Amiral fait arborer, quand il veut prendre avis de ses Capitaines. C'est aussi la *banniére* de paix. *Banniére* de combat, est le pavillon de gueules.

Banniére se disoit autrefois de l'enseigne sous laquelle se rangeoient les vassaux d'un même fief, quand l'arriére-ban étoit convoqué. Elle étoit de forme quarrée, & il y avoit plus de gloire à porter ses armes en *banniére* qu'en écusson.

Banniére de France, ou Pannon royal. C'étoit le drapeau de nos anciens Rois quand ils alloient à la guerre. Il y avoit aussi celle de la chappe de Saint-Martin, à laquelle succéda l'oriflamme.

Ce mot vient du lat. *bandum*, & on dit *banniére* pour *bandiére* : *banderia*, dans la plus basse latinité, sign. étendard.

C'est aussi un grand étendard quarré qu'on porte à une procession, qui marque de quelle Paroisse elle est, parce qu'elle porte ordinairement l'image de son Patron. *Sacrum vexillum*.

C'est aussi une piéce d'étoffe que quelques Tailleurs dérobent en coupant un habit : & l'on dit prov. que Les Tailleurs vont les premiers à la procession, car ils portent la *banniére*. On dit aussi d'un homme qu'on a de la peine à faire venir chez soi, qu'il faut avoir la croix & la *Banniére* pour l'avoir. Cent ans *banniére*, cent ans civiére; p. d. qu'avec le temps on déchoit de la plus haute Noblesse.

Banniéres, f. f. pl. Recueil, ou registre pour l'enregistrement des Ordonnances, & Lettres-Patentes adressées au Châtelet, & pour tous les autres actes dont la mémoire doit être conservée à la postérité.

BANNIMENT, f. m. T. usité au Parlement de Toulouse, pour, Saisie.

BANNIR, v. a. Exiler quelqu'un, le faire sortir d'une Jurisdiction, d'une Province, d'un Royaume, par sentence ou condamnation de Justice, à perpétuité, ou pour un temps. *Aliquem exilio multare*, *afficere*, *in exilium ejicere*.

It. Chasser, éloigner quelqu'un de sa présence,

Expellere. On dit aussi, Se *bannir* de la Cour. *Secedere ex Aulâ*; se *bannir* du monde : *Mundo valedicere*; p. d. S'en retirer.
Il se dit fig. des choses spirituelles. *Expellere*, *depellere*. *Bannir* le chagrin, le vice.
BANNIR, en quelques Cout. sign. Publier. *Promulgare*.
BANNIR, au Parlement de Toulouse, sign. Saisir.
BANNI, IE, part. pass. & s. Un *banni* à perpétuité. *Exilio affectus*, *in exilium pulsus*.
BANNISSABLE, adj. de t. g. Qui mérite le bannissement, l'expulsion.
BANNISSEMENT, s. m. Exil. *Exilium*. Il y avoit parmi les Romains deux sortes de *bannissemens* : la *déportation*, & la *relégation*. V. le D. de Tr.
BANON, s. m. T. de Coût. Le temps auquel toutes les terres sont ouvertes, de sorte que chacun y peut faire pâturer ses bestiaux, excepté les porcs, chévres, & autres bêtes malfaisantes. *Tempus quo prædia pascendis pecoribus patent*.
BANQUE, s. f. Trafic d'argent qu'on fait remettre de place en place par des lettres de change. *Argentaria*.
De l'italien *banca*, qui a été fait de *banco*, siége où les Banquiers s'asseyoient dans les places de commerce.
C'est aussi la caisse ou le coffre des Banquiers. *Capsa*, *arca*.
C'est aussi le lieu public où s'exerce ce trafic, où les Banquiers s'assemblent. On lui donne encore d'autres noms; à Londres, c'est la *Bourse*; à Lyon, le *Change*; à Paris, *la Place du Change*.
Il se dit aussi des sociétés, villes & communautés qui se chargent de l'argent des particuliers, pour le leur faire valoir à gros intérêt. La *banque* de Venise, de Hollande, de Lyon.
BANQUE d'emprunt. Espéce de mont de piété établi à Amsterdam.
BANQUE se dit aussi en plusieurs jeux, du fonds de celui qui est maître du jeu, qui se charge de payer ceux qui gagneront.
BANQUÉ, adj. m. Voy. NAVIRE BANQUÉ.
BANQUEREAU, s. m. Petit banc de mer.
BANQUEROUTE, s. f. Faillite, fuite, abandonnement de biens que font les Banquiers, ou négocians publics, à leurs créanciers, par insolvabilité, ou avec fraude & malice. *Argentariæ dissolutio*. Il se dit aussi de l'insolvabilité de toutes sortes de personnes. *Inopia creditoribus denuntiatio*.
Il se dit fig. & fam. en choses spirituelles. *Nuntium remittere*, *abnegare*, *exuere*. Il a fait *banqueroute* à l'honneur, au bon sens, à Dieu, &c.
De l'italien *banca rotta*, banque rompue, ou plûtôt, *banco rotto*, banc rompu.
BANQUEROUTIER, IÉRE, s. m. & f. Marchand, Banquier, & généralement tout débiteur qui fait banqueroute. *Decoctor*, *conturbator*, *creditorum fraudator*.
BANQUET, s. m. Festin, grand repas qu'on fait à ses amis. *Epulum*, *epulæ*. Le *banquet* des sept Sages, des Lapithes, des Dieux.
De l'allemand *panchet*, dont les Italiens ont fait *banquetto*.
Il se dit aussi en matière spirituelle. *Sacrum epulum*, *sacra mensa*. Le *banquet* des Élus, de l'Agneau; p. d. La joie de la béatitude céleste. Le sacré *banquet*: la sainte Communion.

En t. de Man. c'est la petite partie de la branche de la bride qui est au-dessous de l'œil.
BANQUETER, v. n. Faire un festin, faire grand'chere avec ses amis. *Epulum dare*, *epulari*. Il est fam.
BANQUETTE, s. f. T. de fortific. C'est un degré ou deux qui regnent tout le long du parapet d'un bastion, afin qu'on puisse tirer par-dessus. *Cespes sedilis in morem ad loricam aggestus*.
C'est aussi sur un pont une petite élévation au-dessus du niveau de la rue, pour servir de chemin commode aux gens de pied. *Crepido*.
It. Banc de peu de conséquence, qu'on met dans les antichambres, les vestibules & les galeries.
BANQUIER, s. m. Négociant en argent, qui donne des lettres de change pour faire tenir de l'argent de place en place. *Argentarius*, *Mensarius*, *Trapezita*, *Nummularius*.
BANQUIER expéditionnaire en Cour de Rome, est un Officier qui se charge de faire venir toutes les bulles, rescrits, signatures, dispenses, & autres expéditions qui se font en Cour de Rome, & en la Légation d'Avignon, soit de la Chancellerie, soit de la Pénitencerie. *Institor bullarum & negotiorum imperii Romani*.
BANQUIER se dit aussi, dans certains jeux, de celui qui tient le jeu & le fonds pour payer ceux qui gagnent.
BANSE, s. f. Grande manne quarrée, longue & profonde, qui sert à transporter plusieurs sortes de marchandises.
BANTAM, s. m. Ville des Indes Orientales dans l'isle de Java, capitale d'un roy. qui porte le même nom. *-tanum*.
BANTAMOIS, OISE, s. Qui est de la ville ou du roy. de Bantam. *-tanensis*.
BANVIN, s. m. Privilége, ou droit des Seigneurs de vendre le vin de leur crû durant un certain temps, à l'exclusion de tous autres demeurans en la Paroisse.

BAO.

BAOBAB, ou plûtôt BAHOBAB, s. m. C'est un fruit d'Afrique, qui rafraîchit & désaltère beaucoup.

BAP.

BAPAUME, s. f. Ville des Pays-Bas dans l'Artois. *Bapalma*, *Palma*.
BAPTE, s. m. C'étoient à Athènes les Prêtres de Cotytto, Déesse de l'impureté. *Bapta*. De βάπτειν, baigner, parce qu'ils se baignoient dans de l'eau chaude.
BAPTÊME, s. m. (On ne prononce pas le *p*.) Le premier des Sacremens de l'Église, qu'on donne à celui qu'on veut faire Chrétien. *Baptismus*, *Baptisma*. La matière du *Baptême* est l'eau. Ce Sacrement se donne aujourd'hui par aspersion : il se faisoit dans la primitive Église par immersion : usage que toute l'Église orientale a conservé. La forme du *Baptême* sont les paroles que l'on prononce en baptisant. Le ministre est celui qui le confère. Il y a deux autres sortes de Baptême : celui de sang, ou du martyre, & celui de feu, ou le desir sincère de le recevoir, & on l'appelle ainsi, parce que le feu est le symbole de la charité, ou amour de Dieu. Tenir un enfant sur les fonts de *Baptême*, c'est être son parrain ou sa marraine. Ce mot vient du gr. βάπτισμα,

lotion, ablution, formé de βαπτίζειν, plonger, laver.

Baptême se dit aussi d'une cérémonie ecclésiastique qu'on fait sur les cloches, lorsqu'on leur impose un nom en les consacrant au service divin.

Ce mot sign. quelquef. Christianisme, Religion chrétienne en général. Oublier son *baptême*, c'est oublier qu'on est Chrétien.

En t. de Mar. c'est une cérémonie profane par laquelle on jette beaucoup d'eau sur ceux qui passent la première fois sous le Tropique, ou sous la Ligne, ou le Détroit; & on les baigne même quelquefois dans la mer. *Lotio, lavatio.*

BAPTEURE, f. f. T. de Coût. Salaire de ceux qui battent le bled. *Merces frumenta terentium.*

BAPTISER, v. a. (Pronon. *batiser.*) Conférer le Baptême. *Sacro Baptismi fonte aliquem tingere.*

Il se dit aussi de certaines cérémonies ecclésiastiques qui ne sont que des bénédictions. Ainsi on dit, *baptiser* des cloches.

Fig. & fam. *Baptiser* son vin; p. d. Mettre beaucoup d'eau dedans. *Vinum aquâ diluere. Baptiser* quelqu'un dans la rue, Jetter imprudemment de l'eau sur lui. *Aliquem aquâ perfundere.* On dit aussi, qu'on le *baptise*, quand on lui donne quelque sobriquet, quelque nom plaisant, ou injurieux, qui lui demeure toute sa vie. *Ludicrum agnomen indere.*

Au Pal. *Baptiser* possession contraire; p. d. Soûtenir chacun de son côté qu'on est en possession.

BAPTISMAL, ale, adj. (Prononc. ce mot comme il est écrit.) Qui appartient au Baptême. L'innocence *baptismale. Gratia in Baptismo susceptа.* Fonts *baptismaux. Sacer baptismi fons.*

BAPTISTE, f. m. (Le *p* ne se prononce pas.) Qui baptise. Surnom de S. Jean, précurseur de Jésus-Christ. *-tista.* Dans l'usage ordinaire, on appelle simplement *Baptiste*, un enfant qui a reçû au Baptême le nom de S. Jean-*Baptiste*.

BAPTISTÈRE, adj. & f. m. (Prononc. *Batistere.*) Registre des Baptêmes. *Eorum qui sacro Baptismi fonte tincti sunt index.* C'est aussi l'Eglise ou la Chapelle où sont les fonts baptismaux. On l'a quelquefois appellée *Aula baptismalis*, salle du Baptême. Il se prend encore en particulier pour les fonts baptismaux, qui étoient autrefois une espèce de piscine. C'est aussi le Rituel où les cérémonies du Baptême sont marquées. *Baptisterium.*

BAPTOYER, vieux v. a. Baptiser.

B A Q.

BAQUET, BAQUETER, BAQUETURES. Voy. BACQUET, &c.

BAQUIER, f. m. Coton dont il se fait quelque négoce à Smyrne.

B A R.

BAR. Civiére. Voy. BARD.

Bar. Poisson de Mer, qu'on appelle le Maigre à la Rochelle. Voy. BARBEAU. *Bar* est l'ancien mot, & l'on s'en sert encore en t. de Blas.

BAR, f. m. Nom de plusieurs Villes. *Bar* sur Aube, *Barium ad Albulam*, ville de Champagne en France. *Bar* sur Seine, *Barium ad Sequanam*, pet. ville du duché de Bourgogne. *Bar*-le-Duc, *Barro Ducum*, ville capitale d'un petit pays entre la Lorraine & la Champagne. Duché de *Bar.* Pays de France. *Barensis Ducatus.* Il a la Lorraine au levant, & la Champagne au couchant.

Bar. Pet. ville de Pologne, dans l'Ukraine, ou dans la Podolie. *Barium.*

C'est aussi un royaume d'Afrique, dans le pays des Négres. *Bara*, *a.*

Bar-sur-Aube, f. m. & f. Qui est de Bar-sur-Aube. *Baralbulanus*, *a.*

BARACAQUE, f. m. Nom de secte & de Religieux Japonois.

BARADAS, f. m. Œillet d'un beau rouge brun.

BARADAT, ou VARADAT, f. m. N. pr. d'hom.

BARAGE. Voy. BARRAGE.

BARAGOUIN, f. m. Langage ou jargon corrompu ou inconnu, qu'on n'entend pas. *Sermo peregrinus ac barbarus.* Des mots Bas-Bretons *bara*, pain, & *guin*, vin, parce que ce sont les premiers qu'on apprend des langues étrangéres.

BARAGOUINAGE, f. m. C'est le même que *Baragouin.*

BARAGOUINER, v. n. Parler un langage étranger & inconnu, ou parler mal. *Peregrino ac barbaro uti sermone.* Il est du style bas & comique.

BARAGOUINEUR, f. m. Voy. BARAGOUINEUX.

BARAGOUINEUX, f. m. euse, f. f. Celui & celle qui baragouine. *Qui peregrinum ac barbarum sermonem adhibet.* Il est bas.

BARAL, f. m. Mesure de choses liquides, contenant 45. pichets, & d'usage en Languedoc, en Provence, &c.

BARALIPTON. T. de Logique. Mot technique qui désigne le premier mode de la quatriéme figure du syllogisme. V. le D. de Tr.

BARALOTTE, f. m. Nom d'Hérétiques de Boulogne en Italie, parmi lesquels tout étoit commun. *-ottus.*

BARANCA, f. f. ou *Baranca de Malambo.* Bureau de recette que les Espagnols de la Castille d'or ont sur la riviére de la Magdeleine.

BARANDAGE, f. m. Sorte de pêche défendue par les Ordonnances.

BARANGE, f. m. Officier chez les Grecs du bas Empire. Il avoit soin de garder les clefs des portes de la ville où l'Empereur se trouvoit. *-angus.* *Bar* en Anglois sign. *fermer*, & quelques-uns ont prétendu que les *Baranges* étoient Anglois de nation.

BARAQUE, f. f. Hutte ou petit logement que les soldats font dans un camp pour se loger. *Casula*, De l'espagnol *baracas.*

BARAQUER, v. a. Faire des baraques. *Tuguria condere.* Il s'emploie ordinairement avec le pron. pers.

Baraqué, ée, part. pass. Qui est dans une baraque.

BARAT, vieux f. m. Tromperie, mensonge, calomnie. *Dolus, fraus, fallacia.*

C'est aussi un t. de Rel. qui sign. une patente du Grand Seigneur. En ce sens c'est un mot turc.

Barat. Voy. BARATTERIE.

BARATAS, f. m. Espéce de rat, ou sorte d'animal tel que les rats. *Mus marinus.*

BARATEUR, vieux f. m. Trompeur. *Fraudator, deceptor.*

BARATTE, f. f. Vaisseau fait de douves, ou de terre cuite, plus étroit par le haut que par le bas, qui sert à battre le beurre. *Vas, situla*

agitando lacti ad faciendum butyrum. De l'espagnol *barattar*, Brouiller, parce qu'il faut que les parties du lait soient battues & brouillées pour faire le beurre.

BARATTERIE, s. f. T. de Mar. Tromperie, malversation, larcin dans le commerce de mer. Du vieux mot *Barat*, Tromperie. *Fraus, dolus, fallacia.*

BARATTIER, vieux s. m. Chicaneur qui faisoit des surprises en plaidant.

BARBACANE, autrefois BARBOCANE, & BARBECANE, s. f. Petite ouverture qu'on fait dans les murs des forteresses, pour tirer à couvert sur les ennemis. *Tabulare vallum arcendis telis.* C'étoit aussi un fort qui étoit à l'entrée d'un pont, ou hors la ville, qui avoit un mur double & des tours. *Promurale.*

En Archit. Ouverture étroite & longue en hauteur, qu'on laisse dans les murs, pour faire entrer & sortir les eaux. *Spiramentum.* On dit plus ordinairement *ventouse.*

BARBACINE. Voy. BEREBERE.

BARBACOA, s. f. T. Caraïbe. Grand gril de bois, sur lequel on fait boucaner la viande & le poisson.

BARBACOLE, s. m. T. du style badin. Maître d'École. *Barbacola* en Italien, de *barba*, & *colere*, cultiver.

BARBACOLLE, s. m. Jeu de hasard appellé autrement Hocca, ou Pharaon.

BARBADE, s. f. La *Barbade.* On y joint toûjours l'article. Isle de l'Amérique septentrionale, la plus orientale de celles qu'on appelle les Antilles de Barlovento. *Barbata, Barbada, Barbuta, Barbuda.*

BARBANT, adj. m. Faisant la barbe. Mot peu en usage. Barbier *barbant*, celui qui n'est que barbier.

BARBARA, Mot technique. C'est en Logique le premier mode d'argument de la premiére figure. V. le D. de Tr.

BARBARE, adj. & s. m. & f. Sauvage, qui n'a ni loix, ni politesse. *Barbarus.* Grossier, ignorant. *Incultus, agrestis.*

Les Grecs appelloient *Barbares* tous ceux qui n'étoient pas de leur pays ; & ce mot ne sign. en leur langue qu'*étranger. Peregrinus.* Les Romains appelloient *Barbares* généralement tous les peuples, excepté les Grecs.

Il sign. aussi souvent, Cruel, impitoyable, qui n'écoute point la pitié, ni la raison. *Crudelis, sævus, immanis.*

On appelle souvent *Barbares* les Idolâtres, les Infidéles, les Mahométans, comme les Tartares, les Turcs, &c.

En t. de Gram. il se dit du langage, ou des termes impropres, ou inconnus, durs à l'oreille, ou difficiles à entendre.

Ce mot vient de l'Arabe *bar*, désert, solitude.

BARBARE, RESQUE, s. m. & f. Peuple qui habite la Barbarie, pays d'Afrique. *Barbarus, a.*

BARBARE. Monnoie. Voy. BARBARIN.

BARBAREMENT, adv. D'une maniére barbare, ou cruelle. *Barbarè.*

BARBARESQUE, adj. m. & f. Qui appartient à des Barbares, qui tient des Barbares. *Barbarus, Barbaricus, a, um.*

BARBARICAIRE, & par corruption BRAMBARICAIRE, s. m. Brodeur, Ouvrier, ou Peintre en tapisseries, qui emploient dans les représentations d'hommes & d'animaux, du fil d'or & des soies de différentes couleurs. On appelloit autrefois *Barbaricaires* des soldats ou officiers qui portoient des casques, & des visiéres ornées d'or & d'argent. *Barbaricarius.*

BARBARICIN, INE, s. Peuple qui habite les montagnes de Sardaigne, principalement dans la province de Cagliari. -*cinus, a.* Ce sont originairement des Maures d'Afrique.

BARBARIE, s. f. Cruauté, action faite contre la raison, l'humanité. *Crudelitas, sævitia, ferocitas.* *It.* Ignorance, grossiéreté. *Barbaria.* En ce sens il se dit tant des mœurs que du langage.

BARBARIE, s. f. Partie d'Afrique, au nord, entre l'Océan Atlantique, la mer Médit. l'Egypte, la Nigritie & la Guinée. *Barbaria.* Elle est habitée par les Barbares, ou Africains naturels, les Arabes, & les Turcs.

BARBARIN, s. m. Monnoie que les Vicomtes de Limoges firent battre dans le treiziéme siécle. -*inus.*

BARBARISER, v. n. Commettre un barbarisme, faire une faute contre la pureté du langage. *In Grammaticæ leges peccare.* Ce mot n'est point usité.

BARBARISME, s. m. T. de Gram. Expression dure, ou qui n'est pas du bel usage ; faute dans le langage qui tient le milieu entre le solécisme ; & l'impropriété. *Barbarismus.* Il se commet quand on se sert de quelque mot barbare, ou d'une phrase étrangére.

BARBAZAN, s. m. Lieu dans les Pyrénées, célébre par ses eaux thermales.

BARBE, s. f. Poil qui vient au menton & aux joues des hommes. *Barba.* Sur les usages de tous les différens peuples dans ce qui concerne la *barbe*, V. le D. de Tr. Faire une *barbe*, c'est la raser. *Barbam radere.* Une *barbe* à l'espagnole, à la turque, est celle dont le poil de dessus les lévres est retroussé en crocs.

Prov. *Barbe* bien étuvée est à demi rasée. Rouge *barbe* & noirs cheveux, guette-t-en si tu peux. Faire une chose à la *barbe* de quelqu'un ; p. d. La faire hardiment, malgré lui, & en sa présence. Il faut qu'il s'en torche la *barbe*, ou les *barbes* ; p. d. qu'il n'aura point de part à une affaire où il désiroit d'entrer. On doit être sage quand on a la *barbe* au menton. Rire dans sa *barbe*, Être bien aise de quelque chose, sans en rien témoigner. On dit aux jeunes gens qui se mêlent de donner conseil, Vous avez la *barbe* trop jeune, vous êtes une jeune *barbe* ; p. d. Vous n'avez point d'expérience dans les affaires du monde. Faire la *barbe* à quelqu'un ; p. d. Lui faire affront, parce que c'étoit autrefois une peine fort ignominieuse de raser la *barbe* à quelqu'un.

Il se dit quelquef. dans un sens figuré, pour la personne même qui la porte : Ces vilaines *barbes* de boue sont toûjours en querelle.

Il se dit aussi des poils que certains animaux ont au menton, ou aux environs de la gueule.

Il sign. aussi les rayons que la Comête darde vers l'endroit du ciel où son propre mouvement semble la porter.

BARBE se dit aussi des petites arêtes ou cartilages, qui servent de nageoires aux poissons plats. *Spina.*

BARBE des plumes. Petits filets que les plumes jettent à droite & à gauche.

On appelle *barbes*, des bandes de toile ou de dentelle, qui pendent aux cornettes des femmes.

Il se dit aussi des longs poils qui sont au bout des épics. *Arista.*

It. Poils qui passent dans des étoffes effilées par l'usage. *Villus.* Faire la *barbe* à une garniture, &c.

It. Excrefcences & menus poils qui forment la chancïillite des choles qui fe corrompent. *Mucor.*

On appelle aussi *barbes* dans les monnoies, les petites pointes ou filets qui y paroiffent avant qu'elles aient été frottées ou polies. *Ramenta.*

Il fe dit aussi de deux petits morceaux de chair rouge qui pendent au coq au-deffous du bec. *Palla. Barbes* ou fanons d'une baleine.

Barbe, ou Sous-barbe, eft la partie de la tête du cheval qui porte la gourmette. *Maxilla inferior.*

Barbes, en t. de Man. Superfluités de chair qui viennent dans le canal de la bouche du cheval. On les appelle aussi *barbillons. Rana equina.* On le dit aussi des bœufs.

It. Petites piéces élevées, ou avancées, qui font à un des côtés du pene d'une ferrure, qui donnent prife à la clef pour la faire ouvrir, ou fermer.

En t. de Mar. Parties du bordage de l'avant du vaiffeau, à l'endroit où l'eftrave s'affemble avec la quille.

Tirer le canon en *barbe*, c. à d. par-deffus la hauteur du parapet.

BARBE, f. m. Cheval de Barbarie, fort léger à la courfe, qui a une taille menue, & les jambes déchargées. *Equus Punicus.*

BARBÉ, ée, adj. T. de Blâf. qui fe dit principalement du coq, comme s'il étoit barbu. *Barbatus.*

BARBE, f. f. N. pr. de femme, fait par apocope de *Barbara.*

En t. de Mar. on appelle *Sainte Barbe*, la chambre des Canoniers, dont Sainte *Barbe* eft la patrone. *Cubiculum fanctæ Barbaræ.* On l'appelle autrement *Gardiennerie.*

BARBE DE BOUC. f. f. Plante dont on mange les jeunes pouffes cuites en guife d'afperge ou de houblon, tant à la fauce blanche qu'à la vinaigrette. *Tragopogon.*

BARBE DE CHÉVRE. Plante qui croît dans les Alpes, & dont l'arrangement de fes feuilles lui a fait donner ce nom. *Barba capra.*

BARBE DE JUPITER. Arbriffeau de Languedoc, dont la vertu eft apéritive. *Barba Jovis.*

BARBEAU, f. m. Poiffon d'eau douce qui eft de la figure des carpes, mais mollaffe & peu eftimé. *Barbus, mullus.* On l'appelloit autrefois *bar.*

Barbeau. Petite fleur bleue. Voy. BLUET.

BARBECIAN, ane, f. Nom donné aux Négres d'Afrique; mais il eft peu dans l'ufage.

BARBELÉ, ée, adj. qui fe dit des traits ou fléches qui ont des dents ou des pointes dans leur ferrure. *Barbatus, a.*

BARBELIOTE, f. m. Nom d'une fecte de Gnoftiques, *-ota.* On les appelloit aussi BORBORITES.

BARBÉLITE, f. m. & f. Surnom des hérétiques Nicolaïtes. *-ita.*

BARBELO, f. f. Efpéce de Déeffe des Nicolaïtes & des Gnoftiques. *Barbelo.*

BARBELOTE, vieux f. f. Grenouille, ou forte d'infecte qui fe trouve dans les fontaines.

BARBELOTH. Voy. BARBELO.

BARBE-RENARD, f. f. Plante des tiges de laquelle découle une gomme qu'on nomme improprement *Adragan*, & qu'on doit appeller *Tragacan. Tragacantha*, ou *Spina hirci.*

BARBERIE, f. f. L'art de faire & de rafer la barbe & les cheveux. Il y a des Communautés d'hommes où ce mot fignifie le lieu où l'on rafe.

BARBERINES, f. f. pl. Religieufes de fainte Thérefe, fondées à Rome par le Cardinal Barberin. *Barberina,*

BARBEROT, f. m. Mot burlefque. Méchant petit barbier. *Tonfor rudis & imperitus.*

BARBET, ette, f. Chien à gros poil & frifé qui va à l'eau, & qu'on dreffe à la chaffe des canards. *Longioris atque crifpi villi canis, cirratus canis.*

Dans le difcours fam. en parlant d'un homme foupçonné de rapporter tout ce qu'on fait, tout ce qu'on dit, on dit que C'eft un *barbet.* Et d'un homme qui en fuit toujours un autre, qu'il le fuit comme un *barbet*; & de celui qui eft fort crotté, qu'il eft crotté comme un *barbet.*

Les hérétiques Vaudois prirent le nom de *Barbets*, de celui de Barbes, qu'ils avoient donné à leurs Miniftres.

BARBETTE, f. f. Sorte de guimpe dont les Religieufes fe couvrent le fein. *Fafcia pectoralis, mammillare linteum.*

En t. de Fortification, c'eft une plate-forme dans les angles d'un baftion, pour placer du canon qui tire par-deffus le parapet. On dit: Mettre le canon à *barbette*, tirer à *barbette.* Coucher à *barbette*, c. à d. fans bois de lit, matelas par terre.

BARBEYER, v. n. T. de Mar. Il fe dit en parlant du vent, lorfqu'il ne fait que rafer la voile en paffant à côté. *Perftringere.*

BARBEZIEUX, f. m. Ville de France en Saintonge, avec titre de Marquifat. *Barbezillum.*

BARBICHON, f. m. Diminutif de Barbet.

BARBIER, f. m. Celui qui fait la barbe. *Tonfor.*

Prov. Un *Barbier* rafe l'autre; p. d. que chacun dans fa profeffion fe rend des offices réciproques.

BARBIFIER, v. a. du ftyle fam. Rafer, faire la barbe. *Radere, tondere barbam.* De *barba* & *facere, fieri, fio.* Faire, être fait.

BARBILLON, f. m. Diminutif de *Barbeau.*

C'eft aussi ce qui pend en forme de barbe, au bout & aux côtés de la bouche de certains poiffons. *Barbula.*

It. Maladie de cheval. Voy. BARBES.

En Fauc. c'eft une maladie de la langue de l'oifeau, qui vient de rhume chaud.

BARBINADE, f. f. On a appellé ainfi de petits livres frivoles, qui fe vendoient autrefois chez Barbin.

BARBON, onne, adj. & f. Vieillard qui eft revenu de tous les plaifirs de la jeuneffe. *Senex feverior, aufterior.*

Il s'eft dit aussi pour, Pédant, mal-propre & bourru. *Morofus, tetricus.*

BARBONNAGE, f. m. Qualité de barbon.

BARBONNE, f. f. Poiffon de mer, à peu près femblable à la perche.

BARBOTE, f. f. Poiffon de lac & de riviére, qui a le bec & la queue pointus.

BARBOTER, v. n. Boire, ou fouiller dans la bourbe: & il fe dit des oifeaux aquatiques. *Cœnum agitare.*

It. Se plonger dans l'eau. *Immergi.*

Il fe dit fig. & fam. de ceux qui parlent entre leurs dents. *Muffare, muffitare.*

BARBOTEUR, f. m. Canard privé, *Anas.*

BARBOTINE, f. f. Semence amére qu'on réduit en poudre, & qu'on donne aux enfans pour tuer les vers qu'ils ont dans le corps. On ne convient pas quelle eft la plante qui la produit. Quelques-uns l'appellent *Semen contra vermes, Semen fantonicum, fementina.* A Paris on dit de la poudre aux vers.

BARBOUILLAGE, f. m. Action de barbouiller, d'enduire d'une couleur. *Tinctura.*

Il fe dit aussi d'une méchante peinture. *Pictura rudior,*

rudior. Et d'une mauvaise écriture, dont les lettres sont mal formées.

Au fig. il se dit d'un récit mal fait, embrouillé.

BARBOUILLER, v. a. Peindre grossiérement avec une brosse; enduire d'une couleur. *Colorem inducere.*

It. Ébaucher. *Rudiori penicillo pingere.*

De *barbulare*, fait de *barbula*, dimin. de *barba.*

It. Salir, gâter quelque partie d'une chose. *Maculare, inquinare.*

Il se dit fig. des compositions d'esprit. *Barbouiller* beaucoup de papier. *Inconditè, inconcinnè scribere.*

Avec le pron. pers. Gâter sa réputation. *Famam obscurare.*

It. Embrouiller. *Implicare, impedire.*

Un Orateur, un Avocat se *barbouille*, lorsque la mémoire lui manque. *Cespitare, alienum à re propositâ dicere.* On dit la même chose d'un homme ivre, qui ne sçait plus ce qu'il dit.

BARBOUILLER, v. n. T. d'Impr. Être trop noir aux marges & au fond. *Atramento infici* Cette feuille *barbouille.*

BARBOUILLÉ, ÉE, part. pass. Prov. & bassement, Se moquer de la *barbouillée*; p. d. Faire des propositions extravagantes. Il se dit aussi de ceux qui ayant bien fait leurs affaires, se moquent de tout ce qui peut arriver.

BARBOUILLEUR, EUSE, s. Qui peint grossiérement avec la brosse, qui enduit d'une couleur une muraille, un plancher. *Infector.* Enlumineur de jeu de paume.

It. Mauvais Peintre, mauvais Auteur, qui gâtent de la toile, ou du papier.

BARBU, UE, adj. Qui a de la barbe. *Barbatus.* Vénus étoit surnommée *barbue*, & on lui donnoit les deux sexes.

BARBU, s. & adj. m. Frere Convers de l'Ordre de Grammont, de Cîteaux & de quelques autres.

BARBUE se dit d'une Comête, lorsque la lueur blanche qui en fait ordinairement la queue, paroît en sa partie antérieure entre son corps & celui du soleil.

BARBUE, s. f. Poisson de mer, plat, & du genre de ceux qu'on appelle *rhombes*, ou *turbots. Rhombus levis.*

It. Marcote. Plante qu'on tire avec sa racine. *Viviradix.*

BARBUQUET, s. m. Écorchure ou petite gale sur le bord des lévres. *Pustula.*

BARBUTE, vieux s. m. Homme armé, dont l'habillement de tête avoit une mentonniére.

BARBY, s. m. Pet. ville de la haute Saxe, en Allemagne. *Barbium.* Comté de Barby, *Barbiensis Comitatus.*

BARC, ou BAR. Poisson. Voy. BAR.

BARCA, s. f. Grande contrée, roy. ville & désert d'Afrique. *Barca, Barcanum regnum*, ou *desertum.*

BARCALLAO, s. m. Morue qui se trouve dans plusieurs endroits de la mer du sud, & sur la côte du roy. de Chily.

BARCALON, s. m. T. de Rel. Premier Ministre du Roi de Siam. *Regni Siamensis supremus administer.*

BARCE, s. m. Sorte de canon aujourd'hui de peu d'usage.

BARCELONE, s. f. Ville épisc. d'Espagne, dans la Catalogne, dont elle est cap. *Barcino.* Elle a titre de Comté.

BARCELONOIS, OISE, s. & adj. Qui est de Barcelone, ou qui appartient à Barcelone. *Barcinonensis.*

BARCELOR, s. m. Ville d'Asie dans les Indes, cap. du roy. de Canora. *-orum.*

BARCO-LONGO, s. m. c. à d. *Barque-longue.* T. de Mar. Petit bâtiment qui n'a point de pont, & qui va à rames & à voiles.

BARD, s. m. Espéce de civiére à bras, dont on se sert pour porter des pierres, du fumier, & autres fardeaux. *Crates brachiata.*

BARDACHE, s. m. T. obscéne. Beau garçon dont les débauchés abusent. *Catamitus, cinædus.* De l'Italien *Bardascio.*

BARDANE, s. f. ou GRAND GLOUTTERON. Plante bisannuelle, diurétique, sudorifique & pectorale. *Lappa, bardana, personata.*

BARDARIOTE, s. m. On a ainsi appellé des soldats, Persans d'origine, de la garde de l'Empereur de Constantinople; ils étoient armés de bâtons pour écarter le peuple quand l'Empereur passoit. Ils avoient pris leur nom de Bardarius, fleuve de Perse.

BARDE, vieux s. f. L'armure d'un cheval de gens d'armes. *Laterarium ac pectorale equi tegmen.*

C'est aussi une longue selle qui n'a ni fer, ni bois, ni arçons, qui est faite de grosse toile piquée & de bourre. *Ephippium.* On l'appelle en quelques endroits *Panneau.*

Il se dit aussi d'une grande tranche de lard qu'on met sur les volailles, au lieu de les larder pour les rôtir. *Lardum in offellas sectum.*

BARDEAU, s. m. Petit ais dont on se sert au lieu de tuiles pour couvrir les maisons. *Scandula.*

BARDÉES d'eau, s. f. pl. T. de Salpêtrier. Ce sont trois demi-muids d'eau que l'on jette dans les cuviers pour faire le salpêtre, ou pour le raffiner.

BARDELLE. Voy. BARDE, sorte de selle.

BARDENOCHE, s. f. Espéce d'étoffe qu'on ne connoît plus.

BARDER, v. a. Mettre une barde à un cheval. *Equum tegere, armare, munire.* Du latin *varare.*

Il sign. aussi, Mettre une barde, ou une grande tranche de lard sur un chapon, ou autre volaille. *Lardo in offellas secto altilia tunicare.*

BARDES, s. m. pl. parmi les anciens Gaulois, étoient les Chantres, ou Musiciens & Poëtes, ou faiseurs de romans, qui chantoient les louanges des Héros. *Bardi.* Leurs poësies servoient ou à enseigner la vertu, ou quelquefois à encourager. C'est un ancien mot Breton tout pur, qui sign. Chantres.

BARDES s'est dit aussi d'une compagnie de Banquiers Florentins établis autrefois en Dauphiné.

BARDESANITE, ou BARDESANISTE, s. m. Sectateur de l'Hérétique Bardesanes, qui soûtenoit que les actions des hommes dépendent du destin. *-ista.*

BARDEUR, s. m. Homme de journée qui sert à porter le bard, ou la civiére. *Cratis brachiatæ bajulus.*

BARDIN, s. m. Sorte de pomme. Voy. COURT-PENDU.

BARDIS, s. m. T. de Mar. Bâtardeau qu'on éléve sur le bord du vaisseau, pour empêcher que l'eau n'entre sur le pont, lorsqu'on couche le vaisseau sur le côté pour carener.

BARDIT, s. m. Chant des anciens Germains en allant au combat; récit de certains vers, composés apparemment par les Bardes *Barditus.*

BARDOT, s. m. Petit mulet. *Mulus pusillus.*

BARDOT, en t. de Librairie, est le synonyme de DEFFETS.

BARÉGE, s. f. Vallée & bourg de Gascogne dans les

Pyrénées, à la fource de l'Adour. *Baredgina vallis*, *Baredgium*.

BARER, v. n. T. de Chaffe, qui fe dit quand un chien balance fur les voies. *Hærere*.

BARET, f. m. Cri d'un éléphant, ou d'un rhinocéros. *Clamor*.

BARETTE, f. f. T. d'Horlog. Piéce que l'on met dans un barillet près du crochet du reffort, pour le maintenir joint contre la virole.

FARFOUL, f. m. Étoffe qui fe fait dans le roy. de Cantor, fitué fur les bords de la riviére de Gambie.

BARGACHE, f. m. Efpéce de moncheron. *Culex*.

BARGAINE, vieux f. f. Cérémonie, façon.

BARGAMACHE, f. m. Il y a une Confrérie à Rome que l'on nomme la Confraternité des *Bargamaches*.

BARGE, f. f. Oifeau qui fe trouve dans les pays maritimes, & dont on fait cas dans les feftins. *Limosa*.

Barge, f. f. Monceau de menu bois en bourrée; pile ou meulon de foin.

BARGE. Petit bateau. Voy. BERGE.

BARGELACH, f. m. Oifeau de Tartarie, qui fe trouve dans des lieux déferts.

BARGNAGE. Voy. BARNAGE.

BARGUIGNAGE, f. m. Irréfolution, ou mauvaifes raifons que l'on donne pour fe défendre de quelque chofe. *Animi fluctuatio*. Point tant de *barguignage*. Il eft du ftyle fam.

BARGUIGNER, v. n. Marchander fou à fou quelque chofe. *In licitando cunctari*.

Il fe dit fig. pour marquer les irréfolutions d'efprit, quand un homme a de la peine à fe réfoudre. *Cunctari*, *hæfitare*. Du mot de la baffe Latinité *Barcaniare*. Il eft fam.

BARGUIGNEUR, euse, f. Qui barguigne. *Cunctator*.

BARI, f. m. Ville archiépifc. d'Italie, dans le roy. de Naples, cap. d'une petite province qu'on appelle *La terre de Bari*. *Barium*, *Baretum*.

BARICAVE, vieux f. f. Fondriére, précipice au pied des montagnes. *Alta fovea*, *præcipitiorum horrenda proclivitates*.

BARICOT, f. m. Fruit dont les habitans de Madagafcar tirent un breuvage de même nom.

BARICOTIER, f. m. Arbre qui porte les baricots. Il eft d'une groffeur & d'une hauteur extraordinaire.

BARJÉSU, f. m. Faux Prophéte, dont il eft parlé dans les actes des Apôtres.

BARIGA de More, f. f. Sorte de foie que les Hollandois apportent des Indes Orientales.

BARIGEL, ou BARISEL, f. m. C'eft à Rome, le Chef ou le Capitaine des Sbirres, qui font des Archers qui veillent à la fûreté publique.

BARIL, ou BARRIL, f. m. Petit vaiffeau de bois rond en forme de tonneau. *Cadus*. Du lat. *varra*, a caufe des petites barres qui font aux *barils*.

Il fe dit auffi de plufieurs chofes contenues dans un *baril*. Un *baril* de poudre à canon, de moutarde de Dijon, &c.

Baril à bourse, couvert de cuir, qui fe ferme comme une bourfe, & où le canonier met de la poudre fine.

Baril du quart, que l'on donne le foir, rempli d'eau, à ceux qui font le quart de la nuit fur une galére.

Baril de trompe. T. d'Artificier. Affemblage de plufieurs artifices appellés Trompes, enfermés dans un *baril* ou fourreau de toile goudronnée.

BARILLAGE, ou BARRILLAGE, f. m. T. d'Aides. Action de mettre du vin en bouteilles, cruches, barils, pour le faire entrer dans une ville.

BARILLAR, ou BARRILLAR, f. m. Officier qui a foin du vin & de l'eau fur les vaiffeaux. *Vini & aquæ præfectus*.

BARILLET, ou BARRILLET, f. m. Diminutif. Petit baril. *Doliolum*.

C'eft auffi la partie de la montre où eft enfermé le reffort.

It. Tambour qui fert à faire jouer une orgue toute feule, ou un claveffin, par le moyen de plufieurs pointes ou crochets arrangés fur fa furface qui accrochent les touches, & qui fe meut par le moyen d'un poids, ou d'une manivelle.

En terme d'Hydraulique, c'eft le tuyau où le pifton agit, en hauffant & baiffant.

BARILLIER, ou BARRILLIER, f. m. Nom de certains officiers de l'échanfonnerie du Roi & des Princes, qui avoient foin du vin. *Barillarius*.

BARILLO, f. m. Les Portugais qui font le commerce des foies dans les Indes Orientales, nomment ainfi les foies de la moindre qualité.

BARIOLAGE, f. m. Affemblage de diverfes couleurs mifes fans régle. *Confufa colorum varietas*.

BARIOLER, v. a. Diverfifier de couleurs rudes & tranchantes, qui n'ont pas de nuance convenable. *Ineptâ & confusâ colorum varietate rem aliquam inficere*. De *varius*.

BARJOLS, f. m. Ville de France, en Provence, à cinq lieues de Riez. *Barjolium*.

BARIQUE, ou BARRIQUE, f. f. Gros tonneau. *Cadus*, *dolium*.

Barique foudroyante, ou *Baril à feu*. T. de Pyrotechnie. Futaille où l'on met des pots à feu. *Igneæ munitionis cadi*, *dolia*. Cela fert à défendre des bréches.

BARIQUOT, f. m. Petit baril.

BARISEL. Voy. BARIGEL.

BARITONISER, vieux v. a. Chanter.

BARLANC, vieux f. m. Jeu de Brelan.

BARLERIA, f. f. Plante appellée *Snap-Dragon* par les Anglois de la Jamaïque.

BARLONG, f. m. T. de Géom. Quarré long, rectangle, à quatre côtés, dont il y en a deux plus longs que les autres. *Quadratum longius quàm latius*.

Barlong, ongue, adj. En langage ordinaire fe dit des habits qui ont plus de longueur d'un côté que d'un autre. *Longior quàm latior*.

BARLUE. Voy. BERLUE.

BARNABÉ, f. m. N. pr. d'un Apôtre. *Barnabas*. Ce mot veut dire, Fils de Prophéte, venant de בר, *bar*, fils, & נביא, *nabi*, Prophéte.

BARNABITE, f. m. Nom de Religieux, qu'on nomme Clercs Réguliers de la Congrégation de S. Paul. *Barnabita*.

BARNACLE, ou BARNAQUE. Voy. BERNACLE.

BARNAGE. Voy. BERNAGE.

BARNARD. Voy. BERNARD.

BARNE, f. f. Lieu où la muire eft conduite pour faire le fel, où la chaudiére pour cuire eft dreffée, & le fourneau pour la cuite façonné. *Officina falaria*. Ce mot eft furtout ufité à Salins.

BAROCO. T. de Logique. Mot technique, qui défigne le quatriéme mode de la feconde figure du fyllogifme. Voy. le Dict. de Tr.

BAROIS. Voy. BARROIS.

BAROMÉTRE, f. m. Inftrument de Méchanique.

& de Physique, qui sert à connoître & à mesurer la pesanteur ou la légéreté de l'air. *Barometrum.* De βάρος, pesanteur, & de μετρεῖν, mesurer. On l'appelle aussi *Baroscope.* Le *Barométre* nous a fait découvrir que la colomne d'air pése 28. pouces de mercure, & 32. pieds d'eau. Sur la suspension du vif-argent dans le *barométre*, & la description de cet Instrument, voy. le Dict. de Tr.

BAROMÉTRIQUE, adj. m. & f. Qui appartient au barométre. *Barometricus, a, um.*

BARON, ONNE, f. Gentilhomme qui a un titre au-dessus du Châtelain, mais au-dessous du Comte & du Marquis. *Baro.* Les Grands du Royaume & les plus puissants Seigneurs étoient autrefois appellés *Barons.* Les *Hauts-Barons* étoient ceux qui tenoient une des quatre notables Baronies de France, qui sont Coucy, Craon, Sully, & Beaujeu. *Baron* a aussi été un nom général que l'on donnoit à toutes les personnes illustres, comme aujourd'hui celui de Seigneur. *Baro*, parmi les Latins, a signifié un homme fort & vaillant, aussi-bien qu'un homme brutal & féroce; & il semble avoir été formé du Gr. βάρος, autorité, puissance.

BARONS D'UN COMTÉ, *Barones Comitatûs*, en Angleterre, sont les premiers vassaux d'un comté.

BARONAGE, f. m. État, qualité de Baron. *Baronis conditio, dignitas.* Ce mot a quelque chose de burlesque, ou de comique.

BARONET, f. m. Dimin. de Baron. *Baronettus.* On appelle en Angleterre *Baronet*, celui que nous nommons en France Banneret. Les Chevaliers *Baronets* sont une Classe de Nobles entre les Barons & les simples Chevaliers.

BARONNIE, f. f. Terre qui donne la qualité de Baron à celui qui la posséde. *Baronatus, Baronia.*

Ce mot a signifié autrefois la premiére Seigneurie après la souveraine, ayant toute Justice, & droits mouvans de la Couronne: ce qu'on appelloit *Fiefchevel*, ou tenu à chef.

BAROQUE, adj. de t. g. T. de Jouaillier, qui ne se dit que des perles qui ne sont pas parfaitement rondes. *Gemmæ rudes & impolitæ.*

Au fig. Irrégulier, bisarre, inégal. Esprit, expression, figure, langue *baroque.*

BAROSANÈME, ou *Pése-vent*, f. m. Machine inventée pour sçavoir la pesanteur du vent. De βάρος, *pesanteur*, & ἄνεμος, *vent.*

BAROSCOPE f. m. C'est la même chose que Barométre, qui est le seul usité. Instrument propre à faire connoître la pesanteur de l'air; de βάρος, *poids*, & σκοπέω, je vois, je considére. Le *Baroscope Statique* est un instrument inventé par M. Boyle pour juger des variations de la gravité de l'air.

BAROT, f. m. T. de Mar. & de Charp. On appelle ainsi les piéces de bois qui traversent d'un bord à l'autre du navire, & servent à porter les ponts. On les appelle aussi *Baux. Tignum navis*, ou *navale transversum.*

BAROTÉ, adj. m. Il se dit d'un vaisseau dont le fond de cale est rempli jusqu'aux barots.

BAROTIN, f. m. Dimin. de barot. Demi-barot. *Tigillum transversum navis.*

BARQUE, f. f. Bâtiment de mer qui n'a que des voiles latines, au nombre de deux ou trois. *Navicula.* De *Barca*, ou *Barga*, mot de la basse latinité, qui signifioit proprement ce qu'on appelle aujourd'hui Chaloupe.

Il se dit aussi d'un fort petit bâtiment de mer, ou navire sans hune, qui sert à charger, ou à décharger les navires, dans les lieux où les grands vaisseaux ne peuvent pas aborder. *Cymba.*

It. Bateau qui sert à passer une riviére, ou à y voiturer des marchandises.

Barque en fagot, c'est tout le bois taillé pour faire une *barque.*

La *Barque de Caron*, le vaisseau dans lequel les Poëtes ont feint que les ames passoient aux Enfers. *Cymba Charontis.*

La *barque* de Caron, la *barque* fatale, ou simplement la *Barque*, se prend fig. pour la mort.

BARQUE se dit fig. de la *barque* de S. Pierre; p. d. l'Église. Être hors la *barque*, c'est être Hérétique, ou Schismatique.

Prov. Conduire bien sa *barque*, c. à d. ménager sagement sa fortune. Il conduit la *barque*, il tient le timon de la *barque*; p. d. C'est lui qui est le chef d'une affaire.

BARQUEROLE, f. f. Dimin. de *Barque. Cymbula.*

Il est aussi f. m. Celui qui conduit une barque. Il vient de l'Italien *Barcaruolo.*

BARQUETTE, f. f. Sorte de pâtisserie venue de Languedoc, faite en forme de petite barque.

It. Petite armoire qui sert a porter les mets chez des Officiers de la Maison du Roi.

BARRA, f. f. ou *Barro*, f. m. Mesure de longueur dont on se sert en Portugal & en Espagne.

BARRACAN. Voy. BOURACAN.

BARRAGE, f. m. Droit établi pour la réfection des ponts & passages, & principalement du pavé. *Jus exigendi vectigalis pro transitu.* Ainsi nommé, à cause de la barre qui traversoit le chemin pour empêcher le passage. C'est aussi un droit seigneurial. *Portorium.*

It. Linge ouvré qui se manufacture à Caen.

BARRAGER, f. m. Fermier qui reçoit le droit de barrage. *Vectigalium conductor pro transitu.*

BARRAQUE. Voy. BARAQUE.

BARRAS. Voy. BORAX & CHRYSOCOLLE.

BARRAUDE, f. f. T. d'Archit. en Anjou. On appelle ainsi une pierre de tuf double.

BARRAULT, f. m. Mesure des choses liquides. *Cadus.* Le *barrault* est communément de 36. pintes.

BARRAUX, f. m. Place forte de France en Dauphiné, sur l'Iser.

BARRE. (Faites l'*a* long, & ne pronoue. qu'un *r.*) f. f. Étroite & longue piéce de bois, ou de métal, qui sert à assembler, à soûtenir, à faire mouvoir, ou à fermer quelque chose. *Vectis.* Du lat. *vara*, qui sign. un *pieu* & une *perche.*

BARRE DE TRÉMIE est une barre de fer plate, & qui sert à soûtenir un âtre, ou la hotte d'une cheminée de cuisine. *Barre d'appui*, est dans une rampe d'escalier, ou dans un balcon de fer, la *barre* de fer aplatie sur laquelle on s'appuie.

BARRE, en t. de Mar. est un port où on n'entre que quand la mer est haute, parce que les bancs ou les rochers en défendent l'entrée. *Portus nisi alto mari invius.*

C'est aussi une longue piéce de bois, qui par un des bouts entre dans la tête du gouvernail, pour le faire mouvoir. *Clavus.*

BARRE D'ARCASSE. Voy. LISSE DU HOURDI.

BARRES DE CABESTAN, qui servent à le faire tourner.

Barres d'écoutilles avec lesquelles on les ferme.

Barre de pont, sur laquelle on pose le bout du pont du vaisseau.

Barres de hune. Piéces de bois enclavées au haut des mâts, qui supportent les hunes. On les appelle *ganterias* fur la Méditerranée.

Barres, ou *traverfins de Cuifine*, pour foûtenir les chaudiéres fur le feu.

Barres fe dit auffi des lingots ou piéces de métal étendues en longueur. On dit d'une chofe précieufe & de bon débit, que C'eft de l'or en *barre*.

Barre-fort, f. m. On nomme ainfi à Bourdeaux les groffes piéces de bois qui fe tirent du pin, comme les poutres, les fabliéres, les folives, &c.

Barre eft auffi une ligne qu'on tire avec la plume. *Linea*.

En t. de Ceinturier, la *barre* eft une bande de cuir ou autre étoffe, qui va diagonalement du bout du ceinturon d'épée jufqu'aux pendans.

Barre. Mefure étendue dont on fe fert en Efpagne pour mefurer les étoffes.

Il fe dit auffi des chofes mefurées avec la *barre*. Une *barre* de ferge, &c.

On appelle *barres*, en t. de Couverturier, ces deux raies de laine bleue, qui font aux deux bouts de la couverture.

En t. d'Agric. Planter une vigne à la *barre*, ou à la fiche; c'eft la planter en fichant le farment dans un trou. *Pali in morem*.

Barre. T. de faifeur de Claveffins. Morceau de bois de la longueur du regiftre de l'épinette ou du claveffin, pofé au-deffus des fautereaux, pour empêcher qu'ils ne fortent de leurs mortaifes. *Afferculus*.

Il fe dit auffi de la piéce d'un tonneau qui traverfe le fond par le milieu. *Afferculus tranfverfum dolii fundum dividens*.

En t. de Blâf. c'eft une des piéces honorables de l'Écu, qui divife l'Écu en deux parties d'angle en angle, à commencer par le côté gauche d'en-haut, en tirant du côté droit. *Tænia diagonalis à finiftrâ ad dextram ducta, & tertiam fcuti partem occupans*.

La *barre* de la Cour. Lieu où fe placent quelques Confeillers commis pour faire des inftructions de procès, & les adjudications par decret. *Curiæ repagula*. Il y avoit autrefois une grande *barre* de fer à la porte de la Grand'Chambre, fur laquelle fe venoient appuyer les Confeillers pour recevoir les requêtes des parties.

Il fe dit encore de quelques Jurifdictions fubalternes. *Jurifdictio civilis*. On appelle ainfi la Jurifdiction temporelle du Chapitre de Paris.

On appelle dans les falles d'armes un fleuret qui a été rompu par le bout, & auquel on a fait remettre un bouton, une *barre*, parce qu'elle eft plus roide qu'un fleuret qui a toute fa longueur. *Gladius præpilatus decurtatus*.

On appelle fur la Seine la *Barre*, un certain flot particulier à cette riviére, qui vient avec le flux de la mer, & qui eft fort dangereux pour les bateaux. *Fluctus decumanus*. Il y en a un pareil fur la Garonne & fur la Dordogne, qu'on appelle le *Mafquaret*.

Barre, ou *Barre facrée*, étoit chez les Égyptiens un inftrument de bois en forme de caffette partagée par deux fceptres pofés en fautoir. Ils s'en fervoient pour leurs facrifices, & pour leurs divinations.

Barre. Tulipe rouge, colombin clair & blanc.

Barres, au plur. fe dit du jeu ou courfe, où les deux partis fe placent toûjours en des lieux oppofés. *Decurfio palæftrica*.

Il y avoit autrefois un jeu où l'on s'exerçoit à jetter ou à lancer une *barre*.

Barres, en t. de Man. Parties de la gencive du cheval où il n'y a point de dents. *Gingivæ pars gehuinos inter & caninos dentes media*.

En t. de Chaffe, Armes de la *barre*, les défenfes d'un fanglier. *Dentes falcarii*.

En Fauc. *Barres* de la queue de l'épervier, certaines bandes noires qui traverfent fa queue. *Pullæ tæniæ caudam interfecantes*.

On dit qu'on donnera cent coups de *barre* à quelqu'un, quand on le veut menacer de le bien battre. Avoir *barre* fur quelqu'un; p. d. Avoir avantage fur lui. On joue aux *barres*, lorfqu'on fe va chercher réciproquement en même temps, & qu'on ne fe trouve point. Roide comme la *barre* d'un huis; p. d. Sans pitié, fans rémiffion.

BARREAU, f. m. (Faites l'*a* long, & ne prononçez point l'*r*.) Barre de bois, ou de fer, qui ferme à jour quelque paffage, porte ou fenêtre. *Clathri*.

En t. d'Impr. c'eft la piéce de fer en forme de manche qui fert à faire tourner la vis de la preffe. *Manubrium*.

Au Pal. c'eft le lieu où l'on plaide, & où font les bancs des Avocats, autour du parquet, qui fe ferme avec un *barreau* de fer. *Curiæ clauftra*, *Forum*.

Il fe dit auffi de tout le corps des Avocats. On a confulté tout le *Barreau* fur cette queftion.

It. La difcipline du Palais, & les réglemens que doivent obferver les Avocats. C'eft l'ufage du *Barreau*.

BARREMENT, f. m. Caffation des gages. *Abrogatio*. Il n'eft point ufité.

BARRER, v. a. Mettre une ou plufieurs barres. *Obductis obicibus occludere*.

It. Fermer, & fe dit des ports & des paffages.

It. Tirer des lignes fur un acte pour en annuller les claufes, ou même toute la fubftance. *Scripturam expungere*.

Barrer les veines d'un cheval, eft une opération qu'on fait fur fes veines pour arrêter le cours des mauvaifes humeurs qui s'y jettent. *Venam intercidere*.

Barrer. T. de Chaffe. Il fe dit en parlant d'un chien qui balance fur les voies.

Barré, ée, part. paff. On dit que les Juges, ou que les avis font *barrés*, lorfqu'il fe trouve autant de Juges d'un parti que de l'autre.

On appelle en Méd. l'Os *barré*, l'os pubis, ou du pénil.

On appelloit autrefois les Carmes, les Freres *barrés*, *birruti*, *radiati* & *ftragulati*, à caufe qu'ils portoient des habits *barrés* de diverfes couleurs.

BARRETONE, f. m. Bonnet magiftral du Grand-Maître de Malthe.

BARRETTE, f. f. Bonnet dont on ufe en Italie. *Birretum*. (L'*a* eft bref, & l'on ne prononce qu'un *r*.) Le mot le plus ufité eft *birrete*, diminutif de *birrus*, qui fignifioit autrefois un habillement qui couvroit tout le corps.

Prov. & baffement, Parler à la *barrette* de quelqu'un; p. d. Le quereller, lui faire quelque reproche. Il fign. même Battre.

On a auffi donné ce nom au chapeau ailé de Mercure, qu'on appelle plus communément *Pétafe*.

BARREUR, f. & adj. m. T. de Vénerie. Chien *barreur*, le meilleur pour le chevreuil.

BARRI, f. m. Nom du cri de l'éléphant & du thi-

nocéros. *Clamor.* De *barrus*, qui s'est dit en lat. pour éléphant.

Ce mot en langage toulousain sign. Fauxbourg; & en langage provençal, Muraille d'une ville, parce que les fauxbourgs sont aux barres ou portes des villes.

BARRICADE, s. f. Retranchement que l'on fait avec des chaînes, des barriques, des charrettes, poutres ou arbres abattus, pour arrêter l'ennemi. *Munitio è doliis in aditu viarum.*

BARRICADER, v. a. Fermer les avenues, les passages avec des barricades. *Via alicujus fauces obductis doliis occludere.*

Avec le pron. pers. Se fortifier dans un lieu, en opposant quelque chose qui retienne ceux qui nous y veulent forcer. *Objectis obicibus munire se.*

BARRIER, s. m. (Prononc. *Barier.*)T. de monnoie. Ouvrier qui tourne la barre d'un balancier. *Librämenti motor.*

BARRIERE, s. f. (L'*a* est long.) Fortification qui se fait à un passage, à un retranchement, à une porte, pour en défendre l'entrée. *Obex, repagulum, porta cataracta.*

C'est aussi dans les lieux où l'on paye les entrées, une grosse piéce de bois posée le long de deux poteaux. *Vectis.*

It. Petit parc fermé, où on fait des combats de taureaux, & où on faisoit des joûtes, des tournois, des courses de bague. *Carceres.*

BARRIÉRE des Sergens. Pavillon, ou espéce de corps-de-garde où se tiennent les Sergens. *Apparitorum officina.*

LA BARRIÉRE, tout court, ou les villes de la *Barriére.* Plusieurs villes des Pays-Bas Autrichiens, où les Hollandois tenoient garnison.

BARRIÉRE, fig. Obstacle, passage difficile, comme la mer, les grandes riviéres, les montagnes. *Obex, obstaculum.*

BARRIL. Voy. BARIL.

BARRILAR, s. m. Officier de Galére.

BARRIQUE. Voy. BARIQUE.

BARROIEMENT, s. m. T. de Prat. Délai de procédures.

BARROIR, s. m. Tariére qui sert à percer au-dessous du jable les trous où entrent les chevilles qui tiennent la barre.

BARROIS, s. m. (L'*a* est bref, & l'on ne prononce qu'un *r.*) Pays de France, entre la Champagne & la Lorraine, divisé en deux parties, dont celle qui est au nord s'appelle *Barrois* François, & celle qui est au midi, Duché de Bar. *Bariensis Ducatus.*

BARROIS, OISE, s. Qui est du pays de Bar. *Bariensis, e.*

BARROT. Voy. BAROT.

BARROTIN. Voy. BAROTIN.

BARROYER, vieux v. n. (L'*a* est long) Hanter le Barreau. *Forum frequentare.*

BARRURE, s. f. (L'*a* est long.) T. de Luthier. Barre du corps du Luth.

BARSANIENS, s. m. pl. Hérétiques qui soûtenoient les erreurs des Gaïanites & des Théodosiens. *Barsaniani.*

BARSANUPHIEN, ENNE, s. Voy. BARSANIENS.

BARSE, s. f. Grande boëte d'étain, dans laquelle on apporte le thé de la Chine.

BARSES, s. m. N. pr. d'hom. *Barsen.*

BAR SUR-AUBE, s. m. Voy. CHASSELAS.

BARTAVELLE, s. f. Espéce de perdrix rouge qui vient de Dauphiné.

BARTHÉLEMI, s. m. Nom d'un des Apôtres de J. C. *Bartholomæus.* De l'hébreu *bar*, & de *tholmai*, *fils de Tholmaï.*

ST. BARTHÉLEMI. Montagne des Pyrénées, au pays de Foix. *Mons sancti Bartholomæi.*

Herbe de S. BARTHÉLEMI. Voy. HERBE DU PARAGUAY.

BARTHÉLEMIE, vieux s. f. N. pr. de fem.

BARTHÉLEMITE, s. m. Nom de Religieux Arméniens établis à Gènes, qui étoient originairement Basiliens. *Bartholomita.*

C'est aussi le nom de certains Clercs séculiers d'Allemagne, vivans en Communauté. *Bartholomita.*

BARTOLE, s. m. Grand Jurisconsulte moderne. *Bartolus.*

BARUCH, s. m. Prophéte, fils de Néri, & disciple de Jérémie.

BARULES, s. m. pl. Hérétiques qui renouvelloient les erreurs d'Origène, disant que les ames avoient été créées toutes ensemble avant la création du monde, & qu'elles avoient péché dèslors. *Baruli.*

BARUTH, s. m. Mesure des Indes, qui contient 50. à 56. livres de poivre, poids de Paris.

BARUTH, s. f. Ville de Syrie, appellée autrefois Béryte. *Berythus.*

BARWICK, s. m. Ville du comté de Northumberland dans l'Angleterre septentr. avec titre de Duché. *Bervicum, Bercovicum.*

BARZISTAN, s. m. C'est dans une armée turque qui est campée, le marché où l'on vend aux soldats les sabres, les fléches, &c.

BAS.

BAS, s. m. Ce qui est au-dessous d'une autre chose à laquelle il a relation. *Inferior pars.*

Dans un sens figuré, on l'oppose au sublime.

On dit fig. d'un ouvrage de poësie & d'éloquence, où l'on trouve de grandes inégalités, qu'il y a bien du haut & du *bas.* On le dit aussi de l'humeur inégale de certaines gens. Ce mot vient de *bassus*, qui a sign. un homme court & de petite taille.

En Astrol. Le *bas* du ciel, *imum cœli*; p. d. la partie du ciel la plus basse à notre égard.

On dit d'une médecine qu'Elle a fait aller par haut & par *bas*; p. d. qu'Elle a fait vomir & aller à la selle.

BAS, est aussi un vêtement qui sert à couvrir le pied & la jambe. *Tibiale.*

En t. de Mar. Donner un *bas* de soie, c. à d. Mettre quelqu'un qui a failli dans des ceps ou menotes. *Manica.*

Les Cuisiniers appellent aussi les pieds de cochon qu'ils mettent en ragoût, des *bas de soie.*

BAS, BASSE, adj. T. relatif. Qui a moins de hauteur qu'un autre corps auquel on le compare. *Humilis, infimus, imus.*

En Bot. Plante *basse*, celle qui ne s'éléve guère haut.

BAS se dit aussi de ce qui est au rez de chaussée, ou au dessous. Une salle *basse.* La *basse* fosse d'une prison. Les *basses* offices.

Il se dit aussi des pays qui approchent de la mer, en comparaison de ceux qui sont vers les montagnes, ou vers la source des riviéres. *Inferior.* Le *bas*-Languedoc. La *basse*-Bretagne. Le *bas*-Palatinat. On nomme la Flandre absol. le *Pays-bas.* Cependant on appelle haute-Gascogne, la partie de la Gascogne qui approche le plus de la mer, &

basse-Gascogne, la partie qui est la plus éloignée de la mer.

La *basse* région de l'air ; p. d. la partie de l'air où sont les nuées. On appelle un temps *bas*, lorsque l'air est chargé de nuées, & qu'elles semblent plus près de la terre. La *basse* région de l'ame, p. d. celle où se forment les violentes passions.

BAS-VOLER, s. m. T. de chasse. Vol peu élevé. *Volatus demissior.*

BAS se dit aussi de ce qui est au-dessous des autres dans les emplois, dans les conditions des hommes. *Bas officiers*, *basses* classes.

Il se dit aussi de ce qui est moins estimé en quelque chose. On l'a mis au *bas* bout de la table. Les *basses* cartes, les moindres du jeu. Ce vin est au *bas* & sent la lie.

Basse Justice, celle qui conoît des droits dûs au Seigneur, de la Police, d'injures légères, &c. par opposition à la *moyenne*, & à la *haute* Justice.

BAS se dit encore de la mer, des étangs, des rivières, & sign. Qui a peu d'eau. *Depressus.*

Il se dit du temps aussi-bien que du lieu. Les médailles du *bas* Empire, celles des Empereurs qui ont vécu depuis la décadence de l'Empire. *Recentior.* La *basse* latinité, c'est la corruption de la langue latine. *Corruptus.* Le carême est *bas*, c. à d. Il commence de bonne heure, dès le mois de Février. *Proximus.*

Fig. Une ame, une mine *basse*, un esprit, un cœur *bas*, qui n'ont rien d'élevé. *Basse* complaisance, style *bas*, qui est rempant, qui n'a rien de noble, qui est sans figures : mot *bas*, qui ne se dit que par le peuple. *Abjectus, humilis, demissus.*

Prov. Il a le cœur haut & la fortune *basse* ; p. d. qu'il n'a pas le moyen de faire voir toute sa générosité. Et d'un homme qui n'a guère d'argent, que Les eaux sont *basses* chez lui. Parler d'un ton plus *bas*, s'adoucir après avoir bien menacé. Avoir l'oreille *basse* ; p. d. Etre humilié.

BAS-VENTRE, s. m. Ce qui est au-dessous du diaphragme, dans la cavité du ventre : ce que le peuple appelle absol. le ventre. *Alvus.*

Vûe *basse* ; p. d. vûe courte. *Myops.* Voix *basse*, p. d. foible. *Submissus, depressus.*

En t. d'Orfévre, de l'or, de l'argent *bas*, ou de *bas* aloi, celui qui n'est pas au titre du poinçon auquel on bat les monnoies. *Vilis. Bas* billon d'argent, celui qui est au-dessous de cinq deniers ; & *haut* billon, celui qui est au-dessus jusqu'à dix.

En t. de Sculpt. on appelle *bas-relief*, ou *basse-taille*, ce qui est opposé à *plein-relief*, ou *ronde-bosse*, une sculpture relevée en demi-bosse, qui est attachée à un fond, d'où elle ne sort qu'en partie. *Minora sigilla.*

BASSE-LISSE, ou *basse-marche.* Voy. LICE.

En t. de guerre, on appelle *basse* enceinte, la fausse braie ; & place *basse*, la casemate & le flanc retiré. *Depressus.* Faire *main-basse*, ou donner point de quartier.

En t. de Mar. on appelle aussi *Bas-bord*, le côté gauche du navire, opposé à *stribord*, qui est le côté droit, eu égard à celui qui étant à la pouppe, regarde la proue. *Latus sinistrum.* Vaisseau de *bas-bord*, bâtiment qui n'a qu'un pont ; par opposition aux grands vaisseaux qu'on appelle de *haut-bord*. *Bas-bord-tout*, est le commandement que l'on fait au timonier de pousser la batte du gouvernail tout-à-fait à gauche. On appelle *bas-bords*, la partie de l'équipage qui doit servir à *bas-bord*.

BAS-FOND & BAS-JUSTICIER. Voy. plus bas en leur rang.

BASSES-VOILES, sont les grandes voiles d'en-bas. *Velum summi mali maximum, infimum.*

En Fauc. Oiseau *bas*, c. à d. maigre & décharné. *Macer, macilentus.*

Messe *basse*, celle qui est dite sans être chantée. *Missa sine cantu.*

En Mus. Corde trop *basse*, luth monté trop *bas*. *Demissus, suppressus.*

BAS, adv. qui a différentes significations. Acheter argent *bas* ; p. d. argent comptant. *Præsente, numeratâ pecuniâ.* Mettre *bas* les armes ; p. d. les quitter. *Arma ponere, deponere.* Parler tout *bas*, c. à d. doucement. *Submissè.* Mettre, ou être chapeau *bas*, l'ôter, ou avoir la tête découverte. En général, Mettre *bas*, sign. Se dépouiller de quelque chose, s'en défaire. Et en parlant des femelles des animaux, Faire des petits. *Fœtum edere.*

Cet homme, ce malade est bien *bas* ; la maladie ou sa pauvreté sont extrêmes. *Inclinata salus, fortuna.*

Il sign. encore, Dans un état *bas* & obscur. *Humiliter, abjectè.*

Fig. Traiter un homme de haut en *bas* ; p. d. lui parler avec orgueil, le traiter avec mépris. *Superbè, arroganter.* On dit aussi absol. Le tenir *bas* ; p. d. dans la soûmission.

En t. de Mar. Mettre bas le pavillon, L'abaisser pour saluer un vaisseau plus puissant, ou pour se rendre. *Vexillum demittere.* Et fig. Céder.

Mettre *bas* dans une Imprimerie, dans un Attelier ; p. d. n'y plus travailler.

En t. de Chasse, Les cerfs mettent *bas* ; p. d. Leur bois tombe. *Deponere.*

Mettre à *bas*, Jetter à terre, renverser, détruire. *Dejicere, deturbare.*

Tout à *bas*. T. de Trictrac. C'est abattre deux dames.

En *bas*, & là *bas*, se disent d'un lieu *bas* à l'égard du lieu où nous sommes. *Infra, deorsum.* Le dernier se dit de l'enfer & des prisons.

On dit prov. à table : Je ne payerai rien, je suis des *bas* assis.

Ici *bas*, sign. non-seulement le lieu où nous sommes, en comparaison d'un lieu plus haut, mais aussi tout ce *bas* monde.

Par *Bas*, adv. Danser par haut & par *bas* ; S'élever quelquefois beaucoup en dansant, & quelquefois danser terre à terre.

Prov. Il est *bas* percé, c. à d. il n'a pas de quoi vivre. À *Bas* couvreur, la tuile est cassée, quand on veut faire descendre quelqu'un d'un lieu élevé où il est.

BASAAL, s. m. Arbre des Indes qui croît dans les lieux sablonneux.

BASALTES, s. m. Espéce de marbre ou de pierre noire, ou de touche, résistant à la lime, pesante, unie, douce au toucher. Elle vient d'Ethiopie & d'Allemagne. Elle sert à examiner l'or & l'argent. *Basaltes*, de *Basal*, fer, ou de βασανίζω, *diligenter examino.* On la nomme aussi Pierre de Lydie. *Lapis Lydius.*

BASAN, s. m. C'étoit un royaume d'Amorrhéens, situé à l'orient du Jourdain.

BASANE, s. f. Peau de veau ou de mouton passée par le tan, qui sert, sans autre préparation, à couvrir des livres, des pantoufles, &c. *Aluta.*

BASANÉ, ÉE, adj. Hâlé, brûlé ; qui a le teint olivâtre, & tirant sur le noir. *Fuscus, subniger.* Du

grec *βάσανος*, *Lapis Lydius*, ou *Herculeus*, la *pierre de touche*, qui est noire, ou d'une couleur noirâtre, dont la *basane* peut aussi avoir pris son nom, parce que les premières basanes étoient teintes.

BASA-RUCO, s. m. Petite monnoie des Indes, faite de très-mauvais étain.

BAS-BRETON, s. & adj. ou fil de Cologne : Fil blanc qui vient de Morlaix.

BASCONADE, s. f. Langue des Biscayens, ou Langue Basque. *Cantabrica lingua*.

BASCULE, s. f. Contrepoids qui sert à lever & à baisser un pont levis. *Tolleno*. On dit aussi la *bascule* d'un moulin, d'un comptoir, d'un piége, d'une horloge; & c'est une machine qui produit le même effet que la *bascule* d'un pont-levis.

C'est aussi une piéce de bois qu'on met sur une autre en travers, sur laquelle les enfans se font hausser & baisser.

En t. de Fortific. Porte appuyée sur deux paux, qui s'ouvre & se ferme en maniére de trébuchet.

BASCULE se dit encore d'une espéce de serrure, qui se hausse & se baisse.

BASE, s. f. Appui, soûtien; terrein sur lequel on éléve quelque construction. *Fulmentum*, *fundamentum*.

C'est la partie qui est au-dessous du fût d'une colomne, & qui pose sur le piédestal, lorsqu'il y en a. *Basis*.

En Géomét. c'est le côté du triangle opposé à l'angle que forment ses deux autres côtés. *Basis trianguli*. La *base* d'un cube, est le quarré sur lequel il est posé.

En t. de Fortific. c'est le côté extérieur d'un polygone.

En t. d'Arpentage on appelle *base*, la ligne sur laquelle on établit des mesures certaines.

En t. d'Anat. c'est la partie supérieure du cœur qui est la plus large, & opposée à sa pointe.

En Bot. c'est le bas des feuilles ou des tiges.

BASE se dit aussi du principal ingrédient qui entre dans quelque corps artificiel, ou composition. *Pars præcipua*. Le cacao est la *base* du chocolat.

En Conchyliologie, la *base* d'une coquille est l'extrémité opposée à sa partie la plus élevée, quand il n'y a point de queue; quand il y en a une, c'est la partie la plus large entre la clavicule & la queue.

En Peinture, c'est la superficie inférieure sur laquelle les piés d'une figure sont posés directement.

Il se dit fig. de ce qui sert d'appui & de fondement à quelque chose. *Fundamentum*, *columna*. La foi est la *Base* de la religion.

BASEXT, s. m. Célébre Philosophe Brachmane des Indes Orientales.

BAS-FOND, ou PAYS-SOMME, s. m. Fond où il y a peu d'eau, & qui est dangereux.

BASIGLOSSE. Voy. BASIOGLOSSE.

BASILAIRE, adj. m. & f. Il se dit d'un des os de la tête qui est au haut de la bouche, & qu'on appelle aussi l'os du palais. On le dit encore d'une artère, d'une apophyse, &c.

BASILARCOS, adj. m. T. d'Anat. Nom que l'on donne à l'os cunéiforme.

BASILE, s. m. N. pr. d'homme. *Basilius*, formé du grec *βασίλειος*, *Royal*, de *βασιλεύς*, *Roi*. Ordre de S. *Basile*, Ordre Religieux le plus ancien de tous, ainsi nommé de S. *Basile*, Evêque de Césarée en Cappadoce.

BASILÉE, s. f. T. de Mythol. Fille d'Uranus & de Titéa : c'étoit peut-être la même que Cybéle. *Basilea*.

BASILÉOPATOR. Voy. PERE.

BASILIA. Voy. BASILÉE.

BASILIC, s. m. Serpent d'Asie, qu'on dit tuer par ses regards, & être le roi des serpens. *Basiliscus*. De *βασιλεύς*, *Roi*.

En t. de Phil. hermét. c'est la pierre au blanc ou au rouge parfait, qui tue le mercure, c. à d. qui le fixe.

En t. d'Artillerie, c'est le plus gros des canons; mais il n'est plus de service.

BASILIC. T. d'Astron. Autrement Cœur de lion. *Cor leonis*. Etoile fixe de la premiére grandeur dans la constellation du lion.

En t. de Botan. c'est une plante annuelle qu'on séme dans les jardins. *Ocimum*, d'*ὤκιμον*, parce que sa semence léve promptement. *Basilicum*, comme si l'on disoit, Plante Royale. Voy. le D. de Tr.

BASILICAIRE, s. m. Officier ecclésiastique qui assistoit le Pape, l'Evêque, ou le Prêtre, lorsqu'ils disoient la Messe. *-licarius*.

BASILICATE, s. f. Province du roy. de Naples. *-ata*.

BASILICON, s. m. c. à d. *Royal*. T. de Pharm. Onguent suppuratif, appellé aussi *Tetrapharmacum*.

BASILIDIENS, s. m. pl. Anciens Hérétiques sectateurs de Basilide, sorti de l'école des Gnostiques, dont le chef étoit Simon le Magicien.

BASILIDION, s. m. Cérat décrit par Galien, & recommandé pour la galle.

BASILIEN, ENNE, s. Religieux & Religieuse de l'Ordre de S. Basile. *Basilianus*, *a*.

BASILINDE, s. f. Fête que l'on célébroit à l'honneur de Vénus à Tarente. *Basilinda*.

BASILIQUE, s. f. Ce mot signifioit autrefois, Palais du Prince, ou seulement une grande salle, ou un lieu public où les Rois rendoient eux-mêmes la justice; depuis il a signifié & sign. encore une Eglise principale, & magnifique. *Basilica*.

En Méd. c'est une veine qui naît du rameau axillaire, qu'on nomme aussi *hépatique* ou *jécoraire*, c. à d. du foie, qui va tout le long du bras, & dont les petites branches s'étendent jusqu'aux doigts de la main.

BASILIQUE, s. m. Officier de l'Empire Grec, qui portoit les ordres de l'Empereur. De *βασιλικός*.

BASILIQUES, s. f. pl. Collection des loix Romaines traduites en grec, par ordre de l'Empereur. On croit que ce recueil est l'ouvrage de Basile le Macédonien, & de Léon le Philosophe son fils.

BASILIS, s. m. Collyre liquide dont il est fait mention dans Galien.

BASILISSE, s. f. N. pr. de femme. *Basilissa*. Du grec *βασίλισσα*, *Reine*.

Vénus étoit honorée sous ce nom par les Tarentins.

BASIN, s. m. Espéce de futaine fort fine & à poil, faite de cotton, où il entre fort peu de fil. *Tela è filo xylino texta*.

Les Peintres & Doreurs du pont Notre-Dame & du quai de Gèvres appellent ainsi certaine bordure qui sert à encadrer des estampes. Ce nom vient du Graveur *Basin*.

BASIOGLOSSE, s. m. T. d'Anat. C'est un des muscles de la langue, qui prend son origine à la base de l'os hyoïde, & s'insére à la racine de la langue. *Basioglossus musculus*.

BAS-JUSTICIER, f. m. Seigneur dont les Juges qu'il commet n'ont pouvoir de juger que les causes personnelles qui n'excédent pas trois livres quinze sols. *Infima jurisdictionis Dominus.*
BASLE. Voy. BÂLE.
BASME. Voy. BÂME.
BASMOTHÉEN, ENNE, f. Nom de certains Hérétiques qui gardoient le Sabbat. *-theus.*
BASMULE, f. m. C'étoit dans l'Empire Grec, celui qui venoit d'un pere François, & d'une mere Grecque. Peut-être du lat. *mulus*, mulet, parce que cet animal vient de deux animaux de différente espéce. Il a aussi signifié Cavalier armé à la légére.
BASOCHE. Quelques-uns écrivent BAZOCHE, f. f. Communauté des Clercs du Parlement de Paris, établie l'an 1303. C'est une Jurisdiction où se vuident tous les différends qui naissent entre les Clercs. *Scribarum collegium.* Chancelier, Trésorier, Roi de la *Basoche.*
BASOCHIEN, adj. & f. m. Qui est de la Basoche, Officier de la Basoche. Ces mots viennent de *basilica*, *basilicani.*
BASQUE, f. f. Petite piéce d'étoffe qui fait la partie d'en-bas d'un pourpoint, qui a la figure d'un trapése. *Thoracis scutula.* Peut-être la mode des pourpoints à *basques* est-elle venue de Biscaye. On appelle aujourd'hui *basques* d'un juste-au-corps ou d'une veste, les pans de devant & de derriére.
En Archit. Piéce de plomb qui est sur les couvertures taillée en forme de *basque* vers les arêtiers. *Tectorum scutula.*
BASQUE, f. m. & f. Nom de peuples. *Vasconia*, *Vasconum regio.* Les *Basques* sont un peuple de Gascogne en France, dont le pays s'appelle les *Basques*, où le pays des *Basques*, & comprend la terre de Labour, la basse Navarre & le pays de Soule. *Basque* vient de *Vasco.*
Tambour de *Basque.* Certain petit tambour, dont on doit l'invention aux *Basques. Vasconium tympanum.*
BASQUE, adj. m. & f. Qui appartient aux *Basques. Vasconicus.* La langue *Basque.*
Prov. Courir comme un *Basque*; p. d. Marcher vîte & long-temps.
BASQUINE, vieux f. f. Robe fort ample, qui par le moyen d'un cercle se tenoit ouverte & étendue.
BASQUINER, vieux v. a. Ensorceler. Du grec *βασκαίνω*, qui veut dire la même chose.
BASSAREUS, f. m. Surnom de Bacchus, pris de *Bassarus*, bourg de Lydie, où il avoit un temple.
BASSARIDES, f. f. pl. Prêtresses de Bacchus, qui se nomme quelquefois *Bassareus.*
BASSE, f. f. T. de Man. Pente douce d'une colline, sur laquelle on accoûtume le cheval à courir au galop. *Declivitas.*
En Mus. c'est la partie de la musique qui fait les sons les plus graves. *Gravior, imus sonus. Basse* récitante, ou *basse* du petit chœur; *basse* chantante.
BASSE se dit aussi de celui qui chante cette partie.
C'est aussi l'instrument sur lequel on joue cette partie, qui est le plus gros & le plus long de ceux qui forment le concert. *Soni gravis musicum organum. Basse* de viole, de violon. *Soni gravis barbiton.*
BASSE-CONTINUE est l'harmonie que font les *basses* instrumentales qui jouent continuellement tandis que les voix chantent, ou que d'autres instrumens jouent leurs parties, ou que quelques-uns s'arrêtent. *Sonus gravior totâ musicâ continuatus.*
BASSE-CONTRE est la partie qui est contre la taille; comme la haute-contre est celle qui est contre le dessus. *Basse-contre* est aussi le Musicien, ou Joueur d'instrumens qui tient une seconde *basse* dans les concerts. *Gravium partium cantor. Contre* en ce mot est adv. & par conséquent indéclinable; c'est pourquoi on doit écrire au pl. *Basses-contre.*
BASSE-TAILLE. Musicien, ou Joueur d'instrumens qui tient une seconde partie de la taille. *Voce subgravi canens*, ou *soni subgravis instrumentum pulsans.* Il se prend aussi pour une voix d'un certain caractére : on l'appelle quelquefois concordant.
BASSE-ÉTOFFE, f. f. T. de Potier d'étain. Composition faite en partie de plomb, & en partie d'étain.
BASSE-LISSE, HAUTE-LISSE. Voy. LICE.
À BASSE NOTE. Façon de parler adv. p. d. Sans élever la voix. Chanter à *basse note.* Dire des injures à quelqu'un à *basse note.*
BASSE-COUR, f. f. Cour de derriére dans un hôtel, où on loge les valets, & où sont les écuries, les remises de carrosse. *Area postica.*
À la campagne, c'est la cour où l'on met tout l'attirail d'une maison de campagne; comme sont les charrues, les bestiaux, les volailles, le fumier, les cuves, pressoirs, &c. *Chors, cors.*
Nouvelles de la *basse-cour*, celles qui sont fausses, & qui viennent de gens mal informés.
BASSÉE, f. f. Mesure des liquides en quelques lieux d'Italie.
BASSEMENT, adv. D'une maniére basse. *Humiliter, demissè.* Il ne se dit qu'au fig. Élevé *bassement.* Parler, écrire *bassement.*
BASSER, v. a. T. de Manufact. de lainage. *Basser* la chaîne, la détremper d'une colle propre à rendre les fils glissans au travail.
BASSES, f. f. pl. Lieux de la mer où il n'y a pas assez d'eau pour naviger, qui sont pleins de bancs ou de rochers. *Locus aquæ depressioris.*
BASSESSE, f. f. Il n'est en usage qu'au fig. Petitesse, foiblesse. *Humilitas, vilitas.*
It. État bas & obscur. *Ignobilitas, obscuritas.*
Il se prend encore pour Lâcheté; pour tout ce que l'on fait de bas & d'indigne, pour parvenir à quelque but. *Ignavia, dedecus.* Et pour tout ce qui est opposé à grandeur, à élévation. *Bassesse* de courage, d'ame. *Abjectio animi.*
En parlant du style : Maniére de s'exprimer basse & rampante. *Stylus demissus, humilis oratio.*
BASSE-TAILLE. Voy. BASSE.
BASSET, ETTE, adj. Qui est de petite taille. *Homo statura brevioris.*
BASSET, f. m. T. de chasse. Chien qui a les jambes fort courtes. *Canis brevioribus tibiis.*
BASSETTE, f. f. Jeu de cartes qui a été défendu. Voy. la maniére de le jouer dans le Dict. de Tr.
BASSEUR, vieux f. f. État, qualité de ce qui est de peu de prix. *Vilitas.*
BASSI, f. m. Arbre d'Afrique dont l'écorce est roussâtre.
BASSI COLICA, f. m. Médicament composé d'aromates & de miel.
BASSICOT, f. m. Grosse cage de charpente, ouverte par en haut, dans laquelle on met les masses de pierre qui se tirent des ardoisiéres d'Anjou.
BASSIER, vieux f. m. Pupille.
BASSIÉRE. Voy. BAISSIÉRE.
BASSIGNI, f. m. Pays de France en Champagne, aux environs des sources de la Marne & de la Meuse, du côté de la Lorraine & du Barrois. *Bassiniacum.* Chaumont en est la Cap.

BASSILLE. Voy. CRÊTE-MARINE.

BASSIN, s. m. Vaisseau plat, rond, ou ovale, qu'on met sur un buffet, & qui sert ordinairement à laver les mains. *Pelvis.* On a dit dans la basse latinité, *Baccinus*, *bacinum*, & *Bassinus*, formés peut-être de *vas.*

It. Grand plat à servir des viandes, ou des fruits en pyramide, & plusieurs assiettes de divers mets. *Lanx*, *catinus.* *Bassin* de confitures.

C'est aussi un plat qui sert dans les Églises à recevoir les offrandes. On dit prov. & bass. Cracher au bassin, p. d. contribuer à quelque dépense.

C'est aussi le moule sur lequel on polit les verres pour faire des lunettes.

BASSIN de Barbier, creux, à bord large & échancré. *Pelvis tonsoria.*

Bassin de chambre, vaisseau creux, propre à recevoir les excrémens. *Lasanum*, *scaphium.* Garder les *bassins* des malades, afin de faire voir leurs selles aux Médecins. Aller au *bassin*; p. d. Aller à ses nécessités.

Bassin chez les Chapeliers. Grande plaque de fonte, ronde, sous laquelle il y a un fourneau de brique, & sur laquelle on bâtit les chapeaux.

C'est aussi dans les jardins un lieu préparé pour recevoir les eaux des sources & des fontaines. *Crater*, *labrum.*

BASSIN se dit des lieux où l'on éteint la chaux, & où l'on fait du mortier. *Mortarium.*

C'est aussi un grand réservoir d'eaux qu'on amasse pour nourrir des écluses, des canaux. *Piscina.*

BASSIN se dit aussi du lieu où sont les vaisseaux dans les ports de mer. *Alveus.*

Les deux plats d'une balance s'appellent *bassins.* *Lances.*

BASSIN se prend encore pour la cuve où l'on se baigne. *Labrum.*

BASSIN OCULAIRE. Voy. GONDOLE.

On dit fig. d'une belle plaine entourée de montagnes, & dont la forme approche de la rondeur, que C'est un beau *bassin.*

BASSIN. En Bot. on s'en sert dans la description de certaines fleurs, qui approchent de la figure d'un *bassin.* Et les Fleuristes appellent ainsi une certaine fleur, à cause de sa ressemblance à un *bassin.*

En Anat. Cavité ronde en forme d'entonnoir, située au milieu des ventricules antérieurs du cerveau, qui descend à sa bâse, & qui va finir sur la glande pituitaire. *Infundibulum.* C'est aussi la capacité qui est formée par les os des hanches & l'os sacré, qui contient la vessie, la matrice & les intestins. On le dit aussi d'une seconde cavité qui est dans l'oreille derriére la membrane nommée *le tambour.*

BASSINE, s. f. Grand bassin de cuivre à l'usage des Confiseurs & Apothicaires. *Pelvis.*

C'est aussi une certaine poële de cuivre à l'usage des Marchands Ciriers, ou Ciergiers.

BASSINER, v. a. Étuver une plaie, une tumeur avec de l'eau, du vin, ou autre liqueur. *Abluere.*

Il fig. aussi, Chauffer un lit avec une bassinoire. *Lectum tepefacere.*

En t. de Jardinier, Arroser légérement. *Leviter*, *aliquantulùm irrigare.*

BASSINET, s. m. T. de Jardinage. Dimin. de Bassin.

It. Petite fleur jaune qui croit dans les prés. *Ranunculus.*

Tome I.

It. La partie d'une arme à feu proche de la lumiére, où on met l'amorce pour y mettre le feu. *Scopi alveolus.*

It. La partie supérieure d'un chandelier, d'une plaque, qui sert à recevoir le suif ou la cire.

Il s'est dit autrefois de l'habillement de tête fait en forme de chapeau de fer que portoient les hommes d'armes. *Cassis*, *galea.*

En Anat. c'est une petite cavité qui est au milieu du rein, & qui a la figure d'un entonnoir. Il reçoit l'urine.

BASSINOIRE, s. m. Espéce de poële de cuivre, ou d'argent, dont le couvercle est à jour, & qui sert à chauffer un lit. *Vas excalfactorium.*

BASSISSIME, adj. de t. g. Très-bas, très-profond. Ce superlatif ne se dit plus.

BASSON, s. m. (L'*a* est long) Instrument de Musique à vent & a anche, qui sert de Basse aux concerts de Musique & de hautbois. *Gravioris soni tibia.*

Il se dit aussi de l'homme qui joue de cet Instrument.

BASSORA, s. f. Ville d'Asie, au-dessous du confluent du Tigre & de l'Euphrate, dans l'Irac Arabi. Quelques-uns disent *Balsora.* *Teredon.*

BAST. Voy. BÂT.

BASTAGAIRE. Officier qui avoit soin des bagages des Empereurs Grecs. *Bastagarius.*

It. Officier dans l'Église grecque, qui portoit aux processions l'image du Saint de l'Église. *Bajulus.*

BASTAGE. Voy. BÂTAGE.

BASTANT, ANTE, adj. v. Qui suffit, qui convient, qui contente. *Quod sufficit*, *quod satis est.* Vivres *bastans.* Raisons *bastantes.* Il est du style fam. De l'italien *bastante.*

BASTARD. Voy. *Bâtard.*
BASTARDEAU. Voy. *Bâtardeau.*
BASTARDIÉRE. Voy. *Bâtardiére.*
BASTARDISE. Voy. *Bâtardise.*

BASTE, s. f. Panier, ou mannequin qui s'attache au bât d'une bête de somme. *Benna dossuaria*, *cista vectaria*; dans la basse latinité *Basta.*

On nomme ainsi dans la Flandre Autrichienne, l'étoffe d'écorce d'arbre qui vient des Indes Orientales & de la Chine.

BASTE, s. m. T. du jeu de l'Ombre. L'as de tréfle.

BASTELAGE. Voy. *Bâtelage.*
BASTELÉE. Voy. *Bâtelée.*
BASTELEUR. Voy. *Bâteleur.*
BASTER. Voy. *Bâter.*

BASTER, v. n. Être en bon état; réussir. *Benè stare*, *procedere feliciter.* Il ne se dit que des affaires.

Il signifioit autrefois Suffire. *Sufficere*, *satis esse.* Et se dit encore en cette phr. *Baste* pour cela, ou absol. *Baste*, p. d. *Passe*, j'en suis content. Il est du style fam. & vient de l'Italien *Bastare.*

BASTERNE, s. f. Espéce de voiture dont les Dames Romaines se servoient autrefois. Elle étoit portée par des animaux. *-na.* Dans les Gaules c'étoit un chariot tiré par des chevaux appellés *manni.* Le mot *Basterne* vient de βαζω, ou βαστω, je porte.

BASTERNE est aussi un nom de peuple de la Thrace, ou de la Sarmatie d'Europe. *Basterna.*

BASTIDE, vieux s. f. Maison de Campagne. *Domus*, *villa.* Il est encore en usage en Provence, & aux pays voisins. Il a signifié aussi un fort.

BASTIEN, & BASTIENNE, s. m. & f. Nom. pr. d'hom. & de fem. dimin. de *Sébastien*, & de *Sébastienne.*

Ff

BASTIER. Voy. BÂTIER.

BASTILLE, s. f. Château fortifié à l'antique avec des tours, & qui sert maintenant à mettre des prisonniers. *Castellum.* La *Bastille* de Paris est le seul Château qui ait retenu ce nom. Ce mot signifioit originairement des redoutes qu'on faisoit devant les places assiégées.

Les mots de *bastion* & *bastille* viennent du lat. *bastia*, espéce de tours qui servoient pour la défense. On a dit aussi *bastie* & *bastide*.

On dit prov. d'un homme qui ne bouge quand on lui commande quelque chose, qu'il branle comme la *bastille*.

BASTILLÉ, ÉE, adj. T. de Blâs. Garni de tours, ou forteresses. *Turriculis fastigiatus.*

BASTIMENT. Voy. BÂTIMENT.

BASTINGUE, ou BASTINGURE, s. f. T. de Mar. Bande d'étoffe ou de toile qu'on étend le long du plat-bord des vaisseaux pendant le combat, afin de couvrir les soldats & les matelots. On l'appelle autrement *pavois*, ou *pavesade*.

BASTION, s. m. Boulevart, grosse masse de terre qui est souvent revêtue de brique, & quelquefois de pierre, qui s'avance en dehors de la place. *Saxeus vel terreus agger in aciem prominens, propugnaculum.* Voy. l'étym. de *Bastille*.

BASTION COMPOSÉ, celui dans lequel les deux côtés du polygone intérieur sont fort inégaux. *Bastion coupé*, celui qui a un angle rentrant à la pointe, fait en tenaille. *Bastion à orillon.* Celui dont les flancs sont un centre, la concavité en dedans. *Bastion plat* est un *bastion* posé au milieu d'une courtine, quand elle est trop longue pour être défendue par les *bastions* qui sont à son extrémité.

DEMI-BASTION. Piéce de Fortification qui n'a qu'une face & un flanc.

Bastion de France. Petite place sur la côte de Barbarie entre Tunis & Alger, où les Marchands entretiennent une garnison de 50. hommes, pour favoriser la pêche du corail.

BASTIONNÉ, ÉE, adj. Tour *bastionnée*: Fortification qui tient de la tour & du bastion.

BASTIR. } Voy. { *Bâtir.*
BASTISSE. } Voy. { *Bâtisse.*
BASTISSEUR. } Voy. { *Bâtisseur.*
BASTON. } Voy. { *Bâton.*

BASTONNABLE, adj. de t. g. Mot burlesque. Qui mérite des coups de bâton. *Dignus fustibus.*

BASTONNADE, s. f. Coups de bâton. *Fustis ictus, fustuarium.*

BASTONNÉE. Voy. BÂTONNÉE d'eau.

BASTONNER, v. a. Donner des coups de bâton à quelqu'un. *Fustibus cædere.*

BASTONNER. } Voy. { *Bâtonner.*
BASTONNET. } Voy. { *Bâtonnet.*
BASTONNIER. } Voy. { *Bâtonnier.*

BASTUDE, s. f. T. de Mar. (L's se prononce.) Espéce de filet, dont on se sert pour pêcher dans les étangs salés.

BAT.

BAT, s. m. T. de cuisine. Voy. BATTE.

BAT. Petite monnoie d'argent qui a cours dans plusieurs villes d'Allemagne. Le *bat* vaut quatre crutzers. Les *bats* en Suisse sont des monnoies de billon.

BAT. Voy. BATH.

BÂT, s. m. (l'a long & ouvert.) Selle grossiére qu'on met sur le dos des bêtes de somme. *Clitella.* Cheval de *bât*. *Jumentum clitellarium.* Ce mot vient du lat. *bastum*, formé du gr. *βαστάζω*, je porte.

On dit prov. d'un homme qui est trop vêtu, qu'il est rembourré comme le *bât* d'un mulet. Et de celui qui a quelque chagrin caché, qu'On ne sçait pas où le *bât* le blesse. Et d'un homme fort stupide, que C'est un cheval de *bât*. Il n'importe de quoi le *bât* soit rembourré, pourvû qu'il ne blesse point la bête, p. d. qu'Il n'importe ce que l'on mange, pourvû qu'on n'en soit point incommodé.

BATADOUR, s. m. T. du jeu de reverdier, qui se dit des Surcases.

BÂTAGE, s. m. Droit que lévent quelques Seigneurs sur les chevaux de bât. *Vectigal jumentorum clitellariorum.*

BATAIL d'une cloche. Voy. BATTANT.

BATAILLÉ, ÉE, adj. Il se dit dans le Blâs. en parlant d'une cloche dont le battant est d'un autre métal que la cloche. *Clavatus, tudiculâ instructus.* On dit quelquefois *batelé*.

BATAILLE, s. f. Combat, choc de deux armées ennemies. *Prælium, certamen.* Bataille *rangée*. *Acies instructa.* Bataille *navale*, *Pugna navalis.*

CORPS DE BATAILLE, ou *Bataille* absol. est la seconde ligne, ou le second rang d'escadrons qui soûtiennent l'avant-garde ou la premiére ligne, & où le Général a accoûtumé de combattre. *Acies.*

Le *Champ de bataille* est le terrein où l'on combat. *Locus prælii, pugnæ.* On dit fig. que dans une dispute le champ de *bataille* est demeuré à quelqu'un, c. à d. qu'il a réduit son adversaire à céder.

MARECHAL DE BATAILLE étoit autrefois un grand Officier qui avoit soin de ranger l'armée en *bataille*; mais dont la charge est maintenant exercée par les Maréchaux de camp. *Castrorum præfectus.*

Marcher en *bataille*, c. à d. en bataillons & escadrons. *Procedere in acie.*

Cheval de *bataille*, est un cheval fort & adroit, que les Officiers réservent pour les grandes occasions. *Equus bellator.* On appelle aussi fig. *cheval de bataille*, toutes les choses de parade, de faste, ou propres à faire remporter quelque avantage dans une dispute.

On dit fig. d'une bonne raison, d'un argument bien pressant dont se sert quelqu'un, que C'est son cheval de *bataille*. Qu'il faut qu'une personne livre des *batailles*, quand elle rencontre des difficultés pour obtenir ce qu'elle demande.

Prov. Voilà ce que j'ai sauvé de la *bataille*; p. d. Ce qui m'est resté de mes pertes, de mes procès.

De *battualia*, le lieu où deux hommes s'exerçoient au combat; ou de *batalia*, l'exercice des gens de guerre.

BATAILLER, v. a. qui ne se dit qu'en cette phr. figurée & basse: Il m'a bien fallu *batailler* avant que d'obtenir telle chose; c. à d. avoir bien des contestations. *Pugnare, certare.*

BATAILLEUR, vieux s. m. Qui aime les batailles, qui a donné plusieurs batailles, qui est sans cesse aux mains. *Pugnator.*

BATAILLIER, vieux adj. Vaillant, bon soldat.

BATAILLIÉRE, s. f. Petite corde qui fait jouer le traquet d'un moulin.

BATAILLON, s. m. Petit corps d'Infanterie rangé en bataille: certain nombre de fantassins rangés

en ordre & prêts à combattre. *Agmen. Bataillon* quarré. *Agmen quadratum. Bataillon* dressé en triangle, ou en pointe. *Cuneus. Bataillon* épais, ferré. *Phalanx.*

BATANÉE, f. f. Petite région située vers les sources du Jourdain dans la Palestine. Elle étoit voisine de la Trachonitide. *-naa.*

BATANOMES, f. f. pl. Toiles qui se vendent au Caire.

BÂTARD, ARDE, adj. & f. Dans le genre, c'est un enfant naturel, qui n'est pas provenu d'un légitime mariage: dans l'espéce, en ce qu'il différe de l'adultérin & de l'incestueux, c'est celui qui est né de la conjonction illicite de deux personnes libres. *Nothus filius.* Par la Coûtume d'Auvergne & de S. Omer, les *bâtards* succédent. Par le Droit Romain, la mere succédoit a son fils *bâtard*, & le fils bâtard à sa mere.

Les *bâtards* peuvent être légitimés par le mariage subséquent, ou par les lettres du Prince.

Bâtard est un mot celtique, *Bas tard*, comme si l'on disoit d'une *origine basse* & méprisable: *tardol* en cette langue signifioit *Germer, sortir.*

Ce mot se dit d'une espéce de faction, ou de bande de brigands qui s'éleva en Guyenne sous Charles le Bel.

BÂTARD se dit en Méd. pour signifier Qui n'est pas vrai. Pleurésie *bâtarde.*

En t. de Jardinier, Sauvage, qui n'est pas franc, qui n'est pas cultivé. *Adulterinus.* Plantes *bâtardes.*

En Fauc. il se dit de l'oiseau qui tient de deux espéces, comme de sacre & de lanier.

BÂTARD se dit aussi de ce qui n'a point de nom certain, qui participe de deux natures différentes. *Bâtard* de dogue, chien né d'un dogue d'Angleterre, & d'une chienne d'un autre pays. Piéce de canon *bâtarde*, de moyenne grandeur; porte *bâtarde*, moyenne entre la porte cochère & la bourgeoise. Écriture *bâtarde*, moyenne entre la françoise & l'italienne.

BÂTARD, en t. de Mar. Corde qui assemble les racages, & qui les amarre sur le mât proche la vergue.

BÂTARDE est la plus grande des voiles d'une Galère. *Area.*

BÂTARD se dit de deux modes de la Musique: l'un est l'Hyper-Eolien; il a sa finale en *B fa si*, & conséquemment la 5e. au-dessus fausse, ou diminuée diatoniquement. L'autre est l'Hyper-Phrygien; il a sa finale en *F ut fa*, & la 4e. au-dessus superflue.

Parmi les Boulangers qui font le biscuit de mer, pâte *bâtarde*, est celle qui n'est ni trop molle ni trop forte.

Il y a une laine *bâtarde* de vigogne, qu'on appelle encore Laine Carmeline.

En t. d'Horloger, *bâtarde* se dit d'une lime dont la taille n'est ni douce, ni rude.

Prov. l'hyver n'est point *bâtard*, & il vient tôt ou tard.

On dit en Normandie; *bâtard* de *Caux*, p. d. Un pauvre cadet qui n'a point de bien.

BÂTARDEAU, f. m. Construction qu'on fait dans des eaux ou des riviéres, pour détourner le cours de l'eau. *Pulvinus.*

BÂTARDIÉRE, f. f. T. d'Agric. Lieu destiné pour y planter des arbres au sortir de la pépiniére, & où ils sont comme dans un magasin, pour s'en servir lorsqu'on en a besoin. *Plantarium.*

BÂTARDISE, f. f. Naissance ou qualité de bâtard. *Nothorum genus.* Il sign. aussi le droit par lequel le Roi de France succéde aux bâtards intestats. Droit de *bâtardise.*

BATATASE, f. f. Racine du pays des Négres, qui a à peu près le meme goût que nos raves. *Rapa Africana, rapum Æthiopicum.*

BATATE, f. f. Racine fort commune aux isles Antilles. Voy. PATATE.

BATAVE, f. m. & f. Peuple ancien de la Germanie inférieure, que nous appellons aujourd'hui les Pays-Bas. Il occupoit l'isle qui est entre le Vahal & le Rhin. *Batavus.*

Aujourd'hui les Poëtes appellent *Bataves*, ou les Provinces-unies des Pays-Bas en général; ou en particulier, les Hollandois.

BATAVIA, f. f. Ville des Indes Orientales, située sur la côte septentrionale de l'isle de Java dans le Roy. de Bantam. Elle a été bâtie par les Hollandois, sur les ruines de Jacatra. *-via.*

BATAVIE, f. f. T. de Fleuriste. Œillet rouge fort clair, qui prend un peu de couleur de rose.

BATAYOLES, f. f. pl. T. de Mar. Piéces de bois que l'on attache à plomb en dedans aux bacalas que l'on cloue sur la couverture de la poupe du vaisseau.

BÂTE, f. f. T. d'Horlog. La *bâte* d'une boëte de montre, est ce grand cercle qu'on voit aussitôt qu'on a ouvert la lunette.

BATEAU, f. m. Espéce de barque dont on se sert ordinairement sur les riviéres, les lacs, les étangs. *Parvum navigium. Bateaux* de Marne, ou *Marnois. Bateaux* de Seine, ou *Foncets. Bateaux* de Loire ou *Chalands.* Ce mot vient *à batuendâ aquâ*, parce que le *bateau* bat l'eau avec ses rames & avirons.

Bateau de bois, &c. Celui qui est chargé de cette marchandise.

BATEAUX DE POSTE. Ce sont des *bateaux* établis sur la Loire & sur le Rhône, pour la commodité du public.

BATEAU-MAIRE est le principal *bateau* d'une conduite de sel. *Navicula primaria.*

BATEAU DE CUIVRE. Voy. PONTON.

BATEAU est aussi les bois de menuiserie assemblés pour faire le corps d'un carrosse.

On dit prov. qu'Un homme est tout étourdi du *bateau*, quand il lui est arrivé depuis peu une infortune qui lui a causé quelque trouble d'esprit. Et ironiquement à ceux qui vantent trop quelque personne, Il n'en vient que deux en trois *bateaux.*

BATÉCALA aux Indes Orientales, à 14°. 6'. 0". d'élévation de pole, ou de latitude nord.

BATELAGE, f. m. Droit qu'on paye au Batelier, pour être voituré dans son bateau. *Naulus.*

BATELAGE, f. f. Métier, action de Bâteleur & de Charlatan. *Ludus mimicus, ludionum præstigiæ.*

BATELÉ, ÉE, adj. T. de Blas. qui se dit d'un timbre ou d'une cloche garnis de leur batail. *Clavatus.*

BATELÉE, f. f. Charge d'un bateau, qui se dit plus particuliérement des personnes, que des marchandises. *Navigii vectura.*

Prov. & bass. Une *batelée* de gens; p. d. Une quantité de gens ramassés & inconnus.

BATELÉE. T. d'ancienne Poësie françoise, qui consistoit à faire rimer le milieu du vers, ou le premier hémistiche, avec la fin du vers précédent.

BATELER, v. a. T. de Mar. *Bateler* du maquereau, du hareng; c'est aller prendre a[illegible]des

chaloupes le harenc & le maquereau des autres bateaux qui l'ont pêché.

BATELET, s. m. Dimin. de *bateau*, petit bateau. *Cymba.*

BÂTELEUR, EUSE, s. Charlatan, Danseur de corde, Bouffon. *Histrio, mimus, ludio, ludius.* De *bastel*, qui a été dit de *bastum*, pour un *échafaut de bois*; ou de βαττίλογος, *hableur*, qui dit des choses vaines & frivoles.

BATELIER, ÈRE, s. Celui qui conduit un bateau. *Navicularius, navicular, nauta.*

BÂTER, v. a. Mettre un *bât* sur une bête de somme. *Clitellas imponere.*

BÂTÉ, ÉE, part. pass. *Clitellatus.* C'est un âne *bâté*: c. à d. un lourdaut.

Prov. Qui *bâte* la bête, la monte; p. d. que Celui qui habille quelque femme, en a les derniéres faveurs.

BATEUIL, s. m. Partie du harnois des bêtes de somme, qui leur bat sur la croupe.

BATH, s. m. Mesure des choses liquides chez les Hébreux; c'étoit la dixiéme partie du chomet.

C'étoit aussi une mesure d'Égypte, qui contenoit 60. Kofts, dont chacun pesoit 20. onces romaines.

Eaux minérales de Bath, *Bathonenses thermæ*, dans la province de Sommerset en Angleterre. Elles sont chaudes & sulphureuses.

BATHILDE, ou *Baldechilde*. s. f. N. pr. de fem. *Bathildis*, ou *Baldechildis.*

BATHRON. Voy. BANC d'Hippocrate.

BÂTI, s. m. On appelle le *bâti* d'un habit, &c. le gros fil qui a servi à joindre ensemble l'étoffe de dessus, & la doublure.

En t. d'Horlog. on appelle *bâti*, le chassis d'une machine à fendre les roues.

En Menuis. Assemblage des montans & traversans qui referment un ou plusieurs panneaux. *Compages, coagmentum.*

BÂTIER, s. m. Ouvrier qui fait & qui vend des bâts. *Clitellarum opifex.*

C'est aussi une épithéte qu'on donne à celui qu'on veut taxer de bêtise. *Stolidus, plumbeus.* Sot *bâtier.*

BATIFOLER, v. n. T. pop. S'amuser à se jouer, & à badiner les uns avec les autres. *Nugari, ludere, jocari.* De l'Italien *battifolle*, Battant d'une cloche.

BÂTILLÉ. Voy. BASTILLÉ.

BÂTIMENT, s. m. Ouvrage fait par des Architectes & des Maçons. *Ædificium.*

Il sign. aussi un navire, un vaisseau. *Navis, navigium.*

BÂTIR, v. a. Construire, faire quelque édifice. Il se dit tant de celui qui fait la dépense d'un bâtiment, que du Maçon qui l'éléve, & de l'Architecte qui en a donné & conduit le dessein. *Ædificare.*

De *bâton* peut venir *bâtir*, parce que les anciens bâtimens n'étoient faits que de perches & de longs bâtons.

Il se dit aussi de petites constructions, & passagères. *Extruere, erigere.* Abraham *bâtit* un autel à Dieu.

Quelquefois, Fonder, établir. *Fundare, condere.* Romulus a *bâti* Rome.

Il se dit fig. en choses spirituelles. *Bâtir* sur le sable, en l'air, sur un faux principe, sur un mauvais fondement.

Il sign. aussi, Mettre en ordre, disposer, régler. *Disponere, ordinare.* Tout ce discours est mal *bâti*, il n'y a point d'ordre.

On dit fam. qu'Un homme est tout mal *bâti* lorsqu'il est indisposé, ou laid, mal fait, ou mal vêtu. *Malè affectus.* Et qu'Il est ainsi *bâti*; p. d. que telle est son humeur.

Un homme s'est *bâti* une petite retraite, un asyle, lorsqu'il s'est assûré quelque revenu.

En t. de Tailleur, joindre l'étoffe d'un habit avec la doublure, en ne les cousant qu'à grands points. *Componere, copulare, jungere.*

BÂTIR, en t. de Chapelier, sign. Former un chapeau avec des capades.

Prov. Qui *bâtit*, ment, par une méchante allusion; p. d. qu'Un homme qui *bâtit* fait toûjours plus de dépense qu'il ne s'étoit proposé de faire.

BÂTISSE, s. f. L'action de bâtir, ou l'entreprise d'un bâtiment. *Ædificatio.*

BÂTISSEUR, s. m. Celui qui se plaît à faire faire des bâtimens. *Ædificator.* Ce mot ne se dit ni du Maçon, ni de l'Architecte. Il est du style familier.

BATISTE, s. f. Toile de lin très-fine, & très-blanche.

BATITURE. Voy. BATTITURE d'airain.

BATMAN, ou BATTEMANT, s. m. Poids de Turquie & de Perse, qui n'ont de commun que le nom.

BÂTON, s. m. Morceau de bois rond, long & menu, qui sert ordinairement pour s'appuyer en marchant. *Baculum, bacillum, baculus, scipio.* De *bastum*, qui s'est pris pour un *bâton*, avec lequel on porte des fardeaux.

C'est aussi une arme naturelle, offensive & défensive, quand on se bat seulement à coups de main. *Fustis.*

BÂTON de commandement. Celui que porte un Officier pour marque du pouvoir que lui donne sa Charge. *Bacillus potestatis, imperii insigne. Bâton* de Maréchal de France. Aspirer au *bâton*, c. à d. à cette Charge. *Bâton* de Maître d'Hôtel, de Capitaine des Gardes, d'Exempt, &c.

BÂTON se dit des choses qui ressemblent au *bâton*, quoiqu'en très-petit volume. *Bâton* de casse, de cire d'Espagne.

Il se dit aussi de toute sorte de bois menu qui sert à brûler. *Ligna, virgulta. Bâton* de fagot, de cotret.

BÂTON AUGURAL. *Bâton* tourné par le haut en forme de crosse. *Lituus auguralis.* Les Augures s'en servoient pour partager le ciel, afin de faire leurs observations.

BÂTON *à deux bouts.* Fût ou hampe de bois, ferré par les deux bouts, en pointe; à quelques-uns même, le fer rentre dans la hampe par le moyen d'un ressort, & en sort, lorsqu'on secoue le *bâton* un peu ferme. *Hastile ferreâ cuspide utrimque præfixum.*

BÂTON DE CAGE. Petit morceau de bois que l'on passe en travers dans une cage, afin que l'oiseau puisse s'y percher.

BÂTON DE CHAISE. Morceau de bois qu'on met dans les portans de la chaise, pour la porter par la ville. *Vectis.*

BÂTON DE CONFRÉRIE. Il sert à porter aux Processions l'image de quelque Saint; & l'on appelle Fête à *bâtons*, celle où on célébre la fête du Saint qui est au bout de ces *bâtons.*

BÂTON DE CROISURE, dont les Hautelissiers se servent pour croiser les fils de leurs chaînes.

Bâton de la Croix, qui sert à la porter dans les Processions.

Bâton à gants. Manière de grand fuseau, dont le Gantier se sert pour donner plus de forme aux gants, quand ils sont faits.

En Géom. Baton de Jacob, est un instrument qui sert à prendre les hauteurs, ou les distances, par les angles. *Radius astronomicus.* Il est apparemment ainsi appellé, parce que les divisions du monde ne ressemblent pas mal aux degrés de l'échelle que Jacob eut en vision, qui alloit jusqu'au Ciel. On le nomme aussi sur la mer *Verge d'or*, *Radiomètre*, & *Rayon astronomique.* Son traversier s'appelle *marteau.*

Les Joueurs de Marionnettes & de Gobelets appellent aussi *bâton de Jacob*, le petit *bâton* dont ils se servent pour faire leurs tours de passe-passe.

Bâton de Jauge. Voy. JAUGE.

Bâton à mèche. T. de Mar. Méche que l'on entretient toujours allumée sur le château d'avant d'un navire.

Bâton de la mort. T. pop. Cierge bénit qu'on met à la main des mourans.

Bâton Pastoral. Crosse d'un Évêque qu'il prend en main quand il donne solemnellement la bénédiction au peuple. *Pedum pastorale.* Les *bâtons* de Chantres sont la représentation des *bâtons* que portoient autrefois les Hébreux, quand ils mangeoient l'Agneau Paschal.

Bâton rompu. Manière de tapisserie, qui représente plusieurs *batons* rompus & entremêlés l'un dans l'autre. On en fait aussi des ornemens d'architecture & de menuiserie.

Bâton rond, qui est au bas du métier des ouvriers en gaze, & qui le traverse dans sa largeur.

Bâton à sasser, que l'on met sur une huche ou pétrin, le long duquel on conduit le sas.

En t. d'Archit. Moulure en saillie, qui est un ornement de la bâse des colomnes, qu'on appelle autrement *tore*, ou *bosel. Torus.*

Bâton, ou Rouleau, dont on se sert chez les Fondeurs en sable & en terre, pour corroyer ces deux matières, dans lesquelles ils ont coutume de faire leurs moules.

En t. de Blas. Espéce de bande qui n'a que le tiers de sa largeur ordinaire, ou la moitié d'un cotice.

Bâton, dans la Coût. de Troyes, se prend pour le berger qui garde un troupeau, ou pour la garde d'un troupeau.

Fig. *Bâton* de vieillesse, est le jeune parent, ou ami, dont le vieillard espère du secours & de l'assistance. *Præsidium*, *columen.* Un homme en méne un autre le *bâton* haut, le *bâton* à la main; p. d. qu'il lui commande avec autorité & violence.

Prov. Il a été réduit au *bâton* blanc; p. d. absolument ruiné. Il crie comme un aveugle qui a perdu son *bâton*; p. d. comme s'il avoit perdu une chose dont il avoit grand besoin. Celui qui n'a pas les choses les plus nécessaires à sa profession, est un aveugle sans *bâton.* On dit fam. d'une belle, grande & grosse fille, que c'est un bon *bâton* pour défaire un lit. Être bien assûré de son *bâton*, avoir de bons garants de ce qu'on dit, & être sur du succès de quelque entreprise. Tirer au *baton* avec quelqu'un; p. d. Disputer avec lui de quelque chose. Faire une chose à *bâtons* rompus; p. d. après plusieurs reprises & interruptions, par une métaphore tirée des desseins semblables de tapisserie. Il n'a ni verge ni *bâton*, p. d. aucune défense. Le tour du *bâton*, profits illicites qu'on fait dans une charge, dans une commission, par une métaphore apparemment tirée des charlatans, qui font mille subtilités qu'ils attribuent à la vertu de leur petit *bâton* : ou de ce qu'on parle à l'oreille & d'un *bas ton*, lorsqu'on fait des offres à quelqu'un pour le corrompre. Faire sauter le *bâton* à quelqu'un; p. d. l'obliger à faire quelque chose contre sa volonté, par une métaphore tirée des charlatans, qui font sauter un *bâton* à des singes & à des chiens qu'ils ont dressés à cela. Martin *bâton*, en parlant d'un *bâton* dont on frappe les ânes qu'on appelle *Martin*, comme si on disoit le *bâton à Martin.*

Bâton ferrat & non ferrat; p. d. toutes sortes d'armes.

Bâton, dans la Nouvelle Angleterre.

Bâton. Écuyer d'Amphiaraüs, qui fut englouti avec son maître.

BÂTONNÉE d'eau, s. f. T. de Mar. La quantité d'eau que l'on puise à la pompe, chaque fois que la brimbale joue.

BÂTONNER, v. a. Donner des coups de bâton à quelqu'un. *Fustibus cædere.*

En t. de Chancellerie, Rayer, biffer. *Delere.*

Bâtonner, ou *Réformer* un Gant, C'est après qu'il est achevé, l'élargir avec des bâtons faits exprès.

BÂTONNÉ, ée, part. pass. Serviette *bâtonnée*, c. à d. pliée à gaudrons & à petits carreaux. *Mantile in speciem operis vermiculati complicatum.*

BÂTONNET, s. m. Jeu d'enfans, qu'ils font avec un petit bâton. *Bacilli ludus.* C'est aussi & premiérement le nom de l'instrument avec lequel ils jouent. *Bacillus.* En Berri on l'appelle Bicarelle, ou bigatelle; en Touraine Pic; à Blois Bistoquet, & Bale en Dauphiné.

BÂTONNIER, iere, s. Celui ou celle qui ont en garde pendant un temps le bâton d'une Confrérie.

Au Pal. c'est un ancien Avocat qu'on choisit tous les ans selon l'ordre du tableau, pour être le Chef du Corps des Avocats. Quelques Auteurs ont donné le nom de *Bastonerius* à de simples Sergens ou Appariteurs.

C'est aussi le Chef des Chevaliers de l'Ordre de S. Georges, au comté de Bourgogne.

BATRACHITE, *Bora*, *Rubétite*, *Buffonite*, s. f. Pierre qu'on croit faussement sortir d'un crapaud, de couleur verte & creuse; elle représente un œil dans le milieu, ou un cercle blanc & noir. *Batrachites.* C'est une dent de poisson. On l'appelle aussi Crapaudine. Du gr. βάτραχος, *grenouille.*

BATRACHOMYOMACHIE, s. f. Guerre des grenouilles & des rats. *Batrachomyomachia*, *bellum ranarum cum muribus.* Poëme burlesque d'Homère, ou du moins qui lui est attribué. Perrault & Boivin le jeune l'ont traduit en vers françois.

BATRACHUS, s. m. Tumeur inflammatoire qui vient sur la langue, sur-tout aux enfans. Βάτραχος.

BATTAGE, s. f. T. d'Agric. L'action ou le travail de battre le bled. *Tritura*, *trituratio.*

Il se dit aussi du temps qui s'emploie à battre la poudre dans les moulins.

BATTAISON, s. f. Ce mot n'est pas en usage. Il a été employé pour l'action d'être incliné en devant.

BATTANT, s. m. L'un des côtés d'une porte qui s'ouvre en deux. *Foris*, *postis.*

C'est aussi le volet d'un comptoir de Marchand, ou de Banquier, qui se léve & se baisse. *Foricula.*

En t. d'Hist. nat. il se dit des deux parties d'une coquille bivalve, qui se joignent l'une contre l'autre pour enfermer l'animal. *Valva.*

En t. d'Anat. il se dit des deux parties d'une valvule qui ferment & ouvrent le passage d'un canal. *Valvulæ fores.*

En t. de Rubannerie, c'est le chassis qui porte le rô pour frapper la trame.

C'est aussi ce qu'on appelle autrement la Chasse dans les métiers d'ouvriers en soie, en laine & en fil.

BATTANT-L'ŒIL, s. m. Coëffure de femme, dont les côtés avancent beaucoup sur le visage, principalement la portion qui est vis-à-vis des tempes & des yeux, qui est taillée exprès en cintre, vis-à-vis de ces parties. Coëffure en *battant-l'œil.*

BATTANT du pavillon. T. de Mar. C'est la longueur qui voltige en l'air.

BATTANT est aussi le fer d'un loquet qui se léve, & qui s'abaisse pour fermer une porte. *Pessulus.*

C'est aussi une piéce de fer, suspendue au milieu d'une cloche, qui sert à la battre & à la faire sonner. *Clava*, *Tudicula*, *Tintinnabulum*. On disoit autrefois *Batail.*

BATTANT, gérondif du verbe *battre*. Qui aime à battre. *Plagosus.*

On dit pop. d'un habit, d'un meuble, qu'il est tout *battant* neuf; p. d. qu'il a tout son éclat. Cette expression vient peut-être de ce que d'abord l'on a dit *bastant* neuf, valant un neuf, équivalant à un neuf.

BATTE, s. f. T. d'Artisans. Gros maillet plat & ferré, qui sert à battre & à aplanir des granges, à battre du ciment, du plâtre, des gravois, &c. *Malleus biceps.*

En t. de Man. les *battes* sont des parties élevées d'une selle à piquer.

C'est aussi un petit banc au bord de la riviére, sur quoi les blanchisseuses savonnent & battent le linge.

BATTE est encore la partie du battoir qui frappe & qui reçoit la balle.

BATTE À BEURRE. Bâton rond, enchâssé par le bout à une espéce de tranchoir, avec quoi on bat la crême, jusqu'à ce qu'elle se forme en beurre. *Butyraria pavicula.*

BATTE À BŒUF. Bâton à l'usage des Bouchers.

BATTE À TAPISSIER. Ce sont deux cordes attachées à quelque distance l'une de l'autre, avec lesquelles les Tapissiers battent la laine ou la bourre.

On dit qu'un poisson a tant de pouces entre œil & *batte*, c. à d. entre la tête & la naissance de la queue. *Cauda.*

BATTÉE, s. f. T. de Relieur & de Marchand Papetier. C'est ce qu'on bat à la fois de papier, ou d'un livre en blanc.

C'est aussi une portion de laine battue sur la claie.

BATTELEMENT, s. m. T. de Maçonn. C'est l'extrémité d'une couverture, par où l'eau tombe dans les gouttiéres.

BATTEMENT, s. m. T. d'Anat. Agitation du pouls, du cœur, palpitation. *Cordis*, *arteriæ palpitatio.*

En t. de Menuis. c'est une tringle de bois, ou une barre de fer plat, qui cache l'endroit où les venteaux d'une porte se joignent.

BATTEMENT, en Mus. est ce qu'on appelle Tour de gosier, ou double cadence. C'est un des agrémens du chant. Il se dit aussi de la réunion de deux sons, qui après avoir été différens, frappent en même-temps l'oreille. *Concordia.*

Dans la Danse, les *battemens* sont des mouvemens en l'air que l'on fait d'une jambe, pendant que le corps est posé sur l'autre, & qui rendent la danse très-brillante.

BATTEMENT de mains, se dit des applaudissemens qu'on donne en battant effectivement des mains. *Plausus.*

A la guerre on fait plusieurs sortes de *battemens* de tambour. *Pulsus tympani.*

En t. d'Escrime, *Battement* de l'épée. Simple attouchement du foible de l'épée d'un assaillant au foible de l'épée de l'ennemi; & c'est une espéce de feinte ou d'appel; mais celui qui se fait en poussant de pied ferme, en passant, ou en quartant, se doit commencer du demi-fort au foible. *Conflictus.*

BATTERIE, s. f. Querelle, action de ceux qui se battent. *Rixa*, *pugna.*

En t. de Guerre, c'est le lieu où l'on place les canons pour tirer. *Majorum tormentorum sedes*, *suggestus.*

BATTERIE se prend le plus souvent pour les canons mêmes mis en *batterie*. *Tormenta bellica in suggestu disposita*, *collocata.*

BATTERIE CROISÉE, est une double *batterie*, dont chacune, éloignée de l'autre, tire en un même endroit, en sorte que les coups se rencontrent à angles droits. *Tormenta eumdem in locum transverse concurrentia.* *Batterie en écharpe*, *d'enfilade*, *enterrée*, ou *ruinante*. *Batterie en rouage*, *de revers*, ou meurtriére. *Batteries par camarade*, *à ricochet*. Voy. tous ces mots à leur rang.

BATTERIE. T. d'Arquebusier. Morceau de fer qui couvre le bassinet, & contre le haut duquel bat le chien de l'arme à feu. *Lamina ferrea cui allisus catapultæ canis ignem excitat.*

It. Maniére de battre le tambour suivant les occasions, ou pour la marche, ou pour l'assemblée, ou pour la charge, &c. Voy. TAMBOUR.

Il se dit de la maniére de battre ensemble des doigts de la main droite plusieurs cordes de la guitare en les raclant, plûtôt qu'en les pinçant. *Pulsus.*

C'est aussi le nom de la seconde cuve inférieure, où l'on fait passer l'eau chargée de toute la fécule colorante de l'anil.

C'est dans les isles une des chaudiéres qui servent à préparer le roucou & l'indigo. C'est celle où on met les écumes pour les faire cuire.

Chez les Chapeliers c'est le lieu où l'on foule les chapeaux.

BATTERIE DE CUISINE. T. collectif. Tous les ustensiles servant à la cuisine, qui sont de cuivre battu ou de fer, comme les marmites, chaudrons, tourtiéres, &c. *Vasa coquinaria.*

BATTERIE, dans les atteliers, se dit des hies, ou sonnettes qui servent à enfoncer des pieux. *Fistula.*

Il se dit fig. & fam. des moyens que l'on emploie pour réussir dans une entreprise. *Ambitus*, *sollicitatio*, *prensatio.* Faire jouer une forte *batterie*. Préparer, dresser une bonne *batterie*. Redoubler la *batterie*. Changer de *batterie*.

BATTEUR, s. m. Celui qui aime à battre. Ce mot en ce sens ne se dit presque jamais seul. *Percussor.* *Batteurs* de gens.

BATTEURS se dit aussi de ceux qui battent du bled en grange. *Tritor frumentarius.*

C'est aussi celui qui passe le trait d'or ou d'argent sur le moulin pour l'aplatir, & celui qui le bat à coups de marteau. *Malleator.*

Il y a des *batteurs* de soude chez les Épiciers.

Des *Batteurs* d'estrade, cavaliers detachés de l'armée, qui vont à la découverte. *Concursator, excursor.*

BATTEUR de pavé. Fainéant, & quelquefois malfaiteur & perturbateur du repos public. *Iners, ignavus, scelestus.*

BATTITURE d'airain, s. f. L'écaille qui s'en sépare en frappant dessus, après qu'il a été au feu. *Æris putamen.*

BATTOIR, s. m. Grosse palette de bois, qui sert à battre la lessive. *Palmula.* Il y en a d'autres propres pour jouer à la longue paume, dont le manche est fort long; d'autres pour la courte paume, dont le manche est plus court.

BATTOLOGIE, s. f. T. de Gram. Affluence d'expressions superflues, Répétition inutile. C'étoit le défaut du Poëte Battus. *-ia, inanis repetitio.*

BATTRE, v. a. Frapper, outrager, blesser quelqu'un. Conjug. *Je bats. J'ai battu. Je battis. Je battrai. Que je battisse. Ferire, cadere, percutere, pulsare, verberare.* Du lat. *batuo, batuis*, qui proprement signifioit l'exercice des Gladiateurs, qui se faisoit avec un bâton ou épée de bois, ou un fleuret de fer. On a dit aussi *battere.*

BATTRE sign. aussi, Défaire des troupes assemblées en un corps. *Fundere, cadere, profligare.* Mener *battant* les ennemis, p. d. les poursuivre, après les avoir mis en déroute. Et fig. Mener *battant*, sign. Avoir de continuels avantages, soit dans une dispute, soit au jeu, soit dans un procès.

It. Tourmenter, agiter, secouer. *Agitare, pulsare, concutere, jactare.*

Il est quelquefois n. comme dans ces ex. Le pouls de ce malade ne *bat* plus. *Arteria non micat.* Le cœur *bat. Cor palpitat.* Au fig. cette expression sign. qu'on tremble de peur. Un oiseau *bat* de l'aile, lorsqu'il agite fortement ses ailes pour se soutenir en l'air. *Agitare.* Et fig. un homme ne *bat* plus que d'une aile, lorsque sa fortune ou sa santé commencent à être ruinées. Un cheval poussif *bat* du flanc. *Ducere, trahere ilia.* Le fer d'un cheval bat, p. d. qu'il loche. Une montre *bat* encore, lorsque la fusée n'est pas au bout.

BATTRE se dit aussi neutralement en t. de Musf. lorsque deux tons, après avoir été différens & dissonans, viennent à s'accorder, & à frapper l'oreille d'un même coup. *Consonare, concordare.*

It. Donner sur quelque chose. *Imminere.* Le soleil *bat* à plomb dans la zone torride.

It. Forger, ou frapper avec le marteau. *Tundere, fabricare. Battre* à chaud, à froid. *Battre* de l'or ou de l'argent, c'est l'étendre en feuilles. *In laminas ducere.*

BATTRE à la terre, fouler l'étoffe avec la terre, en y lâchant un robinet d'eau.

BATTRE à sec, supprimer l'eau & fouler jusqu'au degré de consistence.

BATTRE LA CHAUDE. Étendre sur l'enclume les lames d'or & d'argent après qu'on les a fait recuire.

BATTRE MONNOIE, c'est faire & marquer de la monnoie. *Cudere.* Il se dit aussi en parlant de ceux qui ont droit de la faire *battre.*

BATTRE LE FER. S'exercer à faire des armes chez les Maîtres d'Escrime. *Exercere se.* Et fig. S'exercer en quelque art ou profession que ce soit.

BATTRE, en t. de Maître à danser, faire un mouvement figuré avec le pied.

Il sign. aussi Piler & réduire en poudre plusieurs sortes de choses. *Battre* de la poudre à canon, du poivre, du tan, du ciment, du plâtre. *Pinsere. Battre* des livres, en presser les feuilles avec le marteau. *Tundere, contundere. Battre* des siéges, des tapisseries, en faire sortir la poudre. *Excutere. Battre* le bled, *battre* en grange, faire sortir le grain des épis de bled. *Terere. Battre* le fusil, en tirer du feu en le frappant avec une pierre. *Ex pyrite ignem excutere. Battre* des pieux, les enfoncer avec un mouton. *Defigere, deprimere, adigere. Battre* une allée de jardin; la rendre plus unie avec des maillets. *Malleis complanare.*

BATTRE, sign. quelquef. Mêler, brouiller. *Miscere, subigere. Battre* des œufs. *Battre* les cartes pour les mêler. *Battre* le beurre, c'est agiter tellement les parties de la crême, qu'elles s'épaississent en beurre. *Agitare.*

It. Fouler en marchant. *Terere. Battre* le pavé, Marcher sans cesse dans une ville où on est sans occupation. *Concursare.*

It. Approcher de près, toucher légèrement. *Perstringere, alluere.* Cette riviére *bat* les murs de cette ville; p. d. qu'elle en est proche.

BATTRE des mains, applaudir. *Plaudere.*

BATTRE les oreilles à quelqu'un de quelque chose; c'est la lui répéter souvent. *Obtundere.*

Avec le pron. person. Combattre. *Pugnare, decertare, dimicare.*

BATTRE, en t. de Guerre, se dit en parlant du tambour. *Battre* la caisse, *Tympanum tundere.* Assembler des soldats.

BATTRE l'estrade, ou la campagne, p. d. Courir deçà & de-là pour découvrir les ennemis. *Excurrere, concursare. Battre* la campagne. Au fig. S'éloigner de son sujet par de fréquentes digressions. *Vagari, deflectere à proposito.*

BATTRE se dit aussi des attaques qui se font avec des machines & de l'artillerie. *Quatere, verberare. Battre* en ruine une ville, en détruire tous les édifices avec le canon & les bombes. Et fig. Poursuivre quelqu'un jusqu'à l'extrémité.

BATTRE se dit aussi de cette guerre perpétuelle que se font les élémens, par leurs qualités contraires. *Pugnare, adversari.*

En t. de Chasse, Étendre ses Véneurs par la campagne, pour faire lever & sortir le gibier. *Excurrere, concursare. Battre* les bois, la plaine, les buissons. *Battre* le ruisseau; p. d. Nager, quand la bête se sauve par les eaux. *Aquas findere.*

Se faire *battre*, S'attirer des coups mal à propos. *Ictus, plagas accersere.* On le dit, en t. de Chasse, des bêtes qui se font chasser long-temps. *Venatores longius morari.*

En t. de Man. on dit qu'Un cheval *bat* la main, ou bégaye; quand un cheval n'a pas la tête ferme. *Agitare, movere, succutere.* Et qu'il *bat* la poudre en poussiére, lorsqu'il trépigne, qu'il fait un pas trop court. *Terram quatere, tundere.*

Battre la mesure. Voy. MESURE, en t. de Musiq. *Musicum concentum moderari certâ quâdam manûs agitatione.*

Au jeu de Trictrac, *Battre* une dame, c'est partant de son jeu, tomber par le nombre du dé que l'on a amené, sur une dame découverte dans le jeu de celui contre qui l'on joue.

BATTRE s'emploie aussi fig. en ces phr. *Battre* froid

à quelqu'un, c'est lui faire mauvais accueil. *Frigide aliquem excipere.* Il l'a *battu* de cette raison, de cet argument; p. d. il l'a convaincu par cette raison. *Oppugnare.*

Prov. Ils se *battent* comme chiens & chats. Cet homme a été *battu* comme un chien, comme plâtre, dos & ventre. Il fait bon *battre* orgueilleux, il ne s'en vante pas. Il vaut autant *battre* sa tête contre un mur; p. d. que toute la peine qu'on prendroit à faire quelque chose seroit inutile: ou que C'est *battre* l'eau. Il faut *battre* le fer tandis qu'il est chaud; p. d. qu'Il ne faut pas perdre les occasions. Nous avons *battu* les buissons, un autre a pris les oiseaux; p. d. a profité de notre travail. A *battre* faut l'amour: p. d. qu'On n'aime jamais les gens qui nous ont *battus*. *Battre* le chien devant le lion, ou devant le loup; p. d. Corriger un Grand, en châtiant un petit devant lui. S'en *battre* les fesses, p. d. se soucier peu d'une chose.

Battu, ue, part. pass.

Des yeux *battus*, sont ceux qui n'ont plus ni éclat, ni vivacité. *Liventes, lividi.*

En t. de Science hermét. *battu*, se dit des esprits, & sign. Élevé, fortement poussé par le feu.

Battu se dit aussi des draps, des tapisseries où il y a beaucoup d'or, & qui sont *battues* d'or & d'argent. *Intextus auro.*

Prov. Autant vaut bien *battu* que mal *battu*; p. d. Qu'il y a certaines choses qu'il ne faut pas faire à demi, quelque danger qu'il y ait. *Battu* de l'oiseau, sign. étonné de beaucoup de disgraces.

BATTUE, s. f. T. de Chasse. L'action de battre les buissons avec la houssine pour en faire sortir le gibier. Faire la *battue*. *Prædam diverberandis dumis per strepitum elicere, exigere.*

BATTURE, s. f. L'action de battre le bled dans l'aire. *Tritura.* Ce mot n'est pas usité en ce sens. Mais les Doreurs en détrempe appellent ainsi une espéce de dorure dont l'assiette se fait avec du miel détrempé dans de l'eau de colle & du vinaigre.

BATTURES, s. f. pl. T. de Mar. Plages de la mer où il n'y a pas assez d'eau pour mettre les vaisseaux à flot. On les appelle autrement *basses*, ou *brisans.*

BATTUS, s. m. pl. Pénitens qui se donnent rudement la discipline.

Battus. Fondateur du roy. de Cyrène.

BATZ, ou BATS. Monnoie. Voy. BAT,

BAU.

BAU. T. de Mar. Voy. BAROT.

Bau, s. m. T. de Mythol. Divinité Phénicienne. Voy. le Dict. de Tr.

BAVARD, arde, adj. & s. Indiscret, qui parle trop, qui dit tout ce qu'il sçait. *Loquax ineptè, insulsè.* Il est du style fam. & vient peut-être du gr. βαβαξ, *censeur.*

BAVARDER, v. n. Parler trop, & avec indiscrétion. *Ineptè, insulsè loqui, garrire.*

BAVARDERIE, ou BARVARDISE, s. f. Mots bas & pop. Indiscrétion, impertinence dans les discours. *Stulta loquacitas, insulsa garrulitas.*

BAVARDIN. Aller en *Bavardin.* Aller quêter des nouvelles, & causer par la ville. Cette expression n'est guère usitée.

BAVAROIS, oise, s. & adj. Qui est de Baviére, ou qui appartient à la Baviére. *Boïus, Bavarus.*

BAVAROISE, s. f. Liqueur chaude composée de thé & de syrop de capillaire.

BAUBE, vieux adj. Bégue. On a dit aussi *Bauboyer* pour Bégayer.

BAUBI, s. m. Espéce de chien anglois, qui sert à courir les liévres, les renards & sangliers.

BAUCAL. Voy. BOCAL.

BAUCENT, vieux s. m. Espéce de cheval.

BAUCHE. Voy. BAUGE.

BAUCIS, s. f. Femme de Philémon, qui fut changée en tilleul.

BAUD, BAUDE, vieux adj. Gai, content, joyeux. On a dit aussi *Bault*, *Bals*, & *Baux.*

BAUD, s. m. T. de Chasse. Espéce de chien courant, qui vient de Barbarie, d'une chienne nommée *Baude. Secutor canis.*

BAUDE. Voy. l'adj. BAUD.

BAUDELS. Voy. Baudille.

BAUDEMENT, vieux adv. Gaiement.

BAUDEQUIN, s. m. Petite monnoie qui avoit autrefois cours en France, & qui valoit six deniers. Peut-être le Roi y étoit-il représenté sous un dais, ou baldaquin.

BAUDERIE, vieux s. f. Gaieté.

BAUDES, s. f. pl. T. de Mar. Parties attachées aux filets des madragues.

BAUDET, s. m. Ane. *Asinus.* Fig. Homme fort ignorant, ou fort stupide. De l'Hébreu *badel*, qui sign. *stupide.*

Charger le *baudet*, au Trictrac, c'est mettre les dames l'une sur l'autre, sans pouvoir caser.

Baudet se dit aussi des tréteaux à l'usage des scieurs de long. *Tignum.* C'est aussi un lit de sangle.

BAUDILLE, s. m. N. pr. d'un Saint. *Baudelius.* On dit aussi *Boile*, ou *Boy*, &c. selon les différens lieux.

BAUDIR, vieux v. a. Se réjouir. C'est le primitif d'*Ébaudir. Gaudere, lætari.* Il signifioit encore Garantir. Il vient de l'Italien *bandire*, Publier, notifier, en changeant l'*n* en *u*, comme de *montone* mouton, &c.

En t. de Chasse, il signifie Exciter des chiens à la course. *Excitare, stimulare, incendere.*

BAUDOSE, s. f. Espéce d'ancien instrument de musique à plusieurs cordes.

BAUDOUIN, s. m. N. pr. d'homme. *Balduinus.*

BAUDOUINAGE, s. m. Accouplement des baudets.

BAUDOUINER, v. n. qui se dit des baudets qui travaillent à la conservation de l'espéce. *Asinum gignere, edere.*

BAUDOUR, Voy. BATHILDE.

BAUDOUR, vieux s. m. Réjouissance, gaieté.

BAUDRIER, s. m. Écharpe de cuir qu'on porte sur l'épaule droite, & qui descend sur le côté gauche, qui sert à tenir l'épée. *Balteus, balteum.*

C'est aussi une valise faite de drap, pour porter ce que l'on veut, allant en campagne. *Hippopera pannea.*

On se sert aussi de ce mot dans les termes d'Astronomie: Une des plus belles étoiles est celle qui est au milieu du *baudrier* d'Orion.

BAUDROYER, vieux v. a. Corroyer, préparer les cuirs tannés à recevoir la couleur. *Coria perficere, concinnare.*

BAUDROYEUR, s. m. Qualité que prennent les Corroyeurs, parce qu'ils faisoient autrefois des baudriers. *Coriarius, alutarius.*

BAUDRUCHE, s. m. Boyau de bœuf bien préparé, dont les Batteurs d'or se servent pour faire leurs deux plus grands moules.

BAUDT. Voy. BAUDILLE.

BAUDUFFLE, s. f. Toupie. Mot de Provence & de Languedoc. *Turbo.*

BAVE, s. f. Écume qui sort de la bouche ou de la gueule,

gueule. *Saliva ex ore fluens.* De l'Italien *bava.*
On appelle *bave* d'un limaçon, cette humeur visqueuse & gluante qu'il jette. *Salivosus humor.*
On dit pop. qu'Un homme n'a que de la *bave*; p. d. du babil.
Il a signifié aussi Moquerie : Et *baver*, Se moquer.
BAVER, v. n. Jetter de la bave ou de la salive. *Salivam ex ore emittere.*
Il se dit aussi en t. de Plombier, des tuyaux qui ne jettent pas l'eau droit. *Diffluere.*
BAVESTIER, ÈRE, s. T. injurieux. Ceux du haut Maine appellent *Bavestiers* ceux qui sont du bas Maine. *Cenomanensis inferior.*
BAVETTE, s. f. Linge qu'on met aux petits enfans au-devant de l'estomac, de peur qu'ils ne salissent leurs robes avec leur bave. *Linteum pectorale.*
On dit pop. A la *bavette*; p. d. dans l'enfance. Dès la *bavette*, p. d. dès l'enfance.
BAVETTE en Archit. se dit d'une bande de plomb blanchi qui couvre les bois, & le devant des chénaux sur les maisons couvertes d'ardoises.
Prov. & bassement. Des femmes vont tailler des *bavettes*, quand elles s'assemblent pour caqueter.
BAVEUR, vieux s. m. Grand parleur, grand diseur de rien. *Loquax, nugator.*
BAVEUSE, s. f. Poisson de mer, brun sur le dos & moucheté. *Salivaria.*
BAVEUX, EUSE, adj. Qui jette de la bave. *Salivâ fluens.* Omelette *baveuse*, celle qui n'est pas tout-à-fait cuite.
BAUFRER, v. n. Manger avidement. *Helluari.* Ce mot est bas. Il vient *à bis faucibus*, comme qui diroit, *avoir deux bouches. Baffrer* est plus usité.
BAUFREUR, s. m. Grand mangeur. *Helluo. Baffreur* est plus en usage.
BAUGE, s. f. T. de Chasse. Lieu sale & bourbeux, où reposent les sangliers. *Apri volutabrum.*
C'est aussi un mortier fait de terre grasse mêlée avec de la paille & du foin. *Incrustamentum ex sectis paleis & dilutâ terrâ.* On écrit quelquefois *bauche.*
BAUGE. Droguet qui se fabrique en Bourgogne.
Prov. & bass. Avoir tout à *bauge*, p. sign. Avoir en abondance.
BAVIÉRE, s. f. État considérable d'Allemagne. Ce nom se donne aujourd'hui à un des Cercles de l'Empire, à un Duché qui est aussi Électorat, & à un Palatinat. *Boiaria, Bavaria.* La *Bavière* a été anciennement appellée Norique. Elle a ensuite été habitée par les Boïens.
BAUME, s. m. Plante médicinale étrangère, & liqueur qui en découle. *Balsamum.* Cet arbrisseau croît en Arabie. Outre ce *baume* d'Orient, il nous en vient de plusieurs sortes de l'Amérique. Les plus considérables sont ceux du Pérou, de Tolu, & de Capaïba, que nous nommons *baume* de Capaü, & quelquef. de *Copahu.*
BAUME *de liquid-ambar.* Huile qui a la consistence de la térébenthine, & qui ressemble à une résine claire & rougeâtre : elle découle du tronc de certains arbres de la nouvelle Espagne.
Le BAUME artificiel est un reméde qu'on emploie le plus souvent à l'extérieur.
On appelle aussi le *baume* du Samaritain, de l'huile commune mêlée & cuite avec du vin.
BAUME, ou huile de poix, est une huile rougeâtre qu'on tire de la poix par le moyen d'une cornue.
BAUME ARDENT. Reméde fait d'une teinture jaune de Karabé broyé, qu'on tire par le moyen de l'esprit de vin, dans laquelle on fait dissoudre du camphre rafiné.
BAUME DE SATURNE. C'est un sel de Saturne.
BAUME DE SOUFRE. Il y en a deux sortes. V. le D. de Tr.
BAUME UNIVERSEL, en t. de Phil. hermét. c'est l'élixir parfait, un reméde rare & universel.
BAUME est aussi une petite herbe qu'on met dans les fournitures de la salade. Elle est odoriférente. C'est une espéce de menthe.
On appelle fig. *baume*, ce qui est de bonne odeur, ou qui cause la guérison.
On dit prov. D'une chose agréable, comme de l'argent comptant, que cela flaire comme *baume.*
BAUME sign. en Provence & en Dauphiné une Caverne. On y appelle *Sainte Baume*, la Caverne que l'on prétend avoir été habitée par sainte Magdelaine. *Balma* est un ancien nom gaulois, qui signifioit un rocher.
BAUMIER, s. m. Arbre de baume, on qui porte le baume. *Balsamum.* Ce mot ne se dit point.
BAVOCHER, v. n. T. de Doreur en détrempe. Il se dit pour exprimer l'effet des taches que le jaune ou l'assiette fait en coulant sur le blanc qui doit servir de fond à la dorure.
Les Imprimeurs se servent de ce v. pour faire entendre qu'une impression n'est pas assez nette.
BAVOCHÉ, ÉE, part. pass. T. de Peint. Il se dit d'un contour qui n'est pas couché nettement.
BAVOCHURE, s. f. Il se dit des traits des Graveurs qui ne sont pas nets.
BAVOIS, ou BAVOUER, s. m. T. de monnoie. Feuille de compte, où est contenue l'évaluation des droits de Seigneurie, foiblage, écharcetée & brassage.
BAVOLET, s. m. Coëffure de jeunes paysannes, qui a une longue queue pendante sur les épaules. *Capital.*
On dit fig. d'une jeune paysanne, que C'est une jolie *Bavolette*, ou plûtôt que c'est un joli *Bavolet.* De *bas-volet. Volet* se disoit autref. pour *voilet*, & *voilet* est un dimin. de *voile.*
BAVOUER. V. BAVOIS.
BAVON, s. m. N. pr. d'hom. *Bavo.*
BAUQUE, s. f. C'est l'algue à feuilles étroites qui vient dans les étangs salés près de Montpellier.
BAUQUIN, s. m. En t. de Verrerie, c'est le bout de la canne que l'on met sur les lévres pour souffler.
BAURAC, s. m. T. arabe qui sign. *nitre* ou *sel* en général. De ce mot vient *Borax.*
BAUT, ou BAUS. Voy. BAUD.
BAUTEUR. Voy. BATHILDE.
BAVURE, s. f. Petite trace des joints des piéces du moule.
BAUX, ou BAROTS. T. de Mar. Voy. BAROT.
BAUX, pluriel de *Bail*, t. de Pal.
BAUZÉLY, *Bauzille, Bauzire.* Voy. BAUDILLE.

BAX.

BAXANA, s. f. Plante indienne, qui croît à Queyonne proche Ormuz.

BAY.

BAY, Voy. BAI.

BAYARD, f. m. N. pr. du fameux cheval des quatre fils Aymon.

C'eft auffi une civiére propre à porter de gros & lourds fardeaux.

BAYE. Voy. BAIE.

BAYER, v. n. (Quelques-uns difent *Béer.*) Tenir la bouche ouverte en regardant long-temps quelque chofe. *Ore aperto & hiante aliquid afpicere.* De l'Ital. *badare.* Ce mot n'eft guère ufité qu'en cette phr. fig. & prov. *bayer aux Corneilles*, p. d. s'amufer à regarder niaifement toutes chofes.

BAYETTE, f. f. Efpéce d'étoffe qui eft une revêche de Flandre, ou d'Angleterre.

BAYEUR, EUSE, f. Celui ou celle qui regarde avec avidité, comme les gens du peuple.

BAYEUX, f. m. (Prononc. *Baieux.*) Ville épifc. de France en baffe-Normandie, fur la riviére d'Aure. *Bajoca, Bajocum, Bajocaffium Civitas.* Elle a titre de Vicomté, & eft capitale du Beffin.

BAYLE. Voy. BAILE.

BAYONNE, ou BAIONNE, f. f. (Prononcez *Baionne.*) Ville de France en Gafcogne, dans la Terre de Labour dont elle eft cap. Elle eft fituée à la jonction des riviéres de l'Adour & de la Nive, & a un évêché fuffragant d'Aufch. *Lapurdum, Baiona.*

C'eft auffi une ville de la nouvelle Caftille, & une autre d'Efpagne en Galice, avec un bon port. -*ona.*

BAYONNETTE, f. f. Dague, couteau pointu: forte de petite épée longue d'un pied & demi, ou environ, qui a un manche de fer, & quelquefois de bois, & qui n'a que deux petits boutons pour garde. *Sica.* Ce mot eft venu originairement de *Bayonne.*

BAYONNIER, f. m. Il fignifioit autref. Arbalêtrier, à caufe qu'à Bayonne on faifoit les meilleures arbaletes.

BAYONNOIS, OISE, f. Qui eft de Bayonne. *Bayonenfis.*

BAZ.

BAZAC, f. m. Coton filé & très-fin, qui vient de Jérufalem.

BAZADOIS, OISE, f. Qui eft de Bazas, ou du pays appellé *Bazadois. Vafas*, ou *Vafatenfis.*

BAZADOIS, f. m. Petit pays de France en Guienne, dont Bazas eft la capitale. *Vafatenfis ager*, *Vafatum Regio.*

BAZAR, ou BAZARI, f. m. Mot Turc, ufité en Perfe, & qui fign. propr. Efpéce de rue longue, large, & voûtée, deftinée au commerce. Achat & échange de marchandifes.

BAZAS, f. m. Ville épifc. de France, en Guienne, fur un rocher. *Vafates*, *Vafatum.* L'Évêq. eft fuffragant d'Aufch.

BAZGENDGE, f. f. Efpéce de noix de galle rouge, dont les Turcs fe fervent pour faire l'écarlare.

BAZOCHE. Voy. BASOCHE.

BAZZO, f. m. Petite monnoie d'Allemagne, qui vaut environ deux fols de France.

B D E.

BDELLIUM, f. m. Gomme réfine d'un arbre appellé *Bdella*, qui vient dans la Bactriane, dans l'Arabie & aux Indes.

B E.

BÊ. T. indéclinable, qui marque le cri des moutons.

B E A.

BÉANCÉ, vieux f. f. Félicité; du latin *Beatus*; heureux.

BÉANT, ANTE, adj. Qui a une grande ouverture. *Hians.* On dépeint les dragons avec une gueule *béante*; l'Enfer comme un gouffre *béant.*

BÉARN, f. m. Province de France, qui a titre de Principauté. *Benearnia.* Elle eft au pied des monts Pyrénées. La cap. eft Pau.

BÉARNOIS, OISE, f. & adj. Qui eft de Béarn, ou qui appartient au Béarn. *Bearnenfis, Bearnenfis.* Dans l'hiftoire de la Ligue *Le Béarnois* eft Henri IV.

BÉAT, ATE, adj. Qu'on eftime faint, qui eft mort en réputation de fainteté. *Beatus.*

Il fe dit auffi, en riant, de celui qui affecte de paroître dévot & modefte, foit en fes actions, foit en fes paroles & en fes habits. *Probitatis ac pietatis fimulator.*

Prov. & pop. *Beati garniti* vaut mieux que *beati quorum*, p. d. qu'il faut tâcher d'avoir toûjours la main garnie, avant de conteftee quelque chofe.

BÉAT, f. m. T. de joueurs. Celui qui ne joue point, & cependant qui a fa part de ce que l'on joue.

BÉATIFICATION, f. f. Acte par lequel le Pape déclare qu'une perfonne eft bienheureufe apres fa mort. *Alicujus in Beatos relatio, in Beatorum numerum adfcriptio.*

BÉATIFIER, v. a. Mettre quelqu'un au catalogue des Bienheureux. *Aliquem inter Beatos referre, adfcribere.*

Il fe dit auffi des chofes dont J. C. a déclaré qu'elles rendoient heureux, qu'il a mifes au nombre des béatitudes. *Inter beatitates numerare, in beatitatibus comprehendere, collocare.*

BÉATIFIQUE, adj. de t. g. T. de Théol. qui fe dit de la joüiffance de la préfence de Dieu dans le Paradis, qui fait les bienheureux. *Qui Beatos efficit.*

BÉATILLES, f. f. pl. Petites chofes délicates que l'on met dans des pâtés, des tourtes, des porages, des ragoûts, comme ris de veau, palais de bœuf, crêtes de coq, truffes, artichaux, piftaches, &c. *Fartile.*

BÉATITUDE, f. f. Le fouverain bien; la félicité éternelle. *Beatitudo, Beatitas.*

C'eft auffi un titre d'honneur qu'on donne au Pape.

BÉATRIX, f. f. N. pr. de fem. *Beatrix.* Il conferve en fr. fa terminaifon lat. au lieu de la changer en *ice*: & fign. propr. Celle qui rend heureux: de *beare*, je rends heureux.

BEAU, ou BEL, BELLE, adj. Qui a de la beauté, qui plaît à la vûe, par l'agréable proportion qui fe trouve entre les parties d'un tout. *Pulcher, formofus, venuftus, decorus, bellus.* On ne fe fert plus de *bel* que quand le fubft. mafc. qui fuit, & auquel il fe rapporte, commence par une voyelle, comme un *bel* arbre, un *bel* homme, un *bel* enfant. Dans tout autre cas il faut toûjours dire *beau*, même devant une voyelle. P. ex. Cet enfant eft *beau* en tout temps.

On le dit auffi de ce qui touche agréablement l'oreille, on le toucher. *Egregius, jucundus.* Une *belle* voix. Un *beau* poli. *Egregiè politus.* Et de l'agréable difpofition de l'air & du ciel. Un *beau* temps. La *belle* faifon où l'air eft ferein. *Sudus, ferenus.*

On le dit auffi de ce qui eft de prix, ou ex-

cellent en son genre. *Eximius*, *egregius*.

Il se dit aussi pour Heureux, glorieux. *Felix*, *decorus*. Voila un *beau* commencement. Il est *beau* de mourir maître de l'Univers.

It. Grand, excessif. *Ingens.* C'est un *beau* dîneur.

On le dit aussi des maniéres d'agir. *Decorus.* Les gens du *bel* air. Il n'est ni *beau* ni honnête de jurer, de s'enivrer.

On dit, Faire le *beau fils*, p. d. affecter de paroître *beau*. *Ad unguem factus.*

Il sign. quelquef. Certain. *Certus*, *quidam*. Il arriva un *beau* jour, c. à d. un certain jour : un *beau* matin.

Fig. en parlant des choses spirituelles. *Bel*-esprit. *Præstans*, *excellens*, *præclarus*. *Belle* mémoire, *belle* imagination, *belle* ame, *beau* Poëme, *belle* occasion.

Il se dit aussi par exagération. Cela est *beau* à peindre. Se déchirer à *belles* dents. *Mordicus.* Demander l'amitié de quelqu'un a *belles* baisemains.

Ironiquement. *Lepidus.* Vous êtes un *bel* homme, un *beau* discoureur, p. d. Vous ne dites rien qui vaille. C'est un *beau* maraut, un *beau* coquin.

Le *beau monde*, les gens qui ont de l'esprit, de la politesse, de la naissance, qu'on appelle aussi *le grand monde*. *Politus*, *elegans*, *ingeniosus*.

BEL AGE, se dit non-seulement du grand âge, & de la vieillesse ; mais aussi de la jeunesse. *Acceptus*, *jucundus*.

BEAU CHASSEUR. T. de Chasse. Chien qui crie bien dans la voie.

BEAU joueur. Celui qui joue *beau* jeu, grand jeu ; ou celui qui joue & qui perd paisiblement. *Pacificus*, *liberalis*.

BEAU se dit aussi substantiv. *Pulchrum*, *eximium*. Il y a du *beau*, du grand, dans cet ouvrage. Le plus *beau* & le meilleur d'une succession.

BEL-ESPRIT. Voy. ESPRIT.

BELLE, s. f. Se dit absol. des Dames bien faites. *Elegans*, *formosa*.

On dit : Il fait *beau*, absol. & en sousentendant le mot *temps* ; ou, Il fait *beau* chasser, se promener. *Aptum tempus*, *sudum*, *commodum ad*, *&c.*

Bien & BEAU. Façon de parler adverb. & pop. Tout-à-fait, entiérement.

DE PLUS BELLE. Autre façon de parler adverb. & du style fam. Tout de nouveau.

Quand ce mot est joint avec le v. Avoir, il sign. Quoique, encore que. *Etsi*, *quanquam*. Vous avez *beau* parler, ou faire.

TOUT BEAU. Sorte d'interjection. Doucement, modérément. *Bona verba*, *quæso*.

On dit qu'Un Peintre fait ressembler en *beau*, p. d. qu'Il farde ses portraits.

On dit d'un Officier d'armée, qu'il a le commandement *beau* ; p. d. qu'Il commande de bonne grace. Avoir les armes *belles*, p. d. Faire bien des armes.

On dit en t. de Man. qu'Un cheval a un *beau partir de la main*, pour exprimer la vigueur avec laquelle un cheval part de la main sur une ligne droite. On dit encore, qu'Il porte en *beau lieu* ; p. d. qu'Il porte bien sa tête.

Au jeu de Paume, ou du Volant, *Donner beau* ; Jouer un coup facile à prendre. Et fig. *le donner beau* à quelqu'un, lui procurer une occasion favorable. L'avoir *beau*.

BEAU, & BELLE, en t. de Fleuriste, entrent dans les noms de beaucoup de fleurs. Ainsi le *Beau* de nos jours, le *Beau* roturier, la *Belle* Déesse, &c. sont des œillets violets. V. le D. de Tr.

BELLE DE NUIT. Voy. JALAP.

Prov. La *belle* plume fait le *bel* oiseau ; p. d. que Les *beaux* habits augmentent la beauté. Il fera *beau* temps quand je l'irai voir ; p. d. Je n'y veux jamais aller. Il vous fait *beau* voir ; ironiquement, p. d. Vous avez mauvaise grace de faire telle chose. On donne *beau* jeu a quelqu'un, quand on lui donne quelque occasion de faire ce qu'il souhaite. On dit, quand on refuse d'admettre quelques raisons, Tout cela est *bel* & bon, mais je n'en veux rien faire. Mettre quelque chose en *beau* jour, en *beau* début ; p. d. Bien expliquer ou faire voir une chose par son plus *bel* endroit.

BEAUBEC, s. m. Abbaye d'hommes de l'Ordre de Citeaux, dans le pays de Brai, au Diocèse de Rouen.

BEAUCAIRE, s. m. Ville de France dans le bas Languedoc sur le Rhône. *Belloquadrum*.

BEAUCE, ou BEAUSSE, s. f. Province de France, entre le Perche, l'Isle de Fr. le Blaisois & l'Orléanois. *Belsia*. Chartres en est la cap.

BEAUCOUP, adv. de quantité, qui marque l'abondance, l'excès. *Multùm*, *valdè*.

Il sert aussi à marquer quelque chose d'avantageux, & alors il s'emploie comme un subst. C'est *beaucoup* que de sçavoir commander.

De *beau* & de *coup*, en prenant *coup* pour *fois*.

Lorsque *beaucoup* est employé pour *plusieurs*, il y faut d'ordinaire ajoûter, *gens*, ou *personnes*. *Multi*, *plurimi*.

Quand ce mot est mis après un adj. il veut être immédiatement précédé de la particule *de*. Plus diligente de *beaucoup*. On dit aussi : Cicéron l'emporte *de beaucoup* sur Sénéque. Mais quand *beaucoup* est devant l'adj. il est mieux de ne lui pas donner un *de*. *Beaucoup* plus éclairé.

BEAU-FILS, s. m. Gendre, qui a épousé la fille d'un autre. *Gener*.

On appelle aussi *Beau-fils*, & *Belle-fille*, des enfans qui sont nés d'un premier mariage à l'égard des mariés en secondes nôces. *Privignus*.

BEAUFORT, s. m. Pet. ville d'Anjou. *Bellofordia*, ou *Befordia*. Village de Champagne, qui a titre de Duché. Pet. Ville, ou bourg du duché de Savoie.

BEAU-FRERE, s. m. T. relatif entre deux personnes qui ont épousé le frere, ou la sœur l'une de l'autre. *Mariti vel uxoris frater*.

BEAUGE. Voy. BAUGE.

BEAUJEU, s. m. Pet. ville de France, sur l'Ardiére, autref. cap. du Beaujolois. *Bellojovium*, *Bellijovium*.

BEAUJOLOIS, s. m. Contrée de France comprise dans le gouvernement général de Lyon. *Bellojoviensis*, ou *Bellojocensis ager*.

BEAULIEU, s. m. Pet. ville de Fr. en Touraine, sur l'Indre, avec titre de Baronie. *Bellus-locus*. Autre pet. ville dans le Vicomté de Turenne, sur la Dordogne, Diocèse de Tulles.

BEAUMONT, s. m. Village du pays de Vaud en Suisse. Pet. ville de France dans le pays d'Argone en Champagne. *Bellomontium*, *Bellus mons*. *It.* Dans le Cotentin ; *Beaumont le Roger*, *Bellomontium Rogerii*, dans le diocèse d'Evreux en

Normandie. *Beaumont-ville*, bourg qui en est proche. *Beaumont* sur Oyse dans l'Isle de France; *Beaumont le Vicomte*, pet. ville du Maine, avec titre de Duché.

BEAUNE, s. f. Ville de Fr. en Bourgogne, sur une petite riviére nommée la Bourgeoise. *Castrum Belnum*, *Belni*, ou *Belna*. Qui est de Beaune. *Belnicus*.

It. Bourg du Gâtinois, à cinq lieues de Montargis au Couchant.

BEAU-PERE, s. m. T. relatif à l'égard des enfans d'un premier lit. Il se dit d'un mari qui a épousé leur mere en secondes nôces. *Vitricus*.

BEAU-PERE se dit aussi pour le pere du mari d'une femme, & pour le pere de la femme du mari. *Socer*.

On donnoit autrefois aux Religieux le titre de *beau-pere*.

Ce nom vient de *Béat Pere*.

BEAUPRÉ, s. m. T. de Mar. C'est le mât d'un vaisseau le plus avancé, qui est sur la proue, incliné ou couché sur la poulaine.

BEAUQUENE, s. m. Bourg de France en Picardie, au Doyenné de Dourlens.

BEAU-REVOIR, s. m. T. de Chasse, qui se dit quand le limier bande fort sur la botte & sur le trait, étant sur les voies.

BEAU-SIRE-DIEU, s. m. Cérémonie qui se pratique tous les Dimanches par les Dames Chanoinesses de Remiremont, dont il y en a une qui communiant tous les Dimanches pour les besoins de l'Abbaie, est obligée de porter la *barbette*.

BEAUTÉ, s. f. Ce qui plaît, sur-tout à la vûe, en conséquence d'une certaine proportion agréable qui se trouve entre les parties de quelque tout. *Pulchritudo*, *species*, *decor*, *venustas*, *formositas. Veneres*, *venustates. Beauté* Romaine, celle dont l'air est grave & majestueux, & qui a de grands traits. *Beauté* Grecque, une personne qui a tous les traits petits & mignons, le nez un peu retroussé, & l'air badin, vif & enjoué.

On appelle aussi absol. *Beauté*, la personne qui est belle.

BEAUTÉ se dit fig. des choses spirituelles, & même de toutes les choses qui nous donnent du plaisir à voir & à oüir. La *beauté* de l'esprit, des sentimens. *Ingenii præstantia*, *vis*. La *beauté* de l'éloquence, de l'ame. *Pulchritudo*. La *beauté* des pensées. *Elegantia*. La *beauté* de la vertu, du temps, de la campagne, des fleurs. *Amœnitas*. La *beauté* de la voix. *Vocis suavitas*.

BEAUTÉ TRIOMPHANTE. T. de Fleuriste. Œillet d'un rouge de sang sur un blanc de lait.

BEAUVAIS, s. m. Ville épisc. de France, cap. du Beauvaisis. *Bellovacum*, *Bellovaci*, *Cæsaromagus*. L'Evêque est suffragant de Rheims.

BEAUVAISIN, INE, s. Qui est de Beauvais, ou plûtôt du Beauvaisis. *Bellovacus*.

BEAUVAISIS. Quelques-uns disent *Beauvoisis*. s. m. Contrée de l'Isle de France. *Bellovacensis ager*.

B E B.

BEBY, s. m. Toile de coton d'Alep.

B E C.

BEC, s. m. La partie dure & pointue de l'oiseau, qui lui sert à manger, & d'armes pour se défendre. *Rostrum*.

Ce mot est ancien, & on le dit encore parmi les Bas-Bretons, qu'on tient parler la langue celtique.

BEC se dit quelquef. fam. de la bouche de l'homme. *Os*. Aller se coucher le morceau au *bec*, c. à d. au sortir de table.

On s'en sert quelquef. en parlant à un enfant, à une maîtresse. *Suavium*, *suaviolum*. Mon pauvre petit *bec*.

On dit d'un sot, que c'est un *bec-cornu*, *Ineptus*, *stolidus*.

On dit de ceux qui parlent tête-à-tête, ayant le visage l'un près de l'autre, qu'Ils causent *bec-à-bec*. *Os ad os*. Et d'une femme qui fait la petite bouche, qu'Elle fait le petit *bec*.

Tout de BEC; p. d. Un baiser. *Osculum*.

Prov. Donner un coup de *bec*; p. d. Donner en passant quelque trait satyrique à quelqu'un. Prendre une personne par le *bec*; p. d. La confondre par son propre aveu. Lui passer la plume par le *bec*; p. d. La frustrer de quelque avantage. Avoir *bec* & ongles; sçavoir se bien défendre. Avoir bon *bec*; p. d. Parler bien & beaucoup. On appelle dans les conciergeries, la porte de bon *bec*, celle par où on méne les prisonniers à la question. Une grande causeuse a le *bec* bien affilé. Faire le *bec* à quelqu'un; p. d. Lui donner des instructions sur ce qu'il doit répondre. Tenir le *bec* en l'eau; Amuser quelqu'un de belles paroles. On dit aussi, *Bec* jaune. Voy. BÉJAUNE.

BEC se dit aussi de certains poissons, & sign. l'entrée de la bouche du poisson.

BEC se dit aussi de plusieurs choses pointues. Le *bec* d'un alambic, d'une plume, d'une aiguiére.

It. Pointe de terre qui se rencontre aux lieux où les riviéres s'assemblent. *Lingula*. Le *Bec* d'Ambez, le *Bec* d'Allier.

En Archit. Masse de pierre de taille disposée en angle saillant qui couvre la pile d'un pont de pierre.

En Blas. il se dit des pendans du lambel.

En Conchyliol. L'extrémité de la queue qui est recourbée dans certaines coquilles. *Rostrum*.

BEC D'ÂNE. Instrument de Menuisier. Gros ciseau quarré, avec un manche de bois, dont le bout est abattu en chanfrein.

BEC DE CANE. Instrument de Chir. qui sert à tirer des balles de dedans les plaies. C'est aussi un crochet de Serrurier. Et un grand clou à crochet, qu'on nomme aussi clou à pigeon.

BEC DE CYGNE, est un instrument de Chir. pour faire la dilatation de la plaie.

BEC-DE-CORBIN. Compagnie de deux cents Gentils-hommes de la Maison du Roi, qui portoient autref. une arme appellée du même nom, qui ressembloit à une hallebarde. *Hasta seu bipennis genus*. Ils ne servent que dans les grandes cérémonies.

Les Maréchaux appellent *Bec de corbin*, une petite piéce de fer qui oblige un cheval boiteux à marcher sur le talon, & empêche qu'il n'appuie sur la pince.

BEC DE CORBIN. T. de Mar. Instrument de fer avec lequel un calfat tire la vieille étoupe d'une couture.

C'est aussi un instrument de Chir. qui sert à tirer des plaies les corps étrangers & nuisibles.

Il se dit encore des pommes de cannes qui imitent le bec d'un corbeau. Canne à *bec de corbin*. On appelle aussi *bec de corbin* la canne même où il y a une pomme de cette espéce.

C'est aussi, en t. de Sucreries, un instrument

qui sert à prendre le sucre au sortir des rafraîchissoirs, pour le mettre dans les formes.

It. Espéce de crochet de bois, qui fait partie de l'arçon des Chapeliers.

En t. de jardinage, figure qui entre dans la broderie des parterres.

BEC COURBÉ. Oiseau aquatique des environs de Ferrare en Italie. *Arrojetta*, ou *Becco storto.*

BEC DE GRUE, ou DE CICOGNE, *Geranium*, de γέρανος, *Grue.* Plante ainsi appellée à cause de la figure de ses fruits. Ce genre a beaucoup d'espéces. Ce que nous nommons Herbe à Robert, *herba Roberti*, *Geranium Robertianum*, est une espéce de *Bec de Grue* fort commune à la campagne.

BEC DE GRUE COUDÉ. Instrument de Chir. pour tirer des esquilles d'os fracturés; des balles, dragées, &c.

GROS BEC D'INDE HUPÉ. Oiseau qui imite la voix des autres oiseaux. *Coccetraustes Indicus cristatus.*

BEC DE LÉZARD. Espéce de tire-balles.

BEC DE LIÉVRE. T. de Chir. Difformité, ou plaie, où la lévre supérieure est fendue comme celle des liévres. *Labii superioris fissura*, *Labium leporinum.*

BEC DE PERROQUET. Tenaille dont on se sert dans les fractures du crâne, pour tirer quelque piéce d'os.

Quelques lieux particuliers ont pris le nom de *bec*, comme *Caudebec*, *Bolbec* dans le pays de Caux. Et ordinairement en ces lieux-là, il y a une jonction de deux riviéres ou ruisseaux; du mot *bek* de la langue des anciens Normans, signifiant Ruisseau, torrent.

BÉCABUNCA. Voy. BECCABUNGA.

BÉCAFIGUE, s. m. *Becfigue* est plus doux & plus usité. On dit aussi *Beccafi* par apocope, & au pl. *Beccafis.* Petit oiseau très-délicat, & commun en Provence & en Syrie. *Ficedula.* Il se nourrit de figues & de raisins. Quelques-uns disent *Bequefigue.*

On l'appelle à Marseille Tête-noire. Plusieurs croient que c'est le véritable ortolan.

Il y en a une autre espéce, rare, & peu connue en France. *Boccaticus canepinus*, ou *Ficedula canepina.* Il siffle fort bien, & contrefait le chant de plusieurs oiseaux, & entre autres de la fauvette & du rossignol.

BECARD, s. m. Le Saumon ainsi appellé aux mois d'Août & de Septembre: ou, selon d'autres, la femelle du saumon. *Salmo fœmina.*

BÉCARRE. Voy. B *quarre.*

BÉCASSE, s. m. Oiseau de passage, dont le bec est fort long, & qui est très-bon à manger. *Scolopax*, *gallinago*, *rusticula.* La *bécasse* n'a point de fiel.

On dit prov. Aîle de perdrix & cuisse de *bécasse*; p. d. que ce sont les meilleurs endroits de ces oiseaux. Brider la *Bécasse*: Tromper, surprendre, attaquer quelqu'un; ce qui se dit fig. à cause d'une chasse que les paysans font aux *bécasses* avec des lacets & colets qu'ils tendent, où elles se brident elles-mêmes.

Bécasse de mer. Voy. PIE ou BÉCASSE DE MER.

Il y a aussi un poisson de mer qui s'appelle *bécasse.* Voy. BÉCUNE.

C'est aussi une espéce de coquillage de mer. *Rusticula concha.*

BÉCASSE. T. de Vanier. Outil de fer dont on se sert pour enverger les hottes & les vans.

BÉCASSEAU, s. m. C'est le petit de la bécassine. *Rusticula minor.* C'est aussi une des quatre espéces de bécassines.

BÉCASSINE, s. f. Oiseau plus petit que la bécasse, & qui a le bec long & noir au bout. On compte quatre espéces de *bécassines*, qui sont différentes pour le goût. V. le D. de Tr.

Prov. Tirer la *bécassine*, Tromper au jeu, en cachant son habileté & sa force.

BECCABUNGA, s. f. Plante aquatique, qui est une espéce de Véronique.

BECHA, s. f. Nom que l'on donnoit autrefois dans l'Ordre de S. François à l'habit des Religieux de cet Ordre.

BECHARU, s. m. Oiseau aquatique & de passage, qui a le plumage rouge; c'est de-là qu'il tire son nom. *Phœnicopterus.* Il a la voix si forte, qu'on la prend pour le son d'une trompette.

BÊCHE, s. f. T. d'Agric. & plus particuliérement de jardinage. Outil de fer large & tranchant, avec un manche de bois. Il sert à remuer la terre. De *bec. Ligo*, *marra.*

BÊCHE, s. f. Insecte. Espéce de petit scarabée, qui fait beaucoup de tort aux raisins. *Convolvulus*, *volucra.*

BECHEBOIS. Voy. ÉPEICHE, ou plûtôt ÉPÉQUE.

BÉCHÉE, ou plûtôt BECQUÉE, s. f. Ce qu'on donne à un petit oiseau pour le nourrir; ou ce qu'un oiseau porte à ses petits.

BÉCHEN, ou BÉEN, s. m. Racine qu'on apporte du Mont-Liban. Elle fortifie, tue les vers, augmente la semence, &c.

BÊCHER, v. a. Couper & remuer la terre avec une bêche. *Ligone*, *marrâ terram fodere.*

Prov. en parlant d'une chose très-difficile, on dit: J'aimerois mieux *bêcher* la terre.

BÉCHET, s. m. Espéce de chameau qui a deux bosses sur le dos.

BÉCHIQUE, adj. & s. m. & f. T. de Méd. Il se dit d'un reméde propre pour les incommodités du poumon & de la poitrine. Ce mot sign. propr. ce qui a rapport à la toux. De βὴξ, βηχὸς, *toux.*

BÉCHOTER. T. de Jardinier. Voy. BÉQUILLER.

BÉCHU, ou BECCU, adj. m. qui se dit des oiseaux qui ont le bec de différentes figures. On appelle aussi un cheval *beccu* ou *begu* un cheval qui marque toûjours.

BECNAUDE, s. f. Mot injurieux & Provincial. Femme criarde, ou qui a mauvaise langue.

BECQUÉ, ÉE, adj. T. de Blas. qui se dit d'un oiseau qui a le bec d'un autre émail que le reste du corps. *Rostratus*, *rostro instructus.*

BECQUEFIGUE. Voy. BECAFIGUE.

BECQUER, ou plûtôt BECQUETER, v. a. Prendre la becquée tant qu'on en peut attraper d'un coup de bec. Il sign. aussi Donner des coups de bec. *Rostro appetere*, *impetere.* Se *becqueter* sign. Se battre à coups de bec, comme font les coqs; ou se caresser avec le bec, comme font les pigeons.

BECQUERELLE, vieux s. f. Brocard.

BECTASCHITE, s. m. Espéce de Religieux Turc.

BECUIBA, s. f. Espéce de noix brune qui est fort commune au Brésil.

BECULO. Voy. IPECACUANHA.

BÉCUNE, s. f. Poisson qui se pêche sur les côtes de l'Amérique. Il ressemble à un brochet par sa figure, & par le goût. Il y en a une espéce que les François appellent en ce pays-là *Bécasse de*

mer, parce qu'elle a un bec assez pareil à celui de la bécasse.

BED.

BEDAINE, s. f. T. pop. Gros ventre, la panse d'un goinfre. *Abdomen.*

Ce mot signifioit autrefois Boulet. C'étoit certain instrument gros & court qu'on appelloit aussi *Bedondaine.* De *bis* & *dondaine*, instrument de guerre à jetter des pierres, qui étoit gros & court.

BEDATS, s. m. pl. T. de Coût. Garennes & bois prohibés. De *vetare*, défendre.

BEDEAU, s. m. C'étoit autrefois un Sergent dans les Justices subalternes; & les Sergents Royaux, quand ils plaident contre eux, les qualifient encore de ce nom. *Accensus*, *Apparitor.* Le mot lat. *Bidellus* a été fait de *Pedellus*, venant de *pedum*, sorte de verge dont les Huissiers ou *Bedeaux* se servent.

BEDEAUX sont aussi ceux qui servent d'Huissiers & de Porte-masses dans les Universités, & qui marchent devant le Recteur & les Facultés.

BEDEAU est aussi un Porte-verge, qui sert à l'Église & aux Confréries pour les quêtes, aux processions, &c.

BEDEGAR, s. m. Plante. C'est la même que l'Épine sauvage.

C'est aussi une Éponge qui se forme sur l'Églantier a l'occasion des piquûres d'insectes.

BEDEGUA, s. f. C'est dans les Auteurs Arabes le nom d'une espéce de chardon.

BEDIER, vieux adj. & s. m. Ane, ignorant. *Abecedarius.*

BEDILLE. Voy. BÉLILLI.

BEDON, s. m. Homme gras, replet. *Obesus*, *pinguis.* Il n'est en usage qu'en ces phr. pop. Mon gros *bedon.* Mon petit *bedon.*

Il signifioit autrefois une sorte de petit tambour. *Exiguum tympanum.*

BEDONIQUE, vieil adj. de t. g. Il s'est dit des vers qui se pouvoient chanter au son du bedon ou petit tambour, & des Poëtes, auteurs de pareils vers.

BEDOUAN, vieux s. m. Blèreau.

BEDOUIN, ou BEDUIN, s. m. C'est ainsi qu'on appelle des troupes d'Arabes, de la race d'Héli, oncle de Mahomet, ou des pâtres qui vivent comme les Arabes. Il s'en trouve dans le Diarbek, qui est la Mésopotamie des Anciens, & au long de l'Euphrate; ils volent les voyageurs. Ce mot vient de *bedouy*, qui en arabe sign. *Champetre*, *habitant du désert.*

BEDUN, Voy. BEDOUIN.

BÉE.

BÉE, adj. f. Qui se dit propr. avec le mot de *gueule*, pour signifier une futaille défoncée par un bout. *Hians*, *apertus.* Porte, fenêtre ouverte à gueule *bée*: p. d. tout-à-fait ouverte. En t. de Cout. *Vûes bées*, celles qui regardent de côté sur le voisin.

BÉE, s. f. Ouverture. Voy, BAYE.

BEELER. Voy. BELER.

BEELPHEGOR, s. m. Idole des Moabites & Madianites, adorée sur le mont Phégor, & principalement par les femmes. C'étoit une figure obscéne & une représentation d'impureté, qui n'étoit autre chose que le Priape des Latins. Cette infâme idolâtrie étoit venue de l'Égypte, & des cérémonies d'Osiris. À l'égard de la premiére partie de ce nom, *béel* en hébr. est le meme que *Baal*, & sign. Dieu. Selon quelques-uns, *Pheor* ou *Phegor* sign. *aperiens*, qui convient assez au Dieu qui présidoit a la multiplication de l'espéce.

BÉELTSÉPHON, s. m. C. à d. Dieu ou Seigneur caché, de בעל, *baal*, Dieu, & צפון, *tséphon*, caché, part. pass. de צפה, *tsapha*, cacher. Idole que l'on regardoit comme la Gardienne de l'Egypte, parce qu'elle étoit placée dans un lieu de meme nom, où il y avoit un port par où l'on pouvoit entrer en Égypte.

BÉELZEBUT, s. m. Idole des Philistins. *Beelzebub.* Il faut écrire & prononcer *béelzébut* en françois. En hébr. בעל זבוב, *Baal-Zébub*, qui sign. le *Dieu de la mouche*, ou *le Dieu des mouches.* C'étoit le Dieu d'Accaron, & on alloit l'y consulter comme un oracle. Il y a apparence qu'il fut ainsi nommé, parce qu'on l'invoquoit contre la multitude des mouches qui causoient la peste.

BEENEL, s. m. Arbrisseau toûjours verd qui croît dans le Malabar.

BÉER, v. n. Voy. BAYER. Plusieurs se servent fig. de *béer*, en parlant de ceux qui desirent une chose ardemment, & qui attendent. *Inhiare*, *avidiùs appetere.* Il *bée* après cette charge.

BÉER. vieux v. a. Du lat. *Beare*, faire un heureux, rendre heureux.

BEESHA, s. f. Espéce de *bambu* qui croît dans le Malabar.

BEF.

BEFFLER, vieux v. a. qui n'est plus usité que dans le burlesque. Mener un homme par le nez comme un buffle, le tourner en ridicule, le tromper. *Illudere*, *os alicui sublinere.*

BEFFROI, s. m. Tour, clocher, où il y a une cloche dans une place frontiére, où on fait le guet, & d'où on sonne l'alarme. *Specula.* Du Saxon *bell*, cloche, & *freid*, Paix.

C'est aussi la charpente qui soûtient les cloches dans un clocher. *Canterii.*

C'étoit aussi, avant l'invention de l'artillerie, une tour de charpente montée sur des roues, sur laquelle on mettoit des soldats pour jetter des traits dans la ville qu'on attaquoit. *Turris lignea supposita rotis.*

Quelquefois on trouve écrit *belfroit*, & *belfroi*, du lat. *belfridus.*

BEFFROI se dit aussi de certaines cloches qui sont dans des lieux publics, qu'on ne sonne qu'en certaines occasions, comme de réjoüissances, d'alarmes ou d'incendie. *Maximum cymbalum.* Il y a trois *beffrois* à Paris, celui de l'Hôtel de Ville, du Palais & de la Samaritaine.

En Blas. c'est un Écu vairé, fait en forme de cloche qui sert à sonner l'effroi.

BEG.

BÉGAIEMENT, s. m. Prononciation imparfaite. *Linguæ hæsitantia.*

BEGAULT, au pl. BEGAUX, s. m. Nigaud, sot, ignorant. *Insulsus.* Ce mot est vieux.

BÉGAYER, v. n. & a. Prononcer mal ou avec difficulté; répéter plusieurs fois les mots & les syllabes. *Balbutire*,

Fig. Avoir de la peine à s'expliquer & à se faire entendre.

C'est aussi un t. de Man. qui se dit en parlant

d'un cheval qui bat à la main, qui léve le nez, qui branle la tete, & qui secoue la bride. *Succutere.*

De *Bigare*, mot de la basse Latinité, qui sign. Répéter.

BEGGHARD. Voy. BEGUARD.

BEGH, s. m. T. de Rel. C'est dans le Dagheftan un petit Seigneur qui est sous le Gouverneur ou Schamcal. *Nobilis.*

BEGHILER-BEGHI, *Begler-Beg*, *Begler-Bey*, ou *Beyler-Bey*, s. m. C'est chez les Turcs un Gouverneur de Province. *Præfectus.* Un *Beglerbey* a sous lui plusieurs Sangiacs, ou Gouverneurs particuliers. Ce mot sign. Seigneur des Seigneurs. Voy. BEY.

BEGLIER-BEGLIC, ou BEGLIERBEGLIC, s. m. Office ou dignité de Béglerbey. Il se dit aussi du pays soûmis au Béglerbey. *Præfectura.* C'est un Gouvernement général.

BEGNINA, par corruption pour *Benigna.* On prononce *Baignina.* Faire l'*O Begnina.* Faire le pied de Grue, caresser, faire des soûmissions basses & indignes.

BEGOUM, s. f. T. de Rel. Ce mot sign. *heureuse.* C'est dans le Mogol la premiére de toutes les femmes qu'épouse un homme de qualité.

BEGU, BAIGU, uë, adj. Ce mot ne se dit que des chevaux qui depuis cinq ans jusqu'à leur vieillesse marquent à toutes les dents de devant. *Equus cujus in dentibus semper ætatis indicium remanet.*

BEGUARD, s. m. Quelques-uns écrivent *Beghard*, & *Bergard.* Nom d'Hérétiques d'Allemagne, qui soûtenoient, entre autres erreurs, que l'homme en cette vie pouvoit être impeccable. On donne aussi ce nom à des Religieux Pénitens du Tiers-Ordre de S. François, de la Congrégation de Zepperen, dans le Diocèse de Liége, unie présentement à celle de Lombardie. *-dus.*

BÉGUE, adj. m. & f. Qui a de la difficulté à parler, qui répéte plusieurs fois une partie d'un mot. *Balbus*, *linguâ hæsitans.* Il se dit aussi substantivement.

BÉGUEULE, s. f. Injure pop. qu'on dit des femmes qu'on taxe de niaiserie, & d'avoir toûjours la gueule *bée* ou ouverte. *Fatua*, *insulsa.* Ou le dit encore d'une femme folle & impertinente.

BEGUILL, s. m. Fruit dans lequel est renfermée une pulpe semblable au fruit de l'arbousier.

BEGUIN, s. m. Coëffe de linge qu'on met aux enfans sous leur bonnet, & qu'on leur attache par-dessous le menton. *Lintea puerorum calantica.*

Beguin. Nom de Secte & de Religieux. *Beguinus.* Voy. BEGUARD. On a dit aussi *Béchin* & *Béchine.*

BÉGUINAGE, s. m. Communauté de Béguines, logement d'une communauté de Béguines. *Collegium Beguinarum*, *habitatio*, *domicilium Beguinarum.*

BEGUINE, s. f. Nom des filles d'une Congrégation séculiére établie en plusieurs lieux de Flandre, de Picardie & de Lorraine. *Beguina.* Plusieurs d'entr'elles donnérent autrefois dans les erreurs extravagantes des Béguards ou *Béguins.* Il y a eu des *Béguines* à Paris dans le Monastère de l'*Ave Maria.* Leur Institutrice étoit Begge, fille de Pepin de Landen, fils du Duc Carloman, & petit-fils de Charles Comte de Hesbaye dans le pays de Liége.

Beguine sign. aujourd'hui, Sotte, imbécille, chipotiére.

On appelle aussi quelquefois en général & par mépris, *Béguine*, toute religieuse ou fille de Communauté.

BEGUQUELLA, s. f. Plante médicinale dont la racine est souveraine pour la dysenterie. Voy. IPECACUANHA.

BEH.

BÉHÉMOTH, s. m. Nom hébreu, qui sign. dans l'Ecriture l'éléphant, le plus grand animal terrestre que Dieu ait créé, comme *Léviathan* sign. la baleine, le plus grand des poissons.

BEHEN, ou BEHEM. Voy. BEN.

BEHIMA, s. f. Herbe de la Province de Tremécen en Afrique. Elle engraisse les chevaux & le bétail.

BEHISTRE, vieux s. f. Tempête.

BEHORDER, vieux v. n. Caqueter, parler trop. *It.* Passer le temps à se réjoüir.

BÉHOURD, vieux s. m. Joûte, choc de lances. *Lancearum exercitatio palæstrica*, *hastiludium.*

BÉHOURDER, ou *Béorder*, & *Border*, vieux v. n. Combattre dans une Joûte, armé d'une lance & d'un bouclier. Les Italiens disent *bagordare.*

BEHOURT, vieux s. m. Tournoi.

BEJ.

BÉJAUNE, s. m. T. de Fauc. Oiseau niais, ainsi appellé parce que ces sortes d'oiseaux ont le bec jaune avant que d'avoir des plumes. *Pullus recentior.*

Fig. Ignorance, bévûe. *Ignorantia*, *stupor.* Il se dit en cette phr. prov. On lui a fait voir son *béjaune.*

Il a sign. aussi Apprenti en tous les arts & sciences. *Rudis*, *tiro*, *imperitus.* Les Clercs de la Basoche de Paris appellent encore lettres de *béjaune*, celles qu'on leur donne pour attestation du service qu'ils ont fait chez les Procureurs.

BEID, s. m. Plante d'Égypte.

BEIGE, adj. f. Serge *beige*, qui se fabrique en Poitou, & qui n'a reçu aucune teinture.

BEIGNET, s. m. Certaine pâtisserie qui se fait avec de la farine, des œufs & des pommes, le tout cuit avec du saindoux. *Artolaganus.* Du vieux mot *bigne*, qui sign. enflure ou tumeur.

BEIRA, s. f. Prov. du roy. de Portugal, dont Conimbre est la cap.

BEIRAM, s. m. Mot turc, qui sign. Fête solemnelle. *Festum*, *dies festus*, *dies solemnis.* Les Musulmans n'ont que deux *Beirams.* Le premier tombe au dixiéme jour du dernier mois de l'année arabique. Le second finit le jeûne du mois Ramazan, & tombe au premier jour du mois de Scheval. On l'appelle communément la Pâque des Turcs.

BEL.

BEL. Vieux adj. qu'on disoit communément autrefois pour *beau.* Nous ne l'employons que quand le mot qui suit, & auquel il se rapporte, commence par une voyelle, comme, un *bel* arbre, un *bel* homme. On dit pourtant encore, Charles le *Bel*, & Philippe le *Bel.* Les anciens terminoient en *el*, tous les mots qui finissent aujourd'hui en *eau.*

BEL, s. m. Idole des Babyloniens. Plusieurs prétendent que c'est Nembrod, fondateur de Babylone, & qu'il fut le premier du monde à qui l'on décerna les honneurs divins. *Belus*, *Baal* est le même nom.

BELACCUEIL. Voy. ACCUEIL.

BELAMIE, s. f. Espéce d'ancien vêtement, ou tunique de moine. *Belamia.*

BÉLANDRE, ou BELANDE, s. f. Petit bâtiment de mer qui est fort plat de varangue, & sert au transport des marchandises.

BÉLANT, adj. m. Qui bèle. *Balans.* Prov. Bœuf saignant, mouton *bêlant*, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'est bien cuit.

BELATUCADRE, s. m. Faux Dieu adoré autrefois en Angleterre. *Belatucadrus.*

BELAY. Voy. BELLEY.

BELBUCH, s. m. Faux Dieu des anciens Vandales. *Belbuchus.* Il étoit auteur du bien, & *Zernebuch*, auteur du mal.

BELCHITTE, adj. f. Il se dit d'une sorte de laine d'Espagne.

BELCINACE, s. m. Grande Isle de la Seine, entiérement submergée. Son ancien nom étoit *Lutum*, ou plûtôt *Lotum*, ou *Lotus.*

BELE, s. f. Mot de Dauphiné. C'est le jeu du Bâtonner. De βέλος, trait, dard.

BELEDIN, s. m. Espéce de coton filé.

BELÉE, vieux adj. f. Belle.

BÉLELAC, s. m. Sorte de taffetas du Bengale.

BELEMENT, s. m. Cri des moutons & des agneaux. *Balatus.*

BÉLEMNITE, s. f. Pierre qu'on appelle autrement *Pierre de Lynx*, parce qu'on a cru qu'elle se formoit de l'urine du Lynx. *-ta.* De Βέλεμνος, fléche, parce que cette pierre en a la figure.

BELEN, ou BELIN, s. m. Dieu des anciens Gaulois. *Belenus*, *Belinus.* C'étoit Apollon ou le Soleil.

BÊLER, v. n. Faire des bêlemens. *Balare.*

Ce mot est fait par onomatopée; c. à d. du son que fait l'animal en criant.

Prov. La brebis *bêle* toûjours d'une même sorte; p. d. qu'On ne change guère les maniéres qui nous viennent de la nature.

BELETTE, s. f. Petit animal sauvage qui fait la guerre aux pigeons, qui a le gosier blanc, le dos roux, & le museau pointu. *Mustela.*

BELGE, s. m. & f. *Belga.* Les *Belges* sont d'anciens peuples des Gaules. Ils habitoient au nord des Celtes, desquels ils étoient séparés par la Marne & la Seine.

On appelle aujourd'hui *Belges* en poësie françoise, & en lat. tant en prose qu'en vers, les habitans des XVII. Provinces des Pays-Bas.

BELGEOIS, OISE, vieux s. Qui est des Pays-Bas. *Belga.*

BELGIQUE, adj m. & f. Qui appartient aux Belges, qui concerne les Belges. *Belgicus.* Le Lion *Belgique*, c. à d. les Belges, parce que les armes des Provinces-Unies sont un lion. La Gaule *Belgique*, est le pays qu'habitoient les anciens Belges. *Belgium.*

Aujourd'hui par la *Belgique*, on le pays des Belges, *Belgium*, nous entendons les XVII. Provinces des Pays-Bas, c. à d. que nous le commençons où il finissoit autrefois; mais cela n'est d'usage qu'en poësie.

Dans l'Hist. Ecclésiastique, la *Belgique*, *Belgica*, est le nom de deux Provinces Ecclésiastiques des Gaules. La premiére *Belgique*, dont Trêve étoit la Métropole. La seconde *Belgique* est la Province de Rheims, qui comprenoit plusieurs Diocèses.

BELGRADE, s. f. Ville de Turquie en Europe, dans la Servie, proche du Danube, un peu au-dessous du confluent de la Save. *Alba Græca*, *Alba Bulgarica*, *Belgrada.*

Il y a encore une autre *Belgrade* en Turquie sur la mer Noire, à six ou sept lieues de Galata.

BÉLIAL, s. m. Nom qu'on donne au démon. Il sign. en général celui qui ne sçauroit souffrir le joug, impie, scélérat. Dans l'Écriture, *Enfans de Bélial*, sign. des gens sans loi.

De la négation hébraique בל, *bel*, ou בלי, ou *beli*, & de עול, *ol*, joug.

BELIC, ou BELIF, s. m. T. de Blâs. Gueules, ou couleur rouge. *Coccineus.*

BÉLIDE, s. m. & f. Nom patronymique. Qui est de la race de Belus.

BELIER, s. m. C'est le mâle de la brebis qui engendre les agneaux; qui a une toison de laine, & des cornes en forme de volute. *Aries.*

De *vellarius*, qui a été fait de *vellus*, toison.

C'étoit aussi une grosse poutre de bois ferrée par le bout, & qui avoit des pointes en forme de cornes de *Belier. Aries*, *arietaria machina.* Les Anciens s'en servoient avant l'invention du canon, pour battre les murailles d'une ville.

BELIER, autrement *Ariès.* T. d'Astron. Le premier des douze signes du Zodiaque où le soleil entre au mois de Mars. Les Poëtes ont feint que c'est le *belier* qui portoit la toison d'or, & sur lequel Phryxus se sauva avec sa sœur Hellé, en fuyant la persécution d'Ino, femme d'Athamas Roi de Thébes. Sa figure en Astron. est ϒ.

BELIÉRE, s. f. Anneau qui suspend le battant d'une cloche, ou même plusieurs autres choses. *Annulus.*

BELILING. Voy. BELILLI.

BELILLA, s. m. Arbrisseau Indien.

BELILLI, s. m. Espéce de médicament qui vient des Indes orientales. *Bellili Indicum.* Le *bélilli* a la forme d'un suc épaissi. Il vient d'une sorte de zoophyte, ou production marine, qui participe du poisson & de la plante, & qu'on appelle *Téthyon.*

BELIN, s. m. Sorte de pomme. *Pomum Belinum.* On donne ce nom au court-pendu rouge, ou marquis.

BELIN, vieux adj. Sot. Il a été pris aussi pour Mouton.

BELIN, s. m. Sorte de tulipe.

BELINER, v. n. & a. se dit au propre de l'accouplement des beliers avec les brebis. *Arietare.* Il s'emploie au fig. en parlant de la conjonction de l'homme & de la femme.

BELINGE, s. f. Sorte de tiretaine de Picardie.

BÉLISAME, s. f. T. de Mythol. *Belisama.* C'est la même chose en Europe que BAALSEMEN, (Seigneur du Ciel) en Orient.

BELITRAILLE, s. m. Troupe de belîtres. *Mendiculorum grex.*

BELÎTRE, s. m. Gueux, coquin, qui mendie par fainéantise. *Mendicus*, *vilis homuncio*, *homo tressis*, *trioboli.* De l'allemand *betler*, gueux, mendiant; ou du lat. *balatro.*

BELITRERIE, s. f. Gueuserie. *Mendicitas.* Métier de belitre & de fainéant.

BELLAGINES, ou BILAGINES, s. f. pl. *Bellagines.* Loix municipales des Goths. C'est un nom Saxon,

Saxnn. *By*, habitation, bourg, & *Lagen*, loi.
BELLANDE, s. f. N. pr. de fem. *Berelendis.*
BELLATRE, s. m. Qui a un faux air de beauté, une beauté mêlée de fadeur. *Pulchellus.* Il s'emploie quelquef. adjectiv.
BELLE, fem. de l'adj. *beau.*
En t. de Mar. *Belle*, s. f. est la partie du pont d'enhaut qui regne entre les haubans de misaine & les haubans d'artimon.
BELLE CHEVREUSE. Pêche. Voy. CHEVREUSE.
BELLE-DAME, s. f. Plante narcotique, propre pour les inflammations, & pour calmer les douleurs.
BELLE ET BONNE, s. f. Espéce de poire.
BELLE-FILLE, s. f. La femme du fils, ou la fille de celui ou de celle qu'on épouse. *Nurus, privigna.*
C'est aussi une sorte de pomme.
BELLE & FLUX, s. f. Espéce de jeu de cartes assez divertissant.
BELLEGARDE, s. f. Espéce de pêche.
It. Sorte de laitue pommée. *Lactucæ species.*
BELLEGARDE. Ville de France en Bourgogne sur la Saone. *Bellogardia.*
BELLE-ISLE, s. f. Isle de France dans la mer de Gascogne, à quatre lieues de la côte méridionale de Bretagne. *Calonesus.*
BELLEMENT, adv. D'une maniére lente & sans bruit. *Lentè, placidè, leniter.* Ce mot est pop.
BELLE-MERE, s. f. La femme qu'un pere épouse en secondes nôces, ou la mere de celui ou de celle qu'on épouse. *Noverca, socrus.*
BELLERIE, adj. qui se dit de la cinquiéme espéce de Myrabolans.
BELLE-SŒUR, s. f. La sœur de celui ou de celle qu'on épouse. Deux femmes qui ont épousé les deux freres sont aussi *belles-sœurs.*
BELLEVERGE, s. f. Espéce de poire.
BELLE-VILLE, s. f. Ville de France dans le Beaujolois, près de la Saône. *Bella-villa.*
BELLEY, ou BELLAY, s. m. qu'on dit avec l'art. Ville épisc. de France, située près du Rhône & du Foran, cap. du Bugey. *Bellica, Belliga, Belisma.*
BELLIGERANT, ANTE, adj. & s. Qui fait la guerre, combattant, contraire, adverse. *Belligerens, adversarius, a, um.* Les parties *belligerantes.*
BELLINCOURT, s. m. Tulipe de couleur de feu, & blanc de lait.
BELLINUS. Voy. BÉLEN.
BELLIQUE, vieux adj. m. & f. Militaire, guerrier. *Bellicus.*
BELLIQUEUR, vieux s. m. Belliqueux guerrier. *Bellator, belligerator.*
BELLIQUEUX, EUSE, adj. Qui aime la guerre. *Bellicosus.*
BELLISSIME, adj. superl. de t. g. Très-beau. *Bellissimus.* Il n'est en usage que dans la conversation.
BELLISSIME, s. f. Sorte de poire. *It.* Sorte de tulipe.
BELLOCE, ou BELOCE, s. f. Sorte de prune.
BELLOCULUS, s. m. Pierre précieuse ressemblant à l'œil.
BELLON, s. m. C'est en Normandie le grand cuvier des pressoirs où l'on brasse les cidres & les poirés. C'est aussi un grand cuvier ovale où l'on met des raisins.
It. Maladie commune en Derbyshire, à laquelle les animaux, & même la volaille, ainsi que les hommes, sont sujets.
Tome I.
BELLONAIRES, s. m. pl. Prêtres de Bellone. *-narii.*
BELLONE, s. f. Déesse de la guerre, sœur ou compagne de Mars. *-ona.*
BELLOSANNE, s. f. Abbaye d'hommes de l'Ordre de Prémontré, dans le pays de Bray au Diocése de Rouen.
BELLOT, OTTE, adj. Dimin. de *beau.* Qui a quelque beauté. *Bellulus.*
BELLOVACE, s. m. & f. ou BELLOVACIEN, ENNE. Ancien peuple de Gaule qui habitoit ce que nous appellons aujourd'hui le Beauvaisis, &c.
BELLUNE, s. f. Ville épisc. d'Italie dans l'état des Vénitiens. *Bellunum.*
BELLUNOIS, OISE, s. Qui est de Bellune. *Bellunensis.*
BELLUNOIS, s. m. Petit pays de l'État de Venise en Italie. *Ager Bellunensis.*
BÉLOERE, s. f. Plante Indienne toûjours verte.
BÉLOMANCE, ou BÉLOMANCIE, s. f. Divination qui se faisoit par des fléches. *Belomantia.* De βέλος, fléche, & μαντεία, divination. La *Bélomance* étoit en usage parmi les Orientaux, mais sur-tout chez les Arabes. V. le D. de Tr.
BELOUSE, BELOUSER. Voy. BLOUSE, BLOUSER.
BELTIS. Voy. BAALTIS.
BÉLUDE, ou BÉLUE. Vieux s. f. Bête féroce; du lat. *Bellua.*
BELVÉDERE, ou BELVÉDER, s. m. Plante annuelle, qu'on seme dans les jardins. *Chenopodium lini folio villoso.* C'est un nom italien, qui sign. *beau à voir.*
Il sign. aussi un lieu dont la vûe n'est point bornée, soit en rase campagne, soit en lieu élevé. *Locus editus præclaro aspectu.* Beauregard a la même signifie.
BELVEDERE est une des quatre grandes Provinces de la Morée. *Belvedera, Elis. It.* Bourg du roy. de Naples, dans la Calabre citérieure.
BÉLULQUE, s. m. Instrument de Chir. pour l'extraction des dards ou des fléches. *Belulcum.* De βέλος, fléche, & de ἕλκω, tirer.
BÉLUS. Voy. BEL. *Bélus*, pere de Danaüs & d'Égyptus. C'étoit aussi un Roi de Tyr & de Phénicie, pere de Pygmalion.
BELUTTA, s. m. Grand arbre du Malabar.

BEM.

BEMBEL, s. m. T. de Phil. hermét. Le mercure, ou la pierre philosophale.
BÈME, s. m. C'est l'autel des Manichéens. Du gr. Βῆμα, *tribunal, dégré.* On appelle aussi *bème* parmi les Manichéens le jour de la mort de Manès. Les Grecs appellent *bème* ce que nous appellons sanctuaire.
BÉMOL, BÉQUARRE. Voy. B.
BÉMUS, s. m. Vieux t. méprisant & bas, qui sign. un sot, un lourdaut.

BEN.

BEN, ou BÉHEN, s. m. Arbre d'Arabie, qui produit une noisette dont on tire une essence ou huile excellente. *Balanus myrepsica*, ou *glans unguentaria.*
Il y a encore deux autres plantes de ce nom, mais fort différentes. Le *Ben* ou *Béhen* blanc est une racine qui vient du Mont Liban. *Jacea orientalis.* L'origine du *Béhen* rouge n'est pas encore bien connue.

BÉNAGUES, s. m. Ruisseau de France. *Bona aqua.* Il coule entre Varilhere & Pamiers.
BENAIS. Voy. BENÊT.
BENAN, s. m. Étoile fixe de la queue de la grande Ourse. C'est elle qu'on appelle communément le grand Cheval.
BENARDE, s. f. Serrure qui s'ouvre de deux côtés. Porte *bénarde* est celle qui a une pareille serrure.
BÉNARI, s. m. C'est ainsi qu'on appelle un ortolan en Languedoc. Ce sont des oiseaux passagers.
BÉNATH, s. m. Nom que les Arabes donnent à de petites pustules qui s'élévent sur le corps pendant la nuit, après la sueur.
BENDE, s. f. T. de Rel. Monnoie ou somme de la Côte de Guinée & du roy. d'Issini. La *bende* vaut cent francs.
BENDELEON. Voy. BDELLIUM.
BENDER, vieux v. a. Mettre en inquiétude.
BENDER, s. m. Ville de la Bessarabie, à trente lieues d'Ozakou.
BENDIDIES, s. f. Fêtes qui se célébroient dans le Pyrée d'Athènes, en l'honneur de Diane, surnommée Bendis.
BENDIS, s. f. C'est le nom que les Thraces donnoient à Diane, ou à la Lune.
BÉNÉDET, s. m. N. pr. d'hom. *Benedictus.*
BÉNÉDICITÉ, s. m. Mot lat. francisé. Prière qui se fait avant le repas. *Mensæ consecratio.*

On dit prov. de ceux qu'on veut taxer de bêtise : Il est du quatorziéme *bénédicité. Benedicite, omnes bestiæ & pecora, Domino.* Cantique des trois Enfans dans la fournaise.

BÉNÉDICTE, s. m. T. de Pharm. Électuaire laxatif qui purge bénignement.
BÉNÉDICTIN, s. m. Religieux qui a fait la profession de vivre sous la Régle de S. Benoit, & qui est vêtu d'un ample froc noir. *Ordinis sancti Benedicti Monachus.* Cet Ordre est partagé en différentes Congrégations. V. le D. de Tr.
BÉNÉDICTINE, s. f. Religieuse habillée de noir, qui suit la Régle de S. Benoit. *Ordinis sancti Benedicti Monialis.*

C'est aussi une Bulle de Benoit XII. de l'an 1336. par laquelle ce Souverain Pontife réforme l'Ordre de S. Benoit.

BÉNÉDICTION, s. f. Louange à Dieu, remercîment de ses graces. *Laus, gratiarum actio, benedictio.* On a dit autrefois *benisson.* Il y a une Abbaye qu'on appelle *La Benisson Dieu.*

Il se dit aussi des priéres & des souhaits que fait un pere en faveur de ses enfans, & particuliérement à sa mort, & des souhaits d'un peuple envers son Prince. *Fausta precatio.* On dit en ce sens qu'Un nom est en *bénédiction* à tout le monde.

It. Les faveurs, les graces que le Ciel nous accorde. *Divinum beneficium, cœleste munus, donum.*

C'est aussi une cérémonie ecclésiastique qui se fait pour rendre une chose sacrée ou vénérable. *Consecratio.*

Il se dit plus particuliérement du signe de la Croix que font les Prélats & autres Supérieurs Ecclésiastiques en plusieurs occasions. *Sublatâ manu figuras Crucis exprimere, & benè precari.*

La *Bénédiction* de la table, des viandes, & des choses que l'on boit, en faisant le signe de la Croix dessus, est une très-ancienne coutume.

BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE. Salut que donne le Pape au commencement de toutes ses Bulles, en ces termes : *Salutem, & Apostolicam benedictionem.*
BÉNÉDICTION est aussi une rubrique du Bréviaire, où il y a un titre des *bénédictions* & absolutions.

Prov. Donner sa *bénédiction* ; p. d. Congédier, éconduire quelqu'un. On appelle un pays, une maison de *bénédiction*, un lieu où toute richesse & prospérité abonde, une maison de bonne chère.

BÉNÉDICTIONNAIRE, s. m. Livre qui contient les bénédictions. *Benedictionarium.*
BÉNÉFICE, s. m. Eglise dotée de quelque revenu pour y faire le service divin : il se dit aussi du revenu qui y est affecté, & des simples Titres ecclésiastiques. *Beneficium Ecclesiasticum.* On distingue des *bénéfices* libres & des *bénéfices* serfs. Les *bénéfices* libres sont les vrais *bénéfices* ; les *bénéfices* serfs sont les places qu'on donne dans une Église à des Prêtres, à charge de faire le service divin. Les *bénéfices* peuvent vaquer en trois maniéres, ou de droit, ou de droit & de fait, ou par Sentence de Juge. Voy. le D. de Tr.

Tout *bénéfice* est ou séculier, ou régulier. Les différentes espéces de *bénéfices* sont *bénéfices* sacerdotaux ou à charge d'ames, ou simples, électifs, collatifs, ou mixtes, en titre, ou en commende, consistoriaux, secularisés. *Bénéfice* manuel est un *bénéfice* dépendant d'une Abbaye, qu'on envoie desservir par un Religieux, qui est amovible. *Manuale.*

BÉNÉFICES VACANS *IN CURIA*. Ce sont les *bénéfices* dont les Titulaires meurent en Cour, c. à d. dans les dix lieues autour de Rome. Le Pape a droit de les conférer. C'est une réserve que le Roi de France reconnoit.

Les Romains avoient coutume de distribuer aux gens de guerre une partie des terres qu'ils avoient conquises : ces gens de guerre s'appelloient *bénéficiers*, *Beneficiarii*, & la terre qu'on leur donnoit à vie, *bénéfice*, *beneficium*, parce que c'étoit une libéralité du Prince. Les François qui passérent dans les Gaules firent les mêmes libéralités aux soldats. Ainsi dans l'origine, *bénéfice* sign. ce que nous appellons Fief.

BÉNÉFICE se prend aussi pour le lieu même où est l'Église & le bien du Bénéficier.

Il sign. aussi, Gain, profit, avantage. *Lucrum, commodum, fructus.*

En t. de Méd. on appelle *Bénéfice de ventre*, un dévoiement naturel & spontané. *Alvi profluvium.*

En t. de Jurisp. Grace, concession gratuite du Prince. *Bénéfice* de cession, d'âge, d'inventaire. Voy. ces mots.

Prov. Il faut prendre le *bénéfice* avec ses charges : ce qui se dit au fig. de toute chose qui a des avantages & des inconvéniens. Les chevaux courent les *bénéfices*, & les ânes les attrapent. On dit d'un homme qui n'a point de revenu, qu'il n'a Office, ni *Bénéfice*. On dit d'un homme qui n'a point de Religion, qu'il croit en Dieu par *bénéfice* d'inventaire, c. à d. qu'il fait profession de Religion autant qu'il y trouve son intérêt.

BÉNÉFICENCE, s. f. Bonté particulière ; grace extraordinaire. *Beneficentia.* Ce mot n'a point été employé par de bons Auteurs.
BÉNÉFICIAIRE, adj. m. & f. Il se dit d'un Héritier qui a obtenu Lettres de bénéfice d'inventaire. *Beneficiarius.*
BÉNÉFICIALE, adj. f. Qui appartient aux bénéfi-

ces. Il ne se dit qu'en ces phr. Matiére, pratique, cause *beneficiale*. *Quod ad beneficia pertinet.*

BÉNÉFICIATURE, s. f. Bénéfice de Chantre ou Vicaire Chorifte Chapelain.

BÉNÉFICIER, s. m. Celui qui posséde un ou plusieurs Benéfices. *Beneficio Ecclesiastico praditus.*

BÉNEFICIER, v. a. Tirer des mines avec plus ou moins de facilité le métal du minéral ou pierre métallique. Cet or est difficile à *beneficier*.

BÉNÉFICIERE, s. f. Fille consacrée à Dieu, qui est pourvûe d'une prébende., comme les Chanoinesses. *Beneficiaria.*

BÉNÉFIQUE, adj. m. & f. T. d'Astrol. qui se dit des astres à qui on attribue des influences favorables. *Beneficus.*

BÉNEISON, ou *Béneiçon*, vieux s. f. Bénédiction.

BENET, adj. & s. m. Idiot, niais, nigaut, qui n'a point vû le monde. *Infulsus, stolidus.*

BENETIER. Voy. BENITIER.

BENEVENT, s. m. Ville archiépisc. du Roy. de Naples, avec titre de Duché, dans la Principauté ultérieure, au confluent du Sabato, & du Calore. *Beneventum.*

BENEVENTAIN, AINE, ou BÉNÉVENTIN, INE, s. Qui est de la ville ou du duché de Bénévent. *Beneventanus.*

BÉNEVISER, v. a. Vieux t. de Coût. Fixer, abonner. *Clientelaria jura certo pretio vendere*, ou *mancipare*.

BÉNÉVOLE, adj. de tout genre. Bienveillant, favorablement disposé. Il ne se dit qu'en badinant dans ces phr. Lecteur, Auditeur, Spectateur *bénévole*.

BÉNEURETÉ, vieux s. f. Bonheur. On a dit aussi *Béneuré* & *Béneurté*, pour Bienheureux.

BÉNÉZET, s. m. N. pr. de Saint. *Benedictus.*

BENFELD, s. f. Ville de France, en Alsace. *Benefeldia.*

BENGALE, s. f. Ville de l'Inde sur la riviére de Cosmin, vis-à-vis de Chatigan. *Bengala.* Le Roy. de *Bengale*, *Bengala regnum*, est un grand pays d'Asie, qui dépend aujourd'hui du Mogol. Le Golphe de *Bengale*, *Bengala sinus*, *sinus Gangeticus.* Partie de l'Océan Indien.

BENGE, ou BENGHE. Voy. BANGUE.

BENGI-EIRI, s. m. Espéce de Ricin Indien toûjours verd, qui croît dans le Malabar.

BENJAMIN, s. m. Fils de Jacob & de Rachel. Ce mot veut dire, *enfant de la droite*; c. à d. très-cher. *-inus.* Par allusion à l'amour particulier que Jacob lui portoit, nous appellons *Benjamin* un fils que son pere ou sa mere aiment plus que leurs autres enfans.

BENJAMIN. Une des douze Tribus d'Israël. *Benjaminitica Tribus.*

C'est aussi un œillet incarnat clair sur un fin blanc.

BÉNIBEL, s. m. Le mercure hermétique.

BENJANS, s. m. pl. Sorte d'Indiens repandus dans toute l'Asie.

BENIÇON, vieux s. f. Epousailles; de *benedictio.*

BENIGNE, s. m. N. pr. d'hom. *Benignus.*

BENIGNEMENT, adv. D'une maniére bénigne, douce, humaine. *Benignè, humaniter.*

BÉNIGNITÉ, s. f. Humanité, douceur, indulgence. *Benignitas, lenitas, humanitas.*

BENIN, BENIGNE, adj. Favorable, propice, en parlant des remédes, & des influences célestes. *Benignus, lenis.* Et dans le style badin, Qui a une bonté mal placée. Mari *benin.*

BENINGANIO. s. m. Fruit qui croît dans la baie de S. Augustin.

BENJOIN, s. m. Gomme résineuse qui sort par incision d'un arbre qui croit aux Isles, à Siam, à Java, à Sumatra.. *Benzoinum.* Nos habitans de l'Isle Bourbon nous envoient une résine odorante, qu'ils qualifient de *Benjoin.*

BENIR, v. a. Louer Dieu, le glorifier, le remercier de ses graces. *Deum laudare, benedicere.*

C'est quelquefois dans le Nouveau Testament la même chose que *faire des actions de graces.*

Il sign. aussi, Faire des souhaits pour des puissances temporelles, & même louer des choses inanimées. *Benè precari.*

It. Rendre heureux, faire prospérer; & se dit activement à l'égard de Dieu, & passivement à l'égard des hommes. *Fortunare, fœcundare, cumulare beneficiis.*

Il sign. aussi Consacrer au service & au culte de Dieu par des cérémonies ecclésiastiques. *Consecrare.*

Benir la table, faire une priére avant le repas qu'on appelle *Bénédicité*, avec un signe de croix sur les viandes. *Consuetas ante cibum preces recitare.*

BENIR se dit aussi des peres & des meres à l'égard de leurs enfans. *Fausta precari.*

Dieu vous *bénisse*, *Adsit tibi Deus* : ce qui se dit tant à ceux qui éternuent, qu'aux pauvres qu'on éconduit. Dieu *bénisse* Chrétienté, Dieu *bénisse* qui a été cause de ce procés; pour faire une honnête imprécation.

BENI, IE, part. pass. & adj. En parlant des choses de la Religion, on dit *Bénit, ite.*

BENISTRE, vieux v. a. Bénir.

BÉNIT, ITE, part. pass. Une Abbesse *benite.*

Eau *benite* de Cour, grandes caresses, belles protestations d'amitié, qui sont simulées, & qui n'ont aucun effet. C'est pain *benit*, que d'attraper un homme qui fait le fin, ou quand il arrive quelque infortune à un homme qui l'a bien méritée. On appelle les Bedeaux des Paroisses, Ventres *benits*, parce qu'ils vivent le plus souvent de pain *benit.* Un homme est réduit à la chandelle *bénite*, lorsqu'il a reçû l'Extrême-onction.

BENIT-VŒU, s. m. Nom d'un Monastère de filles à Metz, ainsi appellé d'un crucifix que le peuple nomme saint *Benit-vœu.*

BENITIER, s. m. Vaisseau où l'on met de l'eau bénite, & qui est à l'entrée des Eglises, ou auprès d'un lit, & qui est souvent portatif. *Aquæ sacræ vas.*

BENNE, s. f. (Prononc. *Banne.*) Petit vaisseau qu'on met des deux côtés d'une bête de somme pour transporter des grains, de la chaux, de la vendange, & autres choses. Du charbon en *benne*, celui qu'on améne par charroi. C'est aussi une mesure qui tient environ deux minots de Paris.

De *benna*, espéce de chariot ou de tombereau des anciens Gaulois, qu'on nommoit aussi *benel*, ou *venel.*

BENNON, s. m. N. pr. d'hom. *Benedictus.*

BENOIT, OÎTE, vieux adj. Béni. *Sacer.* Le *benoît* S. Esprit. La *benoite* Vierge Marie. On l'emploie encore dans le style Marotique.

BENOIT, s. m. N. pr. d'hom. *Benedictus.*

BENOITE, s. f. N. pr. de Sainte. *Benedicta.*

BENOITE, ou GALLIOTE, s. f. *Caryophyllata.* Plante vivace, dont les racines ont une odeur & un goût qui approche du clou de Gérofle. Le

nom de *Benoîte* lui a été donné par rapport à ses vertus, *Quasi herba benedicta*; d'autres disent *Sanamunda*.

La Benoîte. La Pierre Philosophale.

BENOÎTIER, vieux f. m. Bénitier.

BENS, ou Bouge, ou la Poire de Légat.

B E O.

BEORI, f. m. Animal des Indes Occidentales. Il ressemble à un veau.

BÉOTARQUE, f. m. Chef, ou premier Magistrat des Béotiens. *Bœotarcha*.

De Βοιωτὸς, *Béotien*, & ἀρχὴ, *Commandement*, *Empire*.

BÉOTIE, f. f. Contrée de l'ancienne Gréce, qui s'étendoit depuis le golphe de Zeiton, & le détroit de Négrepont, jusqu'au golphe de Lépante. *Bœotia*.

BÉOTIEN, enne, f. & adj. Nom de peuple, & ce qui appartient à ce peuple. *Bœotus*, *Bœotius*. On disoit d'étranges choses de la stupidité des *Béotiens*, témoin le proverbe; un cochon, un esprit, une oreille de *Béotie*; pour signifier un sot & un hébété.

B E Q.

BÉQUE, f. f. En t. de Mar. La *Becque* d'une ancre. C'est une faute. Dites le bec. *Rostrum anchoræ*.

BÉQUÉ. Voy. BECQUÉ.

BÉQUÉE. Voy. Bechée.

BÉQUENE, f. f. Sorte de poire.

BÉQUETER. Voy. BECQUETER.

BÉQUILLARD, f. m. Mot comique, qui sign. un homme qui va avec une béquille. *Qui baculo supernè rostrato utitur*.

BÉQUILLE, f. f. Bâton propre pour s'appuyer en marchant. *Baculum supernè rostratum*.

BÉQUILLER, v. n. Aller avec une béquille. *Uti baculo supernè rostrato*. Il est du style comique

Béquiller, v. a. T. de Jardinage. Béchoter, faire un petit labour avec la houlette, ou avec la cerfouette. *Terram pedo vertere*.

BÉQUILLON, f. m. T. de Fauc. Bec des menus oiseaux.

En t. de Fleuriste, petite feuille qui a peu de largeur, & qui finit en pointe.

BEQUIN, ine. Voy. BEGUIN & BEGUINES.

B E R.

BER, f. m. Espéce de pommier des Indes, qui croît à Malaca, & au Malabar.

BER, vieux f. m. Baron; de là est venu le Fief de *Haubert*, qui est cependant moins que *Baronnie*.

BERAM, f. m. Grosse toile toute de fil de coton qui vient des Indes orientales, particuliérement de Surate.

BERBÉRIS. Voy. ÉPINE-VINETTE.

BERCAIL, f. m. Bergerie. *Ovile*. Il n'est en usage qu'en cette phr. figurée; Ramener une brebis égarée au *bercail* de l'Église; p. d. Convertir quelqu'un qui s'étoit perverti.

BERCE, ou Branche ursine bâtarde, f. f. Plante dont les feuilles sont émollientes & apéritives. *Sphondylium*.

Berce, f. m. Petit oiseau qui a le bec fort pointu, & dont le plumage est de couleur de cendre tirant sur le jaune. *Erithacus*. Il vit seul dans les bois: c'est pourquoi Phavorin l'a nommé l'oiseau solitaire.

BERCEAU, f. m. Lit de jeune enfant, qui est mobile & branlant, afin de l'endormir. *Cunæ*, *cunabula*.

Ce mot vient de *versus* & *versullus*, à *vertendo*. C'est pourquoi l'étym. demanderoit qu'on écrivit *berseau*.

Au *berceau*, ou dès le *berceau*; p. d. Dès la plus tendre jeunesse. *A cunabulis*.

On emploie fig. ce mot pour signifier le moment ou les lieux où une chose naît, ou paroît, & les foibles commencemens d'un art, ou d'une science.

En t. d'Imprim. la partie de la presse qui roule sur les bras, où est enclavé le marbre.

Berceau, en t. de Jardinage, est une allée couverte en cintre fait de perches, ou de charpente, qui est couvert de pampres, de chevrefeuil, & autres plantes qui s'étendent. *Vinea arcuata*, *camerata*.

En t. d'Archit. Voûte ronde, & en plein cintre. *Arcus*, *apsis*.

Berceau d'eau. Plusieurs rangs de jets d'eau sur deux lignes qui s'inclinent les uns vers les autres, & qui par leurs courbures forment des arcades. *Arcus aqueus*.

BERCELLES, f. f. pl. Petit instrument d'Orfévre, fait de laiton, qui sert à travailler en diamans, & en d'autres menus ouvrages.

BERCER, v. a. Agiter deçà & delà le berceau d'un enfant pour l'endormir. *Infantis cunas agitare*.

Fig. il sign. Amuser par de belles promesses, & de belles paroles. *Lactare*.

Prov. J'ai été *bercé* de cela; p. d. Il y a longtemps que je sçai cela.

BERCHE, f. f. T. de Mar. Petite piéce de canon de fonte verte qu'on nomme aussi *esprit de fonte*. *Navale tormentum minus*. Elle n'est plus guere en usage.

BERCHEROCHT, f. m. Poids dont on se sert en Moscovie, pour peser les marchandises de grande pesanteur, ou de grand volume.

BÈRE, f. m. Mot Normand. Cidre ou boisson. C'est une corruption du François *boire*.

BÉRÉBÈRE, f. m. & f. Peuple de la Barbarie en Afrique, distingué des Afriquains naturels, & des Arabes, qui étant entrés dans l'Afrique longtemps après les *Béréberes*, y ont conservé leur ancien nom.

BÉRÉCYNTHIE, f. f. Nom ou plûtôt surnom de Cybéle, qui lui avoit été donné de Bérécynthe, montagne de Phrygie, où elle étoit adorée.

BÉRÉCYNTHIEN, enne, adj. Qui appartient à Bérécynthe. *-thius*.

BEREDRIAS, f. m. Onguent décrit par Aétius.

BÉRENGARIEN, enne, f. & adj. Secte Hérétique qui soutenoit les erreurs de Bérenger, Archidiacre d'Angers, sur le mariage, sur le baptême des enfans, & la présence réelle.

BÉRÉNICE, f. f. Reine d'Égypte, épouse de Ptolémée Evergéte, dont la chevelure, qu'elle avoit consacrée à Mars, fut placée parmi les astres.

BERETIN, f. m. Fruit des isles Malaga.

BERG. Le Duché de *Berg*, f. m. *Bergarum*, ou *Montium Ducatus*. Province du cercle de Westphalie en Allemagne.

BERGAMASC, f. m. Pays d'Italie, dans l'état de Venise. *Bergomensis ager*, *Bergomates*. Le langage du *Bergamasc* est le plus grossier de toute l'Italie.

Bergamasque, adj. & f. m. & f. Qui est du Bergamasc, ou qui appartient au Bergamasc. *Bergomensis*.

BERGAME, s. f. Ville d'Italie, cap. du Bergamasc, avec evêché suffragant de Milan. *Bergomum*.

Bergame. Tapisserie grossiére ordinairement de laine, & qui ne représente aucunes figures. *Aulaum leviacense*.

BERGAMOIS, oise, s. Qui est de Bergame. *Bergomas*.

BERGAMOTE, s. f. Sorte de poire verte & ronde. *Pyrum bergomium*. Il y en a une d'été, & une autre d'Automne.

Bergamote-crassane. Voy. Crassane.

Bergamote. Essence. Voy. au mot ESSENCE, *Essence* de Cédra.

Bergamote se dit encore d'un Tabac qu'on appelle Tabac de Cédra ou de *bergamote*. *Tabacum Bergomio succo conditum*, *perfusum*.

BERGE, s. f. Bord d'une riviére élevé ou escarpé. *Moles*, *agger*.

Berge. Barque. Voy. BARGE. *Cymba*.

BERGEN, s. f. Ville cap. de Norvége, sujette au Roi de Dannemare.

BERGER, ère, s. Celui qui garde les moutons. *Pastor gregis*, *ovium custos*.

On appelle communément, L'étoile de Vénus, l'étoile du *berger*.

Ce mot vient du celtique *berg*, qui sign. *montagne*.

En Poësie Pastorale, *Berger* & *Bergère*, se disent fig. pour l'Amant & l'Amante. Et l'on dit prov. L'heure du *berger*; p. d. l'Heure favorable à un Amant pour gagner sa Maîtresse; fig. on le dit de toutes les occasions propres pour faire réussir une affaire.

BERGERAC, s. m. Ville de France dans le haut Périgord. -*acum*.

BERGERE, s. f. Coëffure de femme qui n'a pas tant de façon que les coëffures ordinaires de parade. C'est aussi un siége ou fauteuil fort commode.

BERGERÉTE, s. f. Sorte de vin mixtionné avec du miel, que les Médecins nomment *œnomeli*, du grec οἶνος, *vin*, & μέλι, *miel*.

BERGERIE, s. f. Étable qui est dans une bassecour, où l'on enferme les moutons. *Ovile*.

Il se dit fig. en matiére spirituelle du lieu où se retirent les Fidéles qui sont sous la conduite d'un Pasteur.

Bergeries sont aussi des Pastorales, ou Histoires amoureuses décrites sous le nom de bergers. *Pastorale carmen*.

Prov. Enfermer le loup dans la *bergerie*. Fermer trop tôt une plaie.

BERGERONNETTE, ou BERGERETTE, vieux s. f. Petite bergère. *Puella gregis custos*.

C'est aussi un petit oiseau qu'on appelle autrement *hochequeue*, *vattemare*, *lavandiere*, qui est noir & blanc, & qui fréquente les riviéres. *Cinclus*, *Motacilla*. Il y en a une jaune. *Motacilla flava*.

BERGEROT, s. m. Petit berger.

BERGEROTTE, vieux s. f. Petite bergère.

BERGIME, s. m. Divinité particuliére aux habitans de Bresse en Italie.

BERGLBLEAU, s. m. C'est ce qu'on nomme autrement cendre verte, ou verd de terre.

BERGOPSOM. (On dit en Flamand BERG-OP-ZOOM, c. à. d. Berg, ou montagne sur la riviére de Zoom,) s. m. Ville des Provinces-Unies dans le Brabant Hollandois, avec titre de marquisat. *Berga ad Zoomam*.

BERIBÉRII, s. m. Espéce de paralysie fort commune dans quelques contrées des Indes orientales. Ce mot sign. dans la langue du pays, *brebis*.

BERICHOT, s. m. Oiseau appellé autrement Bœuf de Dieu, & en Normandie, Reberre. C'est le Passereau Troglodyte. *Passer Troglodyta*.

BERIL, s. m. Pierre précieuse que les Italiens appellent *eau marine*, a cause de sa couleur, qui est d'un verd pâle, en quoi elle differe de la couleur de l'émeraude, qui est aussi verte, mais plus chargée. *Beryllus*. Il y en a beaucoup a Camboge, a Marraban, au Pegu, & dans l'Isle de Ceylan.

BERILLISTIQUE, s. f. Art magique, qui consiste a tirer des augures, des apparences extraordinaires qui se font dans les miroirs, appellés *Berilli*. *Berillistica*.

BERLAN. } Voy. { *Brelan*.
BERLANDER. } Voy. { *Brelander*.
BERLANDIER. } Voy. { *Brelandier*.

BERLE, s. f. Plante umbellifere dont il y a plusieurs espéces, & qui est antiscorbutique, apéritive & diurétique. *Sium*, *Berula*.

BERLIN, s. m. Ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg sur la Sprée, cap. des Etats de Brandebourg, & la résidence du Roi de Prusse. *Berolinum*.

BERLINE, s. f. (Plusieurs prononc. *Breline*.) Espéce de carrosse venue de Berlin, posée sur deux brancards, & soutenue par des soupentes. *Currus Berolinensis*.

BERLINGOT, s. m. Berline coupée. On dit plus ordinairement, *Brelingot*.

BERLU, ou BRELU, s. m. T. bas & pop. On dit fam. & bassement d'un homme léger, qui agit avec précipitation & sans attention, que C'est un *berlu berlu*, ou un *brelu brelu*.

BERLUCHE. Voy. BRELUCHE.

BERLUE, s. f. (Plusieurs prononcent *Brelue*.) Éblouissement de la vue par une trop grande lumiére, qui fait voir long-temps aprés les objets d'une autre couleur qu'ils ne sont. *Oculorum caligatio*. Il est du style fam.

Avoir la *berlue* se dit fig. en choses spirituelles des conceptions de l'esprit. *Caligare*.

BERME, s. f. T. de Fortific. Relais. Petit espace de trois ou quatre pieds entre le rempart ou la fausse braie, & le fossé.

BERMUDES, s. f. pl. Les isles *Bermudes*. Isles de l'Amér. Septent. ainsi appellées du nom de Jean Bermudo, qui les découvrit. *Bermudæ*, *Æstivæ insulæ*. Elles appartiennent aux Anglois, qui les appellent aussi Isles de Sommer.

BERMUDIENNE, s. f. Plante qui a la fleur du lys.

BERNABITE. Voy. Barnabite.

BERNABLE, adj. de t. g. Qui mérite d'être berné.

BERNACHE. Voy. BERNACLE.

BERNACHON, s. m. Le petit d'une Bernache. *Anaticula marina*, *Anatis marinæ pullus*.

BERNACLE, ou BERNACHE, s. f. C'est la même chose que la macreuse, oiseau de mer.

BERNAGE, vieux s. m. Le train, le bagage, l'équipage d'un grand Seigneur. *Comitatus*, *sarcina*, *impedimenta*.

Parmi les Laboureurs, *bernage* signifioit un mélange de diverses espéces de grains.

BERNARD, s. m. N. pr. d'hom. -*dus*.

Bernard l'Hermite, s. m. Poisson de mer qu'on appelle aussi le *Pauvre homme*, ou absol. l'*Hermite*, a cause qu'il vit seul dans la coquille d'un autre poisson qu'il trouve vuide.

BERNARDE, f. f. N. pr. de femme, qui a faint Bernard pour Patron. *Bernarda.*

BERNARDIERE, f. f. Efpéce de poire.

BERNARDIN, f. m. Religieux d'une Réforme de l'Ordre de faint Benoît faite par Robert Abbé de Moleme, & depuis par S. Bernard Abbé de Clervaux. *Monachus Ordinis fancti Bernardi.*

BERNARDINE, f. f. Religieufe de l'Ordre de Cîteaux. *Bernardina monialis.*

BERNAVI, f. m. Plante dont les Américains prennent pour fe rendre gais.

BERNE, f. f. Ville de Suiffe, cap. du Canton. Le nom de *Berne* fign. Ours. Cette ville en a un dans fes armes, & en entretient plufieurs, parce qu'on trouva un ours dans fes fondemens. *Berna.* Le Canton de *Berne. Bernenfis pagus.*

BERNE, f. f. Saut en l'air que l'on fait faire à quelqu'un, foit par divertiffement, foit par malice, en le fecouant dans un drap, ou dans une couverture. *Ludicra alicujus è fago linteo in altum jactatio, ludicrum fagi fupplicium. Berne* eft un ancien habillement appellé en lat. *Sagum*, avec lequel on bernoit.

Fig. L'action de railler & de balotter quelqu'un. Une propofition fi deraifonnable mérite la *berne.*

En t. de Mar. Mettre le pavillon en *berne* ; p. d. Le tenir ferlé le long de fon bâton.

BERNEMENT, f. m. Action de berner. Maniére dont on berne quelqu'un. *In fublime jactatio.* Et au fig. Raillerie, moquerie.

BERNER, v. a. Faire fauter quelqu'un en l'air dans une couverture, par jeu, ou par derifion. *Aliquem è linteo in altum jactare.*

Fig. Balotter, railler quelqu'un, le faire fervir de jouet à une compagnie. *Ludere, illudere, irridere.*

BERNEUR, f. m. Celui qui berne. *Jaculator, illufor.*

BERNICLES, f. f. pl. Mot pop. Rien. Il s'attendoit à avoir un gros profit, & il a eu *bernicles.* C'étoit encore une forte de fupplice des Sarrafins.

BERNIESQUE, f. & adj. m. Efpéce de ftyle burlefque, qui diffère pourtant du burlefque ordinaire, en ce qu'il eft un peu moins négligé. *Scribendi ratio ludicra, fcurrilis.* Du *Berni* ou *Bernia*, Poëte italien du feiziéme fiécle.

BERNIQUET, f. m. T. pop. qui ne fe dit qu'en ces phr. Envoyer quelqu'un au *berniquet.* Il eft allé au *berniquet* ; p. d. qu'il eft ruiné.

BERNOIS, OISE, f. Qui eft de Berne. *Bernenfis, Arctopolita.*

BERNOUS, f. m. T. de Rel. Efpéce de manteau à frange avec un capuce, d'où pend une touffe. *Penula cucullata.*

BÉROÉ, f. m. Nymphe, compagne de Cyrène, mere d'Ariftée.

BERRETIN, f. m. Nom de Religieux qu'on nommoit ainfi, parce qu'ils portoient un bonnet que les Italiens appellent *Barretino.* Voy. HUMILIÉS.

BERRI, f. m. Province de France qui a titre de Duché. Elle eft bornée par la Sologne, le Nivernois & le Bourbonnois, la Marche, le Poitou & la Touraine. Le Cher divife cette province en haut & bas *Berri.* La cap. eft Bourges. *Bituriges, Bituricenfis Ducatus.*

Prov. On dit d'une perfonne qui a quelque tache au vifage, Il eft marqué fur le nez comme les moutons de *Berri*, parce qu'on marque les moutons de chaque troupeau.

BERRICHON, ONNE, f. T. pop. Qui eft du Berri. *Bituricus, Bituricenfis.* Voy. BERRUYER.

BERRIE, vieux f. f. Plaine, défert. *Locus planus ; campeftris.*

BERRIOIS, ou BERRYOIS, OISE, f. Habitant du Berri. Ce mot ne fe dit point.

BERRUYER, ou BERRUIER, ERE, f. Qui eft du Berri, originaire, natif de Berri. Il ne fe dit que des perfonnes. Il n'y a point d'adjectif pour exprimer les chofes qui font de Berri. *Biturix, Bituricus.*

BERS, vieux f. m. Berceau. On ne s'en fert plus que dans quelques provinces. *Cuna.* Il fign. encore les ridelles d'une charrette.

BERS. Efpéce d'électuaire dont les Égyptiens font ufage, pour exciter en eux un delire gai & momentané.

BERSABÉE, f. f. Ville de la Paleftine, dans la tribu de Siméon, aux extrémités de la Terre-Sainte, du côté du midi.

BERSARIEN, f. m. Officier des Chaffes de la Cour de Charlemagne. *Berfarius.* On difoit auffi Bévérarien. *Beverarius.*

BERSAULT, vieux f. m. But.

BERSERKE, f. m. T. de l'ancienne Milice fuédoife. *Berferkus.* C'étoient proprement les braves du Roi de Suéde.

BERTAUD, ou BERTAUT, f. m. N. pr. d'homme, diminutif de PHILIBERT.

BERTAUD, vieil adj. & f. m. Celui à qui on a retranché les parties propres à la génération. *Eviratus.*

BERTAUDER, BRETAUDER, ou BERTOUDER, vieux v. a. Tondre inégalement. *Inequaliter tondere.* Couper les oreilles a un cheval. *Aures equi mutilare.* Châtrer. *Caftrare, evirare.*

BERTAUDIN, f. m. Nom d'un fourbe dans la Comédie de la *Femme Docteur.*

BERTE, ou BERTHE, f. f. N. pr. de fem. *Berta, Bertha.* Berth, ou Bert en lombard fign. Prince, & en Allemand, Éclatant, brillant.

BERTHAIRE, f. m. Ancien n. pr. d'homme, dont on a fait *Berthier. Bertharius.*

BERTHIER. *Berthierus.* Voy. BERTHAIRE.

BERTOU, ou BERTOUL, f. m. N. pr. d'homme, qui s'eft formé de *Bertulphus.*

BERTRAN, f. m. N. pr. d'hom. différent de Bertrand. *Berti-Chrammus, Bertramus.*

BERTRAND, f. m. N. pr. d'hom. qui eft employé dans cette phr. prov. tirée de l'italien : Qui aime *Bertrand*, aime fon chien. *Bertrandus.* C'eft auffi un nom que l'on donne aux finges.

St. BERTRAND DE COMMINGES. Voy. COMMINGES.

BERTRANDILLE, f. f. Nom, ou plûtôt furnom de femme, tiré de celui de Bertrand. *Bertrandilla.*

BERTRESCHÉ, ÉE, vieux part. paff. Fortifié. Voy. BRETESSES.

BÉRUSE, f. f. Sorte d'étoffe de lynn.

BERYLLIEN, ENNE, f. & adj. Nom de fecte qui prit fon nom de Bérylle, qui anéantiffoit la Perfonne divine du Verbe éternel. *-ianus, a.*

BÉRYTE, f. f. Ancienne Ville d'Afie dans la Phénicie, entre la ville de Tripoli & celle de Sidon. *-tus. Julia Felix.*

Aujourd'hui c'eft *Barut*, & *Bayrut.*

BÉRYTION, f. m. Collyre pour les inflammations des yeux. C'eft auffi une paftille bonne dans la dyfenterie.

BES.

BESA, f. m. Faux Dieu adoré à Abyde dans la Thébaide. *It.* Ville dans la Thébaide.

BESACE, s. f. Bissac ouvert par le milieu, dont l'un des bouts pend par-devant, & l'autre par-derriére. *Pera*, *mantica*. Réduire quelqu'un à la *besace*; c. à d. a la derniére misère. De *bis saccus*.

Prov. Une *besace* bien promenée nourrit son maître. On dit d'un homme qui est fort attaché à quelque chose, qu'il en est jaloux comme un gueux de sa *besace*.

BESACIER, s. m. Qui porte une besace. *Mendicus*.

BESAIGRE, adj. m. & f. Qui tourne à l'aigre, ou qui pique.

BESAIGUË, ou BESIGUË, s. f. Outil de fer acéré par les deux bouts, servant aux Charpentiers pour unir & tailler le bois. *Bipennis*.

De *bis acuta*, à cause de ses deux taillans.

C'est aussi un marteau dont les Vitriers se servent.

BESANÇON, (Prononc. *Bezançon*.) s. m. Ville cap. de la Franche-Comté, avec Université, Parlement & Archevêché, sur le Doux. *Vesontio*, ou *Besuntio*, *Vesuntium*, ou *Bisuntium*, *Vesunticum*, *Chrysopolis*.

C'est aussi, en t. de Fleuriste, une sorte de renoncule.

BESANT, ou BESAN, s. m. Monnoie qui a été d'abord battue, du temps des Empereurs, a Constantinople, qu'on appelloit autrefois *Byzance*: elle étoit d'or pur, ou de 24. carats. On en présente treize a la Messe du sacre des Rois de France.

BESANT, s. m. T. de Blas. Piéce de métal ronde & pleine, dont on charge l'écu, à la différence des tourteaux qui sont de couleur, & des cercles & anneaux qui sont à jour. *Byzantii nummi*.

Besanté, ée, adj. Qui se dit d'un écu orné, ou chargé de besans. *Byzantiis nummis instructus*.

BESAS, s. m. T. du jeu de dez, qui sign. Deux as. On s'en sert aussi au jeu de Trictrac. L'usage veut à présent que l'on dise *beset*.

BESCHE.	Voy.	*Bêche*.
BESCHER.		*Bêcher*.
BESCHOTER.		*Bêchoter*.

BESCU, ue, vieux adj. Qui a deux pointes aiguës.

BESER, v. n. T. provincial qui se dit des vaches qui courent quand elles sont piquées des mouches.

BESESTAN, ou BESESTIN. Voy. BEZESTIN.

BESET. Voy. BESAS.

BESICLES, s. f. pl. Lunettes appliquées aux deux yeux. *Conspicillum*, *vitrum ocularium*. Il est du style burlesque.

C'est aussi une sorte de masque où il y a deux yeux de verre, & qui sert à ceux qui vont à la campagne.

Prov. Un homme n'a pas mis ses *besicles*, quand il se trompe au jugement de quelque chose, soit corporellement, soit spirituellement.

Ce mot vient De *bis oculi*, doubles yeux.

BESI DE CAISSOY. Voy. ROUSSETTE D'ANJOU, ou plutôt PETIT-OIN. Ce mot vient de *besi*, qui en Breton sign. *poire*, & de *Caissoy*, nom du lieu d'où apparemment elle est venue.

BESI-D'HERI, s. m. Espéce de poire. *Dery* en vieux Gaulois, sign. bois, & *besi*, poire. De sorte que *besideri* sign. *poire de* bois, *Pyrum Sylvestre*.

Besi d'heri-landry. Voy. LÉCHASSERIE. *Besi des essars*. *Besi de mapan*. *Besi de la motte*. Autres espéces de poires.

BESIERS.	Voy.	*Beziers*.
BESIGUË.		*Besaiguë*.
BESLANT.		*Bêlant*.
BESLEMENT,		*Bêlement*.

BESLER.	Voy.	*Bêler*.
BESNARDE.		*Bénarde*.
BESOARD.		*Bézoard*.

BESOCHE, s. f. T. d'Agric. Instrument de fer avec lequel on fait les labours dans les terres pierreuses. *Ligo*.

BESOGNE, s. f. Travail, occupation à quoi que ce soit, qui est utile. *Opus*, *opera*, *labor*.

En parlant d'un homme qui ne s'applique qu'aux choses de sa vacation, de sa profession, on dit que C'est un homme qui ne songe qu'a faire sa *besogne*.

Besogne faite, s. f. Il se dit des serges, étamines, draps, tiretaines, &c. avant que d'avoir reçu aucun apprêt.

Il se dit encore de toute affaire importante & embarrassante.

Besognes, s. f. pl. se disoit autrefois des hardes qu'on porte avec soi, dont on a ordinairement besoin. *Sarcina*, *sarcinula*.

Besogne se dit quelquefois pour Chose en style Marotique.

Prov. Vous nous faites de belle *besogne*; p. d. Vous ne faites rien qui vaille. Selon l'argent la *besogne*. *Besogne* qui plait est à demi faite. On dit aussi d'un fainéant, qu'il aime *besogne* faite, & qu'il s'endort sur la *besogne*.

BESOGNER, vieux v. a. & quelquef. Besongner. Travailler, faire sa besogne. *Opus facere*, *exercere*; *labori incumbere*. Il a aussi été employé dans un sens obscéne. *Uxorem permolere*.

BESOIN, s. m. Nécessité, disette, manque de quelque chose. *Vitæ necessitates*, *rerum penuria*.

Avoir *besoin*, marque quelquefois la nécessité qu'on a de faire quelque chose. *Opus est*. *It*. Avoir affaire de quelque chose. Je ne vous puis pas prêter ce que vous me demandez, j'en ai *besoin*.

Qu'est-il *besoin* de? Qu'est-il *besoin* que, p. d. Qu'est-il nécessaire de, ou que?

Prov. *Besoin* fait vieille troter.

Besoins, au pl. fig. aussi l'envie de se décharger le ventre, faire ses *besoins*, aller à ses *besoins*.

BESON, s. m. Mesure des liquides, dont on se sert en quelques lieux d'Allemagne.

BESONGNÉ, ée, part. pass. pour *Besogné*. *Factus*, *compositus*, *a*, *um*.

BESORCH, s. m. Monnoie d'Ormus, qui vaut à peu près le liard de France.

BESSANEM, s. m. T. dont se sert Avicenne, pour signifier *mules* aux talons, ou bien engelures.

BESSARABIE, s. f. Province de la Turquie en Europe. *-bia*.

BESSIÉRE. Voy. BAISSIÉRE.

BESSIN, s. m. Petit pays de France dans la basse-Normandie. *Bajocensis ager*. Il y a le haut & le bas *Bessin*. Bayeux, cap. du *Bessin*, est dans le bas-*Bessin*.

Bessin, ine, s. Habitant du Bessin, pays de Normandie. *Bajocensis*.

BESSON, onne, vieux adj. L'un des deux enfans d'une même couche. *Geminus*, *gemellus*.

De *bis homines*, comme si on disoit *beshoms*.

En Astrol. on appelle le signe des *Bessons*, celui qu'on nomme autrement des *Gemeaux*. *Gemini*.

Besson, s. m. T. de Mar. C'est la rondeur des bancs & des tillacs, & proprement tout ce qui est relevé hors d'œuvre, & qui n'est pas uni.

BESTAIL. Voy. BÉTAIL.

BESTE. Voy. BÊTE.

BESTIA MAGNA. Voy. ÉLAN.

BESTIAIRE, ſ. m. Celui qui combat contre les bêtes; ou qui y eſt expoſé. *Beſtiarius.*

BESTIAL, ALE, adj. Qui tient de la nature de la bête. *Belluinus, ferinus.* Ame, fureur, phyſionomie *beſtiale.*

Il eſt auſſi ſ. & ſe prend pour Bétail. Au plur. il fait *Beſtiaux*, qui lui eſt commun avec *bétail*, qui a pris ou retenu ce pl. de *beſtial.*

BESTIALEMENT, adv. D'une maniére brutale, & en bête. *Belluinè, ferino more, pecudis ritu.*

BESTIALITÉ, ſ. f. Brutalité. *Stupiditas, ſtupor.*

Il ſe dit auſſi du peché contre nature qui ſe commet avec des bêtes, & qu'on punit du feu. *Coïtio cum bellua.* On punit la bête même qui a été l'inſtrument du crime.

BESTIAUX. Voy. BESTIAL & BÉTAIL.

BESTIOLE, ſ. f. Petite bête. *Beſtiola.*

Il ſe dit figurément des jeunes perſonnes qui ont peu d'eſprit.

BESTION, ſ. m. T. de Mar. C'eſt le bec ou la pointe de l'éperon, ou la partie du vaiſſeau qui eſt le plus en ſaillie. *Roſtrum.*

BESTISE. Voy. BÊTISE.

BESTORS, ORTE, vieux adj. Traverſé, oblique. *Obliquus.* Chemins *beſtors.*

BESTOURNER, vieux v. a. Renverſer. *Invertere.*

It. Tourmenter l'eſprit, & le mettre hors de ſon aſſiette. *Turbare, perturbare.*

BET.

BÊTA, ſ. m. Nom de la ſeconde lettre des Grecs, qu'ils prononcent *vita*, depuis pluſieurs ſiécles. Βῆτα.

BÉTAIL, ſ. m. T. collectif, qui ſign. des bêtes à quatre pieds qui ſervent au labourage, ou à la nourriture de l'homme. *Pecus.* Gros & menu *bétail.* Il fait au pl. *beſtiaux.* Voy. BESTIAL.

BETANSARS, ſ. m. Lieu de Flandre, près de la méridienne de Paris du côté du nord.

BÊTE, ſ. f. Animal privé de raiſon, ou irraiſonnable. *Beſtia, bellua, pecus.*

BÊTE ſe dit particuliérement des animaux à quatre pieds, qui ſervent à voiturer.

BÊTE de ſomme. Voy. SOMME.

BÊTE ASINE. Voy. ASINE.

BÊTE ſe dit auſſi de la Vermine. *Vermis.*

On appelle baſſ. *Bête épaulée*, un cheval qui n'eſt plus en état de ſervir; & fig. on dit la même choſe d'une fille qui eſt ſur le retour, & qui a fait parler d'elle.

BÊTE, en t. de Chaſſe, ſe dit abſolument du gros gibier. *Fera.* Lancer la *bête.*

Il ſe dit fig. d'un homme qui ne cherche que les plaiſirs ſenſuels. *Bellua, pecus.* C'eſt une *bête* brute. Il eſt mort en *bête.*

On dit de celui qui eſt trop particulier, que C'eſt une *bête* farouche; de celui qui eſt trop colère, que C'eſt une *bête* féroce.

BÊTE ſe dit auſſi d'une perſonne ſans eſprit & ſtupide. *Stolidus, vecors, bellua.* Et, d'une perſonne *ruſée* & artificieuſe, c'eſt une bonne *bête*, une fine, une méchante *bête. Vulpecula.*

Il ſe dit dans le ſtyle burleſque, pour quelque choſe que ce puiſſe être. Je ne ſçai pas quelle *bête* c'eſt-là.

It. Jeu de cartes, où quand celui qui fait jouer ne gagne pas, il paye autant que ce qu'il y a au jeu. *Mulctam committere.* On le dit auſſi de la ſomme qu'on a perdue en faiſant la *bête.*

On appelle pop. la *bête*, ce qui fait peur. Le peuple appelle un Commiſſaire, la *bête noire.* L'Antechriſt eſt appellé la *grande bête* dans l'Apocalypſe. Cet homme eſt ma *bête*, c. à d. mon ennemi.

On dit prov. Remonter ſur ſa *bête*, non-ſeulement dans le jeu, quand on gagne ce qu'on avoit perdu, mais auſſi quand on a réparé une perte qu'on avoit faite. Un homme a fait la *bête*, quand il a fait quelque méchante affaire de ſa tête. Un homme n'a pas affaire à *bête* laiſe, lorſqu'il a affaire à une Partie qui eſt riche & vigilante. Plus fin que lui n'eſt pas *bête.* Morte la *bête*, mort le venin; p. d. qu'on ne garde point ſa colère contre les morts. Quand Jean *bête* eſt mort, il a bien laiſſé des héritiers; p. d. qu'il y a encore bien des ſots au monde.

BÊTE rouge, ſ. f. Petit inſecte des iſles de l'Amérique, qui n'eſt pas plus gros que la pointe d'une épingle.

BÊTE VENIMEUSE DES SAGES. La pierre philoſophale, lorſqu'elle eſt ſublimée.

BÊTE BIR, ſ. f. Sorte de poire.

BÊTEL, BETLE, ou BÊTRE. ſ. m. Plante qui s'attache aux arbres & qui y monte, comme le lierre. Les Indiens mangent de ſon fruit le matin, l'après-midi, le ſoir, & même la nuit.

BÊTEMENT, adv. En bête, lourdement. *Stultè.*

BETH, ſ. m. T. de Grammaire hébraïque. Nom de la ſeconde lettre de l'alphabet hébraïque, qui eſt la même que le Βῆτα des Grecs, & notre *B.* La forme de cette lettre dans l'hébreu quarré, eſt ב.

Du mot Hébreu, בית, *bayth*, qui ſign. *maiſon*, parce que cette lettre, dit-on, en a la forme.

BETH, ou BED. Livres ſacrés des Indiens. Il ne ſe dit guère qu'au plur.

BÊTHA. Voy. BÊTA.

BETHANIE, ſ. f. Bourg & Château de la Tribu de *Benjamin*, aux environs de Jéruſalem au levant, au pied du mont des Olives. *-nia.* Il y avoit encore une *Béthanie* au-delà du Jourdain.

BETHEL, ſ. m. Ville de la Terre-Sainte dans la Tribu de Benjamin. Son premier nom étoit Luz. *Béthel* ſign. en hébr. *Maiſon de Dieu.*

BÉTHLÉEM, ou *Béthlehem*, ſ. f. Petite ville de la Paleſtine dans la Tribu de Juda, à deux lieues de Jéruſalem, célèbre par la naiſſance du Fils de Dieu. De בית, *beth*, maiſon, & de לחם, *lehem*, pain.

Il y avoit une autre *Béthléem*, dans la Tribu de Zabulon.

Ordre Militaire de Notre-Dame de *Béthléhem.* Il ne ſubſiſte plus.

BÉTHLÉEMITE, ou BÉTHLÉHÉMITE, ſ. m. & ſ. Qui eſt de Béthléem. *Bethlehemites.*

It. Religieux d'Angleterre, qu'on appelloit auſſi Porte-étoile.

Il y a auſſi des *Béthléhémites* aux Indes Occidentales, qui ſont profeſſion de ſervir les malades, & des Religieuſes Hoſpitaliéres *Béthléhémites.*

BETHPHAGÉ, ſ. m. Bourgade de la Terre-Sainte aſſez près de Jéruſalem à côté du mont Olivet.

BETHPHÉGOR, ſ. m. Nom de lieu, qui ſign. en hébr. Maiſon, c. à d. Temple de Phégor. Voy. BÉELPHÉGOR.

BETHSAÏDE, ſ. f. Ville de Galilée dans la Décapole, dans la Tribu de Zabulon. *-da.*

BETHSAMÈS, ſ. f. Ville ſacerdotale ou Lévitique de la Tribu de Juda. *It.* Villes de la Tribu de Nephthali, & de celle d'Iſſachar. De l'hébreu בית,

, בית, *maison*, & שמש, *soleil*.

BETHSAMITE, f. m. & f. Habitant de Bethſamès, Qui eſt de Bethſamès. *-tes*, *-ta*.

BETHULIE, ſ. f. Ville de la Terre-Sainte dans la tribu de Zabulon. *-lia*.

BÉTHUNE, ou BÉTUNE, ſ. f. Ville des Pays-Bas dans l'Artois ſur la Biette.

BETILLE, ſ. f. Eſpéce de mouſſeline. *Linea tela genus*.

BETIQUE, ſ. f. Grande partie de l'ancienne Eſpagne. *Bætica*. Les Romains diviſérent l'Eſpagne en Tarraconoiſe, en *Bétique*, & en Luſitanique, ou Luſitanie. La *Bétique* comprenoit les Baſtules, les Turdules, & les Turdétans. Ce mot vient de *Bætis*, nom ancien d'un fleuve qui arroſe ce pays, & qu'on appelle aujourd'hui Guadalquivir.

BÊTISE, ſ. f. Sotiſe, ſtupidité. *Stolidit as*, *ſtupor*.

BÉTOINE, ſ. f. Plante céphalique, diurétique & vulnéraire. *Betonica*.

De *Vetones*, peuples d'Eſpagne qui ont les premiers employé cette plante; on croit que ce ſont les Béarnois.

BÉTON, ſ. m. Sorte de mortier qui ſe durcit extrêmement. *Signini operis ſtructura*.

BÉTON. Lait trouble & épais qui vient aux femmes nouvellement accouchées, & aux bêtes qui ont mis bas. *Protogala*.

BETRE, ſ. m. T. de Bot. Voy. BÉTEL. Quelques-uns donnent auſſi ce nom à une autre plante, qu'ils appellent poivre long du Bréſil.

BETTE. Voy. POIRÉE.

BETTERAVE, ſ. f. Eſpéce de bette, ou de *poirée*, auſſi appellée, parce que ſa racine reſſemble à celle de la rave. Elle eſt de couleur de ſang par dehors & par dedans. *Beta-rubra*.

Un nez de betterave, ſe dit fig. & dans le ſtyle burleſque pour un nez rouge. *Rubicundus*.

BETTERAVE. Sorte de poire. Il y a auſſi une Pêche qu'on nomme *Pêche betterave*.

BETUNE, ſ. f. On appelle ainſi par dériſion à Paris une chaiſe roulante à un cheval, par alluſion à *bête-une*.

BÉTUSE, ſ. f. Tonneau ouvert ſur le côté avec une fermeture à charniére, où les palfreniers conſervent l'avoine.

BEV.

BEVAGNA, ſ. f. Petite ville d'Italie dans l'Umbrie.

BEUBANT, vieux adj. & ſ. Dur, inſupportable, fier.

BEVEAU, BEUVEAU. BÉVERARIEN. BEUF.	Voy.	*Buveau. Berſarien. Bœuf.*

BEUGLE, T. Provincial. Voy. BURE. Étoffe groſſiére.

BEUGLEMENT, ſ. m. Mugiſſement, cri du taureau, du bœuf, de la vache. *Boatus*.

BEUGLER, v. n. Mugir. *Mugire*, *boare*. De *buculare*, formé de *bucula*.

On dit fig. d'un homme qui a la voix forte, rude & diſſonante, qu'il *beugle* au lieu de chanter.

BEUILLER, vieux v. a. Regarder de près & avec attention: de *beu* & d'*euille*, c. à d. de *bœuf* & d'*œil*, comme qui diroit, Regarder avec de gros yeux de bœuf.

BEURRE, ſ. m. Subſtance graſſe & onctueuſe, qui ſe fait du lait épaiſſi en le battant. *Butyrum*

On appelle les Hollandois *Payſans à beurre*, ou *Mangeurs de beurre*.

On a fait du *beurre* non-ſeulement de lait de vache, mais encore de lait de brebis & de chévre, & même de cavale, & d'âneſſe.

BEURRE FRAIS. *Recens coactum*. Salé. *Salſum*. Fort. Acre. Refait. *Denuò ſubactum*. Celui qui eſt repaitri de nouveau. *Beurre noir*. *Beurre* fondu qui a quelque temps bouilli dans la poêle.

POT A BEURRE. Un pot de grès rond & haut, où on met du *beurre ſalé* pour le conſerver.

BEURRE ſe dit de pluſieurs préparations de Chymie. *Beurre* d'antimoine, d'arſenic, de cire, de Saturne, &c.

Prov. Promettre plus de *beurre* que de pain; p. d. Amuſer une perſonne par pluſieurs belles promeſſes. On dit auſſi, en voyant des contuſions qui rendent les parties proches des yeux livides, que Ce ſont des yeux pochés au *beurre* noir. On lui a ôté ſon bon *beurre*, c. à d. quelque choſe qu'il eſtimoit beaucoup. Il ne faut pas tant de *beurre* pour faire un quarteron, lorſqu'on propoſe un expédient pour faire une choſe facilement. Ce prov. eſt très-bas.

Plote de *Beurre*, ſ. f. Eſpéce de coquillage marin.

BEURRÉ, ÉE, adj. Qui reſſemble en quelque ſorte à du beurre. *Pinguis*. Il ſe dit de la chair de quelques fruits.

BEURRÉ, ſ. m. Sorte de poire qui fond dans la bouche. *Pyrum butyraceum*.

BEURREE, ſ. f. Enduit, ou couche de *beurre* ſur du pain. *Panis butyro illitus*.

BEURRER, v. a. C'eſt étendre du beurre ſur quelque choſe. *Butyro condire*.

En t. de Pâtiſſier, Faire tremper dans du beurre. *Butyro condire*.

BEURRIER, IERE, ſ. Marchand & marchande de beurre, qui ſe dit particuliérement d'une femme qui vend le beurre en détail. *Qui*, *quæ butyrum vendit*. On envoie les mauvais Livres à la *beurriére*, pour envelopper le beurre.

POIRE DE LA BEURRIERE. BEUVANDE. BEUVANT.	Voy.	*Bergamote d'été. Buvande. Buvant.*

BEUVANTE, ſ. f. Droit qu'un maître de barque ou de navire ſe réſerve lorſqu'il donne ſon vaiſſeau à fret.

BEUVE, ſ. f. N. pr. de fem. *Bova*.

BÉVUE, ſ. f. Faute qu'on commet pour ne ſçavoir pas bien les choſes, & quand on prend l'un pour l'autre. *Error*, *erratum*.

De *bis veduta*, parce que les objets qu'on voit doubles ſont connus imparfaitement.

BEUVERIE, vieux ſ. f. Ivrognerie.

BEUVETTE. BEUVETIER. BEUVEUR.	Voy.	*Buvette. Buvetier. Buveur.*

BEUVON, ſ. m. N. pr. d'hom. *Bobo*.

BEUVOTTER. Voy. BUVOTTER.

BEUVRIÉRE. Voy. MILAN D'ÉTÉ.

BEX.

BEXUGO, ſ. f. Racine du Pérou que les Indiens préférent au méchoacan.

BEY.

BEY, ſ. m. Gouverneur des pays ou villes maritimes dans l'Empire Turc.

Ce nom eſt turc, & ſign. prop. Seigneur; mais on l'applique en particulier à un Seigneur de banniére, que l'on appelle auſſi Sangiakbeghi, ou *Bey* Sangiak, ce dernier mot ſignifiant étendart. Ces *Beys* ſont à peu près ce qu'étoient autrefois en France les Chevaliers Bannerets.

BEYA, s. f. T. d'Alchymiste. Eau mercurielle.
BEYNES, s. m. Lieu du Haynaut.
BEYUPURA, s. m. Poisson de la mer du Brésil, qui approche fort de l'éturgeon de Portugal.

B E Z.

BEZA. Voy. BESA.
BEZANS, s. m. pl. Toiles de coton qui se tirent de Bengale.
BEZANT. Voy. BESANT.
BEZESTIN, s. m. T. de Rel. Marché, halle, lieu où se vendent différentes marchandises. *Forum nundinale*, *atrium*, *porticus nundinaria.*
BEZET, s. m. T. de Trictrac. Deux as en dez. *Lusoria tesseræ monas gemina.* De *bis*, & *as*.
BÉZI. Voy. BESI.
BEZIER, s. m. Poirier sauvage.
BEZIERS, s. m. Ville épiscop. de France dans le Languedoc, avec titre de Vicomté, sur une colline, près de la riviére d'Orbe. Son Évêque est suffragant de Narbonne. *Beterræ.*
BÉZOARD, BÉZOART, ou BÉSOAR, s. m. Pierre du fiel de plusieurs espéces d'animaux des Indes tant orientales qu'occidentales, comme chévres, cochons, singes, &c. Cette pierre médicinale est un excellent contrepoison, & on l'emploie contre la peste & les venins. *Lapis bezohar.* Quelques-uns disent qu'elle se trouve en Orient dans le ventre d'un animal nommé *Pazan*, espéce de bouc, de chevreuil, ou de chévre qui tient du cerf. Il y a encore des *bézoards* qu'on nomme fossiles, à cause qu'on les trouve dans la terre. Les animaux dans lesquels on trouve cette pierre dans le Pérou, sont ceux qu'on appelle *Guanacos*, *Jachos*, *Vicunnas*, *Taraguas.*

Bochart croit que ce mot vient du Persan *bedzahar*, qui sign. *antidote contre les poisons*, composé de *bed*, reméde, & de *zahar*, poison.

En t. de Chym. c'est une poudre émétique corrigée avec l'esprit de nitre. On la nomme *bézoard minéral*, à cause qu'elle fait suer comme la pierre de *bézoard.*

On appelle aussi *bézoard Jovial*, une préparation qu'on fait de l'étain.

BÉZOARD ANIMAL, est une poudre composée du cœur & du foie des vipéres, pulvérisés ensemble.
BÉZOARDIQUE, adj. m. & f. Qui appartient au bézoard, qui en a la vertu. *Bezahardicus*, *pazaricus*, *bedzaharicus.*
BÉZOARDIQUE, s. m. On donne ce nom à trois différentes préparations de Chymie. *-icum. Bézoardique* de Jupiter, *Bézoardique* de la Lune, & *Bézoardique* de Mars. Voy. le D. de Tr.

B H A.

BHAVANI, s. f. Déesse des Indes, qui n'est autre que la matiére & les causes des choses.

B I A.

BIA, s. f. Les Siamois nomment ainsi de petits coquillages blancs qui viennent des Maldives, & qui servent de monnoie dans les Indes Orientales. Voy. CORIS. Huit *bias* ne valent pas tout-à-fait un denier.
BIAIN, ou BIAN, s. m. T. de Coût. Corvée, tant d'hommes que de bêtes. *Operarum præbitio.* Ce mot vient de *bannir*, publier.
BIAIS, s. m. Ce qui est oblique, de travers; qui n'est pas taillé, coupé à angle droit. *Obliquitas.*
BIAIS PASSÉ. C'est dans une voûte un berceau *biaisé* par devant & par derriére, dont les joints du lit ne sont pas paralléles aux côtés du passage. On dit aussi *Biais passé*, lorsque dans les bâtimens certaines sujétions obligent à faire des portes ou des fenêtres de *biais*. De l'ancien Gaulois *bihay*, c. à d. de *travers*.
BIAIS. Morceau de toile taillé de *biais*, que les femmes mettent sur leur gorge. *Linteum obliquè sectum.*
BIAIS se dit fig. des diverses faces dont on peut envisager une chose, des divers moyens dont on peut se servir pour y réussir. *Ratio*, *modus.*
DE BIAIS, sorte d'adv. De travers, de mauvais sens. *Obliquè.*

En t. de Man. Faire aller en *biais*, c. à d. les épaules avant la croupe.

BIAISEMENT, s. m. Maniére d'aller en biaisant. *Obliquè.*

Au fig. Détour qu'on fait pour tromper quelqu'un, ou pour éluder ses poursuites. *Simulatio.*

BIAISER, v. n. N'être pas droit, être posé obliquement. *Obliquare.*

Fig. N'agir pas sincérement, chercher des détours, des échappatoires pour sortir d'une méchante affaire, ou pour surprendre quelqu'un. *Simulare*, *parùm sincerè agere*, *vel loqui.*

Quelquefois, en bonne part, Chercher dans des négociations importantes, des tempéramens, & un milieu, pour contenter les deux parties. *Dissimulare.*

BIALTÉ, vieux s. f. Beauté.
BIAMBONNÉES, s. f. pl. Étoffes des Indes, qui sont toutes d'écorce.
BIAN. Voy. BIAIN.
BIANOR, s. m. Roi des Étruriens, fils du Tibre & de Manto la Devineresse.
BIARIS. Voy. CACHALOT.
BIARNOIS. Voy. BÉARNOIS.
BIARQUE, s. m. Officier des Empereurs de Constantinople. *-chus.* C'étoit un Intendant des vivres. De *βίος*, *vivre*, & *ἀρχὸς*, *chef. Præfectus annonæ.*
BIASSE, s. f. Soie crue que les Hollandois tirent du Levant.

B I B.

BIBERON, ONNE, s. Ivrogne; qui boit avec excès. *Potor acer*, *bibax.* Il est du style fam.

C'est aussi un vase qui a un tuyau extérieur qui sert à verser la liqueur, & par où on peut boire. *Guttus*, *guttulus.*

BIBÉSIE, s. f. L'une des Déesses des banquets, qui présidoit aux mesures & aux vases dans lesquels on mettoit le vin & les liqueurs. *-sia: de bibo*, le bois.
BIBIANE, s. f. N. pr. de femme, dont nous avons fait Vivienne. *-ana.*
BIBI MARIAM, s. f. *Dame Marie très-chaste, qui a eu Jesus pour Fils.* C'est ainsi que les Dames du Mogol appellent la Sainte Vierge, pour laquelle elles ont de la dévotion.
BIBLE, s. f. Livre par excellence qui contient la Sainte Écriture, le Vieux & le Nouveau Testament. *Biblia.* Τὰ βίϐλια, pl. de βίϐλιον, Livre. Voy. le D. de T. sur les *Bibles*, Hébraïques, Grecques, Latines, Arabes, Arméniennes, Chaldaïques, Cophtes, ou Coptes, Éthiopiennes, Gothes, Moscovites ou Esclavonnes, Samaritaines, Persiennes ou Persanes, Syriaques, & en langues vulgaires.

La Grand'*Bible* des Noëls vieux & nouveaux; c. d. les livres où sont contenues les chansons de Noël, *Bible Guyot*, Satyre universelle faite par

un vieux Poëte François, nommé Hugues de Bercy, Religieux de Cluni ; & on la nomma d'abord *Bible Huguyot*.

BIBLIOGRAPHE, f. m. Celui qui connoît bien les livres, tant imprimés que manuscrits, & qui en fait des catalogues.

BIBLIOGRAHIE, f. f. La connoissance des anciens manuscrits & des Livres imprimés. De βίβλιον, livre, & γράφω, je décris.

BIBLIOMANE, f. m. Celui qui est atteint de la passion des livres. Μανία, folie.

BIBLIOMANIE, f. f. Passion, fureur d'avoir des livres. *Bibliomania*.

BIBLIOPHILE, f. m. Celui qui aime les livres. φιλέω, j'aime.

BIBLIOTAPHE, f. m. Celui qui a quelques livres rares & curieux, qu'il ne communique à personne, & qu'il enferme dans une bibliothéque. De ταφὴ, tombeau.

BIBLIOTHÉCAIRE, f. m. Celui qui est préposé pour garder, ou pour avoir soin d'une bibliothéque. *Bibliotheca custos, prefectus*.

Il se dit aussi des Auteurs qui ont écrit des catalogues de livres, sur lesquels ils portent des jugemens. *Qui scribendis librorum Catalogis operam dederunt*.

BIBLIOTHÉQUE, f. f. Lieu destiné pour y mettre des livres ; galerie, bâtiment plein de livres. *Bibliotheca*. On le dit aussi de l'assemblage des livres qui font rangés dans ce vaisseau. De βίβλος, & θήκη, comme qui diroit *Librorum repositorium*.

On dit fig. d'un homme sçavant, que C'est une *bibliothéque* vivante.

BIBLIOTHÉQUE de Bacchus, se dit en plaisantant, d'une cave garnie de poinçons de vin.

C'est aussi un Recueil, une Compilation de plusieurs ouvrages de même nature, ou d'Auteurs qui ont compilé tout ce qui se peut dire sur un même sujet. *Collectanea, excerptiones, excerpta*.

On a appellé *Bibliothéque volante*, des recueils de diverses piéces fugitives.

On appelle aussi *Bibliothéque*, les livres qui contiennent les catalogues des livres qui composent les *Bibliothéques*, avec des jugemens. *Librorum catalogi, indices. Bibliothéque* Rabbinique, contenant une liste des Rabbins qui ont écrit. *Bibliothéque* chymique, orientale, &c.

BIBLISTE, f. m. & f. Nom d'Hérétiques qui ne reçoivent pour régle de leur foi que l'Écriture Sainte, sans reconnoître ni les Traditions, ni de Juge des controverses, ni d'Interpréte infaillible de l'Écriture. *Biblista*. Ces hérétiques sont différens de ceux que les Juifs appellent Caraïtes. Voy. le D. de Tr.

BIBRACTE, f. f. Ville des Éduens, que l'on croit être aujourd'hui Autun. *-te*.

BIBUS. T. indéclinable, qui se dit des choses qu'on veut mépriser. *Nullius nominis, ponderis*. Poëte, affaire de *bibus*.

BIC.

BICA, f. f. Poisson qui se pêche sur la côte de Biscaye.

BICARRELLE, ou BIGARRELLE. Voy. BÂTONNET.

BICEPS, f. m. Un des muscles de l'os du coude qui sert à le fléchir : ainsi appellé, parce qu'il a deux têtes. Il se dit aussi par la même raison d'un des muscles fléchisseurs de la jambe. On l'appelle aussi *Coraco-radial*.

BICÊTRE, f. m. Château proche de Paris. Dans le temps qu'il appartenoit à l'Évêque de Paris, il étoit appellé la Grange aux gueux. Il fut ensuite possédé par Jean, Évêque de Wincestre en Angleterre, d'où a été fait par corruption le nom qu'il porte aujourd'hui. C'est un hôpital, & une espéce de prison.

C'est aussi un nom pop. & bas que l'on donne à des enfans criards, opiniâtres, fripons. *Adolescens nequam, nebulo*.

BICHE, f. f. Femelle du cerf. *Cerva*. Elle n'a point de bois sur la tête. De *bicca*, féminin de *biccus*, bouc.

On dit prov. Il s'enfuit comme une *biche* ; p. d. avec poltronerie & légéreté.

BICHENAGE, f. m. T. de Coût. Droit que l'on paye pour les denrées qui se mesurent au boisseau. *Vectigal ex frumento, nucibus, &c.*

BICHET, f. m. Mesure de grains qui contient environ un minot de Paris. On le dit aussi du bled qui y est mesuré, & de la terre qui a besoin d'un *bichet* de bled pour être semée. On dit à Lyon une *bichetée* de terre. *Bichetus*.

BICHO, f. m. Ver ou insecte du Brésil qui s'attache aux pieds & aux jambes.

BICHON, BICHONNE, f. Petit chien qui a le nez court, & le poil long, blanc, & fort délié. *Catellus*.

BICHOT, f. m. Mesure de grains en usage à Dijon, qui est la charge d'un cheval, & pése 336 liv. *Mensura aridorum pondo 336. librarum*.

BICIA, f. f. Plante des Indes occidentales, dont les grains qu'elle produit servent aux sauvages à se peindre le visage.

BICLARE, f. m. Bourg & Monastère de Girondins, situé au pied du mont Pradès, dans l'Archidiaconé de Tarragone en Catalogne. *Velalara*.

BICOQ. Voy. PIED DE CHÉVRE. T. de Méchanique.

BICOQUE, f. f. Place peu fortifiée & sans défense. *Vile oppidulum*.

BICOQUETS, vieux f. m. pl. Sorte de parure de femme.

BICORNIS, f. m. T. d'Anat Muscle extenseur du bras.

BICQUETER. Voy. BIQUETER.

BID.

BIDAUCT, f. m. Nom que les Teinturiers donnent à la suie de cheminée.

BIDAUS, ou BIDEAUX, vieux f. m. pl. Gens de guerre à pied, qu'on a appellés autrement *Pitauts*.

BIDENTALE, f. m. Prêtre des anciens Romains, qui lorsque la foudre étoit tombée quelque part, faisoit les expiations prescrites, dont la principale étoit un sacrifice d'une brebis de deux ans, qui en latin s'appelle *bidens*. *Bidentalis*.

BIDET, f. m. Cheval de petite taille. *Mannus*. Poussez votre *bidet*, c. à d. fig. Poussez votre fortune ; persévérez.

Double bidet, cheval de taille médiocre au-dessus de celle du *bidet*.

It. Petit établi de Menuisier, qui est portatif.

Passer pour *bidet*, passer franc, ne rien payer : parce que les Messagers ne payent rien pour le *bidet* qui leur sert de monture.

BIDON, f. m. T. de Mar. Vaisseau de bois où l'on met la boisson de chaque plat de l'équipage. Il se

dit aussi dans l'Infanterie, d'un vaisseau de fer blanc propre a porter la boisson. *Lagena.*

BIDORIS, f. m. Dimin. du bidet.

BIE.

BIELLE, f. f. Pet. ville de Piémont en Italie. *Bugella, Gaumellum, Laumellum.*

BIELLOIS, f. m. Petit pays de Piémont dont Bielle est la cap. *Bugellensis ager.*

BIEN, f. m. C'est en sa premiére signification le synonyme de *bon. Bonum.* Le *bien* de chaque chose est ce qui convient à sa nature. Tout ce qui est propre a causer ou à augmenter le plaisir. *Gaudium, voluptas.* Le souverain *bien* est celui à qui on doit rapporter toutes choses.

BIEN, en Jurispr. Toutes sortes de possessions & de richesses. *Bona, divitiæ, fortuna, opes.* Un homme s'oblige corps & *biens*; quand, outre ses *biens* qu'il hypothéque, il se soumet encore à demeurer en prison, faute d'exécuter ce qu'il promet.

BIEN se dit aussi pour signifier un héritage particulier. *Fundi.* Un beau *bien*, un grand territoire.

Au pl. il sign. les fruits des héritages. *Fructus, fruges.* Les *biens* de la terre.

BIEN, se dit encore de tout ce qui accommode nos affaires, de tout ce qui nous est utile, ou qui conserve ou rétablit notre santé. *Bonum, commodum, utilitas.* Faire du *bien* à quelqu'un.

It. Faveur, grace, bienfait, bon office. *Beneficium, favor, gratia.*

It. Louange. *Laus.* Chacun dit du *bien* de son cœur, & personne n'en ose dire de son esprit.

Il sign. quelquef. Vertu, probité, honnêteté, valeur. *Probitas, virtus.* Les gens de *bien.* Grand homme de *bien.* Faire le *bien.* Cet étranger a bonne mine, il sent son *bien.*

BIEN. Avantage. On appelle *biens* du corps, la santé, la force: *biens* de l'esprit, les talens, *dotes ingenii*; & *biens* de l'ame, les vertus.

BIEN est aussi une particule adverbiale, & se prend pour *beaucoup*, ou pour *sagement*, ou pour *commodément*, ou pour *justement. Multùm, prudenter, commodè, rectè.* Il y a *bien* à profiter auprès de vos Docteurs. Il feroit fort *bien* de se taire. Quand on est *bien* il s'y faut tenir. Elle mérite *bien* cela. *Bien* marque aussi quelquefois la capacité, le pouvoir de faire une chose: Ferez-vous *bien* cela? *Bien* se dit aussi pour, Véritablement, à la vérité: Il est *bien* en chemin, mais il n'est pas encore arrivé. L'art de *bien* dire, l'éloquence. *Ars benè dicendi.* Il s'emploie aussi dans la signification d'A-peu-près, environ. Il y a *bien* trois ans que je ne l'ai vû. Et quelquefois il ne s'emploie que par redondance, & pour donner plus de force à ce qu'on dit. Auriez-vous *bien* l'assurance de le nier?

Prov. Nul *bien* sans peine; p. d. que tout ce qui est avantageux, coûte à acquérir. C'est un grand *bien* qu'une chose soit arrivée; p. d. que c'est un grand bonheur. On n'aura ni *bien*, ni repos qu'une chose ne soit faite; p. d. qu'On ne sera point dans un état tranquille.

BIEN-AIMÉ, ÉE, adj. Qui est fort chéri; qui est aimé par préférence à tout autre. *Dilectus.*

Il est aussi subst.

BIEN-DIRE, f. m. Langage poli & éloquent. *Sermo disertus.* Il ne se dit guère qu'en raillant. Se mettre sur son *bien-dire*, Mais cette phrase est un peu proverbiale.

BIEN-DISANT, ANTE, adj. Qui parle avec élégance, & avec politesse, disert. *Disertus, elegans, politus.* Il est du style fam.

BIEN-ETRE, f. m. Situation & état d'une personne qui vit commodément, & a qui rien ne manque, suivant sa condition. *Sors hominis cui nihil deest.* Quelqu'un peut avoir le nécessaire, sans avoir le *bien-être.*

BIENFACTEUR, BIENFAICTEUR, BIENFAITEUR, f. m. BIENFACTRICE, BIENFAICTRICE, BIENFAITRICE, f. f. L'Acad. met les deux premiers, & paroit adopter *bien-facteur* dans les exemples. Celui ou celle qui a donné, qui a fait du bien à quelqu'un. *De aliquo bene meritus*, ou *bene merita.*

BIEN FAIRE, v. a. S'acquitter comme il faut de son devoir. *Officio rectè fungi, partes implere. Je fais bien, j'ai bien fait, je fis bien, je ferai bien.*

BIENFAISANCE, f. f. Inclination à faire du bien. *Benignè faciendi voluntas.* C'est aussi la pratique de la charité envers le prochain.

BIENFAISANT, ANTE, adj. Qui a l'inclination à obliger, à faire du bien aux autres. *Beneficus.*

BIEN FAIT, AITE, adj. Qui a de la beauté, de l'agrément, de la grace; qui est bien tourné, bien placé. *Egregius, elegans, venustus, ad unguem factus.*

BIENFAIT, f. m. Don, faveur, grace, bon office, bien, plaisir que l'on fait à quelqu'un. *Beneficium, munus, donum, gratia.*

On peut dire: Attendre tout du *bienfait* du temps, y mettre sa ressource.

BIENFAIT, en t. de Coûr. se dit de la troisiéme partie des biens successifs du pere & de la mere, dont la jouissance par usufruit étoit donnée aux puînés.

Prov. *Bienfait* n'est jamais perdu. *Bienfait* reproché est à demi oublié.

BIENFAIT. Divinité païenne. *Beneficium.*

BIENFAITEUR. Voy. BIENFACTEUR.

BIENHEURÉ, ÉE, vieux adj. Bienheureux. *Fortunatus, beatus, a, um.*

BIENHEUREUX, EUSE, adj. & f. (Prononc. *bienheureux*, & non pas *bienhureux.*) Celui qui jouit de la béatitude. *Beatus.*

Il se dit aussi de ceux qui sont morts en odeur de sainteté, & que l'Église a destinés pour être canonisés. *Beatus.*

Il sign. aussi Extrêmement heureux. *Felix, fortunatus.*

Lorsque ce mot est joint avec un verbe, il ne fait plus un seul mot; mais alors le mot de *bien* devient adv. & est séparé de l'adj. *heureux.* Je le tiens *bien heureux* d'en être échappé.

BIEN LOIN. Conjonction. Au lieu. Elle veut un infinitif avec la partic. *de. Tantùm abest ut, &c. adeò non, ut &c.* Il y en a qui construisent aussi *bien loin* avec le subjonct. du v. précédé de la partic. *que. Bien loin* que le discours soit affoibli par l'arrangement des mots, il ne peut sans cela avoir aucune force.

BIEN QUE. Conjonction qui régit le subj. Quoique, encore que. *Etiamsi, quamvis, etsi.*

BIENSÉAMMENT, adv. Avec bienséance. Ce mot n'est pas usité.

BIENSÉANCE, f. f. Convenance de ce qui se dit ou de ce qui se fait par rapport au temps, aux lieux & aux personnes. *Decorum, decentia, condecentia.*

Il se dit aussi de ce qui est commode, utile, &

avantageux. *Commodum*, *utilitas*, *convenientia*. Il a acheté cette terre, parce qu'elle étoit à sa *bienséance*, dans son voisinage.

BIENSÉANT, ANTE, adj. Qui sied bien à quelque chose. *Decorus*, *decens*.

BIENTENANT, ANTE, s. T. de Pal. Celui qui possède les biens & les héritages qui ont appartenu à un autre.

BIENVEIGNER, vieux v. a. Féliciter quelqu'un, le recevoir avec bienveillance & affection. *Alicui gratulari*.

It. Louer, célébrer par ses louanges. *Laudare*, *celebrare*.

BIENVEILLANCE, s. f. Affection, inclination qu'on a pour quelqu'un, disposition à lui vouloir du bien. *Benevolentia*. Il ne se dit que du supérieur à l'égard de l'inférieur.

BIENVEILLANT, ANTE, adj. Qui veut du bien à quelqu'un. *Benevolus*. Ce mot n'est pas usité.

BIENVENU, UE, adj. Qui se dit de ceux dont l'arrivée est souhaitée. *Qui feliciter & optatò advenit*.

Prov. Vous serez le *bienvenu*, & le mal reçû : à ceux dont on n'agrée pas les visites. On est toujours *bienvenu* quand on apporte.

BIENVENUE, s. f. Bonne, heureuse arrivée. Célébrer la *bienvenue*.

C'est aussi le repas qu'on donne à ceux avec qui on entre en quelque espéce de Communauté. *Festum epulum amicis adventum gratulantibus datum*. Payer sa *bienvenue*.

BIENVOULU, UE, adj. Qui est aimé & estimé. *Gratus*, *acceptus*, *verendus*. Ce mot est hors d'usage.

BIERE, s. f. Cercueil de bois pour mettre un mort. *Feretrum*, *sandapila*, *capulus*. De l'allemand *baer*, ou *baar*, signifiant la meme chose.

BIERE, s. f. Boisson faite d'orge, de froment, d'avoine, ou d'une autre sorte de bled, avec du houblon. *Cervisia*.

On dit prov. d'un portrait mal fait, ou ridicule, que C'est une enseigne à *biere*. Les ivrognes disent qu'ils ne veulent point mettre leur corps en *biere* ; p. d. Boire de la *biere* au lieu de vin. De l'Allemand *bier*, signifiant la même chose.

BIEVRE, s. m. Espéce de loutre, & de castor, qui vit dans l'eau & sur terre. *Castor*, *Fiber*. On prend des *bievres* dans la Province de Batta dans la basse-Ethiopie.

C'est aussi un oiseau de riviére, gros comme une moyenne oie sauvage. *Mergorum maxima*. Il est du naturel de l'animal amphibie nommé *bievre*, qui fait grand dégât de poisson. De l'Allemand *bever*, signifiant la meme chose.

BIEVRE, s. f. Per. riviére qui passe à Paris, & qui y sert aux belles teintures de la manufacture des Gobelins. *Bivara*.

BIEZ, s. m. Canal qui conduit des eaux dans quelque élévation, pour les faire tomber sur la roue d'un moulin ; & les *arriére-biez* sont les *biez* qui sont au-delà en remontant. De *via aquæ*, conduit d'eau.

B I F.

BIFFAGE, vieux s. f. L'action de rayer & d'effacer. *Litura*.

BIFFE, vieux s. f. Fausse apparence. C'est propr. une pierre fausse, un faux diamant.

BIFFER, v. a. Rayer & effacer ce qui est écrit, en telle sorte qu'on ne le puisse plus lire. *Delere*.

BIFURCATION, s. f. L'endroit où une branche se sépare en deux & devient fourchue.

En t. d'Anat. Etat ou disposition d'une partie qui se divise en deux, qui fourche. *Bifurcatio*.

Se BIFURQUER, v. n. p. T. de Dentiste. Se diviser en deux, avoir deux fourchons.

B I G.

BIGAILLE, s. f. T. générique qui comprend tous les Insectes volatils, comme mouches, vareurs, moustiques, cousins, ravets, maringouins, &c.

BIGAME, adj. & s. m. & f. Qui est marié à deux personnes en même temps. *Digamus*.

En Droit canonique, c'est celui qui a épousé deux femmes successivement, ou qui ne s'étant marié qu'une fois, a épousé une veuve, ou même une fille qui a été corrompue avant son mariage.

BIGAMIE, s. f. Mariage contracté avec deux femmes en même-temps. *Digamia*. διγαμία sign. double mariage.

C'est aussi le mariage avec deux femmes qu'on épouse successivement, ou le mariage avec une veuve, ou avec une femme débauchée ; la premiére espéce de *bigamie* s'appelle réelle, & la seconde interprétative. Il y a une troisiéme espéce de *bigamie*, qu'on appelle par ressemblance : elle est encourue par le mariage qu'un homme engagé dans les Ordres sacrés, ou qui a fait profession dans quelque Ordre religieux, contracte avec une fille.

Quand on posséde deux bénéfices incompatibles, de même nature, on commet une *bigamie* spirituelle.

BIGARADE, s. f. Sorte d'orange aigre, qui a sur la peau plusieurs pointes & excrescences. *Malum aureum*.

C'est aussi une espéce de poire qui se nomme autrement Tulipée, ou la Vilaine d'Anjou.

BIGARRAT, s. m. Pendant la ligue tous ceux qui tenoient le parti du Roi furent appellés *Bigarrats*.

BIGARREAU, s. m. Fruit qui a la chair plus ferme, & une figure moins ronde que les cerises, & qui a été ainsi appellé, à cause qu'il est bigarré de rouge, de blanc, & de noir. *Cerasa duracina*. Il se prend aussi pour l'arbre même.

BIGARREAUTIER, s. m. Arbre qui porte des bigarreaux. *Cerasus duracina*.

BIGARRER, v. a. Mettre sur un habit diverses couleurs mal assorties, & qui choquent la vûe. *Variare*, *vario colore distinguere*.

Au fig. Mettre dans un ouvrage d'esprit divers ornemens déplacés ou ridicules. De *bivariare*, qu'on a dit *bisvarare*.

BIGARRÉ, ÉE, part. pass. Couvert, orné de diverses couleurs. *Varius*, *discolor*, *versicolor*, *diversus*.

Au fig. Une compagnie *bigarrée*, est une troupe de gens qui n'ont ni le même génie, ni les mêmes inclinations.

BIGARROTIER. Voy. BIGARREAUTIER.

BIGARRURE, s. f. Mauvais assortiment de couleurs & d'ornemens sur un habit, sur des meubles, &c. *Insulsa*, *inepta varietas*.

Il se dit aussi des ouvrages d'esprit composés de plusieurs choses qui n'ont aucune liaison ni relation ensemble. *Mala congeries*, *farrago*.

En t. de Fauc. il se dit des diversités de couleurs d'un oiseau. *Versicolor*.

BIGAT, s. m. Ancienne monnoie des Romains, qui étoit d'argent, & sur laquelle étoit d'un côté un char tiré par deux chevaux, en latin *biga*. C'étoit le denier. *Bigatus*.

BIGE, f. f. T. d'Antiquaire. Chariot à deux chevaux, attelé de deux chevaux. *Biga*.

BIGEARRE. Voy. BIZARRE.

Se BIGEARRER, vieux v. a. & p. Se partager, se diviser, ou bien : Etre bizarre, capricieux, fantasque.

BIGERRIEN, IENNE, f. Ancien nom des habitans du Bigorre. Voy. BIGORDAN.

BIGERIQUE, ou BIGERRIQUE, adj. m. & f. On a appellé ainsi des robes & manteaux fabriqués d'une laine grossiére dans le pays de Bigorre. *-icus*.

BIGLE, adj. & f. m. & f. Qui a les yeux tournés en dedans, louche. *Strabo*, *distortis oculis*. De *binus oculus*, œil double, & qui regarde en deux endroits.

C'est aussi une espéce de chien de chasse qui vient d'Angleterre.

BIGLER, v. n. Regarder en bigle, en louche. *Distortis oculis intueri*, *aspicere*.

BIGNARD, f. m. Nom de deux Abbayes de Bénédictines proches de Bruxelles : *Bignard* la grande, & *Bignard* la petite.

BIGNE, vieux f. f. Bosse au front, qui vient par quelque coup reçu, ou par quelque chûte. *Tuber*, *tuberculum*.

BIGNET, Voy. BEIGNET.

BIGORDAN, ANE, f. Celui qui est du pays de Bigorre. *Bigerrio*, *Bigerrus*. Quelques-uns écrivent & prononcent *Bigourdan*.

Le BIGORDAN, f. m. Langue que parlent les peuples du Bigorre.

BIGORNE, f. f. Enclume qui aboutit en pointe, sur laquelle on bat le fer qu'on veut arrondir. *Incus bicornis*.

BIGORNEAU, f. m. Petite bigorne dont on se sert sur l'établi : elle a un bout rond & l'autre quarré.

BIGORNER, v. a. Forger le fer en rond sur la bigorne. *Ferrum rotundare*.

BIGORRE, f. m. (Prononcez Bigôre.) Pays de France en Gascogne, avec titre de Comté. Tarbe en est la cap. *Bigerrensis*, *Bigeritanus*, ou plûtôt *Bigorritanus Comitatus*.

BIGOT, OTE, adj. & f. Qui contrefait le dévot ; qui prie Dieu par hypocrisie. *Simulator pietatis*. De l'allemand *bey* & *Gott*, qui sign. *de par Dieu*. Voy. dans le D. de Tr. la raison de cette étym.

BIGOT se dit aussi de ceux qui ont une dévotion outrée, qu'ils portent jusqu'à la superstition. *Superstitiosus*.

En t. de Mar. c'est une petite piéce de bois, percée de deux ou trois trous par où l'on passe le bâtard, pour la composition du racage.

It. Mesure pour les liquides, dont on se sert à Venise. Le *Bigot* est la quatriéme partie de l'amphora. En Italien *Bigontia*.

BIGOTÈRE, BIGOTELLE, f. f. Brosse de poche enfermée dans un petit étui, qui servoit à retrousser la moustache de la barbe. *Scopula*. En Espagnol *Bigotera*. C'étoit aussi une piéce de cuir, dont on se bridoit la nuit pour tenir en état une barbe retroussée.

BIGOTERIE, f. f. Dévotion d'un bigot, qui est fausse, outrée ou superstitieuse. *Simulatio pietatis*, ou *superstitio*.

BIGOTISME, f. m. Profession que l'on fait de la bigoterie.

BIGRE, f. m. Nom de certains particuliers riverains des forêts, qui avoient soin d'y chercher des abeilles, & de les élever dans des ruches. Ils avoient droit de prendre dans les forêts du bois pour leur chauffage ; c'est pourquoi on les appelloit dans quelques endroits *Francs Bigres*. Du mot lat. *apiger*, qui sign. Qui gouverne les mouches, ou d'*apicurus*, qui a soin des abeilles.

BIGRE, ESSE, f. Mot injurieux parmi la populace.

BIGUE, f. f. T. de Mar. Piéce de bois qu'on passe dans les sabords, soit pour soûlever, soit pour coucher le vaisseau.

It. Mat qui soutient celui d'une machine à mâter.

BIGUER, v. a. Troquer but à but. *Permutare*.

B I H.

BIHAI, f. m. Plante de l'Amérique, dont les branches servent à faire des paniers.

BIHORE. T. dont se servoient autrefois les charretiers pour hâter leurs chevaux. *Biahore* dans la Coût. d'Acs, sign. cri, réclamation.

BIHOUAC. Voy. BIVOUAC.

B I J.

BIJON, f. m. T. de Pharm. Térébenthine qui découle en été sans incision des sapins, des pins & des melèses en Dauphiné. *Terebinthina resina*.

BIJOU. f. m. Ornement curieux, servant à parer une personne, ou à décorer une chambre ou un cabinet. *Gemmæ*, *lapilli*, *monilia*, & *alia id genus pretiosa ornamenta*. De *bis joculum*.

Il se dit métaphoriquement de ce qui est excellent en son genre. *Specimen*.

BIJOUTERIE, f. f. Profession de ceux qui font commerce de bijoux & de pierres précieuses. *Jouaillerie* est plus usité en ce sens. *Pretiosæ cujuscumque supellectilis commercium*.

BIJOUTERIE se dit des curiosités appellées *bijoux*.

BIJOUTIER, f. m. Celui qui fait trafic de toutes sortes de bijoux, & de curiosités. *Qui gemmas*, *monilia*, *pretiosa vasa* & *alia id genus vendit*.

It. Curieux qui amasse des bijoux. *Supellectilis pretiosæ alicujus dominus*.

BIIS, f. m. Poids tout ensemble & mesure, dont on se sert sur la côte de Coromandel, aux Indes Orientales.

B I L.

BIL, f. m. Projet d'acte ou de Réglement du Parlement d'Angleterre. *Rerum edicto sanciendarum libellus*.

Ce mot, en anglois, s'écrit par deux *ll*. De-là vient qu'en France on le mouille.

BILAN, f. m. Petit livre des Marchands ou Banquiers, où d'un côté ils écrivent leurs dettes actives, & de l'autre leurs dettes passives. *Peculiaris ac privatus codex nominum*. Du lat. *bilanx*, parce que ce Livre leur sert à *balancer* leurs gains & leurs pertes. Il leur sert aussi au virement des parties.

BILBAO, f. m. Ville d'Espagne dans la Biscaye, dont elle est capitale. *Bilbaum*.

BILBILIS, f. f. Ancienne ville des Celtibères dans l'Espagne Tarragonoise sur le Xalon.

BILBOQUET, f. m. Jeu fait d'un bâton creusé en rond par les deux bouts, au milieu duquel est une ficelle où une balle de plomb est attachée. On la jette en l'air, & on la reçoit alternativement dans ces deux concavités. *Crepundia*.

It. Petite figure qui a deux plombs aux deux jambes, & qui est posée de maniére, que de quelque façon qu'on la tourne, elle se trouve toûjours debout. Se tenir droit comme un *bilboquet*. Et au

fig. Se trouver toûjours sur ses pieds comme un *bilboquet*, malgré ses ennemis.

It. Petit morceau de bois de figure cylindrique, dont les Perruquiers se servent pour friser les cheveux.

En t. de Doreur, petit morceau de bois quarré où est attaché un morceau d'étoffe fine pour prendre l'or & le mettre dans les endroits les plus difficiles.

En Maçonn. Petit quartier de pierre, détaché d'un plus gros morceau.

BILE, s. f. Humeur âcre qui est dans le corps des animaux. *Bilis. Bile jaune, lurida, flava; Bile noire*, qu'on nomme autrement *mélancolie, atra bilis; Bile* porracée, celle qui est verdâtre & de couleur de porreau, *porracea bilis.*

Bile sign. fig. La colére, parce que les bilieux y sont sujets.

BILEDULGÉRID, s. m. Grand pays d'Afrique, qui s'étend depuis l'Égypte jusqu'à l'Océan Atlantique. C'étoit autrefois la demeure des Gétules, & en partie des Garamantes. Ce mot en Arabe sign. Pays des dattes, parce qu'il y croît beaucoup de palmiers.

BILHOM, ou BILHON, s. m. Ville de France dans la basse Auvergne. *Bilhomum.*

BILIAIRE, adj. m. & f. T. de Méd. Qui sert ou qui a rapport à la bile. *Biliarius, a.* Vaisseaux *biliaires.*

BILIEUX, euse, adj. Qui est plein de bile. *Biliosus.*

Il se dit fig. des discours & des écrits satyriques. *Mordax, satyricus.*

Il s'emploie aussi substantiv.

BILIMBI, s. m. Petit arbre du Malabar. *Malus Indica fructu pentagono.* Il porte fleurs & fruits pendant toute l'année.

BILLAN. Voy. BILAN.

BILLARD, s. m. (Mouillez les deux *ll* dans ce mot & dans les suivans.) On donne ce nom à un grand tablier long de douze ou quinze pieds, & large de huit ou neuf, couvert d'un tapis verd, *Mensa viridi instrata panno*: à l'instrument qu'on tient à la main pour jouer à ce jeu, *clava incurva*: à la maison où l'on tient le jeu, & au jeu même. Voy. les régles du *Billard* à passe dans le D. de Tr.

Billard de terre, qui consiste à ficher un ou deux anneaux en terre, par où l'on fait passer des billes, que l'on fait rouler avec une palette.

Les Bouviers appellent un bœuf *billard*, quand ses cornes s'éloignent beaucoup l'une de l'autre.

BILLARDER, v. n. Toucher sa bille deux fois en jouant, ou les deux billes, ce qui fait un coup perdu. *Ictu gemino globulum trudere*; ou, *utrumque globulum clavâ percutere.*

Les Bouviers disent qu'un bœuf *billarde*, quand ses deux cornes s'éloignent beaucoup l'une de l'autre.

BILLE, s. f. Petite Boule d'ivoire, ou de buis, avec laquelle on joue au billard. *Globus eburneus vel buxeus.* Faire une *bille*; p. d. La mettre dans une blouse. *Globulum in fundulam trudere.* Du latin *pila.*

On dit prov. que Deux hommes sont *billes pareilles*, qu'ils sont sortis d'une affaire *billes pareilles*; quand ils n'ont point remporté d'avantage l'un sur l'autre.

Les Chamoiseurs & Marroquiniers appellent *bille*, un morceau de fer ou de bois, qui leur sert à tordre les peaux.

On appelle Bol en *bille*, ou brouillamini, du bol purifié & réduit en pâte.

Les Boulangers appellent quelquefois *bille*, le rouleau qui sert à applatir la pâte.

C'est aussi un bâton pointu qui sert aux Emballeurs pour serrer les cordes de leurs ballots, & les charges des mulets. *Sarcinatoris clava. Bille*, en ce sens, vient de *billus*, qui a signifié un gros bâton.

Bille. Piéce d'étoffe qui lie les deux bouts d'une chape d'Église sur le devant.

Bille d'acier. Morceau quarré & marqué d'un fer doux & écumé, qu'on prépare en sorte qu'il lui reste un grain menu.

Bille. T. de Mar. Bout de menu cordage, où il y a une boucle & un nœud.

It. Branche d'arbre coupée par les deux bouts pour planter. *Talea, clavola, clavula.*

BILLEBARRER, v. a. Mettre plusieurs couleurs différentes & bisarres sur un habit, sur des meubles. *Variare.* Il est du style fam.

BILLEBAUDE, s. f. Mot du style fam. Confusion. Cette assemblée est une vraie *billebaude.* Chasser à la *billebaude*, c. à d. chasser sans ordre.

BILLEGOH, s. m. Arbre de la basse Éthiopie.

BILLER, v. a. T. de Navigation. Attacher à une courbe de chevaux la corde qui sert à tirer les bateaux sur les riviéres. *Alligare.* Le contraire est *débiller.*

En t. d'Emballeur. Serrer avec la bille. *Stringere.*

Biller la pâte. C'est l'applatir avec la bille.

BILLET, s. m. Petite lettre missive. *Schedula.* De *billetus*, dimin. de *billus*, qui sign. la même chose.

Billets d'enterremens, *Billets* de Charlatan: ce qui se dit aussi de ces petits écrits circulaires, par lesquels on fait assembler les gens d'un même corps. Faire courir le billet.

Il se dit aussi de toute écriture privée, par laquelle on s'oblige à quelque payement, ou on fait la reconnoissance de quelque chose. *Chirographi cautio, syngrapha. Billet de change* pour Lettre de change fournie ou à fournir.

Billets de l'Épargne. Ordonnances, mandemens, ou rescriptions, données à recevoir sur les Trésoriers de l'Épargne, qui n'ont point été acquitées & qui sont surannées. *Rescriptum ad quæstores ærarii.*

Billet se dit aussi de certains petits bulletins roulés, qui servent pour donner des suffrages. *Suffragium.* On le dit aussi en termes de Blanque, ou de Loterie. Des soldats tirent au *billet*, *Sorte ducere*, quand de plusieurs soldats coupables d'une même faute, on n'en veut punir qu'un. *Billet* blanc, celui où il n'y a rien d'écrit: *Billet* noir est le contraire.

Billet se dit aussi des marques & passeports qui se donnent pour avoir la liberté de passer ou d'entrer en quelque lieu. *Commeatus.* On donne aussi des *billets* pour entrer aux spectacles.

BILLETÉ, adj. m. T. de Blâson. On appelle un Écu *billeté*, celui qui est chargé de billettes. *Scuti area schedis inspersa.*

Billeté, ée. Épithéte des marchandises, sur lesquelles on a mis des étiquettes qui contiennent un numero, qui est relatif à ceux des livres du Marchand. *Inscriptus, a, um.*

BILLETER, v. a. Attacher des étiquettes aux étoffes.

BILLETTE, f. f. Petite enseigne qu'on met aux lieux ou on doit péage, pour apprendre aux voituriers qu'il ne faut point passer fans payer le droit.

En t. de Blas. Piéce folide dont on charge l'Écu, qui est faite en forme de quarré long. *Scheda.*

BILLETTES, f. m. pl. Religieux, qu'on appelloit autrefois les Freres *de la Charité N. D.* Ce font des Carmes de la réforme de Renne. V. le Dict. de Tr.

BILLETTE. Instrument de bois fait en équerre, & à l'usage des Tondeurs de draps.

BILLETTE. C'est, dans la douanne de Bourdeaux, l'acquit que le Commis délivre pour justifier du payement des droits de sortie des marchandises.

C'est aussi le petit bois dont on se sert a entretenit le feu dans les fours a verre.

BILLETTIER, f. m. Commis qui expédie & délivre les billettes.

BILLEVESÉE, vieux f. f. qui signifioit autrefois une balle soufflée, pleine de vent. *Folliculus.*

Il se dit fig. & pop. des paroles ou des choses vaines, qui n'ont aucune apparence ni solidité. *Nugæ, somnia, fabulæ.* Donneur, conteur de *billevesées.*

BILLION, f. m. T. d'Arithmét. Milliard, c. à d. dix fois cent millions. *Decies centeni milliones.*

BILLON, f. m. Toute matiére d'or, ou d'argent, qui est alliée au-dessous du degré fixé pour la fabrication des monnoies.

It. Toute sorte de monnoie qui est décriée à quelque titre & quelque alloi qu'elle puisse être. *Nummi exauctorati.*

It. Menue monnoie de cuivre, comme sont liards, doubles, &c. *Nummi ærei.*

It. Le lieu où l'on porte la monnoie décriée, légére ou défectueuse, pour la refondre, & en recevoir la juste valeur, comme sont les Bureaux du Change ou de la Monnoie. *Officina liquandis ac reficiendis nummis.*

It. Argent bas qu'on affine avec la casse d'Orfévre comme l'autre argent, mais sans eau forte.

Ce mot vient peut-être de *villon*, ou de *guillon*, qui signifioit autrefois *tromperie.*

Il se dit fig. de tout ce que l'on n'estime point, de tout ce que l'on rejette. *Res vilioris pretii.*

BILLON. T. de Vigneron. Verge de vigne taillée de la longueur de trois ou quatre doigts seulement. *Palmes brevior.* Ce mot, en ce sens, est peut-être le diminutif de *bille*, qui signifioit autrefois *bâton.*

BILLONNAGE, f. m. Trafic illicite de celui qui billonne. *Nummorum exauctoratorum commercium.*

BILLONNEMENT, f. m. Action de billonner. *Monetæ incisio & conflatura.*

BILLONNER, v. n. Substituer des espéces défectueuses en la place des bonnes. *Obnoxiam forfici monetam commercii gratiâ colligere.*

BILLONNER, v. a. & n. T. de Vigneron. C'est ne laisser que des *billons.* *Palmites brevissimos amputando facere.*

BILLONNEUR, f. m. Celui qui se mêle de billonner. *Monetæ forfici obnoxiæ conquisitor.*

BILLOS. Voy. BILLOTS.

BILLOT, f. m. Morceau de bois gros & court, sur lequel on coupe quelque chose, ou auquel on l'y attache. *Brevior ligni truncus.* Du lat. *billus*, qui sign. un *bâton.*

It. Bâton que l'on met au cou des chiens pour les empêcher de chasser & d'entrer dans les vignes.

Il se dit aussi des livres courts & épais.

Les Ciriers appellent bougie en *billot*, celle dont la méche est de fil de Guibray, & qui sert a bougier la coupe des étoffes.

BILLOTS, droits & impositions qu'on léve sur les vins en Bretagne.

On dit prov. J'en mettrois ma tête sur le *billot*; p. d. J'en suis bien assuré.

BIM.

BIMAES, f. m. Bois de Brésil, qui est une des deux espéces de celui qu'on appelle Sapan, ou Japon.

BIMAUVE. Voy. GUIMAUVE.

BIMBELOT, f. m. Petit jouet d'enfant, comme poupée, moulinet, &c. *Crepundia.*

BIMBELOTERIE, f. f. Ce qui concerne la fabrique ou le commerce des Bimbelots.

BIMBELOTIER, f. m. Marchand ou Artisan qui vend, ou qui fait des *bimbelots.* *Crepundiorum opifex.*

BIMILLION, f. m. Ancien t. d'Arithm. Voyez BILLION.

BIN.

BINAIRE, adj m. & f. Qui est composé de deux unités. *Binarius.* Nombre *binaire.* En Musiq. la mesure *binaire* est celle qu'on bat à deux temps égaux. Arithmétique *binaire.* Voy. ARITHMÉTIQUE.

BINARD, ou BINART, f. m. Chariot ayant quatre grosses roues d'égale hauteur. *Carrus.*

BINDELLE, ou BIDELLE, vieux f. f. Sorte de manche ancienne.

BINDELY, f. m. Petit passement soie & argent, qui se fabrique en plusieurs endroits d'Italie.

BINEMENT, f. m. Seconde façon que l'on donne a la vigne. *Vineæ repastinatio.*

BINER, v. a. T. d'Agric. Donner aux terres, aux vignes, un second labour, une seconde façon. *Vineam repastinare. Iterare agrum.*

En t. de Jardinage, c'est la même chose que BÉQUILLER.

BINER, v. n. Il se dit en parlant d'un Prêtre qui a la permission de dire deux Messes en un jour. *Eodem die binas Missas dicere.*

BINET, f. m. Petit instrument de fer blane, de cuivre ou d'autre métal, qu'on met dans la bobéche d'un chandelier, & sur lequel on place le bout de la chandelle ou de la bougie, afin que rien ne se perde; & c'est ce qu'on appelle, faire *binet.*

BINI, f. m. T. de Cloître, qui se dit d'un Moine qu'un Supérieur donne à celui qui veut sortir, pour l'accompagner.

BINOCLE, f. m. Lunette à longue vûe qui est double, & composée de deux tuyaux joints ensemble, par lesquels on peut observer un objet éloigné avec les deux yeux en même temps.

BINOCULAIRE, adj. de t. g. Qui sert aux deux yeux. Astroscope *binoculaire.*

BINOME, f. f. T. d'Algébre. C'est un nombre produit de l'addition de deux nombres, ou grandeurs incommensurables. *Binomius.* Quand il y en a trois, on l'appelle *Trinome*: quand il y en a quatre, *Quatrinome*; quand il y en a plusieurs, *Multinome.* Cela vient de ce que ces grandeurs doivent se nommer de noms différens.

BINSICA, f. f. C'est, selon Van-Helmont, une maladie de l'esprit, ou plutôt de l'imagination.

BINTAMBARU, f. m. Plante du Malabar, & de l'Isle de Ceylan.

BIO.

BIOCOLYTE, s. m. On appelloit ainsi dans l'Empire grec certains Officiers ou soldats qui étoient obligés d'empêcher les violences. *-yta.* De Βία, violence, & κωλύω, j'empêche.

BIOGRAPHE, s. m. Auteur qui écrit des vies. *Vitæ* ou *vitarum scriptor.* De βίος, *vita*, & γράφω, *scribo.*

BIOTHANATE, s. m. & f. Celui qui est mort d'une mort violente. *Biothanatus, a.* De βία, violence, & de θάνατος, mort; comme qui diroit Βιαιοθάνατος.

BIOUAC. Voy. BIVOUAC.

BIP.

BIPÉDAL, ALE, adj. Qui a deux pieds. *-alis, e.* Il n'est pas usité.

BIPÉDE, adj. de t. g. Qui marche à deux pieds. *Bipes.*

BIPENNE, s. f. Double hache à l'usage des Amazones. *Bipennis.* Ce mot n'est pas généralement reçu.

BIQ.

BIQUE, s. f. T. Provincial. Chévre. *Capra.* De βῆκη, chévre.

BIQUELAR, s. m. T. de Rel. Cuisinier du Divan d'Alger. *Coquus.*

BIQUET, s. m. T. de Monnoie. Sorte de Trébuchet, dont on se sert pour peser. *Numeraria trutina.*

It. Chevreau. Le petit d'une chévre.

BIQUETER, v. a. Se servir du Biquet pour peser. *Appendere.*

BIQUETER, v. n. Il se dit des chévres, & sign. faire un petit Chevreau. *Hædulum parere.*

BIR.

BIRAMBROT, s. m. Soupe qu'on fait avec de la biére, du sucre, de la muscade, & quelquefois avec du beurre & du pain. Du Hollandois *bier*, biére, & *broot*, pain.

BIRE, s. f. Engin ou instrument d'osier pour prendre des poissons.

BIRÊME, s. f. T. de Mar. ancienne. *Biremis.* Vaisseau qui avoit deux rangs de rames l'un sur l'autre, de chaque côté.

BIRÉTE. } Voy. { *Birrète.*
BIRGITTE. } Voy. { *Brigide.*
BIRGITTIN. } Voy. { *Briguttin.*

BIRIBY, s. m. Nom de Jeu.

BIRLOIR, s. m. Petite machine qui sert à arrêter un chassis quand il est levé; de *Girulatorium.*

BIRON, s. m. Bourg de France dans le Périgord, avec titre de Duché-Pairie. *Birontium.*

BIROTINE, s. f. Sorte de soie du Levant.

BIRSEN, s. m. Mot arabe ou persan. Inflammation ou abscès à la poitrine.

BIRRETTE, s. f. Bonnet que portent les Novices chez les Jésuites. *Birretum.* Il paroît que c'étoit anciennement un habillement de tête qui faisoit partie de tout l'habillement appellé *Birrus*, & qui y étoit joint. *Barrette* a quelques significations différentes de *birrette.*

BIS.

BIS, adv. pris du lat. Deux fois. On s'en sert en Musiq. pour marquer la répétition d'un couplet. On appelle un *bis cantando*, une permission qu'on donne à certains Curés de dire deux Messes.

BIS, ISE, adj. Qui est entre le blanc & le noir. *Cibarius, secundarius panis.* Pain bis-blanc, celui qui est moyen entre le pain de fine farine de froment, & le pain *bis* où il y a du son & du seigle. On dit aussi d'une personne, qu'Elle a le teint *bis*, qu'elle est *bise*; p. d. qu'Elle a la peau brune.

BISA, ou BIZA, s. f. Monnoie & poids des Indes.

BISACHO, s. m. Animal du Pérou, qui a la queue longue comme celle d'un écureuil.

BISACRAMENTAUX, s. m. pl. Hérétiques qui ne reconnoissent que deux Sacremens, le Baptême & la Cène, ou l'Eucharistie. De *bis*, deux, & de *Sacramentum.*

BISAGE & *réparage*, s. m. Façon qui se donne à une étoffe, lorsque le Teinturier la met dans une autre couleur que celle où elle avoit été teinte la premiére fois.

BISAIEUL, EULE, s. r. relatif. Qui est pere ou mere d'un grand-pere ou d'une grand'mere, ou d'un aïeul ou aïeule. *Proavus.*

BISANCE. Voy. BYZANCE.

BISANTHE, BISANTE, ou BISATE, s. m. Ville de l'ancienne Macédoine.

BISBILLE, s. f. T. bas & de peu d'usage. Murmure, chuchoterie, dispute. De l'Italien *bisbiglio.*

BISCAPIT, s. m. Mot lat. qui se dit à la Chambre des Comptes, du double emploi d'une somme employée, comptée, ou reçue deux fois.

BISCAYE, s. f. Province d'Espagne bornée par la mer de *Biscaye*, par les Asturies, par la vieille Castille, & par le Guipuscoa. Bilbao en est la cap. *Biscaia*, *Viscaia*, *Cantabria.* La *Biscaye* françoise, *Biscaia*, ou *Cantabria Gallica*, c'est le pays des Basques. La nouvelle *Biscaye* est une Province de l'Audience de Guadalajara, dans le Mexique.

BISCAYEN, ENNE, s. Qui est de Biscaye, natif, originaire de Biscaye. *Cantaber.*

BISCAYEN, s. m. Espéce de fusil qui porte beaucoup plus loin que les fusils ordinaires.

BISCORNU, UE, adj. Mal fait, mal bâti, qui est d'une forme irréguliére. Maison *biscornue.* Au fig. Esprit, raisonnement *biscornu.*

BISCOTIN, s. m. Petit biscuit ordinairement rond, & extrémement dur. *Placenta.*

BISCUIT, s. m. Pain fort desséché par une double cuisson, pour le garder long-temps, & particuliérement sur la mer. *Panis nauticus*, *buccellatum*, *buccellum.* Prov. S'embarquer sans *biscuit*; c. à d. Entreprendre une affaire, sans avoir les moyens ou les provisions nécessaires.

C'est aussi une pâtisserie friande, faite avec de la plus fine farine, des œufs & du sucre; on y met aussi de l'anis & de l'écorce de citron. *Copta dulciaria.*

Il se dit aussi en t. de Teinture. Il est défendu de faire aucun *biscuit*, ou faux noir, c. à d. entre deux galles, vieille & neuve.

Les Maçons appellent *biscuits* ou *bécuits*, les pierres de chaux qui restent dans le bassin, après que la chaux est détrempée.

BISE, s. f. L'un des vents cardinaux. Il est froid & sec, & souffle entre l'est & le septentrion. *Aquilo*, *Boreas.* De l'allemand *bisa*, qui sign. tourbillon de vent.

On dit prov. qu'Un homme a été frappé du vent de *bise*, p. d. qu'Il est ruiné.

BISE. Il signifioit autrefois Biche, femelle du cerf. C'est aussi une petite miche de pain bis-blanc qu'on donne aux écoliers. Et un poisson qui approche fort du thon. *Amia.*

BISEAU, s. m. Endroit du pain où il n'y a pas de croûte, ce qui arrive lorsque les pains se touchent dans le four. *Panis pars mollior*, & dans la basse latinité, *bisellus.*

En parlant de la taille des verres, des diamans, des pierres précieuses, des glaces de miroir, lunettes à facettes : c'est l'angle formé de leurs superficies qui se joignent. *Lingula angulata.*

Un ciseau, ou un fermoir de menuiserie est à deux *biseaux*, lorsque le taillant est en forme de coin, & qu'il a un angle ou *biseau* des deux côtés. *Obliquè angulata ferri acies.*

C'est aussi en t. d'Orfévre & de metteur en œuvre, ce qui tient & arrête la pierre de la bague dans le chaton.

En t. d'Organiste, Petit morceau d'étain, ou de plomb, qui couvre le tuyau, & qui aide au résonnement de l'orgue.

BISEAU, ou *chamfrain*. Surface inclinée, ou platebande, faite par l'arête rabattue d'une piéce de bois équarrie. Taillé en chamfrain, ou en *biseau*.

En t. d'Imprim. on appelle *Biseaux*, les morceaux de bois qui sont en glacis, qui servent à entourer les pages.

BISÉE, adj. f. T. de Teinturier. Étoffe *bisée*, celle qui a été reteinte & repassée.

BISEIGLE, s. m. T. de Cordonnier. Voy. RÉGLOIR.

BISELLIAIRE, s. m. Celui qui, aux spectacles, & dans les autres assemblées publiques, avoit droit de s'asseoir sur les siéges appellés *Bisellia*, espéce de doubles siéges fort élevés. *Bisellarius.*

BISER, v. n. T. d'Agric. Devenir bis. *Nigrescere*, *nigricare.*

BISER une étoffe, c'est la reteindre.

BISET, s. m. Pigeon sauvage plus petit que le ramier, qui a la chair plus noire que les autres, & les pieds & le bec rouges. *Palumbus.*
It. Pain bis-blanc. Voy. BISE.

Caillou *biset*, c. à d. noirâtre ; & ce nom est quelquef. subst.

It. Grosse étoffe bise.

BISETTE, s. f. Petite dentelle de peu de valeur.

BISETTIÈRE, s. f. Celle qui fait de la bisette.

BISEURS ou *Répareurs*, s. m. pl. Qualité des maîtres Teinturiers du petit teint, parce qu'il n'appartient qu'à eux de faire le bisage & le réparage.

BISLINGUA, s. f. Voy. LAURIER ALEXANDRIN.

BISMUTH, s. m. Corps minéral à demi métallique, composé de la première matière de l'étain qui est encore imparfaite. On l'appelle autrement *étain de glaces*, parce qu'étant brisé, il fait voir plusieurs petites substances polies, & qu'il tient beaucoup de l'étain. On fait du *bismuth* artificiel.

BISNAGUE, ou VISNAGUE, s. m. Il se dit des mouchets d'une plante qui croît en Turquie. On en fait des curedents.

BISNOW, s. m. Nom de Secte parmi les Banianes des Indes, qui font la Caste des marchands, dans laquelle il y a deux Sectes. Celle de *Bisnow*, & celle de Samarath. Ils reconnoissent un Dieu seul, qu'ils appellent *Ram Ram*, c. à d en Hébr. *Très-haut.*

BISOCHE. *Bisæcus.* Voy. FRÉROT.

BISOGNE, vieux s. m. Nouveau soldat. De l'espagnol *bisonno.*

BISON, s. m. Bœuf sauvage des Indes. En Blâs. C'est la même chose que *buffe*. *Bos ferus.*

BISQUAINS, s. m. pl. Peaux de mouton en laine, préparées par les Mégissiers. On les nomme communément *housses.*

BISQUE, s. f. Potage garni de pigeons, poulets, béatilles, jus de mouton, & autres bons ingrédiens. *Catinus jurulento pane, pullis, & exquisitis fartilibus refertus.* De *bis cocta*, deux fois cuite.

Demi-bisque, celle qui se fait à moindres frais.

Bisque de poisson, celle qui se fait avec des hachis de carpes, leurs œufs & leurs laites, & avec des écrevisses.

En T. de jeu de Paume, c'est un avantage que l'on donne au joueur qui est plus foible, & qu'il prend quand il veut une fois en chaque partie. Il vaut quinze. *Quadrans pilarii quindenarii.* De *bis capit*, parce que d'ordinaire on la prend après un avantage qu'on vient de gagner.

Demi-bisque : semblable avantage qu'on ne prend qu'une fois en deux parties ou en deux jeux.

On dit fig. d'un homme sur qui on se vante d'avoir de l'avantage en quelque chose que ce soit, qu'On lui donneroit quinze & *bisque*. Prendre sa *bisque*, p. d. Profiter de son avantage.

BISSAC, s. m. Sac double & tout d'une piéce, qui a une ouverture par le milieu, & deux poches des deux côtés. *Mantica.* On dit d'un homme ruiné, qu'Il est au *bissac*. Du lat. *bisaccium.*

BISSE, s. f. T. de Blâs. Serpent, qui est la même chose que *guivre*, *givre*, ou *vivre*. *Anguis.*

De l'italien *biscia*, signifiant la même chose.

BISSE. Voy. BYSSE.

BISSÉTRE, s. m. Malheur, accident causé par l'imprudence de quelqu'un. *Calamitas.* Ce t. pop. se dit au lieu de BICÊTRE.

BISSEXTE, s. m. T. de Chronol. Année de 366. jours, qui arrive de quatre en quatre ans, à cause de l'addition qu'on y fait d'un jour qu'on insère dans le mois de Février, pour remplacer les six heures que le Soleil emploie à faire son cours chaque année au-delà de 365. jours. On a appellé ce jour-là *bissexte* ; parce que César ordonna qu'il fût intercalé après le 25. de Février, qui étoit le 6. des Calendes de Mars ; & l'on comptoit cette année-là deux fois le 6. des Calendes de Mars, *Bissexto calendas. Intercalaris dies*, *annus intercalaris.*

BISSEXTIL, ILE, adj. Épithéte de l'année où se rencontre le bissexte. *Intercalaris*, *intercalarius.*

BISSON. Voy. BISON.

BISSONNATA à faire frocs de Moines. Espéce de grosse étoffe.

BISTI, s. m. Petite monnoie de Perse. Elle est d'argent, & vaut un sol quatre ou six deniers de France.

BISTONIE, s. f. Ancienne ville de Thrace, & la Thrace même.

BISTOQUET, s. m. Instrument de billard avec lequel on joue à coup sec, quand on craint de billarder. *Clava lusoria supernè rotunda.*

BISTORD, ou BITORD, s. m. T. de Mar. Menue corde à deux fils, dont on se sert pour

faire des enfléchures, pour amarrer. *Funiculus.*
BISTORTE, f. f. Plante dont la racine est fort astringente. *Bistorta.*
BISTOTIER, f. m. T. de Pharm. Instrument de bois, de figure cylindrique, dont on se sert pour le mêlange de plusieurs compositions.
BISTOURI, f. m. Instrument de Chir. en forme de petit rasoir, qui sert à faire des incisions. *Novacula incurva.* On l'appelle *bistouri*, parce qu'il est retourné.
BISTOURNER, v. n. Tourner deux fois les testicules de certains animaux, pour les rendre inhabiles à la génération.
BISTRE, f. f. T. de Dessinateur. Suie cuite & ensuite détrempée, qui sert à laver les desseins. *Fuligo cocta ac diluta.*
BISULQUE, adj. de t. g. Fendu, fourchu. Il se dit des animaux qui ont le pied fourchu, tels que les bœufs, les chameaux, les porcs, les chévres, les moutons, &c. *Bisulcus.*

BIT.

BITCHEMARE, f. m. Poisson des côtes de la Cochinchine.
BITHYNIARCHIE, f. f. Sacerdoce ou premiére Magistrature de Bithynie.
BITHYNIARQUE, f. m. Premier Prêtre, ou premier Magistrat de Bithynie. *-archa.* De Βιθυνία, *Bithynie*, & ἀρχή, magistrature, principauté.
BITHYNIE, f. f. Grande contrée ou roy. de l'Asie mineure proche du Pont d'un côté, & de la Troade de l'autre, vis-à-vis la Thrace. *Bithynia.*
BITHYNIEN, ENNE, f. Qui est de Bithynie. *-thynus.*
BITI, f. m. Grand arbre toûjours verd, qui croît dans le Malabar.
BITON & Cléobis : deux freres recommandables par leur piété envers leur mere.
BITORT. Voy. BISTORD.
BITTERN, f. m. Liqueur qui reste après la crystallisation du sel commun. Nous l'appellons *Eau mere.*
BITTES, f. f. pl. T. de Mar. Ce sont deux piéces de bois élevées debout depuis le bas du fond de cale, jusqu'à quatre pieds & demi au-dessus du premier pont : autour desquelles on attache le cable, quand on a mouillé l'ancre.
BITTER le cable, c'est le rouler & arrêter autour des bittes. *Circumducere.*
BITTON, f. m. Piéce de bois ronde & haute de deux pieds & demi, où l'on attache une galère en terre.
BITTONNIÉRES. Voy. VITONNIÉRES.
BITTORD. Voy. BISTORD.
BITUME, f. m. Matiére épaisse & onctueuse qui se trouve dans le lac Asphaltite, & en d'autres lieux, & qui est d'une nature fort inflammable. *Bitumen.* Les Anciens se servoient d'un certain *bitume* au lieu de chaux. Celui de Judée est fort estimé.
BITUMINEUX, EUSE, adj. Qui tient du bitume. *Bituminosus.*
BITURIGE, f. m. & f. Nom d'un ancien peuple de Gaule, qui occupoit ce qu'on appelle aujourd'hui le Diocèse de Bourges, c. a d. le Berry & une partie du Bourbonnois, & dont Bourges étoit la cap. *Biturix.*

BIV.

BIVAL, f. m. Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, dans le pays de Brai, au Diocèse de Rouen.
BIVALVE, f. f. T. de Conchyliol. Coquillage qui a deux parties, qui s'ouvre à peu près comme une porte à deux battans. *Bivalva.* De *bis*, deux fois, & *valva*, battant.
BIVENTER, f. m. T. d'Anat. C'est le sixiéme muscle de la mâchoire, ainsi nommé, parce qu'il a deux ventres à ses deux extrémités, & un tendon dans son milieu.
BIVIAIRE, adj. de t. g. Il se dit d'une Place où deux chemins aboutissent. *Bivium.*
BIVIE, f. f. Déesse qui présidoit aux endroits où un chemin se divisoit en deux. *-via.* De *bis* & *vis*, chemin.
BIVOAC. Voy. BIVOUAC.
BIVOIE, f. f. Chemin fourchu qui tend vers deux lieux différens. *Bivium.* Il y a plusieurs lieux en France qu'on appelle *la Bivoie.*
BIVOUAC, BIOUAC, ou BIHOUAC, f. m. T. de guerre. C'est une garde extraordinaire qu'on fait de nuit pour la sûreté d'un camp qui est proche de l'ennemi. *Vigilia.* Être, aller, coucher au *bivouac.* De l'allemand *wey-wach*, qui sign. *double garde.*

BIZ.

BIZACÈNE. Voy. BYZACÈNE.
BIZARRE, adj. m. & f. Fantasque, qui a des mœurs inégales, des opinions extraordinaires & particuliéres. *Morosus, tetricus, varius.*
Il est aussi subst. C'est un vrai *bizarre.*
Au fig. il sign. Extraordinaire, & hors de l'usage commun. Couleur, ajustement *bizarre.*
BIZARRE DUCADET. Tulipe feuille morte, rouge brûlé, & jaune enfumé.
BIZARREMENT, adv. D'une maniére bizarre & capricieuse. *Morosè.*
BIZARRERIE, f. f. Humeur bizarre, caprice, extravagance. *Morositas. It.* Variété capricieuse. *Bizarro*, en espagnol, sign. Beau, agréable.
BIZERT, f. m. Oiseau de passage, appellé en Languedoc Pérengue.
BIZET. Voy. BISET.

BLA.

BLACHE, f. f. C'est en Dauphiné une terre plantée d'arbres si distans les uns des autres, qu'ils n'empêchent pas qu'on n'y laboure. *Ager raris arboribus consitus.*
BLADAGE, f. m. T. en usage dans l'Albigeois. Droit qui s'exige en forme de censive, & qui consiste en certaine quantité de grains, d'où vient ce mot. *Jus annui frumentarii reditûs.*
BLAFARD, ARDE, adj. Pâle. Il se dit d'une couleur effacée qui tire sur le blanc, & d'une lumiére foible. Lueur *blafarde. Pallidus, pallens.*
BLAFART, f. m. Petite monnoie qui a cours à Cologne. Il vaut quatre albus, & l'albus neuf deniers trois treiziémes de France.
BLAICHE, ou BLÉCHE, adj m. & f. Mou, paresseux, sans vigueur, timide. *Mollis, ignavus.* Ce mot est du style fam. & quelquef. subst.
BLAINVILLE, f. f. Village du Diocèse de Rouen. De *Blain*, ou *Belain*, qui a signifié un mouton ou un belier. Plusieurs Seigneurs de ce lieu ont porté le nom de *Mouton.*
BLAIREAU, f. m. Petit animal qui vit de fruits & de charogne, qui se cache sous terre, & qu'on appelle autrement *taisson. Meles, taxus.* Puant comme un *blaireau.* Il y en a deux esp-

ces. Les uns s'appellent Porchins, parce qu'ils ont le nez fait comme celui d'un porc; les autres Chenins, parce qu'ils l'ont fait comme un chien. De *glirellus*, parce que c'est une espéce de loir.

BLAIRIE, f. m. T. de Coût. Droit du Seigneur Haut-Justicier pour la permission de pâture qu'il donne aux habitans pour leurs bestiaux.

BLAISE, f. m. N. pr. d'hom. *Blasius*. *Ordre militaire de saint Blaise*, établi par les Rois d'Arménie. *Ordo militaris sancti Blasii*.

BLAISOIS, f. m. (Prononc. *Bléjois*) Pays de France, avec titre de Comté, qui confine avec la Beauce, avec l'Orléanois, avec le Berri, & la Touraine. *Blesensis ager*, ou *pagus*. Blois en est la cap.

BLAISOIS, oise, f. m. & f. Qui est de Blois. *Blesensis*.

BLAMABLE, adj. m. & f. Digne de blâme, répréhensible. *Vituperabilis*, *reprehensione dignus*.

BLAME, f. m. Répréhension faite ou reçue pour quelque action honteuse, ou criminelle. *Vituperatio*, *reprehensio*.

En t. de Pal. Contredit que donne un cohéritier contre les lois qui lui sont présentés par son cohéritier; ou un Seigneur contre l'aveu ou le dénombrement que lui donne son vassal.

BLAMER, v. a. Reprendre, condamner quelque mauvaise action; témoigner par des paroles qu'on désapprouve quelque chose. *Vituperare*, *reprehendere*, *culpare*. De βλάπτειν, *famam lædere*, médire.

Il sign. aussi, Contredire l'aveu & le dénombrement qui est donné à un Seigneur par ses vassaux. *Repugnare*, *contradicere*, *refragari*, *adversari*.

BLAMUSE, vieux f. f. Tape, coup donné avec la main.

BLANC, Blanche, adj. Ce qui renvoie, & réfléchit la lumiére en toutes ses parties; ce qui est le plus éclairé, le plus aisé à appercevoir. *Albus*, *candidus*.

De *albicus*, d'où les Italiens ont fait *bianco*, & les Espagnols *blanco*.

Il se dit de ce qui est pur & net, qui n'est ni sale, ni gâté. *Nitidus*, *purus*. Linge *blanc*, assiette *blanche*. En ce sens on dit au fig. Ce criminel a gagné le Juge; il l'a fait sortir tout *blanc* de cette affaire.

On appelle vers *blancs* les vers sans rimes, tels que ceux des Anglois & des Italiens modernes.

Blanc-bec, f. m. Jeune homme sans barbe & sans expérience.

Argent blanc, ou Monnoie blanche: c'est toute la monnoie d'argent. *Nummi argentei*.

Armes blanches, étoient jadis celles d'un jeune Chevalier, dont l'écu n'étoit chargé d'aucunes Armoiries. *Parma alba*. On appelle aujourd'hui *Armes blanches* celles qui ne sont pas armes à feu, comme les épées, les sabres, &c.

Biére blanche. Celle qui tire sur la couleur du vin blanc. *Cervisia albida*.

Billet blanc. Voy. Billet.

Blanc racine, f. m. Œillet blanc, qui a une grosse & large fleur.

Blanc de Paris. Autre œillet commun à Paris.

Bois blanc, est du bois de bouleau, peuplier, tremble, &c. *Populus*, &c.

Carte blanche, celle où il n'y a point de peintures de roi, dame, ni de valet. *Charta alba*. Donnet la *carte blanche* à quelqu'un; p. d. Offrir de faire quelque chose à telles conditions qu'il lui plaira.

Cheveux blancs, des cheveux de vieillards blanchis avec l'âge. *Cani*.

Cire blanche, qui a été blanchie à la rosée.

Cure blanche, possédée par un Chanoine Régulier, dont la soutane est blanche.

Drapeau blanc est en France l'enseigne de la Colonelle.

Eau blanche, c'est de l'eau où on a mis du son pour faire boire aux chevaux malades.

Épée blanche, est l'épée nue. *Nudus ensis*.

Gris blanc, c'est du gris pâle tirant sur le *blanc*. *Albidus*.

Blanc-estoc. Voy. Blanc-être.

Blanc-être. Faire une coupe de bois à *blanc-être*, c'est n'y tien réserver, y abattre même les baliveaux.

Blanc-manger, est un mets délicat fait en forme de gelée. *Jus è carnibus elixis contretum*, & *albidum colorem referens*. Il y a un fruit à Mexique qu'on appelle *blanc-manger*, qui en effet en a presque le gout.

Magie blanche. Art innocent de faire des choses extraordinaires par la connoissance des secrets de la nature. *Ars innocens & ingeniosa stupenda patrandi*.

Mer blanche, c'est la mer glaciale, ou Hyperborée. *Mare Glaciale*, *Hyperboreum*. C'est aussi la mer Egée, parce qu'on tient que c'est une mer fort sure.

Mûrier blanc, qui sert à nourrir les vers à soie.

Moine blanc. Religieux de l'Ordre des Chanoines Réguliers de S. Augustin, ou de Prémontré ou des Feuillans. *Monachus albâ veste indutus*. On appelle, Vouer au *blanc* un enfant, quand on l'habille de *blanc* jusqu'à un certain âge, en l'honneur de quelque saint Fondateur d'un Ordre qui porte le *blanc*.

Note blanche, est une note de Musique dont la tête est *blanche*, c. à d. vuide dans le milieu.

Pain bis-blanc. Voy. BIS.

Poivre blanc, est un poivre dépouillé de son écorce.

Reine blanche. Voy. REINE.

Rose blanche. Œillet qui n'est ni plus large, ni plus feuillu que la rose *blanche*.

Blanche d'Andilly. Espéce de pêche.

Sausse blanche, faite avec du beurre fondu, & qui n'est pas noirci à la poêle.

Sel blanc, est du sel decrépité, ou séché au feu. *Excoctus igne sal*.

Verre blanc, c'est du verre pur, & bien plus clair & diaphane que le verre commun. *Crystallus*.

Blanc, f. m. La couleur blanche. *It*. La couleur ou matiére blanche que les Peintres emploient. *It*. Sorte de fard dont quelques femmes se servent. *Blanc* d'Espagne: c'est l'étain de glace dissout dans l'esprit de nitre, & précipité en une poudre très-blanche par le moyen de l'eau salée.

Blanc de plomb. C'est la rouillure du plomb. *Cerussa*, *psimmithium*. Elle se fait à la vapeur de vinaigre. On l'appelle autrement Céruse.

Blanc, f. m. T. de Fleuriste. Maladie qui survient aux œillets, & qui est la même chose que la Nielle. *Tabes*, *marcor*. C'est aussi un t. de Jardinier, qui se dit d'une maladie des concombres & des melons.

Blanc rhasis, que le vulgaire appelle *Blanc Raisin*. Onguent ainsi appellé de sa couleur blanche,

& du nom de son inventeur, qui est Rhasis, Médecin.

BLANC D'EAU. Voy. NÉNUPHAR.

Blanc de Mesué. Emplâtre qu'on nomme autrement *diachylon.*

BLANC DE CHAPON : la chair des aîles & de la poitrine d'un chapon cuit.

BLANC D'ŒUF, est la glaire de l'œuf où est le germe. *Aloumen.*

BLANC DE BALEINE. C'est la cervelle d'une espéce de baleine que les Basques appellent Byaris, & ceux de S. Jean de Luz, Cachalot. C'est, selon quelques-uns, la baleine mâle.

BLANC DE PERLE. Voy. BISMUTH.

Le *blanc* de l'œil. C'est la premiére tunique de l'œil, qu'on appelle aussi *conjonctive*, parce qu'elle sert à joindre & à soûtenir les autres. *Oculi album, oculorum albor.*

BLANC. Monnoie ancienne de billon, qui valoit communément dix deniers tournois, quelquefois plus, quelquefois moins. *Quincunx Francicus.* On appelloit *grands blancs*, ou gros deniers *blancs*, ceux qui valoient dix deniers tournois; & petits *blancs*, ou demi *blancs*, ceux qui n'en valoient que cinq. V. le Dict. de Tr. *Six blancs* est aujourd'hui une monnoie de compte, qui vaut trente deniers.

BLANC SIGNÉ, (Les Provinciaux disent *Blanc seing.*) Papier que l'on donne à des amis, ou à des arbitres, afin qu'ils le remplissent de ce qu'ils jugeront raisonnable pour terminer un procès. *Potestas rei gerendæ ad arbitrium.*

EN BLANC, adv. se dit en ces phr. Procuration, quittance en *blanc*, où on laisse de l'espace pour écrire le nom de celui qui doit agir, ou recevoir. *Pura tabula cum Chirographo.* Livre en *blanc*, c. à d. en feuilles sans reliûre. *Folia dissoluta. Rôtisseur en blanc*, Celui qui vend les viandes lardées, & non rôties. Étoffes en *blanc*, qui n'ont point passé par la teinture.

BLANC. Marque blanche, ou noire, qu'on met à un but pour tirer de l'arc ou du fusil. *Signum.* Tirer de but en *blanc*, c'est du lieu marqué où l'on est, tirer dans le *blanc*. *Rectà.* Au fig. de but en *blanc*, sign. D'une manière ouverte ou bien Inconsidérément, brusquement.

On dit prov. d'un homme qui est entre deux vins, qu'il est entre le *blanc* & le clairet. Se faire tout *blanc* de son épée, se promettre de faire bien des choses où souvent on ne peut pas réüssir. Celui qui est extrêmement heureux en toutes choses, est le fils de la poule *blanche*. Se manger le *blanc* des yeux; p. d. Être extrêmement ennemis les uns des autres. Être au *blanc*, être ruiné. Passer du *blanc* au noir; p. d. Passer d'une extrémité à l'autre, soit en ses discours, soit en ses maniéres de vivre. Il faut faire une telle chose à bis ou à *blanc*; p. d. absolument de gré ou de force. Dire une chose de but en *blanc* à quelqu'un, la dire hardiment. Les voyageurs disent aussi, Rouge au soir, *blanc* au matin, c'est la journée du Pélerin. Les joueurs d'échecs disent, Dame *blanche* a le cul *blanc*, p. d. que Le Roi *blanc* doit être posé d'abord sur une case noire. Pour marquer l'égalité de deux choses, C'est bonnet *blanc*, & *blanc* bonnet.

LES BLANCS, s. m. pl. Nom d'une faction qui se forma dans la ville de Pistoie en Italie, l'an 1300. Ceux de la faction contraire furent appellés les *Noirs.*

On distingue dans plusieurs pays des Indes les *Blancs* & les *Noirs*. On appelle *Blancs* les Européens, ou d'autres peuples moins bazanés que les naturels du pays.

La Confrérie des BLANCS à Naples, dont le principal emploi est d'assister les criminels que l'on conduit au supplice. *Alborum*, ou *Candidorum confraternitas.*

BLANCS. Imposteurs qui parurent en Italie vers la fin du XIV[e]. siécle, ainsi nommés parce qu'ils portoient des robes blanches.

BLANCS-BATTUS. Confrérie de Pénitens établie par le Roi de France Henri III. mais qui ne dura pas long-temps.

BLANCS-MANTEAUX. Nom que l'on a donné à Paris aux Servites ou Religieux serfs de la Ste. Vierge, parce qu'ils avoient des manteaux blancs. Leur Monastère passa aux Guillelmites, qui le cédérent aux Bénédictins de Cluni, qui l'ont cedé à leur tour aux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, qui le possédent aujourd'hui, & qui ont retenu le même nom.

BLANCHAILLE, s. f. Collectif qui n'a point de pl. il sign. Fretin, menu poisson. *Viles pisciculi.*

BLANCHARDS, s. m. pl. Toiles de lin, ainsi appellées, de ce que le fil, qui sert à les fabriquer, a été à demi blanchi, avant que d'être mis en œuvre.

BLANCHATRE, adj. m. & f. Tirant sur le blanc, qui approche du blanc. *Albicans.*

BLANCHE, s. f. N. pr. de femme. *Blanca.*

Reine Blanche. Nom que l'on a donné aux veuves de nos Rois, à cause de la coëffure qu'elles portoient, faite d'une guimpe & d'un voile blanc.

BLANCHE VULGAIRE. Anémone à peluche, & toute blanche.

Avoir *blanche*, au jeu de cartes, c'est n'avoir aucune figure dans son jeu. *Alba folia.*

BLANCHEMENT, adv. D'une maniére propre. *Purè, nitidè.* Il ne se dit guère que dans cette phrase, Tenir les enfans *blanchement.*

BLANCHER, s. m. Taneur qui apprête les petits cuirs.

BLANCHERIE, s. f. Lieu destiné à blanchir des toiles, ou de la cire. *Officina albaria.*

BLANCHERIE de cuivre. T. Provincial. Batterie de cuisine de cuivre.

BLANCHERIE de cuir. Peaux de moutons, chévres, & autres passées en blanc.

BLANCHES. Voy. BLANCHETS.

BLANCHES DAMES. Religieuses près Savigny, dans le Diocèse d'Avranches.

Processions *blanches*, instituées sous le regne d'Henri III. Les Laïcs y étoient couverts d'un drap *blanc*, & les Ecclésiastiques de leurs ornemens d'Église.

BLANCHET, s. m. Camisolle d'étoffe blanche, & à l'usage des paysans. *Lanea vestis alba.* C'est aussi une étoffe qui sert de chemise aux Religieuses de Fontevrauld.

BLANCHETS. T. d'Imprimerie. Sorte de molleton, que l'on met entre les deux timpans.

BLANCHEUR, s. f. Qualité qui résulte de la couleur blanche qui est sur les corps, ou plûtôt de la lumiére qu'ils réfléchissent. *Albor, albitudo.*

En t. du grand Art, on appelle *blancheur capillaire*, de petits filamens blancs, comme des cheveux, qui paroissent lorsque le régime de Jupiter est achevé.

BLANCHIMENT, s. m. L'action de blanchir, & l'effet qui en résulte. *Alboris inductio.*

En t. d'Orfévre, baquet, où par le moyen de l'eau forte & de l'eau commune, on met blanchir la vaisselle. Il se dit aussi en t. de Monnoie d'une

façon qu'on donne aux flans avant que de les marquer, en les faisant bouillir dans l'eau commune avec le sel, le tartre ou gravelée.

BLANCHIR, v. a. & n. Rendre blanc. *Candefacere.* On dit qu'Une femme *blanchit*, p. d. qu'Elle fait métier de *blanchir* du linge : & qu'Elle *blanchit* quelqu'un, p. d. qu'Elle *blanchit* le linge de celui dont on parle.

BLANCHIR *le petit lait.* Jetter une certaine quantité de lait dans le petit lait dont on veut composer le second fromage.

BLANCHIR LE PLOMB. L'étamer au feu, c. à d. le couvrir de feuilles d'étain.

BLANCHIR se dit aussi de la façon qu'on donne aux flans des monnoies, lorsqu'on leur donne la couleur naturelle de leur métal.

BLANCHIR DES AIS, en t. de Menuis. les unir & raboter pour faire des cloisons. En t. de Serrurier, *Blanchir*, c'est limer & polir le fer. En t. de Chauderonnier, c'est ôter avec la paroire la superficie de la besogne. *Dolare, perpolire, purgare.*

BLANCHIR, ou refaire, se dit aussi par les Rôtisseurs, pour, Faire revenir la viande sur les charbons. C'est aussi mettre de la viande dans de l'eau tiède pour la faire revenir.

Faire *blanchir* de la chicorée, des cardes, du céleri, &c. p. d. en lier les feuilles, & les couvrir avec de la terre ou du fumier.

BLANCHIR se dit aussi des coups de canon qui ne font qu'effleurer une muraille, & y laissent une marque blanche. *Leviter perstringere.* En ce sens on dit au fig. de tous ceux dont les efforts sont inutiles, que tout ce qu'ils ont dit n'a fait que *blanchir.*

BLANCHIR se dit aussi des vieillards qui deviennent blancs. *Canescere.* Vieillir. *Blanchir* sous le harnois, c. à d. dans les armées.

Il se dit fig. & dans un sens actif, p. d. Faire paroître innocent un homme accusé.

BLANCHIR se dit aussi de la mer agitée par les rames, ou par les flots. *Albescere, inalbescere.*

Dans la Philosophie hermétique, ce v. signifie, Cuire la matière jusqu'à ce qu'elle soit parfaite.

BLANCHI, IE, part. pass. *Dealbatus.* Sépulchres *blanchis* ; hypocrites, beaux au-dehors, & sales au-dedans.

BLANCHISSAGE, s. m. Action, ou salaire de celui qui blanchit. *Ablutio, purgatio* ; ou dans un autre sens, *dealbatio.*

BLANCHISSANT, ANTE, adj. Qui devient blanc. *Canescens, albescens.* Flots écumeux & *blanchissans*, cheveux gris & *blanchissans.*

BLANCHISSERIE, s. f. Lieu destiné à blanchir des toiles, ou de la cire. *Officina albaria.*

BLANCHISSEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui blanchit le linge. *Qui*, ou *quæ linteas vestes purgat.* On dit fam. d'un homme qui a du linge sale, qu'il porte le deuil de sa *Blanchisseuse.*

BLANDICES, vieux s. f. pl. Cageolleries, flatteries pour tromper quelqu'un. *Blanditiæ, illecebræ, adulatio.*

BLANDILALIE. Voy. HAUTE-BONTÉ.

BLANDIR, vieux v. n. Amadouer, flatter, caresser. *Blandiri, adulari, permulcere, palpare. Blandissant*, Qui flatte, qui caresse.

BLANGI, s. m. Bourg sur la Brêle.

BLANMONT, s. m. Petite ville de Lorraine, sur la rivière de Vesouze, à cinq lieues de Luneville. *Albus-Mons.*

BLANQUE, s. f. Espèce de loterie, ou jeu de hazard, où l'on achète certain nombre de billets, dans lesquels, s'il y en a quelqu'un noir, ou marqué de quelque meuble qui est à l'étalage, on en profite. *Ludicræ fortes, ludicra fortitio.* S'il n'y en a point, on perd son argent ; & alors on dit qu'on a trouvé *blanque*, d'où ce jeu a tiré ce nom. Il vient de l'Italien *bianca*, blanche.

On dit fig. qu'on a trouvé *blanque*, quand on n'a pas trouvé ce qu'on cherchoit.

Prov. Hazard à la *blanque* ; p. d. Il en arrivera ce qu'il pourra.

BLANQUET, s. m. Espèce de poire. On dit aussi au fém. *Blanquette. Pyrum lacteum.*

BLANQUETTE, s. f. Sorte de vin blanc qui vient de Gascogne, & qui a un goût assez délicat. *Vinum album.*

C'est aussi une fricassée blanche, & faite ordinairement de veau ou d'agneau.

BLANQUETTE *à la longue queue*, s. f. Espèce de poire.

BLANQUILLE, s. f. Monnoie de Maroc, valant à peu près deux sols & demi monnoie de France. *Asses duo cum quadrante, quadrantes quinque.*

BLANZAC, s. m. Pet. ville de France en Angoumois, sur la rivière de Nay. *Blanziacum.*

BLAQUE, s. f. Vessie où l'on met le tabac pour le tenir frais.

BLAQUERNES, s. f. pl. Lieu voisin de Constantinople, où l'on bâtit un fauxbourg, dans lequel étoit le Palais des *Blaquernes*, qu'on appella Pentapyrgion ; c. à d. le Château des cinq tours. *Blaquernæ.* On prétend que ce nom vient d'un Prince Barbare, qui regna dans cette partie de la Thrace, & qui eut son palais en ce lieu-là.

BLARE, s. m. Petite monnoie de cuivre, mêlée d'un peu d'argent, qui se fabrique à Berne en Suisse.

BLASER, se BLASER, v. a. & n. p. Gâter, altérer, brûler, dessécher. Il se dit en parlant de l'effet des liqueurs fortes que l'on boit.

BLASMABLE. Voy. BLÂMABLE.

BLASMER. Voy. BLÂMER.

BLASO, s. m. Arbre Indien, dont le fruit réduit en poudre & pris intérieurement, tue les vers.

BLASON, s. m. Devise & Armes qui sont dépeintes sur un Écu, telles que les portoient les anciens Chevaliers, ou l'Assemblage de tout ce qui compose l'Écu armorial. *Scutum Gentilitium.* De *latio*, à cause que le *Blason* étoit porté par les Chevaliers sur leurs Écus : ou plûtôt de l'allemand *blasen*, qui sign. *donner du cor*, parce que ceux qui se présentoient aux lices des anciens Tournois donnoient du cor pour faire sçavoir leur venue.

Ce mot a été pris aussi quelquef. pour l'Écu même où sont les Armoiries.

BLASON se dit aussi de la science qui apprend à déchiffrer les Armes, ou Armoiries, & à en nommer toutes les parties dans leurs termes propres. *Earum, quæ in scuto expressa sunt, figurarum interpretatio, scientia heraldica.*

Il signifioit autrefois, tantôt les louanges, les éloges qu'on donnoit, *Laudatio* ; tantôt une censure qu'on fait de quelqu'un.

BLASONNEMENT, s. m. L'action de blasonner, de déchiffrer les armes d'un Écu. *Interpretatio.*

BLASONNER, v. a. Peindre des armoiries avec les métaux & les couleurs qui leur appartiennent. *Figuras in scuto gentilitio pingere, adumbrare.*

En t. de Graveurs, faire certaines lignes & points pour représenter les métaux & les couleurs. *Incidere in æs, in aurum, in argentum.*

It. Expliquer le Blason, ou les parties des Armes d'une Maison ou Province en termes pro-

pres & convenables à l'art. *Figuras scuti gentilitii conceptis verbis & ordine recensere ; explicare.*

Il signifioit aussi, Expliquer les symboles du Blâson. *Scuti aream, typos & iis subjectum vim interpretari.*

Dans le style fam. il s'emploie pour, Décrire les bonnes ou mauvaises qualités de quelqu'un.

BLASONNEUR, s. m. Celui qui blasonne. *Interpres, enunciator scuti gentilitii.*

Il sign. aussi Médisant. *Maledicus, conviciator.*

BLASPHÉMATEUR, s. m. Celui qui blasphème, qui prononce des paroles outrageuses & impies contre Dieu, & injurieuses à sa gloire. *Divini numinis obtrectator.*

BLASPHÉMATOIRE, adj. m. & f. Qui contient un blasphême. *Contumeliosus in Deum, blasphemus.*

BLASPHÊME, s. m. Crime énorme qui se commet contre la divinité par des paroles, ou des sentimens qui blessent sa Majesté, ou les mystères de la vraie Religion. *Vox in Deum contumeliosa, verborum impietas, blasphemia.*

C'est un *blasphême* que d'attribuer à la créature ce qui ne peut convenir qu'à Dieu, p. ex. Dire que ce qu'on affirme est aussi vrai qu'il est vrai qu'il y a un Dieu.

Blasphême se prend quelquef. en style bas & burlesque pour un adj. & sign. Blême, pâle.

BLASPHÉMER, v. a. & n. Parler contre Dieu & la Religion. *Atroces in Deum voces jactare, impia in Deum verba profundere.*

Du gr. βλάπτειν φήμην, c. à d. blesser l'honneur & la réputation.

BLASTENGE, vieux s. f. Ressentiment.

BLÂTIER, s. m. Marchand qui va acheter du bled dans les greniers de la campagne, pour le transporter & le revendre dans les marchés des villes & gros bourgs. *Frumentarius.*

De *bladum*, blé; & d'abord on a dit Bladier.

BLATTA-BYZANTIA. T. de Pharm. *Unguis odoratus.* Coquillage qui renferme un petit poisson qui a l'odeur du nard. Il se trouve dans les lacs des Indes Orientales, & vers Constantinople.

BLAVET. Voy. BLUET.

BLAYE, s. f. Ville de France dans le Bourdelois, en Guienne. *Blavia.*

BLAYER. Voy. BLADAGE.

BLE.

BLÉ, ou BLED, s. m. Plante qui produit dans son épi une graine, dont on fait le pain, qui est la principale nourriture de l'homme. *Frumentum.* De *bladus*, ou *bladum*, qui sign. *fruit*, ou *semence*, d'où est venu *emblaver.* Si on écrit *bled*, on ne prononce point le *d*, pas même devant une voyelle.

On appelle par excellence *blé*, celui qui est de pur froment. *Frumentum, triticum. Petit blé*, ou *blé maigre*, c'est du seigle, ou du *blé* où il n'y a guère de froment, ou dont le grain est mal nourri. *Trinca, olyra.*

On appelle aussi *petits blés*, l'orge, l'avoine, les pois, les vesses; ce qu'on appelle aussi en général *les Mars*, & en quelques lieux *termois*, de *trimestris.*

Blé barbu. Espéce de millet. *Melica.*

Blé blanc, espéce de froment commune en Dauphiné. *Sandelum.*

Blé cornu. T. de Laboureur. Ce sont certains grains qui viennent quelquefois dans les épis du seigle, & qui sont noirs & plus longs que les autres, sortant de l'épi comme une espéce de corne noire. On les appelle *Ergots*, en Sologne & dans le Berri.

Blé locular. Froment rouge, froment locar, spéautre. *Zea.* Cette plante est commune en Égypte, en Sicile & en Gréce.

Blé noir, ou blé sarrasin. *Frumentum Sarracenicum*, ou *Fagopyrum*, *Fegopyrum*, ou *Fagotriticum*, *Melampyrum.* On le nomme *Blé-noir*, par rapport à la couleur noire de l'écorce de son grain; & *blé sarrasin*, parce qu'il a été d'abord apporté d'Afrique. Cette plante ne ressemble point au *blé*, quoiqu'on lui en donne le nom. Il y a une autre sorte de *blé noir*, qu'on nomme autrement *ble de vache*, ou *rouge herbe.* V. le D. de Tr.

Blé de Turquie, qu'on appelle autrement *Mays*, ou *blé d'Inde.* *Triticum Indicum*, *frumentum Indicum*, *tragus*, *tragum.* Plante qui porte son grain entassé en forme de pomme de pin. Le Mays sert de nourriture à une grande partie de l'Amérique, de l'Asie & de l'Afrique. Le *blé* de Turquie étoit fort connu en Italie dès le temps de Pline. Les Latins le nommoient *Irio.* On en voit en Dauphiné, en quelques lieux de Languedoc, de la Guienne, du Béarn & de la Navarre.

Blé se dit aussi particuliérement du grain qui sort de l'épi quand il est battu. *Granum.* Voy. dans le D. de Tr. plusieurs observations importantes sur la nature, les qualités, le commerce, & l'art de conserver le *blé.*

Prov. Crier famine sur un tas de *blé*, se plaindre quoiqu'on ait de quoi vivre dans l'abondance. On dit d'une marchandise d'un sûr & prompt débit, que C'est du *blé* en grenier. Être pris comme dans un blé; p. d. Être surpris sans défense & sans armes. On dit aussi, Manger son *blé* en verd; pour dire, Manger son revenu avant que les termes en soient échus.

BLÉCHE, adj. Voy. BLAICHE.

BLÉER, v. a. T. Provincial. Semer le blé.

BLÉIME, s. f. T. de Man. Inflammation de la partie intérieure du sabot d'un cheval vers le talon entre la sole & le petit pied.

BLÊME, adj. m. & f. Décoloré, pâle. *Pallidus, pallens.* Il ne se dit que du visage.

BLÊMIR, v. n. Pâlir, changer de visage par l'émotion de quelque passion violente, de colère, de honte, de douleur. *Pallescere, exalbescere.*

BLÊMISSEMENT, vieux s. m. Pâleur. *Pallor.*

BLEMYES, BLEMMYES, ou BLEMMYENS, s. m. pl. Peuple de l'Ethiopie, que l'on a cru être sans tête, & avoir les yeux & la bouche à la poitrine: c. à d. qu'ils s'enfonçoient la tête entre les épaules, qu'ils élevoient beaucoup. *Blemiæ, blenæ, blepte.*

BLENNUS, s. m. Poisson qu'on pêche dans les eaux bourbeuses, qui n'est pas bon à manger, ce qui est indiqué par son nom, qui revient à muqueux. Βλέννος.

BLÉPHAROXYSTE, s. m. Instrument de Chirurgie pour la scarification des paupiéres. -*tum.* De βλέφαρον, *paupiére*, & de ξύω, *scarifier.*

BLÉQUE, adj. de t. g. Mot Normand. Poire, pomme *blèque*, c. à d. plus que molle.

BLEREAU. Voy. BLAIREAU.

BLEREUX, s. m. Animal sauvage. *Mæles, melis.*

BLESCHE. Voy. *Blêche*,

BLESME. } Voy. { *Blême.*
BLESMIR. } Voy. { *Blêmir.*
BLESMISSEMENT. } Voy. { *Blêmissement.*

BLESSER, v. a. Frapper, ou ferrer violemment quelque partie d'un corps sensitif. *Ferire, vulnerare, fauciare.* Du lat. *læsare*, en y ajoûtant un *b.*

En parlant d'un navire & d'une galere, Endommager. *Detrimentum afferre.*

BLESSER se dit avec le pron. perf. quand on se fait mal, soit en tombant, soit par mégarde, soit volontairement. *Offendere partem corporis aliquam.* Une femme grosse s'est *blessée*; p. d. que Quelque accident l'a fait accoucher avant terme. *Abortum facere.*

It. Choquer, toucher trop fortement ce qui est délicat. *Offendere.* Les couleurs trop vives *blessent* la vûe. Une dissonance *blesse* l'oreille.

Il se dit fig. des choses spirituelles. Une chose monstrueuse *blesse* l'imagination. Un extravagant a l'esprit *blessé*, est *blessé* au cerveau. *Blesser* la pudeur. En matiére d'amour, Avoir le cœur *blessé*.

Il sign. encore au fig. Nuire à quelque chose, y donner atteinte, y faire bréche : choquer quelqu'un, l'offenser par quelque discours. *Blesser* la réputation.

It. Porter dommage, faire tort. *Detrimentum afferre, inferre.*

Prov. Autant de morts que de *blessés*, il n'y eut qu'un chapeau perdu; p. d. Il n'y arriva pas grand mal.

BLESSÉ, ÉE, part. pass. *Vulneratus, fauciatus.* Qui a une hernie ou descente.

BLESSÉ se aussi substantiv. Avoir soin des malades & des *blessés*.

BLESSURE, f. f. Plaie, contusion. *Vulnus, plaga.*

Il se dit aussi fig. des choses spirituelles. *Blessures* faites à l'honneur. *It.* Violente impression que les passions font sur l'ame.

BLET, ETTE, adj. Il se dit d'un fruit trop mûr, qui est à demi pourri. *Fracidus.*

BLETTE, f. f. T. de Bot. Plante fort commune, & dont il y a deux espéces, la rouge & la blanche. *Blitum.*

BLEU, BLEUE, adj. & f. Qui est de couleur d'azur. *Cæruleus, cærulus, cyaneus.* Les nuances du *bleu* sont le *bleu blanc, naissant, pâle, mourant, mignon, céleste*, il tient le milieu de la nuance; *bleu reine, turquin*, c'est un *bleu* foncé; *bleu de Roi*, fleur de guède, *bleu pers* Aldego, *bleu* pers, [entre le verd & le *bleu*, c'est la couleur de certains yeux] & *bleu d'enfer*, ou noirâtre.

Un homme devient tout *bleu*, quand il lui survient quelque violente douleur dans l'ame.

Cordon-*bleu*, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, parce que la marque de cet Ordre est une croix attachée à un cordon *bleu. Vittâ cæruleâ ornatus.* On le dit fig. & fam. d'un homme considérable dans son corps.

BLEU DE TOURNESOL. C'est un *bleu* propre à peindre sur le bois, qui se fait avec la graine de cette plante.

BLEUS & ROUGES, f. m. pl. On se sert de ces mots pour désigner la maison du Roi.

Mettre une carpe au *bleu*; p. d. L'accommoder à une sorte de court-bouillon, qui lui donne une couleur approchante du *bleu*.

En t. de guerre, parti-*bleu*, est une troupe de soldats qui vont butiner sans permission, *Grassatorum*, ou *prædatorum militum manus.* Aller en parti-*bleu*.

Officier *bleu*, en t. de Mar. est un Officier qu'un Capitaine de vaisseau crée dans son bord.

Prov. Faire des coups *bleus*; p. d. Faire des efforts inutiles.

On appelle *bleus* les pauvres de l'Hôpital de de la Trinité à Paris.

BLEUATRE, adj. m. & f. Qui approche du bleu, qui est entre le blanc & le bleu. *Subcæruleus.*

BLUE, ou QUASI BLEUE, f. f. T. de Fleuriste. Sorte d'anémone.

Filles Bleues. Voy. ANNONCIADE.

BLEUET. Voy. BLUET.

BLEUIR, v. a. T. de Chymiste & d'Artisan. Donner une couleur bleue, *bleuir* du fer, du mercure & du soufre.

BLI.

BLIAUX, f. m. Sorte de juste-au-corps ancien.

BLIDOU, f. m. N. pr. d'hom. *Blidulfus.*

BLIDRAN, f. m. N. pr. d'hom. *Blidrannius.*

BLIER, f. m. N. pr. d'hom. *Blitharius.*

BLIMOND, f. m. N. pr. d'hom. *Blitmundus.*

BLIN, f. m. T. de Mar. Piéce de bois quarré, qui sert à pousser des coins de bois sur la quille du vaisseau, lorsqu'on le veut mettre à l'eau.

La BLIN. Tulipe d'un beau violet séparé d'un blanc naissant par un peu de rouge.

BLINDAGE, f. m. T. de guerre. L'action de *blinder*, ce qui concerne les blindes.

BLINDER, v. a. C'est, en t. de guerre, se couvrir de blindes.

BLINDES, f. m. pl. T. de guerre. Défenses faites de branches entrelassées, qu'on enferme entre deux rangs de pieux debout, ou de claies.

De l'anglois *blif*, machine de guerre qu'on a appellé dans la basse latinité *blida*.

B L O.

BLOC, f. m. Piéce de marbre qui n'a encore reçû aucune forme de la main de l'ouvrier. *Massa.*

Il se prend aussi collectivement pour plusieurs piéces ou marchandises qui sont considérées toutes ensemble. *Summatim, simul, acervatim.*

De *block*, mot celtique ou bas-breton, qui sign. *tout.*

Faire un marché en *bloc* & en *tâche*; S'engager à fournir tous les matériaux & les peines des ouvriers, sans compter en détail ces fournitures.

BLOC DE PLOMB. C'est parmi les Graveurs de petits ouvrages, un billot sur lequel on pose l'ouvrage.

BLOC, en t. de Mar. se dit des gros billots de bois d'orme quarrés & percés en mortoises, qui servent à différens usages.

En t. de Fauc. Perche sur laquelle on met l'oiseau de proie.

BLOCAGE, ou BLOCAILLE, f. m. Menu moilon qui sert à remplir les vuides qui sont entre de plus grosses pierres. *Cæmentum, cæmentum lapideum, saxeum.*

BLOCAL, vieux f. m. Batticade.

BLOCHET, f. m. T. de Charpent. Piéce de bois posée sur les sabliéres des croupes, qui porte & entretient les chevrons des couvertures.

C'est aussi une piéce de bois qui se met sous la panne au-dessus du gousset.

BLOCUS, f. m. Siége d'une ville qu'on veut prendre par famine, en occupant tous les passages par où les vivres lui peuvent arriver. *Omnium ad urbem adituum interclusio.*

De l'allemand *blochus*, qui sign. un *boulevart*, ou *maison de bois*.

BLOIS, s. m. Ville de France, sur la Loire, cap. du Blaisois, avec titre de Comté, & un Évêché suffragant de Paris. *Blesa*, *Blesense Castrum*.

De BLOIS, s. m. N. pr. d'hom. *Blosius*.

BLOND, ONDE, adj. & s. Qui est d'une couleur moyenne entre le doré & le châtain clair. Il se dit particuliérement de la couleur des cheveux & du poil. *Flavus*. *Blond* doré, un peu ardent, fade, de filasse. Le *blond* cendré ou mêlé de gris est le plus beau & le plus agréable.

On dit poëtiquement, La *blonde* Cérès, & le *blond* Phœbus.

On dit par extension, Du lin bien *blond*, un rôt *blond*, une sauce *blonde*.

On dit prov. qu'Un homme est délicat & *blond*, quand il fait trop le beau, ou le difficile. *Blond* comme un bassin. Un *blond* d'Égypte, en parlant d'un homme fort noir.

BLONDE, s. f. Espéce de dentelle de soie.

BLONDEL, (François). Célébre Architecte.

BLONDIN, INE, s. Qui a les cheveux blonds; & il se dit fig. des gens qui font les beaux.

BLONDIR, verbe neutre. Devenir blond. *Flavescere*.

On le dit poëtiquement des épis, quand ils deviennent jaunes vers le temps de la moisson.

BLONDISSANT, ANTE, part. Qui blondit. *Flavescens*. Il n'a guère d'usage qu'en style poëtique. Les épis *blondissans*.

BLOQUER, v. a. Occuper les passages par où on améne les vivres dans une place. *Urbem circumjectis undiquaque præsidiis claudere*. Du vieux gaulois *blocal*, ou *bloquil*, barricade.

En terme de Maçon. remplir de moilon & de mortier les vuides entre les pierres.

En t. de Mar. Mettre de la bourre sur du goudran entre deux bordages.

En t. d'Impr. Mettre dans la forme en la composant une lettre renversée, pour tenir la place d'une autre qui manque.

BLOQUER, en t. de Fauc. se dit lorsque l'oiseau a remis la perdrix, & qu'il la tient à son avantage.

En t. de Billard, c'est en forçant une bille, la pousser dans une blouse. *Globulum vi magnâ in cavum detrudere*.

BLOSIUS. Voy. BLOIS.

BLOT, s. m. Petit chevalet de bois où se repose l'oiseau.

C'est aussi un instrument dont on se sert dans la navigation, pour estimer le chemin du vaisseau.

BLOTTIR, v. n. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. Se tapir, se cacher en quelque lieu étroit; se mettre, se ramasser en petit volume. *Abscondere se*, *delitescere*.

BLOUSE, s. f. Trou d'un billard, ou d'un tripot, où on jette les billes, ou les balles. *Fundula*, *cavum*, *foramen*.

On dit aussi prov. qu'On a mis quelqu'un dans la *blouse*, c. à d. en prison.

BLOUSER, v. a. Pousser une bille dans la blouse. *In fundulam trudere*. Du saxon *blosan*, périr, être submergé.

Avec le pron. pers. il sign. fig. Se tromper, échouer. *Falli*, *decipi*, *hallucinari*. Mais il est du style fam.

BLOUSSE, s. f. Laine courte qui ne se peut tenir en rang, & qu'on envoie à la carde.

BLU.

BLUET, BLEUET, ou BLAVET, s. m. T. de Bot. Plante très-commune dans les bleds, & à qui la couleur de ses fleurs a fait donner le nom qu'elle a. *Cyanus*, *Cyanus segetum*. On l'appelle aussi *Aubifoin*.

BLUETTE, s. f. Petite étincelle de feu. *Scintilla*. De *bleu*.

Il se dit fig. en choses spirituelles. Il n'y a pas une *bluette* d'esprit dans ce discours.

Au fig. Gloire, éclat, qualités louables ou estimables. *Dos*, *virtus*, *splendor*.

BLUETTE du Rhin. Laine d'Allemagne.

BLUTEAU, ou BLUTOIR, s. m. Sas ou tamis pour séparer le son de la farine. *Pollinarium cribrum*.

C'est parmi les Corroyeurs un paquet de laine, dont on se sert pour essuyer les cuirs.

It. Sorte d'étamine qui sert principalement à bluter la farine.

BLUTER, v. a. Séparer la farine d'avec le son, en la passant par un bluteau. *Farinam incernere*, *succernere*. Du lat. *voluture*.

BLUTERIE, s. f. Lieu où le Boulanger tient son bluteau. *Succretoria cella*.

BLUTOIR. Voy. BLUTEAU.

BOA.

BOA, s. m. Serpent aquatique d'une prodigieuse grosseur, qui suit les troupeaux de bœufs, d'où vient son nom.

BOAGE, s. m. C'est en Bresse le prix dû pour le louage des bœufs. *Pretium locationis boum*.

BOB.

BOBA, s. f. T. Provincial. Moue. Grimace qui se fait en avançant les lévres : de λώβη, injure, moquerie. *Labiorum projectio*, *porrectio*.

BOBAN, vieux s. m. Somptuosité, vanités du monde.

BOBANCIER, IÈRE, vieux adj. Vain. *Bobander*, v. n. Piaffer.

BOBAQUE, s. m. Animal qui se trouve autour du fleuve Niéper, & qui ressemble un peu au lapin.

BOBECHE, s. f. Partie supérieure d'un flambeau, ou d'un chandelier, qui est creuse, où on met la chandelle, ou la bougie.

It. Petite machine d'argent, de fer blanc, ou de cuivre, &c. qu'on met dans un chandelier, pour empêcher que la chandelle ou la bougie ne se gâte.

BOBELIN, s. m. Ancienne chaussure dont se servoit le commun du peuple. Les Savetiers de Paris, avoient, exclusivement aux Cordonniers, la permission de faire des *bobelins*.

BOBELINEURS, s. m. pl. Faiseurs de bobelins. Ancien titre des Savetiers. Voy. BOBELIN.

BOBINE, s. f. Petit morceau de bois tourné en rond, avec des rebords à chaque bout, qui sert à devider du fil, de la laine, &c. *Fusus*. De *bombina*, qu'on a fait de *bombus*.

BOBINER, v. a. Devider du fil, &c. sur la bobine. *Torquere fusum*.

BOBINEUSES, s. f. pl. Femmes dont l'emploi est de devider le fil destiné pour ourdir les chaînes des étoffes.

BOBO, s. m. T. enfantin. Mal & douleur. *Dolor*, *vulnus*.

BOBONE. Voy. BUBONE.

BOC.

BOCAGE, s. m. Petit bois, ou bosquet. *Sylvula*, *nemus*. De l'Italien *bosco*.

Boeaoe. Tout linge ouvré fait en Basse-Normandie.

It. Petit pays de Basse-Normandie, dans le Diocèse de Lisieux. *Nemorensis tractus.*

BOCAGER, ÈRE, adj. Qui se plaît dans les bocages. *Sylvosus.* Il ne se dit que dans le style poëtique. Nymphes *bocagères.* Il vieillit.

BOCAL, s. m. Espéce de grosse bouteille ronde qui a le col étroit, & qui est ordinairement de verre. *Lagena vitrea.* De l'arabe *baucal*, espéce de vase sans anse.

It. Instrument à *bocal*, celui qu'on embouche pour en tirer quelque son, & qui n'a que deux trous, celui par où on pousse le vent, & celui par où il sort, comme les cors des vachers.

It. La petite partie de l'instrument qui sert à l'emboucher. *Lingula.*

BOCANE, s. f. Sorte de danse grave & figurée, inventée par Bocan.

BOCARDO, s. m. T. de Logique, & mot technique. Le cinquiéme mode d'argument de la troisiéme figure. V. le D. de Tr.

BOCCAN, vieux s. m. Lieu de prostitution. *Lustrum, lupanar.* Voy. BOUCAN.

BOCE, vieux s. f. Bouche.

BOCHERON. Voy. BUCHERON.

BOCHET, s. m. C'est la seconde décoction des bois sudorifiques, tels que sont le gayac, l'esquine, &c. *Bochetum.*

Bochet. Lieu du Bourbonnois en France.

BOCHETTE, s. f. Jeu de boule qu'on appelle le Maitre. Ce mot n'est plus usité.

BOD.

BODE, s. m. Riviére d'Allemagne, qui vient du Hartz, & qui tombe dans l'Elbe.

BODENZÉE, s. m. Lac de Suisse, appellé autrement Lac de Constance. *Lacus Bodanicus.*

BODINE, s. f. La quille d'un vaisseau.

BODINERIE, s. f. Sorte de prêt à la grosse aventure, qui est assigné sur la quille ou *bodine* du vaisseau, & où l'on hypothéque les marchandises qui y sont chargées.

BODINURE, s. f. T. de Mar. Petite cordelette tortillée autour de l'arganeau. *Funiculus.*

BODOGHÈVE, s. m. Contrée de Germanie située sur le Bode.

BODON, vieux s. m. Bouton.

BODRUCHE, s. f. Parchemin fort délié, qui se fait de la premiére peau qu'on léve sur les boyaux d'un bœuf. *Membrana tenuis, subtilis.*

B O E.

BOE, vieux s. f. Boue.

BOEDROMIES, s. f. pl. Fêtes qui se célébroient à Athénes, en mémoire du secours qu'on donna aux Athéniens contre Eumolpe. De βοηδρομεῖν, *secourir, courir au combat.*

BOEDROMION, s. m. Mois plein, c. à d. de trente jours, le troisiéme de l'année Athénienne.

BOEL, vieux s. m. Boyau.

BOESJES, s. f. pl. Coquilles qui servent de monnoie aux négres de la basse Ethiopie.

BOESSE. Voy. *Gratte-Boësse.*
BOESSER. Voy. *Gratte-Boësser.*
BOÉTE. Voy. *Boite.*

BŒUF, s. m. Taureau qu'on a châtré pour l'engraisser, ou pour le rendre plus doux pour le labourage. *Bos.*

Bœuf marin. Animal qui ressemble au *bœuf*, & qui se nourrit dans l'eau. *Bos marinus.*

Bœuf se dit aussi des chairs coupées de cet animal, qu'on vend à la boucherie.

Bœuf à la mode, est un morceau de *bœuf* bien lardé, cuit dans son jus, & assaisonné avec du poivre, & autres choses de haut goût. On appelle pop. & bass. à Paris le simple bourgeois, du *bœuf à la mode.*

On appelle fig. *un gros bœuf*, un homme stupide, grossier.

Prov. On dit de ce qu'on a accoûtumé de manger ou de voir ordinairement, que c'est la piéce de *bœuf.* On dit aussi en cuisine, *Bœuf* saignant, mouton bêlant, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'est bien cuit; ce qui veut dire, qu'il faut manger le *bœuf* avec son jus. Saigner comme un *bœuf*, p. d. en abondance. Je ne lui ai dit ni œuf, ni *bœuf*, p. d. Je ne lui ai point dit de grosses paroles. Il y a aussi un jeu des petits enfans, qu'on appelle *le pied de bœuf.*

Bœuf de Dieu. Oiseau appellé autrement Bérichot; c'est le Passereau Troglodyte, appellé *Passer Troglodyta.*

Cœur de bœuf. Espéce de prune.

Œil de bœuf noir. Autre espéce de prune.

Bœuf Violé, ou *Villé.* Voy. VIELLÉ.

Bœufs, s. m. pl. Dés à jouer qui n'ont qu'une des faces marquées.

B O F.

BOFFUMER, (Se) vieux v. n. p. Se fâcher, être bouffi de colère. *Ambas buccas inflare.*

BOFU, vieux s. m. Sorte d'étoffe.

B O G.

BOGARMITE, s. m. & f. Nom d'hérétiques qui renouvellérent les erreurs des Anthropomorphites. *-ta.*

BOGOMILE, s. m. & f. Nom d'une espéce de Manichéens, ou plûtôt de Pauliciens. *-ilus.* De deux mots de la langue des Bulgares, *Bog*, *Dieu*, & *milui*, *ayez pitié*; ainsi *Bogomile* veut dire celui qui implore la miséricorde de Dieu.

BOGUE, s. f. La couverture piquante qui envelope la châtaigne. *Echinus.*

Bogue, s. m. Poisson de mer. *Box.*

B O H.

BOHADE, s. f. C'est en quelques Provinces une corvée que le sujet doit au Seigneur.

BOHÊME, s. f. Roy. d'Europe, borné par la Misnie & la Lusace, par la Silésie & la Moravie, & par l'Autriche & la Baviére. Elle appartient à la Maison d'Autriche. *Bohemia regnum.* La Moravie, la Silésie & la Lusace sont des annexes de la *Bohême*, dont Prague est la cap.

Ce nom s'est fait de celui de Boiens, peuples de l'ancienne Gaule.

Bohême, s. m. & f. Nom de peuple. Qui est de Bohême. *Bohemus*, ou *Boëmus.* Il faut dire, le Peuple de la Bohême, au lieu de *Bohémien* & *Bohême*, quand ces derniers noms pourroient se prendre pour ces coureurs qui se mêlent de dire la bonne aventure.

BOHÉMIEN, enne, s. Qui est de la Bohême; & dans une autre signification: Gueux errant & libertin, qui vit de filouteries; & qui sur-tout fait profession de dire la bonne aventure au peuple crédule & superstitieux. *Bohemus.*

On dit d'une maison où il n'y a ni ordre ni régle, que c'est une maison de *Bohême.*

Prov. Vivre comme un *Bohême*, c. à d. comme un homme qui n'a ni feu ni lieu.

BOHEMILLON, s. m. Petit Bohémien.

BOHOURT. Voy. BÉHOURT.

B O I.

BOÏARD, ſ. m. Civiére à bras ſur quoi l'on met la morue pour la porter où il faut. *Brachiata crates.*

BOJAR, ou BOIAR. Voy. BOYAR.

BOÏASSE, vieux ſ. f. Femme peu conſidérable. Artiſane.

BOIAU. Voy. BOYAU.

BOIBI, ſ. m. Serpent du Bréſil, que les Portugais appellent *cobre verde.* Il eſt de couleur porracée. Sa morſure eſt très-venimeuſe.

BOICININGA, ſ. m. Voy. SERPENT *à ſonnettes.*

BOIDESLAR, ſ. m. Eſpéce d'apocyn qui croît en Égypte.

BOÏE, ſ. f. Eſpéce de revêche qui ſe fabrique par les Sayétiers-drappans d'Amiens.

BOÏEN, ENNE, ſ. Anciens peuples de la Gaule celtique. *Boii.* Les *Boïens* ou *Boïates* occupoient le pays de Buchs, où eſt le bourg appellé vulgairement Tête de Buchs, ou, ſelon d'autres, la contrée de Médoc.

BOJITES, ſ. m. pl. Nom d'une famille Perſanne ſortie de Bojas, que l'on diſoit deſcendre de Darius Hiſtaſpides, & des anciens Rois de Perſe. *Bojitæ.*

BOJOBI. Voy. BOIBI.

BOIRE, v. a. Avaler quelque liqueur pour étancher ſa ſoif, pour ſe rafraichir, pour ſe purger, ou pour le ſimple plaiſir. *Bibere.* On conjug. je *bois*, tu *bois*, il *boit*; nous *buvons*, vous *buvez*, ils *boivent*; je *buvois*; je *bus*; je *boirai*; *bois*, qu'il *boive*; que je *buſſe*; je *boirois*. *Boire* à ſa ſoif, Ne *boire* que pour la néceſſité. On dit abſol. qu'un homme eſt ſujet à *boire*, ou qu'il *boit*, p. d. qu'Il a coutume de s'enivrer: & qu'il *boit* bien; p. d. qu'Il porte bien ſon vin: qu'il *boit* ſec; p. d. qu'Il boit juſqu'à la derniére goutte. Crier le Roi *boit.*

BOIRE enſemble, eſt un témoignage d'amitié, qui ſe fait en ſe donnant l'un à l'autre quelque repas. *Compotare.* Il l'eſt auſſi de réconciliation.

BOIRE le vin du marché, en ſigne de bonne foi & de réjouiſſance, après avoir fait un marché. Donner pour *boire*, ſe dit de tout ce qu'on donne à de petites gens, par pure libéralité, ou pour reconnoître quelque ſervice.

On dit fig. que La terre, que Le papier *boit*; & de toutes les autres matiéres ſéches & ſpongieuſes, qu'Elles *boivent*, quand elles ſont pénétrées de quelque liqueur.

BOIRE le calice, ſe dit fig. p. d. Souffrir avec patience quelque infortune qu'on ne peut éviter. *Haurire calicem.* En ce ſens on dit *Boire* une honte, une injure.

En t. de Lingerie & de Couture, Mener *boire* une étoffe, du linge; coudre lâche, & un peu pliſſé.

On dit au Man. *Boire* la bride, quand le mors remonte trop haut.

BOIRE eſt auſſi un t. de Taneur, qui ſign. Faire tremper.

On dit en t. des Eaux & Forêts, qu'une mare, ou un foſſé *boit* en riviére, quand elle a quelque communication avec elle.

BOIRE eſt quelquefois ſubſt. m. & ſign. Boiſſon. *Potus*, *potio.* Cet homme eſt ſi attaché à ſon travail, qu'il en perd le *boire* & le manger.

À BOIRE ſe dit adverbial. & abſol.

Prov. On ne ſçauroit ſi peu *boire* qu'on ne s'en ſente: cela ſe dit à ceux qui diſent ou font quelque extravagance au milieu d'un repas. À petit manger bien *boire*; p. d. qu'On ſe récompenſe ſur le vin, quand on n'a pas beaucoup de mets. On commence matines par touſſer, & ſouper par *boire*. Qui fait la folie la *boit*; p. d. que Chacun doit porter la peine de ſa faute. On dit encore, On ne ſçauroit faire *boire* un âne s'il n'a ſoif, p. d. qu'On ne peut pas obliger un homme à faire une choſe malgré lui. Puiſqu'il eſt tiré, il le faut *boire*; p. d. qu'Il faut pourſuivre les affaires où on eſt engagé. *Boire* le petit doigt, le petit coup gaillard; p. d. Faire une petite débauche entre honnêtes gens. *Boire* en chantre & en ſonneur; p. d. par excès. *Boire* à deux mains, comme un homme qui vend ſa terre.

BOICER, v. a. T. de monnoie. C'eſt donner la derniére façon aux carreaux, après laquelle ils s'appellent flans, ou eſpéces.

BOIRIN, ſ. m. T. de Mar. Cordage qui tient la *bouée*.

BOIS, ſ. m. Subſtance qui forme le corps des arbres, & qui prend ſon accroiſſement du ſuc de la terre. *Lignum.* De *Boſcum*, ou *boſcus*, Forêt.

On appelle chez les Chrétiens par excellence, le ſacré *bois* de la Croix, celui où fut attaché notre Sauveur. *Lignum Crucis.*

BOIS VIF, eſt celui qui prend nourriture. *Lignum vivens.* Le *bois vif* & le *mort-bois*, prennent nourriture l'un & l'autre, & portent des feuilles; la différence ſe prend de l'eſpéce des arbres; le *bois vif*, ce ſont les arbres propres à faire de l'ouvrage, *lignum fabrile*, comme chêne, hêtre, châtaignier, & autres qui ne ſont point compris dans les morts-*bois*, dont on diſtingue neuf eſpéces, ſaux, marſaux, épines, puines, aunes, ſeur ou ſureau, genêt, geniévre, & ronces. *Arbor caduci roboris.* *Mort-bois* s'eſt dit par corruption pour *maubois*, ou *mauvais bois.*

BOIS D'ENTRÉE, eſt celui qui eſt entre verd & ſec, dont les arbres ont quelques branches ſéches, & d'autres vertes. *Arbor aliquâ ſui parte arida.*

BOIS MORT. Celui qui eſt ſéché ſur pied, qui n'a plus de ſéve. *Lignum aridum.*

BOIS de remontage. Celui qui peut être propre à remonter les piéces de canon.

BOIS EN RECEPAGE, eſt un *bois* incendié, ou gâté par délit, de ſorte que l'on eſt obligé de le recéper par le pied. *Sylva incendio*, *belluarum morſu*, *frigoris aſperitate vitiata.*

BOIS TRANCHÉ eſt celui qui a le fil de travers. *Obliquis fibris arbor.*

BOIS RUSTIQUE ET NOUAILLEUX, celui qui a crû ſur le gravier, & eſt expoſé au ſoleil du Midi, qui ne ſe peut fendre, ſi ce n'eſt un peu vers le tronc. *Arbor nodoſa*, *retorrida*, *areſacta.*

BOIS GÉLIF. C'eſt un *bois* qui a des fentes qui lui ſont venues par la gelée. *Rimoſum.*

Bois apparent: celui qu'on ne couvre point de plâtre après qu'on l'a mis en œuvre dans les planchers, cloiſons, &c.

BOIS D'OUVRAGE, qu'on travaille dans les forêts, dont on fait des ſabots, des pelles, des ſeaux, des lattes, des cercles, &c. *Fabrile.*

Les Imprimeurs appellent *bois de tête*, les petites piéces de *bois* qui ſe mettent dans le chaſſis au-deſſus des pages, pour tenir les formes ſerrées; & *bois de fonds*, les *bois* qui ſe mettent entre les pages.

BOIS À BRÛLER, eſt celui qu'on deſtine à faire du feu. *Lignum igniarium*, *focarium.*

BOIS VOLANS, qui viennent par le flot droit au port où on les recueille.

BOIS DÉCHIRÉ: c'eſt le bois qui revient de quel-

qu'ouvrage qu'on met en piéces.

Bois fossile. Il y a des endroits où l'on trouve du *bois* dans la terre, soit qu'il y air été enterré dans le temps du déluge; soit qu'il s'y forme, comme il arrive à celui des mines d'ambre.

On appelle à Paris *bois de gravier*, un *bois* demi-flotté, qui vient du Nivernois & de Bourgogne, & qui croît dans des endroits pierreux.

Les anciens Chevaliers appelloient *bois*, leurs lances. *Lancea*, *missile*, *jaculum*, *sagitta*. On dit en t. de Guerre, quand on fait faire halte à l'Infanterie, Haut le *bois*, à cause qu'on léve alors les piques; & dans la marche, Faite *long bois*, quand on veut augmenter l'intervalle qui est entre les rangs.

Meubles de bois, tables, siéges, *bois* de lit, quand ils n'ont point de garniture d'étoffe ni de tapisserie.

Bois de cerf. Voy. CERF. On dit fig. en ce sens, qu'Une femme fait porter du *bois* à son mari; p. d. qu'Elle lui est infidèle.

Bois, est aussi un nom collectif, qui sign. les arbres qui sont plantés fort épais & en grand nombre. *Nemus. Bois* épais.

On appelle *bois de haut revenu*, celui qui est de demi-futaie de 40. ou de 60. ans.

Bois sur le retour, est un *bois* trop vieux, qui commence à se corrompre. *Sylva vetula.*

Bois en Pueil. C'est un *bois* nouvellement coupé, qui n'a pas encore trois ans.

Garde-bois, est l'Officier préposé pour empêcher les dégradations des *bois*, & conserver le gibier. *Sylvarum custos.*

Bois sacrés, dans lesquels les Anciens bâtissoient des temples.

En t. de Mat. Faire du *bois*, *Lignari*, p. d. Descendre en terre pour aller couper des *bois* nécessaires à l'équipage. On dit aussi qu'Un vaisseau a reçû des coups en *bois*; p. d. Dans le bas, dans les œuvres vives.

Bois de raquette. Le *bois* qui la compose. *Lignum reticuli.*

Bois de tourne-broche. La fusée & les poulies.

Bois de lit. Pans, colomnes, dossier, tringles & gobetges. *Fulcrum.*

Bois, en t. de Trictrac, se dit des dames avec lesquelles on joue.

On appelle un homme estropié d'une jambe, *Jambe de bois.*

Bois d'un éventail. Terme générique, qui sign. toutes sortes de matiéres qui servent à la monture des éventails.

Prov. On dit d'une personne qui a grand air, qu'Elle porte bien son *bois*. On dit de ceux qui font les choses avec éclat, violence & impétuosité de naturel, que C'est la force du *bois* par allusion au *bois* verd, qui se tourmente & qui travaille. Avoir l'œil au *bois*; p. d. Prendre garde à ses affaires, par allusion aux embuscades qui se font d'ordinaire dans les *bois*. Il y a plus de *bois* en l'air qu'en terre; p. d. qu'il en revient plus qu'on n'en consume. Le *bois* tortu fait le feu droit. Être du *bois* dont on fait une chose, c'est avoir les qualités & les dispositions nécessaires pour parvenir à cette chose-là. On dit bass. d'un visage pâle, défait, que C'est un visage de *bois flotté*. Tout *bois* vaut bûche, p. d. que lorsqu'on n'a pas les choses propres, on y substitue ce que l'on peut & ce qu'on trouve.

Bois d'Aigle, que l'on tire d'un arbre des Indes. Il est compacte, dur, pesant, de couleur grise, brune ou noirâtre, résineux, rendant, quand on l'approche du feu, ou qu'on le brûle, une odeur suave. Les Cochinchinois l'emploient à faire des armes. Ils s'en servent aussi contre les maladies contagieuses, pour fortifier le cerveau, le cœur & l'estomac.

Bois amer. Il croît dans les Isles, & l'on en fait des lattes ou des planches minces pour clouer l'ardoise, parce qu'il est fort léger, & qu'il n'est jamais attaqué des insectes.

Bois caribe. Arbre de l'Amérique dont on se sert à faire les grosses charpentes, comme les poutres, les sabliéres, les faîtes, les poinçons, &c.

Bois de chandelle. Les habitans de l'Isle de la Tortue font des flambeaux de *bois* de Santal jaune, qu'ils fendent par éclats. C'est pourquoi ils le nomment *bois de chandelle*. On l'appelle aussi *bois* de citron, à cause de son odeur, & *bois* de Jasmin, à cause de la figure de ses fleurs.

Bois à enivrer. Espéce de *bois* dont les Insulaires de l'Amérique se servent pour enivrer le poisson dans les riviéres.

Le *bois* jaune, ou le *bois* d'Angleterre, qui sert aux Teinturiers & aux Ébénistes.

Bois lézard. C'est dans les Isles de l'Amériq. une espéce d'arbre de charpenterie, où le lézard se retire lorsqu'il est creux, ce qui arrive assez souvent.

Le *bois* de sainte Lucie vient de Lorraine; il est d'un gris rougeâtre, dur, médiocrement pesant, & d'une odeur agréable, qui augmente à mesure qu'il vieillit.

Bois de Calembouc. Voy. CALAMBA.

Le *bois* violet ne sert que pour les ouvrages de marquéterie.

Le *bois* d'anis, ainsi nommé à cause qu'il a l'odeur d'anis, est d'une couleur grisâtre; il vient des Indes.

Bois gentil. Les Bourguignons ont donné ce nom au Mézéreon. Voy. MÉZÉREON.

Bois des Moluques. Voy. MOLUCCA.

Bois puant. Arbre qui croît aux lieux chauds, dont la feuille est résolutive & la semence vomitive. *Anagyris fœtida.*

Bois épineux. Arbre des Antilles, qui porte un fruit semblable à une calebasse. *Lignum spinosum.*

Bois de Rhode. Il est de couleur jaunâtre, & rend une odeur de rose. On le tire d'un arbre fort haut qui croît en plusieurs lieux du Levant, à la Martinique, & aux Isles de Cypre & de Rhode. On en tire par distillation une huile dont se servent les Parfumeurs. On l'appelle *bois de rose* à la Guadeloupe, & *bois* de Cypre à la Martinique. *Lignum cyprium.*

Bois de couleuvre. Plante de la Martinique qui s'attache aux arbres en serpentant. Son *bois* est mortel pour les serpens.

Bois de la Chine, propre pour faire des ouvrages de marquéterie, & qui ne croît que dans le continent de Guyane. *Lignum Sinense.*

Bois luisant, qui jette de la lumiére, qui luit dans les ténébres, comme un ver luisant. Il y a du *bois* pourri qui est luisant. *Lignum lucidum.*

Bois verd. C'est un buisson de la Guadeloupe, comme les grosses épines blanches. Il se polit comme l'ébéne, & noircit avec le temps.

Bois à petites feuilles. Arbre des Isles de l'Amérique, dont l'écorce est jaspée comme celle du *bois* d'Inde.

Bois de fer. Arbre des Isles de l'Amérique, ainsi nommé à cause de sa grande dureté. Il y a un arbre au Tunquin qui s'appelle *Lim*, & que les Portugais nomment *Palo ferro*, c. à d. pieu de fer, à cause de sa pesanteur, & de sa dureté.

Bois d'Inde. Voy. INDE.

Bois rouge. On appelle ainsi dans les Antilles, plusieurs espéces d'arbres qui ont le *bois rouge*, solide, & pesant, qui résiste aux vers, & à la pourriture. Tels sont l'Acajou, le *bois* de fer, le Courouça.

Bois de vie. T. de Phil. hermét. C'est le mercure des Philosophes.

BOISBELLE. Voy. ENRICHEMONT.

BOISDEUX, vieux adj. Traître, dissimulé.

BOISDIE, vieux s. m. Tromperie, taillerie. Méchanceté.

BOISER, v. a. Garnir de menuiserie une cheminée, un plafond, une alcove, une chambre. *Tabulis vestire.*

Boisé, ée, part. pass. *Tabulis*, ou *arboribus vestitus*. On dit qu'Une terre est bien *boisée*, quand elle a des bois dans ses dépendances.

BOISERIE, s. m. Ouvrage de menuiserie, que l'on applique contre les murs d'une chambre, pour les orner. *Tabulatum.*

BOISEUX, euse, adj. Qui est de la nature du bois. Il ne se dit que de certaines plantes.

BOISILLIER, s. m. T. de Mar. Coupeur de bois. *Lignator.*

BOIS-LE-DUC. Voy. BOLDUC.

BOISSEAU, s. m. Mesure pour du grain, de la farine, du sel, des navets, de la cendre, du charbon, &c. *Modius.* A Paris il contient quatre quarts, ou huit litrons; & il faut trois *boisseaux* pour faire un minot, & quatre minots pour faire un septier de bled, & quarante-huit minots pour faire un muid. *Boisseau de bled*, *Boisseau* d'avoine. C'est un *boisseau* plein de cette sorte de grain. *Frumenti modius.*

En matiére de Médailles, le *boisseau* d'où il sort des épics de bled & des pavots, est le symbole de l'abondance.

L'Évangile dit qu'il ne faut pas mettre la lumiére sous le *boisseau*; p. d. qu'Il ne faut point rendre ses talens inutiles.

Boisseau de poterie. Corps rond & creux de terre cuite. On forme la chausse d'une aisance, en emboîtant plusieurs de ces *boisseaux* les uns dans les autres.

Les Boutonniers appellent *boisseau*, une machine de bois en forme d'un demi globe, qui se met sur les genoux pour travailler.

Ce mot vient de *Busellus*, *bustellus*, *bisellus*, mots de la basse latinité.

BOISSELÉE, s. f. Plein un boisseau de grain, ou d'autres choses qui se mesurent au boisseau. *Frumenti modius.*

Il se dit plus particuliérement d'une certaine mesure de terre. C'est autant de terre qu'il en faut pour contenir la semence du grain contenu en un boisseau. Pour faire un arpent de Paris, il faut environ huit *boisselées*.

BOISSELIER, ere, s. Artisan qui fait, qui vend des boisseaux, des cribles, des tambours, des éclisses, des saliéres, des litrons, des seaux, des pelles, & autres ouvrages. *Modiorum faber.*

BOISSOIRS. Voy. BOSSEURS.

BOISSON, s. f. Ce qui est propre à boire, ce qu'on boit ordinairement. *Potus*, *potio*. On appelle en plusieurs provinces, *boisson*, de l'eau passée sur le rapé d'une vendange, pour donner aux Valets. On appelle aussi *boisson*, sur les vaisseaux, un mélange d'une grande quantité d'eau avec quelques parties de vinaigre. Voy. BOITE.

BOÎTE, s. f. (Quelques-uns écrivent *Boëte.*) La première syllabe est longue. Sorte de petit coffre qui se ferme avec un couvercle. *Pyxis*. De *buxaletta*, dimin. de *buxula*, qui a été fait de *buxus*, à cause que les *boîtes* se font ordinairement de buis.

Boîte se dit aussi communément de ce qui est contenu dans une *boîte*. *Boîte* de prunes, &c.

On appelle la *boîte* des pauvres, des prisonniers, d'une Confrairie, celle où on reçoit les aumônes. Le peuple appelloit par dérision, *Boite à Perrette*, la *boite* des aumônes dans les temples des Réformés.

Boite de la poste, celle où l'on va porter les lettres pour la poste; &, la *boite de la lanterne*, la *boite* où est enfermée la corde qui sert à hausser & à abaisser chaque lanterne.

Boîte. T. d'Imprimeur en Taille-douce. Morceau de bois en forme d'arc, & qui par dedans est garni de fer blanc pour faire tourner le rouleau.

Boîte de montre, où l'on met une montre de poche.

Boîte à foret. C'est où les Serruriers & les Couteliers mettent le foret, quand ils veulent percer.

Boîte de navette. T. de Tisserand. C'est la partie de la navette où l'on met la trême.

Boîte à savonnette, faite en boule, & qui s'ouvre en travers en deux hémisphères.

On se sert de ce t. en Bot. pour exprimer la figure de plusieurs fruits qui ressemblent assez a une *boite à savonnette*.

Boîte, en t. d'Anat. Lieu où les os sont enclavés & emboîtés l'un dans l'autre.

C'est aussi la partie du vilbrequin où on attache sa méche.

En t. de Mar. on appelle la *boite* du gouvernail, la piéce de bois percée, à travers laquelle passe la barre, ou le timon.

Boîte, en t. d'Artificier, est un petit mortier de fonte, qu'on charge de poudre, & qu'on bouche avec un fort tampon de bois, pour le tirer dans des feux & réjouissances publiques. *Æneum crepitaculum.*

Boîte à pierrier. Corps cylindrique, de bronze ou de fer, rempli de poudre, & que l'on met dans le pierrier.

BOITE, ou BOITILLON. Morceau de bois d'orme emboîté dans l'œillet de la meule. *Modiolus molæ pistrinensis.*

Prov. Dans les petites *boîtes* sont les bons onguens; p. d. que Les choses précieuses se mettent en un petit lieu. Chambre chaude & clause comme une *boite*. Une personne très-propre semble toujours sortir d'une *boite*. On dit bass. d'un prisonnier, qu'On l'a mis dans la *boite* aux cailloux.

BOITE, s. f. Le temps, la saison où le vin est bon à boire. *Bibendi vini maturitas.*

C'est aussi un petit vin qu'on fait à la campagne pour des valets, en mettant de l'eau sur le marc. *Famulare vinum.*

Boite. Appât, ce qui se met à l'hameçon pour attirer la morue. *Esca*, *illecebra.*

BOÎTEMENT, s. m. L'action de celui qui boîte. *Claudicatio.*

BOITER, v. n. Clocher, incliner plus d'un côté que d'un autre en marchant. *Claudicare.*

BOITEUX, euse, adj. & s. Celui ou celle qui boite. *Claudus.*

Il se dit aussi fig. d'un esprit mal fait, qui juge de travers. *Ingenium distortum.*

En t. de Man. on appelle un cheval *boiteux* de l'oreille, ou de la bride, quand par ses mouvemens de tête il marque tous les pas qu'il fait en boitant.

En Mus. Contrepoint *boiteux*, ou à la *boiteuse*, se dit de celui où il y a de fréquentes syncopes qui font sautiller la voix.

Le *boiteux*, dans la science hermét. sign. Vulcain, le feu ou la chaleur de la nature.

Prov. en matière de nouvelles, Il faut attendre le *boiteux*; p. d. qu'il en faut attendre la confirmation. Il ne faut pas clocher devant les *boiteux*; p. d. qu'il ne faut pas se moquer des défauts naturels de son prochain.

BOITIAPO, s. m. C'est le même serpent que le *Boibi*, ou *Bojobi*.

BOITIER, s. m. Boîte de Chirurgien, divisée en plusieurs petites cellules, dans laquelle il porte plusieurs sortes d'onguens. *Capsula unguentaria.*

It. Boîte de chagrin, ou de marroquin, où l'on met des bagues & des bijoux. Mon *boitier* est bien garni.

BOITIER. Celui qui fait des boîtes.

BOI-TOUT, s. m. Verre dont la patte est cassée. Il est du style fam.

BOITURE, vieux s. f. Débauche qu'on fait à boire. *Pergræcatio.*

BOKAS, s. f. pl. Toiles de coton de Surate.

BOL.

BOL, ou *BOLUS*, s. m. Remède interne & d'une consistence molle. Petite boule de drogues médicinales qu'on prend enveloppées de pain a chanter, ou de confitures. *Bolus.*

BOL. Sorte de terre qui est ordinairement en morceaux rougeâtres, quelquefois jaunâtres, ou blanchâtres. Elle est grasse au toucher, onctueuse, stiptique au goût, & astringente. Le *bol* qui nous est apporté d'Arménie est le plus estimé. Plusieurs le confondent avec la terre Lemnienne.

BOLATHEN, s. m. T. de Mythol. C'est un des noms que les Phéniciens & les Syriens donnoient à Saturne.

BOLDUC, formé par corruption de BOIS-LE-DUC, s. m. Ville des Pays-Bas, dans le Brabant Hollandois, sur les rivières de Dommel & d'Aa. *Sylva ducis*, *Boscum ducis*, *Bolducum.*

BOLÉTITE, s. f. Pierre argilleuse, de couleur cendrée, qui représente une morille. *-ites.*

BOLHUERT, s. m. Tulipe incarnat & blanc.

BOLLANDISTE, s. m. On donne ce nom aux Jésuites d'Anvers, qui continuent la collection des actes & des Vies des Saints, commencée par Jean Bollandus.

BOLLOS, s. m. pl. On nomme ainsi dans les mines du Potosi, & du reste du Pérou, les lingots d'argent qu'on tire du minéral, par l'opération du feu, ou par le moyen des eaux fortes.

BOLSENA, s. f. Petite ville d'Italie dans le patrimoine de S. Pierre. *Volsinium.*

BOLUC BASSI, s. m. Officier de la Porte. Ce sont les Capitaines de cent Janissaires.

BOLUS. Voy. BOL.

BOLZAS, s. m. Coutil fait de fil de coton qui vient des Indes.

BOM.

BOMBANCE, s. f. Grande dépense faite pour la parade, pour la vanité. *Luxus.* Il n'est que du style fam. De *pompancia*, qui a été fait de *pompa*. On a dit *Bobance*, & bobancier, *Luxuriosus*, *ganeo.*

BOMBARDE, s. f. Pièce d'artillerie dont on se servoit autrefois, qui étoit grosse & courte, ayant une ouverture fort large. *Æneum tormentum murale.*

Du lat. *bombus à bombo*, & *ardeo*, à cause du bruit éclatant que faisoient ces terribles machines: *bombus* s'étant dit non-seulement du bruit que font les abeilles; mais aussi des bruits du tonnerre.

C'est aussi un jeu de l'orgue, l'un de ceux qui ont le tube en cone. La *bombarde* est rare. Il y a aussi parmi les jeux en pédales, les pédales de *bombardes.*

BOMBARDEMENT, s. m. Action de bombarder. *Ænei tormenti jactus.*

BOMBARDER, v. a. Jetter des bombes dans une place. *Tormento æneo muros quatere.*

BOMBARDIER, s. m. Celui qui tire, & qui jette les bombes par le moyen des mortiers. *Ænei tormenti jaculator.* Il signifioit autrefois celui qui servoit les bombardes.

BOMBASIN, s. m. Futaine à deux envers, doublement croisée, ou double basin qui vient de Lyon. *Bombycinum lanâ mistum.* De *bombasum*, mot arabe, qui signifie *coton.*

BOMBE, s. f. Grosse grenade, ou gros boulet de fer aigre, qui est creux & rempli de poudre. *Globus ingens ex ære fusus excavatusque, ingesto intùs pulvere refertus.* On appelle *bombe foudroyante*, celle qui tue, fracasse & brise tout: & *bombe flamboyante*, celle qui étant seulement pleine de feu d'artifice, ne sert qu'à éclairer. Voy. l'étym. au mot *Bombarde.*

BOMBE se dit d'une bouteille de verre, ronde, & qui n'a qu'un goulot fort court.

BOMBÉ, ÉE, adj. Courbé en arc. *Curvatus.*

BOMBEMENT, s. m. T. d'Archit. Curvité, renflement, convexité. *Arcus.*

BOMBER, v. a. Faire un trait plus ou moins renflé. *Arcum describere.*

En t. de Jardinage, *Bomber* & mettre en dos de bahut est la même chose.

BOMERIE, s. f. T. de Mar. Contrat ou prêt à la grosse aventure, qui est assigné sur la quille du vaisseau.

De *bome*, flamand, qui sign. *quille du vaisseau*; & *bomerie* est une quille équipée, ou vaisseau garni.

BOMONIQUE, s. m. C'est le nom qu'on donnoit à Lacédémone à de jeunes enfans, qui dans les sacrifices de Diane, disputoient à l'envi à qui recevroit le plus de coups de fouet. *-nica.* De βωμος, autel, & νικη, victoire.

BOMPOURNICKEL, s. m. Pain noir fort compacte, dont on mange beaucoup en Westphalie.

BON.

BON, BONNE, adj. Qui a en soi toutes sortes de perfections. En ce sens il ne se dit que de Dieu. *Bonus.*

Il se dit aussi des êtres créés, soit hommes, soit animaux, plantes, minéraux, & même de tout ce qui résulte de l'art, & figu. Qui a en soi toutes les qualités convenables à sa nature.

Il sign. aussi, Qui est excellent, exquis dans son genre. *Bon* soldat, *bonne* épigramme. On dit des choses nuisibles, qu'elles sont *bonnes*. De *bon* arsénic, de *bon* sublimé, de *bonne* ciguë, & c'est pour dire, Propre à faire son effet.

On dit qu'un Marchand riche & solvable est *bon*.

BON est quelquefois relatif aux choses à quoi il peut servir, alors il sign. Utile, salutaire, propre, convenable. La diète est *bonne* pour la santé. A quelque chose malheur est *bon*.

Il se dit aussi de ce qui est franc & sincère. C'est un homme qui va à la *bonne* foi. On le dit aussi de l'habileté. C'est une *bonne* tête, un *bon* esprit.

MON BON, *Ma bonne*, c'est un t. de caresses familières, qui veut dire, *Mon cher*, *Ma chère*.

BON-BEC, s. m. Marie *bon-bec*, se dit d'une femme ou fille babillarde.

BONBON, s. m. T. enfantin. Friandise qu'on donne aux enfans. *Crustula*, *cupedia*.

BONNE AVENTURE. Rencontre favorable & avantageuse. *Sors*, *fortuna*. Par *bonne aventure*. Dire la *bonne aventure* à quelqu'un, c'est, par l'inspection de la main, lui prédire ses bonnes ou mauvaises fortunes.

BON AIR, *bonne* grace, *bonne* mine, agréable maniére d'agir, de s'habiller, &c.

BONS CORPS, s. m. pl. Milice levée par François II. Duc de Bretagne, dans la guerre qu'il eut contre Louis XI. C'étoient des gens du commun les plus robustes que l'on pouvoit trouver.

BON CHRETIEN, se dit de ceux qui s'acquittent bien des devoirs du Christianisme.

Il se dit aussi de certaines poires fort grosses. *Pyra panchresta*, ou *boni christiani*. Ce mot s'est fait par corruption de *panchresta*, qui sign. Tout-à-fait bon, composé de πᾶν, *tout*, & χρηστὸς, *bon*, *utile*.

Il y a deux sortes de pommes qu'on appelle *bon*: l'une le *gros bon*, & l'autre le *petit bon*.

BON, ou BAN, s. m. C'est le nom qu'on donne en Égypte au fruit du caffé.

BONNE-DAME, s. f. Plante que quelques-uns appellent autrement Arroche & Folette. *Atriplex*; *Blitum*.

BONNE-DÉESSE, s. f. Déesse que les Anciens ont aussi appellée *Fauna*, & *Fatua*. *Bona Dea*. Ses sacrifices, qui s'appelloient Mystères, ne se faisoient que la nuit, & par les seules femmes. Les Mythologues la prennent pour la terre: & on la trouve nommée Ops, Proserpine, l'ancienne Vesta, la Grande Mere des Dieux, Mere Idéenne, Déesse Phrygienne & Palatine, Mere Bérécynthienne.

BONNE ENTE, s. f. Sorte de poire. V. DOYENNÉ.

Le Cap de BONNE ESPÉRANCE, à l'extrémité méridionale de l'Afrique, découvert par les Portugais sous le Roi Jean II. qui voulut qu'il fût nommé ainsi, à cause de l'espoir qu'il conçut dès lors de découvrir les Indes. Il avoit d'abord été appellé la tête d'Afrique, le Cap des Tourmentes, & le Lion de la mer.

BONNE. On dit en t. de jeux de cartes: Je n'ai qu'une *bonne*, c. à d. une couleur privilégiée.

BONNE VOGLIE. Voy. BONAVOGLIE.

Une chaloupe *bonne de nage*, c. à d. facile à manier.

Les BONS-FIEUX, ou BONS-FILS. Freres Pénitens du Tiers Ordre de S. François.

BON HENRI, s. m. Plante dont on mange les fleurs. *Bonus Henricus*, *Chenopodium folio triangulo*.

BON HOMME, se dit d'un vrai homme de bien, qui ne peut faire de mal. *Vir probus*, *vir frugi*. D'un homme simple, qui a peu de pénétration, qui croit légérement. *Vir simplex*. On appelle un vieillard, un *bon homme*. *Senex*. Une vieille femme, une *bonne femme*. *Vetula*.

On appelle *Bons-hommes*, des Religieux de différens Ordres; p. ex. des Minimes, des Grandmontains, &c. Les Hérétiques Albigeois se sont aussi fait appeller *Bons-hommes*. Voy. le D. de Tr.

BON-HOMME. Voy. BOUILLON BLANC.

BONHOMMIE, s. f. Caractère d'un bon homme. Ce mot a été fait à l'instar de *prud'hommie*.

BON JOUR, est une fête solemnelle. *Dies solemnis*. Faire son *bon jour*, c'est, Recevoir le S. Sacrement de l'Eucharistie. *Sacro Christi corpore refici*.

BON SUCCÈS. Faux Dieu. Voy. BON ÉVENEMENT, sous *Évenement*.

BON VISAGE, sign. non-seulement un visage sain; mais aussi un accueil favorable. *Vultus hilaris*, *læta frons ac placida*.

On dit adv. *A la bonne heure*; p. d. Fort à propos. *Commodè*, *opportunè*. Il se dit aussi pour témoigner que l'on consent à quelque chose.

BON sert quelquef. d'interjection, tant pour faire une exclamation, *Bon Dieu! Bone Deus! Bonne Vierge!* que pour se moquer d'une proposition. Vous me menacez, *bon*, je ne vous crains pas; ou pour exciter à poursuivre, *Bon*, courage. *Euge*, *fortiter*, *bellè*.

BON est quelquef. subst. Le *bon* de l'affaire, c'est L'avantage qu'on y trouve. Le *bon* du conte, C'est le trait plaisant, le sel qui s'y rencontre. Le *bon* & le beau sont les objets de nos affections. Un homme a du *bon*, du revenant *bon* dans une affaire; p. d. qu'il y a profité. Être en ses *bonnes*; p. d. Être dans une disposition favorable d'accorder une demande. Il la lui a gardé *bonne*; p. d. Il a conservé son ressentiment jusqu'à une occasion favorable de se venger. Faire *bon*; p. d. Répondre de quelque chose.

BON, se dit quelquefois absol. & adverbial. Boire du *bon*, on sous-entend, vin. Il fait *bon* vivre en ce pays-là; On y vit à *bon* marché. Il fait *bon* vivre, & ne rien sçavoir, on apprend toujours. Il fait *bon* battre glorieux, il ne s'en vante pas. Tenir *bon*, c'est, Se défendre avec courage. A quoi *bon* tant de soins, p. d. Que sert-il? Sentir *bon*; Exhaler, ou ressentir une odeur agréable. Coûter *bon*, ou *bonne*; p. d. Faire quelque grande perte en acquérant quelque chose peu considérable. *Tout de bon*, *à bon* escient; p. d. Sérieusement. Trouver *bon* quelque chose, l'approuver. Et on dit absol. *Bon bon* cela, quand on en demeure d'accord. Il y fait *bon*, p. d. L'occasion est favorable. Il fait *bon* avec ce Seigneur; p. d. On fait fortune avec lui. Il y fait *bon*; p. d. L'occasion est favorable pour faire une telle chose. On dit au Pal. Comme il avisera *bon* être, comme *bon* lui semblera.

Prov. Recevoir une somme à *bon* compte. Contre fortune *bon* cœur; p. d. qu'il faut de la constance dans les adversités. On dit qu'Un valet est allé à la *bonne* eau, quand il est long-temps à revenir. C'est un *bon* Gaulois; p. d. qu'il est à la vieille mode. On disoit autrefois, *Bon* prou vous fasse, Je souhaite que cela vous profite.

BON, s. m. T. de Rel. Fête que les Japonnois célèbrent tous les ans à l'honneur des morts.

BONACE, s. f. Calme de la mer, quand le vent est abattu, ou a cessé. *Malacia*.

BONASIEN, s. & adj. m. Nom d'Hérétiques qui tenoient que J. C. n'étoit fils de Dieu que par adoption.

BONASSE, adj. m. & f. Qui est bon, simple & facile, & quelquefois imprudent. *Simplex*, *facilis*. Ce mot est du style bas.

BONASUS, s. m. Espéce de bœuf sauvage, qui naît entre la Pæonie & la Médie.

BONAVOGLIE, ou BONNE VOGLIE, comme écrit l'Acad. s. m. T. de Mar. pris de l'italien *buona voglia*. Galérien volontaire; un homme qui se loue volontairement pour tirer la rame. *Remex voluntarius*. On prononce comme en Italien.

Il s'emploie adverbial. dans cette phr. *De bonne voglie*, De bonne volonté.

BONBANC, s. m. Sorte de pierre fort blanche, qui se tire des carriéres qui sont aux environs de Paris.

BONCON, vieux s. m. Balle qu'on jettoit avec les arcs.

BONCORE, s. m. Sorte de narcisse.

BOND, s. m. Réflexion que fait un corps dur en tombant à terre. *Saltus ex soli repercussu*. De βομβεῖν, *resonare*, *strepere*, ce qui est le propre des choses qui bondissent.

BOND, se dit aussi des sauts fréquens que font les chevaux, agneaux, & autres animaux par gaieté, ou par emportement. *Saltus*. Ce cheval ne va que par sauts & par *bonds*. La même chose se dit fig. d'une certaine maniére d'écrire fougueuse & inégale.

Prov. Faire une chose du second *bond*, c. à d. de mauvaise grace, & lorsqu'on n'en est plus requis. Prendre la balle au *bond*, c. à d. Saisir une occasion favorable. Faire faux *bond*, c. à d. faire banqueroute, ou manquer à quelque devoir. Cette fille a fait faux *bond* à son honneur.

BONDE, s. f. Grosse planche qui étant baissée ou haussée, sert à retenir ou a lâcher l'eau d'un étang. *Objectaculum ligneum*.

Fig. Lâcher la *bonde* à ses soupirs, à ses larmes, & à ses passions; p. d. Les laisser couler, ou agir. *Laxare viam*, *aditum*.

BONDE, se dit aussi du trou rond d'une barique, d'un tonneau, pour verser le vin dedans, & de la tape de bois qui sert à boucher cette ouverture.

BONOE, s. m. Arbre d'une grandeur prodigieuse, qui se trouve au Roy. de Quoya, en Afrique.

BONDE, s. f. Petite riviére du Vexin, qui passe à Ettrepagni, & à Bezu-le-long.

BONDEVILLE, s. f. Abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux, située a deux lieues au-dessous de Rouen.

BONDIR, v. n. Faire des bonds. *Salire*, *resilire*, *subsilire*. On dit fig. que le cœur *bondit*, quand l'estomac se souléve par quelque dégoût, ou quand on est prêt de vomir, *Commoveri*, *nauseam experiri*.

BONDISSANT, ANTE, adj. Qui bondit. *Saliens*, *resiliens*, *subsiliens*. Il ne se dit guère que des animaux, comme chévres, agneaux qui *bondissent* dans les champs.

BONDISSEMENT, s. m. Mouvement de ce qui bondit. *Subsultus*. Au fig. Le *bondissement* du cœur. *Nausea*.

BONDON, s. m. Cheville de bois grosse & courte, qui sert à boucher un trou qu'on laisse aux tonneaux par-dessus pour les emplir. *Dolii obturamentum*. C'est aussi le trou même qui est bouché. *Cadi*, *dolii umbilicus*.

BONDONNER, v. a. Boucher le bondon d'un tonneau. *Obturare dolium*.

BONDONNIÉRE, s. f. Instrument qui sert au Tonnelier à percer dans une des douves des tonneaux, le trou où se met le bondon.

BONDRÉE, s. f. Oiseau de rapine qui a trois testicules. C'est pour cette raison que les Latins l'appellent *buteo triorchis*,

Il y a des pays où l'on nomme cet oiseau un Goiran.

BONDUC, s. m. Plante qui croît dans les deux Indes, & dont les baies fortifient l'estomac, & provoquent les régles.

BONDY. Pomme de *Bondy*. Elle est grosse, verte & rouge.

BONE, s. f. Ville d'Afrique, autrement appellée la neuve Hippone, ou la nouvelle *Bone*. *Bona*, *Hippo nova*.

BONET, & vulgairement *Bond*. Nom pr. d'homme. *Bonitus*.

BONGOMILE, s.m. & f. Nom d'hérétiques qui suivoient les erreurs de Basile. Ils nioient la Trinité, soûtenoient que Dieu avoit une forme humaine, &c.

BONHEUR, s. m. Félicité, possession d'un bien. *Felicitas*, *prospera*, *secunda fortuna*. Ce mot se dit rarement au pluriel. Il vient d'*heur*, qui signifioit *bonheur*, d'où vient le mot d'*heureux*, peut-être du lat. *hora*.

BONHEUR, se dit encore des rencontres fortuites; du hasard. Le *bonheur* est nécessaire aux grands Capitaines, aussi-bien qu'aux joueurs. Dans ce sens on entend par ce mot, un événement favorable à quelqu'un, qui n'est point une suite de ses soins, & de sa prévoyance.

Il se dit aussi en termes de complimens par exagération. Depuis que j'ai eu le *bonheur* de vous voir.

On dit adverbial. Par *bonheur*; p. d. Heureusement.

BONIFACE, s. m. N. pr. d'hom. qui se dit aussi en conversation de ceux qui sont doux, simples, & incapables de malice. C'est un vrai *Boniface*. Le peuple appelle aussi *boniface*, celui qui a une face large.

BONIFIER, v. a. Rendre meilleur. *Meliorem reddere*.

En t. de Mar. il sign. Dépecer une baleine, en tirer ce qu'il y a de bon.

BONJON. Voy. LAIZE DE BONJON.

BON JOUR. Voy. JOUR.

BONITE, s. f. Poisson de la mer atlantique, d'un goût approchant de celui de nos maquereaux.

BONNARET, ou BONAREZ. Voy. CONCOMBRE.

BONNE, s. f. N. pr. de fem. *Bona*.

BONNE. Voy. BEUVE.

BONNE, s. f. Ville d'Allemagne sur le Rhin, dans l'Electorat de Cologne. *Bonna*.

BONNEAU, s. m. T. de Mar. Morceau de bois, ou de liége, qui flotte sur l'eau, & qui marque l'endroit où l'on a mouillé l'ancre. C'est aussi quelquefois un baril relié de fer. On dit aussi *Bouée*.

BONNEMENT, adv. D'une maniére bonne, sincère, naïve. *Simpliciter*, *bonâ fide*.

Il marque quelquefois de l'incertitude. Je ne sçai pas *bonnement* la date de ce contrat.

BONNET, s. m. Habillement qui sert à couvrir la tête. *Pileus*, *pileum*. On commença en France sous Charles V. à abattre sur les épaules l'aumusse & le chaperon, & à se couvrir d'un *bonnet*. Le *bonnet* sur les médailles antiques est le symbole de la liberté.

BONNET, est quelquef. un ornement, une marque de quelque caractère. Prendre le *bonnet* de Docteur. Et absol. Prendre le *bonnet*, p. d. Se faire recevoir Docteur.

BONNET QUARRÉ, ou CARRÉ, est le *bonnet* que portent les gens d'Eglise, les gens de Justice, & les

les gens de Collége, qui sont Philosophes, ou Gradués. *Pileus quadratus.*

Le *bonnet jaune* est la marque des Juifs en Italie : à Luques ils le portent orangé. Le *bonnet verd* étoit la marque de ceux qui avoient fait cession de leurs biens.

On dit fig. qu'Une question passe à volée de *bonnet*, qu'on opine du *bonnet*, lorsque tout le monde est de même avis, ou qu'on opine sans raisonner, & selon le sentiment des autres.

BONNET À LA POLONOISE, fort long, & presque de même largeur depuis l'ouverture jusqu'au bout.

BONNET À PRÊTRE, en t. de guerre, est une piéce détachée qui a deux angles rentrans, & trois saillans, qui est presque comme une double tenaille; si ce n'est que ses côtés sont en queue d'aronde, au lieu d'être paralleles.

BONNET À PRÊTRE. T. de Bot. Voy. FUSAIN.

BONNET est aussi le nom du second ventricule des animaux qui ruminent, qu'on appelle autrement *reseau. Reticulum.* Il ressemble au *bonnet* de lacis, dans lequel les femmes autrefois enfermoient leurs cheveux.

BONNET d'Hippocrate. Espéce de bandage pour la tête, ou de capeline à deux chefs pour les écartemens des sutures.

Les filoux appellent *bonnet*, la somme qu'ils gagnent à ceux qu'ils dupent. Ils disent : Donner un *bonnet* de 400. pistoles à quelqu'un.

On appelle *Bonnet*, une perruque courte qui descend à peine jusqu'aux épaules.

BONNET de Neptune. T. d'Hist. Nat. Espéce de champignon de mer. *Neptuni pileus.*

Prov. Triste comme un *bonnet* de nuit sans coëffe. Mettre la main au *bonnet*, p. d. Saluer quelqu'un. Trois personnes liées de grande amitié, & qui sont toujours de même sentiment, sont trois têtes dans un *bonnet*. Avoir mis son *bonnet* de travers; p. d. être chagrin, & quereller tout le monde. Avoir la tête près du *bonnet*; p. d. Se mettre aisément en colère. J'y mettrois mon *bonnet*; p. d. Je gagerois ce qui m'est le plus nécessaire. Prendre une chose sous son *bonnet*; p. d. imaginer une chose qui n'a point de fondement. Il y a plus sous son *bonnet* qu'il ne paroit; p. d. qu'Une personne a plus d'esprit ou de malice qu'il ne paroit en avoir.

BONNETADE, s. f. Révérence, compliment, cageollerie qu'on fait à ceux dont on croit avoir besoin. Il ne se dit qu'en riant.

BONNETER, v. a. Solliciter quelqu'un, lui faire la cour, en lui faisant bien des révérences. *Nudato capite frequenter honorem habere cuipiam.* Il est du style sam.

Il sign. aussi Coëffer un artifice, en couvrir l'amorce d'un papier collé, qu'on appelle *Bonnettage.*

BONNETERIE, s. f. Corps de Marchands Bonnetiers, qui est le cinquième des six Corps des Marchands de Paris. *Pileorum Opificum Collegium.*

BONNETEUR, s. m. Filou, Trompeur, sur-tout au jeu. *Fraudator, deceptor, fur.* On a appellé ainsi ces filoux, parce qu'ils bonnétent les gens pour les engager au jeu.

BONNETIER, s. m. Celui qui fait ou qui vend des bonnets. *Pileorum opifex.*

On dit prov. qu'Un homme est comme le *Bonnetier*, qu'il n'en fait qu'à sa tête; p. d. Qu'il ne prend conseil de personne.

Tome I.

BONNETTE, s. f. En quelques Provinces les femmes appellent au fém. *bonnette* l'habillement dont elles se couvrent la tete.

En t. de Fortific. c'est une espéce de petit ravelin au-delà de la contrescarpe pour y mettre un corps-de-garde avancé. *Munimenti genus quod Bonnetam vocant.* On l'appelle autrement *Fleche.*

BONNETTE. T. de Mar. Petite voile qu'on attache au bas des grandes voiles, quand il fait trop peu de vent, pour aller plus vite. *Artem n.*

BONNIÈRES, s. f. Lieu sur la méridienne de Paris, du côté du nord, à 19°. 56. 6″. de longitude, & 50°. 14. 46′. de latitude.

BONOSIAQUE, s. m. & f. Nom d'Hérétiques, qui étoient une secte de Photiniens, ou Paulianistes, mais qui baptisoient au nom de la Tres-sainte Trinité.

BONOSIEN, ENNE. *Bonosianus.* Voy. BONOSIAQUE. Bonosius, leur chef, étoit Évêque en Macedoine.

BON-OUVRIER. Fil blanc *Bon-ouvrier*, ou plûtôt fil d'Epinay. Sorte de fil qu'on tire de Lille en Flandre.

BON-PORT, s. m. Baie dans le continent du Brésil, du côté de l'Isle de sainte Catherine.

BONT. Voy. BONET.

BONTANT, s. m. Etoffe de coton, rayée de rouge, qui se fabrique à Cantor, en Afrique.

BONTÉ, s. f. Attribut de la Divinité, quand on la considère souverainement bonne à cause de sa clémence, de sa miséricorde, de ses graces. *Bonitas.*

En Phys. c'est la qualité de ce qui est bon dans chaque corps; ce qui le perfectionne.

En Morale, il se dit particulierement de la charité, de la douceur des mœurs, de l'inclination à assister son prochain; de la patience à souffrir les afflictions, les injures. *Bonté*, dans les Princes, se dit particuliérement de leur clémence.

BONTÉ, se dit aussi des actions, & est opposée à *malice.* La *bonté* d'une action dépend souvent de l'intention avec laquelle on la fait.

Il signifie aussi, Simplicité, trop grande facilité. *Simplicitas.*

BONTÉ, se dit aussi des simples civilités. Vous aurez la *bonté* de faire tenir ma lettre.

BONTOUR, s. m. Cela se dit d'un vaisseau qui étant affourché, a évité de telle sorte que les cables ne se sont point croisés.

BONZE, s. m. & f. C'est le nom qu'on donne aux Prêtres Orientaux; particuliérement à la Chine, au Japon, & au Tunquin. *Bonzius.* Il y a aussi des filles & des femmes *Bonzes*, *Bonzie*, qui vivent en communauté dans une espéce de Monastère.

BOO.

BOOPE, s. m. Poisson de mer du Brésil. Il a la figure & la grandeur des thons d'Espagne. Du Gr. βοῦς, *bœuf*, & de ὤψ, *face*, *aspect.*

BOOT, s. m. C'est dans les ports de la mer Baltique une Chaloupe. *Cymba.*

BOOTES, s. m. Constellation voisine du pole arctique. *Bootes*, *Arctophylax.* De βοῦς, *bœuf.* C'est une étoile proche de la grande Ourse, qui semble suivre le Chariot comme un Bouvier. Il faut en ce mot faire sonner l's finale, comme dans les mots grecs & latins.

BOQ.

BOQUELLE, s. f. C'est ainsi que le peuple nomme

en Égypte l'écu ou daller de Hollande, que dans le commerce on appelle communément *Abukesb*.

BOQUETEAU, s. m. Petit bois, ou petit bouquet de bois.

BOQUILLON. Voy. BÛCHERON.

BOR.

BORAMETS, s. m. Autrement, Agneau de Scythie. *Agnus Scythicus*, *Frutex Tartaricus*. Racine d'une espéce de fougère qu'on taille en maniére de mouton, & dont les tiges servent de pieds. Plusieurs Naturalistes ont regardé cette plante comme un zoophyte, ou plante-animale.

BORAX, s. m. Sel minéral qui se tire d'une pierre qu'on trouve aux Indes Orientales dans les terres nitreuses, & qu'on fait calciner, lessiver & crystalliser. On trouve le *Borax* en Perse & en Transylvanie. On ne sçait pas bien de quoi est composé le *borax* factice, ou artificiel, qui ressemble à l'alun de roche d'Angleterre.

Borax est aussi une espéce de Bézoard de crapaud. Voy. CRAPAUDINE.

BORBORIEN, enne. Voy. BORBORITE.

BORBORITE, s. m. & f. Nom de Secte de Gnostiques. *Borborianus* ou *Borborita*. Ils nioient le jugement dernier. Ce mot vient du gr. βόρβορος, *boue, ordure*; & ce nom a été donné à ces Hérétiques, parce qu'ils avoient coutume de se barbouiller le visage de boue & d'ordure, pour défigurer l'image de Dieu, qui est sujette à commettre tant de crimes.

BORBORYGME, s. m. Terme de Médecine, Vent qui sort des gros intestins avec le son que feroit une liqueur. Il est, différent d'un vent sec, qui se nomme ἐρυγμός. Ce mot est grec, Βορβορυγμός, *intestinorum tumultus* : il vient du verbe Βορβορύζω, *strepitum edo*, je fais du bruit.

BORD, s. m. Ce qui termine, ce qui est aux extrémités de quelque chose. *Ora*. Du lat. *Orlum*, qui a été fait de *Ora*, d'où nous avons fait aussi *ourlet*.

It. Ruban, galon, dentelle, qu'on met aux extrémités d'un chapeau, d'une jupe, &c. *Limbus*.

Bord, en t. de Mar. sign. un navire. Le *bord* de l'Amiral. *Navis prætoria*. Être à *bord*, c'est être sur le vaisseau.

On appelle aussi un vaisseau de *haut-bord*, un grand bâtiment à voiles, à la différence des Galéres, pataches, & des petits bâtimens qu'on appelle de *bas-bord*.

On dit des vaisseaux Corsaires, qu'Ils courent le *bon bord*; p. d. qu'Ils piratent; & fig. on le dit des femmes impudiques, qui courent dans les mauvais lieux. Renverser le *bord*, ou Changer le *bord*; p. d. Revirer le navire, & naviger sur une autre aire de vent. Rendre le *bord*, c'est Venir ancrer dans quelque port ou rade. Courir *bord* sur *bord*; Louvoyer & gouverner tantôt à droit, tantôt à gauche. Faire un *bord*, ou une *bordée*, p. d. continuer sa route jusqu'à ce qu'on soit obligé de virer. Courir *bord à bord*; Louvoyer autant sur un côté du vaisseau que sur un autre. *Bord* à la terre, *bord* au large. Termes qu'on emploie, lorsqu'on parle d'un vaisseau qui court la mer, & recourt à terre.

Bord à bord. Phr. adv. De niveau, proche du *bord*.

Plat-Bord, s. m. Les *plats-bords* d'un bateau, sont les piéces de bois qui font le dessus du bordage d'un bateau. *Summa lateris pars*.

BORD. On le dit poëtiquement au pluriel, p. d. Des régions environnées d'eau. Les *bords* Africains. Les *bords* Indiens.

Prov. & fig. Être sur le *bord* d'un précipice; p. d. en danger de faire une grande chute : Être sur le *bord* de la fosse; être vieux : Avoir la mort sur le *bord* des lévres; être à l'agonie. On dit aussi qu'On a une chose sur le *bord* des lévres, quand on a de la peine à nommer une chose qu'on nommera facilement quelque temps après. Boire de rouges *bords*; p. d. Boire des verres tout pleins de vin.

Boro a signifié autref. *bâtard*, d'où vient peut-être le mot de *bordel*; & la racine semble être *burdo*, *mulet* engendré d'un cheval & d'une ânesse.

BORDAGE, s. m. T. de Mar. Ce sont les planches qui couvrent les côtes ou les membres du navire en dehors. *Marginum navis constructio*.

En t. de Cout. droit seigneurial dû sur une borde, loge, ou maison baillée pour faire les vils services du Seigneur. *Vectigal clientelaris casæ*.

BORDAT, s. m. Petite étoffe qui se fabrique en quelques lieux d'Égypte.

BORDAYER, v. n. T. de Mar. Gouverner tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, lorsque le vent ne permet pas de porter à route. *Navim dextrorsùm ac sinistrorsùm moderari*.

BORDE, vieux s. f. Petite maison de campagne. *Agrestis casa*, *mapale*, *rusticum prædiolum*. C'est un mot saxon.

BORDÉ, s. m. Galon d'or, d'argent, ou de soie, qui sert à border des habits, des meubles, &c. *Lacinia aurea*, *argentea*, *serica*.

BORDEAU, vieux s. m. Synonyme de *Bordel*.

BORDEAUX. Voy. BOURDEAUX.

BORDÉE, s. f. La décharge de toutes les piéces d'artillerie qui sont le long des côtés du Vaisseau. *Disposita in utroque navigii latere tormenta*.

Il sign. aussi le cours d'un vaisseau depuis un revirement jusqu'à l'autre.

It. Grande tirade de phrases & de discours d'un Babillard.

Bordée est aussi le nom d'une Tulipe.

BORDEGER. Voy. BORDAYER.

BORDEL, s. m. Lieu de débauche où les femmes publiques se prostituent. *Lustrum*, *lupanar*. Du saxon *bord* que les François avoient conservé, & qui signifioit *loge*, ou *maisonnette*, parce que les femmes de mauvaise vie étoient logées dans de petites maisons.

BORDELAGE, vieux s. m. Domaine, ou métairie qui est chargée de quelque redevance, qui étoit tenue ordinairement par des gens de condition servile. *Villula*, *herediolum*, *prædiolum*. Voy. Borde.

It. Droit que les Seigneurs perçoivent sur le revenu de certaines métairies. *Jus exigendi prædiatorii vectigalis*.

BORDELIER, s. m. Débauché, qui hante les femmes de mauvaise vie. *Ganeo*, *scortator*. Il vieillit.

C'est aussi le Seigneur à qui on paye le droit de bordelage : Et il se dit encore de l'héritage & du contrat.

BORDELIÉRE, s. f. Petit poisson de riviére ou de lac, qui se tient toûjours au bord de l'eau, ce qui lui a fait donner ce nom. *Bulleros*.

BORDEMENT, f. m. T. de Peint. en émail. Maniére d'employer les émaux clairs, en les couchant à plat, bordés du même métal sur lequel on les applique.

BORDER, v. a. Mettre quelque chose le long des extrémités d'une autre. *Prætexere, cingere, circumdare.*

It. Mettre des garnitures aux extrémités des habits, des chapeaux. *Border* un lit, c'est engager le bout des draps & de la couverture entre le bois de lit, la paillasse, ou le matelas.

Border un filet. Attacher avec du fil de trois ou quatre pouces, une corde autour du filet, pour le rendre plus fort.

En t. de Jardinage, *Border* une allée, p. d. Planter une bordure dans un parterre, pour séparer la plate-bande des carreaux d'avec l'allée.

Border la haie, se dit d'une maniére de combattre qu'ont les Mousquetaires. Ceux du premier rang ont un genou à terre; le second se courbe, le troisiéme est droit; & ainsi ils tirent tous trois ensemble les uns par-dessus les autres.

En t. de Mar. *Border* une voile; p. d. l'arrêter par en-bas, en sorte qu'elle puisse retenir le vent. *Explicare & astringere. Border* un vaisseau ennemi. Le suivre de côté, afin de l'observer. C'est aussi Couvrir ses membres de bordages.

BORDEREAU, f. m. T. de Finances. Mémoire des sommes d'un compte qui doivent être tirées en ligne, pour en voir plus facilement le total. *Scheda, adversaria.*

BORDIER, adj. m. On appelle en t. de Mar. un vaisseau *bordier*, celui qui a un côté plus fort que l'autre.

Bordier, vieux f. m. Espéce de fermier, ou de métayer. Voy. BORDE.

It. Celui qui a des terres qui confinent aux bords des grands chemins.

BORDIGUE, f. f. T. de Mar. Espace retranché de roseaux sur le bord de la mer, pour prendre du poisson.

BORDILLE, f. f. C'est à la Rochelle une Poële à frire.

BORDOYER, v. a. T. de Peint. en émail Employer les émaux clairs, en les couchant à plat, bordés du même métal, sur lequel on les applique.

BORDURE, f. f. Ce qui garnit, ce qui soûtient, ce qui termine, ou ce qui orne les bords de quelque chose. *Margo, ora.*

Il se dit particuliérement du quadre dans lequel on met un tableau, des miroirs, des estampes.

En t. de Blas. Espéce de brisure faite comme un passement, posée de plat au bord de l'Écu, en forme de ceinture qui l'environne tout autour. *Limbus.*

BORÉADES, f. m. pl. Nom patronymique de Zéthes & Calaïs, fils de Borée.

BORÉAL, ale, adj. Qui est du Septentrion. *Boreas, borealis.*

BORÉASMES, f. m. pl. Fêtes de Borée à Athènes & à Mégalopis en Arcadie. *Boreasmi.*

BORÉE, f. m. Vent Septentrional, Bise, vent du Nord. *Boreas.* On l'a regardé comme un Dieu dans l'Antiquité.

BORGHESE, (Prononc. *Borguèse.*) Famille très-considérable à Rome. Ce mot devient adj. m. & f. en notre langue. *Borghesius, a, um.* Le Palais, La Vigne *Borghèse.*

BORGNE, adj. m. & f. & f. m. Qui n'a qu'un bon œil. *Cocles, unoculus, luscus.* Du bas-breton *Born*, qui sign. la même chose. On dit pop. Malin *borgne* & Malin comme un *Borgne.*

Il se dit fig. d'un lieu obscur & mal éclairé. *Obscurus, tenebrosus, cæcus.* Cabaret, maison *borgne.*

Borgne, en t. de Méd. se dit du premier des trois gros intestins. On l'appelle aussi *cæcum*, ou *sac*, parce qu'il n'a qu'un trou ou conduit ouvert.

Grenade *borgne*, ou *aveugle*, celle qui n'a pas besoin d'être allumée pour être jettée, mais qui s'allume en tombant.

Les pêcheurs appellent *borgne* un panier dont on bouche l'ouverture, & qui est au fond d'un bouchot.

Prov. Faire des contes *borgnes*; p. d. Réciter des fables, des contes de vieilles. Compte *borgne* est opposé à compte rond: & sign. une somme composée de nombres rompus ou fractions. 295. liv. 10. f. est un compte *borgne*, cent écus est un compte rond. Changer son cheval *borgne* contre un aveugle; p. d. Faire un mauvais troc. On appelle un *faux borgne*, un homme qui fait le niais. Au Royaume des aveugles les *borgnes* sont Rois. Voilà bien visé pour un *borgne*, pour se moquer des tireurs maladroits, parce qu'on voit mieux d'un œil, que quand on se sert des deux ensemble.

BORGNESSE, f. f. Femme qui n'a qu'un œil. *Lusca, altero oculo capta.* C'est un t. bas & injurieux.

BORGNIBUS, f. m. T. burlesque, qui sign. un grand borgne.

BORIDIA, f. f. Mets salé, préparé avec une sorte de petit poisson qu'on mange crû.

BORIN. Voy. Bouvier, oiseau.

BORISTÈNE, BORYSTÈNE, & BORYSTHÈNE, f. m. Grande riviére d'Europe dont la source est dans la Moscovie, qui traverse la Pologne, & se décharge dans la mer Noire. *Boristhenes.* On l'appelle aujourd'hui Niéper.

BORISTÈNE, f. f. Ville ancienne située sur le Boristene, & mêlée de Grecs & de Scythes ou de Gétes. *Boristhenis, Olbia.*

BORISTÉNITE, f. m. & f. Habitant de la ville de Boristéne. *Boristenites. Olbiopolites.*

BORITIS, f. m. dans le grand art, le Mercure parvenu au noir très-noir.

BORNAGE, f. m. T. de Pal. Action de borner ou de planter des bornes. *Metatio.*

BORNAGER, v. n. T. des Bateliers de la Loire. C'est piquer obliquement le bâton ou riveteau dans le sable, du côté que le bateau est emporté par le cours de l'eau, afin de le repousser de l'autre côté. *Lintrem conto opposito repellere.*

BORNE, f. f. Ce qui sépare un héritage, ou un lieu d'avec un autre, soit par une marque qui s'y trouve naturellement, soit qu'elle y ait été mise exprès. *Terminus, finis, meta.* Du gr. Βῶος, motte ou élévation de terre.

Borne se dit aussi de ce qui sépare les Provinces & les Royaumes. *Limes.*

It. Pierre à hauteur d'appui, qui empêche que les carrosses & autres voitures n'endommagent les portes, ou les murailles d'un bâtiment. *Cancelli.*

Il se dit chez les Vitriers des losanges, ou quarreaux de vitres disposées en plusieurs façons en maniére de *bornes*, de doubles *bornes*.

Bornes se dit fig. au pl. seulement des choses spi-

rituelles. Esprit vaste & sans *bornes.* Ambition qui n'a point de *bornes.* Une piéce de théatre, un Poëme est renfermé dans de justes *bornes*, quand ils ont la juste étendue qu'ils doivent avoir dans les régles.

BORNER, v. a. Terminer un champ, une Province. *Finire, terminare, circumscribere.*

It. Planter des bornes. *Metari.* *It.* Finir, achever. *Perficere, finire.*

Au fig. Modérer. *Borner* ses prétentions, sa fortune, son ambition, son discours.

BORNÉ, ÉE, part. pass. *Finitus, terminatus, circumscriptus.* Maison d'une vûe *bornée*, c. à d. qui est de petite étendue. Un esprit est *borné*, lorsqu'il n'est pas de grande étendue. Fortune *bornée*, c. à d. médiocre.

BORNEUR, s. m. On pourroit appeller ainsi l'*horison*, parce qu'il borne notre vue.

BORNEYER. Voy. BORNOYER.

BORNOYER, v. a. T. d'Archit. de jardinage, & même de Géom. Voir & reconnoître à l'œil si une chose est droite. *Observare, inspicere.*

BORNOYEUR, ou BORNEYEUR, s. m. Qui mire ou vise d'un œil pour voir si une chose est droite & de niveau.

BOROZAIL, ou le *zail* des Ethiopiens, s. m. Maladie épidémique aux environs de la riviére de Senéga dans la Nigritie en Afrique.

BORRÉLISTE, s. m. & f. Nom de secte, qui a pris son nom d'Adam Borréel son chef, & qui suit la plus grande partie des erreurs des Anabaptistes. *-lianus, a.*

BORROW, s. m. Arbre des Indes, de l'écorce duquel sort un suc purgatif.

BORT, s. m. Lieu d'Auvergne, a 45°. 23'. 51". de latitude.

BOS.

BOS, ou BO, vieux s. m. Bois.

BOSAN, s. m. T. de Rel. Breuvage des Turcs, composé de millet bouilli dans l'eau.

BOSEL, s. m. T. d'Architect. Membre rond ou bourrelet qui est la base des colomnes.

BOSNIE, s. f. Province de la Turquie d'Europe. *Bosnia, Bossena, Bosna.*

BOSPHORE, s. m. Détroit, ou canal de mer si peu large, qu'un bœuf le peut passer à la nage. *Bosphorus.* Le *Bosphore* de Thrace est celui que nous appellons aujourd'hui Détroit de Constantinople, ou Canal de la mer Noire, par lequel cette mer, nommée Pont-Euxin, communique à la mer de Marmora. Il sépare la Thrace de l'Asie mineure. Le *Bosphore* Cimmérien, *Bosphorus Cimmerius*, ou *Scythicus*, est ce que nous appellons aujourd'hui Détroit de Caffa. Il séparoit la Chersonèse Taurique du côté d'Europe, de la Sarmatie du côté d'Asie, c. à d. qu'il étoit entre ce que nous appellons aujourd'hui Tartarie d'un côté, & Circassie de l'autre. Il joignoit le Pont-Euxin aux Palus Méotides.

De βῦς, *bœuf*, & φέρω, *je porte*, ou selon d'autres de βῦς, *bœuf*, & πόρος, passage; d'où vient que quelques-uns écrivent *Bospore.*

BOSQUET, s. m. Petit bois planté avec symmétrie. *Nemus, silvula.* C'est le dim. de *bosc*, qui a signifié Bois, forêt. *Boscum*, de βόσκω, *pasco.*

BOSQUILINE, vieux s. f. Terre pleine de bois & d'eaux.

BOSSAGE, s. m. T. d'Archit. Pierre qui a quelque saillie, qu'on laisse pour y tailler quelque ouvrage de sculpture. *Eminentia, anaglyphum, anaglyptum. Bossage rustique*, est celui qui est arrondi, & dont les paremens paroissent brutes, ou pointillés également.

BOSSAGE, en t. de Charpent. est la rondeur en bosse que font les bois courbes, ou cintrés. *Arcus.*

BOSSE, s. f. Eminence de chair sur les épaules, ou sur l'estomac, qui gâte la taille naturelle. *Gibbus, gibber.* Il se dit aussi de certaines grosseurs que quelques animaux, comme Chameaux, Dromadaires, & quelques Taureaux sauvages ont naturellement sur le dos. On a dit *bossa* dans la basse latinité en la même signification.

C'est aussi une enflure ou élevure qui se fait à la tête par quelque coup ou quelque contusion. *Tumor, tuber.* On le dit aussi de quelques autres tumeurs. Une *bosse* chancreuse. Prov. Les Chirurgiens ne demandent que plaie & *bosse*. On le dit aussi fig. de ces esprits malins qui ne cherchent qu'à faire naître des querelles.

It. Enfonçure qui se fait par hasard aux plats, & à d'autres ustensiles de ménage d'argent, d'étain, ou de cuivre.

Serrure à *bosse*, celle qui s'applique en saillie sur le dedans d'une porte.

BOSSE. Petit bossage laissé dans le parement d'une pierre, pour faire connoître que l'on n'en a pas toisé la taille. *Eminentia.*

BOSSE, en t. de Chasse, se dit de la première poussée du bois d'un cerf qui a mis bas. *Subula.*

BOSSE de chardon, autrement *Tête de Chardon*. Petit globule longuet & épineux que produit une espéce de chardon.

BOSSE, sign. encore, en t. de Verrerie, le verre qu'on a soufflé avec la selle, pour en faire un plat de verre, avant qu'il ait été ouvert.

C'est aussi dans des terres une élévation ronde au-dessus du rez de chaussée. *Tuber.*

BOSSE, en t. de Tripot. Endroit où la muraille fait un angle obtus, où quand la balle donne, elle est difficile a juger.

BOSSE, en t. de Sculpt. sign. Bas-relief, ou pleinrelief. Ouvrage relevé en *bosse*, en demi-*bosse*, c'est un bas-relief qui a des parties saillantes & détachées. *Prostypa.* En ronde *bosse*, c'est un pleinrelief dont toutes les parties ont leur véritable rondeur, & sont isolées, comme les figures. *Ectypa.* On dit aussi en Peint. Travailler d'après la *bosse*; p. d. Copier, ou dessiner une figure de relief.

En t. d'Artillerie, *Bosse* est une bouteille de verre, remplie de poudre, au cou de laquelle on met quatre ou cinq méches qui pendent en bas.

BOSSE, en t. de Mar. sont des bouts de corde qui ont des nœuds à leurs extrémités, qui servent à rejoindre les manœuvres qui ont été rompues.

Bosses à aiguillettes, ou *à raban*. Celles qui sont pour le cable; c. à d. qui ont au bout une petite corde qui sert à saisir le cable. *Bosses à fouet*, celles qui étant treslées par le bout, vont jusqu'à la pointe en diminuant.

BOSSES, s. f. pl. Petites éminences qui se rencontrent sur la superficie d'une coquille.

BOSSE. Mesure de sel. C'est une espèce de tonne d'une certaine grosseur.

BOSSELAGE, s. m. Travail en bosse sur de la vaisselle.

BOSSELER, v. a. Travailler en bosse sur de la vaisselle, sur de l'argenterie.

BOSSELÉ, ÉE, adj. qui se dit de certaines feuilles des plantes qui sont ciselées naturellement. Telles sont les feuilles de chou, &c.

BOSSELURE, s. f. Ciselure naturelle qui se trouve sur certaines feuilles.

BOSSEMAN, ou **BOSSEMENT**, s. m. T. de Mar. Officier de l'équipage qui a soin de l'ancre & des cordages.

BOSSER, v. a. Mettre l'ancre sur les bosseurs.

BOSSETIER, s. m. C'est un des noms dont on appelle les Fondeurs, parce qu'ils peuvent faire de petits ouvrages en bosse. *Umbonum, paropsiorum faber, opifex.*

Il se dit aussi dans les Verteries, & du Gentilhomme qui souffle la bosse, & de l'ouvrier qui l'ouvre après qu'elle est soufflée.

BOSSETTE, s. f. T. d'Éperonnier. Petit rond doré & élevé en bosse, qu'on met aux deux côtés d'un mors de cheval. *Umbo equini lupati.*

It. Piéce de cuivre qu'on met sur les yeux d'un mulet. *Paropium, paropis.*

BOSSEURS, ou **BOSSOIRS**, s. m. pl. T. de Mar. Poutres qui servent à soutenir l'ancre quand on l'a levée.

BOSSOIRS. Voy. BOSSEURS.

BOSSU, UE, adj. & s. Qui a une bosse. *Gibber, gibbosus.*

Pays *bossu*, c. à d. inégal & montueux. Les cimetiéres sont *bossus*, quand on y a enterré bien du monde.

On dit prov. Que le monde est *bossu* quand il se baisse! Ce qui sign. Qu'à juger des hommes par leur conduite, on les trouve tous remplis d'imperfections.

BOSSU, s. m. C'est ainsi qu'en Touraine on appelle cette monnoie de billon qu'on nomme à Paris *sou-marqué.*

BOSSUER, v. a. Faire une bosse à de la vaisselle, à de la batterie de cuisine, en la laissant tomber, ou de quelque autre maniére. *Recessus, lacunas facere.*

BOSSY, s. m. Arbre qui croît au royaume de Quoja en Afrique.

BOSTANGI, s. m. Mot Turc, qui sign. Jardinier.

BOSTANGI-BASCHI, s. m. Intendant des jardins du Grand-Seigneur. *Hortulanorum Præfectus.* D'autres disent *Boustangi*, & *Boustangi-Bachi.*

Ce mot vient du Turc בשתאן, *Bustan*, & vulgairement *Bostan*, qui sign. *jardin*, & de באש, *Bacha*, ou *Bachi*, qui sign. Chef, Commandant.

BOSTRYCHITE, s. f. Pierre figurée qui ressemble à la chevelure d'une femme. *Bostrychites.*

BOSUEL, s. m. C'est ainsi qu'on nomme la seule tulipe qui ait de l'odeur, & dont on ne fait pourtant point de cas.

C'est aussi le nom d'une renoncule double à double fleur.

BOT.

BOT, adj. m. Qui ne se dit que d'un pied estropié, ou mal tourné. *Pes in obtusum coactus ac contractus.* C'est un pied *bot*, un homme qui a le pied contrefait. Ce mot signifioit autref. *fossette à jouer aux noix*, dérivé du latin *buttum.*

BOT, s. m. Petit vaisseau, dont on se sert aux Indes Orientales; il est mâté comme un heu, & n'est point ponté. On appelle encore *Bot* certain gros bateau flamand.

BOTAL, adj. m. T. d'Anat. Le trou *botal*, ainsi appellé du nom de celui qui l'a découvert, est une des ouvertures par le moyen desquelles le sang circule dans le fœtus.

BOTANIQUE, s. f. Partie de la Médecine qui traite des plantes, tant médicinales, que potagères & autres. *Pars Medicinæ quæ in plantis versatur.*

Du gr. βοτάνη, *herbe*, venant de βόω, *pasco.*

BOTANISTE, s. m. Celui qui s'applique à la connoissance des plantes, & qui s'en sert pour la guérison des maladies. *Qui in plantis cognoscendis versatur.*

BOTEREL, vieux s. m. Crapaud. Il a signifié aussi un vautour, comme si on disoit *Volterel*, venant du lat. *vultur.*

BOTHRION, s. m. Petit fossé. C'est un petit ulcère creux dans la cornée.

BOTICHE, s. f. Vaisseau dont on se sert au Chili pour mettre le vin. Il contient environ 32. pintes, mesure de Paris.

BOTIN, *Térébenthine*, ou baume de *térébenthine*, ou son odeur balsamique. *Butino.*

BOTIUM. Voy. BRONCHOCELE.

BOTRUSSE, vieux s. f. Sorte de viande épicée.

BOTRYS, s. m. Espéce de patte d'oie qui croît en forme d'arbrisseau, ayant les feuilles velues & découpées à peu près comme celles de seneçon.

C'est aussi une autre plante dont les feuilles ressemblent assez à celles de la chicorée, & qui est fort odorante.

BOTRYTE, s. m. T. de Naturaliste. Pierre qui ressemble à une grappe de raisin : de βότρυς, *raisin.* C'est une espéce de Cadmie brûlée, qu'on tire de la partie supérieure du fourneau.

BOTTAGE, s. m. Droit que l'Abbaye de S. Denis en France léve sur toutes les marchandises qui passent sur la riviére de Seine, à compter du jour de S. Denis, jusqu'à celui de S. André.

BOTTANNE, s. f. Sorte d'étoffe étrangère.

BOTTE, s. f. Espéce de fagot de plusieurs choses de même genre liées ensemble. *Fasces, manipulus, fasciculus.*

Du lat. *botulus*, espéce de farce où il y a beaucoup de différentes choses ramassées.

En t. de Bot. Amas de fleurs & de fruits disposés en gros paquets. Les fleurs du millet naissent par *bottes.*

En fait de Marchandises, on le dit seulement des soies non ouvrées. Marchand de soie en *bottes.* On appelle aussi *bottes*, de petits rouleaux que les Marchands pendent à leurs boutiques pour servir d'étalages.

BOTTE, ou **BOTTEREL** signifioit autref. un *crapaut.*

Dans les provinces de France, voisines de l'Italie, c'est un vaisseau à tenir du vin, qui est environ de la grandeur d'un muid. *Dolium, cadus.*

Il se dit aussi fig. & bass. de plusieurs choses de même nature. *Cumulus, congeries.* Il a des *bottes* de chansons.

BOTTE, en t. d'Escrime, est un coup qu'on porte avec un fleuret, une estocade. *Gladii præpilati ictus.*

En ce sens, il se dit fig. des attaques qu'on fait à quelqu'un en lui faisant quelque reproche, en lui faisant quelque emprunt qui lui donne du chagrin, ou en lui faisant quelque objection pressante dans une dispute.

BOTTE. Chaussure de cuir dont on se sert quand on monte à cheval, & qui enferme le pied, la jambe, & une partie de la cuisse. *Ocrea.*

BOTTE. T. de Chasse. Longe ou collier avec quoi on méne le limier au bois.

BOTTE. T. de Sellier. Petit marchepied attaché au brancard des berlines, sur lequel on appuie le pied pour monter.

C'est aussi le cuir des portiéres de carôsses à la vieille mode, où on mettoit les deux jambes.

Bottes, au pl. se dit de la terre qui s'attache aux souliers, quand on marche dans un terrein gras.

Bottes. T. de Manufact. Sorte de forces qui servent à tondre les droguets en dernier.

On dit prov. A propos de *bottes*, quand tout d'un coup on veut passer d'un discours à un autre qui n'a aucun rapport au premier. On dit aussi, qu'Un homme a laissé ses *bottes* en quelque endroit; p. d. qu'Il est mort; & aussi qu'Il graisse ses *bottes*; p. d. qu'Il se prépare à un long voyage, & même à la mort. Graissez les *bottes* d'un vilain, il dira qu'on les lui brule; pour accuser un homme d'ingratitude. Je ne m'en soucie non plus que de mes vieilles *bottes*, pour témoigner un grand mépris. Mettre bien du foin dans ses *bottes*, ou de la paille dans ses souliers; p. d. Gagner beaucoup d'argent. Aller à la *botte*, se dit d'un cheval qui tâche de mordre à la jambe celui qui le monte: & au fig. d'un homme accoutumé à faire des réponses piquantes aux railleries les plus innocentes.

Où va la *botte*, & Comment va la *botte*? Maniére de parler pop. & basse, dont on se sert pour demander à une personne de quel côté elle tourne ses pas, & comment elle se porte.

BOTTELAGE, s. m. Action de lier en bottes, & la grosseur des bottes. *Manipulorum coactio.*

BOTTELER, v. a. Mettre en bottes ou en gerbes. *In manipulos colligare.*

BOTTELEUR, s. m. Homme de journée employé à mettre en bottes du foin, &c. *Coactor.*

BOTTER, v. a. Faire des bottes, chausser des bottes. *Ocreas alicui induere.*

Se *botter*, prendre ses bottes. *Ocreas induere*,

On se *botte* dans les terres grasses; p. d. qu'On emporte à ses souliers beaucoup de terre.

BOTTÉ, ée, part. pass. *Ocreatus.*

Prov. On appelle un vilain *botté*, un homme de ville qui a des bottes, à cause que cela n'appartenoit autrefois qu'aux Nobles qui alloient à la guerre.

BOTTINE, s. f. Dimin. Petite botte de cuir mince qui s'attache avec des quartiers. *Leviora ocrea.*

Chaussure de linge ou de peau de chien faite pour couvrir la jambe de ceux qui ont des varices.

BOTUA. Voy. PAREIRA-BRAVA.

BOU.

BOUAR, ou BOUARD, s. m. T. de Monnoyeur. Gros marteau qui servoit à bouer les monnoies quand on les travailloit au marteau. *Tudes.*

BOUBAK, s. m. Sorte d'animal quadrupéde, qu'on trouve sur les confins de Pologne, vers la Moscovie.

BOUBIE, s. f. Oiseau aquatique d'un gris clair, qu'on trouve en plusieurs lieux de l'Amérique.

BOUC, s. m. Bête à corne, qui est le mâle de la chévre. *Hircus.* Du celtique *bouch.*

En t. de l'Écriture on appelle *Bouc Emissaire*, un *bouc* qui étoit envoyé dans le désert, après avoir été chargé des iniquités du peuple.

Bouc etain. Voy. BOUQUETIN.

On appelle aussi *bouc*, ou bien outre, un vaisseau fait de la peau d'un *bouc*, où l'on met du vin, de l'huile & autres liqueurs qu'on transporte. *Uter.* On se sert aussi de *boucs* pour toutes les navigations qui se font sur les riviéres d'Orient.

On appelle *Barbe de bouc*, celle d'un homme qui n'en a que sous le menton. On dit, Puant, lascif comme un *bouc*,

BOUCACHARD, s. m. Petit bourg de Normandie, dans le Roumois, pays du Diocése de Rouën. Il y a dans ce bourg une maison de Chanoines réguliers, qu'on appelle *Boucachards.* Le véritable nom est *Bourgachard*: mais le premier est plus usité.

BOUCAGE, s. m. Plante umbellifére, ainsi nommée à cause que ses racines & ses semences ont une odeur de bouc. *Tragoselinum.* Par rapport à ses feuilles, qui ressemblent à celles de la Pimprenelle, on l'a appellée *Pimpinella saxifraga.*

BOUCAHU. On dit à Angers qu'Une fille a été *boucahu*, quand elle n'a point dansé au bal. Cette façon de parler vient de ce qu'il y avoit autrefois à Angers une femme de ce nom, qui gardoit des siéges pour le sermon dans l'Église des Cordeliers.

BOUCAL. Voy. BOUCAUT.

BOUCAN, s. m. Mot bas & pop. Lieu de débauche avec les femmes de mauvaise vie. *Lustrum, lupanar, fornix.*

It. Gril fait de bois de brésil, qu'on éléve au-dessus du feu pour y faire griller de la viande. *It.* Loge où les sauvages de l'Amérique se retirent pour y boucaner leur viande.

Boucan *de tortue.* Espéce de préparation que l'on fait à la tortue, pour l'assaisonner & la faire cuire en forme de pâté.

En quelques ports de Normandie, on dit d'un lieu où il fume beaucoup, C'est un vrai *boucan.*

BOUCANER, v. a. Faire cuire du poisson, ou de la chair, à la maniére des Sauvages, sur un gril de bois élevé au-dessus du feu, & les faire sécher à la cheminée, ou les faire sorer sans sel. *Fumo siccare pisces vel carnes.* On dit aussi, *Boucaner* des cuirs; p. d. Les préparer à la maniére des Sauvages. Et simplement, *Boucaner*, v. n. Aller à la chasse des bœufs sauvages ou autres bêtes, pour en avoir les cuirs.

Boucaner, v. n. T. bas & pop. Fréquenter les lieux de prostitution. *Scortari.*

BOUCANIER, s. m. Celui qui fait boucaner les viandes, ou celui qui vit de viande, ou de poisson apprêté de la sorte. *Qui fumo pisces, vel carnes exsiccat.*

It. Celui qui va à la chasse des bœufs sauvages.

Il se dit adjectivement pour ce qui appartient aux Boucaniers. Fusil *Boucanier.*

BOUCASSIN, s. m. Étoffe de coton, ou de lin, dont on fait des doublures. *Linteum textum, à fullone subactum ac tinctum.*

BOUCASSINÉ, ée, adj. Fait à la maniére du boucassin. Il n'est en usage qu'avec le mot de *toile.*

BOUCAUT, vieux s. m. dont le peuple se sert encore en quelques endroits. Sorte de vaisseau propre à mettre du vin. Il tient une quarte & trois poissons.

Boucaut est aussi le nom que l'on donne à l'embouchure de quelques riviéres, comme celles des Basques & des Landes.

BOUCHAIN, s. m. Ville des Pays-Bas dans le Hainaut, sur l'Escaut. *Bocantum.*

BOUCHARDE, s. f. Outil de Sculpteur en marbre, qui est une espéce de ciseau taillé en plusieurs pointes de diamant fort acérées. *Scalprum cuspidatim sectum.*

BOUCHE, s. f. Ouverture qui est dans le visage de l'homme au-dessous du nez, & qui sert à boire & à manger, à respirer, à parler, à chanter & à rire. *Os.* Dire de *bouche*, Parler de *bouche*, Parler *bouche* à *bouche*; p. d. Parler à la personne même à qui on veut faire sçavoir quelque chose. Nous

nous disons tout ce qui nous vient à la *bouche*; p. d. Nous nous parlons sans contrainte. On dit d'une grande *bouche*, qu'Elle est fendue jusqu'aux oreilles. *Rictum habere auditum vastius*. Faire la petite *bouche*; p. d. Affecter de faire paroître qu'on a la bouche petite. *Elegantiorem oris parvi compositionem affectare*. On le dit aussi pour faire paroître qu'on est petit mangeur, qu'on est délicat au choix des viandes. *Inter vescendum delicias sectari*. On le dit fig. d'un homme qui ne veut pas dire tout ce qu'il sçait d'une affaire; & au contraire, on dit qu'Il n'en fait pas la petite *bouche*; p. d. qu'il déclare franchement tout ce qui en est. Mais tout cela est du style fam. Lorsqu'on parle d'une chose qui se mange, & que ceux qui en entendent parler en ont envie, on dit, que L'eau en vient à la *bouche*. La même chose se dit fig. de tout ce qui est agréable.

BOUCHE vient du lat. *bucca*.

BOUCHE, se dit aussi des personnes qu'il faut nourrir. On a chassé de la ville les *bouches* inutiles; c. à d. ceux qui étoient incapables de défense. Dépense de *bouche*, celle qu'on fait seulement pour sa nourriture. Prendre sur sa *bouche*: Epargner sur la dépense de sa nourriture. Un homme est sujet à sa *bouche*, est sur sa *bouche*; p. d. qu'il est goulu, affamé. *Gulæ deditus, vorax, gulæ parens*. S'ôter les morceaux de la *bouche*; S'épargner le nécessaire. On dit qu'Une chose fait bonne *bouche*, quand elle laisse quelque bonne odeur dans la *bouche*. *Edulium palato blandiens*, ou *grati odoris*. Garder une chose pour la bonne *bouche*; p. d. Garder la meilleure chose pour la servir la dernière. Laisser les gens sur la bonne *bouche*, les laisser sur quelque pensée agréable. Fermer la *bouche* à quelqu'un, lui défendre de parler, ou lui couper la parole, & le corrompre par l'espérance de quelque récompense. N'oser ouvrir la *bouche*; p. d. N'oser se plaindre: ou Être timide & honteux.

BOUCHE, se dit aussi des ouvertures par lesquelles les fleuves se déchargent dans la mer. *Ostium*.

En t. d'Organiste, c'est l'ouverture d'un tuyau qui donne libre entrée au vent. *Hiatus*.

BOUCHE, se dit fig. Les plaies d'un homme assassiné sont autant de *bouches muettes* qui demandent vengeance. *Ora*.

BOUCHE, sign. aussi chez les Rois & les Princes, ce qui regarde leur boire & leur manger. *Quidquid ad quotidianam Principis mensam pertinet*. Officiers, vin de la *bouche*. Aller à la *bouche* du Roi; c. à d. au lieu où on lui prépare son manger. Avoir *bouche* à Cour; Être nourri aux tables & aux dépens des Princes & des Grands Seigneurs. *Quotidianæ mensæ jus habere apud Principem*.

On dit qu'un vassal doit à son Seigneur la *bouche* & les mains; p. d. qu'Il lui doit un hommage, aveu & soûmission. *Clientelæ professio ore facta & manu*.

BOUCHE, en t. de Man. se dit des chevaux & de la sensibilité qu'ils ont en cette partie où on leur met le mors. En ce sens on dit fig. d'un homme, qu'Il n'a ni *bouche* ni éperon; p. d. qu'Il ne sçait rien faire, ni même se laisser conduire; & qu'Un homme est fort en *bouche*, non-seulement quand il est difficile à conduire, mais aussi quand il est violent en paroles.

BOUCHE. T. de Conchyliol. Il se dit de l'ouverture par laquelle les coquillages prennent leur nourriture. *Os conchæ*.

Il y a des bêtes de somme & de voiture, à l'égard desquelles on se sert du mot de *bouche*. On dit aussi *bouche* de saumon, de carpe, de grenouille.

On dit, en t. de Guerre, La *bouche* d'un canon, d'un pétard, d'un mortier. Munitions de *bouche*; c. à d. Vivres.

En t. d'Artillerie on nomme *bouche à feu*, toutes les armes à feu. *Tormentum bellicum*.

BOUCHE, ou BOSSON. T. de Mar. C'est proprement tout ce qui est relevé hors d'œuvre, qui n'est pas plat & uni.

On appelle en Poësie, la Renommée, un monstre à cent *bouches*.

Prov. Il a dit cela de *bouche*, mais le cœur n'y touche, en parlant d'un hypocrite qui ne parle pas selon sa pensée. Traiter quelqu'un à *bouche* que veux tu; lui présenter toutes sortes de mets les plus friands. On dit aussi d'un homme qui dit sans ménagement tout ce qu'il pense, que C'est un S. Jean *bouche* d'or. *Bouche* cousue, pour recommander le secret à quelqu'un.

Avoir toûjours une parole à la *bouche*; Être accoûtumé à répéter souvent un même mot.

BOUCHÉE, s. f. Ce qu'on met, ce qu'on mâche à chaque fois dans la bouche. *Buccella*, *bolus*.

On dit hyperboliquement: Ce goulu ne feroit qu'une *bouchée* de tout ce repas; p. d. qu'Il auroit bien-tôt tout dévoré.

BOUCHEL. Voy. BOUCAUT.

BOUCHER, ÈRE, s. m. & f. Marchand qui prépare & qui vend de la chair de bœuf, de vache, de veau, & de mouton, taillée en pièces. *Lanius*.

Ce mot vient de *buccarius*, fait de *bucca*, à cause que le boucher tranche les viandes pour la bouche.

BOUCHER, se dit odieusement d'un Chirurgien ignorant & mal adroit.

BOUCHER, v. a. Fermer une ouverture. *Occludere*, *claudere*.

Faire *boucher* les vûes d'un bâtiment, p. d. En faire murer les fenêtres. *Obturare*.

BOUCHER le passage, le chemin, les avenues, p. d. Empêcher qu'on n'y puisse passer. *Præcludere*.

Se *boucher* les yeux; p. d. Ne vouloir pas voir, dissimuler quelque chose. Se *boucher* les oreilles; p. d. Ne vouloir pas écouter les plaintes, les remontrances.

On dit fig. qu'un homme a *bouché* un trou, quand il a acquitté quelque dette.

On dit fam. *Boucher* la bouteille; p. d. Prendre un morceau de pain après avoir bû, de peur de sentir le vin.

En t. de Dorent, *Boucher d'or moulu*; p. d. ramender avec de l'or moulu les petits défauts que l'on trouve encore à l'or après qu'on l'a bruni.

BOUCHÉ, ÉE, part. pass. *Clausus*, *obstructus*, *obturatus*. On dit fig. qu'Un homme a l'esprit *bouché*, quand il a l'intelligence dure & tardive.

BOUCHERIE, s. f. Lieu où l'on tue, & celui où l'on vend la grosse viande, sçavoir, bœuf, mouton & veau. *Carnarium*, *macellum carnarium*.

Il se dit fig. d'un grand massacre d'hommes, d'une grande défaite. *Cædes*, *strages*. Exposer, mener une armée à la *boucherie*; c. à d. en une occasion où elle court un péril évident.

On dit prov. d'un homme qui ne peut rien en quelque affaire, ou assemblée, qu'il y a du crédit comme un chien à la *boucherie*.

BOUCHET, s. m. Hypocras d'eau, breuvage qu'on fait d'eau aromatisée, avec sucre & canelle. *Hydrosaccarum*.

Poire de Bouchet, dont la chair est belle & tendre, & l'eau sucrée.

BOUCHETURE, f. f. Tout ce qui sert à fermer un pré, & autres héritages. *Obturamentum.*

BOUCHIN, f. m. T. de Mar. C'est l'endroit où se mettent les principales côtes d'un navire.

BOUCHOIR, f. m. T. de Boulanger & de Pâtissier. Grande plaque de fer, au milieu de laquelle il y a une poignée, & qui sert à boucher le four.

BOUCHON, f. m. Ce qui sert a boucher quelque vase. *Obturamentum.*

Il se dit aussi d'une poignée de foin ou de paille tortillée. *Stramineus, seu fœneus peniculus.*

BOUCHON DE TAVERNE. Signe qu'on met a une maison pour montrer qu'on y vend du vin à pot. Il est fait de lierre, de houx, de cyprès, & quelquefois d'un chou. *Ramus viridis, hedera suspensa vini venalis index.* C'est aussi le cabaret même. *Taberna.*

BOUCHON, en t. de Jardinage, se dit du lieu où se forment les chenilles, & où elles se conservent pendant l'hyver. *Erucarum receptaculum.*

BOUCHON, se dit aussi de ce qui est ramassé, chiffonné, frippé. *Fasciculus incompositus.* Il a mis tout son linge en un *bouchon.*

C'est aussi un t. fam. dont on se sert en caressant les petits enfans. Mon petit cœur, mon petit *bouchon. Corculum, animula.*

BOUCHON. Sorte de laine d'Angleterre.

Prov. A bon vin il ne faut point de *bouchon*; p. d. qu'Une maison où il y a de bonne marchandise est bien-tôt achalandée.

BOUCHONNE, f. f. T. de caresse, comme qui diroit, Ma chère enfant, mon petit cœur.

BOUCHONNER, v. a. Frotter un cheval avec un bouchon. *Defricare equum.*

It. Mettre du linge, des habits en un bouchon, les chiffonner. *Multa incomposita congerere.*

BOUCHONNER, se dit aussi dans le style bas & comique, pour, Cageoller, faire des caresses. *Blandiri, procari.*

BOUCHOT, f. m. T. de Mar. Parc fait de claies pour pêcher sur les côtes de la mer. *Septum.*

BOUCIQUANT, vieux adj. Mercenaire, qui fait tout pour de l'argent. *Mercenarius.*

BOUCLE, f. f. Espèce d'anneau de métal servant à divers usages. *Orbiculus fibulâ instructus, fibula.* Du lat. *bucula*, la partie du bouclier dans laquelle on passoit le bras.

BOUCLE, se dit aussi de ces anneaux ronds, ou quarrés, ayant un ardillon au milieu, qui servent a tenir quelque chose attachée & serrée.

Il se dit aussi des cheveux frisés en rond & par anneaux. *Cincinni.*

It. Gros anneau de fer qu'on met à une porte, qui sert à la fermer & à y heurter. *Annulus.*

BOUCLES, en Archit. Petits ornemens en forme d'anneaux lacés sur une moulure ronde.

En t. de Mar. Mettre ou tenir sous *boucle*, c. à d. en prison, ou sous clef.

BOUCLE, se dit aussi de ces anneaux de cuivre qu'on met aux cavales qu'on veut empêcher d'être saillies.

BOUCLEMENT, f. m. Action de boucler, pour empêcher la génération. *Infibulatio.*

BOUCLER, v. a. Fermer avec une boucle. *Fibulare, fibulâ astringere.* On *boucle* les jumens, quand on les veut empêcher de concevoir. Du lat. *buculare.*

Il se dit fig. des cheveux, quand on les frise par anneaux. *Cincinnare.*

En t. de Maçonn. La muraille *boucle*; p. d. qu'Elle fait ventre, qu'elle est prête à tomber. *Paries ventrem facit.*

BOUCLER un port, un passage, les fermer, ou en défendre l'entrée.

BOUCLETTE, f. f. T. de Manufact. de lainage. Petit anneau, soit de fil, soit de corne, soit de verre, pour recevoir un des fils de la chaîne.

BOUCLIER, f. m. Arme défensive dont les Anciens se servoient pour se couvrir le corps contre les coups de leurs ennemis. *Clypeus, parma, scutum.* De *bucularium*, à cause des boucles dont les *boucliers* des Anciens étoient garnis.

BOUCLIER, se dit fig. de toute sorte de défense ou de protection, & des personnes qu'on regarde comme ses protecteurs.

Dans l'Archit. c'est un ornement qui sert pour les frises, les trophées, &c. *Umbo.*

On entend, en Pharmacie, par *bouclier*, un stomachique assez solide, mis sous la forme d'un *bouclier*, ou fait en sachet ou en emplâtre. *Scutum.*

Levée de boucliers, c'est, en t. d'Escrime, l'essai que l'on fait avant que d'escrimer tout de bon. *Ludicra prolusio.* Au fig. Faire une grande levée de *boucliers*, c. à d. de grands préparatifs pour quelque entreprise, qu'on n'exécute pas, ou qui n'aboutit à rien.

BOUCON, f. m. T. pris de l'italien, *buccone*, & qui sign. propr. Morceau, mais qui n'a d'usage que pour signifier un morceau, ou un breuvage empoisonné. Il est du style bas.

BOUCTEIN. Voy. BOUQUETIN.

BOUDELLE. Mot corrompu de BOUT-D'AILE.

BOUDER, v. n. Témoigner par son silence, ou par sa mauvaise humeur, qu'on est fâché de quelque chose, sans se plaindre, ni en vouloir dire la cause. *Mussare apud se tacitum.*

Il s'emploie quelquef. avec un régime actif, & sign. Marquer à quelqu'un qu'on est fâché contre lui, en ne lui parlant plus. *Aversari aliquem, leviter abhorrere ab illo.*

BOUDERIE, f. f. Mauvaise humeur, fâcherie cachée. *Morositas.*

BOUDEUR, EUSE, adj. & f. Celui qui boude. *Morosus, tetricus, iratus.*

BOUDIN, f. m. Boyau de porc rempli de son sang & de sa graisse, dont on fait un mets bon à manger. *Botulus, botellus.* Celui-là s'appelle *boudin noir*; mais le *boudin blanc* est le même boyau rempli de blanc de chapon, de lait, & autres ingrédiens.

C'est aussi en Architect. le tore de la colomne. *Torus.* Les Serruriers appellent *ressort à boudin*, un ressort délicat qu'ils appliquent dans la serrure pour repousser le demi-tour du pêne.

BOUDIN, en t. de Verrerie. Voy. BOUDINE.

Les Mineurs appellent aussi *boudin*, une fusée où il entre des matières combustibles.

On dit prov. & bass. qu'Une affaire s'en ira en eau de *boudin*; p. d. qu'Elle ne réussira pas.

BOUDINE, f. f. T. de Verrier. Nœud des verres, ou bosse qui se trouve au milieu du plat de verre à l'endroit où on l'a coulé.

BOUDINIER, f. m. Celui qui fait ou qui vend des boudins.

BOUDINIERE, f. f. Petit entonnoir de fer blanc qui sert à faire du boudin. *Infundibulum farciendo botulo comparatum.*

BOUDINURE, f. f. T. de Mar. Enveloppe de cordage qu'on met autour de l'arganeau de l'ancre.

BOUDOIR,

BOUDOIR, f. m. Petit cabinet où l'on se retire quand on est de mauvaise humeur.

BOUE, f. f. Crotte, ordure, terre détrempée avec de l'eau. *Lutum*, *cœnum*.

Il sign. fig. Bassesse. Tirer de la *boue*.

On dit ame de *boue*; p. d. ame vile, basse, mercenaire, rampante.

Prov. Maison qui n'est faite que de *boue* & de crachat, p. d. qu'elle n'est pas bâtie solidement. En parlant d'une chose qu'on méprise, on dit, qu'on n'en fait non plus d'état que de la *boue* de ses souliets.

BOUE sign. aussi Pus, humeur corrompue qui sort d'un abcès, d'une apostume. *Sanies*.

Boue, dans la Phil. hermét. est la matiére quand elle ressemble à de la poix fondue.

Boue. C'est en Artois & en Flandres une seconde cave qui est au-dessous de la première, & où on met la biére pour la mieux conserver. *Cella infima*.

Bove de terre. Espace de terre tel que deux bœufs peuvent le labourer en un jour. *Bovata terræ*. Il ne se dit plus.

BOUÉE, Voy. BONNEAU.

BOUEMENT. Voy. ABOUEMENT.

BOUER, v. a. C'étoit donner aux monnoies qu'on fabriquoit au marteau une égale duidité.

BOUEUR, f. m. Vuidangeur qui enléve les boues d'une ville. *Purgandæ luto urbis curator*.

BOUEUX, euse, adj. Qui est plein de boue, de fange. *Lutosus*, *cœnosus*.

BOUFAGE, vieux adj. de t. g. Qui mange trop; du gr. Β-φαγος.

BOUFFANT, ante, adj. Qui bouffe, qui paroît gonflé : ce qui se dit sur-tout des étoffes.

BOUFFE, f. f. Enflure de joues. *Bucca*. Ce mot est bas. De l'italien *buffa*, qui sign. cette partie du casque par où on respire.

BOUFFÉE, f. f. Petite agitation de l'air, & passagère, qui semble venir d'un souffle de bouche, tel que les Peintres le représentent sortant des joues enflées d'un vent. *Venti flatus*. On le dit aussi du feu, de la fumée, & des maladies qui ne durent pas. *Bouffée* de fiévre. En parlant d'un homme qui ne s'adonne aux choses que par boutade & par intervalle, on dit fig. & fam. qu'il ne s'y adonne que par *bouffées*. On dit dans le même sens, *Bouffées* d'humeurs, *bouffée* de dévotion.

C'est aussi un soufle qui sort de la bouche de quelqu'un. Il sort de la bouche de ces ivrognes de vilaines *bouffées*.

BOUFFEMENT, vieux f. m. Soufle. *Halitus*.

BOUFFER, v. n. Enfler les joues. *Buccas inflare*. En ce sens il n'a guère d'usage.

Au fig. on s'en sert pour exprimer un certain effet que font les étoffes, qui, au lieu de s'aplatir, se courbent en rond. *Tumere*.

Les Bouchers qui soufflent la viande, nomment cette action *bouffer*, auquel sens il est act. *Inflare*.

Bouffer de colère, sign. fam. Marquer sa colère par la mine qu'on fait. *Irasci*. On dit aussi, *Bouffer* d'orgueil & de vanité.

BOUFFETTE, f. f. Houpe de laine qui pend sur le nez & à côté de la bride d'un cheval de harnois. *Floccus*, *flocculus*.

C'est aussi la troisiéme voile du grand mât des galéres.

BOUFFIR, v. a. Enfler. *Tumidum facere*, *inflare*. Il ne se dit guere que du visage.

Il est aussi n. *Tumere*, *turgere*. Son visage *bouffit* tous les jours.

On dit Faire *bouffir* un hareng sur le gril, c. à d. le faire renfler.

Bouffi, ie, part. pass. *Tumidus*, *turgidus*, *tumens*. Au fig. Esprit *bouffi* d'orgueil & de colère. Style *bouffi*, enflé, & qui frise le galimathias & le phœbus.

BOUFFISSURE, f. f. Enflure de visage, de hareng, de style, &c. *Tumor*.

BOUFFOIR, f. m. T. de Rôtisseur. Petit instrument de cuivre dont on se sert pour bouffer les agneaux.

BOUFFON, onne, f. Farceur qui divertit le public par ses plaisanteries. *Mimus*. Il se dit aussi de tous ceux qui ne cherchent qu'à faire rire les autres. *Sannio*, *scurra*. On dit par caresse à une petite fille gaie & enjouée, que C'est une petite *bouffonne*.

Servir de bouffon, c'est être un sujet de mocquerie, de risée.

Il se prend quelquefois adjectivement, tant au masc. qu'au fém. *Scurrilis*, *mimicus*. Conte *bouffon*, humeur *bouffonne*.

Ce mot vient du lat. *buffo*, celui qui paroît sur le théâtre avec des joues enflées pour recevoir des soufflets.

BOUFFONNER, v. n. Plaisanter, faire des actions bouffonnes. *Scurrari*, *scurriliter ludere*.

BOUFFONNERIE, f. f. Action ou parole pour faire rire, plaisanterie. *Mimicus jocus*, *scenica dicacitas*.

BOUFFONESQUE, adj. m. & f. Plaisant, burlesque. *Lepidus*, *jocularis*. Il n'est pas usité.

BOUFRON. Voy. SÉCHE.

BOUGE, f. m. Petite chambre ou garderobe qui accompagne une plus grande. *Cellula*. Il sign. aussi une chambre mal-propre & en désordre.

De *bugia*, qu'on a dit dans la basse latinité, p. d. *maison fort petite*.

En t. de Charpent. c'est une piéce de bois qui a du bombement. *Arcuatio*.

Bouge. T. de Potier d'étain. C'est le demi-cercle qui est autour du fond de l'assiette.

En t. de Tonnelier, c'est le milieu de la futaille. *Umbo*.

Bouges, signifioit autrefois haut-de-chausses.

Bouge a aussi été le synonyme de *Bougette* : & l'on disoit d'Un homme devenu riche, qu'il avoit bien mis dedans ses *bouges*.

Bouge. Sorte de poire.

C'est aussi une étamine dont on fait les chemises de certains religieux.

Bouge, f. m. On nomme ainsi sur les côtes de Guinée le coquillage appellé ailleurs cauris.

BOUGEOIR, f. m. Petit chandelier qui a un manche ou un anneau, pour le porter à la main, & où on met une bougie. *Cerarium*.

BOUGEON, vieux f. m. Fléche qui a une tête.

BOUGER, v. n. Se remuer, changer de lieu. *Movere se*. Il ne s'emploie guère qu'avec la négative.

Ce v. avec la négative, signifie qu'une personne est fréquemment dans un lieu, qu'elle n'en sort presque point. *Consistere*.

BOUGETTE, f. f. Petit sac de cuir, que les voyageurs portent à l'arçon, ou sur la croupe. *Bulga*. C'est un dimin. de *bouge*, qui se disoit autrefois dans le même sens.

BOUGIE, f. f. Chandelle de cire. *Cereus candidus.* Ce mot vient peut-être de la ville de *Bugie* en Afrique, d'où on apportoit beaucoup de cire.

Pain de bougie. Menue chandelle de cire d'une très-grande longueur, & qui est tortillée en façon de pain. *Fili incerati massula.*

C'est aussi une petite verge cirée, faite en façon de cierge, qu'on introduit dans l'urèthre pour le dilater & le tenir ouvert, ou pour consumer ce qu'on appelle *carnosités. Virga cereata.*

BOUGIER, v. a. T. de Tailleur d'habits. Passer de la bougie allumée sur le bord d'une étoffe coupée qui est sujette à s'effiler, en attendant qu'on la couse. *Panni oram incerare.*

En t. de Chir. Faire entrer une bougie dans la verge, pour garantir des carnosités.

BOUGRAN, f. m. Toile forte & gommée qu'on met dans des doublures du corps des habillemens, afin qu'ils se soûtiennent. *Tela gummi oblita.* On a dit autrefois *bouqueran*, & il vient de *boqueranus*, *bucaranum*, & *buchiranum*, qu'on a dit dans la basse latinité en la même signification.

BOUGRANÉE, adj. f. Toile *bougranée*, celle qui a été apprêtée, & mise en bougran.

BOUGRANIERE, adj. f. Titre qu'on donne aux Lingères dans leurs Lettres de maîtrise.

BOUGRE, ESSE, f. Sodomite; non-conformiste en amour. *Sodomita.* Ce nom a été donné aux coupables du crime de non-conformité, parce qu'on les brûloit comme les hérétiques qu'on appelloit *Bougres*, qui venoient de Bulgarie, & qui étoient les mêmes que les Albigeois.

BOVICIDIES, f. f. pl. *Bovicidia.* Voy. TAUROBOLE.

BOUILLANT, ANTE, adj. Qui bout. *Fervens.*

Au fig. il sign. Chaud, ardent, vif, prompt. *Fervidus, fervens.* Esprit *bouillant.* Humeur, jeunesse *bouillante.* On appelle pop. *S. Martin bouillant*, la fête de S. Martin qui vient en été.

BOUILLAR, f. m. T. de Mar. Certain nuage qui donne du vent & de la pluie. *Nubes ventorum ac pluvia prænuncia.*

BOUILLE, f. f. T. de pêche. Longue perche qui sert à troubler l'eau, pour faire que le poisson entre plus facilement dans les filets.

It. Marque qui se met par les Commis à chaque pièce d'étoffe de laine déclarée au Bureau des Fermes du Roi.

BOUILLE-COTONIS, BOUILLE-CHARMAIY. Satin des Indes, qu'on nomme en général *Atlas.*

BOUILLER, v. a. Se servir de la bouille pour pêcher. *Limum agitare.*

BOUILLER une étoffe: c'est la marquer de la manière réglée par les arrêts & déclarations du Roi.

BOUILLI, f. m. Voy. le part. de BOUILLIR.

BOUILLIE, f. f. (Mouillez la double *ll.*) Nourriture faite de lait & de farine, qu'on donne ordinairement aux petits enfans. *Puls.*

Il se dit fig. des choses qui sont trop cuites dans une liqueur, & qui font une espéce de *bouillie*; & de ce qu'on a rendu liquide.

Prov. Faire de la *bouillie* pour les chats; p. d. Faire une chose qui sera inutile.

BOUILLIR, v. n. Se renfler, se gonfler, se raréfier, soit par la chaleur naturelle de la fermentation, soit par un feu actuel qu'on applique au-dessous de quelque liqueur. *Fervere, bullire.* Ce v. se conjugue ainsi. *Je bous, tu bous, il bout. Nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. Je bouillois. Je bouillis. J'ai bouilli. Je bouillerai. Que je bouillisse. Je bouillirois.*

Il se dit aussi du vaisseau dans lequel est la liqueur qui *bout*, & des autres choses qu'on met dedans pour les cuire, ou pour les épaissir.

On dit fig. des gens courageux & ardens, & de ceux qui sont encore dans la vigueur de la jeunesse, que Le sang leur *bout* dans les veines.

On dit encore de ceux qui sont exposés à la grande ardeur du soleil, que La tête, que la cervelle leur *bout.*

On dit prov. & activ. Il me semble qu'on me *bout* du lait; p. d. On me donne de vains amusemens qui ne me satisfont pas. On dit qu'un homme n'est bon ni à rôtir ni à *bouillir*; p. d. qu'Il n'est propre à rien. On dit aussi d'un profit qui vient journellement, que Cela fait *bouillir* la marmite.

BOUILLI, IE, part. pass. Ce qui a *bouilli. Decoctus. Bouilli* se prend aussi substantiv. pour la viande qui a bouilli dans l'eau. *Elixum.*

BOUILLITOIRE, f. m. T. de Monnoie. Donner le *bouillitoire*; p. d. Jetter les flans dans le bouilloir.

BOUILLOIR, f. m. T. de monnoie. Vaisseau de cuivre dans lequel il y a de l'eau bouillante avec du sel commun & du tartre de Montpellier, & où l'on jette les flans que l'on a laissé refroidir dans un crible de cuivre rouge, après qu'ils ont été assez recuits. *Vas monetæ expurgandæ comparatum.*

BOUILLOIRE, f. f. Vaisseau de cuivre ou d'autre métal, propre à faire bouillir de l'eau.

BOUILLON, f. m. Bouteille qui s'éléve sur la surface des liqueurs échauffées, soit par la fermentation naturelle, soit par le feu. *Unda.*

Il se dit aussi du suc des viandes, ou des herbes cuites dans de l'eau, dont on fait le potage. *Jus, sorbitio.* Prendre un *bouillon*; p. d. Prendre une portion de suc de viandes ou d'herbes. On dit aussi, qu'On a donné le *bouillon* à quelqu'un; p. d. qu'on l'a empoisonné.

Il se dit encore d'un jet d'eau qui est assez gros, qui ne s'éléve pas bien haut. *Undarum erumpentes globi, scatebra.* On dit en ce sens, que Le sang sort à gros *bouillons* d'une plaie; p. d. en abondance.

BOUILLON, se prend quelquef. pour les agitations de l'eau de la mer.

On dit fig. Les *bouillons* de la jeunesse, de la colère. *Fervor.*

On le dit par extension de certains gros plis qu'on fait faire à des étoffes. *Crispa tæniola.*

En t. de broderie, c'est un certain cordon d'or ou d'argent tortillé en petites boucles ou anneaux. *Aurei funiculi undans sinus.*

BOUILLON. T. de Man. Excrescence de chair qui vient sur la fourchette du pied du cheval.

En t. de Gabelles, c'est le nom d'une mesure.

Sel de *bouillon.* C'est le sel blanc de Normandie.

BOUILLON. Grande abondance de *hareng.*

It. Breuvage que le pauvre peuple fait en Picardie, qui a beaucoup de rapport au *chouffet* des Turcs.

C'est encore le nom d'une espéce d'étamine.

BOUILLON BLANC, ou Molaine. Plante bis-annuelle, ou triennale, détersive, & anodyne. *Verbascum, Tapsus barbatus.*

Bouillon de Constantinople. T. de Fleuriste. Plante dont les fleurs, qui sont pleines de feuillages rouges, ressemblent à des marguerites.

Bouillon. Ville dans le pays de Liége, avec titre de Duché, dont les dépendances sont presque enfermées dans le Duché de Luxembourg. *Bullio.*

BOUILLONNEMENT, s. m. Fermentation d'une liqueur qui s'éléve en bouillons. *Liquoris erumpentes globi.*

BOUILLONNER, v. n. Sortir avec impétuosité, & s'élever par bouillons. *Undante scatebrâ emicare, ebullire.*

On le dit des étoffes qui forment de gros plis ronds qui servent à la parure.

Bouillonner, v. a. & n. en t. de Méd. Ne faire vivre un malade que de bouillons. Il est du style fam.

BOVINES, ou *Bouvines*, s. f. Ville du Pays-Bas dans le Comté de Namur, sur la Meuse. *Bovinæ*, *Boviniacum.* Pont-à-*Bovines*, bourg de Flandres, sur la Marque, entre Lille & Tournai.

BOUJON, s. m. T. de Manufacture de laine. Voy. JURANDE.

BOUJONNEUR, s. m. Maître, Garde ou Juré du Corps de la Draperie & Sergetterie de Beauvais.

BOUIS, ou **BUIS**, s. m. Le dernier est le plus usité, quand il s'agit de cet arbre de moyenne grandeur, toûjours couvert de feuilles, & dont le bois est dur, & jaunâtre. *Buxus.* Chez les Anciens le *buis* étoit consacré à Cybèle, parce qu'on en faisoit des flûtes, comme on en fait encore.

Bouïs. Instrument de Cordonnier, qui est d'un morceau de *bouis*, qui sert à polir le talon des souliers. On dit fig. & pop. en ce sens, Donner le *bouïs*; p. d. Adoucir quelque chose, & la faire voir du bon côté. On appelle aussi un menton large, & qui avance en-dehors, un menton de *bouis*, parce qu'en effet il a la figure de ce *bouis* des Cordonniers.

BOUL, s. m. C'est à Smyrne un cachet dont on se sert pour marquer les toiles que l'on donne à peindre en indiennes aux Arméniens ou aux Grecs.

BOULAC, s. m. Ville d'Égypte, située à deux milles du Caire.

BOULANGER, ou **BOULENGER**, ère, s. Celui qui fait & qui vend du pain. *Pistor.*

Ce mot semble venir de *polentarius*, fait de *polenta*, farine.

BOULANGER DE CAMP. Serge drapée du Poitou, ainsi nommée du nom de l'Ouvrier qui en a le premier établi la fabrique; & de Camp, parce qu'elle est toute de laine espagnole de Campo.

BOULANGER, v. a. Pêtrir la farine, & en faire du pain. *Farinam subigere.*

BOULANGÈRE, s. f. Sœur converse, qui fait le pain d'un Couvent de Religieuses. *Pistoria fœmina.*

BOULANGERIE, s. f. L'art de faire le pain. *Pistura*, *Pistoria.* Et le lieu où il se fait. *Pistrina.*

BOULDURE, s. f. Fosse qui est sous la roue, & les bâtimens des moulins à eau. *Fossa moletrinæ*, ou *pistrino subjecta.*

BOULE, s. f. Globe, corps sphérique qui a un point au milieu, d'où les lignes tirées à la surface sont égales. *Globus.* En t. de jeu de *boule*, Aller à l'appui de la *boule*, c'est, Jouer une *boule* qui en aille soûtenir une autre sans la débutter. Au fig. Seconder quelqu'un dans une affaire qu'il a commencée. Avoir la *boule*, p. d. Avoir l'avantage de jouer le premier. De *bulla*, petite bouteille qui s'éléve sur l'eau.

Boule. T. de Tourneur. Morceau de bois tourné en forme ronde, qui sert à soûtenir quelque ouvrage de Menuiserie, ou de Tourneur.

En t. d'Archit. tout corps sphérique qui termine une décoration.

On le dit aussi de certains arbrisseaux taillés en forme de *boule*. *Boule* de myrthe.

Boule. T. de Carrier. C'est un rouleau sur lequel on conduit les matériaux pesans.

Boule ou Sphère. Instrument de Miroitier-Lunetier, avec lequel ils font les verres concaves qui servent aux lunettes à longue vûe, aux lorgnettes, aux microscopes, & autres instrumens.

Boule. Voy. CHASSE-POMMEAU.

Boule, qu'on appelle aussi *enclume ronde.* C'est, en t. de Chauderonnier, l'instrument sur lequel on fait la quarre des ouvrages qui ont des enfonçures.

Prov. Faire une chose *à boule vûe*; p. d. Inconsidérément, à tout hasard, & d'une maniére incertaine.

On dit au jeu des Quilles, Pied à *boule*, pour avertir celui qui joue de tenir le pied à l'endroit où sa *boule* s'est arrêtée: & fig. qu'Un homme tient *pied à boule*; p. d. qu'Il ne quitte point son travail, son occupation.

BOULEAU, s. m. Arbre dont la seconde écorce étoit employée par les Anciens au lieu de papier, & dont les petites branches servent à faire des balais. *Betula.*

BOULÉE, s. f. Les paysans en Bourgogne donnent ce nom à des raisins attachés en boule. On disoit aussi anciennement Une *boulée* de clefs, parce qu'alors elles étoient attachées par un cordon à une boule de bois.

BOULENOIS, oise, s. Qui est de Boulogne en France, & du pays de Boulogne. *Bononiensis.*

Boulenois, s. m. Pays de Picardie, aux environs de Boulogne, dont il a pris son nom, parce qu'elle en est la capitale. *Bononiensis ager*, ou *Comitatus.*

BOULE-PONCHE, ou **BONNE-PONCHE**, s. f. Boisson angloise, faite avec un tiers d'eau-de-vie sur de l'eau pure avec de la muscade, & un peu de biscuit de mer grillé & pilé.

BOULER, v. n. Enfler la gorge. Il se dit de certains pigeons. *Intumescere.*

BOULET, s. m. Grosse balle de fer avec laquelle on charge le canon. *Globulus ferreus.* Du lat. *botellus*, ou du gr. βάλλειν, *Jetter.*

Boulet rouge, celui qu'on fait rougir dans une forge, pour mettre le feu aux lieux où il tombe. *Fervens globulus.* *Boulet creux*, celui qui a une méche souffrée qui s'allume en sortant du canon, afin que le *boulet* créve lorsqu'il est dans la terre. *Cavus globulus.* *Boulets à chaîne*, sont deux *boulets* joints ensemble par une chaîne. *Globuli catenati.* *Boulets à branche*, sont deux *boulets* joints ensemble par une barre de fer. *Ramosi globuli.* *Boulets à deux têtes.* *Globuli bicipites.* Voy. ANGE. *Boulets Messagers*, dont on se servoit autrefois pour porter des nouvelles dans une Place de guerre.

On dit prov. d'un homme rude & brusque, qu'il est brutal comme un *boulet* de canon.

Boulet. Jointure qui est au-dessus du pâturon de la jambe d'un cheval.

BOULETÉ, adj. m. qui se dit d'un cheval dont le boulet est hors de sa situation naturelle.

BOULETTE, s. f. Dimin. Petite boule. *Globulus.*

BOULEVART, ou BOULEVARD, s. m. Gros bastion. *Agger.* De l'Allemand *burgwart*, *quod burgum servat & tuetur.*

Il se dit par extension des places fortes qui couvrent tout un pays, & qui en défendent l'entrée aux ennemis. *Propugnaculum.*

BOULEVERSEMENT, s. m. Grand changement, désordre, renversement. *Eversio*, *disturbatio.* Au fig. Désordre qui arrive dans les affaires.

BOULEVERSER, v. a. Renverser, mettre en désordre, en confusion. *Evertere*, *disturbare*, *disjicere.*

Fig. Déranger, mettre sens dessus dessous. *It.* Causer quelque grande altération dans l'esprit d'un homme.

BOULEUX, s. m. Cheval trapu & propre à des services de fatigue. Au fig. en parlant d'un homme d'un génie borné; mais qui fait bien son devoir dans l'occasion, C'est un bon *bouleux.*

BOULI, s. m. Sorte de pot où les Siamois préparent leur thé.

BOULICHE, s. f. Grand vase de terre dont on se sert sur les vaisseaux. *Amphora*, *metreta.*

BOULIER, s. m. T. de Mar. Filet dont les pêcheurs se servent sur les côtes de la Méditerranée. *Rete.*

BOULIMIE, s. f. T. de Méd. Maladie qui cause un appétit désordonné.

De βῦ, particule augmentative, & λιμὸς, faim.

BOULIN, s. m. Petit trou ou logette qu'on dispose tout autour d'un colombier pour y nicher des pigeons. On appelle aussi *Boulins*, des pots de terre faits exprès pour servir de retraite à des pigeons.

En t. de Maçonn. c'est le trou qu'on laisse dans le mur qu'on éléve, pour s'en servir aux échaffaudages.

BOULINE, s. f. T. de Mar. Corde amarrée vers le milieu de chaque côté d'une voile, qui la rend disposée à prendre le vent de côté. *Velum obliquè obtentum.* Aller à la *bouline*, ou tenir le lit du vent, quand on est porté d'un vent de biais. *Obliquo vento navigare.*

HÂLE-BOULINE. Voy. ce mot à son rang.

BOULINER, v. n. Aller à la bouline, prendre le vent de côté. *Obliquo vento navigare.*

BOULINER, v. a. & n. T. de gens d'armée. Voler dans le camp. *Furari.*

BOULINEUR. (On prononce *Boulineux.*) s. m. Soldat ou autre qui vole dans le camp. *Fur*, *latro.*

BOULINGUÉ, ou *Bouringe*, s. f. T. de Mar. Petite voile au haut du mât. *Velum ad ipsa carchesia intentum.*

BOULINGRIN, s. m. T. de Jardinage. Mot purement Anglois, qui sign. *Un gazon sur lequel on joue à la boule. Area cespititia.* On le dit en fr. d'un parterre de piéces de gazon découpées avec de la bordure en glacis, qu'on prend soin de tondre souvent.

BOULINIER, s. m. On dit d'un vaisseau, qu'il est bon, ou mauvais *boulinier*, lorsqu'il va bien, ou mal à boulines hâlées. *Navis excipiendo obliquè vento apta.*

C'est aussi une piéce de bois mise dans les boulines, pour faire un échaffaut aux Maçons.

BOULINIS, ou BOULIGNIS, s. m. Monnoie de cuivre qui se fabrique à Boulogne en Italie. Elle y tient lieu de sols.

BOULOGNE, s. f. Ville archiépisc. de l'État de l'Église en Italie, sur le Reno. *Bononia.* Elle est surnommée *Boulogne la Grasse.* Quelques-uns écrivent *Bologne*; mais on prononce toujours *Boulogne.*

PIERRE DE BOULOGNE. C'est une pierre grise, pesante, tendre, & sulphureuse, dans laquelle on trouve une espéce de crystal, ou de talc, quand on la rompt. C'est une espéce de Phosphore, qui a l'apparence d'une pierre calcinée. Quand on l'a exposée quelque temps au grand jour, & qu'on la porte aussi-tôt dans un lieu obscur, elle éclaire, & luit pendant quelque temps.

BOULOGNE. Ville épisc. de France en Picardie, cap. du Boulenois. *Bononia.*

BOULOIR, s. m. Instrument de bois dont les Maçons se servent pour remuer continuellement la chaux quand ils l'éteignent, & pour la mêler ensuite avec le sable & faire le mortier. *Tudiculus*, *contus.*

BOULON, s. m. T. de Charpent. & de Charonnage. Grosse cheville de fer qui a une tête ronde, & qui est percée & arrêtée par l'autre bout avec une clavette. *Clavus trabalis.*

It. Piéce ronde de fer ou de cuivre, qui sert de noyau pour faire les tuyaux de plomb sans soudure.

BOULONS, en t. d'Artill. sont les deux plus longues & plus grosses piéces de fer où pose le canon.

BOULONNER, v. n. Arrêter une piéce de charpenterie avec des boulons.

BOULONOIS. Voy. BOULENOIS.

BOULONOIS, OISE, s. Qui est de *Boulogne* en Italie, ou du pays dont Boulogne est la capitale. *Bononiensis.*

BOULONOIS, ou *Bolonez*, s. m. Petite province des États de l'Église en Italie, entre le Ferrarois, la Romagne propre, la Toscane, & le duché de Modéne. Il a pris son nom de Boulogne sa cap. *Bononiensis ager.* Les Italiens l'appellent *Bolognese.*

BOULONOISE, s. f. Sorte d'Anémone. *Anemone Bononiensis. It.* Tulipe rouge, pâle & blanc.

BOULOUCBACHI, s. m. T. de Rel. Capitaine des Janissaires. *Janissariorum Centurio.*

BOULU, UE, part. pass. de *Bouillir.* Ce mot est du petit peuple de Paris, qui dit *châtaigne boulue*, pour *chataigne bouillie. Elixus.*

BOUNE, ou *Bourne*, vieux s. f. Borne. Du gr. βȣνὸς, Colline, éminence.

BOUQUE, s. f. T. de navigateur des isles de l'Amériq. Voy. PASSE, en t. de mer.

BOUQUER, v. n. & a. Baiser par force ce qu'on présente. Il ne se dit prop. qu'en parlant d'un singe. Au fig. Céder à la force.

BOUQUER, se dit aussi figurément des choses qu'on est contraint de faire par la violence. *Vi cedere.* Parmi les Chasseurs on dit, Faire *bouquer* un renard, un blaireau, un lapin; p. d. Les faire sortir de leurs terriers.

De *buccare*, fait de *bucca*, joue.

BOUQUERAN, vieux s. m. Étoffe, qu'on croit avoir été faite de poil de chévre.

BOUQUET, s. m. Assemblage de fleurs arrangées & liées ensemble. *Florum fasciculus.* De *Boscetum.*

Bouquet, se dit aussi des fruits, & d'autres choses liées ensemble. Beau *bouquet* de poires. *Bouquet* de diamans, de pierreries, de perles.
It. Petite touffe de cheveux.

Bouquet d'émail. Fleurs artificielles, faites avec des émaux de diverses couleurs.
On appelle aussi *Bouquet*, un petit bois qui est dans un jardin. *Nemus*, *sylvula*.

Bouquet, en t. de Vénerie, le mâle du liévre.
It. Chevreau, comme dimin. du *bouc*.

Bouquet. T. de Mar. & de Charpent. Les deux *bouquets* d'un bateau sont deux piéces de bois, servant à lier la matiére-feuillie avec les deux courbes de devant. *Tigillum.* Barbe par *bouquets*, celle dont il y a de petites touffes par-ci par-là.
It. Fer dont se servent les Doreurs ou Relieurs pour appliquer le *bouquet* dont ils ornent le dos d'un livre.

Bouquet spirituel. Pensée ou affection qui renferme ce qui a le plus touché dans l'oraison mentale. *Sertum spirituale.*

Bouquet de paille qu'on met à la queue & aux crins des chevaux qu'on veut vendre.
On dit d'une maison, qu'Elle a le *bouquet* sur l'oreille; p. d. qu'Elle est à vendre: & d'une fille; p. d. qu'Elle est à marier. Donner le *bouquet* à quelqu'un, quand on l'engage à donner un bal ou un repas. Rendre le *bouquet*, quand il s'acquitte de son devoir. On dit qu'Une Dame a le *bouquet*; p. d. qu'elle est la Dame du bal.

BOUQUETIER, s. m. Vase de faïance en ovale, où l'on met des fleurs en forme de bouquet.
Les Maîtres Plumassiers de Paris prennent la qualité de *Bouquetiers*.

BOUQUETIÉRE, s. f. Celle qui fait ou qui vend des bouquets. *Coronaria.*

BOUQUETIN, s. m. Espéce de bouc sauvage qui se trouve dans les Alpes du Dauphiné & de Savoie, & dans le pays des Grisons. *Ibex*, *hircus sylvestris.* On dit aussi *Bouc̈tein.*

BOUQUIN, s. m. Vieux bouc. *Hircus.* On appelle aussi *Bouquins*, les mâles des liévres & des lapins.
On appelle fig. vieux *bouquin*, Un homme qui a passé sa vie dans la débauche.
En Poësie, on appelle les Satyres, les Dieux Chévrepieds, des *Bouquins*, à cause qu'on les peint avec des pieds de bouc.
On appelle aussi de vieux livres peu connus, De vieux *bouquins*. *Vilis & obsoletus codex.* Ce mot vient de ce qu'on écrivoit autrefois dans le Septentrion sur des tablettes de hêtre, qui dans les langues septentrionales s'appelle *Buech*, qui signifie aussi un livre.
On dit prov. Sentir le *bouquin*; p. d. Sentir mauvais.

Bouquin. Espéce de nard bâtard. *Hirculus.* Voy. SPICA-NARD.

BOUQUINER, v. n. Chercher de vieux livres inconnus, ou s'amuser à les lire. *Veteres & obsoletos libros ac codices serutari*, *vel evolvere.*
Il se dit aussi du liévre, lorsqu'il est en amour, & qu'il tient sa hase.

BOUQUINERIE, s. f. T. méprisant qui s'est dit d'un grand amas de citations de vieux livres, ou de bouquins.

BOUQUINEUR, s. m. Celui qui se plaît à bouquiner. *Antiquarius.* Il ne se dit plus.

BOUQUINISTE, s. m. Vendeur de vieux livres, de bouquins; & celui qui les lit. *Veterum librorum propola. Veterum librorum lector.*

BOURA, subst. f. Sorte d'étoffe soie & laine.

BOURACAN, s. m. On disoit autref. *Barracan.* Gros camelot, ou étoffe tissue de poil de chévre. *Pannus e caprinis pilis contextus.*
De l'italien *baracane.*

BOURACANIER, ou **BARRACANIER**, s. m. Artisan qui fabrique les bouracans.

BOURACHER, s. m. C'est, à Amiens, un ouvrier qui travaille à certaines étoffes, comme raz de Gênes, &c.

BOURASQUE. Voy. BOURRASQUE.

BOURBE, s. f. Fange, boue, comme celle des terres grasses, des eaux croupies, & des lieux marécageux. *Cœnum.* On dit aussi, La *bourbe* d'une plaie; p. d. Le pus épais qui en sort. Du grec *βόρβορος*, signifiant la même chose.

Bourbe, se dit fig. de la bassesse, & de toutes sortes d'ordures. Croupir dans la *bourbe*.
On appelle aussi *Bourbes*, certaines eaux minérales qui sont en réputation de guérir quelques maladies de goutteux, ou d'impotens, comme les *Bourbes* de Barrége.

BOURBELIER, s. m. T. de Chasse. C'est la partie du sanglier, qu'aux autres animaux on nomme *poitrine*, & aux cerfs la *hampe*. *Pectus.*

BOURBEUX, euse, adj. Qui est plein de bourbe. *Cœnosus.*
On dit fig. d'un Orateur véhément, mais peu poli, C'est un torrent *bourbeux*.

BOURBIER, s. m. Lieu plein de bourbe où on enfonce. *Cœnosa lacuna.*
Il se dit fig. des embarras où on se trouve, des affaires fâcheuses dont on a peine à sortir. *Res*, *locus difficilis*, *periculosus.*

BOURBILLON, s. m. T. de Maréchal. Pus qui sort d'une plaie, d'une apostume, d'un javar, quand il est mûr & épaissi. *Pus*, *sanies.*

BOURBON-L'ARCHAMBAUD, s. m. Ville de France, dans le Bourbonnois, ainsi appellée d'Archambaud son Seigneur. *Borbonium Archambaldi.* Elle fut érigée en Duché par Charles le Bel, & est fameuse par ses bains chauds.

Bourbon-Lancy. Petite ville de Bourgogne, dans l'Autunois, fameuse par ses bains; ainsi appellée par corruption du nom du Seigneur à qui elle fut donnée, & qui s'appelloit Anseaume. *Borbonium Anselmi*, ou *antiqui*, *primogeniti.*

BOURBON, s. m. Nom de l'auguste Famille qui regne en France. Voy. cet art. du Dict. de Tr.

Astres de Bourbon, *Astra Borbonia*, ou *Etoiles de Bourbon*, *Stellæ Borboniæ*. Ce sont trente Satellites que l'on a découvert proche du Soleil, & qui font leur révolution autour de cet astre en quinze jours.

Isle Bourbon, ou de Bourbon. Isle d'Afrique à l'Orient de la grande isle de Madagascar. *Insula Borbonia.* Elle est aux François, qui lui ont donné ce nom. Les Portugais, qui l'ont découverte les premiers, la nommérent *Mascaregne.*

BOURBONNE-LES-BAINS, s. f. Bourg de France, célébre par ses eaux minérales. Ce lieu est en Champagne, dans le Bassigny, élection de Langres.

BOURBONNISTE, s. m. Attaché à la maison de Bourbon.

BOURBONNOIS, s. m. Ancien Duché de France, situé entre l'Auvergne, le Forêz, la Bourgogne, le Nivernois, le Berri & la Marche. *Borboniensis Provincia*, ou *Ducatus.* Moulins en est la capitale.

BOURBONNOIS, oise, s. Qui est du *Bourbonnois*. *Borboniensis*, *Boius.*

BOURBOURG, s. m. Ville de Flandres, cédée aux François par la paix des Pyrénées. *Burburgus.*

C'est aussi le nom d'une sorte de tulipe.

BOURCER, v. n. T. de Mar. Ne mettre au vent qu'une partie d'une voile, afin de retarder le cours du vaisseau.

BOURCET, s. m. T. de Mar. Nom qu'on donne dans la Manche au mât de misaine & à sa voile. *Dolo, exiguum velum ad corbitam.*

BOURCETTE, s. f. Plante que l'on mange en salade.

BOURDAIGNE, s. f. Espéce de pastel bâtard, qu'on nomme autrement *Pastel-bourg.*

BOURDAINE, s. m. Arbrisseau qui ne sert guère qu'à faire des paniers & des alumettes.

SE BOURDALISER, v. n. p. Prendre les maniéres du P. *Bourdaloue*, célébre Prédicateur.

BOURDALOU, s. m. Tresse d'or, d'argent, ou de soie, large d'environ un doigt, qui sert de cordon au chapeau, & qui s'attache avec une petite boucle de métal.

BOURDE, s. f. Mensonge dont on se sert pour s'excuser, ou pour se divertir de la crédulité des autres. *Mendacium, commentum, nugæ.* Il est pop. De l'italien *burla.*

C'est aussi, en t. de Mar. la voile que l'on met quand le temps est tempéré.

It. Sorte de soude qui est très-mauvaise.

BOURDEAUX, s. m. Nos peres écrivoient plus communément *Bordeaux.* Ville de France, cap. de la Guyenne & du Bourdelois, sur la Garonne, avec un Archevêché, dont l'Archevêque prend le titre de Primat des Aquitaines, un Parlement, &c. *Burdigala.*

BOURDELAGE. Voy. BORDELAGE.

BOURDELAGE, vieux s. m. Paillardise. *Impudicitia.*

BOURDELIER. Voy. BORDELIER.

BOURDELOIS, OISE, s. Qui est de Bourdeaux. *Biturix Vivifcus, Burdigalensis.*

BOURDELOIS, s. m. Petit pays de Guyenne, avec titre de Comté, autour de Bourdeaux, & qui porte aussi le nom de Guyenne propre. *Burdigalensis ager.*

BOURDELOIS, ou BOURDELAIS, s. m. Gros raisin de treille, blanc ou rouge.

BOURDER, vieux v. n. dont on peut se servir encore dans le style burlesque. Se moquer, dire des sornettes, des mensonges. *Mendaciis fallere, imponere.*

BOURDEUR, EUSE, s. Donneur de bourdes. *Mendax, illusor, derisor.*

BOURDILLON, s. m. Bois de chêne refendu, propre à faire des futailles.

BOURDIN, s. f. Espéce de pêche.

BOURDON, s. m. Bâton fait au tour, qui a une pomme en haut & au milieu, & un fer pointu par en bas, que portent les Pélerins. *Baculus longior qualem gestare solent qui peregrinationes obeunt.* Du lat. *burdo*, qui sign. un *âne*, ou un *mulet*, parce qu'il aide à marcher comme les mulets : de même qu'on appelle un bâton la *haquenée des Cordeliers;* & que *bourdes* signifioient autrefois des potences.

Planter le *bourdon* en quelque lieu. Façon de parler prov. & fig. S'établir en quelque lieu. *Sedem in aliquo loco figere.*

Quelques-uns appellent les trois *bourdons*, ces trois étoiles que le vulgaire nomme les trois Rois, & qui sont dans le baudtier d'Orion.

BOURDON. T. d'Impr. Faute que commet l'ouvrier, lorsqu'il omet quelques mots.

C'est aussi une grosse mouche-guêpe, qui fait beaucoup de bruit avec sa trompe. *Fucus.* Ce mot est fait par onomatopée.

BOURDON, est aussi le jeu de l'orgue qui fait la basse, & qui a les plus gros tuyaux. *Ordo tuborum soni gravioris.* Ces tuyaux ont été appellés *bourdones*, à cause qu'ils ressemblent aux *bourdons* des Pélerins. On le dit aussi des basses de quelques autres instrumens, comme des deux flûtes ou chalumeaux des cornemuses, & des musettes.

On appelle aussi *bourdon*, la grosse cloche de Notre-Dame de Paris.

BOURDON. Espéce de poire.

BOURDONNANT, s. m. L'oiseau *bourdonnant* est un oiseau de l'Amérique qui n'est que de la grosseur d'une des plus grosses guêpes. On l'appelle aussi l'oiseau-mouche. Voy. ce mot.

BOURDONNÉ, ÉE, adj. T. de Blas. qui se dit des croix dont les branches sont arrondies en bourdons de Pélerins. On les appelle plus ordinairement *pommetées. Globatus.*

BOURDONNEMENT, s. m. Bruit sourd & confus que font les bourdons. *Bombus, murmur, fremitus.* On le dit aussi de ce bruit confus que font les hommes qui murmurent.

Bourdonnement d'oreilles. Espéce d'infirmité qui fait entendre un bruit sourd, & qui est un commencement de surdité.

BOURDONNER, v. n. Faire un bruit sourd tel que font les bourdons. *Bombum facere, edere.*

Au fig. Exciter un murmure ou bruit confus. *Strepere, murmurare, susurrare.*

BOURDONNET, s. m. T. de Chir. Les *bourdonnets* sont de charpie, ils ont la forme d'un noyau d'olive.

BOURDONNIER, vieux s. m. Celui qui porte un bourdon.

BOUREAU. Voy. BOURREAU.

BOURG, s. m. Gros village ordinairement entouré de murailles. Habitation de peuple qui tient le milieu entre la ville & le village. *Vicus, pagus.*

Du latin *pyrgus*, fort, petit château ; venu du grec πύργος, ou du lat. *burgus.*

BOURG, s. m. Ville de France, cap. de la Bresse. On dit souvent *Bourg-en-Bresse. Forum Segusianum. Tanum, Burgus. Bourg-sur-mer*, est une autre ville de France en Guyenne, à l'embouchure de la Dordogne dans la Garonne.

BOURGACHARD. Voy. BOUCACHARD.

BOURGANEUF, s. m. Ville de France dans la Marche, sur la riviére de Taurion, à six lieues de Limoges. *Burgus novus.*

BOURG-THEROUDE, s. m. (On prononce assez communément *Bou-Troude.*) Bourg ou village, chef-lieu d'un Doyenné rural du diocese de Rouen.

BOURGADE, s. f. Petit bourg. *Pagus.*

BOURGAGE, s. m. T. de Cout. Ce qui est situé dans l'étendue des villes, & de la banlieue. Ce sont proprement des héritages qui sont tenus sans fief du Roi, ou d'autres Seigneurs du bourg, & qui gardent les coutumes des bourgs. On dit *Franc-bourgage*, comme on dit Franche-bourgeoisie.

BOURG-DIEU, s. m. Bourg du Berri en France, dans le territoire de Deols. *Burgum Dei.*

BOURGEOIS, OISE, s. (Prononc. *Bourjois.*) Collectif. L'assemblage du peuple qui habite une ville. *Cives.*

It. Roturier qui habite les villes, & qui est opposé au vilain qui habite la campagne. *Civis ignobilis.*

It. Chaque particulier habitant de la ville. *Civis.*

Il se dit aussi pour marquer les gens du tiers État,

à la distinction des Gentilshommes & des Ecclésiastiques.

On appelle en plusieurs Coût. *Bourgeois du Roi*, des habitans qui ont quelque privilége pour plaider seulement en la Jurisdiction Royale, & décliner la Jurisdiction des Seigneurs.

Il se dit quelquef. en mauvaise part par opposition à un homme de la Cour, pour signifier, Qui vit & raisonne à la maniére du bas peuple.

Bourgeois Fieffé. C'est l'habitant d'une ville dont la Bourgeoisie, la Mairie, l'Échevinage & la Commune sont tenues en fief du Roi, ou d'un autre Seigneur.

Bourgeois, en t. de Mar. est le propriétaire d'un vaisseau, soit par achat, soit qu'il en ait fait faire la construction. *Navis dominus.*

Les ouvriers appellent aussi *bourgeois*, celui pour lequel ils travaillent.

BOURGEOIS, oise, est aussi adj. dans les mêmes sens qu'il est subst. Maison, famille, façon de parler, maniére *bourgeoise*. Air *bourgeois*, ordinaire *bourgeois*, bon ordinaire. Vin *bourgeois*, non frelaté, & qu'on a dans sa cave.

Franc-Bourgeois. Voy. Franc.

Garde-Bourgeoise. T. de Coût. Voy. Garde.

On appelle aussi *garde-bourgeoise*, la milice des *bourgeois*, qui font garde en quelque partie de leur ville. *Civium excubiæ.* On appelle *caution bourgeoise*, une bonne caution, & facile à discuter.

Bourgeois, f. m. Sorte de petite monnoie de billon, qui avoit cours sous le regne de Philippe le Bel.

Bourgeoise, f. f. Tulipe d'un rouge vif tirant sur l'orangé, & blanc.

BOURGEOISEMENT, adv. D'une maniére bourgeoise. *Agrestiùs, simpliciùs, rudiùs.*

BOURGEOISIE, f. f. Droit qu'on acquiert, par la demeure qu'on fait dans une ville, de joüir des priviléges qui lui sont accordés. *Jus civitatis.*

Bourgeoisie, se dit aussi en terme collectif, de tout le corps des *bourgeois*. *Cives.*

BOURGEON, f. m. (Prononc. *Bourjon.*) Le bouton qui pousse aux arbres & aux plantes au printemps. *Gemma, oculus.* De *burrio*, fait de *burra*, bourre.

Bourgeon, se dit aussi de tout le nouveau jet des arbres & des vignes. *Germen, surculus.*

Au fig. il sign. une bube, un bouton rouge qui vient au visage. *Papula.*

Bourgeons. Sorte de laines. Voy. ÉCOUAILLES.

BOURGEONNER, v. n. Pousser des bourgeons. *Gemmare, gemmas agere.* On dit fig. de ceux qui ont des élevures, des bubes au front, au nez, au visage, que Leur front, &c. commence à *bourgeonner*.

BOURG-ÉPINE. Voy. NERPRUN.

BOURGES, f. m. Ville de France, cap. du Berri, avec Archevêché, située au confluent de l'Eure & de l'Auron. *Bituriges, Avaricum Biturigum.* C'étoit autrefois le siége de l'Empire des Gaules; & elle fut dans la suite la cap. du roy. d'Aquitaine. Quant au Patriarchat de *Bourges*, & a sa Primatie sur les provinces de Narbonne, d'Auch & de Bourdeaux, V. le D. de Tr.

BOURGMESTRE, f. m. (L's se prononce.) Premier Magistrat des villes de Flandres, de Hollande & d'Allemagne.

Ce mot s'est formé de deux termes flamands; *Borger*, bourgeois, & *Meester*, maitre; c. à d. le maitre & le protecteur des bourgeois.

BOURGO. Voy. BURGAU.

BOURGOGNE, f. f. Grand pays de France, qui a pour bornes les Suisses, & une partie de l'Alsace, le Gâtinois, le Nivernois & le Bourbonnois, le Lyonnois & la Bresse, la Champagne & la Lorraine. *Burgundia.* C'est le pays des anciens Éduens, Sénonois & Séquaniens. La *Bourgogne* se divise en deux parties, dont l'une est le Comté de *Bourgogne*, ou la Franche-Comté, dont Besançon est la cap. l'autre est le Duché de *Bourgogne*, dont Dijon est la cap.

Royaume de *Bourgogne*. Puissant État que les Bourguignons établirent autrefois dans les Gaules, & qui comprenoit, outre les deux *Bourgognes*, le Nivernois, la Bresse, le Bugey, & la Suisse; & qui s'étendit ensuite dans le Valais, la Savoie & le Dauphiné. Il fut divisé en deux royaumes, dont l'un s'appella la *Bourgogne Transjurane*, & l'autre la *Bourgogne Cisjurane*.

La *Bourgogne* Royale, *Burgundia Regia*; la *Bourgogne* Impériale, *Burgundia Imperatoria.* On a donné encore ces noms, le premier au Duché, & le second au Comté de *Bourgogne*, lorsque cet État tomba entre les mains de l'Empereur Conrad.

Aujourd'hui, ce que dans l'usage ordinaire on appelle simplement la *Bourgogne*, c'est le Duché de *Bourgogne*. Pour le Comté de *Bourgogne*, on l'appelle la Franche-Comté, ou simplement la Comté.

Bourgogne, f. m. On donne ce nom au vin de *Bourgogne* dans le style familier.

BOURGUIGNON, one, f. Nom des habitans de la Bourgogne, qui ne sont point indigétes, mais qui, selon l'opinion la plus vraisemblable, ont été autrefois une partie des Vandales qui s'emparérent du pays des Éduens, des Sénonois & des Séquaniens.

Bourguignon. Ce mot est venu en usage dans la langue par ce prov. *Bourguignon* salé, qu'on dit par reproche à ceux qui aiment à saler trop leurs viandes. Voyez-en l'origine dans le Dict. de Tr.

Bourguignon, f. m. Ce mot se dit dans le style fam. du vin de Bourgogne.

Les Mariniers appellent *Bourguignons*, les glaces séparées que l'on rencontre en mer.

BOURGUIGNONISME, f. m. Expression Bourguignone, patois de Bourgogne.

BOURGUIGNOTE, f. f. Arme défensive pour couvrir la tête d'un homme de guerre: c'est une espéce de casque, ou de salade. *Galea.*

Il se prend aussi pour la tête, dans un sens figuré, & dans le style comique & burlesque. Je donnerai sur ta *bourguignote*.

À la Bourguignote, phr. adv. À la maniére des Bourguignons. *Burgundionum more, instar.*

BOURI, f. m. On nomme ainsi en Égypte le *Muge* des œufs de la femelle duquel on fait la boutargue.

BOURIAGE, vieux f. m. Métairie. *Prædium rusticum.*

BOURJASSOTTE, f. f. Espéce de figue.

BOURIER, f. m. T. provincial. Toute sorte d'ordures. Ce mot semble venir de *bourre*.

BOURIGNONISTE, f. m. & f. Nom de Secte des Pays-Bas Protestans, qui suit la doctrine d'Antoinette Bonrignon, native de Lille, apostate de la religion Catholique, & qui étoit une espéce de Quiétiste, ou Fanatique.

BOURLET. Voy. BOURRELET.

BOURME, ou BOURMIO, f. m. Ce sont les soies legis de Perse, qui ne sont pas de la meilleure qualité.

BOURNAL, vieux f. m. Rayon de miel. *Favus mellis*.
BOURNOYEUR. Voy. ARDENT.
BOURON, vieux f. m. Cabane.
BOURRACHE, ou BOURROCHE, f. f. T. de Bot. Le premier est le plus en usage. *Borrago*. Plante dont la fleur est cordiale, & dont les feuilles sont employées dans les bouillons rafraichissans.
BOURRACAN. Voy. BOURACAN.
BOURRADE, f. f. Atteinte que les chiens ou les oiseaux donnent au liévre, quand ils n'attrapent qu'un peu de sa bourre. *Petitio*.
Il se dit aussi d'un coup qu'on porte à quelqu'un, soit en le frappant en effet, ou plûtôt en raillant, en disputant, en écrivant contre lui.
BOURRAS, vieux f. m. Grosse étoffe, comme qui diroit, faite de bourre. *Ledivensa*.
BOURRASQUE, f. f. Tempête soudaine & violente qui s'éléve, soit sur la mer, soit sur la terre. *Tempestas*, *turbo*, *procella*. Il se dit aussi au fig. d'un malheur, d'un accident fâcheux. De l'italien *burrasca*, signifiant la même chose.
It. Emotion populaire qui fait beaucoup de bruit, & qui dure peu. On le dit aussi de la colère d'un supérieur qui menace, qui fulmine.
BOURRE, f. f. Poil de plusieurs animaux, comme bœufs, vaches, chévres, cerfs, &c. qu'on détache de leurs cuirs. *Tomentum*. Du lat. *burra*.
Bourre tontice, est celle qui se tire des draps, quand ils passent par les mains du Tondeur.
Bourre, en t. de Teinturier, se dit aussi d'une certaine nuance, qui est la même que celle du rouge cramoisi.
It. Ce qui sert à mettre sur la poudre en chargeant les armes à feu, soit papier, *bourre*, foin, &c.
C'est aussi un t. de Corroyeur, qui sign. la tannée, ou vieux tan qui est resté des peaux de moutons au sortir de la tannerie.
Bourre, sign. aussi le commencement d'un bourgeon de vigne. *Muscus vitiarius*, *sarmentarius*.
Il se dit fig. de tout ce qui est inutile dans quelque ouvrage de prose, ou de vers; & cela par une métaphore tirée des garnitures des chaises où l'on met de la *bourre* au lieu de crin.
BOURRÉ, ée, adj. T. d'Agriculture. Arbres bien *bourrés*; c. à d. bien préparés à donner du fruit, bien remplis de bourre.
BOURREAU, f. m. Le dernier des Officiers de Justice, qui exécute les criminels. *Carnifex*, *tortor*. De *bourrée*, Poignée de verges de faules, parce que les verges sont les premiers instrumens dont se sert le *bourreau*.
Au fig. *Bourreau* se dit du remords de la conscience, & de tout ce qui tourmente.
On appelle aussi *bourreau*, celui qui est sanguinaire, cruel, sans pitié.
On dit qu'Un homme est un vrai *bourreau* d'argent; p. d. qu'il le prodigue sans nécessité. On dit aussi qu'Un homme se fait payer en *bourreau*, c. à d. par avance. Brave comme un *bourreau* qui fait ses Pâques, se dit d'un homme qui n'a pas coûtume d'être bien vêtu.
BOURRÉE, f. f. Petit fagot fait de fort menu bois, qui fait un feu prompt & de peu de durée. *Fascis virgeus*.
C'est aussi une espéce de danse composée de trois pas joints ensemble, avec deux mouvemens, & commencée par une noire en levant. Il se dit aussi de l'air sur lequel on la danse.

BOURRELER, v. a. Faire souffrir du mal, tourmenter. *Excarnificare*, *cruciare*, *discruciare*.
On le dit plus ordinairement au fig. des remords de la conscience.
BOURRELERIE, f. f. Tourment que l'on souffre, ou que l'on fait souffrir aux autres. *Carnificina*, *cruciatus*. Il n'est pas usité.
BOURRELET, ou BOURLET, f. m. C'étoit autrefois une espéce de cordon qui servoit d'arrêt au chaperon, & qui le serroit sur la tête. *Pulvinata spira honorarii capitii*. Les Magistrats & les Docteurs dans les Universités portent encore le chaperon sur l'épaule avec un petit tour rond qui représente l'ancien *bourrelet*. On met des *bourrelets* sur la tête des enfans, pour empêcher qu'ils ne se blessent en tombant. *Circulus tomento fartus*.
En t. de Blas. c'est un tour de livrée, rempli de bourre, & tourné comme une corde, que les anciens Chevaliers portoient dans les tournois. *Spira farta*.
Bourrelet, sign. en t. de Mar. de grosses cordes que l'on entrelace autour des mâts, pour tenir la vergue dans un combat.
En t. d'Artill. c'est l'extrémité d'une piéce de canon vers la bouche, & par où on la charge. *Circulus tortus*.
Bourrelet. Faux pli qui se fait aux piéces de drap lorsqu'on les foule.
Les femmes qui portent des fardeaux sur la tête, donnent encore ce nom à une espéce de couronne d'étoffe ou de linge qu'elles mettent sur leur tête.
C'est aussi ce qui sert à mettre sur un bassin de chambre pour aller à ses nécessités. *Circulus tomento fartus*.
It. Enflure qui survient autour des reins à un hydropique.
C'est aussi le collier des chevaux de charrettes, que fait un Bourrelier. *Helcium*.
BOURRELIER, iere, f. Artisan qui fait les harnois des chevaux de carrosse & de charrette. *Helciorum opifex*.
BOURRELLE, f. f. Il ne se dit que par le petit peuple, de la femme du bourreau. *Uxor carnificis*. Et d'une mere inhumaine, qui traite ses enfans avec une dureté excessive.
BOURRER, v. a. Mettre de la bourre, ou autre pareille chose sur la charge dans le canon de l'arme à feu. *Farcire*.
It. Attaquer, frapper, battre quelqu'un. *Oppugnare*, *lacessere*, *ferire*. Les chiens *bourrent* les liévres en les chassant, c. à d. leur arrachent du poil. L'oiseau *bourre* la perdrix. *Involare*. Ces deux escrimeurs se sont portés plusieurs bottes franches, ils se sont bien *bourrés*. On dit aussi fig. *Bourrer* quelqu'un dans une dispute, p. d. le presser vivement.
BOURRICHE, f. f. Panier qui a le tissu plus clair que les paniers ordinaires, & dont on se sert pour transporter du gibier & de la volaille, des Provinces à Paris.
BOURRIER, iére, adj. m. Qui est fait de bourre.
BOURRIQUE, f. f. Méchante bête de voiture. *Asellus*, *asinus*. Il se dit particuliérement des ânes, ou des ânesses. Du gr. πυῤῥίκος, diminut. de πυῤῥὸς, *rufus*, à cause que les Auteurs de la basse latinité ont ainsi appellé tous les bidets ou petits chevaux, quoiqu'ils fussent d'un autre poil.
C'est aussi une machine composée d'ais, qui sert aux Couvreurs quand ils travaillent sur les couvertures, BOURRIQUET,

BOURRIQUET, f. m. Dimin. de bourrique.
Ces deux noms, *bourrique* & *bourriquet* fe difent métaphoriquement par le peuple des enfans pareffeux, méchans, ignorans, &c.
BOURRIQUET, en t. de Maçonn. Petite civiére qui fert à élever avec des grues des moilons, ou du mortier dans des baquets.
BOURRIR, v. n. T. de Chaffe, qui fe dit en parlant du bruit que font les ailes de perdrix, quand elles partent.
BOURROCHE. Voy. BOURRACHE.
BOURROCHE, f. m. T. de preneurs de pluviers. Panier fait de la forme d'un œuf, dans lequel on met les oifeaux de marécage, pour les tranfporter vivans.
BOURRON, f. m. Ancien nom de Grofbois, à quatre lieues de Paris.
BOURRU, UE, adj. Bizarre, capricieux, fantafque, chagrin, rude, de mauvaife humeur. *Morofus.*
VIN BOURRU. Celui qu'on a jetté dans l'eau froide pour l'empêcher de bouillir, qui eft doucereux, & qui a encore toute fa lie. *Vinum turbidum.*
En t. de Bot. il fe dit des plantes, ou de leurs parties, qui font garnies de bourre. *Pilofus.*
LE MOINE BOURRU. Fantôme imaginaire, dont on fait peur aux petits enfans; un lutin, qui dans la croyance du peuple court les rues pendant l'Avent. *Larva.*
BOURSAULT, f. m. Efpéce de faule. *Salix fatua.*
BOURSAUT. Voy. BOURSEAU.
BOURSE, f. f. Petit fac de cuir, ou de velours, ou de cheveux, ou de quelque jolie étoffe d'or, d'argent, ou de foie, qui fe ferme avec des cordons, & dans lequel on met l'argent qu'on veut porter fur foi. *Succulus, marfupium, crumena, loculus.*
Du gr. βύρσα, *cuir*, d'où l'on a fait dans la baffe latinité *Burfa*, bourfe.
La *bourfe* eft un ornement qui fert à l'habillement du Recteur de l'Univerfité de Paris.
BOURSE DE JETTONS, où l'on met ordinairement cent jettons, que certains corps d'Officiers font battre avec quelques devifes. *Calculorum facculus.*
BOURSE, dans les facrifties, eft une efpéce de boîte platte & quarrée, faite de deux cartons, joints par un bout & ouverts par l'autre, entre lefquels on met le corporal. *Corporalis theca.*
BOURSE, eft auffi dans le Levant une maniére de compter. Le Grand-Seigneur a tant de *bourfes* de revenu. Ces *bourfes* font de cinq cens écus, ou de vingt-cinq mille medins. On peut auffi appeller *bourfe*, ce que les Romains nommoient *follis*; c'étoit une fomme de deux cens cinquante deniers d'argent, qui revient à cent quatre livres trois fols quatre deniers de notre monnoie. *Follis* fignifioit propr. un petit fac où l'on mettoit fon argent. Quelquefois *follis* fe prenoit pour un poids, & comprenoit 312. livres 6. onces, lefquelles font 250. deniers.
BOURSE COMMUNE. Société qui fe fait entre plufieurs perfonnes de même profeffion, pour partager les profits de leurs charges, ou de leur trafic, afin qu'ils n'envient point la pratique les uns des autres. *Societas.*
BOURSE, fe dit auffi de l'argent, ou du bien de quelqu'un. Avoir, manier la *bourfe*; c. à d. être maître de faire la dépenfe. Mettre la main à la *bourfe*, c. à d. Faire la dépenfe d'un achat, les frais d'une affaire. Faire une affaire fans *bourfe* délier, c. à d. fans qu'il en coûte de l'argent. Il faut faire la dépenfe felon fa *bourfe*; p. d. felon fon revenu. Vivre fur la *bourfe* d'autrui, c. à d. à fes dépens. Avoir la *bourfe* bien ferrée, c'eft l'avoir bien garnie. Avoir la *bourfe* platte, c'eft n'avoir point d'argent.
Se laiffer couper la *bourfe*, c. à d. Relâcher de fes droits pour l'accommodement d'une affaire.
On dit prov. Au plus larron la *bourfe*, quand on confie fon argent à une perfonne infidéle.
BOURSE, en t. de Collége, eft une fondation faite pour entretenir de pauvres écoliers dans les études. *Jus gratuitæ ac ftatæ attributionis.*
BOURSE, en t. de Négocians, eft en plufieurs villes, ce qu'on appelle à Paris & à Lyon le *Change*, c. à d. le lieu où les Marchands & les Banquiers fe trouvent pour négocier leurs billets, & pour traiter de leurs affaires. *Forum argentarium.* La *bourfe* de Londres, d'Anvers, d'Amfterdam, de Rouen, de Touloufe, &c.
C'eft auffi la poche ou l'extrémité d'un filet, où le poiffon ou le gibier fe trouve embarraffé fans en pouvoir fortir.
En t. de Fauc. la *bourfe* de l'oifeau, c'eft fa gorge.
BOURSE NOIRE. Partie qui fe trouve dans les yeux des oifeaux, & ne fe rencontre point dans les yeux des autres animaux. Elle eft en dedans de l'humeur vitrée, & tient par fa bafe au fond de l'œil, à l'endroit où le nerf optique entre dans l'œil.
BOURSE. Voy. BOUTON, en t. de Bot. On appelle auffi *bourfe* généralement tout ce qui fert à renfermer les graines des plantes, lorfqu'elles font encore fur pied.
BOURSE À BERGER. Voy. TABOURET. Plante.
BOURSES. Longues poches de rézeaux, qu'on met à l'entrée d'un terrier, pour prendre les lapins qu'on chaffe au furet.
It. Deux facs de cuir, qui fe mettent des deux côtés au-devant de la felle du cheval.
BOURSE. Petit fac de taffetas noir, où les hommes renferment leurs cheveux par derriére.
BOURSES. Enveloppe extérieure des tefticules. *Scrotum.*
BOURSE, en t. d'Anat. Petite veffie. *Vefcula.* La *bourfe* du fiel.
BOURSEAU, ou BOURSAUT, f. m. Enfaîtement de maifons couvertes d'ardoife, qui eft de plomb.
Bourfeau rond. Outil dont les Plombiers fe fervent pour battre.
BOURSET. Voy. BOURCET.
BOURSETTE, f. f. Petite bourfe. *Locellus, marfupiolum.* Ce mot n'eft pas fort en ufage.
BOURSIER, IÉRE, f. Ouvrier qui fait des bourfes. *Loculorum opifex.*
BOURSIER, f. m. Écolier pourvû d'une bourfe dans un Collége, & qui eft obligé d'affifter au fervice divin qui s'y fait. *Jus nactus ftatæ attributionis.*
On appelle auffi *Bourfiers*, les Notaires & Secrétaires du Roi qui font à la fuite de la grande Chancellerie, & qui ont part à la diftribution des bourfes ordinaires, qui font diftinguées des gages.
BOURSIER, fe dit quelquef. pour Tréforier. *Quæftor. Bourfiers* des Mefureurs de fel, Mouleurs de bois, &c.
BOURSILLER, v. n. Fournir fa quote part d'une fomme néceffaire pour faire quelque chofe. *Pecunias in commune conferre.* Il eft du ftyle fam.
BOURSIN, f. m. Voy. BOUSIN.

BOURSON, ou BOURSERON, f. m. Petite poche attachée au dedans de la ceinture du haut-de-chausse. *Locellus.*

BOURSOUFLER, v. a. Enfler de vent ou d'humidité. *Tumefacere.*

Il se dit aussi en parlant des Bouchers qui enflent les viandes en les soufflant, pour les faire paroître plus belles. *Inflare.*

BOURSOUFLÉ, ÉE, part. pass. *Tumefactus, tumidus.* Visage, corps *boursouflé.*

On le dit fig. du style enflé. *Inflatus.*

BOURSOUFLE, BOURSOUFLÉE, f. On dit d'un homme gros & replet: C'est un gros *boursouflé.*

BOUSARD, ou BOUZARD, f. m. T. de Chasse. Fiente du cerf, qu'on nomme autrement fumée.

BOUSE, ou BOUZE, f. f. Fiente de bœuf & de vache. *Fimus bubulus.* De l'hébreu *bouts*, qui veut dire *boue*, *limon.*

BOUSE, en t. de Blas. Espéce de chante-pleure qui sert à puiser l'eau en Angleterre, dont quelques Seigneurs Anglois ont chargé l'écu de leurs armes.

BOUSILLAGE, f. m. Construction faite avec de la terre & de la boue. *Constructio lutea.*

On dit fig. de tout ouvrage mal fait, que C'est du *bousillage*, que ce n'est que du *bousillage.* Du mot *Bouse.*

BOUSILLER, v. a. Faire un mur, une maison avec de la terre détrempée, ou avec de la boue. *Luto construere.*

On dit de tout ouvrage mal fait, qu'il n'est que *bousillé.*

BOUSILLEUR, f. m. Maçon de campagne qui bâtit de terre & de boue. *Structor luteus.* On le dit aussi des mauvais ouvriers qui gâtent tout en toutes sortes d'ouvrages. *Imperitus opifex.*

BOUSIN, f. m. T. de Maçonn. C'est le dessus des pierres qui sortent de la carriére, & qu'il faut abatre en les taillant; car ce n'est qu'un lit de terre qui n'est pas encore pétrifiée. *Pars lapidis mollior.* On dit aussi *bousin.*

BOUSQUIER, v. n. T. de Mar. dont on prononce fortement l's. C'est la même chose que ce qu'on appelle sur terre *Butiner.*

BOUSSOIR, f. m. T. de Mar. & de Charp. Il se dit de deux piéces de bois, dont une partie est attachée au-dessus du château d'avant vers la proue, & le reste saillant hors du navire sert à lever les ancres. *Tignum tollendis anchoris aptum.*

BOUSSOLE, f. f. Autrement *Compas*, ou *Cadran de mer.* Boite où il y a une aiguille aimantée qui se tourne toujours vers les poles, à la réserve de quelque déclinaison qu'elle fait en divers endroits. *Pyxis nautica.* Le cercle de carte que la *boussole* soutient est divisé d'abord en 360. degrés, & au-dessous en 32. parties, qui marquent les 32. *aires* ou *traits* de vent, qu'on appelle aussi *pointes.* La *boussole* qui est en usage à terre, a l'aiguille aimantée portée sur le pivot, & la rose des vents est tracée au fond de la boite.

Du lat. *buxula*, parce qu'elle ressemble à une boite.

Il se dit au fig. pour Guide, Conducteur. Vous êtes ma *boussole.*

BOUSTANGI. Voy. BOSTANGI.

BOUSTARIN, f. m. C'est le nom que l'on donne à un gros homme dans quelques Provinces de France.

BOUT, f. m. Ce qui termine une quantité étendue. *Extremum, extrema pars, extremitas.* De *bod*, mot celtique, signifiant *le fond*, *l'extrémité.*

BOUT, signifie aussi, la fin, l'extrémité d'une chose: ce qui est le dernier en quelque chose, ce qui la finit. *Finis.* Le *bout*, la fin d'un procès.

Il sign. encore un sens, un côté. Prendre quelqu'un par tous les *bouts.* *Undique.*

Il se dit aussi d'une petite partie, ou d'un reste de quelque chose, & qui approche de ses extrémités. *Particula.* *Bout* de corde, ou de chandelle. *Bout* de messe.

On appelle par dérision, *Bout* d'homme, un homme extrêmement petit.

On appelle le haut *bout*, *Princeps, summus locus*; le bas *bout*, *Postremus, imus locus*, les places les plus ou les moins honorables.

On nomme fig. le *bout* du monde, un lieu très-éloigné de celui où l'on est. *Extrema pars.*

En t. de Mar. Avoir vent de *bout*; p. d. contraire, ou en proue; *adversum ventum experiri*, & Aller de *bout* au vent, p. d. aller contre le vent, *Adverso vento navigare.* Filer le cable *bout* pour *bout*; p. d. Le lâcher entiérement, & l'abandonner avec son ancre.

BOUT-D'AILES. Plumes qui sont au *bout* des ailes des oiseaux. *Penna.*

BOUT DE L'AN. Service qu'on fait faire solemnellement pour un défunt au bout de l'année de sa mort. *Annive. saria demortui parentalia.*

BOUT *d'argent*, *d'ivoire*, ou d'autre matiére, est une garniture qu'on met au *bout* d'une canne, ou d'un baton de commandement. *Caput.*

Bout chez les Tireurs d'or, est un morceau d'argent doré qu'ils passent par la filiére, pour faire des filets d'or & d'argent.

En t. de Ceinturier, petite plaque d'argent que l'on met au bout des boucles d'un baudrier.

Bâton à deux *bouts*, est un bâton garni de deux fers pointus par les *bouts.* *Utrinque præfixus.*

BOUT DE FLEURET. Bouton de cuir rembourré dont on garnit l'extrémité des fleurets. *Globulus.*

BOUT DE MAMMELLE. Petite fraise, ou bouton, qui sert à donner à teter aux enfans. *Papila.* Le *bout* de l'oreille, du nez. Toucher quelque chose du *bout* du doigt. *Extremis digitis.* Gouter quelque chose du *bout* des lévres. *Primoribus labris.*

Rire du *bout* des dents; S'efforcer de rire quoiqu'on n'en ait nulle envie.

BOUT TOUCHANT. Voy. BOUT-PORTANT, au mot PORTANT.

BOUTS-RIMÉS, en t. de Poës. Rimes disposées par ordre, qu'on donne à un Poëte avec un sujet, sur lequel il est obligé de faire des vers, en se servant des mêmes mots & dans le même ordre. *Extrema rythmica.* On appelle *bout-rimé* au singulier, un sonnet composé de bouts-rimés.

BOUT-RIMEUR, f. m. Celui qui fait des bouts-rimés.

BOUT-SAIGNEUX. L'extrémité d'un quartier de veau, de mouton, ou de bœuf, du côté de la gorge, où il demeure toujours du sang de ces animaux quand on les tue. *Jugulum.*

BOUT DE SOULIER. Piéce de cuir que les Savetiers mettent sous les talons des souliers.

On appelle, en t. de Couvreurs, une remanie à *bout*, la recherche d'un toit, d'une couverture, pour y mettre des tuiles ou des lattes.

BOUT-RABATTU, f. m. *Bout* de Charpente que l'on met au bout d'un pignon. Tous les pavillons sont en *bout-rabattu.*

On le dit adverbial. en ces phr. De *bout* en *bout*; p. d. Entiérement. *Omninò, penitùs.* Au *bout* du

compte, p. d. A la fin, tout considéré. *Ad extremum.* Venir à *bout*, Achever heureusement une affaire. *Perficere, propositum assequi.* Pousser à *bout* quelqu'un, le mettre à *bout*; le tourmenter, le réduire à l'extrémité. Mettre sa patience à *bout*, l'obliger à se mettre en colere. *Aliquem vehementiùs insectari.* Il est à *bout*, p. d. Il ne sçait que devenir. On dit qu'Un Fermier est à *bout* d'une ferme; p. d. que Son bail est expiré. Coudre *bout* à *bout*; p. d. Joindre les deux *bouts* ensemble. A chaque *bout* de champ, p. d. A chaque moment, à tout propos.

Prov. On dit qu'Un homme s'est mis sur le bon *bout*; p. d. qu'Il est bien vêtu, bien équippé. Il a une chose sur le *bout* de la langue, lorsqu'il la sçait, mais qu'il ne s'en peut souvenir à point nommé. On dit au contraire, qu'Un écolier sçait sa leçon sur le *bout* du doigt, quand il la sçait fort bien. On dit qu'Une chose est demeurée au *bout* de la plume; p. d. qu'on a oublié de l'écrire. Tenir le bon *bout* de son côté; Conserver toujours l'avantage de la possession de quelque chose; & qu'un autre ne l'aura que par le bon *bout*; p. d. après avoir bien plaidé & contesté. Il faut finir par un *bout*; p. d. qu'Il faut mourir d'une façon ou d'autre. On dit aussi d'une chose qui est proche, soit à l'égard du temps, ou du lieu, qu'On y touche du *bout* du doigt. C'est tout le *bout* du monde; p. d. Le plus haut point où on puisse parvenir. Au *bout* le *bout*; p. d. qu'Il faut toujours se servir de ce qu'on a. Il n'importe quel *bout* en aille devant, d'un homme au désespoir qui n'a plus rien à ménager.

BOUTADE, s. f. Caprice, transport d'esprit sans raison, & avec impétuosité. *Praceps animi impetus.* Il se prend en bonne & en mauvaise part. Ce mot signifioit autref. Effort, impulsion; ou selon le vieux style, une *boutée*; & l'un & l'autre viennent de *bouter*, qui vouloit dire *pousser*.

BOUTADE, s. m. Droit que quelques Seigneurs ont en Berri, sur le vin que l'on vend.

BOUTADEUX, euse, vieux s. Celui, ou celle qui n'agit que par boutade. *Ingenio praceps.*

BOUTANE, s. f. Etoffe qui se fait à Moutpellier. *Panni species.*

BOUTANT, adj. m. T. d'Architect. Arc-*boutant.* Voy. ARC. Pilier *boutant.* Voy. PILIER. L'adj. *boutant* n'est usité qu'avec ces deux substantifs.

BOUTARGUE, s. f. Mets qu'on prépare pour exciter à boire. Ce sont des œufs de poisson salé, & confits dans le vinaigre. *Salsamenta piscium.*

BOUTE, s. f. T. de Mar. Moitié d'un tonneau, qui sert à mettre le breuvage destiné chaque jour à l'équipage. *Cupa minor.*

Boutes, sont aussi de grandes futailles où l'on met l'eau douce que l'on embarque en faisant voyage. *Dolia.*

BOUTÉ, adj. m. T. de Man. qui se dit d'un cheval qui a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne.

BOUTEAU, ou BOUT DE QUEVRE, s. m. T. de Mar. Petit filet attaché à un bâton fourchu, que les Pêcheurs poussent devant eux sur les sables.

BOUTÉE, s. f. T. d'Archit. qui se dit des ouvrages qu'on fait pour soutenir la poussée d'une voûte, d'une terrasse. *Anteris.*

BOUTE-EN-TRAIN, s. m. Petit oiseau qui sert à faire chanter les autres, & qu'on nomme autrement *tarin.* Fig. Celui qui anime les autres, soit au plaisir, soit au travail. *Dux, incitator.*

BOUTE-FEU, s. m. Officier d'artillerie qui met le feu au canon. *Qui ignem tormento subjicit.* C'est aussi le bâton garni d'un serpentin, dans lequel on passe la mèche, & avec lequel on y met le feu.

It. Incendiaire, qui par malice, ou par vengeance, met le feu à quelque maison. *Incendiarius.*

Fig. Celui qui suscite des séditions, des guerres civiles, ou qui met des dissensions entre les particuliers. *Seditionis auctor, fax.*

BOUTE-HORS, s. m. Facilité d'exprimer ses pensées, de faire connoître son mérite & son sçavoir dans les compagnies. *Expedita & profluens in dicendo celeritas.* Ce mot est bas en ce sens.

On dit prov. que des gens jouent à *boute-hors*, lorsqu'ils tâcheut à se détruire l'un l'autre. *Expulsio.*

Boute-hors. T. de Mar. Petites vergues qu'on ajoute aux grandes vergues, pour porter des bonnettes ou coutelas, lorsqu'on veut faire diligence. On appelle aussi *boute-hors*, ou défenses, de longues pièces de bois qu'on met en saillie hors le vaisseau, pour empêcher l'abordage d'un brulot.

Boute-de-lof. Piéce de bois ronde à huit pans, qu'on met au-devant des vaisseaux de charge qui n'ont point d'éperon.

BOUTERAME, s. f. C'est en Flandres une tranche de pain, sur laquelle on étend du beurre, des pommes cuites, du fromage.

BOUTE-SELLE, s. m. T. de guerre. Signal qu'on donne aux cavaliers pour seller les chevaux. *Signum buccina equitibus datum ut equos insciendant.*

BOUTE-TOUT-CUIRE, s. m. Goulu, goinfre, dissipateur. *Ganeo, helluo.* Ce t. est du style fam. & bas.

BOUTEILLAGE, s. m. Ancien droit que les Bretons payoient à leurs Seigneurs sur le vin, & sur tous les autres breuvages. *Vectigal vinitrium.*

BOUTEILLE, s. f. Vaisseau portatif destiné à contenir quelque liqueur. *Ampulla, lagena.*

De *buticula* dimin. de *butta*, d'où les Italiens ont fait *botte*, & qui sign. la même chose.

Bouteille, se dit particuliérement de la liqueur contenue dans la *bouteille.* Boire ou vuider *bouteille*, boire *bouteille* ensemble.

Il se dit aussi des ébullitions d'eau, qui sont de petites ampoulles pleines d'air sur la surface, comme quand il pleut, quand on savonne, quand le pot bout, ou quand on souffle quelque liqueur onctueuse par un chalumeau.

Bouteille, en t. de Mar. se dit des saillies qui sont au côté du vaisseau.

On dit, quand un homme ivre a fait quelque crime, qu'On pardonne au vin, mais que l'on pend la *bouteille.* Quand il a quelque bouton ou rougeur au visage, que C'est un coup de *bouteille.* On dit d'un niais, qu'Il n'a jamais rien vû que par le trou d'une *bouteille.* Être dans la *bouteille*; p. d. Être dans le secret d'une affaire.

BOUTEILLER. Voy. BOUTILLIER.

BOUTER, vieux v. a. Mettre. *Ponere, locare.* L'impérat. *boute* servoit à exciter, à pousser quelqu'un à faire, à continuer quelque chose.

De *butare*, mot de la basse latinité.

En t. de Mar. *Bouter* de lof; Bouliner, prendre l'avantage du vent. *Bouter* à l'eau, quand on fait sortir un bateau du port.

En t. de Vénerie, *Bouter* la bête; p. d. La lancer.

Bouter un cuir de veau. T. d. Corroyeur. C'est en-

lever avec le boutoir ce qui peut être encore resté de la chair de l'animal, attache a la peau, aprés être sortie de la tannerie.

BOUTERIL, vieux s. m. Nombril.

BOUTEROLLE, s. f. La garniture qu'on met au bout du foureau d'une épée, pour empêcher qu'elle ne perce. *Extrema acinacis vaginæ munimentum.* De *bouts à reoles*, emprunté des Espagnols.

It. Fente de clef par où passe le rouet d'une serrure.

It. Poinçon rond, qui sert à graver sur les pierres dures.

BOUTILLIER, s. m. Grand Échanson chez le Roi. *Supremus vini dispensandi minister.* Le Grand *Boutillier* de France. Ce mot ne se dit que dans cette phrase. De *Buticularius*, formé de *buto*, ou *buttonus*, vase, bouteille; & d'où l'on a formé *butica*, & *buticula*.

BOUTIQUE, s. f. Lieu où les Marchands exposent leurs marchandises en vente, qui est ouvert sur la rue, & au rez-de-chaussée, & où les artisans travaillent. *Taberna, officina.* Du gr. ἀποθήκη, *Apotheca.* Dans les commencemens on a dit *potheque* & ensuite *botheque*.

On appelle aussi *boutique* les bateaux où on nourrit du poisson, en attendant qu'on en ait le débit.

BOUTIQUE, se dit aussi du fonds du Marchand, ou des outils d'un Artisan.

Il sign. aussi l'auteur, l'origine d'une chose. Cela vient de la *boutique* d'un tel, c. a d. de son invention. Il se dit en mauvaise part.

En style pop. ce mot sign. une maison où les Domestiques sont mal, soit pour le payement, la nourriture, ou le travail.

On dit prov. Adieu la *boutique*, de quelque chose qui tombe. Faire de sa tête une *boutique* de grec & de latin; p. d. s'adonner entiérement à l'étude de ces deux langues.

BOUTIQUIER, s. m. Marchand qui vend en boutique.

BOUTIS, s. m. T. de Chasse. Terrein où les sangliers ont fouillé avec leur boutoir. *Impressum solo aprugni rostri vestigium.*

BOUTISSE, s. f. T. de Maçonn. Maniére de mettre en œuvre des pierres, en sorte que leur plus grande longueur traverse & entre dans le mur, & que le parement n'en soit que la largeur.

BOUTOIR, s. m. Outil de Maréchal, qui sert à couper la corne superflue du pied d'un cheval.

En t. de Chasse, c'est le bout du groin d'un sanglier. *Apri rostrum, aprugnum rostrum.*

C'est aussi une espéce de couteau avec lequel les Corroyeurs boutent les peaux de veaux.

BOUTON, s. m. Petite boule, qui sert à joindre les deux côtés d'un habit, ou de quelque autre chose qu'on veut attacher ou détacher selon les besoins. *Globulus.* On a dit *botto* dans la basse latinité.

En t. d'escrime, *bouton* sign. le bout du fleuret, qui forme une espéce de *bouton* couvert de cuir. *Globulus ferreus rudis corio tectus.*

En t. de Man. c'est la boucle du cuir qui coule le long des rênes, & qui les resserre. *Ductilis habenarum nodus.* Mettre un cheval sous le *bouton*; c'est en descendant abaisser ce *bouton* sur le cou, jusqu'à ce que la bride raméne la tête du cheval en bon état.

On dit fig. en ce sens, Serrer le *bouton* à quelqu'un, p. d. le presser fortement de faire quelque chose.

BOUTON, sign. aussi le petit bourgeon que poussent les arbres & les plantes, & d'où se forment les feuilles & les fleurs. *Alabaster, calix, folliculus.* De *pulsare*, parce que les *boutons* viennent aux arbres quand ils poussent.

On appelle fig. une bouche petite & vermeille, un *bouton* de rose.

En t. de Faucon. on dit qu'un oiseau branche & prend le *bouton*, p. d. la cime des arbres.

BOUTON, se dit aussi d'une bube, ou élevure rouge, qui vient au visage, de chaleur de foie, & souvent pour avoir fait excés de vin. *Papula.*

Les serins deviennent malades quelquefois d'une espece de *bouton*, qui se forme sur leur croupion.

BOUTON de feu, en t. de Chir. & de Maréchal, est un instrument de fer rond par le bout, & qu'on fait rougir pour guérir certaines plaies. *Cauterium.*

BOUTON, en t. d'Artill. est un long bâton tourné, sur lequel on attache une peau de mouton, la peau tournée en dehors, qui sert à nettoyer le dedans du canon après qu'il a tiré. *Bouton de cuillèr de canon.* Bois tourné sur lequel une cuillèr de cuivre est clouée. On s'en sert à retirer les gargousses de l'ame du canon.

C'est aussi le petit corps rond qu'on met au bout d'une arme à feu pour servir de mire, & tirer plus droit On appelle aussi *bouton* la tête de la lanterne, du refouloir, & de l'écouvillon.

BOUTON, en t. de Serrurier, est ce morceau de fer qui sert aux serrures dans les chambres à faire mouvoir le pêne. On le dit aussi des verroux, des targettes.

Les essayeurs d'or appellent aussi *boutons*, les petites parties d'or ou d'argent qu'on leur fournit pour essayer à quel titre sont ces métaux.

Les Luthiers appellent *bouton*, un morceau de bois tourné en forme de gros *bouton*, ou la queue du violon est attachée.

On appelle aussi dans les Académies de jeu, des *boutons*, les faux dez, les dez chargés.

En t. d'Artificier, c'est l'extrémité de la tétine du culot arrondie en forme de zone sphérique, du milieu de laquelle s'éléve la broche qui forme l'ame de la fusée.

BOUTON. T. de Conchyliol. C'est la même chose que bosses & que tubercules.

BOUTON DE MER. Voy. OURSIN, coquillage.

On dit prov. ouUne chose ne tient qu'à un *bouton*; p. d. qu'Elle tient à peu de chose. On dit d'une chose qu'on méprise, qu'on n'en donneroit pas un *bouton*. On dit aussi, d'un jeune homme qui, à son entrée dans le monde, a commencé d'une maniére a faire attendre beaucoup de lui, qu'Il s'est mis le *bouton* bien haut.

BOUTONNER, v. a. Passer des boutons aux lieux destinés pour les recevoir. *Globulis astringere, constringere.*

BOUTONNER, v. n. se dit des arbres qui poussent des boutons. *Viriaes alabastros, folliculos emittere.*

BOUTONNÉ, ÉE, part. pass. Un visage *boutonné*, celui qui est chargé de boutons, qui viennent de chaleur de foie ou d'ivrugnerie. *Vultus papulis rubens.*

On dit fig. d'un homme mystérieux & caché dans ses discours, que C'est un homme toûjours *boutonné*. *Boutonné* jusques au nœud de la gorge.

BOUTONNERIE. s. f. Marchandise de Boutonnier. *Globulorum officina.*

BOUTONNIER, f. m. Ouvrier qui fait des boutons. *Globulorum opifex.*
BOUTONNIÉRE, f. f. Petite fente dans laquelle on passe des boutons pour fermer les ouvertures d'un habit, ou pour l'attacher. *Fissura cui globulus inferitur.*
BOUTOU, f. m. Espéce d'arme dont se servent les Caraïbes. C'est une sorte de massue sur laquelle ils gravent plusieurs compartimens sur leurs *boutous*, & remplissent les hachures de plusieurs couleurs.
BOUTS-RIMÉS, BOUT-SAIGNEUX. Voyez BOUT.
BOUTURE, f. f. T. d'Agric. Branche de plante ligneuse que l'on coupe des deux côtés, & que l'on plante afin de lui faire prendre racine. *Talea*, *clavola*, *clavula.*
BOUTURE, chez les Orféves, est une eau préparée pour blanchir l'ouvrage; mais elle n'est plus guére en usage, à cause qu'on le blanchit au feu.
BOUVAR. Voy. PETIT-OIN.
BOUVART, f. m. C'est le nom d'un jeune bœuf. *Juvencus.*

C'est aussi un gros marteau dont on frappe les médailles & monnoies, lorsqu'elles ne sont point faites au moule ni au moulin.
BOUVEAU. Voy. BOUVART.
BOUVEMENT, f. m. Outil de Menuisier qui sert à pousser une doucine.
BOUVERIE, f. f. Étable à mettre les bœufs. *Boum stabulum.*
BOUVET, f. m. Espéce de rabot dont se servent les Menuisiers.
BOUVIER, IÉRE, f. Qui conduit ou qui garde les bœufs. *Bubulcus.* On le dit fig. des gens grossiers, mal appris, qui sont sans civilité.
BOUVIER, est aussi une constellation céleste. *Bootes*, *Arctophylax.* Voy. BOOTES.
BOUVIER. C'est aussi un oiseau gobeur de mouches, dit communément *Bouvier. Muscicapus bourinus dictus.*

Il y en a encore une espéce, nommée en quelques endroits Borin.
BOUVIER, f. m. Petit poisson de riviére, qu'on appelle autrement *Peteuse. Bubulca.*
BOUVILLON. Voy. BOUVART.
BOUVREUIL, f. m. Oiseau de la grosseur d'une Alouette, qui a le bec noir, la tête, les aîles, & la queue noires, le dos gris d'ardoise, & le ventre d'un beau rouge. La femelle a le ventre gris.
BOUXIERES, f. f. Nom de lieu. Il est à une lieue de Nanci, & est renommé par ses Chanoinesses.
BOUZE. Voy. BOUSE.
BOUZIN. Voy. BOUSIN.

BOY.

BOY. Voy. BAUDILLE.
BOYAR, f. m. C'est ainsi qu'on appelle les Seigneurs en Moscovie. *Magnates.* Quelques-uns écrivent BOIAR, ou BOIARE.
BOYAR, ou BOYARE, est aussi le nom qu'on donne aux Nobles de Transylvanie, qui sont parens ou alliés des anciens Vaivodes. Ce nom sign. *Seigneur.*
BOYAU, f. m. Conduit ou tuyau par où passe tout ce qui sort de l'estomac, & qui sert à jetter les excrémens hors du corps. *Interaneum*, *intestinum.* De *botellum*, dimin. de *buoto*, ou *vuoto*, qui sign. *vuide.*
BOYAU GRAS. C'est le troisiéme & le dernier des gros boyaux, qu'on appelle autrement le *droit*, ou le *rectum. Omasum.*

En t. de Fauc. on dit, Appétit de boire & faire *boyau.*
FRANC BOYAU, en t. de Vénerie, c'est le gros *boyau* où passent les viandes du cerf que l'on met avec les menus droits.
DESCENTE DE BOYAU, est un *boyau* qui tombe dans les bourses, ou au-dessus, quand on a fait quelque violent effort, ou par quelque autre cause. *Hernia*, *ramex.*

On dit qu'Un cheval a beaucoup de *boyau*, lorsqu'il a beaucoup de flanc. Et qu'un cheval est étroit de *boyau*; p. d. qu'il n'a point de corps.
BOYAU. T. de Guerre. Fossé couvert de son parapet qui sert de communication à deux tranchées, quand on fait deux attaques. *Fossa.*

On dit d'une chose longue & étroite, C'est un *boyau.* On dit encore d'une chose fort dégoûtante, qu'Elle feroit rendre trippes & *boyaux.* On dit pop. d'un jeune homme de bon appétit, qu'Il a toujours dix aunes de *boyaux* vuides pour festoyer ses bons amis. Et, Je l'aime comme mes petits *boyaux.*
BOYAUDIER, f. m. Artisan qui fait & prépare les cordes à boyaux. *Nervorum opifex.*
BOYCININGA. Voy. SERPENT À SONNETTES.
BOYE. Voy. BOUÉE, & BALISE.
BOYER, f. m. T. de Mar. Chaloupe flamande mâtée en fourche, qui a deux semelles pour mieux aller à la bouline sans dériver.
BOYEZ, f. m. Prêtre de l'Amérique.
BOYLE. Voy. BAUDILLE.

BOZ.

BOZEL. Voy. BOSEL.
BOZINE, vieux f. f. Trompette.

BRA.

BRABANÇON, ONE, f. Qui est de Brabant. *Brabantius*, *Menapius*, *Ambivaritus.* On dit plus communément les habitans, les peuples du Brabant, &c. On appelle Campine *Brabançonne*, une petite contrée du Brabant Hollandois dans la Mairie de Bolduc.

On appelloit autrefois *Brabançons* des troupes d'aventuriers, ou de bandits, qui faisoient le métier de la guerre.
BRABANÇONE, f. f. Tulipe blanc de lait, pourpre, & qui a un peu de rouge.
BRABANT, f. m. Province des Pays-Bas, avec titre de Duché, bornée par la Hollande & par la Gueldre, par la Zélande & la Flandre, par les Comtés de Hainaut & de Namur, par le pays de Liége, qu'on y comprenoit autrefois, de même que le Duché de Limbourg. *Brabantia.*

Le *Brabant* se divise en *Brabant* Espagnol, *Brabant* Hollandois, & *Brabant* Walon. Bruxelles est la cap. de tout le *Brabant.*
BRABANTES. Voy. PREXILLAS-CRUDOS.
BRABÉ, f. m. Sorte de plante, dont les fleurs sont blanches & disposées en parasol.
BRABEUTE, f. m. Celui qui chez les Grecs présidoit aux jeux publics & solemnels, & qui étoit le juge & l'arbitre des prix. Βραβευτής.
BRAC, f. m. Voy. BRAQUE.
BRACELET, f. m. Petit ornement qu'on met autour du poignet. *Armilla*, *brachiale.* De *Brachiale*, ou de *bracileum*, dimin. de *braeile.*

On dit que les passemens sont mis en *bracelet*, quand ils sont disposés en rond sur les manches.

En t. d'Anat. Ligament du poignet. *Armilla.*

C'est aussi un instrument de cuir, dont se servent les Doreurs sur métal, pour se couvrir le bras gauche au-dessus du poignet.

BRACHER, f. m. Voy. BRACONNIER.

BRACHER, ou BRASSEYER, v. n. T. de Mar. Faire la manœuvre des cordages pour tendre ou detendre les branles.

BRACHET, f. m. Sorte de chien de chasse. *Indagator canis.*

On a dit aussi autrefois *brachet* pour *bracelet.*

BRACHIAL, ALE, adj. & f. m. Terme de Méd. & d'Anat. qui se dit de deux muscles de l'os du coude, & de quelques nerfs. On dit aussi l'artere *brachiale. Brachiaeus.*

BRACHIO, f. m. On a ainsi appellé le petit d'un Ours.

BRACHITE, f. m. & f. Nom de Secte, branche des Gnostiques. *-chites.*

BRACHMANES, f. m. Ce sont les Philosophes ou Sages des Indiens. Leur vie est extremement austere, & semblable à celle que menoit Pythagore. On les nomme aussi *Brames*, & *Bramines.* Ce nom vient de leur Dieu Brama, que quelques-uns croient etre Abraham.

BRACHYCATALEPTIQUE, adj. m. T. de Poësie gr. & lat. Il sign. proprement, Qui est court, & qui manque de quelque partie. *Brachycatalepticus.* Un vers iambe *brachycataleptique* est un vers iambe qui manque d'un pied. De βραχὺς, *bref*, & καταλήγειν, *desiciens.*

BRACHYPNÉE, f. f. T. de Méd. Respiration courte & lente. *-pnœa.* De βραχὺς, *bref*, *court*, & de πνοὴ, *haleine*, *respiration.*

BRACHYSCIEN, ENNE, adj. Qui est d'un climat ou l'ombre du soleil est très-courte, comme dans la zone torride. *Brachyscius, a, um.* De βραχὺς, *bref*, & σκιὰ, *ombre.*

BRACON, vieux f. m. Appui, potence : ce qui vient de *branche* d'arbre. *Telamo.*

BRACONNER, v. n. Chasser furtivement sur les terres d'autrui.

BRACONNIER, f. m. qui a signifié un homme qui a soin des chiens de chasse, appellés *Bracs*, du lat. *bracones.*

On donne aujourd'hui ce nom à un homme qui, dans les terres ou la chasse est défendue, va à la chasse en cachette.

BRACQUE. Voy. DRAGUE, t. de Mar.

BRACTEOLE, f. f. Rognure de feuilles d'or ; ou petite feuille, petite lame d'or. *Auri ramentum*, *Bractéola.*

BRADYPEPSIE, ou BRADUPEPSIE, f. f. Digestion lente, foible, imparfaite. *Bradypepsia* : de βραδὺς, *lent*, *tardif*, & de πέψις, *coction.*

BRAGANCE, f. f. Ville de Portugal, avec titre de Duché, dans la province de Tralosmontes, sur la riviére de Sabor, aux confins de la Galice & du royaume de Léon. *Brigantia*, *Brigantium.*

BRAGARD, vieux f. m. Brave, ajusté, mignon. *Comptus*, *concinnus*, *elegans.*

BRAGUE, f. f. Ville Archiepisc. de Portugal, cap. de la province d'entre Douro & Minho, & située sur la riviére de Cavado. *Bragua, Bracara Augusta, Augusta Bracarum.*

BRAGUE. Voy. DRAGUE, t. de Mar.

En t. de Luthier, c'est un morceau de bois au bout du corps du luth pour cacher les éclisses.

BRAGUER, v. n. T. burlesque. Mener une vie joyeuse ; faire le fanfaron.

BRAGUES, f. f. pl. Divertissement en amour, ou tout ce qui peut servir à la vie joyeuse.

BRAGUES, BRAGES. Voy. BRAIE, culotte.

BRAGUETTE. Voy. BRAYETTE.

BRAHIN, vieux adj. m. Sterile.

BRAI, vieux f. m. Fange, boue. *Lutum* ; & dans la basse latinité, *Bratum.* C'est de-là que le nom de *Brai* a été donné à tant de lieux en France. Le pays de *Brai*, *Bratum*, petit pays en Normandie. *Brai* sur Seine, dans le Senonois, &c. On a dit aussi Brahic, ou Braic, *Brecum*, *Braiacum*, *Braicum*, *Brahicum*, & quelquef. *Brajorum.* De-là viennent encore Vibraie, Follanbrai, Savigni sur Braie, & cent autres lieux.

BRAI, ou BRE. T. de Mar. Composition de gomme, de résine & d'autres matiéres gluantes, qui sert à calfater & remplir les jointures des planches du vaisseau. *Navalis unctura cera.*

BRAIE, f. f. Linge ou étoffe qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux, comme caleçons, haut-de-chausses. *Femoralia*, *Bracca.* C'est ce qu'on appelle autrement *bragues*, *brages*, ou *brais*, mots celtiques qui avoient donné le nom à la Gaule Narbonnoise de *Gallia braccata.*

It. Linge qu'on met au derriére des petits enfans qui ne sont pas nets.

On dit fig. & pop. qu'Un homme s'est tiré d'une affaire *braies* nettes, quand il en est sorti heureusement.

BRAIE, en t. de Mar. se dit des morceaux de cuir, ou de toile cirée, dont on entoure le pied du mât, ou l'ouverture par où passe la barre du gouvernail, afin d'empecher que la pluie ou les vagues n'entrent dedans.

En t. de Charpent. Piéce de bois qu'on met sur le paillier d'un moulin à vent, pour soulager les meules. *Tigillum.*

BRAIE. T. d'Imprimerie. Morceau de parchemin qu'on colle au grand tympan, quand il est usé.

BRAIES DE COCU. Voy. PRIME-VERE.

Les *braies* paroissent avoir été une fortification comme les Bailles & la Barbacane. *Brachialia.*

BRAIEMENT, f. m. Cri des ânes. On dit aussi le *braire. Rudentis asini sonus.*

BRAILLARD, ARDE. Voy. BRAILLEUR, EUSE.

BRAILLER, v. n. Parler beaucoup & fort haut, sans dire rien de bon, ni de solide. *Clamare*, *vociferari*, *obtundere.*

En t. de Mar. Saupoudrer de sel le hareng, & le remuer avec des pelles.

BRAILLEUR, EUSE, f. Qui criaille, qui parle avec liberté de toutes choses. *Clamator, clamosus rabula.*

BRAIMAL, f. m. Pays de France en Normandie.

BRAIRE, v. n. Terme dont on se sert pour exprimer le cri des ânes. *Rudere.* Du lat. *barrire*, ce v. n'est usité qu'à l'inf. & à la troisiéme pers. du prés. de l'ind. & du fut.

Il se dit fig. des cris importuns & excessifs des hommes. *Vociferari.*

BRAISE, f. f. Bois ou charbon allumé, & dont l'humidité est consumée, ensorte qu'il ne rende point de fumée. *Pruna.* Du gr. βράζω, *bullio*, *efferveo.*

Prov. En parlant d'un homme qui s'est vengé promptement d'un tort qu'on lui a fait, ou qui a fait une repartie prompte & vive à quelque chose de piquant, on dit qu'Il l'a rendu chaud comme *braise.* On dit encore d'un homme qui dans un discours, passe légérement sur quelque article, qu'il ne veut pas trop approfondir, Il a passé là-dessus comme chat sur *braise.*

BRAISE, se dit aussi des charbons que les Boulangers tirent de leur four, & qu'ils éteignent pour les vendre.

BRAISIER, f. m. T. de Boulanger. Petite huche où

l'on met de la braise, quand elle est étouffée.

BRAMA, ou plûtôt BRAHMA, ou BRUMA, s. m. Dieu ou Idole des Indiens. Quelques-uns croient que c'est Pythagore qu'ils ont divinisé; d'autres s'imaginent que c'est Abraham. Le mot *Brahma*, en langue Indienne, sign. *Pénétrant toutes choses.*

BRAMAIN. Il faut dire *Bramin.*

BRAME. Voy. BRAMIN.

BRAMENATI, s. f. Femme de secte & de famille Brame. On dit aussi *Bramine.*

BRAMER, v. n. T. de Chasse, qui se dit pour exprimer le cri des cerfs. *Clamorem edere cervino similem.* On s'en servoit autref. p. d. Crier fortement. De *bram*, qui sign. *Grand cri* en langue gothique, βρεμέσθαι, Crier violemment & importunément.

BRAMIN, ou BRAMINE, s. m. C'est un Prêtre de la Religion des Indiens idolâtres, successeurs des anciens Brachmanes.

BRAN, ou BREN, s. m. Excrément de l'homme qui décharge son ventre. *Stercus, alvi purgamentum.*

Il se dit quelquef. absol. pour marquer du mépris, comme on dit *foin*, *peste*. *Bran* du Prédicateur. *Vah, male sit.*

Bren est un ancien mot gaulois, ou celtique, dont les bas-Bretons & les languedociens se servent encore pour signifier du *son.*

BRAN DE JUDAS, se dit des rousseurs qui viennent sur le visage. *Lenticula.*

BRAN-DE-SON. Le plus gros son des grains qu'on a fait moudre.

BRAN-DE-SCIE. Poudre du bois qu'on scie.

BRANCADES, s. f. pl. Chaînes des forçats.

BRANCARD, s. m. Lit portatif pour transporter des malades, & qui est porté par des chevaux ou par des mulets. *Valetudinarium ferculum.*

BRANCARDS, sont aussi deux piéces de bois pliant, qui joignent le train de derriére d'une chaise roulante au train de devant. *Lecticarium ferculum.*

BRANCARD, est aussi une machine qui sert à transporter des fardeaux d'une pesanteur extraordinaire, afin d'empêcher qu'ils ne se cassent. *Carrucarium ferculum.* Dans la basse latinité *branchada*, venant de *brachium*, parce qu'il se porte à bras.

BRANCARDIER, s. m. Celui qui conduit un brancard.

BRANCE, vieux s. f. Espéce de grain, ou de légume.

BRANCHAGE, s. m. Nom collectif qui se dit en général de tout le bois qu'un arbre pousse en rameaux. *Rami decisi, ramalia.*

BRANCHE, s. f. Jeune bois qu'un arbre pousse en rameau au-delà de son trone.

BRANCHE MERE, ou MERE-BRANCHE, celle qui ayant été racourcie à la derniére taille, a produit d'autres *branches* nouvelles.

On dit une *branche* de corail: Et qu'Un chandelier a plusieurs *branches*; qu'Un ruban est noué à plusieurs *branches*. *Branche* d'une garde d'épée, d'un bouquet de plumes, &c. Les deux parties du bois d'un cerf sont aussi nommées *Branches.*

On dit fig. qu'Une affaire a plusieurs *branches*; p. d. qu'il y a plusieurs affaires jointes ensemble. De *brachium*, bras.

BRANCHE, en Archit. sign. les arcs des voûtes à ogives.

BRANCHES. T. de Manufact. d'étoffes de laine. C'est une portée de fil dont sont composées les portées qui font la largeur de la chaîne d'une étoffe.

BRANCHE DE TRANCHÉE, est la même chose que *boyau de tranchée*. Voy. BOYAU.

BRANCHES DE LA BRIDE. Deux piéces de fer courbées qui portent l'embouchure, les chaînettes, & la gourmette. On dit *branche hardie* en parlant de celle qui raméne.

Branche de flambeau. Toute la partie du flambeau qui s'éleve au-dessus du pied, jusqu'à l'endroit où l'on met la chandelle.

Les deux grands batons de devant des crochets d'un Crocheteur, sont appellées *branches de crochet.*

Branches d'un carrosse. Deux piéces de bois qui font au derriére du train d'un carrosse, vis-à-vis les moutons, & qui en soûtiennent les arcs-boutans.

BRANCHE DE CYPRÈS. Droit de balise qui se paye au Bureau des Fermes du Roi, établi à Blaie.

Branches de la trompette. Ses deux premiers canaux qui portent le vent au pavillon.

BRANCHE, se dit en Anat. des rameaux qui sortent d'une grosse veine, & particuliérement de la veine cave.

Il se dit fig. des rameaux qui sortent de la souche de l'arbre généalogique, où se voient les descendans en ligne collaterale.

C'est aussi la verge qui tient lieu de fléau dans la balance Romaine, le long de laquelle le contrepoids est mobile.

BRANCHE DE NIVEAU ou de Sauterelles, sont les côtes de ces instrumens.

BRANCHE DE VOUSSOIR. Voy. ENFOURCHEMENT.

BRANCHE, en termes de Verrerie. Instrument de fer, avec lequel on élargit la bosse du côté qu'elle a été séparée de la felle.

On dit prov. qu'Un homme est comme l'oiseau sur la *branche*, quand il n'a point d'état assûré, point de fortune certaine. On dit de ceux qui passent sans raison d'un propos à l'autre, qu'ils sautent de *branche* en *branche*. On dit d'un homme qui n'a fondé son espérance que sur des gens qui ne le pouvoient pas soûtenir, qu'il s'est attaché aux *branches*, au lieu de s'attacher au trone.

BRANCHE-URSINE. Voy. ACANTHE.

BRANCHER, v. a. Pendre un soldat, ou un vagabond, à la branche du premier arbre. *Reum de arbore suspendere.*

It. Se percher sur une branche d'arbre: & il se dit des oiseaux. *Sedere in ramo, ramo insuere.* En ce sens il est neutre.

BRANCHER la bosse. C'est se servir de l'instrument que les Verriers appellent *Branche.*

BRANCHIDE, s. m. Prêtre d'Apollon Didyméen. *Branchides.* Pronone. *Brankides.*

BRANCHIER, adj. Il se dit des jeunes oiseaux de proie qui n'ont encore la force que de voler de branche en branche. *Accipiter arborarius.*

BRANCHIES, s. f. pl. T. de Phys. Nom que les Médecins grecs ont donné aux ouïes des poissons. De βράγχια.

BRANCHU, UE, adj. Qui a des branches. *Ramosus.*

BRANCHUS, s. m. Fluxion d'humeurs sur la gorge, ou espéce de catarrhe. Βράγχος.

BRAND, vieux s. m. Grosse épée d'acier, qu'on manioit à deux mains. *Acinacis.*

BRANDE, s. f. Petit arbuste qui croît dans les terres incultes. On appelle aussi de ce nom une campagne pleine de ces arbustes.

BRANDEBOURG, s. m. Ville de la haute Saxe en Allemagne, dans la moyenne Marche de *Brandebourg* sur le Havel, qui la sépare en deux parties, dont l'une est le vieux *Brandebourg*, & l'autre le neuf *Brandebourg*. On prétend que cette ville a été bâtie par Brennus, chef des Gaulois. *Brandeburgum*. Il y a une autre ville de ce nom dans le Cercle de la basse Saxe, au Duché de Mekelbourg : on la nomme le nouveau *Brandebourg*. Et une autre encore dans la Prusse Royale.

BRANDEBOURG, s. m. La Marche, l'Électorat, ou le Marquisat de Brandebourg. Province du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne. *Marchia Brandeburgensis*.

BRANDEBOURG, s. f. Tulipe d'un rouge pâle tirant sur le colombin, & d'un blanc terni.

BRANDEBOURG, s. f. Sorte de Casaque à manches, dont la mode est venue de Brandebourg. *Penula, chlamys*.

BRANDEBOURG, s. m. Nom qu'on donne aux agrémens de galons qu'on applique en forme de boutonniéres sur les habits.

BRANDEBOURGEOIS, OISE, s. Qui est du Marquisat de Brandebourg. *Brandeburgensis*.

BRANDERIE, s. f. On nomme ainsi en Hollande les lieux où l'on fait les eaux-de-vie de grain.

BRANDEVIN, s. m. Nom que l'on donne à l'eau-de-vie. *Vinum igne vaporatum & stillatum*. Du Flamand *brandewyn*, qui sign. *vin brûlé*.

BRANDEVINIER, NIÉRE, s. Celui ou celle qui vend & qui crie du *brandevin* en détail dans un camp ou dans une garnison.

BRANDEUM, s. m. Nom latin que l'on donnoit aux linges qui avoient été mis auprès des sépulcres des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & qui y étoient restés quelque temps.

BRANDILLEMENT, s. m. Action de celui qui se brandille, ou qui brandille les autres. *Agitatio, jactatio*.

BRANDILLER, v. a. Mouvoir deçà & de-là. *Movere hinc & illinc*. Se *brandiller*, s'agiter en l'air sur une planche, sur une corde, &c. *Agitare se; jactare se fune ex arbore suspenso*.

BRANDILLOIRE, s. f. Planche, ou corde qui sert à se brandiller. *Funis aut ramus arboris quo se quis jactat*.

BRANDIR, v. a. Branler, secouer à la main une arme qui a quelque longueur, comme hallebarde, pique, épieu. *Quassare, succutere, vibrare*. Ce mot est vieux.

En Charpent. Arrêter, affermir. *Brandir* un chevron, c'est Attacher ensemble un chevron & la panne par le moyen d'une forte cheville.

On dit prov. Enlever tout *brandi*, p. d. À vive force, enlever tout d'un coup.

BRANDON, s. m. Flambeau de paille tortillée. *Fax*. De l'allemand *Branden*, brûler.

On appelloit autrefois le premier Dimanche de Carême, le Dimanche des *Brandons*; à cause que les paysans alloient la nuit de ce jour-là avec des torches de paille allumées, parcourir les arbres de leurs jardins & de leurs vergers, & les menaçoient de les brûler, s'ils ne portoient du fruit cette année. C'étoit un reste de paganisme.

BRANDON, sign. aussi, Feu errant & passager.

On appelle en t. de Pal. *brandons & panonceaux*, des paquets de paille qu'on attache à la porte des héritages saisis avec les armes du Seigneur, pour montrer que les choses sont à vendre en Justice. *Paleatus baculus symbolum tutelæ Principis*.

On disoit autref. en Poës. Le *brandon* de Cupidon, p. d. le flambeau de l'Amour.

BRANDON D'AMOUR. Voy. ARROSOIR. Coquillage.

BRANDONNER, v. a. Mettre des brandons. *Brandonner* un héritage. *Prædium sub tutela Principis esse tortâ paleâ indicare*.

BRANLANT, ANTE, part. act. & adj. v. Qui branle, qui panche de côté & d'autre. *Nutans, labans*.

On dit prov. d'une chose qui n'est ni ferme, ni assurée, que C'est un château *branlant*.

BRANLE, s. m. Défaut de fermeté, ou d'arrêt, qui fait qu'une chose s'agite en deçà & en delà. *Motus*. Le *branle* du navire. Sonner en *branle*.

En termes de Musique. Air ou danse de plusieurs personnes qui dansent en rond, & en se tenant par la main. *Saltatorius orbis*. On danse d'abord le *branle simple*, & puis le *branle gai* par deux mesures ternaires : & il est ainsi appellé, parce qu'on a toujours un pied en l'air.

Il y a aussi un petit jeu qu'on appelle *Branle-moine*.

BRANLE, se dit fig. du commencement d'une affaire, lorsqu'on la met en train d'aller, qu'on lui donne le premier mouvement. Donner le *branle* aux affaires. *Impellere ad rem faciendam*. Mener le *branle*. Mettre en *branle*.

Il sign. aussi, Incertitude, délibération. *Fluctuatio, jactatio*. Être en *branle*.

It. Lit suspendu dont on se sert sur les vaisseaux. *Branle matelassé*, sorte de matelars qui est fait en *branle*.

LE BRANLE DE S. ELME. Réjouissance ou Fête qui se donnoit autref. à Marseille, la veille de S. Lazare. V. le D. de Tr.

On dit en plaisantant, Faire danser un *branle* de sortie à quelqu'un, p. d. le faire sortir. On dit aussi d'une personne d'une gaieté excessive, qu'Elle est folle comme le *branle gai*.

BRANLEBAS, s. m. T. de Mar. Faire *branlebas*, c'est ôter tous les cadres, hamacs, coffres, & malles qui sont tant sur le gaillard que dans l'entrepont, pour se disposer à un combat. *Præparari ad pugnam*.

BRANLEMENT, s. m. Mouvement en deçà & en delà. *Motio, concussio, jactatio*. *Branlement* de tête. *Nutatio capitis*.

BRANLER, v. a. & n. Se mouvoir deçà & delà, chanceler. *Moveri, nutare, titubare*.

Il sign. aussi, Délibérer, n'être pas ferme dans une opinion, dans un parti. *Fluctuare animo, vacillare*.

It. Se remuer. *Moveri*. Il ne faut pas qu'une sentinelle *branle* de son poste.

On dit prov. Quand je remue tout *branle*; p. d. Je fais trembler tous mes gens. On dit aussi d'un homme puissant, que Tout le monde *branle* sous lui. On dit pop. *Branler* le menton, la mâchoire; p. d. Manger. Tout ce qui *branle* ne tombe pas.

BRANLEUR, EUSE, s. Celui qui branle.

BRANLOIRE, s. f. Ais posé en travers & en équilibre sur quelque chose d'élevé, & aux deux bouts duquel deux enfans font tour à tour le contrepoids.

It. Chaîne qui sert à faire mouvoir les soufflets des forgerons.

On dit en Fauc. qu'Un héron est à la *branloire*, lorsqu'il

lorsqu'il est haut, & qu'il tourne en branlant.

BRANQUE-URSINE, ou plutôt *Branche-ursine*. Voy. ACANTHE.

BRANTA, ou *Bernicla*, s. f. Espéce d'oie que l'on trouve en Angleterre & en Ecosse.

BRANTION, s. f. Tulipe incarnat & blanc.

BRANTOME, s. f. Ville de France en Périgord.

BRAQUE, ou BRAC, s. m. Espéce de chien de chasse, qui est bon quêteur, qui excelle par l'odorat. *Indagator canis*. De l'allemand *brachen*, signifiant la même chose.

BRAQUE, s. m. N. pr. d'hom. *Brachio*.

BRAQUEMART, s. m. Épée courte & large qu'on portoit anciennement. *Acinacis*. De βραχυ-μάχαιρα, qui signifie la même chose. Il a quelquefois une signification joyeuse dans le figuré.

BRAQUEMENT, s. m. Disposition d'une piéce d'artillerie à tirer vers un certain lieu. *Libramentum*.

BRAQUER, v. a. Tourner le canon selon certaine ligne, & selon certain angle ou élévation, pour le faire tirer à un point désiré. *Bellicum tormentum librare, dirigere*. *Braquer* le timon d'un carrosse, le pousser d'un certain côté.

BRAQUES, s. m. pl. Pinces d'une écrevisse. *Chela*.

BRAS, s. m. La partie du corps de l'homme qui aboutit d'un côté à l'épaule, & de l'autre à la main. *Brachium*.

En t. de Danse, Avoir des *bras*, c'est les porter, les disposer, les remuer avec grace, les élever, les abaisser à propos.

BRAS, se dit aussi des chevaux. C'est la partie de la jambe de devant, qui s'étend depuis le bas de l'épaule jusqu'au genou.

Il se dit encore des choses qui ont quelque ressemblance avec le *bras*. Les *bras* d'un fauteuil, ce sont les bâtons qui sont aux côtés. On appelle *bras*, les chandeliers qu'on applique contre les murailles. Les Tourneurs disent aussi, Les *bras* des poupées de leur tour; les Charpentiers les *bras* d'une chévre, en parlant des deux piéces qui sont à côté du poinçon. Les *bras* d'une balance; p. d. les deux côtés du fléau. Les *bras* d'une Croix.

BRAS, se dit aussi en parlant des choses qui se remuent à force de *bras*. Une civiére, Un moulin à *bras*.

BRAS, se dit aussi pour la manche qui le couvre. Avoir les *bras* retroussés. Il se dit fig. d'un canal, ou d'une riviére qui se sépare en deux, en trois. *Ramus, alveus*. Le *bras* de mer est une partie de mer qui passe entre deux terres assez proches l'une de l'autre. *Fretum*.

On appelle dans la Méditerranée le *Bras* S. George, le détroit du Bosphore.

BRAS. T. d'Horlogerie. Piéce qui se met sur le principe du levier, & d'une Bascule.

Bras d'une scie. Deux piéces de bois auxquelles la feuille de la scie est attachée.

En t. de Mar. Cordages amarrés au bout de la vergue pour la tourner, ou gouverner selon le vent. On appelle *bon bras*, quand on brasse au vent, en sorte que le vent ne soit pas au plus près.

BRAS, en t. de Jardinage, est à l'égard des melons, des concombres & des citrouilles, la même chose que la branche à l'égard des arbres. *Ramus, brachium*.

On appelle aussi *bras*, les nageoires d'une baleine.

BRAS, sign. fig. Puissance; & se dit de Dieu, des Princes & des Grands. *Ops, auxilium, autoritas, potentia, dextera*.

BRAS se dit fig. en ces phr. Son Médecin l'a retiré d'entre les *bras* de la mort; p. d. d'une très-dangereuse maladie. Recevoir entre ses *bras*; p. d. Donner sa protection. Recevoir à *bras* ouverts; faire un grand accueil. Il lui a tendu les *bras*; Il lui a facilité les moyens de faire ce qu'il désiroit. Il étoit le *bras* droit du Cardinal; c. à d. le Cardinal se servoit de lui en toutes choses. Prêter son *bras* à quelqu'un, c'est le servir dans quelque entreprise. Avoir toutes les affaires d'un État sur les *bras*; Avoir la charge de toutes les affaires. Avoir six enfans sur les *bras*; Avoir le soin de les faire subsister. N'avoir que ses *bras*; Ne vivre que de son travail. Faire quelque chose haut les *bras*; p. d. Faire quelque chose d'autorité.

BRAS RACCOURCI. T. d'Escrime. Pousser a *bras raccourci*, c'est rapprocher son poignet du corps avant que d'allonger la botte. *Motu reciproco petere, ictu reciproco ferire*.

BRAS SÉCULIER. Puissance temporelle & laïque, autorité du Juge séculier, à laquelle on est obligé d'avoir recours pour l'exécution des sentences du Juge de l'Église. *Profana jurisdictionis potestas, robur, auxilium*.

Prov. Recevoir *bras* dessus, *bras* dessous; p. d. faire bien des caresses. Il l'a traité de Monsieur gros comme le *bras*. Si on lui en donne un doigt, il en prend long comme le *bras*; p. d. Il étend la permission qu'on lui donne. On dit à celui qui craint d'en attaquer un autre, Il n'a que deux *bras* non plus que vous. Un homme oisif demeure les *bras* croisés. Avoir les *bras* rompus; ne vouloir point travailler. Il faut baiser le *bras* dont on voudroit que la main fût coupée; p. d. qu'Il faut faire bonne mine à gens qu'on hait.

À TOUR DE BRAS, adv. De toute sa force.

L'ORDRE DU BRAS ARMÉ. Ordre militaire des Rois de Dannemark, uni à celui de l'Éléphant.

BRASER, v. a. T. d'Armurier. Joindre deux piéces de fer ensemble avec une certaine soudure. *Ferruminare*.

BRASIDAS, s. m. Un des plus fameux Généraux des Lacédémoniens.

BRASIDIES, s. f. pl. Fêtes établies en l'honneur de Brasidas.

BRASIER, s. m. Feu de bois ou de charbon bien allumé, & demi consumé. *Ardentes prunæ*.

It. Vaisseau large & plat, où on met de la braise pour échauffer une chambre. *Focus*.

Il se dit fig. de ce qui est fort chaud. Cet homme a une violente fiévre, son corps est un *brasier* ardent. *Ardens focus*. Il se dit aussi d'une flamme amoureuse.

BRASIER, en t. de Boulanger, voy. BRAISIER.

BRASIL. Voy. BRÉSIL.

BRASILIEN, ENNE, s. C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *Brésilien*, pour signifier un homme du Brésil, habitant du Brésil, sauvage du Brésil. *Brasilus, a*.

BRASILLER, v. a. Faire griller un peu de temps sur de la braise. Faire *brasiller* des peches.

BRASSAGE, s. m. T. de Monnoyeur. C'est la peine de l'ouvrier, dont la plus grande est celle de bien remuer avec les bras l'or & l'argent en grenaille, qui est dans des sacs, quand il y en a de différente valeur, pour en faire un mélange fort égal, & avoir la monnoie au titre qu'on desire. *Brachiorum labor*.

BRASSARD, ou BRASSART, ou BRASSAR, s. m. Arme défensive qui couvre le bras. *Brachiale ferreum.*

C'est aussi un instrument de cuir où l'on passe le bras, & dont on se sert pour pousser le balon. *Brachiale lusorium, coriaceum.*

BRASSE, s. f. Mesure qui contient la longueur des deux bras étendus, avec le travers du corps; ce qui fait à peu près la longueur de six pieds de Roi. *Senorum pedum mensura, orgya.* Il y avoit en ce port douze *brasses* d'eau. On dit aussi, Du pain de *brasse*; p. d. un pain si gros, que c'est tout ce qu'on peut faire que de l'embrasser.

Au fig. & dans le style fam. on dit: Il est cent *brasses* au-dessus de lui; c. à d. il lui est bien supérieur. *Longo illum intervallo superat.*

BRASSÉE, s. f. Charge de quelque chose qu'on peut contenir entre ses bras. *Quantum capi potest ambabus ulnis.*

BRASSELET. Voy. BRACELET.

BRASSER, v. a. Remuer quelque chose de liquide avec violence de bras. *Spatha subigere, agitare, miscere.* Ce mot vient de *bras*; & en plusieurs lieux on nomme *Brassier*, un homme de peine qui vit du travail de ses bras.

En Normandie on appelle *brasser*, la maniére d'exprimer les jus des pommes & des poires pour en faire deux sortes de liqueurs très-potables, qui sont le cidre & le poiré.

En t. de Mar. *Brasser*, c'est se servir des bras, ou manœuvres, avec lesquelles on gouverne les vergues. *Brasser à faire servir*; c'est *brasser* les vergues, ensorte que le vent donne dans les voiles.

Au fig. Tramer, négocier secrétement; & il ne se dit qu'en mauvaise part. *Machinari, moliri.*

BRASSERIE, s. f. Lieu où on fait de la biére. *Cervisiæ officina. Braciarium.*

BRASSET, s. m. Canal d'eau qui environne les fauxbourgs de la ville de Meaux. C'est l'ancien lit de la riviére de Marne.

BRASSEUR, suse, s. Celui qui fait ou qui vend de la biére en gros. *Cervisiæ propola, negotiator.*

BRASSICOURT, ou BRACHICOURT, s. m. T. de Man. Cheval qui a naturellement les jambes courbées en arc.

BRASSIÉRES, s. f. pl. Chemisette ou petite camisolle de femme ou d'enfant, qui sert à couvrir les bras & le haut du corps. *Brachialia.*

On dit prov. qu'Une personne est en *brassiéres*; p. d. qu'Elle est contrainte.

BRASSIN, s. m. Vaisseau où les Brasseurs font leurs biéres. Ce mot signifioit autrefois, Affaire.

BRASSOIR, s. m. T. de Monnoie. Espéce de canne de terre cuite ou de fer, avec laquelle on brasse l'or ou l'argent en bain. *Rudicula.*

BRATHITE, ou SABINITE, s. f. Pierre figurée qui offre les feuilles de la sabine. *Brathites.*

BRAVACHE, s. m. Fanfaron sur le fait de la valeur, faux brave. *Thraso.*

BRAVACHERIE, s. f. Bravade, menace fiére & insolente, fanfaronade. *Frivola jactantia.* Ce mot ne se dit plus.

BRAVADE, s. m. Menace d'un fanfaron. *Ferocior insultatio.*

C'est aussi le nom d'une fête instituée en 1256. par Charles d'Anjou à son retour de la Terre-Sainte.

BRAVE, s. & adj. de t. g. Intrépide, qui affronte les périls, & qui s'expose sans crainte à une mort assûrée. *Præstantis animi vir, bellicâ laude clarus.*

Il sign. aussi dans le style fam. Excellent en sa profession, honnête, habile. *Eximius, insignis, egregius.* C'est un *brave* homme, une *brave* femme.

On dit ironiquement d'un fanfaron, qu'Il est *brave* jusqu'au dégainer.

Il se prend aussi en mauvaise part, & se dit d'un bretteur, d'un assassin, d'un homme qu'on emploie à toutes sortes de méchantes actions. *Sicarius.*

BRAVE, se dit aussi d'une personne bien parée, bien vêtue. *Insigni ornatu comptus, cultus. Brave* comme un lapin.

Prov. *Brave* comme César, comme l'épée que l'on porte. On dit aussi, Mon *brave*, absol. comme on dit, Mon cher, &c. A *brave brave* & demi, p. d. que si un homme est *brave*, on lui en opposera un autre encore plus *brave* que lui.

Ce mot vient de *bravium*, qui sign. le *prix de la victoire.*

BRAVEMENT, adv. D'une maniére brave, courageusement.. *Fortiter, egregiè.*

BRAVER, v. a. Choquer, mépriser quelqu'un, le traiter de haut en bas, l'insulter, le gourmander. *Insultare.*

Au fig. *Braver* la mort, les périls, la fortune; p. d. Les mépriser, ne les craindre point. *Lacessere, contemnere, despicere.*

BRAVERIE, s. f. Dépense en habits; inclination, penchant à se vêtir richement & proprement. *Cultus, ornatus.*

BRAULS, s. m. pl. Toiles des Indes rayées de bleu & de blanc. On les nomme autrement Turbans.

BRAVOURE, s. f. Vaillance, valeur éclatante. *Magnanimitas, animi magnitudo, fortitudo.*

Il sign. quelquef. Les actions de valeur. En ce sens il n'a d'usage qu'au pl.

BRAURON, s. m. Bourgade de l'Attique.

BRAURONIES, s. f. pl. Fêtes de Diane, surnommée *Brauronie*, de Brauron, bourgade de l'Attique, où se voyoit cette célébre statue de la Déesse apportée de la Scythie Taurique par Iphigénie.

BRAY. Voy. BRAI.

BRAYE. Voy. BRAIE.

BRAYEMENT. Voy. BRAIEMENT.

BRAYER, s. m. Bandage fait d'acier, que ceux qui sont sujets aux hernies & descentes sont obligés de porter. *Subligar, subligaculum, herniæ vinculum*, ou *fascia inguinalis.* Ce mot vient de *Bracha*, ou *bracca*, parce qu'il se met sous les braies.

C'est aussi le petit morceau de fer qui passe dans les trous qui sont au bas de la chasse du trébuchet & des balances, & qui sert à la tenir en état.

It. Morceau de cuir, au bout duquel il y a un sachet de cuir, où l'on met le bâton de la banniére quand on la porte.

En t. de Maçonn. Cordage qui sert à élever le bourriquet.

En Fauc. le cul de l'oiseau. *Anus.*

BRAYER, v. a. T. de Mar. Suiver un vaisseau, y appliquer du brai bouillant, du goudron & du suif, pour remplir les jointures de son bordage. *Navem incerare.*

BRAYETTE, s. f. La fente de devant d'un haut-de-chausse. *Subligaris anterior lingula, Braccarum pars anterior.* Fig. Chaud de la *brayette*; p. d. ardent après les femmes.

BRAYEUX, euse, vieux adj. Boueux, fangeux. *Lutosus, cœnosus.*

BRAYMAL. Voy. BRAIMAL.

BRAYON, s. m. T. de Chasse. Ce qui sert à prendre les bêtes puantes qui ruinent les garennes.

Chez les Imprimeurs, ce qui sert à broyer l'encre avec le noir.

BRE.

BRÉANT, f. m. Sorte de petit oifeau qu'on enferme dans les cages. *Anthus.*

BRÉAUNE, f. f. Sorte de toile de lin, qui fe fabrique en Normandie.

BREBIAGE, f. m. Tribut qu'on levoit fur les brebis. *Berbiagium, tributum ex berbicibus.*

BREBIETTE, vieux f. f. Dimin. Petite brebis. *Oviculа.*

BREBIS, f. f. Animal à quatre pieds, couvert de laine; la femelle du bélier, & qui porte les agneaux. *Ovis.* De *berbix*, dont les Latins fe font fervis en même fignification, & qui vient de *vervex.* On dit quelquef. *brebis* en général, & pour l'efpéce; comme on dit Mouton en général. Troupeau de *brebis*, ou de moutons.

Brebis, fe dit fig. des Chrétiens qui font fous un même Pafteur, ou fous le chef de l'Églife. On le dit auffi de ceux qui font fous le gouvernement fpirituel d'un Curé, d'un Prélat.

Prov. À *brebis* comptées, le loup les mange; p. d. que Ce n'eft pas affez d'avoir compté fon argent, il faut encore le bien ferrer. Quand on fe fait *brebis*, le loup vous mange; p. d. que Ceux qui font trop endurans, font fujets à effuyer beaucoup de violences. Tandis que le loup chie, la *brebis* s'enfuit; p. d. que L'occafion de faire quelque affaire échappe bien-tôt. À *brebis* tondue Dieu lui mefure le vent; c. à d. Dieu ne nous envoie pas plus de mal que nous n'en pouvons porter. Faire un repas de *brebis*; Manger beaucoup fans boire. *Brebis* galeufe qu'il faut féparer du troupeau; c'eft une perfonne dont la compagnie eft dangereufe. *Brebis* qui béle perd fa goulée; p. d. que Quand on parle beaucoup, on perd le temps d'agir. Quand *brebis* enragent, elles font pires que loups; p. d. que Les perfonnes douces font les plus terribles quand elles font en colère.

BRÉCHE, f. f. Rupture de quelque partie d'une clôture, foit qu'elle fe faffe par violence, foit par caducité. *Muri ruina, pars dejecta.* De l'allemand *brechen*, rompre.

En t. de guerre, Ouverture qu'on fait aux murailles d'une ville affiégée, par mine, fappe, ou coups de canon, pour enfuite monter à l'affaut.

It. Diminution ou rupture qui fe fait à plufieurs chofes. Faire une *bréche* à un fromage, à un couteau.

Au fig. Le tort, le dommage qui eft fait à quelque chofe. *Labes, macula, detrimentum.*

Brèche. Sorte de marbre fort dur, qu'on tire des Pyrénées.

BRÉCHE-DENT, f. de t. g. À qui il manque des dents, particuliérement fur le devant. *Dente captus, dentium parte minutus, mutilus.*

BRECHET, & par corruption BRICHET, f. m. La partie de la poitrine où aboutiffent les fept vraies côtes. *Pectus.*

BRECIN, f. m. Croc de fer. *Uncus ferreus.*

BRÉDA, f. f. Ville des Pays-Bas, dans le Brabant Hollandois, & cap. d'une Baronie de même nom.

BREDALER, v. n. T. de fileufe au rouet. Il fe dit en parlant d'un fufeau percé trop gros à proportion de la broche, & qui fait du bruit.

BREDI-BREDA. Expreffion burlefque pour marquer un grand flux de bouche, ou beaucoup d'activité dans l'exécution.

BREDINDIN, f. m. T. de Mar. Petit engin, ou palan amarré à l'étai, pour enlever de médiocres fardeaux.

C'eft auffi un t. enfantin, dont on fe fert pour exprimer le mouvement & le bruit que fait un carroffe, ou femblable voiture.

BREDOUILLE, f. f. T. du jeu de Trictrac. Être en *bredouille*, c. à d. Être en état de pouvoir gagner deux trous; & c'eft ce que l'on appelle Partie *bredouille*, ou partie double. Grande *Bredouille.* C'eft le gain de douze trous fans aucune interruption.

Quelquefois on fe fert du mot *bredouille* au jeu de piquet; & celui qui fait cent points avant que fa partie en ait cinquante, gagne la partie *bredouille*, c. à d. le double de ce qu'on joue.

On dit fig. qu'Une femme eft fortie *bredouille* du bal, quand elle n'a point été prife pour danfer. Et d'un homme qui eft allé à des théfes pour y difputer, qu'Il eft forti *bredouille* d'un acte, d'une difpute; p. d. qu'Il en eft forti fans avoir pu y difputer.

BREDOUILLEMENT, f. m. Vice de langue qui empêche qu'on ne prononce bien; ou action de celui qui prononce mal. *Oratio linguæ vitio mutilata, præpedita.*

BREDOUILLER, v. n. Articuler mal, ne prononcer pas les mots affez diftinctement pour fe bien faire entendre. *Verba frangere, fermones interfcindere.*

BREDOUILLEUR, euse, f. v. Celui ou celle qui bredouille. *Qui verba frangit.*

BREF, f. m. Lettre que le Pape écrit aux Rois, Princes ou Magiftrats, fur quelques affaires publiques. *Summi Pontificis diploma, epiftola, breve.*

En plufieurs Coût. il fe dit des Lettres de Chancellerie qu'on obtient pour intenter action contre quelqu'un, pour être maintenu, ou pour rentrer en poffeffion d'un héritage, ou pour quelqu'autre raifon.

It. Petit Calendrier eccléfiaftique, qui contient l'ordre de réciter l'Office divin chaque jour de l'année, & felon le Rit de chaque Diocéfe ou ordre Monaftique. *Ordo recitandi Officii divini.*

Bref, en t. de Mar. fe dit en Bretagne d'un congé qu'on eft obligé de prendre pour naviger. *Refcriptum.*

BREF, adv. Pour abréger, enfin, pour conclufion. *Breviter.* On dit auffi, En *bref*; p. d. Dans peu de temps. On ne s'en fert que dans le ftyle fam.

BREF, Brève, adj. Court, de peu de durée, de petite étendue. *Brevis.*

En Gram. on diftingue les fyllabes longues & *bréves*, felon qu'on les prononce plus lentement, ou plus vîte.

BRÈVE, f. f. T. de Monnoie, qui fe dit de chaque fonte des monnoies, & des flans, carreaux, ou efpéces, qu'on donne aux ouvriers pour y mettre toutes leurs façons. On les appelle ainfi, à caufe que le Prévôt des ouvriers en fait un petit bordereau, ou *bréve* écriture.

On dit fig. & prov. qu'Un homme fçait les longues & les *bréves* de quelque chofe; p. d. qu'il en fçait toutes les particularités; & qu'on lui a fait obferver les longues & les *bréves*; p. d. qu'On lui a fait exécuter ponctuellement tout ce qu'on lui avoit prefcrit.

BRÉGENTZ, f. m. Ancienne ville voifine d'Arben, bourg fitué fur le lac de Conftance. *Bregentium.*

BRÉGIN, f. m. Filet en ufage fur la Méditerranée, & dont les mailles font fort étroites.

BREHAIGNE, adj. f. qui fe dit d'un Animal femelle qui ne conçoit point, qui eft ftérile. *Sterilis.* Il fe dit auffi des femmes ftériles, mais feulement au

subst. Du bas-breton *bréha'ng*, qui se dit dans le même sens.

BREHIS, s. f. Animal qui n'a qu'une corne sur le front, & qui se trouve dans l'Isle de Madagascar.

BRELAN, s. m. Jeu de cartes qu'on joue à trois, quatre & cinq personnes. On y donne trois cartes à chacun. *Ludus aleatorius quo ternis lusoriis foliis luditur.*

BRELAN, se dit aussi quand on a trois cartes de même façon, comme trois rois, trois as. On appelle aussi cela *tricon* & *fredon*.

It. Académie ou maison où on donne publiquement à jouer aux dez ou aux cartes. *Ludus aleatorius*, *forum aleatorium*.

Il se dit aussi fort souvent par mépris, des maisons des particuliers où l'on joue trop souvent. *Domus aleatoribus referta.*

BRELANDER, v. n. Jouer continuellement aux dez ou aux cartes. *Aleam exercere*, *perpetuò in aleâ versari.*

BRELANDIER, ÈRE. s. Joueur de profession. *Aleator*

BRELANDINIER, ÈRE, s. Marchand qui étale au coin des rues, sur des planches, ou dans une boutique portative.

BRÊLE, s. f. Petite rivière qui sépare la Normandie d'avec la Picardie. *Brisela.*

BRELIN, s. m. Sorte de coquillage.

BRELINE. Voy. BERLINE.

BRELIQUE-BRELOQUE, adv. du style populaire. Inconsidérément, & sans y regarder de près. *Temerè*, *inconsultè*, *inconsideratè*.

BRELLE, s. f. Certaine quantité de piéces de bois quarré liées ensemble, en forme de petit radeau.

BRELOQUE, s. f. Bagatelle, ou petite curiosité de peu de valeur. *Frivola.*

Peti e *breloque*. Espéce de boutique, que les petits merciers portent avec eux, ou devant eux dans les rues.

BRELUCHE, s. f. Étoffe mêlée de fil & de laine.

BREME, s. f. Poisson d'eau douce ressemblant à une carpe, mais qui est plus plat, & qui a de plus grandes écailles. *Cyprinus latus*, *Brema.*

BRÈME, ou BRAME DE MER, s. f. Poisson de mer qui a tout le tour des yeux doré. *Aurata.*

BRÊME, ou BREMEN, s. f. Ville d'Allemagne dans le Cercle de la Basse-Saxe; elle est cap. d'un Duché de même nom, & sur le Wéser, qui la sépare en deux. *Brême* est une ville Hauséatique. Elle appartient à l'Électeur d'Hanover. *Brema*, *Bremensis Ducatus.*

BREN. De-là vient *breneux*. Mais on écrit ordinairement *Bran*.

BRENÊCHE, s. f. Poiré nouveau dans le temps qu'il est encore doux.

BRENEUX, EUSE, adj. Sale, merdeux. *Stercore oblitus*, *illitus.*

BRENNE, s. f. Pays de France, partie en Touraine, partie en Berri, & partie en Poitou. *Brennensis*, ou *Brionensis ager.*

BRENTE, s. f. en italien *Brenta.* Mesure des liquides dont on se sert à Rome.

BREQUIN, s. m. Outil d'artisan qui sert à percer. C'est la même chose que *vilbrequin*, ou *virebrequin*. *Terebra arcuato manubrio instructa.*

BRESCIA. Voy. BRESSE, ville.

BRÉSICATE, s. f. Revêche dont il se fait quelque commerce avec les Négres, qui sont au-delà de la rivière de Gambie, jusqu'à celle de Serre-Lionne.

BRÉSIL, s. m. Grande contrée de l'Amér. méridion. le long de sa côte orientale, avec titre de Principauté, affecté à l'héritier présomptif de Portugal. La cap. est St. Salvador. *Brasilia.* Il y a dans le *Brésil* un grand nombre de peuples Sauvages. Ce nom vient du bois de *Brésil*, qui se nommoit ainsi avant la découverte de l'Amérique.

BRÉSIL, s. m. Bois rouge & pesant, & qui pétille beaucoup dans le feu, où il ne fait presque point de fumée, à cause de sa grande séchetesse. *Brasilicum lignum.* On en trouve dans les Indes Orientales, mais surtout au *Brésil* en Amérique.

On dit prov. d'une chose très-séche, & qui brûle aisément, qu'Elle est séche, qu'elle brûle comme du *brésil*.

BRÉSILIEN. Voy. BRASILIEN, qui est meilleur.

BRESILLLER, v. a. Terme de Teinturier. Teindre avec du brésil. *Brasilico ligno tingere*, *inficere.*

It. Rompre par petits morceaux.

BRÉSILLÉ, ÉE, adj. Qui est si sec, qu'il se brise & se réduit en poudre.

BRÉSILLET, s. m. Bois de Brésil, qui vient des Antilles.

BRESLAW, s. m. Ville d'Allemagne, cap. de la Silésie, & qui appartient au Roi de Prusse. *Vratislavia.*

BRESSAN, s. m. Pays d'Italie, auquel Bresse, qui en est la cap. a donné son nom. *Brixianus ager.*

BRESSAN, ANE, s. Qui est de Bresse en Italie, ou du Bressan. *Brixianus.*

BRESSAN, sign. aussi, Qui est de Bresse, Province de France. *Bressianus.*

BRESSE, s. f. Ville épisc. d'Italie, cap. du Bressan, dans l'État de Venise. *Brixia*, *Brescia.*

BRESSE, s. f. Province de France, entre la Franche-Comté, le Bugey, une petite partie du Duché de Bourgogne, une partie du Lyonnois, & le Dauphiné. *Bressia*, ou *Brexia.* Elle a titre de Comté. Bourg en est la cap.

BRESSIN, s. m. T. de Mar. Corde qui sert à isser & à amener une vergue, ou une voile. *Funis antennæ adducendæ destinatus.*

BREST, s. m. Ville & port de mer de France en Bretagne, dans le Diocèse de Léon. *Brivates portus*, *Brestia*, *Brestum.*

BRESTE, s. f. Chasse aux petits oiseaux, qu'on prend à la glu avec un appât.

BRESTER, vieux v. n. Crier, clabauder.

LA GRANDE BRETAGNE. Grande isle de l'océan, qui comprend l'Anglererre & l'Ecosse. *Magna Britannia.*

Les premiers habitans de la *Grande Bretagne* furent des Gaulois qui y passérent des côtes de Picardie & de Flandres. Les uns & les autres ont été appellés *Cumeri*, *Kymbri*, *Cimbri.*

Les Isles de la *Grande Bretagne*, ou Isles *Britanniques*. *Insulæ Britannicæ.* Ce sont des isles d'Europe, que l'on divise en cinq parties. La *Grande Bretagne*, l'Irlande, les Sorlingues, les Hébudes, ou Inch Galles, ou Westernes, les Orcades, auxquelles on joint les Schetlandiques. Toutes ces isles dépendent du Roi de la *Grande Bretagne*.

La nouvelle *Bretagne*. Grand pays de l'Amér. au nord du Canada. *Nova Britannia.* On l'appelle aussi *Estotilande*, ou terre de *Laborador*, ou de Corta-réal.

Bretagne. Petite *Bretagne.* Province de France qui a titre de Duché. C'est une grande presqu'isle, environnée de tous côtés de l'Océan, excepté vers l'Orient, où elle confine avec le Poitou, l'Anjou, le Maine, & la Normandie. *Armorica, Britannia minor.* C'est un pays d'États. Rennes en est la cap. Cette Province se divise en Haute, & en Basse-*Bretagne.* On ne dit guère la Haute-*Bretagne*, mais on dit souvent Basse-*Bretagne.*

La mer de *Bretagne.* Voy. LA MANCHE.

BRETAILLER, v. n. T. de mépris. Tirer l'épée pour le oui & le non.

BRETAILLEUR, s. m. Jeune fanfaron qui met l'épée à la main pour la moindre bagatelle. *Thraso.*

BRETANNION, s. m. N. d'hom. *Bretannio*, ou *Vetrannio.*

BRETAUDER, v. a. Tondre inégalement. *Tondere inæqualiter.* Couper à quelqu'un les cheveux trop courts. Couper les oreilles à un cheval. *Rescare aures, mutilare, truncare. It.* Châtrer.

BRETÈCHE, vieux s. f. Forteresse à crénaux, & le lieu public où l'on fait les cris & proclamations de Justice. *Turris pinnis instructa.* De L'Italien *Bretesca.*

BRETELLE, s. f. Ce qui sert à attacher sur les épaules des hottes, des crochets, ou autres choses propres à porter des fardeaux. *Funales habena dossuarii corbis.* De βρίθω, *Je charge.*

It. Tissu de fil ou de soie, qui sert à soûtenir les culottes des enfans, ou des hommes un peu gros.

Prov. Il en a par-dessus les *bretelles*, ou jusqu'aux *bretelles*; p. d. Il en a au-delà de ce qu'il peut porter. Ce qui se dit de toutes sortes de méchantes affaires.

Bretelles. C'est à Lyon ce qu'on nomme à Paris, Charges ou paniers de verre.

BRETESSES, ou BRETÈCHES, s. f. pl. T. de Blas. Rangée de créneaux sur une fasce, ou pal, ou sur les côtés d'un blâson de platte figure. *Pinnarum muralium ordo geminus.*

BRETEUIL, s. m. Gros bourg de France en Normandie, avec titre de Comté, sur la rivière d'Iton, à six lieues d'Évreux. *Britolium.*

BRETON, ONNE, s. Nom des anciens habitans de l'isle que nous appellons aujourd'hui Grande Bretagne. *Britannus. Brito.*

Breton, onne, s. Nom du peuple qui habite la petite Bretagne, Province de France, qu'on appelloit autrefois Armorique. *Armoricus, a.*

On dit *Bas-Breton & Basse-Bretonne*, ou même dans le discours fam. *Basse-Brette*, p. d. un homme ou une femme qui est de Basse-Bretagne.

On appelle pop. *Bretons-bretonnans* ceux qui parlent bas-breton.

Le *Pertuis-Breton.* Petit détroit de la mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'isle de Rhé, & celle de Poitou. *Fretum Britannicum.*

Le *Cap Breton.* Cap de l'Amér. septentr. sur la côte méridionale de l'isle du *Cap Breton*, à laquelle il donne son nom, & qui est située dans la mer de Canada, entre l'isle de Terre-Neuve & l'Acadie. *Caput Britonum.*

Isle du Cap **Breton.** Voy. **Isle Royale.**

Breton & *Britto*, sont pris de la langue des Gaulois, qui disent *Brittes, Brith*, pour signifier un homme peint de diverses couleurs; & l'on sçait que les anciens *Bretons* se peignoient le visage: delà vient que Martial appelle ceux d'Angleterre *Picti Britanni.*

BRETON, s. m. Coquille blanche & inégale, qui s'emploie aux ouvrages de rocailles.

BRETONNE, s. f. Nom particulier de ce qu'on appelle en général *Capote.*

BRETTE, s. f. Longue épée. *Rudis gladiatoria. Brette*, femme de Bretagne. Voy. BRETON, ONNE.

BRETTÉ, ÉE, adj. Il se dit d'un Outil d'artisan qui a plusieurs dents.

BRETTER ou BRETTELER, v. a. C'est parmi les Sculpteurs une manière de dégrossir un ouvrage de cire ou de terre, avec un instrument de bois qui a des dents par un bout.

Bretter, v. n. Chercher querelle, ferailler, avoir toûjours l'épée au vent.

BRETTEUR, s. m. Celui qui porte une brette, qui aime à se battre & à ferailler. *Rixarum amans.*

BRETTURE, s. f. Dentelure qui est aux extrémités de plusieurs outils d'artisans, comme truelles, rippes, marteaux, &c. *Denticulus.*

Brettures, se dit aussi des traits que le Sculpteur laisse sur un ouvrage qu'il dégrossit avec l'ébauchoir bretté.

BREVE. } Voy. { *Bref.*
BREVEMENT. } Voy. { *Brièvement.*
BRÉVETÉ. } Voy. { *Briéveté.*

BREVET, s. m. Acte expédié par un Secrétaire d'État, qui porte la concession d'une grace, ou d'un don que le Roi a fait à quelqu'un. *Breve Regis diploma. Brevet* d'affaires. Privilége de quelques Courtisans de voir le Roi à certaines heures.

It. Minute d'une obligation, ou autre acte passé par devant Notaires. *Rescriptum. Brevet* d'apprentissage.

Brevet, en t. de Mar. Voy. BREF.

Brevet. T. de Teinturier. Décoction de garence & de son, que les Teinturiers ajoûtent dans l'eau commune, & passée par un tamis dans le bain de l'indigo, qui est verd sous l'écume.

On appelle *Brevet* la Croix du St. Esprit, qui est brodée sur les habits des Chevaliers de cet Ordre.

Brevet de tailles. Commission du Conseil, qui contient la somme imposée pour la taille.

Brevet de controlle. Reconnoissance que les Commis des Bureaux des Traites délivrent à la sortie du Royaume.

BRÉVETAIRE, s. m. T. de Palais. Celui qui a obtenu un brevet du Roi, pour être pourvû du premier bénéfice qui viendra à vaquer. *Regis diplomate munitus, instructus.*

BRÉVIAIRE, s. m. Office Divin qu'on fait tous les jours à l'Église, & que les Ecclésiastiques qui sont dans les Ordres sacrés, ou qui jouissent de quelque bénéfice, doivent dire en particulier, quand ils ne peuvent pas y assister. Le *Bréviaire* est composé de Matines, Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres & Complies; c. à d. de sept différentes heures, à cause de ce mot de David, Pseaume CXVIII. *Septies in die laudem dixi tibi.* V. le D. de Tr. sur le *Bréviaire* Romain, celui des Bénédictins, de Citeaux ou des Bernardins, des Chartreux, des Prémontrés, des Dominicains, des Carmes, des Franciscains, de Cluny, de l'Église de Lyon, de celle de Milan, sur le *Bréviaire* Mozarabe, sur celui des Grecs, de l'Église Arménienne, sur celui des Maronites, & sur celui des Cophtes. Le mot *Breviarium* sign. Abrégé.

Bréviaire se dit aussi du livre qui contient l'Office divin, & tous les changemens qui s'y doivent faire suivant les divers jours & Fêtes de l'année.

Bréviaire, chez les Anciens, signifioit seulement, le lieu où on gardoit les brefs, ou ce qui étoit écrit en abrégé.

BRÉVIATEUR, s. m. C'étoit dans l'Empire de Constantinople, un Secrétaire ou Ecrivain des Brefs. *Scriptor Brevium.*

BREUIL, s. m. se dit d'un bois taillis fermé de murs, ou de haies, auquel les bêtes ont accoûtumé de se retirer. *Lustrum.* De *broilum*, ou *brolium*, mots de la basse latinité.

Breuil, ou *Brouil.* T. de Mar. Corde qui sert à bourcer les voiles, qu'on appelle autrement *carguesfond.*

BREUILLER, v. n. En t. de mer, *Breuiller* ou *brouiller* les voiles, p. d. Carguer, trousser les voiles.

BREUILLES. Voy. BROUAILLES.

BREUVAGE, s. m. Liqueur qui sert de boisson. *Potio.* Ce mot a été dit pour *biberage*, qui se trouve dans les anciens livres, & qui vient de *bibere*, boire.

Il se dit aussi des potions médicinales qu'on donne tant aux hommes qu'aux animaux.

BRI.

BRIANÇON, s. m. Ville de France dans le Dauphiné. *Brigantia.*

BRIANÇONNOIS, oise, s. Qui est de Briançon. *Brigantionensis.*

Briançonnois, s. m. Petit pays de Dauphiné, dont Briançon est la cap. qui lui a donné son nom. *Brigantionensis ager.*

BRIANGE, s. & adj. m. & f. Qui est de Brie, qui appartient à la Brie. *Brigensis, e.*

BRIARE, s. m. Pet. ville de France dans le Gâtinois, qui n'est connue que par son Canal, fait pour passer les bateaux de la Loire dans la Seine par le moyen du Loing. *Brivodurum.*

BRIBE, s. f. Morceau de pain ou de viande qui reste d'un repas. *Frustum.*

On le dit aussi d'un gros quartier de pain.

Bribes, au pl. se dit fig. & fam. de quelques morceaux qu'on attrape de quelque chose. *Bribes* de latin; p. d. Passages & phrases de latin, que l'on prend çà & là.

On dit prov. en ce sens, qu'il n'y a tel festin que de gueux, quand toutes leurs *bribes* sont ramassées.

BRIC, vieux s. m. Cage à prendre les oiseaux.

BRICE, s. m. N. pr. d'hom. *Brictio, Brictius.*

BRICHET. Voy. Bréchet.

BRICIEN, s. m. Ordre Militaire des *Briciens*, établi par Sainte Brigide, Reine de Suéde. *Bricianus eques, Bricianorum Ordo.*

BRICOLE, s. f. Réflexion d'un corps solide qui se fait à la rencontre de quelque autre corps dur. *Obliqua corporis alicujus solidi in aliud corpus durum impactio.* On le dit des balles dans un jeu de paume, des billes en un billard, & des boulets de canon qui battent obliquement. De l'espagnol *brincar*, faire des cabrioles, sauter.

Bricole, a signifié une espéce de fronde faite de cuir. *funda coriacea.*

Bricole, se dit encore des piéces de cuir attachées ensemble qui servent aux Porteurs de chaise, & aussi de celles qui composent le harnois des chevaux de carrosse.

En t. de Mar. la puissance qu'ont les poids qui sont placés au-dessus du centre de gravité, pour mettre le vaisseau sur le côté.

Au fig. Tromperie qu'on fait à quelqu'un, quand on agit avec lui par des voies obliques & indirectes. *Frustratio, decinatio.* Donner une *bricole.*

On dit adverbial. De *bricole*, par *bricole*, p. d. Indirectement.

En t. de Chasse. Filet de petites cordes, & qui est en forme de bourses, pour prendre les grandes bêtes.

On appelle aussi *bricole*, ce dont on se sert pour empêcher les chiens d'aller trop vite devant les autres.

BRICOLER, v. n. Pousser une balle, une bille, un boulet, obliquement, pour le faire aller en un certain endroit par réflexion. *Pilam obliquè in parietem impingere.*

On dit fig. & fam. de ceux qui ne vont point droit dans les affaires, qu'ils ne font que fuir & *bricoler*; c. à d. amuser & tromper.

Il se dit aussi en parlant des choses qui dans leur situation ont des tours & des détours qui vont en zigzag. *Meandros agere.*

Il signo. aussi: Faire aller le morceau de côté & d'autre dans sa bouche avant que de l'avaler, afin de n'en être point brûlé.

BRICON, vieux s. m. Coquin, misérable, malotru, trompeur.

BRICOTEAUX, s. m. pl. Piéces de bois longues & étroites, placées sur le devant du métier des Ouvriers qui travaillent avec la navette.

BRIDE, s. f. Assemblage de deux rênes, d'une têtiére & d'un mors, propre à tenir la tête d'un cheval sujette & obéissante. *Frenum, habena.* Du lat. *Brida*, fait du gr. ῥύω, je tire.

Il se prend quelquef. pour les rênes seules. Rompre sa *bride*, c. à d. ses rênes.

Se tenir à la *bride*, c'est S'y attacher comme on fait aux crins. La main de la *bride*, c'est la main gauche du Cavalier. *Coup de bride*: Espéce de châtiment que le Cavalier donne à son cheval en secouant une rêne, lorsque le cheval ne veut point tourner. Courir à *bride* abattue, à *bride* avalée, à toute *bride*; Courir de toute la vitesse du cheval. *Effusissimis, laxatis habenis accurrere.*

Bride, se dit fig. de tout ce qui arrête, ou qui borne la puissance de quelqu'un; qui le retient dans son devoir. *Freni.* Tenir en *bride* les peuples. Tenir la *bride* haute aux jeunes gens. Lâcher la *bride* à ses passions, c. à d. Vivre dans le déréglement.

Il se dit aussi de ce qui serre, qui arrête & qui attache une chose à une autre. *Retinaculum. Bride* de boutonniére, de bonnet, de béguin.

Prov. *Brides à veaux.* Raisons qui persuadent les sots, & dont se moquent les gens éclairés. Aller *bride* en main en quelque affaire; p. d. Agir après une mûre délibération. Mettre la *bride* sur le cou à quelqu'un; l'abandonner à son sens réprouvé.

BRIDER, v. a. Mettre la bride à un cheval, ou à une autre bête de voiture. *Frenare.*

En t. de Mar. *Brider* l'ancre; p. d. Empêcher qu'elle n'enfonce dans le sable.

En Fauconnerie, *brider* les serres d'un oiseau; en lier une de chaque main.

Brider une pierre. T. de Carrier. L'attacher avec le bout du cable de la grande roue, où tient le crochet, pour la tirer en haut.

Brider, en t. d'Hist. nat. Arrêter, retenir, em-

pêcher l'action ou la vertu d'un agent naturel. *Cohibere.*

Au fig. Tenir en sujétion. *Frenare, frenos injicere.*

On le dit aussi des conventions particuliéres. Être *bridé* par une transaction; ne pouvoir plus faire de chicane.

Il sign aussi, Étreindre, serrer, cacher. *Stringere, astringere.*

Brider le nez, Donner un coup de fouet, ou de baguette par le nez. C'est en général : Jetter quelque chose au visage.

Brider, est aussi un t. d'Académiste, qui se dit en parlant de la course de la bague. *Impingere.* C'est toucher la potence avec sa lance, passer par-dessous la potence, ou frapper le canon de la potence.

Brider les cloches. En lier les battans avec des cordes pour carillonner.

Prov. Chacun *bridera* sa bête; p. d. que Chacun se conduira à sa fantaisie.

Bridé, ée, part. pass. *Frenatus, frenis astrictus.* On dit prov. qu'Une affaire est scellée & *bridée*; p. d. qu'Elle est achevée. La bécasse est *bridée*; quand on a engagé quelqu'un en une méchante affaire. Un oison *bridé*, un sot, un homme qui n'a point vû le monde.

BRIDOIR, s. m. Morceau de linge que les Dames mettent à leur bonnet, quand elles se coëffent. Il sert à bander le menton.

BRIDON, s. m. Filet ou bride qui a une embouchure fort menue, & qui n'a aucunes branches.

C'est aussi un morceau de linge cousu au voile de quelques Religieuses.

BRIE. Voy. BRAYOIRE.

BRIE, s. f. Pays de France entre la Champagne particuliére, le Sénonois, le Gâtinois, le Hurepoix, le Parisis & le Soissonnois. *Saltus Brigensis*, ou *Pagus Briegius.* La *Brie* a eu autref. ses Comtes. Cette Province se divise en haute *Brie*, dont Meaux est la cap. en Basse *Brie*, qui a Provins pour cap. & en *Brie Pouilleuse*, dont le lieu principal est Château-Thierry.

BRIEF, iéve, vieux adj. qui n'est demeuré en usage que dans le Palais. *Brevis.* Un ajournement personnel se donne à trois *briefs* jours. On dit prov. De fol juge, *briéve* Sentence, parce qu'un mauvais juge prononce sans être suffisamment instruit.

BRIEFS. Voy. BRIEUX.

BRIENNE, s. f. Pet. ville de France en Champagne, près de la riviére d'Aube. *Breona.*

BRIEU, s. m. N. pr. d'hom. *Briocus, Briomachus, Briomacles*, ou *Uriomaclus.*

S. Brieu. Ville épisc. de Bretagne en France. *Briocum, fanum S. Brioci, Briocopolis.* On écrivoit anciennement *Brieuc.*

BRIÉVEMENT, adv. D'une maniére courte, succinctement. *Breviter.*

BRIÉVETÉ, s. f. Le peu de durée de quelque chose. *Brevitas.* La *briéveté* d'un discours, de la vie, d'un délai. De fort bons Écrivains se sont servi du mot *bréveté*: mais le premier est le plus usité.

BRIEUX, s. m. C'est en Bretagne, le passeport, la permission de naviger, que les vaisseaux doivent prendre des Gouverneurs ou des Juges de l'Amirauté, pour sortir d'un port. *Facultas navigandi; Diploma navigandi potestatem faciens.*

On dit, Parler aux Hébrieux; p. d. Demander ce congé.

BRIFABLE, vieux adj. de t. g. Mangeable. *Edulis, esculentus.*

BRIFAUT, s. m. Nom d'un chien de chasse.

BRIFER, v. a. Manger goulument. *Vorare, avidè comedere.* Il est bas & pop.

BRIFEUR, euse, s. Celui ou celle qui brife. *Vorax, helluo.* Il est bas.

BRIFIER, s. m. T. de Plomberie. Barde de plomb qui fait partie des enfaîtemens des bâtimens couverts d'ardoise.

BRIGADE, s. f. Troupe de gens de guerre d'une même compagnie, sous un Officier qu'on nomme *Brigadier. Caterva, agmen.* On dit aussi, *Brigade* d'Archers, *Brigade* du Guet à cheval.

Il se dit aussi par extension, de tous ceux qui vont par bandes soûmis à un chef. *Brigade* de voleurs. *Brigade* de faussauniers.

Du Celtique *brig*, ou *briga*, qui signifioit nonseulement une ville, mais encore une assemblée, une troupe d'hommes.

BRIGADIER, s. m. Officier qui commande une brigade de gens de guerre. *Catervæ, agminis ductor.*

BRIGAND, s. m. Voleur de grands chemins, & à main armée. *Latro, grassator.*

Brigand, se dit aussi des soldats mal disciplinés, qui ne font que piller. Ce mot vient de *Brigandine.*

On le dit aussi par extension, de ceux qui font des exactions & des concussions. Ces petits Juges sont de vrais *brigands.*

BRIGANDAGE, s. m. Volerie à main armée, & sur les grands chemins. *Latrocinium, grassatio.*

Il se dit par extension, pour Concussion, exaction injuste, mauvaise administration de la Justice.

BRIGANDEAU, s. m. Petit brigand. *Latrunculus.* Il est du style fam.

BRIGANDER, v. n. Voler sur les grands chemins. *Latrocinari, grassari.*

BRIGANDINE, s. f. Haubergeon, ou cotte de mailles, dont les soldats & voleurs se servoient autrefois. *Lorica, ferreus thorax.*

BRIGANTIN, s. m. Autrement *Armatoméne.* Vaisseau de bas bord, à voiles & rames, sans couverte, pour aller en course. *Myoparo.*

BRIGIDE, s. f. N. pr. de fem. *Brigitta.*

Sainte Brigide. Voy. BRICIEN.

BRIGITTE. Voy. BRIGIDE.

BRIGITTIN, ine, s. Nom de Religieux & de Religieuses, dont l'ordre a été fondé par sainte Brigide. On l'appelle aussi de S. Sauveur. *Brigittinus, a.*

BRIGNOLE, s. f. Espéce de prune qu'on séche, & qu'on envoie de la ville de Brignole en Provence. *Brinolium.* Plusieurs disent *Brugnole.*

BRIGNON. Voy. Brugnon.

BRIGUE, s. f. Poursuite ardente qu'on fait pour obtenir quelque charge ou dignité. *Ambitus, ambitio.*

De *briga*, mot de la basse latinité, signifiant Noise, querelle, contestation, qui arrive souvent où il y a de la *brigue.*

It. Cabale intéressée à soûtenir plûtôt un parti que l'autre dans une élection.

BRIGUER, v. a. Tâcher d'obtenir quelque chose par brigue, par cabale. *Ambire, prensare.*

Il s'emploie quelquef. en bonne part, & en

parlant des voies légitimes d'obtenir quelque chose. *Briguer* les bonnes graces de son Prince.

BRIGUEUR, s. m. Celui qui brigue. *Petitor ambitiosus.*

BRILLANT, ANTE, adj. Qui jette de la lumiére, ou qui en réfléchit; qui paroît, qui éclate, qui est plein de choses qui embellissent. *Fulgens, splendens.* En ce mot & dans les suivans mouillez les deux *ll.*

On le dit aussi au fig. en choses spirituelles, pour exprimer quelque chose de distingué, & d'extraordinaire, ou qui éclate aux yeux du monde. *Argutus, vividus.* Esprit *brillant.* Imagination, pensée, action *brillante. Splendidus, nobilis.*

BRILLANT, s. m. Eclat, vivacité, feu d'esprit. *Lumen, fulgor, splendor.*

It. Diamant taillé à facettes par-dessus & par-dessous.

BRILLANTER, v. a. Tailler des diamans à facettes, par-dessous comme par-dessus.

BRILLANTÉ, adj. m. Se dit d'un diamant qui a beaucoup de facettes.

BRILLER, v. n. Jetter de la lumiére, ou la réfléchir. *Fulgere.*

It. Avoir de l'éclat, ou de vives couleurs.

Il se dit fig. en choses spirituelles. *Briller* dans les compagnies par son esprit; c. à d. s'y distinguer.

En t. de Chasse, il se dit en parlant des chiens qui quêtent dans une plaine. *Vestigare, indagare.*

BRIMBALE, s. f. T. de Mar. Bâton ou barre qui fait jouer la pompe.

BRIMBALER, v. a. Branler, agiter en-deçà & en-delà. Il se dit premiérement des cloches qu'on sonne mal & en désordre. *Æs campanum vehementius agere.*

Ce mot vient du bas-breton *brimbalat*, qui sign. *Sonner.*

BRIMBORION, s. m. Colifichet, babiole, curiosité de peu de valeur. *Frivola.*

BRIMBOTER. Voy. GRINGOTER.

BRIMO, s. f. C'est un des noms de Proserpine, formé de βριμάω, *J'épouvante.*

BRIN, s. m. Jet de bois. *Ramulus, ramusculus.*

On appelle en t. de Charpent. *Pan de bois à brin de fougère*, une disposition de petits poteletts assemblés diagonalement à tenons & à mortoises dans les intervalles de plusieurs pôteaux à plomb.

BRIN, se dit aussi des menus jets des herbes, des jones, des cheveux, & de tout ce que des racines poussent. *Coliculus, surculus.*

On appelle *brin* de plume, en t. de plumacier, la petite pointe de la plume.

BRIN D'ESTOC. Grand bâton en forme de petite pique ferrée par les deux bouts, qui sert à sauter les canaux en Flandre. *Baculus ferro utrinque praefixus.*

BRIN, se dit aussi de ce qui est menu & délié, & qui étant multiplié & tortillé, fait des cordons & des cordes. *Stamen. Brin* de fil, de soie, de natte.

BRIN. On appelle ainsi les filamens du chanvre, sur-tout quand ils ont été affinés & peignés.

En Charpenterie, bois de *brin* sign. le bois qui n'a point été fendu par la scie.

On dit fig. & fam. en parlant d'un jeune homme, grand & bien fait, que c'est un beau *brin* d'homme. En parlant de certaines choses, comme paille, foin, fourage, bois, &c. on dit qu'il n'y en a pas un *brin*, p. d. qu'il n'y en a point du tout.

Enfin, le peuple le dit en toutes sortes de matiéres pour signifier une petite quantité de quelque chose que ce soit. Un petit *brin* de temps, d'eau, de pain, &c.

BRIN-À-BRIN, adv. Un *brin* après l'autre.

BRINDE, s. f. T. de buveurs, qui se dit de l'invitation qu'on fait à un autre de faire raison d'une santé qu'on lui porte. *Propino.* Faire, ou boire des *brindes*, p. d. boire des santés à la ronde. Ce mot est venu des Flamands.

En quelques provinces il sign. une petite jument. *Equa, manna, mannula.*

BRINDES, ou *Brindisi*, s. m. Ville du Roy. de Naples dans la terre d'Otrante, sur le golfe de Venise. *Brundusium*, ou *Brundisium.*

BRINDONE, s. f. Fruit des Indes Orientales. Les Indiens en mangent, & les Teinturiers s'en servent.

BRINGE, s. f. En Normandie on dit Des *Bringes*, p. d. Des vergettes, ou des verges; & *bringer*, p. d. Nettoyer avec des vergettes, ou fouetter avec des verges.

BRINQUE-BALE. Voy. BRIMBALE.

BRIOCHE, s. f. Pâtisserie délicate qu'on fait avec de la farine très-déliée, du beurre & des œufs. *Libum.*

BRIOINE. Voy. COULEUVRÉE.

BRIOIS, OISE, s. m. Qui est de la province de Brie. Quelques-uns disent *Briard.*

BRIOLET, s. m. Amant. C'est un mot Gascon.

BRION, s. m. T. de Mar. C'est la derniére partie de l'étrave, qui vient jusqu'à la hauteur de l'éperon.

L'isle de BRION. Petite isle de l'Amér. septentr. près de celle du Cap Breton & de la Magdeleine.

BRIONNE, s. f. Bourg de France en Normandie dans le Roumois sur la Rile, avec titre de Comté. *Brionium.*

BRIONNE. Plante. Voy. COULEUVRÉE.

BRIOTTE, s. f. T. de Fleuriste. Sorte d'Anémone à peluche.

BRIOUDE, s. f. Ville de France dans la Basse-Auvergne. *Brivas, Brivatum*, ou *Brivatensis pagus.*

BRIQUE, s. f. Terre grasse rougeâtre que l'on fait cuire, après l'avoir façonnée en carreaux, & qui sert à bâtir. *Later.* De *brica*, d'où a été fait *imbricare*, couvrir de tuiles.

L'huile de *brique* est une huile d'olive dont on empreint des *briques*, & qu'on fait ensuite distiller.

Étain en *brique*. Sorte d'étain qui vient d'Allemagne, en petits morceaux qui ont la figure d'une *brique.*

BRIQUE, se dit encore de certains pains, ou morceaux de savon sec & jaspé.

BRIQUET, s. m. Espéce de couplet où la charniére ne paroît pas.

It. Fusil ou instrument d'acier dont on frappe un caillou, pour en tirer du feu: ce qui s'appelle battre le *briquet.*

It. Sorte de petit tabac dont le filage n'a guère plus de cinq lignes de diamétre.

BRIQUETAGE, s. m. Amas de briques, ouvrages de brique. *Opus latericium.*

It. Imitation de la brique, qui se fait avec du plâtre & de l'ocre.

BRIQUETER, v. a. Contrefaire la brique sur le plâtre,

plâtre, avec une impression de couleur d'ocre rouge, & y marquer les joints avec un crochet. *Lateres imitari.*

Briqueté, ée, part. pass. T. de Méd. qui se dit de l'urine qui prend une couleur de brique, de rouge sale. *Rubeus, rubescens, lateritio colore, lateritius, a, um.*

BRIQUETERIE, s. f. Lieu où on fait la brique. *Figlina, Lateraria.*

BRIQUETIER, s. m. Celui qui fait, ou qui vend de la brique. *Figulus*; & *Briqueterie*, l'art de la fabriquer. *Ars lateraria.*

BRIS, s. m. T. de Pal. Rupture faite avec violence. *Fractura. Bris* de portes, *bris* de prison. Du gr. βρίζω, *impetum facio.*

Bris, se dit aussi des vaisseaux qui viennent échouer sur les rochers ou les bancs qui sont sur les côtes. *Quassatarum navium labefactatio, laceratio.* Le *bris* des vaisseaux, *Laganum*, après l'an & jour passé sans réclamation, appartient au Seigneur du lieu où se fait le *bris.*

Bris d'huis, en Blas. se dit de ces longues happes de fer à queue patée, dont on se sert pour soutenir les portes sur leurs pivots.

Bris de marché. Vol des marchandises que l'on porte au marché, ou monopole afin d'empêcher la bonne vente au marché.

BRISACH, (le vieux) s. m. Ville d'Allemagne dans le Brisgaw. Elle appartient à la Maison d'Autriche. *Brisacum. Brisach* (le neuf) est une ville de France en Alsace.

BRISAN, s. m. T. de Mar. Rocher à fleur d'eau. *Scopulus.* C'est aussi le rejaillissement de la mer, que la force du vent fait élever contre les côtes.

BRISE, s. f. ou *vent d'à bas.* T. de Mar. C'est un vent d'aval qu'il faut attendre pour revenir des isles de l'Amérique en Europe. *Favonius, ventus flans ab equinoctiali occasu.* On appelle *brise carabinée*, une *brise* forcée, ou un vent qui souffle avec grande violence.

Brise. Autre t. de Mar. Petit vent frais qui vient de terre sur le soir, & qui finit au lever du soleil. Il n'est guère sensible qu'aux bâtimens qui rangent la côte.

Brise. T. de Charpent. Poutre posée en bascule sur la tête d'un gros pieu, sur lequel elle tourne, & qui sert à appuyer par le haut les aiguilles des pertuis.

BRISE-COU, s. m. Pas difficile, marche dans un escalier qui est plus haute ou plus étroite que les autres, & qui peut faire tomber. *Locus lubricus, difficilis. It.* Escalier étroit & obscur.

BRISE-GLACE, s. m. Rang de pieux posés devant une palée de pont du côté d'amont, pour briser les glaces & conserver la palée.

BRISE-IMAGE. Voy. ICONOCLASTE, & ICONOMAQUE.

BRISE-VENT, s. m. Clôture de paille soutenue par des pieux, qui sert à mettre les couches de melons à l'abri des vents froids. *Foricula straminea.*

BRISÉES, s. f. pl. T. de Chasse. Marques que laisse un chasseur dans un chemin où a passé le gibier, qui sont ordinairement des branches d'arbres. *Rami à venatore feram indagante sparsi.*

It. Branches qu'on coupe dans un taillis, ou à de grands arbres, pour marquer les bornes des coupes.

Brisées, signifioit autref. Route, chemin. *Via.*

Fig. Marcher sur les *brisées* de quelqu'un; p. d. Suivre ses traces. *Vestigia sequi.* Reprendre ses premières *brisées*; p. d. Recommencer à vivre suivant ses premières manières. *Ad id unde facta digressio est reverti.* Courir sur les *brisées* de quelqu'un; p. d. sur son marché.

BRISEIS, s. f. Captive d'Achille, enlevée par Agamemnon.

BRISEMENT, s. m. Il se dit des flots qui se brisent contre un rocher, une digue, une côte. *Fluctuum collisus, quassatio.*

Il se dit fig. en matière de piété, & sign. Pénitence, douleur, componction. *Dolor vehemens.*

BRISER, v. a. Rompre avec violence. *Frangere, perfringere.*

De *brix*, mot celtique, qui sign. *rupture* ou *brèche.*

Briser, se dit encore des navires qui font naufrage, & il est ordinairement n. en ce sens. On dit aussi que la mer *brise*, lorsque les flots viennent se rompre sur des rochers, ou sur des bancs de sable.

En t. de Chasse: Rompre du bois pour marquer le lieu qu'on veut retrouver. *Ramos spargere.*

On dit fig. *Briser* ses fers, p. d. se délivrer de la tyrannie d'un Prince, d'un amour, d'une passion violente. La contrition, la douleur de ses péchés lui a *brisé* le cœur.

Briser, se dit absol. quand on veut interrompre, ou faire taire quelqu'un qui dit des choses désagréables. *Finem imponere, alicui silentium facere. Brisons*-là, s'il vous plaît.

En t. de Blas. Charger un écu de brisures, comme lambel, bordure, &c. pour distinguer les branches, & les cadets de leur aîné, auquel appartiennent les armes pleines. *Frangere, segmento afficere, distinguere.*

Brisé, ée, part. pass. Il se dit aussi des portes, des volets & des meubles qui sont coupés, & qui se replient. Table, forme, équerre, règle *brisée. Fractus, ruptus.*

BRISEUR, s. m. Celui qui brise. *Ruptor. Briseur* d'Images. *Briseurs de sel*, Officiers de Gabelle, dont la fonction est de briser le sel qui est trop sec, & de le rendre propre à être chargé & mesuré.

BRISGAW, s. m. Contrée du Cercle de Souabe en Allemagne. *Brisigavia, Brisgoia.*

BRISIS, s. m. T. d'Archit. C'est dans les mansardes l'endroit où le toit est coupé & brisé.

Brisis, s. f. Nymphe qui fut la nourrice de Bacchus.

BRISOIR, s. m. T. de Chanvrier. Instrument de bois quarré avec des dents, qui sert à briser le chanvre.

BRISQUE, s. f. Sorte de jeu de cartes qui se joue entre deux personnes, comme le piquet.

BRISSUS, s. m. T. de Conchyliol. Espèce du genre des oursins, qui n'a point d'ouverture sur le dos, & qui est toujours de figure ovale, avec des sillons crénelés & pointués au sommet.

BRISTOL, ou BRISTOW, s. m. Ville épisc. d'Angleterre située sur la rivière d'Avon & sur celle de Froome. *Bristolium.*

Les Anglois ont aussi donné ce nom à une ville de l'Amérique, dans la Barbade, une des Antilles.

Pierres de Bristol. Ce sont des pierres transparentes comme du crystal de roche.

BRISURE, f. f. T. de Blas. Altération du blâson de l'écu, en y mettant quelques piéces, pour le distinguer des pleines armes d'un aîné. *Scuti gentilitii adscititia sectio. Symbolicarum imaginum infractio.*

C'est aussi, en t. de Fortific. une ligne de 4. à 5. toises qu'on donne à la courtine, & à l'orillon pour faire la tour creuse, ou pour couvrir le flanc.

BRITANNICUS, f. m. Fils de l'Empereur Claude & de Messaline.

BRITANNIQUE, adj. de t. g. Qui est de la Grande Bretagne, ou qui y appartient. *Britannicus, a.* L'Océan *Britannique*, c'est la Manche ou le Pas de Calais. Isles *Britanniques.* Voy. Isles de la Grande BRETAGNE.

It. Surnom de Minerve, parce qu'elle présidoit aux fontaines de la Bretagne. *It.* Surnom de quelques Empereurs, qui avoient fait des expéditions dans l'isle de Bretagne.

BRITANNIQUE, ou HERBE BRITANNIQUE, f. f. Plante semblable au *lapas* sauvage, appellé par les Latins *Rumex.* Elle guérit le scorbut.

BRITOMARTIS, f. f. Fausse Divinité de l'isle de Créte. *Britomartis, Britona.* C'étoit une Nymphe, fille de Jupiter & de Carmé. On lui attribue l'invention des filets à l'usage des chasseurs.

BRITTE. Voy. BRIGIDE.

BRITTINIEN, f. m. Nom d'une Congrégation de Religieux Hermites en Italie, dont la premiére demeure a été Brittini dans la Marche d'Ancone. *Brittinianus.* Ces Religieux suivoient la Régle de S. Augustin.

BRIVAUD, f. m. N. pr. d'hom. *Berechtvaldus*, ou *Brithvaldus.*

BRIVE, f. f. Ville de France dans le Bas-Limousin. *Brivas, Briva Curretia.* On la surnomme *Brive-la-Gaillarde*, à cause de la beauté de sa situation.

BRIZO, f. f. Déesse des prédictions qui se faisoient par les songes. Elle étoit honorée par les Déliens.

BRIZOMANCIE, ou BRIZOMANCE, f. f. Art de deviner les choses futures ou cachées par le moyen des songes. *Brizomantia.* De βρίζειν, dormir, proprement dormir après le repas, & de μαντεία, divination.

BRIZOMANCIEN, ENNE, f. Celui & celle qui devinent les choses cachées ou futures par les songes.

BRO.

BROC, f. m. Gros vaisseau portatif, qui a une anse, & dont on se sert pour tirer une grande quantité de vin à la fois. *Oenophorum, amphora.* C'est un mot celtique.

BROC, en plusieurs provinces de France, est une mesure de deux pintes; ce qu'on appelle à Paris la *quarte*, & ailleurs le *pot.* Mais le vrai *broc* est de douze pintes.

BROC, signifioit autref. Broche. *Veru.* Mais il n'est plus en usage qu'en cette phr. prov. Manger de la viande de *broc* en bouche; p. d. toute chaude, au sortir de la broche.

BROC, se dit pop. en Dauphiné pour une difficulté qui arrête celui qui fait quelque chose. *Obex, impedimentum, difficultas.* Et en ce sens ce mot vient de βρόχος, lacet, *laqueus.*

BROCANTER, v. n. Faire métier d'acheter & de revendre des curiosités.

BROCANTEUR, substantif masculin. Celui qui achéte & revend des tableaux, des médailles & autres curiosités. *Elegantioris supellectilis negotiator.*

BROCARD, f. m. Raillerie piquante. *Cavillum, cavillatio.* Du lat. *brocus*, qui sign. Celui qui a des dents qui avancent en dehors.

On appelle *Brocard de Droit*, des principes de Droit, tels que ceux d'Azo, qu'il appelle *Brocardica Juris :* Du gr. προταρχα, c. à d. *premiers élémens.*

BROCARD. Voy. BROQUART.

BROCARDER, v. a. Piquer quelqu'un par quelques traits plaisans & satyriques. *Dictis mordacibus aliquem petere, mordere.*

BROCARDEUR, EUSE, f. Diseur & diseuse de brocards, de railleries piquantes. *Acerbus, mordax irrisor.*

BROCART, f. m. Étoffe tissue ou brochée de soie, d'or, ou d'argent. *Vestis Attalica, Attalicum textile.*

BROCART de soie. Coquillage. Une des espéces du rouleau. Il imite le *brocart* de soie par sa bigarrure brune, sur un fond blanc.

BROCATELLE, f. f. Petite étoffe faite de coton ou de grosse soie à l'imitation du brocart.

C'est aussi une espéce de marbre, dont le fond est jaune : il vient d'Espagne.

BROCCOLI, f. m. Petit rejetton que pousse le tronc d'un vieux chou après l'hyver. *Surculi caput.* On mange les *broccolis* en salade. Ce mot vient d'Italie.

BROCCUS, f. m. Sorte de coquillage.

BROCEREUX, EUSE, vieux adj. Plein de bois & de broussailles.

BROCHANT. T. de Blas. Voy. BROCHER.

BROCHE, f. f. Piéce de fer longue & menue, qui a une roue ou une manivelle au bout, & qui sert à rôtir de la viande. *Veru.* De *brocca*, ou *brochia*, qu'on a dit dans la basse latinité, p. d. des pieux, ou bâtons pointus.

Il se dit aussi de certaines aiguilles longues de fil de fer, qui servent à tricoter des bas, à faire du ruban, du brocart & autres étoffes. *Veruculum.*

C'est aussi une pointe de fer qui est dans la ferrure, qui doit entrer dans le trou d'une clef forée.

It. La pointe de fer qui est au milieu d'un blanc, ou l'on vise en tirant. Faire un coup de *broche.*

It. Instrument avec lequel les Cordonniers brochent les talons.

En t. de Balancier : Petit morceau de fer rond, qui passe au travers de la virole du peson.

En t. d'Imprim. Barre de fer, à laquelle est attachée la manivelle qui sert à faire rouler le train de la presse sur les bancs.

On appelle *broche* de rouet à filer, la verge de fer qui passe au travers de la noix, & qui lui sert d'aissieu.

It. Petite baguette, où l'on suspend des harengs pour les faire égoutter, ou des chandelles & des cierges dans les boutiques.

It. Petite verge de fer ou de bois, tenant au culot du moule d'une fusée volante, pour ménager un trou de même figure dans la matiére combustible dont on la charge, &c.

It. Petit morceau de bois poli, en forme de cône tres-pointu, avec lequel les Marchands ciriers percent le gros bout d'un cierge, afin qu'il puisse entrer dans la fiche d'un chandelier.

It. Cheville qu'on met à un muid qui est en percée, pour en tirer le vin.

En ce sens on dit prov. Couper la *broche* à quelque chose; p. d. Empêcher qu'elle ne continue.

Broches, en t. de chasse, est un nom qu'on donne aux défenses du sanglier. *Aprugni dentes falcati.*

Broches, signifioit autrefois *hémorrhoïdes.*

On dit prov. d'un homme, qu'il ne met pas tour son rôt à une même *broche*; p. d. qu'il se mêle de plus d'une affaire & de plus d'un négoce.

BROCHÉE, s. f. La quantité de viande qui peut tenir à une broche. *Instructum veru carnibus.*

C'est aussi plusieurs méches de chandelle sur une broche.

BROCHER, v. a. Il signifioit autrefois: Piquer un cheval avec des éperons, pour le faire courir plus vite. *Equi latera calcaribus fodere.* Brocher des éperons.

Au fig. Écrire, travailler à la hâte. *Deproperare.*

En t. de Man. Passer un clou au travers de la corne, & du fer du cheval pour le ferrer. *Equo soleas induere.*

It. Passer de l'or, de l'argent, de la soie, de la laine entre des broches, ou des aiguilles, qui servent à faire des brocarts. *Aurum serico intexere.*

En t. de Cordonnier: Attacher avec des clous. *Brocher* un talon.

En t. de Couvreur: Mettre de la tuile en pile sur les lattes, entre les chevrons.

En t. de Cordier: Mettre le boulon au travers du rouret. *Brocher* le rouret.

Il se dit aussi des arbres nouvellement plantés, & qui commencent à pousser de petites pointes.

Brocher, & Brochant, en t. de Blas. se dit des bandes, cotices ou bâtons & autres piéces, même des lions & des aigles, qu'on fait passer d'un bout de l'écu à l'autre, ou qui traversent sur d'autres piéces. *Supergredi, superferri.*

On dit fig. & fam. *Brochant sur le tout*, en parlant d'un homme qui se fait remarquer plus que les autres dans une compagnie, soit en bien, soit en mal.

Brocher. T. de Relieur. Coudre seulement les feuilles d'un livre, & le couvrir de papier. *Librum compactum papyro tantùm cooperire.*

Brocher, se dit quelquef. au subst. Pour-lors il s'entend des façons qui ont été brochées sur une étoffe.

BROCHET, s. m. Poisson d'eau douce, blanc, long & fort goulu, qui mange les autres. *Lucius. Brochet carreau;* un fort gros *brochet.*

Brochet de mer. Voy. Scine.

Brochet de terre. Reptile qui se trouve dans les isles de l'Amérique.

BROCHETON, s. m. Petit brochet. *Lucius.*

BROCHETTE, s. f. Petite broche de bois qui sert à faire tenir ferme la viande à la broche. *Veruculum.*

It. Échelle campanaire des Fondeurs, qui leur sert à connoître la grandeur, l'épaisseur, & le poids des cloches.

Brochettes, en t. d'Impr. se dit de ce qui tient la frisquette sur le grand timpan.

Brochette. Petit morceau de bois au bout duquel on donne la béchée aux jeunes oiseaux qu'on éléve. Au fig. Un enfant élevé à la *brochette*; p. d. Elevé avec beaucoup d'application & de soin.

Brochettes. Morceaux de foie gras, & de ris de veau passés & rôtis dans de petites *brochettes* de bois ou d'argent.

BROCHETTER un cuir, v. a. C'est, parmi les Boucaniers de l'isle S. Domingue, étendre un cuir sur la terre avec plusieurs chevilles, pour le sécher.

Brochetter sign. aussi, Mesurer les membres & les bordages d'un vaisseau.

BROCHETTÉ, ée, part. pass. Il se dit des artifices percés d'un trou plus petit ou plus court que l'ame des fusées volantes.

BROCHEUR, euse, s. Ouvrier & ouvriére qui fait des bas avec des aiguilles à tricoter.

BROCHOIR, s. m. Marteau de Maréchal qui lui sert à ferrer les chevaux.

BROCOLI. Voy. BROCCOLI.

BROCHURE, s. f. Livre qui n'est que broché.

En t. de Manufact. d'étoffe de soie, ce sont toutes les façons, figures et ornemens que l'on ajoûte au fond d'une étoffe de soie, d'or ou d'argent.

BRODE, s. f. En t. de point Royal ou point de France, on ne se sert point du mot de *Broderie*; on dit de la *brode.*

Brode, adj. Il se dit pop. d'une femme dont le teint est un peu noir. *Fuscus.* On appelloir autrefois du pain bis, du pain *brode.*

BRODEQUIN, s. m. Chaussure à l'antique faite en façon de petite botte, qui ne va que jusqu'à mi-jambe. *Soccus.* Il n'y a plus que les Comédiens qui s'en servent aujourd'hui, lorsqu'ils représentent quelques piéces tragiques. Du grec *βύρσινος*, espéce de chaussure.

Brodequin, se dit métaphoriquement pour désigner la comédie, par opposition au cothurne, qui sign. la tragédie, à cause de la différence des chaussures dont les Anciens se servoient dans l'une & dans l'autre sorte de piéces.

C'est aussi une sorte de petits bas à étrier, qui sont de laine, & que les jeunes Académistes mettent avant que de se botter. *Caliga.*

Brodequins, au pl. Torture qu'on donne avec de petites planches fortes & des coins, dont on se sert pour serrer fortement les jambes d'un criminel.

BRODER, v. a. Enrichir une étoffe par plusieurs ouvrages de diverses figures qu'on fait dessus à l'aiguille. *Phrygionum artem exercere, acu pingere.*

Il sign. aussi, Orner, embellir quelque sujet, quelque matiére, & particuliérement un conte, quand on en altère la vérité pour le rendre plus agréable. *Adornare.*

BRODERIE, s. f Enrichissement ou ornement qu'on fait sur une étoffe avec l'aiguille. C'est aussi l'ouvrage orné de broderie. *Acu pictum opus.*

Il se dit fig. des embellissemens qu'on donne à des contes, & à des histoires, & le plus souvent aux dépens de la vérité. *Ornatus.*

Broderie, se dit aussi des parterres qui sont faits seulement de buis nain, composés de feuillage, & de fleurons ornés & tracés à la maniére des Brodeurs.

BRODEUR, EUSE, s. Ouvrier ou bien ouvriére qui fait de la broderie. *Phrygio, Phrygii operis artifex vir vel femina.* Ce mot est venu par transposition de *Bordeur*, parce qu'on ne brodoit autrefois que le bord des étoffes.

Prov. Autant pour le *Brodeur*, pour se moquer d'un homme qui hable.

BRODOIR, s. m. T. de Chap. Petite bobine, autour de laquelle est la soie dont on se sert pour broder les chapeaux. *Sucula.*

BROIE, ou BROYOIRE, s. f. Instrument dont on se sert pour rompre le chanvre apres qu'il est roui, & le filer ensuire plus aisément. *Instrumentum macerandæ cannabi comparatum.* On le dit en t. de Blas. d'une espéce de festons qu'on voit dans quelques armoiries.

BROIER. Voy. BROYER.

BROIEUR. Voy. BROYEUR.

BROIL, vieux s. m. Broussaille, bois, branche d'arbre. *Broilum.*

BROILLIS, vieux s. m. pl. Brouilleries.

BROILLOT, vieux s. m. Petit bois ou brossaille.

BROMALES. Voy. BRUMALES.

BROMIEN, s. m. Epithéte qui se donne à Bacchus. *Bromius.* Du gr. βρέμω, je frémis, je fais grand bruit.

BROMOT, s. m. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de l'avoine sauvage.

BRONCHADE, s. f. Faux pas d'un cheval. *Lapsio, lapsus, offensio.*

BRONCHES. Voy. BRONCHIES.

BRONCHEMENT, s. m. L'action de celui qui bronche.

BRONCHER, v. n. Mettre le pied à faux, tomber à demi. *Pedem offendere ad aliquid.* Il se dit proprement des chevaux.

Fig. Faire une légére faute. *Offendere, labi, errare.*

Prov. Il n'y a si bon cheval qui ne *bronche*; p. d. qu'il n'y a personne qui ne soit sujet à faire des fautes.

BRONCHIES, ou BRONCHES, s. m. pl. Tuyaux de la trachée-artere, répandus dans tout le poumon, & dans lesquels l'air entre par la respiration.

BRONCHIAL, ALE, adj. T. d'Anat. qui se dit d'une artère particuliére des poumons, qu'on appelle *artere bronchiale.*

BRONCHIQUE, adj. de t. g. T. d'Anat. qui se dit de la premiere paire des muscles communs du larinx, qu'on appelle autrement *sternothyroidiens.*

BRONCHOCELE, s. m. (Prononc. *Broncocéle.*) T. de Méd. Tumeur du cou, grande & ronde, & attachée à la trachée-artere. On l'appelle aussi *gouétre*, & en lat. *Hernia gutturis.* De βρόγχος, gorge, trachée-artère, bronches, & de κήλη, *ramex*, hernie : mais c'est une fausse hernie.

BRONCHOTOMIE, s. f. (Prononc. *Broncotomie.*) T. de Chir. Ouverture qu'on fait a la trachée-artère, lorsque l'inflammation qui arrive au *larinx* empéche la respiration.

De βρόγχος, & de τέμνω, je coupe.

BRONTEE, s. m. Tonnant, qui tonne, qui fait tonner. *Bronteus.* Surnom de Jupiter.

BRONTÈS, s. m. Un des cyclopes qui forgérent la foudre de Jupiter.

BRONTON, s. m. Tonnant. Surnom de Jupiter. De βροντάω, *je tonne*, βροντάων, & par contraction βροντῶν, *Tonnant*,

BRONZE, s. m. & f. mais bien plus souvent masc. que fém. *Æs.* Alliage de métaux, dont le principal est le cuivre fondu avec quelque partie d'étain, ou de laiton. De l'Italien *bronzo*, qui sign. la même chose.

Les Médaillistes distinguent le grand, le moyen, & le petit *bronze.*

BRONZE, sign. quelquefois un ouvrage en *bronze.* En ce sens il est toujours masc. Un beau *bronze.*

C'est aussi une couleur préparée par les Marchands épiciers, vendeurs de couleurs, pour imiter le *bronze.*

On se sert de ce mot fig. pour exprimer des choses insensibles. Cœur de *bronze.*

Quand on dit absol. le cheval de *bronze*, on entend celui du Pont-neuf à Paris, c. à d. la statue équestre d'Henri IV.

BRONZER, v. a. Peindre en couleur de bronze avec de la limaille de bronze. *Æris colore inficere, imbuere.* Matrnquin *bronzé*; celui qui n'est point grenu, qui est passé en noir, & qu'on emploie pour faire des souliers de deuil. *Æris colore infectus.*

BROQUART, s. m. T. de Vénerie. Jeune cerf de deux ans. *Cervus bimulus.*

BROQUE. Voy. BROCCOLI.

BROQUETTE, s. f. Petit clou de fer à tête. *Clavulus.*

BROSSAILLES, ou BROUSSAILLES, s. f. pl. Les épines, les genêts, les bruyéres, les ronces, & autres sortes de bois semblables, croissant dans les forets, & autres endroits. *Fruteta, fruticeta, dumeta.* On a dit dans la basse latinité *brusçia* & *brozia.*

On dit de quelqu'un, qu'il est dans les *brossailles*; p. d. qu'il est gris ou ivre.

BROSSE, s. f. Assemblage de petites verges de jonc délié qui sert a décrasser la tête. *Scopula.*

It. Assemblage de soies de pourceau ou de sanglier, liées & engagées dans plusieurs trous d'un ais percé à ce dessein, qui sert a nettoyer les habits, à frotter les planchers, & à panser les chevaux, &c. La *brosse* des Peintres est un pinceau dont tous les poils sont égaux, & ne se terminent pas en pointe, comme les pinceaux ordinaires.

La seconde & la troisiéme paire de jambes de l'abeille ont une partie que l'on appelle la *brosse*, parce qu'elle est chargée de poils rangés comme ceux d'une *brosse.*

BROSSER, v. a. Frotter avec des brosses la tête, les habits, les meubles, &c. *Tergere, detergere.*

It. Courir à travers les bois & les pays de bruyéres & de brossailles. *Sylvas pererrare, pervagari.*

BROSSIER, s. m. Celui qui fait des brosses.

BROSSURE, s. f. T. de Peaussiers-Teinturiers en cuir. La couleur que ces artisans donnent aux peaux, en les imprimant simplement avec la brosse.

BROTTES, s. f. pl. On nomme ainsi a Lyon, & aux environs, les cuilliéres de bois qui servent à table.

BROU, s. m. Ecorce verte qui couvre les noix. C'est ainsi qu'on appelle encore celle qui est sur le coco & qui l'enveloppe. *Gulioca, viride nucis putamen.*

BROUAGE, s. m. Ville de France en Saintonge, sur l'Océan. *Broagium.*

BROUAILLES, s. f. pl. Intestins de poissons ou de volailles qu'on vuide, lorsqu'on les apprête pour manger. *Intestina.*

BROUAS, vieux s. m. Brouillard. *Nebula.*

BROUÉE, f. f. Pluie ou nuage qui eft de peu de durée, & qui approche beaucoup du brouillard. *Nebula.*

BROUET, f. m. Bouillon compofé d'œufs, de lait & de fucre, qu'on portoit autrefois aux nouvelles mariées le lendemain de leurs noces. *Jus conditum, jufculum.* De *brodettum*, dimin. de *brodum*, fignifiant la même chofe.

BROUET, fe dit auffi d'un méchant potage, mais dans le ftyle comique & burlefque. *Jus infulfum.*

Brouet de Lacédemone; certain potage noir, dont les Lacédémoniens avoient accoutumé de fe nourrir.

On dit prov. qu'Un projet s'en eft allé en *brouet d'andouille*, lorfqu'il n'a abouti à rien.

BROUETTE, f. f. Petite charrette ou petit tombereau qui n'a qu'une roue, & qu'un homme pouffe devant foi. *Vehiculum trufatile.* De *birotetta*, diminutif de *birota*, petite voiture à deux roues.

It. Petite chaife à deux roues, traînée par des hommes; & carroffe mal propre & mal attelé.

BROUETTER, v. n. Traîner dans une brouette. *Aliquem vehiculo trahere.*

BROUETTEUR, f. m. Celui qui traîne les chaifes qu'on appelle brouettes.

BROUETTIER, f. m. Celui qui méne une brouette. *Agens trufatile vehiculum.*

BROUHAHA, f. m. Acclamation, bruit confus des applaudiffemens qu'on entend dans les affemblées ou on fait des difcours publics, & où on donne des fpectacles. *Plaufus, clamor.*

BROUI, f. m. Sorte de tuyau, dont ceux qui travaillent en émail fe fervent pour fouffler. *Calamus.*

BROUILLAMINI, f. m. Terre rouge & vifqueufe, que quelques-uns confondent avec le bol d'Arménie. Elle fert en Méd. On la trouve dans les miniéres de fer.

It. Bol tiré des carriéres, dont on fait des bâtons qui s'appellent auffi bol en bille.

C'eft auffi un mot pop. pour fignifier, Confufion, obfcurité, défordre. *Tenebræ, caligo, obfcuritas.*

BROUILLARD, f. m. Vapeurs épaiffes que le foleil éléve de la terre humide, & qu'il n'a pas la force de refoudre & de diffiper. *Nebula.*

BROUILLARD, adj. m. fe dit du papier fans colle, & qui boit, tel que le papier gris. *Charta bibula.*

BROUILLARD. Livre de marchand. Voy. BROUILLON.

Fig. Obfcurité. *Obfcuritas.*

BROUILLAS, vieux f. m. Brouillard.

BROUILLE, f. f. Brouillerie. T. bas & pop.

BROUILLEMENT, f. m. Mélange, confufion. *Permiftio, miftura.* Il n'eft guère d'ufage qu'en cette phr. Le *brouillement* des couleurs.

BROUILLER, v. a. Mettre les chofes en défordre, en confufion. *Mifcere, turbare, perturbare.* De *brogliare*, venant de *broglio*, bois.

Au fig. *Brouiller* l'efprit, c. à d. le troubler.

It. Mettre de la diffenfion, femer la difcorde.

It. Mettre de la confufion, *brouiller* des affaires.

Il fign. auffi, Meler plufieurs chofes enfemble. *Mifcere, confundere.* Des œufs *brouillés* font ceux où on a mêlé le blanc & le jaune.

On dit auffi que l'air, que le ciel fe *brouille*, quand il arrive quelque nuée qui préfage de la pluie, ou de l'orage.

Il fe dit auffi en parlant du refroidiffement qui arrive dans l'amitié pour quelque rapport, jaloufie ou mal entendu. *Abalienari, fimultates & inimicitias fufcipere.*

On dit auffi fig. que Les cartes font bien *brouillées*, lorfqu'il y a de la divifion dans un Etat.

BROUILLER du papier, c. à d. le gâter en faifant des écritures inutiles, ou de méchans livres. *Chartam perdere.*

BROUILLER, en t. de Man. Mettre un cheval hors d'état de fe bien manier par la faute du cavalier qui le monte. *Vitiare.*

BROUILLÉ, ÉE, part. paff. Les Fleuriftes difent qu'Une fleur eft *brouillée*, quand elle n'a point fleuri & panaché net.

BROUILLERIE, f. f. Divifion, mécontentement. *Diffenfio, difcordia, diffiaium.*

It. Difputes pleines d'embarras, & de chicanes d'école. *Tricæ, contentiones.*

BROUILLON, ONNE, adj. & f. Remuant, qui tâche de brouiller les affaires. *Turbator, novarum rerum molitor.*

BROUILLON, eft auffi un papier fur lequel on jette fes premiéres penfées, qu'on revoit apres, & qu'on rature avant que de mettre l'ouvrage au net. *Pulimpfeftus.*

It. Livre où le Marchand écrit tous les jours, où il raye & efface ce qu'il lui plaît. *Adverfaria.*

BROUINE. Voy. BRUINE.

BROUIR, v. a. T. d'Agric. qui fe dit de la bruine, & de la gelée qui gâte & qui brûle les boutons des arbres, des vignes, des bleds. *Urere, arefacere.*

BROUISSEMENT. Voy. BRUISSEMENT.

BROUISSURE, f. f. T. de Jardinage. C'eft le dégât & le mauvais effet du vent, ou de la gelée qui a brouï les arbres. *Arentia folia, aridi folliculi.*

BROUNISME, f. m. Secte, doctrine des Brouniftes. *Brounifiarum fecta, doctrina.*

BROUNISTES, f. m. pl. Sectaires d'Angleterre, qui prétendent que toutes les Eglifes Réformées font corrompues pour la forme du gouvernement.

BROUSSAILLER, v. a. T. de Jardinage. Garnir de brouffailles.

BROUSSAILLES. Voy. BROSSAILLES.

BROUSSE, f. f. Ville de l'Anatolie, capitale de la Bithynie.

BROUSSIN D'ÉRABLE, f. m. Excroiffance qui vient à un arbre qu'on appelle érable: & dont on fait des caffettes, & autres ouvrages qu'on eftime beaucoup. *Molluscum.*

BROUT, f. m. Pâture que les bêtes fauves trouvent dans les jeunes taillis qui repouffent. De *broufl*, vieux mot celtique, ou bas-breton, *bourgeon*, ou *kallier*, ou du grec βρύκω, *manduco.*

BROUT, fe dit auffi des écales de noix vertes qu'on prépare pour fervir aux teintures. *Gulioca.*

BROUTANT, ANTE, adj. On appelle en Vénerie les bêtes *broutantes*, le cerf, le rangier, le daim, le chevreuil, le chamois, le bouquetin. *Pafcens.*

BROUTER, v. a. Paitre l'herbe dans les prés, manger le brout dans les forêts. *Pafci, morfu carpere.* Du gr. βρύκειν, fignifiant la même chofe.

Prov. Là où la vache, ou la chévre eft attachée, il faut qu'elle *broute;* p. d. qu'il faut demeurer attaché à fa profeffion. On dit auffi d'un homme adroit, que L'herbe fera bien courte, s'il ne trouve de quoi *brouter.*

BROUTILLES, f. f. pl. Menues branches qui fervent à faire des fagots. *Virgulta.*

Il fe dit auffi de plufieurs petites chofes inutiles & de nulle valeur.

BROYE, Voy. BROIE.

BROYEMENT, f. m. Réduction en poudre ; & mélange de couleur avec de l'eau, de l'huile, &c. *Tritura.*

BROYER, v. a. Réduire en poudre, piler. *Terere.*

Broyé, ée, part. pass. *Tritus.* Pain *broyé* : certain petit pain de fine farine que les Boulangers étoient autrefois obligés de faire pour leur chef-d'œuvre, quand on les recevoit Maîtres.

BROYEUR, f. m. Celui qui broie. *Broyeur* d'ocre ; p. d. Fort mauvais Peintre. *Tritor.*

BROYON, f. m. T. de Chasse. Instrument propre à prendre les bêtes.

C'est aussi une espéce de molette, avec laquelle les Imprimeurs broient le vernis & le noir, dont ils composent leur encre.

BRU.

BRU, f. f. T. d'alliance relatif au pere & à la mere d'un fils, à l'égard desquels la femme qu'il a épousée s'appelle leur *bru*, ou leur *belle-fille. Nurus.*

BRUANT, ou BRUAND, f. m. (Quelques-uns disent *bréant.*) Petit oiseau gros comme un moineau, qui a le plumage mêlé de gris & de jaune, & dont le chant est assez agréable. *Cirulus, Florus, Anthus.*

BRUCOLAQUES, ou BRUCOLACAS, f. m. pl. Les Grecs appellent ainsi les cadavres des personnes excommuniées, qu'ils disent être animés par le démon : ce qui leur fait donner ce nom, qui veut dire, faux Ressuscités.

BRUG, vieux f. m. Pont. *It.* Donjon, tour.

BRUGELETTE, f. f. Nom de lieu. *Brugeletta.* Il est à trois lieues de Mons en Haynaut.

BRUGELIN, ine, f. Voy. BRUGEOIS.

BRUGEOIS, oise, f. Qui est de Bruges. *Brugensis.*

BRUGES, f. f. Ville épisc. de Flandre, province des Pays-Bas. *Bruga.* Il y a aussi en Béarn une petite ville de même nom.

BRUGNE, vieux f. m. Baudrier.

BRUGNOLE. Voy. BRIGNOLE.

BRUGNON, f. m. Fruit à noyau, qui est une espéce de pêche, ou de pavie. *Brinolium.* Il y en a de jaunes & de violets.

BRUIANT. Voy. BRUYANT.

BRUIÉRE. Voy. BRUYÉRE.

BRUINE, f. f. Petite pluie froide & dangereuse pour les grains. *Pruina.* On dit aussi *broume.* De *perurere*, parce que cette pluie brule les boutons des vignes & des arbres.

BRUINER, v. n. & impersonnel, qui se dit de la bruine qui tombe. Il *bruine. Cadit pruina.*

Bruiné, ée, part. pass. Qui est gâté de la bruine. *Uredine affectus, perustus.* Il ne se dit que des blés.

BRUIR une petite étoffe : c'est en amortir tous les ressorts en la pénétrant de la vapeur de l'eau chaude dans une chaudiére ; ce qui la dispose à se bien apprêter.

BRUIRE, v. n. Rendre un son confus. *Strepere.* Ce mot n'est guère en usage qu'à l'infin. & à la 3ᵉ. perf. de l'imparf. de l'indic. On entendoit *bruire* le vent, le tonnerre ; p. d. Souffler, gronder. Les flots *bruyoient.*

Il se dit fig. de la réputation. On entend *bruire* son nom, ses louanges de toutes parts. Il est vieux.

Du lat. *bruitus*, venant du gr. βρύω, qui sign. verser de l'eau en abondance, comme les sources, les fontaines.

BRUISSEMENT, f. m. Bruit confus, murmure qui frappe l'oreille, même dans le silence. *Fremitus.*

BRUIT, f. m. Amas de plusieurs sons confus & violens qui offensent l'oreille, *Murmur, fremitus, fragor, tumultus,*

Il se dit aussi des sons agréables, & qui témoignent de la réjouissance. *Plausus, sonus, sonitus.* Être reçu au *bruit* des tambours & des timbales. On dit aussi, Le *bruit* d'un ruisseau, d'une fontaine. *Susurrus.*

Bruit, ou tintouin d'oreilles. Maladie qui dans le plus grand silence nous fait entendre quelques sons confus. *Tinnitus.*

Bruit, sign. quelquef. Sédition, querelle, confusion. *Seditio, tumultus, rixa.*

Au fig. il se dit de la renommée, de la réputation. *Fama.* Cet Auteur a fait grand *bruit.*

It. Discours du temps, nouvelles dont on s'entretient dans le monde. *Rumor, sermo.* Il court un grand *bruit.*

Il se dit aussi des affaires qui font de l'éclat, ou qui sont de conséquence. *Rumor, fama.*

On dit encore : Faire du *bruit*, p. d. se plaindre de quelque chose, marquer son mécontentement, son ressentiment.

À petit bruit. Façon de parler adverb. Secrétement, doucement. *Tacitè, sine strepitu.*

On dit, Chasser à grand *bruit* ; p. d. Avec grand équipage, avec nombre de Veneurs, de chiens courans, &c. *Magno clamore.* Marcher à grand *bruit* ; c. à d. Avec faste, avec ostentation.

On dit aussi, Point de *bruit*, pour imposer silence à un fanfaron qui menace. *Sile, obmutesce.*

Prov. Je n'aime point le *bruit*, si je ne le fais ; quand quelqu'un veut être le maître en sa maison. À beau se lever tard, qui a *bruit* de se lever matin, c. à d. qu'on ne perd pas aisément la réputation que l'on a.

En bas-breton, *brut* sign. *bruit.*

Arbre à grand bruit. Arbre des Indes, dont le fruit étant mûr, sort de son écorce avec un *bruit* semblable à celui d'un coup de mousquet, & va tomber bien loin de l'arbre.

BRULABLE, adj. de t. g. Qui mérite d'être brûlé. *Urendus, dignus igne*, ou *flammis, ignem meritus.* Il n'est usité que dans cette pur. Hérétique *brûlable.*

BRULANT, ante, part. a. Qui brûle, qui consume. *Urens, comburens.* Soleil *brûlant.*

Brûlant, part. n. Qui brûle, qui est en feu, ou qui est extrêmement chaud. *Ardens, flagrans.* Un palais *brûlant.* On le dit fig. de ce qui est échauffé de quelque passion. *Brûlant* de l'amour divin. *Brûlant* d'ambition.

BRULÉE, f. f. Coquillage de mer, ainsi nommé à raison de ses couleurs. *Concha marina ambusta.*

BRULEMENT, f. m. Action par laquelle on brûle. *Ustio, crematio.*

BRULER, v. a. Réduire en cendre. *Urere, comburere, adurere.* Voy. le Dict. de Tr. sur la coutume de *brûler* les corps morts. Ce mot vient peut-être de *præustulare.*

Brûler, se dit aussi de ce qui se consume pour chauffer, ou pour éclairer.

Il sign. aussi l'action du feu qui se fait sentir par l'attouchement.

Il se dit hyperboliquement pour sign. Échauffer beaucoup. Le soleil *brûle* les campagnes d'Afrique. Cela *brûle* le sang.

Il se dit aussi de l'action de plusieurs choses qui paroissent froides, & ne point contenir de feu. Une gelée, un vent froid *brûle* les bourgeons de la vigne. La neige *brûle* les souliers, à cause d'un certain acide ou salpêtre qui y est contenu.

It. Donner de l'amour ; auquel sens il est aussi act. *Incendere, inflammare, ad amorem incitare.* On dit aussi, *Brûler* les yeux à quelqu'un ; p. d. Faire

une choſe en ſa préſence qu'on ſçait bien lui devoir être déſagréable. *Oculos incendere.*

Brûler de l'encens devant quelqu'un ; p. d. L'idolâtrer, l'adorer, le flatter démeſurément. *Thus incendere.*

On dit adverb. Tirer un homme à *brûle* pourpoint ; p. d. Le tirer de ſi près, qu'on ne le puiſſe manquer. *Proximè catapultam admovere.* *Brûler* la cervelle à quelqu'un ; Lui caſſer la tête d'un coup d'arme à feu, tiré à bout touchant. On dit auſſi dans un ſens fig. qu'Un argument eſt à *brûle* pourpoint, quand il eſt ſi convaincant, qu'on n'y peut répondre. *Argumentum evidens, clarum, firmiſſimum.*

Brûler, ſign. auſſi Paſſer par un lieu, ou auprès d'un lieu, ſans s'y arrêter : *brûler* un cabaret, *brûler* une poſte.

Brûler, v. n. Être en feu, être embraſé. *Ardere, flagrare.* Maiſon qui *brûle.*

Fig. Être agité d'une violente paſſion d'amour, d'ambition, de deſir, d'impatience. Il eſt n.en ce ſens.

Prov. on dit, Je viendrai à bout de cette affaire, ou j'y *brûlerai* mes livres ; p. d. Je la veux pourſuivre avec la dernière opiniâtreté. *Brûler* à petit feu, c'eſt languir après quelque choſe importante qu'on nous a fait eſpérer, & qui ne vient point. On dit d'un homme inquiet & impatient de faire quelque choſe, d'aller quelque part, que les pieds lui *brûlent.*

Brûlé, ée, part. paſſ. *Uſtus.* Eau-de-vie *brûlée*, vin *brûlé*, quand on y a mis le feu avec un papier allumé.

En t. d'Aſtrologie judiciaire, il ſign. Qui n'eſt pas plus éloigné du ſoleil que de la moitié de l'orbe de ſa lumiére.

On appelle fig. Cerveau *brûlé*, cervelle *brûlée*, un fanatique, un homme qui porte tout à l'excès.

On dit auſſi au ſubſt. qu'On ſent le *brûlé*, quand on ſent l'odeur de quelque choſe qui brûle.

BRULEUR, ſ. m. Celui qui brûle, un incendiaire. *Uſtor, incenſor.* Ce mot ne s'emploie guere que dans cette phr. Il eſt fait en *Brûleur* de maiſons, c. à d. fort mal habillé.

BRULOT, ſ. m. T. de Mar. Vieux vaiſſeau qu'on emplit de feux d'artifice, de matiéres combuſtibles, & qu'on attache à de grands vaiſſeaux ennemis pour les brûler. *Navis incendiaria.*

It. Machine dont les anciens ſe ſervoient pour lancer des dards, à laquelle étoit attachée une matiére combuſtible, qu'on allumoit lorſqu'on les vouloit darder. *Catapulta incendiaria.*

Il ſe dit fig. d'un morceau de pain, de viande, ou d'autre choſe, où on a enfermé bien du ſel & du poivre, qui brûle le goſier de celui à qui on le donne à manger. *Buccea incendiaria.*

En parlant d'un homme ardent, inquiet, & qui eſt une eſpéce de boute-feu, qu'un parti détache contre un parti oppoſé, on dit fig. que C'eſt un *brulot.*

BRÛLURE, ſ. f. Solution de la continuité des parties cauſée par l'impreſſion du feu : marque qui reſte ſur une choſe brulée. *Aduſtio.*

BRUMA. Voy. BRAMA.

BRUMAL, ale, adj. En Aſtrologie, Solſtice *brumal*, eſt le ſolſtice d'hyver qui arrive dans le capricorne. Plantes *brumales*, celles qui viennent dans l'hyver. *Brumalis, le.*

BRUMALES, ſ. f. pl. Fête de Bacchus chez les Romains. *Brumalia.* De *bruma*, l'hyver : parce que cette fête tomboit au commencement de l'hyver.

BRUME, ſ. f. T. de Mar. Brouillard épais. *Nebula.* Du gr. *βραχεῖα ἡμέρα.* *Bruma* eſt le plus court jour de l'année.

BRUN, une, adj. & ſ. Qui eſt de couleur ſombre & obſcure. *Fuſcus, ſubniger. Gris-brun, rouge-brun, verd-brun.* De l'allemand *braun*, qui ſign. la même choſe.

Brun, ſe dit auſſi des perſonnes qui ont le poil noir, ou qui n'ont pas la peau bien blanche.

Brun, adj. ſe dit auſſi fig. mais dans le ſtyle comique, pour Sombre, mélancolique. *Tetricus.* Cet homme eſt d'une humeur bien *brune.*

On dit auſſi, que Le temps eſt *brun*, qu'il fait *brun. Obſcurus.*

On appelle un *clair-brun*, celui qui a les cheveux entre le blond & le *brun.*

Bai-Brun, ſe dit des chevaux qui ſont de couleur de châtaigne, mais fort obſcure. *Badius.*

Brun-rouge. Ocre rouge d'une couleur foncée, dont on ſe ſert dans la peinture.

Brun, ſ. m. N. pr. d'hom. *Brunus.*

Brune, ſ. f. Le temps du ſoir, lorſque la nuit approche ; le temps qui eſt entre le coucher du ſoleil & la nuit. *Veſper, veſpera, veſpertinum tempus.* Sur la *brune* ; c. à d. au temps, ou vers le temps qu'on appelle *brune.*

Brune. Fille de l'Hôpital Général.

Brune. Toile qui ſe fabrique à Rouen.

BRUNDUZE, ou BRUNDUSE. Voy. BRINDES.

BRUNECHILDE. Voy. BRUNEHAUD.

BRUNEHAUD, ſ. f. Fille d'Athanagil, Roi des Viſigoths établis en Eſpagne, épouſa Sigebert I. Roi d'Auſtraſie. *Brunechildis* : c. à d. dame brune.

BRUNELLE, ſ. f. Plante dont le nom vient de l'allemand *Die braune*, certaines maladies de la gorge, pour la guériſon deſquelles on ſe ſert avec ſuccès de la *brunelle* commune. *Brunella.*

BRUNET, ette, adj. & ſ. Qui eſt un peu brun. *Subniger, ſubaquilus.* Beau *brunet.* Petite *brunette.*

Brunette, étoit autref. une étoffe fine, de couleur preſque noire, dont les gens de qualité s'habilloient. *Pannus ſubniger*, & dont on a conſervé la mémoire dans ce vieux prov. *Auſſi-bien ſont amourettes ſous bureau, que ſous* brunettes.

Brunette, ſ. f. T. de Muſ. Petite chanſon amoureuſe, qui eſt ordinairement à pluſieurs couplets, facile à chanter, & qui a ſouvent un refrain. *Cantiuncula.*

Brunette. T. de Conchyliol. Beau cylindre marqué de taches brunes, & imitant le drap d'or.

BRUNICHILDE. Voy. BRUNEHAUD.

BRUNIR, v. a. & n. Rendre brun ; devenir brun. *Obſcurare, fuſcare.*

Ce v. eſt quelquef. n. paſſ. Les cheveux de cet enfant étoient blonds ; mais ils commencent à ſe *brunir.*

Il ſe dit en t. de Chaſſe, lorſque les cerfs, les daims & les chevreuils, après avoir fravé, vont teindre leurs bois aux charbonniéres, ou aux terres rougeâtres. *Tingere.*

En t. de Relieur, Éclaircir, polir la tête, la queue & la tranche d'un livre, à force de frotter deſſus avec la dent de chien. *Expolire, levigare.*

Brunir, en t. d'Orfévre, ſignifie polir. On le dit de l'or & de l'argent. Les Serruriers diſent auſſi, *Brunir* le fer, quand ils le poliſſent avec leurs bruniſſoires. *Polire, levigare.*

BRUNISSAGE, ſ. m. Ouvrage de Bruniſſeur. *Politura.*

BRUNISSEUR, ſ. m. Artiſan qui brunit la vaiſſelle d'argent. *Politor.*

BRUNISSOIR, ſ. m. Fer rond & poli, qui ſert à

polir, à brunir, à rendre éclatans les métaux, l'or, l'argent & le fer. *Ferrum metallis poliendis comparatum.*

BRUNISSURE, f. f. T. de Chasse, qui se dit de la polissure des têtes de cerfs, de daims, de chevreuils. *Cervini cornu nitor, lævor.*

BRUNO, BRUNON, f. m. N. pr. d'hom. *Bruno.*

BRUNSWICK, f. m. Ville d'Allemagne, l'une des plus considérables de la Basse-Saxe, cap. du Duché de *Brunswick. Brunsviga, Brunsvicum, Brunopolis, Brunonis vicus.*

BRUSC. } Voy. { *Houx-Frelon.*
BRUSLABLE. *Brûlable.*
BRUSLANT. *Brûlant.*
BRUSLEMENT. *Brûlement.*
BRUSLER. *Brûler.*
BRUSLEUR. *Brûleur.*
BRUSLOT. *Brûlot.*
BRUSLURE. *Brûlure.*

BRUSQUE, adj. m. & f. Qui est d'un tempérament vif, qui parle & qui agit avec promptitude. *Acer & præceps.* Repartie prompte & *brusque*, c. à d. Séche & dure. De l'italien *brusco*, âcre, prompt, colère.

BRUSQUEMBILLE, f. m. Espéce de jeu de cartes, qui se joue avec le jeu de piquet de trente-deux cartes. V. le D. de Tr.

BRUSQUEMENT, adv. D'une maniére brusque. *Præcipiti impetu.*

BRUSQUER, v. a. Faire une insulte de paroles à quelqu'un; lui répondre d'une maniére brusque, offensante, ou peu civile. *Durè, acerbè aliquem excipere, habere, tractare.*

It. Faire quelque chose vîte, brusquement, avant qu'on puisse s'appercevoir qu'on en a le dessein. *Deproperare, praepropere aliquid agere. Brusquer* la bataille, une attaque, une affaire.

BRUSQUERIE, f. f. Action prompte & inconsidérée. *Præceps natura, animi impetus.*

BRUSQUET. On dit prov. à Brusquin *Brusquet;* p. d. Puisque vous me parlez désobligeamment, je vous réponds sur le même ton.

BRUT, UTE, adj. Âpre, raboteux, se dit en particulier d'une pierre qui vient de la carrière, ou de la mine; qui n'est ni polie, ni taillée, ni dégrossie. *Asper, scaber, impolitus.* Diamant *brut.* Sucre *brut*, celui qui n'est pas affiné.

Jardin *brut*, qui n'est pas encore achevé d'être dressé.

BRUT, se dit aussi fig. d'un Ouvrage d'esprit qu'on n'a pas eu le loisir de limer & de polir.

BRUT, ou ORT, se doit entendre du poids de la marchandise, quand elle est pesée avec son emballage. Cette balle de poivre pése *brut* ou *ort* six cents livres.

BRUTAL, ALE, adj. & f. Celui qui a des appétits déréglés; qui vit en bête; qui est féroce, farouche, rustre, impertinent. *Ferinus, ferus, stolidus, ferox.*

BRUTALEMENT, adv. D'une maniére brutale. *Ferino more, ferociter.*

BRUTALISER, v. n. Prendre des plaisirs sensuels, des plaisirs qu'une précieuse voudroit qu'on laissât prendre aux seules bêtes. *Belluinas sectari delicias.*

BRUTALISER, v. a. Traiter quelqu'un durement, incivilement. *Durè, ferociter aliquem excipere.*

BRUTALITÉ, f. f. Action d'un brutal. *Actio digna pecude.* Parole dure & brutale. *Acerba dicta.* *It.* Grossiéreté, dureté. *Stupiditas, stupor.*

BRUTAMARMA, f. f. Sorte de poire nommée autrement Tibivilliers.

BRUTE, f. f. & adj. Animal privé de raison. *Brutum animal.* On dit fig. d'un homme sans esprit, que C'est une bête *brute.*

BRUTE-BONNE, f. f. Sorte de poire, appellée aussi Poire du Pape.

BRUTIEN, ENNE, f. m. & f. Nom d'un ancien peuple d'Italie, qui occupoit la partie de l'Italie qui étoit entre la Lucanie & le détroit de Sicile C'est la pointe de l'Italie on est aujourd'hui la Calabre. *Brutius.*

BRUTIER, f. m. Oiseau de proie, qu'on ne peut pas dresser. *Ales praeator.* On dit prov. que D'un *brutier* on ne sçauroit faire un épervier, p. d. qu'on ne sçauroit rendre habile celui qui est sot & butor.

BRUTIFICATION, f. f. L'État des bêtes. Ce mot n'est point usité.

BRUTIFIER, v. a. Rendre bête. Ce mot n'est point usité.

BRUVAGE. Voy. BREUVAGE.

BRUXANELI, f. m. Grand arbre du Malabar.

BRUXELLE, f. f. (Prononc. *Brussele*) Tapisserie faite à *Bruxelles.*

BRUXELLES. (Prononc. *Brucelles.*) Quelques-uns écrivent *Brusselles*, f. f. Ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant. *Bruxella, Bruxellæ.* Le Quartier de *Bruxelles* est une des quatre parties du Duché de Brabant.

BRUXELLES. Tulipe d'un rouge obscur, colombin clair & blanc.

BRUXELLOIS, OISE, f. Qui est de Bruxelles. *Bruxellensis.*

BRUYANT, ANTE, adj. Qui fait grand bruit. *Strepens, obstrepens.* Flots *bruyans.* Foudre *bruyante.*

Il se dit aussi d'un homme qui fait beaucoup de bruit. Il est du style fam.

On dit qu'Une rue est *bruyante;* p. d. qu'On y fait beaucoup de bruit.

BRUYERE, f. f. Petit arbuste qui croît sans culture dans des terres abandonnées. *Erica.*

Il se dit aussi des terres incultes. Ce champ n'est qu'une *bruyére.*

BRUYÉRE à faire vergettes. Arbre qui jette force branches, & qui produit des grains rouges comme le geniévre.

Du vieux gaulois *bruïr* ou *brouïr*, parce qu'on brûle les *bruyéres* pour les défricher.

BRUYERE est aussi une sorte de laine d'Allemagne.

BRY.

BRYON. Voy. CORALINE.

BRYON, f. m. Mousse qui croît sur l'écorce des arbres. Hippocrate l'emploie dans les suffumigations pour l'utérus.

BRYONE, appellée vigne blanche, & vigne noire. Voy. COULEVRÉE.

BRYONNE d'Amérique. Voy. MÉCHOACAN.

BSI.

BSIDERI. Voy. BESI-D'HÉRI.

BUA.

BÛ, BÛE, part. pass. Voy. BOIRE.

BUABAIN. f. m. Idole des peuples du Tunquin. Ce Dieu préside aux maisons.

BUANDERIE, f. f. Espéce de salle au rez de chaussée, où il y a un fourneau & des cuviers pour faire la lessive, *Officina lavandis, pu gandis linteis comparata.*

BUANDIER, BUANDIÉRE, f. T. Provincial. Blanchisseur & Blanchisseuse. *Lixiviæ administer, vel administra.*

B U B.

BUBALE, f. m. Animal qui tient un peu du Cerf & de la Vache. *Bubalus.* C'est peut-être la Vache de Barbarie.

BUBASTE, f. f. Ancienne ville d'Égypte, capit. d'une Province ou Canton qu'on appelloit *Nonius. Bubastus.*

BUBE, f. f. Petite élevûre ou bouton qui se fait sur la peau. *Tumor, pustula.* Du gr. βυβὼν, espéce de tumeur.

BUBERON. Voy. BIBERON.

BUBON, f. m. T. de Méd. Tumeur qui vient aux glandes des aînes & des aisselles, avec inflammation & douleur. *Bubo.*

BUBONE, f. f. Fausse Divinité que l'on croyoit être chargée du soin des bœufs. *-bona.*

BUBONOCÈLE, f. m. Tumeur qui arrive à l'aîne, & qui est causée par la chûte de l'épiploon ou de l'intestin. *Bubonocele.*

B U C.

BUCCAL, ALE, adj. Qui appartient à la bouche. *Buccalis, e.* Glandes *buccales.*

BUCCELLAIRE, f. m. Nom d'une espéce de soldats que les Empereurs Grecs entretenoient dans les Provinces & dans les campagnes. *Buccellarius.* De *bucca*, bouche, & *buccella*, bouchée. Βυκελλάριος. Les *Buccellaires* furent ainsi appellés, parce que l'Empereur faisoit leur dépense de bouche. Il y avoit encore une autre sorte de *Buccellaires* sous les Empereurs Grecs; c'étoient des Grecs de Galatie qui fournissoient du pain aux soldats.

BUCCELLATION, f. f. T. de Chym. Division en gros morceaux. *Divisio in buccellas.*

BUCCIN, f. m. T. de Conchyliol. Voy. TROMPE.

BUCCINATEUR. T. d'Anat. Voy. TROMPETEUR.

BUCCINATEUR, f. m. Il pourroit se dire des Joueurs de buccines. *Buccinator.*

BUCCINE, f. f. C'étoit un Instrument de Musique servant à la guerre. Espéce de trompette. *Buccina.* C'étoit une corne de bœuf.

De *Bucca*, bouche, & de *canere*, jouer d'un instrument, parce qu'il falloit emboucher cet instrument pour en jouer.

BUCCULA, f. f. T. Lat. Petite bouche. Les Anatomistes donnent ce nom à la partie inférieure du visage, qui comprend le dessous de la lévre inférieure, le menton, & la partie charnue sous le menton.

BUCENTAURE, f. m. Espéce de Centaure qui avoit le corps d'un bœuf ou d'un taureau, au lieu que les Centaures ont communément le corps d'un cheval. Il y en a aussi qui ont le corps d'un âne.

C'est aussi le nom d'un grand vaisseau dont se servent les Vénitiens pour faire la cérémonie d'épouser la mer, le jour de l'Ascension. Βυκένταυρος, composé de βυ, particule augmentative, & de Κένταυρος, *Centaure.*

BUCÉPHALE, f. m. qui sign. tête de bœuf, du gr. βῦς, *bœuf*, & κεφαλὴ, tête. C'étoit la coûtume autrefois d'imprimer quelques marques aux chevaux. Les plus communes étoient un Σ, *sigma*, un K, *Kappa*, & une tête de bœuf. Ceux auxquels on imprimoit une tête de bœuf, étoient appellés *bucéphales.* Cette tête se mettoit sur la croupe, & sur le harnois. Ce fut en particulier le nom du cheval d'Alexandre.

On le dit dans le discours fam. d'un cheval de parade. Et en badinant, d'un cheval ordinaire, & même d'une rosse.

BUCÉPHALIE, f. f. Ville bâtie dans les Indes par Alexandre quelque temps après la victoire remportée sur Porus, & nommée ainsi en mémoire du cheval Bucéphale, que ce Prince avoit perdu. *-lia, -lum.*

BUCHAW, BUCKAU, f. m. Ville Impériale de Suabe en Allemagne. *Buckovia.*

BÛCHE, f. f. Gros bois dont on se chauffe. *Stipes, truncus, caudex.*

Bûche de Noël, qu'on met au feu la veille de Noël, quand il est nuit, avec quelques cérémonies qui ne sont plus pratiquées que par les vieilles. De *busca*, qu'on a dit dans le même sens en la basse latinité.

On appelle fig. un homme stupide, une grosse *bûche. Stipes.* Et on dit d'un paresseux, qu'il ne se remue non plus qu'une *bûche.*

Il y a une ferme du Roi qu'on appelle le gros ou l'imposition de la *bûche.*

On appelle réparation à la *bûche*, les jugemens portant condamnation d'amende contre ceux qui ont commis des délits dans les bois du Roi en abattant & enlevant des arbres.

Controlleurs de la *bûche.* Petits Officiers établis sur les Ports de la ville de Paris, pour veiller à ce que les bois soient de la longueur & grosseur réglées par les Ordonnances.

BÛCHE. Espéce de flibot dont les Hollandois se servent pour la pêche.

BÛCHER, v. a. absolu. Abattre du bois dans les forêts, & en faire des bûches. *Ligna cadere.*

BÛCHER, f. m. Pyramide faite de bois, sur laquelle on mettoit autrefois les corps morts pour les brûler. *Bustum, pyra, rogus.*

C'est aussi un lieu, où l'on serre le bois à brûler. *Cella lignaria.*

BÛCHERON, ONNE, f. Homme de journée qui abat des bois. *Lignator.*

BÛCHETTE, f. f. Dimin. Menu bois qui reste dans les forêts, après qu'on a mis le bois en ouvrage, ou en fagots. *Surculus aridus, cremium.*

BUCIOCHE, f. m. Sorte de drap de Provence & de Languedoc.

BUCOLE, f. m. Nom de certains lieux en Égypte, & de ceux qui les habitoient. On y nourrissoit beaucoup de bœufs. *Bucolium, Bucolus.* De βυκολεῖν, *boves pasco*; & βυκόλος, qui paît les bœufs, bouvier.

BUCOLIQUE, adj. de t. g. Pastoral, & se dit des poëmes & des Poësies qui regardent les bergers & les troupeaux. *Bucolicus.*

Ce mot est aussi quelquef. f. f. auquel sens il ne se dit qu'au pl. Il sign. Poëme pastoral. *Bucolica.*

BUCOLIQUES. Plusieurs hardes, menues choses, ou papiers, qu'une personne a apportés pour faire voir à quelqu'un. Il est du style fam.

BUCORNE, f. m. Nom de Bacchus, parce qu'on lui met quelquefois à la main une corne de taureau, comme le symbole d'un vaisseau à boire.

B U D.

BUDE, f. f. Ville cap. de la Basse-Hongrie, & de tout le Roy. Elle est sur le Danube. *Buda, Aquincum.*

B U E.

BUÉE, vieux f. f. Lessive. *Lixivia.*

BUEN, vieux adj. m. Qui est à son aise.

BUENOS-AYRES, f. f. Ville épisc. de l'Amér. mér.

rid. fur la riviére de la Plata dans le Paraguay. *Bonus aër.*

BUER, vieux v. n. & a. Laver, lessiver. Faire la lessive. *Lixiviam facere.*

BUF.

BUFFE, vieux f. f. Soufflet. *Alapa.*

BUFFET, f. m. Espéce d'Armoire pour enfermer la vaisselle, & autres choses nécessaires pour le service de la table. *Armarium.*

C'est aussi une table longue où on met la vaisselle d'argent, les verres & les bouteilles, pour le service de la table. *Supellex argentaria.* Aller boire au *buffet*; se rincer la bouche au *buffet.*

BUFFET, se dit aussi des Officiers ou Valets qui servent au *buffet.* *Supellectili argentariæ præpositi.*

BUFFET D'EAU. C'est dans un jardin, une table de marbre, sur laquelle sont élevés plusieurs gradins en pyramide avec des garnitures de vases de cuivre doré, dont le corps de chacun est formé par l'eau, ensorte qu'ils paroissent de crystal garni de vermeil.

BUFFET, se dit aussi de la menuiserie d'un jeu d'orgue. On le dit aussi de l'orgue entiére.

BUFFETER, v. a. Boire en appliquant la bouche au tonneau. *Apposito ad dolium ore vinum fugere.*

En t. de Faue. Donner en passant contre la tête d'un plus fort.

Il signifioit autrefois, Exciter quelqu'un, le tourmenter. *Vexare, colaphos impingere.* Du mot *buffe*, soufflet.

BUFFETEUR, f. m. Voiturier qui boit au tonneau sur les grands chemins.

BUFFETIN. Voy. BUFFLETIN.

BUFFLE, f. m. Animal sauvage ressemblant au bœuf, & qui a les cornes renversées en arriére. Il y en a dans le roy. de Congo, en Italie, & en Allemagne. *Bubalus.*

C'est aussi un juste-au-corps fait de la peau d'un *buffle*, qui est fort épaisse, & qui étant bien préparée, sert d'une arme défensive. *Thorax è bubali corio.*

On dit fig. qu'Un homme est un vrai *buffle*; c. à d. stupide, & qu'il se laisse mener par le nez comme un *buffle*; p. d. qu'Il est aisé à tromper.

BUFFLETIN, f. m. Jeune Buffle, ou sa peau apprêtée & passée en huile.

BUFFOI, vieux f. m. Vanité, orgueil.

BUFFOYER, vieux v. a. Souffleter.

BUG.

BUGANACH, f. m. Montagne de Languedoc.

BUGEI, f. m. Province de France, dont Bellei est la cap. & que l'on renferme souvent dans la Bresse propre & le Rhône, qui le sépare du Dauphiné & de la Savoie. Il confine vers le nord avec la Franche-Comté & le Pays de Gex. *Bugesia.*

BUGI, f. m. Sorte de poire surnommée la Bergamotte de Pâques.

BUGLE, vieux f. m. Bœuf. De-là vient *beugler.*

BUGLE, f. f. Plante vulnéraire. *Bugula*, ou *consolida media.*

On dit vulgairement, Qui connoît la *bugle* & la sanicle, fait aux Chirurgiens la nique; p. d. qu'avec ces plantes on pourra guérir les blessures.

BUGLOSE, f. f. T. de Bot. Plante qui vient ordinairement dans les jardins. *Buglossum.* De βῦς, *bœuf*, & γλῶσσα, *langue*, à cause que ses feuilles sont rudes comme la langue du bœuf. Elle a à peu près les mêmes usages que la *bourrache.*

BUGNE. Voy. BIGNE.

BUGRANE, *Bugrate*, ou *Bugronde.* Voy. ARRÊTE-BŒUF.

BUGY. Voy. BUGEI.

BUGY. Voy. BUGI.

BUH.

BUHOR, f. m. Droit que l'on payoit pour avoir permission de faire des behours, ou joûtes.

BUHOT. Voy. EPOUILLE.

BUHOTS, f. m. pl. T. de Plumacier. Plumes d'oie peintes, qui servent d'étalage & de montre.

BUI.

BUJALEUF. Voy. VIRGOULÉ.

BUIES, f. m. pl. Voy. BOIEN.

BUIRE, ou BUIE, f. f. Espéce de broc d'argent, ou d'étain, dont on se sert aux buffets des bonnes tables. *Hydria, urceus.*

BUIS. Voy. BOUIS.

BUIS, f. m. Ville & Bailliage de France dans le Dauphiné. *Bruxiensis tractus*, ou *ager*, *Baronia*, *Bruxium.*

BUISART, ou BUSART, f. m. Oiseau de proie. *Buteo.*

BUISINE, vieux mot. Voy. BUCCINE.

BUISSE, T. pop. C'est le même que BUCHETTE.

BUISSERIE, f. f. Maurain propre à faire des ouvrages de tonnellerie.

BUISSON, f. m. Petit bois de haute futaie, ou de taillis. *Sylvula.*

Il se dit plus communément d'un petit arbre avorté, ou des bois peu estimés qui ne croissent guère. *Dumus.* Ce mot peut venir d'*arbutus.*

BUISSON ARDENT. Voy. AUBEPIN.

BUISSON. Arbre que l'on tient bas & petit, & que les Jardiniers, par le moyen de la taille, obligent à prendre la figure qu'ils veulent *Arbor coacta brevitatis.* On le dit sur-tout des arbres fruitiers, que l'on nomme autrement arbres nains, arbres en *buisson.*

On dit, en t. de chasse, Battre les *buissons* pour faire lever le gibier. Et prov. qu'Un homme a battu les *buissons*, & qu'un autre a pris les oiseaux, p. d. qu'Un homme recueille le profit du travail d'un autre. On a trouvé *buisson* creux, lorsqu'on n'a pas trouvé en une affaire, ou en un lieu, ce qu'on espéroit y rencontrer. Il n'y a si petit *buisson* qui ne porte ombre, p. d. que Le plus pauvre peut nuire.

BUISSONNET, f. m. Dimin. Petit buisson. *Dumus.*

BUISSONNIER, IÉRE, adj. Il signifioit autref. Paresseux, qui se va cacher derriére un *buisson*, au lieu de faire sa besogne. *Segnis, ignavus.*

Il se dit aussi des lapins qui sont nourris dans quelque clos parmi les haies & les buissons.

BUISSONNIER, f. m. Garde de la navigation, qui doit dresser des procès verbaux de l'état des riviéres, s'il y a aucuns orbillons, ou coursons en fond d'eau qui puissent blesser les bateaux.

Prov. Faire l'école *buissonniére*; p. d. Aller jouer, se divertir, au lieu d'aller à l'école.

BUL.

BUL, f. m. Sceau. *Sigillum.*

BULBE, f. f. T. de Bot. Oignon de Plante. *Bulbus.*

En t. d'Anat. *Bulbe* de l'uréthre, est un tissu spongieux qui en entoure le canal. M. Winslow fait ce mot masc.

BULBEUX, EUSE, adj. Qui participe de la nature d'une *bulbe*, ou qui en vient. *Bulbosus.* Plante, racine *bulbeuse.*

BULBOCASTANUM, f. m. Plante appellée en François *Terrenoix.* Sa racine est un tubercule-

gros comme une grosse noix, d'un goût approchant de celui de la châtaigne, d'où lui vient son nom.

BULBO-CAVERNEUX, adj. m. T. d'Anat. Il se dit de certains muscles. *Bulbo-cavernosus.* Voyez ACCELERATEUR.

BULBONAC, f. m. T. de Bot. Plante dont on peut manger les racines, comme celles de la raiponce, & qui ont le même goût. *Lunaria*, ou *viola lunaria.*

BULGAR, ou BOLGAR, f. m. Royaume de la Tartarie Moscovite. *Bulgaria.*

BULGARE, f. m. & f. Nom d'un peuple d'Europe qui habitoit dans la Mœsie inférieure sur le bord du Danube, & qui étoit originairement Scythe. *Bulgarus, a.*

Les *Bulgares* donnérent dans les erreurs monstrueuses des Manichéens; en France on les appella communément Albigeois. Leurs crimes détestables firent encore que leur nom devint un nom odieux, de sorte que *Bulgare*, ou *Bugare* sign. un Sodomite, & un usurier.

BULGARIE, f. f. Partie de la Mœsie inférieure qu'ont occupé les Bulgares. *Bulgaria.* Aujourd'hui la *Bulgarie* est une Province de Turquie en Europe, qui a pour bornes la Valaquie, la Servie, la Macédoine, & la Thrace en partie; le Pont-Euxin & la même Thrace. Sophie est la cap. de *Bulgarie.*

BULITHE, f. m. Pierre que l'on trouve souvent non-seulement dans la vésicule du fiel, mais encore dans les reins & dans la vessie du bœuf. De Βῦς, *bœuf*, & λίθος, *pierre.*

BULLAIRE, f. m. Recueil de plusieurs Bulles des Papes.

BULLE, f. f. Expédition de Lettres en Chancellerie Romaine, scellées en plomb, écrites sur parchemin, & qui répondent aux Edits, Lettres-patentes, & Provisions des Princes séculiers. *Pontificia Litteræ, Pontificium Diploma, vulgò Bulla.*

La *Bulle in Cœna Domini* contient plusieurs excommunications contre les Hérétiques, les désobéissans au S. Siége, ceux qui veulent restreindre la Juridiction Ecclésiastique, &c. Elle n'est pas reçue en France.

Ce mot vient de *bullare*, qui a signifié dans la basse latinité, *Cacheter des lettres.*

BULLE, Bijou d'or que les enfans de qualité portoient au col chez les Romains. *Bulla*, du gr. βουλή, conseil, parce que cet ornement, fait en forme de cœur, avertissoit ceux qui le portoient, d'avoir du courage.

BULLE, a aussi signifié des *clous à tête dorée*, & des *bossettes*, qu'on mettoit aux brides & harnois des chevaux.

BULLE se dit aussi des Constitutions de quelques Empereurs. Ainsi la *Bulle d'Or* de l'Empereur Charles IV. est une Ordonnance ou Réglement sur la forme de l'élection des Empereurs.

Les Physiciens appellent *bulles* d'eau, ou *bulles* d'air, ces petits globules, ces petites bouteilles pleines d'air qui se forment sur l'eau. *Bulla.*

BULLE, vieux mot. Arbre naissant dans les lieux humides. *Arbor palustris, in locis palustribus succrescens.*

BULLE. T. de papéterie. Voy. GROS-BON.

BULLÉ, ÉE, adj. Qui est en forme authentique. *Bulla instructus.* On dit aussi, Un bénéfice *bullé*, p. d. consistorial, pour lequel il faut des Bulles. Abbé *bullé*, celui qui a un bénéfice de cette espéce.

BULLETIN, f. m. Ordre que donnent des Magistrats d'une ville pour obliger les habitans à quelque charge publique. *Schedula Magistratûs testimonium continens.*

It. Certificat de santé qu'on va prendre des Magistrats en temps de peste, pour voyager librement.

En t. de Finances. Billet que l'on donne pour servir de preuve qu'on a payé les droits d'entrée & de sortie.

BULLETINS. Nom qu'on a donné aux Cordeliers réformés.

BULLETTE, ou BURLETTE, f. f. T. de Coût. Le droit de *bullette*, ou *burlette*, pour les biens en fond, est le quarantiéme denier des acquisitions, & des obligations.

BULLIARDE, f. m. C'est une des taches de la Lune.

BULLISTE, f. m. Nom d'une Congrégation de Religieux de l'Ordre de saint-François, appellés plus communément *Observans. Bullista.*

BULTEAU, f. m. T. d'Eaux & Forets. Mettre des arbres en *bulteau* ou têtars, c. à d. couper la tête des arbres.

BULUK-BACHI, f. m. T. de rel. Chef de troupe. Commandant des Boustangis, sous le Boustangi-Bachi. *Præfectus turmæ, tricenarius.*

B U M.

BUMICILI. f. m. Nom d'une secte Mahométane en Afrique. Les *Bumicilis* sont grands sorciers.

B U N.

BUNETTE, f. f. Espéce de moineau de haie, d'un plumage gris, moins gros que la fauvette.

BUNIAS, f. m. Navet sauvage, qui croit ordinairement dans les bleds, & dont la graine entre dans la composition de la thériaque.

B U P.

BUPHONIES, f. f. pl. Fêtes qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Jupiter Polien, dans lesquelles on lui immoloit un bœuf, d'où elles ont pris leur nom. De Βῦς, & φόνος, *cædes.*

BUPHTHALMUM. Voy. ŒIL DE BŒUF, Plante.

BUPLEURUM. Voy. PERCEFEUILLE.

BUPRESTE, f. f. Mouche semblable à la cantaride, laquelle étant mangée avec l'herbe par les animaux paissans, les fait mourir enflés. *Buprestis.* Pour cette cause elle est appellée des bergers *enfle-bœuf.* Ce mot est dérivé de la particule augmentative Βῦ, & de πρηστής, *un incendiaire*, de πρήθω, *brûler*, à cause que cet insecte posséde une qualité extrêmement inflammatoire.

B U R.

BURAIL, f. m. Espéce de serge ou de ratine.

BURAIL À CONTRE-POIL. Etoffe qui se fait par les hautelisseurs de la Sayetterie d'Amiens.

BURAT, f. m. Grosse étoffe de laine qui tient quelque chose du drap. *Pannus laxè rudiore contextus.*

BURATÉ, ÉE, adj. Qui tient de la bure.

BURATINE, f. f. ou BURATIN, f. m. Papeline dont la chaîne est de soie fort déliée, & la trême de grosse laine.

BURBAS, f. m. Petite monnoie d'Alger. Six *burbas* ne valent guère que la moitié d'un âpre.

BURDIN. Voy. BURIDAN.

BURDINAIRE, f. m. Pélerin *Burdinarius.* Du lat. *burdo*, le bourdon d'un Pélerin. Ce mot n'est point usité.

BURE, s. f. Étoffe grossiére & de peu de prix, faite de laine. *Burrus, burra.*

BURE, s. f. Ville d'Achaïe, où Hercule rendoit des Oracles. *Bura.*

BUREAU, s. m. Étoffe : la même que la *bure*.

BUREAU. Table sur laquelle le Rapporteur met les piéces d'un procès qu'il rapporte. *Mensa.* On demande le *bureau* par placets aux Présidens, & ils le donnent aux Conseillers. Ce mot sign. l'assemblée des Juges qui travaillent à juger des proces, ou à régler des affaires. *Consessus judicum ad causas disceptandas.*

Il sign. quelquef. Jurisdiction. *Jus cogendi concilii.*

BUREAU ECCLÉSIASTIQUE, ou DIOCÉSAIN. Assemblée d'Ecclésiastiques chargés de faire dans chaque Diocése la répartition sur chaque bénéfice du Diocése, de ce que l'assemblée du Clergé a réglé qu'on léveroit pour les décimes & dons gratuits. *Ecclesiastica subsidiorum Curia.*

BUREAU, se dit aussi de la Jurisdiction non contentieuse des Trésoriers de France, qu'on appelle *Bureaux des Finances. Quæstoriæ Jurisdictionis exercendæ locus.*

Le *Bureau de la Ville.* Jurisdiction du Prévôt des Marchands & Échevins. *Consessus urbani Collegii.*

BUREAU, se dit aussi des lieux où on traite les affaires des Communautés. *Bureau* de l'Hôtel-Dieu. Grand *Bureau* des pauvres.

It. Lieu où certaines Compagnies s'assemblent pour travailler. *Bureau* du Domaine. *Consessus judicum res portorii decidentium. Bureau* des Aides. *Summi Tributariæ controversiæ cognitores. Bureau* des Gabelles. *Tributi salarii cognitores. Bureau* des entrées. *Impositi rebus invectitiis vectigalis judices*, &c.

BUREAU, se dit aussi des lieux où on fait quelques payemens publics. *Erogationum annuarum exhedra. Bureau* de payeur des rentes.

Il se dit encore de certains lieux établis pour y expédier des actes publics de Justice. *Bureau* du Controlle.

C'est aussi une table garnie de quelques tiroirs ou tablettes, où l'on enferme des papiers. *Abacus.*

It. Lieu établi pour vendre de certaines marchandises. *Officina.* Le *Bureau* des flambeaux.

Bureau, vient de *bure*, & s'est dit d'abord du lieu où s'assembloient les Juges pour délibérer, parce qu'ils étoient séparés du peuple & des cliens, par des rideaux de bure.

BURÈLE, s. f. T. d'Armoiries. Il se dit des fasces diminuées en nombre pair. *Fascia minuta pari numero actona aut etiam plures.*

BURELÉ, ÉE, adj. T. de Blas. qui se dit d'un Écu composé de diverses fasces d'émail différent en nombre égal, & particuliérement de dix. *Scutum fasciis minutis numero pari distinctum.*

BURET, s. m. Espéce de poisson, d'où l'on tiroit autrefois la pourpre. *Murex.*

BURETTE, s. f. Il se dit particuliérement des petits vaisseaux où l'on met le vin & l'eau nécessaires pour le sacrifice de la Messe. *Urceolus.*

BURETTIER, s. m. Prêtre attaché à Notre-Dame de Paris, dont le principal devoir est de porter & rapporter les burettes des Chapelles.

BUREVA, s. f. Petit pays d'Espagne, qui fait partie de la Castille.

BURGALÈSE, s. f. Laine qui se tire de Burgos.

BURGAN de teinture, s. m. C'est dans les isles Antilles Françoises, un poisson testacé qui produit une espéce d'écarlate ou de pourpre.

BURGANDINE, adj. & s. f. Il se dit de la nacre qui vient du Burgau.

BURGAU, s. m. Limaçon qui se trouve dans les mers des isles Antilles. Quelques-uns écrivent *Burgault*, & d'autres *Bourgo.* C'est de sa coque que l'on tire cette belle nacre appellée la *burgandine*, & qui est plus estimée que celle des perles.

BURGOS, s. m. Ville archiépisc. d'Espagne, cap. de la vieille Castille. *Bravum, Masburgum, Burgi.*

BURGRAVE, s. m. Juge ou Châtelain de quelque ville ou château d'Allemagne. *Castellanus judex.*

De *burg*, Ville ou Bourg, & de *Grave*, Comte ou Juge.

BURGRAVIAT, s. m. Charge & dignité de Burgrave. *Burgraviatus, Præfectura.*

BURGUNDE, ou BURGONDE, s. de t. g. Nom de peuple. *Burgundus.* On se sert du mot de Bourguignon, même en parlant des premiers *Burgonues.*

BURGUNDIONS, s. m. & pl. Il faut toûjours dire *Bourguignons.*

BURIDAN, s. m. Docteur & Recteur de l'Université de Paris dans le XIV[e]. siécle, un des plus habiles Philosophes de son temps. C'est de lui qu'est venu le prov. que l'on dit d'un homme irrésolu : Il ressemble à l'âne de *Buridan.* Ce prov. est fondé sur ce que disent les Philosophes, & que disoit apparemment *Buridan*, qu'un agent qui n'est pas libre entre deux objets, qui ont une égale force pour le déterminer, ne se déterminera jamais à l'un plutôt qu'à l'autre. Par ex. un âne au milieu de deux picotins d'avoine tout semblables, également distans, agissant sur lui avec une égale force, ne se déterminera jamais à l'un plutôt qu'à l'autre, & mourra de faim entre les deux.

BURIN, s. m. Pointe d'acier qu'on pousse avec la main pour graver sur les métaux, soit argent, cuivre ou étain. *Cælum.*

On dit fig. d'un excellent Graveur, que C'est un bon *burin* ; p. d. qu'Il manie bien le *burin. Cæli tractandi peritus artifex.*

Les Serruriers ont aussi des *burins.*

BURIN, en t. d'arracheurs de dents, est un instrument d'acier avec lequel ils nettoient les dents en les raclant. *Dentiscalpium.*

BURINER, v. a. absolu. Graver avec le burin sur les métaux. *Cælare.* Buriner les dents, c'est les nettoyer avec un burin. *Purgare, radere dentes.*

BURLESQUE, adj. m. & f. & s. m. Plaisant, gaillard, tirant sur le ridicule. *Jocularis, ludicra dictio.* On appelle style *burlesque*, celui où l'on emploie des mots qui se disent par pure plaisanterie, & qu'on ne souffre point dans le sérieux.

Il se dit par extension, de ce qui est plaisant ou extravagant. Mine, posture, action *burlesque.*

BURLESQUEMENT, adv. D'une maniére burlesque & ridicule. *Ludicrè.*

BURLETTE. Voy. BULLETTE.

BURON, vieux s. m. Lieu où on se retiroit pour boire & manger. *Casula, Gurgustium.* Il n'est plus d'usage qu'en cette phrase proverb. Il n'a ni maison, ni *buron.* De *vibur*, ou *vibure*, carriére de pierre dure qui n'est point sujette à la gelée.

BURQUET, s. m. Poire appellée autrement Rufsette d'Angleterre.

BURSAL, ALE, Adj. Qui regarde la bourse. *Pecuniarius.* Édit *bursal*, fait pour tirer de l'argent dans

dans la nécessité publique. Peine *bursale*, punition pécuniaire.

BURY, s. f. Anémone à peluche, d'un blanc sale, mêlé d'incarnat.

B U S.

BUS. Voy. BUSTE.

BUSC, s. m. Morceau de bois, d'ivoire, ou de baleine, que les femmes mettent dans les corps de jupe pour se tenir droites. *Assula, regula pectoralis.*

BUSCHE. BUSCHER. BUSCHERON. BUSCHETTE. Voy. *Bûche. Bûcher. Bûcheron. Bûchette.*

BUSE, s. f. D'autres disent *busard*. Oiseau de proie qu'il est impossible de dresser, & qui est une espéce d'aigle poltronne. *Perenos. Percnopteros. Buteo.* Ce qui a donné lieu au prov. On ne sçauroit faire d'une *buse* un épervier; p. d. qu'Il y a des personnes incapables de discipline.

Buse. T. de Minenr. Tuyau de bois ou de plomb, qui sert de communication entre les puits dans les mines, & qui y conduit l'air. *Canalis.*

Ce mot sign. aussi le tuyau d'un soufflet.

BUSIRIS, s. m. Roi d'Égypte, fils de Neptune & de Libye, fille d'Épaphus.

Busiris, s. f. Ancienne ville d'Égypte, cap. d'une Province, ou *Nomus*, à qui elle donnoit son nom.

BUSQUE. Voy. BUSC.

BUSQUER, v. a. Chercher. *Foris quarere quod non invenias domi.* Il ne se dit propr. qu'en cette phr. *Busquer* fortune, c. à d. Chercher à faire fortune.

Il sign. aussi, Mettre un buse dans un corps de jupe.

De l'espagnol *buscar*, Chercher.

BUSQUIÉRE, s. f. Trou ménagé dans un corps de jupe, dans lequel les femmes fourrent leur busc. *Foramen per quod regula pectoralis inseritur.*

It. Petite piéce d'étoffe brodée, que les Dames mettent devant leur estomac sur le corps de jupe, & qu'elles laissent un peu entrevoir. *Tania pectoralis.*

It. Petit crochet que les femmes portent à la ceinture, & qui à l'un des bouts est assez souvent en forme de petite rose ornée de diamans, de perles, ou d'autres pierres précieuses. *Fibula.*

BUSSARD, vieux s. m. Vaisseau à mettre du vin. *Oenophorum.* De *buza*, pour *buta*, bouteille.

BUSSE, s. f. ou BUSSARD, s. m. Futaille dont on se sert particuliérement en Anjou. C'est la moitié d'une pipe, ou la demi-queue d'Orléans, & il est composé de 216. pintes de Paris.

BUSSIÉRE-POITEVINE, s. f. Pet. ville de France dans la Marche.

BUSTE, s. m. Figure, portrait d'une personne en plein relief, qui ne représente que la tête, les épaules & la poitrine. *Statua dimiatâ sui parte infernè trunca.* On a dit *bus* en t. de Blas.

BUSTROPHE, s. f. Maniére d'écrire de la gauche à la droite, & ensuite de la droite à la gauche, sans discontinuer sa ligne, parce que quand l'écrivain étoit arrivé au bout de sa ligne, au lieu d'en venir commencer une autre, il courboit la premiére ligne en demi-cercle, & revenoit par une seconde ligne, qui n'étoit que la même continuée, au côté du papier dont il étoit parti. Les vers s'écrivoient autrefois de cette maniére; & le mot *versus* vient de *versura*, l'endroit où les bœufs tournent en labourant, sillon: ce qui s'appelle en grec Βυστροφηδόν, *à boum versatione*, &c.

BUSTUAIRE, s. m. Gladiateur qui se battoit autrefois chez les Romains auprès du bûcher d'un mort à la cérémonie de ses obséques. *Bustuarius.*

B U T.

BUT, s. m. Point marqué dans une allée, dans un mur, où l'on se propose d'arriver, de tirer. *Signum destinatum, meta.*

Fig. Dessein qu'on a, fin qu'on se propose. *Finis.* Il se dit aussi du nœud, de la difficulté d'une affaire. *Summa, cardo, nodus.* Aller au *but*, frapper au *but*. Aller directement à la fin qu'on se propose, ou, Trouver le nœud d'une affaire.

On dit adverbial. *But à but*; p. d. d'une maniéte égale. *Ex æquo, paribus momentis.* Jouer ou se marier *but à but*; ne donner, ni ne recevoir aucun avantage. Faire un troc *but à but*; sans retour.

BUTAGE, s. m. Droit de corvée.

BUTE, s. f. T. de Blas. Fer dont les Maréchaux se servent pour couper la corne du pied des chevaux. *Scalprum.*

BUTEAU, vieux s. m. Grossier, lourdaut. De Βοῦς θεὸς, Bœuf Dieu, qui s'est dit d'Apis, ou Sérapis, que les Gaulois adoroient aussi-bien que les Égyptiens.

BUTÉE. Voy. BUTTÉE.

BUTER, v. n. & a. Viser à un but. *Collimare.*

Au fig. Se proposer quelque but, quelque fin, à laquelle on tâche de parvenir. *Spectare ad aliquid.*

Se BUTER, v. n. p. Se fixer, se déterminer. *Sententiæ pertinaciter inhærere. It.* Être d'un avis contraire, d'un sentiment opposé. *Adversari.* Ils se sont *butés* l'un contre l'autre.

En Agric. Élever au pied des arbres une butte ou motte de terre pour les soûtenir: ou de fumier, pour les garantir de la gelée. *Aggerare.*

En Maçonn. Contretenir & empêcher la poussée d'un mur, ou l'écartement d'une voûte, par le moyen d'un arc ou pilier *boutant. Fulcire, sustinere.*

Buté, ée, part. pass. En t. de Chasse, on dit qu'Un chien est *buté*, lorsque la jointure des jambes de devant lui grossit. *Tumens, tumidus, inflatus.*

BUTES, s. m. Un des Argonautes.

BUTIÉRE. Voy. BUTTIÉRE.

BUTILIER, s. m. C'est le Syndic du Chapitre de Laon.

BUTIN, s. m. (Il n'a point de pl.) Tout ce qu'on prend sur les ennemis pendant la guerre. *Præda.* C'est un dimin. du bas allemand *bute*, qui sign. la même chose.

Butin, se dit de ce que les voleurs prennent.

BUTINER, v. a. absolu. Faire du butin. *Prædari, prædam facere.*

On dit fig. & poëtiquement, que Les abeilles vont *butiner* sur les fleurs.

BUTIREUX. Voy. BUTYREUX.

BUTOR, s. m. Gros oiseau, espéce de Héron fainéant & poltron, marqué de taches rousses en forme d'étoiles, d'où vient qu'on l'appelle *Ardeola asterias.* On l'appelle aussi *taurus*, ou *bos-taurus*, à cause que quand il crie le bec plongé dans la bouë, il fait un bruit qui imite le mugissement du taureau. Il y en a deux espéces. Le grand *butor* rougeâtre. *Ardea stellaris cristata major*; & le *butor* hupé, *Ardea stellaris cristata.*

On dit fig. d'un homme stupide & mal-adroit, que C'est un gros *butor. Stupidus, plumbeus, stipes.*

BUTORDE, s. f. Mot satyrique. Femme stupide, mal-adroite, sans esprit. *Stupida.*

BUTTE, s. f. Petit tertre, lieu un peu élevé au-dessus du rez-de-chaussée. *Meta terrea.*

C'est aussi l'exercice & la maison des Chevaliers de l'Arquebuse. Et l'on a dit la *butte* des Archers, des Arbalétriers, des Arquebusiers.

On appelle Poudre de *butte*, de la poudre à canon fort fine, pour charger les arquebuses de ceux qui tirent au blanc, parce qu'ils font ces exercices ordinairement sur une *butte. Pulvis nitratus tenuissimus.*

On dit fig. Être en *butte* à l'envie, à la médisance; p. d. Y être exposé. *Expositus ad invidiam, maledicentiam.*

BUTTE, en Archit. La derniére pile d'un pont, qu'on appelle autrement *la culée. Erisma.*

BUTTE. T. de Jardinier. Motte de terre qu'on éléve au pied d'un arbre nouvellement planté pour l'affermir, ou dans laquelle on plante l'arbre. *It.* Amas de fumier dont on couvre une plante pendant l'hyver. *Tumulus, tuberculum.*

BUTTÉE, s. f. T. de Maçonn. Massif de pierres dures, qui, aux deux extrémités d'un pont, soûtient la chaussée & résiste à la poussée des arcades. *Moles saxea.*

BUTTIÉRE, s. f. Arquebuse plus grande que les autres. On l'appelle aussi *Rainoise. Ferrea fistula.*

BUTTER. Voy. BUTER.

BUTU, adj. m. qui s'est dit d'un nez semblable à celui d'un perroquet.

BUTURE, s. f. T. de Chasse. Accident qui arrive au chien, quand la jointure au-dessus du pied grossit de telle sorte, qu'il lui tombe des glaires qui le rendent boiteux. *Tumor.*

BUTYREUX, EUSE, adj. T. de Méd. Qui tient de la nature du beurre. *Quod ad butyri naturam accedit.*

BUV.

BUVABLE, adj. m. & f. Qui se peut boire.

BUVANDE, s. f. C'est, dans quelques Provinces, la liqueur qu'on exprime du raisin, quand on en a tiré le vin.

BUVANT, ANTE, part. act. Qui boit, ou qui est en état de boire. *Bibens.*

BUVEAU, s. m. Outil de Maçon. Espéce de fausse équerre composée de deux branches mobiles, qui sert à mesurer ou à tracer des angles. *Norma utrinque mobilis.*

BUVETIER, s. m. Celui qui tient la buvette, *Qui potum præbet.*

BUVETTE, s. f. Lieu établi dans toutes les Cours & Jurisdictions, où les Officiers de Judicature déjeunent & font collation. *Locus potioni destinatus.*

Dans le style fam. c'est un régal qu'on fait dans les cabarets, ou autres lieux, entre amis qui se veulent réjoüir. *Compotatio.*

BUVEUR, s. m. Celui qui boit, ou qui est accoûtumé à boire. *Potator, potor. Buveur* d'eau, ou hydropote.

It. Troisiéme muscle de l'œil qui sert à le faire mouvoir du côté du nez; mouvement qui se fait d'ordinaire quand on boit.

BUVOTTER, v. n. Boire à petits coups réitérés. *Sorbillare, pitissare.*

BUY.

BUYE. Voy. BUIRE ou BUIE.

BUYO, s. m. T. de Bot. Voy. QUEUE DE RENARD.

BUZ.

BUZANÇAIS, ou BUZENÇOIS, s. m. (Prononc. *Buzencès.*) Pet. ville de France en Berri, sur l'Indre. *Buzenceum.*

BUZE. Voy. BUSE.

BYA.

BYARIS. Voy. CACHALOT.

BYG.

BYGOÏS, s. f. Nymphe d'Étrurie, qui avoit écrit sur les foudres, & sur les Aruspices.

BYS.

BYSSE. Voy. BISSE, t. de Blâson.

BYSSE, s. m. Lin très-fin dont les Anciens s'habilloient. *Byssus.*

BYZ.

BYZANCE, s. f. Ville très-ancienne, cap. de la Thrace. *Byzantium.* Constantin y ayant transporté le Siége de l'Empire, elle fut appellée Constantinople, ou la nouvelle Rome. Elle est située sur le Bosphore de Thrace, ou Canal de la mer noire, sur une langue de terre qui s'avance vers l'Anatolie.

BYZACÉNE, s. f. Ancienne province de l'Afrique propre, dont la cap. étoit Adrumète. C'est maintenant la partie méridionale du Roy. de Tunis. *Byzacenus ager.*

BYZANTIN, INE, adj. Qui est de Byzance. c. à d. de Constantinople. *Byzantinus, Byzantius.* Il ne faut pas toûjours dire *Byzantin*, l'usage veut que l'on dise quelquefois *de Byzance*; p. ex. On ne dit point, Étienne *Byzantin*, mais Étienne *de Byzance*: l'histoire *Byzantine*, & non pas de Byzance.

BYZANTIN, ou Turc, s. m. Anémone couleur de rose. *Anemone Byzantina*, ou *Turcica*.



C



, troisiéme lettre de l'Alphabet, une des consonnes muettes, & f. m. Il se prononce comme un *k*, devant les voyelles *a*, *o*, & *u* : *Cabinet*, *copie*, *curieux* ; mais devant *e* & *i*, il se prononce comme l'*s* : *Céleste*, *cire* ; & on le prononce de la même maniére devant *a*, *o*, & *u*, quand il y a une cédille dessous ; comme dans ces mots : il *avança*, *poinçon*, *reçu*.

La figure de cette lettre a été prise d'après le K, *Kappa*, Grec, lequel, entre plusieurs formes qui approchent de celle du *C*, a eû celle-ci C, que l'on croit être le כ *caph* des Hébreux tourné de gauche à droite, parce que les Grecs lisoient ainsi, aussi-bien que nous.

Les lettres *c* & *g*, ayant pour la prononciation le même organe, sçavoir le palais de la bouche, se mettent souvent l'une pour l'autre, comme en ces mots : *Cigogne*, *églogue*, *&c.* qui ont un *c* dans le latin, *ciconia*, *ecloga*.

C, chez les Romains, étoit une lettre numérale qui signifioit *Cent*.

Les anciens Romains mettoient la seule lettre *C.* pour *Caius* dans les noms d'homme & ils marquoient le prénom *Caia* par un Ɔ renversé. Cette même lettre mise toute seule marque, chez les Jurisconsultes, *Codice*, ou *Consule* ; & quand elle est double, *Consulibus*. C'étoit aussi une lettre funeste : elle signifioit *condemno*, je condamne.

Cette lettre est le caractére distinctif d'une des monnoies de France, qui étoit à S. Lo, & qui est présentement à Caën ; lorsque le c est double, c'est la marque de la monnoie de Besançon.

Le *c* dans l'alphabet Chymique sign. le salpêtre.

Parmi les marchands, cette lettre sign. *compte*. C. O. compte ouvert, C. C. compte courant.

ÇA.

ÇA, adv. tantôt de mouvement, & tantôt de repos : il sign. *ici* ; mais avec cette différence, que *çà*, quand il est seul, ne se joint qu'avec le v. *venir* & dans ces phr. *vien-çà*, *venez-çà*, *adesdum* ; & qu'*ici*, qui est de même adv. de repos & de mouvement tout ensemble, se joint avec toutes sortes d'autres verbes. On disoit autref. *Ça* bas, p. ici bas.

Il est aussi adv. de temps. Depuis deux ans en *çà*, c. à d. les deux derniéres années. *Duobus ab hinc annis.*

Il sign. encore le lieu. Il est errant *çà* & *là*, ou *deçà*, de-là, en divers lieux. Voyez DEÇA.

Ça est quelquef. une Interjection qui désigne aussi quelque commandement, ou qui sert à encourager : *Çà* la main droite. *Cedo dextram. Çà*, qu'on mette la main à l'œuvre. *Ça ça* commençons. *Eia*, *age*, *agesis.*

C A A.

CAA-APIA. Voy. CAAPIA.

CAA-ATAIA, f. m. Plante du Brésil, qui ressemble à l'Eufraise, au genre de laquelle on pourroit la rapporter.

CAABLES. Voy. CHABLIS, t. de Forêts.

CAACHIRA, ou COACHIRA, f. f. C'est la Plante de l'Indigo.

CAACICA, f. f. Plante du Brésil, dont on se sert contre la morsure des Serpens.

CAA-ETIMAY, f. m. Plante du Brésil, qu'on emploie à guérir la gratelle.

CAAGHIYNYO, f. m. Petit arbrisseau du Brésil, dont les feuilles guérissent certains ulcéres.

CAAGUA CUBA, f. m. Petit arbre du Brésil.

CAAIGUE, f. m. & f. Nom d'un peuple de Sauvages de l'Amér. mérid. Ils habitent séparément dans les Forêts entre le Parana & l'Urraie. C'est dela que leur vient le nom de *Caaigue*, *caaigua*, qui dans leur langue sign. *homme de bois*, *forestier*.

CAA-OPIA, f. m. Arbre du Brésil.

CAAOBETINGA, f. f. Petite plante du Brésil, dont les feuilles consolident les plaies.

CAAPEBA, f. f. Plante du Brésil qui a beaucoup de rapport avec la Clématite.

CAAPIA ou CAA-APIA, f. f. Plante du Brésil, dont la racine a presque les mêmes vertus que l'Ypécacuanha, & dont le suc guérit les plaies des fléches empoisonnées & les morsures des serpens.

CAAPONGA, f. f. Plante du Brésil, qui est une espéce de crête marine.

CAAROBA, f. m. Arbre du Brésil, dont les feuilles servent dans les fomentations.

C A B.

CAB ou CABE, f. m. Mesure de blé, parmi les Hébreux, la même que le Chœnix des Grecs, la sixiéme partie du boisseau. *Cabus.*

CABACET. Voy. CABASSET.

CABAIE, f. f. Habillement des Gardes du Roi & des Mandarins des Loyes.

CABAL, & CABAU, f. m. T. de Coûr. Marchandise qu'on prend de quelqu'un à moitié, au tiers, au quart de profit.

CABAL, f. m. Livre Historique, mêlé de plusieurs narrations fabuleuses touchant le Musulmanisme.

CABALE, f. f. Ce nom est Hébreu, קבלה, *Kabbalah*, & sign. proprement *Tradition*. C'est parmi les Juifs une tradition touchant l'interprétation mystique & allégorique de l'ancien Testament. Ils croient que Dieu donna à Moïse, sur le mont Sinaï, non-seulement la Loi, qui étoit écrite ; mais encore l'explication de la Loi, qui ne l'étoit pas, & que l'on appella *Cabale*, ou Loi orale.

Voy. le D. de Tr. sur les différentes espéces de *Cabale*, qui sont la Gématrie, le Notaricon, & la Thémure.

CABALE, se prend encore parmi les Chrétiens, pour les usages, ou plutôt les abus que font les Magiciens des passages de l'Ecriture; & pour l'art chimérique de converser avec des nations Elémentaires, sçavoir les Sylphes, les Gnomes, les Salamandres, &c.

CABALE, se dit aussi de la Secte des Juifs, qui interprétent l'Ecriture selon l'art de la *Cabale*.

CABALE, au fig. Complot de plusieurs personnes qui sont dans la même confidence, & dans les mêmes intérêts: mais il se prend ordinairement en mauvaise part. *Coitio*, *factio*.

Il veut dire encore, La troupe même de ceux qui sont de la *cabale*; comme, C'est sa *cabale*. On a exilé toute la *cabale*.

CABALER, v. n. Faire une espéce de parti, y attirer plusieurs personnes. *Clandestinam societatem facere, conjurare.* Il se prend toûjours en mauvaise part.

CABALEUR, s. m. Celui qui cabale. *Factiosus*.

CABALEZET, ou KABALEZET, s. m. Etoile fixe, qui s'appelle autrement Cœur du Lion, Basilic, & Regulus.

CABALISTE, s. m. Celui qui sçait la science de la Cabale. *Occultæ Hebræorum disciplinæ peritus. Artis cabalisticæ studiosus, peritus.*

Dans toute la Province de Languedoc, c'est un marchand qui est intéressé dans le négoce d'un marchand en chef.

CABALISTIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à la Cabale. *Cabalisticus*.

CABALLIN, INE, adj. Qui appartient à la fontaine des Muses, que Pégase fit paroître d'un coup de pied. *Caballinus*, de *caballus*, Cheval.

CABAN, vieux s. m. Manteau de pluie, avec des manches, qu'on porte à cheval. *Penula*. De *cappa*, cappe.

CABANE, s. f. Petit toît ou maisonnette, bâtie de bauge & couverte de chaume. *Casula*. De l'Italien *capanna*, petite maison de chaume.

CABANES, en t. de Mar. sont de petits logemens de planches pour coucher les Officiers.

It. Bachot couvert d'une toile soutenue par des cerceaux pliés en forme d'arc.

Cabane de Berger. Petite chambre faite de planches, que l'on fait aller d'un lieu à l'autre, par le moyen de quatre roulettes.

It, Grande cage presqu'entiérement couverte, où l'on met couver des oiseaux.

C'est aussi un bateau à fond plat, & couvert, dont on se sert sur la riviére de Loire. *Cymba*.

CABANER, v. n. Faire, dresser des cabanes. *Casas construere*, *ædificare*. Il signifie aussi, être en cabane, en parlant des oiseaux.

CABANON, s. m. Petite cabane, petite hutte. *Exigua taberna*, *casula*. Les *cabanons* de Bicêtre.

CABANUARIA, vieux s. f. Ferme ou métairie.

CABARET, s. m. Lieu où on vend du vin en détail. *Caupona*, *popina*, *taberna*.

De *caparetum*, fait du Grec κάπη, lieu où l'on mange.

Prov. Il y a du vin au *cabaret* à tout prix; p. d. qu'il faut faire différence entre les choses. Faire de sa maison un *cabaret*; p. d. y donner à boire à tout le monde.

CABARET est aussi une petite table avec des bords, sur quoi on met des tasses, pour prendre du thé, du caffé, &c.

CABARET. T. de Botanique. Plante dont l'odeur est très-forte, & aromatique: c'est ce qui empêche de la joindre aux fleurs dont on forme des bouquets; & c'est par cette raison qu'on la nomme *Asarum*, de l'α priv. & de σαίρω, *orno*. On l'appelle aussi Oreille d'homme, à cause de la figure de ses feuilles.

CABARETIER, IÉRE, s. Qui tient Cabaret. *Caupo*, *tabernarius*. Le Maître, la Maîtresse d'un Cabaret.

CABARÉTIQUE, adj. de t. g. De cabaret. C'est un t. du style comique.

CABARNE, s. m. *Cabarnus*. Prêtre de Cérès dans l'Isle de Paros. Du Phénicien ou Hébreu קרב, *Kareb*, Offrir en sacrifice, & קרבן, *Korban*, Oblation, d'où, par la transposition du *resch*, *r*, & du *beth*, *b*, s'est fait קברנן, *Kabarnin*, pour *Karabnin*. Ceux qui font des oblations.

CABAS, s. m. Panier de jonc où l'on met des figues. *Fiscina*. De *cabacus*, mot de la basse latinité.

CABASSER, vieux v. n. Machiner quelque tromperie. *Machinari*.

CABASSET, vieux s. m. Arme défensive qui couvroit la tête. *Cassis*, *galea*. De l'Hébreu *coba*, casque, heaume.

On dit prov. qu'un homme a bien du bon sens, ou de la malice, sous son *cabasset*; p. d. dans sa tête.

CABASSONUS. Voy. LAVARONUS, ou LAVARET.

CABAT, vieux s. m. Certaine mesure de blé. Du Gr. Κάβος, qui veut dire la même chose.

CABEÇA, ou CABESSE, s. f. Les Portugais qui font le commerce des soies dans les Indes Orientales, les distinguent par les mots de *Cabeça* & de *Barillo*, c. à d. tête & ventre.

CABEER, s. m. Monnoie de compte dont on se sert à Mocha.

CABELIAU, s. m. Espéce de morue. *Asellus*. Ce mot est purement Hollandois.

CABESAS, s. m. Espéce de laines, qui viennent d'Estramadure.

CABESTAN, s. m. (L's se pronon.) T. de Méchanique. Cylindre, ou essieu, posé perpendiculairement sur le pont d'un vaisseau, lequel se tourne par le moyen de quatre leviers qui le traversent; & par le moyen d'un cable, qui est tourné sur ce cylindre: il sert à enlever ou à tirer les plus gros fardeaux. *Ergata*.

CABESTERRE, s. f. T. de Rel. On appelle ainsi dans les Isles la partie de l'Isle qui regarde le Levant, & qui est toûjours rafraichie par les vents Alisés.

CABILLAUX, s. m. pl. C'est le nom d'une Faction qui s'éleva en Hollande en 1350. *Cabelgenses*.

CABILLE ou CABILAH, s. f. T. de Rel. C'est chez les Arabes une Tribu qui vit sous un Chef.

CABILLOTS, s. m. pl. T. de Mar. Petits bouts de bois qu'on met au bout de plusieurs herses qui tiennent aux grands haubans.

CABINET, s. m. Lieu retiré dans le plus bel appartement des Palais, des grandes maisons. *Conclave*, *secretius cubiculum*.

De *Gavinettum*, mot de la basse Latinité. C'est aussi un lieu retiré dans les maisons ordinaires, où l'on étudie, où l'on se séquestre du reste du monde, & où l'on serre ce qu'on a de plus précieux. *Musæum*. *Cabinet* de livres. Lieu où l'on a rassemblé des

livres

livres qui ne font point en assez grande quantité pour former une bibliothéque.

Tenir *cabinet* : Recevoir chez soi plusieurs personnes, pour faire une conversation sçavante.

CABINET DE TREILLAGE. Lieu couvert au bout des allées d'un jardin, composé seulement de verdure soûtenue par des barreaux de fer ou des perches. *Pergula.*

CABINET DE JARDIN. Petit bâtiment isolé en maniére de pavillon, ouvert de tous côtés, & où l'on prend le frais. *Umbraculum nubilarium.*

CABINET DE GLACES, dont le principal ornement consiste en un lambris de revêtement fait de miroirs. *Conclave laminis crystallinis laqueatum.*

CABINET, sign. quelquefois un lieu secret pour les nécessités de nature.

C'est aussi un buffet où il y a plusieurs tiroirs pour y enfermer les choses les plus précieuses, ou pour servir d'ornement. *Armarium.*

CABINET D'ORGUES. Espéce de armoire où il y a un orgue. *Organi musici Armarium.*

CABIRES, s. m. pl. T. de Myth. Il sign. selon son étymologie qui est Phénicienne, *puissans Dieux.* C'étoit le nom qu'on donnoit aux Dieux des Samothraciens & des Phéniciens. Ils étoient aussi adorés en quelques lieux de Gréce, comme à Lemnos & à Thébes, où l'on célébroit les Cabiries en leur honneur. C'étoient Cérès, Proserpine, Pluton & Mercure, adorés sous d'autres noms.

CABIRIDES, s. f. pl. Nymphes, filles de Vulcain & de Cabira.

CABIRIES, s. m. pl. Fête des Cabires. *Cabiria.*

CABLE, s. m. Très-gros cordage qui sert pour élever de grands fardeaux, pour tenir un vaisseau à l'ancre, ou pour d'autres usages. De l'Hébr. *chebel*, corde. On disoit autrefois *chable.*

CABLE, Se prend aussi, en t. de Mar. pour une mesure de 120. brasses, à cause que c'est la mesure ordinaire de toutes sortes de *cables.*

CABLÉ, ÉE, adj. T. de Blâs. se dit d'une croix faite, ou couverte de corde, ou de cables tortillés. *Crux è funibus intortis contexta.*

CABLEAU, s. m. Dimin. Petit cable qui sert ordinairement d'amarre à la chalouppe du navire. *Funis minor.*

CABLER, v. a. Terme de Cordier. Assembler plusieurs fils, & les tortiller pour n'en faire qu'une corde. *Funes intorquere.*

CABLOT. Voy. CABLEAU.

CABO. Voy. CAPO.

CABOCHE, s. f. La tête de l'homme. *Caput.* Il est du style fam.

CABOCHES, T. de Quinquaillerie. Têtes de cloux, ou petits cloux dont la tête est grosse & large. *Clavorum capita.*

CABOCHE. Dans la satyre Ménippée, on donne ce nom aux Séditieux, par allusion aux mauvais garnemens qui se soulevérent contre le Roi Charles VI. en 1412, & qui furent nommés *Cabochiens*, à cause du nommé *Caboche*, écorcheur de bêtes, l'un de leurs chefs.

CABOCHIEN, s. m. Séditieux. Voy. CABOCHE.

CABOCHON, s. m. T. de Jouaillier. Pierre précieuse, & particuliérement un rubis, qui est seulement poli sans avoir aucune figure réguliére. *Lapillus pretiosus.*

It. Clou qui a la tête large, & qui est plus petit que les caboches.

CABOCHON. C'étoit autref. une espéce de bonnet piqué, fort pointu vers le front, & à l'usage des Dames.

CABOSSE, s. f. Gousse qui renferme les amandes du cacao.

CABOTAGE, s. m. T. de Mar. Navigation de terre à terre, ou le long des côtes.

CABOTER, v. a. T. de Mar. Naviger le long des côtes. *Littora radere.*

CABOTIERE, s. f. Batteau plat, long & étroit, d'environ trois pieds de profondeur, avec un gouvernail très-long, fait en forme de rames.

CABRE, s. f. On appelle *cabres*, en t. de Mar. de gros boutons ronds joints par le haut, & posés proche des Apostis aux extrémités du côté d'une Galère. C'est aussi le nom d'une machine appellée autrement chévre.

CABRÉ, ÉE, adj. en t. de Blâs. se dit d'un cheval acculé. *Equus arrectus, arrecto pectore.*

CABRER, v. n. p. T. de Man. Il se dit des chevaux qui se dressent sur les pieds de derriére. *Pectus arrigere.*

Il se dit fig. des hommes qui s'offensent, ou se mettent en colère de quelque chose qu'on leur dit. *Facilem, pronum esse ad offensionem.* Il se dit aussi activement en ce sens.

De *capra*, parce que la chévre a accoûtumé de se dresser & de sauter.

CABRI, & CABRIL. Voy. CABRIT.

CABRIOLE, s. f. (Quelques-uns disent *Capriole.*) Saut léger que font les Danseurs ordinairement à la fin des cadences. *Levis, agilis in sublimè saltus.* Friser la *cabriole*, c'est Remuer les pieds prestement, tandis qu'ils sont en l'air. La *demi-cabriole* est lors qu'on ne retombe que sur l'un des pieds.

En t. de Man. il se dit du cheval qui étant en l'air, avant que de tomber à terre, rue en étendant les jambes avec violence.

On le dit aussi en riant, p. d. Saut dangereux, chûte. *Periculosus saltus.*

CABRIOLER, v. n. Faire la cabriole, ou des cabrioles. *Agili, levi salta se in sublime tollere.*

CABRIOLEUR, s. m. Faiseur de cabrioles. *Agilis in sublime saltator.*

CABRIONS, s. m. pl. T. de Mar. Piéces de bois qu'on met derriére les affûts des canons pendant le gros temps, de peur qu'ils ne rompent leurs bragues & leurs palans.

CABRIT, s. m. Jeune chevreau. *Hœdulus, capreolus.* Sauter comme un *cabrit.*

CABRON, s. m. Peau de jeune chévre, ou cabrit. *Pellis hœdina.*

CABROUET, s. m. C'est ainsi qu'on nomme les charrettes dans les Isles.

CABROUETTIER, s. m. Celui qui conduit un cabrouet.

CABRUS, s. m. T. de Myth. Dieu des Phasélites, citoyens d'une ville de Pamphilie. Ils lui offroient du poisson salé.

CABUIA, s. m. Herbe des Indes Occidentales, qui sert aux sauvages à faire des cordes & des filets.

CABUL, s. m. Petit pays de Galilée, que Salomon donna à Hiram Roi de Tyr.

It. Ville de la tribu d'Aser.

C'est encore aujourd'hui une grande ville d'Asie dans l'Empire du Mogol, & qui est cap. d'un roy. auquel elle donne le nom. *Cabulum.*

CABUS, adj. m. (Il y en a qui disent *Capus.*) Épithéte des choux qu'on appelle autrement *pommés.* *Caulis capitatus.* De *capitatus*, ou *caputus.*

C A C.

CACA, s. m. Ordure, ou excrément des petits enfans. *Stercus.* Du lat. *cacare,*

Caca, ſ. f. Sœur de Cacus, laquelle avoit à Rome un temple dans lequel on lui entretenoit, comme à Veſta, un feu perpétuel.

CACABER, v. n. On s'en ſert pour exprimer la maniére de crier de la perdrix.

CACADE, ſ. f. Décharge de ventre. *Alvi dejectio.*

Il ſe dit fig. en dériſion, du mauvais ſuccès de quelque folle entrepriſe, où un homme s'étoit vanté de réuſſir. *Caſus.* Il eſt du ſtyle bas.

CACAGOGUE, ſ. & adj. m. Onguent qui, appliqué au fondement, provoque les ſelles. *Cacagoga.*

CACALIA, ſ. f. Plante propre pour amollir, adoucir & cicatriſer.

CACAO, ſ. m. C'eſt l'amande d'un arbre appellé Cacaotier. Elle eſt la baſe du chocolat.

CACAOTETL, ſ. m. Pierre Indienne, qui, quand elle eſt échauffée, produit, à ce qu'on dit, un bruit comme un coup de tonnerre. *Lapis corvinus.*

CACAOYER, ou **CACAOTIER**, ſ. m. Arbre d'une moyenne grandeur, qui croît dans le Bréſil, & qu'on cultive à préſent dans nos Iſles d'Amérique. *Cacaos.*

CACAOYÉRE, ſ. f. Lieu planté d'arbres de Cacao, ou de Cacaoyers. *Locus arboribus Cacao conſitus.*

CAÇAR PHARAON, ſ. m. Ville d'Afrique dans la province de Fez. *Caçar Hamet.* Ville ruinée ſur la côte de Tripoli en Afrique. *Caçar Haſcen.* Autre ville ruinée à l'orient de Tripoli. Le mot *Caçar* ſignifie Château, ou forteresſe.

CACAVI. Voy. CASSAVE.

CACCIONDE, ſ. f. Pilule, qui a pour baſe la terre du Japon, ou le cachou, recommandée dans la dyſenterie.

CACHALOT, ſ. m. Grand Poiſſon cétacée. On dit auſſi *Biaris.* Quelques-uns croient que c'eſt le mâle de la baleine. *Cetus mas.*

CACHAN, ſ. m. Ville de la province d'Yerak en Perſe, à 20. lieues d'Iſpaham, en tirant vers Kom. *-num.*

CACHAN, ſ. m. Village auprès d'Arcueil, à une lieue de Paris. Aller a *Cachan*, c. à d. Etre obligé de ſe cacher. Cette façon de parler eſt baſſe.

CACHATIN, ſ. m. Une des ſortes de gomme lacque que les marchands Chrétiens portent à Smyrne.

CACHE, ſ. f. Lieu ſecret où on met ce qu'on veut dérober à la vûe des hommes. *Latebra.*

On dit prov. qu'Un homme a trouvé la *cache*, quand il a trouvé le ſecret d'une affaire, ou le lieu où il y avoit quelque choſe de bien caché.

Cache cache mitoulas. Jeu qui conſiſte à mettre quelque choſe ſecrétement entre les mains, ou dans les habits de quelqu'un de la compagnie : ce qu'on propoſe a deviner à une tierce perſonne. Ce mot vient par contraction & tranſpoſition de *mie tu ne l'as*, au lieu de *tu ne l'as mie.*

Cache-entrée. Petite piéce de fer qui couvre l'entrée d'une ſerrure.

Cache-nez, vieux ſ. m. C'étoit autrefois un maſque a l'uſage des dames. *Oris, vultûs tegmen.*

Cache-platine, ſ. f. Morceau de cuir, qui couvre la platine d'un fuſil.

Cache, qu'on nomme à la Chine *cayas*, & en pluſieurs endroits des Indes, *cas*, *caſſe*, *caſie*, & *cuſſie.* Menue monnoie de cuivre, qui vaut environ un double de France.

CACHECTIQUE, adj. m. T. de Méd. Qui a une conſtitution mauvaiſe, & un ſang noyé de féroſités. *-checticus.*

CACHÉMENT, adv. Il n'eſt en uſage que dans le ſtyle burleſque. D'une maniére cachée. *Latenter, clam, ſecretò.*

Cachement, ſ. m. L'action de cacher. *Occultatio.* Il n'eſt guère uſité.

CACHER, v. a. Mettre quelque choſe en un lieu ſecret, où il ne puiſſe être vu ni trouvé par d'autres qu'avec beaucoup de difficulté. *Abdere, occultare, occulere, abſcondere.* De *caciare*, chaſſer, pouſſer.

Il ſign. auſſi, Voiler, déguiſer, couvrir, ne faire pas paroître à la vue. *Tegere.* Se *cacher* le viſage.

It. Celer, diſſimuler. *Diſſimulare.* *Cacher* ſon nom. *Cacher* ſon jeu ; expreſſion qui a trois divers ſens. Empêcher que quelqu'un ne voie ſon jeu. Diſſimuler ſon adreſſe. Et au fig. *Cacher* ſes deſſeins.

Se *cacher* à quelqu'un, p. d. Ne ſe pas laiſſer voir à lui. On ne peut ſe *cacher* à ſoi-même, p. d. qu'On ne peut ſe diſſimuler ſes ſentimens.

On dit abſol. Se *cacher* ; p. d. Vivre en retraite, ou ſe mettre en lieu de ſûreté. *Abdere ſe, occultare, latere.*

Caché, ée, part. paſſ. *Latens, abditus, occultus.* Cet homme eſt un tréſor *caché.* Un eſprit *caché*, eſt un homme diſſimulé. Une humeur *cachée*, c. à d. ſombre, taciturne. Vie *cachée*, c. à d. ſolitaire & retirée. Une ſcience *cachée*, celle qui eſt connue de peu de perſonnes.

CACHEREAU, ſ. m. C'eſt chez les Anglois un Baillif d'un ordre inférieur, Baillif de village. *Cacherellus.* C'eſt le même Officier que le Cartulaire.

CACHERON, ſ. m. Eſpéce de ficelle groſſiére qui ſe tire d'Abbeville.

CACHET, ſ. m. Petit ſceau qui porte une gravure particuliére de quelques armes ou chiffres, & avec lequel on ferme des lettres. *Sigillum. Annulus ſignatorius.* Ce mot vient de *cacher*, à cauſe qu'il ſert à cacher l'écriture.

Il ſe dit auſſi de la figure, de la marque imprimée ſur la cire. *Figura ſigillo impreſſa.*

Cachet volant. Marque du cachet imprimé ſur un papier, avec lequel on pourra fermer quand on voudra une lettre qu'on donne ouverte.

Lettre de cachet, eſt une lettre cachetée du *cachet* du Roi, ſignée du nom de S. M. & contreſignée par un Secrétaire d'État, & qui eſt donnée d'ordinaire pour une punition. *Litteræ ſigillo Principis obſignata.*

CACHETER, v. a. Appliquer un cachet ſur quelque choſe qu'on veut envoyer fermée. *Obſignare, ſigillum imprimere.*

CACHETTE, ſ. f. Petite cache. *Latebra.*

En cachette, adv. D'une maniére cachée, ſecréte. *Clam, occulte, latenter.*

CACHEXIE, ſ. f. T. de Méd. Habitude du corps méchante & dépravée, qui eſt comme le chemin à l'hydropiſie. *-ia.* De κακη, mauvaiſe, & d'ἕξις, diſpoſition.

CACHIER, vieux v. a. Chaſſer.

CACHLÉCE, ſ. f. Petite pierre, telle que celle qu'on trouve au fond des eaux, ſur le bord de la mer. Κάχληξ.

CACHOS, ſ. m. Plante des montagnes du Pérou. Elle fait uriner, & chaſſe le ſable & la pierre hors des reins. *Solanum pomiferum folio rotundo tenui.*

CACHOT, ſ. m. Priſon noire & obſcure, qui eſt au-deſſous du rèz-de-chauſſée, & où on ne gîte que ſur la paille. *Interior in carcere arctiorque cuſtodia.*

CACHOU, ſ. m. Petit grain ou dragée qui ſe fait d'une compoſition de muſc & d'ambre, qui ſert à parfumer l'haleine. Sa baſe eſt une gomme qui ſe

tire d'une décoction épaisse du Cajou. Voy. ce mot.
CACHRYS. Voy. ARMARINTE.
CACHUNDE, s. m. Reméde fort vanté dans la Chine & dans l'Inde.
CACHYMIE, s. f. Terme par lequel Paracelse entend un corps métallique imparfait.
CACIQUE, s. m. T. de Rel. Nom général que les Espagnols ont donné à tous les Princes, Seigneurs & petits Rois de toutes les terres de l'Amérique.
Ce nom se donne aussi aux chefs des Arabes & des Tartares vagabonds.
CACIZ, s. m. T. de Rel. Docteur de la loi Mahométane. *Mysta Mahametanus*, *Doctor*.
CACOCHYLIE, s. f. Chylification, ou digestion dépravée.-*ia*. Du gr. κακὸς, mauvais, & χυλὸς, chyle.
CACOCHYME, adj. m. & f. Plein de mauvaises humeurs. *Vitiosis humoribus redundans*.
On dit fig. Un esprit *cacochyme*, une humeur *cacochyme*; p. d. un fantasque, un bourru. *Morosus, ingenio varius*.
Du gr. κακὸς, *malus*, *pravus*, & χυμὸς, *succus*.
CACOCHYMIE, s. f. Réplétion de mauvaises humeurs. *Vitiosorum humorum redundantia*.
CACOÉTHE, adj. m. T. de Méd. Épithéte des ulcères malins. *Cacoëthes*. De κακὸς, & de ἔθος, mauvaise coûtume, & mauvaise disposition du corps.
CACOPHONIE, s. f. T. de Gram. Rencontre de deux lettres, ou de deux syllabes, qui font un son désagréable à l'oreille. -*nia*. *Soni asperitas*. C'est aussi un chant désagréable & contre les régles.
C'est aussi un t. de Méd. qui sign. en général une voix viciée. Du grec κακὸς, & φωνὴ, voix.
CACOTROPHIE, s. f. T. de Méd. Nutrition dépravée. De κακὸς, & τροφὴ, *nourriture*.
CACOZÈLE, vieux s. m. Zéle indiscret & trop ardent. *Æmulatio inconsulta*. De κακὸς, & ζῆλος, zèle, autrement, *jalousie*.
CACREL blanc, s. m. Poisson que l'on trouve dans la Méditerranée. *Smaris*.
CACUMINE, vieux s. f. Sommet. *Cacumen*.

CAD.

CADAMOMY, s. m. ou *Graine de Perroquet*. Sorte de drogue.
CADARIEN, ENNE, s. & adj. Secte de Musulmans qui attribue les actions de l'homme à l'homme même, & non à un décret divin déterminant sa volonté. -*rianus*. On dit aussi *Kadarie*, & *Kadarite*, s. de t. g. *Kadarus*, *Kadarita*. De l'arabe קדר, *Kadara*, qui sign. *pouvoir*.
CADASTRE, s. m. Registre public qui sert à l'assiette des tailles dans les lieux où elles sont réelles, comme en Provence, en Dauphiné & en Languedoc. *Vectigalium codex*, *capitularium*. De l'italien *catasta*, & de *accatare*, fait de *ad* & *quotus*, parce qu'il sert à cottiser.
CADAVÉREUX, EUSE, adj. Qui a les qualités d'un cadavre, l'odeur, la couleur, &c. *Cadaver referens odore*, *colore*.
CADAVRE, s. m. Corps mort. *Cadaver*.
CADE, s. m. Voy. CAQUE.
CADEAU, s. m. Grand trait de plume & fort hardi, que font les maîtres Écrivains pour orner leurs écritures. *Linearum decorè inter se implexarum circumductio*. De *catellum*, fait de *catena*.
Il se dit fig. des choses que l'on fait mal, ou pour lesquelles on fait trop de frais. *Impensa graviores*, *sumptus*. Ce chicaneur vous fera de beaux *cadeaux*, c. à d. vous mettra dans de grands embarras.
It. Repas, fête qu'on donne principalement à des Dames. *Epulum*. On dit fig. & fam. dans le même sens, Je m'en fais un grand *cadeau*; p. d. un grand plaisir.
CADÉE, s. f. L'une des trois ligues qui composent la République des Grisons. On l'appelle autrement la Ligue de la Maison de Dieu. *Fadus Casa Dei*.
CADEL AVANACU, s. m. Espéce de ricin du Brésil.
CADELER, vieux v. a. Faire des cadeaux.
Il a signifié aussi, Conduire.
CADELUBCE, s. m. N. pr. d'homme. *Cadilvecius*.
CADEMOTH, s. m. Ville dans la tribu de Ruben à l'orient du Jourdain.
CADENAC, s. m. Ville de France en Querci.
CADENAS, autrefois *Cadenat*, s. m. Serrure mobile & portative enfermée dans des boules, ou plaques de fer, qui a un anneau par lequel on l'accroche, quand on veut, dans d'autres anneaux ou chaînes de fer. *Sera catenaria*. De *cadenacium*, ou *catenacium*.
C'est aussi une espéce de coffret où l'on serre la cuillière, la fourchette & le couteau du Roi & des Princes.
CADENASSER, v. a. Mettre, appliquer un cadenas. *Serâ catenariâ claudere*, *astringere*.
CADENCE, s. f. C'est en général une certaine conclusion de chant, qui se fait de toutes les parties ensemble en divers endroits de chaque piéce, & qui la divise comme en ses membres & périodes. De *cadentia*, chûte.
Il se dit aussi de la voix & des instrumens, & signifie, Un tremblement soûtenu, qui se fait ordinairement à la fin d'une mesure.
It. La mesure du son qui régle les pas & le mouvement du corps en dansant. Suivre la *cadence*. *Ad numerum saltare*.
Il sign. aussi, la fin ou la chûte d'une période, ou d'un de ses membres, dont le nombre contente l'oreille. Et en Poës. l'agréable mesure d'un vers harmonieux.
En t. de Man. Mesure égale que le cheval doit garder en tous ses mouvemens.
Il se dit aussi de tous les mouvemens égaux qui se font dans les autres professions. Battre le fer en *cadence*.
CADENCER, v. a. Donner de la cadence, de l'harmonie. *Cadencer* ses périodes.
CADÈNE, s. f. Chaîne à laquelle est attaché un galérien. *Catena*. Il est vieux.
C'est aussi une sorte de Tapis du Levant.
CADENET, s. m. Ville de France en Provence, à cinq lieues d'Aix.
CADENETTE, s. f. Longue tresse de cheveux que l'on sépare en deux derriére la tête, & dont chaque partie est entortillée d'un ruban.
CADÈS, s. m. Ville de la terre de Chanaan, au Midi & sur les confins de l'Idumée. *It*. Ville de la Galilée dans la tribu de Nephthali.
CADET, ETTE, s. Enfans d'une famille qui ont un aîné. *Natu minor*, *junior frater*, ou *soror*. De *capitetum*, comme qui diroit *petit chef de famille*.
CADET, se dit aussi par rapport au puîné des autres freres qui sont moins âgés que lui. Ainsi le second fils dira d'un troisiéme que c'est son *cadet*.
Il se dit absol. du dernier de tous les enfans. *Minimus*.

On dit en t. de Généalogie, la branche de l'aîné, & la branche des *cadets*, ou la branche aînée, & la branche *cadette*.

CADET, ſe dit auſſi par relation d'un homme à un autre, qui eſt plus âgé que lui.

Il ſe dit dans le même ſens à l'égard de la réception des Officiers dans une profeſſion, ſans conſidération de l'âge.

CADET, ſe dit auſſi de toutes ſortes de jeunes gens. Troupe de *cadets* qui n'aiment qu'a rire.

C'eſt auſſi un jeune homme qui ſe met volontaire dans les troupes ſans prendre de paye, ni être mis ſur le rôle, & à qui on ne peut refuſer le congé. *Miles voluntarius.* Il y a eu dans nos armées des compagnies de jeunes gens, à qui l'on donna le nom de *Cadets.*

CADÉTES, ſ. m. pl. Ancien peuple des Gaules, qui habitoit les environs de Caen.

CADETTE, ſ. f. Pierre de taille pour paver. *Lapis quadratus.*

CADETTER, v. a. Paver avec des pierres de taille. *Lapidibus pavimentum ſternere.*

CADI, ſ. m. T. de Rel. Juge des cauſes civiles chez les Sarraſins, & les Turcs. Ce mot eſt Arabe, & vient de קדי, *Kadai*, juger.

CADIASCHER. Voy. CADILESKER.

CADILESKER, *Cadileſquer*, ou *Cadileſquier*, ſ. m. Chef de la Juſtice chez les Turcs. C'eſt une grande dignité dans l'Empire Ottoman, où il n'y a que deux perſonnes qui en ſoient revêtues, dont l'un eſt le *Cadilesker* de Romélie, c. à d. d'Europe, & celui d'Anatolie, c. à d. de l'Aſie.

CADILLAC, ſ. m. Ville France en Guyenne dans le Bazadois, près de la Garonne. *Catelliacum.*

CADIS, ou CADIZ, ou CADIX, ſ. m. Petite Iſle ſur la côte d'Andalouſie, Province d'Eſpagne. Il y a dans cette Iſle une ville de même nom, dont le port eſt très-célébre. *Gades*, *Gadira.* Le golfe de Cadis. *Sinus Gaditanus.*

CADIS, ſ. m. Sorte de petite étoffe de laine de bas prix.

C'eſt auſſi une non-valeur des droits du Roi par l'inſolvabilité des Cottiſés, ou des Receveurs.

CADISÉ, ſ. m. Eſpéce de droguet qui ſe fabrique en Poitou.

CADIZADELITE, ſ. m. Nom d'une eſpéce de Stoïciens Mahométans, qui affectent une gravité extraordinaire dans toutes leurs actions. *-ta.*

CADMIE, ſ. f. T. de Pharmacie. Eſpéce de minéral qui eſt de deux ſortes : la *cadmie* naturelle, & l'artificielle. *-mia.* Le cobalt & la calamine ſont des *cadmies* naturelles. L'artificielle ſe fait dans les fournaiſes de cuivre.

CADMUS, ſ. m. Phénicien, fils d'Agénor, Roi de Tyr, ou de Sidon.

CADO. Voy. CAZOU.

CADOLE, ſ. m. T. de Serrurier. Loquet d'une porte, ou eſpéce de pène qui s'ouvre & ſe ferme en ſe hauſſant, ou ſe baiſſant. *Peſſulus.*

CADORE, ſ. f. Pet. ville de l'Etat des Vénitiens en Italie. *Parochia Cadorini*, ou *Cadorina.*

CADORIN, ſ. m. ou CADORINE, ſ. f. Pet. province de l'État de Veniſe en Italie, qui prend ſon nom de Cadore qui en eſt la cap. *Cadorinus ager*, *Cadubrium.*

CADOUIN, ſ. m. La Congrégation de *Cadouin*, fondée par le P. Giraud de Sales.

CADRAN, ſ. m. T. de Jouaillier, Eſpéce d'étau, ou de main de fer qui ſert à tenir les diamans, quand on les taille. Pour les autres pierreries les *cadrans* ſont de bois. *Quadrans vel ſcalper ſcalptoris gemmarum.*

CADRAN. Voy. *Quart* de nonante, ou *Quart* de cercle.

CADRAN. Montre d'horloge. La partie extérieure d'une horloge à reſſort, d'une montre ſur laquelle l'aiguille par ſon mouvement marque l'heure qu'il eſt. *Horologium.* On nomme encore *Cadran* dans les horloges & montres, les piéces qui marquent auſſi toute autre choſe que les heures.

CADRAN AU SOLEIL, ou Horloge ſolaire. Délinéation ſur un plan ou une muraille de certaines lignes qui marquent l'heure par le moyen de l'ombre d'un ſtyle qui eſt élevé au milieu. *Solarium horologium*, *vel pugillare ſciatericum.* *Cadran à la lune*, celui qui montre de nuit les heures, aux rayons de la Lune. *Cadran aux Etoiles*, celui qui les montre par le moyen des étoiles qui ne ſe couchent point.

CADRAN. Coquillage de mer, qu'on appelle autrement Eſcalier. *Scala concha.*

CADRATURE, ſ. f. En t. d'Horlog. Mouvement qui eſt entre le cadran & le mouvement d'une montre, c. à d. entre les deux plaques qui ſont ſous le cadran.

CÂDRE, ſ. m. Bordure, chaſſis d'un tableau. *Quadratus margo.* On le dit du rond auſſi-bien que du quarré.

It. Aſſemblage en quarré, fait de quatre groſſes piéces de bois au milieu d'un plancher, d'un dôme, ou au haut d'un eſcalier, pour y faire des platfonds, ou y mettre d'autres ornemens. *Quadrata figura*, *vel res figura quadrata.*

CÂDRER, v. a. Faire un quarré qui contienne préciſément autant d'eſpace qu'un cercle, un triangle, ou autre figure. *Quadrare.*

CÂDRER, v. n. Convenir, ſe rapporter juſtement à quelque choſe. *Ad*, *vel in aliquid quadrare*, *vel convenire ad.*

CADRILLE. Voy. QUADRILLE.

CADRITE, ou *Cadri*, ſ. m. Sorte de Religieux Mahométans. Les *Cadrites* paſſent tous les vendredis une bonne partie de la nuit à tourner, en ſe tenant tous par la main, & répétant ſans ceſſe חי, *Hhai*, c. à d. Vivant, qui eſt un des noms de Dieu.

CADRUPLE. Voy. QUADRUPLE.

CADUAD. Voy. CAZOU.

CADUC, UQUE, adj. Qui a perdu ſes forces, ſoit par l'âge, ſoit par les maladies. Du lat. *caducus*, Qui tombe.

Il ſe dit auſſi des bâtimens qui menacent ruine.

Au fig. Fortune *caduque.* On appelle biens *caducs* les biens périſſables de la terre.

En t. de Juriſpr. il ſe dit d'un legs, d'une inſtitution d'héritier qui n'ont point d'effet.

Mal *caduc.* Voy. ÉPILEPSIE.

CADUCÉATEUR, ſ. m. Ancien Officier de la République Romaine. *Caduceator.* C'étoient les *Caducéateurs* qui traitoient de la paix, & les Fécialiers qui dénonçoient la guerre. On les appelloit ainſi, parce qu'ils portoient en main un caducée.

CADUCÉE, ſ. m. Verge de Mercure : c'eſt un bâton entortillé de deux ſerpens. *Caduceus.* Les Poëtes attribuent pluſieurs vertus au *Caducée* ; d'endormir les hommes, de reſſuſciter les morts, &c. C'étoit auſſi le ſymbole de la paix.

C'est aussi un bâton couvert de velours fleurdelisé, que portent les Hérauts d'armes dans les cérémonies.

CADUCITÉ, s. f. État de ce qui menace ruine. Il se dit tant des hommes que des bâtimens. *Res caduca, ætas caduca, viribus defecta.*

En style de Pal. *Caducité* d'un legs, se dit lorsqu'un legs devient caduc.

CADURCIEN, ENNE, s. Ancien peuple de l'Aquitaine, qui occupoit le pays que nous nommons aujourd'hui le Querci. *Cadurcus.*

CAE.

CÆADE, s. m. Gouffre ou abysme où les Lacédémoniens jettoient les criminels. *Καιάδας.*

CÆCALE, adj. f. Épithéte d'une veine qui reporte le sang de l'intestin *cæcum* dans le tronc mésentérique.

CÆCILIA, s. f. Petit serpent qui tire son nom de ce qu'il paroît aveugle. Du lat. *cæcus.* Il est propre pour résister au venin, & pour exciter la sueur.

CÆCILIUS. Voy. CÉCILE.

CÆCUM, s. m. C'est le premier des gros boyaux, qu'on appelle aussi l'*aveugle*; parce qu'il n'a qu'une ouverture qui lui sert d'entrée & de sortie.

CÆLESTIEN, ENNE, s. Nom d'hérétiques, les mêmes que les Pélagiens. *-ianus, a.*

CAEN, s. m. Ville de la Basse-Normandie, dont elle est cap. sur l'Orne. Ce mot est monosyllabe, prononc. *Can.* Le nom ancien étoit *Cathim* ou *Cathom*, d'où est venu le mot lat. *Cadomum.*

CÆNÉE, s. m. Promontoire de la mer Ægée, sur la côte de Gréce, au nord du canal de Négrepont. On l'appelle aujourd'hui Cap Martel. *Cæneum promontorium.*

CAENOIS, OISE, s. Qui est de Caen, habitant de Caen. *Cadomensis.* Prononc. *Canois* dissyllabe, ou même *Canais*, comme on fait dans le pays. On dit mieux, habitant, ou citoyen de Caen.

CÆSALPINE, s. f. Sorte de plante d'Amérique.

CÆTERA. Voy. ETCÆTERA.

CÆSAR. Voy. CÉSAR.

CAF.

CAFARD, ARDE, s. & adj. Bigot, hypocrite. *Vanæ pietatis affectator, hypocrita.* De l'Arabe *caphar*, Homme qui de Chrétien s'est fait Turc, ou de Turc Chrétien : de l'Hébr. *caphar*, renier.

On appelle damas *cafard*, une sorte de damas mêlé de soie & de fleuret.

CAFARDERIE, s. f. Hypocrisie, fausse dévotion. *Hypocrisis.*

CAFÉ, s. m. Semence qui vient originairement de l'Arabie heureuse, ou Yémen. *Cafaum.* C'est une espéce de féve, qu'on rôtit, & qu'on réduit en poudre, pour en faire un breuvage, que l'on appelle aussi *café. Cafæus liquor.* Le *café* de Moka est fort estimé. Il en croît encore en Éthiopie, dans l'Isle Bourbon, & dans celle de Java. On en a aussi porté en plusieurs Isles de l'Amérique, où il vient fort bien. L'arbre à *café* s'appelle *cafier.*

Le *café* est appellé *cahuah*, ou *cahué* par les Arabes & par les Turcs : & ce mot vient de קוה ou קוח, Donner de la vigueur & de la force.

Café à la Sultane, est l'infusion des coques qui servent d'enveloppe au *café*, laquelle est en usage en Turquie, où les Sultanes en ont introduit la mode.

CAFÉ MARINÉ. C'est du *café* qui a été mouillé de l'eau marine, & puis séché.

CAFÉ, est aussi la maison où l'on vend du *café. Cafæi taberna.*

Couleur de *café.* C'est la couleur, non pas de la féve, ou rotie ou non rotie ; mais celle de cette féve rotie & réduite en poudre, ou de l'eau dans laquelle elle a bouilli ; c. à d. un châtain foncé. *Cafæi color. Rufus, castaninus, fatur.*

CAFETAN, ou CAFFTAN, s. m. Robe longue de camelot, agrafée & bordée par-devant, avec de courtes manches, que portent ordinairement les principaux Officiers Militaires Turcs.

CAFETIER, s. m. Marchand de *café.*

CAFETIERE, s. f. Petit vaisseau fait en forme de coquemar, dans lequel on prépare le café. *Vasculum coquendo cafæo idoneum.*

CAFFA, s. f. Toile de coton qui se fabrique aux Indes Orientales, & qui est peinte de diverses couleurs.

CAFFILA, s. f. C'est dans l'Empire du Roi de Perse, une troupe de marchands ou de voyageurs, qui s'assemblent pour traverser avec plus de sûreté les États du Mogol, & autres endroits de la Terre-ferme des Indes.

Il se dit aussi des petites flottes marchandes, escortées d'un vaisseau de guerre du Roi de Portugal, qui partent des côtes du royaume de Guzarate, & vont à Surate, ou qui reviennent de Surate aux ports des mêmes côtes.

CAFFIS, s. f. Mesure de continence dont on se sert pour les grains à Alicante.

CAFIER, s. m. Espéce de Jasmin qui vient originairement de l'Arabie heureuse, & qui porte un fruit appellé café. *Jasminum Arabicum, lauri folio.* Cet arbre s'éléve depuis 6. jusqu'à 12. pieds de hauteur ; & sa grosseur est de 10. 12. jusqu'à 15. pouces de circonférence.

CAFRE, s. m. & f. Nom de peuple presque tout idolâtre, qui habite une grande région de la Basse Éthiopie ; ou la côte Orient. & Occid. de la pointe Mérid. de l'Afrique. *Cafer, Cafra.*

CAFRERIE, s. f. Pays des Cafres. Grande contrée d'Afrique, qui s'étend en forme de demi-cercle autour du royaume de Monomotapa, dont elle est séparée par une chaîne de montagnes qui font une partie de celles de la Lune.

CAG.

CAGE, s. f. Petit vaisseau fermé à claires voies, & portatif, fait d'osier, ou de fil de fer, où on nourrit des oiseaux. *Cavea.*

On dit fig. Mettre en *cage*, p. d. Mettre en prison.

CAGE, se dit en t. d'Archit. des quatre pans, ou gros murs qui enferment un bâtiment, ou qui en font l'enceinte. On dit aussi, la *cage* d'un escalier. La *cage* d'un moulin, est le corps d'un moulin à vent, qui est fait de charpente & revêtu d'ais. *Cage de croisée*, est le bâti de menuiserie qui porte en avance au dehors la fermeture d'une croisée. Les Orfévres donnent aussi le nom de *cage* aux fils d'archal, qui sont travaillés presque en forme de grande *cage*, & où ils renferment leurs marchandises.

CAGE, ou CAGEROTTE, se dit encore des formes où on fait de petits fromages, dont le fond est

d'osier, pour en laisser écouler le lait clair. *Crates viminea.*

Cage, se dit fig. d'une habitation étroite & retirée. *Ædicula.*

Cage, en t. de Mer, est une espéce d'échauguette faite en *cage* à la cime du mât d'un vaisseau, qu'on appelle *gabie* sur la Méditerranée, & *hune* sur l'Océan. *Mali specula*, ou *corbita.*

En t. d'Horlog. on appelle *cage* de montre, les deux platines de la montre jointes par les quatre piliers.

On dit prov. qu'il vaut mieux être oiseau de campagne, qu'oiseau de *cage*, p. d. que la liberté vaut mieux que tout. La belle *cage* ne nourrit pas l'oiseau, p. d. qu'il ne suffit pas d'être bien logé.

CAGÉE, s. f. Une pleine cage, tant qu'une cage peut contenir d'oiseaux.

CAGEOIS, oise, vieux adj. Villageois, Paysan. *Paganus.* Du mot lat. *caja*, chaumine.

CAGEOLER. } Voy. { *Cajoler.*
CAGEOLERIE. } Voy. { *Cajolerie.*
CAGEOLEUR. } Voy. { *Cajoleur.*

CAGIER, s. m. T. de Fauc. Celui qui porte des oiseaux à vendre. *Cavearius.*

CAGLIARI, s. m. Ville cap. de l'Isle de Sardaigne. *Calaris.* Prononc. *gli* comme deux *ll* mouillées, ou prenonc. *cagli*, comme la premiére syllabe de *caille.*

CAGNARD, vieux s. m. Lieu mal-propre; tel que celui où logent les chiens. *Sordidum tugurium*, ou *canile.*

Cagnard, arde, adj. Fainéant, paresseux, poltron. *Cessator, deses, piger, ignavus.* Il est du style fam. Il se dit aussi substantiv.

CAGNARDER, v. n. S'accoûtumer à la fainéantise, à la paresse. *Otiari, cessare.* Il est du style fam.

CAGNARDERIE. Voy. CAGNARDISE.

CAGNARDIER, tiére. Voy. CAGNARD, adj.

CAGNARDISE, s. f. Fainéantise, paresse. *Inertia, segnities.* Il est fam.

CAGNE, vieux s. f. Chienne. *Canis.* Il ne se dit plus que par injure à des femmes qu'on veut taxer d'infâme prostitution.

CAGNEUX, euse, adj. & s. Qui a les genoux, les piés ou les jambes tournés en dedans. *Varus.* De l'Italien *cagnoso*, chien, parce qu'il n'a pas les jambes droites.

CAGNOU, s. m. N. pr. d'hom. *Chagnoaldus, Hagnoaldus, Chainoaldus, Agnoaldus.* Chagnoald, ou Chainnald.

CAGOSANGA. Voy. IPÉCACUANHA.

CAGOT, ote, adj. Faux dévot, hypocrite, qui affecte de montrer des apparences de dévotion pour parvenir à ses fins. *Pietatis simulatæ affectator, hypocrita.* C'est comme qui diroit *caa Goth*, ou *chien Goth*, en haine de l'Arianisme, dont les Goths avoient fait profession.

CAGOTERIE, s. f. Fausse dévotion; hypocrisie. *Pietatis vana affectatio, hypocrisis.*

It. Cabale de cagots. *Hypocritarum turba, secta.*

CAGOTISME, s. m. Maniére d'agir d'un hypocrite, fausse dévotion. *Pietatis simulatio.*

CAGOU, s. m. Mot du style bas. Homme qui vit d'une maniére obscure & mesquine, & qui fuit la bonne compagnie.

CAGOUILLE, s. f. Volute qui sert d'ornement au haut de l'éperon du vaisseau. *Voluta helix.*

CAGUE, s. f. T. de Mar. Sorte de bâtiment Hollandois. *Navis Batavica.*

CAGUESANGUE, s. f. Dysenterie, flux de sang. *Dysenteria.* Du lat. *caco*, & de *sanguis.*

CAH.

CAHAUCON, s. m. Drogue médicinale que les Chinois portent à Siam.

CAHIELLE. Voy. CAHIÉRE.

CAHIER, ou CAIER, s. m. Plusieurs feuillets attachés légérement, qui ne sont point reliés ensemble, ensorte qu'on les peut ôter ou transposer comme on veut. *Charta sæpius in se replicata, codex.* Prononc. *caié.* Du lat. *quaternio*, bande de quatre.

Il se dit aussi des feuilles pliées ou détachées, qui composent un livre relié. *Folium.*

On appelle aussi *Cahiers*, les délibérations de certaines assemblées, comme celles du Clergé, des Etats & autres. *Acta.*

Cahier de frais. Mémoire de frais.

Cahiers, sont aussi les écrits que les Professeurs dictent à leurs écoliers. *Codices.*

En t. de Libraire, *fesser le cahier*, sign. Assembler des feuilles imprimées pour les plier en *cahiers.*

CAHIEU. Voy. CAÏEU.

CAHIERE, vieux s. f. Grande chaise à bras. *Sella amplior.*

CAHIMITIER, s. m. Arbre fruitier de l'Amérique, qui est de la grosseur & grandeur des pommiers. Son fruit est doux & rafraîchissant.

CAHIN-CAHA, adv. T. bas, qui se dit des choses qu'on fait avec peine, de mauvaise grace, & à plusieurs reprises, ou tant bien que mal. *Ægrè, frigide, molli brachio.*

CAHOANNE. Voy. KAOUANNE.

CAHORS, s. m. Ville de France, cap. du Querci, dans la Guienne, sur le Lot, avec un évêché, suffragant d'Albi. *Devona Cadurcorum, Cadurcum.*

CAHORSIN, ine, s. Qui est de Cahors, natif, ou habitant de Cahors. *Cadurcinus, Cadurcensis.*

CAHORSIN, s. m. C'étoit autrefois ce que nous nommons aujourd'hui *Querci. Cadurcinus ager.*

CAHOS. Voy. Chaos.

CAHOT, s. m. Choc; agitation violente qu'on ressent dans une voiture roulante, par l'inégalité du terrein. *Rhedæ subsilientis succussus.*

CAHOTAGE, s. m. Secouement, mouvement fréquent causé par les cahots. *Succussus durior.*

CAHOTER, v. a. Donner des cahots. *Agitare, succutere duriter.*

Il est aussi n. & sign. souffrir des cahots; être secoué par des cahots. *Subsultare durtter, duriore succussu ferri.*

Cahoter, v. a. & n. Se dit fig. d'un discours, d'un chant rompu, souvent interrompu, qui fautille. *Subsultare.*

CAHUÉ. Voy. CAFÉ.

CAHUETTE, s. f. Petite maison ou cabane de paysan, de berger, de pauvre homme. *Casa, tugurium, gurgustium.*

CAHUTTE, s. f. C'est la même chose que *Cahuette.* Mais il est plus usité. Il faut écrire ce mot avec deux *tt*, parce qu'il vient de l'Allemand *Hutten.*

CAHYS, s. m. Mesure de grains dont on se sert en quelques endroits d'Espagne. 4. *Cahys* font le fanega, & 50. fanegas font le last d'Amsterdam.

CAI.

CAJAHABA, s. f. Plante Indienne qui s'attache aux arbres comme le lierre.

CAJAN, ſ. m. Buiſſon des Indes dont les gouſſes contiennent quatre pois rougeâtres, qui ſont bons a manger.

CAJAN, ou CAÏAN. Voy. CAÏANIEN.

CAÏANIEN, ſ. m. ou CAÏNITE, ſ. de r. g. Nom d'anciens Hérétiques, ainſi appellés de Cain, qu'ils regardoient comme leut pere. C'étoit une branche de Gnoſtiques. *Caïanus.*

CAÏANIDE, ſ. m. Nom de la ſeconde Dynaſtie des Rois de Perſe.

CAJANTE. Voy. PLUMETTE.

CAÏC, ſ. m. T. de Mar. Eſquif à l'uſage des Turcs, & deſtiné au ſervice d'une galère. *Scapha, cymba.* C'eſt auſſi une petite barque, dont les Coſaques ſe ſervent pour naviger ſur la mer noire. *Coſacorum cymba.*

CAÏEN. Voy. CAÏANIEN.

CAÏENNE, oo CAYÉNNE, [la] ſ. f. Fleuve de l'Amér. qui prend ſa ſource dans les montagnes de la Guaïane, traverſe toute la Caribane, & ſe décharge dans la mer du Nord. *Caïanus.*

C'eſt auſſi une iſle & une ville, à l'embouchure du fleuve dont on vieot de parler, & en Terre-ferme. Elle eſt aux François.

CAJEPUT, ſ. m. Huile aromatique qu'on apporte des Indes Orientales. *Cajeputi oleum.*

CAÏER. Voy. CAHIER.

CAÏETE, ſ. f. Nourrice d'Énée. *Caïeta.*

CAÏÉTE, ſ. f. Ancien nom d'une ville du Roy. de Naples, nommée aujourd'hui Gaëte.

CAIES, ſ. f. pl. T. de Mar. Roches molles, ou bancs de ſable couverts de vaſe ou d'herbage. *Arenariæ moles.*

On appelle auſſi *Caies*, toutes les petites iſles des Indes Occidentales qui n'ont point de noms particuliers.

CAÏEU, ſ. m. T. de Bot. & de Fleuriſte. On appelle ainſi les petits oignons qui naiſſent aux côtés des vieux oignons de la tulipe, de la jacinte, du narciſſe, &c. *Bulbus minor adjacens majori, bulbulus.*

CAILLE, ſ. f. Petit oiſeau de paſſage, de plumage grivelé, qui ſe tient dans les blés. *Coturnix.* Il eſt de chaude complexion, d'où on a fait le proverbe, Chaud comme une *caille.*

De *Quaquila*, ou *Quiſquila*, qui ſe trouvent dans la baſſe Latinité pour exprimer cet oiſeau, & qui ſont des mots faits ſur le chant des *cailles.*

CAILLEBOT. Voy. CAILLOT.

CAILLEBOTTE, ſ. f. Maſſe de lait caillé qui eſt ferme & épaiſſi. *Concreti lactis grumus.*

CAILLEBOTTÉ, ée, adj. Réduit en caillebot coagulé. *Coagulatus, a, um.* Il ſe dit du ſang.

CAILLEBOTTIS, ſ. m. T. de Mar. Tillac à jour placé entre deux bordures pour ſervir à évaporer la fumée du canoo quand on le décharge, & pour donner du jour entre les ponts, quand les ſabords ſont fermés. *Tabulatum pervium*, ou *cancellatum.*

CAILLELAIT, ſ. m. T. de Bot. Plante dont les fleurs ou tiges nouvellement fleuries foot cailler le lait. *Gallium.*

CAILLEMENT, ſ. m. L'action de ſe cailler. Il ſe dit du lait en parlant des nouvelles accouchées. *Coagulatio.*

CAILLER, v. a. Coaguler, figer. *Cogere, coagulare, congelare, conſpiſſare.*

Avec le pron. perſ. il ſe prend dans une ſignification neutre. *Cogi, concreſcere, condenſari.*

Il a ſignifié autrefois, Chaſſer aux cailles, & ſe ſervit de l'appeau qui contrefait le cri de la caille.

Oo dit abſol. au ſubſt. Du *caillé*; p. d. do lait coagulé, dont la partie ſéreuſe eſt ſortie, qu'on appelle le *lait clair*, ou le *petit lait. Coagulatum.*

CAILLETEAU, ſ. m. dimin. Jeune caille. *Pullus coturnicis.*

CAILLETOT, ſ. m. Petit turbot fort délicat, ainſi nommé dans la baſſe Normandie.

CAILLETTE, ſ. f. Le quatriéme ventricule du bœuf, ou des autres animaux qui ruminent. *Abomaſum.* C'eſt dans la *caillette* des veaux ou agneaux que ſe forme la préſure qui caille le lait : ce qui lui a fait donoer le nom de *caillette.*

Il ſe dit ſig. d'uo homme ſans cœur, qui n'eſt capable d'aucune entrepriſe. *Ignavus, ſocors.* On le dit auſſi d'une femme frivole & babillarde : C'eſt une *caillette* du quartier. Il ſe prend auſſi dans un ſens obſcèoe, & ſign. les parties naturelles de l'homme.

Caillette, s'eſt dit anciennemeot pour *Cauchoiſe*, fém. de *Cauchois.*

CAILLEUR, vieux ſ. m. Celui qui chaſſe les cailles.

CAILLOT, ſ. m. C'eſt un grumeau de ſang, ou une petite portion de ſang caillé qu'on crache ou qu'on vuide avec les excrémens. *Grumus ſanguinis.*

Caillot, s'eſt dit anciennement pour *Cauchois.*

CAILLOT ROSAT. Poire ainſi appellée à cauſe qu'elle eſt pierreuſe, & qu'elle a le goût de roſe. *Pyrum callionium.*

CAILLOTIS, ſ. m. Sorte de ſoude, dont les pierres ſont fort ſemblables a des cailloux.

CAILLOU, ſ. m. Pierre dure, & quelquefois polie & luiſante. *Silex, calculus, ſcrupus.*

Eau de *Caillou.* Eau forte préparée, ſur laquelle on voit végéter les métaux, comme un arbre qui croît à vûe d'œil.

CAILLOUTAGE, ſ. m. Amas de cailloux. *Scruporum acervus.*

CAÏMACAM, ſ. m. Nom de dignité dans l'Empire Ottoman. Il y a trois *Caïmacams*; l'un qui eſt toûjours près de la perſonne du grand Viſir, l'autre qui réſide à Conſtantinople, & qui en eſt comme le Gouverneur ; & le troiſiéme qui eſt auprès du Grand Seigneut, quand le Viſir n'y eſt pas.

CAIMACANIS, ſ. m. Toile fine, du nombre des Cambraſioes de Bengale.

CAIMAND, ande, ſ. Mendiant qui demande l'aumône par fainéantiſe. *Mendicus.* Il eſt peu uſité.

CAIMANDER, v. n. Gueuſer, mendier. *Mendicare, erogare.* Quelques-uns dérivent ce mot par métathèſe de *mendicare.* Il eſt du ſtyle fam.

CAIMANDEUR, euse. } Voy { *Caimand.*
CAIN-CAHA. } Voy { *Cahin-caha.*
CAÏNITE. } Voy { *Caïanien.*

CAJOLER, v. a. Dire des paroles honnêtes & obligeantes, flatter, entretenir quelqu'un de choſes qui lui plaiſent. *Blandiri alicui; blando ſermone delinire.* Careſſer quelqu'un, afin d'attraper de lui quelque choſe à force de flatteries. *Subpalpari.*

It. Tâcher de ſéduire une femme ou une fille par de belles paroles, & à force de leur dire des douceurs & des flatteries. *Procari.*

On dit en badinant, *Cajoler* son vin ; p. d. Tenir quelque temps son verre à la main avant que de boire, & cependant chanter & plaisanter.

CAJOLER un vaisseau ; c'est le mener contre le vent dans le courant d'une rivière. *Adverso vento decurrere.*

CAJOLER, v. n. T. de Fauc. qui se dit du cri des geais. *Garrire.*

CAJOLERIE, s. f. Flatteries pour gagner l'amitié de quelqu'un. *Blanditia.* Langage flatteur dont on se sert pour tâcher de séduire une femme ou une fille.

CAJOLEUR, EUSE, s. Celui qui cajole. *Procus ; Amasius, Blandiloquus, Assentator.*

CAJOU, s. m. Noix qui vient du Brésil, & qui contient un noyau blanc, aussi bon que les pistaches. Le fruit de l'arbre qui la porte est rempli de suc comme le limon. *Cajovium.*

CAIQUE. Voy. CAIC.

CAIRE, vieux s. f. Visage. Du lat. *caro*, chair.

CAIRE, s. m. Le *Caire*, ou le grand *Caire*, est la ville cap. d'Égypte, située sur le bord oriental du Nil. Le *Caire* est divisé en trois, le Bulac, le vieux *Caire* & le nouveau *Caire*. *Cairus.* Cette ville est nommée en Arabe *Alcahera*, c. à d. la victorieuse. Voy. le Dict. de Trév.

CAISSE, s. f. Boite, coffre fait de planches d'un bois léger pour transporter des marchandises. *Capsa.* Raisins de *caisse.*

En t. de Jardinier, c'est un coffre quarré, ouvert par le haut, que l'on remplit de terre, & où l'on plante des orangers, des grenadiers, &c.

C'est aussi un renfoncement quarré qui est dans chaque intervalle des modillons du plafond de la corniche Corinthienne, & qui renferme une rose. *Lacunaria.*

On appelle aussi *caisse de poulie* dans un navire, un moufle de poulie. *Rechamus.*

ÇAISSE, chez les Tourneurs, est ce qui sert à contenir le registre ou clavier. *Capsula.*

C'est aussi un coffre-fort de Banquier, de Marchand. *Capsa.* Tenir la *caisse* : Avoir le maniment de l'argent d'un Financier, &c. Il se dit aussi de tout l'argent qu'un Financier a chez lui, & qu'il négocie.

On nomme aussi *caisse*, le lieu où est le coffre-fort, & où le Caissier fait ses payemens.

CAISSE, sign. aussi un gros tambour qui sert à la guerre. *Tympanum.*

CAISSE de fusées. Coffre où l'on enferme une grande quantité de fusées volantes. *Caisse aérienne.* Sorte de ballon qui renferme beaucoup d'artifices de petites fusées.

CAISSETIN, s. m. Petite caisse.

CAISSIER, s. m. Celui qui tient la caisse d'un Trésorier, d'un Banquier. *Capsarum custos, administer.*

CAISSON, s. m. Grande caisse où l'on met le pain de munition, & autres choses dont on a besoin à l'armée. *Annonarius currus.*

CAISSON DE BOMBES. Fourneau superficiel fait de plusieurs bombes enfermées dans une caisse de bois. *Ollis ignariis referta capsa.*

CAISSONS. Ce sont sur mer les coffres attachés sur le revers de l'arrière du vaisseau. *Capsa nautica.*

CAISTRE. Voy. CAYSTRE.

CAIUS, s. m. Prénom & quelquefois nom Latin, que nous conservons en son entier dans notre langue.

CAJUTE, s. m. T. de Mat. Lit de vaisseau. *Lectulus nauticus.*

CAIXE, s. m. Nom de somme au Japon. Ce sont 4. den. $\frac{1}{7}$. *Caixas.*

CAK.

CAKERLAC, s. m. Insecte qui se trouve dans l'Amérique mérid. *Cakerlacus.*

CAL.

CAL. Voy. CALUS.

CALABA, s. m. Arbre gommeux des Indes.

CALABERNO. Voy. CALABOURNO.

CALABOURNO, s. m. Cap situé à dix milles au Sud-Est de Salonique.

CALABRE, s. f. Province du roy. de Naples, laquelle a titre de duché. *Calabria.* La *Calabre* ultérieure a pour cap. Cantanzaro, & la citérieure a Cosenza.

On dit pop. Battre la *Calabre* ; p. d. Battre la campagne.

CALABROIS, OISE, s. Qui est de la Calabre. *Calaber.*

CALADARIS. Voy. CALLADARIS.

CALADE, s. f. T. de Man. Pente d'un terrein élevé, par où on fait descendre plusieurs fois un cheval au petit galop, pour lui apprendre à plier les hanches, & à former son arrêt. *Pavimentum declive ; declivitas.* Ce mot vient de *calada*, qui signifioit autrefois *pavé*. De l'Hébr. *kala*, qui sign. une *pierre*.

CALAF. Voy. COLLAF.

CALAHORRA, s. f. Ville épisc. d'Espagne, dans la Castille vieille, sur le bord de l'Èbre. *Calaguris.*

CALAIS, s. m. Ville & port de mer en Picardie, province de France, cap. du pays reconquis. *Calesium, Caleum.* Le Pas de *Calais* est un détroit qui sépare la mer de Bretagne de celle d'Allemagne, & qui est entre les côtes du pays reconquis en France, & du comté de Kent en Angleterre. *Fretum Caletanum.*

CALAIS, s. m. N. pr. d'hom. (Quelques-uns disent *Carilef.*) *Carilefus.*

CALAÏS, s. m. T. de Myth. Fils de Borée & d'Orithye.

CALAISON, s. f. Profondeur d'un vaisseau depuis le premier pont jusqu'au fond de cale.

CALAMANDRE, s. f. N. pr. de femme. *Calamandis.*

CALAMBA, s. m. La plus excellente sorte de bois d'aloës, qui rend une odeur admirable. *Xyloaloë.* On l'appelle aussi *calampart*, & *Calambouc.*

CALAMEDON, sous-entendu *fracture*, s. f. Espéce de fracture transversale qui s'étend jusqu'au bord de l'os, dont l'un des bouts est éclaté en maniére d'ongle ou de bec de flûte. C'est un adverbe grec. Καλαμηδὸν, en maniére de roseau taillé en bec de flûte.

CALAMENT, s. m. ou CALAMENTE, s. f. T. de Bot. Plante ainsi appellée du gr. καλὸς, *beau*, & μίνθα, *mente*, comme qui diroit *belle mente*. *Nepeta.*

CALAMINAIRE, adj. m. & f. Qui appartient à la calamine. *Calaminarius, a, um. Cadmiaus.*

CALAMINE, s. f. Espéce de cadmie naturelle, qui est privée des parties métalliques. Terre fossile & bitumineuse, qui affine le cuivre avec lequel on la jette dans la fonte, & l'augmente de plus d'un tiers en l'affinant. *Cadmia.*

CALAMISTRER, v. a. Friser, mettre les cheveux en boucles. *Crispare comam.* Il est du style fam.

CALAMITE, s. f. Pierre d'aimant, ou boussole. *Magnes, Lapis magnesius.* Ce mot a signifié proprement une *grenouille verte*, à cause qu'elle vit parmi les roseaux ; & il a été donné à l'aiguille aimantée, parce qu'avant qu'on eût trouvé l'invention

l'invention de la suspendre fut un pivot, on l'enfermoit dans une phiole de verre demi-pleine d'eau, sur laquelle on la faisoit flotter par le moyen de deux fêtus, comme une petite grenouille. *Rana calamita*, *Diophyta*. De καλαμος, *paille*, parce que cette pierre attire la paille.

CALAMITÉ, s. f. Misère, trouble, infortune. *Calamitas*. Il ne se dit plus guère en françois que des malheurs généraux. De *calamus*, le *tuyau du blé*. On appelloit du nom de *calamité*, la grele qui brisoit les blés.

CALAMITEUX, EUSE, adj. Infortuné, misérable. *Calamitosus*. Il ne se dit guère que des temps.

CALAMUS, s. m. en t. d'Anat. est la pointe ou l'extrémité du quatrième ventricule de la tête du côté de l'épine du dos.

CALAMUS AROMATICUS, s. m. Plante qui est de deux sortes. Il y a le vrai *calamus aromaticus* des Anciens, qui vient dans les Indes Orientales, & qui est une espéce de roseau; & celui des boutiques, qui est bien différent, & dont la racine est bonne pour l'estomac & contre la colique. On l'appelle aussi *Canne odorante*.

CALANDES. Voy. CALENDES.

CALANDRE, s. f. T. de Manufact. Machine propre pour presser les étoffes, & pour les rendre polies, unies & lissées. *Machina poliendis levigandisque telis, & holosericis comparata*. Elle sert aussi pour y faire ces ondes qui sont sur les tabis & les moires.

CALANDRE. Petit oiseau du genre des alouettes, qui n'a point de crete. *Alauda non cristata*, ou *corydalus minima*.

It. Petit ver qui se fourre dans le blé, & le mange; on l'appelle aussi *charençon*, ou *patepelue*. *Curculio*, *calandrus*.

CALANDRER, v. a. Mettre une étoffe sous la calandre pour la presser, ou tabiser. *Telas, holosericu exponere*, *levigare*.

CALANDREUR, s. m. Ouvrier qui conduit la calandre.

CALANDRIER. Voy. CALENDRIER.

CALANE, CATANE, s. f. Sabre du Japon, dont la lame est très-large.

CALANGUE. Voy. CALE.

CALATAYUD, s. m. Ville du roy. d'Arragon en Espagne, sur le Xalon. *Bilbilis*, *Calatayda*.

CALATRAVA, s. f. Ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, sur la Guadiane. Il y a à *Calatrava*, non-seulement des Chevaliers, mais aussi des Religieuses qui portent la croix de l'Ordre de *Calatrava*. *Moniales de Calatrava*.

CALATRAVA la nouvelle. Lieu de la nouvelle Castille en Espagne, à huit lieues de *Calatrava* la vieille.

CALCAMAR, s. m. Oiseau du Brésil, qui nage sur la mer, & ne vole point. *-arus*.

CALCANEUM, s. m. T. d'Anat. C'est le second os du tarse, & le plus grand de tous. Quelques-uns l'appellent l'*os de l'éperon*.

CALCANTHUM, s. m. C'est le vitriol rubifié.

CALCEDOINE. Voy. CHALCÉDOINE.

CALCET, s. m. Assemblage de planches clouées sur le haut des arbres d'une galere, & qui renferme les poulies destinées au mouvement des antennes. *Carchesium*.

CALCHAQUIN, INE, s. Il y a dans l'Amér. mérid. deux vallées qui portent le nom des *Calchaquins*, & habitées toutes deux par un peuple de ce nom. La premiére est située dans les Andes, montagnes qui bornent le Pérou & le Chili du côté du Levant, & elle en est bornée presque des deux côtés. L'autre commence vers la ville de Sainte-Foi, & s'étend jusqu'au fleuve de la Plata. *-quinus*, *a*.

CALCHAS, s. m. (Prononc. *Calcas*.) Fils de Thestor, un des Argonautes, Grand-Prêtre & Devin de l'armée Grecque qui fit le siége de Troye.

CALCINATION, s. f. Action par laquelle on réduit en chaux & en poudre les métaux, les minéraux, & les mixtes, avec un feu violent, ou par le moyen de quelque autre chose de corrosif, comme le mercure, l'eau forte, &c. *Calcinatio*, *exustio rei metallica*.

CALCINER, v. a. T. de Chym. Réduire les métaux ou les minéraux en chaux, ou poudre très-subtile, par le moyen du feu, ou de quelque autre chose de corrosif. *Torrere*, *exurere*, *in calcem redigere*.

CALCIS, s. m. Faucon qui ne vole que la nuit. *Cymindis*, ou *Cybendis*.

CALÇON. Voy. CALEÇON.

CALCUL, s. m. Supputation de plusieurs sommes ajoûtées, ou soustraites, ou multipliées, ou divisées. *Computatio*. Il se dit aussi des supputations qui se font en Astron. & en Géomét. *Supputatio*.

On dit prov. qu'Un homme se trompe en son *calcul*, quand il se méprend en quelque chose que ce soit.

En t. de Méd. c'est la maladie de la pierre dans la vessie, ou dans les reins; & la pierre qui se forme dans nos corps. *Calculus*.

CALCULABLE, adj. m. & f. T. d'Arith. Qui se peut calculer. *Potis calculari*.

CALCULATEUR, s. m. Celui qui calcule. *Ratiocinator*, *calculator*, *computator*.

CALCULER, v. a. Supputer. *Computare*, *supputare*.

Ces mots viennent de *calculus*, parce que les Anciens se servoient de petits cailloux pour faire leurs supputations.

CALCULEUX, s. m. Qui a le calcul, qui est tourmenté de la gravelle, de la pierre. *-losus*.

CALCULEUX, EUSE, adj. T. de Méd. Pierreux, graveleux. Concrétion *calculeuse*. *Concretio calculosa*.

CALDERINO, s. m. Montagne d'Espagne. *Mons Calderinus*.

CALE, s. f. T. de Mar. Fond de *cale*. C'est le lieu le plus bas du vaisseau, la partie qui entre dans l'eau sous le franc tillac. *Infimum navis tabulatum*. Mettre à fond de *cale*.

CALE, est aussi l'action par laquelle on plonge quelqu'un dans l'eau. *Immersio*. Ce fut autrefois un passe-temps dont usoient les Goths par forme d'exercice; mais ç'a été un supplice parmi les Celtes & les François. La *grande cale*, ou la *cale par-dessous la quille*. Supplice en usage parmi les Hollandois. V. le D. de Tr. Du mot Gascon *cabussa*, se jetter la tête la première.

C'est aussi un abri ou rade qu'on trouve sur la côte derrière quelque terrein éminent. *Aprica fauces*, *promontorium*. On l'appelle autrement *calangue*.

It. Plomb qui sert à la pêche de la morue, pour faire enfoncer l'hameçon au fond de l'eau. *Bolis*.

C'est aussi un bonnet plat par enhaut, à l'usage des femmes de basse condition. *Calantica*.

It. Bonnet d'homme fait en rond & plat, qui couvre seulement le haut de la tête. *Pileus*.

CALE, chez les Artisans, est un morceau de bois plat, qu'on met entre deux pierres, ou deux piéces de bois, pour les serrer, ou sous une table, afin qu'elle soit de niveau. *Hypomochlion*, *phalanx*, *assula*.

CALEBAS, ou CALBAS, s. m. T. de Mar. Corda-

ge qu'on amarre par un bout au racage de l'un des pacfis, & par l'autre bout à un arganeau qui est au pied du mât. *Funis antennarum erectivus.*

CALEBASSE, f. f. T. de Bot. *Cucurbita lagenaria.* Plante cucurbitacée, dont le fruit, que l'on appelle gourde, est fait en forme de bouteille ancienne, formée par deux espéces de panses, dont l'inférieure est plus grosse que la supérieure. Ce fruit est aussi nommé *calebasse.* On le vuide & on y met du vin; & l'on attache des *calebasses* sous les aisselles, pour apprendre à nager.

On dit prov. Frauder la *calebasse*, p. d. Tromper son compagnon, boire ce qui est dans la *calebasse* en son absence.

CALEBASSE, est aussi une prune qui devient large & blanchâtre, & tombe sans venir à maturité.

CALEBASSIER, f. m. Arbre des Isles de l'Amérique, dont le fruit est semblable aux calebasses & aux potirons.

CALEBOTIN, f. m. Petit panier sans anse en forme de piqnotin, où les Cordonniers mettent le fil & les alènes. *Quasillus sutorius.*

CALÈCHE, f. f. Petit carrosse coupé qui a d'ordinaire plusieurs ornemens. *Rheda minor, pilentum.*

C'est aussi un carrosse léger, entouré de Mantelets, & dont on se sert pour se promener dans les jardins.

CALEÇON, f. m. Vêtement qui couvre les cuisses, qu'on attache à la ceinture, & qu'on met sur la chair nue, enfermant néanmoins dedans le bas de la chemise. *Interiara feminalia*, *interius subligar*, *subligaculum.*

CALEÇONNIER, f. m. Ouvrier qui fait des caleçons.

CALÉDONIEN, ENNE, f. Nom de l'ancien Peuple qui habitoit la partie septentrionale de l'Ecosse; & la Calédonie étoit ce qu'on appelle aujourd'hui les Provinces de Brai, d'Albain, d'Athol & de Perth. *Calédonien*, *enne*, est aussi un adj. qui sign. Qui appartient aux Calédoniens, ou au pays des Calédoniens. *Caledonius*, *a.* La forêt *Calédonienne.* L'Océan *Calédonien.*

CALÉFACTION, f. f. T. dogmat. Action du feu qui cause la chaleur. *Calefactus*, *ûs.*

CALEMAR, f. m. Casse ou canon d'une écritoire portative: qui sert d'étui pour y mettre des plumes, un canif. *Calamarum theca.* Ce mot n'est guère en usage qu'au Collége. Il vient de *calamarium*, écritoire.

CALEMARE, f. f. Poisson de mer qui ressemble à la Séche, ou qui en est une espéce, mais dont la chair est plus molle. *Loligo;* du gr. ἴλιι, noir. On nomme encore ce poisson *Tante.*

CALEMENT, f. m. Plante aromatique qui entre dans la Thériaque.

CALENCAS, f. m. Toile peinte qui vient des Indes & de Perse.

CALENDA, f. m. Danse lascive en usage parmi les Espagnols de l'Amérique.

CALENDAIRE, f. m. Espéce de ver qui ronge le froment.

CALENDAIRE, f. m. C'est la même chose que le Nécrologe. Voy. ce mot.

Il est aussi adj. de t. g. & sign. Qui appartient aux Calendes, qui y a rapport. Fastes *calendaires*, Junon étoit surnommée *Calendaire*, parce que toutes les calendes lui étoient consacrées. *Calendaris.*

CALENDER, f. m. Espéce de Derviche, ou Religieux de Perse & de Turquie. *Calenderus.* Les *Calenders* tirent leur nom de Santon Calendri leur fondateur, C'est une secte d'Epicuriens, plûtôt qu'une société de Religieux. On leur donne encore le nom d'*Abdallas.*

CALENDES, f. f. pl. C'est ainsi que les Romains nommoient le premier jour de chaque mois. *Calendæ.* On se sert encore aujourd'hui dans la Chancellerie Romaine de cette façon de compter. Du gr. καλέω, j'appelle. C'étoit un jour fatal pour les débiteurs, parce que le terme des contrats expiroit ce jour-là. On comptoit les *calendes* en rétrogradant, en sorte que le 14. de Décembre étoit marqué le 19. avant les *calendes* de Janvier.

On dit, Renvoyer un homme aux *calendes* Grecques; p. d. le remettre à un temps qui ne viendra point, parce que les *calendes* ont été de tout temps inconnues en Gréce.

CALENDES, se dit aussi des Conférences que les Curés & les Prêtres assemblés font au commencement de chaque mois sur leurs devoirs. *Callationes Calendis fieri solitæ à Clericis.*

CALENDRE. Voy. CALANDRE.

CALENDRIER, f. m. Table, ou Almanach qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois & des Fêtes qui arrivent pendant l'année. *Fasti*, *Calendarium.* On se sert dans le Bréviaire du *Calendrier* Romain, ou Grégorien. Le Pape Grégoire XIII[e]. a réformé le *Calendrier* la nuit du 4. d'Octobre; & le lendemain au lieu du 5. on compta le 15. du même mois de l'année 1582. en retranchant 10. jours qui s'étoient glissés de trop dans la supputation ordinaire, depuis le Concile de Nicée tenu en 325. L'erreur venoit de ce que l'année solaire ou Julienne n'est pas de six heures entiéres au-delà des 365 jours. Il y a 11 minutes de moins; & ce qu'il y a de moins avoir produit un excès de 10. jours: ensorte que l'équinoxe de Mars, qui doit être au 21. étoit remonté jusqu'au onziéme. Les Grecs & les Protestans, excepté la Hollande, gardent encore l'ancien usage, ou le vieux *Calendrier.*

On dit prov. Réformer le *Calendrier*, pour se moquer de ceux qui veulent trouver à redire à ce qui est bien fait.

CALENDULE, f. f. Plante. *Calendula.* Voy. SOUCI.

CALENGE, f. m. Vieux t. de Coût. Contestation, & plainte criminelle en Justice, même la prise de corps. *Altercatio.*

CALENTER, f. m. T. de Rel. C'est en Perse un Trésorier & Receveur des Finances d'une Province. *Quæstor.*

CALENTURE, f. f. Fiévre accompagnée d'un délire subit, commune à ceux qui font des voyages de long cours dans des climats chauds.

CALEPIN, f. m. N. pr. d'hom.

CALER, v. a. T. de Mar. Baisser les voiles. *Vela contrahere.* Du gr. χαλᾶν, qui sign. la même chose.

CALER sign. aussi sur la mer, Enfoncer quelque chose, & la faire tomber dans l'eau. *Demittere.*

It. Mettre une cale. *Hypomochlion subjicere*, *summittere assulam.*

On le dit fig. Il faut *caler* la voile; p. d. Ployer, s'humilier devant un plus puissant que soi. *Cedere alicui*, *se submittere.*

SE CALER, s'est dit autref. p. *se taire.*

CALESIAM, f. m. Grand arbre du Malabar, dont le bois sert à faire des manches de couteau, & des poignées de sabre.

CALFAT, f. m. T. de Mar. Radoub d'un navire dont on bouche les trous, & qu'on enduit de suif & de gondron, ou d'étoupe enduite de brai. *Navalis stipatio.*

It. Celui qui calfate le vaisseau. *Navalis munitor, stipator.*

C'est aussi l'instrument qui sert à calfater. *Instrumentum stipandæ navi comparatum.*

CALFATAGE, s. m. Étoupe qu'on a fourrée dans la couture du vaisseau. *Navis stipatio.*

CALFATER, v. a Radouber un navire. *Munire, communire, juncturas navigii stipare.* De l'Hébr. *caphar*, enduire de bitume.

CALFATEUR, s. m. Celui qui donne le calfat à un vaisseau. *Navalis munitor, stipator.*

CALFATIN, s. m. C'est le valet du Calfateur. *Stipatoris nautici administer.*

CALFEUTRAGE, s. m. L'action de calfeutrer, ou l'ouvrage de celui qui calfeutre.

CALFEUTRER, v. a. Boucher les fentes, les ouvertures d'une porte ou d'une fenêtre, pour empêcher que le vent n'y entre. *Stupâ rimas farcire, opplere.*

CALIBITE. Voy. CALYBITE.

CALIBRE, s. m. La grandeur de l'ouverture du canon de toutes sortes d'armes à feu. *Oris ænei tormenti amplitudo, modus.*

Il se dit aussi de la grosseur du boulet, ou de la balle. *Amplitudo, modus.*

Il se dit fig. des personnes ou des choses, qui étant comparées les unes aux autres, se trouvent de même ou de différente valeur & proportion. *Convenientia.*

Calibre, en Archit. sign. Volume, grosseur. *Amplitudo, modus.*

Chez les Artisans, c'est un ais qui a une entaille d'un angle rentrant, & qui est droit. Il sert pour prendre des mesures. *Asserculus in triangulum incisus.*

En t. de Mar. c'est le modèle qu'on fait pour la construction d'un vaisseau. *Exemplar.*

Calibre, en t. d'Horloger, est l'espace qu'on ménage entre les deux platines d'une montre, qui en font la cage.

C'est encore une sorte de grosse filière, dont on se sert pour tirer à l'argue.

CALIBRER, v. a. T. d'Artillerie. Prendre la mesure du calibre, marquer le calibre d'un canon. *Globorum æneorum modum, amplitudinem designare.* On dit encore *calibrer* les balles, p. d. leur donner le calibre, la grosseur nécessaire.

En t. d'Horlog. Mesurer avec un petit compas fait exprès les deuts des roues & les ailes des pignons.

CALICE, s. m. Vaisseau sacré qui a une petite coupe posée sur un pied assez haut, & assez large par le bas, & qui sert au sacrifice de la Messe. *Sacer calix.*

Calice de Soupçon. Breuvage qu'un mari qui soupçonnoit sa femme d'infidélité, lui faisoit boire pour l'éprouver. Ce qui se pratiquoit autrefois parmi les Hébreux, & parmi les Chrétiens d'Égypte. *Calix suspicionis, poculum suspicionis.*

Du gr. κύλιξ, qui sign. le même.

En t. de spiritualité, *Calice* sign. Tristesse, douleur accablante. De-là on dit prov. qu'il faudra boire, avaler le *calice*; p. d. souffrir constamment, ou faire quelque chose pour laquelle nous avons grande aversion.

On dit aussi des gens dont les habits sont chargés de galon ou de broderie d'or, qu'ils sont dorés comme des *calices.*

Calice, se prend en Bot. pour cette partie extérieure qui enveloppe la fleur lorsqu'elle est en bouton, & qui est différente du pédicule. *Calix.*

CALIETTE, s. f. Champignon jaune qui vient au pied du geniévre. *Calieta.*

CALIFAT, s. m. Dignité de Calife chez les Sarrasins.

CALIFE, ou CALIPHE, s. m. La première dignité Ecclésiastique chez les Sarrazins. Dignité souveraine parmi les Mahométans, qui comprend un pouvoir absolu sur tout ce qui regarde la religion & le gouvernement politique. *Calipha, Caliphas, Cairi Princeps.* Ce nom étoit affecté aux successeurs de Mahomet qui s'appelloient *Califes* de Syrie. Mais depuis il s'éleva divers *Califes* qui usurpérent l'autorité souveraine en Perse, en Égypte & en Afrique. Dans la suite on n'a laissé aux *Califes* que le titre de Grands Prêtres de Mahomet.

Ce mot, qui est Arabe, vient de חלף, *Halapha*, succéder, être à la place d'un autre; & sign. Successeur, héritier, vicaire, qui tient la place d'un autre.

CALIFORNIE, s. f. Grande presqu'Isle de l'Amér. septentr. au nord de la mer du Sud. *-nia.*

À CALIFOURCHON, adv. Jambe deçà, jambe delà, comme quand on est à cheval. *Furcatim.*

CALIGINEUX, euse, vieux adj. Obscur. *-nosus.*

CALIGULA, s. m. Surnom de Caius César, fils de Germanicus & d'Agrippine, & IVe. Empereur Romain.

CALIN, s. m. Espéce de métal ressemblant au plomb & à l'étain, que les Chinois préparent.

Câlin, ine, s. Mot pop. Niais, fainéant, gueux. *Rusticus, deses, mendicus.*

CÂLINER, SE CÂLINER, v. n. p. Prendre ses aises, demeurer dans l'inaction, dans l'indolence.

CALINGUE. Voy. CARLINGUE, t. de Mar.

CALIORNE, s. f. T. de Mar. Gros cordage passé dans deux mouffles à trois poulies. *Funis nauticus tractilis.*

CALIPPIQUE, adj. f. T. de Chronol. qui se dit d'une période de soixante & seize ans, inventée par Calippe, célébre Mathématicien de Cyzique. *Calippicus, a, um.* La période *Calippique* commence l'an 4384. de la période Julienne, 330. avant J. C.

CALISBURANO, s. m. Lieu du Docèse de Crémone en Lombardie. *Calisbarnum.*

CALISTE, CALIXTE, ou CALLISTE, s. m. Nom de trois Papes. *-tus.*

Caliste est aussi fém. & on le donne à des femmes. *Calixta.*

De Κάλλιστος, superl. de καλός. *Très-beau*, ou *très-bon.*

CALIXTIN, s. m. Nom qu'on donne à ceux d'entre les Luthériens qui suivent les sentimens de George Calixte, célébre Professeur en Théologie parmi eux. C'étoient des demi-Pélagiens. *-inus.*

On appelle aussi *Calixtins* les Hérétiques ou Schismatiques de Bohême, qui vouloient communier sous les deux espéces. Du mot lat. *calix* calice.

CALLADARIS, s. m. Toile de coton rayée ou de rouge ou de noir, qu'on apporte des Indes Orientales.

CALLAF, s. m. Arbrisseau dont les fleurs sont employées à composer une eau dont les Manres se servent dans les fiévres ardentes & pestilentielles.

CALLAIS, s. m. Pierre adhérente aux rochers inaccessibles & glacés, laquelle ressemble à un œil.

CALLEBRANCHE, s. f. Anémone dont la peluche est incarnat.

CALLÉE, f. f. Cuirs de *Callée*, font des cuirs de Barbarie.

CALLEMANDRE, f. f. Sorte d'étoffe de laine fort lustrée.

CALLEVILLE, f. f. Sorte de pomme. *Malum Calvirium.* Il y en a de rouges & de blanches.

CALLEUX, EUSE, adj. Où il y a des cals, ou qui est dur comme un cal. *Callosus.*

CALLIBLEPHARON, f. m. Reméde, tant pour les maladies que pour la beauté des paupiéres. De Καλλος, beauté, & de Βλέφαρον, paupiére.

CALLICHORE, f. m. Lieu peu éloigné d'Éleusine dans l'Attique, ainsi nommé à cause des danses qu'y faisoient les femmes en l'honneur de Cérès. De καλός, beau, & χόρος, danse.

CALLIG, f. m. T. de Rel. Canal artificiel qui porte l'eau du Nil depuis le vieux Caire jusqu'à Damiette. *Canalis arte factus*, *canaliculus*. C'est un mot Arabe.

CALLIGRAPHE, f. m. Écrivain, Copiste, qui mettoit autrefois au net ce qui avoit été écrit en notes par les Notaires. *-phus.*

De κάλλος, *beauté*, & de γράφω, *j'écris.*

CALLIMAQUE, f. m. N. pr. d'hom. *-chus.* Ce mot est gr. & fign. *beau* ou *bon combattant* : de καλός, beau, bon, & μάχομαι, je combats.

CALLINIQUE, f. m. N. pr. d'hom. Ce nom est gr. & fign. *beau*, ou *bon vainqueur*; de καλός, & νικάω, *vaincre.*

CALLIONYME, f. m. Poiffon. Voy. URANOSCOPE. De Καλός, beau, & de ὄνομα, nom.

CALLIOPE, f. f. Muse qui préside à l'éloquence, & à la poësie héroïque. *Calliope*, *Calliopea.* Ce mot fign. *belle* ou *bonne voix.* De καλός, & ὄψ, *voix.*

CALLIPÉDIE, f. f. C'est le titre que Claude Quillet a donné à son Poëme Lat. *Des moyens d'avoir de beaux enfans. -pædia.* De Καλός, *beau*, & Παῖς, *enfant.*

CALLIRHOÉ, f. f. N. pr. de fem. & de fontaine. *Callirhoë.*

CALLISTE. Voy. CALISTE, ou CALIXTE.

CALLISTES, f. f. pl. Fêtes en l'honneur de Vénus, particuliéres à l'Isle de Lesbos, & dans lesquelles les femmes se disputoient le prix de la beauté.

CALLISTHÉNE, f. m. N. pr. d'hom. *-nes* : de καλός, & σθένω, *valeo*, *possum.*

CALLISTIN. Voy. CALIXTIN.

CALLISTRATE, f. m. N. pr. d'hom. *-tus.* Il fign. propr. Bon homme de guerre : de καλός, *bon*, & στρατός, *armée.*

CALLIXENE, f. m. N. pr. d'hom. *-nus* : de καλός, *bon*, & ξένος, *étranger*, *hôte.*

CALLISTAGORAS, f. m. fut honoré comme un Dieu à Teno.

CALLOSITÉ, f. f. Petit calus qui se fait en quelque partie de la peau. *Callus*, *callum.*

CALLOT, f. m. Masse de pierre que l'on tire brute des ardoisiéres.

CALMANT, f. & adj. T. de Méd. On appelle *calmants* les remédes narcotiques ou soporatifs, tels que le laudanum, &c. *Mitigans*, *sedans.*

CALME, f. m. Temps serein & tranquille, où il ne fait aucun vent. *Tranquillitas maris.* Du gr. καῦμα, *chaleur.*

Il se dit fig. en choses spirituelles, & fign. tranquillité. *Tranquillitas mentis*, *animi.*

Il est aussi adj. de t. g. & fign. Tranquille, tant au propre, qu'au figuré. *Tranquillus*, *quietus*, *pacatus.*

CALMER, v. a. Rendre calme, appaiser, modérer. *Sedare*, *placare*, *tranquillare.* Il se dit tant au prop. qu'au figuré. *Calmer* les flots, les esprits.

CALMI, f. m. Sorte de toile peinte qui se fabrique dans les États du Grand Mogol.

CALMOUC, OUQUE, f. Nom des Tartares qui occupent le pays qui est entre le Mongul & le Volga jusqu'à Astracan. Ils sont idolâtres, & n'ont point d'habitations fixes. Ils sont divisés en une infinité de hordes, qui ont chacune leur Kam particulier. *Calmuchus*, *a.* On joint souvent le mot Tartare à celui de *Calmouc*, & l'on dit les Tartares *Calmoucs.*

CALOBRE, f. f. Espéce de vêtement qu'on met pardessus un habit.

CALOCER, f. m. N. pr. d'hom. *-rus.*

CALOCHIERNI, f. m. Espéce d'*Attractilis* commune en Gréce & en Créte.

CALOGER. Voy. CALOYER.

CALOMNIATEUR, TRICE, f. Qui accuse faussement quelqu'un. *Calumniator*, *sycophanta*; *calumniatrix*, *accusatrix.*

CALOMNIE, f. f. Fausse accusation d'un crime, médisance atroce & mal fondée, contre l'honneur & la réputation d'autrui. *Calumnia*, *sycophantia*, *falsa criminatio.*

CALOMNIER, v. a. Accuser faussement. *Calumniari aliquem*, *sycophantari alicui.*

CALOMNIEUSEMENT, adv. D'une maniére calomnieuse. *Calumniosè.*

CALOMNIEUX, EUSE, adj. Qui contient des calomnies. *Calumniosus.*

CALONNIÉRE, f. f. Petit tuyau de bois creux, dont se servent les enfans pour jetter des pois ou des tampons de papier mâché, par le moyen d'un bâton qu'ils font entrer par un des trous. *Canaliculus sambuceus.*

CALOT. Voy. ÉCALOT.

C'est aussi le nom d'un Graveur fameux, qui ne gravoit que dans le grotesque : d'où on a dit, Figure à *Calot*; p. d. extraordinaire & risible.

CALOT. Morceau de bois plat. Voy. CALE.

CALOT. Voy. DONVILLE.

CALOTTE, f. f. Petite cale ou coëffe de cuir, de satin, ou d'autre étoffe, qui couvre le haut de la tête. *Pileolus*, *galericulus.* On dit que le Pape a donné la *calotte* à quelqu'un, p. d. qu'il l'a élevé à la dignité de Cardinal.

On appelle *Calotte à oreilles*, Une grande *calotte* qui couvre les oreilles.

CALOTTE. Petite plaque convexe de fer poli, que les Armuriers mettent au bout de la poignée du pistolet. *Galerus ferreus.*

Quelques Botanistes appellent ainsi une partie de certains fruits, & le calice de certaines fleurs. *Galericulus.*

CALOTTE. C'est le nom de la Confrérie des Fous, qu'on appelle le *Régiment de la Calotte*; & *Calotin* est un Soldat ou un Officier de ce Régiment.

En t. d'Archit. c'est une portion de voute sphérique ou sphéroïde, qu'on fait au milieu des voûtes & platfonds, pour les élever en cet endroit.

En t. d'Horlog. c'est une espéce de boîte qui renferme le mouvement d'une montre.

CALOTTIER, f. m. Marchand de calottes. *Galericulorum opifex*, *propola.*

Il se prend aussi pour un homme qui porte calotte.

CALOTTIER. T. Provincial. Noyer, arbre qui porte les noix.

CALOYER, ou CALOGER, ÈRE, s. Moine, Religieux Grec, qui suit la régle de Saint Basile. Quoiqu'en France on comprenne tous les Moines Grecs sous le nom de *Caloyers*, il n'y a que les freres qui s'appellent ainsi en Gréce; car pour ceux qui sont Prêtres, ils se nomment: Iéromonaches.

CALPÉ, s. f. Une des montagues appellées les Colomnes d'Hercule.

CALQUABLE, vieux adj. de t. g. Difficile à passer: on l'a dit en parlant des riviéres.

CALQUAS, vieux s. m. Carquois. *Pharetra.*

CALQUER, v. a. T. de Peintres & de Graveurs. Passer légérement une pointe sur chaque trait d'un dessein qui laisse l'impression de la couleur qui est au dos sur la planche, ou le mur, &c. *Lineamenta graphio describere.*

CALQUIERS, adj. m. pl. Les Atlas *Calquiers* sont des satins ou taffetas des Indes.

CALTRY, s. m. N. pr. d'hom. *Caletricus, Calactericus.*

CALVAGI, s. m. T. de Rel. Officier du Grand Seigneur, tel que sont les Fruitiers dans la maison du Roi.

CALVAIRE, s. m. Pet. montagne de la Terre-Sainte, près des murs de Jérusalem. *Calvaria mons*, ou *locus.* On y exécutoit les criminels, & JÉSUS-CHRIST voulut y souffrir la mort pour nous sur une croix. Le mot hébr. *Golgotha* a la même sign. que *Calvaria*; & cette montagne fut ainsi nommée, parce qu'elle avoit la forme du crâne de l'homme.

En t. de spiritualité, on dit, Aller, monter au Calvaire, p. d. Chercher des mortifications, des afflictions.

L'ordre de Notre-Dame du *Calvaire.* Voyez CALVAIRIENNE.

CALVAIRE, en t. d'Archit. est une chapelle élevée sur un tertre, en mémoire du lieu où J. C. fut crucifié.

CALVAIRIENNE, s. f. Religieuse de l'Ordre de Notre-Dame du Calvaire. *Calvariana, Monialis à monte Calvariæ dicta.*

CALVANIER, s. m. Homme de journée qu'on prend pendant la moisson, pour entasser les gerbes dans la grange. *Messorius bajulus, messorii operis vectarius, administer.*

CALVARDINE, vieux s. f. Perruque. *Ascititia cæsaries.* Peut-être de *calvus*, chauve.

CALVILLE. Voy. CALLEVILLE.

CALVINIEN, ENNE, adj. Qui appartient à Calvin, ou à sa Secte. *Calvinianus.*

CALVINISME, s. m. Secte, parti, doctrine, sentimens de Calvin sur la Religion Chrétienne. *Calvinismus, Calvini secta, hæresis.*

CALVINISTE, s. m. & f. Hérétique qui suit la doctrine de Calvin. *Calvini sectator.*

Calviniste se fait aussi quelquef. adj. & se dit pour *Calvinien.* Proposition *Calviniste.* A la *Calviniste.* Phr. adverb. à la maniére des Calvinistes.

CALVITIE, s. f. T. de Méd. Chûte de cheveux qui ne peuvent plus revenir. *Calvitium.*

CALUMET, s. m. Grande pipe à fumer, faite de marbre rouge, noir, ou blanc, à l'usage des Sauvages de l'Amér. *Tabacaria fistula Canadensium.*

CALUNTER, s. m. T. de Relat. C'est dans les villes de Perse un Magistrat, qui est à peu près comme le Maire dans les nôtres.

CALUS, ou CAL, s. m. Dureté qui se forme en quelque partie du corps humain, par un travail continuel qui durcit & épaissit la peau. *Callus, callum.*

C'est aussi une dureté qui se forme sur l'endroit où il y a eu fraction d'un os.

Il se dit fig. de la dureté que l'ame a contractée contre toute sorte de tendresse.

CALUS ou ACALUS, s. m. T. de Myth. Neveu & apprenti de Dédale.

CALYBE, s. f. Vieille Prêtresse du Temple de Junon.

CALYBITE, s. m. & f. Qui loge dans une cabane, dans une masure. *Calybita, qui sub tuguriolo habitat.*

C'est le surnom de quelques Saints. De καλύπτω, *tego, operio.*

CALYCOPIS, s. f. Fille d'Otréus, roi de Phrygie, est la Vénus mere d'Énée. Elle épousa Thoüs, roi de Lemnos.

CALYPHE. Voy. CALIFE.

CALYPSO, s. f. Nymphe célébre par ses amours avec Ulysse, qui passa sept ans avec elle dans l'isle d'Ogygie où elle regnoit.

CALYPTER, s. m. Excroissance charnue, qui couvre la veine hémorrhoïdale. De καλύπτω, cacher.

CAM.

CAMAGNE. Voy. CAJUTE.

CAMAÏEU, s. m. Pierre fine sur laquelle se trouvent plusieurs figures ou représentations de paysages & autres choses par un jeu de la nature, en telle sorte que ce sont des espéces de tableaux sans peinture. *Lapis in quo figuræ videntur, non impressæ, sed ingenitæ.* De *camehuia*, nom que les Orientaux donnent à l'onyx, lorsqu'en l'usant on trouve une autre couleur. Les Latins ont dit *camahutus*, & *camahelus.*

Il se dit aussi d'une espéce de tableau, où l'on n'emploie qu'une seule couleur. *Imago monochromatos, monochroma.* Les plus riches *camaïeux* sont rehaussés d'or ou de bronze, par hachûres. On dit Peindre en *camaïeu.*

CAMAIL, s. m. Petit manteau que les Évêques portent par-dessus leur rochet, qui ne s'étend que depuis le cou jusqu'au coude. *Epomis, humerale.* Il a un capuce, mais si petit, qu'il ne peut couvrir la tête. Les Évêques dans leur Diocèse portent le *camail* violet: Hors de leur Diocèse, & quand ils sont en deuil, ils le portent noir. Les Abbés séculiers ont tous le *camail* noir, les réguliers de la couleur de leur ordre.

C'est aussi un habit d'Église, des Chanoines, Prêtres, & autres Ecclésiastiques Séculiers, & des Chanoines Réguliers. C'est un habit d'hyver, pour se garantir du froid. Il descend par-devant jusqu'au dessous de l'estomach & par derriére jusqu'aux talons, & se termine en pointe. C'est ce qu'on appelle *le grand camail.* Le petit *camail* ne se termine pas en pointe par derriére, & descend seulement jusqu'aux reins. C'est ainsi qu'on le porte à Paris.

Ce mot semble venir de *cap de maille*, couverture de tête à l'usage des anciens Chevaliers, qui ressembloit au *camail* d'un Évêque.

CAMAIL, en t. de Blâs. Voy. MANTELET.

CAMAIL s'est dit autrefois pour *Camaïeu.* Ordre du *Camail.* Voy. PORC-ÉPIC.

CAMALDOLI, s. m. Village du Florentin dans la Toscane, qui a donné son nom à l'Ordre Religieux des Camaldules, ou de *Camaldoli. Ordo Camaldulanus*; ce sont des Hermites fondés par S. Ro-

muald, qui leur donna la Régle de Saint Benoît. Ce Village a été appellé *Campus amabilis*.

CAMALDULE, f. & adj. m. On appelle *Camaldules* les Religieux de l'Ordre de Camaldoli. *Camaldulanus*, *Camaldolita*, *Camaldulensis*. Les *Camaldules* de France font une Congrégation particuliére, fous le nom de Notre-Dame de Confolation.

CAMALDULE eft auffi f. f. & fe dit des Religieufes du même Ordre, fondées par le B. Rodulphe, IVe. Général de l'Ordre.

CAMALDULE, f. f. Maifon de l'Ordre des Camaldules. *Domus Camaldulenfis*, *monafterium Camaldulenfe*.

C'eft encore un Rofaire ou Chapelet, qu'on appelle le *Rofaire de la Couronne de Notre-Seigneur*, & plus communément le *Camaldule*.

CAMANHAYA, f. f. Plante capillaire du Bréfil qui croît fur les arbres les plus hauts, & qui les couvre entiérement.

CAMANIOC, f. m. Efpéce de *Manioc* plus grand que l'ordinaire. Il n'a aucune des mauvaifes qualités du manioc ordinaire: & l'on peut le manger fans aucune précaution.

CAMARA, f. f. C'eft en Anat. la calotte du crâne, ou la partie voûtée de l'oreille qui conduit à fon orifice extérieur. Καμάρα.

CAMARA-CUBA, f. f. Plante du Bréfil.

CAMARA-JAPO, f. m. Efpéce de *mentaftrum* ou de mente.

CAMARA-MIRA, f. f. Plante du Bréfil, dont la fleur s'ouvre en tout temps de l'année à onze heures du matin, demeure ouverte jufqu'à deux heures après midi, & paroît fermée pendant le refte du jour.

CAMARA-TINGA, f. f. Efpéce de Chevre-feuille nain, qui croît au Bréfil.

CAMARADE, f. m. Compagnon, affocié, qui loge en même chambre. *Socius*, *commilito*. Il ne fe dit guére qu'entre foldats, enfans, écoliers, valets, &c. Du lat. *camara*, voûte, chambre voûtée.

On dit auffi, *camarades* de fortune, d'aventure, de malheur, pour fignifier qu'on a été dans la même fortune, &c.

CAMARADE, fe dit quelquefois par des fupérieurs à leurs inférieurs, & particuliérement à la guerre, pour exciter les foldats à obéir, & à fuivre.

Il fe dit fig. & fam. des chofes qui s'accompagnent mutuellement. Que le bon foit toûjours *camarade* du beau.

En t. de Guerre, on appelle une batterie par *camarades*, lorfque plufieurs piéces de canon, foit de la même, foit de diverfes batteries, font pointées en même temps contre un même corps, & tirent enfemble.

On dit prov. & baff. que des gens font *camarades* comme cochons, quand ils ont fait fouvent la débauche enfemble.

CAMARD, adj. & f. Qui a le nez plat & enfoncé vers fa racine. *Vir fimus*, *refimus*.

CAMARDE, f. f. Camufe. *Sima mulier*.

CAMARE, f. m. C'eft, en t. de Man. une efpéce de caveçon garni de petites pointes de fer très-aiguës. On ne s'en fert plus dans les Académies.

CAMARGUE, f. f. Petit pays de France dans la Provence entre deux bras du Rhône. De l'Efpagnol *comarca*, terre qui produit abondamment.

CAMARIN-BAS, ou UMARI, f. m. Arbre du Bréfil, dont le fruit bouilli & broyé avec l'amande, fe mange avec la chair ou le poiffon au lieu de pain.

CAMAROSIS, f. f. Efpéce de fracture du crâne, dans laquelle les piéces de l'os fracturé s'enfoncent & forment en dedans une voûte qui preffe la dure mere & le cerveau. De Καμάρα, voûte.

CAMAYEU. Voy. CAMAÏEU.

CAMBAGE, f. m. Droit qui fe léve fur la biére. *Vectigal ex cerevifiâ*.

C'eft auffi le lieu où l'on fait la biére. *Cerevifiæ officina*, *cambagium*.

CAMBAIE, f. f. Ville d'Afie dans l'Empire du Mogol, au royaume de Guzarat, que l'on appelloit autrefois le royaume de *Cambaie*.

CAMBAIES, f. f. pl. Toiles de coton qui fe font à Bengale.

CAMBISTE, f. m. T. de Banque & de Négoce. Celui qui fournit ou qui accepte des lettres de change. *Argentarius*, *menfarius*. Du lat. *Cambium*, Change.

CAMBOIE, ou CAMBOGE, f. f. Ville de l'Inde au-delà du Gange, fituée fur la riviére de Mécon, cap. d'un roy. de même nom, fitué entre les Royaumes de Chiampa, de la Cochinchine & de Siam, & l'Océan Indien. *Camboia*, *Camboiæ regnum*.

CAMBOUIS, f. m. Vieux oing qui s'amaffe au bout de l'effieu, & dont on a graiffé les roues des carroffes, les preffes d'Imprimerie, lorfqu'il s'eft corrompu par leur fréquent mouvement. *Axungia*, *curulis axungia*. De *canubium*, efpéce de colle, ou de glu.

CAMBRAI, f. m. Ville des Pays-Bas, cap. du Cambrefis. *Cameracum*. Elle appartient à la France. L'Archevêque de *Cambrai* prend la qualité de Duc & Prince de l'Empire.

CAMBRASINE, f. f. Toile fine d'Égypte, ainfi nommée à caufe de fa reffemblance avec les toiles de Cambrai.

CAMBRELAGE. Voy. CHAMBELLAGE.

CAMBRER, v. a. Courber en arc. *Camerare*, *fornicare*, *curvare*. Il fe dit le plus fouvent avec le pron. perf. en parlant du bois qui fe déjette, & qui ne fe tient plus en droite ligne. *Curvari*, *incurvari*.

De *camuratus*, fait de *camurus*, qui fign. *curvus*.

CAMBRESIS, f. m. Province de France dans les Pays-Bas, renfermée entre la Picardie, l'Artois & le Hainault. Cambrai en eft la cap. *Ager Cameracenfis*.

CAMBRIDGE, f. f. Ville d'Angleterre, fur le Cam, cap. d'un Comté qui porte fon nom, avec une célébre Univerfité. *Cantabrigia*.

CAMBRIQUE, f. m. & adj. Nom de la langue qu'on parle dans le pays de Galles en Angleterre, & qui eft prefque conforme au Bas-Breton. Ce mot vient de ce que le pays de Galles s'appelle Cambrie, en lat. *Cambria*.

CAMBRURE, f. f. L'état de la chofe cambrée. *Incurva rei flexus*, *concameratio*.

En t. de Formier & de Cordonnier, c'eft la maniére dont une forme ou un foulier font courbés. *Flexura*.

CAMBUI, f. m. C'eft le Myrthe fauvage Américain.

CAME, f. f. T. de Conchyliol. C'eft la feconde famille des Bivalves. La coquille des *Cames* eft plus élevée dans fon milieu, & elle eft convexe dans fes deux parties prefqu'égales.

CAMÉADE, f. f. Efpéce de Poivre fauvage. On l'appelle quelquefois *Bois-gentil*, & *Poivre des montagnes*.

CAMÉLÉE, s. f. Arbrisseau ligneux, de la hauteur d'une ou de deux coudées. *Chamelea.* On tire de son fruit un suc qu'on mêle avec quelques purgatifs.

CAMÉLÉON, s. m. On a quelquefois écrit *Chaméléon.* C'est un petit animal fait a peu près comme un lézard. *Chamæleon.* Il a quatre pieds. Il y en a en Égypte qui ont jusqu'à onze & douze pouces de long, y compris la queue. Ceux d'Arabie & de Mexique ont six pouces seulement. Il n'a point d'oreilles. Il ne vit presque que d'air: cependant il attrape quelquefois des mouches, & les mange. Il tient un de ses deux yeux immobile & vers le ciel, & l'autre vers la terre. Sa couleur ordinaire, quand il est en repos & à l'ombre, est d'un gris bleuâtre. Quand il est exposé au soleil, ce gris se change en un gris plus brun tirant sur le minime, & ses parties moins éclairées se changent en diverses couleurs qui forment des taches. Les grains de sa peau non éclairés ressemblent aux draps mêlés de plusieurs couleurs. Si on l'enveloppe dans un linge, après y avoir été deux ou trois minutes, on l'en retire blanchâtre; mais il ne prend point la couleur des autres étoffes dans lesquelles on l'enveloppe; & sa couleur ne change seulement qu'en quelques parties de son corps. Ce changement de couleur se fait par la disposition des particules qui composent sa peau.

On dit fig. qu'un homme est un *caméléon*, quand il change d'avis, ou de parti. On dit aussi de celui qui n'a pas de quoi vivre, que c'est un *caméléon*, qu'il vit de vent.

De χαμαὶ, *à terre*, & λέων, *lion*: parce qu'on s'est imaginé autrefois que cet animal avoit quelque ressemblance avec le lion.

Caméléon, est une des douze constellations Australes.

CAMÉLÉOPARD, s. m. Animal qui se trouve dans l'Abyssinie. *Cameleopardus.* On l'appelle ainsi à cause qu'il a la tête & le cou comme les chameaux, & qu'il est tacheté ainsi que les léopards; mais il l'est de taches blanches sur un fond roussâtre. Quelques-uns croient que c'est la *Girafe*, ou la *Panthère*.

CAMELINE, s. f. T. de Bot. Plante annuelle. L'huile qu'on tire de ses semences sert à brûler. *Chamælina*, ou *Myagrum sativum.*

Cameline, vieux s. f. Robe de camelot. On disoit aussi *camelin.*

Cameline dans le Roman de la Rose est pris pour une couleur brune. Sausse *cameline*, de la couleur du camelot.

CAMELOT, s. m. Étoffe faite ordinairement de poil de chévre, avec laine ou soie. *Pannus è villo caprino contextus.*

Ce mot vient de *Camelus*, & l'on a appellé proprement *camelot*, l'étoffe qui se fait de poil de chameau.

On dit prov. d'un homme incorrigible, qu'il est comme le *camelot*, qu'il a pris son pli.

CAMELOTÉ, ée, adj. Étoffe tissue ou ondée en forme de camelot. *Pannus cilicii operis more contextus.*

CAMELOTIER, s. m. Sorte de papier très-commun.

CAMELOTINE, s. f. Petite étoffe faite à la maniére du camelot. *Pannus tenui filo cilicii operis more contextus.*

CAMERERA, s. f. Mot Espagnol. Camériére, Dame de la Chambre. *Cameraria*, *Cameræ Præfecta.*

CAMÉRIER, s. m. Premier Officier de sa Chambre d'un Pape, d'un Cardinal, d'un Prélat Italien, qu'on appelle autrement *Maître de Chambre. Camerarius.*

CAMERIERE, s. f. On se sert plûtôt en François du mot Espagnol *Camerera.*

CAMERISTE, s. f. Dame de la Chambre d'une Princesse. *Cameraria.*

CAMERLINGAT, s. m. Dignité ou charge de Camerlingue. *Camerarii dignitas.*

CAMERLINGUE, s. m. Cardinal qui régit l'État de l'Eglise, & administre la Justice. *Camerarius Ecclesiæ.* Le Siége vacant, il fait battre monnoie.

C'est aussi un Officier de l'Ordre de la Chausse. L'Intendant des Finances du royaume de Bohème s'appelle *Camerlingue.*

CAMERONIEN, s. m. Nom de certains Calvinistes rigides d'Angleterre: on les appelle ainsi du nom de leur Tribu.

CAMESTRES. T. de Log. Nom artificiel que l'on donne au second mode de la seconde figure du syllogisme.

CAMILLE, s. m. N. pr. d'hom. *Camillus.*

C'est aussi un N. pr. de fem. *Camilla.*

Camille, s. m. & f. est aussi le nom des jeunes garçons ou des jeunes filles qui servoient dans les choses sécrétes, comme les nôces & les sacrifices, & en particulier du jeune enfant qui servoit le Prêtre de Jupiter. Ce mot venoit de l'ancienne langue des Etruriens, & se disoit pour *Casmillus*, Ministre.

CAMINI, s. m. Herbe du Paraguai, Province de l'Amér. mérid.

CAMINIEK. Voy. KAMINIEK.

CAMION, s. m. Epingle déliée. *Brevis ac tenuis acicula.*

Il se dis aussi des griffes des chats. *Ungues acicularum in morem aculeati, acuminati.*

It. Petite charrette ou haquet, qui est traînée par un cheval, ou par deux hommes, & qui sert à transporter des marchandises par la ville. On se sert plûtôt du mot de *haquet.*

Camion. Voy. **Rondelle.**

CAMIRI, s. m. Fruit des Indes qui diffère peu de la noisette, lorsqu'elle est dépouillée de sa coque verte extérieure.

CAMIS, s. m. Nom que l'on donne à d'anciens Rois du Japon, auxquels quelques Japonois rendent un culte divin. *Camisus.* Les *Camis* étoient fils du Soleil.

CAMISA, s. m. Morceau de toile de huit à dix pouces de large, sur quatre à cinq pouces de haut, dont les femmes Caraibes cachent leur nudité, & qui est le seul vêtement qu'elles aient. Les filles ne le prennent qu'à l'âge de douze ans ou environ.

CAMISADE, s. f. T. de guerre. Attaque qu'on fait par surprise aux ennemis la nuit, ou vers la pointe du jour, au temps qu'ils prennent leurs chemises. *Nocturna, antelucana impressio, oppugnatio, irruptio.* Ce mot vient du signal qu'on s'est donné en quelque attaque de nuit pour se reconnoître, en mettant une chemise sur ses armes.

CAMISARD, arde, s. Calviniste rebelle, Huguenot fanatique des Cévennes. *Calvinianus è Cebennis fanaticus ac rebellis.* Du mot *Camisade.*

CAMISOLE, s. f. Petit vêtement qu'on met la nuit ou pendant le jour, entre la chemise & le pourpoint. *Thorax interior.*

CAMMARUM, *Cammorum*, ou *Camarum*, s. m. Espéce de chevrette du genre des crabes.

CAMOFARD, f. m. Espéce d'étoffe faite de poil de chévre fauvage. *Pannus è villo textus.*

CAMOMILLE, f. f. T. de Bot. Plante ainfi appellée à caufe que quelques-unes de fes efpéces ont une odeur qui approche de celle de la pomme. *Chamæmelum quafi humile malum.*

CAMOUFLET, f. m. Fumée qu'on fouffle au nez d'un homme qui fommeille, par le moyen d'un cornet de papier allumé par un bout. *Fumi in os infpiratio, infufflatio.* Ce mot vient peut-être de *Mufle.*

Il fe dit, en t. de guerre, du feu qu'on envoie d'une place attaquée aux ennemis qui l'attaquent; & de la fumée qu'on fouffle contre les mineurs pour les étouffer.

Il fe dit fig. & fam. d'un affront, d'une mortification que l'on reçoit.

CAMP, f. m. Terrein où une armée s'arrête, fe retranche, ou plante le piquet pour fe loger fous des tentes & des huttes. *Caftra.*

CAMP-VOLANT. Petite armée, compofée fur-tout de cavalerie, qui tient la campagne, & fait de continuels mouvemens pour furprendre quelques places de l'ennemi. *Expedita manus.*

CAMP; fe prend quelquefois pour l'armée campée. *Exercitus.*

It. Lieu fermé de barriéres, où combattoient les anciens Chevaliers dans les joûtes & tournois. *Arena.*

CAMP *Prétorien*, étoit chez les Romains une grande enceinte de bâtimens pour loger des foldats de la garde. *Caftra Prætoriana.*

On dit fig. L'allarme eft au *camp*, p. d. qu'on eft en appréhenfion de quelque difgrace, de quelque malheur.

Les Siamois, & quelques autres peuples des Indes Orientales, appellent des *camps*, les quartiers qu'ils affignent aux nations étrangéres qui viennent faire commerce chez eux.

CAMPAGNARD, ARDE, adj. & f. Celui qui vit ordinairement à la campagne. *Ruri habitans, ruris incola.*

On dit avec quelque forte de mépris, qu'Un homme a l'air *campagnard*, qu'il a les maniéres *campagnardes.*

CAMPAGNE, f. f. Plaine, vafte étendue de terre, où il n'y a ni ville, ni montagnes, ni forêts, ou autre chofe qui arrête, ou qui borne la vûe. *Campus, camporum patentium æquor.*

On dit que la *campagne* eft belle, p. d. que l'on a efpérance d'une grande récolte.

CAMPAGNE, fe dit auffi de tout ce qui eft hors des villes. *Rus.* Maifon de *campagne.* Aller à fa *campagne.* Un noble de *campagne* eft un Gentilhomme qui demeure hors des villes. Un habit de *campagne*, eft un gros habit de fatigue qu'on porte aux champs. Comédiens de *campagne*; ceux qui ne jouent, qui ne repréfentent que dans les provinces.

CAMPAGNE, fe dit auffi de quelques lieux particuliers. *Campagne* eft un petit pays du Duché de Milan. *Campania.* C'eft auffi une ville du roy. de Naples, dans la principauté citérieure. La *Campagne* de Rome eft une province de l'Etat Eccléfiaftique, dont Rome eft la capitale. *Latium.*

CAMPAGNE, en t. de Guerre, eft le temps de chaque année où on peut tenir les troupes en corps d'armée. *Bellicæ uniufcujufque anni expeditiones.* Il fe dit auffi du mouvement, du campement & de l'action des troupes.

Il fign. auffi les années qu'un officier, ou qu'un foldat a fervi. *Stipendium.* Ce foldat a fait vingt *campagnes.*

On dit, Mettre en *campagne*; p. d. faire fortir les troupes des garnifons, pour les mettre en corps d'armée. *Copias educere.* Tenir la *campagne*, être maître de la *campagne*; p. d. Être maître du pays. *Vias obfidere.* Et au fig. Mettre tous fes amis en *campagne* pour une affaire, c. à d. les employer. *Uti omnium amicorum operâ.* On dit auffi d'un homme prompt & colère, qu'Il fe met en *campagne*, p. d. qu'il s'emporte.

Battre la *campagne*, fe dit des chaffeurs qui tiennent un grand efpace d'une plaine pour en faire lever le gibier. Ou le dit auffi des batteurs d'eftrade. Et on dit fig. qu'un Auteur bat la *campagne*, quand il dit beaucoup de chofes qui ne viennent point à fon fujet. *Extra rem vagari, à propofito deflectere.*

On appelle une piéce de *campagne*, un canon de médiocre groffeur, qui peut aifément fuivre l'armée dans fa marche. *Tormentum campeftre.*

On appelle à la baffette & au pharaon, Paroli de *campagne*, un paroli que quelqu'un marque en fraude, fans que fa carte foit venue en gain.

CAMPANAIRE, ou CAMPANALLE, adj. f. T. de Fondeur de cloche, qui n'eft en ufage que lorfqu'on parle de l'échelle *Campanaire*, ou *Campanalle*, qui eft une régle pour les dimenfions des cloches.

CAMPANE, f. f. Crépine de fil d'or, d'argent ou de foie, qui fe termine en petites houppes façonnées, & qui repréfentent une cloche. *Campanula ex auro vel argento textili.*

On fe fert de ce terme en Botanique, pour décrire certaines fleurs qui approchent de la figure de ces ornemens.

C'eft auffi un ornement de Sculpt. d'où pendent des houppes en forme de petites cloches. *Campanula operis fculptilis.*

En t. d'Archit. c'eft le chapiteau Corinthien, ou Compofite, qui repréfente un panier, ou une corbeille entourée de feuilles. *Capitulum Corinthiacum, vel Compofitum, abacus.*

CAMPANE jaune. Efpéce de narciffe fauvage. *Bulbocodium vulgatius.*

CAMPANELLE, f. f. Fleur blanche, bleue, rouge, ou de couleur gris de lin, faite en forme de petites cloches. *Campanula maxima foliis latiffima.*

CAMPANELLE. Petite cloche, clochette. *Campanula.*

CAMPANETTE, f. f. C'eft la fleur du narciffe.

CAMPANIE, f. f. Nom ancien d'une province d'Italie, qu'on appelle aujourd'hui Terre de Labour. *Campania.* Sa cap. étoit Capoue.

CAMPANIEN, ENNE, ou CAMPANOIS, OISE, f. Habitant de la Campanie. *Campanus, a.* Il faut éviter ces mots.

CAMPANIER, vieux f. m. Sonneur. *Campanarius.*

CAMPANILE, f. m. T. d'Archit. Tour d'Églife. *Campanile.*

CAMPANINI, f. m. Sorte de marbre qui fe trouve dans les montagnes de Carrare; ainfi nommé à caufe qu'il rend un fon fort aigu, quand on le travaille.

CAMPANULE, f. f. T. de Bot. Genre de plante dont les efpéces principales font la Gantelée, & la Raiponce. *Campanula.*

CAMPATOIS, f. m. Secte d'Hérétiques dont la doctrine étoit la même que celle des Donatiftes & des Circoncellions.

CAMPÉ, f. m. T. de Myth. Gardien du Tartare que

que Jupiter tua de sa propre main.

CAMPE, s. m. Droguet croisé & drapé, qui se fabrique en Poitou.

CAMPÊCHE, s. f. Petite ville de l'Amér. mérid. dans la province d'Yucatan, & de l'Audience du Mexique. *Campecum.* On l'appelle aussi San Francisco de *Campêche*, parce que son Église est dédiée à S. François.

Le bois de *Campêche* est un arbre d'Amérique, dont les feuilles ressemblent assez à celles du tréfle, & dont le cœur est rouge, sert pour la teinture, & quelque temps après qu'il a été coupé devient noir.

CAMPEMENT, s. m. Logement d'une armée dans ses quartiers, quand elle tient la campagne. *Castrorum metatio.*

CAMPENSES, s. m. pl. Catholiques d'Antioche de la communion de S. Mélece. Ce nom est lat. & signifie *Campagnard.* Ils furent ainsi appellés, parce qu'ayant été chassés de leurs Églises, ils s'assemblérent dans le champ des exercices.

CAMPER, v. a. Arrêter & loger son armée dans quelque poste à la campagne. *Castra ponere, collocare, metari.* Il est aussi n. & sign. s'arrêter en quelque lieu.

Il se dit fig. & fam. de ceux qui se viennent placer hardiment en quelque lieu. *Locum aliquem occupare.*

Il se dit encore de ceux qui n'ont point de logis certain.

On dit encore qu'un homme est bien *campé* sur ses jambes, quand il est dans une posture ferme & assurée, convenable aux exercices qu'il veut faire, comme de sauter, de lutter, de faire des armes. *Eximio habitu & statu recto esse.*

CAMPERCHE, s. f. Les Basse-lissiers appellent ainsi une barre de bois, qui traverse leur métier, & qui soutient les sautereaux.

CAMPESTRE, s. m. Habillement de soldats Romains dont ils se couvroient les parties honteuses dans leurs exercices. *Campestre.* De *campus*, champ, lieu d'exercice.

CAMPHRE, s. m. Gomme blanche, transparente comme du sel, grasse & huileuse, inflammable, âcre, amere & aromatique au goût, & d'une odeur forte & très-pénétrante. *Camphora.* Le *camphre* s'enflamme très-facilement, & brûle sur l'eau. L'arbre qui produit cette espéce de résine, croit dans l'Isle de Bornéo en Asie, à la Chine, & dans les montagnes maritimes des Indes. Il y a quelques autres espéces de *camphre* : mais elles sont factices. V. le D. de Tr.

CAMPHRÉ, ÉE, adj. Il n'a guère d'usage que dans ces phr. De l'esprit de vin *camphré* : De l'eau-de-vie *camphrée* : c. à d. où on a mis du camphre.

CAMPHRÉE, s. f. T. de Bot. Plante ainsi nommée à cause de quelque petite odeur de camphre qu'elle a. *Camphorata.* Elle vient aux environs de Montpellier & de Frontignan. Elle est céphalique, apéritive, résolutive, & détersive, &c.

CAMPINE, s. f. Nom qui se donne à différentes petites contrées. *Campinia.* Il y en a une dans l'Andalousie, une dans le Liégeois, & une autre dans le Brabant Hollandois. Ce mot vient d'Espagne, où *campiña* sign. une campagne découverte.

C'est aussi une espéce de petite poularde fine.

CAMPITE, s. m. & f. Nom donné aux Donatistes, du mot lat. *campus*, champ, parce qu'ils faisoient leurs assemblées dans les campagnes. *Campita.*

CAMPO, s. m. Laine d'Espagne qui vient de Séville.

CAMPOIS, s. m. Nom d'Hérétiques qui s'attachoient aux erreurs des Ariens.

CAMPOS, s. m. T. de Collége. Congé qu'on donne aux écoliers pour sortir, pour aller aux champs se divertir. *Vacatio.* Cela vient du Lat. *habemus campos.*

CAMPOTE, s. m. On appelle ainsi des draps de coton qui se font dans les Philippines. *Pannus è gossipio, xylinus pannus.*

CAMPSEAUX, s. m. Le Cap *Campseaux* est la derniére terre de l'Acadie en venant du côté du Sud-Ouest, & c'est à ce Cap que commence la côte du Golfe Saint-Laurent. *Promontorium Campseale.*

CAMPSEAUX. Hâvre de la Baie de Saint-Laurent, lequel joint l'Acadie, qui finit au Cap *Campseaux.*

CAMPTER, s. m. sign. en général toute sorte de courbure, mais particuliérement la palle d'un jeu de mail. De καμπτω, courber.

CAMULE, s. m. Nom d'un Dieu du Paganisme. *Camulus.* C'est Mars. Ce nom vient de *camus*, frein fort & rude, que l'on donne aux chevaux fougueux pour les dompter.

CAMUS, USE, adj. Qui a le nez petit, creux & enfoncé du côté du front. *Simus.*

On dit prov. qu'un homme est bien *camus*, qu'on l'a rendu bien *camus* ; p. d. qu'il a été bien trompé, qu'il est déchû de ses prétentions, qu'il est bien honteux.

CAMUSON, s. f. Petite camuse. Dimin. de *camus.*

CAN.

CÂNA, s. f. Ville de Galilée, dans la Tribu de Zabulon. Il y en avoit une autre dans la Tribu d'Aser.

CANABASSÉTE, s. f. Sorte d'Étoffe sans soie, ou rayée de soie.

CANABIL, s. m. Espéce de Terre médicinale.

CANACHE, s. f. Fille d'Éole, qui séduite par Neptune, en eut Iphimédie, mere des Aloïdes.

CANACOPOLE, s. m. T. de Rel. Nom qu'on donne dans les Indes aux Catéchistes qui travaillent sous les Missionnaires au salut des ames. *Catechista.*

CANADA, s. m. Vaste région de l'Amér. Septentrion. qui a le nouveau Mexique au Couchant, la Floride au Midi, au Levant la mer du Nord, qui jointe avec le détroit d'Hudson & la mer Christiane la sépare des terres Arctiques. On l'appelle aussi la nouvelle France. Québec en est la cap. Les principaux sauvages du *Canada* sont les Illinois, les Hurons, les Algonquins, les Iroquois, les Abnaquis, les Étechemins, &c. Ils reconnoissent un Dieu qu'ils appellent Manitou, le grand esprit, maître du monde : Ils reconnoissent aussi un mauvais esprit qu'ils craignent beaucoup.

On donne encore ce nom à la grande riviére de *Canada* ; mais il est peu en usage aujourd'hui, & l'on dit toûjours le fleuve de Saint-Laurent.

CANADE, s. f. Nom que les Portugais donnent sur la mer à la mesure de vin, ou d'eau qu'on donne par jour à chacun de ceux qui composent l'équipage.

C'est aussi un Oiseau gros comme un Phaisan, qui se trouve dans l'Amérique, & principalement dans l'Isle d'Antego. Il passe pour le plus bel oiseau du monde.

CANADIEN, ENNE, s. & adj. François établi ou né en Canada. *Canadensis, Francus homo in Canadensi plaga Francis parentibus natus.*

CANADOIS, OISE, s. Homme originaire de Ca-

nada, Sauvage, Barbare de Canada. *Canadensis. Canadensis indigena.* Peuple Canadois. Langue *Canadoise.*

CANADOR, f. m. Mesure des liquides de Portugal, qui revient au mingle d'Amsterdam.

CANAILLE, f. f. T. collectif & injurieux. La populace, la plus vile partie du peuple. *Populi fex infima, plebeia fex civitatis.* On appelle aussi, *Canailles*, au pl. des gens qu'on méprise.

On appelle quelquefois, *Canaille*, par jeu, & par badinerie, de petits enfans qui font du bruit. Faites taire cette petite *canaille.*

Ce mot vient de *Canalia*, comme qui diroit une *bande de chiens.*

CANAL, f. m. Le lit d'une riviére, d'un ruisseau, que la nature a fait pour écouler les eaux, pour arroser les terres, &c. *Canalis, alveus.*

Il se dit aussi des eaux qui sont contenues dans ces cavités. *Aquæ fluctus.*

It. Conduit artificiel qu'on creuse dans les terres, soit pour faire communiquer des riviéres les unes aux autres, soit pour les affoiblir quand elles sont trop grosses, soit pour recevoir les eaux superflues, ou pour dessécher des marais. *Canalis.* Le *canal* Eugénie, ou de sainte-Marie, joint le Rhin & la Meuse en s'étendant depuis Rhinberg jusqu'à Venlo. C'est l'Archiduchesse Isabelle qui l'a fait faire.

Il se dit aussi des conduits d'eaux qu'on fait pour l'embellissement des Jardins. *Canales.*

It. Espace de mer resserré entre deux côtés de terre ferme, ou entre une Isle & la terre ferme. Le *canal* de Constantinople, de la mer noire, &c. Le *canal*, absolument, ou la Manche. Voy. ce dernier mot.

On dit en t. de Mar. que les Galéres ou les Barques font *canal*, lorsqu'elles s'éloignent de la terre, pour aller en pleine mer.

CANAL, se dit aussi d'un aquéduc de pierre ou de brique pour conduire des eaux. *Aquæductus.* On fait aussi des *canaux* de plomb, *Tubus, fistula plumbea;* de poterie, *Lateritia;* de bois d'aune, *Lignea;* de fer fondu, *Ærea*, pour conduire les eaux par-dessous la terre.

CANAL. En t. d'Horloger, on appelle de ce nom tout ce qui est creusé pour y loger quelque chose.

En Chir. c'est une longue caisse de bois dans quoi l'on enferme la jambe ou la cuisse luxée ou fracturée.

Il se dit aussi du creux que l'on fait dans les terres labourées, pour en faire écouler les eaux. *Aquarius fulcus.*

On appelle aussi *canaux*, en Anat. les conduits par où le sang circule, ou par où passent les autres humeurs. *Canaliculi.* On dit particuliérement, le *canal* de la verge; p. d. le conduit de l'urine.

Canal artérieux. Trou qui est dans le fœtus à l'embouchure de la veine cave, dans le ventricule droit du cœur, au-dessus de l'oreillette droite. C'est par le moyen de ce *canal* & du trou botal que se fait la circulation du sang dans le fœtus.

Le *canal* commun de la bile. Il est formé par la jonction du cholidoque, & du pore biliaire; il va se terminer obliquement à la fin du duodénum, ou quelquefois au commencement du jéjunum, & rarement au ventricule.

CANAL DE COMMUNICATION. *Canalis communicans.* C'est un canal qui se remarque dans le fœtus, & que l'artére pulmonaire, peu après qu'elle est sortie du cœur, jette dans l'aorte descendante.

En Mécanique, c'est le creux qui est autour d'une poulie.

CANAL, en t. de Man. se dit de la concavité qui est au milieu de la mâchoire inférieure de la bouche du cheval.

En Archit. c'est une partie du chapiteau Ionique, qui est un petit creux qui regne au-dessous du tailloir tout le long des circonvolutions de la volute, renfermée par un listel. *Canaliculus.*

CANAUX, en Archit. sont aussi des canelures sur une face, ou sous un larmier. *Striaturæ.*

Les Maçons appellent *canal* de cheminée, le tuyau par où sort la fumée. *Tubus camini.*

C'est aussi en t. d'Arquebusier, le creux qui est sous le fut d'un fusil, d'un pistolet, &c. où se met la baguette. *Tubus catapultæ.*

CANAUX, en t. de Conchyliol. sont des espaces étroits & longs, que l'on voit sur les coquilles.

CANAL, au fig. sign. la voie, le moyen qu'on emploie pour faire réussir une affaire. *Via.*

CANAMELLE ou CANAMELLA, f. f. Nom que les François ont donné aux cannes à sucre. La *Canamella* n'est pas la seule plante qui produit du sucre, on en tire à Québec des cotonniers. Plusieurs autres arbres en rendent encore, comme le Sicomore, & l'Oranger sauvage.

CANAN, f. m. Mesure des liquides, dont on se sert dans le roy. de Siam. Elle tient environ deux pintes de Paris.

CANANÉEN, ENNE, f. Qui est de quelqu'une des villes appellées Cana. *Cananeus, a.*

CANANGE, f. f. Huile qu'on nous apporte des Indes, & que l'on tire par la distillation des fleurs du tilleul. *Cananga oleum.*

CANAPÉ, f. m. Espéce de grand Siége à dossier, où plusieurs personnes ensemble peuvent être assises.

CANAPSA, f. m. Sac que portent les soldats ou voyageurs sur le dos, ou toutes leurs hardes sont contenues. *Mantala, capsula.* De l'Allemand *knabsak;* composé de *sac* & de *knab*, toutes sortes de choses séches, bonnes pour manger.

CANARD, f. m. Oiseau aquatique, dont la cane est la femelle. *Anas.*

On se sert des *canards* privés pour prendre des *canards* sauvages: & on appelle fig. *canard privé*, un homme aposté pour en attirer, pour en attraper d'autres.

CANARD, se dit aussi d'un chien qui a le poil épais & frisé, qui va à l'eau, & qu'on dresse à aller après les canes. *Canis villi spissioris ac crispi.* On les appelle aussi *barbets.*

BOIS CANARD, se dit des piéces de bois floté qui tombent au fond de l'eau. *Tignum aquis immersum.*

CANARDER, v. a. Tirer sur quelqu'un un coup d'arme à feu avec avantage & sans être vû, comme par une guérite, &c. *Fœtam glande fistulam in aliquem displodere.*

CANARDIÉRE, f. f. Petit lieu couvert préparé dans un étang, ou marais, pour prendre des canards sauvages dans des filets. *Taguriolum ex ramis arboris.*

It. Guérite que l'on construisoit autrefois dans les châteaux, & d'où on pouvoit tirer en sûreté.

CANARIE, f. f. Isle d'Afrique dans la mer Atlantique, vis-à-vis le roy. de Maroc. C'est la principale des Isles qu'on nomme Canaries. -*ria.* La cap. s'appelle aussi *Canarie.*

CANARIES, f. f. pl. Isles fameuses dans l'Antiquité

fous le nom d'Isles fortunées. Elles font dans l'Océan Atlantique, vis-à-vis la côte du Bilédulgérid. *Canariæ*, *fortunatæ insulæ*. Il y en a sept principales, qui sont, de Palme, de Fer, Gomere, Ténérif, la grande Canarie, Forteventura, & Lancerote.

Ce nom est aussi adj. car nous disons quelquefois les Isles *Canaries*. Elles sont tres-peuplées, tant de naturels du pays que d'Espagnols, qui en sont les maitres.

CANARIE, s. f. Espéce d'ancienne danse que quelques-uns croient venir des Isles Canaries. *Saltatio Canariensis*.

CANARIE, s. m. Sorte de petit oiseau qui chante bien, qu'on apporte ordinairement des Isles Canaries. *Siren Canariensis*. On l'appelle autrement *Serin*. Un *canarie* mâle, un *canarie* femelle.

CANARIN, s. m. Passereau de Canarie. *Passer Canariensis*.

CANASSE, s. m. Tabac filé fort menu & propre à fumer.

CANASTRE, s. m. Coffre de cuir semblable à nos mannequins, dont les Espagnols se servent aux Indes. *Capsa coriacea*, ou *e corio bubulo*.

CANATHE, s. f. Fontaine de Nauplia. Κάναθος.

CANATIS, s. m. Nom générique qu'on donne dans les Isles à toutes sortes de pors de terre.

CANCAMUM, s. m. Larme d'un arbre qui croît en Arabie. Elle nous est aujourd'hui inconnue.

CANCAN, s. m. Mot pop. Grand discours, grande plainte, faite avec beaucoup de bruit, d'aigreur & de reproches. *Longa objurgatio*, *querimonia*.

De la prép. lat. *Quamquam*; parce que les longs discours commencent souvent par *Quamquam*.

CANCANIAS, s. m. Atlas, ou satin des Indes Orientales.

CANCEL, ou CHANCEL, s. m. L'endroit du chœur d'une Eglise qui est le plus proche du grand Autel, & qui est ordinairement fermé d'une balustrade. *Cancelli*.

C'est aussi le lieu dans lequel on tient le sceau, & qui est aussi entouré d'une balustrade.

CANCELLATION, s. f. T. de Jurispr. C'est un acte par lequel on consent qu'un autre acte soit cassé, anéanti, & demeure nul. *Annullatio*, *rescissio*.

CANCELLE, s. m. Petit cancre, dont la couleur est rousse, & qui se prend avec les petits poissons. *Cancri genus exile*, *exilis cancer*.

CANCELLER, v. a. T. de Pal. Barrer une obligation, un acte, pour les rendre nuls, en passant la plume de haut en bas, ou de travers, sur les signatures : ce qui fait une espéce de treillage que les Latins nomment *cancelli*. *Scriptum ductis cancellatim lineis delere*.

CANCER, s. m. T. de Méd. Tumeur maligne, dure, inégale, ronde & immobile, environnée de plusieurs veines apparentes & tortues, pleines d'un sang mélancolique & limoneux, qui ressemblent à une écrevisse. *Cancer*. Cette tumeur, qui dégénère en ulcère, vient aux parties glanduleuses & lâches, comme aux mammelles & aux émonctoires.

CANCER de Galien. Bandage à huit chefs, pour bander la tête; mais ceux qui s'en servent ne le font qu'à six chefs.

CANCER, est aussi un des signes du Zodiaque, où quand le soleil est parvenu vers le 21. Juin, il est au solstice d'Été. Il a été ainsi nommé, à cause qu'il représente un cancre, ou écrevisse, ou que le soleil commence à reculer ou à retourner vers l'Équateur, quand il y est arrivé. On l'appelle aussi signe de l'*écrevisse*. Les Poëtes ont feint que c'est l'*écrevisse* que Junon envoya contre Hercule, lorsqu'il combattoit l'Hydre de Lerne.

CANCHE, s. m. T. de Coût. Ban à vin, c. à d. le droit de vendre du vin en quelque lieu, à l'exclusion de toute autre personne.

CANCIONAIRE, vieux s. m. Livre de Cantiques ou de Chansons. *Canticorum*, *cantilenarum liber*.

CANÇON, vieux s. f. Chanson. *Cantilena*.

CANCRE, s. m. Ecrevisse de mer, d'étang ou de riviére, couverte d'une coque dure, & qui va à reculons. *Cancer*.

Quelques-uns disent, le signe, le tropique du *cancre*, au lieu de dire, du Cancer.

CANCRE, se dit par mépris d'un homme pauvre qui n'est capable de faire ni bien ni mal. C'est un pauvre *cancre*. Il se dit aussi d'un homme méprisable par son avarice. Vilain *cancre*.

CANDAHAR, s. m. Ville d'Asie, cap. de la province du même nom dans les Indes. *Ortospana*.

CANDÉ, s. m. C'est en plusieurs endroits la même chose que *confluent*. *Confluens*.

CANDE, s. f. Pet. ville de France en Touraine, au confluent de la Loire, & de la Vienne. *Candate*.

CANDÉLABRE, s. m. Grand chandelier à plusieurs branches, fait à la maniére des anciens. *Candelabrum*.

C'est aussi un chandelier en forme de grand balustre, qu'on met pour amortissement à l'entour d'un dôme.

CANDELETTE, s. f. T. de Mar. Corde garnie d'un crampon de fer pour accrocher l'anneau de l'ancre. *Contus hamatus*.

CANDEUR, s. f. Bonté, sincérité, franchise d'ame. *Candor animi*.

CANDI, s. m. Sorte de grand bateau qu'on voit en Normandie, sur la Seine.

CANDIDAT, s. m. Celui qui brigue quelque charge, qui aspire à entrer dans quelque corps. *Candidatus*. Ceux qui briguoient à Rome les Magistratures, étoient ainsi appellés, parce qu'ils prenoient un habit blanc, lorsqu'ils alloient aux assemblées publiques.

On appelle aussi *Candidat* dans les Facultés de l'Université, ceux qui sont sur les bancs pour parvenir au Doctorat.

CANDIDE, adj. m. & f. Qui est franc, sincère, qui aime la vérité. *Candidus*, *sincerus*.

CANDIDE, s. m. N. pr. d'hom. *Candidus*.

CANDIDEMENT, adv. D'une maniére candide. *Candidè*, *sincerè*. Il est peu d'usage.

CANDIE, s. f. Nom moderne d'une Isle de la mer Méditerranée, qui dans l'antiquité s'est nommée Créte, située à l'entrée de l'Archipel. Les Turcs l'ont prise sur les Vénitiens. *Creta*, *Candia*. La ville cap. porte le même nom.

CANDIIL, ou CANDILE, s. m. Mesure dont on se sert aux Indes pour vendre les grains; elle contient quatorze boisseaux.

It. Poids dont on se sert à la Chine, & à Galanga.

CANDIOT, OTE, s. m. & f. Habitant ou habitante de l'Isle de Candie. *Cres*, *Creticus*, *Cretensis*. Quand on parle des anciens habitans de cette Isle, il faut dire *Crétois*.

CANDIOTE, s. f. Sorte d'Anémone à peluche.

Se CANDIR, v. n. p. T. de Confiseur, qui se

dit en parlant des confitures dont le sucre s'épaissit & se glace. *Albicare.* On appelle Sucre *candi*, une préparation du sucre qui se crystallise. Il est aussi appellé à cause que c'est du sucre blanchi & épuré.

CANDIS, s. m. Espéce de confitures séches, couvertes de sucre candi & brillant.

CANDO, CANDI ou CONDI, s. m. Aune, dont on se sert dans plusieurs cantons des Indes.

CANDOU, s. m. Arbre qui croît aux Maldives, qui a cette propriété, qu'en le frottant contre un autre semblable, il en sort du feu, quoiqu'il soit extrêmement mou.

CANE, s. f. Oiseau aquatique, & qui marche en troupe, bon à manger. C'est la femelle du canard.

On dit prov. Il n'y a que le bec à ourler, c'est une *cane;* à ceux qui trouvent de la facilité à faire toutes choses. Faire la *cane;* p. d. Reculer par lâcheté dans les entreprises périlleuses. On dit aussi, quand les *canes* vont au champ, les premiéres vont devant; à ceux qui demandent trop souvent, quand sera-ce?

CANE d'INDE, *Anas Indica. Cane* du Levant, *Anas Circia.* -de mer, *marina. Cane* à tête rousse, *anas rufa. Cane* nommée Pénélope. *Cane* sauvage brune, *anas fera fusca. Cane* mouche, *anas muscaria.* Grosse *cane* de Guinée. *Cane* haute sur les jambes. *Anas altis cruribus. Cane* du Caire, *Cairina.* V. le D. de Tr.

CANE-PETIERE, s. f. Oiseau qui n'est pas aquatique, & qui ressemble à une outarde, sinon qu'il est plus petit: ou plutôt, c'est une espéce particuliére de poule. Elle s'appelle aussi *cane* terrestre. *Anas campestris.*

LA CANÉE, s. f. Ville de l'Isle de Candie. *Cydon.*

CANEFICIER. Voy. CASSIER.

CANE, Roseau. } Voy. { *Canne.*
CANELER. } Voy. { *Canneler.*
CANELLE. } Voy. { *Cannelle.*

CANELLE ou CANNELLE, s. f. Petite cavité, qui se voit de chaque côté du plat de la tête des aiguilles à coudre, ou à travailler en tapisserie.

CANELURE. Voy. CANNELURE.

CANENTE, s. f. T. de Myth. Nymphe, épouse de Picus, fille de Janus & de Vénilie.

CANÉPHORE, s. f. Jeune fille de condition qui dans les sacrifices portoit une corbeille, dans laquelle étoit tout ce qui étoit nécessaire aux sacrifices. *Canephora.* De *canum*, corbeille, & *φέρω*, je porte.

CANÉPHORIES, s. f. pl. Offrande d'une corbeille. Cérémonie qui faisoit partie de la fête que les jeunes filles célébroient la veille de leurs nôces. Cette fête s'appelloit *Protélies.* La cérémonie consistoit en ce que la fille, conduite par son pere & sa mere portoit à Minerve une corbeille pleine de présens, pour l'engager à rendre son mariage heureux.

CANEPIN, s. m. Peau déliée qu'on léve de dessus la peau de mouton après qu'elle a été quelque peu dans la chaux. *Summa ovis cuticula.* On en fait des gants de femmes, qu'on appelle autrement *gants de cuir de poule.*

CANER, v. n. Mot bas & pop. Aller à la selle. *Cacare.*

CANESSE de More, s. f. Sorte de soie que les Hollandois apportent des Indes Orientales.

CANET, s. m. Le petit d'une cane.

CANETER, v. n. Marcher en inclinant le corps à droit & à gauche, à la maniére des canes. *Incedere anatum more.*

CANETILLE, s. f. Petite lame très-fine d'or ou d'argent tortillé, dont on se sert dans les broderies, ou à lier des bouquets. *Fila tenuissima aurea, argentea.*

CANETILLER, v. a. T. de Bouquetiére. Lier avec de la canetille. *Ligare aliquid filo tenuissimo.*

CANETON, s. m. Dimin. Le même, & plus en usage que *canet.*

CANETTE, s. f. Petite cane. *Anaticula.*

CANETTE, ou CAVETTE. Petit pot, qui sert à mettre des liqueurs.

CANETTE, s. f. Nom d'un jeu, & d'une petite boule avec laquelle on joue ce jeu. On prend une petite boule entre le pouce & l'index, & on la pousse avec l'index ou contre la *canette* d'un autre, ou contre une piéce de monnoie fichée en terre. Quand on attrape cette autre *canette*, ou cette piéce de monnoie, on gagne.

CANEVAS, s. m. Grosse toile & serrée dont on se sert pour doubler les pourpoints & les corps-de-jupe, & pour les tenir en état. *Tela cannabina.*

C'est aussi une toile grosse, mais fort claire, & tissue fort réguliérement en petits carreaux dans lesquels on passe des fils d'or, de laine, ou de soie, pour faire des ouvrages de tapisserie.

On appelle fig. *canevas*, le modéle ou les premiéres paroles sur lesquelles on compose un air, pour lequel on en fait ensuite de plus réguliéres. *Exemplar primum.* On le dit aussi du premier plan ou projet de quelque ouvrage d'esprit. *Argumentum, materia scribendi.*

CANEVASSIERE, s. & adj. f. C'est une des qualités des Marchandes Lingéres de Paris.

CANGETTE, s. f. Serge qui se fabrique à Caën.

CANGIER, vieux v. a. Changer.

CANGI, s. m. T. de Rel. Eau de ris épaissie.

CANGOXIMA, s. f. Ville maritime du Japon dans le roy. de Saxuma. *Cangoxima, æ.*

CANGOXIMAIN, AINE, s. Qui est de Cangoxima. *Cangoximanus, a.*

CANGRÉNE. Voy. GANGRÉNE.

CANGRENER. Voy. GANGRENER.

CANGUE, s. f. Instrument de supplice en usage à la Chine. Il est composé de deux planches échancrées au milieu. On les joint ensemble après qu'on y a inséré le cou du coupable.

CANI, s. m. Mesure de terre des Malabares aux Indes.

CANIART, s. m. Autrement Colin, ou Grisart. Oiseau de mer, grand comme une moyenne oie, & fort chargé de plumes grises. *Columbus.* Il y en a de plusieurs espéces. Voy. COLIMB dans le D. de Tr.

CANICA, s. f. Sorte d'épicerie qui croît dans l'isle de Cuba.

CANICHE, s. f. Femelle du barbet, qui va à l'eau après les canards.

CANICULAIRE, adj. de t. g. Qui se dit des jours pendant lesquels la Canicule domine, parce qu'elle se léve & se couche avec le soleil, depuis le 24e. Juillet jusqu'au 23e. Août. *Canicularis.* On disoit autrefois les jours *caniculiers.*

La grande année *caniculaire* des Égyptiens, ou la période *sothiacale*, a pour commencement le premier jour du mois *Thoth*, ou bien le premier jour de l'année auquel l'étoile du Grand Chien paroît à son lever héliaque. Le mot *so-*

thjs en langue Égyptienne, sign. Chien; ce qui répond au mot grec Ἀργυκνωι, ou Σίριος, mot Éthiopien, c. à d. *Sirius*. La grande année *caniculaire* est l'intervalle de 1460. ans, au bout de laquelle période l'année de Perse recommence au même point de l'année solaire.

CANICULE, s. f. Constellation céleste qui a deux étoiles. *Canicula*, *canicula sidus*. *Procyon*, *antecanis*. L'une est à la tête & de la nature de Mercure: l'autre est à la ceinture, & de la nature de Mars. D'autres appellent *Canicule*, l'étoile seule qui est a la téte du chien. On la nomme aussi le petit chien.

CANICULE sign. aussi le temps dans lequel on suppose communément que domine cette constellation. Durant la *canicule*, étre a la *canicule*.

Le mot lat. *canicula*, dimin. de *canis*, sign. un petit chien.

CANIDE, s. m. Sorte de perroquet qui se trouve dans les Antilles.

CANIF, s. m. Petite lame d'acier fort tranchante, garnie d'un manche, dont on se sert pour tailler des plumes. *Cultellus*, *scalpellus*, *scalpellum*.

CANIFICE, s. f. T. de Province. Casse en baton, c. à d. qui n'est pas mondée.

CANIFICIER. Voy. CASSIER.

ÇANIGON, s. m. C'est la montagne la plus méridionale des Pyrénées, où se terminent les triangles de la méridienne de Paris.

CANIN, INE, adj. Qui tient du chien. *Caninus*. Ris *canin*, celui qui fait retirer beaucoup les lévres: Faim *canine*, une faim extréme. Dent *canine*, c. à d. pointue, telle que celle des chiens. *Dens caninus*.

CANINANA, s. m. Serpent de l'Amérique, ainsi nommé parce qu'il suit les hommes comme un chien, & ne leur fait point de mal.

CANINGA, s. m. Arbre de l'Isle de Cuba, dont l'écorce a le goût de cancile & de girofle.

CANIRAM, s. m. Grand arbre qui croît au Malabar, & dont la racine prise en décoction ou en infusion, est bonne pour les fiévres pituiteuses, pour la colique, &c.

CANIVEAUX, s. m. pl. Gros pavés, qui étant assis alternativement avec les contre-jumelles, traversent le milieu d'une rue, dans laquelle passent les chariots.

CANIVET, s. m. T. de Province. Dimin. de *canif*.

CANNAGE, s. m. Mesurage des étoffes.

CANNAIE, s. f. Lieu planté de cannes & de roseaux. *Arundinetum*, *cannetum*.

CANNE, s. f. T. de Bot. qui convient à quelques genres de plantes bien différens les uns des autres. *Canna*, *arundo*. Il y a la *canne*, ou le roseau, dont il y a plusieurs espéces: celle qu'on appelle *canne commune*, *arundo vulgaris*, ou *vallatoria*: elle est de la grosseur du doigt, creuse & pleine de nœuds. La *canne* appellée *arundo scriptoria*, dont les Anciens se servoient pour écrire, & dont se servent encore aujourd'hui les Arabes, les Persans, les Arméniens, les Grecs & les Turcs. Il y en a une autre espéce, appellée *arundo sagittalis*. Les Tartares & les Asiatiques s'en servent pour faire des fléches & des dards. La *canne* qui porte le sucre est remplie d'une moëlle blanche, & succulente, de laquelle on exprime cette douce liqueur, dont se forme le sucre. *Arundo saccharifera*. *Canne d'Inde*, ou *Cannacorus*, *Arundo Indica latifolia*. Voy. BALISIER. *Canne odorante*. Voy. CALAMUS AROMATICUS.

CANNE. Baton qu'on porte à la main, fait ordinairement d'un roseau séché.

Il sign. encore, une mesure Romaine de longueur dont on se sert en plusieurs villes comme on fait a Paris de l'aulne. Elle revient à six pieds onze pouces de Roi.

En t. de Verrerie, c'est une verge de fer percée d'un bout à l'autre comme un tuyau. On appelle le *mords de la canne*, une épaisseur de fer qui est au bout d'une des extrémités de la *canne* en forme de mords de cheval. Et *bauquin de la canne*, le bout opposé au mords, que l'on met sur le bord des lévres pour souffler le verre.

En Poësie on appelle *canne* de fer, ou d'acier, le canon d'un fusil, ou d'un mousquet.

CANNE se dit aussi de la chose qui a été mesurée avec la *canne*. Une *canne* de drap.

En t. de Monnoyage & de fondeur, c'est une tringle de fer, avec laquelle on brasse les métaux, quand ils sont en fusion, à la réserve de l'or.

CANNE-PETOIRE. Voy. CLIFOIRE ou CALONIÈRE.

CANNEBERGE, s. f. Plante qui croît dans des endroits marécageux, dont le fruit est aigrelet & bon à manger. *Oxycoccus*, *vaccinia palustris*.

CANNELADE, s. f. T. de Fauc. Curée que préparent les Fauconniers pour le vol du héron, avec du sucre, de la cannelle & de la moëlle de héron, qu'ils donnent à leurs oiseaux.

CANNELAS ou CANNELAT, s. m. Morceau de cannelle entouré de sucre, qui forme une espéce de dragée. *Casia sacchara condita*.

CANNELER, v. a. T. d'Archit. Creuser de petits canaux au fût des colomnes, des pilastres, des consoles, des gaînes, des termes, &c. *Striare*.

CANNELÉ, ÉE, part. pass. Qui a des cannelures, *Canaliculatus*, *striatus*. En Teint. il sign. ce qui est de couleur de cannelle. *Colore casiam referens*.

CANNELIER, s. m. Arbre dont l'écorce nous est connue sous le nom de Cannelle. *Canellifera arbor*. La racine du *cannelier* donne du camphre par le moyen de la distillation, & on tire de ses fruits une huile qui se fige.

CANNELLE, s. f. Écorce odoriférante d'un arbre qui croit dans les Isles de Ceylan & de Java, & en Malabar. *Casia*, *cinnamomum*. L'eau de *cannelle* se tire par la distillation que l'on fait de cette écorce infusée dans l'eau d'orge, dans l'eau-de-vie, ou dans le vin blanc.

CANNELLE, est aussi le robinet de cuivre qu'on met à un tonneau pour en tirer le vin. *Fistula*.

CANNELURE, s. f. Cavité ronde qu'on fait dans une colomne, le long d'un pilastre, ou d'une autre piéce d'architecture, pour lui servir d'ornement. *Striatura*.

Les Botanistes appellent *cannelures* certaines cavités des tiges & des fruits de quelques plantes.

En t. de Conchyliol. c'est un canal régulier gravé en creux sur la superficie d'une coquille.

Ce mot venant de *canal*, devroit être écrit avec une seule *n*.

CANNEQUIN, s. m. Toile de coton blanche, qu'on apporte des Indes.

CANNER, v. a. Mesurer des longueurs avec la canne.

CANNES, s. m. Petit bourg ou village de la Pouille, célèbre par la victoire qu'Annibal y remporta sur les Romains l'an de Rome 538. *Cannæ, arum.* On appelle aujourd'hui ce lieu, *Canna destrutta.*

CANNETILLE. Voy. CANETILLE.

CANNETTE, s. f. Petit morceau de roseau, sur lequel est devidée la soie de la trême dont on fait la gaze.

CANNEVETTE, s. f. Mesure de toutes sortes de continences, dont on se sert en Hollande pour mettre de la liqueur.

CANNI, s. m. Espéce de poisson que l'on fait frire ordinairement.

CANNIBALE, s. m. & f. Nom des peuples qui habitoient les Isles Antilles, mais qui n'en possédent plus que quelques-unes. On les appelle encore autrement *Caraïbes*. On donne fig. le nom de *Cannibale* à un grand mangeur de viande.

CANNULE, s. f. Petit tuyau d'or, d'argent ou de plomb, que les Chirurgiens laissent dans les plaies qu'ils n'oseroient fermer, parce qu'elles suppurent toûjours. *Canaliculus.*

It. Petit tuyau que l'on met au bout des seringues pour donner des lavemens. *Tubulus.*

CANNULE. Robinet de cuivre, &c. Voy. CANNELLE.

CANOBIN, s. m. Principal monastère des Moines Maronites dans le Mont-Liban. *Canobinum.*

CANOBUS, s. m. T. d'Astron. Etoile qui est dans le navire Argo.

CANOE. Voy. CANOT.

CANOI, s. m. Panier des Pêcheurs d'huîtres & de coquillages en Amérique.

CANOLE, s. m. se dit à Limoges d'un petit pain qui se fait avec la plus pure farine, & des jaunes d'œuf. *Panis ex simila & ovorum vitellis.*

CANOLE. Voy. MARCOTTE.

CANON, s. m. Qui se dit par excellence des paroles secrétes de la Messe depuis la Préface jusqu'au *Pater*, au milieu desquelles le Prêtre fait la consécration. *Arcana divini sacrificii verba, Canon Missæ.* Il a été ainsi nommé, parce qu'il contient les régles qu'il faut observer pour offrir le sacrifice.

Il se dit aussi d'un tableau, ou carton qui se met au milieu de l'autel devant le Prêtre, & qui contient quelques priéres que le Prêtre récite en célébrant.

CANON, se dit généralement des loix & des régles de la discipline ecclésiastique, & des Décrets des Conciles touchant la foi. *Sacri Conciliorum Canones, sacrorum Conciliorum Decreta.*

DROIT CANON, ou CANONIQUE. Voy. sous la lettre D.

CANONS ARABIQUES. T. d'Hist. Ecclésiastique. *Canons* que l'on a attribués au premier Concile de Nicée. *Canones Arabici.*

CANONS PÉNITENCIAUX. Réglemens faits dans le Concile de Carthage pour la conduite des Évêques a l'égard des pécheurs pénitens, suivant les differens degrés des péchés. *Canones pœnitentiales.*

CANON des écritures, est un Catalogue des Livres Sacrés. *Sacrorum Librorum Index.* Le *canon* des Juifs, le *canon* des Chrétiens.

Les *Canons* des Évangiles. Espéce de Concordance faite par Eusébe de Césarée.

On appelle encore *Canon*, le catalogue des Saints canonisés. *Album SS. quos agnoscit Ecclesia.*

En t. de Pal. on appelle *Canon emphythéotique*, le revenu annuel que doit celui qui a pris un héritage a bail empbythéotique, c. à d. pour cent ans. *Vectigal annuum ex fundo emphyteutico.*

CANON, en t. de Guerre, est une piéce d'Artillerie, ou arme à feu faite de fer, ou de fonte. *Tormentum bellicum æneum.* Elle est de figure cylindrique, & creuse par le milieu. On la charge de poudre & de boulets, ou de cartouches. Les *canons* des vaisseaux sont montés sur des affûts semblables aux affûts des mortiers. L'Amiral & le Vice-Amiral sont tous montés de *canons* de fonte; les autres ont la meilleure partie de *canons* de fer.

Ce mot en ce sens vient de *canone*, Italien, augmentatif de *canna*, a cause que le *canon* est long, droit & creux comme une *canne*.

CANON, se dit aussi de l'Artillerie en général. On a pris le *canon* & le bagage des ennemis.

CANON À LA SERRE. C'est en t. de Mar. celui dont la volée porte contre le haut ou sabord.

CANON se dit aussi de la partie des autres armes à feu où se met la charge de poudre & de plomb. *Tubus æreus, fistula ærea.*

CANON RAYÉ. Voy. RAYÉ, ÉE.

CANON. La partie d'une clef qui est forée. *Tubulus clavis.* C'est aussi la partie de la serrure, dans laquelle entre le bout de la tige de la clef, quand elle n'est pas forée.

Canon de soufre; celui qui est en bâton & rouleau de la manière dont on le vend.

Canons de gouttiére, en t. d'Archit. Bouts de tuyau de cuivre ou de plomb, qui servent à jetter les eaux de pluie par les gargouilles. *Stillicidii tubus.*

CANON, se dit, en t. d'Horloger, de tout ce qui est creux intérieurement.

En t. de Chauderonniers. Tuyau qui entre dans le corps de l'arrosoir, & au bout duquel est la pomme de l'arrosoir, qui est pleine de petits trous. *Tubulus.*

Les Tourneurs appellent les *canons* d'un arbre à tourner en ovale, ou en d'autres figures irréguliéres, deux cylindres creux, traversés par une verge de fer quarrée.

CANON À DEVIDER. Petit bâton tourné avec des rebords, qui presque a son extrémité a un trou pour mettre la broche du rochet.

CANON. Pot de fayence un peu long & rond, où les Apothicaires de Paris mettent les Electuaires & les confections.

It. Petit tuyau qu'on met au bout des seringues pour donner des clystères.

Il sign. en t. d'Impr. les plus gros caractères avec lesquels on imprime. *Crassiores characteres.* Il y a le *gros double canon*, le *gros canon*, le *trismégiste*, ou *canon approché*, & *petit canon*; le tout avant le gros parangon, & le gros Romain.

Chez les Anciens, les *Canons* sont comme des Sections ou des titres dans un ouvrage.

CANON, en t. de Man. est la partie de la jambe du train de devant du cheval, comprise entre le genou & le boulet. *Tibia.*

En t. d'Éperonnier, c'est une partie d'un mors, ou d'une embouchure de cheval. *Tubulus.*

En t. de Musique, c'est une espéce de fugue. *Vocis quasi fugientis insectatio. Canon musical*, le sommier soutenant les conduits qui portent le vent d'un tuyau à l'autre à un jeu d'orgues. *Canon musicus*. Ce mot vieillit en ce sens.

Les Tailleurs appellent aussi *canon*, les deux tuyaux de la culotte, où l'on met les cuisses, & le haut des bas qui s'élargit ensorte qu'on y peut mettre les cuisses. Ainsi on dit, des bas à *canon*. *Tibialia longiora*.

CANON PASCHAL. Table des Fêtes mobiles, table où l'on marquoit pour une ou plusieurs années le jour auquel tomboit la fête de Pâques, & les autres fetes qui dépendent du jour de Pâques. *Canon Paschalis*.

CANONADE ou CANONNADE, f. f. Plusieurs coups de canon tirés à la fois ou de suite. *Tormentorum emissio non interrupta*.

CANONAGE, f. m. Science du canon.

CANONARQUE, f. m. Officier de l'Église de Constantinople, qui étoit au-dessous des Lecteurs. *Canonarcha*.

C'étoit aussi, dans les anciens Monastères, un Officier qui sonnoit pour faire lever les Moines & les assembler.

CANONER ou CANONNER, v. a. Battre à coups de canon. *Glandes ferreas tormentis emittere, jaculari*.

CANONIAL, ALE, adj. Qui appartient au Chanoine, qui regarde le Chanoine. *Canonicus*. Maison *Canoniale*. Heures *Canoniales*; petites Heures du Bréviaire, qui sont Prime, Tierce, Sexte, & None. *Preces Canonicæ*. Ce qui vient de ce qu'on a appellé autrefois *Canon* l'Office Ecclésiastique.

CANONICAT, f. m. Prébende, titre d'un bénéfice de Chanoine. *Canonici munus*.

CANONICITÉ, f. f. La qualité d'une doctrine conforme à l'esprit de l'Église: ou d'un Livre compris dans le Canon des Saintes Écritures: de ce qui est Canonique, ou selon les Canons, conformité aux Canons. *Canonicitas, Canonicum*.

CANONIER, ou CANONNIER, f. m. Officier d'Artillerie qui a soin de pointer, de charger, de tirer le canon. *Tormentorum librator*.

CANONIÉRE, ou CANONNIERE, f. f. Sorte de tente de toile à deux mâts pour reposer les Canoniers. *Tentorium libratoribus tormentorum assignatum*. Ou, Petite tente faite en forme de toît, pour les soldats & pour tous les officiers de la maison du Roi.

C'est une embrasure à mettre du canon.

CANONIERE. Morceau de sureau vuidé, &c. Voy. CALONNIÉRE.

CANONIÉRES, en t. de Maçonn. Ouvertures qu'on laisse dans les gros murs & terrasses, pour évacuer les eaux. *Fenestellæ aquis emittendis comparata*.

CANONIQUE, adj. m. & f. Il se dit d'un Livre sacré & authentique, qui a autorité dans l'Église, comme faisant une partie de la Bible. *Legitimus, canonicus*.

It. Qui est selon les Canons & les Régles de l'Église.

On appelle aussi la Jurisprudence *canonique*, le corps & la science du Droit Canon.

CANONIQUE, f. m. Droit des prémices qui se payoit autrefois chaque année à l'Évêque dans l'Église Grecque. *Jus primitiarum Episcopo solvendum*.

CANONIQUEMENT, adv. D'une maniére canonique. *Legitimè, canonicè*.

CANONISATION, f. f. Déclaration du Pape, par laquelle apres plusieurs enquêtes & solemnités, il met au catalogue des Saints une personne qui a mené une vie sainte & exemplaire, & qui a fait quelques miracles. *Alicujus in numerum Sanctorum relatio, adscriptio, canonisatio*.

Autrefois le Pape n'étoit pas le seul qui eût le droit de faire des *canonisations*; les Ordinaires, sur-tout les Métropolitains, & les Primats l'avoient aussi en faisant leurs visites, ou bien dans un Concile de leur province.

CANONISATION, se dit aussi de la fête qui se fait dans l'Église où le nouveau Saint est honoré. *Canonisationis festivitas*.

CANONISER, v. a. Mettre au nombre des Saints une personne qui a vécu exemplairement, & qui a fait des miracles; assigner certain jour pour en faire la fete, & ordonner un Office convenable pour l'invoquer. *Aliquem Sanctorum in album, in numerum referre, adscribere*.

It. Inscrire une loi dans les regîstres publics, la mettre au nombre des loix.

CANONISER, se dit fig. pour, Louer, comme une chose sainte & digne d'un Saint. *Laudare, celebrare*.

CANONISTE, f. m. Docteur en Droit Canon, ou Auteur qui a beaucoup écrit sur le Droit Canon. *Juris Canonici, Pontificii peritus*.

CANOPE, f. m. Faux Dieu des Égyptiens. *Canopus*, Κάνωβος. C'étoit le Pilote d'Osiris, ou, selon d'autres, celui de Ménélas, qui ayant fait naufrage sur la côte d'Egypte, y fut honoré comme un Dieu des eaux, & fut même appellé *Neptune Canobe*. V. dans le D. de Tr. pourquoi on le représentoit avec de fort petits pieds, & le corps tout semblable au ventre d'une cruche avec une tête d'homme.

CANOPE, f. f. Ville d'Egypte à 120. stades d'Alexandrie. *Canopus*. Il y avoit à *Canope* une Ecole célébre, où l'on enseignoit les lettres sacrées, ou les hiéroglyphes. On croit que c'est Rosette.

CANOPE, est aussi le nom d'une étoile de l'hémisphère méridional, au bout du gouvernail dans la constellation du navire Argo. Elle est de la premiére grandeur.

CANOPIEN, adj. m. Surnom d'Hercule l'Égyptien, près de la ville de Canope, dans la basse-Égypte, où il étoit honoré.

CANOPITE, f. m. Nom d'un collyre décrit dans Celse.

CANOT, f. m. Petit bateau dont se servent les Indiens, fait tout d'une piéce d'un tronc d'arbre creusé. *Cymbula*. On dit, *Canot jaloux*; p. d. un *canot* qui a le côté foible.

On se sert de *canots* dans les sucreries & rafineries, pour achever de faire refroidir le sucre: on les appelle aussi des auges.

CANQUE, f. f. Espéce de toile de coton, qui se fabrique à la Chine.

CANQUETER, v. n. T. dont on se sert pour exprimer la maniére de crier des cannes. *Letrinnire*.

CANSTRISE, ou CANSTRINSE, f. m. Officier de l'Église de Constantinople, qui avoit soin des habits pontificaux du Patriarche, & qui pendant la Messe tenoit la boîte à l'encens. *Canstrisius*, ou *Canstrensius*. De *Canistrum*, boîte à l'encens, ou la corbeille où étoient les habits du Patriarche.

CANTABRE, f. m. & f. Ancien peuple d'Espagne. *Cantaber*. Les *Cantabres* occupoient la plus grande partie de ce que nous appellons aujourd'hui Biscaye, & une partie des Asturies. Leur cap. étoit Juliobriga.

CANTABRIE, s. f. Pays des Cantabres. *Cantabria.* C'étoit une partie de l'Espagne Tarragonoise, qui comprenoit la partie occidentale de la Biscaye, & l'Asturie Santillane.

It. Ville épisc. d'Espagne située sur l'Èbre, dont il ne reste plus que des ruines, entre la ville de Logrone & celle de Viana.

CANTABRIEN. Voy. CANTABRE.

CANTAL, s. m. Haute montagne de France, en Auvergne, près de Saint-Flour & d'Aurillac.

CANTAL. Fromage. Voy. *Tête de Moine.*

CANTALABRE, s. m. Les ouvriers appellent ainsi le chambranle d'une porte, ou d'une croisée. *Antepagmentum.*

CANTANETTES, s. f. pl. T. de Mar. Petites ouvertures rondes, entre lesquelles est le gouvernail, & qui donnent la lumière au gavon. *Fenestella.*

CANTAR. Voy. ALQUIER.

CANTARELLI, s. m. Espéce de vers qu'on appelle aussi Vers de Mai, qui étant macérés dans l'huile, passent pour avoir les mêmes vertus que l'huile de scorpion.

CANTARO, s. m. Poids d'Italie. Il y en a trois sortes : l'un pése 150. livres, l'autre 151, & l'autre 160.

C'est aussi une mesure de continence, dont on se sert à Cochin.

CANTATE, s. f. T. de Musique. Piéce variée de récitatifs, d'ariettes, ou petits airs, & de mouvemens différens, pour l'ordinaire à voix seule, avec une basse continue, souvent avec deux violons ou plusieurs instrumens. La *cantate* a passé d'Italie en France. On dit en italien *Cantata.*

CANTATE. T. de Bréviaire. Il est lat. Le quatriéme Dimanche d'après Pâques est marqué du mot *cantate* dans les Almanachs, à cause que l'introït de la Messe de ce jour commence par ce mot.

CANTATILLE, s. f. Petite cantate.

CANTERME, s. m. Sorte de maléfice ancien.

CANTHARE, s. m. Sorte de tasse antique. *Cantharus.*

CANTHARIDE, s. f. Sorte de mouche venimeuse. *Cantharis.* On l'appelle aussi *mouche* d'Espagne. On s'en sert fort souvent dans les vésicatoires, pour détourner quelque fluxion. De *cantharus*, fouille-merde, *scarabæus venenosus.*

CANTHÉROU. Voy. SCARABÉE.

CANTHUS, s. m. Le coin ou l'angle de l'œil.

CANTHUS, en t. de Chym. est cette partie de l'ouverture d'un vaisseau, qui a un peu de pente, par où se verse doucement la liqueur.

CANTIBAY, s. m. T. de Charpent. & de Menuis. Piéce de bois pleine de fentes. *Materies rimosa.*

CANTIEN, s. m. N. pr. d'hom.

CANTIMARONS, s. m. pl. T. de Rel. Ce sont deux ou trois canots liés ensemble avec des cordes de coco, à l'usage des Négres de la côte de Coromandel.

CANTINE, s. f. Petit coffre divisé en plusieurs cellules, pour y mettre des bouteilles qu'on a dessein de transporter. *Arcula capiendis lagenis comparata.* On l'appelle autrement *cave.*

C'est aussi, dans les places de guerre, le lieu où l'on vend du vin & de la biére aux soldats, sans payer aucun droit. *It.* Lieu où l'on fournit aux troupes le tabac nécessaire pour leur consommation.

De l'italien, ou de l'espagnol *cantina.*

CANTIQUE, s. m. Chant spirituel à l'honneur de Dieu, & particuliérement pour lui rendre graces. *Canticum.*

Cantique des Cantiques, c. à d. *Cantique* par excellence. Livre canonique de Salomon. *Cantica Canticorum.* C'est une espéce d'Épithalame spirituel & mystique.

Cantiques spirituels, Chansons pieuses.

CANTON, s. m. Quartier d'une ville, d'un pays, considéré en tant qu'il est séparé & détaché du reste de la ville, du pays. *Urbis, oppidi pars, regio.*

Il se dit aussi d'un petit pays qui a un gouvernement particulier. Il y a treize *Cantons* des Suisses qui forment chacun une République, qui sont ligués ensemble, & qui composent le corps Helvétique. *Pagi Helvetiorum.*

CANTON, en t. de Blas. se dit d'une portion quarrée de l'Écu, sans aucune proportion fixée. *Quadratum in scuto, quartâ parte minus.* Ce mot vient peut-être de κανθὸς, le coin de l'œil.

CANTON, ou QUANTON, s. m. Province de la Chine, gouvernée par un Viceroi. Quancheu en est la cap.

CANTONADE, s. f. Nom que l'on donne à l'aîle, au coin, & au côté du théâtre, sur-tout dans les piéces Italiennes. Un Acteur s'adresse quelquefois à la *Cantonnade.*

CANTONNEMENT, s. m. Logement de Troupes en différens villages contigus, & autant qu'on peut sur une même ligne, faisant face à l'ennemi.

CANTONNER, v. n. T. de Guerre, qui se dit des troupes distribuées dans plusieurs villages pour la commodité de leur subsistance, avant l'ouverture de la campagne, ou l'entrée en quartier d'hyver.

CANTONNER (SE), v. n. pass. Se retrancher, se fortifier dans un lieu serré & de défense. *Aliquem in locum se conjicere, tutari, munire.*

Cantonner un Écu de son véritable Blas. En ce sens il est act. & cette phr. sign. Mettre des piéces aux quatre coins d'une piéce principale. *Singulos scuti angulos suis partibus adornare.*

En t. d'Archit. Lorsque l'encoignure d'un bâtiment est ornée de quelque corps qui excéde le nud du mur; on dit que le bâtiment est *cantonné. Angulatus.*

CANTONNIÉRE, s. f. Petit rideau qu'on tend des deux côtés des quenouilles d'un lit vers les pieds. *Conopæum brevius.*

C'est aussi une femme de mauvaise vie. *Meretrix.*

CANTOR, s. m. Poids dont on se sert en Sardaigne. C'est 145. livres de Venise.

CANTORBERY, s. m. Ville d'Angleterre, cap. du comté de Kent. *Cantuaria.* Elle est sur la Stoure. L'Archevêque de *Cantorbéry* est Primat d'Angleterre & premier Pair du Royaume. On disoit autrefois *Cantorbie.*

CANTUAIRE, s. m. Titre de celui qui baptisoit autrefois dans l'Église Cathédrale de Meaux.

CANULLE, ou CANULE. Voy. CANNULE.

CAO.

CAOPOIBA, ou COAPOIBA, s. m. Arbre des Indes, de la hauteur du hêtre, dont il a la figure.

CAORCIN, CAORSIN, & CORSIN, s. m. On a appellé ainsi des Marchands d'Italie, fameux au XIIIe. siécle par leurs usures en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas & en Sicile. *-nus.* Quelques-uns croient qu'ils prirent leur nom de Cahors, cap. du Querci, où ils faisoient un gros commerce. Il y a beaucoup d'apparence que la maniére de parler proverbiale : Enlever comme un *Corsin*, qu'il faut dire ainsi, & non pas comme un *corps Saint*, vient de

de ce qu'on enlevoit souvent ces marchands comme des usuriers pour les mettre en prison.

CAOUANNE, s. f. C'est la plus grande des trois espéces de tortues. Son écaille n'est bonne à rien; & sa chair n'est pas meilleure.

CAOUP, s. m. Arbre de l'Isle de Maragnan dans l'Amérique. Son fruit est semblable à l'orange par sa figure & par son goût.

CAP.

CAP, s. m. La tête de l'homme. *Caput.* Il n'est en usage qu'en ces phr. De pied en *cap.* *A capite ad calcem.* Armé de pied en *cap.* *Cataphractus.* Parler *cap à cap.* Les Gascons disent *Cap* de Dious, & par contraction *Cadedis*, quand ils veulent jurer.

CAP, en t. de Mar. est la tête de l'éperon, la pointe, ou l'avant du navire, la proue d'un vaisseau.

CAP, sign. encore un promontoire, une pointe de terre élevée qui avance dans la mer. *Promontorium.* *Cap* doré, *Cap* des deux Baies, en Acadie. *Cap* fourchu, *Cap* de sable, sur la côte de l'Acadie. *Cap* blanc, sur la côte de Phénicie, sur le chemin de Tyr à S. Jean d'Acre. Il tire son nom de la blancheur du rocher qui le forme. *Promontorium album.*

CAP DEULH. T. de Coût. L'hôtel noble, la maison principale qui appartient à l'aîné par préciput.

CAP D'HOMI. T. de Coût. C'est l'état & la condition des personnes. *Cujusque status & conditio.*

CAP DE MORE, en t. de Man. Cheval de poil rouan, qui a la tête & les extrémités des pieds noires. *Equus capite atro, atrisque pedibus.*

CAP DE MORE, en t. de Mat. Voy. CHOUQUET.

CAP DE MOUTON. Billot de bois taillé en façon de poulie, qui est percé en trois endroits pour y passer des cordes, servant à différens usages.

On dit chez les Marchands, qu'Une étoffe a *cap* & queue, quand elle n'est point entamée, quand il y a deux chefs aux deux bouts.

CAPABLE, adj. m. & f. Il se dit d'un lieu ou d'un vaisseau qui peut contenir, enfermer une certaine quantité de choses. *Capax.* Il n'a guère d'usage qu'avec Tenir, ou Contenir.

Il se dit fig. des fonctions de l'ame, en tant qu'elle peut contenir ou embrasser plusieurs connoissances. *Idoneus, aptus, capax.*

On le dit aussi des dispositions qui se trouvent dans l'esprit, ou dans les choses, pour être propres à recevoir, ou à produire au dehors divers effets, soit par leur nature, soit par une impression étrangère. L'antiquité a eu des vertus dont notre siécle n'est pas *capable*. Tout l'or de Philippe ne fut pas *capable* d'éblouir Démosthène.

Il se dit en ce même sens des personnes qui ont les qualités requises par les loix ou coûtumes, pour faire quelque chose. Par le droit Romain, un Eunuque, un Impubère ne sont pas *capables* de faire testament.

Il sign. aussi, Qui est habile, intelligent; & dans ce sens il s'emploie absol. & sans régime. *Doctus, eruditus.*

On dit aussi d'un ton un peu ironique, qu'Un homme fait le *capable*, lorsqu'il fait l'entendu aux affaires, quoiqu'il y soit fort ignorant.

On dit encore qu'un homme est *capable* de tout; p. d. qu'il peut s'acquitter fort bien de quelque emploi qu'on veuille lui donner; ou, en mauvaise part, qu'il est propre à faire les plus méchantes actions.

CAPABLE, se dit aussi en Phys. des choses qui ont de la force pour résister aux poids, aux efforts & aux violences des corps étrangers. On se sert en ce sens des verbes *Possum* & *Valeo*. Cette colomne n'est pas *capable* de soûtenir de si grands fardeaux.

En approchant de ce sens, il sign. Qui peut faire, qui est en état de faire; & se dit des personnes & des choses. Homme *capable* de rendre de bons offices. Ce précepte est *capable* de ruiner l'amitié.

CAPABLEMENT, adv. D'une maniére capable. *Docte, erudite.* Il n'est guère en usage.

CAPACITÉ, s. f. Étendue d'un lieu, d'un vaisseau en toutes dimensions, & pouvant contenir quelque chose. *Capacitas, amplitudo.* On dit aussi en Méd. la *capacité* de l'estomac, de la vessie, des ventricules. Et en Géom. La *capacité* de quelque figure, d'un cercle, d'un triangle, &c.

Il se dit fig. de l'étendue & de la portée de l'esprit. *Captus, facultas, intelligentia.*

Il sign. aussi, Habileté, suffisance. *Doctrina, eruditio.*

CAPACITÉ, sign. aussi, les qualités & dispositions requises par la loi ou par les coûtumes dans les personnes pour faire, pour donner, ou recevoir quelque chose. *Facultas.* *Capacité* d'un donataire, ou d'un donateur, d'un Ecclésiastique, pour posséder un bénéfice.

CAPADE, s. f. T. de Chapelier. Étendue de laine de vigogne. Faire une *capade.*

CAPAGE, s. m. T. de Coût. C'est la même chose que *capitation.*

CAPALANIER. Voy. CAPLANIER.

CAPANÉE, s. m. C'étoit un des sept Chefs de l'armée des Argiens dans la guerre de Thèbes.

CAPARAÇON, s. m. Couverture qu'on met sur les chevaux. *Circumfusum equo ac pendens stragulum.* C'étoit autrefois une armure de fer dont on couvroit le cheval de bataille.

Ce mot est un augmentatif de *cape*, comme qui diroit *grande cape.*

CAPARAÇONNER, v. a. Couvrir un cheval d'un caparaçon. *Equum stragulo cooperire, instruere.*

CAPAX, s. m. Mot lat. On le donne dans l'Ordre de Malte aux Chevaliers capables d'avoir une Commanderie; c. à d. qui ont fait cinq années de résidence à Malte, & quatre caravannes.

CAPDALAT, s. m. T. de Coût. Titre sous lequel on posséde une terre, un bien. Sirauté.

CAPE, vieux s. f. Gros manteau de campagne, dont la partie supérieure étoit taillée en sorte qu'on y pouvoit fourrer la tête. *Bardocucullus, penula cucullum habens.* C'est ce qu'on appelle encore *cape* de Béarn, dont usent les matelots.

CAPE, se dit d'une couverture de tête à l'usage des femmes dans quelques provinces, contre la pluie & le vent. *Muliebre capitis tegumentum adversùs pluviam, capitium.* Il y en a qui couvrent tout le corps & qui descendent jusqu'aux talons. Du lat. *Caput*, ou de *cappa*, chappe.

CAPE, en t. de Mar. est la plus grande voile qu'on met au grand mât, qu'on appelle autrement *Pacfi.* *Velum maximum.* On dit, Mettre à la *cape*, p. d. Mettre la voile au lit du vent.

On dit prov. Rire sous *cape*; p. d. Rire sourdement, & sans que personne s'en apperçoive. Vendre une chose sous *cape.* On dit aussi, qu'un homme n'a que l'épée & la *cape*; p. d. qu'il n'a aucune fortune établie. On le dit fig. de toutes les choses qui n'ont ni valeur ni mérite, mais seulement un peu d'apparence.

CAPES. T. en usage dans les sucreries. Plusieurs morceaux de bois minces, arrêtés ensemble par

le bout d'enhaur, dont on couvre les formes cassées, pour les mettre en état de pouvoir encore servir.

CAPE. Il faut dire *Câpre*. Voyez ce mot.

CAPEER, CAPIER, ou CAPEYER, v. n. T. de Mar. Faire servir la grande voile seule après avoir serlé toutes les autres. *Uno uti velo summi mali, contractis reliquis.*

CAPELAN, f. m. Pauvre Prêtre qui cherche l'occasion de desservir quelque Chapelle, d'aller dire la Messe pour quelqu'un. *Sacerdos ex quotidiano altaris ministerio victitans.* Ce n'est qu'un pauvre *Capelan*.

CAPELER, v. a. T. de mer. *Capeler* les haubans, c'est les porter par-dessus la tete du mât, pour les mettre en place.

CAPELET, f. m. T. de Man. Enflure qui vient au train de derriére du cheval, à l'extrémité du jarret. *Tumor extremo equi in poplite excrescens.*

CAPELET, f. m. Nom que l'on donne aux soldats Albanois. *Miles Albanus.*

CAPELINE, f. f. Chapeau de paille à grands bords, que les femmes portent pour se garantir du soleil, ou par ornement au bal, en mascarade. *Causia muliebris.* C'est un diminutif de *capal*, qui est la même chose que *chapel* & *chapeau*.

On appelle aussi *capeline*, le petit chapeau ailé qu'on peint sur la tête de Mercure. *Petasunculus, galericulum.* C'étoit autrefois un chapeau de forme basse & petit bord, que portoient les bergers, les messagers & laquais. *Sebusiana, causia pastoritia.* Les soldats en portoient de fer, & c'étoit une arme défensive.

CAPELINE, en t. de Chir. Bandage fait d'une bande roulée a deux chefs égaux.

En t. de Blas. on a appellé *capeline*, une espèce de lambrequin que les anciens Chevaliers portoient sur leur tête. *Aluta cassis.* Ce mot a donné lieu à cette façon de parler militaire : Homme de *capeline*; p. d. Homme résolu & déterminé au combat.

CAPELLE, f. f. Petite ville ou bourg de France en Picardie, dans la Tiérache. *Capella. Capelle* est la même chose que *Chapelle*; mais on retient la prononciation Picarde.

CAPELLEN, vieux f. m. Pauvre Prêtre ou Prêtresse.

CAPELUCHE, f. f. Chaperon. *Capeluche* Rectorale.

CAPENDU. Voy. COURT-PENDU.

CAPER une forme. C'est y mettre une cape. Voy. CAPE.

CAPÉROLAN, f. m. Nom de Religieux Franciscain d'une congrégation particuliére. *Caperolanus.*

CAPET, f. m. Surnom de Hugues, Comte de Paris, & Duc de France, fils de Hugues le Grand, & arriére petit-fils de Robert le Fort, Duc & Marquis de France. *Capetus.* Hugues *Capet* fut le XXXV[e]. Roi de France, & le premier de la troisiéme race, dont l'auguste postérité regne encore aujourd'hui en France, a commencé avec ce siécle à regner en Espagne; & depuis encore à Naples. Quelques-uns croient que ce surnom fut donné à Hugues, du mot lat. *capat*, tête, à cause qu'il avoit le jugement bon.

CAPÉTES, f. m. pl. Nom donné aux Boursiers du Collége de Montaigu, à cause qu'outre une espèce de froc, ils portoient de petits manteaux que l'on nommoit anciennement des *capes* ou des *capétes*.

CAPÉTIEN, f. m. Qui est descendant de Hugues Capet, Prince de la postérité de Hugues Capet, qui fait la troisiéme race de nos Rois. *Capetingus.* Ce mot ne se dit que des Rois & non des branches des familles Royales qui n'ont point monté sur le thrône, quoiqu'ils soient aussi *Capétiens*, c. à d. descendans de Hugues Capet.

CAPHAR, f. m. Droit que les Turcs font payer aux marchands Chrétiens, qui conduisent ou envoient des marchandises d'Alep à Jerusalem, & autres lieux de la Syrie.

CAPHARNAUM, f. m. Ville de la tribu de Nephtali, dans la Décapole, dont elle étoit capitale, sur la mer de Tibériade, ou de Galilée.

CAPHTORIM, f. m. pl. Peuple ancien dont il est parlé dans l'Ecriture, & qui habitoit la partie de la Cappadoce qui confinoit à la Colchide. *Caphtorai.*

CAPI-AGA, ou CAPI-AGASSI, f. m. Officier Turc. *Præfectus palatii apud Turcas.* Il a l'intendance générale du Serrail, & commande les cinq chambres des Pages qui sont dans le Serrail. Voyez AGA.

CAPIBARA, f. m. Poisson qui se trouve dans le Parana, riviére de l'Amér. mérid.

CAPIER. Il faut dire CÂPRIER. Voy. ce mot.

CAPIGI, f. m. Quelques-uns écrivent *Capidgi.* T. de Rel. Portier du Serrail. *Janitor palatii Turcici.* Il y a dans le Serrail, ou Maison du Grand-Seigneur, quatre à cinq cents *Capigis*, ou Portiers partagés en deux troupes; l'une de trois cents sous un Chef appellé *Capigi-bassi*; & l'autre de deux cents appellés Cucciapigi, & leur Chef *Cucciapigi-bassi.*

Les *Capigis* n'ont point d'autres armes qu'une petite canne à la main. Ce mot vient du Turc *capi*, porte.

CAPIGI-BASSI, ou CAPIDGI-BACHI, f. m. Capitaine, Commandant des Portiers du Grand-Seigneur. Voy. CAPIGI.

CAPILLAIRE, f. m. Plante qui a pris ce nom parce qu'on s'en servoit autrefois pour empêcher la chûte des cheveux. *Capillus Veneris*, à cause qu'on l'emploie pour adoucir les trenchées des femmes après l'accouchement. *Adiantum*, de l'α priv. & ἀδιαίνω, j'humecte, parce que cette plante ne se mouille point, quoiqu'on la trempe dans l'eau. Elle est pectorale, apéritive & adoucissante.

CAPILLAIRE, adj. de t. g. Qui est fait de *capillaire*. *Capillaris.* Syrop *capillaire*.

Il signi. aussi, Qui est délié que des cheveux. Veine, vaisseau *capillaire*. En Physique les tubes ou tuyaux *capillaires*, sont ceux dont le col ou le canal est le plus étroit qu'il est possible. La branche *capillaire* d'un tuyau recourbé. On appelle en Chir. *Fracture capillaire*, une fracture extrémement petite.

CAPILLATURE, f. f. T. dont les Botanistes se servent en parlant des plantes qui ont des feuilles, ou des racines déliées. *Capillamentum.* Ils se servent aussi du mot *capillament*.

CAPILLUS VENERIS, f. m. C'est l'*adiantum nigrum*, ou capillaire ordinaire.

CAPILOTADE, f. f. Ragoût qu'on fait des restes de volailles, & de piéces de rôt dépecées. *Minutum miscellaneum.*

On dit fig. qu'on a mis quelqu'un en *capilotade*, quand on a déchiré & mis en piéces sa réputation.

CAPILOTADE, sign. aussi un recueil de chansons qu'on appelle autrement *Alphabet de chansons*.

CAPIOGLAN, f. m. T. de Rel. Valet qui a soin dans le Serrail des jeunes Azamoglans, ou enfans de tribut.

CAPION, f. m. T. de la Mar. On appelle sur Méditerranée l'étrave, le *capion* de proue; & l'étambord, le *capion* de pouppe. On dit *capion à capion*, pour

signifier la distance de l'extrémité de la pouppe à celle de la proue.

CAPISCOL, f. m. Dignité en plusieurs Cathédrales, ou Collégiales, particuliérement en Provence & en Languedoc. La dignité de *Capiscol* est comme celle de Chantre dans d'autres Eglises. De *caput scholæ*.

CAPITAINAGE, f. m. C'est dans le pays de Forez, un droit qu'on appelle taille baptisée ; droit porté par les rerriers du Roi au par-dessus du cens.

CAPITAINE, f. m. Chef, Général d'armée. *Dux, Imperator.* Homme de guerre, qui entend la guerre, grand guerrier. Il se dit encore par rapport aux qualités nécessaires pour le commandement. Ce Roi étoit un grand *Capitaine.* Ce Général étoit plus soldat que *Capitaine.*

C'est aussi un moindre Officier d'armée, qui commande une Compagnie de soldats, soit à pied, soit à cheval. *Ordinis ductor, Centurio.*

CAPITAINE-LIEUTENANT. Officier qui commande une Compagnie d'ordonnance de Gendarmes, de Chevaux-légers, de Mousquetaires, parce que c'est le Roi qui en est le Capitaine. *Expeditæ leviter armatorum equitum turmæ Præfectus.*

CAPITAINE DES GARDES. Officier qui commande une des quatre Compagnies des Gardes à cheval qui servent auprès de la personne du Roi. *Custodum corporis cohortis Præfectus.*

CAPITAINE AUX GARDES. Officier qui commande une des trente Compagnies d'Infanterie qui composent le Régiment des Gardes Françoises. *Prætorianus Centurio.*

CAPITAINE EN SECOND. Officier qui commande une partie d'une Compagnie, quand elle est trop forte d'hommes. *Centurionis vel præfecti in eadem turmâ vel cohorte adjutor.*

CAPITAINE EN PIED. Officier dont la charge ou la Compagnie ont été conservées, lorsqu'on a réformé les troupes. *Ductor ordinis servati, cæteris exauctoratis ac dimissis.*

CAPITAINE RÉFORMÉ EN PIED. Mestre de Camp dont le Régiment a été cassé & réduit en une compagnie franche, qu'il commande encore en qualité de *Capitaine reformé en pied. Tribunus exauctoratâ legione suâ cohorti præfectus.*

CAPITAINE D'ARMES. Officier des compagnies de Suisses & des vaisseaux, qui veille sur les armes. *Armorum custos ac præfectus. Capitaine* du charroi. *Commeatuum præfectus. Capitaine* des guides. *Dux viarum.*

CAPITAINE, est aussi un Officier qui commande dans un vaisseau, dans une galere, un brûlot, ou autre bâtiment. *Navis præfectus.*

CAPITAINE DE PORT. Officier de Mar. établi dans les ports où il y a un arsenal, qui a soin de garder le port & les vaisseaux. *Præfectus, custos portuum.* Il y a aussi des *Capitaines Gardecôtes*, qui commandent la Milice établie pour garder les côtes. *Orarum maritimarum præfectus.*

CAPITAINE, se dit aussi de celui qui commande dans certaines Maisons Royales. *Regiarum ædium præfectus.*

Il se dit encore de ceux qui commandent les Gardes des Chasses, les Archers des Gabelles, & autres qui conservent les plaisirs & les droits du Roi. *Venationis præfectus.*

It. Celui qui commande les Milices des bourgeois dans les villes. *Ductor copiarum urbanarum.*

It. Celui qui est à la tête d'une troupe de voleurs. *Latronum Dux.*

CAPITAINE. Sorte de poisson qui se pêche le long des côtes de l'Amérique. On l'appelle ainsi parce qu'il est fort rouge, & qu'il a sur le dos une empenuure qui se léve comme un grand pennache.

Le mot *Capitaine* vient du lat. *Caput.*

CAPITAINERIE, f. f. Gouvernement d'une Maison Royale, & le lieu affecté au logement du Capitaine. *Præfectura.*

On le dit aussi des charges des Capitaines de Chasses, & de l'étendue de leur ressort.

CAPITAINERIE, se dit aussi en particulier de la Jurisdiction pour les enrôlés de la Comté de Roussillon.

CAPITAINESSE, adj. f. On appelle Galère *Capitainesse* celle que monte le Commandant.

CAPITAL, f. m. Le fond d'une rente, le fort principal, qui engendre & qui produit des intérêts. *Caput, sors.*

On appelle *capital*, le fonds du chéteil. C'est aussi le chef-cens dû sur un héritage.

CAPITAL, veut dire aussi ce qu'il y a de principal dans une chose. On dit fig. en ce sens, Faire son *capital* d'une chose ; p. d. En faire sa principale affaire, sa principale occupation, y faire fonds, en être assûré. *In rem aliquam potissimùm incumbere. Præcipuam alicui rei operam dare.*

CAPITAL, ALE, adj. Épithéte qu'on donne à ce qui a quelque prééminence, qui est comme le chef & la source de quelque chose. Grand, considérable, principal, essentiel. *Capitalis.*

Il se dit aussi de plusieurs choses qui regardent la tête ou le chef, qui y ont quelque rapport. Crime *capital*, où il y va de la tête, de la vie. Peine, inimitié *capitale.*

CAPITALE, en t. de Guerre, est la ligne tirée depuis le centre du bastion, jusqu'à la pointe, ou depuis l'angle du polygone, qui est l'angle de la figure, jusqu'à l'angle flanqué, qui est la pointe du bastion.

En t. de Peinture, Un dessein *capital* est un dessein qui renferme une composition de quelque importance.

CAPITALE, f. f. La premiére ville d'un royaume, d'une Province, d'un État. *Urbs Provinciæ, Regni, Orbis caput ; urbs princeps Provinciæ, Regni, Orbis.*

CAPITALES, sont les grandes lettres dont on compose les titres, & qu'on met au commencement de chaque période, ou de chaque vers. *Litteræ majores, majusculæ.* On les appelle aussi *majuscules.*

CAPITAN, f. m. Fanfaron outré, qui se vante d'actions de bravoure incroyables, quoiqu'il soit en effet poltron. *Thraso, miles gloriosus.*

Herbe du *capitan.* Voy. ACARIÇOBA.

CAPITAN-BACHA, f. m. Amiral Turc, Bacha de la mer. *Thalassiarchus Turcarum.* De l'Italien *Capitano*, Capitaine. Les Turcs disent *Capudan Bacha.*

CAPITANATE, f. f. Une des douze Provinces du roy. de Naples. *Apulia Daunia.* Les Italiens l'appellent aujourd'hui *Puglia piana*, c. à d. *la Pouille plaine*, parce qu'en effet cette Province n'a presque que des plaines.

CAPITANE, f. f. T. de Mar. La galére principale que monte le Commandant. *Navis prætoria, navis princeps.* En France il n'y a plus de galére *Capitane.*

CAPITANIE, f. f. Un des douze Gouvernemens des Portugais dans le Brésil.

CAPITATION, f. f. Imposition, droit qui se léve sur chaque personne, en considération de son tra-

vail, de son industrie, de sa charge, de son rang, &c. *Tributum uniuscujusque capiti impositum*, *census capitum*, *census in capita.*

CAPITAUX, s. m. pl. T. de Coût. Ce sont en quelques Provinces, ceux qui relévent immédiatement du Chef ou du Roi. *Qui à rege tenent in capite.*

CAPITE. Voy. CAJUTE.

CAPITEL, s. m. Le plus clair & le plus liquide d'une lessive composée de cendre, d'eau & de chaux-vive. *Lixiviæ pars liquidior.*

CAPITEUX, EUSE, adj. Qui fait mal à la tête, ou qui porte à la tête. Vin *capiteux*. Biére *capiteuse.*

CAPITOLE, s. m. Forteresse fameuse de Rome sur le mont Tarpéien, où il y avoit un Temple de Jupiter, qui à cause de cela s'appelloit *Capitolin. Capitolium.* Ainsi nommé du mot lat. *caput*, à cause d'une tête d'homme qu'on y trouva en creusant les fondemens de ce bâtiment.

On appelle de même *Capitoles*, les principaux temples des Colonies des Romains. Il y en avoit à Constantinople, à Ravenne, à Vérone, à Cologne, à Narbonne, à Autun, à Pamiers, à Nîmes, à Besançon, à Saintes, à Clermont, à Reims, à Rhodes, à Toulouse, où on le voit encore, & en d'autres lieux.

CAPITOLIN, adj. m. Qui a rapport, qui appartient au Capitole. *-inus.* Le Mont *Capitolin*, *Mons Capitolinus*, étoit une des sept montagnes de Rome, qui avoit d'abord été nommée montagne de Saturne, *Mons Saturnius*, & qui porta aussi le nom de mont Tarpéien, parce que Tarpeïa Vestale y fut assommée sous les bouclicts des Sabins. Les Jeux *Capitolins* étoient des combats dont les uns furent institués par Camille, & les autres par l'Empereur Domitien à l'honneur de Jupiter, en mémoire de ce que le Capitole n'avoit point été pris par les Gaulois.

CAPITOLIN, s. m. est aussi un surnom d'homme.

CAPITON, s. m. Soie grossiére qui reste quand on a devidé toute celle de la coque d'un ver. *Bombycinum infectum.*

CAPITOUL, s. m. Nom des premiers Magistrats de Police de Toulouse, qui ont la même fonction que celle de Consul ou Echevin ailleurs. Ce nom a été donné à ces Officiers à cause qu'ils ont la garde de la Maison de Ville, qui s'appelle Capitole. Cette charge ne dure qu'un an, & elle anoblit. Les *Capitouls* sont appellés dans les anciens Actes *Consules Capitularii*, ou *Capitolini*, & leur Compagnie *Capitulum Nobilium Tolosæ.* Il y en a huit.

CAPITOULAT, s. m. On appelle ainsi les huit différens quartiers de la ville de Toulouse, dont chacun est régi par un Capitoul.

CAPITULAIRE, s. m. & adj. m. & f. Acte qui se passe dans un Chapitre, soit de Chevaliers, soit de Chanoines, soit de Religieux. *Equitum*, *Canonicorum*, *Monachorum simul congregatorum decretum.*

On a appellé les *Capitulaires* de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, & de Charles le Chauve, les Ordonnances & les Loix, tant Ecclésiastiques que Civiles, qui ont été faites par ces Empereurs. *Caroli Magni aliorumque Franciæ Regum leges ad res tum Ecclesiasticas, tum civiles pertinentes.* Elles étoient faites dans les Etats Généraux & dans l'Assemblée de la Nation, ou dans des Conciles, par l'autorité des Princes, & du consentement des peuples. On leur a donné ce nom, parce qu'elles étoient distinguées par Chapitres.

CAPITULAIREMENT, adv. En assemblée de Chapitre. *Canonicorum*, *&c. in consessu.*

CAPITULANT, s. m. Chevalier, Chanoine ou Religieux qui a voix en Chapitre. *Cui jus est suffragii, potens pollensque suffragii.*

CAPITULATION, s. f. Traité fait avec la garnison, ou les bourgeois d'une place assiégée, par lequel ils se rendent moyennant certaines conditions. *Dedendæ urbis*, *arcis conditiones*, *leges.*

C'est aussi un Traité, ou une espéce de contrat ou de concordat que les Electeurs font avant l'élection de l'Empereur, que celui qui est élu ratifie après son élection.

CAPITULE, s. m. T. de Bréviaire. Voy. CHAPITRE.

CAPITULER, v. n. Composer, traiter avec un assiégeant de la reddition d'une place sous certaines conditions. *De arce*, *urbe dedendâ transigere*, *pacisci.*

Il sign. aussi, Faire des propositions d'accommodement pour sortir de quelque affaire, ou de quelque embarras. *Pacisci*, *convenire de re aliquâ.*

On dit prov. Ville qui *capitule* est à demi rendue.

CAPITZI KIHEIA, s. m. Grand Chambellan du Grand Seigneur. *Magnus Imperatoris Turcici Camerarius.*

CAPIVARD, s. m. Cochon d'eau. Animal à quatre pieds, amphibie, qui a le corps d'un cochon & la tête d'un liévre, sans queue. Il nait dans le Brésil, & est bon à manger.

CAPLAN, s. m. Petit poisson qui se trouve en grande quantité vers les endroits où se pêche la morue.

CAPLANIER, & *Capalanier*, s. m. On nomme ainsi sur les vaisseaux Bretons, ceux qui vont à la pêche de la morue séche. On dit aussi *Capalanier.*

CAPNOMANCE, s. f. T. de divination. Divination par la fumée. C'étoit un bon augure quand la fumée qui s'élevoit de l'autel étoit peu épaisse, & quand elle s'élevoit droit en haut; si le contraire arrivoit, on le prenoit pour un mauvais présage. *Capnomantia.* De καπνὸς, *fumée*, & de μαντεία, *divination.*

CAPO, s. m. Mot Italien, qui sign. *cap*, de *capo*, tête. Nos Géographes le retiennent dans les noms de lieu, qui sont sur les côtes d'Italie, ou voisines d'Italie. *Capo* coco, cap de Sicile le plus Occidental de cette Isle. *Capo della Greca* dans l'Isle de Chypre. *Capo delle Colonne* dans la Calabre. *Capo d'Istria*, ville d'Istrie sur un rocher. *Capo Greco*, à la pointe de la presqu'Isle de Romanie. *Capo Ferrato*, en François *Cap de Fer*, sur la côte d'Alger, &c.

CAPOC, s. m. Espéce d'ouate fort fine qu'on tire d'un arbre qu'on appelle *capoquier.* Les Siamois s'en servent au lieu de duvet.

CAPOLIN, s. m. Arbre du Mexique dont les fruits ressemblent à nos cerises.

CAPON, adj. m. T. de Collége, qui se dit d'un écolier fripon, qui escroque ses compagnons. *Nebulo.* Il sign. aussi un joueur rusé qui profite de toutes les occasions d'exercer son adresse.

C'est aussi, en t. de Mar. une machine composée d'une corde & d'une grosse poulie, à quoi l'on joint un gros croc de fer qui sert à lever l'ancre, quand on a coupé le cable.

CAPONNE. T. de Mar. Commandement qu'on fait a l'équipage pour le faire haler sur le capon.

CAPONNER, v. n. User de finesse au jeu. *Subripere, fraudare, decipere.*

CAPONNIERE, s. f. T. de Fortific. Logement, petit Corps-de-garde avancé & creusé quatre ou cinq pieds en terre, & qui a des embrasures par où l'on tire. Il ne s'éléve qu'environ deux pieds au-dessus du rez-de-chaussée. *Militaris statio media in fossa excavata.*

CAPORAL, s. m. T. de guerre. Bas Officier ou haute-paye dans une Compagnie d'Infanterie, qui commande une escouade. *Optio, onis. Caporal* de consigne est celui qui reçoit la consigne de la garde qui descend, & la donne a celle qui monte.

Caporal vient de *caput*, tête, chef.

CAPORIONS, s. m. pl. Mot corrompu qui se dit pour quatorze Rions, c. a d. quatorze quartiers de la ville de Rome. *Rione* en Italien se dit pour *Regio. Quatuordecim urbis regiones.*

CAPOSER, v. n. T. de Mar. Mettre le navire à la cape, c. a d. Amarrer le gouvernail bien ferme pour suivre l'abandon du vent. *Gubernaculum fune nautico alligare.*

CAPOT, s. m. Espéce de cape que mettent les Chevaliers, lorsqu'ils sont reçus dans l'Ordre du St. Esprit, & qui aboutit par-devant en forme d'un scapulaire arrondi. *Chlamys brevior cucullata.* On l'appelle plus communément *Capote.*

C'est aussi un grand manteau où est attaché un capuchon, dont se servent les gens de mer & les soldats en sentinelle.

Les *Capots* ou *Cagots*, Gahets, ou Gezitains, étoient autrefois en Basse-Navarre, Bigorre, Béarn, Armagnac, & en plusieurs endroits de Gascogne, une race d'Hérétiques Albigeois, tous Charpentiers ou Tonneliers. *Capots* s'est dit pour *Cagots*, c. à d. *Caas-Goths*; chiens ou chasseurs de Goths, parce qu'ils se vantoient d'avoir chassé les Goths.

CAPOT. T. du jeu de Piquet, qui se dit quand l'un des joueurs léve toutes les cartes; & alors il gagne quarante points.

En t. de Mar. On appelle faire *capot*, lorsque les petits vaisseaux se renversent sens dessus dessous. On le dit tant du navire, que de ceux qui sont dedans.

Il se dit aussi fig. quand on veut signifier qu'on a eu le dessus sur quelqu'un.

En général on peut dire qu'une personne a été *capot*, quand elle s'est vûe frustrée de quelque espérance, & qu'elle a reçu quelque confusion.

CAPOTE, s. f. Mante que les femmes mettent pardessus leurs habits, quand elles sortent, & qui les couvre depuis la tête jusqu'aux pieds.

CAPOUAN, ANE, s. Qui est de Capoue, Citoyen de Capoue. *Capuanus*, *a.* Il vaut mieux dire, Habitant de Capoue, natif de Capoue.

CAPOUDAN BACHA, s. m. C'est en Turquie un Bacha de mer. *Mari Præfectus. Archithalassus.*

CAPOUE, s. f. Ville Archiépisc. du roy. de Naples, cap. de la Terre de Labour, qui est l'ancienne Campanie, à trois quarts de lieue de l'ancienne Capoue, qui n'est plus qu'un village nommé Sainte Marie Majeure ou des Graces, & qui étoit autrefois une ville très-débauchée. *Capua.*

CAPPADOCE, s. f. Ancienne Province de l'Asie Mineure, qui a eu autrefois titre de roy. lequel a subsisté jusqu'au temps d'Auguste, que la *Cappadoce* fut réduite en Province Romaine. *Cappadocia.*

Aujourd'hui elle est soumise aux Turcs, & comprise sous les noms d'Amasie, d'Anadole & de Bozoch.

CAPPADOCIEN, ENNE, s. Qui est de Cappadoce. *Cappadox.*

CAPRAIS, s. m. N. pr. d'hom. *Caprasius.*

CAPRAROLA, s. m. Célebre château d'Italie appartenant au Duc de Parme, à vingt-cinq milles de Rome, dans le Patrimoine de Saint Pierre, au Comté de Bonciglioni près de Viterbe.

CAPRE, s. f. C'est le bouton à fleurs du Câprier, qu'on cueille avant qu'il soit épanoui. *Flos non expansus Capparis.* Ces boutons sont petits & verds, & on les confit au vinaigre.

En t. de Mar. c'est le nom qu'on donne aux Armateurs, & aux vaisseaux armés en guerre, qui vont en course. *Pirata.*

CAPREE, s. f. Isle de la Méditerranée sur les côtes du Roy. de Naples, à l'entrée du Golfe de Naples, vis-à-vis de Pouzzole, fameuse par les débauches de Tibére. *Capreæ.* Capri en est la cap.

CAPRICE, s. f. Bizarrerie, déréglement d'esprit, fantaisie, boutade. *Morositas, levitas, inconstantia, animi repentinus impetus.*

Il se transporte par métaphore aux choses inanimées, & sign. irrégularité, variété, diversité dans les actions & les effets. *Varietas, diversitas, abnormis ratio.* Les expériences ont, pour ainsi dire, leurs *caprices*, que l'on surmonte avec le temps.

Il se dit aussi des piéces de Poës. de Mus. d'Archit. & de Peint. qui réussissent plûtôt par la force du génie, que par l'observation des régles de l'art; c'est pourquoi elles n'ont aucun nom certain. *Subitus, fortuitus animi impetus.*

CAPRICIEUSEMENT, adv. D'une maniére capricieuse. *Morosè, leviter.*

CAPRICIEUX, EUSE, adj. Sujet à des caprices, fantasque. Il se dit des hommes & des animaux. *Morosus, inconstans, levis.*

CAPRICORNE, s. m. C'est un des signes du Zodiaque, où, selon les Anciens, quand le soleil est arrivé, il est au Solstice d'hyver: mais les Astres ayant avancé vers l'Orient d'un signe entier, le Capricorne, au lieu d'être le dixiéme signe, comme il l'étoit autrefois, n'est plus que l'onziéme; & c'est à l'entrée du Soleil dans le Sagittaire, & non plus dans le *Capricorne*, que se fait le solstice. Cependant on appelle le Tropique Méridional du Soleil, le Tropique du *Capricorne*, comme si ce signe touchoit encore au point du solstice. Ce signe est représenté ayant la partie supérieure d'un bouc, & la partie inférieure d'un poisson. *Capricornus.*

CAPRIER, s. m. Arbrisseau qui porte des câpres. *Capparis.*

CAPRIFICATION, s. f. Maniére de rendre les figues sauvages bonnes à manger. *Caprificatio.* Ce mot vient de *caprificus*, figuier sauvage.

CAPRIFICIEL, adj. m. Qui se disoit du jour auquel les peuples de l'Attique commençoient la récolte du miel. Ce jour étoit consacré a Vulcain.

CAPRIOLE. Voy. CABRIOLE.

CAPRIOLER. Voy. CABRIOLER.

CAPRIPEDE, s. m. Qui a des pieds de chévre, Chévrepied, Satyre. *Capripes.*

CAPRISANT, adj. m. Un pouls *caprisant* est un pouls toujours ému comme celui d'une chévre, ou dont les pulsations en imitent le saut.

CAPRON, s. m. T. de Jardinier. Grosse fraise. *Fragum crassius.*

It. Morceau de drap fait en ovale que les Novices Capucins portent, & qui pend par derrière leur dos, & pardevant leur estomac, environ un pied de long. *Pannus anti retroque vesti adjectus.*

CAPROTINE, adj. f. Épithète de Junon & des Nones du mois de Juillet. *Caprotina.* Voy. dans le Dict. de Tr. ce qui a donné lieu à ce nom.

CAPSAIRE, f. m. On appelloit ainsi chez les Romains ceux qui gardoient les habits dans les bains publics, & les domestiques qui portoient dans une boëte les livres des enfans qui alloient aux écoles publiques. *Capsarius.*

CAPSE, f. f. T. usité en Sorbonne, & dans la Faculté de Droit. C'est une petite boite de cuivre ou de fer blanc, où les Docteurs mettent leurs suffrages. *Capsa, capsula.*

CAPSULAIRE, adj. f. T. d'Anat. Épithète de l'artère qui porte le sang aux capsules atrabilaires, & de la veine qui le rapporte des mêmes capsules. *Capsularius.*

CAPSULE, f. f. Étui, fourreau, petite caisse. *Capsula.*

CAPSULE ATRABILAIRE. T. d'Anat. qui se dit de deux glandes situées proche les reins, & ainsi appellées parce que l'on trouve dans leur cavité une liqueur noire.

CAPSULE, en Chym. est un vaisseau de terre fait en forme de terrine échancrée.

La *capsule* de la veine-porte est une membrane qui enveloppe le tronc de la veine-porte, lorsqu'elle entre dans le foie, & qui lui sert de gaine.

CAPSULE, se dit aussi en Bot. du lieu où la graine est enfermée.

CAPTAL, f. m. Mot Gascon. Chef & Seigneur. Il n'est en usage qu'en cette phr. *Captal de Buch*, titre de M. le Duc d'Épernon, qui possédoit cette Seigneurie. *Caput.*

CAPTATEUR, f. m. T. de Jurispr. Rom. Celui qui par flatteries tâche à surprendre des testamens, des donations. *Captator.*

CAPTATION, f. f. T. de Pal. L'action d'employer des ruses & des artifices pour se faire établir dans un Testament.

CAPTEIN, f. m. T. de Coût. La protection que le Seigneur accorde à ses vassaux, & le droit qu'ils lui payent pour cette protection. *Capteinium.*

CAPTER, v. a. Il ne se dit guère qu'en cette phr. *Capter* la bienveillance, c. à d. tâcher de la gagner. *Captare.*

CAPTIEUSEMENT, adv. D'une manière captieuse. *Captiosè.*

CAPTIEUX, EUSE, adj. Trompeur, sophistique. *Captiosus, fallax.* Il se dit particulièrement des raisonnemens qui paroissent vrais, & qui se trouvent faux, étant bien examinés. Proposition *captieuse*, homme *captieux.*

CAPTIF, IVE, adj. & f. Esclave, qui est pris par des ennemis, par des infidèles, ou par des corsaires. *Captivus.*

Il se dit fig. & poëtiquement de ceux qui se sont laissé asservir sous le joug de quelque dangereuse passion.

On dit aussi fig. Tenir *captif*, p. d. Tenir dans la sujétion, dans la contrainte.

CAPTIVER, v. a. Faire des captifs. *Captivum aliquem facere.* Il n'est point en usage dans le propre.

Au fig. il sign. Assujétir. *Submittere. Captiver* sa raison. Il sign. encore, Gagner quelqu'un par ses charmes, par des manières aimables. *Demereri sibi aliquem, conciliare. Captiver* la bienveillance de quelqu'un, p. d. la gagner, l'acquérir. Il est du style fam.

Se *captiver* sign. Se contraindre, s'assujétir soi-même, s'attacher à quelque chose. *Astringere se, servum fieri.*

CAPTIVERIE, f. f. On nomme ainsi dans le commerce des Nègres, qui se fait par les François au Sénégal, de grands lieux destinés à renfermer les captifs que l'on traite.

CAPTIVITÉ, f. f. Esclavage, prison. *Captivitas, servitus.*

It. Sujétion, empire tyrannique, ou rude. *Servitus.*

Il se dit aussi fig. des attachemens volontaires qu'on se fait pour contenter ses passions, & particuliérement son ambition & son amour.

CAPTURE, f. f. Prise de quelque débiteur, ou criminel, par des Archers ou Sergens, pour le mener en prison. *Comprehensio.*

It. Butin que l'on prend sur l'ennemi. *Præda.* Faire une bonne *capture.*

C'est aussi la saisie des marchandises prohibées, faite par les gardes des fermes du Roi.

CAPUANUS, f. m. C'est le nom d'une des taches de la lune.

CAPUCE, f. m. Morceau d'étoffe qui couvre la tête des Augustins déchaussés, & de la plûpart des Religieux de S. François, & qui d'ordinaire est fait en pointe. *Cucullus.*

Freres du *Capuce.* Nom d'une réforme de l'Ordre de S. François, établie en Espagne par le B. Jean de Guadaloupe.

CAPUCHON, f. m. Partie de l'habillement d'un Moine, ou d'un Religieux, qui lui couvre la tête. Les uns le portent en pointe, les autres arrondi. Quelques-uns l'appellent *capuce. Cucullus.*

En t. d'Anat. c'est un muscle qui sert au mouvement de l'épaule.

CAPUCHONNÉ, adj. m. Qui porte un capuchon.

CAPUCIAT, ATE, f. Nom propre de Secte, dont le chef étoit Wiclef. *Capuciatus.* Ce nom sign. Enveloppé dans un capuchon. Ces hérétiques ne se découvroient point devant le S. Sacrement.

CAPUCIN, f. Religieux de l'ordre de S. François de la plus étroite observance. *Capucinus.* C'est une réforme de l'Ordre des Mineurs, dits communément Cordeliers. Leur nom vient du grand capuchon qu'ils portent.

CAPUCIN. T. d'Anat. Muscle des yeux appellé autrement Humble, ou Abaisseur.

CAPUCINADE, f. f. Sermon de Capucin. Piéce peu éloquente.

CAPUCINE, f. f. Religieuse du second Ordre de S. François, qui suit encore aujourd'hui à la lettre la Règle de Ste Claire, bien plus austère que celle des Capucins. *Capucina monialis.* Ces Religieuses sont autrement appellées Filles de la Passion: mais non pas en France.

À LA CAPUCINE: Phr. adv. À la manière des Capucins.

CAPUCINE, f. f. Plante apportée des Indes & qu'on nomme en François *Capucine*, à cause que le calice de sa fleur est terminé par une espèce de capuchon. C'est une fleur potagère. *Cardamindum, Nasturtium Indicum.*

CAPUDAN REIS, f. m. T. de Rél. Pilote royal chez les Turcs. *Regius navis gubernator.*

CAPUUPEBA, f. m. Sorte de gazon du Brésil.

CAQ.

CAQUAGE, f. m. Façon que l'on donne au hareng en vracq, lorsqu'on veut le saler & pacquer.

CAQUE, f. f. Petit baril qui tient le quart d'un

muid, où l'on enferme du hareng, ou de la poudre à canon. *Doliolum, cadus.*

Prov. La *caque* ſent toûjours le hareng, p. d. qu'on ſent toûjours la baſſeſſe de ſon éducation, quelque fortune qu'on ait faite.

En t. de Cirier, *caque* eſt le fourneau ſur lequel on place la baſſine ou poële, lorſqu'on veut travailler à la cuiller.

CAQUER, v. a. T. de Mar. Arracher les entrailles ou breuilles du hareng, pour le mettre dans la caque. *Haleces eviſceratas doliolo ingerere.*

CAQUEROLLE, ou CAQUEROLLIER, ſ. f. Petit pot de cuivre à trois pieds, qui a une longue queue pour l'approcher du feu, & pour remuer les mets qu'on y fait cuire. *Cacabus ex ære Cyprio depreſſior & manubriola inſtructus.*

CAQUESANGUE. Voy. CAGUESANGUE.

CAQUET, ſ. m. Abondance de paroles inutiles, qui n'ont point de ſolidité. *Loquacitas, garrulitas.* Cet homme promet beaucoup, mais il n'a que du *caquet*.

Il ſe dit auſſi du bruit que font les oiſeaux qui parlent.

On dit fig. Rabattre le *caquet* de quelqu'un, p. d. Rabattre ſon orgueil, lui fermer la bouche, le menacer, ou le convaincre.

CAQUETER, v. n. ſe dit au propre de ce bruit que font les poules quand elles veulent pondre : ce qui eſt exprimé par le ſon du mot. *Glocitare, glocire.*

Au fig. Babiller, parler beaucoup ſans dire rien de ſolide, comme font la plûpart des femmes. *Garrire, nugari.* On le dit auſſi des pies & des perroquets.

On dit à la chaſſe, qu'un chien *caquette*, quand il aboie ſans ſujet.

CAQUETEUR, EUSE, adj. Qui babille, qui parle trop. *Loquax, garrulus.*

CAQUETOIRE, ſ. f. Petit fauteuil qui ſert à ſe mettre auprès du feu, & où l'on caquette à ſon aiſe. *Cathedra ad confabulandum apta, commoda.*

It. Bâton qui eſt au milieu des mancherons de la charrue, ſur lequel le Laboureur s'aſſied lorſqu'il cauſe avec quelqu'un.

CAQUETTE, ſ. f. Dimin. Petite caque.

CAQUETTERIE, ſ. f. Action de caqueter. Babil.

CAQUEUR, ſ. m. T. de mar. Matelot qui caque le hareng.

CAQUEUX, ſ. m. pl. Eſpéce de gens que le reſte du peuple en Bretagne a toujours regardé, ſans fondement, avec une extrême averſion, prétendant que c'eſt un reſte des Juifs, & qu'ils ſont tous infectés de lépre de pere en fils ; ils exercent ordinairement le métier de cordier. *Cacoſi.*

CAR.

CAR. Conjonction cauſative qui rend raiſon de ce qui a été avancé dans la propoſition précédente. *Nam, enim, etenim.* Du gr. γὰρ, ſignifiant la même choſe, ou de *quare*.

CARABÉ, ou KARABÉ. Voy. AMBRE jaune. De *caraban*, nom que les Arabes donnent à l'ambre. *Caraban* vient du Perſien *Cah Rubah*, qui ſign. ce qui dérobe ou enléve la paille.

CARABIN, ſ. m. C'étoit autrefois un cavalier armé d'une petite arme à feu qui tiroit avec un rouet. *Eques ſclopetarius.* Quelquefois les *Carabins* ne faiſoient que lâcher leur coup & ſe retiroient. Il y a encore aujourd'hui deux *carabins* dans les compagnies de Chevaux-légers armés chacun d'une carabine. De l'eſpagnol *cara*, viſage, & du lat. *binus*, double, comme qui diroit gens à deux viſages, à cauſe de leur maniére de combattre tantôt en fuyant, & tantôt en faiſant volte face.

On appelle fig. un *Carabin*, celui qui entre en quelque compagnie ou dans quelque jeu, ſans s'y arrêter long-temps, qui ne fait que tirer ſon coup & s'en va.

CARABIN DE S. CÔME. Frater, garçon Chirurgien.

CARABIN. On donne en quelques endroits ce nom au bled noir, ou bled Sarazin.

CARABINADE, ſ. f. Tour de Carabin, qu'un homme fait en quelque compagnie.

CARABINE, ſ. f. Arme à feu, petite arquebuſe à rouet que portoient les Carabins. *Sclopeti genus quod Carabinam vocant.* On ſe ſert encore de *carabines* rayées par le dedans de l'ame, qui portent leur plomb extrêmement loin.

CARABINER, v. n. Se battre à la maniére des Carabins, décharger ſon coup, & ſe retirer. *Sclopetariarum equitum more pugnare.*

Fig. Entrer en quelque compagnie, & s'en retirer auſſi-tôt. *Siſtere ſe præſentem ad breve tempus & ſtatim aufugere.*

CARABINIER, ſ. m. Cavalier armé de carabine.

CARABOURON, ſ. m. (Qui veut dire *Pointe noire.*) C'eſt un cap de l'Archipel. Quelques-uns l'appellent *Calaberno. Argennum promontorium.*

CARACALLE, ſ. m. Surnom de Marc-Auréle Antonin Baſſien, Empereur Romain. *Caracalla.*

CARACALLE, ſ. f. Eſpéce de vêtement que portoient également les hommes & les femmes Romaines, & autres. *Caracalla.* Elle avoit un capuchon, & alloit juſqu'aux talons. L'Empereur *Caracalle* en fut l'inventeur.

CARACARE, ſ. m. & f. Nation barbare du Paraguay. *Caracara.*

CARACHE, ſ. m. Tribut que les Chrétiens payent au Grand Seigneur.

CARACOL, ſ. m. en t. d'Archit. eſt un eſcalier fait en hélice, ou en rond, dont toutes les marches ſont gironnées. *Helix.*

CARACOLE, ſ. f. T. de Guerre & de Man. Mouvement que fait le cavalier en demi-rond, à gauche ou à droite, en changeant de main. *Equeſtris in gyrum, vel ſpeculando, vel invadendo hoſti procurſio.* Quelques-uns diſent *Caracol* au maſc.

Ce mot, en eſpagnol, ſign. au propre un *limaçon*, & au fig. les mouvemens militaires qui viennent d'être expliqués. De l'arabe ou de l'héb. *carac, involvere.*

CARACOLER, v. n. Faire des caracoles, ou des demi-tours en marchant. *Equos in gyrum, in orbem agere.*

Au fig. Biaiſer, ne marcher pas droit, faire des pourſuites à diverſes repriſes en tâchant de ſurprendre ſes parties. *Fingere, diſſimulare.*

CARACOLI, ſ. m. Métal qui vient de la Terre-Ferme, & qui eſt preſque la même choſe que le tombac.

C'eſt auſſi un ornement que portent les Inſulaires, principalement les Caraïbes. Il eſt fait comme un croiſſant qui a les pointes en haut, & porte le nom du métal dont il eſt compoſé.

CARACOLLE, ſ. f. Plante légumineuſe, étrangère, qui a pris ſon nom des entortillemens de ſa tige & de ſes branches, ou de ſa fleur, qui eſt tournée en ſpirale comme un limaçon. *Phaſeolus Indicus, Cochleata flore.*

CARACORE, ſ. f. Galère en uſage dans les Iſles des Moluques : elle eſt fort étroite par rapport à la longueur ; & vogue avec beaucoup de viteſſe, à voiles & à rames. *Triremis anguſtior.*

CARACOULER, v. n. T. dont on se sert pour exprimer la manière de crier du Pigeon. La Colombe roucoule, & le mâle *caracoule*.

CARACTÈRE, s. m. Certaine figure qu'on trace avec un instrument sur diverses matières, pour signifier ou marquer quelque chose. *Caracter*, *nota*, *signum*.

Il sign. Lettre de l'alphabet. *Littera*. Après le retour de la captivité de Babylone, le peuple Hébreu n'écrivit plus que le *caractère* Assyrien. C'est l'Hébreu quarré, dont on se sert encore aujourd'hui. L'ancien *caractère* Hébreu est celui qui se voit sur les médailles Hébraïques, appellées communément médailles Samaritaines. Le *caractère* lat. venoit du gr. le gr. du Phénicien; & celui-ci étoit le même que l'ancien & le vrai *caractere* Hébreu.

Du gr. χαρακτὴρ, qui vient du v. χαράσσειν, *insculpere*, imprimer, graver.

Les Imprimeurs appellent *caractères*, les lettres qui leur servent à imprimer. *Litterarum typi.*

C'est aussi la manière d'écrire. Je connois son *caractère*, son écriture.

Il se dit aussi de certaines marques & empreintes que les Anciens mettoient sur le front de leurs esclaves ou des criminels pour les reconnoitre, ou pour les noter. *Signum*, *nota*.

Au fig. Certaine qualité qui imprime du respect à ceux qui la connoissent. *Species*, *nota*, *caracter*. Dieu a empreint sur le front de l'homme un *caractère*, une image de la Divinité.

It. Qualité visible qu'on respecte en ceux qui sont revêtus de charges & de dignités. *Dignitas muneris vel persona cui redditur honor debitus*. Le *caractère* d'un Évêque, d'un Prêtre, d'un Magistrat. On dit d'un homme qui n'a point de million, d'autorité, ni de pouvoir pour faire quelque chose, que c'est un homme qui n'a point de *caractère*, qui parle sans *caractère*.

Il sign. aussi, une manière, un air, un assemblage des qualités qui résulte de plusieurs marques particulières, & qui distingue tellement une chose d'une autre, qu'on la puisse reconnoitre aisément. *Forma alicujus & naturalis nota*, *indoles*. Il se dit de l'esprit, des mœurs, des discours, du style, & de toutes autres actions. La grandeur d'ame est le *caractère* des Romains. Mauvais *caractère* d'esprit. Il n'y a point de passion qui n'ait son *caractère* particulier. L'évidence est le *caractère* de la vérité.

CARACTÈRE, se dit aussi de certains billets que donnent des Charlatans ou Sorciers, qui sont marqués de quelques figures talismaniques, ou de simples cachets, & qui, selon eux, ont la vertu de faire des choses merveilleuses. *Caracter magicus*.

CARACTÈRE en Théol. se dit d'une marque qui ne s'efface point, & que laissent dans l'ame de ceux qui les reçoivent, le Baptême, la Confirmation & l'Ordre.

CARACTÉRISER, v. a. Décrire si bien le caractère de quelque personne ou de quelque chose, qu'on la reconnoisse. *Adumbrare*, *exhibere*, *describere*, *ad vivum exprimere*.

CARACTÉRISME, s. m. T. de Bot. dont on se sert pour expliquer certaines ressemblances & conformités que les plantes ont avec quelque partie du corps humain.

CARACTÉRISTIQUE, s. & adj. f. T. de Gram. C'est la principale lettre d'un mot qui se conserve dans la plûpart de ses temps, de ses modes, & dans ses dérivés, ou composés, & qui marque ordinairement son étymologie. *Littera designans*.

CARADH, s. m. Feuille d'un arbre que les Arabes appellent *Selem*, laquelle sert à préparer les maroquins du Levant. L'Iémen, ou l'Arabie heureuse est fertile en cette espéce d'arbres.

CARAFE, s. f. Petite bouteille de verre de forme ronde, propre pour verser à boire, & qu'on sert sur une soucoupe. *Ampulla*.

CARAFON, s. m. Bouteille avec le seau où elle est enfermée, pour faire rafraichir le vin & l'eau. *Ampulla crassior*. Il faut mettre de la glace dans ces *carafons*.

CARAGACH, s. m. Sorte de coton qui vient de Smyrne.

CARAGI, s. m. Commis Turc des bureaux où se perçoivent certains droits du Grand Seigneur; & les droits d'entrée & de sortie qui se payent pour les marchandises.

CARAGNE, s. f. Espéce de résine qui nous est apportée de Cartagene dans l'Amér. Mérid. Elle est très-bonne pour les tumeurs. *Caragna*, ou *Caranna*.

CARAGROUCH, s. m. Monnoie d'argent de l'Empire, qui ne revient pas tout-à-fait à l'écu de France de 3. liv.

CARAGUATA, s. m. Sorte d'aloës qui vient au Brésil, dont les feuilles étant broyées & bien frottées fournissent un lin très-fort & très-délié.

CARAGUE, s. m. Animal du Brésil semblable à un renard.

CARAÏBE, s. de t. g. Nom de peuple. Les *Caraïbes* ou *Cannibales* sont des sauvages de l'Amér. Mérid. qui ont possédé autrefois toutes les Antilles, & qui occupent encore les Isles de S. Vincent, de Bekia & la Dominique. Ils ont le front & le nez applatis. Ils adorent des Dieux bons & mauvais, & croient l'immortalité de l'ame. Leurs Prêtres ou Magiciens s'appellent Boyés.

Le chou *Caraïbe* est une plante dont la racine est une grosse bulbe, rude, ronde, de couleur de chair. Il y en a une espéce appellée *chou* poivré, à cause de son goût de poivre. Cette plante croît dans les Isles d'Amérique.

CARAISME, s. m. Secte, Doctrine des Caraïtes. *Caraïsmus*, *Secta Caraitarum*.

CARAITE, s. m. & f. Nom de Sectaires parmi les Juifs. *-ta. Karraus*. On leur donna le nom de *Carraim*, c. à d. *Scripturarii*, gens attachés au texte de l'Écriture. Ils ne reçoivent des traditions que celles qui leur paroissent bien fondées, n'admettant que les interprétations qui s'accordent parfaitement avec le texte de l'Écriture & la raison. Ils rejettent toutes les explications des Cabalistes, aussi-bien que le Thalmud, & croient l'ame immortelle & spirituelle. Ils nomment les Juifs qui ne sont point de leur opinion, *Rabbanim*, Rabbanistes, Sectateurs des Rabbins. Il y a des *Caraïtes* à Constantinople, au Caire, & en autres endroits du Levant; il y en a aussi en Russie & en Pologne.

CARAMAN, ANE, s. Qui est de Caramanie. *-manus*, *a*. Les *Caramans* sont fort adonnés au vol & aux assassinats.

CARAMANGCE, s. f. Drogue qui vient de la Chine.

CARAMANIE, s. f. Province considérable de la Turquie Asiatique, dans la partie méridionale de l'Anatolie. Satalie en est la cap. *-ania*.

CARAMBOLAS,

CARAMBOLAS *Garcia*, s. m. Fruit des Indes dont les habitans de Goa se servent en alimens & en Médecine.

CARAMEIS, s. m. *Ambela Acosta.* Arbre des Indes dont il y a deux espéces. Le fruit de l'un & de l'autre est bon à manger.

CARAMEL, s. m. L'Acad. écrit *Caramelle*, s. m. Drogue que les Apothicaires préparent pour le rhume, qui consiste particuliérement en du sucre fort cuit. *Coctum saccharum.* Sucre au *caramel*, c. à d. cuit au sixiéme & dernier degré.

CARAMOUSSAL, ou *Caramoussat*, s. m. Vaisseau de Turquie, qui a une pouppe fort élevée. Il n'a ni misaine, ni perroquet, sinon un petit tourmentin.

CARANDAS *Garcia*, s. m. Arbrisseau des Indes, dont le fruit a un goût de raisin fort agréable : on le confit avec le sel & le vinaigre.

CARANGUE, s. f. Poisson blanc & plat, que l'on trouve vers les Isles Antilles.

CARANGUER, v. n. T. de Mar. dont les Matelots du pays d'Aunis se servent, p. d. Agir.

CARANGUEUR, s. m. T. de mar. Agissant.

CARAPACE, s. f. C'est l'écaille qui couvre le dos de la tortue, principalement du Carret, qui est la seule espéce de tortue dont l'écaille soit utile.

CARAPAT. Voy. PALMA CHRISTI.

CARAQUE, s. f. C'est le plus grand des vaisseaux qui se soient vûs sur la mer. *Navis amplissima quam caraeam vocant.* Les Portugais l'appellent *nao.*

CARAQUE, adj. s. Les Hollandois appellent porcelaine *caraque* leur plus fine porcelaine ; parce que les premiéres porcelaines orientales furent apportées par les *caraques* Portugaises.

CARAQUE, s. f. Côte de l'Amér. mérid. d'où il vient un Cacao que l'on prétend plus onctueux & moins amèr que celui des Isles.

CARAQUE, s. m. Cacao qui vient de la côte de *Caraque. Caracanum Cacao.*

CARAQUET, s. m. Passage de *Caraquet* sur la côte occidentale de l'Acadie.

CARAQUON, s. m. Petite caraque ou vaisseau renforcé.

CARARA, s. f. Poids dont on se sert en quelques endroits d'Italie, pour la vente des laines & des morues.

CARA-SCHULLI, s. m. Arbrisseau des Indes dont on se sert en Méd. pour dissoudre les tumeurs en bassinant la partie, après l'avoir pulvérisé au feu & mêlé avec du vinaigre.

CARAT, ou *Karat*, s. m. Certain titre, certain degré de bonté & de perfection dans l'or. *Nativa auri coctio.* Les Monnoyeurs ont fixé à 24. *carats* le plus haut titre de l'or. Cependant ils ne peuvent jamais l'y faire arriver : il manque toûjours un quart de *carat*, c. à d. un seiziéme. L'or à 22. *carats* est celui où il y a deux parts d'argent ou d'autre métal sur 22. parts de fin or. Un *Karat* de fin est un 24e. dégré de bonté de quelque portion d'or que ce soit. Le *Karat* de prix est une 24e. partie de la valeur d'un marc d'or fin. Le mot de *carat* vient du gr. *χαράτιον*, denier de tribut, ou espéce de monnoie qu'on battoit à cette fin, comme on a battu dans la suite une monnoie d'or, pour marquer le titre de ce métal.

CARAT, est aussi le poids dont on use pour peser les diamans, qui est de quatre grains. Ce mot en ce sens est venu du gr. *κεράτιον*, fruit que les Latins nomment *siliqua*, & les François *carouge*, ou

caroube. Chaque grain contenu dans les gousses de ce légume peut peser quatre grains, soit de blé ou d'orge.

CARAT, se dit aussi des petits diamans qui se vendent au poids.

On le dit aussi fig. & fam. en parlant des choses morales, comme aloiié, estime, &c. & sign. *degré, augmentation.*

On dit prov. qu'un homme est sot à 24. *carats* ; p. d. qu'il est parvenu au plus haut point de sottise.

CARAVACCA, s. f. Village ou pet. ville d'Espagne, dans le roy. de Murcie, sur les confins de la nouvelle Castille près du Rio Sigura.

CARAVANE, s. f. Troupe, assemblée que font dans l'Orient les Marchands, Pélerins ou Voyageurs, pour marcher de compagnie, & traverser les déserts & les mets avec guide & escorte. *Mercatorum aliorumve peregrè euntium securitatis causâ congregata manus.* Il part plusieurs *Caravanes* d'Alep, du Caire, & d'autres lieux, tous les ans pour aller en Perse, à la Mecque, au Thibet, &c. comme aussi des vaisseaux de Constantinople à Alexandrie.

Ce mot vient de *Cairaran* ou *Cairoan*, qui sign. la même chose en Arabe.

On appelle aussi *Caravane*, les campagnes de mer que les Chevaliers de Malte sont obligés de faire contre les Pirates & les ennemis de la Religion, afin de parvenir aux Commanderies & aux dignités de l'Ordre. *Navalis Melitensium equitum expeditio.* Aller en *caravane*, c'est croiser sur les Turcs, & sur les Corsaires de Barbarie.

CARAVANE, se prend quelquefois abusivement pour toutes sortes de voyages.

CARAVANIER, s. m. Voiturier qui conduit les bêtes de somme dont on se sert dans les caravanes du Levant.

CARAVANISTE, s. m. Qui est d'une caravane.

CARAVANSERA, ou plûtôt *Caravanserai*, s. m. Edifice public en Orient pour loger les Voyageurs, au défaut d'Auberge & de Cabaret. *Hospitium excipiendis peregrinis destinatum.* Les Turcs les appellent *imarets*, & les Indiens *serais.* Le mot de *serai* sign. *palais* ou *hôtel.* On n'en trouve de fondés que depuis Bude jusqu'à Constantinople ; mais en Asie, il faut acheter des vivres, si on n'en a pas avec soi.

CARAVANSERAKIER, s. m. L'Intendant ou Gardien d'un Caravansera.

CARAUDER, vieux v. n. Se réjouir. On a dit aussi *caraude*, p. d. Joie.

CARAVELLE, s. f. Navire dont se servent les Portugais. Il est de médiocre grandeur, rond, équipé en forme de galère, ayant pouppe carrée. Du gr. *καράβιον*, espéce de vaisseau.

CARBASES, vieux s. f. pl. Voiles ; du Lat. *carbasus* ; lin.

CARBATINE, s. f. Peau de bête nouvellement écorchée. *Pellis recèns avulsa.*

CARBEQUI, ou *âpre de cuivre*, s. m. Monnoie qui a cours dans la Géorgie, particuliérement à Teflis qui en est la cap.

CARBET, s. m. Grande câse commune que font les Sauvages des Antilles au milieu de toutes leurs câses. *Casa amplior.*

CARBONCLE, s. m. T. de Lithologie. *Carbunculus.* C'est la même chose que le Rubis.

CARBONCLE. Terme de Médecine. Gros phlegmon ou bubon fort enflammé, & d'ordinaire pestilen-

tiel. Le peuple l'appelle *charbon*, & les Médecins *carbunculus* & *anthrax*.

CARBONNADE, f. f. Viande grillée fur les charbons. *Caro in prunâ tofta*.

CARBOUILLON. Voy. QUART-BOUILLON.

CARCAILLER, v. n. T. de Fauc. qui exprime le cri des cailles.

CARCAJOU, ou CARCAJOUX, f. m. C'eft un animal carnaffier de l'Amérique Septentrionale. Comme il eft fort pefant, il eft étonnant qu'il puiffe attrapper quelque proie, fi ce n'eft le caftor, auffi lent que lui. Il prend & mange auffi des orignacs.

CARCAISE, f. f. Four de Verteries, qui eft le premier où fe fait la fritte des matiéres.

CARCAN, f. m. Collier, ou chaîne de pierreries. *Torques*, *torquis*. Ce mot vient de *carchefius laqueus*.

C'eft auffi un genre de fupplice qui note d'infamie, & qu'on fait fouffrir aux banqueroutiers, ou a d'autres malfaiteurs, en les attachant par le cou avec un collier de fer à un poteau dans une place publique. *Collare ferreum*.

CARCAPULI, f. m. Arbre fruitier de l'Ifle de Java, dont il y a deux efpéces. Le fruit de l'une reffemble à une cerife, & celui de l'autre à une orange.

CARCAS, vieux f. m. Carquois. *Pharetra*.

CARCASSE, f. f. Corps d'un animal mort, dont les chairs ont été la plupart retranchées, confumées ou defféchées. *Larva nudis offibus cohærens*, *crates offea*.

Il fe dit fig. des perfonnes fort maigres, qui n'ont que les os & la peau. *Corpus macilentum*, *ipfa macies*.

C'eft auffi une efpéce de bombe de figure oblongue qu'on tire avec un mortier. *Olla igniaria ferramentis omnis generis referta*.

C'eft auffi l'ouvrage de Charpenterie d'un bateau, ou ponton de cuivre, qui n'a point encore fa couverture. *Prima navis fabrica*.

CARCASSOIS ou CARCASSEZ, f. m. Le Comté de Carcaffone. *Carcaffianus ager*. Ce mot n'eft point ufité.

CARCASSONNE, f. f. Ville Épifc. de France, dans le Languedoc, entre Narbonne & Touloufe, fur la riviére d'Aude qui la traverfe. *Carcaffo*, *Carcafum*. Quelques-uns tirent ce nom du mot *Carquois*, parce que cette ville étoit le magafin de la Gaule Narbonnoife.

CARCASSONNOIS, f. m. Comté de Carcaffonne. *Carcaffonenfis*, ou *Carcaffenfis pagus*.

CARCHESIEN, adj. m. On donne ce nom à une efpéce de lacs dont on fe fert pour faire les extenfions dans les luxations & les fractures. *Laqueus carchefius*. Il fe fait comme le nœud qui attache la voile au-deffus de la hune d'un vaiffeau, d'où il a pris fon nom.

CARCINOMATEUX, EUSE, adj. T. de Méd. Qui tient du cancer, qui eft attaqué d'un cancer. *Cancro infectus*, *fimilis*.

CARCINOME, f. m. Voy. CANCER.

CARCISTE, f. m. & f. Nom de faction attachée au Comte de Carces, Grand Sénéchal de Provence, fous Henri III.

CARCUON, f. m. Pet. caraque, ou vaiffeau renforcé.

CARDA, ou *Cardia*, *Cordea*, f. f. Déeffe des Romains qui préfidoit aux parties nobles & aux parties vitales de l'homme, au cœur, au foie, & à tous les inteftins: de καρδία, cœur.

CARDAMINE, f. f. ou Creffon des prés. Plante dont le goût, qui approche de celui du creffon, lui a fait donner le nom gr. Καρδαμίνη, qui fign. la même chofe que *Nafturtium*.

CARDAMOME, f. m. Graine médicinale & fort aromatique, contenue dans des gouffes qui nous viennent des Indes Orientales & de l'Arabie. *Cardamomum*. La plante qui la porte n'eft pas bien connue.

CARDAMOURI, f. m. Sorte de drogue.

CARDASSE, f. f. Voy. FIGUIER D'INDE & RAQUETTE.

CARDASSE, f. f. Efpéce de peigne propre à faire du capiton, à tirer la bourre de la foie. *Pecten*.

CARDE, f. f. Côte qui eft au milieu des feuilles de quelques plantes, comme la poirée & l'artichaut, & qui eft bonne à manger. *Tener cynaræ caulis*.

CARDE. Inftrument fait d'un morceau de boisplat, garni d'un côté de plufieurs petites pointes de fer rangées de fuite, & dont on fe fert pour carder. *Ferreus pecten quo lana carminatur*.

CARDEA. Voy. CARDINÉE.

CARDÉE, f. f. Ce que l'on carde de laine à la fois avec les deux cardes. *Lana carminata*.

CARDER, v. a. Démêler les poils de la laine, de la bourre, de la ouate, avec un peigne de cardeur. *Lanam carduo pectere*, *carminare*.

CARDEUR, EUSE, f. Ouvrier, ouvriére qui carde. *Qui carminat*.

Il fe dit auffi du Fabriquant qui fait travailler les *Cardeurs*. Marchand *Cardeur*. Du lat. *carduus*, chardon.

CARDEUSES, adj. & f. f. pl. Sorte d'Abeilles, dont la cire n'eft point propre à nos ufages.

CARDIAIRE, adj. m. & f. T. de Méd. qui fe dit des vers qui naiffent dans le cœur de l'homme. *Cardiarius*, *a*. Du gr. καρδία, *cœur*.

CARDIALGIE, f. f. T. de Méd. Douleur violente, qu'on fent vers l'orifice fupérieur de l'eftomac, accompagnée de palpitation de cœur, de défaillance, d'envie de vomir, &c. *Cardialgia*. De καρδία, cœur, & ἄλγος, douleur.

CARDIAQUE, adj. & f. m. & f. T. de Méd. qui fign. la même chofe que *cordial*. *Cordi utilis*.

Il fe dit auffi en Anat. de deux artères qu'on appelle communément coronaires.

CARDIAQUE, f. f. T. de Bot. Plante ainfi appellée, parce qu'on la croit bonne dans les Cardialgies des enfans. C'eft la même que l'*agripaume*. *Cardiaca*.

CARDIER, f. m. Ouvrier qui fait & qui vend des cardes pour carder. *Pectinum ferreorum artifex*.

CARDINAL, ALE, adj. Ce qui eft le principal, le premier, le plus confidérable; le fondement de quelque chofe. *Præcipuus*. Les quatre vertus *cardinales*, la Prudence, la Juftice, la Force, la Tempérance. Les quatre points *cardinaux* de l'horifon; l'Orient, l'Occident, le Midi, le Septentrion. Les vents *cardinaux*.

Du lat. *cardo*, gond; parce qu'en effet il femble que fur ces points principaux roulent toutes les autres chofes de même nature.

On appelle en Gram. les nombres *cardinaux*, un, deux, trois, quatre, &c. qui font indéclinables, par oppofition aux nombres *ordinaux*, deuxiéme, troifiéme, &c.

CARDINAL, f. m. Prince de l'Églife, qui a voix active & paffive dans le Conclave, lors de l'élection des Papes. *Cardinalis*, *purpuratus Eccle-*

sit Princeps. Les *Cardinaux* composent le Conseil & le Sénat du Pape. Ils sont divisés en trois ordres, 6. Evêques, 50. Prêtres & 14. Diacres, faisant en tout 70. qu'on appelle le *Sacré College.*

Les *Cardinaux* dans leur premiére institution n'étoient autre chose que les Prêtres principaux ou les Curés des Paroisses de Rome. Autrefois les Prêtres *Cardinaux* étant faits Evêques, leur Cardinalat vaquoit, parce qu'ils croyoient être élevés à une plus grande dignité. On appelloit *Cardinaux* les Evêques, les Prêtres & les Diacres titulaires & attachés à une certaine Église : à la différence de ceux qui ne les servoient que par commission. Il y a eû des Prêtres *Cardinaux* en France. Le Curé de la Paroisse où est l'Abbaye de S. Jean-des-Vignes étoit appellé le Prêtre *Cardinal* du lieu. L'Archevêque de Bourges a été appellé *Cardinal*, & l'Église de Bourges, Eglise *Cardinale.*

CARDINAL, s'est dit aussi des dignités & offices séculiers; & les principaux Officiers de la Cour de Théodose sont appellés *Cardinaux.*

On a aussi appellé Messe *Cardinale*, & Autel *Cardinal*, la Messe solemnelle, & l'Autel principal d'une Église.

CARDINAL. Oiseau gros comme un petit Perroquet, qui a le bec & le corps rouges.

On a appellé autrefois *Cardinales*, de grosses piéces d'artillerie qui ne sont plus en usage, & des pommes à la *Cardinale*, des pommes d'api, parce qu'elles sont rouges.

Les Tondeurs de draps appellent *Cardinal*, une carde remplie de bourre tontisse jusqu'à l'extrémité des pointes, dont ils se servent pour coucher le poil ou la laine, sur la superficie des étoffes.

CARDINALAT, s. m. La dignité de Cardinal. *Cardinalitia dignitas*, *Cardinalatus.*

CARDINALE, s. f. Plante qui a pris son nom de la couleur de ses fleurs, qui est d'un rouge couleur de feu. *Rapuncium coccineum*, *flos Cardinalis Barberini.* Il y en a une bleue qui devient quelquefois blanche.

CARDINALISER, v. a. Faire quelqu'un Cardinal, le créer Cardinal, lui donner le titre de Cardinal. *Cardinalem facere*, *creare.*

CARDINALISME. Il est très-peu en usage. Voy. CARDINALAT.

CARDINÉE, s. f. T. de Myth. Déesse, fille de Janus. *Cardinea.* Elle présidoit chez les Romains aux gonds des portes, *cardinibus*; & c'est de-là que son nom avoit été pris. Elle s'appelloit aussi Carne, & *Cardea.*

CARDIOGME, s. m. Picotement ou sensation mordicante à l'orifice de l'estomac. Καρδιωγμός.

CARDON, s. m. Espéce d'artichaut, qui ne porte point de pomme, & dont la tige est bonne à manger. *Tener cynaræ caulis.* *Cardon* d'Espagne.

C'est aussi une espéce de crevette, qui ne rougit point à la cuisson comme la crevette franche.

CARDONETTE, s. f. C'est en Languedoc la fleur d'une espéce d'artichaut qui croît à la campagne, & qui sert de présure pour cailler le lait.

CARDOUZILLE, s. f. Petite étoffe de laine.

CARDUEL, s. m. Partie orientale de la Géorgie: elle confine avec les Tartares du Daghestan, & appartient au Roi de Perse.

CÂRE, vieux s. f. Visage; du vieux mot espagnol *cara*, qui signifioit *Vultus.*

CARE. Voy. CARUS.

CARELIE, s. f. Province de Suéde dans la Finlande. *Carelia.* La cap. est Wiborg.

CARÊME, s. m. Quadragésime; temps de pénitence, où l'on jeûne quarante jours pour se préparer à célébrer la Fête de Pâques. *Quadraginta dierum jejunium.* Le mot *Careme* vient de *Quadragesima.* Anciennement dans l'Église Latine le *Careme* ne commençoit qu'au Dimanche de la sixiéme semaine avant Pâques, qu'on appelle *Quadragésime.* Le *Carême* a été institué par les Apôtres, puisqu'on n'en trouve l'institution dans aucun Concile.

Les Grecs commencent l'abstinence après le Dimanche que nous nommons de la Sexagésime, & qu'ils appellent τῆς Ἀπόκρεω, c. à d. *carniprivii*, Dimanche gras, ou plutôt, *Carême prenant.*

Les anciens Moines Latins faisoient trois *Carêmes*; le grand avant Pâques; l'autre avant Noël, qu'on appelloit *de la saint Martin*; & l'autre *de S. Jean-Baptiste*, après la Pentecôte, tous trois de quarante jours.

Les Turcs ont aussi leur *Carême.* Voy. RAMAZAN.

Le *Carême* est bas, quand il commence en Février; & il est haut, quand il commence en Mars. La *Mi-Carême* est le Jeudi qui est au milieu du *Carême.* Faire *Carême*, ou le *Carême*, c'est Observer les régles du jeûne. Rompre le *Carême*, c'est y contrevenir, manger gras. On appelle Fruits de *Carême*, les fruits secs & réservés pour le *Carême*, comme raisins, figues, pruneaux, brugnoles, &c. Viandes de *Carême*, le poisson, & tous les autres mets, à la réserve de la chair.

On appelle aussi *Carême*, le Recueil des Sermons qu'un Prédicateur a prêchés pendant un *Carême.* *Collectaneæ Conciones sacræ per quadragesimum habitæ vel habendæ.*

On dit prov. qu'un homme nous a prêché sept ans pour un *Carême*; p. d. qu'il nous a souvent enseigné, rebattu la même chose. On dit aussi, qu'on nous donne le *Carême* bien haut, quand on nous promet quelque chose qui ne viendra de longtemps : ou quand on exige des choses trop difficiles. On dit aussi, que cela vient comme Mars en *Carême*; p. d. fort à propos, ou bien qu'une chose revient au même temps tous les ans.

CARÊME-PRENANT, s. m. Le jour du Mardi qui précéde le *Carême*, & quelquefois les trois jours gras qui précédent immédiatement le mercredi des Cendres. *Geniales ante quadragenarium jejunium dies. Carnivora*, Les Gascons disent *Carmentran.*

On appelle *Carêmes-prenans*, des gens du peuple qui se masquent de cent façons ridicules, & qui courent les rues. *Plebecula larvata.* Et des personnes mal mises qui ont des habits hors de mode & extravagans.

Prov. Il faut faire son *Carême-prenant* avec sa femme, & Pâques avec son Curé. On dit aussi pop. Tout est de *Carême-prenant* : p. d. que plusieurs libertés sont permises ce jour-là.

CARÉNAGE, s. m. & par corruption, *cran*, & *cranage.* Endroit sur le bord de la mer, commode pour donner caréne aux vaisseaux. *Locus*

carinandis navibus, *reficienda navi idoneus.*

CARENCE, f. f. T. de Prat. Défaut. *Carentia.* *Carence* de biens ou infolvabilité.

CARÈNE, f. f. T. de Mar. La quille & les flancs d'un vaiffeau jufqu'à la ligne d'eau. *Carina.* Donner la *caréne* à un vaiffeau, mettre un vaiffeau en *caréne*, c. à d. le mettre fur le côté pour le calfater, & radouber. Donner *demi-caréne*, c. à d. ne travailler que fur la moitié de fon fond, fans aller jufqu'à la quille.

CARÈNE eft auffi le fond d'une coquille, tel que celui de l'Arche de Noé, ou du Nautille.

CARÉNER, v. a. Donner caréne au vaiffeau, le mettre fur le côté, pour le radouber & calfater. *Carinare*, *navem reficere.*

CARENTAN, f. m. Ville de France dans la baffe-Normandie au confluent de la Douvre & du Carentey, ou *Carentan. Carentonium.*

CARESSANT, ANTE, adj. Qui a coutûme de careffer. *Blandus*, *a.*

CARESSE, f. f. Démonftration d'amitié, ou de bienveillance, qu'on fait à quelqu'un par un accueil gracieux, par quelque parole obligeante, ou quelque cajolerie. *Blanditiæ*, *amoris fignificatio.* Il fe dit des hommes, & de quelques animaux. Ce mot vient de *carus*, cher.

On dit fig. qu'il ne faut pas fe fier aux *careffes* de la fortune.

CARESSER, v. a. Faire des careffes. *Blanditiis lenire*, *permulcere.*

Faire des careffes, ne fe dit guère que férieufement, & ne fign. que Traiter les gens d'un air qui marque qu'on les aime, ou qu'on les eftime; & *careffer* fe dit plus en badinant & au regard des enfans, à qui on fait de petites amitiés.

CAREFOUR. Voy. CARREFOUR.

CARET. Voy. CARRET.

CARFOU, vieux f. m. La retraite qu'on fonnoit le foir. *Receptus.* Il femble avoir été fait de *couvre-feu*; ou peut-être de *garde-fou.*

CARGADOR, f. m. C'eft à Amfterdam un Courtier, qui cherche du fret pour les navires qui font en chargement.

CARGAISON, f. f. T. de Mar. C'eft la charge d'un vaiffeau, le temps propre pour charger les navires, & la facture des marchandifes chargées dans le vaiffeau. *Navis onus.*

CARGAMON, f. m. Sorte d'épicerie qui ne croît que dans les terres de Vifapour, roy. des Indes Orientales.

CARGIÉ, ÉE, vieux part. paff. Chargé.

CARGUE, f. f. T. de Mar. Manœuvre qui fert à faire approcher les voiles près des vergues pour les trouffer, les relever. *Funes colligendis velis apti.* Les *cargues-points*, ou *tailles-points*, font des cordes amarrées aux points, ou aux angles d'enbas de la voile, pour la retrouffer.

CARGUES À VÛE. Petite manœuvre paffée dans une poulie fous la grande hune, & qui eft frappée à la relingue de fa voile, pour la lever lorfqu'on veut voir par-deffous.

CARGUES-BOULINES. Voy. CONTRE-FANONS.

CARGUE-BAS. Voy. CALEBAS.

CARGUER, v. a. T. de Mar. Trouffer la voile, & l'accourcir par le moyen des cordes qui la lévent. *Colligere velum.*

CARGUER, v. n. Pencher d'un côté en navigeant.

CARGUEUR, f. m. T. de Mar. Poulie qui fert à amener & à guinder le perroquet.

CARIA, f. m. Bourg de Portugal, dans le diocéfe de Lamego.

CARIAGE, f. m. T. pop. qui ne fe dit qu'en cette phr. Tour le *cariage*; p. d. Toute une famille de pauvres gens, comme fi tout pouvoit tenir dans une cariole. *Impedimenta*, *farcina.* De *Carragium*, charroi d'une armée.

CARIATE, ATIDE, f. m. & f. Habitant de la ville de Carie dans la Laconie. *Cariates*, *-atis.*

CARIATHAIM, f. m. Ville de la Terre-Sainte dans la Tribu de Ruben. Il y en avoit une autre de même nom dans la Tribu de Nephthali.

CARIATHARBÉ, f. f. Ville de la Paleftine, la même qu'*Hebron.*

CARIATH-BAAL. Voy. CARIATHIARIM.

CARIATHIARIM, f. m. en Hébr. *Kariath Jearim*, qui fign. *Ville des Bois*, Ville de la Terre-Sainte, nommée autrement *Baala*, ou *Cariath-Baal.* Elle étoit dans la Tribu de Juda.

CARIATHSENNA. Voy. DABIR.

CARIATHSEPHER, f. m. Ville des Lettres, ou des Livres. Voy. DABIR.

CARIATIDES, f. f. pl. T. d'Archit. Efpéce de pilaftre ou de colonne, repréfentant des figures de femmes vêtues de longues robes, dont les Anciens fe font fervis pour faire le fût de la colonne Ionique. *Cariatides.* Ces figures rappellent le fouvenir des *Cariatides* que les Grecs emmenérent captives, & dont celles de qualité n'eurent pas la permiffion de quitter leurs habits longs dans la fervitude. Il y a des *Cariatides* qui finiffent en gaines.

CARIATIS, f. f. Surnom de Diane, en l'honneur de laquelle les jeunes filles de Laconie célébroient une Fête dans le temps de la récolte des noix.

CARIBE. Voy. CARAIBE.

CARIBE. Voy. BOIS CARIBE.

CARIBOU, f. m. Animal fauvage de Canada. *Cervus Canadenfis.* C'eft une efpéce de cerf.

CARICUM, f. m. Reméde cathérétique qui déterge les ulcéres fordides, & confume les chairs fuperflues. Κάρικον.

CARIE, f. f. Maladie des os & des dents, qui les corrompt & qui les mange. C'eft une folution de continuité dans les os, provenant d'érofion. *Cariofus morbus.*

CARIE, f. f. Ancien pays de l'Afie mineure, entre la Lycie & l'Ionie. *-ia.* La Métropole ou cap. étoit Halicarnaffe. Ce pays s'appelle aujourd'hui *Aidinelli.*

CARIE. Ville de la Laconie dans le Péloponèfe. *-ia.*

CARIEN, ENNE, f. Qui eft de Carie, natif ou habitant de Carie. *Car.* Les *Cariens*, en lat. *Cares*, fe louoient pour faire la guerre, & on les expofoit au premier choc.

CARIER, v. a. Gâter, pourrir. Il ne fe dit que des dents & des os. *Cariem inducere*; *cariofum efficere.* Il eft auffi n. p. *Cariem contrahere.*

CARIÉ, ÉE, part. paff. *Cariofus.* Bois *carié*: celui qui eft piqué de vers.

CARIES, f. f. pl. Fête en l'honneur de Diane Cariatis.

CARIGNAN, f. m. Pet. ville de Piémont, fur le Pô, avec titre de Principauté. *Cariniacum.*

CARILLON, ou CARRILLON, f. m. Son de cloche agréable & harmonieux qui fe fait en témoignage de réjouiffance aux jours des Fêtes de l'Églife, ou de quelque joie publique. *Numerofus æris campani fonitus.*

On appelle aussi *carillon*, un bon nombre de petits timbres de différentes grosseurs, ou de petites cloches qu'on fait sonner avec un bouton de fer, ou avec un clavier, soit qu'on le touche à la main, soit qu'il se meuve par machine avec un tambour. Le *carillon* de la Samaritaine. Les *carillons* de Flandres. Autrefois le *carillon* étoit aussi la même chose que le *tocsin*; d'où vient que quelques Auteurs l'appellent *pulsatio terroris*.

Carillon, se dit aussi de l'horloge qui sonne différens airs.

Carillon, se dit aussi, mais bass. des criéries que font les personnes du bas peuple, lorsqu'elles querellent ou injurient quelqu'un. *Clamor immodicus*, *vociferatio*. Faire *carillon*, sign. aussi briser les meubles dans un lieu de débauche.

Carillon des verres, se dit par métaphore dans la débauche, en parlant du bruit que font les verres, lorsqu'on les choque.

On dit prov. qu'un homme a été battu, fouetté, étrillé à double *carillon*; p. d. fortement & outrageusement.

On appelle *fer de carillon*, un petit fer qui n'a que 8. à 9. lignes en quarré.

CARILLONNEMENT, s. m. L'action de carillonner.

CARILLONNER, ou **CARRILLONNER**, v. a. absolu. Sonner les cloches en maniére de carillon. *Æs campanum modulate*, *numerosè pulsare*.

De l'Espagnol *quadrillonnar*, fait de *quadrilla*, petit escadron, dimin. de *quadra*, à cause que les carillons se font d'ordinaire avec quatre cloches.

CARILLONNEUR, ou **CARRILLONNEUR**, s. m. Celui qui carillonne. *Qui æs campanum numerosè pulsat*.

It. Celui qui fait tapage, qui fait carillon.

CARIN-CURINI, s. m. Arbrisseau des Indes, dont les feuilles & la racine prises en décoction brisent le calcul.

CARINE, s. f. Pleureuse, femme de Carie qu'on louoit autrefois chez les Romains pour pleurer dans les funérailles. *Carina*.

C'est aussi un t. de l'ancienne Archit. Romaine. Édifice bâti en forme de navire. *Carina*.

Carine, T. de Bot. Cavité terminée à ses deux extrémités par des angles aigus, représentant à peu près celle d'un navire. Ainsi le pétale inférieur des fleurs légumineuses porte le nom de *carine*.

CARINTHIE, s. f. Province du Cercle d'Autriche en Allemagne, avec titre de duché, qui fait partie de ce qu'on appelloit autrefois la Pannonie, ou selon d'autres, de l'ancien Norique. *Carinthia*. La cap. est Clagenfurt.

CARINTHIEN, **enne**, s. Qui est de Carinthie. *Carinthius*.

CARIOLE, s. f. Petite voiture à deux roues, & néanmoins suspendue sur des moutons, & couverte ordinairement de cuir. *Minor rheda*. On dit pourtant, La *cariole* de Châteauroux, & c'est une grande charrette où il y a plusieurs bancs. Du lat. *carrus*.

CARIPI, s. m. Nom de milice à cheval chez les Turcs. Ce mot sign. pauvre & étranger, & ils sont ainsi appellés, parce qu'on les prend de l'Asie, de l'Égypte & de l'Afrique.

CARIS, s. m. Ragoût que font les Indiens avec du riz, du beurre, des herbes, & quelquefois du poisson ou de la viande, & force poivre.

CARISEL, s. m. Grosse toile claire qui sert pour travailler en tapisserie, de même que le canevas. *Tela cannabina*.

CARISET, s. m. ou **RARÈSE**, s. f. Étoffe de laine croisée, qui se fabrique en Angleterre.

CARISIE, s. f. Sorte de poire.

CARISTADE, s. f. Aumône. *Eleemosyna*. De l'espagnol *caridad*. Il ne se dit qu'en riant.

CARISTIES. Voy. **CHARISTIES**.

CARITATIF. Voy. **CHARITATIF**.

CARIVE, s. m. Poivre de Guinée, corail des jardins, ou Piment.

CARIUS, s. m. Faux Dieu de l'Antiquité, fils de Jupiter & de Thorrébie. *Carius*. C'étoit aussi une épithéte de Jupiter chez les Mylassiens.

CARLA, s. f. Toile des Indes.

Le **CARLAT**, s. m. Petite ville de France au Comté de Foix. *Carlatum*. Il y a deux autres villes de ce nom : l'une en Auvergne, l'autre en Languedoc.

CARLET. Voy. **Carrelet**.

CARLETTE, s. f. Une des sortes d'ardoises d'Anjou.

CARLIEN, **enne**, s. & adj. Carlovingien. Qui est de la seconde race de nos Rois, sortie de Charles Martel. Qui appartient à cette race. *Carlianus*, *Carolianus*, *Carlovingius*. La formation du mot *Carlien* est plus réguliére que celle de *Carlovingien*; mais ce dernier mot est plus usité.

CARLILE, s. m. Pet. ville épisc. d'Angleterre, cap. du comté de Cumberland, sur la riviére d'Éden. *Carleolum*.

CARLIN, ou **CAROLIN**, s. m. Ancienne monnoie de Naples, qu'y fit battre Charles d'Anjou, Roi de Naples, frere de S. Louis. *Carlinus*, *Carolinus minimus*.

CARLINE, ou **CAROLINE**, s. f. Plante dont Charlemagne se servit pour guérir son armée de la peste. *Carlina*, *quasi Carolina*. On l'appelle aussi *Chardonnette*.

CARLINGUE, ou **ESCARLINGUE**, s. f. T. de Mar. Piéce de bois qui regne presque le long du vaisseau, directement au-dessus de la quille pour faire liaison ensemble; c'est pourquoi plusieurs l'appellent *contrequille*.

Carlingue a été dit par quelques anciens Auteurs pour Carlovingien.

CARLOEK, s. m. Colle de poisson qu'on tire d'Archangel, faite avec la vessie de l'esturgeon.

CARLOSTAT ou **CARLSTAT**, s. m. Ville de Suéde dans la Westrogothie : du roy. de Hongrie & cap. de Croatie : du Cercle de Franconie, dans l'évêché de Wirtsbourg. *Carolostadium*. C'est la même chose que *Carlowitz* & *Carelstat*.

CARLOVINGIEN, **enne**, s. & adj. C'est le nom qu'on donne aux Rois de France de la seconde race. *Carlovingus*, ou *Carolingus*. Les *Carlovingiens* ont pris leur nom de Charlemagne, fils de Pepin, & second Roi de cette race, ou peut-être de Charles Martel, pere de Pepin le Bref.

CARMAGNOLE, s. f. Ville des États du Duc de Savoie en Italie. Elle est des dépendances du marquisat de Saluces, quoiqu'elle soit dans le Piémont propre. *Carmaniola*.

C'est aussi un nom qu'on a donné quelquefois à un petit laquais, apparemment parce qu'il en venoit de cette ville.

CARMATHE, s. m. & f. Nom d'une faction Mahométane. Ce sont des rebelles de l'Arabie Heureuse, qui dans le Xe. siécle se révoltérent contre les Califes. *Carmatianus*, *a*.

CARMATIEN, enne, ſ. Voy. CARMATHE.

CARME, ſ. m. Religieux de l'un des quatre Ordres mendians, qui croit tirer ſon nom & ſon origine du Carmel, montagne de Syrie, autrefois habitée par les Prophétes Élie & Éliſée, & par les enfans des Prophétes, dont cet Ordre prétend deſcendre par une ſucceſſion non interrompue. Ce que l'on peut dire de plus ſur de ſon origine, c'eſt ce qu'en écrit Jean Phocas, Moine Grec de l'iſle de Pathmos, qui viſitoit les Saints lieux en 1185. Il rapporte qu'il vit ſur le mont-Carmel un Moine, Prêtre & âgé, venu de Calabre, qui s'étoit établi en ce lieu par révélation du Prophéte Élie, & qui y avoit aſſemblé dix freres. Le B. Albert, natif du Parmeſan, Patriarche de Jéruſalem, donna à ces Solitaires, vers l'an 1209. une régle contenant 16. articles. Le P. Papebroch, un des Bollandiſtes, prouve dans les *Acta Sanctorum* que cet Ordre n'eſt que du XIIe ſiécle, & réfute ſçavamment tout ce qu'on oppoſe à ce ſentiment. Le Roi S. Louis, en revenant de la Terre-ſainte, amena des *Carmes* en France en 1254. & les établit à Paris où ſont à préſent les Céleſtins. Pluſieurs Papes leur ont donné le titre de Freres de la Bienheureuſe Vierge Marie. Cet Ordre eſt célébre par la dévotion du Scapulaire.

Le P. Hardouin, dans ſes *Opera varia*, ſoûtient que ces Religieux s'appelloient primordialement en France *Barrés*, & qu'ils furent appellés *Carmes* vers l'an 1290. à cauſe de l'Égliſe ou Chapelle de Ste Marie de *Carpino*, du *Carme*, ou du Charme, dont ils furent mis en poſſeſſion à Paris au mont Ste Geneviéve. *Barrati.* Ils furent alors appellés Freres du *Carme* du Mont Ste Geneviéve : & par laps de temps il ſe fit une légére tranſpoſition dans leur nom, en ſorte qu'au lieu de dire comme auparavant, les Religieux du *Carme*, ou du Carmel du Mont, *de Carpineto Montis*, on vint inſenſiblement à dire les Religieux du Mont Carmel, *de Monte Carmelo*.

Carme. Voy. Acier.

Carme, ſignifioit autrefois un vers. *Carmen.*

Carmes, t. du jeu de Trictrac, qui ſign. deux 4. que les deux dez aménent à la fois. *Jactus teſſerarum referens bis quatuor.*

CARME, ſ. f. Fauſſe Divinité, Nymphe qui eut Britomartis de Jupiter.

CARMEL, ſ. m. Il y a eu deux montagnes qui ont porté ce nom dans la Terre-ſainte. La plus fameuſe étoit dans la tribu d'Iſſachar, avançant dans la mer en forme de promontoire, que nos cartes maritimes appellent encore *Cap Carmel*. C'eſt-là que demeura long-temps le Prophéte Élie. *-lus.* L'autre *Carmel* étoit au midi de la tribu de Juda, ſur les confins de l'Idumée. Dans la ſuite on honora ſur le premier mont *Carmel*, un Dieu appellé *Carmelus*.

L'Ordre du CARMEL, ou du *Mont Carmel*, eſt l'Ordre des Carmes, ou des Carmélites. *Carmelitanus ordo*, *Carmelitarum ordo religioſus*. De l'héb. כר, *car*, agneau, pâturage, & de מול, *mul*, qui veut dire, *couper*, *circoncire*.

Mont-Carmel. Ordre militaire de Chevaliers hoſpitaliers. Il a été uni à l'Ordre des Chevaliers de S. Lazare de Jéruſalem.

CARMELINE, adj. f. Il ſe dit d'une laine de vigogne, qu'on nomme auſſi laine bâtarde.

CARMÉLITE, ſ. f. Religieuſe qui vit ſous la régle des Carmes. *Carmelitana monialis.*

Carmélites déchaussées. C'eſt le nom de celles qui furent établies par Ste Thérèſe au XVIe ſiécle.

Carmélite, ſ. f. Eſpéce de poire.

CARMELUS. Divinité des Syriens. Voy. CARMEL.

CARMENTALES, ſ. f. pl. Fête que les Romains célébroient tous les ans à l'honneur de Carmente. *Carmentalia.* Le Prêtre de cette Déeſſe s'appelloit *Carmentale, Flamen Carmentalis.* La porte *Carmentale* à Rome étoit proche du temple de Janus.

CARMENTE, ou **CARMENTIS**, ſ. f. Prophéteſſe d'Arcadie, mere d'Évandre, avec lequel elle vint en Italie, où elle fut ainſi nommée *à carminibus*, des vers ou prophéties qu'elle faiſoit, car ſon nom propre étoit Nicoſtrate. *-ta.*

CARMIN, ſ. m. Couleur rouge, fort vive, employée par les Enlumineurs & les Peintres en miniature. *Minium.*

CARMINATIF, ive, adj. T. de Méd. qui ſe dit des remédes qu'on applique aux coliques & autres maladies flatueuſes, pour diſſiper les vents. *Carminandi vim habens.* Ils ſont ainſi nommés, parce qu'ils ont la vertu de râcler, de grater les endroits par où ils paſſent. Du lat. *carminare*, carder, tirer ce qu'il y a de groſſier, purger.

CARNAGE, ſ. m. Meurtre de pluſieurs perſonnes, maſſacre, tuerie. *Cædes*, *ſtrages*, *internecio.* Faire un horrible *carnage*. On le dit auſſi en t. de Chaſſe.

Carnage, ſign. auſſi les corps morts, les charognes. Il y a pluſieurs oiſeaux qui vivent de *carnage*.

CARNAL, vieux ſ. m. Chair.

CARNALAGE, ſ. m. T. de Coût. Droit qui eſt dû en chair à un Seigneur par les Bouchers de ſa ſeigneurie.

CARNALER, v. a. T. de Coût. Tuer le bétail, & le convertir en ſes uſages.

CARNASSIER, iére, adj. Qui ne vit que de chair crue. *Carnivorus.* En ce ſens il ſe dit ſeulement des animaux. Du lat. *caro*, *carnis*, chair.

Il ſe dit auſſi d'un homme goulu qui mange beaucoup de chair.

CARNASSIÉRE, ſ. f. Poche faite d'un gros réſeau, dans laquelle un Chaſſeur met le gibier, & qui s'appelle autrement, Charniére.

CARNATION, ſ. f. T. de Peinture. Coloris d'un tableau qui repréſente la chair de l'homme, & des parties nûes & ſans draperie. *Nuda corporis cutis nativis coloribus expreſſa.* Ces joues, cette bouche ſont d'une belle *carnation*.

CARNAU, ſ. m. Nom que donnent les Matelots à l'angle de la voile Latine qui eſt vers la proue.

CARNAVAL, ſ. m. Temps de réjouiſſance qui ſe compte depuis les Rois juſqu'au Carême. *Bacchanalia*, *geniales ante quadragenarium jejunium dies.* De l'italien *carnavale*.

CARNE, ſ. f. Angle ou pointe ſolide, composée de pluſieurs ſuperficies inclinées l'une vers l'autre. *Angulus.*

CARNE, ou **CARNA**, ſ. f. Déeſſe de la Gentilité, qui préſidoit à l'embonpoint du corps. On lui faiſoit un ſacrifice le premier de Juin avec de la bouillie faite de farine de féves, & de lard.

CARNÉ, ée, adj. T. de Fleuriſte. Qui eſt de couleur de chair vive. *Colore ad nativam corporis cutem accedens.* Anémone *carnée*.

CARNÉA GROSSA, ſ. f. Anémone à peluche, toute de couleur de chair en incarnat.

CARNEAU. Voy. CRENEAU.

CARNÉEN, ou **CARNIEN**, ſ. m. Épithéte que les Grecs donnoient à Apollon, à cauſe de *Carnus*, ou des fêtes Carniennes. *Carneus*, *Carnius*.

CARNÉES. Voy. CARNIENNES.

CARNEL, vieux ſ. m. Creneau.

CARNÈLE, ſ. f. Le dos ou le bord de l'eſpéce de monnoie. *Oræ nummariæ dorſum & ſumma latera.*

CARNELER, v. a. Faire la carnéle. *Nummum ſuo limbo circumcingere.*

CARNER, v. n. T. de Fleuriſte. Prendre une couleur de chair. Tirer ſur la couleur de chair. *Subrubrum colorem induere.* De *caro*, *carnis*, chair.

CARNET, ſ. m. T. de Négoce. Petit livre que tient un Marchand de toutes ſes dettes paſſives, & du jour qu'elles doivent être payées. *Commentariolum exigendi ſuis temporibus debiti*, ou *codex.*

CARNIEN. Voy. CARNÉEN.

CARNIENNES, adj. & ſ. f. pl. Les fêtes *Carniennes.* Elles ſe célébroient chez les Lacédémoniens à l'honneur d'Apollon, & pour appaiſer les manes du devin Carnus, d'Acarnanie. *Carnea*, *carnia.*

CARNIES, ſ. f. pl. Voy. CARNIENNES.

CARNIFICATION, ſ. f. T. de Méd. Changement des os en chair.

CARNIFIER, v. pron. Se changer & ſe convertir en chair.

CARNIOLE, ſ. f. Province du Cercle d'Autriche, & la partie de l'Allemagne la plus Méridionale. *Carniola.* C'eſt une partie de l'ancien Norique. Laubach en eſt la cap.

CARNOK. Voy. COMB.

CARNON, ſ. m. Arme ancienne des François.

CARNOSITÉ, ſ. f. T. de Chir. Petite excroiſſance de chair, tubercule, ou verrue qui ſe forme dans l'urèthre au col de la veſſie dans la verge, & qui bouche le conduit de l'urine. *Excreſcens in veretro tumor.*

CARNUS, ſ. m. Devin, Poëte & Muſicien, fils de Jupiter & d'Europe, favori d'Apollon. Voy. CARNIENNES.

CARNUTES, ſ. m. pl. Anciens peuples de Gaule, qui habitoient le pays Chartrain. *Carnutes.*

CAROBE, ſ. f. Poids qui péſe 24. minutes. *Carobus.*

C'eſt auſſi un arbre. Voy. CAROUBIER.

CAROBE, ſ. f. Sorte de féve de l'iſle de Chypre.

CAROBERT, ſ. m. N. pr. d'hom. compoſé par abréviation de Charles, ou *Carolus*, & de Robert. *Carobertus.*

CAROCHE, ou CAROCHA, ſ. f. Bonnet de carton fait en forme de mitre, où l'on voie dépeints des démons au milieu des flammes, & que les Eſpagnols & Portugais font porter à ceux que l'Inquiſition a condamnés à la mort.

CAROGNE, ſ. f. T. injurieux, qui ſe dit d'une femme de mauvaiſe vie. *Caro putrida.* C'eſt la même choſe que *charogne.*

CAROLE, vieux ſ. f. Danſe. *Chorea*, *ſaltatio.*

CAROLER, vieux v. n. Danſer.

CAROLIN, INE, adj. Épithéte que l'on donne aux quatre livres qui furent compoſés par l'ordre de Charlemagne, pour réfuter le II. Concile de Nicée. *Libri Carolini.* La Bulle d'or s'appelle auſſi la Bulle *Caroline*, parce qu'elle fut faite par l'Empereur Charles V. en 1656. On dit ſubſtantivement la *Caroline.*

CAROLIN. Voy. CARLIN.

CAROLIN, ſ. m. Voy. CAROLINE. Monnoie.

CAROLINE. Plante. Voy. CARLINE.

CAROLINE, ſ. f. Contrée de l'Amér. Septentr. *Carolina.* C'eſt une partie de la Floride, qui ſe trouve le long de la mer du Nord entre la Virginie & la preſqu'Iſle de Tegaſta. Les Anglois en ſont maîtres depuis 1660.

CAROLINE, ſ. f. Monnoie d'argent de Suéde, qui vaut 7. marcs & demi, chaque marc valant huit rouſtiques, ce qui revient environ à 19. ſols de France.

CAROLUS, ſ. m. Monnoie hors d'uſage, qui valoit dix deniers. Elle étoit marquée d'un K, parce qu'elle fut fabriquée du temps de Charles IX. Roi de France. Il y a eu auſſi des piéces d'or d'Angleterre valant 13. livres 15. ſols, qu'on appelloit *Carolus.*

On dit prov. quand on veut bien mépriſer une choſe, qu'elle ne vaut pas un *carolus.*

CARON, ſ. m. T. de Chaircuitier. Bande de lard d'où le maigre eſt ôté. *Lardi ſegmen.*

CARONCULE, ſ. f. T. d'Anat. qui proprement ſign. petite chair. *Caruncula.* La *caroncule* du coin de l'œil, eſt une petite éminence qui eſt au grand coin de l'œil. Les *caroncules* mammillaires, ou papillaires, *carunculæ papillares*, ou *mammillares*, ſont de petits corps ou parties des reins, ainſi appellées, parce qu'elles reſſemblent à un mammelon. Les *caroncules* myrtiformes, *carunculæ myrtiformes*, ſont quatre petites éminences charnues, qui ſont dans la foſſe naviculaire des parties naturelles de la femme, & qui reſſemblent à des graines de myrte.

CAROPHYLOIDE. Voy. CARYOPHYLLOIDE.

CAROS. Voy. CARUS.

CAROSSE, ſ. m. Fruit du caroſſier, gros comme une prune, & qui n'eſt preſque qu'une peau collée ſur un noyau.

CAROSSIER, ſ. m. Arbre qui croît en Afrique, en Guinée, au Royaume d'Iſſiny. C'eſt une eſpéce de Palmier.

CAROTER. Voy. CAROTTER.

CAROTIDAL, ALE, adj. T. d'Anat. Qui a rapport aux carotides. *Carotidalis*, *e.*

CAROTIDE, adj. & ſ. f. T. de Méd. Nom qu'on donne à deux artères du cou, qui portent le ſang au cerveau, & qui montent le long des côtés de la trachée-artère, avec la veine jugulaire interne. *Carotides venæ.* Les Anciens mettoient le ſiége de l'aſſoupiſſement dans ces artères, d'où vient qu'ils leur ont donné ce nom; du mot κάρος, aſſoupiſſement.

CAROTIQUE, ſ. & adj. de t. g. T. de Chir. Tout ce qui a rapport au carus, & celui qui eſt tombé dans cette maladie. *Caroticus*, *caro affectus.*

CAROTTE, ſ. f. Plante dont on mange les racines. *Daucus ſativus. Paſtinaca ſativa*, *tenui folio. Carota.*

CAROTTE, ſe prend ſouvent pour la racine de cette plante.

On dit prov. de ceux qui font mauvaiſe chère, qu'ils ne mangent que des *carottes.*

On appelle une *carotte* de tabac ou du tabac en *carotte*, celui qui eſt configuré comme la racine de la plante qui porte ce nom.

CAROTTER, v. n. Jouer meſquinement, ne hazarder que peu.

CAROTTIER, TIÈRE, ſ. Celui ou celle qui joue timidement, & qui riſque peu à la fois.

CAROUBIER, ſ. m. Arbre commun en Italie, dont les fruits ſont des gouſſes plates, compo-

fées de deux cosses, remplies dans leur substance d'un suc mielleux qui lâche le ventre. *Siliqua*, *ceratia*, *ceratonia*.

CAROUGE, autrefois *Carrobe*, s. m. Fruit du Caroubier. *Siliqua*.

CARPASE, s. m. Le mont *Carpâse* dans les Alpes, a quatre lieues environ de Suze. *Carpasius mons*.

CARPASUM, s. m. Plante qu'on ne connoît plus, dont le jus pris en breuvage endort la personne, & l'étouffe incontinent.

CARPE, s. f. Poisson d'eau douce fort commun, qui a des écailles assez larges & jaunes, le ventre blanchâtre, & le dos brun; & qui vit d'herbe ou de limon. *Cyprinus*. La *carpe* laitée est le mâle, & l'œuvée la femelle. La langue de *carpe* est la chair qui forme son palais, qu'on nomme ainsi improprement, car en effet elle n'a point de langue.

De *carpa*, mot de la basse latinité.

Le faut de la *carpe*, est celui que font les Baladins, après avoir plié tout le corps, & joint la tête à leurs pieds; en imitant la *carpe* qui en fait un pareil pour se sauver des filets quand on la tire de l'eau. *Cyprini saltus*.

On dit d'une personne qu'elle fait la *carpe* pâmée, p. d. qu'elle feint de se trouver mal.

On dit, en t. de Jardinage, Mettre de la terre en dos de *carpe*: c'est l'élever, l'accumuler, en sorte qu'elle ressemble à un dos de *carpe*. *In dorsum acutum erigere*.

CARPE, s. m. T. d'Anat. Le poignet ou la partie qui est entre le bras & la paume de la main. *Carpismus*.

CARPEAU, s. m. Petite carpe. *Cyprinus minor*.

CARPÉE, s. f. Espéce de danse, ou d'exercice militaire, en usage chez les Æniânes & les Magnésiens. *Carpæa*, Καρπαία. La *carpée* consistoit en ce que deux hommes armés contrefaisoient l'un un labouteur qui défendoit ses bœufs, & l'autre un voleur qui vouloit les emmener.

CARPENTRAS, s. m. Ville de Provence, cap. du comtat Venaissin. Elle appartient au Saint Siége. L'Évêque est suffragant d'Avignon. *Carpentoracte Meminorum*.

CARPESIUM, s. m. Plante qu'on ne connoît plus.

CARPETTE, s. f. Nom que les Carmes donnoient autrefois à leur chappe. *Carpita*.

CARPETTE, s. f. Étoffe grossiére & rayée, qui sert à emballer. *Pannus crassior & virgatus*.

CARPILLON, s. m. C'est le même que Carpeau.

CARPIN, s. m. Plante d'Italie, qui a des feuilles presque semblables à l'orme, mais plus minces.

CARPOBALSAME, s. m. Fruit d'un arbrisseau qu'on appelle Baume. *Carpobalsamum*. De καρπὸς, *fruit*, & βάλσαμον, *baume*.

CARPOCRATIENS, s. m. pl. Anciens hérétiques dont les mœurs étoient fort corrompues,& qui ont pris leur nom de Carpocras, Auteur d'une branche de Gnostiques, au second siécle de l'Église.

CARPOT, s. m. T. de Coût. Impôt qui se levoit autrefois sur le vin. *Jus carpendi partem*. C'est aussi la part de vendange du propriétaire d'une vigne, qui en partage les fruits avec son vigneron. *Portio*, ou *pars capienda*.

CARQUÈSE, s. m. T. de Verrerie. Four de frite, où l'on fait cuire les pots avant que de les mettre dans le four de la verrerie.

CARQUOIS, s. m. Étui de fléches qu'on porte sur l'épaule. *Pharetra*. De *carcaissum*, mot de la basse latinité qu'on a dit dans le même sens.

CARRAQUE. Voy. CARAQUE.

CARRAQUON. Voy. CARAQUON.

CARRARA, s. f. Lieu près de Gênes, où se tire le plus beau marbre.

CARRAS, s. m. pl. On nomme ainsi en Languedoc les bois de sapin qui sont débités comme nos bois carrés.

CARRE. Voy. CARE.

CARRE, s. f. Ce mot n'est guère en usage que dans ces façons de parler. La *carre* d'un chapeau; p. d. Le haut de la forme d'un chapeau. La *carre* d'un habit; p. d. Le haut de la taille d'un habit. La *carre* d'un soulier; p. d. le bout d'un soulier. *Quadrans*.

On dit pop. Avoir une bonne *carre*, c. à d. les épaules bien larges & bien fournies.

Les Chauderonniers appellent la *carre* d'un chauderon, l'endroit où le fond se joint au bord.

CARRE, ou CARSE, s. f. Mesure de continence dont on se sert à Briare pour mesurer les grains.

B CARRE. T. de Musiq. Marque qui fait chanter demi ton plus haut que quand il y a un B mol. Voy. B QUARRE au commencement de la lettre B.

CARRÉ, s. m. En t. de Géom. c'est une figure quadrangulaire qui a les quatre angles droits, & les quatre côtés égaux. *Quadratum*, *vel figura quadrangularis*.

CARRÉ LONG. Voy. BARLONG.

CARRÉ PARFAIT. Figure réguliére, dont les quatre côtés & les quatre angles sont égaux.

CARRÉ GEOMETRIQUE. Instrument qui a un centre à l'un de ses angles, & dont les deux côtés éloignés du centre sont divisés en plusieurs parties égales. Celui qui est vers le centre est chargé de deux pinnules, & il y a une alhidade mobile qui part du centre, qui sert aux Géométres & aux Astronomes à observer.

CARRÉ DE CARRÉ. T. d'Algébre. C'est la troisiéme puissance ou multiplication d'un nombre, quand on multiplie encore un cube par sa racine. *Quadratum quadrati*.

CARRÉ DE PARTERRE. Division qu'on fait dans les compartimens d'un parterre, avec du buis nain, ou autres petites plantes, pour y mettre des fleurs. *Area*. On dit aussi les *carrés* d'un échiquier.

CARRÉ *de Mars*, ou *de Saturne*. Voy. QUADRAT.

CARRÉ DE MOUTON, est la partie du mouton qui est sous l'épaule, & qui contient toutes ses côtes. *Quadrans vervecis*.

CARRÉ, se dit aussi chez les Monnoyeurs de la boîte d'acier qu'on met sous le balancier, dans laquelle est gravée en creux la figure qu'on veut faire venir en relief sur le métal qu'on presse dessus. *Pyxis monetaria quadrata*.

Les Orpbévres appellent *carré*, ce qui sert de pied à leurs ouvrages, de quelque figure qu'il soit; *carrés* ronds, ou a plusieurs pans ou angles. *Basis*.

On appelle aussi un *carré* de bâtiment, une maison bâtie de quatre côtés, qui environne la cour qui est au milieu. *Domus quadrata*.

On dit, en t. de Man. Travailler en *carré*; quand au lieu de conduire le cheval en rond autour du pilier, on le méne par quatre lignes droites, qui forment un *carré*. *Equum per quadrum agere*.

CARRÉ, au piquet, c'est quand on marque 66. avec quatre jettons, ensorte que cela fasse un *carré*. *Calculus*, *numerus in quadrum dispositus*.

CARRÉ DE TOILETTE. Petit coffret *carré*, où les Dames

mes mettent une partie de ce qui sert à leur toilette. *Capsula munai mulicbris.*

CARRÉ MAGIQUE. Disposition de certains nombres en *carré*, en telle sorte que ceux d'une même file, & ceux d'un même rang, & ceux qui composent les deux diagonales étant ajoûtés ensemble, fassent toûjours une même somme, comme si on met au premier rang 276, au second 951, au troisiéme 438, de quelque côté qu'on assemble ces nombres, ils feront 15. *Quadrans magicum.* On l'appelle *magique*, à cause que c'est le plus difficile problême de l'Arithmétique.

CARRÉ, en t. d'Anat. se dit de trois muscles. Le second des quatre muscles du rayon s'appelle le *carré*, à cause de sa figure quadrangulaire. Le second muscle des abducteurs de la cuisse s'appelle aussi le *carré*, parce qu'il a quatre angles. Le muscle des lévres, appellé *montanus*, est aussi nommé *carré*. Voy. MONTANUS.

CARRÉ, *Traine* ou *Traineau*. T. de Cordier. Bâtis de charpente en forme de traineau, sur le devant duquel s'élévent deux forts montans pour supporter une traverse dans laquelle passent les manivelles qui servent à tordre les torons ou à commettre la corde.

CARRÉ, ÉE, adj. Qui est d'une figure à quatre angles droits, & a quatre côtés égaux. *Cubus.*

Bonnet *carré*. Voy. BONNET.

Racine *carrée*. Voy. RACINE.

Homme *carré*, se dit de celui qui est gros & trapu. *Homo corpore crasso, replcto.*

Jeu de paume *carré*, est un jeu ordinaire, dont les murailles sont paralléles, & font un *carré*-long. On l'appelle un jeu *carré*, par opposition au jeu de dedans, où il y a un tambour. *Ludus quadratus Sphæristerii.*

On appelloit à Rome une Légion *carrée*, celle qui étoit de 4000. hommes. *Legio quadrata.* La monnoie *carrée*, étoit une des quatre plus petites espéces, qui eussent cours alors.

On appelle en Rhét. période *carrée*, celle de quatre membres; & par extension, toute période nombreuse & bien soutenue. *Quaa ata periodus.*

Bataillon *carré*, est celui qui a autant de files que de rangs. *Agmen quadratum.* On l'appelle aussi *carré* de terrein, quand il occupe autant de terre en longueur qu'en hauteur.

Bois *carré*, est le bois de charpente & de sciage, dont on fait des poutres & des solives. *Lignum quadratum.*

On appelle ironiquement un vendeur d'allumettes, un Marchand de bois carré. *Sulfuratorum propola.*

On appelle partie *carrée*, une partie où il n'y a que deux hommes & deux femmes. *Societas quadrata.*

On dit prov. & bass. Juste & *carré* comme une flûte: pour se moquer d'un homme qui raisonne mal.

CARREAU, s. m. (On prononce *carro.*) Dimin. de *carré*. Figure qui a quatre côtés, quoiqu'ils ne soient pas égaux, ni à angles droits, comme un *carreau* de vitres qui est quelquefois en losange. *Quadratum.* On dit, une étoffe à petits *carreaux*. Plier du linge par petits *carreaux*. Ce mot a été fait de *quadrellum.*

CARREAU, sign. aussi le pavé plat des chambres, des salles, des églises, de quelque matiére & figure qu'il puisse être. *Quadratus later, laterculus.*

En ce sens, on dit au jeu de paume, une chasse à trois *carreaux*, à dix *carreaux*, lorsqu'une balle est tombée sur le troisiéme ou le dixiéme *carreau*, & qu'elle fait chasse.

CARREAU VERNISSÉ, est un grand *carreau* plombé, qu'on met dans les écuries, au-dessus des mangeoires des chevaux, ce qui les empêche de lécher le mur. *Quadratum Juniperi gummi illitum.*

CARREAU DE PARQUET, est un petit ais carré. Il en faut plusieurs pour remplir la carcasse d'une feuille de parquet. *Quadratum tessellatum.*

On appelle *carreau de verre*, une piéce de verre carré, mise en plomb ou en bois. *Vitreum quadratum.*

CARREAU *de fayance*, ou *de Hollande*. Il sert à faire des foyers, à revêtir des jambages de cheminée, &c.

CARREAU, se dit aussi du pavé de la rue, ou même de la terre qui est hors des maisons. Mettre des meubles sur le *carreau*, c. à d. hors du logis. *Foris.* En cette batterie il est demeuré deux hommes sur le *carreau*, p. d. ils ont été couchés par terre. *Humi.* Coucher sur le *carreau*, c. à d. dehors, sur le pavé, sur la terre.

It. Grand oreiller ou coussin carré de velours que les Evêques & les Dames se font porter à l'Église, pour se mettre à genoux plus commodément. *Pulvinus.* Les femmes des gens d'épée ont des *carreaux* avec des galons d'or & d'argent. Celles des gens de robe en ont seulement avec des broderies de soie.

On a aussi des *carreaux* dans les chambres pour s'asseoir ou s'accouder.

Un *porte-carreau*, est un petit meuble de bois qui n'a d'autres pieds que des pommes tournées, sur lequel on met des piles de *carreaux*.

CARREAUX, en t. de Mar. sont des rebords ou bandes de bois, qui regnent par dehors sur le bordage du vaisseau en guise d'un cordon, qui lie & distingue les tillacs.

CARREAU, en t. de Maçon, est une pierre de taille de médiocre grosseur, & qui a plus de largeur au parement, que de queue dans le mur. *Lapis solâ superficie extimâ quadratus.*

It. Arme de trait, ou fléche carrée, qu'on tire avec une arbalête. C'est par comparaison qu'on appelle le *carreau* de la foudre, le trait ou la pierre qu'on croit être dans la foudre. *Fulmen.*

CARREAU, chez les Tailleurs, se dit d'un fer plat & pointu par un bout, qu'on fait chauffer, & qu'on passe sur les coutures pour applatir les lisiéres.

CARREAU, chez les Marchands de poisson, se dit des brochets qui sont les plus gros, qu'ils appellent un brochet *carreau*. *Lucius crassior & amplior.*

CARREAU, se dit aussi chez les ouvriers qui emploient le fer, des grosses limes. *Lima crassior & quadrata.*

CARREAU, se dit aussi au jeu de cartes, des figures rouges, marquées en losanges. *Folium lusorium rhombo coloris rubri pictum.*

Jeu de *Franc-carreau*, où on jette une piéce de monnoie en guise de palet sur un carré qu'on a tracé en terre, & divisé par ses diamétres & diagonales: celui qui met sur les lignes, gagne quelque avantage.

On dit prov. & bass. d'un homme qui a vomi, qu'il a jetté du cœur sur du *carreau*. On dit aussi pour mépriser quelqu'un, que c'est un valet de *carreau*.

CARREAU, en t. de Monnoie, se dit des piéces d'or ou d'argent qu'on taille pour fabriquer les espé-

ces. *Nummaria massula*, *monetaria tessella*.

CARREAU, signifioit autref. Mesure, comme une aune.

On donnoit encore autrefois ce nom aux grosses pierres qu'on jettoit dans les villes avec les mangoneaux.

Il sign. encore une sorte d'oppilation qui presse l'estomac, la poitrine, & qui rend le ventre dur & tendu.

CARRÉE FINE, CARRÉE FORTE, s. f. Ce sont deux diverses espéces d'ardoises qui se taillent dans les Ardoisiéres d'Anjou.

CARREFOUR, s. m. Lieu où aboutissent & se croisent plusieurs rues ou chemins. *Quadrivium*, *compitum*, *trivium*.

Ce mot vient de *quatre foure*, parce que *foure* signifioit autrefois un *angle aigu*, comme celui que font les doigts l'un à l'égard de l'autre.

CARRÉGER, v. n. T. de Mar. C'est, sur la Méditerranée, ce que *Louvier* ou *Louvoyer* sign. sur l'Océan, c. à d. prendre & courir plusieurs bordées, en voguant tantôt à droite & tantôt à gauche.

CARRELAGE, s. m. Action de poser des carreaux. *Stratura*. Il se dit aussi de l'ouvrage même.

CARRELER, v. a. Paver une chambre, ou autre lieu de carreaux de terre cuite, de fayence, de marbre. *Cubiculum sternere è lateribus*, *faventiâ*, *marmore*.

It. Raccommoder des souliers, &c. *Calceis solum coriaceum subjicere*, *suppingere*. On dit mieux *Recarreler* en ce sens.

CARRELET, s. m. Grosse aiguille à quatre carnes ou côtés, dont se servent les ouvriers qui travaillent en cuir. *Acus quadrata*.

It. Poisson de mer fort plat, blanc d'un côté, & grisâtre de l'autre, avec de petites taches rouges. *Quadratulus*.

CARRELET. T. de Pharmacie. Instrument de bois fait en quarré, ayant aux quatre coins des pointes de cloux, pour y attacher un blanchet.

C'est encore le nom d'une petite étoffe de laine d'une qualité assez médiocre.

It. Espéce de petite carde sans manche, dont les pointes sont de fil de fer très-fin, qui sert aux Chapeliers à tirer le poil des chapeaux.

It. Outil d'acier, taillé en triangle, dont les Tabletiers-Peigniers se servent pour amorcer les dents de leurs peignes.

C'est aussi, en t. de Chirurg. une aiguille droite, ronde dans son corps, quarrée du côté de la pointe, dont les angles sont adoucis & ne coupent point.

It. Sorte de filet dont on se sert pour prendre le poisson.

CARRELETTE, s. f. Lime qui sert à limer & polir le fer.

CARRELEUR, s. m. Maçon qui pave avec des carreaux. *Artifex sternendi pavimenti è lateribus*. On le dit aussi de celui qui raccommode des souliers. *Veterum calceorum sartor*. Et on appelle ironiquement & bass. un Jean Logne *Carreleur* de sabots, un homme qu'on accuse d'être inutile, en lui attribuant un métier chimérique.

CARRELURE. Voy. CARRELAGE.

CARRELURE, sign. aussi une remonture de bottes, de souliers, où on a mis des semelles & des bouts. *Veterum calceamentorum instauratio*, *calceorum sartura*.

On dit fig. & bass. une *carrelure* de ventre, d'un bon repas qu'un goinfre ou un parasite ont été faire quelque part, & qui ne leur a rien coûté.

CARRER, v. a. Réduire en carré une autre figure. *Quadrare*.

En t. d'Arith. & d'Algébre, *Carrer* un nombre, c'est le multiplier par lui-même.

On dit avec le pron. pers. Se *carrer*; p. d. Marcher avec une certaine affectation d'orgueil & de vanité, ou en tenant les mains sur les côtés. *Ansatum incedere*. On dit prov. & bass. Il se *carre* comme un pou sur une gale.

CARRET, s. m. Fil tiré d'un des cordons de quelque vieux cable, qui est de grand usage sur la mer pour raccommoder les manœuvres. *Funiculus*.

C'est aussi un nom que donnent les Marchands à de l'écaille de tortue. *Testudinis putamina*. Et à une des trois espéces de tortues, qui est la seule dont l'écaille soit utile.

CARRHES, s. f. pl. Nom ancien de plusieurs villes en Orient. *Carrhæ*. Il y en avoit une en Arabie proche de la mer; une autre en Mésopotamie, à 40. milles d'Edesse.

CARRIER, s. m. Homme de journée qui tire & qui coupe la pierre des carriéres. *Latomus*, *lapicida*.

CARRIÉRE, s. f. Lieu creusé en terre pour en tirer la pierre qui est dessous. *Lapidicina*.

Ce mot vient de *carreaux*, grosses pierres, *quadraria*, ou *carreria*.

Les Médecins disent aussi, qu'un homme a une *carriére* dans la vessie, quand il s'y engendre toûjours de nouvelles pierres.

Les Botanistes appellent aussi dans une poire, la *carriére*, cette partie où s'amassent plusieurs petits nœuds pierreux.

CARRIÉRE, sign. aussi le terrein, l'étendue d'un champ où on peut pousser un cheval.

Il se dit généralement de toute course, ou cours & mouvement. Le soleil entre dans sa *carriére*, quand il se léve.

Ce mot, en ce sens, vient du lat. *carrera*, fait de *carra*, comme qui diroit *chemin de charrettes*.

CARRIÉRE. T. de Coût. Chemin large de huit pieds, où l'on peut mener des charrettes l'une après l'autre, & du bétail en cordel & non autrement.

C'est, en t. de Man. un lieu fermé de barriéres où l'on entre pour courir la bague, & pour la course même du cheval, pourvû qu'elle n'aille point au-delà de deux cents pas. *Hippodromus*. Fournit sa *carriére*.

En Fauc. on appelle *carriére*, la montée de l'oiseau d'environ 60. toises.

CARRIÉRE, se dit fig. en choses spirituelles, d'un bon sujet, d'une belle matiére où on peut s'exercer à écrire, à discourir. *Campus*, *stadium*.

On dit en ce sens, Donner *carriére* à son esprit; p. d. Se laisser emporter à son génie, s'étendre sur un sujet au-dela des bornes. *Laxiùs in quidpiam dicendo effundi*, *sese effundere*.

CARRIERE, se dit encore fig. du cours de la vie, & des fonctions où on la passe. *Curriculum*, *cursus*, *stadium*. Le prix nous attend au bout de la *carriére*.

On dit prov. qu'on a fait passer *carriére* à quelqu'un; p. d. qu'on lui a fait faire quelque chose malgré lui.

CARRILLON, CARRILLONNER, CARRILLONNEUR. Voy. *Carillon*. *Carillonner*. *Carillonneur*.

CARRIOTTE, s. f. Fruit du Palmier qu'on appelle communément *datte*. *Palma*, *palmula*, *palmæ pomum*.

CARROI, vieux s. m. Place où peuvent aller & venir les chars ou chariots.

CARROSSE, f. m. Voiture fufpendue & couverte, commode pour aller par la ville & par la campagne. *Rheda, currus, petoritum, carpentum, effedum.* De *Carrus*, charriot, char.

Un *carroffe coupé*, eft celui qui n'a qu'un fond fur le derriére, & qui n'a tout au plus fur le devant qu'un ftrapontin. *Currus accifus.*

On appelle un homme, une dame à *carroffe*, ceux qui fe diftinguent du peuple par l'équipage d'un *carroffe* qu'ils entretiennent.

Les *carroffes* de louage font de deux fortes : les *carroffes* de remife, & les *carroffes* de places, appellés communément Fiacres.

Les Hiftoriens d'Italie ont appellé *carroffe*, le principal étendart d'une armée, qui étoit attaché à un arbre fur un charriot couvert d'écarlate, & tiré par quatre paires de bœufs caparaçonnés. Il avoit au haut une croix d'or fort brillante ; & il étoit blanc chargé d'une croix rouge.

On appelle fig. & prov. cheval de *carroffe*, un homme fans efprit, brutal ou ftupide.

CARROSSIER, f. m. Ouvrier qui fait des *carroffes*. *Rhedarum opifex.*

On appelle encore *carroffier* un cheval propre pour le carroffe, principalement quand il n'eft bon qu'à cet ufage.

CARROUBE, ou CARROBE. Voy. CAROUGE.

CARROUBLE, f. m. Poiffon que l'on ne connoît guère.

CARROUS, f. m. Il n'eft plus en ufage. Voy. CARROUSSE.

CARROUSEL, f. m. Courfe de charriots & de chevaux, courfe de bagues, joûte, tournoi, où paroiffoient plufieurs Seigneurs équipés à la manière des anciens Chevaliers divifés en quadrilles. *Ludus equeftris.*

* On appelle auffi *Carroufel*, le lieu, la place où l'on a fait un *Carroufel.*

Du mot lat. *carrus*, char.

CARROUSSE, f. f. Bonne chère qu'on fait en fe réjouiffant. *Larga & hilaris compotatio.* Faire *carrouffe.* Ce mot eft pop. & vient de l'Allemand *garhaus*, qui veut dire *tout vuidé* ; on fous-entend le verre.

CARROY. Voy. CARROI.

CARRUCHEN, f. m. Efpéce de petite carpe qu'on a apportée depuis peu de Hambourg en Angleterre.

CARRURE, f. f. Qualité d'une chofe carrée. Les Tailleurs fe fervent de ce t. en parlant de la taille d'un pourpoint, ou d'un corps de jupe ; & il fe dit de l'efpace qui eft entre les deux épaules. *Spatium inter humeros interjectum. Quadratum fcapularum.*

Il fign. encore l'efpace ou l'étendue d'un carré. *Quadrati fpatium, quadrati amplitudo.*

CARSAYE, f. f. Voy. CRESEAU.

CARSE. Mefure. Voy. CARRE.

CARTAHU, f. m. T. de Mar. Manœuvre paffée dans une poulie au haut des mâts, pour hiffer les autres manœuvres.

CARTAME, f. m. Plante ainfi nommée à caufe de fa vertu purgative. Sa fleur eft appellée Safran bâtard, ou d'Allemagne. *Carthamum officinarum, five Cnicus fativus.* Du Gr. καθαίρειν, *purger.*

CARTAMY, f. m. Drogue ou femence employée dans les tarifs.

CARTAUT. Voy. QUARTAUT.

CARTAUX, f. m. pl. Sur mer on appelle *cartaux* les cartes marines. *Tabula nautica*, ou *maritima*.

CARTAYER, v. a. Ou pronon. *Cartéyer.* T. de cocher & de charretier. Ne pas faire rouler une charrette & un carroffe dans les vieilles orniéres, ou laiffer dans une rue le ruiffeau au milieu & entre les chevaux.

CARTE, f. f. Papier. *Charta.* Il n'eft guère en ufage que dans cette phr. figurée : Donner *carte* blanche à quelqu'un, p. d. le laiffer maître d'une affaire.

On dit, avoir *carte* blanche, de celui à qui on la donne.

CARTE, fe dit auffi du mémoire de la dépenfe d'un repas, chez un Traiteur.

Il fign. en général le *carton* dont fe fervent les Artificiers.

CARTE, eft auffi une grande feuille de papier ou plufieurs feuilles collées enfemble, fur lefquelles on a tracé, dépeint ou gravé la repréfentation du monde, ou de fes parties. *Tabula.* La *carte* univerfelle s'appelle la *mappemonde. Totius orbis in tabula defcriptio.*

On appelle *cartes réduites* celles où les degrés de latitude vont en augmentant de l'Équateur vers les poles en raifon des fécantes.

Carte plate, eft une carte qui repréfente une moyenne étendue, comme font les côtes, qui ont une échelle de lieues, & de plus les degrés de latitude marqués fur leurs côtés paralléles au Méridien.

Pointer la *carte*, c'eft marquer le lieu fur la *carte* où on croit être en pleine mer, fuivant l'obfervation & l'eftime d'un Pilote. *Altum mare in tabulâ nauticâ defignare.*

On fait auffi fur terre des *cartes* de routes pour les logemens des gens de guerre, & pour les campemens : & on dit, Ôter quelqu'un de deffus la *carte*; p. d. l'exempter du logement des gens de guerre, faire détourner un peu la route.

Sçavoir la *carte*, fe dit au propre de ceux qui fçavent la Géographie. *In Geographiâ effe verfatum.* Il fe dit mieux encore & plus fouvent au figuré, de ceux qui connoiffent les intrigues d'une Cour, le train des affaires d'un État, les fecrets d'une famille, d'un quartier. *Occultas Aulicorum artes, arcana familiarum noffe, callere.*

CARTE ASTRONOMIQUE, celle qui repréfente les conftellations, dans la fituation qu'elles ont les unes à l'égard des autres. *Tabula aftronomica.*

CARTE, fign. auffi, un corps fait de plufieurs feuilles de papier collées enfemble, ou de papier haché, mouillé, réduit en bouillie, raffemblé & féché dans une preffe. *Charta fpiffior.*

On le dit en ce fens d'un petit morceau de *carte* déliée & marquée de plufieurs points ou figures, dont on affemble un certain nombre pour jouer à plufieurs fortes de jeux. *Folium luforium, aleatorium.* Une *carte haute*, eft une *carte* figurée ou peinte. *Folium aleatorium pictam perfonam exhibens.* On y compte auffi quelquefois les as. Une *carte baffe*, eft celle qui eft marquée des moindres points jufqu'à fix.

CARTE, s'eft dit quelquefois pour CHARTE ou CHARTRE. Ainfi dans l'Ordre de Citeaux on appelle Carte de charité, *Charta charitatis*, une fameufe Conftitution faite pour le gouvernement de cet Ordre.

En t. de Cartier, c'eft une feuille de carton, où il y a plufieurs *cartes* fans être coupées. *Tabula pictis foliis luforiis diftincta.*

On appelle fauffes *cartes* ou *cartes* préparées,

celles qui ont des marques auxquelles on les connoît, & par le moyen desquelles on voit si elles font dans le jeu de l'adversaire, ou qui servent aux filoux à les faire tomber à qui l'on veut. *Adulterinum folium.*

On dit aussi qu'il est entré une fausse *carte* dans un jeu, quand c'est une *carte* toute seule d'un point. *Folium luforium nota inferioris.*

Battre, mêler, brouiller, couper les *cartes*: En changer l'ordre & la disposition, en séparer le jeu en deux, & mettre dessus celles qui étoient dessous. *Miscere, perturbare.*

On dit fig. en ce sens, que les *cartes* sont bien brouillées, quand dans un Etat, ou dans une Cour, il y a des troubles, des dissensions, des affaires fort difficiles à accommoder.

On dit aussi fig. le dessous des *cartes*, p. d. une chose secréte.

On dit prov. à un homme qui est difficile à satisfaire: Si vous n'êtes pas content, prenez des *cartes*.

On appelle *cartes*, ce que les joueurs laissent pour la dépense des cartes.

On dit fig. d'une maison bien enjolivée, mais bâtie peu solidement, que c'est un château de *carte*.

CARTEL, f. m. Écrit qu'on envoyoit à quelqu'un pour le défier à un combat singulier, soit pour des tournois, soit pour un duel formé. *Scriptum quo quis provocat ad certamen.* Il ne se dit plus que fig. quand on veut défier quelqu'un à la dispute, & faire un assaut de réputation & d'esprit.

It. Accord qui se fait entre les États pour les prisonniers pendant la guerre. *Pactio de captivis inita belli tempore.*

It. Mesure de continence pour les grains, différente selon les différens lieux.

CARTELADE, f. f. Mesure dont on se sert pour l'arpentage des terres dans quelques endroits de la Guienne, particuliérement à Aiguillon & à Colleigne.

CARTELET, f. m. Petite étoffe ordinairement toute de laine.

CARTELETE, adj. f. T. de Couvreur. Épithéte de la plus petite ardoise.

CARTELLE, f. f. T. de Charp. qui se dit des grosses planches ou dosses qui servent aux moulins. *Materies.*

It. Façon de débiter les bois qui sont recherchés, & de les mettre par petites planches, pour servir aux Ébénistes. *Tessella.*

CARTENIER. Voy. QUARTENIER.

CARTERO, f. m. Porte-lettre. Sorte d'étui ou de petit porte-feuille. De l'Italien *Carterio.*

CARTERON. Voy. QUARTERON.

CARTÉSIANISME, f. m. (Prononc. la seconde *f.*) Sentimens, opinions du Philosophe Descartes. *Cartesianismus.* Secte de Philosophes modernes dont Descartes est le chef, & qui prend son nom du nom Latin de son chef, *Cartesius.* Le *Cartésianisme* a ses principes de Métaphysique & de Physique. Le principe de Métaphysique est celui-ci, *je pense, donc je suis.* Pour la Physique le principe du *Cartésianisme* est qu'il n'y a que deux substances, celle qui pense, & celle qui est étendue; la pensée actuelle, l'étendue actuelle sont de l'essence de la substance.

CARTÉSIEN, f. m. Philosophe qui est dans les sentimens de Descartes. *Cartesianus, Cartesii sectator.*

CARTÉSIEN, ENNE, adj. Qui appartient, qui a rapport à Descartes, ou à sa secte. *Cartesianus.* Doctrine *Cartésienne.*

CARTÉSIENNE à la Boulonnoise. Sorte de soie qui vient de Milan.

CARTEYER. Voy. CARTAYER.

CARTHAGE, f. f. Ville d'Afrique très-fameuse dans l'antiquité, & qui disputa l'Empire du monde à Rome. *Carthago.* A trois lieues de Tunis, on en voit les ruines que les Africains nomment encore Bersack, de son ancien nom Byrsa.

Il y avoit aussi en Espagne deux villes de ce nom, fondées par les Carthaginois qui y dominoient. L'une s'appelloit *Carthage* la vieille, *Carthago vetus*, dans l'Espagne Tarraconnoise. L'autre étoit *Carthage* la nouvelle, *Carthago nova*, qui porte encore le nom de Carthagène, formé de ce mot latin.

CARTHAGE, est aussi un t. de Myth. C'étoit la fille d'Hercule Tyrien, fils de Jupiter & d'Astérie, sœur de Latone.

CARTHAGÈNE, f. f. Ville d'Espagne dans le Roy. de Murcie, avec un Évêché suffragant de Tolède. *Carthago nova.* Cette ville fut bâtie par Asdrubal dans la Bétique sur la côte de la Méditerranée.

C'est aussi une ville de l'Amér. Mérid. dans le Roy. de Grenade, & cap. d'un Gouvernement qui porte son nom. Elle a un Évêché suffragant de Santa Fé de Bogota.

CARTHAGINOIS, OISE, f. Qui est de la ville ou de l'État de Carthage. *Carthaginensis.*

CARTHAGO, f. f. Ce nom se donne à deux villes de l'Amér. Mérid. dont l'une est dans le Gouvernement du Popayan, & l'autre dans l'Audience de Guatimala, & dans la Province de Costarica.

CARTIER, f. m. Ouvrier qui fait des cartes à jouer, ou qui en fait trafic. *Lusoriorum foliorum opifex.*

C'est aussi une sorte de papier, destiné à couvrir les fixains des cartes à jouer.

CARTILAGE, f. m. T. d'Anat. C'est la partie la plus dure de l'animal après les os. *Cartilago.*

CARTILAGINEUX, EUSE, adj. Qui est formé de cartilage. *Cartilagineus.*

CARTISANE, f. m. T. de Broderie. C'est de la soie ou du fil délié: ou de l'or ou de l'argent dont on couvre un petit morceau de carte ou de parchemin qu'on met dans les dentelles & guipures.

CARTON, f. m. Grosse carte. On en peut faire de papier collé, & de papier haché & séché dans la presse. *Charta spissior.*

En t. de Peinture, il se dit des desseins qu'on fait sur de fort papier, pour les calquer ensuite sur l'enduit frais d'une muraille où on veut peindre à fresque. *Charta crassior figuris pictis adumbrata.*

En Archit. c'est un contour chantourné sur une feuille de *carton*, ou de fer blanc, pour tracer les profils des corniches, & pour lever les panneaux de dessus l'épure. *Operis Architectonici exemplar incisâ chartâ vel laminâ ferreâ adumbratum.*

C'est sur la mer, le volume des cartes Marines. *Tabularum nauticarum volumen.*

En t. d'Impr. c'est un feuillet qu'on imprime à la place d'un autre où il s'étoit glissé quelque grosse faute. *Folium impressum denuò, vitiosi folii loco substituendum.*

Les Marchandes Lingères du Palais appellent aussi des *cartons*, ces espèces de boîtes de cartes, avec un couvercle de même, dans lesquelles elles mettent le linge fin & les dentelles.

CARTONNIER, substantif masculin. Ouvrier qui fait ou qui vend du carton. *Spissiorum chartarum opifex.*

CARTONNIÉRES, f. f. pl. Espéce de guêpes dont le guêpier est à la lettre une boîte de carton, faite en forme de cloche allongée, & qui pend à la branche d'un arbre par une espéce d'anneau.

CARTOPHYLAX. Voy. CHARTOPHYLAX.

CARTOUCHE, substantif masculin. C'est, en sculpture ou en peinture, la représentation d'un rouleau de carton, au milieu duquel on met quelque inscription, ou quelque ornement. *Voluta helix.*

En t. de Guerre, c'est une charge pour le canon, enveloppée dans de gros papier ou de la carte, pour charger plus promptement : elle est composée de cloux, de petites balles, & de ferraille. *Chartei globuli.* C'est aussi la charge entière d'une arme à feu, qui est dans un rouleau de papier. On dit dans l'exercice, Déchirez la *cartouche* avec les dents ; comme si ce mot étoit fém.

It. Espéce de grenade ou boulet creux, qui est une boîte ronde remplie de balles de mousquet, qui s'ouvre à propos quand il est besoin. *Granati bellici genus.*

En t. d'Artificier, on appelle ainsi des boîtes de carton, dans lesquelles on tenferme les matiéres combustibles des artifices, pour en déterminer & varier les effets.

De l'Italien *cartoccio.*

CARTOUCHE. Fameux voleur, exécuté à Paris en 1721. On dit pop. C'est un vrai *Cartouche*, en parlant d'un scélérat.

CARTOUCHIEN, f. m. Voleur de la bande de Cartouche.

CARTOUCHIER, f. m. Petit coffre où le soldat met ses cartouches.

CARTULAIRE, f. m. Papier terrier, Registre où sont écrits les contrats d'achat, de vente, d'échange, les priviléges, immunités, exemptions ; & autres chartes d'une Abbaye, ou d'une Seigneurie. *Veterum chartarum volumen, codex.*

C'étoit aussi un Officier de l'Église Romaine. Gardien des Chartres ou papiers de l'Église. *It.* Un Officier de l'Empereur à Constantinople. C'étoit encore un Copiste, un Clerc, un Scribe d'un Ordre inférieur. *Chartularius, Scriniarius.*

CARVANSERAS. Voy. CARAVANSERA.

CARVÉLE, f. f. En t. de Mar. on dit qu'un navire est mâté en *carvéle*, lorsqu'il a quatre mâts sans mât de hune.

CARVI, f. m. Plante qui a tiré son nom de la Carie, pays de l'Asie Mineure. Les Allemands & Anglois mettent de sa graine dans les biscuits, dans les fromages, & dans d'autres sortes d'alimens. *Carvi officinarum*, ou *cuminum pratense.*

CARUS, ou CAROS, f. m. T. de Méd. Long & profond assoupissement insurmontable, joint à la perte du sentiment, du mouvement & de l'imagination, mais avec liberté de respirer. Κάρος, *assoupissement avec pesanteur de tête.*

CARYATE. Voy. CARIATE.

CARYATIDES. Voy. CARIATIDES.

CARYATIS. Voy. CARIATIS.

CARYBDE, ou CHARYBDE, f. f. Gouffre du détroit de Messine, vis-à-vis du rocher appellé Scylla, vers le rivage de Sicile. Ce lieu s'appelle aujourd'hui *Capo faro*, à cause d'un phare qu'on a placé là.

On dit qu'un homme est tombé de Scylla en *Carybde* ; p. d. qu'en voulant éviter un danger, il est tombé dans un plus grand. Il est tombé de fiévre en chaud mal. *Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim.*

De l'Hébreu, ou Phénicien, הור אובדן, *Hhor obdan*, c. à d. Trou, gouffre de perdition.

CARYE. Voy. CARIE, ville.

CARYES. Voy. CARIÉS.

CARYOCOSTINUM, f. m. T. de Pharm. Électuaire purgatif qui prend son origine des girofles & du costus, lesquels entrent dans sa composition. Il est bon dans les gouttes bilieuses.

CARYOPHYLLATA. Voy. BENOÎTE.

CARYOPHYLLOIDE, f. f. Pierre figurée qui représente le cloud de gérofle. *-des.* Elle est de la nature du talc.

CAS.

CAS, f. m. Accident arrivé par la fortune, ou par une force majeure, aventure, conjoncture. *Casus.*

It. Matiére, fait, condition stipulée qui s'exécute, lorsqu'il arrive une chose qu'on prévoit qui peut arriver. On met indifféremment *en cas*, ou *au cas*, lorsqu'il est suivi d'un *que*. Mais quand il est suivi d'un substantif, l'on se sert toujours d'*en cas*. *Si id contigerit.*

Il sign. encore une chose qui convient à quelqu'un. C'est-là votre *cas*, votre fait.

CAS, en t. de Jurispr. est l'espéce d'une loi.

On met dans les Lettres de Chancellerie, si le *cas* y échet, c. à d. s'il y a lieu. Et en style du Pal. Selon l'exigence des *cas* ; c. à d. selon le mérite des affaires. Il se dit aussi d'une certaine nature d'affaires, de délits, de crimes. Les *cas* Royaux & Prévotaux sont certains crimes dont connoissent les Juges Royaux & Prévôtaux. On dit aussi à l'égard des Ecclésiastiques, Le *cas* privilégié, pour opposer au *délit commun*. *Casus juris præcipuus, singularis.*

CAS FORTUIT, est celui qui ne peut être prévû, ou qu'on ne peut empêcher, quoiqu'on le prévoie.

CAS, ou CAS DE CONSCIENCE, en t. de Théol. se dit des actions des hommes considérées par rapport à la conscience. *Res ad conscientiam, ad mores pertinens.*

CAS RÉSERVÉS. Certains péchés considérables dont les Supérieurs Ecclésiastiques se réservent l'absolution, à eux-mêmes ou à leurs Vicaires. Il y en a qui sont réservés au Pape.

CAS sign. aussi, Estime. *Pretium, æstimatio.* Faire *cas* de quelqu'un.

CAS sign. quelquef. pop. Ordure. *Sordes, inquinamentum.*

Il se prend aussi quelquef. pour Chose. *Res.* Ce n'est autre *cas* que, c'est-à-dire, ce n'est autre chose que.

CAS, en t. de Gram. se dit de la différente inflexion des noms. *Casus.* Il y a six *cas*, le nomin. le gén. le dat. l'acc. le voc. & l'abl. En François, en Italien, en Espagnol, en Portugais, en Anglois, &c. ils ne différent que par la diversité des articles ; en Latin & en Grec par la terminaison. On dit communément que les Grecs n'ont que cinq *cas*. Ce mot dans son origine Grecque, ou Latine, sign. *chûte*, ou *terminaison*, πτῶσις, *casus*. Ainsi, à proprement parler, il n'y a point de cas différens dans notre langue, & c'est s'exprimer mal que de dire, p. ex. que *du pere* est le gén. du nom *pere*, & qu'*au pere* en est le dat. car *du* & *au* ne sont

point partie du nom *pere* : ce ne sont point des chûtes, des terminaisons ; ce sont des articles, ou des modificatifs qui marquent les différentes relations du mot *pere*.

CAS, se dit adv. en ces phr. *En tout cas* ; p. d. quelque chose qui arrive, de quelque maniére que les choses tournent. *Saltem, ad minimum. Posez le cas que :* on met un subj. après ; p. d. supposé que telle chose arrive. *Fac. En ce cas* ; p. d. Alors, les choses étant ainsi, en cette occasion, à cette condition. *Tam.*

Prov. Au *cas* que Lucas n'eût qu'un œil, sa femme auroit épousé un borgne, pour se moquer de ceux qui prévoient trop d'accidens. Vous mettez trop de *si* & de *cas* en cette affaire ; p. d. Vous demandez trop de précautions. On dit aussi d'un homme que son *cas* est sale, ou vilain, quand il se cache pour se dérober à la punition de quelque crime. *Cas* sur *cas* n'a point de lieu ; p. d. que quand une chose est saisie pour une cause, on ne peut pas la saisir pour une autre cause, jusqu'à ce qu'il ait été jugé & décidé de la premiére saisie.

En Langue Malaye on appelle *cas* une petite monnoie des Indes, qui se fabrique dans la Chine, & dont le nom Chinois est Caxa. Voy. CACHE.

CAS, CASSE, adj. Cassé, mal articulé, enroué. Voix *cassé*. Parler d'un ton *cas*. Il est vieux au masc. *Quassus, cassatus.*

CASAL, vieux s. m. Village, hameau. Il est encore usité en ce sens dans l'Ordre de Malthe. *Certus casarum numerus, vicus.* Il signifioit aussi Maison.

CASAL, s. m. Ville Épisc. d'Italie, sur le Pô, cap. de la partie du Monferrat qui appartenoit au Duc de Mantoue ; & qu'on appelle en Italie Casale di S. Faso, *Casal* de S. Vas. *Casale S. Evasii, Bodincomagam.* Elle appartient au Roi de Sardaigne. Il y a encore plusieurs lieux moins importans qui portent le même nom.

CASALASQUE, s. m. Territoire de Casal. *Casalensis ager.* C'est la partie Septentr. du Monferrat, près du Pô.

CASANIER, IÉRE, adj. Poltron, fainéant, qui ne sort point de sa case, du coin de son feu. *Homo ignavus, iners, otiosus.* Du Lat. *casa.* Mener une vie *casaniére*, être d'humeur *casaniére*. Il est aussi subst. C'est un vrai *casanier*.

CASAQUE, s. f. Manteau qu'on met par-dessus son habit, & qui a des manches fort larges. *Sagum, chlamys.* Ce mot vient peut-être de l'Hébreu *casah*, qui sign. *couvrir*.

On dit fig. qu'un homme a tourné *casaque* ; p. d. qu'il a changé de parti. *Ab altero ad alterum desciscere.*

CASAQUIN, s. m. Petite casaque. *Sagulum, chlamydula.* Il n'est en usage qu'en cette phr. On lui a donné sur le *casaquin* ; p. d. on l'a battu. On le dit aussi d'un habillement court.

C'est aussi une partie élevée & distincte du dos, laquelle se remarque dans quelques animaux.

CASAU, s. m. C'est un jardin, en quelques Provinces de France voisines de l'Espagne. *Hortus.*

CASBÉQUE. Voy. BESQUI.

CASCADE, s. f. Chûte naturelle, ou artificielle d'eau, qui tombe d'un lieu plus élevé dans un lieu bas. *Praceps aquæ lapsus.* De l'Italien *cascata*, qui a été fait de *cascare*, & de *cado*.

CASCADE DE FEU, T. d'Artificier. Chûte de feu qui imite la chûte d'eau, appellée *cascade*.

On dit fig. d'un homme qui est tombé d'une grande fortune dans une grande disgrace, qu'il a fait une grande, une rude, une étrange *cascade*.

CASCADE, se dit aussi fig. des fautes de jugement, des inégalités qui se trouvent dans un Ouvrage. *Lapsus, errores.* On dit encore d'une nouvelle qu'on ne sçait point de la premiére main, & qui a passé auparavant par plusieurs bouches, qu'On ne la sçait que par *cascade*.

CASCANES, s. f. pl. T. de Fortific. Certains enfoncemens en forme de puits qu'on fait dans le terre-plain proche du rempart, & d'où sort une galerie qui est aussi conduite sous terre. *Subterraneus recessus ad vallum.*

CASCARILLE, s. f. ou CHACRIL, s. m. *Cascarilla*, dimin. de *cascara*, qui en Espagnol sign. écorce ou coquille. On nous apporte cette écorce des Indes Orientales, & d'une des Isles de Bahama dans l'Amérique, appellée *Elatheria*. Quelques Auteurs ont donné l'arbre d'où on la tire pour une septiéme espéce de Quinquina, parce que cette écorce a en effet plusieurs vertus semblables à celles de ce fébrifuge.

CASCATE. Voy. CASCADE.

CASCAVEL. Voy. SERPENT à sonnettes, appellé aussi *Boicininga*.

CASE, s. f. Maison. *Casa.* En ce sens ce mot n'est en usage qu'en peu de phrases. C'est le patron de la *case*. Il ne sort point de sa *case*.

En t. d'Imprimeur, c'est la table, ou boîte plate divisée en plusieurs compartimens, ou petites loges quarrées, qu'on nomme Casetins, dans chacun desquels se mettent les caractères de même espéce, & d'où le Compositeur les tire à mesure qu'il en a besoin pour composer & faire une forme. *Casa typorum, locali, capsa, loculamenta.*

Il se dit aussi de divers carreaux qui sont dans un échiquier, ou damier, au jeu des Échecs & des Dames.

Il se dit au jeu du Trictrac, de deux Dames posées sur une même fleche marquée sur le tablier où on joue le Trictrac, qui empêchent les Dames du parti contraire de passer outre. La *case* du diable, ou de l'Écolier, c'est celle qui est immédiatement avant le coin, ou bien c'est la onziéme *case* de chaque jeu. Elle est ainsi appellée, parceque quand le plein s'achéve par cette *case*, il est très-difficile. Fausse *case*, c'est une *case* à laquelle les nombres de vos dés ne vous conduisent point.

It. Petite monnoie de cuivre du Japon, qu'on nomme aussi cache, casie & cassie.

CASEMATE, s. f. T. de Fortification. Lieu voûté dans le flanc proche de la courtine, où l'on met une batterie de canon, pour défendre le fossé. *Ima crypta ad latera propugnaculorum.* Ce mot vient de *casa*, maison, & *mata*, basse. On l'appelle autrement *place basse*, ou *flanc bas*.

On en pratique aussi dans le rempart d'un bastion, pour éventer les mines. *Diffindendæ, avertendæ cunicularia machinationi crypta.* Il y en a encore dans les bastions, où le soldat qui n'est pas en faction se retire à l'abri des coups.

Il se dit en style badin pour Prison.

CASEMATÉ, adj. m. Voûté, où il y a des casemates. Bastion *casematé*.

CASENTIN, s. m. Petit pays de Toscane en Italie, renfermé dans le Florentin. *Casentinus ager.*

CASER, v. n. Qui ne se dit qu'au jeu de Trictrac,

faire des cases, ou mettre des dames l'une sur l'autre, ou mettre deux dames l'une au devant de l'autre, afin d'empêcher l'adversaire de passer outre. *Scrupos alios aliis supponere*, ou *uni laminæ duas imponere rotulas*.

Dans les vieilles Coût. on disoit *caser* & *acaser*, p. d. Donner quelque terre en fief: d'où on a dit *casement*, *chasement* & *chas*; p. d. *maison*.

CASERÉTÉ, s. f. Moule de bois, formé dans laquelle on fait des fromages.

CASERIES, s. f. pl. Les Arabes de la Terre-Sainte nomment de la sorte ce qu'on appelle ailleurs des Kans & des Caravanseras.

CASERNE, s. f. Chambre bâtie sur le rempart des villes de guerre, pour loger les soldats de la garnison. *Casula*.

CASERNER, v. n. Loger dans des casernes.

CASERNÉ, ÉE, part. pass. Logé dans des casernes.

CASETIN, s. m. T. d'Imprimeur, dimin. de Case. Les *casetins* sont les différens compartimens, ou petites loges carrées de la case, chacun desquels est destiné à un caractère. *Typorum casula*.

CASEUX, EUSE, adj. Epithéte des parties les plus grossiéres du lait, dont on fait des fromages. *Casearius*. On les appelle aussi *fromageuses*. Du Lat. *caseus*, fromage.

CASI, s. m. T. de Rel. Juge des causes civiles en Perse. *Judex*, *rerum* ou *causarum civilium cognitor*.

CASIER, vieux s. m. Garde-manger où l'on serre les œufs, le beurre, le fromage, &c. *Caseale*.

De *casearius*, en sous-entendant *locus*.

CASILLEUX, adj. m. Nom que les Vitriers donnent au verre, lorsqu'il se casse en plusieurs morceaux, quand ils y appliquent le diamant pour le couper. *Fragilis*.

CASLEU, ou CISLEU, s. m. Neuviéme mois des Hébreux. Il commençoit à la nouvelle lune de Novembre.

CASPIE, adj. f. Mer CASPIE. Il faut dire Mer *Caspienne*.

CASPIEN, ENNE, s. Nom de peuple. *Caspius*, *a*. Les *Caspiens* étoient des Scythes, qui habitoient la côte méridionale de la mer qu'on appelle de leur nom, Mer Caspienne, & qui étoient voisins des Hircaniens.

CASPIEN, ENNE, adj. que l'on donne à différentes choses, ou lieux, qui appartenoient aux *Caspiens*, qui en étoient voisins. *Caspius*, *a*.

Montagnes *Caspiennes*. Longue chaîne de montagnes, qui s'étend fort loin du Septentrion au Midi, entre l'Arménie majeure & la mineure, depuis la Mer *Caspienne* jusqu'au mont Taurus. *Montes Caspii*.

Les Portes *Caspiennes* sont dans le mont Taurus, & font la communication de l'Assyrie avec la Médie; c'étoit un passage fort étroit, long de huit mille pas; il, voit été taillé dans le roc, & il n'y pouvoit passer qu'un charriot à la fois. *Portæ Caspiæ*. Ce pourroit être le passage qui donne entrée dans l'Albanie. On les appelle quelquefois les Portes de Teflis.

Mer *Caspienne*. On la nomme aussi dans l'Antiquité, la Mer d'Hircanie, ou Hircanienne. On l'appelle quelquefois aujourd'hui Mer de Sala, de Bachu, de Kilan, de Tabaristan, &c. *Mare Caspium*, ou *Hircanum*. Grande mer d'Asie, entre l'Empire Russien, la Perse & la Tartarie. Elle n'a aucune communication visible avec les autres mers; on croit cependant qu'elle communique au golfe Persique.

CASQUE, s. m. Arme défensive pour couvrir la tête & le cou d'un Cavalier, qu'on appelle autrement *heaume*. *Galea*, *cassis*.

De *cassicum* ou *cassicus*, dimin. de *cassis*.

Le *casque*, qu'en t. de Blas. on appelle aussi *timbre*, se met sur l'Écu pour son principal ornement. Les *casques* des Souverains sont ouverts, & de front, & ont la visiére levée: les autres sont à demi-fermés & à divers nombres de grilles, qu'on compte pour marquer les divers degrés de noblesse. Les moindres sont tout-à-fait fermés.

CASQUE, sign. aussi fig. la tête. *Caput*. Il en a dans le *casque*; p. d. il a un peu la cervelle brouillée, soit de vin, soit de folie. En ce sens il est bas. Il manque un clou à son *casque*; p. d. il est un peu fou.

CASQUE de Pluton, fait par les Cyclopes, & qui avoit la propriété de laisser voir tous les objets, sans que celui qui le portoit pût être vû lui-même.

CASQUE, se dit aussi d'une grosse coquille que fournit la mer des Indes, & que les Rocailleurs emploient à faire des grottes parmi les autres coquilles. *Galea concha*. On les appelle *casques*, à cause de leur figure.

CASQUÉ, ÉE, adj. T. de Médaillliste. Qui a un casque en tête. *Galeâ tectus*, *a*, *um*. Une Pallas *casquée*.

CASSADE, s. f. Bourde qu'on invente pour se défaire des importunités de quelqu'un. *Ludificatio*. Donneur de *cassades*. Il est du style fam.

A certains jeux de renvi, comme le breland, on dit, Faire une *cassade*; p. d. Faire un renvi avec un vilain jeu, afin d'obliger les autres Joueurs à quitter.

CASSAILLE, s. f. T. de Labourage, qui se dit de la levée des guérets, quand il faut casser & ouvrir la terre pour lui donner sa premiére façon. *Conquassatio*, *obritus*.

CASSA-LIGNEA. Voy. CASSIA-LIGNEA.

CASSANDRE, s. f. Fille de Priam & d'Hécube. *Cassandra*. Elle avoit le don de Prophétie.

C'étoit aussi autrefois une sorte de danse.

Golfe de Mégaris & de *Cassandre*, entre la Troade & l'Isle de Ténédos, jusqu'à celle de Mételin. *Cassandra sinus*, *Megaridis sinus*.

CASSANT, ANTE, adj. Fragile, qui se casse aisément. *Fragilis*.

On le dit aussi de la chair, ou substance de certains fruits, qui cassent, qui font une légére résistance sous la dent.

CASSATION, s. f. T. de Pal. Acte Juridique, par lequel on casse des Jugemens, des Actes & des Procédures. *Abrogatio*. Demandeur, Requête en *cassation*. Du Latin *quassare*.

CASSAVE, s. f. C'est proprement une farine grossiére de la racine du Manioc. *Cassavi*. On fait dans les Isles d'Amérique des gâteaux avec cette farine, & on les appelle des pains de *cassave*. Le jus de la *cassave* est un poison fort dangereux, mais son marc sert à faire le pain.

CASSE, adj. f. Voy. CAS, CASSE.

CASSE, s. f. T. de Droguiste. C'est la moëlle du fruit ou des Siliques d'un arbre grand & fort gros, qui croit en Égypte, dans les Indes, & dans les Antilles. *Cassia*, *siliqua cassiæ*. C'est un des plus doux purgatifs.

CASSE ODORANTE, ou *Aromatique*. Voy. CASSIA LIGNEA.

On dit prov. & bass. Donner la *casse* à quelqu'un; p. d. le destituer de sa charge, de son emploi. *Exauctorare aliquem*.

CASSE, sign. encore la partie d'une écritoire portative où l'on met les plumes.
CASSE, ent. d'Archit. Voy. CAISSE.
CASSE. T. d'Impr. Voy. CASE.
CASSE, en t. de Charp. est la partie du gouvernail d'un bateau foncet, qui sort en dehors du vaisseau, & qui en soutient toutes les planches jusqu'au saffran.
CASSE D'AFFINAGE. T. de Monnoie. Coupelle où l'on affine les matières d'argent. *Catinus excoquendo argento.*
CASSE, chez les Orfévres, est une jatte ou vaisseau de terre qui sert à affiner, & séparer l'or & l'argent. *Catinus excoquendo auro & argento.*
En t. de Verrerie, c'est une cuillier de fer fort grande, avec un long manche, dont on se sert pour tirer le massicot, & pour trasier. *Cochlear ferreum longiori instructum manubrio.*
C'est aussi un terme dont on se sert en parlant des métaux qui sont cassants. Du fer clair à la *casse*; c. à d. dans les endroits où il est rompu.
It. Espéce de mousseline, ou toile de coton, blanche, très-fine, qui vient des Indes Orientales.
On appelle *casse* en quelques Provinces, une chaudiére de fer ou de potin.
Il y a encore des Provinces où le mot *casse*, avec l'*a* bref, sign. la même chose que *léche-frite*.
On appelle encore *casse*, le trou ou le pertuis d'une aiguille.
CASSÉ. Les Confiseurs appellent du sucre à *cassé*, celui qu'on a poussé jusqu'au cinquiéme degré de cuisson.
CASSEAU, f. m. T. d'Imprim. C'est la moitié de la case où les Imprimeurs placent les lettres ou caractères, en supposant la case partagée horizontalement dans sa longueur.
CASSE-COU, f. m. On appelle ainsi un endroit où on court grand risque de tomber.
CASSE-CUL, f. m. T. pop. Chûte qu'on fait en tombant sur le derrière. Il s'est donné un *casse-cul* sur la glace.
CASSEL, ou MONT-CASSEL, f. m. Ville de Flandre, cap. de la Châtellenie de même nom, & située sur une montagne. *Castellum Morinorum.*
C'est encore une ville d'Allemagne, cap. du Landgraviat de Hesse-Cassel, près de la riviere de Fulde. *Caselia*, ou *Cassilia*, *Castellum Cattorum.*
CASSE-MUSEAU, f. m. Coup de poing dans le nez, ou autre choc qui offense le visage. *Pugnus in nasum.* On appelle aussi par antiphrase, *casse-museaux*, de petits choux, ou une espéce de patisserie molle, tendre, creuse & fort délicate. *Pistorius globulus.*
CASSENEUIL, f. m. Ville de France en Guienne.
CASSE-NOIX, ou CASSE-NOISETTE, f. m. Petit instrument de bois en forme de tenaille, qui sert à casser des noix, ou des noisettes.
CASSE-NOIX, f. m. Oiseau que l'on appelle autrement *Merle de pierre*, & en Lat. *Merula saxatilis.* Il est plus grand que le merle, tacheté comme l'étourneau, & noirâtre par-dessus.
C'est aussi une espéce de geai. *Graculus alpinus.*
CASSENOLLE, f. f. Drogue servant aux Teinturiers. *Galla.* C'est la même chose que la noix de galle qui vient sur quelques chênes.
CASSER, v. a. Rompre, briser, fracasser. *Frangere, confringere.*
De *cassare* de la basse Latinité, fait de l'ancien *quassare.*
On dit avec le pron. pers. qu'une étoffe se *casse*, lorsqu'elle se coupe dans les plis.
CASSER, sign. aussi Égruger, réduire en menues parties, comme, *Casser* du grais, du sucre. *Obterere, confringere.*
On dit aussi en t. d'Agric. *Casser* la terre, en parlant de la premiére façon qu'on lui donne.
CASSER, en t. de Pal. sign. Annuller un écrit, en ruiner la force & la valeur, le rendre nul & comme non fait. *Abrogare, rescindere.*
It. Supprimer la charge d'un Officier, ou le destituer. *Exauctorare.* En général on dit, *Casser* des troupes; p. d. simplement, Les licencier, les remercier de leur service, les congédier. *Missum exercitum facere, copias militiâ solvere.*
SE CASSER, se dit des choses qui sont *cassées* par une cause extérieure. On dit aussi qu'un homme se *casse*, p. d. qu'il devient caduc. *Ætate, senectute confectus.*
On dit fam. & fig. Se *casser* la tete, p. d. S'appliquer à quelque chose avec une grande contention d'esprit. Se *casser* le cou, & *casser* le cou à quelqu'un, p. d. Gâter ses affaires & ruiner sa fortune; & Se *casser* le nez, p. d. ne point réussir dans ses projets.
On dit prov. & ironiquement, *Casser* du grais à quelqu'un; p. d. qu'on ne veut rien faire de ce qu'il souhaite: & qu'un homme est *cassé* aux gages; p. d. qu'on ne veut plus avoir de commerce avec lui, ou qu'il n'est plus dans la même faveur qu'auparavant. On dit aussi, Qui *casse* les verres les paye: ce qui veut dire, qu'il faut que chacun porte la peine de la faute qu'il a commise. On dit aussi qu'une femme a *cassé* ses œufs, quand elle a accouché avant terme par quelque chûte ou accident.
CASSÉ, ÉE, part. pass. Outre les significations de son verbe, il se dit aussi quelquefois de la voix, & sign. Foible, & qui n'est plus en état de chanter.
On appelle en Mus. un *verre cassé*, un certain son qu'on tire d'une corde de luth, qui imite le bruit que fait un verre quand on le casse.
CASSEROLE, f. f. Ustensile de cuisine, fait de cuivre étamé, & dont on se sert pour faire des fricassées & des ragoûts. *Catinus ex ære cyprio altior, orisque angustioribus & plumbo albo illitus.*
C'est aussi un t. de Verrerie. Voy. CASSE.
CASSERON, f. m. Sorte de poisson volant. *Loligo.*
CASSETTE, f. f. Ce que peut contenir une casse, ou une casse pleine.
CASSE-TÊTE, f. m. C'est le nom qu'on donne à des vins fumeux & malfaisans, qui donnent des maux de tête. On le dit aussi des sciences difficiles, de tout ce qui tourmente l'esprit. Il est du style fam.
CASSETIN, T. d'Impr. Voy. CASETIN.
CASSETTE, f. f. Petit coffre portatif où on enferme ce qu'on a de plus précieux. *Cassula, arcula.* La *cassette* du Roi, est la somme que le Garde du trésor royal porte au Roi le premier jour de chaque mois. De *capsetta*, dimin. de *capsa.*
CASSEUR, f. m. Il n'est usité que dans cette phrase prov. C'est un grand *casseur* de raquettes, p. d. un hâbleur, un fanfaron qui se vante faussement d'avoir fait plusieurs choses dont il n'est pas capable. *Thraso.* De *quassator.*
CASSI, f. m. N. pr. d'un Saint. *Cassius.*
CASSIA LIGNEA, f. f. C'est l'écorce d'un arbre fort semblable à celui qui porte la canelle: ils croissent

l'un parmi l'autre dans l'isle de Ceylan, aux Indes. La *Cassia lignea* est moins aromatique & moins piquante au goût que la canelle. Quelques-uns l'entendent de la casse en bâton, appellée autrement *canifice*.

CASSI-ASCHER, s. m. Officier des armées du Turc. Grand Prevôt. *Capitalis Turcarum Tribunus*.

CASSIDOINE, s. f. Pierre précieuse qui a des veines de plusieurs couleurs, dont on fait des vases qui ont été fort estimés dans l'Antiquité, & qu'on a appellés *Murrha*.

CASSIE, s. f. Arbre qui a été apporté des Indes, & qui ressemble par ses feuilles à l'Acacia du Levant, qu'on nomme *Acacia vera, sive Ægyptiaca. Acacia Indica*. On cultive la *Cassie* en Italie & en Provence, à cause de l'odeur de ses fleurs, avec lesquelles on fait une pommade & une essence. L'écorce de ses gousses sert au lieu de noix de galle pour faire de l'encre. La gomme Arabique découle de l'Acacia du Levant.

CASSIEN, s. m. Nom d'une secte de Jurisconsultes Romains qui défendoient les sentimens de Capiton, & dont le chef fut C. Cassius Longinus, Jurisconsulte sous Tibère. *Cassianus*.

CASSIER ou CANEFICIER, s. m. Arbre qui porte la casse. Il croît de la hauteur de nos noyers, dans les Isles de l'Amérique, & y a été porté du Levant. *Cassia purgatrix*. La gousse se nomme communément la casse, *Siliqua cassia*.

Il y a un *Cassier* ou *Canesicier* du Brésil, qui est beaucoup plus gros que le précédent, mais dont on croit que la casse est moins purgative. *Tapyracoaynana, Cassia fistula Brasiliana*.

Cassier ou *Canefieier* bâtard. C'est le terme par lequel on distingue dans les Isles d'Amérique certaine espéce de *canesicier*, dont les gousses ne sont point remplies de cette moëlle purgative. *Cassia sylvestris*.

CASSIN. Le Mont *Cassin*. Montagne d'Italie dans la terre de Labour, province du Roy. de Naples. *Cassinus mons*. Au sommet de cette montagne est située la célébre Abbaye de Mont *Cassin*, où S. Benoit fonda son Ordre. Cette Congrégation est le chef d'Ordre des Bénédictins.

CASSINE, s. f. C'est, en quelques provinces, une petite maison de campagne, une ferme, une métairie. De l'Italien *Cassina*.

CASSIOPÉE, s. f. Constellation céleste qui est dans la partie boréale du ciel. *Cassiopeia*. Les Arabes l'appellent *chaise royale*. Les Poëtes disent que *Cassiopée* étoit femme de Céphée, Roi d'Ethiopie, & qu'elle eut la témérité de se comparer en beauté aux Néreides.

CASSOLETTE ou CASSOLLETTE, s. f. Petit vaisseau ou réchaud de cuivre, ou d'argent où l'on fait brûler des pastilles & des odeurs agréables. *Authepsa odoraria*. Il se dit aussi de l'odeur même qui sort de la *cassolette*. On dit ironiquement & par antiphrase, Voila une étrange *cassolette*, quand on sent quelque chose de fort puant.

De l'Italien *cassoletta*, dimin. de *cassola* & de *cassa*.

C'est aussi un vase de sculpture, avec des flammes, ou de la fumée, qui sert d'amortissement, & qui se fait le plus souvent isolé. On en fait aussi en bas relief. *Authepsa odoraria opere Architectonico adumbrata*.

It. Espéce de boite ou étui, où l'on renferme des odeurs, qu'on porte dans sa poche.

It. Espéce de poire.

CASSONADE ou CASTONADE, s. f. Le premier est le plus usité. Sucre qu'on améne & qu'on vend en poudre ou en gros morceaux, qui n'a pas eu sa derniére préparation, par laquelle on le durcit, on le blanchit & on le met en pain. *Saccharum impurum, minùs defæcatum vel expurgatum*.

CASSOORWAN, s. m. Petit poisson rare qui se trouve aux Indes Occidentales. Il a deux prunelles dans chaque œil, de sorte que lorsqu'il nage, il en tient l'une au-dessus & l'autre au-dessous de l'eau.

CASSOVIE, s. f. Ville de Hongrie, qu'on appelle en langage du pays Caschaw. *Cassovia*. C'est la cap. du Comté d'Abanwiwar.

CASSUBIE, s. f. Le Duché de *Cassubie*. *Cassubia, Cassubia Ducatus*. C'est une contrée du Cercle de haute Saxe en Allemagne, dans la Poméranie ultérieure.

CASSUMMUNIAR, s. m. Racine qu'on nous apporte des Indes Orientales. On ignore quelle est la plante dont on la tire : mais on l'estime un reméde excellent pour les maladies des nerfs.

CASSURE, s. f. Rupture. Il se dit en parlant d'une lame d'épée, de couteau, &c. *Fractura, fractio*.

CASTAGNETTE, s. f. Instrument composé de deux petits morceaux de bois creusés, dont les concavités se mettent l'une sur l'autre, qu'on attache au pouce, & qu'on bat de temps en temps avec le doigt du milieu, ou l'annulaire, pour marquer les mouvemens & les cadences. De l'Espagnol *castannetas*.

CASTAGNETTE. Etoffe de soie, de laine, & de fil.

CASTAGNEUX, s. m. Sorte d'oiseau de riviére. C'est le petit plongeon. *Mergulus*.

CASTALIE, s. f. Fontaine de la Phocide au pied du Parnasse, consacrée à Apollon & aux Muses. *Castalia, Castalius fons*.

CASTANITE, s. f. Pierre argilleuse de la couleur & de la forme d'une châtaigne.

CASTE, s. f. T. de Rel. Nom que l'on donne aux Tribus, dans lesquelles sont divisés les Idolâtres des Indes Orientales. La *Caste* des Bramines, celle des Banians.

CASTEL, s. m. Nom qui se donne à une infinité de lieux en Italie, en Espagne, & dans les Provinces de France qui en sont voisines. Il sign. Château, & vient du lat. *Castellum*. *Castel* Gandolfe, *Castellum Gandolphi*, Bourg de la Campagne de Rome, où les Papes ont un château. *Castel* Mendo, ville de Portugal dans la Province de *Tra los Montes*. *Castel* Moron, pet. ville de France en Gascogne. *Castel* en Allemagne, Bourg dans le Comté de *Castel*, petit pays du Cercle de Franconie. *Castelnau*, ville de Languedoc, *Castellum novum*; c. à d. Château-neuf.

CASTELANE, s. f. Espéce de prune verte.

CASTELLAN, s. m. T. d'Hist. & de Rel. C'est en Pologne ce qu'est en France le Lieutenant-Général d'une Province, & le Lieutenant de Roi : il commande dans une partie d'un Palatinat sous l'autorité du Palatin. *Castellanus, Castelli Præfectus, Provinciæ Legatus*.

CASTELLANE, s. f. ou CASTILLAN, s. m. C'est en Espagne une monnoie d'or valant environ 3. livres 10. sols de notre monnoie. *Castellanus nummus*.

CASTELLANE, s. f. Ville de France en Provence, au Diocèse de Senèz, sur la riviére de Verdon. *Castellana*.

CASTELNAU-de-Barbarens, *Castelnau*-de-Braſſac, *Castelnau*-de-Bretenous, *Castelnau*- d'Eſtretefon, *Castelnau*-de-Montartier, *Castelnau*-de-Montmirail. Villes de diverſes Provinces de France. Voy. un Dict. Géograph.

CASTELNAUDARY, ſ. m. Ville de France en Languedoc, cap. du Lauraguais. *Castrum novum Arii.* Elle a été ainſi appellée des Goths Ariens qui la bâtirent.

CASTELOGNE, ſ. f. Couverture de lit faite de laine très-fine. *Lodix lanea.* De *caſta lana*, parce qu'on la fait d'ordinaire de la toiſon des agneaux.

CASTERAU. Voy. COTEREAU.

CASTIGLIONE, ſ. m. Dimin. Italien, qui ſign. la même choſe que Châtillon en François, c. a d. *petit Château. Castilio.* Nous le conſervons dans les mots Italiens en notre langue. *Castiglione delle Stivere*, ville du Duché de Mantoue. *Castilio Siverorum*, &c. Mouillez le *gl.* dans la prononciation.

CASTILLAN, ANE, ſ. & adj. Qui eſt de Caſtille, natif, ou native, habitant ou habitante de Caſtille, qui appartient à la Caſtille. Mouillez les deux *ll* dans la prononciation. *Castellanus, a.*

CASTILLAN, ſ. m. Langue Caſtillane. *Castellana lingua.*

CASTILLAN, ſ. m. Nom d'un poids d'Eſpagne. C'eſt la centiéme partie d'une livre d'Eſpagne, qui eſt environ d'un 6e. & 3. quarts pour cent moins peſante que notre poids de marc. *Centeſima pars libræ Hiſpanicæ.*

CASTILLAN. Voy. CASTELLANE.

CASTILLE, ſ. f. La plus grande contrée de l'Eſpagne, qui ſe diviſe en deux Provinces ſéparées l'une de l'autre par une grande chaîne de montagnes. *Castella.* La partie qui eſt au Septentrion de ces montagnes s'appelle la *Castille* vieille, & c'eſt la *Castille* propre. La *Castille* nouvelle s'appelloit ſous les Maures Roy. de Tolède. La cap. de la vieille *Castille* eſt Burgos; celle de la nouvelle a été long-temps Tolède: aujourd'hui c'eſt Madrid, cap. de toute l'Eſpagne.

La Couronne de *Castille* ne comprend pas ſeulement les deux *Castilles*; c'eſt l'une des deux parties générales qui compoſent le Royaume d'Eſpagne: & qui comprend dans les quatre parties du monde un grand nombre de pays fort vaſtes. *Castellani regni ditiones.*

Ce nom a été donné à cette contrée du mot Eſpagnol *Castel*, château, à cauſe des châteaux dont elle eſt pleine.

CASTILLE D'OR. Vaſte région de l'Amér. mérid. appellée autrement Terre-ferme. *Castella aurea.* On l'a nommée *Castille d'or*, à cauſe de la grande quantité d'or que les Eſpagnols y trouvèrent.

CASTILLE eſt auſſi un t. qui ſign. Petite querelle ou différend. *Rixa, jurgium, diſſidium.* Ce mot vient par corruption de *caſtine* ou *caſſine*, qui ſignifioit autrefois *querelle, riotte.*

It. T. Provincial. Groſeille.

CASTILLON, ſ. m. Ville de France ſur la Dordogne en Périgord. *Castilio.* Il y a auſſi *Castillon* de Médoc, *Castilio Meduli*, petite ville de Guienne dans le pays de Médoc, & ſur le bord Méridional de la Garonne. *Castillon* eſt un dimin. de Caſtel, Château.

CASTINE, ſ. f. Minéral ou plûtôt eſpéce de terre particuliére qui ſe trouve mêlée avec le fer.

CASTOIGNEAU ou CASLOIGNEAU, ſ. m. Petit panier.

CASTON, vieux ſ. m. Chaton d'une bague.

CASTONADE. Voy. CASSONADE.

CASTOR, ou *Biévre*, ſ. m. Animal amphibie, qui vit tantôt ſur terre & tantôt dans l'eau, & qui ne s'apprivoiſe jamais. *Castor, Fiber.* C'eſt une erreur de croire que cet animal s'arrache les parties naturelles, quand il eſt pourſuivi par les chaſſeurs. Il ſe trouve une plus grande abondance de *castors* en Canada qu'en aucun autre lieu du monde.

CASTOR, ſign. auſſi un chapeau fait entiérement de poil de *castor*. *Petaſus ex fibrinis pilis confectus. Demi-castor* eſt un chapeau fait en partie de poil de *castor*, & en partie d'autre poil. On fait auſſi des draps de *castor*.

DEMI-CASTOR. Femme ou fille dont la conduite eſt déréglée, quoiqu'elle ne ſe proſtitue pas à tout le monde. *Quæ copiam ſui corporis aliquoties facit.*

CASTOR ET POLLUX, ſ. m. Météore: vulgairement le feu S. Elme. Les Phyſiciens donnent le nom de *Castor* & *Pollux* à ces doubles feux que les matelots apperçoivent au haut de leurs mâts & de leurs cordages, après une grande tempête.

En Aſtron. on appelle le ſigne des Gémeaux *Castor & Pollux*. C'étoient deux freres jumeaux, fils de Jupiter transformé en cygne, & de Léda, femme de Tyndare, & freres de la fameuſe Hélène & de Clytemneſtre. Ils naquirent de deux œufs, Pollux & Hélène enfans de Jupiter dans un, Caſtor & Clytemneſtre dans l'autre. Ils étoient de l'expédition de la Toiſon d'Or.

CASTOREUM, ſ. m. T. de Pharm. Matiére enfermée dans des poches que le caſtor a vers les aines, & qu'on a pris fauſſement pour ſes teſticules. Elle eſt propre pour fortifier la tête, & toutes les parties nerveuſes, excite les eſprits languiſſans, & provoque les mois des femmes.

CASTOS, ſ. m. On nomme ainſi au Japon les droits d'entrée & de ſortie, que l'on paye pour les marchandiſes.

CASTRAMÉTATION, ſ. f. Art de bien placer un camp, une armée. *Caſtrorum metatio.* On ne ſe ſert guère de ce mot pour les campemens modernes.

CASTRATION, ſ. f. T. de Chir. Action, opération par laquelle on châtre un homme, ou un animal, & on le met hors d'état d'engendrer. *-atio.*

Les Anciens ont connu la *castration* des femmes, qui ne conſiſte qu'à les boucler.

CASTRENSE, adj. m. & f. T. d'Antiquité. Qui a rapport à un camp. Ce terme ne ſe dit guère qu'en parlant de la Couronne *castrenſe*, que les anciens Romains donnoient à un ſoldat qui avoit le premier pénétré dans le camp ennemi. *Corona caſtrenſis.*

CASTRES, ſ. m. Ville du haut Languedoc en France, dans l'Albigeois, avec titre de Comté, & évêché ſuffragant d'Alby. *Caſtrum Albigenſium.*

CASTREZ, ſ. m. Pet. contrée de Languedoc, qui ne ſe dit point ſans l'article. *Caſtrenſis ager.* C'eſt la partie méridionale de l'Albigeois.

CASTRO, ſ. m. Nom de lieu, qui en Italien & en Eſpagnol, ſign. la même choſe que Caſtres en François. C'eſt un petit pays d'Italie, qui a titre de Duché, dans le patrimoine de S. Pierre. *Caſtrenſis Ducatus. It.* Ville du Roy. de Naples

dans la terre d'Otrante. *Castrum*, ou *Templum Minervæ*. *Castro de Urdiales*, pet. ville d'Espagne sur la côte de Biscaye. *It*. Ville Espagnole de l'Isle de Chiloë dans le Chili. *Castrum*, *urbs Castrensis*.

CASUALITÉ, s. f. Ce qui est fondé sur le cas fortuit, qui n'a rien de certain, ni d'assûré; ou la qualité d'une telle chose. *Casus*, *fortuna*.

CASUEL, ELLE, adj. Ce qui arrive fortuitement sans avoir rien d'assûré. *Fortuitus*.

On le dit aussi des revenus ou droits fondés sur les cas fortuits. *Fortuitus proventus*, *improvisus fructus*. On appelle *Parties casuelles*, les droits qui reviennent au Roi pour les charges de Judicature ou de Finance, quand elles changent de titulaire; & le Bureau établi pour le recouvrement de ces sortes de droits.

CASUEL, est aussi s. m. & se dit du revenu casuel d'une terre, ou d'un bénéfice.

CASUEL, ou GASUEL, s. m. Le plus grand & le plus gros des oiseaux que l'on connoisse après l'autruche. Il se trouve dans l'isle de Java, où on l'appelle aussi *éme*.

CASUELLEMENT, adv. D'une maniére casuelle, fortuite. *Fortuitò*. Il n'a guere d'usage.

CASUISTE, s. m. Théologien qui a écrit, on que l'on consulte sur les cas de conscience. *Moralis Theologus*.

CAT.

CATACHRÈSE, s. f. T. de Gram. Figure de mot qui est la premiére espéce de métaphore. *Catachresis*, *abusio vocis*. Elle se fait, quand, faute de trouver un terme propre, on abuse d'un mot qui en approche. Aller à cheval sur un bâton. Cette expression contient une *catachrèse*. Du gr. καταχρῶμαι, *abutor*.

CATACOMBES, s. f. pl. Grottes; lieux soûterrains pour la sépulture des morts. *Catacumbæ*. V. le D. de Tr.

Quelques-uns dérivent ce mot du gr. κατὰ, & κυμβὴ, *Cavus recessus*; c. à d. un lieu soûterrain.

CATADOUPE, ou CATADUPE, s. f. qui sign. la même chose que Cataracte; c. à d. la chûte d'un fleuve, qui d'un lieu haut tombe dans un plus bas. *Catadupa*. *Catadoupes* du Boristène, du Danube, du Rhin, du Nil, du fleuve de S. Laurent en Canada.

Du gr. κατάδουπα, nom pluriel, qui vient de καταδουπέω, composé de κατὰ, prép. qui dans la composition sign. tendance, inclination vers le bas, situation basse; & de δουπέω, faire du bruit.

CATADUPE, s. m. Nom des peuples qui habitoient proche des catadoupes ou cataractes du Nil, & qui étoient censés peuples de l'Ethiopie. *Catadupus*.

CATAFALQUE, s. m. Décoration d'Archit. de Peint. & de Sculpt. établie sur un bâti de charpente pour l'appareil & pour la représentation d'un cercueil, ou d'un tombeau élevé dans les pompes funébres. *Tabulatum ad repræsentandam tumuli pompam extructum*. De l'Italien *catafalco*.

CATAGLOTTISME, s. m. Le baiser que pratiquent les Italiens, en mettant la langue dans la bouche. De Γλῶσσα, γλῶττα, *langue*.

CATAGMATIQUE, s. m. Médicament propre à souder les os rompus, & à faire venir plus promptement le calus. *Medicamentum fracturis ossium apparatum*.

Du gr. κάταγμα, fracture.

CATAIRE, s. f. Voy. HERBE AUX CHATS.

CATALAN, ANE, s. Qui est de Catalogne. *Catalonius*, *Gothalanius*.

CATALECTE, adj. m. T. de Poës. gr. & lat. Il se dit d'un vers auquel il ne manque qu'une syllabe. *Catalecticum carmen*. Du gr. καταληκτικός.

CATALECTE, s. m. & adj. Les Sçavans se servent de ce mot pour exprimer certains ouvrages des Anciens, qui ne sont point achevés, & qui ne sont que des fragmens, ou de petites piéces qui leur sont échappées.

CATALEPSIE, s. f. T. de Méd. Espéce d'apoplexie, ou d'assoupissement qui laisse la respiration libre. *Catalepsis*. Du gr. κατάληψις, détention, dérivé du v. καταλαμβάνω, j'arrête, je retiens.

CATALEPTIQUE, s. m. & f. Celui, ou celle qui est attaquée de catalepsie. *Catalepticus*.

CATALOGNE, s. f. Province d'Espagne, qui a titre de Principauté. *Catalaunia*. La cap. est Barcelone.

Ce mot s'est formé de *Gothalania*, terre ou pays des Goths, parce que les Goths s'établirent autrefois dans cette partie d'Espagne.

CATALOGUE, s. m. Liste & mémoire qui contient plusieurs noms propres d'hommes, de livres, ou d'autres choses, disposées selon un certain ordre. *Index*, *catalogus*, *album*. Du gr. καταλέγω, *recenseo*.

CATALOTIQUE, s. m. Reméde propre pour applanir & dissiper les marques des cicatrices qui paroissent sur la peau. Du v. καταλοάω, *comminuo*, je broie, j'écrase, je diminue.

CATAMARCA, s. f. Vallée de la Tucumanie, dans l'Amér. mérid. *Catamarcana vallis*.

CATANANCE, s. f. Sorte de plante apéritive, dessiccative & vulnéraire. *Catanance Dalechampii*, *flore Cyani*, *folio Coronopi*.

CATAPAN, s. m. Nom que les Grecs ont donné dans les derniers temps au Gouverneur de ce qu'ils possédoient encore en Italie. *Gubernator*, *Rector*, *Præfectus*.

De κατὰ, *juxtà*, & πᾶν, *omne*; de sorte que *Catapan* sign. un Gouverneur général, un Officier, un Magistrat préposé généralement sur tout, qui a la direction de tout.

Catapan, sign. le Magistrat de Police à Naples.

CATAPASME, s. m. Mélange de poudres ou odorantes, ou fortifiantes, ou escarrotiques. Du gr. καταπάσσειν, arroser.

CATAPELTE, s. f. Instrument de supplice dont on se servoit autrefois. *Catapelta*. C'étoit une espéce de presse composée de planches, entre lesquelles on mettoit & on pressoit le patient.

CATAPHORE, s. f. Maladie soporeuse. Voyez COMA. Καταφορά, sommeil profond.

CATAPHRACTE, s. m. Bandage pour les luxations ou les fractures des côtes, des vertébres, des clavicules, du sternum. Il représente une cuirasse appellée en gr. κατάφρακτος.

CATAPHRACTE, s. m. Poisson de mer couvert partout d'écailles osseuses, au milieu desquelles est

une éminence ou bossette dure. *Cataphractus* ; de κατάφρακτος, clos & couvert de toutes parts.

CATAPHRYGIENS, s. m. pl. Anciens Hérétiques, ainsi appellés, parce qu'ils étoient Phrygiens. *Cataphryges.* Ils reconnoissoient Montan pour Prophéte, & Priscilla & Maximilla pour de véritables Prophéteſſes, & croyoient que le S. Eſprit avoit abandonné l'Égliſe.

CATAPLASME, s. m. T. de Méd. Médicament externe de conſiſtence molle, recevant dans ſa compoſition diverſes liqueurs & différentes parties de plantes, d'animaux & de minéraux, & dont les principaux effets ſont d'appaiſer les douleurs, de ramollir, de réſoudre, diſſiper, ou mener à ſuppuration les matiéres amaſſées aux parties extérieures du corps.

On appelle, en badinant, *cataplaſme* de Veniſe, un ſoufflet appliqué du plat ou du revers de la main. *Alapa.*

Du gr. καταπλάσσω, j'enduis, j'applique pardeſſus.

CATAPLEXIE, s. f. Engourdiſſement ſoudain, ou privation de ſentiment dans quelqu'un des membres ou organes du corps. Κατάπληξις, de πλήσσω, *je frappe.*

CATAPUCE, s. f. Nom de deux plantes bien différentes l'une de l'autre. La grande *catapuce* eſt appellée autrement *ricin commun.* La petite *catapuce* eſt une eſpéce de *Tithymale*, dont la ſemence purge violemment par haut & par bas. *Tithymalus latifolius catapucia dictus.* On l'appelle auſſi en François *épurge*, *ab expurgandi facultate.*

CATAPULTE, s. f. Machine de guerre dont ſe ſervoient les Anciens pour lancer des javelots longs de douze & quinze pieds. *Catapulta.* Καταπέλτης.

CATARACTAIRE, s. m. On appelloit autrefois ainſi le Geolier, le Garde des portes. *Cataractarius.* Voy. CATARACTE.

CATARACTE, s. f. T. de Méd. Taie ou petite peau qui nage dans l'humeur aqueuſe, & qui ſe mettant au-devant de la prunelle de l'œil, empêche que la lumiére y puiſſe entrer. *Oculi ſuffuſio.* Elle ſe forme par la condenſation des parties les plus viſqueuſes de l'humeur aqueuſe, entre la tunique uvée & le cryſtallin.

La *cataracte* s'appelloit auſſi autrefois *couliſſe*, & quand elle venoit à s'endurcir, *maille*, ou *bourgeon* ; ſi elle n'arrivoit qu'à un des yeux, *vairon* ou *bigarré.*

CATARACTES au pl. Chûte d'eau, qui tombe naturellement du Ciel. *Cataracta*, *cataractes.*

Ce mot ſign. auſſi Saut, chûte des eaux d'une grande riviére, lorſque ces eaux tombent d'extrêmement haut. Les *cataractes* du Nil ſe nommoient auſſi *catadupes.* La *cataracte* du Parana.

Du gr. καταῤῥάσσω, je tombe avec impétuoſité.

On appelle *cataractes*, les portes grillées & treilliſſées, & même les herſes ou ſarraſines qu'on fait tomber par des couliſſes. *Porta cataracta.* Voy. CATARACTAIRE.

CATARACTE, s. f. Oiſeau marin, ſi ſemblable au mouchet, qu'à peine l'en peut-on diſtinguer. *Cataractes.* Sa chair eſt très-mauvaiſe à manger, parce qu'elle ſent trop fort la ſauvagine.

Se CATARACTER, v. n. p. T. de Médecin Oculiſte, qui ſe dit en parlant des yeux auſquels il ſe forme une cataracte. *Suffundi.*

CATARACTÉ, ÉE, part. paſſ. T. d'Oculiſte, qui ſe dit de l'œil affecté d'une cataracte. *Cataractâ* ou *ſuffuſione vitiatus, a, um.*

CATARRE, s. m. T. de Méd. Fluxion & diſtillation d'humeur ſur le viſage, ſur la gorge ou ſur quelque autre partie du corps. *Diſtillatio*, *epiphora.*

Κατάῤῥους vient de καταῤῥέω, *defluo*, je découle.

CATARREUX, EUSE, adj. Qui eſt flegmatique, ſujet aux fluxions & aux catarres. *Diſtillationibus*, *epiphoris obnoxius.*

CATASTASE, s. f. En général, conſtitution, habitude, état, condition. *Cataſtaſis* : de καθίστημι, *conſtituer.*

En t. de Poëſ. c'eſt la troiſiéme partie des Tragédies anciennes, dans laquelle les intrigues qui ſe ſont faites dans l'épitaſe ſe ſoûtiennent, continuent & augmentent juſqu'au dénouement qui ſe fait dans la cataſtrophe.

CATASTROPHE, s. f. T. de Poëſ. C'eſt le changement, & la révolution qui ſe fait dans un Poëme dramatique, & qui le termine ordinairement. *Cataſtrophe, fabulæ exitus.*

Du gr. καταστροφὴ, *ſubverſio*, renverſement, bouleverſement, l'iſſue d'une affaire.

Il ſe dit fig. d'une fin funeſte & malheureuſe, parce que d'ordinaire les actions qu'on repréſente dans les Poëmes dramatiques ſérieux, ſont ſanglantes.

CATAUT, s. f. Dimin. de Catherine.

CATAY, qu'on écrit auſſi CATHAY, & quelquefois *Kathay*, ou *Kithay*, s. m. Grand Pays d'Aſie. Ce mot ſe prend en deux ſens. Dans un ſens général, il ſign. toute la grande Tartarie ; & dans un ſens particulier, c'eſt la partie Septent. de la Chine. *Cathæa*, *Serica*, *Cathaia.*

CATE, s. f. Eſpéce de Trochiſque ou tablette que les Indiens compoſent avec l'extrait des rameaux d'un arbre épineux, qu'ils nomment Tracchic, & qu'ils mêlent avec de la farine de Nachani, qui a le goût de ſeigle, & la raclûre d'un autre bois noir. Ces tablettes ſont amères & aſtringentes.

CATEAU, s. m. C'eſt le mot *Château* prononcé à la maniére Picarde & Artéſienne que nous avons adoptée en un ſeul mot, qui eſt celui de *Câteau* Cambreſis, *Caſtrum Cameracenſe*, petite ville du Cambreſis, ſituée ſur la Selle.

CATÉCHESE, s. f. T. d'Hiſt. Eccléſiaſt. Explication de la Doctrine Chrétienne. C'eſt la même choſe que *Catéchiſme. Fidei Chriſtianæ inſtitutio*, *Chriſtianæ legis capitum explicatio.* Κατήχησις.

CATÉCHISER, v. a. Enſeigner les principes & les myſtéres de la foi Chrétienne. *Pueros aut ignaros Chriſtianæ Religionis myſteriis erudire.*

On étend fig. cette ſignification aux autres perſuaſions qu'on entreprend de faire dans les affaires civiles.

CATÉCHISME, s. m. Livre ou inſtruction, qui apprend les choſes qu'un Chrétien doit ſçavoir. *Catechiſmus.* Le *Catéchiſme* du Concile de Trente eſt le plus eſtimé de tous.

Ce mot vient du gr. κατήχησις, inſtruction de vive voix. Il faut dans la prononciation faire ſonner l'*s*, & dire *Catéchiſme.*

Ce mot ſe prend quelquefois abuſivement pour toutes ſortes d'inſtructions & de préceptes, même profanes.

CATÉCHISTE, s. m. Celui qui fait le Catéchisme, ou qui en a composé des livres. *Qui christianæ doctrinæ elementa tradit, catechista.*

CATHÉCHISTIQUE, adj. m. & f. Qui est par demandes & par réponses, en forme de Catéchisme.

CATECHUMÉNAT, s. m. (On ne prononce point l'*h*.) État d'un homme qui se fait instruire pour embrasser la Religion Chrétienne, & se disposer au baptême. *Catechumenorum ordo, Catechumenatus, ûs.*

CATÉCHUMÈNE, s. & adj. m. & f. (l'*h* ne se prononce pas.) Celui qui se prépare à recevoir le baptême, en se faisant instruire des mystères de la Foi, & des principaux préceptes de la Religion. *Qui Christianæ fidei mysteriis imbuitur, erudiatur. Catechumenus.*

De κατηχέω, J'instruis de vive voix, de κατὰ, & ἦχος, *voix, son.* Ainsi *Catéchumène* est proprement celui qui est instruit de vive voix.

CATÉCHUMÈNE, s. f. Sorte de Galerie. Voyez CATÉCHUMÉNIE.

CATÉCHUMÉNIE, s. f. Galerie haute des Églises où l'on instruisoit les Catéchumènes, ou maison destinée a les assembler. *Catechumenum, Catechumenium.*

CATÉGORÉMATIQUE, adj. m. & f. T. de Dialectique. *Categorematicus, a, um.* Il se dit de l'infini, qui est actuellement infini. Un *catégorématique* contient actuellement une infinité de parties.

CATÉGORIE, s. f. T. de Log. Division de tous les êtres, & de tous les objets de nos pensées, rangés par ordre en diverses classes, afin d'en avoir une connoissance moins confuse. *Categoria.* Les anciens Philosophes ont la plupart établi dix *Catégories.* Toutes les substances sont comprises sous la première, & tous les accidens sous les neuf autres : la Quantité, la Qualité, la Relation, l'Action, la Passion, le Temps, le Lieu, la Situation, l'Habitude, ou la Disposition. D'autres n'en ont admis que deux, la Substance & l'Accident.

Du gr. κατηγορία, *prædicamentum*, chose, objet dont on peut parler.

CATÉGORIE, se dit fig. des choses de même nature, de même rang & de même qualité. *Ordo, natura, species, indoles.*

CATÉGORIQUE, adj. m. & f. Qui est rangé sous une catégorie. *Categoricus, a.* L'ordre *catégorique* veut que la substance aille devant l'accident. En Log. un t. *catégorique* est celui qui signifie seul & sans adjoint, comme homme, pierre, cheval, &c.

Il se dit fig. de ce qui se fait dans l'ordre, & raisonnablement. *Consentaneus.* Réponses *catégoriques*, celles qui sont pertinentes & précises. Audition *catégorique.* Voy. AUDITION.

CATÉGORIQUEMENT, adv. D'une manière catégorique & précise. *Categoricè.*

CATEL ou CATEUX, adj. & s. m. T. de Coût. Chose qui tient le milieu entre les immeubles & les meubles, qui de sa nature est immeuble, & qui néanmoins est réputée meuble ; comme en Picardie, des moulins, des navires, des fruits pendans par les racines, parce qu'après la cueillette ils sont réputés meubles. *Mancipium, res movens, moventia, catallam.*

Droit de meilleur *catel*, que plusieurs Seigneurs ont dans différentes Provinces des Pays-Bas, de prendre après le décès de leurs vassaux le meilleur meuble qui se trouve en la succession.

CATELAN, ANE. Voy. CATALAN.

CATELET, s. m. Le *Catelet.* Petite ville de France, dans le Vermandois en Picardie, sur l'Escaut.

Ce mot vient du Latin *Castelletum*, petit Château, & c'est le nom François *Chatelet*, prononcé a la manière du pays.

CATENE Grecque. Voy. CHAÎNE.

CATERGI, s. m. Voiturier dans les États du Grand Seigneur.

CATERNISTE, s. m. Nom que l'on donnoit autrefois à Mrs. de la Congrégation de S. Joseph, à cause de leur Fondateur, qui se nommoit Caternai.

CATERRE. Voy. CATARRE.

CATERREUX. Voy. CATARREUX.

CATHAIEN ou CATAYEN, ENNE, s. Qui est du Catay ou Cathay. *Cathaiensis.*

CATHARES, s. m. pl. Anciens hérétiques, ainsi appellés du mot gr. καθαροί, qui sign. *purs*, parce qu'ils se croyoient plus purs que les autres Chrétiens.

CATHARINA, s. f. Tache de la Lune, appellée aussi *Cyrillus* & *Theophilus.*

CATHARISTE, s. m. & f. Nom que l'on donnoit parmi les Manichéens à quelques-uns de leur secte qui commettoient d'horribles infamies. *Catharista.* De καθαρὸς, *pur*, & sign. *Purificateur.*

CATHARTIQUE, adj. de t. g. T. de Méd. qui se dit tant des remèdes purgatifs, que des vomitifs, mais plus proprement des purgatifs. *Catharticus.* De καθαίρω, je purge.

CATHAUT. Voy. CATOS.

Ex CATHEDRA. Expression latine dont on se sert en François, quand on traite de l'infaillibilité du Pape, ou de ses décrets. Le Pape n'est censé parler *ex cathedra*, c. à d. de sa chaire, que lorsqu'il fait un décret public, comme Chef de l'Église Universelle.

CATHÉDRALE, adj. f. Il ne se dit qu'en cette phr. Église *Cathédrale*, c. à d. la principale Église d'un Évêché, qui est le siége d'un Évêque. *Ecclesia cathedralis.*

De καθέδρα, *chaire*, qui vient de καθέζομαι, je m'assieds.

C'est aussi un s. f.

CATHÉDRANT, s. m. Celui qui enseigne en chaire, en parlant d'un Théologien, ou d'un Philosophe. *Cathedrarius.*

It. Celui qui préside à un acte de Théologie, ou de Philosophie, qu'on soutient publiquement. *Præses.*

CATHÉDRATIQUE, adj. m. Droit *Cathédratique*, que prenoient les Évêques en Espagne & en France, quand ils faisoient leur visite ; & celui que les Évêques nouvellement mis en possession donnoient aux Évêques qui les avoient ordonnés, aux Notaires, à leurs Clercs, & autres Officiers. Docteur *Cathédratique.* Docteur pourvû d'une chaire de Théologie dans une Université. Docteur Régent. *Doctor Theologiam docens, tradens. Doctor Cathedraticus.* Nous ne nous servons de ce mot qu'en parlant des Docteurs & des Universités d'Espagne.

CATHÉDRER, v. n. Tenir la chaire, présider. *Præesse.*

CATHÉRÉTIQUE, adjectif de tout genre. Terme de Médecine & de Chirurgie. Qui ôte, qui

emporte. Remédes *cathérétiques*, ceux qui consument, qui emportent des carnosités, &c. *Cathereticus*, formé de κατὰ, & d'αἱρέω, j'ôte, *j'emporte*.

CATHERINE, s. f. N. pr. de fem. *Catharina*.

On appelle *la Sainte Catherine*, le jour de la fête de cette Sainte Vierge d'Alexandrie, & Martyre sous Maximin.

ORDRE DE SAINTE CATHERINE DU MONT SINAÏ. Ordre de Chevalerie. Il est éteint. *Equestris Ordo sanctæ Catharinæ*.

Congrégation de sainte *Catherine* de Sienne. Reforme de l'Ordre de S. Dominique.

SAINTE CATHERINE. Espéce de prune. On écrit au pluriel. Les *Sainte Catherine*.

CATHERINETTE, s. f. Thése que l'on fait soûtenir vers la fête de sainte Catherine, Patrone des Philosophes.

CATHÈTE, s. f. T. de Géom. Perpendiculaire. Quelques-uns s'en servent en parlant d'une ligne, ou d'un rayon qui tombe perpendiculairement sur un autre corps. *Cathetus*.

CATHÉTER, s. m. T. de Chir. Sonde creuse & courbe, dont on se sert tant pour tirer l'urine de la vessie, que pour reconnoitre ses maladies, & celles de son canal. Καθετήρ, instrument avec lequel on introduit quelque chose, du v. καθιέναι, introduire, injecter. L'accent grave sur la derniére est nécessaire pour faire sentir la prononciation de la derniére syllabe qui n'a pas le même son que la terminaison des infinitifs.

CATHÉTÉRISME, s. m. Opération de Chir. par le moyen de laquelle on tire l'urine qui est retenue en la vessie. *Urinæ extractio*.

CATHIMIE, s. f. C'est en langage Spagirique, une veine minérale soûterraine, d'où l'on tire de l'or & de l'argent; une concrétion qui se forme dans les fourneaux où l'on fond l'or & l'argent, &c. *-mia*.

CATHIN. Voy. CATIN.

CATHOLICISME, s. m. T. dogmat. La Religion Catholique-Romaine, ses articles de foi, ses dogmes, ses maximes. *-mus*.

CATHOLICISSIME, adj. superl. de t. g. Très-Catholique. Ce mot ne doit être employé que dans le style badin.

CATHOLICITÉ, s. f. La véritable Église, l'Église Catholique: Les pays, l'assemblée des Fidéles Catholiques. *Ecclesia Catholica*. La Religion Catholique. *Religio Catholica*.

It. Qualité de ce qui est Catholique. *Veritas*. La *Catholicité* d'une proposition.

CATHOLICON, s. m. T. de Pharm. Électuaire mou, ainsi appellé comme qui diroit *universel*, ou *purgeant toutes les humeurs*. *Catholicum medicamentum*.

C'est aussi le nom d'une Satyre ingénieuse faite du temps de la Ligue; intitulée *Satyre Ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne*, &c. On y montre que les intérêts des chefs de la Ligue étoient tout autres que ceux de la Religion.

It. Estampe faite dans le même temps, & qui représente l'armée de la Ligue, composée de Soldats, de Bourgeois, & de toutes sortes de Prêtres, de Moines, &c.

CATHOLICOS, s. m. T. de Rel. Chef du Clergé de Mingrélie, des Abeas du Guriel, du mont Caucase & d'Imitette.

CATHOLIQUE, adj. m. & f. Universel, général. *Catholicus*, *universalis*. On donne ce nom spécialement à la Foi & à la Religion Romaine. Doctrine, sentiment *Catholique*. Et il est opposé à Hérétique.

Le Roi d'Espagne a le titre de Roi *Catholique*.

Du gr. καθόλου, universellement, d'où vient Καθολικός, universel.

En t. de Chym. on appelle un fourneau *catholique*, ou universel, un petit fourneau tellement disposé, qu'on y peut faire toutes les opérations de Chymie.

On appelle prov. *Catholique à gros grains*, un homme peu scrupuleux, un peu libertin.

CATHOLIQUE, s. m. Nom de dignité dans l'Église Grecque. Ce titre répond a celui de Primat en usage dans l'Église Latine, & à celui de Patriarche dans l'Église Grecque. On trouve dans l'Antiquité le *Catholique* des Perses, le *Catholique* des Arméniens, le *Catholique* de Séleucie.

C'étoit aussi autrefois dans l'Empire Grec le nom d'un Office séculier & de finances. Le *Catholique* étoit en Afrique celui qui levoit les deniers du fisc. *Catholicus fisci Procurator*.

Ce nom se donnoit autrefois dans l'Empire Romain au Trésorier général, ou, comme nous disons aujourd'hui en France, au Controlleur général des Finances. *Catholicus*.

NOUVEAUX CATHOLIQUES, ou *nouveaux convertis*. Maisons établies pour y recevoir & y instruire les Hérétiques qui veulent se convertir. Les *nouvelles Catholiques*, ou *nouvelles converties*, sont des Communautés de filles établies en France, pour instruire des vérités de la Religion les personnes de leur sexe, qui ont été élevées dans l'hérésie.

PAUVRE CATHOLIQUE. Nom de Religieux. *Pauper Catholicus*. Une partie des Pauvres de Lyon ou Vaudois ayant renoncé a leurs erreurs, formérent une Congrégation que l'on nomma les Pauvres *Catholiques*, par opposition aux Vaudois Hérétiques.

CATHOLIQUEMENT, adv. D'une maniére Catholique, fort réguliére. *Catholicè*.

CATI, s. m. Monnoie de compte, valant 50. écus. On s'en sert à Java, & dans quelques autres Isles voisines.

CATI, ou CATTI, s. m. Poids de la Chine.

C'est aussi un apprêt qui se donne aux étoffes de laine par le moyen de la presse, pour les rendre plus fermes & plus lustrées.

CATIANG, s. m. Petit pois qui croît en quelques lieux des Indes Orientales.

CATICHE, s. f. T. de Chasse. Trou où se cache le loutre quand il est chassé. *Cuniculus*, *latibulum*.

CATILINAIRE, s. f. Oraison de Cicéron contre Catilina.

CATILLAC. Pêche, Pavie de *Catillac*. Espéce de pêche. Il y a aussi une poire de *Catillac*.

CATILLER, v. a. *Catillement*, s. m. *Catilleux*, adj. Vieux mots qui viennent de *Catullire*, & signifient Chatouiller, chatouillement, chatouilleux.

CATIMARON, s. m. T. de de Rel. Petit bâtiment de mer dont les Indiens se servent. *Indorum cymba*.

CATIMINI. En *catimini*. Façon de parler adv. Secrétement, en cachette. *Secretò*, *clam*. Cette expression qui n'est usitée que dans le style familier, vient du mot lat. *catus*, chat.

CATIN, s. f. N. pr. de fem. Dimin. de Catherine. *Catharina*. Il se donne, parmi le peuple, aux

filles qui se nomment Catherine. Parmi les Bourgeois on dit Catôt.

C'est un mot enfantin que les petites filles en plusieurs endroits donnent à leurs poupées, & qui se dit pour *poupée*.

It. Femme, ou fille de mauvaise vie. C'est une franche *Catin*.

CATIN, vieux s. m. Plat. du Lat. *catinus*.

CATIR, v. a. T. de Bonnetier & de Dégraisseur. Presser le drap, ensorte qu'il soit poli, uni & luisant. *Premere*.

CATISSEUR, s. m. Ouvrier qui dans les Manufactures de lainage, presse les étoffes pour leur donner le cati.

CATIUS, ou CAUTUS, s. m. Dieu de la ruse & de la finesse, qui rendoit les gens fins & adroits.

CATOCHE, s. f. T. de Méd. C'est la même chose que *Catalepsie*. Voy. ce mot. Κατοχὴ, de κατέχω, j'arrête, je retiens.

CATOCHITE, s. f. Pierre qu'on trouve dans l'Isle de Corse, & qu'on dit retenir la main quand on l'applique dessus, par une espéce de colle visqueuse. *Catochites*; de κατέχω, je retiens.

CATODON, s. m. Nom que l'on donne à une espéce de baleine, parce qu'elle n'a des dents qu'à la mâchoire inférieure. De κάτω, *en-bas*, & ὀδοῦς, *dent*.

CATON, s. m. *Cato*. N. pr. d'hom. *Caton* d'Utique, *Caton* le Censeur. Mais dans l'usage c'est un nom appellatif, qui veut dire sage, sévère, modeste, retenu.

CATOPLÉBE, ou CATOPLÉBAS, s. m. Animal qui, au rapport de Pline, tue tous ceux qui le regardent entre deux yeux.

CATOPTRIQUE, s. f. Science qui enseigne comment les objets peuvent être vûs par la réflexion qui se fait sur les miroirs, & autres surfaces polies. *Catoptrica*.

Il est aussi quelquefois adj. & on appelle un cadran *catoptrique*, celui qui marque les heures par un rayon réfléchi. *Catoptricus*. Du gr. κατοπτρίζομαι.

CATOPTROMANCIE, s. f. Espéce de divination, pour laquelle on employoit un miroir. Du gr. κάτοπτρον, *miroir*, & μαντεία, *divination*. On dit aussi *Crystallomantie*.

CATORCHITE, s. m. Espéce de vin qui se faisoit en Chypre à peu près de la même maniére que le vin de Palmier. Κατορχίτης.

CATOS, CATÔT, CATAUT, ou CATHAUT, s. f. dans lequel la derniére syllabe est longue, & où la lettre finale ne se fait jamais sentir. C'est un dimin. de Catherine, qui ne se dit que chez les Bourgeois.

CATTEQUI, s. m. Toile de coton bleue qu'on tire des Indes Orientales.

CATTEROLE, s. f. T. de Chasse. Lieu où les lapins font leurs petits. *Cuniculus*.

CATTU-SCHIRAGAM, s. m. Arbrisseau du Malabar, dont la graine réduite en poudre, & prise dans de l'eau chaude, guérit la toux, chasse les vents, & tue les vers dans les enfans.

CATULLE, s. m. N. pr. d'hom. *Catullus*.

CATULOTIQUE, adj. & s. m. Remêde qui emporte par sa vertu caustique les grosses cicatrices. Κατουλωτικὸς, de οὐλὴ, *cicatrice*.

CATULUS, s. m. Surnom Latin de la famille des Lutatiens.

De *Catulus*, le même que *Catellus*, petit chien.

CATUR, ou CATURE, s. m. T. de Rel. Vaisseau de guerre de Bantam, courbé & aigu par les bouts, & qui porte une voile tissue d'herbes & de feuilles d'arbres.

CATUS, s. m. Cas, histoire, aventure qui ne fait pas d'honneur. Il y a la du *catus*, c. à d. quelque vilain cas.

CAV.

CAVADAS, ou CAVADO, s. m. Mesure dont on se sert en Portugal pour les huiles.

CAVAGE, s. m. T. en usage à Amsterdam. L'action d'encaver une marchandise. Salaire dû aux travailleurs qui la descendent dans une cave. Loyer d'une cave.

CAVAGNOLE, s. m. Espéce de jeu.

CAVAILLON, s. m. (Les deux *ll* doivent être mouillées, & l'*i* ne doit point faire diphthongue avec l'*a*.) *Caballio*, *Cabellio*, *Cabellio Cavarum*, *Cabellicum*, *Urbs Cabellicorum*. Ville Episc. de France, dans le Comtat Venaissin en Provence, sur la Durance.

CAVALAGE, s. m. C'est le nom qu'on donne à deux tortues accouplées pour la génération.

CAVALCADE, s. f. Marche pompeuse que font des gens à cheval en quelque cérémonie & avec ordre. *Solemnis & ad pompam instituta equitatio*.

Il se dit aussi d'une promenade, ou d'un petit voyage que font des gens a cheval dans quelques lieux peu éloignés. *Instituta ad oblectationem equitatio*. Ce mot vient de l'Italien *Cavalcata*.

CAVALCADOUR. Quelques-uns disent *Cavalcadeur*, s. m. Écuyer qui enseigne à monter à cheval. *Equitandi magister*. Il n'est plus en usage en ce sens; mais il y a encore des charges chez les Rois & les Princes d'Écuyers *Cavalcadours*, qui ont soin des chevaux, & de tout l'équipage de l'écurie.

CAVALCATE. Dites *Cavalcade*, & voyez ce mot.

CAVALE. Voy. CAVALLE.

CAVALERIE, s. f. Corps de gens de guerre qui combattent à cheval. *Equitatus*. La *cavalerie* Françoise est distinguée en Compagnies d'Ordonnances, comme Gardes du Corps, Gendarmes, Chevaux-légers, &c. & en régimens qui sont commandés par des Mestres de Camp: & ce sont ces régimens seuls qu'on appelle la *Cavalerie légere*.

On appelle Art de *Cavalerie*, l'art du Manége, ou l'art de dresser les chevaux, & d'instruire les Académistes à les monter.

CAVALERISSE, vieux s. m. Écuyer, Maître de Manége. *Equitandi magister*. De l'Italien *Cavallerizzo*.

C'est dans l'Ordre de Malthe le grand Écuyer. *Magnus stabuli Magister Melitensis*.

CAVALET, s. m. T. de Verrerie. C'est ce qui couvre la lunelle, & qui fait baisser la flamme pour échauffer l'arche du four.

CAVALIER, s. m. Soldat qui sert & qui combat à cheval. *Eques*. Du lat. *caballus*.

Il se dit en général de tout homme qui est à cheval, sur-tout quand il porte des armes.

It. Gentilhomme qui fait profession des armes. C'est un brave *cavalier*, un honnête *cavalier*.

En t. de Man. on dit d'un homme qui est bien à cheval, qui manie bien un cheval, & qui a bonne grace; c'est un bon *cavalier*, beau *cavalier*. *Equitandi peritus*. En ce sens on le dit aussi au fém. Cette Dame est une fort bonne *cavaliére*.

C'est aussi une sorte de coquillage de mer.

Cavalier, se dit aussi d'un Galant qui courtise, qui méne une Dame. *Procus*, *amasius*.

Cavalier. Monnoie d'argent de Flandres, où il s'en fabrique quelques-uns, mais peu.

En t. de Fortific. c'est une terrasse ou plateforme, élevée de 18. ou 20. pieds sur le rempart, pour y mettre du canon, & battre dans la campagne. *Agger editior.* On l'appelle ainsi, à cause qu'il est autant élevé sur les autres ouvrages, qu'un homme à cheval l'est sur un homme de pied.

Cavalier, ière, s'emploie aussi adjectiv. & sign. Libre, aisé, dégagé. *Liberior*, *solutior*. Cet homme a la mine *cavaliére*, l'air *cavalier*. Eloquence *cavaliére*, style *cavalier*. On dit aussi adverbialement : Danser à la *cavaliére*, faire des vers à la *cavaliére*, c. à d. qui sont fort négligés.

Cet adj. se dit aussi pour ce qui est trop libre, & qui approche de la mal-honnêteté. *Illiberalis*, *inurbanus*. Traitet d'une maniere *cavaliére*. Cela est bien *cavalier*.

Il se prend aussi pour ce qui est galant & honnête. *Liberalis*, *honestus*, *urbanus*. Cela n'est point *cavalier*.

CAVALIÉREMENT, adv. D'une façon cavaliére. Agréablement, & se prend en bonne part, comme, Il écrit *cavaliérement*. *Comiter*, *liberaliter*. Il se prend plus souvent en mauvaise part, & sign. Incivilement, d'une maniére brusque. *Illiberaliter*, *petulanter*.

CAVALLE, s. f. Jument, la femelle du cheval. *Equa*.

CAVALOT, s. m. Monnoie fabriquée sous Louis XII. valant 6. deniers de loi : ainsi appellée, parce que S. Second y'est représenté à cheval.

It. T. d'Artill. Piéce à *cavalot*. Espéce de canon du troisiéme genre, faite de fer battu, pesant depuis quarante-six jusqu'à soixante livres, laquelle tire une livre, une demi-livre, & un quart de balles de plomb, avec égale pesanteur de poudre de mousquet, ou une demi-pesanteur de poudre fine.

CAVALOT, ou CAVARLOT, s. m. T. pop. Petit cheval, bidet. *Mannus*.

CAVALQUET, s. m. T. de guerre. Maniére de sonner de la trompette, dont on se sert lorsque l'armée approche des villes, ou lorsqu'elle passe par dedans. *Buccinæ sonus*.

CAVAN, s. m. Mesure dont on se sert dans quelques-unes des Isles Philippines, pour mesurer les grains & les légumes.

CAUCALIS, s. m. Plante agreste dont les vertus sont d'être apéritive, propre pour la pierre, &c.

CAUCASE, s. m. Montagne de l'Asie Septentrionale, qui, selon la Géographie ancienne, divisoit l'Inde de la Scythie. *Caucasus*. C'est une branche du mont Taurus, qui s'étend dans toute la Géorgie, & dans la Circassie. Le mont *Caucase* a différens noms. On le nomme Mont d'Elbours ou de Circassie ; Thevet, Adazar ; d'autres Albsor. L'Arménien Hayton dit qu'il s'appelle *Cocas*, ou *Cocheas*.

CAUCHEMAR, ou COCHEMAR, s. m. Nom que donne le peuple à une certaine oppression ou étouffement qui survient à des personnes qui dorment, qui sont couchées sur le dos, & qui ont l'estomac rempli d'alimens pesans & de difficile digestion. *Ephialtes*, *incubus*.

On dit d'un homme ennuyeux & incommode, que c'est un homme qui donne le *cauchemar*.

CAUCHOIS, oise, s. Qui est du pays de Caux. *Caletensis*, *Caletus*. On disoit anciennement *Cauchois*, ou *Chauceis* ; & il n'y a pas encore longtemps qu'on disoit aussi *Caillot*, & *Caillette*.

CAUCIAGE, s. m. T. de Coût. Droit seigneurial, dû pour les chaussées.

CAUCOBARTITE. Voy. CONTOBARDITE.

CAUDATAIRE, s. m. Celui qui porte la queue du Pape, d'un Cardinal, d'un Prélat. *Syrmatis gerulus*, *minister ab trabeæ cauda*.

CAUDÉ, ée, adj. T. de Blas. qui se dit des cométes & des étoiles qui ont une queue. *Caudatus*.

CAUDEBEC, s. m. Ville de France en Normandie, cap. du pays de Caux sur la Seine. *Calidobeccum*.

On appelle aussi *Caudebec*, un chapeau de laine fabriqué dans cette ville, & en ce sens il a un pluriel. *Petasus Calidobecci stipatus*. *Pileus Calidobecensis*.

CAUDICAIRE, s. m. *Caudicarius*. On appelloit à Rome *caudicaires*, les batteliers, les nautonniers, du nom de certains bâtimens qu'on appelloit *caudicariæ naves*.

CAUDIOT, s. m. Le peuple de Basse-Normandie appelle ainsi un feu de joie. Il vient d'*ignis ae gaudio*, feu de joie.

CAVE, s. f. Lieu voûté ; ou partie d'un bâtiment qui est au-dessous du rez-de-chaussée, & où l'on met du vin, & d'autres provisions. *Cavus*, *cavum*, *subterraneus cavus*.

On appelle *Rats de cave*, les Commis qui vont dans les *caves* marquer le vin que les Cabaretiers débitent.

On appelle du *sable de cave*, le sable fossile qu'on tire de la terre par les puits ou ouvertures qu'on y fait.

On appelle aussi *cave* dans les Eglises certains lieux voûtés où on enterre les morts. *Crypta excipiendis mortuorum corporibus*.

Cave, se dit aussi d'un coffre séparé en plusieurs petits carrés, qu'on prépare ainsi pour mettre des bouteilles de liqueur, ou d'eaux de senteur. *Capsula loculis distincta*.

C'est aussi, chez les joueurs, un fond d'argent qu'ils mettent devant eux pour tenir bon aux autres.

On dit fig. d'un homme, qu'il va du grenier à la *cave*, quand il y a du haut & du bas dans son style, dans ses actions : qu'il est chû du grenier à la *cave* ; pour dire, qu'il a eu un grand revers de fortune.

C'est aussi le nom d'un lieu du territoire de Salerne au Roy. de Naples. *Cava*. Il a donné le nom à une célébre Abbaye de Bénédictins. *Cavensis Abbatia*.

Cave, adj. m. & f. Ce qui est creusé, qui a été cavé. *Cavatus*, *excavatus*. Il ne se dit guère qu'en Médecine, de la plus grosse de toutes les veines, qui va se terminer au ventricule droit du cœur, où elle s'ouvre par une large embouchure, pour y verser le sang qui lui est apporté de toutes les parties du corps par les rameaux des veines. *Vena cava*.

Cet adj. est aussi un t. de Chronologie, qui s'oppose à *plein*. Le mois de 29. jours est appellé *cave*, c. à d. diminué, & celui de trente s'appelle *plein*.

CAVEAU, s. m. Petite cave où on enterre les morts dans l'Eglise, & où on met du vin dans les maisons. *Crypta*.

CAVÉE,

CAVÉE, f. f. Chemin creux. *Via cava.*

CAVÉHANE, f. f. Mot qui vient des Turcs, & qui sign. un lieu où on vend, & où on prend du café.

CAVELIN, f. m. Poids ou mesure dont on se sert à Amsterdam pour vendre & acheter le vin. Le *cavelin* contient deux bariques, ou huit tonneaux.

CAVER, v. a. Creuser peu à peu, miner. *Cavare, excavare.*

Il sign. aussi en plusieurs jeux de hasard, Faire un fonds de certaine somme, pour avoir devant soi de quoi jouer.

CAVER AU PLUS FORT, c'est Faire bon à chaque coup du jeu, d'autant d'argent qu'en joue dans ce moment-là celui des joueurs qui en joue le plus.

On dit aussi fam. & fig. *Caver au plus fort*; p. d. Porter tout à l'extrême.

CAVER, en t. de Vitrier, c'est évider un morceau de verre de couleur, pour y en enchaîner d'autres de diverses couleurs, qu'on retient avec du plomb de chef-d'œuvre.

On dit prov. que l'eau qui tombe goutte à goutte *cave* la pierre, p. d. qu'un travail, quelque petit qu'il soit, vient à bout de ce qui paroît fort long & difficile à faire.

CAVER, vieux f. m. T. de Coût. Cavalier, Chevalier, vassal qui sert avec ses chevaux un Seigneur. De *Caballarius*, Chevalier.

CAVERIE, f. f. T. de Coût. Terre d'un Caver. *Caballaria.*

CAVERNE, f. f. Grand creux qui se trouve fait naturellement, & sans art, sous quelque montagne ou rocher. *Specus, spelunca, caverna.*

CAVERNEUX, EUSE, adj. Plein de cavernes. Pays *caverneux*; montagnes, terres *caverneuses*. *-nosus, a.*

En Anat. les nerfs *caverneux* sont deux corps dont la partie la plus considérable de la verge est composée.

CAVERNOSITÉ, f. f. Espace vuide d'un corps caverneux. *Caverna, cellula.*

CAVESSE DE MORE. T. de Man. De l'Espagnol *cabeça*, qui sign. *tête*. Voy. CHOUQUET.

CAVESSON ou CAVEÇON, f. m. T. de Man. Espéce de bride ou de muserolle qu'on met sur le nez du cheval, qui le serre, & le contraint, & sert à le dompter & à le dresser. *Equi retinaculum asperius, capistrum.* Il y en a de cuir ou de corde, & d'autres de fer faits en demi-cercle. De l'espagnol *cabeça*, tête.

On dit d'un homme fougueux & emporté, qu'il a besoin de *cavesson*; p. d. qu'Il a besoin qu'on le retienne.

CAVET, f. m. T. d'Archit. Moulure rentrante qui fait partie des ornemens des corniches. *Sima.* On s'en sert aussi dans les ornemens des bordures de menuiserie.

CAVIAL, f. m. (D'autres disent *caviat*, & d'autres *caviar.*) Sorte de mets ou de ragoût fort commun dans les pays du Nord, qu'on prépare comme les boutargues, & qui se fait d'œufs d'éturgeon qu'on saupoudre de sel, & qu'on expose après au soleil.

CAVIDOS, f. m. T. de Rel. Mesure de Portugal, qui est environ égale à l'aune d'Amsterdam, ou de Hollande, qui est de deux pieds, un pouce, & deux lignes.

CAVIER, adj. & f. m. T. de Coût. On appelle Seigneurs *caviers*, ceux auxquels les cens, rentes, & devoirs fonciers sont dûs par les tenanciers. L'étymol. est la même que celle du f. m. *caver.*

CAVILLATION, f. f. T. d'École. Argument faux & sophistique, raisonnement qui n'est fondé que sur une vaine subtilité. *Cavillatio.*

CAVIN, f. m. T. de Guerre. Lieu creux, dans lequel on peut s'avancer à couvert vers les ennemis. *Fossa.*

CAVITÉ, f. f. Creux ou vuide, ce qui est cave ou creux. *Caverna, cavus sinus.*

CAULACAU, ou CAVLACAV, f. m. Nom que les Nicolaïtes donnoient à une des puissances qui gouvernoient le Ciel, abusant d'un passage d'Isaïe où se lisent ces mots hébreux, קו לקו, *Kav-la-cav.* Isaïe XXVIII. 10. & 13. Le *Caulacau* des Nicolaïtes étoit un Prince. Ἄρχων.

CAULÉDON, f. f. (Sous-entendu *Fracture.*) Espéce de fracture transversale avec inégalité, qui sépare les parties de l'os rompu, de maniére qu'elles ne sont plus vis-à-vis l'une de l'autre. Ce mot est gr. καυληδὸν, *caulatim, in modum caulis*, en tige.

CAULICOLE, f. m. T. d'Archit. Tige d'herbe. Il se dit de petites tiges qui semblent soûtenir les huit volutes du chapiteau Corinthien. *Cauliculus.*

CAUMONT, f. m. Ville du Bazadois sur la Garonne. Ville de l'Armagnac sur la petite riviére de Corre. Baronie dans le Rouergue. En parlant de plusieurs autres lieux, il faut dire Chaumont. *Calvus mons, Calvomontium*: montagne chauve, c. à d. stérile.

CAUQUEMARE, vieux f. f. Sorciére. *Saga.*

CAURAULDE, vieux f. f. Sorciére qui a le visage défiguré. De *cara*, visage.

CAURIOLE, f. f. T. d'Archit. Voy. POSTE.

CAURIS, f. m. Coquille blanche dont les Négres se servent pour monnoie à Siam & dans d'autres endroits des Indes.

CAUSALE, adj. f. Les Grammairiens appellent ainsi certaines particules qui servent à rendre compte de la raison pourquoi on a dit ou fait quelque chose; comme: *parce que, vû que, car.* On dit aussi, *Causative. Causalis.*

CAUSALITÉ, f. f. T. Dogmat. Maniére dont une cause agit. *Ratio quâ agit causa.*

CAUSANT, ANTE, part. act. Qui cause. M. Pascal s'est servi de ce t. Toutes choses étant causées & *causantes*, aidées & aidantes, &c.

CAUSATIVE, adj. f. Voy. CAUSALE.

CAUSE, f. f. Ce qui produit un effet, ou qui fait qu'une chose est. *Causa.* On appelle *cause première*, celle qui agit par elle-même, & par sa propre vertu. Dieu seul peut être *cause* première. On l'appelle aussi *cause* universelle. *Causa universalis.*

On nomme *causes secondes*, celles qui n'agissent point par elles-mêmes, & qui sont mûes par la *cause* première. *Causæ inferiores, causa secunda.*

Les *causes*, en Philos. ont été distinguées en *cause* efficiente, matérielle, formelle, finale, exemplaire, physique, morale, occasionnelle. Voy. ces mots en leur rang.

La *cause principale* est celle qui donne le mouvement à l'instrument qui s'en sert. *Causa principalis.* Dans l'usage ordinaire, on appelle *cause* principale, celui qui a plus de part à une chose que les autres. *Cause* instrumentale. Voy. ce mot. *Cause* totale, est celle qui produit tout l'effet. *Causa totalis.* La *cause* partiale est celle qui concourt avec une autre pour la production du même effet. *Causa partialis, Cause* univoque, est celle qui est

de même espéce que son effet, qui est semblable à son effet. *Causa univoca.* *Cause* équivoque, est celle qui n'est pas de la même espéce que l'effet qu'elle produit. *Causa æquivoca.*

On dit qu'un homme est *cause* d'un scandale, d'une querelle, d'une guerre, de la fortune de quelqu'un, p. d. qu'il en a fourni les occasions.

CAUSE, sign. aussi, Raison, prétexte, sujet, moyen qui sert à défendre, louer ou blâmer quelque chose.

En t. de Pal. Droit acquis à quelque personne par quelque titre que ce soit. *Jus.* Ainsi on dit, ses héritiers ou ayant *cause.* Avoir une bonne *cause*, c. à d. un droit apparent. *Æquitas.*

Il se prend en ce sens pour, Intérêt. *Causa, partes.* La *cause* des pauvres, la *cause* de Dieu, la *cause* publique.

Il se prend aussi pour Parti. La bonne & la mauvaise *cause.*

It. Différend, contestation qui doit être plaidée à l'Audience. *Causa, lis, controversia.* On dit, Mettre un homme en *cause*; p. d. le rendre partie au procès. On l'a mis hors de *cause*, c. à d. on l'a débouté de son intervention.

On appelle Curateur aux *causes*, un homme préposé pour avoir soin des affaires des mineurs émancipés, qui ont des procès. *Pupilli curator.*

Cause d'appel. Différend sur la confirmation ou cassation d'un Jugement donné à l'Audience par un premier Juge. *Provocationis causa, lis ex provocatione.*

CAUSE INCIDENTE. | CAUSE D'INTERVENTION. | CAUSE SOMMAIRE. | CAUSE BÉNÉFICIALE. | CAUSE PIE. } Voy. { *Incident*, ente. | *Intervention.* | *Sommaire*, adj. | *Bénéficiale.* | *Pie*, adj.

CAUSE, est aussi le motif, le fondement d'un acte. Une obligation sans *cause* est nulle.

Donation à *cause* de mort. Voy. DONATION.

Dans les Requêtes, Arrêts, Édits & Déclarations, cette formule, A ces *causes*, sign. En considération de ce qui a été exposé. *Propterea, idcirco, ob eam causam.* La seconde partie du décret de Gratien se divise en trente-six sections, qu'on appelle *causes.*

On appelle en Droit Canon *causes majeures*, les *causes* des Évêques, ou plûtôt les grandes affaires de l'Église.

CAUSE. Ce mot, en y ajoûtant la particule *à*, sert à former quelquefois une prép. & quelquefois un adv. Quand il est prép. il gouverne le gén. *Rei alicujus causâ, gratiâ*; & quand il est adv. il est suivi d'un *que*, & sign. parce que. *Propterea quòd.*

On dit pop. C'est un Avocat à tort & sans *cause*; un Avocat de *causes* perdues.

CAUSER, v. a. Être cause, produire quelque effet. *Creare.*

En style de Notaire, *causer* s'emploie passivement. Cette donation est *causée* pour récompenser des services, c. à d. elle a pour cause une récompense de services.

CAUSER, v. n. S'entretenir de choses familiéres & peu importantes. *Garrire.*

It. Parler trop, ou indiscrétement; lâcher quelque parole qui fait découvrir un secret. *Garrire, loqui temerè, inconsultè.*

It. Médire, parler mal. *Maledicere, conviciari.* Cette femme a une réputation douteuse; on en *cause.*

On dit fam. qu'une personne *cause* quand elle a les pieds chauds; p. d. qu'elle parle trop.

CAUSER, en t. de Fauc. exprime le son des perroquets & des pies. *Loqui.*

CAUSERIE, s. f. L'action de causer, de jaser. *It.* Médisance.

CAUSEUR, EUSE, adj. & s. Qui parle trop, ou indiscrétement, qui découvre les secrets d'autrui, & les siens. *Garrulus, loquax. It.* Hableur.

CAUSSADE, s. f. Pet. ville de France en Guienne, dans le Bas-Querci, près de l'Avéiron.

CAUSTICITÉ, s. f. Critique mordante & satyrique. *Mordacitas.*

CAUSTIQUE, adj. & s. m. & f. Qui a la vertu de brûler les chairs, corrosif. *Causticus, adurens.* Remède *caustique*, &c. du gr. καυστικὸς, *urens*, qui vient de καίω, *uro.*

On dit fig. qu'un homme est fort *caustique*, lorsqu'il est médisant, censeur, & mordant. *Obtrectator, conviciator.*

CAUSTIQUE, s. m. Mordacité, qualité de ce qui est mordant & satyrique. *Mordacitas, acrimonia.*

CAUSTIQUE PERPÉTUEL, s. m. On donne ce nom à la pierre infernale. *Causticum perpetuum.*

CAUSTIQUE, adj. & s. f. T. de Catoptrique & de Dioptrique. *Caustica.* On appelle *caustique* ou brûlante, une ligne courbe formée par les points d'intersection des rayons réfléchis, coupés par d'autres rayons semblables, parce que les rayons ne sont en aucun autre endroit si capables de brûler, que sur la circonférence de cette courbe, où ils se coupent. V. le D. de Tr.

CAUSUS, s. m. Fiévre continue, aiguë, accompagnée d'une chaleur brûlante & d'une soif qui ne peut s'éteindre. Ce mot est gr. καῦσος; il vient de καίω, *je brûle.*

CAUT, AUTE, vieux adj. Fin & rusé. *Cautus, callidus, astutus.*

CAUTÈLE, s. f. T. de Droit Canonique. Précaution, prévoyance. *Cautela.* Absolution à *cautèle.* Voy. ABSOLUTION. *Cautèle* signifioit autrefois Finesse, ruse.

CAUTELEUSEMENT, adv. D'une maniére fine & rusée, cauteleuse. *Vafrè, versutè, veteratoriè.* Il n'est pas du bel usage.

CAUTELEUX, EUSE, adj. Dangereux, sujet à surprendre par quelque finesse, ou mauvais artifice. *Vafer, versutus, versipellis, veterator.* Ce mot n'est en usage que dans le style simple, familier, ou comique.

CAUTÈRE, s. m. T. de Chir. Remède brûlant, dont on se sert pour guérir quelque ulcère, ou la carie des os, ou pour détourner, & faire sortir les mauvaises humeurs. *Cauterium.* Le *cautère actuel* est un bouton de feu, ou fer rougi, qu'on applique sur la partie. Le *cautère potentiel*, est un sel artificiel qui fait une brûlure sur la chair. Il s'appelle *pierre à cautère. Lapis causticus.*

Ce mot se prend aussi pour un ulcère fait à la nuque, au bras, à la cuisse, à la jambe, avec la pierre à *cautère*, pour détourner les fluxions opiniâtres. *Fonticulus.* De καίω, *uro.*

CAUTÈRES, s. m. Village situé dans cette partie des Monts Pyrénées, qui est dans la Province de Bigorre.

CAUTÉRÉTIQUE, adj. m. & f. & s. m. T. de Méd. qui se dit des remèdes qui brûlent, qui

consument les chairs. Pyrotique. *Pyroticus, a, um.*

CAUTÉRISATION, f. f. Effet de la pierre caustique, action de celui qui cautérise. *Adustio, caustica.*

CAUTERISER, v. a. Appliquer un cautère. *Lapide caustico alicui plagam inurere.*

On le dit aussi en parlant des caustiques qui corrodent les parties du corps humain. Estomac *cautérisé* par le poison.

CAUTÉRISÉ, ÉE, part. paff. Il se dit aussi des fruits qui ont été battus de la grêle, ou béquetés par des oiseaux; qui ont des endroits creux & endurcis. *Percussus grandine, aut avium rostro.*

On dit fig. de la conscience d'un méchant homme qu'elle est *cautérisée*, p. d. que les crimes y ont fait plusieurs taches, & l'ont endurcie. *Corrupta sceleribus conscientia.*

CAUTION, f. f. Assûrance que l'on donne, ou que l'on prend pour quelque chose, comme pour une somme d'argent. *Cautio.*

It. Pleige, fidéjusseur, répondant, qui s'oblige pour un autre, qui promet de payer pour lui; de satisfaire à son traité. *Præs, vas, sponsor.*

CAUTION SOLIDAIRE, est celui qui s'oblige à payer en son propre nom, lui tout seul; & toute la somme, comme s'il étoit principal débiteur. *Sponsor in solidum.*

CAUTION BANNALE. Misérable qui s'oblige pour la forme, & pour telle somme qu'on veut. *Sponsor alienum ad arbitrium obligatus.*

CAUTION JURATOIRE. Voy. JURATOIRE.

CAUTION DE TUTEUR. En pays de Droit écrit, les Tuteurs sont tenus de donner *caution.*

CAUTION JUDICIAIRE. Fidéjusseur qui s'oblige en justice en conséquence d'un jugement qui l'ordonne.

CAUTION CERTIFIÉE, est celle que fournit une autre personne qui se rend certificateur de sa solvabilité, & qui est *caution* de la *caution. Cosponsor.*

RÉCEPTION DE CAUTION. Procédure qui se fait en justice par un procès verbal, de la présentation de la *caution*, & des contestations de ceux qui la combattent. *Cautionis datæ significatio.*

CAUTION, en matière criminelle, est celui qui répond de représenter le criminel quand il le faudra. *Vas, vadis.*

Dans la conversation, quelqu'un assûrant une chose dont il est certain, dit: J'en suis *caution.*

CAUTION BOURGEOISE. Bonne *caution.*

CAUTION RÉSÉANTE. Il faut ajoûter un nom de lieu. *Caution réséante* à Paris, c. à d. qui y fait sa demeure actuelle.

On dit prov. d'un grand hâbleur, que tout ce qu'il dit est sujet à *caution*; p. d. qu'il ne faut pas trop s'y fier. *Dubia fidei.*

CAUTIONNAGE, f. m. T. de Coûr. Caution, ou action de cautionner. *Fidejussio.*

CAUTIONNEMENT, f. m. Action de celui qui cautionne; ou l'acte qui en est dressé chez un Notaire, ou au Greffe. *Cautionis significatio.*

CAUTIONNER, v. a. Se rendre caution pour quelqu'un. *Sponsorem esse, vadem esse, vadari aliquem, spondere pro aliquo.*

CAUX, vieux pronom pluriel. Ceux. *Illi.*

CAUX, f. m. Pays de France en Normandie dans le Diocèse de Rouen, & dont Caudebec est la cap. *Caletensis ager*, ou *pagus.* On dit rarement ce nom seul, mais on y joint presque toûjours le mot de *Pays*: Pays de *Caux.* On dit cependant Gelinote de *Caux*, ou Poule de *Caux.* Ce sont les poules de ce pays que l'on engraisse, & qui sont excellentes. Cap ou Chef de *Caux*, c'est la pointe de terre qui s'avance dans la mer à l'embouchure de la Seine du côté du Hâvre de Grace.

CAX.

CAXA. Monnoie. Voy. CAS.

CAY.

CAYAPIA. Voy. CAAPIA.

CAYELAC, f. m. Bois de senteur qui croît dans le Roy. de Siam.

CAYENNE. (La)	Voy.	*Caïenne.*
CAYER.		*Cahier.*
CAYES.		*Caies.*
CAYEU.		*Caïeu.*

Le CAYLAR, f. m. Pet. ville de France en Languedoc.

CAYLUS, f. m. Pet. ville de France dans le Querci, sur les frontiéres du Rouergue.

CAYMACAN. Voy. CAIMACAN.

CAYMAN, f. m. Nom qu'on donne aux Crocodiles dans les Isles Occidentales.

CAYON, vieux f. m. Aïeul. *Avus.*

CAYRAC, f. m. Ville de France dans le Querci.

CAYSTRE, f. m. Pet. rivière de l'Asie mineure, fameuse chez les Poëtes, parce qu'elle étoit autrefois pleine de cygnes. *Cayster*, ou *Caystrus.* Les Turcs l'appellent *Coutchouk-Mindre*, c. à d. petit-Méandre; & *Carasou*, c. à d. Eau noire.

CAYSTRIUS, f. m. Dieu ou Héros qui eut un Temple proche de Caystre dans la Lydie.

CAZ.

CAZÈRES, f. m. Bourg de France en Gascogne, sur la Garonne, au Diocèse de Rieux.

CAZERNE. Voy. CASERNE.

CAZETTE ou CASSETANE, f. f. Sorte d'Anémone à peluche.

CAZIASQUER, f. m. T. de Rel. Intendant de Justice dans les armées des Turcs. *Prætor in exercitibus Turcicis.*

CAZORLA, f. f. Ville de l'ancienne Bétique en Espagne. *Carcesa.* Elle est située à deux lieues de la source du Guadalquivir, autrefois *Betis.*

CAZOU, f. m. N. pr. de Saint. *Caidocus.* C'est peut-être le même que S. Cado ou Cadouad.

CE.

CE. Pron. adj. démonstratif, c. à d. qui sert à montrer les personnes & les choses, & qui répond au lat. *hic. Cette* est le fém. de ce pronom & répond à *hæc. Ces* en est le pluriel pour le masc. & le fém. & répond à *hi* & à *hæ. Ce* se change en *cet* devant un nom masc. qui commence par une voyelle, ou par une *h* qui n'est pas aspirée.

Ce pron. a beaucoup de grace & d'énergie lorsqu'il est suivi du pron. relatif *qui.*

CE, est aussi un subst. & sign. la chose dont on parle. Voilà *ce* dont il s'agit. En vertu de *ce* que dessus. Remarquez qu'il est plus élégant de répéter *ce* au second membre de la période quand elle a commencé par là, que de le supprimer. P. ex. *Ce* qu'on souffre avec le plus d'impatience, *ce* sont les perfidies. Cette expression se rend en lat. par le pron. neutre *id* suivi du relatif *quod.* Mais quand on dit, *ce* furent les Romains

qui domptérent ; alors la particule *ce* est sans nombre, & ne régit point le verbe qui suit. Au contraire le v. subst. qui marche après, est déterminé au sing. ou au pl. par le subst. qui vient ensuite. Le pron. *ce*, joint à quelques particules, sert à former d'autres pronoms, *ceci*, *cela*, dont nous parlerons en leur place.

OUTRE CE. Manière de parler qui n'est plus en usage; on dit aujourd'hui, *outre cela. Ad hæc, præterea, præter hæc.*

On dit au Pal. quand on infirme une sentence, qu'on a mis l'appellation, & *ce* dont a été appellé, au néant: on sousentend la *sentence*. On dit, A *ce* qu'il soit dit, p. d. Afin qu'il soit dit. A *ce* que j'entends, p. d. Comme on me fait croire.

Cette particule se retranchoit autrefois devant *que* dans quelques maniéres de parler. Voyez *que c'est* du monde.

CE DIT-IL, CE DIT-ON. Ces phr. ne sont pas du bel usage, & dans un discours sérieux, il faut dire, *dit-il*, *dit-on. Inquit, aiunt.*

CE, pour *il*, dans ces phrases, & autres semblables, Quelle heure est-*ce* ? *Ce* lui fut force de hazarder bataille : n'est plus en usage; il faut dire, Quelle heure est-il ? Il lui fut force. Et même cette derniére phr. n'est guère usitée aujourd'hui.

CE PEU, veut dire le peu de choses. On ne dit jamais *ce beaucoup*. *Ce peu de lignes*, p. d. la *courte lettre*, le peu de mots que je vous écris, est une expression qui a vieilli.

On met quelquefois *ce* devant la particule *en*, ou devant le v. *être*. C'en est fait. *Actum est.* C'est moi. *Ego sum.* C'est pourquoi. *Quapropter.* C'est à savoir. *Scilicet, videlicet.* C'est mon plaisir. *Ita placet.* Quoi que *c'en* soit. *Ut ut est.*

C'EST-MON. Voy. cet art.

CEA.

CEADDE, s. m. N. pr. de Saint, qui se prononce Cedde. *Ceadas.*

CÉANS, adv. Terme démonstratif du lieu où on est. Ici dedans. *Hic, in his ædibus, hic intus.* Le maître de *céans.* N'y a-t-il personne *céans* ?

CEAU, vieux s. m. Ciel.

CEBI-PIRA, s. m. Arbre du Brésil, dont l'écorce, qui est amère & astringente, est employée pour la galle, les dartres & les autres maladies cutanées de la même espéce.

CEC.

CECHIN. Voy. SEQUIN.

CECI. Pron. démonstratif qui se dit pour, Cette chose, & qui n'a point de pluriel. *Hoc.* Ce pronom ne se met devant & avec le verbe *est*, que lorsque le mot qui suit est adj. & jamais quand c'est un subst. P. e. *Ceci* est beau. Mais on ne dit pas *ceci* est mon chapeau; *ceci* n'est pas mon cheval. Il faut se servir de Ce *là*, en séparant *ce* de *là* ; & dire, C'est-là mon chapeau : ce n'est pas là mon cheval. Voila l'usage. Cependant il en faut excepter cette phr. de l'institution & de la consécration de l'Eucharistie, *Ceci* est mon corps, *ceci* est mon sang, que l'usage a consacrée, quoiqu'il eût fallu dire, *C'est-là* mon corps.

On dit fam. Ce n'est ni *ceci*, ni *cela* ; c. à d. il ne s'agit point de tout cela.

CÉCILE, s. f. N. pr. d'une sainte. *Cæcilia.* En parlant de l'Antiquité Romaine, il est mieux, pour éviter l'équivoque, de retenir le mot lat. *Cæcilius*, & de dire les *Cécilius*, la famille *Cécilia*, que de dire les *Céciles*, ou les *Céciliens*, & la famille des *Céciliens.* D'ailleurs si l'on traduit *Cæcilius*, Cécilien, quelle différence mettra-t-on dans notre langue entre *Cæcilianus* & *Cæcilius* ?

CÉCILIEN, s. m. N. pr. d'hom. *Cæcilianus.* Voy. CECILE.

CÉCITÉ, s. f. Aveuglement. *Cæcitas.* L'usage de ce mot n'est point établi.

CED.

CÉDANT, ANTE, s. Celui qui céde, qui transporte quelque somme, quelque droit. *Qui vel quæ cedit.* Le *cédant* est opposé dans le Droit au cessionnaire. *Cédant* est proprement un adj. v.

CÉDAR, s. m. Les Interprétes Grecs de l'Écriture le traduisent par *Galaad* ; par où il paroît que c'étoit le pays qui porte ce nom, & qui est à l'Orient du Jourdain, en tirant vers les montagnes de l'Arabie déserte, & une partie de l'Arabie déserte.

CÉDER, v. a. & n. Transporter un droit à une autre personne. *Cedere, concedere.*

It. Laisser ou abandonner quelque chose pour un temps, ou par civilité. *Céder* sa maison, sa chambre, son lit. *Cedere alicui domo, cubiculo, lecto.* *Céder* le haut du pavé.

It. Obéir; déférer à quelque puissance supérieure ; relâcher. *Cedere, obsequi.* *Céder* au temps, à la force, à l'orage, à ses supérieurs.

It. Faire une action d'humilité, se reconnoître inférieur à un autre en quelque chose. *Cedere, concedere, inferiorem se profiteri.*

Il sign. aussi, Rabattre, retrancher. Il faut *céder*, perdre quelque chose de ses droits pour avoir la paix.

It. Succomber. Pour moi je *céde* aux ans.

CÉDÈS, s. f. Il y a trois villes de ce nom dans l'Écriture. L'une, que les Septante appellent *Cadès*, dans la Tribu d'Aser. Une autre appellée aussi Césion. La troisiéme dans la Tribu de Nephthali, sur une montagne ; aujourd'hui c'est Sizis.

CÉDILLE, s. f. (L'*l* se mouille.) T. emprunté de l'Espagnol *cedilla.* Petit c renversé, ou petite virgule, qu'on met au-dessous du c quand on lui veut donner le son de l'*s* devant les voyelles *a*, *o*, & *u*, comme dans *glaçon*, *maçon*, *deçà. Virgula litteræ c subscripta.*

CÉDIMOTH. Voy. CADEMOTH.

CEDMONÉEN, ENNE, s. Oriental, Qui habite à l'orient. *Cedmonæus, a.* C'est le nom que l'on donne dans l'Écriture aux peuples qui habitoient dans l'Arabie déserte à l'orient de la Terre-Sainte. Ce nom vient de קדם, *Kedem*, l'Orient.

CÉDON. Voy. SEDUM.

CÉDRAT, s. m. Espéce de citronnier, dont le fruit est très-doux & odoriférant, & porte le même nom. *Malum citreum dulcissimâ medullâ.*

CÉDRE, s. m. Le bois du *cédre* du Liban. *Cedrus.* Il est odoriférant, & incorruptible, parce qu'il est fort amer, & que les vers aiment ce qui est doux. On appelle à Paris *cédre*, le bois de l'Acajou rouge, parce qu'il est rougeâtre & d'une odeur aromatique, qui tient un peu du santal. L'arbre que nous nommons *Cédre*, vient du Mont-Liban, & c'est une espéce de Mélése. Les Anciens faisoient mention de deux *Cédres*, l'un de Phénicie, qu'on appelle *Oxycédre*, & ils le

comparoient au Genévrier ordinaire, dont cependant il étoit différent par ses fruits, qui étoient beaucoup plus gros, & qui étoient rougeâtres. Et ils nommoient *Cédre* de Lycie, *Cedrus Lycia*, *Cedrus folio Cupressi*, un arbrisseau dont les feuilles approchent de celles du Cyprès. Le *cédre* du Liban est semblable au sapin, que les Grecs appellent ἐλάτη, les Latins, *Cedrus major*, *cedrus Phœnicia*, *Syriaca*, ou en un mot *Cedrelate*. Ses feuilles poussent par intervalles toûjours en diminuant jusqu'en haut, de sorte qu'elles représentent une pyramide. Ses feuilles sont semblables à celles du pin, mais plus courtes, & ne sont point piquantes. Son fruit est fait en pommes semblables, à peu près, à celles des pesses.

On dit prov. Depuis le *cédre* jusqu'à l'hyssope, p. d. Depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Cette phr. est prise de l'Écriture, où il est dit que Salomon avoit écrit sur les arbres depuis le *cédre* jusqu'à l'hyssope. On dit aussi dans le même style de l'Écriture, Les *cédres* du Liban, pour signifier les Grands, les Puissans du siécle, les orgueilleux.

Cédre de Gaza, ou Gaze. Fruit que les Orientaux mangent comme des limons doux.

Cédre doux. Voy. CÉDRAT.

Cédre. Boisson. Voy. aigre de cédre.

CÉDRIE, s. f. Résine qui sort du cédre. *Cedria.* Elle a deux qualités bien opposées : elle conserve fort long-temps les corps morts ; & au contraire elle putréfie les chairs molles des corps vivans, sans qu'on en souffre aucune douleur ; ce qui vient sans doute de la chaleur des corps vivans, qui donne de l'agitation aux parties de cette résine, & en augmente la force.

CEDRON, s. m. Torrent, ou ruisseau dont il est parlé dans l'Écriture. Il avoit sa source près de la ville de Jérusalem, couloit au pied des montagnes sur lesquelles cette ville étoit bâtie, & se jettoit dans la mer Morte. De קדר, *Kadar*, être noir, ou obscur, se fait קדרון, *Kidron*, noirceur, obscurité ; nom qui fut donné à ce torrent, parce que ses eaux étoient troubles & boueuses.

CEDULE, s. f. Petit morceau de papier où l'on écrit quelque chose pour servir de mémoire. *Schedula.* Du gr. σχίδη, l'écorce des tilleuls sur laquelle les Anciens écrivoient.

En t. de Banque, c'est un petit morceau de papier où les Banquiers & les Marchands écrivent leurs promesses, lettres de change, & rescriptions. *Chirographi cautio*, *syngrapha.* On le dit aussi des autres billets, promesses & reconnoissances qui se font sous seing privé. Plaider contre sa *cédule* ; p. d. contre son écrit, son obligation.

On appelle en t. de Prat. une *cédule évocatoire*, la signification qu'on fait à une partie, pour avertir qu'on veut faire renvoyer le procès qu'on a contre elle en un autre Parlement, à cause des alliances qu'elle a au lieu où l'instance est pendante. *Translatitia litis diploma*, *instrumentum.*

CÉER, s. m. Poids tout ensemble & mesure, dont on se sert sur la côte de Coromandel, & dans quelques villes des États du Grand Mogol. Dans quelques endroits il pése une livre & un quart, poids de marc, & en d'autres une livre & demie.

CEI.

CEIGNANT, ante, adj. & part. a. du v. *ceindre.* Prononcez *ing* comme une seule *n* mouillée, & comme dans le mot François *Seigneur.* Qui ceint. *Cingens.*

Ceignante, s. f. T. d'Anat. La douziéme vertébre du dos, placée à l'endroit où l'on porte ordinairement la ceinture.

CEILAN, ou CEYLAN, s. m. On ne dit pas ce mot seul, on y joint celui d'Isle. *Ceilanus*, *Ceilania*, *Taprobana.* Grande Isle des Indes dans l'Océan Oriental, située au Levant Méridional de la presqu'isle de l'Inde, deçà le Gange. Elle est sous la domination de deux Puissances. Les Hollandois possédent presque toutes les côtes, & le Roi de Candy est maître de l'intérieur du pays ; les seuls Bedas sont indépendans. Les Insulaires se nomment *Chingulais.* Le plus grand commerce consiste en cannelle, dont il y a des forêts. On croit que l'Isle de *Céilan* est la Taprobane des Grecs & des Romains.

CÉILANOIS, oise, s. Qui est de l'Isle de Céilan. Il faut dire CHINGULAIS. Voy. ce mot.

CEINDRE, v. a. Mettre autour des reins quelque chose qui lie & qui serre. *Cingere.* Conj. *Je ceins*, *tu ceins*, *il ceint. Nous ceignons*, *vous ceignez*, *ils ceignent. Je ceignois. J'ai ceint. Je ceignis. Je ceindrai. Que je ceigne.* Se *ceindre* les reins. On dit aussi, *ceindre* une soutane. *Ceindre* l'épée à un chevalier. Avoir le front *ceint* du bandeau royal, ou d'une couronne de laurier.

It. Environner, enfermer un espace. *Ceindre* une ville de murailles.

Ceint, einte, part. pass. *Cinctus.*

CEINTE, s. f. T. de Mar. Rebord ou espéce de cordon qui regne au pourtour du navire. *Navis corona.*

CEINTRAGE, s. m. T. de Mar. se dit généralement de tous les cordages qui lient ou qui environnent les vaisseaux. *Funes quibus cingitur ac religatur navis.*

CEINTURE, s. f. Ruban, cordon, ou autre chose semblable qui sert à ceindre les reins. *Cingulum*, *cingulus*, *zona.* C'est aussi le bord d'en haut d'une culotte, ou d'une juppe.

Les Poëtes attribuoient à Vénus une espéce de *ceinture* qu'ils appelloient *ceste. Cestus.* Ils y attachoient le pouvoir d'inspirer de l'amour. La *ceinture* de Vénus est aussi un t. de Chiromancie. Il sign. la ligne de la main qui commence entre le second & le troisiéme doigt, qui traverse le mont de ces doigts, & va en forme de demi-cercle finir vers le petit doigt.

Ceinture à l'Angloise. Espéce de sangle fort juste, dont on se sert pour porter l'épée. *Militare cingulum*, *Balteus.*

Ceinture du Mercure. T. de Méd. Elle est ordinairement faite de drap empreint de mercure ; & l'on emploie ce reméde pour guérir la gale, chasser la vermine, tuer les poux.

Ceinture, se dit aussi de l'endroit du corps où on met la *ceinture. Renes.*

Ceinture de la Reine. Droit qui se léve à Paris de trois ans en trois ans, sur les marchandises qui y viennent par la riviére de Seine. *Domesticum Reginæ subsidium.* Il étoit autrefois destiné à l'entretien de la maison de la Reine.

Les Chrétiens de la *ceinture.* Ce sont ceux de Syrie & de Mésopotamie, qui sont obligés de

porter une large *ceinture* de cuir.
L'Ordre de la CEINTURE. Voy. L'Ordre de la CORDELIERE.
CEINTURE, sign. quelquef. Enceinte. *Ambitus*, *circuitus*. *Ceinture* de murailles, de fossés.
La *ceinture* d'un four est le tour intérieur de sa cavité, où la chapelle & l'âtre s'unissent.
CEINTURE DE SAGESSE. *Cingulum sapientiæ.* C'est ainsi que l'on appelle quelquefois la *Ceinture du Mercure*.
CEINTURE D'HILDANUS, s. f. *Ceinture* de cuir dont on se sert quelquefois dans la réduction des luxations & des fractures des extrémités supérieures & inférieures, pour tirer la partie en droite ligne. *Cingulum Hildani.*
CEINTURE. T. d'Archit. Anneau, orle, ou listeau qui est au haut, & au bas du fût de la colonne. *Balteus.* Il se dit aussi des rangs de feuilles de refend de métal posées sur une astragale en manière de couronne.
Ceinture funèbre. Voy. LITRE.
On dit prov. qu'une personne est toûjours pendue, toûjours attachée à la *ceinture* d'une autre; p. d. qu'elle est toûjours avec elle. Bonne renommée vaut mieux que *ceinture* dorée, p. d. que la réputation vaut mieux que les richesses. V. le D. de Tr. sur l'origine de ce prov.
CEINTURÉ, ÉE, adj. Qui porte une ceinture ou une écharpe. Ce mot est nouveau.
CEINTURETTE, s. f. Petite bande de cuir qui entoure le cor de chasse.
CEINTURIER, IÈRE, s. Celui qui fait & qui vend des ceintures, des ceinturons & des baudriers. *Zonarius.*
CEINTURON, s. m. Dimin. Ceinture de cuir à laquelle on attache des pendans pour porter une épée. *Cingulum militare.*

C E L.

CEL, vieux pron. masc. Ce. *Hic.*
CELA. Pron. démonstrat. & indéclinable, qui se dit d'une chose qu'on montre, ou qu'on présente; & qui n'a point de pl. *Hæc res*, *ea res.* Quand *cela* est opposé à *ceci*; il se dit d'une chose plus éloignée.
CELA, dans le style fam. se dit quelquef. des personnes. *Is*, *iste*. *Cela* ne fait que jouer.
CELADON, s. m. Couleur verte, blafarde, mêlée de blanc, ou qui tire sur le blanc. *Color thalassinus.*
C'est aussi un nom propre de Berger.
CELANTES. Mot technique ou artificiel, que l'on donne en Log. au second mode indirect de la première figure des syllogismes. *Celantes.*
CELARENT. Terme artificiel que l'on donne en Log. au second mode direct de la première figure des syllogismes.
CELATE, vieux s. f. Casque *Galea*. De *calatura*, à cause des figures qu'on gravoit dessus.
CÉLÉBRANT, s. m. Prêtre, ou Prélat, qui dit la Messe, qui officie. *Rei sacræ minister.*
CÉLÉBRATION, s. f. Action qu'on fait avec cérémonie, & solemnité. *Celebratio.* La *célébration* de la Messe, d'un Concile, d'un mariage.
Il se dit aussi des jeux & des combats athlétiques des Anciens.
CÉLÈBRE, adj. m. & f. Qui est en réputation, qui est fameux. *Celeber*, *celebris.*
Il se dit aussi de ce qui se fait avec cérémonie & solemnité. Fête *célèbre.*
CÉLÉBRER, v. a. Honorer quelqu'un par des louanges, par des monumens, fêtes, inscriptions, ou trophées. *Celebrare.*
It. Solemniser. *Célébrer* les fêtes. *Festa colere*, *diem festum agere.* *Célébrer* les Jeux Olympiques. *Ludos celebrare.*
Il se dit plus ordinairement des cérémonies Ecclésiastiques. *Célébrer* la Messe, ou absol. *célébrer*, p. sign. Dire la Messe. *Facere*, *rem divinam facere.* On dit pareillement, *Célébrer* un Concile, p. d. le tenir. *Célébrer* un mariage. *Agere solemnem nuptiarum diem.*
CÉLÉBRITÉ, s. f. Pompe, magnificence, solennité, cérémonie qui rend une action célébre. *Celebritas.* Il se dit aussi des personnes, & sign. Nom, réputation.
CÉLÉEMENT, vieux adv. En secret. *Clàm*, *secretò*, *celanter.*
CELENO, s. f. Une des Pléyades, filles d'Atlas.
CELEP, s. m. Liqueur, breuvage des Orientaux, dont la base est la racine de satyrion ou salep.
CELER, v. a. Tenir quelque chose cachée, & secréte, dissimuler, taire. *Celare*, *occultare*, *tegere.*
On dit aussi qu'un homme se fait *celer*, quand il fait dire qu'il n'est pas chez lui, quoiqu'il y soit effectivement.
CÉLERES, s. m. pl. C'étoit un corps ou régiment de cavalerie, de la garde des Rois Romains, établi par Romulus, & composé de trois cents jeunes gens, choisis parmi les plus illustres familles de Rome, dont le Commandant s'appelloit Tribun des *Célères*. *Celeres.* Ce nom sign. *promptes*, *vites*, & il leur fut peut-être donné à cause de leur promptitude à obéir au Roi.
CÉLÉRET, ou COLORET, s. m. Filet dont on se sert sur les côtes de Normandie.
CÉLERI, s. m. Espéce de persil dont on fait des salades. *Belinum*, ou *Apium dulce.* C'est un mot Italien.
CÉLERIN, s. m. N. pr. d'hom. *Celerinus.* Le peuple, par une froide équivoque, dit d'un grand parleur, qui dit ce qu'il devroit taire, que c'est un saint *Céleria*, c. à d. qui ne céle rien.
CELERIN, s. m. Petit poisson de mer, qui est une espéce de sardine.
CÉLÉRINE, s. f. N. pr. de femme. *Celerina.*
CÉLÉRITÉ, s. f. Promptitude, diligence. *Celeritas.* Du lat. *celer*, prompt.
CÉLESTE, adj. m. & f. Qui tient quelque chose du ciel, qui est de la nature du ciel, qui représente le ciel, qui vient du ciel. *Cœlestis.*
HARMONIE CÉLESTE, que quelques Philosophes se sont imaginés être produite par les astres, & par leurs mouvemens, & que notre éloignement nous empêchoit d'entendre.
En Astrol. on appelle *thême*, ou *figure céleste*, la disposition du ciel à certain moment désigné; & c'est ce qu'on appelle autrement *horoscope.*
On appelle aussi la *gloire céleste*, la béatitude éternelle: les *esprits célestes*, les Anges & les Saints qui en jouissent.
CÉLESTE, se dit aussi de tout ce qui est parfait & excellent. Beauté *céleste.*
BLEU CÉLESTE, est un bleu qui est de la couleur du ciel serein.
On appelle à Paris les Sœurs *célestes*, les Religieuses de l'Annonciade, à cause qu'elles sont en partie habillées de bleu. *Cœlestes sorores*, *Virgines.* Il y a en Italie des Annonciades *célestes*, qui sur une robe blanche & un scapulaire portent un manteau bleu.

CÉLESTE, s. f. C'étoit une Déesse honorée à Carthage. *Cœlestis*. On l'appelloit aussi, Reine & Fortune du ciel.

Céleste, s. m. Tulipe gris lavandé avec un peu de rouge & de blanc de lait.

CÉLESTIEL, elle, vieux adj. Céleste. *Cœlestis, e.*

CELESTIN, ine, vieux adj. Céleste. *Cœlestis, e.*

CÉLESTIN, s. m. N. pr. d'homme. *Cœlestinus.*

Célestin, s. m. Nom de Religieux d'un Ordre institué par S. Pierre Célestin, Pape, & qu'il réforma de l'Ordre de S. Bernard. *Cœlestinus.*

Freres mineurs Célestins, ou Ermites Célestins. Religieux de l'Ordre de S. François. V. le D. de Trév.

On dit dans le style bas & fam. par une maniére de proverbe : Voilà un plaisant *Célestin* ; p. d. voila un impertinent, un ridicule, un sot. Voyez-en l'origine dans le D. de Tr.

On dit : À la *Célestine* ; p. d. à la maniére des *Célestins* ; omelette à la *Célestine*, c. à d. fort épaisse.

CÉLESTINE, s. f. Sorte d'anémone à peluche.

CELIAQUE. Voy. CŒLIAQUE.

CÉLIBAT, s. m. État d'une personne qui vit hors du mariage. *Vita cœlebs, vulgò cœlibatus.* Au Concile de Trente on proposa de délivrer les Ecclésiastiques de la contrainte du *célibat* ; c'étoit même un article de l'*interim* de Charles-Quint ; mais le Pape refusa d'y consentir.

Ce mot vient du gr. κοίτη, lit, & λείπω, je laisse : celui qui abandonne le lit nuptial, ou qui n'en a jamais voulu.

CÉLIBATAIRE, s. de t. g. Celui ou celle qui garde le célibat. *Cœlebs.*

CÉLICO, s. m. Bourg du roy. de Naples, proche de la ville de Cosenza.

CÉLICOLE, s. m. & f. Nom de secte. *Cœlicola.* Les *Célicoles*, ou Adorateurs du ciel professoient une hérésie qui tenoit du judaïsme & du paganisme.

CÉLIDÉE, s. f. Sorte d'anémone à peluche.

CÉLIGNE, par corruption pour CÉLINIE, s. f. N. pr. de femme. *Cælinia*, ou *Celinia.*

CÉLIQUE, vieux adj. m. & f. Céleste. *Cœlicus, a, um.*

CELLE, pronom féminin. Voy. CELUI.

Celle, en Provence, est un bourg près de Brignoles.

Celle, vieux s. f. Petite maison, chambre, ou retraite d'un Moine, d'un Hermite. *Cella, cellula.*

Il se dit aussi dans l'Ordre de Grandmont d'un monastère soumis à cet Ordre. *Cella.*

Les Sœurs de la Celle. Nom qui a été donné à une partie des Religieuses Hospitaliéres du Tiers-ordre de S. François. *Sorores à Cellâ dictæ.*

Celle-Neuve. Nom de lieu & d'une Abbaye de Bénédictins, appellée S. Sauveur de *Celle-neuve*, sur les confins du roy. de Galice en Espagne, au Diocèse d'Orense. Elle a été unie à la Congrégation de Valladolid. *Cella nova.*

Celle-Volane. Nom pr. d'un lieu d'Italie & d'une Congrégation de Chanoines Réguliers. La Congrégation de S. Jacques de *Celle-Volane*. *Congregatio sancti Jacobi, in Cellâ Volanâ.*

CELLERAGE, s. m. Droit seigneurial qui se prend quand le vin est mis au cellier. *Cellarium vectigal.*

CELLÉRERIE, s. f. Titre ou bénéfice de l'Officier claustral qui est Cellérier. *Cellarii Præfectura.*

CELLÉRIER, iére, s. (On prononce *Célérié.*) Œconome d'un Monastère ; Office claustral chez les Moines, & chez les Religieuses, qu'exerce celui ou celle qui a soin des provisions, de la nourriture du Couvent. *Cellarius, -ria, cellario præfectus, -ta.*

Les Anciens donnoient ce nom à ceux à qui ils commettoient le soin de leurs affaires domestiques. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui dans les grandes maisons, Intendant.

Le *Cellérier* a aussi été un Office dans les Chapitres de chanoines. C'étoit celui qui faisoit distribuer aux Chanoines le pain, le vin & l'argent, à raison de leur assistance au Chœur. On l'a nommé en différens lieux Boursier ou Courrier.

CELLERIÉRE, s. f. Nom de dignité dans les Communautés de filles. *Cellerana.*

CELLES, s. f. Ville de Berri sur la riviére de Cher, à trois lieues de Romorantin. *Cellæ.*

CELLIER, s. m. Lieu au rez-de-chaussée d'une maison, où l'on serre les provisions, le vin, le bois, &c.

CELLITE, s. m. Nom de Religieux, autrement dit Alexien. *Cellularius, Alexianus.* Ces Religieux sont appellés *Cellites*, à cause des petites chambres ou cellules où ils pansent les malades ; ou de *cella*, sépulchre, parce que leur principale obligation étoit d'enterrer les morts.

Il y a aussi des Religieuses *Cellites*, appellées en quelques endroits Collectines, & plus communément Sœurs Noires. Elles font vœu d'assister les malades, même en temps de peste.

CELLULAIRE, adj. m. & f. T. d'Anat. qui se dit des parties du corps animal, qui contiennent plusieurs petites cellules. *Cellularius, a, um. Cellulis abundans.* Tissu, tunique, substance *cellulaire.*

CELLULE, s. f. Petite chambre où loge un Religieux, ou une Religieuse. *Cella, cellula.* La salle où on tient le Conclave est divisée par des cloisons en plusieurs *cellules* pour loger les Cardinaux.

Il se dit des petites séparations ou quarrés qui se font dans les cases d'Imprimerie.

Il se dit aussi des petites divisions qui se trouvent dans les ruches des mouches à miel, où elles se retirent.

En t. d'Anat. Petit interstice, petit réservoir qui se trouve en différentes parties du corps animal, & reçoit ou contient quelque liqueur, ou quelque autre matière. *Cellula.*

CELLULEUX, euse, adj. T. d'Anat. Cellulaire. Qui a des cellules. *Cellulosus, a, um.*

CELME, s. m. Ce fut, dit-on, le pere nourricier de Jupiter.

CELORS, s. m. Ancienne mesure en usage dans la Bourgogne.

CELOTOMIE. Voy. CASTRATION.

CELSITUDE, s. f. Titre de dignité qui se donnoit autrefois, comme on donne aujourd'hui ceux de Majesté, Altesse, Grandeur, Hautesse, &c. *Celsitudo.*

CELTE, s. m. Peuple de l'ancienne Gaule. *Celta.* Il occupoit tout ce qui s'étend entre la Garonne, la Seine & la Marne, séparé des Aquitains par la Garonne, & des Belges par les deux autres fleuves. César dit que *Celte* étoit un nom de la langue de ces peuples, & que les Romains les nommoient Gaulois. Bochart prétend qu'ils furent ainsi nommés, parce qu'ils avoient communément les cheveux blonds : de l'hébr. חלתא, *Chalta*, ou *Chelta*, safran.

CELTIBÉRE, s. m. & f. Ancien peuple d'Espagne qui possédoit une partie de l'Arragon & de la Castille. *Celtiberus, a.* Ce mot sign. Celtes de l'Èbre, c. à d. habitans sur les bords de l'Èbre.

CELTIBÉRIE, s. f. Pays des Celtibères. *Celtiberia.* C'est l'Arragon.

CELTIBÉRIEN, ENNE. Voy. CELTIBÈRE.

CELTIQUE, s. m. & f. Peuple d'Espagne, colonie de Celtes, ou de Celtibères, qui penétrérent jusques sur la côte occidentale d'Espagne, où ils s'établirent depuis le Douro jusques au promontoire *Celtique*, qui étoit apparemment le Cap de Finisterre. *Celticus.*

CELTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient aux Celtes. *Celticus.* La Gaule *Celtique* est la partie de la Gaule qu'occupoient les Celtes.

CELUI, CELLE, au pl. *Ceux* & *celles. Celui-ci, celle-ci*, sont des pronoms démonstratifs, qui signifient la même chose que *Ce. Ille, illa; is, ea.* Ce pron. est de toutes les personnes. Je suis *celui* qui, &c. Vous êtes *celui*, Il est *celui*.

CELUI-LÀ, CELLE-LÀ: au pl. *Ceux-là, celles-là.* Autre pron. démonstratif. Cet homme *là*, ou cette chose-*là*. *Ille, illa. Is, ea.* Il ne faut jamais joindre la particule *là* avec le pronom *celui* ou *celle*, quand ce pron. est immédiatement suivi du relatif *qui*, ou *lequel*: comme, *ceux-là* qui aiment Dieu. *Celui-là*, & *celui-ci* sont des pronoms distributifs. *Celui-là, Ille*, sert à désigner la premiére personne ou la premiére chose dont il a été parlé; & *celui-ci, hic*, désigne la derniére.

CELVULF, s. m. N. pr. d'homme. *Ceolvulfus.*

C E M.

CEMBEL, vieux s. m. Il sign. deux choses: Une danse de campagne sous les arbres; & un tournois, une assemblée de Chevaliers. Ce mot pourroit venir de *cymbalum*, puisqu'on appelle encore en Languedoc une sonnette, un *cimboul.*

CÉMENT, ou CIMENT, s. m. T. de Chym. Composition qu'on fait pour purifier l'or.

CÉMENTATION ou CIMENTATION, s. f. Maniére de purifier l'or par le moyen du cément. Pronone. *cémantation*, & *cémanter.*

CÉMENTER, v. n. Faire la cémentation. Purifier l'or par le moyen du cément.

CÉMÉTÉRIAL, ALE, adj. Qui concerne le cimetiére, qui est situé dans un cimetiére.

CÉMON, s. m. N. pr. d'hom. *Ceadmanus.*

C E N.

CÉNACLE, s. m. Terme consacré, p. d. Le lieu où l'on mange. *Cœnaculum.* Ce mot ne se dit que pour désigner le lieu où Notre Seigneur fit la Cene avec ses Disciples. Le *cénacle* étoit le lieu le plus élevé de la maison; c'étoit une espéce de terrasse, parce que les Orientaux faisoient les toits de leurs maisons plats en forme de terrasse.

CENAGE, s. m. T. de Coût. Droit qui se paye à cause de la pêche accordée sur une riviére.

CÉNAILLE, vieux s. m. Lieu où l'on soupe. *Cœnaculum.*

CENCHRÉE, s. m. Nom du port de Corinthe du côté de l'Orient. *Cenchræa, Cenchreum, Cenchreis.*

CENCHRUS, s. m. Serpent qu'on nomme ainsi, à cause qu'il a plusieurs petites taches blanches, semblables au millet.

CENDAL, s. m. Étoffe fort estimée chez les Anciens, dont on faisoit, entre autres, choses les banniéres. *Cilicii panni genus.* C'étoit une espéce de camelot. Ce mot semble venir de *sindon*, linge fort délié.

CENDRE, s. f. La matiére terrestre qui reste du bois, ou autres matiéres combustibles, quand elles ont été consumées par le feu. *Cinis.* De *Cinere*, ablat. de *cinis*, comme *gendre* de *gener*, *tendre*, de *tener.*

CENDRE GRAVELÉE. C'est la *cendre* de la lie de vin brulée. *Cineres clavellati.*

CENDRE D'AZUR, est de l'azur broyé, lavé & réduit en poudre. *Cinis cæruleus.*

CENDRE VERTE. Couleur bleue dont les Peintres se servent dans les Paysages seulement, à cause qu'elle verdit trop aisément.

CENDRE DE FOUGÈRE, dont on fait le verre de fougère. *Cinis filicis.*

CENDRE DE PLOMB. Voy. CENDRÉE.

CENDRE DE BRONZE. C'est ce qu'on appelle, autrement Pompholix, ou Calamine blanche.

CENDRE D'AUVERGNE. Cendre tirée de plusieurs plantes, nées dans les montagnes d'Auvergne fort exposées au soleil, & toute remplie de sels alkalis. *Cinis Arvernicus.*

On dit, Prendre la *cendre* & le cilice; p. d. Faire pénitence, se mortifier; parce qu'autrefois les Hébreux mettoient de la *cendre* sur leurs têtes dans les désolations publiques.

Le Mercredi des *Cendres*, est le premier jour de Carême, où l'on va prendre des *cendres* bénites, pour témoigner qu'on commence à faire pénitence. *Sacrorum cinerum dies, dies cinerum.*

On dit fig. qu'un cœur est réduit en *cendres*, p. d. qu'il est consumé par l'amour. *Incensus.* On dit aussi d'une passion violente, quand elle paroit assoupie, que c'est un feu caché sous la *cendre.*

CENDRES, se dit aussi de ce qui reste des morts, après qu'on en a consumé les corps par le feu, ou qu'ils ont été réduits en poussiére en se corrompant. *Cinis, cineres.*

On dit fig. qu'il ne faut pas troubler, remuer les *cendres* des morts; p. d. troubler leur repos, flétrir leur mémoire. Révérer, outrager les *cendres* des morts.

CENDRE, se dit encore pour marquer une chose vile, abjecte, méprisable. Nous ne sommes que *cendre* & que poussiére.

On dit pop. d'un mauvais ragoût, roti, bouilli, trainé par les *cendres*. Et d'un bon mari, ou d'une bonne femme, qu'il faudroit les brûler pour en avoir les *cendres*, pour signifier que l'un & l'autre sont fort rares.

CENDRÉ, ÉE, adj. Qui est de couleur de cendre. *Cinereus, cinericius.* Gris *cendré.* Blond *cendré.*

CENDRÉE, s. f. Plomb en fort petits grains, qui sert à tirer sur le menu gibier. *Cinis plumbeus, pilulæ plumbeæ minutissimæ.*

En t. de Plombier, c'est l'écume du plomb.

En t. de Monnoie, les coupelles d'affinages sont aussi appellées casses ou *cendrées.*

CENDREUX, EUSE, adj. Qui est sali, gâté de cendres. *Cinere aspersus, conspersus.* On appelle du fer *cendreux*, celui qui demeure noir, quand même il est poli.

CENDRIER, s. m. Celui qui fait des cendres dans les forêts, le Marchand qui en fait trafic. *Cinerarius.*

It. La partie la plus basse des fourneaux & des réchauds, destinée à en recevoir les cendres. *Cinerarium.*

CENDRIOT, OTE, s. Qui honore les reliques & les cendres des Saints. *Cineriota.* T. injurieux par

par lequel les hérétiques ont quelquefois désigné les Catholiques.

CÈNE. f. f. Cérémonie qu'on fait tous les ans le Jeudi-Saint, en mémoire de la *Cène*, ou du dernier repas que fit JÉSUS-CHRIST avec ses Apôtres, où il leur lava les pieds, & leur recommanda de faire de même. *Ultima Christi Domini cœna.* Du gr. κοινὸς, commun.

Ceux de la Religion prétendue réformée appellent Faire la *Cène*, la Communion qu'ils font entre eux sous les deux espéces.

CÈNE. Filet. Voy. SEINE.

CÉNÉE, f. m. T. de Myth. C'est le nom d'un des Lapithes. *Cenaus.*

CENELLE, f. f. Fruit du houx, qui est petit & rouge. *Aquifolia.*

CENERETH, f. f. Ville de la Tribu de Nephthali.

CENEVÉ. Voy. SENEVÉ.

CENGLE, f. f. CENGLER, v. a. C'est ainsi qu'il faudroit écrire, & non pas *sangle* & *sangler* : 1°. parce que ces mots tirent leur origine du lat. *cingulum* ; 2°. parce qu'on prononce également, soit qu'on écrive *cengle* ou *sengle* : 3°. parce que les mots latins en *in* changent ordinairement cette syllabe en *en* dans notre langue. Ex. *Cinis*, cendre, *infans*, enfant, *inter*, entre, *intrare*, entrer, *intonare*, entonner, &c. ou ils les changent en *ein*. Ex. *Pingere*, peindre, *tingere*, teindre, *fingere*, feindre, &c. On a même écrit autrefois *changle* & *changler* ; & si on a écrit *sangle* dans ce Dict. ce n'a été que pour se conformer à l'usage.

CENIS. Le mont *Cenis*. Partie des Alpes, que les Anciens appelloient les Alpes Cottiennes, entre le Marquisat de Suze & la vallée de Morienne. *Cenisius mons.*

CÉNOBIARQUE ou CŒNOBIARQUE, f. m. Supérieur de Communauté, Supérieur d'un Monastère, Supérieur d'une maison de Moines vivans en commun. *Cœnobiarcha*, *Monasterii Præses.* De κοινὸς, commun, βίος, vie, & ἀρχὴ, commandement.

CÉNOBITE, f. m. Religieux qui vit dans un Couvent, ou en Communauté, sous une certaine Régle. *Cœnobita.* De κοινὸς, commun, & βίος, vie.

CÉNOBITIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à la vie Religieuse & monastique. *Cœnobiticus*, *ca*, *um*. Vie *cénobitique*.

CENOMAN, ANE, f. Ancien peuple de la Gaule Celtique. *Cenomanus.* Ce sont les anciens Manseaux, ou les peuples qui habitoient le Maine. Il y avoit aussi des *Cénomans* dans la Gaule Cisalpine. Leur cap. étoit Bresse, *Brixia.*

CÉNON, f. m. Nom de dignité parmi les hérétiques Montanistes. Les *Cénons* avoient rang entre les Patriarches & les Évêques.

CÉNOTAPHE, f. m. Tombeau vuide : monument dressé à la gloire de quelque mort illustre, dont on n'a pû trouver le corps, ou qui est enterré ailleurs. *Tumulus inanis*, *sepulchrum honorarium*, *cœnotaphium.* De κενὸς, vuide, & de τάφος, sépulcre.

CENS, f. m. Rente seigneuriale & fonciére, dont un héritage est chargé envers le Seigneur de Fief d'où il dépend. *Census.*

Le *cens*, chez les Romains, n'étoit autre chose que la déclaration authentique que faisoient les sujets de l'Empire de tous leurs biens meubles & immeubles, devant les Magistrats commis pour cela.

On appelle le *cens-cher*, lorsque l'héritage censuel est chargé de *cens* annuel à peu-près de ce qu'il peut valoir par an. *Croix de cens*, est la monnoie dont on paye le *cens*, parce qu'autrefois toute la monnoie étoit marquée d'une croix.

Ce mot vient de *censere*, Priser, estimer ; à cause que les Censeurs à Rome estimoient de temps en temps les biens des particuliers, pour imposer les tributs à proportion.

On dit prov. Quitter la terre pour le *cens* ; p. d. Se défaire d'une chose qu'on posséde à des conditions trop onéreuses.

CENSABLE, adj. de t. g. Se dit du Seigneur qui a droit de cens, & *censéable* de l'héritage qui est chargé de cens.

CENSAL, f. m. T. de Commerce du Levant. Courtier.

CENSE, f. f. Petite métairie qu'on donne à ferme, qu'on accense. *Prædium locandum.* Donner à *cense*, c'est affermer moyennant une redevance annuelle, & souvent perpétuelle.

CENSÉ, ÉE, part. paff. du v. *Censer*, qui n'est point en usage à l'act. Tenu, réputé, estimé. *Habitus*, *existimatus.*

CENSERIE, f. f. Courtage, la profession du Censal, & le droit qui lui est dû.

CENSEUR, f. m. C'étoit autrefois un des premiers Magistrats de Rome ; il avoit le soin de l'intérêt public, de la correction des mœurs, de faire le dénombrement du peuple, & d'imposer des taxes sur chaque citoyen. *Censor.*

Il se dit aussi d'un homme critique, qui a coûtume de reprendre, de blâmer les actions & les ouvrages d'autrui.

It. Critique sçavant qui doit faire l'examen d'un livre sans passion, pour y remarquer ce qu'il y a de mauvais & de condamnable.

CENSEURS DES LIVRES. Ce sont des Sçavans préposés par le Chancelier de France pour l'examen des Livres, & pour en porter leur jugement. *Censores Librorum.*

Dans les Universités, le *Censeur* est celui qui est chargé d'examiner les cahiers, soit de Philosophie, soit de Théologie de ceux qui veulent être Maîtres ès Arts, ou Bacheliers, & la capacité des récipiendaires.

Les *Censeurs* sont parmi les écoliers ceux que le Régent choisit pour l'aider à maintenir le bon ordre, & la discipline scholastique.

CENSIER, f. & adj. m. Seigneur qui a droit de lever des cens dans sa Seigneurie. *Prædiatorii vectigalis dominus.* Le *papier censier* est le terrier où sont écrits les cens & les rentes. *Censuum index.*

CENSIER, ÉRE, f. Celui ou celle qui tient une cense à ferme.

CENSITAIRE, f. m. & f. Celui ou celle qui a une terre ou un fonds à charge de payer à un Seigneur de fief un droit de cens, une rente annuelle. *Censitus*, *a.*

CENSITE, adj. m. & f. Sujet au cens. *Censui obnoxius.*

CENSITEUR, f. m. Chez les Romains c'étoit dans les Provinces ce que le Censeur étoit dans Rome. *Censitor.*

CENSIVE, f. f. Étendue d'un fief sur lequel il est dû des cens. *Fundus vectigalis.* On disoit autrefois, *Censif*, f. m.

Il sign. aussi la nature, la qualité des héritages; ainsi on dit, héritage tenu en *censive*, ou à titre de cens.

It. Redevance en argent, ou en denrées, que certains biens doivent annuellement au Seigneur du fief dont ils relévent.

CENSIVEMENT, adv. qui exprime la maniére dont on tient une terre, c. à d. à droit de cens d'un Seigneur. *Cum onere censûs pendendi.*

CENSUEL, ELLE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport au cens. *Ad censum pertinens, censualis.* Droit *censuel.*

CENSURABLE, adj. de t. g. Qui mérite censure, qui est digne de répréhension. *Censurâ dignus.*

CENSURE, f. f. Charge, office de Censeur. *Censura.*

It. Jugement par lequel on condamne. *Censura, reprehensio.* On le dit particuliérement en matiére de Dogme. Il y a eu une *censure* de la Sorbonne contre un tel Livre.

On le dit aussi d'un jugement par lequel on blâme quelque chose, soit en critiquant un Livre où il se trouve des fautes, soit en reprenant les actions d'autrui.

It. Correction ou réprimande que fait un supérieur, ou le public. *Reprehensio.*

On appelle *censures Ecclésiastiques*, les excommunications, interdictions & suspensions d'exercice & de charge Ecclésiastique. *Censura Ecclesiastica, Pontificia.* Les *censures* sont portées, ou par le Droit, *à jure*, ou par le Juge Ecclésiastique, *ab homine.* On divise les *censures* par rapport à l'effet qu'elles produisent, en celles qu'on appelle *latæ sententiæ*, & en celles qu'on nomme *ferendæ sententiæ*, c. à d. en *censures* de sentence prononcée, qui s'encourent par le seul fait; & en *censures* de sentence comminatoire, qui ne s'encourent pas sans une nouvelle sentence du Juge.

CENSURER, v. a. Critiquer, reprendre. *Reprehendere, Censoris virgulâ notare.* *Censurer* les ouvrages, les actions d'autrui.

En matiére de Dogme, *censurer* un livre, une proposition, c'est les condamner comme préjudiciables à la Religion ou à l'État.

CENT, adj. numéral de t. g. Nombre quarré fait de dix multiplié par lui-même. *Centum.* C'est ce nombre qui commence la troisiéme colonne des chifres Arabes, disposés en ordre d'Arithmétique.

Il faut une *s* au pluriel de ce nom, lorsqu'il est adj. par la régle générale des pluriels, soit que *cent* soit suivi d'un mot qui commence par une voyelle, soit que le mot suivant commence par une consonne. Quand on marque l'année courante depuis une époque, comme quand on dit, l'an mil sept *cent* cinquante-quatre depuis la naissance de J. C. *Cent* ne prend pas d'*s* en cette occasion, quoique précédé de *sept*, parce que c'est un nombre absolu pour un nombre ordinal, & que l'on n'y parle que d'une année, comme s'il y avoit, l'an milliéme sept centiéme cinquante-quatriéme. L'Acad. dit *cent* & un an, & non *cent* & un ans.

Le mot lat. *centum*, vient du Gr. κεντεῖν, *pungo*. À chaque *cent* on faisoit un point.

CENT, en t. de commerce, sert à régler la proportion du profit de l'intérêt qu'on fait dans le négoce. Cinq, dix pour *Cent*. *Cent* pour *cent*, c. à d. le double.

Ce nombre certain sign. un nombre grand, incertain, indéterminé. Je lui ai dit *cent* & *cent* fois. *Sæpiùs.* Cet homme a *cent* défauts. *Multus, plurimus.*

Il est quelquefois f. m. Le *cent* de jettons fait une bourse. Un *cent* d'œufs. *Cent* de bois. C'est la mesure des bois de charpente en œuvre de différentes longueurs & grosseurs.

C'est souvent un t. de commerce, qui sert à exprimer certaine quantité des choses dont on trafique. Un *cent* de sel à Amsterdam, c. à d. quatorze tonneaux.

Jouer un *cent* de piquet, c'est jouer une partie de *cent* points au piquet.

CENTAINE, f. f. Cent unités considérées toutes ensemble. *Centum, centenarius numerus, centenas.*

On dit adv. À *centaines*, par *centaines*, p. d. en grande quantité.

CENTAINE. Brin de fil ou de soie par où on doit commencer à dévider un écheveau. *Fili in spiram convoluti initium.*

CENTAURE, f. m. Demi-homme & demi-cheval. *Centaurus.* C'est un monstre fabuleux dont les Poëtes ont attribué la figure aux inventeurs de l'*Equitation*, ou de l'art de monter à cheval.

Les *Centaures* étoient fils d'Ixion & d'une nuée.

Ce mot vient du grec κεντεῖν, *pungo*, & de ταῦρος, *taurus.* Il sign. littéralement *piquebœufs.* Les *Centaures* étoient vraisemblablement de certains bergers riches en bestiaux, & qui habitoient dans les montagnes d'Arcadie.

CENTAURE, est de genre fém. en parlant de la femme d'un *Centaure.*

C'est aussi le nom d'une constellation méridionale, qui comprend 37. étoiles.

CENTAURE, dans l'Histoire, est le nom d'un peuple de Thessalie, qui habitoit le pays qui est au pied du mont Pélius.

CENTAURÉE, f. f. Plante qui a pris son nom du Centaure Chiron, qui fut guéri, à ce que l'on prétend, d'une blessure qu'il avoit au pied, par l'usage de cette herbe, dont on fait deux genres, sçavoir, la grande & la petite *Centaurée. Centaurium majus, vel minus.* La racine de la grande *centaurée* est vulnéraire & astringente. La petite *centaurée* est déterfive, apéritive, vulnéraire, sudorifique, fébrifuge.

CENTAURELLE, f. f. Femelle de Centaure.

CENTÉNAIRE, adj. m. & f. Qui a cent ans. *Centenarius.* Vieillard, prescription, possession *centénaire.*

CENTENAIRE, f. m. Cent livres pesant. Ce t. n'est plus en usage.

CENTÈNE, f. f. Charge, dignité de Centenier. *Centena.*

CENTENIER, f. m. Capitaine qui commandoit à cent hommes chez les Romains. *Centurio.* Il n'est guére en usage qu'en parlant du *Centenier* de l'Évangile. On dit plus ordinairement Centurion.

En certains lieux, c'est un Officier de la milice bourgeoise d'une ville.

CENTIÈME, adj. m. & f. Nombre ordinal de cent, qui est arrivé au nombre de cent. *Centesimus, a.*

CENTINODE, f. m. Petite plante qui est ainsi appellée, à cause que ses tiges sont pleines de nœuds. *Polygonum latifolium*, ou *centinodia.* C'est une espéce de renouée. Voy. ce mot.

CENTON, f. m. Ouvrage de poësie, composé de vers ou de parties de vers empruntés d'un Auteur célébre. *Cento.*

On appelle aussi par extension, *Centon*; un ouvrage rempli de morceaux dérobés.

Le mot lat. *cento* sign. un *manteau rapetassé*, fait de piéces rapportées.

CENTONAIRE, s. m. On donnoit ce nom chez les Romains aux Artisans qui préparoient les centons, c. à d. les piéces de cuir & d'étoffe mouillée dont on couvroit les galeries couvertes appellées *Vinea*, sous lesquelles les assiégeans faisoient leurs approches dans un siége, & les tours & autres machines dont on se servoit pour faire les attaques & pour battre une place. *Centonarius.*

CENT PIEDS, s. m. Serpent très-venimeux que l'on voit a Siam.

CENTRAL, ALE, adj. T. dogmat. On appelle en Chymie, le feu *central*, celui que les Chymistes s'imaginent être au centre de la terre. *Centralis.* On appelle en Géom. *point central*, le point du milieu d'une figure circulaire. L'Éclipse parut *centrale*, c. à d. que le centre de la Lune étoit parfaitement opposé au centre du Soleil. Communion *centrale*, celle qu'on a avec le Pape comme Chef de l'Église, & centre de la Communion de ses membres.

CENTRE, s. m. Le point qui est au milieu d'une figure circulaire, duquel si on tire des lignes droites à la superficie, elles sont toutes égales. *Centrum.*

On appelle aussi *centre* dans les autres figures curvilignes, les points où se ramassent les rayons réfléchis. On l'appelle autrement le *foyer*. *Focus.*

C'est aussi dans les figures polygones le point où se coupent leurs diagonales, quoiqu'il ne soit pas également éloigné des extrémités, comme dans les carrés longs, les trapèzes, hexagones, &c.

En t. de Guerre, le *centre* du bastion est le point qui est au milieu de la gorge du bastion. Le *centre* du bataillon, c. à d. le milieu.

En Méchan. le *centre* de gravité est le point par où un corps étant suspendu, il est en équilibre de tous côtés.

CENTRE DE CONVERSION. T. de Méchanique. C'est le point immobile sur lequel une chose tourne. *Centrum conversionis.*

CENTRE de mouvement. Le point autour duquel se fait un mouvement circulaire.

CENTRE *d'équilibre forcé*, est le point où un corps est placé entre deux ressorts bandés, lesquels font un effort égal pour se dilater en directions opposées, & est par cela même retenu en équilibre.

CENTRE, se dit aussi d'une ville cap. située à peu près au milieu d'un État, d'une Province. *Umbilicus.*

It. Le lieu où tendent tous les corps graves.

CENTRE OVALE OU CERVEAU. T. d'Anat. C'est un amas de petites fibres molles & flexibles, sur lesquelles l'action des objets, ou le cours des esprits animaux fait impression, ensorte que l'on regarde le *centre ovale* comme l'organe immédiat de l'imagination.

CENTRE se dit fig. du lieu où on a tous ses plaisirs, ses commodités. *Locus ubi nihil ad perfectam felicitatem deest.*

Il se dit encore fig. en choses spirituelles de ce d'où dépendent plusieurs choses, à quoi elles doivent se rapporter, à quoi elles doivent être unies. Le *centre* de la foi, le *centre* de l'unité, le *centre* de la communion.

On le dit aussi du lieu où abondent toutes les choses d'une même nature. Être au *centre* des sciences, des beaux arts.

On dit prov. & en colère, qu'on voudroit être au *centre* de la terre; c. d. qu'on voudroit être bien loin, ou bien caché.

CENTRIFUGE, adj. de t. g. T. de Phys. Qui s'éloigne du centre. Force *centrifuge*. *Centrifuga.* De *centrum*, centre, & *fugio*, je fuis.

CENTRINE, s. f. Poisson de mer que les Italiens appellent *pesce porco*. Sa chair est nerveuse, visqueuse, & ne se mange point. Étant séchée, elle excite l'urine.

CENTRIPÈTE, adj. m. & f. T. de Phys. Qui tend au centre, qui cherche le centre. *Centripeta.* Mouvement, force *centripète*.

De *centrum*, centre, & *peto*, je tends, je vais.

CENTROSCOPIE, s. f. T. de Mathém. Traité du centre: partie de la Géométrie qui traite du centre. *Centroscopia.*

De κέντρον, *centrum*, & σκοπέω, *considero.*

CENT-SUISSES. Voy. SUISSE.

CENTUMVIR, s. m. Officier de l'ancienne Rome établi pour juger de certaines affaires civiles, comme des testamens, des tutelles, des prescriptions. *Centumvir.* Il y avoit 105. Magistrats de cette espèce.

CENTUMVIRAL, ALE, adj. Qui appartient aux Centumvirs, qui est de leur ressort, & de leur dépendance. *Centumviralis, e.*

CENTUPLE, adj. m. & f. & s. m. Cent fois autant. Portion, mesure *centuple*. *Centuplum*; *centuplus, a, um.*

CENTURIATEUR, s. m. qui ne se dit que des Sçavans Luthériens de la ville de Magdebourg, qui ont écrit, & divisé l'Histoire Ecclésiastique par centaines d'années. *Centuriator.*

CENTURIE, s. f. Partie d'une chose divisée, ou rangée par centaines. *Centuria.* Le peuple Romain s'assembloit par *centuries*, & ces assemblées s'appelloient *Comitia centuriata.*

Il se dit particuliérement des vers de Nostradamus rangés par centaines de quatrains.

CENTURIES DE MAGDEBOURG. Histoire Ecclésiastique divisée en treize *centuries*. *Res Ecclesiastica per centurias descripta.* Voy. CENTURIATEUR.

CENTURION, s. m. Officier d'infanterie dans l'ancienne Milice Romaine, qui commandoit à cent soldats; c'est la même chose que *Centenier*. *Centurio.*

CENTUSSE, s. f. Cent sols de monnoie Romaine. *Centussis.*

CEO.

CEOLS, s. m. N. pr. d'hom. *Celsus.* S. Celse, vulgairement appellé S. *Ceols*, *Ceouls*, & par corruption S. *Sous*, & même *Cinqsoles.*

CEP.

CEP, s. m. Souche, pied de vigne. *Vitis*, *vinea*, *stirps*, *truncus.* De *cippus*, tronc; ou de *caput*, tête. C'est par abus que quelques-uns écrivent *sep.*

CEP DE DRISSE. T. de Mar. Grosse piéce de bois mise de bout à l'arriére du grand mât sur la tatlingue, & garnie par en-haut de trois ou quatre ruaux ou rouets de poulies, pour faire la manœuvre de l'issas. *Scapus*, *funis antenna.* On l'appelle autrement *bloc* ou *roc d'issas.*

CEP, ou CEB, s. m. Espéce de Satyre, ou plûtôt de Singe, dont parle Solin. *Cepus*, ou *Cebus.*

Ceps, ſe dit au pl. des fers qu'on met aux pieds & aux mains des priſonniers. *Compedes.* On le dit auſſi de deux piéces de bois échancrées où on engage les pieds du criminel pour le tenir plus ſûrement priſonnier, ou pour lui donner la queſtion.

Ce mot vient *ex eo quòd capiat pedes*, de ce que cette machine prend les pieds. *Chep* s'eſt dit autrefois pour priſon, cachot.

CEPÆA, ſ. f. Petite plante, qui eſt une eſpéce de Joubarbe.

CÉPEAU, ſ. m. Tronc ou ſouche de bois, ſur lequel les ouvriers, quand ils fabriquent les monnoies, poſent leur tas ou leur pile, pour les frapper & marquer. Du lat. *cippus.*

CÉPÉE, ſ. f. T. d'exploitation de bois. Buiſſon, ou plûtôt Bois qui repouſſe d'une même ſouche touffe de pluſieurs arbres qui ont pouſſé d'un même tronc.

CEPENDANT, adv. de temps. En attendant; pourtant, pendant ce temps-là. *Intereà, interim, tamen, attamen.* Il ſign. auſſi, Néanmoins. *Tamen.* Autrefois on diſoit *cependant que*, *Intereà dum: dum, donec*, pour, *tandis que*, mais aujourd'hui on dit *tandis que.*

Du lat. *hoc pendente negotio.*

CÉPHALALGIE, ſ. f. T. de Méd. En général Toute ſorte de douleur de tête; mais en ſa propre ſignification, Douleur de tête récente. *-gia.* Du gr. κεφαλὴ, *tête*, & d'ἄλγος, *douleur.*

CÉPHALE, ſ. m. fils de Déjonée, Roi de Phocide, épouſa Procris, ſœur d'Orithie, Roi d'Athenes.

CÉPHALÉE, ſ. f. Douleur de tête invétérée. *-æa.* De Κεφαλὴ, tête.

CÉPHALIQUE, adj. m. & f. T. de Méd. qui ſe dit de tout ce qui appartient à la tête, ou à ſes parties. *Capiti utilis.* Remède *céphalique*, propre pour les maux de tête. Veine *céphalique* du bras, qu'on croyoit autrefois venir de la tête. *Vena cephalica.*

CÉPHALONIE, ſ. f. Iſle ſituée dans la mer Ionienne, vis-à-vis des golphes de Patras & de Lépante. C'eſt auſſi le nom de la ville cap. de l'Iſle. *-nia.*

CÉPHALOPHARYNGIEN, adj. m. T. d'Anat. qui ſe dit de deux muſcles de l'orifice de l'œſophage, qu'on appelle *pharynx.*

CÉPHAS, ſ. m. Nom que Jesus-Christ donna à ſaint Pierre, après qu'il eut confeſſé ſa divinité, & qu'il étoit fils de Dieu. Ce nom eſt Syriaque & Chaldéen כיף, & כיפא, ou כאפא: il ſign. *pierre*, & Jesus-Christ le donna à Simon, fils de Jonas, pour lui déclarer qu'il ſeroit après lui la pierre ſur laquelle il bâtiroit ſon Égliſe.

CÉPHÉE, ſ. m. Conſtellation ſeptentr. compoſée de 19. étoiles. *Céphée* étoit un Roi d'Éthiopie, qui fut le pere de la belle Andromède, que Perſée délivra d'un monſtre, & qu'il épouſa.

CEPPEAU. Voy. CÉPEAU.

CÉPUZE, ſ. f. Le Comté de *Cépuze* eſt une petite Province de la haute Hongrie. *Cepuzienſis Comitatus.*

CEQ.

CEQUIN. Voy. SEQUIN.

CER.

CÉRAMBE, ſ. m. T. de Myth. Habitant du Mont Othrys en Theſſalie, qui ſe retira ſur le Parnaſſe pour éviter l'inondation du déluge de Deucalion, & y fut changé en une eſpéce d'eſcarbot qui a des cornes. κέραμβυς, eſcarbot.

CÉRAMIQUE, ſ. m. Il y avoit à Athènes deux lieux de ce nom; l'un dans la ville, & l'autre hors de la ville. Le *Céramique* de la ville étoit un lieu où l'on faiſoit aux frais du public les funérailles & les oraiſons funèbres de ceux qui avoient été tués dans la guerre. Celui du fauxbourg étoit un lieu où les femmes débauchées s'aſſembloient.

Κέραμος, tuile, & κεραμικὸς, lieu où l'on fait de la tuile, ou bâti de brique.

CÉRAN, ſ. m. N. pr. d'hom. *Ceraunus*, *Ceraunius.*

CÉRANT, vieux ſ. m. Petite monnoie, ou autre choſe de fort peu de conſéquence.

CÉRASINE, ſ. f. Sorte de breuvage des Tartares.

CÉRASTES, ſ. m. pl. Peuples de l'Iſle de Chypre qui ſacrifioient les étrangers à Jupiter Hoſpitalier.

CÉRASTÈS, ſ. m. Serpent d'Afrique qu'on appelle *cornu Céraſtes*, & qui a deux cornes. Du gr. κέρας, corne.

CÉRAT, ſ. m. T. de Méd. Onguent ou liniment fait d'huile & de cire, qui ſert de remède à pluſieurs maladies, & particuliérement à celles de la peau. *Ceratum.* Du lat. *cera*, cire.

CÉRATION, ſ. f. T. de Chym. Diſpoſition d'une matiére pour la rendre propre à être fondue, quand de ſoi-même elle ne l'étoit pas. *Ceratio.*

CÉRATOGLOSSE, ſ. m. C'eſt un des deux muſcles de la langue qui la tire à côté & en arriére.

CÉRATOPHYLLON, ſ. m. Plante aquatique.

CÉRAUNIEN. Voy. ACROCÉRAUNIEN.

CERBÈRE, ſ. m. Chien à trois têtes, que les Poëtes ont feint être commis à la garde des enfers. *Cerberus.* Héſiode lui donne cinquante têtes, & Horace cent.

Du gr. κρεοβόρος, carnacier.

On appelle fig. & par exagération, un Suiſſe; ou un Portier trop rébarbatif, un *cerbère.*

Les Chymiſtes donnent ce nom au ſalpêtre.

CERBONEY, ſ. m. N. pr. d'hom. *Cerbonius.*

CERCACOLA, ſ. f. Sorte de Drogue.

CERCEAU, ſ. m. Cercle de bois dont on ſe ſert pour relier les tonneaux, les cuves. *Circulus.* On dit d'un cheval adroit, qu'il tourneroit dans un *cerceau.*

Cerceaux, en t. de Fauc. ſont des pennes du bout de l'aile des oiſeaux de proie.

Cerceau, eſt auſſi un t. d'Oiſelier, qui ſign. une ſorte de filet pour prendre des oiſeaux à l'abreuvoir.

Les Porteurs d'eau à Paris appellent *cerceau*, un ovale fort allongé, au milieu duquel ils ſont placés quand ils portent leurs ſeaux.

C'eſt auſſi un vieux mot qui ſign. les agitations de l'air par le battement des ailes des oiſeaux.

CERCELLE, ou CERCERELLE. Quelques-uns diſent SARCELLE, ſ. f. Petit oiſeau aquatique, reſſemblant au canard, mais beaucoup plus petit, & dont la chair eſt plus délicate. *Querquedula, cerceris.*

CERCHE, ſ. f. T. d'Architect. Cercle dont on ſe ſert pour donner la forme à des voutes, & la diminution qu'elles doivent avoir, ainſi qu'à toutes les choſes dont la forme eſt circulaire. *Circulus. Cerche rallongée*; C'eſt la ligne d'un plan circulaire rallongée dans ſon élévation; *cerches ſurbaiſſées*, *ou ſurhauſſées.* Voy. ces mots. *Cerche*, vient de l'italien *cerchio.*

CERCIO, s. m. Oiseau des Indes plus disciplinable que le Perroquet même, pour apprendre a parler.

CERCLE, s. m. T. de Géom. Figure plane comprise sous une seule ligne courbe, qui a un point au milieu, duquel si on tire des lignes droites a sa circonférence, elles sont toutes égales. *Circulus.*

Un grand *cercle*, en parlant de la sphère, c'est celui qui divise également un globe, & qui a le même centre que lui, tels que l'Horison, l'Équateur, le Méridien, l'Écliptique, & les deux Colûres. Les Azimuts & les *cercles* de position sont aussi de grands *cercles*. Les petits *cercles* sont ceux qui ne divisant pas la sphère également, n'ont leur centre que dans l'axe du globe, & non pas le même que la sphère: comme les Tropiques, les *cercles* Polaires, & autres parallèles. Les *cercles paralleles* sont tirés de l'Occident a l'Orient par tous les dégrés du Méridien, en commençant depuis l'Équateur, auquel ils sont parallèles, jusqu'aux pôles du monde. Les *cercles de longitude* a l'égard des étoiles fixes, sont plusieurs petits *cercles* paralléles a l'écliptique, lesquels diminuent à proportion qu'ils approchent du Zodiaque. Les *cercles de latitude* a l'égard des étoiles, sont plusieurs grands *cercles* qui coupent l'écliptique. Les *cercles de longitude terrestre*, sont plusieurs *cercles* que l'on conçoit sur la superficie de la terre, paralléles à la ligne équinoctiale. Les *cercles de latitude terrestre*, sont plusieurs *cercles* qui passent par les pôles de la terre, & par tous les points de la ligne équinoctiale.

Cercles de déclinaison. Voy. DÉCLINAISON. *Cercles de position.* Voy. POSITION. *Cercle horaire.* Voy. HORAIRE.

La *Quadrature du cercle* est un problême, par lequel on cherche la maniére de faire un quarré, dont la surface soit égale parfaitement & géométriquement a celle d'un *cercle*. *Quadratura circuli.*

On dit fig. quand on veut parler d'une chose difficile, ou impossible, qu'on auroit aussi-tôt trouvé la *quadrature du cercle*.

On appelle *cercle d'or*, une espéce de petite couronne chez les Romains, qui étoit la marque de la dignité du Patriciat.

Cercle, sign. aussi un cerceau, ou piéce de bois flexible, ou de fer, ou de quelqu'autre matiére qui sert de lien pour serrer & lier quelque chose. On dit prov. qu'on ne connoît pas le vin au *cercle*, p. d. qu'on ne connoit pas a la mine le caractère d'une personne.

Cercles goudronnés, en t. de Guerre, ce sont de vieilles méches, ou de vieux cordages trempés dans le goudron, & tournés en *cercles*.

Cercles a feu. Machines de guerre. Ce sont deux ou trois grands *cercles* de bois, liés ensemble avec du fil d'archal, & autour desquels on met plusieurs grenades, canons de pistolet chargés, & autres choses de cette nature, le tout entouré d'étoupin & de feux d'artifice.

Grand Cercle. Petit Cercle. T. de guerre qui se dit de l'assemblée que font tous les soirs en cercle tous les Sergents d'une garnison, pour donner l'ordre. On l'appelle ainsi à la distinction de ceux de chaque régiment. *Cœtus, conventus structurarum turmarum.*

Cercle, se dit aussi de ce qui paroît en rond. Il se fait quelquefois un *cercle* lumineux autour du soleil, qu'on appelle *parélie*.

En t. de Blas. il se dit de ce qui est rond, uni & pereé.

It. Assemblée qui se fait chez la Reine, où les Dames se tiennent en rond autour d'elle, où les Duchesses ont le privilége d'être assises sur un tabouret. *Circulus, corona, consessus.* Il se dit aussi par extension de toutes les assemblées qui se font chez les Dames.

Il se dit en Log. du vice d'un argument qui suppose le principe qu'il doit prouver, & qui prouve apres le principe par la chose qu'on pense avoir prouvée. On le dit aussi des définitions de deux mots synonymes l'un par l'autre.

Il se dit aussi de tout ce qui revient de temps en temps.

On appelle aussi en Géogr. les *cercles* de l'Empire, les diverses Provinces, Villes & Principautés de l'Empire qui ont droit de se trouver aux Diétes. *Circuli.* L'Allemagne se partage en dix *cercles*.

Cercle d'équation, est un *cercle* nouvellement imaginé, & ajoûté aux cadrans des pendules, pour marquer l'heure vraie du Soleil.

Les Chymistes appellent *cercle*, un instrument de fer rond qu'ils font rougir, & avec lequel ils coupent le cou d'un vaisseau de verre.

Cercle membraneux. T. d'Anat. Partie de l'oreillette gauche du cœur, qui entoure intérieurement son embouchure. *Circulus membranosus.*

CERCLER, v. a. Il signifioit autrefois, Environner, entourer. *Circumdare.*

Cercler un tonneau, ou une cuve. C'est y mettre des cercles. *Circulis constringere.*

CERCLIER, s. m. Ouvrier qui travaille à faire des cercles ou cerceaux dans les forêts. *Circulorum opifex.*

CERCOPES, s. m. pl. Peuples qui habitoient une Isle voisine de la Sicile. On dit que Jupiter les changea en singes, à cause de leur méchanceté. Leur nom en gr. sign. singes.

CERCOPITHEQUE, s. m. Espéce de singe, auquel les Égyptiens rendoient les honneurs divins.

CERCOSIS, s. f. T. de Méd. Excroissance de chair, qui sort de l'orifice de la matrice, le remplit & la bouche.

Du gr. κέρκος, *queue:* parce que cette excroissance est quelquefois aussi longue que la queue d'un renard.

CERCUEIL, s. m. Espéce de coffre où l'on met les corps morts. *Feretrum.* Quand il est de bois, on l'appelle communément *biére*. De *sarcolium*, fait du gr. σάρξ, *chair*.

Figurément il sign. le tombeau, la mort. *Tumulus.*

CERDAGNE, s. f. Petite Province auprès des Pyrénées, partie en Espagne dans la Catalogne, & partie en France dans le Roussillon. Puycerda est la cap. de l'Espagnole, & Mont-Louis de la Françoise. *Cerretania.*

CERDEAU. Voy. SERDEAU.

CERDONIENS, s. m. pl. Anciens Hérétiques, qui ont été dans la plûpart des erreurs de Simon le Magicien, de Saturnin & des autres Gnostiques.

CÉRÉALES, s. f. pl. Fêtes de Cérès, en l'honneur de Cérès. *Cerealia.* On les célébroit avec beaucoup de pureté, jusques-là que c'eût été les polluer, que d'user du mariage pendant les huit jours qu'elles duroient. Les dames seules les célébroient

en habit blanc; les hommes vêtus aussi de blanc n'en étoient que les spectateurs.

CÉRÉMISSES ou CZERÉMISES, s. m. pl. Peuples de la Moscovie Orientale, qui sont au rivage du Volga ou Rha, entre Nisi-Novogorod & Cazan. Quelques-uns sont Mahométans, & les autres Payens.

CÉRÉMONIAL, s. m. Livre où est contenu l'ordre des cérémonies. *Ritualis liber*, *Cæremoniarum codex*.

It. L'assemblage des cérémonies que l'on observe les uns envers les autres par civilité, par honnêteté, ou par devoir. *Mutua vitæ communis urbanitas.*

CÉRÉMONIAL, ALE, adj. Qui concerne les cérémonies. *Cæremonialis.* Loix cérémoniales des Juifs.

CÉRÉMONIE, s. f. Assemblage de plusieurs actions, formalités, & maniéres d'agir qui servent à rendre une chose plus magnifique & plus solemnelle. *Solennes ritus*, *ceremonia*, comme si l'on disoit, *Cereris munia*, oblations à Cérès.

CÉRÉMONIE, dans les choses Ecclésiastiques, est proprement une action extérieure établie par l'Église pour rendre le service divin plus auguste & plus respectable. *Sacer ritus*, *sacri ritûs cerimonia.*

Il se dit aussi des déférences qu'on a les uns pour les autres par civilité & par honnêteté. *Scita vitæ communis urbanitas.*

Il sign. encore, les façons, les complimens, & les grimaces qu'on fait, ou pour refuser quelque chose, ou pour y consentir. *Comitas plus nimio affectata.*

Habit de *cérémonie*, est un habit décent, convenable à sa profession. *Vestitus splendidior ad pompam comparatus.* En *cérémonie*, solennellement & avec éclat.

Grand-Maître, Maître, Aide des cérémonies : ceux qui ont soin de faire garder l'ordre, & les *cérémonies* accoutumées dans les actions d'éclat & de solennité. *Rituum solemnium Magistri*, *moderatores.*

On dit ordinairement, Sans *cérémonie*. *Familiariter*, *sine ullâ comitatis affectatione* ; p. d. librement & sans façon.

CÉREMONIEUX, EUSE, adj. & s. Formaliste, façonnier, qui est importun en voulant faire trop d'honneur & garder trop de mesures. *Nimius comitatis affectator.*

On dit ironiq. d'un homme qui en use plus librement, plus familiérement qu'il ne faudroit, qu'il n'est point *cérémonieux.*

CÉRÈS, s. f. Déesse du Paganisme, fille de Saturne, & de Rhéa, qui avoit trouvé l'art de cultiver la terre, & qu'on honoroit comme la Déesse des bleds. C'est pourquoi les fruits & les grains s'appellent en poësie les dons, les présens, les trésors de *Cérès.* Et on la prend pour le pain même, comme Bacchus pour le vin. Sans *Cérès* & Bacchus Vénus est languissante. *Sine Cerere & Baccho friget Venus.*

CÉRET, s. m. Pet. ville de France dans le Roussillon, avec un pont magnifique d'une seule arche. *Ceretum.*

CÉRÉTHE ou CÉRÉTHIEN ou CÉRÉTHEN, ENNE, s. Nom propre d'un peuple qui faisoit partie des Philistins, & qui habitoit vers le midi de la Terre Sainte, du côté de l'Égypte. *Cerethæus.* David avoit à son service des troupes de ces *Céréthes*, comme le Roi de France a des étrangers pour sa garde.

CERF, s. m. (L'*f* ne se prononce pas.) Animal sauvage que les grands Seigneurs prennent plaisir à chasser, qui est fort léger à la course, & qui porte sur la tête un grand bois, qu'il met bas tous les ans vers le mois d'Avril. *Cervus.* La femelle du *cerf* s'appelle *biche*. Le petit *cerf* s'appelle *faon.*

On appelle dans le Man. *mal de cerf*, un rhumatisme, qui tombe sur les mâchoires & sur le train de devant d'un cheval.

En t. de Blâs. on dit, un *cerf sommé*, c. à d. ramé de 9. 10. 11, ou 12 cors ; quelquefois sans nombre.

On dit prov. Au *cerf* la biére, & au sanglier le miére ; p. d. que les plaies que fait le *cerf* sont mortelles : car le *miére* signifioit autrefois *Médecin.*

CERF-VOLANT, s. m. (Prononc. *cer-volant.*) Petit animal, sorte d'escarbot, ou insecte volant, ainsi appellé, parce que le mâle porte des cornes dentelées semblables à celles d'un *cerf* ; mais la femelle n'en a point. *Scarabæus Lunatus* ou *cornutus*, ou *corniger.*

Il y a une espéce de *cerf-volant* dans la Virginie, dont le chant est si aigu & si fort, que tout le bois en retentit.

C'est aussi une machine faite avec de l'osier & du papier, que les enfans attachent à une corde, & qu'ils font voler en l'air. *Ludicra scarabæi Lunati in auras volantis effigies.*

CERF-VOLANT. C'est ainsi que l'on appelle les cuirs tannés à fort, dont le ventre a été ôté.

TAUREAU-CERF, POURCEAU-CERF. Voy. TAUREAU & POURCEAU.

CERFEUIL, s. m. Plante potagère, dont les racines & les semences sont apéritives & diurétiques. *Chærophyllum sativum*, *cerefolium.*

CERFOUETTE. Voy. SERFOUETTE.

CERFOUIR. Voy. SERFOUIR.

CERFROI, s. m. Monastere du Diocèse de Meaux, chef de tout l'Ordre des Mathurins. *Cerfredum.*

CÉRIACA, s. m. Arbre dont les fleurs sont semblables à la feuille appellée étoile.

CÉRIGO, s. m. Isle de la Méditerranée sur la côte de la Morée, & dans le canal qui est entre cette presqu'isle & l'isle de Candie, au midi du cap Malio. *Cythera.* Elle appartient aux Turcs.

CERIN. Voy. SERIN.

CÉRIN, s. m. N. pr. d'hom. *Quirinus.*

CÉRINTHIENS, s. m. pl. Anciens Hérétiques qui ont pris leur nom de Cérinthe, qui fut un zélé défenseur de la Circoncision, & qui croyoit que JESUS étoit un pur Homme ; mais que dans son Baptême une vertu céleste descendit sur lui, ensorte qu'il fut alors comme sacré par le S. Esprit & fait CHRIST. *Cerinthii.*

CERISAIE, s. f. Lieu planté de cerisiers. *Locus cerasis consitus.*

CERISE, s. f. Petit fruit à noyau, rouge & rond, qui est des premiers qui viennent au printemps. *Cerasum.*

La *cerise de Portugal* est la plus grosse, & la meilleure de toutes ; & sa couleur est d'un incarnat admirable. La *cerise de Montmorency* est grosse & tardive, à courte queue, & la plus estimée. Il y a une *cerise bleue*, qui est plus rare qu'aucune autre, qui est venue de Flandre, & est d'un goût délicieux. Les premiéres *cerises* furent apportées à Rome par Lucullus, de *Cérasunte*, ville de Pont, après qu'il eut vaincu Mithridate.

PÊCHE-CERISE. Voy. PÊCHE.

CERISÉE, vieux ſ. f. Lieu planté de Ceriſiers. *Locus ceraſis conſitus.*

CERISETTE, ſ. f. Eſpéce de prune, dont la couleur eſt rouge. C'eſt de-là qu'elle a pris ſon nom.

CERISIER, ſ. m. Arbre qui porte des ceriſes. *Ceraſus.* On nomme gomme de pays, *gummi noſtras*, celle qui découle du tronc de cet arbre.

CÉRISOLES, ſ. m. Village des États de Savoie, ſitué ſur une colline entre Carmagnole & Albe. *Ceriſola.*

CÉRITES, ſ. m. pl. Peuples d'Étrurie, qui durant la guerre des Gaulois, reçurent chez eux les Prêtres & les Veſtales de Rome avec les ſtatues des Dieux, & les inſtrumens de la Religion, enſorte que le culte des Dieux ne fut aucunement interrompu. *Cærites.*

CERMOISE, ſ. f. Tulipe dont la couleur eſt incarnat, tirant au colombin, avec du blanc de lait.

CERNAY, ſ. m. Ville de France dans la Champagne.

CERNAY, Voy. PERDRIGON DU CERNAY.

CERNE, ſ. m. Rond qui ſe trace ſur la terre, ſur le ſable. *Circulus, orbis.* Il ſe dit proprement de ces figures, que les Magiciens font avec leur verge enchantée.

En Fauc. on appelle vol à grand *cerne*, celui des oiſeaux qui vont haut & bas.

CERNE, ſe dit auſſi du rond livide qui ſe fait quelquefois autour d'une plaie, qui n'eſt pas en bon état, ou autour des yeux quand ils ſont battus.

Ce mot, auſſi-bien que ceux de *cerneau* & *cerner*, vient de *c cinus*, compas qui coupe en rond.

CERNEAU, ſ. m. La moitié d'une noix verte, qu'on tire de ſa coque, & qu'on mange avec du ſel, quand on l'a épluchée. *Juglandium nucleus è viridi putamine cultro eductus.*

Vin de cerneaux, c. à d. fort, & haut en couleur, qui eſt bon à boire au temps des *cerneaux*, comme ayant perdu ſes fumées. *Vinum vehemens ac vividi coloris extremâ tempeſtate bibendum.*

CERNER, v. a. Faire un cerne autour de quelque choſe avec quelque ferrement coupant par la pointe, pour en retirer ce qui eſt enfermé dedans. *Enucleare, educere, eximere.* *Cerner* des noix. *Cerner* une pomme, pour en tirer ce qui eſt verreux ou pourri. Les Artiſans appellent auſſi *cerner*, couper en rond, *circumcidere.*

On dit, *cerner* un arbre par le pied; p. d. y faire un cerne tout autour. *Fodere.*

CERNÉ, ÉE, part. paſſ. On dit qu'une perſonne a les yeux *cernés*, quand elle a les yeux battus.

CEROENE. Voy. CIROENE.

CÉROFÉRAIRE, ſ. m. T. de Liturgie. C'eſt le même que l'Acolythe. *Ceroferarius.* Ce mot veut dire *Porte-cierge*, & vient de *cereus*, cierge, & *fero*, je porte.

CÉROMANTIE ou CÉROMANCE, ſ. f. Eſpéce de divination; art de deviner par le moyen de figures de cire. *-tia.* De κηρὸς, cire, & μάντεια, divination.

CÉROPISSE, ſ. f. Emplâtre faite avec de la poix & de la cire. Κηρόπισσος.

CERQUEMANAGE, ſ. m. T. de Coût. Droit, ou exercice de la charge, ou office de Cerquemaneur. *Circamanaria.* On trouve dans quelques Coût. *Cherq e menage.*

CERQUEMANEMENT, ſ. m. Action de cerquemaner.

CERQUEMANER, v. a. T. de Coût. Faire deſcente ſur les lieux avec jurés experts Cerquemaneurs pour régler les différends qui naiſſent au ſujet des limites d'un héritage, d'une maiſon, d'un chemin. De *chercher*, & de *manoir*; ou de *circare agrum*, meſurer un champ: & de *man*, qui ſign. *homme* en Allemand & en Flamand.

CERQUEMANEUR, ſ. m. Juge ou Expert & Maître-Juré, qu'on appelle pour planter des bornes d'héritages, ou pour les raſſeoir & les replanter, & qui a quelque juriſdiction pour en juger les différends. *Circamannus.*

CERRE, ſ. m. T. de Bot. Eſpéce de chêne, dont la calotte qui couvre le gland eſt employée, comme l'écorce du chêne, à corroyer les cuirs. *Cerrus.*

CERS, vieux ſ. m. Vent de biſe. *Boreas*, *Aquilo.* De *circius ventus.*

CERTAIN, AINE, adj. & ſ. Conſtant, véritable, dont on ne doit point douter. *Certus*, *minimè dubius*, *indubitatus.* En ce ſens il ne ſe dit que des choſes. En parlant des perſonnes, *Certain* ſign. Aſſuré. Être *certain* de quelque choſe.

CERTAIN, ſe dit auſſi dans un ſens vague d'une perſonne ou d'une choſe en général; de ce qu'on ne ſçait pas avec une entiére certitude. Il s'emploie alors pour le pron. *Quelque*, & ne ſe met jamais que devant le ſubſt. *Certaines* gens, *certaines* choſes, *certaines* raiſons. En mettant *certain* après le ſubſtantif, cela feroit un ſens fort différent.

C'eſt auſſi un t. de mépris, ſoit par rapport aux perſonnes peu eſtimables, ſoit par rapport aux choſes qu'on mépriſe. *Neſcio quis.*

Il ſe dit auſſi pour, Fixe & précis. *Certus*, *conſtitutus.* En ce ſens il ne ſe dit que des choſes.

En t. de Pal. il ſign. Inſtruit & fondé de pouvoir ſuffiſant. *Inſtructus*, *edoctus.* *Certain* eſt quelquefois ſubſt. & ſign. Choſe certaine. Il ne faut jamais quitter le *certain* pour l'incertain.

CERTAINEMENT, adv. D'une maniére certaine, infaillible. Aſſûrément, indubitablement. *Certè*, *certo.*

CERTEAU, ſ. m. Le *certeau* d'été eſt une eſpéce de poire qui vient à la fin de Septembre. Le *certeau* muſqué eſt une poire d'Automne.

CERTES, adv. qui ſert quelquefois de liaiſon pour les périodes. Certainement. *Certè.* On ne s'en ſert guere que dans l'hiſtoire, dans un diſcours d'éloquence, & en poëſie.

CERTIFICAT, ſubſt. maſculin. Témoignage qu'on donne par écrit, pour faire connoître la vérité de quelquechoſe. *Scripta certificatio*, *ſcriptum teſtimonium.*

Certificat de deſcente. Billet par lequel les Commis du bureau des traites déclarent qu'ils ont viſité certaines marchandiſes, conduites ou deſcendues à leurs bureaux.

CERTIFICATEUR, ſ. m. Celui qui ſe rend caution d'une caution, qui la certifie ſolvable. *Conſponſor.* On l'appelle dans l'ancienne Prat. *Contrepleige.*

Certificateur de criées. Avocat ou Procureur Praticien qui certifie des criées. *Teſtis facta Magiſtratûs nomine promulgationis.*

CERTIFICATION, ſ. f. Atteſtation ou aſſûrance par écrit que l'on donne ou que l'on reçoit. *Conſignata ſcripto certificatio.* *Certification* de caution. *Data pro ſponſore cautio.*

En t. de Pal. c'eſt une formalité requiſe après avoir fait faire des criées pour faire un décret valable. *Conſignatum factæ Magiſtratûs auctoritate promulgationis teſtimonium.*

CERTIFIER, v. a. Rendre témoignage de la vérité de quelque chose, soit de bouche, soit par écrit. *Testari verbo, scripto rem aliquam.*

CERTIFIER DES CRIÉES. Donner une attestation que des criées sont faites suivant les formes requises. *Factam auctoritate Magistratûs promulgationem scripto testari.*

CERTIFIER, sign. aussi, Répondre d'une caution, après avoir attesté sa solvabilité. *Sponsorem vadari.*

CERTITUDE, s. f. Vérité assûrée. Assurance pleine & entiére. *Explorata rei notitia, cognitio, certitudo.*

On distingue dans l'école trois sortes de *certitude*; la *certitude* métaphysique, qui vient de l'évidence métaphysique, telle qu'est celle qu'un Géométre a de cette proposition, que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits; la *certitude* Physique, qui vient de l'évidence Physique, telle qu'est celle qu'a un homme qu'il y a du feu sur sa main, quand il le voit & qu'il se sent brûler; la *certitude* morale, fondée sur l'évidence morale, telle qu'est celle qu'une personne a qu'il a gagné ou perdu son procès, quand son Procureur & ses amis le lui mandent, quand on envoie copie de l'arrêt, &c. Sur quoi il faut remarquer que la *certitude* morale est souvent équivalente à la *certitude* métaphysique.

Ce mot sign. aussi, Stabilité, état de ce qui n'est point sujet au changement. Il n'y a point de *certitude* dans les choses qui dépendent de la fortune. *Nihil certum, &c.*

CERVAISON, s. m. T. de Chasse. C'est la saison où le cerf est gras & bon à chasser. *Tempestas sigendis, agitandis cervis idonea.*

CERVEAU, s. m. Substance molle enfermée dans le crane de la tête, où aboutissent tous les organes des sens, qui est le principe du mouvement & du sentiment, où l'on croit que l'ame réside principalement, & qui est enveloppée de deux membranes qui sont la dure-mere & la pie-mere. *Cerebrum.* Il est divisé en trois parties; sçavoir, le grand *cerveau*, le cervelet & la moëlle allongée. Il est composé de deux substances, qui sont la corticale ou cendrée, & la médullaire. On trouve dans le *cerveau* quatre cavités qu'on appelle des ventricules. A l'entrée du canal qui va du troisiéme ventricule au quatriéme, est posée la glande pinéale. Derriére cette glande il y a quatre éminences; deux supérieures & plus grandes qu'on appelle *nates*, *fesses*; & deux autres inférieures & plus petites, qu'on nomme *testes*. Ces quatre éminences, de même que les corps canelés & les couches des nerfs optiques, appartiennent à la moëlle allongée.

CERVEAU, se dit quelquefois pour, Esprit. Et l'on dit fig. s'alembiquer le *cerveau*, p. d. s'appliquer trop fortement à quelque méditation. Tirer de son *cerveau*, p. d. Produire quelque pensée, quelque ouvrage d'esprit. Avoir le *cerveau* creux, ou vuide, p. d. Être visionnaire.

En t. de Fonderie, c'est la partie supérieure de la cloche, qui se courbe en forme de timbre ou de calotte. *Superior campanæ pars galeæ in morem arcuata.*

CERVELAS, s. m. Boudin ou saucisson gros & court, rempli de chair de pourceau, assaisonnée avec beaucoup de sel & d'épices. *Botulus suillâ carne fartus.*

C'est aussi un ancien instrument de Musique, une espéce de basson, qui n'a que cinq pouces de long.

CERVELET, s. m. T. d'Anat. C'est la partie de derriére du cerveau, à qui il est joint par en-bas; mais par en-haut il en est séparé par le repli de la dure-mere. C'est l'origine des nerfs. *Cerebellum.* On ne peut le blesser, ni la moëlle de l'épine, qu'aussi-tôt l'animal ne meure.

CERVELIÉRE, vieux s. f. Espéce de casque ou arme défensive de la tête. *Cassis, galea.*

CERVELLE, s. f. La partie blanche, molle & spongieuse du cerveau. *Cerebrum.* On dit que la *cervelle* bout à ceux qui vont voyager aux Indes, à cause de l'ardeur du soleil.

Il se dit fig. de l'entendement, ou du jugement de l'homme. *Ingenium, mens.* On dit d'un homme, que c'est une bonne *cervelle*. Tête sans *cervelle*. Il a la *cervelle* d'un oison. *Cervelle* évaporée.

On dit fig. & prov. Mettre ou tenir quelqu'un en *cervelle*; p. d. Le mettre en peine, en inquiétude, en lui faisant espérer quelque chose. On appelle aussi un homme qui a une mauvaise mémoire, *Cervelle* de liévre, qui se perd en courant.

CERVELLE DE PALMIER. Moëlle douce qu'on trouve au haut du tronc du palmier, & que l'on mange.

CERVICAL, ALE, adj. Qui appartient au col. Il se dit de quelques nerfs qui passent entre les vertébres du col. Il y a aussi des veines & des glandes *cervicales*. *Cervicalis, e.* Du mot lat. *cervix*, le derriére du col.

CERVIER, *Loup cervier*, s. m. Animal sauvage qui tient du chat & du léopard, & qui est ennemi du cerf. Voy. LOUP.

CERVOISE, s. f. Boisson faite de blé, ou d'orge & de houblon. C'est la même chose que Biére. *Cerevisia.* On ne s'en sert guère qu'en parlant de certains breuvages des Anciens.

CERVOISE, s. f. se trouve dans une Fable de La Fontaine pour *Cervoise*, biére.

CERVOISIER, ou CERVISIER, s. m. Brasseur. Celui qui fait & qui vend de la Cervoise.

CÉRUSE, s. f. Blanc de plomb, ou blanc d'Espagne, dont on compose des onguents & du fard. *Cerussa.* Du gr. κηρὸς, *cire*. La *céruse* ressemble beaucoup à la cire.

Il se dit fig. pour, Faux-brillant. *Vultus inanis, fulgor apparatus.*

CES.

CÉSAIRE, s. m. N. pr. d'hom. *Cæsarius.* C'est aussi un nom propre de femme. *Cæsaria.*

La régle de S. *Césaire* est une régle que S. *Césaire*, Archevéque d'Arles, fit pour des Religieuses & pour des Religieux.

CÉSAR, s. m. N. pr. de la famille Romaine, qui a établi l'Empire Romain. *Cæsar.* Jules *César*. Les douze *Césars*, ou les douze premiers Empereurs. Il est venu en usage dans la langue en ces phr. proverb. Il est brave comme un *César*. Il faut rendre à *César* ce qui appartient à *César*; p. d. Il faut rendre à chacun le sien. Ce nom vient *à cæso matris utero*, de ce qu'il fallut ouvrir le ventre de sa mere pour l'en faire sortir.

CÉSAR, a long-temps signifié l'héritier désigné à l'Empire, comme aujourd'hui le Roi des Romains. Depuis Marc-Auréle jusqu'à l'Empereur Valens, nul n'a été fait Auguste, qu'il n'eût auparavant été créé *César*. Le *César* a été la seconde personne de l'Empire jusqu'à Alexis Comnéne, qui érigea une nouvelle dignité en faveur de son frere Isaac Comnéne, qu'il appella *Sébastocrator*, auquel il donna le pas sur le *César*.

CÉSAR, sign. aussi Empereur, *Imperator*,

CÉSARÉ,

CÉSARÉ. T. artificiel de Log. fait pour exprimer le premier mode de la seconde figure du syllogisme.

CÉSARÉE, ou CÉSARIEN, ENNE, adj. qui n'est en usage qu'au fém. & en t. de Chir. *Cæsareus*, *Cæsarianus*. On dit, Faire l'opération *Césarienne*, quand l'on tire l'enfant du ventre de la mere par une opération violente & avec incision. *Césarée* n'est presque point usité.

CÉSARÉE, s. f. On a donné ce nom dans l'Antiquité à une Église Chrétienne d'Alexandrie, dédiée à S. Michel Archange, & qui avoit été un temple d'Idole bâti par Cléopatre, & ainsi nommé apparemment en l'honneur de César. *Cæsarea*.

C'est aussi le nom pr. de plusieurs villes, ainsi appellées parce qu'elles ont été bâties, rétablies, ou consacrées à l'honneur de quelqu'un des Césars. *Cæsarea*. *Césarée* de Palestine, ville maritime de Palestine, appellée autrefois la Tour de Straton, bâtie par le grand Hérode, en l'honneur d'Auguste. *Césarée* de Philippe, autre ville de la Terre-Sainte nommée auparavant Panéas, & rétablie par Philippe, fils d'Hérode, en l'honneur de Caligula. *Césarée* de Cappadoce, ville archiépisc. de Cappadoce, ainsi nommée à l'honneur de Tibère; elle s'appelloit auparavant Mazaca. *Césarée* en Mauritanie, la demeure du Roi Juba. *Césarée* en Italie proche de Ravenne. *Césarée* en Pannonie.

CÉSARIEN, ENNE, adj. Qui appartient à César, qui a quelque rapport à un César. *Cæsarianus*, *a*. Voy. CÉSARÉE.

CÉSARIEN, s. m. Nom d'Office. Les *Césariens* étoient les Officiers ou Ministres des Procureurs des Césars. C'étoit eux qui tenoient les comptes du fisc, ou des revenus de l'Empereur. *Cæsarianus*, *Cæsariensis*.

CÉSARILIO di S. Maria. C'étoit autrefois une ville nommée *Appii Forum*, le Marché d'Appius, dans le Latium, près de la Palus Pontine.

CÉSARIN, s. m. Nom d'un parti qui se forma dans l'Ordre de S. François, contre les relâchemens qu'y introduisit le P. Hélie, Général de l'Ordre, après la mort de S. François. Ce parti prit ce nom du P. Césaire de Spire, qui en étoit le Chef. *Cæsarinus*.

CÉSARION, s. m. N. pr. d'hom. C'est le nom que César souffrit que l'on donnât au fils qu'il eut de Cléopatre, & qu'Auguste fit mourir après la prise d'Alexandrie.

CESSANT, ANTE, part. & adj. verb. Qui cesse. Il se dit en cette phr. absolue : Toutes affaires *cessantes*, tous empêchemens *cessans*. *Cessans*.

On le disoit autrefois absol. au gérondif. *Cessant* quoi; p. d. A faute de cela. *Quo cessante*, *quo deficiente*.

CESSATION, s. f. Discontinuation, interruption de quelque travail, ou de quelque action. *Cessatio*, *intermissio*.

CESSE, s. f. Intermission, discontinuation. Il se dit toûjours avec la négative exprimée par la prép. *sans*: & sign. alors, Continuation. *Sine ullâ intermissione*, *assiduè*, *continenter*. Pour devenir sçavant, il faut étudier sans *cesse*.

On dit fam. N'avoir point de *cesse*, n'avoir aucune *cesse*; p. d. ne cesser point.

CESSER, v. a. & n. Discontinuer, arrêter le cours de quelque chose. *Cessare*, *desistere*, *finem facere*, *intermittere*. *Cesser* de vivre. *Cessez* vos plaintes. On dit absol. à l'impérat. *Cessez*, *cessez*. La cause ôtée, l'effet *cesse*.

CESSIBLE, adj. m. & f. T. de Droit François. Qui peut être cédé. *Qui potest cedi*, *qui potest tradi alteri*. Le retrait féodal est *cessible*, à moins que le contraire ne soit porté par la Coûtume.

CESSION, s. f. Acte par lequel un homme transmet à un autre un droit qui lui appartenoit. *Cessio juris sui*, *vel suo jure*. C'est aussi un abandonnement qu'on fait de tous ses biens en Justice, ou volontairement à ses créanciers, pour éviter la contrainte par corps. *Bonorum cessio*. On ne peut faire *cession* qu'en vertu des lettres du Prince, qu'on appelle de *bénéfice de cession*. La *cession* est une mort civile.

CESSIONNAIRE, s. m. & f. Celui qui accepte, & à qui on fait une cession, un transport. *Is cui aliquâ possessione ceditur*.

It. Celui qui a fait cession de biens en Justice. *Is qui cedit alteri possessione suâ*.

C'EST FAIT, C'EN EST FAIT. Ces deux maniéres de parler n'ont pas la même construction. *C'est fait* a un régime : *c'est fait* de vous, de lui, &c. *C'en est fait* n'a point de régime : *c'en est fait*, il n'y faut plus penser.

CESTE, s. m. T. Poëtique. Ceinture que les Poëtes & les Peintres attribuent à Vénus & à Junon. *Zona*, *cingulum*, *cestus*. Quelques-uns disent que c'étoit un *corset*.

Chez les Anciens, *ceste* étoit proprement la ceinture que le mari délioit à la fille qu'il avoit épousée.

Ce mot vient du grec κεστὸς, ceinture, ou autre ouvrage brodé à l'éguille, qui étoit un ornement ordinaire des femmes.

C'est aussi un gros gantelet de cuir garni de plomb ou de fer, dont se servoient les anciens Athlètes qui combattoient à coups de poing dans les lieux publics. *Cæstus*. On l'appelloit ainsi, *à cædendo*, tuer, frapper.

CESTIPHORES, s. m. pl. C'étoient des gens qui combattoient à coups de poing, ou avec le gantelet appellé *ceste*.

C'EST-MON. Maniére de parler pop. qui est une abréviation de, *C'est mon* avis, *c'est mon* sentiment. *Sanè*, *ita sanè*. On s'en servoit autrefois pour nier & rejetter ce qu'un autre disoit; ainsi c'étoit une ironie.

C'EST POURQUOI. Voy. POURQUOI.

CÉSURE, s. f. T. de Poësie. Repos qui se fait à un certain endroit du vers. *Cæsura*. Dans les vers Alexandrins de 12. à 13. syllabes, la *césure* doit être après la sixiéme; dans ceux de 10. à 11. après la quatriéme syllabe. Il ne faut point de *césure* dans les autres vers. En lat. la *césure* est une syllabe qui reste après un pied, dont elle semble être détachée pour commencer le pied suivant, comme dans ce vers :

Arma virumque cano Trojæ qui primus ab oris.

Les syllabes *no* & *jæ* sont des *césures*.

La *césure* doit toûjours tomber sur la derniére syllabe du mot, à moins que cette syllabe n'ait un *e* muet, car alors on rejette la *césure* sur la pénultiéme, & on élide l'*e* muet avant l'hémistiche suivant, qui doit commencer par une voyelle.

CET.

CET, CETTE, pron. démonstr. qui répond au lat. *hic*, *hæc*, *hoc*. C'est la même chose que *Ce*. *Cet* se met devant une voyelle, & *ce* devant une consonne. Voy. CE.

CÉTACÉE, adj. m. qui se dit des monstres & gros poissons qui sont dans la mer, qui approchent de la baleine. *Cete.*

ET CÆTERA, Voy. *ET CÆTERA*, sous la lettre E.

CÉTÉRAC, s. m. T. de Bot. Espéce de capillaire qu'on appelle aussi *Scolopendre*. Elle est pectorale, apéritive & bonne pour les maladies de la poitrine & de la rate. *Asplenium.*

CÉTÉRÉE, s. f. Mesure qui sert à l'arpentage dans quelques endroits de la Guienne; c'est proprement l'arpent du pays.

CÉTÈS, s. m. Roi d'Égypte, fort habile dans les arts, dont les Grecs ont fait leur Protée.

CÉTRA, s. f. Arme des anciens Gaulois.

CETTE. Cap de *Cette*. Port de *Cette*. Voy. SETE.

CETUI, CETUI-CI, CETTE-CI. Pronom qui s'emploie en Poësie dans le style burlesque, ou quand on imite l'ancien langage. *Hic, hæc; iste, ista.* En sa place on dit, *celui-ci, celle-ci.*

CETUS, s. m. Nom lat. d'une constellation méridionale, appellée *Baleine.*

C E V.

CEVAL, & CEVEL, vieux s. m. Cheveu.

CEVENNES, s. f. pl. (Quelques-uns écrivent *Sévennes.*) Contrée de France dans le bas Languedoc, & qui renferme le Gévaudan, le Vélai & le Vivarès, dont les villes principales sont Mende, le Puy, & Viviers, trois Evêchés. *Cemmenius*, ou *Gebennicus tractus.* Les montagnes des *Cévennes* ont trente lieues d'étendue ou environ, depuis les sources de la Loire jusques vers Lodeve. *Mons Cemennus*, ou *Cemmenius*, *Mons Cebenna*, ou *Gebennicus.*

CEUFREY, s. m. N. pr. d'hom. *Ceolfridus.* S. Ceolfrid, que le vulgaire appelle Souffroy, ou S. *Ceufrey.*

CEUTA, s. f. Ville du roy. de Fèz, dans la province de Habata, près du détroit de Gibraltar, avec un Évêché suffragant de Lisbonne. Les Portugais l'ont abandonnée aux Espagnols.

CEYX, s. m. T. de Myth. Fils de Lucifer, qui fut changé en Alcyon.

CÈZE, s. f. Riviére de France, qui prend sa source auprès de Villefort dans les Cévennes, & qui roule des paillettes d'or.

C H A.

CHA, s. m. Étoffe de soie dont les Chinois, chez qui elle se fabrique, s'habillent en été.

CHAA, ou TCHA, s. m. C'est le nom chinois du thé.

CHABAN, CHAHBAN, CHAVAN, ou CHUAN, s. m. C'est le nom d'un mois des Arabes, & le troisiéme de leur année, qui répond au mois de mai.

CHABANEIX, ou CHABANOIS, s. m. Petite ville de l'Angoumois, diocèse de Limoges, située sur la Vienne.

CHABAR, s. f. Fausse Divinité des anciens Arabes. On croit que c'est la lune. Les Mahométans renoncent à *Chabar.* Ce nom sign. proprement, Grand, puissant, de l'hébr. כבר, *Chabar*, qui sign. *multiplicare*, d'où כביר, *Chabir*, fort.

CHABLAGE, s. m. Peine & travail du chableur. *Labor, opera præfecti fluminum.*

CHABLAIS, s. m. Province de Savoie qui a titre de duché, & dont Thonon est la cap. *Caballicus*, ou *Caballiacus ager.*

CHABLE. Voy. CABLE.

CHABLEAU. Voy. CABLEAU.

CHABLER, v. a. Attacher un fardeau à un cable, l'enlever. *Funem ponderi alligare.*

Chabler les noyers. C'est, en quelques provinces, faire tomber les noix de dessus les noyers à coups de perches. *Nuces decutere.*

CHABLEUR, s. m. Officier de ville commis sur les riviéres, qui sert à faire partir les coches & les bateaux, & à les faire passer par les pertuis, sous les ponts & autres passages difficiles. *Fluminum ac navicularum præfectus.*

CHABLIS, CHABLES, ou CAABLES, s. m. pl. T. d'Eaux & Forêts. Arbres de haute futaye, abattus, renversés, brisés, ou arrachés par les vents. *Strages arborum ab tempestate.*

CHABLIS, s. m. Bourg de Champagne sur la riviére de Serains, entre Tonnetre & Auxerre, remarquable par ses excellens vins blancs. *Cabelia.*

CHABLOT, s. m. Petit cordage avec quoi les Maçons attachent les piéces de bois qu'ils nomment *échasses. Funiculus.*

CHABNAM, s. m. ou ROSÉE. Mousseline ou toile de coton très-fine, qu'on apporte des Indes Orientales.

CHABOT, s. m. Petit poisson dont le corps va toûjours en diminuant depuis la tête jusqu'à la queue. *Gobius, gobio capitatus.* Du lat. *capito*, à cause de la grosseur de sa tête.

CHABOUC, s. m. T. de Rel. Grand fouet dont les Indiens se servent pour punir les criminels. *Flagrum.*

CHABYE, s. m. Lieu de l'Isle du Cap Breton. C'est une anse qui a environ deux lieues de profondeur.

CHACABOUT, s. m. Nom d'une secte établie dans le Roy. de Siam, dans une partie du Japon & dans le Tonquin, par un Solitaire nommé *Chacabout*, dont la doctrine est un Christianisme défiguré.

CHACAL, s. m. Animal très-commun dans les Pays Orientaux, fait à peu près comme un Renard. C'est, dit-on, l'Hyenne des Anciens, & le *Dabah* des Africains. *Crocuta, Cyciffa.*

CHACART, s. m. Espéce de toile de coton à carreaux, qui vient des Indes Orientales.

CHACELAS. Voy. CHASSELAS.

CHACEOR, & CHACEOUR, vieux s. m. Cheval de chasse.

CHACO, s. m. Grand pays de l'Amérique entre le Tucuman, les provinces de Los Charcas, les Chiquites, le Paraguay & le Parana. Les trois principales riviéres de ce pays sont la riviére Salée, la riviére Rouge & le Pilco Mayo.

CHACONNE, s. f. Air de violon, ou danse qui est venue des Mores, dont la base est de quatre notes, qui procédent par dégrés conjoints, sur laquelle on fait plusieurs accords & plusieurs couplets qui ont un même refrain. *Cantici vel saltationis genus, cujus partes variâ eâdem terminantur clausulâ.*

On appelle *Chaconne* chantante, des paroles faites sur l'air de la *chaconne.* On appelle aussi *Chaconne* chantante, un air composé sur des paroles où le Musicien s'est assujéti à une basse contrainte.

De l'italien *ciacona*, formé de *cecone*, qui sign. Gros aveugle, à cause que le mouvement en fut inventé par un aveugle.

C'est aussi un ruban pendant du cou de la chemise sur la poitrine des jeunes gens qui sont à demi déboutonnés. *Tæniola de collo pendens.*

CHACOS, s. m. Sorte d'arbre qui ne se trouve que

dans le Pérou, & dont la semence provoque l'urine.
CHACRIL. Voy. CASCARILLE.
CHACUN, CHACUNE. Pron. distributif qui singularise & détermine les choses & les personnes. Chaque personne, chaque chose. *Quisquis, quæque.*
Ce mot se prend quelquefois collectivement ; & l'on dit, *Chacun* s'en plaint.
Il est aussi quelquefois f. comme dans cette phr. du style fam. *Chacun* avoit sa *chacune*. On dit aussi bass. Un plaideur conte ses procès à un *chacun*, a tout *chacun*. *Unicuique, cuilibet*. Il faut dire, a tout le monde.
On dit aussi, Mettre les choses *chacun* à sa *chacune* ; p. d. mettre ensemble celles qui sont de même nature. *Singulas singulis aptare, accommodare*. Ce mot vient de *quisque unus*. Prov. A *chacun* le sien n'est pas trop ; p. d. qu'il est juste qu'on rende a *chacun* ce qui lui appartient.
UN CHACUN. Voy. CHACUN.
CHACUNIÈRE, vieux f. f. Maison, logis, lieu particulier de chacun. En sa *chacunière*, c. a d. chez soi. Chacun s'en va a sa *chacunière*.
CHADEC, f. m. C'est une des quatre sortes d'oranges qui se trouvent dans les Isles Françoises de l'Amérique.
CHADOUIN, f. m. N. pr. d'hom. *Haduinus ; Chaaoënus, Chaduindus, Harduinus, Hauwinus, Clodoënus*. S. Hardouin, ou Audouin.
CHAER, vieux v. n. Tomber. On a dit aussi *Chaoir*, & *Chair*.
CHAFAUDIER, f. m. On nomme ainsi ceux de l'équipage qui dressent les échafauds sur lesquels on met sécher la morue.
CHAFERCONNÉES, f. f. pl. Toiles peintes qui se fabriquent dans les États du Grand Mogol.
CHAFFÉE, f. f. T. d'Amidonnier. L'écorce ou son du grain qui reste dans les sacs, lorsqu'avec de l'eau on en a exprimé toute la fleur du froment.
CHAFFOURER, vieux v. a. Défigurer, barbouiller, grifonner.
CHAFOUIN, INE, f. & adj. T. injurieux. Qui est maigre, de petite taille & de mauvaise mine. *Qui specie, formâ est macilentâ aut parùm liberali, macer, macilentus*. Petit *chafouin*. Mine *chafouine*, air *chafouin*.
CHAFFRE, f. m. N. pr. d'hom. *Theofredus, Thietfredus*. Thiefroy & Théofroy. *Chaffre* s'est formé du lat. *Theofredus* par corruption.
CHAGRES. f. m. Port de l'Isthme de l'Amérique, sur la côte de la mer du Nord, & à une journée de Portobello, du côté de Panama. C'est dans cet endroit que la fameuse rivière de *Chagres* se communique à la mer du Nord.
CHAGRIN, f. m. Inquiétude, ennui, mélancolie. *Mœror, ægritudo, sollicitudo, molestia*. Il sign. aussi Aigreur, colere, dépit. *Indignatio, ira*. Dissiper fans *chagrin*.
CHAGRIN, INE, adj. Mélancolique, triste, de facheuse, de mauvaise humeur. *Mœstus*. Air *chagrin*, Physionomie *chagrine*.
Quelques-uns dérivent ce mot de *aigrir*, parce que le *chagrin* cause quelque aigreur ou amertume dans l'esprit.
CHAGRIN ou CHAGRAIN, f. m. Certain cuir fait de peau de cheval, d'âne ou de mulet, dont le meilleur se prépare à Tauris, ville de Perse. *Pellis equina, asinaria, mulina granis sinapi præparata*. C'est avec des grains de mourarde qu'on presse sur la peau, qu'on y fait paroître ce beau grain qui le fait estimer. On dit qu'il y a aussi un poisson nommé *chagrin*, qui a le cuir fort dur, dont on fait le vrai chagrin, & que c'est un chat marin : de sorte qu'il semble que ce soit le *grain de chat*. *Pellis squamea*.
C'est aussi une sorte d'étoffe légère de soie, dont on se fait des habits.
CHAGRINANT, ANTE, adj. Qui donne du chagrin. *Qui, quæ, quod mœrorem, molestiam, ægritudinem parit*.
CHAGRINÉ, ÉE, adj. Qui ressemble à du chagrin, qui est inégal & raboteux comme du chagrin. *Asper, scaber, scabrosus, a, um*. Peau *chagrinée*.
CHAGRINEMENT, adv. Avec chagrin. Ce mot n'est guère usité.
CHAGRINER, v. a. Donner du chagrin, de l'inquiétude. Attrister. *Molestiam, ægritudinem parere, afferre*. Il est aussi n. pass. Cet homme se *chagrine* de tout.
CHAHBAN. Voy. CHABAN.
CHAHUANT. Voy. CHAT-HUANT.
CHAIAR, f. m. Melon d'Égypte dont le goût est désagréable.
CHAIE, f. f. Belandre dont on se sert dans les canaux de Flandre.
CHAÎNE, f. f. Suite de plusieurs anneaux engagés les uns dans les autres. *Catena*.
Il sign. aussi, les liens de fer avec lesquels on attache les criminels, les captifs, les galériens. *Catena, compedes, vincula*. Mettre à la *chaîne*, c. à d. envoyer aux Galères. On appelle aussi absol. *chaîne*, une troupe de Galériens attachés ensemble. *Damnati ad triremes*.
CHAÎNE, se dit aussi des ornemens faits en forme de petites *chaînes*, soit d'or ou d'argent, ou de pierreries. *Catena aurea pretiosis lapillis distincta*. *Chaîne* de diamans. La *chaîne* & le crochet d'une montre.
On appelle *Huissier à la chaîne*, un Huissier du Conseil privé du Roi qui en porte les ordres ; parce qu'autrefois ils portoient une *chaîne* d'or au cou : maintenant ils la portent autour de leur poignet. *Apparitor torquatus*.
CHAÎNE, se dit aussi du présent que stipulent les femmes, quand elles vendent quelque Office de leur mari, ou quelque terre ; ou quand on oblige la femme de consentir à la vente faite par le mari. *Pretii accessio, ad pretium accessio, summæ corollarium*.
CHAÎNE se dit fig. des engagemens, des liaisons, ou des attachemens de l'esprit ; de la servitude, & de l'esclavage, où l'on est réduit, soit par les passions, soit par une puissance supérieure. *Vincula, nexus, compedes*.
Il se dit aussi des choses qui ont de la suite, & en attirent beaucoup d'autres après elles. *Series*. *Chaîne* continuelle de malheurs.
On appelle *chaîne*, une collection de tous les Auteurs qui ont travaillé sur quelques-uns des Livres de l'Écriture, & qui se trouvent dans cet ouvrage comme enchaînés les uns aux autres sur un même sujet.
CHAÎNE de charrue. T. de Laboureur & de Charron. C'est ce qui tient le timon de la charrue, avec le paumillon, par le moyen d'un gros anneau de fer, dans lequel on passe ce timon, & qu'on arrête avec un instrument de fer qu'on appelle chappe, ou cheville.
CHAÎNE de charrette, est une *chaîne* longue de dix-huit à vingt pieds, dont les Charretiers se servent pour tenir fermes les tonneaux de vin,

nn les tines de vendanges qu'ils charrient.

CHAÎNE, en t. d'Archit. est une grande rangée de pierres de taille mises l'une sur l'autre, pour fortifier un mur de moilon, de brique ou de plâtre, pour soûtenir des poutres, &c. *Sectis lapidis pila tignaria*, ou *moles erecta*, *orthostata*.

CHAÎNE DE FER. Assemblage de plusieurs barres de fer, liées bout-à-bout par clavettes & crochets, qui étant mises dans l'épaisseur des murs, servent à les entretenir.

CHAÎNE. T. d'Horlog. Celle qui sert à la fusée, & qui est faite de petits maillons à peu près ovales.

CHAÎNE DE VERGUE. On appelle ainsi sur mer certaines *chaînes* de fer dont on se sert dans le combat à tenir les vergues, lorsqu'il arrive que le canon coupe les manœuvres qui les tiennent.

CHAÎNE DE PORT, qu'on tend devant les ports pour en fermer l'entrée.

En t. de Géogr. on appelle *chaîne de montagnes*, une grande suite de montagnes attachées l'une à l'autre. *Continui montes.*

CHAÎNE, en t. d'Arpentage, se dit aussi d'une certaine mesure qui sert à arpenter, & qui a de gros anneaux au bout, où l'Arpenteur fiche ses fléches.

Il se dit aussi des fils étendus en long sur le métier d'un Tisserant, ou d'un Tissutier, au travers desquels on passe la trame portée par la navette. *Catella.*

CHAÎNE D'AVALOIRE. T. de Charretier. C'est celle qui est accrochée au limon.

CHAÎNE (la) Contredanse.

CHAINEAU. Voy. CHÊNEAU.

L'INCONNUE CHAINEAU, est une espéce de poire.

CHAINETTE, s. f. Petite chaîne. *Catella.* La *chaînette* d'une montre, ou d'un mors de bride.

En t. de Bourrelier, c'est la partie d'un harnois de chevaux de carrosse qui sert à les faire reculer, & qui consiste en des bandes de cuir cousues les unes sur les autres, qui sont passées dans un rond de cuir au bout du timon.

En t. de Franger, c'est un petit tissu de soie, qui court sur toute la tête de la frange. *Catella bombycina.*

CHAINETIER, s. m. Ouvrier qui fait & qui vend des agraffes, & de petites chaînes. *Catellarum opifex.*

CHAINON, s. m. L'un des anneaux ou des boncles qui composent une chaîne. *Catenæ annulus.*

Les Vitriers appellent *chaînons*, des vitres dont presque toutes les piéces paroissent liées comme les anneaux d'une chaîne.

CHAINS, vieux adv. Céans.

CHAINSE, vieux s. f. Jupe de femme.

CHAIR, s. f. Partie de l'animal molle & rouge, qui fait la liaison & la composition de la plûpart des parties du corps. *Caro.*

On dit qu'une personne est en *chair*, qu'elle est bien en *chair*, quand elle est grasse & en bon point. *Caro sana, opima, pinguis.* On le dit aussi des chevaux.

En Fauc. on dit, Remettre en *chair* un oiseau maigre. Cet oiseau est bien à la *chair*, p. d. qu'il chasse bien.

On appelle *chair morte*, la *chair* gangrenée, mortifiée, pourrie, laquelle n'a point de sentiment. *Caro putrida, vitiata, corrupta. Chair vive*, la *chair* saine & qui a sentiment.

On dit qu'un homme a bonne *chair*, quand étant blessé, la *chair* se reprend facilement: mauvaise *chair*, quand quelque humeur maligne empêche qu'elle ne se referme.

Être encore en *chair* & en os, p. d. plein de vie. On dit aussi des corps des Saints, qui par miracle ont été conservés entiers, qu'on les voit encore tout entiers, en *chair* & en os.

BOUILLON DE CHAIR. Voy. BOUILLON, en t. de Man.

CHAIR, sign. aussi la peau & le teint. *Cutis. Chair* douce, unie, blanche comme un satin. *Chair* d'oison; p. d. rude, épaisse & grenue.

LA CHAIR QUARRÉE de la plante du pied. Voy. L'ACCESSOIRE du long extenseur des orteils.

CHAIR se dit aussi de la viande des animaux qui nous sert d'aliment. Il est aujourd'hui jour de *chair*; p. d. jour gras. *Chair fraîche*, c'est celle qui est nouvellement tuée. *Caro recens.*

CHAIR BLANCHE, est celle qui étant cuite est blanche, comme celle des chapons. *Caro candida. Chair noire*, est celle qui est toûjours brune, comme celle de la plûpart du sauvagin, liévres, canards, &c. *Caro subnigra.*

CHAIR, se dit aussi des poissons. *Caro piscium.* Les truites saumonées ont la *chair* rouge.

Il se dit aussi de la substance des fruits. La *chair* d'une prune, d'une cerise, d'un melon. *Chair* beurrée & fondante. *Chair* cassante, se dit des poires qui sont fermes sans être dures.

Mortifier la *chair*, c'est, à l'égard des opérations de Chir. l'Endormir, avant de couper quelque membre. *Carnem sopire.* A l'égard des alimens, c'est Garder la *chair* quelque temps avant que de la manger, pour la faire trouver plus tendre. *Carnem teneram facere, reddere.* Et à l'égard de la Morale, c'est affliger son corps par plusieurs austérités. *In corpus, in carnem sævire, inflictis ultrò doloribus carnem, corpus affligere.*

CHAIR, en Morale, sign. la concupiscence charnelle, la sensualité. *Libido, libidines effrenatæ.* Les œuvres de la *chair*, sont les débauches, les impudicités, les querelles, les dissensions, les envies. Prudence de la *chair*, les ruses de la concupiscence & de l'amour-propre.

CHAIR, se dit fig. de l'humanité & des foiblesses qui l'accompagnent; c. à d. l'homme en tant que sujet aux passions & aux foiblesses de la nature. *Caro.*

On appelle *couleur de chair*, un blanc mêlé d'un peu de rouge. *Color expressam ad vivum carnem referens.* Et on dit en Peint. quand les parties nues de l'homme sont fort bien peintes: Ce bras, ce dos, &c. est bien de *chair.*

Prov. La *chair* nourrit la *chair*; p. d. que les meilleurs alimens sont les viandes.

On dit aussi à ceux qui veulent maltraiter quelqu'un, ou le faire trop travailler, Prenez garde, il est de *chair* & d'os comme vous.

On a dit *Car*, puis *Char*. Il se conserve encore dans *Charogne*. Ensuite adoucissant la prononciation, on a dit *Chair.*

CHAIR À DAME, s. f. Espéce de poire.

CHAIRCUITIER. Voy. CHARCUITIER.

CHAIRE, s. f. Siége. Ce mot est d'usage au propre, en parlant du siége qu'un Évêque a dans son Église Cathédrale au haut du Chœur. *Sedes Pontificia.* De καθέδρα, venant de καθέζομαι, je m'assieds.

It. Le lieu éminent d'où un Prédicateur annonce la parole de Dieu au peuple. *Suggestus, suggestum.* Avoir la *chaire* d'une Cathédrale, d'une Paroisse, c'est être nommé pour y prêcher. C'est

encore le lieu élevé d'où les Régens & les Professeurs enseignent les sciences à leurs écoliers. *Cathedra*, *pulpitum*, *suggestus*, *suggestum*. Une *chaire* de Théologie, c'est une place de Docteur Régent.

CHAIRE au fig. se dit du siége Apostolique. *Sedes Apostolica*. La *chaire* Apostolique. Le Pape est assis dans la *chaire* de S. Pierre.

La *chaire* de S. Pierre à Rome. La *chaire* de S. Pierre à Antioche. On appelle ainsi les Fêtes qui se font en l'honneur des translations des siéges de l'Église par S. Pierre. *Cathedra sancti Petri*. Quelques Ritualistes les ont appellées les *clefs* de la Septuagésime, parce que ce Dimanche se rencontre avec l'une ou l'autre de ces fêtes.

CHAIRE, se dit encore fig. de la prédication, du droit qu'on a d'enseigner dans une *chaire*, & du talent qu'on a pour y réussir. *Eloquentia Christiana*.

CHAIRE CURULE. Voy. CHAISE.

CHAISE, s. f. Siége où on s'assied, & qui a un dossier où on se peut appuyer le dos, quelquefois le bras; mais alors on l'appelle *fauteuil*. *Sella*, *Cathedra amplior percommodè ornata*.

Une *chaise de commodité*, dont le dossier se hausse & s'abaisse par le moyen d'une crémailliére, & sur laquelle on peut dormir commodément. *Sella percommoda*.

CHAISE PERCÉE, dont le bas est percé, & rembourré, & dans laquelle on se décharge le ventre. Chez le Roi on l'appelle la *chaise d'affaires*. *Sella familiarica*.

Dans les Chœurs des Églises il y a des *chaises hautes*, & des *chaises basses*, qu'on appelle plus ordinairement *formes*, ou *stalles*; pour placer les Ecclésiastiques. *Majora & minora subsellia*. Les *hautes chaises* sont destinées pour les Prêtres, ou Religieux profès; les *basses* pour les Novices, pour ceux qui sont encore dans les Ordres inférieurs.

CHAISE de Régent ou de Prédicateur. Il faut dire CHAIRE.

CHAISE CURULE, étoit un siége d'ivoire qu'on plaçoit sur un char, & sur lequel étoient assis les premiers Magistrats de Rome, & ceux à qui on décernoit les honneurs du triomphe. *Sella curulis*.

CHAISE, sign. aussi une voiture pour aller assis & à couvert tant dans la ville qu'à la campagne. *Sella gestatoria*. Un petit carrosse coupé s'appelle une *chaise roulante*. Une *chaise à porteur*, c'est un siége fermé & couvert que deux hommes portent avec des bricolles sur leurs épaules.

En Charpent. il se dit de quatre piéces de bois sur lesquelles est assise la cage d'un moulin à vent, & de l'assemblage de charpenterie sur lequel est assise ou posée la cage d'un clocher.

On dit aussi *chaise de roue*. C'est sur quoi la roue des Couteliers est posée.

CHAISE se dit, en partage de Fief noble, de quatre arpens de terre qui sont autour d'un château hors les fossés, qui appartiennent à l'ainé par préciput: ce qu'on appelle à Paris, le *vol du chapon*. *Natalium prærogativus fundus*.

On dit prov. quand on voit un ignorant assis dans une *chaise*, que ce sont les Armoiries de Bourges, un âne dans une *chaise*. V. dans le D. de Tr. une conjecture sur l'origine de ce prov.

CHAISE-DIEU, (la) s. f. Pet. ville de France dans la basse Auvergne, & du Diocèse de Clermont, sur la Senoire. *Casa Dei*.

CHAISNE. — Voy. — *Chaîne*.
CHAISNEAU, ou CHESNEAU. — Voy. — *Chaîneau*.
CHAISNETTE. — Voy. — *Chaînette*.
CHAISNETIER. — Voy. — *Chainetier*.
CHAISNON. — Voy. — *Chaînon*.

CHA-JUS, vieux adv. Ici-bas. Voy. JUS.

CHAL, vieux s. m. Chevalier.

CHALAND, s. m. Bateau plat de moyenne grandeur, dont on se sert pour transporter des marchandises. *Cymba*.

Du Gr. χελάνδιον, espéce de petite Galère qui alloit à rames.

CHALAND, ANDE, s. Celui ou celle qui a coûtume d'acheter à une boutique chez un même Marchand. *Apud eundem emptor assiduus*. Acheteur. Peut-être du Gr. καλῶ, *voco*, parce que les Marchands ont coûtume d'appeller leurs *chalands*.

Il se prend quelquefois pour celui qui a un commerce libertin & criminel.

On appelle *Pain chaland*, le gros pain assez blanc, haut de mie & gros de croûte. *Panis secundarius*. En ce sens *chaland* est adj.

CHALANDISE, s. f. Concours de personnes qui vont acheter dans une même boutique. *Assiduorum emptorum concursus*.

CHALASIE, s. f. (Prononc. *Calasie*.) T. d'Oculiste. Maladie de l'œil, relâchement des fibres de la cornée. *Chalasis*.

CHALAZOPHYLACE, s. m. (Prononc. *Calazophylace*.) Prêtre des Grecs, dont l'office consistoit à observer les nues, pour prévoir quand il devoit tomber de la grêle. Χαλαζοφύλαξ. De χάλαζα, *grêle*, & φυλάσσω, *j'observe*.

CHALASTIQUE, s. m. (L'*h* ne se prononce point.) Remède qui a la vertu de ramollir & de relâcher les parties; tels sont la graisse, le beurre, l'œsipe, &c. Du gr. χαλάω, *j'amollis*.

CHALCÉDOINE, s. f. (Prononc. *Calcédoine*, plusieurs même l'écrivent ainsi.) Ancienne ville de Bithynie, vis-à-vis de Byzance, ou Constantinople, sur la côte orientale du Bosphore de Thrace. *Chalcedon*, *-onia*. Cette ville épisc. qui a eu le titre de Métropole, n'est plus qu'un village proche de Scutari.

CHALCÉDOINE, s. f. (Quelques-uns disent *Carcédoine*.) Espéce d'agathe, d'une couleur tirant sur le jaune, ou sur le bleu, qui est propre à être gravée. *Chalcedonius lapis*.

CHALCEDOINEUX, EUSE, adj. T. de Jouailliers, qui se dit d'un défaut qui se trouve en plusieurs pierres précieuses, quand en les tournant on aperçoit quelques marques ou taches blanches, comme celles de la chalcédoine. *Chalcedonius*.

CHALCÉDONIEN, ENNE, adj. (Prononc. *Calcédonien*.) Qui est de Chalcédoine, qui appartient à la Chalcédoine. *-ius*, *a*.

CHALCIDE, s. f. (Prononc. *Calcide*.) Ville de Syrie, située près du Liban. *Chalcis*.

CHALCIDICE, s. f. Pays de Syrie, au pied du Liban, du côté du midi; qui prenoit son nom de Chalcide, sa cap. *Chalcidice*.

CHALCIDIQUE, s. m. (Prononc. *Calcidique*.) T. d'Antiquité. Salle grande & superbe où l'on rendoit la justice. *Chalcidicum*. De *Chalcide*, d'où l'in-

vention en étoit venue, & de δίκη, justice.

Il y a eu une contrée de Macédoine, une de Syrie, & une autre de Perse, qui portoient le nom de *Chalcitique*. En ce sens il est fém.

CHALCIES, s. f. pl. Fetes célébrées par les Athéniens, en mémoire de ce que l'art de mettre le cuivre en œuvre avoit été trouvé à Athenes. Du gr. χαλκὸς, cuivre, airain.

CHALCIŒCIES, s. f. pl. Fêtes de Lacédémone, où les jeunes gens venoient tout armés pour sacrifier a Minerve Chalciœcos.

CHALCIS, s. f. Ville cap. de l'isle d'Eubée, dans la Méditerranée.

CHALCITIS, s. m. Espéce de minéral d'Allemagne, qui est rouge comme le cuivre, friable & non dur, ayant des veines jaunes & luisantes au-dedans. C'est un des ingrédiens de la thériaque : on a coûtume de lui substituer le vitriol calciné.

CHALCOGRAPHE, s. m. (Prononc. *Calcographe.*) Graveur. *Cælator*, *Sculptor*. De χαλκὸς, *airain*, *cuivre*, & γράφω, *je grave*.

CHALDAIQUE, adj. m. & f. (L'*h* ne se prononce point.) Qui appartient aux Chaldéens. *-aïcus, a.* La langue *Chaldaïque*. On dit aussi simplement le *Chaldaïque* en sousentendant *le langage*.

CHALDÉE, s. f. (L'*h* ne se prononce pas.) Ancienne province de l'Asie, qui occupoit la partie de la Mésopotamie la plus proche du confluent du Tigre & de l'Euphrate, & qui s'étendoit encore au midi jusques au détroit Persique, entre les déserts de l'Arabie au couchant, & le Tigre à l'orient. La cap. de la *Chaldée* étoit Babylone. *Chaldæa.* On l'appelle aujourd'hui Yerak Arabi.

CHALDÉEN, ENNE, adj. Qui appartient aux *Chaldéens* ou à la Chaldée. *Chaldæus*, *-aïcus, a.* La langue *Chaldéenne*; qu substantiv. le *Chaldéen* : & cette expression sign. quelquefois le Paraphraste *Chaldaïque*, c. à d. Onkelos, quand on parle du Pentateuque; & Jonathan, s'il s'agit des autres livres de l'Écriture.

CHALDÉEN, ENNE, s. Peuple habitant la Chaldée. *Chaldæus, a.* Les *Chaldéens* passoient dans l'Antiquité pour les inventeurs de l'Astronomie, & ils étoient encore fort adonnés à l'Astrologie, à la Divination, &c. C'est pour cela que *Chaldéen*, & dans l'Écriture & dans les Auteurs profanes, est la même chose que Mathématicien, Astrologue, diseur de bonne aventure, faiseurs d'horoscope, magicien.

CHALEMFE, vieux s. f. Flûte, chalumeau.

CHALEMEL, vieux s. m. Chalumeau.

CHALEMELER, vieux v. a. Faire danser au son de la flûte.

CHALEMELLE, vieux s. f. Flûte, chalumeau.

CHALEMIE, vieux s. f. Flûte champêtre, chalumeau, espéce de musette. *Pastoritius calamus*. La *chalemie* est différente de la cornemuse, en ce qu'elle n'a point de bourdon.

CHALET, s. m. Petit bâtiment dans les montagnes de Gruyére, destiné à y faire des fromages.

CHALEUR, s. f. Sentiment qui résulte de l'action & du mouvement des petits atomes de feu qui agissent sur les corps, & qui entrent dans leurs pores. *Calor.*

C'est aussi la propre substance du feu, en tant qu'il y en a plusieurs atomes, ou parties ensemble, qui se répandent aux environs pour causer le sentiment de la *chaleur*.

En Méd. on distingue deux sortes de *chaleur*; la *naturelle*, ou *vitale*, qui est le principe de la vie des animaux; & l'*etrangere*, qui leur arrive par accident, ou de dehors.

CHALEUR, se dit fig. des passions violentes d'affection, de colère, de haine, &c. *Ardens studium.* Servir ses amis, parler, disputer avec beaucoup de *chaleur*. Dans la *chaleur* du combat, ou de la composition.

On dit fig. Donner *chaleur*, p. d. Animer, donner courage & vigueur.

CHALEUR, se dit aussi des passions passagères qui viennent par un prompt mouvement, ou qui sont attribuées à l'âge & au tempérament. *Ætatis indoles*, *fervor*, *impetus*, *ardor*. Il a eu querelle avec son ami, mais ce n'étoit qu'une petite *chaleur* de foie; c'est la *chaleur* de la jeunesse qui lui a fait commettre cette faute.

On appelle aussi de petits boutons qui viennent au visage, des *chaleurs* de foie, parce qu'elles viennent d'un sang échauffé. *Pustula jecoris æstuantis index.*

CHALEUR, se dit aussi de l'ardeur qu'ont les femelles des animaux en certains temps pour rechercher le mâle : comme des chiennes, des chattes, &c. *Æstus Veneris*. Et au fig. on dit que les *chaleurs*, les plus grandes *chaleurs* d'une personne sont passées, p. d. que ses passions se sont ralenties par l'âge.

On dit prov. Couvrez-vous, la *chaleur* vous est bonne, à ceux qui mettent leur chapeau à contretemps.

La Baye des *Chaleurs*. Elle est dans la Nouvelle France, & fait partie du golfe S. Laurent; elle est située au sud-ouest du Gaspé & à l'ouest & ouest-nord-ouest du Banc des Orphelins, où plusieurs vaisseaux de France & de Québec vont tous les ans faire la pêche de la morue.

CHALEUREUX, EUSE, adj. Qui a beaucoup de chaleur naturelle. *Fervidus*, *præfervidus*. Il ne se dit que des personnes.

CHALINGUE, s. f. Petit vaisseau des Indes, qui n'a des membranes que dans le fond, & qui n'est guère plus long que large. *Navicula Indica.*

CHALIT, s. m. Bois de lit. *Lectus*. Il vient peut-être de *chassis de lit*. Il vieillit.

CHALLER, vieux v. a. Écaler, ôter l'écale ou la coque.

CHALLIVOY, s. m. (Mouillez les deux *ll.*) Abbaye de l'Ordre de Citeaux de la filiation de Pontigny, située en Berri, proche de Sancerre. *Callovium*, *Collivetum*.

CHALLULA, s. m. Sorte de poisson sans écaille, qui se trouve dans les rivières du Pérou, & qui est d'un fort bon goût.

CHALOIR, vieux v. n. qui signifioit autrefois, Importer, avoir soin. *Curare*, *sollicitum esse*, *sollicitudine teneri*. Il n'est guère en usage qu'en cette phr. pop. où il s'emploie impersonnellement. Il ne m'en *chaut*, p. d. Il ne m'importe. Il ne m'en peut *chaloir*, c. à d. Cela ne me peut être important.

CHALONGE, vieux s. f. Tromperie, barguignement.

CHALONNOIS, s. m. Nom de deux différentes contrées de France, dont l'une est en Champagne & l'autre en Bourgogne. Le *Châlonnois* en Champagne est ainsi nommé de Châlons-sur-Marne sa cap. *Catalaunensis ager*. Le *Châlonnois* de Bourgogne prend son nom de Châlons-sur-Saône, sa cap. *Cabillonensis ager*, *tractus*.

CHÂLONNOIS, OISE, s. & adj. Qui est de l'un des

deux Châlons. On appelle la Bresse *Châlonnoise*, la partie de la Bresse qui touche au *Châlonnois*. *Cabillonensis*, ou *Catalaunensis*, selon qu'on parle de l'un ou de l'autre *Chalonnois*.

CHALONS, f. m. (L'*a* est long.) Ville de Champagne en France, qu'on appelle souvent *Chalons-sur-Marne*, parce qu'elle est sur cette riviére. *Catalaunum*, *Noviomagus Vadicassium*. L'Évêque de *Chalons* est un des six Pairs Ecclésiastiques du roy. & l'un des trois Comtes & Pairs.

CHÂLONS, f. m. Ville de Bourgogne. (Quelques-uns écrivent *Challon*, ou *Chalon* sans *s*.) On dit ordinairement *Châlons-sur-Saone*, parce qu'il est sur cette riviére. *Cabillo Æduorum*, *Cabillonum*, *Cabillonia*. L'Évêque est suffragant de Lyon.

CHALONS, f. m. Grand filet que les pêcheurs traînent dans les riviéres avec deux bateaux auxquels il est attaché. *Amplum rete*.

CHALOSSE, f. f. Pays de France en Gascogne, près de l'Adour. *Calossia*.

CHALOUPE, f. f. Petit bâtiment de mer destiné au service des grands vaisseaux, sur lequel on fait aussi de petites traversées. *Lembus*. Ce mot vient de *chaland*, espéce de bateau de riviére.

CHALUMEAU, f. m. Tuyau de paille, de roseau, &c. ou même de métal, qui sert à sucer quelque liqueur en aspirant. *Calamus*. Boire avec un *chalumeau*. De *calamellus*, dimin. de *calamus*.

It. Instrument de Musique champêtre, composé soit d'un, soit de plusieurs tuyaux de blé, soit de quelqu'autre matiére déliée. *Calamus*, *fistula pastoritia*; *Avena*. Jouer du *chalumeau*.

On appelle *chalumeau*, la flûte qui est attachée sur la peau de la musette. *Fistula*.

It. Petit tuyau creux qui sert aux Émailleurs, aux Orfévres pour émailler, pour souder, & faire autre semblable travail.

CHALUMER, vieux v. a. Jouer du chalumeau. *It*. Boire avec un chalumeau, comme les domestiques fripons.

CHALUMET, f. m. (Prononc. *calumet*.) Petit bout d'ivoire, long de quatre ou cinq pouces, & de la grosseur d'un gros tuyau, où l'on emboëte les pipes à fumer, & que l'on met dans la bouche.

CHALYBÉ, ÉE, adj. (Prononc. *calybé*.) Épithéte de plusieurs compositions, dont l'acier, en latin *chalybs*, fait la base. *Chalybatus*. Tels sont le tartre *chalybé*, l'eau *chalybée*, &c.

CHAM, f. m. (Prononc. *Cam*.) L'aîné des trois fils de Noé qui repeuplérent la terre après le déluge, & qui fut maudit de son pere. *Chamus*. Ses freres étoient Sem & Japhet. Sa postérité occupa l'Afrique, l'Égypte, l'Arabie heureuse & la Palestine, ou terre de Chanaan, & regna même à Babylone, comme on le voit par le nom des peuples qui les habitérent, & qui sont les enfans de *Cham*. L'Égypte même est appellée dans l'Écriture, les Tentes de *Cham*, & Terre de *Cham*; & dans Plutarque *Chémie*. De-là encore les noms de *Chemmis*, *Psochemmis*, *Psittachemmis*, donnés à des contrées d'Égypte.

CHAM, f. m. est le titre qu'on donne aux Princes souverains de Tartarie. Prononc. *Kam*, plusieurs même l'écrivent ainsi. Ce mot en langue Sclavonne sign. *Empereur*.

CHAM, est aussi le nom que l'on donne en Perse aux grands Seigneurs de la Cour & aux Gouverneurs de Provinces.

CHAMADE, f. f. T. de Guerre. Certain son de la trompette, ou maniére de battre le tambour, dont les ennemis font usage pour avertir qu'ils ont quelque proposition à faire au Commandant, soit pour capituler, soit pour avoir permission de retirer des morts, faire une tréve, &c. *Signum buccinæ*, *tympani ad colloquium*. De l'italien *chiamada*, fait du lat. *clamare*.

CHAMÆCERASUS, f. m. Petit arbrisseau dont le fruit est semblable à une petite cerise, remplie d'un suc amer de mauvais goût, mais purgatif, & de quelques semences applaties, presqu'ovales & blanches. De χαμαὶ, à terre, & *cerasus*, cerisier: comme qui diroit *cerisier bas*.

CHAMÆCISSUS. Voy. LIERRE TERRESTRE.

CHAMÆDRYS, f. m. Plante. De χαμαὶ, *humi*, à terre, & δρῦς, *arbre*: petit chêne. Voy. GERMANDRÉE.

CHAMÆLÉON BLANC. Voy. CARLINE.

CHAMÆLÉON NOIR, f. m. Plante dont les feuilles sont semblables à celles de l'artichaut, marquetées de taches de diverses couleurs, & dont les fleurs ressemblent à celles de la jacinte. *Chamæleon niger*.

CHAMÆLEUCÉ, f. f. Plante qu'on appelle autrement *Caltha palustris flore simplici*.

CHAMÆNERION, f. m. Plante dont les feuilles sont vulnéraires & détersives. On nomme encore cette plante *Epilobion*. *Chamænerion* vient du grec χαμαὶ, à terre, & νήριον, laurier-rose: comme qui diroit *petit laurier-rose*.

CHAMÆPITYS, f. m. Plante. De χαμαὶ, *à terre*, & πίτυς, *pin*. Cette petite herbe a les feuilles de pin, & elle est bonne pour la goutte. Voy. IVE MUSQUÉE.

CHAMÆRHODODENDROS, f. m. Plante dont les feuilles sont stiptiques, & dont les fleurs ont presque l'odeur du chevrefeuille, mais plus forte, & qui porte à la tête. *Chamærhododendros Pontica folio laurocerasi*, *flore cæruleo purpurascente*.

CHAMÆSYCE, f. f. Espéce de tithymale. Cette plante contient beaucoup de sel & d'huile, & est fort détersive. Ce nom vient de χαμαὶ, *à terre*, & συκῆ, *peplus*, qui est une sorte de tithymale.

CHAMAILLER, v. n. Se battre contre un ennemi armé de toutes piéces; frapper réciproquement sur les armes les uns des autres. *Inter se confligere*. Ce mot pourroit venir de *maille*, à cause que les anciens Chevaliers, en se battant, frappoient sur des hauberts faits de mailles de fer.

Il se dit aussi des batteries confuses, & des querelles & disputes qui durent long-temps. *Inter se confligere verbis*, *pugnis*.

CHAMAILLIS, f. m. Action par laquelle on chamaille. Mêlée, combat où l'on chamaille. *Conflictus*. Il n'est plus d'usage que dans le style fam.

CHAMANT, f. m. N. pr. d'homme. *Amantius*. S. Amant, que l'on appelle plus communément S. *Chamant*.

CHAMARAZ, f. m. (Quelques-uns écrivent *Chamarax*.) Plante. On l'appelle aussi la *Germandrée d'eau*. Ces mots se sont formés de *Chamædris*. C'est le *scordium*. Voy. ce mot.

CHAMARIER, f. m. Dignité de l'Église de Lyon.

CHAMARRÉ, vieux f. m. Hoqueton, ou habit de berger fait de peau de mouton, ou de chévre, sur les coutures duquel il y avoit plusieurs bandes en guise de passement. *Rheno pastoritius virgatus*.

CHAMARRER, v. a. Mettre du passement, du galon sur un habit ou un meuble pour lui servir d'ornement. *Vestem transversis segmentis describere*, *distinguere*.

Du gaulois *chomarré*, qui étoit un habit décrit ci-dessus.

CHAMARRURE, s. f. Ornement d'habits fait avec du passement, brodcrie, galon, &c. *Virgata vestis, segmentata.*

CHAMBAY, ou XAMBAY, s. m. Ville de la Chine, sur une rivière nommée Hoampou, à quatre petites lieues de la mer.

CHAMBELLAGE, ou CHAMBRELLAGE, s. m. T. de Coût. Droit que le vassal doit au seigneur féodal en certaines mutations. C'est aussi un droit dû au premier Huissier de la Chambre des Comptes par ceux qui y font la foi & hommage. *Jus cubicularis magisterii in regis beneficiarios.*

CHAMBELLAN, s. m. Officier de la Chambre du Roi, & de quelques grands Princes. *Cubiculo regio præpositus. Cambellanus, Cambalarius, Camerarius, Cubicularius.* Le Grand *Chambellan*, p. d. le premier officier de la chambre du Roi. C'étoit autrefois la seconde dignité du Royaume. Il est d'ordinaire nommé après le Chancelier. Le jour du Sacre, il chausse au Roi les bottines, lui vêtit la dalmatique de bleu azuré, & par-dessus le manteau royal. Et quand le Roi tient son lit de justice en ses Cours de Parlement, il a séance à ses pieds sur un carreau de velours violet couvert de fleurs-de-lis d'or. Le Prévôt de Paris prend le titre de *Chambellan* ordinaire du Roi.

Le grand *Chambellan* est à Rome celui qui a soin du gouvernement de la ville, & qui fait les aumônes du revenu de l'Église : c'est comme le Surintendant des finances. *Ærario Romano præfectus, præpositus.* Il est différent du *Camerlingue* ou *Chambellan* du Pape. *Ærario sacri Cardinalium Collegii præfectus.*

Chambellan, se dit aussi d'une des deux grandes tables que le Roi tient pour les Courtisans, qui étoit autrefois tenue par le Grand *Chambellan*, & que le premier Maître d'Hôtel tient aujourd'hui. Aller dîner au *Chambellan*.

Dans l'Abbaye de S. Claude en Franche-Comté, le *Chambellan* étoit un des offices claustraux.

CHAMBELLANIE, s. f. Charge, dignité, office de Chambellan. *Cameraris*, ou *Cubicularii dignitas.* Aujourd'hui il faut dire, Charge de Chambellan.

CHAMBERLAN, s. m. C'étoit autrefois un gentilhomme dormant dans la chambre du Roi, au pied de son lit, en l'absence de la Reine. *Magister thalami regii.*

Ces mots viennent du lat. *camera*, chambre, & l'on devroit dire *Chambrelan* pour *Chambellan*.

CHAMBÉRY, s. m. Ville cap. de Savoie. *Camberiacum.* Elle est située au confluent des deux petites rivières de Laisse & d'Albans, ou Albane. Il y a un Parlement que l'on appelle Sénat.

CHAMBOR, s. m. Très-belle maison royale, qui est dans le Blaisois, à quatre lieues de Blois, de l'autre côté de la Loire. *Camborium.*

CHAMBOURIN, s. m. Espéce de pierre qui sert à faire des verres, qu'on appelle verres de crystal.

CHAMBRANLE, s. m. T. d'Archit. & de Menuis. Bordure, ornement de Menuiserie, ou de pierre, qu'on met de trois côtés autour des portes des chambres, des croisées & des cheminées. *Antepagmentum.* Le *Chambranle* à crû, est celui qui porte sur l'aire du pavé, on sur un appui de croisée sans plinthe. Le *Chambranle* à crossettes, est celui qui a des oreillons à ses encognures.

CHAMBRE, s. f. Membre d'un logis, partie d'un appartement. *Conclave.* C'est ordinairement le lieu ou on couche.

Du lat. *camera*, dérivé du gr. καμάρα, *voûte*, ou *courbe*; parce qu'originairement l'on ne donnoit le nom de *chambre* qu'aux lieux voûtés.

Dans les Couvens il y a la *chambre* des hôtes. *Chambre* de parade : celle où sont les meubles les plus beaux & les plus précieux. *Chambre* à coucher, ou *chambre* du lit, est celle où l'on couche ordinairement. *Cubiculum. Chambre* en galetas, locande, garnie. Voy. ces mots.

CHAMBRE, sign. quelquefois un lieu caché & retiré. *Secretius conclave.* On dit qu'un ouvrier travaille en *chambre*, lorsqu'il ne tient pas boutique. *Intra privatos parietes opus facere.* Tenir une fille en *chambre*, c. à d. l'entretenir en quelque lieu secret.

CHAMBRE se dit par excellence de la *Chambre* du Roi, des officiers qui y servent, & des meubles qui y sont destinés. *Cubiculum regium.* On appelle aussi la *Chambre* du Roi, les plus belles *chambres* des châteaux ou des hôtelleries où le Roi a une fois couché en voyage.

Chez le Roi, il y a aussi la *chambre* aux deniers : où l'on régle la dépense de bouche de la maison du Roi dans un bureau établi pour cela. *Instituta moderandis Regiæ domûs sumptibus præfectura.*

CHAMBRE, se dit aussi de plusieurs Jurisdictions où on rend la Justice. En chaque Parlement il y a une Grande *Chambre*, qu'on appelle autrement la *Chambre* des Audiences. Et il faut prononcer *Gran-Chambre*, on *Grand'Chambre*. On appelle *Chambre* du Conseil, la *Chambre* où les Conseillers jugent les procès par écrit. *Interius consilii conclave.* La *Chambre* de la Question, celle où l'on donne la question. *Tribunal tormentorum.*

La Cour des Aides, *Curia tributaria*, est divisée en trois *Chambres* : & elle a une grande *Chambre* d'audience.

Les *Chambres assemblées*, se dit de toute la *Grand'Chambre*, jointe aux autres *Chambres* d'un Parlement ; sçavoir, des Enquêtes, des Requêtes, & à la Tournelle. *Coactum ex universo Senatu consilium.*

CHAMBRE *des Comptes.* Voy. COMPTE.

CHAMBRE *des Monnoies.* Voy. *Cour des Monnoies.*

CHAMBRE *du Trésor.* Voy. TRÉSOR.

CHAMBRE *Ecclésiastique*, où on juge par appel les différends qui arrivent sur la levée des décimes. *Tribunal Ecclesiasticum.* Il y en a de subalternes en chaque diocèse. On les appelle Bureaux Ecclésiastiques.

CHAMBRE, se dit aussi des Jurisdictions extraordinaires établies par des commissions du Roi pour un certain temps, comme la *Chambre de Justice*, ou la *Chambre ardente*, pour la recherche des criminels d'État, de ceux qui ont malversé dans les finances, des Luthériens & Calvinistes, & des Empoisonneurs. *Capitales judices extraordinarii.* La *Chambre Royale*, pour la réformation des Maladreries. La *Chambre du Domaine*, pour les affaires extraordinaires du Domaine.

CHAMBRE, se dit aussi en parlant de Jurisdictions étrangères. La *Chambre Apostolique*, est celle où on traite les affaires qui regardent le trésor ou le domaine de l'Église & du Pape, ses parties casuelles. *Camera Apostolica.* La *Chambre haute*, ou *des Seigneurs*, & la *Chambre basse*, ou *des Communes*, sont les deux *Chambres* qui composent le Parlement d'Angleterre. *Tribunal superius, Tribunal inferius.*

La *Chambre Impériale*, est une Jurisdiction qui se tenoit à Spire : elle a été depuis transférée à Wetzlar,

Wetzlar. On y juge les différends des Princes & des villes de l'Empire d'Allemagne, & par appel en dernier ressort, ceux des particuliers. *Tribunal Imperiale.*

Chambre des Assurances. Cour de justice où l'on juge en Hollande les affaires que les assurances font naître.

CHAMBRE *des Tiers*, se tient au Palais, & est composée de dix Procureurs, pour régler les différends qui naissent dans les taxes de dépens, quand les Parties ne s'en tiennent pas à ce que le Procureur tiers a arrêté.

CHAMBRE *à Sel*, établie dans les lieux dont les Greniers à sel sont éloignés.

CHAMBRE *du Plaidoyé*, aujourd'hui connue sous le nom de Grand'*Chambre*.

Chambre Royale de Médecine. C'étoit une espéce de seconde Faculté de Médecine qu'on a voulu établir à Paris.

CHAMBRE, ou *Commanderie Magistrale*. T. en usage dans l'Ordre de Malthe. On le dit des Commanderies qui sont assignées au Grand-Maître, pour soûtenir sa dignité avec plus de magnificence. Il y a aussi des *Chambres Prieurales.*

CHAMBRE *Royale*, ou *Chambre* Syndicale des Marchands Libraires de Paris: établie pour y délibérer des affaires du corps de la Librairie.

Maître de Chambre, ou *Camérier*. Premier officier de la *chambre* du Pape, ou d'un Cardinal. *Cumerarius.*

Chambre noire, dans quelques Monastères, est le lieu où on se retire par dévotion, ou bien où on est enfermé pour faire pénitence. *Obscurum & piacularibus pœnis destinatum conclave.* C'est aussi un t. de fumeur. On dit, faire *chambre noire.*

En t. de Fonderie, on appelle *chambre*, un vuide qui demeure dans un canon, ou une cloche qu'on a fondue, où le métal n'a pas coulé également. *Interior cavus.* C'est aussi un endroit au fond de l'ame de certaines piéces de canon, que l'on fait exprès en les fondant pour y mettre la poudre, & où va se terminer la lumiére.

En t. de Sellier. Vuide qu'on pratique dans une selle de cheval, en retirant un peu de la bourre, lorsque le cheval est blessé en quelque endroit, pour empêcher que la selle ne porte dessus. *Pars ephippii camerata.*

En t. de Guerre. Lieu où on met la poudre quand on fait une mine. *Cavus pulverarius.* On l'appelle autrement, *fourneau.*

En t. de Mar. *Chambres des vaisseaux*, sont les lieux où couchent les Officiers Majors. *Cubicula.*

CHAMBRE, dans les Rel. se dit des logemens de la Milice Turque. *Hospitium militare.*

C'est aussi la partie intérieure la plus profonde d'un port, nommée autrement, *paradis*, *darcine*, ou *bassin*, où on retire les vaisseaux pour les calfater. *Statio.*

CHAMBRE, en Phys. se dit de la *chambre* obscure, *chambre* ordinaire dont toutes les ouvertures sont bien fermées, & dans laquelle on ne laisse entrer la lumiére que par un trou, pour faire des expériences sur les couleurs & sur la lumiére. On l'appelle aussi *Chambre close.* Quelquefois on n'y laisse nulle entrée à la lumiére; comme dans l'expérience du cylindre du verre, qui étant bien frotté avec une toile grosse & rude, éclaire dans les ténébres, & devient un phosphore.

CHAMBRE *d'écluse*. L'espace du canal compris entre les deux portes d'une écluse.

CHAMBRE, en t. de Tisserand, est une fente de peigne, par où deux fils passent.

Les Vitriers appellent aussi *chambre*, le creux qui est dans la verge de plomb où ils placent le verre lorsqu'ils font des panneaux de vitres.

On dit prov. qu'un homme a des *chambres* vuides, qu'il a des *chambres* a louer dans la tête; p. d. qu'il est un peu fou, qu'il a des visions.

CHAMBRÉE, s. f. Nom collectif, qui se dit de ceux qui occupent une chambre, qui logent ensemble dans une même chambre. *Contubernium.*

It. Chaque assemblée qui se fait dans une chambre pour donner quelque spectacle au public. *Consessus.*

It. L'argent qu'on reçoit le jour qu'on représente quelque piéce de Théâtre.

CHAMBRELAN, s. m. Ouvrier qui travaille en chambre, parce qu'il n'est pas maître. *Qui privatos inter parietes opus exercet.*

It. Locataire qui n'occupe qu'une chambre dans une maison. Il est bas.

CHAMBRER, v. n. T. de Guerre. Loger ensemble sous une même tente, ou une même baraque ou cazerne. *Eodem uti conturbernio.*

En t. de Sellier, *Chambrer* une selle; p. d. y faire une chambre. Voy. CHAMBRE en ce sens.

CHAMBRÉ, ÉE, part. pass. Il se dit des armes à feu où il y a des chambres. *Cameratus.*

En t. de Conchyliol. il s'entend d'une coquille qui est cloisonnée ou séparée dans son intérieur, comme le Nautille, la corne d'Ammon & quelques Lépas.

CHAMBRERIE, s. f. Office de Chambrier dans les grandes Abbayes. *Præfectura cubicularis apud monachos.*

CHAMBRETTE, s. f. Dimin. Petite chambre. *Angustum cubiculum.* Il est du style fam.

C'est aussi la poire de Virgoulé, qu'on appelle *Chambrette* en Limousin.

CHAMBRIER, s. m. Grand officier qui avoit soin de la chambre ou du trésor chez les Rois & les Empereurs. *Regio cubiculo, vel ærario præpositus.*

It. Officier claustral qui est pourvû d'une chambrerie; qui a soin des revenus de la maison, &c. *Monasterii provisor.* On l'appelle en quelques endroits *Proviseur.*

On appelle dans la conversation, grand *Chambrier*, un Conseiller de Grand'Chambre.

CHAMBRIERE, s. f. Servante qui nettoie la chambre. *Ancilla.* Ce mot n'est plus en usage qu'en parlant des servantes de ceux qui n'ont qu'un petit ménage.

En t. de Man. c'est un long fouet fait d'une grande courroie de cuir attachée au bout d'un bâton. *Flagellum è corrigiâ.*

C'est aussi, en t. de fileuse, un petit ruban, ou autre chose pliée & attachée au haut du sein, qui tient la quenouille en état. *Tæniola ad sustinendum colum comparata.*

On donne encore ce nom à un demi-cercle de fer, suspendu par une anse aussi de fer, que l'on accroche à la crémaillére d'une cheminée.

CHAMBRILLON, s. f. Petite servante qui gagne peu de gages. *Ancillula.* Il est bas.

CHAMEAU, s. m. Animal haut de jambes, qui a le cou fort long, & qui rumine. Il est propre pour la charge, & non point pour tirer. *Camelus.* Il est fort commun en Orient. Le *chameau* Arabesque a une grosse bosse sur le dos: le Médois en a deux. On accoûtume le *chameau* à se mettre à genoux pour recevoir sa charge. Sur les médailles le *cha-*

meau est le symbole de l'Arabie. De l'hébr. *gamal*, chameau.

Chameau moucheté. Animal ressemblant au vrai *chameau* par la tête; mais par le reste du corps, au cheval & au bœuf. *Camelopardalis.*

On appelle aussi *chameau*, le poil de *chameau* filé en forme de laine fort déliée, duquel se servent les Ferrandiniers dans leurs ouvrages. *Filus camelinus.*

Il y a une herbe qu'on appelle pâture de *chameau*, à cause que les *chameaux* en sont fort friands. *Juncus odoratus*, ou *schœnantum.*

CHAMEAU, se dit d'un grand bâtiment qu'on voit en Hollande, & qui sert à enlever un vaisseau d'un lieu où il y a peu d'eau, & à le transporter dans un autre où il y en a davantage.

CHAMÆLÆA TRICOCCOS, Voy. CAMÉLÉE.

CHAMELIER, s. m. Celui qui panse & qui conduit des chameaux. *Qui camelos curat*, *Camelarius. It.* Marchand qui fait trafic de chameaux.

CHAME, s. f. (Prononc. *Came.*) Moule. Sorte de coquillage. Voy. CAME.

CHAMFRAIN. Voy. CHANFREIN. *Chamfrainer.* Voy. *Chanfreiner.*

CHAMICO, s. m. Sorte de semence du Pérou, semblable à celle des oignons.

CHAMOIS, s. m. Chévre sauvage qui vit sur les rochers & sur les montagnes. *Rupicapra.* Il y en a beaucoup en Dauphiné. De l'italien *camuccia*, ou *camoccia.*

It. La peau de *chamois* corroyée & passée en huile. *Pellis rupicapræ.* Gants, caleçons de *chamois.*

C'est aussi une couleur tirant sur l'isabelle. *Melinus & subalbidus color.* Et une tulipe bordée d'écarlate.

CHAMOIS, veut dire un homme qui ne quitte point son régiment pour venir faire sa cour. Ces sortes de Militaires ont d'ordinaire une veste & des chausses de *chamois.*

CHAMOISERIE, s. f. Lieu où l'on prépare les peaux de chamois.

CHAMOISEUR, s. m. Celui qui prépare & passe en huile des peaux de chamois.

CHAMOS, s. m. (Prononc. *Camos.*) Nom d'une fausse divinité des Ammonites & des Moabites. On croit que c'étoit le même que Béelphégor ou Priape. Les Moabites sont appellés Peuples de *Chamos.* L'étym. de ce mot est incertaine. Voy. le D. de Tr.

CHAMP, s. m. Piéce de terre propre à être labourée & semée de grains. *Ager*, *seges.* Ce mot est synonyme de Terre.

CHAMP, se dit quelquefois d'une place publique, *Campus*; comme le *champ* de Mars, *campus Martius*, le *champ* de Flore, *Campus Floræ.* Le *champ* de Mars étoit à Rome une place ainsi nommée à cause d'un temple du Dieu Mars qui y étoit : on y tenoit les assemblées appellées *Comices.* Le *champ* de Flore est une place à Rome où l'on fait la publication des Bulles, des Constitutions, &c.

Les Poëtes appellent dans un sens fig. la profession des armes, le *champ* de Mars.

On appelloit anciennement en France, Assemblées du *champ* de Mars, celle de toute la nation que le Roi convoquoit tous les ans, ou pour dresser de nouvelles loix, ou pour décider des grandes affaires du royaume. On les nomma ainsi, parce qu'elles se tenoient d'ordinaire au mois de Mars; & elles furent depuis appellées Assemblées du *champ* de Mai, parce qu'on les transporta au mois de Mai. *Campus Maius*, & par corruption, *Madius* & *Magius.* Sous la troisiéme race, ces assemblées ont pris le nom d'*Etats Généraux. Regni comitia.*

Champ de bataille, sign. le lieu où l'on donne quelque bataille ou combat. *Pugnæ*, *prælii locus.*

On dit fig. qu'un homme a bien pris son *champ* de bataille; p. d. qu'il a pris ses avantages pour réussir en quelque chose. Et que le *champ* de bataille lui est demeuré, p. d. qu'il a été supérieur dans une dispute.

CHAMP, en t. de Blâs. se dit du fonds de l'Ecu, qui est chargé de diverses piéces, dont se composent les armoiries. *Area scuti.*

Le *champ* d'un tableau, d'une tapisserie; c'est le fonds, lequel est d'ordinaire obscur, & où il n'y a rien de peint. *Area.* Le *champ* d'une médaille est le fond où il n'y a rien de gravé.

On dit, Mettre des solives de *champ*; p. d. les poser sur la partie la moins large. *Tignum quâ parte angustius est collocare.*

En t. de Méchanique, De *champ* se dit en parlant de ce qui est posé horisontalement. *Situ horisonti ad libellam respondente collocatus.*

CHAMP, est aussi un t. de Peignier. C'est le milieu du peigne d'où sortent les dents de chaque côté.

CHAMP, se dit fig. des sujets & des matiéres où les Auteurs peuvent s'exercer, discourir & combattre. *Campus*, *materies*, *argumentum.*

CHAMPS, au pluriel, se dit par opposition à ce qui est enfermé dans les villes ou dans les fauxbourgs. *Rus.* Maison des *champs* n'est pas une façon de parler noble; il faut dire, maison de *campagne.* Mener les vaches, les brebis aux *champs.*

En t. de Guerre, Battre aux *champs*; p. d. Battre la marche pour décamper, pour partir. *Signum profectionis indicere.* Cette phr. sign. aussi, Partir.

Les Payens ont appellé *Champs Elisées*, ou *Elisiens*, le lieu des enfers, où ils croyoient que les ames des gens de bien alloient après leur mort, pour y goûter un éternel repos. *Campi Elisii.* On appelle *Champs Elisées*, un lieu agréable hors de Paris, planté d'arbres qui forment des allées en tout sens.

CHAMP, se dit adverbial. en ces phr. À travers *champ*; p. d. Hors des chemins. *Passim*, *extra viam.* À chaque bout de *champ*; p. d. A toute heure, à tout propos. *Quocumque tempore.* Sur le *champ*; p. d. Tout d'abord, présentement. *Extemplò*, *illicò*, *continuò*, *statim*, *ipso temporis articulo.* Parler sur le *champ*; p. d. Sans préparation. *Ex tempore dicere.* Discours fait sur le *champ. Extemporalis oratio.*

Prov. on dit qu'un homme a un œil aux *champs* & l'autre à la ville; p. d. qu'il est fort vigilant. Qu'il court les *champs*, les rues; p. d. qu'il est fou. Qu'il se met aux *champs*, quand il s'emporte de colére.

En t. de Jardinage, Semer à plein *champ*, ou à *champ*, c'est semer sans rayons, ni aucun autre alignement. *Indiscriminatim serere*, *terræ mandare.*

CHAMPACAM, s. m. Arbre des Indes Orientales, qui porte deux fois l'année des fleurs, qui étant pilées & cuites dans l'huile, composent un onguent pour les maux de tête, les maladies des yeux & la goutte.

CHAMPADA, s. m. Arbre qui croît à Malaca, & qui porte des châtaignes moins bonnes que les nôtres.

CHAMPAGNE, s. f. Province de Fance, qui se divise en neuf contrées, qui sont, la *Champagne* particuliére, le Rémois, le Châlonnois, le Pertois, le Bassigny, le pays d'Argone, le Rételois, la Brie Champenoise & le Sénonois. *Campania.* Elle a titre de Comté. La cap. est Troyes. Une partie de cette province se nomme la *Champagne* pouilleuse, à cause qu'elle ne produit presque que du seigle, de l'avoine & du sarrasin, entre Sésanne & Vitri.

CHAMPAGNE, s. m. se prend souvent pour le vin même de cette province.

La *Champagne* de Berri est une petite contrée dans la partie occidentale du Berri.

It. Nom que l'on donne a un laquais qui est de *Champagne.*

En t. de Blâs. c'est l'espace d'en bas, qui occupe le tiers de l'Écu vers la pointe. *Campus.* On l'appelle autrement *plaine.*

En t. de Finances, Droit de *Champagne*, est celui qui appartient aux gens des Comptes; sçavoir, vingt sols des fermes de mille livres & au-dessous.

CHAMPAGNOL, vieux s. m. Poriron.

CHAMPAN. Voy. CHAMPART.

CHAMPANE, s. m. Bâtiment des Indes, construit sans clous, les membres étant seulement attachés avec des chevilles de bois, & les bordages emboités. *Navigium Indicum.*

CHAMPART, s. m. T. de Coût. Droit qu'a un Seigneur de prendre sur les champs dépendans de sa seigneurie la dixiéme, treiziéme ou quinziéme gerbe dans la moisson de ses tenanciers. *Jus agrarii solarii legendi.*

Ce mot vient de ce que ce droit est comme une partie du champ que le Seigneur s'est réservée. On l'appelle en quelques endroits *terrage*, & en latin *Campi pars.*

CHAMPARTER, ou CHAMPARTIR, v. a. & n. Lever le droit de champart. *Agri solarium exigere.*

CHAMPARTERESSE, adj. f. qui se dit de la grange seigneuriale où se mettent les champarts. *Horreum manipulorum decumanorum.*

CHAMPARTEUR, s. m. Homme commis par le Seigneur pour lever son droit de champart. *Coactor agrarii solarii.*

CHAMPÉ, adj. m. T. de Blâs. se dit lorsqu'on ne veut expliquer que la qualité du champ. Château *champé* de gueules. *Campus minio affectus.*

CHAMPELEURE, ou CHANTEPLEURE, s. f. On appelle ainsi en Normandie la fontaine ou le robinet d'un muid, ou autre vaisseau qu'on a mis en perce.

CHAMPENOIS, OISE, s. Qui est de Champagne. *Campanus, Campanensis.*

On dit prov. & par insulte : un *Champenois* & 99. moutons font cent bêtes.

CHAMPÊTRE, adj. m. & f. Épithéte qu'on applique à ce qui tient quelque chose de la campagne. *Rusticus.* Lieu, Musique, plaisir *champêtre.*

Divinités *champetres*, faux Dieux qui présidoient aux biens de la terre.

Il se prend quelquefois substantiv. Ce *champêtre* est fort agréable.

CHAMPIGNON, s. m. Genre de plantes sans feuilles, sans fleurs & sans semences apparentes. Il pousse un pédicule court qui soûtient un chapiteau épais, spongieux, arrondi ou pointu, quelquefois garni en-dessous de plusieurs fistules assemblées comme un tuyan d'orgue. *Fungus.* Il croît en peu de temps en quelques endroits de la terre, & à quelques arbres. Du lat. *campinio*, à cause qu'il naît dans les champs sans être semé.

On dit prov. d'un homme qui s'est élevé en peu de temps, qu'il est venu en une nuit comme un *champignon.*

On appelle *champignon*, certain bouton qui se fait au lumignon d'une bougie, d'une chandelle, ou à une méche qui brûle. *Lucernæ fungus.*

C'est aussi une tumeur, ou une excressence de chairs spongieuses qui naissent en plusieurs parties du corps. *Fungosæ carnis tumor.*

En Archit. Espéce de coupe renversée, taillée en écailles par-dessus, qui sert aux fontaines jaillissantes à faire bouillonner l'eau d'un jet, ou d'une gerbe en tombant. *Fungus.*

CHAMPIGNONNIÉRE, s. f. Couche de fumier, préparée pour y faire venir des champignons.

CHAMPION, s. m. Celui qui, en conséquence d'une sentence qui autorisoit le combat, soûtenoit en champ clos, & les armes à la main, sa querelle, ou celle d'autrui. *Pugnator.*

On dit fig. que les Martyrs ont été de braves *champions* de la foi.

Champion ne se dit guère aujourd'hui que dans le style fam. ou burlesque, & en riant. Et l'on dit par raillerie, d'un homme qu'on estime peu vaillant, que c'est un vaillant *champion.*

CHAMSIE, s. m. & f. Nom d'une secte de gens qui se trouvent en Syrie, & qui adorent le soleil. *Chamsius, a.*

CHAMPISTEAUX, vieux adj. m. Dépiteux. *Morosus, fastidiosus.*

CHAN. Voy. CHAM.

CHAN. (Prononc. *Can.*) Voy. CARAVANSERA.

CHANAAN, s. m. (Prononc. *Canaan.*) Fils de Cham, qui donna son nom à la terre que sa postérité, maudite par Noé, eut en partage. La terre de *Chanaan*, qu'occupérent les Chananéens, promise ensuite à Abraham, donnée à sa postérité, & appellée la Terre promise, la Terre-Sainte.

CHANANÉEN, ENNE, s. Beaucoup d'Auteurs écrivent aujourd'hui *Cananéen* pour *Chananéen.* En parlant de la *Chananéenne* de l'Évangile, communément on dit *Chananée.*

CHANCE, s. f. Premier coup de dez qu'on jette pour en faire jouer un autre. *Primi tesserarum jactus, fortuita puncta.* Livrer *chance* à quelqu'un, pour lui donner lieu de jouer un coup ensuite.

Au fig. Défier, provoquer quelqu'un à la dispute.

C'est aussi un jeu particulier de dez qui se joue avec certaines régles, & qui ne tombe que sur certains points. *Certus tesserarum jactus.*

It. Coup heureux, rencontre avantageuse, fortuite. *Felix ac fortuitus tesserarum jactus.* Porter *chance.* On dit que la *chance* a tourné, lorsque d'heureux au jeu qu'on étoit, on devient malheureux. *Fortuna vertit.*

Prov. *Chance* vaut mieux que bien jouer. Fi du jeu qui n'a *chance*, p. d. que quelque précaution que l'on prenne, rien ne réussit quand on est malheureux. Conter sa *chance*, p. d. conter ses malheurs, ses déplaisirs.

Chance, semble venir du lat. *cadentia.*

CHANCEL, ou CHANCEAU. Voy. CANCEL.

CHANCELADE. Voy. CHANCELLADE.

CHANCELANT, ANTE, adj. verbal. Qui chancelle, qui n'est pas ferme, stable, assuré. *Titubans, vacillans.* Aller d'un pas *chancelant.*

Au fig. Fortune *chancelante*, p. d. mal assurée.

Esprit *chancelant*, pour dire, irrésolu.

CHANCELER, v. n. Branler, n'être pas ferme & assûré sur ses pieds; vaciller, être toujours sur le point de tomber. *Titubare, vacillare.*

Il se dit au fig. des choses qui sont sujettes à varier, à manquer, à changer, à trébucher. Sa fortune, sa mémoire *chancelle*. On dit aussi fig. *Chanceler*, p. d. être incertain dans ses opinions.

CHANCELIER, s. m. Premier officier de la Couronne en ce qui regarde la Justice, & qui est le chef de tous les Conseils du Roi. *Franciæ Cancellarius.* On ne dépossède point un *Chancelier*, mais on lui donne quelquefois un Garde des Sceaux. Sous la premiére race de nos Rois il étoit appellé *Grand Réferendaire*, qui avoit sous lui plusieurs *Chanceliers*, c. à d. Notaires ou Secretaires. Sous la seconde Race, le *Chancelier* est appellé Apocrisiaire, Archichancelier, Archinotaire, Archichapelain.

Il y a apparence que ce mot vient du lat. *cancelli*, treillis, chanceau, chassis, à cause de la ressemblance d'un chassis avec le paraphe du Roi qui est fait en grille, auprès duquel le *Chancelier* appose le sceau; ou bien il vient de *canceller*, à cause que le *Chancelier* faisoit plusieurs traits de plume sur les lettres qu'il refusoit. Enfin il peut venir du *chancel* ou *treillis* où étoit l'Empereur quand il rendoit justice; parce que le *Chancelier* étoit à la porte de la clôture qui séparoit le Prince du peuple.

On trouve aussi des *Chanceliers* dans l'Empire Grec; mais ce ne sont que des Trésoriers, ou des Logothétes, c. à d. des Officiers qui faisoient rendre les comptes. Il y a eû aussi des *Chanceliers* dans les Eglises; & c'étoient les chefs des Notaires, ou Scribes.

C'est aussi celui qui garde les sceaux des Princes de la Maison Royale, ou de quelques Communautés.

Le *Chancelier* de l'Université, est celui qui scelle les lettres des grades & des provisions qu'on donne dans l'Université. *Academiæ Cancellarius.* Il y a deux *Chanceliers* dans l'Université de Paris: l'un établi dans la Cathédrale; l'autre est un Religieux de sainte Geneviéve.

Il y a des *Chanceliers* dans les Ordres de Chevalerie, du Saint-Esprit, de S. Lazare. Il y a aussi un *Chancelier* du Grand Prieuré de France.

L'Académie Françoise & quelques Académies étrangeres ont aussi leur *Chancelier*.

On appelle aussi *Chancelier*, le Greffier qui a le sceau du Consulat dans les Echelles du Levant.

Dans quelques Congrégations de l'Ordre de S. Benoit, c'est un Religieux qui conserve les actes & papiers qui concernent le gouvernement du mastère.

CHANCELIÉRE, s. f. Femme du Chancelier.

It. Tulipe violet & blanc.

CHANCELLADE, s. f. Chanoines Réguliers de S. Augustin, de la réforme de la *Chancellade*. *Canonici Regulares de fonte cancellato.* Ils ont d'abord été établis à une lieue de Périgueux, auprès d'une fontaine appellée *Chancellade*.

CHANCELLEMENT, s. m. Démarche qui n'est pas ferme, qui n'est pas assûrée. *Titubatio, vacillatio.*

CHANCELLERIE, s. f. Espéce de Tribunal où l'on scelle les lettres avec le sceau du Prince. *Cancellarii judiciale prætorium.* La grande *Chancellerie* est celle où l'on scelle avec le grand sceau du Roi. Le lieu où l'on scelle les lettres avec le petit sceau, dans les Parlemens, Chambres des Comptes, Cours des Aides & Présidiaux, se nomme petite *Chancellerie*.

On appelle aussi la *Chancellerie*, les maisons où loge le Chancelier, qui lui sont affectées auprès des maisons royales. *Assignatum in regalibus domibus Cancellario Franciæ hospitium.* Les régles de la *Chancellerie* Romaine ne sont reçues en France qu'en peu de rencontres.

Le style de la *Chancellerie*, le trésor de la *Chancellerie*, sont des livres qui contiennent des formules de toutes les lettres de *Chancellerie*, soit de grace, soit de justice.

On appelle encore *Chancellerie*, le corps des Officiers qui sont nécessaires pour le sceau. *Collegium Magistratuum ad Cancellarii munus pertinentium.*

On appelle aussi *Chancellerie* de l'Université, le lieu où l'on scelle des lettres de Maître-ès-Arts, de Docteur, &c.

On appelle aussi *Chancellerie*, le Greffe d'un Consulat de Mar. où l'on délivre des expéditions authentiques.

CHANCELLERIE, en Angleterre, est la Cour Souveraine du Royaume pour les affaires civiles. *Supremus totius Angliæ civilibus in rebus Magistratus.* Le grand *Chancelier*, ou le Garde du grand Sceau, est le seul Juge de cette Cour.

CHANCEUX, EUSE, adj. Qui est heureux, qui a de la bonne fortune. *Felix, fortunatus.* Il est pop.

On dit prov. Mieux vaut jouer contre un *pipeux*, que contre un *chanceux*.

On dit aussi ironiquement, Etre *chanceux* à se blesser, à avoir des rhumes. *Hoc frequenter & incommodè accidit*, &c. C'est un homme bien *chanceux*; p. d. entre les mains duquel rien ne réussit.

CHANCIL, s. m. On appelloit ainsi autrefois une sorte de toile.

CHANCIR, v. n. & quelquefois n. pass. Se corrompre par trop d'humidité. *Mucidum fieri.* Il se dit surtout des confitures, des pâtés, des jambons. On le dit aussi du pain, du fromage, quoiqu'on dise plus proprement *moisi*.

Il se dit, en t. de Jardinage, du fumier qui étant dans un tas, ou sur une couche fort séche, commence à blanchir, & à faire une espéce de filamens. De *canescere*, blanchir, on a fait *cancir*, *chancir*.

CHANCISSURE, s. f. Corruption qui vient sur la surface des choses humides qui se corrompent, laquelle paroît en façon de barbe. *Situs, mucor.*

CHANCRE, s. m. Ulcére malin qui ronge les chairs. *Cancer, carcinoma, carcinodes.* On distingue les *chancres* en *simples*, en *scorbutiques*, & en *véroliques* ou *vénériens*.

Quelques-uns donnent aussi ce nom à la maladie qui est plus connue sous le nom de *cancer*.

It. Onctuosité épaisse qui vient sur la langue après quelque maladie, ou durant la fiévre, ou autour des dents quand on n'a pas soin de les nettoyer. Le *chancre* vient aussi aux oiseaux.

En t. de Jardinage, c'est une maladie qui survient à l'arbre, & qui fait mourir sa peau.

On dit prov. & fig. d'un goulu, d'un grand mangeur, qu'il mange comme un *chancre*.

CHANCREUX, EUSE, adj. Qui tient de la nature du chancre. *Cancro affectus, carcinode tentatus.*

Il se dit aussi en t. de Jardinage, du bois de quelque arbre fruitier sujet au chancre.

CHANDELEUR, s. f. Fête de la Présentation de

Notre Seigneur au Temple, & de la Purification de la sainte Vierge, où on fait des processions avec des cierges, ou des chandelles de cire allumées. *Lustrantis se Virginis Deiparæ, & Christi in Templo oblati festivitas, Festum purificatæ Virginis.*
Prov. A la *Chandeleur* la grande douleur, p. d. qu'en ce temps-là il fait quelquefois un froid excessif.

CHANDELIER, f. m. Ouvrier, ou Marchand qui fait, ou qui vend des chandelles. *Candelarum concinnator, opifex.* Du lat. *Candela.*
C'est aussi un ustensile, un instrument qui sert à mettre des chandelles, des cierges ou des bougies, pour éclairer. *Candelabrum.*
Chandelier de crystal, est ce qu'on appelle autrement un lustre.
En t. de Jardinage, Faire le *chandelier*, c. à d. Nettoyer avec la serpette toutes les petites branches qui sont sur une plus grande. *Arborem ad candelabri similitudinem tondere, rescindere, amputare.*

CHANDELIERS, en t. de Fortific. sont des pieux fichés à plomb dans de longues piéces de bois, entre lesquelles on met des fascines pour couvrir les travailleurs. *Pali.*

CHANDELIER se dit de la tête d'un vieux cerf, quand le haut en est large & creux.
Chandelier d'eau. Fontaine dont le jet est élevé sur un pied qui porte un petit bassin, dont l'eau retombe dans un autre bassin au niveau des allées.
Chandeliers de pierriers, se dit sur mer de certaines piéces de bois reliées de fer, & percées en long, sur lesquelles on pose le pivot de fer, sur quoi tourne le pierrier. *Chandeliers de chaloupe*, sont deux fourches de fer qui soûtiennent le mât, la voile, & ce qui est de la chaloupe lorsqu'on la nage avec les avirons.

CHANDELIER, se prend fig. pour un instrument ou un organe, qui sert à éclairer spirituellement les hommes. Prov. Il ne faut pas mettre la lumiére sous le boisseau, mais sur le *chandelier*, p. d. que les vertus éclatantes doivent servir d'édification au peuple. Être placé sur le *chandelier*, p. d. occuper une place éminente, principalement dans l'Église.

CHANDELIÉRE, f. f. Femme d'ouvrier qui fait des chandelles, ou de marchand qui en vend.

CHANDELLE, f. f. Composition de suif fondu, ou de cire qu'on fait prendre autour d'une méche, & qui sert à éclairer. *Candela sebacea*, ou *cerea*. Les *chandelles* de cire s'appellent *bougies*. Les *chandelles* de veille sont de grosses *chandelles* qu'on laisse brûler toute la nuit. Ce mot vient de *candor*, blancheur, ou du verbe *candeo*, être blanc.
On adjuge les fermes du Roi à *chandelle* éteinte, & tandis qu'elle brûle, tout le monde est reçu à enchérir. *Licitari ad extremam lucentis candelæ flammam.* On fait aussi des excommunications à *chandelle* éteinte, c. à d. qu'on donne encore le temps de la durée d'une *chandelle* de cire, aux pécheurs pour venir à résipiscence, après quoi ils demeurent tout-à-fait excommuniés.
Prov. Cette femme est belle à la *chandelle*, mais le jour gâte tout; p. d. que la grande lumiére fait aisément découvrir ses défauts. On dit aussi des matiéres fort peu importantes; que le jeu ne vaut pas la *chandelle*. Celui qui est échappé d'un grand péril, doit une belle *chandelle* à Dieu; p. d. un grand remercîment. Faire en même temps plusieurs dépenses mal-à-propos, c'est brûler la *chandelle* par les deux bouts. On dit de celui qui a de la peine à s'expliquer, Apportez-lui un bout de *chandelle* pour trouver ce qu'il veut dire. Venir se brûler à la *chandelle*, p. d. quitter un asyle où l'on étoit en sûreté, pour venir en un autre lieu se faire prendre. A chaque Saint sa *chandelle*, p. d. qu'il faut rendre des devoirs à tous ceux dont on a besoin. Donner une *chandelle* à Dieu, & une autre au Diable, p. d. être d'intelligence avec deux partis opposés. On dit aussi des choses fort bigarrées, qu'elles sont barriolées comme la *chandelle* des Rois, parce que c'étoit autrefois une cérémonie de brûler une *chandelle* peinte de diverses couleurs la veille des Rois. On dit aussi des yeux fort vifs & brillans, qu'ils brillent comme des *chandelles*; & de ceux qui ont reçu quelque grand coup proche des yeux, qu'on leur a fait voir mille *chandelles*. La *chandelle* brûle, p. d. on perd le temps. Un homme qui meurt insensiblement & de vieillesse, s'en va comme une *chandelle*, c'est une *chandelle* qui s'éteint. Être réduit à la *chandelle* bénite, p. d. être à l'agonie. On dit aussi, pour se moquer de ceux qui ordonnent des aumônes par leurs testamens, que la *chandelle* qui va devant éclaire mieux que celle qui va derriére.
On appelle fig. *chandelles* de glace, ces eaux glacées qu'on voit pendre des toits des maisons, des gouttiéres, des arbres. *Concreta gelu stilla.*

CHANDERNAGOR, f. m. Nom d'une ville des Indes. Sa différence du méridien de Paris est de 5h. 42'. 16". ce qui fait pour la longitude de cette ville 103d. 25'. 30".

CHANEL, vieux f. m. Canal, lit d'une riviére. *Alveus.*

CHANFREIN, f. m. Partie du devant de la tête du cheval depuis le dessous des oreilles jusqu'à sa bouche, en descendant par l'intervalle des deux sourcils. *Frons equina.* De *camus* & de *frenum*. *Chanfrein blanc*, autrement *Belle face*. Marque blanche qui regne le long du *chanfrein* du cheval. *Frons equina albâ maculâ signata.*
C'est aussi l'armure du cheval qui couvre cette partie, quand il est sous un cavalier armé de toutes piéces. *Equinæ frontis tegumentum.* Les Selliers le disent des piéces de cuir ou d'étoffe qui couvrent cette partie.
En t. d'Horlog. c'est une piéce dont on abat les quarts.

CHANFREIN. Voy. ESCAPE.

CHANFREINDRE, v. a. T. d'Horlog. Ébiseler un trou avec une fraise, le faire en cône. *Chanfreiner* est plus usité.

CHANFREINER, v. a. T. de Menuis. Couper le bout d'une planche de biais. Rabattre une des arêtes. *Asserem obliquè angulare.*

CHANGE, f. m. Convention par laquelle on donne une chose pour une autre. *Permutatio.* Gagner au *change*, perdre au *change*. Il ne se dit guère en ce sens que dans ces deux phrases. Du lat. *cambium*.
Au fig. il signifioit autrefois, Changement. *Mutatio.*
Il signifioit aussi autrefois, La menue monnoie qu'on donne pour de la grosse. *Pecuniæ permutatio, commutatio.*

CHANGE, est le commerce d'argent qu'on fait en donnant de l'argent dans un lieu pour le remettre ou le faire tenir en un lieu éloigné. *Publica pecuniæ commutatio.*
C'est aussi un profit qu'un Banquier ou un Négociant a droit de prendre d'une somme de deniers par lui reçue, pour laquelle il tire une lettre de

change payable en quelque lieu, & par une autre personne. *Permutata pecunia usura.* Il se régle suivant l'usage de la place, du lieu où les lettres sont payables. Le *change* menu, pur, naturel, commun ou manuel, consiste à donner de la monnoie pour de grosses piéces d'or & d'argent, ou certaines espéces pour d'autres. Le *change* réel, mercantile, ou mixte, est celui qui se fait par lettres de *change*, & négociation d'argent de place en place. Le *change* sec, feint, ou impur, n'est qu'un pur prêt & usure palliée. *Cambium fictum.* Le *change* du pair, se dit, quand il n'y a rien à perdre ou à gagner entre les Cambistes. *Gratuita pecuniæ commutatio.*

Lettre de change. Rescription que donne un Banquier, ou un Marchand pour faire payer à celui qui en sera le porteur, en un lieu éloigné, l'argent qu'on lui compte au lieu de sa demeure. *Publica pecunia permutatio.* Il y a quatre sortes de lettres de *change* : Pour valeur reçue ; pour valeur en marchandises ; pour valeur de moi-même ; & pour valeur entendue. Elles sont payables au porteur, ou à son ordre, où à lettre vûe, ou à tant de jours de vûe, ou à certain jour nommé & précis ; ou à usance. Les billets de *change* sont différens des lettres de *change*, en ce que les lettres de *change* se font pour argent fourni & reçu effectivement ; au lieu que le billet de *change* est causé pour valeur reçue en une autre lettre de *change* qui est fournie en même temps & en certains lieux sur certains marchands.

PLACE DU CHANGE. Voy. PLACE.

CHANGE, sign. encore la Banque, ou le lieu où se fait précisément le *Change. Mensa.*

En t. de Vénerie, il se dit quand des chiens quittent la bête qu'ils chassent, pour courre après une autre qui se présente devant eux. *Erratio seu canum, seu venatorum.* Prendre le *change.* Un vieux cerf donne le *change.*

Il se dit aussi dans le même sens, en t. de Fauc. *Erratio accipitris.*

En ce sens, on dit fig. qu'un homme a pris le *change*, qu'on lui a donné le *change*, quand on lui a fait quitter quelque bonne affaire, pour en poursuivre une autre qui lui est moins avantageuse, ou quand dans la dispute, il s'attache à des choses dont il n'est point question. *Aberrare, hallucinari, aliò adduci.*

Prov. Rendre le *change* à quelqu'un, lui donner son *change* ; p. d. lui répliquer fortement, lui rendre la pareille. *Par pari referre.*

CHANGEANT, ANTE, adj. v. Qui change souvent. Inconstant, variable. *Levis, mobilis, inconstans.*

Couleur changeante, est une couleur qui change suivant la différente lumiére qui lui est opposée. *Color varius.* Les couleurs de la gorge de pigeon sont *changeantes.* Taffetas *changeant*, dont la trame est d'une couleur, & la chaîne d'une autre.

CHANGEMENT, s. m. Transformation, altération d'un corps qui se convertit en un autre. *Mutatio, immutatio.*

Il se dit aussi des choses accidentelles, des révolutions, de la vicissitude, & de l'inconstance des personnes ou des choses. *Changement* de temps, de mode, de vie.

On dit : *Changement* de temps entretien de sot. c'est un prov. Espagnol.

CHANGEOTTER, v. a. Fréquentatif de Changer. *Frequenter mutare.* Il est bas.

CHANGER, v. a. & n. Transformer, transfigurer, faire passer d'une nature à une autre. *Mutare, immutare.* Du lat. *cambiare.*

Il se dit aussi en parlant des choses accidentelles & passagéres, qui prennent une nouvelle forme, ou une autre situation, ou des personnes qui prennent de nouveaux sentimens.

It. Prendre une chose au lieu d'une autre. *Permutare.* Changer d'habit. Cette maison a *changé* de maître, appartient à un autre. *Changer* de quartier, de maison.

It. Troquer. *Permutare. Changez* votre cheval contre le mien.

It. Mettre dans un autre ordre, ranger d'une autre maniére. *Immutare, mutare.* Cette mort a *changé* les affaires. Le théâtre *change* plusieurs fois durant cet opéra.

Il se dit fig. en choses spirituelles. *Changer* toute l'économie d'un livre. *Changer* de vie, de profession, c'est, Mener une vie contraire à celle qu'on a menée, prendre une autre profession.

On dit aussi absol. *changer*, pour, *Changer* de conduite.

Il se dit particuliérement des monnoies. *Permutare.* C'est un trafic de *changer* de l'or en monnoie, & de la monnoie en or ou en argent.

On dit prov. d'un enfant qui ne ressemble point à ses pere ou mere, qu'il a été changé en nourrice. On dit aussi, que le temps *changera*, quand on voit quelqu'un faire une chose fort contraire à son genre de vie ordinaire.

CHANGÉ, ÉE, part. pass. *Mutatus, immutatus, commutatus.* Cet homme est bien *changé*, il n'est pas reconnoissable ; p. d. qu'il a été fort malade, qu'il est fort défiguré, ou bien, qu'il a changé de genre de vie, soit en bien, soit en mal.

CHANGEUR, s. m. Homme qui fait trafic de changer les espéces des monnoies, de changer l'or & l'argent en menue monnoie, & la menue monnoie en or ; de donner le prix de la monnoie légere, ou de celle qui est altérée. *Mensarius, nummularius.*

On a appellé autrefois le Trésorier du domaine, *Changeur* du trésor, jusqu'à ce que François I. en sa place, créa en 1543. seize recettes générales de toutes sortes de deniers.

On dit prov. d'un homme qui paye comptant, qu'il paye comme un *Changeur* ; & d'un homme qui a beaucoup d'argent comptant, qu'il est riche comme un *Changeur.*

CHANLATE, s. f. T. de Couvreur. Piéce de bois qui avance hors le mur pour soûtenir deux ou trois rangs de tuile, qui empêchent que les eaux pluviales ne tombent le long du mur.

CHANNE, s. f. Poisson de mer qui ressemble beaucoup à la perche. Χάννη ; *hiatula*, parce qu'il a toûjours le museau ouvert.

CHANOINE, s. m. Celui qui posséde une prébende ou canonicat dans une Eglise Cathédrale, ou Collégiale. *Canonicus.* On ne connoissoit point le nom de *Chanoine* avant Charlemagne : Et Grégoire de Tours dit que Baudin, seiziéme Archevêque de cette ville, institua le premier un Collége de *Chanoines* dans son Eglise du temps du Roi Clotaire I. La vie commune fut établie dans toutes les cathédrales sous la 2e. Race, & chaque cathédrale avoit un chapitre distingué du reste du clergé, avec des supérieurs particuliers. On les appella *Chanoines*, non-seulement à cause de la pension qui leur étoit alors assignée, qu'on appelloit *Canon*, ce qu'en vieux françois on appelloit aussi *Provende*, & en lat. *Prebenda*, d'où vient que quelques-uns les ont appellés *Sportulantes Fratres* ; mais aussi

parce qu'on leur donna des régles & institutions canoniques, selon lesquelles ils étoient obligés de vivre.

Il y a encore différentes espéces de *Chanoines*. Les *Chanoines* Cardinaux sont des *Chanoines* attachés, &, comme on dit en latin, *incardinati*, à une Église, de même que les prêtres l'étoient à une paroisse. Les *Chanoines* damoiseaux étoient autrefois les jeunes *Chanoines*, qui n'étant point encore dans les ordres, n'avoient point droit de chapitre. *Canonici domicillares. Chanoines* forains, sont ceux qui ne desservent pas la Chanoinie dont ils sont pourvûs. *Forenses*. Les Mansionnaires sont opposés aux Forains. Il y a à Luques des *Chanoines* mitrés. Les *Chanoines* tertiaires étoient ceux qui ne touchoient que la troisiéme partie d'un canonicat. *Tertiarii*.

CHANOINE d'honneur, ou honoraire. Celui qui s'est démis de son canonicat : ou personne notable qui a ce titre sans avoir eû de canonicat. *Canonicus honorarius*.

La plûpart des *Chanoines* étoient autrefois enfermés dans des cloîtres comme des Moines; & leur demeure s'appelloit Monastère.

CHANOINE Régulier. *Canonicus Regularis*. Les *Chanoines Réguliers* sont des *Chanoines* qui vivent en communauté, & qui, comme des Religieux, ont ajoûté dans la suite à la pratique de plusieurs observances réguliéres la profession solemnelle des vœux. Selon quelques Auteurs, dès le VIe. siécle, plusieurs Clercs ayant quitté la maniére de vivre en commun & réguliérement, ceux qui la retinrent furent nommés Clercs *Chanoines*, c. à d. Clercs Réguliers, & les autres furent nommés Clercs Acéphales, c. à d. sans chef. On doit les regarder comme faisant partie du corps du Clergé, puisqu'ils possédent des bénéfices à charge d'ames, & qu'ils sont Clercs par leur origine.

CHANOINE-MOINE, s. m. On croit que les *Chanoines-Moines* n'étoient point différens des *Chanoines Réguliers. Canonicus Monachus*.

Il y a aussi des *Chanoines Laïques*, ou *Séculiers*, qui ont été reçus par honneur & par privilèges dans quelques chapitres de *Chanoines. Canonici Seculares*, ou *Laici*.

Prov. Vivre comme un *Chanoine*, c. à d. paisiblement, dans l'abondance & dans l'oisiveté.

CHANOINESSE, s. f. Fille qui posséde une prébende affectée à des filles par la fondation, sans qu'elles soient obligées de renoncer à leur bien, ni de faire aucun vœu. *Canonica virgo, Canonica*. On n'en voit guère qu'en Flandre, en Allemagne & en Lorraine.

CHANOINESSE *de S. Augustin*. Religieuse qui suit la régle de S. Augustin, & qui est habillée de serge blanche, avec un surplis de toile fine sur sa robe, un voile noir sur sa tête, & quelques-unes une aumusse sur le bras. *Canonica sancti Augustini regulæ addicta, mancipata*. Les *Chanoinesses* étoient inconnues au commencement du VIIIe. siécle. Ce n'est qu'à la fin de ce siécle qu'on en trouve quelques vestiges.

Quelques-uns prétendent que les *Chanoinesses* séculiéres que nous voyons aujourd'hui, ont toutes été Religieuses dans l'origine, & que ce n'est que par relâchement qu'elles se sont sécularisées. Encore les Officiéres, & sur-tout les Abbesses doivent-elles être Religieuses & faire des vœux.

CHANOINIE, s. f. Titre du bénéfice de celui qui est Chanoine. Canonicat. *Canonici munus, dignitas*. De *canonia*, qui a la même signification.

CHANSIR. Voy. CHANCIR. *Chansissure*. Voyez *Chancissure*.

CHANSON, s. f. Petite piéce de vers aisés, simples & naturels, qu'on met en air pour les chanter, & dont chaque stance s'appelle un couplet. *Cantilena, canticum, cantio*. En italien *canzone*, ou *canzone*.

On appelle *Chansons* spirituelles, celles qui se font sur des matiéres pieuses. *Pia cantica. Chansons* à boire, ou *Chansons* Bachiques, celles qui se font pour se réjouir à table, & se provoquer à boire. *Bacchica cantilena. Chansons* à danser, celles qu'on chante quand on danse en rond. *Cantilena saltatoria*.

On appelle poëtiquement *chansons*, toutes sortes de poësie. Les doctes *chansons* des Muses, ou de leurs Nourrissons. *Carmina, cantica*.

CHANSON, se dit aussi de toutes sortes de vains propos, des raisons frivoles, des propositions qui n'ont point d'effet. *Cantilena*. Je ne me paye point en *chansons. Chansons* que tout cela.

On le dit aussi de ce qu'on répéte plusieurs fois. *Eandem cantilenam canere, eandem obgannire*. Vous me rebattez toûjours la même *chanson*.

On dit prov. d'un homme qui recommence toûjours à dire ou à faire la même chose; Il n'aura qu'un double, il ne sçait qu'une *chanson*. Voilà bien une autre *chanson*, p. d. Voilà une nouvelle chose à laquelle on ne s'attendoit pas.

CHANSONNER, v. a. Faire des chansons contre quelqu'un.

CHANSONNETTE, s. f. Petite chanson; chanson jolie, tendre, amoureuse, pastorale. *Cantiuncula*.

CHANSONNIER, s. m. Faiseur de chansons. *Cantilenarum scriptor*, ou *cantûs modulator*.

CHANSONNIER, IERE, adj. Propre à faire des chansons. *Cantilenis pangenais idoneus*. Le génie *chansonnier* est le partage de la nation Françoise. Humeur *chansonniére*.

CHANT, s. m. Le *chant* en général est l'élévation & l'inflexion de la voix sur différens tons, avec modulation. *Cantus. Chant* harmonieux, mélodieux.

CHANT *Ambrosien*. C'est un *chant* composé des quatre tons authentiques des Anciens, le Dorien, le Phrygien, le Lydien & le Missolydien, que S. Ambroise choisit pour en composer & en former le *chant* de l'Église de Milan. *Cantus Ambrosianus*.

En Mus. le *chant* est proprement un air, qui est composé de tons, de demi-tons, & de temps, ou mesures.

Plain-chant, ou *chant* Grégorien, est le *chant* dont on se sert à l'Église, quand le chœur & le peuple chantent à l'unisson, ou tous ensemble d'une même maniére. *Planus & simplex canendi modus*. Il a été établi par S. Grégoire le Grand.

CHANT MUSICAL, est celui où les gens qui chantent font des accords & diverses parties. *Concentus Musicus, harmonia*.

Le *chant* de M. de Feuillans, est un *chant* particulier que D. Jean de la Barriére, Instituteur des Feuillans, introduisit dans son Abbaye.

CHANT figuré en Mus. est ce qu'on appelle Supposition. Voy. SUPPOSITION.

CHANT, est aussi l'air, le récit, le dessus de la Musique, le sujet sur lequel on compose les autres parties. *Cantilena, modus, modulatio*.

On dit, qu'Une piéce n'a point de *chant*, p. d. qu'elle n'a rien d'agréable ni de gracieux.

On appelle *chant* des oiseaux, les différens sons & inflexions de voix que font les oiseaux, dont les uns sont agréables & les autres odieux. *Avium cantus, concentus*. On dit aussi le *chant* de la cigale. C'est le seul insecte auquel on applique le nom de *chant*.

Le *chant* du coq, se dit pour signifier le grand matin, à cause que le coq chante dès le point du jour. *Galli cantus.*

CHANT, sign. aussi la même chose que *cantique* & *chanson*, ou une piéce de poësie qui se peut chanter. *Cantilena, canticum.*

CHANT *nuptial.* Piéce de vers composée à l'occasion du mariage de quelques personnes illustres. *Carmen nuptiale, epithalamium.*

CHANT *de victoire. Chant triomphal.* Vers composés ou chantés sur le succès des armes de quelque Prince. *Epinicium.*

CHANT *funèbre*, sur le trépas de quelque personne illustre. *Epicedium.*

CHANT *pastoral.* Ouvrage de poësie où l'on introduit des bergers qui chantent. *Cantus pastoralis.*

CHANT *Royal.* Espéce de poësie Françoise. *Carmen regium.* Il a été ainsi nommé, à cause que le sujet étoit donné par le Roi de l'année courante. Or on appelloit *Roi* ou *Prince*, celui qui avoit remporté le prix l'année précédente. C'étoit à lui que s'adressoit l'envoi. Le *chant* Royal est composé de cinq couplets d'onze vers chacun, & est terminé par l'envoi, ou explication de l'allégorie, qui est de cinq vers, ou tout au plus de sept. Dans le *chant* Royal les rimes du premier couplet réglent celles des couplets suivans, lesquelles y doivent être les mêmes & dans le même ordre; de sorte que toute la piéce composée de soixante-deux vers, roule sur cinq rimes, dont les deux premiéres reviennent dix fois, la troisiéme & la derniére douze fois, & la quatriéme jusqu'à dix-huit fois. Il faut que le dernier vers du premier couplet serve de refrain ou d'intercalaire pour les suivans qui doivent finir de la même sorte; & les vers de l'envoi doivent être semblables en rimes à autant de vers pris sur la fin des couplets précédens.

Dans les Poëmes Épiques, on appelle *chant*, les parties qu'on nommoit autrefois *livres*. C'est un usage emprunté des Italiens. *Cantus.*

On appelle un langage trompeur, un *chant* de Sirénes. *Sirenum cantus.* Et cela se dit sur-tout des femmes.

CHANTANT, ANTE, adj. & part. Ce mot, qui a la terminaison active, a quelquefois une signification passive. Vers *chantans*, p. d. propres à être chantés. *Versus ad cantum idonei, accommodati.* Air *chantant*, c. à d. qui se chante aisément.

Quinaut & Lulli, les Héros de la scéne *chantante.*

CHANTEAU, s. m. Partie retranchée d'un des côtés d'un corps de figure ronde. *Angulata rei ora, angulatum rei extremum.* C'est ce qu'on appelle en Géom. *segment de cercle*, ou la partie d'un cercle comprise entre l'arc & la corde. C'est aussi une piéce ronde d'un côté, & en droite ligne de l'autre, qu'on applique à un vêtement qu'on veut faire rond. *Vestis angulus.* De *cantellum*, dim. de *cantum.*

On appelle le *chanteau* du pain bénit, ou absol. *chanteau*, cette partie qu'on coupe en entamant le pain bénit, pour envoyer à celui qui le doit rendre au premier jour. *Angulatum lustralis panis frustum, segmentum.*

C'est aussi l'entamure d'un grand pain, ou un gros quartier qu'on en coupe. *Angulatum panis frustum, segmentum.*

C'est, en t. de Tonnellier, la derniére piéce du fonds d'un muid, qui est faite en portion de cercle. *Assis doliarii segmentum angulatum.*

CHANTELAGE, s. m. Droit qu'on paye au Seigneur pour le vin vendu en gros sur le chantier de la cave & du sellier. *Canterinarium vectigal.*

CHANTEPLEURE, s. f. Entonnoir à longue queue, percée au fond par plusieurs petits trous, pour faire couler du vin ou quelqu'autre liqueur dans un muid de vin sans le troubler. *Caudatum infundibulum, clepsydra doliaria.*

C'est aussi le robinet d'un tonneau. Voy. CHAMPELEURE.

CHANTEPLEURE, ou PATENÔTRE. Espéce de fontaine de bois, composée d'un petit tuyau, & d'une cheville pour le boucher.

CHANTEPLEURE, est aussi une fente qu'on laisse dans des murailles pour laisser écouler les eaux. *Rima, apertura.*

CHANTER, v. a. Faire par art diverses inflexions de voix agréables à l'oreille. *Canere, cantare.* *Chanter* en plain-chant. *Planè ac simplicibus modulis canere.* En Musique. *Musicis modis concinere.*

On dit pop. qu'un homme *chante* Messe, p. d. qu'il est Prêtre. *Sacra facere, rem divinam facere.*

CHANTER *sur le livre*, se dit lorsque les chantres chantent le plain-chant, & qu'il y a plusieurs dessus ou autres parties qui font des accords sur le champ, & forment une espéce de concert ou de Musique. *Planum simplicemque cantum modulis variare, ornare.* On dit aussi, *Chanter* sa partie à livre ouvert, p. d. sçavoir si bien la Musique, qu'on n'ait pas besoin d'étudier la note. *Canendi peritus.*

On appelle Pain à *chanter*, le pain sans levain préparé pour les hosties avant la consécration, quoiqu'il serve à d'autres choses. *Panis azymus, panis sacro celebrando idoneus.* On cachette les lettres avec du pain à *chanter.*

CHANTER, se dit aussi pop. en parlant de ce qui est simplement contenu en quelque écrit. Voyons ce que *chante* ce livre-là. *Quid canat, quid ferat.*

Maître à chanter, est un Musicien qui enseigne à *chanter. Musicus.*

CHANTER, se dit aussi en parlant des Poëtes, surtout quand ils font des Poëmes Epiques ou Lyriques. *Canere, prædicare, celebrare.*

Il se dit en parlant d'un Orateur, d'un Déclamateur, d'un Comédien, lorsqu'ils ne varient pas assez les inflexions de leur voix, & qu'ils tombent dans la monotonie, ou qu'ils retombent toujours dans une même cadence. *Uno quodam spiritu, ac sono vocem intendere.*

On dit, en t. de Blâs. des armes parlantes, qu'elles *chantent.*

CHANTER, se dit aussi des oiseaux, & même de la cigale. *Cantare.*

It. Avertir, remontrer, instruire. *Monere, commonere.* On ne lui *chante* tous les jours autre chose que de changer de vie. Il est du style bas.

Il sign. aussi, Publier, célébrer. *Canere, prædicare.*

On dit fig. d'un homme à qui on veut faire faire quelque chose par force, qu'on le fera bien *chanter. Adigere aliquem.* Ou dit qu'un criminel a *chanté* à la question, p. d. qu'il a découvert la vérité. *Aperire, detegere.* On dit aussi d'un homme qu'on a mis prisonnier pour avoir été trop libre en paroles, qu'on l'a mis en cage pour lui apprendre à *chanter. Ut prudenter loqui discat.* Ces expressions sont basses.

Prov. On dit d'une personne qui dit quelque méchante raison, qui ne satisfait pas, Voila bien *chanté.* Il faut bien *chanter* plus haut, p. d. il faut enchérir,

faut enchérir, il en faut offrir davantage.

CHANTERELLE, s. f. La corde la plus déliée d'un luth, d'un violon & autres semblables instrumens; celle qui a le son le plus clair & le plus aigu. *Tenuissimus idemque acutissimi soni nervus.*

It. Oiseau que le Chasseur ou Oiseleur met dans une cage pour servir d'appeau, & attirer les oiseaux dans les piéges qui leur sont préparés. *Avis illex.* On appelle sur-tout *chanterelle* une femelle de perdrix.

It. Bouteille de verre si mince, qu'elle fléchit visiblement à la voix. Le fond en est plat & percé, & quand on chante, c'est sur ce fond que l'on chante avec une certaine méthode qui fait paroître qu'il y a un instrument qui accompagne la voix.

C'est aussi une sorte de champignon. *Canterella.*

It. Cheville qui sert dans l'arçon des Chapeliers, à bander la corde.

CHANTÈRES, vieux s. m. pl. Anciens Ménétriers ou chantres qui chantoient avec accompagnement de la viole ou de la harpe, les compositions des Trouvères. *Auladus.*

CHANTEUR, EUSE, s. Musicien, celui ou celle qui fait métier, de chanter des airs, des chansons. *Cantator, cantatrix.* Ce mot ne se dit que des chanteurs prophanes. Quand on parle de ceux qui chantent dans l'Eglise, il faut dire *Chantre.*

CHANTEUR. Oiseau qui a le plumage diversifié de belles couleurs, & qui chante à peu près comme le pinçon, & presque continuellement, ce qui lui a fait donner ce nom, *Asilus.* Les Lorrains le nomment *chosti*, qui sign. la même chose. Les Italiens l'appellent *ziolo*, & les Grecs Οἶσρος.

CHANTIER, s. m. Grosse piéce de bois qui sert de chevalet à un Charpentier, pour en élever une autre qu'il coupe ou qu'il façonne. *Canterius.*

Il se dit aussi des piéces de bois de pareille nature, sur lesquelles on pose les tonneaux de vin, afin qu'ils ne se pourrissent point à terre. *Tignum.*

C'est aussi, parmi les loueurs de carrosse, une espéce de grande remise où ils rangent leurs carrosses. *Rhedarum receptaculum.*

It. L'attelier d'un Charron, d'un Charpentier. *Fabri curruum, plaustrorum, carrorum officina.* On dit aussi que les pierres sont en *chantier*, quand elles sont dans le lieu où on les a taillées.

It. Magazin, lieu où les marchands de bois empilent, ou serrent leur bois, en attendant qu'il soit sec, ou vendu. *Strues lignorum, apotheca lignaria, materiaria.*

CHANTIGNOLE, s. f. Espéce de brique, qu'on appelle autrement *demi-brique*, en ce qu'elle n'a que la moitié de l'épaisseur des autres. *Laterculus.*

CHANTIGNOLES, en t. de Charpent. se dit des petites piéces de bois qui soûtiennent les pannes & autres piéces semblables.

CHANTILLY, s. m. Bourg de l'Isle de France, à sept lieues de Paris, & à une lieue de Senlis. *Cantiliacum.*

CHANTOURNÉ, s. m. Piéce d'un lit, qui est de bois bien travaillé, ou couvert d'étoffe, & qui se met entre le dossier & le chevet.

CHANTOURNER, v. a. T. d'Archit. Couper en dehors une piéce de bois, de fer, ou de plomb, suivant un dessein, ou l'évider en dedans. *Extrorsum vel introrsum incidere.*

CHANTRE, s. m. Celui qui chante dans un chœur d'Eglise. *Cantor.*

Il se dit par excellence du Maître du chœur,

qui est une des premiéres dignités d'un Chapitre. *Chori, cantorum præfectus.*

CHANTRE, en Poës. se dit de ceux qui ont excellé dans la Mus. & dans la Poës. *Chantre* de la Thrace, c'est Orphée. *Chantre* Thébain, c'est Pindare.

On appelle aussi fig. & poëtiq. les Rossignols & les autres oiseaux, les *chantres* des bois.

CHANTRE, est aussi un s. f. Il se dit d'une Religieuse qui a bonne voix, qui sçait le chant & les rubriques de l'Office. *Cantatrix.* C'est un nom de dignité dans quelques Chapitres.

CHANTRERIE, s. f. Dignité, office ou bénéfice du chantre. *Chori, cantorum præfectura.*

CHANVRE, s. m. Plante qui porte le chenevis, & de l'écorce de laquelle on fait de la filasse. *Cannabis sativa. Chanvre* mâle, *chanvre* femelle.

CHANVRE BÂTARD. Il y en a quatorze espéces différentes, dont quatre ont des vertus Médecinales connues.

CHANVRE, se prend souvent pour la filasse qu'on tire des tiges de la plante du *chanvre* après qu'elles ont été rouies. *Cannabini corticis filamenta.*

CHANVRIER, s. m. Ouvrier qui habille le chanvre en le passant par les serans.

CHAOMANTIE, s. f. T. d'Alchymiste. Art de prédire l'avenir par le moyen des observations que l'on fait sur l'air. *Chaos*, dans le style de Paracelse, sign. *l'air.*

CHAOS, s. m. (On prononce *Caos.*) Masse informe & grossiére; Mélange confus de tous les élémens. Le *Chaos* des Poëtes n'est autre chose que l'état où Dieu créa le ciel & la terre, tels que Moïse nous le représente.

Ce mot est grec χάος, qui vient de χαίνω, *dehisco*, je m'entrouvre.

Les Poëtes firent un Dieu du *Chaos*, qui fut le premier, le plus ancien, & le pere de tous les autres.

CHAOS, se dit fig. de ce qui est confus & brouillé. *Rerum confusio.* Son discours est pour moi un *chaos* impénétrable.

CHAOURI. Voy. SAIN, Monnoie.

CHAPE, s. f. Ornement d'Eglise qui va jusqu'aux talons, & s'agraffe par devant, & que portent les Evêques, les Chantres, Souchantres & Officiaus. Du lat. *cappa.* Les François portoient autrefois à la guerre la *chape* de S. Martin, avec la banniére de France. C'étoit un voile de taffetas sur lequel le Saint étoit peint. A cette *chape* qui fut en vogue 600. ans, succéda l'Oriflamme.

Il se dit aussi de l'habit que portent les cardinaux, qui a un capuce doublé d'hermine.

C'est aussi le vêtement de dessus que les Chanoines Séculiers & Réguliers portent au chœur pendant l'hyver.

CHAPE, se disoit autrefois de toutes sortes de robes ou capes, ou de manteaux dont on se couvroit pour se défendre des injures du temps. *Trabea*; & on appelloit Porte-*chape*, chez le Roi, celui qu'on appelle maintenant *Porte-manteau.*

Il se dit aussi de plusieurs choses qui servent à couvrir ou à mettre sur une autre. *Operculum. Chape*, ou *chapelle* d'un alembic. *Chape* aveugle, celle qui n'a point d'autre ouverture que le trou par où elle reçoit la vapeur. Le mouffle d'une poulie s'appelle aussi *chape.* Le chapireau creux qui couvre le pivot sur lequel roule l'aiguille aimantée, se nomme de même *chape.* Les maîtres Cuisiniers prennent la qualité de Porte-*chapes* de la ville, fauxbourgs & banlieue de Paris, parce qu'ils ap-

pellent *chape* ce qu'ils mettent sur leurs plats pour les couvrir.

On nomme aussi *chapes*, les planches dans lesquelles se fichent les tuyaux d'orgues, qui servent de converture au sommier, où se fait la distribution du vent. *Operculum*.

En t. d'Horlog. c'est la monture d'une ou de plusieurs poulies.

On appelle encore *chape*, le bout des mitaines des femmes, ce qui couvre le dos des doigts de la main.

En t. de Monnoyage, c'est le dessus des fourneaux où se fondent les métaux, & où l'on fait les affinages.

It. Double baril que l'on met ordinairement aux poudres qui sont destinées pour l'artillerie de terre, afin de les garantir de l'humidité des souterrains.

Sur mer, on dit qu'un navire fait *chape*, lorsqu'il tourne toûjours & revient dans la même situation, & qu'au lieu de virer, il vient arriére.

En Archit. c'est l'enduit sur l'extrados d'une voûte ou lunette Gothique, fait de bon mortier, & quelquefois de ciment. *Inducta arenato extima cameræ superficies*.

En t. de Fondeurs, il se dit des creux de plâtre qui enferment les plus petites piéces d'un moule.

C'est aussi la partie de la boucle par laquelle elle tient au soulier ou à la ceinture. *Extrema pars qua fibula inferitur & adhærescit*.

CHAPE. T. de Ceinturier. Morceau de cuir qui tient les boucles de devant & celles du remontant d'un baudrier.

On dit prov. Se débattre de la *chape* à l'Évêque; p. d. contester sur une chose où on n'a, ni on ne peut avoir d'intérêt. Voy. l'origine de ce prov. dans le D. de Trév. Chercher, ou trouver *chape-chûte*, p. d. chercher ou trouver une occasion de profiter de la négligence ou du malheur de quelqu'un. Ces façons de parler signifient aussi, Chercher ou trouver quelque chose de désagréable, à la place de ce qu'on cherchoit d'avantageux.

CHAPÉ, adj. m. Revêtu d'une chape. *Capâ indutus*.

En t. de Blas. il se dit d'une piéce faite en figure de chevron, mais qui est pleine au-dedans & massive, ensorte que le champ de dehors qui est dans l'Écu lui semble servir de *chape*, ou de manteau: & en ce cas on l'appelle un Écu *chapé*. *Trabeatus*.

CHAPEAU, f. m. Habillement ou couverture de tête dont se servent les hommes par toute l'Europe occidentale. *Petasus*, *causia*. Il est fait d'étoffe foulée, de laine ou de poil, & il a une forme avec des bords. Ce mot vient de *capellus*, synonyme de *caputium*, capuce, habillement de tête. On a dit autrefois *capel*, que l'on dit même encore dans le style burlesque.

On dit, Donner un coup de *chapeau*, ôter son *chapeau* à quelqu'un, être devant lui *chapeau* bas; *Caput aperire*, *petasum ponere*; p. d. se découvrir, être tête nue devant lui. *Esse aperto capite*. Mettre *chapeau* bas, p. d. ôter son *chapeau*; & absol. *chapeau* bas; p. d. découvrez-vous, ôtez votre *chapeau*.

On dit d'une querelle qui s'est passée sans beaucoup de désordre: Tant de tués que de blessés, il n'y a qu'un *chapeau* de perdu.

On dit famil. & pop. Que le pere d'un enfant nouveau-né va tourner son *chapeau* pour prier un parrain & une marraine.

Chapeau en blanc, celui qui n'est point encore teint. *Petasus nullo colore imbutus*, *tinctus*.

Les Armuriers appellent *chapeau* à l'épreuve du mousquet, une maniére de coëffe de fer que les soldats mettent dans la coëffe de leur *chapeau*. *Cassis ferrea plumbo missili impervia*.

CHAPEAU, dans le style fam. sign. quelquefois un homme. Il n'y avoit pas un *chapeau* dans cette assemblée.

On appelle *chapeau* de fleurs, une couronne de fleurs qu'on met sur la tête des filles lorsqu'on les épouse. *Florea corolla*.

Chapeau ou *chapel* de roses. Léger don que les peres & meres font à leur fille, quand ils la marient.

CHAPEAU de Cardinal, & absol. *Chapeau*, se dit de la dignité de Cardinal.

CHAPEAU, en t. de Blas. se dit d'une marque de dignité ecclésiastique, *Petasus*, & principalement de celui des Cardinaux, qu'on appelle absol. *chapeau* rouge. *Petasus purpureus*. Il est plat, fort large de bords, & garni de longs cordons de soie entrelâcés qui pendent du dedans & aux côtés avec cinq rangs de houppes, qui croissent en nombre à mesure qu'elles descendent, & font jusques à 15. houppes. Les Patriarches & les Archevêques ont le *chapeau* verd avec autant de rangs de houppes. Les Évêques l'ont de même couleur avec cinq rangs de houppes. Les Abbés & les Protonotaires le portent noir avec deux rangs de houppes.

Les Anciens ont pris le *chapeau* pour un symbole de liberté, parce que les Romains en affranchissant leurs esclaves, leur donnoient le *chapeau*.

En Charpent. c'est une espéce de petit fronton qui fait la couverture d'une lucarne sur un pan de bois. *It.* La piéce de bois qu'on met au-dessus des étaies pour soutenir des poutres & des solives. *It.* Celle qui sert d'appui tout au haut d'un escalier de charpente.

En Maçonn. l'on appelle *chapeau*, le couronnement, ou le haut d'une muraille en talut.

En t. d'Horlog. c'est une piéce faite en cône, dont la base couvre une roue que l'on vent serrer sur un des arbres d'une machine à fendre.

On nomme ainsi en Hollande une certaine mesure de compte, sur laquelle s'évaluent les droits d'entrée & de sortie qui se payent pour le thon.

It. Mesure pour les grains, dont on se sert à Delft, & qui contient treize viertels de Breda, ou quatorze d'Anvers.

CHAPEAU de Maître, ou *Chausses*. Certain droit, ou présent que les Maîtres des vaisseaux marchands se font donner pour chaque tonneau de marchandises qui se chargent dans leurs bords.

CHAPEAU de rose. T. de Pharm. qui se dit des roses amassées en forme de gâteau au fond d'un alembic, après en avoir fait distiller l'eau.

On dit prov. d'une personne à qui il est arrivé quelque sujet de honte; Voilà un beau *chapeau* pour elle. On dit aussi, qu'elle a perdu la plus belle rose de son *chapeau*; p. d. qu'elle a fait quelque perte considérable.

CHAPEL, vieux f. m. Chapeau. *Capellus*.

CHAPELAIN, f. m. Celui qui est pourvû d'une chapelle ou chapellenie, ou qui la dessert. *Sacrario præfectus*, *Capellanus*.

It. Prêtre qui vient dire ordinairement la Messe dans les maisons particuliéres.

C'est aussi le nom qu'on donne au second Ordre de l'Ordre de Malthe.

On appelle aussi *Chapelains*, les officiers ecclésiastiques de la Maison du Roi & des Princes, qui servent a leurs chapelles. Les Aumôniers du Roi s'appelloient autrefois *Chapelains*.

Chapelains du Pape. Auditeurs ou Juges des causes du sacré Palais. *Controversiarum sacri Palatii Judices*.

CHAPELAINE, s. f. Officiére de l'Abbesse d'Estrun proche d'Arras. *Capellana*.

CHAPELAINIE. Voy. CHAPELLENIE.

CHAPELER, v. a. Couper, retrancher du pain la plus grosse partie de la croûte, pour la rendre plus mince & plus aisée à mâcher. *Summas panis crustas clavulâ decutere*. Du lat. *capellare*.

CHAPELET, s. m. Plusieurs grains enfilés qui servent à compter le nombre des *Pater noster* & des *Ave Maria* qu'on veut dire en l'honneur de Dieu & de la sainte Vierge. *Globulorum sacrorum series; Beatæ Virginis corona*. Ce mot vient peut-être de la ressemblance qu'il a avec un chapeau de roses, dont on a fait *Rosaire*.

C'étoit aussi autrefois une guirlande de roses, qui arrêtoit les cheveux.

En t. de Méchanique, c'est une enchaînure ou suite de planches, ou de seaux qu'on fait mouvoir pour élever des eaux.

En t. de Fonderie. Morceau de fer rond & plat, avec trois tenons, qui se met à l'extrémité de l'ame d'une piéce de canon, lorsqu'on en fait le moule, pour assembler la piéce avec la culasse.

En Chirurg. c'est un rang de certaines pustules malignes qui viennent au front. *Pustularum in fronte series*.

En t. de Manége, c'est une paire d'étriviéres garnies de leurs étriers, & attachées au pommeau de la selle pour monter à cheval. *Lora ad commodum equitantis instructa*.

En t. d'Archit. c'est un petit ornement taillé en grains ronds. *Tæniola globulis incisa*. On dit aussi un *chapelet* de marrons, lorsque plusieurs sont enfilés ensemble. *Inserta filo castanea*.

It. Verroterie ou rassade, dont il se fait un grand commerce avec les Négres de la Guinée & les Sauvages de l'Amérique, parce que ces grains de verre sont enfilés.

It. Ouvrage de serrurerie, du nombre de ces sortes de pentures que l'on appelle des fiches.

Les Marchands d'eau-de-vie appellent le *chapelet* une petite mousse blanche qui se forme en rond sur la surface de l'eau-de-vie, lorsqu'on la verse dans un verre.

En t. de Fauc. il se dit pour, *chaperon*.

It. Marque d'honneur & de distinction que les Seigneurs des comtés & baronies ont droit de faire mettre aux fourches patibulaires de leurs seigneuries.

On dit en prov. lorsqu'il meurt coup sur coup plusieurs personnes d'une même famille, ou qu'elles se détachent d'une cabale, que le *chapelet* se défile. Et, quand quelqu'un est puni de quelque faute, qu'il n'a pas gagné cela en disant son *chapelet*.

CHAPELEURE. Voy. CHAPELURE.

CHAPELIER, s. m. Marchand qui vend des chapeaux, ou l'artisan qui les fabrique. *Petasorum mercator, vel opifex*.

CHAPELIÉRE, s. f. Celle qui vend des chapeaux, ou la femme du Chapelier.

CHAPELLE, s. f. Petite Église distincte & séparée, où il n'y a qu'un autel, qui subsiste d'elle-même, & que les Canonistes appellent *Sub dio. Sacrarium, Sacellum*. C'est aussi un lieu pratiqué dans une maison pour y dire la Messe.

On appelle Sainte *Chapelle*, la *Chapelle* d'un château du Roi, ou d'un Prince du Sang qui y a fondé le Service, & où l'on garde des Reliques.

Ce mot vient peut-être du gr. καπηλεῖα, petites tentes que dressoient les marchands dans les foires pour se mettre à couvert.

Chapelle, est aussi une partie d'une grande Église où il y a un autel où on dit la Messe, & que les Canonistes appellent *Sub tecto*.

Chapelle ardente. Herse chargée de plusieurs cierges allumés dans les cérémonies des obséques d'une personne de qualité. *Pyra ardentibus cereis*.

On dit de quelques Princes, comme du Pape ou du Roi d'Espagne, qu'ils tiennent *chapelle*, quand ils assistent à l'Office avec de grandes cérémonies aux jours solennels. *Sacras supplicationes obire ex solenni formulâ*.

Chapelle, est aussi le bénéfice fondé ou attaché à la *Chapelle*. *Annuus ex sacello reditus*.

La *Chapelle* du Roi, est le corps de tous les Officiers qui servent à sa *chapelle*, & particuliérement ceux de la Musique. *Symphoniacorum musicorum chorus*.

On appelle encore *Chapelle*, l'argenterie que les Rois, les Prélats & les grands Seigneurs ont pour servir à leur *chapelle*, consistant en la croix, les chandeliers, le calice, les burettes, le bassin, &c. *Sacra sacelli supellex*.

Chevaliers de la Chapelle, fondés pour remplir les devoirs de ceux de la Jarretiére dans les services funébres des Rois d'Angleterre.

Chapelle, se dit aussi des petits temples des fausses Religions. *Fanum orarium*.

En Chym. c'est le couvercle d'un alembic, ou l'alembic même. *Aquæ stillatitiæ apex elibanarius*.

En t. de Mar. Revirement de navire inopiné, & qu'on fait malgré soi. *Circumactio navis inopina*. Faire *chapelle*, c'est, lorsqu'on vire malgré soi.

Chapelle, est aussi un petit chapiteau de cuivre qui couvre le pivot de l'aiguille aimantée dans la boussole. *Operculum æreum*.

Chapelle de viole. T. de Luthier. Partie de la viole qui couvre la roue. *Operculum*.

Chapelle, se dit du dedans & du dehors du four qui est fait en arc. *Fornix, camera*.

CHAPELLENIE, s. f. C'est proprement un autel renfermé sous le toît d'une autre Église. *Capellania sub tecto, sub invocatione*, ou *ad altare talis Sancti* ou *Sanctæ*.

CHAPELURE, s. f. Particule qu'on retranche des croûtes du pain quand on le chapéle. *Crusta panis decisa*.

CHAPERON, s. m. Ancien habillement ou couverture de tête, tant pour les hommes que pour les femmes. *Tegmen capitis quo veteres Franci utebantur. Capulare*.

Le *chaperon* étoit aussi une bande de velours, de satin ou de camelot que les femmes & les filles attachoient sur leurs bonnets. *Tegmen capitis muliebre*. On appelle une vieille, un grand *chaperon*, sous la conduite de laquelle on met les jeunes filles. *Femina ætate provectior*.

Chaperon, est un ornement de Docteur ou de Licencié aux Arts, en Théologie, Jurisprudence & Médecine, lequel se porte sur l'épaule gauche, & qui est de même forme que ce que les Anciens mettoient sur leur tête pour la couvrir. *Amiculum*

quod sinistro humero gestare solent Doctores, humerale. Les Docteurs en Théol. le portent noir ou violet, & les Docteurs en Droit & en Méd. le portent rouge.

C'est encore une espéce de camail qui couvre la tête, les épaules & l'estomac de certains Religieux, comme Mathurins, Bernardins, Augustins, &c. *Humerale.*

Il y a eu deux factions en France, dont les partisans ont été appellés *Chaperons*, à raison des *chaperons* qu'ils portoient. Les premiers *Chaperons* s'élevérent sous le Roi Jean en 1358. & les seconds en 1413. sous Charles VI.

CHAPERON, en t. de Fauc. est le morceau de cuir dont on couvre la tête des oiseaux de leurre. *Accipitris cucullus.* C'est aussi le dessus de la tête de certains oiseaux.

It. Partie du fourreau des pistolets, qui sert à les couvrir quand il pleut.

En t. de Maçonn. c'est un petit rebord qu'on fait aux faîtes des murs de clôture, & qui fait connoître à qui appartient le mur. *Muri fastigium utrinque inclinatum.*

En t. d'Horlog. c'est une plaque ronde, placée sur le pivot d'une roue de cheville de sonnerie des quarts, pour faire lever le détentillon de la sonnerie des heures par le moyen d'une cheville.

CHAPERON en t. d'Éperonnier, est ce qui termine une embouchure à écache, & par où on l'assemble avec la branche.

On appelle aussi *chaperon*, un ornement en broderie, qui est au derriére d'une chape d'Église. *Pluvialis humerale.*

Le dessus d'une potence ou d'une presse à imprimer des estampes, s'appelle *chaperon.*

On disoit autrefois prov. Qui n'a point de tête, n'a que faire de *chaperon*. Deux têtes en un *chaperon*, dans le même sens qu'on dit aujourd'hui, Deux têtes dans un bonnet.

CHAPERONNER, v. a. Faire à quelqu'un bien des révérences, & des sollicitations. *Nudato capite sistere se alicui supplicem.* Ce t. est bas & pop.

En t. de Fauc. c'est couvrir la tête d'un oiseau de proie de son chaperon. *Accipitris caput cucullo instruere.*

It. Poser un chaperon au haut d'une muraille de clôture. *Murum fastigio suo coronare.*

CHAPERONNIER, f. m. T. de Fauc. qui se dit d'un oiseau de proie qui porte le chaperon. *Accipiter cuculli patiens.*

CHAPIER, f. m. Chantre, ou celui qui porte ordinairement la chape dans une Église. *Sacerdos sacrâ trabeâ instructus.*

It. Grande armoire où l'on garde dans les Sacristies les chapes tendues ou pliées.

CHAPITEAU, f. m. Ornement d'Architecture : partie supérieure d'une colonne, & qui est posée immédiatement sur son fût. *Capitulum, capitellum. Chapiteau* Toscan, Dorique, Composite, Corinthien, Ionique. Voy. ces mots.

It. Corniche d'un buffet, petit fronton, ou ornement qu'on met dessus, & même ce qui sert à couvrir quelque chose. *Abaci corona, fastigium.* Le *chapiteau* d'un pâté couvert en pointe.

En t. d'Artill. ce sont deux ais joints ensemble que l'on met sur la lumiére d'un canon.

C'est aussi un morceau de carte en forme de cône renversé, qu'on met au haut des torches pour recevoir la cire qui en dégoutte. *Cucullus chartaceus.*

CHAPITEAU d'Artifice. Couvercle conique, qu'on met sur le pot au sommet d'une fusée volante.

CHAPITRE, f. m. La Communauté des Ecclésiastiques qui desservent une Église Cathédrale, ou Collégiale. *Canonicorum Collegium.*

C'est aussi l'assemblée que tiennent les Chanoines, les Religieux & les Ordres Militaires pour délibérer de leurs affaires, & régler leur discipline. *Canonicorum, Religiosorum, Ordinum Militarium conventus.*

On dit fig. qu'un homme n'a point de voix, ou qu'il n'a pas voix en *chapitre*, p. d. qu'il n'est d'aucune considération dans sa compagnie. L'expression, Avoir voix en *Chapitre*, sign. Avoir du crédit, de l'autorité.

On appelle *Pain de Chapitre*, le pain qu'on distribue chaque jour aux Chanoines en quelques Chapitres. *Panis Canonicis distribui solitus.*

It. La salle ou le lieu où se tient cette assemblée de Chanoines, Religieux, ou Chevaliers. *Locus conventibus habendis destinatus.*

C'est aussi une division d'un ouvrage, ou d'un livre, afin que les matiéres soient plus distinguées & moins confuses. *Caput.*

LES TROIS CHAPITRES. On appelle ainsi dans l'hist. Ecclésiastique, une Lettre d'Ibas, Prêtre d'Édesse, des Extraits de Diodore de Tarse & de Théodore de Mopsueste, & des Écrits de Théodoret de Cyr, publiés autrefois contre les douze anathêmes de St. Cyrille, & en faveur de l'Hérétique Nestorius.

CHAPITRE de Compte, se dit d'une partie de la recette ou de la dépense d'un compte.

CHAPITRE, ou *Capitule*, en t. de Bréviaire, est une bréve leçon extraite de l'Écriture, qui se dit par l'Officiant en toutes les heures avant l'Hymne ou avant les Répons des petites Heures. *Capitulum, lectio Breviarii.*

CHAPITRE. Réprimande publique dans une maison Religieuse. *Reprehensio publica.*

It. Sujet, matiére dont on parle. *Argumentum.*

CHAPITRER, v. a. Corriger, réprimander un Moine, un Chanoine en plein Chapitre. *Aliquem reprehendere.* Il n'a guère d'usage au propre.

Au fig. Remontrer à quelqu'un sa faute en paroles un peu fortes. Il est fam.

CHAPLIS, vieux f. m. Bruits des coups d'épée donnés particuliérement sur les armes. *Armorum ex frequenti collisu strepitus. Chaple* signifioit autrefois Combat, & venoit de *chapla*, mot de Languedoc qui sign. *frapper.*

CHAPON, f. m. Coq qu'on fait engraisser, & qu'on a châtré à ce dessein. *Capo, capus.*

Il se dit aussi fig. d'un morceau de pain qu'on met tremper au derriére du pot, & qu'on mange à déjeuner. *Immersum ollæ panis frustulum.*

On appelle en t. de Pal. le *vol du chapon*, une piéce de terre qui est autour d'une maison noble, d'aussi grande étendue que pourroit avoir le vol d'un *chapon*. *Prerogativi juris prædium.* L'aîné a le principal manoir, ou le *vol du chapon.*

Prov. Qui *chapon* mange, *chapon* lui vient, p. d. que le bien vient plûtôt à ceux qui en usent, qu'à ceux qui l'épargnent. On appelle *deux chapons de rente*, deux choses, ou deux personnes d'inégale valeur, de taille différente, parce que de ces *chapons* il y en a d'ordinaire un gras, & l'autre maigre. On dit aussi d'une terre usurpée par quelqu'un, que ce n'est pas celui à qui elle appartient

qui en mange les *chapons*. On dit aussi d'un homme qui est sujet à dérober, qu'il a les mains faites en *chapon* roti. On appelle aussi quelquefois ironiquement un châtré, un *chapon*.

CHAPON, se dit parmi les Vignerons de certaines branches de sarment, qu'on coupe de dessus le cep à dessein de s'en servir pour planter.

On appelle ainsi les plus grandes peaux des élans. *Pellis alces maxima*.

CHAPONNEAU, s. m. Dimin. du Chapon. Coq nouvellement châtré. *Junior capo*.

CHAPONNER, v. a. Châtrer un coq pour le faire engraisser. *Pullum gallinaceum castrare*.

CHAPONNIÉRE, s. f. Vaisseau d'argent ou de cuivre étamé, pour mettre un chapon en ragoût. *Vas coquinarium coquendis caponibus idoneum*.

CHAPPAR, s. m. Courier du Roi de Perse portant les dépêches de la Cour dans les Provinces, & les lettres des Gouverneurs à la Cour. *Cursor*. Ce mot est Persan, & sign. Courier, Voyageur.

CHAPPE. Voy. CHAPE.

CHAPPIN, s. m. Espéce de chaussure Espagnole qui sert de surtout au soulier.

CHAPTEL. Voy. CHEPTEIL.

CHAPUCIER, s. m. Officier de quelques Chapitres, qui a soin des chapes. *Capparum custos*.

CHAPUIS, vieux s. m. Charpentier. On disoit aussi *chapuiser*; p. d. travailler du métier de Charpentier.

CHAQUE. Pronom distributif, m. & f. qui sert à singulariser les choses & les personnes. *Quisque, quaque, quodque, quidque*. C'est la même chose que *chacun*; mais il ne s'emploie pas indifféremment. P. ex. on dit *chaque* langue a ses propriétés, & non pas *chacune* langue. On dit au contraire, *chacun* en parle, *chacun* en cause. En général *chaque* se met avec un subst. & *chacun* se met absol. & sans subst.

CHAR, s. m. Espéce de thrône roulant & magnifique, qui servoit autrefois aux triomphes, aux entrées des Princes, & aux funérailles ou Apothéoses. *Currus*. L'usage des *chars* à la guerre étoit très-commun dès le temps de Moïse. Ce mot est Gaulois, & vient de *carr*, mot Celtique. Le *char* lumineux du soleil. Junon en avoit deux : l'un pour traverser les airs, tiré par des paons; & l'autre pour combattre sur la terre, attelé de deux chevaux.

CHAR, se dit de semblables voitures dont on orne les carrousels, dont on se sert aux courses de prix, & autres semblables fêtes.

CHAR se disoit autrefois pour *Chair*.

CHARA, s. f. Constellation. Chien de chasse qui est sous la queue de la grande ourse.

CHARADE, s. m. T. de Rel. Nom d'une des sept principales sectes Idolâtres de l'Inde, qui s'applique surtout au métier de la guerre.

CHARADRIOS. Voy. OISEAU DE ROCHE.

CHARAG, s. m. T. de Rel. Nom du tribut que les Chrétiens & les Juifs payent au Grand Seigneur. *Vectigal à Christianis Judæisve Turcarum Imperatori pendi solitum*.

CHARAMEIS, s. m. Arbre des Indes orientales, dont le fruit est bon à manger.

CHARANSON, s. m. Espéce de petit ver qui ronge le bled dans les greniers. *Curculio*. Le *charanson* se met aussi dans les pois. Ce mot vient de χαράσσειν, *sculpere, excavare*.

CHARANTE, s. f. (Quelques-uns écrivent *Charente*.) Riviére de France, qui prend sa source dans le Limosin, traverse l'Angoumois & la Saintonge, & se jette dans l'Océan, vis-à-vis de l'isle d'Oleron.

CHARBON, s. m. Bois à demi brûlé, & qui ne jette plus de flamme. *Carbo*.

CHARBON de terre. Espéce de terre minérale, fossile & fort noire, qui sert aux forges des ouvriers qui travaillent en fer. *Carbo fossilis*. Il y a aussi du *charbon* de pierre, qui est une pierre minérale, séche & sulphureuse.

CHARBON de saule, est celui dont on se sert pour faire des esquisses de desseins. *Pictoris carbo*. Le *charbon* dont on se sert pour faire la poudre à canon, est de bois de bourdaine, autrement, pevine ou noir-prun.

Les Chymistes appellent *charbon*, ce qui reste des plantes dans le vaisseau distillatoire.

CHARBON, est aussi une tumeur maligne qui vient tantôt à une partie, & tantôt à une autre. *Carbunculus*. Il est ainsi appellé d'une croûte noire qui ressemble à un *charbon*; les Grecs l'appellent ἄνθραξ. Le *charbon* est quelquefois pestilentiel, & quelquefois il ne l'est pas.

En t. de Haras & de Maquignonage, c'est une petite marque noire qui reste à la féve qui n'est pas encore toute effacée.

On dit fig. d'un homme qui a une fiévre ardente, qu'il brule comme un *charbon*. Et dans le style de l'Écriture, Amasser des *charbons* ardens sur la tête de son ennemi, p. d. le rendre plus inexcusable, & attirer sur lui la vengeance de Dieu, en lui rendant le bien pour le mal.

CHARBONNÉE, s. f. Petit morceau de chair de porc ou de bœuf, sans graisse, qu'on fait ordinairement griller. *Tosta carnis offella, frustulum*. Il sign. encore un petit aloyau, ou une côte de bœuf.

CHARBONNER, v. a. Gâter, salir avec du charbon. *Carbone denigrare*. *It*. Dessiner avec du charbon. *Carbone describere, delineare*. Quand un dessein est trop chargé de crayon, on dit par mépris, qu'il est *charbonné*.

Au fig. Noircir la réputation d'une personne. *Alicui infamiam inferre*. Il est bas en ce sens.

CHARBONNEUX, EUSE, adj. T. de Méd. Qui tient du charbon pestilentiel. *Anthracodes*.

CHARBONNIER, s. m. Celui qui fait ou qui vend le charbon. *Carbonarius*. On le dit aussi de ceux qui portent le charbon.

It. Lieu où l'on serre le charbon. *Conclave carbonarium*.

On dit prov. La foi du *Charbonnier*, quand on parle d'une foi implicite, qui fait croire à un Chrétien en général ce que l'Église croit. On dit aussi, le *Charbonier* est maître en sa maison.

CHARBONNIER, s. m. Mézange plus noire que les mézanges ordinaires.

CHARBONNIÉRE, s. f. Place qu'on marque dans le bois pour faire le charbon. *Carbonarii fornax*.

It. La femme d'un charbonnier.

CHARBOUILLER, v. a. T. d'Agricul. pour exprimer les effets de la nielle, qui remplit quelques grains de chaque épi de froment d'une certaine poussiére noire.

CHARBUCLE, s. f. Sorte de nielle qui gâte le bled.

CHARCANAS, s. m. Étoffe de soie & de coton, qui se fabrique aux Indes Orientales.

CHARCUTER, v. a. Hacher ou découper de la viande. *Minutatim concidere*. On applique particuliérement ce mot à ceux qui ne sçavent pas couper les viandes avec dextérité.

Au fig. Couper, tailler mal-proprement toute autre chose, ou défigurer. *Imperitè concidere.*

CHARCUTERIE, vieux f. f. Le peu d'adresse avec laquelle on taille, on fait quelque chose. *Faciendi tractandique operis inscitia.*

CHARCUTIER, f. m. Vendeur de chair de pourceau, de boudins, de saucisses, d'andouilles, &c. *Carnium coctarum propola.* On devroit dire & écrire *Chaircuitier;* car ce mot est composé de *chair* & de *cuire;* mais l'usage y est contraire.

CHARCUTIERE, f. f. Femme de Charcutier. *Propola coctiva carnis.*

CHARCUTIS, vieux f. m. Grand massacre, grande défaite. *Cædes.*

CHARDON, f. m. Nom propre d'un genre de plante qui fleurit, & dont la tête est couverte de piquans, aussi-bien que les feuilles. *Carduus.*

CHARDON *à Bonnetier*, ou *à Foulon*, ou *à carder.* Plante dont les Bonnetiers & les Foulons de laine se servent pour carder la laine, & pour tirer les poils des draps. *Carduus fullonum, dipsacus.*

CHARDON *bénit.* Plante sudorifique, remplie de suc, fort amère au goût, & qui contient beaucoup de phlegme, d'huile & de sel essentiel. *Cnicus sylvestris, carduus benedictus.*

CHARDON ÉTOILÉ. Voy. CHAUSSE-TRAPE.

CHARDON *Hémorrhoïdal:* ainsi appellé, parce qu'il se forme quelquefois à sa tige des nœuds que l'on prétend garantir des hémorrhoïdes, en les portant dans la poche. *Cirsium arvense.*

CHARDON *Notre-Dame*, ou *Chardon laité:* ainsi appellé à cause des taches blanches répandues sur ses feuilles. On emploie ses semences en émulsion dans les ardeurs d'urine. On mange les jeunes pousses de cette plante, appellée aussi Artichaut sauvage. *Carduus Marianus.*

CHARDON ROLLAND. Voy. PANICAUT.

CHARDON. Anémone dont les béquillons sont fort étroits.

Chez les Serruriers, il se dit des pointes & crochets de fer qui se mettent sur une grille de fer, ou sur le chaperon d'un mur, pour empêcher qu'on ne passe par-dessus. *Carduus ferreus.*

On dit prov. qu'un homme est amoureux, gracieux comme un *chardon;* p. d. qu'il est rébarbatif.

Notre-Dame du *Chardon.* Ordre Militaire institué en 1370. à Moulins par Louis II. Duc de Bourbon. Il ne subsiste plus. Ce nom lui avoit été donné du *chardon* qui étoit au bout de l'ovale qui pendoit du collier.

CHARDONAL, ou CHARDOUNAL, vieux f. m. Cardinal.

CHARDONNER, v. a. T. de Détacheur. Tirer le poil d'un habit avec des chardons. *Pilos carduis erigere.*

CHARDONNERET, f. m. Petit oiseau recommandable pour la beauté de son plumage, & celle de son chant. *Carduelis.* Il est ainsi nommé parce qu'il aime la graine de chardon.

CHARDONNERETTE. Voy. CHARDONNETTE.

CHARDONNET, f. m. Dimin. Petit chardon. Il ne se dit qu'en parlant d'une Église paroissiale de Paris qu'on appelle S. Nicolas du *Chardonnet.*

CHARDONNETTE, f. f. (Quelques-uns disent *Chardonnerette.*) Plante qui est une espèce d'artichaut sauvage. Voy. CARLINE. C'est aussi la fleur de cette Plante.

CHARDONNETTE, ou CHARDONNERETTE. Assaisonnement fait avec le cardon d'Espagne.

CHARDONNIÉRE, f. f. Terre pleine de chardons. *Carduetum.*

CHARDOUSSE, substantif féminin. Voyez. CARLINE.

CHARRÉE, f. f. On appelle ainsi des cendres qui restent sur le cuvier après que la lessive est coulée.

CHARENÇON. Voy. CHARANSON.

CHARENTE, f. f. Fameux vaisseau de la flotte que Louis XI. fit partir de Provence en 1500. pour la conquête de Naples.

CHARENTE. Riviére. Voy. CHARANTE.

CHARENTON, f. m. Bourg de France sur la Marne, un peu au-dessus de l'endroit où elle se décharge dans la Seine. *Carentonium.* On a dit par une espèce de prov. Aller à la Messe à *Charenton*, pour, se faire Huguenot, parce qu'il y avoit en ce lieu un fameux Temple des Huguenots.

Il y a *Charenton* en Bourbonnois, célèbre par une Abbaye de Bénédictines.

CHARGE, f. f. Poids d'un corps qui pése sur un autre. *Onus, pondus.* De *carg*, qui en vieux langage Armorique ou Bas-Breton signifioit la même chose.

En t. de Maçonn. il se dit de ce qui pése sur un mur, poutre, ou autre corps. On dit particuliérement, qu'il faut payer les *charges* d'un mur, quand un voisin éléve un mur mitoyen pour bâtir dessus.

It. Certaine mesure d'un poids proportionné à la force de ce qui le supporte. Une *charge* de cotrets, de fagots; la *charge* d'un Crocheteur. Une *charge* de charbon contient deux mines. Ce vaisseau a sa *charge*; p. d. autant qu'il en peut porter.

It. Certaine mesure ou quantité de choses qui sont dans le commerce. La *charge* de Marseille est composée du poids de trois cents livres.

Il sign. aussi l'action de charger. *Impositio oneris.*

Il se dit baff. des coups qu'on donne à quelqu'un. Donner une *charge* de coups de bâton. *Impositio verberum.*

Il se dit, en t. de guerre, du choc de deux troupes qui en viennent aux mains. Retourner à la *charge.* *Pugna.* Les Trompettes sonnoient, on les Tambours battoient la *charge.* *Pugnæ signum.* En ce sens on dit fig. qu'on retourne à la *charge*, quand on réitère ses sollicitations, ses importunités. *Rem eamdem post repulsam denuò petere.*

C'est aussi une certaine mesure de poudre qu'on met dans les armes à feu, pour leur faire faire leur effet. *Pulveris ac globi tormento displodendo modus.*

It. Fourniment attaché à la bandouliére des Mousquetaires, qui sert à donner la *charge* à un mousquet. *Pulveris pyrii ac plumbi theca.*

Il se dit fig. de tout ce qui est accablant ou onéreux. *Onus.* Une tutelle est une *charge.* Avoir cinq enfans à sa *charge*; c. à d. être obligé de les nourrir, entretenir & avancer. Bénéfice à *charge* d'ames. *Charges* du mariage, sont l'entretien du ménage, la nourriture & l'éducation des enfans. *Charges* de la communauté: dettes mobiliaires qui doivent être acquittées par la communauté des conjoints.

CHARGE, se dit des clauses & conditions qui sont stipulées par un acte ou contrat, ou qui sont naturellement attachées à la chose dont on traite. *Lex, conditio.* Et l'on dit adverbialement en ce sens,

à la *charge*, p. d. à condition. *Eâ lege, eâ conditione*. A la *charge* d'autant, c. à d. de rendre la pareille.

CHARGE, sign. aussi, pension, rente, redevance dont une chose est tenue envers une autre. *Onus, impensa*. Toutes *charges* faites, c. à d. payées.

It. Impôt, levée de deniers pour fournir aux dépenses & aux nécessités de l'Etat, d'une Communauté, d'une ville. *Tributum, vectigal*.

It. Accusation, imposition de crime, soit par la plainte de l'Accusateur, soit par la déposition des témoins. *Accusatio, criminatio*. On doit entendre les témoins à *charge* & décharge.

Il sign. souvent une dignité, un office qui donne pouvoir & autorité à quelqu'un, & dont on prend des provisions. *Munus, dignitas, magistratus*. Il y a quatre principales sortes de *charges*: celles de la Maison du Roi ou des Princes; celles de l'Armée, celles de Robe, ou de Judicature; & celles de Finances. Il y a aussi des *charges* municipales, ou de ville, qu'on obtient par élection; & des *charges* de Communautés. On dit qu'un homme est en *charge*, pour signifier qu'il exerce une *charge*, qu'il en fait actuellement les fonctions; *Magistratum, munus exercere*: qu'il est *hors de charge*, quand le temps de son exercice est expiré. *Defunctus magistratu*. La vénalité des *charges* commença du temps de Louis XI. par le besoin d'acquiter les dettes de Charles VIII. son prédécesseur. Louis XII. rendit vénales les *charges* qu'on appelloit Offices Royaux, qui n'étoient point de Judicature. Ce fut en 1515. à l'occasion de la guerre d'Italie que François I. entreprenoit, que les *charges* de judicature commencérent à devenir vénales en France.

CHARGE. Commission verbale, sans titre, ou passagère, quand on donne à quelqu'un le soin ou la garde de quelque chose. *Provincia, negotium*. Avoir en sa *charge*. En ce sens on appelle une femme de *charge*, celle qui a le soin de la vaisselle d'argent, & des provisions d'un logis.

It. Mandement, procuration. *Præscripta negotii gerendi auctoritas*. Donner *charge* à quelqu'un de faire une chose. C'est aussi le soin qu'on prend des affaires d'un Etat, d'une maison, en vertu d'une commission particuliére. Prendre sur soi toute la *charge* des affaires.

CHARGE, en t. de Man. est un cataplasme, ou onguent qui sert à guérir les maladies des chevaux procédantes de quelque travail ou effort violent. *Cataplasma*.

En t. de Peint. Représentation exagérée de quelque personne, que le Peintre fait pour se réjouir, & à laquelle il conserve de la ressemblance en ridicule, en outrant les excès ou les défauts des parties du corps. *Res aliqua per picturam exaggerata*.

CHARGE, en t. de Jardinage, est une bourse ou œil de fleur. *Oculus*.

En t. de Magie noire & de Sortilége, c'est le charme & le sort que les Sorciers mettent en quelque lien pour y faire leurs maléfices. *Incantamentum, cantio, fascinatio*.

CHARGEAGE, f. m. L'action de charger.

CHARGEANT, ANTE, adj. v. Ce qui pése, ce qui charge, ce qui incommode. *Gravis, onerosus*. Viande *chargeante*, c. à d. difficile à digérer.

CHARGEMENT, f. m. T. de Mar. & de Commerce. La charge d'un vaisseau: on le dit aussi de toutes les marchandises chargées sur un vaisseau. *Navis onus*. *It*. L'acte par lequel il paroît qu'un Marchand a chargé telle quantité de marchandises sur un vaisseau.

CHARGEOIR, f. m. T. de Canonier. Instrument avec quoi on charge le canon. *Instrumentum quo pulvis sulfuratus & globus tormento induntur*.

CHARGER, v. a. Mettre un fardeau sur quelque chose. *Gravare, onerare*. *It*. Peser sur. Cela *chargera* trop cet homme. De *carricare*, formé de *carricus*, dimin. de *carrus*.

En t. de Mar. *Charger* un vaisseau, p. d. lui donner sa charge: le *charger* en grenier; c. à d. le *charger* de marchandises sans être emballées ni entonnées. *Charger* la pompe d'un vaisseau, c'est y jetter de l'eau par en haut. *Charger* un vaisseau à cueillette, c'est le *charger* de marchandises reçues de différens particuliers: ce t. est usité en ce sens sur l'Océan; mais sur la Mediter. pour exprimer la même chose, on dit *charger* au quintal. *Charger* à la côte, se dit sur mer quand un gros vent force un vaisseau à se tenir près de terre.

CHARGER. Incommoder l'estomac.

En t. d'Horlog. *Charger* un balancier, c'est, Rendre une montre, une horloge plus tardive, en rendant le balancier plus lourd. *Tardare Horologium addito ad libramentum pondere*.

En t. de Guerre, Attaquer l'ennemi, le battre. *In aciem hostium irruere*.

En t. de Miroitier, mettre le mercure derriére la glace. *Oblinere mercurio*.

CHARGER de coups, d'injures ou de reproches. *Verberibus* ou *probris impetere, impugnare*.

CHARGER, sign. aussi, Mettre dans une arme à feu la quantité de poudre, de plomb, &c. suffisante pour l'effet qu'on se propose. *Tormento*, ou *fistula ferreæ sulfuratum pulverem indere*.

Au fig. il sign. Accabler, remplir. *Onerare*. Il ne faut *charger* sa mémoire que de bonnes choses.

It. Imposer quelque condition onéreuse. *Onus imponere*.

It. Mettre des impositions. *Tributum, vectigal imponere*.

Il sign. quelquef. Mettre, poser, graver sur quelque chose. Ecu *chargé* de trois fleurs de lis. Habit *chargé* de broderie, de passemens.

Il se dit aussi en parlant de ce qui est de mauvais débit, qui nous est à charge. *Onerare, gravare*.

It. Donner une charge, une commission à quelqu'un de faire quelque chose. *Dare alicui rei alicujus provinciam, negotium*.

Avec le pron. pers. il sign. Prendre sur soi, se rendre responsable. *Recipere*.

SE CHARGER, se dit aussi dans un sens propre, p. d. Mettre quelque fardeau sur sa tête, &c. de quelque manière que ce soit.

CHARGER, sign. aussi, Enregistrer. *Aliquam pecuniæ summam in rationem inducere, rationibus inferre*.

It. Accuser quelqu'un en Justice, ou déposer contre lui. *Accusare, criminari*.

En t. de Peint. Outrer, défigurer une chose, ajouter à la vérité, faire une exaggération burlesque des principaux traits qui contribuent à la ressemblance. *Rem aliquam pingendo exaggerare*. On le dit aussi au fig. p. d. Ajouter beaucoup de choses de son cru à une histoire.

CHARGER un mot. Ecrire un autre mot sur celui

qu'on veut corriger, sans effacer celui-ci. Ce qui est défendu.

En t. de Jardinage, ce v. est o. & sign. Prendre des boutons a fruit. Le petit rousselet *charge* peu.

En t. de Monnoie on dit, *Charger* la coupelle d'affinage; c'est après que le plomb y a bouilli quelque temps, y jetter l'or ou l'argent qu'on veut affiner. Les Corroyeurs se servent de ce t. en parlant de divers apprêts qu'ils donnent à leurs cuirs. *Charger* un cuir de biére, pour signifier, l'en imbiber.

CHARGER le peigne. T. de Manufact. de lainage. Mettre dans les dents du peigne la quantité convenable.

CHARGER, est aussi un t. de Vinaigrier, qui sign. Emplir. *Implere*. *Charger* les vaisseaux. Pot à *charger*.

CHARGER une quenouille. T. de Filense. Mettre du chanvre, du lin autour de la quenouille. *Circumdare*.

CHARGÉ, ÉE, part. pass. *Oneratus*, *onustus*. On dit Couleur *chargée*, c. à d. forte & tirant vers le plus obscur de la même nuance. *Color nubilus & pressus*, *satur*. Ecriture trop *chargée*, celle où il y a trop d'encre. Feuille d'impression trop *chargée*, c. à d. trop pleine & trop grande.

En Blas. il se dit quand sur quelque piéce honorable de l'Ecu, il y a quelque autre figure: & quand sur cette derniére on y a mis quelque autre, on dit *surchargé*. *Onustus*.

On dit que le temps est *chargé*, quand il est couvert de nuages & disposé à la pluie.

Avoir les yeux *chargés*, p. d. enflés, remplis d'humeurs.

Dez *chargés*, c. à d. faux dez, dez pipés, dont se servent ceux qui veulent tromper au jeu.

Pistole *chargée*, celle à laquelle on a ajouté de l'or, ou quelqu'autre morceau de métal, pour la rendre de poids. *Nummus aureus cui pars metalli alicujus adjecta est*.

CHARGEUR, s. m. Officier de ville établi pour arranger les bois dans les membrures sur les ports. *Qui onus imponit*.

C'est aussi un manœuvre qui sert dans les atteliers à charger les autres.

It. Officier d'Artillerie commis pour charger le canon. *Præfectus instruendis pulvere ac globo tormentis*.

Marchand *chargeur*; celui à qui appartiennent les marchandises dont un vaisseau est chargé.

CHARGEURE, s. f. (Prononc. *Charjure*.) C'est, en Blas. l'action de mettre une piéce sur une autre.

CHARIAGE, s. m. Charroi, l'action de charier, *Vectura*. *It.* La peine qu'on a en chariant, & le salaire qu'on paye pour cette peine. *Vecturæ pretium ac merces*, ou *labor*.

CHARIEN, s. m. Plante dont la racine appliquée sur le nombril fait sortir le fœtus mort dans la matrice. Χάριν.

CHARIER, v. a. & quelquef. n. Voiturer par charrette. *Plaustro aliquid vehere*, *exportare*. Du lat. *carrucare*.

Il se dit aussi des choses liquides qui dans leur cours en emportent d'autres plus solides avec elles. *Vehere*. La riviére *charie*, quand les glaces se forment ou se détachent. Le sang *charie* de mauvaises humeurs qui s'évacuent par la saignée.

En Fauc. il se dit quand l'oiseau emporte sa proie. *Avolare cum præda*. On dit aussi, qu'un oiseau de proie *charie* un perdreau, quand il le poursuit. *Persequi*, *insequi*.

On dit fig. quand on menace un homme, qu'il faut qu'il *charie* droit; p. d. qu'il prenne bien garde de faire des fautes.

CHARIOT, s. m. Voiture à quatre roues, qui n'a qu'un timon, & des chevaux attachés aux côtés les uns des autres. *Carrus*, *currus*.

Il a signifié autrefois la même chose que *char*: & on a dit le *chariot* du Soleil.

Les Cordiers appellent *chariot*, une planche montée sur deux petites roues, qui leur sert à assembler du cordage.

C'est aussi une constellation céleste, ainsi nommée par le peuple, à cause qu'elle ressemble en quelque façon à un *chariot*. *Plaustrum*. C'est la petite Ourse. C'est la plus voisine de notre pole. La grande Ourse est appellée le *Chariot* de David. On appelle aussi *Chariot* de mer, l'une des constellations méridionales, autrement nommée le Navire Argo.

It. Mesure à laquelle on vend à Paris la pierre de taille ordinaire. Le *chariot* contient deux voies, & chaque voie cinq carreaux, c. à d. environ 15. pieds cubes.

CHARISIES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur des Graces, que les Grecs appellent *Charites*.

CHARISTICAIRE, s. m. Commendataire, Donataire. Celui à qui, parmi les Grecs, on a donné la jouissance des revenus d'un Monastère, Hopital ou Bénéfice. *Bonorum Ecclesiasticorum usufructuarius*, *-carius*. On rapporte le commencement de cet abus aux Iconoclastes, & particuliérement à Constantin Copronyme.

CHARISTIES, s. f. pl. (Prononc. *caristies*.) Fête Romaine, qui consistoit à faire dans chaque famille un festin, où l'on n'admettoit que les personnes de la famille, afin de terminer les différends, s'il y en avoit quelqu'un entre les proches. *-istia*. De χάρις, grace, réconciliation.

CHARITABLE, adj. m. & f. Qui est prompt à assister, à secourir son prochain; &; en parlant des choses, Qui part d'un principe de charité. *Erga inopes liberalis*, *benignus*, *beneficus*.

CHARITABLEMENT, adv. D'une maniére charitable. *Amicè*, *benevolè*, *amanter*, *studiosè*.

CHARITATIF, adj. m. Terme du Droit Canonique. Subside *charitatif*, secours modéré que le Concile accorde à l'Évêque lorsqu'il se trouve dans quelque urgente nécessité. *Impensum Episcopo egenti subsidium*.

CHARITÉ, s. f. L'une des trois vertus théologales, & celle qui est principalement recommandée aux Chrétiens. *Charitas*. Elle consiste à aimer Dieu de tout son cœur, & son prochain comme soi-même. Ce mot, en ce sens, n'a point de pluriel.

C'est aussi l'effet d'une vertu morale, qui consiste à secourir son prochain. En ce sens, ce mot de *charité* a un plur. *Inopiæ*, *egestatis subsidium*, *levamen*.

Quand on veut corriger certain Moine en Chapitre, le Supérieur dit à un des Religieux: mon Frere, faites-lui la *charité*; p. d. donnez-lui la correction fraternelle. *Reprehensio*, *correctio*.

CHARITÉ *Chrétienne*. Ordre Militaire établi par Henri III. en faveur des soldats estropiés au service de l'État, mais qui n'eut point de succès. *Ordo Militaris à Christianâ charitate nuncupatus*.

Freres de la *Charité*. Nom de Religieux. En Espagne on les appelle les Freres de l'Hospitalité; en

en Italie *Ben-Fratelli*. Ils sont laïques, & n'ont qu'un Prêtre en chaque maison, lequel ne peut avoir aucune charge de l'Ordre. Leur Fondateur est S. Jean de Dieu, qui les établit pour avoir soin des malades.

Il y a au Mexique un Ordre de la *Charité*, dont les Religieux s'appellent les Freres de la *Charité* de S. Hippolyte, & qui a été institué dans les mêmes vues que le précédent.

Filles de la *Charité*, servantes des pauvres malades. C'est le nom d'une Congrégation de filles, qui se destinent au service des malades, & dont les Réglemens & Statuts ont été faits par S. Vincent de Paul. *Sorores à Charitate, pauperum ægrotorum Ministræ.*

Hospitaliers de la *Charité* de Notre-Dame. Ordre Religieux fondé au treiziéme siécle, & qui ne subsiste plus.

L'Ordre de Notre-Dame de *Charité*. Ordre de Religieuses sous la régle de S. Augustin, fondé à Caen.

Religieuse Hospitaliére de la *Charité* de Notre-Dame. *Monialis Hospitalaria, a charitate Dominæ nostra.* Ordre établi à Paris par Simone Gauguin, sous la régle de S. Augustin.

Société de la Charité de Pajolo. C'est une des trois Sociétés ou Confréries, dont les Confreres se qualifient Freres & Sœurs du tiers-Ordre de S. François.

Le mot de *charité* sign. tout seul la société des personnes qui s'appliquent à connoître & à soulager les pauvres d'une Paroisse. Être enterré aux dépens de la *Charité* de la Paroisse. *Charité* sign. aussi le fonds des aumônes de ces sociétés. Il est à la *Charité* de la Paroisse, c. à d. entretenu des fonds de la *Charité*.

On dit prov. *charité* bien ordonnée commence par soi-même, lorsqu'on se partage le premier.

Carte de *charité*. Voy. Carte.

CHARITÉ, s. f. Ville de France sur la Loire dans le Nivernois. Il ne se dit point sans l'article *la*. *Caritas.*

CHARITE, s. f. (Prononc. *Carite*.) Grace. Les trois *Charites*, les trois Graces. Divinités fabuleuses de l'Antiquité. *Charis, Charites, Gratiæ.*

CHARITON, s. m. N. pr. d'hom. *Chariton.*

CHARIVARI, s. m. Bruit confus que font la nuit des gens du peuple avec des poëles, des bassins & des chaudrons, & en faisant des cris & des huées, pour se moquer des gens d'un âge fort inégal qui se marient. *Nocturnæ vociferationes & vasorum æneorum pulsationes.* Du gr. καρηβαρία, qui sign. *pesanteur de tête*, provenant de trop boire, ou d'entendre trop de bruit, ou d'autre cause.

It. Bruit confus fait en débauche ou dans des querelles domestiques. *Turba, tumultus.*

Il se dit aussi ironiq. d'une mauvaise Musique. *Insulsa musica.*

CHARLATAN, ANE, adj. & s. Empirique, qui monte sur le théâtre en place publique, pour vendre des drogues, & qui amasse le peuple par des tours de passe-passe & des bouffonneries. *Circumforaneus pharmacopola, circulator.*

It. Médecin hâbleur, qui se vante de guérir toutes sortes de maladies.

De l'Italien *ceretano*, fait de *Caretum*, bourg, proche de Spoléte en Italie, d'où sont venus premiérement ces imposteurs qui courent de ville en ville.

It. Trompeur, engeoleur; celui qui veut persuader quelqu'un par des flatteries & des fanfaronnades. *Præstigiator, callidus assentator.* *It.* Hypocrite. *Pietatis simulator.*

CHARLATANER, v. a. Cajoler quelqu'un pour le tromper. *Callidè assentari.*

CHARLATANERIE, s. f. Persuasion subtile & artificieuse de quelque chose qui est préjudiciable à celui qui l'écoute. *Præstigia, artificiosa oratio.*

CHARLATANESQUE, adj. de t. g. De Charlatan. Remédes *charlatanesques*.

CHARLATANISME, s. m. Conduite, maniére d'agir, menées d'un Charlatan, d'un trompeur. *Fallacia, fraus, artes.*

CHARLEMAGNE, s. m. Premier Empereur d'Occident, & l'un des plus grands Rois que la France ait eu. *Carolus magnus.*

CHARLEMONT, s. m. Il y a deux villes de ce nom; l'une en Irlande dans l'Ultonie, & l'autre aux Pays-Bas dans le Comté de Namur, sur une montagne dont la Meuse baigne le pied. *Charlemont* est à la France.

CHARLEROI, s. m. Ville des Pays-Bas dans le Comté de Namur, sur la Sambre. Les François la prirent en 1746. *Caroloregium.*

CHARLES, s. m. N. pr. d'hom. *Carolus*. Il ne faut jamais prononcer l'*s* que l'on met à la fin, même quand il suit une voyelle. Ainsi l'on dit, *Charle animoit ses troupes.*

CHARLEVAL, ou *Noyon-sur-Andéle*, s. m. Bourg & Prieuré du Vexin.

CHARLEVILLE, s. m. Très-belle ville de France en Champagne, dans le Rhételois, située sur la Meuse. *Carolopolis.*

CHARLIEN, s. & adj. m. Il s'est dit pour Carlovingien.

CHARLOT, s. m. Dimin. Petit garçon qui s'appelle Charles. On prononc. *Charlo. Carolettus.* Il est pop.

CHARLOTTE, s. f. Femme ou fille qui a eu au baptême le nom de S. Charles. *Carola.* Ce terme n'est point bas comme celui de Charlot.

CHARMANT, ANTE, adj. Qui plaît extraordinairement, qui ravit en admiration. *Jucundus, eximius, admirabilis, suavis.*

CHARME, s. m. Puissance magique par laquelle, avec l'aide du Démon, les Sorciers font des choses merveilleuses, au-dessus des forces, ou contre l'ordre de la nature. *Cantio, carmen, incantamentum, fascinatio.*

Charme, se dit fig. des agrémens; de ce qui nous plaît extraordinairement, qui nous ravit en admiration. Attrait, appât. *Illecebra, lenocinium.*

Charme, s. m. Arbre dont on fait des palissades, qui s'éléve fort haut, & dont on forme des berceaux & des allées dans les jardins. *Carpinus.*

CHARMER, v. a. Faire quelque effet merveilleux par la puissance des charmes ou du Démon. *Fascinare, incantamentis, fascinationibus alligare.* *Charmer* les arbres, c. à d. les faire mourir malicieusement. On tient que les Sorciers *charment* les armes, les empêchent de tirer. Du lat. *carmen.*

It. Dire ou faire quelque chose d'agréable, de merveilleux, de surprenant; plaire extraordinairement. *Illecebris aliquem delinire, irretire; suavibus verbis alicujus animum permulcere.*

Charmer la douleur, l'ennui, sign. l'Adoucir, ou en suspendre le sentiment. *Lenire, sedare dolorem, tristitiam.*

CHARMÉ, ÉE, part. paff. *Illecebris delinitus*, *devinctus*. *Etre charmé*, c'eft être fenfiblement touché.

CHARMEUR, f. m. Sorcier qui a la vertu, ou la réputation de charmer. *Magus*, *veneficus*.

CHARMEUSE, f. f. Femme qui fe fait aimer. *Mulier illecebrofa*. Il eft du ftyle burlefque.

CHARMIE, vieux f. f. Chemife. *Indufium*, *tunica interior*.

CHARMILLE, f. f. Plant de charmes qu'on éléve, ou déja mis en paliffade. *Carpinea virgulta*.

CHARMOIE, vieux f. f. Lieu planté de charmes. *Carpinetum*.

CHARNAGE, f. m. Temps où il eft permis de manger de la chair, temps oppofé au Carême. *Tempus quo vefci carnibus licitum eft*.

Il fignifie auffi, la dîme des moutons, des agneaux, des cochons, &c. *Decumanus carnium*.

CHARNAIGRE, f. m. T. de Chaffe. Efpéce de chien métif, ou chien courant.

CHARNEL, ELLE, adj. Il fignifioit autrefois, Qui eft attaché à un autre par les liens de la chair. *Propinquitate*, *communione fanguinis alicui devinctus*. C'eft fon propre frere *charnel*.

Il fe dit par oppofition à *fpirituel*, de celui qui eft plus attaché aux chofes mondaines & terreftres, ou aux plaifirs du corps, qu'à ceux de l'efprit. *Reous quæ fenfibus percipiuntur ferviens*, *voluptatibus deditus*.

CHARNELLEMENT, adv. D'une maniére charnelle. *Impurè*, *libidinosè*. Connoître une femme *charnellement*. Et au fig. Ne confidérer les chofes que *charnellement*; c. à d. par rapport a des vûes mondaines & temporelles.

CHARNEUX, EUSE, adj. T. de Méd. qui fe dit des parties qui font compofées principalement de chair. *Charnu* vaut mieux. *Carnofus*.

CHARNIER, f. m. Galerie qui eft ordinairement autour des cimetiéres, au-deffus de laquelle on mettoit autrefois les os décharnés des morts. Les *charniers des Saints Innocents* à Paris. *Offium conditorium*, *offarium*. Maintenant les *charniers* ne fervent qu'à donner la communion les jours de grandes Fêtes.

It. Lieu dans une maifon deftiné à garder les chairs falées. *Carnarium*.

It. Botte d'échalas pour mettre dans les vignes. *Pedaminum fafciculus*.

CHARNIÉRE, f. f. Ce font deux piéces de fer ou d'autre métal, qui s'enclavent l'une dans l'autre, & qui étant percées fe joignent enfemble par une broche qui les traverfe; enforte qu'elles tournent fur un même centre; en ce fens on le dit en parlant de tabatiéres & d'étuis, &c. C'eft auffi une fente fimple ou double, qu'on fait aux extrémités fupérieures des jambes d'un compas, pour les affembler par le moyen d'un clou rivé, fur lequel elles font mobiles. *Commiffura*.

It. Outil fervant à ceux qui gravent fur des pierres dures. *Calum*. Il eft fait en maniére de virole, & fert à enlever les piéces.

En t. de Conchyliol. c'eft la jonction d'une bivalve.

On a appellé quelquefois *charniére*, une fauconniére où le Fauconnier porte fon leurre, & la chair dont il l'acharne. *Carnaria*. En ce fens ce mot vient de *chair*.

CHARNIERE. Voy. CARNASSIÉRE.

CHARNU, UE, adj. Plein de chair, qui a la chair graffe & ferme. *Corpulentus*, *carnofus*. On le dit des hommes, des animaux, & même des fruits.

En t. d'Herborifte, Une plante *charnue* eft celle dont la racine eft groffe, & d'une fubftance moëlleufe, d'où il fort peu de fibres qui l'attachent à la terre; comme les raves, les bettes, &c.

CHARNURE, f. f. La chair confidérée felon fes différentes qualités. *Caro*. *Charnure* ferme. Il fe prend le plus fouvent pour la peau. Belle *Charnure*.

CHAROGNE, f. f. Corps d'un animal mort, infect & corrompu. *Cadaver*. Puer comme *charogne*.

On dit fig. du corps humain, qu'il ne faut pas le traiter délicatement; que ce n'eft qu'une *charogne*.

Du gr. χαρωνία, qui fe dit des lieux qui exhalent de mauvaifes odeurs.

CHAROLLES, f. f. Ville de France, cap. du Comté de Charolois en Bourgogne. *Carolia*, *Quadrigella*.

CHAROLOIS, f. m. Pays du Duché de Bourgogne, avec titre de Comté. *Carolefium*. Il appartient à la Maifon de Condé.

Quelques-uns ont dit *Charolois*, *oife*, pour Habitant du *Charolois*. *Carolefius*.

CHARON, f. m. (Prononc. *Caron*.) C'eft dans la Fable le Nautonnier d'enfer. Quelques-uns en font un Dieu, fils de l'Érébe & de la Nuit. Voffius croit que c'eft le même Dieu que le Mercure infernal; & que ce nom en Hébreu fign. *colere*.

CHARONIENNE, adj. f. Épithéte de quelques grottes où l'air eft chargé de vapeurs venimeufes. Χαρώνεια.

CHAROST. Voy. CHARROTS.

CHAROSTIER, IERE, vieux adj. Carnaffier.

CHAROTE, f. f. Sorte de panier à l'ufage des preneurs de pluviers.

CHAROUX, f. m. Petite ville de France dans le Poitou, près de la Charente. *Carrofum*.

CHARPENTE, f. f. Il fe dit du gros bois propre aux grandes conftructions de maifons, de bateaux, de navires. *Materiaria ftructura*, *materiatio*. Bois de *charpente*. On le dit furtout du gros bois taillé & affemblé, & qui foûtient la couverture d'un édifice. La *charpente* d'une maifon.

Il fe dit fig. & élégamment de la tiffure & de la compofition de quelques corps naturels. *Textura*, *contextura*, *compago*. La *charpente* offeufe du corps humain, c. à d. l'affemblage & la difpofition des os. La *charpente* des ouies qui fervent de poumons aux poiffons.

CHARPENTER, v. a. Tailler du bois de charpente pour le mettre en état d'être affemblé. *Materiarium opus facere*. Il n'eft guére ufité en ce fens.

On le dit au fig. pour, Couper, tailler d'une maniére mal-adroite. *Imperitè fecare*, *incidere*.

CHARPENTERIE, f. f. Art qui enfeigne à tailler & à affembler de groffes piéces de bois pour bâtir des maifons, conftruire des bateaux, des navires, faire des machines, &c. *Materiatura*, *materiaria fabrica*. Il fe dit auffi pour *charpente*. Échafaut de *charpenterie*.

CHARPENTIER, f. m. Ouvrier qui taille & qui affemble la charpente. *Materiarius*, *tignarius faber*.

Charpentiers de la grande coignée. On diftinguoit ainfi autrefois les *Charpentiers* d'avec les Menuifiers, qui fe nommoient *Charpentiers* de la petite coignée.

De *Carpentarius*, fait de *carpentum*, char; bien que ceux que nous nommons aujourd'hui *Charpentiers*, fassent tout autre chose que les voitures appellées *carpenta*.

Herbe aux *Charpentiers*. *Barbarea*. C'est une espéce de *sizymbrium*. Elle est détersive, vulnéraire, bonne pour le scorbut, pour les maladies de la rate, & pour la colique néphrétique.

CHARPENTIER, en t. de Mar. s'appelle *Maître de hache*.

CHARPENTIER. Oiseau de l'Isle de S. Domingue, qui n'est pas plus gros qu'une alouette, & qu'on appelle ainsi à cause qu'il perce avec le bec un palmiste jusqu'au cœur, pour en tirer la moëlle.

CHARPIE, f. f. (Quelques-uns disent *charpis*, au masc.) Filets de vieille toile qui servent à faire des tentes pour panser les plaies. *Linamentum*. De *carpia*, ou *carpita*, qui a été dit à *carpendo*.

On dit aussi d'une viande trop bouillie, & comme réduite en filets, qu'elle est toute en *charpie*.

CHARPIR, vieux v. n. Faire de la charpie, effiler ou carder la vieille toile. *Telam filatim dissolvere*.

CHARPIR, v. a. Se dit aujourd'hui en Méd. fig. pour Déchirer, mettre en petites piéces. *Lacerare*, *discerpere*. Et pour Incifer, diviser. *Incidere*, *dividere*, *dissolvere*.

CHARRÉE, f. f. (Prononc. *Charée*.) Cendre qui reste sur le cuvier quand on a coulé la lessive. *Lixivius cinis*.

CHARRETÉE, f. f. Ce que peut contenir, ou ce que peut porter une charrette. *Vehes*, *plaustri onus*.

CHARRETIER ou CHARTIER, IÉRE, f. Celui qui méne une charrette, un chariot. *Carri*, *plaustri ductor*.

Prov. Il n'est si bon *Charretier* qui ne verse; p. d. il n'y a point d'homme si habile qui ne fasse quelque faute. Jurer comme un *Charretier* embourbé.

Il se dit aussi de celui qui méne une charrue.

C'est aussi le nom d'une des Constellations septentrionales, qu'on appelle autrement le *Cocher*, *Auriga*, ou *Erichthon*.

CHARRETIN, f. m. Espéce de charrette sans ridelles, & dont les Bourguignons se servent.

CHARRETTE, f. f. Voiture à deux roues & à deux limons, & qui a ordinairement deux ridelles. *Carrus*, *plaustrum*. De *carrecta*, dim. de *carrus*.

On appelle prov. un *avaleur de charrettes ferrées*, un Thrason, un Capitan. C'est une phr. Grecque.

CHARRIAGE. Voy. CHARIAGE.

CHARRIER. Voy. CHARIER.

CHARRIER, f. m. (La premiére syll. est longue.) Piéce de grosse toile, dans laquelle on met la cendre au-dessus du cuvier, quand on fait la lessive.

CHARROI, f. m. Conduite de voitures sur des roues, soit charrette, chariot, coche ou carrosse. *Vectio quæ carris*, *plaustris fit*; *exportatio in carro*.

C'est sur mer une grande chaloupe relevée de deux fargues de toile, pour porter la morue en Terre-Neuve. *Exportatio in navigio*.

CHARROI s'est dit autrefois pour Char. *Currus*.

CHARRON, ONNE, f. Artisan qui fait les trains d'artillerie, de charrettes, de chariots, de carrosses. *Plaustrorum*, *carrorum*, *curruum faber*.

CHARRONNAGE, f. m. Travail & ouvrage de Charron. *Plaustrorum*, *carrorum fabrile opus*. Bois de *charronnage* est celui qu'emploient les Charrons. *Lignum fabricandis carris ac plaustris idoneum*.

CHARROTS, f. m. Ville de France dans le Berri, avec titre de Duché-Pairie sur la riviére d'Arnon, entre Bourges & Issoudun. *Charrottium*, *Carophium*.

CHARRUAGE, f. m. T. de Coût. Terre labourable. *Arvum*.

CHARRUE, f. m. Instrument de Laboureur composé d'un train monté sur deux roues, qui a un gros fer pointu, & un autre tranchant, pour ouvrir & couper la terre, & y faire des sillons. *Aratrum*. Dans la basse Latinité *carruca* & *carrucata*. On y attéle des bœufs, ou des chevaux, pour la tirer. Être à la *charrue*, c'est être actuellement, ou habituellement occupé à labourer avec une *charrue*. Terre à une, deux ou trois *charrues*, c. à d. qui peut occuper le labour de tant de *charrues*. On l'appelloit autrefois *carruée*, ou *charruée*.

CHARRUE DE JARDIN. Machine dont le fer tranchant ne mord qu'un pouce sur la superficie des allées.

Prov. Mettre la *charrue* devant les bœufs; p. d. Changer l'ordre naturel des choses. Cheval de *charrue*, homme grossier & stupide. J'aimerois autant être à la *charrue*, tirer la *charrue*, en parlant d'un emploi fort pénible. *Charrue* mal attelée, ou *charrue à chiens*, gens qui sont liés par quelque société, & qui s'accordent mal ensemble.

CHARRUYER, vieux f. m. Qui charroie. Charretier. *Carri* ou *plaustri ductor*, ou plûtôt, Qui conduit la charrue, Laboureur. *Arator*, *agricola*.

CHARS, f. m. Nom d'un petit Canton du Vexin-François.

CHARTE. Voy. CHARTRE.

CHARTE, f. f. se trouve dans nos anciens Poëtes, pour Lettre, épître. *Charta*, *epistola*.

CHARTE-PARTIE, f. f. C'est l'acte d'affrétement sur l'Océan, ou de nolissement sur la Méditerranée. Écrit contenant la convention pour le louage d'un vaisseau, ou lettre de facture, & contrat de cargaison du vaisseau. *Nauticæ rationis dividuum folium*.

CHARTIER. Voy. CHARRETIER.

CHARTIL, ou *Charti*, f. m. Charrette longue dont on se sert pour transporter les gerbes en la grange. *Carrus longior*.

It. Lieu couvert dans une basse-cour où l'on serre les charrettes, & autres choses servant au labour. *Carrorum*, *plaustrorum receptaculum*.

CHARTON, vieux f. m. Cocher ou Charretier. *Plaustri vel currûs ductor*.

CHARTOPHYLAX, f. m. (Prononc. *Cartophylax*.) *Garde-Chartes*. Nom d'Office dans l'Église de Constantinople. C'étoit le dépositaire & le garde des Chartes qui regardoient les droits Ecclésiastiques. Il rédigeoit les sentences & les décisions du Patriarche, les signoit, y apposoit le sceau, & étoit bien au-dessus du *chartulaire*. Il y avoit un pareil Officier pour le Palais de l'Empereur, & on l'appelloit *Registrator*.

Ce mot est moitié Latin & moitié Grec; de *charta*, & de φυλάττω, je garde.

CHARTRAIN, AINE, f. & adj. Qui est de

Chartres, ou du pays qui en dépend. *Carnutensis*, *Carnotensis*. On ne se sert guère de ce mot que dans cette phr. Le pays *Chartrain*. *Carnuteus*, *Carnotensis ager*. C'est le territoire de Chartres. Quelques-uns le prennent pour toute la Beauce propre.

CHARTRE, ou CHARTE, s. f. Ancien titre expédié sous le seel d'un Prince, d'un Seigneur, d'une Église, d'un Chapitre, d'une Communauté. *Vetus charta*, *membrana*.

CHARTRE-NORMANDE, ou la *Charte aux Normands*. Titre fort ancien contenant plusieurs priviléges & concessions accordées aux habitans de Normandie. *Veteres chartæ quibus concessa Normannis privilegia continentur*.

En t. de Pal. il signifioit autrefois une prison. Il faut toûjours écrire *Chartre* en ce sens, & il vient de *carcer*. Il est encore en usage en cette phr. Il est défendu de tenir une personne en *chartre*-privée. Le Prieuré de Saint Denys de la *Chartre* à Paris.

CHARTRE. Maladie qui fait tomber en langueur, & maigrir insensiblement, qu'on appelle aussi *phthisie*. *Tabificus morbus*. Cette maladie a peut-être été ainsi appellée, parce que la prison cause de la tristesse & de la maigreur.

Autre maladie que l'on appelle plus communément *Rachitis*. Voy. ce mot.

CHARTRE. Cri d'armes de Thibaut Comte de Champagne.

CHARTRES, s. m. Ville très-ancienne, Cap. de la Beauce, Province de France, sur la riviére d'Eure, avec titre de Duché. *Carnutum*. On prétend que les Druides y érigérent un autel à la Vierge qui devoit enfanter, *Virgini parituræ*.

CHARTREUSE, (la) s. f. Lieu de Dauphiné dans les montagnes à quatre ou cinq lieues de Grenoble. *Carthusia*. C'est le Chef-d'Ordre des Chartreux. La grande *Chartreuse*.

CHARTREUSE, s. f. Maison de Chartreux. *Monasterium Carthusianorum*, *Carthusia*.

It. Religieuse qui suit l'Institut des Chartreux. *Carthusiensis Monialis*.

It. Tulipe gris de lin, qui a peu de pourpre & de blanc de lait d'entrée.

CHARTREUX, s. m. Religieux de l'Ordre de S. Bruno, qui vit fort austérement, & dans une clôture & une solitude fort étroite. *Carthusianus*, *Carthusiensis*. Ce nom vient du village de la *Chartreuse* en Dauphiné. Cet Ordre fut fondé par S. Bruno en 1086.

CHARTREUX, au pl. se dit d'un Monastére de *Chartreux*.

Le vulgaire appelle *Chartreux* une sorte de chat, qui a le poil tirant sur le bleu.

CHARTRIER, s. m. Trésor, lieu où l'on garde les chartres d'une Abbaye, d'une Communauté, d'une Seigneurie. *Tabularium*.

C'est aussi le Garde de ce trésor. *Custos tabularii*.

CHARTRONS, s. m. pl. Nom d'un fauxbourg de Bourdeaux.

CHARTULAIRE. Voy. CARTULAIRE.

CHARYBDE. Voy. CARYBDE.

CHAS, ou CHAAS, vieux s. m. Intervalle qui est entre deux poûtres d'un bâtiment : ce qu'on appelle maintenant *travée*. *Intertignium*.

On dit à la campagne, qu'une vache est en *chas*, p. d. qu'elle est en chaleur. *Appetens maris vacca*.

C'est aussi, en t. de Maçon, une piéce de cuivre quarrée, du milieu de laquelle pend une piéce de métal ronde qu'on appelle *plomb*. *Perpendiculum ex astragalo pensile*.

It. Ancienne fortification qui se faisoit pour garder quelque poste, ou les travailleurs de quelque ouvrage. *Munitio*.

Quelques marchands Merciers & Aiguilliers appellent ainsi l'endroit troué de l'aiguille.

It. Certaine colle dont les Tisserands frottent la chaîne du fil tendue sur leur métier. *Textorium glutinum*.

CHASERET, s. m. (On pronone. *Chazeret*.) Petit chassis de bois, qui a un fond d'osier, & dont on se sert pour faire des fromages.

CHASNAEMIN, s. m. Officier de la Maison du Grand-Seigneur, chef de dix commis ou petits trésoriers qui sont sous le Chasnatarbassi. Ce mot est turc, composé de *chasna*, bourse, & *emin*, fidéle, comme en hébreu & en arabe.

CHASNATARBASSI, s. m. Officier du Serrail du Grand Seigneur, grand Trésorier du Serrail. *Primus gazæ Imperatoriæ Præfectus apud Turcas*. Du turc *chasna*, trésor, & de *besca*, chef. On dit aussi *Khazinedar-Bachi*.

CHASSAKI, s. m. & f. Nom qu'on donne à un Officier de l'Empereur Turc, & à une fille du Serrail, que le Grand-Seigneur a honorée de sa tendresse.

CHASSE, s. f. (La pénultiéme longue.) Sorte de caisse, de coffre où est enfermé le corps ou les reliques d'un Saint ou d'une Sainte. *Sacrarum reliquiarum theca*, *capsa*. De *cacia*, ou *capsa*.

On dit prov. d'une personne fort parée, qu'elle est décorée comme une *châsse*.

It. La partie qui sert à tenir quelque chose enchâssée, comme la corne des lunettes ordinaires. *Margo interiore sinu cavatus*. *Châsse* ou manche de rasoir, &c. *Manubrium*.

It. Partie de la balance qui sert à la tenir suspendue par le moyen des pivots du fléau. *Ansa*.

En t. de Faiseurs de boucles, c'est la même chose que *chape*.

CHASSE, s. f. (La pénult. bréve.) Expulsion faite avec violence, poursuite qui oblige à fuir. Donner la *chasse*. *Fugare*.

En t. de Mar. il se dit en général de la fuite. Prendre *chasse*, S'enfuir. *Fugere*, *fugam capere*. Soutenir *chasse*, Se battre en retraite. *Cedendo pugnare*. Piéces de *chasse*, ou *chasse* de proue : Canons placés sur l'avant du vaisseau.

CHASSE. Poursuite qu'on fait du gibier gros & menu, à poil ou à plume. *Venatus*, *venatio*. De *chasea*, *chachia*, ou *cassa*, mots de la basse Latinité.

It. La troupe des Chasseurs. *Venatores*.

It. Le gibier qu'on a pris ou tué. *Præda venatica*.

It. Le lieu où est le gibier, où l'on *chasse*. *Regio*, *tractus*, *solum prædæ venaticæ ferax*.

On appelle huitres de *chasse*, celles qui viennent sur des chevaux de chasse-marée, en plus grande diligence que celles qui viennent par bateau. *Ostrea celeriter terrestri itinere vecta*.

En Chym. on appelle feu de *chasse*, un feu violent. *Ignis ardentior*.

CHASSE, en Méchan. se dit du mouvement de vibration qui fait agir. Et l'on dit d'une chaise de poste, d'un carrosse & de plusieurs autres machines, qu'elles ont plus ou moins de *chasse*, p. d. qu'elles ont plus ou moins de disposition à se porter en avant.

LA CHASSE. Contredanse.

CHASSE est aussi une espéce de niveau dont se servent les Maçons. *Libella*.

Chasse quarrée, *Chasse ronde*, *& demi ronde*. Outil d'artisans qui travaillent en fer, qui sert à percer & a enlever les piéces en quarré, rond, ou demi-rond.

CHASSE. T. d'Artificier. On appelle ainsi toute charge de poudre grénée, ou grossiérement écrasée, qu'on met au fond d'un cartouche.

CHASSE-VOLANTE. La poursuite prétendue que les démons font des ames après leur mort, ou plûtôt après la séparation du corps qu'elles animoient.

Les Raffineurs de sucre se servent d'une *chasse* pour cercler leurs formes neuves, ou pour capper leurs formes cassées.

En t. de Joueurs de paume, c'est une chûte de balle à un certain endroit du jeu, qu'on marque, au-dela duquel il faut que l'autre Joueur pousse la balle pour gagner le coup. *Institio*.

On dit fig. Marquez cette *chasse* ; p. d. Remarquez bien cette action que vous avez faite, je m'en ressentirai en temps & lieu.

CHASSE-AVANT., s. m. Homme préposé dans les grands atteliers pour hâter d'aller les gens de journées. *Exactor operarum*.

CHASSE-BOSSE, s. f. Plante. Voy. CORNEILLE.

CHASSE-COQUIN, ou *Chasse chien*, s. m. Suisse ou Bedeau qui a soin de chasser des Eglises les mendians & les chiens. *Abactor petulantium mendicorum*.

CHASSE-COUSIN. Méchant vin, qui fait que les cousins, parens & amis ne fréquentent pas en une maison. *Deterius vinum*. Il est pop.

Chez les Maîtres d'armes, c'est un fleuret qui n'obéit pas, propre à bourrer de certaines gens qui viennent faire assaut.

CHASSE-ENNUI. Ce qui ôte le chagrin, l'inquiétude de l'esprit. *Oblectamentum*. Il est bas.

CHASSEMARE, vieux s. f. Sorciére. *Saga*.

CHASSE-MARÉE, s. m. Voiturier qui apporte en diligence le poisson de mer dans les villes. *Qui marinos pisces aliquò celeriùs vehit*.

CHASSE-MORTE, s. f. Coup perdu, action qui n'a aucune suite. *Irritus conatus*.

CHASSE-MULET. Valet de meunier qui conduit des mulets. *Mulorum ductor & abactor*.

CHASSE-PARTIE, s. f. Accord par lequel les Aventuriers réglent ce qui doit revenir à chacun d'eux, lorsqu'ils ont fait quelque entreprise. *Pactum conventum inter Piratas de partienda inter se præda*.

CHASSE-POIGNÉE. Voy. CHASSE-POMMEAU.

CHASSE-POMMEAU, qu'on nomme aussi *Boule*. Outil de Fourbisseur qui sert à pousser le pommeau de l'épée sur la soie de la lame, pour le joindre à la poignée.

CHASSE-RAGE. Voy. PASSE-RAGE.

CHASSÉ, adj. & s. m. T. de Danse. C'est le nom d'un pas.

CHASSELAS, s. m. Sorte de raisin qui est bon à faire du vin & à manger. On l'appelle aussi *Bar-sur-Aube*.

CHASSELAY, s. m. Petite ville de France dans le Lyonnois, près du bord occidental de la Saone.

CHASSENEUIL, s. m. Ville de France dans l'Angoumois.

CHASSER, v. a. (La pénult. bréve.) Éloigner, pousser quelqu'un ou quelque chose avec violence, l'obliger à se retirer, lui donner la chasse. On le dit dans le sens propre & dans le fig. *Pellere, abigere, ejicere, fugare*. On dit, La nuit vous *chasse*, vous oblige à partir.

It. Pousser, frapper avec violence sur une chose, pour la faire entrer dans une autre. *Trudere, pulsare fortiter*.

It. Poursuivre du gibier. *Venari*. *Chasser* à bruit, *chasser* a cor & a cri, c. à d. avec une meute de chiens courans, Piqueurs & Veneurs. *Chasser* au sanglier, au cerf, au menu gibier. On dit, ce chien *chasse* de haut vent, p. d. *chasse* contre le vent. *Chasser* de gueule : C'est laisser crier & aboyer un limier lorsqu'on le laisse courre. De l'italien *cacciare*, & de *caccia*, fait de *captare*.

Chasser sur les terres de quelqu'un, sign. fig. Entreprendre sur sa jurisdiction, sur ses droits.

CHASSER, se dit en parlant des Meuniers qui vont chercher deçà & delà leurs mounées.

Il se dit aussi en parlant de ce qui s'étend plus loin, qui occupe plus d'espace. *Pellere longiùs*. Poudre qui *chasse* son plomb fort loin. On dit, en Imprimerie, que le Parangon *chasse* plus loin que le S. Augustin. *Amplius spatium occupat*.

En t. de Mar. Poursuivre ou donner la *chasse* à des vaisseaux ennemis. *Fugare, in fugam conjicere, vertere*. *Chasser* sur des corsaires.

Un navire *chasse* sur son ancre, lorsque le fond est de mauvaise tenue, & que le vent & les marées entraînent le vaisseau. *Navis, jactâ nequicquam anchorâ, vi tempestatis abripitur*.

Prov. Un clou *chasse* l'autre ; p. d. que le plus fort *chasse* le plus foible. Bon chien *chasse* de race, p. d. que les enfans ont ordinairement les inclinations de leur pere ou de leur mere. *Chasser* bien au plat, p. d. aimer à manger le gibier que les autres tuent.

CHASSERANDERIE, s. f. T. de Coût. Droit que des Meuniers payent en certains pays à un Seigneur qui a droit de moulin bannal, pour avoir permission de chasser dans l'étendue de sa terre. *Tributum pro venatione exercendâ*.

CHASSERESSE, s. f. Celle qui chasse. Son usage le plus ordinaire est dans la Poësie. Diane la *Chasseresse*. Les Nymphes *Chasseresses*.

CHASSEUR, EUSE, s. Qui aime la chasse, ou qui chasse actuellement. *Venator, venatrix*. Un repas de *Chasseur*, p. d. prompt & léger. Messe de *Chasseur*, p. d. dite à la hâte. En tout gibier on remarque toûjours le morceau du *Chasseur*.

On appelle *Chasseur*, un domestique dans une terre, occupé à chasser pour son maître.

On dit prov. d'un homme qui a grand appétit, qu'il est affamé comme un *Chasseur*.

CHASSIE, s. f. Certaine humidité visqueuse qui sort des yeux, & qui colle les paupiéres. *Gramia, lema*.

CHASSIEUX, EUSE, adj. Qui a les yeux pleins de chassie. On le dit aussi des yeux qui ont de la chassie. *Lippus, Lippiens*.

CHASSIPOLERIE, s. f. T. de Coût. Droit dû à un Seigneur pour pouvoir se retirer dans son château en temps de guerre. *Jus asyli*.

CHASSIS, s. m. Ouvrage de Menuis. divisé en plusieurs carreaux qu'on garnit de verre, ou de papier huilé, pour empêcher que le vent n'entre par les fenêtres. *Cancelli vitro instructi, vel chartâ obducti*. *Chassis* à coulisse, celui dont la moitié se double en la haussant sur l'autre. *Chassis* à pointe de diamant, est celui dont les petits bois se croisent a onglet. *Chassis* à fiches, est celui qui s'ouvre comme les volets.

Chassis de jardin. Ce sont deux *chassis* garnis de panneaux de vitres, & disposés en comble à deux égouts, qu'on bouche par les extrémités d'un pan-

neau triangulaire sur les couches, les plates-bandes de fleurs, &c. pour les garantir du froid.

Chassis d'osier. Clôture que l'on met devant les fenêtres.

De *capsilium*, dimin. de *capsum*, qu'on a dit pour *capsa*.

CHASSIS. Ouvrage de Menuisier, qui enferme, qui enchasse, qui entoure, qui supporte quelque chose. *Lignearum regularum compages*.

It. Métier sur lequel on étend de la toile ou de l'étoffe pour broder, ou des réseaux pour y faire des dentelles, ou autres ouvrages, ou des matelats pour les piquer, &c.

CHASSIS de pierre. Dale de pierre qui en reçoit une autre en feuillure. *Lapis insertum sibi lapidem alterum excipiens*.

En t. de Peint. ou de Perspective. Carré, composé de quatre régles de bois assemblées, dont le vuide est divisé par plusieurs filets & petits carreaux. *Lignearum regularum compages. It.* Le bois sur lequel est tendue la toile où on applique la peinture.

En t. d'Imprim. Grand carré composé de quatre bandes de fer, dans le vuide duquel on enferme les formes, qu'on serre de tous côtés avec des coins. *Ferrearum regularum compages.* Quand il n'y a point de barre dans le milieu, on l'appelle *ramette*.

CHASSIS de la galerie. Poutres, soliveaux ou montans dont les Anciens se servoient pour soûtenir les terres.

CHASSIS, en Bot. sign. la partie de certains fruits qui a un vuide rempli par une membrane ou peau délicate.

CHASSIS de Monnoyeur. Moule où les Fondeurs coulent les lames qui doivent servir à faire les flans.

CHASSIS de Paravent. Bois d'un paravent.

CHASSIS. Papier coupé de certaine maniére, dont on se sert pour écrire en chiffre.

CHASSOIR, s. m. Instrument qui sert dans les sucreries. Voy. CHASSE.

En t. de Tonnellier, c'est un morceau de bois qu'on frappe avec le maillet, pour chasser le cerceau, quand on lie des futailles. *Cuneus ligneus*.

CHASSOIRE, s. f. Baguette que portent les Autoursiers. *Virgula*.

CHASTAIGNE. CHASTAIGNERAIE. CHASTAIGNIER. CHASTAIN. Voy. *Châtaigne. Châtaigneraie. Châtaignier. Châtain.*

CHASTE, adj. m. & f. (Prononc. l'*s*.) Qui n'est point adonné à l'impureté, au péché de la chair. *Castus, pudicus, purus.* Oreilles *chastes*. *Chastes* entrailles de la sainte Vierge.

On le dit aussi du style, quand il est honnête & éloigné de toute impureté. Poëte *chaste*. La Langue Françoise est *chaste*.

CHASTEMENT, adv. D'une maniére chaste. *Caste, pure, pudicè*.

CHASTEAU. CHASTEL. CHASTELAIN. CHASTELÉ. CHASTELLENIE. CHASTELET. CHASTELLERAUD. Voy. *Château. Châtel. Châtelain. Châtelé. Châtellenie. Châtelet. Châtelleraud.*

CHASTETÉ, s. f. Vertu chrétienne & morale, par laquelle on s'abstient des plaisirs illicites de la chair, & on use modérément des légitimes. *Castimonia, pudicitia, pudor*.

CHASTIER. CHASTILLON. CHASTILLONNET. CHASTIMENT. Voy. *Châtier. Châtillon. Châtillonnet. Châtiment.*

CHASTOIS, vieux s. m. Punition, châtiment, supplice. *Pœna*.

LA CHASTRE. CHASTRE. CHASTRER. CHASTREUR. Voy. *La Châtre. Châtre. Châtrer. Châtreur.*

CHASUBLE, s. m. Ornement d'Église que le Prêtre met par-dessus l'aube & l'étole, quand il va dire la Messe. *Casubula*. Les *chasubles* des Anciens étoient rondes, & fermées de tous côtés.

CHASUBLIER, s. m. Marchand qui vend des chasubles, & qui fait les autres ornemens d'Église. *Casubularum opifex*.

CHAT, CHATTE, s. Petit animal domestique qui miaule, & qui est ennemi des souris, des rats, des chiens, des aigles, des serpens, & de l'herbe qu'on appelle la *rue*. *Feles, mascula, vel femina. Catus.* Le *chat* a les pattes, les dents, les yeux & la langue semblables au lion. Son haleine infecte d'un poison tabifique qui donne la phthisie, & il est dangereux d'avaler son poil.

La vénération des Égyptiens pour le *chat* étoit fondée sur l'opinion qu'ils avoient que Diane, pour éviter la fureur des Géants, s'étoit cachée sous la figure de cet animal.

En t. de Chasse, on appelle *chats*-harets, les *chats* sauvages qui font un grand dégât de lapins. *Feles sylvestris*.

En t. de Jardinage. Couper les branches d'un arbre en dos de *chat*; p. d. leur faire faire un coude.

On appelle fig. une personne friande, *chat*, ou *chatte*.

CHAT, ou *Diable*, en t. d'Artill. est un morceau de fer portant trois griffes fort aiguës, disposées en triangle, montées sur une hampe de bois. Il sert à gratter le dedans des piéces de canon, pour s'assûrer s'il ne s'y trouve point de chambre. *Uncus ferreus trifidus*.

It. Gros vaisseau du Nord, à cul rond, qui n'a pour l'ordinaire qu'un pont, & qui a quelque chose de la Flûte & de la Pinasse.

It. Sorte de draps dont la chaîne est pour l'ordinaire de laine de différentes couleurs, qui provient du reste des laines filées, dont on s'est servi pour fabriquer les draps de couleurs teints en laine.

On se sert aussi de ce mot au pl. pour signifier certaines fleurs folles qui viennent à de certains arbres, comme aux noyers, aux coudriers, aux saules, &c.

Prov. On dit d'un homme qui s'en va d'une maison sans dire adieu, qu'il a emporté le *chat*: De deux personnes ennemies, qu'elles s'aiment comme chiens & *chats*: D'un homme qui entend à demi-mot, qu'il entend bien *chat* sans qu'on dise minon. On dit d'un méchant payeur, qu'il a payé en *chats* & en rats; & ce prov. vient de *chas*, qui signifioit autrefois une *maison*, & de *ras*, qui a signifié un *champ*, ou héritage uni, où il n'y a point de bâtiment: Ainsi le prov. sign. payer en héritages bâtis & non bâtis, au lieu d'argent comptant. On dit d'un homme qui parle sans rien déguiser, & qui nomme les choses par leur nom, qu'il appelle un *chat*, un *chat*. Bailler le *chat* par les pattes; p. d. présenter une chose par l'endroit le plus difficile. Musique de

chats, celle dont les voix sont aigres & discordantes. On dit d'un homme qui coule avec rapidité sur un fait peu honorable; Il passe là-dessus, comme *chat* sur braise. On ne sçauroit retenir le *chat* quand il a goûté à la crême; p. d. qu'on a bien de la peine à corriger un homme qui est affriolé à quelque chose. *Chat* enganté ne prit jamais souris, p. d. qu'afin de bien faire quelque chose, il faut éloigner tout embarras. Il n'y a si petit *chat* qui n'égratigne, p. d. que le plus pacifique donne quelquefois son coup de dent.

CHAT-BRULÉ, f. m. Espéce de poirier, & de poire. Voy. PUCELLE.

POIRE-CHAT. Voy. POIRE.

CHAT-PUTOIS. Chat sauvage, ainsi nommé à cause de sa puanteur. Il a le poil brun.

CHÂTAIGNE, f. f. Fruit du Châtaignier. *Castanea.* Il est renfermé dans trois enveloppes: L'extérieure est garnie de piquans: celle du milieu est comme du cuir délié, brune & polie: la troisiéme est plus mince & ridée. La substance de ce fruit est farineuse, & d'un goût agréable.

CHÂTAIGNE DE CHEVAL, ou CHEVALINE. Voy. MARRONIER D'INDE.

CHÂTAIGNE D'EAU. Voy. TRIBULE AQUATIQUE.

CHÂTAIGNÉ, ÉE, adj. Qui est de couleur de châtaigne. *Ex rutilo nigrescens.*

CHÂTAIGNERAIE, f. f. Lieu planté de châtaigniers. *Castanetum.*

CHÂTAIGNIER, f. m. (Prononc. *châtaigner* sans faire sentir l'*r.*) Arbre sauvage qui produit des châtaignes. *Castanea sylvestris.*

C'est aussi une espéce de pomme, qu'on appelle Martange en Anjou.

CHÂTAIN, adj. m. Ce mot ne se dit que du poil qui est entre le blond & le noir, qui est la couleur de la seconde enveloppe des châtaignes. *Ex rutilo nigrescens*, *castaninus color.* On dit *châtain-clair*, *châtain-cenaré.*

CHÂTEAU, f. m. Petite citadelle fortifiée par art, ou par nature, soit dans la campagne, soit dans une ville, pour tenir les peuples dans le devoir. *Castrum*, *castellum.*

It. Le logis d'un Seigneur, l'Hôtel où il demeure, & où on lui vient rendre hommage, bâti en maniére de forteresse, avec fossé & pont-levis. On appelle aussi *château*, une maison sans défense, où les fossés ne servent que d'ornement.

Il se dit aussi d'une maison de plaisance, quand elle est bâtie magnifiquement. En général les maisons où loge le Roi, & qui lui appartiennent, s'appellent *châteaux.*

Château de carte. Maison fort enjolivée, qui paroît beaucoup, & qui est en effet peu de chose.

Le *château de proue*, *château* ou *gaillard d'avant*, ou le *théâtre*, est le logement élevé sur la proue des vaisseaux au-dessus du dernier pont. Le *château de pouppe*, *château* ou *gaillard d'arriére*, est le logement élevé sur la pouppe au-dessus du dernier pont.

CHÂTEAU D'EAU. Bâtiment qui a un réservoir, & quelque façade d'architecture enrichie de nappes d'eau, de cascades, &c. C'est aussi quelquefois un corps de bâtiment qui ne renferme que des réservoirs.

En t. de Blas. *château fondu*, est celui qui est représenté en sa partie d'enhaut seulement, & lorsque celle d'enbas semble coupée, *Castellum infimâ sui parte recisum.*

On dit prov. Faire des *châteaux* en Espagne; p. d. se repaître de chiméres, de vaines imaginations. Voy. l'origine de ce prov. dans le D. de Tr.

Ce nom entre dans la composition de plusieurs noms de lieux. Tels sont *Château-Briant*, *Castrum Brientii*, en Bretagne sur les confins de l'Anjou. *Château-Chinon*, Ville du Nivernois, cap. du Morvan. *Castrum Caninum. Château-Cornet.* Bourg de l'Isle de Gernesey. *Castrum Buccina. Château-Dauphin.* Château d'Italie en Piémont, au Marquisat de Saluces, cédé au Duc de Savoie par le Traité d'Utrecht. *Castrum Delphini. Château-du-Loir.* Pet. ville du Maine, sur le Loir, avec titre de Baronie. *Castrum ad Ledam*, ou *Lidium. Château d'If.* Forteresse de l'Isle d'If a une lieue de Marseille. *Castrum Ifium*, ou *Taxianum. Château-Dun.* Ville de France dans le Blaisois, & cap. du Dunois. *Castellodunum.* Elle est sur une montagne: delà vient son nom, car *dun* en Tudesque signifioit *hauteur*, *montagne. Chateau-Fort.* Petit Pays dans la Marche. *Château-Gontier.* Ville d'Anjou, sur la Mayenne. *Castrum Gontherii. Château-Ladon*, ou *Château-Landon*, Ville de France en Gâtinois, sur le Loin. *Vellaudunum.* La Congrégation de CHÂTEAU-LANDON. Ce sont des Chanoines Réguliers qui ont embrassé la Réforme de la Congrégation de France. *Château-Lin.* Bourg de Basse-Bretagne dans le Diocése de Quimper, considérable par ses carriéres d'ardoises. *Castrolinum. Château-Meillant.* Ville de France dans le Berri, avec titre de Comté. *Castrum Melliani. Château-neuf.* Nom de plusieurs pet. villes. *Castrum novum.* L'une est dans l'Angoumois sur la Charente. Une autre en Berri sur le Cher, qui a titre de Baronnie. Une troisiéme dans l'Orléanois. Une quatriéme est cap. du Valromey, dans le Lyonnois. Une cinquiéme nommée *Château-neuf* en Timerais, pet. [illegible] du Perche. Il y a aussi deux bourg[illegible] l'un en Anjou sur la Sarte, & l'[illegible] *Château-neuf* de Randon dans le Gévaudan. *Chateau Pélerin*, sur la côte de Phénicie, entre St. Jean d'Acre au nord, & la ville de Tar[illegible] au midi. *Peregrinorum Castellum. Château-Porcien.* Voyez PORCIEN. *Chateau-Renard.* Pet. ville de France dans le Gâtinois. *Castrum Vulpium*, ou *Castrum Raynaldi. Chateau-Renaud.* Principauté & pet. ville du Rételois sur la Meuse. *Castrum Reginaldi. Châteauroux.* Ville de Berri, avec titre de Duché-Pairie, sur l'Indre. *Castrum Rodulphi*, ou *Radulphi.* Ce nom s'est fait par corruption de *Château-Raoul. Château-Salins.* Bourg de Lorraine, près de la riviére de Seille. *Castrum Salinarum. Château-sur-Epte.* Bourg ou village du Vexin Normand. *Castrum ad Eptam. Château-Thierry.* Ville de Champagne, sur la Marne, avec titre de Duché-Pairie. *Castrum Theoderici. Château-Vilain.* Pet. ville de Champagne sur la riviére d'Aujon, avec titre de Duché-Pairie. *Castrum Villanum.* Tous ces noms sont masc.

LES CHÂTEAUX. Voy. DARDANELLES.

CHATÉE, f. f. La portée d'une *chatte*, tous les petits de la portée d'une *chatte.*

CHATEL, vieux f. m. Petit Château. *Castellum.* Ce mot entre dans la composition de quelques noms de lieux.

CHÂTELAIN, f. m. C'étoit autrefois le Gouverneur d'un château, établi par les Ducs ou Comtes. *Castellanus dynasta.* Dans la suite les *Châtelains* usurpérent la propriété & la Seigneurie de

leur Jurisdiction. Maintenant il ne sign. plus que le Seigneur d'une terre, qui a un degré d'élévation au-dessus d'une Seigneurie ordinaire.

On disoit autrefois *Châtelaine*, pour *Dame d'un Château.*

JUGE CHÂTELAIN. Officier qui rend la Justice dans l'étendue de la terre d'un Seigneur *Chatelain*. *Castellanus judex*. Et alors il est adj.

CHATELÉ, ÉE, adj. T. de Blas. qui se dit des piéces d'un Ecu chargées de figures de châteaux. *Castellis instructus.*

CHÂTELET, s. m. Dimin. Petit Château. *Castellum, Castelletum.* On appelle à Paris le Grand *Châtelet*, le lieu où se tient le Présidial, ou la Justice ordinaire du Prévôt de Paris, qui est composé d'un Présidial, d'une Chambre civile, d'une Chambre criminelle, & d'une Chambre de Police. *Castellana Parisiorum curia.* On appelle de même à Orléans, à Montpellier, &c. les lieux où l'on rend la Justice. Le petit *Châtelet* est un ancien Fort de Paris, qui sert aujourd'hui à mettre des prisonniers.

C'est aussi le corps des Juges du *Châtelet*, & leur Jurisdiction.

It. Nom pr. de quelques lieux, comme le *Châtelet* en Berri. *Castelletum.* Un autre en Franche-Comté, sur le Doux.

C'est aussi la partie du métier du Rubanier, qui soûtient les hautes lices.

En t. de Ferrandinier, Le porte-*châtelet* est une traverse qui porte les trois bricoteaux du métier où se fabriquent les gazes.

CHATE-LEVANT, CHATE-PRENANT. T. de Coûtume. Clause par laquelle on donnoit pouvoir a ceux qui prenoient des fonds a mort gage, d'en percevoir les fruits.

CHÂTELLENIE, s. f. Seigneurie & Jurisdiction d'un Seigneur Châtelain. Étendue de sa terre. *Ditio Castellani dynastæ.* C'étoit anciennement un nom d'Office, & non de Seigneurie.

On donne ce nom en Flandre aux diverses parties dont cette Province est composée, & chacune de ces *Châtellenies* porte le nom de sa cap. *Châtellenie* de Lille, d'Ipres, de Gand, &c.

CHATELLERAUD, s. m. Ville de France en Poitou, sur la Vienne, avec titre du Duché-Pairie. *Castrum Heraldi.* La contrée où est cette ville s'appelle le *Châtelleraudois.*

CHATEPELEUSE, s. f. Chenille couverte de poil comme un chat : ou petit insecte qui ronge le bled. *Curculio.*

CHATER, s. m. T. de Rel. C'est un Perse un valet de pied qui court dans les rues devant son maitre. *Cursor.*

CHATHIB, ou CHATHEB, s. m. (Prononc. *Catib*, ou *Cateb.*) C'est parmi les Mahométans celui qui tient dans les Mosquées la place que les Curés tiennent dans les Paroisses parmi les Chrétiens. *Concionator, Ecclesiastes.* De כתב, *Chathab*, qui en Hébreu sign. écrire. Ainsi *Chathib* proprement en Arabe sign. Un écrivain, un Sçavant, un Docteur de la Loi.

CHAT-HUANT, s. m. (Le *t.* de la première syllabe ne se prononce pas, & l'*h* est aspirée.) Oiseau nocturne & de mauvais augure. C'est la même chose que *hibou* & le *duc*. *Bubo, noctua.* Il est consacré à Minerve, comme un symbole de la sagesse, parce qu'il voit clair au milieu des ténébres.

Ce mot vient de *catus ululans*, parce que cet oiseau a une tête de chat, prend les souris comme un chat, & crie fort haut la nuit : ce qu'on appelloit autrefois *huer*.

CHAT-HUANÉ, ÉE, adj. T. de Fauc. Qui a le pennage de chat-huant. *Pennis noctuæ similis.*

CHÂTIABLE, adj. m. & f. Qui doit être châtié.

CHÂTIER, v. a. Corriger, punir ceux qui ont failli. *Castigare, punire, plectere, emendare.* On dit aussi au Man. *châtier* un cheval.

CHÂTIER son corps, le mortifier par la pénitence. *Castigare, affligere corpus.*

On disoit autrefois *chastoyer* pour *châtier*.

CHÂTIER un ouvrage d'esprit, sign. le Corriger, le polir. *Corrigere, emendare, mutare.* Il n'est guère usité en ce sens qu'au part. pass. style fort *châtié*. Voiture a plus *châtié* sa prose que ses vers.

On dit prov. Qui bien aime, bien *châtie*; en parlant de l'amour d'un pere envers ses enfans.

CHATIERE, s. f. Trou qu'on laisse à une porte pour donner entrée aux chats. *Foramen per quod subire felis possit.*

CHÂTILLON, s. m. Nom de lieu & de famille. *Castellio.* Les lieux qui portent ce nom se distinguent en y ajoutant ou le nom de la contrée dans laquelle ils se trouvent renfermés, comme *Châtillon* de Médoc, bourg sur la Garonne dans le pays de Médoc en Guienne, *Castellio Medulci* : & *Châtillon* de Michaille, ville d'une pet. contrée du Bugey appellée Michaille, vers le Rhône. *Castellio de Michalia.* Ou bien plus communément par le nom des riviéres qui les arrosent. Ainsi *Châtillon-sur-Cher*, ville de Berri, au confluent de la Sandre. *Châtillon-sur-Indre*, en Touraine aux confins du Berri. *Castellio ad Ingerem.* *Châtillon-sur-Loin*, pet. ville du Gâtinois. *Castellio ad Lupiam.* *Châtillon-sur-Loire*, ville de Berri, *Castellio ad Ligerim.* *Châtillon-sur-Marne*, en Champagne, *Castellio ad Matronam.* *Châtillon-sur-Saone*, pet. ville de Lorraine dans le Barrois, *Castellio ad Ararim.* *Chatillon-sur-Seine*, *Castellio ad Sequanam*, ville de Bourgogne séparée par la Seine en deux parties, dont l'une s'appelle le Bourg, & l'autre Chaumont.

CHÂTILLONET, s. m. Dimin. de Châtillon. *Castellionetum.* Bourg de la Bresse sur la riviére d'Ains.

CHÂTIMENT, s. m. Supplice, peine qu'on fait souffrir pour quelque faute commise. *Castigatio, animadversio, pœna.*

On appelle au Man. les *châtimens* du cheval, lorsqu'on se sert des aides avec rudesse quand il ne veut pas obéir.

CHATIR. Voy. CHATER, s. m.

CHATON, s. m. Petit chat. *Felis catulus.*

It. L'endroit où on enchâsse une pierre précieuse dans un anneau, un poinçon, un cachet, &c. *Pala, funda.* Ce mot vient peut-être de *castrum.*

Il se dit aussi en Bot. de certaines fleurs qui ne laissent aucune graine après elles. *Panicula, nucamenta.* Telles sont les fleurs de noyer, de saule. Celles de coudrier s'appellent en Lat. *iuli.*

It. Le verd qui couvre la coquille de la noisette, lorsqu'elle est encore sur le noisetier.

En t. d'Oculiste, l'endroit où le crystallin de l'œil est enchâssé. *Umbo, pala.* Ce *chaton* est formé par la tunique vitrée.

CHATOUILLEMENT, s. m. Action par laquelle on chatouille. C'est aussi le sentiment qui naît de cette action. *Titillatio.*

Au

Au fig. Le plaisir que l'on a de s'entendre louer.

CHATOUILLER, v. a. Toucher légérement quelque personne en quelque partie délicate, en sorte que cela lui cause du plaisir ou de l'émotion, & la provoque ordinairement à rire. *Titillare.* De *catulare*, qu'on a dit pour *catulire*.

Il sign. aussi Flatter les sens, leur procurer du plaisir. La Musique *chatouille* l'oreille. Les bonnes odeurs *chatouillent* le nez. Les bonnes saveurs *chatouillent* le goût.

On le dit fig. en choses spirituelles, pour Plaire, flatter. La louange *chatouille*, & gagne les esprits. *Pertentare.*

En t. de Man. *Chatouiller* de l'éperon. *Stimulo perstringere.*

Prov. Se *chatouiller* pour se faire rire, p. d. tâcher de se procurer de la joie, quoiqu'on n'en ait pas de sujet.

CHATOUILLER LE REMÉDE. T. de Monnoie. Approcher extrêmement du reméde tout cutier, sans néanmoins l'excéder.

CHATOUILLEUX, EUSE, adj. Qui est délicat, sensible au chatouillement. *Titillationis impatiens.* On appelle un cheval *chatouilleux*, lorsqu'il est trop sensible à l'éperon.

On dit fig. qu'une affaire est *chatouilleuse*, quand elle est délicate, dangereuse, & difficile à manier. *Res lubrica, periculosa, difficilis.*

On dit aussi, qu'un homme est fort *chatouilleux* sur le point d'honneur, sur la conscience; p. d. qu'il y est fort sensible, fort délicat. *Quem honoris aut religionis ratio vel levissima commovet.*

CHATOYER, v. n. T. de Lapidaire. Rayonner.

CHAT-PARD, s. m. Animal féroce qu'on croit être engendré de deux espéces.

LA CHÂTRE, s. f. Pet. ville de France dans le Berri, sur l'Indre vers les confins de la Marche. *Castra.*

CHÂTRE, CHÂTRES, ou Arpajon, s. m. Pet. ville de France dans le Hurepoix, sur la riviére d'Orge. *Castrum*, ou *Castra.*

CHÂTRER, v. a. Couper, retrancher les testicules à quelque animal. *Castrare.* En parlant des femmes & des femelles des animaux, il faut dire Boucler. On dit pourtant, *Châtrer* une truie, ou une chienne; p. d. Leur faire une opération qui les mette hors d'état d'avoir des petits.

CHÂTRER, se dit aussi fig. en parlant des choses dont on a retranché quelque partie. Livre *châtré.* *Châtrer* les coffres, des fagots. *Châtrer* les ruches, en ôter les gauffres de miel. *Alveos castrare, favos succidere, eximere.* *Châtrer* les arbres, en ôter les branches, ou en faire sortir les humeurs nuisibles. *Châtrer* un cep de vigne, en couper les rejettons qui poussent vers le pied. *Amputare, demetere.* En parlant des melons & des concombres, il sign. ce que Tailler ou pincer signifient au regard des autres plantes.

En t. de Jardinier Fleuriste, c'est couper des rejettons qui croissent vers le pied.

CHÂTRÉ, s. m. Celui qu'on a fait Ennuque. *Castratus, exsectus.* Mine de *châtré*: visage pâle, & tout efféminé.

CHÂTREUR, s. m. Celui qui châtre les hommes, les animaux, ou les fagots. *Sector, putator.*

CHATTE. Voy. CHAT.

En t. de Mar. Barque d'environ 60. tonneaux, qui n'a que deux mâts, dont les voiles portent des bonnettes maillées.

Espéce de concombre d'Égypte, plus long & plus verd que les nôtres.

CHATTEMITE, s. f. (Prononc. *chatemite.*) Qui fait l'humble, le dévot, l'hypocrite, pour tromper les autres. Qui affecte une douceur hypocrite. *Pietatis, probitatis simulator.* Faire la *chattemite.*

CHATTER, CHATONNER, v. n. Faire de petits chats. *Catulos edere, parere.* *Chatonner* n'est pas si usité.

CHAT-VOLANT, s. m. C'est plûtôt une espéce d'écureuil ailé. *Felis volans.*

CHATZINTZARIEN, ENNE, s. (l'*h* ne se prononce pas.) Nom d'Hérétiques que Théodose le jeune chassa de Constantinople.

CHAU, vieux adj. m. Tombé. De *chair*, cheoir.

CHAVARIGTE, s. m. Nom de Secte Musulmane, qui soûtient que Dieu n'a jamais envoyé de Prophéte qui eût le pouvoir d'établir une nouvelle loi parmi les hommes. Ce mot en Arabe sign. Apostat, Hérétique.

CHAUCE, s. m. & f. Ancien peuple de Germanie, qui habitoit les pays qui sont aujourd'hui les Duchés de Bermen & de Verden. *Chaucus, a.*

CHAUCHE-BRANCHE, s. m. T. d'Ouvrier. Levier.

CHAUCHIQUE, s. & adj. f. C'est la langue qu'on parle dans l'Ostfrise ou Comté d'Embden, ou Frise Orientale. *-ica lingua.*

CHAUD, CHAUDE, adj. Qui a de la chaleur. *Calidus.* Eau *chaude.* Temps *chaud.*

Il se dit aussi de ce qui a la vertu d'exciter de la chaleur, ou de la conserver. *Calidus.* Le poivre est *chaud.* Ce manteau est *chaud.* Chambre *chaude*, bien fermée.

On appelle *fiévre chaude*, celle qui cause le délire & le transport au cerveau. *Febris ardens.*

CHAUDE, se dit encore des femelles de quelques animaux qui sont en amour. *Maris appetens.* Chienne, cavalle *chaude.*

CHAUDES LARMES, sont celles qui coulent avec impétuosité, quand on a le cœur serré de quelque douleur violente. *Magna vis lacrymarum.* Pleurer à *chaudes* larmes.

CHAUD, au fig. se dit des prompts & violens mouvemens que causent les passions dans l'esprit, ou le cœur des hommes. *Fervidus, ardens, promtus.* *Chaud* ami, c. à d. prompt à rendre service. On dit d'un homme indolent, & qui ne se détermine ni d'un côté ni de l'autre, qu'il n'est ni *chaud* ni froid. Et d'une chose qui ne sert ni ne nuit à une affaire: Cela ne fait ni *chaud* ni froid. Avoir le sang *chaud*, p. d. être colère & emporté. *Calidus, fervens, fervidus.* Les Picards ont la tête *chaude.* Être *chaud* de reins; p. d. Être adonné au vice. Avoir les pieds *chauds*; p. d. Être à son aise. Être *chaud* de vin, c. à d. Avoir un peu trop bu, & être gai. *Chaude* alarme; p. d. émotion causée subitement par la nouvelle de quelque danger prochain. *Chaude* attaque; p. d. violente, impétueuse. On dit aussi d'une bourde, Il me l'a donnée toute *chaude*; p. d. il venoit de l'inventer. Pour marquer qu'on se vengera de quelqu'un, on dit qu'on le lui rendra *chaud* comme braise.

On dit aussi parmi les Joueurs, qu'un homme a la main *chaude*; p. d. qu'il est heureux.

FER CHAUD. Voy. PREUVE.

CHAUD, s. m. Chaleur. *Æstus.* Avoir *chaud.* On dit fig. Il faisoit *chaud* en cette occasion, p. d. il y avoit du danger.

CHAUD, est aussi une maniére d'adv. Boire *chaud*,

c. à d. boire une liqueur qui est chaude. *Aquam potare calidam.*

À la chaude, adv. D'une maniére prompte & violente. *Præproperè, nimiùm festinanter, subitò, primo impetu.* Dire des injures *à la chaude*, dans les premiers mouvemens de la colère.

Prov. On dit, pour exagérer la chaleur d'une chambre, qu'il y fait *chaud* comme dans un four. Si vous n'avez rien de plus *chaud*, vous n'avez que faire de souffler; c. à d. vous vous flattez vainement de cette espérance.

CHAUDE, s. f. Feu violent que donnent les ouvriers qui travaillent aux forges & aux verreries. Dans les forges on appelle *chaudesuante*, le feu qu'on donne au fer, quand il est si violent, que le fer commence à tomber par gouttes & à se fondre. Dans les Monnoies, Battre la *chaude*; p. d. Battre des lingots d'or sur l'enclume, après qu'ils ont été tirés du moule.

En t. d'Orfévre, Donner une *chaude* à la besogne; p. d. mettre le métal au feu a chaque fois qu'on le veut travailler sur l'enclume.

CHAUDEAU, s. m. Bouillon qu'on porte aux mariés le lendemain de leurs nôces. *Calens jusculum.* Il est vieux.

CHAUDE-CHASSE, s. f. Poursuite vive d'un prisonnier.

CHAUDE-COLE, vieux s. f. Chaude colère. En Lat. du bas Empire, *Calida colera.*

CHAUDEMENT, adv. En sorte que la chaleur se puisse conserver. *Calidè.* Et au fig. Avec vivacité: à la chaude. *Ardenter, ferventer.*

CHAUDE-PISSE, s. f. Ce mot a quelque chose d'obscène. Voyez Gonorrhée.

CHAUDERET, s. m. Les Batteurs d'or nomment ainsi le troisiéme moule de ceux qui leur servent a éteindre l'or & l'argent, fin ou faux.

CHAUDERON, s. m. (On prononce *Chaudron*, & plusieurs l'écrivent ainsi.) Ustensile de cuisine fait de cuivre, ou de fer de fonte, qui a une anse mobile, par laquelle on l'accroche à la crémaillère. *Lebes.* On dit, pour blâmer le son d'une cloche, que ce n'est qu'un *chauderon.* Du Lat. *caldarium*, venant de *caldus*, pour *calidus.*

Chauderon de pompe, est une piéce de plomb, ou de cuivre, qui empêche qu'aucune ordure n'entre dans la pompe. *Operculum.*

Chauderon. Mesure Angloise pour le charbon de terre; elle contient 36 boisseaux.

CHAUDERONNÉE, s. f. Plein un chauderon.

CHAUDERONNERIE, s. f. Marchandise de chauderons, & autres ustensiles de cuivre. *Lebetum officina.*

CHAUDERONNIER, ière, s. (On prononce *Chaudronnier.*) Artisan qui fait, ou qui vend des chauderons, & autres ustensiles de cuisine de fer ou de cuivre. *Lebetum faber.* Un siflet de *Chauderonnier* est composé de plusieurs petits tuyaux de fer blanc, ou de bois qui leur sert à se faire connoître en criant par les rues; & ceux qui en font usage sont appellés *Chauderonniers* au siflet.

CHAUDIER, v. n. T. de Chasse, qui se dit des levrettes ou lices qui entrent en chaleur. *Æstu venereo rapi.*

CHAUDIÉRE, s. f. Grand vaisseau de cuivre ou de fer, sous lequel on met du feu pour faire cuire, bouillir, ou affiner quelque chose. *Cortina, ahenum, caldarium. Chaudière* bouillante, celle où il y a une liqueur bouillante.

La *chaudière*, en Blas. est une marque de grande noblesse, sur-tout en Espagne & en Portugal; & ceux qui l'ont sur leurs écus, pouvoient non-seulement lever des soldats, comme nos Seigneurs Bannerets, mais ils étoient obligés de les nourrir.

Chaudiére, en t. de Mar. sign. Cuisine, bonne chère. *Epulum.* Faire *chaudière*, c. à d. faire festin.

Le lac de la *Chaudière* en Canada, est ainsi appellé à cause de sa forme ronde.

CHAVERI, s. m. T. de Rel. C'est aux Indes une espéce de halle quarrée & ouverte seulement d'un côté. *Forum, porticus, atrium.*

CHAUF, CHOUF, s. m. ou CHAUFÉTE, s. f. Soie de Perse, qui vient par Alep & Seyde.

CHAUFFAGE, s. m. (On ne prononc. qu'une *f* dans ce mot, & dans les suivans, qui ont une même origine.) Provision de bois à brûler qu'on fait dans une maison pour se chauffer. *Lignatio.*

It. Droit de couper du bois pour la provision dans une forêt. *Jus lignationis in aliquâ silvâ habere.*

CHAUFFE, s. f. T. de Fonderie. Lieu où se jette & se brûle le bois que l'on emploie à la fonte des piéces. *Focus, fornax.*

CHAUFFE-CHEMISE, s. m. Machine propre à faire chauffer une chemise, ou quelqu'autre linge. *Machina linteorum excalfactoria.*

CHAUFFE-CIRE, s. m. Officier du corps de la Chancellerie, qui amollit, & prépare la cire pour la rendre propre à sceller, & qui appose le sceau aux Lettres. *Cerarii præfectus.* Il y a quatre *Chauffe-cires* en la Grande Chancellerie.

CHAUFFE-LIT, s. m. Ce qui sert à chauffer un lit; soit une bassinoire, un moine, &c. *Vas excalfactorium.*

CHAUFFE-PANCE, s. m. Cheminée basse. *Caminus depressior.* Il est pop.

CHAUFFE-PIED. Voy. Chaufferette.

CHAUFFER, v. a. Rendre chaud quelque chose, en y appliquant l'action du feu. *Calfacere, calefacere. Chauffer* un poële, ou un four.

Chauffer un vaisseau, c'est en *chauffer* le fond quand il est hors de l'eau, pour le nettoyer.

Chauffer, sign. quelquefois Canoner vivement.

Chauffer les pieds à quelqu'un; Lui donner la question par le moyen du feu. *Aliquem tormento ignis cogere verum consiteri.*

Chauffer, est aussi n. Dans les grandes chaleurs de l'été, on dit d'un gros nuage éclairé du soleil: C'est un bain qui chauffe.

Prov. Il sera bien *chauffé* en l'autre monde, c. à d. Il sera damné. Il verra de quel bois je me *chauffe*; p. d. quel homme je suis.

CHAUFFERETTE, s. f. Petit coffret garni de lames de fer, percé de plusieurs trous par le haut, dans lequel on met du feu, & qui sert à tenir les pieds chauds. *Foculus calefaciendis pedibus comparatus.*

CHAUFFERIE, s. f. Forge destinée à chauffer le fer qui a passé une seconde fois à la fonderie, & qu'on veut réduire en barres sur l'enclume.

CHAUFFEUR, s. m. Celui qui fait aller les soufflets d'une forge. *Incensor.*

CHAUFFOIR, s. m. Linge qu'on chauffe pour tenir chaudement quelques parties du corps. *Linteum excalfactorium.*

C'est aussi une chambre commune où on se va chauffer dans les Couvens, dans les Hôpitaux, & aux Spectacles derrière le théâtre. *Focus.*

CHAUFFURE, f. f. T. de forges. Quand le fer ou le cuivre a eu trop de feu, il eſt ſujet à s'écailler, & c'eſt ce défaut qu'on appelle *chauffure*.

CHAUFOUR, ſ. m. Grand fourneau dans lequel on cuit la chaux. *Fornax calcaria, calcaria.*

CHAUFOURNIER, ſ. m. Ouvrier qui fait la chaux, qui la fait cuire dans le fourneau. *Calcarius coctor, calcarius.*

CHAVIET, vieux ſ. m. Le chevet du lit.

CHAVIRER ou **TREVIRER**, v. a. T. de Mar. *Chavirer* une manœuvre, c'eſt mettre deſſus ce qui étoit deſſous. *Invertere.*

CHAULER, v. a. *Chauler* le bled, eſt le mêler avec une certaine quantité de chaux vive & d eau.

CHAULNE, ſ. f. (L'*l* ne ſe prononc. pas.) Pet. ville de France en Picardie, au pays de Sauterre, Diocèſe de Noyon, avec titre de Duché-Pairie.

CHAUME, ſ. m. Partie du tuyau du blé qui reſte attachée à la terre quand on l'a ſcié. *Culmus.*

Il ſe prend auſſi fort ſouvent pour le tuyau tout entier du blé. *Stipula.* Et quelquefois pour un champ où le *chaume* eſt encore ſur pied. Il y avoit trois liévres dans ce *chaume*-là.

CHAUMES, ſ. m. Pet. ville de la Brie Pariſienne. *Calome*, ou *Calami.*

CHAUMER, v. a. Couper ou arracher le chaume, & le mettre en botte. *Stipulas colligere, ſecare.*

CHAUMIÉRE, ſ. f. Pet. maiſon couverte de chaume. *Caſa, tugurium.*

CHAUMINE, ſ. f. Petite chaumière.

CHAUMOND, ſ. m. N. pr. d'hom. *Anemundus, Ennemundus, Chanemundus.*; Aunemond, que nous appellons communément S. *Chaumond.*

CHAUMONOIS, ſ. m. Comté de Baſſigni en Champagne, diſtrict de Chaumont, cap. du Baſſigni. *Calvomontanus pagus.*

CHAUMONT, ſ. m. Nom. de pluſieurs lieux. *Chaumont* en Baſſigni, ſur la Marne. Dans le Vexin François proche de Giſors. En Touraine. En Sologne ſur la Calne entre Orléans & Romorentin. Dans le Rételois en Champagne. Dans le Charolois. Le Prieuré de *Chaumont* en Auvergne. *Chaumont* dans le Génevois. C'eſt auſſi une partie de Châtillon-ſur-Seine.

Ce mot vient du Lat. *Calvus mons*, c. à d. *montagne chauve* ou *pelée*; & il a été donné à ces lieux, parce qu'ils ſont ſitués ſur des hauteurs ſtériles.

CHAUMOUFLET, vieux ſ. m. Gamouflet.

CHAUMOUSEY, ſ. m. Pet. ville de Lorraine, avec une Abbaye de Chanoines Réguliers de St. Auguſtin.

CHAUNES. Voy. CHAULNE.

CHAUONIS, ſ. m. Mouſſeline des Indes Orientales.

CHAUSSAGE, vieux ſ. m. Ce qui eſt néceſſaire pour entretenir quelqu'un de ſouliers. *Calcearium.*

CHAUSSANT, ANTE, adj. Qu'on chauſſe aiſément, qui s'étend uniment ſur la jambe. *Quod pedi cruríque facile inducitur.* Il ne ſe dit guère que des bas. Au fig. il ſign. Accommodant. Cet homme n'eſt point *chauſſant*, il n'a pas l'eſprit *chauſſant*, l'humeur *chauſſante*. Cette façon de parler eſt baſſe & bien rare.

CHAUSSE, ſ. f. Un bas, ce qu'on met ſur la jambe pour la couvrir, ou la tenir chaudement. *Tibiale.*

En ce ſens il n'eſt plus guère en uſage. De *calga*, fait de *caliga*, d'où vient auſſi le mot de *chauſſon* & de *calſon*.

It. Piéce de drap ou d'étamine, ou même de papier gris ſans colle, qui aboutit en pointe comme un capuchon, qui ſert à filtrer & clarifier les liqueurs. *Saccus quo liquores expurgantur.*

It. Piéce d'étoffe que les Suppôts des Univerſités portent ſur l'épaule gauche dans les fonctions publiques. *Epomis. Chauſſe* de Docteur en Théologie. *Chauſſe* de Docteur en Droit, &c.

CHAUSSES, au pl. ou *Haut-de-chauſſes*, ſign. la partie inférieure de l'habit d'un homme qui le couvre depuis les hanches juſqu'aux genoux. *Braccæ, femoralia, feminalia, ſubligar, ſubligaculum. Chauſſes* à tuyaux d'orgues, celles qui ſont ſi amples, que les plis qu'elles ſont naturellement imitent les tuyaux d'orgues. *Femoralia ampliora. Chauſſes* à plein fond, comme celles des Suiſſes.

CHAUSSES ſign. auſſi les trouſſes, grégues ou culottes que portoient autrefois les Pages. Quitter les *chauſſes*, p. d. Sortir de Page. Prendre les *chauſſes*, c'eſt ſe faire Page.

CHAUSSES, en t. de Mar. Voy. CHAPEAU de Maître.

CHAUSSES d'aiſance. Tuyau de latrine, qui eſt ordinairement de poterie. *Latrinæ meatus.*

CHAUSSES, ou *Sac.* Petit filet qui ſe met au fond des grands filets que l'on nomme des Dideaux.

Prov. On dit à celui qu'on veut chaſſer, Va te promener, tu auras des *chauſſes*. Tirer ſes *chauſſes* veut dire, s'en aller. Au propre, il ſign. ſe déchauſſer. On dit, pour ſe moquer de la pauvre Nobleſſe, C'eſt un Gentilhomme de Beauce, qui ſe tient au lit quand on racoutre ſes *chauſſes*. Il eſt ſi pauvre qu'il n'a pas de *chauſſes*. On dit des Sergens qui ménent un homme priſonnier, qu'ils le tiennent au cul & aux *chauſſes*. On le dit auſſi des parties adverſes dont on juge le procès. On dit d'une femme qui gourmande ſon mari, qu'elle porte le haut-de-*chauſſes*. On dit qu'on a *chauſſes* & manches, p. d. qu'on a tout ce qu'on pouvoit ſouhaiter. C'eſt *chauſſes* griſes, & griſes *chauſſes*, p. d. que c'eſt la même choſe.

L'Ordre, ou *la Compagnie de la Chauſſe*. Ordre militaire dont les Chevaliers ne font point de vœux, & dont la fin eſt de combattre pour la Foi, & pour le ſervice de la République de Veniſe. Leur nom leur vient de leurs armes. C'étoit une *chauſſe* longue, diverſifiée de couleurs différentes.

CHAUSSÉAGE, ſ. m. Droit qu'on paye pour paſſer ſur de certaines chauſſées.

CHAUSSÉE, ſ. f. Conſtruction de pierre, de pieux, de faſcines, ou élévation de terre bien battue, pour retenir les eaux d'un étang ou d'une riviére. *Moles.* On écrivoit autrefois *chaulcée*. Ce mot vient de *calx*, chaux; & l'on a dit *calcea* dans la baſſe Latinité.

Il ſe dit auſſi des chemins de pierre, des jettées de terre qu'on fait dans les lieux bas & marécageux, pour y faire un paſſage sûr & commode. *Agger.*

Rais de Chauſſée. Voy. RAIS.

CHAUSSÉE. T. d'Horlog. Canon ſur lequel l'aiguille des minutes d'une montre eſt placée.

CHAUSSEMAR. Voy. CAUCHEMAR.

CHAUSSEMENT, ſ. m. L'action de chauſſer, & la proviſion de chauſſure. *Calceatus.* Il n'eſt pas uſité.

CHAUSSE-PIED, ſ. m. Laniére de cuir velu qui ſert à chauſſer aiſément des ſouliers, & à en relever les quartiers ſur le talon. *Calcearium.*

Il ſe dit fig. des choſes qui donnent de la facilité à en faire une autre. *Præſidium ad rem ali-*

quam. Une charge qu'achéte un jeune homme, est un *chausse-pied de mariage*. Cela est du style bas.

On dit prov. & fig. quand on a réussi dans quelque affaire sans le secours d'autrui, Nous voici dedans sans *chausse-pied*.

CHAUSSER, v. a. Mettre des bas, des souliers, des bottes, & autres couvertures de jambes. *Calceare, tibialia alicui inducere*. On dit qu'un bas, qu'un soulier *chausse bien*, p. d. qu'il va bien sur la jambe, sur le pied. Qu'un Cordonnier *chausse* bien, ou mal, p. d. qu'il fait bien ou mal des souliers.

CHAUSSER, se dit aussi du pied que l'on met dans les souliers, ou que l'on couvre d'un bas. *Inducere pedi calceum*, ou *tibiale*.

Il est aussi n. & dans cette acception il n'a d'usage au propre que dans ces phr. *Chausser* à six points, à sept points, *chausser* à tant de points, p. d. porter des souliers d'une telle ou telle longueur. Et on dit au fig. que deux hommes *chaussent* à même point, p. d. qu'ils sont de même humeur.

CHAUSSER les éperons à un Gentilhomme; p. d. lui mettre les éperons en le faisant Chevalier. *Calcaria adnectere*.

On dit fig. *Chausser* les éperons aux ennemis, p. d. les poursuivre vivement, & les obliger à se servir de leurs éperons. *Persequi acriter*.

CHAUSSER des arbres. T. de Jardinage. Mettre au pied des arbres de la terre nouvelle, du terreau, du fumier. *Arborem stercorare*.

En t. de Fauc. *Chausser* la grande serre de l'oiseau, sign. Entraver l'ongle du gros doigt d'un petit morceau de peau. *Unguem accipitris maximum induere*.

CHAUSSER les voix à leur point. T. de Mus. Proportionner l'étendue des chants à celle des voix.

Chausser le cothurne; p. d. s'appliquer à composer ou à représenter des tragédies. *Cothurnum induere*.

On dit fig. *Chaussez* vos lunettes, p. d. regardez la chose plus exactement, de plus prés. Se *chausser* une opinion dans la tête, p. d. se la mettre fortement dans l'esprit. Cet homme n'est pas aisé à *chausser*, p. d. n'est pas aisé à persuader, à gouverner. Quand il a son bonnet *chaussé*, sa tête *chaussée*; p. d. quand il est aheurté à une opinion, il y est ferme.

CHAUSSÉ, ÉE, part. pass. *Calceatus*.

On dit au Man. qu'un cheval est *chaussé* trop haut, quand ses balsanes & marques blanches montent trop haut.

CHAUSSÉ, en t. de Blas. se dit d'un chevron plein renversé, ensorte que le champ de l'Ecu lui sert comme de *chausse* ou de vêtement qui l'entoure de bas en haut. *Infertus, immissus*.

On dit prov. & fig. Les Cordonniers sont les plus mal *chaussés*, pour donner à entendre que ceux qui en sçavent plus que les autres, sont le plus souvent beaucoup plus mal.

On dit d'une jolie femme de qualité, qu'elle est toute des mieux *chaussées*.

On dit pop. d'un homme qui se sauve à la hâte, qu'il est sorti un pied *chaussé* & l'autre nud. Le diable l'a emporté tout *chaussé* & tout vêtu. Dès que les chats sont *chaussés*; p. d. de bon matin.

CHAUSSÉE, ou CHAUCHIE, se disoit autrefois d'un chemin ferré. *Via ferrata*; d'où est venu le mot de *chaussée*, selon Botel.

CHAUSSETIER, s. m. Faiseur de chausses. Marchand qui fait & qui vend des bas, des bonnets, &c. *Chaussetier-Bonnetier*. On disoit autref. *Drapier-Chaussetier*.

CHAUSSETRAPE, s. f. Instrument de fer à quatre pointes disposées en triangle, de telle sorte qu'il y en a toujours trois qui portent à terre, & une demeure dressée debout. *Murex ferreus*. On en jette dans un champ où la cavalerie doit passer, afin qu'elles se fichent dans les pieds des chevaux, & les enclouent. Quelques-uns les nomment *clous d'atrape*.

On appelle, en t. de Chasse, *chaussetrapes*, des piéges à prendre des loups & autres bêtes. *Laqueus*.

En t. de Bot. Espéce de chardon qui a des piquans disposés en forme d'étoiles. *Carduus stellatus, calcitrapa*.

C'est aussi une piéce de Blason & d'Armoiries.

CHAUSSETTE, s. f. Bas de toile qu'on met sous les bas de laine, de soie ou de drap. *Linteum tibiale*.

CHAUSSON, s. m. Ce qui sert à couvrir le pied nud, & qu'on met sous les bas. *Udo*.

On dit par raillerie d'un homme qui n'a guère de linge, guère de hardes, que tout son équipage tiendroit dans un *chausson*.

It. Espéce de souliers légers, plats, sans talon, dont la semelle est de feutre, & dont on se sert pour jouer à la paume, pour apprendre à danser, à faire des armes, &c. *Leviores calcei*.

CHAUSSURE, s. f. Couverture du pied ou de la jambe. *Calceamentum, calceamen*. V. dans cet article du Dict. de Tr. ce qu'on y dit de la *chaussure* des anciens Romains, des Espagnols, & des anciens François.

On dit fig. & prov. qu'un homme a trouvé *chaussure* à son pied, p. d. qu'il a trouvé une chose qui lui convient, une personne qui est de même humeur, de même génie. On le dit aussi d'un ennemi, quand on l'a trouvé d'égale force.

CHAUVE, adj. m. & f. Qui a toute la tête, ou sa plus grande partie sans cheveux. *Calvus*.

On dit fig. que l'occasion est *chauve* par derriére; p. d. qu'il la faut prendre dès qu'elle se présente, & ne la pas laisser échaper.

CHAUVE-SOURIS, s. f. Petit oiseau nocturne, dont les ailes sont de peau & de cartilage, qui ressemble à une souris, & qui n'a ni bec ni plume. *Vespertilio*. La *chauve-souris* se sert des deux pieds de devant pour étendre ses ailes qui y sont attachées. Elle a été ainsi appellée du mot *chauve*, à cause qu'elle n'a ni poil ni plume; & pour cela on l'a appellée en plusieurs endroits *rat pennad*. Cet oiseau porte ses petits, ainsi que les bêtes à quatre pieds, & les nourrit à la mammelle.

Les Caraïbes regardent les *chauves-souris* comme de bons Anges qui gardent leurs maisons pendant la nuit.

CHAUVETÉ, s. f. État d'une tête chauve, dont le poil est tombé, ou la plus grande partie. *Calvities*. Les Médecins disent plus ordinairement *calvitie*.

CHAUVIGNY, s. m. Pet. ville de France en Poitou.

CHAUVIR, v. n. Dresser les oreilles. *Aures subrigere*. Il ne se dit que des animaux qui ont les oreilles longues & pointues.

CHAUX, s. f. Pierre calcinée, marne, marbre ou autre matiére semblable qu'on brûle, & qu'on fait cuire à grand feu dans un four bâti exprès, dont ensuite on fait du mortier pour bâtir. *Calx*.

En Chym. Espéce de cendre, ou poudre très-menue qui reste des métaux, ou des minéraux, qui ont été long-temps en un feu très-violent.

On dit prov. qu'une affaire est faite à *chaux* & à

ciment, p. d. solidement, & avec toutes les précautions nécessaires.

CHAY, s. m. Plante qui ne croît que dans le roy. de Golconde, dont on tire cette belle couleur rouge qui fait tant estimer les toiles de Masulipatan. C'est pour cette partie des Indes ce qu'est ailleurs, & particuliérement en Europe, la cochenille.

CHAYÉRE, vieux s. f. Chaire.

CHAYET, s. m. Monnoie de Perse qui vaut cinquante deniers & dix mailles de notre monnoie.

CHAZAN, s. m. T. de Rel. Il sign. Évêque de Synagogue.

CHAZINZARIEN, ENNE, s. Nom d'hérétiques Arméniens. On les nomma autrement, Staurolatres, nom qui sign. en gr. ce que *Chazinzarien* sign. en arménien, c. à d. *Adorateur de la Croix*; & on les nommoit ainsi, parce qu'ils passoient pour n'adorer que la Croix. Ils étoient Nestoriens, admettant deux personnes en J. C. *-zarius*, *-latra*.

CHAZNADAR-BACHI, s. m. T. de Rel. Grand trésorier du Serail. *Magnus Aulæ Turcicæ quæstor*. Du turc *chasnah*, trésor; de *dar*, qui sign. Qui a, qui tient; & du nom *Bacha*, que nous avons expliqué.

CHAZNAH-AGASI, s. m. T. de Rel. Eunuque préposé à la garde du trésor de la Sultane mere, & qui a l'intendance sur toutes les filles de sa chambre. *Senioris Turcarum Imperatricis quæstor*.

CHE.

CHÉABLE, vieux adj. m. & f. Caduc, sujet à tomber.

CHÉANCE, vieux s. f. Profit, utilité, avantage. *Commodum*, *utilitas*.

CHÉANTE, vieux s. f. Chûte.

CHEAUS, s. m. T. de Chasse, qui se dit des petits de la louve, & même des chiens & des renards. *Catulus*.

CHÉBULE, s. f. Myrobolan, dont une grande quantité se tire du Cabulistan en Asie. *Kebula*.

CHECAYA, s. m. Second officier des Janissaires qui les commande sous l'Aga. Le *Checaya* de cuisine est le second Maitre-d'hotel du Serrail. Le *Checaya* de l'écurie, est le Lieutenant du grand Ecuyer. Ce mot sign. Lieutenant, & second toujours d'après le premier.

CHECAGNI, s. m. Officier du Serrail du Grand-Seigneur, Commis, ou petit Trésorier.

CHECHINQUAMIN, s. m. Petit fruit de la Virginie, semblable au gland, si ce n'est qu'il a des écailles comme les noisettes.

CHEDA, s. f. Monnoie d'étain du roy. de même nom, situé dans les Indes Orientales.

CHEDABOUCTOU, s. m. Riviére de la nouvelle France, qui se décharge dans la baie de Campseaux. *Chedaboctous fluvius*.

CHEF, s. m. Ce mot signifioit autref. la tête de l'homme, & il se dit aujourd'hui en ce sens de certaines reliques de Saints. Le *Chef* de S. Jean, &c. On s'en sert aussi quelquefois en Poësie. Le *chef* ceint d'un diadème.

Ce mot semble venir du grec κεφαλὴ, signifiant *tête*, comme qui diroit *ceph*.

Il se dit des piéces de bétail, *Capita*. 200. *chefs* de bêtes à cornes.

Il se dit au fig. de ce qui est le premier & le principal en chaque chose, & premiérement des personnes qui ont du commandement. *Princeps*, *caput*, *Dux*. Il se dit, en ce sens, au fém.

On appelle *Chef* de file, le soldat qui est au premier rang d'un bataillon. *Miles principalis*.

CHEF, se dit aussi de ceux qui sont les premiers en quelque charge, quoiqu'ils n'aient pas de commandement sur les autres; mais seulement quelque prérogative. *Præfectus*. Le *Chef* d'une députation, de Gobelet, de Panneterie, d'Échansonnerie, &c.

CHEF de parti. Celui qui se met à la tête de quelque faction, & qui en fait mouvoir les ressorts. *Dux partium*, *factionis*, *sectæ*.

CHEF, se dit encore dans les familles & les maisons particuliéres. *Caput*, *paterfamilias*. *Chef* de famille. *Chef* du nom & des armes d'une maison, c. à d. l'aîné ou descendant de l'aîné. On l'appelle en quelques lieux *Chef*-d'hostie, p. d. d'hôtel.

Il se dit aussi d'une personne particuliére, en quelques phr. comme, Il a dit cela de son *chef*, *à seipso*, p. d. de lui-même, sans mission ni pouvoir; sans être ni poussé, ni instruit par d'autres. Mais en parlant de biens, d'héritages, & de successions, on dit, De son *chef*, p. d. de son côté. Il n'a point de bien de son *chef*, mais il a beaucoup hérité du *chef* de son oncle.

CHEF, ou *Tête*. Commencement d'une piéce de toile, de drap, ou d'une autre étoffe. *Caput*.

CHEF d'Octobre, p. d. le premier jour d'Octobre. La pension écheoit au jour de S. Remi, *chef* d'Octobre.

CHEF, en t. de Charpent. est la partie qui termine le devant d'un bateau. *Pars extrema*. Sur la mer on appelle cette partie *estrave*.

Il sign. aussi, Cap ou promontoire, & surtout en Normandie & en Poitou. *Cornu*, *promontorium*.

Il sign. encore, en t. de Mar. un bout de câble qui est amarré à l'arriére d'un vaisseau qu'on veut lancer à l'eau, & à une boucle de fer, ou à un pieu.

It. Chapitre, article en fait de littérature & d'affaires. *Caput*.

On dit aussi, Crime de lèze-Majesté au premier *chef*, p. d. Attentat, conspiration contre la personne du Roi. *Crimen in ipsum Regem*, *in ipsam Principis personam admissum*. Au second *chef*, contre l'autorité du Prince, ou contre l'intérêt de l'Etat, comme la fausse monnoie, &c.

On appelle *chef-cens*, *Primigenius census*, *primitivum vectigal*, le premier cens dû sur un héritage, par opposition à *surcens*, *Secundarium vectigal*.

CHEF-LIEU, se dit des lieux principaux & dominans d'une Seigneurie, d'un Ordre, &c. *Dynastiæ princeps basilica*, *Ordinis domus primaria*.

CHEF-METS. Quelques-uns écrivent, *chef-mais*, *chef-mois*. C'est le principal manoir d'une succession.

CHEF-D'ORDRE. C'est la principale Maison de l'Ordre, & celle dont les autres dépendent.

CHEF-SEIGNEUR. T. de Coût. Seigneur féodal, suzerain, censier, foncier : il sign. aussi, Seigneur du fief-chevel, d'où dépendent les autres. *Translatitii beneficii dominus*.

CHEF, en Blâson, se dit de la partie supérieure de l'Écu. *Scuti caput*, *frons*. Il se dit plus particuliérement d'une des piéces honorables dont l'Écu est chargé. *Coronis*. Le *Chef* abaissé, se dit quand le *chef* est détaché du bord supérieur de l'Écu par la couleur du champ qui le surmonte & qui le retrécit du tiers de sa hauteur. *Depressa*. *Chef* cousu, est un *chef* qui est de couleur aussi-bien que le champ de l'Écu, quoiqu'elle soit différente. *Assuta*.

Chef-retrait, ou *rompu*, est celui qui est moindre que la troisiéme partie de l'Écu. *Accisa, rupta. Chef soûtenu*, se dit lorsque les deux troisiémes parties du *chef* sont au haut de l'Écu, & que la troisiéme partie qui est en bas est d'un autre émail. *Fulta.*

CHEF. Nom d'un bandage pour la saignée du front.

On appelle aussi *chef*, le rouleau d'une bande.

CHEF, par rapport aux soldats, est celui qui dans une chambrée est le plus ancien, & qui a soin de leur subsistance.

CHEF-D'EAU. T. de Mar. On appelle ainsi la haute marée.

CHEF, se dit parmi les maîtres Coffretiers Malletiers, de la double ficelle qu'ils emploient pour faire les coutures des ourlets & [illegible] deux *chefs*.

On appelle dans une boulangerie où l'on fait le biscuit de mer, le *chef* d'une fournée, un morceau de pâte que l'on tire du levain de la derniére fournée pour travailler aux fournées suivantes.

CHEF du temps. Phr. adverb. qui signifioit autrefois, Enfin, à la fin du temps. *Tandem.*

CHEF-LIEU, en matiére de Finance, ville cap. d'une Généralité.

CHEF de Bureau. Premier Commis d'un Bureau, qui a inspection sur d'autres Commis.

Dans le IVe. siécle, Maxime & Fadir, *Chefs* des Circoncellions, secte des Donatistes, prirent le titre de *Chefs* des Saints.

En Chef, se dit adverbialement pour marquer la supériorité, le premier rang & le titre. *Supremus præfectus; summo cum imperio præfectus.*

Mettre à chef, ou *venir à chef*, sign. Achever, venir à bout. *Ad exitum perducere.*

CHEF. N. pr. d'hom. *Theuderius*, *Theodarius*. Theudier, que le vulgaire appelle S. *Chef*, ou S. *Cherf.*

CHEF-D'ESCADRE, s. m. Officier Général des armées navales qui commande un détachement ou division de vaisseaux. Il faut faire sentir la lettre *f* en prononçant ce mot.

CHEF-D'ŒUVRE, s. m. (Prononc. *Ché-d'œuvre.*) Ouvrage exquis & extraordinaire de quelque art ou science. *Opus elegans, elaboratum, perfectum.*

CHEF-D'ŒUVRE, se prend aussi quelquefois en mauvaise part, & pour signifier un Ouvrage ridicule. *Opus ridiculum.*

CHEF-D'ŒUVRE, sign. chez les Artisans un ouvrage excellent que les aspirans à la Maîtrise dans chaque métier doivent faire, pour montrer qu'ils en sont capables. *Artis specimen.*

On dit à ceux qui ont cassé quelque chose, ou fait quelque action d'étourdi. Voila de vos *chef-d'œuvres*, voilà un beau *chef-d'œuvre.*

CHEFCIER, CHEFECIER. Voy. CHEVECIER.

CHEFVETAINE. Voy. CHEVETAIN.

CHEGOS, s. m. Poids dont les Portugais se servent aux Indes pour peser les perles; il faut quatre *chegos* pour faire un carat.

CHEGROS, s. m. Filet enduit de poix, avec lequel les Savetiers, Bourreliers, & autres ouvriers cousent les cuirs. *Linum sutorium.* On l'appelle autrement *ligneul*, ou plutôt *fil-gros.*

CHEITA-BUND, s. f. Sorte de soie qui se fait dans les États du Mogol.

CHEILOCACE, s. f. Crevasse à la lévre. *Labrisulcium.*

CHÉLÉ, s. f. Sonde crochue dont on se sert pour extraire les polypes du nez. Χηλή.

CHELEVALET. Voy. CHARIVARI.

CHELEZZI, s. m. Officier de la Maison du Grand-Seigneur. Grand Dépensier.

CHÉLIDOINE, s. m. N. pr. d'homme. *-donius.*

CHELIDOINE, s. f. (Prononc. *Kelidoine.*) Autrement la grande Éclaire. *Chelidonium majus.* Plante qui a pris son nom du mot gr. χελιδὼν, *hirondelle*, parce qu'on dit que les hirondelles s'en servent pour rétablir la vûe à leurs petits. Cette plante est très-apéritive, & l'on en recommande l'usage à ceux qui ont des dartres. La petite *chélidoine*, petite éclaire, ou petite *scrophulaire*, *Chelidonia*, est une espéce de renoncule qui est propre pour les maladies de rate, le scorbut, & les hémorrhoïdes.

CHÉLIDONIAS, s. m. Petite pierre figurée qui, selon quelques-uns, se trouve dans l'estomac des jeunes hirondelles.

CHELLES, s. m. Bourg de l'Isle de France, à quatre lieues de Paris, sur la Marne. *Cala.*

CHELLES, s. f. pl. Toiles de coton des Indes Orientales.

CHELME, vieux adj. de t. g. Rebelle, turbulent, séditieux, fanatique.

CHELONÉ, s. f. Nymphe qui fut changée en tortue.

It. Plante ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec l'écaille d'une *tortue.* Χελώνη, tortue.

CHÉLONITE, s. f. Pierre qui se trouve au ventre des jeunes hirondelles; ou celle qui se trouve dans les tortues des Indes. *Chelonia.*

CHELONOPHAGES, s. m. pl. Peuples qui habitent un coin de la Carmanie. Ils ne mangent point d'autre chair que celle des tortues.

CHEMAGE, s. m. T. de Coût. Droit qui se paye en quelques lieux pour le passage.

CHÉMAHICOGIN, s. m. Nom que les Japonois donnent au Portugal. *Chemahicoginum.*

CHEMBALIS, s. m. Cuir qui vient du Levant.

CHÉMER, v. a. T. pop. qui se dit particuliérement en parlant des enfans qui ont du chagrin, du dégoût, ou quelque mal inconnu qui les fait crier. *Angi, confici tædio.* Du lat. *gemere.*

CHEMIER, vieux s. m. T. de Coût. C'est l'aîné d'une famille noble, ou celui qui le représente dans un partage de fiefs, comme qui diroit, le Chef de la famille qui a un préciput, ou *Chef premier. Natu maximus*, ou *gentis caput.*

CHEMIN, s. m. Espace en longueur sur une certaine largeur pour communiquer d'un lieu à un autre. *Via, iter.* Ce mot est originairement François. *Chemin des arbres*, dans l'Artois & dans les pays conquis en Flandre, sign. grand chemin, chemin Royal, chemin des troupes. *Via militaris.*

On appelle *chemin du halage*, un *chemin* de 24. pieds de large, que les Riverains des riviéres navigables sont obligés de laisser sur les bords pour le passage des chevaux qui tirent les bateaux. *Ripa. Chemin fourchu*, celui qui se divise pour aller en divers endroits. *Bivium, trivium, quadrivium.* Une journée de *chemin*, c'est dix lieues, *iter unius diei, diurnum.* Une heure de *chemin*, c'est une lieue, *via unius horæ.* Les Romains appelloient *chemins militaires*, les *chemins* pour envoyer les armées dans les Provinces de l'Empire. *Via militaris.* Ils appelloient *chemin double*, un *chemin* pour les charrois à deux chaussées, l'un pour aller, & l'autre pour venir, afin d'éviter l'embarras. *Via bina, gemina.*

CHEMIN FENDU, c. à d. pratiqué dans le roc, ou

dans quelque butte ou montagne. *Chemin percé*, est celui qui est taillé dans le roc & qui reste vouté.

CHEMIN, se dit aussi d'une route qui n'est pas précisément marquée, & qu'on prend de soi-même. Il a pris son *chemin* à travers les terres, les bois, les prés, pour prendre le plus court. *Transversa, inexperta, invia.*

Les Maçons appellent les *chemins des carrières*, les ouvertures qu'on y fait pour en tirer la pierre. *Via subterranea.*

CHEMIN, dans les Verreries, est une voûte de figure longue, dans laquelle on met le bois pour échauffer le four.

Les Courtiers & Tonneliers appellent *chemin*, une suite de chantiers sur lesquels ils roulent les tonneaux du bateau jusqu'à terre.

CHEMIN DE S. JACQUES. Voy. VOIE DE LAIT, ou VOIE LACTÉE.

CHEMIN, se dit fig. des voies, des dispositions, des moyens qu'on a pour parvenir à quelques fins.

On dit aussi, Couper *chemin* à une maladie, à un procès; p. d. la prévenir, ou en empêcher le cours. Mettre un homme en beau *chemin*, lui applanir le *chemin*; p. d. lui lever les obstacles, les difficultés. S'arrêter, demeurer en beau *chemin*; p. d. abandonner un dessein, lorsque les principaux obstacles sont levés. Être en bon *chemin*; p. d. en bon train.

On appelle *Chemin* de velours, un *chemin* sur une pelouse. Ce qui sign. au fig. une voie facile, agréable.

It. Bon exemple. *Via, exemplum.* Montrer le *chemin* pour devenir éloquent.

On dit adverbialement. *Chemin* faisant; p. d. Par occasion. *Obiter.* Tout d'un *chemin*; p. d. Tout d'un train, en même temps. *Eodem tempore.*

Prov. on dit d'une chose longue & étroite, que c'est le *chemin* de Ville-Juifve, long-boyau. Tandis que vous irez & viendrez, les *chemins* ne seront pas sans vous. On appelle le *grand chemin des vaches*, les *chemins* où on va par terre. Bonne terre, méchant *chemin*; parce que les bonnes terres qui sont grasses retiennent l'eau. En tout païs il y a une lieu de méchant *chemin*; p. d. qu'il n'y a point d'affaire où on ne trouve des difficultés. A *chemin* battu il ne croît point d'herbe; p. d. qu'il n'y a pas grand profit à faire dans un trafic connu de tout le monde. Il ne faut point aller par quatre *chemins*; p. d. Il en faut passer par-là. Bien dépenser & peu gagner, c'est le *chemin* de l'Hôpital. Tous *chemins* vont à Rome, ou à la ville; p. d. qu'on peut parvenir à une même fin par divers moyens, arriver en un même lieu par divers endroits. Il me trouvera toûjours en son *chemin*; p. d. je lui susciterai toujours des obstacles en toutes les affaires qu'il entreprendra. Aller son grand *chemin*, son droit *chemin*, p. d. Agir franchement.

CHEMINEAU, s. m. Sorte de pain que l'on fait à Rouen durant le Carême. *Simenellus. Panis similaceus, ex simili Græcis σεμιδαλῖτιν.*

CHEMINEE, s. f. Lieu où on fait le feu dans les maisons. *Camini spiraculum.* On dit, qu'une *cheminée* fume, lorsque la fumée entre dans la chambre, au lieu de s'écouler par le tuyau, ou languette. Les Anciens avoient-ils, ou n'avoient-ils pas l'usage des *cheminées*? La question est décidée par rapport à leurs cuisines; mais il est seulement certain qu'ils avoient des fourneaux pour échauffer leurs appartemens, *furnaces*, *vaporaria*, & des poêles, *hypocausta.*

CHEMINÉE ISOLÉE, est une *cheminée* au milieu d'un chauffoir. *Caminus insularius.* Elle consiste en une hotte soûtenue en l'air par des soupentes de fer, ou portée par quatre colonnes. C'est aussi celle qui étant adossée contre une cloison, laisse un espace entre le contrecœur & les poteaux, de peur du feu. *Cheminée adossée*, c. à d. posée contre un mur. *Parieti incumbens, applicatus.*

Les Organistes appellent *tuyaux à cheminée*, des tuyaux bouchés, au haut desquels on applique un petit cylindre en forme de *cheminée*.

On dit que le feu est à la *cheminée*, quand il a pris à la suie qu'on y a laissé amasser. Et l'on dit fig. & bass. de ceux qui ont une inflammation de gorge, pour avoir mangé des choses de trop haut goût, qu'ils ont mis le feu à la *cheminée*.

On dit de toutes les choses faites en cachette, & sans solemnité, qu'elles sont faites sous la *cheminée*.

On dit qu'un homme est noir comme la *cheminée*, comme un ramonneur de *cheminée*. On dit aussi, qu'il faut faire une croix à la *cheminée*; p. d. qu'on est surpris de la visite d'une personne, qui avoit négligé long-temps de venir en une maison.

CHEMINER, v. n. Marcher, aller par les chemins. *Ire, incedere, iter ingredi.* Le peuple disoit autrefois; Mon chemin *cheminois*.

Il se dit fig. pour S'avancer, faire fortune. *Feliciter procedere, rem facere.* C'est un t. de conversation.

On dit *cheminer droit*; p. d. ne point tomber en faute, *Non labi, non errare.*

On dit en parlant d'une piéce d'éloquence, d'un ouvrage d'esprit, comme d'une Oraison, d'un Poëme, qu'il *chemine bien*; p. d. que l'Ouvrage est bien suivi, bien disposé. *Rectè, bellè procedit oratio.*

CHEMISE, s. f. La premiére piéce d'un habillement, qu'on met immédiatement sur la peau. *Indusium, subucula.* Etre en *chemise*, ou nud en *chemise*, c'est, N'avoir rien sur soi que sa *chemise*.

De *camisia*, mot de la basse Latinité.

On dit en t. de Guerre, qu'on a mis à un *bastion* ou autre ouvrage de terre, une *chemise* de pierre, p. d. qu'on l'a revetu ou soûtenu d'une muraille. *Propugnaculum muro defensum, munitum.*

CHEMISES À FEU, ou CHEMISES SOUFRÉES. Morceaux de toile trempés dans une composition d'huile de pétrole, de camfre, & autres matiéres combustibles. *Lintea sulphurata.*

On appelle aussi une *chemise de maille*, un corps de *chemise* fait de plusieurs mailles ou anneaux de fer qu'on met sous le pourpoint comme une arme défensive. *Lorica hamis conserta.*

Au jeu d'ombre, Prendre une *chemise blanche*, sign. Écarter toutes les neuf cartes & en prendre neuf autres. *Nova lusoria folia primis depositis assumere, aliis commutare.*

Chemise de Chartres. Petite médaille qu'on rapporte de Notre-Dame de Chartres, qui a deux petits ailerons faits comme les manches d'une *chemise*.

On dit N'avoir pas une *chemise* à mettre à son dos; p. d. Être bien pauvre. Mettre en *chemise*; p. d. Ruiner entiérement.

Manger jusqu'à sa *chemise* à la poursuite d'une

affaire; p. d. y dépenser jusqu'au dernier sol de son bien.

Cacher un homme entre sa chair, entre sa peau & sa *chemise*, p. d. employer tous ses soins pour le mettre en sûreté.

Prov. La *chemise* est plus proche que le pourpoint; ce qui a été pris de Plaute mot pour mot. *Tunica propior pallio est.* On dit aussi, ma peau m'est plus proche que ma *chemise*, p. d. qu'on doit préférer ses intérêts à ceux des autres, quelque liaison qu'on ait avec eux.

Le peuple appella dans les commencemens les Chanoines Réguliers de Latran, les Freres de la *Chemise*, à cause qu'ils portoient toûjours des rochets sur leurs robes.

CHEMISE, en t. de Fauc. se dit du duvet de l'oiseau.

It. Feuille de papier blanc dans laquelle on met plusieurs papiers qui concernent une même affaire.

En Archit. militaire, c'est ce qui soûtient le terre-plein d'un rempart, de crainte qu'il ne s'éboule.

CHEMISETTE, s. f. Dimin. Sorte de camisolle, ou partie du vêtement qui va jusqu'à la ceinture, & qui couvre les bras, le dos & l'estomac. *Indusium.*

CHÉMOSIE, s. f. Maladie des yeux, dans laquelle le blanc de l'œil s'éléve au-dessus du noir, & déborde de façon qu'il forme une espéce d'*hiatus*. Χήμωσις, de χαίνω, bâiller.

CHÊNAIE, s. f. Lieu planté de chênes. *Quercetum.*

CHENAL, s. m. Courant d'eau, borné des deux côtés de terres naturelles, ou artificielles, où un vaisseau peut entrer. *Alveus.*

CHENALER, v. n. T. de Mar. Chercher un passage dans la mer, soit par le secours des balises, soit par celui de la sonde.

CHENAPAN, s. m. Vaurien, bandit. Voy. SCHNAPAN.

CHÊNE, s. m. Grand arbre de longue durée, dont le bois est fort dur, & qui porte le gland. *Quercus, ûs.* Il étoit consacré à Jupiter Capitolin. On couronnoit de *chêne* ceux qui avoient conservé la vie a des Citoyens.

CHÊNE, se prend aussi très-souvent pour le bois du *chêne* mis en œuvre, ou propre aux ouvrages de l'art. Une armoire de *chêne*.

Du Lat. *quernus*, qu'on a dit pour *quercus*.

On dit prov. que la Monnoie du Diable est des feuilles de *chêne*, qu'il fait paroître comme si c'étoit de l'or.

CHÊNE-VERD. Sorte de chêne, qu'on appelle aussi *yeuse*, & qui differe du chêne ordinaire par ses feuilles, qui sont dentelées & comme épineuses sur leurs bords: & parce qu'il est garni de feuilles en tout temps, & qu'il ne s'éléve pas aussi haut que nos moyens chênes. *Ilex.* Il étoit consacré à Jupiter Capitolin.

Esprit du bois de *chêne*. T. de Chym. C'est une distillation, un extrait de ce bois, qui sert à chasser les humeurs par la transpiration, ou par les urines.

On dit de quelqu'un qui est d'une grandeur extraordinaire, qu'il est grand comme un *chêne*.

PETIT CHÊNE. Voy. GERMANDRÉE.

CHÊNE LE POUILLEUX, s. m. Pet. Ville ou bourg de Champagne, en France.

CHÊNEAU, s. m. Jeune chêne, ou baliveau. *Quercus junior.*

En Archit. c'est un canal de plomb qui porte sur la corniche d'un bâtiment pour recevoir les eaux du comble, & les conduire dans la cuvette, en un tuyau de descente, ou dans une gouttiére. *Compluvium.* *It.* Canal de bois qui reçoit les eaux d'un toit & les jette en bas: & c'est apparemment de-là que ce nom est venu d'abord, parce que c'est un petit chêne creusé.

CHENER. Voy. CHÊMER.

CHENET, s. m. Ustensile servant dans les cheminées, pour soûtenir le bois, afin qu'il brûle mieux. *Fulmentum ferreum quo ligna sustinentur, fulmentum focarium.* Ce mot vient apparemment de ce qu'autrefois leur partie inférieure représentoit un petit chien; comme qui auroit dit *chiennet*.

CHÊNETEAU, s. m. Jeune chêne ou baliveau.

CHENEVIÉRE, s. f. Lieu semé de chenevis pour faire venir du chanvre. *Solum cannabi, cannabo consitum.*

On appelle fig. une personne fort laide, & propre à faire peur, un *épouvantail de chenevière*. On le dit aussi d'une terreur mal fondée qu'on nous veut donner.

CHENEVIS, s. m. Petite graine qui est la semence de la plante dont on tire le chanvre. *Cannabis semen.* Il étoit mis autrefois au nombre des légumes que l'on servoit frits au dessert.

CHENEVOTTE, s. f. C'est le tuyau de la plante du chenevis, quand il est sec, & quand il a été dépouillé de son chanvre. *Calamus cannabinus.*

CHENEVOTTER, v. n. T. d'Agric. Pousser du bois foible, des branches foibles comme des chenevottes. *Ramos tenuiores, debiles, edere, producere, ejicere.*

CHÉNICE, s. f. Ancienne mesure, qui étoit la huitiéme partie du boisseau.

CHENIL, s. m. (On prononce *cheni.*) Lieu où on loge des chiens, & particuliérement ceux de chasse. *Canum stabulum.* *It.* Le lieu où logent les Officiers de la Vénerie, les valets qui servent à la chasse, &c.

On dit fig. d'un logement fort sale & fort vilain, que c'est un vrai *chenil*.

De *canile*, fait de *canis*.

CHENILLE, s. f. Insecte du genre des vers, qui ronge les feuilles des arbres, & qui à la fin se change en papillon. *Eruca, campe.*

Ce mot vient peut-être de *canicula*, à cause de la ressemblance qu'ont certaines *chenilles* à de petits chiens.

CHENILLE en bâton: c. à d. allongée, se tenant sur une branche sur les deux jambes de derriére, & dans une situation oblique. C'est dans cet état que cet insecte se tranquillise.

On dit fig. d'une personne maligne qui fait du mal sans y être excitée, que c'est une méchante *chenille*.

En t. de Rubannier, c'est une espéce de bout de passement, ou ornement de soie qu'on met sur des habits & des baudriers, qui a la figure d'une *chenille*.

CHENILLE. Plante annuelle à fleurs légumineuses, & dont le fruit représente une *chenille*. *Scorpioides.*

CHÉNOSIRIS, s. f. C'est le lierre que les anciens Égyptiens ont ainsi nommé, parce qu'il étoit consacré à Osiris.

CHÉNU, UE, vieux adj. Blanc de vieillesse. *Canus.*

Ii

Il se dit fig. & poët. des hautes montagnes, parce qu'elles sont toûjours couvertes de neiges.

CHEOIR. Voy. CHOIR.

CHEOITE, vieux s. f. Chûte. *Casus, lapsus.*

CHEU. Voy. CHU, UE.

CHEOURS. Voy. CEOLS.

CHEPAGE, vieux s. m. La fonction, l'emploi de Geolier. *Carceris custodia.*

CHEPENEC, s. m. Gros feutre ou bureau, dont les Turcs font des caparaçons à leurs chevaux pour l'hyver.

CHEPIER, vieux s. m. Geolier. *Carceris custos, Carcerarius.* Il y a apparence que *chépier* s'est dit pour *cépier*, & que ce dernier mot vient de *ceps*, qui sont les fers dont on enchaîne les prisonniers.

CHEPTEIL, s. m. (Prononc. *Chetel.*) Bail de bestiaux qui se fait, lorsqu'un Maître donne à un Fermier un nombre de bœufs, ou de brebis, à condition de les nourrir, d'en rendre pareil nombre a la fin du bail, & d'en partager le croît & le profit. *Locatio pecorum salva sorte & media lucri parte.*

Ce mot vient de *capital* ou de *capitau*, qui se trouve dans les Coût. à cause que *chepteil* est composé de plusieurs chefs de bêtes qui forment un capital.

CHEPU, s. m. T. de Tonnelier. Billot de bois, élevé de deux ou trois pieds, sur lequel on bûche d'autre bois qui n'est pas solide.

CHEQ, s. m. Chérif, Prince de la Mecque, Grand-Pretre de la Mecque, & souverain Pontife de tous les Mahométans, reconnu par toutes les Sectes qui partagent leur Religion. *Meccanus Princeps, Summus Mahometanorum Pontifex.*

CHEQUE, s. m. & f. Bohême, qui est de Bohême. *Bohemus.* De Chech, premier fondateur de la Monarchie de Bohême.

CHEQUI, s. m. Un des quatre poids dont on se sert dans les Echelles du Levant.

CHER, ÈRE, adj. Qui est précieux, de grande valeur. *Carus, pretiosus.* Autrefois on disoit *chier* pour *cher.*

Il se dit fig. des personnes pour lesquelles on a de la tendresse & de l'amitié, & des choses pour lesquelles on a de l'attachement, & qui nous plaisent. *Carus.*

On dit dans le style fam. *mon cher*, sans rien ajoûter; p. d. mon *cher* ami. On dit aussi dans le même sens, *ma chère.*

CHER, se dit aussi de celui qui vend à plus haut prix que les autres. Ce Marchand est trop *cher*, c'est *chère* épice.

Il se dit aussi adverbial. & sign. Beaucoup, à haut prix. *Carè, magno pretio.* La sottise qu'il a faite lui coûtera *cher.* Il a vendu bien *cher* sa vie aux ennemis. Il fait *cher* vivre à Paris.

On appelle *chère* année, celle où le bled est beaucoup plus *cher* qu'à l'ordinaire.

CHER, s. m. Il y a deux riviéres de ce nom. L'une arrose une grande partie du Berri, & se jette dans la Loire en Touraine vis-a-vis de Langest. L'autre est dans la Principauté de Sedan. *Carus.*

CHERAFIS, s. m. Autrement *Tela.* Espéce de médailles, ou de jettons d'or, qui se fabriquent en Perse.

CHERAFS, s. m. pl. Changeurs Banianes établis en Perse.

CHERAY, ou CHAHY, s. m. On nomme ainsi en Perse un des poids dont on se sert dans le Commerce.

CHERBET. Voy. SORBET.

CHERBOURG, s. m. Ville & port de mer en Normandie à l'extrémité du Cotentin. *Cæsaris burgus.*

CHERCHE, s. f. T. de Pal. Soin qu'on prend de chercher quelque chose. *Inquisitio, investigatio.*

CHERCHE. T. d'Archit. Voy. CERCHE.

CHERCHE-FICHE, ou CHERCHE-POINTE. Poinçon de fer rond & pointu, dont les Serruriers se servent pour trouver le trou des fiches. *Veruculum.*

CHERCHER, v. a. Apporter la diligence nécessaire pour trouver ce dont on a besoin. *Quærere, conquirere, inquirere, investigare.*

Ce mot vient peut-être de *circare*, Aller en rond.

On dit : C'est un homme qui *cherche* ce qu'il veut dire, il a de la peine à s'expliquer.

Chercher noise, *chercher* querelle, c. à d. se mettre de propos délibéré en état de se brouiller avec quelqu'un. On dit aussi en contre-sens, & en parlant de ce qu'on ne voudroit pas trouver : *chercher* à se faire battre, *chercher* malheur.

CHERCHER, se dit aussi des animaux, & même des choses inanimées. *Indagare, vestigare, odorari.* Un chien *cherche* le gibier. Les purgatifs *cherchent* les humeurs dans le corps.

Chercher sa vie; p. d. Mendier.

Chercher de l'argent; p. d. en demander en emprunt. *Mutuum pecuniam rogare, petere.*

Prov. *Chercher* une aiguille dans une charretée de foin; p. d. qu'il est presque impossible de trouver une chose : le bien *cherche* le bien, c. à d. plus on est riche, & plus on a de moyens de s'enrichir.

CHERCHEUR, EUSE, s. Celui qui cherche. *Investigator, indagator.* Ce mot est bas, & ne se dit guère qu'en mauvaise part. *Chercheur* de franches lippées; c. à d. écornifleur. *Parasitus. Chercheur* de barbet; c. à d. filou. *Fraudator. Chercheur* de pierre philosophale.

On dit d'un homme qui a cherché long-temps inutilement une chose qu'un autre trouve ensuite aisément, que c'est un plaisant *chercheur*, un beau *chercheur.*

Il y a eu autrefois en Angleterre une secte qu'on nommoit la secte des *Chercheurs*, qui cherchoient l'Eglise comme cachée dans un désert.

CHERCONNEE, s. f. Etoffe des Indes, soie & coton.

CHERQUE, s. m. & adj. Voy. CIRCASSIEN.

CHÈRE, s. f. Accueil gracieux, réception favorable. *Comis & humana alicujus excipiendi ratio.* Ce Prince l'a reçû favorablement, il n'y a point de *chère* qu'il ne lui ait faite. Il ne sçait quelle caresse, quelle *chère* lui faire.

Ce mot vient de l'Italien *cera*, ou *ciera* : On prononce *chera*, qui sign. *visage*; parce que les plus grands témoignages d'amitié paroissent sur le visage. Et même on a dit autref. *chère*, pour *visage*; de-là est venu le prov. *Chère* d'homme fait vertu; c. à d. visage, présence d'homme. On a dit aussi *chiére. Cara* en lat. & en gr. a signifié *visage.*

Il se dit par extension, des caresses que les chiens font a leur maître. *Blanditiæ.*

Il se dit aussi en raillerie en mauvaise part en menaçant. *Male habere, male excipere.* Si je le tiens, je lui ferai faire bonne *chère*, je me vengerai.

CHÈRE, sous lequel on comprend tout ce qui regarde le service de la table, & la quantité, la dé-

licatesse des viandes, & la maniére de les apprêter. *Victus*, *victûs ratio*: *Mensa*. Bonne *chère*, *lautus & elegans victus*. Mauvaise *chère*, *tenuis victus*. Faire maigre *chère*. Être homme de bonne *chère*, c. à d. l'aimer. *Chère* entiére: grand repas suivi de plusieurs divertissemens.

Prov. Il n'est *chère* que de vilain, quand il traite, tout y va.

Chez les Cabaretiers, Tant pour la bonne *chère*, sign. Tant pour le couvert & les autres menus frais.

CHÉREMENT, adv. D'une maniére chère, tendrement, avec passion. *Amantissimè*, *studiosissimè*.

It. Beaucoup, à haut prix. Acheter ou vendre *chérement*. *Magno*, *permagno pretio*, *carè*.

CHÉRER, vieux v. n. Se rejouir: il est formé de *chère*.

Il étoit aussi a. & signifioit Faire des amitiés à quelqu'un. *Benignè*, *benevolè agere cum aliquo*, *tractare aliquem*.

CHERF. Voy. CHEF.

CHÉRIF, s. m. sign. Prince, chez les Arabes & les Maures. *Princeps*. Le Roi de Maroc se qualifie, le Grand *Chérif*, ou le *Chérif* des *Chérifs*; c. à d. le premier & le plus puissant des successeurs de Mahomet. On appelle *Chérifs* les descendans de Mahomet. Ils tirent leur origine de Fatime, fille de Mahomet, épouse d'Aly, laquelle eut deux fils, Hassan & Hussein, qui ont fondé deux grandes maisons dans le Mahométisme, & qui sont les peres de tous les *Chérifs*, qui se sont conservé la souveraineté & la possession des deux fameuses villes de la Mecque & de Médine, & du pays où elles sont situées.

CHÉRIF. Monnoie d'or de Turquie, qui vaut à Marseille quatre livres dix sols. *Nummulus aureus*.

CHÉRIR, v. a. Aimer avec tendresse. *Amare*, *diligere*, *carum habere*.

CHÉRISSANT. C'est le gérondif de *chérir*. Il veut dire Aimant. *Amando*, *diligendo*.

CHERLESQUIER, ou CHERLESQUER, s. m. Lieutenant général des armées du Grand-Seigneur. *Legatus Imperatoris in exercitu Turcico*. Quelques-uns le nomment Scadiaquer.

CHÉRON, s. m. N. pr. d'hom. *Caronus*.

CHERPILLE, s. f. Il y a dans la banlieue de Villefranche, cap. du Beaujolois, un usage fort singulier. Lorsque le petit peuple croit que les grains sont mûrs, il va les couper sans la permission du propriétaire; il les lie, & se paye de sa peine, en emportant la dixiéme gerbe. Cette maniére de moissonner s'appelle la *cherpille*.

CHERQUEMOLLE, s. f. Étoffe des Indes Orientales, partie soie, partie écorce.

CHERRÉE. Voy. CHARRÉE.

CHERSONÈSE, s. f. T. de Géog. ancienne. (Prononc. *Kersonèse.*) Péninsule, ou Continent qui est presque tout environné des eaux de la mer, & qui ne tient au reste des terres que par un isthme. *Chersonesus*. La *Chersonèse* du Péloponèse, *Chersonesus Peloponesiaca*, qui s'appelloit aussi simplement le Péloponèse, étoit ce que nous appellons aujourd'hui la Morée. La *Chersonèse* de Thrace, *Chersonesus Thracica*, ou de l'Hellespont, *Hellespontiaca*, c'est une partie de la Thrace qui se nomme aujourd'hui le Bras de Saint-George, ou la presqu'isle de la Romanie. La *Chersonèse* Cimbrique, *Chersonesus Cimbrica*, ainsi appellée, parce que les Cimbres habitoient ce pays; c'est le Jutland. La *Chersonèse Taurique*, *Chersonesus Taurica*, entre le Pont-Euxin & la Palus Méotide, fut ainsi nommée des Taures, ou Tauriens, *Tauri*, qui l'habitoient; nous l'appellons aujourd'hui Crimée. La *Chersonèse* d'Or, *Chersonesus Aurea*: c'est la Péninsule de l'Inde au-delà du Gange où est le Roy. de Malaca, & la partie mérid. de celui de Siam. La petite *Chersonèse*, *Chersonesus parva*, qui se nomme aujourd'hui *Bosire*, ou plûtôt *Bochir*. C'étoit une péninsule d'Egypte qui s'avançoit dans la mer devant Alexandrie, & dans laquelle étoit le Phare.

Ce mot est Gr. Χερρόνησος.

CHERSYDRE, s. m. Serpent amphibie, ainsi appellé parce qu'il naît dans les lieux humides, & qu'il change dans la suite de demeure, & vit dans les lieux secs. Χερσύδρος. De χέρσος, *terre*, & ὕδωρ, *eau*.

CHERTÉ, s. f. Prix extraordinaire qu'on est obligé de donner de quelque chose. *Annonæ difficultas*, *caritas*. En parlant de certaines marchandises, on dit que la *cherté* y est, p. d. que tout le monde veut en avoir. Et, je n'y mettrai pas la *cherté*, p. d. Je n'en achéterai pas.

CHÉRUBIN, s. m. Esprit céleste, qui dans la Hiérarchie est le premier après les Séraphins. *-binus*. On les peint rouges, pour signifier qu'ils sont enflammés de l'amour de Dieu: & on dit d'une personne haute en couleur, ou qui rougit de honte, qu'elle est rouge comme un *Chérubin*. De l'Hébreu כרב, *Cherub*, dont le plurier est *Cherubim*.

Il y a en Suéde un Ordre Militaire appellé l'Ordre des *Chérubins*. *Ordo Militaris à Cherubinis nuncupatus*.

CHÉRUBIN, en Archit. est la tête d'un enfant, avec des ailes. *Alatum juvenis caput*, *Cherub*, *Cherubinus*.

CHÉRUBIQUE, adj. de t. g. Hymne *chérubique*. C'est une Hymne célébre dans la Liturgie Grecque: ainsi appellée, parce qu'il y est parlé du Chœur des Anges & des Chérubins.

CHERVI, ou CHERVIS, subst. masculin. Plante potagère, dont la racine est bonne à manger, & qui est fort douce au goût. *Sisarum*, ou *siser vulgare*.

CHÉSAL, vieux s. m. Maison & Église. *Domus*, *casaligium*, *Templum*. Ce mot vient de *casale*. On dit encore la Congrégation de *Chésal*-Benoit, qui est une union en Congrégation de quelques Abbayes Réguliéres de l'Ordre de S. Benoit.

CHÉSEAU. Voy. *Chésal.*
CHESMER. Voy. *Chêmer.*
CHESNAIE. Voy. *Chênaie.*
CHESNE. Voy. *Chêne.*
CHESNEAU. Voy. *Chéneau.*

CHESNEGHIR-BASCHI, s. m. T. de Rel. Un des douze principaux Officiers de la Porte. Celui qui fait l'essai des viandes qu'on sert au Grand-Seigneur. Du Persan *Chesné*, essai des viandes ou de la boisson; & *ghir*, qui vient du v. *gristen*, prendre.

CHESNON. Voy. CHÉNON.

CHEST, vieux pr. démonstr.

CHESTER, s. m. Ville d'Angleterre dans le Comté du même nom sur la Dée. *Cestria*. Elle se nommoit autrefois *Deva*, ou *Deuva*.

CHETEL. Voy. CHEPTEIL.

CHÉTIF, IVE, Qui est de peu de valeur: vil,

méprisable. Il se dit des personnes & des choses. *Vilis*, *miser*, *macilentus*, *informis*.

De l'Italien *cattivo*, ou plutôt de *captivus*, & *chétif* signifioit autrefois *captif*.

CHÉTIFVOISON, vieux s. f. Captivité. *It.* Misére.

CHÉTIVEMENT, adv. D'une maniére chétive. *Miserabiliter*, *parcè*.

CHETOLIER, s. m. T. de Coût. Celui qui prend des bestiaux à chetel.

CHÉTRON, s. m. Petite layette en forme de tiroir, qu'on fait au haut d'un des côtés d'un coffre, pour y mettre à part certaines choses. *Capsula arcæ intestina*.

CHEVAGE, s. m. Droit qui se levoit autrefois sur les étrangers pour leur séjour dans le Roy. *Vectigal à peregrinis exigi solitum*.

It. Droit de douze deniers Parisis, qui se paye sous peine d'amende, tous les ans au Roi en quelques Provinces, par les bâtards & aubains mariés, qui s'y sont établis. Ce mot vient de *chef*.

CHEVAGIER, s. m. Celui qui doit le droit de chevage.

CHEVAL, s. m. Animal à quatre pieds, qui hennit, & qui rend de grands services à l'homme. *Equus*. Cavalle est la femelle. *Equa*.

De *caballus*, Cheval de bât & de peu de conséquence.

Les Latins disoient en prov. *le cheval de Sejus*, quand ils vouloient donner à entendre une chose qu'il est dangereux de posséder : parce que tous ceux à qui ce cheval a appartenu, ont eu une fin malheureuse.

Le *cheval* se nomme diversement suivant son poil, sa taille, son usage, ses vices ou maladies. *Cheval* blanc, pommelé, bai-brun, &c. nain, haut-jointé, entier, hongre, ombrageux, fort en bouche, poussif, &c. *Cheval* de main, de parade. Voy. PALEFROI. *Cheval* de bataille. Voy. BATAILLE.

CHEVAU-LÉGER. C'étoit autrefois un cavalier ordinaire & légérement armé, qu'on appelloit autrement *Maître*, & qui étoit dans un corps de Régiment. *Levis armaturæ eques*. Présentement ce mot n'est en usage qu'en parlant de quelques Compagnies d'Ordonnance, qui sont de la Garde du Roi, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Monsieur, &c. *Eques levis armaturæ è Regis Custodia*. On dit au sing. *Chevau-léger*, contre la régle des noms terminés en *al*.

On se sert aussi du nom de *chevaux* en général pour désigner la cavalerie, des gens de *cheval*. *Equitatus*, *equites*.

Le *cheval*, dans les médailles Puniques, est le symbole de Carthage, bâtie selon l'Oracle au lieu où l'on trouva une tête de *cheval*. Les *chevaux* paissans marquent la paix & la liberté, ou simplement un pays abondant en pâturages. Le *cheval* bondissant marque l'Espagne. C'est aussi le symbole des Rois de Macédoine, où il se trouve de très-beaux *chevaux*.

CHEVAL DE FRISE, en t. de Fortific. est une grosse piéce de bois percée & traversée de plusieurs pieux armés de pointes de fer. *Hericius*.

On appelle *cheval de bois*, une figure de *cheval* qui se hausse & se baisse par le moyen de quelques chevilles de fer, & sur laquelle on apprend à voltiger. *Equus ligneus*.

C'est aussi une piéce de bois sur des treteaux, laquelle est taillée en arête, ayant une tête de *cheval*. On s'en sert pour punir quelquefois des soldats, & des filles débauchées qui suivent les armées.

CHEVAL DE TERRE. Grand vuide rempli de terre, que rencontrent dans un bloc ceux qu'on emploie à tirer les arbres des carriéres. *Moles terrea*.

CHEVAUX DU SOLEIL. Il y en a quatre, que les Poëtes disent être attelés à son char.

CHEVAUX DE MARS. Servius les nomme *Demos* & *Phobos*, la Crainte & la Terreur : mais dans Homère, ce sont-là les noms des Cochers de Mars.

CHEVAL DE PACOLET, est un *cheval* de bois fabuleux qui alloit dans les airs, & qui se conduisoit avec une cheville.

CHEVAL DE TROYE, est un grand cheval de bois, par le moyen duquel les Grecs ont feint que Troye avoit été prise ; ayant été introduit dans la ville comme une offrande à Pallas. *Equus Trojanus*.

CHEVAL FONDU. Jeu d'enfans, dont les uns sautent sur la croupe des autres qui sont courbés.

En t. de Blâson, on appelle *cheval* ou *poulain gai*, celui qui est peint nud, sans bride ni licou. *Liber equus*. On dit aussi *animé*, pour exprimer que son œil est d'un autre émail, *Animatus* ; & *armé*, quand le pied est d'un émail différent. *Armatus*.

CHEVAL DE RIVIÉRE, *Cheval marin*, *Bœuf marin* ou Morse. Voy. HIPPOPOTAME, & dans le D. de Tr. l'art. *Cheval* ou *Bœuf marin*.

QUEUE DE CHEVAL. Voy. PRÊLE.

À CHEVAL, adverbial. On dit, Être à *cheval* sur un bœuf, sur un âne, sur un bâton, sur un banc, sur un mur, quand on est jambe deçà & jambe de-là sur quelqu'une de ces choses. *Equitare in bove*, *in asino*, *in arundine longa*.

Prov. À *cheval* donné on ne regarde point à la bouche ; p. d. qu'on reçoit les présens tels qu'ils sont. Être mal à *cheval*, p. d. n'être pas bien dans ses affaires, être proche de sa ruine. Faire le *cheval* échappé, c. à d. être libertin, emporté, incorrigible. Je lui ferai voir que son *cheval* n'est qu'une bête, p. d. Je lui ferai voir qu'il n'a pas raison. Il est aisé d'aller à pied, quand on tient son *cheval* par la bride ; p. d. qu'on souffre bien de petites incommodités, quand on s'en peut délivrer si-tôt qu'on le veut. Il fait bon tenir son *cheval* par la bride ; p. d. qu'il ne se faut point dessaisir de son bien de son vivant. Monter sur ses grands *chevaux* ; p. d. Parler en colère & d'un ton hautain. Parler à *cheval*, p. d. Parler en maître, avec autorité. On appelle un homme fort grossier & stupide, un *cheval* de carosse, un *cheval* de bât, un gros, un franc *cheval*. Des femmes & des *chevaux*, il n'en est point sans défauts. Après bon vin, bon *cheval* ; p. d. qu'un homme qui a bien bu, fait bien trouver des jambes à son *cheval*. Chercher quelqu'un à pied & à *cheval* ; p. d. Faire toutes les diligences possibles pour le trouver. *Cheval* de foin, *cheval* de rien : *Cheval* d'avoine, *cheval* de peine, *cheval* de paille, *cheval* de bataille. Qui aura de beaux *chevaux*, si ce n'est le Roi ? quand on voit quelque chose de précieux entre les mains d'un homme riche. On dit aussi d'un travail qui demande peu de génie, mais qui donne beaucoup de fatigue, que c'est un travail de *cheval*. On dit aussi d'une médecine trop forte, que c'est une médecine de *cheval*. On appelle à

Iiii ij

Paris *Courtisans du cheval de Bronze*, les filous & les personnes de mauvaise vie qui fréquentent le Pont-neuf. A jeune *cheval* vieux Cavalier, p. d. que dans les affaires épineuses & inconnues, il faut s'adresser à des gens d'expérience. A méchant *cheval* bon éperon, p. d. qu'il faut un habile homme pour conduire une affaire douteuse.

Le petit *cheval*. Constellation septentr.

CHEVALEMENT, f. m. T. d'Archit. Voy. CHEVALET.

CHEVALER, v. a. Courir çà & là, importuner quelqu'un, le presser vivement pour obtenir quelque chose. *Concursare huc & illuc; molestum esse in postulando.* Il est vieux & bas.

It. Etayer une maison, un mur qu'on reprend pardessous œuvre. *Ruentem domum fulcire tibicine.*

CHEVALER, en t. de Man. se dit de l'action du cheval, quand en passageant au pas, ou au trot, la jambe de dehors de devant croise, à tous les seconds temps sur l'autre jambe de devant. *Equum volutatim circumagere.*

It. Se servir de l'instrument qu'on nomme Chevalet, pour donner quelque façon à des marchandises.

CHEVALERESSE, f. f. Femme qui a un Ordre de Chevalerie, comme ç'a été la coutume en Bretagne. Ce mot n'est point usité.

CHEVALERIE, f. f. Ordre, honneur militaire; marque, dégré de l'ancienne Noblesse. *Equitum ordo.* Il y a quatre sortes de *Chevalerie*, la *militaire*, la *régulière*, l'*honoraire* & la *sociale*. La *militaire* est celle des anciens Chevaliers, qui s'acquéroit par de hauts faits d'armes. La *Chevalerie régulière* est celle des Ordres Militaires où on fait profession de prendre un certain habit, de porter les armes contre les Infidéles, de favoriser les Pélerins allans aux lieux Saints, & de servir aux Hôpitaux où ils doivent être reçus. La *Chevalerie d'honneur*, est celle que les Princes communiquent aux autres Princes, aux premiéres personnes de leurs Cours, & à leurs favoris. La *Chevalerie sociale*, est celle qui n'est pas fixe, & qui n'est ni confirmée par des Papes, ni réglée par des statuts qui soient de durée.

Il se dit par extension de la bravoure & des exploits extraordinaires. *Illustria facinora.*

Il s'est dit en pays Coûtumier, des métairies chargées du logement des gens de guerre à cheval. *Equitum hospitia.*

CHEVALET, f. m. Banc ou treteau qui sert à donner la question, qui fait bander les cordes sur lesquelles les corps des criminels sont suspendus en l'air. *Equuleus.*

Chez les Anciens c'étoit une espéce de supplice, qui n'étoit autre chose qu'un cheval de bois fait en dos d'âne, qui avoit un angle fort pointu sur lequel on mettoit le patient, auquel on attachoit des poids aux pieds. On en voit encore dans les corps de garde des citadelles.

En t. de Charpent. c'est l'assemblage de deux roulets sur le faite d'une lucarne. On appelle aussi *chevalets*, les étaies qu'on met aux bâtimens pour les reprendre sous œuvre, pour y mettre des poutres, &c. En général les Artisans appellent *chevalet*, tout ce qui tient en l'air leur besogne pour en faciliter le travail. *Canterius.*

C'est aussi une petite piéce de bois qu'on pose à plomb sur la table des instrumens de Musique, pour en soûtenir les cordes. *Fidium canteriolus.*

Les Imprimeurs appellent aussi *chevalet*, la partie de la presse sur laquelle s'arrête le barreau après qu'il a tiré.

It. Machine de bois, espéce de pupitre en forme de trépied, sur lequel les Peintres posent leurs tableaux, dans le temps qu'ils y travaillent. Tous les ouvrages de moyenne grandeur s'appellent tableaux de *chevalet*. *Machina pictorum tabulas sustinens.*

CHEVALET, T. de Couvreur. Voy. TRIQUET.

CHEVALET, T. d'Astron. Voy. POULAIN MI-PARTI.

En t. de Mar. c'est une machine avec un rouleau mobile qui sert à passer des cables d'un lieu à un autre.

En t. de guerre, ce sont deux fourches sur lesquelles porte un travers, pour soûtenir les armes du piquet.

CHEVALEUREUX, vieux adj. Courageux. *Illustris, egregius, nobilis.*

CHEVALIER, f. m. Le premier dégré d'honneur de l'ancienne milice, qu'on donnoit avec certaines cérémonies à ceux qui avoient fait quelque exploit signalé qui les distinguoit des autres gens de guerre. *Eques.* Cette qualité est au dessus de la qualité d'Ecuyer, ou de simple Gentilhomme, & est encore prise à présent par ceux qui possédent les premiéres charges & dignités, tant d'épée que de robe. Armer quelqu'un *Chevalier*, c. à d. le faire *Chevalier.*

C'est aussi celui qui est reçu dans quelque Ordre Militaire seulement, ou Militaire & Religieux tout ensemble. Il y a des *Chevaliers* qui sont Moines, ou Religieux, & qui font des vœux: comme les *Chevaliers* de Malte, de S. Lazare, *Eques Melitensis, eques sancti Lazari*, de S. Jean de Jérusalem, de l'Ordre Teutonique, &c. *Chevalier* de l'Ordre, signi. *Chevalier* de l'Ordre du S. Esprit. *Chevaliers des trois Ordres du Roi*, s'entend des *Chevaliers* des Ordres de S. Michel, du S. Esprit & de S. Louis, que le Roi confére.

CHEVALIER D'ÂGE, à l'égard de l'Ordre de Malte, est celui qui se présente pour être reçu suivant les statuts de l'Ordre; & *Chevalier* de Minorité, est celui qui est reçu à l'âge de deux, de trois, ou de six ans, en vertu d'un Bref du Pape.

CHEVALIER DE JUSTICE. On appelle ainsi dans l'Ordre de Malte & dans d'autres Ordres militaires, les Chevaliers qui sont obligés de faire les preuves de noblesse.

CHEVALIER SERVANT, est un *Chevalier* du second Ordre, qui n'est pas obligé de faire ses preuves de Noblesse.

CHEVALIER *d'honneur* est celui qui donne la main à la Reine & à quelques-unes des Princesses. *Ductor honorarius.*

CHEVALIER *du Guet* est celui qui commande les Archers qui font la garde de nuit à Paris. *Vigilum præfectus.* Il est établi à Paris par le Roi, & porte le collier de l'Ordre de l'Etoile. On appelle sa femme la *Chevaliére du Guet.*

CHEVALIER ERRANT. C'étoit autrefois un brave qui couroit le monde pour chercher des aventures, redresser les torts, & faire des prouesses, & des actions insignes de valeur. *Eques errabundus.*

CHEVALIER, s'est dit aussi de celui qui avoit entrepris de servir, & de protéger une Dame. *Defensor, tutor, patronus.*

Chevalier ès loix. C'étoit autrefois celui qui par sa capacité dans la science des loix, parvenoit à être fait Chevalier.

Chevalier Romain, étoit le second dégré de Noblesse parmi les Romains, qui suivoit celui des Sénateurs. *Eques Romanus.* Ces Chevaliers avoient un cheval entretenu aux dépens du public; & portoient un anneau d'or au doigt. Il falloit avoir dix mille écus de revenu pour être fait *Chevalier.*

On appelle burlesquement, *Chevalier de l'industrie*, & plus communément *d'industrie*, un escroc, un filou, un parasite, qui ne subsiste que par son adresse aux dépens des autres. *Fur, latro, parasitus.*

Chevalier de l'Arquebuse. Celui qui est reçu dans la Compagnie de ceux qui tirent réglément, & a certains jours au jeu de l'Arquebuse. *Eques sclopetarius.*

Chevalier de la coupe, se dit dans le style comique & burlesque, de celui qui aime l'honnête débauche de vin. *Potator liberalis.*

Chevalier, est aussi une piéce du jeu des Échecs dont la marche est de sauter obliquement pardessus les autres, & d'aller toûjours du blanc au noir, & du noir au blanc. *Eques.*

Chevalier. Oiseau aquatique qui a le bec long, & les jambes si hautes, qu'il est comme à cheval, & c'est pour cela qu'on l'appelle *Chevalier.* Il y a de deux sortes d'oiseaux *chevaliers*: Celui qu'on appelle *Chevalier rouge*, & l'autre *Chevalier noir.*

On a appellé *Chevaliers*, des Louis d'or de 25 au marc, à cause de la Croix de *Chevalier* qui étoit au revers.

CHEVALIÉRE, s. f. L'Ordre de S. Jacques de l'Épée en Espagne & en Portugal a des Religieuses *Chevaliéres. Eques femina.* Les Chanoinesses de Nivelle sont aussi *Chevaliéres* de S. George. Il y a en France des *Chevaliéres* de Malte, à Toulouse, à Beaulieu en Querci, & en Provence près de Fréjus.

CHEVALINE, vieux s. f. Trafic de Chevaux. *Equorum commercium, pabulum.*

Bête *chevaline*, Cheval ou cavalle. En ce sens il est adj. & du style de prat.

CHEVANCE, vieux s. f. Le bien d'une personne. *Bona fortunæ.*

CHEVANTON, vieux s. m. Tison.

CHEVAUCHABLE, vieux adj. de t. g. Que l'on peut chevaucher.

CHEVAUCHÉE, s. f. Visite que sont obligés de faire certains Officiers dans l'étendue de leur ressort, & qu'ils font d'ordinaire à cheval. *Equestris excursio.* Procès-verbal de *chevauchée.*

Le droit de *chevauchée*, est un ancien droit Seigneurial qui est la même chose que celui que nous appellons Arriére-ban; droit de faire marcher ses sujets ou vassaux à la guerre. *Jus clientes suos ad militiam evocandi.*

CHEVAUCHER, vieux v. a. & n. Aller à cheval. *Equitare.*

On le dit encore parmi les Écuyers, pour signifier la maniére de se mettre sur les étriers: *Chevaucher* long. *Chevaucher* court. Hors ces occasions on ne se sert point de ce mot, à cause du sens obscéne qu'on y a attaché. De *caballicare*, mot de la basse Latinité.

Chevaucher, se dit aussi parmi les Artisans, des piéces qui se mettent l'une sur l'autre. *Supergredi.*

CHEVAUCHEUR, vieux s. m. Maître de poste, dont les lettres sont expédiées sous le titre de *Chevaucheur. Eques.*

Il signifioit aussi, Cavalier, celui qui monte un cheval, ou qui est dessus.

À CHEVAUCHONS, Vieille phr. adverb. À califourchon, jambe deçà, jambe delà, comme si l'on étoit à cheval. *Equitis in morem.*

CHEVAUCHURE, vieux s. f. Monture.

CHEVAU-LEGER. Voy. CHEVAL.

CHEVECAGNE, vieux s. f. Cavalerie. *Equitatus.*

CHEVECAILLE, vieux s. f. Tresse de cheveux.

CHEVECEL, vieux s. m. Chevet, oreiller.

CHEVECERIE, s. f. Qualité ou Bénéfice du Chévecier. *Cerarii sacri præfectura; Capicerii dignitas.*

CHEVÊCHE, s. f. Voy. CHOUETTE.

CHÉVECIER, s. m. Celui qui est le Chef, qui a la premiére dignité dans plusieurs Églises Collégiales. C'est la même chose que ce qu'on appelle *Trésorier* en d'autres. *Capicerius, à capienais ceris,* ou *caput ceræ*, parce qu'il est le premier inscrit dans la matricule d'une Église, qui étoit autrefois une tablette enduite de cire. On dit aussi *Chefecier. Chévecier* de la Sainte-Chapelle de Paris; c'est celui qui a soin des chapes & de la cire. En beaucoup d'endroits on l'appelle *Luminier.*

CHEVECINE, vieux s. f. Voy. CHEVÊTRE.

CHEVEDAGE, s. m. T. de Coût. C'est la même chose que *chezal*, ou *chezeau*, c. à d. *feu, maison, ménage.*

CHEVEL. Voy. AIDE-CHEVEL.

CHEVELÉE, adj. f. T. de Blâs. qui se dit d'une tête, lorsque les cheveux sont d'un autre émail que la tête.

CHEVELEUX, euse, vieux adj. Qui a de grands, de beaux cheveux. Chevelu. *Crinitus, a, um.*

CHEVELU, ue, adj. Qui a de longs cheveux. Épithéte qu'on a donné à Clodion, Roi de France. Une partie de l'ancienne Gaule est aussi appellée *Chevelue. Comatus, crinitus.*

Chevelue, se dit fig. des Cométes, quand elles sont opposées au Soleil.

Chevelu, s. m. T. d'Agric. Petites racines très-menues, assez longuettes, & qui sortent des grosses. *Radix comata.*

On le dit aussi des plantes qui ont des feuilles fort déliées. On les appelle autrement *capillaires.*

Chevelu, s. m. Sorte de serpent que l'on voit dans le pays des Hottentots.

CHEVELURE, s. f. collectif. Tout le poil de la tête. *Coma, capillus.*

On dit aussi, la *chevelure* des arbres & des plantes, en parlant de leurs feuilles & de leurs petites racines. *Coma.*

On appelle *chevelure*, en Astron. les rayons de la Cométe, lorsqu'elle est diamétralement opposée au Soleil, & que ces rayons se répandent également à la ronde. *Crines, coma.*

Chevelure de Berénice. T. d'Astron. *Coma Berenices.* Les Anciens appellérent de ce nom les sept étoiles de la queue du Lion, qu'ils croyoient être les cheveux de Bérénice, Reine d'Egypte, qu'elle avoit offert dans le temple de Vénus pour le retour de son mari.

Du Lat. *capillus*, qui est dit comme *capitis pilus.*

CHEVER, v. a. T. de Jouailler. Cerner ou creuser une pierre par-dessous, pour lui ôter de la couleur, quand elle est trop forte. *Excavare.*

En t. de Coût. c'est empiéter sur la chaussée

d'une ville, ſur un chemin, ſur un héritage.

CHEVESCHE.	Voy.	*Chouette.*
CHEVESTRAGE.		*Chevêtrage.*
CHEVESTRE.		*Chevêtre.*

CHEVET, ſ. m. Oreiller long & rond rempli de plume, ſur lequel on poſe la tête quand on eſt couché. *Cervical.* On l'appelle autrement *traverſin.* De *capitium*, ou *caput lecti*, ou plûtôt de *chef*, c. à d. le lieu où repoſe le chef. La tête étoit même autrefois appellée *chevet.*

CHEVET, ſe dit auſſi de la partie du lit où on met ce traverſin.

Il ſe dit encore de tout ce qui éléve la tête en quelque endroit qu'on ſoit couché.

Droit de chevet, eſt une certaine ſomme qu'un Officier des Cours Souveraines paye à ſes Confreres, quand il ſe marie.

CHEVET, ſe dit auſſi du chef, ou de la partie d'une Égliſe, qui eſt derriére le maître autel, & qui eſt plus élevée que le reſte. *Pars Templi choro poſtica, abſis.*

CHEVET DE CANON. C'eſt, en t. de Mer, un gros billot de bois qui étant mis ſous le derriére de l'affut du canon, en ſoûtient la culaſſe. *Fulcrum.*

CHEVET, en t. d'Artill. Maniére de petit coin de mire qui ſert à élever un mortier.

Les Plombiers appellent *chevet* certains rebords de plomb qu'ils mettent au bord des chêneaux, pour arrêter l'eau. *Ora extrinſecus prominens.*

On appelloit autrefois *fief-chevet*, ou *chevel*, celui qui étoit mouvant immédiatement du Roi. *Primaria clientela beneficiarium prædium.*

On appelle une *épée de chevet*, un ami brave, & prompt à nous ſervir & à nous défendre. *Amicus ſemper paratus ad rem pro amico benè gerendam.*

CHEVETAIN, CHEVETAINE, ou CHEFETAINE, ſ. m. Vieux t. de Coût. Chef & Capitaine, Chef de bande. *Caput, Dux.*

On appelle encore aujourd'hui *Chevetains*, les Chefs de la Bourgeoiſie de Bruges.

De Capitaneus, mot de la baſſe Latinité.

CHEVETEAU, ſ. m. Piéce de bois de travers où eſt engravée la couette ſur laquelle tourne le tourillon d'un arbre de Moulin.

CHEVÊTRAGE, ſ. m. Droit que les Écuyers du Roi prenoient à Paris ſur le foin qui vient par eau. *Capiſtragium.*

CHEVÊTRE, vieux ſ. m. Licou de monture. *Capiſtrum. It.* Joug auquel on attache la tête des bœufs ou vaches.

En t. de Charpent. Piéce de bois qui ſoûtient les ſolives coupées à l'endroit de la cheminée pour donner paſſage au tuyau, & empêcher que l'âtre ne poſe ſur du bois. *Tigillum.*

CHEVEU, ſ. m. Poil long, fin & délié, qui vient à la tête des hommes & des femmes. *Capillus.* Par rapport à la couleur, on dit *cheveux* blonds, blonds-cendrés, roux, noirs, châtains-clairs, châtains-cendrés, gris, blancs. Ils ſont gros, ou fins & déliés, ſelon que les pores par où ils ſont ſortis ſont plus ou moins larges. Lorſque les pores ſont droits, les *cheveux* le ſont auſſi; quand ils ſont courbes ou obliques, les *cheveux* ſont friſés.

C'étoit un grand ornement parmi les Gaulois que d'avoir de grands *cheveux*, & de-là vient que la plus grande partie des Gaules s'appelloit *Gallia comata.* Quand J. Céſar conquit les Gaules, il fit abattre les *cheveux* des Gaulois en ſigne de ſoumiſſion. On impoſoit aux vaincus la néceſſité de ſe faire tondre; & c'eſt apparemment d'où eſt venue cette expreſſion, *il a été tondu*, c. à d. déchu de quelque prétention. Clodion introduiſit dans la famille Royale ſeulement la coûtume de porter les *cheveux* longs. Couper les *cheveux* à un fils de Roi de France ſous la I[re]. race, c'étoit le déclarer déchu de la ſucceſſion à la couronne. La Nobleſſe portoit les *cheveux* longs à proportion de ſon rang & de ſa naiſſance. Le peuple étoit plus ou moins râſé. L'homme ſerf l'étoit tout-à-fait. Charlemagne portoit les *cheveux* courts, ſon fils encore plus. On commença ſous Hugues Capet à les porter un peu plus longs. Les autres Rois juſqu'à Louis XIII. ne les ont porté que fort courts.

CHEVEU, ſert de comparaiſon à toutes les choſes déliées.

On dit, qu'une femme eſt coëffée en *cheveux*, lorſqu'elle a ſeulement ſes *cheveux* arrangés autour de la tête, & qu'elle n'a ni bonnet, ni coëffe qui les cache.

On appelle *faux cheveux*, ceux qui ne tiennent point à la tête, mais qui y ſont appliqués en treſſes, tours, coins ou perruques. *Mentiti, falſi, adſcititii capilli.*

Les Poëtes appellent le Soleil, *Phœbus aux blonds cheveux*, *Crinibus aureis*, & ſe ſervent du mot de *cheveux gris* & *cheveux blancs*, pour marquer la vieilleſſe. *Cani.*

On dit, Faire les *cheveux*, couper les *cheveux*; p. d. en couper les pointes, ou les extrémités, les mettre à la mode. *Alicujus capillum tondere.*

CHEVEUX, ſe dit fig. des petites racines ou filamens des plantes. *Capilli.*

CHEVEUX de Vénus. Certains filamens qui volent dans l'air en Automne. *Capilli Veneris.* On les appelle plus ordinairement *Cheveux* de Notre-Dame ou de la Ste Vierge. *Capilli B. Virginis.*

On dit d'une choſe qui fait horreur, qu'elle fait dreſſer les *cheveux* à la tête. Tous nos *cheveux* ſont comptés; p. d. que la Providence a ſoin des moindres choſes qui nous regardent. Trop ſubtiliſer ſur les choſes, c'eſt fendre un *cheveu* en deux, d'autres diſent en quatre. Il ne s'en faut pas de l'épaiſſeur d'un *cheveu*; p. d. peu s'en faut. On dit auſſi, Se prendre aux *cheveux*, s'accrocher aux *cheveux*, pour repréſenter la maniére dont certaines gens ſe battent.

CHEVILLE, ſ. f. Petit morceau de fer ou de bois rond ou quarré, mais un peu pointu, qui ſert à tenir ferme l'aſſemblage de pluſieurs piéces de cuir, de bois, de fer, &c. *Clavus ligneus, ferreus.* De *clavicula*, qui ſe trouve dans de vieux titres en la même ſignification.

On dit parmi les Laboureurs: Ce cheval n'eſt propre qu'à mettre en *cheville*; p. d. n'eſt propre qu'à tirer devant un limonier, qu'à tirer avec des traits, parce que ces traits s'attachent avec des *chevilles.*

CHEVILLE À TOURNIQUET: à l'aide de laquelle, par le moyen de ce tourniquet, on ſerre avec une corde la charge qui eſt ſur une *charette.*

En t. de Mar. des *chevilles à croc*, ce ſont des *chevilles* de fer avec des crocs, qui ſont à côté des ſabords pour amarrer les canons. *Clavi unco præfixi. Chevilles à tête de diamant*, ou *à tête ronde*, ce ſont des *chevilles* de fer dont la tête eſt ſi groſſe qu'elle ne peut entrer dans le bois du vaiſſeau. *Chevilles à tête perdue*, ce ſont des *chevilles* dont la tête entre dans le bois. *Cheville à*

boucle, est une *cheville* à la tête de laquelle il y a une boucle.

CHEVILLE DU PIED. Apophyse, ou éminence, qui est en la partie inférieure de la jambe, là où elle se joint avec le pied, & où se fait la flexion. *Malleolus*. On dit fig. qu'un homme ne va pas à la *cheville* du pied d'un autre; p. d. qu'il lui est fort inférieur en mérite & en capacité.

CHEVILLE, en Poës. se dit fig. d'une épithéte inutile, ou des mots qui ne sont mis que pour faire la mesure des vers, ou pour la rime; qui ne servent de rien pour le sens & la pensée. *Inane versûs complementum*.

CHEVILLES, en t. de Vén. se dit des branches du bois de cerf, quand il se divise en plusieurs andouillers: ce qu'on appelle aussi *chevillures*. *Cervini cornu ramuli*.

Au jeu d'hombre, on appelle être en *cheville*, lorsque l'on n'est ni le premier, ni le dernier en carte. *Medium esse*.

On appelle *cheville*, dans les instrumens de Mus. à cordes, certains petits morceaux de bois, ou de fer, qui servent à tendre, ou à lâcher les cordes qui y sont attachées. *Claviculus*, *epitonion*.

Il se dit aussi de certains petits morceaux de bois crochus, qui sont posés sur des rateliers dans des Greffes ou dans des études de Procureurs, pour y attacher des sacs. *Ligneus clavus extremâ parte recurvus*.

On dit prov. d'un homme que la fortune a mis dans un bon poste, Le voilà bien, il ne lui faut plus qu'une *cheville* pour le bien tenir. On dit aussi d'un bâtiment qui est achevé, qu'il n'y manque pas une *cheville*.

CHEVILLER, v. a. Assembler avec des chevilles. *Clavis compingere*.

En t. de sortilége, c'est empêcher par sort les autres de pisser. *Mictum sortibus impedire*, *sistere*, &c.

CHEVILLÉ, ÉE, part. pass. Qui ne tient qu'avec des chevilles. *Clavatus*, *fibulis affixus*.

En t. de Man. *suros chevillé*, *épaules chevillées*. Voy. SUROS & ÉPAULE.

On dit en Poës. vers *chevillés*, c. à d. chargés de mots inutiles.

On appelle en Vén. une tête de cerf bien *chevillée*, quand elle a beaucoup de cornichons rangés en bel ordre. Ce qui se dit aussi en Blas.

On dit fig. d'un homme qui résiste à de grandes maladies, à des blessures dangereuses: qu'il a l'ame *chevillée* dans le corps.

CHEVILLETTE, s. f. T. de Relieur. Petit morceau de cuivre plat & troué, qu'on met sous le cousoir, & où l'on attache les nerfs des livres qu'on coud. *Claviculus*.

CHEVILLON, s. m. Petit bâton tourné, que les Tourneurs mettent au dos des chaises de paille. *Claviculus torno factus*.

En t. de Ferrandinier, c'est un bâton de deux pieds de long, sur lequel on léve la soie de dessus l'ourdissoir.

CHEVILLOTS, s. m. T. de Mar. Petits morceaux de bois tournés, qui servent à lancer les manœuvres le long des côtes du vaisseau.

CHEVILLURE, s. f. T. de Vén. Voy. CHEVILLES.

CHEVIR, v. n. Être maître de quelqu'un, de quelque chose. *Flectere*, *adducere aliquem quò velis*. Il est bas.

En t. de Pal. il sign. Traiter, composer. *Mutuo pacisci*. Ce mot vient de *chef*, comme qui diroit, *mettre à chef*: Et il signifioit aussi, Sortir d'une affaire, en venir à bout.

CHEVISANCE, s. f. T. de Pal. Traité, accord fait avec quelqu'un. *Pactum*, *transactio*, *conventio*.

CHEVISSEMENT, s. m. Accord que l'on fait avec quelqu'un. *Pactio*, *conditio*.

CHÉVRE, s. f. C'est la femelle du bouc. *Capra*, *capella*. Elle a toûjours la fiévre, & étoit consacrée à Jupiter, à cause de la *chévre* Amalthée qui fait la constellation de la *chévre* dans l'hémisphère septentrional.

Il y a des *chévres* sauvages, qui sont les chamois, dont les peaux sont fort estimées.

C'est aussi une machine dont se servent les Architectes, & les Charpentiers, pour élever des pierres & des poutres. *Capreolus*.

On nomme *chévre* dans les salines de Lorraine, une grande table de bois, sur laquelle les Sauniers dressent leurs meules de sel à mesure qu'il se fait.

Prov. Prendre la *chévre*, c. à d. Se fâcher, se mettre en colére légérement. On ne peut pas sauver la *chévre* & les choux; p. d. qu'on ne peut pas mettre une affaire à l'abri de toutes sortes d'inconvéniens. On dit aussi des choses qui n'ont aucune liaison ensemble, Cela s'entretient comme crottes de *chévre*. On appelle *barbe de chévre*, un homme qui n'a de la barbe que sous le menton, & par bouquets. On dit aussi, qu'un homme aimeroit une *chévre* coëffée, lorsqu'il n'est pas difficile en amour. On dit, La *chévre* a pris le loup, en parlant de ceux qui pensant prendre ou tromper les autres, demeurent eux-mêmes pris.

L'Isle aux CHÉVRES. Isle de l'Acadie, dans la Nouvelle-France. *Capraria Acadica*.

CHEVREAU, ou *Cabrit*, s. m. Le petit d'une chévre. *Hœdus*. Les Anciens disoient *chevrel*, a cause qu'ils prononçoient en *el* tout ce que nous prononçons en *eau*. Les Anciens se servoient du *chevreau* dans leurs plus magnifiques repas. En France on en mange en quelques Provinces. Ceux de Poitou sont les meilleurs. Le *chevreau* étoit la victime la plus ordinaire des Dieux champêtres.

CHÉVREFEUILLE, s. m. Il y en a qui écrivent *Chévrefeuil*. Arbrisseau dont les fleurs sont odoriférantes, & qui sert dans les jardins à faire des berceaux, & à garnir des espaliers. *Caprifolium*, *periclymenum*.

CHÉVREPIED, adj. m. Épithéte que les Poëtes donnent aux Faunes, & aux Satyres, à qui ils attribuent des pieds de chévre. *Capripes*.

CHEVRETER, v. n. & a. Qui s'est dit d'une chévre qui met bas son petit. *Edere*, *eniti*.

CHÉVRETTE, s. f. Petite chévre. *Capreola*.

It. Petit chenet de fer qui n'a point de branche élevée sur le devant.

C'est, en t. d'Apothicaire, un pot de fayence avec un goulot, où l'on met les syrops. *Guttus*.

Dans l'Artill. c'est une petite machine qui a une cheville de fer que l'on hausse & que l'on baisse, à proportion que l'on veut hausser ou baisser les fardeaux qui se posent dessus. *Fullonium*.

It. La femelle du chevreuil. *Caprea*, *capra sylvestris*.

It. Espéce d'écrevisse de mer, qu'on appelle plus communément *Crevette*.

It. Bandage dont on se sert pour la fracture & la luxation de la mâchoire inférieure. *Capistrum.*

CHEVREUIL, s. m. Bête fauve qui ressemble au cerf, mais qui est plus petit, & qui a quelque chose de la figure de la chévre. *Capreolus.* Sa femelle se nomme *chevrette.* Sa chair est la meilleure entre tous les animaux sauvages, & la plus délicieuse au goût. Le petit du *chevreuil* s'appelle faon, aussi-bien que celui du cerf.

CHEVREUSE, s. f. Ville de France dans le Hurepoix, sur la riviére d'Ivette, avec titre de Duché-Pairie. *Capraufium*, *Caprosia.*

It. Sorte de Pêche. *Caprusiana.*

CHEVRIE, s. f. Instrument qu'on croit être la *musette*, la *cornemuse*, ou quelque chose de semblable.

CHEVRIER, s. m. Celui qui garde les chévres. *Caprarius.*

CHEVRILLARD, s. m. Petit chevreuil.

CHEVRON, s. m. Piéce de bois qui sert ordinairement à mettre sur les pannes des couvertures d'un logis, pour soutenir les lattes. *Canterius.*

De *caprone*, fait de *caper*, ou de *capreolus*, qui se trouve en cette signification.

En t. de Blas. c'est l'une des piéces honorables de l'Ecu qui représente deux *chevrons* de charpente assemblés, dont la pointe est tournée vers le haut de l'Ecu. *Chevron abaissé*, est celui qui ne parvient pas jusques aux extrémités de l'Ecu. *Accisus. Chevron brisé*, *éclaté*, ou *fendu*, se dit quand la pointe d'enhaut est fendue, en sorte que les piéces ne se touchent que par un de leurs angles. *Supernè disjunctus.*

CHEVRON. Sorte de laine, ou de poil qui vient du Levant.

CHEVRONNÉ, CONTRE-CHEVRONNÉ, adj. m. T. de Blas. se dit lorsque l'Ecu est parti, & que la couleur est opposée au métal, & réciproquement le métal à la couleur. *Canteriatus*, *canteriis refertus.* On dit aussi un pal *chevronné*, quand il est chargé de chevrons, & pareillement des autres piéces. *Palus canteriis onustus.*

CHEVROTAGE, s. m. Droit que les habitans qui ont des chévres doivent en quelque lieu à leur Seigneur.

CHEVROTER, v. n. Faire des chevreaux. *Hœdulos edere*, *parere.* On s'en sert aussi dans le fig. & c'est en t. pop. S'impatienter, se mettre en colère, prendre la chévre. *Stomachari. It.* Aller en bondissant, aller par sauts & par bonds. *Chevroter* en marchant. On dit qu'un homme *chevrote* en chantant, ou que sa voix *chevrote*, quand il chante par secousses & en tremblotant.

CHEVROTIN, s. m. Peau de chevreau préparée. *Pellicula hœdina.*

CHEVROTINE, s. f. T. d'Artill. Balle de plomb d'un petit calibre. *Glans plumbea.*

It. Menu plomb dont on se sert à la chasse du chevreuil.

CHEUTE. Voy. CHUTE.

CHEZ. Prép. qui marque le lieu, la demeure de quelqu'un. En la maison de . . . *Apud*, lorsqu'il n'y a point de mouvement; *Ad*, lorsqu'il y a du mouvement.

Il sign. plus particuliérement, l'intérieur & l'esprit de chacun. Nous ne sommes jamais *chez* nous; nous sommes toûjours au-delà. Peut-être ce mot vient-il de *casa*, maison.

Il se prend quelquef. substantiv. Il n'est rien tel que d'avoir un *chez* soi, un logis fixe pour se retirer. *Domus*,

Fig. Parmi. *Apud.* C'étoit une coutume *chez* les Romains. On ne doit pas s'en servir pour citer un Auteur en particulier. On ne peut pas dire, p. ex. *chez Plutarque*: mais *dans Plutarque*, & l'on sous-entend dans *le livre* de Plutarque.

CHEZ, se trouve fort souvent précédé d'un *de*; & c'est lorsqu'il est construit avec les verbes qui marquent du mouvement pour aller d'un lieu à un autre. *A*, *ab.* Il sort de *chez* lui.

CHEZAL-BENOIST, s. m. Abbaye de Bénédictins dans le Berri sur l'Arnon, à trois lieues d'Issoudun. *Casale Benedicti.*

CHEZANANCE, s. f. En général tout ce qui contraint d'aller à la selle. De Χέζω, *aller à la selle*, & ἀνάγκη, *nécessité.*

CHEZÉ, s. m. T. de Coût. Espace de terre autour du château noble qui est en Fief: on l'appelle aussi le *vol du chapon.*

CHI.

CHIA-JA-BOEH, s. m. ou second Lieutenant-Général. C'est le troisiéme Officier général des Janissaires.

CHIANA, s. f. Riviére d'Italie, en Toscane. *Clanis.*

CHIANTZOLLI, s. m. Herbe du Nouveau Mexique, dont on fait des potions rafraîchissantes.

CHIAOUS, s. m. T. de Relat. Officier de la Porte du Grand-Seigneur, qui fait l'office d'Huissier. *Turcicæ aulæ foribus præfectus.* C'est comme un Exemt des Gardes en France.

Orta-CHIAOUS, s. m. Second Officier des Janissaires, qui a le troisiéme sous ses ordres. Leur emploi est de faire exécuter les sentences des Capitaines contre les soldats coupables.

CHIAOUS BASCHI, s. m. Officier qui marche à la tête des Chiaous, & qui assiste au Divan, où il introduit ceux qui y ont des affaires. *Clausiorum Præfectus*, *Prætor rerum Capitalium.*

CHIARVATAR, s. m. C'est en Perse ce qu'on nomme en France un Douanier.

CHIASSE, s. f. Ecume de métaux. *Scoria.* On appelle *chiasse* de mouche, de ver, les excrémens de la mouche, du ver. Quand on veut dire qu'un homme est très-méprisable, on dit qu'il est la *chiasse* du genre humain.

CHIASTRE, s. m. (Pronon. *Kiastre.*) Espéce de bandage pour la rotule fracturée en travers. *Kiaster*, *tri.* Ce nom lui vient de sa forme, qui représente la lettre Greque χ, *chi.*

CHIBOU, s. m. Gomme ou résine blanche, résolutive, qui découle d'un arbre des isles de l'Amérique, & qui porte le même nom.

CHIBOU, s. m. Nom de lieu en l'Isle du Cap-Breton. Le grand *Chibou* est l'entrée du Havre de Sainte Anne. Le petit *Chibou* est l'entrée de Labrador.

CHIC, ou CHIQUE, s. m. Mot du style fam. pour signifier Chicane, finesse, subtilité. Entendre le *chic*, p. d. être versé dans les détours de la chicane, être fin, rusé, adroit.

CHICAMBAUT, ou CHICABAUT, s. m. T. de Mar. Piéce de bois mise vers l'avant d'un petit vaisseau, pour lui servir de poulain ou d'éperon. *Rostrum minoris navis*, *rostellum.*

CHICANE, s. f. Subtilité captieuse. Abus de procédures judiciaires, quand on s'en sert pour surprendre les Juges & les parties, ou pour allonger les procès. *Litigatorum artes subdolæ*, *tricæ.*

CHICANE, chez les Poëtes devient une personne. *Lis*, *litigium*, On

On appelle *gens de chicane*, les Sergens, Procureurs, Solliciteurs. *Accensi*, *procuratores*, *consultores*.

CHICANE, se dit des sophismes qu'on fait dans les Colléges, des *distinguo*, & autres subtilités qui obscurcissent la vérité. *Cavillatio.* Il se dit encore de toutes les disputes & contestations inutiles, mal fondées, ou trop subtilisées. *Contentio*, *controversia.*

It. Maniére de jouer au Mail, & au Billard. Jouer à la *chicane*.

CHICANES de fossé. T. de Guerre. Ce sont de vigoureuses sorties.

CHICANER, v. n. & a. Former des incidens; faire des chicanes qui allongent les procès, qui offusquent la vérité. *Calliàe & fraudulenter litigare*; *litium causas protrahere.* On dit d'un accusé qui se défend bien, qu'il *chicane* sa vie.

Il se dit aussi en parlant des disputes ou contestations mal fondées. *Cavillari.*

It. S'opposer, contrarier, vétiller, chercher trop à redire & à censurer. *Vitilitigare.*

CHICANER LE VENT. T. de Mar. Prendre le vent, en louvoyant, & en faisant plusieurs bordées tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre. *Obliquo uti vento.*

CHICANER le terrein, en fait d'art militaire, c'est le disputer pied à pied.

It. Déplaire, fâcher. *Displicere*, *molestum esse.* Il est fam.

CHICANERIE, s. f. Tour de chicane, méchante subtilité qui allonge ou embrouille un procès, qui déguise la vérité. *Calliàe*, *fraudulentaque litigantium rationes.* Le même que *Chicane*.

CHICANEUR, EUSE, s. Quelques-uns disent, CHICANIER, IÉRE, dans le style fam. Celui qui fait des chicanes, & qui se plaît à plaider. *Versutus ac fraudulentus litigator: litium amans.* De *cicum*, la peau d'une grenade, dont les Espagnols ont fait *chico*, menu, petit, parce qu'un *chicaneur* est un homme qui plaide pour peu de chose.

CHICANEUR, se dit aussi de celui qui est pointilleux, qui veut trop rafiner, qui est trop difficile à contenter. *Vitilitigator.*

En t. de guerre, celui qui *chicane* le terrein. *Veterator*, *versutus.*

CHICLE, s. f. Voy. CLIFOIRE ou CANONNIÉRE.

CHICHE, adj. m. & f. Avare, qui craint de dépenser, qui se plaît à épargner son bien. *Parcus*, *tenax*, *restrictus.* Ce mot peut venir de la même source que *chicaneur*: qui épargne les plus petites choses.

On le dit au fig. de ceux qui ne louent pas volontiers, qui parlent peu. *Parcus.* *Chiche* de louanges, *chiche* de paroles.

POIS CHICHES. Voy. POIS.

Prov. Il n'est festin que de gens *chiches*, p. d. que ceux qui traitent rarement font plus grande chère que les autres.

CHICHE-FACE, s. f. Personne maigre & chagrine, qui fait voir son avarice peinte sur son visage. *Tetrico ac macilento vultu spirans avaritiam.* Il n'est d'usage que dans le burlesque.

CHICHEMENT, adv. Avec avarice. *Parcè.*

CHICHERON, vieux s. m. Le bout de la mammelle. *Papilla.*

CHICHESTER, s. m. Ville Épis. d'Angleterre, Capitale du Comté de Sussex, sur la riviére de Lavant. *Cicestria.*

CHICHETÉ, s. f. Avarice, épargne trop grande. *Nimia parcimonia*, *tenacitas.* Il est un peu vieux & bas.

CHICHON, s. m. & f. Fanchon. Nom qui se donne aux petits garçons & aux petites filles, p. d. François, françoise. *Franciscus*, *Francisca.*

CHICORACÉ, ÉE, adj. T. de Bot. Il se dit de plusieurs plantes qui ont quelque rapport avec la chicorée ordinaire. *Cichoriaceus.*

CHICORÉE, s. m. Plante potagère qu'on distingue de celle qui vient à la campagne, & que pour cela on nomme *Chicorée sauvage*, laquelle est amère. *Cichorium*, *Intybus.*

It. Espéce de coquillage Marin. *Cichorea concha.*

CHICOT, s. m. Petit éclat ou morceau de bois. *Coliculus*, *flagellum*, *surculus.*

It. Tronc qui reste & qui sort de terre, quand on a coupé les arbres & les atbrisseaux. *Truncus excisâ restans arbore.*

It. Petite pointe de dent qui demeure dans la gencive, quand elle est pourrie, ou quand on l'arrache. *Putridi cariosique dentis particula.*

CHICOTER, v. n. T. pop. Contester sur des choses de peu d'importance. *Contendere*, *rixari*, *cavillari.*

CHICOTIN, s. m. T. dont le peuple se sert pour marquer l'amertume de la coloquinte & de l'alun. Amer comme du *Chicotin.*

On appelle dragées de *chicotin*, certaines dragées fort amères, où on a mêlé du *chicotin*.

CHIEF, s. m. s'est dit autrefois pour Chef. *Caput.*

CHIEN, CHIENNE, s. Animal domestique qui aboie, qui sert à garder la maison, & à la chasse. *Canis.* Les Égyptiens avoient de la vénération pour le *chien*, parce que c'est lorsque la constellation du *chien* paroît sur l'horison que vient le débordement du Nil. Cet animal étoit consacré à Mercure, comme au plus vigilant & au plus rusé de tous les Dieux, parce que la vigilance & la sagacité sont le propre du *Chien*. C'est aussi le symbole de la fidélité.

CHIEN, se dit aussi par injure, & pour reprocher à quelqu'un ses défauts. Il se dit aussi des choses. Voilà de beaux *chiens* de vers: un beau présent de *chien*. *Contemnendus.* On dit d'un homme méprisable: C'est un *chien*. On appelle une femme paillarde, une *chienne*, une *chienne* chaude, *chienne* de voirie. Il est du style fam.

On a appellé pop. les Orléanois, *chiens d'Orléans*, p. d. des *chiens* qui n'aboient point, ou des gens muets, qui ne s'opposent point au mal. Voy. le D. de Tr.

On appelle *Cerbère*, le *chien* à trois têtes, que les Poëtes ont feint être commis à la garde des Enfers. *Cerberus*, *triceps canis.*

Le *chien céleste* est une constellation. Il y en a deux. Le *grand chien*, qu'on nomme autrement *Sirius*, ou *canis major*, est une Constellation composée de dix-huit étoiles, dont la principale est tenue plus grande que tous les autres astres, même que le Soleil. Le *petit chien*, qu'on appelle autrement la *Canicule*, ou *Procyon*, n'a que deux étoiles, dont l'une est de la premiére grandeur; c'est celle qui cause les plus grandes chaleurs de l'Été. Mais dans cinq ou six mille ans il gélera bien fort pendant la Canicule, qui arrivera aux mois de Novembre & de Décembre. *Canicula.*

CHIEN DE MER, OU MARIN, ou *Chien* de la mer

Méditerranée. Espéce de *Squalus*. C'est un poisson long, à museau pointu, qui a des dents, & dont la peau est très-rude. *Canis marinus*, *canicula marina*.

CHIEN MARON, s. m. Animal des Indes qui tient presque également du chien, du loup, & du renard. Il crie à la maniére des enfans.

CHIEN. T. d'Arquebusier. Piéce de fer mobile appliquée sur la platine d'une arme à feu, qui tient la pierre, & qui fait le feu quand elle est lâchée. *Rostrum*, *rostellum*.

C'est encore, en t. d'Artisan, une barre de fer quarrée, qui a un crochet en bas, & un autre qui monte & descend le long de la barre. *Uncus vinctorius*. C'est ce que les Menuisiers & quelques autres Ouvriers appellent *sergent*.

Prov. On dit de deux amis qui ne vont point l'un sans l'autre, que c'est S. Roch & son *chien*. Qui aime Bertrand, aime son *chien*; p. d. qu'il faut prendre les passions, les intérêts & les sentimens de son ami. Leurs *chiens* ne chassent pas ensemble, c. à d. ils ne sont pas en bonne intelligence. On dit de celui dont on souhaite la mort, & qui échappe de quelque péril, qu'il mourroit plûtôt un bon *chien* de Berger. Il faut flatter les *chiens* jusqu'à ce qu'on soit aux pierres, p. d. qu'il faut faire bonne mine à certaines gens tant qu'on n'est pas en état de leur résister. On dit qu'il n'est *chien* que de vieille meute, p. d. que les vieux routiers sont plus habiles que les autres. On dit d'un homme peu considéré, qu'il a crédit comme un *chien* à la boucherie. On dit d'un vaurien, qu'il ne vaut pas les quatre fers d'un *chien*. Cela n'est pas tant *chien*; p. d. Cela n'est pas mauvais. On dit qu'un homme n'est pas bon à jetter aux *chiens*, quand il fait quelque lâcheté, quelque indignité. On dit de ceux qui entreprennent quelque chose au-delà de leurs forces, qu'ils font comme les grands *chiens*, qu'ils veulent pisser contre les murailles. Au *chien* qui mord, il faut jetter des pierres, p. d. qu'il ne faut rien pardonner aux médisans & malfaisans. Il ne faut pas tuer son *chien* pour une mauvaise année, p. d. qu'il ne faut pas se désespérer pour quelque petite disgrace. On dit d'un homme qui détruit quelque chose de conséquence pour s'en servir à un ouvrage de peu d'importance, que c'est écorcher son *chien* pour en avoir la peau. On dit à des gens timides, Entrez, nos *chiens* sont liés. On l'abandonne comme un pauvre *chien*. Il n'a ni foi ni loi, il vit comme un *chien*. Il est comme un *chien* à l'attache. On dit d'un misérable qu'on abandonne, qu'on ne lui demande pas, es-tu *chien*, es-tu loup? On dit aussi d'un homme d'un bel extérieur, mais qui n'est pas brave : C'est un beau *chien*, s'il vouloit mordre.

L'ORDRE DU CHIEN. Les Chevaliers du *Chien* portoient un collier fait en façon de tête de cerf, avec une médaille où se voyoit gravé un *chien*, apparemment pour symbole de la fidélité qu'ils vouloient garder au Roi.

CHIENDENT, s. m. Espéce d'herbe dont les racines tracent beaucoup en rampant sur la terre. *Gramen*. La difficulté qu'on a de l'arracher entiérement a passé en proverbe; car l'on dit d'une chose difficile à terminer, que c'est du *chiendent*. Ce nom vient de ce que les chiens se purgent en mangeant de cette herbe.

CHIEN-FOU, s. m. Drogue médicinale qui vient de la Chine.

CHIENNE. Voy. CHIEN.

CHIENNÉE, s. f. Voy. COLCHIQUE.

CHIENNER, v. n. Faire de petits chiens. *Catulos edere*, *parere*.

CHIER, v. n. Décharger son ventre des gros excrémens. *Ventrem exonerare*, *alvum solvere*. *Cacare*.

Il est aussi quelquefois a. On dit, *Chier* du musc.

On crie par raillerie aux masques qui courent au temps du Carnaval, Il a *chié* au lit. Et on appelle un vilain masque, un *chie-en-lit*.

On dit prov. & fig. *Chier* de peur, p. d. Avoir une peur excessive & honteuse. On dit aussi, cet homme a *chié* dans ma malle, p. d. Cet homme m'a trompé, je ne me fierai plus à lui. On dit populairement d'un homme mal fait : Voila un homme bien *chié*. On dit : Il en *chiera* les aiguillons, p. d. il s'en repentira.

CHIÈRE, vieux s. f. Visage. Le même que CHÈRE.

CHIERSI, ou QUIERSI, s. m. Bourg sur l'Oise, où nos Rois de la seconde race avoient un Palais, ou Château. *Carisiacum*.

CHIEUR, EUSE, s. Qui chie, ou qui ne fait que chier. *Qui cacat*, *qui cacaturit*.

CHIEURE. Voy. CHIURE.

CHIFFE, s. f. On appelle *chiffes* de vieux morceaux de toile qui servent à la fabrique du papier.

It. Étoffe foible & mauvaise. Ce n'est que de la *Chiffe*.

CHIFFLER. Il faut dire Siffler. *Sibilare*. On l'a dit en style burlesque pour, Boire d'autant. *Largè ac liberaliter potare*.

CHIFFLET. Il faut dire Sifflet.

CHIFFON, s. m. Vieux morceau d'étoffe, de linge, vieille guenille, & généralement chose de nulle valeur. *Detritus panniculus*, *vilis lacinia*.

Il se dit aussi du linge & des habits qui sont frippés, & mal en ordre.

On dit d'une fille qui ne se conduit pas sagement; c'est une Demoiselle *Chiffon*.

CHIFFON, ONNE, adj. Il se dit quelquefois des arbres & de leurs branches, & sign. Mauvais, vilain. *Tenuis*, *vilis*.

CHIFFONNER, v. a. Fripper, bouchonner du linge, des habits. *Deterere*, *turbare*, *perturbare*.

Fig. & dans le style comique : Embrasser, baiser, patiner. *Amplecti*, *osculari inconsultè*, *temerè*.

On dit pop. Cela me *chiffonne* l'imagination, p. d. cela me déplait On dit aussi : Allez vous-en *chiffonner* ailleurs. *Molestare*.

CHIFFONNIER, IERE, s. Amasseur de chiffons, ou vieux haillons qui se trouvent dans les ordures. *Detritorum panniculorum*, *vilium laciniarum collector*.

Il se dit fig. d'un homme qui ramasse, & qui débite sans choix tout ce qu'il entend dire. On dit aussi fig. d'un homme vétilleux & tracassier, que c'est un *chiffonnier*.

CHIFFRE, s. m. Caractère qui sert à exprimer les nombres. *Numerorum nota*, *nota arithmetica*. Le *chiffre Arabe*, qu'on appelle aussi chiffre *flatique*, est celui dont on se sert en Arithmétique, & qui est composé de neuf figures & d'un zéro; les voici : 0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. *Vulgares seu Arabica numerorum nota*. Mais les Arabes reconnoissent

qu'ils ont reçu ces caractères des Indiens, & ils les appellent *figures Indiennes*. M. Huet dit qu'elles ont été formées sur les lettres Greeques.

Le *chiffre* Romain n'a que sept lettres; sçavoir: I, V, X, L, C, D, M. La première sign. un; la seconde cinq; la troisiéme dix; la quatriéme vaut cinquante; C sign. cent; D cinq cents; M mille. Pour marquer cinq cents, on accouploit autrefois l'I & le C renversé en cette maniére IↃ; & pour exprimer mille, on ajoûtoit un C devant l'I de cette sorte CIↃ. On se sert d'abréviations qui consistent en ce qu'une de ces figures mise devant une autre, sign. le nombre de la seconde, moins celui de la première; par ex. IV sign. cinq moins un, ou 4. IX dix moins un, ou 9. XL quarante, ou cinquante moins dix. XC, cent moins dix, c. à d. 90.

On dit prov. & fig. qu'un homme est un zéro en *chiffre*, p. d. qu'il n'a aucune autorité.

CHIFFRE, est aussi un caractère composé de quelques lettres entrelacées ensemble, qui sont d'ordinaire les lettres initiales du nom de la personne pour qui il est fait. Quelquefois il est double, & on y mêle les lettres du nom d'une autre personne avec qui on est lié d'amitié. Les Amans gravent leurs *chiffres* sur les pierres, sur les arbres. *Litterarum notæ implicitæ.*

Il se dit encore de certains caractères dont on se sert pour écrire des lettres qui contiennent quelque secret, & qui ne peuvent être entendus que par ceux qui sont convenus ensemble de se servir de ces caractères. *Occultæ, arcanæ notæ.* On en a fait une science qu'on appelle *Polygraphie*, ou *Stéganographie*, c. a d. Ecriture diversifiée & obscure.

On appelle *chiffre*, un style énigmatique & mystérieux. Leur langage est une espéce de *chiffre*: on n'y comprend presque rien qu'à force de deviner.

Le mot *chiffre* vient de l'hébr. *siphre*, qui veut dire *nombre*, *énumération*; de la racine *saphar*, compter, nombrer.

CHIFFRER, v. a. Supputer, se servir de chiffres. *Supputare, computare notis arithmeticis. Chiffrer* un registre, p. d. mettre un chiffre ou numero au haut de chaque page. On dit encore, *chiffrer* une lettre, p. d. L'écrire en chiffre.

CHIFFREUR, s. m. Qui sçait bien compter avec la plume. *Peritus supputandi, numerandi.*

CHIGNON, s. m. Partie de derriére du cou où sont les vertébres qui joignent le dos à la tête, & qui est au-dessous de la fosse ou nuque du cou. *Cervix.* Ce mot vient de *chainon.*

Il se dit aussi des cheveux qui sont au derriére de la tête en bas, sur le *chignon* du cou. *Occipitis capillitium.*

CHIKENIE, ou CESKENIE, vieux s. f. Chemise.

CHILCHOTE, s. m. Une des quatre sortes de poivre de Guinée.

CHILE. Voy. CHYLE.

CHILE, s. m. Les habitans de l'Amérique appellent ainsi le piment, ou poivre de Guinée, qu'on nomme encore Corail de jardin.

CHILERBASSI, s. m. (Prononc. *Kilerbassi.*) On dit aussi *Chilerdgi Bachi.* Officier de la Porte Ottomane. *Summus cellæ penuariæ Præfectus.* C'est le Chef d'échansonnerie, de sommellerie & fruiterie, & Garde des contre-poisons & de la vaisselle. De *Kiler*, mot Turc, qui sign. *cella penuaria*, & de *besch*, chef.

CHILEROGLANDARI, s. m. Officier de la maison du Grand-Seigneur, qui sert dans le Serrail à la dépense secréte, sous la conduite du Chilerbassi.

CHILI, s. m. Roy. de l'Amérique mérid. renfermé entre une partie de la mer Pacifique, le Tucuman, le Pérou, & les terres Magellaniques. *Chile*, ou *Cile*. Le *Chili* est tout entier sous la zone tempérée de l'hémisphère austral. Une partie de ce pays est aux Espagnols. S. Iago en est la cap. Le *Chili* se divise en trois provinces, le *Chili* propre, l'Impériale, & le Chicuito.

CHILIADE, s. f. (Prononc. *Kiliade.*) Ramas, assemblage de plusieurs choses mises ensemble mille par mille. Les *Chiliades* d'Erasme.

CHILIARQUE s. m. (Prononc. *Kiliarque.*) Officier d'armée chez les Anciens. Chef ou Conducteur de mille hommes. *Chiliarchus.* De χίλιοι, mille, & ἀρχή, commandement.

CHILIASTE. Voy. MILLÉNAIRE.

CHILIFÈRE. Voy. CHYLIFÈRE.

CHILIOMBE, s. m. Sacrifice de mille bœufs. *Chiliombum.*

CHILLAS, s. m. Toile de coton à carreaux, qui vient de l'Orient.

CHILLER, v. a. T. de Fauc. *Chiller* l'épervier: lui coudre les paupiéres vers le bec, afin qu'il ne voie que par derriére. *Palpebras consuere.*

CHILMINAR, CHEMINAR, ou TECHELMINAR, s. m. T. de Rel. Ce sont les ruines de ce fameux palais de Persépolis, auquel Alexandre, étant ivre, mit le feu, à la persuasion de la courtisane Thaïs.

Ce mot vient du persien *Tchehleminar*, c. à d. *quarante tours*, ou *colonnes*, à cause des quarante colonnes d'une grosseur prodigieuse que l'on voit parmi ces ruines.

CHILOÉ, s. f. Isle de la mer du Sud, dans l'Amér. mérid. sur la côte du Chili, dont elle dépend. *Chiloë.*

CHILONE, s. & adj. m. & f. C'est ainsi qu'on appelle ceux qui ont de grosses lévres. *Labrosus, a; bucculentus, a.* Χειλών, *labeo.*

CHILPELAGUA, s. m. Une des quatre sortes de poivre de Guinée.

CHILTERPIN, s. m. Une des quatre sortes de poivre de Guinée.

CHIMARIOT, OTE, s. Qui est de la ville ou de la contrée de Chimère. *Ceraunius, Chimeræ incola.* Les *Chimariots* sont Grecs de Religion. Ils n'ont point encore payé de tribut au Turc.

CHIMAY, s. m. Ville des Pays-Bas dans le Hainaut François, avec titre de Principauté. *Cimacum, Cimiacum.*

CHIMÈRE, s. f. Monstre fabuleux que les Poëtes ont feint avoir la tête d'un lion, le ventre d'une chévre, & la queue d'un dragon, & qu'on dit avoir été défait par Bellérophon, monté sur le cheval Pégase. *Chimæra.* Voy. le fondement de cette fable dans le D. de Tr.

Il se dit fig. des vaines imaginations qu'on se met dans l'esprit; des espérances mal-fondées que l'on conçoit, & généralement de tout ce qui n'est point réel & solide. *Vigilantium somnia, vana & inania commenta, figmenta, deliramenta.* En Philos. on les appelle *êtres de raison.*

En parlant de certaines origines fabuleuses de Maison, on dit, que c'est la *chimère* d'une telle maison.

C'est aussi une ville de la Turquie en Europe, sur la côte de l'Épire ou de la mer Ionienne, située sur la croupe d'un rocher escarpé de toutes parts.

Les montagnes de la *Chimère*, *Chimæræ montes*, *Acroceraunia juga*, *Ceraunii montes*, entre l'Albanie & l'Épire.

CHIMÉRIQUE, adj m. & f. Qui n'est point réel, ni dans la nature, qui ne subsiste que dans notre imagination. *Commentitius*. Dessein *chimérique*. *It*. Visionnaire, plein de vaines imaginations. Esprit *chimérique*.

CHIMÉRIQUEMENT, adv. D'une maniére chimérique, fabuleuse, visionnaire. *Ficte*, *inaniter*, *fabulosè*.

CHIMIE. Voy. CHYMIE.

CHIMÉRISER, v. n. Se repaître de chimères.

CHINAGE. Voy. CHEMAGE.

CHINCILLA, s. m. Petit animal qui se trouve dans le Pérou.

CHINE, s. f. Grand Empire d'Asie, qui occupe la région la plus Orientale de notre Continent. *Sina*, *Sinarum regio*, *China*. La *Chine* comprend plus de monde qu'il n'y en a en Europe. L'Empereur est absolu, Idolâtre, & Chef de la Religion qui est l'Idolâtrie. La Religion Chrétienne y a pénétré, & fait quelques progrès. L'Empire subsiste depuis plus de 4000. ans sans interruption. Pékin en est la cap.

Les François qui sont à la *Chine*, disent, aller en *Chine*, demeurer en *Chine*; mais en France nous disons, aller à la *Chine*, être à la *Chine*.

Les Chinois appellent leur patrie *Chungoa*; c. à d. Royaume du milieu, & *Chungue*, Jardin du milieu, parce qu'ils disent que la *Chine* est au milieu du monde.

CHINE. Voy. SQUINE.

CHINFRENEAU, s. m. Coup qu'on reçoit à la tête. *Illisus*, *offensio*, *offensus*. Il est popul.

CHINGULAIS, AISE, s. Habitant, originaire, naturel de l'Isle de Céïlan. *Ceïlanus*, *Ceïlanensis*, *Chingulanus*. C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas Céïlanois. Les *Chingulais* sont originairement Malabares & Chinois. Les premiers habitans de l'Isle s'appelloient *Galas*, & de ce nom joint à celui de *Chin* s'est fait *Chingalas*, & puis *Chingulais*. Les *Chingulais* sont presque tous idolâtres. Ils croient l'immortalité de l'ame, la résurrection, & une autre vie, &c.

CHINOIS, OISE, s. & adj. Habitant de la Chine, naturel de la Chine, qui est de la Chine, qui appartient à la Chine. *Sina*, *Sinensis*. Les *Chinois* ont reçû des Indiens la plus grande partie des Sciences. La langue *Chinoise* ne contient que 330. mots tous d'une syllabe, ou qu'on prononce au moins d'une maniére si serrée, qu'on n'en distingue presque jamais qu'une. Le même mot prononcé avec inflexion de voix plus forte, ou plus foible, a diverses significations. Au lieu d'alphabet les Chinois se servent d'hiéroglyphes. Il y en a plus de 80000. Il n'y a aucune lettre *Chinoise* qui n'ait sa signification, lorsqu'on la joint avec d'autres; *Tsai*, p. ex. qui veut dire *malheur*, *calamité*, est composé de la lettre *Mien*, qui sign. *maison*, & de la lettre *Ho*, qui signifie *feu*, parce que le plus grand malheur est de voir sa maison en feu. Les lettres *Chinoises* sont donc autant d'hiéroglyphes qui forment des images, & qui expriment des pensées. Chaque idée a sa marque distincte dans l'écriture *Chinoise*. Les lettres *chinoises* servent à désigner les choses, & non les mots. Les caractères de la Cochinchine, du Tongking, du Japon, sont les mêmes que ceux de la Chine, & signifient les mêmes choses, sans toutefois que ces peuples, en parlant, s'expriment de la même sorte. Ces caractères sont en cela comme les chiffres d'arithmétique.

LA CHINOISE. Oeillet tricolor rare. C'est aussi une tulipe, colombin grisâtre, rouge & chamois.

CHINON, s. m. Ville de France en Touraine, sur la Vienne. *Chinonium*, *Caino*.

CHINQUER, v. n. T. pop. Boire par excès en choquant les verres les uns contre les autres. *Potare largiùs*, *pergræcari frequentioribus poculis*, *cyathos cyathis illidere*. De l'Allemand *schenken*, verser à boire, venant de *schink*, échanson.

CHINTAL, s. m. Poids dont les Portugais se servent à Goa.

CHINTE-SERONGE, s. f. Toile blanche de coton des Indes Orientales.

CHIO. Il faut dire *Sio*. Voy. SCIO.

CHIOCADAR, s. m. Officier du Grand-Seigneur. C'est son Portemanteau. *Ephebus vestis mutatoriæ gerulus*.

CHIOURME, s. f. Collectif. Les galériens ou forçats, qui font mouvoir une galère à force de rames. *Triremis remiges*.

Ce mot est Italien, & sign. une multitude de gens de rame: il a été fait du lat. *turma*.

C'est aussi le lieu où les forçats sont assis. *Transtra*.

CHIPOTER, v. n. Mangeoter; manger peu, & à petits morceaux. *Esitare*. *It*. Barguigner, vétiller. Il est du style fam.

CHIPOTIER, s. m. Celui qui vétille, qui chicane, qui conteste sur un rien. *Vitilitigator*.

CHIPPAGE, s. m. Apprêt que les Tanneurs donnent à de certaines peaux.

CHIPPER des peaux. T. de Tanneur. Donner aux peaux un apprêt qui sert à bien faire pénétrer le tan.

CHIPRE. Voy. CHYPRE.

CHIQUE, s. f. Petite bête des Isles Antilles. C'est une espéce de Ciron.

It. Tasse à caffé de la plus petite espéce.

It. Petite boulle de marbre ou de terre cuite, qui n'est d'usage qu'à des jeux d'enfans.

CHIQUE. Voy. CHIC.

CHIQUENAUDE, s. f. Petit coup que l'on donne en lâchant avec effort le doigt du milieu après l'avoir serré contre le pouce. *Talitrum*. C'est un visage à *chiquenaudes*.

Du Bas-Breton *Chiquenauden*, le chignon du cou, où il faut qu'on ait commencé à donner les *chiquenaudes*. Pour dire, qu'on n'a point maltraité une personne, on dit qu'on ne lui a pas seulement donné une *chiquenaude*.

CHIQUET, s. m. Petite partie d'un tout. *Particula*. Il n'est en usage qu'en cette phrase: *Chiquet à chiquet*, c. à d. en plusieurs petites parties, & à diverses reprises. Du lat. *sectio*.

CHIRAGRE, s. m. (Prononc. *chi* comme *ki*.) Goutteux, qui a la goutte aux mains: *Chiragrà laborans*. On le dit aussi de la maladie, & alors il est fém. *Chiragra*. Du gr. χείρ, main, & ἄγρα, capture.

CHIRITE, s. f. Pierre figurée représentant la main, & de la nature du Gyps.

CHIROGRAPHAIRE. (Pronone. *chi* comme *ki*.) adj. m. & f. T. de Pal. Il se dit d'un créancier dont la dette n'est fondée que sur un billet sous seing-privé, & non reconnu en Justice, & qui par conséquent n'a point d'hypothéque. *Chirographarius*. Du gr. χείρ, *manus*, & de γράφω, *scribo*

CHIROMANCE, ou CHIROMANCIE, (Le *chi* se prononce comme *ki.*) s. f. L'art de deviner, de prédire par l'inspection de la main. -*tia*. Du gr. χεὶρ, *manus*, & μαντεία, *divinatio*.

CHIROMANCIEN, IENNE, s. Celui ou celle qui prédit ou devine les aventures, ou le tempérament d'une personne par les lignes qu'il trouve en sa main. *Chiromantes*.

CHIRON, s. m. C'est le Sagittaire, l'un des 12. signes du Zodiaque.

CHIRONIEN, adj. m. Épithéte des vieux ulcères malins qui ne peuvent se cicatriser que fort difficilement. *Chironium ulcus*. *Chiron*, Médecin ancien, est le premier qui les a guéris.

CHIROSCOPE, s. m. Le même que CHIROMANCIEN. *Chiroscopus*. De χεὶρ, *main*, & σκέπτω, *je considére*.

CHIROTONIE, (Prononc. *Kirotonie*.) s. f. T. de Liturg. Imposition des mains qui se fait en donnant les Ordres. Du gr. χειροτονία, action par laquelle on étend les mains; & parce que les Anciens donnoient leur suffrage en étendant la main, ils appelloient du nom de *chirotonie* les élections des Magistrats, les Plébiscites, les Ordonnances, &c.

CHIRURGICAL, ALE, adj. Qui appartient à la Chirurgie. *Chirurgicus*. Opérations, maladies *Chirurgicales*.

CHIRURGIE, s. f. Troisiéme partie de la Médecine, qui consiste dans les opérations qui se font de la main sur le corps de l'homme, pour guérir les plaies, les blessures, les fractures, les abscès, &c. *Chirurgia*.

CHIRURGIEN, s. m. Celui qui sçait la Chirurgie, & qui en fait les opérations; qui saigne, qui panse les plaies, &c. *Chirurgicus*. On dit, Compagnon *Chirurgien*. Du gr. χειρουργὸς, comme qui diroit, *celui qui travaille des mains*, mais qui travaille par excellence.

CHIRURGIEN BANDAGISTE, CHIRURGIEN HERNIAIRE. Voy. ces mots.

CHIRURGIEN MAJOR, est celui qui est préposé dans les Armées, dans les villes de guerre, sur les vaisseaux du Roi, pour préparer les médicamens, panser les malades, faire les opérations, &c. *Archi-Chirurgus*.

On dit communément: Jeune *Chirurgien*, vieux Médecin. On ajoûte quelquefois, & riche Apothicaire.

CHIRURGIEN. Poisson qui se pêche dans les mers de l'Amérique, & qui a à côté des ouies, deux arêtes fort tranchantes & plates comme des lancettes.

CHIRURGIQUE, adj. de t. g. Qui est de Chirurgien, qui appartient à la Chirurgie. *Chirurgicus*.

CHISE, s. f. Espéce de poivre qui croît dans le Mexique.

CHISTE. Voy. KYSTE.

CHISTIRA, s. f. Espéce de natte de paille, qui se fabrique dans la Chine.

CHITE, s. f. Toile de Coton des Indes.

CHITOME, ou CHITOMBE, s. m. T. de Rel. C'est le Chef de la Religion parmi les Négres, le Grand-Prêtre des Idoles du Congo.

CHITTIM, s. m. C'est le nom d'un fils de Javan, & des peuples qui descendirent de ce Patriarche. Plusieurs prétendent que ce nom se donne également dans l'Écriture, & aux Macédoniens, & aux peuples de l'Italie; & que ceux-ci tiroient leur origine des Macédoniens, ou Citiens.

CHIVEF, s. m. Espéce de figuier qui croît dans l'Isle de Zipangu.

CHIUN, ou CHION: CIUN, & CION, s. m. C'étoit une Divinité des Arabes, que plusieurs croient être Saturne, adoré par les Ammonites sous la figure d'une Étoile, & qui est appellé *Remphan* dans les Actes des Apôtres. VII. 43.

CHIURE, s. f. Excrément de mouches. *Muscarum excrementum*.

C H L.

CHLOIES, s. f. pl. Fêtes célébrées à Athènes en l'honneur de Cérès. Ce nom qui a rapport à la verdure des champs, convient à cette Déesse; de χλόη, herbe verte.

CHLORIS, s. f. Nom Grec de la Déesse des fleurs, dont le nom Latin *Flora* s'est formé. Elle fut mariée à Zéphyre. Il y a eu une autre *Chloris*, fille d'Amphion & de Niobé; femme de Nélée, & mere de Nestor. De χλωρὶς, *virens*, *herbidus*, formé de χλόη, *herba*, *gramen*.

It. Espéce de pinson, ou petit oiseau gros comme une alouette, tantôt verd, tantôt jaune. *Tringilla species*.

CHLOROSIS, s. m. Sorte de maladie, qu'on appelle autrement *fiévre des filles*, *fiévre blanche*, ou *jaunisse blanche*. Les filles qui en sont attaquées ont le teint livide, avec un certain cercle violet au-dessous des yeux.

De χλόη, *herbe*.

CHO.

CHOACUM, s. m. Emplâtre noire, composée de litharge d'argent & de résine séche.

CHOBAR, s. m. C'étoit un bras de l'Euphrate.

CHOC, s. m. Rencontre de deux corps solides qui se heurtent avec violence. *Corporum inter se conflictio*, *conflictus*, *collisus*. De l'Espagnol *choca*, joûte.

Il se dit aussi de la rencontre & du combat de deux troupes de gens de guerre.

Et fig. d'un malheur, d'une disgrace qui arrive dans la fortune d'un homme. *Impulsus*. On dit aussi: Le *choc* de deux voyelles rend le vers rude. *Concursus*. Le répondant a soutenu le *choc* de tous ceux qui ont voulu argumenter contre lui. *Oppugnatio*.

En t. de Chapelier, c'est un instrument de cuivre pour mettre la ficelle au lien du chapeau.

CHOCAILLER, v. n. T. pop. qui se dit des petites gens qui s'enivrent dans une gargotte sur le cul d'un tonneau. *Inebriari*.

CHOCAILLON, s. f. Ivrognesse de basse condition. *Ebria*. Ce t. vieillit.

CHOCOLAT, s. m. Confection, ou breuvage composé de cacao, de sucre, de vanille, de canelle, de poivre du Mexique ou des Indes, &c. On en fait une pâte qu'on dissout dans de l'eau bouillante. Il est venu des Espagnols, qui l'ont apporté des Mexicains. *Chocolatum*.

C'est un nom Indien, composé de *choco*, son, & de *atte*, eau; parce que le moulinet qu'on tourne dans la chocolatiére, excite un petit bruit.

C'est aussi une sorte de petite pâtisserie délicate où il entre du *chocolat*. *Chocolataum libum*.

CHOCOLATIER, s. m. Celui qui ne vend que du chocolat. *Chocolati propola*.

CHOCOLATIÉRE, s. f. Vaisseau d'argent, ou de cuivre, où on délaye avec un moulinet le cho-

colat, & où on le fait bouillir. *Vasculum coquendo chocolato.*

It. Femme qui vend du chocolat.

CHŒNIX, & au pl. *Chænices*, f. m. Mesure Grecque. C'étoit la 48e. partie du Médimne, & il valoit trois cotyles.

CHŒRM, vieux f. m. Porc. On a dit aussi *Goerm*. De-là vient peut-être *Gorret*, du grec χοῖρος, Porc.

CHOES, ou CHOÜS, f. m. Second jour de la fête des Anthestéries, dans laquelle chacun buvoit dans un vase particulier: de χοῦς, vase à boire.

CHŒUR, f. m. (Prononc. CŒUR.) T. collectif. Troupe de Musiciens qui chantent ensemble, & de concert. *Canentium, cantantium chorus.* C'est aussi un morceau de Musique à plusieurs parties, qui est chanté par le *chœur.*

Dans les piéces dramatiques des Anciens, c'étoit un certain nombre de gens intéressés à l'action, qui chantoient, soit dans le cours de la piéce, soit entre les actes. Du Gr. χορός.

DONNER LE CHŒUR. C'étoit chez les Anciens, acheter la piéce d'un Poëte, & faire les frais pour la représenter.

CHŒUR, sign. aussi la principale partie de l'Église, où sont placés les Prêtres, & les Chantres. Le *chœur* est séparé du Sanctuaire, où l'on offre le sacrifice, & de la Nef, où est le peuple qui y assiste. *Chorus.*

On dit absol. le *chœur*, p. d. Les Ecclésiastiques du *chœur*, ceux qui chantent au *chœur.*

Dans les Couvens de l'un & de l'autre sexe, on appelle le *chœur*, ceux qui sont Profès & qui chantent au *chœur*, à la différence des Freres Convers, & des Sœurs Converses, qui ne chantent que dans la Nef.

ENFANS DE CHŒUR. Jeunes enfans qui servent à porter les chandeliers, & à chanter dans le *chœur* de Musique les dessus ou les versets. *Addictus choro puer clericus.* On appelle le Maître de Musique, *le Maître des Enfans de chœur.*

CHŒUR, en t. de Théol. se dit de la division des Esprits célestes, qui se fait en Hiérarchies. Il y a les neuf *Chœurs* des Anges. Ce mot en ce sens sign. ordre, rang, dégré.

On dit prov. Jacobins en chaire, Cordeliers en *chœur*, &c. p. d. que les Cordeliers tâchent d'avoir de belles voix pour remplir leur *chœur.*

CHOIN, f. m. Sorte de pierre dure qui peut être polie comme le marbre. *Silex.*

CHOINE, vieux f. m. Pain blanc & délicat. *Panis siligineus.* De *Canonicus*; c. à d. pain de Chanoine.

It. Arbre du Brésil, dont les Indiens font un certain instrument qu'ils appellent *maraca*, dont ils se servent dans leurs superstitions.

CHOINTE, vieux adj. f. Gentille, ajustée. *Cointe* s'emploie encore dans le style Marotique.

CHOIR, v. n. Tomber. *Cadere, decidere.* Il ne se dit guère qu'à l'infin. & au part. *chû*. Encore commence-t-il à vieillir. On disoit autrefois: Je *chus*, je suis *chû*, je *cherrai.*

CHOISI-SUR-SEINE, ou CHOISI-LE-ROI, f. m. Village de France à trois lieues de Paris. *Cauciacum. Choisi-Malherbe.* Pet. ville du Gâtinois.

CHOISIR, v. a. Faire un choix, donner la préférence à une personne ou à une chose sur une autre. *Eligere, deligere, seligere.* Ce mot vient peut-être de *colligere.*

On dit aussi, qu'on a *choisi* quelqu'un, quand on s'est attaché à lui plûtôt qu'aux autres. Ce soldat a *choisi* le Général de l'armée ennemie pour le coucher en joue.

On dit prov. à une personne qui est réduite à la nécessité du choix: Vous n'avez qu'à *choisir*, à prendre ou à laisser.

Il s'est dit pour *découvrir de loin*, voir, appercevoir quelque chose. *Videre.*

CHOISI, IE, part. pass. *Electus, delectus, selectus.*

On appelle *gens choisis*, des gens qui excellent dans leur profession, qui sont au-dessus des autres. Monde *choisi*. Commerce délicat & *choisi.*

CHOISON, vieux f. f. Dessein, occasion. *Consilium, propositum.*

CHOIX, f. m. Jugement par lequel on donne la préférence à une personne ou à une chose sur l'autre. *Electio, delectus.*

On dit en Peinture: Sujet d'un beau *choix*: un beau *choix* d'attitudes, de draperies.

CHOIX sign. encore, l'élite, le plus beau & le meilleur, ce qu'il y a de plus fin & de plus exquis. *Lectio, electio, delectus.* Je veux avoir le *choix* de cette marchandise.

CHOLAGOGUE, f. m. (l'*h* ne se prononce pas.) Médicament qui purge la bile par bas. De χολή, *bile*, & du v. ἄγειν, *amener.*

CHOLERA-MORBUS. Voyez COLERA-MORBUS.

CHOLIDOQUE, adj. m. (L'*h* ne se prononce pas.) T. d'Anat. *Le canal cholidoque* est un canal qui conduit la bile du foie dans l'intestin duodenum. *Cholidochus.*

CHOMET, f. m. Petit oiseau fort gras & fort délicat, qui se trouve en Normandie.

CHOMMABLE, adj. m. & f. Qui se doit chommer. Il ne se dit que des jours de Fêtes. *Festus dies.*

CHOMMAGE, f. m. Etat d'une chose qui est sans agir un certain temps: ou l'espace de temps qu'on est sans travailler. *Cessatio.*

CHOMMER, v. a. S'abstenir de travailler pour le respect de quelque jour, ou Fête qu'on solemnise. *Dies festos agere, festa colere.* Il semble qu'il faudroit écrire *chaumer*, qui viendroit du gr. χαμαί, *être oisif* & *bâiller*: ou bien il vient de *chom*, Bas-Breton, *demeurer*, *s'arrêter*, *se reposer.*

CHOMMER, v. n. Manquer de besogne, de travail, de pratique. *Cessare, vacare.*

Il se dit aussi en parlant des terres, p. d. qu'on les laisse reposer, & qu'on n'y séme rien. On dit qu'un moulin *chomme*, p. d. qu'il ne va point; qu'on n'y moud point. Et on dit que la monnoie *chomme*, p. d. qu'on cesse d'y travailler faute de matiére.

CHON, f. m. C'étoit, selon quelques-uns, l'Hercule des Égyptiens.

CHONCAR, f. m. Sorte d'Oiseau de proie. *Species avis prædatricis.*

CHONDRILLE, f. f. (Prononc. *Condrille.*) Herbe. *-illa.* De la racine de cette plante les Relieurs Turcs de Constantinople font une colle qui empêche que les vers ne s'engendrent dans les Livres. Du gr. χόνδρος, *grumeau*, parce que le lait de la *chondille* se grumelle facilement.

CHONTACHION, f. m. T. d'Office d'Ecclésiastique chez les Grecs. Κοντάκιον. Espéce d'hymne plus courte que toutes les autres.

CHOPINE, f. f. Petite mesure de liqueurs qui con-

vient la moitié d'une pinte. *Œnophori Gallici quadrans*, *quarta pars*. Il y a apparence qu'il vient de l'Allemand *schopp*, signifiant la même chose.

C'est aussi la quantité de liqueur contenue dans cette mesure. Boire *chopine*. *Quadrantem œnophori gallici exhaurire*. On dit aussi, une *chopine* d'olives, parce qu'on les vend à cette mesure. Une *chopine* de sel dans les lieux où l'on donne le sel par impôt. Mettre piote sur *chopine*, p. d. faire débauche de vin. *It.* Pot de pompe. Voy. CHOPINETTE DE POMPE.

CHOPINER, v. n. Boire plusieurs chopines de suite, ivrogner. *Perpotare*, *largiùs bibere*. Il est bas.

CHOPINETTE, s. f. Dimin. de *chopine*, qui signifie la même chose, mais qui ne se prend que pour la liqueur. Boire *chopinette*. Il est pop.

CHOPINETTE DE POMPE. T. de Méchan. Petit cylindre de bois percé par le milieu, dont le trou est couvert d'une soupape, laquelle on arrête fixe dans le corps de la pompe, un peu au-dessous de l'endroit où descend la heuse.

CHOPPADE, vieux s. f. Achoppement, heurt, l'action de chopper. *Offensio pedis*, *incursus*.

CHOPPEMENT, s. m. Action de celui qui choppe. *Offensio*. Il est inusité.

CHOPPER, v. n. Heurter du pied contre quelque chose, en sorte qu'on soit en danger de tomber. *Offendere pedem*.

Au fig. il sign. Faire une faute grossière. *Errare*, *offendere*, *incurrere in aliquid*. Ce mot vieillit.

CHOQUANT, ANTE, adj. v. Qui offense : désagréable. *Contumeliosus*, *aures offendens*. Mot *choquant*, manière d'agir *choquante*.

CHOQUER, v. a. & n. Heurter avec violence. *Offendere*, *impingere*.

Il se dit aussi en parlant de la rencontre de deux armées. *Concurrere*, *confligere*, *congredi*.

Fig. Déplaire, insulter, quereller, offenser. *Offendere*, *lædere aliquem*, *displicere*, *insultare alicui*. En ce sens il est aussi n. pass. Il se *choque* de tout.

It. Blesser légérement. *Offendere leviter*, *offendicula parere*. Les cacophonies *choquent* l'oreille. Cet homme me déplait, il me *choque* la vûe. *Choquer* le bon sens.

CHOQUER LA TOURNE-VIRE, en t. de Mar. c'est la rehausser sur le cabestan, pour empêcher qu'elle ne s'embarrasse lorsqu'on la vire. *Erigere*, *attollere*.

CHORAL, s. m. Ancien mot, qui se trouve au pl. *Choraux*, p. d. des Enfans de chœur. L'*h* ne se prononce pas.

CHORDAPSE, s. m. (Prononc. *Cordapse*.) T. de Méd. Maladie des intestins que quelques-uns appellent *Miserere*. De χορδὴ, *corde*, & ἅπτεσθαι, *toucher*; parce que dans le *chordapse* on sent au toucher l'intestin tendu comme une corde. *Chordapsus*.

CHORÉGE, s. m. (Prononc. *Corége*.) C'étoit chez les Grecs celui qui présidoit à la dépense des spectacles. Χορηγός.

CHORÉGRAPHIE, s. f. L'art de noter sur le papier les pas & les figures d'une danse. Dans ce mot, & dans tous les mots suivans, jusqu'à *chose*, exclusivement, la première syllabe se prononce *Ko*.

CHORÉVÊQUE, s. m. L'office des *Chorévêques*, auxquels les Doyens ruraux ont succédé, étoit de veiller sur les Paroisses de la campagne. On les a abolis, parce qu'ils usurpoient l'autorité des Evêques. *Chorepiscopus*. Ils ont cessé en Occident & en Orient dans le dixiéme siécle. Ce mot est composé de χώρα, région, petite contrée ; & ἐπίσκοπος, *Evêque*.

CHORÉVÊQUE sign. aussi une dignité de quelques Cathédrales, principalement en Allemagne, & c'est la même chose que *Chori Episcopus*, c. à d. l'Evêque, ou l'inspecteur du Chœur.

CHORION, s. m. Membrane extérieure qui enveloppe tout le fœtus : elle est attachée à la matrice par le moyen du placenta. Du gr. χωρεῖν, *capere*, contenir. Le *chorion* avec l'*amnios* & le *placenta*, font ce qu'on nomme *l'arrièrefaix*, ou *secondine*.

CHORISTE, s. m. Chantre ou Prêtre chantant au Chœur. *Cantor incentivus*, *choraules*.

On appelle *Choriste* dans l'Ordre de la Visitation, les Religieuses destinées à chanter l'office au Chœur. *Chorista*. Il est f. en ce sens.

CHOROBATE, s. m. Espéce de niveau dont se servoient les Anciens, composé d'une double équerre faite comme un T. *Chorobates*. Il servoit à prendre la situation d'un lieu. Du gr. χωροβατεῖν, parcourir une région.

CHOROGRAPHIE, s. f. Description, ou carte particulière d'une province, d'une région. *-phia*. De χώρα, *région*.

CHOROGRAPHIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à la Chorographie. *Chorographicus*. Carte *chorographique*.

CHOROÏDE, adj. de t. g. T. d'Anat. qui se dit de diverses parties du corps, qui ressemblent en quelque manière au chorion. *Choroïdes*. De χόριον, & de εἶδος, ressembler. On donne le nom de *choroïde* à la membrane qui enveloppe immédiatement le cerveau, & qu'on appelle d'ordinaire la *pie-mere*. On nomme aussi *plexus*, ou *lacis choroïde*, un entrelassement d'artères & de veines qui est dans les ventricules antérieurs du cerveau. On appelle encore *choroïde* la seconde tunique de l'œil, qu'on nomme autrement *uvée*.

CHORUS, s. m. T. Lat. dont on se sert dans les réjouissances de table, pour inviter les convives à répéter tous ensemble le couplet que quelqu'un a chanté.

Au fig. Faire *chorus* avec quelqu'un, c. à d. se joindre à lui, faire parti avec lui.

It. Ancien instrument de Musique, qui se joignoit avec la symphonie & le tabourin.

CHOSE, s. f. Nom général qu'on donne indifféremment à tout ce qui est en la nature, sa signification se déterminant par la matière dont on traite. *Ca sa* dans les vieux titres sign. *chose*.

Il sign. les réflexions, les pensées, les opinions, les dogmes, &c.

Il se dit par opposition aux personnes. Un tel mot convient aux *choses*, & non pas aux personnes.

Il se dit encore par opposition aux paroles qui sont vuides de sens.

QUELQUE CHOSE, s'emploie souvent comme un seul mot ; alors il est toujours masc. On m'a dit *quelque chose*, qui est très-plaisant. Et souvent l'adj. suivant se met au gén. *Quelque chose* de fâcheux.

CHOSE, sign. quelquefois, Affaire, action. *Res*, *negotium*. La *chose* ira bien autrement que vous ne pensez. Il faut remettre les *choses* en l'état où elles étoient.

It. Le bien, le corps dont il s'agit. *Bona*. Tous

les frais d'un décret, d'une vente, se prennent sur la *chose*, se font aux dépens de la *chose*.

En Droit il sign. tout ce qui est dans notre patrimoine, & tout ce qui n'y est pas. La seconde division des *choses* se fait en celles qui sont *corporelles*, & celles qui sont *incorporelles*. *Choses corporelles*, sont celles qui tombent sous les sens, comme un fonds, une maison, &c. *Choses incorporelles*, sont celles qui ne tombent point sous les sens, mais qui consistent dans certains droits incorporels, comme sont les successions, les servitudes des héritages, les obligations, les actions, &c. Les *choses corporelles* sont ou *fongibles*, ou non *fongibles*. Voy. FONGIBLE.

CHOSE, se dit encore du bien commun; & on appelle la *chose publique*, ce qui regarde l'État, la République. *Res publica*.

CHOSE, se dit aussi de tout ce qui n'a point de nom, de ce qu'on ignore, ou dont on ne se souvient pas, ou qu'on s'abstient de dire quand on manque d'expression. C'est bien souvent l'asyle de l'ignorance. On dit d'un enfant qui n'est point baptisé, C'est *chose* qui n'a point de nom. On appelle aussi en matière obscène *chose*, ce qu'on ne veut pas nommer, & alors il est masc. On dit fam. être tout *chose*: p. d. n'être pas de bonne humeur, ou être dans une situation qu'on ne peut pas expliquer.

Phrases fort usitées où entre le mot *chose*. En parlant de *choses* & d'autres. Cela est beau entr'autres *choses*. Je vous recommande cela sur toutes *choses*. Vous irez en un tel endroit avant toutes *choses*. On dit par exclamation, *chose* étrange! *chose* inouie! Je ne ferois pas cela pour *chose* du monde.

Prov. A *chose* faite conseil pris, p. d. qu'il n'est plus temps de demander conseil, quand la *chose* est faite.

CHOU, s. m. Plante potagère qu'on met ordinairement dans le pot. *Brassica*. On croit que les *choux* empêchent l'ivresse: & c'est pour cela que les Anciens en mangeoient au commencement de leurs repas.

De *caulis*, qui sign. la même chose, en changeant le *c* en *ch*, comme en bien d'autres, *canis*, chien, &c. Ainsi de *caulis*, *caul*, *chaul*, *choul*, *chou*.

On donne au *chou* commun différens noms, par rapport aux changemens qui lui arrivent; tantôt on le nomme *chou verd*, *chou blanc*, *chou blond*. *Brassica alba*, *vel viridis*; & comme il est plus tendre après la gelée, on l'appelle vulgairement à Paris *chou gelé*.

CHOU POIVRE. Espèce de *chou* qui croît dans les Isles de l'Amérique, & qui ressemble fort au *chou* Karaïbe.

CHOU ROUGE, se dit de deux sortes de *choux* qui sont teints de couleur de pourpre, & dont l'un est pommé, & se nomme *chou pommé rouge*, en lat. *Brassica capitata rubra*. L'autre a les feuilles frisées, & on le nomme *chou commun rouge*, ou *chou rouge*, *Brassica rubra*.

CHOU DE SAVOIE, ou CHOU DE MILAN. Il approche du *chou commun*; mais ses feuilles sont plus blanches, plus tendres, relevées de nervures plus grosses, & sa fleur est blanche. *Brassica Sabauda*.

CHOU BLANC, ou CHOU FRISÉ. Il diffère du précédent par ses feuilles plus frisées, ordinairement plus blanchâtres, & par ses fleurs, qui sont jaunes. *Brassica alba vel crispa*.

CHOU FLEUR, dont les feuilles extérieures sont assez grandes; mais celles du milieu, aussi-bien que ses tiges, dégénérent en des têtes informes toutes grainées, blanches & fermes. *Brassica cauliflora*.

CHOU RAVE, ou CHOU DE SIAM, dont la tige est terminée par un nœud gros comme une rave, d'où sortent les queues de ses feuilles. On mange ce nœud. *Brassica caulorapa*, ou *Brassica gongylodes*.

CHOU NAVET, dont la racine, que l'on mange, est un gros navet chargé de quelques fibres chevelues.

CHOU SAUVAGE. Voy. COLSA.

CHOU CARAÏBE. Espèce de pied-de-veau d'Amérique.

CHOU Marin. Espèce de liseron purgatif, & qui croît au bord de la mer. *Brassica marina*, *sive soldanella*.

CHOU Marin d'Angleterre. Plante dont les feuilles ressemblent à celles du *chou* noir, mais plissées par ondes, & d'un assez bon goût.

CHOU de Chien. Espèce de Mercuriale qui croît dans les montagnes.

On appelle pomme de *chou*, une méchante pomme qui sent le goût de *chou*.

On dit prov. qu'Aubervilliers vaut bien Paris *chou* pour *chou*, p. d. que chaque chose est recommandable par quelque endroit. On dit aussi, *Chou* pour *chou*, p. d. l'un vaut l'autre. On dit d'une personne qui prise plus qu'il ne faut ses bonnes qualités, qu'elle fait bien valoir ses *choux*. On dit d'un homme dont la naissance est inconnue, qu'il a été trouvé sous un *chou*. Viennent qui plante, sont des *choux*, p. d. que tout ce qui peut arriver d'une affaire est indifférent.

CHOU. Ornement de tête des femmes. Il faisoit partie de la coëffure que l'on nommoit *commode*.

PETIT CHOU. Espèce de pâtisserie fort légère & fort enflée, faite avec des œufs, du beurre & de l'eau rose. *Placenta genus leve ac tumidum*.

CHOU, est aussi le nom d'un coquillage de mer. *Brassica marina*.

CHOU, CHOU-LÀ. T. de Chasseur, pour exciter son chien à quêter. *Chou-pille*, autre terme pour exciter le chien à se jetter sur le gibier. *Chou-pille* est aussi le nom du chien qui n'est bon que pour quêter sous le fusil.

CHOUAN, s. m. (Prononc. *Kouan*.) Petite semence assez semblable au *semen contra*. Elle croît sur une plante du Levant, & on s'en sert pour faire le carmin.

CHOUCAS, ou CHUCAS, s. m. Espèce de corneille grise, au bec & pied rouge. *Graculus*.

CHOUCHETTE. Voy. CHOUCAS.

CHOVEAU, CHAUVEAU, ou CHOVELOT, s. m. Petite mesure pour les liqueurs. C'est un demi-septier. En quelques endroits de Champagne, c'est le tiers de la pinte.

CHOUETTE, s. f. Autrement CHEVÊCHE, ou CIVETTE. Oiseau de nuit. Espèce de chat-huant, de hibou. *Noctua*. Elle est de la grandeur d'un pigeon ramier, avec un plumage tanné & blanchâtre. Elle prend les souris, & elle vit de petits oiseaux qu'elle attrape la nuit. Elle étoit consacrée à Minerve, comme le symbole de la vigilance.

On dit fig. d'une personne qui est en butte aux mépris & aux railleries des autres, qu'elle est leur *chouette*.

Ce mot vient de *cucuba*, ou *cucubetta*.

On dit prov. de celui qui est accoutumé à dérober,

ber, qu'il est larron comme une *chouette*. Les Latins l'appellent *Monedula*, parce qu'elle vole l'argent.

On appelle au jeu de Piquet, faire la *chouette*, jouer seul contre plusieurs qui jouent alternativement.

CHOUETTE, ou CHUETTE. Voy. CHOUCAS.

CHOUQUET. T. de Mar. Voy. TÊTE DE MORE.

CHOUQUET, s. m. Petit billot dont les Bourreaux se servent pour achever avec la hache de couper une tête qu'ils ont manquée avec le sabre.

CHOUSSET, s. m. Boisson que font les Turcs, & dont ils usent. *Zitum Turcicum*, *Posca Turcica*, *Cerevisia Turcica*. V. le D. de Tr.

CHOYER, v. a. Traiter, manier délicatement quelque chose : conserver avec soin. *Tractare aliquid cautè*, *diligenter curare*.

On le dit aussi avec le pronom personnel pour, Avoir grand soin de soi, aimer fort sa santé & ses aises.

It. Épargner. Dans les villes assiégées, il faut *choyer* les provisions. *Parcere*.

It. Ménager la réputation de quelqu'un. *Parcere alicujus famæ*. Cet Historien a beaucoup *choyé* un tel Prince.

CHOYNE. Voy. CHOINE.

CHR.

CHRÊME, s. m. Huile consacrée par l'Évêque, & mêlée de baume, qui sert à administrer les Sacremens de Baptême, de confirmation & d'Ordre. *Sacrum Chrisma*. L'huile marque la nature humaine de J. C. & le baume sa nature divine. Le *chrême*, dans l'Extrême-onction, n'est que de l'huile consacrée par l'Évêque. Le mot grec χρῖσμα, signifie *onction*.

On appelle à Bourges le *Chrême* de Bourges, la Jurisdiction spirituelle de l'Archevêque, dans le district de laquelle il a droit de distribuer le saint *Chrême* aux Curés.

Prov. en parlant d'une chose capable de pousser à bout la patience d'un homme, on dit, qu'elle feroit renier *Chrême* & Baptême.

CHRÊMEAU, s. m. Petit bonnet qu'on met sur la tête des enfans qu'on baptise, lorsqu'on leur a appliqué le saint Chrême. *Fascia*.

CHRÉTIEN, ENNE, adj. & s. Celui qui croit en JÉSUS-CHRIST ; qui est baptisé, & qui suit la doctrine de l'Évangile. *Christianus*, *Christianis sacris imbutus*. Le monde, le peuple *Chrétien*.

Il se dit aussi de ce qui appartient à la Religion de JÉSUS-CHRIST. La morale *Chrétienne*. On appelle par excellence le Roi de France, Le Roi très-*Chrétien*, comme le fils aîné de l'Église. *Rex Christianissimus*. L'Empereur Maurice donna cette qualité à Childebert II. fils de Sigebert I. & petit fils de Clotaire I. S. Grégoire donna le même titre à Charles Martel : & le Pape Zacharie à Pépin.

Dieu aide au premier Chrétien. Cri d'armes des Montmorenci & des Laval.

CHRETIEN, s. se dit dans le style bas & comiq. pour, une personne.

On dit prov. quand un homme ne goûte pas une chose qui est bonne, ou qu'il ne fait pas ce que les autres font, qu'il n'est pas *Chrétien*. Il n'y a corps de *Chrétien* qui m'ose reprocher telle chose ; p. d. il n'y a personne qui me veuille soûtenir cela.

Parler *Chrétien* ; p. d. un langage qu'on entende, ou un style qui ne ressente plus le Paganisme.

Christiano more loqui, *perspicuè*, *sine ambagibus loqui*.

CHRÉTIEN de la Ceinture. Voyez CEINTURE.

CHRÉTIENS de S. Jean. Secte de *Chrétiens* qui sont en grand nombre à Balsora, & dans les villes voisines. *Christiani Sancti Joannis*. Ils habitoient autrefois le long du Jourdain, où S. Jean baptisoit : & c'est de-là qu'ils ont pris leur nom : mais depuis que les Mahométans eurent conquis la Palestine, ils se retirérent en Mésopotamie & en Chaldée. Ils n'ont point connoissance du mystère de la sainte Trinité ; mais ils disent que J. C. est l'esprit & la parole du Pere éternel. Pour l'Eucharistie ils se servent de pain de farine, avec du vin & de l'huile : le vin, selon eux, marque le sang de J. C. & l'huile marque l'onction de la grace & la charité. Quelques Auteurs les confondent avec les *Sabéens*, ou *Sabiens*.

CHRÉTIENS de Saint Thomas, ou de San Thomé. Anciens *Chrétiens* des Indes Orientales, que les Portugais y trouvérent, lorsqu'ils arrivérent la premiére fois au port de Calicut, & qui se disoient descendus de ceux que saint Thomas avoit convertis. On les nomme dans le pays, *Nazaréens* ; mais le terme de *Mappuley*, & au plur. *Mappuleymar*, qui est leur autre nom, est plus honorable. Ils font une Caste assez nombreuse. Ils sont depuis long-temps Nestoriens, aussi-bien que les *Chrétiens* du Rit Chaldéen qui sont à Goa, &c. Leur Patriarche réside à Mosoul.

Bon-Chrétien. Voy. BON.

CHRÉTIENNEMENT, adv. D'une maniére chrétienne. *Ut Christianum decet*.

CHRÉTIENTÉ, s. f. (Prononc. *en* comme dans *mien*.) Tout le pays habité par les Chrétiens. *Christianus orbis*.

Il y a au pays du Maine un doyenné qu'on appelle *Doyenné de Chrétienté*. On a appellé autrefois la Cour d'Église, Cour de *Chrétienté*, tant en parlant de la Jurisdiction, que de l'Auditoire. On a dit aussi, qu'un enfant avoit *Chrétienté*, quand il avoit le Baptême.

On dit prov. Dieu bénisse *Chrétienté*, quand on fait comparaison d'un animal à un homme. Et bass. de celui qui n'a que de mauvaises semelles à ses souliers, à ses chausses, ou qui marche nuds pieds, qu'il marche sur la *Chrétienté*.

CHRIE, s. f. T. de Rhét. Narration courte & concise, mais forte, vive & oratoire. Χρεία.

CHRISMAL, s. m. Vaisseau dans lequel les anciens Moines portoient de l'huile bénite, pour en oindre les malades. *It.* Reliquaire. *Chrismale*.

CHRISMATION, s. f. Action d'oindre avec le S. Chrême. *Chrismatio*. Ce mot ne se dit qu'en parlant du Baptême & de la Confirmation ; nous disons, *onction*, en parlant de l'Ordre.

CHRIST, s. m. (Prononc. l'*s* & le *t*.) Ce mot sign. proprement, *Oint*. Mais on ne s'en sert jamais que pour signifier le Messie. *Christus*.

It. T. de Peintre & d'Imager. Crucifix ; taille-douce qui représente la tête seule de Notre-Seigneur. *Christi effigies*, *imago*.

Quand le mot *Christ* est joint au mot *Jésus*, on ne prononce point l'*s* de *Jésus*, ni l'*st* de *Christ* : *Jésus-Christ* ; prononcez *Jésu-Chri*.

La Congrégation du Corps de *Christ*, Ordre Religieux fondé dans l'Ombrie, près de Gualdo, dans un lieu appellé la Bonne-Mere.

Il y a eu aussi des Religieuses du Corps de *Christ*, qui ont commencé à Foligny en Ombrie.

L'Ordre de *Christ* est un Ordre militaire de Portugal, sous la régle de S. Benoît, mais dont les Chevaliers peuvent se marier. *Ordo militaris à Christo dictus.*

Ordre militaire des Freres de *Christ* en Livonie. Voy. au mot ÉPÉE, l'Ordre des deux *Epées* de J. C.

Il y a aussi un Ordre militaire de *Christ* en Italie, institué par Jean XXII.

Il y a aussi des Religieux de l'Ordre de *Christ*, établis sous le regne de Jean III. Roi de Portugal.

CHRISTIAN, ou CHRISTIEN, s. m. N. pr. d'hom. *Christianus.* C'est la même chose que *Chrétien.*

CHRISTIANISER, v. a. Rendre Chrétien. *Christianum efficere ; ex Christi lege constituere. Christianiser* les Payens, sign. Attribuer des sentimens Chrétiens à des Payens.

CHRISTIANISME, s. m. (Les deux *s* se prononcent.) La doctrine de J. C. la foi, la religion Chrétienne. *Christiana religio.*

CHRISTIANOCATEGORE, s. m. & f. Nom d'hérétiques qui adoroient les images de la sainte Vierge & des Saints. *-rus.* De χριστιανὸς, Chrétien, & κατηγορῶ, j'accuse. Accusateurs de Chrétiens.

CHRISTIERNE, s. m. N. pr. d'hom. qu'ont porté cinq Rois de Dannemarck, & quelques Princes de leur sang. *Christiernus, Christianus.* C'est le nom Christian, ou Christien, avec une terminaison Danoise.

CHRISTINE, s. f. N. pr. de femme. *Christiana.*

La CHRISTINE. Contredanse.

CHRISTINE, s. f. Monnoie de Suéde, d'argent de très-bas aloi, qui vaut environ quinze sols de France.

CHRISTODIN, INE, s. Au commencement du Calvinisme on donna ce nom aux Huguenots, ou Calvinistes en France, parce qu'ils ne parloient que de Christ. *Christodinus, a.*

CHRISTOLYTE, s. m. & f. Nom d'hérétiques qui disoient que la seule divinité de J. C. étoit montée au ciel. De Χριστὸς, Christ, & λύω, je résous. Ce mot sign. des gens qui détruisent J. C.

CHRISTOMAQUES, s. m. pl. Ce mot sign. Ennemis de J. C. Hérétiques qui nioient, ou sa divinité, ou sa personalité, ou sa consubstantialité avec le Pere & le Saint-Esprit. Χριστομάχοι.

CHRISTOPHE, ou CHRISTOPHLE, s. m. N. pr. d'hom. On prononce *Christophe*, plûtôt que *Christophle.* Le peuple dit *Cretof.*

Ce mot s'est formé du gr. Χριστοφόρος, *Christophore, Christophre, Christophle, Christophe* : de Χριστὸς, *Christ*, & φέρω, *je porte*, & sign. Porte-Christ. C'est sur la signification de son nom qu'on le peint portant J. C. sur ses épaules.

L'Isle de S. *Christophe* est une des Isles de l'Amérique, que l'on nomme Antilles. Elle est au couchant de la Barbade. Elle a été cédée entiérement aux Anglois par le Traité d'Utrecht en 1713.

Il y a une autre Isle de S. *Christophe* dans la mer Pacifique, près de la Terre de Quir.

CHROCTILDE. Voy. CLOTILDE.

CHRODEGANG, s. m. N. pr. d'hom. (Quelques-uns disent *Godegranc.*) *Chrodogangus.* Les Chanoines de S. *Chrodegand*, sont ceux de S. Etienne de Metz, auxquels ce Saint donna une régle, que plusieurs autres Eglises reçurent dans la suite.

CHRODOR, s. m. Dieu des anciens Germains, qu'on croit être Saturne.

CHROMATIQUE, adj. m. & f. T. de Mus. qui se dit du second de ses trois genres, qui abonde en demi-tons. *Chroma, chromatice.* Quand ce mot est subst. il est m. ou f. selon que l'on sousentend *genre*, ou *musique.* Le Diatonique, le *Chromatique* & l'Enharmonique. Le genre *Chromatique*, auquel appartient le bémol & le dièze, a été ainsi appellé à cause que les Grecs le marquoient avec des caractères de couleur, qu'ils appelloient χρῶμα.

CHROMATIQUE, s. f. T. de Peint. C'est le coloris, qui est la troisiéme partie de la Peinture. *Chroma.*

CHRONIES, s. f. pl. Fêtes célébrées à Athenes en l'honneur de Saturne. *Chronia.*

CHRONIQUE, s. f. Histoire dressée selon l'ordre des temps. *Chronica, orum, Chronici libri.* On ne le dit guère que des vieilles histoires.

On appelle *Chroniques*, deux livres de l'Ancien Testament, qui servent comme de supplément aux quatre livres des Rois. On les nomme autrement, les *Paralipomènes.*

La *Chronique* scandaleuse, est une histoire composée du temps du Roi Louis XI. *Chronica maledica.* On appelle fig. *Chronique* scandaleuse, les médisances & les mauvais bruits qui courent dans le monde.

CHRONIQUE, adj. m. & f. T. de Méd. Long, qui dure long-temps. *Diuturnus.* Maladies *chroniques* : comme le rhumatisme, la paralysie, la goutte, &c. Les maladies aiguës sont au contraire celles qui durent peu : comme la petite vérole, la pleurésie, &c.

CHRONIQUER, v. a. Mot vieux & burlesque. Faire quelque Chronique. *Chronica scribere.*

Il se dit aussi fig. en style burlesque, pour, Reprendre, critiquer.

CHRONIQUEUR, s. m. Celui qui a écrit des chroniques. Ce mot est vieux & ironique.

CHRONOGRAMME. Voy. CHRONOGRAPHE.

CHRONOGRAPHE, ou CHRONOGRAMME, s. m. Assemblage de plusieurs mots qui font un sens, & qui sont choisis de maniére que les lettres numérales qui s'y rencontrent, marquent l'année, ou le millésime de quelque événement. *Chronographum, chronogramma.* Par ex. *fVLtVM est DIffICILes habere nVgas.* Toutes les lettres numérales de ce vers Phaleuque, qui sont imprimées en grands caractères, étant rangées selon l'ordre du nombre qu'elles signifient, MDCLLVVVIII, équivalent à MDCCXVIII. Il y a une autre espéce de *Chronogramme* qui consiste à se servir simplement de lettres numérales pour marquer l'année d'un événement, après quoi chacun donne à ces lettres la signification qu'il juge à propos.

De χρόνος, *temps*, & de γράφω, *j'écris.* Les *Chronographes* étoient appellés autrefois *Vers numéraux*, ou *numéraires.*

Ce mot est quelquefois adj. m. & f. & l'on dit, Vers *chronographes.* Inscription, épitaphe *chronographe.*

CHRONOGRAPHE, s. m. & f. Auteur qui a écrit sur la Chronologie. *Chronographus, a.*

CHRONOGRAPHIE, s. f. C'est la même chose que Chronologie.

CHRONOLOGIE, s. f. Doctrine des temps, science des époques ; fixation des événemens à des époques ou dates certaines : ce qui comprend, entr'autres, le Comput ecclésiastique. *Chronologia, Descriptio temporum, Rationarium temporum.*

CHRONOLOGIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à la Chronologie. *-icus, a, um.*

CHRONOLOGISTE, ou CHRONOLOGUE, s. m.

Celui qui ſçait la Chronologie, ou qui en a écrit. *Chronographus.*

CHRONOMÉTRE, ſ. m. Inſtrument pour meſurer le temps : il conſiſte dans une ſimple échelle que l'on fait par les pouces, ou les différens degrés qu'on y marque. *-trum.* De χρόνος, temps, & μέτρον, meſure.

CHRYSALIDE, ſ. f. Chenille qui eſt devenue une eſpéce de féve. La *Chryſalide* devient papillon. *Aurelia Chryſalis.* Ce nom lui a été donné à cauſe de ſa couleur dorée, du gr. χρυσός, or.

CHRYSANTHÈME, ſ. m. Plante ainſi nommée à cauſe de la couleur dorée de ſes fleurs. *-mum.* De χρυσός, or, & ἄνθος, fleur.

CHRYSARGYRE, ſ. m. Tribut qui ſe levoit ſur les femmes de mauvaiſe vie, & autres perſonnes de même ſorte, dans l'Empire d'Occident. *-rum, aurum luſtrale, pœnoſum.* Il ſe payoit en or & en argent, & de-là ſon nom : de χρυσός, or, & ἄργυρος, argent.

CHRYSEUIL, ſ. m. N. pr. d'hom. *Chryſolius.*

CHRYSITE, ſ. f. Marcaſſite d'or. *-tes.*

CHRYSOBÉRIL, ſ. m. Pierre précieuſe : Béril pâle, un peu couleur d'or.

CHRYSOCOLLE, ſ. f. Pierre précieuſe, que l'on croit être la même que la Chryſolithe ou topaſe.

It. Colle, liaiſon ou ſoudure de l'or & des autres métaux. *-la.* La naturelle eſt une certaine rouille d'airain épaiſſie, qui coule dans les mines. On en fait d'artificielle avec un peu de naturelle détrempée, & du paſtel ou guéde.

CHRYSOCOME, ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce d'Immortelle, & dont les fleurs ſont des bouquets d'une couleur d'or éclatante. *Stœchas citrina anguſtifolia.*

CHRYSOGONE, ſ. m. N. pr. d'homme. *-nus.* De χρυσός, *aurum*, & γίνομαι, *fio.*

CHRYSOGONIE, ſ. f. Semence d'or tirée d'une ſolution d'or parfaite, dont une des propriétés eſt de faire de l'or. *-nia.* De χρυσός, or, & γίνομαι, être fait ou engendré.

CHRYSOGONUM, ſ. m. Plante qui croît parmi les bleds, & qui eſt fort ſemblable au Léontopétalon.

CHRYSOLITHE, ſ. f. Pierre précieuſe & tranſparente, de couleur d'or mêlée de verd. *-ithus.* Il en vient de l'Éthiopie, de l'Arabie & des Indes. Les Anciens l'appelloient Topaſe, quand elle étoit tout-à-fait jaune.

C'eſt auſſi un nom générique que les Anciens donnoient à toutes ſortes de pierres où la couleur d'or dominoit. De χρυσός, or, & λίθος, pierre.

CHRYSOLOGUE, ſ. m. Surnom de S. Pierre, Archevêque de Ravenne. *-gus.* De χρυσός, or, & λόγος, parole.

CHRYSOPÉE, ſ. f. T. d'Alchymie : c'eſt l'art ou la ſcience de faire de l'or ; c. à d. l'art de tranſmuer les autres métaux en or. De χρυσός, or, & de ποιῶ, faire.

CHRYSOPRASE, ſ. f. Pierre précieuſe d'un verd ſemblable à celui du porreau, mais tirant ſur l'or, comme ſon nom le marque.

CHRYSOPRASIN, ſ. m. Pierre précieuſe de couleur verdâtre, qui eſt une eſpéce de béril.

CHRYSOR, ſ. m. Dieu des Phéniciens, que l'on croit être Vulcain, & petit-fils du Ciel ſupérieur. Du phénicien חרש, *Hhraſch*, forger, fabriquer.

CHRYSOSPLENIUM, ſ. m. Plante qui eſt bonne pour lever les obſtructions du foie & de la rate. De χρυσός, or, & *ſplen*, la rate.

CHRYSOSTOME, ſ. m. Ce nom ſign. *Bouche d'or:* de χρυσός, or, & στόμα, bouche. On donne ce ſurnom à S. Jean *Chryſoſtome*, Patriarche de Conſtantinople, qu'on appelle auſſi S. *Chryſoſtome*, & à Dion le Sophiſte, à cauſe de leur éloquence.

Chryſoſtome ſe dit d'un Prédicateur éloquent.

CHRYSULÉE, ſ. f. C'eſt l'eau régale qui diſſout l'or. De *Chryſulea.*

CHTHONIES, ſ. f. pl. Fêtes que les Herminioniens célébroient en l'honneur de Cérès, à laquelle on immoloit pluſieurs vaches. De χθών, terre.

CHU.

CHÛ, ÛE, part. du v. *Choir*, ou *cheoir.* Tombé. *Qui cecidit, occidit.* Il eſt *chû* de bien haut. Il eſt *chû* en pauvreté. Ce mot eſt vieux. Au lieu du fém. *chûe*, on a dit autrefois *chûte* : ce qui ne s'eſt conſervé que dans cette façon de parler proverb. Chercher ou trouver *chape-chûte.*

CHUANGON, ſ. m. Drogue médicinale qui vient de la Chine.

CHUCHÉTEMENT, CHUCHILLEMENT, ſ. m. Voy. CHUCHOTERIE.

CHUCHETER. Parler bas, &c. Voy. CHUCHOTER.

It. Crier comme le moineau ou paſſereau. Le moineau *chuchette. Fritinnit.* Le cri du moineau s'appelle *guillery*, mais le verbe qui l'exprime eſt *chucheter.*

CHUCHETEUR. Voy. CHUCHOTEUR.

CHUCHOTER, v. n. Parler bas, en ſecret, à une ou à pluſieurs perſonnes, pour n'être point entendu. *Muſſare, inſuſurrare.*

CHUCHOTERIE, ſ. f. Action de celui qui parle tout bas à l'oreille de quelqu'un. *Suſurratio.*

CHUNE, ſ. m. & f. Nom d'un peuple de l'Amér. mérid. *Chunus, a.* Les *Chunes* ſont voiſins des Huilles, au-deſſous du Chili, en tirant vers le détroit de Magellan.

CHUPIRE, ſ. m. Plante qui croît en Amérique, & que les Méxicains appellent *quauhtepatli*, ou *arbre de feu.* Elle reſſemble à notre laurier-roſe.

CHUPIRI, ſ. m. Arbriſſeau des Indes Occidentales, qu'on appelle autrement *charapeti.* Ses feuilles ſont ſemblables à celles de l'oranger, mais plus grandes.

CHUPMESSAHITE, ſ. m. Protecteur des Chrétiens. Secte de Mahométans qui croit que Jéſus Chriſt eſt Dieu, & le vrai Meſſie, le vrai Rédempteur du monde, ſans cependant lui rendre aucun culte public, ni ſe déclarer. *Chup*, en turc, ſign. Appui, protecteur, & *Meſſahi*, Chrétien.

CHUQUELAS, ſ. m. Étoffe ſoie & coton, fabriquée aux Indes Orientales.

CHUS. (Prononc. *Cus.*) ſ. m. Un des fils de Cham, qui eut en partage une partie de l'Arabie heureuſe, que l'Écriture appelle Terre de *Chus*, nom que les anciens Interprétes ont traduit par *Éthiopien* & *Éthiopie.*

CHUSCHITE, ſ. de t. g. Habitant de la terre de Chus, deſcendant de Chus. *Chuſchita, Æthiops.*

CHUSISTAN, ſ. m. (Prononc. *Cuſiſtan.*) Province du roy. de Perſe. *Chuſiſtana, Suſiana.* C'eſt l'ancienne Suſiane, qui a encore aujourd'hui Suſe pour cap. que l'on nomme *Sus* & *Suſter.*

CHUT. Particule dont on ſe ſert pour impoſer ſilence. Elle ſign. Paix, ſilence. *Silete, tacete, favete linguis,*

CHÛTE, subst. fém. L'action de ce qui tombe. Fig. Péché. *Casus, lapsus, lapsio, prolapsio.*

It. La décadence des grandeurs de ce monde, des biens de la fortune. *Casus.* La *chûte* de Séjan, d'une piéce de théâtre, d'un Empire.

It. Cadence, harmonie qui se fait à la fin d'un air, d'une période, ou d'une pensée qui finit un Sonnet, un Rondeau, ou autre piéce de Poësie. *Numerus, sonus, clausula.*

On dit d'un malade vieux & languissant, qu'il s'en ira à la *chûte* des feuilles, p. d. vers l'automne.

On appelle *chûte* d'humeurs, un débordement des humeurs qui tombent du cerveau.

CHÛTE de l'uvée. T. de Médecin Oculiste. Nom général que l'on donne à toutes les différentes espéces de staphyléme. *Uvea tunicæ procidentia.*

CHÛTE, ou signe de déjection, en Astrol. est le signe où une planéte a moins de vertu & d'influence. *Defectio.*

CHÛTE, en t. de Jardinage, est le raccordement de deux terreins inégaux, qui se fait par des perrons, ou par des gazons en glacis. *Devexitas, declivitas.*

En t. d'Horlog. c'est le synonyme de *choc.*

CHÛTE de festons & d'ornemens, en Archit. Bouquets pendans de fleurs ou de fruits. *Implexi pendentesque encarpi.* La *chûte* d'un toit, c'est la pente ou l'égoût d'un toit. *Fastigii declivitas.*

CHÛTE d'eau, en Méchan. Pente d'une conduite depuis son réservoir jusqu'à l'élancement d'un jet d'eau. *Aquarum devexitas, lapsus.*

CHÛTE de voiles. T. de Mar. La longueur des voiles.

CHUTHÉEN. Voy. CUTHÉEN.

CHUTH. Voy. CHUSCHITE.

CHY.

CHYLE, s. m. T. de Méd. Suc blanc qui se forme de la partie la plus subtile des alimens digérés. *Chylus.* Le mot grec χυλὸς sign. Suc.

CHYLEUX, EUSE, adj. T. de Méd. Qui appartient au chyle, qui tient du chyle. *Chylosus, a, um.*

CHYLIFÈRE, adj. m. & f. T. de Méd. Épithéte qu'on donne aux petits vaisseaux qui portent & charrient le chyle dans les diverses parties du corps.

CHYLIFICATION, s. f. Formation du chyle, changement des alimens en chyle. *Chylopoësis, Chyli formatio.*

CHYLOSE, s. f. Chylification. Voy. ce mot. Χύλωσις.

CHYMIE, s. f. Art qui enseigne à séparer par le feu les différentes substances qui se trouvent dans les mixtes; sçavoir, dans les végétaux, les minéraux & les animaux. *Chymia.* Du gr. χυμὸς, c. à d. *suc;* ou de χέω, fondre. On donne aussi à la *Chymie* les noms de *Spagirie*, d'*Art Hermétique*, *Pyrotechnie.*

CHYMIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la Chymie. *-cus.* Les Opérateurs s'appellent, Médecins *Chymiques* & *Spagiriques.*

CHYMISTE, s. m. Celui qui sçait la Chymie, qui fait les opérations de Chymie, ou qui a écrit de la Chymie. *Chymicus, Chymiæ peritus.*

CHYMOSE, s. f. T. de Méd. C'est la seconde des coctions qui se font dans notre corps. Χύμωσις, de χυμὸς, *succus*, qui vient de χέω, *fundo.*

CHYPRE. Voy. CYPRE.

CHYPRIOT. Voy. CYPRIOT.

CHYTRES, s. m. pl. Fête qu'on célébroit tous les ans à Athènes, & dont la solennité consistoit à faire cuire dans une marmite des semences de toute espéce en l'honneur de Bacchus & de Mercure terrestre, qui conduisoit les ames aux enfers. Χύτροι, de χύτρα, *olla.*

C I.

CI, adv. de lieu, qui marque l'endroit où est celui qui parle, ou du moins un lieu qui est proche de lui. *Hic.* La lettre *ci*-jointe. *Ci*-devant, *ci*-après, *ci*-dessus, *ci*-dessous. Il sert quelquefois à marquer le temps. Il s'écoulera bien du temps entre *ci* & là.

CI, est aussi la fin de chaque article d'un compte, où on met en chiffre la somme qui est tout au long dans l'article. *Ci* 100. livres; *ci* pour mémoire.

Il se joint souvent avec le pron. démonst. Celui-*ci*, cet homme-*ci*, pour opposer à celui-là, cet homme-là, & montrer la proximité ou l'éloignement de quelque chose. *Hic.*

Il se joint avec l'interrogant *Qu'est-ce?* & se met immediatement après: *Qu'est-ce-ci?*

C I A.

CIACALE, s. m. Animal de l'Asie mineure, qui est de la taille du renard & participe de sa nature & de celle du loup. *-lis, Lupivulpis.*

C I B.

CIBAGE, s. m. Arbre des Indes Orientales, & qui ressemble beaucoup à un pin.

CIBAR, s. m. N. pr. d'hom. *Eparchius.* Ce mot s'est formé du mot *Saint* & du nom *Eparque.*

CIBOIRE, s. m. Vaisseau sacré en forme de grand calice couvert, qui sert à conserver les hosties consacrées. *Augustissimæ Eucharistiæ sacra pyxis, Ciborium.*

CIBOULE, s. f. Petit oignon qui a peu de tête, qu'on mange en salade & dans des sauces. *Cepula*, dimin. de *cepa.*

CIBOULETTE, s. f. Dimin. Petite ciboule. *Cepula minor.*

CIC.

CICATRICE, s. f. Petite couture, ou élévation de chair calleuse qui se fait sur la peau, & qui reste après qu'une plaie est guérie. *Cicatrix.*

Il se dit fig. des plaies qui font faites à l'honneur. *Nota, vestigia.*

CICATRICULE, s. f. Petite cicatrice. Il se dit de la petite tache blanche de la membrane qui enveloppe le jaune d'un œuf, & qui est seule le véritable germe.

CICATRISANT, s. & adj. m. Voy. CICATRISATIF.

CICATRISATIF, s. & adj. m. T. de Méd. qui se dit des remédes désiccatifs, qui aident à la nature à réparer le cuir, & à former une cicatrice. *Medicamentum cicatricem inducens, cicatrisans.*

CICATRISER, v. a. Faire des cicatrices. *Cicatricare, cicatricem efficere.*

Il est aussi n. pass. & se dit des plaies qui commencent à se guérir & à se refermer.

CICCUS, s. m. Espéce de petite sauterelle. *It.* Espéce d'oie sauvage. Κίκκος.

CICERO, s. m. T. d'Imprim. Caractère entre le petit Romain & le S. Augustin.

CICÉROLE, s. f. Pois chiche. *Cicera*, ou *cicercula.*

CICÉRONE, s. m. Nom qu'on donne en Italie à ceux qui font voir les curiosités d'une ville aux étrangers.

CICÉRONIEN, ENNE, adj. Qui est en bon Latin, comme celui de Cicéron. *-nianus.*

Cicéronien, f. m. Scrupuleux imitateur du ftyle de Cicéron.

CICLAMEN, f. m. Voy. Pain de pourceau.

CICLAMOR. Voy. ORLE, t. de Blaſ.

CICOGNAT, f. m. (Prononc. le c comme un g.) Petit de la Cicogne. *Ciconiæ pullus.* Ciconneau eſt plus uſité.

CICOGNE, f. f. Oiſeau de paſſage & aquatique, de plumage blanc & noir, qui a le bec & les jambes longues & rouges, qui vit d'inſectes. *Ciconia.* On dit que c'eſt la *cicogne* qui a appris aux hommes l'invention des clyſteres. Une *cicogne* qui nourrit ſon pere & ſa mere vieux, eſt le ſymbole de la piété & de la reconnoiſſance.

Prov. Contes à la *cicogne*, c. à d. faits à plaiſir, contes de vieilles, dont on amuſe les petits enfans. *Fabulæ.*

Cicogne, eſt auſſi une certaine machine à tirer de l'eau. *Tolleno.*

CICONNEAU, f. m. (Prononc. *Cigonneau.*) Petit de la cicogne. *Ciconiæ pullus.* Qui mangera d'un *ciconneau*, ne ſera louche de ſa vie ; ou ne ſera chaſſieux de l'année. Ce ſont des dictums pop.

CICUTAIRE, f. f. Plante ombellifère dont les feuilles approchent de celles de la ciguë. *Cicutaria.*

CID.

CID, f. m. Nom que donnérent à Dom Rodrigue Dias de Bivar cinq Rois Maures qu'il vainquit. Il eſt Arabe, ſign. Chef, Commandant, Gouverneur, & vient de סאיד, *Kid*, Gouverner, commander. Le *Cid* eſt une Tragédie de Pierre Corneille.

CIDARIS, f. m. Diadème que portoient les Rois d'Arménie, aſſez ſemblable à la Tiare des Perſes.

CIDRAILLER, v. n. Paſſer le temps à boire du cidre. Il eſt bas.

CIDRE, f. m. Boiſſon faite de ſuc de pommes preſſurées. Ce ſuc devient vineux par la fermentation. *Pomaceum, ſicera* : on écrivoit autrefois *Sidre.*

CIE.

CIEL, f. m. fait au pl. *Cieux.* Orbe azuré & diaphane, qui environne tous les élémens ; région éthérée au-deſſus de l'élémentaire, dans laquelle ſe meuvent tous les aſtres. *Cœlum.* La matiére des *cieux* eſt fluide. Les Anciens ont admis autant de *cieux* ſolides, qu'ils ont obſervé de mouvemens différens : Ainſi ils en ont mis ſept pour les ſept Planétes. Le huitiéme eſt pour les étoiles fixes, qui eſt le firmament. Le neuviéme eſt appellé le *premier mobile.* Il y a encore deux *cieux* cryſtallins, & un douziéme *ciel* qu'on nomme le *ciel empyrée.* Il n'y a proprement que trois *cieux* ; la région des Planétes, le Firmament, l'Empyrée, où S. Paul fut ravi.

Ce mot vient du Gr. κοῖλος, *concavus, profundus.* Quand nous regardons le *ciel*, il nous paroît comme une grande voûte.

CIEL. Le ſéjour des Bienheureux. Gagner le *ciel.*

It. Dieu même, ſa providence & ſa juſtice. *Deus, cœli Deus.* Le *Ciel* eſt offenſé. Grace au *Ciel*, p. d. Grace à Dieu. Le *Ciel* m'eſt témoin. Lever les yeux au *Ciel*, p. d. implorer le ſecours divin. O terre ! ô *Ciel !* eſt auſſi une invocation, une admiration. Coup du *Ciel*, effet extraordinaire de la bonté de Dieu. L'Enfant prodigue dit à ſon pere : J'ai péché contre le *Ciel* & contre vous. Le Royaume des *Cieux* ou *du Ciel*, & le *Royaume de Dieu*, ſont ſynonymes.

On dit fig. Voir les *Cieux* ouverts, p. d. Avoir une grande joie.

On dit en t. de l'Écrit. *Un ciel* d'airain, p. d. Une grande ſéchereſſe. Et on s'en ſert auſſi p. d. Un *ciel* inexorable, un *ciel* ſourd aux vœux.

Le *Ciel* étoit encore une divinité particuliére, que les Grecs appelloient Οὐρανὸς, *Uranus*, & les Latins *Cælus.* Les Anciens l'ont ſouvent confondu avec Saturne ſon fils, & même avec Jupiter ſon petit-fils. Varron dit que les premiers Dieux ſont le *Ciel* & la Terre, & que ce ſont les mêmes que Sérapis & Iſis en Egypte.

Ciel, ſe prend auſſi pour toutes les Divinités que les Poëtes ont placées dans le *Ciel.*

En t. d'Aſtrol. il ſign. ſeulement les Aſtres & leurs influences. *Siderum vis, Cœli defluvium.* Il eut en naiſſant le *ciel* favorable, le *ciel* contraire, ſelon que les Aſtres bénins ou malins ont préſidé à ſa naiſſance.

En Chym. c'eſt la quinteſſence des minéraux, des végétaux, des animaux.

It. Climat éloigné, pays différent de celui où l'on eſt. *Cœlum.* Aller habiter ſous un autre *ciel*, ſous un *ciel* plus doux.

It. L'air. *Aër, Cœlum.* Le *Ciel* eſt ſerein ; p. d. il n'y a point de nuée dans l'air. Le feu du *ciel*, c'eſt la foudre qui ſe forme dans les nuées. La roſée du *ciel.* La manne du *ciel.* Les oiſeaux du *ciel*, qui volent dans l'air. Le *ciel* d'un tableau, p. d. ce qui repréſente l'air.

Sur mer on dit, *Gros ciel* ; p. d. qu'il y a de gros nuages en l'air. *Obſcurum, nubilum.*

Ciel, ſe dit auſſi d'un dais ſous lequel on porte le St. Sacrement. Et du haut d'un lit. *Supremum tegmen.* Dans ces deux acceptions, on dit *ciels*, & non pas *cieux*, au pl. auſſi-bien que dans l'acception ſuivante, & en parlant du *ciel* d'un tableau.

On appelle dans les carriéres, le *banc de ciel*, celui qu'on laiſſe au-deſſus de la tête, & ſous lequel on tire la pierre. *Lapicidinæ camera.*

Dixiéme *ciel.* Les femmes donnoient ce nom à un ornement de tête qui faiſoit partie de la coëffure qu'elles nommoient *commode.*

Proverb. On dit de deux choſes bien différentes, qu'elles ſont éloignées comme le *ciel* l'eſt de la terre. Elever un homme juſqu'au *ciel*, p. d. le louer exceſſivement. Ne voir ni *ciel* ni terre, être aveugle, ou dans une grande obſcurité. Remuer *ciel* & terre ; p. d. faire toutes ſortes d'efforts pour faire réuſſir une affaire. Les mariages ſont faits au *ciel* ; p. d. qu'ils ne ſe font que par l'ordre de la Providence.

CIERGE, f. m. Chandelle de cire fort allongée, qu'on poſe ſur des chandeliers, & qu'on brûle dans l'Égliſe & ailleurs, durant les cérémonies Eccléſiaſtiques. *Cereus.* Le *Cierge bénit*, eſt celui qu'on brûle auprès des agoniſans. Une herſe de *cierges.*

Les Payens ſe ſervoient de flambeaux dans les ſacrifices, & dans les myſtères de Cérès. L'uſage des *cierges* parmi les Chrétiens vient de ce que dans les commencemens on s'aſſembloit ſous des voûtes ſouterraines.

On dit qu'un homme eſt droit comme un *cierge*, quand il ſe tient debout avec quelque affectation & quelque contrainte.

Cierge pascal, qu'on porte le Samedi-ſaint pour faire l'eau bénite, qui eſt béni par le Diacre, & allumé d'un nouveau feu. *Cereus Paſchalis.* C'é-

toit autrefois une colonne de cire sur laquelle ou écrivoit tous les ans la liste des Fêtes mobiles, qui se régloient sur celle de Pâques.

Cierges ou *Grille d'eau*. Jets d'eau sur une même ligne, droits & menus, disposés par divers rangs dans des bassins. *Expressa salientibus in aquis cereorum forma*.

Cierge epineux. Espéce de gros chardon d'Amérique, que les Caraïbes appellent *akoulerou*, & dont le fruit est assez délicat & bon à manger.

Cierge. Coquillage de mer, qu'on appelle autrement *Onyx*. *Cereus concha*.

CIERGER, ou plûtôt *bougier* une étoffe. C'est mettre de la cire liquide aux endroits par où elle a été coupée, de peur qu'elle ne s'effile.

CIERGIER, s. m. Marchand qui vend des cierges, ou l'Ouvrier qui les fait. *Cereorum opifex*.

CIERVE, vieux s. f. Biche. *Cerva*.

CIEZ, vieux s. m. pl. Cheveux.

C I G.

CIGALE, s. f. Insecte qui vole & fait grand bruit en été dans la campagne. *Cicada*. Les *cigales* sont des mouches à quatre ailes. Elles sont réellement *Gastrimythes*, ou *ventriloques*. L'instrument qui exécute leur prétendu chant, est une espéce de tambour qui se trouve sous le ventre. Le chant n'appartient qu'aux mâles, ainsi que parmi les oiseaux.

La *cigale* étoit dédiée à Apollon, non pour la beauté de son chant, car on appelloit un mauvais Poëte une *cigale*; mais parce qu'elle chante continuellement.

It. Petit poisson d'eau douce qui ressemble à la *cigale*. *Cicada fluvialis*.

Cigale de Mer. Poisson de têt, qui a cinq bras d'un côté & autant de l'autre. *Cicada marina*.

CIGARROS, s. m. Sorte de tabac qui se cultive dans l'Isle de Cuba.

CIGNE.	Voy.	*Cygne*.
CIGOGNAT.		*Cicognat*.
CIGOGNE.		*Cicogne*.

CIGUË, s. f. (Il faut dans ce mot un *E tréma*, pour différencier la derniére syllabe de celle du mot *fatigue*. On doit observer la même orthographe dans le mot *ambiguë*, &c.) Plante ombellifere & vénéneuse, dont la feuille ressemble à celle du persil, & les racines à des navets, ou à des carotes. *Cicuta*.

Ciguë, se dit aussi du jus, du suc de la *ciguë*; d'un poison, d'un breuvage fait de *ciguë*. *Cicuta*.

C I L.

CIL, vieux Pronom m. Celui. *Ille*.

Cil, s. m. Poil qui sort des tarses ou cartilages situés aux extrémités des paupiéres. *Cilium*. Il se dit plus ordinairement au plutiel. *Cilia*, *palpebrarum pili*.

CILIAIRE, adj. m. T. de Méd. Épithéte d'une partie de l'œil, appellée *ligament ciliaire*, parce qu'elle est faite comme le cil des paupiéres. C'est une rangée de fibres noires, par lesquelles plusieurs Anatomistes croient que le crystallin est suspendu dans le globe de l'œil. *Ciliaris*.

Muscle *ciliaire*. C'est la partie du muscle orbiculaire des paupiéres, la plus voisine des *cils*.

CILICE, s. m. Large ceinture, faite d'un tissu de matiére rude, comme poil de chévre, ou crin de cheval, & que l'on met sur la peau par mortification. *Cilicium*.

It. Machine de guerre dont les Anciens se servoient pour rompre la violence des fléches lancées par les balistes.

CILICIE, s. f. Ancienne Province de l'Asie mineure. *Cilicia*. Elle est presque entourée du mont Taurus. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui Caramanie propre. Les principales villes étoient Tarse, Adana, qui ont conservé leur nom, &c.

CILICIEN, enne, s. Qui est de Cilicie. *Cilix*. Les *Ciliciens* descendoient des Phéniciens.

CILICISME, s. m. Maniére de s'expliquer qui se ressent du langage des Ciliciens. Origène & St. Jérôme ont reproché à S. Paul son *cilicisme*, c. à d. les expressions qu'il avoit apportées de Cilicie sa patrie.

CILINDRE. Voy. Cylindre.

CILLEMENT, s. m. (Mouillez les deux *ll* dans ce mot & dans les suivans.) Maladie des yeux qui fait remuer incessamment les paupiéres, qui clignottent sans cesse. *Nictatio*.

CILLER, v. a. Remuer les paupiéres. *Nictare*. Ce maître est si rude, que personne n'oseroit *ciller* devant lui.

En t. de Faue. Coudre les cils ou paupiéres d'un oiseau de proie, afin qu'il ne se débatte point. *Accipitris palpebras insibulare*, *transsuere*.

Il est aussi v. n. Et alors il ne se dit que des chevaux. Ainsi on dit qu'un cheval *cille*, commence à *ciller*, p. d. qu'il commence à avoir quelques poils blancs aux paupiéres, au-dessus des yeux.

C I M.

CIMAGRÉE.	Voy.	*Simagrée*.
CIMAISE.		*Cymaise*.
CIMARIOT.		*Chimariot*.
CIMARRE.		*Simarre*.
CIMBALE.		*Cymbale*.
CIMBALER.		*Cymbaler*.

CIMBRE, s. m. & f. Nom de peuple qui habitoit autrefois ce que nous appellons aujourd'hui le Jutland, qui se nommoit de leur nom Chersonése Cimbrique. *Cimber*.

CIMBRIQUE, adj. de t. g. Qui appartient aux Cimbres. *Cimbricus*, *a*.

CIME, s. f. La partie la plus élevée d'une montagne, d'un arbre, d'un rocher, d'une tour, d'un clocher. *Cacumen*, *vertex*, *fastigium*. De *cima*, qui a été dit, *quasi coma*, le sommet des plantes, ou des arbres.

Cime, se prend au fig. pour tout ce qui est regardé comme le plus haut degré d'une chose. *Culmen*, *fastigium*, *apex*. La *cime* du bonheur.

CIMENT, s. m. Mortier fait avec de la brique ou tuile battue & pilée : lequel est propre à lier les pierres dans les bâtimens. *Arenatum*, *intrita*, *signinum*. Du lat. *caementum*, qui vient de *caedo*.

En t. d'Orfévre, de Metteur en œuvre & de Graveur, c'est un composé de brique mise en poudre & bien tamisée, de poix-résine & de cire, dont on se sert pour tenir ferme la besogne qu'on veut graver, ou pour remplir celle qu'on veut ciseler. *Maltha genus*.

Ciment, sign. ce qui fait la liaison entre les personnes. *Vinculum*. La vertu est le meilleur *ciment* qui puisse lier les amis ensemble.

Ciment, T. de Chym. Voy. Cément.

CIMENTER, v. a. Lier avec du ciment, enduire avec du ciment. *Signinum opus facere*.

Au fig. Confirmer, affirmer quelque chose. *Firmare*, *vincire*, *astringere*. Les Martyrs ont *cimenté* la Foi par leur sang.

CIMENTIER, f. m. Homme de journée, qui bat le ciment, & qui en vend. *Cæmentarius.*

CIMETERRE, f. m. Grosse épée & pesante, qui ne tranche que d'un côté, & qui est un peu recourbée par le bout. *Gladius falcatus, acinaces.* Du Turc *scimatirre.*

CIMETIERE, f. m. Lieu bénit, destiné à enterrer les corps des défunts. *Sepulcretum, sepulcrorum frequentia, commune sepulcrum, sepulcralis area.* Les Calvinistes, les Mahométans ont aussi des *cimetiéres* à leur mode.

Du lat. *cœmeterium*, fait de κοιμητήριον, *dortoir*, du v. κοιμάω, *je dors.*

Fig. En parlant d'un pays dont l'air est mortel pour les étrangers, on dit que c'est leur *cimetiére.*

CIMIER, f. m. Piéce de chair qui se léve le long du dos & des reins de l'animal, depuis les côtes jusqu'à la queue. *Lumbus.* A la boucherie le *cimier* de bœuf est une partie de la cuisse. *Pars bovina coxendicis.*

En t. de Blas. c'est la partie la plus élevée dans les ornemens de l'Ecu, & qui est au-dessus du casque. *Imposita summæ galeæ figura.* On l'a appellé ainsi à cause qu'on le met à la *cime* du casque. Le *cimier* est l'ornement du timbre, comme le timbre est celui de l'Ecu. Les anciens guerriers portoient des *cimiers* sur leurs casques, pour donner de la terreur à leurs ennemis par la vûe des dépouilles des animaux qu'ils avoient domptés.

CIMMÉRIEN, ENNE, f. On trouve trois peuples différens qui ont porté ce nom. L'un étoit Scythe, & habitoit le long du Pont, proche le détroit de Caffa, qui s'appelloit de leur nom, le Bosphore *Cimmérien.* D'autres *Cimmeriens* étoient entre la Colchide & l'Ibérie, occupant la partie de la Géorgie qui se nomme Havessen. Il y en a encore eu en Italie proche du lac Averne & de Bayes. Ils vivoient dans des lieux souterrains, d'où ils ne sortoient que la nuit pour voler. Ce nom vient de כמר, *camar*, ou *cimmer*, être noir, être obscur. Ce qui a donné occasion aux ténébres *Cimmériennes*, qui passérent en prov. pour signifier des ténébres très-épaisses.

CIMMÉRIS, ou CIMMERIDE, f. f. Cybéle, mere des Dieux, ainsi appellée, parce que les Cimmériens l'honoroient.

CIMOLIE, f. f. Terre grasse & molle qu'on apporte d'une des Isles Cyclades, appellée Cimole. *Terra cimolia.* Elle est bonne pour résoudre les tumeurs des testicules & les enflures des jambes.

On donne encore le nom de *cimolie* ou *cimolée* à une certaine terre liquide qui tombe sous les meules des Couteliers pendant qu'ils aiguisent leurs couteaux & autres tranchans, à cause de sa ressemblance avec la *cimolie* dont on vient de parler.

CIN.

CINABRE, f. m. Vermillon, couleur rouge. *Cinnabaris.* Le *cinabre* naturel ou minéral est un mélange de mercure & de soufre, qui se sont sublimés ensemble par le moyen de quelque chaleur souterraine. On le trouve dans les veines des mines d'argent. Le *cinabre artificiel* est un mélange de soufre & de vif-argent sublimés. On prépare aussi un *cinabre* d'antimoine, qui est fait avec le vif argent & le soufre d'antimoine. On dit, révivifier le *cinabre.*

Κινάβαρι est un mot Indien qui sign. *sang de dragon.* Étym. conforme à l'opinion de quelques Anciens, qui ont cru que le *cinabre* n'étoit autre chose que le sang de dragon.

CINÆDUS, f. m. Sorte d'oiseau de mer. Κίναιδος.

CINAMOME. Voy. CINNAMOME.

CINCELIER, vieux f. m. Coussin, oreiller, canapé. *Pulvinus, pulvillus.*

CINCENELLE, f. f. T. de Navigation. Corde de médiocre grosseur, petit cable. *Funis nauticus.*

CINDIADE, adj. f. Surnom de Diane.

CINDRE, & SINDRE, f. m. Instrument de Charpentier. De *centrum.*

CINÉFACTION. Voy. CINÉRATION.

CINÉFIER, v. a. Réduire un corps en cendres par la violence du feu. *Cinefacere.*

CINÉRAIRE, adj. de t. g. Qui appartient à la cendre. Urne *Cinéraire. -rarius.*

CINÉRATION, f. f. T. de Chym. Réduction des corps combustibles en cendres, par la violence du feu. *Solutio in cineres.*

CINGLAGE, f. m. T. de Mar. Le chemin qu'on croit qu'un vaisseau fait en 24. heures. *It.* Le loyer des gens de mer. *Naulus.*

CINGLEAU, f. m. T. d'Archit. Cordeau qui sert pour trouver & décrire la diminution des colonnes.

CINGLER, v. n. Naviger avec un vent favorable, & à pleines voiles. *Passis velis ferri, invehi.* Du lat. *cingulare.*

Il est aussi a. & sign. Fouetter avec une houssine, une corde, ou quelqu'autre chose de délié & de pliant. *Cingler* le visage d'un coup de fouet. *Virgam, flagellum incutere.*

On dit que le vent *cingle*, lorsqu'il est froid & cuisant. *Urere.* Il se dit aussi de la grêle, de la neige, de la pluie, dans le même sens.

CINNABRE. Voy. CINABRE.

CINNAMI, f. m. Mot Arabe. La cannelle grossiére.

CINIQUE Voy. CYNIQUE.

CINNAMOME, f. m. Les Anciens nommoient ainsi ce que nous appellons cannelle. *Cinnamomum*, c. à d. *amomum* de la Chine, parce qu'on croyoit autrefois qu'elle en venoit; mais on se trompoit, puisque le *cinnamome* ne croît qu'en l'Isle de Céylan & sur la côte de Malabar.

It. Oiseau d'Arabie qui faisoit son nid de verges & de branches de *cinnamome.*

CINQ, adj. numéral, qui est le second des nombres impairs, & qui suit le nombre de quatre. *Quinque.* La lettre Q ne se prononce point quand *cinq* est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une consonne.

Il est quelquefois subst. m. On appelle un *cinq*, au jeu des cartes, une carte qui a *cinq* marques: Un *cinq* de carreau; & aux dez, le côté du dé qui est marqué de *cinq* points.

Prov. Donner *cinq* & quatre, la moitié de dixhuit, c. à d. Donner deux soufflets; l'un de la paume de la main, où les *cinq* doigts assemblés frappent ensemble; l'autre du revers de la même main, auquel il n'y a que quatre doigts qui frappent, parce que le pouce demeure en arriére sans action. Mettre *cinq*, & retirer six, en parlant de ceux qui mettent les *cinq* doigts dans un plat, & qui retirent quelque bon morceau qui fait le sixiéme.

Le *cinq.* Voy. ENTREMAIN.

CINQ ÉGLISES, f. f. Ville de la Basse-Hongrie,

fur la riviére de Keoriz. *Quinque Ecclesiæ*. Elle a pris fon nom du nombre de fes Églifes.

CINQ SOUS, f. m. Nom de quelques Villages mis pour *Saint Sous*, qui fe dit par corruption, pour Saint Ceols, ou Ceouls. Il y en a un dans le Diocefe de Paris, vers les limites de l'Évêché de Chartres. Un autre en Berri, entre Bourges & Sancerre.

CINQUAIN, f. m. Ordre de bataille pour ranger cinq bataillons. *Cuneus*.

CINQUANTAINE, f. f. collectif. Somme qui fe peut divifer en cinquante parties égales. *Quinquagenarius numerus, quinquaginta*. On dit d'un homme qui a cinquante ans accomplis, qu'il a la *cinquantaine*.

CINQUANTAINE. Compagnie bourgeoife de cinquante hommes.

CINQUANTE, adj. numéral de t. g. Nombre compofé de cinq dixaines. *Quinquaginta*.

CINQUANTENIER, f. m. Officier qui exécute les ordres de la Ville, qu'il reçoit du Quartenier, pour les faire fçavoir aux Bourgeois. *Dux quinquagenorum militum*.

C'étoit autrefois le Juge d'un Village & petit lieu.

CINQUANTIÉME, adj. de t. g. Nombre d'ordre. Qui eft compofé de cinq dixaines. *Quinquagefimus*.

Il eft auffi f. m. & fign. la cinquantiéme partie d'un tout. *Pars quinquagefima*.

CINQUENELLE, f. f. T. d'Artill. par lequel on comprend tous les longs cordages. *Funes truhendis muralibus machinis*.

CINQUIÉME, adj. de t. g. Nombre d'ordre. *Quintus*.

On dit abfol. La *cinquiéme*, pour défigner la *cinquiéme* Claffe du Collége, ou la *cinquiéme* Chambre des Enquêtes du Parlement. *Quinta fchola, quinta curia*. On dit au f. m. Un *cinquiéme*, p. d. Un écolier qui étudie dans la *cinquiéme* claffe.

CINQUIEME, f. m. fign. une partie d'un tout divifé en cinq. *Quinta pars*.

CINQUIÉMEMENT, adv. En cinquiéme lieu. *Quinto*.

CINTHUS, f. m. Montagne de l'Ifle de Délos.

CINTRAGE, f. m. T. de Mar. Toutes les cordes qui ceignent, qui lient, & qui entourent quelque chofe. *Funes cinctorii*.

CINTRE, f. m. T. d'Archit. Trait d'arc, ou figure courbe qu'on donne à une voûte, à une arcade. *Arcus quem ftructus fornix efficit*. Plein *cintre*, c. à d. demi-cercle parfait. *Arcus integer*. Voy. dans le D. de Tr. les autres noms des *cintres* confidérés dans la figure de leur contour.

CINTRE. Affemblage de charpente, qu'on fait pour foutenir les pierres des voûtes, en attendant que les clefs y foient mifes.

CINTRER, v. n. Commencer à faire les voûtes, ou mettre la charpente fur laquelle on les conftruit. *Arcum ligneum ftruendo defuper fornici accommodare*. *It*. Arrondir plus ou moins un arc, ou une voûte. *Concamerare*.

CINTRÉ, ÉE, part. paff. Courbé en demi-cercle. On dit d'un homme qui baiffe la tête & arrondit les épaules, qu'il eft *cintré*.

C I O.

CION, Voy, SION.

CION, f. m. Corps folide, fufpendu au palais entre les amygdales. *It*. Maladie, ou état dans lequel la luette parvenue à une groffeur extraordinaire, pend, repréfentant une colonne: Κίων, en gr. fign. une *colonne*. *It*. Excrefcence earonculeufe dans les parties naturelles de la femme.

CIONIA, f. f. C'eft l'entre-deux des pourpres & des porcelaines, autour duquel leur coquille eft entortillée.

CIOUTAT, f. f. Mot Provençal, qui fign. Ville, Cité, & qui s'eft formé du lat. *Civitas*, comme l'Éfpagnol *Ciudad*. La *Cioutat*, Ville & port de mer en Provence, entre Marfeille & Toulon.

CIOUTAT, f. m. Sorte de raifin, fort femblable au chaffelas, pour la couleur, la groffeur & le goût: mais la feuille en eft très-différente.

C I P.

CIPIA, f. f. Nom d'une ancienne famille Romaine. *Cipia gens*.

CIPOLLINI, f. m. Sorte de marbre, dont la couleur tire fur le verd. Il fe trouve dans les montagnes de Carrare, & en d'autres lieux.

CIPOREME, f. f. Efpéce d'ail qui croit au Bréfil, & qui n'a point de feuilles. *Ciporema*.

CIPPE, f. m. T. d'Antiquaire. Petite colonne peu haute qu'on érigeoit dans les grands chemins, ou ailleurs, & fur laquelle on mettoit des infcriptions, ou pour apprendre les chemins aux voyageurs, ou pour conferver la mémoire de quelque chofe. *Cippus*. *It*. Tombeau, ou tout monument qui fe met fur le tombeau d'un mort.

C'étoit auffi dans l'Antiquité un inftrument de bois qui fervoit à tourmenter les coupables & les efclaves.

CIPRÈS. Voy. CYPRÈS.

C I R.

CIRAGE, f. m. Application de cire fur quelque chofe. *Ceratura, ceratio*.

En t. de Peint. c'eft un tableau peint en camayeu d'une feule couleur, & fur-tout quand elle eft jaune. *Pictura monochromatos, monochromatica*.

CIRCAISSE, f. f. s'eft dit au lieu de *Circaffe*, ou *Circaffienne*.

CIRCASSE, f. m. & f. Peuple qui habite la Circaffie. *Circaffus*. On dit auffi *Circaffien*. Les Turcs les appellent *Charkes*. Quoique les *Circaffes* aient leurs Princes particuliers, ils font tributaires des Mofcovites.

Ces peuples ont le fang parfaitement beau, & une langue particuliére.

CIRCASSIE, f. f. Grand pays d'Afie entre le Don & le Wolga, à 10. lieues de la mer Cafpienne, borné par le Dagheftan, le Roy. de Caret, la Mingrelie & la mer Noire. Le Czar de Mofcovie en poffède une grande partie. Les femmes y font d'une très-grande beauté.

CIRCASSIEN, ENNE, f. Qui eft de Circaffie. *Circaffus*. La Religion des *Circaffiens* eft mêlée de Chriftianifme & de Mahométifme.

Ce mot eft auffi adj. Soldat *Circaffien*.

CIRCÉ, f. f. Déeffe de la Gentilité, fille du Soleil, & de la Nymphe Perfé, fille de l'Océan, ou d'Apollon & d'Aftérope. Elle fut fort habile dans l'art des poifons.

CIRCÉE, f. f. Plante réfolutive, déterfive, vulnéraire, appliquée extérieurement. *Circæa*.

CIRCENSES, adj. pl. m. Il ne fe dit qu'en parlant des *Jeux du Cirque*. Voy. CIRQUE.

CIRCIO, f. m. Oifeau des Indes à qui l'on apprend à parler plus facilement qu'au perroquet.

CIRCIUM. Voy. CIRSION.

CIRCONCELLION,

CIRCONCELLION, s. m. Nom de Secte. *Circumcellio.* C'étoient parmi les Donatistes des troupes de furieux, dont les deux plus fameux étoient Manida & Fasir, qui prenoient le beau titre de Chefs des Saints.

CIRCONCIRE, v. a. Retrancher le prépuce. *Circumcidere.* On conj. *Je circoncis* au sing. & au pl. *Nous circoncisons, vous circoncisez, ils circoncisent.*

CIRCONCIS, s. m. Juif, ou Mahométan, qui a le prépuce coupé. *Circumcisus.*

CIRCONCISEUR, s. m. Celui qui circoncit. *Qui circumcidit.*

CIRCONCISION, s. f. Cérémonie de la Religion Judaïque & Mahométane; par laquelle on coupe, on retranche le prépuce aux mâles, qui doivent professer l'une ou l'autre Loi. *Circumcisio.* Quoique Dieu fit à Abraham & ensuite à Moyse une Loi de la *circoncision*, il n'est pas sûr que nul autre peuple ne la pratiquât pas déja. Hérodote, & quelques autres anciens Auteurs assûrent qu'elle étoit en usage chez les Egyptiens, les Ethiopiens, les habitans de la Colchide, les Phéniciens & les Syriens. La *Circoncision* se fait aussi sur les femmes, en leur coupant un morceau de l'hymen, ou des nymphes, qui ressemble au prépuce de l'homme.

C'est aussi la Fête qu'on célébre le premier de Janvier, en l'honneur de la *Circoncision* de Notre-Seigneur. *Christi Circumcisionis dies sacer.*

En t. de dévotion, on appelle *circoncision du cœur, circoncision des lèvres*, le retranchement des mauvais desirs & des mauvaises paroles.

Circoncision, se dit encore fig. pour signifier les Juifs, ou la nation Juive, comme le mot de *Prépuce*, pour signifiet les Payens, ou les Gentils.

Pierre de la *Circoncision*, taillée en couteau, & dont les Juifs se servent pour la *Circoncision.*

Cap de la Circoncision, dans les terres Australes, découvert le jour de la *Circoncision. Promontorium Circumcisionis.*

CIRCONFÉRENCE, s. f. La ligne courbe qui renferme un espace circulaire; ou la surface qui termine une chose ronde. *Circumductio, linea orbem circumcurrens, circumferentia.* On appelle *circonférence concave*, celle qui regarde le dedans; & *circonférence convexe*, celle qui regarde le dehors.

It. Le tour ou l'enceinte des figures irrégulières. *Circuitus, circumductus.* La *circonférence*, le tour d'une ville.

CIRCONFLEXE, adj. m. & f. Accent qui marque une syllabe longue. *Circumflexus accentus.* On le figure avec un petit chapiteau sur la syllabe, qui marque souvent le retranchement de quelque lettre; comme *pâte* p. *paste : tête* p. *teste :* nous *fûmes* p. nous *fusmes.* En Grec autrefois on le marquoit de même que nous le marquons en François: mais dans la suite on le forma comme une *s* renversée, & couchée horizontalement, ~.

Rousseau a dit en badinant, une jambe *circonflexe*, c. à d. tortue.

CIRCONLOCUTION, s. f. Circuit de paroles dont on se sert, au lieu du mot propre. *Circuitio, circumlocutio.*

CIRCONPOLAIRE, CIRCOMPOLAIRE, adj. m. & f. Qui est autour du pole. *Circumpolaris, e.* Etoiles *circonpolaires.*

CIRCONSCRIPTION, s. f. Espace circonscrit & limité, lequel borne & environne un espace plus petit, ou un corps. *Circumscriptio.*

CIRCONSCRIRE, v. a. T. dogmat. Renfermer en certaines bornes. *Circumscribere.*

En t. de Géom. c'est, Décrire une figure polygone autour d'un cercle, en telle sorte que tous ses côtés touchent sa circonférence. *Figuram polygonam circulo circumscribere.*

CIRCONSCRIT, ite, part. pass.

CIRCONSPECT, ecte, adj. Qui agit avec circonspection, qui est prudent; qui garde beaucoup de mesures, tant dans ses actions que dans ses paroles. *Circumspectus, consideratus.*

CIRCONSPECTION, s. f. Discrétion, retenue, prudence avec laquelle on conduit ses actions & ses paroles. *Circumspectio, consideratio.*

CIRCONSPECTISSIME, adj. de t. g. Très-circonspect. Il n'est point usité.

CIRCONSTANCE, s. f. Incident, détail d'un événement, particularité qui accompagne quelque action. *Quod rei adjunctum est; adjuncta circumstantia.*

On dit au Pal. qu'un procès est renvoyé en une Jurisdiction avec toutes ses *circonstances* & dépendances; c. à d. avec toutes les parties & intetventions, & toutes les questions qui en dépendent.

CIRCONSTANCIER, v. a. Marquer bien toutes les circonstances. *Quæ rei adjuncta sunt narrare, circumstantias explicare.*

CIRCONVALLATION, s. f. Ligne, ou grand fossé qu'on fait autour du camp, lorsqu'on assiége une ville. *Circummunitio, valli & fossæ circumductio.*

La ligne de *circonvallation* s'appelle simplement les *lignes.* Attaquer, défendre, forcer les *lignes.*

CIRCONVENIR, v. a. T. de Pal. Tromper, surprendre quelqu'un en un traité, en un jugement. *Circumvenire.*

CIRCONVENTION, s. f. Tromperie, surprise. *Circumventio, deceptio.*

CIRCONVOISIN, ine, adj. Ce qui est aux environs. *Vicinus, propinquus, finitimus.* Il n'a guère d'usage qu'au pl.

CIRCONVOLANT, ante, vieux adj. Qui vole autour de quelque chose, qui tourne tout au tour. *Circumvolans.*

CIRCONVOLUTION, s. f. En Archit. on appelle *circonvolutions*, les tours de la ligne spirale de la volute Ionique, & ceux de la colonne torse. -*tio.*

CIRCUIR, vieux v. a. Tourner tout autour. Parcourir. *Circuire.*

Circui, ie, part. pass. Environné. *Circumdatus, a, um.*

CIRCUIT, s. m. Le tour de quelque chose de grande étendue. *Circuitus, circuitio.* De *circùm*, autour, & de *eo*, je vais.

Il se dit fig. des périphrases dont on se sert pour s'expliquer. Long *circuit* de paroles.

CIRCULAIRE, adj. m. & f. Qui est décrit, ou qui se meut en rond, comme la circonférence d'un cercle, ou la surface d'un globe. *Rotundus, in circulum flexus.*

Lettre circulaire, est une même lettre dont on fait l'adresse à plusieurs personnes qui ont intérêt en la même affaire. *Circulares, encycliæ litteræ.*

CIRCULAIREMENT, adv. D'une manière circulaire. En rond, en cercle. *In orbem, circulatim.*

CIRCULATEUR, s. m. Il a signifié Charlatan, bâteleur, joueur de tours de passe-passe. *It.* Partisan de la circulation du sang. *Circulator.*

CIRCULATION, s. f. Action de ce qui se meut cir-

culairement. En t. de Chym. c'est une opération qui consiste à mettre des liqueurs dans un vaisseau à circuler ; & elle se fait au feu de lampe, à celui de cendres, de sable modérément chaud, dans le fumier, ou au soleil. *Circulatio.*

Il se dit en Méd. du mouvement que fait le sang, qui plusieurs fois dans un jour est porté du cœur dans toutes les parties du corps par le moyen des artéres, & qui retourne de ces memes parties au cœur par le moyen des veines. *Circulatio sanguinis.* Harvée a le premier des modernes découvert la *circulation* du sang en l'année 1628. Mais Aristote, Platon & Hippocrate l'ont connue. V. le D. de Tr.

Il se dit aussi des esprits animaux, qui ne sont que les parties les plus subtiles du sang poussé hors du cœur, lesquelles entrent dans la glande pinéale, ensuite dans les cavités du cerveau, & pénétrant les pores de sa substance, s'écoulent de-là dans les nerfs, sont reçues dans les vaisseaux lymphatiques, & portées jusqu'au cœur par les veines souclaviéres, par le canal thorachique, & par les veines descendantes au cœur.

Il se dit encore du suc ou de la séve des plantes, qui circule depuis le tronc jusqu'aux feuilles.

On dit fig. La *circulation* de l'argent, p. d. le mouvement de l'argent qui passe d'une main à l'autre, & qui le fait rouler dans le commerce.

CIRCULATOIRE, adj. de t. g. T. de Chym. qui se dit des vaisseaux qui servent à faire la distillation par circulation. *Vasa stillandis per circulationem corporibus accommodata.*

CIRCULER, v. n. Se mouvoir circulairement.

CIRCULER, v. a. T. de Chym. Faire une opération appellée *Circulation.* Voy. ce mot.

Fig. L'argent *circule.* Voy. CIRCULATION. Faire *circuler* des billets, p. d. leur donner cours dans le commerce.

CIRCUMCIRCA, adv. Lat. qui a passé dans le langage commun, pour signifier, Environ, à peu près.

CIRCUMINCESSION, s. f. T. de Théol. dont les Scolastiques se servent pour exprimer dans le mystère de la Trinité l'existence des Personnes divines les unes dans les autres, & pour faire connoitre comment le Pere & le Fils ne sont qu'une même substance divine. En gr. περιχώρησις. *Circumincessio.*

CIRCUS, s. m. Oiseau de proie ainsi nommé parce qu'il vole rapidement & en rond.

CIRE, s. f. Matiére molle & jaunâtre que les abeilles préparent pour y recevoir leur miel. *Cera.*

Sur la riviére des Amazones on voit des mouches à miel dont la *cire* est noire, qui brûle aussi-bien que l'autre. On appelle *cire* vierge, celle qu'on tire des ruches sans avoir passé par le feu.

CIRE *d'Espagne*, autrement appellée *lacque*, ou *lacca*, est une composition faite d'une certaine gomme diversement colorée, & ordinairement rouge, qui découle de certains arbres qu'on trouve dans les Indes, semblables à notre prunier. *Cera signatoria.* Elle sert à cacheter des lettres. Elle est composée de gomme lacque, de poix résine & de craie ; on y ajoute du cinabre broyé qui donne la couleur rouge.

On dit dans les procès criminels, qu'il faut de la *cire* ; p. d. qu'il faut condamner le criminel à faire amende honorable avec une torche au poing. On le dit aussi de ceux qu'on ne peut absoudre sans avoir une rémission qui se scelle avec de la *cire.*

CIRE, se dit aussi du luminaire d'une Église.

On appelle aussi le droit de *cire*, certain droit de bougies dont on fait la distribution en plusieurs Communautés, ou a des Officiers. *Jus ceræ.*

CIRE, en t. de Fondeur, se dit de la figure de *cire* qui couvre le noyau, & qui est couverte de la chape dans les moules, pour jetter les statues ou autres ouvrages en métal.

Il se dit fig. des choses à quoi l'on peut donner diverses formes & diverses figures. Un jeune enfant doux & docile, est une *cire* molle. *Cereus.*

On dit fam. Il est jaune comme *cire*, p. d. il a la jaunisse. On dit aussi d'un homme qui maigrit, qu'il fond comme la *cire* au soleil. On dit d'un homme foible & irrésolu, qu'il est mou comme de la *cire.* Cela lui vient comme de *cire*, p. d. fort à propos. On dit aussi de deux personnes qui sont fort égales, qu'ils sont égaux comme de *cire.*

Il se prend aussi fig. & bass. pour la chassie qui vient aux yeux des vieilles gens.

CIRE des oreilles. Humeur épaisse, visqueuse, jaune & amere, qui se sépare du sang dans le conduit de l'oreille par le moyen des glandes *cérumineuses*, *Cerumen.*

CIRENAIQUE.	Voy.	*Cyrénaïque.*
CIRENE.		*Cyréne.*
CIRENEEN.		*Cyrénéen.*

CIRER, v. a. Enduire de cire. *Cerare*, *incerare*, *cera circumlinere.*

It. Appliquer de la cire avec une bougie à des étoffes taillées, pour empêcher qu'elles ne s'effilent.

CIRÉ, ÉE, part. pass. On dit fig. & bass. d'un habit, qu'il est *ciré* sur le corps d'une personne, p. d. qu'il est bien fait, qu'il ne fait pas un pli.

CIRIER, s. m. Marchand Épicier qui s'attache particuliérement au commerce de la cire ; à faire des cierges & des bougies. *Operum è cera fictor, artifex.* Il y a des Offices de *Ciriers* de la Chancellerie.

CIRIMANAGE, ou CIRMANAGE, s. m. T. de Coût. Cens dû aux Seigneurs en quelques endroits. Il semble qu'il faudroit écrire *Sirmenage.*

CIROENE, s. m. (Quelques-uns écrivent *Ciroine.*) T. de Chir. Composition de drogues résolutives, comme safran, myrrhe & aloès, incorporés avec de la cire & des gommes, telles que galbanum, sagapenum, ammoniac, le tout détrempé avec du vin. De κηρὸς, *cire*, & οἶνος, *vin.*

CIROGRAPHE, s. m. Transaction qu'on écrivoit au milieu d'une feuille de vélin, & dont on faisoit de part & d'autre une copie ; ensuite de quoi on coupoit le *Cirographe* par le milieu ; & chacune des deux parties gardoit une moitié de cette feuille, afin de vérifier la transaction, en rejoignant ce *Cirographe.* -*phum.* De κηρὸς, *cire*, & γράφω, *j'écris*, & il sign. Écriture en cire, parce qu'anciennement on écrivoit sur des tablettes enduites de cire.

CIRON, s. m. Très-petit insecte qui s'engendre entre cuir & chair d'une humeur âcre & aduste. *Acarus.*

Quelques-uns font venir ce mot du gr. χεὶρ, main, à cause que ce petit animal s'attache plus aux mains qu'aux autres parties du corps.

On dit d'une chose extrémement petite, qu'elle n'est pas plus grosse qu'un *ciron.*

It. Petite ampoulle qui vient à l'occasion du *ciron*, à force de gratter la peau. *Tumor exiguus.*

CIRQUE, s. m. C'étoit à Rome une grande pla-

ce destinée à y donner des spectacles au peuple : elle étoit entourée de portiques & de plusieurs rangs de siéges par dégrés. *Circus* vient *à circuitu*.

Les jeux du *Cirque*, *Circenses ludi*, que quelques Auteurs appellent *Jeux Circenses*, étoient des jeux ou combats que les Romains célébroient dans le *Cirque*. On les appelloit aussi *Jeux Romains*, *Ludi Romani*, parce qu'ils avoient été institués, ou plûtôt rétablis par Romulus ; & *Grands Jeux*, *Ludi Magni*, parce qu'ils se faisoient à l'honneur du grand Dieu Neptune, qui étoit leur Dieu Consus. La pompe du *Cirque* n'étoit qu'une simple Cavalcade à l'honneur du soleil, au lieu que dans les jeux du *Cirque* c'étoient des courses de chevaux. Il y avoit sept sortes d'exercices. Le premier étoit la lutte, des combats avec l'épée, des bâtons, des piques : le second étoit la course : le troisiéme la danse : le quatriéme le disque, les fléches ou les dards. Tous ceux-ci se faisoient à pied : le cinquiéme étoit la course à cheval : le sixiéme la course des chars ; dans cet exercice on divisoit les combattans d'abord en deux quadrilles, & puis en quatre, & elles portoient les noms des couleurs dont elles étoient vétues.

CIRSAKAS, s. m. pl. Étoffe de coton des Indes, avec très-peu de soie.

CIRSION, s. m. Plante qui a beaucoup de rapport au chardon. Elle est propre pour appaiser les douleurs des varices ; ce qui lui a fait donner le nom de *cirsium*, de κιρσὸς, *varice*.

CIRSOCÉLE, s. m. T. de Méd. Dilatation des veines spermatiques, causée par un sang grossier & épais. *Tumor scroti*. De κιρσὸς, varice, & κήλη, hernie.

CIRTE, s. f. Ville de l'ancienne Afrique. *Cirta*. Elle étoit cap. de la Numidie.

CIRURE, s. f. Voy. CIRAGE.

C I S.

CIS, ou CIST, vieux pron. démonstr. Ce, ces, ceux, cettui-ci, cettui-là. *Hic*, *ille*, *is*.

CISA, ou ZIZA, s. f. Déesse des anciens Germains.

CISAILLER, v. a. Couper avec les cisailles des piéces fausses ou légéres. *Oram nummi forfice incidere*.

CISAILLES, s. f. pl. Gros ciseaux qui servent aux Ouvriers en métal pour couper des plaques déliées de fer blanc, de laiton, d'argent, &c. *Forfices*.

It. Ce qui reste d'une lame de métal, quand on a enlevé des flans pour faire de la monnoie. *Nummariæ conflaturæ præsegmina*. On dit aussi au sing. de la CISAILLE.

CISALPIN, INE, adj. Qui est en-deçà les Alpes. *Cisalpinus*. La Gaule *Cisalpine*, ou en-deçà des Alpes, comprenoit ce que nous nommons le Piémont, la Ligurie, le Milanez ou la Lombardie.

CISEAU, s. m. Instrument de fer tranchant par le bout, dont on se sert à tailler & couper le bois, la pierre & même quelques métaux. *Scalprum fabrile*. Un *ciseau* de Maçon, de Menuisier, de Sculpteur, d'Orfévre, de Serrurier, &c.

On appelle fig. un bon *ciseau*, un bon sculpteur, un bon ouvrier qui sçait bien manier le *ciseau*, bien graver, bien ciseler. *Sculptor eximius*, *calandi artifex egregius*. Ouvrage de *ciseau*, c. à d. de Sculpture.

It. Petit instrument dont on se sert pour fendre le tuf qui couvre les dents, & pour l'enlever. *Scalpellum*.

CISEAUX, au pl. Instrument composé de deux petits couteaux attachés ensemble avec un clou rivé, & qui ont leurs taillans en-dedans pour couper en les joignant l'un contre l'autre. *Forficula*.

Ciseaux de balle, c. à d. de médiocre qualité, que les Porte-balles ont coûtume de vendre.

En t. de Tailleur, on appelle un habit aux *ciseaux*, celui qui est tout u i, sans être enrichi de galons, &c.

On dit quelquefois, *ciseau*, au singulier. On n'a point encore mis le *ciseau* dans cette étoffe.

CISEAUX de la Parque, *ciseaux* d'Atropos, ou *ciseau* de la Parque, se dit dans le style figuré & poëtique. Voy. PARQUE.

CISELER, v. a. Couper, tailler, graver délicatement avec le ciselet. *Cælare aurum*, *argentum* ; *Cælare in auro*, *argento aliquid*. De *cædo*, couper, tailler ; ou du lat. *scilare*, couper.

C'est aussi, Découper avec agrément, & en maniére de fleurs, le dessus du velours avec la pointe du ciseau. *Incidere*.

CISELET, s. m. T. d'Orfévre qui cisèle. Petit outil de fer, délié, & environ grand comme le doigt, dont l'Orfévre ciseleur se sert. *Scalpellum*.

CISELEUR, s. m. Orfévre qui cisèle le métal, & qui y forme avec le ciselet toutes sortes d'agréables figures. *Cælator*.

It. Tirre de celui qui cisèle le velours. *Incisor*.

CISELURE, s. f. Sculpture, gravûre, travail qui se fait avec le ciseau. *Cælatura*.

CISIQUE. Voy. CYSIQUE.

CISJURANE, adj. f. T. dont se servent les Géographes pour exprimer cette partie de la Bourgogne qui est en-deçà du Mont-Jou, ou Mont-Jura, & qui s'appelloit autrement le roy. d'Arles.

CISMONTAIN, AINE, adj. Qui est en-deçà des Monts. *Cismontanus*, *a*, *um*. On donna ce nom en particulier à une partie de l'Ordre de S. François sous Eugène IV. & l'on appella l'autre partie, la famille *Ultramontaine*.

De la prép. *cis*, en-deçà, & *mons*, montagne.

CISNE, vieux s. m. Cygne.

CISNEAUX, vieux s. m. pl. Jeunes cygnes.

CISOIR, s. m. Voy. CISAILLES.

CISON, ou CISSON, s. m. Torrent de la Terre-Sainte, qui sortoit du mont Thabor, & alloit se jetter d'un côté dans la mer de Galilée, ou de Tibériade, & de l'autre dans la Méditerranée. Aujourd'hui on l'appelle *Madesver*.

CISSITE, s. f. Pierre blanche qui représente les feuilles du lierre.

CISSOÏDAL, ALE, adj. Ce qui appartient ou dérive de la la ligne cissoïde.

CISSOÏDE, s. f. T. de Géom. Ligne courbe. *Linea curva*, *cissoïs*. Cette ligne, en s'approchant de son asymptote, se courbe de façon qu'elle semble représenter une feuille de lierre. Κισσὸς, *lierre*.

CISSOTOMES, s. m. pl. Fête d'Hébé, Déesse de la Jeunesse. Κισσότομοι. Ce nom sign. *Coupe de lierre*. On en faisoit des couronnes, parce que cette plante, qui est toûjours verte, convenoit fort à Hébé.

CISSOTOMIES, s. f. pl. Fête instituée en l'honneur du jeune Cisson & d'Hébé, Déesse de la Jeunesse.

CISTE, s. m. Plante dont il y a deux espéces générales, une mâle & l'autre femelle. *Cistus*. Les feuilles de cette plante ont quelque ressemblance avec celles du lierre terrestre, appellé en grec Κιττὸς, ou κισσὸς.

CISTEAUX. Voy. CÎTEAUX.

CISTERCIEN, s. m. Qui est de l'Ordre de Cîteaux, Moine de Cîteaux. *Cisterciensis*. On dit, Religieux de Cîteaux dans l'usage ordinaire.

CISTERCIENNE, s. f. Religieuse de l'Ordre de Cî-

teaux. *Cisterciensis Monialis.* Les *Cisterciennes* s'appellent en France, Bernardines.

CISTERNE. } Voy. { *Citerne.*
CISTERNEAU. } Voy. { *Citerneau.*
CISTERON. } Voy. { *Sisteron.*
CISTIQUE. } Voy. { *Cystique.*

CISTOPHORE, s. m. T. d'Antiquaire. On donne ce nom aux médailles & monnoies où l'on voit des corbeilles, & c'est du mot *cista*, corbeille, que ces médailles ont emprunté leur nom.

CISTRE, s. m. Instrument à cordes fort usité en Italie, qui a presque la figure du luth, mais qui a un manche plus long divisé en 18. touches. Il doit s'appeller en lat. *cithara*, parce qu'il vient de l'italien *cetra*, corrompu de *cithara*.

CIT.

CITADELLE, s. f. Place fortifiée de quatre, de cinq, ou de six bastions, qu'on bâtit au lieu le plus éminent d'une ville, pour la défendre contre les ennemis, ou pour tenir les habitans dans l'obéissance du Prince. *Arx.*

It. Tulipe pourpre, gris-de-lin & blanc.

CITADIN, INE, vieux s. Habitant d'une Cité. *Civis.* Il se dit seulement aujourd'hui des habitans de certaines villes d'Italie, pour signifier ceux qui ne sont pas du corps de la Noblesse.

CITARIS. Voy. CIDARIS.

CITATION, s. f. Assignation devant un Juge ecclésiastique pour affaire qui regarde l'Église. *In Jus vocatio.*

Il se dit aussi de l'ordre que le Grand-Maître envoie à tous les Chevaliers de se rendre à Malthe en certaines occasions.

De *cito*, venant de *cieo*, j'appelle, je fais venir.

It. Allégation de quelque loi, de quelque autorité, de quelque passage. *Loci alicujus ex scriptore quodam prolatio; scriptoris testimonium, locus.*

CITATOIRE, adj. m. & f. T. de Jurispr. & de Pal. Il se dit de ce qui concerne l'assignation devant un Juge ecclésiastique. *Citatorius, a, um.*

CITÉ, s. f. Ville fermée de murs. *Civitas.* Il ne se dit guère qu'en Poësie, ou dans le style Oratoire. Jérusalem a été appellée la Sainte *Cité.* Le paradis est la *Cité* céleste. La *Cité* de Dieu est un livre composé par S. Augustin contre les Payens.

Il se dit particuliérement du cœur de la ville, & du lieu où est la cathédrale, le palais du Prince.

Il se prend fig. pour les habitans. *Cives.*

CITÉ Notable. Cap. de l'Isle de Malthe. *Civitas notabilis.*

CITÉ Victoriense. Ville de l'Isle de Malthe. *Civitas victoriosa.* C'est celle qu'on appelloit autrefois le grand Bourg.

CITEAUX, s. m. Bourg de France dans le Duché de Bourgogne, au Diocese de Châlons, dans le territoire de Dijon. *Cistercium.* Ce bourg fut ainsi appellé, à cause des citernes qu'on y trouva. Il a donné le nom à une Abbaye fameuse d'hommes, & Chef d'Ordre, dont S. Robert fut le premier fondateur.

Il y a aussi des filles de l'Ordre de *Citeaux.*

CITER, v. a. Donner assignation à comparoir devant un Juge d'Église en matiére ecclésiastique. *Diem dicere, vocare in jus.*

It. Alléguer un passage, une autorité. *Auctorem laudare.*

Il sign. aussi simplement, Parler de quelqu'un, nommer quelqu'un, le désigner. *Loqui de aliquo, aliquem nominare.*

CITÉRIEUR, EURE, adj. T. de Géogr. Qui est en-deçà, de notre côté, plus près de nous. *Citerior.* De *cis*, en-deçà.

CITERNE, s. f. Réservoir souterrain d'eau de pluie. *Cisterna.*

Quelques Anatomistes appellent ainsi le quatriéme ventricule du cervelet, & le concours des vaisseaux lactiféres dans les mammelles des femmes.

CITERNEAU, s. m. Dimin. Petit lieu voûté à côté d'une citerne, où l'eau s'épure avant que d'y entrer.

CITHÈRE, CITHÉRÉE. Voy. CYTHÈRE, CYTHÉRÉE.

CITISE. Voy. CYTISE.

CITOLE, s. m. Ancien instrument de Musique.

CITOUART, ou ZÉDOUART, s. m. Voy. ZÉDOAIRE.

CITOYEN, ENNE, s. Habitant d'une ville, d'une cité. *Civis.* Dans l'ancienne Rome la naissance seule faisoit les *Citoyens.* En France une demeure de dix ans suffit, pour être censé bourgeois.

Il se dit aussi de ceux qui jouissent des privilèges d'une ville, qui ont acquis droit de bourgeoisie, encore qu'ils habitent ailleurs.

CITRAGON, s. m. La mélisse, ainsi nommée à cause qu'elle sent le citron.

CITRE. Voy. CIDRE.

CITRE, s. m. Arbre d'Afrique. *Citrus.*

CITRIN, INE, adj. Qui est de couleur jaune, semblable à celle du citron. *Citrinus, a.*

CITRON, s. m. Fruit du citronnier, de couleur jaune pâle, & qui est plein de jus. *Citron* aigre, *citron* doux. *Citrium malum.*

Il se prend aussi pour la couleur de *citron.* Tafetas *citron. Citrinus.*

It. Espéce de poire.

CITRONNAT, s. m. Confiture faite de peau de citron coupée en filets longs & menus. *Malum citreum sectile saccharo conditum.*

It. Dragée dans laquelle on enferme un morceau d'écorce de citron. *Mali citrei particula aurato saccharo circumtecta.*

CITRONNÉ, ÉE, adj. Qui sent le citron, où on a mis du jus de citron. *Citrinus.*

CITRONNELLE, s. f. Herbe fine & odoriférante que l'on appelle encore autrement *Mélisse.*

It. Liqueur appellée autrement Eau des Barbades. *Citronella.* Elle se fait avec de l'eau-de-vie & des écorces extérieures de citron bien mûres & séchées au soleil.

CITRONNIER, s. m. Arbre qui porte le citron. *Citrus. Malus Medica*, ou *Assyria.*

CITROUILLE, s. f. Sorte de plante cucurbitacée, qui jette plusieurs tiges longues, rampantes, couchées sur terre, & dont le fruit devient extrémement gros. *Citrullus.*

CITTA, s. f. Mot Italien, abrégé de *Civita.* Il sign. *ville, cité*, & nous le conservons en François dans quelques noms de lieux d'Italie. *Civitas. Città Vecchia*, c. à d. *ville vieille*, qui étoit autrefois la cap. de l'Isle de Malte. *Città di sole*, ou *ville du soleil*, dans l'Apennin entre Césène & Forli. *Città di castello*, ville Episc. de l'État de l'Église, sur le Tibre, capitale d'un Comté qui porte le même nom. Il y a trois *Città Nova*, l'une dans la Marche d'Ancône; l'autre dans la Marche Trévisane. La troisiéme sur la côte d'Istrie, dépend des Vénitiens.

CIV.

CIVADE, s. f. Poisson d'étang de mer, couvert

d'une croûte, qui est de têt mou, & grand comme le doigt.

Il sign. en Provence l'avoine que l'on donne aux chevaux, & vient de l'Espagnol *cevada*.

CIVADIERE, s. f. T. de Mar. C'est la voile du mât de beaupré qui est sur la proue. *Acelive ad proram mali velum*.

CIUDAD, s. f. Nom Espagnol, que nous disons en notre langue dans le nom de quelques lieux d'Espagne, ou des Indes, qui dépendent des Espagnols. Il sign. *cité*, & s'est formé du lat. *Civitas*. *Ciudad Real*, *civitas Regia*, Ville de la nouvelle Castille. *Ciudad Rodrigo*, *Rodericopolis*, ville Episc. du Roy. de Léon. *Ciudad de las palmas*, en lat. *civitas Palmarum*, ville cap. de la grande Canarie. *Ciudad de Iglesias*, en lat. *Ecclesiarum civitas*, dans la Sardaigne au midi. *Ciudad de los Reyes*, en lat. *Regum civitas*, ville d'Amér. sur la grande rivière Guatapory. *Ciudad del Rey Phelippe*, ville de la terre Magellanique, ainsi nommée à l'honneur de Philippe II. *Civitas Regis Philippi*.

CIVÉ, ou CIVET, s. m. Sauce & ragoût qu'on fait avec le dedans d'un liévre. Du Lat. *cepula*, ciboule, échalotte.

CIVERAGE, s. m. T. de Coût. Droit dû en quelques endroits aux Seigneurs, & payable en avoine.

CIVE, s. f. Petite piéce de verre taillée en rond dont on se servoit autrefois pour la fabrique des vitres. *Circulares vitri particulæ*.

CIVE, s. f. Petite herbe que l'on met dans les ragoûts. Ciboule. *Cepa*, *cepula*.

CIVETTE, s. f. Petit animal de la taille d'un chat ou d'une grosse fouine, dont on tire un parfum de même nom. *Feles odorata*, *zibetta*.

De l'Arabe *zibet*, ou *zebed*, qui sign. *écume*, parce que la liqueur qui sort de la *civette* est écumeuse en sortant, & fort blanche.

It. La liqueur épaisse & odoriférante qu'on tire de la *civette*.

C'est aussi un oiseau nommé plus communément *Chouette*.

It. Petite herbe odoriférante. Petite cive. *Cepa minor sectilis*.

CIVIDAL, s. m. CIVIDALE, s. f. Mot Italien. Ville d'Italie, nommée par les Latins *Forum Julii*, & cap. du Frioul.

CIVIÉRE, s. f. Sorte de petit brancard qui a quatre bras, & que deux hommes portent. *Brachiata crates*. On appelle *civiéres à cou*, celles sur lesquelles on porte des Reliques, des pains benis.

On dit prov. Cent ans banniére, & cent ans *civiére*, p. d. que toutes choses changent de nature, & que ce qui étoit élevé & estimé, devient bas & méprisable.

CIVIL, ILE, adj. Ce qui regarde la police, le bien public, le repos des Citoyens. *Civilis*.

Il se dit aussi des Loix qui sont établies en faveur de la société des hommes. Et particuliérement des Loix Romaines qu'on a reçues en plusieurs endroits de l'Europe, & est opposé au Droit Canon & au Droit Municipal & Coutumier. *Jus civile*. La Gascogne, le Languedoc, le Lyonnois, se régissent par le Droit *Civil*, qu'on nomme autrement le *Droit écrit*. A Paris on ne reçuit pas le Droit *Civil* comme une décision, mais comme une raison.

CIVIL se dit de la procédure ordinaire qu'on fait dans les procès pour le commerce & pour l'intérêt pécuniaire, & est opposé à *criminel*. Une partie *civile*, est celle qui poursuit un procès criminel pour son intérêt particulier. *Adversarius civile jus persequens*. Des conclusions *civiles*, sont des écritures qu'on fait pour demander des intérêts civils, des dédommagemens pour la partie offensée.

REQUÊTE CIVILE, est une voie de Droit, par laquelle on se pourvoit contre les Arrets des Cours Souveraines, ou contre les Sentences rendues par les Présidiaux au premier chef de l'Edit. *Libellus supplex ad impetrandum judicata litis novam disceptationem*.

On appelle *mort civile*, ce qui emporte un retranchement de la société *civile*, comme une condamnation aux galères perpétuelles, à un bannissement perpétuel, à mort par contumace, qui font qu'on ne regarde plus un homme comme citoyen : ou l'état de ceux qui ont fait des vœux dans les Monasteres. *Mors civilis*.

GUERRE CIVILE. Celle que se font entr'eux les peuples d'un même Etat, ou les Citoyens d'une même ville. *Bellum civile*.

CIVIL, sign. aussi, Courtois, honnête. *Comis*, *humanus*, *officiosus*, *officii plenus*, *civilis*.

CIVILEMENT, adv. D'une maniére civile. *Civiliter*.

Un homme est mort *civilement*, quand il est condamné à mort par contumace, aux galères perpétuelles, à un bannissement perpétuel, ou quand il a fait profession dans un Monastère.

It. Honnêtement. *Comiter*, *humaniter*, *officiosè*.

CIVILISATION, s. f. Acte de justice, jugement qui rend civil un procès criminel.

CIVILISER, v. a. Rendre civil & poli, traitable, sociable. *Aliquem ad omne officii munus instruere*.

En t. de Pal. Recevoir un criminel en procès ordinaire, ou rendre un procès civil de criminel qu'il étoit. *Causam à capitalium rerum tribunali ad cognitionis ordinaria judicium transferre*.

CIVILITÉ, s. f. Maniére honnête, douce & polie d'agir, de converser dans le monde. *Comitas*, *humanitas*, *civilitas*.

It. Complimens, actions, paroles civiles. *Salutatio*, *salus*. Faire ou recevoir des *civilités*.

It. Livre qui enseigne les régles de la *Civilité*. *Liber ad politam morum elegantiam*, *scitam urbanitatem erudiens*. On dit prov. d'un homme qui manque aux devoirs les plus ordinaires de la *civilité*, qu'il n'a pas lû la *Civilité puérile*.

CIVIQUE, adj. f. se dit des couronnes de chêne, qu'on donnoit autrefois à Rome à ceux qui dans la guerre avoient sauvé un citoyen dans une bataille, ou dans un assaut. *Corona civica*.

CIVITA, s. f. Mot Italien, que nous disons en françois dans des noms propres de lieu. Il sign. Ville. *Civitas*. *Città*. Petite ville de l'Etat de Venise dans le Bressan. *Cività Castellana*. Pet. ville de l'Etat de l'Eglise dans le Patrimoine de S. Pierre. *Cività Ducale*, ou *Reale*. Pet. ville Episc. de l'Abruzze ultérieure. *Cività di Penna*. Ville Episc. de la Calabre ultérieure. *Cività della Pieve*, en François, *Ville du peuple*. *Civitas Plebana*, Pet. ville Episc. du Pérugin dans l'Etat de l'Eglise. *Cività Vecchia*. Ville de l'Etat de l'Eglise dans le Patrimoine de S. Pierre. *Civitas vetus*.

CIVITELLE, s. f. Pet. ville d'Italie, dans l'Abruzze, au Roy. de Naples. *Civitella*.

C'est un dimin. formé du Lat. *Civitas*.

CIUN. Voy. CHIUN.

CIURAN, s. m. N. pr. d'hom. Cyprien. Ce mot s'est fait par corruption de *Cyprianus*.

C L A.

CLABAUD, s. m. Chien courant à grandes oreilles, qui se récrie mal-a-propos sur les voies. *Clamosus canis*.

On dit qu'un chapeau fait le *clabaud*, quand un de ses bords baisse plus d'un côté que d'autre. *Petasus ex altera parte pendens*.

CLABAUD, sign. aussi Sot, qui parle beaucoup & mal à propos. *Stolidus, ineptus*. Il est po.

CLABAUDAGE, s. m. Le bruit que font plusieurs chiens qui clabaudent.

CLABAUDEMENT, s. m. Voy. CLABAUDERIE.

CLABAUDER, v. n. Aboyer fréquemment, comme font les chiens clabauds. *Allatrare, oblatrare*.

Au fig. Crier, déclamer trop hautement, parler beaucoup, & ne dire rien de solide. *Clamare, clamitare*.

Il est aussi quelquef. a. & sign. Crier après quelqu'un. *Allatrare aliquem, alicui oblatrare*.

CLABAUDERIE, s. f. Criaillerie importune, cris fatiguans & ennuyeux. *Clamor*.

CLABAUDEUR, EUSE, s. Grand criailleur, qui fait bien du bruit pour peu de chose. *Clamator*.

CLABAUDIER. Voy. CLABAUDEUR.

CLACQUER. Voy. CLAQUER.

CLADOTERIES, s. f. pl. Fête qu'on célébroit dans le temps que les vignes se taillent. Du Gr. κλάδος, rameau.

CLAIE, s. f. Ouvrage de Vannier fait de branches d'osier entrelacées les unes dans les autres, servant à divers usages. *Crates*.

Ce mot a été fait *à claudendo*, fermer.

It. Grosse échelle de charpente attachée au cul d'une charrette, sur laquelle on traîne ceux qui ont été tués en duel, ou qui se sont défaits eux-mêmes.

CLAIMER, vieux v. act. Avouer, nommer. *Clamare*.

CLAIN, s. m. T. de Coût. Demande, clameur faite en Jugement.

CLAIR, AIRE, adj. Lumineux, éclatant, qui est plein de lumière, soit qu'il l'ait de lui-même, soit qu'il l'ait par emprunt. *Clarus, lucidus, rutilus*.

On dit aussi au subst. le *clair* de la Lune. *Luna lucida*.

CLAIR, se dit aussi des lumières élémentaires du feu, & des autres choses qui en participent. Le fagot fait un feu *clair*.

It. Qui reçoit beaucoup de lumière, & qui est opposé à *obscur*. Cet appartement est *clair*.

Il se dit encore des corps qui réfléchissent beaucoup de lumière : ce qui ne se fait que par ceux dont la surface est fort nette, fort polie. C'est en ce sens qu'on dit un teint *clair*, quand il est uni, vif & poli.

Il se dit au fém. sans subs. en parlant de plusieurs étoiles. La *claire* des Gardes dans l'épaule de la petite Ourse. La belle & *claire*, appellée *capella*, dans la chèvre du Chartier, entre l'étoile du Nord & Orion.

CLAIR-BRUN, se dit des cheveux d'un brun moins foncé. Et on dit d'une personne : C'est un beau *clair-brun*, une *claire-brune*.

On dit aussi, que le blanc est une couleur *claire*, parce qu'elle naît d'une réflexion de beaucoup de lumière. *Lucidus*.

CLAIR, en t. de Peint. & d'ouvrier en Tapisserie, se prend substantiv. & se dit des parties qui réfléchissent plus de lumière, qui sont composées de couleurs plus hautes, plus voyantes. *Lucidus color*.

CLAIR-OBSCUR, s. m. T. de Peint. C'est l'art de distribuer avantageusement les lumières & les ombres. C'est aussi un dessein qui n'est fait qu'avec deux couleurs, ordinairement de blanc & de noir, & quelquefois de jaune : ou un dessein qui n'est lavé que d'une seule couleur, ou dont les ombres sont d'une couleur brune, & les jours rehaussés de blanc. *Color lucidus obscuro ritè temperatus*.

CLAIR, sign. encore, ce qui n'est pas épais, serré, rempli de corps opaques qui empêchent le passage de la lumière. *Perlucens, perlucidus, rarus, raro ac tenui filo textus, rarus*. Les blés sont *clairs* dans les champs maigres. La gaze est la plus *claire* de toutes les étoffes.

On appelle du lait *clair*, la simple sérosité ou partie aqueuse du lait. Les pulmoniques sont en danger, quand ils crachent le sang tout *clair*, c. à d. de pur sang. Bouillie, colle trop *claire*, c. à d. pas assez épaisse. Ce potage est de l'eau toute *claire*, il n'y a point de suc de viande. *Limpidus, exsuccus*.

CLAIR, se dit aussi des corps qui donnent passage aux rayons de la lumière, & sign. diaphane, transparent. *Perlucidus*. Vin *clair*. Le temps est *clair*, quand il n'est point chargé de nuées.

Il se dit aussi de la voix & des sons aigus. *Clarus, limpidus*.

Au fig. Net & débrouillé, intelligible. *Clarus, dilucidus, enucleatus*. On dit que les affaires d'un homme sont *claires*, que son bien est *clair*, p. d. qu'elles ne sont point embrouillées. *Res planæ, non intricatæ*.

Esprit *clair*, c. à d. net & pénétrant. *Ingenium clarum, rutilum*.

CLAIR, se dit aussi quelquef. absol. & adverbial. Voir *clair*, c. à d. pénétrer dans le fonds des affaires. Entendre *clair*, p. d. à demi-mot. Il fait *clair*; p. d. il fait jour. *Lucescit*. Il parle haut & *clair*, c. à d. avec une voix grêle & aiguë. Il lui a dit cela *clair* & net; p. d. sans dissimulation.

Vin tiré à *clair*, c. à d. en bouteille jusqu'à la lie, ou celui de la mere goutte, avant qu'il soit pressuré. *Diffusum, dilutum vinum, amphoris reconditum*.

Prov. On dit de celui qui entreprend quelque chose au-delà de ses forces, qu'il n'y fera que de l'eau toute *claire*.

À CLAIR, TOUT À CLAIR. Façons de parler adverbiales, p. d. distinctement.

CLAIR, s. m. Il y a plusieurs Saints de ce nom. *Clarus*. Celui d'Aquitaine, Évêque & Martyr, est appellé *Clars*.

CLAIRAC. Voy. CLÉRAC.

CLAIRE, s. f. N. pr. de fem. *Clara*.

CLAIRE-SOUDURE, *claire-étoffe*, s. f. Les Potiers d'étain appellent de la sorte une espèce d'étain, composé de plomb & d'étain neuf.

CLAIREMENT, adv. D'une manière claire. *Perlucidè, nitidè*. On le dit au propre & au fig.

CLAIRET, ETTE, adj. dimin. Au masc. il ne se dit proprement que du vin rouge paillet. *Vinum rubellum, sanguineum*. En ce sens on dit qu'un homme est entre le blanc & le *clairet*; p. d. qu'il est entre deux vins. Et au fém. il se dit propre-

ment d'une eau-de-vie, où on a fait confire des cerises avec du sucre, & autres ingrédiens cuits au Soleil.

Clairet, s. m. T. de Jouaillier. Il se dit d'une pierre dont la couleur est trop foible.

Le Mont *Clairet* en Provence, près de Toulon.

CLAIRETS, ou CLÉRETS. Les *Clairets*. Abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux dans le Diocése de Chartres. *Abbatia de Claretis.*

CLAIRETTE, s. f. Espéce de Ratafia.

CLAIRETTES, s. f. pl. Religieuses de l'Abbaye des *Clairets.*

CLAIRE-VOIE, s. f. T. de Jardinage. Semer à *claire-voie*, c. à d. jetter la graine en terre le moins épais qu'il est possible.

Il se dit aussi des claies, manequins, & semblables ouvrages d'osier, quand les morceaux qui les composent laissent du jour entr'eux. *Laxum, laxè intertextum.*

On appelle aussi *claire-voie*, les barreaux de fer ou de bois que l'on met aux ouvertures des murailles d'un parc ou d'un jardin, pour jouir de la vûe de la campagne. *Clathri, clathra*, ou *clathrus, clathrum.*

Claire-voie. Voy. ENTREBAT.

CLAIRIÉRE, s. f. T. de Lingere. Il se dit des endroits des toiles mal faites & inégalement frappées, qui sont plus clairs que le reste.

It. Lieux dans les forêts qui sont dégarnis d'arbres, ou qui n'y sont guère touffus.

CLAIRON, s. m. Espéce de trompette qui a un son plus aigu que la trompette ordinaire. *Acutioris soni lituus, tuba.* Il ne se dit guère qu'en Poësie. Du Lat. *clarus*, à cause qu'il rend un son *clair.*

It. Jeu de l'orgue accordé à l'octave de la trompette, & qui, de même qu'elle, se termine par en haut en s'élargissant par l'endroit qu'on nomme le *pavillon. Tubulorum ordo soni acutioris.*

On appelle *clairon* sur la mer, un endroit du ciel qui paroît clair dans une nuit obscure. *Pars nebulosi cœli lucidior.*

On dit prov. d'une fille sage, & de ceux dont on connoît la fidélité : A bête sûre, ne faut point de *clairon.* Et dans cette phr. *Clairon* se prend pour *Clarine* Voy. ce mot.

CLAIRON, s. f. dimin. Petite fille nommée Claire.

CLAIR-RUISSEL, s. m. Monastère de l'Ordre de Fontevraut, dans le pays de Caux.

CLAIR-SEMÉ, ée, adj. Qui n'est pas bien serré, qui n'est pas près à près. Du blé *clair-semé.* On dit prov. que l'argent est *clair-semé* chez quelqu'un, p. d. qu'il n'en a guère. On dit fig. d'un livre où il y a quelques beaux traits, mais de loin à loin, que les beautés y sont *clair-semées.*

CLAIRVAUX, s. m. Petite ville de Champagne, dans l'Évêché de Langres, sur la riviére d'Aube. *Clara Vallis.* C'est aussi le nom d'une Abbaye fondée en ce lieu. *Claravallense Cœnobium.* C'est une des quatre filles de Citeaux.

Ce lieu fut ainsi appellé, à cause qu'il est difficile de trouver ailleurs une vallée mieux éclairée du Soleil.

CLAIR-VOYANCE, s. f. Discernement par lequel on voit la fin des choses, on en prévoit les conséquences. *Perspicacia, perspicacitas.* De *clare*, clairement, & de *video*, je vois.

CLAIR-VOYANT, ante, adj. Qui a l'esprit fin & pénétrant, qui découvre les choses obscures, qui prévoit les futures. *Perspicax, lynceus.*

CLAM, vieux s. m. Plainte, ajournement. C'est en Dauphiné, la citation ou cri public, que l'on fait d'un absent ou contumax.

It. Petit poids du Roy. de Siam. Il pése douze grains de riz.

CLAME, vieux s. f. Manteau de Pélerin. Du Lat. *chlamys.*

CLAMECI, s. m. Pet. ville de France dans le Nivernois sur la riviére d'Yonne. *Clameciacum, Clamiciacum.* C'est dans un fauxbourg de *Clameci* que réside l'Évêque de Béthléhem.

CLAMER, vieux v. a. Appeller, nommer. *Appellare, inclamare.* Du Lat. *clamare.*

Dans la prat. il signifioit autref. *publier*, comme on fait aux annonces publiques & proclamations. Il est encore en usage en Normandie, où il signifie, retirer à droit lignager, ou à droit féodal. *Reclamare.* On disoit autrefois *Clamer* droit, p. d. Prétendre & demander quelques droits. *Petere vindicias rei cujuspiam à Judice.*

CLAMESI, s. m. Acier commun qui vient du Limousin.

CLAMEUR, s. f. se dit très-peu au sing. Il sign. un grand cri, un cri public & tumultueux. *Clamor, clamores.*

Clameur de haro, est une complainte ou réclamation par laquelle on implore le secours de la Justice, contre la force & l'oppression d'autrui. *Appellatio ad Principem ad opem in lite ferendam.* Du Moulin l'appelle *Quiritatio Normannorum.* Voy. HARO.

Clameur au Ciel. Plainte autrefois contre les usurpateurs du bien d'autrui. *Clamor, querela, provocatio ad Deum ; expostulatio ad Deum, cœlestis auxilii*, ou *vindictæ inclamatio.*

Dans la Coût. de Normandie, La *clameur féodale*, & la *clameur lignagère*, sont la même chose que le retrait lignager. *Denuntiatio prærogativæ ad retinendum prædium gentilitium.*

CLAMEUSE, adj. f. Il ne se dit qu'en cette phr. Chasse *clameuse*, c. à d. celle qui se fait avec grand bruit. *Venatio clamosa.*

CLAMOUR, vieux s. m. Clameur, plainte, gémissement. *Clamor, planctus.*

CLAMP, s. m. Autrement, *gaburum, gemelle*, ou *jumelle.* T. de Mar. Piéce de bois qu'on applique contre un mât, ou contre une vergue, pour les fortifier, & empêcher que le bois n'éclate. *It.* Petite piéce de bois en forme de rouet, qu'on met au lieu de poulie dans une mortaise.

CLAMPONNIER, ou CLAPONNIER, s. & adj. m. Cheval *clamponnier*, c. à d. long jointé, qui a les paturons longs, effilés & trop plians.

CLAMYS, s. f. Vêtement militaire des Anciens, qui se portoit sur la tunique. *Chlamys.*

CLAN, s. m. T. de Charpent. Les *clans* sont les bouts des piéces de liures qui sont sous les portelos, pour attacher les rubords & bordages des batteaux foncets & autres.

CLAND, ou GLAND, s. m. T. de Parcheminier, Instrument de bois, qui sert à arrêter au haut de la herse les peaux de parchemin en cosse, ou en croûte, qu'on veut raturer avec le fer, sur le sommier.

CLANCULAIRE, s. m. & f. Nom d'une Secte d'Anabaptistes. *Clancularius, a.*

CLANDESTIN, ine, adj. Qui se fait secretement, en cachette, à l'insçu des parens, & contre la défense de la loi. *Clandestinus.* Mariage *clandestin*, qui se fait sans publication de bans, & hors de la

présence de son propre Pasteur. Assemblée *clandestine*.

CLANDESTINE, s. f. ou l'herbe cachée, ou l'herbe pour la matrice. *Clandestina.* Plante en partie cachée dans la terre. On l'emploie contre la stérilité.

CLANDESTINEMENT, adv. D'une maniére secréte & clandestine. *Clandestinè, clam, occultè, clanculùm.*

CLANDESTINITÉ, s. f. Ce qui rend une chose clandestine, le défaut de solemnités. *Vitium quod quid est clam, occultè contractum.*

CLAPET, s. m. T. de Méchan. Petite soupape qui se léve & qui se ferme par le moyen d'une simple charniére.

CLAPIER, s. m. Petits terriers, ou trous faits dans une garenne, où se retirent & où se cachent les lapins. *Structilis cuniculorum latebra, structile latibulum.* Du Gr. κλέπτω, *se cacher, se dérober*, ou du Lat. *clapa*, machine avec laquelle on prend les lapins.

On appelle aussi *lapins de clapier*, ceux qu'on nourrit dans un grenier, ou dans une petite cour. *Cuniculi domestici.* On les appelle autrement *mangeurs de choux*.

CLAPIER, en t. de Chir. sign. les différens sinus des fistules.

CLAPIR, v. n. Il se dit des lapins, & sign. faire un cri qui leur est naturel. *Gannire.* On dit aussi que le lapin se *clapit*, p. d. qu'il se blottit, qu'il se tapit, ou se cache dans un trou.

CLAPONNIER. Voy. CLAMPONNIER.

CLAQUE, s. f. Coup du plat de la main. *Palmæ percussio.* Il n'est guère d'usage qu'en cette phr. Une *claque* sur les fesses.

CLAQUES. Sandales que les femmes attachent avec des cordons par-dessus leurs souliers, pour les garantir de la crotte.

CLAQUE, s. m. Gros oiseau, de bon goût, de la grosseur d'un mauvis, & à peu près de même plumage.

CLAQUEBOIS, s. m. Instrument de Musique assez grossier, composé de 17. bâtons, dont le premier est cinq fois plus petit que le dernier : les autres diminuent à proportion. Son coffre est un parallélogramme, qui a 17. touches sur son clavier.

CLAQUEDENT, s. m. T. d'injure & de mépris, qui se dit d'un gueux, d'un misérable qui tremble de froid. *Mendicus, mendicabulum.* Il est très-bas.

It. Braillard, qui ne fait que parler sans sçavoir ce qu'il dit.

De *claquer*, & Dent.

CLAQUEMENT, s. m. Bruit que font les choses qui claquent, comme les dents, les mains, &c. *Dentium, manuum, &c. crepitus.*

CLAQUEMURER, v. a. T. pop. Enfermer en une prison étroite, enfermer dans un Cloître. *Includere, coërcere.*

CLAQUE-OREILLE, s. m. T. bas & pop. Chapeau dont les bords sont pendans, ou celui qui le porte.

CLAQUER, v. n. Frapper l'air d'une maniére à faire un bruit aigu & éclatant. *Claquer* des mains. *Manibus plaudere.* Les dents *claquent* par la peur, ou par le frisson. *Concrepare dentibus.* Un fouet qui *claque* bien.

On dit au fig. Faire *claquer* son fouet; p. d. faire valoir son autorité, son crédit.

CLAQUET, ou CLIQUET, s. m. Petite latte qui sert à la trémie d'un moulin, qui est en perpétuelle agitation, & qui fait beaucoup de bruit. *Molendinarium crepitaculum.* On dit pop. d'un babillard : La langue lui va comme un *claquet* de moulin.

CLAQUETER, v. n. Ce verbe se dit par Onomatopée, pour exprimer la maniére de crier de la cigale.

CLARE, s. f. Ville d'Irlande, dans la Province d'Ulster, cap. d'un Comté du même nom. *Clara.*

It. Bourg d'Angleterre, dans la Prov. de Suffolck, avec titre de Duché.

CLARENCE, s. f. Ville de la Morée, autref. cap. d'un Duché de même nom. *Clarencia.*

CLARÉNIN, s. m. Frere Mineur *Clarénin.* Religieux d'une Réforme de l'Ordre de S. François. *Clareninus.*

CLARIEN, adj. m. Surnom d'Apollon, qui avoit un Oracle à Claros en Ionie près de Colophon. *Clarius.*

CLAIRIÉRE. Voy. CLAIRIÉRE.

CLARIFICATION, s. f. L'action par laquelle on rend une liqueur claire. *Diluendi ratio.*

CLARIFIER, v. a. T. de Chym. Rendre claire une liqueur qui est trouble. *Liquorem diluere.*

CLARIGATION, s. f. T. de Droit qui n'est point usité. Sommation haute & claire que l'on fait à un ennemi pour lui demander satisfaction des injures qu'on a reçues. *Clarigatio.*

CLARINE, s. f. Sorte de petite clochette qu'on pend au cou des vaches qui paissent dans les forêts. *Vaccinum tintinnabulum.*

CLARINÉ, ÉE, adj. T. de Blâs. qui se dit des animaux garnis d'une clochette, ou campane. *Tintinnabulum suspensum è collo gestans.*

CLARISSE, s. f. Religieuse du second Ordre de S. François, instituée par Sainte Claire. *Clarissa, Monialis S. Claræ.* On les appella d'abord Pauvres Dames, & ensuite Damianistes.

CLARISSIME, adj. m. & f. superl. Très-illustre. *Clarissimus.* Titre d'honneur qui se donnoit autrefois à tous les Consulaires, Gouverneurs de Provinces, aux Correcteurs & aux Présidens, excepté celui de Dalmatie, qui avoit le titre de Très-Parfait. *Perfectissimus.*

CLAROS, s. f. Isle de la mer Égée, consacrée à Apollon, sur la côte de l'Asie ; on l'appelle aujourd'hui *Camalo.*

It. Ville d'Ionie consacrée à Apollon.

CLARS. Voy. CLAIR.

CLARTÉ, s. f. Lumiére, éclat. *Claritas, splendor, fulgor.*

On dit, Apporter de la *clarté* ; p. d. apporter de la chandelle, ou quelque autre chose qui éclaire. *Lumen, lucem afferre.*

It. Transparence : & se dit du verre. *Corpus pellucidum, translucidum, translucens.*

Il se dit fig. de la netteté de l'esprit. *Perspicuitas.*

On dit poëtiquement, Commencer à voir la *clarté*, la *clarté* du jour, p. d. naître : &, Jouir de la *clarté* du jour, p. d. vivre.

CLAS, s. m (Prononc. l'*a* long sans faire sentir l'*s*.) Son de cloche qu'on tinte, lorsqu'une personne vient d'expirer, ou pendant qu'elle est à l'agonie. *Funebris campani æris sonus*, ou *pulsatio*, *Ferale classicum.* À Reims on l'appelle *l'Abbé mort*, par corruption pour, *l'Aboi de la mort*, parce qu'autrefois on commençoit à sonner dès l'agonie. Ce mot est seulement usité en quelques provinces. De κλαίω, je pleure ; ou de κλάζω, je crie. On dit quelquefois *glas.* On disoit autrefois, un grand *glas*

glas de chiens, p. d. un grand bruit de chiens, d'où apparemment est venu le mot de *glapir*. On a dit aussi *Glais*.

CLASSE, f. f. Distinction de personnes, ou de choses, pour les ranger selon leur mérite, ou leur valeur, ou leur nature. *Classis*.

Il se dit aussi des distinctions qu'on fait entre des écoliers qu'on distribue en diverses salles, selon leur capacité. *Classis*, *schola*, *auditorium*. Les salles sont aussi appellées *Classes*. *It*. Le corps des écoliers. Toute la *Classe*. *It*. L'étude qu'on fait pendant qu'on est au Collége. *Studiorum curriculum*. Durant mes *Classes*; c. à d. pendant que j'étois au Collége. *It*. Le temps que les écoliers sont assemblés pour prendre la leçon. A la fin de la *Classe*. Les basses *Classes*, Celles où l'on commence ses études. On appelle l'ouverture des *Classes*, lorsque les écoliers rentrent en *Classe* après les vacances. Ouvrir une *Classe*. Commencer à faire des leçons dans un lieu où l'on n'en faisoit pas encore.

CLASSIQUE, adj. m. & f. Qui ne se dit guère que des Auteurs qu'on lit dans les classes, dans les écoles, ou qui y ont grande autorité. *Classicus*.

CLATIR, ou GLATIR, v. n. T. de Vén. qui se dit quand le chien, poursuivant la perdrix ou le liévre, redouble son cri, & semble avertir ou demander secours. *Clamitare*.

CLAVAIRE, f. m. Gardien des titres de la Chambre des Comptes. *Tabularii ad rationum regiarum euram pertinentis custos*. *It*. Trésorier de France.

C'est aussi celui qui avoit autrefois la garde des clefs d'une ville. *Clavarius*.

CLAUDE, f. m. N. pr. d'hom. *Claudius*.

On appelle les Boneteurs, les dupes de *S. Claude*; c'est un t. de filous.

On dit prov. C'est un *Claude*; c. à d. un sot, un imbécille, tel qu'étoit l'Empereur de ce nom. Quand on refuse d'accepter quelque proposition déraisonnable, on dit, Je ne suis pas si *Claude*.

La Congrégation de S. *Claude* est une Congrégation de l'Ordre de S. Benoît, dont le Chef-lieu étoit l'Abbaye de S. *Claude* en Bourgogne. Elle se nomma autrefois la Congrégation de S. Oyen & de Condat. On a fait un Evêché de cette Abbaye.

CLAUDE, f. f. N. pr. de femme. *Claudia*.

CLAUDIA, f. f. N. pr. de fem. que nous conservons en notre Langue dans sa forme latine, quand nous parlons des anciennes Dames Romaines qui l'ont porté. *Claudia*.

La famille *Claudia*, ou *Clodia*. *Claudia gens*. Quelques Auteurs disent, la famille des *Claudes*.

CLAUDIANISTE, f. m. & f. Nom de secte. *Claudianista*. C'étoient des Donatistes qui firent bande à part.

CLAUDICATION, f. f. Boitement, l'action de boiter, la démarche d'un boiteux. *Claudicatio*.

CLAUDINE, f. f. Nom de fille, dont le patron est S. Claude.

CLAUDIUS, f. m. N. pr. d'hom. *Claudius*. On retient ce nom latin en notre Langue, quand on parle des anciens Romains, excepté pour les deux Empereurs qui l'ont porté, & que nous nommons *Claude*: sçavoir, *Claude*, fils de Drusus, & *Claude* le Gothique.

CLAUDON, f. f. N. de femme, qui est équivalent à *Claude*, *Claudine*.

CLAVEAU, f. m. Maladie contagieuse des brebis & des moutons. *Sacer ignis*. On la compare à la petite vérole.

De *clavel*, qui signifioit autrefois un *clou*, parce que les bêtes qui en meurent sont couvertes de taches comme des clous.

En t. de Maçonn. il se dit des pierres qui servent à faire des voûtes plates ou quarrées. *Cunei*. *Claveau* à crossette, est celui dont la tête retourne avec les assises de niveau pour faire liaison. De *clavis*, clef.

CLAVELÉ, ÉE, adj. Qui a le claveau, pestiféré. *Pestilens*, *pestifer*.

CLAVELÉE, f. f. Voy. CLAVEAU, Maladie.

CLAVESSIN, ou CLAVECIN, f. m. Instrument de Musique dont les touches font mouvoir des sautereaux qui frappent un double rang de cordes de métal. *Organum majus fidibus intentum*, *Grave cymbalum*. Il y a des *Clavessins* à un simple clavier, & d'autres à deux claviers. *Clavessin* à ravalement. Voy. RAVALEMENT. *Clavessin* organisé, est celui dont le clavier fait jouer une petite orgue.

CLAVETTE, f. f. Petit morceau de fer pointu & plat, qui sert à entrer dans le trou d'une cheville, pour l'arrêter. *Clavicula*.

Les Imprimeurs appellent *clavettes*, ce qui leur sert à monter & à descendre le grand sommier de leur presse.

Dans les Arts, *clavette* a une signification générale, & veut dire, ce qui sert à tenir ferme quelque chose.

CLAVICULE, f. f. T. d'Anat. Il se dit de chacun des deux petits os qui ferment la poitrine par en haut. *Clavicula*. Ils servent à affermir l'omoplate avec le sternum & le bras. Il n'y a que l'homme & le singe qui aient des *clavicules*.

En t. de Conchyl. c'est la partie pyramidale, extérieure & intérieure d'une coquille tournée en spirale.

It. Petite clef. La *Clavicule* de Salomon. Titre d'un méchant livre que quelques Cabalistes attribuent faussement à Salomon.

CLAVIER, f. m. Ce qui sert à porter & à joindre plusieurs clefs ensemble, de peur qu'elles ne s'égarent. *Armilla clavicularia*, *clavlarium*.

It. La partie antérieure d'une orgue, d'un clavessin, d'une épinette, composée de 48. ou 49. touches ou marches, par le moyen desquelles on fait résonner ces instrumens. Il a été ainsi nommé, à cause qu'il contient toutes les clefs de la Musique.

CLAVIER, est aussi une dignité des Ordres militaires. C'est celui qui a la clef du trésor commun. *Claviger*. Il a autrefois signifié, Garde du fisc ou trésor public.

CLAUPORTE. Voy. CLOPORTE.

CLAUSE, f. f. Article, stipulation particuliére qu'on fait dans un contrat; charge ou condition qu'on impose dans un testament. *Caput*, *clausula*. Presque tous les baux des maisons de la ville se font avec la clause des six mois, c. à d. de résolution, en avertissant six mois devant. Un bail sans *clause*, est un bail sans cette condition.

Il se dit aussi des conditions portées par des bulles, provisions, ou autres titres qui sont des charges & des conditions qu'on y appose.

CLAUSE *dérogatoire*, *pénale*, *codicillaire*, *résolutoire*. Voy. chacun de ces mots en sa place.

CLAUSION, f. f. T. de Pal. aujourd'hui hors d'usage. Appointement de cause.

CLAUSOIR, f. m. T. de Maçonn. Petit carreau ou boutisse, qui ferme une assise dans un mur continu, ou entre deux pieds droits. *Muri aut fornicis clausula*.

CLAUSTRAL, ALE, adj. Qui appartient au cloître,

qui regarde le cloître. *Cœnobiticus*. Le Prieur *Claustral*, est celui qui gouverne des Religieux. Du lat. *claustrum*, cloître, qui vient de *claudo*, je ferme. On appelle offices *claustraux*, plusieurs offices qui étoient autrefois dans les Abbayes ou Prieurés, & qui sont devenus depuis des titres de Bénéfices, dont la plûpart sont réunis à la mense des Religieux.

Freres Mineurs *claustraux*. Ce nom a été donné en Espagne à quelques Religieux de S. François du corps des Conventuels.

CLAVUS. T. lat. Clou. C'étoit une bande de pourpre plus ou moins large, selon la dignité des personnes, & qui étoit en usage chez les Romains, d'où est venue la différence de la Tunique *Angusticlavia*, & *Laticlavia*. Cet ornement étoit ainsi appellé, parce qu'il étoit semé de petites plaques rondes d'or ou d'argent, semblables à des têtes de clou.

CLAYER, f. m. Claie, grosse claie. *Crates*, *clathrum*.

CLAYON, f. m. Ouvrage d'ozier fait en rond, dont se servent les Pâtissiers pour porter leurs pâtisseries. On s'en sert aussi pour faire égoutter des fromages. *Crates*.

CLAYONNAGE, f. m. Assemblage fait avec des pieux & des branches d'arbre, pour soûtenir des terres.

CLAZOMÉNE, f. f. Ville ancienne d'Ionie, dans l'Asie mineure, entre Smyrne & Chios. *Clazomenæ*. Elle s'appella ensuite *Gryna*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit village.

CLE.

CLÉCHÉ, ÉE, adj. T. de Blâs. Ouvert à jour, ou percé en façon de la piéce qui charge l'Écu. *Claviculatus*, *foratus*.

CLÉDONISME, f. m. Divination qui se tire des paroles que l'on prononce. De κλεδὼν, *bruit*. On bien, Divination qui se fait par le moyen des oiseaux; κλεδὼν, signifiant oiseau.

CLEF, f. f. (Prononc. *Clé*.) Instrument de fer ou d'acier percé & fendu, ensorte qu'il réponde aux ouvertures & aux gardes d'une serrure, pour en faire mouvoir le ressort qui la fait ouvrir & fermer. *Clavis*, formé du gr. κλεὶς.

Les *clefs* Laconiques étoient semblables à celles dont nous nous servons aujourd'hui avec trois simples dents, qui faisoient la figure d'un E. Une autre *clef* nommée Βαλανάγρα, étoit faite en vis, à laquelle une espéce de verrou, qu'on mettoit aux portes, servoit d'écrou. C'est à-peu-près ce qu'on appelle aujourd'hui une fiche.

FAUSSE-CLEF, est une *clef* qu'on a contrefaite pour ouvrir une chambre ou un coffre, à l'insçu de son maître. *Clavis adulterina*.

Une *clef* faussée, ou forcée, c'est une *clef* qu'on a gâtée, ou rompue, en voulant la tourner avec trop de violence. *Clavis corrupta*, *vitiata*, *rupta*. Cela est sous la *clef*, c. à d. enfermé.

Présenter les *clefs*, c'est faire un acte de soûmission, d'obéissance aux Souverains, quand ils entrent dans leurs villes; ou aux Conquérans quand ils se présentent devant celles des ennemis, ou aux Gouverneurs & aux Grands qu'ils y envoient en leur nom. *Claves offerre*, *exhibere*.

On appelle Gentilshommes de la *Clef d'or*, certains grands officiers de la cour de l'Empereur ou du Roi d'Espagne, qui ont droit d'entrer dans la chambre de ces Princes, & qui portent une *clef d'or* à leur ceinture.

CLEF, sign. aussi un instrument qui n'a qu'un trou quarré, qui sert à faire mouvoir des vis, des roues, des pignons, des chevilles. *Clavicula*. La *clef* d'un lit, d'une carabine, d'un pistolet, pour en bander le ressort; la *clef* d'une montre, d'une épinette, d'un clavessin, pour l'accorder & en tourner les chevilles. La *clef* du robinet d'une fontaine.

On appelle aussi *clef*, certaine languette mobile qui sert à boucher les trous des flûtes, & des autres instrumens semblables, sur lesquels on l'applique. *Clavulus*.

En Archit. la *clef* d'un arc, d'une voûte, est la pierre du milieu qu'on met au haut d'une voûte, qui étant plus étroite par en bas que par en haut, presse & affermit toutes les autres. *Testudinis conclusura*. Voy. le D. de Tr.

La *clef* d'un pressoir, est la vis qui le fait mouvoir & qui le tient ferme. *Cochlea*, *fibula*. *Clefs* d'une poutre, sont les chevilles de fer que l'on met au bout de la poutre pour la tenir plus ferme dans le mur.

En t. de Mar. c'est une grosse cheville de bois qui joint un mât avec l'autre vers les barres de hune, & qu'on ôte à chaque fois qu'il faut amener le mât. *Clavus ligneus*. On appelle aussi *clef*, un bout de cable qui tient un vaisseau par l'arrière, quand on le veut mettre à l'eau.

CLEF, ou *Pas-d'âne*. T. d'Horlog. Piéce qui tient une grande roue jointe contre un des bouts d'un cylindre d'une pendule à secondes, ou d'une roue de cadran contre son canon, pour qu'elle soit ferme à tourner.

CLEF, en t. de Cordonnier, est un morceau de bois qu'on fourre dans une forme brisée pour élargir le soulier. *Clavus ligneus*. On l'appelle *clef* de forme.

En t. de Blâs. on dit des *clefs* en pal ou en sautoir, couchées ou adossées, selon que les pannetons sont disposés. *Claves in palum*, *in decussim positæ*, *claves obversæ*.

CLEF, se dit au fig. des villes fortifiées qui sont sur une frontiére, dont la prise donne entrée aux ennemis dans le Royaume. *Claustra*.

CLEF, se dit aussi de la Jurisdiction Ecclésiastique. *Potestas clavium*. Le Pape a la puissance des *clefs*, d'ouvrir & fermer le Paradis, de lier & de délier.

Les *Clefs* de la Septuagésime. Voy. CHAIRE de S. Pierre.

CLEF, se dit fig. des principes qui donnent la facilité d'entrer en quelque connoissance plus haute: *Clavis*. La Grammaire est la *clef* des Sciences, la Logique de la Philosophie. C'est en ce sens qu'on a donné le titre de *clef* à plusieurs Livres. La *clef* de l'Art de Raimond Lulle, &c.

En t. de Polygraphie & de Stéganographie, c'est l'Alphabet d'un chiffre, qui est secret & commun entre celui qui écrit la lettre, & celui qui la déchiffre. C'est presque en ce sens qu'on dit qu'un homme a la *clef* d'une affaire; p. d. qu'il en a le secret, la conduite, qu'il en est le maître. Avoir la *clef* d'un Auteur, d'un Roman, d'un livre dont on a déguisé les noms, quand on a les noms véritables, ou l'explication de plusieurs endroits obscurs.

En t. de Mus. c'est une marque qu'on met au commencement des réglets, qui sert à faire connoître l'intonation & le nom des notes par rapport à leur position, *Notarum musicarum index*.

Les trois clefs de la Musique sont : *G*, *re*, *sol* : *C*, *sol*, *ut* : *F*, *ut*, *fa*. Celle de G est affectée aux dessus, ou voix aiguës : celle de F, aux voix graves ou basses : celle de C, aux voix ou parties du milieu. Petite *clef*, c'est la *clef* de F, quand elle est sur la troisiéme ligne, qui est celle du milieu ; quand elle est sur la quatriéme, on l'appelle grande *clef*. Dans le plain-chant on ne se sert que de la *clef* de C, & de celle de F.

CLEF DE MEUTE, en t. de Vénerie, se dit des meilleurs chiens qui servent a redresser les autres. *Canes caeterorum duces.* En ce sens on le dit au fig. de ceux qui dans des compagnies entraînent les autres à leur parti.

On dit fig. qu'un garçon a la *clef* de ses chausses, quand il n'est plus en âge d'avoir le fouet. Avoir la *clef* des champs, c'est être en liberté.

On dit aussi de ceux qui ont pris des précautions inutiles pour quelque chose. Vous en avez la *clef*, & nous en avons la serrure. Laisser ses *clefs* en Justice, p. d. faire cession : car en ces occasions, on laissoit sa ceinture & ses *clefs* à l'audience. On dit qu'une veuve a mis les *clefs* sur la fosse de son mari ; p. d. qu'elle a renoncé à la communauté, parce que c'étoit autrefois avec cette formalité qu'elle y renonçoit. La *clef* d'or passe par-tout, ouvre tout, p. d. qu'avec de l'argent on vient à bout de tout.

CLÉMATIS. Voy. PERVENCHE.

CLÉMATITE, s. f. Plante sarmenteuse, dont il y a plusieurs espéces. *Clematitis.* De κλῆμα, *palmes*, *virga*. Celle qu'on pourroit appeller *Clématite* ordinaire, est connue sous le nom d'*herbe aux gueux*. Voy. ce mot.

CLÉMENCE, s. f. Vertu de Souverain, ou de Supérieur, qui le porte à traiter humainement les vaincus, ou à modérer les peines des criminels. *Clementia.* Il se dit principalement de Dieu.

Les Anciens avoient fait une divinité de la *Clémence*.

C'est aussi un n. pr. de fem. *Clementia.*

CLÉMENT, ENTE, adj. Qui a coûtume de pardonner, & de traiter doucement ceux qui sont à sa discrétion. Ce mot ne se dit point au fém. *Clemens.*

It. N. pr. d'hom. *Clemens.*

CLÉMENTIN, s. m. Religieux Augustin, qui apres avoir été neuf ans Supérieur, cesse de l'être, & vit particulier : ce qui a été ordonné par un Pape nommé *Clément*.

CLÉMENTIN, INE, adj. formé du nom propre Clément. Qui appartient à Clément. *Clementinus*, *a*, *um*.

CLÉMENTINE, s. f. Garder la *Clémentine*, chez les Augustins. Voy. CLÉMENTIN.

It. Bulle de Clément IV. portant des réglemens pour l'Ordre de Cîteaux. *Clementina.*

CLÉMENTINES, s. f. pl. Partie du Droit Canon composée des Constitutions du Pape Clément V. & des canons du Concile de Vienne, publiée par Jean XXII. en 1317. *Clementinae.*

CLENCHE, s. f. T. de Serrurier. Le loquet, ou le battant d'une porte. *Pessulus.*

CLÉOBIEN, ENNE, s. Nom de secte, dont le chef fut Cléobius. *Cleobianus*, *a*.

CLÉOMÈDES, s. m. Une des taches de la Lune.

CLÉOPHÉ, s. f. Marie *Cléophé* étoit mere de Saint Jacques le Mineur, premier Évêque de Jérusalem. On prétend qu'elle fut mariée deux fois, d'abord à Alphée, dont elle eut S. Jacques, & puis à Cléophas, d'où le Vulgaire la nomme parmi nous Marie *Cléophé*, au lieu de Marie femme de Cléophas.

CLEPSYDRE, s. f. Horloge qui mesure le temps par la chûte d'une certaine quantité d'eau. *-dra.* Il s'en est fait aussi avec du mercure. Les *Clepsydres* furent inventées sous les Ptolomées, Rois d'Égypte. De κλέπτω, *abscondo*, & ὕδωρ, *aqua*.

It. Vaisseau de terre dans lequel il se fait un jet d'eau par un artifice semblable à celui de la fameuse fontaine inventée par Hiéron.

CLER, ÈRE, adj. Voy. CLAIR, AIRE. *Cler* autref. signifioit aussi Illustre, glorieux, insigne, comme en Lat. *Clarus.*

CLER, s. m. N. pr. d'hom. *Clerus*, *Licerius*, *Lecerus*, *Luceres.*

CLÉRAC, ou CLAIRAC, s. m. Ville de France dans l'Agénois, sur le Lot. *Clariacum.*

CLÉRAC, par antonomase, se dit d'un tabac qui croissoit dans le territoire de la ville de *Clérac*, & qui s'y fabriquoit. *Clariacense tabacum.*

CLÉRAGRE, s. f. T. de Faue. Maladie qui vient aux ailes & pennages des oiseaux de proie. *Morbus accipitrum alis increscens.*

CLERC, s. m. (Le *c* final ne se prononce point.) Ce mot signifioit autrefois *sçavant*. *Doctus*, *peritus*, *literatus*. Les Officiers des Comptes ont été créés sous le titre de *Clercs des Comptes*. On donnoit ce nom en général à tous ceux qui faisoient profession de science, ou qui sçavoient manier la plume, & sur-tout aux Ecclésiastiques. C'est en ce sens qu'on dit encore, C'est un homme habile, & un grand *Clerc*.

Ce mot & ses dérivés viennent de κλῆρος, *Clergé*, *sort*, *héritage*, parce que le sort & le partage des *Clercs* ou des Ecclésiastiques, est de s'attacher au service de Dieu. La première origine de cette expression vient de l'ancien Testament, où la Tribu de Lévi est appellée le partage, l'héritage du Seigneur, κλῆρος, & Dieu est appellé réciproquement son partage, parce que cette Tribu vivoit des offrandes que l'on faisoit à Dieu.

CLERC, étoit autrefois un jeune Gentilhomme qui apprenoit les exercices militaires. *Tiro ac rudis in re militari.*

C'est aujourd'hui celui qui est destiné à l'État Ecclésiastique, & qui en a pris au moins le premier caractère, c. à d. la tonsure. *Clericus.* Un *Clerc* tonsuré.

Il se prend plus généralement pour tous ceux qui sont de l'État Ecclésiastique, depuis les tonsurés jusqu'aux Prélats. Une charge de Conseiller *Clerc*, est celle qui ne peut être possédée que par un Ecclésiastique. Le Pré aux *Clercs* de Paris, où les écoliers de l'Université prenoient leurs récréations.

On a appellé aussi *Clercs*, plusieurs petits Officiers des Maisons Royales, comme *Clercs* de Cuisine, &c. Ce nom est demeuré seulement aux *Clercs* d'office, qui sont les petits Controlleurs.

On appelle *Clerc* de Chambre, *Clericus camerae*, un Prélat Officier de la Chambre Apostolique.

CLERC ACÉPHALE. Au sixiéme siécle, on donna ce nom aux *Clercs* qui ne voulurent pas vivre en communauté avec l'Évêque.

CLERCS Réguliers, Ministres des Infirmes. Voy, MINISTRE.

Clercs Réguliers de la Mere de Dieu. Congrégation dont la fin principale est d'enseigner la Doctrine Chrétienne, & qui fut fondée à Lucques.

Clercs Réguliers Mineurs. Congrégation ainsi nommée parce qu'elle fut approuvée par Sixte V. qui avoit été frere Mineur.

Clercs Réguliers de S. Mayeul. Voy. SOMASQUE.

Clercs de S. Paul. Nom que portérent les Barnabites.

Clerc de la vie commune. Congrégation de Chanoines Réguliers, nommés aussi *Freres de la vie commune*. *Clericus*, ou *frater vitæ communis*.

Clerc, en t. de Pal. est une espéce de Commis, ou de Scribe, qui écrit chez les Gens de Justice ou de Pratique. *Scriba*. Maître *Clerc*. *Primarius scriba*. Les petits *Clercs* sont les Copistes.

Il se dit aussi des Commis pour faire les affaires & les courses nécessaires dans les Communautés. *Præpositus*, *præfectus societatis cujusvis negotiis*.

Clerc du Guet, en t. de Mar. est celui qui a soin d'assembler le guet sur les ports de Mer & sur les côtes. *Præfectus vigilum*.

Clerc, se dit aussi en ces phr. Faire un pas de *Clerc*, p. d. faire une fausse démarche, une faute par ignorance. On appelle *vice de Clerc*, une faute d'écriture qu'on ne peut pas imputer à celui qui a dressé ou fait l'acte. Compter de *Clerc* à Maître, c. à d. compter seulement de ce qu'on a reçû & déboursé, sans être responsable d'autre chose: (& en cette phr. le c final se prononce.) Parler latin devant les *Clercs*.

CLERCELIER, vieux s. m. Geolier. *Carceris custos*.

CLERGÉ, s. m. L'assemblée, ou le corps des Ecclésiastiques. *Clerus*, *cleri sacer ordo*. Le *Clergé* Régulier est celui qui comprend tous les Religieux: le Séculier tous les autres Ecclésiastiques qui ne sont pas Religieux. Les rentes du *Clergé* sont des rentes que le *Clergé* a constituées sur les décimes.

Il se dit aussi du Corps particulier des Ecclésiastiques qui sont attachés à une Église.

Autrefois sous le nom de *Clergé* étoient compris tous les Officiers de Justice; parce que le nom de *Clerc* se donnoit à tous ceux qui avoient de la littérature.

CLERGEOT, s. m. Petit Clerc. On a aussi écrit *Clergeau* & *Clergeon*.

CLERGESSE, s. f. Lingère qui a soin des affaires de la Communauté. Ce mot signifioit autrefois *sçavante*; & l'on a dit aussi *Clergeresse*.

CLERGIE, vieux s. f. Science, doctrine. *Scientia*, *doctrina*, *litteratura*. De-là vient ce vieux prov.ᵉ une poignée de bonne vie mieux vaut qu'un muid de *clergie*. On appelloit autrefois *Clergie* de la ville de Paris, la Prévôté des Marchands & l'Échevinage. On a dit autrefois *Clergise* pour *Clergie*.

CLERI, s. m. Petite ville de France proche d'Orléans du côté de la Sologne. *Clariacum*.

CLERICAL, ale, adj. Qui appartient aux Clercs, aux Ecclésiastiques. *Ecclesiasticus*. La tonsure, la couronne *cléricale*: fonctions, immunités *cléricales*.

CLERICALEMENT, adv. À la maniére & selon le devoir des Clercs. *Clericorum more*.

CLÉRICAT, s. m. L'office de Clerc de la Chambre Apostolique.

CLÉRICATURE, s. f. Engagement dans l'Église, & dans la profession Ecclésiastique. *Vita Ecclesiastica*.

CLÉRION, vieux s. m. Clerc d'Église.

CLERMONT, s. m. Ville de France, cap. de l'Auvergne, avec un Évêché suffragant de Bourges. *Arverna civitas*, *Augusto-Nemetum Arvernorum*, *Claromontium*.

Clermont en Beauvaisis. *Clermont en Argonne*, ville du Duché de Bar, dans le Verdunois, avec titre de Comté. *Clermont*, ville de Franche-Comté sur le Doux. *Clermont de Bas*, ville de l'Agénois. *Clermont de Lodeve*, ville de Languedoc. *Clermont* en Dauphiné, bourg considérable, qui donne son nom à l'illustre Maison de *Clermont*. *Clermont*, bourg d'Anjou. *Clermont*, bourg de Savoie dans le Génevois.

Clermont, ou *Clermont-Ferrand*, Cour des Aides pour l'Auvergne.

CLERMONTOIS, oise, s. Qui est de Clermont; habitant, citoyen de Clermont. *Claromontanus*. Il ne se dit plus.

CLÉROMANCE, s. f. Sorte de divination, qui se fait par le jet de dez, ou d'osselets, dont on considére les points ou les marques. *-tia*. De κλῆρος, *sort*, & μαντεία, divination.

CLE-VAUX. Voy. CLAIRVAUX.

CLÉSIDE, s. m. Peintre Grec.

CLET, s. m. N. pr. d'hom. *Cletus*. Ce mot est la même chose qu'*Anaclet* abrégé.

CLÉVES, s. f. Ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, cap. du Duché de même nom, & sujette au Roi de Prusse. *Clivia*.

CLÉVOIS, oise, s. Qui est de Cléves. *Cliviensis*. Il vaut mieux dire, habitant de Cléves.

CLI.

CLIBANAIRE, s. m. Nom Lat. d'une ancienne milice, & Cavalerie Persanne. Cuirassier Persan. *Cataphractarius*, *Clibanarius*. Les Anciens Persans appelloient *four*, *Clibanus*, ce que nous appellons *cuirasse*.

CLIDOMANTIE, s. f. Espéce de divination, qui se faisoit autrefois par des clefs. *Clidomantia*. De κλεὶς, κλειδὸς, *clef*, & μαντεία, *divination*.

CLIENT, ente, s. C'étoit chez les Romains celui qui se mettoit sous la protection d'un puissant Citoyen, lequel s'appelloit par cette relation *patronus*, patron. *Cliens*.

Il sign. maintenant un plaideur qui a mis sa cause entre les mains d'un Avocat, ou d'un Procureur, pour la défendre. Il se dit aussi des Parties à l'égard de leurs Juges.

CLIENTELE, s. f. Protection que les grands Seigneurs de Rome donnoient aux pauvres citoyens. *Clientela*.

Les Avocats & les Procureurs se servent de ce mot, en parlant des Parties dont ils sont chargés de défendre les intérêts.

CLIFOIRE, s. f. Espéce de seringue faite d'un morceau de sureau. On en ôte la moëlle, on le bouche par un bout d'un morceau de bois qui a un petit trou au milieu, on y met un piston, & les enfans s'en servent pour jetter de l'eau. *Syrinx sambucea*.

CLIGNEMENT, s. m. Mouvement de la paupiére de l'œil qui ferme à demi. *Nictatio*.

CLIGNE-MUSSETTE, ou CLIMUSSETTE, s. f. Jeu d'enfans, dans lequel l'un d'eux ferme les yeux, tandis que les autres se cachent; & il est obligé de les découvrir où ils sont cachés.

CLIGNER, v. a. Il ne se dit que dans cette phr. *Cligner* l'œil, c'est-à-dire le fermer à demi. *Connivere*, *nictare*. De *clinare*, inusité, mais primitif de *inclinare*, fait du grec κλίνειν, *fléchir*, *remuer*. Tenir les yeux *clignés*.

CLIGNOTEMENT, s. m. Mouvement involontaire, qui fait qu'on remue continuellement les paupiéres. *Nictatio*.

CLIGNOTER, v. n. Fréquentatif. Mouvoir souvent les paupiéres, ouvrir & fermer les yeux à tout moment. *Nictare oculis*. On dit aussi *clignoter* des yeux.

CLIMACTÉRIQUE, adj. m. & f. (On prononce *climatérique*.) Il ne se dit que dans ces phr. An *climattérique*, année *climactérique*. C'est une année dangereuse à passer, où on est en danger de mort, au dire des Astrologues. *Annus climactericus*. Chaque septiéme année de la vie humaine est une année *climactérique*, & particuliérement la 63e. qui est le neuviéme septénaire. Le fondement de cette opinion est dans Marsile Ficin, qui assigne une année à chaque Planéte, pour dominer sur le corps de l'homme chacune à son tour; & comme Saturne est la plus maléfique de toutes, il tient chaque septiéme révolution dangereuse, & sur-tout les 49. 56. & 63. années où on est déja avancé en âge.

Quelques-uns prétendent que l'année *climactérique* est funeste aussi aux Corps politiques.

Ce mot vient du gr. où il sign. *par échelons*, ou *par degrés*: de κλίμαξ, *échelle*.

CLIMAQUE, s. m. *Climacus*. Surnom donné à S. Jean le Scholastique, à cause de son livre intitulé *l'Echelle Sainte*. De κλίμαξ, κλίμακος, *échelle*.

CLIMAT, s. m. T. de Géogr. Espace déterminé sur la surface de la terre selon la longueur des plus grands jours d'été. *Clima*, *inclinatio cœli*. Il y a des *climats d'heure*, & des *climats de mois*. Les *climats d'heure* se comptent depuis l'équateur de part & d'autre, jusqu'aux cercles polaires. Un *climat d'heure*, est un espace de terre, compris entre deux cercles paralléles à l'équateur, qui a son plus grand jour plus long d'une demi-heure en sa fin qu'en son commencement. Le *climat de mois* se compte depuis les cercles polaires jusqu'aux poles. Il est différent du *climat d'heure*, en ce que son plus grand jour est plus long d'un mois, en sa fin qu'en son commencement. Les nouveaux Géographes ne comptent plus par *climats*, mais par degrés de latitude.

On appelle d'ordinaire *climat*, une terre différente de l'autre, principalement eu égard à la température de l'air, & sans aucune relation aux plus grands jours d'été. *Regio*, *terræ tractus*.

Du gr. κλίμα, *inclinamentum*.

CLIN, s. m. On y joint toûjours le mot *d'œil*, & l'on dit *clin d'œil*. Prompt mouvement des paupiéres qui ferme l'œil, & le r'ouvre aussi-tôt. *Nictatio*. Faire un *clin* d'œil, p. d. faire un signe de l'œil.

On dit fig. En un *clin* d'œil; p. d. En très-peu de temps, en un moment. *Puncto*, *momento temporis*.

CLINCAILLE, s. f. Collectif. Menue marchandise de fer ou de cuivre, comme couteaux, haches, ciseaux, chauderons, chandeliers, &c. *Frivolaria merx*. Ce mot a été fait par onomatopée du son de la chose qu'il signifie.

CLINCAILLERIE, s. f. Marchandise de clincaille. *Minor merx ferraria*.

CLINCAILLER, ÈRE, s. Marchand qui vend de la clincaille, ou qui la fabrique. *Frivolarius*.

CLINCART, s. m. Certain bateau plat de Suéde & de Dannemarck. *Navigium depressum*.

CLINCHE, s. f. T. de Serrurier. Petite piéce de fer avec une tête plate qui sort en dehors des portes, & sert à les ouvrir, en mettant le pouce sur cette tête; ce qui éléve la queue qui est en dedans, & le loquet qui porte dessus. *Assula*, *lamina ferrea capitata*.

CLINIQUE, s. & adj. de t. g. Quelques Historiens appellent *Cliniques*, ceux qui recevoient le baptême au lit de la mort. *Clinicus*. Du gr. κλίνη, lit.

On appelle Médecine *clinique*, la méthode de voir, & de traiter les malades au lit pour examiner plus exactement tous les symptômes de la maladie.

CLINOIDE, adj. f. T. d'Anat. Épithéte des trois apophises internes de l'os sphénoïde qui est un des os du crâne, ainsi appellées, parce qu'elles ressemblent aux pieds d'un lit. De κλίνη, *lit*, & εἶδος, *forme*, *figure*.

CLINOPODIUM, s. m. Plante dont les tiges chargées de fleurs verticillées, ressemblent aux pieds d'un lit. De κλίνη, *lit*, & πούς, ποδός, *pied*.

CLINQUANT, s. m. Petite lame d'or, d'argent ou de cuivre qu'on met dans les broderies, les dentelles, &c. & qui brille beaucoup. *Fulgens lamina*.

Il se prend aussi fig. pour signifier Faux brillant dans les ouvrages d'esprit. *Fucatum lumen*, *fucata scriptoris lumina*.

CLINQUANTER, v. a. Charger un habit de clinquant, de broderie. *Auro vestem texere*, *ornare*. Ce mot n'est pas usité.

CLIO, s. f. Muse qui préside à l'Histoire. De Κλέος, *gloire*, *renommée*.

CLIQUANT, ANTE, vieux adj. Qui fait du bruit. Nous en avons retenu le *cliquetis* des armes.

CLIQUART, s. m. Sorte de pierre excellente pour bâtir, qui se tiroit autrefois des carriéres du fauxbourg S. Jacques à Paris.

CLIQUE, s. f. Nom collectif, qui sign. un nombre de personnes liées ensemble pour cabaler, pour tromper. *Sodalitas*, *societas*, *factio*. Il est du style fam.

CLIQUER, vieux v. n. Faire du bruit, du cliquetis. *Fragorem edere*.

CLIQUET, s. m. Piéce de moulin. Voyez CLAQUET.

En t. d'Horlog. on appelle *cliquet*, cette piéce en pied de biche qui engreine dans le rochet de la fusée, ou de toute autre roue, & l'empêche de tourner dans le sens où elle est naturellement emportée par la force du poids & du grand ressort.

CLIQUETER, v. n. Faire du bruit qui imite le claquet d'un moulin.

CLIQUETIS, s. m. Bruit que font les armes en se choquant. *Armorum crepitus*, *sonitus*, *conflictus*. Ce mot a été formé par onomatopée.

CLIQUETTE, s. f. Instrument fait de deux os, ou de deux morceaux de bois que l'on met entre les doigts, qu'on bat les uns contre les autres, & dont on tire quelque son. *Crepitaculum*.

En t. d'Horlog. c'est une petite languette que l'on met sur le balancier, pour en rendre le mouvement plus régulier; les spirales qu'on y met au-

jourd'hui font encore un meilleur effet. *Lamina.*

CLIQUETTES, s. f. pl. Cailloux troués par le milieu, que les Pêcheurs attachent a leur verveux, pour le faire aller à fond.

CLIQUEUR, s. m. Estafier ou Iecteur qui est un des membres & des suppôts d'une *clique* de filoux. *Levator, erufcator.*

CLISSE, s. f. Claie faite d'ozier, ou de branches d'arbres. *Crates viminea.*

It. T. de Chir. Petite bande de bois, ou de fer blanc, dont on se sert pour tenir en état les os fracturés. *Assula, lamina.*

CLISSER, v. a. Mettre des clisses. *Crates inducere.* En Chir. c'est mettre des clisses autour de l'os fracturé. *Assulis*, ou *laminis disrupta ossa firmare.*

CLISSÉ, ÉE, part. pass. Couvert de claies, revêtu de claies. *Crate tectus, instructus.*

CLISSON, s. m. Petite Ville de France dans la haute-Bretagne sur la Seure. *Clicchio, Clichia & Clicho.*

CLISSONNOIS, s. m. Petit pays aux environs de Clisson. *Clicchionensis pagus.*

CLITIE, s. f. Sorte d'Anémone à peluche.

CLITORIS, s. m. Petit corps rond, situé au haut des parties naturelles des femmes, & qui a la figure d'un gland. Il ressemble en beaucoup de choses à la verge de l'homme; mais il n'est pas percé.

CLIVER un diamant, v. a. T. de Lapidaire. C'est le fendre avec adresse, au lieu de le scier.

C L O.

CLOACINE, s. f. Déesse qui présidoit aux cloaques. *-na.*

CLOAQUE, s. f. Aquéduc soûterrain, égoût dans lequel s'écoulent les immondices d'une ville, d'une maison. *Cloaca.*

Il sign. par extension, tout lieu puant. En ce sens il est masc. Sa chambre est un vrai *cloaque.*

On dit d'une personne puante, que c'est un *cloaque*. On l'applique figur. aux vices. *Cloaque* d'impureté. *Cloaque* de toutes sortes de vices.

CLOCHE, s. f. Instrument de métal qui sert pour appeller les Chrétiens a l'Église, & pour faire quelque assemblée, convocation, ou réjouissance. *Campana, campanum.* Elle est faite en forme de poire ouverte par en bas avec un battant de fer, & est suspendue. Il se fait un frémissement de chaque partie de la *cloche* lorsqu'elle sonne. C'étoit autrefois l'office des Prêtres de sonner les *cloches*, & sur-tout dans les Cathédrales. De l'Allemand *glocke*, signifiant la même chose.

On tient que les *cloches* ont été inventées à Nole; ce qui les a fait appeller *Nola & Campana*, parce que Nole est dans la Campagne de Rome. S. Jérôme a parlé d'une *cloche*. Il ne paroît pas qu'on ait eu de grosses *cloches* beaucoup avant le sixiéme siécle. En 610. Loup, Évêque d'Orléans, étant à Sens, que l'armée de Clotaire assiégoit, l'étonna si fort en faisant sonner les *cloches* de l'Église de S. Étienne, que toute l'armée prit la fuite. Les Grecs n'ont connu les *cloches* qu'au IXe. siécle. Les Turcs ont privé de l'usage des *cloches* les Chrétiens de leur obéissance, parce que leur son peut servir de signal pour l'exécution des révoltes.

On dit prov. de ceux qui disent tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, qu'ils sont comme les *cloches*, qu'on leur fait dire tout ce qu'on veut. Gentilshommes de la *cloche*: ceux qui ne sont nobles que pour avoir passé en de certaines charges de Mairie, ou d'Échevinage, qui se donnent au son de la *cloche*. On dit qu'on fait sonner la grosse *cloche*, quand on fait parler celui qui a l'autorité pour conclure. N'être pas sujet a un coup de *cloche*; p. d. n'être pas obligé de se rendre à une certaine heure a son devoir, &c.

CLOCHES, se dit aussi de certains vaisseaux & ustensiles qui ont la figure d'une *cloche*. Les Jardiniers mettent des *cloches* de verre sur des melons, pour les garantir des injures de l'air. *Testa vitrea.* On fait cuire des fruits sous une *cloche* de fer qu'on fait rougir. *Testa area.*

CLOCHE, en t. de Jardinier Fleuriste, est le haut de la fleur, lequel forme une espéce de calice.

It. T. de Méd. Ampoule ou vessie pleine de sérosités qui se fait sur la premiére peau.

It. Ancien habillement des femmes Parisiennes. Cappe, Capot. *Amiculum rotundum.*

C'étoit aussi autrefois une espéce d'habillement qu'on portoit à cheval, étroit par enhaut, large & arrondi par enbas. *Cappa.*

CLOCHEMAN, vieux s. m. Mouton qui conduit le troupeau, par le son d'une clochette pendue au cou. *Præses gregis aries. Clocman* par abréviation signifioit un sonneur de cloches: il est encore en usage dans l'Église d'Amiens. De deux mots Allemands, ou de l'ancien Franc, ou peut-être de l'ancien Celtique, *clocke, cloche*, & *man*, homme: comme si l'on disoit l'*homme à la cloche.*

CLOCHEMENT, s. m. L'action de clocher, de boiter. *Claudicatio.*

CLOCHE-PIED, s. m. Espéce d'organsin, qui n'a que trois brins de soie, dont deux sont moulinés ensemble séparément, & puis moulinés une seconde fois avec le troisiéme. Il est appellé *cloche-pied*, comme s'il clochoit, ou boitoit, à cause du brin de soie qui manque, pour ainsi dire, à un de ses pieds.

À CLOCHE-PIED, adv. Sur un pied seul, tenant l'autre élevé. Aller *à cloche-pied. Suspenso vel uno pede incedere.*

CLOCHER, s. m. Bâtiment fort élevé faisant partie d'une Église; c'est où on suspend les cloches. *Æris campani turris, turris campanaria.* On dit que les coqs ont été mis sur les *clochers*, pour signifier, que le Prêtre est comme le coq de Dieu, qui doit veiller pour appeller à Matines ceux qui dorment.

À l'Abbaye de Remiremont on donne ce nom au Clerc qui gouverne la sonnerie. *Campanis præfectus.*

It. Paroisse. *Parœcia, parochia.* Il y a tant de *clochers* dans les pays d'Élection en France.

Il faut mettre le *clocher* au milieu de la Paroisse, p. d. qu'il faut mettre au milieu toutes les choses uniques dont tout le monde a besoin. On dit, se battre des pierres du *clocher*, d'un Bénéficier qui plaide pour son bénéfice, & qui a la récréance. On le dit même par extension de toutes les choses dont on se sert pendant la contestation. Un Curé n'a besoin d'autre titre que son *clocher* pour demander des dîmes; p. d. que de droit commun elles sont dûes aux Curés, s'il n'y a titre ou possession au contraire. On dit, qu'un homme n'a jamais perdu de vûe le *clocher* de son village, p. d. qu'il est niais, peu expérimenté, qu'il n'a jamais vû le monde.

CLOCHER, v. a. T. de Jardinage. Mettre une plan-

te sous une cloche, pour la garantir des injures de l'air. *Testâ vitreâ includere, tegere.*

En t. de Communauté, c'est appeller une Religieuse au son de la cloche.

Clocher, v. n. Boiter, ne marcher pas droit, incliner plus d'un côté que de l'autre en marchant. *Claudicare.*

On dit fig. qu'une chose *cloche*, lorsqu'elle n'est pas juste, qu'il y a quelque chose a redire, a souhaiter.* *Deficere.* Voilà un raisonnement qui *cloche*, qui n'est pas en forme. Cette comparaison *cloche*, son application n'est pas juste. Il ne faut pas *clocher* devant les boiteux, p. d. qu'il ne faut contrefaire personne.

En t. de Poës. Lat. Manquer de césure dans de certains endroits essentiels. Ce vers *cloche.*

CLOCHETON, s. m. Petit clocher.

CLOCHETTE, s. f. Dimin. Petite cloche qu'on peut tenir, faire sonner a la main. *Tintinnabulum.*

En Archit. Petit corps en forme de cloche, qu'on met au-dessous de la corniche Dorique au droit des triglyphes. *Denticulus.*

It. Petite fleur jaune tirant sur le blanc, que l'on appelle autrement campanule. Voy. CAMPANULE.

CLOCMAN, ou CLOKMAN. Voy. CLOCHEMAN.

CLOCU, s. m. Les Paysans d'Anjou appellent *clôcu* le poulet qui est le dernier éclos de la couvée; l'œuf dont il est éclos, fermant le cul de la poule. A Paris on l'appelle par corruption du mot de *culus*, le *culot*: qui y sign. aussi le dernier enfant d'une femme.

CLŒLIA.* Voy. CLOULIA.

CLOFICHER, vieux v. a. Clouer. *Claves figere.* De *clou*, & de *ficher.*

CLOFYE, s. m. Oiseau d'Afrique qui est noir, & que les Négres s'imaginent prédire par son chant les bons & les mauvais évenemens.

CLOISON, s. f. Séparation de chambres faite avec des ais, ou de quelques piéces de charpente liées de maçonnerie. *Sepimentum, clausura.*

It. T. d'Anat. Séparation dans les cavités du corps humain.

C'est parmi les Botanistes une séparation qui partage une capsule en deux loges. *Septum.*

It. Subside qui se paye en Anjou par les Marchands fréquentans la riviére de Loire. Il fut imposé par Louis II. Duc d'Anjou, sous prétexte qu'il avoit besoin d'argent pour faire la *cloison* des villes d'Angers & de Saumur.

CLOISONNAGE, s. m. Toute sorte d'ouvrage de cloison. Ces mots viennent du v. *claudere*, fermer.

CLOISONNÉ, ÉE, adj. T. de Conchyliol. Il se dit des coquillages dans l'intérieur desquels on remarque une séparation.

CLOITRE, s. m. Habitation fermée de murailles où logent des Chanoines & des Religieux. *Claustrum Cœnobii.* Du Lat. *claustrum.*

Il se dit plus particuliérement des Monastéres fermés des Religieux, des Religieuses.

Il se dit encore plus particuliérement de la principale partie des lieux réguliers, qui est un quarré de bâtiment compris en quatre espéces de galeries. *Peristylium.*

On dit en Archit. qu'une maison est bâtie en *Cloître*, quand il y a des bâtimens sur les quatre côtés de la cour.

On nomme *Cloître* le Comptoir ou Magazin que quelques villes d'Allemagne ont dans la ville de Berg, Port de Norvége.

CLOITRER, v. a. Enfermer dans un Cloître. *Intra cœnobii claustra aliquem claudere.*

CLOITRIER, s. m. Religieux qui habite effectivement dans le Cloître. *Monachus cœnobii claustris addictus.*

CLOP, vieux s. & adj. Boiteux. *Claudus.* Le peuple dit encore *clopper*, pour Boiter.

CLOPIN-CLOPANT. Expression burlesque, pour représenter l'action de clopiner, de marcher avec difficulté. *Claudicans.*

CLOPINER, v. n. Marcher avec difficulté, comme si on étoit boiteux. *Claudicare.* Ce mot est bas.

CLOPORTE, ou CLAUPORTE, s. m. Insecte, ou petit ver à plusieurs pieds, qui s'engendre sous les pierres, dans les murailles, & particuliérement autour des muids de vin. *Blatta, scolopendra, centipes, multipeda, asellus.*

Ce mot vient par corruption de *clausporques*, parce que ces animaux ont passé pour tenir du pourceau. On les appelle en Champagne *porcelets*; en Dauphiné & dans le Lyonnois, *kaions*; c. à d. *cochons.*

CLOPOTEUX, EUSE, adj. T. de Mar. qui se dit d'une mer fort agitée. *Inflatus, tumidus, agitatus, tumultuosus, a, um.*

CLORRE, v. a. Fermer, boucher quelque chose. *Claudere. Clorre* l'œil, p. d. Dormir. Il n'est en usage qu'aux trois pers. du sing. du prés. de l'ind. *Je clos, tu clos, il clôt.* Au fut. de l'ind. *Je clorrai*: & à l'imparf. du subj. *Je clorrois.*

Il est quelquef. v. n. Cette porte ne *clôt* pas bien. *Claudi, clausum esse.*

It. Faire une enceinte qui enferme un espace. *Clorre* une ville de murs. *Sepire, circumdare.*

En t. de Vannier, Serrer l'osier avec le fer à *clorre. Astringere.*

Il sign. au fig. Achever, terminer. *Perficere, absolvere. Clorre* une assemblée, c'est la finir. *Clorre* un compte, c'est l'arrêter. *Clorre* un inventaire, c'est y mettre le dernier article, qui est la prestation du serment qu'on fait faire aux parties, qu'ils n'ont recelé, ni vû receler aucuns effets de la maison.

Clorre la bouche à quelqu'un; p. d. l'empêcher de parler, ou le réduire à ne pouvoir répondre. *Occludere os.*

Clorre le pas, se disoit aussi autrefois dans les joûtes & tournois, p. d. les terminer. *Claudere.* Comme *ouvrir le pas*, c'étoit les commencer.

CLOS, s. m. Espace de terre cultivé & fermé de murailles, de haies, ou de fossés, &c. *Septum.*

Clos, ose, part. pass. Qui est bien fermé. *Clausus.* Audience à huis *clos*, celle qu'on donne hors des grandes audiences, à des jours & heures particuliéres, pour l'instruction ou le Jugement de quelques affaires provisoires & pressées. *Clausis, occlusis foribus.*

Avoir les yeux *clos*, p. d. être mort.

Dans les Manufactures de lainage, ce mot se dit d'une étoffe bien serrée.

Champ clos, c. à d. fermé de barriéres, où les anciens Chevaliers combattoient, & faisoient leurs tournois. *Campus septus.* En *champ clos.*

Pâques closes, est le Dimanche de *Quasimodo*, auquel jour finit le temps de la Communion Paschale. *Festorum Paschalium finis, clausula.*

Lettre close. Secret d'une affaire, dans lequel

on ne peut pénétrer. *Res occulta, arcana, impervia.*

On dit aussi *bouche close*, à celui à qui on recommande le secret de quelque affaire qu'on lui confie. *Silentium imperare, præcipere, commendare.*

Un homme doit être tenu *clos* & couvert dans une maison qu'il loue; p. d. que le Propriétaire est tenu des grosses réparations de couverture, murailles, portes & clôtures. *Graviores ædium ruinas tenetur dominus reficere.*

An fig. se tenir *clos* & couvert: p. d. être en un lieu sûr & n'en point sortir. *In tuto esse. It.* Être retiré, & ne vouloir point se mêler des affaires d'autrui. *Procul esse à rerum tumultu. It.* Être discret, dissimulé. *Considerate agere.*

À YEUX CLOS, adv. Aveuglément, sans examiner une affaire. *Temerè, inconsiderate;* ou si ce n'est qu'un effet de la confiance que l'on a en quelqu'un, *Confidenter.*

CLOSEAU, s. m. Petit clos. *Septum.*

CLOSERIE, s. f. C'est la même chose que *closeau. It.* Petite métairie. *Villula, agellus.*

CLOSIER, vieux s. m. Garde, Concierge. *Custos, villicus.*

CLOSSEMENT, s. m. Le cri naturel de la poule. *Glocientis gallinæ gemitus.*

CLOSSER, v. n. Crier comme les poules. *Glocire.*

CLOSTERNEUBOURG, s. m. Lieu à huit lieues de Vienne en Allemagne.

CLOSTRAL. Voy. CLAUSTRAL.

CLOTHO, s. f. Une des trois Parques. *Clotho.* De κλώθειν, *filer;* parce que les Poëtes feignent que c'est *Clotho* qui tient la quenouille, & qui file la vie des hommes.

La Fontaine a dit *Cloton.*

CLOTILDE, s. f. N. pr. de fem. *Chrotildis* ou *Chrodechildis.*

CLOTOIR, s. m. Outil de Vannier, dont il se sert pour faire des vannettes.

CLÔTURE, s. f. Ce qui sert à fermer un espace de terre; muraille, haie, fossés, palissades. *Sepimentum.* Du lat. *clausura.*

Il se prend aussi pour l'obligation que les Religieuses ont de ne point sortir de leur Monastère. *Virginum sacrarum claustra.* Garder la *clôture.* Faire vœu de *clôture* perpétuelle.

CLÔTURE DE CHŒUR, c'est dans une Église une fermeture à jour qui sépare le chœur d'avec la nef. *Claustrum.*

On dit fig. *clôture* d'un compte, d'un inventaire, d'une assemblée. *Clausula.*

C'est aussi la partie du métier des Vanniers, qui n'a pour objet que la fabrique des hottes à vin, & des vans à vanner les grains.

CLÔTURIER, s. m. Vannier qui ne fait que de la besogne battue. *Claustrarius artifex.*

CLOU, s. m. Petit morceau de métal qui est pointu, qui sert à attacher, à suspendre, ou à orner quelque chose. *Clavus.* Il y a plusieurs sortes de *clous. Clou à tête*, est celui qui sert à attacher, à tenir ferme quelque chose. *Clavus capitatus. Clou à crochet*, celui qui sert à la suspendre. *Clavus uncinatus, hamatus. Clou de double cervelle*, de 5. pouces de longueur: *clou de demi-cervelle*, de 3. pouces de long. *Clou de maugere*, qui a la tête fort large & plate. *Clavus muscarius. Clou à river*, qui n'a point de pointe, qui est gros & court. *Clavus brevior & crassior cuspide retusus. Clou de Maréchal*, long, plat & pointu, qui sert à ferrer les chevaux. *Clou de vitrier*, est la pointe du *clou* de Maréchal. *Clou à latte*, dont se servent les Couvreurs. *Clavus figendis tegulis accommodatus. Clou de soulier*, *clou* plat que les Savetiers mettent aux semelles des pauvres gens. *Clavus caligaris. Clou de charrette*, avec lequel on attache les bandes des roues. *Clavus carrucarius. Cloux* de poids & de fiches, qui ont de longueur depuis un pouce jusqu'à vingt-sept, & de largeur depuis une ligne jusqu'à douze. *Cloux à vis*, disposés à entrer dans des écrous. *Clavus cochleæ in morem striatus. Clou à double pointe*, qui sert à ferrer les portes. *Clavus gemina cuspide instructus.* Les Selliers emploient aussi des *cloux à double pointe*, qu'ils appellent *mordans. Clou* de Chauderonnier: Petite lame de cuivre coupée en losange.

On appelle *clou de rue*, toute sorte de *clou* ou de pointe qu'un cheval rencontre en marchant, & qui lui entre dans le pied, tournée en forme d'aiguillette, & qui a une espèce de tête.

Les Marbriers & les Sculpteurs appellent *clous*, certains nœuds qui se trouvent en travaillant le marbre. *Nodus.*

It. Espèce de petit froncle, petit bouton qui vient à suppuration. *Clavus, furunculus.*

It. T. de Fauc. Voy. PODAGRE.

CLOU DE GIROFLE. Voy. GIROFLE.

On met le premier *clou* à une galère, comme on met la première pierre à un édifice.

Travailler au *clou.* T. de Nattier. C'est attacher le cordon de la natte qu'on trace, à un des *clous* du tretteau, qui sert à tenir l'ouvrage.

Clou de cinabre. Composition de cinabre faite à peu près en forme de *clou.*

On dit par ironie d'un homme maigre, qu'il est gras comme un cent de *cloux.*

On dit qu'une chose ne tient ni à fer ni à *clou;* p. d. qu'on la peut emporter d'une maison quand on déménage: ou simplement, qu'elle est mal attachée. Et figurément d'une affaire, pour dire qu'elle n'est pas solidement faite. On dit d'une chose qu'on estime peu, qu'on n'en donneroit pas un *clou* à soufflet, ou qu'on n'en donneroit pas un *clou.* On dit d'un bâtiment qui est en bon état, qu'il n'y manque pas un *clou.* On dit qu'un *clou* chasse l'autre, en lat. *clavus clavum trudit;* p. d. qu'une nouvelle passion guérit d'une autre qu'on avoit. River le *clou* à quelqu'un; p. d. lui répliquer fortement & aigrement sur quelque chose de choquant qu'il a dit. On dit d'un homme qui est un peu fou, qu'il lui manque un *clou*, qu'il lui faut un *clou*, on sousentend *à son armet.* On dit qu'un homme compte les *cloux* d'une porte; p. d. qu'il s'ennuie d'attendre à une porte.

CLOU, s. m. N. pr. d'hom. *Clodulphus.*

CLOUAUD, s. m. N. pr. d'hom. *Clodoaldus.* Voy. CLOUD. C'est ainsi que l'usage veut qu'on dise.

CLOUCOURDE, s. f. Herbe gris-de-lin qui vient parmi les bleds.

CLOUD, (On ne fait jamais sentir le *d*,) ou CLOU, s. m. N. pr. d'hom. *Clodoaldus.*

S. CLOU, anciennement NOGENT. *Fanum sancti Clodoaldi*, anciennement *Novigentum.* Bourg de l'Isle de France, sur la Seine, à deux lieues au-dessous de Paris. Il a été érigé en Duché-Pairie pour l'Archevêque de Paris.

Congrégation de S. CLOUD. Société de Prêtres établis à Sienne en Toscane, & ainsi appellée, à cause que ces Prêtres s'assemblérent d'abord dans une Chapelle de l'Église de l'Hôpital

cella

della Scala, où l'on conserve un des *cloux* dont J. C. fut attaché à la Croix.

CLOUER, v. a. Attacher avec des cloux. *Clavum figere, clavo affigere.* Autrefois ce mot vouloit dire simplement *clorre*, *fermer*.

CLOUÉ, ÉE, part. pass. *Clavis affixus. Etre cloué*, se dit fig. p. d. Avoir une grande attache, une grande assiduité à son travail, à sa profession. *Affixus.* On dit aussi d'un homme qui ne bouge d'un lieu, qu'il y est *cloué*. Et prov. qu'un homme a *cloué* la roue de fortune, quand il a rendu sa fortune assûrée.

CLOUÈRE. Voy. CLOUVIÉRE.

CLOVIA, CLUVIA, ou CLUIA, s. f. Nom d'une famille Romaine. *Clovia*, ou *Cluvia gens.*

CLOVIS, s. m. N. pr. d'hom. *Cludovicus*, *Cludoveus*, *Cludoveus*. Les Francs disoient *Clodovix*, d'où l'on a fait *Clodovis*, *Clodouis*, *Clouis*, *Louis*.

CLOULIA, ou *Cloelia*, s. f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Cloulia*, ou *Cloelia gens.*

CLOUTER, v. a. Garnir de cloux, en parlant de ces petits cloux d'or ou d'argent dont on garnit les boëtes de montre & les tabatiéres par ornement.

Clouter, faire *clouter* un carrosse, c'est dans un deuil faire garnir de gros cloux bronzés l'impériale des carrosses du Roi & des fils de France.

CLOUTERIE, s. f. Fabrique ou trafic de cloux. *Clavorum officina.*

CLOUTIER, s. m. Ouvrier qui fait des cloux. *Clavarius faber.*

CLOUVA, s. m. Oiseau des Indes Orientales qui est dressé à prendre du poisson.

CLOUVIÉRE, CLOUTIÉRE, ou *Clouière*, s. f. Piéce de fer percée qui est une espéce de moule servant aux Clouriers, Serruriers & autres ouvriers, pour former les têtes des clous, des vis, chevilles. *Typus fabricandis clavis accommodatus.*

CLOYE, vieux s. f. Claie.

CLU.

CLUB, s. m. On donne ce nom en Angleterre à certaines assemblées régulières qui se font dans les cabarets & les autres lieux de plaisir.

CLUGNI. Voy. CLUNI.

CLUIA. Voy. CLOVIA.

CLUNI, s. m. Pet. ville de France, en Bourgogne, dans le Mâconnois, sur la Grône. *Cluniacum.* Il y a à *Cluni* une célébre Abbaye qui est Chef d'Ordre.

It. Toute la Congrégation dont cette Abbaye est le Chef. Un Religieux de *Cluni* est un Religieux de quelque maison que ce soit dépendante de cette Abbaye.

CLUPEA, s. m. Poisson du fleuve Araïs, qui change de couleur selon la Lune.

CLUSE. Cri du Fauconnier pour avertir ses chiens, lorsque l'oiseau a remis la perdrix dans le buisson. On dit aussi, *Cloiser* la perdrix.

CLUSE, (la) s. f. Pet. ville d'Italie, cap. du Faucigni en Savoie, sur l'Arve. *Clusa*, *Clausa*.

Le Mandement de *Cluse* est le territoire de *Cluse*, le pays qui en dépend. *Pagus Clusanus.*

La Congrégation de *Cluse*, de l'Ordre de S. Benoît.

CLUSSON, s. m. Riviére de Dauphiné, qui arrose la vallée de Pragelas.

CLUTIA, s. f. Sorte de Plante.

CLUVIA. Voy. CLOVIA.

CLUYD. Golfe de *Cluyd*. Voy. ARREN.

CLY.

CLYMÉNE, s. f. N. pr. d'une femme, ou Déesse, fille de l'Océan, & qui épousa Japet.

It. Plante dont la tige, les fleurs, & le fruit ressemblent à ceux de l'épurge. *-num.*

CLYSSE, s. m. Espéce de Sapa. Quelques-uns croient que c'est une quintessence. *Clyssus.*

It. Esprit acide qu'on tire par distillation de l'antimoine, du nitre & du soufre mêlés ensemble.

CLYSTÉRE, s. m. T. de Méd. Reméde ou injection liquide qu'on introduit dans les intestins par le fondement, pour les rafraîchir, pour lâcher le ventre, pour humecter & amollir les matiéres, pour dissiper les vents, aider à l'accouchement, &c. *Clyster.* Du Gr. κλύω, *lavo*, *abluo.*

CLYSSUS. Voy. CLYSSE.

CLYTEMNESTRE, s. f. Fille de Léda, femme de Tyndare, & sœur de Castor, de Pollux, & d'Héléne.

CLYTIDES, s. m. pl. La famille des *Clytides* dans la Gréce, étoit spécialement destinée aux fonctions des Aruspices, avec celle des Jamides.

CLYTIE, s. f. Nymphe de l'Océan. Elle aimoit éperdûment Apollon, qui lui préféra Leucothoé.

CLYTIUS, s. m. Un des Géans.

CNE.

CNEF, ou CNEPH, s. m. Dieu des Égypriens, le seul créateur du monde. On le représentoit rendant un œuf par la bouche, parce que l'œuf étoit le symbole du monde. *Knefus*, *Cnuphis*.

CNÉORON, s. m. Plante dont il y a de deux sortes, le blanc & le noir.

CNI. CNU.

CNIDE. Voy. GNIDE.

CNIDIE, s. f. Territoire de la ville de *Cnide*. *-ia.*

CNIDIEN, ENNE, s. Qui est de la ville de Cnide. *Cnidius*, *a.*

CNIDIENNE, adj. f. Baies *cnidiennes*. *Cnidia grana.* C'est le fruit du *Thymelæa foliis lini*, ou du *Mezereon*. Il est purgatif.

CNUPHIS. Voy. CNEF.

COA.

CO, ou COS, s. f. Isle de la Mer Égée, ou de l'Archipel, sur les côtes de la Carie, & assez voisine de Rhodes. Elle étoit renommée pour ses vins, & ses étoffes de soie. On l'appelle aujourd'hui Stanchio.

Co, s. f. Herbe qui croît dans la Province de Fokien à la Chine, & dont on fait une toile appellée Copou.

COA, s. f. Plante toûjours verte; qui croît en Amér.

COAC. Vieux terme burlesque d'une seule syllabe. C'en est fait. *Actum est.*

COACCUSÉ, s. m. Accusé avec un ou plusieurs autres.

COACTIF, adj. v. Qui a droit de contraindre. *Coactivus*, *cogendi vim habens.* Pouvoir *coactif*. Force *coactive*.

COACTION, s. f. T. dogmat. Contrainte; force qui contraint un agent naturel de faire quelque chose, ou qui l'empêche de la faire. *Coactio.*

COADJUTEUR, s. m. Prélat qui est adjoint à un autre pour lui aider à faire les fonctions attachées à sa prélature, & qui lui succéde en vertu du même titre. *Vicarius & successor designatus.*

C'est aussi un aide dans le Ministére & gouvernement Ecclésiastique: ce qui a lieu dans plusieurs Maisons Religieuses. *Adjutor.*

COADJUTORERIE, s. f. Qualité ou charge de Coadjuteur, ou de Coadjutrice. *Dignitas designati Episcopo alicui successoris.*

COADJUTRICE, s. f. est une Religieuse qu'on nomme pour succéder à une Abbesse, sous prétexte de lui aider à faire ses fonctions. *Vicaria Abbatissa eidemque succedendo designata.*

It. Femme qui aide une autre personne à quelque chose, qui y travaille conjointement avec elle. *Adjutrix, auxiliatrix.*

C'est en quelques Communautés une Officiére ou Sous-Supérieure. *Coadjutrix.*

COAGIS, s. m. T. en usage dans le Levant parmi les Négocians: il sign. Commissionnaire. Peut-être du Lat. *Coactor*, Receveur, ou du v. *coaggerare*, amasser.

COAGULATION, s. f. Épaississement qui arrive à un corps liquide, sans qu'il perde aucune des parties sensibles qui causoient sa fluidité, comme il arrive au lait, au sang, à la chaux, au plâtre. *Coagulatio.*

COAGULER, v. a. Réduire la chose liquide en substance solide, la faire cailler, figer, en fixant le mouvement des parties insensibles, comme lorsqu'on mêle le lait, ou le sang avec des acides. *Coagulare.*

Il est aussi n. pass. Le sang extravasé se *coagule.*

COAGULUM, s. m. T. de Phys. & de Chymie. Matiére coagulée, coagulation; matiére liquide mise en consistence. Ce mot est lat.

COAILLE, vieux s. f. Grosse laine. *Lana crassior.* De Queue, qu'on écrivoit autrefois *quoue*; la plus mauvaise laine des animaux étant à la queue.

COAILLER, v. n. T. de Chasse, qui se dit quand les chiens quêtent la queue haute sur de vieilles ou nouvelles voies.

COARS, vieux adj. Timide, craintif.

COASSEMENT, s. m. Cri des grenouilles. *Ranarum clamor, cantus.*

COASSER, v. n. qui a été fait pour exprimer le cri des grenouilles. *Coaxare.*

COATI, s. m. Animal du Brésil dont le museau ressemble à un grouin de pourceau, & dont la queue approche de la longueur de celle des singes qu'on nomme *cercopithéques.*

COATLI, s. m. Nom que les Mexicains donnent à un grand arbrisseau de la nouvelle Espagne, dont le bois est appellé *bois néphrétique.*

COB.

COBALE, s. m. Génie malin & trompeur, ou plûtôt Bouffon de la suite de Bacchus. Κόβαλος sign. rusé, filou, hableur, diseur de bagatelles.

COBALT, s. m. Pierre ou marcassite d'où, en la faisant calciner, on tire l'arsenic, le bismuth, & cette espéce d'azur que les Peintres emploient avec du blanc de plomb, pour peindre en bleu. *Cobaltum.* Le *cobalt* se trouve ordinairement dans les mines d'argent. C'est un poison corrosif.

COBBAN, s. m. Arbre de l'Isle de Sumatra, de la semence duquel on tire une huile souveraine contre les douleurs du foie, de la rate, & contre la goutte.

COBE, s. f. T. de Mar. Il se dit des bouts de cordes jointes à la talingue de la voile.

COBIR, vieux v. a. Confire.

COBIT, s. m. Mesure pour les longueurs, dont on se sert dans les Indes Orientales.

COBITE, s. m. Poisson d'eau douce de la nature du goujon. *-tes.*

COBLENTZ, s. m. Ville du Cercle Électoral du Rhin, en Allemagne, au confluent du Rhin & de la Moselle, d'où elle a pris son nom. *Confluentes, Confluentia.* Elle appartient à l'Électeur de Tréves.

CO-BOURGEOIS. Voy. COMBOURGEOIS.

COBRA-CAPELO, s. m. Serpent des Indes dont le poison est sans remède.

COBRE, s. m. Mesure dont on se sert à la Chine pour mesurer les étoffes, les toiles, &c. Les dix *cobres* font trois aunes de Paris.

COBRISSO, s. m. Nom que l'on donne à la mine d'argent, dans le Chili & au Pérou, lorsqu'elle tient du cuivre.

COBTER, vieux v. n. Heurter. De κόπτειν, frapper.

C O C.

COC. Voy. COQ.

COC. Voy. COCA.

COCA, s. m. Arbrisseau du Pérou, dont les feuilles sont semblables à celles du Myrthe, & fort odoriférantes. Les Américains en tiennent dans la bouche depuis le matin jusqu'au soir, sans les mâcher ni avaler.

COCAGNE, s. f. C'est le nom qu'on donne en Languedoc à un petit pain de pastel avant qu'il soit réduit en poudre & vendu aux Teinturiers. *Glastum, vitrum, isatis.* Et parce qu'il ne vient que dans des terres fertiles, & qu'il est d'un très-grand revenu, de là est venu qu'on a appellé pays de *Cocagne*, tous les pays fertiles & abondans, & où l'on fait grande chère.

La riviére de *Cocagne*, en Acadie, sur la côte occidentale.

COCAMBE. Voy. COCOMBRE.

COCAOTE, s. f. Pierre qu'on trouve dans l'Inde, qui est remarquable par un bruit semblable à celui du tonnerre, qu'elle fait, lorsqu'elle est échauffée. *Corvinus lapis.*

COCARDE. Voy. COQUARDE.

COCASSE, vieux s. m. Coquemar, ou chauderon. Quand il est adj. il se dit aujourd'hui de quelqu'un qui fait ou dit des choses plaisantes & risibles.

COCATRIX, s. m. Espéce de basilic qui s'engendre dans les cavernes & les puits. *Basiliscus regulus.*

COCCEIA, s. f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Cocceia gens.*

COCCÉIANISME, s. m. Doctrine ou Secte de Coccéius, fameux Théologien de l'Université de Leyde. *-mus.*

COCCÉIEN, ENNE, s. Nom de Sectaires répandus dans toute la Hollande & dans les pays voisins. Selon leur chef Coccéius, la Jérusalem céleste, décrite dans l'Apocalypse, représente la condition de l'Église telle qu'elle doit être glorieuse sur la terre, & non celle qui doit triompher dans le ciel, &c.

COCCIGRUES. Voy. COQUESIGRUES.

COCCOTHRAUSTE, s. m. Oiseau d'Italie & d'Allemagne. *Fringilla rostrata.* Il est propre pour l'épilepsie, pour exciter l'urine, étant mangé ou pris en décoction. De κόκκος, *grain*, & θραύω, *rompre*: parce qu'il se nourrit de différentes baies qu'il casse avec son bec.

COCCUS, s. m. Espéce de chêne verd qui porte la graine d'écarlate.

It. La graine même d'écarlate, qu'on appelle autrement *Kermès.*

COCCYGIEN, adj. m. T. d'Anat. qui se dit substantiv. de quelques muscles qui ont rapport au coccyx, des muscles du coccyx. *Coccygianus, a, um.*

COCCYX, s. m. T. d'Anat. Os qui est à l'extrémité de l'os sacrum, & dont la figure est comme un bec de coucou; κόκκυξ, en gr. sign. *coucou.*

COCHE, s. m. Voiture posée sur quatre roues, qui est en forme de carrosse, à la réserve qu'il est plus grand. *Essedum, rheda, carpentum viatorium.* On appelle *Coche* d'eau, des batteaux publics & couverts, qui servent à voiturer les personnes & les marchandises sur les rivières. *Viatorium navigium.* De *cogga*, espéce de navire dont le nom vient de *concha*, parce qu'il étoit fait en forme de coquille.

COCHE, se prend aussi pour les personnes qui sont dans le *coche.*

On dit, en t. de Mar. Porter les huniers en *coche*, p. d. les hisser au plus haut du mât.

COCHE, s. f. Truie vieille & grasse, qui a eu plusieurs cochons. *Scrofa, porca effœta.*

On dit fig. & bass. d'une femme grosse extraordinairement, que c'est une grosse *coche*, une vieille *coche*. *Obesa mulier.*

COCHE, sign. aussi une dent, une entaille qu'on fait dans du bois, ou autre corps solide, pour y arrêter ou y marquer quelque chose. *Crena, incisio, incisura.*

It. Petit ais, ou morceau de bois.

COCHÉ, ÉE, adj. T. de Peint. Qui est fait en coche, qui a un enfoncement comme une coche. *Cavatus, a, um.*

COCHEMARE. Voy. CAUCHEMAR.

COCHENILLAGE, s. m. Décoction, ou bouillon fait avec la cochenille, dans lequel on teint en cramoisi ou écarlate.

COCHENILLE, s. f. Ver gris qui se nourrit sur un arbre du Mexique, & qui étant mis dans de l'eau, fait une teinture fort rouge. *Coccinilla, vermiculus Indicus.* On appelle *Cochenille* capessiane, ou sylvestre, celle dont on se sert dans les couleurs cramoisies où il entre du fauve, comme le colombin, le pourpre, l'amaranthe, la pensée & le violet.

COCHENILLE, se dit aussi du kermès, qui est une graine qu'on cueille sur une espéce de chêne verd.

Ce qu'on appelle Graine de *cochenille*, n'est que le ventre d'un petit insecte dont il ne reste rien de plus. La plante à laquelle cet insecte s'attache, est l'Opuntia, dont les fruits sont rouges, & teignent en un rouge de sang les urines de ceux qui en mangent. Cette plante est aussi appellée Raquette, Catdasse ou Nopal; & son fruit, figue d'Inde.

COCHENILLE des racines. *Coccus radicum.* Insecte qui s'attache en forme de grain sphérique à l'extrémité des racines du *polygonum* ou renouée, que l'on nomme communément *Cochenille* de Pologne. *Coccus Polonus.*

COCHENILLER, v. a. Mettre les étoffes à une teinture faite avec la cochenille.

COCHENILLIER, s. m. Arbre sur lequel croît la cochenille graine, & se nourrit la cochenille ver.

COCHER, s. m. Celui qui méne un coche, un carrosse. *Auriga, rhedarius. Cocher* du corps, celui qui méne le carrosse du Roi, ou des Princes.

COCHER, v. a. (La premiére syllabe est longue.) Il se dit de l'action du coq qui se joint avec la poule pour rendre ses œufs féconds. *Coire.*

COCHET, s. m. Dimin. de coq; un petit coq, un jeune coq.

COCHEVIS, s. m. Petit oiseau gros comme une alouette, qui a une huppe sur la tête, & qui chante agréablement. *Galerita.* On l'appelle autrement Alouette-huppée.

COCHI, s. m. Nom que quelques-uns donnent au *coco.* Voy. PALMIER.

COCHIÉE, s. f. Nom de certaines pilules officinales. *Cochia.*

COCHIN, s. m. Ville des Indes Orientales, dans la Presqu'Isle deçà le Gange, sur la côte de Malabar, & cap. d'un Roy. de même nom. *Cochinum, Colche,* ou *Colice.*

COCHINCHINE, s. f. Royaume dans l'Inde au-delà du Gange. *Cochinchina.* Il est baigné au Levant par le Golfe auquel il donne son nom. Le Roy. de Chiampa le borne au Midi, & celui de Camboye au Couchant. Il faisoit autrefois partie du Roy. de Tunquin, qui le borne au Nord. Cacciam est la cap. de la *Cochinchine.*

COCHINCHINOIS, OISE, s. Qui est de la Cochinchine. *Cocinsina, Cocinsinensis.* Les *Cochinchinois* sont idolâtres. Leur Roi est tributaire de l'Empereur de la Chine.

COCHINES, s. f. pl. Voy. MARACAS.

COCHITZAPOLT, s. m. Arbre de l'Amérique dont le fruit est de fort bon goût, & renferme un noyau dans lequel il y a une semence vénéneuse.

COCHLEARIA, s. f. Voy. HERBE AUX CUILLERS.

COCHOIR. Voy. TOUPIN.

COCHOIS, s. m. Outil de buis, dont les Épiciers-Ciriers se servent pour équarrir leurs flambeaux.

COCHON, s. m. Goret, animal qu'on engraisse, & qui étant devenu grand, s'appelle *pourceau. Porcellus, porculus.* De l'Italien *ciacco*, signifiant la même chose.

On dit pop. d'un homme gras & goulu, qui ne songe qu'à manger & à dormir, Qu'il méne une vie de *cochon*, que c'est un gros *cochon. Ventricosus, helluo, pingui omaso tensus.* On appelle aussi de petits yeux, des yeux de *cochon.*

COCHON d'eau. Voy. CAPIVARD.

COCHON DE LAIT. Petit *cochon* qui tête encore. *Porcus lacteus. Cochon* qui ne tête plus. *Porcus à lacte depulsus.*

COCHON D'INDE. Petit animal qui grogne comme un *cochon*, & qui n'est pas plus gros qu'un lapin. *Porcus Indicus.* Il y a dans l'Amér. une espéce particuliére de *cochon*, qui a un évent sur les reins comme un nombril.

COCHONNÉE, s. f. La quantité de cochons qu'une truie a eu d'une portée. *Porcellorum partus.*

COCHONNER, v. n. Faire de petits cochons. *Porcellos fœtus edere.*

COCHONNERIE, s. f. Saleté, malpropreté. *Squalor, spurcities. It.* Avarice, mesquinerie. Il est bas.

COCHONNET, s. f. Boule d'os ou d'ivoire, taillée à douze faces, qui sont douze pentagones marqués de points depuis un jusqu'à douze. On la roule sur une table pour jouer, comme si c'étoit un dé. *Tessera lusoria.*

It. Balle ou pierre jettée au hasard, & qui sert de but pour ce coup-là seulement, quand on joue à la boule en se promenant. *Scopus.*

COCHYNO, s. m. Voy. ÉPHESTIA.

COCKIEN, s. m. Monnoie du Japon, qui vaut environ quatre florins d'Hollande, ou à peu près 8. francs de notre monnoie présente. *Cockienus nummus.*

COCO, s. m. Arbre des Indes, & fruit de cet arbre. Voy. PALMIER.

COCOLE, s. f. Dimin. Petite fille qui s'appelle *Nicole*.

COCOMBE, s. m. Arbre de l'Isle de Madagascar, dont les fleurs & le bois ont une bonne odeur.

COCON, s. m. Coque de ver à soie, dans laquelle il s'enferme sous une grosse enveloppe de fils doux & déliés dont se fait la soie. *Bombycis folliculus.*

COCOS, s. m. C'est à Siam une mesure pour les liquides & pour les grains. Elle est faite du fruit du cocotier.

COCOTIER. Voy. PALMIER.

COCTION, s. f. Cuisson, altération qui se fait dans les corps qu'on approche du feu. *Coctio.* Il y a plusieurs espéces de *coction*: la *maturation*, l'*élixation*, la *frixion*, l'*assation*, la *torréfaction*, & l'*ustion*.

It. Digestion des viandes dans l'estomach. *Digestio*, *concoctio.* Il se fait dans notre corps cinq espéces de *coctions*: la Chylôse, la Chymôse, l'Hæmatôse, la Pneumatôse, la Spermatôse, & la Galactôse, qui est propre aux femelles.

COCU, s. m. T. injurieux qui se dit de celui dont la femme est infidéle, & viole la foi conjugale. *Curruca.* Être *cocu* en herbe, c. à d. être taillé pour être un jour un maître *cocu*. Jean Névizan, Auteur Italien du commencement du seiziéme siécle, a parlé des *cocus* en herbe (*cornuti in herbis*) dans sa Forêt Nuptiale.

De *Cuculus*, à cause que le coucou va pondre dans le nid des autres oiseaux. Mais, dit Pasquier, nous ne devrions pas appeller *cocu*, celui dont la femme va en dommage; il y auroit plus de raison de l'adapter à celui qui agit, qu'a celui qui pâtit.

COCUAGE, s. m. Malheur, disgrace, état de celui dont la femme est infidéle. *Conjugis infidelitas.*

COCUFIER, v. a. Faire quelqu'un cocu. *Currucare.*

COCYTE, s. m. Nom de fleuve. *Cocytus.* Il y en a plusieurs de ce nom. L'un étoit dans la Campanie, Province d'Italie: un autre dans l'Épire; un autre enfin étoit un des quatre fleuves de l'Enfer.

De κωκύω, Je gémis.

COD.

CODAGA-PALA, s. m. Arbre du Malabar, dont l'écorce & la racine sont employées par les Médecins.

CODE, vieux s. m. Pierre à aiguiser.

CODE, s. m. Compilation, ou Recueil des Loix & Constitutions des Empereurs, fait par ordre de Justinien. *Codex*, *Justinianeus Codex.* Il est compris en douze livres, qui font la seconde partie du Droit Romain, ou du Droit Écrit. Il y avoit eu auparavant plusieurs autres *Codes*; sçavoir, le *Code Grégorien*, le *Code Hermogénien*, le *Code Théodosien*, celui qu'Euric donna aux Goths établis dans la Gaule Narbonnoise, & celui d'Anian, rédigé par les soins d'Alaric II. Roi des Goths, lequel fut long-temps en usage, & fit tout le Droit Romain qui s'observoit en France.

CODE DES LOIX ANTIQUES. Recueil qui comprend les loix des Wisigots, un Édit de Théodoric Roi d'Italie, les loix des Bourguignons, la loi Salique, & celle des Ripuariens. *Codex legum antiquarum.*

CODE, se dit aussi de plusieurs Recueils des Ordonnances des Rois de France, comme le *Code Henri*, le *Code Néron*, *Code Michault*, Ordonnance du Roi Louis XIII, faite par Michel de Marillac. On appelle aussi par excellence, *Code Louis*, *Codex Ludovicaus*, les Ordonnances faites par Louis XIV. sur la Réformation de la Justice civile & criminelle, de la marchandise, &c. Le *Code Civil*, le *Code Criminel*, ou la *Nouvelle Ordonnance*, le *Code Marchand*, le *Code de la Marine*, celui *des Eaux & Forêts*. Le *Code noir* est un Édit concernant le gouvernement & la police dans les Isles Françoises de l'Amér. & le commerce des Négres pour ce pays.

CODE CANONIQUE. Voy. CANON.

CODÉCIMATEUR, s. m. T. de Jurispr. On appelle *Codécimateurs*, plusieurs Seigneurs qui perçoivent les dixmes d'une même Paroisse.

CODÉTENTEUR, s. m. T. de Jurispr. Qui est détenteur de quelque chose, avec un ou plusieurs autres.

CODI-AVANAM, s. m. Arbrisseau qui croît dans les lieux sablonneux des Indes Orientales. Il est d'usage en Médecine.

CODICILLAIRE, adj. m. & f. Qui est contenu dans un codicille. *Codicillaris.* Legs *codicillaire*. *Legatum codicillare.* Clause *codicillaire*. *Clausula codicillaris.*

CODICILLE, s. m. Écrit par lequel on ajoûte ou l'on change quelque chose à un testament, soit sous seing privé, soit devant des personnes publiques. *Codicillus.* Dans les pays coûtumiers les testamens ne sont à proprement parler que des *codicilles*, parce que c'est la Coûtume elle-même qui nomme les héritiers, & qu'elle ne permet point d'institution d'héritiers testamentaires.

Il y a un livre de Raymond Lulle, qu'on appelle *Codicille*, où on prétend qu'il a laissé le secret de la Pierre philosophale.

CODIGNAC. Voy. COTIGNAC.

CODILLE, s. m. T. de jeu d'Hombre. On appelle gagner *codille*, lorsqu'on fait plus de mains que celui qui fait jouer.

CODONATAIRE, adj. m. & f. T. de Jurispr. Associé conjoint avec un autre dans une même donation. *Donationis socius*, *particeps.*

CODRUS, s. m. Dernier Roi d'Athènes.

COE.

CŒCALE, adj. f. Épithéte qu'on donne à la veine qui porte le sang de l'intestin cœcum au rameau mésentérique. *Vena cœcalis.*

CŒCUM, s. m. *Aveugle.* Le premier des gros boyaux, ainsi appellé, parce qu'il est fait comme un sac, n'ayant qu'une ouverture qui lui sert d'entrée & de sortie.

COËFFE, s. f. (On écrit aussi COÏFFE.) Couverture légère de la tête, tant pour les hommes que pour les femmes. *Capitis tegumentum.* À l'égard des hommes, on ne le dit que de la doublure du chapeau, d'une garniture de bonnet de nuit. La *coëffe* d'une perruque est un léger tissu qui sert pour attacher & étager les tresses de cheveux. À l'égard des femmes, ce sont des couvertures de taffetas, de gaze, de crêpe, qu'elles mettent quand elles sortent, ou quand elles n'ont pas ajusté leurs cheveux. *Calentica*, *reticulum.*

It. Linge ou étoffe qu'un guerrier portoit autrefois sous le casque, de peur qu'il n'offensât la tête.

Il s'est dit autrefois d'un habillement de tête d'un Chevalier.

De *cufa*, ou de *gufa*, qui sign. un *vêtement velu*; les Grecs ont dit κυφία, en la signification de *coëffe*.

On dit baff. Triste comme un bonnet de nuit fans *coeffe*.

COEFFE, fe dit auffi en t. d'Anat. d'une petite membrane qui enveloppe la tête de quelques enfans quand ils naiffent. *Pellicula*.

COEFFE. Voy. ÉPIPLOON.

En t. de Pharm. c'eft une forte de médicament céphalique fait en forme de bonnet, dont on fe couvre la tête. *Cucupha*.

En t. de Botan. l'envelopp e déliée & légère de quelques fleurs, & de quelques femences. *Calyptra*.

COËFFER, ou COIFFER, v. a. Couvrir ou parer fa tête. *Caput comere*.

On dit d'une coëffeufe qu'elle *coëffe* bien, p. d. qu'elle donne un bon air à toutes les coëffures de femmes dont elle fe mêle. Qu'un Perruquier *coëffe* bien, p. d. que les perruques qu'il fait font de bon air.

En t. de Mar. on dit que des voiles fe *coëffent*, lorfqu'elles font détachées & qu'elles s'applatiffent les unes contre les autres, ou contre les vergues ou les mats.

COEFFER un Livre. T. de Relieur. C'eft en arranger le tranchefile.

Il fe dit fig. en chofes fpirituelles, & fignifie, s'entêter, fe préoccuper en faveur de quelques perfonnes ou de quelques chofes. *Imbibere opinionem aliquam, imbuere*. Se *coëffer* de nouvelles opinions.

On dit auffi, qu'un homme s'eft *coëffé* d'un froc, p. d. qu'il s'eft fait Moine. *Monachi habitum induit*.

It. Enivrer. *Inebriare*. Il ne faut qu'un verre de vin pour le *coëffer*.

It. Boucher une bouteille avec de la filaffe, pour empêcher que le vin ne s'évente. *Obturare*.

En t. de Chaffe, il fe dit en parlant de l'action de deux chiens qui ont pris un fanglier par les oreilles chacun de fon côté.

COEFFÉ, ÉE, part. paff. Être bien *coëffé*, avoir naturellement de beaux cheveux, une belle tête. *Comtus*. Chien courtaut bien *coëffé*, c. à d. ayant les oreilles longues & pendantes. *Benè auritus canis*. Être né *coëffé*, p. d. être heureux, l'opinion du vulgaire ayant attribué cette vertu à la *coëffe* que quelques enfans apportent en naiffant. *Felix, fortunatus*. Les Italiens difent, *Nafcer veftito*.

Drap bien *coëffé*, c. à d. dont les lifières font bien faites, & d'une couleur agréable à la vûe.

COËFFEUR, EUSE, f. Celui ou celle qui gagne fa vie à coëffer des Dames. *Qui vel quæ feminas comit, pectit*.

COËFFICIENT, f. m. On foufentend *terme*. Dans les équations d'Algèbre, on ne compte pour différens termes que ceux où l'*Inconnue* a différens dégrés. Elle eft feule dans le premier terme, qui eft celui où elle a le dégré le plus élevé, mais dans les autres termes où elle eft à un dégré moins élevé, elle fe mêle avec des grandeurs connues, & alors ces grandeurs connues s'appellent *Coëfficients*.

COËFFURE, f. f. Couverture, ajuftement, ornement de la tête. *Capitis tegmen, tegumentum*.

COËGAL, ALE. adj. T. de Théol. qui ne fe dit que du myftère de la Sainte Trinité. *Coæqualis, coæquus*.

CŒLÉSYRIE, f. f. Contrée de Syrie, grande vallée qui s'étend entre le Liban & l'Antiliban. Quelques-uns y comprennent le pays de Damas, & tout ce qui eft entre la Syrie propre, la Phénicie, & la Paleftine. *-ria*. Aujourd'hui on la nomme *Bocalbalbec*.

De Κοῖλη, creufe, & de Συρία, Syrie. Syrie creufe: c. à d. la partie de Syrie la plus baffe.

CŒLIA, f. f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Cœlia gens*.

CŒLIAQUE, adj. m. & f. T. de Méd. On appelle paffion *cœliaque*, flux *cœliaque*, *paffio cœliaca, fluxus cœliacus*, un flux de ventre chyleux, dans lequel le chyle fort par les felles, confondu avec les excrémens, ce qui les rend cendrés, grifatres, ou blanchâtres. De κοιλία, *ventre*, parce que c'eft le fiége de la maladie.

Il fe dit auffi d'une artère du bas-ventre, qui vient de l'aorte.

CŒLIUS, f. m. N. prop. d'hom. & d'une des fept montagnes de Rome; mais en ce cas il faut y joindre en François le mot *mont*, & en lat. *mons*. Il s'appelle aujourd'hui le Mont de St. Jean, parce que l'Églife de St. Jean de Lattan eft deffus.

COËMENT, vieux adv. Tranquillement, fans bruit. *Tranquillè, fine ftrepitu, tacitè*.

CŒLUS.	Voy.	*Ciel*, Divinité.
CŒNOBIARQUE.		*Cénobiarque*.
CŒNOBITE.		*Cénobite*.
CŒNOBITIQUE.		*Cénobitique*.

CŒPHORES, f. m. pl. Titre d'une Tragédie d'Efchyle dont le fujet eft la mort d'Égifte & de Clytemneftre, & qui a pour le chœur des filles étrangères qui portent des préfens au tombeau d'Agamemnon. De χέω, je verfe, & φέρω, je porte.

COFQUE, ou COEHQUE, f. m. T. de Relat. C'eft le nom du Roi des Cafres nommés Cochocas, qui font vers le Cap de Bonne-Efpérance.

COËRCITIF, IVE, adj. Qui a pouvoir de contenir dans le devoir. *Qui jus coërcendi habet*. Puiffance *coërcitive*.

COËRCITION, f. f. T. de Pal. Pouvoir de corriger les méchans, & de les retenir dans le devoir. *Coërcitio*.

COÉTERNEL, ELLE, adj. Qui eft éternel avec un autre. *Coæternus, a, um*. Il fe dit en parlant de la Sainte Trinité.

COÉTERNITÉ, f. m. T. dog. Éternité commune à plufieurs enfemble. *Æternitas*.

COÉVÊQUE, f. m. Évêque avec un autre. *Coëpifcopus*. Les Prélats d'Allemagne ont encore des *Coëvêques*, qu'ils appellent Suffragans.

CŒUR, f. m. Partie noble de l'animal, qui eft le principe de la vie, & qui eft renfermée dans une forte membrane, qu'on appelle le *péricarde*. Sa figure eft pyramidale. *Cor*. Il y a une veine & une artère qui environnent toute la bafe du *cœur* comme une couronne, qui s'appellent *coronales*, avec quelques nerfs fort menus. Il eft fitué au milieu du thorax, quoique fa pointe s'avance un peu vers fon côté gauche. Le *cœur* eft un véritable mufcle. Il a deux ventricules ou cavités, féparées par une cloifon. Le droit femble être fait pour les poumons feulement; le gauche eft deftiné pour envoyer le fang dans toutes les parties du corps. Aux deux côtés il y a des bourfes membraneufes qu'on appelle *oreillettes*, parce qu'elles en ont la figure. Il y a quatre gros vaiffeaux à la bafe du *cœur*, dont deux ont l'orifice au ventricule droit, fçavoir, la

veine cave, & l'artère pulmonaire : Les deux autres sont au ventricule gauche, sçavoir, la veine pulmonaire & l'aorte, ou la grande artère. C'est par ces canaux que se fait la circulation du sang. Le *cœur* a deux mouvemens, celui de diastole, ou de dilatation, par lequel il reçoit le sang des veines; & celui de systole, ou de contraction, par lequel il pousse le même sang dans toutes les parties du corps par le moyen des artères. On dit communément que le *cœur* est le premier vivant & le dernier mourant.

On appelle *cœur*, chez les Botanistes, le fond ou le milieu de la fleur.

En t. de Bot. Partie intérieure d'un arbre, ou d'une plante, partie qui est molle, moëlleuse & spongieuse. *Arboris medulla*. Dans l'usage ordinaire, ce que nous nommons le *cœur* d'un arbre, est le bois le plus dur qui est sous l'aubour. *Robur*.

Il se prend quelquefois pour l'estomac, ou la partie où se fait la digestion, qui donne des forces au *cœur*. *Stomachus*, *pectus*. Cette graisse lui est demeurée sur le *cœur*, lui a fait bondir le *cœur*, lui a fait mal au *cœur*, lui a fait soûlever le *cœur*. Il faut lui donner quelque chose qui lui fasse revenir le *cœur*, qui lui réveille le *cœur*, qui fasse cesser cette défaillance de *cœur*. Remettre le *cœur* au ventre.

It. Vigueur, force, courage, intrépidité. *Animus*. Cet homme a un *cœur* de lion. Une haute naissance enfle le *cœur* des hommes. Contre fortune bon *cœur*; p. d. que c'est dans l'adversité qu'il faut témoigner le plus de courage.

On appelle au Man. un cheval de deux *cœurs*, celui qui n'obéit pas volontiers aux aides du cavalier.

Cœur, au fig. sign. l'ame & ses principales fonctions. *Cor*, *animus*, *voluntas*. Dieu est le scrutateur des *cœurs*, c. à d. il connoît toutes nos pensées. Il faut offrir son *cœur* à Dieu; c. à d. lui sacrifier toutes nos volontés, tous nos desirs. Un homme selon le *cœur* de Dieu, est une expression familière dans la spiritualité, pour signifier un homme agréable à Dieu, qui lui obéit, qui le contente. Le *cœur* des Rois est dans la main de Dieu; p. d. qu'il dispose de leurs volontés. On dit qu'un homme a le *cœur* haut, bien placé, p. d. qu'il a l'ame grande & élevée. On dit aussi, Le *cœur* me le disoit bien; p. d. je m'en doutois, je l'ai bien prévû. On dit qu'un homme a le *cœur* sur ses lévres, p. d. qu'il est sincère, qu'il dit vrai.

Cœur, sign. le siége des passions, l'ame, en tant qu'elle a des affections de haine, ou de colère, &c. *Animus*, *cor*. Étudier le *cœur* humain, & tous les divers mouvemens dont il est capable. Se ronger le *cœur*, ronger son *cœur*, p. d. s'affliger, se tourmenter. Avoir quelque chose sur le *cœur*, p. d. en avoir du ressentiment. Le *cœur* a son langage, comme l'esprit a le sien. Quand le Prédicateur est entré dans l'esprit, il lui est plus aisé de pénétrer jusqu'au *cœur*; & au contraire quand l'esprit est rebuté, il ferme l'entrée du *cœur*. L'esprit & le *cœur* se trompent réciproquement. Les plaisirs du *cœur* sont plus touchans que ceux de l'esprit.

Il se dit particuliérement de la faculté de l'ame qui ressent de l'affection, de l'amitié, de l'amour, de la tendresse. *Animus*, *voluntas*, *studium*. Chacun dit du bien de son *cœur*, & n'ose en dire de son esprit. L'esprit ne sçauroit jouer long-temps le personnage du *cœur*. Un *cœur* usé par mille coquetteries n'est pas capable d'une grande passion. L'empire des *cœurs* appartient à la beauté.

Les Anciens mettoient le siége des passions dans le foie, au lieu que nous le mettons dans le *cœur*.

It. La pensée. *Mens*, *animus*, *cogitatio*. Dire ce qu'on a dans le *cœur*.

On dit, il est tout de *cœur*; p. d. qu'il a une humeur bienfaisante. Il a le *cœur* bon; p. d. qu'il a de la droiture & de la générosité. Un mari & une femme ne doivent être qu'un *cœur* & qu'une ame, c. à d. dans une parfaite union & une bonne intelligence. On appelle un bon ami, l'ami du *cœur*. Aimer de tout son *cœur*; c. à d. très-tendrement. Il faut prendre son *cœur* par autrui, p. d. faire ce qu'on feroit si on étoit à sa place. S'en donner au *cœur* joie; p. d. Se remplir, se rassasier d'une chose. On dit de ce qu'on voit avec grand regret, que cela fait grand mal au *cœur*. L'Evangile dit : Là où quelqu'un aura son trésor, c'est là que sera son *cœur*. On ne doit point mettre son *cœur*, son affection aux biens de ce monde. Avoir le *cœur* à l'étude, au jeu, aux armes. N'avoir pas le *cœur* à la besogne, c. à d. travailler à regret & sans affection. On dit d'un homme dur, sans pitié, sans tendresse, que c'est un *cœur* de roche, de pierre, de tigre. On dit de deux personnes qui se haïssent, qu'elles voudroient se ronger, ou s'arracher le *cœur*. On dit d'un malhonnete homme, que c'est un homme sans *cœur*, & sans foi.

Mon cœur. Expression tendre ou badine dont on se sert, quand on veut dire quelque douceur à quelqu'un avec qui on vit familiérement. *Animule mi*, *meum corculum*. Les Amans s'appellent aussi mon petit *cœur* gauche.

En t. de Jeu de cartes. Peinture rouge qui a la figure d'un *cœur*. *Folium lusorium miniato corde signatum*.

Cœur, par similitude, se dit du milieu de chaque chose. Au *cœur* de la ville. *Mediâ urbe*. Noël vient au *cœur* de l'hyver. *Mediâ hyeme*. Il est noir comme le *cœur* de la cheminée. Pomme gâtée dans le *cœur*. En Blas. le *cœur* de l'Écu en est le milieu. *Medium scutum*.

En t. d'Horlog. Piéce de la forme d'un *cœur*, placée sur l'arbre de la seconde roue d'une grosse horloge, pour faire dégager le pied-de-biche de la détente de sonnerie.

Cœur fleuri. Linge ouvré, qui se fait en Picardie.

Cœur, est aussi un t. de Vitrier, qui sign. le milieu de la verge de plomb, qui a deux côtés qu'on appelle ailes. *Medium*.

À cœur, se dit adverbial. Il a pris cette affaire à *cœur*; p. d. chaudement & avec affection. *Res illi cordi est*, *hanc rem cordi habet*. Parler *à cœur ouvert*, c. à d. franchement, sincérement, & sans déguiser. *Animo sincero*. *À cœur jeun*; p. d. sans avoir mangé ce jour-là. *Jejuno stomacho*. À contre *cœur*; p. d. avec peine, avec chagrin. *Gravatè*, *ægrè*. De bon *cœur*; p. d. volontiers, avec plaisir. *Ex animo studioso*.

De tout son *cœur*; pour signifier l'affection avec laquelle on fait quelque chose. *Toto animo*, *toto pectore*.

Par cœur. Façon de parler adverb. Par mémoire, de mémoire. *Memoriter*. Apprendre, sçavoir, réciter *par cœur*. Faire dîner quelqu'un *par cœur*, ne lui pas donner à dîner.

Cœur de bœuf, f. m. Fruit de Siam, qui a été ainsi nommé à cause de sa grosseur & de sa figure. Les Siamois l'appellent *mançout*.

It. Espéce de coquillage de mer. *Cor bovis.*

It. Espéce de prune, qui est violette, tirant sur le rouge.

CŒUR DE CHARLES. Étoile de l'Hémisphère du Nord, située entre la chevelure de Bérénice & la grande Ourse, ainsi nommée à l'honneur de Charles II. Roi d'Angleterre. *Cor Caroli.*

CŒUR DE L'HYDRE. Étoile fixe de la premiére grandeur. *Cor Hydræ.*

CŒUR DE LION. Étoile fixe de la premiére grandeur. *Cor Leonis*, *Basiliscus*, ou *Regulus.*

CŒUR DE SCORPION. Étoile fixe. *Cor Scorpionis*, ou *antares.*

CŒUR DU PIGEON. Espéce de prune.

En t. d'Astrol. Une planéte est dans le *Cœur du Soleil*, lorsqu'elle en est éloignée tout au plus de dix-neuf minutes.

CŒUR DE VENUS. Espéce de coquillage de mer qui a la figure d'un cœur. *Cor Veneris.*

Dans la 4e. famille des Bivalves, seconde classe des Coquillages, on trouve les *cœurs* appellés en Latin *Cordiformes.*

COEXISTANT, part. Qui existe en même-temps qu'un autre. *Coëxistens.*

COEXISTENCE, s. f. T. de Théol. L'existence de deux ou plusieurs choses qui existent en même temps. *Coëxistentia.*

COEXISTER, v. n. T. dogmat. Exister en même temps qu'un autre. *Coëxistere.*

C O F.

COFFILA, s. m. Poids de Mocha. Dix *coffilas* font un tuckea; 40. tuckeas font un mann; dix manns font un trassell; quinze trassells font un bahars, qui pése 420. livres.

COFFIN, vieux s. m. Petite corbeille qui sert particuliérement à serrer des fruits. *Cophinus.*

COFFINE, adj. f. Ardoise *coffine*, c. à d. un peu voûtée, qui s'emploie à couvrir les dômes.

COFFINER, v. a. & pron. T. de Fleuriste. On dit que les œillets se *coffinent*, quand les feuilles, au lieu de demeurer bien étendues, demeurent comme frisées, & recoquillées. *In spiram*, *in orbem contorqueri*, *convolvi.*

En t. de Menuisier, Se voûter, se courber. *Curvari*, *incurvari*, *inflecti.*

COFFRE, s. m. Meuble en forme de caisse, qui se ferme avec un couvercle & une serrure, qui sert à serrer & à enfermer de l'argent, des hardes. *Arca.* Un *coffre* de nuit est un petit *coffre* où on serre la toilette. *Arcula.*

De l'Hébr. כפה, *copha*, qui sign. la même chose, & il y a apparence qu'on disoit *coffe* premiérement.

COFFRE-FORT, est un *coffre* de fer, ou de bois épais, avec de forts assemblages garnis de bandes de fer, & d'une serrure à plusieurs pénes. *Arca area*, *capsa argentaria.* La clef du *coffre-fort* & des cœurs, c'est la même.

COFFRE D'AUTEL. La table d'un autel, avec l'armoire qui est au-dessous. *Altaris mensa armario instructa.*

On appelle aussi le *coffre* du carrosse, le lieu qui est sous les coussins du carrosse, & qui a un couvercle. *Capsa rhedaria.* Et *coffre* à l'avoine, un grand *coffre* de bois où on enferme l'avoine. Fig. on appelle les chevaux de carrosse de la plus grande taille, des *coffres à avoine*, parce qu'ils en consomment beaucoup.

On dit d'une fille laide & riche, qu'elle est belle au *coffre. Deformis est, sed ob dotem opimam formosa censetur.*

Jetter une chose au *coffre* aux ordures, p. d. l'abandonner. On dit d'un homme qui fait mal une chose, qu'il s'y entend comme à faire un *coffre.* Piquer le *coffre*, p. d. Attendre longtemps dans une anti-chambre assis sur un *coffre.* Prov. & bass. Raisonner comme un *coffre*, p. d. raisonner mal. Rire comme un *coffre*, p. d. Rire à gorge déployée.

COFFRES DU ROI, p. d. le Thrésor Royal. *Ærarium regium.* On dit en ce sens, des pertes qu'on fait tomber sur le dos de quelqu'un, que cela ira sur ses *coffres.*

COFFRE. T. d'Anat. Creux qui est dans le corps humain sous les côtes, & au-dessus du diaphragme, où est contenu le cœur, le poumon, &c. *Crates humani corporis.* On le dit aussi d'une bête fauve & d'une cavalle.

It. Biére où on met les corps pour les enterrer. *Feretrum.*

COFFRE, en t. de guerre, est presque la même chose que la *caponniére*, si ce n'est que celle-ci se fait quelquefois au-delà de la contrescarpe sur le glacis; & le *coffre* toûjours dans le fossé.

En t. de Mar. on appelle *coffre à feu*, un *coffre* rempli de feux d'artifice & de matiéres combustibles, pour s'en servir contre les ennemis. *Coffre de bord*, dont le fond est plus large que le haut, où les gens de Marine mettent ce qu'ils portent pour leur usage.

En t. de Luthier, le corps & l'assemblage des parties du clavessin, ou de l'épinette. *Organi musici corpus.*

COFFRE DE PRESSE. T. d'Imprimeur. C'est le bois où est enchâssé le marbre. *Quadratum tignum excipiendo marmori incisum.*

COFFRE. Poisson qui se trouve vers les Isles Antilles, & que l'on tire de son écaille comme d'un étui, quand il est cuit.

COFFRER, v. a. Il ne se dit point au propre: mais fig. il sign. Mettre en prison. *Aliquem in carcerem trudere.* Il est bas.

COFFRET, s. m. Dimin. Petit coffre. *Arcula*, *capsula.*

COFFRETIER, s. m. Celui qui fait ou qui vend des coffres. *Faber capsarius.* Les *Coffretiers*-Malletiers font des coffres d'armées, des malles, des valises, &c. Les *Coffretiers*-Bahutiers font des coffres qui servent dans le ménage & dans la ville.

C O G.

COGAT. Voy. CUCUFAT.

COGMORIA, s. f. Mousseline des Indes Orientales.

COGNAC, s. m. Ce mot en quelques Provinces veut dire, embouchure d'une riviére dans une autre.

It. Ville de France dans l'Angoumois, avec un Château, & sur la Charente. *Conniacum.*

COGNASSIER. Voy. COIGNASSIER.

COGNAT, s. m. (Dans ce mot & dans les deux suivans, prononc. *gna* comme en Lat. *cognatus*, avec le son fort du *g.*) T. de Jurispr. Ce mot se dit de ceux qui descendent d'une même souche par les femmes.

COGNATION, s. f. Le lien de parenté qui est entre ceux qui descendent d'une même souche par les femmes. *-atio.*

COGNATIQUE, adj. de t. g. T. de Droit. Succeſſion *cognatique*, eſt celle où les parens collatéraux par les femelles parviennent au défaut des mâles de branche en branche.

COGNÉE, ſ. f. Grande hache, inſtrument de fer plat, acéré & tranchant, ayant un long manche de bois. *Securis.*

Prov. Aller au bois ſans *cognée*, p. d. Entreprendre une affaire ſans ſe munir des choſes néceſſaires pour la faire réuſſir. Jetter le manche après la *cognée*, p. d. Déſeſpérer de faire réuſſir une affaire, & l'abandonner. Mettre la *cognée* à l'arbre, p. d. Commencer une entrepriſe.

COGNE-FÉTU, ſ. m. Nom qu'on donne à celui qui ſe donne beaucoup de peine inutile. *Multa agendo nihil agens.* Il reſſemble à *cogne-fétu*, il ſe tue, & n'avance rien.

COGNER, v. a. Frapper fortement avec un marteau, ou autre inſtrument contondant. *Tundere clavum, trudere.*

It. Heurter, faire du bruit. *Fores pulſare. Cogner* à la porte.

It. Battre ou bleſſer. *Impingere, illidere, caput allidere in aliquid.* Il s'eſt bleſſé en ſe *cognant* contre un mur.

On dit fig. Il vaudroit autant ſe *cogner* la tête contre un mur; p. d. que quelque ſoin que l'on prenne, on ne réuſſira point en quelque affaire.

COGNER un chapeau ſur le billot. En frapper le deſſus de la tête, pour en faire mieux la forme.

Cogner ſe dit comme *cuneum adigere*, faire entrer un coin dans du bois.

COGNET, ſ. m. Eſpéce de rolle de tabac, fait en pain de ſucre, dont on ſe ſert pour unir & ſerrer les rolles, quand on en a rempli les boutes & les futailles, afin qu'il ne puiſſe y entrer aucun air.

COGNIER. Voy. COIGNASSIER.

COGNOIR, ſ. m. Inſtrument de buis, qui ſert au Compoſiteur d'Imprimerie, lorſqu'il veut chaſſer les coins avec leſquels il ſerre & arrête la forme dans ſon chaſſis.

COGNON, vieux ſ. m. Surnom. *Cognomen.*

COH.

COHABITATION, ſ. f. T. de Droit. Copulation, commerce ſenſuel & criminel. *Copulatio.* Il ſe dit auſſi en bonne part, de l'état du mari & de la femme qui vivent enſemble.

COHABITER, v. n. Demeurer enſemble, vivre dans une familiarité criminelle. *Flagitioſum habere commercium.* Il ſe dit auſſi du mari & de la femme, comme le précédent.

COHARD. Voy. GUICHARD.

COHÉRENCE, ſ. f. T. dogmat. Connexion d'une choſe avec une autre. *Cohærentia.* Au fig. Il ſign. la liaiſon des parties d'un diſcours, ou d'un raiſonnement.

COHÉRITIER, TIÉRE, ſ. Qui partage avec un autre une ſucceſſion. *Cohæres.*

COHÉSION, ſ. f. Adhéſion, jonction de deux choſes enſemble. *Cohæſio.*

COHI, ſ. m. Grande meſure de continence, dont on ſe ſert dans le Roy. de Siam. Le *cohi* doit peſer 5000. livres juſte.

COHIER, ſ. m. Eſpéce de chêne. Les Bucherons diſent que c'eſt la femelle du chêne.

COHOBATION, ſ. f. Diſtillation pluſieurs fois réitérée d'une même matiére, avec le ſuc qui en a été extrait.

COHOBER, v. a. T. de Chym. Verſer la matiére diſtillée ſur la matiére d'où elle eſt ſortie, & la faire diſtiller de nouveau. *Liquorem denuò percolare.*

COHORD, *Gohard, Gunhard, Guichard, Guyard*, ſ. m. N. pr. d'hom. Il paroît que *Guichard* eſt le véritable nom, & que les autres n'en ſont que des corruptions. *Gunhardus.*

COHORTE, ſ. f. C'étoit chez les Romains un corps d'Infanterie compoſé de cinq cents hommes. *Cohors.* Elle étoit diviſée en trois manipules, ou compagnies. Le Centurion de la premiére *cohorte* s'appelloit *Primipilus*, & portoit l'Aigle ou l'étendart de la légion. Une légion étoit compoſée de dix *cohortes*.

Il ſign. en Poëſie, une troupe de gens de guerre. *Turma.* Les vaillantes *cohortes*.

Il ſe prend fig. pour une troupe de gens quels qu'ils puiſſent être.

COHUAGE, ſ. m. T. de Coût. Droit qui ſe léve ſur les marchandiſes qu'on porte aux cohues, ou marchés.

COHUE, vieux ſ. f. Aſſemblée des Officiers de Juſtice qui ſe faiſoit en certain lieu pour juger les procès. *Tribunal in quo judicia exercentur.* On s'en eſt ſervi depuis pour ſignifier le lieu deſtiné à tenir la Juſtice dans des villages par des Juges pédanées: il eſt ainſi appellé *à coëunte multitudine.*

Il ſe dit fig. des aſſemblées tumultuaires où il n'y a point d'ordre, où chacun parle en confuſion. *Hominum inter ſe vociferantium tumultus.* *It.* Criaillerie, cris de pluſieurs perſonnes à la fois.

COHYNE, ſ. m. Arbre qui eſt le même que le CALEBASSIER.

COI.

COI, COIE, adj. Il eſt du ſtyle fam. & n'eſt guère en uſage au fém. Qui n'a aucun mouvement, ni agitation, qui eſt dans la tranquillité, dans le repos. *Quietus, tranquillus, pacatus, ſedatus.* Se tenir, ou demeurer *coi*.

Maintenant tout eſt *coi*, perſonne ne remue.

COIANG, ſ. m. Poids, & meſure des Indes Orientales. Cinq *coiangs* ſont quatre laſts.

COIFFE. Voy. COËFFE.

COIGNASSE, ſ. f. Coing ſauvage, plus petit & moins jaune que l'ordinaire. *Cydonea ſylveſtris.*

COIGNASSIER, COGNASSIER, ou COGNIER; ſ. m. Arbre qui porte des coings. *Malus Cydonia.*

On appelle *coignier* mâle, celui qui donne des fruits petits & arrondis; & *coignier* femelle, celui qui les porte plus gros & moins cotonneux.

De *Cydon*, ville de Candie, ce fruit fut autrefois porté en Gréce.

COILLE, ſ. f. Eſpéce de tabac en poudre tamiſé, fin comme celui d'Eſpagne, & qui ſent la foire d'ivrogne. Ce mot ſe prononce comme *colle* dont on mouille les deux *ll*.

COIMBRE. Voy. CONIMBRE.

COIMENT, ou COIEMENT, vieux adv. D'une maniére coie & tranquille. *Quietè, tranquillè, pacatè, ſedatè.*

COIN, ſ. m. Angle ſolide, compoſé de deux ſurfaces inclinées l'une vers l'autre. *Angulus.* Il eſt ou extérieur, comme le *coin* d'une muraille, ou intérieur, comme le *coin* d'une chambre. De *cuneus.*

It,

It. Pointe, extrémité de quelque chose. *Extrema, partes extremæ.* Les quatre *coins* du monde.

It. L'une ou l'autre extrémité de l'œil. *Angulus oculi, hircus.* Le grand *coin* de l'œil. Faire figne du *coin* de l'œil. Regarder du *coin* de l'œil; p. d. à la dérobée, & sans faire semblant de rien: ou avec envie, avec mépris. Il se dit aussi des extrémités de la bouche. *Oris anguli extrema.*

It. Lieu égaré, écarté & solitaire: retiré, caché, étroit. *Secessus, recessus, solitudo: locus abditus.* Il fut assassiné au *coin* d'une haie. Fouiller dans tous les *coins* & recoins de l'antiquité. *Vetera antiquitatis monumenta.* Se cacher dans un *coin.*

On dit à la Paume, qu'un homme tient bien son *coin*, quand il sçait bien renvoyer les coups qui viennent de son côté. *Partes suas tueri.* Et fig. on dit, qu'un homme tient bien son *coin* dans une conversation, quand il parle juste & à propos.

Coin. T. de Trictrac. C'est la onziéme case, qui est effectivement à l'un des *coins* du trictrac. Faire son *coin*, p. d. faire la onziéme case, y mettre deux dames.

Coins Bourgeois. Autre t. de Trict. C'est pour chaque joueur la cinquiéme & la sixiéme fléche.

Il y a plusieurs fruits dont les *coins* sont arrondis, c'est-à-dire, que leur aréte est rabatue & arrondie.

Il se dit aussi de plusieurs ornemens qu'on met à diverses choses. *Angulos, partes extremas vestire, tegere auro, vel argento.* Il a fait mettre des *coins* d'argent à cette cassette, c. à d. des plaques d'argent aux extrémités. Le *coin* d'un bas: c'est l'endroit qui est vers la cheville du pied, où l'estame, le tissu se divise.

Il se dit encore des faux cheveux que les hommes & les femmes ajoûtent à leurs cheveux naturels, pour les faire paroître ou plus épais, ou plus longs. Mais en ce sens il ne se dit guère qu'au pl. *Mentiti capilli, falsa coma.* Prendre, on porter des *coins.*

Coin, en t. de Fauc. se dit des deux côtés de la queue de l'oiseau. *Latus.*

En t. de Doreur sur tranche, c'est un petit ornement autour des bouquets qui sont sur le dos des livres reliés. *Impressa librorum tegumentis nota.* *It.* Le petit fer figuré qui ayant un manche de bois, sert à pousser les *coins.* *Typus ferreus signandis librorum tegumentis.*

En t. de Man. il se dit des quatre dents du cheval situées entre les mitoyennes & les crocs. *Dentes extremi.* Et des quatre angles de la volte, lorsque le cheval travaille en quatré. *Anguli.*

Coin, fign. dans les méchaniques, une piéce de bois ou de fer plate & fort aiguë, qui sert à fendre, presser ou élever d'autres corps. *Cuneus.* Les Canonniers ont des *coins* de mire, qui sont des piéces de bois minces par un bout, & épaisses par l'autre, qui servent à élever la culasse des canons pour les pointer.

Voy. dans le D. de Tr. diverses conjectures fur l'usage des *coins* antiques de cuivre que l'on trouve quelquefois dans la terre, en Angleterre, en Normandie & dans l'Isle de Man. Il paroît que c'étoient des ciseaux dont les Romains se servoient à tailler, & à polir les pierres dont ils faisoient les murailles qui entouroient leurs camps.

En Archit. c'est une espéce de découpé diagonalement suivant le tampant d'un escalier, qui sert à porter en bas des colonnes de niveau, & à tacheter par en haut la pente de l'entablement qui soutient un berceau rampant. *Lapis in cuneum sectus.*

Coin de beurre. Piéce de beurre qui est de figure plate, & pointue par les deux bouts. *Butyri massa cunei in speciem informata.*

Coin, en t. de Monnoie, est le morceau de fer trempé & gravé qui sert à marquer, à frapper les monnoies, les médailles, les jetons. *Typus monetalis.* On appelle aussi *coin*, le poinçon, la marque qu'on met sur la vaisselle d'argent, ou d'étain. *Typus vasis aut ex argento aut ex plumbo candido signandis.*

Coin, pris aux deux derniers sens, se dit fig. des bonnes qualités. Ouvrage marqué au bon *coin.* *Bellè signatus, benè natus.* Et, en mauvaise part, en parlant d'une opinion condamnable où quelqu'un est fort attaché, on dit qu'il est frappé à ce *coin*-là.

COIN. Voy. COING.

COINCIDENT, ente, adj. T. d'Optique. Qui tombe en un même point. *Coincidens, in idem punctum incidens.*

COINDICANS, adj. m. pl. T. de Méd. Il se dit des signes qui concourent avec les symptômes particuliers à la maladie. Συνενδεικνύμενα.

COINDICATION, f. f. La connoissance de certains signes qui autorisent l'indication qu'on a prise. -*atio.*

COINE. Voy. COUENE.

COING, ou COIN, f. m. Est le fruit du Coignassier. *Cotoneum, Malum Cydonium.* Il est de la figure d'une poire ou d'un cône renversé, couvert d'un coton épais, &c. Sa couleur jaune a passé en prov. & l'on dit d'une personne qui a la jaunisse, qu'elle est jaune comme un *coin.*

COINT, inte, vieux adj. Joli, mignon, bien ajusté, beau, agréable. *Pulcher, venustus, formosus, cultus.* De comtus.

COINTE, f. f. N. pr. de fem. *Quinta.*

COINTERIE, vieux f. f. Affectation, afféterie.

COINTIE, vieux f. f. Agrément, gentillesse. *Elegantia.*

COINTRE, f. m. Drogue médicinale des Indes Orientales.

COÏON, f. m. Lâche, poltron, qui a le cœur bas. *Ignavus.* Du Lat. *quietus*, parce que les Poltrons n'aiment pas à se donner de la peine. Il est bas.

COÏONNER, v. a. Faire souffrir à quelqu'un des indignités, lui reprocher sa lâcheté, son infamie. *Probris aliquem lacessere.*

COÏONNERIE, f. f. Lâcheté, poltronnerie, bassesse de cœur. *Ignavia.*

It. Discours impertinent, extravagant, badin. *Nugæ, ineptiæ.* Il est du style libre & fam.

COIRE, f. f. Ville cap. des Grisons, en Suisse, avec un Évêché suffragant de Mayence. *Curia Rhætorum.*

COIREAUS, vieux f. m. pl. Bœufs sortant de l'engrais. *Boves saginati.*

COIS, ou CONS, vieux adj. Caché. Du Lat. *conditus.*

COIT, f. m. T. de Méd. Accouplement du mâle avec la femelle pour la génération. *Coïtus.*

COITE, COUETTE, ou COETE, f. f. Lit de plume. *Culcita plumea.* Il n'est en usage que parmi le menu peuple. Du Gr. κοίτη, ou κοῖτα, *lit.*

On appelle *coites*, deux longues piéces de bois que l'on met parallèles sous un vaisseau, lorsqu'on le veut jetter à l'eau de dessus le chantier. *Tigna.*

COL.

COL, ou COU, s. m. Il y a des cas où l'on dit plûtôt *col* que *cou*. P. ex. lorsque ce mot est synonyme à *orifice* ou *embouchure*; ainsi l'on dit le *col* de la matrice, le *col* de la vessie, &c. Voy. COU.

Col ou *dos* de la coquille. C'est le dos des Bivalves au-dessus de la charniére. *Cervix.*

On appelle *col*, & non pas *cou*, une espéce de cravate sans pendans.

It. Lieu étroit, passage serré entre des montagues. *Fauces*, *angustia*. Le *col* d'Argentiére. Passage de France en Italie par le mont & le village d'Argentiére, entre le Marquisat de Saluces & le Comté de Nice. *Col* de Limon : passage dans les Alpes sur la montagne de Limon au Comté de Nice. *Col* de Pertus : passage de Roussillon en Catalogne par les Pyrénées, entre le Volo & Junquére.

COLA, s. m. Fruit de Guinée qui croît à un arbre dans le Roy. de Congy.

COLACHON, s. m. Instrument de Musique fort commun en Italie, qui a la figure d'un luth, excepté qu'il a le manche bien plus long.

COLAFANE, COLOPHONE, COLOPHANE. Voy. COLOPHANE.

COLAGE, s. m. T. de Coût. Droit dû au Seigneur par les habitans qui ont des bœufs dont ils labourent la terre. Du Lat. *colere*, cultiver.

COLAO, s. m. T. de Rel. Ministre d'État à la Chine, Officier, Mandarin. *Imperii Sinici administer.*

COLAPHISER, v. a. Souffleter, donner des soufflets.

COLARBASIEN, ENNE, s. Nom de secte dont le Chef fut Colarbase, qui prétendoit que toute la perfection de la Religion étoit renfermée dans l'Alphabeth Grec, & que pour cela J. C. étoit nommé *Alpha & Oméga*. *-sianus.*

COLARIN, s. m. T. d'Archit. Frise du chapiteau de la colonne Toscane & Dorique.

COLAS, s. m. T. pop. N. pr. d'hom. fait par abréviation de celui de Nicolas. *Nicolaus.*

It. Nom qu'on donne aux corbeaux que l'on nourrit dans la maison.

COLATURE, s. f. T. de Pharm. Séparation d'une liqueur d'avec quelques impuretés. *Purificatio quæ percolando fit.*

COLBERG, s. m. Ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, dans la Poméranie ultérieure. Elle appartient au Roi de Prusse. *Colberga.*

COLCAQUAHUITL, s. m. Plante de l'Amér. que l'on appelle encore *Johualxochitl*, *seu flos orbicularis*. On prétend que ses feuilles guérissent la syncope quand on les applique sur la poitrine.

COLCHE, s. m. & f. Habitant de la Colchide. *Colchus.*

COLCHIDE, s. f. Ancien Roy. de l'Asie, entre la Sarmatie Asiatique, le Pont-Euxin, le Pont de Cappadoce, l'Arménie, & le mont Caucase. C'est la partie de la Géorgie que nous appellons Mingrélie. *Colchis.*

COLCHIQUE, ou Tue-Chien, s. m. Plante bulbeuse qu'on dit être pernicieuse aux chiens. On croit qu'elle a pris son nom de la Colchide. *Colchicum.*

COLCHOTAR. Voy. COLCOTHAR.

COLCOTHAR, s. m. Il y en a de deux sortes : le naturel est appellé autrement *Chalcitis*. Voy. ce mot. L'artificiel est aussi un vitriol verd calciné longtemps à grand feu, & qui par ce moyen est devenu rouge comme du sang.

COLE, vieux s. f. Bile. On le dit encore en cette ph. Chaude *cole*, bile émue, *fervens bilis.*

COLÉE, vieux s. f. Coup d'épée sur le col.

COLÉGATAIRE, s. m. & f. T. de Droit. Celui à qui conjointement avec un ou plusieurs autres on a fait des legs dans un testament. *Colegatarius*, *a.*

COLERA-MORBUS, s. m. Dégorgement de bile fort subit, qui donne un grand dévoiement par haut & par bas, qui est si dangereux, qu'on l'appelle autrement *trousse-galand*. *Bilis dejectio simul & vomitus.* De χολὴ, bile, & *morbus*, maladie.

COLERE, s. f. Émotion de l'ame, fougue, impétuosité des animaux, qui les fait agir & s'emporter contre ce qui les offense. *Ira.* Je te battrois si je n'étois pas en *colère*, disoit Platon à son valet.

On dit bass. d'un grand mangeur, qu'il est venu décharger sa *colère* sur un pâté, sur un jambon, &c. *Fames.*

Colère, se dit aussi des choses inanimées. La *colère* de la mer; p. d. son agitation. La *colère* des vents.

On dit fig. que le Ciel, que Dieu est en *colère* contre les pécheurs, quoiqu'il soit exempt de passions.

Colère, adj. m. & f. Bilieux, fougueux, emporté, ému de passion contre ce qui le choque. *Iracundus.*

COLERET, s. m. T. de Mar. Filet que deux hommes traînent en mer aussi avant qu'ils y peuvent entrer. *Retis genus.*

COLÉRIQUE, adj. m. & f. Qui est sujet à la colère. *Iracundus*, *stomachosus.*

COLERITUM, s. m. Liqueur préparée de la partie corrosive des métaux, qui sert à éprouver l'or, & à laquelle il n'y a que l'or qui puisse résister.

COLÉTAN, ANE, adj. & s. qui se dit d'une Réforme de l'Ordre de S. François. *Coletanus.* Les Freres Mineurs *Colétans* sont ceux qui ont embrassé la Réforme de la Bienheureuse Colette de Corbie.

COLETTE, s. f. Nom fait par aphérèse de Nicolette, femme qui a S. Nicolas pour Patron. On appelle Sœurs *Colettes*, les filles des Couvens de Sainte Claire, qui n'ont point de clôture.

Colettes, s. f. pl. Sorte de toiles de Hollande & de Hambourg.

COLEUVRÉE. Voy. COULEVRÉE.

COLI, s. m. T. pop. Nom qui se donne aux petits garçons qui s'appellent Nicolas. *Nicolaus.*

It. T. de Rel. C'est dans l'Empire de la Chine un Officier ou Inspecteur qui a l'œil à ce qui se passe dans chaque tribunal.

COLIADE, adj. f. Nom de Vénus. Il sign. Vénus la danseuse. De χολιάω, je danse.

COLIAS, ou COLIA, s. m. Poisson qui ressemble beaucoup au maquereau.

COLIBRI, s. m. Petit Oiseau des Isles de l'Amérique. C'est un petit miracle de la nature. Son cou & ses aîles représentent l'arc-en-ciel. Le ventre & le dessous des aîles sont jaunes comme de l'or, les cuisses vertes comme une émeraude, les pieds & le bec noirs comme de l'ébène, les deux

yeux comme des diamans en ovale & de couleur d'acier bruni, la tête verte, avec un mélange d'or d'un éclat surprenant. Le mâle a sur la tête une petite hupe qui rassemble toutes les couleurs du reste du corps.

COLIFICHET, s. m. Espéce de découpure représentant diverses figures, ou desseins; ouvrage de broderie fait sur du papier. *Chartula incisi operis; opus Phrygium papyro intextum.* It. Babiole, bagatelle, comme sont des marmousets, de petits émaux, de petits vases de crystal, &c. *Frivola.*

It. Petit ornement mal placé, & qui n'a point de rapport avec le lieu où il est mis. Il se dit aussi fig. de certains petits ornemens mis mal à propos dans des ouvrages d'esprit.

COLIGNY, s. m. Bourg de France dans la Bresse. *Coliniacum.*

COLIMAÇON, s. m. T. pop. Limaçon à coquille, ou la coquille du limaçon.

COLIMB, COLIMBE, ou COLIN. Voyez CANIART.

COLIN, s. m. T. pop. Nom que l'on donne aux garçons qui se nomment Nicolas. *Nicolaus.*

COLIN. Voy. CANIART.

COLINETTE, s. f. Religieuse pénitente du Tiers-Ordre de S. François. *Colinetta.*

COLINHOU, s. m. Vin qui croît en Normandie dans le pays de Caux. *Vinum Caletense.*

COLINIL, s. m. Plante de l'Amérique.

COLIN-MAILLARD, s. m. Jeu où l'on bande les yeux à l'un des joueurs, qui s'appelle *Colin-maillard*, & qui est obligé d'attraper quelqu'un des autres à tâtons pour le mettre en sa place. *Explorator, andabata.*

COLIOURE. Voy. COLLIOURE.

COLIQUE, s. f. Douleur plus ou moins violente qu'on sent dans le bas-ventre. *Intestini plenioris morbus.* Elle a été ainsi appellée, parce qu'on a cru que le siége ordinaire de cette maladie étoit l'intestin *colon.* Il y a de trois sortes de *coliques*, la *bilieuse*, la *venteuse* & la *néphrétique.*

COLIQUE d'estomac. Ce sont des douleurs aiguës & vives dans les fibres de l'estomac. *Stomachi tormina.*

COLIQUE de Poitou. Espéce de *colique*, familiére à Amsterdam pendant l'hyver. *Morbus cholicus Pictaviensis.*

COLIQUE. Os de poisson enchassé en or ou argent, & pendu au cou des enfans sujets à la *colique. Os pisciculi adversùs dolorem intestini.*

COLISÉE, s. m. Amphithéâtre ovale, bâti à Rome par Vespasien. Il y en avoit aussi un de l'Empereur Sévére. On faisoit dans ces Amphithéâtres des jeux & des combats d'hommes & de bêtes farouches. *Coliseum.* De l'italien *Coliseo.*

COLIS, s. m. T. de Négoce, particuliérement en usage à Lyon. Balle, ballot, ou caisse.

COLLAF, ou COLLAPH, s. m. Espéce de saule d'Égypte. Ce mot, en arabe, sign. *cœur*, que fortifie l'eau faite des fleurs de cet arbre.

COLLATAIRE, s. m. Celui à qui un bénéfice a été conféré.

COLLATÉRAL, s. m. Sous-aile, ou bas côté d'une Église. *Ala Ecclesiæ.*

COLLATÉRAL, ALE, adj. T. de Géogr. Qui est à côté. *Collateralis.* Il ne se dit guère que des vents qui soufflent à côté de ceux qui sont dans les quatre points cardinaux de l'horison, comme le Nord-Est, Sud-Est, Nord-Ouest, Sud-Ouest, & de leurs subdivisions.

En t. de Droit & de Généalogie, il se dit d'un parent qui sort d'une même souche, qui est hors de la ligne directe, & qui n'est point au rang des ascendans, ni descendans; mais qui est comme à côté; tels que sont les oncles, tantes, neveux, niéces, cousins, cousines. *Transversus cognationis gradus, collateralis.* On dit au plur. les *collatéraux* au subst. *Transverso cognationis gradu juncti.* La ligne *collatérale* est celle dont ces parents descendent. *Linea transversa.*

Conseil *Collatéral.* C'est un Conseil d'État du roy. de Naples.

COLLATEUR, s. m. Celui qui a droit de conférer un Bénéfice, qui y pourvoit. *Beneficii Ecclesiast.ci collator.* Le Pape est le *Collateur* de tous les Bénéfices, même des électifs par prévention, excepté les consistoriaux, & ceux qui sont à la nomination des Patrons laïques. Les Évêques & les Prélats inférieurs foudés en titre s'appellent les *Collateurs* ordinaires. Il y a plusieurs Abbés en France, qui sont *Collateurs* de plein droit des Bénéfices qui sont de leur exemption.

COLLATIE, s. f. Ville ancienne d'Italie, que quelques-uns placent où est aujourd'hui Cervaro. *Collatia.* Elle étoit dans la premiére région d'Italie sur le Tévérone, *Anio*, dans le chemin de Tivoli; & donnoit son nom à la porte de Rome qu'on nommoit Collatine.

COLLATIF, IVE, adj. Il se dit d'un Bénéfice qui peut être conféré. *Collatitius.*

COLLATIN, INE, adj. Le mont *Collatin* étoit une des sept collines de l'ancienne Rome. *Collatinus.* C'étoit aussi le surnom d'une branche des Tarquins. La porte *Collatine* étoit une des portes de l'ancienne Rome. *-inus, a.*

COLLATINE. Voy. COLLINE.

COLLATINE, s. f. Nom que M. Baillet donne mal-à-propos aux Oblates de sainte Françoise. *Collatina.*

COLLATION, s. f. Titre, provision d'un Bénéfice. *-atio.*

It. Droit, puissance de conférer. *Jus beneficii Ecclesiastici conferendi.*

En t. de Pal. la représentation d'une copie à son original, pour voir si elle est conforme, & l'acte qui en rend témoignage. *Collatio exscriptorum cum archetypis.*

It. Le repas léger qu'on fait les jours de jeûne, au lieu de souper. *Cœnula.* Autrefois on ne mangeoit point de pain à la *collation* en Carême; mais seulement quelques confitures & des fruits desséchés.

It. Le repas qu'on fait entre le dîner & le souper, que les enfans appellent *goûter*, *Merenda*; ou même après le souper, comme dans un bal. Les Latins ont usé du mot *collatio* en cette signification. *Collation* lardée est celle où l'on sert de la viande.

Quand ce mot est employé dans la signification d'un léger repas, on ne prononce les deux *ll* que comme une seule.

COLLATION, ou *Contribution lustrale.* Impôt qui se levoit dans l'Empire Romain sur les marchandises. *Collatio lustralis.*

COLLATIONNER, v. a. Mettre une copie devant son original, & les comparer pour voir s'ils sont conformes. *Exscripta exempla ex archetypo recognoscere. Collationner* à, ou sur l'original. En t. de Libraire, Vérifier s'il ne manque point de feuilles à un Livre, soit par les signatures ou la réclame à l'égard des cahiers, soit par les chiffres à l'égard des feuillets. *Explorare foliorum fidem.*

Il se dit absol. pour, Faire ce petit repas qu'on appelle Collation. *Cœnulam, merendam sumere.* Dans cette acception les deux *l* ne se prononcent que comme une seule.

COLLAUDER, vieux v. a. Louer. *Collaudare.*

COLLE, s. f. Matiére gluante & tenace, dont on se sert pour joindre deux choses. *Gluten, glutinum.* Du gr. κόλλα.

La *Colle* de gand se fait avec des rognures de gand ou de parchemin.

COLLE forte, est celle qui se fait avec des pieds, des peaux, des nerfs, des cartilages de bœuf, qu'on fait macérer quelque temps, puis bouillir jusqu'à ce que le tout devienne liquide. *Taurinum glutinum.*

Il y a aussi de la *Colle* à miel, dont se servent les Doreurs, qu'ils appellent *buture.*

COLLE à pierre. Espéce de mastic dont on se sert pour rejoindre les marbres cassés ou écornés. On la compose de poudre de marbre, de colle forte, & de poix.

COLLE de poisson. Elle se fait d'une sorte de poisson qui est des plus gros, cartilagineux, & qui n'a point d'os, excepté à la tête : il est de la longueur de 24. pieds, & du poids de 400. livres. *Icthyocolla.*

On dit d'un homme enrhumé, qui crache beaucoup, qu'il crache de la *colle.*

COLLE, sign. parmi le peuple, une bourde, une menterie. *Commentum, nugæ.*

COLLECTAIRE, s. m. Livre qui comprenoit autrefois toutes les oraisons appellées Collectes. *Collectarum liber, Collectarium.*

It. Celui qui porte le livre où sont contenues les Collectes, c. à d. les Oraisons.

COLLECTE, s. f. Levée des tailles, ou autres impositions qui se font par assiette. *Collecta.* Du verbe *colligere*, ramasser.

It. L'étendue des lieux où se doit faire cette levée. *Loci collectæ faciendæ obnoxii amplitudo.*

It. Quête de deniers qui se payent volontairement, ou qu'on donne par aumône. *Collecta.*

It. Oraison de la Messe, que le Prêtre dit immédiatement avant l'épître. En général, toutes les oraisons qu'on dit à la Messe ou à l'Office, s'appellent *Collectes*, parce que le Prêtre parle au nom de tout le peuple, dont il rassemble les sentimens & les desirs par ce mot *Oremus*, prions. Du verbe *colligere*, ramasser.

On a appellé autrefois *Collecte*, le sacrifice de la Messe, à cause que le peuple étoit assemblé pour l'entendre.

On a aussi donné ce nom à l'assemblée des Chrétiens où se célébroient les saints Mystères.

COLLECTE, dans l'Ordre de Malthe, se dit des assemblées particuliéres de chaque langue.

COLLECTEUR, s. m. Celui qui est nommé par les habitans d'une paroisse pour asseoir & lever la taille. *Tributorum coactor.*

COLLECTIF, adj. & s. m. T. de Gram. Mot qui désigne une multitude, encore qu'il soit au singulier. *Troupe, compagnie, armée*, sont des noms *collectifs. -ivus.*

En Log. il se dit de la totalité d'un genre, d'une espéce, ou d'une multitude. Les Pairs Ecclésiastiques sont six : cette proposition est vraie dans le sens *collectif.* Les Pairs Ecclésiastiques sont Ducs, Comtes : cela n'est vrai que dans le sens distributif ; celui-ci est Duc, celui-là est Comte. Une conséquence du sens *collectif* au distributif est bonne, quand c'est en matiére nécessaire : elle n'est pas bonne en matiére contingente. V. le Dict de Trév.

COLLECTION, s. f. Recueil qu'on fait de beaux passages ou d'endroits qui servent à quelque dessein qu'on a entrepris. *Collectanea, excerptiones, excerpta.*

It. Recueil, compilation de plusieurs ouvrages, qui ont quelque rapport ensemble.

COLLECTION de lumiére. T. d'Astrol. Lorsque deux planétes ne sont en aucun aspect, & qu'une troisiéme les regarde toutes deux, alors il y a *collection* de lumiére. *Collectio luminis.*

COLLECTIVEMENT, adv. T. de Log. D'une maniere collective. *Collectivè.* L'homme en général se prend *collectivement*, sans considérer les individus.

COLLÉGATAIRE. Voy. COLÉGATAIRE.

COLLÉGE, s. m. Assemblée de certains corps ou sociétés. *Collegium.* Chez les Romains ce nom signifioit ce que nous nommons un Corps, une compagnie, un corps de métier. Il y avoit dans l'Empire Romain non-seulement le *Collége* des Augures, celui des Capitolins, c. à d. de ceux qui avoient l'intendance des jeux Capitolins ; mais aussi le *Collége* des Artisans, des Charpentiers, des Potiers, des Fondeurs, des Serruriers, des Ingénieurs, ou des gens qui travailloient aux machines de guerre, des Dendrophores, des Centonaires, des Faiseurs de casaques militaires, *Sagariorum* ; des Faiseurs de tentes, *Tabernaculariorum* ; des Entrepreneurs des fourages, *Fœnariorum* ; des Boulangers, *Pistorum* ; des Joueurs d'instrumens, *Tibicinum*, &c.

Les Chrétiens ont le *Collége* des Cardinaux, qu'on nomme autrement le Sacré *Collége.* Il y a trois *Colléges* dans l'Empire, le *Collége* Electoral, le *Collége* des Princes, & le *Collége* des villes Impériales. La Chancellerie a le *Collége* des Secrétaires du Roi. Dans le Clergé de la Cathédrale de Rouen il y a cinq ou six *Colléges* différens de Chapelains ; & ces Chapelains sont appellés *Collégiaux.*

COLLÉGE. Lieu public & doté de certains revenus, où l'on enseigne les lettres divines & humaines, dans des salles appellées classes, destinées à cela. *Gymnasium literarum, Gymnasium, schola.*

Les plus célébres *Colléges* des Juifs ont été ceux de Jérusalem, de Tibériade, de Nardée, de Mata-Machasia, de Pompodita, de Sura, &c. & surtout de Babylone. Chez les Grecs le Lycée & l'Académie étoient de célébres *Colléges.* Les Romains établirent en divers endroits, & sur-tout dans les Gaules, des écoles ou *Colléges* : les plus célébres étoient ceux de Marseille, de Lyon & de Besançon. C'étoient les Mages en Perse, les Gymnosophistes aux Indes, & les Druides dans les Gaules, qui enseignoient les sciences aux jeunes gens.

It. Lieu fondé pour y entretenir quelques pauvres garçons, & leur donner moyen d'étudier, sous le nom de *Boursiers*, sans qu'il y ait aucun exercice.

On dit d'un homme qui fait paroître une ignorance grossiére, qu'il a bien perdu son temps au *Collége.* Et qu'une chose sent le *Collége*, quand elle est faite ou dite d'une maniére pédantesque.

On dit, le *Collége* des Avocats aux Conseils du Roi, & l'ordre des Avocats au Parlement.

COLLÉGES, se dit des Chapitres de Chanoines & de Chanoinesses.

COLLÉGE des Marchands. C'est, dans les villes Anséatiques, un lieu où s'assemblent ordinairement les Marchands & Négocians ; on l'appelle à Nantes Bourse, & à Lyon Place du Change.

COLLÉGIAL, ALE, adj. Qui sent le Collége. *Quod Collegium sapit.* Façon d'agir *collégiale.*

On appelle une Église *Collégiale*, celle où il n'y a point de siége épiscopal, & qui est desservie par des Chanoines. *Ecclesia Collegiatis, Collegiata.* On dit aussi, une *Collegiale*, & ce mot alors est subst.

COLLEGIAL, s. m. Nom de dignité dans les Universités d'Espagne. *Collegialis.*

COLLÉGIAT, s. m. En quelques lieux on appelle *Collégiats* les Écoliers qui ont une bourse dans un Collége. Ce nom a aussi été donné aux Religieux de Grammont.

COLLÉGIATE. Il faut dire *Collégiale.* Voy. COLLÉGIAL.

COLLÉGIEN, s. m. Nom que l'on donne dans les Provinces aux Écoliers qui vont au Collége.

COLLÉGIENS, s. m. pl. N. d'une Secte qui s'est formée des Arminiens & des Anabaptistes dans la Hollande. Tous ces *Collégiens* sont Sociniens, ou Ariens, autrement Unitaires. *Collegio adscripti.*

COLLÉGUE, s. m. Compagnon en dignité, & en même Magistrature, ou même négociation, ou même Commission. *Collega.*

COLLÉGUES GENERAUX. On appelle ainsi dans l'Ordre des Minimes, ceux qui composent le Conseil du Général, & qui l'assistent dans le gouvernement de son Ordre.

COLLER, v. a. Enduire une chose de colle, l'attacher, la faire tenir à une autre avec de la colle. *Glutinare.*

Coller du vin, p. d. Y mettre de la colle de poisson pour l'éclaircir.

On dit fig. se *coller*, être *collé* contre un mur, p. d. se tenir droit contre un mur, comme si on y étoit attaché.

Au jeu de billard, *coller* une bille, sign. la faire venir contre une des bandes. *Margini applicare.*

COLLÉ, ÉE, part. pass. *Glutinatus.* On dit fig. d'un habit bien fait, qu'il est *collé* sur le corps. Avoir les yeux *collés* sur quelque personne, p. d. la regarder attentivement. Avoir la bouche ou les lévres *collées* sur quelque chose, les y tenir long-temps attachées. On dit d'un homme qui est ferme & droit à cheval, qu'il est *collé* sur la selle. Être *collé* sur les livres, p. d. Être fort attaché à l'étude.

COLLÉRAGE, s. m. Droit sur le vin.

COLLERETTE, s. f. Sorte de petit collet, dont les femmes se couvroient la gorge & les épaules. *Capitium tegendo collo linteolum.*

COLLESTINE, s. f. Voy. CELLITE.

COLLET, s. m. Partie de l'habillement qui est autour du cou. Du lat. *collum.*

It. Ornement de linge qu'on met sur le *collet* du pourpoint pour la propreté. *Assutum thoracis indusio colli tegmen, collare.* À l'égard des hommes, on l'appelle *rabat.* A l'égard des femmes, elles avoient ci-devant des *collets* montés, qui étoient soûtenus par des cartes, de l'empois, & du fil de fer. *Lineus colli amictus.* Et l'on dit, du temps des *collets* montés, p. d. anciennement. On appelle une vieille femme critique, un grand chaperon, un *collet monté.* Cela est bien *collet* monté, p. d. antique; ou contraint, guindé. En ce sens on appelle *petits collets*, Gens à *petit collet*, les Ecclésiastiques, à cause qu'ils portent un *collet* plus petit que les autres.

COLLET, se prend quelquefois improprement pour le cou même. *Collum.* Prendre ou sauter au *collet.*

On dit, Prêter le *collet* à quelqu'un, tant au propre, p. d. se battre contre lui corps à corps; qu'au fig. p. d. lui tenir tête en toutes sortes de disputes & de contestations. *Alicui fortiter resistere.* On dit bass. quand quelqu'un a fait une bonne affaire, Ce sont cent pistoles qui lui sautent au *collet.* Et fig. on dit d'une raison décisive; qu'elle prend le liévre au *collet*, c. à d. qu'on n'y peut répondre.

COLLET, en t. de Chasse. Petit filet de corde, ou de crin avec un nœud coulant, dans lequel le gibier se prend, & s'étrangle. *Laqueus.*

COLLET D'ETAI. Voy. COLLIER D'ÉTAI.

COLLET, en t. d'Artill. est la partie du canon comprise entre l'astragale & le bourrelet. *Collum.* Les Orfévres disent aussi, le *collet* de pied d'un vaisseau; c. à d. la partie par où il est attaché à son pied.

On appelle aussi, le *collet* d'une cassolette, ou d'autres ouvrages, le cordon, ou autre ornement qu'on met en différens endroits de la piéce.

COLLET de veau, ou de mouton. Partie de ces animaux qui contient les côtes, & de dessus laquelle on léve l'épaule. *Vituli, vervecis jugulum.*

COLLET, ou *Colletin de buffle.* Peau de buffle préparée, qui fait une espéce de justaucorps sans manches. *Thorax è bubali corio.*

COLLET de senteur. Espéce de pourpoint de peau parfumée à petites basques & sans manches, que l'on portoit autrefois.

COLLET, se dit aussi chez les Artisans, de l'endroit d'une penture dans lequel entre le gond. *Scaporum cardinalium extrema pars.* Le *collet* d'une hotte, est la partie la plus haute de la hotte, & qui garantit le cou de celui qui la porte. *Pars superior.*

COLLET de marche, est en t. de Charpent. la partie la plus étroite d'une marche tournante, & par où elle tient au noyau de l'escalier. *Graduum pars angustior.*

COLLET de flambeau. T. de Cirier. Le bout de la méche, qui paroît à l'extrémité des flambeaux de poing, quand ils n'ont point encore été allumés.

COLLET, chez les Tourneurs, se dit de la partie de l'arbre qui est la moins grosse. *Collum.*

En t. de Jardinage, La partie de la plante qui sépare le bas d'avec la tige. *Collet* de la racine, est le haut de la racine, d'où sortent la tige & les principaux jets. *Pars radicis superior.*

COLLET de forme de soulier. Partie de la forme qui répond immédiatement au talon. *Pars calcei insima.*

COLLET de tombereau. Partie du devant du tombereau qui s'éléve au-dessus des gisans.

COLLETAGE, vieux s. m. Tailles, Aides, Subsides.

COLLETER, v. a. Prendre quelqu'un au collet pour le jetter par terre. *Injectis in fauces manibus cum aliquo luctari.* Il se dit fort souvent avec le pron. pers. p. sign. Se prendre au collet, pour tacher de se renverser.

En t. de Chasse, Tendre des collets pour prendre du gibier. *Tendere laqueos.*

COLLETER, v. n. T. de Chandelier. Faire le collet des chandelles plongées.

COLLETÉ, ÉE, part. pass. En t. de Blas. se dit des animaux qui ont des colliers d'un émail différent. *Collari insignis.*

COLLETEUR, s. m. T. de Chasse. Celui qui est habile à tendre des collets.

COLLETIER, s. m. Celui qui fait & qui vend des collets de buffle.

COLLETIN. Voy. COLLET, ou *Colletin de buffle*. *It.* Grand morceau de cuir que les Pélerins se mettent sur les épaules, & sur lequel on attache des coquilles. *Corium peregrini pectus & humeros vestiens*.

COLLÉTIQUE, s. m. Médicament qui aglutine & qui conjoint les parties séparées d'une plaie, ou d'un ulcère. Du gr. κολλητικὸς, Qui a la vertu de coller.

COLLEUR de feuilles, ou feuillets, qu'on appelle aussi Cartonnier. Artisan qui fabrique des cartons.

COLLEUR, s. m. Ouvrier dont l'emploi est tant de coller les chaînes des draps, que de les monter sur le métier.

COLLIBERT, vieux s. m. Serf. *Servus, collibertus*.

COLLIÉGE, vieux s. m. Assemblée.

COLLIER, s. m. Ornement que les femmes portent au cou, fait d'un tour de choses précieuses enfilées. *Monile, collare*.

It. Marque naturelle en forme de cercle, qui se voit quelquefois autour du cou des animaux & des oiseaux, & est différente du reste de leur poil ou de leur plumage.

En t. de Conchyliol. c'est ce qui forme tout le contour de la coquille du limaçon.

It. Ornement particulier que portent les Chevaliers des Ordres Militaires. C'est une chaîne d'or émaillée, souvent avec plusieurs chiffres, au bout de laquelle pend une croix, ou une autre marque de leur Ordre. *Torques*.

Ordre du *Collier*. Les Chevaliers du *Collier*, ou de S. Marc, ou de la Médaille; Ordre de Chevalerie dans la République de Venise.

C'est aussi le nom que porta d'abord l'Ordre des lacs d'amour, institué par Amédée Comte de Savoie.

Ordre du *Collier céleste* du Rosaire, établi par la Reine Anne d'Autriche, & qui devoit être composé de 50. filles.

COLLIER, est aussi un cercle ou une chaîne que portent autour du cou les esclaves, les Maures, les chiens, pour les attacher, ou marquer leur servitude. On appelle au propre, Un *chien au grand collier*, un chien d'attache, ou un chien qui conduit les autres; fig. il se dit d'un habile homme, qui a du crédit en sa compagnie. *Antesignanus*.

Collier de Maure. Ustensile de table fait en forme de *collier* de Maure, qui sert à élever ou porter un plat, ou une assiette volante.

On appelle à la boucherie *collier de bœuf*, une partie de l'épaule qui contient le premier & le second travers, & la joue du bœuf. *Jugulum*.

En Archit. *colliers de perles*, ou d'*olives* sont de petits ornemens qui se mettent au-dessous des oves, qu'on appelle autrement *patenôtres*. *Monilia*.

En t. de Charpent. on appelle *colliers* deux piéces de bois posées au-dessus du pan de bois du premier étage d'un moulin, l'une devant, l'autre derriére.

COLLIER de cheval. Piéce de bois & de cuir rembourrée, qu'on passe autour du cou des chevaux de charrette, de coche, de labour, où on attache les traits. *Collare*. Cheval franc du *collier*, celui qui est prompt à tirer sans le secours du fouet. Coup de *collier*; secousse, effort que fait un cheval pour tirer.

On dit fig. qu'un homme est franc du *collier*, lorsqu'il sert promptement ses amis, & sans se faire prier. Et, donner un coup de *collier*, p. d. faire un nouvel effort pour réussir.

On appelle fig. *collier de misère*, le travail pénible qui est l'occupation ordinaire de quelqu'un. *Pensum, opera, labor*. Reprendre le *collier de misere*, p. d. son travail accoûtumé. Quelques-uns appellent le mariage, le *collier de misère*.

COLLIER d'étai, en t. de Mar. Grosse corde que l'on met en rond comme une boucle pour y amarrer l'étai.

COLLIER de ton. Lieu de fer en forme de demi-cercle, qui sert avec le ton à tenir les mâts de hune & de perroquet.

COLLIER. Sorte de cordon qui se trouve dans quelques-unes des anémones doubles, & qui en diminue le prix.

C'est aussi, en t. de Pêcheurs, la corde qui tient le bout du verveux, & qui l'arrête au pieu fiché dans l'endroit où on le veut tendre.

COLLIGER, v. a. Ramasser, recueillir, extraire des endroits notables d'un livre. *Colligere, excerpere*.

It. Conclure, induire, fonder un raisonnement. *Concludere, elicere*. Ce v. ne se dit presque plus.

COLLINE, s. f. Petite côte élevée au-dessus de la plaine. *Collis*. Les Poëtes appellent le Parnasse, la double *Colline*.

Prov. Gagner la *colline*; p. d. prendre la fuite, se mettre en lieu de sûreté.

COLLINE, s. f. Divinité chez les Romains, qui présidoit aux collines. -*ina*.

COLLINHOU. Voy. COLINHOU.

COLLIOURE, s. f. Ville maritime de France en Roussillon, au pied des Pyrénées. *Caucoliberis, Illiberis*.

COLLIQUATIF, IVE, adj. T. de Méd. Qui est résout en liqueur, ou qui résout en liqueur. -*ivus*, *a. Colliquescens*.

COLLIQUATION, s. m. T. de Pharm. Action de mêler deux substances solides qui se peuvent rendre liquides par la fusion, ou par la dissolution. -*atio*.

Il se dit aussi en parlant du sang qui a perdu son état balsamique.

COLLISÉE. Voy. COLISÉE.

COLLISION, s. f. T. Dogmat. Choc, frottement de deux corps qui se fait avec violence. *Collisus*.

COLLITIGANT, ANTE, adj. Qui plaide contre un autre. *Concertator de re aliqua*.

COLLOBE, s. f. Sorte de tunique des Moines d'Égypte. Voy. LÉBITON.

COLLOCATION, s. f. Action par laquelle on colloque, on met des créanciers en un certain rang, pour être payés. *Collocatio, dispositio*. *It.* L'ordre dans lequel chaque créancier est colloqué. *Collocation* utile, celle pour le payement de laquelle il y a des deniers suffisamment.

On dit aussi, *collocation* au nombre des Saints, p. d. canonisation.

COLLOCUTEURS, s. m. pl. Gens assemblés à un colloque, qui discourent ensemble.

COLLOQUE, s. m. Conférence, dispute pour terminer un point de Religion. *Colloquium*. On ne s'est servi de ce mot que pour le *colloque* de Poissi, fait pour tâcher de réunir les Calvinistes à l'Église Catholique.

It. Dialogue, entretien de deux ou de plusieurs

personnes. Les *Colloques* d'Érasme. Et dans le Burlesque, Faire de plaisans *colloques*.

Le *Colloque* parmi les prétendus Réformés, est une Assemblée plus considérable que celle qu'on appelle Consistoire, & moins que le Synode provincial.

COLLOQUER, v. a. Placer. *Collocare*. *Colloquer* de l'argent.

It. Mettre un rang, ou un ordre entre des créanciers, pour être payés suivant leur hypothéque ou leur privilége. Cet homme a été *colloqué* utilement; c. à d. il y a eu du fonds suffisant pour le payer.

Colloquer au nombre des Saints; p. d. Canoniser.

It. Établir. *Colloquer* ses enfans; *colloquer* sa fille: la marier. En ce sens, il ne se dit guère qu'en riant.

COLLUCIANISTE, s. m. & f. Condisciple d'un disciple de Lucien. *-ista*.

COLLUDER, v. n. T. de Pal. S'entendre avec quelque partie plaidante au préjudice d'une tierce personne. *Colludere*, *prævaricari*.

COLLURION, s. m. Sorte d'oiseau. *Lanius minor*.

COLLUSION, s. f. Intelligence de deux parties qui font des procédures simulées au préjudice d'un tiers. *Collusio*, *prævaricatio*.

It. Toute intelligence secréte dans les affaires pour tromper un tiers.

COLLUSOIRE, adj. m. & f. Qui se fait par collusion dans la poursuite d'un procès au préjudice d'un autre. *Collusorius*.

COLLUSOIREMENT, adv. D'une maniére collusoire. *Collusoriè*.

COLLUTHIEN, ENNE, s. Nom d'une secte, dont le Chef fut Colluthe, Prêtre d'Alexandrie, qui en voulant s'opposer à Arius, tomba dans l'hérésie. *-thianus*.

COLLYRE, s. m. T. de Méd. Reméde externe, destiné particuliérement pour les maladies des yeux. *-rium*.

COLLYRIDIEN, ENNE, s. Les *Collyridiens*, anciens hérétiques de Thrace, de la haute Scythie & d'Arabie, ont pris leur nom d'un petit pain en gâteau qu'ils offroient à la Vierge, & qui s'appelle en Grec *Collyra*.

COLLYTE, s. m. Canton de la ville d'Athènes. *It*. Démarchie ou Intendance du pays de l'Attique.

COLM. Voy. COLOMB.

COLMAN, s. m. N. pr. d'hom. *Colomannus*.

COLMAR, s. m. Ville de France dans la haute-Alsace, sur la petite riviére de Rotbach. *Colmaria*, *Columbaria*.

COLMAR, s. m. Sorte de poire.

COLMARS, s. m. Pet. ville de France en Provence. *Colmartium*, *Collis Martius*. C'est le siége d'une Viguerie, aux confins du Diocèse de Senez.

COLOCASIA, ou COLOCASIE, s. f. Plante. Voy. PIED DE VEAU.

COLOFANE. Voy. COLOPHANE.

COLOGNA, s. f. Ville de l'État de Venise en Italie. *Colonia*. Elle est de l'Évêché de Vicenze pour le spirituel.

COLOGNE, s. f. Ville cap. du Cercle Électoral de Cologne, située sur le Rhin. *Colonia*, *Colonia Agrippina*, *Ubiorum civitas*. L'Archevêque de *Cologne* est Électeur & Archi-Chancelier de l'Empire pour l'Italie. C'est une ville Anséatique.

COLOMB, *Colm*, *Colmkil*, s. m. N. pr. d'hom. *Columba*, *Columbus*, *Columbanus*. L'Ordre de S. *Colomb* est une Congrégation de Chanoines Réguliers fort étendue autrefois en Irlande.

COLOMBAGE, s. m. T. de Charpent. Rang de colombes, ou de solives, posées à plomb dans une cloison ou muraille faite de charpente. *Paries intergerinus*.

COLOMBAN, s. m. N. pr. d'homme. *Columbanus*. L'Ordre de S. *Colomban*.

COLOMBE, s. f. Femelle de pigeon. *Columba*. Ce mot est consacré à la Poësie, & au style soûtenu. Il s'emploie au lieu de pigeon dans toutes les phrases tirées ou imitées de l'Écriture-Sainte. Il faut avoir la prudence du serpent, & la simplicité de la *colombe*.

C'étoit l'Oiseau favori de Vénus, c'est pour cela qu'on l'appelloit l'oiseau de Cythère. Elle le portoit à la main, ou l'attachoit à son char.

Il y a une espéce de *colombe* appellée en latin *columba Livia*, qui se voit en Italie.

Ordre de la COLOMBE. Ordre de Chevalerie fondé par Jean I. Roi de Castille, & aboli après la mort du fondateur.

COLOMBE, en t. de Charpent. est une solive qu'on pose à plomb dans une sabliére pour faire des cloisons, &c. *Tignum intergerino parieti deserviens*.

It. T. de Tonnelier. Piéce de bois quarrée, montée sur quatre pieds, au milieu de laquelle il y a un fer qui sert à joindre les fonds & à les raboter.

It. N. pr. de femme.

COLOMBEAU, vieux s. m. Pigeon. *Columbus*, *columbulus*.

COLOMBELLE, vieux s. f. Dimin. Petite colombe. *Columbula*.

COLOMBIER, s. m. Lieu bâti en forme de tour pour y nourrir des pigeons. *Columbarium*. Il n'est permis qu'à un Seigneur qui a haute Justice, d'avoir un *colombier* à pied. C'est celui qui a des boulins depuis le sommet jusqu'au rez-de-chaussée. Les autres s'appellent des volets, des fuies.

En t. d'Impr. c'est le trop grand espace qu'on laisse entre les mots.

COLOMBIER. Sorte de papier.

On dit, Attirer les pigeons au *colombier*; ou au contraire, Chasser les pigeons du *colombier*; p. d. Attirer par quelque bon accueil les chalands dans une boutique, les passans dans une hôtellerie: ou les en éloigner, les effaroucher.

COLOMBIERS. Deux piéces de bois endentées qui servent à mettre un navire à l'eau. *Columbaria*.

COLOMBIN, INE, adj. Qui est d'une couleur de violet lavé, de gris de lin entre le rouge & le violet. *Color violæ dilutior*.

COLOMBIN, s. m. Pierre minérale d'où l'on tire le plomb pur & sans mélange d'aucun autre métal.

It. Sorte de Tulipe.

COLOMBINE. Voy. ANCOLIE. Voy. aussi VERVEINE.

COLOMBINE, s. f. Sorte d'Anémone à peluche.

It. Fiente de pigeon. *Stercus columbinum*.

COLOMIERS, s. m. Pet. ville de France dans la Brie inférieure, & du Diocèse de Meaux, sur le Morin. *Colomeria*, *Columbaria*.

COLON, ONE, s. Qui fait membre ou partie d'une Colonie.

COLON, s. m. Fermier, ou celui qui cultive un héritage. *-onus*.

It. T. d'Anat. Quelques-uns écrivent *Colum*, selon la forme latine. C'est le second des gros

boyaux, qu'on appelle autrement *boyau culier*, qui est entre le *cæcum* & le *rectum*. C'est dans les replis de cet intestin, que s'arrêtent les excrémens. Pour cette raison, quelques-uns font venir ce mot de κωλύειν, retarder.

COLONEL, s. m. Officier qui commande un Régiment de Cavalerie, ou d'Infanterie Françoise ou Étrangère. *Legionis Tribunus*, *Chiliarchus*. Ceux qui commandent les Régimens de Cavalerie s'appellent aussi *Mestres de Camp*. Le terme de *Colonel* est venu des Italiens & des Espagnols.

Il se dit aussi des Régimens de la Milice bourgeoise dans les villes. *Tribunus urbanæ militiæ*.

COLONEL Général de l'Infanterie. Officier qui commandoit autrefois toute l'Infanterie Françoise. Cette charge a été supprimée. *Tribunus generalis militiæ Gallicæ pedestris*.

COLONEL Général de la Cavalerie légère, est le premier Officier de Cavalerie, qui est au-dessus des Mestres de camp. *Tribunus generalis Equitum armaturæ levis*.

COLONEL Général des Suisses, est l'Officier qui est au-dessus des Chefs des Régimens Suisses. *Tribunus generalis Helveticæ militiæ*.

COLONEL Général des Dragons, est celui qui commande tous les Officiers de Dragons. *Tribunus generalis equitum quos dracones vocant*.

COLONEL-LIEUTENANT, est celui qui commande un Régiment dont le Roi, ou un Prince est *Colonel*. *Vice-tribunus*.

On appelle *Lieutenant-Colonel* dans un Régiment d'Infanterie, le second Officier du corps, celui qui le commande en l'absence du *Colonel*, & qui est à la tête des Capitaines. *Legatus Tribuni legionis*.

LIEUTENANT-COLONEL de Cavalerie. Premier Capitaine d'un Régiment de Cavalerie étrangère, ou de Dragons. *Legatus magistri equitum*.

COLONEL, ELLE, adj. T. de guerre. Qui appartient au *Colonel*. *Primarius*, *a*, *um*. Le drapeau *Colonel*. La compagnie COLONELLE ou la Colonelle est la première compagnie d'un Régiment d'Infanterie. *Primipilum*, *prima cohors*.

COLONIE, s. f. Nombre de personnes de l'un & de l'autre sexe qu'on envoie d'un pays pour en habiter un autre. *-nia*. Il y avoit deux sortes de *colonies* chez les Romains, celles que le Sénat envoyoit, & les militaires. Les militaires étoient composées de vieux soldats auxquels on donnoit des terres pour récompense. *Coloniæ militares*. Celles que le Sénat envoyoit étoient composées de citoyens Romains, ou Latins. *Coloniæ Romanæ*, *Latinæ*.

Il se dit aussi du lieu où les peuples se sont établis. Cologne est une *colonie* des Romains.

Il se dit aussi par extension des détachemens ou'une Maison Religieuse envoie pour en fonder, en établir, en peupler une autre.

COLONNADE, s. f. Collectif. Grand nombre de colonnes rangées pour servir d'ornement.

COLONNAISON, s. f. T. d'Archit. La façade d'un bâtiment orné de colonnes. *Ædificium Prostylon*. Ce mot n'est pas bien établi.

COLONNE, s. f. Pilier rond fait pour soûtenir, ou pour orner un bâtiment, un buffet, un tabernacle, une table, &c. *Columna*. La *colonne* est composée d'une base, d'un fût, & d'un chapiteau qui sert à porter l'entablement. *Basis*, *scapus*, *capitellum*. C'est la diversité des *colonnes* qui donne le nom aux cinq Ordres d'Architecture.

On appelle *colonne Gothique*, un pilier tout rond qui est trop court, ou trop menu pour sa hauteur, & sans les proportions nécessaires. Les grandeurs & les proportions des *colonnes* se tirent de leurs modules, ou diamétres.

Ce mot vient de *columen*, piéce de bois posée à plomb, qui soûtient un bâtiment.

Ordre, rang de *colonnes*, p. d. suite de plusieurs *colonnes*.

On appelle aussi *colonnes* les piliers ou les quenouilles d'un lit qui en soûtiennent le ciel.

COLONNE BANDÉE. Celle qui d'espace en espace a des bandes placées horizontalement, & qui excédent le nud de son fût. On se sert de ce terme pour décrire certains fruits qui ont la figure de cette colonne.

COLONNE, se dit aussi d'une construction indépendante d'un bâtiment, faite en forme ronde, pour servir de quelque monument à la postérité, ou à quelque autre usage. La *colonne* de Pompée près d'Alexandrie, celle de Trajan, celle d'Antonin, celle de l'Hôtel de Soissons à Paris.

Sur les médailles la *colonne* marque quelquefois l'assurance, quelquefois la fermeté d'esprit.

On appelle les *Colonnes d'Hercule* les montagnes de Calpé & d'Abila au détroit de Gibraltar, où l'Océan entre dans la Méditerranée, & où Hercule borna ses voyages. *Columnæ Herculeæ*.

COLONNE ou PIERRE MILLIAIRE. Colonne de pierre, ronde & peu haute, que les Romains érigeoient d'espace en espace sur les grands chemins, & sur laquelle ils gravoient la distance qu'il y avoit de-là aux grandes villes voisines où la route conduisoit. *Columna milliaris*, *lapis milliaris*.

COLONNE, en t. d'Anat. est cette partie qui avance au milieu du nez, & qui sépare les deux narines.

En t. d'Impr. c'est la division d'une page de haut en bas en deux ou plusieurs parties, en sorte que les lignes ne sont pas de toute la largeur de la page.

COLONNE de nue. T. de Phys. Quantité d'air mêlé de vapeurs qui sortent de deux nues, dont l'une est tombée sur l'autre. *Colonne d'air*, est une portion d'air, d'une certaine hauteur, & de figure cylindrique. *Columna aëria*. En général *colonne* sign. une quantité de matiére fluide, dont la figure est semblable à celle d'un tuyau, & qui a une hauteur déterminée réellement ou par la pensée. *Colonne* d'air, d'eau, de mercure.

COLONNE d'eau, en t. de Mar. est une grande quantité d'eau élevée par les ouragans qui sortent des terres, lesquelles sont sous la mer.

En t. de guerre, Marcher en *colonne*, c'est lorsque les lignes, au lieu de faire un grand front, font une longue file. On le dit aussi sur mer, en parlant des vaisseaux qui se suivent sur une même ligne. Camper en *colonne renversée*, c. à d. que le chef de brigade fermera la gauche, & ensuite les bataillons les plus anciens de cette brigade; mais les compagnies des bataillons ne doivent point se renverser, ni changer leur ordre naturel.

COLONNES de Seth. Elles étoient, selon Joséphe, dans la terre de Sériad, qui est l'Égypte. Seth, qui avoit prédit le déluge, craignant que les Sciences & les Arts ne périssent, fit construire des *colonnes* ou des pyramides, graver dessus toutes sortes d'arts & d'instrumens, & représenter les différentes Sciences.

COLONNE,

Colonne, se dit fig. de ce qui soûtient, qui appuie, qui affermit quelque chose. *Columen, fulcrum, præsidium.* La justice, la paix, la Religion sont les *colonnes* de l'État. Les Saints Peres, les Martyrs sont les *colonnes* de l'Église.

COLOPHANE, s. f. Selon l'étymologie, il faudroit dire *colophone*: mais selon l'usage, il faut dire *colophane*, surtout en parlant d'une sorte de gomme dont on se sert pour frotter les archets des instrumens de Musique, & qui y fait comme autant de dents de scie; ce qui cause le tremblement ou frémissement des cordes. On l'appelle aussi *arcançon*, ou *brai sec*. Voy. Colophone.

COLOPHON, s. m. Ville ancienne d'Ionie, sur la côte occidentale de l'Asie Mineure. *Colophon.*

COLOPHONE, s. f. Substance de nature oléagineuse, tirant sur le jaune, aride & friable, composée des restes des résines du sapin & des pommes du sapin, épaissies par le moyen de la coction, & endurcies par le froid. *Colophonia.* Elle semble avoir pris son nom de *Colophon*, ville d'Ionie, d'où elle a été apportée d'abord. On appelle aussi *colophone*, la térébentine cuite dans l'eau jusqu'à ce qu'elle ait acquis une consistence solide: Et le marc de la térébentine distillée qui demeure au fond de la cornue.

COLOPHONIEN, enne, s. Qui est de Colophon. *Colophonius, a.*

COLOQUINTE, s. f. Plante cucurbitacée, qu'on distingue aisément par l'amertume de ses fruits. *Colocynthis.* On a donné aux trochisques de *Coloquinte* le nom de *Trochisque alhandal.* Du grec κολοκύνθη, parce que la *Coloquinte* κοιλίαν κινεῖ, c. à d. remue le ventre.

COLORANT, ante, part. act. & adj. Qui colore, qui donne la couleur. Il se dit sur-tout chez les Teinturiers, qui distinguent toutes les drogues qu'ils emploient en *colorantes* & non *colorantes*. *Colorem inducens.* On dit aussi en Phys. Atômes *colorans*, matiére *colorante*.

COLORATION. Voy. COLORISATION.

COLORBASIENS, s. m. pl. Nom d'une branche de Gnostiques. Ils furent ainsi appellés de *Colorbasus*, qui avoit enchéri sur les visions des Gnostiques.

COLORER, v. a. Donner de la couleur. *Colorare.* Le soleil *colore* le sommet des montagnes. *Colorer* le vin. Il s'emploie aussi au n. pass. Le rôt commence à se *colorer*.

Au fig. il sign. Donner une belle apparence à quelque chose de mauvais. *Alicujus rei speciem ostendere, prætendere.* *Colorer* une injustice, un mensonge, &c.

Coloré, ée, part. pass. Apparent. *Coloratus.* Titre *coloré*.

On appelle du vin qui est plus rouge que paillet, du vin *coloré*. On dit aussi d'un homme qui est rouge de visage, qu'il a le teint *coloré*.

COLORIER, v. a. Employer des couleurs, les mêler agréablement pour exécuter un dessein de tableau. *Colorare, colores inducere.*

COLORIS, s. m. Ce qui résulte du mélange & de l'emploi des couleurs dans les tableaux. *It.* Maniére d'appliquer, de mêler, & de bien placer les couleurs d'un tableau. *Colorum ratio.* Le mot de *coloris* a plus de rapport aux carnations qu'à toute autre chose.

It. Le teint rouge & vif d'une personne, qui témoigne son embonpoint, sa santé. *Color vividus.*

It. La couleur vive & brillante d'une fleur.

Il se dit aussi d'un petit rouge qui se fait voir sur les fruits.

COLORISATION, s. f. T. de Pharm. qui se dit de divers changemens de couleur qui arrivent aux substances en diverses opérations. *Colorum mutatio.*

Quelqu'un a employé ce mot en t. de Peinture, pour, La maniére de colorier.

COLORISTE, s. m. Peintre qui entend bien le coloris. *Miscendi, inducendi coloris peritus.*

Au fig. Écrivain qui trace bien ses caractéres.

COLORITE, s. m. Nom d'Augustins d'une Congrégation qui a pris son nom d'une montagne de la Calabre citérieure, nommée *Colorito. Colorita.*

COLOSSAL, ale, adj. Qui est de grandeur démesurée. *Colosseus.* La figure de S. Christophe de l'Église de Paris est *colossale* & gigantesque. Statue *colossale*.

COLOSSE, s. m. Statue de grandeur démesurée, de la taille d'un géant. *Colossus.* Le *Colosse* de Rhodes étoit une statue d'Apollon si haute, que les navires passoient à pleines voiles entre ses jambes. Elle étoit d'airain.

Ce mot est dit παρὰ τὸ κωλύειν τὰ ὄσσα, *quòd retundat oculos*, parce qu'un *Colosse* est si grand qu'il trouble la vûe; l'œil a de la peine à le considérer tout entier à la fois.

Colosse au fig. se dit des hommes de fort grande taille, des chevaux & des animaux qui sont d'une grandeur extraordinaire.

Il se dit aussi fig. & en mauvaise part de ce qui est grand & élevé. Ces *Colosses* de la fortune.

COLOSSE, s. f. Ville ancienne de la Phrygie, province de l'Asie mineure. *Colosse*, ou *Colossis.* Les Grecs l'appellent aujourd'hui Chours.

COLOSSIEN, enne, s. Qui est de Colosse. *Colossensis.*

COLOSTRE, s. m. T. de Méd. Lait caillé dans les mammelles des femmes. *Colostrum, colostra. It.* Maladie que ce lait caillé leur cause. *Colostratio.*

COLPORTAGE, s. m. Emploi, fonction de celui qui est Colporteur.

COLPORTER, v. a. Porter à son cou ou sur son dos quelques balles de marchandises, pour les vendre par les rues & par la campagne. *Subjectis cervicibus aliquid ferre. It.* Faire le métier de Colporteur.

COLPORTEUR, s. m. Marchand qui va vendre ses marchandises par les rues, & qui les porte à son cou dans une manne ou cassette. *Circumforaneus propola.* On le dit particuliérement des crieurs de gazettes, d'édits & autres feuilles volantes qui sont nouvelles.

COLSA, s. m. Sorte de chou qui croît dans les blés.

COLTIE, s. m. Retranchement au bout du château d'avant d'un vaisseau, lequel descend jusques sur la plate-forme.

COLUMBAIRE, s. m. ou *COLUMBARIUM*, car nous retenons aussi le mot lat. en notre langue. T. d'Antiquités Romaines. Bâtiment sépulcral, qui contenoit en dedans plusieurs niches propres à recevoir des urnes mortuaires. Il a été ainsi nommé, parce qu'il ressembloit à un colombier.

COLUMELLA, s. f. T. de Conchyliol. C'est le fût, la rampe, ou l'axe intérieur d'une coquille, depuis le haut jusqu'en bas; c'est autour de ce fût que les spirales de la coquille sont contournées.

COLUMELLE, s. f. Tulipe rouge-blanche.

COLURE, s. m. T. d'Astron. Nom de deux grands cercles de la sphère armillaire. *Colurus.* Le *colure* des solstices est le méridien ou cercle de décli-

naison qui passe par les poles de l'équateur, & par ceux de l'écliptique; le *colure* des équinoxes est le cercle qui passe par les poles de l'écliptique & les intersections du plan de l'écliptique avec l'équateur. Ces deux *colures* se coupent à angles droits, & divisent l'écliptique & l'équateur en quatre parties égales: & en coupant ainsi l'équateur, ils marquent les quatre saisons de l'année. De κόλος, *mutilus*, ou *truncatus*; & οὐρά, *cauda*, comme paroissant avoir la queue coupée, parce qu'on ne les voit jamais tout entiers sur notre horison.

COLUTEA. Voy. BAGUENAUDIER.

COLUVRÉE, COLEUVRÉE. Voy. COULEVRÉE.

COLX, vieux s. m. pl. Coups.

COLYBES, s. m. pl. T. de Liturgie Gr. Offrande de grains & de légumes cuits, que les Grecs font à l'honneur des Saints & pour les morts. *Colyba.* Ils ont une Oraison pour la bénédiction de ces *Colybes*, dans laquelle ils prient Dieu de bénir ces fruits & ceux qui en mangeront, parce qu'ils sont offerts à sa gloire, à l'honneur d'un tel Saint, & en mémoire des fidèles trépassés.

COLYTEA, s. m. Plante que quelques-uns veulent être une espéce d'épine-vinette, & d'autres le sureau de montagne.

COM.

COMA, s. m. T. de Méd. Maladie qu'on appelle aussi *Cataphore*. Ce mot est formé par syncope de κώμωμα, qui vient de κωμάω, je dors. Le *coma* est une grande envie de dormir, soit que le sommeil s'ensuive, ou non: si le sommeil suit, c'est un *coma somnolentum*, ou soporeux, dans lequel les malades dorment d'un profond sommeil; s'ils ne peuvent dormir, c'est un *coma vigil*, dans lequel ils ferment les yeux, quoiqu'ils ne dorment pas. Les remédes pour le *coma* sont ceux qui causent de grandes évacuations.

COMACHIO, s. m. (Prononc. *Comakio.*) Ville de l'Etat de l'Église en Italie, au Ferrarois, avec un Évêché suffragant de Ravenne. *Comacula.*

COMANE, s. f. Ville située dans la vallée de l'Antitaurus, aujourd'hui *Com*, ou *Tabachzan*. Il y en a une autre dans l'Arménie mineure, aujourd'hui *Arminiacha*. Il y en avoit trois autres dans la Taprobane, en Phrygie, & en Pisidie. *-ana.*

COMANE, s. m. & f. Nom de peuple que Pline place proche de la Margiane. *-anus, a.*

COMANIE, s. f. Pays en Asie situé entre la mer Caspienne, la Circassie, la Moscovie, & la Géorgie. Les habitans qui s'appellent *Comoucks*, ou *Camoucks*, sont Mahométans, & sous la protection du Roi de Perse.

COMANS, vieux s. m. Commandement.

COMARE, s. m. Village d'Arnautes, à une journée au midi de Patras, & à une demi-lieue de la mer.

COMARQUE, s. f. Justice subalterne de Portugal. *Comarca.*

COMASC, s. m. Contrée du Milanois autour du lac de Come, & dont Côme est la cap. *Comensis ager.*

COMATEUX, EUSE, adj. T. de Méd. Qui a rapport au coma. Affection *comateuse*, c. à d. qui marque le coma. *Coma inducens, indicans.*

COMB, ou CARNOK, s. m. Mesure des corps solides en Angleterre, comme grains, graines, &c.

COMBAT, s. m. Batterie, différend qui se vuide par la voie des armes. *Certamen, pugna, prælium. Combat* de cavalerie. *Equestris pugna. Combat* naval, ou *combat* de mer. *Navalis pugna. Bataille* se dit d'une action générale de toute une armée, & *combat* se dit de l'action d'une partie des troupes.

COMBAT singulier, est un *combat* d'un seul contre un seul. *Singulare certamen.* Voy. DUEL. Anciennement les procès se décidoient par le *combat*.

Être hors de *combat*, p. d. n'être plus en état de combattre. Il se dit au propre & au fig. Présenter, accepter, donner le *combat*.

Il sign. quelquef. le choc, l'action de ceux qui combattent. *Conflictus.* En cette bataille le *combat* fut rude, fut sanglant, fut opiniâtre. On appelle un assaut sans artillerie, un *combat* de mains.

COMBAT à la barriére. Exercice de la Noblesse, où elle imitoit autrefois les vrais *combats* dans les joûtes & tournois. *Ludicrum certamen, pugna umbratilis.*

COMBAT se dit aussi des jeux solemnels des Grecs & des Romains à l'honneur des Dieux, tels qu'étoient les jeux Olympiques, les Pythiens, les Néméens, les Isthmiens, les *combats* du Cirque, les Actiaques, &c. Les *combats* qui s'y faisoient étoient la course, la lutte, les coups de poing, le palet, &c. Les combattans se nommoient Athlètes.

Il se dit aussi des animaux. *Pugna. Combat* de taureaux, de bêtes farouches.

It. Opposition & contrariété de certaines choses entre elles. *Certatio, conflictus, pugna.* Il y a un *combat* perpétuel entre les qualités élémentaires, du chaud contre le froid, de l'humide contre le sec.

COMBAT. Il se dit fig. de certains états d'agitation & de trouble. C'est un *combat* perpétuel que celui des sens contre la raison. Il sign. aussi, Toute sorte de contestation & de dispute. *Combat* d'esprit. *Combat* de fief, en t. de Droit. *Concertatio, certamen, pugna.*

COMBATTABLE, vieux adj. Combattant, vaillant. *Pugnax, pugil.*

COMBATTANT, s. m. Celui qui combat, ou qui peut combattre. *Miles, pugnator.* Une armée de cent mille *combattans. Centum millia armatorum.*

Il se dit aussi en plaisantant de ceux qui se battent à coups de poing. *Pugiles.*

COMBATTRE, v. a. & n. Donner un combat, se battre contre l'ennemi pour le défaire, en soutenir l'attaque. *Certare, pugnare, dimicare, præliari.*

Il se dit aussi en parlant du choc de deux armées. *Confligere, dimicare, &c.*

On dit fig. L'esprit *combat* contre la chair. *Combattre* les opinions erronées. *Combattre* sa passion, la mer, les vents, l'orage. *Pugnare cum mari, ventis, tempestate, &c.* la faim, le froid, &c. Se forger des chimères pour les *combattre*; p. d. se forger de vaines difficultés dans l'esprit.

It. Consulter en soi-même le meilleur parti à prendre. *Fluctuare animo, agitari.* Il a longtemps *combattu* pour sçavoir s'il se retireroit du monde. Avoir l'esprit *combattu* de remords, c. à d. agité.

Prov. En *combattant* le secours vient, p. d. que le temps apporte quelquefois du changement aux choses les plus désespérées.

COMBE, vieux s. f. Vallée enfermée entre deux montagnes. *Convallis.* Du lat. *gumba.*

COMBIEN, adv. de quantité. Quand il ne signifie autre chose que le nombre, on l'exprime par *quot.* On dit aussi, *combien* de fois. *Quoties.*

Il sign. la quantité du prix d'une chose qui a été achetée ou vendue. *Quanti. Combien* vaut le blé? À *combien* a-t-il été taxé? *Combien* cette marchandise?

It. À quel point? Il s'exprime par *quàm* avec un adj. & un adv. & par *quantùm* avec un v.
Ce mot vient du lat. *quàm benè*.

COMBIEN est aussi conjonction, & sign. Encore que. *Etsi*, *quamvis*. Il est vieux.
Il s'emploie quelquefois substantiv. dans le discours fam. pour signifier le prix ou la valeur. Il veut me vendre sa maison, & nous en sommes sur le *combien*.

COMBINAISON, s. f. Assemblage de plusieurs choses deux à deux. *Conjunctio*, *copulatio*, *complexio*.
It. Variation des nombres, des lettres, des sons en toutes les façons qu'il est possible. *Variatio literarum*, *numerorum*, *varia literarum*, *numerorum dispositio*.

COMBINATOIRE, s. f. L'art, la science des combinaisons. *Ars comparandi*, *copulandi*.

COMBINÉ, s. m. Union. Le mélange de l'esprit de vin consiste en un *combiné* d'eau, d'huile & de sels que la seule fermentation a unis entr'eux, avec l'huile devitriol.

COMBINER, v. a. Mettre deux à deux. *Binos jungere*, *copulare*.
It. Varier, assembler les choses autant de fois qu'elles peuvent être variées. *Variare*, *mutare*; *literas*, *numeros variè disponere*.

COMBLAN, s. m. Voy. COMBLEAU.

COMBLE, s. m. Le sommet, le haut, le faîte d'une maison. *Culmen*, *fastigium*. Rebâtir une maison de fond en *comble*.
Il se dit particuliérement de la charpente & de la couverture d'une maison. Voy. dans le Dict. de Tr. l'explication des différens *combles*, qui sont: *Comble droit*, *coupé*, *pointu*, *à pignon*, *à croupe*, *en pavillon*, *en dôme*, *à l'impériale*, *plat*, *à potence*, *en patte d'oie*, *entrapeté*, ou *entrapezé*, *à terrasse*.
It. Ce qui peut tenir audessus des bords d'une mesure, d'un vaisseau déja plein.
Il se dit fig. du plus haut point où les choses peuvent aller. *Cumulus*, *fastigium*, *summum*, *culmen*. C'est un *comble* de joie, de douleur, d'honneur. Le *comble* de l'iniquité. Le *comble* de la misère, c'est de ne la sentir pas.
On dit fig. qu'un homme est ruiné de fond en *comble*, p. d. qu'il est perdu sans ressource. *Fortunis omnibus eversus*.
Pour COMBLE. Façon de parler qui sign. pour surcroît.

COMBLE, adj. m. & f. T. de Mesureur. Il se dit de la mesure des choses séches, audessus des bords de laquelle le mesureur ajoûte après qu'il l'a remplie. *Supereminente cumulo plenus*. Le blé se vend à mesure râse, l'avoine à mesure *comble*.
Au fig. en parlant des crimes des pécheurs, on dit que la mesure est *comble*, p. d. que leurs crimes sont montés jusqu'à l'excès.

COMBLE, en Blas. se dit d'un chef rétréci. *Coronis contracta*.
On dit au Man. qu'un cheval a le pied *comble*, lorsqu'il a la sole plus haute que la corne. *Excedens*.

COMBLEAU, s. m. T. d'Artill. Cordage propre à tirer & à élever le canon. *Cumuli accessio*, *funis tormentarius*.

COMBLER, v. a. Remplir un creux, un vuide, mettre dans un vaisseau autant qu'il y en peut tenir. *Cumulare*, *complere*.
Combler de biens, d'honneurs, de civilités, &c. sign. fig. Faire beaucoup de bien, d'honneurs, de civilités à quelqu'un. *Cumulare aliquem honoribus*, *beneficiis*, &c.

COMBLER la mesure, se dit fig. p. d. Commettre quelque nouveau crime, faire quelque nouvelle faute, après laquelle on n'a plus de pardon à espérer.

COMBLETTE, s. f. T. de Chasse. La fente du pied du cerf. *Fissura cervini pedis*.

COMBOURGEOIS, s. m. T. de Mar. C'est celui qui a part avec un autre à la propriété & aux agrès d'un navire.

COMBRAILLE, s. f. Petit Pays de France dans la basse Auvergne au Diocèse de Limoges. *Combralia*, *Cobralia*.

COMBRIÉRE, s. f. T. de Mar. Filet dont on se sert pour prendre des thons, palamides, & autres grands poissons. *Rete capiendis majoribus piscibus comparatum*.

COMBUGER, v. a. T. de Mar. *Combuger* des futailles, c'est les remplir d'eau pour lesimbiber. *Imbuere*.

COMBUSTIBLE, adj. m. & f. Qui est disposé à brûler, & facile à prendre feu. *Materies ustioni apta*, *idonea*. Les métaux ne sont pas *combustibles*. De *comburo*, je brûle, *combustus*, brûlé.

COMBUSTION, s. f. Division, dissension, désordre, guerre civile. *Turba*, *seditio*, *dissensio*. L'usage le plus ordinaire de ce mot est de s'en servir avec la prép. *En*. Pendant la Ligue toute la France étoit en *combustion*.

COME. Voy. COMITE.

CÔME, s. m. Ville du Duché de Milan en Italie. *Comum*, *Novocomum*. Elle est cap. du Comasc, & a un Évêché suffragant du Patriarche d'Aquilée.
Le Lac de *Côme*, dans le Comasc, *Comensis*, ou *Comacenus lacus*, *Larius lacus*, est le plus grand lac de toute l'Italie.

CÔME, s. m. N. pr. d'hom. *Cosmas*.
Chevaliers de S. *Côme* & S. Damien. Ordre militaire qui n'existe plus.

CHANOINE RÉGULIER DE S. CÔME-les-Tours. *Canonicus Regularis Sancti Cosmæ Turonensis*. Ils ont été réunis aux Bénédictins de Marmoutier.

SAINT CÔME, à Paris, sign. la Communauté, le Corps de Chirurgiens de cette Capitale. *Collegium Chirurgorum*. Il se prend aussi pour l'École de chir. ou l'Amphithéâtre Anatomique, où se font les cours d'Anat.

COMÉDIE, s. f. Il se dit généralement de toutes sortes de piéces de Théâtre, comme sont la Tragédie, la *Comédie* proprement dite, la Tragi-comédie, & la Pastorale. Jouer, représenter, donner, voir la *Comédie*. Aller, être à la *Comédie*. Il y eut Bal & *Comédie*. Le premier plan de la *Comédie Françoise* est dû à Jodelle. Il composa une piéce qu'il intitula *la Rencontre*; elle fut représentée avec beaucoup d'applaudissement en présence d'Henri II. Jean Baif produisit depuis une *Comédie* sous le nom de *Taillebras*. Jodelle fit jouer devant Henri III. & toute la Cour ses Tragédies de Cléopatre, & de Dion. Cependant on peut dire que dès la fin du regne de Charles V. on vit les commencemens des Piéces de Théâtre, sous le nom de Chant-Royal. Ce fut alors que parurent les Confreres de la Passion de N. S. à qui ce Roi donna des Lettres pour leur établissement à Paris: & François I. confirma leurs priviléges.

COMÉDIE, se prend plus particuliérement pour les

piéces qui représentent la vie ordinaire des hommes, des choses agréables, & des personnes de condition privée : comme les *Comédies* d'Aristophane, les Plaideurs de Racine, &c. La *Comédie* prise en ce sens est opposée a la tragédie, dont les sujets sont graves & sérieux. La *Comédie* est un Poëme ingénieux pour reprendre les vices, & les rendre ridicules.

A cause des divers changemens qui arrivérent anciennement à la *Comédie*, on a distingué la *vieille*, la *moyenne* & la nouvelle *Comédie* : la *vieille*, où il n'y avoit rien de feint, ni dans le sujet, ni dans les acteurs ; la *moyenne*, où les sujets étoient véritables, & les noms supposés ; & la *nouvelle*, où tout étoit inventé, le sujet & les noms.

La *Comédie*, aussi-bien que la Tragédie, a ses parties essentielles & ses parties intégrantes. Les parties essentielles sont la Protase, l'Epitase, la Catastase & la Catastrophe. Voy. ces mots. Les parties intégrantes sont les cinq actes dans lesquels on divise une *Comédie*. Les actes se divisent en scénes, dont le nombre n'est point fixé. Les Anciens ajoûtoient à leurs *Comédies* un Prologue, un Chœur & des Mimes.

Le mot *comœdia* vient de Κώμη, *village*, & de ᾠδή, *chant* ; & il fut donné à la *Comédie* dans son invention, parce que ses premiers Auteurs alloient jouer leurs farces de village en village, montés sur une charrette ou tombereau.

COMÉDIE, sign. aussi l'art de composer ou de représenter des *Comédies*. Moliére entend bien la *Comédie*. Cet homme a du génie pour faire la *Comédie*, pour jouer la *Comédie*.

It. Le lieu où l'on joue la *Comédie* pour le public. Il loge vis-à-vis de la *Comédie*.

Il se dit par extension de toute action hypocrite ou déguisée, plaisante ou ridicule. *Simulatio*, *simulationis artificium*. L'amitié n'est plus qu'une *Comédie* : elle n'est qu'en gestes, ou en grimaces. Cet homme est un extravagant, qui donne la *Comédie* à tout le monde. Le monde est une *Comédie* ; chacun y joue son rôle.

COMÉDIEN, IENNE, s. Qui fait profession de représenter, de jouer des piéces de Théâtre en public. *Comœdus*, *Mimus*.

On dit fig. d'un hypocrite, d'un homme qui sçait bien se contrefaire & déguiser ses sentimens, que c'est un bon *Comédien*. *Simulator*.

COMENGES. Voy. COMINGES.

COMENOLITARI, s. m. Contrée de Gréce, qui comprend l'ancienne Macédoine, & la Thessalie. *Comenolitarius ager.*

COMESSATION, vieux s. f. Repas, festin.

COMÉTE, s. f. Corps lumineux, qui a une sphère d'une très-vaste étendue, & qui paroît extraordinairement dans le ciel. *Cometes*, *cometa*. Les *cométes* sont au-dessus de la Lune, & dans la région des planétes, étant elles-mêmes une espéce de planétes. Leur corps est solide, & elles tirent leur splendeur de la lumiére du Soleil qu'elles réfléchissent. La *cométe* a cela de particulier, qu'elle est accompagnée d'une longue traînée de lumiére, qui est toujours opposée au Soleil, & qui s'affoiblit en s'éloignant : ces rayons sont apparemment réfléchis par le corps de la *cométe* : c'est ce qui les fait distinguer en trois sortes. La *cométe barbue* est celle qui est orientale au Soleil, & qui se léve devant lui ; car alors cette lumiére marche devant le corps de la *cométe* en guise de barbe. *Cometes barbatus*. La *cométe caudée*, ou à longue queue, est celle qui est occidentale, & qui paroît après le Soleil couché, car alors le corps de la *cométe* précéde cette traînée. *Cometes caudatus*. La troisiéme est la *cométe à la rose*, autrement nommée *chevelue*, qui paroît lorsque le Soleil & la *cométe* sont diamétralement opposés, & que la terre est entre deux. *Cometes crinitus*. Car alors cette traînée est cachée derriére le corps de la *cométe*, & il ne paroît que quelque peu de rayons autour d'elle en forme de chevelure. Les *cométes* tournent d'Orient en Occident autour de la terre, & semblent décrire un cercle paralléle à l'Equateur. Descartes dit que ce sont des astres qui roulent autour d'un autre Soleil dans un autre tourbillon du monde, lesquels s'approchent quelquefois de celui-ci, & alors ils paroissent ; & qui s'en éloignent ensuite, & alors ils disparoissent.

Du Gr. κομήτης, *qui a une longue chevelure.*

COMÉTE, ou *Flamboyante*. T. d'artificier. Fusée volante, dont la tête est lumineuse aussi-bien que la queue.

En t. de Blas. *Cométe* est une étoile qui a une queue flamboyante, ou ondoyante.

COMÉTE. Jeu de cartes.

COMÉTÉ, ÉE, adj. T. de Blas. Qui a des rayons ondoyants comme ceux de la Cométe à longue queue. *Crinitus*, *caudatus*.

COMICE, s. m. Lieu où l'on tenoit les Comices chez les Romains. *-itium*. C'étoit une partie de la place publique appellée *forum*.

COMICES, s. m. pl. Assemblée du peuple Romain dans le champ de Mars, ou pour élire des Magistrats, ou pour traiter des affaires de la République. *Comitia*. Les jours *comitiaux* sont marqués par un c sur le Calendrier de Jules Cesar.

COMINES, s. f. Petite ville de France en Flandre, entre Lille & Ypres, sur le Lys. *Comineum*.

COMINGE, s. f. Bombe qui pése environ 500. liv. pour les mortiers de 18. pouces 4. lignes. On ne la nomme point ainsi dans l'artillerie. Louis XIV. l'appella ainsi du nom de M. le Comte de *Cominges*.

COMINGEOIS, s. m. Pays de France en Gascogne, avec titre de Comté. *Convenensis tractus*, ou *ager*. La cap. s'appelle S. Bertrand de *Cominges*.

COMINGEOIS, OISE, s. Qui est de Cominges, ou du Comingeois. *Convena*.

COMINGES, s. f. ou Saint Bertrand de *Cominges*. Capitale du Comté de *Cominges*. *Convena*, *Lugdunum Convenarum*, *Fanum* ou *Civitas sancti Bertrandi*. Elle est Episcopale de la Province d'Ausch.

COMIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la Comédie. *Comicus*. Piéce, style, Poëte *Comique*.

Il se dit aussi de tout ce qui est plaisant, récréatif. *Facetus*, *lepidus*, *jucundus*, *comicus*. Aventure, querelle *comique*.

Il est aussi s. m. & sign. Genre comique, style comique. Cet Auteur entend bien le *comique*. En ce sens on dit, c'est un bon *comique*, c'est le *comique* de la troupe.

COMIQUEMENT, adv. D'une maniére comique. *Comicè*.

COMIR, s. m. Nom d'une espéce de farceurs ou bâteleurs qui avoient succédé en France aux Histrions. On les appelloit encore Conteurs, Jongleours, Musars, Plaisantins, &c.

COMITE, s. m. Officier de galére qui commande

la chiourme, qui a le soin de faire ramer les forçats. *Remigum Præfectus.* Quelques-uns dérivent ce mot de *comes*, compagnon.

COMITÉ, f. m. T. pris des Anglois. Il sign. chez eux un bureau composé d'un certain nombre de membres du Parlement, commis pour examiner un bill, ou faire rapport d'une requête, ou d'un procès à la Chambre. *Commissarii, Delegatorum cœtus.*

Dans l'Ordre de Malte, le *Comité* est un bureau de seize Commandeurs pour l'expédition des affaires de l'Ordre. *Sedecim viri, sedecim virorum consilium.*

COMITIAL, f. ou adj. m. Nom qu'on donnoit autrefois à un certain mal qu'on appelle vulgairement *haut mal, mal caduc, mal de S. Jean*, ou absol. *mal de saint*, & qu'on appelle en Méd. *épilepsie.* Les Historiens l'appellent aussi *maladie Divine*, ou *sacrée. Comitialis morbus*; ainsi nommé, parce que quand quelqu'un tomboit de ce mal dans les *Comices*, cela étoit regardé comme un mauvais présage, & l'on rompoit l'assemblée.

COMITIVE, adj. f. On ne trouve point le masc. *comitif.* Noblesse *comitive*, c. à d. la Noblesse des Docteurs qui étoient faits Comtes Palatins, ou du Palais, & qui prennent encore le titre de Comtes. Le premier Médecin du Roi prend le titre d'*Archiatrorum Comes.*

COMMA, f. m. T. d'Impr. ou de Gramm. qui sign. les deux points (:) dont l'usage est de distinguer dans le discours des membres qui se suivent, sans dépendre absolument les uns des autres. Κόμμα vient de Κόπτω, je coupe.

It. T. de Mus. qui sign. la huitiéme partie, ou environ d'un Ton. Chaque Ton se subdivise premiérement en deux demi-tons, puis en 9. ou 11. parcelles que la théorie de la Musique appelle *commas.* Quelques-uns ne mettent point d's au pluriel de ce mot. Voy. une ample explication du *comma* dans le D. de Tr.

It. Oiseau d'Afrique. Il a le cou verd, les aîles rouges, & la queue noire.

COMMACHIO. Voy. COMACHIO.

COMMAGÈNE, f. f. (Prononc. *Comagène.*) Province d'Asie au Nord de la Syrie, entre la Cilicie & l'Euphrate, qui la séparoit de la Mésopotamie; elle avoit la Cappadoce au Nord, & a eu des Rois.

Il croissoit dans la *Commagène* une herbe à laquelle on avoit donné le même nom, & que quelques-uns croient être le nard de Syrie.

COMMAND, f. m. T. de Coût. Celui qui a commission d'acheter ou de négocier quelque charge. *Commissa rei gerendæ potestas.*

It. La signification que font les sergens de l'Ordonnance de Justice.

COMMAND. Voy. ADIEU COMMAND.

COMMANDANT, adj. v. Qui commande dans une place, ou qui commande des troupes. Les Officiers *Commandans.* Il est plus ordinairement subst. *Præfectus, qui præest.* Le *Commandant* d'une Place, c. à d. le Lieutenant de Roi qui commande en l'absence du Gouverneur.

COMMANDANT en chef. Celui qui ne dépend que du Roi, qui ne prend les ordres que de la Cour.

COMMANDATAIRE. Voyez COMMENDATAIRE.

COMMANDE, f. f. Ordre. *Præceptum, jussum.* Il n'est usité que dans cette phr. adverb. *De commande*, Fêtes, jeûnes de *commande.* Ouvrages de *commande*, c. à d. qu'on a ordonné de faire à un Artisan. *Res imperata, præcepta.* Travailler de *commande.* Cette phr. se dit encore d'une chose qui est toute prête pour servir au besoin; ou d'une chose feinte & supposée pour servir de prétexte, ou pour s'excuser. Cet homme a toûjours cinq ou six histoires de *commande.* Maladie de *commande.*

COMMANDA ou COMMENDE, en quelques Coût. sign. la taille.

Il veut dire aussi dans les Coût. Dépôt. Prendre quelque chose en charge & *commande.*

COMMANDA DE BESTIAUX. Voy. CHEPTEIL.

DROIT DE COMMANDE. T. de Coût. Droit que le Seigneur prend tous les ans sur les veuves de condition servile durant leur viduité, pour reconnoissance de son droit de servitude.

COMMANDE. T. de Négoce. Procuration ou commission d'acheter ou de négocier pour autrui. *Commissa rei gerendæ potestas, auctoritas.*

COMMANDE. T. de Droit canonique. Voy. COMMENDE.

COMMANDES. Voy. RABANS.

COMMANDEMENT, f. m. Ordre d'un Supérieur. *Imperium, jussum.* Il se prend aussi pour Loi, pour Précepte; & en ce sens on dit par excellence les *commandemens* de Dieu & de l'Église. Fête, jeûne de *commandement. De, ex præcepto.*

On appelle *Sécretaires des Commandemens*, les quatre Sécretaires d'État. *Regis scribæ*; & les principaux Sécretaires des Princes & Princesses de la Maison & de la famille Royale. On dit qu'un Arrêt, qu'une patente est signée en *commandement*, quand c'est par un ordre exprès du Roi qu'un Sécretaire d'État les signe.

COMMANDEMENT, sign. aussi, Jussion, injonction expresse qu'on fait à quelqu'un de la part du Roi, ou de la Justice. *Jussus, edictum, mandatum.* Faire *commandement.*

It. L'exploit fait par un Sergent en vertu d'un Jugement, ou d'une obligation, par lequel il commande à quelqu'un au nom du Roi & de la Justice, de faire ce qui convient. *Scripto consignata apparitoris denunciatio.*

It. Le droit, le pouvoir, l'autorité qu'on a d'obliger quelqu'un à obéir. *Imperium, potestas, jus.* Cet Officier a tant de compagnies, tant de régimens sous son *commandement.* Bâton de *commandement.* Voy. BÂTON.

It. L'art, la science de commander. *Ars imperandi.* Cet Officier est un homme de *commandement*, capable de *commandement.* Ce Général a le *commandement* beau, c. à d. doux, agréable: cet autre l'a dur, fâcheux, c. à d. impérieux, orgueilleux, altier, sévère. On dit ironiquement d'un homme qui commande une chose qu'il n'a pas droit de commander, qu'il a le *commandement* beau.

Il se dit aussi des avantages qu'on a sur l'ennemi par la disposition des lieux, particuliérement par les éminences, & par la hauteur du terrein. *Locus commodus, opportuna statio.*

Il se dit aussi en t. de civilité, des offres de services qu'on fait à ses amis. *Operam, obsequium offerre.* Je n'ai pas voulu partir sans recevoir vos *commandemens* pour la Province. Ma personne & mes biens sont à votre *commandement*, vous en pouvez disposer. Je suis venu à votre *commandement.* Avoir la langue Latine à *commandement*, p. d. la parler comme sa langue naturelle. Avoir à *commandement*, sign. aussi, avoir abondance de

choses dont on peut disposer. *Habere aliquid in potestate suâ.*

COMMANDER, v. a. & n. Faire des loix, donner des ordres à des inférieurs, qu'ils sont obligés d'exécuter. *Imperare, præcipere, jubere.* Dieu *commande* à toute la nature.

Il se dit d'un Général d'armée, & de ses Lieutenans en son absence, & pour-lors il régit l'accusatif. *Commander* une armée, une flotte. *Exercitui, navibus, classi præesse.* Quand il se prend dans un sens fig. ou métaphorique, en parlant de l'avantage que donne quelque éminence pour battre une ville, il gouverne encore l'acc. Il y a une hauteur qui *commande* la ville. Cette citadelle *commande* la ville. On dit aussi, cette montagne *commande* sur la plaine. Il gouverne aussi le dat. en ce sens; & l'on dit qu'une place forte *commande* à tout un pays, p. d. qu'elle le tient en sujétion. *Imminere, insidere.*

Il sign. aussi, Avoir droit & puissance de *commander*, avec autorité, empire; & en ce sens il est n. Il *commande* à une partie de l'Asie. Il *commande* dans la ville, dans la citadelle. Prince né pour *commander. Imperare.*

It. Donner ordre à des troupes de se tenir prêtes, ou de partir pour aller à quelque expédition. *Mandare, edicere, imperare.* On a *commandé* le régiment des Gardes pour le 20e. du mois prochain. *Commander* dix hommes par compagnie pour aller escorter un convoi.

COMMANDER à la route. Donner la route, prescrire celle que doivent tenir tous les vaisseaux.

COMMANDER, se dit aussi en t. de civilité, lorsqu'on fait à ses amis des offres de les servir. *Mandare, jubere.* Je suis tout à vous; *commandez*, je suis prêt à vous obéir.

It. Donner ordre à un Artisan de faire expressément quelque besogne. *Præcipere, præscribere, mandare.*

On dit fig. en choses morales & spirituelles, *Commander* à ses passions. La passion nous *commande* plus fortement que la raison. *Imperare.*

COMMANDER à la baguette. Voy. BAGUETTE.

On dit prov. à celui qui veut *commander* quelque chose à des gens qui ne dépendent pas de lui: *Commandez* à vos valets, vous n'avez rien à me *commander.*

COMMANDER. T. de Droit Canonique. Voyez COMMENDER.

COMMANDERIE, s. f. Espéce de Bénéfice, ou certain revenu qui appartient aux Ordres militaires de Chevalerie. *Beneficium equitum. Commanderie* de Malte, de S. Lazare, de Calatrava, d'Alcantara, de S. Antoine, &c. Les mots *Commanderie* & *Commandeur* venant de *commendamus* & *commendataria*, il faudroit les écrire par un *e* & non point par un *a*: cependant l'usage est contraire.

COMMANDEUR, s. m. Chevalier qui est pourvû d'une Commanderie de quelque Ordre militaire. *Eques beneficio ordinis præditus, Commendator.*

COMMANDEUR, ou *Grand-Commandeur*, s. m. Premiére dignité de l'Ordre de Malte après le Grand-Maître. Il est toûjours de la langue de Provence, comme la premiére de la Religion, & doit faire sa résidence à Malte, dans le Couvent, d'où il ne peut sortir pendant qu'il est en place.

COMMANDEUR du Grenier à Malte. Officier de la Religion, chargé de la conservation des grains, & autres munitions de bouche.

Il y a une autre sorte de *Commandeurs*, ou Chevaliers qui jouissent des biens Ecclésiastiques, ou du moins de pensions sur des Bénéfices, sans être ni Religieux, ni Ecclésiastiques, & quoique mariés, ils se disent Religieux. En Espagne les *Commandeurs* des Ordres de S. Jacques, de Calatrava & d'Alcantara sont de ce nombre. En France les Chevaliers de S. Lazare peuvent aussi se marier. Tous ces Chevaliers ont des Réglemens comme les Religieux.

COMMANDEUR, est aussi un Prélat, un Ecclésiastique agrégé dans les Ordres des Chevaliers, comme dans celui du S. Esprit. *Ordinis Sancti Spiritûs commendator.*

Les Religieux de la Merci appellent *Commandeurs*, les supérieurs de leurs Maisons ou Couvents. *Commendator.*

On appelle *Commandeur*, dans les Isles Françoises de l'Amérique, celui qui a inspection sur le détail d'une habitation en général, ou d'une sucrerie en particulier.

COMMANDITAIRE, s. m. Celui qui a une Commandite.

COMMANDITE, s. f. Espéce de société qui se fait entre Marchands, dont l'un ne fait que prêter son argent sans faire aucune fonction d'associé. *Inita cum quibusdam solius pecuniæ mutuæ beneficio societas.* Du vieux mot *Command.*

COMMANSURABLE. Voy. COMMENSURABLE.

COMMANT. Voy. ADIEU COMMAND.

COMMASSE, s. f. Petite monnoie qui a cours à Mocha.

COMME, adv. qui sert à comparer, & sign. Ainsi que, de même que. *Ut, quemadmodum, sicut, sicuti.*

En ce sens on l'emploie quelquefois pour commencer une comparaison, dont la réduction se fait par, Ainsi. *Comme* le soleil efface les autres astres, ainsi &c. On disoit autref. Tout ainsi *comme. Quemadmodum, quasi.*

Ce mot vient de *quomodo.*

Il sign. aussi, De la maniére que, de quelle maniére. *Quomodo, eo modo quo, uti, quemadmodum.* Voici *comme* l'affaire se passa.

Il se joint quelquefois avec *quoi*, & sign. Comment. *Quomodo, quâ ratione. Comme* quoi ne vous êtes-vous pas laissé persuader? Il a vieilli en cette acception.

COMME, se dit aussi pour, En quelque sorte, en quelque façon. *Quasi.* La lumiére est *comme* l'ame des couleurs.

COMME si, p. d. de même que si. *Quasi.*

COMME aussi. T. de Prat. Et pareillement, & de plus. *Et ampliùs.*

COMME en effet. Façon de parler dont on se sert pour confirmer ce que l'on a dit.

COMME, sign. encore, En qualité de. *Ut.* Je vous ai donné ce conseil *comme* votre ami.

Il est aussi conjonct. & sign. Parce que, vû que. *Cùm, quoniam, quandoquidem: Comme* il est constant qu'il faut aimer Dieu. On disoit autrefois, *Comme* ainsi soit que.

COMME, sign. aussi, Presque, à peu-près. *Quasi, ut.* Je tiens cela *comme* certain. Il est *comme* mort.

Tout COMME, dans le style bas & comique, signifie, Tout de même, absolument la même chose. *Quemadmodum, ut, sicut, uti.*

COMME, est aussi un adv. de temps, pour signifier, Quand, lorsque. *Cùm, quando.* Il fut arrêté *comme* il pensoit partir. Le peuple s'en sert quelquefois pour d. *aussi-tôt.* Il arriva *comme* le Roi, c. à d, en même temps que le Roi.

COMMÉMORAISON, s. f. T. de Rubrique. Mémoire que l'Eglise fait d'un Saint, d'une Sainte, ou de la férie, un jour de fête double qui arrive le même jour. Elle se fait par une antienne, un verset & une oraison, qu'on dit à Vêpres & à Laudes. *-atio.* La *Commémoraison* des Fidéles trépassés, est le jour destiné à prier pour tous les morts détenus en Purgatoire : on l'appelle communément le jour des Morts.

COMMÉMORATIF, IVE, adj. T. de Méd. Épithéte des signes qui nous font ressouvenir de ce qui s'est passé. *Rememorativus, anamnesticus.*

COMMÉMORATION, s. f. Souvenir qu'on a de quelqu'un ; ce qu'on fait en l'honneur de sa mémoire. *Memoria, mentio, commemoratio.* En t. de Liturgie, on dit plus ordinairement *Commémoraison.*

On dit dans le style fam. & en plaisantant : Nous avons fait *commémoration*, c. à d. mention de vous.

COMMENÇAILLE, vieux s. f. Commencement.

COMMENÇANT, ANTE, s. Celui qui commence quelque chose, qui est encore aux premiers élémens d'un art.

It. Novice, qui ne fait que commencer une vie sainte & réguliére, ou la vie religieuse.

COMMENCEMENT, s. m. Naissance, principe. Ce par où chaque chose commence. *Principium, initium, exordium.* Prendre *commencement* ; p. d. Commencer.

On dit prov. qu'il faut un *commencement* pour avoir une fin.

Au commencement, du commencement. Phrases adverbiales, qui s'emploient d'une maniére absolue, & dont la derniére n'est plus usitée. Au premier temps que les choses commencent d'être. *Initio, principio.*

COMMENCEMENS, au pl. s'emploie assez souvent pour les premiéres instructions que l'on a reçues dans quelque art, dans quelque science. *Prima rudimenta, documenta.*

COMMENCER, v. a. & n. Être le principe ; donner la naissance, le commencement à quelque chose ; avoir un commencement. *Incipere, occipere, inchoare, ex ordine aggredi.* De *cum*, & d'*initiare.* Après le prétérit indéfini de ce v. on met la particule *de*, & non pas *à*, pour éviter le choc de deux *a* : il *commença* de parler fiérement.

It. Agir le premier ; mettre en action ; donner le branle à quelque chose ; mettre les autres en train.

Il s'emploie quelquefois absolument. Bien ou mal *commencer.*

Il n'a pas fait qui *commence.* A moitié fait qui a bien *commencé. Dimidium facti, qui benè cœpit, habet.*

COMMENCER, se dit aussi des Maîtres en toutes sortes d'arts, qui donnent les premiéres leçons à des écoliers. *Prima documenta tradere.*

On dit, *Commencer* la journée, p. d. Être encore dans les premiéres heures de la journée. *Commencer* la journée par telle ou telle chose, p. d. que c'est la premiére chose qu'on fait cette journée-là.

Il s'emploie aussi quelquefois impersonnellement. Il *commence* à faire jour.

COMMENDATAIRE, s. m. Œconome qu'on mettoit en possession d'un Bénéfice pour le gouverner en attendant qu'on y eût pourvû d'un Titulaire. *Beneficii Ecclesiastici œconomus, Commendatarius.* De *commendare*, confier, recommander.

Il est aussi adj. & sign. en France un Ecclésiastique séculier, qui est pourvû par le Pape d'une Abbaye, ou d'un Prieuré, avec permission de disposer des fruits à son profit pendant sa vie. *Beneficii Ecclesiastici fiduciarius possessor, Commendatarius.* Abbé, Prieur *Commendataire.*

COMMENDATRICE, s. f. Nom ou titre que l'on donne en Espagne aux Religieuses de Calatrava. *Commendatrix.*

COMMENDE, s. f. Est originairement dans le Droit, la garde & l'administration des revenus d'un Bénéfice qu'on donnoit à un séculier, ou à un autre Évêque, ou à un simple Ecclésiastique, en attendant qu'on en eût pourvû un Titulaire. *Beneficii Ecclesiastici administratio dum cuipiam illud conferatur.*

En France, c'est un vrai titre de Bénéfice, que le Pape donne à un Ecclésiastique séculier nommé par le Roi pour un Bénéfice régulier, avec permission de disposer des fruits pendant sa vie. On ne peut donner en *Commende* un Bénéfice à charge d'ames. Par les Bulles de la *Commende* les Commendataires sont subrogés aux droits des Titulaires.

COMMENDER, v. a. Donner un Bénéfice en commende. *Tradere Beneficii Ecclesiastici fiduciam.* Il vaut mieux dire, Mettre en commende.

Il s'est dit autrefois pour, Recommander.

COMMENDERIE. Voy. COMMANDERIE.

COMMENDEUR. Voy. COMMANDEUR.

COMMENSAL, adj. m. qui se dit proprement de ceux qui mangent à même table. *Commensalis, Convictor.* C'est une épithéte qui se donne aux Officiers du Roi qui ont bouche en Cour, qui servent actuellement près de sa personne.

COMMENSURABILITÉ, s. f. T. de Géom. Rapport de deux quantités qui peuvent se mesurer par une mesure commune.

COMMENSURABLE, adj. de t. g. T. de Géom. se dit de deux quantités qui se peuvent mesurer par une mesure commune. Tous les nombres sont de grandeurs *commensurables. Commensurabilis.* De *mensura*, mesure.

COMMENT, adv. De quelle maniére, de quelle sorte. *Quomodo, quo pacto, quâ ratione.*

Il sert aussi d'exclamation. On l'emploie pour exprimer l'étonnement où on est de quelque chose ; & sign. Eh quoi ! Est-il possible ! *Comment* avez-vous la hardiesse de me parler de la sorte ?

Il signifioit autrefois, Comme.

Il sign. aussi, Pourquoi, par quelle raison ? *Quare, quianam.*

COMMENTAIRE, s. m. Interprétation, glose, observations & remarques sur un Auteur obscur, ou difficile, pour le rendre plus intelligible. *Commentarius, commentarium, scriptoris alicujus explanatio.*

Il se dit au pl. de quelques Histoires écrites par ceux qui y ont eu la plus grande part ; comme les *Commentaires* de César, de Montluc. *Commentarii.*

It. L'addition que fait de son crû à une Histoire, ou à un conte, celui qui la récite ; ou les diverses réflexions & raisonnemens que chacun fait sur les actions d'autrui. *Additio, observatio, adnotatio, nota.*

COMMENTATEUR, s. m. Celui qui écrit pour expliquer un livre ancien, ou obscur. *Alicujus scriptoris interpres.*

COMMENTATRICE, s. f. Celle qui a fait un Commentaire.

COMMENTER, v. a. Faire un Commentaire. *Scriptorem aliquem commentari, interpretari.*

Ajoûter quelque chose à la vérité, la déguiser, la tourner à sa maniére. *Comminisci.* Tourner en mauvaise part. Et alors il se met toûjours avec la prép. *sur.*

COMMER, v. n. Faire une comparaison. Il ne se dit qu'en style fam. & souvent en mauvaise part. *Comporore, comparationem instituere.* De l'adv. *Comme.*

COMMERÇABLE, adj. de t. g. Qui peut être commercé ou trafiqué aisément.

COMMERÇANT, s. m. Marchand qui trafique en gros.

COMMERCE, s. m. Négoce, trafic d'argent, ou de marchandises, qu'on fait en gros ou en détail, à dessein de profiter sur les remises, la vente, ou l'échange qu'on en fait. *Commercium.*

It. La négociation, l'intelligence qui est entre les États.

It. Correspondance, intelligence qui est entre les Particuliers, soit pour des affaires, soit pour des études, ou simplement pour entretenir l'amitié.

On dit en ce sens, le *commerce* de la vie, ou du monde, en parlant des choses qui entretiennent la société civile, des maniéres d'agir qui s'observent dans le monde. La science commence un honnête homme, & le *commerce* du monde l'achéve. On dit qu'un homme est de bon *commerce*, d'un *commerce* sûr; p. d. qu'il est franc, de bonne foi, qu'on peut traiter avec lui en toute sûreté.

Le mot de *commerce*, en notre langue, est de soi indifférent au bien & au mal, & c'est le terme qu'on y joint, ou la matiére dont il s'agit, qui le détermine à l'un ou à l'autre.

Il se dit encore en Philosophie de la correspondance mutuelle de l'ame & du corps; c. à d. de l'action de l'ame sur le corps, & du corps sur l'ame.

It. Jeu de cartes qui se joue avec le grand jeu complet, & depuis trois personnes jusqu'à huit ou neuf.

COMMERCE extérieur. Il renferme toutes les espéces de *commerces* que les sujets d'un même État ont coûtume de faire au-de-là de sa frontiére. *Commerce* intérieur. C'est celui que les sujets d'un même Prince font entr'eux.

COMMERCE précaire. Il se fait par une Nation avec une autre qui est son ennemie, par le moyen d'un troisiéme qui est neutre.

COMMERCER, v. n. Trafiquer, négocier. *Habere commercium. Commercer* d'argent, d'épicerie, &c.

COMMERCI, s. m. Ville de Lorraine, sur la Meuse, cap. d'une seigneurie de même nom, qui est dans le duché de Bar. *Commerciacum.*

COMMERE, s. f. Femme ou fille qui ont tenu avec quelqu'un un enfant sur les fonts de Baptême. *Quæ puerum de sacro fonte suscepit; Matrina.* Le pere & la mere de l'enfant sont comperes & *commeres* de ceux qui ont été parreins ou marreines de leurs enfans. Il y a alliance spirituelle entre le pere de l'enfant & la *commere* qui a servi de marreine.

Ce mot, aussi-bien que celui de Compere, se dit dans les apologues, des animaux entre lesquels on suppose de l'union & de l'amitié.

It. Femme de basse condition qui s'ingère de parler de tout à tort & à travers, & qui veut sçavoir toutes les nouvelles du quartier. *Mulier circumforanea.* On dit aussi, C'est une bonne *commere*, pour dire, une femme hardie & rusée.

Prov. Tout va par compere & par *commere*; p. d. que c'est la faveur & la recommandation qui font tout.

COMMETTAGE, s. m. T. de Cordier. Réunion de plusieurs fils, de plusieurs torons ou cordons par le tortillement.

COMMETTANT, s. m. T. de Négoce & de Pratique. Celui qui donne a un autre commission de faire quelque chose. *Committens.*

COMMETTRE, v. a. Faire. En ce sens il ne se dit que de ce qui est péché, crime ou faute. *Facinus, flagitium admittere, scelere se obstringere.*

It. Confier quelque chose à la prudence, à la fidélité de quelqu'un. *Aliquid prudentiæ, fidei alicujus committere, credere, concredere.*

It. Employer à quelque recouvrement, à quelque négoce, au régime de quelque chose. *Rem aliquam alicui committere, demandare.*

It. Donner pouvoir d'exercer une charge de Judicature, ou autre charge, en la place d'un Titulaire. *Vicarias alicujus partes alteri tradere.*

En t. de Coût. Confisquer. *Commettre* son fief: *fisco addicere.*

Il se dit au Pal. en parlant des Juges qui donnent pouvoir à des Officiers de leurs corps, ou à des étrangers, de faire le rapport ou l'instruction d'une affaire. *Curam, negotium mandare, demandare.* En ce sens, il se dit aussi quelquefois absol. C'est aujourd'hui que M. le Chancelier *commet.*

On dit aussi, *Commettre* quelqu'un; p. d. l'exposer à recevoir quelque mortification, quelque déplaisir. *Aliquem periculo alicui exponere.* On dit encore, *Commettre* deux personnes l'une avec l'autre, p. d. les brouiller, les mettre mal ensemble. *Committere duos homines inter se.*

Commettre le nom & l'autorité de quelqu'un; p. d. les employer en des choses de peu de conséquence, ou les exposer mal-a-propos au mépris. *Alicujus auctoritatem temerè exponere.* Dans un sens à-peu-près semblable on dit, *Commettre* les armes du Prince, la fortune de l'État; p. d. les exposer mal-à-propos au hasard.

Avec le pron. pers. S'exposer à quelque déplaisir, à quelque danger; entrer en comparaison avec quelqu'un. *Subire discrimen, adire periculum.*

En t. de Cordier, *Commettre* sign. Réunir plusieurs fils par le tortillement, pour faire des ficelles, des torons, pour faire des aussiéres, des cordons, pour faire des grelins.

COMMIS, ISE, part. pass. *Commissus, admissus.* On dit qu'une personne ou une Communauté ont leurs causes *commises*, quand elles ont droit ou privilége de plaider en certaine jurisdiction.

DROIT DE COMMIS. Voy. COMMISE.

COMMINATION, s. f. Menace. *Comminatio.* Il est peu usité.

COMMINATOIRE, adj. m. & f. T. de Pal. Il se dit d'une clause apposée dans une loi, dans un Arrêt, dans une lettre de Chancellerie, qui porte une peine dont on menace les contrevenans, qu'on n'exécute pourtant pas à la rigueur. *Comminationem continens, comminatorius.*

En Théol. morale, il se dit de toutes les choses où il y a des menaces attachées. Serment *comminatoire*, paroles *comminatoires.*

COMMINER, v. n. T. de Droit Canonique. Menacer. Il se dit en parlant des Censures comminatoires. *Comminari.*

COMMIS,

COMMIS, f. m. Celui à qui le Supérieur a donné quelque emploi, quelque maniment ou recouvrement à faire. *Negotio præfectus*, *præpositus*, *cui res commissa*; *Vicarius*, *qui vices alterius gerit*. Les Marchands appellent quelquefois *commis*, leurs Facteurs, pour leur donner un nom honorable.

COMMIS du grand Comptant du Thréfor Royal, eft celui qui a le maniment des deniers Royaux, & qui paye toutes les parties affignées fur le Thréfor Royal. *Commis* du petit Comptant. C'eft un *Commis* du Thréfor Royal, qui reçoit fes fonds du *Commis* du grand Comptant, & qui paye toutes les parties au-deffous de 1000. liv.

COMMIS aux Exercices. Employés dans les Aides, qui font la vifite chez les Cabaretiers, pour inventorier & rouanner leur vin, & examiner s'ils ne font point de fraude.

COMMIS des Traites, qui font dans les villes, ou aux portes & barriéres, pour recevoir les droits du Roi.

On appelle auffi *Commis* dans quelques Communautés Religieufes, les Artiftes laïcs qui s'engagent par un contrat civil à garder certaines régles, & à s'occuper dans les arts & métiers dont ils font capables. C'eft ce qu'on appelle dans quelques Ordres un *Donné*, ou *Oblat*.

COMMISE, f. f. T. de Jurifpr. féodale. Confifcation d'un fief, pour félonie, fraude, trahifon, &c. *Culpa cujus nomine prædium Dynaftæ vindicatur*. *Commiffum* fign. confifcation.

COMMISÉRATION, f. f. Pitié, compaffion qu'on a de quelque perfonne qui fouffre. *Commiferatio*.

COMMISSAIRE, f. m. Celui qui eft commis, délégué, prépofé pour quelque fonction particuliére. *Delegatus*, *Commiffarius*.

Commiffaire du Confeil. Maître des Requêtes, ou confeiller d'État, que M. le Chancelier nomme, afin de difcuter une affaire avec le Rapporteur.

It. Juge particulier qui eft commis pour l'inftruction d'une affaire. *Lectus*, *legatus alicujus causæ cognitor*, *difceptator*.

On appelle Grands *Commiffaires* au Parlement, les huit plus anciens Confeillers de la Chambre, qui avec les deux Préfidens, travaillent extraordinairement dans le Palais même, à l'examen, à la difcuffion d'une affaire. Les *petits Commiffaires* font quatre Juges anciens avec le Préfident, qui difcutent un procès, pour en faire après le rapport en pleine Chambre. Ce procès eft de *petits Commiffaires*. On entre aujourd'hui de *Commiffaires*. Ce Confeiller eft de *Commiffaires*. Affaire jugée de grands *Commiffaires*.

Un *Commiffaire* à la barre du Parlement, eft celui qui eft commis pour faire quelque inftruction, ou adjudication, &c.

COMMISSAIRE au Châtelet, ou fimplement *Commiffaire*. Officier Royal & fubalterne, qui a foin de tenir la main à l'exécution des réglemens de Police. *Curator difciplinæ civilis politicæ*. Ces Officiers fe qualifient *Commiffaires Enquêteurs & Examinateurs*.

COMMISSAIRE aux faifies réelles. Officier qui a foin du régime des immeubles faifis réellement. *Præfectus tradendis fub cuftodiam bonis*. *Commiffaire aux faifies mobiliaires*. Gardien des meubles faifis.

COMMISSAIRE Général de la Cavalerie. Officier principal qui commande la Cavalerie légère fous l'autorité du Colonel Général, & du Meftre de camp Général, ou en leur abfence. *Præfectus equitum levis armaturæ*. On appelle fon Régiment, Le *Commiffaire* Général.

COMMISSAIRE des Guerres. Officier établi pour avoir foin de la police des troupes dans la marche, de régler les étapes & les logemens, & qui fait faire les revûes & les montres. *Armaturæ militaris infpector*. *Commiffaire* d'Artillerie. Officier qui doit avoir foin de tout ce qui regarde l'attirail & l'équipage de l'Artillerie. *Bellicarum machinarum curator*. *Commiffaire* des Vivres. *Annonæ militaris præfectus*. *Commiffaire* de Marine. Officier qui a foin de ce qui concerne les vaiffeaux, & qui paffe en revûe les Officiers & les troupes. *Præfectus rei navalis*. *Commiffaire* des montres, en Hollande, eft un Officier qui fait la vifite des vaiffeaux en l'abfence des Confeillers de l'Amirauté.

COMMISSAIRE parmi quelques Religieux, eft celui qui eft commis de la part du Pere Général, ou Provincial, pour régler les différends qui naiffent dans les Couvens.

COMMISSAIRE des Pauvres. Bourgeois que l'on commet pour recueillir les deniers de la taxe faite par le Bureau Général des Pauvres. *Pauperum quæftor ærarius*.

COMMISSAIRE du grand Bureau des Pauvres. Bourgeois, qui, après avoir exercé la charge de *Commiffaire* des pauvres, a droit de voix active & paffive dans le grand Bureau des Pauvres.

Chère de Commiffaire. Repas où on fert chair & poiffon. *Referta pifcibus ac carnibus epula*. Ce qui vient des commiffions qui fe donnoient dans les Chambres mi-parties, où il y avoit des Huguenots & des Catholiques, qui fe faifoient traiter chacun à leur maniére.

COMMISSARIAT, f. m. Bureau de Commiffaire. *Collegium Commiffariorum*. Il ne fe dit qu'en parlant des affaires étrangères.

COMMISSION, f. f. Action par laquelle on péche, on commet quelque faute. *Culpa*, *flagitium*, *peccatum*. Péché de *commiffion*, péché d'omiffion.

COMMISSION, eft quelquefois oppofé à *citre*, & fign. un pouvoir donné pour un temps d'exercer quelque charge, ou de juger en des occafions extraordinaires. *Vicaria muneris alicujus exercendi poteftas*. La charge de Garde des Sceaux n'eft qu'une *commiffion* qui eft révocable.

Ou appelle *Commiffions extraordinaires*, les établiffemens de quelques Chambres, ou Jurifdictions, qui ne doivent durer que quelque temps. *Delegata jurifdictio extraordinaria*.

COMMISSION, fe dit auffi de la fubdélégation, ou du pouvoir qu'on donne à un Juge particulier de faire quelque inftruction d'un procès, quelque defcente fur les lieux, quelque exécution d'arrêt. *Cura rei alicujus ab eo cui delegata eft alteri demandata*.

COMMISSION rogatoire. Celle qu'un Juge envoie à un autre Juge dont il n'eft point le fupérieur. *Mandata rei alicujus*, *precibus interjectis*, *provincia*.

COMMISSION *in partibus*. Celle que le Pape donne pour faire juger une affaire fur les lieux. *Commiffio in partibus*.

COMMISSION, eft auffi un ordre qu'on donne pour lever des gens de guerre. *Procuratio cogendæ militia*.

It. Lettre de Chancellerie, qui donne pouvoir

de donner des assignations, de faire des exécutions de jugemens. *Litera dicendi diem & pignerandi jus præferentes.*

It. Toute charge ou emploi qu'on donne à des gens qu'on commet pour avoir le soin de quelque chose, comme en des Bureaux pour des recettes, contrôles, payemens, ou autres affaires. *Data rei cujusvis provincia.*

Charge que l'on donne à quelqu'un de faire quelque chose, quelque emplette : message. *Mandata rei cujuscumque faciendæ cura.*

COMMISSIONNAIRE, s. m. se dit généralement de celui qui fait des commissions.

It. Facteur qui fait au nom d'un Marchand des achats & des envois de marchandises. *Institor.*

It. Celui qui n'exerce une Charge que par commission, non en titre.

COMMISSOIRE, adj. m. & f. Il se dit d'une clause qui n'étant point accomplie, emporte la nullité du contrat. En matiére bénéficiale, on appelle, pourvû en *forme commissoire*; celui dont les provisions portent la clause *in forma dignum*; c. à d. qu'il est renvoyé à l'Ordinaire, pour juger des mœurs & de la capacité de l'impétrant.

COMMISSURE, s. f. Vieux t. d'Archit. Un joint. *Commissura.*

En t. d'Anat. & de Chir. L'endroit où se joignent certaines parties du corps, comme les lévres.

COMMITTANT, s. m. Celui qui envoie ou qui dépêche un Ambassadeur. *Committens.* Il n'est guère usité.

COMMITTIMUS, s. m. Mot lat. Il sign. *nous commettons.* En t. de Chancellerie, c'est un droit, ou privilége que le Roi accorde aux Officiers de sa Maison, & à quelques personnes, ou Communautés, de plaider en premiére instance aux Requêtes de l'Hôtel ou du Palais, en toutes leurs affaires, tant en demandant qu'en défendant, & d'y faire renvoyer, ou évoquer celles qui seront pendantes devant d'autres Juges. *Prærogativa legendi opportunioris judicis ex regio diplomate.* On appelle *Committimus* du grand sceau, les lettres qu'on obtient pour les causes qui sont hors du ressort du Parlement de Paris; &, *Committimus* du petit sceau, celles qui ne sont valables que dans l'étendue d'un Parlement.

COMMITTITUR, s. m. T. de Prat. & emprunté du lat. Ordonnance du Conseil, par laquelle on commet un Rapporteur pour faire l'instruction d'une instance, ou de quelque incident. Requête de *Committitur.*

COMMODAT, s. m. T. de Jurispr. La concession gratuite de l'usage d'une chose pour un certain temps, à la charge de restituer la même chose en espéce : c'est une espéce de prêt & de contrat. *Commodatum.*

COMMODATAIRE, s. m. & f. Celui ou celle qui a reçû le prêt ou le commodat. *Commodatarius.*

COMMODE, adj. de t. g. Ce qui ne donne point de peine, de géne, de fatigue; ce qui est propre, convenable, doux, facile, aisé. *Commodus, aptus, opportunus.* Une maniére ouverte & *commode* a de grands charmes pour se faire aimer.

On dit prov. qu'une chose est *commode* comme une chambre basse; p. d. qu'elle est à portée.

It. Qui est trop doux, & même relâché. *Remissior, mollior.* Confesseur, doctrine fort *commode.*

It. Trop indulgent, trop facile. Mari, mere *commode.*

COMMODE, s. f. Coëffure des femmes qui est toûjours montée, & qu'elles mettent tout d'un coup. *Commodus capitis mulierum ornatus.*

It. Espéce d'armoire faite en forme de Bureau, où il y a des tiroirs avec des mains & des ornemens de bronze, & qui est propre à serrer du linge & des habits. *Arca commoda.*

COMMODE, s. m. N. pr. d'hom. Luce Auréle *Commode*, fils & successeur de l'Empereur Marc Auréle, & de la jeune Faustine. *Commodus.*

COMMODÉMENT, adv. D'une maniére commode, propre, aisée. *Commodè.*

COMMODITÉ, s. f. Chose commode, aise, facilité de vivre sans peine, & sans fatigue. *Commoditas, commodum, opportunitas.* Ce logis a beaucoup de *commodités*, de petits lieux commodes. *Chaise de commodité.* Grande chaise à bras, bien rembourrée, dont le dos est un peu renversé.

On appelle aussi *commodités* dans une maison, ou *aisément*, les lieux où on va se décharger le ventre. *Latrina.*

COMMODITÉS, sign. aussi les biens de fortune, & tous les autres avantages qui servent à rendre la vie plus commode, plus douce, plus aisée. *Bona, opes, fortuna.* Prov. On n'a pas toutes ses *commodités* en ce monde.

It. Occasion favorable que le hazard envoie. *Occasio, opportunitas.*

It. Le voisinage des lieux, la bienséance. *Loci proximitas, opportunitas, commoditas.* La *commodité* des eaux.

Dans les Compagnies de Banque & marchandises, la Compagnie libre oblige non-seulement ceux qui en portent le nom, mais aussi les Associés, tant pour le fonds qu'ils y ont mis, que pour le plus qu'il pourroit y avoir de perte. La *Commodité* ou Compagnie conditionnée oblige tous les Associés pour le fonds & capital, & non davantage.

COMMOINE, s. m. se disoit anciennement par les Religieux qui parloient d'un autre Moine de leur Ordre.

COMMOTION, s. f. T. de Méd. Ébranlement violent au-dedans du corps, causé par une chûte, ou par quelque coup. *Commotio.*

COMMUER, v. a. T. de Pal. Changer une peine en une autre. *Commutare.*

COMMUN, UNE, adj. Ce qui appartient à tous également; que chacun avoue, que chacun reconnoît; qui est le même pour les uns & pour les autres. *Communis.* La terre est notre *commune* mere.

Il se dit en un sens plus étroit, des choses que quelques personnes possédent ensemble par indivis, dont les uns & les autres ont également droit de se servir. Les murs mitoyens sont *communs* à deux maisons. Un puits *commun.*

Il se dit aussi d'une société que l'on contracte ensemble par quelque intérêt. Les Commissaires, les Huissiers, font bourse *commune* pour éviter la jalousie de leur emploi.

Il se dit de ce qui est le plus universellement reçû, & de ce qui se rencontre le plus ordinairement. Le bon sens est encore moins *commun* que l'esprit. Le sens *commun* est le jugement qu'on fait par la seule lumiére naturelle *commune* à la

plûpart des hommes. En ce sens on attribue à l'ame une faculté particuliére qu'on nomme le *sens commun*. Le bruit *commun*, c'est ce qui se dit parmi le peuple, par la plupart du monde. *Res pervulgaris*, *pervulgata fama*. En *commun* proverbe, c. à d. selon que parle le peuple. Une façon *commune* & ordinaire de parler. *Vulgò*.

It. Ce qui est trivial, ordinaire, qu'on trouve par-tout. *Vulgaris*, *tritus*, *communis*. C'est un axiome *commun*, une notion *commune*. Le peuple souffre plus aisément un vice *commun*, qu'une vertu extraordinaire. Viandes fort *communes*. En ce sens il sign. Ce qui n'est pas rare, & qui est au plus vil prix. Tableaux *communs*, de peu de valeur. L'étoffe la plus *commune*.

On dit en t. de Pal. & en Généalogie, le pere *commun* des parties, quand on parle du pere de deux freres, ou sœurs. On dit que par la Coût. de Paris, le mari & la femme sont uns & *communs* en biens; p. d. qu'ils ont contracté société ensemble. On dit aussi, qu'une chose est du droit *commun*, par opposition aux privilèges qui en exemptent. Faire preuve, suivant la *commune* estimation, suivant la *commune* renommée, c'est-à-dire par experts, par témoins. En cas d'estimation de fruits, on dit, Faire une année *commune*; p. d. Prendre le milieu entre une année fertile où les denrées sont à bon marché, & une année stérile, où elles sont chéres, pour compenser l'une avec l'autre.

En matiére bénéficiale, Provision expédiée en forme *commune*; p. d. expédiée sans graces, sans privilèges. On dit fam. d'un homme mort en peu de temps entre les mains de plusieurs mauvais Médecins, qu'ils l'ont expédié en *forme commune*. Délit *commun*. Voy. DÉLIT.

COMMUN, en t. de Philos. se joint aux termes généraux, qui conviennent à diverses choses, ou qui renferment diverses espéces particuliéres. Le nom d'*animal* est *commun* à l'homme & à la bête. Celui de *substance* est *commun* au corps & à l'esprit. Il sign. aussi, Pareil, ou analogue. Ces deux choses n'ont rien de *commun* ensemble.

En Gramm. il se dit du genre qui convient aux deux sexes.

En t. de Poës. Françoise, il se dit des vers de dix & de onze syllabes. Ils doivent avoir le repos à la quatriéme syllabe quand elle est masculine, ou à la cinquiéme, quand elle a un *e* muet qui se perd dans la syllabe suivante.

Lieux *communs*, en Rhétorique, sont les propositions générales, les principes généraux, d'où l'on prend les argumens & les preuves. *Loci communes*. *It.* Matiéres triviales & rebattues.

En parlant des termes ordinaires de la langue, on dit, Les mots *communs* de la langue, par opposition aux termes qui ne sont en usage que dans les arts & dans les sciences.

COMMUN, s. m. Le général, le plus grand nombre, la plus grande partie des hommes. Le *commun* du peuple. Être hors ou au-dessus du *commun*, c. à d. Être d'un grand mérite. Cette chose est du *commun*, pour dire qu'elle n'est pas de grand prix.

Chez le Roi, les Princes & les Grands, c'est un nom collectif, qui sign. les bas Officiers. *Regis*, *Principis*, *Magnatum administri gradûs inferioris*. La table du *commun*.

It. Corps de bâtiment avec cuisines & offices, où l'on apprête les viandes pour des Officiers. *Pars ædium regiarum officinis destinata*. Le *grand commun*, le *petit commun*: celui-ci est pour quelques Officiers privilégiés.

En t. de Bréviaire. Office général pour tous les Saints d'un même Ordre, d'une même classe, qui n'ont point d'office particulier. *Officium commune*. Le *Commun* des Apôtres, &c.

COMMUN de paix. T. de Coût. Droit qui appartient au Roi, comme Comte de Rhodès, dans le Comté de Rouergue. Il a été établi pour maintenir la paix.

EN COMMUN, se dit adv. p. d. En communauté. Par indivis. *Communiter*.

Prov. L'âne du *commun* est toûjours le plus mal bâté, p. d. que chaque particulier néglige le bien public. Qui sert au *commun*, ne sert à pas un. Entre amis tous biens sont *communs*: & plus généralement: En ce monde tous les biens sont *communs*; il n'y a que les moyens de les avoir. Vivre sur le *commun*, c. à d. Faire le vil métier d'écornifleur: Vivre aux dépens de ceux qui sont d'une société, quoiqu'on n'en soit pas.

COMMUNAGE, s. m. Voy. COMMUNES. Terres.

COMMUNAISON, vieux s. f. Communion, Cêne. *Communio*.

COMMUNAL, ALE, adj. T. de Coût. Qui appartient aux habitans d'un ou de plusieurs villages.

COMMUNALEMENT, vieux adv. Ensemble. *Unà*, *simul*.

COMMUNALISTE, s. m. Membre de certaine Communauté de Prêtres. *Communalista*.

COMMUNAUTÉ, s. f. Société de personnes qui habitent en un même lieu, & qui ont les mêmes loix, les mêmes régles, les mêmes usages. *Congregatio hominum*, *societas*, *communitas*. Les *Communautés* sont de deux sortes, Ecclésiastiques ou Laïques: les *Communautés* Ecclésiastiques sont, ou séculiéres, comme les Chapitres des Églises Cathédrales ou Collégiales, ou réguliéres, comme les Couvens, les Monastères, &c. La plûpart des *Communautés* Laïques se forment par l'exercice d'une même charge, la profession d'un même art, certain lieu de Religion, comme celles des Confrairies, &c. On dit Dîner à la *Communauté*; p. d. dans le réfectoire, en commun. On a parlé de cette affaire en pleine *Communauté*.

Il se dit des choses qui appartiennent également à tous les membres de la Société. *Communitas*, *communio*. Platon & Lycurgue avoient établi la *Communauté* des femmes.

Il se dit aussi des Hôpitaux, des Colléges, des Confrairies, & autres lieux semblables qui possédent des biens en commun.

It. Société de plusieurs corps établis par Lettres patentes, ou par autorité de la Justice, ou de la Police, & pour faire observer la discipline de la profession. La *Communauté* des Marchands, des Orfévres, des Sécretaires du Roi, des Notaires, & des corps des métiers. Au Palais il y a la *Communauté* des Avocats & des Procureurs, qui est une espéce de tribunal établi pour y faire réformer les mauvaises procédures, &c. Les Procureurs de *Communauté* sont ceux qu'on élit pour avoir soin des affaires du Corps, &c.

COMMUNAUTÉ. Le Corps des habitans d'un Bourg, d'un Village. *Commune*, *res publica*.

Il se dit encore de quelques particuliers, qui ont mis leurs biens ensemble, ou qui possédent, ou qui ont à partager des biens en commun.

Il se dit plus particuliérement de la Société de biens qui sont communs entre le mari & la femme. *Bonorum communio*, *communitas*. La *Communauté continuée* ou *tacite* a lieu entre le survivant des deux conjoints par mariage, & les enfans mineurs issus de ce mariage, lorsque le survivant n'a point fait inventaire des biens qui étoient durant le mariage.

COMMUNAUTÉ DE DRAPS. La chambre où les capucins mettent leurs habits. *Vestiarium*.

COMMUNAUTIER, s. m. Celui qui a soin de faire les habits des Augustins déchaussés. *Sartor*.

COMMUNAUX, s. m. plur. Voy. COMMUNES. Terres.

COMMUNE, s. f. Le corps des bourgeois d'une ville, ou des habitans d'un bourg, ou d'un village.

COMMUNES, au pl. sign. le peuple des paroisses de la campagne. *Ruris incolæ*, *Rustici*. C'étoient des sociétés de bourgeois, & une espéce de nouveau gouvernement établi dans plusieurs villes de France par Louis VI. dit le Gros. Voy. le D. de Tr.

Dans le Parlement d'Angleterre la Chambre Basse est appellée Chambre des *Communes*. *Inferior curia*. Elle est composée des députés des villes, & représente le Tiers-État.

COMMUNES. Terres qui appartiennent à des villes, à des bourgs, ou villages, où les habitans envoient paître les bestiaux, couper du bois pour leurs usages, & s'en servir dans leurs autres besoins. *Agri communes*, ou *compascui*.

A la COMMUNE, adv. qui n'est pas du bel usage. Communément, grossiérement, vulgairement. *Vulgari more*, *vulgato more*.

COMMUNEL, ELLE, vieux adj. Commun.

COMMUNÉMENT, adv. Ordinairement, généralement, universellement. *Communiter*, *vulgò*. A parler *communément*, *communément* parlant, p. d. selon l'opinion commune.

COMMUNIANT, ANTE, s. verb. Celui qui communie, qui est en âge de communier. *Qui ad epulum Eucharisticum accedit*.

COMMUNICABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est communicable. *Facultas glíscendi*, ou bien *ab uno ad alium transeundi*. La *communicabilité* de la peste.

COMMUNICABLE, adj. verb. de t. g. Qui se peut donner à autrui, ce dont on peut le faire participant. *Quod in alios facilè emanat*, *serpit*, *permeat*.

It. Qui peut se joindre à un autre. *Sociabilis*. Il n'est pas impossible de rendre les deux mers *communicables*.

On dit d'une personne de facile accès, que c'est un homme *communicable*.

COMMUNICANS, s. m. pl. Secte d'Anabaptistes qui admettoient la communauté de femmes & d'enfans. *-antes*.

COMMUNICATIF, IVE, adj. v. Qui se peut aisément prendre, communiquer. Le bien de soi est *communicatif*. On dit qu'un homme est *communicatif*, quand il fait part de ses pensées, de ses lumiéres.

COMMUNICATION, s. f. Action par laquelle on donne part à un autre, & on le fait participant de ce qu'on posséde. *Communicatio*.

It. Commerce, fréquentation, intelligence qu'on a avec quelqu'un. *Communicatio*, *societas*.

It. Liaison d'une chose avec une autre, passage par où l'on va de l'une à l'autre. *Iter pervium ab uno loco ad alterum*. *Communication* entre l'ame & le corps. On définit la priére, une *communication* de l'ame avec Dieu. *Communicatio*.

En t. de Pal. la *communication* est l'échange que les Avocats font de leurs sacs, afin de s'éclaircir du fait. *Communication* au Parquet. Exposition des raisons faites devant les Gens du Roi par les Avocats des parties.

On dit, en Phys. la *communication* des humeurs. La *communication* des esprits.

En t. de Guerre, on appelle Lignes de *communication*, des fossés qu'on fait pour passer d'un quartier à l'autre, d'une attaque à une autre. *Fossæ communicantes*.

En Théol. *communication* d'idiômes est la *communication* qui se fait dans Jésus-Christ des attributs d'une nature à l'autre. *Communicatio idiomatum*. On dit par *communication* d'idiômes que Dieu a souffert, qu'il est mort, &c. cela s'entend de la nature humaine.

COMMUNIER, v. a. Administrer le saint Sacrement de l'Eucharistie à quelqu'un. *Sacrum Christi Domini corpus percipiendum porrigere*.

It. Verbe n. Recevoir le Saint Sacrement. *Sacrum Christi Domini corpus percipere*. L'Église Grecque *communie* sous les deux espéces.

Communier en esprit, c. à d. témoigner à Dieu le désir qu'on auroit de participer à la communion.

COMMUNIÉ, ÉE. part. pass. Qui a reçu la communion.

COMMUNION, s. f. Croyance, unité de doctrine, union, uniformité dans la même foi & la même société. *Communio*. La *Communion* de l'Église Catholique.

COMMUNION des Saints. T. dogmat. C'est l'union, les relations qu'ont entr'elles l'Église triomphante, l'Église souffrante & l'Église militante; c. à d. la communication entre les Bienheureux qui sont dans le ciel, les ames qui sont dans le purgatoire, & les fidéles qui composent ici-bas la véritable Église. *Communio Sanctorum*.

COMMUNION, est aussi l'action par laquelle on reçoit le corps & le sang de JÉSUS-CHRIST au très-auguste Sacrement de l'Eucharistie. *Christi corporis & sanguinis sumtio*, *accessio ad sacrum Christi corporis epulum*. Une *communion* indigne est celle qui se fait en état de péché mortel. La *communion* Paschale est d'obligation. Les Orientaux se servent d'une cuillier pour administrer aux laïques la *communion* sous l'espéce du vin. C'est une preuve de leur foi sur la présence réelle. Autrefois on s'est servi d'un chalumeau pour la même chose en Occident.

COMMUNION sous les deux espéces, c. à d. sous l'espéce du pain & sous l'espéce du vin. L'Église a retranché pour de grandes raisons la *communion* sous les deux espéces, pour les laïcs. Dans la primitive Église on administroit souvent la *communion* sous une seule espéce. La *communion* réelle est celle où l'on communie effectivement; la *communion* spirituelle est celle où l'on communie en esprit.

COMMUNION Laïque; c. à d. telle que le peuple l'a & la reçoit.

COMMUNION Étrangére. C'étoit autrefois une peine Canonique: espéce de dispense des fonctions de l'Ordre avec la perte du rang que l'on tenoit. Voy. le D. de Tr.

La *communion* de la Messe, c'est l'endroit où le Prêtre communie & consomme les espéces.

COMMUNION, se dit encore de l'antienne que le Prêtre dit après avoir consommé les espéces, & pris les ablutions; & les oraisons qui suivent s'appellent Post-*Communion*.

Lettres de COMMUNION. C'étoient des lettres que les Églises s'écrivoient anciennement pour entretenir l'union dans une même créance. *Mutua ad fovendam inter Ecclesias communionem literæ.*

COMMUNIQUANT, ANTE, s. m. & f. Voyez COMMUNICANS.

COMMUNIQUER, v. a. Donner quelque chose à un autre, le faire participant de ce qu'on posséde: Faire part. *Communicare aliquid alteri, aliquem alicujus rei participem facere.*

It. Fréquenter; avoir fréquentation, intelligence, on commerce avec quelqu'un. *Consilia cum aliquo conferre, uti alicujus consuetudine.*

En ce sens, on dit avec le pronom perf. qu'un homme ne se *communique* pas, quand il ne veut pas hanter les autres, se découvrir à eux, ou se laisser voir. Se *communiquer* sign. Se rendre familier, entrer facilement en conversation avec quelqu'un.

SE COMMUNIQUER, se dit aussi des choses qui ont un passage de l'un à l'autre. *Permeare.* Quelques-uns croient que la mer Méditerranée & la mer Caspie se *communiquent* par des canaux souterrains. On dit aussi neutralement: Ces deux appartemens *communiquent* ensemble par un corridor.

COMMUNIQUER, sign. aussi, Donner communication de quelque chose.-*care.* *Communiquer* les piéces d'un procès. En ce sens il est aussi n. *Communiquer* d'une affaire à un homme intelligent.

COMMUTATIF, IVE, adj. On ne s'en sert guère qu'en parlant de la Justice *commutative*, qui regarde le commerce, & où il s'agit de l'échange d'une chose contre une autre, en rendant autant qu'on reçoit.

COMMUTATION, s. f. Changement. Il ne se dit qu'en cette phr. *Commutation* de peine.

COMORIN, (le cap) s. m. C'est la pointe la plus méridionale de la presqu'isle de l'Inde, en-deçà du Gange. *Promontorium Comorinum.*

COMORRE, s. f. Ville de la haute Hongrie, cap. du comté de même nom. Elle est dans l'isle de Schut. *Crumenum.*

COMOUCH, EQUE, s. f. Voy. COMANIE.

COMPACT, s. m. T. de Droit. On appelle Bulle du *Compact*, celle en vertu de laquelle les Cardinaux ne peuvent conférer les bénéfices que dans leur état naturel, c. à d. les bénéfices réguliers à des Réguliers.

COMPACTAT, s. m. Accord, articles convenus entre des parties. -*atum.* Il faut éviter ce mot.

COMPACTE, adj. m. & f. T. de Phys. Qui est serré, condensé, qui a peu de pores, & beaucoup de poids. *Compactus.*

COMPACTION, s. f. Voy. COMPACTAT.

COMPAGNE, s. f. Fille ou femme qui est amie, voisine & familière avec une autre, ou qui travaille avec elle. *Socia, comes.*

Ce mot se dit aussi des choses. O médiocrité! *Compagne* du repos. L'amitié n'a point été donnée pour *compagne* du vice; mais pour secours à la vertu.

Il se dit aussi d'une femme mariée. Dieu donna à Adam Ève, pour lui servir de *compagne.* Il se dit aussi des tourterelles.

En t. de Mar. Chambre du Majordôme d'une galère.

Ce nom se donne dans la Congrégation de Notre-Dame aux Sœurs Converses, que l'on appelle aussi Coadjutrices.

COMPAGNIE, s. f. Nom collectif, qui se dit de plusieurs personnes assemblées en un même lieu, ou avec même dessein: pour s'entretenir, ou se divertir. *Cœtus, conventus.* De *Companies*, & *Companio*, qui, dans la Loi Salique, signifient les soldats qui sont de la même chambrée. Du lat. *cum*, avec, & *panis*, pain. Être de bonne *compagnie*, c. à d. complaisant; défrayer la *compagnie*, la faire rire. Faire *compagnie*; p. d. accompagner. On dit de quelqu'un qu'on reçoit avec cérémonie: Il est *compagnie.*

Avoir la *compagnie* d'une femme, p. d. avoir avec elle des privautés criminelles. *Malum commercium.* On ajoûte souvent *charnelle.*

COMPAGNIE, se dit aussi de certains Corps illustres établis par autorité du Roi pour rendre la justice. *Compagnies* souveraines, ou supérieures. *Supremæ curiæ.* Subalternes. *Curiæ inferiores.*

It. Assemblée qui se fait avec permission du Prince, pour des exercices honnêtes, ou pieux. *Societas.* L'Académie Françoise est une *Compagnie.*

Ce mot est usité parmi les Protestans en parlant de leurs Consistoires & de leurs Synodes. *Consessus, conventus.*

Il se dit aussi des sociétés des Maisons Religieuses & des Colléges. *Societas.* La *Compagnie* de JESUS, est la Société des Jésuites.

COMPAGNIE de Notre-Dame. Voy. JÉSUITESSE.

COMPAGNIE. Société de marchands, ou de gens d'affaires, pour se faire adjuger les fermes du Roi, ou faire autres partis ou traités. *Societas.* La *Compagnie* des Indes Orientales. La *Compagnie* du Domaine, &c.

COMPAGNIE des Grilles. On nomme ainsi à Gènes une association de marchands pour le négoce des Négres de l'Amérique Espagnole.

COMPAGNIE de navires. Vaisseaux qui sont obligés de s'attendre les uns les autres pour faire une flotte. Sur la mer du Levant on les appelle *Conserves.*

En Arithmét. on appelle Régle de *compagnie*, une régle de trois composée, qui sert à trouver quelle part peuvent avoir à la perte ou au gain, chacun des marchands qui ont fait une *compagnie.*

COMPAGNIE. Petit corps de gens de pied ou de cavaliers, commandés par un capitaine. *Armatorum caterva, manus, manipulus*, pour l'Infanterie. *Turma*, pour la Cavalerie.

COMPAGNIE Franche. Celle qui ne fait point partie d'un régiment. *Cohors*, ou *turma libera.*

COMPAGNIES d'Ordonnance. Voy. ORDONNANCE.

COMPAGNIES des Gardes: Ce sont les quatre *Compagnies* des Gardes-du-Corps. *Regii stipatores, custodes. Compagnies* aux Gardes: les *Compagnies* d'infanterie qui composent le régiment des Gardes Françoises. *Prætorianæ cohortes.*

COMPAGNIE Colonelle, est la première *Compagnie* d'un Régiment d'infanterie. *Primipilum.*

COMPAGNIE. La charge de Capitaine. *Præfecti centurionis munus.* Vendre ou acheter une *Compagnie.*

COMPAGNIES blanches. Troupes de brigands & de scélérats qui se formérent en France au temps du Roi Jean.

COMPAGNIE, en t. de Chasse, se dit des bêtes qui vont en troupe. *Grex.* On appelle un sanglier d'un an jusqu'à deux, Bête de *compagnie*; & l'on dit qu'à deux ans il sort de *compagnie.* À l'égard d'une troupe de bêtes fauves, on l'appelle *harde.* On dit aussi, une *compagnie* de perdrix, en parlant de celles qui volent ensemble. On appelle aussi des che-

vaux qui sont accoûtumés d'aller ensemble, des bêtes de *compagnie*. On dit en badinant qu'un homme est bête de *compagnie*, p. d. qu'il aime la société.

De Compagnie. Phr. adverb. Ensemble. *Simul, unà*. Aller de *compagnie*, c. à d. l'un avec l'autre.

COMPAGNON, s. m. Qui est intéressé dans la même fortune. *Socius, comes*. Les capitaines disent à leurs soldats pour les exciter à les suivre en quelque expédition, Courage, *compagnons*.

Du vieux mot Gaulois *benna*, espéce de chariot. Ceux qui étoient ensemble dans ce même chariot s'appelloient *combennons*.

Compagnon. Ancien ami, confident. *Compagnon* d'école, *Condiscipulus*: de débauche, *Compotor*, *combibo*, *sodalis*: de jeu, *Collusor*. On appelloit autrefois *compagnons* d'armes, les Chevaliers qui se promettoient réciproquement de se secourir en toutes occasions. *Commilito*.

Il se dit aussi des Religieux qui habitent ou qui marchent ensemble. *Contubernalis*, *socius*.

Lorsque les Officiers des Chevaux-légers, ou ceux des Gendarmes écrivent a un Officier de leur corps, ils mettent: *Monsieur*, *mon Compagnon*.

On dit en Méd. que le lait ne veut point de *compagnon*; p. d. que quand on ordonne le lait à un malade, il ne faut point lui donner d'autre aliment. Et en Morale, que l'ambition & l'amour ne veulent point de *compagnon*.

On appelle sur mer les mariniers de l'équipage, *Compagnons*.

C'est aussi un garçon qui a fait son apprentissage en quelque métier, & qui travaille chez les Maîtres. *Operarius*, *mercenarius*, *conductitius*.

Compagnons de riviére; ceux qui travaillent sur les ports à décharger & à serrer les marchandises.

Ce mot a diverses significations dans les phr. suivantes. Ce soldat est un brave, un hardi *compagnon*. Ce financier étoit il y a dix ans un pauvre gueux, c'étoit un fort petit *compagnon*. Ce débauché est un gaillard, un bon *compagnon*, qui aime la joie. Défiez-vous de cet homme-là, c'est un dangereux *compagnon*, un étrange *compagnon*. Il ne veut pas qu'on le traite de pair à *compagnon*. Dans cette derniére phr. *compagnon* sign. égal, aussi-bien que dans celle-ci: Il ne peut souffrir ni *compagnon* ni maître. Qui a *compagnon*, a maître; c. à d. que quand on est associé avec quelqu'un, on ne peut rien faire sans son consentement. Se battre à dépêche *compagnon*, p. d. à ourrance, & à qui aura plûtôt tué son homme. Travailler à dépêche *compagnon*, p. d. travailler vîte & négligemment.

Ce mot, au pl. sign. une sorte de fleur qui ressemble à l'œillet.

COMPAGNONAGE, s. m. Le temps que les Apprentis sont obligés de servir les Maîtres en qualité de compagnons, avant que de pouvoir aspirer à la maîtrise.

It. Assemblée que font entr'eux des compagnons de métier. *Sodalitas*.

COMPAIN, ou COMPAING, vieux s. m. Compagnon. *Comes*, *socius*.

COMPAN, s. m. Monnoie d'argent des Indes Orientales, qui vaut environ neuf sols monnoie de France.

COMPARABLE, adj. m. & f. Qui peut être comparé à un autre; qui a quelque chose qui lui ressemble. *Conferendus*, *comparandus*.

COMPARAGER, vieux v. a. Comparer. *Conferre*.

COMPARAISON, s. f. Parallèle, opposition, rapport de deux personnes, ou de deux choses mises l'une devant l'autre, pour voir en quoi elles conviennent ou diffèrent, en quoi l'une l'emporte sur l'autre. *Comparatio*, *contentio*, *collatio*. *It.* Égalité, ressemblance. *Comparatio*, *similitudo*. Il ne faut pas qu'un bourgeois fasse *comparaison* avec un homme de qualité; c. à d. qu'il prétende s'égaler à lui. En ce sens on dit, Tréve de *comparaison*, point de *comparaison*, toutes *comparaisons* sont odieuses.

C'est aussi une figure de Rhétorique & de Poësie qui sert à l'ornement & à l'éclaircissement d'un discours. *Comparatio*, *similatio*.

On appelle, en t. de Pal. Écritures de *comparaison*, des signatures authentiques que les parties, qui ont un procès où il y a une inscription en faux, mettent entre les mains des Experts.

En Comparaison. Façon de parler adverb. Au prix, à l'égard. *In comparationem*, *præ*. On disoit autrefois, A *comparaison*. Par *comparaison*, Eu égard, par rapport, & non pas absolument. *Comparatè*. Sans *comparaison*, se dit absol. & en parenthèse, quand on veut adoucir ce qu'il y a d'odieux en quelque *comparaison* qu'on a alléguée. *Exclusâ comparatione*. On dit aussi qu'une chose est sans *comparaison*, ou hors de *comparaison*; p. d. qu'elle est excellente, & qu'elle n'a point de pareille. *Omnem comparationem superat*, *excedit*.

COMPARANT, ante, part. du v. Comparoir, est encore en usage au Pal. Qui comparoit, qui est présent, qui se présente en Justice. *Comparens*, *vadimonium obiens*. Parties *comparantes*. Ce mot est adj. & substantif.

COMPARATIF, ive, adj. Qui compare, qui sert à comparer. *Comparativus*, *a*. *Mieux*, est un adverbe *comparatif*. *Comme*, est une expression *comparative*.

Comparatif, s. m. T. de Gram. C'est une inflexion mitoyenne d'un mot entre le positif & le superlatif, pour élever une chose au dessus d'une autre, ou pour la mettre au-dessous, ou pour l'égaler. *Comparativus gradus*. *Meilleur*, est un terme *comparatif* irrégulier. Les *comparatifs*, si l'on en excepte un très-petit nombre, se forment en ajoûtant la particule *plus*, *moins* & *aussi*, selon qu'on veut élever, abaisser, ou égaler les choses.

COMPARATIVEMENT, adv. En comparant une chose à l'autre. *Comparatè*.

COMPARE, s. m. T. de Coût. Redevance que les Vicomtes de Narbonne prétendoient contre l'Évêque.

COMPARER, v. a. Conférer une chose avec une autre; les opposer, pour examiner en quoi elles se ressemblent, ou en quoi elles diffèrent. *Comparare*, *conferre*.

It. Égaler, vouloir rendre semblable. *Æquare cum aliquo*. On le dit le plus souvent en ce sens avec le proo. pers. *Æqualem se facere*.

Il signifioit autrefois, Acheter. Du lat. *Comparare*, acquérir.

COMPARITION. Voy. COMPARUTION.

COMPAROIR, v. n. Vieux t. de Pal. qu'on emploie encore quelquefois. Voy. COMPAROÎTRE.

COMPAROÎTRE, v. n. T. de Pal. Se présenter en Justice. *Vadimonium obire*, *stare ante Judicis tribunal*. Je *comparois*. Je *comparus*. J'ai *comparu*. Je *comparoîtrai*. Que je *comparoisse*. Que je *comparusse*.

COMPARSE, s. f. C'est dans les Carrousels la même chose que l'entrée aux Ballets, c. à d. l'entrée de

la Quadrille dans la cartiéte. *Præludium , ingressus in stadium.*

COMPARTAGEANT. Voy. COPARTAGEANT.

COMPARTIMENT, s. m. Dessein composé de plusieurs figures diverses, & disposées avec symmétrie & régularité. *Descriptio, dimensio.*

COMPARTIMENT de Feux. C'est, en t. de Mineur, la disposition des saucissons pour porter le feu aux fourneaux dans le même temps. *Locatio, dispositio missilium ignium.*

COMPARTIR, v. a. inusité. Faire des compartimens. *Partiri, describere.*

COMPARTITEUR, s. m. T. de Pal. C'est un Juge qui a ouvert un avis sur lequel la Compagnie s'est partagée. *Auctor sententiæ ad partiendam litem prævalentis.* Du lat. *partiri*, partager.

COMPARUIT. T. de Pal. Mot lat. *Il a comparu.* Il se prend substantiv. & figu. Acte qui certifie la comparution d'une partie.

COMPARUTION, s. f. Action de comparoître en Justice. *Obitus vadimonii.* De *compareo.*

COMPAS, s. m. Instrument de Mathématique, qui sert à décrire des cercles, ou des portions de cercle, & à mesurer les distances de deux points, de deux lignes. *Circinus.* Il y a des *compas* à trois & à quatre pointes, pour divers usages dans les Mathématiques.

C'est aussi un t. de Manufact. qui sign. Modéle, mesure. On dit, Faire une étoffe sur le *compas* d'une autre.

En t. de Mar. c'est la boussole dont se servent les Pilotes pour conduire leur vaisseau, qu'on appelle *compas* de mer, & *volet. Pyxis nautica.* Voy. le D. de Tr.

COMPAS d'Appareilleur, dont chaque branche, longue d'environ deux pieds, est plate & droite, avec une pointe. On l'appelle communément fausse équerre. *Circinus lapicidæ.*

COMPAS brisé. Les Doreurs sur tranche se servent de ce *compas* pour placer l'or en feuille sur l'assiette, dont ils couvrent la tranche du livre.

COMPAS de Cordonnier. Instrument de bois avec lequel on prend la mesure du pied pour faire des souliers. *Mensura sutoria.*

COMPAS de division, qui par le moyen d'une vis taroffée de deux grosseurs, l'une plus déliée que l'autre, & traversant deux petits cylindres mobiles dans le milieu de ses branches, s'ouvre & se ferme tant & si peu que l'on veut. *Circinus divisiones adjuvans.*

COMPAS courbe. T. d'Horlog. Instrument qui sert à mesurer un corps rond.

COMPAS droit. T. d'Horlog. Il sert à couper les plaques.

COMPAS à tracer des ellipses & des ovales. Voyez-en la description dans le D. de Tr.

COMPAS de Jouaillier. Instrument avec lequel il mesure les piéces lorsqu'il les taille. *Norma ad exigendos gemmarum angulos.*

COMPAS à ovale. Voy. le D. de Trév.

COMPAS de Proportion. Voy. PROPORTION.

COMPAS de réduction. Instrument qui sert à réduire toute mesure capable de la plus grande ouverture à la moitié, au tiers, ou au quart, selon la longueur proportionnée de ses jambes. Voy. le Dict. de Trév.

COMPAS de trisection : inventé pour résoudre le problême de la trisection de l'angle. Voyez-en la description dans le D. de Trév.

COMPAS à verge. Instrument pour tracer de grands arcs de cercles, qu'on ne peut pas faire avec le *compas* d'Appareilleur.

COMPAS de Tonnelier. Instrument de bois pointu par en bas, & rond par en haut, qui s'ouvre ou se ferme avec une vis pour marquer les fonds des tonneaux. *Circinus qui dolariis in usu est.*

COMPAS de Tourneur, de Sculpt. & de Graveur. Instrument dont les jambes sont courbées en rond pour prendre les diamétres des corps. *Circinus cujus crura arcuata tornando deserviunt.*

On dit fig. Faire les choses par régle & par *compas*, ou par *compas* & par mesure ; p. d. avec grande précaution & exactitude, avec circonspection. *Metiri omnia suis rationibus.* Avoir le *compas* dans l'œil, p. d. mesurer aussi juste à l'œil qu'on le pourroit faire avec un *compas.*

Compas vient des vieux mots *compartir*, *compartissement.*

COMPASSEMENT DE FEUX. T. de Mineur. Régle qui s'observe pour espacer les fourneaux des mines. *Dispositio subfossarum fornacularum.*

COMPASSER, v. a. Prendre ses mesures avec un compas, une régle, un cordeau, ou autres choses équivalentes. *Circino describere, dimetiri.*

COMPASSER un Livre. T. de Relieur. Mesurer un livre avec le compas, afin de le bien rogner. *Librum circino dimetiri.*

COMPASSER. Bien proportionner une chose. *Exigere cuncta suis modulis.*

En t. d'exercice militaire, *Compasser* la méche, c'est la mettre sur le serpentin en une disposition propre à tirer. *Funiculum igniarium aptare.*

Compasser la carte. Voy. POINTER la carte.

COMPASSER, en vieux style, Composer, travailler avec soin. *Componere, accuratè scribere.*

COMPASSER les feux, en t. de Mine, c'est les disposer d'une maniére qu'ils prennent tous ensemble.

Au fig. Considerer, peser, examiner mûrement les choses. *Expendere, excutere.*

COMPASSÉ, ÉE, part. pass. On dit qu'un homme est fort *compassé*, quand il est fort réglé, fort exact, tant en ses mœurs qu'en ses paroles. *Compositus.* Et on le dit le plus souvent, p. d. qu'il est exact jusqu'à l'affectation.

COMPASSION, s. f. Mouvement de l'ame qui nous porte à avoir quelque pitié, quelque douleur, en voyant souffrir un autre. *Miseratio, commiseratio.* La *compassion* de la plûpart des hommes n'est que dans les sens : ils sont émus par les objets. De *compati*, souffrir avec : mot de la basse Latinité.

On dit fig. Faire *compassion*, en parlant de certaines choses qu'on désapprouve.

COMPATIBILITÉ, s. f. Qualité des choses qui ne sont pas contraires, qui peuvent subsister ensemble. Le chaud & le sec ont de la *compatibilité. Calor & siccitas in eodem esse subjecto possunt.* On le dit aussi en parlant de Charges & de Bénéfices, qui se peuvent posséder par une même personne. Lettres de *compatibilité.* Il se dit encore en Morale : *Compatibilité* d'humeurs.

COMPATIBLE, adj. m. & f. Qui peut demeurer avec un autre sans le détruire.

Il se dit en Morale, de deux humeurs qui se peuvent accorder ensemble. *Sociabilis.*

Il se dit aussi des charges & des bénéfices qui se peuvent posséder ensemble.

COMPATIR, v. n. Demeurer ensemble en un même sujet, sans se détruire l'un l'autre. *Posse simul consistere, non repugnare inter se.* La triste indigence ne compatit point avec l'enjouement & avec ses plaisirs.

It. Être sensible à l'affliction d'autrui, avoir pitié de lui. *Alicujus dolore commoveri, alicujus misericordiâ capi.*

It. Être indulgent pour autrui, ne le pas condamner légérement. *Indulgere, ignoscere. Compatir* aux foiblesses de la nature humaine.

COMPATISSANT, ANTE, part. & adj. verb. *Commiserans.* Cœur *compatissant*, ame *compatissante.* Jetter un regard *compatissant.*

COMPATRIOTE, s. m. & f. Qui est de même pays. *Popularis, civis, conterraneus.* De la prép. *cum*, avec, & de *patria*, pays.

COMPENDIUM, s. m. Mot lat. fort en usage dans les écoles de Philos. & de Théol. Abrégé, précis.

COMPENSATION, s. f. Confusion, extinction d'une dette; action par laquelle une chose tient lieu d'une pareille ou d'une équivalente: estimation par laquelle on compense une chose avec une autre. *Compensatio.*

COMPENSER, v. a. Donner en payement à un créancier une somme qu'il doit, pareille à celle qu'il demande: ou demander à la déduire, si elle n'est pas égale; ou enfin, faire passer des choses équivalentes l'une pour l'autre. *Rem unam alia re, cum alia re compensare.*

Il se dit aussi de l'estimation des pertes & des avantages des bonnes & des mauvaises années.

COMPERAGE, s. m. Action par laquelle on devient compere de la personne dont on tient l'enfant sur les Fonts, ou de la personne avec laquelle on tient l'enfant de quelqu'un. *Mutua affinitas, ex sacri Baptismi fonte susceptione exorta.* On dit prov. Tout se fait par *comperage.*

COMPERE, s. m. Celui qui tient un enfant sur les Fonts de Baptême. *Patrinus.* Un garçon qui tient un enfant avec une fille est son *compere.* Voyez COMMERE. De *compater*, comme Commere de *commater.*

On dit fam. d'un homme, que c'est un bon *compere*, p. d. que c'est un bon compagnon, un homme de bonne humeur, & agréable.

On dit aussi burlesquement de quelqu'un; c'est un *compere*, p. d. c'est un homme fin, habile & intelligent en son metier.

COMPERRE, vieux v. a. & n. Acquérir. De *comparare.*

COMPERSONNIER, s. m. C'est ainsi que se nomment les associés dans un ménage, ou dans une famille où tous les biens sont communs. *Eorumdem bonorum socius.*

COMPÉTEMMENT, adv. Suffisamment, convenablement. *Legitimè, legitimo jure, ex legitima auctoritate.* Il est de peu d'usage.

COMPÉTENCE, s. f. Qualité qui donne le pouvoir à un juge de juger, à une partie d'agir. *Judicis legitima potestas, Jurisdictio.* On dit au fig. d'un homme qui n'est pas capable de juger d'un ouvrage, d'une matiére: Que cela n'est pas de sa *compétence. Captus.*

It. Comparaison des rangs, des dignités, quand il s'y trouve une espéce d'égalité. *Comparatio, æqualitas.* Il n'y a point de *compétence* entre le Prince & son sujet.

COMPÉTENT, ENTE, adj. Qui a le pouvoir de juger, de contester. *Idoneus, conveniens, legitimus.* Juge *compétent.* Partie *compétente*, c. à d. capable de contester en Justice. On dit fig. Être juge *compétent* de quelque chose, p. d. avoir toute la connoissance qu'il faut pour en bien juger. *Idoneus, aptus.*

It. Légitime, raisonnable, suffisant. *Legitimus.* Âge *compétent.*

Il se dit encore de la partie qui peut appartenir à quelqu'un. *Legitimus, conveniens.*

COMPÉTENT, ENTE, s. Dans l'Histoire Ecclésiastique, c'est le nom d'un degré ou ordre de catéchuménes. Il se disoit de ceux qui étoient instruits & qui demandoient le Baptême. *Competens.* Ceux qui étoient moins instruits s'appelloient *Audieurs.*

COMPÉTER, v. n. T. de Pal. Appartenir. *Pertinere.*

COMPÉTITEUR, s. m. Concurrent, celui qui prétend à un même rang, à un même emploi, à une même fortune. *Competitor.*

Dans l'Histoire Ecclésiastique, c'est la même chose que *Compétent.*

COMPÉTITRICE. C'est le fém. de COMPÉTITEUR. *Competitrix.*

COMPIEGNE, s. m. Ville de l'Isle de France, sur l'Oise, proche du confluent de l'Aisne. *Compendium.* Elle a été le séjour de quelques-uns de nos Rois. Charles le Chauve la fit nommer *Carlopolis*, c. à d. Charleville.

COMPILATEUR, s. m. Auteur qui a recueilli & ramassé plusieurs ouvrages pour les donner au public, ou qui a recueilli tout ce que les autres ont dit sur certaines matiéres. *Qui res varias variis è scriptoribus collegit.*

COMPILATION, s. f. Recueil de plusieurs ouvrages sur une matiére. *Compilatio.*

COMPILER, v. a. Faire un recueil, un assemblage de plusieurs Auteurs, ou de plusieurs ouvrages ensemble. *Compilare.*

COMPISSER, vieux v. a. Pisser dessus, ou pisser souvent & partout. *Meiere in aliquid.* Il est augmentatif de *pisser.*

COMPITALES, s. f. pl. Fêtes qui se célébroient chez les Anciens en l'honneur des Lares & de la Déesse Manie leur mere. *Compitalia.* Du lat. *compitum*, un carrefour; & cette fête fut ainsi appellée, parce qu'elle se célébroit dans les carrefours.

COMPITALICE, adj. m. & f. Qui appartient aux fêtes Compitales. Jour *Compitalice. Dies Compitalitius:* Jeux *Compitalices. Ludi Compitalitii.*

COMPLAIGNANT, ANTE, adj. & s. T. de Pal. Qui se plaint en Justice. Demandeur & accusateur en matiére criminelle. *Petitor vindiciarum adversus interpellatorem.*

COMPLAINTE, s. f. Plainte d'une personne qui souffre. *Querela, querimonia.* Il se dit plus souvent au pl. pour Lamentations. Ce mot vieillit en ce sens.

En t. de Pal. Action possessoire, qui appartient à un propriétaire, pour se maintenir en possession de son héritage. *Vindiciarum petitio, postulatio.* On dit, Former, intenter, exécuter, prendre *complainte.* En matiére bénéficiale, c'est une action qu'on forme pour être maintenu en un Bénéfice après en avoir seulement pris possession, en vertu des provisions du Collateur. *Vindiciarum postulatio in beneficio ecclesiastico.*

Ces mots viennent du v. lat. *plangere*, pleurer, se lamenter.

COMPLAIRE, v. n. Se rendre agréable à quelqu'un, en déférant à ses volontés & à ses sentimens. *Obsequi, indulgere, morem gerere.*

On dit, Se *complaire*, p. d. se plaire, se délecter en soi-même, en ses productions, en ses ouvrages.

COMPLAISANCE, s. f. Déférence aux sentimens &

& aux volontés d'autrui, qui vient d'une certaine douceur & facilité d'esprit. *Obsequium, indulgentia.* On dit, Je vous dis cela sans *complaisance*, p. d. sans vous flatter.

COMPLAISANCES, au pl. se prend pour l'effet & les marques de la *complaisance*.

Il se prend aussi quelquefois pour un vain plaisir qu'on prend en soi-même, & qui naît de la trop bonne opinion qu'on a de soi. *Inanis de se cum sensu voluptatis opinio.*

En t. de Pal. c'est le payement fait des loyaux aides aux quatre cas marqués.

COMPLAISANT, ANTE, adj. Qui tâche de plaire & de se conformer à l'humeur & à la volonté d'autrui. *Indulgens, officiosus, placendi, gratificandi cupidus.*

Il est aussi subst. Et dans cette acception, on dit qu'un homme est le *complaisant* d'un autre, p. d. qu'il s'attache à lui plaire dans quelque vûe d'intérêt : & qu'une femme est la *complaisante* d'une autre.

Ces mots viennent du lat. *complacere*, plaire.

COMPLANT, s. m. T. d'Agricult. Lieu planté d'arbres, de vignes. *Locus arboribus, vel vitibus consitus.*

COMPLANTER, v. a. T. d'Agricult. Planter des vignes, des arbres, &c. *Complantare.*

COMPLANTERIE, s. f. T. de Coût. Droit qui appartient au Seigneur sur les vignes qu'il a données à complanter, à cultiver.

COMPLÉMENT, s. m. Ce qui s'ajoûte à une chose pour la perfectionner. En t. de Géomét. c'est ce qui reste d'un quart de cercle, lequel est de 90. degrés, après qu'on en a retranché un certain arc. *Complementum.* On démontre que les deux *complémens* d'un parallélogramme sont égaux entre eux.

En Astron. on appelle *complément* d'un astre, l'espace qu'il y a depuis le point où est un astre élevé sur l'horison jusqu'au zénith.

En t. de Navigation, *complément* de course, c'est le nombre de points d'un quart de nonante sur lesquels on ne sçauroit courir, c. à d. huit points d'un quart de la boussole.

COMPLÉMENT de Courtine, en t. de Fortific. est le côté intérieur, diminué d'une demie gorge. *Cortinæ complementum.* Le *Complément* de la ligne de défense, est le reste de la ligne de défense, après avoir ôté l'angle du flanc.

COMPLÉMENT de Béatitude, en Théol. est un surcroît de béatitude que l'ame d'un Bienheureux reçoit. *Complementum beatitudinis.*

COMPLET, ETE, adj. Qui a toutes ses parties, tout ce qu'il lui faut, fini, achevé. Entier. *Omnibus suis partibus expletus, perfectus. Integer.*

On l'emploie aussi quelquefois substantiv. dans ces phrases. Le *complet* d'un régiment. Le non-*complet* des troupes.

COMPLÉTEMENT, adv. Entiérement, parfaitement. *Omninò, perfectè.*

COMPLÉTEMENT, s. m. L'action de rendre complet.

COMPLÉTER, v. a. T. de Librairie. Rendre complet, parfaire, ajoûter ce qui manque à un ouvrage, à une édition. *Complere, perficere.* Ce v. se peut dire en toute autre matiére.

COMPLEXE, adj. de t. g. T. de Log. C'est la même chose que Composé. Un terme *complexe* est un terme composé de deux ou plusieurs termes simples, ou incomplexes. Proposition, idee *complexe.*

COMPLEXION, s. f. Habitude, disposition naturelle du corps. *Corporis habitus, constitutio, complexio.* Il y a quatre *complexions* générales & principales dans l'homme, qui répondent aux quatre élémens. La *complexion* sanguine est chaude & humide, & le sang y domine. La *complexion* flegmatique, qui tire son nom de la pituite ou du flegme, en quoi elle abonde, est froide & humide. La *complexion* bilieuse est chaude & séche. La bile lui a donné son nom. La *complexion* mélancolique : elle est froide & séche.

Il sign. aussi, Humeur, inclination. *Complexion* amoureuse, joviale.

COMPLEXIONNÉ, ÉE, adj. T. de Méd. Qui a une bonne, ou une mauvaise complexion. *Benè vel malè constitutus.*

COMPLEXUS, adj. m. Épithéte d'un des muscles de la tête, qui semble composé de trois muscles.

COMPLICATION, s. f. Mélange, jonction, concours de choses de différente nature. Il ne se dit qu'en parlant de maladies, de crimes, de malheurs. *Complexio.*

COMPLICE, adj. & s. m. & f. Qui a part au crime d'un autre, qui l'a favorisé. *Sceleris socius, particeps, conscius.* De l'ablat. du mot lat. *complex*, qui a la même signification.

COMPLICITÉ, s. f. Participation au crime d'un autre. *Participatio, communio, societas.*

COMPLIE, vieux adj. f. Accomplie, remplie, parfaite.

COMPLIES, s. f. pl. Priére du soir, qui est la derniére partie de l'Office du Bréviaire, & qui se dit après Vêpres. *Ecclesiasticarum precum ultima, completorium, completa.* Les *Complies* s'appellent ainsi, parce que c'est la fin de l'Office divin.

COMPLIMENT, s. m. Civilité, ou honnêteté qu'on fait à autrui, soit en paroles, soit en actions. *Officiosa urbanitas.* Du Lat. *Complementum.* Plaute appelle plaisamment les *complimens* vains & superflus, des paroles qui ne donnent ni du pain, ni de quoi en avoir : *Verba sine pane & pecunia.*

On dit fam. qu'un *compliment* est bien troussé, p. d. qu'il est court & bien tourné. Et, Rengaîner son *compliment*, p. d. S'abstenir de le faire, parce qu'il est inutile, ou hors de propos.

Prov. & bass. en parlant de certains mauvais *complimens*, anciens & usés, on dit que ce sont des *complimens* de la Place-Maubert.

Sans *compliment* se dit pour Franchement, ouvertement, sans détour.

COMPLIMENT, est quelquefois opposé à l'intention réelle, aux promesses effectives.

C'est aussi un témoignage de joie, ou de douleur, qu'on rend à ses amis, quand il leur est arrivé quelque bonne ou mauvaise fortune. *Gratulatio, vel significatio lætitiæ.* Pour la douleur : *significatio doloris ex alieno dolore suscepti.*

It. Petite harangue qu'on fait à des personnes de marque, en quelques occasions notables. *Salutatio.*

Il se dit quelquefois à contresens, & étant joint avec quelque épithéte odieuse, il se prend pour un discours fâcheux & desobligeant.

COMPLIMENTAIRE, s. m. Celui des associés sous le nom duquel se fait tout le commerce d'une société.

COMPLIMENTER, v. a. Faire des complimens. *Salutare.* On l'emploie aussi absol. c'est trop *complimenter.*

COMPLIMENTEUR, EUSE, f. verb. qui ne fe dit qu'en mauvaise part, d'un homme qui fe rend importun à force de faire trop de complimens. *Putidus officiosæ urbanitatis affectator.*

COMPLIQUÉ, ÉE, adj. Qui fe dit des maladies, des affaires, des crimes qui font mêlés ou joints les uns avec les autres. *Complexus.*

COMPLOT, f. m. Espéce de conspiration, dessein de nuire à quelqu'un, concerté fecrétement entre quelques perfonnes. *Conjuratio, conspiratio.* De *completum*, qu'on a dit pour *complexum.*

COMPLOTER, v. n. & a. Faire un complot, machiner quelque chofe de malin & de noir. *Contra aliquem conjurare, in aliquem conspirare.*

COMPLUTE, f. f. C'est Alcala de Hénarès, ville de la nouvelle Castille, en Espagne. *Complutum.* Nous nous fervons toûjours de ce mot quand nous parlons de la Bible Polyglotte imprimée dans cette ville par les foins du Cardinal Ximénès.

C'est aussi un Monastère d'Espagne dans les montagnes d'Asturie. *Complutum.*

COMPOIX, f. m. C'est dans le Languedoc ce qu'est ailleurs le Cadastre. Du mot Lat. *Computatio*, compte, calcul, fupputation.

COMPONCTION, f. f. T. de Théol. Douleur qu'on a dans l'ame pour avoir offensé Dieu. *Dolor ex admissis peccatis, compunctio.* De *compungere*, piquer.

COMPONÉ, ÉE, adj. T. de Blas. Composé de deux émaux différens, alternés. *Quadratis ex colore ac metallo alternatis distinctus.* Et on appelle *compon*, chaque piéce de la componure, dont l'un doit être de métal, & l'autre de couleur.

COMPONENDE, f. f. Bureau à Rome, dépendant du Dataire, & où on envoie toutes les Suppliques reçues & fignées, qui doivent payer quelque grace particuliére. *Componenda.*

COMPORTEMENT, f. m. Maniére de fe conduire en fes mœurs. *Agendi ratio, mores.* Il est vieux.

COMPORTER, v. a. Permettre, demander, fouffrir. *Pati, ferre, admittere.*

Il est aussi n. La dignité de Magistrat ne *comporte* pas qu'il s'abaisse jufques-là.

Quand ce v. est n. pass. il fign. Se conduire, conduire fes affaires d'une certaine maniére. *Agere, gerere se.*

On s'en fert aussi en t. de Prat. pour marquer l'état auquel est un héritage, une maison, &c. *Se habere.* Prendre à ferme une terre ainsi qu'elle fe pourfuit & *comporte.*

COMPOSÉ, f. m. Corps mêlé, ou fait de l'assemblage de plusieurs parties. *Totum ex diversis partibus constans.*

Il fe dit aussi en toutes fortes d'autres matiéres, morales, spirituelles, politiques, &c. & fign. mélange, tout ce qui réfulte de l'union de plusieurs chofes.

COMPOSER, v. a. Assembler plusieurs parties ensemble pour en faire un tout. *Componere.*

En t. de Pharm. Mixtionner; & fe dit des drogues, des remédes.

Il fign. aussi, faire un assemblage de perfonnes propres à un même dessein. Les Etats font *composés* du Clergé, de la Noblesse & du Tiers Etat.

It. Régler fes mœurs, fes actions, fes paroles. *Mores, vitam, vultum componere. Composer* fon visage, fes actions, fuivant la profession qu'on a embrassée. Quelquefois il fign. Faire l'hypocrite. C'est un grand embarras que d'avoir toûjours à fe *composer.*

Quand ce v. est neutre, il fign. en t. de Guerre, Capituler, faire des conditions pour rendre une Place. *De re aliqua cum aliquo pacisci, transigere.*

Il fe dit aussi de tous les traités & accords qui fe font dans les affaires civiles, pourvû qu'il y ait quelque grace ou remise faite par les créanciers aux débiteurs.

Au fig. Inventer, rédiger par écrit fes penfées fur un fujet qu'on a médité. *Componere, scribere, elucubrare.*

On le dit même des moindres productions d'esprit, de celles des écoliers qui traduifent d'une langue en une autre. *Composer* en thème, &c.

It. Ajoûter à la vérité, & même mentir. *Fingere, invenire, comminisci.*

On dit d'un grand rêveur qui baie aux corneilles, qu'il *compose* des Almanachs.

It. T. de Mus. Faire quelque air, quelque chant: fçavoir mettre en pratique tout ce qui peut fervir à rendre une musique parfaite. *Musicum componere.*

En t. de Gram. Ajoûter une particule à un mot pour en augmenter, diminuer, ou en changer la fignification. *Jungere, adjungere.*

En t. d'Imprim. Arranger les caractères pour en former des mots, des lignes & des pages. *Fusiles literas, literarum typos in tabella componere, connectere, disponere.*

COMPOSÉ, ÉE, part. pass. On dit qu'un corps est bien *composé*; p. d. qu'il est d'une bonne constitution. En t. de Philof. on appelle *Sens composé*, le fens qui réfulte de tous les termes d'une propofition prife felon la liaison qu'ils ont enfemble: & on l'appelle ainsi par oppofition à *fens divisé*, qui fe dit d'une propofition dont on prend féparément les termes. Ainsi quand on dit que ce qui fe meut ne peut pas être en repos, cette propofition est vraie dans le *fens composé*, parce qu'une même chofe ne peut pas fe mouvoir & être en repos en même temps.

En Archit. Colonne *composée* est celle dont la composition & les ornemens font extraordinaires, & ne laissent pas d'avoir leur beauté, tant à caufe de la nouveauté, que du génie de l'Architecte. *Columna mixta, composita.*

COMPOSEUR, f. m. Celui qui compofe. Il fe prend en mauvaife part, & ne fe dit que des méchans Écrivains. *Ineptus Scriptor.*

COMPOSITE, adj. de t. g. T. d'Archit. qui fe dit de l'un des cinq Ordres, ainsi nommé, parce que fa corniche est mêlée des ornemens ou des deux rangs de feuilles du chapiteau Corinthien, & des volutes de l'Ionique. *Compositus, mixtus.* C'est proprement l'Ordre Romain. Chapiteau, corniche *composite.*

COMPOSITEUR, f. m. s'est dit autrefois pour Auteur. *Auctor.*

Il fign. aujourd'hui: Musicien qui compofe des airs, des parties de Musique, foit pour jouer fur les instrumens, foit pour chanter. *Peritus scribendæ Musicæ.*

En t. d'Impr. Celui qui arrange les lettres pour en faire les formes propres à imprimer. *Typorum dispositor.*

COMPOSITEUR. Voy. COMPOSTEUR.

COMPOSITEUR. Arbitre équitable, ami à qui on fe rapporte pour accommoder une affaire. *Arbiter.* Amiable *compositeur.*

COMPOSITION, f. f. Assemblage, ou mélange de plusieurs corps pour en produire un autre. *Com-*

positio, *coagmentatio*, *copulatio*. *It.* Action par laquelle plusieurs parties sont unies pour former un tout. *Compositio*, *actio componens*.

It. Capitulation, traité, accord où l'on fait grace, ou remise; action de composer avec quelqu'un. Acte par lequel on convient. *Conventum*, *pactum*, *pactio*. Cet homme a eu une telle terre à bonne *composition*, à un prix honnête, à bon marché. On dit aussi, qu'une femme est de bonne *composition*, quand elle n'est pas d'une vertu tout-à-fait à l'épreuve.

It. Production d'esprit, l'ouvrage même. *Scriptio*. L'art de composer : l'arrangement & la disposition des parties du discours. *Ordo*, *dispositio partium*. C'est aussi l'ouvrage qu'un Régent fait faire en sa présence à ses écoliers, pour juger de leur capacité.

It. L'art d'unir les différentes parties de la Musique, suivant les régles.

En Gramm. c'est la jonction des mots à d'autres mots, & à quelques particules qui en changent, augmentent, ou diminuent la force, ou la signification. *Additio*, *adjunctio*. *Créve-cœur*, *serre-file*, *Gentilhomme*, sont des mots faits par *composition*.

En Log. Connoître par *composition*, c'est joindre ensemble plusieurs idées, pour se représenter une chose qui est différente de ce que ces idées représentent naturellement. *Per connexionem*.

En t. de Peint. Art d'inventer, & de disposer les objets, les personnages, les grouppes, en un mot toutes les parties d'un tableau. *Inventio*, *dispositio*, *collocatio*.

On appelle *composition* en Géom. l'art de chercher la démonstration d'une proposition par des raisonnemens tirés des principes. *Argumentatio ab antecedentibus ad consequentia*.

C'est, en t. d'Impr. l'arrangement des lettres. *Literorum fusilium*, *typorum dispositio*, *constructio*, *compositio*.

En t. d'Oiseleur, c'est le past, ou la mangeaille que l'on donne à plusieurs oiseaux, composée de mie de pain pilée avec du persil, & du chenevi.

COMPOSITOIRE, s. m. Voy. COMPOSTEUR.

COMPOST, s. m. Voy. *Comput* Ecclésiastique.

On appelle en t. de Mar. ou d'Hydrographie, *compost*, l'Art de trouver les jours de la Lune, & ensuite les marées, pour l'usage de la navigation.

Terme d'Agric. Le bon état d'une terre.

Ce mot signifioit autrefois en général une composition, un recueil.

COMPOSTELLE, s. f. Ville Cap. du Roy. de Galice en Espagne. *Brigantium*. On croit que le corps de St. Jacques y repose.

La nouvelle *Compostelle* est une ville de l'Amérique septentr. dans l'Audience de Guadalajara.

COMPOSTER, v. a. T. d'Agric. Mettre une terre en bon état.

COMPOSTEUR, s. m. T. d'Imprim. Petite régle sur laquelle le Compositeur arrange ses lettres. *Regula ferrea typis ordinandis accommodata*.

COMPOTATEUR, s. m. Compagnon de bouteille.

COMPOTATION, s. f. Repas qu'on fait avec ses amis pour se réjouir. *-atio*. Il est pop.

COMPOTE, s. f. Certaine maniére d'accommoder des pigeonneaux. *Columbinorum pullorum condimentum*. Ou le dit aussi de la cuisson des fruits, ou confitures, qu'on veut manger promptement.

On dit au fig. Accommoder, mettre le visage, la tête de quelqu'un à la *compote*; p. d. rendre ces parties livides à force de coups.

COMPOU, s. m. T. de Rel. Cour Souveraine de Pékin & de l'Empire de la Chine.

COMPRÉHENSEUR, s. m. T. de Théol. Créature raisonnable dans l'état du bonheur éternel, qui jouit de la vision béatifique, de la vûe claire & intuitive de Dieu. *Comprehensor*.

COMPRÉHENSIBLE, adj. m. & f. Qui est aisé à comprendre, à concevoir. *Comprehensibilis*, *quod in intelligentiam cadit*.

COMPRÉHENSION, s. f. T. dogm. Action de l'esprit par laquelle il comprend, il conçoit les choses. *Comprehensio*, *perceptio*.

COMPRENDRE, v. a. Enfermer, contenir : tant au propre, qu'au fig. *Continere*, *complecti*.

It. Engager, mettre dans un rôle, ou inventaire, ou autre écrit.

Il sign. fig. Concevoir en son esprit. *Percipere*, *animo*, *mente concipere*.

On dit d'un homme qui a une conduite extraordinaire & bizarre, qu'on ne le *comprend* pas.

En Théol. Connoître une chose autant qu'on peut la connoitre. Il se dit des Bienheureux qui voient Dieu clairement dans le Ciel.

COMPRIS, ISE, part. pass. *Y compris*, *non-compris*. Espéce de formule dont on se sert, p. d. En y comprenant, sans y comprendre.

COMPRESSE, s. f. T. de Chir. Linge plié en plusieurs doubles, qu'on met sous les bandages. *Penicillum*, *splenium*. De *comprimere*, presser fortement.

COMPRESSIBILITÉ, s. f. T. dogmat. Qualité d'un corps qui se peut resserrer & comprimer. *-itas*.

COMPRESSIBLE, adj. de t. g. Qui se peut comprimer & resserrer. *Quod comprimi potest*.

COMPRESSION, s. f. Action de ce qui presse une chose sur une autre. *Compressio*.

COMPRIMER, v. a. Presser avec violence. *Comprimere*.

COMPRINS, PRINSE, vieux part. pass. Compris, comprise.

COMPROMETTRE, v. n. & a. Consentir réciproquement par acte à se rapporter de la décision d'un différend au jugement de quelques personnes choisies. *Compromittere*, *compromissum facere*.

Il est aussi a. *Compromettre* quelqu'un, p. d. l'exposer à quelque chagrin. *Aliquem exponere*. Et avec le pron. pers. Se mettre au hasard, s'exposer. *Adire periculum*, *venire in discrimen*. *It.* S'égaler à quelqu'un, contester avec quelque personne indigne. *Venire cum aliquo in controversiam*. Il ne faut pas qu'un Maître se *compromette* avec ses domestiques.

COMPROMIS, s. m. Traité par lequel on donne pouvoir à des arbitres de juger des procès, ou d'autres différends, & l'on promet de s'en tenir à leur sentence. *Compromissum*.

On dit fig. Mettre son honneur en *compromis*; p. d. Au hasard. *Honorem*, *famam*, *auctoritatem*, *in periculum adducere*. Mettre en *compromis*, sign. aussi, Mettre en balance, contester. *De re aliqua cum aliquo contendere*.

COMPROMISSAIRE, s. m. Celui que l'on choisit par compromis pour terminer une affaire, décider quelque chose, faire une élection, &c. *-issarius*.

Sss ij

COMPROTECTEUR, s. m. Qui est protecteur conjointement avec quelque autre. -*tor*.

COMPROVINCIAL, ALE, adj. Qui est de la même Province.

COMPTABLE, adj. & s. m. & s. (Le *p*. de ce mot, de ceux qui suivent, ne se prononce point.) Celui ou celle qui a manié les deniers, les affaires d'autrui, & qui est tenu d'en rendre compte. *Reddendæ rationi obnoxius*. De *computare*, compter.

Au fig. Responsable.

Quittances comptables. Celles qui sont en bonne forme pour être reçûes dans un compte, pour faire décharger un *comptable* de quelque partie. *Apocha quæ solvendæ pro debito pecuniæ habere locum possit*.

COMPTABLIE, s. f. T. de Commerce, en usage à Bordeaux. Bureau où l'on paye les droits que les marchandises doivent au Roi.

COMPTANT, adj. m. Il se dit de l'argent qui est présent, réel, effectif.

COMPTANT, s. m. Fonds qui se trouve en argent dans la caisse d'un Marchand, d'un Banquier, d'un Financier. *Pecunia præsens numerata*. On dit bass. Avoir du *comptant*.

Petit-Comptant. Bureau du thrésor Royal où l'on paye les sommes au-dessous de mille livres. *Grand-comptant* : celui où se payent les sommes au-dessus de mille livres. Ordonnance de *comptant*. *Mandatum Regium de numeranda statim pecunia*.

On dit adverbial. Payer *comptant*, sur le champ, & sans demander crédit. *Alicui numerare, pecuniam numerare*. Au fig. Repousser sur le champ quelque offense, soit par des coups de mains, soit par une prompte & piquante repartie. *Vim vi repellere*.

COMPTE, s. m. Calcul, supputation, dénombrement de plusieurs choses, ou quantités séparées qui sont de même nature. *Computatio*. Bois de *compte*, bûche de *compte* ; p. d. qu'on en donne un certain nombre pour la voie, comme de 50. ou 60. sans les mesurer.

COMPTES FAITS. Certaines tables ou tarifs, dans lesquels on trouve des réductions toutes faites, de poids, de mesures, de changes, d'escomptes, d'intérêts, de monnoie, &c.

It. Le papier, l'écrit où l'on a fait la supputation de ce qu'on a mis ou qu'on a reçu, ou de tous les deux. *Accepti & expensi codex*. Être de bon *compte*, c. à d. franc & sincère. Enseigner la manière de tenir les livres de *comptes*, c. à d. de les tenir en bon ordre.

Papier de *Compte*. Sorte de grand papier fin, connu sous ce titre dans les Papeteries, sur lequel on écrit communément les *comptes*.

On dit fig. Rendre *compte*, p. d. Rapporter ce qu'on a fait en une affaire, & en rendre raison. *Rationem reddere*.

COMPTE, ne se dit pas seulement des affaires d'intérêt ; mais en toutes les autres choses dont on est tenu de rendre raison, ou à soi-même, ou à ses Supérieurs. *Ratio*. Je ne prends point ce que vous avez dit sur mon *compte*, c. à d. Je ne m'en fais point d'application. Dieu nous demandera *compte* des talens que nous n'avons pas fait profiter. Se rendre un *compte* exact de ses paroles, de ses sentimens.

On dit encore, mettre quelque chose sur le *compte* de quelqu'un, p. d. la lui imputer. *Imputare*.

COMPTE. Simple récit. *Narratio*. Rendre *compte* de ce qui s'est passé.

It. Bon marché, profit, avantage, satisfaction. *Pretium modicum, commodum, utilitas, fructus*. Acheter à bon *compte*. Ce Marchand a bien fait son *compte* sur le blé dans l'année chere. Sçavoir, entendre bien son *compte*. Il est bien aisé de philosopher à ceux qui sont riches, ils ont leur *compte*, il ne leur manque rien.

Il se dit aussi des frais, des dépenses volontaires qu'on ne pourra faire passer en *compte*, & de ce qui tourne en pure perte. *Jactura, detrimentum*. S'il fait plus de dépense qu'on ne lui a ordonné, ce sera sur son *compte*.

Faire son *compte*, c'est, Poser quelque chose pour principe, pour fondement ; c'est la tenir certaine & assurée. *Spem in aliquo, in aliqua re suum ponere*. On dit aussi, qu'un homme a fait son petit *compte*, p. d. qu'il a bien profité en quelque chose.

COMPTE sign. aussi, État, estime qu'on fait de quelque personne, ou de quelque chose. Faire ou tenir *compte*. *Rationem ducere, habere, magni facere*.

Les prunes, les mûres se comptent deux à deux, trois à trois ; les espéces d'or & d'argent deux à deux, trois à trois, quatre à quatre : & chaque prise ou jet s'appelle un *compte*. *Numerus*.

En t. d'Horloger. on appelle Roue de *compte*, une certaine roue qui n'est point dans la cage de l'horloge, mais attachée en dehors, & dont les dents sont en dedans.

COMPTE, ou *Goutte de lait*. Verroterie dont on se sert sur la côte d'Afrique, pour faire la traite avec les Noirs.

COMPTE BRODÉ, ou *Contre-brodé*. Autre verroterie qui sert au même commerce.

CHAMBRE DES COMPTES. Cour Souveraine, qui dans les cérémonies marche à côté du Parlement : c'est où se rendent les *comptes* des deniers du Roi, où on enregistre & où on garde ce qui concerne son domaine, le *compte* du trésor royal, des parties casuelles, des recettes générales, &c. *Rationum regiarum curia*. Il y a douze Chambres des *comptes*, aussi-bien que douze Parlemens.

COMPTE, se dit adverbial. en ces phr. Recevoir à *compte*, ou à bon *compte* ; p. d. à la charge de le déduire sur ce qui est dû. *Aliquid rationibus inferre, in rationes inducere*. On fait souvent un subst. m. de la phr. *à compte*. Recevoir un *à compte*. En fin de *compte*, p. d. on verra par la suite, à la fin du temps ce qui en sera. *Ut res cadat*. Au bout du *compte*, que m'en peut-il arriver ? p. d. au pis aller. *Ut res pessime cedat*. À mon *compte*, à son *compte*. Selon son opinion, selon qu'il suppose. *Opinione suâ*, ou *ejus*.

Prov. Les bons *comptes* font les bons amis. On dit, qu'un homme est bien loin de son *compte*, quand le succès ne répond pas à son attente. À tout bon *compte* revenir ; p. d. qu'on est toûjours reçu à calculer de nouveau. On dit qu'un homme est Trésorier sans rendre *compte* ; p. d. qu'il dispose du bien d'autrui comme il lui plaît. On dit aussi, qu'un homme en a pour son *compte*, quand il lui est arrivé quelque malheur, quelque disgrace, quand il a reçu quelque mauvais traitement. Et dans le même sens, En tenir pour son *compte*. Vous ne trouverez pas votre *compte* avec cet homme-là ; p. d. Il est plus fort, plus habile que vous. On dit, qu'un homme ne tient ni *compte*

ni mesure, quand il laisse aller ses affaires sans en prendre soin. Chacun veut avoir son *compte*; p. d. que personne ne veut relâcher de ses intérêts.

COMPTE-PAS. Voy. PODOMÉTRE.

COMPTER, v. a. Faire le dénombrement de plusieurs choses, ou quantités séparées de même nature. *Numerare*.

It. Calculer, supputer par les régles d'Arithm. *Computare*, *rationem supputare*.

Il se dit aussi relativement à l'égard des personnes qui ont eu des affaires ensemble, des sociétés, des commissions & des maniemens: & en ce sens il se dit absol. Les marchands doivent *compter* tous les six mois, tous les ans avec leurs chalands. Quand on *compte* sans son hôte, on *compte* deux fois, p. d. que quand on fait un compte en l'absence de la partie intéressée, on est sujet à se tromper.

On dit, *Compter* par un bref-état, p. d. sur des mémoires, bordereaux, ou états du Roi sommairement. *Compter* en forme; c. à d. présenter un compte libellé, & l'examiner avec un légitime contradicteur. On lui a *compté* cela, ou lui en a tenu compte.

It. Payer. *Solvere*. *Compter* à quelqu'un le prix d'une charge qu'on achette de lui.

Dans les hôtelleries, *Compter* par piéces, sign. faire le compte selon le nombre des piéces qu'on a fournies: *Compter* par tête, c. à d. selon le nombre des personnes qui ont mangé.

COMPTER, sign. quelquef. Estimer, réputer. C'est un homme qu'il faut *compter* pour mort, *compter* pour rien, qui n'est capable de faire ni bien ni mal.

It. S'assûrer; faire fond sur quelqu'un, ou sur quelque chose. *Alicui confidere*, *in aliquo multum ponere*.

On dit, *Compter* les morceaux à quelqu'un, p. d. lui reprocher la nourriture qu'on lui donne. *Impensum alicui victum exprobare*.

COMPTER, se dit aussi des distances des temps & des lieux, & des différentes maniéres de les distinguer. *Dinumerare*, *recensere*, *numerare*. On *compte* en France par lieues, en Italie par milles, en Gréce par stades, en Orient par journées, aux Indes par cos. En Chronologie on *compte* par olympiades, lustres, indictions, &c. *Compter* toutes les heures, tous les momens; p. d. s'ennuyer fort, avoir grande impatience que quelque chose arrive. *Compter* ses pas; p. d. marcher fort lentement; & au fig. faire les choses avec grande mesure & grande circonspection.

Il se dit fig. de la conduite qu'on tient les uns à l'égard des autres, & à l'égard de Dieu. *Gerere se erga aliquem*. Je ne *compte* point avec Dieu, avec mes amis.

COMPTÉ, ÉE, part. pass. À brebis *comptées* le loup en mange bien une, p. d. que quelque soin qu'on prenne de garder de certaines choses, on ne laisse pas d'être exposé à en perdre une partie.

COMPTEUR, s. m. Celui qui compte. *Numerarius*. Ce mot est peu en usage.

En t. d'Horlog. Détente d'une sonnerie, qui entre dans les entailles de la roue de compte.

COMPTOIR, s. m. Bureau fermé, sur lequel les marchands étalent leurs marchandises, ou comptent leur argent, & où le plus souvent ils l'enferment. *Mensa*.

It. Bureau général de commerce établi dans différentes villes des Indes pour chaque nation de l'Europe. *Rationis conclave*.

COMPTORISTE, s. m. T. de quelque usage parmi les Négocians. Celui qui ne sort point de dessus les comptes de son commerce.

COMPULSER, v. a. Obliger un Officier public, en vertu de lettres obtenues en Chancellerie, à délivrer des actes dont il garde les minutes, à une partie qui a intérêt de les produire en Justice. *Compellere*.

COMPULSEUR, s. m. Officier sous les Empereurs Romains, qui faisoit payer à l'épargne ce qui n'avoit point été payé dans le temps prescrit. *Compulsor*. Dans les Monastéres, c'étoit celui qui avoit soin que les Moines se rendissent à l'Église. À l'Armée, celui qui obligeoit les soldats d'aller au combat.

COMPULSOIRE, s. m. Lettres de Chancellerie, portant ordre à l'Officier public de communiquer ses registres.

COMPUT, s. m. T. de Chronol. Supputation. -*atio*. On appelle *Comput* Ecclésiastique, la science de compter le temps par le mouvement des astres, pour la célébration exacte de la Pâque.

COMPUTISTE, s. m. Celui qui travaille au comput, & à la composition du Calendrier. *Qui computat*, *computator*, *computorum auctor*.

COMTAL, ALE, adj. Qui appartient à un Comte. *Comitalis*. Couronne *Comtale*.

COMTAT, s. m. Ce nom sign. Comté, & a été fait de l'italien *Contado*. C'est le territoire, ou l'État d'Avignon. *Comitatus Avenionensis*.

COMTADIN, INE, s. Qui est du Comtat. *Avenionensis*.

COMTE, s. m. Homme noble qui posséde une terre érigée sous le titre de *Comté*. *Comes*. Les *Comtes* tiennent le milieu entre les Marquis & les Barons, quoiqu'il y ait des *Comtes* qui sont Pairs, comme les Évêques de Beauvais, de Noyon & de Châlons-sur-Marne. Ils ont droit de porter une couronne perlée sur leurs armes.

À l'imitation de l'Empire, les François, les Espagnols & les Allemands appellérent *Comtes*, les Courtisans, les Seigneurs qui étoient à la Cour des Rois. À l'égard des *Comtes Palatins*, voy. ce dernier mot. En France il y a eu des *Comtes* de Champagne, de Provence, &c. qui étoient Gouverneurs de Provinces, aussi-bien que les Ducs. Mais il y avoit des *Comtes* inférieurs, qui étoient simplement Juges & Gouverneurs des villes. Le *Comte* du Palais étoit un officier de nos anciens Rois. Il étoit *Comte*-Juge, & connoissoit de toute affaire qui regardoit le Roi, l'État, le Public. *Comes Palatii*. Dans le Code, la qualité de *Comte* est donnée aux Avocats & aux Professeurs en Jurisprudence qui avoient servi 20. ans.

Il y a en Allemagne plusieurs sortes de *Comtes*, les Landgraves, les Margraves, les Burgraves, & les Pfaltgraves, ou *Comtes* Palatins.

On a appellé aussi *Comtes*, les chefs qui menoient la noblesse à l'armée, & même plusieurs capitaines: d'où vient qu'on a encore conservé le nom de *Comite* à celui qui commande aux forçats.

COMTE CONSISTORIAL. Dignité dans l'Empire Romain. *Comes Consistorii*, ou *Consistorialis*. C'étoit un Conseiller d'État de l'Empereur.

COMTE DE CONSTANTINOPLE. Titre d'honneur que les Empereurs d'Orient donnoient aux personnes illustres par leur sçavoir.

COMTE DES DOMESTIQUES. Officier de la Cour des Empereurs de Constantinople: Commandant de la Cavalerie ou de l'Infanterie Prétorienne. *Comes Domesticorum*.

COMTE DES LARGESSES. Dignité chez les Empereurs Grecs de Constantinople. Grand Trésorier de l'Empire, Surintendant des Finances. *Comes largitionum.*

COMTÉ, s. m. Titre d'honneur que les Princes ont donné à certaines Seigneuries pour les distinguer des autres.

Ce mot est du genre féminin dans cette phr. La *Franche-Comté.*

COMTESSE, s. f. La femme d'un Comte, ou Dame d'une Seigneurie qui a le titre de Comté. *Comitissa.*

COMTOIS, OISE, s. Il se dit pour *Franc-Comtois*, comme *Comté*, pour *Franche-Comté*. Les *Comtois* sont ceux qui habitent la Franche-Comté. *Sequani.*

COMUS, s. m. Dieu de la joie, des festins, des danses nocturnes. *Comus.* C'est peut-être le Chamos des Moabites, qui est le même que le Διόνυσος ou Bacchus des Grecs.

CON.

CON, Particule, ou prép. qui sign. *avec*. Elle ne s'emploie jamais seule, mais se met au commencement des dictions. Quelquefois on change l'*n* en la lettre suivante, ou en une autre qui lui convienne. *Collatif*, *collectif*, *correspondance*, *commotion*, *compatir*, *comparer*. Quelquefois on retranche l'*n*, & l'on met seulement *co*. *Cohabiter*, *cohéritier*, *cotuteur*.

Souvent elle ne sign. point d'action, ou de qualité, ou rapport avec un autre, comme *convertir*, *connoitre*, *convoitise*, *contraindre*, *contempler*, *consommer*, *conserver*, *consacrer*, &c. Elle vient de *cum*, qui en Lat. sign. la même chose.

CONARD, ARDE, vieux adj. Sot, sotte. *Fatuus*, *stolidus*. *Conardise*, sottise.

CONARIUM, s. m. Voy. PINÉALE.

CONCAPITAINE, s. m. Capitaine avec un autre. *Centurionis collega.*

CONCASSÉ, s. m. ou Poivre *concassé*. Poivre qui n'est pas pilé, mais seulement brisé par morceaux.

CONCASSER, v. a. T. de Pharm. Casser à moitié, briser par morceaux avec un marteau, ou un pilon. *Terere*, *conterere*. Du Lat. *conquassare*.

CONCATÉNATION, s. f. T. de Philos. Enchaînement. *Connexio*. De *catena*, chaîne.

CONCAVE, adj. de t. g. & s. m. Surface intérieure d'un corps creux, ou cavé. *Concavus*. Les corps sublunaires sont ceux qui sont compris dans la surface *concave* du ciel de la lune. Le *concave* d'un globe.

CONCAVITÉ, s. f. L'espace creux, la cavité d'un corps. *Pars concava*, *cava*. Les *concavités* du cerveau.

CONCÉDER, v. a. Accorder une grace, un privilége. *Concedere*, *annuere*.

CONCÉLÉBRER, v. a. Célébrer conjointement avec un autre. *Concelebrare*, *celebrare cum alio*.

CONCENTRATION, s. f. T. de Phys. Mixtion, ou mélange, qui se fait lorsque deux ou plusieurs particules d'un mixte sont unies par la réception ou l'intrusion de l'une dans l'autre. *Intima commixtio*.

En t. de Méd. La *concentration* du pouls est la qualité d'un pouls bas, petit, qui se fait peu sentir.

CONCENTRER, v. a. Rentrer au dedans, tirer vers le centre, le milieu. Le froid extérieur *concentre* la chaleur au dedans des corps. *In unum cogere*, *colligere*.

Avec le pron. pers. & au fig. Se *concentrer* en soi-même, sign. se recueillir, rentrer au dedans de soi-même, être pensif. *Concentrer* son esprit, sa vivacité, sa colère, p. d. Retenir, on ne pas faire paroître son esprit, &c.

CONCENTRIQUE, adj. m. & f. T. de Géom. & d'Astron. Qui a le même centre. *Cui commune cum aliis centrum est*. Il se dit principalement des corps & des figures rondes. De la prép. *cum*, & de *centrum*, centre.

CONCEPT, s. m. T. dogmat. Idée, pensée. *Idea*, *cogitatio*, *conceptus mentis*.

CONCEPTION, s. f. Action par laquelle un enfant est conçu ou formé dans le ventre de sa mere. *Conceptio*. Il se dit aussi des femelles des animaux.

La CONCEPTION *immaculée de la Ste Vierge*, est une Fête de la Sainte Vierge qui se célébre le huit Déc. *Dies Mariæ sine labe peccati conceptæ sacer*. Voy. le D. de Tr. où il est prouvé par S. Thomas que la Vierge a été conçue sans péché originel.

Les Imagers appellent *Conception*, une taille douce qui représente le mystère de la *Conception* de la Sainte Vierge. *Imago Mariam exhibens sine peccati labe conceptam*.

La CONCEPTION de Notre-Dame. *Ordo monialium ab immaculata Mariæ virginis conceptione nuncupatus*. Ordre de Religieuses, fondé en Espagne par Béatrix de Silva.

Filles Théatines de l'Immaculée *Conception*. Voy. THÉATINE.

Chevaliers de la *Conception* de la Bienheureuse Vierge Marie immaculée. *Ordo*, ou *Equites B. Mariæ sine labe conceptæ*. Cet Ordre ne subsiste plus.

La CONCEPTION. Ville de l'Amér. mérid. dans le Chili. Autre dans le Paraguay. La *Conception*, dans l'Audience de Guatimala, cap. de la Province de Veragna. La *Conception* de la Vegua, est une pet. ville dans l'Isle de S. Domingue. La *Conception* de Salaya, est un bourg de l'Audience du Mexique. La Baie de la *Conception*, est dans l'Amér. septent. vers le milieu de la côte orientale de l'Isle de Terre Neuve.

Au fig. Facilité qu'a l'esprit de comprendre, de concevoir les choses. *Mens*, *mentis acies*. Esprit pesant & tardif, qui a la *conception* dure. Celui-là a la *conception* prompte & vive. Avoir la *conception* aisée.

CONCEPTION, en t. de Log. est la simple idée qu'on a des choses, laquelle n'enferme ni affirmation ni négation. *Conceptus mentis*.

Il se dit fig. des pensées que l'esprit humain forme sur quelque sujet. Mais il vieillit en ce sens.

CONCEPTIONNAIRE, s. m. & f. Celui qui soutenoit qu'il étoit de foi que la Sainte Vierge avoit été conçue sans péché. *Conceptionarius*, *a*.

CONCERNANT. Qui concerne. *Spectans*, *pertinens*, *attinens*. Participe que l'usage a rendu indéclinable, & qui sign. la même chose que *sur*, *touchant*, *au sujet de*: en Lat. *De*. Il y a cette différence entre *concernant* & *touchant*, que *concernant* doit être précédé d'un subst. auquel il ait rapport, & que *touchant* s'emploie indifféremment à la suite d'un subst. ou d'un v. J'ai à vous dire quelque chose *concernant* cette affaire-là. J'ai à vous parler *touchant* cette affaire-là.

CONCERNER, v. a. Être de la dépendance de quelque chose, lui appartenir en quelque façon; regarder quelqu'un, le toucher par rapport à ses intérêts, ou autrement. *Ad aliquem, ad aliquid pertinere, spectare, attinere.*

CONCERT, f. m. Harmonie composée de plusieurs voix ou de plusieurs instrumens, ou des deux ensemble. *Concentus.*

Il se dit en Poësie du chant des oiseaux.

C'est aussi le lieu où se tient le *concert.* Aller au *concert.*

Au fig. Intelligence, union de plusieurs personnes qui conspirent, qui tendent à une même fin. *Consensus.*

On dit aussi fig. *Concert* de louanges. *Concert* d'opinions. *Concert* de volontés.

DE CONCERT. Phr. adverb. D'intelligence. Agir de *concert* avec quelqu'un.

CONCERTANT, ANTE, f. Musicien qui concerte, qui est de la répétition d'un concert. *Præludens, præparans se ad concentum.*

CONCERTER, v. a. Faire l'essai, la répétition des piéces qu'on doit exécuter dans un concert. *Præludere.*

Au fig. Conférer ensemble pour convenir des moyens de faire réussir quelque affaire. *Consultare, deliberare, consilia conferre.* En ce sens il est aussi n.

CONCERTER, v. n. Faire un concert, ou faire sa partie dans un concert de musique.

CONCERTÉ, ÉE, part. pass. Au fig. Ajusté, composé, trop étudié, affecté. *Affectatus, putidus.* Cette personne est bien *concertée*; p. d. qu'elle affecte un certain extérieur modeste & prudent. La clémence de Néron étoit feinte & *concertée.*

CONCESSION, f. f. Permission, privilége, octroi de quelque grace que fait un supérieur à un inférieur. *Concessio.*

It. Figure de Rhétorique, par laquelle on accorde quelque chose à son adversaire, soit pour ne pas former d'incidens inutiles, soit pour en tirer quelque avantage. *Concessio.*

It. Terrein que le Roi accorde dans les Colonies Françoises à un particulier pour le défricher, le cultiver, le posséder. *Campus, ager à Rege concessus in Coloniis.*

CONCESSIONAIRE, f. m. Celui en faveur de qui une concession a été faite.

CONCETTI, f. m. pl. Mot Italien, qui au sing. *concetto*, sign. une pensée ingénieuse, délicate, brillante. Nous employons le pl. pour sign. des pensées où il y a de l'affectation, & plus de brillant que de solidité. *Acumen, fulgor, inanis scintilla.*

CONCEVABLE, adj. m. & f. Qui se peut aisément comprendre. *Comprehensibilis.*

CONCEVOIR, v. a. Il ne se dit proprement que d'une femme, & sign. Devenir grosse d'enfant. Mais on l'emploie aussi en parlant des femelles des animaux. *Je conçois, J'ai conçû, je conçus, je concevrai. Que je conçoive, je concevrois, que je conçusse. Fœtum concipere.*

Il se dit aussi fig. de la simple vûe que nous avons des choses qui se présentent à notre esprit, sans en former aucun jugement. *Aliquid animo concipere, comprehendere, cogitatione capere.*

It. Penser, imaginer. *Concevoir* grands desseins.

On le dit aussi de la plûpart des passions qui naissent dans le cœur de l'homme. *Concevoir* de l'amour, de l'animosité, de la jalousie, du mépris. *Concevoir* de belles espérances.

En style de Prat. Exprimer d'une certaine maniére. La clause du testament est *conçûe* en ces termes.

CONCEVOIR, infin. s'est dit autref. pour Pensée, conception. *Cogitatio, intelligentia.*

CONCHE, f. f. La bonne ou mauvaise fortune de quelqu'un. Être en bonne ou en mauvaise *conche.* Il ne se dit plus. De l'Italien *conchiare, à conchyliis*, à cause que les riches ornemens des Anciens se tiroient des poissons à coquilles, comme les perles & la pourpre.

CONCHE, f. m. Second réservoir des marais où l'on fabrique le sel.

CONCHES, f. f. Petite ville de France en Normandie dans le pays d'Ouche, avec titre de Comté. *Concha.*

CONCHI, f. m. Espéce de canelle.

CONCHIER, v. a. Chier en quelque endroit, le remplir de son ordure. *Concacare.* Il est bas, & peu usité.

CONCHIÉRES, vieux f. m. Poltron.

CONCHILE, f. & adj. f. T. de Géom. Ligne courbe qui s'approche toûjours d'une ligne droite sur laquelle elle est inclinée, & qui ne la coupe jamais. C'est une espéce d'asymptote.

CONCHITE, f. m. (Pronone. *Conquite.*) Term. d'Hist. Nat. *Conchites.* Pétrification qui ressemble à la coquille qui s'appelle *concha.*

CONCHOIDAL, ALE, adj. Qui appartient & provient de la ligne conchoïde.

CONCHOIDE, f. f. T. de Géom. Ligne courbe, qui est une espéce de Conchile. *Conchoïde* demi-circulaire, *conchoïde* hyperbolique. *Conchois semicircularis, conchois hyperbolica.*

CONCHYLE, f. m. Poisson dont on tire le suc pour teindre en écarlate. *Conchylium.*

CONCHYLIOLOGIE, f. f. Science qui traite des coquillages.

CONCIERGE, f. m. & f. Gardien; celui qui a la garde, les clefs d'un Château, d'une Maison de Prince, ou de Grand Seigneur, ou d'une prison. *Custos domûs regiæ, carceris. Palatii præfectus.* De *Conservius, à conservando.* On trouve dans les vieux livres *Concierge* par une *s.*

C'est, parmi les Comédiens, une espéce d'Officier qui a soin d'ouvrir & de fermer la porte. *Janitor.*

CONCIERGERIE, f. f. La charge & la demeure d'un Concierge dans un Château, un Palais. *Custodis munus. Ædes custodis, præfecti domûs regiæ.*

It. La geole, la prison qui est dans le Palais de Paris.

CONCILE, f. m. Synode, assemblée de Prélats & de Docteurs, pour régler les affaires qui regardent la Foi, la Religion & la Discipline. *Concilium, synodus.* Un *Concile Provincial*, est l'assemblée des Evêques d'une Province, sous leur Métropolitain. Un *Concile National*, est l'assemblée des Prélats d'une nation sous un Patriarche, ou un Primat. Un *Concile œcuménique* ou *Général*, est une assemblée de tous les Prélats de la Chrétienté.

Il se prend aussi pour les Décrets, les Canons, les Réglemens qui s'y font. *Decretum.*

It. Le lieu où les Députés au *Concile* s'assemblent. Aller au *Concile.*

CONCILIABULE, f. m. Assemblée de Prélats irré-

guliére, illicite, tumultueuse, qui n'a pas été convoquée légitimement. *Conciliabulum, conventiculum.*

CONCILIANT, ANTE, adj. Qui se plait à concilier les esprits.

CONCILIATEUR, ATRICE. Celui qui tâche d'accommoder, de concilier des passages, des loix contraires, ou des personnes qui sont dans des sentimens, ou des intérêts différens. *Conciliator, conciliatrix. Conciliateur* des antinomies.

CONCILIATION, s. f. L'action de concilier. Accord, union. *Conciliatio.*

CONCILIER, v. a. Accorder ensemble des personnes ou des choses qui sont ou qui semblent être contraires. *Conciliare. Concilier* les sentimens d'Aristote & de Descartes.

It. Gagner l'amitié de quelqu'un, l'attirer à soi, le disposer à suivre ses sentimens. Auquel sens il gouverne le dat. de la pers. Un Orateur, dans son exorde, se doit *concilier* la bienveillance de ses auditeurs.

CONCION, vieux s. f. Discours, harangue. *Concio.*

CONCIS, ISE. adj. Bref, succinct. *Concisus, a.* Il ne se dit guère qu'en matiére de discours.

CONCISION, s. f. La précision, la justesse d'un discours. *Verborum concisio.*

CONCITOYEN, s. m. T. relatif. Citoyen de la même ville qu'un autre. *Civis.*

CONCLAMATION, s. f. Cérémonie que les Romains pratiquoient lorsqu'il mouroit quelqu'un, qui consistoit à sonner de la trompette, & à appeller à grands cris le mort par son nom. -*atio.*

CONCLAVE, s. m. Assemblée de tous les Cardinaux qui sont à Rome, pour faire l'élection du Pape. *Sacer Patrum purpuratorum consessus.*

C'est aussi le lieu où se fait l'élection du Pape : c'est à S. Pierre au Vatican, quoique Grégoire X. & Clément V. aient ordonné qu'il se feroit où le dernier Pape feroit décédé. C'est un Prov. assez commun en Italie, que qui entre Pape au *Conclave*, en sort Cardinal : p. d. que celui qui, suivant le bruit commun, sera élu Pape, pour l'ordinaire ne l'est pas.

On dit, Le *Conclave* d'un tel Pape, p. d. le *Conclave* où un tel Pape a été élû.

CONCLAVISTE, s. m. Domestique qu'un Cardinal choisit pour le servir, & qui s'enferme avec lui dans le Conclave.

CONCLUANT, ANTE, adj. v. Qui conclud, qui prouve. *Decretorius.*

On appelle au Pal. un défaut *concluant*, un défaut qu'on donne à juger, où on met des conclusions, & qui emporte profit.

CONCLURRE, v. a. & n. Finir, achever, terminer. *Concludere, absolvere.* Conjug. *Je conclus, tu conclus, il conclut,* ou *conclud. Nous concluons, vous concluez, ils concluent. Je concluois, j'ai conclu, je conclus, je conclurrai, qu'il conclue.* Je *conclus* à ce qu'il plaise à la Cour condamner la partie adverse aux dépens, &c. Le Président dit à un Avocat qui est trop long : *Concluez.*

It. Arrêter une chose, la résoudre, promettre de l'accomplir. *Statuere, constituere, decernere.*

En Philos. Tirer une conséquence de deux propositions, ou prémisses. *Concludere, colligere, inferre.* Cet argument *conclud* bien.

En t. du Pal. Proposer sa demande, dire en quoi consiste sa prétention. *Proponere, exponere.*

It. Passer un appointement au Greffe sur des procès par écrit, pour sçavoir s'il a été bien ou mal jugé. *Definire, statuere.*

It. Juger, déterminer, donner avis. *Judicare, definire, judicium ferre.* Plusieurs Juges ont *conclu* à la question.

CONCLUSION, s. f. Fin, ce qui termine une affaire, un discours. *Peroratio, epilogus, orationis conclusio, clausula.*

It. La derniére partie d'un argument, la conséquence qu'on tire de ce qu'on a prouvé auparavant. *Conclusio.* On appelle en ce sens les Theses qu'on soûtient, des *Conclusions* de Philosophie, Théologie, Médecine, &c.

CONCLUSIONS, sign. les fins d'une requête ; les prétentions d'une partie. Les *conclusions* du Parquet, des gens du Roi, sont les demandes que font les Avocats & Procureurs Généraux pour l'intérêt public, qui concluent à peine afflictive en matiére de crime, en l'amende en affaire civile.

ARRÊT DE CONCLUSION, qui se passe au Greffe, entre les Procureurs sur les procès par écrit, qui est un appointement à fournir griefs & réponses.

CONCLUSION. Il se prend quelquefois adverbial. dans le discours fam. p. d. Enfin, bref, &c. On dit aussi adverbial. Pour *conclusion. Denique.*

On dit pop. qu'un homme est ennemi de la *conclusion* ; p. d. qu'on ne peut terminer une affaire avec lui ; & à l'égard des femmes, p. d. qu'elles sçavent conserver leur honneur jusqu'à la fin.

On nommoit autrefois *Conclusion*, l'Oraison de la Messe que nous appellons aujourd'hui *Postcommunion.*

CONCOCTION, s. f. T. de Méd. Digestion des alimens, qui cuisent dans l'estomac, & ensuite dans les intestins grêles. On dit aussi *Coction. Concoctio.*

CONCOMBRE, s. m. Plante cucurbitacée, qui se distingue par ses fruits qui ont le même nom, & qui sont plus petits que ceux des citrouilles, des melons, des potirons & des courges : plantes cependant qui lui sont congénères. *Cucumis.* Ses semences sont du nombre des semences froides majeures.

Ce qu'on nomme *concombre* serpent, *cucumis flexuosus*, ou *cucumis anguinus*, ne differe du précédent que par ses fruits qui sont longs, menus, verdâtres, & tortueux.

CONCOMBRE. Sorte d'insecte marin, qui a du rapport au *concombre* de terre.

CONCOMITANCE, s. f. T. de Théol. Accompagnement, union. Les vertus sont tellement enchaînées, que l'une se trouve avec l'autre par *concomitance. Concomitantia, societas.*

CONCOMITANT, ANTE, adj. T. de Théol. Qui accompagne. *Concomitans.* La grace *concomitante*, celle que Dieu nous donne durant le cours de nos actions, pour les faire, & les rendre méritoires.

CONCORDANCE, s. f. T. de Gramm. C'est la construction réguliére qui se fait des noms en même genre, cas & nombre, & des verbes selon leurs temps & personnes. *Legitima verborum structura, constructio.*

CONCORDANCES, au pl. se dit des Livres où les premiéres régles de la Syntaxe sont enseignées.

Il se dit aussi des choses qui s'accordent & qui conviennent entre elles. *Convenientia.*

Ce mot vient de *corde.*

CONCORDANCE, est aussi un Dictionnaire où on a mis tous les mots de la Bible, afin de les pouvoir conférer ensemble. *Bibliorum concordantia.*

On

On dit aussi la *Concordance* des Ordonnances, des Coûtumes. On a fait des Tables pour plusieurs anciens Auteurs Latins, qui sont des espéces de *Concordances*. *Indices*.

CONCORDANT, s. m. T. de Mus. C'est une des six parties dans lesquelles on divise en général la voix humaine. *Vox soni gravioris*. Ceux qui peuvent chanter cette partie peuvent servir de taille & de basse-taille.

CONCORDANT, ANTE, adj. m. & f. Qui est uni & qui jouit d'une paix parfaite. Ce mot n'est pas reçu. Quelqu'un a pourtant dit : Mariage, ménage bien *concordant*.

Il se trouve dans Marot pour Convenable, propre. *Conveniens, decens*.

VERS CONCORDANS. *Versus symphoniei*, sont des vers qui ont plusieurs mots communs, & qui renferment un sens ou opposé, ou différent, à cause des autres mots. On trouve dans les Opera quantité de *vers concordans*.

CONCORDANTIEL, ELLE, adj. Qui comprend des Concordances, qui est fait à la maniére des Concordances. *Concordantias complectens*, *Concordantiarum instar factus*.

CONCORDAT, s. m. Convention qui se fait en matiére bénéficiale sur quelque résignation, ou permutation, & généralement sur toutes les matiéres Ecclésiastiques, contentieuses, ou obligatoires. *Pactum*, *pactio*, *conventum*.

Il se dit absol. en France, du Traité qui a été fait en 1516. à Bologne, entre le Pape Léon X. & le Roi François I. qui sert de réglement pour les nominations aux bénéfices consistoriaux. *Pacta inter summum Pontificem & Galliarum Reges transacta*, *Concordata*, *orum*. Il tient le lieu de la Pragmatique Sanction, qui a été abrogée, & il abolit la liberté des élections.

Il y a aussi le *Concordat Germanique*, fait entre le Pape Nicolas V. l'Empereur Frédéric III. & les Princes d'Allemagne le 16e. Mars 1448. qui regarde aussi les matiéres bénéficiales.

CONCORDE, s. f. Union d'une famille où on vit en grande paix & tranquillité. *Concordia*, *voluntatum studiorumque summa consensio*. Ce mot vient de *cum*, avec, & *cor*, cœur, d'où s'est fait *concors*, *concordis*, qui n'a qu'un même cœur avec un autre.

On a donné le nom de *Concorde Evangélique* à l'Histoire de l'Évangile, composée du texte des quatre Évangélistes.

CONCORDE. Elle étoit honorée à Rome comme une Divinité. *Concordia*. Son pouvoir étoit renfermé dans la ville ; ce qui la distingue de la Paix, dont la divinité s'étendoit sur tout l'Empire. Le symbole le plus ordinaire de la *Concorde* sont deux mains jointes qui tiennent quelquefois un caducée.

CONCORDÉ, ÉE, vieux adj. Accordé. *Concessus*, *a*, *um*.

CONCORDIAL, s. m. Ancienne dignité Sacerdotale à Padoue. *Sacerdos Concordiæ*.

CONCORDOIS. Nom d'Hérétiques. Voy. BAGNOLOIS.

CONCOURIR, v. n. Agir conjointement avec un autre pour produire quelque effet. *Concurrere*. Dieu *concourt* avec les causes secondes. Il faut que bien des qualités, des dispositions *concourent* ensemble, pour produire les merveilles que nous fait voir la nature.

Il se dit aussi en matiére d'élections, de mérite, de priviléges. Toute l'assemblée a *concouru* à l'élection de son Doyen ; c. à d. il a été élu tout d'une voix. Ces deux piéces d'éloquence *concourent* ensemble ; c. à d. sont d'un merite égal, on ne sçait à qui adjuger le prix. Ces deux créanciers *concourent* ensemble ; c. à d. que leur hypothéque est de même date, que leur privilége est d'égale considération. On le dit en particulier des provisions de Cour de Rome pour un bénéfice, quand elles sont datées du même jour, & alors elles sont toutes deux nulles.

CONCOURME, s. f. Autrement *Terra merita*. Drogue propre à teindre en jaune.

CONCOURS, s. m. Action réciproque des personnes, ou des choses qui agissent ensemble pour une même fin. *Concursus*. Le *concours* de Dieu pour l'action des causes secondes.

En t. de Gramm. *Concours* de voyelles. Voyez HIATUS.

CONCOURS, se dit aussi en parlant des Cures, qui se donnent à ceux qui ont le plus de capacité & de mérite, dans les lieux où le Concile de Trente est reçû, par rapport à la discipline, conformément à la session 24. ch. 18. *de reform*. Cette coûtume subsiste encore dans les pays conquis par le Roi depuis le Concordat, où le Concile est reçû. On dit aussi, Mettre au *concours* une chaire de Théol. &c. p. d. la mettre à la dispute entre plusieurs prétendans.

It. Amas de plusieurs choses, ou personnes assemblées. *Concursus*.

On appelle des provisions en *concours*, celles du Pape données à diverses personnes d'un même bénéfice le même jour, & qui s'annullent l'une l'autre.

CONCRESSAUT, s. m. Pet. Ville de France en Berri, sur la Saudre. *Concurcallum*. C'est une Châtellenie, qui a une Prévôté & un Bailliage.

CONCRET, adj. & s. m. T. de Philos. Assemblé, joint, & composé. *Concretum*. Il marque l'union des qualités, ou des quantités avec les corps & les sujets, sans les séparer par l'idée. Son terme opposé, par lequel au contraire ces choses se séparent par la pensée, est *abstrait*. *Concret* sign. proprement un sujet avec sa forme, ou sa qualité, comme *pieux*, *dur*, *blanc*, &c. *Concretus*. Le terme abstrait marque la forme, ou la qualité, sans le sujet, comme *humanité*, *piété*, *dureté*, *blancheur*. On distingue deux sortes de *concrets* : un *concret* subst. & un *concret* adj. Le *concret* subst. sign. directement la forme, & indirectement le sujet, comme Homme, Ange, &c. Le *concret* adj. connote directement le sujet, & indirectement la forme, comme Artisan.

CONCRET, se dit aussi en Chym. pour signifier un corps composé de différens principes: & c'est à-peu-près la même chose que *mixte*.

CONCRET, ÉTE, adj. T. de Chym. dont on se sert pour exprimer une chose fixée, endurcie, épaissie ou coagulée. *Concretus*: de *Concrescere*, se condenser, s'épaissir.

Les nombres *concrets*, en t. d'Arithm. sont ceux qui sont appliqués à exprimer quelque sujet particulier, comme deux hommes, trois livres, &c. Mais s'il n'y a rien qui soit joint au nombre, alors le nombre est *abstrait*, & pris universellement. Ainsi 3. sign. un composé de trois unités, de quelque chose que ce soit.

CONCRÉTION, s. f. T. dogmat. Action par laquelle les corps mous se rendent plus durs. *Concretio*.

It. Union de plusieurs petites particules d'un corps naturel, dans une masse sensible nommée *concret.*

CONCREÛ, s. m. T. d'Agric. Il se dit des fruits provenans des terres cultivées. *Fruges terræ.*

CONÇU, UE, part. pass. Voy. CONCEVOIR.

CONCUBIN, vieux s. m. Concubinaire. *Concubinus.*

CONCUBINAGE, s. m. Commerce deshonnête d'un homme & d'une femme, qui vivent ensemble comme s'ils étoient mariés. *Concubinatus.*

En parlant de l'Antiquité, c'est un mariage fait avec moins de solennités, que celui qu'on appelloit solennel; mariage avec une femme d'une condition trop basse, & à laquelle le mari ne donne point son rang; mariage de la main gauche, ou de conscience. *Matrimonium cum femina inferioris conditionis.*

CONCUBINAIRE, s. m. Celui qui abuse d'une femme, qui l'entretient pour ses plaisirs deshonnêtes. *Concubinus.*

CONCUBINE, s. f. Femme qui vit avec un homme, comme si elle étoit mariée avec lui. *Concubina.*

It. Femme véritable, légitime & unique, mais de moindre condition que celui qui l'épouse; & à cause de cela épousée par un mariage de conscience. Les enfans des *concubines*, parmi les Romains, n'étoient réputés ni légitimés, ni bâtards, mais enfans naturels, capables seulement de donations, & n'avoient pas droit de succéder.

It. Tulipe colombin & blanc.

CONCUEILLIR, vieux v. a. Ramasser, pour conduire à un terme, à une fin.

CONCUPISCENCE, s. f. L'appétit déréglé qui est demeuré dans l'homme depuis & par le péché: convoitise, passion déréglée de posséder quelque chose. Passion qui tend à l'amour deshonnête. *Immoderatus, effrenatus appetitus, concupiscentia.*

CONCUPISCIBLE, adj. T. de Philos. qu'on oppose à *irascible.* Il se dit de l'appétit par lequel l'ame se porte vers un bien sensible, vers un objet qui lui plait. *Appetitus qui concupiscit, concupiscibilis.*

CONCURÉ, s. m. Prêtre chargé avec d'autres de la conduite des ames d'une paroisse, avec un pouvoir égal, & non pas simplement comme Vicaire.

CONCURREMMENT, adv. D'une maniére contraire au dessein l'un de l'autre. *Invicem.*

En t. de Pal. An contraire, conjointement & également; ensemble, faisant de chaque côté la même chose. *Pariter; simul & eodem modo.* Les cohéritiers doivent contribuer également & *concurremment* au payement des dettes de la succession, eu égard à la portion qu'ils y prétendent.

CONCURRENCE, s. f. Prétention de plusieurs personnes à une même charge, dignité, ou autre avantage. *Æmulatio, certamen competitorum, rivalium.*

It. L'action de plusieurs personnes qui concourent, & s'unissent ensemble pour produire un même effet. *Concursus.*

En t. de Jurispr. Égalité de droit, d'hypothéque, de privilége. *Juris æqualitas.* Être payé par *concurrence.*

It. Certain payement jusqu'auquel on doit parvenir pour être quitte d'une dette contractée.

CONCURRENCE d'Office, en t. de Bréviaire, se dit lorsqu'aux secondes Vêpres d'une Fête double il se trouve un autre Office de Fête de même ordre qui doit se célébrer le jour suivant. *Concursus, concurrentia.* V. le D. de Tr.

CONCURRENT, ENTE, adj. & s. Qui a la même prétention qu'un autre à une même charge, dignité, avantage. *Competitor, rivalis.*

It. Partie qui a un droit égal à celui d'une autre. *Eodem atque alius jure instructus.*

CONCUSSION, s. f. Exaction faite par un Juge, par un Officier public, qui se fait payer de plus gros droits que ceux qui lui sont attribués. *Repetundarum crimen.*

CONCUSSIONNAIRE, adj. & s. m. Juge, Officier, ou Receveur public, qui exige de plus grosses sommes que celles qui sont dûes. *Repetundarum reus.*

CONDAMNABLE, adj. m. & f. Qui mérite d'être condamné. *Damnandus, condemnandus.*

CONDAMNATION, s. f. Jugement qui condamne. *Damnatio.*

Au Pal. on dit, Passer *condamnation*, subir *condamnation*; p. d. Acquiescer à la demande ou à la sentence de la partie. On dit aussi fig. Passer *condamnation*; p. d. Avouer qu'on a tort.

CONDAMNATOIRE, adj. de t. g. Qui porte condamnation. *Damnatorius.* Suffrage *condamnatoire.* Il n'est pas usité.

CONDAMNER, verbe actif Prononcer, donner un jugement contre quelqu'un qui porte quelque peine, perte, ou dommage. *Damnare, condemnare.*

It. Blâmer, désapprouver. *Vituperare, arguere, improbare, reprehendere, proscribere.*

Ce mot se trouve aussi dans le sens d'Obliger. *Præcipere, imperare.*

On dit fig. *Condamner* une porte, une fenêtre, p. d. la fermer ensorte qu'on ne la puisse plus ouvrir. *Obserare.*

CONDAT. Voy. CONDÉ, c'est la même chose. La Congrégation de *Condat.* Voy. CLAUDE.

CONDÉ, s. m. Ce mot signifioit autrefois *Confluent*, & on l'a donné à plusieurs lieux situés en des endroits où deux riviéres se joignent. *Confluentes, Condatum, Condate.* Il y a *Condé*, ville du Hainaut dans les Pays-bas, au confluent de l'Escaut & de la Haisne, avec titre de Principauté. *Condé* sur le Nereau, ou Noireau, *Condæum ad Norallum*: petite ville de Normandie dans le Bessin sur le Nereau, qui méle ses eaux avec l'Orne. *Condé*, riviére de France dans le Querci. *Condé*, riviére de Canada. Il y a aussi une contrée de la basse Éthiopie nommée *Condé*, & le cap *Condé*, à l'est de l'isle de Cayenne.

It. Nom d'une branche de la Maison Royale de France. Le chef de cette branche est Louis de Bourbon, Prince de *Condé* I. du nom, fils de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, & frere puîné d'Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme & Roi de Navarre. *Condæus.* On dit aussi *Condé* tout court, d'un Prince de cette maison. Le grand *Condé*. C'est Louis de Bourbon, P. de *Condé* II. du nom. Bourbon-*Condé*, se dit de la même branche de la famille royale de France, qui est Bourbon par sa tige, & *Condé* par cette branche.

CONDEMNADE, s. f. C'étoit une sorte de jeu de cartes à trois personnes.

CONDENSATION, s. f. Action de l'art, ou de la nature, qui rend un corps plus dur, plus solide,

plus pesant, plus compacte. *Densatio*, *densitas*.

CONDENSER, v. a. Rendre plus dur, plus pesant, plus solide; faire qu'un corps occupe moins de place. *Condensare*. L'eau se congèle, mais ne se condense jamais.

CONDESCENDANCE, s. f. Complaisance, soûmission, déference aux sentimens & aux volontés d'autrui. *Indulgentia*, *obsequium*.

CONDESCENDANT, ANTE, adj. Complaisant, soumis; qui ne contredit point les sentimens, ni les volontés d'autrui. *Commodus*, *aliorum voluntati obsequens*, *deditus*.

CONDESCENDRE, v. n. Déférer aux sentimens d'autrui, acquiescer à ses volontés. *Alicui*, *alicujus voluntati obsequi*, *alicui indulgere*, *morem gerere*.

En t. de Prat. Se décharger sur un autre d'une tutelle à laquelle on est nommé par les parens du mineur. *Tutelam in aliquem alium rejicere*. De la prép. *con*, qui sign. *avec*, & du v. *descendre*, & il sign. descendre à un autre, s'abaisser jusqu'à lui.

CONDESCENTE, s. f. T. de Prat. Action par laquelle celui qui est nommé tuteur se décharge sur un parent plus proche, ou plus habile, pour gérer la tutelle en sa place. *Tutelæ liberatio*.

CONDIGNE, adj. m. & f. T. de Théol. qui se dit en ces phr. Satisfaction *condigne*, mérite *condigne*, c. à d. satisfaction parfaitement égale à la faute pour laquelle on satisfait. *Condignus*, *a*, *um*. Le mérite *condigne* pris *in concreto*, est une action bonne, faite pour le service d'un autre, & qui a une telle égalité avec la récompense, que cette récompense lui soit dûe en quelque sorte par justice. Le mérite *condigne* pris *in abstracto*, est la valeur & l'égalité de cette action avec la récompense.

CONDIGNEMENT, adv. D'une manière condigne. *Condignè*.

CONDIGNITÉ, s. f. T. dogmat. Qualité de ce qui est condigne. *Condignum*, *condignitas*. En Théol. le mérite de *condignité*, *meritum de condigno*, c'est celui d'une action à laquelle la récompense est dûe à titre de justice, & il est opposé au mérite de congruité.

CONDISCIPLE, s. m. Compagnon d'étude, écolier de la même classe, & qui prend les leçons du même maître qu'un autre. *Condiscipulus*.

CONDISI, s. m. Nom que les Arabes donnent à l'herbe aux Foulons.

CONDIT, s. m. T. de Pharm. Toute sorte de confiture, tant au miel qu'au sucre. *Condimentum*, *conditus*.

CONDITION, s. f. Qualité d'une chose qui la rend bonne ou mauvaise, parfaite ou imparfaite. *Conditio*.

It. La qualité, la naissance, l'état où on est né: auquel sens il n'a point de pluriel. *Conditio*, *locus*; *nobilitas*, *obscuritas generis*. Cet homme s'est élevé au-dessus de sa *condition*. *Condition* roturière, *condition* noble. Ce mot, tout seul, marque une naissance distinguée, comme quand on dit un homme de *condition*. *Vir nobilis*, *illustris*. Mais homme de *qualité* dit plus.

It. Profession, caractère, état. *Conditio*, *status*, *vitæ ratio*, *vitæ genus*, *institutum*. La *condition* des Princes n'est pas si heureuse qu'on se l'imagine.

It. La servitude domestique. *Servitium*. Ce laquais avoit une bonne *condition*, il cherche *condition*.

It. Clause, charge, obligation qu'on stipule en toutes sortes de contrats, & qu'on appose dans des donations, des legs, & des testamens. Article d'un traité. *Lex*, *pactum*, *conditio*. Il n'a traité qu'à la charge & *condition*, ou sous *condition* de &c. Cette phr. adverb. se dit aussi absol. *Eâ conditione*, *eâ lege*. On dit, Baptiser un enfant sous *condition*, pour signifier la manière d'administrer le Baptême, lorsqu'on doute qu'il ait été baptisé, ou quand sa figure tient du monstre.

It. Avantage, récompense. *Commodum*, *merces*. Si vous voulez me servir en cette affaire, je ferai votre *condition* bonne.

On dit, en Philos. Une *condition* sans laquelle, *Conditio sine qua non*, en parlant de quelque accident ou circonstance nécessaire afin qu'une chose soit produite.

CONDITIONNEL, ELLE, adj. Qui n'est pas pur & simple, & qui est sujet à des charges, & à certaines conditions. *Conditionalis*, *cui adjuncta est conditio*. On dit en Log. que les propositions *conditionnelles* reçoivent toutes sortes de contradictions.

En t. de Gramm. Conjonctions *conditionnelles* sont celles qui servent à faire des propositions *conditionnelles*, comme, *si*, *à moins que*, *pourvû que*.

En Théol. on appelle science des *conditionnelles*, c. à d. des vérités *conditionnelles*, la connoissance que Dieu a des choses considérées non selon leur essence, ni selon leur existence, car elles ne seront jamais, mais dans une certaine supposition qui emporte une condition. *Scientia conditionalium*. Les objets de cette science sont différens de ceux de la science de vision, & de la science d'intelligence.

CONDITIONNELLEMENT, adv. Avec des conditions. *Adjunctâ conditione*.

CONDITIONNER, v. a. Charger de clauses, de conditions. *Conditionem adjungere*.

CONDITIONNÉ, ÉE, part. pass. Chargé de conditions. *Quod habet adjunctam conditionem*.

Il se dit aussi des choses qui ont toutes les qualités requises pour être bonnes. *Proba*, *probata merces*.

On dit fig. & en badinant, qu'un homme est bien *conditionné*, quand il est plein de vin & de bonne chére.

CONDOLÉANCE, s. f. Témoignage qu'on rend à quelqu'un du déplaisir qu'on a de la perte qu'il a faite. *Doloris ex alterius dolore suscepti significatio*. Il ne se dit qu'en ces phr. Compliment, ou lettre de *condoléance*.

CONDOM, s. m. Ville de France en Gascogne, avec évêché suffragant de Bourdeaux. *Condomium*.

CONDOMOIS, s. m. Contrée de Gascogne, dont Condom est la cap. *Condomensis ager*.

CONDOMOIS, OISE, s. Qui est de Condom. *Condomensis*. Il n'est guère usité.

CONDONAT, s. m. Nom que l'on donnoit autrefois aux Religieux de la Congrégation de S. Sulpice, près de Rennes en Bretagne. Ils étoient soumis aux Religieuses du même Ordre, comme dans celui de Fontevrauld. *Condonatus*.

CONDOR, ou CONDUR. Voy. CUNTUR.

CONDORIN, s. m. Petit poids dont les Chinois se servent pour débiter l'argent. Il est estimé un sol de France.

CONDORMANT, ANTE, s. Nom d'hérétiques qui faisoient coucher dans une même chambre plusieurs personnes de différent sexe. Delà est venu leur nom. *Condormiens*.

CONDORMITION, s. f. Copulation, usage du mariage. *Conjugalis copulatio*. Il n'est pas usité.

Se CONDOULOIR, vieux v. n. pass. Témoigner qu'on preud part à la douleur d'un autre. *Suum de re aliquâ dolorem alicui testari.* Il n'étoit d'usage qu'à l'infinitif.

CONDRIEU, f. m. Petite ville de France dans le Lyonnois, remarquable par ses bons vins. *Condriacum.* On appelle aussi absol. *Condrieu*, le vin qu'on en tire.

CONDRILLE. Voy. CHONDRILLE.

CONDROCS, f. m. pl. Pet. contrée des Pays-Bas, dont Huc est la capitale.

CONDUCTEUR, f. m. Celui qui commande, conduit, gouverne; meut des gens, des affaires, un travail. *Dux, præfectus operis.*

It. Instrument de Chirurgie dont on se sert dans l'opération de la taille. Il y en a de deux sortes, le mâle & la femelle. *-ctor.*

CONDUCTRICE, f. f. Celle qui conduit quelque ouvrage, quelque entreprise. Virgile a dit, *Dux femina facti*; p. d. qu'une femme avoit conduit l'entreprise.

CONDUIRE, v. a. Commander & servir de chef, gouverner. *Gubernare, regere, administrare, moderari.* Il est aussi n. pass. Se *conduire*, & il sign. Se comporter.

Conduire, sign. aussi, Avoir inspection sur un ouvrage, en avoir la direction; & en ce sens il se dit des ouvrages matériels. *Ducere, perducere, promovere, curare.*

Il sign. quelquefois simplement, Guider, mener, faire aller. *Ducere. Conduire* des voyageurs, des mulets, des vivres. *Conduire* l'eau, p. d. la faire aller d'un endroit à un autre par des rigoles, par des canaux.

On dit fig. La débauche *conduit* les hommes au tombeau.

On dit qu'un homme ne voit pas à se *conduire*, p. d. qu'il est presque aveugle, ou qu'il fait une très-grande obscurité. *Gressum regere. Conduire* un homme des yeux; p. d. observer ses pas, voir tout ce qu'il fait. *Observare.* Donner à quelqu'un de quoi se *conduire*; p. d. les choses nécessaires pour son voyage. *Viaticum suppeditare.*

Conduire. Accompagner, soit pour faire honneur, soit pour servir d'escorte. *Deducere, prosequi, comitari.*

Il s'emploie aussi en parlant des arts, & sign. Diriger, ménager. *Ducere, regere.* Cet Écrivain *conduit* bien sa main; p. d. il l'a ferme & légère: il *conduit* bien la main de ses écoliers; p. d. qu'il leur méne la main. Ce Peintre *conduit* bien son pinceau; p. d. ménage bien ses traits, ses couleurs.

Conduire l'étoffe bois à bois. C'est, en fait d'aunage, la mener doucement le long de l'aune, sans la tirer pour l'allonger.

Il se dit fig. des choses spirituelles & morales, & sign. Mener, guider, diriger, gouverner. *Administrare, regere, moderari.* Il faut que le jugement *conduise* toujours la passion.

En t. de Fauc. *Conduire* un oiseau, p. d. le soigner, l'élever.

En t. de Jardinage, *Conduire* un arbre, p. d. l'élever, le tailler, &c. *Arborem tractare.*

Conduit, uite, part. pass. En t. de Peinture, Dirigé, ménagé, distribué. Des jours & des ombres *conduits* judicieusement.

CONDUIT, f. m. Canal ou tuyau par où coulent les eaux, l'air, ou autres choses fluides. *Meatus, aqua ductus.*

En Méd. on appelle *conduits*, les veines, artères, & autres vaisseaux par où les humeurs, les esprits, &c. se communiquent dans le corps. *Conduits* de l'urine. *Conduits* salivaires. *Conduits* de la respiration. *Conduits* biliaires. *Conduit* lacrymal.

Le Conduit de Pecquet, ou le *Canal thorachique*, par le moyen duquel le chyle est porté dans la veine souclaviére gauche, où il se méle avec le sang, & de-là dans le ventricule droit du cœur par la veine cave descendante. *Canalis Pecqueti*, ou *Peccetti.*

Conduit de la pudeur. C'est le cou de la matrice de la femme. Il s'appelle autrement *vagin.*

Conduit signifioit autrefois Conduite. *Ductus.*

CONDUITE, f. f. Commandement, direction, action de celui qui conduit. *Rectio, administratio, gubernatio, curatio.* Ce mot se dit dans tous les sens de son verbe, en Latin comme en François.

Il se dit de la maniére d'agir, de la façon dont chacun se gouverne. *Agendi ratio.* Rien n'est plus estimable qu'une *conduite* sage & judicieuse. On dit qu'une personne a de la *conduite*, p. d. qu'elle se gouverne sagement. *Prudens.* On dit prov. *Conduite* vaut mieux que rente.

On dit qu'un tel est chargé de la *conduite* d'un Ambassadeur, quand il est chargé de l'aller recevoir sur la frontiére, ou de l'y reconduire.

It. L'intrigue, la composition & l'œconomie d'une piéce de théâtre. *Tragœdia, Comœdiæ œconomia.*

Conduite d'eau, en t. de Méchan, est une suite de tuyaux pour conduire l'eau. *Aqua ductus.*

En t. de Peint. Action de diriger, ménager, distribuer: entente, ordonnance.

En t. de Mus. C'est la suite des notes, quand elles vont en montant. *Deductio.*

Conduites de cadran. Tringles qui portent des molettes, & qui engrénent les unes dans les autres à angle droit, ou obtus, pour faire marquer l'heure au cadran éloigné de l'horloge.

En t. de Jardinage. Art, maniére de gouverner des arbres, de les élever, tailler, &c. *Ratio tractandarum arborum.*

CONDURI, en Malais, ou *Laga*, en langage de Java, f. m. Espéce de féve dont les Javans & les Malais se servent comme de poids, pour peser l'or & l'argent.

CONDYLE, f. m. T. d'Anat. Petite éminence ronde de l'os. *Condylus.* Quand l'éminence est grosse, on l'appelle *tête.*

CONDYLOIDE, adj. m. & f. Qui a la forme, la figure d'un condyle. *Condyloïdes.*

Du grec κόνδυλος, *condyle*, & εἶδος, *forme, figure.*

CONDYLOME, f. m. T. de Méd. Rugosité ou excroissence de chairs ridées qui vient aux muscles du siége, ou au cou de la matrice. *Condyloma.* Il vient souvent des *condylomes* à ceux qui ont le mal de Naples. De κόνδυλος, *article, jointure*, parce que dans le *condylome* il y a des rugosités, comme aux jointures.

CÔNE, f. m. T. de Géom. Corps solide qui a un cercle pour sa base, & qui se termine par le haut en pointe, autrement *pyramide ronde. Conus.* Le peuple ne connoît le *cône* que par la ressemblance qu'il a avec un pain de sucre.

Cône, f. f. Pet. Ville de France dans le Diocèse d'Auxerre, sur la Loire, dans l'endroit où la riviére de Noain se jette dans ce fleuve. *Conada, condate.*

CONESSI, f. m. Espéce d'écorce.

CONFABULATEUR, f. m. Celui qui s'entretient familiérement, Diseur de contes.

CONFABULATION, f. f. Entretien familier. *Familiare colloquium*, *confabulatio*. Il eft peu d'ufage dans le férieux, aussi-bien que le fuivant.

CONFABULER, v. n. S'entretenir familiérement. *Confabulari*.

CONFAITEMENT, vieux adv. Parfaitement.

CONFALON, f. m. Confrairie établie en Italie pour délivrer les Chrétiens captifs chez les Sarrazins. *Confalo*, *confalonis focietas*. De l'Italien *Confalone*, étendart, à caufe de la banniére qu'elle avoit, & où étoit repréfentée la Sainte Vierge. Quelques-uns difent *Gonfalon*.

CONFANON. Voy. PAVOT rouge.

CONFARREATION, f. f. Cérémonie en ufage parmi les Romains dans le mariage des Prêtres. Elle confiftoit à offrir en facrifice un gâteau de cette efpéce de froment qu'ils appelloient *far*. *Confarreatio*.

CO[redacted]EUR, f. m. Gladiateur, qui combat-t[redacted]ntre les bêtes, Beftiaire, homme qui fe louoit pour combattre les bêtes dans l'Amphithéâtre. *Confector*, Celui qui tue.

CONFECTION, f. f. Action par laquelle on fait quelque chofe. *Confectio*. *Confection* d'un papier terrier, d'un inventaire.

En Méd. c'eft l'action du chyle qui fe fait & s'élabore.

En Pharm. c'eft un remède qui eft de confiftence d'électuaire liquide, ou mou, compofé de plufieurs drogues. *Medica compofitio*. *Confection d'alkermès*, Anacardine, *hamech*, celle d'hyacinthe. Voyez-en la compofition dans le D. de Trév.

CONFÉDÉRATION, f. f. Alliance, ligue entre des Princes, ou des États. *Fœdus*, *focietas*, *confirmata fœdere focietas*.

Il fe dit auffi des ligues que font entre eux, dans quelques États, les fujets mécontens.

CONFÉDÉRER, v. n. paff. Se liguer, s'unir enfemble. *Fœdus facere*, *jungere*. Il n'eft guère ufité.

CONFÉDÉRÉ, ÉE, part. paff. Uni, allié, ligué enfemble. *Amicitiâ & fœdere conjunctus*.

Il fe prend auffi fubftantiv. & fignifie Allié.

CONFÉRENCE, f. f. Action par laquelle on met des chofes les unes en préfence des autres, pour voir le rapport qu'elles ont enfemble; Comparaifon. *Contentio*, *comparatio*, *collatio*. Il fe dit particuliérement en matiére de littérature.

It. Entretien qu'ont enfemble des Miniftres de Princes, des Ambaffadeurs, pour négocier des affaires d'État. *Congreffus*, *colloquium*, *collocutio*.

It. Entretien de quelques particuliers, affemblée pour parler d'affaires, ou d'études.

It. Affemblée inftituée pour y traiter des matiéres Eccléfiaftiques, & fur-tout de la Théologie morale & des cas de confcience. *Collatio*.

CONFÉRENCIER, f. m. Celui qui préfide à une Conférence, qui propofe les matiéres & les explique, & qui répond aux difficultés que les Affiftans propofent. *Collationis prafes*.

CONFÉRER, v. a. Donner, octroyer. *Conferre*. *Conférer* des graces, honneurs, dignités. *Conférer* un facrement.

Il fe dit particuliérement en matiéres bénéficiales. *Conférer* un bénéfice, p. d. en donner les provifions.

CONFÉRER, fign. auffi, Comparer, mettre deux chofes l'une en préfence de l'autre, pour voir le rapport qu'elles ont enfemble. *Comparare*, *conferre*.

Il eft quelquefois n. & fign. Parler enfemble d'affaires, de points de doctrine.

CONFÈS, ESSE, vieux adj. Confeffé.

CONFESSE, f. Confeffion qu'on fait au Prêtre. Il n'a ni genre, ni article, & ne fe met jamais qu'avec quelques verbes. Aller, être à *confeffe*. Venir de *confeffe*.

CONFESSER, v. a. Avouer, demeurer d'accord, Reconnoître une vérité particuliére. *Fateri*, *confiteri*, *profiteri*.

On dit, *confeffer* la foi, ou J. C. p. d. faire profeffion publique de la foi de J. C. jufqu'à s'expofer aux perfécutions.

On dit prov. Se *confeffer* au renard, p. d. Faire confidence d'une affaire à un homme qui a intérêt de l'empêcher.

CONFESSER. Entendre l'humble déclaration des péchés de quelque pénitent. *Confitentem audire*, *confitenti aures præbere*, *commodare*.

SE CONFESSER, v. n. paff. Déclarer à un Prêtre fes péchés, à deffein d'en recevoir l'abfolution dans le Sacrement de Pénitence. *Sacerdoti fua peccata patefacere*, *aperire*: *Confeffionis facramento animum perpurgare*, *peccata confiteri*. *Confeffer* fes péchés, fe dit du pénitent.

On dit prov. C'eft le diable à *confeffer*; p. d. que ce qui refte à faire d'une chofe, eft le plus difficile.

CONFESSEUR, f. m. Chrétien qui a profeffé hautement & publiquement la Foi de JÉSUS-CHRIST, & qui a enduré des tourmens pour la défendre. *Fidei Chriftianæ defenfor*, *propugnator*. Un Saint s'appelle *Confeffeur*, *Confeffor*, à la diftinction des Apôtres, Évangéliftes, Martyrs, Prélats, Docteurs ou Vierges.

C'eft auffi un Prêtre féculier, ou Religieux, qui a pouvoir d'oüir les Chrétiens dans le Sacrement de Pénitence, & de leur donner l'abfolution. *Sacerdos qui confitentes audit*, *confeffiones excipit*; *Sacramenti Pœnitentiæ adminifter*: l'Eglife l'appelle en Latin *Confeffarius*, pour le diftinguer de *Confeffor*, qui eft un nom confacré aux Saints.

CONFESSION, f. f. Aveu, Déclaration, reconnoiffance de la vérité. *Confeffio*. En matiére civile on ne doit pas divifer la *Confeffion*, il la faut prendre toute entiére.

CONFESSION de foi. Déclaration, expofition faite de bouche ou par écrit, des articles de la foi que l'on profeffe. *Fidei profeffio*, *confeffio*. On dit auffi abfol. La *Confeffion d'Aufbourg*. C'eft celle des Luthériens, préfentée à Charles-Quint en 1530. La *Confeffion* Belgique, &c. La *Confeffion* des Églifes réformées.

C'eft auffi une déclaration qu'on fait à un Prêtre de tous fes péchés, pour en recevoir l'abfolution. *Peccatorum Sacerdoti facta confeffio*: *confcientia per facram confeffionem perpurgatio*. La *Confeffion* des feuls péchés publics & très-griefs fe faifoit autrefois publiquement; maintenant elle eft auriculaire. Le fceau de la *Confeffion* doit être inviolable.

Les Indiens ont chez eux une efpéce de *Confeffion* & de pénitence publique. Les Juifs ont auffi une efpéce de *confeffion* dont ils ont dreffé des formules.

On appelloit autrefois *Confession*, un lieu dans les Eglises qui étoit ordinairement sous le grand autel, & où reposoient les corps des Saints Martyrs. *Confessio.*

CONFESSION, en t. de Liturg. Priére du *Confiteor* que le Prêtre dit debout & courbé au pied de l'Autel, au commencement de la Messe, ou dans l'Office, & que celui qui sert à la Messe, ou ceux qui récitent l'Office, répétent ensuite au nom du peuple qui y assiste.

CONFESSIONNAL, s. m. Siége de menuiserie ordinairement fermé, sur lequel le Prêtre se met pour entendre en confession les pénitens, qui sont à genoux aux deux côtés. *Confessarii sedes, sacrum pœnitentiæ tribunal.*

CONFESSIONNISTE, s. m. & f. Luthérien qui suit la Confession d'Ausbourg. *Confessionista.*

CONFIANCE, s. f. Assûrance, bonne opinion qu'on a de soi-même, ou des autres, ou de quelque chose sur laquelle on se fie, & on s'assûre. *Fiducia, firma animi confisio.*

It. Assûrance qu'on prend sur la probité, sur la discrétion de quelqu'un. Prendre *confiance*, mettre sa *confiance* en quelqu'un : avoir la *confiance* du Prince ; faire agir une personne de *confiance*.

It. Liberté honnête qu'on prend en certaines occasions. Aborder quelqu'un avec *confiance*.

Il se prend encore pour Sécurité, hardiesse. Parler en public avec une grande *confiance*.

On dit, Avoir des airs de *confiance*, être plein de *confiance*, p. d. Marquer de la présomption.

CONFIANT, ANTE, adj. v. Présomptueux. C'est un homme bien *confiant*. Il a l'air *confiant*.

It. part. a. Qui se confie à la fidélité de quelqu'un. Amitié *confiante*.

CONFICT, ICTE, vieux adj. Absorbé, rempli.

CONFIDEMMENT, adv. (Prononc. *Confidamment.*) Avec confiance. *Cum fiducia.*

CONFIDENCE, s. f. Communication de pensées & de secrets entre personnes amies. *Summa cum aliquo rerum omnium communicatio, summa animorum conjunctio.* Bien des gens ne font des *confidences* que par impuissance de garder le secret. Faire une fausse *confidence* à quelqu'un, p. d. lui dire en secret quelque chose de faux.

En t. de Jurisprud. Canonique, c'est une paction illicite de celui qui jouit des fruits d'un Bénéfice sous le nom d'autrui, sans en posséder le titre, ou qui le veut conserver pour quelqu'un. *Confidentia.*

CONFIDENT, ENTE, s. Ami intime à qui on confie tous ses secrets. *Consiliorum particeps.* Il s'emploie quelquefois fig. dans des vers de galanterie, en parlant des rochers, des bois, &c.

CONFIDENTIAIRE, s. m. Qui tient, ou qui donne un bénéfice par confidence. *Confidentiarius.*

CONFIER, v. a. Commettre quelque chose à la fidélité & au soin de quelqu'un. *Aliquid alicui credere, committere.*

Il se dit aussi au n. pass. & sign. S'assûrer, prendre confiance. *Alicui confidere.*

Se *confier* à quelqu'un, en la Providence de Dieu.

CONFIGURATION, s. f. Forme extérieure, ou surface qui borne les corps, & leur donne une figure particuliére. *Figura, forma, species.*

CONFIGURATION des planétes. Voy. ASPECT.

CONFINER, v. n. Borner, être proche des frontiéres d'une autre Seigneurie, ou pays. *Confinem esse, conterminum.* Il se construit avec le dat. & la prép. *Avec.*

Il est aussi a. & sign. Releguer dans un certain lieu. *Relegare, ablegare, amandare. Certis finibus conscribere. Confiner* un criminel dans une prison.

On dit, Se *confiner* dans une solitude, dans son cabinet, p. d. S'y retirer volontairement.

CONFINS, s. m. pl. Bornes d'un champ, d'une Seigneurie, d'un pays. *Confinia.*

CONFIRE, v. a. Conj. *Je confis, tu confis, il confit, nous confisons, vous confisez, ils confisent. Je confisois, je confis. Je confirai. Confis. Qu'il confise.* Donner aux fruits, aux fleurs, aux herbes, aux racines, certaines préparations qui les rendent plus agréables, ou qui empêchent qu'ils ne se corrompent, en les faisant tremper dans certain suc, ou dans certaine liqueur. *Condire.* On confit aussi des sardines. V. le D. de Tr.

C'est aussi un t. de Pelletier, qui sign. Accommoder les peaux avec de l'eau, du sel, [redacted] farine, & autres choses. *Parare, appar*[redacted]

CONFIT, ITE, part. pass. On dit qu'un fruit est tout *confit* sur l'arbre, p. d. qu'on l'a cueilli en pleine maturité.

On dit fig. & fam. qu'une personne est toute *confite* en dévotion, p. d. très-dévote. Une ame *confite* en amertume, en douleurs, p. d. inconsolable.

CONFIRMATIF, IVE, adj. Qui rend une chose plus assûrée & plus ferme. *Id quo aliquid confirmatur.* Arrêt *confirmatif* d'une Sentence.

On appelle bénéfice électif *confirmatif*, celui pour l'élection duquel il faut la confirmation du Supérieur, comme du Pape ou du Roi. *Beneficium quod confirmatione indiget.*

CONFIRMATION, s. f. Ratification, titre qui rend une chose plus ferme, plus assûrée. *Confirmatio.*

On le dit aussi des nouvelles preuves, des témoignages qui nous assûrent de la vérité de quelque chose. La *confirmation* d'une nouvelle.

CONFIRMATION, en Rhét. est la troisiéme partie d'un discours, dans laquelle l'Orateur doit prouver la vérité des faits & des propositions qu'il a avancés dans sa narration.

C'est aussi un Sacrement de l'Église, le second en ordre : par lequel les chrétiens sont confirmés dans la grace reçue au Baptême. Ce Sacrement est marqué dans les Actes des Apôtres par l'imposition des mains. *Confirmationis Sacramentum.* Les Grecs l'appellent *Chrisma*, onction ; & parmi eux, les Prêtres l'administrent en même temps que le Baptême.

CONFIRMER, v. a. Rendre plus stable ; donner de nouvelles assûrances pour affermir quelque chose. *Confirmare, firmare. Confirmer* sa promesse par serment. Une exception *confirme* la régle. *Confirmer* une nouvelle, une vérité.

It. Conférer le Sacrement de Confirmation. *Sacramentum Confirmationis alicui impertiri.*

On dit aussi en Théol. que Dieu *confirme* les fidéles en la foi ; qu'un chrétien est *confirmé* en grace, p. d. qu'il a une surabondance de grace.

CONFISCABLE, adj. v. de t. g. Qui peut être confisqué. *Fisco addicendus.*

CONFISCANT, adj. v. T. de Pal. Sur qui il peut écheoir confiscation.

CONFISCATION, s. f. Adjudication au fisc. *Bonorum alicujus fisco addictio, confiscatio.*

CONFISEUR, s. m. Qui confit, qui prépare des fruits, ou autres choses avec du sucre. *Conditor*, *condimentarius*. Voy. CONFITURIER.

CONFISQUER, v. a. Adjuger au fisc, ou à ceux qui en ont les droits. *Alicujus bona fisco addicere*, *confiscare*. Qui *confisque* le corps, *confisque* les biens.

Un vassal *confisque* son fief, c. à d. le rend confiscable, lorsqu'il dénie à son Seigneur celui dont il reléve, & qu'il ne veut pas lui rendre la foi & hommage; & alors le fief tombe en commise.

CONFISQUÉ, ÉE, part. pass. *Fisco addictus*. On dit fam. d'un homme dont la santé est désespérée, que c'est un homme *confisqué*. On le dit aussi de celui dont la fortune est ruinée. *Bonis eversus*.

CONFIT, s. m. T. de Pelletier. Sorte de cave où l'on met confire les peaux de mouton, d'agneau, & de liévre. *Locus ad molliendas praeparandasque pelles idoneus*.

Les Marroquiniers appellent *confit*, l'excrément du chien délayé dans de l'eau tiéde, dont ils se servent pour la fabrique de leurs marroquins.

CONFITEOR, s. m. T. lat. Priére qu'on fait avant que de se confesser. *Confessio*. On la fait aussi en l'Église à la Messe, à Prime & à Complies. On dit aussi à ceux qui sont en danger de mourir: Dites votre *Confiteor*.

CONFITURE, s. m. Préparation faite avec du sucre ou du miel, qu'on donne aux fruits, aux herbes, aux fleurs, aux racines, ou a certains sucs, pour plaire au goût, ou pour les conserver. *Fructus saccharo conditi*. Les *confitures* à demi-sucre sont celles où on met peu de sucre, pour leur laisser plus de goût du fruit. Du lat. *confectura*. Il se dit presque toujours au plur. *Confitures* séches ou liquides.

CONFITURIER, s. m. Marchand qui fait & qui vend des confitures. *Conditor*. Quelques-uns l'appellent *Confiseur*.

CONFITURIERE, s. f. Celle qui fait & qui vend des confitures. *Mulier condimentaria*.

CONFLAGRATION, s. f. Incendie de ville; embrâsement. *Incendium*, *exustio*, *deflagratio*. L'usage de ce mot n'est pas encore bien établi.

CONFLANTS, *Conflans*, ou *Conflant*, s. m. On a donné ce nom à plusieurs lieux qui sont proche de l'endroit où deux riviéres se joignent. *Conflans*, bourg au-dessus de Paris, à l'endroit où la Marne entre dans la Seine. *Confluentes*. *Conflans*-Sainte-Honorine, bourg de l'Isle de France, à l'endroit où l'Oise se mêle à la Seine. *Conflans* en Jarnisi, bourg du duché de Bar en Lorraine, au confluent d'une petite riviére avec l'Orne. *Conflans* est une des deux vigueries de Roussillon. Voyez CONFLUENT.

CONFLIT, ou CONFLICT, s. m. Choc de plusieurs personnes armées qui font bien du bruit avec leurs armes. *Conflictus*. Il vieillit.

Au fig. Contestation qui se fait dans les procès, & dans les disputes d'écoles. *Contentio*, *controversia*, *dissidium*. *Conflit* de Jurisdiction est le différend qui est entre les parties, ou les officiers, sur leurs Jurisdictions. *Contentio juris*, *de jure orta contentio*.

CONFLUENS, s. m. pl. Société de Gentilshommes établie en Italie; lesquels, sans demeurer en communauté, travailloient à procurer l'avancement de la Doctrine chrétienne. *Confluentes*. Voy. CONVIVANT.

CONFLUENT, s. m. Le lieu où deux riviéres se joignent, & mêlent leurs eaux. *Confluens*, *confluentes*. De ce mot a été fait *Conflant*. Quand on parle de la jonction & du mélange de deux fleuves, il faut dire *Confluent*, & non pas *Conflans*. On disoit autrefois *Condé*.

CONFLUENT, ENTE, adj. T. dont se servent les Médecins pour exprimer la grande abondance de la petite vérole.

CONFOLENT. Voy. CONFOULENS.

CONFONDRE, v. a. Conj. *Je confonds*, *je confondis*, *j'ai confondu*, *je confondrai*, *que je confonde*, *que je confondisse*, *je confondrois*, *je suis confondu*. Mêler deux ou plusieurs choses ensemble. *Confundere*, *perturbare*.

It. Se méprendre, prendre l'un pour l'autre. *Alterum pro altero accipere*.

It. Convaincre, fermer la bouche à son adversaire. *Aliquem convincere*, *alicui os occludere*.

It. Troubler, mettre en désordre, couvrir de honte, jetter dans l'étonnement, dans la confusion. *Pudorem alicui incutere*; *perturbare*, *evertere*.

CONFORMATION, s. f. v. T. de Méd. Maniére dont une chose est formée. *Conformatio*, *constructio*. Vice de *conformation*; c'est ce qu'il y a de défectueux dans le corps d'un animal.

CONFORME, adj. m. & f. Qui est pareil, semblable, & de même nature, ou qualité; qui a du rapport & de la conformité. *Consentaneus*, *congruens*, *consentiens*.

En t. de Log. il se dit de la convenance, de la ressemblance d'une idée, ou d'une opération de l'ame à son objet. *Conformis*, *e*.

CONFORMÉMENT, adv. D'une maniére conforme. *Congruenter*, *convenienter*.

CONFORMER, v. a. Rendre semblable & conforme. *Convertere se*, *fingere se*, *accommodare se ad aliquid*. Il se dit aussi avec le pron. pers. se construit avec le dat. & sign. s'Accommoder, s'assujettir.

CONFORMÉ, ÉE, part. pass. Qui est d'une certaine conformation naturelle. Corps bien ou mal *conformé*.

CONFORMISTE, s. m. & f. Qui fait profession de la Religion dominante en Angleterre. *Non alienus*, *non dissentiens*, *consentiens*. On appelle *Non-Conformistes*, toutes les sectes différentes de l'Église Anglicane, qui ne s'y conforment pas. *Alienus*, *dissidens*, *dissentiens*.

CONFORMITÉ, s. f. Rapport, convenance; ressemblance entre deux choses. *Convenientia*, *consensio*.

En t. de Log. Convenance, ressemblance d'une opération de l'ame à son objet. *Conformitas cum objecto*.

En CONFORMITÉ. Maniére de parler adverb. Conformément à.

CONFORT, vieux s. m. Aide, secours, assistance. *Subsidium*, *auxilium*, *praesidium*. Consolation, soulagement, encouragement. On dit au Pal. Il est enjoint au Prévôt des Maréchaux de donner aide & *confort* aux exécuteurs de cet arrêt.

CONFORTATIF, IVE, adj. T. de Méd. Qui rend plus fort. Remède *confortatif*. Il est aussi subst. Grand *confortatif*. *Medicamen corroborans*.

CONFORTATION, s. f. T. de Méd. Corroboration. *Confortation* de l'estomach, des nerfs.

CONFORTEMAIN, s. m. T. de Prat. qui se dit de certaines lettres de Chancellerie qu'un Seigneur féodal prenoit autrefois pour rendre sa saisie & exécution plus authentique. *Regium auxilium beneficiario Dynastae praebitum*.

CONFORTER, v. a. Fortifier, rendre plus fort. *Corroborare.* Ce remède *conforte* le cœur.

Au fig. Encourager, consoler. *Conforter* les affligés, les mourans. Il est vieux.

CONFOULENS, s. m. Petite ville de France sur la Vienne, aux confins de la Marche & du Poitou. *Confluentes.*

CONFRAIRIE. Voy. CONFRÉRIE.

CONFRATERNITÉ, s. f. Le corps de la Confrérie. *Sodalitas.*

CONFRERE, s. m. Un des membres d'une Confrérie. *Sodalis.*

Il se dit aussi des membres d'un même corps, ou d'une même profession.

C'est aussi le nom que les Peres de l'Oratoire donnent chez eux à ceux qui ne sont pas Prêtres.

CONFRÉRIE, s. f. Société de personnes qui s'assemblent pour faire quelques exercices de piété : comme la *Confrérie* du Scapulaire, &c. *Sacra sodalitas, sacrum sodalitium.* Numa Pompilius établit dans Rome des *Confréries* pour tous les Arts & Métiers ; & ordonna des sacrifices que chaque profession devoit faire à ses Dieux tutélaires.

On le dit pop. p. d. Pareille condition. *Societas.* On dit d'un homme marié, Il est de la grande *Confrérie.* Vous avez-là deux souliers de différente *Confrérie* ; c. à d. qui ne sont pas de la même paire.

CONFRONTATION, s. f. Action par laquelle on confronte, soit des choses, soit des personnes. *Collatio, contentio, comparatio. Confrontation* de témoins. *Testium compositio.* Dans les inscriptions en faux on fait la *confrontation* des écritures.

CONFRONTER, v. a. Mettre deux personnes en présence l'une de l'autre, pour éclaircir la vérité de quelque fait. *Componere.*

Il se dit particuliérement en matiére criminelle, des témoins & des accusés que l'on fait comparoître les uns devant les autres pour les interroger. *Testes cum reo componere.*

It. Comparer des choses les unes avec les autres, pour voir si elles sont semblables, ou non. *Conferre, contendere, comparare.*

CONFUS, USE, adj. v. Mêlé, brouillé ensemble. *Confusus.* Il vaut mieux dire *Confondu*, en ce sens.

It. Qui est en désordre, qui n'est pas en son rang. *Perturbatus, confusus.* Livres, meubles *confus.*

It. Plein de trouble, de honte & de confusion. *Pudore, timore confusus.*

It. Obscur, incertain, embrouillé. *Confusus ; perturbatus ; obscurus.* Esprit *confus*, science *confuse*, discours *confus.* Il court un bruit *confus* de cette nouvelle, dont on ignore l'auteur. Cri *confus*, c. à d. formé par plusieurs personnes à la fois. Idée *confuse.*

CONFUSÉMENT, adv. D'une maniére confuse. *Confusè, obscurè.*

CONFUSIBLE, adj. m. T. d'Augustin, qui se dit d'un Religieux qui mérite châtiment & confusion. *Pudore suffundendus.*

CONFUSION, s. f. Mélange confus de plusieurs choses. *Confusio.*

It. Grande multitude de personnes, ou de choses de même espèce. Grande *confusion* de peuple, ou de fruits.

It. Embrouillement, désordre qui se trouve dans une famille, dans un État. *Perturbatio.* Mettre tout en *confusion.* Remplir tout *de confusion* & de troubles.

CONFUSION, en t. de Droit, se dit quand on acquiert la propriété d'un héritage sur lequel on avoit une servitude ; ou quand un créancier devient héritier de son débiteur.

CONFUSION de lumiére. T. d'Astron. *Confusio luminis.* Il se dit lorsqu'une planéte se joint à une autre, & qu'avant qu'elle y soit jointe, une troisiéme par un mouvement rétrograde vient se mettre entre deux.

CONFUSION, sign. aussi Honte, soit dans le sens d'Ignominie, soit dans le sens de Pudeur. Couvrir de *confusion. Pudor.*

C'est aussi un t. d'Augustin, p. d. une faute publique qu'on fait en lisant ou en chantant. *Error publicus.*

En CONFUSION. Façon de parler adverb. Confusément, sans ordre.

CONFUTATION. Voy. RÉFUTATION.

CONFUTER. Voy. RÉFUTER.

CONGALI, *Congal*, ou *Comgal*, s. m. N. pr. d'hom. *Comgallus.*

CONGE, s. m. Vaisseau pour mesurer des liqueurs chez les Romains. *Congium.* Il contenoit X. livres d'eau, poids Romain : ce qui revient à six setiers.

CONGÉ, s. m. Licence, permission que donne un supérieur à un inférieur, qui le dispense d'un devoir à quoi il étoit obligé envers lui. *Potestas, venia.* De *commeatum* & *commeare.*

On dit prov. Pour boire de l'eau, & coucher dehors, on n'en demande *congé* à personne.

Il se dit aussi des permissions qu'on demande par civilité. *Valedicere.* Il n'a pas voulu partir sans prendre *congé* de tous ses amis. Cet Ambassadeur a eu son audience de *congé.*

CONGÉ, en t. de Mar. est une patente qu'un Roi ou une République donnent à leurs sujets, pour leur permettre de naviger, de courir les mers. *Diploma navigandi potestatem faciens.* *It.* Permission que doivent prendre tous les vaisseaux qui sortent des ports, soit des gouverneurs, soit des juges de l'Amirauté. *Commeatus.* Il se dit aussi de la permission qu'on donne à un domestique de s'absenter pour quelque temps. *Missio.* Il se dit aussi en parlant d'un domestique qui demande à se retirer tout-à-fait, ou que son maître renvoie : Et en ce sens, on joint d'ordinaire le pron. possessif avec le mot de *congé.*

Il se dit aussi en parlant de tout ordre qu'on donne à quelqu'un de se retirer d'une maison où il avoit quelque habitude, ou quelque prétention. *Dimissio.*

C'est aussi l'acte ou déclaration que peuvent faire réciproquement le propriétaire d'une maison à son locataire, pour en faire déloger le locataire, ou celui-ci au propriétaire, pour être déchargé des loyers. *Dimissio.*

En t. de Pal. c'est un acte donné au défendeur, ou une décharge de l'assignation donnée à la requête d'un demandeur qui ne comparoît pas pour faire plaider sa demande. *Provocato data missio adversùs provocantem non tuentem in jure suam provocationem.*

CONGÉ d'adjuger. Sentence ou arrêt rendu sur l'assignation qui est donnée à la partie saisie, par le poursuivant criées, à l'effet de proposer ses moyens de nullité, si aucuns il y a.

CONGÉ. T. d'Archit. Voy. ESCAPE.

CONGÉ sign. aussi, l'exemption qu'on accorde aux écoliers d'aller en classe ; Jour auquel les classes vaquent. *Dies vacationis, vacatio à scholis.*

CONGE au menu. On nomme ainsi à Bourdeaux les permissions données aux marchands pour faire

charger

charger sur leurs vaisseaux des marchandises en petites parties.

CONGEABLE, adj. de t. g. T. de Coût. qui se dit d'un domaine dont le possesseur doit se dessaisir à la volonté du Seigneur duquel il est tenu, en lui payant ses méliorations.

CONGÉDIER, v. a. Donner congé, permission de se retirer. Renvoyer. Prier quelqu'un de ne plus venir dans une maison. *Dimittere, missionem dare, missum facere.* De *congeare*, t. de la basse Latinité. On disoit autrefois *congéer.*

On dit aussi en Fauc. *congédier* l'oiseau, quand il n'est plus en état de servir son maître.

CONGÉLATION, s. f. Action par laquelle le froid durcit les liqueurs. La glace se forme par *congélation. -atio.*

Il se dit aussi de l'état où sont les liqueurs étant congelées. L'eau est plus dilatée dans sa *congélation*, que dans sa fluidité.

Il se dit encore de certains corps fluides qui viennent à se durcir par quelque cause que ce soit. Il y a de très-belles *congélations* dans cette grotte.

En t. de Méd. c'est la même maladie que la Catalepsie : à cause que ceux qui en sont attaqués, ont les membres roides & sans mouvement, comme s'ils étoient gelés.

CONGELER v. a. Arrêter les mouvemens d'une chose liquide par le froid. *Congelare.* Le salpêtre *congéle* l'eau, & la glace en été.

Il sign. aussi, figer, coaguler. Il y a des poisons qui *congélent* le sang.

On dit aussi, *Congeler* des fruits ; p. d. les mettre à la glace. Laisser *congeler* un bouillon, un syrop, c. à d. les laisser prendre & épaissir en se refroidissant.

CONGENÈRE, adj. de t. g. Épithéte que l'on donne à des muscles qui font un même mouvement.

En t. de Bot. Il sign. Qui est de même genre. *Ejusdem generis.*

CONGESTION, s. f. T. de Méd. Amas d'humeurs qui s'endurcissent en quelque partie du corps, & y forment des tumeurs contre nature. *Congestus.*

CONGIAIRE, s. m. T. d'Antiquaire. Certaine somme de deniers que les Empereurs faisoient distribuer de temps en temps au peuple Romain. *Congiarium.* Les libéralités qu'ils faisoient aux soldats s'appelloient *Donatif.*

On appelle aussi quelquefois *congiaire*, la médaille sur laquelle le *congiaire* est marqué.

Ce mot vient de *congius*, parce que les premiers présens que l'on fit ainsi au peuple consistoient en huile & en vin, qui se mesuroient par conges.

CONGIUS. Voy. CONGE.

CONGLOBATION, s. f. Figure de Rhét. par laquelle on entasse plusieurs preuves, plusieurs argumens les uns sur les autres. *-atio*, ou *Congeries.*

CONGLOBÉ, ÉE, adj. T. d'Anat. Amassé en un globe. *Conglobatus.* Les glandes *conglobées* sont celles qui n'étant point divisées, ont une substance & une composition qui en paroît plus ferme & plus continue, dont la superficie est égale & fort unie.

CONGLOMÉRÉ, ÉE, adj. T. d'Anat. Assemblé en peloton. *Conglomeratus, a.* C'est l'épithéte de certaines glandes composées de plusieurs petits corps arrondis, c. à d. de plusieurs glandes conglobées.

CONGLUTINATION, s. f. Action par laquelle un corps s'attache à un autre par des parties gluantes & tenaces. *Conglutinatio,*

CONGLUTINER, v. a. Attacher deux corps ensemble par le moyen de quelque chose de gluant & de tenace. *Conglutinare, agglutinare.*

CONGO, s. m. Royaume de la basse Éthiopie en Afrique. *Congum.* On l'appelle aussi la basse Guinée.

La mer de *Congo* est une partie de l'Océan d'Éthiopie sur la côte occidentale de l'Afrique. *Mare Congolanum.*

CONGOIS, OISE, s. Habitant du Congo. *Congensis.* On dit aussi *Congolan.*

CONGOLAN, ANE, s. Qui est du Congo. *Congolanus.* Ce peuple est d'un beau noir.

CONGRATULATION, s. f. Témoignage de joie qu'on donne à ses amis, quand il leur est arrivé quelque bonne fortune. *Congratulatio.*

CONGRATULER, v. a. Faire des complimens de congratulation : féliciter quelqu'un. *Congratulari.*

CONGRE, s. m. Poisson de mer semblable à une anguille. *Conger.*

CONGRÉER ou CONGRÉGER, vieux v. a. Rassembler. *Congregare.*

CONGRÉGANDINE, s. f. C'est ainsi que l'on nomme vers la Bourgogne les Religieuses instituées sous le nom de la Congrégation Notre-Dame.

CONGRÉGANISTE, s. m. & f. Celui ou celle qui fait partie d'une Congrégation. *Sodalis* ou *Socia B. M. Virginis.*

CONGRÉGATION, s. f. Assemblée des Cardinaux commis par le Pape, & distribués en plusieurs chambres pour exercer certains offices de jurisdictions, à peu près comme les Bureaux des Conseillers d'État en France. *Cœtus, conventus.*

Il se dit aussi de plusieurs sociétés Religieuses ou Séculières. *Sodalitas, sodalitium.* La *Congrégation* de l'Oratoire, celle de S. Maur, &c.

It. Assemblée de plusieurs personnes pieuses en forme de Confrérie, érigée en l'honneur de la Sainte Vierge. *Sodalitas, sodalitium Beatæ Virginis.* Celle de N. D. de Rheims est très-célébre.

CONGRÉGATION Se dit dans les Ordres Religieux pour les Assemblées que l'on y tient pour les affaires de l'Ordre. Elles sont ou générales, ou provinciales.

CONGRÉGATION PAULINE. Voy. ÉCOLES PIEUSES.

CONGRÉGATIONAUX, s. m. pl. C'est une des quatre principales sectes sorties de l'Indépendantisme.

CONGRÉGÉE, adj. f. Rassemblée. *Congregata.* Les premiéres Ursulines s'appellérent les Ursulines *Congrégées.*

CONGRÉGER. Voy. CONGRÉER.

CONGRÈS, s. m. Essai qui se faisoit autrefois par ordonnance d'un Juge Laïque, ou Ecclésiastique, en présence de Chirurgiens & de Matrônes, pour éprouver si un homme étoit impuissant, aux fins de dissoudre un mariage. *Congressus.*

It. Assemblée de plusieurs Ministres de différentes Puissances qui se sont rendus dans le même lieu, pour y conclure la paix, ou pour y concilier les intérêts de leurs Maîtres. Le *Congrès* d'Utrecht, de Cambrai, de Soissons.

CONGRIER, s. m. T. de Coût. Espace dans une rivière enfermé de pieux, entre lesquels le poisson est enfermé.

CONGRU, UE, adj. Suffisant, convenable. *Con-*

gruus. En ce ſens il n'a guère d'uſage qu'en cette phr. Portioo *congrue*, qui ſe dit d'une ſomme de 300 liv. livres qu'on fait payer aux Curés par les gros Décimateurs de leurs Paroiſſes pour leur donner de quoi vivre. *Congrua portio.*

En t. de Gramm. il ſe dit d'un diſcours on d'un thême où il o'y a point de faute contre la Grammaire, ni contre la ſyntaxe. *Sermo congruus, congrua oratio.* On appelle un écolier *congru*, quand il compoſe ſon thême ſans faute.

On dit auſſi qu'un homme eſt *congru*, lorſqu'il parle à propos.

En Géom. il ſe dit de deux figures qui ſe correſpondent parfaitemeot quand elles ſont miſes l'une ſur l'autre. *Quæ mutuo ſibi congruunt.*

C'eſt auſſi un t. dogmat. qui ſe dit de la grace. Il ſign. Propre à produire ſon effet, proportionné à la production de cet effet.

CONGRUAIRE, adj. m. Nom que l'on donne aux Curés ou Vicaires perpétuels, qui o'ont qu'une portion congrue du revenu de leur bénéfice.

CONGRUEMENT, adv. D'une maniére congrue & à propos. *Congruenter.*

CONGRUENT, ENTE, adj. T. de Méd. Convenable. Digeſtion *congruente.* Du Lat. *Congruens.*

CONGRUISME, ſ. m. Doctrine de ceux qui expliquent l'efficacité de la grace par ſa congruité.

CONGRUISTE, ſubſtantif maſculin. Terme de Théol. Celui qui tient le ſyſtême de la congruité dans les matiéres de la grace. *Congruiſta.* Les *Congruiſtes* enſeignent qu'il eſt certain & infaillible que la volonté ne réſiſte point à la grace qu'ils appellent congrue.

CONGRUITÉ, ſ. f. T. dogmat. Convenance & rapport des choſes qui donnent des connoiſſances ſures de ce qui arrivera. Le ſyſtême de la *congruité* conſiſte a dire que Dieu donne des graces avec leſquelles, en vertu de leur *congruité* avec la volonté de l'homme conſidérée en certaines circonſtances, l'homme fera toujours infailliblement, mais non néceſſairement, ce que Dieu veut qu'il faſſe.

Mérite de *congruité. Meritum de congruo.* T. dogmat. qui ſe dit du mérite d'une action, qui met l'homme dans des diſpoſitions capables d'engager Dieu à accorder quelque choſe par bonté pure & par libéralité.

CONI, ſ. m. Ville d'Italie dans le Piémond, au confluent des riviéres de Sture & de Geſſe. *Cuneum.*

CONJECTURAL, ALE, adj. Qui n'eſt fondé que ſur des apparences, ſur des argumens probables. *Conjecturalis.*

It. Accoûtumé à conjecturer. Génie *conjectural.*

CONJECTURALEMENT, adv. Par conjecture. *Conjectatoriè.*

CONJECTURE, ſ. f. Vraiſemblance; raiſonnement fondé ſur des probabilités, ſans aucune démonſtration. *Conjectura, conjectatio.*

CONJECTURER, v. a. Juger au hazard, deviner ſur quelques apparences. *Conjicere, conjectare.*

CONJECTUREUR, ſ. m. Celui qui conjecture.

CONIFÈRE, adj. m. On appelle arbres *conifères*, ceux dont les fruits ſont de figure conique, comme le pin, le ſapin, le picea, la méléſe. *Arbores coniferæ.*

CONILLE, ſ. f. T. de Mar. Eſpace ſous couverte, qui touche au côté de la galére, entre l'eſpale, & les deux rambades.

CONILLER. Voy. CONNILLER.

CONIMBRE, ſ. f. Ville cap. de la Province de Beira eo Portugal. Elle a un Évêché ſuffragant de Brague. *Conimbrica.*

CONJOINDRE, v. a. Joindre une perſonne, ou une choſe avec une autre. *Conjungere, connectere.* Il ne faut pas que l'homme ſépare ce que Dieu a *conjoint.*

CONJOINT, OINTE, part. paſſ. *Conjunctus, connexus.* Il eſt auſſi ſubſt. & ne ſe dit qu'au pluriel, & en t. de Prat. p. ſignifier le mari & la femme. *Matrimonio juncti, conjuges.*

En Muſiq. on appelle dégrés *conjoints*, deux ootes qui ſe ſuivent immédiatement, comme *ut* & *re. Soni conjuncti.*

CONJOINTEMENT, adv. D'une maniére conjointe, l'un avec l'autre. *Conjunctè, conjunctim.*

CONJONCTIF, IVE, adj. T. de Gram. Qui a la force de joindre. *Conjunctivus.* Particule *conjonctive.*

CONJONCTIF, ſ. m. ſe dit auſſi quelquef. en Gramm. au lieu de *ſubjonctif. Conjunctivus, ſubjunctivus modus.* Parce que la plûpart de ſes temps ſont joints à un *que*, ou à quelque conjonction.

CONJONCTION, ſ. f. Jonction de deux perſonnes ou de deux choſes enſemble. *Conjunctio.* Il ſe dit de l'union de l'homme & de la femme.

En Gramm. il ſe dit des particules qui lient, qui joignent les parties d'un diſcours. Il y a *conjonctions* copulatives, comme *&*; adverſatives, comme *mais*; disjonctives, comme *ou*, *ni*; conditionnelles, comme *pourvû*; cauſales, comme *parce que.*

En Aſtron. on appelle la *conjonction* des aſtres, lorſqu'ils ſe rencontrent dans un même dégré du Zodiaque. La lune ſe trouve tous les mois en *conjonction* avec le ſoleil : alors elle n'eſt pas viſible.

En t. de Muſiq. ancienne, il y a *conjonction* ou ſynaphe, lorſque de deux tétrachordes la même corde eſt la plus haute du premier, & la plus baſſe du ſecond; c'eſt ce qui arrive dans la ſeptiéme.

CONJONCTIVE, ſ. f. T. d'Anat. Membrane qui joint le globe de l'œil aux paupiéres : ainſi nommée, parce qu'elle renferme toutes les autres, ou parce qu'elle attache l'œil dans l'orbite. *Conjunctiva, adunata alba.* Le vulgaire l'appelle le blanc de l'œil.

CONJONCTURE, ſ. f. Situation des choſes du monde; aſſemblage de pluſieurs circonſtances, qui fait trouver de la facilité, ou de la difficulté dans le ſuccès des affaires. *Rerum ſtatus, rerum concurſus.*

CONJOUIR, v. n. Il ne ſe dit qu'avec le pron. perſon. Se réjouir avec quelqu'un d'une bonne fortune qui lui eſt arrivée, d'une bonne affaire qu'il a faite. *Gratulari, congratulari.* Il vieillit.

CONJOUISSANCE, ſ. f. Compliment qu'on fait à quelqu'un pour lui témoigner la joie de quelque heureux ſuccès qui lui eſt arrivé. *Gratulatio, congratulatio.*

CONIQUE, adj. de t. g. Qui a la forme de cône, ou qui appartient au cône. *Cono ſimilis, turbinatus.* Miroir *conique*, Cadran *conique.* On appelle *ſections coniques*, des figures qui ſe trouvent dans les différentes ſections du cône; comme l'ellipſe, la parabole & l'hyperbole, le cercle & le triangle. *In figuram, formam coni ſectus.*

CONISALTE, ſ. m. Dieu impur, que les Athéniens honoroient à peu près de la même maniére que les Lampſaciens honoroient Priape. *-tus.*

CONISE, ou CONYSE, f. f. Sorte de plante, ainsi nommée du Gr. κωνώψ, *culex*, moucheron, parce qu'on prétend qu'elle chasse les mouchetons par son odeur. *Conyza*.

CONJUGAISON, f. f. T. de Gramm. Distribution par ordre de toutes les parties des verbes, ou inflexion différente des verbes suivant leurs divers modes, & leurs temps, pour les distinguer les uns des autres. *Conjugatio*. Nos *conjugaisons* se réduisent à quatre, qui sont celle des verbes en *er*, comme *parler*; celle des verbes en *re*, comme *croire*; celle des verbes en *ir*, comme *polir*; celles des verbes en *oir*, comme *voir*.

En Anat. on appelle *Conjugaison* des nerfs, la jonction de certaines paires de nerfs.

CONJUGAL, ALE, adj. Qui se dit des obligations réciproques que les conjoints par mariage ont les uns aux autres. *Conjugialis*, *conjugalis*.

CONJUGALEMENT, adv. Selon l'union qui doit être entre le mari & la femme. *Conjugum ritu*, *more*.

CONJUGUER, v. a. Donner aux verbes, suivant leurs modes ou leurs temps, différentes terminaisons, ou caractères; pour en faciliter la distinction & l'intelligence. *Inflectere*, *conjugare*. Il est aussi neutre pass.

CONJUGUÉ, ÉE, part. pass. *Conjugatus*. On appelle mots *conjugués*, ceux qui ont de l'affinité, de la ressemblance entre eux, & qui n'ont que la terminaison ou quelques lettres différentes: comme *justice*, *juste*, *justement*; *homme*, *humain*, *humanité*; & généralement tous les primitifs & leurs dérivés.

NERFS CONJUGUÉS, sont ceux qui servent à la même opération, à la même sensation, ou motion; car il n'y a point de nerfs qui n'ait son pareil.

CONJUNGO, f. m. T. de Collége. C'est un mot lat. qui sign. *je joins*, & qui s'est introduit dans notre langue pour signifier ce que l'on écrit de suite ce qui devroit être séparé, en omettant ce qui est entre deux. *Conjunctio*.

CONJURATEUR, f. m. Celui qui conspire, qui entreprend quelque chose contre le Prince ou l'État. *Conjuratus*.

Il se dit aussi des Magiciens, qui se vantent d'évoquer ou de chasser à leur fantaisie des Démons & des tempêtes. *Evocator Dæmonum*, *incantator*.

CONJURATION, f. f. Conspiration, ligue, cabale secrette pour attenter à la vie du Prince, ou à la liberté publique. *Conjuratio*, *conspiratio*.

Il se dit aussi des paroles, caractères ou cérémonies, par lesquelles les magiciens prétendent évoquer ou chasser les esprits malins, & les choses nuisibles. *Evocatio Dæmonum*, *incantatio*.

En matière Ecclésiastique. Exorcisme. *Dæmonum adjuratione divini nominis expulsio*; *Exorcismus*.

Au pl. il se dit aussi des instantes priéres qu'on fait à quelqu'un au nom des choses qu'on croit les plus capables de l'émouvoir. *Obsecratio*, *obtestatio*.

CONJURE, f. f. T. de Coût. C'est la manière dont un Seigneur fait prendre des engagemens à ses vassaux.

CONJURÉ, f. m. Celui qui est d'une conspiration, ou cabale secrette contre le Prince, ou l'État. *Conjuratus*.

CONJURER, v. a. Conspirer contre le Prince ou l'État. *Conjurare*, *conspirare*. Quand ce v. est n. il se construit avec la prép. *Contre*.

Il se dit aussi en des choses moins importantes. *Conjurer* la perte de quelqu'un.

It. Chasser avec certaines paroles, ou charmes, les Démons, la tempête, &c. *Averruncare*, *avertere*. Quand on le fait au nom de Dieu, cela s'appelle *exorciser*. *Dæmones adjuratione Divini nominis expellere*, *ejicere*. On dit aussi qu'on a *conjuré* la tempête, quand par adresse, par intrigue, on s'est garanti d'un mal imminent & fort dangereux.

It. Prier avec instance & fortement, au nom de ce qu'on respecte le plus, de ce qu'on a de plus cher. *Obsecrare*, *obtestari*.

On le dit plus simplement. Aimez-moi; écrivez-moi souvent, je vous en *conjure*.

On a dit aussi autrefois, *Conjurer* & semondre ses vassaux, quand un Seigneur féodal assembloit ses feudataires, pour juger quelque procès de ses sujets. *Evocare*.

CONNERAY, f. m. Bourg de France dans le Maine.

CONNÉTABLE, f. m. C'étoit autrefois le premier Officier militaire de la Couronne, qui avoit le commandement général sur les armées. *Comes stabuli*, *rei bellicæ summus in Gallia præfectus*, *Constabularius*, *Comestabulus*. Avant Hugues Caper, lorsqu'il y avoit en France un Maire du Palais, le *Connétable* étoit ce qu'est aujourd'hui le Grand Écuyer. Ce mot est fém. lorsqu'on parle de la femme d'un *Connétable*: Madame la *Connétable*.

On a appellé quelquefois *Connétables*, des Capitaines & Gouverneurs d'une ville, d'une frontiére, ou d'une place forte, comme le *Connétable* de S. Malo: & même des chefs des Connétablies, qui étoient des compagnies de gens de guerre.

Dans l'Artillerie, c'est un certain Officier qui distribue dans les batteries tout ce qui est nécessaire pour le service du canon.

On donne ce nom en Angleterre aux Archers du Prévôt.

CONNÉTABLIE, f. f. Jurisdiction Royale qui est dans l'enclos du Palais, qui s'exerce sous le nom des Connétable & Maréchaux de France. *Jurisdictio Connestabilis*, ou *Marescallorum Galliæ*. La *Connétablie* connoît de tous excès & crimes commis par les gens de guerre, des actions personnelles qu'ils peuvent avoir les uns contre les autres, &c. Les appellations ressortissent au Parlement.

On a aussi appellé autrefois *Connétablies*, des bandes & compagnies de gens de guerre. *Cohortes*, *turmæ*. C'est encore le nom de la charge de celui qui commande ces troupes.

CONNEXE, adj. m. & f. T. de Pal. Qui a de la liaison, de la dépendance. *Connexus*.

CONNEXION, f. f. Liaison, rapport, dépendance, par laquelle une chose a de la relation avec une autre. *Connexio*.

CONNEXITÉ, f. f. Dépendance où est une chose de l'autre, ou la liaison qu'elles ont ensemble. *Connexio*. C'est proprement ce par quoi une chose a rapport à une autre.

CONNIDAS, f. m. Précepteur ou Gouverneur de Thésée.

CONNIFFLE, f. f. Grand poisson à coquille, fort bon à manger.

CONNIL, f. m. Lapin. *Cuniculus*, qui sign. proprement un trou fait dans la terre, & d'où vient le mot françois, qui ne se dit plus. On dit quel-

quefois, peau de *connin*, au lieu de *peau de lapin*.

CONNILLER, v. n. Esquiver, se cacher, trouver des échappatoires. Il est vieux. *Subterfugere*.

CONNILLIÉRE, s. f. Subterfuge, ou échappatoire. Il est vieux. *Suffugium*.

CONNIVENCE, s. f. Indulgence qu'on a pour les fautes d'un inférieur soumis à la correction d'autrui. *Indulgentia, dissimulatio*.

CONNIVER, v. n. Négliger de punir les fautes de ceux sur qui nous avons l'inspection, l'autorité; ou les souffrir, & ne faire pas semblant de les voir. *Indulgere, connivere, dissimulare*.

CONNOISSABLE, adj. m. & f. Qui est aisé à connoître. *Cognoscibilis*.

CONNOISSANCE, s. f. Idée d'une chose, ou d'une personne, qu'on s'est empreinte autrefois dans l'esprit, & qui s'y représente, quand l'objet, ou autre chose équipollente la rappelle : c'est l'acte de l'ame par lequel elle se représente les choses. *Cognitio, notitia*.

Il sign. plus particuliérement Étude, attention qu'on a faite. La *connoissance* de soi-même.

Il se dit généralement de toutes les choses qui ont passé par notre esprit, mais plus particuliérement des sciences. Acquérir plusieurs belles *connoissances* dans la Physique.

It. Le jugement & l'esprit. *Mens, ratio*. Perdre toute *connoissance*. Âge de *connoissance*, c. à d. de discrétion.

On dit, parler en *connoissance* de cause. Agir avec *connoissance* de cause, p. d. Parler & agir avec une entiére connoissance de ce que l'on dit & de ce que l'on fait.

Avoir une grande *connoissance* des tableaux, des pierreries, p. d. se connoître parfaitement bien en tableaux, en pierreries.

It. Jurisdiction, droit qu'on a de juger de quelque chose. *Jus cognoscendi de re aliqua*. Le Juge d'Église ne prend *connoissance* que des choses purement spirituelles.

Il se dit encore des personnes qu'on hante, qu'on voit souvent, qui témoignent quelque amitié. *Familiaritas, amicitia, consuetudo*. On trouve bien peu de vrais amis, mais il est aisé de faire bien des *connoissances*. Il lui a donné à dîner pour renouveller *connoissance*.

It. Habitation charnelle. *Malum commercium*. *Connoissance* ou copule charnelle.

Être en pays de *connoissance*, p. d. être en un lieu où on a des habitudes : ce qui se dit non-seulement au propre des personnes, mais aussi au fig. des choses que l'on conçoit facilement.

CONNOISSANCES, en t. de Chasse, sign. certaines marques imprimées par le pied du cerf, & auxquelles on reconnoît l'âge & la grosseur du cerf que l'on chasse. *Indicia, vestigia*.

CONNOISSEMENT, s. m. T. de commerce de mer. Acte signé du Capitaine du vaisseau & de l'Ecrivain, qui contient la déclaration des marchandises d'un vaisseau, ou qui sert à faire connoître d'où il vient & où il va. C'est aussi la reconnoissance que fait le Maitre des marchandises qu'il prend à sa charge.

CONNOISSEUR, EUSE, s. v. Qui est pleinement instruit des qualités d'une chose qu'on lui présente pour en juger. *Homo intelligens, doctus rerum æstimator*.

CONNOITRE, v. a. Avoir dans l'esprit, l'idée, la notion d'une chose, ou d'une personne. *Novisse, cognoscere*. Au prés. *je connois*. À l'impérat. *connoi*, ou *connois*, lorsqu'il est suivi du relatif *en*, *connois-en* l'importance.

It. Sçavoir, pénétrer jusqu'au fond des choses : avoir étudié quelqu'un, & l'avoir examiné avec attention. *Summam habere rei alicujus notitiam*. *Connoître* une science à fond.

On dit avec le pron. pers. *Se connoître* à quelque chose, p. d. Sçavoir en bien juger.

It. Avoir une grande expérience en quelque chose. Ce Pilote *connoît* bien la mer. Ce Courtisan *connoît* bien la Cour.

Il se dit aussi en parlant de ces personnes, ou fiéres, ou dures, qui n'ont aucune considération, ni amitié. *Nosse, habere alicujus rei rationem*. Cet homme ne *connoît* personne quand on lui demande de l'argent.

On dit, ne *connoître* ni Dieu, ni Diable, p. d. n'avoir aucune Religion.

It. Admettre, recevoir, reconnoître. *Agnoscere, admittere*. On ne *connoît* point la communauté de biens en Normandie.

It. Avoir des habitudes en quelque endroit. *Notum esse*. Cet homme est un intrigant....., qui *connoît* tout Paris.

It. Sentir. *Experiri, sentire*. Ce climat est si tempéré, qu'on n'y *connoît* ni le chaud, ni le froid, ni la goutte, ni la gravelle.

CONNOÎTRE, signifie aussi, Pouvoir juger. *Jus habere de re aliqua cognoscendi*. Les Prevôts des Marchands *connoissent* de tous les cas Royaux. Le Parlement *connoît* des duels, des affaires des Ducs & Pairs en premiére instance. Le Grand-Conseil *connoît* des réglemens de Juges, de la contrariété d'Arrêts. Je ne veux point *connoître* de vos différends; c'est-à-dire, je ne veux point m'en mêler.

On dit pop. d'un homme que l'on ne *connoît* en aucune sorte : Je ne le *connois* ni d'Ève ni d'Adam.

Il s'emploie aussi quelquefois pour expliquer la conjonction charnelle. En cette signification il est pris de l'Écriture. *Cognoscere mulierem*.

On dit fig. qu'une personne ne se *connoît* point à faire, à dire quelque chose, p. d. qu'il ne la veut point faire. Et abs. qu'un homme ne se *connoît* point, p. d. que l'orgueil lui fait oublier ce qu'il est; ou qu'une passion le met hors de lui.

On dit en Mor. *Connoi*-toi toi-même, *Nosce te ipsum*. Il faut *connoître* avant que d'aimer.

CONNOTATION, s. f. Signification confuse qu'un mot a outre sa signification distincte. Ainsi *rouge* sign. distinctement *rougeur*, & confusément le sujet de la rougeur.

CONOCARPODENDRON, s. m. Arbre qui croît dans le pays des Hottentots, près du cap de Bonne Espérance. Κωνοκαρπόδενδρον.

CONODIS, s. m. Pet. monnoie dont on se sert à Goa, & dans tout le Roy. de Cochin.

CONOÏDAL, ALE, adj. T. de Géom. Qui appartient au conoïde.

CONOÏDE, s. m. T. de Géom. Corps qui ressemble au cône, & qui a pour base une ellipse au lieu d'un cercle parfait, ou quelqu'autre figure approchante. -*des*.

CONOIDE, ou *conarium*. Voy. PINÉALE.

CONONITES, s. m. pl. Branche d'Eutychiens.

CONQUE, s. f. Mesure de grains, dont on se sert à Bayonne, & à S. Jean de Luz. C'est un demi-sac mesure de Dax.

It. Grande coquille plate. *Concha.* *It.* Certaine coquille en spirale, dont, suivant la Fable, les Tritons se servoient comme de trompette.

La *conque* de l'oreille est la seconde cavité de sa partie extérieure, on la première cavité de l'oreille interne, qu'on appelle autrement *la caisse du tambour*. Il y a aussi en Anat. les *conques* ou coquilles supérieures & inférieures du nez. Voy. le D. de Tr.

CONQUE, Anatifère. Voy. ANATIFÈRE.

CONQUE Sphérique. Coquille de forme ronde, que l'on rapporte à la quatorziéme famille des coquilles de forme sphérique, appellées *Globosa* en Lat. & en Franç. *Tonnes*.

CONQUÉRANT, s. m. Capitaine qui a subjugué, emporté plusieurs villes & provinces par la force des armes. *Hostium, gentium victor, populorum domitor.*

On dit fig. d'un homme, d'une femme, qui ont plus d'agrément, qui sont plus parés qu'à l'ordinaire, qu'ils ont l'air *conquérant*.

Le Grand CONQUÉRANT. Œillet brun sur un blanc assez fin.

CONQUEREUR. Voy. CONQUÉRANT.

CONQUÉRIR, v. a. Se rendre maître d'un pays, d'un royaume à main armée. *Terras armis quaerere, sub imperium subjicere, in ditionem, in potestatem redigere.* Il n'est guère en usage qu'au prét. indéfini, *je conquis*, & au prét. défini, *j'ai conquis*, & aux temps composés du part. pass. & du v. possessif.

De *Conquiro*, chercher ensemble.

On dit au fig. *Conquérir* le ciel, ou les cœurs. *Comparare, acquirere, conciliare.*

CONQUERRE, vieux v. a. Conquérir.

CONQUÊT, s. m. T. de Prat. Bien acquis pendant la communauté entre un mari & une femme, qui entre dans la communauté, & dont la moitié appartient à la femme. *Bona parta.*

Il y a dans le pays de Brai, du côté de Beauvais, vingt-quatre villages qu'on appelle les *Conquêts* de Gournai, ou simplement, les *Conquêts*.

Le CONQUET. Pet. ville maritime de France en basse-Bretagne, au pays de Cornouailles. *Conquestus.*

CONQUÊTE, s. f. Action de conquérir, & la chose conquise. *Bello quaesita, parta, Imperio addita, adjecta.*

Il se dit fig. en t. de galanterie. *Conciliatio animorum.* La *conquête* des cœurs. Faire des *conquêtes* galantes.

Prov. Vivre comme dans un pays de *conquête*, p. d. y vivre avec insolence, traiter les habitans avec tyrannie.

La CONQUÊTE. Œillet violet-brun admirable, sur un blanc de neige.

CONQUÊTER, v. a. Conquérir. Il est vieux.

CONROY, & *Conroit*, vieux s. m. Troupe, suite, train, soin, projet, dessein. Ce qu'il y a de principal en quelque chose. Voy. encore CORROIS.

CONROYER. Voy. CORROYER.

CONROYEUR. Voy. CORROYEUR.

CONSACRANT, adj. m. v. Qui sacre un Évêque. Il est aussi subst.

CONSACRER, v. a. Convertir le pain & le vin en la substance du corps & du sang de JÉSUS-CHRIST, par la vertu admirable des paroles sacramentelles que le Prêtre dit au milieu de la Messe. *Divinorum verborum vi Christi corpus efficere.*

It. Convertir l'usage d'une chose prophane en un usage pieux, ensorte qu'elle devienne sainte, sacrée; ou simplement la bénir. *Sacrare, dedicare, consecrare.* *Consacrer* une Église, un calice.

It. Attacher de la vénération; respecter, adorer les actions ou les vices de quelqu'un. *Sacrare, consecrare.* De tout temps l'esprit humain a eu un penchant naturel à *consacrer* ses passions, en les imputant aux Divinités.

It. Dédier, dévouer, offrir à Dieu. *Devovere, addicere, mancipare.*

Il se dit quelquefois, au lieu de *sacrer*, en parlant de toute la cérémonie qui se fait pour conférer la puissance Épiscopale. *Consecrare.*

CONSACRER une Religieuse. Voy. CONSÉCRATION. On dit fig. Se *consacrer* à la gloire. Il sign. encore, Perpétuer, immortaliser. *Perpetuare.* *Consacrer* la mémoire de ses exploits à la postérité.

It. Sacrifier, destiner, déterminer quelque chose à un certain usage. *Addicere, destinare, mancipare.* On dit aussi, qu'un mot est *consacré*, qu'une phr. est *consacrée* à signifier quelque chose; p. d. qu'elle est déterminée par l'usage à une telle signification.

CONSANGUIN, INE, s. Parent du côté paternel. On appelle au Pal. Freres *consanguins*, ceux qui sont nés de même pere, par opposition à Freres *utérins*, qui sont seulement nés d'une même mere. *Fratres consanguinei.* On dit aussi, Sœur *consanguine*, par opposition a Sœur *utérine*. Ce mot, dans son origine, signifie ceux qui sont du même sang.

CONSANGUINITÉ, s. f. Parenté du côté du pere. *Consanguinitas, cognatio.*

CONSAULX, vieux s. m. Conseil, Consul, ou Échevin.

CONSCIENCE, s. f. Témoignage ou jugement secret de l'ame raisonnable, qui donne l'approbation aux actions qu'elle fait qui sont naturellement bonnes, & qui lui fait un reproche, ou qui lui donne un repentir des mauvaises. *Conscientia.* La *conscience* est ce que nous dicte la lumière naturelle, la droite raison. Une bonne action devient mauvaise, si elle est faite contre le dictamen de la *conscience*. On appelle la *conscience* le For intérieur.

Les Philosophes entendent par la *conscience*, le sentiment intérieur qu'on a d'une chose dont on ne peut former d'idée claire & distincte.

On appelle *conscience* cautérisée, une *conscience* endurcie & insensible aux reproches & aux remords. On dit, Je mets cela sur votre *conscience*; c. à d. je vous en rends responsable devant Dieu. Cet homme n'a point de *conscience*; c. à d. il n'a ni scrupules, ni remords. Faire *conscience* d'une chose, p. d. en faire scrupule.

Il se dit aussi du secret du cœur. *Conscientia, animus.* Cet homme a déchargé sa *conscience*; c. à d. tout ce qu'il sçavoit, tout ce qu'il avoit sur le cœur. Parler contre sa *conscience*; c. à d. contre sa propre connoissance.

Travailler en *conscience*, en t. d'Impr. travailler à la semaine ou à la journée.

CONSCIENCE, se prend quelquefois pop. & bass. pour l'estomach, parce qu'on le frappe dans le repentir dans le remords de la *conscience*. *Stomachus.* On dit en ce sens, Mettez ce verre de vin sur votre *conscience*.

On dit fam. d'un homme qui ne se fait point scrupule de choses qui devroient lui en faire, qu'il a la *conscience* large comme la manche d'un Cordelier. Et prov. Qui n'a *conscience*, n'a rien.

En CONSCIENCE, adv. Sincérement & franche-

ment. *Sincerè*, *ingenuè*, *verè*. On dit aussi, En *conscience* vous avez tort; p. d. Certainement cela n'est pas vrai.

CONSCIENCIEUSEMENT, adv. Sincérement, & en conscience, selon la conscience. *Sincerè*, *religiose*. *ex animo*.

CONSCIENCIEUX, EUSE, adj. Qui a la conscience délicate : qui ne veut rien faire dont sa conscience soit chargée. *Homo justus*, *integer*, *religiosus*.

CONSCRIT, ou CONSCRIPT, s. m. Terme dont on se sert dans l'Histoire Romaine en parlant des Sénateurs qu'on appelloit les Peres *conscrits*, dont les noms étoient écrits dans le registre, ou catalogue des Sénateurs. *Conscriptus*.

CONSCRIPTEUR, s. m. C'est, dans la Faculté de Théologie de Paris, un Docteur chargé de vérifier les avis après les délibérations. *Conscriptor*.

CONSE. Voy. CONSUS.

CONSECRATEUR, s. m. Celui qui consacre. *Consecrator*.

CONSÉCRATION, s. f. Action par laquelle un Prêtre qui célébre la Messe, consacre le pain & le vin. *Christi corporis & sanguinis effectio*, *confectio*, *consecratio*.

Les Grecs d'aujourd'hui attribuent, au moins en partie, le changement du pain & du vin au corps & au sang de Notre-Seigneur, à une certaine priére qu'ils appellent l'*Invocation du Saint-Esprit* : & qui se fait après que le Prêtre a récité ces paroles : *Ceci est mon Corps*, *Ceci est mon sang*.

On ne dit point *Consécration* d'un Évéque, mais le Sacre d'un Évéque.

CONSÉCRATION s'est dit autrefois d'une cérémonie usitée à la profession ou après la profession des Religieuses. Quelqu'un a dit, *Consécration* des enfans destinés à l'état Monastique.

Il se dit aussi des bénédictions qui se font sur quelque chose, afin que de prophane qu'elle étoit, elle devienne sainte; comme la *consécration*, ou la dédicace d'une Église.

En t. d'Antiquaire, il sign. la même chose qu'Apothéose, ou translation & réception d'un Empereur dans le ciel parmi les Dieux. C'est aussi la cérémonie de l'Apothéose. *It.* Une médaille sur laquelle l'apothéose est marquée.

CONSECUTIF, IVE, adj. Qui suit immédiatement un autre. *Consequens*, *subsequens*. Il se dit seulement des choses, & principalement du temps.

CONSÉCUTION, s. f. T. d'Astron. On appelle mois de *consécution*, l'espace de 29. jours & demi, qui est entre deux conjonctions de la lune avec le soleil. On le nomme encore mois synodique & de progression.

CONSÉCUTIVEMENT, adv. Tout de suite, immédiatement après. *Continenter*.

CONSEIGNEUR. Voy. CO-SEIGNEUR.

CONSEIL, s. m. Délibération, avis qu'on prend ou qu'on reçoit sur quelque affaire que ce soit. *Consultatio* : *deliberatio*, *consilium*. C'est une raison capable de faire impression sur l'esprit d'un homme, & de le porter à faire ou à ne pas faire quelque chose. *Conseil*, en ce sens, est opposé à *loi*, *précepte*, *commandement*, &c.

On dit qu'une femme prend *conseil* de son miroir pour se bien mettre.

It. Résolution, parti. Le *conseil* en est pris, c. à d. l'affaire est conclue, arrêtée. Un bon capitaine doit prendre *conseil* sur le champ. *In arena*.

CONSEIL, en Théol. sign. les secrets de la Providence divine. Les *conseils* de Dieu sont impénétrables. Les *conseils* Évangéliques sont les avis utiles à notre salut que propose l'Évangile; mais qui ne sont pas d'obligation, quoiqu'ils soient d'une grande perfection.

On dit : La nuit porte *conseil*, p. d. qu'il faut rêver sur une affaire avant que l'entreprendre. Ne prendre *conseil* que de sa tête, p. d. ne demander avis à personne. À nouvelles affaires nouveaux *conseils*, pour répondre à ceux qui prévoient trop d'inconvéniens. Avoir bien-tôt assemblé son *conseil*, p. d. être prompt à prendre ses résolutions. On ne péche point quand on péche par *conseil*; p. d. apres avoir pris l'avis de gens habiles.

CONSEIL. Assemblée de notables personnes, ou officiers pour délibérer sur les affaires publiques, ou pour juger les différends des particuliers. *Consilium*.

Le *Conseil* d'enhaut, le *Conseil* d'État, le *Conseil* secret, ou du Cabinet, est un *Conseil* où sont traitées les affaires d'État, de la paix, de la guerre & autres, dont le Roi veut prendre connoissance en personne. *Consilium sanctius*, *secretius*.

Le *Conseil* privé, autrement *Conseil* des parties, que dans l'usage ordinaire on appelle simplement le *Conseil*. Il se tient dans la salle du *Conseil* par M. le Chancelier ou le Garde des Sceaux, & les jours qu'il lui plait; & quoique le Roi n'y assiste presque jamais, le fauteuil de Sa Majesté y est toûjours placé & demeure vuide. *Regium Consilium*, *Regium Consistorium*, *Consistorianorum Comitum Senatus*, ou *Concilium*.

Le *Conseil* ordinaire des Finances, & le *Conseil* Royal des Finances. Voy. le D. de Tr. *Conseil* des Dépêches. Voy. DÉPÊCHE. *Conseil* de Direction. Voy. DIRECTION.

Il y a quelquefois un *Conseil* de Conscience, pour les affaires ecclésiastiques.

CONSEIL de Guerre & de Marine, que le Roi tient avec ses Ministres pour délibérer des affaires de la guerre, tant par terre que par mer. *Consilium militare*, *navale*.

Il y a aussi en fait de Mar. un *Conseil* de construction, pour délibérer sur le bâtiment & le radoub des vaisseaux. Il se tient par l'Amiral, &c.

On appelle aussi *Conseil* de Guerre, l'assemblée des chefs d'une armée, ou d'une flotte, pour délibérer sur les affaires qui se présentent; & encore l'assemblée des Officiers d'un régiment, ou d'un vaisseau, pour y juger des affaires des soldats, ou des matelots. *Consilium militare*.

Le Grand-*Conseil* est une Jurisdiction souveraine qui n'a point de territoire, & qui est établie pour connoître de certaines affaires, comme de ce qui regarde les Prévôts des Maréchaux, des différends qui naissent entre les Présidiaux, des matiéres Bénéficiales, & des contrariétés d'Arrêts. *Consilium majus*.

On appelle Sécretaires du *Conseil*, ceux qui servent au *Conseil* des Finances. Greffiers du *Conseil*, ceux qui servent au *Conseil* des parties. Avocats, Procureurs & Huissiers du *Conseil* & du Grand-*Conseil*, les officiers qui servent en ces Compagnies.

CONSEIL du Commerce. Voy. le D. de Tr.

CONSEIL de Ville. Assemblée de plusieurs Conseillers qui assistent les Prévôt des Marchands & Échevins à régler les affaires générales & importantes de la ville. *Consilium urbanum*.

On appelle, dans les Siéges de Justice, la Chambre du *Conseil*, celle où on rapporte les procès par écrit. *Cubiculum consilii*.

CONSEIL des Rétentions. C'est, dans l'Ordre de Malthe, un *Conseil* qui se forme pour terminer les affaires qu'on n'a pas pu régler dans le Chapitre général.

CONSEIL. Consultation d'Avocats, de Médecins.

CONSEILLER, ERE, f. Il se dit de toute personne qui donne conseil, & même fig. des passions. *Suasor, auctor, monitor.* Vous êtes un bon, un mauvais *conseiller.* La colère, la nécessité sont de mauvaises *conseillères.* L'histoire est la sage *conseillère* des Princes.

It. Officier Royal de Judicature. En particulier les *Conseillers* du Roi en tous ses Conseils. *Regi ab omnibus consiliis, sacri Consistorii Comes.*

Il se dit aussi dans les Jurisdictions souveraines. *Conseiller* en la Cour, sign. absol. un *Conseiller* au Parlement. *Supremæ curiæ Senator*, ou *in suprema curia.* On appelle *Conseillère*, la femme d'un *Conseiller.*

On le dit encore des Présidiaux & Siéges Royaux. *Præsidialis curiæ Senator. Conseiller* au Châtelet, au Bailliage du Palais, aux Eaux & Forêts, au Trésor, à l'Election. *Conseillers* de Ville, &c.

On divise encore les *Conseillers* en *Conseillers* d'Église, ou *Clercs*, qui sont ecclésiastiques, & en *Conseillers* laïques, qui sont les séculiers.

On appelle *Conseiller* honoraire, un *Conseiller* vétéran, qui s'est défait de sa charge, & qui a droit d'opiner aux causes d'audience. *Senator honorarius.*

CONSEILLER du Roi. Titre qu'on donne à presque tous les Officiers du Royaume. *Regis Consiliarius, Regi à Consiliis.* Les Notaires prennent maintenant la qualité de *Conseillers*-Notaires & Gardenotes du Roi. Brevets de *Conseillers*, Aumôniers & Prédicateurs ordinaires du Roi.

CONSEILLER-NÉ. Qualité attribuée à certaines dignités qui leur donne entrée dans le Parlement. *Speciali quodam muneris & officii jure Senator.*

CONSEILLER. Titre qu'on donne à dix Seigneurs Vénitiens, qui, conjointement avec le Doge, représentent le corps de la République de Venise. On les appelle *Conseillers* de la Seigneurie.

On dit prov. à ceux qui se mêlent de donner conseil sans qu'on le leur demande; Ici les *conseillers* n'ont point de gages.

On dit, en t. burlesq. & précieux, Le *conseiller* des graces, ou le *conseiller* muet, p. d. un miroir.

CONSEILLER, v. a. Donner un conseil, un avis à quelqu'un. *Consilium dare alicui, impertiri, aliquem consilio juvare, suadere aliquid alicui.*

CONSEILLÉRE, s. f. Religieuse qui est du conseil de la Supérieure, comme chez les Miramiones.

CONSENS, s. m. T. de Chancellerie Romaine. Le jour du *consens* est le jour que la résignation d'un bénéfice est admise en Cour de Rome.

CONSENTANT, ANTE, adj. Qui agrée une chose, qui ne s'y oppose point. *Consentiens.*

CONSENTEMENT, s. m. Acquiescement, approbation d'une chose, par laquelle on agrée qu'elle se fasse. *Consensus, consensio.* Il y a des *consentemens* exprès, d'autres tacites.

CONSENTES, s. m pl. C'étoient, chez les Romains, des Dieux & des Déesses du premier ordre, mais dont les noms étoient cachés & inconnus. Il y en avoit douze, six d'un sexe, & six d'un autre. *Consentes.* Quelques-uns prétendent que *Consentes* est la même chose que *Consulentes*, & qu'ils étoient les conseillers de Jupiter.

CONSENTIES, ou CONSENTIENNES, s. f. pl. Fêtes à l'honneur des Dieux Consentes. *Consentia.*

CONSENTIR, v. n. Donner son consentement à une chose, y acquiescer, agréer qu'une chose se fasse, ne s'y pas opposer. *Assentiri.*

C'est une maxime de Droit, Qui se tait semble *consentir*: c'est là-dessus qu'est fondée la prescription, la tacite réconduction.

Il est quelquef. act. & alors il n'a guère d'usage que dans la Prat. *Consentir* la vente, l'adjudication d'une terre.

CONSENTI, IE, part. pass. Il n'a guère d'usage qu'au Pal. *Pactus, a, um.* Appointement *consenti* par les parties.

CONSÉQUEMMENT, adv. Par une suite nécessaire ou ordinaire, par conséquent. *Igitur, ideò, ob eam rem, atque adeò.*

CONSÉQUENCE, s. f. T. de Philos. La conclusion d'un raisonnement & de toute sorte d'argument. *Consecutio, consequentia, consequens.*

Il se prend encore dans une signification plus étroite, pour la liaison qu'il y a entre des propositions, lorsque l'une suit de l'autre. La *conséquence* est fausse, ou mauvaise, lorsqu'il n'y a point de liaison, lorsque la conclusion n'est pas liée avec l'antécédent, lorsqu'elle n'est pas renfermée dans les prémisses. Voy. CONSÉQUENT, CONCLUSION.

It. Suite, enchaînement de choses qui arrivent, soit par une cause naturelle, soit accidentelle. *Rerum ordo, series, connexio.* La matière n'agit qu'en *conséquence* des loix que Dieu a établies. Cette affaire a de grandes *conséquences*, de grandes suites. On lui a fait grace pour cette fois, sans tirer à *conséquence*, c. à d. qu'elle ne doit pas être prise pour exemple. Cela ne sera d'aucune *conséquence* dans la suite. Ce sont là des discours en l'air, qui sont sans *conséquence.*

It. Grande importance, ou considération. *Res magni momenti, ponderis.* Homme de *conséquence*, d'un grand mérite. Terre de *conséquence*, c. à d. d'un grand prix. Affaire de *conséquence*, qui demande une mûre délibération.

On dit, en matière de galanterie, qu'un homme est sans *conséquence*, lorsqu'il est d'une réputation & d'un âge qui le mettent à couvert de tout soupçon.

CONSÉQUENT, s. m. T. de Philos. La dernière proposition d'un argument. *Consequens.* Le *conséquent* peut être vrai, quoique la conséquence soit fausse. Par ex. Tout cercle est une figure; donc il est rond. On distingue le *conséquent*, & dans le sens vrai du *conséquent*, on l'accorde; dans le sens faux du *conséquent* on nie la conséquence, parce qu'elle ne suit pas de l'antécédent.

En Mathém. c'est, dans une proportion, le dernier des deux termes.

PAR CONSÉQUENT, adv. Donc, conséquemment, par une suite nécessaire, ou raisonnable. *Ideò, igitur, atque adeò, ob eam rem, itaque.* Cette façon de parler adverb. se met quelquef. absol. dans la conversation, & alors on sousentend la conclusion qui résulte naturellement de la première proposition. Vous m'avez donné votre parole, & par *conséquent*; on sousentend, vous êtes obligé de la tenir.

CONSÉQUENT, ENTE, adj. Qui agit, qui raisonne conséquemment, avec justesse. Homme, génie, esprit *conséquent.*

CONSÉQUENTE, s. f. T. de Mus. La seconde partie de la fugue, qui est composée d'une guide & d'une *conséquente.*

CONSÉRANS, ou COUSERANS, (le) s. m. Contrée de France dans la Gascogne, entre le Comté de Foix, celui de Comminges, & la Catalogne, avec titre de Vicomté, & un Évêque suffragant d'Auch, & qui réside à S. Lizier. *Consoranni*, *Consorannus ager*.

CONSERVATEUR, s. m. Celui qui conserve, qui entretient. *Conservator.*

Juge CONSERVATEUR. Celui qui est établi pour conserver les privilèges accordés à certains corps, ou qui a une commission pour juger de leurs différends. *Judex Conservator.*

Grand CONSERVATEUR. Dignité dans l'Ordre de Malte, attachée à la Langue d'Arragon. C'est celui qui garde le trésor commun.

CONSERVATION, s. f. Soin ou action de conserver. *Conservatio*, *salus*, *incolumitas.*

En t. d'Antiquaire Médailliste, il sign. le bon état, la perfection, l'intégrité d'une médaille, que le temps n'a point usée, n'a point rongée. *Integritas.* Ces médailles sont d'une *conservation* charmante.

CONSERVATION. C'est, à Lyon, un Tribunal de justice établi pour conserver certains priviléges accordés à quelques communautés. *Tribunal ad tuenda societatis jura constitutum.*

CONSERVATOIRE, s. m. Maison où l'on retire des filles & des femmes pour les préserver de la débauche. *Conservatorium.*

CONSERVATOIRE, s. f. C'est la même chose que *Conservation*, tribunal, siége d'un Conservateur des droits de quelque corps. *Conservatorium*, *conservatio.*

CONSERVATRICE, s. f. Celle qui conserve, qui garde, qui prend soin des choses qui lui sont confiées. *Servatrix.* C'est aussi un surnom qu'on donnoit à Junon.

CONSERVE, s. f. Confiture séche qui se fait de fruits, d'herbes, de fleurs & de racines. *Flores fructusve saccharo conditi.*

CONSERVES, en t. d'Optique, se dit de certaine espéce de lunettes qui grossissent peu les objets, mais qui servent pour conserver la vûe, en dissipant la trop grande lumiére qui la pourroit offenser. *Conspicillum conservandis oculis adhibitum.*

CONSERVE, en t. de Mar. se dit des vaisseaux qui vont en mer de compagnie pour se défendre & se secourir les uns les autres. *Fœderatæ naves*, *cursum eundem tenentes.* Aller de *conserve*, c. à d. faire route ensemble.

CONSERVE. T. de Fortific. Voy. CONTREGARDE.

It. Réservoir d'eaux. *Receptaculum.*

CONSERVER, v. a. Ménager; avoir soin d'une chose, pour empêcher qu'elle ne se perde, ou ne se gâte. *Conservare*, *custodire*, *tueri.* On le dit avec le pron. personnel, p. d. que les choses durent, ou ne durent pas beaucoup.

On dit d'une femme qui est encore belle, quoiqu'un peu âgée, qu'elle se *conserve* bien; & au contraire d'un homme qui fait des excès, qu'il ne se *conserve* point. *Curare valetudinem.*

On dit au fig. *Conserver* son bon sens, sa mémoire jusqu'à sa derniére vieillesse. *Conserver* son crédit, sa réputation, ses droits, &c. son amour, sa colère, sa vengeance, &c.

On dit aussi, se *conserver* entre deux partis, p. d. demeurer neutre.

Et à la guerre, qu'un officier, qu'un corps a été *conservé*, p. d. qu'il n'a pas été cassé dans une réforme générale des troupes.

En t. de Mar. *Conserver* un vaisseau, p. d. le suivre de près, ne le point perdre de vûe.

CONSERVER, au jeu de Trictrac, c'est pouvoir jouer son coup sans dégarnir aucune des cases qui forment le plein.

CONSERVÉ, ÉE, part. pass. *Servatus.* On le dit des médailles antiques, que le temps n'a point usées, rongées, gâtées, qui sont entiéres. Il est opposé à *Fruste*. *Integer*, *incorruptus*, *illæsus.*

CONSÉVIUS, s. m. Dieu des Romains, qui présidoit à la conception des hommes. *Consevius*, à *conserendo.* C'étoit le même que Janus.

CONSIDENCE, s. f. T. dogmat. Affaissement, abaissement des choses appuyées les unes sur les autres. *Sedimentum.*

CONSIDÉRABLE, adj. m. & f. Important; qui doit être estimé, remarqué pour son prix, pour sa qualité, pour son mérite; qui se fait distinguer des autres. *Insignis*, *spectatus*, *clarus*, *illustris.*

CONSIDÉRABLEMENT, adv. Beaucoup, notablement. *Valdè*, *maximè.*

CONSIDÉRANT, ANTE, adj. v. Circonspect. *Prudens.*

CONSIDÉRATION, s. f. Attention à bien examiner la nature, le mérite d'une chose. Réflexion. *Consideratio*, *contemplatio.*

It. Vûe, raison, intérêt, motif. *Ratio*, *momentum*, *commodum*, *utilitas.* Vûes & *considérations* mondaines.

Il se dit aussi de l'estime, des égards, des sentimens de respect que l'on a pour une personne; de la réputation qu'on s'est acquise dans le monde. *Existimatio*, *ratio*, *respectus.* On ne dit qu'à un inférieur, J'ai beaucoup de *considération* pour vous: cela marque de la supériorité & de la vanité.

On dit, Mettre, ou faire entrer en *considération*, p. d. Avoir égard.

CONSIDÉRATION, se dit encore, pour Conséquence, importance, poids. *Momentum*, *pondus.* Autorité qui n'est pas de petite *considération.*

CONSIDÉRÉMENT, adv. D'une maniére prudente & circonspecte. *Consideratè*, *prudenter.*

CONSIDÉRER, v. a. Observer, regarder avec attention; examiner quelque chose de près. *Considerare*, *contemplari*, *speculari.*

It. Faire réflexion. *Perpendere*, *æstimare*, *ponderare.*

It. Estimer une personne ou une chose pour sa valeur, pour son mérite. *Æstimare*, *magni facere.*

CONSIDIA, s. f. N. pr. d'une famille Romaine. *Considia gens.* Elle étoit Plébéienne.

CONSIGE, s. f. C'est en Provence, dans les Bureaux pour la réception des droits du Roi, la somme que l'on consigne pour caution.

On appelle à Lyon Livre de *consige*, ou *consive*, le livre du Maître des Coches, sur lequel il enregistre les balles de marchandises.

CONSIGNATAIRE, s. m. Dépositaire d'une somme consignée. *Sequester*, *depositorum custos.*

CONSIGNATION, s. f. Action par laquelle on dépose en main sûre une somme de deniers, des billets ou papiers, en attendant that la décision de quelque difficulté, ou que la condition soit échûe, qui empêche de les délivrer. *Depositio.*

It. Ce que l'on consigne, ou ce qu'on met en dépôt. *Depositum*, *res deposita.* On appelle *demi-consignation*, celle qui se fait pour juger au Conseil une affaire par forclusion. On appelle les *consignations*, le bureau public où l'on porte l'argent déposé par autorité de Justice.

CONSIGNATION,

Consignation, en t. de Coût. est le remplacement de la dot de la femme fait & stipulé par le contrat de mariage sur tous les biens du mari. *Oppignerata pro uxoris dote mariti bona.*

CONSIGNE, adj. m. & f. T. d'Algébre. Qui a les mêmes signes, & dans la même disposition. Il se dit des termes des équations: & son contraire est Dissigne. *Simili signo*, ou *signis similibus affectus.*

Consigne, s. f. T. de guerre. Avis, instruction que l'on donne à un soldat, à une sentinelle, de tout ce qu'il doit observer dans le poste où on le place. *Admonitio*, *documentum vigiliæ datum.*

C'est encore dans les places de guerre un Commis posté près de la barrière de chaque porte, pour examiner tout ce qui entre, & sonder toutes les voitures.

CONSIGNER, v. a. Assurer le payement de quelque somme sur laquelle il y a quelque contestation, en la mettant en main tierce jusqu'à la décision de la difficulté qui empêche qu'on ne la délivre sur le champ. On *consigne* aussi des papiers, &c. *Deponere.*

On dit, *Consigner* en papier, p. d. Donner un billet, portant obligation de la somme qu'on doit *consigner.*

Consigner, sign. aussi Remettre & adresser.

It. Enregistrer des marchandises sur les livres des Messagers, & autres Voituriers publics.

Consigner la dot, en t. de Coût. c'est la remplacer sur tous les biens du mari. *Oppignerare pro uxoris dote mariti bona.*

Consigner. T. de guerre. Avertir une sentinelle, lui donner des ordres. *Admonere*, *præcipere.*

Consigner un prisonnier, le donner en garde.

On dit fig. *consigner* quelqu'un à sa porte, p. d. Donner ordre qu'on ne le laisse point entrer.

CONSISTANCE. D'autres écrivent *Consistence*, s. f. Les parties dont une chose est composée. *Rerum status*, *natura.* On le dit particuliérement des terres, des biens d'une personne.

It. Certain état de perfection où les choses qui peuvent croître, ou diminuer, demeurent quelque temps, sans augmenter, ni décliner. *Perfectionis gradus in unaquâque re.* Au fig. il signifie une certaine manière d'être. *Status.* Je n'examine point quelle fut la *consistance* de la Monarchie sous François Premier.

It. Certain état permanent & stable. *Stabilitas*, *firmitas*, *firmitudo.* Les choses de ce monde n'ont aucune *consistance.*

Il se dit encore en Phys. de la liaison des corps considérés suivant qu'ils sont plus mous, ou plus durs, plus liquides, ou plus épais. *Firmitas*, *firmitudo*, *stabilitas.* Donner la *consistance* au sucre: c'est le lier & le rendre moins liquide.

CONSISTANT, ante, adj. v. Composé de plusieurs parties. *Constans.*

CONSISTER, v. n. Il se dit de l'état d'une chose considérée en son être ou en ses propriétés ou qualités. *Consistere*, *contineri*, *stare*, *situm*, *positum esse.* La beauté *consiste* dans la proportion des parties.

It. Être composé de telles ou telles parties. *Constare*, *contineri*, *consistere.* Cette armée *consiste* en tant de bataillons, & tant d'escadrons.

CONSISTOIRE, s. m. Le Collége des Cardinaux, le Sénat, le Conseil du Pape. *Sacrum Pontificis consilium*, *Consistorium.* C'est le premier Tribunal de Rome que le Pape convoque dans la grande salle du Palais Apostolique de S. Pierre. Le *Consistoire* secret se tient en une chambre plus secrette qu'on appelle la *Chambre du Papegai. Consilii Pontificii conclave secretius.*

Consistoire, dans le Droit Romain, sign. ou le lieu où l'on traite des affaires publiques, ou le lieu où l'on rend la Justice.

Il s'est dit autrefois du Conseil des Empereurs, & on le dit encore en parlant de ces temps-là.

Il sign. aussi parmi ceux de la Religion prétendue-Réformée, une Assemblée composée des Ministres & des Anciens de leur Secte, pour régler leurs affaires, leur police & leur discipline. *Calvinistarum concilium.*

CONSISTORIAL, ale, adj. Qui regarde le Consistoire, qui passe par le Consistoire. *Quidquid ad Sacrum Pontificis consilium pertinet.* Les Évêchés & les Abbayes sont bénéfices *Consistoriaux*; parce qu'il faut les proposer au Consistoire; c. à d. dans l'Assemblée des Cardinaux, où le Pape préside. Il y a des Avocats & autres Officiers *Consistoriaux.*

CONSISTORIALEMENT, adv. En Consistoire. *Ex formula Pontificii conventûs.*

CONSIVE, s. f. C'étoit la Déesse des biens de la terre, la même qu'Ops, Rhéa & la Terre. *Consiva*: de *conserere*, *consero*, *consevi*, planter.

CONSOLABLE, adj. m. & f. Qui peut être consolé. *Consolabilis.*

CONSOLANT, ante, adj. Qui sert à consoler. *Consolationem afferens*, *plenus solatio.*

CONSOLATEUR, s. m. Celui qui console. *Consolator.* Parmi les Chrétiens le Saint-Esprit est appellé le *Consolateur.*

CONSOLATIF, ive, adj. Qui console. Il n'est pas usité.

CONSOLATION, s. f. Discours qui sert à adoucir la douleur d'un affligé; soulagement, adoucissement que l'on apporte au déplaisir, à l'affliction de quelqu'un. *Consolatio*, *solatium.*

En t. de dévotion & de spiritualité, Certaine joie de l'ame dévote, mouvement intérieur d'amour & d'espérance.

Il se dit aussi des choses mêmes & des personnes qui contribuent à consoler. La Philosophie est sa *consolation.*

Prov. La *consolation* des malheureux est d'avoir des semblables.

Consolation dans l'Hist. Ecclésiast. est une cérémonie que les Manichéens Albigeois substituoient au Sacrement de pénitence & au Viatique à l'article de la mort. Elle consistoit à réciter le *Pater noster*, & à recevoir l'imposition des mains de leurs Docteurs. *Consolatio*, *manuum impositio.*

CONSOLATOIRE, adj. m. & f. Propre à consoler. *Consolatorius.* Il vieillit.

CONSOLATRICE, s. f. Celle qui console. *Consolatrix.*

CONSOLE, s. f. Piéce d'archit. ou de menuiserie, qui est en saillie, qui sert à soutenir quelque buste, quelque vase, quelque poutre, petite voûte, ou corniche. *Prothyris.*

CONSOLEMENT, s. m. Il n'est pas usité. Voyez CONSOLATION.

CONSOLER, v. a. Adoucir le chagrin, la tristesse; soulager l'affliction de quelqu'un, soit par le discours, soit par d'autres manières. *Consolari*, *alicujus dolorem consolando levare.*

On dit, quand on nous menace de la perte d'une chose, dont nous ne nous soucions pas

beaucoup : Il s'en faudra *consoler ;* j'en ferai bientôt *consolé.*

CONSOLEUR, vieux f. m. Consolateur.

CONSOLIDANT, f. m. T. de Méd. Reméde qui purifiant avec une chaleur & une force modérée, fait que la nourriture soit appliquée comme il faut aux membres affligés.

CONSOLIDATION, f. f. T. de Méd. Réunion des lévres d'une plaie, quand elle commence à se cicatriser. *Conglutinatio, cicatrix.*

En t. de Jurisprud. Réunion de l'usufruit à la propriété que l'on avoit déja d'un héritage; ce qui arrive par la mort de l'usufruitier.

CONSOLIDE. Voy. CONSOUDE.

CONSOLIDER, v. a. Réunir, rejoindre, raffermir. *Consolidare.* En Jurispr. on dit que l'usufruit est *consolidé* à la propriété par la mort de l'usufruitier. En Méd. on dit qu'une plaie se *consolide*, lorsqu'elle se referme. *Solidescere, solidari.* On dit fig. *consolider* une union, *consolider* un traité.

CONSOMMATEUR, f. m. T. Théologique. Celui qui a achevé. *Perfector.* JESUS-CHRIST est l'auteur & le *consommateur* de notre foi, c. à d. qu'il a confirmé nos espérances.

CONSOMMATION, f. f. Dissipation, usage, destruction qui se fait par l'usage de vivres, de denrées, & d'autres choses qui servent à l'entretien de la vie, ou de la société. *Consumtio.* On devroit dire *consomption.* Il se fait dans Paris une grande *consommation* de blés, &c. Ce malade ne pourroit pas faire la *consommation* de l'Hostie.

It. La fin d'un ouvrage, sa perfection. *Perfectio, absolutio, consummatio.* L'Incarnation a fait la *consommation* de toutes les Prophéties. La *consommation* du droit d'un collateur. La *consommation* des siécles.

On appelle la *consommation* du mariage, le dernier acte du mariage; ce qui en fait l'accomplissement.

CONSOMMÉ, f. m. Bouillon succulent qu'on tire d'une viande qui a eu une coction extraordinaire. *Succus ex decoctis carnibus expressus.*

CONSOMMER, v. a. User, dissiper des denrées, des provisions nécessaires à la vie. *Consumere, absumere, effundere.* C'est par abus que l'on se sert de ce mot au lieu de *consumer.*

CONSOMMER, n. se dit d'une coction extraordinaire, qui fait une entiére dissolution des parties. *Succum ex decoctis carnibus exprimere.* On dit qu'on a *consommé* la sainte Hostie, lorsqu'il n'en reste plus rien dans la bouche.

It. Achever, finir, terminer. *Perficere, absolvere, consummare.*

It. Venir au dernier but du mariage.

En t. de Jurispr. Canonique, Remplir son droit.

CONSOMMÉ, ÉE, part. pass. Parfait, très-profond. *Perfectus, cumulatus, in aliquâ re versatissimus.*

CONSOMPTIF, IVE, adj. T. de Méd. qui se dit des remédes qui ont la force de consumer les humeurs ou les chairs. *Consumtivus, a, um.* On dit aussi substantiv. Des *consomptifs.*

CONSOMPTION, f. f. v. Il se dit de certaines choses qui se consument par l'usage. *Consumtio.* Grande *consomption* de vivres.

C'est aussi une certaine maladie de langueur, pendant laquelle tout l'humide radical se desséche; ce qui cause la mort. *Consumtio.*

CONSONNANCE, f. f. T. de Mus. Union, convenance de deux sons, l'un grave, & l'autre aigu, qui se mêlent en l'air avec une certaine proportion, ensorte qu'ils font un accord agréable à l'oreille. *Convenientia, consonantia.* Les *consonnances majeures* sont celles qui surpassent les *mineures* d'un demi-ton. Les *consonnances mixtes* sont celles qui sont tantôt *majeures* & tantôt *mineures.* Les *consonnances* parfaites sont la Quinte & l'Octave. Les imparfaites sont la Tierce & la Sixiéme.

CONSONNANCE dissonante. Tout accord dissonant ne peut être composé que de l'union des *consonnances*, & c'est de la comparaison que l'on fait de deux *consonnances* prises en particulier dans un accord que se forme la dissonnance.

CONSONNANCE, en t. de Gramm. se dit aussi des cadences semblables, ou de la ressemblance de son dans la terminaison des mots. *Consonantia similiter desinens.*

CONSONNANT, adj. T. de Musique. On le dit des intervalles composés de consonnance.

CONSONNE, f. f. Quelques-uns disent CONSONNANTE, adj. & f. f. Lettre qui ne produit point de son toute seule, mais seulement quand elle est jointe avec une voyelle ou diphthongue; & c'est de-là que lui vient son nom, *consonans, quæ sonat cum alia.* Une *consonne*, selon la Philosophie, n'est autre chose que la modification du son qui se fait par le moyen des organes de la voix : ces organes sont : le gosier, le palais, la langue, les dents & les lévres; d'où vient qu'il y a cinq espéces de *consonnes* : les gutturales, les palatales, celles de la langue, les dentales, ou les sifflantes, & les labiales. M. l'Abbé de Dangeau trouve cinq *consonnes* labiales, qui sont *b*, *p*, *v consonne*, *f*, & *m* : cinq palatales, qui sont *d*, *t*, *g*, *k*, *n* : quatre sifflantes, qui sont *s*, *z*, *j consonne*, *ch* : deux liquides, *l*, & *r* : deux mouillées, qui sont *gn*, ou le son qui commence la seconde syllabe *a ignorant*, & deux *ll* mouillées, ou le son qui commence la derniére syllabe de *bouillon ;* & l'*h* qui sert à marquer l'aspiration, ce qui fait dix-huit *consonnes*, & une aspiration. Il remarque ensuite les choses suivantes. 1°. Que l'*m* & l'*n* sont deux *consonnes* nazales, l'*m* un *b* passé par le nez, & l'*n* un *d* aussi passé par le nez ; en effet, ceux qui sont fort enrhumés prononcent *banger* pour *manger*, & *je de saurois* pour *je ne saurois.* 2°. Qu'entre les *consonnes* il y en a de foibles & de fortes; les foibles sont, *b*, *v*, *d*, *g*, *z*, *j*; les fortes sont, *p*, *f*, *t*, *k*, *s*, *ch* : elles différent en ce que les foibles sont précédées d'une petite émission de voix qui les adoucit. Il y a des *consonnes* doubles, comme l'*x*; d'autres liquides, comme *l*, *r*, *m*, *n*, d'autres muettes, comme *b*, *d*, &c.

CONSONNANTE, est aussi un grand instrument de Musique, qui participe du claveffin & de la harpe.

CONSORT, ORTE, f. T. relatif, qui se dit au Pal. de ceux qui sont engagés dans la même affaire, qui ont le même intérêt. *Consors, socius.* On disoit autrefois d'une femme à l'égard de son mari, qu'elle étoit sa légitime épouse & *consorte.*

Freres & sœurs du *Consort.* Société du Tiers-Ordre de S. François, établie à Milan en Italie. *Consortium, Congregatio Fratrum de Pœnitentia.*

CONSOUDE, f. f. On disoit autrefois Consiére. *Consoude* est un nom qui se tire de la propriété qu'ont plusieurs espéces de ce genre pour consolider les plaies. La grande *Consoude, symphytum*, ou *Consolida major*, croît dans des endroits hu-

mides. On appelle *confoude* moyenne, la Bugle. Voy. BUGLE. On donne le nom de petite *confoude* à la pâquerette, à la brunelle. Voy. PAQUERETTE; & celui de *Confoude royale*, *Consolida regalis*, au *pied d'Alouette*. Voy. ce mot.

Elle a aussi été nommée Trachelin d'Amérique, & par plusieurs la fleur du Cardinal.

CONSOUDE SARAINE, ou *Sarasine*. Espéce de verge dorée, qui a ses tiges canelées, hautes de deux ou trois coudées. *Virga aurea angustifolia serrata*, ou *Solidago Saracenica*.

CONSPIRATEUR, s. m. Celui qui conspire pour quelque mauvais dessein. *Conjuratus*.

CONSPIRATION, s. f. Union de plusieurs personnes mal intentionnées contre l'État, ou les Puissances. *Conjuratio*, *Conspiratio*.

It. Intelligence de plusieurs personnes pour un même dessein, sans rapport à l'État, ni au gouvernement, mais toujours en mauvaise part.

CONSPIRER, v. a. & n. S'unir ensemble, se liguer pour faire réussir quelque entreprise, ou quelque complot. *Conspirare*, *conjurare*. Il se dit en bonne ou en mauvaise part.

On le dit aussi en général des occasions, & des moyens qui facilitent le succès de quelque chose. *Conspirer* la ruine d'une Province. Tout *conspiroit* à son avancement.

CONSPUER, v. a. Cracher sur quelqu'un. *Conspuere*, *spuere in aliquem*. Cela n'est bon qu'en style burlesque ou antique.

CONSPUÉ, ÉE, part. pass. Couvert de crachats, sifflé, méprisé, mocqué. *Consputus*.

CONSTABLE, s. m. N. pr. d'hom. *Constabilis*.

CONSTAMMENT, adv. D'une maniére certaine & indubitable. Assûrément, invariablement, avec fermeté. *Certissime*, *indubitanter*, *haud dubie*. *Constanter*.

CONSTANCE, s. f. Force de l'ame, qui la maintient toûjours dans une assiette ferme & tranquille, qui la rend inébranlable aux disgrâces de la fortune, à la douleur, à l'affliction, à la nécessité, &c. *Constantia*, *animi firmitas*.

Cette Vertu est représentée sur les médailles sous la figure d'une femme en habit militaire, le casque en tête, une pique à la main gauche, & portant la droite jusqu'à la hauteur du visage, en élevant un doigt.

It. Persévérance, fermeté dans le bien, ou dans l'exécution d'un dessein, ou d'une résolution.

It. N. pr. de fem. *Constantia*.

CONSTANCE, s. f. Ville Impériale du Cercle de Souabe en Allemagne, sur le lac de même nom, avec un Évêché, dont l'Évêque est Prince du Saint Empire, & Suffragant de Mayence. *Constantia*, *Constantiensis Episcopatus*.

CONSTANT, ANTE, adj. Certain, indubitable. *Certus*, *indubitatus*, *haud dubius*.

It. Qui a l'esprit ferme & inébranlable, courageux, intrépide. *Constans*, *fortis & constantis animi vir*.

Il se dit aussi de ce qui est continuel & permanent; qui persévère, qui ne change point. *Constans*, *stabilis*, *perpetuus*.

On dit au Pal. Pendant & *constant* le mariage; c. à d. pendant le cours & la durée du mariage. *Durante*, *perstante matrimonio*.

En t. de la Géom. des infiniment petits, il se dit des abscisses, des appliquées, ou de leurs différences, quand elles sont égales entr'elles. Quantité *constante*, ou substantiv. la *constante*.

CONSTANTIN, s. m. N. pr. d'hom. *Constantinus*. *Constantin* le Grand est le premier Empereur Chrétien.

Les Chevaliers de l'Ordre de *Constantin*, appellés aussi Dorés, Angéliques & de Saint-George. Voy. ANGÉLIQUES.

CONSTANTINE, s. f. Ville cap. de Numidie en Afrique, nommée autrement Cirthe, qui sous Constantin le Grand, prit le nom de *Constantine*. *-ina*.

It. Ville de Phénicie, en Afrique, cap. d'une Province d'Alger qui porte le même nom.

CONSTANTINIEN, ENNE, adj. Qui appartient à Constantin, qui vient de Constantin. *Constantinianus*, *a*, *um*. L'Ordre *Constantinien* est le même que l'Ordre de Constantin ou des Angéliques.

CONSTANTINOPLE, s. f. Ville de Turquie en Europe, à l'extrémité orientale de la Romanie, sur une langue de terre, qui s'avance vers la Natolie, dont elle est séparée par un détroit, entre l'Europe & l'Asie. C'est l'ancienne *Byzance*, bâtie par Byzas, Roi de Thrace. Elle a été embellie par Constantin le Grand, dont elle porte le nom. *Constantinopolis*, ville de Constantin. Elle fut aussi nommée la Nouvelle Rome, & a été la cap. de l'Empire d'Orient. Baudouin, Comte de Flandre, s'en rendit maître en 1204. & les François la possédérent jusqu'en 1259. que Michel Paléologue en chassa Baudouin. Mahomet II. la prit d'assaut sur les Grecs en 1453. & depuis ce temps elle est la cap. de l'Emp. des Turcs. Elle a un Patriarche Grec. Sainte Sophie est la principale Mosquée. V. dans le D. de Tr. la description de cette grande Ville, dont Galata est un Fauxbourg.

CONSTATER, v. a. Rendre constant, certain. Vérifier un fait. *Probare*, *confirmare veritatem rei*.

CONSTELLATION, s. f. Assemblage, amas de plusieurs étoiles fixes, que les Anciens ont appellé du nom de quelques animaux, comme le Dragon, la grande Ourse, la petite Ourse, le grand Chien, &c. ou de quelques autres choses qui leur étoient connues, comme la Balance, les Gémeaux, le Verseau, &c. *Signum cœleste*, *sidus*, *signum*. Les Astrologues ont attribué certaines vertus aux *constellations*: d'où vient l'expression; Être né sous une heureuse ou malheureuse *Constellation*, c. à d. sous une heureuse ou malheureuse disposition du ciel. Les douze *Constellations* qui sont dans le Zodiaque s'appellent les douze signes.

CONSTELLÉ, ÉE, adj. Fait & fabriqué sous une certaine constellation. Anneau *constellé*. Pierre *constellée*. Les Talismans sont des figures *constellées*.

It. Qui est garni d'étoiles. Des baudriers garnis & ornés d'étoiles en broderie étoient appellés *constellés*, *Balthei constellati*.

CONSTER, v. n. impersonnel. Être certain & évident. *Constare*. Il ne se dit guère qu'au Pal. Il *conste* par les piéces produites, que le fait est véritable. Il *conste* de cela.

CONSTERNATION, s. f. Accablement; abattement de courage, causé par une perte, par un malheur, ou une calamité publique. *Consternatio*, *pavor*.

CONSTERNER, v. a. Mettre dans la consternation, abattre, faire perdre le courage. *Consternare*.

CONSTIPATION, s. f. Dureté de ventre, diffi-

culté de le décharger. *Alvi adstrictio*, *suppressio*.

CONSTIPER, v. a. Durcir le ventre, le resserrer. *Alvum adstringere*, *contrahere*, *supprimere*.

CONSTIPÉ, est quelquef. subst. Cet homme a le visage, la mine de *constipé*. *Tristis*, *morosus*, *tetricus*.

CONSTITUANT, ANTE, adj. & f. Celui qui constitue un Procureur, qui crée, qui établir une rente. *Constituens*. C'est aussi un part. du présent. Qui constitue, qui compose un être, un corps.

CONSTITUER, v. a. Établir, élever, mettre en un certain état. *Constituere*, *instituere*.

CONSTITUER un Procureur, c'est Donner à quelqu'un pouvoir d'agir en des affaires générales ou particuliéres.

On dit aussi, *constituer* un homme prisonnier; p. d. le mettre en prison. *Aliquem in carcerem compingere*, *trudere*.

It. Assigner, créer, établir une rente, une pension. *Constituere*, *instituere*.

En t. de Prat. *Constituer* quelqu'un en frais, sign. lui causer de la dépense. *Parere*, *generare*.

En Phys. Assembler des parties pour en composer un tout. *Componere*. C'est le mélange des élémens qui *constitue* tous les corps. Et au fig. Composer un corps politique.

It. Les Philosophes Payens *constituoient* le souverain bien en la possession de la vertu. Les Chrétiens le *constituent* en la vision béatifique de Dieu.

CONSTITUÉ, ÉE, part. pass. On dit qu'un homme est bien *constitué*, lorsqu'il est bien conformé audedans & d'une complexion vigoureuse, & robuste.

CONSTITUT, f. m. T. de Pal. *Constitut* de précaire: Abandon que fait un donateur de la propriété de ses biens, à condition de jouir de l'usufruit par souffrance, & comme par emprunt. *Constitutum*.

CONSTITUTIF, IVE, adj. Qui assigne, qui établit une rente, une pension.

CONTITUTION, f. f. Etablissement, décision, réglement qui se fait par autorité du Prince, ou des Supérieurs. Décision du Souverain Pontife, ou loi d'un Empereur. *Constitutio*, *decretum*. On appelle absol. la *Constitution*, celle du Pape Clément XI. qui commence par le mot *Unigenitus*.

En t. de Prat. Appeller quelqu'un en *constitution* de nouveau Procureur; p. d. l'obliger à mettre un Procureur en cause, au lieu d'un défunt.

CONSTITUTION, est aussi un établissement, une création de rente, de pension, de charge, de servitude sur son bien, sur son héritage. *Pecunia in prædio*, *fundo collocata annua pensio*.

On appelle absol. *constitution*, les rentes créées à prix d'argent. Mettre tout son bien en *constitution*.

It. Assemblage de plusieurs parties pour faire la composition d'un tout. *Compositio*. *It*. L'ordre & l'arrangement, la disposition des choses. *Ordo*, *dispositio*.

Il se dit aussi du tempérament, de la complexion du corps humain. Bonne, forte, ou mauvaise *constitution*. *Firma vel debilis corporis constitutio*.

CONSTITUTIONNAIRE, subst. m. & f. Celui ou celle qui se soumet à la Constitution *Unigenitus*.

CONSTRICTEUR, f. m. Qui serre, qui resserre. *Constrictor*. Épithète que les Anatomistes donnent à deux muscles du nez, qui resserrent les narines. Il se dit aussi d'un autre muscle qui entoure les lévres de ses fibres, & qui les serre & les fronce, comme quand on veut baiser quelqu'un. *Osculatorius*, baiseur.

CONSTRICTION, f. f. T. dogmat. Action par laquelle une chose se serre, se lie & se rétrécit. *Constrictio*.

CONSTRINGENT, ENTE, adj. Qui resserre. *-gens*.

CONSTRUCTION, f. f. Action de construire. Arrangement, disposition des parties d'un bâtiment. *-ctio*. La maniére de bâtir, & le bâtiment même. Il se dit aussi en parlant des vaisseaux ou bâtimens de mer.

Il se dit fig. des ouvrages d'esprit. La *construction* de ce poëme n'est pas réguliére, n'est pas heureuse.

Il se dit encore des problêmes de Géomét. & d'Astrol. La *construction* du thême céleste.

En t. d'Algébre, *construction* des équations est l'invention de lignes, ou figures, qui puissent démontrer que l'équation, la régle, ou le théorême, est vrai géométriquement.

En Gramm. c'est l'arrangement & le régime des mots, suivant les régles de la syntaxe. *Constructio*, *structura verborum*.

CONSTRUIRE, v. a. Conj. *Je construis*, *nous construisons*, *je construisis*, *j'ai construit*, *je construirai*, *qu'il construise*, *que je construisisse*. Bâtir, édifier, élever un bâtiment. *Construere*. On dit aussi, *Construire* un vaisseau, un bâtiment de mer.

Il se dit de quelque ouvrage que ce soit. *Construire* une montre, des armoires, un pupitre. Au fig. on l'emploie en parlant des ouvrages d'esprit, & il sign. en disposer toutes les parties.

Il se dit aussi en Géom. & en Astrol. *Construire* un problême, un thême céleste.

En Gramm. Observer la syntaxe, le régime des noms, des verbes & des particules.

CONSUALES, f. f. pl. Fêtes à l'honneur du Dieu Consus, c. à d. Neptune Équestre. On y faisoit une cavalcade magnifique, parce que Neptune passoit pour avoir donné le cheval aux hommes. *Consualia*.

CONSUBSTANTIALITÉ, f. f. T. de Théol. Parité, égalité, identité de substance. *-tas*.

CONSUBSTANTIATEUR, TRICE, f. Celui ou celle qui croit le Verbe, le Fils de Dieu consubstantiel à son pere. *Qui Filium Dei* ὁμούσιον, *consubstantialem patri esse credit*, *docet*.

CONSUBSTANTIEL, ELLE, adj. T. de Théol. dont on se sert en parlant des personnes de la Trinité. Coëssentiel, qui est de la même substance. *Ejusdem cum altero substantiæ*. *-tialis*.

CONSUBSTANTIELLEMENT, adv. D'une maniére consubstantielle. *-tialiter*.

CONSUÉTUDINAIRE, f. m. & f. Qui a coûtume de faire quelque chose. *Solitus aliquid facere*. Du lat. *consuetudo*, coûtume. Il n'est point usité.

CONSUIVIR, vieux v. a. Attendre, attraper. *Consequi*.

CONSUL, f. m. L'un des deux premiers Magistrats de la République Romaine. *Consul*.

Il y eut même des *Consuls* du temps des Empereurs. Ce n'étoit plus sous eux qu'un titre honorable; enfin cette dignité s'éteignit insensiblement au temps de Justinien. Basile est le dernier particulier qui a été *Consul* en l'année 541. de J. C. L'Empereur Justin la voulut rétablir, & se créa lui

même Consul ; mais ce dessein n'eut point de suite. Les Consulats perpétuels des Empereurs d'Orient, qui composoient les Fastes Byzantins, commencèrent l'an de J. C. 567. & finirent l'an 668. avec la dernière année de Constans, petit-fils d'Héraclius. Constantin l'ogonate voulut que le Consulat fût inséparable de l'Empire, ce qui dura jusqu'à Constantin Porphyrogénéte.

Consul, s'est dit dans les Auteurs du moyen âge pour Comte ; & *Proconsul*, ou *Vice-Consul*, pour Vicomte.

Dans les Provinces méridionales de France, on appelle *Consuls* les principaux Officiers d'un Bourg ou d'une petite ville, que l'on nomme ailleurs Echevins.

Il se dit aussi des Juges qui sont élûs entre les Marchands pour régler les affaires du commerce suivant les priviléges à eux accordés. Les sentences des *Consuls* portent contrainte par corps.

C'est aussi un Officier établi en vertu de commission du Roi dans toutes les Echelles du Levant, ou autres villes de commerce, pour juger des affaires du négoce, & protéger les Marchands de la nation.

It. Le chef de l'Académie de Florence.

CONSULAIRE, adj. de t. g. Qui a passé par la charge de Consul. *It.* Qui appartient au Consul Romain. Hache, famille, âge *Consulaire. -aris.* Médailles *consulaires*, celles qui ont été frappées pendant que la République Romaine étoit gouvernée par des Consuls.

It. Qui regarde les Juges Consuls. Quand un Marchand ne sort point de sa maison de crainte d'être mis en prison, on appelle cela à Paris avoir la goutte *consulaire*.

Consulaire, s. m. Officier de l'Empire Romain. C'étoit un Gouverneur de Province. *-laris.*

CONSULAIREMENT, adv. A la manière des Juges Consuls. *Consulariter.*

CONSULAT, s. m. Dignité de Consul, ou le temps que dure cette Magistrature. *Consulatus.*

C'est aussi la charge de Consul, & le temps qu'elle dure, soit dans les Provinces, soit dans les villes de commerce.

Il s'est dit aussi pour Échevinage.

CONSULTANT, s. & adj. m. Homme expérimenté que l'on consulte au besoin. *Consultoribus respondens.* Il ne se dit guère que des anciens Avocats & Médecins.

Il se dit aussi du client, ou de toute autre personne qui demande avis. *Consultor.*

CONSULTAT, s. m. Conseiller-Commissaire du Pape.

It. Compte qu'on rend tous les vendredis au Roi d'Espagne de ce qu'on a jugé dans tous ses Conseils pendant le cours de la semaine.

CONSULTATION, s. f. Examen d'une question, d'une affaire, d'une maladie. *Consultatio, deliberatio.*

C'est aussi un résultat de la délibération & de l'avis qu'on a pris en consultant. *Summa consultationis.*

Droit de consultation, qu'on taxe aux Procureurs dans leurs dépens, pour avoir assisté aux *consultations* qui ont été faites. *Jus consultationis.*

Consultation sign. aussi l'exposition de l'avis que l'on demande, & on dit, Répondre à une *consultation.*

CONSULTATIVE, adj. f. qui n'est d'usage que dans cette phr. Avoir voix *consultative*, c'est avoir droit de dire son sentiment dans quelque compagnie : mais sans que son avis soit compté dans les délibérations.

CONSULTER, v. a. Demander avis à gens sages & expérimentés dans un art, sur les difficultés qu'on a en certaines occurrences. *Aliquem in consilium adhibere.*

It. Prendre avis de toutes les choses qui peuvent nous instruire, & nous déterminer sur le parti que nous avons à prendre. *Consulter* son bien, ses forces, sa conscience, son devoir, ses livres, son miroir.

It. Il se dit absol. p. d. Délibérer avec soi-même ; être irrésolu. *Deliberare.*

Il régit aussi l'acc. de la chose, sur quoi on prend conseil. *Consulter* une affaire, une maladie. En ce sens il se dit aussi au pass. Cette affaire a été *consultée* aux meilleurs Avocats.

CONSULTEUR, s. m. T. de Capucin. Celui qui donne avis au Général. *Consultor.*

Consulteur du S. Office. Théologien que le Pape commet pour donner son avis sur quelques matières qui regardent la foi ou la discipline. *Consultor.*

Consulteur d'État. Charge ou Office dans la République de Venise. *Consultor Reipublicæ.* Jurisconsulte que l'État consulte dans les affaires difficiles.

CONSULTRICE, s. f. Celle qui conseille, ou que l'on conseille. *-trix.*

It. Ajutante ou majeure dans la Congrégation des Dimesses, ou Modestes.

CONSUMANT, ante, adj. Qui consume. *Consumens.*

CONSUMER, v. a. Détruire, ruiner, dissoudre, dissiper. *Consumere, absumere.*

It. Perdre, user, dépenser, employer. *Effundere, dissipare, consumere. Consumer* son bien.

It. Miner, atténuer, brûler lentement, faire périr petit-à-petit. *Exedere, consumere.* Il a une fiévre lente qui le *consume.* Ce mot s'emploie ou avec, ou sans le pron. perf. dans ces différentes significations. Cette veuve se *consume* en regrets superflus.

CONSUS, ou CONSE, s. m. Dieu des conseils parmi les anciens Romains. On prétend que c'étoit Neptune, Dieu des choses cachées.

CONTACT, s. m. T. dogm. Action par laquelle deux corps se touchent. *Contactus.*

CONTADIN, s. m. Paysan, habitant de la campagne. De l'italien *contadino.*

CONTAGIEUX, euse, adj. Qui se gagne par attouchement, par communication, par fréquentation. *Contagiosus.*

On le dit fig. du vice, de l'erreur, de l'héréfie, de la rébellion, & de toutes les mauvaises choses qui se communiquent par la fréquentation & par l'exemple.

CONTAGION, s. f. Mal qui se gagne par communication. *Contagio.* Et particuliérement la peste.

Il se dit fig. des vices, des hérésies, qui se communiquent par la fréquentation des personnes qui en sont infectées. *Contagio.*

CONTAGIONAIRES, ou ANTICONTAGIONAIRES, s. & adj. m. pl. Médecins qui soûtenoient que la peste se communiquoit par contagion ; & ceux qui disoient qu'elle n'étoit pas contagieuse.

CONTAILLES, adj. f. pl. Les soies *contailles* sont du nombre des bourres de soie.

CONTAMINATION, s. f. T. de l'Écriture. Souillure que l'on contractoit dans l'ancienne Loi en

touchant les choses immondes. *Contaminatio.*

CONTAMINER, v. a. Souiller, tacher, gâter. *Contaminare.* Il est vieux.

CONTAUT, s. m. T. de Charpent. Piéce de bois au-dessus de l'enceinte, ou cordon d'une galere.

CONTE, s. m. Histoire, récit plaisant. *Fabula.* Il ne se prend guère que pour un récit faux ou fabuleux. *Ficta, commentitia narratio.*

It. Medisance, raillerie.

Il se dit aussi de tous les discours qui ne sont fondés en aucune apparence de vérité, ou de raison. *Fabula.* Sot *conte.* Ce sont tous *contes*, des *contes* en l'air.

Prov. Ce sont des *contes* de vieilles, dont on amuse les enfans; des *contes* à dormir debout, de peau d'âne, de la cigogne, de ma mere l'oie. Un *conte* violet, un *conte* jaune, un *conte* bleu, &c.

CONTEMNANT, ANTE, vieux part. a. Méprisant. *Contemnens, spernens.*

CONTEMNER, vieux v. a. Mépriser. *Contemnere.*

CONTEMPLATEUR, s. m. Celui qui contemple, qui admire avec méditation. *Contemplator, speculator.*

CONTEMPLATIF, IVE, adj. Méditatif, qui attache son esprit à réfléchir, & à faire de profondes méditations. *Contemplativus.* Esprit *contemplatif.* La vie *contemplative* est plus parfaite que la vie active.

CONTEMPLATIF, s. m. en t. de Mystiques. Celui dont l'ame est unie à Dieu d'une maniere intime. *Rerum divinarum, cælestium contemplator, speculator.*

CONTEMPLATION, s. f. Méditation, application de l'esprit par laquelle il s'attache à réfléchir, à considerer, & à admirer les merveilles de Dieu & de la nature. *Contemplatio.*

It. L'attache des yeux corporels sur quelque objet. La *contemplation* des astres.

En t. de Spiritualité & de Théol. mystique, c'est une vûe de Dieu ou des choses divines, simple, libre, pénétrante, certaine, qui procéde de l'amour, & qui tend à l'amour.

En t. de contrats & de traités, En *contemplation* sign. En égard, en considération. *Habita ratione, propter, ob.*

C'est aussi un nom qu'on a donné à la catalepsie, parce que ceux qui en sont attaques paroissent immobiles & contemplatifs. Voy. CATALEPSIE.

CONTEMPLATRICE, s. f. Celle qui contemple. *Contemplatrix.*

CONTEMPLER, v. a. Attacher son esprit, ou sa vûe, pour méditer sur quelque objet, ou pour le regarder attentivement. *Contemplari, speculari.*

On l'emploie aussi absol. & sans régime. Passer sa vie à *contempler*, c. à d. à méditer.

CONTEMPORAIN, AINE, adj. & s. Qui est de même temps, qui vit en même siécle. *Æqualis, ejusdem ætatis, temporis.*

CONTEMPTEUR, s. m. Qui méprise. *Contemptor. Contempteur* de la vertu, ou des loix divines & humaines.

CONTEMPTIBLE, adj m. & f. Méprisable, digne de mépris. *Contemnendus, spernendus, despiciendus, aspernandus.* Il vieillit.

CONTENANCE, s. f. Capacité d'un vaisseau, étendue. *Capacitas.*

Il se dit aussi de la mine, de l'apparence, de l'air, du geste, de la posture, du maintien & de la maniére de se tenir. *Vultus, totiusque corporis habitus. Contenance* grave & sérieuse. Les gens qui n'ont point vû le monde, ne sçavent quelle *contenance* tenir. Assurer sa *contenance.* Avoir une *contenance* embarrassée. On dit qu'un homme perd *contenance*, quand il ne sçait plus que dire, ni que répliquer. *Sine vultu, sine colore, sine voce consistere.* On dit aussi de plusieurs choses qu'on porte à la main, qu'on les tient par *contenance.*

It. Bon ordre & disposition des choses. *Status, dispositio, species.* On aborda les ennemis qui faisoient bonne *contenance*, qui attendoient le choc de pied ferme.

CONTENANT, ANTE, adj. & s. m. Qui contient, qui renferme en soi. *Capiens, continens, complectens.* Le *contenant* est toujours plus grand que le contenu.

CONTENDANT, ANTE, adj. Concurrent, compétiteur, qui aspire à quelque chose, qui la plaide, qui la dispute contre un autre. *Competitor.* Il se dit plus ordinairement au pl. & au m. qu'au sing. & qu'au fém.

CONTENDRE, vieux v. n. Disputer. *Contendere.*

CONTENDS, vieux s. m. Contention, dispute. *Contentio, rixa.*

CONTENIR, v. a. Conj. *Je contiens, j'ai contenu, je contins, je contiendrai, que je continsse.* Comprendre, renfermer en soi une certaine quantité, ou étendue. *Continere, capere, complecti.*

Il se dit fig. en parlant des divisions & des subdivisions. Le genre *contient* sous soi les espéces, & les espéces *contiennent* les individus. Ce volume *contient* tant de livres.

Il se dit aussi des choses visibles & invisibles qui entrent en la composition d'une autre. L'homme *contient* en abrégé toutes les merveilles du monde.

Avec le pron. pers. Réfréner ses passions, les modérer. *Coercere, reprimere, refrenare motus animi.*

Il sign. aussi, Retenir dans certaines bornes. Cette digue *contient* la riviére dans son lit. Et au fig. *Contenir* les peuples dans le devoir.

CONTENT, ENTE, adj. Qui n'est point chagrin, qui n'a point de besoins, qui ne desire rien. *Contentus.* On dit, Avoir le visage *content*, p. d. faire paroitre sur son visage la satisfaction de son esprit. Et prov. Il est heureux, qui est *content.* Il est riche, qui est *content.*

Etre *content* de quelqu'un, ou de quelque chose, sign. en être satisfait.

On dit aussi, Etre *content*, p. d. agréer, approuver, consentir. Je suis *content* de faire telle chose, pourvu que &c.

On dit d'un homme qui a trop bonne opinion de lui, qu'il est bien *content* de lui-même, qu'il est *content* de sa petite personne.

CONTENTEMENT, s. m. Plaisirs, joies mondaines. *Delectatio, delectamentum, voluptas.*

It. La satisfaction qu'on a de quelque chose. *Lætitia, gaudium, animi sua sorte contenti tranquillitas.*

On dit prov. *Contentement* passe richesse, pour faire entendre que c'est en se satisfaisant qu'on est heureux.

CONTENTEMENT, sign. aussi, Récompense, payement. *Merces, remuneratio, pretium.* Vous ne m'offrez que cela, ce n'est pas *contentement*, c. à d. cela ne suffit pas.

CONTENTER, v. a. Satisfaire quelqu'un, le rendre heureux, ou content, soit en paroles, soit en effets. *Satisfacere alicui.* Il se dit souvent avec le pron. pers. Je veux bien me *contenter* & me payer de vos excuses.

It. Assouvir, remplir les désirs & les souhaits. *Explere alicujus desiderium, animum.* On dit en ce sens, *Contenter* ses passions, ses appétits ; p. d. ne leur refuser rien. *Contenter* son ambition, sa curiosité.

It. Appaiser, faire taire. *Placare, mitigare aliquem. Contentez* cet enfant, donnez-lui ce qu'il demande. *Contenter* les mutins.

It. Plaire, donner de la satisfaction à quelqu'un. Ce jeune homme *contente* bien ses parens. On ne sçauroit *contenter* tout le monde.

It. Suffire. *Sufficere.* Je me *contente* de vous humilier, & je ne vous veux pas perdre.

CONTENTIEUSEMENT, adv. Avec grande contention & opiniâtreté. *Contentiosè.*

CONTENTIEUX, EUSE, adj. Litigieux, controversé, qui est en dispute, en contestation. *Litigiosus, controversus, controversiosus.*

Il se dit aussi de celui ou de celle qui aime à disputer, à contester. *Pugnax, contentiosus.*

On appelle Jurisdiction *contentieuse*, celle qui a pouvoir de juger les différends des parties qui contestent. *Tribunal apud quod controversiæ dirimuntur.*

CONTENTIF, adj. m. T. de Chirurg. On appelle bandage *contentif*, celui qui ne sert qu'à retenir les médicamens sur une partie malade. *Continens.*

CONTENTION, s. f. Dispute, querelle, procès, contestation. *Contentio, rixa, lis, controversia. It.* Chaleur, véhémence dans la dispute.

CONTENTION d'esprit, sign. Forte application d'esprit. *Contentio, vis animi.*

CONTENTOR, s. m. T. de Prat. Droit de regiſtre qui appartient aux Audienciers & Contrôleurs des Chancelleries.

CONTENU, s. m. v. Ce qui est renfermé dans quelque chose. *Contentum.* Il sign. aussi, ce que contient un écrit, un discours. *Summa.*

CONTEOR, s. m. Voy. CONTEUR, t. de Coût.

CONTEOURS, s. m. pl. Voy. COMIRS.

CONTER, v. a. Faire une narration, une claire déduction d'un fait, d'une histoire. *Narrare.*

Il sign. tout simplement, Faire un conte, réciter quelque trait plaisant, soit qu'il soit vrai ou faux.

En CONTER, sign. en faire accroire, donner pour vraies des choses fausses. *Imponere, illudere.*

On dit aussi, *Conter* fleurettes ; p. d. cajoler une femme : & absol. Il lui en *conte*, p. d. il en est amoureux. *Procari.*

CONTERIE, s. f. Espéce de rassade, ou grosse verroterie qui se fait à Venise.

CONTEST, s. m. N. pr. d'hom. *Contextus.* On prononce *Contès.*

CONTESTABLE, adj. m. & f. Qui mérite d'être contesté ; qui peut être contesté. *Controversus.*

CONTESTANT, ANTE, adj. v. Qui conteste en Justice ; qui aime à contester. *Contendens, concertans, litigans, contentiosus.*

CONTESTATION, s. f. Dispute, querelle, procès. *Contentio, controversia, concertatio.*

En t. de Pal. on appelle *contestation* en cause, le réglement ou l'appointement sur les demandes & défenses en matière civile, & la confrontation en matière criminelle. *Interpositum actoris petitioni & inficiationi defensoris, judicis decretum.*

CONTESTATION, dans l'ancienne Liturg. Gallicane, étoit la partie qui répondoit à ce que nous appellons aujourd'hui Préface. Elle se nommoit encore *Illation* & *Immolation.* La *Contestation* contenoit en abrégé l'explication du mystère, ou la vie du Saint que l'on honoroit.

CONTESTE, s. f. T. de Pal. Procès, contestation. *Lis, contentio, controversia.*

CONTESTER, v. a. Quereller, plaider, disputer. *Contendere, concertare, litigare cum aliquo de re, super re aliqua.*

CONTESTÉ, ÉE, part. pass. *Controversus.* Cause entière & non *contestée*, est celle qu'on peut faire renvoyer, sur laquelle il n'y a point eu de réglement, ni de plaidoirie.

CONTEUR, EUSE, s. Celui qui conte. *Fabulator, nugator.* Il ne se dit qu'en mauvaise part, des hâbleurs, qui promettent beaucoup, qui ne disent rien de vrai, de solide, ou de sérieux.

Conteurs, Conteors, ou *Conteours.* Voy. COMIRS.

On appelle prov. & bass. *Conteur* de fagots, un homme qui conte des bagatelles & des niaiseries.

CONTEUR, ou *Conteor*, en t. de Cout. est l'Avocat ou le Procureur que l'on a établi pour conter, narrer & réciter le fait aux Juges.

CONTEXTURE, s. f. Disposition, enchaînement, tissure & arrangement des parties d'un tout. *Contextus.*

On dit au fig. La *contexture* d'un discours, d'un poëme, en parlant de la suite, de l'arrangement, de la disposition de ses parties.

CONTI, s. m. Bourg de France en Picardie, avec titre de principauté, & situé sur la Selle, dans l'Amiénois. *Contiacum, Contejum.* C'est ce bourg qui a donné le nom à la seconde branche de la Maison Royale de Bourbon. *Contius.* La branche de *Conti* vient d'Armand, Prince de *Conti*, fils d'Henri II. Prince de Condé, & frere du grand Condé. On dit, en Poësie & en style oratoire, *Conti* tout court, pour, le Prince de *Conti*.

CONTIGNATION, s. f. Assemblage des piéces d'un instrument astronomique, pour le rendre fixe & solide. *Coagmentatio, contignatio.* Ce mot n'est pas reçu.

CONTIGU, UË, adj. T. relatif, qui se dit des choses qui sont si proches qu'elles se joignent, qu'elles se touchent. *Contiguus.* Il faut mettre deux points sur l'*e* final du fém. *contiguë*, pour avertir de prononcer cette dernière syllabe autrement que celle du mot *figue*.

CONTIGUITÉ, s. f. Voisinage de deux choses qui se joignent, qui se touchent. *Continuitas.*

CONTINENCE, s. f. Vertu par laquelle on s'abstient des plaisirs illicites & sensuels ; ou qui fait qu'on modère les appétits charnels. *Continentia.*

CONTINENT, ENTE, adj. Qui a la vertu de continence. *Continens.*

CONTINENT, ENTE, s. Voy. ENCRATITES.

CONTINENT, s. m. T. de Géogr. Terre ferme, grande étendue de pays qui n'est ni séparée ni interrompue par les mers. *Continens terra, continens.* On le dit par opposition aux Isles. On divise d'ordinaire la terre en deux grands *Continens* : l'ancien & le nouveau. Le premier comprend l'Europe, l'Asie, l'Afrique ; le second comprend l'Amér. mérid. & l'Amérique septentr.

CONTINGENCE, s. f. Événement incertain qui arrive par hazard. *Eventus fortuitus.* Un angle de *contingence* est, en t. de Mathémat. un angle qui touche à un autre. *Contactus.*

CONTINGENT, ENTE, adj. Casuel, incertain. *Contingens, fortuitus.* On dit en Log. Le futur *contingent* : c'est une proposition conditionnelle qui peut arriver, & n'arriver pas.

CONTINGENT, s. m. C'est la part & portion qu'on a

dans chaque compagnie, le fonds que chaque intéressé doit fournir dans la société. *It.* Le profit qui revient a chaque intéressé par le compte de répartition.

Ce subst. se dit des choses qui se partagent, & dont il peut arriver par un événement incertain plus ou moins de bien, ou de mal. *Pars illa quæ spectat aliquem, quæ ad aliquem attinet.* On dit aussi, Portion *contingente.*

CONTINU, s. m. Corps étendu dont les parties ne sont point divisées, mais liées & unies ensemble. C'est un t. de Phys. *Continuum.*

En t. de Pal. Prolongation que l'on fait à une compromission dont le temps est expiré.

Il est aussi adj. On divise la quantité en *continue* & discréte. La *continue* est pour les lignes; la discréte est pour les nombres. Cet adj. se dit du temps & des actions qui se font tout de suite, sans interruption, & des choses qui sont unies, liées ensemble, ou qu'on regarde comme liées & unies, qui se suivent. *Continens, continuus.* Une proportion *continue*, en Mathématique, est celle qui ne contient que trois termes, comme 2, 4, 8.

En t. de Mus. on appelle Basse *continue*, la basse qui joue toûjours, soit pendant les récits, soit pour soûtenir les chœurs.

En Méd. on appelle fiévre *continue*, celle qui agite toûjours le malade, & dont on ne connoît les accès que par les redoublemens.

CONTINUATEUR, s. m. Celui qui continue, qui poursuit un ouvrage. *Perfector.*

CONTINUATION, s. f. Action par laquelle on suit la même maniére d'agir. *Perseverantia in aliquâ re faciendâ.*

It. Durée qui n'est pas interrompue. *Continuatio.*

It. Travail qu'on fait à quelque chose commencée, qu'on a dessein d'achever.

CONTINUE, s. f. Durée sans interruption.

A la CONTINUE, adv. A la fin, après bien du temps. *Denique, tandem, demum.* A la *continue* l'eau cave la pierre.

CONTINUEL, ELLE, adj. Qui dure toûjours, qui est sans interruption. *Continuus, perpetuus, assiduus.*

CONTINUELLEMENT, adv. Sans cesse, toûjours. *Assiduè, continenter, sine intermissione.*

CONTINUEMENT, adv. (Prononc. *continûment.* On peut même l'écrire sans *e*, avec un accent circonflexe). Sans interruption.

Continu & *continuement* différent de *continuel* & *continuellement*; en ce que *continu* & *continuement* se disent des choses qui ne sont pas interrompues; & que *continuel* & *continuellement* se disent aussi de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent.

CONTINUER, v. a. Étendre, pousser plus loin. *Persequi, continuare, extendere.*

Il se dit aussi à l'égard du temps, & figo. Proroger, faire durer plus long-temps. *Prorogare.* On a *continué* ces Échevins dans leurs charges pour deux ans.

It. Persister, durer, être ferme, poursuivre. *Persequi, pergere, persistere.* Le zèle de ce Novice est trop ardent, il ne *continuera* pas. *Continuer* son entreprise.

CONTINUITÉ, s. f. Suite, liaison de parties, tant au propre qu'au fig. *Continuatio, continuitas.* En Chirurg. on explique l'ouverture des plaies par le mot de solution de *continuité.*

It. Durée continue. La *continuité* du travail.

CONTOBABDITE, s. m. & f. Nom d'hérétiques qui ne voulurent pas recevoir un livre que Théodose avoit composé sur la Trinité. *-ditæ.*

CONTONDANT, ANTE, adj. T. de Chir. qui se dit des instrumens qui froissent, & qui ne coupent pas, comme sont marteaux, bâtons, mailues. *Contundens.*

CONTORESE, s. m. & f. Nom donné à des hérétiques Albigeois.

CONTORSION, s. f. Mouvement violent produit d'une cause intérieure, qui tord les membres d'une personne. *Distortio.*

Il se dit aussi des grimaces & des postures extraordinaires que certaines gens font quelquefois en parlant avec véhémence.

On dit fig. Donner quelque *contorsion* à la vérité.

Il se prend passivement pour l'état d'une chose, p. ex. d'un membre qui est de travers. *Distortio.* La *contorsion* du cou.

CONTOUR, s. m. T. de Peint. & de Sculpt. Ligne qui termine une figure, & qui en marque la forme. *Ambitus, circuitus.* On dit aussi le *contour* d'une colonne.

CONTOURNÉE, adj. f. T. de Conchyliol. Il se dit d'une coquille appellée autrement *Turbinée*, dont la figure tourne au moins une fois dans toute son étendue, & s'éléve en spirale.

CONTOURNER, v. a. Marquer une figure suivant ses divers contours. *Suo circuitu figuram delineare, describere.*

En t. de Peint. Faire les contours des figures que l'on peint. *Formare, conformare.*

It. Arrondir, rendre bien rond. *Rotundare.*

CONTOURNÉ, ÉE, part. pass. En t. de Blas. Tourné du côté gauche. *Ad sinistram scuti partem conversus, obversus.*

CONTOURNIATE, adj. m. T. d'Antiquaire. On appelle médaillon *contourniate*, un médaillon frappé avec une certaine enfonçure tout au tour, qui laisse un rond des deux côtés, & avec des figures qui n'ont presque point de relief. *Contorniatus.* Il est ainsi appellé à cause qu'il semble que les bords ont été travaillés au Tour. On dit aussi *Contorniate.*

CONTRABOUT, s. m. T. de Coût. Héritage qu'on affecte & qu'on hypothéque outre la chose qui est acensée, pour la sureté de la rente, ou du cens.

CONTRACT. Voy. CONTRAT.

CONTRACTANT, ANTE, adj. & s. Celui ou celle qui contracte. *Contrahens cum aliquo paciscens.*

CONTRACTATION, s. f. Tribunal établi en Espagne pour le commerce des Indes Occidentales.

CONTRACTE, s. & adj. f. T. de Gramm. Grecque, qui se dit de cinq déclinaisons dans les cas desquelles il se fait contraction. *Declinatio contractorum.* A l'égard des verbes qui reçoivent contraction, on les appelle circonflexes.

CONTRACTER, v. a. Faire un contrat, une paction, une convention. *Contrahere cum aliquo, pacisci. Contracter* mariage, p. d. Se marier. *Matrimonium contrahere.*

On dit, *contracter* des dettes, p. d. s'endetter. *Æs alienum contrahere.*

CONTRACTER, se dit aussi des maladies qui se gagnent par une espéce de contagion, ou par quelque autre cause que ce soit. *Concipere morbum.* Il se dit des liaisons qui se forment entre deux personnes. *Inire, jungere cum aliquo amicitiam.* Et des

des habitudes qui s'acquiérent par des actions réitérées. *Consuetudinem bonam aut malam contrahere.*

En t. de Phys. il sign. Resserrer, condenser. *Contrahere.* Et il se dit souvent avec le pron. pers. *Contrahi.*

CONTRACTION, s. f. Réduction de deux syllabes en une. *Contractio geminæ syllabæ in unam.* P. ex. dans ces mots : *Août, Paon, Faon, Laon, saouler*, qu'on pronon. *Oût, pan, fan, lan, souler.*

En Anat. Racourcissement des nerfs & des muscles qui se retirent. *Nervorum musculorumve contractio.*

CONTRACTUEL, ELLE, adj. Qui se fait par contrat. *Pactitius, a, um.*

CONTRACTURE, s. f. T. d'Archit. Retrécissement, ou diminution, qui se fait dans les colonnes en leur partie supérieure. *Contractio.*

CONTRADICTEUR, s. m. T. de Jurispr. Celui qui a droit, ou qui a une qualité pour contredire. *Contradictor.* Légitime *Contradicteur.*

CONTRADICTION, s. f. Incompatibilité, contrariété de sentimens & de paroles ; opposition de deux idées qui sont le sujet & l'attribut d'une même proposition. *Discrepantia, repugnantia, pugnantia verba, pugnantes sententiæ.*

It. Contestation, dispute, diversité de sentimens. *Contentio, controversia, diversitas, varietas opinionum.* Esprit de *contradiction*, c. à d. un homme qui ordinairement n'est pas de l'avis des autres.

It. Opposition, objection, obstacle. *Contradictio, objectio.*

CONTRADICTOIRE, adj. de t. g. Qui se dit de deux propositions contraires, dont l'une détruit l'autre, ou dont l'une affirme & l'autre nie la même chose du même sujet, considéré sous le même rapport ou la même qualité. *Contrarius, secum pugnans, non cohærens, contradictorius.* Il est impossible que deux propositions *contradictoires* soient toutes deux vraies. *Pugnantes sententiæ.*

Au Pal. il se dit des jugemens rendus parties ouies à l'audience, ou sur le vû de leurs productions.

CONTRADICTOIREMENT, adv. D'une maniére contradictoire. *Contrario sensu. Contradictoirement* opposé.

Au Pal. un jugement rendu *contradictoirement*, est celui qui a été rendu après avoir oui les parties, ou après qu'elles ont produit. *Latum, dictâ utrinque causâ, judicium.*

CONTRAIGNABLE, adj. m. & f. Qui peut être contraint. *Qui adhibitâ vi cogi potest. Contraignable* par corps. Hors de-là ce mot n'est point en usage.

CONTRAINDRE, v. a. Conj. *Je contrains, je contraignis, j'ai contraint, je contraindrai, que je contraigne, que je contraignisse, contraignant.* Violenter, obliger par force ou par quelque considération qui tient lieu de force, à dire, à faire, ou à souffrir quelque chose. *Cogere aliquem, compellere ad aliquid.* De *constringere*, serrer, presser.

Il se dit aussi en parlant des violences légitimes qui se font par les ordres de la Justice. *Adhibitâ vi aliquem cogere, compellere. Contraindre* par corps.

It. Gêner, presser, incommoder, mettre à l'étroit. *Cogere, compellere.* On dit en ce sens, La nécessité *contraint* la loi, p. d. la loi doit céder à la nécessité.

Avec le pron. pers. il sign. se retenir, se modérer, réprimer ses premiers mouvemens. *Abstinere, continere se.*

CONTRAINT, AINTE, part. pass. & adj. Gêné. Il est opposé à Naturel. Cet homme paroît *contraint* en tout ce qu'il fait. *Homo toto corporis habitu minùs ad naturam apto.* Il a un air *contraint*, une posture *contrainte*, un style, un geste *contraint.*

En t. de Musiq. on dit d'une basse-continue, qu'elle est *contrainte*, ou obligée, quand le Compositeur y assujettit les autres parties. Elle se répéte ordinairement de quatre mesures en quatre mesures. *Consonantia stricta, adstricta.*

CONTRAINTE, s. f. Violence, force majeure. *Vis.* La *contrainte* en matiére de Religion est propre à troubler l'esprit, & non à l'éclairer.

C'est aussi en t. dogmat. la violence qui est faite à la liberté par un principe extérieur, ou qui est hors de nous. *Coactio.*

It. Gêne, incommodité. *Severitas, angustia.* Sous prétexte d'observer les bienséances, il ne faut pas vivre d'une maniére gênante, ni se tenir dans une *contrainte* mélancolique.

On dit encore *contrainte* dans le style. *Orationis angustia, oratio adstrictior.* Étouffer son propre génie sous la *contrainte* de l'imitation.

En t. de Prat. Acte, sentence, ou ordonnance d'un Juge, en vertu de laquelle un Sergent contraint, oblige quelqu'un à payer ou à le suivre. *Potestas cogendi alicujus ad faciendum aliquid per sententiam judicis data.*

CONTRAIRE, adj. m. & f. T. relatif qui se dit des choses Physiques ou des choses Morales qui ont une nature, ou des qualités entiérement différentes & opposées, qui se détruisent l'une l'autre. *Contrarius.*

Il se dit aussi de tout ce qui offense, qui nuit, qui incommode. *Contrarius, nocens.* Le chou est *contraire* à la vigne. Les excès incommodent, sont *contraires* à la santé. Naviger par un vent *contraire.* Avoir la fortune *contraire*, quand elle ne nous favorise point.

Il se dit aussi de tout ce qui est ennemi, opposé, d'un autre parti. *Contrarius, adversus, inimicus, infensus, oppositus.* Parti *contraire.* Cet homme-là m'est *contraire.*

Il est aussi subst. & t. dogmat. La raison humaine est si foible, qu'elle croit également les deux *contraires. Contraria.* Par la raison des *contraires. A contrario.*

CONTRAIRES dans l'École, se prend dans une signification plus précise : il veut dire deux choses positives qui ne sçauroient être ensemble dans le même sujet, & qui s'en chassent l'une l'autre, comme le froid & le chaud, le sec & l'humide, le dur & le fluide, &c.

AU CONTRAIRE, adv. D'une maniére opposée, tout au rebours. *Contrà, è contrario.*

CONTR'APPLÉGEMENT, s. m. T. de Coût. Opposition aux applégemens, ou complaintes de celui qui veut rentrer en possession d'un héritage.

CONTR'APPLÉGER, v. n. T. de Coût. C'est de la part d'un homme saisi d'un héritage dont il jouit, s'opposer aux complaintes de celui qui veut rentrer dans l'héritage.

CONTRARIANT, ANTE, adj. Qui n'est point complaisant, qui dit, qui fait tout le contraire de ce qu'on desire, de ce qu'on allégue. *Ab aliis facilè dissentiens.* Humeur *contrariante.*

CONTRARIER, v. a. Contredire, soûtenir, faire le contraire. *Adversari*, *repugnare alieui.*

It. S'oppofer, mettre empêchement. *Adversari*, *nocere.*

CONTRARIÉ, ÉE, part. paff. *Qui adversantem*, *repugnantem patitur*, *experitur.* On dit fur la mer, Être *contrarié* par le vent; p. d. Avoir le vent contraire.

CONTRARIÉTÉ, f. f. Combat, oppofition des chofes contraires. *Repugnantia*, *discrepantia.*

It. Obftacle, difficulté qu'on trouve en la pourfuite de quelque chofe. *Mora*, *difficultas*, *impedimentum.* Effuyer bien des *contrariétés.*

CONTRASTE, f. m. Conteftation, contrariété de fentimens. *Contentio*, *rixa*, *altercatio.* Il eft vieux en ce fens.

On dit auffi *Contrafte* de paffions, p. d. Combat de paffions, paffions oppofées.

CONTRASTE, en Peint. & en Sculpt. fe dit de la différente pofition des figures qui donnent de la variété dans un tableau par les différentes attitudes: ou de l'oppofition entre le caractère des figures. *Habitus*, *fitus*, *geftus*, *varietas.*

CONTRASTER, v. a. & n. T. de Peinture & de Sculpt. Varier les actions, les attitudes & les difpofitions des figures. *Habitum*, *fitum*, *geftum variare.* *It.* Oppofer les uns aux autres les membres d'une même figure.

On dit fig. en parlant d'un Poëme, que le Poëte a bien *contrafté* fes perfonnages, que tels & tels caractères *contraftent* bien enfemble.

CONTRASTER, en Archit. Éviter la répétition de la même chofe. Ce mot a fignifié auffi Débattre, quereller. *Altercari*, *contendere*, *rixari.*

CONTRAT, f. m. Convention. Confentement de deux ou de plufieurs parties, qui promettent, ou qui s'obligent de leur bon gré par écrit & fous l'autorité publique, à faire quelque chofe, à payer quelque fomme. *Pactum*, *pactio*, *conventum*, *conventio*, *contractus.*

It. L'inftrument par écrit qui fert de preuve du confentemene prêté, & de l'obligation paffée par les parties.

CONTRAVENTION, f. f. Action par laquelle on ne fatisfait pas à fa parole, à fon obligation, à fon devoir, aux loix & aux coûtumes. *Legis*, *edicti*, *promiffi violatio.*

CONTRAYERVA, f. m. Racine qui croît en Chareis, Province du Pérou. Ce mot, qui eft Efpagnol, compofé de *contrà*, contre, & *yerva*, proprement *herbe*, fign. *contrepoifon.*

CONTRE. Prép. Quand elle eft relative, elle fign. Oppofition. *Contrà*, *adverfus*, *adverfum*, *in aliquem.* Il fe dit prefque en même fens de l'entière différence qui eft entre les chofes, ce qui fait qu'elles fe choquent, qu'elles fe détruifent. Le fec combat *contre* l'humide, l'eau *contre* le feu.

It. Au préjudice, fans avoir égard. *In*, *contrà*, *adverfum aliquem*, *nullâ habitâ ratione alicujus.* Il a fait cette entreprife *contre* tout droit & raifon. Cela s'eft paffé *contre* mon avis. Parler *contre* fa confcience, *contre* le bon fens.

Il fign. auffi le voifinage des chofes. Il eft logé *contre* l'Églife, c. à d. tout proche. *Propè*, *juxtà.* Il s'eft ferré *contre* le mur. Mettez ce pot *contre* le feu, auprès du feu.

C'eft auffi un nom fubft. C'eft le propre d'un Sophifte de foûtenir le pour & le *contre.* *Pars utraque.* On dit auffi au jeu de la Bête, le *contre*, en parlant de celui qui difpute le coup au premier qui fait joner.

CONTRÉABLE, vieux adj. de t. g. Contraire.

CONTRE-ALLÉE, f. f. Allée qui en accompagne une plus grande, & qui regne dans toute fa longueur.

CONTRE-AMIRAL, f. m. Officier qui commande l'arrière-garde ou la dernière divifion d'une armée navale. *Ultimæ claffis divifioni imperans.*

CONTRE-APPEL, f. m. T. d'Efcrime. C'eft le contraire de l'appel, quand on oppofe à l'ennemi fineffe contre fineffe, & qu'on fait un mouvement tout oppofé. *Ficta ac fimulata adverfarii petitio.*

CONTRE-APPROCHES, f. f. pl. Lignes ou travaux que font les affiégés, quand ils viennent par tranchées rencontrer les lignes d'attaque des affiégeans. *Adverfæ foffæ caftrenfes.*

CONTREBALANCER, v. a. Égaler avec des poids, enforte qu'un des côtés de la balance ne l'emporte pas fur l'autre; mais il n'eft en ufage que dans le fens fig. & fign. Mettre en balance, comparer une chofe à une autre pour voir celle qui vaut mieux. Compenfer. *Æquare*, *comparare.*

CONTREBANDE, f. f. Ce qui eft vendu ou tranfporté au préjudice des défenfes publiées par un ban ou cri folennel, ou de la loi & de l'ufage d'un pays. *Merces interdictæ.*

On dit, Faire la *contrebande*, p. d. Faire commerce de marchandifes de *contrebande.*

Au fig. Vifage de *contrebande* fe dit d'une perfonne qui a quelque chofe de fingulier dans le vifage. Homme de *contrebande*, celui auquel on ne fe fie point, qui eft fufpect & incommode. *Moleftus homo.*

CONTREBANDE, T. de Blâf. qui fe dit lorfqu'une bande eft divifée en deux parties, qui font deux demi-bandes, qui font de différens émaux, & dont l'une doit être régulièrement de métal, & l'autre de couleur. *Tænia à dextro latere ad finiftrum ducta.*

CONTREBANDIER, ÈRE, f. Celui ou celle qui fait la contrebande, qui vend des marchandifes de contrebande. *Mercium vetitarum mercator.*

CONTREBARRE, f. f. T. de Blâf. Barre divifée en deux demi-barres, dont l'une eft de métal, & l'autre de couleur.

CONTREBARRÉ, adj. m. T. de Blâf. qui fe dit d'un écu où il y a une ou plufieurs contrebarres.

CONTRE-BAS, adv. Vers le bas, ou de haut en bas. *Deorfum*, *deorfum verfum*, *deorfum verfus.* On le dit principalement en Archit.

CONTRE-BASSE, f. f. Groffe Baffe de violon, fur laquelle on joue ordinairement la partie de la Baffe, une octave plus bas que fur la Baffe de violon commune.

CONTREBATTERIE, f. f. Batterie de canons d'un parti qui eft oppofée à celle de fon ennemi. *Tormenta bellica tormentis oppofita.*

On appelle fig. *contrebatterie*, les préparatifs qu'on fait pour fe défendre contre les attaques d'un adverfaire en quelque affaire que ce foit. *Infidiæ infidiis oppofitæ.*

CONTREBIAIS, f. m. On ne le dit que dans cette phr. adv. À *contrebiais*, c. à d. à contre-fens.

CONTRE-BITTE, f. f. T. de Mar. Les *Contrebittes* font des courbes qui affermiffent les bittes.

CONTRE-BOUTANT, f. m. Pièce de bois ou pilier de pierre qui pouffe & arboute.

CONTREBOUTER, v. a. Contretenir avec un pilier ou une étaie.

CONTREBRÉTÉCHÉ. Voy. CONTREBRÉTESSÉ.

CONTREBRETESSE, s. f. T. de Blâs. Rangée de créneaux de différent émail sur une même fasce, bande, barre, pal, &c.

CONTREBRETESSÉ, ÉE, adj. qui se dit de l'écu & des piéces qui ont des contrebrétesses.

CONTREBRODÉ, s. m. Espéce de Rassade blanche & noire.

CONTRE-CARÈNE, s. f. C'est la piéce opposée à la carène, dans la construction d'une galère. *Trabes carina opposita.*

CONTRECARRER, v. a. S'opposer aux desseins de quelqu'un, ruiner tout ce qu'il entreprend; rabattre son orgueil, le mortifier en faisant le contraire de ce qu'il veut. *Alicui adversari.*

CONTRÉCART, s. m. T. de Blâs. Parties d'un Écu contrécartelé. *Partes scuti contraquadripartiti.*

CONTRÉCARTELER, v. a. T. de Blâs. Diviser en quatre quartiers un des quartiers de l'Écu qui est déja écartelé. *Contraquadripartiri.*

CONTRE-CHANGE, s. m. Change mutuel qu'on fait de part & d'autre. *Mutua permutatio. It.* Ce qu'on donne en espéce, & non pas en argent, pour avoir une autre chose.

CONTRE-CHARME, s. f. Charme contraire qui détruit ou empêche l'effet d'un autre charme. *Adversum incantamentum.*

CONTRE-CHASSIS, s. m. Chassis de verre, ou de papier, que l'on met devant un chassis ordinaire. *Ordo cancellorum vitreorum vel obductorum chartâ geminus.*

CONTRECHEVRON, s. m. T. de Blâs. Chevron opposé a un autre chevron de different émail.

CONTRECHEVRONNÉ, adj. m. T. de Blâs. qui se dit d'un écu qui a un ou plusieurs contrechevrons.

CONTRECLEF, s. f. T. d'Archit. Voussoir joignant la clef à droite ou à gauche. *Cuneus vicinus clavi.*

CONTRE-CŒUR, s. m. Le fond d'une cheminée entre les jambages & le foyer. *Focus.* C'est aussi une plaque de fer qu'on met contre le milieu du mur de la cheminée, pour conserver le mur & renvoyer la chaleur.

It. Espéce de nausée qui donne des envies de vomir.

À CONTRE-CŒUR, adv. Avec aversion, avec regret. *Ægre, gravatè, iniquo animo.*

CONTRE-COMPONÉ, ÉE, adj. T. de Blâs. Il se dit d'un écu dont les compons de la bordure répondent aux fasces. *Contra-compositus.*

CONTRE-COUP, s. m. Réflexion des corps solides & offensans. *Repercussus.*

Il se dit au billard, lorsqu'après avoir frappé la bille de votre adversaire, elle revient frapper la vôtre. *Reciproca percussio.*

En t. de Chir. le *contre-coup* est une fente ou félure du crâne, faite en la partie opposée à celle qui a reçu immédiatement le coup. *Repercussus.*

Il se dit fig. de ce qui arrive par conséquence, d'un malheur qui retombe par réflexion sur une personne, quoiqu'il soit arrivé d'abord à une autre.

CONTRE-DANSE, s. f. Sorte de danse moins grave que les anciennes, & où plusieurs personnes figurent ensemble, de maniére qu'elles font les mêmes mouvemens chacune de leur côté.

CONTRE-DÉGAGER, v. a. & n. T. d'escrime. Il se dit lorsque la partie dégage, & qu'en même temps vous faites aussi un dégagement. *Enses vicissim expediendo impedire.*

CONTREDIRE, v. a. Contrarier, soûtenir le parti opposé. *Adversari, repugnare, contradicere, refragari.* Il se conjugue ainsi: *Je contredis, tu contredis, il contredit. Nous contredisons, vous contredisez*; & non pas *vous contredites; ils contredisent.*

SE CONTREDIRE, c'est se couper en ses discours: dire, ou écrire des choses opposées à celles qu'on avoit déja dites, ou écrites. *Secum pugnare, pugnantia loqui.*

Ent. de Pal. Détruire les piéces d'une partie, & les inductions ou moyens qu'elle en tire. *Contra aliquid dicere, reclamare.*

CONTREDISANT, ANTE, adj. Qui se plaît à contredire. *Pugnax, contentiosus.*

On le dit au Pal. de ceux qui fournissent des contredits. *Adversarius.* En ce sens il est subst.

CONTREDIT, s. m. Allégation contraire. *Controversia.* Cela est vrai sans *contredit.*

CONTREDITS, au pl. Écritures servant de Réponses a quelque piéce que produit une partie dans un procès, ou a l'induction qu'elle en tire. *Objectiones.*

CONTRÉE, s. f. Certaine étendue de pays. *Regio, tractus.* Il se prend aussi dans une acception plus générale. Toutes les *contrées* de l'Asie. De *contrata*, mot de la basse latinité, formé de *conterrata.*

CONTRE-ÉCAILLE, s. f. Dessous, envers d'écaille.

CONTRE-ÉCHANGE. Voy. CONTRECHANGE.

CONTRE-ENQUÊTE, s. f. Enquête opposée à celle de la Partie adverse.

CONTRE-ESPALIER, s. m. T. de Jardinier. Haie d'arbres fruitiers nains, ou seps de vigne, attachés contre un petit treillage a hauteur d'appui, à quelque distance de l'espalier. *Ordo arborum ætate brevitatis applicitis muro arboribus ex adverso positus.*

CONTRE-ÉPREUVE, ou *contrépreuve*, s. f. Image qu'on tire sur une autre fraîchement imprimée, & qui marque les mêmes traits, mais à rebours, le côté droit paroissant à gauche. *Imago super recentem è typo imaginem alteram expressa.*

CONTRE-ÉPREUVER, ou *Contrépreuver*, v. a. Voy. CONTRETIRER.

CONTRE-EXTENSION, s. f. T. de Chir. Action par laquelle on retient une partie luxée ou fracturée, contre l'extension qu'on fait pour la remettre dans sa situation naturelle. *Contra-extensio.*

CONTREFAÇON, s. f. Fraude qu'on fait en contrefaisant ou l'impression d'un livre, ou la manufacture d'une étoffe, au préjudice de ceux qui en ont le droit & le privilége.

CONTREFACTION. Voy. CONTREFAÇON.

CONTREFAIRE, v. a. Copier, imiter quelque chose. *Imitari, imitando effingere, exprimere.*

It. Déguiser. *Simulare. Contrefaire* sa voix, son écriture. Il est bon quelquefois de ne dire pas tout ce qu'on pense, & de se *contrefaire.* Il se dit en ce sens des hypocrites, & des fanfarons, qui veulent passer pour autres qu'ils ne sont. *Vanam boni viri speciem præ se ferre. Contrefaire* les dévots, ou les braves.

It. Copier les autres dans le dessein de les tourner en ridicule.

CONTREFAIRE un livre, une image, un dessein,

p. d. les faire imprimer, graver, ou composer au préjudice de celui qui en a le privilége. *Librum, imaginem imitando effingere, adulterare.*

CONTREFAIT, AITE, part. paff. Difforme, malfait; qui a quelque difformité de corps, soit naturelle, soit par une mauvaise habitude. *Distortus, deformis.* Il marche si mal, qu'il semble tout *contrefait.*

CONTREFAISEUR, f. m. Qui contrefait les gens, qui imite leurs paroles, leurs gestes & leurs actions.

CONTRE-FANONS, f. m. pl. T. de Mar. Cordes amarrées au milieu de la vergue du côté opposé à la bouline, pour trousser ou carguer un côté de la voile. On les appelle autrement *cargueboulines.*

CONTREFASCE, f. f. T. de Blâf. Fasce divisée en deux demi fasces, dont l'une est d'un émail, & l'autre d'un autre émail.

CONTREFASCÉ, ÉE, adj. T. de Blâf. se dit des piéces dont les fasces sont opposées. *Fasciis in transversum ductis contràque alternatim positis exaratus.*

CONTRE-FENÊTRE, f. f. Double fenêtre, ou contre-vent. *Exterius fenestra ostium.*

CONTRE-FENTE, f. f. T. de Chir. Fente qui se fait par contre-coup à la partie opposée à celle qui a été frappée.

CONTREFICHES, f. f. pl. ou *Liens.* Piéces qui font partie de l'assemblage de la charpenterie, ou couverture des bâtimens, qui servent à en lier d'autres.

CONTREFINESSE, f. f. Finesse opposée à une autre finesse.

CONTREFLAMBANT, ANTE, adj. T. de Blâf. Qui jette des flammes opposées. *Contra vibrans flammas.*

CONTREFLEURÉ, ou CONTREFLEURONNÉ, ÉE, adj. T. de Blâf. Il se dit d'un Ecu dont les fleurons sont alternes & opposés, en sorte que la couleur répond au métal. *Floribus utrinque distinctus.*

CONTREFORT, ou *Eperon*, f. m. Pilier de maçonnerie, contreboutant, appui de murs, ou terrasses qui sont sujettes à la poussée. *Anteris, erisma.* C'est aussi un t. de Mar. qui sign. la même chose que *elef des étais.*

CONTREFRASER. T. de Boulang. Voy. FRASER.

CONTRE-FRUIT, f. m. T. d'Archit. Addition que l'on fait au mur ou en dehors, ou en dedans, afin qu'il puisse porter plus de charge. *Additum muro firmamentum.*

CONTREFUGUE, f. f. Voy. FUGUE, où ce mot est expliqué.

CONTRE-GAGE, f. m. Ce que l'on donne à un créancier pour sûreté de son dû, ou à un Seigneur pour lui assurer le payement de ses droits, en cas de fraude.

CONTREGAGER, v. a. Prendre des sûretés de quelqu'un, avant que de s'engager avec lui. *Contregager* quelqu'un.

CONTREGARDE, ou *Conserve*, f. f. T. de Fortific. Ouvrage triangulaire en forme de gros parapet, qu'on met au-delà du fossé devant la pointe & les faces d'un bastion. *Additum propugnaculo præsidium, munimentum.*

En t. de Monnoie, c'est l'Officier qui tient le regître des matiéres qu'on apporte à la monnoie pour fondre. *Materiæ in monetam conflandæ custos.*

CONTRE-HACHER, v. n. T. de Graveur, ou de Dessinateur. C'est dans un dessein où l'on a fait des ombres par des lignes égales & parallèles, en passer de secondes diagonalement, afin de rendre ses ombres plus fortes. *Lineis parallelis diagonicas superducere.*

CONTREHÂTIER, f. m. Ustensile de cuisine: grand chenet qui a plusieurs crampons. *Uncinis instructus utroque foci latere capreolus.*

CONTREHAUT, adv. De bas en haut. *Ab imo ad summum.* Il ne se dit guère qu'en Archit.

CONTRE-HERMINE, f. f. T. de Blâf. Champ de sable moucheté d'argent. *Atra scuti area vellere Pontico, argenteo distincta.*

CONTRE-HEURTOIR, & *sous-contre-heurtoir*, f. m. Morceau de bande de fer qui accompagne le heurtoir.

CONTRE-JAUGER les assemblages de charpenterie; c. à d. Transférer la largeur d'une mortaise sur l'endroit d'une piéce de bois où doit être le tenon, afin que le tenon soit égal à la mortaise. *Cardinem cavo metiri.*

CONTRE-INDICATION, f. f. T. de Méd. Connoissance qu'on a par certains signes, qui empêchent de mettre à exécution les moyens que l'indication fournit pour la guérison des maladies. *Contra-indicatio.*

CONTRE-JOUR, f. m. Jour ou lumiére opposée à quelque chose, qui la fait paroître désavantageusement. *Adversum lumen.* Il s'emploie plus ordinairement dans cette phr. adverb. *A contre-jour.*

CONTRE-ISSANT, ANTE, adj. T. de Blâf. Il se dit des animaux adossés, & dont la tête & les pieds de devant sortent d'une piéce de l'Ecu. *Contra emergens.*

CONTRE-JUMELLES, f. f. pl. T. de Paveur. Ce sont dans le milieu des ruisseaux des rues les pavés qui se joignent deux à deux, & font liaison avec les caniveaux & les morces.

CONTRE-LAMES, f. f. pl. T. de Manufact. Ce sont, dans les métiers de faiseurs de gâzes, trois triangles de bois, qui servent à tirer les lisses, d'où ils sont aussi appellés Tire-lisses.

CONTRE-LATTE, f. f. T. de Couvreur. Latte qui se pose en longueur entre les chevrons, pour soûtenir les lattes qui sont en travers, & qui portent les tuiles. *Posita in longum regula transversis sustinendis.*

CONTRELATTER, v. a. Garnir de contrelattes. It. Couvrir un pan de charpente de lattes des deux côtés, pour l'enduire de plâtre, ou de mortier. *Structuram materiariam regulis utrinque tegere, instruere.*

CONTRELATTOIR, f. m. Instrument dont se servent les Couvreurs pour soûtenir les lattes en clouant dessus.

CONTRE-LETTRE, f. f. Écrit secret & particulier; acte qui détruit un autre acte public, ou plus solennel, qui en altère, ou en diminue les clauses; qui y déroge, ou qui contient une déclaration contraire. *Arcana syngrapha alterius vim imminuens, elevans, abrogans, refigens.*

CONTRELIGNE, f. f. Voy. CONTREVALLATION.

CONTREMAILLER, v. a. Faire les mailles doubles. Filet *contremaillé*, c. à d. à mailles doubles.

CONTRE-MAÎTRE, f. m. T. de Mar. Officier qui est immédiatement au-dessous du Maître d'équipage. L'Ordonnance de la Marine l'appelle aussi *Nocher. Proreta.*

Dans les Manufact. considérables de draperies, c'est celui qui est immédiatement après l'Entrepreneur.

CONTREMANCHÉ, ÉE, adj. T. de Blâs. Il se dit de l'Écu dont les pointes sont opposées les unes aux autres. *Obversis mutuò cuspidibus infectus.*

CONTREMAND, s. m. vieux t. de Prat. C'est une excuse qu'on apporte pour faire remettre ou différer une assignation.

CONTREMANDEMENT, s. m. Mandement contraire à celui qu'on avoit envoyé, révocation d'un ordre. *Priori præcepto præceptum posterius contrarium.*

CONTREMANDER, v. a. Envoyer à celui qu'on avoit mandé un ordre contraire, afin qu'il ne fasse pas une chose qu'on lui avoit ordonnée. *Alicui contrarium ac priùs præceptum fuerat, præcipere.*

CONTRE-MARC. Voy. MARC-FRANC.

CONTRE-MARCHE, s. f. Changement de la face d'un bataillon, quand on veut que les hommes qui sont a la tête d'un bataillon, soient à la queue. *Prioris agminis cum posteriori loci permutatio:* ou quand on fait marcher vers une route contraire à celle qu'on avoit commencée. *Reversio in eum locum unde facta digressio.*

CONTRE-MARÉE, s. f. T. de Mar. Marée différente. *Mare refluum.*

CONTREMARQUE, s. f. Seconde marque qu'on fait sur un ballot, ou autres choses, quand plusieurs personnes ont intérêt à la chose, afin qu'elle soit ouverte en présence de tous. *Addita priori nova nota posterior.*

It. Marque que l'on met à la vaisselle d'argent, ou d'étain, pour faire voir qu'on en a fait l'essai, ou l'épreuve.

En t. de Médailliste & d'Antiquaire, c'est une marque ajoûtée a une médaille longtemps après sa fabrication, & qui indique le changement de prix de la monnoie.

En t. de Man. c'est une fausse marque faite par un Maquignon dans les dents d'un cheval. *Signum adulterinum equi dentibus impressum.*

CONTRE-MARQUER, v. a. Apposer une seconde marque, ou une fausse marque. *Alteram priori notæ notam addere.*

CONTRE-MINE, s. f. T. de Guerre. Voûte, ou allée sous terre tout le long de la muraille, large de trois pieds, & haute de six, avec plusieurs trous pour empêcher l'effort des mines. *Contrarius, adversus cuniculus.*

Au fig. Adresse qu'on trouve pour empêcher qu'un autre ne nous fasse le mal que nous sçavons qu'il a dessein de nous faire. *Meliori fraude retusa fraus.*

CONTRE-MINER, v. a. Faire des contre-mines. *Hostiles cuniculos adversis cuniculis aperire.*

Au fig. User d'adresse pour se mettre à l'abri des fourberies de quelqu'un.

CONTRE-MINEUR, s. m. Celui qui fait des contre-mines. *Fossor adversi cuniculi.*

CONTRE-MONT, adv. A contre sens, contre le sens naturel, ayant en haut ce qui doit être en bas. *Contra quàm natura fert, sursùm-deorsùm.* On dit aussi qu'un bateau va à *contre-mont*, lorsqu'il remonte la rivière. *Adverso flumine.*

CONTRE-MUR, s. m. Petit mur qu'on applique à un autre pour le fortifier. *Muro murus obversus, murus muro fultus.*

CONTRE-MURER, v. a. Faire un contre-mur. *Muro murum addere, murum muro munire.*

CONTRE-ONGLE, s. m. T. de Chasse. Erreur où l'on tombe en méjugeant des allures du cerf, & en prenant le talon pour la pince. *In cervinis vestigiis erratio.*

CONTRE-ORDRE, s. m. C'est la même chose qu'un *contre-commandement.*

CONTRE-OUVERTURE, s. f. Opération quelquefois nécessaire dans les plaies, pour décharger la matière qu'elles contiennent. *Contra-apertura.*

CONTRE-PAL, s. m. T. de Blâs. Pal divisé en deux parties, ce qui fait comme deux pals opposés l'un à l'autre.

CONTRE-PALÉ, ÉE, adj. se dit de l'Écu où un pal est opposé à un autre pal. *Contrapalatus.*

CONTREPAN, s. m. T. de Coût. C'est l'estime du huitiéme denier de l'héritage donné à cens, ou rente, pour venir au rachat conventionnel.

CONTREPANÉ, ÉE, adj. Il se dit d'une rente sur contrepans & héritages. De *contre*, & de *pand*, mot de la langue Tudesque, qui veut dire Gage.

CONTREPARTIE, s. f. Partie de Musique opposée à une autre. *Imus summo sonus oppositus.*

CONTREPARTIE d'un compte. Regître que tient le Contrôleur, sur lequel il enregître toutes les parties dont le teneur de livres, ou le Receveur charge le sien.

CONTREPARTIE. T. de Marquetterie. Ce qui reste d'un dessein lorsqu'on l'a évidé sur les baquets de cuivre, ou d'étain, pour en faire des ouvrages de rapport & de placage.

CONTREPASSANT, adj. m. T. de Blâs. Il se dit de deux animaux l'un sur l'autre, dont l'un passe d'un côté & l'autre de l'autre. *Contra, ex adverso gradiens.*

CONTREPASSATION D'ORDRE, s. f. T. de Mercantil. C'est la même chose que Rétrocession, en t. de Prat. Voy. ce mot.

CONTREPENTE, s. f. Interruption du niveau de la pente d'un aqueduc, qui fait que les eaux s'arrêtent. *Declivitatis interruptio.*

CONTREPERCER, v. a. Percer dans un sens contraire. *Ex adverso terebrare, perforare.*

CONTREPESER, v. a. Peser autant qu'une autre chose. *Esse æquilibrem, æquare pondere.*

Au fig. Contrebalancer, être d'égal mérite & valeur. *Æquare pretio, esse ejusdem pretii.*

CONTREPETTER, vieux v. a. Imiter, contrefaire, être singe de quelqu'un.

CONTREPIED, s. m. On dit proprement, en t. de Chasse, Prendre le *contrepied* de la bête, p. d. la suivre du côté opposé à celui où elle va. *Feram adversâ indagine insectari. Contrepied*, au fig. sign. le contraire de quelque chose. Prendre le *contrepied. Contrariam inire viam, rationem.*

CONTREPLÉGE, s. m. T. de Prat. Certificateur pour la caution. *Subvas.*

CONTREPLÉGER, v. n. T. de Prat. Certifier pour la caution. *Subvadari.*

CONTREPOIDS, subst. masculin. Poids servant à contrepeser. *Sacomal, æquipondium; libramentum.* Le *contrepoids* des Danseurs de corde, est un long bâton.

En t. de Man. Liberté d'assiette du corps que garde le cavalier pour demeurer toûjours dans le milieu de la selle. *Libramentum corporis.*

Il se dit aussi au fig. des qualités qui servent à en contrebalancer d'autres. Ce Ministre tient les affaires en un juste *contrepoids. Æqualitas, æquilibritas.* L'avarice sert quelquefois de *contrepoids* à la cruauté des barbares.

CONTREPOIL, s. m. Le rebours du poil, le sens contraire à la disposition naturelle du poil. *Capillus adversus.*

On dit au fig. Prendre toutes choses à *contrepoil*, au rebours, contre le sens ordinaire. *Rem contra accipere quàm par sit.*

CONTREPOINÇON, s. m. Poinçon dont différens ouvriers se servent pour contrepercer les trous, pour river les piéces. *Antipugiunculus.*

CONTREPOINT, s. m. T. de Mus. C'est en général toute composition qui fait harmonie, mais plus particuliérement, c'est un ou plusieurs chants différens composés sur un sujet donné. *Compositio harmonica.* Le *contrepoint* simple est celui qui se fait note contre note, quand une note de la basse répond à une note du dessus; & cette Musique s'appelle *faux-bourdon.* Le *contrepoint* figuré, composé, ou diminué, est quand on se sert de notes de différente valeur pour les opposer les unes aux autres dans différentes parties. Ce nom vient de ce qu'on se servoit autrefois de points au lieu de notes.

CONTREPOINTE. Voy. COURTE-POINTE.

CONTREPOINTER, v. a. Piquer une étoffe des deux côtés avec du fil ou de la soie. *Pannum acu densè pungere.*

Au fig. Être contraire en avis à un autre, & le choquer en toutes occasions. *Adversari, obsistere.*

CONTREPOINTÉ, ÉE, part. pass. En t. d'Armoiries. Qui a pointe contre pointe. *Cuspidibus mutuò obversis.*

CONTREPOINTIER, ou *Contrepointeur*, s. m. Qualité qu'on donne aux marchands Tapissiers dans leurs lettres, à cause qu'ils font des contrepointes. *Straguli compungendi opifex.*

CONTREPOISON, s. m. Antidote, remède qui empêche l'effet du poison, qui fait vomir le poison. *Antidotum, antidotus.*

Au fig. Remède qu'on trouve à des affaires gâtées, ou défectueuses. *Præsidium.*

CONTREPORTE, s. f. Seconde porte. *It.* Double porte qu'on fait ordinairement d'étoffe, pour se défendre du vent. *Obversa in conclavi janua.*

CONTREPORTER, v. a. Porter chez les bourgeois des marchandises pour les vendre. *Merces civium in domos circumferre.*

CONTREPORTEUR, s. m. Celui qui porte ses marchandises par les rues pour les vendre. *Circumforaneus propola.* On dit mieux *Colporteur.*

CONTREPOSÉ, ÉE, adj. T. de Blas. Il se dit de deux piéces posées d'un sens différent. *Contrà-positus.*

CONTREPOSER, v. a. T. de Teneurs de livres en parties doubles. Mal porter un article dans le grand livre.

CONTREPOSEUR, s. m. T. de Maçon. Celui qui aide au poseur de pierre. *Structoris in collocandis lapidibus adjutor.*

CONTREPOSITION, s. f. T. de Teneurs de livres. Faute que l'on fait en contreposant.

CONTREPOTENCÉ, ÉE, adj. T. de Blas. Il se dit de plusieurs potences posées diversement. *Contrapatibulatus.*

CONTRÉPREUVE. Voy. CONTRE-ÉPREUVE.

CONTRÉPREUVER. Voy. CONTRE-TIRER.

CONTREPROMESSE, s. f. Déclaration de celui au profit duquel une promesse est faite, qui l'annulle, en confessant qu'elle est simulée. *Adversum chirographum quo irritum declaratur alterum.*

CONTREQUARRER. Voy. CONTRECARRER.

CONTREQUEUE D'ARONDE, s. f. T. de Fortific. Ravelin fait en tenaille, plus large du côté de la place que vers la campagne. *Propugnaculum exterius forcipis in speciem extructum.*

CONTREQUILLE. Voy. CARLINGUE.

CONTRE-RAMPANT, ANTE, adj. T. de Blas. Il se dit de deux animaux rampans, dont l'un est tourné vers l'autre. *Erectus & obversus.*

CONTRE-REMONTRANS, s. m. pl. *Contra-Remonstrantes.* Calvinistes qui s'opposérent aux Arminiens qui furent appellés Remontrans, *Remonstrantes*, à cause d'une Remontrance, ou Requête qu'ils présentérent aux États de Hollande.

CONTRE-RETABLE, subst. m. T. d'Architect. C'est, dans la décoration d'un autel, le fond en forme de lambris, où l'on met un tableau, ou un bas relief, & contre lequel le tabernacle est adossé. *Lignea compages aræ summo in recessu imposita.*

CONTRE-RÔLE. Voy. CONTRÔLE.

CONTRERONDE, s. f. T. de Guerre. Seconde ronde qui se fait par une route opposée à la premiére. *Altera per contrariam viam vigiliarum lustratio.*

CONTRE-RUSE, s. f. Voy. CONTREFINESSE. *Dolus dolo retusus.*

CONTRE-SABORD, ou *Mantelet*, s. m. T. de Mar. Fenêtre qui sert à fermer le sabord.

CONTRE-SALUT, s. m. T. de Mar. Action, maniére de rendre le salut, en faisant tirer certain nombre de coups de canon, &c.

CONTRE-SANGLON, s. m. Courroie clouée à l'arçon de la selle pour y attacher les sangles d'un cheval, ou d'autres bêtes de somme. *Corrigia.*

CONTRESCARPE, s. f. T. de Fortific. C'est le talus ou la pente que l'on donne au bord d'un fossé, pour soûtenir la terre de la campagne. *Fossæ crepidinis acclivitas.*

CONTRESCARPER, v. a. Faire une contrescarpe. *Exteriorem fossæ marginem munire.*

CONTRESCEL, s. m. T. de Chancel. Espéce de sceau qu'on applique à gauche des lettres scellées sur un tiret qui attache les piéces qui ont servi de fondement pour les faire passer au sceau, afin d'empêcher qu'on ne les détache. *Sigillum sigillo ex adverso positum.*

CONTRESCELLER, v. a. Appliquer le contrescel. *Adversum sigillo sigillum apponere.*

CONTRE-SEING, s. m. Signature du Secrétaire d'un Prince ou d'un Évêque.

CONTRE-SENS, s. m. Sens contraire & opposé à celui qu'un mot ou un discours a naturellement. On le dit aussi des étoffes, du linge & autres choses qui ne sont pas du côté qu'elles doivent être.

A contre-sens. Façon de parler adverb. qui sign. à rebours.

CONTRE-SIGNER, v. a. Signer un ordre, ou une patente d'un supérieur en qualité de Secrétaire, pour rendre la chose plus authentique. *Chirographum chirographo ex adverso apponere.*

Il se dit aussi en parlant des lettres qui viennent des bureaux des Ministres, & sur l'enveloppe desquelles on met leur nom & leur cachet.

CONTRE-SOMMATION, s. f. Action par laquelle une tierce personne appellée en garantie, en appelle une autre en Justice, qui est aussi obligée de la garantir de la même poursuite. *Vadantis ad alterum vadem appellatio.*

CONTRE-SOMMER, v. a. Dénoncer à son garant une demande en sommation ou garantie, qui est

faite par un nouvel acquéreur au dernier vendeur. *Appellationem à vadato factam alteri vadanti denunciare.*

CONTRE-SOMMIER, f. m. Peau de parchemin en colle, que les Parcheminiers mettent entre le sommier & le parchemin, lorsqu'ils le raturent avec le fer.

CONTRESTAMBORD, f. m. T. de Mar. Piéce courbe triangulaire qui lie l'estambord sur la quille.

CONTRESTRAVE. Voy. CONTRÉTRAVE.

CONTRETEMPS, ou CONTRETEMS, f. m. Temps mal pris pour dire, ou faire quelque chose. *Alienum tempus.* Accident inopiné qui traverse le succès d'une affaire.

A contretemps. Façon de parler adverbiale. Mal à propos, en prenant mal son temps. *Præposterè, alieno tempore.*

C'est aussi un certain pas de danse qui se fait lorsque le pied qu'on doit poser étant en l'air, on saute sur l'autre pied avant que de le poser. *Tollere pedem in altum, altero suspenso pede cui viderètur insistendum.* V. le D. de Tr.

En t. de Man. c'est une mesure ou cadence interrompue en maniant, soit par la malice du cheval, soit par le peu de soin du cavalier.

Chez les Maîtres en fait d'armes, il se dit lorsque les deux ennemis s'allongent en même temps: ce qui produit le coup fourré. *Mutua petitio.*

CONTRETENANT, f. m. Champion qui entre en lice dans un tournoi pour combattre celui qui avoit fait le premier défi. *Oppugnator.* On le dit aussi dans la dispute.

CONTRE-TERRASSE, f. f. Terrasse élevée au-dessus d'une autre terrasse. *Terrenus agger aggeri terreno impositus.*

CONTRE-TIRER, v. a. Copier un dessein, un tableau, en observant les mêmes traits & mesures. *Exemplar aliquod pingendo imitari.*

En Imprim. c'est tirer une contre-épreuve sur une épreuve fraîchement tirée. *Imaginem ab excusa recens imagine exprimere.* On dit aussi *Contrépreuver.*

CONTRE-TRANCHÉE, f. f. T. de Fortific. Tranchée qu'on fait contre les assiégeans, laquelle par conséquent a son parapet tourné du côté des assiégeans. *Fossa munita vallo obsidentibus objecta.*

CONTRÉTRAVE, f. m. T. de Mar. Piéce de bois qui lie l'étrave avec la quille du vaisseau.

CONTRE-VAIR, f. m. T. de Blas. C'est le contraire de Vair. Il se dit des fourrures dont les peaux sont opposées les unes aux autres.

CONTREVAIRÉ, adj. m. T. de Blas. qui se dit d'un Ecu chargé de contre-vairs. *Contrapetasatus.*

CONTREVAL, vieux adv. En descendant; en bas. *Deorsùm.* C'est le contraire de Contremont. De *contra*, contre, & *vallis*, vallée.

CONTREVALLATION, f. f. Contreligne ou fossé qu'on fait autour d'une place assiégée, pour empêcher les sorties de la garnison quand elle est forte. *Fossa munita vallo, objectæ urbi circumducta.*

CONTREVENANT, ANTE, adj. T. de Prat. Qui contrevient. *Violatæ rei cujuspiam reus.*

CONTREVENIR, v. n. Faire le contraire de ce qu'on s'est obligé de faire; violer les pactions d'un traité; pécher contre les loix & les coutumes. *Legis statuta, pacta, fœdus violare, perfringere.*

CONTREVENT, f. m. Grand volet qui s'ouvre en dehors, & qui a toute la hauteur de la fenêtre. Il sert à défendre les vitres des orages & des vents. *Fenestrales valvæ; exterius fenestræ ostium.*

On appelle aussi *contrevents*, les piéces de bois qui servent à affermir les fermes des toits contre la fureur des vents.

CONTREVENTER, v. n. Mettre des piéces de bois obliques dans les charpentes de bâtimens, pour résister à la fureur des vents.

CONTREVÉRITÉ, f. f. Discours évidemment faux & opposé à la vérité, fait exprès pour faire comprendre tout le contraire de ce qu'on dit. *Ironia.*

CONTREVISITE, f. f. Seconde visite qu'on fait ordonner en Justice, qui doit être faite par un Officier juré, quand on croit qu'il y a eu de l'erreur dans un premier rapport d'Experts. *Inspectio alia judicis auctoritate imperata.*

CONTREUVE, vieux f. f. Conte inventé, fable faite à plaisir.

CONTRIBUABLE, adj. m. & f. Qui doit fournir sa part de quelque imposition ou dépense commune. *Qui de suo tribuere quidpiam tenetur.*

CONTRIBUER, v. a. & n. Fournir sa part d'une imposition ou dépense commune. *Contribuere, conferre.*

En t. de Guerre. Payer à un Prince, ou à un Gouverneur ennemi les sommes auxquelles il lui plaît de taxer les villages voisins, pour les exempter d'être pillés ou brûlés. *Imperatum vectigal pendere.*

It. Coopérer; aider de son crédit autant qu'on peut; joindre ses forces & son pouvoir avec un autre, pour avancer, ou pour achever un ouvrage. *Conferre opes, vires, auctoritatem ad aliquid.*

Il se dit aussi d'un nombre de créanciers qui doivent porter une partie de la perte qu'il y a à souffrir dans une banqueroute. *Aliquid cedere de jure suo, decedere.*

CONTRIBUTION, f. f. Payement que chacun fait de la part qu'il doit porter d'une imposition, ou d'une dépense commune. *Pecuniæ collatio.*

CONTRIBUTION lustrale, Collation lustrale. Impôt qui se levoit autrefois sur les marchands. *Collatio lustralis.*

On appelle particuliérement *contributions*, les conventions qui se font avec les ennemis & les Gouverneurs des places frontiéres, pour se mettre à couvert de leurs insultes & pillages. *Tributum, vectigal.*

CONTRIBUTION, en t. de Pal. se dit du partage des effets mobiliaires d'un débiteur, qui se fait entre plusieurs créanciers, quand ces effets ne sont pas suffisans pour les payer entiérement de leurs créances: auquel cas il faut qu'ils perdent à proportion sur les sommes qui leur sont dûes. *Decisio.*

CONTRISTER, v. a. Donner du chagrin, de l'affliction. *Contristare aliquem, mœstitiam alicui inferre.*

En t. de l'Écriture-Sainte, *Contrister* le Saint-Esprit, c'est retomber dans le péché, après avoir reçu les graces, les dons du Saint-Esprit.

CONTRIT, ITE, adj. T. de Théol. Qui a une grande douleur de ses fautes, par un pur motif d'amour de Dieu. *De peccatis à se admissis vehementer dolens.*

Il se dit aussi par une espéce de plaisanterie; p. d. Triste, affligé, mortifié. Il étoit bien *contrit* de cette affaire.

CONTRITION, f. f. T. de Théol. C'est la véritable douleur d'avoir péché, causée par un pur amour de Dieu, sans faire réflexion sur la crainte des supplices que le péché mérite. *Contritio.*

CONTRÔLE, s. m. Regiſtre double qu'on tient des expéditions, des actes de Finance & de Juſtice, pour en aſſûrer davantage la conſervation & la vérité. *Rationes rationibus adverſa.*

C'eſt auſſi le droit qu'on paye pour ce *contrôle*, & l'état de celui qui tient ce *contrôle*. *Vectigal ob adverſas rationes pendi ſolitum.*

CONTRÔLER, v. a. Tenir un contrôle, enregiſtrer des actes de Finance, ou de Juſtice. *In commentaria, in acta referre.*

Au fig. Examiner les actions d'autrui, les critiquer, y trouver à redire. *Arguere, vellicare, increpare, cenſorem agere.*

CONTRÔLER ſign. auſſi, faire mettre ſur les ouvrages d'or & d'argent la marque qui fait foi qu'ils ont payé les droits du Roi.

CONTRÔLEUR, ſ. m. Officier établi pour contrôler, pour tenir le contrôle. *Qui adverſis praeſt rationibus.*

Il ſe dit auſſi chez le Roi, les Princes & les Grands Seigneurs, des Officiers établis pour régler ou certifier les dépenſes de leur maiſon. *Alienæ fidei in gerendo munere inſpector.*

Contrôleur de la Marine. Officier qui contrôle & obſerve les marchés qui ſe font dans un arſenal de Marine.

Contrôleur, euse, ſe dit au fig. des curieux & critiques, qui obſervent les actions d'autrui pour les blâmer. *Cenſor importunus alienorum factorum.*

Les Comédiens appellent *Contrôleur* des portes, celui qui eſt commis à la diſtribution des billets du contrôle, pour placer les gens à meſure qu'ils ſe préſentent. *Locorum diſtributor.*

CONTROVAILLE, vieux ſ. f. Fable, imagination.

CONTROVERSE, ſ. f. Diſpute, conteſtation ſur une choſe qui n'eſt pas certaine. *Controverſia.*

Il ſe dit en un ſens plus étroit, des diſputes ſur les matiéres de Religion. *De re ad Chriſtianam fidem pertinente controverſia.* Étudier la *controverſe*, p. d. étudier les matiéres de *controverſe*. Prêcher la *controverſe*, p. d. éclaircir dans la chaire les points de Doctrine qui ſont en conteſtation.

CONTROVERSÉ, ée, adj. Diſputé. *Controverſus.*

CONTROVERSISTE, ſ. m. Qui a écrit, qui a prêché ſur la controverſe. *Controverſiarum de rebus ad fidem pertinentibus ſcriptor.*

CONTROUVER, v. a. Inventer quelque fauſſeté, calomnie, ou impoſture. *Fingere, confingere, comminiſci.*

CONTUMACE, ſ. f. T. de Prat. Refus de comparoitre, de ſe préſenter en Juſtice. Il ne ſe dit guére que dans le criminel; car en matiére civile on emploie plus ordinairement le mot de *défaut*. *Vadimonii detrectatio.* Du lat. *contumax*, opiniâtre, déſobéiſſant.

CONTUMACER, v. a. Donner les aſſignations, faire les publications & procédures néceſſaires pour convaincre un homme de contumace. *Vadimonii deſerti reum pronunciare, judicare.*

CONTUMAX, adj. m. Qui refuſe de comparoir en Juſtice ſur les aſſignations qui lui ſont données. *Vadimonii deſertor.* Il ne ſe dit guére qu'en matiére criminelle.

Il ſe dit auſſi en Droit canon, de celui qui ne fait point de cas des Ordonnances de l'Égliſe, qui les mépriſe. Il eſt purement lat. & ſign. opiniâtre, réfractaire, déſobéiſſant.

CONTUMÉLIE, vieux ſ. f. Vilaine injure, honteux reproche. *Contumelia.*

CONTUMÉLIEUSEMENT, vieux adj. Injurieuſement, outrageuſement.

CONTUMÉLIEUX, euse, vieux adj. Qui dit, de vilaines injures, qui fait de honteux affronts. *Contumelioſus.*

CONTUNDANT. Voy. CONTONDANT.

CONTUS, use, adj. T. de Chir. Meurtri, froiſſé, ſans être entamé. *Contuſus.*

CONTUSION, ſ. f. T. de Chir. Meurtriſſure. C'eſt une ſolution de continuité en chair ou en os, enſorte que la chair ſe rompt, quoique la peau demeure entiére. *Contuſio.*

CONVAINCRE, v. a. Conj. *Je convaincs, j'ai convaincu, je convainquis, je convaincrai, que je convainque, que je convainquiſſe, je convaincrois.* Perſuader quelqu'un par des raiſons évidentes & démonſtratives. *Convincere.*

It. Prouver un crime, ou un fait qu'on déſavoue; montrer par preuves authentiques qu'un accuſé eſt coupable. *Convincere aliquem crimine.*

CONVAINQUANT, ou CONVAINCANT, ante, adj. v. Clair, évident, démonſtratif. *Probatiſſimus, certiſſimus, firmiſſimus.*

CONVALESCENCE, ſ. f. Retour en ſanté. *Ab adverſa valetudine recreatio.*

CONVALESCENT, ente, adj. Qui reléve de maladie. *Ex morbo convaleſcens.*

CONVENABLE, adj. m. & f. Qui eſt propre, ſortable, qui convient. *Conveniens, congruens.*

CONVENABLEMENT, adv. D'une maniére convenable. *Convenienter, congruenter.*

CONVENANCE, ſ. f. T. relatif. Proportion, rapport, reſſemblance que deux choſes ont enſemble. *Convenientia.*

It. Bienſéance. Raiſons de *convenance*.

Il s'eſt dit autref. pour Accord. L'action de convenir avec un autre de quelque choſe. *Compoſitio.*

CONVENANCER, vieux v. a. Faire paction, demeurer d'accord par ſtipulation ou autrement d'une choſe qui eſt diſputée entre les parties.

CONVENANT, ante. adj. Sortable, bienſéant, conforme. *Conveniens, congruens.* Il eſt vieux.

Convenant, ſ. m. T. ſait de l'Anglois. Confédération, ligue, alliance. *Fœdus.*

Convenant, ou *Convenant Juré*, ſ. m. Ce mot s'eſt dit autrefois pour Paction.

CONVENIR, v. n. paſſ. Conj. *Je conviens, je ſuis convenu, je convins, je conviendrai.* Avouer, être du même ſentiment, demeurer d'accord. *Conſentire, fateri, aſſentiri, convenire.*

It. Traiter, contracter. *Paciſci, tranſigere. Convenir* de prix.

It. Avoir de la proportion, de la reſſemblance, quadrer. *Convenire, congruere.*

It. Être propre, ſortable, bienſéant. *Convenire, congruere.*

On dit, en Gram. Il faut que le nom ſubſt. & l'adj. *conviennent* en genre, en cas, & en nombre. *Convenire, concordare, congruere.*

En t. du Pal. Aſſigner en Juſtice, former une demande contre quelqu'un. *Convenire.* Il a été *convenu*, aſſigné en déclaration d'hypothéque. *It.* Être expédient, être à propos. Et il ſe dit en ce ſens à l'imperſonnel. *Convenire, congruere, decere, expedire.*

Convenu, ue, part. paſſ. Arrêté, fixé. *Ratus, fixus, unanimi conſenſu receptus.*

CONVENT. Voy. COUVENT.

CONVENTICULE, ſ. m. Petite aſſemblée. *Conventiculum.* Ce mot ne ſe prend qu'en mauvaiſe part, & ſe dit de toute aſſemblée, ou ſéditieuſe, ou irréguliére.

CONVENTION,

CONVENTION, ſ. f. Traité, contrat, accord. *Conventum, pactum, pactio, conventio.*

On dit d'un homme bourru, fantaſque, qu'il eſt de difficile *convention*.

On appelle *Conventions* matrimoniales, ou abſol. *Conventions*, les articles accordés à une femme par ſon contrat de mariage.

CONVENTIONNEL, ELLE, adj. Il ſe dit de ce qui a été fait avec certaines conventions entre des parties. *Pactitius.*

CONVENTIONNELLEMENT, adv. Sous, ou par convention. *Ex convento, ex pacto.*

CONVENTRI. Voy. COVENTRI.

CONVENTUALITÉ, ſ. f. Société de Moines qui vivent enſemble. *Societas religioſa, familia.*

CONVENTUEL, ELLE, adj. Qui appartient au couvent, qui regarde le couvent. *Religioſo cœtui, conventui communis.* Menſe *conventuelle*, meſſe *conventuelle*.

Il ſe dit auſſi d'un Religieux qui habite actuellement le convent, à la diſtinction de ceux qui n'y ſont qu'hôtes. Et en ce ſens il eſt ſ. *Monachus in cœnobio habitans.*

CONVENTUEL, ſ. m. & adj. Qui ſe dit dans l'Ordre de S. François des anciens Religieux, à la différence des Obſervantins qui ſont réformés. *Conventualis.*

CONVENTUELLEMENT, adv. En communauté.

CONVERGENCE, ſ. f. Qualité, diſpoſition des rayons d'un corps lumineux, qui s'approchent tous les uns des autres juſqu'à ce qu'ils ſe réuniſſent en un point. *Convergentia.*

CONVERGENT, ENTE, adj. T. de Dioptrique, qui ſe dit des rayons de lumière qui ont ſouffert réfraction en paſſant dans un milieu plus denſe que celui où ils étoient, enſorte qu'ils ſe rapprochent pour tendre à un même centre. *Adunatus, congregatus.*

CONVERGER, v. n. T. d'Optique, qui ſe dit des rayons qui après avoir été rompus s'approchent les uns des autres & vont ſe réunir dans un même point. *Accedere ad ſe invicem, & in unum punctum tendere; convergere.*

CONVERGÉ, ÉE, part. paſſ. Raſſemblé en un même point en ſe rapprochant. *Adunatus, congregatus, a.*

CONVERS, ERSE, adj. Il ſe dit d'un Religieux, ou d'une Religieuſe qui ne ſont employés qu'aux œuvres ſerviles du Monaſtère. Frere *convers. Rei domeſticæ in cœnobio adminiſter; laicus, converſus.* Sœur *converſe. Adminiſtra, adjutrix.* V. le D. de Tr.

CONVERSABLE, adj m. & f. Commode, agréable dans la converſation. *Sociabilis, commodus.* Il n'eſt plus uſité.

CONVERSATION, ſ. f. Entretien familier, ou dans les viſites, ou dans les promenades. *Sermonis communicatio, collocutio, congreſſio, colloquium.*

It. Aſſemblée de pluſieurs perſonnes ſçavantes & polies. *Congreſſus, cœtus hominum politiorum.*

CONVERSE, adj. & ſ. f. T. de Log. *Converſa.* Une propoſition eſt *converſe* d'une autre, quand de l'attribut de la première on fait le ſujet de la ſeconde. Par ex. Tout ce qui eſt étendu eſt diviſible: Tout ce qui eſt diviſible eſt étendu. Il y a auſſi en Géom. des propoſitions *converſes*. V. le D. de Trév.

En Aſtrologie, Direction *converſe*, *Directio converſa*, c'eſt celle par laquelle le Promoteur eſt porté d'orient en occident, & contre l'ordre des ſignes.

CONVERSEAU, ſ. m. T. de Charp. Les *converſeaux*, dans les moulins, ſont quatre planches d'un pouce & demi d'épaiſſeur, poſées au-deſſus des archures, deux devant, & deux derriére.

CONVERSER, v. n. Vivre, parler familiérement avec quelqu'un; fréquenter le monde. *Uti aliquo familiariter, verſari cum aliquo.*

Il ſe dit fig. en parlant de la lecture, de la contemplation. *Converſer* avec les livres. *Verſari cum libris.* Les contemplatifs *converſent* avec leurs penſées, avec Dieu, avec les anges. *Secum, cum Deo, cum Angelis verſari.*

CONVERSIBLE. Voy. CONVERTIBLE.

CONVERSION, ſ. f. Tranſmutation. *It.* Simple changement de forme. *Converſio, mutatio.*

En Morale, il ſign. Repentir, retour au bien; changement, ſoit du cœur à l'égard des mœurs, ſoit de l'eſprit à l'égard des ſentimens. *Morum, inſtitutorumque mutatio in melius.*

La *Converſion* de S. Paul eſt une fête qui ſe célébre le 25e. de Janvier.

En t. de Guerre, on appelle un quart de *converſion*, quand on commande aux ſoldats de préſenter les armes aux ennemis qui attaquent en flanc; lorſqu'on croyoit auparavant les avoir en tête. *Converſio.*

CONVERSION, ſe dit en Log. des argumens qu'on retourne, qu'on rétorque, en changeant le ſujet en attribut, & l'attribut en ſujet. Voy. CONVERSE. La *converſion* ſimple ſe fait en changeant le ſujet en attribut, & l'attribut en ſujet, & conſervant la même qualité & la même quantité dans la propoſition, comme: Un cercle eſt une figure ronde. Une figure ronde eſt un cercle. La *converſion* par accident eſt lorſque non ſeulement l'on change le ſujet en attribut & l'attribut en ſujet, mais que l'on change auſſi la quantité de la propoſition, comme: Tout homme eſt un être: Quelque être eſt un homme. La *converſion* par contrepoſition, *per contrapoſitionem*, ſe fait lorſque conſervant la quantité & qualité de la propoſition, on change les termes finis en infinis, ou les infinis en finis, comme: Tout homme eſt animal, donc ce qui n'eſt point animal n'eſt point homme, ou bien: Tout ce qui n'eſt point animal n'eſt point homme; donc tout homme eſt animal. Ou bien: Quelque homme n'eſt pas pierre; donc quelque choſe qui n'eſt pas pierre n'eſt pas homme.

En t. du Pal. Changement des actes & des titres. La *converſion* d'une obligation en rente. *Converſion* d'appel en oppoſition.

En Arithm. Proportion par *converſion* de raiſon, eſt la comparaiſon de l'antécédent & du conſéquent dans deux raiſons égales. *Collatio, comparatio.*

Converſion d'équations, en Algébre, c'eſt lorſque l'on réduit à une commune dénomination une quantité compoſée d'entiers & de fractions. V. le D. de Tr.

CONVERSO, ſ. m. T. de Mar. C'eſt la partie du tillac d'enhaut, qui eſt entre le grand mât & le mât de borſet, où l'on fait converſation. Ce mot vient de Portugal.

CONVERTIBLE, adj. de t. g. T. de Log. Qui peut être converti. *Quod converti poteſt.* Il ſe dit d'une propoſition converſe, de deux termes qui renferment réciproquement une même idée. *Etendu* & *diviſible* ſont des termes *convertibles*.

CONVERTIR, v. act. Tranſmuer, faire changer de nature à quelques corps. *Convertere, mutare.*

Il se dit aussi des altérations & changemens qui se font par la génération & corruption, ou autrement. Le feu *convertit* le bois en cendres. *Convertir* ses héritages en effets mobiliaires.

It. Changer, sans toucher à la nature & à la substance de la chose, en changer seulement l'usage. *Convertir* les vases sacrés en des usages prophanes.

Au fig. & en choses morales : Remettre les égarés dans la bonne voie, leur faire changer de mœurs & de créance. *Aliquem ad bonam frugem revocare. Convertir* à la Foi. Il se dit aussi absol. en ce sens, avec le pron. pers.

On dit aussi dans le discours ordinaire, *Convertir* quelqu'un, p. d. le faire changer de résolution ou d'opinion sur quelque chose.

It. Renverser une proposition, un argument. *Convertere, invertere.* Étendue & Divisibilité sont deux termes qui se *convertissent.*

CONVERTI, IE, part. pass. *Ab errorum caligine ad veræ fidei lumen reversus.* On dit au subst. Un nouveau *converti*, pour signifier une personne *convertie* à la Religion catholique. Les Nouveaux *Convertis*, ou Nouvelles *Converties*, sont des Communautés d'hommes ou de femmes.

CONVERTIE, s. f. Voy. PÉNITENTE.

CONVERTISSEMENT, s. m. v. Changement. Il se dit principalement en matière d'affaires, & de fabrique de monnoie. *Conversio.*

CONVERTISSEUR, s. m. Celui qui réussit à convertir les hérétiques. *Qui revocandis ad Catholicam fidem hæreticis operam impertit.*

CONVEXE, adj. m. & f. Courbé, cintré. Il se dit de la surface relevée & extérieure d'un corps sphérique, & est opposé à Concave. *Convexus.*

CONVEXITÉ, s. f. Le pourtour d'un corps, & la rondeur qui se forme en sa surface extérieure. *Exterior globi facies, superficies globosa, convexa.*

CONVICIER, vieux v. a. Dire des injures à quelqu'un. *Conviciari.*

CONVICTION, s. f. Persuasion claire & évidente d'une vérité qu'on avoit niée. *Persuasio.*

It. Preuve indubitable d'une vérité, d'un fait. *Alicujus rei aperta probatio.*

CONVIER, v. a. Inviter à quelque repas, à quelque fête, à quelque cérémonie. *Invitare.* Du lat. *convitare*, formé de *cum* & *vivere*, c. à d. vivre ensemble.

It. Tenter, exciter, exhorter, porter à faire quelque chose.

CONVIER, vieux v. n. Manger ensemble.

CONVIÉ, ÉE, part. pass. *Invitatus.* On le dit aussi au subst.

CONVIS, vieux s. m. pl. Festins. *Epulæ.* Je crois que c'est plûtôt *convict*, & au pl. *convicts.* Du lat. *convictus.*

CONVIVANT, s. m. Qui vit avec d'autres. *Convivens.* Il y a dans la Congrégation de S. Gabriel en Italie des *Convivans* & des Confluans. Les seconds ne vivent point ensemble.

CONVIVE, s. m. Celui qui est invité à un même repas qu'un autre, qui mange, qui se réjouit avec lui. *Conviva.* C'est un bon *convive.*

Ce mot signifioit autrefois, État des choses ; situation des affaires. *Rerum status.*

CONVOCATION, s. f. Ordre, ou cri public, par lequel on fait des assemblées de plusieurs personnes pour l'intérêt de l'État. *Convocatio.*

On le dit aussi de quelques assemblées de familles, ou de petites communautés. *Convocation* de parens, de paroissiens.

CONVOI, s. m. Assemblée qui accompagne un corps mort à la sépulture. *Pompa funebris. Convoi* est celui où se trouvent tous les Ecclésiastiques habitués d'une paroisse. *Convoi* de chœur, est celui où il n'y a que les Ecclésiastiques qui composent le chœur de la paroisse.

Il se dit aussi d'une quantité d'argent, de vivres, de munitions que l'on fait accompagner par un corps de gens de guerre. *Commeatus.*

On le dit aussi des navires de guerre qu'on donne pour escorte à des navires marchands. *It.* Flotte de vaisseaux marchands avec son escorte.

CONVOI de Bourdeaux. Bureau du Roi établi en la ville de Bourdeaux, pour la perception des droits qui se lèvent par mer seulement sur six ou sept sortes de marchandises, comme sur les vins, eaux-de-vie, prunes, &c.

CONVOI, se dit pareillement du droit même dont on fait recette dans ce bureau.

CONVOITABLE, adj. m. & f. Qui peut être convoité & désiré. *Expetendus, desiderabilis.* Ce mot est vieux & ne se dit plus qu'en riant.

CONVOITER, v. a. Désirer ardemment & avec une passion déréglée. Il se dit particuliérement des desirs de la chair. *Aliquid ardenter expetere, exoptare, concupiscere.* Du lat. *convotare.*

CONVOITEUX, EUSE, adj. Qui convoite, qui désire ardemment. *Appetens, percupidus, avidissimus.* Ce mot vieillit.

CONVOITISE, s. f. Desir immodéré, cupidité. Concupiscence, desir de posséder le bien ou la femme d'autrui. *Cupiditas.*

CONVOLER, v. n. Qui ne se dit guère que dans cette phrase : *Convoler* en secondes ou en troisièmes noces : mais ce v. régit la prép. *à* dans cette phr. qui est moins en usage : *Convoler* à un second mariage. *Ad alterum conjugium transire, ad secundas, tertias, &c. nuptias convolare.*

Il se dit aussi quelquefois absol. par une espéce d'ellipse. Cette veuve a *convolé.* Il est du style fam.

CONVOQUER, v. a. Mander les membres d'un corps pour les faire assembler. *Convocare comitia, concilium, &c.*

CONVOY. Voy. CONVOI.

CONVOYER, vieux v. a. Inviter, attirer. *Invitare, vocare.*

Il sign. aujourd'hui : Accompagner quelque personne, quelque chose, soit pour lui faire honneur, soit avec main-forte pour la sûreté. *Comitari, persequi.* De *conviare, comitari per viam.*

CONVOYON. Voy. COUVOYON.

CONVULSÉ, ÉE, adj. T. de Méd. Qui souffre une convulsion, qui est attaqué de convulsions. *Convulsus, a, um.*

CONVULSIF, IVE, adj. T. de Méd. qui se dit des mouvemens qui deviennent involontaires par quelque cause étrangère. *Motus spasticus, motus qui contractione nervorum cietur, convulsivus.*

Il se dit aussi de ce qui cause la convulsion, ou les mouvemens *convulsifs.*

Au fig. il se dit des mouvemens trop emportés & trop violens de la colère, ou de quelqu'autre passion. *Motus animi impotens.*

CONVULSION, s. f. T. de Méd. Contraction continue qui se fait contre notre volonté des parties du corps, qui autrement ont accoûtumé de se mouvoir suivant notre volonté. *Spasmus, convulsio, contractio nervorum.*

Il se dit fig. des emportemens, efforts extraordi-

naires qu'on fait pour quelque chose. *Animi impotentia, animi impotentis effrenatio.* La seule vûe d'un homme qui demande de l'argent a cet avare lui donne des *convulsions.*

CONVULSIONAIRE, s. m. Malade agité de convulsions.

CONYZA. Voy. Conise.

CONZÉLATEUR, s. m. Un des arcs-boutans d'un Parti. Il ne se dit plus.

C O O.

COOBLIGÉ, ée, adj. & s. Qui est obligé avec un autre dans un acte public. *Communi adstrictus vinculo.*

COOPÉRATEUR, s. m. Agent naturel, ou surnaturel, qui travaille avec un autre pour agir, ou produire quelque action. *Rei alicujus efficiendæ adjutor; socius.* Il ne s'emploie guère que dans les matières de piété.

It. Officier Ecclésiastique en quelques Diocèses d'Allemagne. C'est ce que nous appellons Vicaire.

COOPÉRATION, s. f. Action de deux agens joints ensemble pour produire un même effet. *Operæ communis collatio, opera mutuò collata.*

COOPERATRICE, s. f. Femme qui agit avec une autre. *Rei alicujus perficiendæ socia & adjutrix.*

COOPÉRER, v. n. Aider à agir; joindre son action à celle d'un autre pour produire ensemble quelque effet. *Conferre operam, juvare aliquem.*

Il se dit fig. surtout en choses morales. Les graces ne sont point efficaces, si l'homme n'y *coopère* de sa part.

COOPTATION, s. f. L'action d'associer, d'aggréger.

C'est aussi un terme dont on se sert pour exprimer le passage subit d'une Université où l'on a pris des Dégrés, dans une autre, sans y faire aucune étude. C'est une espéce d'aggrégation.

COOPTER, v. a. Associer, aggréger, recevoir. *Cooptare.*

COORDES, vieux s. f. pl. Citrouilles.

C O P.

COP, vieux s. m. Coup. Du gr. κόπτειν, frapper.

COPAL, s. m. Nom que les Mexicains donnent en général à toutes les résines & gommes odorantes. Il y a une résine appellée particuliérement de ce nom, qu'on apporte de la nouvelle Espagne, & dont les Indiens se servent au lieu d'encens dans leurs sacrifices. C'est aussi l'arbre d'où cette gomme découle.

COPALXOCOTL, s. m. Arbre de la Nouvelle Espagne, dont le bois approche de la senteur & de la saveur du copal. Les Espagnols appellent son fruit, *cerise gommeuse.*

COPARTAGEANT, ante, s. Celui qui partage quelque chose avec un autre. *Consors, socius.*

COPAU, s. m. On appelle Baume de *Copaü*, une sorte d'huile qui est excellente pour la guérison des plaies, qui coule d'un arbre qui croît en quelques endroits de l'Amérique.

COPAYBA. Voy. Cupayba.

COPEAU, s. m. Menu bois qu'on retranche d'une grande piéce, lorsqu'on l'abat, qu'on la taille, ou qu'on la façonne. *Assula, segmen, segmentum.* Vin de *copeaux*, est celui qui a été éclairci avec des *copeaux.* Quelques-uns veulent que l'on dise encore *coupeau*, comme on l'a dit autrefois. Du gr. κόμμα, *morceau*, ou *fragment* de quelque chose que ce soit, du v. κόπτειν, *cædo, seco.*

COPEC, qu'on nomme aussi Copique, & Kopeke, s. m. Monnoie qui se fabrique, & qui a cours en Moscovie.

COPEGHI. Dinar *Copéghi.* Voy. Dinar.

COPEIZ, s. m. pl. T. de Coût. Bois nouvellement coupés.

COPENHAGUE, s. m. Ville cap. du Roy. de Dannemarck, située dans l'Isle de Zélande, ou Sélande, sur le détroit du Sund, vis-a-vis de l'Isle d'Amagh, à laquelle elle est jointe par un pont de bois. *Hafnia, Codania.*

COPERMUTANT, s. m. T. relatif. Chacun de ceux qui permutent ensemble un bénéfice. *Commutans.*

COPERNIC, s. m. Nom d'une des taches de la Lune.

COPERNICIENS, s. m. pl. Les Partisans de l'Astronome Copernic.

COPHTE, ou COPTE, s. f. Ancienne ville d'Égypte, que les Arabes appellent Cobt, & les Cophtes *Keft.* C'étoit autrefois la métropole de la Thébaïde. *Coptos.*

Cophte, ou Copte. (Car les Arabes écrivent des deux maniéres,) s. m. & f. Nom de peuple ou plûtôt de secte. *Cophtus, Coptus.* C'est le nom qu'on donne aux Chrétiens d'Égypte qui sont de la secte des Jacobites. Ils ont les sept Sacremens de l'Église Catholique; mais ils ne reconn issent dans J. C. après l'union de l'humanité avec la divinité, qu'une seule nature, une volonté, une action. La Circoncision n'est en usage parmi eux, que depuis la conquête des Arabes Mahométans, & ils ne la regardent pas comme nécessaire. Les sentimens sont fort partagés sur l'origine de ce nom, & on l'écrit différemment; *Gophte, Gophtus, Copte*, enfin *Cophtite*, ou *Coptite.*

Le Copte, ou Cophte, est l'ancienne langue des Égyptiens mêlée de beaucoup de Grec & d'Arabe. Les caractères de cette langue sont presque les mêmes que ceux de la langue Grecque, dans lesquels on a fait quelques changemens. Plusieurs soutiennent pourtant que la plûpart de ces lettres sont des hiéroglyphes. Les *Cophtes* ne parlent plus depuis long-temps leur ancienne langue *Cophte*, qui ne se trouve que dans leurs livres. On parle Arabe dans tout le pays.

COPHTIQUE, ou COPTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient aux Cophtes ou Coptes. *Cophticus, Copticus, a, um.* Il y a trois Liturgies *Cophtiques.* V. le D. de Tr.

Cophtique, ou Coptique, s. m. La Langue des Cophtes, la Langue *Cophtique. Lingua Cophtica.*

COPIATE, s. m. Fossoyeur, qui fait les fosses pour enterrer les morts. *Vespillo.* C'est sous Constantin que les Clercs nommés *Lecticarii* furent appellés *Copiates*, c. à d. destinés au travail, du gr. κόπος, *travail*, qui vient de κόπτω, *scindo, cædo, ferio.*

COPIE, s. f. Écrit qui a été transcrit sur un autre. *Descriptio, exemplum, exemplar.* On a dit *copia* dans la basse latinité. Cette *copie* a été prise sur l'original, collationnée à l'original.

Copie figurée, c. à d. entiérement conforme à l'original, même dans la disposition des mots, des lignes, des pages, des signatures, &c. *Descriptio exemplari archetypo penitùs, planè similis.*

It. Imitation d'un original; & il se dit particuliérement des tableaux, des desseins & des ouvrages de littérature, p. ex. d'une traduction. *Exemplum, exemplar.*

It. Imitation des actions & des maniéres d'autrui.

En t. de Libraires & d'Imprimeurs, c'est le manuscrit, l'original d'un livre qu'on leur donne, sur lequel ils composent. *Exemplar archetypum, manuscriptus codex, liber.* Compter la *copie :* p. d. Juger combien de feuilles il y aura dans un manuscrit proposé : & on appelle *copies de chapelle*, les quatre Exemplaires que les Compagnons retiennent pour leur droit, & qui se rendent en payant les droits.

On dit d'un homme qui ne réussit pas à en imiter un autre, qui est excellent dans son genre, que c'est une méchante *copie* d'un fort bon original. Et en style fam. d'un homme singuliérement ridicule, que c'est un original sans *copie.*

COPIER, v. a. Transcrire un acte, un livre, un discours ; en faire un double. *Describere, exscribere, transcribere.*

On le dit aussi des tableaux, des desseins, des bâtimens, des statues. *Picturam ex altera exprimere, fabulam pingendo imitari.*

Au fig. Imiter ; & quelquefois, Dérober l'invention, le livre, le travail d'autrui. *Imitari, describere, subfurari.*

Il se dit aussi des personnes, & sign. les imiter, les prendre pour modéle. *Imitari aliquem.*

It. Contrefaire les maniéres, les gestes d'une personne, pour la rendre ridicule, & surtout quand elle a quelques affectations vicieuses. *Aliquem imitando explodere, illudere.*

COPIÉRE, s. m. C'est le nom que les Italiens donnent à l'Officier Porte-Barette.

COPIEUSEMENT, adv. D'une maniére abondante. *Copiosè, abundanter, cumulatè.*

COPIEUX, EUSE, adj. Qui est riche & abondant. *Copiosus, uberrimus, affluens.* La langue Grecque est *copieuse.* Repas *copieux.*

Il signifioit autref. Imitateur, celui qui contrefait les gestes, & les maniéres d'autrui pour les railler. *Ridiculus imitator.*

COPISTE, s. m. Celui qui copie, en quelque genre que ce soit. *Librarius. It.* Plagiaire.

Il se dit aussi des Peintres, des Dessinateurs, des Architectes, qui imitent les autres, & qui ne font rien de leur propre invention. *Picturæ, tabulæ imitator.*

COPONIA, s. f. N. pr. d'une famille Romaine. *Coponia gens.* La famille *Coponia* étoit originaire de Tibur, ou Tivoli.

COPOU, s. m. T. de Relation. Espéce de toile la plus estimée qui soit à la Chine, faite d'une herbe que les gens du pays appellent *Co.*

COPOVICH-OCCASSOU, s. m. Arbre des Indes Occidentales, dont le fruit, bon à manger, est appellé *Oumeri.*

COPPA, s. m. C'est le nom d'un caractére Grec, figuré ainsi, ϟ, chez les Anciens. Les Grecs postérieurs l'ont marqué comme un G. Le nombre qu'il signifioit dans les chiffres étoit 90.

COPPATIAS, s. m. On appelloit ainsi un cheval qui étoit marqué d'un *coppa. Coppatias equus.*

COPRENEUR, s. m. Celui qui prend avec un autre des terres, une maison, des droits, des rentes, &c. à loyer ou à ferme.

COPRONYME, s. m. Surnom de Constantin VI. du nom, Empereur de Constantinople, fils de Léon l'Isaurique, & Iconoclaste comme lui. *-mus.* De κόπρος, *stercus*, & ὄνομα, *nomen.* Il fut ainsi surnommé, parce que dans la cérémonie de son Baptême, lorsqu'on fit les immersions, il salit les sacrés fonts de son ordure.

COPROPRIÉTAIRE, s. m. & f. Qui posséde par indivis la propriété d'une maison, d'une terre, d'une Seigneurie, ou autre immeuble. *Qui cum altero vel cum pluribus alicujus rei proprietarius est.*

COPTE. Voy. COPHTE.

COPTER, v. a. Faire battre le battant de la cloche seulement d'un côté. *Pulsare alterum latus æris campani.* Voy. COP.

COPTIQUE. Voy. COPHTIQUE.

COPULATIF, IVE, adj. T. de Gramm. Qui joint les mots, qui les lie ensemble. *Copulativus.* Quelques-uns en font un subst. fém. & alors il sign. une conjonction.

COPULATION, s. f. Jonction du mâle avec la femelle pour la génération. *Coïtus, coïtio.* On y ajoûte ordinairement *charnelle.* C'est un t. de procédures d'Officialité.

COPULE, s. f. T. de Log. C'est la partie d'une proposition qui joint l'attribut au sujet, ou le sujet & l'attribut ensemble. C'est le verbe *Etre* qui fait la *copule* dans toutes les propositions.

It. L'union & la jonction de l'homme avec la femme. *Copula, coïtus.*

C O Q.

COQ, s. m. (On a écrit autrefois *Coc*, & *Cocq.*) *Gallus.* Oiseau domestique qui est le mâle de la poule. Le peuple croit que quand un *Coq* pond des œufs, il en sort des basilics, ou des scorpions. Que les *coqs* pondent quelquefois des œufs, on ne peut presque en douter. V. le D. de Tr. On connoît un *coq* à ses ergots & à sa crête. Ce mot est Celtique. Cependant Ménage le dérive de *Coccus*, ou de *clocitare.*

On dit prov. Bon *coq* ne fut jamais gras.

Le *coq* est le symbole de la vigilance. On le donne sur les médailles au Dieu Lunus & à Mercure, quelquefois à Bacchus. Il marque aussi les combats, la victoire.

On appelle le chant du *coq*, *Galli cantus*, le point du jour, parce que les *coqs* chantent en ce temps-là.

On appelle un vilain bouquet de plume, une plume de *coq.*

COQ DE BRUYÉRE, est un *coq* sauvage qui vole bas, & se prend à la passée comme les becasses. *Gallus sylvestris.*

COQ, sign. aussi le mâle de la perdrix. *Perdix mascula, perdrix mas.*

COQ D'INDE. (Prononc. CO-D'INDE.) Gros oiseau aussi domestique, qui a les mêmes qualités d'un *coq*, & qui a été apporté des Indes Occidentales. *Gallus Indicus.* Cet oiseau hait le rouge, & se met en colére quand il en voit. Il a une grosse touffe de poils rudes au milieu de la poitrine. Quelques-uns l'appellent la barbe du *coq d'Inde.* Sa femelle s'appelle Poule d'Inde.

COQ DE BOIS, en général, c'est un faisan. *Coq de Bois d'Ecosse*, & *Coq de Marais d'Ecosse.* V. le D. de Tr.

COQ, fig. sig. un notable bourgeois, ou habitant d'une Paroisse, qui gouverne tous les autres. *Vir primarum inter suos partium.*

It. Figure de *Coq* qui se met au plus haut d'un clocher, ou d'une fléche d'Eglise, pour servir de girouette. *Inaurata galli figura, gallus.*

COQ, en t. d'Horlog. est un petit treillis de cuivre doré, qui est sur la platine de dessous d'une mon-

tre, & sert de base à l'un des pivots du balancier, & en même-temps à le couvrir.

En t. de Mar. C'est le cuisinier d'un vaisseau. *Coquus.*

COQ-À-L'ANE, s. m. indéclinable. Propos rompu, dont la suite n'a aucun rapport au commencement : comme si quelqu'un, au lieu de suivre un discours qu'il auroit commencé de son *Coq*, parloit soudain de son âne, dont il n'étoit point question. *Sermo ab re proposita alienus.*

COQ DES JARDINS. T. de Bot. Plante bonne pour les crudités d'estomach, pour le vomissement, &c. *Costus hortensis*, *costum hortense*, *menta græca.*

Il y a eu un Ordre de Chevalerie, appellé l'Ordre du *Coq*.

COQUARDE, s. f. Ornement qui se met à un chapeau. Nœud de ruban qu'on met sur le retroussis du chapeau. Ce mot vient apparemment de *Coq*. Ces sortes d'ornemens sont des espéces de crête, & les *Coqs* ont des crêtes. On appelloit autrefois Bonnet à la *coquarde*, les bonnets où les enfans mettoient des plumes de coq.

COQUARDEAU, vieux s. m. Galant, diseur de douceurs. *It.* Jeune sot, étourdi, ignorant. *Stultus*, *ignarus.*

COQUARDIE, vieux s. f. Aventure.

COQUART, s. m. Sot, benêt. *It.* Jaseur. *Garrulus.*

COQUATIER. Voy. COQUETIER.

COQUATRE, s. m. Coq à demi châtré, à qui on a laissé un des testicules. *Gallus malè castratus.*

COQUATRIX. Voy. COCATRIX.

COQUE, s. f. Écorce dure d'une noix, écale, peau dure d'un œuf. *Ovi*, *nucis putamen.* De *concha*, coquille.

COQUE de Perles. Ce sont de certaines élévations en demi-rond, que l'on trouve attachées à la nacre.

COQUE DE VER À SOIE. L'enveloppe où le ver se renferme quand il veut filer. *Bombycis folliculus.*

It. L'enveloppe des semences qui est presqu'ovale, légére & déliée. *Siliqua*, *folliculus.*

On dit prov. & par reproche, qu'un jeune garçon ne fait que sortir de la *coque*, pour dire que ce n'est encore qu'un enfant.

It. T. de Mar. Faux pli qui se fait à une corde qui est trop torse. *Ruga.*

COQUE, en t. de Serrurier, se dit des piéces de fer qui servent à conduire le pêne d'une serrure, & dans lesquels entre l'auberon.

On appelle *coques*, des œufs de poisson de mer, que l'on emploie pour amorcer des filets.

COQUE de Levant. Petit fruit ou baie grosse comme un gros pois, de couleur obscure. Il enivre les poissons, ensorte qu'on les prend facilement.

COQUEFREDOUILLE, s. m. Pauvre hère, misérable, malôtru; ou Sot, fat, sans esprit. Il est bas.

COQUELICOT, COQUELICOC, ou COQUELICOQ, s. m. Le premier est le meilleur. Espéce de pavot sauvage qui croît dans les blés, & dont la fleur est rouge. *Erraticum papaver.* On l'appelle aussi *ponceau.*

COQUELINER, v. n. T. d'Oisellerie, pour exprimer le son du coq.

COQUELOURDE, s. f. Plante qui a du rapport avec l'Anémone, & qui n'en diffère que par ses semences, qui sont terminées par une queue barbue. *Pulsatilla.*

It. Plante appellée *Lychnis Coronaria sativa*, &c.

COQUELUCHE, s. f. Capuchon. *It.* Maladie contagieuse & maligne. *Cucullus morbus.* Fluxion sur la poitrine, accompagnée de mal de tête. Peut-être ce nom fut-il donné à cette maladie par le peuple, de ce que ceux qui en étoient attaqués portoient un capuchon de Moine, pour se tenir chaudement.

On dit fig. qu'une personne est la *coqueluche* de la Cour, du beau monde, de la ville, pour dire qu'elle est fort en vogue, & extrêmement à la mode.

COQUELUCHER, vieux v. n. Être attaqué, travaillé, tourmenté de la *coqueluche*. *Cucullo morbo laborare.*

COQUELUCHON, s. m. Capuchon de Moine fait de grosse bure. *Cucullus.* Ce mot lat. vient du gr. κυκλλιν, dérivé de κυκλος, cercle, parce que le capuchon forme en effet un cercle autour du visage.

COQUEMAR, s. m. Ustensile de cuisine qui sert à faire bouillir de l'eau, & cuire plusieurs choses. *Cucuma.*

COQUEPLUMET, s. m. Homme qui porte des plumes sur son chapeau. Bateur de pavé, fierabras, fendeur de nazeaux. Il est vieux.

COQUEREAU, s. m. Espéce de petit navire.

COQUERELLE, s. f. C'est, dans l'Abbaye de Remiremont, une femme qui garde les Chanoinesses depuis l'Extrême-Onction, jusqu'à leur enterrement.

COQUERELLE, autrefois COQUERIE, s. f. T. de Blas. Petite noisette toute verte. *Avellana.* On en joint ordinairement trois ensemble.

COQUERET, s. m. Plante que quelques-uns appelloient autrefois Alkekenge, ou Alkekengi. Les Médecins ordonnent cette plante sous le nom de *Solanum Halicacabum.* Ses baies sont d'usage dans les maladies de la vessie.

COQUERICO, s. m. Chant du coq. Le coq chante *coquerico.*

COQUERIQUER, v. n. T. dont on se sert pour exprimer la maniére de crier du coq.

COQUERON, s. m. T. de Navigation. Petite chambre, ou retranchement qui est à l'avant des petits bâtimens de mer.

COQUESIGRUE, ou *Coquecigrue*, s. f. Poisson maritime qu'on dit se donner des clystères avec l'eau de la mer. A Paris dans les cabinets des Curieux on appelle *coquecigrues*, les coquilles de mer. *Concha.* Quelques-uns se servent de ce mot pour signifier quelque chose de frivole, ou de chimérique. *Commentitium quid.* On dit prov. qu'une chose arrivera à la venue des *coquesigrues*; p. d. qu'elle n'arrivera jamais. Conter des *coquesigrues*. Il nous veut repaître de *coquesigrues* de mer.

En t. de Bot. Fruit qui naît à un arbre. *Coccigria Theophrasti.* Le bois sert à teindre en jaune, & s'appelle fustet.

COQUET, ETTE, s. & adj. Qui est galant, qui aime à conter fleurettes, & qui tâche de plaire aux Dames. *Procus.* Femme qui a des maniéres galantes ; qui se plaît à entendre des douceurs. *Mulier amatoriis blandimentis delita*, *procorum amans.* Avoir les maniéres *coquettes*, l'esprit *coquet*. Ce mot vient de *coquart*.

COQUET, s. m. Petit bateau qu'on améne de Normandie à Paris. *Scapha.*

COQUETER, v. n. & act. quelquefois. Se plaire à cajoler, ou à écouter des fleurettes. *Amatoriis nugis indulgere.*

Sur la mer il se dit d'un homme qui avec un aviron méne un vaisseau par son arriére. *Remo navem retroducere.*

COQUETIER, s. m. Marchand qui améne dans les villes des œufs en coque, du beurre, des volailles, du poisson de somme, &c. *Ovorum, butyri, volatilium pecudum propola. Gallinarius, deliacus, gallinarius deliacus.*

It. Petit vaisseau servant à la table, fait en forme de saliére, pour porter un œuf à la coque. *Vasculum ovo sustinendo accommodatum.*

COQUETTERIE, s. f. Affectation de plaire; dessein de se faire aimer; amourette, infidélité. *Immoderatum placendi studium, amatoria blandimenta.*

COQUILLAGE, s. m. T. collectif. Poissons testacés couverts d'une écaille dure & toute d'une piéce. *Concha, conchylia, testa.* Il y en a de terrestres, d'eau douce & de mer. A l'égard des *coquillages* fossiles, Voy. FOSSILE.

On appelle aussi *coquillage* l'écaille où ces poissons sont enfermés. *Concha. It.* Amas de coquilles.

COQUILLAGE, sign. aussi l'ouvrage fait de coquilles, comme on en voit dans les grottes artificielles, & dans les cabinets des curieux. *Opus conchyliatum.*

COQUILLART, s. m. T. de Carrier. C'est un des bancs ou lits de pierre de taille, qui est rempli de petits coquillages.

COQUILLE, s. f. Couverture ou coque des limaçons, & des poissons que les Naturalistes appelent *testacés:* comme les moules, pourpres, limas de mer, &c. *Concha.* Les animaux à *coquilles* n'ont point de diversité de sexe; ils n'ont point d'œufs, parce qu'ils n'ont point de sang. Les *coquilles* sont ou univalves, ou bivalves. On appelle *coquilles à oreilles*, celles qui ont deux pointes en haut, comme celles de S. Jacques. Voy. dans le D. de Tr. les noms des *coquilles* les plus curieuses.

On le dit aussi de la coque ou couverture de l'œuf, & de la noix. *Ovi, nucis putamen.*

On le dit aussi d'une seconde cavité qui est dans l'oreille au-delà de la petite membrane qu'on appelle *tambour,* Quelques-uns la nomment le *bassin.*

Dans le Blas on ne distingue les *coquilles* que par la grandeur. Les petites s'appellent *coquilles de St. Michel.* Les plus grandes s'appellent *de St. Jacques.*

COQUILLE de nacre. Grande *coquille* plate, qui a le brillant, la couleur & l'éclat des plus belles perles d'Orient.

Il se dit fig. de toute sorte de marchandise dont on trafique. *Merces frivolæ.* Ce Marchand vend bien ses *coquilles.*

On dit prov. Rentrer dans sa *coquille*, p. d. Se retirer d'une entreprise téméraire. Pour dire qu'une personne est fort jeune, on dit qu'elle ne fait que sortir de la *coquille.*

COQUILLE se dit en Méchaniq. de la partie d'un tuyau, sur laquelle porte une soupape.

On appelle aussi de la sorte, en t. de Boutonnerie, la lame, ou feuille de métal, qui a été emboutie, & dont on couvre le moule de bois du bouton.

It. Petit instrument de cuivre, dont se servent les Lapidaires pour tailler quelques pierres précieuses.

En t. d'Archit. Voûte en quart de sphère ouverte, dont le pôle est au milieu du fond sur l'imposte, duquel s'élévent des rangs de voussoirs qui s'élargissent comme les côtes des *coquilles* jusqu'à la face.

It. Ornement de Sculpt. imité des conques marines: on appelle *coquilles doubles*, celles qui ont deux ou trois lévres. Les Charpentiers appellent *coquilles d'escalier*, le dessus des marches d'un escalier à vis de pierre, lesquelles tournent en limaçon, & portent leur délardement. *Cochlea.*

COQUILLES À BOULET. T. d'Artill. Ce sont deux *coquilles* qui se joignent, & se serrent ensemble quand on y coule le fer pour former le boulet.

COQUILLE, en t. d'Anat. est cette partie de l'oreille interne qu'on appelle autrement *le limaçon. Limax. It.* La caisse du tambour de l'oreille. *Concha.*

Il se dit encore de plusieurs ouvrages qui représentent la figure des *coquilles.* P. ex. ce qui sert à lever le loquet d'une porte. On appelloit autrefois *coquille*, une espéce de coëffure de femme, qui a donné le nom à la rue *Coquilliére*, où se faisoient de telles coëffures. *Conchata mulieris mitella.*

Ordre militaire de la *coquille*, institué par un Comte d'Hollande en 1291, qui fut érigé en l'honneur de S. Jacques.

COQUILLIER, s. m. Cabinet où l'on a rassemblé des coquilles. *Conchyliorum collectio, concharum arca*, ou *cimelium.*

COQUILLIÉRE, adj. f. Il se dit des pierres dans lesquelles il se trouve des coquilles.

COQUILLON, s. m. T. de Monnoies. Petite coquille. *Coquillon* d'affinage d'argent, c'est l'argent qui s'attache au bout de la canne en forme de coquille quand on le retire de la coupelle.

COQUIMBO, s. m. ou *la Serena.* Ville de l'Amér. mérid. au Chili.

COQUIN, INE, s. & adj. T. injurieux. Libertin, fripon, fainéant, qui n'a aucun sentiment d'honnêteté. *Nequam, improbus. It.* Poltron, lâche. *Ignavus.*

De *coquus*, cuisinier, comme qui diroit, *qui ne bouge de la cuisine. Cocus*, en lat. a signifié un larron, & *coccio*, un vagabond.

Vie *coquine*, métier *coquin.* Certain genre de vie, de profession peu honnête, plein de libertinage & de fainéantise, qui plaît néanmoins, & qui attache.

COQUIN. *Coquinus.* Le peuple de Liége a donné autrefois ce nom à une Communauté.

COQUINAILLE, s. f. T. collectif. Troupe de coquins, de gueux. *Fex hominum, plebis quisquilia.*

COQUINE, ou *Coquelle*, vieux s. f. Pot, marmite, *Olla.*

COQUINER, v. n. Faire le métier de coquin, gueuser. *Mendicare, mendicato vivere.* Il est vieux.

COQUINERIE, s. f. Action malhonnête, lâche, qui n'appartient qu'à un poltron, qu'à un coquin. *Ignavum, pudendum facinus.*

COQUIOLE, s. f. Espéce de Chiendent qu'on prétendoit être bon pour la maladie des yeux appellée Ægylops. *Festuca.*

COQUO. Voy. COCO, ou plûtôt PALMIER.

COR.

COR, s. m. Cuir épaissi & formé en calus, qui se durillonne aux doigs des pieds. *Clavus, gemursa.*

Cor, f. m. Trompe de Chasseur, instrument de cuivre tourné ordinairement en deux cercles, dans lequel on souffle pour faire un grand bruit. *Cornu.* Donner du *cor*, sonner du *cor*.

On dit prov. par une métaphore tirée de la Chasse, qu'on a cherché quelqu'un à *cor* & à cri; p. d. qu'on a fait toute la diligence possible pour le trouver. *Omni studio ac diligentiâ.* On le dit aussi de la poursuite d'une affaire qu'on fait avec éclat. *Omni contentione, intentis animis ac viribus.*

Cor de mer. C'est une sorte de coquille dont on se sert pour corner.

CORACE, f. m. T. de Mythol. Ministre de Mithras. *Corax.*

CORACITE, f. f. Pierre figurée, de la couleur du corbeau. *-tes.*

CORACOBRACHIAL, adj. & f. m. T. d'Anatom. Muscle placé le long du côté interne de la moitié supérieure de l'os du bras, c. à d. du côté qui répond directement a l'hémisphère de la tête de cet os, & au condyle saillant & interne. *-ialis musculus.*

CORACOHYOÏDIEN, f. m. T. d'Anat. Muscle qui prend son origine de l'apophyse coracoïde de l'omoplate, & vient s'insérer à la partie inférieure & latérale de la base de l'os hyoïde. *-dicus.*

CORACOÏDE, f. f. T. d'Anat. Apophyse qui ressemble au bec d'un corbeau. Elle est placée a la partie supérieure du cou, & s'avance au-dessus de la tête de l'os du bras. *-ides.* De κόραξ, κόρακος, corbeau, & de εἶδος, forme.

CORACOÏDIEN, f. m. T. d'Anat. Muscle du bras qui prend son origine de l'apophyse coracoïde de l'omoplate. *-dicus.*

CORACO-RADIAL, adj. & f. m. T. d'Anat. Muscle appellé autrement Biceps. Voy. ce mot. *Coracoradialis.*

CORADOUN. Voy. CORRADOUX.

CORAIL. Il fait *coraux* au pl. f. m. Plante marine, de consistence pierreuse, qui pousse des rameaux, & qui croît au fond de la mer. *Corallium, corallum.* De κόρη ἅλος, *virguncula maris*, petite branche marine. On l'appelle aussi *Lithodendrum*, arbre de pierre. On trouve des *coraux* de plusieurs couleurs; ordinairement il est rouge, rarement blanc, peu souvent feuille morte, couleur de rose, ou incarnat. Ce qu'on appelle *corail* noir, n'est que le tronc, ou quelque grosse branche de *Lithophyton* polie.

On en fait d'artificiel. V. le D. de Tr.

On dit poëtiq. des lévres de *corail*; p. d. bien vermeilles. *Labra corallina.*

Il y a en plusieurs Isles de l'Amér. un petit arbrisseau qu'on appelle *bois de corail*, parce qu'il porte une petite graine rouge comme du *corail*.

CORAIL de jardin. Nom que l'on donne au piment, ou poivre de Guinée.

CORAILLE, ou **COURILLE**, vieux f. f. Cœur. *Couralement*, cordialement.

CORAILLER, v. n. C'est le verbe dont on se sert pour exprimer le cri des corbeaux. On dit aussi qu'il *croasse*.

* **CORAILLEUR**, f. m. Celui qui travaille à la pêche du corail.

CORAÏSCHITE, f. de t. g. Nom d'une famille des Arabes, ou Tribu principale de la ville de la Mecque.

De l'Arabe *Karaſcga; Collegit, adquiſivit,*

CORAL, f. m. Espéce de parc à Cuba, l'une des Antilles, où les Espagnols nourrissent quantité de pores.

CORALLÉ, ÉE, adj. T. de Méd. & de Pharm. qui se dit des remédes où il entre du corail. *Corallo mixtus, temperatus, a, um.*

CORALLIN, INE, (On ne prononce. qu'une *l*.) Qui a la couleur, ou la vertu du corail. *Corallinus.* On appelle des lévres vermeilles, des lévres *corallines*.

CORALLINE, f. f. Plante marine qui croît sur les rochers dans le fond de la mer, & qui est pierreuse comme le corail, mais infiniment plus petite. *-na.*

C'est aussi le nom que l'on donne au Levant à une chaloupe légére pour la pêche du corail.

CORALLOIDE, adj. m. & f. T. d'Hist. nat. Qui ressemble à du corail, de l'espéce du corail. *Coralloïdes.*

Coralloïde, f. f. Semence du corail blanc, quand il commence à végéter.

CORASMIN, INE, f. N. pr. d'un peuple d'Asie. *Coraſminus, a.* Les *Coraſmins* étoient issus, à ce qu'on prétend, des anciens Parthes, du moins au treiziéme siécle ils en occupoient le pays, appellé *Irac Agemi*, ou Hircanie Persienne.

CORBAN, f. m. Cérémonie des Mahométans qui consiste à égorger plusieurs moutons, & à les distribuer aux pauvres. Ce mot en Arabe sign. offrande, oblation.

CORBEAU, f. m. Oiseau noir qui vit de charogne. *Corvus.* La femelle du *corbeau* ne s'appelle point corneille. La corneille est une espéce différente. Il faut dire *corbeau* mâle, *corbeau* femelle. *Corvus mas, corvus fœmina.* Le *corbeau* étoit consacré à Apollon, comme au Dieu de la divination. On dit noir comme un *corbeau. Corvacinus.* Quand on veut écrire fort menu, on se sert de plumes de *corbeau. Corbeau* rouge, -aquatique, -de bois.

On dit prov. Nourris un *corbeau*, il te crévera l'œil, p. d. que ceux à qui l'on a fait du bien, nous font souvent du mal.

Le Corbeau, ou *l'oiseau de Phœbus*, est le nom que les Astronomes donnent à l'une des quinze constellations méridionales.

Corbeau de mer. Poisson dont le dos est d'un bleu obscur, les côtes rouges, le ventre blanc & la tête grande.

Corbeau, se dit figur. de ceux qui viennent airier les maisons infectées de peste, & qui enterrent les corps. *Veſpillo.* C'est le nom qu'on donne aux Fossoyeurs.

It. T. de Mar. Croc de fer pour accrocher les navires de l'ennemi, quand on se bat. *Corvus nauticus.*

It. T. de Maçonn. Grosse pierre de taille en saillie, qui sert à *soûtenir* une poutre. *Mutulus.*

En Archit. on appelle quelquefois *corbeaux*, les modillons qui sont dans les corniches des colonnes. *It.* Consoles.

CORBEGEO, f. m. Espéce d'oiseau aquatique fort commun en Acadie.

CORBEIL, f. m. Ville de l'Isle de France, à sept lieues au-dessus de Paris, à l'endroit où la petite riviére de Juine se rend dans la Seine.

On dit prov. de ceux qui se trompent en prenant une chose pour une autre, qu'ils prennent *Corbeil* pour Paris.

Il y a une pêche qu'on nomme pêche de *Corbeil*,

CORBEILLE, f. f. Panier d'osier ordinairement couvert. *Corbecula*, dim. de *corbis*. *Canistrum*. *Corbis*.

CORBEILLES, f. f. pl. Espéce de gabions remplis de terre, qu'on met sur le parapet, pour faire feu sur l'ennemi sans être vû de lui.

CORBEILLÉE, f. f. Une corbeille pleine de quelque chose.

CORBEILLIER, f. m. Officier du Chapitre de l'Église d'Angers, qui autrefois distribuoit le pain de Chapitre. A présent il officie aux Fêtes doubles, & il y en a quatre.

CORBIE, f. f. Petite ville de Picardie sur la Somme, dans le petit pays appellé Santerre. *Corbeia*.

It. Pet. ville d'Allemagne en Westphalie sur le Wéser, dans le Diocése de Paderborn.

CORBIÉRES, ou la vallée de *Corbiéres*, f. f. Petit pays de France dans le Diocése de Narbonne, & dont la cap. est Séjan. *Vallis Corbaria*.

CORBIEU est un jurement un peu déguisé & adouci, au lieu de dire, Par le corps de Dieu.

CORBIGNI, f. m. Ville de France dans le Nivernois.

CORBILLARD, f. m. Coche d'eau qui méne de Paris à Corbeil. *Viatorum navigium Parisiis Corbolium*.

It. Grand carrosse dont on se sert chez les Princesses, pour voiturer les femmes de leur suite.

CORBILLAT, f. m. Le petit du corbeau. *Corvinus pullus*.

CORBILLON, f. m. Espéce de petite corbeille. *Corbula*. On a gagné le *corbillon* de cet Oublieur. On le dit sur mer d'une corbeille où l'on met le biscuit, qu'on donne à chaque repas pour un plat de l'équipage. Et l'on dit prov. en ce sens, Changement de *corbillon* fait appétit de pain bénir, p. d. que la diversité plaît en toutes choses.

It. Petit jeu d'enfans où il faut répondre, & rimer en *on*. *Puerilis ludus*.

CORBIN, vieux f. m. Corbeau. *Corvus*.

BEC DE CORBIN, Voy. BEC.

CORBINAGE, f. m. T. de Coût. Droit en vertu duquel les Curés prétendent avoir le lit des Gentilshommes qui meurent dans leur Paroisse. *It.* Droit annuel que le Seigneur Châtelain prétend sur chaque bœuf qui laboure la terre, ou sur ceux qui sément les blés. *Cornefagium*, *Bovagium*, *Hornegildum*, *Garbagium*.

CORBINER, vieux v. a. & n. Dérober. *Subfurari*, *clepere*.

CORBINEUR, vieux f. m. Trompeur, voleur. *Fur*, *latro*, *deceptor*.

CORBIOIS, f. m. Territoire de Corbie. *Corbeïensis ager*.

CORBONDIER, f. m. C'étoit un ancien instrument de Musique de la nature du cor. *Buccinæ genus*.

CORBULO, f. m. Montagne située à douze milles de Sienne en Toscane, sur laquelle il y avoit autrefois une Congrégation de Chanoines Réguliers, appellés *de monte corbulo*.

CORCELET. Voy. CORSELET.

CORCHI, f. m. Garde du Roi de Perse, ou Janissaire. *Satelles Regis Persarum*. Voy. KORTCHI.

CORCHORE. Voy. MELOCHIA.

CORCULUS, f. m. Petit insecte aquatique, dont le corps, lorsqu'on lui a coupé la tête & les pieds, ressemble à un petit cœur, d'où il a tiré son nom.

CORCYRE, f. f. Isle de la Mer Ionienne sur les côtes de l'Épire, à l'embouchure du Golfe de Venise. *Corcyra*. Aujourd'hui son nom est Corfou. Elle appartient aux Vénitiens.

CORCYRÉEN, ENNE, f. Qui est de Corcyre. *-ræus*, *a*.

CORD, f. m. Anémone à peluche, appellée autrement *Violet*, ou *cinq couleurs*.

CORDA, f. f. Espéce de grosse serge croisée & drapée, toute de laine.

CORDACE, f. f. Danse des Anciens qui étoit fort lascive, & qu'on ne s'avisoit guère de danser que lorsqu'on étoit ivre.

CORDAGE, f. m. Collectif. Tout l'appareil de corde qu'il faut pour un vaisseau, ou pour un bâtiment, pour un équipage de guerre. Grande quantité de cordes. *Funium apparatus*, *copia*.

Il se dit quelquefois d'une seule corde. *Funis*.

It. L'art & la maniére de faire des cordes. *Ars intercendi*, *torquendi funes*.

It. Le mesurage du bois de corde. *Desecti caudicis mensura*.

CORDAGER, v. n. Faire des cordes. *Funes torquere*.

CORDE, f. f. Chanvre, ou filasse tortillée, pour servir à lier, attacher, & à autres usages. *Funis*, *restis*. Il s'en fait aussi d'autres matiéres, de soie, de laine, d'écorce de tilleul en France; & aux Indes de cocos, de maguay & autres arbres. Danseur de *corde*. *Funambulus*, *schœnobates*. La *corde* d'un arc est ce qui fait partir la fléche. *Nervus*, *chorda*. On dit en ce sens au figuré, qu'un homme a plusieurs *cordes* à son arc, quand il a plusieurs moyens de faire réussir une affaire. On fait aussi des sangles, des ponts, des souliers de *corde*, que les Espagnols nomment *alpargates*, & dont on fait grand trafic aux Indes.

Du gr. χορδή, gros intestin dont on peut faire des *cordes*.

On dit fig. Qu'un homme danse sur la *corde*, p. d. qu'il est dans une fortune incertaine & chancelante.

It. Grosse laine qui fait la chaîne, le montant, ou la filure du drap. *Filum*. Quand le drap est usé, il montre la *corde*. Ce qui se dit aussi figur. d'une finesse grossiére & facile à découvrir: Cela montre la *corde*.

CORDE, sign. aussi le supplice de la potence, parce qu'on étrangle avec une *corde* les criminels qui sont pendus. *Laqueus*, *restis*. Mériter la *corde*, filer sa *corde*, traîner sa *corde*; il n'y va que de la *corde*. Il est échappé de la *corde*. On dit aussi d'une légére faute: La *corde* & le fouet en sont dehors. Mettre la *corde* au cou à quelqu'un, p. d. le mettre en danger d'être pendu. On appelle un homme de sac & de *corde*, un scélérat, un homme qui mérite d'être noyé, ou pendu; car autrefois on enfermoit les criminels dans un sac pour les noyer.

En t. de Mar. on appelle *corde de retenue*, une *corde* dont l'usage est de retenir un fardeau lorsqu'on l'embarque. *Funis ductitius*: *Cordes de défenses*, de grosses *cordes* entrelacées, qu'on fait pendre sur les flancs d'un vaisseau, pour le conserver contre le choc des autres vaisseaux.

CORDE, en t. d'Anat. se dit d'un petit nerf, qui est couché sur la membrane du tambour de l'oreille.

En t. de Nourrice, il se dit des mammelles des femmes qui donnent à tetter. Avant que le lait vienne abondamment par les bouts, il faut que les *cordes* se cassent, c. à d. que les passages se fassent.

CORDE, se dit en t. de jeu de Paume, de celle qui

se tend au milieu du jeu, qui sert à marquer les fautes qu'on fait en mettant dessous. *Funis.* Et on dit qu'une balle a passé à fleur de *corde*, qu'elle a frisé la *corde*, p. d. que peu s'en est fallu qu'elle n'ait été dessous. *Funem perstringere.*

On se sert des mêmes phr. en un sens figuré, p. d. qu'il s'en est peu fallu qu'un homme n'ait perdu son procès, ou qu'il n'ait été pendu.

CORDES à boyau, sont celles qu'on fait de boyaux de mouton pour des raquettes, ou pour des instrumens de Musique. *Nervus, chorda, fides.*

CORDE, en t. de Mus. sign. la note, ou le ton qu'il faut toucher, ou entonner, & se dit de tous les intervalles de Musique. *Nota, sonus.*

CORDES-AVALÉES. T. de Mus. Accord du violon en quarte, au lieu que l'accord ordinaire est en quinte.

On dit fig. en ce sens, Toucher la grosse *corde*, quand on parle d'une chose qui doit toucher vivement celui à qui on parle. On dit aussi, il ne faut pas toucher cette *corde*-là, p. d. Ne parlez point de cette affaire, de cette circonstance.

CORDE DE BOIS. Certaine mesure de bois à brûler, qui se faisoit autrefois avec une *corde*. *Mensura dejecti caudicis.* Aujourd'hui on la mesure entre deux membrures de quatre pieds de haut, & éloignées l'une de l'autre de huit pieds. Le bois de *corde* est proprement le bois neuf.

En Géom. on appelle *corde*, la ligne droite qui se termine à deux points de la circonférence d'un cercle, sans passer par le centre, & qui divise le cercle en deux parties inégales, qu'on appelle segmens. La *corde* d'un arc est la ligne droite qui va de l'extrémité d'un arc de cercle à l'autre. *Linea.* On l'appelle autrement *subtendante*.

En Agric. on appelle *corde*, une dureté qui vient au milieu de certaines plantes & racines. *Rigor, durities.* Comme, Ces raves ne valent plus rien, elles ont des *cordes*. *Indurescere, obdurescere.* On le dit aussi de quelques poissons, comme de la lamproie.

En t. de Man. c'est la grande longe qu'on tient autour du pilier où le cheval est attaché pour le dégourdir, ou le faire manier.

CORDE câblée, t. usité dans la chasse des oiseaux & la pêche des poissons. Elle est faite de trois cordons, composés chacun de trois autres.

On dit des chevaux, Qu'ils font la *corde*; p. d. que par la respiration, ils retirent la peau du ventre à eux au défaut des côtes. On dit encore que les chevaux ont une *corde* de farcin, quand ils en ont bien des boutons de suite.

CORDE à feu. T. d'Artificier. Méche de *corde*, dont on se sert pour conserver long-temps une petite quantité de feu.

CORDES feuillards. On nomme ainsi dans la Guienne, les cordes à relier les futailles.

On appelloit autrefois la *corde* d'une montre, une *corde* de boyau qui se rangeoit autour de la fusée. *Catella.*

CORDE sans fin. T. d'Horlog. Celle dont les deux bouts sont cousus ensemble, & dans laquelle on renferme quatre poulies, quand on l'applique à une pendule à secondes.

CORDEAU, f. m. Petite corde dont se servent les Maçons, les Jardiniers, les Ingénieurs. *Linea.*

It. Petite corde avec laquelle on étrangle ceux qui sont condamnés à la potence. *Restis, resticula, laqueus.*

CORDEAUX, f. m. pl. En t. de pêche, ce sont plusieurs morceaux de médiocre ficelle, attachés de distance en distance à la corde de la ligne de fond.

It. Espéces de lisiéres que l'on fait à certaines étoffes.

CORDÉE, f. f. Ficelle à laquelle on attache d'espace en espace plusieurs petits hameçons avec quelque appât.

CORDELAT, f. m. Étoffe de laine, qui se fabrique à Albi, en Languedoc.

CORDELE. Voy. CORDELLE.

CORDELER, v. a. Tortiller quelque chose à la maniére d'une corde; comme, *Cordeler* les cheveux, ou autres matiéres déliées. *Torquere.*

CORDELETTE, f. f. Dimin. Corde menue. *Funiculus.*

It. T. de Conchyliol. Élévation ronde & étroite, qui regne le long d'une coquille entre les stries & les cannelures.

CORDELIER, f. m. Religieux de l'Ordre de Saint François, qui est autrement appellé frere Mineur. *Franciscanus cui apud Gallos nomen est à fune quo cinctus est.* Les *Cordeliers* sont ainsi appellés, à cause de la corde dont ils sont liés.

CORDELIERE, f. f. Religieuse du même Ordre, & qui porte une semblable ceinture. *Monialis Franciscana.*

En t. d'Archit. c'est un petit ornement taillé en forme de corde sur les baguettes. *Funiculi variis nodis impliciti.*

It. Petits filets de soie noire, qui ont de petits nœuds fort propres à la distance d'un pouce, & dont les dames se servent quelquefois au lieu de collier. *Funiculi bombycini.*

It. Espéce de serge rase qui se fabrique en Champagne.

It. T. de Blas. Filet plein de nœuds que les veuves, ou les filles mettent en guise de cordon, pour entourer l'Écu de leurs armes. *Funiculi variis nodis impliciti.*

CORDELLE, f. f. Cordeau. Il ne se dit fig. & fam. qu'en cette phr. Attirer quelqu'un à sa *cordelle*, c. à d. dans son parti. *In societatem, in partes suas trahere.*

Dans nos vieux Poëtes *cordelle* ne sign. pas toûjours une société vicieuse. L'amour me tient dans sa *cordelle*, c. à d. dans ses liens.

En t. de Mar. Corde de moyenne grosseur. *Funiculus nauticus.*

CORDER, v. a. Faire une corde avec de la filasse, de la soie, &c. *Funem torquere, nectere.*

CORDER du bois. Mesurer une corde de bois. *Dejectum caudicem metiri.*

C'est en t. d'emballeur, Lier avec des cordes. *Nectere, connectere, vincire funibus.*

CORDER DU TABAC. Tordre des feuilles de Tabac, & en faire une espéce de corde.

Avec le pron. pers. il se dit des racines, quand la saison en est passée, & qu'elles se durcissent au dedans. *Indurescere, obdurescere.* On dit aussi des lamproies qu'elles se *cordent*.

CORDÉ, ÉE, part. pass. En t. de Blas. on dit des arcs à tirer & des instrumens de Musique à cordes, qu'ils sont *cordés*, quand leurs cordes sont représentées d'un autre émail. *Cordis instructus.*

En t. de Méd. il se dit d'une maladie vénérienne, appellée chaude-pisse.

CORDERIE, f. f. Lieu où on fait des cordes, & où on les garde. *Funium tendendorum officina.*

CORDIA, f. & adj. f. N. pr. d'une famille de l'ancienne Rome. *Cordia gens.*

CORDIAL, ALE, adj. Qui réjouit le cœur, qui le fortifie. *Cordi utilis, conveniens, auxilians.*

Il se dit fig. de celui qui est sincère, qui parle franchement, & du fond du cœur. *Ex animo amicus, verè benevolus.*

CORDIAL, s. m. T. de Méd. Reméde confortatif. *Remedium, pharmacum cordi utile.*

Il se prend aussi au fig. pour un secours, & une consolation contre les afflictions de l'esprit. *Præsidium, solatium.*

CORDIALEMENT, adv. Sincérement, d'une maniére franche & cordiale. *Sincerè, verè, ex animo.*

CORDIALITÉ, s. f. Amitié franche & sincère. *Amor verus, non fictus, singularis.*

CORDIER, s. m. Celui qui fait, ou qui vend de la corde. *Restio, restiarius.*

CORDILIAS, s. m. Espéce de gros drap ou de bure. *Levidensa.*

CORDILLE, s. m. Nom qu'on donne au jeune Thon, qui vient de sortir de l'œuf.

CORDOANIER, vieux s. m. Cordonnier. Voy. CORDOUANIER.

CORDON, s. m. Petit brin, ou fil de chanvre, ou de corde, qu'on tortille pour en faire une corde. *Funiculus, resticula.*

Il se dit aussi quelquefois de ce qui sert à lier, ou à entourer quelque chose. *Vinculum, cingulum. Cordons* de souliers, de bourse, de chapeau, de soie, d'or, ou d'argent.

CORDON À LA RATIERE. Nom que l'on donne à la ganse, lorsqu'elle a été travaillée sur un métier avec la navette.

CORDON de chanvre. Chanvre prêt à filer, plié, & comme cordé en gros, ou petits paquets.

CORDON, sign. aussi quelquefois la lisiére d'une étoffe.

CORDON, est quelquefois une marque de Chevalerie. On appelle un *Cordon bleu*, celui qui est Chevalier de l'Ordre du S. Esprit. Chaque Ordre de Chevalerie a un *Cordon* différent.

CORDON bleu, se dit fig. d'une personne d'un mérite distingué dans une Communauté. *Vir insignis, vir celebris.*

On appelle le *Cordon St. François*, un certain *cordon* garni de nœuds, que portent les Confreres de la Confrairie instituée à l'honneur de ce Saint. *Cingulum Sancti Francisci.* On dit, être du *Cordon* S. François. Avoir le *cordon.*

CORDON jaune. Nom de Chevalerie. L'Ordre du *cordon jaune* a été aboli par Henri IV. Roi de France.

En matiére de Blâs. les Prélats ont chacun un *cordon* différent qui accompagne l'Écusson de leurs armes, & pend du chapeau qu'ils portent pour cimier. Ce *cordon* se termine en se divisant & subdivisant, d'où pendent un nombre de houpes plus ou moins grand, selon leur dignité. Voyez CHAPEAU.

CORDON, en t. d'Anat. se dit du nombril de l'enfant, lorsqu'il est encore dans la matrice. Ce *cordon* est environ de la longueur d'une aune.

En t. d'Archit. Arrondissement, ou certain rang de pierres qui avancent, & qui marquent les divisions d'une muraille. *Corona muri.*

En Charpent. c'est la hauteur de l'enceinte, qui embrasse tout le corps de la galère.

En Sculpt. c'est une moulure ronde qu'on emploie dans les corniches de dedans, & sur laquelle on taille des fleurs, des feuilles de chêne, &c. *Directio, torus.*

En Jardinage on appelle *cordon de gazon*, un rond de gazon qu'on emploie dans les compartimens de parterre. *Orbiculus cespititius.* Les Fleuristes disent aussi le *cordon* d'une anémone.

CORDON, se dit encore de tout ce qui ayant peu de largeur, & quelque étendue en longueur, ou faisant un cercle, ressemble à un filet. *Cingulum.*

On appelle aussi *cordon*, ou *filet*, le petit bord façonné qui regne sur la circonférence d'une monnoie.

CORDONNER, v. a. Mettre en forme de cordon, tortiller plusieurs fils ensemble. *Filum torquere, contexere.*

CORDONNERIE, s. f. L'art de faire des souliers & des bottes; & le lieu où on les expose en vente. *Sutrina, taberna sutrina.*

CORDONNET, s. m. Petit cordon qui sert à attacher ou à ensiler quelque chose. *Contextus è filo funiculus.*

CORDONNIER, s. m. Ouvrier qui fait des chaussures en cuir, soit souliers, bottes ou pantoufles. *Sutor, calcearius. Cordonniére*, femme d'un *Cordonnier.*

Freres CORDONNIERS. Nom d'une Communauté d'artisans Cordonniers. *Fratres calcearii.*

Ce mot vient de *cordouan*, espéce de cuir.

On appelle aussi *Cordonniers*, les Artisans qui font des cordons de chapeaux. *Funiculorum textores.*

CORDOUAN, s. m. Cuir de chévre passé en tan, qui vient de Cordoue, & dont on fait le dessus des souliers. *Caprinum corium.*

CORDOUAN, adj. Qui est de Cordoue, ville Épisc. de l'Andalousie, en Espagne. Le Chantre *Cordouan*, c. à d. Lucain, Poëte Latin.

Cordouan (la tour de) Fameux phare de France dans la Guienne, à l'embouchure de la Gironde.

CORDOUANIER, s. m. Celui qui prépare & passe les cuirs nommés Cordouans.

CORDOUE, s. f. Ville Épisc. d'Andalousie en Espagne, sur le Guadalquivir. L'Évêque est suffragant de Séville. *Corduba.* Elle a été Capitale d'un Roy. des Maures.

It. Pet. ville Épisc. du Tucuman, dans l'Amér. mérid.

CORDZILER, s. m. Garde du Roi de Perse. *Custos, Satelles Regis Persarum.*

CORE, ou CHORE, s. m. Mesure des Hébreux qui contenoit dix baths, ou ou 298. pintes, chopine, demi septier & $\frac{11072}{704969}$ de pouce cube. *Corus.* Cette mesure s'appelle aussi *chomer.*

COREE, s. f. Fressure de bête. *Exta, viscera.* Il ne se dit plus.

CORÉE, (la) s. f. Grande Presqu'Isle d'Asie qui a titre de Roy. entre la Chine & le Japon. *Corea.* Elle est sous la domination de la Chine.

CORÉES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Proserpine, que les Siciliens honoroient sous le nom de Cora. De κόρη, jeune fille.

CORENTIN, s. m. Nom pr. du premier Évêque de Quimper, qui a donné son nom à la ville de Quimper-corentin. *Corentinus.*

CORÉRIE, s. f. C'est dans la Grande Chartreuse la maison d'en bas, où demeurent les Couvers. *Coreria.*

CORÉSIE, s. f. Nom que les Arcadiens donnoient à Minerve. *-sia.*

CORÉSIEN, ENNE, s. Qui est de la Corée. *Coreanus, a.* Les *Coréfiens* sont idolâtres.

CORESSE, s. f. Voy. ROUSSABLE.

CORÉSUS, s. m. Prêtre de Bacchus.
CORÉVÊQUE. Voy. CHORÉVÊQUE.
COREYEN, ENNE, s. Habitant de la Corée. On dit aussi *Coréfien*, & *Coréen*.
CORFIOTE, s. m. & f. Qui est de l'Isle de Corfou. *Corcyræus.* Les *Corfiotes* font presque tous Grecs schifmatiques.
CORFINIUM, s. m. Ancienne ville d'Italie dans le pays des Péligniens, aujourd'hui l'Abruzze citérieure.
C'est le village appellé aujourd'hui *San-Pelino*, ou celui qu'on nomme *Pentina.*
CORFOU, s. m. Isle nommée Corcyre par les Anciens. *Corcyra.* Elle est dans la mer Ionienne, à l'embouchure du Golfe de Venise. Voy. CORCYRE. La cap. est Corfou.
CORGE, ou COURGE, s. f. T. collectif dont on se sert aux Indes Orientales. Vingt piéces de toile de coton.
CORGIE. Voy. COURGIE.
CORIACE, adj. m. & f. Qui est dur, & qui tient du cuir. *Durus, dentibus non cedens.* Il ne se dit que des viandes.
On dit fig. dans le style fam. d'un homme avare, dur, difficile, & dont on a de la peine à tirer quelque chose, que c'est un homme *Coriace.* Du Lat. *coriaceus.*
CORIAMBE, s. m. T. de Prosodie Gr. & Lat. Pied d'un vers composé d'un chorée & d'un iambe, ou d'une longue, deux bréves & une longue, comme *historia.*
CORIANDRE, s. f. Plante annuelle, qui a pris son nom de l'odeur de ses feuilles, qui est aussi désagréable que celle de la punaise. *Coriandrum.* De *κόρις*, *cimex.* Sa semence porte le même nom. Elle fortifie l'estomac, aide à la digestion, & corrige la mauvaise haleine.
CORIE. Voy. *Coréfie.*
CORINTHE, s. f. *Coranto*, ou *Górame.* Ville de Gréce dans le Péloponèse ou la Morée, près de l'Isthme qui joint le Péloponèse à la Gréce, entre le Golfe de Lépante & celui d'Enghia. *Corinthus.* La citadelle, appellée *Acrocorinthe*, étoit d'un accès si difficile, qu'il avoit passé en prov. de dire des choses difficiles, Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à *Corinthe*, *Non cuivis homini contingit adire Corinthum.* Elle obéit au Turc qui l'a pris sur les Vénitiens.
CORINTHE, ou Raisin de Corinthe. Sorte de raisin, dont le grain est petit, serré & fort bon.
CORINTHIE, s. f. Tulipe jaune doré, blanc & rouge.
CORINTHIEN, ENNE, s. Qui est de Corinthe. *Corinthius, a.*
CORINTHIEN, adj. m. L'Ordre *Corinthien* est le quatriéme des cinq Ordres d'Architecture. *Corinthius, Corinthiacus.* C'est le plus parfait de tous. Le chapiteau *Corinthien* est orné de feuilles d'acanthe recourbées.
CORION, vieux s. m. Attache de cuir. Du Lat. *Corium*, cuir.
CORIS, s. f. Plante déterfive & vulnéraire, dont il y a plusieurs espéces. *Coris lutea*, ou *hypericoides* : ou *cærulea Monspeliaca.*
CORIS. Coquille. Voy. CAURIS.
CORISTEN, ÈNE. *Coriftenus, a.* Voy. CORAÏSCHITE.
CORLIEU, *Courlis*, *Corlis*, ou *Courlieu*, s. m. Oiseau de riviére, gris, & marqué de taches rouges & noires, qui a les jambes longues, & qui a le bec long & courbé ; espéce de macreuse. *Clorius, neumenius, arquata, crex, corlinus*, ou *corlivus.*
CORME, s. f. Fruit à pepin, fort âcre, & qui étant ramolli par le temps, est bon à manger. *Sorbum.*
CORMERY, s. m. Petite ville de France en Touraine, sur l'Indre, à trois lieues de Tours. *Cormeriacum.*
CORMETY, s. m. Nom que les Turcs donnent à la Cochenille.
CORMICI, s. m. Pet. ville de France en Champagne dans le Rémois. *Culmiſciacum.*
CORMIER, s. m. Grand arbre qui porte des cormes. *Sorbus.* Voy. SORBIER. Il y a dans les Isles Antilles un arbre qu'on appelle *cormier*, parce que son fruit a le goût de la corme. Il est bien différent du *cormier* qu'on voit en France.
CORMIÉRE. Voy. CORNIÉRE, t. de Mar.
CORMORAN, s. m. Oiseau aquatique qui approche de la figure du corbeau, ou du pélican de mer, selon quelques autres. *Philacrocoran, corvus aquaticus.* On l'appelle aussi *corbeau pêcheur*, ou *corbeau marin* : d'où a été fait son nom, *more*, en Gaulois, signifiant la mer. A la Chine on éléve les *cormorans* à la pêche, comme nous dressons ici les chiens ou les oiseaux à la chasse.
On appelle fig. *cormoran*, un homme extrêmement sec & maigre.
CORNAC, s. m. On appelle ainsi aux Indes le conducteur de l'Éléphant.
CORNACHINE, s. f. Poudre purgative, ainsi appellée du nom de son auteur *Cornachinus*, Professeur en Méd. à Pise.
CORNADOS, s. m. Petite monnoie de compte dont on se sert en Espagne. C'est la quatriéme partie du maravedis.
CORNAGE, s. m. T. de Coût. Droit qui se léve sur les biens dont on laboure la terre.
CORNAILLER, v. n. T. de Charp. On dit qu'un tenon *cornaille* dans une mortaise, quand il n'y entre pas quarrément. *Non quadrare.*
CORNALINE, s. f. Pierre précieuse qui n'est qu'un peu diaphane. *Onyx corneola.* Il y en a de blanche, & de rouge tirant sur l'orangé. On l'appelle aussi *carnéole*, ou *cornéole.* De l'Italien *corno*, corne, à cause qu'elle ressemble à la corne.
CORNARD, s. m. Cocu. T. injurieux qu'on dit de celui dont la femme est infidéle. *Curruca. Keratophorus.* Il est bas. Ce mot signifioit autrefois *fou.*
L'Abbé des *Cornards* : *Abbas Cornardorum*, dans la basse Latinité, sign. celui qui étoit choisi pour présider à la *fête des fous*, ou *des Ménétriers.*
CORNARDISE, s. f. État de l'homme dont la femme est infidéle. Il n'est pas usité.
CORNARTISTE, s. m. & f. Protestant disciple de Cornhart, ou Cornhert. *-tianus.*
CORNE, s. f. Partie dure que plusieurs animaux ont à la tête & aux pieds. En ce dernier sens il ne se dit qu'au sing. *Cornu.*
On appelle bêtes à *corne*, les bœufs, vaches, ou chévres. *Cornutæ bestiæ.*
CORNE de cerf, sign. chez les Médecins & les Ouvriers ce qui s'appelle le *bois de cerf* chez les Chasseurs. *Cervinum cornu.* La râclure de *corne de cerf* est astringente. On en fait de la gelée.
CORNE de cerf. Plante qui approche beaucoup du plantain, dont on se sert dans la Méd. & qu'on

mange en salade. *Coronopus* : de κορώνη, *corneille*, & πὸς, *pied*, comme qui diroit, pied de corneille, à cause de la figure de ses feuilles.

CORNE, en t. de Chasse, sign. la tête du chevreuil. *Caprinum caput.*

CORNES. Petites pointes qui sortent de la tête du limaçon, de quelques serpens, & de quelques autres insectes.

Donner un coup de *corne* à un cheval, p. d. le saigner à la mâchoire supérieure : ce qu'on fait avec une *corne* de cerf, ou de chevreuil. *Cornu sanguinem elicere.*

CORNE, en t. d'Anat. se dit de quelques parties du corps. Les *cornes* de la matrice sont deux éminences qui sont à ses deux côtés, & où s'attachent les deux ligamens inférieurs de la matrice. Les *cornes* de l'os hyoïde sont les parties latérales, composées de quatre petits os.

CORNE de vergue, en t. de Mar. est une concavité en forme de croissant, qui est au bout de la vergue de la chaloupe, dans laquelle entre le haut du mât. *Cavus antennarum.*

CORNE de bélier, se dit en Archit. des volutes qui servent d'ornement aux chapiteaux des Ordres Ionique & Composite. *Voluta, helix.* *Cornes* d'un chapiteau, les quatre coins du tailloir. *Abaci cornua.* *Corne de bœuf*, ou *de vache*, porte ou fenêtre de biais.

CORNE d'abondance. Voy. ABONDANCE & AMALTHÉE.

On appelle *cornes d'abondance*, celles d'un mari dont la femme est entretenue par un riche galant.

CORNE, ou *crudité de cuir*, se dit chez les Tanneurs, d'une raie blanche qui paroît dans les gros cuirs tannés, en les fendant par le milieu.

CORNE d'Ammon. Espéce de pierre roulée, noueuse, de couleur cendrée, & recourbée en forme de corne de bélier, telles qu'étoient celles que l'antiquité donnoit à Jupiter Ammon. *Ammonis cornu.* Les Anciens croyoient qu'elle avoit la vertu de faire expliquer les songes mystérieux. On dispute si c'est un fossile, ou un nautile.

CORNE de S. Hubert. Espéce de coquillage de mer. *Sancti Huberti cornu.*

En t. de fortific. l'ouvrage à *cornes* est un dehors fort étendu & avancé pour couvrir une courtine, ou un bastion. *Opus cornutum, propugnaculum cornutum.*

It. Ce qui est angulaire & pointu. *Cornu.* Les *cornes* de l'Autel, c. à d. les coins. Les *cornes* du Croissant, quand la nouvelle Lune commence à paroître. Les *cornes* d'un bonnet carré, sont certaines petites crêtes qui s'élévent sur le bonnet. La *corne* d'un échaudé, d'une talmouse, se dit aussi d'une des pointes d'un échaudé, &c.

CORNE, en t. de l'Écriture, sign. honneur, gloire, exaltation, puissance, force. *Cornua.* On dit presque en ce sens, qu'un homme léve les *cornes*, qu'il commence à montrer les *cornes*, quand il revient en honneur, en autorité, après avoir essuyé quelque mauvaise fortune.

Il se dit en un sens tout contraire, quand on montre à quelqu'un les deux doigts écartés en forme de *cornes*, ou pour le railler, ou pour marquer quelque infamie. *Illudere alicui.* Faire les *cornes* à quelqu'un.

En t. de Blas. Espéce de bonnet que porte le Doge de Venise. En ce sens il est masc. *Pileus cornutus.*

Prov. On dit d'un homme surpris de quelque accident, qu'il est aussi étonné que si les *cornes* lui venoient à la tête. On dit d'un homme qui a mal entendu, qu'il entend de *corne*, qu'il a mangé de la vache. On prend les hommes par les paroles, & les bêtes par les *cornes*. On dit d'un satyrique qui a donné quelque trait piquant à quelqu'un, qu'il lui a donné un coup de *corne*.

CORNÉE, s. f. C'est la partie antérieure de la membrane sclérotique, qui est la premiére des membranes propres de l'œil. *Cornea.* Elle est transparente. Le reste de cette membrane est épais & opaque; il retient le nom de *sclérotique*, c. à d. dure.

It. T. d'Artificier. Cuillerée de matiére combustible qu'on verse dans la cartouche avec une espéce de cuiller cylindrique, faite de corne, de cuivre, ou de fer blanc.

CORNÉE, adj. f. Lune *cornée*. T. de Chym. C'est la précipitation de l'argent en forme de caillé blanc, que l'on a exposé au feu.

CORNEILLAN, s. m. Pet. ville de France dans l'Armagnac.

CORNEILLE, s. m. Nom. pr. d'hom. *Cornelius.*

CORNEILLE, s. f. Oiseau de la couleur d'un corbeau, mais de taille un peu moindre; croaçant comme le corbeau, vivant de charogne. *Cornicula, cornix*, du Gr. κορώνη. Il y a aussi une *corneille* picotée de blanc, qui est fort goulue, & dérobe la monnoie; ce qui la fait appeller par les Latins *monedula.* La *Corneille* vit jusqu'à cent ans.

La *Corneille* de bois, appellée Freux, Graie, ou Grosse. *Cornix frugilega.* La *Corneille* bleue, *cornix cærulea*, qui se voit en Misnie, ou en Allemagne.

Il y a dans la Fauc. du Roi, des Oiseaux & des Officiers pour le vol de la *corneille*.

On dit fig. d'un Plagiaire, que c'est la *corneille* d'Ésope, ou d'Horace, par allusion à la fable qu'ils rapportent de la *Corneille*, qui se trouva sans plumes, quand les autres oiseaux eurent repris celles qu'elle leur avoit dérobées pour se parer.

La *Corneille* est le symbole d'Apollon, le Dieu des Devins. Quand elle est perchée, elle marque la foi conjugale.

CORNEILLE, s. f. T. de Bot. Plante qu'on appelle encore Lysimachie. *-ia.* Elle est astringente.

CORNÉLIA, s. f. Nom pr. d'une famille des anciens Romains. *Cornelia gens.* La famille *Cornelia* ou des *Cornelius*, & non pas des *Corneliens*.

CORNÉLIE, s. f. N. pr. de fem. *-lia.*

CORNÉLIUS. Voy. CORNEILLE.

CORNEMENT, s. m. Maladie d'oreille qui fait croire au patient qu'il entend toûjours un bruit de cornet. *Tinnitus aurium.* On dit toûjours aujourd'hui *tintement d'oreille*.

CORNEMUSE, s. f. Instrument rustique dont se servent les bergers pour faire danser. *Uter symphoniacus, utriculus.* La *cornemuse* a deux parties: L'une est la peau de mouton qu'on enfle comme un ballon par le moyen d'un porte-vent qui est enté sur cette peau, qui est bouché par une soupape; l'autre partie consiste en trois chalumeaux ou flûtes.

Prov. & bass. Quand la *cornemuse* est pleine, c. à d. quand on a fait bonne chère, on en chante mieux.

CORNÉOLE. Voy. CORNALINE.

CORNIOLE, ou CORONIOLE, s. f. Plante qui est

une espéce de genêt. On l'appelle aussi *fleur à teindre*, ou *herbe à jaunir*. En Lat. *genista tinctoria Germanica*.

CORNER, v. n. Sonner du cor de chasse. *Cornu canere*. Sonner d'un cornet ou d'une corne.

It. Parler dans un cornet pour se faire entendre à un sourd. *Aures personare*.

Et par extension, Dire, publier & répéter quelque chose par-tout avec bruit & importunité. *Aliquid palam & ubique ferere*, *disseminare*, *evulgare*. En ce sens il est a.

On dit aussi absol. & pop. que les oreilles *cornent* à quelqu'un, quand il croit entendre quelque bruit, quelque bourdonnement, quoiqu'en effet il n'y en ait point de véritable. *Aures tinniunt*. On le dit aussi de ceux qui entendent les choses autrement qu'on ne les leur dit. Les gens du peuple ont cette imagination, qu'on parle d'eux quand les oreilles leur *cornent*.

CORNET, s. m. Petit cor de chasse. *Cornu*.

It. Petit cor fait de corne, qui sert à augmenter le son de la voix. Un *cornet* de vacher. *Cornu pastoritium*. Un *cornet* de Postillon, *cornu veredarii*, lui sert à donner de loin le signal qu'on lui prépare des chevaux. Il faut un *cornet* pour parler à un sourd.

C'étoit aussi un instrument de guerre des Anciens. *Cornu*.

CORNET à bouquin. Instrument de Musi. qui sert à soutenir un grand chœur. *Musicum symphoniacum cornu*. C'est une espéce de grande flute qui a sept trous, dont le septiéme est inutile.

CORNET, est aussi un des principaux jeux de l'orgue. Il y a le grand & le petit *cornet*. Le *cornet d'écho* est un autre jeu qui a un quatriéme clavier séparé dans les grandes orgues.

On appelle aussi *cornets* plusieurs petits vaisseaux qui sont ordinairement de corne. *Cornet* pour jouer aux Dés & au Trictrac. *Pyrgus*, *fritillum*. *Cornet* d'écritoire, est la partie de l'écritoire où on met l'encre. *Scriptorium cornu*, *atramenti scriptorii vasculum*. *Cornet* de corne, de plomb, de cuivre, d'argent. On dit aussi des *cornets* de papier, lorsqu'on tortille du papier en pointe pour y enfermer quelque chose de menu ou pulvérisé. *Papyraceus*, *chartaceus cucullus*.

En t. de Monnoie, *Cornet* d'essais d'or, est un bouton d'or tiré des coupelles que l'on bat sur le tasseau, afin de le rendre mince, & de le rouler ensuite en maniére de *cornet*. *Auri volumen*.

CORNET à ventouser. Instrument dont on se sert pour appliquer des ventouses. *Cucurbita Chirurgica*.

CORNET de fayence ou de porcelaine. Vaisseau fait en forme de *cornet* a jouet. *Vasa fictilia Faventina*, ou *Porcellana quæ fritilli figuram imitantur*.

CORNET d'épice. T. de Mar. Espéce de broche de fer dont on se sert pour épicer une corde.

CORNET de Mât. Espéce d'emboëtement de planches vers l'arriére du mât, où s'emboëte le pied du mât.

It. Espéce de pâtisserie faite de farine & de sucre, ou de miel, qu'on cuit entre deux fers comme une gauffre, & qu'on tortille à la maniére d'un *cornet* de dez. *Libi genus pyrgi in morem conformatum*.

CORNET de pourpre. Espéce de pourpre ou de poisson servant aux teintures, qu'on appelle autrement *porcelaine*. *Buccina*.

CORNET. T. de Conchyliol. Voyez VOLUTE.

CORNETIER, s. m. ou *Refendeur de cornes*. Artisan qui refend les cornes de bœufs, qui les redresse avec des fers chauds & autres instrumens. *Sector cornuum*.

CORNETTE, s. f. Ce mot se disoit autrefois de toute sorte d'habillement de tête ; & on appelloit *cornette de Moine*, leur capuchon, *cornette* d'Avocat, de Docteur, le chaperon qu'ils portoient autrefois sur la tête. *Capitis tegumentum*.

Il ne se dit plus maintenant en langage ordinaire que des coëffes ou linges que les femmes mettent la nuit sur leur tête, & quand elles sont en déshabillé. *Linea mulieris mitella*. On l'appelle ainsi des deux bouts de cette coëffure, qui ressemblent à des cornes.

It. Longue & large baude de taffetas, que les Conseillers du Parlement portoient autrefois au cou, & que François I. accorda aux Professeurs du Collége Royal de Paris. *Fascia collum tegens*.

Il se disoit autrefois de l'étendart d'une Compagnie de Cavalerie. *Equestris turmæ vexillum*. La *cornette* de la Mestre de Camp est blanche. C'est pour cela qu'on appelle le premier régiment de Cavalerie, la *Cornette blanche*.

CORNETTE, s. m. Officier de Cavalerie qui porte l'étendart de la compagnie, & qui la commande en l'absence du Capitaine & du Lieutenant. *Turmæ vexillarius*.

Il se prend aussi quelquefois pour la compagnie entiére qui marche sous la *Cornette*. *Equitum turma*.

En t. de Mar. c'est le pavillon du Chef d'escadre, qui est quarré & blanc. *Vexillum navale*.

En t. de Fauc. c'est la houppe ou tiroir de dessus le chaperon de l'oiseau. *Apex*.

C'est aussi le nom qu'on donne à une sorte de fer.

It. Sorte de fleur sauvage, qui croît parmi les blés, & qui ressemble à la violette.

CORNEVILLE, s. f. Abbaye de Chanoines Réguliers, située sur la Rille, deux lieues au-dessus de Pont-Audemer.

CORNEUR, s. m. Celui qui corne.

CORNICHE, s. f. La plus haute partie, & le dernier ornement d'Architecture en saillie, qui est au-dessus de la frise, & qui sert de couronnement à toute sorte d'ouvrage d'Architecture. *Corona*. La *corniche* est différente selon les cinq Ordres d'Architecture. On appelle *Corniche* de couronnement, celle qui est la derniére d'une façade, qu'on nomme entablement. *Ornamenta*. *Corniche architravée*, celle qui est confondue avec l'architrave, la frise en étant supprimée. *Junctum corona epistylium*. *Corniche mutilée*, celle dont la saillie est retranchée & coupée au droit du larmier. *Corona mutila projecturâ carens*. *Corniche en chamfrain*, celle qui n'a point de moulures. *Corona pura*.

CORNICHE, se dit aussi de toutes ces petites saillies qui avancent en maçonn. & en menuis. quoiqu'il n'y ait point de colonnes. *Ornamenta*. La *corniche* d'une cheminée, d'un buffet, d'une armoire. *Corona*.

CORNICHON, s. m. Petite corne *Corniculum*.

On appelle aussi *cornichons*, de petits concombres avortés & racornis en demi-cercle, qu'on fait confire dans le vinaigre. *Abortivus cucumis & cornu in morem incurvus*.

On appelle *cornichon*, au jeu de boule, une grosse boule que l'on jette la première, pour servir de but. *Globulus meta inserviens.*

CORNICHON VA DEVANT. Sorte de jeu, à qui ira plus vîte en ramassant quelque chose.

CORNICULAIRE, s. m. C'étoit parmi les Romains le Lieutenant du Tribun militaire, qu'il soulageoit dans l'exercice de sa charge. *Cornicularius.* Cet Officier fut ainsi nommé, parce qu'il se servoit d'un petit cor pour donner ses ordres aux soldats.

On trouve aussi dans les Notices de l'Empire un Huissier ou Greffier nommé *Corniculaire. Exceptor, Commentariensis, Cornicularius.* Ce mot en ce sens vient de *corniculum*, cornet à mettre de l'encre.

CORNIER, IÈRE, adj. T. d'Archit. qui se dit des pilastres qui font l'encoignure d'un bâtiment, ou qui sont dans un angle. *Angulata parastatarum commissura.* On le dit aussi des poteaux qui sont dans les angles des panneaux de charpenterie. *Angulare lignum.* Les Selliers appellent aussi *corniers*, les quatre quenouilles qui soutiennent l'impériale d'un carrosse.

En t. des Eaux & Forêts, il se dit des gros arbres qui sont choisis pour marquer les bornes des coupes de bois, & on les appelle *pieds corniers. Arborariæ cæsionis terminus, stipes.*

On appelle en Charpent. le canal de tuile ou de plomb, qui est le long d'un angle de deux toits, la *jointure cornière. Inbricata & angulares compluviorum colliquia.*

CORNIER, Arbre. Voy. CORNOUILLER.

CORNIÈRE, s. f. T. de Blas. Anse de pot qui se trouve dans plusieurs Écus. *Ansula.*

En t. de Mar. Les *cornières* sont ce qu'on appelle aussi *allonges de pouppe*, qui sont les dernières pièces de bois posées sur l'arrière du vaisseau, & qui forment le haut de la pouppe. *Summa & extrema puppis.*

CORNIÈRES, s. f. pl. T. d'Imprim. Ce sont quatre équerres de fer attachées aux quatre angles de ce qu'on appelle le coffre dans la presse, pour y tenir la forme par le moyen de quelques coins de bois.

CORNILLAS, s. m. Le petit d'une Corneille.

CORNIOLE. Voy. TRIBULE AQUATIQUE.

CORNO, s. m. ou CORNE, s. f. Bonnet ou toque du Doge de Venise.

CORNOUAILLE, s. f. Province d'Angleterre, où sont les plus riches mines de l'étain fin. *Cornubia, Corisopitum.* Le fils aîné du Roi d'Angleterre prend le titre de Duc de *Cornouaille.* Launceston en est la cap.

CORNOUAILLES. Contrée de France en Bretagne, qui comprend le Diocèse de Quimper. *Curiosolitum ager, Curiosolita, Curiosulites, Cornu Gallia.*

Il se dit fig. & burlesq. du pays habité par les cornards.

CORNOUILLE, s. f. Fruit rouge & acide qui croît sur le cornouiller. *Cornum.* Il est rafraîchissant, dessicatif & astringent.

CORNOUILLER, s. m. Arbre dur, qui porte des cornouilles. *Cornus.* Il y en a un mâle & un femelle.

CORNU, UE, adj. Qui a des cornes. *Cornutus.* Faune, satyre *cornu.* Il se dit aussi fig. de certaines choses qui ont plusieurs angles, plusieurs parties.

En Log. on appelle un dilemme, argument *cornu*, parce qu'il a deux parties; on y propose deux choses, dont il faut que l'une arrive nécessairement. *Argumentum cornutum.*

On dit prov. A mal enfourner on fait les pains *cornus*, p. d. qu'il faut bien commencer une affaire, pour en attendre un bon succès.

PETIT CORNU. Monnoie de France que l'on battit sous Philippe IV. Il y avoit des *cornus* tournois & des *cornus* parisis. Les premiers valoient un denier tournois. Les autres valoient un denier parisis. *Parvus cornutus.*

CORNU, se dit métaphoriquement des choses d'esprit, pour marquer qu'elles sont de mauvais goût, ridicules, mal à propos. *Ilepidus, absurdus, a, um.* Raisonnement *cornu.*

CORNUAU, s. m. Mauvais poisson, qui monte la Loire en même temps que l'Alose, & qui lui ressemble.

CORNUE, s. f. T. de Chym. Vaisseau de terre, ou de verre, qui a un cou recourbé, auquel on joint un récipient. *Ampulla cornuta.*

CORNUELLE. Voy. TRIBULE AQUATIQUE.

CORNUET, s. m. Sorte de pâtisserie, ainsi nommée, parce qu'elle a la fig. de deux petites cornes.

CORNUFICIA, s. f. Nom pr. d'une famille Romaine. *Cornuficia gens.* Elle étoit plébéienne.

CORO, s. m. Droit qui se paye au Roi d'Espagne, pour l'or & l'argent, qui se tirent des mines du Chili & du Pérou.

COROGNE, (la) s. f. Ville maritime d'Espagne, dans le Roy. de Galice. *Coruna, Crunna.*

COROLITIQUE, adj. m. & f. En Archit. on appelle *colonne corolitique*, celle qui est ornée de feuillages, ou de fleurs. *Intexta frondibus aut floribus columna.*

COROLLAIRE, s. m. Commentaire abrégé qu'on fait sur quelque proposition qu'on a démontrée, d'où l'on tire des inductions, & d'autres vérités, ou conséquences. *Summa, summarium, corollarium*; de *corolla*, dimin. de *corona.*

COROMANDEL (La côte de) Partie de la côte orientale de la Péninsule de l'Inde en-deçà du Gange. *Coromandelis, Coromandelis ora, Coromandelis regnum.*

CORON, s. m. Bourg de France en Anjou, Élection de Montreuil-Bellay.

CORONAIRE, adj. f. Épithéte de deux artères qui prennent leur origine de l'aorte, qui portent le sang dans la substance du cœur, & qui l'environnent par sa bâse comme une couronne. *Coronaria.* Il y a aussi une veine répandue sur la partie extérieure du cœur, qu'on appelle *coronaire.* La *coronaire stomachique*, est une veine qui s'insere au tronc de la veine splénique.

CORONAIRE, s. m. Officier de Justice en Angleterre, chargé d'examiner de la part de la Couronne, si un corps trouvé mort a été assassiné, ou s'il est mort de mort naturelle. *-arius, -ator.*

CORONAL, ALE, adj. T. d'Anat. qui se dit de l'os du front, qu'on appelle aussi l'os de la pouppe. *Coronarius.* La *suture coronale* est la jointure de l'os du front avec les os pariétaux, parce que c'est en cet endroit où on pose les couronnes.

CORONÉ, s. m. T. d'Anat. Éminence pointue de l'os. *Apex.*

CORONER. Voy. CORONAIRE, s. m.

CORONILLE, s. f. Arbuste dont les fleurs sont disposées en manière de petite couronne, & servent

dans la Méd. à amollir & à résoudre. *Coronilla.*

CORONIS, s. f. Déesse honorée à Sicyone.

CORONOÏDE, adj. m. & f. T. d'Anat. Semblable à une couronne. *Coronoïdes.* L'apophyse *coronoïde.* Du Lat. *Corona*, couronne, & du Gr. εἶδος, forme.

COROSOL, s. m. Fruit excellent d'un arbrisseau semblable au Laurier, qui croît dans les Antilles. Il a été ainsi appellé, à cause qu'il a été apporté d'une Isle appellée *Curaçao*, ou *Curassaro.*

COROT, vieux s. m. Courroux.

COROURE, s. m. Monnoie de compte, dont on se sert dans plusieurs endroits de l'Orient, pour calculer les grandes sommes.

COROZA, s. m. Poisson furieux qui se trouve dans la mer qui est entre le cap de Comorin, les Basses de Chilao & l'Isle de Zéilan.

COROZAIN, s. m. (qu'il faut prononcer en quatre syllabes.) Ancienne ville de la Galilée, dans la Terre-Sainte. C'étoit une des villes de la Décapole, sur le bord oriental du Jourdain, à l'endroit où il entre dans le lac de Tibériade. Le Grec de l'Évangile l'appelle *Corazin.*

CORPORAL, s. m. Linge bénit, que le Prêtre étend sous le calice en disant la Messe, pour recevoir les fragmens de l'hostie, s'il en tomboit quelques-uns. *Corporale.* De *corpus*, corps. Dans le Rit Ambrosien on l'appelle le linceuil, *Syndon*, parce qu'on le regarde comme le linceuil dans lequel N. S. fut enseveli.

CORPORALIER, s. m. Boëte où l'on serre le corporal. *Corporalium theca.*

CORPORATION, s. f. Communauté d'habitans. C'est un mot Anglois.

CORPORÉITÉ, s. f. T. dogm. Qualité de ce qui est corporel. *Qualitas rei corporea.*

CORPOREL, ELLE, adj. Qui a du corps, qui est palpable, & sensible. *Corporeus, corporatus, corporalis.*

It. Qui appartient au corps, qui concerne le corps. Plaisir *corporel*, punition *corporelle.* Homme *corporel*, c. à d. abîmé dans la matière, grossier, soit par la taille, soit par l'esprit.

CORPORELLEMENT, adv. Réellement, & à la manière du corps, d'une manière qui a rapport au corps. *Corporum more, reverâ, reipsâ.* l'unir *corporellement.*

CORPORENCE. Voy. CORPULENCE.

CORPORIFICATION, ou *Corporisation*, s. f. T. de Chym. Opération qui redonne aux esprits à peu près le même corps qu'ils avoient avant leur spiritualisation. *Redintegratio corporis.*

CORPORIFIER, ou *Corporiser*, verbe actif. Terme de Chymie. Fixer & réduire en corps. *In corpus cogere.*

CORPORU, UE, vieux adj. Qui donne beaucoup de prise, & a beaucoup de corps.

CORPS, s. m. Substance étendue. *Corpus.* C'est une substance matérielle, ou qui a des parties, lesquelles dans l'état naturel sont les unes hors des autres, *alia extra alias.* Le *corps* a des parties essentielles & des parties intégrantes. Les parties intégrantes sont les parties de la matière qui le composent. Les parties essentielles, qu'on appelle autrement principes, sont la matière & la forme. Ce qui constitue le *corps* physique, ce sont les trois dimensions, longueur, largeur & profondeur. L'existence de Dieu prouve celle des *corps*, parce qu'il est impossible qu'il veuille nous tromper, en nous en présentant lui-même les apparences. Les *corps* ne peuvent se pénétrer les uns les autres.

On dit, le *corps* du Soleil, de la Lune, des Astres.

CORPS naturel & sensible, c. à d. formé par les causes naturelles, & revêtu de qualités sensibles; il est l'objet de la Phys. *Corpus naturale & sensibile. Corps* intelligible, c. à d. considéré en général selon ses trois dimensions, c'est l'objet de la Géom. *Corpus intelligibile.*

CORPS, à l'égard des animaux, se dit de ce qui est opposé à l'ame. C'est cette partie de l'homme & des bêtes qui est composée de chair, d'os, de nerfs, &c. & qui est matérielle. Les *corps* naturels sont animés ou inanimés. L'union entre l'ame & le *corps* est si étroite, qu'il ne se passe rien dans le *corps* dont l'ame ne soit aussitôt avertie. On dit en parlant des qualités d'un *corps*, qu'un homme a un *corps* infirme, p. d. qu'il est en mauvaise santé; & au contraire, qu'il a le *corps* bon, bien constitué, qu'il l'a libre, adroit, dispos. Faire quelque chose à son *corps défendant*; p. d. malgré soi. *Invitus, repugnans.* On dit aussi, c'est un *corps* sans ame, en parlant de ce qui est incapable d'action, de ce qui paroit inanimé; comme d'une belle femme, ou d'un homme bien fait, mais qui manque d'esprit. On le dit fig. d'une armée sans Chef.

CORPS, en t. d'Anat. se dit de plusieurs parties du corps de l'animal, & sign. matière, substance. Les *corps* calleux du cerveau, les *corps* caverneux de la verge, le *corps* glanduleux du foie, le *corps* pampiniforme, les *corps* papillaires de la langue.

Il se prend pour la sensualité. Le *corps* tyrannise l'ame.

Il se dit plus particuliérement du tronc du *corps*, de la capacité du ventre, de l'estomac, & de ce qui est contenu entre les épaules & les cuisses. *Pectus, vel stomachus, vel venter, alvus.*

On dit fig. en ce sens, il faut voir ce que cet homme a dans le *corps*, p. d. tâcher de découvrir ses sentimens. *Affectus animi, penitiores animi recessus.*

CORPS glorieux, se dit de l'état d'un corps qui est dans la gloire céleste. Le *corps glorieux* est impassible. On dit abusivement & fam. en parlant d'une personne qui est long-temps sans éprouver les besoins corporels, que c'est un *corps glorieux.*

CORPS, se dit fam. pour Homme, personne. Voilà un plaisant *corps*. O le plaisant *corps*! *Lepidum caput!* mais il ne se dit guère qu'avec *plaisant.*

Il se dit aussi des habits, des armes qui servent à couvrir cette partie du *corps* qui va du cou jusqu'à la ceinture. *Corps* de pourpoint, de jupe, de cuirasse. *Thorax, tunica thorax, lorica.*

On dit en t. de Pal. qu'un homme s'est obligé *corps* & biens; p. d. qu'il s'est soûmis à tenir prison faute de payement. Un Décret de prise de *corps* est une Ordonnance d'un Juge pour prendre prisonnier un criminel. *Decreta rei comprehensio.* Séparation de *corps* & de biens, c'est la séparation d'habitation qu'on accorde à une femme contre son mari à cause de ses sévices. Un Geolier répond d'un prisonnier qui est à sa garde *corps* pour *corps.*

CORPS, se dit aussi d'un cadâvre, d'un *corps* humain privé de la vie. *Extinctum corpus, cadaver.* La résurrection des *corps.*

Il se dit aussi des choses qui ont plus de force, de consistence, de solidité que d'autres qui ne laissent pas d'être corporelles. Etoffe, papier, vin qui a bien du *corps*. *Pannus*, *papyrus crassior*, &c.

Il se dit aussi d'un bâtiment, soit qu'il soit séparé ou joint avec un autre. *Ædium regio*, *membrum*. *Corps* de logis. En Archit. *corps* sign. encore toute partie qui avance, qui excéde le nud du mur, & qui sert de champ & de fond à une décoration.

Il se dit aussi de plusieurs choses ramassées ensemble. Le *corps* d'une ville, d'une forteresse. *Pars urbis*, *arcis intima*, *urbs ipsa*.

Il se dit aussi de plusieurs Ouvrages de même nature, qui ont été recueillis, joints & reliés ensemble. *Corpus*. *Corps* Canonique, *Corps* du Droit Civil, *Corps* des Poëtes Grecs.

CORPS de Doctrine, est la même chose que Systême. C'est un amas de principes & de conclusions qui renferme ce qui se peut dire sur un sujet.

On appelle le *corps* du livre, ce qui est en effet la substance du livre, à la distinction des Préfaces, Exordes, Epilogues, Gloses & Commentaires.

CORPS, se dit aussi en plusieurs choses de ce qui sert de bâse & de fondement. *Corps* d'un navire est tout le bâtiment sans les voiles, cordages & agrès. *Corps* de carrosse, c'est le carrosse avant qu'il soit posé sur son train. *Corps* d'un édifice, c. à d. la grosse maçonnerie. En matiére de devises, on appelle le *corps*, les figures qui en font le sujet: & l'*ame* est le mot qui donne l'explication.

En t. de Chir. *corps étranger*, ou *étrange*. Voyez ÉTRANGER.

Au Man. on dit qu'un cheval a du *corps*, quand il a beaucoup de flanc; ou qu'une telle nourriture fait bon *corps*, p. d. le rend sain & vigoureux; qu'il a fait *corps* neuf, lorsqu'il a été bien purgé, qu'on l'a mis à l'herbe. Ce qui se dit aussi d'un homme dont une maladie a consumé toutes les mauvaises humeurs.

CORPS de Pompe. La partie la plus grosse du tuyau de la pompe, où le piston agit.

CORPS, sign. encore un nombre de personnes qui forment une compagnie, ou une assemblée convoquée par autorité publique. *Ordo*, *corpus*, *cœtus*.

On dit aussi le *corps* de ville, p. d. les Officiers de l'Hôtel-de-Ville. *Civilis Magistratus*. Les six *corps* des Marchands à Paris, ce sont les Merciers, les Pourreurs, les Epiciers, les Drapiers, les Bonnetiers & les Orfévres. Il se dit de toutes les autres Communautés. Le *corps* de l'Université. *Academia universa*. Le *corps* de Sorbonne, du Chapitre de Paris. *Societas*, *corpus*.

En t. de Géom. on appelle les *corps réguliers*, ceux dont toutes les faces & les angles sont égaux.

CORPS de Christ. Voy. CHRIST.

CORPS. Certain nombre de soldats, unis & marchans ensemble sous un Chef. *Exercitus*, *agmen*. Des troupes rangées en bataille sont divisées en trois *corps*. *Tripartito*. L'avant-garde, l'arriére-garde, & le *corps* de bataille. Il y a aussi le *corps* de réserve, & des *corps* détachés. *Subsidium*, *subsidiariæ cohortes*, *subsidiarii*.

It. Régiment. Les six vieux *corps* sont les six Régimens d'Infanterie de la plus ancienne création; sçavoir, Picardie, Piedmont, Champagne, Navarre, Normandie & la Marine.

CORPS-DE-GARDE. Poste où on met des soldats qui veillent à garder une porte, un passage, &c. *Statio*. On le dit aussi des soldats qui y sont postés. *Excubiæ*, *excubitores*. Mots, railleries, plaisanteries de *corps-de-garde*, c. à d. grossiéres, basses, impudentes.

CORPS de garde retranché. Réduit pratiqué dans la gorge d'un bastion, d'une demi-lune, d'un ravelin, &c. couvert d'un parapet, & environné d'un fossé, où les soldats se retirent lorsqu'ils ne peuvent soûtenir l'assaut de la demi-lune.

On appelle en général, Officiers du *Corps*, ceux qui servent auprès de la personne sacrée du Roi. Le carrosse du *Corps*, le Cocher du *Corps*.

CORPS, en t. de Fondeurs de caractéres d'Imprim. se dit tantôt d'un *corps* entier de caractéres, & tantôt du *corps* d'une seule lettre.

CORPS-MORT. Piéce de bois mise de travers dans la terre, & où tient une chaîne pour amarrer les vaisseaux.

CORPS, se dit adverbial. en ces phr. Combattre, lutter *corps à corps*. *Collato pede inter se dimicare*. Ce furieux s'est jetté à *corps* perdu sur lui. Ce lévrier prend un liévre *corps à corps*.

Prov. Enlever comme un *corps saint*. Voyez CAORCIN. On dit d'un homme qui n'a ni esprit ni vigueur: Le pauvre *corps*! On dit aussi d'un homme malicieux, que c'est un malin *corps*; & d'un homme plaisant & facétieux, que c'est un drôle de *corps*.

CORPULENCE, s. f. Volume du corps. *Corpulentia*. Gens de grosse *corpulence*: Homme de petite *corpulence*. On ne s'en sert guère.

CORPULENT, ENTE, vieux adj. Qui a de l'embonpoint. *Obesus*, *corpulentus*.

CORPUS, s. m. C'est ainsi que le peuple appelle le le pain à chanter sur lequel on peut faire la Consécration.

CORPUSCULAIRE, adj. m. & f. Il se dit de la doctrine des Philosophes qui mettent des atômes, des corpuscules, de la matiére rameuse & globuleuse, en un mot de petits corps de telle ou telle espéce pour principes des effets de la nature. *Effectus naturæ per corpuscula explicans*.

CORPUSCULAIRE, s. m. Voy. ATOMISTE.

CORPUSCULE, s. m. T. de Phys. Atôme; petit corps, ou petite partie d'un corps. *Corpusculum*.

CORPUSCULISTE, s. m. Philosophe qui admet les corpuscules, les atômes. C'est la même chose qu'*Atomiste*.

CORRADOUX, ou COURADOUX, s. m. T. de Mar. L'espace enfermé entre les deux ponts des vaisseaux.

CORREAUX, s. m. pl. C'est à Bourdeaux une espéce de bateaux, dont on se sert pour décharger les barques.

CORRECIER ou CORROCIER, vieux v. a. Fâcher, courroucer quelqu'un.

CORRECT, ECTE, adj. Qui n'a point de fautes. *Emendatus*, *castigatus*, *expurgatus*, *mendis carens*. Auteur, style, discours *correct*, fort châtié; Copie *correcte*, où il n'y a pas de fautes d'orthographe.

On dit aussi qu'un Peintre est fort *correct*, c. à d. qu'il dessine fort juste. Dessein *correct*, c. à d. dont les parties sont bien arrêtées.

CORRECTEMENT, adv. D'une maniére correcte. *Emendatè*.

CORRECTEUR, s. m. Celui qui corrige, qui reprend. *Corrector*, *emendator*.

On appelloit ainsi dans les Provinces de l'Empire Romain des Magistrats qui étoient Juges ordinaires avec les Consulaires & les Présidens.

Correcteurs des comptes. Officiers de la Chambre des Comptes qui marchent entre les Maîtres & les Auditeurs, & qui sont établis pour réformer les erreurs qui se sont glissées dans les comptes lors de leur premier examen. *Regiarum rationum cognitores.*

Correcteur d'Imprimerie. Celui qui corrige les épreuves des livres qu'on imprime. *Corrector, emendator.*

Correcteur. T. de Collége. Celui qui châtie les écoliers par l'ordre du Régent, ou du Préfet.

C'est aussi le Supérieur dans plusieurs Couvens: tel est le *Correcteur* des Minimes.

CORRECTIF, s. m. Ce qui adoucit, qui corrige, qui tempère la rudesse de quelque chose. *Temperamentum.*

CORRECTION, s. f. Réformation; action par laquelle on corrige. *Correctio, emendatio.*

It. Pureté de langage. Son style est d'une grande *correction.*

It. Le retranchement des fautes d'un Ouvrage, d'un Écrit. Dans l'Imprimerie, on dit la *correction* des épreuves; & l'on appelle *corrections*, ce que l'on écrit à la marge, ou à l'interligne d'une épreuve ou d'un manuscrit pour les corriger.

It. Simple admonition, avertissement de charité, ou d'amitié. *Admonitio, animadversio. Correction* fraternelle.

It. Amendement. *Morum mutatio in melius.*

It. La punition des crimes, & le pouvoir de ceux qui les châtient. *Animadversio, castigatio.*

It. Bureau de la Chambre des Comptes, où on réforme les erreurs qui se sont glissées dans les comptes. *Correctio, emendatio.*

Corrections de Quartier. T. de Navigation. Méthodes par lesquelles on corrige les régles de la navigation.

Correction. T. de Pharm. Préparation du médicament, pour en diminuer l'action trop violente. *Temperatio.*

It. Figure de Rhétorique, par laquelle on condamne ses premiéres expressions, & on les corrige comme trop foibles. Je l'aime. Que dis-je, aimer? Je l'idolâtre.

Correction de dessein. T. de Peint. État d'un dessein qui est exempt de fautes dans les mesures, & dans les proportions.

On dit adverb. Sauf *correction*, ou sous *correction*, pour corriger & adoucir quelque chose qu'on a dit de trop libre. *Pace tuâ, tuâ bonâ veniâ, honos auribus sit.*

CORRECTIONNEL, elle, adj. Qui appartient à la correction. *Ad correctionem pertinens, correctionalis.*

CORRECTOIRE, s. m. C'est, chez les Minimes, un Livre où S. François de Paule a mis les pénitences qu'il faut imposer dans son Ordre. *-orium.*

CORRECTRICE, s. f. Celle qui corrige. *Emendatrix.*

It. Supérieure d'un Couvent de Religieuses Minimes. *Correctrix.*

CORRÉGENCE, s. f. L'office ou la dignité de celui qui est régent conjointement avec un autre.

CORREGENT, s. m. Régent conjointement avec un autre.

CORRÉGIDOR, s. m. C'est en Espagne & dans les pays soûmis à l'Espagne, le premier Officier de Justice d'une ville, ou d'une Province, d'une Jurisdiction; Sénéchal, Bailli. *Prætor.* Ce mot en Espagnol sign. proprement Correcteur.

CORRÉGIO, s. m. Pet. ville d'Italie, capit. de la Principauté de même nom dans le Modénois. *Corregium.*

CORRÉLAIRE, vieux s. m. Salaire, loyer.

CORRELATIF, ive, adj. Qui est opposé l'un à l'autre avec quelque relation, comme Religion, Irréligion. Pere, Fils. *Pater & Filius mutuò sibi respondentes.*

CORRÉLATION, s. f. Relation commune & réciproque entre deux choses. *-atio.* Il y a *corrélation* entre la lumiére & les ténébres.

CORRÉSO, s. m. Oiseau de l'Amér. assez bon à manger; mais on dit que ses os sont venimeux.

CORRESPONDANCE, s. f. Relation, commerce réciproque. Ce Négociant a des *correspondances* par-tout. *Mutua negotiorum ratio.*

Il se dit aussi des personnes avec lesquelles on entretient commerce de lettres. Mes *correspondances* me manquent.

It. Intelligence, accord, convenance entre deux personnes. *Consensus, consensio.*

CORRESPONDANT, ante, adj. & s. Qui a relation, commerce & intelligence avec une personne absente, éloignée. *Absentis negotiorum procurator.* Deux humeurs fort *correspondantes*, p. d. qui ont beaucoup de rapport.

CORRESPONDRE, v. n. Avoir relation & commerce avec quelqu'un qui est éloigné ou absent. *Procurare absentis negotia.*

It. Agir réciproquement, répondre aux soins que l'on prend. *Respondere alicui in aliqua re.*

It. Se rapporter, être semblable. *Convenire, congruere, concinere.* Ce pavillon qui est à droite *correspond* fort bien à celui qui est à gauche; ils font une belle symmétrie.

CORRIDOR, s. m. T. de Fortific. Chemin sur le bord du fossé en dehors, qui fait tout le tour des Fortifications de la place. *Via propter fossam terreo aggere tecta.* On l'appelle aujourd'hui le *chemin couvert*, parce qu'il est couvert du glacis. De l'Italien *corridore.*

It. Galerie, ou longue allée autour d'un bâtiment, qui conduit à plusieurs chambres dégagées l'une de l'autre. *Opertum iter ex altera parte domûs in alteram.*

CORRIGER, v. a. Réformer les choses; les rendre plus correctes, en ôter les fautes. *Corrigere, emendare.*

Quand il se dit des personnes, il sign. Les redresser, les reprendre, les instruire. *Aliquem corripere, arguere, objurgare, erudire.*

It. Punir, châtier les fautes. *Plectere, castigare aliquem, in aliquem animadvertere.*

It. Adoucir, modérer, tempérer, balancer. *Temperare. Corriger* les humeurs peccantes, la crudité de l'eau avec un peu de vin. On peut *corriger* l'influence des astres malins. Le balancier *corrige*, modère, balance le mouvement des poids, du ressort d'une horloge.

It. Rendre quelqu'un plus accompli, l'obliger à se défaire de quelque vice. *Emendare, corrigere.*

Avec le pron. pers. Devenir meilleur, s'amender, faire des progrès dans la vertu. *Ad bonam frugem se recipere, in melius mutari.*

CORRIGIBLE, adj. m. & f. Qui se peut corriger; qui est aisé à corriger. *Qui*, ou *quod emendari*, *corrigi potest.* Il n'est guère en usage qu'avec la négative.

CORRIGIOLE, s. f. Plante ainsi nommée du Lat. *corrigia*, courroie, à cause qu'elle est si pliante, qu'on en pourroit faire une courroie. *Polygonum.* Voy. RENOUÉE.

CORRIVAL, vieux s. m. relatif. Il signifioit originairement celui qui tiroit de l'eau d'une même source qu'un autre, & pour cela avoit souvent contestatinn avec lui. *Rivalis*, *æmulus.* Depuis on l'a dit de ceux qui avnient les mêmes prétentinns snit de glnire, soit d'amnur. Aujourd'hui on dit seulement *Rival.*

CORROBORATIF, IVE, adj. qui dnnne ou augmente les fnrces. *Corroborans.*

Il est aussi quelquef. subst. *Pharmacum*, *medicamentum corroborans.*

CORROBORER, v. a. Fortifier une partie foible, ou malade. *Corroborare.* Il ne se dit qu'en parlant de remédes & d'alimens. Il se met quelquef. absol. Le vin sert à *corroborer.*

CORRODANT, ANTF. Vny. CORROSIF.

CORRODER, v. a. Ronger peu à peu, manger. *Corrodere.* Il se dit de la vermine à l'égard des grains, & des acides à l'égard des autres corps naturels.

CORROI, s. m. Façnn que le Corroyeur dnnne aux cuirs. *It.* Massif de terre glaise propre à retenir l'eau. Faire un *corroi.*

Pour les autres significations, Voy. COURROI.

CORROI, vieux s. m. Ordre de bataille. *Acies*, *acies instructa.* On écrivnit aussi *conroi.*

CORROMPRE, v. a. Conj. *Je corromps*, *je corrompis*, *j'ai corrompu*, *je corromprai*, *que je corrompe*, *que je corrompisse.* Altérer la nature de quelque chnse, la gâter, la putréfier. *Corrumpere*, *vitiare.*

Avec le pron. pers. Se gâter, se pourrir. *Corrumpi*, *vitiari.*

Il sign. quelquef. Changer simplement la figure, altérer la forme de certaines choses. *Deformare.* L'emballage *corrompt* la forme d'un chapeau. Se *corrompre* la taille à force de se tenir cnurbé.

On dit au fig. *Corrompre* les textes, les passages de l'Écriture, c. à d. les altérer, les tronquer, les changer. *Immutare*, *adulterare.*

It. Séduire, suborner, attirer quelqu'un dans son parti; l'empêcher de faire son devnir, acheter snn suffrage. *Aliquem pretio corrumpere*, *alicujus fidem pretio labefactare.*

It. Dépraver, gâter, porter au crime, amollir, efféminer. *Aliquem corrumpere*, *depravare*, *alicujus animum*, *mores corrumpere.* L'oisiveté *corrompt* les plus généreux courages.

On dit en t. de l'Écriture-Sainte, que toute chair avoit *corrompu* sa voie, p. d. que tous les hnmmes s'étoient abandonnés à toutes sortes de crimes.

It. Gâter, diminuer, troubler. *Turbare*, *perturbare*, *imminuere.* Fi du plaisir que la crainte peut *corrompre.*

En t. de Cnrroyeur, Faire venir le grain à un cuir de vache par le moyen de la pomelle.

CORROMPU, UE, Part. pass. *Corruptus*, *depravatus*, *adulteratus.* Mnt *corrompu* par l'usage. L'Italien, l'Espagnol & le François sont du Latin *corrompu*, p. d. que ces langues snnt formées du Lat. que l'nn a changé, altéré.

CORROMPU, est quelquef. subst. & alnrs il sign. Un hnmme débauché, & dont les maximes snnt cnrrompues.

CORROR, vieux v. n. Tnmber. Du Lat. *corruere.*

CORROSIF, IVE, adj. Qui a la fnrce de ronger, de percer, de cnrroder. *Rodens*, *stypticus.* Il est aussi subst. Le Chirurgien a mis un *corrosif* sur la chair morte.

CORROSION, s. f. Actinn & effet de ce qui corrode. *Corrosio.*

CORROYER, v. a. Parer, ratisser, adnucir des cuirs. *Corium subigere*, *polire.*

It. Pétrir & préparer la terre glaise pour la rendre propre à retenir l'eau, quand on fait des bassins de fnntaine. *Subigere argillam.*

En t. de Menuis. Préparer du bois pour le rendre propre à mettre en œuvre. *Polire*, *levigare.*

CORROYER le fer & l'acier. C'est le battre à chaud, quand il snrt de la forge prêt à se fondre. *Ferrum calens tundere.*

CORROYER le mortier. Mêler bien la chaux & le sable par le mnyen du rabot. *Arenâ calcem miscere.*

CORROYEUR, s. m. Artisan qui dnnne aux cuirs la derniére préparatinn. *Coriarius.* On disnit autrefois *Conroyeur.*

CORRUDA, s. f. Asperge sauvage, dnnt les tiges lâchent le ventre & font uriner.

CORRUMPABLE, vieux adj. m. & f. Corruptible. *Corruptibilis*, *e.*

CORRUPTEUR, s. m. Celui qui séduit, qui corrompt les autres; qui altère les chnses, qui gâte le goût. *Corruptor.* *Corrupteur* de jeunesse.

CORRUPTIBILITÉ, s. f. Qualité par laquelle un corps physique est sujet à corruptinn. *Id quo corpus corruptioni obnoxium est.*

CORRUPTIBLE, adj. m. & f. Qui est périssable & sujet à se cnrrnmpre. *Corruptioni obnoxius.* Au fig. Qui se laisse entraîner à faire des choses contre son devnir. Mais il est plus en usage avec la négative qu'avec l'affirmative.

CORRUPTIBLE, s. m. & f. Vny. CORRUPTICOLE.

CORRUPTICOLE, s. m. & f. Nnm d'une Secte Eutychienne. *Corrupticola.* Ces Hérétiques soûtenoient que le Corps de Jésus-Christ étoit corruptible, & se fondoient sur la passion du Sauveur. Ce mot est fnrmé de *corruptus*, corrompu, & de *colo*, j'hnnore, j'adnre.

CORRUPTION, s. f. Action par laquelle une chnse se cnrrompt, se change, s'altère. *Corruptio.* C'est un axiome en Philns. que la *corruption* de l'un est la génératinn de l'autre.

It. Ordure, puanteur, pourriture. *Putredo*, *fœtor.* On a cru autrefois que tous les insectes s'engendrnient de *corruption.*

Il se dit fig. de la dépravation, & du déréglement des hommes, des abus, & du mauvais usage des chnses. *Morum corruptela*, *pravitas*, *corrupti*, *depravati mores.* Il y a dans la doctrine, dans la justice, bien de la *corruption*, bien du relâchement.

Il se dit aussi, Des changemens vicieux qui se trnuvent dans le texte, dans un passage d'un Livre.

It. Séductinn, artifice pour gagner, nu pour acheter la vnix, nu l'affection de quelqu'un. *Corruptio*, *corruptela.*

CORRUPTRICE, s. f. Celle qui corrompt, qui gâte, qui altère, qui séduit. *Corruptrix.*

CORS, s. m. pl. T. de Chasse. Pointes ou chevillures qui sortent du marrein de la tête d'un cerf. *Cervini cornu ramuli.* Un cerf de dix *cors*, c'est un cerf de moyen âge.

CORSAGE, s. m. La taille du corps humain depuis les épaules jusqu'aux hanches. Beau *corsage.* Terme populaire, qui signifie la taille. *Corporatura, statura.*

Il se dit aussi des chevaux.

CORSAIRE, s. m. Pirate, écumeur de mer, celui qui court les mers avec un vaisseau armé, pour voler les Marchands. *Pirata, prædo maritimus.* Il est aussi adj. Tous les vaisseaux *Corsaires* sont de bonne prise. De l'Italien *corsaro*, qui a été dit *à Corsis*, ou *à cursibus.*

Au fig. Dur, impitoyable, inique, qui profite de tout pour s'avancer, & pour s'enrichir. *Durus, improbus, immisericors.*

CORSE, s. m. Isle dela mer méditerranée, située entre les côtes de Gênes & l'Isle de Sardaigne. Elle appartient à la République de Gènes. *Corsia.* La Bastie en est la cap.

CORSE, s. m. & f. Qui est de l'Isle de *Corse. Corsus.* Les *Corses* étoient autrefois un Régiment de la Garde du Pape.

CORSE, est aussi adj. Les chevaux *Corses* sont forts, mais fougeux.

CORSELET, s. m. Petite cuirasse que portoient les piquiers dans les Régimens des Gardes. *Levis lorica.* Voy. CASAQUIN.

It. La partie de l'Insecte la plus près de la tête, celle qui est proprement sa poitrine.

CORSET, s. m. Corps de jupe sans manches, que portent les paysannes. *Tunica thorax.*

It. Petit corps, qui est ordinairement de toile piquée, & sans baleine, & que les Dames mettent lorsqu'elles sont en deshabillé.

CORSIN, s. m. N. pr. d'hom. *Corsinus.*

CORSOÏDE, s. f. Pierre figurée. Espéce d'Agathe par sa couleur, laquelle représente une tête dont la chevelure imite celle de l'homme.

CORTÉGE, s. m. Suite de personnes qui accompagnent un Prince, ou un grand Seigneur dans quelque pompe ou cérémonie publique. *Honorificus comitatus.*

CORTELIN, s. m. Simple portier du Palais des Empereurs de Constantinople. *-inus.* De *Cors, cortis*, κόρτη, qui a signifié tente, & s'est dit aussi de la Cour d'un Prince.

CORTÈS, s. f. pl. Ce mot est purement Espagnol, & sign. proprement *les Cours*, c. à d. les Etats. *Comitia.* Nous nous en servons quelquefois en parlant des affaires d'Espagne. Il est originairement Latin.

CORTICAL, ALE, adj. Qui appartient à l'écorce, semblable à de l'écorce. *Corticalis, cortici similis.* En Anat. la substance *corticale* du cerveau est ainsi appellée, parce qu'elle l'environne de toutes parts.

CORTINAIRE, s. m. C'étoit un Huissier des Empereurs de Constantinople, qui se tenoit auprès de la portière de la Chambre du Prince. *-arius.* De *cortina*, courtine, rideau.

CORTONE, s. f. Ville Épisc. de Toscane en Italie, dans le Florentin, sur les confins du Pérugin. *Cortona.*

CORTUSA, s. f. Plante. Voy. OREILLE D'OURS.

CORU, s. m. Arbre des Indes Orientales qui ressemble à un petit oranger.

CORVÉABLE, adj. de t. g. T. de Coût. Qui doit des corvées. *Angarius, Angararius.*

CORVÉE, s. f. Servitude, certain travail, redevance corporelle, qu'on doit à un Seigneur dominant pour quelque droit, ou héritage qu'on tient de lui à cette charge. *Opus tributarium.*

Ce mot peut venir de *corps*, & de *vée*, vieux mot Gaulois signifiant *peine* & *travail.* On a dit dans la basse Latinité *corvata, curvata, corveia*, & *courbia.*

Il se dit aussi par extension, de toute peine, ou de tout travail de corps ou d'esprit, qu'on fait sans en attendre de récompense. *Operosus labor.* Et l'on dit en ce sens: On diroit qu'il fait *corvée*, p. d. Il fait cela avec répugnance, parce qu'il n'en tirera aucun profit.

CORVETTE, s. f. Espéce de barque longue qui n'a qu'un mât & un petit Trinquet ou mât d'avant, & dont on se sert sur mer pour aller à la découverte.

CORUNNA DELCONDE, s. f. Village d'Espagne dans la Castille Vieille, sur le Douro. *Clunia.*

CORUSCATION, vieux s. m. Splendeur. *Coruscatio.*

CORUNA, ou *Corudna.* Voy. COROGNE.

CORWEY. Voy. CORBIE, Ville de France.

CORYBANTE, s. m. Nom des Prêtres de Cybéle qui sautoient & dansoient au son des flûtes & des tambours. *Corybas.* Ils étoient Eunuques. Voy. CURÉTES. Ce nom vient peut-être de ce qu'ils dansoient en marchant, *quòd* κορύπτοντες βαίνειν.

CORYBANTIASME, s. m. Nom que les Anciens donnoient à une espéce de phrénésie. *-mus.* On croyoit qu'elle étoit causée par l'épouvante que les Prêtres de Cybéle répandoient.

CORYBANTIER, v. n. Dormir les yeux ouverts. Il ne se trouve que dans Rabelais.

CORYBANTIQUES, adj. m. pl. Épithéte des mystères de Cybéle.

CORYCIDES, ou **CORYCIES**, s. f. pl. Nymphes qui habitoient près du Mont Parnasse.

CORYDALIS, s. m. Voy. FUMETERRE.

CORYMBE, s. m. Tête ou sommité en forme de petit bouquet de grains de lierre, qui vient au haut de quelques plantes. *-bus.*

CORYPHÉE, s. m. Le chef d'une compagnie, d'une Communauté, d'une Secte. *Coryphæus.* C'étoit dans l'ancienne Tragédie, le chef de la troupe qui composoit le chœur. Il vient d'un mot Gr. qui sign. le *sommet de la tête.*

CORYZA, s. m. Fluxion d'humeurs séreuses & âcres sur les narines. *Gravedo*, κόρυζα.

COS.

COS, COUS, ou **COUX**, s. m. T. de Coût. Cocu, c. à d. celui dont la femme n'a pas été fidèle. *Cuculatus*; de *cucutiare*, t. de la basse Latinité, qui veut dire, commettre un adultère.

COS, ou **COSSE**, s. f. T. de Rel. Mesure de chemin en usage aux Indes, & qui vaut une demi-lieue de France.

COSAQUE, s. m. & f. Nom d'un peuple qui se divise en trois Ordres; les *Cosaques fidèles*, qui se soumirent aux Polonois, & qui habitent la haute Volhinie; les *Cosaques* Moscovites, qui possédent la partie du Palatinat de Kiovie qui appartient aux Moscovites; les *Cosaques* rébelles, qui occupent les terres qui sont entre le Boristhène & le pays des Tartares d'Oczakow. Korsun est leur

cap. & ils sont tributaires du Turc. Les *Cosaques* suivent le rit Grec. *Cosacus.* Ce mot sign. Agile, & vient de *cosa*, chévre.

COSCINOMANCE, ou COSCINOMANTIE. Voy. COSKINOMANCE.

COSCOMA, s. m. Arbre du Roy. de Monomotapa, qui porte un fruit semblable aux pommes d'amour.

COSCONIUS, COSCONIA, s. m. & f. Nom pr. d'une famille Romaine. *Cosconia gens.*

COSÉCANTE, s. fém. T. de Géom. C'est la sécante d'un arc, qui est le complément d'un autre arc.

COSEIGNEUR, s. m. (Pronon. fortement l'*s*) T. relatif. Celui qui posséde une terre, un fief avec un autre, soit par indivis, soit en n'en possédant qu'une partie séparée. *Ejusdem prædii cum altero Dominus.* Il y a souvent procès entre les *Coseigneurs* pour les droits honorifiques. On dit aussi *Conseigneur.*

COSKINOMANCE, *Coskinomantie*, ou *Coscinomance*, s. f. Divination qui se fait par le crible. On éléve un crible sur quelque chose, puis après avoir dit quelques paroles, on le prend de deux doigts seulement; on récite les noms de ceux qui sont suspects, & celui au nom duquel le crible tourne, tremble, ou branle, est tenu coupable du mal dont on cherche l'auteur. *Coskinomantia.* De κόσκινον, crible, & μαντεία, *divination.*

COSME. Voy. CÔME.

COSMÉTIQUE, adj. de t. g. & s. m. T. de Pharm. Il se dit des compositions qui servent à l'embellissement du visage, & à entretenir le teint frais. *Pharmacum tuendæ formæ comparatum.* κοσμητικὸς, du v. κοσμεῖν, *orner.*

COSMIQUE, adj. m. T. d'Astron. Il se dit des aspects des planétes, par rapport à la terre. *Cosmicus.*

COSMIQUEMENT, adv. Lorsqu'on dit qu'un astre se léve & se couche *cosmiquement*, c'est qu'il se léve ou se couche à l'instant que le Soleil se léve.

COSMOGONIE, s. f. Description de la maniére dont l'Univers a été créé ou formé. De κόσμος, monde, & γονὴ, naissance.

COSMOGRAPHE, s. m. Auteur qui a écrit, ou qui enseigne la structure, la délinéation du monde. *Cosmographus.*

COSMOGRAPHIE, s. f. Description du monde, ou science qui nous enseigne quelle est sa construction, sa figure, & la disposition de toutes ses parties. *Cosmographia*, *mundi descriptio.* Du Gr. κόσμος, *mundus*, & de γράφω, *describo.*

COSMOGRAPHIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la Cosmographie. *Ad mundi descriptionem pertinens*, *cosmographicus.*

COSMOLABE, s. m. Instrument de Mathématique, qui sert à prendre les mesures du monde. *Cosmolabium.* C'est presque la même chose que l'*Astrolabe.* Il est aussi nommé *Pantocosme.* Ce mot vient d'ἔλαβον, *aor.* 2. de λαμβάνω, *accipio*, qui prend ses temps du v. inusité λάβω.

COSMOPOLITAIN, AINE, s. Quelques-uns disent *Cosmopolite*, s. de t. g. Homme dont tout le monde est la ville, ou la patrie, citoyen du monde. *Cosmopolita*, *Cosmopolitanus.* On dit quelquefois ce mot en badinant, pour signifier un homme qui n'a point de demeure fixe, ou bien un homme qui nulle part n'est étranger. De κόσμος, *le monde*, & πόλις, *ville.*

COSMOS, s. m. Breuvage que les Tartares font avec du lait de jument. *Potus Tartarorum equino lacte confectus.*

COSNE. Voy. CÔNE.

COSSARTS BROUN, s. m. pl. Toiles de coton écrues, qui viennent des Indes Orientales.

COSSAS, s. m. pl. Il s'est dit pour *Cosses*, *siliqua*, au lieu duquel on a dit *cossa.*

COSSAS, s. m. Toile de mousseline unie & fine, que les Anglois rapportent des Indes Orientales.

COSSE, s. f. Enveloppe de certains légumes, comme pois, féves, lentilles, &c.

On appelle des pois sans *cosse* ceux qui ont la *cosse* si tendre & si mince, qu'on la mange avec les pois sans les écosser. *Pisa tenuioris teneriorisque siliqua.* On les appelle aussi *pois goulus.*

COSSE. Espéce de graine de navette un peu plus grosse que la navette ordinaire.

It. Espéce de fruit, qui se trouve dans quelques lieux des côtes de Guinée.

En t. de Parcheminier, on appelle du parchemin en *cosse*, ou en croûte, la peau du mouton telle qu'elle sort de la mégie, c. à d. dont on a fait seulement tomber la laine.

COSSE, en t. de Mar. est un anneau de fer cannelé, & garni de petits cordages, pour conserver les gros cordages qu'on fait passer au travers de cet anneau. *Annulus striatus.*

COSSE de Genéte. Ordre de Chevaliers institué par S. Louis qui a duré jusqu'à Charles VI. & dont le collier étoit composé de *Cosses de genête*, entrelacées de fleurs de lis d'or, renfermées dans des lozanges cléchées, au bout duquel pendoit une croix fleurdelisée.

COSSER, v. n. Se heurter la tête les uns contre les autres. Il se dit des moutons. *Conjicare.*

COSSIQUE, adj. de t. g. T. d'Algébre. On appelloit autrefois Nombres *cossiques*, les nombres d'une progression Géométriq.

COSSON, s. m. Charençon, calendre, ver qui gâte les blés, les pois, les féves. *Curculio.* On a dit *Cossus* dans la basse latinité.

COSSU, UE, adj. Qui a de grosses cosses. *Pisa densâ duraque siliqua.* On dit fig. & prov. d'un homme riche & qui est bien à son aise, qu'il est *cossu*, bien *cossu*; ou d'un homme qui débite des mensonges ou des impertinences, qu'il en conte de bien *cossues.*

COSSUTIUS, COSSUTIA, s. m. & f. N. pr. d'une famille de l'ancienne Rome. *Cossutia gens.*

COST. Voy. COQ DES JARDINS.

COSTA, s. f. Montagne d'Auvergne en France. Elle est près du Mont d'Or.

COSTAL, ALE, adj. T. d'Anat. (Pronon. l'*s.*) Qui appartient aux côtes. *Costalis.*

COSTAL, ou CÔTEAU, vieux adv. Auprès.

COSTE.		*Côte.*
COSTEAU.	Voy.	*Côteau.*
COSTELETTE.		*Côtelette.*

COSTEMENT, vieux s. m. Coût, dépense. *Impensa*, *sumptus.* *Custamentum* dans la basse latinité.

COSTH, s. m. Racine semblable au gingembre, de laquelle on se sert dans la composition des parfums. Il y en a d'amère & de douce, & elles viennent des Indes & de Perse.

COSTIER, IÉRE, vieux adj. (Pronon. l'*s.*) Qui n'est pas tiré droit. *Declinans*, *deflectens à recto tramite.*

COSTIÉRE. Voy. CÔTIÉRE.

COSTON, substantif masculin. Terme de Marine,

Piéce de bois dont on se sert pour fortifier un mât.

COSTOYER. Voy. CÔTOYER.

COSTUMÉ, s. m. (On prononce *Cossoumé.*) T. de Peint. Italien. On l'entend de tout ce qui concerne les usages, les mœurs, les habillemens, les armes, l'ordre des temps, les bienséances, la nature, la qualité, & la propriété essentielle des élémens, des corps & de toutes les choses naturelles.

COSTUS, s. m. Plante des Indes Orientales dont les Anciens ont décrit trois espéces : sçavoir, l'*Arabique*, l'*Indique*, & le *Syriaque*. *Costus*, *Costum*. Quelques modernes croient que ces *costus* sont la racine d'une même plante qui croit en différens climats.

COT.

COTANGENTE, s. f. T. de Géom. C'est la tangente d'un arc qui est le complément d'un autre arc.

COTANTIN, (le) s. m. Contrée de la basse-Normandie, sur la mer Britannique. *Constantiensis ager*. Autrefois on écrivoit *Cautantin*, *Constantin*, *Contantin* & *Costentin*.

COTÉ, adj. & s. f. Partie d'un tout divisé pour en distribuer à chacun sa part : soit pour le gain, soit pour la perte. *Pars*. *Cote-part*. Voyez QUOTE.

COTE-MORTE, est la dépouille, la succession d'un Moine qui avoit quelque Bénéfice, ou quelque pécule, dont l'Abbé ou le Couvent héritent. *Monachi hæreditas*.

COTE mal taillée. Composition, convention qu'on fait en gros. *Faire une cote mal taillée* ; p. d. Arrêter un compte, en rabattant quelque chose de part & d'autre, & sans l'examiner exactement. *Pactio arbitraria non excussâ re*.

COTE, en t. de Pal. est une lettre ou un chiffre qu'on met au dos d'une piéce mentionnée en un inventaire, ou en une production, pour la marquer & la distinguer des autres. *Superscriptus alicui codici numerus*, *vel superscripta litera*. Cette piéce est la troisiéme produite sous la *cote* B. il faudroit écrire *quote* en ce sens.

CÔTE, s. f. (La premiére syllabe est longue.) T. d'Anat. Os plat & fait en arc qui sert à former les parois de la poitrine. *Costa*. Il y a vingt-quatre *côtes*, douze de chaque côté. Tous les hommes n'ont pas le même nombre de *côtes*. Elles se divisent en *vraies* & en *fausses*. Les *vraies* sont les sept supérieures, que l'on appelle ainsi, parce qu'elles achévent le cercle plus parfaitement que les autres ; les cinq derniéres s'appellent *fausses côtes*, parce qu'elles ne vont pas jusqu'au sternum. On le dit aussi des animaux.

CÔTE à CÔTE, adv. À côté l'un de l'autre. On l'emploie souvent pour marquer l'égalité de deux personnes. *Ex æquo incedere*.

On dit d'un homme, ou d'un animal très-maigre, qu'on lui voit, qu'on lui compte les *côtes*.

On dit prov. Mesurer les *côtes*, p. d. battre à coups de bâton, de plat d'épée, ou de quelque chose qui plie en frappant. Il est bas.

On dit prov. & fig. Serrer les *côtes* à un homme, pour signifier qu'on le presse vivement, pour l'obliger à faire quelque chose.

Il se dit aussi de plusieurs choses qui ont quelque ressemblance avec les côtes des animaux. *Côtes* d'un luth, d'un melon, d'une carcasse, espéce de bombe.

En Bot. il sign. les arêtes relevées qui sont sur le dos des feuilles. *Stamina*.

On appelle en Guienne, tabac sans *côtes*, celui dont on ôte la nervure avant de le filer.

CÔTE de soie. Soie de médiocre qualité : capiton, fleuret.

CÔTE, en Archit. sont les listelles qui séparent les cannelures sur le fût d'une colonne cannelée.

CÔTES de Dôme. Saillies qui excédent le nud de la convexité du dôme, & répondent à plomb aux jambes de la tour. *Stria media inter geminas striges*.

CÔTES de coupe. Saillies qui séparent la douelle d'une voûte sphérique en parties égales. *Costa*. *Côtes* de pierres, ou de marbre. Les plus longs morceaux qui servent à incruster.

On dit en menaçant quelqu'un de le battre violemment, qu'on lui rompra les *côtes*.

En t. de Mar. on appelle *côtes*, ou membres de navire, les piéces qui sont jointes à la quille, & qui montent jusqu'au platbord.

CÔTE. Race, origine : mais en ce sens il est bas & burlesque. *Gens*, *stirps*, *genus*. Il fait vanité de sa noblesse, comme s'il étoit descendu de la *côte* de S. Louis.

It. Le rivage de la mer. *Ora*, *littus*. Les *côtes* d'Afrique, de Malabar sont toûjours pleines de Corsaires. La France est séparée de l'Espagne par une *côte* de montagnes, c. à d. par une suite. *Montes continui*. On dit, la *côte* est saine ; p. d. qu'il n'y a point de rochers. *Côte* sous le vent, c'est la *côte* où le vent pousse le vaisseau.

Le nom *côte* se donne comme nom propre à plusieurs pays situés sur la mer. *Costa rica*, ou *Côte riche*, Province de l'Audience de Guatimala dans la nouvelle Espagne. *Côte* des Dents, *Ora dentium*, partie de la Guinée en Afrique, ainsi appellée de ce que les dents d'éléphant en font le principal commerce. *Côte* déserte, partie de la Cafrerie vers le Cap de Bonne-Espérance. On donne le même nom à une partie des Terres Magellaniques, du côté de l'Orient, entre la riviére de la Plata & le Port désiré. *Côte* d'or, *Ora aurea*, la plus grande & la plus orientale partie de la Guinée. *Côte* de Grain en Afrique, depuis les bords de Rio-Sestos jusqu'au-delà du Cap des palmes.

CÔTE sign. aussi le penchant d'une montagne ou d'une colline. *Collis declivitas*. D'où vient la façon de parler adverbiale, *A mi-côte*, p. d. sur le penchant d'une montagne.

CÔTE-ROUGE. Espéce de fromage de Hollande. *Côte blanche*. Autre sorte de fromage de Hollande.

En t. de Conchyliol. les *côtes* sont des élévations plates & allongées que l'on voit sur certaines coquilles.

CÔTE. T. de Chaircuitier. Boyau de porc, qui sert d'enveloppe aux divers ingrédiens qui entrent dans la composition du boudin & des saucisses.

On appelle *côtes*, dans les ouvrages de Vannerie, les nervures formées par l'entrelacement des menus osiers, autour des osiers plus forts.

CÔTÉ, s. m. Partie droite ou gauche de l'animal qui est depuis l'aisselle jusqu'à la hanche. *Latus*. Se tenir les *côtés* de rire ; p. sign. rire démesurément. Être toûjours pendu aux *côtés* d'un autre ; p. d. Être toûjours avec lui.

CÔTÉ, dans une signification plus étendue, se prend aussi pour toute la partie droite ou gauche de l'animal.

It. Partie, endroit d'une chose, lieu qu'on désigne par relation aux *côtés* du corps humain. Tourner sa marche d'un autre *côté*. *Aliò*, *aliorsùm*.

En ce sens, il se dit non-seulement de ce qui est à droite & à gauche, mais aussi de ce qui est autour, aux environs. *Undique*, *undecunque*. Cette ville est assiégée d'ennemis de tous les *côtés*.

On dit en détestant un blasphémateur, qu'il prend Dieu par tous les *côtés*.

En t. de Mar. Flanc d'un vaisseau. *Latus*. Stribord est le *côté* droit, basbord est le gauche. *Faux-côté*, se dit d'un vaisseau qui a un *côté* foible, mal garni.

On dit qu'on a mis trente bouteilles sur le *côté*, p. d. qu'on les a couché à terre après les avoir bues. *Exhaurire*. Qu'on a jetté un homme sur le *côté*; p. d. qu'on l'a enivré, & obligé de se coucher; & même on le dit de ceux qu'on a tués ou blessés dangereusement.

On dit au Man. Porter un cheval de *côté*, p. d. le faire marcher sur deux pistes, dont l'une est marquée par les épaules, l'autre par les hanches.

Côté, se dit aussi pour marquer une séparation ou division. *Hinc*, *illinc*. Considérez d'un *côté* les avantages de l'homme, & de l'autre *côté* ses foiblesses.

It. Certain endroit, sens, biais qui est en chaque chose. *Pars*. Toutes les étoffes ont le *côté* de l'endroit, & le *côté* de l'envers: il les faut regarder du bon *côté*.

Il se dit fig. en ce sens, des manières de regarder les choses des yeux de l'esprit. Les envieux ne regardent jamais les actions des hommes du bon *côté*. *Ut oportet*, *ut decet*. On l'a interrogé, on l'a pris par tous les *côtés*, on n'a pû tirer la vérité de sa bouche. *Ex omni parte*.

It. La ligne de parenté. Il est héritier d'un tel du *côté* du pere. Les propres maternels viennent du *côté* de la mere. *Ex genere paterno*, *materno*. On dit qu'un enfant est du *côté* gauche; p. d. qu'il est bâtard. *Spurius*. Cette façon de parler est tirée du Blas. parce que la marque de bâtardise dans les Ecus est une barre qui le divise, en prenant du *côté* gauche au droit. On dit encore d'un homme dont la fortune est ébranlée, qu'il est sur le *côté*. *Res inclinata*.

It. Parti. Il faut se mettre toûjours du bon *côté*, du *côté* des plus forts. *Pars*.

A côté, adv. ou prép. qui gouv. le gén. Marcher *à côté* de quelqu'un, p. d. Etre à peu près son égal. Auprès. *Propè*, *propter*.

It. A droite, ou à gauche. *Ad dexteram vel ad sinistram*. Quand vous serez à cette croix, prenez *à côté*. On dit au propre & au fig. Donner *à côté*, p. d. s'éloigner du but.

De côté, adv. De biais, de travers, obliquement. *Obliquè*. Regarder *de côté*; p. d. de travers, dédaigneusement: une vûe *de côté*; p. d. de profil, de biais, qui se voit à angles aigus.

Haut-côté, s. m. Les principales côtes d'un mouton. *Costa verveina*.

COTEAU, s. m. Elévation de terre en forme de colline, qui est étendue en long. Le bon vin croît ordinairement sur les *côteaux*. On a appellé l'Ordre des *côteaux* une certaine société de débauchés délicats, qui ne vouloient du vin que d'un certain *côteau*.

CÔTELETTE, s. f. Petite côte. *Costa*. Il ne se dit que des côtes de certains animaux, comme moutons, veaux, agneaux, cochons, &c.

COTELLE, s. f. Espéce d'ancien juste-au-corps des François.

COTER, v. a. Marquer une piéce au dos, d'un chiffre, ou d'une lettre, pour la trouver au besoin. *Superscribere*, *inscribere*.

It. Citer, marquer précisément. *Scriptoris alicujus verba afferre*, *proferre*.

COTEREAU, s. m. Nom de voleurs ou bandits, qui infestérent le Languedoc & la Gascogne sous Louis VII. *Coterellus*. Du mot *Coterie*. On les appelloit aussi Brabançons.

COTEREL, s. m. Sorte d'arme ancienne.

COTERIE, s. f. T. de Coût. Société de villageois demeurans ensemble, pour tenir d'un Seigneur quelques héritages. *Societas*. *It.* Héritage chargé d'une redevance roturiére, qui est une terre vile, & une possession de main-ferme.

Il se dit aussi parmi les Artisans, d'un Juré, ou d'un maître de Confrairie à l'égard de celui qui est en même charge. *Socius*.

It. Troupe, ou société de quelques personnes qui se hantent familiérement, qui n'a pour objet que le plaisir. Ces gens sont de même *coterie*. Il est bas.

COTHURNE, s. m. Espéce de bottine dont se servoient les anciens Acteurs de Tragédies, pour paroître de plus belle taille. Il couvroit le gras de la jambe, & étoit lié sous le genou. *Cothurnus*.

Il se dit fig. du style pompeux & tragique. *Ampulla*, *sesquipedalia verba*, *stylus inflatus*, *magnificus*, *tragicus*. Chausser le *cothurne*, c. à d. s'appliquer à faire des Tragédies.

COTICE, s. f. T. de Blas. Bande diminuée, plus étroite, qui n'a que les deux tiers de la bande ordinaire. *Taeniola*, *fasciola diagonalis*.

CÔTIER, adj. m. T. de Mar. Qui a une grande connoissance des côtes, des rades, des ports & rivages. Pilote *côtier*. *Littorum*, *orarum peritus*. Il est aussi subst. Ce Pilote est bon *Côtier*.

COTIER, ÉRE, adj. T. de Coût. Qui appartient à la Société appellée *coterie*. Terre *cotiére*, c. à d. Tenue en coterie. Homme ou tenancier *cotier*, par opposition aux hommes de fief, ou censiers.

CÔTIERE, s. f. Suite de côtes de mer. *It.* Planche de jardinage, qui va un peu en talus, & qui est le long d'une muraille. *Acclivis & apricus pulvinus hortensis*, *secus murum*.

COTIÉREMENT, adv. D'une maniére cotiére, qui est différente de celle par laquelle on tient les biens noblement. Voy. COTERIE, t. de Coût.

COTIGNAC, s. m. Per. Ville de France en Provence, sur la riviére d'Argens, au Diocése de Fréjus, avec titre de Baronie. *Cotiniacum*.

Cotignac, s. m. Confiture faite de jus de coings, de sucre royal, & de vin blanc. *Cydoniatum*. Ce mot vient de ce qu'il est fait *ex malis cotoneis*, de coings. On l'a dit par corruption de *cotignat*, ou de la ville de *Cotignac*, où il se fait beaucoup de confitures.

Il se dit aussi de la pâte ou gelée de quelques autres fruits. *Cotignac* de groseilles.

Cotignac de Bacchus. Mot burlesque, p. d. du fromage. *Caseus*.

COTILLON, s. m. Dimin. de *cotte*. Petite jupe, ou *cotte* de dessous. On le dit particuliérement de celle des enfans, des paysannes, ou des petites gens. *Tunicula*, *crocotula*.

C'est aussi le nom d'une contre-danse : & on le disoit autrefois toujours au pl.

COTINUS. Voy. Fustet.

COTIR, v. a. Froisser, meurtrir. *Contundere.* Il ne se dit guère que des fruits. Il est pop.

COTISATION, s. f. Division d'une somme qui doit être payée par plusieurs, pour sçavoir ce que chacun en doit payer pour sa part. *Tributi in singula capita adscriptio.*

COTISER, v. a. Marquer à chacun la quantité de ce qu'il doit payer d'une somme qui est à lever sur quelque Communauté. *Tributum in provincias, in urbes, in familias, in capita describere.*

COTISSURE, s. f. Meurtrissure. *Contusio.* Il ne se dit que du fruit.

COTITÉ. Voy. QUOTITÉ.

COTON, s. m. Espéce de bourre, de laine ou de filasse, qui environne la semence du cotonnier. *Gossypium; Xyli bombix, lanugo.*

It. L'arbre qui porte le *coton.* On l'appelle autrement Cotonier. Voy. ce nom. Le *coton* croissoit autrefois seulement en Égypte. Maintenant il en vient en Chypre, en Candie, en Sicile & dans la Pouille, & sur-tout aux Indes & à la Chine, où on en fait grand trafic.

Du lat. *cotonea*, petite mousse qu'on voit sur les coings. Cependant les Arabes disent *alcoton.*

It. Duvet qui vient sur quelques fruits & plantes, comme sur les coings, & sur les bourgeons de vigne. *Lanugo.*

Il se dit aussi, mais poëtiquement, du premier poil follet qui vient au menton des jeunes gens avant la barbe. *Lanugo.*

On dit fig. & prov. Cela jettera un beau *coton*; pour faire entendre qu'une chose mal entreprise produira un mauvais effet. Et, Jetter un vilain *coton*, p. d. ne faire rien qui vaille.

Coton est le nom qu'on donne en Amérique aux petits d'un oiseau qu'on appelle Diable ou Diablotin.

COTONINE. Voy. COTONNINE.

COTONNER, v. a. Mettre du coton dans quelque chose. *Gossypio farcire.*

Avec le pron. pers. Commencer à se couvrir de duvet, de bourre de coton. *Flocculis lanuginosis perspergi.*

Cotonné, ée. part. pass. & adj. Qui tient du coton, qui ressemble au coton. *Gossypio similis, v. gossypium referens.* Cheveux *cotonnés*, p. d. très-courts & très-frisés comme ceux des négres.

It. Qui est plein & couvert de coton. *Flocculis lanuginosis perspersus.*

COTONNEUX, euse, adj. Mollasse, sec, & comme spongieux. *Aridus, exsuctus.* Il se dit seulement des fruits & des racines.

COTONNIER, s. m. Plante ou arbuste qui porte le coton. *Xylon herbaceum*, ou *Xylon arboreum.*

Il se prend encore pour l'Apocyn. Voy. Apocyn.

COTONNINE, s. f. Grosse toile dont la chaîne est de coton, & la trame de chanvre.

Albâtre *cotonnine*, pierre précieuse, espéce d'agathe, commune en Italie.

COTONNIS, s. m. pl. Les Atlas *cotonnis* sont des satins qui viennent des Indes Orientales.

COTOYER, v. a. Marcher à côté de quelqu'un. *Alicujus latus tegere.*

It. Marcher le long d'une côte, d'un rivage, ou d'une autre chose étendue en longueur. *Oram legere, littus radere.*

Côtoyé, ée, part. pass. & adj. T. de Blas. se dit d'une bande, cotice, ou barre, accompagnée de quelques autres piéces en même sens. *Stipatus.*

COTRET, s. m. Petit faisceau de bois, court & lié avec des hares. *Ligni fasciculus brevior.* Un bâton de *cotret.*

Du lat. *costrettum*, qu'on a dit au lieu de *constrictum*, d'où les Italiens ont fait *costreto*, à cause qu'on les lie en deux endroits.

On appelle fig. & burlesq. des coups de bâton, *huile de cotret.* On dit aussi d'un homme maigre & décharné, qu'il est sec comme un *cotret.* On vendra demain des *cotrets* à Paris, pour signifier que demain sera un jour ouvrable.

COTRON, ou COTERON. Voy. COTTERON.

COTTA, s. f. Mesure de continence dont on se sert aux Maldives pour mesurer les cauris. Elle en contient douze mille.

COTTE, s. f. Juppe. Partie du vêtement des femmes, qui s'attache à leur ceinture, & qui descend jusqu'en bas. *Tunica, crocota.* Il ne se dit plus qu'à l'égard des personnes du peuple & des enfans. On a dit *cota* dans la basse latinité. On dit *corps de cotte*, pour Corps de juppe. *Tunica thorax.*

Donner la *cotte* verte aux jeunes enfans; pour dire, leur toucher les parties qui sont sous leur *cotte* avec de l'herbe.

Cotte d'Armes. Casaque que mettoient autrefois les Chevaliers sur leurs cuirasses, tant à la guerre que dans les tournois, & qui se porte encore à présent par les Hérauts d'Armes. *Sagum.*

Cotte de Mailles, ou *Jaque de Mailles.* Armure faite en forme de chemise, & tissue de petits anneaux de fer. *Lorica hamis consita.*

COTTÉE, s. f. Petit plongeon, ou espéce de Canard. Voy. Petit Canard.

COTTER. } Voy. { *Coter.*
COTTEREAUX. } Voy. { *Cotereaux.*
COTTERIE. } Voy. { *Coterie.*

COTTERON, s. m. Petite cotte qu'on met par-dessous les juppes, pour être plus chaudement en hyver. *Tunicula, crocotula.*

COTTIENNES, s. f. pl. Surnom d'une partie des Alpes qui est entre le mont Viso au midi, & le mont Cénis au septentrion, & qui sépare le Dauphiné du Piémont. *Alpes Cottiæ*, ou *Cottianæ.*

COTTIER, ere. Voy. COTIER.

COTTIÉREMENT. Voy. COTIÉREMENT.

COTTIMO, s. m. T. de commerce de mer, en usage dans les Échelles du Levant. Imposition que les Consuls mettent à tant pour cent sur les vaisseaux.

COTTION, s. m. Nom de certains Pénitens, appellés autrement Mangons; qui parurent au VIIIe. siécle. C'étoient des Vagabonds. *Cottio.*

COTTIR. Voy. COTIR.

COTTISSURE. Voy. COTISSURE.

COTULA, s. f. Plante dont les semences sont plates, en forme de cœur, & ailées.

COTUTEUR, s. m. Celui qui a une tutelle conjointement avec un autre.

COTYLE, s. f. Mesure Attique pour les liqueurs. *Cotyla.* Elle contenoit neuf onces d'Italie, & étoit égale à un demi setier Romain. Κοτύλη.

It. T. d'Anat. Cavité extérieure d'un os, dans laquelle est reçue la tête d'un autre os. On l'appelle aussi *acétabule*, c. à d. godet.

COTYLÉDON, s. m. T. d'Anat. L'orifice des veines répandues dans la cavité de la matrice; & se-

lon d'autres, le placenta même qui est cave d'un côté, & convexe de l'autre. *Cotyledon.*

It. Plante à laquelle on attribue les mêmes vertus qu'à la rubarbe. *Umbilicus Veneris.* De κοτυλη, cavité, parce que ses feuilles sont creusées.

COTYLOIDE, adj. de t. g. T. d'Anat. qui se dit des cavités profondes des os. Du Gr. Κοτυλη, mesure des Grecs, & de εἶδος, forme, & sign. Qui a la forme d'une *cotyle*.

COTYTTÉES, s. f. pl. Mystères de la Déesse Cotytto. *-tia.*

COTYTTO, s. f. Déesse de l'impureté, honorée à Athènes, & dont les Prêtres étoient appellés Baptes.

COU.

COU, s. m. (On disoit autrefois *col*, qui n'est plus en usage qu'en quelques phrases. Voy. COL.) C'est la partie du corps humain, ou de plusieurs animaux, qui est entre la tête & le tronc du corps. *Collum.* Les animaux qui n'ont point de poumons ou de voix, n'ont jamais de *cou*, comme les poissons & les greuouilles. Le trou qui est entre les deux clavicules n'a pas de nom en François; en Lat. il s'appelle *jugulum*, & en gr. σφαγη, c. à d. *meurtre*, parce qu'il est fort aisé de tuer un homme par-là.

On dit pop. pour assurer une chose, *Je veux avoir le cou coupé*; p. d. J'y gagerois ma tête. On dit, Sauter au *cou* de quelqu'un, p. d. Aller le baiser, le caresser, l'embrasser avec beaucoup de tendresse. *In alicujus amplexum ruere.* Et qu'une mere a toûjours ses enfans pendus à son *cou*, quand elle les caresse souvent. On dit aussi de ceux qui ont un grand fardeau sur les épaules, qu'ils en ont chargé leur *cou*. *Cervicibus onus imponere.*

On dit aussi qu'un homme s'est rompu le *cou*, p. d. qu'il est tombé & qu'il s'est blessé, encore que ce soit en toute autre partie que le *cou*. Et on le dit fig. de la fortune, ou des affaires, p. d. que quelqu'un s'est ruiné.

COU, se dit aussi de quelque partie des habits qui se mettent sur le *cou*, ou autour du *cou*. Le *cou* d'un pourpoint, d'une chemise. *Thoracis collare, amiculum.* Mouchoir de *cou*, dont se servent les femmes pour couvrir leur gorge. Tour de *cou*: linge qu'on met sur le *cou* de peur de s'enrumer. *Colli amictus, amiculum.*

Il se dit aussi par ressemblance de plusieurs choses qui sont longues, menues, ou étroites. *Collum.* Le *cou* d'une bouteille, d'un matras.

En Anat. on donne le nom de *cou*, ou *col*, à différentes choses. Dans les os le *cou* est la partie la plus étroite d'un os. Le *cou* ou le *col* de la matrice, de la vessie, de la vésicule du fiel, sont des ouvertures longues & étroites qu'ont ces parties.

On appelle en Anat. le *cou* du pied, la partie la plus haute du pied de l'homme, & que les Médecins appellent le *tarse*. *Tarsus pedis.* L'on ne dit *cou du pied* que par corruption pour *coude du pied*: L'Académie écrit en un seul mot *coudepied*; & c'est ainsi qu'on le prononce le plus communément. *Cou de pied* se dit aussi de l'endroit de la forme du soulier qui répond au *cou* du pied de l'homme. *Pars calcei tarso pedis respondens.*

COU de chameau. T. de Fleuriste. Le *cou de chameau* est ainsi nommé, parce qu'en fleurissant il panche la tête, & courbe le *cou* comme un chameau. Il est autrement appellé Narcisse à la tête longue, ou Narcisse couronné.

COUARD, ARDE, s. m. Poltron, lâche. *Ignavus.* Il est vieux & bas, & vient peut-être de l'Allemand *kuhe hertz*, qui veut dire, *cœur de vache*.

COUARDISE, s. f. Timidité, poltronnerie. *Ignavia.* Il veillit & est bas.

COUBAIS, s. m. Bâtiment du Japon dont on ne se sert que sur les rivières, & les eaux internes.

COUCH-ADASI, c. à d. l'Isle des Oiseaux. Voyez SCALA NUOVA.

COUCHAGE, s. m. T. de Laineur, ou Applaigneur. Réparage.

COUCHANT, adj. m. & f. T. de Géogr. Le soleil *couchant*, c'est le soleil qui est sur les bords de l'horison occidental. *Occidens, sol occidens.* Entre le Midi & le *Couchant*, c'est le côté du vent Sud-Ouest.

On dit qu'on adore plûtôt le soleil levant que le *couchant*, p. d. qu'on s'attache plûtôt à la fortune des jeunes Princes, qu'à celle des vieux.

COUCHANT, en t. de Chasseur, qui se dit d'un chien qu'on a dressé pour arrêter le gibier, & qui se couche ordinairement sur le ventre quand il le voit. *Canis auceps.* De-là vient qu'on dit fig. & bass. qu'un homme fait le chien *couchant*, que c'est un bon chien *couchant*, p. d. qu'il est flatteur, humble, pour parvenir à ses fins. *Turpis adulator.*

COUCHE, s. f. Bois de lit. *Lectus.* De *culca*, d'où vient le dimin. *culcita*.

COUCHE, se prend aussi pour le lit entier; mais en ce sens il est de peu d'usage, à moins qu'on ne l'emploie dans la Poësie, ou dans quelques façons de parler consacrées, comme la *couche nuptiale*, *la couche royale*.

Au fig. Le mariage. *Nuptiæ.* On dit d'une femme, qu'elle a souillé la *couche* de son mari, quand elle a commis adultère. On dit aussi, les fruits de sa couche, p. d. les fruits du mariage. Dieu a béni leur *couche*, p. d. leur a donné des enfans. *Lectus genialis.*

It. L'enfantement. *Partus.* Cette femme a eu une mauvaise *couche*, a été fort malade en accouchant, ou depuis qu'elle est accouchée: c'est sa première *couche*. Une fausse *couche*, est un accouchement avant terme. *Abortus, abortio.*

It. Le travail d'une femme qui enfante, ou le temps qu'elle est obligée de garder le lit pour se remettre, & pour reprendre ses forces. *Puerperium.* Relever de *couche*.

On appelle les *couches de la Vierge*, une dévotion à la Sainte Vierge, où on lui chante des Saluts neuf jours avant Noël.

COUCHE. Linge qu'on met aux enfans en maillot par-dessous leur lange, pour recevoir leurs excrémens. *Cuna.*

It. Enduit de couleurs, ou autre chose liquide, molle, qu'on met sur quelque chose pour la colorer, ou pour la rendre plus ferme & plus unie. *Corium, crusta, incrustatio, coloris inductio.* *Couche* de colle, de plâtre fin.

Il se dit en Chym. des lits de différentes matières qu'on met alternativement les unes après les autres. Voy. STRATIFICATION.

En Bot. Le fond du calice des fleurs à fleurons & à demi-fleurons. *Calicis fundus, ima pars.*

Il se dit, en cuisine, des viandes, & autres choses que l'on met par lits.

En

En t. de Boulanger. Morceau de grosse toile sur quoi on couche le pain au lait. *Tela crassior excipiendo pani comparato.*

En t. de Tireur d'or, Feuille d'or, ou d'argent. *Bractea.*

COUCHES, en t. de Tanneur, sont quatre ou cinq cuirs qu'on met sur le chevalet pour être quiossés, c. à d. pour en faire sortir la grosse ordure avec la quiosse. *Pelles inducta pelle.* Faire une *couche*.

It. T. de Charpent. Piéce de bois qui se met à plat sous une étaie qui sert de patin. *Tignum in planum collocatum.* Il y a des *couches* de haut, & d'autres de bas.

COUCHE D'ARQUEBUSIER. Partie du fût d'une arme à feu qu'on approche du visage, quand on veut coucher en joue quelque chose. *Ferrea fistula postica pars.*

It. T. de Jardinage. Planche relevée, & faite ordinairement de fumier mêlé avec de la terre, pour semer certaines fleurs, des melons, &c. *Pulvinus.*

COUCHE sourde. Couche composée de fumier, qui ne s'éléve point au-dessus de la superficie de la terre.

It. Lit de pierre, de tuf, de coquillages, ou autre concrétion. *Stratum.*

COUCHE, entre les joueurs, est le premier enjeu, ce qu'on met d'argent d'abord sur une carte sans le renvi. *Deposita à lusoribus pecunia.*

COUCHÉE, s. f. Gîte, lieu où l'on couche en faisant voyage. *Mansio.*

COUCHER, v. a. Étendre en long sur la terre & de niveau. *In planum collocare.* *Coucher* une piéce de bois, du sarment, pour en faire des provins. Du lat. *cubare.*

It. Abattre ce qui est élevé, ou à plomb, pour le mettre à fleur de terre. *Sternere, prosternere, evertere.* *Coucher* par terre les arbres, c. à d. les couper. En ce sens on dit qu'un combattant a *couché* par terre son ennemi, qu'il l'a *couché* sur le carreau. La grêle, la pluie ont *couché* les blés. *Coucher* une bouteille sur le côté; p. d. la vuider.

It. Abaisser, disposer une arme à feu, ou de trait, pour la tirer sur quelque chose. *Ferream fistulam in aliquem dirigere, collimare.* *Coucher* en joue. Et fig. viser à quelque chose d'avantageux. *Aliquid spectare, ad aliquid aspirare.*

COUCHER, v. n. & quelquefois avec le pron. pers. se dit particuliérement des hommes & des animaux qui s'étendent de long sur la terre. *Procumbere terra, in terram, sterni terra, in terram.* Ce Capitaine fit *coucher* ses soldats sur le ventre.

It. S'étendre sur un lit, ou autre chose sembla ble, pour dormir. *Lectum petere, lecto se commendare, cu itum ire.*

It. Aider à quelqu'un à se déshabiller, à se mettre au lit. *Vestimenta alicui detrahere, aliquem in lecto collocare.* On dit fig. en ce sens, qu'on est plus *couché* que debout; p. d. que la vie est bien courte à l'égard de l'éternité: & qu'il ne faut point se dépouiller avant de se *coucher*, quand on se veut défendre de faire des donations entre vifs.

It. Gîter, passer la nuit. *Cubare.* *Coucher* en ville, dehors, au cabaret. On dit qu'une porte a *couché* ouverte; p. d. qu'on ne l'a point fermée de toute la nuit.

It. Avoir habitation charnelle avec une femme, soit de jour, soit de nuit. *Concubare.*

Il se dit aussi du soleil & des astres, quand ils descendent sous l'horison. *Occidere.* Les Poëtes ont feint que le Soleil se *couchoit* dans le sein de Thétis, ou dans la mer.

It. Devenir plat & uni. *Deprimi, subsidere, sidere, considere.* Les plumes, les garnitures de rubans se *couchent*, s'affaissent dans les temps humides. *Coaquari.*

It. T. de Tondeurs de drap. Ranger le poil sur la superficie de l'étoffe.

It. Étendre un enduit de couleur, une feuille d'or, du vernis, de l'émail. *Inducere.*

It. Mettre au jeu. *Deponere in folium lusorium nummos, pecuniam deponere.*

En ce sens, on dit fig. *Coucher* gros, p. d. Promettre, avancer des choses au-dessus de ses forces. *Sibi arrogare multum, sibi multum sumere.* *Coucher* gros sign. aussi s'engager trop.

En t. de Man. on dit qu'un cheval se *couche* sur les voltes, p. d. qu'il porte la tête & la croupe en dehors. *Inclinari.*

COUCHER. T. de Boulanger. Mettre le pain sur la couche; c. à d. sur un morceau de grosse toile, où l'on met le pain au lait. *Collocare panem.*

En t. de Chapelier, *Coucher* un chapeau, c'est le mettre dans la feutriére avec le lambeau.

COUCHER par écrit, p. d. Mettre par écrit. *Scribere, scriptis mandare.* *Coucher* bien par écrit, c. à d. expliquer bien ses pensées. Il vieillit en ce sens.

COUCHER. Employer, comprendre dans un acte, dans un contrat. *Aliquid verbis exprimere.* On dit en ce sens, qu'un homme a été *couché* sur l'état; p. d. qu'il a été mis & employé sur le catalogue de ceux qui doivent être payés de quelques gages, pensions, &c. *Alicujus nomen in rationes Regis stipendiarias referre.*

COUCHÉ, ÉE, part. pass. Après soleil *couché*; p. d. à la nuit. *Solis occasus.*

COUCHER, s. m. Gîte, lieu où on se repose. *Mansio.*

It. L'action de celui qui se couche. Au *coucher* se gagne le douaire; p. d. qu'il n'est point acquis à la femme que le mariage ne soit consommé. *Concubitus.*

It. Le temps où on se couche. *Cubitus, cubatus.* Le *petit coucher* du Roi est l'intervalle de temps qui est entre le bon soir qu'il donne aux personnes de la Cour, & le moment où il se couche effectivement.

It. L'usage du lit, la façon dont on est couché. Être délicat pour le *coucher*.

Vin de *coucher*. Petite collation que l'on fait quelquefois avant de se mettre au lit. *Vinum somno præ'.dens.*

En t. d'Astronomie, le lever & *coucher* du soleil & des Astres se dit, lorsqu'ils paroissent, ou qu'ils se cachent sous l'horison. *Ortus & occasus.* À l'égard des Astres, il y a trois sortes de lever & de *coucher*; le cosmique, le chronique & l'héliaque, ou solaire. Voyez le Dict. de Tr.

COUCHETTE, s. f. Petit lit qui n'a point de ciel, ni de rideaux, ni de piliers. *Lectulus.* On appelle *mignon de couchette*, un beau jeune homme propre à faire l'amour. *Juvenis bellulus.*

COUCHEUR, EUSE, s. Qui couche avec un autre. *Lecti comes, socia.* Mauvais *Coucheur*, c. à d. incommode. *Concubitor molestus, importunus.* Cette veuve s'est remariée elle a un *coucheur*.

It. Ouvrier qui travaille dans les Papéteries à

renverser les feuilles de papier sur les feutres.

COUCHIS, s. m. Forme de sable d'un pied d'épaisseur, qu'on met sur les madriers d'un pont de bois, pour y asseoir le pavé. *Corium, crusta ex arenario, statumen.*

COUCHOIR, s. m. T. de Doreur. Petit morceau de bouis avec quoi on prend les feuilles d'or. *Buxum applicandæ bracteæ idoneum.*

COUCI-COUCI. Façon de parler basse & pop. Tellement quellement. *Quoquo modo, utcumque.* De l'Italien *cosi, cosi*, qui sign. la même chose.

COUCI, s. m. Bourg de l'Isle de France, entre Soissons & la Fere; il a donné autrefois son nom à l'illustre Maison de *Couci. Codiciacum, Coccium.*

COUCON. Voy. COCON.

COUCOU, s. m. Oiseau dont le nom est exprimé par son cri. *Cuculus.* Il ne paroît & ne chante qu'au printemps.

En t. de Jardinage, on appelle *coucou*, une espéce de fraisier qui fleurit beaucoup, & qui ne porte jamais de fruit. *Fragaria sterilis.*

It. Certain jeu de cartes, qu'on appelle ainsi à Paris, & *here* ou *haire* dans plusieurs Provinces.

It. Plante & fleur printaniére. Voy. PRIMEVERE.

COUDE, s. m. L'angle extérieur qui se fait par le pli du bras, & le point où s'inclinent les deux os qui le composent. *Cubitum, cubitus.* Il se dit aussi de la partie de l'habit qui couvre le *coude.*

En t. de Man. Jointure au train du devant du cheval, qui assemble le bout de l'épaule avec l'extrémité du bras.

En t. de Vigneron. L'endroit où naît le bois qui donne le raisin.

On dit aussi, le *coude* d'une branche d'arbre, en t. de jardinage. C'est l'angle que fait une branche raillée immédiatement sur une autre.

Chez les Archit. c'est un angle fort obtus que fait une muraille, & qui l'éloigne un peu de la ligne droite.

On dit chez les Artisans, *faire coude*, de ce qui fait un angle, ou un retour, soit par lignes droites, soit par lignes courbes. Le *coude* d'une équerre.

Coudé, ée, adj. Qui est ployé, qui fait un angle, un coude. *Angulatus, inflexus.* Outil *coudé.*

COUDÉE, s. f. Mesure dont usoient les Anciens, qui étoit prise sur la longueur ordinaire du bras de l'homme, depuis le coude jusqu'au bout du doigt du milieu. C'étoit la longueur d'un pied & demi. *Cubitus.*

On dit fig. Avoir ses *coudées* franches; p. d. Être au large, avoir liberté de tout faire sans être gêné, ni repris de personne. *Laxo & liberiore uti loco, spatio.* On le dit surtout de la liberté qu'on a à table, quand on y est assis au large.

COUDELATTE, s. f. T. de Charpent. C'est dans la construction d'une galère, une piéce de bois qui en regnit une autre, qu'on appelle tapiére.

COUDEPIED. Voy. COU.

COUDER, v. a. T. de Tailleur. Faire le coude d'une manche. *Cubito manicam aptare. It.* Plier en forme de coude.

COUDOYER, v. a. Heurter, choquer quelqu'un en le poussant avec le coude. *Pulsare aliquem cubito.*

COUDRAIE, s. f. Lieu planté de coudriers. *Coryletum.*

COUDRAN, ou plûtôt *Goudron*, s. m. Poix noire & liquide. *Pix liquida.* Voy. GOUDRON.

COUDRANNER, v. a. Tremper une corde dans le coudran.

COUDRANNEUR, s. m. Ouvrier qui trempe les cordes dans le coudran.

COUDRE. Voy. Coudrier.

COUDRE, v. a. Conj. *Je couds, tu couds, il coud, nous cousons, &c. Je cousois, je cousis, j'ai cousu, je coudrai. Que je couse, que je cousisse, je coudrois. Cousant.* Joindre une chose à une autre avec du fil, de la soie, &c. qu'on passe dans les bords de l'une & de l'autre chose. *Suere, consuere.* De *cusare*, mot de la basse latinité.

On dit figur. *Coudre* des passages d'Auteurs, des histoires, & autres choses, c. à d. les ajoûter à des ouvrages d'esprit, pour les allonger, ou pour les orner.

On dit en ce sens, *Coudre* la peau du renard avec celle du lion, p. d. Joindre la ruse à la force. On dit aussi des affaires désespérées, qu'on ne sçait plus quelle piéce y *coudre*; p. d. quel remède y apporter.

Cousu, ue, part. pass. *Sutus, consutus.* En Blas. on appelle un chef *cousu*, quand il est de métal sur métal, ou de couleur sur couleur. Voy. ce part. en son rang.

COUDREMENT, s. m. T. de Tanneur. L'action de coudrer les cuirs.

COUDRER, ou Brasser les cuirs, v. a. C'est les remuer, en tournant pendant un certain temps dans la cuve avec le tan & l'eau chaude pour les rougir.

COUDRETTE, ou COULDRETTE, vieux s. f. Coudraie.

COUDRIER, ou Coudre, s. m. Arbre qui porte des noisettes, & qu'on appelle autrement *Noisettier. Corylus.*

COUDROT, s. m. Ville de France en Gascogne.

COUÉ, ée, adj. Vieux terme de Chasse, qui se dit des animaux à qui on n'a point ôté la queue. *Caudatus.* Son composé & contraire est *écoué. Caudâ truncus.* Anglois *coués.* Voyez le Dictionn. de Trév.

COVENDEUR, s. m. Qui vend avec un autre une chose possédée en commun.

COUENNE, s. f. Grosse peau qu'on léve de dessus le lard d'un pourceau. *Suilla cutis.* De *cutaneus.* Il y en a qui écrivent *coëne.*

Il se dit par dérision de la peau des personnes, quand elle est fort grosse, & fort vilaine: & on dit pop. en menaçant, Je lui frotterai la *couenne*; p. d. Je le battrai bien.

COUENNEUX, adj. m. Les Médecins appellent un sang *couenneux*, celui sur la surface duquel il se forme une espéce de peau épaisse qui ressemble assez à une *couenne.*

COUENQUE, s. f. Voy. CUENÇA.

COVENTRE, ou COVENTRI, s. f. Ville Épisc. d'Angleterre sous l'Archevêché de Cantorberi, dans le Comté de Warwik. *Conventria.*

Hospitalier de S. Jean-Baptiste de Coventri. Voy. Jean.

COVERSE, adj. m. Sinus *coversé.* C'est le restant d'un diamètre après qu'on en a ôté le sinus versé, ou la fléche. Ce mot n'est guère usité.

COUET, s. m. T. de Mar. qui se dit de quatre grosses cordes amarrées au bas des voiles, & qui servent à en faire la manœuvre.

COUETTE. Voy. COITE.

Chez les Artisans, c'est ce qu'on appelle autre-

ment *crapaudine* & *grenouille*. Piéce de métal creusée en rond, sur laquelle tourne le pivot d'une porte cochère, ou d'une écluse. *Cavus cui cardo versatilis incumbit*.

COUETTEUX, EUSE, vieux adj. Convoiteux.

COUFLE, s. f. Balle, dans laquelle on apporte le séné du Levant.

COUGAT, Voy. CUCUFAT.

COUHAGE, ou *féve puante*, s. f. Féve des Indes Orientales, où l'on en fait usage dans l'hydropisie. *Phaseolus zurratensis*.

COUHAN. Voy. CHOUAN.

COUHOYARN, s. m. N. pr. d'hom. *Conhoyarnus*.

COUILLARD, vieux s. m. Corde qui tient la grande voile à la grande attaque du grand mât.

En Charpent. il se dit de deux piéces de bois qui entretiennent les trates qui séparent la cage d'un moulin de la chaise qui est au-dessous.

C'étoit autrefois une machine de guerre propre à jetter des pierres.

COUILLAUT, s. m. Valet de Chanoine de l'Église Cathédrale d'Angers. De *Collibertus*.

COUILLON *de chien*. Voy. SATYRION.

COVIN, s. m. Chariot dont les Gaulois & les Anglois se servoient autrefois. *Currus rostratus*, ou *falcatus*.

COUINE, vieux s. f. Suite de personnes. Il vient de Queue. On a dit aussi *Couvine*.

COUIS, s. m. Sebille dont on se sert dans les Isles Françoises de l'Amérique, & qui se fait avec le fruit du calebassier.

COUIT, ou *Guz*, s. m. Sorte d'aune dont on se sert à Mocha pour mesurer les toiles & les étoffes de soie : elle porte 24. pouces de long.

COULADOUX, s. m. pl. T. de Mar. Cordages qui tiennent lieu sur les galères des rides de haubans.

COULAGE, s. m. T. de Commerce. Perte, diminution qui se fait des liqueurs lorsqu'elles s'écoulent des vaisseaux où elles étoient enfermées. *Fluxus*.

COULAMMENT, adv. D'une maniére coulante, aisée, qui n'a rien de rude. Il parle, ou il écrit *coulamment*. *Fluit leviter oratio*.

COULANGE, s. f. ou *Coulange* la Vineuse. Pet. ville de l'Auxerrois en France, près de la rivière d'Ionne, renommée par ses bons vins. *Colangia vinetorum*.

COULANT, ANTE, adj. Qui est fluide, propre à couler. *Fluens*.

It. Qui est doux, & qui n'est pas rude. *Fluens leniter*, *molliter*. Vin *coulant*. On le dit fig. des paroles. Vers *coulans*, style *coulant*.

On appelle nœud *coulant*, un nœud qui se serre & qui se relâche aisément, & sans se dénouer. *Nodus fluens*.

En t. de Mar. on appelle manœuvres *coulantes* ou *courantes*, les cordes qu'on manœuvre à tout moment.

COULANT, s. m. Gros diamant ou pierre précieuse que les dames portent au cou. Il se met à quelque distance au-dessus d'une croix, & coule dans la ganse à laquelle la croix est attachée.

COULANT d'un Tour. Piéce qui fixe le support.

COULDRETTE. Voy. COUDRETTE.

COULE, s. f. Il y en a de deux sortes : une blanche qui est un habit fort ample, & dont les Bernardins & Bernardines se servent dans les cérémonies, & pour assister à l'Office. L'autre est noire, & est aussi un habit fort ample, dont les Bénédictins se servent seulement dans les villes, & lorsqu'ils vont par les rues. *Pallium*. De *cuculla*.

COULE, s. m. T. de Mus. Maniére de chanter molle & coulante. Du v. *Couler*.

COULÉE, adj. f. Il y a une sorte d'écriture qu'on nomme écriture *coulée*, c. à d. libre & légère.

COULÉE, s. f. T. de Mar. Adoucissement qui se fait au bas d'un vaisseau, afin que l'eau coupée par la proue coule & s'échappe plus doucement jusqu'à la poupe. *Declivitas*.

COULE-SOIF, s. f. Poire qu'on nomme autrement *mouille-bouche*, ou *floreal-d'été*.

COULEMENT, s. m. Flux d'une chose liquide. *Fluxus*, *fluxio*. *Coulement* continuel de la pituite.

It. T. de Maître d'Armes. L'action de glisser & d'avancer au même temps.

COULER, v. n. & a. Se mouvoir avec fluidité, & par une pente naturelle. Il se dit premiérement du cours ordinaire des eaux. *Fluere*, *manare*. Du Lat. *colare*, Faire passer une liqueur par quelque linge.

On le dit aussi des humeurs, & des sucs enfermés dans les vaisseaux des corps animés, lorsqu'ils montent, qu'ils descendent, & qu'ils circulent.

It. Filtrer, rendre clair, épuré, moins gluant, plus fluide. *Colare*, *percolare*.

Quand l'encre est trop épaisse, on y met de l'eau pour la faire *couler*.

La chandelle *coule*, quand on y a mêlé du suif de pourceau, qui n'a pas assez de consistence pour soûtenir celui qui est fondu, ou bien quand quelque bout de mèche est tombé sur les bords. *Defluere*, *liquefieri*.

COULER, sign. aussi, Verser de l'eau sur des cendres, ou des terres, pour en tirer le sel lexiviel, soit des minéraux, soit des végétaux. *Infundere*.

COULER à fond, ou couler bas un vaisseau. T. de Mar. C'est le percer à coups de canon, pour y faire entrer l'eau & le submerger. *Deprimere*, *demergere*.

On dit fig. *Couler* quelqu'un à fond dans la dispute, p. d. le réduire à ne sçavoir que répondre. On dit aussi fig. qu'on a *coulé* un homme à fond, qu'il est *coulé* à fond, p. d. qu'on a ruiné son crédit, sa fortune, &c.

COULER, se dit de toutes les choses fluides. *Penetrare*, *pervadere*, *insinuare*. L'air se *coule* à travers de fort petites ouvertures.

Il se dit fig. du temps qui passe. *Abire*, *praterire*, *effluere*.

En t. de Fonderie, *Couler* une piéce de canon : c'est en fondre le métal, & le faire passer, le faire *couler* dans le moule. *Liquefacere & diffundere*. *Couler en plomb*, c'est remplir de plomb des joints de pierre, sceller avec du plomb des crampons de fer, ou de bronze.

On dit neutralement, en parlant d'un ouvrage de fonte qu'on a jetté en moule, que la statue, que la cloche *a coulé*, p. d. que le métal s'est échappé par quelque fente faite au moule.

On dit qu'un muid *coule*, quand il ne joint pas assez bien pour contenir la liqueur. *Defluit*.

En t. d'Agric. il se dit des fruits qui ont fleuri, & qui n'ont pas noué, parce que le suc nourricier s'est échappé. La vigne, les melons ont coulé. *Roratione defluere*.

Couler, se dit aussi du mouvement des corps solides qui s'échappent, & qui tombent, quand ils trouvent de la pente. *Labi, fluere, effluere.* Il a *coulé* trois chevrons de dessus cette grange. Une échelle a *coulé* sous lui.

It. Mettre une chose en quelque lieu, entrer en quelque maison, s'y glisser avec adresse. *Insinuare, inducere aliquid.* Se glisser en quelque lieu légérement & sans bruit. *Irrepere.* Les coupeurs de bourse sont adroits à *couler* la main dans la poche. Se *couler* adroitement dans une maison. Se *couler* dans la foule.

On dit qu'un rasoir *coule* bien, p. d. qu'il rase légérement, qu'il n'est point rude.

Il se dit fig. en choses spirituelles & morales, du discours, du style, des opinions. *Fluere, profluere.* Son style est facile & *coule* bien. Les vers de ce Poëte *coulent* de source, c. à d. il travaille de génie. *Couler* légérement sur quelques endroits délicats. Il y a mille superstitions qui se sont *coulées* dans l'esprit du Peuple.

En t. de Danse. Porter la jambe légérement & à fleur de terre, sans presque marquer les cadences. *Crus movere molliter, terram leviter crure perstringere.*

En t. de Musiq. Donner aux instrumens ou à la voix un certain mouvement doux & lié qui en rend le son plus mélodieux.

Couler après. Terme de billard. On le dit d'un joueur, lorsqu'après avoir fait sauter une bille, la sienne coule dans la belouse. *In cavum delabi.*

COULETAGE. Voy. COURTAGE.

COULETIER, ou COULTIER. Voyez COURTIER.

COULEUR, s. f. Lumière réfléchie & modifiée selon la disposition de la surface des corps, qui les fait paroître bleus, jaunes, rouges, &c. *Color.* Le sentiment des *couleurs* est en nous; elles ne sont que des différences de la lumière réfléchie : & cette différence vient de la diversité ou de la différente tissure de la surface des corps, qui renvoient diversement la lumiére.

On appelle aussi *Couleurs*, les corps solides, les drogues qui servent aux Peintres & aux Teinturiers pour faire paroître les *couleurs*. Il y a des *couleurs* simples, comme sont les cinq *couleurs* matrices des Teinturiers, dont toutes les autres dérivent. Il y en a de composées ; sçavoir, le bleu, le rouge, le jaune, le fauve, ou *couleur* de racine, & le noir. Il n'y a point de drogue qui serve à teindre en verd ; mais on teint les étoffes deux fois, d'abord en bleu, & puis en jaune, & elles deviennent vertes. Du mélange des premières *couleurs* il s'en fait un grand nombre, comme le violet, le gris de lin, &c. On appelle aussi *couleurs* simples, celles qui servent aux Peintres, qui viennent des végétaux, & qui ne peuvent pas souffrir le feu. *Color nativus.* Les autres sont minérales, qui se tirent des métaux, & qui souffrent le feu : ce sont les seules propres à faire l'émail. *Color factitius.* Les Peintres distinguent les *couleurs* en légères & en pesantes. Sous le blanc on comprend toutes les *couleurs* légères. *Color languidus.* Sous le noir on comprend toutes les *couleurs* pesantes & terrestres. *Color satur, austerus, pressus, nubilus.* Ils appellent aussi *couleurs* rompues, les *couleurs* trop vives, qu'ils affoiblissent par le mélange d'autres plus sombres. *Color vividus, acutus.* On appelle *couleurs* noyées, celles qui s'affoiblissent insensiblement, comme sont celles qui forment les nuances. *Languescens, evanidus.* Les *couleurs* changeantes sont celles qui dépendent de la situation des objets à l'égard de la lumiére, comme celle des taffetas changeans, de la gorge des pigeons, &c. *Color varians.*

Couleur, est quelquefois opposé au noir, parce qu'en effet le noir n'est pas une *couleur*, à cause qu'il imbibe ou absorbe toute la lumiére, & qu'il n'en réfléchit aucune partie. *Coloratus.*

Couleur d'eau. Certain brillant violet qu'acquiert le fer bien poli, quand il a passé au feu dans un certain degré de chaleur. *Color violaceus ac splendens, aliquid politi ignitique ferri referens.*

Couleur, se dit aussi de la disposition du teint, du visage & des chairs. *Color. Couleur* vermeille, *couleur* olivâtre.

On appelle Pâles *couleurs*, une maladie des jeunes filles, qui leur rend le teint pâle & jaune.

On le dit aussi des altérations qui se font au visage par les mouvemens intérieurs de l'ame. Un reproche véritable fait changer de *couleur*, rougir de honte, ou pâlir de colère. La *couleur* lui a monté au visage, p. d. il a rougi.

Couleur de feu. Espéce d'anemone.

Couleur, se dit fig. des ornemens, des apparences ou des prétextes dont on couvre, ou dont on déguise les choses. *Color, figura.* Parer une pensée de toutes les *couleurs* qui la peuvent rendre brillante & agréable. Ceux qui ont de l'esprit peuvent donner des *couleurs* & des apparences à tous les partis qu'ils entreprennent de soutenir. Le peuple ne tient pour l'erreur que sous l'image & sous les *couleurs* de la vérité. Il l'a trompé, sous *couleur* d'amitié. *Couleur* se prend aussi pour une raison apparente dont on couvre quelque mensonge, ou quelque mauvaise action. Voilà une *couleur* bien spécieuse. *Couleur* plausible.

Couleur, en t. de Blas. se dit des quatre *couleurs*, azur, gueules, sinople, sable. C'est une maxime qu'il ne faut point mettre *couleur* sur *couleur*, ni métal sur métal. Les différentes *couleurs* servent à distinguer les mystères & les fêtes que l'Église célèbre : elle ne se sert réguliérement que de cinq *couleurs*, qui sont le blanc, le rouge, le verd, le violet & le noir. Voy. le D. de Tr.

Couleurs, au pl. se dit aussi des livrées dont on habille les pages, cochers, laquais, &c. *Insignia.* Le mot *livrée* est plus usité. Voyez-en l'article. Quand on dit absol. qu'un homme a porté les *couleurs*, on entend lui reprocher qu'il a été Laquais.

Au jeu du Lansquenet, on dit, Prendre *couleur*, p. d. entrer au jeu & couper.

On dit fig. Prendre *couleur*, p. d. Se décider, se déclarer : &, reprendre *couleur*, p. d. rentrer en faveur, rétablir sa fortune.

COULEVRÉE, s. f. Plante rampante qui sert à couvrir des berceaux de jardin. Elle est semblable à la vigne, en feuilles, en bourgeons & en tendons. Son fruit est vineux & composé de grains qui, en mûrissant, deviennent rouges, & quelquefois noirs. Sa racine est plus grosse que la cuisse d'un homme, longue d'une coudée, séparée vers sa queue, & pleine de plusieurs verrues vers sa tête. Quelques-uns appellent cette plante, Vigne blanche, ou Vigne noire & Bryone, *Bryonia* : de βρύω, je pullule, à cause qu'elle jette beaucoup de tiges. Elle est hydragogue & apéritive. Il y a une espéce de serpentaire qu'on appelle *couleuvre*.

COULEVRINE, s. f. Piéce d'artillerie fort longue, & qui porte bien loin. *Tormentum a colubro dictum.*

On dit fig. qu'un homme, qu'une terre est fous la *coulevrine* d'un autre, quand il est tellement dépendant d'un plus puissant, ou que sa terre est si proche des lieux où il a autorité, qu'il est obligé d'avoir toute déférence pour lui, de se tenir sous sa protection. *Alicujus potestati, imperio obnoxius.*

COULEVRINIER, s. m. Ancien nom d'une milice en usage au XVe. siécle en France.

COULEUVRE, s. f. Serpent qui est de la figure d'une anguille. *Coluber, colubra.* En t. de Blas. on l'appelle guivre, ou gyvre. On l'appelle aussi Bisse. *Colubra infontivomo; boa.*

Il y a dans la Caroline des *couleuvres* sonnantes, ainsi nommées, parce que quand on leur touche à la queue, on entend le même bruit que feroient cinq ou six grains de menu plomb dans un petit sac de vélin sec & dur.

COULEUVRE. Espéce de sac dont les Américains se servent pour presser leur manioc.

On dit qu'un homme a bien avalé des *couleuvres*, lorsqu'on lui a causé beaucoup de chagrin & de déplaisir, sans qu'il ait osé s'en plaindre.

COULEUVREAU, s. m. Dimin. Petit de couleuvre. *Minor coluber.*

COULEUVRINE. Voy. COULEVRINE.

COULEUVRINIER. Voy. COULEVRINIER.

COULIS, s. m. Suc de viande ou d'écrevisses, qui est coulé, filtré par une étamine, par un linge. *Succus colotus, percolatus.* On le dit aussi de plusieurs remédes que préparent les Apothicaires en les coulant par une chausse.

Vent COULIS, est un air qui passe à travers les fentes des portes, des fenêtres & des cloisons dans quelque lieu fermé. *Ventus per rimam inspiratus.* En ce sens il est adj.

COULIS, en Maçonn. est du plâtre gâché clair, pour remplir les joints des pierres. *Gypsum dilutius.*

COULISSE, s. f. Rainure dans laquelle est enfermé un corps mobile pour le faire couler en haut, ou en bas, à droit ou à gauche; & se dit tantôt de la simple entaillure, tantôt de ce qui est mobile & enfermé dedans. *Canalis per quem res aliqua ductilis truditur, movetur.*

En t. d'Horlog. Demi-cercle sous lequel le rateau du ressort spiral se peut mouvoir.

On appelle aussi *coulisse*, l'espace qui est entre les pilastres qui sont aux deux côtés du théâtre, & qui servent à la décoration. On donne encore ce nom par extension aux pilastres mêmes, & aux décorations que l'on fait avancer & reculer dans les changemens de théâtre.

COULISSE, adj. T. de Blas. qui se dit d'un château & d'une tour qui ont la herse ou la *coulisse* à la porte. *Castellum cotoractâ, portâ instructum.*

Les Imprimeurs appellent *Coulisse* de galée, la piéce de bois sur laquelle le Compositeur arrange ses lignes. *Tabello hinc & illinc per canalem ductilis.*

COULOIR, s. m. Passage qui conduit dans les chambres du vaisseau. *Transitus.*

It. Petit vaisseau dont on se sert pour couler le lait. *Colum.*

COULOIRS, s. m. pl. Petits passages qu'on fait autour des ponts, dans les batimens où le pont est cintré & élevé.

COULOIRE, s. f. Passoire, vaisseau troué pour faire passer une liqueur. *Colum.*

COULOMB, vieux s. m. Pigeon. *Columbus.*

COULOMMIERS. Voy. COLOMMIERS.

COULON, vieux s. m. Pigeon. *Columbus.*

COULPE, s. f. T. de Théol. Péché, faute, ce qui est criminel devant Dieu. *Culpa.* Par la Confession la *coulpe*, c. à d. la souillure du péché, est remise, & non pas la peine, qui demande satisfaction.

On dit aussi en style famil. quand on avoue quelque faute, J'en dis ma *coulpe.*

COULT, s. m. Espéce de bois qui sert à la Méd. & à la Marquetterie. Il croît dans la nouvelle Espagne.

COULURE, s. f. Action par laquelle une chose coule. *Fluxus.* Il ne se dit guére qu'en ces phr. La *coulure* du métal hors des moules des Fondeurs. La *coulure* de la vigne. *Roratio.* Voy. COULER.

COULURES, s. f. pl. T. de Pêcheurs. Ce sont les deux longues cordes de crin qui bordent le haut & le bas de leur seine.

COUODO, s. m. Mesure de Portugal, qui contient deux aunes & un quart de Hollande; cette aune faisant quatre septiémes de l'aune de Paris.

COUP, s. m. Choc; mouvement violent d'un corps grave & solide qui tombe sur un autre, qui le choque, & qui le frappe. *Ictus.*

De *colpus*, mot de la basse Latinité, qu'on prétend dériver du Gr. κόπτω, c. à d. *ferio.* En vieux François on disoit *copter*, ou *cobter*; c. à d. frapper.

Il se dit aussi du mouvement des corps qui font de violentes impressions sur les autres par leur rapidité. *Coup* de foudre, *coup* de vent, en parlant d'un orage, d'une tempête.

On dit qu'un homme va aux *coups* tête baissée, *In plagas, in vulnera ruere*; p. d. qu'il va aux occasions, au combat; qu'il va faire le *coup* de pistolet; p. d. qu'il va défier l'ennemi, qu'il va escarmoucher contre lui. *Sclopeto hostem petere.*

On dit ironiquement de celui qui a été battu, qu'il a été le plus fort, car il a porté les *coups.*

En t. de Mar. Recevoir un *coup* de mer, c'est être frappé par une vague. *Commoti moris fluctus major.* Avoir des *coups* de canon à l'eau, c'est les avoir dans la partie du vaisseau qui entre dans l'eau: *Coups* de canon en bois, c'est les avoir dans le corps du vaisseau qui est hors de l'eau.

En t. de Guerre, *Coup* se dit de la quantité de poudre qu'il faut pour charger une arme à feu. Il a quatre *coups* à tirer.

COUP, se dit aussi de l'outrage qu'on fait à quelqu'un, ou de la peine qu'on lui inflige en le frappant. *Coups* de bâton, *coups* de poing, *coups* d'étriviéres, *coups* de pied au cul. *Multore fustibus, pugnis, flagellis, calcibus.* En ce sens on dit qu'un homme est tout couvert, tout moulu, tout roué de *coups.* *Concisus plagis ac vulneribus.*

On appelle le *coup* de grace, celui qu'on donne aux roués sur l'estomac pour les empêcher de languir long-temps. *Ictus gratiæ loco oppositus qui fontis vitam eripit, ousert.* Un *coup* fourré, le *coup* réciproque que deux ennemis se portent en même temps. *Mutua vulnera*, ou *furtivo utrinque petitio.* On appelle à l'armée des *coups* de main, ceux qui se donnent avec les armes ordinaires sans artillerie.

En Fauc. on dit, que l'oiseau a pris *coup*, lorsqu'il s'est heurté rudement contre sa proie, ou contre quelqu'autre chose. *Prædam adverso pectore impetere.*

COUP, se dit aussi des opérations légéres qui se font sur un corps pour le guérir, pour le soulager de quelque incommodité. Il lui faut donner un *coup* de lancette, p. d. il le faut saigner: Un *coup* de bistouri, p. d. il lui faut percer quelque apostume,

coupet quelques chairs. *Venam*, *apostema*, *carnem incidere.* Un *coup* de rasoir, p. d. il le faut raser. *Radere.* Un *coup* de peigne, p. d. il le faut peigner. *Pectere.*

Il se dit aussi des actions qui se réïtèrent, & sign. *fois.* Boire deux ou trois *coups.* *Semel*, *bis*, *ter*, *&c.* Ce tour est difficile à faire, à deviner; je vous le donne en dix *coups.* Passe pour le *coup*; p. d. je pardonne pour cette fois-ci. *Hac vice.*

Il se dit aussi dans ces phr. Faire d'une pierre deux *coups*; p. d. tirer deux avantages d'une même action. *Duos parietes de eadem fidelia dealbare.* On dit d'une action qui ne fait ni bien ni mal, C'est un *coup* dans l'eau, un *coup* perdu. *Ictus vanus*, *irritus*, *inanis.* On dit encore, Donnez un *coup* de pied, un *coup* d'éperon jusques-là; p. d. allez vîte jusqu'à un tel endroit. *Propera aliquò.*

COUP, se dit aussi des actions qui se font promptement. Ce Capitaine a dix mille hommes prêts à s'armer au premier *coup* de tambour. *Ad tympani sonum.* Les voleurs s'amassent avec un *coup* de sifflet. *Ad sibilum.* Il faut donner un *coup* d'œil sur ces ouvriers pour voir s'ils travaillent. *Intuitus.* Un financier peut être ruiné d'un *coup* de plume. *Ductus calami.* On dit d'un homme qui ne prend point de parti, qu'il n'est là que pour juger des *coups.* *Medius rerum utrinque spectator otiosus.*

It. Tour subtil, adresse, promptitude à faire quelque chose. *Solertia*, *industria*, *fraus*, *dolus*, *&c.* Voilà un *coup* de fin matois, d'un chicaneur. Ce coupeur de bourses a eu bien-tôt fait son *coup.* Cet homme vous a trompé, ce sont de ses tours, de ses *coups* ordinaires.

Il se dit aussi des actions, ou des entreprises hardies, des complots, ou des desseins extraordinaires, soit en bien, soit en mal. *Opus*, *facinus*, *res maximi ad rerum summam momenti.* La prise de la Rochelle fut un *coup* d'État. *Coup* de maître. Manquer un beau *coup.* On dit au contraire, L'action de Caton fut blâmée, parce que c'étoit un *coup* de désespoir. *Facinus desperantis.* Cet homme est capable de faire un méchant *coup.* *Malum facinus.*

COUP d'essai. Premier ouvrage d'un homme en quelque art, première épreuve qu'il fait de ce qu'il sçait en cet art. *Primum opus*, *primum artis tentamen*, ou *tentamentum.* *Artis*, ou *doctrinæ specimen.* C'est son *coup* d'essai.

COUP de Jarnac. *Coup* mortel & imprévû. Mauvais tour. Cette expression est venue du *coup* mortel que Jarnac donna à la Châtaigneraye au commencement du regne de Henri II. *Plaga lethifera*, *lethale vulnus.*

On dit fig. & fam. Cet homme a un *coup* de hache, p. d. qu'il a un grain de folie.

COUP, se dit aussi des accidens extraordinaires qui sont des effets de la Providence, de quelque cause inconnue, de la fortune, du hasard. Le succès de cette bataille fut un *coup* du ciel. *Divinitùs factum est*, *&c.* La mort du Roi Henri II. fut un grand *coup* de malheur. *Fatali casu contigit.* L'élévation & la chûte de Séjan furent des *coups* de la fortune. *Fortunæ casus.*

COUP de Théâtre, en t. de Poësie Dramatique, est un événement surprenant qui frappe tout d'un coup l'esprit, parce qu'on ne s'y attendoit pas. Il y en a de deux sortes, un d'action, l'autre de pensée.

COUP de sang, T. pop. & qui n'est pas en usage en Médec. C'est l'épanchement qui se fait dans le cerveau par la rupture subite de quelques vaisseaux sanguins.

COUP de soleil. L'impression subite que fait un soleil ardent & violent sur la tête d'un homme ou d'un animal qui y est exposé. *Ictus solis.* Cet accident arrive lorsque le soleil obscurci par des nuages, vient à se découvrir tout-à-coup.

COUP, s'emploie aussi en toutes sortes de jeux, tant pour la répétition de l'action, que pour le changement & la maniére de jouer. Il a fait au piquet un coup de 80. points. *Numerum octogesimum explevit.* À la boule, il a mis un *coup* sur le but. *Hæsit in meta*, *&c.* On dit aussi, il a le *coup* sur lui, c. à d. qu'il ne gagne que parce que c'est à lui a jouer. *Vicit quia lusu prior.* Un *coup* sûr, c. à d. une chose qui ne manquera pas d'avoir son effet. Et l'on dit adverbial. À *coup* sûr. Voilà un *coup* de partie; p. d. d'où dépend le gain de la partie : ce qui se dit au fig. dans toutes les affaires sérieuses, lorsqu'on a quelque préjugé pour soi, ou qu'on a des avantages, des facilités de les faire réussir. *Opus*, *facinus*, *res egregii ad rem aliquam momenti.*

COUP carré, au Trictrac, quand les nombres sont tellement placés par rapport au plein qu'on veut faire, qu'il faut amener des nombres pairs pour remplir.

COUP du Roi. T. du jeu de billard. Il se dit lorsque la bille de l'adversaire est immédiatement au-dessus d'une des belouses du milieu, & qu'on pousse la sienne contre la bande du bout, afin qu'en revenant elle la frappe par derriére, & la fasse au milieu.

COUP de filet. C'est le jet du filet dans l'eau, pour prendre du poisson. *Retium jactus.* On dit aussi fig. Voilà un bon *coup* de filet, quand on surprend plusieurs personnes, ou quand on réussit en quelque chose qui est avantageux.

COUP, se dit fig. de ces afflictions imprévûes qui sont comme des traits qui nous percent le cœur. *Funestus*, *fatalis*, *infelix casus.* La nouvelle de cette mort fut un *coup* mortel pour lui. Cette nouvelle fut un *coup* de massue qui l'étourdit tout-à-fait; ce fut un *coup* de foudre qui l'abattit.

Il se dit encore fig. des traits satyriques, ou des attaques qui se font par le discours. *Petitio*, *ictus*, *maledictum.* Cette femme donne toûjours quelque coup de bec à sa rivale. *Coup* de dent.

On dit, en Morale, qu'une chose porte *coup*; p. d. qu'elle est importante, qu'elle tire à conséquence. *Opus*, *facinus aliquod magni momenti*, *&c.*

On dit en Maçonn. qu'un mur prend *coup*; p. d. qu'il menace ruine, qu'il fait ventre. *Casum*, *ruinam minari.*

On dit adverbial. Tout-à-*coup*, ou tout d'un *coup*, p. d. en un moment, en même temps. *Repentè*, *subitò*; *eodem tempore.* Tout-à-*coup* marque mieux que Tout d'un *coup*, que la chose est arrivée brusquement, & qu'il y a de la surprise. Souvent les malheurs sont enchaînés & arrivent *coup* sur *coup*; c. à d. l'un incontinent après l'autre. *Iterum ac sæpius.* Pour le *coup*, ou à ce *coup* il se faut réjouir; c. à d. en cette occasion de joie. *Nunc autem.* Cela ne vient qu'après *coup*; p. d. trop tard, quand on n'en a plus que faire. *Præpostere.* Il a tiré, il a joué à *coup* perdu. *Nullum in scopum ictum dirigens*; c. à d. sans viser à aucun but certain. Il arrive à tous *coups*; c. à d. fort souvent, &c. *Sæpè*, *singulis momentis.*

À COUP s'est dit autrefois adverbial. pour, À présent, en ce moment. *Nunc*, *hoc ipso tempore.*

COUPABLE, adj m. & f. & f. Pécheur criminel devant Dieu, & devant les hommes. *Nocens*, *sons*,

COUPANT, ANTE, adj. Qui coupe, qui tranche. *Secans*, *incidens*. Instrumens *coupans* & tranchans.

COUPANT, f. m. Piéce d'or ou d'argent du Japon.

It. Petit poids dont on se sert dans l'Isle de Bornéo, pour peser les diamans.

COUPANS. Les bords des deux côtés de l'ongle du sanglier. *Apriæ soleæ cultellata latera.*

COUPARA, f. f. Espéce de Lacque.

COUPE, f. f. Séparation d'un corps solide, & contenu en plusieurs parties. *Cæsio*, *cæsura*. Séparation qu'on fait pour essayer & découvrir la bonne ou mauvaise qualité d'une chose qu'on coupe. Je ne veux acheter les melons qu'à la *coupe*; je donne cinq sols de la *coupe*. On n'a pû découvrir la fausseté de cette monnoie qu'à la *coupe*.

It. L'art & la maniére de tailler les pierres, les étoffes. *Sectio*. Les Sculpteurs disent aussi, la *coupe* du bois; les Graveurs, la *coupe* du cuivre; & les Cordonniers, la *coupe* du cuir, en parlant de l'art de les tailler.

Dans un sens presque semblable, il se dit de la représentation d'un édifice. *Coupe* perpendiculaire d'une Église, d'un corps de logis, d'un vaisseau, d'un moulin à vent, &c. *Coupe* horizontale.

COUPE, sign. quelquef. en Architect. l'inclinaison des joints des voussoirs d'un arc, & des claveaux d'une platte-bande. Donner plus ou moins de *coupe*.

It. La quantité de bois qu'il faut couper, & le temps propre à la faire. *Cæsura*, *sectura*, *cæsio*, *sectio*.

It. Division des cartes qui se fait en deux parties par celui qui est à côté gauche du joueur qui les a battues. *Divisio*. On appelle *coupe* foireuse, celle dont on laisse échapper quelques cartes en coupant.

On dit au fig. Etre sous la *coupe* de quelqu'un, p. d. être sous sa dépendance.

Dans les Manufact. de lainage, c'est chaque tonture que les Tondeurs donnent aux draps.

COUPE, f. f. Tasse ronde qui sert à boire: vase élevé sur un pied. *Patera*, *crater*, *poculum*, *cuppa*, *calix*.

Fête des *Coupes*. C'étoit à Athènes une fête où l'on servoit à chaque convive une tasse particuliére.

On dit poëtiquement d'une bouche bien vermeille, que c'est une belle *coupe* de roses.

COUPE, se dit d'un calice où l'on consacre le sang de JESUS-CHRIST. Ce mot sert quelquefois à exprimer la communion sous l'espéce du vin.

On donne encore le nom de *coupe*, ou de vase, ou tasse, à l'une des Constellations méridionales.

En Sculp. c'est une espéce de vase moins haut que large, avec un pied, qui sert à couronner quelque décoration. *Vasculum*, *Architectonici operis ornamentum*.

It. Petit bassin de fontaine qui étant posé sur un pied, dans le milieu d'un grand bassin, reçoit le jet qui retombe pour former une nappe. *Crater*.

COUPE, ou **COUPOLE**. Voy. ce dernier mot.

COUPE, vieux adj. & f. m. Cocu. On a dit aussi *Coupeau* en ce sens.

COUPEAU, f. m. Sommet d'une montagne. *Montis cacumen*, *vertex*, *jugum*. On appelle le Parnasse la montagne au double *coupeau*. De *coppa*, qui sign. la même chose en langue de Galles.

COUPEAU. Éclat de bois. Voy. COPEAU.

On appelloit autrefois *coupeaux*, ou *coupaus*, ceux qui souffrent l'infidélité de leurs femmes: ce nom vient, selon quelques-uns, *quòd sua uxoris copiam faciant*.

COUPE-BOURGEON, f. m. Petit animal de la grosseur d'une lentille, qui ronge les jeunes jets des arbres fruitiers. On l'appelle autrement *libette*, ou *urebec*.

COUPE-CERCLE, f. m. Instrument qui sert à couper du carton circulairement.

COUPE-CU, ou **COUPE-CUL**, f. m. Il se dit au jeu du Lansquenet, quand celui qui tient les cartes améne la sienne la premiére, & perd toutes les autres ou il avoit couché de l'argent.

On dit aussi adverbial. Jouer une partie à *coupe-cul*, dans quelque jeu que ce soit, quand on ne veut pas être obligé à donner revanche.

COUPE-GORGE, f. m. Lieu où on vole, où on assassine les gens. *Cædibus infamis locus*.

Il se dit aussi des boutiques des Marchands où on vend trop cher, des maisons où on est rançonné, & mal servi. *Tabernæ in quibus merces justo pluris veneunt*.

En t. de Mar. il se dit des courbes de charpenterie qui forment la gorge du vaisseau, & s'élévent insensiblement en arc vers l'étrave & sous l'éperon. Ce mot est dit par corruption au lieu de dire *courbe de gorge*.

COUPE-GORGE. T. du Lansquenet. Voy. COUPE-CU.

COUPE-JARRET, f. m. Bretteur, assassin, qui ne porte l'épée que pour battre, & faire insulte aux autres. *Sicarius*, *grassator*.

COUPELLE, f. f. T. d'affineur. Maniére de cul de lampe; petit vaisseau préparé pour essayer & pour purifier l'or & l'argent par l'action du feu. *Auro argentoque excoquendo catinus*. On appelle or de *coupelle*, & plus communément, or d'essai, l'or très-fin, l'or qui approche davantage de 24. carats, qui est le plus haut titre de l'or. L'argent de *coupelle* est l'argent à 11. deniers 23. grains.

On dit fig. Passer par la *coupelle*, p. d. subir un très-sévére examen.

COUPELLE SECHE. C'est une *coupelle* faite de terre de creuset, qu'on appelle de la sorte, parce qu'elle ne s'imbibe pas à cause de la matiére.

It. Espéce de poële de cuivre, ou de fer blanc, dont se servent les Canoniers pour emplir les gargousses de poudre.

COUPELLER, v. a. Faire passer de l'or & de l'argent par la coupelle. *Aurum catino excoquere*.

COUPE-PÂTE, f. m. T. de Boulanger. Instrument dont on se sert pour couper la pâte.

COUPER, v. a. & n. Séparer, diviser avec un instrument tranchant un corps continu & solide, en deux, ou plusieurs parties. *Secare*, *dissecare*, *resecare*, *incidere*, *cædere*, *scindere*. Un fanfaron dit en menaçant, qu'il *coupera* bras & jambes à quelqu'un, p. d. qu'il lui fera toutes sortes de mauvais traitemens: & au fig. on dit qu'on Juge a *coupé* bras & jambes à une partie, p. d. qu'il lui a fait tout le tort qu'il a pû. *Malè excipere*, *malè habere*, *malè multare aliquem*. *Couper* la bourse à quelqu'un, p. d. lui voler adroitement sa bourse; & au fig. Tirer de lui de l'argent qu'il n'auroit pas envie de donner; ou bien, Retrancher quelque chose du droit qui lui pouvoit appartenir, en faisant un accommodement. *Diminuere alicui pecuniam*.

Ce mot vient du Gr. κόπτειν, ou de *capulare*, qui sign. la même chose.

It. Interrompre un ordre, une suite, un rang de personnes, ou de choses, en mettant quelqu'un ou quelque chose entre. *Interrumpere*, *dividere*.

Couper dans le vif. T. de Chir. c. à d. jusque dans la chair vive. Et au fig. Toucher à ce qui est le plus sensible.

On dit en t. de Chasse, qu'un chien *coupe*, lorsqu'il quitte la voie de la bête, & la va chercher en *coupant* les devants pour prendre son avantage. *Anteire.*

Couper la lame, en t. de Mar. se dit quand la pointe du vaisseau fend le milieu de la lame, & passe au travers. *Fluctum dividere.*

Couper les sons. T. de Mus. C'est ne continuer certains sons qu'autant de temps qu'il faut pour les faire entendre, en sorte qu'il y ait quelque silence entre chaque son. *Sonos abrumpere.*

Couper, sign. aussi simplement, Tailler, façonner. *Secare, scindere.* Ce Tailleur sçait bien *couper* un habit. Ce Sculpteur *coupe* bien le bois.

En t. de Monnoie on dit, *Couper* des lames en flans: c'est en *couper* des morceaux avec des instrumens de fer, en manière d'emporte-piéce, appellés coupoirs.

En t. de Jardinage on dit, *Couper* en pied de biche ou en talus; p. d. *couper* de biais. *Obliquè secare, incidere.*

It. Entamer quelque chose, y faire quelque ouverture. *Incidere.* Cet homme s'est *coupé* au doigt. Vent de Nord qui *coupe* comme un rasoir, c. à d. qui entame, & fait fendre la peau. *Urere.*

En t. d'Escrime, *couper* sous la pointe & sous le poignet au lieu de dégager.

On dit en t. de Man. qu'un cheval se *coupe*, quand par l'un de ses fers il entame la peau d'un de ses boulets. *Incidere. Couper* le rond, ou *couper* la volte, se dit d'un cheval qui change de main en travaillant sur les *voltes*.

Couper un animal, c'est le rendre inhabile à la génération. *Castrare.* Ce terme est plus honnête que son synonyme Châtrer.

On dit, Il faut *couper* pied à cet abus, p. d. en ôter la cause.

Couper. Diviser un pays. *Dissociare, dividere.* L'Appennin est une chaîne de montagnes qui *coupe* toute l'Italie. La France est *coupée* & arrosée de plusieurs riviéres.

Couper chemin. Mettre un obstacle au passage de quelqu'un, comme font les montagnes, les riviéres, les canaux. *Aditum occludere, praecludere.* Et en ce sens on dit, *Couper* les vivres à une ville, quand on occupe les passages par où les vivres lui arrivoient. *Urbem ab omni commeatu intercludere. Couper* les ennemis, se mettre entre eux & leur camp, ou leur ville, pour les empêcher d'y retourner. *Aditum hosti in sua castra, suam in urbem occludere. Couper* quelqu'un, le traverser, le devancer. On a arrêté le cours de cet incendie en *coupant* & abattant deux ou trois maisons. *Evertere.*

Couper, se dit fig. en choses spirituelles & mor. *Abrumpere.* Vous avez *coupé* le nœud que vous ne pouviez délier. On dit qu'un criminel se *coupe* en ses réponses, quand il se contredit, ou quand il varie. *Pugnantia loqui.* Qu'un Orateur *coupe* son style; qu'un Poëte *coupe* ses stances; p. d. qu'il y fait plusieurs pauses & divisions, qu'il emploie peu de conjonctions. *Concidere, concisus stylus, concisa oratio. Couper* court, p. d. Abréger, s'expliquer en peu de paroles. *Rejcindere orationem, finem, modum orationi imponere. Couper* la parole à quelqu'un, p. d. l'interrompre. *Aliquem interpellare.* La douleur, les soupirs, les sanglots lui *coupoient* la voix, p. d. l'empêchoient de parler, interrompoient son discours. *Intercludere.* On dit qu'on s'est *coupé* de son couteau, ou qu'on s'est *coupé* la gorge, quand on a lâché quelques paroles qui ensuite portent un grand préjudice. *Suo se gladio confodere. Couper* la racine à un procès, p. d. en ôter la source, ou ce qui le peut fomenter.

Couper. T. de Mesureur. Râcler avec la râcloire une mesure, lorsqu'elle est pleine. *Pracidere.*

Couper le poil. T. en usage chez les Cardeurs & parmi les Chapeliers.

Couper le grain. T. de Corroyeur. C'est former sur la superficie du cuir du côté de la fleur, ces petites figures à angles inégaux, que l'on voit sur les veaux & vaches retournées.

Couper du vin. Mêler plusieurs sortes de vins ensemble. *Vina miscere.*

Couper, se dit en t. de Jeu, d'un paquet de cartes qu'on sépare en deux, après que celui qui les tient les a bien mêlées. *Dividere.*

Couper cul. T. de Joueurs. Se retirer après qu'on a gagné, sans donner la revanche à son adversaire, n'attendre point qu'il se soit raquitté. *Partam ludo pecuniam auferre, nec velle iterùm ludo committere.*

En t. de Paume on appelle *couper* un coup, quand on pousse la balle, en sorte qu'elle roule au lieu de rebondir. *Obliquo reticulo pilam impellere.*

Couper les dez, c'est les jetter sur la table en retirant le cornet, de manière qu'ils ne partent point de la place.

En t. de Danse, on appelle *couper* un pas, quand on fait un petit saut en pliant un pied, tandis qu'on passe légérement l'autre par-dessus. *Sic alterum crus inflettere, ut extenso altero procedas, gressum frangere.*

En t. de Blas. *Couper* un Écu, est le diviser en deux parties égales, diamétralement par une ligne parallèle à l'horison, & en même sens ou disposition que la fasce. *Scutum bifariam transversè secare.*

En t. d'Archit. *Couper* une pierre, c'est ôter de son lit, ou de son parement plus qu'il ne faut, en sorte qu'elle ne peut plus être posée à l'endroit où elle étoit destinée.

Couper du trait, en t. d'Archit. c'est faire un modéle en petit avec quelque matiére facile à *couper*, pour voir la figure des voussoirs, & s'instruire dans l'application du trait de l'épure sur la pierre par le moyen des instrumens.

En t. de Maçon. *Couper* le plâtre, c'est faire les moulures de plâtre à la main & à l'outil.

En t. de Gravûre, Bien *couper* le cuivre, c. à d. bien graver, faire des traits hardis.

On dit encore en matiére d'étoffes, qu'elles se *coupent*, quand elles se fendent dans les plis pour n'être pas assez moëlleuses. *Incidi.*

Faire *couper* son carrosse, p. d. faire retrancher un des deux fonds d'un carrosse. *Currum anteriore parte decurtare.*

Coupé, ée, part. pass. On appelle un style *coupé* un langage bref & laconique. *Concisus.* On appelle point *coupé*, une espéce de dentelle faite avec des feuilles pointues.

On dit prov. Pain *coupé* n'a point de maître.

COUPÉ, s. m. Pas de danse. Mouvement par lequel on se jette sur un pied en passant l'autre devant ou derriére. *Inflexio cruris alterius, dum alterum*

terum extensum molliter incedit. Le Maître à danser dit à son disciple, *coupez*, ou faites un *coupé*. Il se fait une espéce de *coupé* que l'on nomme *glissade*. Voy. ce mot.

COUPERET, s. m. Instrument tranchant, large & pesant, propre à *couper* des choses dures, comme des os, du bois, &c. *Culter grandior.*

It. Outil d'acier qui sert aux Emailleurs à couper les canons ou filets d'émail.

COUPEROSE, s. f. Vitriol, minéral qui se trouve dans les mines de cuivre. La *couperose* verte est le vitriol Romain. La *couperose* bleue est le vitriol de Chypre. Il y a aussi de la *couperose* blanche. *Sutorium atramentum*, *Chalchantum.* De *cuprirosa*, parce qu'on la tire des mines de cuivre rouge, qu'on appelle aussi *rosette.*

COUPEROSÉ, ÉE, adj. qui se dit d'un visage rempli de boutons, de coutures, & autres choses qui le rendent rouge & désagréable. *Os pustulis liventibus adspersum.* Il se dit aussi des personnes.

COUPE-TÊTE, s. m. Jeu d'enfans, où les uns se tiennent courbés, & les autres sautent par dessus.

On dit fig. & bass. qu'on a joué à *coupe-tête*, quand après quelque sédition ou révolte, on fait trancher la tête à plusieurs des criminels qu'on a pris.

COUPEUR, EUSE, s. Qui coupe. *Sector*, *sectrix.* Il se dit du Vendangeur qu'on loue pour couper & détacher les raisins des seps de la vigne. *Vindemiator.*

COUPEUR de Bourses. Celui qui coupe adroitement les cordons d'une bourse, la chaîne d'une montre, les boutons des habits, ou autres choses semblables pour les voler. *Zonarius sector*, *crumenarum sector*, *sectrix.*

Au jeu du Lansquenet, on appelle *coupeurs* ceux qui tiennent les cartes.

COUPEUSES de feuilles, s. f. pl. Sortes d'abeilles qui couvrent leurs étuis ou rouleaux de feuilles d'arbre ou de plante, qu'elles coupent avec leurs dents.

COUPIS, s. m. pl. Toiles de coton à carreaux, que l'on apporte des Indes Orientales.

COUPLE, s. f. Lien avec lequel on attache les chiens de chasse deux à deux. *Canum copula.*

Il se dit aussi de deux chiens attachés ensemble. Une *couple* de lévriers. On le dit par extension de deux autres choses de même espéce qu'on joint ensemble. Il lui faut donner une *couple* d'écus pour son salaire. *Duo nummi.* *Couple* de bouteill s de vin. *Geminæ amphoræ.* *Couple* de pigeons. *Columbarum par.* Une *couple* d'œufs, *bina ova*, de chapons, *bini capones*, de boëtes de confitures. De *cupla* pour *copula.*

Quand les choses qui sont de même espéce vont nécessairement deux ensemble, comme les souliers, les bas, les gants, on se sert du mot de *paire*, & non pas du mot de *couple.*

COUPLE, se dit aussi de deux personnes unies ensemble, ou par amour, ou par mariage; mais alors il est masc. *Par.* Heureux *couple* d'Amans! *Par amantum.* *Couple* ingrat & perfide.

En Blas. & en Vén. on appelle *couple*, un bâton d'un demi-pied avec deux attaches, dont on se sert pour coupler les chiens. *Canum copula.*

COUPLES, en t. de Mar. sign. les côtes d'un navire. *Latera.*

COUPLER, v. a. Attacher des chiens deux à deux avec une couple. *Venaticos canes copulare*, *copulâ constringere.*

COUPLÉ, ÉE, part. pass. s'est dit autref. pour Accouplé, joint, associé. *Junctus*, *sociatus*, *conjunctus*, *a*, *um.*

COUPLET, s. m. Division qui se fait dans une chanson, quand on met un nombre égal de vers, ou de même mesure en chaque partie. *Stropha.* A l'égard des odes, des stances & des hymnes, ces divisions sont appellées Strophes. Le mot *couplet* vient du lat. *copula.*

It. Fusil brisé, dont le canon est de deux piéces, qui se rassemblent par le moyen d'une vis.

COUPLETS. Fiches à doubles charniéres qui servent de pentures pour les portes & pour les fenêtres, parce que ce sont deux piéces de fer qui s'accouplent ensemble. *Insertæ mutuo fibulæ.*

COUPLETER, v. a. Maltraiter quelqu'un dans des couplets de chanson, faire des chansons contre lui.

COUPOIR, s. m. Outil de fer tranchant & bien acéré, dont on se sert dans les monnoies pour couper les flans avant que de les marquer. *Ferrum incidens aurum.*

En t. de Chandelier, c'est l'instrument avec lequel on rogne le cul des chandelles communes.

COUPOLE, s. f. T. d'Archit. C'est une voûte sphérique, ou le haut du dôme d'une Église ronde, faite en forme d'une coupe renversée. *Tholus.* De *cuppula*, voûte.

COUPON, s. m. Pet. piéce de toile, ou d'étoffe retranchée d'une plus grande. *Relictum panni frustum.*

Chez les Marchands de bois flotté, c'est une certaine quantité de buches liées ensemble, avec des perches & des rouettes.

COUPON d'action, est une portion de la division d'une action. De *colpos*, qui dans la basse Latinité a signifié, Fragment.

COUPURE, s. f. L'endroit où une chose est coupée, la maniére dont elle est coupée, ou même la solution de continuité qui y est faite. *Cæsio*, *incisio*, *cæsura.*

En t. de Guerre, il se dit des retranchemens, fossés, palissades, &c.

COUQUEFAT, & COQUENFAT. Voy. CUCUFAT.

COUR, s. f. Espace, terrain enfermé de murs, & à découvert, qui fait partie d'une habitation, & de ses commodités. *Area.* *Cour* de devant, ou avant-*cour* : *cour* intérieure, entourée de corps de logis. *Cavædium.*

Du lat. *cohors*, ou *chors*. En Picardie & en Bassigni on appelloit *court*, le château du Seigneur. Voy. COURT.

It. Lieu où habite un Roi, ou un Prince souverain. *Aula.* Une femme de *Cour* est d'ordinaire une femme d'intrigue : Mais une femme de la *Cour*, est une femme que sa naissance, ou ses emplois attachent à la *Cour.* Il y a la même différence entre homme de *Cour*, & homme de la *Cour.* Il a écrit en *Cour*, il est bien en *Cour* : ces expressions ont vieilli, & il faut dire, A la *Cour.*

Ce nom, en ce sens, vient de *cortis*, ou *curtis*, κόρτη, qui a signifié une Tente, & qui s'est pris aussi pour toute la *Cour* d'un Prince, d'où s'est fait *courtoisie.*

COUR, sign. aussi le Roi & son Conseil, ou ses Ministres. *Curia Regia.*

Il sign. encore tous les Officiers & la suite du Prince. La *Cour* marche vers un tel endroit. Marchand de vin suivant la *Cour.* Dans les livres de dévotion, on appelle le Paradis, la *Cour* céleste. *Aula cœlestis*, *cœlestis curia.*

It. Le corps de l'État que le Prince repréſente. La *Cour* de France, de Rome, &c.

Il ſe dit encore des maniéres de vivre à la *Cour*. Cet homme ſçait bien la *Cour ;* il a bien pris l'air de la *Cour*. C'eſt un eſprit de *Cour*. Cet homme n'eſt plus à la mode, il eſt de la vieille *Cour*. Cet homme s'eſt livré à la *Cour*.

On appelle Évêque de *Cour*, un Évêque attaché à la *Cour*, qui ne réſide point, qui brigue la faveur.

On appelle Eau benite de *Cour*, les vaines promeſſes, les careſſes trompeuſes, & les complimens tels qu'en ſont les gens de *Cour :* Amis de *Cour*, des amis ſur qui on ne peut guère compter.

COUR, ſe dit auſſi à l'égard des grands Seigneurs ou Supérieurs, à qui on rend des viſites fréquentes, des reſpects, des aſſiduités. Faire la *cour*, ou ſa *cour* aux Grands. On dit auſſi, Faire la *cour* de quelqu'un, p. d. lui rendre de bons offices auprès d'un autre. Et : Je dirai telle choſe à un tel, j'en ferai ma *cour*, p. d. je lui dirai une choſe qui lui plaira, & qui me rendra agréable.

Faire la *cour* ſign. auſſi, Faire des careſſes ou cajoleries aux Dames pour s'en faire aimer. *Blandiri.*

COUR. Lieu où les Juges exercent leur juriſdiction. *Curia, ſenatus.* On prononce dans les arrêts, Hors de *Cour*, p. d. qu'on déboute le demandeur.

It. Aſſemblée des Juges. *Curia.* Le Parlement eſt allé ſaluer le Roi en corps de *Cour*. Le Parlement s'appelle par excellence, la *Cour*, & les Préſidens à Mortier ſont ſeuls appellés Préſidens de la *Cour*. Huiſſier, Procureur de la *Cour*. On dit, À la levée de la *Cour*.

It. Pouvoir de juger. Le Roi attribue aux Juges par lui délégués toute *Cour* & Juriſdiction.

Les *Cours* ſe diſtinguent en Souveraines, ou Supérieures, comme le Parlement, la Chambre des Comptes, la *Cour* des Aydes & *Cour* des Monnoies. *Superiores Curiæ.* Les autres ſont ſubalternes, ou inférieures, comme celles des Préſidiaux & Siéges Royaux. *Inferiores Curiæ.* On dit auſſi, la *Cour* de Rome, en parlant des lettres qui s'expédient en la Chancellerie & en la Pénitencerie de Rome. *Romana Curia.* Dans les Coûtumes il eſt parlé auſſi de *Cour* féodale, ou de celle où les vaſſaux des Seigneurs ſont jugés.

COUR de Chrétienté. C'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois la juriſdiction des Évêques. *Epiſcopalis Curia.*

COUR Majeute. *Cour* Souveraine de Béarn, qui fut ſupprimée du temps du Roi Jean & de la Reine Catherine de Navarre, le Conſeil ſouverain lui ayant été ſubſtitué.

COUR pléniére. On appelle ainſi de magnifiques aſſemblées que nos anciens Rois faiſoient à Noël & à Pâques, ou à l'occaſion d'un mariage, ou d'un autre ſujet de joie extraordinaire. Sous Charles VII. plus de *Cours* pléniéres; les grandes ſommes qu'il en coûtoit pour les tenir furent cauſe qu'on n'en tint plus. On les appelloit auſſi *Cours* Royales, parce que les Rois y paroiſſoient la couronne ſur la tête, c'eſt pourquoi on les appelloit auſſi *Cours* couronnées.

COUR Royale. Œillet brun & blanc, réguliérement panaché.

COURABLE, adj. de t. g. Il ſe dit des bêtes de chaſſe, & veut dire celle qui peut être courue, qui eſt bonne à courre.

COURADOUX. Voy. CORRADOUX.

COURAGE, ſ. m. Valeur, bravoure, intrépidité, ardeur de l'ame qui fait entreprendre des choſes difficiles ſans crainte des périls. Il ſe dit même des animaux. *Animus.* Ce mot vient de *coragium*, qui s'eſt dit de ce que l'on demande de tout ſon cœur, ou de *cor* & *ago.*

C'eſt auſſi une force ou une vertu qui éléve l'ame, & qui la porte à ſoûtenir les malheurs & les revers de la fortune, ou à ſouffrir les douleurs avec conſtance & avec fermeté. *Magnanimitas, fortituda, magnitudo animi, conſtantia.*

On dit, Tenir ſon *courage*, p. d. perſiſter dans ſon reſſentiment, dans ſon dépit, dans ſa haine, dans ſa colère.

It. Fierté, orgueil. *Superbia, ferocia, ferocitas, arrogantia.* Les richeſſes & les bons ſuccès enflent & relévent le *courage*. Je n'ai pû dompter ce jeune *courage*, ni humilier ſon orgueil.

Il ſe dit quelquefois à contreſens, d'une diſpoſition ou d'un penchant de l'ame à la lâcheté, à la cruauté, ou à la dureté. *Anguſtus, demiſſus, humilis, imbecillis animus.* Médée eut bien le *courage* de déchirer ſes enfans. Ingrat, auras-tu le *courage* de m'abandonner ? Vous n'avez pas eu le *courage* de réſiſter à tant de charmes.

It. Ardeur, vivacité, affection, hardieſſe. *Vis, ardor animi.* Servit ſes amis de grand *courage*. Travailler de grand *courage*, p. d. avec un grand zéle. *Studium.*

Il ſe dit abſol. en ces phr. Allons, *courage ;* Il n'y a plus que *courage*, p. d. nous voilà bientôt au bout de notre voyage, de notre travail. *Macte, age* pour le ſing. *Macte, agite* pour le plur.

COURAGEUSEMENT, adv. D'une maniére courageuſe. *Fortiter, ſtrenuè, animosè, viriliter.*

COURAGEUX, EUSE, adj. Qui a de la hardieſſe, de la vivacité, du courage. *Fortis, animoſus, magnanimus.*

COURAMMENT, adv. Tout courant, d'une maniére prompte & ordinaire. *Facilè, expeditè.* Il a dit ſa leçon fort *couramment*, c. à d. facilement, ſans héſiter. Du lat. *currenter*, qui n'eſt point en uſage.

COURANT, ANTE, adj. Qui court, qui s'écoule. *Currens, fluens, profluens.* Chien *courant*, qui force le gibier. *Curſor canis.* L'eau *courante.* Il ſe dit auſſi du temps préſent. L'année *courante. Annus qui nunc agitur, volvitur, annus vertens.* Le quinziéme du *courant*, veut dire le quinziéme du mois qui court. Le terme *courant*, c'eſt le terme qui eſt commencé, & qui n'eſt pas échû. Le *courant* des intérêts, p. d. ceux qui échéent tous les jours, à la diſtinction des arrégages anciens. Le prix *courant*, le prix commun & ordinaire des denrées. *Commune pretium.* Le *courant* du monde, des affaires, c'eſt la maniére ordinaire de vivre, le train que prennent les affaires ordinairement. *Unda civiles.* Toiſe *courante*, aune *courante*, celle qu'on meſure ſeulement ſuivant la longueur, ſans conſidérer la largeur, ni la hauteur, à la diſtinction de la toiſe quarrée, ou de la toiſe cube. *Orgya, hexapeda, ulna in longum menſio.* Une monnoie *courante*, qui a cours, qu'on reçoit dans le commerce. *Moneta communis, quæ in uſu eſt.*

Il ſe dit auſſi de l'Écriture, quand on la trace vîte, qu'on écrit vîte. Lettre *courante*, écriture *courante.*

COURANT, ſ. m. Le *courant* de l'eau, c'eſt le fil de l'eau. Un *courant* d'eau, c'eſt un petit ruiſſeau. *It.* Détermination particuliére des eaux de la mer, qui vient du mouvement de la terre, ou de quel-

qu'autre cause. *Profluens aquarum sursus. It.* Mouvement impétueux de la mer qui en trouble le flux ordinaire. *Commoti maris fluctus vehementior.* Être emporté par les *courans*, être porté par le *courant*.

Manœuvres *courantes*. Voy. COULANT, ANTE.

It. T. de Charpent. On dit, *Courans* de comble, p. d. la longueur du comble, le comble considéré dans sa longueur.

Tout COURANT, adv. D'une manière prompte, sans hésiter, facilement. *Cursim.* On vend ce livre dix écus tout *courant*; p. d. on en a un grand débit à ce prix-là. Lire tout *courant*.

COURANTE, s. f. T. de Mus. & de Danse. Par rapport à la Musique, c'est une piéce d'une mesure triple, ou mouvement ternaire. *Currens saltatio.* Par rapport à la Danse, la *Courante* est la plus commune de toutes les danses Françoises, qui se fait d'un temps, d'un pas, d'un balancement & d'un coupé. Elle reçoit aussi plusieurs autres pas.

COURANTE, se dit aussi bass. du flux de ventre, à cause qu'il faut courir aux nécessités. *Alvi profluvium.*

COURANTIN, s. m. T. d'Artificier. Fusée dont on se sert dans un feu d'artifice, pour parcourir une corde tendue & bandée en l'air.

COURAP, s. m. Espéce de herpe ou gale très-commune à Java, & dans d'autres contrées des Indes Orientales.

COURATIER. Voy. COURTIER.

COURAU. Voy. COUREAU.

COURBARI, ou COURBARIL, s. m. Arbre d'Amérique d'où il découle une gomme résine fort transparente, nommée *Animé* chez les Portugais, & qui est la même que la gomme copal.

COURBARI, se prend quelquefois pour la gousse de l'arbre qu'on vient de décrire.

COURBATON, s. m. T. de Charp. Les *courbatons* sont des piéces de bois courbées presqu'à angles droits, dont l'usage est de joindre les membres des côtes du haut des vaisseaux à ceux de dedans. *Tignum incurvum.*

It. Fortes piéces de bois attachées sur la fourrure d'une galère, pour servir de contre-forts.

COURBATU, UE, adj. Se dit d'un cheval qui n'a pas le mouvement des jambes bien libre, pour avoir été trop échauffé par un travail excessif.

COURBATURE, s. f. T. de Man. C'est le battement du flanc du cheval, tel qu'est celui que cause la fiévre aux hommes. *Asthma, equorum obstructio.*

Il se dit quelquefois en parlant des hommes, pour signifier une lassitude douloureuse.

COURBÉ, adj. m. & f. Qui n'est pas en droite ligne, & qui est comme en arc. *Curvus.*

COURBE, s. f. Ligne courbe. *Curva.* La courbe logarithmique est telle, que si l'on prend ses abscisses en progression arithmétique, ses ordonnées seront en progression géométrique, & de là vient son nom.

COURBE, en t. de Charp. est une piéce de bois coupée en arc, dont on se sert pour faire les cintres, les toits des dômes ronds, ou des genoux de navire. *Tignum, tigillum incurvum. Courbe* rampante, c'est le limon d'un escalier de bois à vis, bien dégauchi selon sa cherche rampante.

En Archit. les *courbes* planes, sont celles qu'on peut exactement tracer sur un plan : Les *courbes* à double courbure, sont celles qu'on ne peut tracer sur une surface plane qu'en raccourci, par le moyen de la projection,

En t. d'Horlog. la *courbe* d'une pendule d'équation, est une piéce en forme d'ellipse, qui rentre deux fois sur elle-même.

COURBES de gorge, & par corruption *coupe*-gorge, ci-dessus expliqué.

COURBE, en t. de Man. est une tumeur dure & calleuse qui vient en longueur au-dedans du jarret du cheval. *Tumor durus, callosus.*

COURBE, se dit de deux chevaux accouplés qui servent à remonter les bateaux sur les riviéres. *Equorum copula.*

COURBEMENT, s. m. L'action de courber. *Curvatio, inflexio.*

COURBER, v. a. Mettre hors de la ligne droite, rendre courbe. *Curvare, inflectere.*

Il s'emploie quelquef. neutral. Il *courbois* sous le faix. On dit aussi, *Se courber*, avec le pron. pers. *Curvari, incurvari, inflecti.*

COURBET, s. m. Partie d'un bât de mulet, élevée en forme d'arcade sur les aubes. *Curvatura.*

COURBETTE, s. f. T. de Man. C'est un saut médiocre du cheval, qui éléve les pieds de devant en l'air, & puis ceux de derriére suivent. *Surrectis alternatim cruribus numerosus incessus.* On dit, manier un cheval à *courbettes*, le mettre à l'air des *courbettes*.

On appelle fam. *courbettes*, les révérences qu'on est forcé de faire dans de certaines occasions, comme dans la sollicitation d'un procès.

On dit fig. & bass. qu'on fait aller un homme à *courbettes*, lorsqu'on a plein pouvoir sur lui. *Aliquem eum imperio flectere.*

COURBETTER, v. n. Faire des courbettes. *Surrectis alternatim cruribus numerosè incedere.*

COURBURE, s. f. Inclinaison d'une ligne en arc ; état, qualité de la chose courbée. *Curvatura, curvamen, curvatio.*

COURCAILLET, s. m. Le cri des cailles. *Coturnicis sibilus. It.* Petit sifflet qui imite le cri des cailles, & qui sert d'appeau pour les attirer. *Aucupis fistula quâ coturnices allicit.*

COURCE, s. m. T. de Vigneron. Il se dit du bois qu'on laisse à la taille.

COURCÉ, ÉE, vieux adj. qui s'est dit par abréviation pour, Courroucé, fâché. *Iratus, indignatus, a, um.*

COURCELLE, s. f. Petite cour.

COURCER, se *coureer*, vieux v. n. p. par corruption pour, Se courroucer, se fâcher. *Irasci.*

COURCIER. T. de Mar. Voy. COURSIER.

COURCITE. Voy. COURSIÉRE.

COURÇON, s. m. T. d'Artillerie. Piéce de fer longue qui se couche tout du long des moules des piéces, & qui sert à les bander, ou à les serrer,

C'est aussi une sorte de fer.

COUREAU, vieux s. m. Barre, coulisse & verrou. *Vectis, pessulus.* Il vient de *courir.*

It. Petit bateau de la Garonne qui sert à charger les grands.

COURÉE, s. f. T. de Mar. Composition de suif, de soufre, de résine & de verre pilé, dont on frotte les vaisseaux. *Pice, sebo, sulphure, resinâ, navem linire.* Donner la *courée* à un bâtiment. *Picare.*

COURÉE. Voy. CORÉE, vieux mot.

COURET. T. de Mar. Voy. COURÉE.

COUREUR, s. m. Léger à la course, qui se pique de bien courir. *Cursor, stadiodromus.*

COUREURS, en t. de Guerre, sont des cavaliers détachés pour battre l'estrade, aller à la découverte des ennemis, ou picorer. *Speculatores, exploratores, antecursores.*

COUREUR, est un cheval de selle propre pour la course, & particuliérement pour la chasse. *Equus cursor.*

On appelle *Coureur* de bague, celui qui court la bague.

COUREUR, sign. aussi un homme qui ne sçauroit demeurer en sa maison. *Peregrinator.* On le dit encore d'un homme un peu libertin, d'un vagabond. *Erro, vagus. Coureur* de nuit, celui qui se retire trop tard.

It. Un inconstant en amour, qui en va conter à toutes les femmes. *Levis, inconstans.*

It. Celui qui court avidement après certaines choses qu'il souhaite. *Sectator.* Ce curieux est un *coureur* d'inventaires, de bons marchés. *Coureur* de concerts, de sermons, d'indulgences. On appelle un *coureur* de bénéfices, celui qui est âpre à chercher des bénéfices. *Coureur* d'aventures.

COUREUR. Domestique qui court à pied, & qui fait des messages avec grande diligence. *Cursor.*

On appelle chez le Roi, *Coureur* de vin, certain Officier qui porte à la suite du Roi du vin, de l'eau, & de quoi faire collation.

COUREUR de bois du Canada. Habitant de ce pays, François de nation ou d'origine, qui va trafiquer avec les Sauvages, amis de la nation Françoise.

COUREUSE, s. f. Femme qui aime à courir çà & là, qui n'arrête guére en son logis. *Discurrendi cupida.* Il ne se dit qu'en riant.

Il sign. plus communément, une femme qui vit dans une infâme prostitution, qui se livre à tout venant. *Coureuse* de pont-neuf, de rempart. *Vaga femina, vagabunda, prostibulum.*

COURGE, s. f. Voy. CALEBASSE. Le fruit de la *courge* est plus allongé. *Cucurbita longa.* La *courge* d'Inde ou d'Amérique se conserve toute l'année.

COURGE, se prend le plus souvent pour le fruit.

It. Bâton qu'on met sur l'épaule, aux deux bouts duquel on attache des seaux pour porter de l'eau dans les atteliers. *Baculus sustinendis utrinque situlis.*

En Archit. espéce de corbeau qui porte le fauxmanteau d'une ancienne cheminée. *Mutulus.*

COURGIE, ou CORGIE, vieux s. f. Fouet. *Flagellum.*

COURIER, ou COURRIER, s. m. Postillon qui fait métier de courir la poste, de porter des dépêches en diligence. *Cursor, veredarius.* L'Antiquité a eu des *couriers* à pied, *Hemerodromi*, ou *Diarii cursores*, c. à. d. *couriers* d'un jour. Des *couriers* à cheval, qui ne changeoient de cheval qu'à chaque journée de chemin; & des *couriers* montés sur des chars. Ce n'étoient proprement que des Messagers.

COURIER, s'est dit autrefois pour Cellérier.

C'étoit aussi une charge dans la maison des Prélats séculiers, & cette charge étoit considérable, comme on en peut juger par la qualité de ceux qui la possédoient. *Correarius, Conrearius, Courrerius.* Les Princes laïques avoient aussi leur *Courier.* Cette charge a duré avec honneur jusqu'au XVIe. siécle. Et l'on a donné ce nom aux Procureurs, ou Intendans des Évêques, Abbés, Prieurs & Communautés Ecclésiastiques.

COURIER, se dit aussi de tous ceux qui courent la poste, soit pour leur plaisir, soit pour leurs affaires, encore qu'ils soient de condition.

COURIER Apostolique. Son devoir est d'avertir les Cardinaux, les Ambassadeurs & les Princes du thrône de se trouver aux Consistoires, aux Cavalcades, & aux Chapelles que tient le Pape. *Cursor, viator Apostolicus.* Il convoque encore le sacré Collége & les quatre Ordres mendians aux obséques d'un Cardinal : & affiche les Bulles, les Décrets, les Constitutions du Pape. Il y en a dixneuf. Le Prévôt ou le Maître des *Couriers. Praepositus Cursorum.*

COURIERE, s. f. se dit poëtiquement de l'aurore qui vient annoncer le jour. *Lucis praenuncia.* Et de la lune, qu'on a appellée, la *Couriére* des mois.

COURIR, ou COURRE, v. n. & a. Conj. *Je cours, tu cours, il court, &c. Je courois, j'ai couru, je courus, je courrai, que je coure, que je courusse, je courrois. Cours, courez.* On ne double la lettre *r* qu'au fut. de l'Ind. & à l'imparf. du Subj. Se mouvoir promptement, impétueusement; aller en diligence, de toute sa force. *Currere. Courre* n'est usité que dans certaines façons de parler que l'usage a autorisées. Par ex. *Courir*, ou *courre* le cerf, le liévre, &c. *Sectari, insequi.* Et l'on appelle, Le laisser *courre*, le lieu où l'on découple les chiens. *Copulas solvere. Courre* la bague : *Equestri ad annulum trajiciendum decursione certare. Courre* la poste : *Incitato equo currere. Courre* un cheval étant monté dessus. *Courre* fortune, p. d. se mettre en danger. *Courre* le risque. Il est bon de se servir de *courir* par-tout où on a le moindre doute. *Courir* comme un fou, comme un perdu, comme si l'on avoit le feu au cul, à toutes jambes, à bride abattue. On y *court* comme au feu, comme à la noce. *Concurritur.*

It. Poursuivre quelqu'un. *Insequi, persequi. Courir* après des voleurs. *Courir* quelqu'un l'épée dans les reins.

It. Faire à main armée des incursions, hostilités & ravages. *Praedari.* Cette garnison vient de *courir* jusqu'à nos portes. Les corsaires vont *courir* les mers.

It. Faire des courses par jeu & par exercice. *Decurrere, stadium currere. Courir* aux jeux olympiques. *Courir*, ou *courre* la bague.

Au Man. Faire galoper un cheval de toute sa force. *Equum agitare, exercere.* Vous avez trop *couru* ce cheval, c. à d. vous l'avez outré.

It. Voyager, aller çà & là, parcourir. *Peregrinari, errare, vagari. Courir* par mer & par terre, les quatre coins du monde. Il a bien *couru* le monde, p. d. il a bien appris à vivre, il est expérimenté.

En t. de Mar. Faire route, gouverner, porter le cap du côté où l'on veut aller. *Excurrere.* Ce vaisseau a *couru* deux jours sous un même rumb, sous un même méridien. *Courir* Nord, c'est aller au Nord; *courir* Sud, c'est aller au Sud; *courir* en longitude, c'est aller de l'Est à l'Ouest, ou de l'Ouest à l'Est; *Courir* en latitude, c'est cingler du Nord au Sud, ou du Sud au Nord. On dit qu'un vaisseau a *couru* sur son ancre, lorsqu'il a été porté vers l'endroit où l'ancre a mouillé. *Courir* le bon bord, parmi les corsaires, sign. attaquer les vaisseaux marchands dont la prise peut enrichir. *Courir* bord sur bord, c'est louvoyer tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Courir* au plus près : Aller, autant qu'il est possible, contre le vent. Par ex. S'il est au Nord, on peut aller au Ouest-Nord-Ouest.

COURIR, T. d'Escrime. Avancer sur son ennemi, & ne se battre pas de pied ferme. *Urgere adversarium.*

Il se dit aussi des terres, des rochers & des côtes. *Vergere, protendi.* Cette côte *court* Est-Ouest, c. à d. va droit d'Orient en Occident.

On dit au Pal. Ce plaideur a fait renvoyer son procès en un Parlement éloigné : il a bien donné à *courre* à ses parties ; c. à d. il leur a donné de l'éxercice. *Exercere, fatigare.*

COURRE la bouline. Chatiment sur mer qui consiste à faire passer le criminel au milieu de tout l'équipage rangé en haie des deux côtés, de l'avant à l'arriére, afin que chacun lui donne un coup de corde.

It. Hanter, fréquenter en certains lieux, se plaire a y aller souvent. *Sequi, sectari. Courir* les inventaires, les sermons, le bal, les ruelles, les concerts. On dit en ce sens, on *court* un tel Prédicateur. Cet homme est si agréable, que toutes les dames le *courent.*

It. Faire trop vîte quelque chose que ce soit. *Deproperare.* Ecrivez posément, & ne *courez* pas. Il ne faut pas *courir* quand on dit son bréviaire.

Il s'emploie aussi en parlant d'une abondance de vermine, d'insectes. *Errare. discurrere.* Les souris *courent* dans cette maison, les fourmis dans ce jardin, &c.

COURRE, se prend quelquefois substantiv. On dit d'un beau pays commode pour la chasse, que c'est un beau *courre.*

Il se dit encore du mouvement naturel des choses fluides. *Fluere, diffluere.* Les eaux *courent* dans plusieurs rigoles de ce jardin. Il a un rhumatisme qui lui *court* sur divers membres ; une dartre qui lui *court* sur le visage.

Il se dit aussi du temps & des choses qui se succédent, ou qui coulent l'une après l'autre. *Fluere, volvi.* C'est le mois qui *court*, l'année qui *court* ; p. d. le mois, l'année présente. Le temps de son bannissement a *couru* d'un tel jour, p. d. a commencé un tel jour. On le dit aussi des intérêts qui sont dûs. *Courir* sa quarante-cinquiéme année, p. d. être parvenu à cet âge-là. *Decurrere.*

It. Être à la mode, être reçu, approuvé. *In usu esse, recipi ab omnibus.* La mode, la monnoie qui *court.*

Il se dit aussi de ce qui se publie, de ce qui se répand dans le monde. *Rumor est, spargitur, manat.* On a fait *courir* un libelle contre l'honneur de cette partie. Les chansons qui *courent* sont les plus agréables. Il *court* un bruit sourd d'une mauvaise nouvelle. On fait *courir* des billets pour assembler des compagnies. Faire *courir* une santé, pour dire, la faire boire à la ronde. *Propinando cuipiam pateram circumferre.* Il *court* bien des maladies ; p. d. qu'elles sont bien communes. Faire *courir* la voix, p. d. demander les avis à ceux qui composent une assemblée.

COURIR-FRANC. T. de négoce d'argent, qui se dit lorsque les Agens de banque ne prennent rien pour leur salaire des lettres de change qu'ils font fournir pour de l'argent comptant.

On dit, en t. de Manufact. de draps, que les fils *courent*, lorsque l'étoffe n'est pas assez remplie de trême, ou qu'elle n'est pas suffisamment battue.

COURIR la poule. T. de jeu de Trictrac. Lorsqu'on est quatre ou cinq joueurs, & qu'on n'a qu'un seul trictrac, on tire au sort pour le rang, chacun met un petit enjeu, & celui qui peut gagner un tour contre chacun des autres, tire la poule : mais quand celui qui a gagné quelques tours en perd un, ceux qui n'ont pas encore joué, jouent successivement contre le dernier vainqueur.

Il se dit aussi fig. en choses morales. *Currere. Courir* aveuglément au précipice, après la fausse gloire, au péril. Il faut sortir de la carriére de la fortune, quand on ne se sent pas propre pour y *courir. Courir* une belle fortune, p. d. être en belle passe, à l'Evêché, au chapeau de Cardinal, au bâton de Maréchal ; p. d. qu'il y a apparence qu'on y parviendra. *Courir* une charge, un bénéfice ; p. d. tâcher de l'obtenir. *Contendere ad aliquid, inhiare alicui rei.* Et au contraire, *courir* à l'hôpital, à sa ruine, à sa perte ; p. d. gouverner mal ses affaires. *Ruere in exitium, in ruinam.* Il *court* hasard, il *court* fortune ; p. d. qu'il lui peut arriver du bien & du mal. *Subire periculum, aleam.* Il veut bien *courir* risque de quelque chose, p. d. qu'il la prend à ses périls & fortunes ; qu'il veut bien que la perte tombe sur lui. *Courir* sur le marché d'autrui ; p.d. enchérir sur un autre. *Eodem quo alter contendit, aspirare, contra aliquem liceri.*

COURU, UE, part. pass. Qui est poursuivi à la course. Un pays *couru* par les ennemis, c. à d. où les ennemis font des courses.

Au fig. Recherché, suivi. Livre curieux & fort *couru.* Prédicateur fort *couru.*

COURLAIE, s. f. Jurisdiction séculiére opposée à la jurisdiction Ecclésiastique.

COURLIS. Voy. CORLIEU.

COUROIR. Voy. COURROIR.

COURUNDI, s. m. Grand arbre toûjours verd, qui croît aux environs de Paracaro, & dans les Indes Orientales.

COURONNE, s. f. C'est une marque de dignité : ornement que les Rois & les Souverains mettent sur leur tête pour marque de leur pouvoir absolu, & surtout dans les grandes cérémonies. *Corona.* L'Antiquité la plus reculée ne déféra les *couronnes* qu'à la Divinité. Les Rois Macédoniens de Syrie sont les premiers qui portent sur les Médailles la *couronne* rayonnante, *radiata.*

En France les Rois de la premiére Race se contentoient d'ordinaire d'un diadême d'or : quelques-uns portoient une *couronne* à pointe, ou radiale, à la maniére des Empereurs Romains, comme on le peut voir sur les médailles du bas Empire ; car les Empereurs de la race des Césars ne portoient qu'une *couronne* de laurier. Sur les monnoies fabriquées sous la seconde Race, la tête des Rois est toûjours couronnée de laurier. Louis VI. & Louis VII. de la troisiéme Race portent une *couronne* faite en forme de bonnet quarré, avec des fleurons, ou des fleurs de lis aux extrémités.

En t. de Blas. c'est la représentation de ces ornemens qu'on met pour timbre aux Armoiries, pour marquer la dignité des personnes. Elles sont plus anciennes que les casques. On appelle *couronnes rayonnées*, ou *à pointes*, celles des anciens Empereurs, qui avoient douze pointes qui représentoient, dit-on, les mois de l'année. *Corona radiata.* On appelle *couronnes perlées*, ou *fleuronnées*, celles qui ont des perles, des fleurons d'ache ou de persil. *Corona gemmata, florida.*

La *Couronne* papale est une triple *couronne* qui environne la tiare, laquelle a deux pendans. Ces trois *couronnes* représentent le Pape comme Souverain Sacrificateur, comme Juge suprême, & comme le seul Législateur des Chrétiens.

Celle de l'Empereur est un bonnet ou tiare avec un demi-cercle d'or, qui porte la figure du monde, cintré & sommé d'une croix. Elle fait voir son bonnet entr'ouvert sur les deux côtés de son cintre, & elle a par le bas deux fanons.

Celle du Roi de France est un cercle de huit fleurs de lis, cintré de six diadêmes qui le ferment, & qui portent au-dessus une double fleur de lis, qui est le cimier de France. Depuis Henri II. tous les Rois de France, & même ceux des autres Royaumes, l'ont porté fermée.

Celle du Roi d'Espagne est rehaussée de grands tréfles refendus, que l'on appelle souvent *hauts fleurons*, & couverte de diadêmes aboutissans à un globe surmonté d'une croix.

Celle du Roi d'Angleterre est rehaussée de quatre croix de la façon de celles de Malte, entre lesquelles il y a quatre fleurs de lis. Elle est couverte de quatre diadêmes, qui aboutissent à un petit globe supportant une même croix.

Celles de la plûpart des autres Rois sont de hauts fleurons, ou grands tréfles, & aussi fermées de quatre, six, ou huit cintres ou diadêmes, & sommées d'un globe croisé.

Celle du Dauphin de France est de même que celle du Roi, à la réserve qu'elle n'est fermée que de quatre diadêmes, formés par quatre Dauphins. Celles des Enfans de France sont ouvertes par le haut, & ont seulement les huit fleurs de lis. Les Princes du Sang Royal portent seulement quatre fleurs de lis, entre lesquelles sont des fleurons.

Le Duc de Savoie, qui se qualifie Roi de Chypre, porte sa *Couronne* fermée de deux demi-cercles couverts de perles, & au-dessus un globe surmonté de la croix de Saint Maurice, qui est tréflée. Celle du Duc de Florence est ouverte, & rehaussée de deux fleurs de lis, épanouies, & de pointes & rayons aigus. Celle des Archiducs a un seul demi-cercle en cintre garni de perles, qui porte un globe croisé, & est relevée de huit hauts fleurons enfermans un bonnet rond d'écarlate. Celle des Électeurs de l'Empire est une espéce de bonnet d'écarlate, & retroussé d'hermines, diadémé d'un demi-cercle d'or, tout couvert de perles, sommé d'un globe surmonté d'une croix d'or. Les Républiques de Venise & de Gênes ont aussi des *couronnes* fermées, à cause des Roy. de Chypre & de Sardaigne. Les Seigneurs qui ont des terres en Principauté, portent la *couronne* à l'antique, un cercle d'or rehaussé de douze rayons aigus. La *couronne* Ducale est toute de fleurons à fleurs d'ache, ou de persil. Celle de Marquis est moitié fleurons, & moitié perles alternées. Celles des Comtes est de perles sur un cercle d'or. Celle des Vicomtes est composée de neuf perles, de trois en trois entassées l'une sur l'autre. Celle des Barons est une espéce de bonnet avec des tours de perles en bande sur le cercle. Celle des Vidames est d'or, garnie de perles, rehaussée de quatre croix patées. En Italie nul ne met la *couronne* sur ses Armes, & le Doge de Venise seul y met le Bonnet Ducal; qu'on appelle autrement *le Corne*. En Allemagne toutes les *couronnes* des dignités sont également faites de feuilles de persil & à bas fleurons. L'Écu de Suéde est chargé de trois *couronnes*, pour marquer la Suéde, la Norwége & le Dannemarc. La ville de Cologne porte aussi trois *couronnes*, en mémoire des trois Rois qu'on prétend y être enterrés. Plusieurs villes d'Espagne portent aussi des *couronnes* par concession des Rois.

COURONNE, sign. aussi un Roy. & la qualité de Souverain. *Regnum.*

On dit, Traiter de *couronne* à *couronne*, p. d. Traiter de Souverain à Souverain. On le dit aussi fig. & par maniére de raillerie, en parlant des personnes particuliéres, lorsqu'un inférieur veut traiter avec son Supérieur, comme s'il étoit son égal.

COURONNE, sign. aussi le corps de l'Etat représenté par le Souverain. *Regnum.* Il y a eu souvent rupture entre ces deux *couronnes*. Les biens de la *Couronne* sont inaliénables, & avec le temps sont réunis à la *Couronne*.

COURONNE ROYALE. Ordre de Chevalerie qui ne subsiste plus. *Ordo militaris à Corona regia nuncupatus.*

COURONNE, se dit par extension de plusieurs ornemens qu'on met sur la tête pour marques d'honneur ou de réjouissance. *Corona.* On donne aux guerriers & aux Poëtes des *couronnes* de laurier; aux amans, de myrthe; aux bûveurs, de lierre. Les Bergers portent des *couronnes* de fleurs dans leurs fêtes. Chez les Romains il y avoit diverses *couronnes* pour récompenser les exploits militaires. La *couronne* triomphale, ovale, navale ou rostrale, vallaire ou castreose, murale, obsidionale, civique. Voy. ces mots. Cybéle la déesse de la terre, & tous les Génies particuliers des Provinces & des villes portent des *Couronnes* tourelées. Les Grecs donnoient aux Lutteurs une *couronne* de laurier. *Laurea. Couronne* radiale. Voy. RADIAL. Les *couronnes* Athlétiques étoient destinées à couronner ceux qui remportoient le prix aux jeux publics. Celle des jeux Isthmiens étoit d'ache. Il y a sur les médailles des *couronnes* Sacerdotales, ou Pontificales pour les Prêtres. Les Déités ont des *couronnes* particuliéres. Bacchus est couronné tantôt de pampre, tantôt de lierre. Hercule en porte d'un feuillage semblable au lierre. Cérès en porte une d'épics de blé. Flore en porte une de fleurs. Jupiter est couronné d'un diadême, ou de laurier.

En Théol. on dit la *couronne de gloire*, ou du ciel; p. d. la béatitude éternelle. *Corona gloriæ, corona cœlestis.* La *couronne du martyre*; p. d. la récompense certaine qui est dûe aux Martyrs. *Laurea Martyrum.* On orne la tête des Saints d'une *couronne* de rayons, quand ils sont canonisés. *Corona radiata.* On mit sur la tête de J. C. une *couronne d'épines. Corona spinea.*

It. La Tonsure Cléricale, qui est la marque & le caractére des Ecclésiastiques. *Corona Clericorum. Couronne* Monachale. La *couronne* Cléricale n'étoit autrefois qu'un tour de cheveux, qui représentoit véritablement une *couronne*; on le remarque aisément dans plusieurs monumens anciens. Quelques Religieux la portent encore ainsi.

COURONNE de la tête. La partie de la tête située entre le devant & le derriére.

COURONNE, en t. d'Anatomiste. C'est la base du gland.

COURONNE, est aussi un petit chapelet qu'on dit à l'honneur de la Vierge, qu'on appelle sa *couronne*. *Corona Beatæ Virginis.*

En t. de Guerre, on appelle ouvrage à *couronne*, ouvrage couronné, ou couronnement, des dehors avancés vers la campagne pour éloigner l'ennemi, & couvrir d'autres ouvrages de la place. *Opus coronatum.*

COURONNE. T. d'Archit. Voy. LARMIER, GOUTTIÉRE, ou MOUCHETTE. *Corona.*

En t. de Charpent. on appelle *couronne* de pieu, la tête d'un pieu qui est souvent garnie d'un cercle de fer.

En Géom. c'est un plan terminé par deux circonférences paralléles de cercles inégaux ayant

un même centre. *Circuli quibus commune centrum est.*

It. T. d'Astron. Constellation. *Corona.* Il y en a deux de ce nom : La *couronne* septentrionale, composée d'environ vingt étoiles ; & la *couronne* méridionale, composée de treize étoiles.

En t. de Verrerie, on appelle *couronne*, une espéce de petit dôme qui porte sur les arcades du four. *Tholus.*

COURONNE Foudroyante. C'est une *couronne* remplie de feux d'artifice, dont on se sert dans les siéges contre les ennemis. *Corona fulminea.*

COURONNE. Petite monnoie d'argent d'Angleterre, qui vaut cinq Shillings, c. à d. trois livres 15. sols de France.

C'est aussi une monnoie d'argent de Dannemarck.

It. T. de Papetier. Papier qui a pour marque une *couronne*. *Papyrus corona signo impressa.* Papier à la *couronne*.

En t. de Man. c'est une marque qui demeure à un cheval qui s'est si fort blessé au genou, que le poil en est tombé.

It. Partie la plus basse du pâturon du cheval qui regne le long du sabot. *Equina suffraginis corona.*

En t. de Fauc. Duvet qui environne le bec de l'oiseau à l'endroit où il se joint à la tête. *Rostri orbiculus, corolla.*

En t. d'Orféyre. Partie d'une lampe d'Église qui porte le verre. *Circulus.*

COURONNE ardente. Tulipe blanche & par le milieu de couleur d'agriote.

COURONNE Impériale. Plante à qui on a donné ce nom, parce que ses fleurs sont disposées en *couronne* surmontée d'un bouquet de feuilles. *Lilium Persicum ; Corona Imperialis.*

COURONNE, en Phys. se dit d'un météore qui paroît en forme de cercle lumineux autour du soleil & de la lune, quand leur lumiére est réfléchie sur des nuées médiocrement épaisses. *Corona.*

En t. de jardinage, il se dit de certaines grosses branches à l'extrémité & autour desquelles sont crûes plusieurs autres petites branches par la malhabileté de ceux qui conduisent les arbres.

COURONNE d'Éthiopie. Espéce de coquillage marin. *Corona Æthiopia.*

COURONNE Papale. Espéce de coquille.

COURONNEMENT, s. m. Cérémonie qu'on fait lorsqu'on met la couronne sur la tête des Souverains. *Corona impositio, Regis inauguratio.*

Le *couronnement* de la Sainte Vierge est une cérémonie pratiquée le jour du Samedi saint dans l'Ordre des Servites.

En Archit. c'est la partie supérieure du bâtiment qui termine un ouvrage. *Coronis.* Le *couronnement* d'une voûte, est le plus haut de l'extrados d'une voûte, pris au vif de la clef. *Testitudinis conclusura.* En t. de Mar. c'est le haut de la pouppe d'un vaisseau, où sont les ornemens de menuiserie & de sculpture. *Ornamenta, coronis.*

En Serrurerie, c'est un grand morceau de fer à jour qui sert d'ornement au-dessus d'une porte de clôture. *Coronis, ornamenta.* En général, *Couronnement* dans les Arts se dit de quelque partie de l'ouvrage qui est au-dessus des autres.

En t. de Jardinage, c'est la même chose que Couronne. Voy. ce mot.

En t. d'Accoucheur & de Sage-femme, c'est l'entrée extérieure de la matrice. *Uteri ora exterior.* L'enfant est au *couronnement*.

Au fig. La perfection, l'accomplissement de quelque chose. *Coronis, operis perfectio, absolutio.* Cette derniére action fut le *couronnement* de l'œuvre.

COURONNER, v. a. Mettre une couronne sur la tête. *Alicui coronam imponere, aliquem coronare, Regem inaugurare.*

It. Donner un royaume. *Regem vel Reginam facere.*

It. Environner. *Circumdare, circumsepire.* Et il se dit fig. de la gloire dont la Majesté Divine est environnée. *Circumdatus, fulgens gloriâ.*

Il se dit simplement pour, Orner, embellir. *Ornare.* Mais c'est toûjours par quelque ressemblance à une véritable couronne.

It. Mettre une couronne sur des armoiries. *Coronam scuto addere, scuto coronam imponere, scutum coronâ ornare.*

Au fig. Récompenser la vertu par des marques d'honneur, soit de paroles, ou autrement. *Mercedem laborum tribuere, persolvere, dare.* Dieu *couronne* en secret l'innocence des justes. Le célébre Rousseau a dit, *Couronner* des vœux, pour, Remplir, satisfaire des désirs.

It. Achever, finir glorieusement. *Perficere, absolvere.* La fin *couronne* l'œuvre, p. d. que la vertu parfaite doit persévérer jusqu'à la fin. *Finis coronat opus.*

En t. d'Archit. Terminer un ouvrage, ou une décoration, avec amortissement. *Coronidem, fastigium, apicem operi imponere.*

COURONNÉ, ÉE, part. pass. *Coronatus.* On appelle Têtes *couronnées*, les Empereurs & les Rois. *Reges.* On met la République de Venise au rang des Têtes *couronnées*, à cause du roy. de Chypre sur lequel elle prétend avoir droit.

Plaine *couronnée* de montagne, p. d. qu'elle en est environnée. *Continuis montibus cincta planities.*

On dit, en t. de Jardinage, qu'un arbre est *couronné* ; c. à d. qu'il ne pousse plus de bois qu'à l'extrémité de ses branches. *Vetula arbor.*

Cheval *couronné*, celui qui s'est souvent blessé aux genoux en tombant, & à qui le poil est tombé.

COURONNÉE, s. f. Sorte de rime ancienne, formée sur les derniéres syllabes répétées du pénultiéme mot de chaque vers. Exemple :

La blanche colombelle belle,
Souvent je vais priant criant ;
Mais dessous lo cordelle d'elle,
Me jette un œil friand riant.

COURONNURE, s. f. T. de Chasse, qui se dit de sept ou huit menus cors au sommet de la tête du cerf, rangés en forme de couronne. *Cervini cornu coronatus apex.*

COUROU, s. m. Monnoie de compte dans les états du Grand Mogol. Le *courou* de roupies fait cent mille lacks de roupies, & le lack cent mille roupies.

COUROU-MŒLLI, s. m. Arbrisseau qui croît dans des contrées sablonneuses, voisines de Cochin, dans les Indes Orientales.

COURRATIER, s. f. T. de Coût. Médiateur, entremetteur. *Sequester.*

COURRE. Voy. *Courir.*
COURREAU. Voy. *Courtau.*
COURRETAGE. Voy. *Courtage.*
COURRIER. Voy. *Courier.*
COURRIÉRE. Voy. *Couriére.*

COURROI, subst. masculin. Apprêt ou façon que

l'on donne au sable dont les Fondeurs se servent.

COURROI, ou CORROI. C'est, en Picardie, un certain rouleau sur lequel on roule les étoffes de laine, lorsqu'elles viennent de la teinture. *It.* L'ouvrier qui donne cette façon.

COURROIE, s. f. Laniére de cuir, morceau qui est coupé en longueur, & avec peu de largeur. *Corrigia.* De cuirroie, parce qu'elle est faite d'une roie ou longue piéce de cuir.

Prov. Faire du cuir d'autrui large *courroie* ; p. d. être libéral de ce qui ne nous coûte rien. *De alieno corio ludere.* Allonger ou étendre la *courroie* ; p. d. étendre ses droits, ses fonctions un peu plus que de raison, ajoûter quelque chose de son cru à un conte.

COURROIR, s. m. T. de Mar. Passage étroit pour aller dans les chambres. *Semita, via.*

COURROUÇA, s. m. Arbre de nos Isles de l'Amér.

COURROUCER, v. a. Irriter, mettre en courroux. *Ad iracundiam aliquem provocare, exasperare aliquem, stomachum alicui movere.* Son plus grand usage est dans le style soûtenu.

Il se dit aussi avec le pron. pers. Et l'on dit au fig. La mer se *courrouce*.

COURROUX, s. m. Mouvement impétueux de colère. *Ira, iracundia.* Il n'a point de plur. Et il ne se dit que dans le style noble & en Poësie. On ne fait pas sentir le double *r*.

Il se dit fig. des choses inanimées : Le *courroux* de la mer, des vents, de l'orage. *Iratum mare, ira maris.* Monstre que l'enfer en *courroux* a vomi. Le *courroux* des flammes.

COURROY. Voy. CORROI.

COURROYER, ou CORROYER, v. a. Se dit dans les Manufact. de lainage de Picardie, d'une façon qu'on donne aux étoffes. Voy. COURROI.

COURROYEUR. Voy. CORROYEUR.

COURS, s. m. Espace qu'on traverse par un mouvement progressif, quand un corps est transporté d'un lieu à un autre. *Cursus.* On le dit premiérement des mouvemens ordinaires & réglés par la nature. Le *cours* du soleil & des astres est certain & périodique. Cet événement doit arriver suivant le *cours* de la nature.

On appelle les longs voyages sur mer, & en pays fort éloignés, des voyages de long *cours*. *Longa navigatio, longa navigationis cursus.*

It. Le sillage, la route du vaisseau. *Iter, via, cursus.* Prendre son *cours* vers un endroit. Faire le *cours*, c'est aller en mer avec des vaisseaux armés en guerre, pour courir sur les ennemis, ou sur les corsaires.

It. Lieu agréable où est le rendez-vous du beau monde pour se promener à certaines heures ; & se dit aussi de l'assemblée qui s'y trouve. *Ambulatio, ambulacrum.* Le *cours* du Mardi-gras se tient au Fauxbourg S. Antoine.

It. Passage, pente ou mouvement naturel des corps fluides. *Profluens cursus, fluminis fluxus, lapsus.*

It. Chemin, route que prennent les humeurs renfermées dans le corps des animaux. *Fluxus.* Il faut que le mal ait son *cours*, il faut lui laisser prendre son *cours* par-là.

It. La durée ou le progrès des choses. *Vitæ spatium, cursus.* Le *cours* de la vie. Le *cours* des années, des victoires.

Il se dit aussi quelquefois de l'étendue des choses. *Longitudo.* Cette tapisserie a 25. aunes de *cours*.

Il se dit fig. de la suite & du train que prennent les affaires ; & du progrès des opinions. *Cursus, status rerum.* Il faut voir quel *cours* prendra ce procès. Ce dessein doit réussir suivant le *cours* ordinaire du monde. Il faut arrêter le *cours* de cette hérésie, de cette sédition, p. d. empêcher que le mal ne croisse davantage. *Ire obviam, occurrere malo, heresi, seditioni.* Couper *cours* à quelque chose, p. d. y mettre fin ou la trancher, l'expédier.

On appelle le *cours* du marché, le prix commun que valent les choses en un certain jour de marché. *Commune mercis alicujus pretium.*

Il se dit aussi du débit. *Quod habet, invenit emtorem, quod facilè venditur.* Ou du cas que l'on fait des choses. *Pretium.* De ce qui est à la mode & dans l'usage commun. *Quod in usu est.* Les ballades, les rondeaux n'ont plus de *cours* comme autrefois. Ces monnoies décriées n'ont plus de *cours*.

It. Recueil, compilation des loix & des canons. *Collectio.* Le *Cours* Civil est le recueil des loix Romaines. *Corpus Civile.* Le *Cours* Canonique est le recueil du Droit Canon. *Corpus Canonicum.*

It. Temps raisonnable qu'on emploie à apprendre les principes d'une science, les plus belles questions, ou les plus ordinaires. *Cursus, curriculum.* Faire son *cours* en Philosophie ou de Philosophie.

On appelle aussi *Cours*, les Écrits qu'on fait des principes généraux des sciences, de ce qui est le plus nécessaire d'en sçavoir. *Cursus.*

COURS ECCLÉSIASTIQUE. Nom qu'on donnoit autrefois à l'Office Divin, que l'on nomme aujourd'hui Heures Canoniales, ou Bréviaire. *Cursus Ecclesiasticus.*

En Archit. on appelle *cours* d'assise, un rang continu de pierre de niveau, & de même hauteur dans toute la longueur d'une façade. *Continuata lapidum ad libellam structura.*

Le *cours* en Bresse est une rente d'œufs, de poulets, de beurre, de fromage, &c. qui est dûe au Maître par le granger à proportion de ce qu'il nourrit de poules, de vaches, &c.

COURS de chardon. Voy. VOIE DE CHARDON.

COURS de ventre. Voy. FLUX de ventre.

COURSE, s. f. Mouvement d'un homme ou d'un animal qui court : espace de chemin qu'on parcourt en se transportant avec vitesse en quelque lieu. *Cursus.* *Course* de bague. *Equestris decursio ad trajiciendum annulum.*

Il se dit aussi du mouvement des fleuves & des riviéres, & du chemin qu'ils parcourent pour transporter leurs eaux d'un lieu à un autre. *Cursus, lapsus.*

Il se dit poëtiq. du Soleil & des Astres. *Cursus.* Les Poëtes disent aussi la *course* vagabonde d'un ruisseau.

On le dit fig. du cours de la vie, du temps, & de plusieurs autres choses ; & alors il sign. Durée, progrès, route. *Cursus, spatium.*

COURSE. Incursion, acte d'hostilité qu'on fait en courant les mers, ou en entrant dans le pays ennemi. Vaisseau armé en *course*.

It. Voyage qu'on fait pour quelqu'un.

It. Ce que gagne un Courier.

En Serrurerie, Donner *course* à un pêne, p. d. le faire sortir & avancer.

Faire une *course*. T. en usage chez les Brodeurs. Aller travailler chez les Maîtres, pour faire voir qu'on est capable d'être reçu à la maitrise.

Tirer à la *course*. T. d'Émailleur. C'est tirer l'émail en longs filets après qu'on l'a puisé liquide dans

dans la cuiller, où il est en fusion avec le crystallin.

COURSIE, s. f. ou COURSIER, s. m. T. de Mar. Passage qui est entre les bancs des forçats sur une galere depuis la pouppe. *Forus.*

COURSIER, s. m. Gros canon d'une galère qui tire par-dessus l'éperon, & qui est ordinairement de fonte verte. *Tormentum majus.* Voy. aussi COURSIE.

It. Grand cheval propre pour monter un homme-d'armes; cheval de bataille. *Equus bellator.* On ne s'en sert guère que dans le style élevé, ou dans la Poësie.

COURSIERE, s. f. T. de Mar. Pont-levis, couvert depuis le gaillard jusqu'au château de proue, servant pour le combat. *Forus.* On l'appelle le *pont de coursiére*, ou de *coursie.*

COURSON, s. m. T. d'Agric. Branche de vigne taillée & racourcie à trois ou quatre yeux. *Pollex, custos, resex, palmes præsidiarius.* Il se dit aussi des arbres, quand la branche de l'année précédente en ayant poussé trois ou quatre fort belles, on est obligé de n'en conserver qu'une d'une grandeur raisonnable.

COURT. Ce mot entre dans la composition d'une infinité de noms de lieu, surtout en Picardie & en Normandie. Les Normans lui ont substitué quelquefois le nom de *Tot*, qui sign. la même chose.

COURT, COURTE, adj. T. relatif. Il se dit d'un Corps qui est moins étendu en longueur qu'un autre, auquel il est comparé. *Brevis, e.* On dit qu'un homme a le cou *court*; qu'une femme est grosse & *courte*, p. d. qu'ils sont de vilaine taille, qu'ils sont engoncés. Prendre le plus *court*, p. d. le chemin le moins long, le plus abrégé. Du Lat. *curtus.*

On appelle un Prevôt, un Lieutenant Criminel de robe *courte*, un Juge qui porte l'habit *court*, qui porte l'épée, qui n'est point gradué. Les Chirurgiens de robe *courte* sont les Chirurgiens-Barbiers.

It. Bref, qui a peu d'étendue en durée. Je veux être *court*, & je deviens obscur. On appelle les jours d'hyver, les jours *courts.* Cette fausse nouvelle lui a donné une *courte* joie, elle a été de peu de durée.

Il se dit aussi de tout ce qui n'a pas toute l'étendue, le poids, la qualité qu'il doit avoir ordinairement. Pistole *courte*, c. à d. légère; Avoir la *courte* haleine, c. à d. de la difficulté à respirer; vûe *courte*, &c.

Il se dit aussi des besoins, des choses qui nous manquent pour venir à bout de nos desseins. Il s'est trouvé *court* d'argent. Son pouvoir s'est trouvé trop *court.*

COURT, s. m. est un nom que les Anatomistes donnent à cinq ou six muscles du corps humain. Le 4ᵉ. muscle du bras est appellé le *court. It.* Le 3ᵉ. des extenseurs du carpe. *It.* Le troisiéme des muscles extenseurs du pouce. Le 6ᵉ. & le 7ᵉ. des muscles péroniers de la jambe s'appellent aussi le long & le *court*, *&c.*

On donne l'épithéte de *courte* ou *court* à la viande & autres alimens qui, en conservant une consistence assez ferme, sont cependant tendres & nullement filasseux.

En t. de Chasse on dit, Longue levrette & *court* levrier.

Il se dit aussi fig. des choses spirituelles & morales. Cet homme a l'intelligence *courte*, a des vûes *courtes. Hebetior, obtusus.* Il a eu la mémoire *courte*, il est demeuré au milieu de son Sermon. *Fallax, hebes, malacus.* La prévoyance des hommes est trop *courte* pour pourvoir à toutes sortes d'inconvéniens. *Minus sagax, minus perspicax.*

COURT, adv. D'une maniere abrégée & *courte. Breviter.* Couper *court*, p. d. Abréger son discours. Pour vous le faire *court*, ou pour le faire *court*, p. d. qu'on veut abréger. *Ut paucis absolvam.*

Quand on lui a fait cette objection, il est demeuré *court*, il n'a sçu que répondre. S'arrêter tout *court.* Prendre quelqu'un de *court*: C'est lui demander le payement d'une lettre de change, d'une obligation, d'une dette, lorsqu'il a peu ou point de fonds dans sa caisse. *Repentè, subitò.* Tenir quelqu'un de *court*, ou lui tenir la bride *courte*, p. d. lui donner peu de liberté. *Arctius atque severius aliquem habere, coërcere.* Un cocher qui tourne *court* est en danger de verser. *In vestigio ipso, in loco angustiore.* Les Orientaux chevauchent *court*, p. d. n'allongent pas leurs étriers tant que nous. Couper *court* à quelqu'un, p. d. l'interrompre & ne le vouloir pas écouter long-temps. *Loquentem aliquem occupare, interpellare.* Je reviens tout *court*, p. d. je ne m'arrêterai point au lieu où je vais. Il tourna *court* sur l'infanterie. *Statim, repentè.* Quand nous disons en France, le Roi, tout *court*, nous entendons parler du Roi qui regne. *Nullo adjecto vocabulo.*

Prov. Sçavoir le *court* & le long d'une affaire; p. d. en avoir découvert toutes les particularités. On dit d'un homme qui n'a pas assez de force pour achever une affaire, une entreprise, qu'il a les bras trop *courts*, qu'il s'est trouvé trop *court* d'un point. C'est le plus *court* & le meilleur, c'est votre plus *court*; p. d. c'est le moyen le plus aisé pour sortir promptement d'affaire.

COURTAGE, s. m. Métier de celui qui s'entremet de faire vendre des marchandises, des charges, de faire prêter de l'argent, ou de quelque autre négoce. *Ars proxenetica.* De *courre*, ou *courir*, parce que le *courtage* se fait par plusieurs allées & venues. On disoit autrefois *couretage.*

It. Droit, salaire qu'on donne à ceux qui exercent le *courtage. Jus proxenetarum.*

COURTAGE de Bourdeaux. Droit qui se perçoie par mer sur toutes sortes de marchandises, & qui appartenoit originairement à la ville de Bourdeaux.

COURTAUD, AUDE, adj. & s. Qui est gros & racourci. *Brevioris sed torosæ corporaturæ vir, vel femina.* On appelle un *courtaud* un cheval de moyenne taille à qui on a coupé la queue & les oreilles. *Equus caudâ auribusque mutilus.* Chien *courtaud*, celui à qui on a coupé la queue. Homme *courtaud*, c. à d. de petite taille & de grosse corpulence.

It. Instrument de Mus. Espéce de fagot ou basson raccourci, qui sert de basse aux musettes.

On appelle *courtaud* de boutique, un garçon marchand, un artisan, qui travaille en boutique. On les a ainsi appellés, parce que leurs habits étoient fort courts dans le temps qu'on les portoit longs. *Tabernarius administer.*

On dit prov. étriller quelqu'un ou le frotter en chien *courtaud*, p. d. le battre outrageusement.

COURTAUDER, v. a. Couper la queue. Il n'est en usage qu'en parlant des chevaux.

COURT-BÂTON, f. m. Il ne fe dit qu'en cette phr. Tirer au *court-bâton*, p. d. difputer avec chaleur quelque chofe à quelqu'un. *Acriter litigare, contendere cum aliquo.*

COURT-BOUILLON, f. m. Maniére de faire cuire certains poiffons, ce qui fe fait avec du vin, du laurier, du romarin, du fel & des épices. *Modus coquendi pifces in vino cum aromatis.*

On appelle demi-*court-bouillon* la même maniére de les apprêter, mais on les fert avec un peu de la fauce où ils ont été cuits.

COURT-BOUTON, f. m. Cheville de bois qui fert à lier les bœufs avec un anneau de bois tortillé au bout du timon.

COURTE-BOULE, f. f. Jeu de boule dont l'efpace eft fort court & fort limité. *Globulorum ludus angufto fpatio circumfcriptus.*

COURTE-HALEINE, f. f. Maladie qu'on nomme autrement l'*afthme.*

COURTEMENT, adv. Briévement, en peu de mots. Il n'eft guère ufité.

COURTENAI, f. m. Pet. ville de France dans le Gâtinois, qui a donné fon nom à l'illuftre Maifon de *Courtenai*, qui defcendoit de Pierre Ier, du nom, fils de Louis le gros Roi de France, & d'Adélaïde de Savoie. *Curtiniacum, Corteniacum, Curtinacum.*

COURTE-PAILLE, f. f. Jeu qui confifte à choifir autant de brins de paille que l'on eft de joueurs. Celui qui tire la plus courte gagne ou perd, felon que l'on eft convenu. *Ludus quo paleæ aliæ aliis longiores ac breviores forte ducuntur.* Tirer à la *courte-paille.*

COURTE-PAUME, f. f. Jeu de paume dans lequel il ne faut pas employer beaucoup de force pour pouffer la balle jufqu'au bout de l'efpace où l'on joue. *Ludus pilæ angufto in fpatio conclufus.*

COURTE-POINTE, ou CONTRE-POINTE, f. f. Couverture de lit faite d'une étoffe double, qui eft piquée point contre point. *Stragulum acu punctum.* Du *lat. contrà* & *punctum*, parce qu'autrefois ces couvertures étoient piquées. On appelle encore ceux qui les font, *Contrepointiers.* Ou de *culcitra puncta*, couverture piquée, en changeant *l* en *r.*

COURTI, f. m. vieux t. de Blâf. Tête d'un More qui avoit un collier d'argent.

COURTIBAULT, vieux f. m. Tunique, chafuble courte que portent les Diacres & Sous-Diacres en officiant. *Dalmatica.* De *curtus baltheus.*

COURTIBAUT, f. m. T. bas & pop. Homme trapu & de petite taille.

COURTIER, ière, f. On difoit autrefois *Couratier.* Qui s'entremet pour faire faire des ventes, des prêts d'argent. *Proxeneta, proxenetrix.*

Courtiers de chevaux, de la marchandife par eau. Officiers de ville établis pour vifiter les chevaux deftinés au montage des coches & des bateaux, &c. *Courtiers* de fel. Officiers des Gabelles qui fourniffent les minots aux mefureurs. *Courtiers* de lards & de graiffes. Officiers de ville établis pour vifiter ces marchandifes. Les Jurés *Courtiers* de vins fur les ports, dont la charge eft de goûter les vins, pour connoître s'ils ne font point chargés de mauvais remplages.

De *Corraterius*, mot de la baffe latinité.

On appelle par raillerie, *Courtier* ou *Courtière* de mariage, ceux qui fe mêlent de faire des mariages.

COURTIE, fubft. f. ou COURTIL, f. m. T. de Cordier. Champ propre à mettre du chanvre.

COURTIGE, f. m. T. en ufage dans le Levant, pour fignifier ce qui manque fur la longueur que doivent avoir les étoffes.

COURTIL, vieux f. m. Petite cour, ou jardin de campagne, qui n'eft point fermé de murs, mais feulement de haies. *Chors, Cohors.* De *cortile*, lat. dimin. de *cortis.*

COURTILLE, f. f. Voy. COURTIL. Le village près de Paris qui a été bâti fur une partie de la *courtille* du Temple en a retenu le nom.

Prov. du vin de la *Courtille*, ou de *Courtille*, p. d. de mauvais vin; parce que les treilles des jardins, ou *courtilles*, n'en produifent jamais de bon.

COURTILLIÉRE, f. f. Efpéce d'infecte qui fe forme dans le fumier de cheval. Il ronge le pied des melons, des laitues, &c.

COURTINE, f. f. T. de Fortific. Partie de la muraille, ou du rampart, qui eft entre deux baftions, & qui en joint les flancs. *Aggeris inter duo propugnacula frons, facies.* Du Lat. *cortina*, *quafi minor cortis*, ou petite cour de payfan entourée de murs. On a appellé *cortis*, cortine, ou courtine, la tente du Prince ou du Général d'armée; & les gens qui la gardoient ont été appellés *Cortinarii, Cortolini & Curtifani*, d'où on a fait le mot de *Courtifans.*

Courtine, dans l'Archit. civile, fe prend pour une des façades d'un bâtiment comprife entre deux pavillons. *Muri duas inter turres frons, facies.*

R. Rideau de lit. *Lecti velum.* En ce fens il eft vieux. On le dit feulement à l'Églife des rideaux qui font des deux côtés de l'autel.

En t. de Mar. c'eft un filet qui fe tend fur les fables que la mer couvre & découvre par fon flux & reflux. *Retis genus.*

COURT-JOINTÉ, adj. & f. m. T. de Man. Cheval qui a le pâturon court, qui a les jambes droites depuis le genou jufqu'à la couronne. *Equus brevioribus fuffraginibus.*

En Fauconn. on appelle un Oifeau *court-jointé*, quand les jambes font de médiocre longueur.

COURTISAN, f. m. Homme qui hante la Cour, qui eft à la fuite du Roi. *Aulicus.*

Il fe dit en général de ceux qui font exacts à rendre des foins & des devoirs. *Alienæ gratiæ captator.*

On nomme auffi *courtifans*, les Amans des Dames, ceux qui leur content des fleurettes. *Procus.*

COURTISANE, f. f. Nom qu'on donne à une femme qui fait un métier de fe proftituer. *Meretrix, fcortum, proftibulum.* On ne le dit que de celles qui font un peu confidérables, & au-deffus des coureufes.

COURTISER, v. a. Flatter quelqu'un pour en tirer du profit; cajoler les Dames, leur faire l'amour. *Alicujus benevolentiam, gratiam captare, aucupari.* Il eft du ftyle fam.

On dit fig. *Courtifer* les Mufes, les neuf Sœurs; p. d. Se plaire, s'adonner aux Belles-Lettres, particuliérement à la poëfie. *Humanioribus literis animum appellere.*

COURT-MANCHER, v. n. T. de Boucherie. Rapprocher le manche d'une épaule de mouton du gros de l'épaule, pour lui donner plus de grace.

COURTOIS, oise, adj. Qui a de la civilité, des maniéres honnêtes & agréables, qui fait un accueil doux & gracieux à tout le monde. *Comis*,

humanus, *urbanus*. Il vieillit. De *Corte*, Cour, parce que les gens de Cour sont plus civils que les autres.

Armes COURTOISES. Armes qui ne ſçavoient bleſſer. *Arma obtuſa*, *retuſa*, *hebetata*, *innocentia*, *innoxia*. Dans les tournois on ne ſe ſervit d'abord que d'armes *courtoiſes*; mais dans la ſuite on fit uſage des armes à outrance.

COURTOISEMENT, adv. D'une maniére courtoiſe & civile. *Comiter*, *urbane*, *humaniter*. Il eſt vieux.

COURTOISIE, ſ. f. Civilité, honnête accueil. *Comitas*, *urbanitas*, *humanitas*. On ne le dit plus guére.

It. Bon office, plaiſir qu'on rend volontairement à quelqu'un ſans y être obligé. *Beneficium*.

COURTON, ſ. m. C'eſt la troiſiéme des quatre ſortes de filaſſe que l'on tire du chanvre, & qui eſt fort courte.

COURTPENDU, *Courpendu*, *Capendu*, ſ. m. Eſpéce de pomme qui a la queue fort courte. *Urobrachys. Malum curtipendium*. Il y a deux ſortes de *courtpendu*: l'un gris & l'autre rouge, dit muſqué, ou pomme de Belin.

C'eſt auſſi l'arbre qui porte ce fruit.

COURTS-JOURS (a) Terme de Négocians. Une lettre de change à *courts-jours*, eſt celle qui n'a plus que quelques jours à courir pour être échue.

COURTRAI, ſ. m. Ville des Pays-Bas dans la Flandre Walone, ſur la Lis. *Corturiacum*. Elle appartient à la Maiſon d'Autriche.

COURTRÉSIS, ſ. m. Territoire de Courtrai. *Pagus Cortoriacenſis*.

COURT-VILLE, ſ. f. Ville de France dans le Perche.

COURVÉE. Voy. CORVÉE.

COURVETTE. Voy. CORVÉTTE.

COUS, ou COYER, ſ. m. Pierre à aiguiſer. Du Lat. *Cos*. On appelle auſſi *coyer* le ſabot percé, qui diſtille de l'eau ſur la pierre.

On appelle *coyer* en baſſe-Normandie, un petit vaiſſeau dans lequel les Faucheurs mettent leur pierre à aiguiſer. On le nomme encore autrement *b.h.u*, ou *buhot*.

COUSIN, INE, ſ. Terme relatif & de parenté, qui ſe dit de ceux qui ſont iſſus de deux freres. *Patruelis*, *frater patruelis*, *ſoror patruelis*. Il ſe dit auſſi des enfans de deux ſœurs. *Conſobrinus*, *conſobrina*. Dans la premiére génération, ils s'appellent *couſins germains*; en la ſeconde, *iſſus de germains*; en la troiſiéme & quatriéme on les appelle, *couſins au troiſiéme* & *au quatriéme degré*. *Sobrinus*, *ſobrina*.

Ce mot vient de *conſangineus*: ou de *congenius*, ou *congeneus*, comme qui diroit *ex eodem genere*.

COUSIN PATERNEL, ſe dit des *couſins* qui ſont iſſus des parens du côté du pere. *Patruelis*. *Couſin maternel*, de ceux qui ſont iſſus du côté de la mere. *Amitinus*, *amitina*.

COUSIN, eſt auſſi un terme d'honneur que le Roi de France donne aux Princes de ſon Sang, aux Cardinaux, à des Princes étrangers, aux Ducs & Pairs, aux Archevêques, & aux Maréchaux de France, &c. *Cognatus*.

C'eſt encore un nom que ſe donnent les particuliers en témoignage d'amitié. *Amicus*. Si vous faites cela, nous ne ſerons pas *couſins*, c. à d. nous ne ſerons pas amis.

It. Écorniſleur de campagne, qui ſous prétexte de parenté ou d'amitié, va manger chez les perſonnes du voiſinage. *Paraſitus*.

Il ſe dit auſſi des gens qui venant dans une ville, ſurtout pour y voir quelques cérémonies, ſe retirent chez quelque habitant de la ville. On dit à Bourges, *couſins* de la Fête-Dieu; & à Angers *couſins* du Sacre.

It. Chanteau long qu'on faiſoit ci-devant, quand on rendoit le pain bénit, pour en envoyer des parts aux parens & aux amis. *Libum*, *placenta*.

Les Maîtres de groſſe forge appellent tous les Forgerons, *Couſins*.

Prov. & fam. Si telle fortune m'arrivoit, le Roi ne ſeroit pas mon *couſin*, p. d. Je m'eſtimerois plus heureux que le Roi. Tous Gentilshommes ſont *couſins*, & tous vilains, comperes.

It. Petit inſecte volant qui pique avec grande douleur & importunité. *Culex*. De *culcinus*, formé de *culex*.

COUSINAGE, ſ. m. Parenté qui eſt entre couſins: aſſemblage de couſins. *Cognatio*. Il eſt du ſtyle fam.

COUSINER, v. a. Appeller quelqu'un couſin; ou s'aller viſiter comme couſins, ou amis: & en ce ſens il eſt n. *Cognatos ſe mutuò vocare & inviſere*.

COUSINETTE, ou COUSINOTTE, ſ. f. Eſpéce de pomme qui approche de la Calville.

COUSINIERE, ſ. f. Nombreuſe parenté. Il eſt du ſtyle fam.

COUSOIR, ſ. m. T. de Relieur. Eſpéce de petite table, ſur laquelle on coud des livres qu'on veut relier.

COUSSIN, ſ. m. Eſpéce d'oreiller, ou de carreau, qu'on emplit de plume, de bourre, ou autre matiére molle, pour s'appuyer, ou pour s'aſſeoir. *Pulvinus*, *pulvinar*. Ce mot vient de l'Allemand *kuſſen*, ou *kuſſin*, ſignifiant la même choſe.

On appelle auſſi un *couſſin* pour courre la poſte, ou *couſſinet*, une eſpéce de petit matelas piqué & mollet qu'on met ſur une ſelle: & pareillement celui qu'on attache derriére la ſelle du cheval pour porter une valiſe.

COUSSIN, ou COUSSINET, ſ. m. T. d'Horlog. Piéce taraudée qui fait moitié de la filiére double.

Les Doreurs ſur cuir appellent ainſi un petit ais couvert d'une peau de veau, ſur laquelle on coupe les tranches d'or.

COUSSIN ou *Chevet de canon*. T. d'Artill. Gros billot de bois poſé ſur le derriére de l'affût, & qui en ſoûtient la culaſſe.

COUSSIN D'AMURE. T. de Mar. Tiſſu de bitord, que l'on met ſur le platbord du vaiſſeau, où porte la ralingue de la voile, pour l'empêcher de ſe couper.

COUSSINET, ſ. dimin. Petit couſſin. *Pulvillus*. *Couſſinet* de ſenteur.

COUSSINET À MOUSQUETAIRE, que le Soldat plaçoit autrefois ſous ſa bandouliére, à l'endroit où il porte le mouſquet.

COUSSINET. T. d'Archit. Premiére aſſiſe qui porte la rampe des piédroits des voûtes rampantes. *Pulvinus*. On l'appelle ſommier dans les croiſées, ou portes. C'eſt auſſi l'ornement du chapiteau Ionique entre l'ove & l'abaque, qui ſert à former les volutes. *Pulvinus*.

It. Rouleau de nattes de paille, que les Couvreurs attachent au-deſſous des échelles. Echelle à *couſſinet*.

On dit fig. Jetter son *coussinet* sur quelque chose ; p. d. Avoir envie de l'acheter, ou de l'obtenir, parce qu'elle accommode fort.

COUSSINETS de marais, s. m. pl. Plante dont les fleurs & les baies sont détersives & astringentes. *Oxycoccum*, comme qui diroit *grain* aigre.

COUSSINETS, s. m. pl. en t. de Vitrier. Voy. BAJOUES.

COUSSINOTTE. Voy. COUSINETTE.

COUSSON, s. m. T. d'Agric. Vapeur chaude qui brûle les bourgeons les plus tendres des vignes. Du gr. καυσις, ardeur.

COUSTANGE, vieux s. f. L's ne se prononce pas.

COUSTIÉRES. Voy. COUTIÉRES.

COUSTILLADE. Voy. COUTILLADE.

COUSU, UE, part. pass. du v. *coudre*. Qui est attaché à un autre avec du fil, de la soie, &c. *Sutus, consutus.*

It. Maigre, décharné. *Macer, macilentus.* Cet homme a le visage *cousu*, p. d. qu'il a le visage menu, pointu par le bas. On dit aussi d'un cheval qu'il a les flancs *cousus* ; p. d. qu'il est maigre & efflanqué.

It. Cicatrisé, rempli de coutures sur la peau ; qui marquent des vestiges de plaies ou d'ulcéres guéris il y a long-temps. *Cicatricosus.*

On dit en t. de Man. Qu'un homme est *cousu* dans la selle ; p. d. qu'il est ferme à cheval, qu'il semble y être attaché. *Insidens equo firmiter.*

CHEF COUSU. Voy. COUDRE.

Il se dit fig. des paroles & des parties d'un discours, joint, uni ensemble, ajusté. *Consutus, a, um.* Fatras de passages mal *cousus* ensemble.

On appelle un homme tout *cousu* de pistoles, celui qui en a beaucoup, par allusion à la maniére des avares, qui cousent leur argent dans leurs habits.

COÛT, s. m. Prix de la chose qu'on achéte, ou ce qu'on est obligé de dépenser pour l'acquérir, pour la construire, ou pour l'entretenir. *Sumtus, impensa.* Ce mot est Celtique ou Bas-Breton.

On dit en t. de Pal. Rembourser les frais & loyaux *coûts* ; p. d. ce qu'il en a légitimement coûté à acheter une chose. On dit prov. Le *coût* en fait perdre le goût ; p. d. qu'il se faut passer d'une chose, quand elle est trop chère.

COÛT D'ASSURANCE. Voyez PRIME D'ASSÛRANCE.

COÛTAGE, vieux s. m. Coût.

COUTAGE, ou COUSTAGE, s. m. Droit des Seigneurs sur leurs Vassaux ou Sujets. *Cotagium.*

COUTANCE, ou *Coutances*, s. f. Ville de France dans la basse-Normandie, cap. du Cotantin, auquel elle a donné ce nom, avec un Évêché suffragant de Rouen. *Constantia Castra. Constantia, arum*, ou *Flavia Constantia.*

COÛTANT, adj. m. se dit en cette phr. Acheter les choses au prix *coûtant* ; c. à d. au prix ordinaire. *Pretium commune, pretium quod in usu est.*

COUTEAU, s. m. Ustensile servant à la table, fait d'un fer acéré, tranchant d'un côté, qui sert principalement à couper le pain, les viandes. *Culter.* Cette viande est tendre au *couteau.* Du lat. *cultellus.*

On appelloit les *sacrés couteaux* chez les Payens, ceux qui leur servoient à égorger des victimes.

COUTEAU. Courte épée de ville, qu'on porte seulement pour parade. *Gladius.*

On appelle *couteau* de tripiére, celui qui tranche des deux côtés. Et l'on dit fig. qu'un homme est un *couteau* de tripiére, quand il dit du bien & du mal de la même personne.

COUTEAU DE PIED. Outil de Cordonnier servant à couper le cuir, qui est tranchant & arrondi en demi-cercle. *Scalprum.*

Les Juifs ont fait quelquefois la circoncision de leurs enfans avec un *couteau* de pierre. *Cultellus lapideus.*

Dans le Man. on appelle le *couteau de chaleur*, un morceau de faulx avec lequel on abat la sueur des chevaux.

COUTEAU de feu. Instrument de Maréchal en forme de *couteau*, qui sert à donner le feu aux parties malades des chevaux qui en ont besoin. *Cultellus ignitus.*

COUTEAU sourd. Instrument de Corroyeur. On le nomme autrement *Boutoir.*

COUTEAU à revers. Outil de Corroyeur. Voyez ÉCHARNOIR.

COUTEAU à doler. T. de Gantier. Outil d'acier qui sert à amincir, ou parer les morceaux de cuir.

COUTEAU à effleurer, ou *Couteau* de riviére. T. de Chamoiseur & de Mégissier.

COUTEAU à hacher, dont se servent les Doreurs sur métal, pour faire des hachures.

COUTEAU à chapiteau, qui sert aux Charpentiers à éguiser la pierre noire.

COUTEAU à tailler. Outil dont les Fourbisseurs se servent pour faire les hachures, quand ils veulent damasquiner un ouvrage.

COUTEAU à refendre, dont se sert le Fourbisseur, pour refendre les feuilles gravées en relief.

COUTEAU à scie. Espéce de scie à main, dont se servent les Tailleurs de pierre.

COUTEAU à méche. T. de Chandelier. Instrument qui sert à couper de longueur le coton.

Il y a en Chirurgie le *couteau* courbe & le droit pour les amputations ; le *couteau* lenticulaire pour le trépan ; le *couteau* à crochet pour l'extraction du fœtus mort dans la matrice.

COUTEAU de Chasse. Courte épée, qui d'ordinaire ne tranche que d'un côté, & que portent des Chasseurs pour couper des branches.

On dit fig. Il lui a mis le *couteau* à la gorge pour lui faire signer cette transaction. *Vim afferre.* La nouvelle qu'il a apprise lui a mis le *couteau* dans le cœur, ç'a été un coup de *couteau* pour lui. *Plagam inferre.* Aiguiser les *couteaux* ; p. d. se préparer à se battre, à se quereller. *Gladios acuere.* Jouer des *couteaux* ; p. d. en venir aux mains. *Ad manus, ad arma venire.*

On dit au jeu de cartes, quand un homme a voulu couper une carte, & qu'un suivant a coupé au-dessus de lui, que son *couteau* n'étoit pas assez fort.

On dit qu'un homme est le *couteau* pendant d'un autre ; p. d. qu'il est toûjours à ses côtés, qu'il l'accompagne par-tout.

On dit que des hommes sont aux épées & aux *couteaux*, ou à *couteaux* tirés ; p. d. qu'ils sont ennemis jurés, qu'ils sont prêts à se battre. Mettre *couteau* sur table ; p. d. Se préparer à faire grande chère. *Epulum apparare.*

On dit prov. aux enfans qui demandent quelque chose qui n'est pas de leur compétence : On vous en donnera des petits *couteaux* à perdre.

En t. de Fauc. c'est la premiére penne des ailes aux oiseaux de poing. *Prior alæ penna.*

On appelle à Constantinople, premiers *couteaux*, les peaux de bœuf ou de vache, qu'on lé-

ve de dessus ces animaux, depuis le mois de Juin jusqu'au mois de Novembre.

COUTELAS, s. m. Epée de fin acier fort tranchante, courte & large, & un peu courbée. *Acinaces.*

En t. de Mar. il se dit des petites voiles qu'on attache de beau temps à côté des grandes, qu'on appelle autrement *bonnettes en étui. Vela minora.*

COUTELAS. Poisson. Voy. ESPADON.

COUTELIER, s. m. Celui qui fait ou qui vend des couteaux. *Cultrorum faber.* Sa femme est appellée *Coutelière. Fabri cultrorum conjux.*

It. Coquillage qui s'appelle ainsi, parce qu'il est dans sa coquille comme un couteau dans sa gaîne. Voy. MANCHE DE COUTEAU.

COUTELIÈRE, s. f. Étui où on met plusieurs couteaux. *Cultrorum theca.*

COUTELINE, s. f. Grosse toile de fil de coton, qui vient des Indes Orientales.

COUTELLERIE, s. f. L'art de faire des couteaux, & le lieu où on les vend. *Cultrorum officina.* Il sign. aussi, en général, les ouvrages que font ou débitent les couteliers.

COÛTER, v. a. Valoir, ou être acheté un certain prix. *Constare.* Il en faut avoir, quoi qu'il *coûte*.

It. Obliger à de grandes dépenses. *Constare.* Un équipage *coûte* bon à entretenir à Paris.

Il se dit aussi fig. en choses morales & spirituelles, de ce qui cause de la peine ou de la douleur. *Stare.* Cette perte lui a bien *coûté* des larmes & des soupirs. La science *coûte* beaucoup de veilles à acquérir. Cet homme n'a pas le génie facile, ses vers lui *coûtent* beaucoup. L'adieu, belle Philis, *coûte* le plus à dire. Pour punition de sa faute, il lui en a *coûté* un mois de prison. Son amitié *coûte* cher, en parlant d'une personne dont il faut essuyer les caprices.

It. Faire une chose à regret, avec répugnance. *Ægrè ferre aliquid.* On peut aussi se servir du verbe *Constare* & *stare.* Jamais résolution n'a tant *coûté* à prendre. Quand il faut servir ses amis, rien ne lui *coûte*. On dit d'un prodigue, que l'argent ne lui *coûte* rien. On le dit aussi des autres choses dont on est mauvais ménager. La peine de ses valets ne lui *coûte* rien. On dit prov. qu'une chose *coûte* plus cher qu'au marché, p. d. qu'elle *coûte* trop cher. On dit dans le même sens qu'elle *coûte* poil & bourre.

COUTERIE, s. f. T. d'Hist. Ecclésiast. Office de Coutre, Officier inférieur dans une Église. Office de Sacristain, de celui qui gardoit les ornemens d'une Église. On l'appelloit aussi Custodie. *Custodia.*

COÛTEUX, EUSE, adj. Qui coûte beaucoup: fait à grands frais: qui engage à de la dépense. Le goût des tableaux est *coûteux*. Il est du style fam.

COUTIER, s. m. Celui qui fait des coutils. *Culcitarum opifex.*

COUTIÈRES, s. f. pl. T. de Mar. Grosses cordes qui soûtiennent les mâts d'une galère, & lui servent de haubans. *Funes nautici.*

COUTIL. Quelques-uns disent COUTIS, s. m. Toile faite de fil délié, & fort serrée, qui sert à faire des tentes, à enfermer de la plume pour faire des lits, des traversins & des oreillers. *Tela fili densioris.* Il vient peut-être de *culcitra.*

On appelle *coutils de brins*, ou *grains grossiers*, les gros *coutils* dont on se sert pour garnir les chaises & autres meubles.

COÛTILLADE, s. f. Plaie ou balafre faite avec une coûtille. *Plaga luculenta.*

COUTILLE, s. f. Arme offensive dont se servoient quelques soldats François vers le temps de Charles VII. *Cultellus.* C'étoit une espéce d'épée, de dague ou de long poignard à trois faces en pans. On a dit autrefois *coustel*, ou *coûtel*, pour *couteau.*

COUTILLIER, s. f. Soldat qui se servoit d'une coûtille. *Custos*, *Satelles*, *Latro*, *Miles armatus cultello*, *Cultellarius.*

COUTON, s. m. Arbre du Canada, dont le suc a le goût de vin.

COUTONNINE. Voy. COTONNINE.

COUTRAS, s. m. Petite ville de France dans le Périgord, sur la Dordogne. *Corterate.*

COUTRAU, s. m. Espéce de poire.

COUTRE, s. m. Grosse plaque de fer tranchant qui fait partie de la charrue pour fendre la terre, quand on laboure. *Aratri culter*, *dens*, *dentale.* Il diffère du soc, autre grosse piéce de fer pointu qui commence l'ouverture de la terre.

It. C'est en plusieurs Églises celui qui a soin de sonner les cloches, & de garder les clefs de l'Église. *Templi foribus*, *atque campano præpositus.* De l'Allemand *custer*, ou plutôt *Kuster*, qui est purement Teutonique & Franc, & peut-être Celtique, & qui sign. celui qui orne, qui pare, comme il paroît par nos anciens mots *accoûtrer* & *accoûtrement.* Ainsi *coûtre* est proprement celui qui a soin d'orner, de parer l'Église; le Sacristain.

COUTUMAT, s. m. Il se dit en Guienne des lieux où se paye le droit de Coûtume.

COUTUME, s. f. Train de vie, ou suite d'actions ordinaires, qui étant plusieurs fois répétées, donnent une habitude, ou facilité de les faire quand on veut. *Consuetudo*, *mos*, *usus.*

Ce mot est dérivé *à consuetudine*, par contraction. On a dit *custuma*, dans la basse latinité.

Il se dit des choses qui se font ordinairement & naturellement, même par les animaux & par les corps inanimés. Les arbres ont *coûtume* de pousser au printemps. *Solent.* On dit absol. Il en use comme de *coûtume.*

Il se dit des mœurs, des cérémonies, des façons de vivre des peuples qui sont tournés en habitude, & qui ont passé en usage, ou en force de loi. *Institutum*, *consuetudo*, *ritus.* Les relations des Voyageurs nous apprennent d'étranges *coûtumes* des peuples éloignés.

Presque en ce sens il se dit des choses qui étoient d'abord volontaires, & qui sont devenues nécessaires par l'usage. *Mos*, *usus*, *consuetudo.* Les étrennes sont passées en *coûtume.*

It. L'usage de faire ou de ne pas faire certaines choses, lorsqu'il a été introduit par la plus grande partie des peuples d'un Royaume, d'une Province, &c.

It. Droit qu'on paye ordinairement comme une espéce de péage aux passages des villes, & le plus souvent à l'entrée des Bailliages & Vicomtés, pour l'entretien des ponts & passages. *Jus moribus constitutum*, *in more positum.*

Le mot de *Coûtume* se prend dans le droit Canon pour certains droits que les Évêques exigeoient des Ecclésiastiques & des Moines dans leurs visites. Il les appellérent droits de *Procuration*, ou de *Coûtumes.*

Il a signifié autrefois un revenu annuel en blé, vin & autre chose, payable au Seigneur qui avoit

donné l'héritage à cette condition. Prendre un héritage à *coûtume*, p. d. à certaines charges spécifiées.

It. Droit particulier ou municipal, établi par l'usage en certaines Provinces, qui a force de loi depuis qu'il a été rédigé par écrit. *Jus municipale*, *jus moribus constitutum*, *jus antiqui moris*. Il y a aussi des *coutumes* locales, qui sont en usage dans des lieux, ou Seigneuries particulières. La *coûtume* de Normandie est appellée la *sage coûtume*. On appelle un pays de *Coûtume*, par opposition au pays de *Droit-Ecrit*, celui qui est régi par une *coûtume* particulière.

On tient que sous les Rois de la premiére Race, le droit Romain étoit la loi générale, & que l'on n'y dérogeoit à l'égard des François, que dans le cas où leurs nouvelles loix contenoient quelque chose de contraire. Sous la IIe. Race les François firent prévaloir les loix civiles & Ecclésiastiques de leurs Rois, & le droit Romain commençoit à être aboli: ce fut alors que le droit Coûtumier prit naissance; mais la foiblesse des derniers Rois Carlovingiens produisit une nouvelle confusion; car les grands Seigneurs ayant usurpé la Souveraineté, chacun d'eux s'arrogea aussi le pouvoir de faire des loix. Ils firent des constitutions dans l'étendue de leur territoire, & c'est de-là sans doute qu'est venue la diversité des *coûtumes*.

COÛTUMES souchéres, sont celles qui veulent que pour succéder à un propre, on soit descendu en ligne directe de l'Acquéreur.

Prov. C'est la *coûtume* de Lorris, où le battu paye l'amende; ce qui se dit, quand un homme qui a sujet de se plaindre, est encore condamné. Ce prov. vient de ce qu'autrefois si celui qui avoit donné *gage-pleige* de duel, étoit vaincu, il payoit une amende réglée, laquelle a commencé à Lorris en Gâtinois. On dit, Une fois n'est pas *coûtume*. Il ne faut pas perdre les bonnes *coûtumes*.

COUTUMERIE, s. f. T. de Coût. Levée des péages, des droits qu'on impose. *Vectigalium exactio*.

COÛTUMIER, IERE, adj. & s. Qui a coûtume de faire quelque chose. *Solitus*, *consuetus*, *de more*, *ex more*. Il est *coûtumier* de s'aller promener tous les matins. Il est *coûtumier* du fait; p. d. Il a coutume de faire une telle chose. Il est du style fam.

It. Livre où sont contenues les Coûtumes d'une Province, ou recueil de toutes les Coûtumes de France, tant générales que locales. *Volumen juris moribus constituti*. En ce sens il est s. m.

On appelle pays *coûtumier*, le pays qui se régit par la Coûtume, par opposition au pays *de Droit-Ecrit*, qui se régit par le Droit Romain, comme le Languedoc, le Lyonnois, &c. *Jus non scriptum*, *jus in more positum*.

COÛTUMIER, a signifié aussi autrefois les sujets d'un Seigneur féodal non nobles. *Ignobilis*, *plebeius*. Roturier. Bourse *coûtumiére* est l'achat que faisoit un roturier d'un héritage noble ou non.

COUTUMIÉREMENT, adv. T. de Coût. Il marque la différence qu'il y a avec ce qui se partage noblement.

COUTURE, s. f. Union de deux choses qui se peuvent joindre, attacher ensemble par le moyen de l'éguille ou de l'alêne, & avec du fil, de la soie, &c. *Sutura*. *Couture* à l'Angloise, *couture* à points par dessus, &c.

It. Cicatrice, marque que laissent sur la peau les plaies & les ulcères qui ont été autrefois guéris. *Cicatrix*.

It. L'art de coudre, & la délicatesse du travail. *Ars sutura*, *ars suendi*. Apprendre la *couture*.

En t. d'Augustin, c'est le lieu où l'on fait des habits. *Sartoris officina*.

En t. de Charpent. mar. c'est la distance qui se trouve entre deux bordages d'un vaisseau, & que l'on a calfatée.

En t. de Plombier, Maniére d'accommoder le plomb sur les ouvertures. *Commissura*.

COUTURE. Voy. CULTURE.

On dit fig. qu'une armée a été défaite à platte *couture*, p. d. entiérement & sans ressource. *Penitùs*, *ad internecionem*.

COUTURERIE, s. f. Lieu où les Couturiers travaillent. *Sartoris officina*. Il est en usage dans quelques maisons religieuses.

COUTURIER, IERE, s. Tailleur de village, ou celui qui travaille dans les villes, & qui n'est point Maître. *Sartor*, *sarcinator*. On appelle *Couturiéres*, des femmes qui font les robes des enfans, & qui vont travailler à la journée dans les maisons. *Sarcinatrix*.

COUTURIER. T. d'Anat. C'est le premier des muscles abducteurs de la jambe, qui la fait plier en dedans de la maniére que font les couturiers pour travailler: on le nomme autrement le *long*.

COUVAIN, ou *Couvein*, s. m. Semence de punaises.

COUVÉE, s. f. L'assemblage des œufs qu'un oiseau couve en même temps, ou les petits qui en sont éclos. *Incubationis*, *incubitûs*, *incubatûs unius ova*. *Pullatio*, *pullities*.

Au fig. Mauvaise engeance. *Mala proles*, *mala soboles*.

COUVENT, s. m. (On disoit autref. *Convent*, comme on le prononce encore dans ses dérivés.) Monastère de Religieux ou de Religieuses. *Monasterium*, *cœnobium*. *Conventus*.

It. Le Corps ou la Communauté des Religieux, ou Religieuses qui habitent ces Maisons. *Religiosa familia*.

On dit en menaçant une fille désobéissante, qu'il faut qu'elle épouse le parti qu'on lui propose, ou un *couvent*.

COUVER, v. a. & n. Il se dit des femelles des oiseaux qui se tiennent sur les œufs pour les échauffer, jusqu'à ce qu'elles en voient éclorre les petits. *Ova fovere*; *ovis*, ou *pullis incubare*; *Sedere in ovis*, *nidulari*. De *cubare*.

On dit par comparaison, & fig. *Couver* des yeux, p. d. Regarder attentivement une personne pour qui on a de la tendresse. *Oculis inhiare*, *desigere oculos*.

Il se dit aussi des femmes du menu peuple, qui étant assises en un lieu froid, mettent un chauderon de feu sous leurs cottes, pour se tenir plus chaudement. *Incubare*.

Il se dit encore des choses qui sont cachées quelque temps, & qui sortent après avec éclat. *Latere*, *occultari*. Le feu a long-temps *couvé* sous la cendre. *Couver* quelque grande maladie.

En ce sens il se dit fig. des choses morales & spirituelles. Son amour a long-temps *couvé* dans son cœur sans paroître. Il est aussi quelquefois n. pass. Il se *couve* là-dessous je ne sais quoi.

COUVERCLE, s. m. Ce qui sert pour couvrir, pour fermer quelque vaisseau, &c. *Operculum*.

De *cooperculum*, mot de la basse lat.

COUVERSEAU, s. m. T. de Charpent. Planche

qui est au-dessous des archures d'un moulin.

COUVERT, s. m. Abri, lieu à l'ombre. *Umbrosus locus.* Un beau *couvert* d'arbres. Du Latin *coopertus.*

It. Logement où on est à l'abri des injures du temps. *Tectum.* Il n'avoit que le *couvert* à l'hôpital, & il falloit que pour vivre, il mendiât son pain de porte en porte.

It. La nappe, la couverture de la table, encore plus particuliérement ce qui sert à chacun des conviés, comme l'assiette, la serviette, la cuillière, le couteau & la fourchette. *Mensæ apparatus, ornatus.*

It. L'enveloppe d'un paquet de lettres. *Involucrum, integumentum.*

It. Le toit d'un bâtiment. *Tectum.*

COUVERT, ERTE, part. pass. Ce qu'on ne voit pas, qui est caché par un autre corps. *Tectus, velatus, opertus, adopertus, coopertus, nubilus, caliginosus.* On dit en ce sens, qu'un pays est *couvert*, quand il est rempli de bois. Les avocats plaident *couverts*, ayant le bonnet sur la tête.

It. Vêtu, paré. *Indutus, vestitus.* Bien ou mal *couvert.* On dit aussi hyperboliquement: Il avoit un habit tout *couvert* de broderie.

Il se dit aussi des teintures fortes & foncées qui tirent sur l'obscur. *Color obscurus.* Vin trop *couvert*, trop rouge. *Vinum nigrum.*

En t. de Manufact. de lainerie, il se dit des étoffes qui n'ont pas été tondues d'assez près.

En t. de Guerre, Défendu, où on est en sûreté. *Tutus, defensus.* Ce camp est *couvert* d'un marais & d'un bois. On appelle par excellence le corridor, le *chemin couvert*, parce qu'il a pour parapet le glacis de l'esplanade.

En t. de Palais, il se dit des choses contre lesquelles on a de bonnes défenses.

En Mus. on appelle parties *couvertes*, ou mitoyennes, celles qui tiennent le milieu entre le dessus & la basse.

Au fig. Tout *couvert* de crimes, d'infamie. *Opertus, coopertus. Couvert* de honte & de risée. *Pudore suffusus.*

On appelle aussi un homme *couvert*, celui qui n'est pas communicatif: qui est caché, dissimulé. *Tectus, parum candidus.* Esprit *couvert* & dissimulé. Se tenir clos & *couvert*, ne point prendre de parti.

En Blas. on appelle *couvert*, un château, ou une tour avec un comble. *Castrum, turris.*

Au fig. Parler en paroles *couvertes*, p. d. se faire entendre à demi-mot, sans expliquer la chose nettement. *Tectis verbis.* Et on appelle mots *couverts*, des paroles honnêtes qui en font entendre d'obscènes. *Ambigua verba & obscœnum sensum celantia.*

À COUVERT, adv. Caché, à l'abri, en sûreté. *Tutus, munitus, defensus ab aliqua re. In tuto ponere.* Il a mis *à couvert* tout son bien sous des noms empruntés, p. d. il l'a caché, il l'a mis en sûreté. On dit aussi ironiq. d'un homme qu'on a mis en prison, qu'on l'a mis *à couvert.*

On dit prov. Servir un homme à plats *couverts*; p. d. lui rendre secrétement de mauvais offices.

COUVERTE, s. f. T. de Mar. du Levant. Pont, ou tillac. *Fori.*

En Fauc. les deux grandes pennes du milieu de la queue sont appellées les *couvertes. Duæ majores pennæ in mediâ avis caudâ sitæ.* Vol à la *couverte* se dit, lorsque l'on approche le gibier à couvert de quelque haie.

C'est aussi dans les Manufact. de porcelaine, de fayance & de terres fines, l'émail dont est revêtue la terre mise en œuvre.

Dans quelques Provinces *couverte* se dit pour *couverture* de lit.

COUVERTEMENT, adv. D'une maniére couverte, secrète, cachée. *Tectè, occultè, clam. Abscondité, latenter, tacitè.*

COUVERTURE, s. f. Piéce d'étoffe qui sert à couvrir. *Tegmen, tegumentum, amictus, operimentum, tectum, tegulum.* Une *couverture* de lit. *Lodix, stragulum, fascia lecti.* Faire la *couverture*, c. à d. Dispos.r le lit en état de s'y coucher. De *coopertura.*

On appelle *couverture*, les piéces d'étoffe qu'on met sur les mulets pour montrer à qui ils appartiennent par les écussons qu'on met dessus. *Stragulum.*

It. Ce qui se met sur les livres, quand on les relie. *Tegmen, tegumentum, tegumen.* Fausse *couverture*: piéce de basane ou de parchemin qu'on met sur la vraie *couverture* pour la conserver.

COUVERTURE, en t. de Serrurerie. Voy. FONCET.

It. Le toit des maisons, ce qui sert à les couvrir. *Tectum.*

On dit d'un parapet, d'une colline, qu'ils servent de *couverture* à un logement, à un camp; p. d. qu'ils les mettent à couvert des ennemis. *Propugnaculum.*

Au fig. Beau prétexte pour couvrir, pour déguiser un dessein, pour excuser une faute. *Simulatio, causa, prætextus.* Un mari sert de *couverture* à une femme adultère. On dit qu'on a mis un homme dans la *couverture*; p. d. qu'on l'a bien berné, & qu'on s'est bien moqué de lui. *Illudere.*

COUVERTURIER, s. m. Marchand ou Artisan qui vend ou qui fait des couvertures. *Stragulorum, lodicum opifex.*

COUVET, s. m. Pot de terre, ou de cuivre, avec une anse, que les pauvres femmes remplissent de feu, & mettent sous elles l'hyver. *Igniculum.*

COUVEUSE, s. f. Poule qui couve, qu'on garde pour couver. *Gallina incubans, matrix.*

COUVI, adj. m. se dit d'un œuf gâté, qui est à demi couvé par la poule, ou par la chaleur du soleil. *Ovum incubatione vitiatum.*

COUVIN, s. m. Petite place du Pays de Liége, entre Rocroi & Mariamon. *Covinum.*

COUVINE, vieux s. f. Queue.

COUVIVER, vieux v. a. Flatter.

COUVOYON, s. m. N. pr. d'hom. *Couvoyonus, Convoyo.*

COUVRE-CHEF, s. m. Tout ce qu'on met sur la tête & sur le visage pour les couvrir, tant aux hommes qu'aux femmes. *Capitis tegmen, tegumentum. Rica.*

It. Partie de l'habillement de l'Abbesse & de la Secrette de Remiremont, qui ont seules droit de le porter.

It. Bandage dont on se sert pour envelopper la tête. *Fasciatio cucullata.*

COUVRE-FEU, s. m. Instrument à couvrir le feu. *Foci operculum.*

It. Signal de retraite qu'on donne dans les villes de guerre pour se coucher, pour avertir qu'on ne sorte plus. *Signum vespertino receptui, cubitui.*

It. Nom de la cloche qu'on a coûtume de sonner en Angleterre au commencement de la nuit.

COUVRE-PIED, f. m. Couverture qui ne s'étend que sur une partie du lit, & qui sert à couvrir les pieds.

COUVREUR, f. m. Artisan qui couvre les maisons. *Qui aedium tecta munit adversùs imbres.*

On dit, A bas *Couvreur*, la tuile est cassée; quand on commande à quelqu'un de descendre d'un lieu où il est monté.

COUVREUR de flacons. Nom que prennent dans leurs statuts les Maîtres Marchands Verriers & Fayanciers de Paris.

COUVREUSE, f. f. Femme, ou veuve de Couvreur.

It. Celle qui couvre de paille certaines chaises. *Quæ sellas insternit palea.*

COUVRIR, v. a. Mettre une chose sur une autre, ou devant une autre, pour la cacher, la conserver, l'orner. *Operire, cooperire, tegere, contegere. Amicire, adoperire, integere, obtegere, prætexere.* De cooperire. Conj. *Je couvre, tu couvres, il couvre,* &c. *Je couvrois, je couvris, je couvrirai. Couvre. Qu'il couvre. Que je couvrisse.*

It. Mettre quelque chose sur un corps pour le tenir chaudement, ou proprement. *Operire.* Il faut bien *couvrir* ce malade durant son frisson. Se couvrir; p. d. Mettre son chapeau sur sa tête. *Petaso, pileo caput tegere, operire.*

It. Mettre la nappe, & servir sur table. *Mensam ornare, instruere.* Faites *couvrir. Couvrir* la table.

En t. de Guerre, Mettre quelque corps au-devant de soi pour se défendre de l'ennemi. *Tueri, defendere, munire.* On dit d'une place forte, qu'elle *couvre* tout un pays, toute une frontiére.

It. Cacher, dissimuler. *Tegere, occultare, dissimulare. Couvrir* la marche d'une armée, ses défauts, son foible, sa passion.

Il se dit aussi hyperboliquement, p. d. Mettre quelque chose en abondance, en quantité sur un même lieu. *Sternere. Couvrir* la plaine de bataillons. Tout *couvert* de sang & de poussiére, ou de boue. *Inficere.*

En t. de Pal. Apporter quelque défense, quelque exception péremptoire. *Tueri, defendere, eutari, reparare.* Un mariage subséquent *couvre* le défaut de naissance des enfans. Les faux & doubles emplois, les erreurs de calcul ne se *couvrent* jamais, ni par arrêts, ni par transactions.

Quand on apporte de méchantes excuses, on dit qu'on se *couvre* d'un sac mouillé. On dit, Quand les Médecins font des fautes, la terre les *couvre*, c. à d. qu'ils n'en sont point recherchés.

En Jurisprud. féodale on appelle, *couvrir* un fief, ou un arriére-fief, quand le vassal a fait la foi & hommage, ou a offert de la faire pour l'ouverture, ou mutation du fief avenue, & pour en prévenir & empêcher la saisie.

It. Mettre de l'argent sur une carte, ou tenir ce qu'un autre a mis dessus. *Deponere. Couvrir* la joue; p. d. Donner un soufflet. *Alapam incutere.*

En t. de Trictrac, on ne dit pas seulement *couvrir* une dame, mais on dit aussi à un joueur, *couvrez*-vous, p. d. Mettez une dame sur une fléche, où il n'y avoit qu'une demi-case.

On dit, *Couvrir* un momon, p. d. Accepter, recevoir le défi d'un momon.

COUVRIR sign. aussi Revêtir. *Couvrir* les pauvres.

Il se dit aussi des animaux qui s'accouplent pour la génération. *Inire fœminam.*

Au fig. Une lâche action *couvre* un homme d'infamie. *Pudore, dedecore suffundere.* Tout *couvert* de gloire, de lauriers. *Clarus, illustris.*

It. Cacher, déguiser; voiler; dérober à la connoissance des hommes. *Tegere, occultare, dissimulare, velum obtendere, prætendere, prætexere.* Les hypocrites se *couvrent* du manteau de la dévotion pour cacher leurs crimes. Cet homme est fort adroit, il sçait bien *couvrir* son jeu, ses desseins.

COUVERT, ERTE, part. pass. Voy. ci-dessus.

COWALAM, f. m. Grand arbre qui croît au Malabar, & dans l'Isle de Ceylan, & dont le fruit ressemble à une pomme ronde.

COUX, vieux f. m. Cocu.

COUY, f. m. T. de Rel. Dans nos Isles de l'Amér. on appelle ainsi une moitié de calebasse. *Dimidium cucurbitæ, dimidia pars cucurbitæ.*

COY.

COY, COYE. Voy. COI, COIE.

COYEMBOUC, f. m. Espéce de coffre dont on se sert dans les Isles, & qui est composé de deux calebasses d'arbres, dont on a ôté de chacune la quatriéme ou la cinquiéme partie.

COYEMENT. Voy. COIMENT.

COYAU, f. m. Petite piéce de bois qui sert à soûtenir les aubes d'un moulin à eau.

On le dit aussi en Charp. des petits bouts de chevrons qui sont sous la couverture d'un toit, & qui la portent jusqu'au bord de l'entablement. *Deliquia*, ou *colliquiæ.*

COYER. } Voy. { *Cous.*
COYER. } Voy. { *Coyau.*
COYON. } Voy. { *Coion.*
COYONNER. } Voy. { *Coionner.*
COYONNERIE. } Voy. { *Coionnerie.*

COZ.

COZOQUOIS, OISE, f. Voy. BAGNOLE.

CRA.

CRABE, f. f. Espéce d'écrevisse amphibie dont se nourrissent les habitans des Antilles. *Amphibium cancri genus.* On en voit aussi en Syrie, & particuliérement à Alep.

CRABE, en quelques pays auprès de l'Espagne, se dit pour *chévre. Capra.*

It. Sorte de bois qui vient d'Amériq.

CRABIER, f. m. Espéce de héron des Isles de l'Amér. qui vit de crabes.

CRAC. T. pop. indéclinable, & sans aucun genre, qui se dit en parlant du bruit que fait le bois quand il travaille, ou quand on le rompt; des étoffes qu'on déchire, & des autres corps durs & secs qu'on divise avec violence. *Fragor.* Ce mot est formé du son que fait la chose.

Il se dit aussi pop. en parlant de tout ce qui se fait avec promptitude. *Subitò, repentè, continuò. Crac*, le voila dans le tombeau.

En Fauc. c'est un certain mal qui vient aux faucons.

It. Sorte d'interjection dont on se sert lorsqu'une personne dit quelque chose outrée, fabuleuse, ou impossible.

CRACHAT, f. m. Salive, phlegme ou pituite qu'on vuide par la bouche. *Sputum, sputus.*

CRACHEMENT, f. m. Crachat fréquent, évacuation de la salive par la bouche. *Excreatio, screatus.*

CRACHER, v. a. Vuider par la bouche la salive ou

ou le phlegme qui tombe du cerveau. *Spuere*, *despuere*, *expuere*, *excreare*, *screare*. Du lat. *Screare*, cracher, ou du son qu'on fait en *crachant*.

Il se dit aussi de toute autre chose qu'on vuide par la bouche volontairement, quoiqu'avec effort. On dit qu'un homme *crache* du coton, lorsqu'il a bien soif, & que la salive est blanche.

Cracher au nez. Faire une grande injure à quelqu'un, en faire un grand mépris. *Consputare aliquem*, *aliquem sputis consputare*, *conspergere*. Il se dit fig. en parlant des choses qui sortent de la bouche mal-à-propos, soit reproches, soit mauvaises citations. *Evomere ; vomère*, *deblaterare*. *Cracher* des injures. Ce pédant a *craché* beaucoup de Grec & de Latin.

On dit, Qui *crache* contre le ciel, il lui retombe sur le visage : p. d. qu'on est châtié quand on invective contre les Puissances. Faire *cracher* au bassin ; p. d. Obliger quelqu'un par honnêteté à contribuer à quelque dépense.

Craché, ée, part. pass. On dit pop. d'un enfant qui ressemble fort à son pere, que c'est le pere tout craché. *Puer iste omnimodò patrissat.*

CRACHEUR, euse, s. f. Qui crache souvent. *Sputator*, *screator*.

CRACHOIR, s. m. Sorte de vase qui sert à recevoir les crachats des personnes incommodées. *Vasculum sputis excipiendis*. *It.* Espéce de boîte sans couvercle, remplie de sable, pour y cracher.

CRACHOTEMENT, s. m. Action de crachoter.

CRACHOTER, v. n. fréquentatif. Cracher peu & souvent. *Sputare*.

CRACOVIE, s. f. Ville cap. de la Pologne, située sur la Vistule, avec un Evêché suffragant de Gnesne. *Cracovia*, *Carrodunum*.

CRAIE, s. f. Sorte de terre bitumineuse, fort blanche & assez dure. *Creta*. Quelques Auteurs en font trois espéces : de blanche, de verdâtre & de noire. Ce qui fait la bonté des vins de Champagne, c'est qu'ils viennent sur des collines de *craie*.

CRAIE de Briançon. Espéce de pierre assez approchante de la nature du talc.

Craie rouge. Espéce de bol Arménien, commun, mais en tout inférieur au véritable bol d'Arménie, étant très-aisé à rompre.

Craie. T. de Mar. Vaisseau Suédois ou Danois, qui porte trois mâts sans huniers.

Il se dit absol. des marques de *craie* que les Maréchaux des Logis mettent sur les portes des maisons, pour signe qu'elles doivent servir au logement de certaines personnes. *Cretatus*, *cretâ notatus*.

It. T. de Fauc. Maladie des oiseaux appellée la pierre, ou la *craie*.

CRAIGNANT, adj. v. indéclinable. Qui craint. *Timens*, *metuens*, *verens*.

CRAINDRE, v. a. Conj. *Je crains*, *tu crains*, *il craint*, *nous craignons*, &c. *Je craignois*, *je craignis*. *J'ai craint*. *Je craindrai*. *Que je craigne*. *Que je craignisse*. *Je craindrois*. Avoir peur, appréhension que quelque mal ne nous arrive. *Timere*, *metuere*, *vereri*, *tremere*, *formidare*, *extimescere*.

Du Lat. *cremere*, qu'on a dit pour *tremere*. Les vieux Auteurs ont dit *cremir*, pour *craindre*, &c.

Craindre, se dit aussi des choses inanimées, quoiqu'elles ne soient sujettes à aucunes passions. *Abhorrere*. Les orangers *craignent* la gelée. Un bon vaisseau ne *craint* que la terre & le feu.

On dit d'un homme craintif, qu'il *craint* la touche, la réprimande : & au contraire d'un emporté, d'un libertin, qu'il ne *craint* ni Dieu, ni Diable.

It. S'abstenir, se retenir par respect, par amour, par honneur ; de faire quelque chose. *Cavere*, *timere*, *refugere*. Un homme de bien *craint* d'offenser Dieu, parce qu'il est bon.

CRAINTE, s. f. Émotion, peur, inquiétude de l'ame, qui la porte à croire qu'un bien qu'elle désire n'arrivera pas : appréhension d'un mal qui nous menace. *Timor*, *metus*, *formido*, *formidatio*, *timiditas*.

Les Théologiens distinguent trois sortes de de *crainte* ; sçavoir, la *crainte* mondaine, la servile & la filiale. La mondaine est celle qui considère plus la faveur du monde, que celle de Dieu. Quand on fuit le péché à cause des grandes peines que Dieu prépare à ceux qui le commettent, cette crainte s'appelle servile. On nomme *crainte* filiale celle qui nous éloigne du péché, parce que nous appréhendons plus que la mort de déplaire à Dieu,

De Crainte de, *de crainte que*. Sorte de conjonction. De peur de. *Ne*.

On dit aussi simplement, *Crainte* d'accident, *crainte* de pis. Il est du style fam.

Il y avoit chez les Anciens une Divinité que nous pouvons appeller *Crainte*, mais qui passoit pour un Dieu, & non pas pour une Déesse, parce que les noms Lat. qui sign. la peur ou la *crainte*, sont masc. *Metus*, *Timor*, *Pavor*. Ce n'étoit qu'une même Divinité, qui étoit de la suite de Mars.

CRAINTIF, ive, adj. v. Peureux, poltron. *Timidus*, *formidolosus*, *meticulosus*.

CRAINTIVEMENT, adv. Avec crainte. *Timidè*, *pavidè*. Il est peu usité.

CRAMAILLER, s. m. T. d'Horlog. Rateau denté en rochet, qu'on emploie à des quadratures de répétition.

CRAMANI, s. m. T. de Rel. C'est aux Indes le premier Juge d'une ville.

CRAMOISI, s. m. C'est en général une excellente teinture qui conserve sa couleur malgré les injures du temps, & qui rehausse beaucoup l'éclat de l'étoffe qui en est teinte. *Cramisinus color*.

Cramoisi, ie, adj. Qui est teint en cramoisi. Les couleurs qui ne sont pas *cramoisiées*, sont appellées *couleurs communes* ; & les couleurs *cramoisies* sont celles qui se font avec la cochenille. De l'écarlate *cramoisie*, du violet *cramoisi*.

Cramoisi, se dit absol. d'un rouge foncé.

De l'Arabe *kermesi*, fait de *kermès*, qui sign. *rouge*.

On dit fig. & prov. Qu'un homme est sot ou laid en *cramoisi*, p. d. qu'il est sot ou laid au dernier degré.

CRAMOISIE, s. f. Anémone à peluche, d'un rouge brun velouté.

CRAMPE, s. f. Espéce de goutte ou de convulsion causée par une vapeur crasse qui est entre les membranes des muscles, qui fait retirer ou étendre le cou, les bras & les jambes, avec une violente douleur qui n'est pas de durée. *Convulsionis species*, *torpor*. Il est quelquef. adj. & l'on dit, *Goutte crampe*.

De l'Allemand *krampff*, signifiant la même chose.

It. Crampon de fer dont la tête est arrondie.

CRAMPON, s. m. Piéce de fer qui a les extrémi-

tés recourbées, qui sert à attacher des piéces de bois, des pierres, & autres choses. *Uncum utrinque ferrum.*

It. T. de Sellier. Petit morceau de cuir en forme d'anneau, qui est sur le devant de la selle pour attacher les fourreaux des pistolets.

It. T. de Maréchal. Renversement de l'éponge du fer du cheval, ou la maniére de renverser cette éponge. *Equinæ soleæ auricula.*

En t. de Blâs. il se dit des petits morceaux d'acier ou de fer qui servoient autrefois a mettre au bout des échelles pour escalader les villes.

CRAMPONET, s. m. Dimin. Petit *crampon. Ansa.*

CRAMPONNER, v. a. Lier, ferrer, attacher avec des crampons. *Laminis ferreis utrinque infixis aliquid constringere.*

Cramponner un cheval, p. d. recourber ses fers par le bout, afin qu'il se tienne plus ferme sur la glace. *Instruere cuspidibus ferreas equi soleas.*

CRAMPONNÉ, ÉE, part. pass. En t. de Blâs. croix *cramponnée*, macles *cramponnées. Recurvus, a.*

On dit pop. qu'un animal a l'ame *cramponnée*, ou chevillée dans le corps, p. d. qu'il vit long-temps, qu'il combat long-temps contre la mort.

CRAN, s. m. Entaillure qui se fait dans un corps dur, pour y en faire entrer un autre qui y demeure arrêté. *Incisio, incisura, crena.*

En t. de Man. il se dit des inégalités ou replis de la chair, qui sont comme des sillons posés de travers dans le palais de la bouche du cheval. *Crena.*

En t. de Mar. Mettre un vaisseau en *cran*, c'est le mettre sur le côté pour le caréner, ou suiver. *Navem in latus statuere.*

En t. d'Imprim. Petite profondeur qui est vers le bas de chaque caractère, & qui se fait dans la fonte même.

On dit fig. & fam. Hausser ou baisser d'un *cran*, p. d. augmenter ou diminuer, en parlant de choses spirituelles. Sa fortune, sa réputation, sa santé, son esprit ont baissé d'un *cran*, p. d. qu'ils diminuent, baissent, commencent à diminuer.

CRANCELIN, ou CANCERLIN, s. m. T. de Blâs. Portion de couronne posée en bande à travers un Écu.

CRAND, s. m. T. de Coût. Sûreté, assûrance. *It.* Ce qui est prêté. *Creditum.*

CRÂNE, s. m. T. d'Anat. Assemblage de plusieurs os qui couvrent & qui renferment le cerveau & le cervelet. *Calva, calvaria.* De κράνος, *galea*, armet ou morion, parce qu'il sert à défendre le cerveau comme un casque. Κρανίον, *Cranium.*

CRANEQUIN, autrement PIED DE BICHE, s. m. Instrument de fer dont on se servoit autrefois en France pour bander l'arc.

It. Habillement de tête de l'homme de guerre à cheval. *Galea, cassis.* De κρανος, tête. On a dit aussi *Crennequin.*

CRANEQUINIER, s. m. Nom qu'on donnoit autrefois à certains arbalêtriers à pied & à cheval, qui portoient des arbalêtres légéres. *Crenkinarius.*

It. Nom d'une ancienne milice. Soldat portant un cranequin. *Eques galeatus.*

CRANGANOR, s. m. Ville des Indes Orientales dans la presqu'isle de deçà le Gange, cap. d'un roy. de même nom, qui appartient au Roi de Calécut.

CRANSAC, s. m. Lieu du bas Rouergue, où il y a des eau minérales.

CRAON, s. m. Riviére d'Anjou. *Credo Andegavorum.*

It. Petite ville de France, sur l'Oudon, dans l'Anjou. *Credo, Credonium.*

CRAONOIS, s. m. (Prononc. *Cranois*, plusieurs même l'écrivent ainsi.) Territoire de Craon. *Ager Cratumnensis*, ou *Credonensis.*

CRAONNOIS, OISE, s. Qui est de Craon. *Cratumnensis.*

CRAPAUD, s. m. Insecte venimeux qui naît tant sur la terre que dans les marais, dont la figure approche de la grenouille, excepté qu'il se traine, & que la grenouille saute. *Bufo.* Le plus dangereux *crapaud* est celui qu'on appelle *crapaud* verdier, ou *graisset*, ou *raine verde*, en lat. *Rana palustris.* Le *crapaud* ne saute ordinairement que dans un temps qui menace de pluie. Saute *crapaud*, nous aurons de l'eau. On trouve dans la basse Latinité, *Crapollus.*

On dit ironiq. & prov. qu'un homme saute comme un *crapaud*, p. d. qu'il ne saute pas bien. Et d'un homme fort laid, c'est un vilain *crapaud.*

Il y a une espéce de poire qui s'appelle *Crapaud*, ou poire de *Crapaud.*

CRAPAUDAILLE. Voy. CRÉPODAILLE.

CRAPAUDIÉRE, s. f. Lieu où il y a beaucoup de crapauds. *It.* Lieu bas, humide, sale & mal-propre.

CRAPAUDINE, s. f. Pierre précieuse, de couleur grise tendant sur le rouge, que le vulgaire dit se trouver dans la tête d'un vieux crapaud. *Batrachites.*

It. T. de Man. Crevasse qui se fait au pied d'un cheval par les atteintes qu'il se donne avec ses fers. *Fissura in craponis equinæ suffraginis.*

CRAPAUDINE. Voy. COUETTE.

It. Plante dont il y a plusieurs espéces en Espagne & dans les Alpes. *Sideritis.*

CRAPAUDINE, ou GARATROINE, s. f. Pétrification. C'est une dent pétrifiée d'un poisson, appellé le Grondeur, qui vient de la mer du Brésil. Voyez BATRACHITE.

CRAPAUDINE. Espéce de poire.

A la CRAPAUDINE. T. de Cuisinier, qu'on emploie en parlant de pigeons ouverts, applatis & rôtis sur le gril.

CRAPONE, s. f. T. d'horlog. Lime bâtarde.

CRAPULE, s. f. Vilaine & continuelle débauche de vin, ou d'autres liqueurs qui enivrent. *Crapula.* De κραιπάλη, de κάρα, *caput*, & πάλλειν, *vibrare*, *exagitare.*

CRAPULER, v. n. Boire sans cesse, s'enivrer continuellement. *Crapulæ indulgere.*

CRAPULEUX, EUSE, adj. Qui aime la crapule.

CRAQUE. Voy. CRAC.

CRAQUELIN, s. m. (Prononc. *Craclin.*) Pâtisserie fort séche, faite en forme d'écuelle, & qui craque sous la dent en la mangeant. *Libum.*

CRAQUELOT, s. m. Hareng sor, qui est encore dans sa primeur.

CRAQUEMENT, s. m. Bruit que font les corps durs & secs, quand on les rompt, quand on les déchire. *Fragor, crepitus.*

It. Bruit que font les dents lorsqu'on les presse violemment les unes contre les autres. *Dentium crepitus.*

CRAQUER, v. n. Faire crac, causer un craquement. *Crepare, crepitare.*

It. Dans le style fam. Mentir, habler, se vanter mal-à-propos & faussement.

De l'Allemand *krachen*, signifiant la même chose : ou de l'Hébreu *kharack*, faire du bruit des dents. *Frendere, stridere dentibus.*

Il se dit en Oiselerie du cri des grues.

CRAQUERIE, subst. féminin. Menterie, hâblerie.

CRAQUETEMENT, s. m. Convulsion des muscles des mâchoires, qui fait craquer les dents. *Dentium crepitus.*

CRAQUETER, v. n. fréquentatif. Craquer plusieurs fois, pétiller. *Crepare, crepitare.*

On s'en sert aussi pour exprimer la maniére de crier de la cigogne.

CRAQUEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui ne fait que mentir & se vanter faussement.

CRASE, ou *synérèse*, s. f. T. de Gram. Figure par laquelle on joint deux syllabes en une. *Crasis*, comme dans *Orphei* de deux syll. au lieu d'*Orphei*, trissyl. κἀγὼ, pour καὶ ἐγὼ, & moi, en gr. *l'honneur*, *l'amour*, pour, *le honneur*, *le amour*, en françois; *e' l desir*, *e' l merto*, & *le desir*, & *le mérite*, en italien, pour *e il desir*, & *il merto*. De κρᾶσις, mélange.

CRASPEDON, s. m. Maladie de la luette, dans laquelle cette partie pend sous la forme d'une membrane oblongue & foible. κράσπεδον.

CRASSANE, ou CRASANE, (mais il faut prononcer l's forte.) s. f. Sorte de poire.

CRASSE, adj. f. Épaisse, grossiére, visqueuse. Humeurs, matiéres *crasses*.

On dit fig. Une ignorance *crasse*, p. d. extrême, profonde. *Summa ignorantia.*

CRASSE, s. f. Ordure qui s'amasse sur la peau, ou dans le poil des animaux. *Squalor, pædor, illuvies, situs.*

Il se dit encore plus particuliérement de l'ordure qu'on fait tomber de la tête en se peignant. *Furfures.*

Du gr. γράσος, *sordes in velleribus.*

It. L'ordure qui vient sur la langue des fébricitans.

Les fondeurs des caractères d'Imprimerie appellent *crasses*, les scories, & pour ainsi dire, l'écume de la fonte qu'ils emploient.

It. Poudre, ordure qui s'est attachée sur d'autres corps. *Pulvis, sordes.* Tableau, habit plein de *crasse*.

It. Malpropreté. *Sordes, immundities.*

Il se dit fig. de ce qui est méprisable. *Dedecus.* On dit qu'un homme est né dans la *crasse*, p. d. qu'il est d'une naissance très-basse.

Il se dit particuliérement de la saleté des gens de Collége, tant au propre, en parlant de leurs personnes, habits & ménage, qu'au fig. en parlant de leur manque de politesse, de leur grossiéreté, incivilité. *Inurbanitas, rusticitas.*

Il se prend quelquefois pour une avarice sordide.

CRASSEUX, EUSE, adj. & s. Qui est mal fait, mal propre, couvert de crasse. *Sordidus, immundus, squalidus. It.* Sordidement avare.

CRATÆOGONUM, s. m. T. de Bot. Espéce de *melampyrum*, ou blé noir. *Melampyrum luteum latifolium*, ou *cratæogonum vulgare*.

CRATÉE, s. f. Déesse des Sorciers & des Enchanteurs, mere de la fameuse Scylla.

CRATÉE, ou CRÉTÉE, s. m. Roi de Créte, fils de Minos & de Pasiphaé fille du Soleil.

CRATÈRE, s. m. p. d. Coupe, n'est plus en usage que dans l'Université de Paris. On dit les *cratères* de Sorbonne, ou du Collége de Navarre. Ce sont des coupes d'argent en forme d'écuelles sans oreilles. *Crater.* C'étoit chez les Anciens un grand vaisseau dont on ne se servoit point pour boire dedans, mais seulement pour y mêler l'eau avec le vin; & où l'on puisoit le vin avec des coupes.

CRAU, s. f. Petit pays de Provence, entre la fausse Crapone & la branche orientale du Rhône. *Crava, Campi lapidei.* On l'appelle Champ Herculien.

Il y a quelque apparence que *Crau* s'est dit comme *grau*, ou *gravier*, à cause que ce pays est plein de pierres.

CRAVAN, s. m. Vilain coquillage qui s'attache au fond d'un vaisseau qui a été long-temps à la mer.

It. Espéce d'oiseau aquatique de l'Acadie.

CRAVATE. Voy. CROATE.

CRAVATE, s. m. Cheval qui vient de Croatie en Allemagne, qui ordinairement est fort vîte. *Equus Croata.*

CRAVATES. Cavaliers qui font un corps de cavalerie étrangére, commandé par un Colonel. *Croatæ equites.* En t. de Guerre on dit toûjours ainsi, & non pas *Croates*.

CRAVATE, s. f. Linge que les hommes nouent autour du cou, & dont les deux bouts pendent sur la poitrine. *Castitium collo circumvolutum nodoque sub mento constrictum.* On en attribue la premiére invention aux Croates, qu'on appelle ordinairement *Cravates*.

C'étoit aussi autrefois une espéce de tour de cou que les femmes portoient autour de leur robe.

Au jeu de trictrac, c'est une marque que l'on met à son fichet, pour montrer le droit qu'on a à la grande bredouille.

CRAULANT, part. du vieux verbe n. *Crauler*, branler, tomber.

CRAYE. Voy. CRAIE.

CRAYON, s. m. Petite pierre, pâte, charbon minéral qui sert à marquer, écrire, dessiner, peindre, &c. *Stylus ex plumbo, ex hæmatite usto, ex carbone.*

Il sign. aussi les portraits & desseins qu'on fait avec le *crayon*. *Opus rubricâ, plumbo, carbone adumbratum.*

Il se dit fig. des descriptions qu'on fait par le discours, soit des personnes, soit des choses. *Narratio, descriptio.* Faire le *crayon* d'une bataille.

It. Ébauche, portrait imparfait de quelque chose. *Deformatio, adumbratio.*

On dit fig. que l'homme est un foible *crayon* de la Divinité, p. d. qu'on en voit en lui quelques traits. *Imago, adumbratio.*

It. Terre dure, blanchâtre, & un peu grasse, tout-à-fait stérile. *Terra cretosa.*

CRAYONNER, v. a. Tracer, marquer avec du crayon, faire un portrait avec du crayon. *Plumbo, carbone, rubricâ adumbrare, delineare.*

It. Ébaucher un ouvrage, le croquer, le dessiner grossiérement, pour le mettre ensuite au net. *Informem operis speciem designare.*

Il se dit fig. & fam. dans le même sens que Peindre, blâsonner, faire le portrait d'une personne, en dire du mal.

CRAYONNEUR, s. m. Celui qui crayonne.

CRAYONNEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature du crayon. Il se dit de certaines terres.

CRE.

CRÉANCE, subst. f. Opinion, sentiment. Voyez CROYANCE.

It. Titre d'une somme dûe par un débiteur à un créancier. *Fides debitoris creditori data, creditum.*

It. Instruction secréte d'une négociation que l'on confie à quelqu'un. *Mandatum alicujus alteri fidem faciens.*

CRÉDITER, v. a. Coucher par écrit sur le Mémorial, sur le journal, ou sur le Grand-Livre, la somme que l'on doit à quelqu'un, ou celle que quelqu'un a payée.

CRÉDITEUR, s. m. T. de Négoc. Créancier.

CREDO, s. m. Le Symbole des Apôtres qui contient les articles principaux de notre Foi. *Apostolorum symbolum præcipua fidei capita complectens.*

Le *Grand-Credo.* Montagne de France proche de la chûte du Rhône, & du fort de l'Echuse, aux confins de la Savoie.

CRÉDULE, adj. m. & f. Qui croit trop facilement & légérement. *Credulus.*

CRÉDULITÉ, s. f. Disposition d'esprit qui le porte à croire légérement, à se laisser aisément persuader. *Credulitas.*

CRÉER, v. a. Tirer du néant, faire quelque être de rien. *Aliquid è nihilo creare, procreare, efficere, conficere.*

Il se dit aussi des hommes à l'égard des choses dont ils sont les inventeurs. *Invenire, excogitare, fingere.*

Il se dit fig. & abusivement des nouveaux établissemens d'Officiers que font les Rois & les Princes souverains dans leurs Etats. *Creare.* On dit aussi, *créer* une rente, une pension, p. d. Constituer sur soi une rente, une pension.

Il se dit aussi des dettes que font les particuliers. *Contrahere.*

CREIL, s. m. Pet. ville de l'Isle de France dans le Comté de Senlis sur l'Oise. *Credilium, crealium.* Il y en a une autre dans le Roanois.

CRELIAU. Cri d'armes de la Maison de Craon.

CREMAILLERE, ou *Cremillere*, & anciennement *cramaillère*, s. f. Instrument de fer, ayant plusieurs crans, qu'on attache à la cheminée pour y pendre des marmites, &c. *Cremathra.*

On dit prov. lorsqu'un homme change de logis, ou prend son ménage, qu'on ira pendre la *crémillère* chez lui, p. d. qu'on ira manger & se réjouir chez lui.

Du gr. κριμάω, *suspendo.* On a dit *cramacularia*, dans la basse latinité.

Il se dit aussi de ces garnitures de fer qui sont en travers derrière les portes, & qui servent à leur donner telle ouverture qu'on veut. On le dit aussi de ces fers qu'on met à certaines chaises & lits de repos, pour en hausser ou baisser le dossier.

CRÉMAILLON, ou CREMILLON, s. m. Petit morceau de crémaillère qu'on attache à la grande.

CRÉMASC, ou CRÉMASQUE, s. m. Province de l'Etat de Venise en Italie, qui tire son nom de Crême sa cap. Il est enclavé dans le Milanois. *Cremensis ager.*

CRÉMASTÈRE, adj. m. T. d'Anat. Epithéte qu'on donne à deux muscles qui tiennent les testicules suspendus. Du Gr. κριμάω, *suspendre.*

CRÊME, s. f. La partie la plus épaisse, la plus délicate, la plus grasse du lait, & dont se fait le beurre. *Spuma lactis pinguior, cremor lactis.*

Au fig. Ce qu'il y a de plus subtil, de plus spiritueux dans un corps naturel, de ses parties les plus déliées & les plus volatiles. *Spiritus, partes subtilissimæ.*

It. Ce qu'il y a de meilleur en quelque chose, comme dans un ouvrage d'esprit, ou dans une affaire d'intérêt. *Quod est exquisitius, melius.*

Crême fouettée. Voy. FOUETTÉ.

CRÊME d'Orge, ou orge mondé, ou passé. Décoction d'orge dépouillé de son enveloppe, qu'on fait dans une quantité proportionnée d'eau. Les anciens l'appelloient *cremor ptisanæ*, crême de tisane.

CRÊME de Tartre. Voy. CRYSTAL DE TARTRE.

CRÊME. Voy. CHRÊME.

CRÊME, s. m. T. de Coût. Diocèse.

CRÊME, s. f. Ville de l'Etat de Venise en Italie, & cap. du Crémasc, sur la rivière de Serio. L'Evêque est suffragant de Boulogne.

CRÉMELIN. Voy. CREMLIN.

CREMENT, s. m. T. d'Ordonnance. Augmentation ou accroissement de terrein qui se forme dans les rivières ou sur les rivages. *Crementum.*

En Gram. Latine ou Grecque, c'est l'accroissement d'une syllabe dans un mot. *Caput* fait au gén. *capitis;* τίταν fait τίτανος.

CRÊMER, v. n. Se dit du lait, quand il fait de la crême.

CRÊMER, s. m. Maladie qu'on dit être endémique en Hongrie.

CREMIEU, s. m. Ville de France en Dauphiné.

CRÉMILLÉE, s. f. Certaine garde qui est dans les serrures.

CREMIR, vieux v. a. Craindre. On a dit aussi *crémer. Crémeteux,* craintif, *crémeur,* crainte.

CREMLIN, ou CRÉMELIN, s. m. T. de Rel. Palais du Czar à Moscou. *-inum.*

CRÉMONE, s. f. Ville du Duché de Milan, située sur le Pô, & cap. du Crémonois, avec un Evêché suffragant de Milan. *-ona.*

CRÉMONOIS, s. m. Petit pays d'Italie qui prend son nom de *Crémone* sa cap. Il appartient à la Maison d'Autriche. *Cremonensis ager.*

CRÉMONOIS, OISE, s. Qui est de Crémone. *Cremonensis.*

CRÉNEAU, s. m. Dentelure, entaillure faite au haut d'un parapet, d'une muraille, d'une tour, pour avoir liberté de regarder par-là, ou de tirer. *Pinna.* De *crenellum*, dim. de *crena*, entaille.

CRÉNÉES, s. f. pl. Nymphes des Fontaines ou Nayades.

CRÉNELAGE, s. m. T. de Monnoyeur. Cordon, ou grenetis fait sur l'épaisseur d'une piéce de monnoie.

CRÉNELER, v. a. Faire des crénaux aux tours, aux murailles. *Muri fastigium pinnis distinguere.*

It. Denteler, faire des entaillures à une roue de montre, de moulin, de machine. *Incidere.*

CRÉNELÉ, ÉE, part. pass. On appelle une monnoie *crénelée*, ou *carnelée*, quand il y a un cordon relevé sur l'épaisseur de la monnoie. *Coronatus.*

En t. de Blas. on appelle *crénelé*, tout ce qui est fait ou taillé en créneaux. *Pinnis distinctus.*

CRÉNELURE, s. f. Maniére de dentelure faite à créneaux. *Denticuli.*

CRÉNEURE, vieux s. f. Coupure par dentelles, selon Nicod.

CRENNEQUIN. Voy. CRANEQUIN.

CRENNEQUINIER. Voy. CRANEQUINIER.

CRENQUINIER, s. m. T. de Coût. Officier qu peut faire exécution.

CRÉOISON, vieux s. f. Création & créature.

CRÉOLE, s. f. de t. g. On appelle ainsi des gens nés dans les Indes Occidentales, de pere & mere Européens. Quelques-uns disent *Criole.*

CRÉPAGE, s. m. Apprêt que l'on donne au crêpe.

CRÊPE, s. m. Etoffe claire faite de laine fine, ou de soie crue & gommée, & torse sur le moulin. *Pannus bombycinus tenuis & crispus.* Le *crêpe* frisé sert pour le grand deuil : le *crêpe* lisse, ou uni, se porte pour un moindre deuil.

Du Lat. *crispus.*

On dit fig. en Poëſ. Le *crêpe* noir de la nuit, pour en marquer l'obſcurité. *Tenebra, nox.*

CRÊPELU, UE, vieux adj. Crêpu, crêpé, friſé. *Criſpatus, a, um.*

CRÊPER, v. a. Friſer doucement & en maniére de crêpe. *Criſpare.*

CREPEREIUS, ſ. m. *Crépéréia*, ſ. f. Famille de l'ancienne Rome. *Gens Crepereia.*

CRÉPI, ſ. m. Ville de l'Iſle de France, dans le Comté de Valois, appellée communément *Crépi en Valois*, entre Meaux & Compiegne. *Criſpeium. Criſpiacum, Criſpiniacum.*

CRÉPI, ſ. m. Enduit ou mortier de chaux & de ſable, de plâtre, de ſtuc, &c. qu'on couche ſur une muraille de moilon, de cailloux, &c. *Arenatum.*

CRÉPI, IE, adj. Il ſe dit d'une muraille enduite de mortier, ou de plâtre. *Incruſtatus, arenato inductus.* On le dit auſſi d'un cuir auquel on a fait venir le grain.

CRÉPIN, ſ. m. N. pr. d'hom. *Criſpinus.* Saint *Crépin* eſt le Patron des Cordonniers. *Criſpinus.* On dit pop. Il porte tout ſon ſaint *Crépin*, c. à d. au propre, tous les outils qu'un garçon Cordonnier porte avec lui, quand il va de ville en ville; & au fig. cette phr. ſe dit de celui qui porte avec lui tout ſon vaillant, ou tout ce qui lui eſt néceſſaire pour gagner ſa vie.

CRÉPINE, ſ. f. Ouvrage à jour par le haut, par en bas pendant en grands filets, ou franges, qu'on travaille avec des fuſeaux. *Reticulata ſupernè fimbria.*

It. T. de Rotiſſeur & de Boucher. Maniére de petite toile de graiſſe, qui couvre la panſe de l'agneau.

CREPINETTE, ſ. f. Coëffure dont les femmes ſe ſervoient autrefois.

CRÉPINIEN, ſ. m. N. pr. d'hom. *Criſpinianus.*

CRÉPIR, v. a. Enduire une muraille de chaux & de ſable, de plâtre, de ſtuc. *Incruſtare, arenato parietem inducere, parietem trulliſſare.* De *criſpare*, friſer.

It. T. de Corroyeur. Faire venir le grain au cuir quand il eſt ſorti de l'eau.

CRÊPIR le crin, T. de Cordier. Faire bouillir dans l'eau le crin de cheval ou de bœuf, après l'avoir cordé, pour le friſer.

CRÉPISSURE, ſ. f. L'action de crêpir. *Trulliſſatio, incruſtatio.*

CRÉPODAILLE, ſ. f. Crêpe fort délié dont on fait des coëffes de femmes, & des voiles de Religieuſes. Le peuple prononce *crapodaille. Pannus bombycinus criſpus & tenuis.*

CRÉPON, ſ. m. Étoffe de laine ou de ſoie cuite, qui eſt exceſſivement tortillée, & plus épaiſſe que le crêpe. *Pannus bombycinus criſpatus.*

CRÊPU, UE, Adj. Friſé, friſotté. *Criſpatus.*

CRÉPUSCULE, ſ. m. Le temps qu'on commence à voir un peu clair le matin, juſqu'à ce que le ſoleil ſoit levé, ou celui qui s'écoule depuis que le ſoleil ſe couche ſous l'horiſon, juſqu'à ce que la nuit ſoit venue. *Crepuſculum.* Il commence & finit, lorſque le ſoleil eſt environ 18. degrés au-deſſous de l'horiſon. De *creperus*, incertain, douteux, comme étant une lumiére incertaine.

Il ſe dit au fig. de l'eſprit & de la raiſon.

CREPUSIUS, CREPUSIA, ſ. m. & ſ. f. N. pr. d'une famille de l'ancienne Rome. *Crepuſia gens.*

CRÉQUI, ſ. m. Bourg ou village en Artois, à trois lieues d'Heſdin, avec titre de Duché.

CRÉQUIER, ſ. m. Prunier ſauvage, ou ceriſier croiſſant dans les haies de Picardie. *Prunus vel ceraſus ſylveſtris.* Les Picards appellent ſon fruit *créques*, & dans leur vrai patois *fourderaines.*

CRES, ſ. m. pl. Toiles de lin de Morlaix en Bretagne.

CRESCENTINO, ſ. m. Ville du Piémont dans le Verceillois, ſur le Pô. *Creſcentinum.*

CRESCENZAGO, ſ. m. Bourg d'Italie à trois lieues de Milan, qui donne ſon nom à une Congrégation de Chanoines Réguliers.

CRÉSEAU, ou CRÉZEAU, ſ. m. Groſſe ſerge croiſée & à deux envers.

CRESME. Voy. *Crême.*
CRESPE. Voy. *Crêpe.*
CRESPER. Voy. *Crêper.*

CRESPHONTE, ſ. m. Arriére-petit-fils d'Hercule, Chef des Héraclides, & Roi de Meſſénie.

CRESPI. Voy. *Crépi.*
CRESPIN. Voy. *Crépin.*
CRESPINE. Voy. *Crépine.*
CRESPINETTE. Voy. *Crépinette.*
CRESPINIEN. Voy. *Crépinien.*
CRESPIR. Voy. *Crépir.*
CRESPISSURE. Voy. *Crépiſſure.*
CRESPODAILLE. Voy. *Crépodaille.*
CRESPON. Voy. *Crépon.*
CRESPU. Voy. *Crêpu.*
CRESSELLE. Voy. *Crécerelle.*

CRESSERETTE, ſ. f. Oiſeau.

CRESSI. Voy. CRÉCI.

CRESSON, ſ. m. T. de Bot. Sorte d'herbe qui croît dans les eaux vives, & qu'on mange ordinairement en ſalade. *Naſturtium.* On trouve dans la baſſe latinité *creſſonium.* Il y a deux ſortes de *creſſon.* L'alénois ou le Naſitor, *Naſturtium hortenſe*, & le *creſſon* d'eaux, *ſiſymbrium aquaticum.* Il y a auſſi un *creſſon* ſauvage, appellé cardamine.

CRESSONNIÉRE, ſ. f. Lieu où croît le creſſon. *Locus naſturtii ferax.*

Le CREST, ſ. m. Ville de France en Dauphiné, ſur la Drôme, à ſix lieues de Valence. *Criſta.*

CRESTEAU, vieux ſ. m. Créneau.

CRESUS. Voy. CRŒSUS.

CRESTON, ſ. m. En quelques Provinces frontiéres c'eſt un *chevreau. Capreolus.*

CRÊTE, ſ. f. Excroiſſence de chair rouge extraordinairement dentelée, qu'ont les coqs & les poules au-deſſus de la tête. *Criſta, apex.*

Il ſe dit par reſſemblance, de la hupe qui eſt ſur la tête de quelques autres oiſeaux, comme des alouettes, de la partie relevée qui ſe trouve ſur la tête de quelques ſerpens, & d'une rangée d'arêtes que quelques poiſſons ont vers la tête. On appelle *crête de morue*, une piéce de ce poiſſon qui ſe coupe entre le collier & l'entre-deux.

It. Partie des armes défenſives de la tête, qui s'éléve par-deſſus en forme de *crête*, pour ſoutenir l'effort des cimeterres bien tranchans.

On appelle *crêtes*, en Anat. des excroiſſences qui ſurviennent autour du fondement. *It.* Éminence tortue & courbée qui eſt au milieu de l'épine de l'omoplate. On la nomme auſſi l'aile de la chauve-ſouris.

CRÊTE DE COQ. T. d'Anat. Éminence de l'os ethmoïde qui avance dans la cavité du crâne, & à laquelle s'attache la partie de la dure-mere qui ſépare le cerveau en deux, & que l'on nomme la *faulx.*

CRÊTE de coq. Plante. Voy. PÉDICULAIRE.

CRÊTE de coq. Eſpéce de coquille de mer. *Criſta galli concha.*

CRÊTE MARINE. Plante que les François & les Italiens appellent *herbe de S. Pierre*. Voy. BACILLE.

CRÊTE, sign. aussi en t. d'Agric. de la terre qui a été tirée en faisant une fosse de clôture, & élevée sur le bord du champ.

Fig. Orgueil, superbe, vanité. *Superbia*, *arrogantia*. Et ainsi on dit des gens, qu'ils ont bien levé la *crête*, qu'ils ont baissé la *crête*, qu'on leur a donné sur la *crête*, selon qu'ils se sont enorgueillis, ou qu'on les a humiliés.

CRÊTES. Cueillies, ou arrétiéres de plâtre, dont on scelle les tuiles faîtiéres.

CRÊTE de blé, c. à d. ras de blé. *Cumulus*.

CRÊTÉ, ÉE, adj. Qui a une crête. *Cristatus*.

CRÉTE, s. m. Ancien nom de l'Isle qu'on nomme aujourd'hui Candie, dans la mer Méditerranée, à l'entrée de l'Archipel. *Creta*. Elle est sujette aux Turcs, qui l'ont prise sur les Vénitiens.

CRÊTELER, v. n. Il exprime la maniére dont les poules crient quand elles ont pondu.

CRÊTENET, s. m. Nom d'Ecclésiastiques que M. *Crétenet* a érigé en Communauté.

CRÊTENISTE, s. f. Sœur de la Congrégation de S. Joseph, établie par M. Crétenet.

CRÉTINE, s. f. Vieux t. de Droit. Accroissement qui se fait peu-à-peu. *Alluvio*.

CRÉTOIS, OISE, s. Qui est de Créte. *Cres*, *Cretensis*. On dit *Candiots*, en parlant des Habitans de cette Isle, depuis qu'elle s'appelle Candie.

CRETONNE, s. f. Sorte de toile blanche, qui se fabrique en Normandie du côté de Lisieux.

CRÉTONS, s. m. pl. Mets fait de graisse de porc hachée & frite.

CREU. Voy. CRÛ.

CREUE. Voy. CRÜE.

CREVAILLE, s. f. Repas où on mange avec excès, & jusqu'à être prêt à crever. *Immoderatum epulum*. Ce mot est des plus bas.

CREVANT, ou CRAVANT, s. m. Pet. ville de France en Bourgogne, au Diocése d'Auxerre, proche le confluent de la Cure & de l'Ionne. *Creventum*.

CREVASSE, s. f. Ouverture, séparation, fente qui se fait à quelque corps solide, qui s'entr'ouvre, ou se créve. *Rima*, *fissura*.

It. Fente qui se fait aux pâturons & aux boulets d'un cheval, d'où sort une eau rousse & puante. *Fissura in capronis equina suffaginis*.

CREVASSER, v. a. & n. p. Faire des fentes, des crevasses. *Rimas agere*. S'entr'ouvrir. *Hiare*.

CREVECHÉ, vieux s. m. Couvre-chef.

CRÉVECŒUR, s. m. C'est dans le Cambresis un bourg, autrefois défendu par un château nommé Vinchy, *Vinciacum*, & qui avoit un pont sur l'*Escaut* qu'on appelloit *Pons Julius*. *Crepicordium*. *Crévecœur*, dans le Beauvaisis, est un bourg à quatre lieues de Beauvais dans l'Isle de France.

It. Grand déplaisir, dépit qu'on a d'une chose qu'on voit, qu'on souffre à regret. *Dolor*, *mæror acerbus*.

CREVER, v. a. Rompre, ouvrir avec effort & violence. *Rumpere*, *dirumpere*, *disrumpere*.

Il est aussi n. & sign. S'ouvrir, se rompre par un effort violent. La foudre ne tombe point que quand la nue *créve*. On dit aussi *crever*, en parlant d'une bombe, ou d'un canon. *Dissilire*, &c. De *crepo*, signifiant la même chose.

On le dit aussi des choses délicates, & qui se rompent avec peu de violence. *Crever* l'amer d'une carpe. Le boudin *créve* sur le gril, quand on ne l'a pas piqué. *Crever* les yeux à quelqu'un. *Alicujus oculos configere*.

Les Fleuristes le disent en parlant des œillets, lorsque la quantité des feuilles les fait ouvrir. *Rumpi*, *disrumpi*.

On dit fig. qu'il est temps que l'apostume *créve*; p. d. qu'une affaire éclate, qu'elle finisse. *Tempus ut res erumpat palàm*. On dit aussi qu'une chose *créve* les yeux, tant au propre qu'au fig. quand elle est devant les yeux, ou si évidente qu'il est impossible qu'on ne la voie. *Res aperta*, *manifesta*.

It. Saouler: & avec le pron. pers. Manger par excès. *Ingurgitare se cibis*. Cet homme nous a *crevé*, tant il nous a fait faire bonne chère. Manger tout son *crevé* de saoul. Cette derniére expression est basse.

Il se dit aussi en parlant des efforts extraordinaires qu'on fait ou qu'on souffre. *Rumpi*, *dirumpi*. *Crever* de faim & de soif. *Crever* de rire. *Crever* sous un fardeau, sous le faix des charges.

It. Être trop plein, regorger. *Redundare*. Ses greniers *crévent* de grains. Ce partisan *créve* d'argent. *Crever* de graisse.

It. Mourir, & sur-tout d'une mort violente. *Interire*, *perire*, *occidere*. Cette médecine étoit trop forte, elle l'a fait *crever*. *Crever* un cheval, c. à d. l'outrer à la course. Se *crever* de travail, de fatigue, p. d. travailler avec excès, s'outrer de travail.

Il se dit aussi fig. des passions violentes qui nous touchent le cœur, qui nous piquent vivement. *Rumpi*, *dirumpi*. Cet homme *créve* d'orgueil. On dit d'un impatient, qu'il *créve* dans sa peau, dans ses paneaux.

CREVÉ, ÉE, part. pass. On dit par mépris & pop. d'un gros homme, d'une grosse femme, que c'est un gros *crevé*, une grosse *crevée*.

CREVETTE, s. f. Espéce d'écrevisse de mer. On a dit ce mot pour *chevrette*, parce que ce poisson ressemble à la chévre par ses cornes. Il y a même des lieux où tout le monde dit *chevrette*. On l'appelle encore *salicot*, *salicoque*, *saillicoque*, & *solicoque*.

CREUSE, s. f. Nom de deux riviéres de France. *Crosia*. L'une qui s'appelle la grande *Creuse*, ou simplement la *Creuse*, sépare le Berri du Limosin & du haut Poitou. La petite *Creuse*, *Crosa minor*, se décharge dans la grande au-dessous de Froselines, aux confins de la Marche & du Berri.

CREUSE, s. f. Fille de Priam, femme d'Enée, & mere de Jule ou Ascagne.

CREUSEMENT, s. m. Action de creuser. *Cavatio*, *excavatio*.

CREUSER, v. a. & n. Rendre creux, faire profond. *Cavare*. Les eaux ont *creusé* par-dessous les fondemens de cet édifice. *Creuser* un puits. *Puteum fodere*. *Creuser* un port. De l'hébreu חרש, *hharasch*, labourer, remuer la terre.

On dit fig. en Morale, qu'un homme *creuse* sa fosse, son tombeau, p. d. qu'il avance sa mort par un excès de travail, de débauche, &c.

It. Pénétrer dans le fond d'une science, d'une affaire. *Penetrare*, *perscrutari*. Se *creuser* le cerveau, p. d. se donner beaucoup d'application, de fatigue à approfondir certaine matiére.

CREUSET, s. m. Petit vaisseau de terre cuite & fort séche, en forme de cône renversé, propre à fondre des métaux, particuliérement l'or & l'argent. *Catillus in quo liquatur aurum*, *catinus*.

Il s'est dit fig. des épreuves que Dieu envoie. Il a été mis au *creuset* de la tribulation. De *crusolinum*, qui a signifié dans la basse Latinité, un petit vaisseau à boire.

CREUSON, s. m. Écu ou piastre de Milan. Il vaut environ 5. livres 17. soldis Milanois.

CREUX, EUSE, adj. Profond. *Altus, profundus.*

It. Vuide, soit naturellement, soit par art. *Vacuus intus & inanis.* Quand on a été malade longtemps, on a les yeux *creux* & enfoncés. Le grand jeune rend l'estomac *creux*, le ventre *creux*.

En t. de Manufact. de lainage, il se dit particuliérement des draps mal fabriqués, & qui sont trop laches.

Il se dit aussi d'une nourriture légère & non solide. *Levis.* Les cornets de métier, la crême fouettée, sont des viandes *creuses*. On le dit aussi de la Musique & des longs récits de vers & de prose. On dit d'un méchant repas, qu'il n'y en a pas pour la dent *creuse* de quelqu'un; p. d. qu'il en mangeroit bien davantage.

CREUX, s. m. Cavité, vuide, profondeur. *Cavus, cavum.* Le *creux* de la main, le *creux* de l'estomac.

En t. de Droit, il se dit des droits casuels des Curés, & de tout ce qu'ils reçoivent au-delà du gros, ou de leur portion congrue.

Il sign. chez les Musiciens, une voix qui descend fort bas. *Ima vox, gravis.*

Chez les Fondeurs, c'est un moule dans lequel ils jettent leurs figures ou leurs autres ouvrages. *Typus, forma.* Un *creux* sert aussi à ceux qui moulent en plâtre & en cire.

En t. de Mar. c'est la hauteur ou distance qui est depuis le dessous du pont jusqu'à la quille. On l'appelle aussi *pontal.*

CREUX, adj. se dit fig. en choses spirituelles & morales, & sign. Vain, léger, peu solide. *Inanis, vacuus, vanus, falsus, levis.* Cerveau *creux*, ou vuide; esprit *creux*, ou visionnaire; pensée *creuse*, qui n'a point de solidité. Imaginations *creuses*.

On dit en ce sens d'un mélancholique, que c'est un songe-*creux*, un rêveur. *Inanibus pascit se somniis.*

Il se dit aussi d'un jeu dont les cartes ne sont point de suite.

CREUXER*, ou KREUX, s. m. Monnoie courante & de compte en Allemagne. Elle vaut environ huit deniers Tournois.

CREX, ou *Avoseta*, s. m. Oiseau d'Italie, ainsi appellé à cause qu'il répéte souvent *crex, crex.*

CRI.

CRI, s. m. Voix haute & poussée avec effort; grande élévation ou effort de voix. *Clamor.* On le dit des hommes & des animaux. *Cris* perçans, *cris* lamentables. Les *cris* des hiboux, des orfraies, sont de mauvais augure. Ce mot est Celtique ou Bas-Breton. *It.* Bruit aigre & piquant que font certains corps quand on les rompt, quand on les scie, quand on les racle. *Stridor.*

On le dit aussi d'une voix plaintive, & quelquefois basse, qui sert à témoigner l'oppression qu'on souffre. *Clamor.*

It. Ban, publication qui se fait hautement, & après avoir amassé le peuple, soit en guerre, soit en fait de police. *Promulgatio auctore magistratu.*

Il se dit aussi en parlant de ces petits Marchands qui vont vendre ou acheter par la ville de menues denrées, ou marchandises. *Propolarum venalitia præconia.*

A l'égard du *cri* naturel de plusieurs animaux; on dit du loup, qu'il hurle. Que le cerf, le daim brament. Que le sanglier grumele. Que le bœuf, le busle & l'ours beuglent. Le cheval hennit. Et l'âne brait.

A l'égard des Chasseurs, il se dit du bruit qu'ils font quand ils parlent aux chiens pour les flatter, ou animer à poursuivre la bête. *Clamor.* V. le D. de Trév.

CRI, ou CRI D'ARMES, en t. de Blas. est un certain mot qui sert de devise, & qu'on met au cimier des armes: ce qui vient d'un certain *cri* ou signal que les chefs de maisons ou les soldats crioient à la guerre. *Alalagmus gentilitius.* L'ancien *cri* des Rois de France étoit *Montjoie S. Denis.* A présent le *cri* de guerre n'est plus que le mot du guet.

On dit, qu'il n'y a qu'un *cri* après une personne, p. d. qu'on la souhaite, qu'on l'attend avec empressement. Il n'y a qu'un *cri* sur quelque chose, sur une personne, p. d. que chacun en parle de même maniére.

CRIAGE, s. m. Officier de ville, qui après le son de la trompette ou du tambour, annonce quelque chose au public. Ce mot n'est plus en usage.

CRIAILLER, v. a. Faire du bruit, gronder & tempêter souvent. *Clamitare.*

CRIAILLERIE, s. f. Bruit & importunité de ceux qui criaillent. *Clamatio, clamor importunus, quiritatio.*

CRIAILLEUR, EUSE, s. Qui criaille, qui fait du bruit. *Clamator, clamosus.*

CRIANT, ANTE, adj. Se dit en t. d'Oculiste d'une cataracte ou membrane dure & qui fait du bruit touchée de l'aiguille de l'Opérateur. *Sonans, resonans.*

CRIARD, ARDE, adj. Ce mot est tout-à-fait bas & sign. Qui crie. *Clamator, clamosus; oblatratrix*, parlant d'une femme.

On appelle dettes *criardes*, les petites sommes qu'on doit aux marchands & artisans, & celles des créanciers qui font du bruit. *Clamosa debita.*

On appelle *criardes*, des toiles extrêmement gommées, à cause du bruit qu'elles font quand on les remue.

CRIBLE, s. m. Instrument à vanner, à nettoyer le grain, le blé, l'avoine. *Cribrum, capisterium, incerniculum.*

En Pharm. Instrument dont on se sert après avoir pilé quelque drogue dans un mortier, pour séparer ce qui est délié d'avec ce qui est grossier.

On dit d'une chose, qu'elle est percée comme un *crible*; p. d. qu'elle a plusieurs trous. On dit au fig. Il faudroit faire passer tout cela par le *crible*.

CRIBLER, v. a. Nettoyer du grain, du blé, de l'avoine. *Cribrare.*

Au fig. Eplucher, éprouver, examiner de près & avec soin. Il se dit des personnes & des choses. *Excutere, perscrutari, probare, explorare.*

It. Prendre tout le meilleur, toute la substance d'un négoce, d'une ferme.

En t. de Pharm. Séparer ce qui est délié d'avec ce qui est grossier. *Cribrare.*

CRIBLÉ, ÉE, part. pass. *Cribratus.* Au fig. Un vaisseau *criblé*, c. à d. percé de coups de canon. Il se dit aussi des hommes qui sont percés de coups. *Perforatus, vulneratus, saucius.*

On dit d'une Religion où il y a du bon & du mauvais, qu'elle auroit besoin d'être *criblée*.

Prov. *Criblé* comme une poële à charaignes.

CRIBLEUR, s. m. Celui qui crible le blé. *Cribrarius agitator.*

CRIBLEUX,

CRIBLEUX, adj. m. T. d'Anat. Os *cribleux. Os cribrarium, os excussorium.* Voy. ETHMOÏDE.

CRIBLURE, s. m. Le menu grain qui reste après qu'on en a retiré le meilleur par le grand crible. *Excretum.*

CRIBRATION, s. f. T. de Pharm. L'action de cribler. *Cribraria excussio.*

CRIC. T. indéclinable, qui exprime le bruit que fait une chose qu'on déchire. *Crepitus, fragor, stridor.* Il se joint ordinairement avec *crac.* On prononce le *c* final dans tous les deux.

CRIC, s. m. (On ne prononce pas le *c* final.) T. de Méchan. Machine qui sert à lever de très-pesans fardeaux. *Machina tollendis ponderibus.*

CRICOARITENOIDIEN, s. & adj. m. T. d'Anat. Nom que l'on donne à deux paires de muscles ouvreurs du larynx.

CRICOÏDE, c. à d. annulaire, s. m. T. d'Anat. Cartilage du larynx, appellé ainsi, parce qu'il est rond comme un anneau, & qu'il environne tout le larynx. *Cricoïdes.* De κρίκος, qui s'est dit par métathèse ou transposition pour κίρκος, *cercle ;* & de εἶδος, *forme*, qui a la forme d'un cercle ou anneau.

CRICO-PHARYNGIEN, adj. & s. m. qui se dit en Anat. de quelques muscles du pharynx. *Crico-pharyngius.* Les *crico-pharyngiens* sont attachés chacun au bas du côté du cartilage cricoïde.

CRICO-THYRO-HYOIDIEN, ENNE, adj. & s. T. d'Anat. On dit aussi Cricothyroidien, & Cricothyroide. Les *Crico-thyro-Hyoidiens* sont la premiére paire des muscles propres du larynx. Leur nom leur vient de ce qu'ils prennent leur origine de la partie latérale & antérieure du cricoïde, & vont s'insérer à la partie inférieure de l'aile du thyroide.

CRIE, vieux s. f. Cri, proclamation. *Promulgatio.*

CRIÉE, s. f. Publication en Justice des choses à mettre à l'enchère ou au rabais. *Auctio.*

CRIÉE Parisis. Augmentation de prix aux meubles qui s'achétent sur la prisée de l'inventaire. Voy. PARISIS.

CRIÉE, se dit plus particuliérement de cette formalité essentielle aux décrets, qui consiste en quatre publications qui se font à la porte des Eglises paroissiales, des immeubles dont on poursuit la vente en Justice. *Præconium, promulgatio.* Voyez QUATORZAINE.

It. Toute la suite de la procédure du décret. En ce sens on appelle un poursuivant *criées*, celui sous le nom duquel se fait toute la procédure.

CRIEL, s. m. Bourg de la Vicomté d'Eu.

CRIER, v. a. Élever sa voix avec violence, pousser des cris. *Clamare, clamorem edere.* Du gr. κρίζω, signifiant la même chose : ou du lat. *quiritare*, d'où les Italiens ont fait *gridare.*

It. Brailler, parler toujours, & plus haut qu'un autre. *Vociferari.*

On dit, plumer la poule sans *crier*, p. d. exiger des choses qui ne sont pas dûes, d'une maniére adroite, sans bruit & sans éclat.

It. Quereller & gronder, ou réprimander ses inférieurs. *Objurgare.*

It. Faire des plaintes, soit avec soumission, soit avec bruit. *Obtestari, obsecrare.* Il est allé *crier* merci à sa partie. Le peuple *crie* toûjours contre les impôts. *Queri, conqueri, expostulare.*

It. Faire des remontrances avec zèle & ardeur. *Admonere.* Les Prédicateurs *crient* sans cesse contre les débauches, contre le luxe.

Tome I.

Il se dit aussi des cris d'allégresse, soit à la guerre, soit dans la paix. *Conclamare.*

Prov. On a tant *crié* Noël, qu'il est venu ; p. d. qu'on a tant demandé & desiré une chose, qu'elle est arrivée.

Il se dit fig. des choses inanimées qui font du bruit. *Stridere, crepare.* Une roue neuve qui n'est point graissée, *crie* quand elle tourne. On le dit aussi de ce qui semble demander quelque chose. Les boyaux *crient*, quand il y a long-temps qu'on n'a mangé. *Latrare.* Les crimes qui *crient* vengeance sont punis tôt ou tard. *Clamare.*

It. Annoncer la vente, ou l'achat de quelque chose, & premiérement des menues nécessités. *Præconium facere rei cujuspiam venalis. Crier* des cotrets.

It. Proclamer en Justice pour trouver des enchérisseurs. *Publicare, aliquid per auctionem vendere, præconis voci subjicere, auctionari.*

It. Publier solennellement dans les places publiques, & à son de trompe, des réglemens, des ordonnances, &c. *Aliquid auctore magistratu, principe, promulgare, denunciare, edicere.*

CRIER HARO. Voy. HARO.

CRIERIE, s. f. Action de celui qui crie, le bruit qu'il fait en criant.

CRIEUR, EUSE, s. Qui fait du bruit, soit en querellant, soit en se plaignant, soit d'autre maniére. *Clamator, clamosa mulier.*

It. Celui qui vend ou qui achéte de menues marchandises en criant par les rues. *Præco rerum venalium.*

It. Officier public qui va publier par les carrefours les ordres de la Justice, les réglemens, les défenses, les assignations à trois briefs jours. *Præco.*

CRIEURS de Corps & de Vin. Officiers de ville qui étoient autrefois établis pour annoncer le vin qui étoit à vendre, les enfans, les papiers, ou les autres choses égarées ou perdues, afin qu'on les pût recouvrer. *Præco.* Maintenant ils ont réduit leur fonction à faire les cérémonies des enterremens. *Vespillo.*

CRIM, s. m. *Crimæa*, ou CRIMENDA, s. f. *Crimenda*, & SOLAT, s. m. *Solatum.* Ville autrefois, maintenant village des petits Tartares en Europe, dans la Crimée, à laquelle on donne son nom.

CRIME, s. m. Faute, action faite contre la prohibition de la loi, soit naturelle, soit divine, soit ecclésiastique, soit civile, & laquelle assujettit à quelque peine. *Crimen, delictum, noxa, facinus.*

It. Péché mortel. J. C. a porté la peine de nos *crimes.*

It. Faute que l'on commet, ou dans la conduite ou contre le devoir, ou contre l'amitié.

CRIMÉE, s. f. La plus considérable partie de la petite Tartarie, État d'Europe tributaire du Grand-Seigneur. C'est la presqu'Isle que les Anciens ont connu sous le nom de Chersonèse Taurique, Scythique, Cimmérienne, ou Pontique. *Crimæa, Tartaria Crimæa*, ou *Precopensis, Taurica Chersonesus.* On nomme encore ce pays *Crim*, Tartarie de *Crim*, ou Tartarie de Précop, ou Précopense.

CRIMINALISER, v. a. T. de Prat. Faire d'un procès civil un procès criminel.

CRIMINALISTE, s. m. Auteur qui a écrit sur les matiéres criminelles.

Naudé s'est servi de ce mot pour signifier Juge criminel, Lieutenant Criminel. *Rerum capitalium cognitor, Judex.* On ne doit pas l'imiter.

CRIMINEL, ELLE, adj. Qui appartient au crime, & se dit tant de la méchante action qui est commise, que de la Justice des Officiers établis pour la punir. *Criminalis.* Action *criminelle.* Juge, Greffier, Code *Criminel.*

Au Pal. Le grand *criminel* se dit des procès qu'on juge à la Tournelle *Criminelle*, & sur lesquels il peut intervenir condamnation à peine afflictive: & en ce sens on les appelle *instruits à l'extraordinaire. Rerum capitalium tribunal.* Le petit *criminel* se dit de ceux où il ne s'agit que de réparations ou d'amendes, qu'on peut juger aux Enquêtes; & en ce cas on dit qu'un homme est reçu en procès ordinaire, p. d. que son affaire est civilisée. *Rerum criminalium leviorum tribunal.*

Il se dit aussi des actions ou des passions mauvaises, ou illicites.

CRIMINEL, ELLE, s. Coupable; celui ou celle qui a commis un crime. *Nocens, sons.*

Lieutenant *Criminel*, est celui qui interroge les *criminels*, & qui les punit. *Judex capitalis, rerum capitalium quæsitor, cognitor.* On dit d'un homme qui interprète mal les choses, qu'il prend tout au *criminel*, qu'il va toujours au *criminel.*

CRIMINELLEMENT, adv. D'une manière criminelle. *Criminaliter, criminosè, capitaliter.*

CRIMNUM, s. m. Voy. FROMENTÉE.

CRIM-TARTARE, s. m. & f. Habitant de la Crimée. *Crimæus Tartarus.*

CRIN, s. m. Long poil qui vient au cou & à la queue des chevaux, & de quelques autres animaux. *Juba.* Du lat. *crinis.*

Il se dit quelquefois des cheveux, lorsqu'on en parle par mépris, ou qu'on les accuse d'être rudes, grossiers & fort vilains. *Capilli, crines.* On dit en ce sens, que deux personnes se sont prises aux *crins*, p. d. aux cheveux.

CRINAL, s. m. Instrument de Chirur. pour comprimer la fistule lacrymale. *Crinale, is.*

CRINIER, s. m. Artisan qui accommode le crin, & le met en état d'être employé. *Qui jubas aptat in opus quodlibet.*

CRINIÈRE, s. f. en t. de Man. est la racine du crin qui est sur le haut de l'encolure du cheval. *Juba.* On dit ironiquement de ceux qui ont de vilains cheveux, qu'ils ont une vilaine *crinière.*

It. Couverture de cheval qu'on met sur les crins depuis le haut de la tête jusqu'au surfaix. *Jubæ stragulum.*

It. Poil qui est sur le cou des lions. *Juba.*

On appelle quelquefois la Comète, une étoile à longue *crinière. Crinitus cometa.*

CRINON, s. m. Sorte de petits vers qui viennent sous la peau des enfans, & qui sont en forme de gros cheveux courts, ou de soie de sangliers. Voy. DRACUNCULES.

CRIOBOLE, s. m. T. d'Antiquaire. Sacrifice d'un mouton, d'un bélier. *Criobolium.* Il se faisoit à l'honneur d'Atys, comme le Taurobole se faisoit à l'honneur de Cybèle, mere des Dieux.

CRIOLE. Voy. CREOLE.

CRIOPHORE, *Porte-bélier*, adj. m. Épithète de Mercure, ainsi appellé, parce qu'il avoit empêché que la peste ne désolât la ville de Thèbes, en portant un bélier autour des murailles.

CRIQUE, s. f. Petit port sans art, où de petits vaisseaux se peuvent retirer. *Statio tuta.*

CRIQUET, s. m. Bidet, petit cheval de peu de valeur. *Mannulus.*

M. Huet croit que ce mot vient d'une comparaison hyperbolique avec le grillon, qu'on appelle *criquet.*

CRISE, s. f. Effort de la nature, qui tâche de se dégager de ses mauvaises humeurs. *Crisis.* Soudain changement de la maladie, qui se tourne à la santé ou à la mort. Du gr. κρίνω, *judico.*

On dit fig. Cette intrigue est dans sa *crise*, nous en verrons bien-tôt le dénouement. *Criticus dies.*

CRISPATION, s. f. T. de Chir. Effet que produit le feu appliqué sur des chairs, des muscles, &c.

CRISSER, v. n. Il se dit du bruit que font les dents, lorsqu'on les serre & grince fortement. *Stridere.*

CRISTAL. Voy. CRYSTAL.

CRIT, s. m. Petit poignard dont la lame est plate & en onde par les côtés, & en usage chez les Siamois, ou plûtôt les Macassars.

CRITHOMANCE, s. f. Divination qui consistoit à considérer la pâte ou la matière des gâteaux qu'on offroit en sacrifice. De κριθὴ, orge, & de μαντεία, divination, parce qu'on se servoit souvent de farine d'orge dans ces cérémonies.

CRITHOPHAGE, s. m. & f. ou adj. Mangeur d'orge, qui vit d'orge. *Crithophagus.* Surnom de S. Macédoine, Prêtre d'Antioche & Solitaire. De κριθὴ, orge, & φάγομαι, je mange.

CRITIQUABLE, adj. de t. g. Que l'on peut critiquer.

CRITIQUE, adj. m. & f. Il se dit d'un symptôme, d'un accident qui fait juger de l'événement de la maladie. On le dit aussi des jours où ces accidens arrivent ordinairement. *Dies critici.*

En t. d'Horlog. il se dit du moment où les limaçons d'une répétition changent de situation.

CRITIQUE, s. m. Celui qui porte son jugement, ou sur le texte, ou sur le sens, ou sur l'auteur de quelque ouvrage. *Criticus.* Audacieux *Critique*, *Critique* outré, téméraire, trop hardi; *Critique* judicieux, sensé, ingénieux, habile.

It. Censeur; qui reprend les fautes d'autrui, & qui en remarque les défauts avec malignité, ou avec trop de sévérité. *Criticus, censor, Aristarchus.*

Il se dit plus particulièrement d'un homme bourru, chagrin, de mauvaise humeur, qui trouve à redire à tout. *Molestus censor, Aristarchus.*

Il est aussi adj. dans tous ces divers sens. *Criticus.* Ouvrage *critique*, humeur *critique.*

CRITIQUE, s. f. Goût, discernement, science, capacité qu'on a de juger, de faire un bon ouvrage *critique*. Art de juger. *De scriptis judicandis ars, Critice.*

It. Censure maligne, examen rigoureux, soit des actions, soit des ouvrages. *Censura.*

CRITIQUER, v. a. Juger d'un ouvrage, en examiner, en corriger les défauts. *Alicujus scripta censoriâ virgulâ notare.*

It. Censurer, reprendre sans cesse, ne trouver rien de bien fait à sa fantaisie. *Reprehendere, carpere.*

CRITIQUEUR, s. m. Celui qui critique. *Censor.* Il n'est point usité.

CRITOMANCE. Voy. CRITHOMANCE.

CRITOPHAGE. Voy. CRITHOPHAGE.

CRO.

CROASSEMENT, s. m. Cri des corbeaux. *Crocitus.*

CROASSER, v. n. Crier comme font les corbeaux. *Crocire, crocitare.* Il faudroit, conformément à l'étymologie, écrire *Croacer.*

Au fig. Criailler. C'est un t. de mépris. *Clamitare, crocitare.*

CROATE, s. m. & f. Nom de peuple qui habite la Croatie. *Corbas*, *Chrovatus*, *Croatus.* Voy. CRAVATE.

CROATIE, s. m. Province du roy. de Hongrie. *Croatia*, *Corbavia.* Elle est presque toute sujette à la Maison d'Autriche. Carlestad en est la cap.

CROC, s. m. Ustensile de cuisine qui a plusieurs pointes recourbées où on attache de la viande. *Uncus.* Ce mot est originairement François.

It. Instrument de fer ayant des pointes recourbées, avec lequel on tire, on arrête, on pêche quelque chose. *Harpago*, *hama.*

On appelle *crocs*, de grandes moustaches recourbées en forme de crochet.

It. Cheville d'un ratelier, ou d'autre chose qui avance en pointe, où on peut attacher ou pendre quelque chose. *Uncinus*, *hamus*, *hamulus.* Et c'est en ce sens qu'on dit qu'un procès est pendu au *croc*, quand on ne le poursuit plus; & qu'un homme a pendu les armes au *croc*, quand il a cessé d'aller à la guerre.

Arquebuse à CROC. Arme à feu plus pesante qu'à l'ordinaire, qu'on tiroit autrefois sur une fourchette, ou par les petites ouvertures d'une muraille. *Ferrea fistula furcillæ superposita.*

CROCS, ou *Crochets*, en t. de Man. sont quatre dents au-delà des coins, situées sur les barres, où elles poussent à chaque côté des mâchoires, deux dessus & deux dessous, & cela entre trois ou quatre ans. *Dentes unci*, *uncinati.*

It. Dents pointues qui viennent aux chiens. *Canini dentes uncinati.* Et à l'égard des hommes, on le dit de certaines petites pointes qui restent d'une dent rompue sur les gencives, & des premières pointes des dents qui poussent aux enfans.

On dit prov. d'un mauvais ménager, qu'il mangeroit *crocs* & bâtiers.

Il exprime aussi l'action de celui qui avale quelque gros morceau. *Statim*, *repentè*, *in ipso puncto temporis.* En ce sens le *c* final se prononce fortement: & ce mot est du style fam.

CROC-EN-JAMBE. Tour d'adresse dont se servent les Lutteurs pour renverser celui avec qui ils sont attachés au combat, en lui accrochant les jambes. *Adversarii crus crure implicare ad eum prosternendum.* Au fig. Tour d'adresse de ceux qui ruinent un projet, la fortune de leur ennemi, de leur compétiteur. *Fraus*, *dolus*, *fallacia*, *insidiæ.*

CROC-AU-SEL. Voy. CROQUE-AU-SEL.

CROC, s. m. Filou. Au lieu d'Escroc, on dit *Croc*, par aphérèse. *Escroc* n'est pas si injurieux.

It. Suppôt de mauvais lieux & de jeux défendus.

CROC de Chien. Arbre des isles Antilles, qui est tout armé de petites épines faites en forme de crochets, & qui accroche les chiens lorsqu'ils vont à la chasse.

CROCANT. Voy. CROQUANT.

CROCÉ, ÉE, vieux adj. Qui est de couleur de safran. *Croceus.*

CROCHE, adj. de t. g. Qui est courbé & tortu. Jambe, main *croche.* Il vieillit.

CROCHE, s. f. T. de Mus. Note qu'on figure ordinairement avec une tête noire & un crochet au bout de la queue, & qui vaut la moitié d'une noire: dans le triple double on se sert souvent de *croches* dont la tête est blanche, & qui valent la moitié d'une blanche. La double-*croche* est figurée par deux crochets à la queue, ce qui diminue sa valeur de la moitié de celle de la *croche.*

It. Petite monnoie de billon qui se fabrique à Bâle en Suisse, & qui n'a cours que dans ce seul Canton.

CROCHÉE, s. f. T. de Mus. Voy. CROCHE.

CROCHET, s. m. Petit croc. *Uncinus*, *hamus*, *hamulus.* *It.* Petit fer arrondi ou recourbé, avec lequel un Serrurier ouvre des serrures qui ne sont pas fermées à double tour. On dit fig. en ce sens, Aller aux Mûres sans *crochet*, p. d. entreprendre quelque travail sans avoir les choses nécessaires pour y réussir.

On appelle aussi *Crochets* d'enfaîtement & à chaîneaux, ceux qui servent à soûtenir ces parties d'un bâtiment.

It. Agraffe. *Fibula.* Le *crochet* d'une montre.

On appelle aussi *crochet*, la balance Romaine, à cause que la chose qu'on pése s'attache à un *crochet* posé à peu de distance du centre de la balance. *Statera.* *It.* Dent aiguë des chiens & des chevaux. Voy. CROCS.

En t. de Boucherie, Partie du trumeau de bœuf qui est coupée du côté du pied. On le nomme aussi *crosse.*

En t. d'Imprim. il se dit de certains traits on lignes, tantôt droits, tantôt faits en S, & recourbés par le bout, qui servent à lier & accoler quelques articles. *Nexus*, *vincula.*

It. Nom que les Tourneurs donnent à plusieurs de leurs ciseaux, à cause qu'ils sont faits en *crochet.*

CROCHET. T. d'Agricult. Voy. COURSON.

CROCHETS, au pl. se dit d'une petite machine de bois dont les Porte-faix se servent pour porter plus commodément les fardeaux & les meubles. *Ærumnula.*

Dans la coëffure des femmes, ce sont de petites boucles de cheveux, qu'elles arrangent sur le front auprès des temples.

CROCHETS de retraite. Ce sont, dans l'affût d'un canon, des fers crochus qui servent à traîner la piéce. *Unci.*

CROCHET d'établi. T. de Menuis. Espéce de *crochet* de fer, à dents, enfoncé par le pied dans un morceau de bois quarré qui sert à l'élever, ou à l'abaisser.

CROCHET. Instrument de Chir. qui est de deux sortes; l'un pour tirer la tête du fœtus; l'autre pour extraire les pierres dans l'opération de la taille. *Uncinus.*

En Fauc. on appelle les ongles des griffes des aigles, des *crochets.*

Les Vanniers-Clôturiers ont un *crochet* de fer dont ils se servent pour tourner les bords de leurs hottes & de leurs vans.

On appelle le *crochet* du culot d'un moule à chandelle, une petite lame de métal qui s'avance jusqu'au milieu de cette partie des moules.

Les Couvreurs appellent le *crochet* d'une tuile, le petit rebord qui sert à l'arrêter sur la latte.

It. Marque que les Charpentiers mettent sur les bois des bâtimens, à mesure qu'ils les façonnent, pour les reconnoître.

It. Nom qu'on donne en Normandie au marché où se vendent certaines choses qui se pésent avec la petite romaine portative.

On dit aussi fig. Allons dîner ensemble, chacun sur nos *crochets*, c. à d. à nos dépens, & chacun payant son écot. *Nostris impensis*, *sumtibus.*

CROCHETER, v. a. Ouvrir avec un crochet un coffre, une serrure, à mauvaise intention. *Uncino arcam aperire*, *reserare.*

CROCHETERAL, ALE, adj. Plusieurs disent *crochetoral*. Il ne se dit guère. Qui tient du Crocheteur; grossier, incivil. *Inficetus, inurbanus, impolitus.*

CROCHETEUR, s. m. Qui crochéte des portes, des serrures. *Qui arcas unco aperit, reserat.* En ce sens il ne s'emploie qu'avec un régime. *Crocheteur* de portes.

It. Portefaix qui transporte des fardeaux sur des crochets. *Bajulus.*

Il se dit aussi par extension des gens de basse condition qui font des choses indignes des honnêtes gens. Une santé de *Crocheteur*, p. d. forte & robuste.

CROCHETEUSE, s. f. Celle qui porte les crochets. *Mulier quæ dorso bajulat.*

CROCHETON, s. m. L'une des petites branches des crochets du Portefaix. *Uncinus.*

CROCHU, UE, adj. Recourbé, fait en crochet. *Uncus, aduncus, reduncus, hamatus, uncinatus.*

On dit d'un homme, qu'il a les mains *crochues*, p. d. qu'il est sujet à dérober.

CROCHUER, vieux v. a. Rendre crochu. *Incurvare.*

CROCODILE, s. m. Espéce de très-grand lézard amphibie, à quatre pieds, & couvert d'écailles, qui se nourrit dans les joncs sur le rivage de quelques fleuves des pays chauds, comme le Nil, le Gange, l'Orénoque, &c. On l'appelle *Cayman* dans les Indes occidentales. *Crocodilus.*

Du gr. κρόκος, *safran*, & de δειλιῶ, participe, qui sign. *craignant*. Les *crocodiles* appréhendent le safran à le voir seulement, encore plus à le sentir.

Il se prend fig. & baff. pour Méchant, traître, perfide. *Nequam, improbus, perfidus.*

On appelle larmes de *crocodile*, celles d'un hypocrite, une feinte douleur qui ne tend qu'à surprendre quelqu'un. *Crocodili lachryma.*

CROCODILIUM, subst. m. Quelques Botanistes croient que c'est le *chaméléon noir*: d'autres une espéce de chardon qu'on appelle *sphærocephalus*. Il y en a qui la prennent pour l'*eringium marin.*

CROCODILOPLE, s. f. *Crocodilopolis*, c. à d. Ville des crocodiles. Il y en avoit deux: l'une dans la Thébaïde, ainsi appellée, parce que les crocodiles y étoient adorés; l'autre aux confins de la Phénicie & de la Palestine.

CROCOMAGMA, s. m. T. de Pharm. Trochisque composé avec le safran, la mirrhe, les roses rouges, l'amydon & la gomme Arabique. Du grec κρόκος, safran, & de μαγμα, marc de quelque matiére qu'on a épreinte.

CROCOTE, ou CROCOTON, s. m. T. d'Antiquaire. *Crocoton.* C'est un habit ancien à franges, & à fleurs de couleur de pourpre.

CROCOTE, s. f. Animal des Indes. Sa couleur est mélée de celle du lion & de celle du tigre, & la conformation de ses parties tient quelque chose du chien, & quelque chose du renard.

CROCUS, s. m. Mot latin. Safran.

En Chym. il se dit de plusieurs préparations, à cause de leur couleur rouge. Le *crocus Martis* est une préparation de fer. Voy. SAFRAN DE MARS. Le *crocus metallorum* est une préparation d'antimoine, qu'on appelle autrement *safran des métaux*, ou *foie d'antimoine*. Voy. ANTIMOINE.

CRODON, s. m. Fausse Divinité des anciens Saxons. *Crodo, Crodus*, ou *Krodo, Krodus*. Quelques-uns croient que *Crodon* étoit Saturne, Κρόνος.

CRŒSUS, ou CRÉSUS, s. m. Roi de Lydie, le plus riche dont il y ait mémoire dans l'Antiquité. *Crœsus.* Ce mot est fort en usage en notre langue pour signifier un homme puissamment riche.

CROIE, s. f. T. de Fauc. Espéce de gravelle des oiseaux de proie.

CROIE, s. f. Ville cap. de l'Albanie. *Croia*, anciennement *Antigonia*, ou *Eriboea*. C'étoit autrefois une ville épiscopale de la province de Durazzo.

CROILER, v. n. T. de Fauc. Se vuider par le bas. *Subter se alvum reddere.*

CROIRE, v. a. Être persuadé de la vérité de quelque chose. *Credere aliquid, alicui rei, credere alicui*, en parlant de la personne. Il n'y a que les Poëtes à qui il soit permis d'écrire je *croi*. On écrit je *crois* en prose. On dit d'un libertin, qu'il ne *croit* ni Dieu, ni Diable, qu'il ne *croiroit* pas Dieu sous bons gages.

Il se dit aussi de l'imagination qu'on a qu'une chose est vraie, quoiqu'elle soit fausse. Les petits esprits *croient* aux Devins, aux Astrologues, ajoûtent foi à tout ce qu'ils leurs disent d'extraordinaire.

On dit d'une personne qui en aime extrêmement une autre, qu'il ne la *croit* pas où il la voit.

It. Ajoûter foi à ce qu'on nous dit; témoigner qu'on est persuadé de quelque chose, sur le rapport d'autrui. *Fidere alicui.* *Croire* un homme sur sa parole.

Il se dit aussi des opinions qu'on se met dans la tête, fondées sur plusieurs raisonnemens & conjectures.

It. Suivre l'avis, le conseil de quelqu'un, déférer, se rapporter à quelqu'un. Si vous m'en *croyez*, vous n'entreprendrez point cette affaire. *Croire* conseil, p. d. suivre conseil.

En t. de Pal. Recevoir pour preuve, admettre à un serment en Justice.

Être du *croire*, demeurer du *croire*, c'est être garant à son correspondant pour les dettes que l'on contracte pour son compte, ou pour les lettres de change qu'on lui remet.

CRU, UE, part. pass. adj. *Creditus.* On dit absol. au Pal. après qu'on s'est rapporté au serment de quelqu'un, qu'il viendra *cru*, c. à d. qu'il gagne sa cause en faisant son affirmation en Justice.

CROISADE, s. f. Entreprise d'une guerre sainte contre les Infidéles, ou contre les Hérétiques, ainsi nommée parce que ceux qui s'y engageoient portoient une croix sur leur habit. V. le D. de Tr. *Sacrum bellum, sacra crucis militia.*

En t. de Mar. c'est une constellation qui est vers le pôle Antarctique, qui a quatre étoiles disposées en croix, dont on se sert au-delà de la ligne pour discerner le pôle. *Sidus crucis figuram referens.*

CROISAT, s. m. Monnoie d'argent, valant à Gènes environ un écu & demi. *Moneta signo crucis signata.*

CROISÉE, s. f. Fenêtre, grande ouverture qu'on laisse dans une muraille, pour éclairer les appartemens. *Fenestra.* Des méneaux, qui formoient autrefois une croix dans l'ouverture de la fenêtre, est venu le nom de *croisée*.

It. Chassis de menuiserie qui sert à boucher cette ouverture, avec les vitres & les volets qu'on y applique. *Cancelli.*

DEMI-CROISÉE. Fenêtre qui n'a que la moitié de la largeur d'une *croisée*, quoiqu'elle en ait toute la hauteur. *Media fenestra pars.*

CROISÉE, dans les Eglises, est cette représentation

de croix qui se fait dans la voûte des grandes Églises, quand les ailes sont élevées au milieu aussi haut que le chœur & la nef. *Quatuor angulorum templi junctura, commissura, positio.*

Croisée d'Ogives. T. d'Archit. On appelle ainsi les arcs ou nervures qui prennent naissance des branches d'ogives. *Arcus decussatim trajecti.*

Croisée de l'Ancre. T. de Mar. Partie de l'ancre qui en fait la croix. *Pars extrema anchoræ in crucem conformata.*

Croisée. T. de Tisserand. Entrelassement de fils bien serrés ensemble. *Stamen ac subtegmen directò transversum.*

Croisée. Quatre perches croisées vers le haut, sur lesquelles on bande la grosse corde sur laquelle on danse avec un contrepoids. *Perticæ decussatæ.*

Il se dit aussi de petits bâtons croisés au haut de la ruche par dedans, autour desquels les abeilles font leur cire. *Bacilli decussati.*

En t. d'Horlog. il se dit des rayons qui maintiennent le centre d'une roue.

CROISELLE, ou CROISETTE, s. f. Papier à la *croisette*, qui se fabrique à Marseille.

CROISEMENT, s. m. L'action de croiser.

CROISER, v. a. Mettre une chose de travers sur une autre, ensorte qu'elle représente une croix, en la coupant ou traversant. *Decussare, cancellare.*

Il se dit aussi des habits dont une partie avance sur l'autre.

Il se dit encore des chemins, des rues qui traversent. *Via quæ se se in transversum secant.*

It. Traverser le chemin devant quelqu'un. *Viam secare in transversum.* On dit à la chasse, *Croiser* les chiens, p. d. traverser le chemin.

Se Croiser, se dit proprement de deux personnes qui vont l'une par un chemin & l'autre par un autre, ensorte que ces deux chemins soient traversés ou coupés. De-là on l'a dit pour, Aller par des chemins opposés en quelque maniére qu'ils le soient, ou par le même chemin en le faisant en sens contraire.

Il se dit presque dans le même sens au fig. p. d. se traverser les uns les autres, s'opposer à quelqu'un, se nuire mutuellement dans les mêmes vûes, ou dans les mêmes prétentions. *Sibi mutuò adversari, obsistere, nocere.*

It. Rayer quelque partie d'une écriture en la traversant avec un trait de plume en forme d'une croix. *Lineas cancellatim inducere, scriptum aliquod cancellare.*

En t. de Pal. & de Finances. Marquer quelque chose d'une croix, pour montrer qu'il y a quelque chose a redire, ou a refaire. *Cruce aliquid signare.*

Avec le pron. pers. il s'est dit du temps des guerres saintes, de ceux qui faisoient vœu d'y aller, qui prenoient la marque d'une croix sur leurs habits. *Sacram militiam profiteri, sacra militia nomen dare.*

En t. d'art militaire, il se dit de la conduite de la tranchée qui va en zigzag.

En t. de Mar. Rôder sur une côte; aller & venir sur une mer pour empêcher les Corsaires de piller les Marchands, de faire des descentes. *It.* Pirater. *Maria percurrere, obsidere ad eadem tutanda vel infestanda.*

Croiser les soies. Les tordre légérement par le moyen d'un moulin, ou métier à tirer les soies.

Croiser une étoffe. La travailler à quatre marches, pour en serrer les fils.

Croisé, ée, part. pass. En t. de Blâs. se dit du Globe Impérial, & des banniéres chargées d'une croix. *Cruce instructus.*

En t. de Poës. Françoise, on appelle des rimes *croisées* ou des vers *croisés*, ceux dont les rimes sont alternées, comme dans les stances où elles sont éloignées & entremêlées.

En t. de guerre on appelle feu *croisé*, quand on charge l'ennemi en tête & en queue, ou simplement quand l'ennemi se trouve entre deux feux.

En t. de danse, il se dit des pas qui se font en allant de côté, soit à droit, soit à gauche. *Passus*, ou *gradus obliquus.*

Croisé, s. m. Celui qui est de la Croisade. *Sacram militiam professus.*

Croiset, s. m. T. pop. Jour de l'Invention de la Sainte Croix le 3[e]. de Mai. Voy. GEORGET.

CROISETTE, ou CROISILLE, s. f. Diminut. Petite croix. C'est un t. de Blâs. *Crux minor.*

CROISETTE, s. f. Plante qui a tiré son nom de la disposition de ses feuilles, qui sont en croix. *Cruciata.*

It. T. de Mar. Clef ou cheville qui joint & entretient le bâton du pavillon avec le mât qui est au-dessus.

CROISETTÉ, ée, adj. Croix *croisettée*, celle dont les quatre extrémités sont terminées par des croisettes.

CROISEUR, s. m. Capitaine, ou vaisseau qui rôde sur une côte pour la garder, ou pour y pirater. *Maris vel tutor, vel pirata.*

CROISIE, vieux s. f. Croix qu'on fait sur des écritures.

CROISIER, s. m. Ordre Religieux d'Italie, &c. qui est une Congrégation de Chanoines Réguliers qu'on appelle aussi Porte-croix. *Cruciatus, Cruciger.*

Croisiers de France & des Pays-Bas, qu'on nomme aussi *De Sainte-Croix*, & à Paris *De Sainte-Croix de la Bretonnerie.* Autre Congrégation de Chanoines Réguliers fondée l'an 1211. par Théodore de Celles.

Croisier, ou Porte-croix avec l'étoile. Congrégation de Chanoines Réguliers de Sainte-Croix établis en Bohême.

Croisier *avec le Navire.* Ce sont des Religieux de Bohême qui ont sur le côté gauche un navire.

CROISIÉRE, s. f. T. de Mar. Étendue de mer, où les vaisseaux vont croiser & faire des courses. *Infesta piratis ora. Statio, locus observationis.*

CROISILLE, s. f. T. de Cordier. Petite piéce de bois taillée en portion de cercle, qui est sur le rouet des fileurs, & qui porte les molettes. Ce mot sign. proprement Petite croix. *Crucicula.*

CROISILLON, s. m. Le bras, le travers d'une croix. *Crucis brachia.*

It. Partie, soit de pierre, soit de bois, qui sépare une croisée en deux par sa hauteur & par sa largeur. *Fenestræ transversus scapus.*

CROISOIRE, s. f. qu'on nomme aussi quelquefois *peigne.* Instrument dont on se sert pour faire sur les biscuits de mer diverses façons en forme de croix.

CROISSANCE, s. f. Augmentation qui se fait de la taille ou de la hauteur des animaux, ou des arbres, jusqu'à un certain âge. *Accretio, incrementum, accrementum.* Du Lat. *crescentia.*

On appelle aussi *croissances*, certaines herbes congelées qui se prennent sur les rochers, & dans la mer, dont on orne les grottes.

CROISSANT, f. m. La lune nouvelle jusqu'à son premier quartier, qui montre un petit rayon de lumiére aboutissant en pointes, quand elle commence a s'éloigner du soleil, & qui s'augmente jusqu'à ce qu'elle soit pleine, dans son opposition. *Lunæ crescentis cornua.*

On appelle improprement *croissant*, la même figure de la lune en décours : mais alors les pointes sont tournées du côté de l'Occident, au lieu qu'elles sont du côté de l'Orient pendant le *croissant*.

Il se dit fig. & poët. de l'Empire du Turc, qui a un *croissant* en ses armes. *Turcicum Imperium cujus luna crescens insigne est.*

It. Instrument tranchant & fait en arc, dont se servent les Jardiniers pour tondre leurs palissades. *Falcis genus crescentis in morem lunæ conformatum.*

It. Branche de fer recourbée, qu'on scelle dans les jambages des cheminées, pour y mettre les pelles à feu, les pincettes, &c.

It. Branche recourbée de fer ou de cuivre, dont on se sert pour arrêter les portiéres & les rideaux de fenêtres.

En t. de Luthier, Enfoncement fait en forme de demi-cercle aux côtés des violons, des violes, des basses, &c. *Fissura crescentis in morem lunæ citharis adacta.*

It. Partie de la coëffure que l'on nommoit Commode.

Papier aux trois *croissans*. Espéce de papier qui se fabrique en Provence.

ORDRE DU CROISSANT. Ordre de Chevalerie militaire fondé par René d'Anjou, Roi de Sicile, & Comte de Provence en 1448. *Ordo militaris à crescente luna nuncupatus.* Les Chevaliers portoient sur le bras droit un *croissant* d'or émaillé.

CROISSANT double, ou double croissant, appellé autrement l'Ordre du Navire. Voy. NAVIRE.

En t. de Blâs. on appelle *croissant montant*, celui dont les pointes sont tournées en haut vers le chef. *Lunula resupina.* Les *croissans adossés* sont ceux qui ont leurs parties les plus pleines à l'opposite l'une de l'autre. *Lunulæ obversæ.*

CROISSET, f. m. Lieu de Normandie, situé à une lieue de Rouen.

CROISSIER, vieux v. n. Se croiser.

CROISSIR, vieux v. n. Se rompre.

CROIST. Voy. CROîT.

CROISTRE. Voy. CROîTRE.

CROISURE, f. f. La tissure de la serge qui se fait en croix. *Staminis ac subtegminis directò transversa positio.* Celle du drap s'appelle *filure.*

CROîT, f. m. Augmentation d'un troupeau par le moyen des petits qui y naissent. *Accretio, incrementum, accrementum, accessio.*

CROITON, vieux f. m. Prison. *Carcer, ergastulum.*

CROîTRE, v. n. Conj. *Je crois, je croissois, je crûs, j'ai crû, je croîtrai, que je croisse, croissant.* Augmenter en hauteur, en grosseur, en étendue : devenir plus gros, ou plus grand. *Crescere, accrescere, excrescere, increscere.*

On le faisoit autrefois act. & l'on s'en servoit au lieu d'*accroître*. Les pluies ont bien *crû* la riviére. Il a voulu *croître* son jardin, son enclos. Cela ne fait que *croître* mon mal & ma douleur. *Augere, amplificare.*

Il se dit aussi des parties des animaux & des végétaux qui ne leur sont pas essentielles ou nécessaires, des ongles, des cheveux, de la barbe, &c. Laisser *croître* sa barbe & ses cheveux. *Barbam, crines promittere.*

Il se dit aussi des herbes, des fruits, &c. & alors il sign. Venir & être produit. Les blés de France ne *croissent* point en Amérique.

It. Augmenter, paroître plus grand. *Crescere, augescere.* Les riviéres *croissent* à la fin de l'hyver. Les marées *croissent* en pleine lune, & dans les Equinoxes. Les jours *croissent* en été. La lune *croît* jusqu'à son plein.

Il se dit aussi des maladies qui s'augmentent, qui s'étendent sur les corps. *Ingravescere.*

It. Multiplier, augmenter en nombre. *Accrescere, crescere, &c.* Son revenu *croît* tous les ans.

Il se dit fig. des choses incorporelles. L'amour, la colére *croissent* par la présence des objets. Cette Maison a bien *crû* en honneur & en dignité depuis sa faveur.

It. Se répandre, en parlant des bruits. Le bruit de la peste, de la guerre, *croît* tous les jours. *Increbrescere.*

Prov. A chemin battu il ne *croît* point d'herbe. On dit aux jeunes gens qui sont devenus grands, Mauvaise herbe *croît* toujours. On dit, quand on veut louer une personne, ou quelque chose, qu'elle ne fait que *croître* & embellir. On dit à ceux qui se plaignent qu'une chose n'est pas assez grande, Faites-la étermuer, & lui dites, Dieu vous *croisse*. Il est bas.

CROIX, f. f. Piéce de charpente composée de deux morceaux de bois, dont l'un traverse & coupe l'autre ordinairement à angles droits. *Crux.* Vers l'an 321. Constantin abolit par une loi le supplice de la *croix* usité chez les Romains.

Il sign. parmi les Chrétiens les mystéres de la Rédemption du genre humain. *Salutare reparationis humanæ mysterium.*

It. Le bois sacré qui a servi d'instrument au mystére de la Rédemption. *Sacrum crucis lignum.* On dit la vraie *croix*, adorer la *croix*, l'étendard de la *croix*; & fig. Mettre ses injures, ses ressentimens au pied de la *croix*; p. d. les offrir à J. C.

On demande si J. C. fut attaché à la *croix* avec trois clous seulement, ou avec quatre : Si l'on mettoit un soûtien sous les pieds des crucifiés : s'ils étoient tout nuds : si l'on plantoit la croix avant que le patient y fût cloué, &c. Voy. le D. de Tr.

INVENTION DE SAINTE CROIX. Fête qui se solennise le 3. de Mai, en mémoire de ce que Sainte Héléne, mere de Constantin, trouva la vraie *croix* de Notre Seigneur bien avant en terre sur le Calvaire, où elle fit bâtir une Église pour y en laisser une partie, l'autre ayant été depuis apportée à Rome en l'Église de Sainte *Croix* de Jérusalem. *Pia inventæ sanctæ crucis memoria, celebritas, festivitas.*

EXALTATION SAINTE CROIX. Autre Fête qui se fait le 14. de Septembre, en mémoire de ce qu'Héraclius rapporta sur le Calvaire la vraie *Croix* que Cosroës, Roi des Perses, avoit enlevée, lorsqu'il avoit pris Jérusalem sur l'Empereur Phocas. *Relata à Persis sancta crucis memoria.*

Il se dit aussi des représentations & figures de la *Croix. Crux.* On dit qu'il faut avoir la *croix* & la banniére, la *croix* & l'eau benite pour avoir quelqu'un; p. d. qu'on a de la peine à en jouir. On dit en ce sens fig. d'un homme à qui on dispute un bé-

néfice dont il est en possession, qu'il se défend avec le bâton de la *croix*, des pierres du clocher.

Autrefois les témoins qui signoient dans les Actes, ajoûtoient quelquefois des *croix* à leurs seings. Les *croix* plantées dans les grands chemins étoient des asyles, comme les Eglises.

CROIX, se dit aussi des mêmes figures qui servent d'ornemens & de marques pour quelque Dignité.

CROIX de Caravacca. Voy. CARAVACCA.

PORTE-CROIX. Aumônier d'un Archevêque, d'un Primat, qui porte une *croix* devant lui dans des cérémonies. *Crucifer*. Un Patriarche porte une *croix* double, & le Pape une *croix* triple dans leurs Armes.

En ce sens, il se dit aussi des mêmes figures que portent les Chevaliers de divers Ordres, soit à leur cou, au bout d'un ruban en écharpe, soit sur leurs habits. Elles sont différentes par leurs figures, ou par leurs émaux.

CROIX pectorale. *Croix* d'or que les Évêques & les Abbés Réguliers portent au cou. *Crux pectoralis*.

GRAND-CROIX. La première dignité de l'Ordre des Chevaliers de Malte après celle de Grand-Maître. *Primaria inter Melitenses equites dignitas*.

GRAND-CROIX. Chevaliers de l'Ordre de S. Louis. *Primarii Ordinis Sancti Ludovici Equites*. Il y a huit *Grands-Croix*.

Il y a des *Demi-Croix* dans l'ordre de Malte & dans celui de St. Étienne de Toscane.

On disoit autrefois, Prêcher la *croix* p. d. exhorter les Fideles à se croiser. Prendre la *croix*, sign. s'enrôler dans les guerres contre les Infidéles.

On le dit aussi des Ordres de Religieux qui se distinguent par diverses figures de *croix*. *Croix* des Mathurins, *croix* de S. Antoine.

Ordre de la vraie Croix, de la Croisade, ou de la Croisée, fondé par l'Impératrice Éléonore de Gonzague, femme de l'empereur Ferdinand III.

Ordre de Sainte Croix de Fonravelle, institué en Italie par le B. Ludolf. *Ordo Sanctæ Crucis de fonte Avellano*.

Chevalier de la Croix de S. Dominique & de S. Pierre Martyr. Ordre militaire qui ne subsiste plus.

Ordre de la Croix Rouge. Ordre de Chevalerie du Roy. de Bohême. *Ordo* ou *Equites Crucis rubræ*.

Chanoines Réguliers de Ste *Croix* de Conimbre en Portugal. Congrégation formée sur celle de St. Ruf, dont elle a pris les Réglemens.

Filles de la *Croix*. Congrégation de filles qui instruisent les jeunes personnes de leur sexe.

CROIX, sign. quelquef. la doctrine de la Foi Chrétienne, & marque qu'on laisse aux lieux où on l'a plantée. Planter, arborer la *Croix*. Planter la *croix*, sign. aussi, Commencer l'établissement d'un Monastère en quelque lieu.

Signe de Croix, ou Signe de la Croix. Commémoration qu'on fait du mystère de la Passion de Notre Seigneur, mouvement de la main droite, par lequel on exprime la figure d'une *croix*, en allant de haut en bas, puis de gauche à droit. On appelle souvent ce signe, l'*In nomine Patris*, parce qu'en le faisant on prononce ces paroles, *In nomine Patris, &c. Signe de la croix* sign. quelquefois la *croix*, ou le signe du fils de l'homme, qui paroîtra sur les nues au Jugement dernier; mais alors il faut toûjours mettre l'article, & ne point dire *signe de croix*.

En t. de Man. Faire la *croix* à courbettes, à ballotades, p. d. Faire de ces sauts en avant, en arriére, & aux côtés tout d'une haleine, parce que cela fait la figure d'une *croix*. *Crucem saltibus exhibere*.

CROIX, se dit aussi de toutes les lignes, ou autres choses qui se coupent ou se traversent les unes les autres. *Transversa linea*.

En ce sens on fait au Pal. des *croix* à la marge des articles dont on veut être appellant. Une appellation sous deux *croix* est une cause d'Audience; sous trois *croix*, est un procès par écrit.

It. Marque qu'on met d'un côté à la plûpart des monnoies des Princes Chrétiens. On dit aussi *croix*, pile, pour signifier les deux côtés de la monnoie. *Aversa & obversa nummi facies*, ou *caput*, *lilia*; & en ce sens on dit qu'un homme n'a ni *croix* ni pile, p. d. qu'il n'a point du tout d'argent. Jetter à *croix* & à pile, p. d. mettre une chose au hazard. *Omnem aleam subire*, *adire*.

CROIX, sign. fig. Peine, affliction, douleur. *Crux*. Il n'y a guere de gens qui ne portent leur *croix* en ce monde.

On dit d'un Auteur qui fait de grands efforts d'imagination, qu'il met son esprit en *croix*. On dit aussi par la même raison qu'une telle ou une telle chose est la *croix* des Sçavans.

CROIX de par Dieu, est une *croix* qui est au devant de l'Alphabet du livre où on apprend aux enfans à connoître leurs lettres. On le dit aussi de l'Alphabet du livre où on apprend aux enfans à connoître leurs lettres. On le dit aussi de l'Alphabet même, *Litterarum elementa*, & du livre qui le contient. *Abecedarium*.

On dit aussi au fig. quand il faut recommencer une affaire, ou quelque procédure mal faite, qu'on en est encore à la *croix de par Dieu*.

On dit encore *croix de par Dieu* dans un sens fig. en parlant des choses qu'on fait le mieux, & des commencemens d'une science.

CROIX de S. André, T. de Charp. Assemblage de piéces de bois inclinées l'une vers l'autre, qui se coupent diagonalement. *Decussis*.

CROIX de S. André, *Sautoir*, ou *Croix Bourguignone*, est celle qui n'est point à angles droits, ni à plomb, & dont il y a deux pointes qui posent sur la ligne horisontale. *Decussata*.

CROIX de S. Antoine, ou *tau*, n'a que trois branches, celle de dessus étant retranchée. *In morem litteræ T*.

CROIX bordée. T. de Blas. Celle qui a tout autour un filet d'autre couleur ou métal que le corps de la *croix*. *Cincta limbo*.

Croix bretessée a les branches garnies de bretesses. *Utrinque pinnata*. *Cerclée*, dont les bouts se recourbent en demi-cercle. *Curvata*.

Clavelée, ou *bâtonnée*, composée de bâtons tronçonnés qui semblent être enclavés dans le bois principal de la *croix*. *Claviculata*.

Croisée, Voy. RECROISETTÉ. *Croix à degrés*. *Gradibus fulta*. Voy. ENHENCHÉ. *Croix enhendée*, a les branches terminées en façon de *croix* ancrée, & entre les deux crochets une pointe. *Anchorata*, *spiculata*. *Fendue*, est entr'ouverte & séparée en deux. *Fissa*. *Fourchée*, dont les branches se terminent par trois pointes qui font deux angles entrans: *fourchetée*, celle dont les branches se terminent en fourchettes. *Bifida*.

La Confraternité de Ste Croix des Luquais. Société ou Confrérie de Pénitens établis à Luques en Italie.

Croix de Lorraine, est double, & a deux travers chacun à l'endroit de chaque tiers du moutant, celui d'enbas un peu plus long que l'autre. *Lotharingica, seu transtro gemino affecta.*

Croix de Toulouse, est une *croix* vuidée, tréflée, & pommetée d'or; c. à d. qui paroît creuse; qui a pour chef aux extrémités quatre petits quarrés, & à chacun trois pommettes. *Tolosana seu claviculata, trifoliata, globata.*

Croix. T. de Tondeurs de draps. Petite courroie de cuir, qui fait partie de l'instrument que ces Ouvriers appellent Manicle.

Croix Indienne. Constellation de la partie méridionale du ciel, & qui ne paroît jamais sur notre horison.

Croix, ou *Croisélé du Sud.* Constellation de quatre étoiles disposées en *croix*, où les pilotes prennent hauteur dans la mer Méridionale. *Sidus figuram crucis referens, exhibens.*

Ste Croix. Lieu de l'Acadie.

Croix géométrique. Voy. Arbalêtrille, Bâton de Jacob, Radiometre.

Croix de cerf. Os que l'on trouve dans son cœur.

Croix, en Bot. est employée pour exprimer l'arrangement des pétales de certaines fleurs, qu'on appelle plantes à fleurs en *croix*. *Plantæ flore cruciformi.*

Croix de Jérusalem. C'est une des plus belles de toutes les fleurs.

Croix, en t. de Serrurier, se dit des gardes qu'on met dans les pannetons des clefs: ces gardes, quand elles sont en forme de *croix*, ont différens noms pris de leur figure & de leur situation. Voy. le D. de Tr.

Pierre de Croix. *Lapis Crucifer.* Sur un fond blanc, elle représente une *Croix* en noir, ou en gris.

Croix du tiroir à Paris. Brunehaut, Reine de France, fut condamnée par les Etats Généraux à être attachée par un bras & une jambe à la queue d'une jument indomptée, & traînée par la ville de Paris, où elle mourut écrasée au lieu où depuis une croix a été élevée, dite la croix du Trahoir, *à trahendo*, & par le Vulgaire, *la Croix du Tiroir.* On appelle aussi *Croix du Tiroir*, le carrefour où est cette croix, & les environs.

L'Isle de Sainte Croix, est une des Antilles de Barlovento, ou la dernière de celles de dessous le vent.

CROLER, v. n. T. de Fauc. Il se dit de l'oiseau qui se vuide par le bas.

CROLIS. Voy. CROULIS.

CROMATIQUE. Voy. CHROMATIQUE.

CROMMYON, s. m. Nom d'un sanglier contre lequel Thésée combattit.

CROMORNE, s. m. T. de Mus. Jeu de l'orgue accordé à l'unisson de la trompette. *Ordo tuborum organi musici tubæ consonus.*

On appelle aussi *cromornes* en général, les tuyaux qui sont longs, & qui ne s'élargissent point par enhaut.

CRONE, s. f. C'est sur le bord d'un port de mer, une tour ronde, & basse, avec un chapiteau, comme celui d'un moulin à vent, qui tourne sur un pivot, & a un bec qui, par le moyen d'une roue à tambour, & des cordages, sert à charger & à décharger les marchandises. *Turris depressior.*

En t. de pêche, endroit au fond de l'eau garni d'herbes & de racines d'arbres.

CRONIES, s. f. pl. Fêtes à l'honneur de Saturne, qui en grec s'appelle Κρόνος. *Cronia.* Voy. SATURNALES.

CRONIQUE. Voy. CHRONIQUE.

CRONIQUER. Voy. CHRONIQUER.

CROON, s. m. Monnoie d'argent qui se fabriquoit autrefois en Hollande, & qui vaut 50. sols de France.

CROONE, ou COURONNE, s. f. Monnoie de compte du Canton de Berne.

CROPIOT, s. m. Petit fruit de l'Amér. que les Indiens mêlent avec leur tabac, quand ils veulent fumer.

CROQUANT, s. m. Gueux, misérable qui en temps de guerre n'a pour toutes armes qu'un croc. *Mendicus, mendicabulum.* Ce mot est bas.

It. Nom de faction de paysans révoltés en quelques Provinces au-delà de la Loire pendant la ligue sous Henri IV.

Croquant, ante, part. & adj. Il se dit neutralement des fruits & des mets durs, secs, qui croquent sous la dent.

CROQUANTE, s. f. Tourte ou piéce de pâtisserie, fort mince & fort séche.

CROQUE, s. f. Manger quelque chose à la *croque* au sel; p. d. la manger sans autre apprêt que le sel.

Dans le sens fig. on dit qu'un homme en mangeroit un autre à la *croque* au sel; p. d. qu'il est beaucoup plus fort que lui.

CROQUELARDON, s. m. Affamé, écornifleur de cuisine. *Parasitus.* Il est bas.

CROQUER, v. n. Il se dit des choses séches & dures, qui font du bruit en se brisant sous les dents. *Crepitare sub dentibus.* Quelquefois ce v. est a. & figu. Manger avec appétit, avec avidité, dévorer par gourmandise. *Absumere, glutire, vorare.*

It. Dissiper, perdre. *Abligurire bona, patrimonium conficere.* Vous avez prêté votre argent à cet insolvable, c'est autant de *croqué*.

Fig. Il sign. Dérober avec adresse & promptitude. *Suffurari astutè.*

En t. de Peint. Tracer sur le papier à la hâte les premières idées, les premiers traits d'un dessein. *Aliquid adumbrare leviter, leviore manu, rudiore penicillo.* On le dit aussi de tous les Ouvrages d'esprit qui ne sont pas encore achevés.

En t. de Mar. Accrocher.

CROQUET, s. m. Espéce de pain d'épice mince, sec & dur, qui par conséquent croque sous les dents. *Dulciarius panis duratus ac siccatus igne.*

It. Espéce de pomme.

CROQUEUR, s. m. Celui qui prend, qui attrape, qui mange, qui croque. *Helluo.*

CROQUIGNOLE, s. f. Espéce de chiquenaude, ou de nasarde. *Talitrum.*

CROQUIGNOLER, v. a. Donner des croquignoles à quelqu'un. *Talitris illudere.*

CROQUIS, s. m. Esquisse faite à la hâte au premier coup, & croquée.

CROSSE, s. f. Bâton recourbé par le bout, avec lequel les enfans poussent & se renvoient une balle, une pierre. *Baculus extremorum altero recurvus.*

It. La partie du fût du mousquet par où on le tient. *Sclopeti majoris pars incurva.*

It. Marque de l'autorité pastorale, qui consiste en un bâton d'argent, ou d'or, recourbé & ouvragé

vragé par le haut. *Pedum Pontificium*, *Pontificale*, *Pastorale*. C'est le Symbole de la correction Episcopale. Les Évêques, les Abbés, Abbesses, la font porter devant eux; & ils la tiennent à la main, quand ils donnent la bénédiction en cérémonie. Le peuple disoit autrefois en proverbe:

Au temps passé du siécle d'or,
Crosse *de bois*, *Évêque d'or*:
Maintenant changent les loix,
Crosse *d'or*, *Evêque de bois.*

Papias croit que ce mot vient *à similitudine crucis*. Les *crosses* n'étoient anciennement qu'un long bâton de bois, qui par en haut se terminoit en croix.

En t. d'Anat. il se dit des parties des vaisseaux du corps animal, qui se recourbent en forme de demi-cercle. *Curvatura*. La *crosse* de l'aorte ascendante. La *crosse* droite, la *crosse* gauche de l'artère du poumon.

CROSSE d'éguiére. Anse d'éguiére en forme de *crosse*. *Ansa*.

CROSSÉ, ÉE, adj. Qui a droit de porter la crosse, & de la mettre au-dessus de ses armes. *Pontificii pedi jus habens*.

CROSSER, v. n. Pousser une balle avec une crosse. *Baculo recurvo pilam pulsare*.

Au fig. Traiter avec un grand mépris. C'est un homme à *crosser*.

CROSSETTE, s. f. T. d'Agriculture. Branche de vigne taillée, où il reste un peu de vieux bois de l'année précédente. *Decisus de vite malleolus*.

CROSSETTES, en Archit. sont les retours aux coins des chambranles de porte, ou de croisée, qu'on nomme aussi *oreilles*, ou *orillons*. *Ancones*, *prothyrides*.

CROSSEUR, s. m. Qui pousse une balle avec une crosse. *Qui pilam pulsat baculo recurvo*.

CROSSON, s. m. Berceau. *Cuna*. Ce mot n'est en usage qu'en Dauphiné. Il vient de κρίσσος, sorte de vaisseau.

CROTALAIRE, s. f. Plante qui nous est venue d'Asie, & dont les semences sont purgatives. *-laria*.

CROTALE, s. m. T. d'Antiquaire. Espéce de tambour de Basque qu'on voit sur les médailles dans les mains des Prêtres de Cybéle. *Crotalum*.

CROTAPHITE, adj. de t. g. *Crotaphita*. Du Gr. κρόταφος, la tempe. Voy. TEMPORAL.

CROTE, s. f. pour Grotte, caverne, & son dimin. *Croton*, s. m. Cachot. Il y a à Chartres Notre-Dame des *Crotes*, ainsi appellée, parce qu'elle est en un creux sous terre; ce mot *crote* vient du Gr. *Crypta*. *Crote* pour *Grote*, caverne; & *Croton* ou *Groton* pour *cachot*, prison obscure, sont dans Pomey.

CROTE. Voy. CROTTE.

CROTIN. Voy. CROTTIN.

LE CROTOI, s. m. Bourg situé à l'embouchure de la Somme en Picardie, dans le Ponthieu. *Corocotinum*.

CROTONE, s. f. Ville d'Italie, au Royaume de Naples sur le golfe de Tarente. *Croto*.

CROTONIATE, s. m. & f. Qui est de la ville de Crotone. Citoyen, habitant de Crotone. *Crotonias*.

CROTONS, s. m. pl. On nomme ainsi dans le raffinage des sucres, les morceaux de sucre qui n'ont pû passer par l'hébichet.

CROTTE, s. f. Ordure, boue, fange, qui est dans les rues, & dans les chemins quand il a plu. *Lutum*. On dit prov. & bass. quand la gelée a séché les rues, que les chiens ont mangé les *crottes*. De *crusta*, ou de *creta*, terre gluante & tenace.

Il se dit aussi des excrémens des animaux, quand ils sont durs, secs & menus. *Fimus*.

CROTTER, v. a. Éclabousser, gâter avec de la crotte. *Luto aspergere*, *inficere*. Il se dit aussi avec le pron. pers.

On dit qu'un homme est *crotté* comme un barbet, jusqu'au cul, jusqu'à l'échine, jusqu'aux oreilles, p. d. qu'il est fort *crotté*. *Crotté* en Archidiacre, parce qu'autrefois les Archidiacres faisoient leurs visites à pied. Poëte *crotté*, p. d. méchant Poëte qui est gueux. Un Pédant *crotté*. *Lutosus*, *luto infectus*. Il fait bien *crotté* dans les rues, p. d. que les rues sont bien sales.

CROTTIN, s. m. Excrément d'animaux, quand il est sec, dur & menu. *Fimus*, *stercus*.

CROTTON. Voy. CROTE.

CROU, s. m. ou CARROA, s. f. Monnoie de compte, dont on se sert dans presque tous les États du Grand Mogol. Chaque *crou* fait quatre arebs.

CROUCHAUT, s. m. T. de Charp. Piéce de bois qui se porte sur le chef d'un bateau.

CROULANT, ANTE, adj. Qui croule, qui est prêt à tomber.

CROULARD. Oiseau. Voy. TRAQUET.

CROULEMENT, s. m. Tremblement, éboulement. *Concussio*, *concussus*, *tremor*, *motus*.

CROULER, v. n. Trembler, branler, être prêt à tomber. *Tremere*, *intremere*, *concuti*, *nutare*. Du Gr. κρούω, je pousse.

Il est quelquef. act. & sign. Secouer des arbres. *Concutere*.

En t. de Mar. *Crouler* un vaisseau, c'est le rouler pour le lancer à l'eau.

CROULIER, IÉRE, s. Qui se dit des terres qui ne sont pas fermes sous les pieds, des sables mouvans où on enfonce. *Terra tremula*, *vacillans*, *dehiscens*.

CROULIÉRE, vieux s. f. Orniére profonde.

CROULIS, vieux s. m. Fondriére. De *crouler*.

CROUPADE, s. f. T. de Man. Saut plus relevé que la courbette, & qui tient le devant & le derrière du cheval en une égale hauteur. *Equi saltus erectis aqualiter pedibus*. Manier à *croupades*. Quelques-uns disent *Groupade*: mais le premier est le meilleur.

CROUPE, s. f. La partie de derriére qui comprend les hanches & le haut des fesses de certains animaux, principalement des bêtes de monture, de charge. *Tergum*. Monter en *croupe* derriére un autre.

De *crouppa*, mot de la basse latinité, formé de l'Allemand *grub*, qui sign. *gros*, *gras*, *épais*.

Il se dit aussi ironiq. du derriére d'une femme. Belle *croupe*, large *croupiére*. *Nates*.

On dit fig. d'un homme fort délicat, & qui se fâche aisément & sans sujet, qu'il est chatouilleux sur la *croupe*.

Gagner la *croupe* du cheval de son ennemi, p. d. l'Approcher par derriére.

It. Le haut, le sommet d'une montagne. *Vertex*, *apex*, *jugum*.

It. Le derriére du chœur d'une Église, qui est arrondi. *Testudo*.

It. La partie d'un pavillon coupée obliquement, & couverte en penchant comme le reste du comble. *Tectum testudinatum*.

CROUPÉ, ÉE, adj. Cheval bien *croupé*, qui a une belle croupe ou croupiére.

Il signifioit autrefois, Épais, de l'Allemand *Grub*.

À CROUPETONS, adv. D'une maniére accroupie. *Appressis humi clunibus accubare, incubare.* Être *à croupetons*, p. d. Être assis à terre sur sa croupe. Marcher *à croupetons*, p. d. Marcher en se traînant contre terre.

CROUPIADER, v. n. T. de Mar. Mouiller en croupiére. Voy. CROUPIÉRE.

CROUPIAT, s. m. T. de Mar. Nœud qu'on fait sur le cable. *Nodus in fune.*

CROUPIER, s.m. Celui qui est associé avec un autre auquel il laisse tenir son jeu, ou qui parie pour lui. *Ludi socius.* En t. de Bassette, celui que le Banquier choisit pour l'avertir des cartes qu'il passe.

It. Associé secret en un traité, en une ferme, qu'il laisse régir sous le nom d'un autre, dont il partage le gain, ou la perte, à proportion de ce qu'il y a avancé. *Alicujus negotii socius.*

Il se dit en Jurispr. Canoniq. d'un confidentiaire qui prête son nom à celui qui plaide un bénéfice. *Confidentiarius.*

Du mot *croupe*; parce que celui qui est monté en croupe derriére un autre, est censé son compagnon de fortune.

CROUPIÉRE, s. f. Longe de cuir qui passe au-dessous de la queue d'une bête de monture, qui s'attache à la selle pour la tenir en état. *Postilena.*

CROUPIERE, ou CROUPIAS. Corde qui tient le vaisseau arrêté par son arriére. *Navis retinaculum.* Mouiller en *croupiére*, ou en *croupe*, p. d. Jetter une ancre du côté de la pouppe pour maintenir les ancres de l'avant, & empêcher un vaisseau de se tourmenter.

Fig. & fam. Tailler des *croupiéres* à quelqu'un, p. d. le poursuivre vivement, lui donner bien de l'exercice. *Aliquem acriter insequi, persequi.*

CROUPION, s. m. Os pointu qui est à l'extrémité de l'épine du dos & proche du fondement. *Uropygium, coccyx.*

It. Le cul dans le style bas & burlesque. *Nates, clunes.* Sangler le *croupion*.

Il se dit particuliérement de cette partie de la volaille, qui sert à faire mouvoir les plumes de leur queue qui y sont attachées. *Culus, anus, podex.*

Garnir un *croupion*. C'est parmi les Rotisseurs, Mettre proprement sous la peau du *croupion* plusieurs petits lardons.

CROUPIR, v. n. Demeurer dans une même situation; se corrompre faute de mouvement. Il se dit proprement des choses liquides. *Desidere, stagnare, stare.* On le dit quelquefois des ordures & saletés. *Croupir* dans son ordure.

Au fig. Languir honteusement dans l'oisiveté, dans la nonchalance, ou dans quelque état triste. *Languere in otio, languescere, inertiâ marcescere.*

CROUPISSANT, ANTE, adj. Qui croupit. *Stagnans, deses, piger.*

CROUPON, s. m. T. de Tanneur. Cuir de bœuf & de vache tanné, qui n'a ni tête ni ventre.

CROUSTILLE, s. f. Petite croûte qu'on s'amuse à ronger en buvottant. *Crustula.*

CROUSTILLER, v. n. Manger de petites croûtes en buvottant. *Crustula frustatim comedere, rodere.*

CROUSTILLEUSEMENT, adv. D'une maniére bouffonne, plaisante. *Lepidè, facetè.* Il fait, il dit toutes choses *croustilleusement*. Cela est populaire & bas.

CROUSTILLEUX, EUSE, adj. T. pop. Plaisant, drôle, réjouissant. *Lepidus, facetus.*

CROUTAC, ou demi-DANTZIKHORS, s. m. Monnoie d'argent qui a cours à Dantziek, & en d'autres villes du Nord. Les *croûtacs* valent neuf gros, à prendre le gros pour 18. penins.

CROÛTE, s. f. Dureté que quelques mets, & surtout la pâte, acquiérent en leur partie extérieure par la cuisson, & particuliérement par celle du four. *Crusta.*

Il se dit aussi de tout ce qui se séche, s'endurcit sur la surface de quelque chose.

On appelle aussi *croûte*, en Chir. cette gale qui vient sur les plaies quand elles se cicatrisent.

CROÛTE. T. de Conchyliol. Voy. ÉPIDERME.

En t. de Peint. Tableau douteux, copie qu'on voudroit faire passer pour original.

Cuir en *croûte*. Celui qui a été plané, coudré & tanné, & qu'on a fait sécher.

Parchemin en *croûte*, ou en cosse, celui qui n'a point été raturé sur le sommier par le parcheminier.

CROÛTE veloutée. T. d'Anat. Tunique nerveuse ou glanduleuse.

Ne manger que des *croûtes*, p. d. faire très-petite chère. Pour dire qu'on portera la peine de quelque chose, on dit prov. qu'on en aura les *croûtes à ronger*.

CROUTELETTE, s. f. Dimin. Petite croûte. *Crustula.*

CROÛTIER, s. m. Brocanteur qui ne se charge que de mauvais tableaux.

CROUTON, s. m. Petit morceau de croûte de pain. *Crustula.*

CROWN, s. m. ou COURONNE. Monnoie d'argent d'Angleterre.

CROY, ou CROUY, s. m. Bourg situé près du Monastère de S. Médard dans le Soissonnois. *Croviacum, Croniacum, Croiciacum.*

CROYABLE, adj. m. & f. Vraisemblable, digne d'être cru, qui mérite de la croyance. *Credibilis.* Il se dit des personnes & des choses.

CROYANCE, s. f. Sentiment, profession de Foi; ce qu'on doit croire, ou ce qu'on croit sur la Religion. *Christianæ fidei capita.*

It. Opinion qu'on s'est mise dans l'esprit sur des raisonnemens & des conjectures. *Opinio, sententia.*

It. Confiance qu'on a en une personne. *Fides, fiducia.* En ce sens quelques-uns écrivent & prononcent *Créance*.

CROYANT, s. m. Celui qui croit les vérités éternelles. *Qui fidem habet.* Abraham est appellé le Pere des *Croyans*. *Credentium Pater.*

Les Albigeois, ou du moins quelques-uns parmi ces Hérétiques, ont été appellés *Croyans*.

CROYE. Voy. CROIE.

CRU.

CRU, s. m. Fonds de terre, terroir où quelque chose croît. *Fundus.* Ces fruits sont de mon *cru*.

Il se dit fig. de ce que quelqu'un a dit de lui-même. *Quod est additum de suo, inventum.* Ajoûter à une narration bien des choses de son *cru*.

CRU. Voy. CRUD.

CRU, UE, part. pass. de CROIRE & de CROÎTRE. *Creditus. Ortus.*

CRUAUTÉ, s. f. Qualité d'un homme barbare, impitoyable, inhumain, qui se plaît à faire du

mal à autrui, à tuer, à massacrer. *Crudelitas*, *immanitas*, *feritas*, *sævitia*. Il se dit aussi des bêtes sanguinaires & féroces.

Il se dit aussi des choses inanimées. La *cruauté* de la fortune s'est toûjours attachée à cette maison. La *cruauté* du mal.

It. L'action même qui est cruelle. Faite d'étranges *cruautés*.

Au fig. & sur-tout dans les expressions amoureuses; Dureté, rigueur, insensibilité.

It. Chose odieuse, fâcheuse, peu honnête.

CRUCHE, f. f. Vaisseau de grais ou de terre, à mettre ou à transporter des liqueurs, à puiser de l'eau. *Hydria*, *urna*. Il a le cou assez étroit, & une anse pour le tenir. De l'Allemand *krug*, signifiant la même chose.

CRUCHES fécondes, qui se fabriquent dans une ville de la haute-Egypte, nommée Kana, près des mines de Dandera. Elles rafraîchissent les liqueurs en très-peu de temps, & l'on y sème sur l'extérieur de la salade qui y croit & est bonne à manger en 8. jours de temps.

CRUCHE, sign. fig. un homme stupide, qui ne sçait point raisonner. *Stolidus*, *stupidus*, *plumbeus*.

Prov. Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise, p. d. qu'à force de s'exposer aux dangers, on y demeure à la fin.

CRUCHÉE, f. f. Plein une cruche.

CRUCHERIE, f. f. Folie, bêtise, stupidité. *Stultitia*, *stoliditas*. Ce mot n'est pas reçu.

CRUCHON, f. m. Petite cruche. *Urnula*.

CRUCIADE, f. f. Bulle de la *Cruciade*, que le Pape accorde aux Rois d'Espagne, & dont ils tirent un très-grand revenu. V. le D. de Tr.

CRUCIAL, ALE, adj. T. de Chir. Fait en forme de croix. Incision *cruciale*. *Crucis formam referens*.

CRUCIATA. Voy. CROISETTE.

CRUCIFÈRE, adj. m. & f. Colonne *crucifère*, celle qui porte une croix, & qui est posée sur un piédestal ou sur des dégrés. *Crucifer*, *-era*.

CRUCIFIEMENT, f. m. Le supplice qu'on faisoit autrefois endurer sur la croix. *Crucis supplicium*.

It. Tableau qui représente cette action. *Christi in cruce morientis in tabella adumbratio*, *delineatio*.

It. T. de spiritualité. Extinction des passions, des sentimens & des inclinations de la nature. *Extinctio*, *repressio*.

CRUCIFIER, v. a. Attacher à la croix, faire mourir en croix. *In crucem tollere*, *cruce afficere*, *cruci affigere*.

En t. de spiritualité, il sign. Renoncer au monde pour s'attacher à Dieu. *Se totum Christi in cruce morientis obsequio*, *voluntati mancipare*.

On dit: Il se feroit *crucifier* pour servir ses amis, plûtôt que de faire une telle chose, p. d. qu'il seroit capable de faire tout pour ses amis, qu'il endureroit toutes sortes de tourmens plûtôt que de la faire.

CRUCIFIX, f. m. Croix où un corps de CHRIST est attaché en figure. *Christi in cruce pendentis effigies*, *imago*.

On dit prov. des dévots outrés, & des bigots hypocrites, que ce sont des mangeurs de *Crucifix*.

Mettre les injures qu'on a reçues, mettre ses ressentimens aux pieds du *Crucifix*, p. d. les oublier pour l'amour de J. C. crucifié.

On dit pop. Faire le demi-*Crucifix*, p. d. demander l'aumône, parce qu'ordinairement les gueux allongent un bras de côté pour demander la charité.

Confraternité, ou Archieonfraternité du *Crucifix* à S. Marcel à Rome.

CRUCIFIXION, f. f. Crucifiement. L'action de crucifier, l'état d'un homme attaché à la croix. *Crucifixio*.

CRUD, UE, adj. (On ne prononce pas le *d*.) Qui n'a point passé par le feu, ou par un certain dégré de chaleur nécessaire pour acquérir la dernière préparation requise pour le manger, ou pour s'en servir à autre chose. *Crudus*. Du chanvre *crud*, qui n'a point encore trempé dans l'eau. *Cannabis nondum macerata*. De la soie *crue*, qui n'est ni lavée ni teinte. *Bombyx nondum abluta*, *nondum tincta*. Teindre les soies sur le *crud*, ou à demi-bain, c'est les mettre à la teinture, sans les avoir auparavant parfaitement décreusées. Fil *crud*. Voy. ÉCRU.

On le dit encore de ce qui est indigeste à cause de sa froideur.

En Chym. Antimoine *crud*, c. à d. tel qu'il sort de la mine, sans préparation.

En Méd. on dit que les humeurs sont *crues*, lorsqu'elles n'ont pas la préparation que la digestion leur fait acquérir ordinairement.

Il se dit aussi d'un cuir qui n'a reçu aucune préparation ni apprêt.

Il se dit fig. des paroles ou des actions, qu'on dit, qu'on fait à quelqu'un, sans y donner quelque préparation ou quelque adoucissement qui en ôte ce qu'il y a de rude ou de choquant. *Durus*, *asper*, *rigidus*, *severus*.

Il se dit aussi des ouvrages, des compositions d'esprit, auxquelles on n'a pas mis la dernière main. *Impexus*, *impolitus*.

À CRUD, adverbial. Un homme armé à *crud*, botté à *crud*, c. à d. sans habits, sans bas sur la peau. *Continuo ferro tectus sine interiori veste*, *ocreatus sine tibialibus*. Monter à cheval à *crud*, c. à d. sans selle, ou à poil. *Nudo equo insidere*.

CRUDÉLITÉ, vieux f. f. Cruauté. On disoit aussi *Cruex*, *crueux*, & *crueusement*, pour Cruel & cruellement.

CRUDITÉ, f. f. Qualité de ce qui est crud & indigeste. *Cruditas*.

It. Indigestion. *Crudités* d'estomac. La *crudité* des humeurs, p. d. la mauvaise qualité des humeurs qui ne sont pas digérées.

CRUE, f. f. Augmentation. *Incrementum*, *accretio*, *accessio*. La *crue* des rivières. Il vient du v. *Croitre*.

It. La seconde partie de la taille. *Tributi accessio*.

It. Croissance, augmentation de grandeur.

En t. de Pal. c'est un parisis, ou cinquième denier qu'on ajoûte à l'estimation des meubles prisés par un Sergent, & qui sert de supplément pour les remettre à leur juste valeur. *Accessio*.

CRUEL, ELLE, adj. Qui est barbare, inhumain, qui aime à tuer, à massacrer, à tourmenter les autres hommes. *Crudelis*, *sævus*, *inhumanus*, *ferus*, *atrox*.

Il se dit aussi des animaux féroces.

It. Dur, fâcheux, rude, nuisible, accablant, douloureux. *Durus*, *asper*, *acerbus*, *crudelis*, *molestus*. Tourment *cruel*, disgrace *cruelle*. C'est une *cruelle* chose que de se voir vieille & laide. On dit aussi, Un *cruel* temps, p. d. mauvais, vilain.

On dit qu'un homme fait le *cruel*, quand il ne répond pas bien aux cajoleries qu'on lui fait; & au contraire, qu'une femme n'est pas *cruelle*, p. d. honnêtement, que c'est une femme qui n'a pas beaucoup de pudeur.

CRUEL, pour le masc. & CRUELLE, pour le fém. est aussi quelquef. subst.

CRUÉLISER, v. a. Traiter avec cruauté. Il est peu usité.

CRUELLEMENT, adv. D'une maniére cruelle. *Crudeliter, inhumaniter, atrociter.* Hait cruellement. *Valdè, maximè, pessimè.*

CRUEMENT, adv. (On pronon. *crûment.*) D'une maniére rude, incivile, malhonnête, grossiére. *Austerè, severè, parùm comiter.*

CRUPELLAIRE, s. m. Soldat Gaulois armé de toutes piéces, de pied en cap. *Cataphractus miles. Crupellarius.*

CRURAL, ALE, adj. Épithéte qu'on donne à la grosse artère, à la grosse veine & à un muscle de la cuisse. *Crurum arteria.*

CRUSCA, s. f. Mot Italien. Le son, ou ce qui reste quand la farine est blutée. L'Académie de la *Crusca* établie à Florence, a pris son nom de la fin qu'elle se propose, qui est d'épurer la langue Toscane, & pour ainsi dire, d'en séparer le son. Sa devise est un bluteau.

CRUSTACÉ, ou CRUSTACÉE, adj. Qui est couvert d'une écaille. *Crustaceus, crustâ tectus.*

CRUYS-DAELDER, s. m. Monnoie d'argent qui a cours dans les Etats du Roi de Prusse, & dans plusieurs autres. Le *cruys* vaut trois florins & seize gros.

CRUZADE, s. f. Monnoie d'argent de Portugal, ayant une croix sur le revers, & qui vaut trente sols de notre monnoie.

CRUZE, s. f. Peuplade de l'Isthme de Panama, sur la riviére de Chagres, à 15. ou 18. lieues de ce port.

C R Y.

CRYPTE, s. f. Lieu soûterrain voûté, pratiqué principalement sous une Église. *Crypta.* De κρύπτω, *abscondo*, je cache, d'où s'est fait κρυπτὴ, *crypta.*

CRYPTOGRAPHIE, s. f. L'art d'écrire d'une maniére cachée, inconnue. L'art des chifres, l'art d'écrire en chifres. *Cryptographia.* De κρυπτὸς, *absconditus, occultus*, & γράφω, *scribo.*

CRYPTOGRAPHIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la cryptographie. *Cryptographicus, a, um.*

CRYPTONYME, s. & adj. Il se dit des Auteurs qui se sont cachés ou déguisés, & qui sont de plusieurs sortes : *anonymes, pseudonymes, allonymes.* Voy. le D. de Tr. Du Gr. κρύπτω, *je cache*, & ὄνομα, *nom.*

CRYPTO-PORTIQUE, s. m. Lieu soûterrain & voûté, arc pris par sous-œuvre dans un vieux mur, & au-dessous du rez-de-chaussée. *Cryptoporticus.* Du Gr. κρυπτὴ, cachée, & du Lat. *porticus.*

CRYSALIDE. Voy. CHRYSALIDE.

CRYSTAL, s. m. Pierre transparente & blanche, qui a plus de dureté & de solidité que le verre. *Crystallus, crystallum.* On l'appelle *crystal de roche*, ou *de montagne*, quand il est net, sans tare, pailles, atomes, petits nuages, rouille, ou quelques autres imperfections.

De κρύσταλλος, *glacies*, qui vient de κρύος, *frigus*, & de στέλλομαι, *concresco.*

It. Corps factice, ou verre fort clair & fort net qui se fait dans les verreries. Un œil *de crystal* est un faux œil, qu'on met quand on est borgne, & il se fait par les Émailleurs. *Oculus crystallinus.*

En Chym. il se dit des sels & de quelques autres matiéres qu'on fait congeler en maniére de *crystal.*

CRYSTAL de tartre, & du tartre purifié & coagulé en forme de crystaux. C'est la même chose que *crème de tartre.* Le *crystal de tartre* est purgatif & apéritif ; il est propre pour les hydropiques, pour les asthmatiques, & pour les fiévres intermittentes. Le *crystal de tartre de chalybé*, c. à d. empreint des parties les plus dissolubles du fer. Le *crystal de tartre émétique*, c. à d. chargé des parties sulfureuses de l'antimoine, qui le rendent vomitif.

On appelle *crystal d'alun*, de l'alun purifié & réduit en *crystaux* de la même maniére que le tartre. On crystallise tout de même le nitre, le vitriol, & les autres sels.

CRYSTAL ou *anodyn minéral*, est du salpêtre préparé avec le soufre. On le nomme aussi *sel prunelle*, ou *sel de prunelle*, parce qu'il est bon contre l'esquinancie qu'on nomme *pruna*, ou *prunella.*

On appelle *Crystaux d'argent*, ou de *lune*, un argent pénétré & réduit en forme de sel par les pointes acides de l'esprit de nitre.

On appelle *Crystaux, sels* ou *vitriols de Mars*, un fer pénétré & réduit en forme de sel par une liqueur acide.

On appelle *Crystaux de cuivre* ou *de Venus*, du cuivre pénétré, & réduit en forme de vitriol par l'esprit de nitre.

CRYSTAL d'Islande. Corps diaphane ; pierre transparente qui ressemble au talc, dans lequel il se fait deux réfractions : en sorte que les objets paroissent doubles à travers ce *crystal.*

CRYSTAL, se dit fig. & poëtiq. des eaux fort claires. *Aqua limpida.* Cette source répand le *crystal* de ses eaux dans cette prairie.

CRYSTALLIN, INE, adj. Pur, clair & transparent comme du crystal. *Crystallinus.*

En t. d'Optique, il se dit d'une humeur épaisse en forme de petite boule posée au milieu de l'œil, dans laquelle se fait la réfraction des rayons de lumiére, afin qu'ils se réunissent dans la rétine, où se forme l'image qui est cause de la vision. *Humor crystallinus.* En ce sens il est souvent s. m.

En Astron. on appelle les cieux *crystallins*, ou substantiv. les *Crystallins*, deux orbes qu'on s'est imaginé être entre le premier mobile & le firmament, dans l'hypothése de Ptolomée. *Cœlum crystallinum.* Voy. le D. de Tr.

CRYSTALLINE, s. f. T. de Chir. Maladie qui vient à la partie honteuse de l'homme par une fluxion d'humeurs, qui la font paroître comme de crystal.

It. Espéce de poire. *Crystallina. Pyrum crystallinum.*

CRYSTALLISATION, s. f. T. de Chym. Congélation qui arrive aux sels, qu'on laisse durcir & sécher en lieux frais. *Congelatio.*

CRYSTALLISER, v. a. T. de Chym. qui ne se dit guère qu'avec le pron. pers. Réduire en crystal après l'évaporation de l'humidité. *Congelare.*

CRYSTALLOMANCE, ou CRYSTALLOMANTIE. Voy. CATOPTROMANTIE.

CRYSTALIER, s. m. Ouvrier qui taille, ou qui grave le crystal.

CRYSTALLIN, s. m. Espéce de verre que l'on fait avec de la soude d'Alican & du sablon vitrifiés ensemble.

En t. de Gabelle, c'est l'épaississement de l'eau marine, soit dans les marais salans, soit dans les cuves, chaudiéres, &c.

CRYSTAUX de verdet. C'est du verd de gris crystallisé.

C T E.

CTÉSIPHON, s. f. Ville d'Asie sur le Tigre, vis-à-vis de Séleucie.

CTÉSIPHON, s. m. Architecte nommé aussi Chersiphron, & qui donna les desseins du Temple de Diane d'Ephèse.

C U.

CU. Voy. CUL.

C U A.

CUATI. Voy. COATI.

C U B.

CUBA, s. f. Isle de l'Amérique, la plus grande des Antilles, à l'entrée du Golfe de Méxique. La Cap. est la Havana. Cette Isle appartient aux Espagnols.

CUBA, ou CUBE., s. f. Déesse des Romains, ainsi nommée de *Cubo*, je suis couché. On mettoit les enfans sous la protection des Déesses Édule & Potine, *Cuba*, afin qu'ils mangeassent, qu'ils bussent, & qu'ils dormissent bien.

CU-BAS. Voy. CUL.

CUBATURE, s. f. L'action de cuber, ou la méthode de cuber une quantité, de la réduire en cube. *Actio vel methodus cubandi quantitatem aliquam; Cubatura.*

CUBE, s. m. Corps solide régulier, composé de six faces quarrées égales, & dont les angles sont aussi égaux. On l'appelle aussi *hexaèdre*, à cause de ses six faces. *Cubus, quadratum undique solidum.*

Du Gr. κύβος, *tessera*, dé. Problême de la duplication du *cube*. Voy. DUPLICATION.

CUBE, est un terme, premiérement de Géomét. 2°. d'Arithm. tant ordinaire que spécieuse, c. à d. d'Algébre. En Arithmét. c'est un nombre produit par deux multiplications : la premiére est la multiplication d'un nombre par lui-même, comme 4. multiplié par 4, ce qui fait 16. carré de quatre. La seconde est la multiplication de ce produit 16. par le même nombre 4. ce qui produit 64. qui est le nombre *cube* ou le *cube* de quatre. En un mot, le *cube* est le produit d'un carré multiplié par sa racine, c. à d. par le nombre qui l'a produit. 16. par 4. En Algébre le *cube* se marque en écrivant trois fois de suite la même lettre : *ddd* est le *cube* de *d*; ou bien en écrivant 3. après le *d*. ou tout autre quelconque en forme de létrine. Le *cube* s'appelle en Algébre la 3e. puissance du nombre, par lequel il est produit. La premiére est la racine, la seconde est le quarré, & la troisiéme est le *cube*. La premiére est d^1, la seconde est d^2, & la troisiéme d^3.

CUBE cubique, s. m. T. d'Arithm. C'est le *cube* d'un nombre *cubique*. C'est le produit d'un nombre *cubique* multiplié par lui-même, & multipliant le produit de cette premiére multiplication, 8. est le *cube* de 2. Multipliez 8. par 8, vous aurez 64. Multipliez ensuite 64. par 8, il vous donnera 512. Ce produit, ou 512. est un *cube cubique*. L'exposant du *cube cubique* est 6.

CUBE, est aussi quelquef. adj. de t. g. & figo. Cubique. *Undique, ex omni parte quadratus.* Pied *cube*. Une toise *cube* est un corps qui a une toise en tout sens.

CUBÉBE, s. f. T. de Pharm. Fruit qu'on apporte de Java, qui est une Isle des Indes Orientales. Il fortifie tous les viscères, & sur-tout le cerveau.

CUBICULAIRE, s. m. Valet de chambre. Du Lat. *Cubicularius.*

CUBIQUE, adj. de t. g. Qui appartient au cube, qui en a la figure. *Ex omni parte quadratus.* Les nombres *cubiques* sont ceux qui se peuvent ranger en cubes, comme 8. ou 27. dont les côtés sont 2. & 3. & les bases sont quatre & neuf. La *racine cubique* est un nombre, lequel étant premiérement multiplié par lui-même, & multipliant ensuite son quarré, produit celui dont il est la *racine cubique*. Par exemple, la *racine cubique* de 125. est 5. parce que 5. multipliant son quarré 25. produit le cube 125.

CUBISTÉTER, s. m. Les anciens appelloient ainsi ceux qui dansoient les pieds en haut & la tête en bas. Κυβιστητήρ.

CUBIT, s. m. ou COUDÉE, s. f. C'est une des mesures applicatives, dont on se sert en Angleterre, pour mesurer les longueurs.

CUBITAL, ALE, adj. Qui est de la grandeur d'une coudée. Qui appartient au coude. *Cubitalis.* Les Anatomistes appellent *cubital* externe, *cubital* interne, deux muscles du bras. Voy. le D. de Tr.

CUBITUS, s. m. T. d'Anat. Ce mot est tout Lat. L'os *cubitus* est cet os du bras qui s'étend depuis le coude jusqu'au carpe.

CUBOCUBIQUE, s. m. T. d'Algébre. C'est la neuviéme puissance des nombres, ou un nombre multiplié huit fois par lui-même. Voy. CUBE CUBIQUE.

CUBOÏDE, s. m. T. d'Anat. Os du pied qui a la forme d'un cube. *Cuboïdes.* De κύβος, cube, & εἶδος, forme. Quelques-uns le nomment *Multiforme.*

CUBOSAMA, s. m. Nom de dignité au Japon. Général d'armée. *Dux, Imperator.*

C U C.

CUCA, s. m. Plante ou arbrisseau du Pérou, que les Indiens préfèrent à l'or, à l'argent & aux pierreries, & dont les feuilles fortifient le corps, guérissent les vieilles blessures & ulcères, &c.

CUCCICAPIGI, s. m. T. de Rel. Portier du Serrail. Voy. CAPIGI.

CUCCINC IMBROORBASSI, s. m. Officier de la Maison du Grand-Seigneur, premier Écuyer de ce Prince. *Primus stabuli Magister apud Turcas.*

CUCERON, s. m. Petit insecte qui se met dans les légumes, excepté la féve blanche ou haricot.

CUCI, s. m. Fruit du CUCIOFERA.

CUCIOFERA, s. m. Plante des Indes Orientales, qui ressemble à un palmier, & dont le fruit est bon à manger.

CUCUBALE, s. m. Plante qui croît aux pays chauds, & dont le fruit est humectant, rafraîchissant, & propre pour les pertes de sang. -*lus.*

CUCUFAT, s. m. *Cucuphas.* Le nom de ce Saint a beaucoup de variété, selon la différence des lieux où on l'honore; *Cogat, Cougat, Couquefat, Couquenfat, Quiquenfat, Quiqucfat, Guiquefat.* V. le D. de Tr.

CUCULLAIRE, adj. de t. g. Muscle *cucullaire*, ou trapèze, situé entre l'occiput & le bas du dos, & qui de-là s'étend jusqu'à l'épaule, à peu près comme un grand carré inégal & irrégulier. *Musculus cucullaris.*

CUCULLE, f. m. & f. C'étoit autrefois une espéce de cappe, ou chappe de voyageur, qu'on appelloit aussi *coule*, ou *goule*, ou *gule*, dont le nom a signifié depuis le froc & la chappe des Moines. *Cucullus*.

Il sign. Scapulaire dans l'Ordre des Chartreux.

CUCUPHE, ou CUCUFE, f. f. T. de Pharm. Calotte remplie de Poudres céphaliques, pour fortifier le cerveau. *Cucufa*, *birethum*.

CUCURBITACÉE, adj. m. & f. Epithéte générique qu'on donne à toutes les plantes qui portent des fruits qui ont quelque rapport à la courge ou calebasse, qui se nomme en latin *cucurbita*. *Cucurbitaceus*.

CUCURBITE, f. f. T. de Chym. Vaisseau de terre ou de verre, où on met les matiéres qu'on veut distiller. *Cucurbita*.

It. Pierre très-pesante, quoiqu'argilleuse, dont la figure approche de celle du concombre. *Echites floridus*.

CUCURBITIN, ou CUCURBITAIRE, f. m. T. de Méd. Certain ver qui s'engendre dans les intestins. *Cucurbitinus*. Il est plat, ovale, blanc, semblable à de petits pepins de courge : De *cucurbita*, courge. C'est une portion du *tænia*, ou ver solitaire. Voy. SOLITAIRE.

CUCURMA. Voy. CURCUMA.

CUD.

CUDE, f. f. Sorte de padoue qui se fabriquoit autrefois à Lyon.

CUDU-PARITI, f. m. Arbrisseau qui croît dans le Malabar, & dont le fruit broyé & pris dans l'eau, arrête la dyssenterie.

CUE.

CUEILLE, f. f. T. de Mar. Un des lés ou une des bandes de toile qui composent une voile.

CUEILLERET, f. m. T. de Prat. Etat des cens & rentes dûes & reconnues par les tenanciers d'un Seigneur.

CUEILLETTE, f. f. Récolte des bleds & autres fruits qui composent le revenu d'une terre, d'une métairie. *Messis*, *frugum collectio*. *It*. Le temps de la récolte.

It. Quête, recette d'une contribution volontaire qu'on fait pour quelque œuvre pie, pour quelque nécessité publique. *Collecta*.

It. T. de Mar. Amas de différentes marchandises.

CUEILLEUR, EUSE, f. Celui ou celle qui cueille. *Qui fructus decerpit*, *legit ex arboribus*. On le dit en cette phr. prov. Il est toûjours troussé comme un *cueilleur* de pommes.

CUEILLEUR d'or de Pailloles. Celui qui tire de l'or des torrens & des fleuves qui en entraînent.

It. T. de Verrerie. Celui qui prend le verre les trois premiéres fois dans les pots à cueillir.

CUEILLIE, f. f. T. de Maçon. Traînée de plâtre étendue le long d'une régle, qui sert de repère pour lambrisser, enduire de niveau, &c.

CUEILLIR, v. a. Conj. *Je cueille*, *je cueillois*, *je cueillis*, *j'ai cueilli*, *je cueillerai*, *que je cueille*, *que je cueillisse*, *je cueillerois*, *cueillant*. Détacher avec la main des fruits, des fleurs, des herbes de leur tige, de leurs branches. *Carpere*, *decerpere*, *legere*. Du lat. *colligere*.

Il se dit aussi des gros fruits, quand on parle en général de ce qu'on en a retiré dans une récolte, dans une vendange. *Colligere*.

On dit aussi, *Cueillir* la dime, p. d. faire l'enlévement des gerbes. *Cueillir* les aumônes, p. d. en faire la cueillette, la recette.

Au fig. *Cueillir* des palmes, des lauriers, p. d. acquérir de la gloire, faire des conquêtes. *Metere palmas*, *laureas*; *gloriam*, *laudem consequi*, *comparare*. Il a *cueilli* le fruit de ses travaux. Il a *cueilli* un baiser sur sa bouche. *Cueillir* la fleur de la virginité d'une fille, p. d. avoir son pucelage.

CUEILLIR le verre. C'est le prendre avec la felle dans le pot, pour ensuite les souffler.

CUEILLI, IE, part. pass. On dit en Maçonn. qu'une porte ou une croisée est *cueillie* en plâtre, quand sur le mur on fait une petite bordure de plâtre, qu'on applique avec la régle, afin de servir de niveau.

CUEILLOIR, f. m. Petit panier d'osier, n'ayant point d'anses, & dans lequel les gens de la campagne mettent du fruit. *Qualus*, *canistrum*, *calathus*.

CUEILLOIR. Voy. CUEILLERET.

CUENÇA, f. f. Ville épisc. de la nouvelle Castille en Espagne, avec un Evêché suffragant de Tolède. *Concha*.

CUENS, vieux f. m. Comte. *Comes*.

CUI.

CUJAVA, f. m. T. de Rel. Espéce de chaise fermée, en usage aux Indes. On en met deux sur un chameau, une d'un côté, & une seconde de l'autre. *Sella Indorum gestatoria*.

CUJAVIE, f. f. Province de la Pologne, sur la Vistule. *Cujavia*. La cap. est Uladislaw.

CUIDER, vieux v. a. Penser. *Putare*, *existimare*. Du lat. *cogitare*.

CUIDEREAU, vieux f. m. Amant.

CUILLER, ou CUILLIER, f. f. (On prononce fortement l'*r* final, comme dans *fer* & *mer*.) Ustensile de ménage qui a un creux, ou demi-globe concave, & qui est par un bout attaché à un manche. *Cochlear*, *cochleare*. Il sert particuliérement à table, pour manger du potage ; à la cuisine, pour dresser de la soupe & autres mets. Il sert aux Ciriers à verser de la cire ; aux Fondeurs à verser du plomb & des métaux. Il n'y a point d'autre exemple en notre Langue d'un nom fém. terminé en *er* pur.

On appelloit autrefois ainsi un morceau de fer qui embrassoit le bout de l'aissieu des roues de devant d'un carrosse.

CUILLER à Canon. T. d'Artillerie. Feuille de cuivre arrondie, de différente grosseur, qui sert à retirer la gargousse d'un canon.

CUILLER de Pompe. Instrument de fer acéré, & tranchant, avec lequel on creuse les pompes.

CUILLER. Coquille longue, ou poisson à têt dur. *Concha longa*.

It. Instrument de Chir. Petite *cuiller* d'argent dont on couvre l'œil, quand on fait l'opération de la fistule lacrymale. *Cochleare*.

It. Oiseau. Voy. PALLE.

CUILLER aux pelottes, à l'usage des Fondeurs en sable.

CUILLERÉE, f. f. Plein une cuiller. *Cochlear cumulatum*.

It. Herbe. *Cochlearia*.

CUILLERON, f. m. La partie creuse de la cuiller attachée au manche, & qu'on met dans la bouche quand on mange. *Cochlearis pars cava*.

CUIPOUNA, f. m. Arbre qui croît au Brésil.

CUIR, f. m. Peau des animaux qu'on corroie, & qu'on prépare pour servir à divers usages, particuliérement à faire des bottes, des souliers, &c.

Corium. Les Romains se servirent dans les commencemens de monnoie de *cuir.*

CUIR verd, crud, ou frais. Certain *cuir* qui n'est point apprêté, & qui se met sur les écoutilles de la sainte Barbe, de crainte du feu.

CUIR de poule. Sorte de petit *cuir* très-mince & très-léger, dont on fait des gants de femme pour l'été. Le mot de *cuir* vient du latin *corium.*

CUIR, se dit plus particuliérement de la peau du corps humain. *Cutis, pellis!*

CUIR bouilli. *Cuir* cuit & préparé avec plusieurs gommes, résines & colles. *Corium decoctum, coctum.*

On dit fig. & prov. Rire, on jurer entre *cuir* & chair, p. d. rire, jurer en soi-même, sans oser éclater, sans en faire rien paroître au-dehors. On appelle ironiq. un Savetier, un Orfévre en vieux *cuir.* Visage de *cuir* bouilli, c. à d. noir, rude & ridé.

CUIRASSE, s. f. Partie de l'armure, faite d'une lame de fer fort-battu, qui couvre le corps depuis le cou jusqu'à la ceinture, tant par devant que par derriére. *Lorica.* Du mot *cuir*, parce que les armes défensives étoient anciennement de cuir.

Il se dit quelquefois pour Cuirassier : & ne s'emploie en ce sens qu'au pl. *Eques loricatus.* Il est un peu vieux.

On dit fig. Endosser la *cuirasse*, p. d. embrasser la profession militaire. *Militiam sequi.* Le défaut de la *cuirasse*, p. d. où la *cuirasse* finit ; & au fig. l'endroit foible d'un homme, d'un écrit.

CUIRASSER, v. a. Couvrir, revêtir, armer d'une cuirasse. *Loricâ induere, armare.*

CUIRASSÉ, ÉE, part. pass. Qui porte une cuirasse. *Loricâ protectus, loricatus.* Saint Dominique le *Cuirassé*, ou l'Encuirassé, ainsi nommé, parce qu'il portoit une cuirasse de fer par pénitence.

Il se dit aussi fig. p. d. bien préparé à tout.

CUIRASSIER, s. m. Cavalier armé de cuirasse. *Loricatus eques. It.* Fantassin qui porte la cuirasse & la pique. *Loricatus.*

CUIRATIER, s. m. C'est, en Languedoc, celui qui travaille à la préparation des cuirs.

CUIRE, v. a. & n. Conj. *Je cuis, tu cuis, il cuit, nous cuisons, je cuisis, j'ai cuit, je cuirai, que je cuise, que je cuisisse, je cuirois.* Donner aux alimens une préparation convenable par le moyen de la chaleur, pour les rendre plus faciles à digérer. *Coquere, concoquere.* Il faut que les viandes soient pourries de *cuire*, pour faire une bonne gelée, c. à d. extrêmement cuites. *Percoquere.*

It. Digérer ; & se dit de cette seconde préparation des alimens qui se fait dans l'estomac pour les rendre propres à être convertis en notre substance. *Coquere.* Il faut que la chaleur naturelle *cuise* bien les humeurs pour entretenir la santé.

It. Rendre la consistence de certaines choses plus épaisse, ou en faire sortir tout-à-fait l'humidité. *Cuire* du fil, de la soie, de la colle, de la chaux, du plâtre, de la brique.

Il se dit aussi en parlant de cette préparation que la chaleur donne naturellement aux fruits. Le soleil *cuit* les raisins, &c.

Il se dit quelquefois absol. p. d. *cuire* du pain.

Il se dit hyperboliquement d'une chaleur ou douleur excessive qu'on souffre. *Uri.* On *cuit* dans cette campagne.

Il se dit aussi des ardeurs extraordinaires qui viennent des plaies, des excoriations, fluxions, inflammations, &c. qui causent une douleur semblable à celle que cause le feu qui touche quelque partie. *Urere, dolorem afferre, creare.* Les yeux *cuisent* quand ils sont rouges & enflammés.

Il se dit fig. dans le style simple, des mauvaises suites des affaires, qui causent de la douleur & du repentir. *Dolere.* Il a fait une sottise qui lui *cuira* long-temps. Oh ! qu'il vous en *cuira !*

On appelle bass. un boute-tout-*cuire*, un goinfre qui n'épargne rien pour faire bonne chère. *Helluo.*

CUIT, ITE, part. pass. *Coctus.* Son rhume n'est pas encore *cuit.* Prov. Il est trop *cuit*, ou assez *cuit*, pour manger crud, quand on ne veut pas donner le loisir à la viande de *cuire.* On dit aussi qu'un homme est *cuit*, qu'il est fricassé, p. d. que sa fortune est ruinée, que sa réputation est perdue. Et qu'il n'a pas la tête bien *cuite*, p. d. qu'il est un peu extravagant, qu'il n'est pas assez mûr. Qu'il a du pain *cuit*, p. d. qu'il a beaucoup de bien, qu'il se peut passer de travailler, ou qu'il a une bonne provision de ce qui lui est nécessaire. On dit pop. & bass. Je sçais où il m'en *cuit* : c. à d. je sçais ce qui me gréve, ce qui me fait peine. Il a *cuit* & moulu, p. d. qu'on ne veut plus entendre parler de quelqu'un dont on a lieu d'être mécontent. On dit, lorsqu'il vient des contre-temps qui empêchent ce qu'on espéroit, que si l'on avoit *cuit*, le four chertoit.

CUIRÉ, ÉE, adj. Il se dit d'une malle dont les joints, avant qu'elle soit couverte de cuir, ont été recouverts avec une forte toile trempée en bonne colle.

CUIRET, s. m. T. de Chapelier. Petit morceau de cuir que l'on met entre la chanterelle & la corde de l'arçon.

CUIRIE, vieux s. f. Collet de cuir, ou colletin de buffle.

CUISANT, ANTE, adj. Qui cuit facilement. *Coctivus.* Pois bien *cuisans.* Il ne se dit pas bien en ce sens.

Il se dit aussi des chaleurs excessives & véhémentes. *Urens.* On le dit aussi au contraire du froid. On le dit encore des autres choses qui causent de la douleur. La goutte, la pierre, sont des maux bien *cuisans.*

An fig. Douloureux, sensible. *Acerbus, molestus.* Remords, soucis, chagrins *cuisans.*

CUISINE, s. f. La partie du logis où on cuit, & où on prépare les viandes. *Culina.* De *cucina*, qui se trouve pour *coquina* dans les anciennes Gloses.

Au fig. Fonds destinés pour la dépense de la *cuisine*, ce qui sert à la faire subsister. *Sumtus ad alendam culinam necessarii.* Les galants sont souvent aller on rouler la *cuisine* de leurs amies.

It. Le métier de Cuisinier, l'art d'apprêter les viandes. *Ars coquinaria.*

On appelle aussi la *cuisine*, les Officiers qui servent dans une *cuisine.*

On appelle chez le Roi *cuisine*-bouche, le lieu où on prépare les viandes pour sa table : *Culina mensæ regiæ ; cuisine* du commun, celle où on les prépare pour les Officiers. *Domesticorum mensæ culina.*

On dit prov. qu'un homme est fort chargé de *cuisine*, p. d. qu'il est fort gras. *Valde obesum esse.*

CUISINE. Boëte en forme de cylindre, qui en contient plusieurs, dans lesquelles on met des épices & autres drogues aromatiques dont on se sert dans les ragoûts.

CUISINER, v. n. Faire la cuisine, apprêter à manger. *Coquinariam artem exercere.* Il est de peu d'usage.

CUISINERIE, vieux f. f. Maniére de faire la cuisine, d'apprêter à manger.

CUISINIER, IÉRE, f. Qui fait la cuisine, qui apprête à manger. *Coquus*, *coqua*.

On appelle prov. un mauvais *Cuisinier*, un *Cuisinier* de Hesdin, qui a empoisonné le diable.

CUISSART, f. m. Arme défensive de l'homme de guerre, qui couvre les cuisses. *Femoris tegumentum ferreum*.

CUISSE, f. f. Partie du corps de l'homme ou des animaux, qui est entre la jambe ou jarret, & le tronc du corps. *Femur*. On a donné différens noms aux différentes parties de la *cuisse*. V. le D. de Tr. On estime la *cuisse* dans les bécasses, & l'aile dans les perdrix.

Du Lat. *cossa*, qu'on a dit pour *coxa*.

On dit au Man. les aides des *cuisses*, quand le Cavalier fait obéir le cheval en serrant ou remuant les *cuisses*. *Femorum motu equum regere, moderari*.

A la boucherie la *cuisse* de bœuf se divise en quatre, le *cimier*, le *gîte*, la *culotte*, & le *trumeau*.

On appelle aussi *cuisses*, certaines parties ou divisions de fruits coupés par quartiers. Une *cuisse* de noix. *Quadripartita in nucleo distinctionis pars quæabet*.

CUISSES. T. de Verrerie. Piliers qui supportent la couronne & l'arche.

Les Serruriers appellent *cuisses de grenouilles*, certains anneaux de clefs.

CUISSE DE TRIGLYPHE. T. d'Archit. Nervure, côte élevée entre deux cavités dans un triglyphe. *Femur*.

CUISSE-MADAME, f. f. Espéce de poire. *Pyrum Onychinum*. C'est une espéce de Rousselet.

CUISSETTE, f. f. T. de Manufact. de lainage. La moitié des fils d'une portée.

CUISSI, f. m. Abbaye de Prémontrés, située au pied de la montagne de *Cuissi*, à quatre lieues de Laon. *Cuissiacum*.

CUISSON, f. f. Action de la chaleur qui sert à cuire. *Coctura*.

Il se dit aussi passivement de la douleur que cause une brûlure, une inflammation, une plaie, une excoriation. *Urens doloris sensus*. Sentir une grande *cuisson* dans l'œil.

Pain de *cuisson*. Voy. PAIN.

CUISSOT, f. m. Cuisse de cerf, de chevreuil, de sanglier, ou d'autre pareille bête sauvage. *Ferina femur*.

CUISTRE, f. m. Valet de Pédans, & de gens de Collége, qui fait cuire leur viande. *Clericorum, ludi-magistrorum famulus & coquus*. On le dit aussi par injure d'un homme de Collége.

CUIT, ITE. Voy. CUIRE.

CUITAPERI, f. m. Montagne de Laponie, près du bord oriental du fleuve de Torno. *Cuitaperus Mons*.

CUITTE, f. f. Cuisson. Degré de cuisson. *Coctura*. Il se dit des briques, tuiles, chaux, &c.

On a dit à *cuitte* dans le vieux langage, p. d. à force.

CUIVRE, f. m. Airain, métal rougeâtre qu'on tire de plusieurs mines de l'Europe, mais particuliérement de Suéde. *Cuprum*. *Æs cyprium*. Il abonde en vitriol & en souffre. Le *cuivre* jaune est un mélange de *cuivre* avec de la calamine. On l'appelle aussi *laiton*, & en Lat. *aurichalcum*, comme qui diroit *æs aureum*.

On appelle *cuivre vierge*, celui qui sort de la mine, qui n'a point été fondu.

Les Chymistes appellent *safran de Vénus*, celui qui se fait de lames de *cuivre* stratifiées avec du sel décrépité en poudre dans un creuset, quand on les a éteintes dans l'eau, & ratissées avec des brosses de fer. On en fait des emplâtres pour mondifier les plaies & les ulcéres. Le *cuivre* rouge fondu avec vingt-deux à vingt-trois livres d'étain fin par quintal est appellé *métal*, & c'est celui dont on fait les cloches. Quand le *cuivre* rouge & le jaune sont fondus ensemble quintal pour quintal, alors on l'appelle bronze.

CUIVRE DE CORINTHE. Ce métal si fameux étoit un alliage d'or & d'argent, où le *cuivre* l'emportoit. *Æs Corinthiacum*. Ce mélange se fit à l'embrâsement de Corinthe, où les différens métaux fondus formérent un alliage fortuit.

Chez les Médaillistes le *cuivre*, dans la distinction des suites des médailles, porte le nom de bronze.

Les Carriers appellent banc de *cuivre*, une pierre dure & jaunâtre, qui ne peut servir qu'à faire du rabot, & à paver les cours des maisons.

CUIVRÉ, ÉE, adj. On appelle Ouvrage *cuivré*, une dorure faite avec du cuivre en feuille, employé de la même maniére que l'or fin.

CUIVRETTE, f. f. Petite anche de cuivre qu'on applique sur les bassons ou haubois, lorsque leur longueur empêche de les emboucher commodément. *Lingula ex ære cyprio*.

CUIVREUX, EUSE, adj. T. de Teinturier. Il se dit des reflets qu'a une pellicule presque toûjours très-mince, que l'on voit dans la fermentation de l'indigo.

CUL.

CUL, f. m. (L'*l* ne se prononce point, & on la supprime dans les mots composés, comme *cu-levé*, *cu-bas*.) Ouverture extérieure du dernier boyau, par où l'animal décharge ses excrémens. *Anus*, *podex*, *culus*. On l'appelle autrement l'*anus*, le *siége*, le *fondement*.

Il se prend aussi pour les fesses. *Nates*, *clunes*. Donner des coups de pieds au *cul*.

Il se prend en général pour les parties honteuses, quand on les découvre, & pour toute la partie du derriére.

Avoir toujours le *cul* sur la selle, p. d. être toûjours à cheval. *Semper equo insidere*. A la ville, on le dit de celui qui est assidu à l'étude, à son travail. On l'appelle autrement *cul de plomb*.

On dit d'un Capitaine d'armée, qu'il a été arrêté sur *cul*, p. d. tout court, & qu'on l'a empêché de passer outre. *Repente*. On le dit aussi des autres obstacles qu'on met à la poursuite des affaires.

On dit, Jouer à *cu*-levé, dans les jeux où on ne peut jouer que deux, lorsque celui qui perd quitte la place à un troisiéme pour jouer à son tour.

Fig. le fond ou la partie inférieure d'un vaisseau: *Fundus*; ou son arriére, *Puppis*, *postica pars*. Le *cul* d'un chapeau, c'est sa forme, sa capacité. Le *cul* d'un chauderon, d'un panier.

Mettre un tonneau sur *cul*, c. à d. le vuider, & le renverser après. *Dolium*, *cadum invertere*, *vertere*. Mettre une charrette à *cul*, p. d. La mettre les limons en haut.

On dit sur la mer, mettre cul *en vent*, c. à d. Mettre vent en pouppe, sans voiles, ou autrement, par

par un gros temps. *Puppim ventis obvertere.* Les Matelots appellent *cul de pot* double, ou simple, certains nœuds qu'ils font au bout des cordes.

On appelle un *cul* de basse-fosse, ou de Couvent, le lieu le mieux gardé d'un Couvent, le plus bas d'une prison. *Locus in carcere depressior.*

Au fig. le derriére de quelque chose. *Tergum.* Le *cul* d'une aiguille, est le trou où on passe le fil. *Foramen acûs.* Le *cul* d'un artichaut est la partie de derriére qui touche la tige. *Cynaræ ima pars.*

CUL-BAS, s. m. Sorte de jeu de cartes qui se joue à cinq ou six personnes, plus ou moins.

CUL-DE-LAMPE, se dit non-seulement de la partie extérieure & plus basse de la lampe; mais aussi par comparaison des ornemens d'archit. & de menuis. qu'on met aux voûtes & aux planchers, pour finir & terminer le dessous d'un ouvrage. *Testudineatus lucernæ fundus.* On le dit aussi en Imprim. de ces figures qu'on met pour remplir les pages à demi-vuides. *Impressa typis imaguncula testudineatæ lucernæ fundi in morem desinens.* Et encore de ces lignes qui aboutissent en pointe à la fin d'un Chapitre, ou d'un Traité.

CUL-DE-FOUR. Voûte sphérique. On appelle *cul-de-four* en pendentif, une voûte sphérique rachetée par quatre fourches, & qu'on nomme aussi pendentif de Valence. *Testudo.*

CUL-DE-SAC ROYAL. T. de Géogr. C'est le principal & le meilleur port de la Martinique.

CUL-BLANC. Oiseau qui fréquente les riviéres, gris par-dessus, & blanc par-dessous. Il est bon à manger. On l'appelle *cul-blanc*, à cause de la blancheur des plumes de son croupion. Il y en a de plusieurs espéces. *Oenanthe*, ou *Vitiflora.* V. le D. de Tr.

On appelle pop. *culs-blancs*, les petits merciers qu'on appelle autrement *Porte-balle.*

CUL-ROUGE. Voy. EPEICHE.

CUL-D'ANE. Voy. ORTIE de mer.

On dit prov. qu'un homme en a dans le *cul*, p. d. qu'il a fait une grande perte; & qu'il est à *cul*, p. d. qu'il est ruiné sans ressource. On dit aussi de celui qui est tombé en bas la téte la premiére, que la téte a emporté le *cul.* Plusieurs personnes d'une méme famille se tiennent tous par le *cul* comme des hannetons. On dit de celui qui n'ose achever une affaire, aprés l'avoir entreprise avec bravade, qu'il a montré le *cul.* On le dit méme d'un poltron, ou des soldats qui fuient. *Terga vertere.* On dit de celui qui marche mal en traînant les jambes, qu'il a le *cul* rompu. Renverser *cul* par dessus téte. Bout de *cul*; petit homme gros & trapu. On dit d'un homme qui joue, & qui perd tout ce qu'il a, qu'il perdroit son *cul*, s'il ne tenoit. Tirer le *cul* en arriére, p. d. avoir de la peine à se résoudre à faire une chose.

CULANT, s. m. Ville de Berri, qui a titre de Baronie. *Culentum.*

CULASSE, s. f. Partie du canon comprise entre les tourillons & l'extrémité de la piéce où elle est renforcée de métal. *Ferreæ fistulæ cauda, postica pars.* Il se dit aussi des autres armes à feu.

On dit prov. & bass. qu'une personne est renforcée sur la *culasse*, quand elle a les hanches larges, & de grosses fesses.

It. le derriére d'un vaisseau, *Tergum navigii.*

CULBUTE, s. f. (On pron. l'*l*) Saut périlleux, où les pieds font le tour du corps, tandis que la téte est en bas, *Applicato in terram capite corporis rotati saltus.*

It. Chûte qui met en danger d'être blessé. *Prolapsio in caput.*

Il se dit fig. des chûtes morales. *Lapsus, prolapsio.* Sa fortune étoit fort élevée, elle a fait une grande *culbute* quand on l'a renversée.

It. Nœud de rubans de couleur que les jeunes Demoiselles ont porté presque sur le derriére de la coëffe-cornette. On l'appelle aussi une *renverse.* *Tænia occipiti imposita.*

CULBUTER, v. a. Renverser quelqu'un d'un lieu haut, le mettre en danger de se blesser. *Aliquem pronum in caput dejicere.*

Au fig. Abattre, détruire: mais on ne le dit qu'en riant. *Dejicere, evertere.*

Il sign. aussi fig. Précipiter ses paroles, ne pas parler distinctement. *Præcipitare, raptim pronunciare.*

Il est quelquef. n. & sign. Tomber en faisant la culbute. *Pronum in caput volvi.*

Fig. Etre ruiné, perdre sa fortune.

CULE, T. de Mar. C'est un commandement, p. d. *recule*, par aphérèse.

CULÉE, s. f. T. d'Archit. Grosse masse de pierre qui soûtient la voûte de la derniére arche d'un pont, & toute sa poussée. *Moles saxea.*

CULÉE D'ARC-BOUTANT. T. d'Archit. Pilier qui soûtient la voûte des grands bâtimens.

En t. de Mer, Donner des *culées*, se dit, lorsque le vaisseau qui touche à terre, ou sur le sable, donne des coups de sa quille sur le fond. *Navis in terram impressio.*

CULÉE. On nomme ainsi la partie du cuir, qui est la plus proche de l'endroit où étoit la queue de l'animal.

CULEMBACH, s. m. Ville du Cercle de Franconie, en Allemagne, cap. du Marquisat de même nom, située au confluent des deux sources du Mein. *-chium.* Elle est sujette au Roi de Prusse.

CULER, v. n. T. de Mar. Aller en arriére.

CULERON, s. m. T. de Sellier & de Bourellier. Partie de la croupiére faite en rond, & sur quoi pose la queue du cheval. *Postilena.*

CULIER, s. & adj. m. Gros boyau que les Médecins appellent *colon*, qui est celui où s'arrêtent & se figurent les gros excrémens. Il est situé entre le *cæcum* & le *rectum.*

CULIÉRE, s. m. Pierre platte, creusée en rond ou en ovale, avec une goulette qui reçoit l'eau d'un tuyau de descente, & la conduit dans un ruisseau pavé. *Cavatus vel in orbem vel in ovatam figuram lapis.*

CULLAGE, ou CULLIAGE, s. m. Droit obscéne & injuste usurpé par les Seigneurs, qui leur donnoit la premiére nuit des nouvelles mariées. *Delibatio pudicitiæ, violatio, defloratio virginitatis.*

CULM, ou CULME, s. f. Pet. ville de la Prusse Royale, cap. du Palatinat de *Culme*, avec un Evêché suffragant de Gnesne. *Culmia.*

CULMINANT, adj. m. T. d'Astron. qui se dit du point du méridien, par lequel passe une étoile, & où elle est le plus haut sur l'horizon. *Punctum culminans.*

CULMINATION, s. f. La plus grande élévation d'une étoile.

CULMINER, v. n. Il se dit des astres. C'est passer par le méridien. *Culminare.*

CULOT, s. m. L'oiseau le dernier éclos d'une couvée. Le dernier né des autres animaux, & même le dernier né d'une famille. En Anjou on dit *Closseul* au fig.

It. Petit rond qui forme la plus basse extrémité d'une lampe d'Église. *Fundus lucernæ testudineatus.*

It. T. d'Archit. & de Sculpt. Ornement ressemblant à une tige, ou à un cornet, d'où naissent des feuillages.

It. T. de Chym. & de Fonte. Piéce de métal fondu qui se trouve au fond du creuset, & qui en garde la figure quand il est refroidi.

En t. d'Orfévre, il se dit des parties rondes de plusieurs ouvrages, ou de leurs parties inférieures.

A la Boucherie, c'est le derriére du cimier de bœuf qui contient depuis les tranches jusqu'à la queue. *Tergum Bovinum.*

It. T. de Miroitier. Escabelle sans fond, sur laquelle se pose la sebille, où se conserve le vif argent, pour mettre les glaces au teint.

On appelle dans la fabrique des chandelles moulées le *culot* du moule, un petit entonnoir mobile, fait de fer blanc ou d'étain.

En t. d'Artificier, c'est la base mobile du moule d'une fusée quelconque, sur laquelle on appuie son cartouche.

CULOTTE, s. f. Espéce de haut-de-chausses court & serré. *Quoddam braccarum genus.*

It. Trousses de Page qui étoient serrées & plissées, & qui ne couvroient que le haut des fesses. *Breves & complicatæ Epheborum caligæ.*

CULOTTE in-folio. Celle qui descend jusqu'au bas des jambes. Cette expression ne convient qu'au style badin.

CULOTTE en Pantalon, celle qui tient au bas des chausses.

CULOTTE. T. de Fleuriste. Il se dit de l'anémone; c'est la moitié de dessous des grandes feuilles, qui est la plus proche de la queue. *Pars ima calicis.*

CULOTTE. T. d'Arquebusier. Voy. CALOTTE.

It. T. de Boucherie. Voy. CULOT.

CULOTTE de pigeon. Le derriére.

CULOTTIN, s. m. Espéce de haut-de-chausses, étroit & juste sur la cuisse, qui serre par le bas, & qui a des boutonniéres à côté du genou. *Braccarum genus quoddam strictiorum.*

It. Petit enfant nouvellement en culotte. Il est pop.

CULTE, s. m. Hommage, honneur religieux qu'on rend à la Divinité par des priéres, des sacrifices, des cérémonies. *Cultus, veneratio.* Il y a en Théol. trois sortes de *cultes*: celui *de latrie*, *de dulie*, & *d'hyperdulie.* Voy. ces mots. On dit en parlant de l'Idolâtrie, le *culte* des Idoles, des faux Dieux.

CULTELLATION, s. m. T. de Géom. Maniére de mesurer par le moyen de l'instrument universel. *Cultellandi ratio.*

CULTIVATEUR, s. m. Celui qui cultive. *Cultor.* Il n'est guère usité.

CULTIVER, v. a. Labourer, amender une terre pour la rendre plus fertile. *Colere, culturam adhibere.* Donner aux plantes & aux arbres les façons nécessaires, pour les faire mieux venir, & rapporter.

On dit fig. *Cultiver* l'esprit, la mémoire, p. d. les exercer, apporter du soin à les perfectionner. *Cultiver* les sciences & les arts, p. d. s'y adonner; ou, les faire fleurir. *Cultiver* l'amitié, la connoissance, la bienveillance de quelqu'un, p. d. Prendre soin de les conserver, de les ménager. *Cultiver* quelqu'un, p. d. entretenir sa bienveillance.

CULTURE, s. f. Soin qu'on prend de rendre une terre fertile par le labour, par l'amendement; d'élever un arbre, une plante. *Cultura, cultio, cultus.*

Fig. Soin que l'on prend de l'esprit, des mœurs, des arts & des sciences.

CULTURE, & par corruption, COUTURE, s'est dit pour un lieu cultivé, un lieu plein de jardins, de prés, de vignes, &c. *Colonia, ager,* ou *campus colonicus.* Il y avoit autrefois à Paris la *Culture* de Sainte Catherine, qui a donné son nom à la rue de la Couture.

CUM.

CUMANA, s. m. Arbre Indien qui ressemble beaucoup au mûrier, & dont le fruit sert à faire du sirop.

CUMANDA-GUACU, s. m. Féve Indienne fort grosse, bonne pour le flux de ventre.

CUMBERLAND, s. m. Province du Nord d'Angleterre qui a titre de Duché. *Cumbria.* La cap. est Carlisle. Les Isles de *Cumberland*, *Cumbriæ Insulæ*, sont trois grandes Isles de l'Amér. Septentr. entre le détroit de Hudson, & celui de Davis.

CUMBULU, s. m. Grand arbre du Malabar.

CUMÉE, adj. f. Qui ne se dit que de la Sibylle Italique, qui étoit de Cimmérie, petit bourg près de Cumes, ville de la Campanie en Italie. *Cumæa.* La Sibylle *Cumée* est différente de la Sibylle Cumane, qui vivoit sous le regne de Tarquin le Superbe.

CUMÉEN, ÉENNE, adj. Qui est de Cumes. *Cumæus, a.*

CUMES, s. f. Ancienne ville d'Italie, dans la Campanie, près de Naples & de Pouzoles. *Cumæ.* Il y en avoit une autre dans l'Éolie sur le Golfe de Smyrne.

CUMEIN, s. m. N. pr. d'hom. *Cumenus.*

CUMIN, s. m. Plante ombellifere. *Cuminum*, ou *Caminum*, *Cyminum.* Le vrai *Cumin*, *Fœniculum orientale*, est annuel, & on le cultive à Malte.

It. La semence de la plante du *Cumin.* Il est propre pour dissiper les vents.

CUMUL, s. m. T. de Coût. Le droit de *Cumul* consiste à demander qu'on accumule les meubles & acquêts avec les propres, & qu'on donne les deux tiers du tout aux héritiers du sang.

CUMULATIF, IVE, adj. Qui se fait par accumulation. *Cumulatus.* Droit *cumulatif.*

CUMULATIVEMENT, adv. T. de Droit. Conjointement. *Cumulatim*, *accumulativè.* Il est opposé à *privativement*, ou *exclusivement.*

CUMULER, v. a. T. de Jurispr. Assembler, réunir plusieurs droits pour fortifier une prétention. *Cumulare.*

CUN.

CUNANE, s. f. Fruit Indien qui croît sur un petit arbre appellé *Morremor.*

CUNARIA. Voy. CUNINE.

CUNEGONDE, s. f. N. pr. de fem. *Cunegondis.*

CUNEIFORME, s. ou adj. m. T. d'Anat. Qui a la forme d'un coin; du Lat. *cuneus*, coin, & *forma*, forme. Épithéte, ou nom que l'on donne au 5[e]. 6[e]. & 7[e]. os du tarse.

CUNETTE. Voy. CUVETTE. T. de Fortific.

CUNINE, ou CUNINA, s. f. Fausse Divinité qui avoit soin des petits enfans. Du mot *cuna*, berceau.

CUNTUR, ou *Condor*, s. m. Oiseau de proie fameux au Pérou, & que les peuples ont adoré comme un de leurs principaux Dieux. On dit qu'il y en a aussi dans la région de Sophala, des Caf-

fres & de Monomotapa, jusqu'au Royaume d'Angola.

CUP.

CUPAYBA, ou COPAIBA, f. m. Arbre du Brésil dont le bois est fort rouge, & aussi dur que celui du hêtre. Lorsqu'on incise l'écorce de cet arbre, il en sort une huile ou baume admirable pour consolider & pour mondifier les plaies.

CUPIDE, vieux adj. m. & f. Désireux, convoiteux. *Cupidus, avidus*.

CUPIDIQUE, vieux adj. m. & f. Qui appartient à Cupidon, à l'amour. *Cupidineus, a, um*.

CUPIDITÉ, f. f. Désir immodéré, concupiscence. *Cupiditas*.

Il se prend aussi absol. pour la concupiscence en général.

CUPIDON, f. m. Dieu fabuleux de l'amour. *Cupido*. On le peint avec des ailes, un arc & un carquois, pour blesser les cœurs; & sous la figure d'un enfant, parce que ceux qui s'abandonnent à leurs passions, agissent sans raison. On lui donne des ailes, pour montrer que rien n'est plus léger qu'un amant.

Le Liévre étoit consacré à *Cupidon*.

It. Tulipe, violet d'Évêque, pourpre clair & blanc.

CUPIENNIUS, CUPIENNIA, f. m. & f. Nom pr. d'une ancienne famille Romaine. *Cupiennia gens*.

CUR.

CURABLE, adj. m. & f. Qui peut recevoir guérison. *Sanabilis*. Il n'est point usité.

CURACA, f. m. T. de Rel. Nom que les Espagnols ont donné aux Gouverneurs du Pérou, qui est la même chose que ce qu'ils ont nommé *Cacique* dans les Isles, & au Mexique.

CURAGE, f. f. Plante qui est une espéce de *persicaire*. On l'appelle autrement *poivre d'eau*. *Persicoria urens, seu hydropiper*.

CURAGE, f. m. L'action de curer, de nettoyer. Le *curage* d'un puits, d'un fossé, &c.

CURATELLE, f. f. Charge & pouvoir de Curateur. *Bonorum pupilli curatio, procuratio*.

CURATEUR, f. m. Celui qui est élu ou nommé pour avoir soin des biens & des affaires d'une personne émancipée, ou interdite. *Pupilli Curator*. On dit d'un homme qui gouverne mal son bien, qu'il lui faut donner un *Curateur*.

CURATEUR d'Académie. C'est dans les Provinces-Unies, celui qui est chargé de diriger les affaires des Universités. *Curator Academiæ*.

On dit aussi, *Curateur* aux causes; p. d. celui qui a soin des affaires de quelqu'un, soit interdit, soit mineur. *Curateur* aux biens vacans, celui qui est élu pour régir une succession abandonnée. *Curateur* à un corps mort, ou à un muet, Celui qu'on nomme pour défendre un corps mort, un muet.

CURATIF, IVE, adj. T. de Méd. qui se dit des remédes qu'on applique pour la guérison d'une maladie. *Curativus; curationi, sanationi serviens*. Il y a des remédes préservatifs, & des remédes *curatifs*.

CURATION, f. f. T. de Méd. Cure, traitement d'une maladie, maniére dont il faut la guérir. *Curatio*. On dit plus ordinairement *Cure*.

CURATRICE, f. f. Celle qui a la curatelle de quelque personne. *Quæ curatoriam exercet*.

CURCAS, f. m. Fruit de l'Amérique, qui a le goût d'une truffe cuite. Il croît en Malavar & en Cambaya. On en voit aussi au Caire; mais en Cambaya on l'appelle *Carpato*, & celui du Caire est peut-être ce que Sérapion appelle *Habelulcul*.

CURCE, f. m. N. pr. d'hom. Il ne faut dire *Curce* que lorsqu'on parle de l'Historien *Quinte-Curce*, ou *Quint-Curce*; hors de-là il faut toujours dire *Curtius*.

CURCHUS, f. f. Faux-Dieu des anciens habitans de la Prusse. Il présidoit au boire & au manger. On entretenoit un feu perpétuel en son honneur, & tous les ans on brisoit sa statue, & on lui en érigeoit une nouvelle.

CURCUMA, f. m. Plante que quelques Botanistes appellent *souchet d'Inde*, & d'autres *terre-mérite*. Sa racine teint en jaune comme le safran, d'où vient qu'elle est encore appellée *safran d'Inde*. *Curcuma, cyperus Indicus*, ou *crocus Indicus*.

CURDE, f. m. & f. Nom d'un peuple indépendant qui habite le Curdistan. *Curdus*. La langue des *Curdes* approche de celle des Persans. Les *Curdes* sont moitié Mahométans, & moitié Jésides, c. à d. Chrétiens. Ils sont originaires des monts Gordiens, branche du mont Taurus.

CURDISTAN, f. m. Pays des Curdes. *Curdorum regio, Curdia, Curdistania*. C'est une contrée de l'Asie, située entre l'Empire du Turc, & celui du Sophi de Perse.

CURE, f. f. Succès heureux d'un remède pour la guérison d'une maladie. *Sanatio*. *It*. L'application des remédes, ou la maniére de traiter une maladie. *Curatio*.

En Fauc. c'est un remède qu'on donne aux oiseaux, pour dessécher leur flegme, & qui consiste en de petites boules d'étoupes, de coton ou de plumes. *Turunda, bacca stupeo*.

It. Vuidange d'eau, de sables & d'immondices. *Exinanitio*.

C'est aussi un vieux mot François, qui signifioit *soin, souci*. *Cura*. Il n'a plus d'usage qu'en cette phr. proverb. On a beau prêcher à qui n'a *cure* de bien faire.

It. Bénéfice dont le titulaire a soin de la conduite des ames dans une certaine étendue de pays qu'on appelle une Paroisse, où il doit résider. *Parochia*.

Cure actuelle est opposée à *Cure* primitive. La *Cure* actuelle est celle qui posséde le *Curé* qui a la charge des ames, exerce les fonctions curiales, & qui est Vicaire perpétuel d'un Curé primitif.

CURE, sign. aussi la maison destinée à loger le Curé. *Curialis domus*.

CURÉ, f. m. Prêtre pourvû d'une Cure, qui a la charge & conduite des ames d'une Paroisse. *Parochus, Parochiæ pastor, rector*. *Curé* primitif. Voy. PRIMITIF. De *Curatus*, mot de la basse Latinité, pour *Curator*.

CURE sign. en Bretagne ce que nous appellons Vicaire; & ceux que le reste du Roy. appelle *Curés*, les Bretons les appellent Recteurs.

On dit prov.

Qui croit sa femme & son Curé,
Est en hasard d'être damné,

pour dire qu'une femme est capable de faire damner un homme, nonobstant les bonnes instructions de son *Curé*. C'est gros Jean qui remontre à son *Curé*, p. d. que c'est un ignorant qui veut instruire un homme qui en sçait plus que lui.

CURÉ, f. f. Tulipe, gris de lin fort pâle & blanc.

CUREAU, f. m. T. de Tondeurs de draps. Instrument de bois, semblable à la tête d'un maillet, dont ces ouvriers se servent pour faire agir celui des deux couteaux des forces à tondre, que l'on appelle le mâle.

CURE-DENT, f. m. Petit instrument avec quoi on se nettoie les dents. *Dentiscalpium*.

CURE-DENT d'Espagne, f. m. Plante des pédicules de laquelle les Espagnols font des *cure-dents*. *Visnaga*.

CURÉE, f. f. T. de Vén. Repas qu'on fait faire aux chiens & aux oiseaux après qu'ils ont pris quelque gibier. *Esca praedacea*. *Curée chaude*, est quand on leur donne sur le champ quelque partie de la bête qu'ils ont prise. On disoit anciennement *cuirée*, à cause que la *curée* se fait dans le cuir de la bête. *Curée froide*, est celle qu'on leur prépare d'ailleurs.

Mettre les chiens en *curée*, p. d. leur donner plus d'ardeur à la chasse par la *curée* qu'on leur fait. Défendre la *curée*, p. d. Empêcher à coups de gaule qu'ils n'en approchent trop tôt.

CURÉE, se dit fig. du profit, de l'avantage que les hommes trouvent en quelques occasions, qui les excitent & animent davantage. *Praeda*. Les soldats sont en *curée*, quand ils ont fait quelque pillage.

CURE-OREILLE, f. m. Petit instrument plat & délié, avec un petit rebord creux à l'un des bouts, & avec lequel on se nettoie les oreilles. *Auriscalpium*.

CURÉOTIS, f. m. C'étoit le troisiéme jour des Apaturies, auquel les jeunes gens qui entroient dans l'âge de puberté, faisoient couper leurs cheveux dans le temple de quelque Divinité, & les consacroient à Diane ou à Apollon. De Κοῦρος, *jeune homme*.

CURE-PIED, f. m. Instrument de fer crochu qui sert aux Palfreniers pour nettoyer le dedans du pied des chevaux. *Pediscalpium*.

CURER, v. a. Nettoyer quelque lieu profond des ordures qui s'y sont amassées, ou qu'on y a jettées. *Purgare*.

On dit aussi, se *curer* les dents ou les oreilles.

It. T. de Laboureur. Nettoyer la charrue avec le curoir.

En t. d'Agric. *Curer* une vigne en pied. Ôter du pied des seps de vigne tout le bois inutile.

It. T. de Faucon. Purger des oiseaux en leur donnant une cure.

En ce sens il sign. aussi Rendre gorge. *Smegmaticas glandes vomere*, *reddere*.

CURES, vieux f. m. pl. Chariots. *Currus*.

CURÉTES, f. m. pl. *Curetes*. Peuples de l'Isle de Crète, appellés autrement *Corybantes*, originaires du mont Ida en Phrygie; & on les nommoit encore pour cela *Idæi Dactyli*. Pour le nom de *Curetes*, on le leur donna, parce qu'ils se coupoient les cheveux par devant, afin de ne point donner de prise à leurs ennemis. Κουρῆτες, de κουρὰ, l'action de couper les cheveux. D'autres disent que ce nom leur fut donné de κουροτροφία, Nourriture d'un enfant, parce qu'ils furent les nourriciers de Jupiter. Ils avoient coutume de danser au bruit des armes & de leurs espèces de tambours de Basques.

CURÉTIDE, f. f. Ancien nom de l'isle de Crète, aujourd'hui Candie. *Curetis*.

CURETTE, f. f. T. de Chir. Instrument d'argent propre pour l'extraction d'une pierre, & pour recueillir le sable, le sang coagulé, & autres choses étrangères demeurées en la vessie après la pierre tirée.

It. T. de Couverturier. Petit instrument qui a des dents de fer, dont on se sert pour curer les chardons qui sont remplis de laine.

C'est aussi un instrument de fer qui sert à nettoyer la pompe après qu'on l'a percée.

It. T. d'Agric. Instrument qui sert à nettoyer le coutre de la charrue. *Rulla*, *æ*.

CUREUR, f. m. Celui qui cure les puits, les canaux, les retraits. *Foricarius*. *Purgator*. On dit aussi *Écureur*.

CUREURES. Voy. CURURES.

CURIAL, ALE, adj. Qui concerne la Cure. *Curialis*.

CURIAL, signifioit autref. Qui appartient à la Cour, qui est à la Cour.

CURIAL, f. m. C'est dans la Coût. de Bresse, un Officier de ville qui sert de scribe sous les Châtelains & Officiers des lieux. *Curialis*, *scriba urbanus*.

CURIATIUS, CURIATIA, f. m. & f. N. pr. d'une famille Romaine. *Gens Curiatia*. Elle étoit plébéienne.

CURIE, f. f. Portion de Tribu chez les Romains. *Curia*. Du temps de Romulus une Tribu étoit composée de dix *Curies*, c. à d. de mille hommes. On appella *Curia*, ou *Domus Curialis*, Maison curiale, le lieu où chaque *Curie* tenoit ses assemblées. De-là ce nom *Curia* passa au lieu où le Sénat se tenoit; & c'est de-là qu'est venu le nom de Cour, *Curia*, pour signifier tout corps de Juges, ou de Magistrats. On appelloit à Athènes Κυρία, le lieu où le Magistrat tenoit ses assises, & où le peuple avoit coutume de s'assembler: de κῦρος, autorité, pouvoir, comme si on avoit voulu appeller ce lieu, le siége de l'autorité.

CURIEUSEMENT, adv. D'une manière curieuse, exacte. *Studiosè*, *magno studio*.

CURIEUX, EUSE, adj. & f. Qui veut tout sçavoir, tout apprendre. *Curiosus*. Il se prend quelquefois en mauvaise part, pour Indiscret, qui veut pénétrer les secrets d'autrui.

Il se dit en bonne part de celui qui a desir d'apprendre, de voir de bonnes choses, les merveilles de l'art & de la nature. *Rerum abstrusarum*, *reconditarum studiosus indagator*.

It. Celui qui a ramassé les choses les plus rares, les plus belles & les plus extraordinaires qu'il a pû trouver, tant dans les arts, que dans la nature. *Rerum singularium & exquisitarum conquisitor studiosus*.

Il se dit encore de la chose rare qui a été ramassée, ou remarquée par l'homme *curieux*. *Rarus*, *singularis*, *exquisitus*. Livre *curieux*, cabinet *curieux*.

On appelle les *sciences curieuses*, celles qui sont connues de peu de personnes, qui ont des secrets particuliers, comme la Chymie, une partie de l'Optique, qui fait voir des choses extraordinaires avec des miroirs & des lunettes; & plusieurs vaines sciences où l'on pense voir l'avenir, comme l'Astrologie Judiciaire, la Chiromancie, la Géomance, la Cabale, la Magie, &c. *Res*, ou *artes abstrusa ac recondita*.

Cet adj. sign. aussi Recherché. Le Titien étoit *curieux* dans son coloris.

It. Propre, bien net, bien vêtu. *Mundus*, *concinnus*, *elegans*. Cet homme est fort *curieux* de sa personne, est *curieux* de ses livres, en habits.

CURIEUX, f. m. Officier de l'Empire Romain sous les Empereurs du moyen âge. *Curiosus*. Il étoit commis pour empêcher les fraudes & les malversations, sur-tout en ce qui regardoit les postes & les voitures publiques, pour donner avis à la Cour

de tout ce qui se passoit dans les Provinces. C'étoit une espèce de Controlleur des Postes.

CURION, f. m. Chef & Prêtre d'une Curie. *Curio. Flamen Curialis.* Tous les *Curions* particuliers avoient un Supérieur, appellé *Grand Curion*, *Curio Maximus*.

CURIONIES, f. f. pl. Sacrifice d'une Curie, après lequel la *Curie* faisoit un festin. *Curionia.*

CURIOSITÉ, f. f. Desir de sçavoir, passion de voir, d'apprendre les choses nouvelles, les secrets d'autrui. *Curiositas.*

Il se prend aussi en bonne part.

It. La chose même qui est rare, secrette, curieuse. *Res singulares, eximia, rara.* En ce sens il se dit presque toûjours au plur.

It. La recherche des *curiosités*. Donner dans la *curiosité*.

Les amateurs disent, la *curiosité*, p. d. les curieux. Les Brocanteurs s'assemblent pour trafiquer entr'eux, & ils appellent cela, Se trouver à la *curiosité*.

CURIOSITÉ. Grande boëte, où certains Savoyards font voir la ville de Constantinople, quelque bataille, ou autre chose de cette nature.

CURLANDE, (la) f. f. Petite contrée d'Europe dans la Livonie, avec titre de Duché, dont les Ducs sont indépendans, sous la protection de la Pologne. *Curlandia, Curonia.* La cap. est Mittau. On y professe la Religion Luthérienne.

CURLE. Voy. MOLETTE.

CURMI, f. m. Boisson qu'on faisoit avec l'orge, & qui étoit fort semblable à la biére dont on use à présent. *Curmi.*

CUROIR, ou CURON, f. m. T. de Laboureur. Morceau de bois avec quoi on nettoie la charrue. *Regula lignea ad aratrum detergendum.*

CURON. Voy. CUROIR.

CURSEUR, f. m. T. de Mar. Bois qui traverse la fléche de l'arbalête, qui se nomme aussi *marteau*.

It. Partie d'un instrument de Mathématique, laquelle coule ou court sur une autre, s'avance & se recule. *Cursor.*

CURSEUR APOSTOLIQUE. Voy. COURIER APOSTOLIQUE.

CURSOLAIRES, f. f. pl. Peloton de cinq petites Isles de la Gréce, que les Italiens appellent *Curzolari*, & que les Anciens nommoient *Echinades*, situées dans le Golfe de Patras, à l'entrée de celui de Lépante.

CURTIEN. Voy. CYRTIEN.

CURTIUS, CURTIA, f. m. & f. N. pr. d'une famille Romaine. *Curtia gens.*

CURVATURE, vieux f. f. État, qualité de ce qui est courbé. L'action de courber quelque chose. *Curvatura, curvatio.*

CURUCUCU, f. m. Serpent du Brésil long de quinze pieds.

CURVILIGNE, adj. m. & f. T. de Géom. qui se dit d'un angle, ou d'une figure qui a une, ou plusieurs lignes courbes. *Curvilineus.*

CURVITÉ, f. f. T. de Géom. Figure ou qualité de ce qui est courbe. *Curvitas.*

CURULE, adj. f. Chaise *curule*. Siége d'ivoire, sur lequel certains Magistrats de Rome avoient droit de s'asseoir. *Curulis.*

CURUPICAIBA, f. m. Arbre du Brésil, dont la feuille rend une liqueur qui guérit les plaies & les pustules.

CURURES, f. f. pl. se dit de la lie, & de l'égoût d'un étang, ou d'une mare qu'on desséche. *Egesta, purgamenta, educta foras.*

CURURU-APE, f. m. Arbre rampant qui croît au Brésil.

CURURYVA, f. m. Serpent du Brésil, de 25. ou 30. pieds de longueur.

CURUTU-PALA, f. m. Arbrisseau du Malabar, dont on se sert en Médec.

CURUTZETI, f. m. Plante qui se trouve en Amér. dans la Province de Méchoacan. Sa racine réduite en poudre appaise les douleurs néphrétiques.

CUS.

CUSCO, f. m. Ville de l'Amér. mérid. au Pérou, autrefois la cap. & le Siége des Incas. *Cuscum.*

CUSCUTE, f. f. Plante dont il y a deux espèces. La petite est appellée Epithym, parce qu'elle s'attache aux plantes du Thym. *Cuscuta minor, sive Epithymum.* La grande *Cuscute*, *Cuscuta major*, *Cassuta*, ou *Cassitha*, s'attache à toute sorte de plantes, aux Vignes, au Genêt, au Lin, &c. Ce qu'on appelle Goutte de lin, *Podagra lini*, n'est autre chose que la *Cuscute* ordinaire, qui est encore nommée *Cuscute de Venise*.

CUSEFORNE, f. f. T. de Rel. Petit bâtiment du Japon, dont on se sert pour la pêche de la baleine.

CUSISTAN. Voy. CHUSISTAN.

CUSOS, f. m. Animal des Isles Moluques. Il ressemble à un lapin.

CUSSONÉ, ÉE, adj. se dit du bois qui est mangé des vers appellés *cossons*. De *cusus* pour *cossus*, cosson.

CUSTODE, f. f. Saint Ciboire où l'on garde les Hosties consacrées. Il se dit aussi du pavillon qui couvre le Saint Ciboire. *Pyxis Eucharistica.*

Il signifioit autrefois le rideau d'un lit: mais il ne se dit plus que de ceux qui sont dans quelques Églises à côté du grand autel, & qui y servent d'ornemens. *Conopeum.*

It. T. de Sellier. Chaperon qui couvre les fourreaux des pistolets. *Custodia.*

C'est aussi la partie garnie de crin qui est à chaque côté du fond du carrosse, & sur quoi on peut appuyer la tête & le corps.

Quand il est f. m. il sign. Supérieur de certains Ordres de Religieux, comme Capucins, Cordeliers, Récollets, & autres. *Custos.*

Donner le fouet sous la *custode*, c. à d. en secret & dans la prison, *sub custodiâ*, pour épargner au criminel la honte du supplice public.

Au lieu du mot *custode*, on retient le mot latin *custos*, pour signifier celui qui est pourvû de la Custodie d'une Église, qui exerce la Custodie ou Coutrerie d'une Église. Le *custos* est le Sacristain ou Trésorier. *Ædituus.*

CUSTODE. Président de l'Académie des Arcadiens à Rome.

CUSTODIAL, ALE, adj. Qui appartient à une Custodie. *Custodialis, e.* Chapitre, définitoire *custodial*.

CUSTODIE, f. f. La partie d'une Province de Capucin, de Cordelier & autres. *Custodia.*

Dans l'Ordre de Saint François, il sign. Union de quelques Couvens gouvernés par un Custode. *Custodia.*

It. Office & espèce de supériorité ou édilité établie en quelques Eglises. *Custodia, Ædilitas.* La *Custodie* s'appelle aussi quelquefois Coutrerie; mais alors elle est différente de la *Custodie* dont nous venons de parler.

CUSTODI-NOS, f. m. T. Lat. Confidentiaire

qui est Titulaire d'un Bénéfice, & qui prête son nom a un autre pour en recueillir les fruits, ou qui le garde pour le rendre à un autre en certain temps.

On le dit aussi parmi le peuple, de ceux qui occupent des Offices, & qui les gèrent pendant le temps que celui qui en est pourvu est en bas âge.

Custos, f. m. Mot Lat. en usage dans l'Ordre des Trinitaires. Celui qui a toute l'autorité du Général.

CUSTOTE, vieux f. f. Manche d'une robe.

CUT.

CUTAMBULES, adj. m. pl. Il se dit de certains vers qui rampant ou sur ou sous la peau, causent une sensation désagréable. *Cutambuli.* On donne aussi cette épithète à certaines douleurs scorbutiques errantes.

CUTANÉE, adj. m. & f. Qui appartient à la peau. *Cutaneus, a, um.* Nerf ou muscle *cutanée.* Ce mot, ainsi que tous ceux qui sont faits des adj. lat. en *eus*, doivent avoir deux *e* à la fin, même au masc. p. ex. *spontanée, testacée*; & quoique *cutaneus* ne soit pas bon latin, il est usité en Méd. & a donné naissance à *cutanée.*

Il se dit aussi des vers qui naissent dans la peau, ou sous la peau: *Qui in cute, sub cute nascitur.*

CUTHEEN, enne, f. Nom d'un peuple d'Orient, ainsi nommé de la contrée appellée *Cutha*, Province du Roy. d'Assyrie. *Cuthaus.* Il y eut une colonie de *Cuthéens* transplantés à Samarie après la destruction de ce Roy. par Salmanasar. Ils prirent le nom de Samaritains, & joignirent le culte du vrai Dieu à celui de leurs idoles.

CUTICULE, f. f. T. d'Anat. Petite peau qui couvre le cuir. *Cuticula.* On l'appelle autrement *épiderme.*

CUTZUBITE, ou CUZUBITE, f. m. & f. Nom donné à Rome aux Donatistes. *Cutzubita, Cuzubita.*

CUV.

CUVAGE, f. m. Lieu où l'on met les cuves, ou les cuves mêmes dont un héritage doit être garni.

CUVE, f. f. Grand vaisseau de bois qui n'a qu'un fond, propre à mettre de la vendange, rond & composé de doëles, exactement appliquées l'une à l'autre, & entourées de cerceaux. *Lacus, lacus vinarius, cupa.*

It. Tout autre grand vaisseau pour recevoir des liqueurs. *Labrum.*

Il se dit aussi de la teinture même qui y est contenue. Une *cuve* de cochenille.

On appelle des fossés à fond de *cuve*, des fossés escarpés, & qui ont peu de talus, dont les deux côtés sont presqu'à plomb. *Fossa cujus latus fossæ in morem paulum declive est.*

Déjeuner à fond de *cuve*, p. d. Déjeuner amplement, comme si on vouloit emplir une *cuve*, *Ingurgitare se jentando.*

CUVEAU, f. m. Dimin. Petite cuve. *Labellum.*

CUVÉE, f. f. La quantité de vin qu'en une seule fois peut tenir une cuve qu'on foule, & qu'on laisse cuver. *Plenum vindemiâ labrum.*

On dit de deux contes ou histoires qui sont presque d'un même genre, de même nature, Ils sont tous deux de la même *cuvée. Ex eodem fonte.*

CUVER, v. n. Demeurer quelque temps dans la cuve. Il se dit du vin. *Mustum in cupis aliquandiu cum vinaceis coquitur.*

Au fig. il se dit d'un homme qui a trop bû, qu'on envoie dormir. *Cuver* son vin. *Crapulam edormire.* On dit aussi d'un homme qui est extrêmement en colère, qu'il lui faut laisser *cuver* son vin; p. d. qu'il lui faut laisser passer sa colère.

CUVETTE, f. f. Petit vaisseau en forme de cuve, qu'on met dans les lieux où on mange auprès d'un buffet, pour y jetter les eaux sales & superflues. *Labellum.*

Cuvette, ou Cunette. T. de Fortific. Petit fossé assez souvent plein d'eau, pratiqué dans un fossé qui est sec d'ailleurs. *Fossula aquâ plena in aridâ fossâ majore cavata.*

It. T. de plombier. Vaisseau de plomb, qui reçoit l'eau des toits, d'où elle descend par les tuyaux de plomb qui sont le long des murs. *Compluvium.*

CUVIER, f. m. Vaisseau rond semblable à une cuve, qui sert à couler la lessive, ou à tirer les sels des terres. *Labrum lixivium, lixivia vas.*

On appelle ainsi par exagération un grand verre, quand il est plat par le fond. *Calix capacior.*

C Y.

CY. Voy. CI.

CYANÉES, f. f. pl. Petites isles, ou plûtôt rochers du Bosphore de Thrace. *Cyaneæ insulæ.* On les appelloit aussi Symplégades.

C Y B.

CYBAR, f. m. N. pr. d'hom. *Eparchius.*

CYBEBÉ. Voy. CYBÉLE.

CYBÉLE, f. f. Déesse Phrygienne. *Cybele.* On l'appelloit encore la Grande Mere, la Mere des Dieux, Ops, Rhée, Vesta, la Mere Idéenne, Dindyméne, & Bérécynthie. Elle étoit fille du Ciel & de la Terre, & femme de Saturne. On l'appella *Cybéle*, d'une montagne de Phrygie du même nom; ou de κυβιστᾶν τὴν κεφαλὴν, danser sur la tête; parce que ses Prêtres faisoient de ces sortes de danses, ou de κύβος, cube, parce que *Cybéle* étoit la Terre. Le Pin lui étoit consacré, parce que le jeune Athys, qu'elle aimoit, fut métamorphosé en cet arbre. Ses Prêtres s'appelloient Galles, *Galli*, leur Chef Archigalle, *Archigallus.* On lui consacroit le cœur des animaux, pour montrer qu'elle étoit la cause de leur génération.

CYBENDIS, f. m. Voy. Calcis.

CYBERNÉSIES, f. f. pl. Fêtes que Thésée institua en l'honneur de Nausithée & de Phéax, qui faisoient l'office de Pilotes en son expédition de Créte. Du Gr. Κυβερνάω, *je gouverne.*

C Y C.

CYCÉON, f. m. Composition des Médecins Grecs, faite de vin, de miel, de fine fleur de farine d'orge, d'eau, de fromage, & de la consistence de la bouillie. Κυκεὼν, de κυκάω, mêler. *Cinnum.*

CYCLADES, f. f. pl. *Cyclades.* Isles de l'Archipel qui font une espéce de cercle autour de Délos, ce qui leur a fait donner ce nom. De Κύκλος, cercle. Elles sont aujourd'hui sous la domination du Turc, peuplées de Chrétiens qui suivent le rit Grec, & dont plusieurs sont Schismatiques, & d'autres Catholiques. Il y a aussi des Eglises du rit Latin.

CYCLAMEN. Voy. Pain de Pourceau. *Cyclaminum.* De κύκλος, cercle, à cause de la figure des feuilles & de la racine de cette plante.

CYCLAMOR, f. m. T. de Blas. Maniére de bordure que quelques-uns nomment *orle rond. Limbus.* Ce mot vient de ce qu'il représente la bor-

dure d'or d'une robe qui s'appelloit *cyclas* chez les Gr. à cause de sa figure ronde, comme qui diroit *cycle en or*; & on appelloit aussi autrefois une robe *cyclée*, p. d. *boraee*.

CYCLE, s. m. T. du comput Ecclésiastique. *Cyclus.* Période, révolution, suite de certains nombres qui vont successivement, & sans interruption l'un après l'autre dans leur ordre, depuis le premier jusqu'au dernier, d'où retournant immédiatement au premier, il se fait une espéce de circulation perpétuelle. Ainsi le *cycle solaire*, c'est la révolution de 28. ans qui commence toûjours par 1. & finit par 28. après laquelle toutes les lettres dominicales reviennent dans le même ordre où elles étoient. *Cyclus solaris.* Il est ainsi appellé, non pas à cause du cours du soleil, qui ne contribue rien à cette supposition; mais parce que le Dimanche est appellé par les Astronomes, le *jour du soleil*, & que la lettre Dominicale est celle qu'on cherche principalement dans cette révolution.

CYCLE LUNAIRE. *Cyclus Lunaris.* Voy. NOMBRE D'OR.

CYCLE de l'Indiction, est une révolution de trois lustres, ou de 15. années, après lesquelles on recommence à compter, par une révolution continuelle. *Cyclus Indictionis.* Ce *cycle* fut établi par le Grand Constantin, qui voulut que l'on comptât à l'avenir par Indictions, & non plus par Olympiades. Voy. INDICTION.

CYCLE, se dit non-seulement en général de tous les nombres qui le composent, mais aussi en particulier de chacun de ces nombres.

Les Juifs ont un *cycle* de 84. ans, ou une ogdoécontaetéraétéride.

CYCLÉE, s. m. Habitant de Platée dans la Béotie, que ses compatriotes honorérent comme un Dieu. -*eus*.

CYCLIQUE, adj. de t. g. Qui appartient aux cycles, ce qui les regarde & les concerne.

It. Epithéte que l'on donne également à de certains Poëtes & à de certains Poëmes. Un Poëte *Cyclique* est celui qui fait des Vaudevilles & autres vers qui se débitent & se chantent au coin des rues, & les Poëmes *cycliques* sont les vaudevilles mêmes. -*cus*.

CYCLOÏDAL, ALE, adj. T. de Géom. Qui appartient à la Cycloïde. *Cycloïdalis, e.*

CYCLOÏDE, s. f. T. de Géom. Ligne courbe qui est décrite par l'extrémité supérieure du diamétre d'un cercle, lorsqu'il se meut perpendiculairement sur une ligne droite: ou pour parler populairement, ce n'est autre chose que la ligne courbe qu'un clou fiché dans le haut d'une roue trace dans l'air, lorsque la roue se meut. *Cycloïs.* C'est sur le fondement de cette ligne qu'on a trouvé le moyen de faire une horloge à pendule. Du grec κυκλος, *circulus*. On l'appelle aussi Roulette.

CYCLOPE s. m. C'est un nom que les Poëtes ont donné à des habitans de Sicile, qu'ils ont feint être des ouvriers qui travailloient sous Vulcain dans le mont Ethna, pour forger les foudres de Jupiter, & qui avoient fait les armes d'Achille & d'Enée. *Cyclops.* Ils ont été ainsi nommés, parce qu'ils n'avoient qu'un œil rond au milieu du front. De κύκλος, *circulus*, & de ὤψ, *oculus*.

On appelle un borgne, en raillant, un *Cyclope*.

C Y D.

CYDIPPE, s. f. Prêtresse de Junon. *It.* Une des Nymphes compagnes de Cyrène. *It.* Nymphe de l'Isle de Délos.

CYDONITE, s. f. Pierre blanche & friable, qui a l'odeur du cognassier.

C Y G.

CYGNE, s. m. Gros oiseau aquatique, de plumage blanc, & qui a le cou long & fort droit. *Cygnus.*

M. Rédi, Médecin de Florence, sur ce qu'Horace appelle les *cygnes* qui traînent le char de Vénus, *Purpurei*, observe qu'il y a véritablement une race de *cygnes* qui ont toutes les plumes de la tête, du cou & de la poitrine, marquées à l'extrémité d'une pointe jaune comme de l'or tirant sur le rouge.

On dit que les *cygnes* qui sont consacrés à Apollon, ne chantent que quand ils sont prêts de mourir, & qu'alors ils chantent fort mélodieusement. C'est une erreur populaire.

On appelle fig. les Poëtes, les *cygnes* du Parnasse. On appelle chant du *cygne*, les derniers vers qu'un Poëte a fait peu de temps avant sa mort.

On dit qu'un homme est blanc comme un *cygne*, quand il a les cheveux blancs & la barbe blanche.

Prov. Faire un *cygne* d'un oison, c. à d. louer quelque chose excessivement.

CYGNE. Ordre de Chevalerie institué, dit-on, au VIIIe. siécle dans les Etats de Cléves.

CYGNE, ou la *poule*. C'est une des 21. constellations septentrionales.

C Y L.

CYLINDRE, s. m. T. de Géom. Corps solide terminé par trois surfaces, étendu en une longueur également ronde, & dont les extrémités sont des cercles égaux. *Cylindrus.*

It. Gros rouleau de bois mobile sur deux pivots, qu'un homme, ou un cheval tirent, & font passer par-dessus un champ labouré pour casser les mottes, ou par dessus les allées d'un jardin pour les applanir.

CYLINDRIQUE, adj. de t. g. Qui a la figure d'un cylindre. *Cylindricus.*

CYLINDROÏDE, s. m. T. de Géom. Figure solide, avec des bases elliptiques, paralléles, & situées également. -*ides*. De κύλινδρος, cylindre, & εἶδος, forme.

CYLLÈNE, s. f. C'étoit autrefois un quartier & une ville de l'Elide, province du Péloponèse. *Cyllene.* *It.* Montagne d'Arcadie, sur laquelle Mercure fut conçu de Jupiter & de Maia.

CYLLENIEN, adj. m. Epithéte de Mercure. *Cyllenius.* Voy. CYLLÈNE.

C Y M.

CYMAISE, s. f. T. d'Archit. C'est la partie la plus haute de la corniche qu'on appelle autrement Gorge, gueule droite, doucine, gueule renversée ou talon. *Cymatium.* La premiére de ses parties est convexe, & l'autre concave; ce qui la rend d'une figure ondoyante. De κυμάτιον, petite onde.

CYMBALARIA, s. f. Plante qui est une espéce de linaire, & qui croît sur les murailles.

CYMBALE, s. f. Instrument de Musique dont on accompagne le son de la vielle. *Cymbalum.* C'est un fil d'acier de figure triangulaire, dans lequel sont passés cinq anneaux, qu'on touche, & qu'on proméne dans ce triangle avec une verge aussi de fer.

Il se dit aussi de deux jeux de l'orgue. La grosse & la seconde *cymbale*.

L'instrument que les Anciens appelloient *Cymbale*, en grec Κύμβαλον, étoit d'airain comme nos tymbales; mais il n'étoit pas si grand. C'est pour cela que *cymbale* s'est pris encore pour un bassin, un chauderon, un gobelet, un casque. Du reste elle ne ressembloit point a nos tymbales, & l'usage en étoit tout différent. Les *cymbales* avoient un manche attaché a la cavité extérieure: & on les frappoit l'une contre l'autre en cadence. Selon les Payens, c'étoit une invention de Cybéle: de-là vient qu'on en jouoit dans ses sacrifices & dans ses fêtes.

La véritable étymologie de ce mot est κύμβη, cavité.

Dans la basse Latinité *cymbalum* ne signifie souvent que cloche.

Les Juifs avoient aussi des *cymbales*, qui approchoient plus des nôtres que celles des Grecs & des Romains. Elles étoient de fer ou d'acier, & l'on jouoit avec deux ensemble comme on le fait encore a présent.

CYMBALER, vieux v. n. Faire du bruit comme celui d'une cymbale ou d'un tambour. *Cymbalisare, tympanisare.*

CYMBALIUM, s. m. Plante qu'on appelle autrement *cotylédon*, ou *nombril de Vénus*. Voy. COTYLÉDON.

CYME, s. f. Tige des plantes & des herbes. Du gr. κῦμα, le germe, la pousse; signification bien différente du mot *cime*, sommet.

CYMETTE, s. f. Rejetton que les troncs de chou poussent au printemps. *Cyma, cauliculus.*

CYMINDIS. Voy. CALCIS.

CYMODOCE, s. f. Nymphe de la mer, fille de Nérée & de Doris.

CYN.

CYNANCHIQUES, adj. & s. m. pl. *Cynanchica medicamenta.* Remédes qui conviennent dans une esquinancie accompagnée d'inflammation à la gorge, d'une difficulté excessive de respirer, & qu'on appelle *cynanche*. De κυων, chien, & ἄγχω, suffoquer. Voy. ANGINE.

CYNANTHROPIE, s. f. Délire dans lequel les malades se croient changés en chiens, & en imitent les actions. *-pia.* De κύων, chien, & de ἄνθρωπος, homme.

CYNÉGÉTIQUE, adj. & s. de t. g. Qui concerne la chasse. Oppien & Gratius ont composé des Poëmes *cynégétiques*. *-cus.* De κύων, chien, & ἄγω, je conduis.

CYNIQUE, s. m. & adj. de t. g. Ancien Philosophe d'une secte qui méprisoit toutes choses, & surtout les grandeurs & les richesses, les arts & les sciences, à la réserve de la morale. Elle avoit pour chef Antisthène. *Cynicus.* On a ainsi nommé ces Philosophes, à cause qu'ils étoient mordans & sans pudeur, comme des chiens. De κυων, chien. Il sign. aussi, Impudent, obscène.

On appelle spasme ou convulsion *cynique*, une convulsion particulière des muscles maxillaires qui tirent de côté la moitié du visage, & qui imite la contorsion de gueule que les chiens font quand ils sont irrités.

CYNITE, s. f. Pierre figurée représentant un chien.

CYNOCÉPHALE, s. m. Animal fabuleux qu'on a feint avoir une tête de chien, que les Egyptiens ont eu en grande vénération, & qu'ils ont tenu pour Dieu. *Cynocephalus.* On doute si c'est Anubis ou Mercure, ou un symbole de l'un ou de l'autre. Ceux qui veulent que ce soit Mercure, disent que le chien lui étoit consacré. C'étoit une espéce de singe, mais plus grand & plus farouche que les singes ordinaires, & qui avoit la tete plus approchante du chien. C'est celui que les François appellent *Babouin*. C'étoit aussi un nom de peuple fabuleux de l'Inde & de l'Ethiopie, que l'on disoit avoir la tête d'un chien.

It. Ville des Locriens: & *Cynocéphales*, au pl. *Cynocephalæ*, montagnes de Thessalie.

CYNOCRAMBÉ, s. m. Plante qui est une espéce de *Mercuriale*, & que quelques-uns appellent *mercuriale sauvage*, ou *chou de chien*.

Des mots gr. κυνὸς, gen. de κύων, chien, & κράμβη, chou. Quelques Botanistes donnent ce nom à une autre plante qui est autrement appellée *apocynum folio subrotundo*.

CYNOGLOSSE, s. m. Plante. Des mots gr. κυνὸς, gén. de κύων, chien, & γλῶσσα, langue. Voyez LANGUE DE CHIEN.

CYNOPHONTIS, s. f. Fête qu'on célébroit à Argos aux jours caniculaires, durant laquelle on tuoit tous les chiens qu'on rencontroit. De κύων, κυνὸς, chien, & φόνος, meurtre, homicide.

CYNORRHODON, s. m. Espéce de rose sauvage, qu'on appelle aussi *rose de chien*. *Cynorrhodon.* De κυνὸς, gén. de κυων, chien, & ῥόδον, rose.

CYNOSARGE, s. m. Gymnase dans l'Attique, où Antisthene, chef de la secte Cynique, donnoit ses leçons. Ce mot sign. *chien blanc*, à cause qu'un chien de cette couleur emporta dans cet endroit une victime immolée à Hercule. Κύων, chien, & ἀργὸς, blanc.

CYNOSARGÈS, s. m. Surnom donné à Hercule. Voy. l'art. précédent.

CYNOSORCHIS, s. m. Plante dont les racines sont deux bulles qui ressemblent a deux testicules un peu longs, dont l'un est bien nourri, & l'autre tout ridé. Voy. ORCHIS. De κυνὸς, gén. de κυων, chien, & ὄρχις, testicule.

CYNOSURE, s. m. T. d'Astron. Nom que les Grecs ont donné à la petite Ourse. Il sign. *queue de chie*. *Cynosura.* C'est une constellation la plus voisine de notre pole, qui a sept étoiles, que les paysans appellent *le chariot*; & c'est du nom de ces sept étoiles qu'on a appellé le pole septentrional, & toute la partie du ciel qui s'étend jusqu'à la ligne, *Septemtriones.*

CYP.

CYPARISSE, s. m. Jeune homme de l'Isle de Cos, favori d'Apollon, qui fut changé en cyprès.

CYPERUS LONG, qu'on nomme aussi *Galanga sauvage*, s. m. Voy. SOUCHET.

CYPHI, s. m. Mot arabe. Espéce de parfum fortifiant.

CYPHOME, s. m. & CYPHOSE, s. f. Courbure de l'épine du dos, dans laquelle les vertébres s'inclinent contre nature, & prominent en dehors. Κύφωμα & κύφωσις, de κύφω, je courbe.

CYPHONISME, s. m. Supplice autrefois en usage, & qui consistoit, selon quelques-uns, à frotter de miel le corps du patient, & à l'exposer à un soleil ardent les mains liées derriére le dos, afin que les mouches le piquassent. *-mus.* Ce mot vient de κύφων, carcan qu'on mettoit au cou du patient, ou instrument dont on le tourmentoit. On croit que

que c'étoit une entrave de bois ; & ce nom lui fut donné du v. κυπτειν, courber, parce que cet instrument tenoit les suppliciés courbés, & dans une posture gênante.

CYPPUS, s. m. Capitaine Romain, qui se retira de Rome, parce que les Devins lui avoient prédit que s'il rentroit dans cette ville, il seroit déclaré Roi.

CYPRE, s. f. (C'est ainsi qu'il faut prononcer & écrire, & non pas *Chypre.*) Grande isle d'Asie dans la mer méditerranée, sur la côte de l'Anatolie. *Cyprus.* On la nomma autrefois Macarie, c. à d. fortunée. Les principales villes étoient Salamis & Paphos. Toute l'isle étoit consacrée à Vénus. Aujourd'hui la cap. est Nicosie. L'isle appartient aux Turcs.

Chevaliers de l'Ordre de *Cypre*, du silence, ou de l'épée. Ordre militaire institué par Guy de Lusignan, Roi de *Cypre.*

Poudre de *Cypre.* Voy. POUDRE.

Il y a une poire appellée la poire de *Cypre.*

CYPRÈS, s. m. Arbre toujours verd, & qu'on distingue en deux espéces, l'une qu'on nomme mâle, *Cupressus fusa, sive mas*, parce que ses branches sont comme horizontales ; & la femelle *Cupressus fastigiata, sive femina*, qui pousse ses branches droites.

Il se dit du bois de l'arbre de *cyprès.* Il est de bonne odeur, & n'est jamais pourri ni vermoulu.

Petit CYPRÈS. Plante aromatique. Voy GARDEROBE.

Les Poëtes emploient fig. le mot de *cyprès*, pour signifier la mort, le tombeau. Les Anciens mettoient des rameaux de *cyprès* devant les maisons des morts : c'est pourquoi il est appellé funeste.

CYPRIOT, OTTE, s. m. & f. Qui est de l'isle de Cypre. *Cyprius, a.* On a dit autrefois *Cyprien.*

CYPRIS, s. f. Qui sign. proprement une femme de Cypre, mais qui ne se dit que de Vénus.

CYR.

CYR, s. m. Nom pr. d'homme. *Cyriacus.*

Il se dit aussi pour Cyrique, *Cyricus*, autre nom pr. d'hom. Κυριακος, *dominicus*, de Κυριος, *dominus.*

Saint CYR. Lieu célébre situé dans le parc de Versailles, à environ une lieue du côté de l'occident. Louis le Grand y a fait construire une belle maison pour y élever 250. pauvres Demoiselles nobles, sous la conduite de Religieuses qui suivent la Régle de S. Augustin.

CYRAN. Voy. SIRAN.

CYRBASIE, s. f. Bonnet pointu en usage chez les anciens Perses. *-asia.*

CYRBES & AXONES, s. m. pl. T. de l'Histoire ancienne d'Athènes. C'est le nom que l'on donna aux loix que fit Solon. Les *Cyrbes* contenoient ce qui regardoit le culte des Dieux, & les *Axones* renfermoient toutes les autres loix civiles & politiques.

CYRÉNAÏQUE, s. f. Ancienne province de la Libye propre, ainsi nommée, parce que Cyrène en étoit la cap. *Cyrenaïca.* Ce nom se prend quelquefois pour la Pentapole.

CYRÉNAÏQUE, s. m. Nom d'une secte d'anciens Philosophes. *Cyrenaïcus.* Le chef des *Cyrénaïques* fut Aristippe, de Cyrène, disciple de Socrate. Ils mettoient la fin de l'homme & sa félicité dans le plaisir ; & ils n'estimoient la vertu louable, qu'autant qu'elle faisoit de plaisir.

CYRÈNE, s. f. Ville d'Afrique, l'une des cinq qui composoient la petite contrée nommée Pentapole. *Cyrena.*

It. Nymphe de Thrace, aimée du Dieu Mars, qui la rendit mere du fameux Dioméde. *It.* Maîtresse d'Apollon & mere d'Aristée.

CYRENÉEN, ÉENNE, s. Qui est de Cyrène. *Cyrenaus.* Les *Cyrénéens* étoient très-voluptueux.

CYRIAQUE. Voy. QUIRIACE.

CYRIC, ou CYRIQUE. Voy. CYR.

CYRNUS, s. m. Ancien nom de l'isle de Corse. *Cyrnus.*

CYRRHE, s. f. Nom de deux villes, l'une en Syrie, aujourd'hui *Quars*, ou *Carin* ; & l'autre dans la Phocide, aujourd'hui *Korr. Cyrrhus.*

CYRRHESTIQUE, s. f. Contrée de Syrie, qui prenoit son nom de sa cap. appellée Cyrrhe. *-ca.*

CYRTIEN, ENNE, s. Nom de secte. *Cyrtianus, a.* Les *Cyrtiens* étoient une branche d'Ariens, à laquelle un certain Cyrtius, leur chef, donna son nom.

CYS.

CYSTE. On prononce & l'on écrit *Kyste.* Voy. ce mot.

CYSTHÉPATIQUE, adj. m. T. d'Anat. Conduit *cisthépatique. Cysthepaticus ductus*, c. à d. qui porte la bile du foie de la vésicule au canal hépatique. De κυστις, vessie, & ἡπατικος, qui concerne le foie.

CYSTHÉOLITHRE, s. m. Espéce de pierre marine, qu'on trouve dans les grosses éponges.

CYSTIQUE, adj. m. & f. T. d'Anat. Le canal *cystique* est le canal de la vésicule du foie, par lequel la bile se décharge dans le canal cholidoque. *Cysticus. Cystique* se dit aussi des artéres & des veines de la vésicule du fiel, De κυστις, vessie. Plusieurs prononcent *Kystique.*

CYT.

CYTHARE, s. f. Ancien instrument de Musique, triangulaire en forme de delta Grec. *-ra.*

CYTHÈRE, s. f. Isle de l'Archipel, au sud de la Morée, & au nord-ouest de Candie. *Cythera, orum.* On la nomme aujourd'hui *Cérigo*, ou *Cérigues.* Vénus ayant été produite de l'écume de la mer fut portée d'abord à cette Isle sur une conque marine. C'est de-là qu'elle est appellée la Déesse de *Cythère.*

CYTHÉRÉE, adj. f. ou CYTHÉRÉEN, ÉENNE, Epithéte qui se donne à Vénus, & à Cupidon, son fils.

Cythérée se prend aussi substantiv. pour Vénus.

CYTHÉRIADES, s. f. pl. Surnom des Graces qui accompagnent Vénus.

CYTHÉRON, s. m. Mont qui sépare la Béotie de l'Attique, consacré à Bacchus & aux Muses.

CYTINUS, ou CYTINE, s. m. T. de Pharm. La fleur du grenadier domestique. Celle du grenadier sauvage est appellée *balaustium.* Les Apothicaires appellent *balaustes*, les fleurs de l'un & de l'autre grenadier indifféremment.

CYTISE, s. m. Arbrisseau dont les fleurs sont légumineuses, & les gousses composées de deux cosses applaties, &c. *-sus.*

CYURAN, s. m. N. pt. d'hom. fait par corruption de celui de Cyprien. *Cyprianus.*

CYZ.

CYZICÈNES, s. m. pl. C'étoient chez les Grecs

les plus magnifiques salles à manger. *Cœnacula Cyzicena*. De Cyzique, ville d'Asie.

It. Monnoie valant deux drachmes. Elle représentoit d'un côté la Déesse Cybéle, & de l'autre un lion. *Cyziceni stateres*.

CYZIQUE, subst. f. Ville ancienne d'Asie, dans la Mysie, sur la Propontide. *Cyzicus*. La Divinité prétendue Tutelaire de *Cyzique* étoit Hercule.

C Z A.

CZAR, s. m. Roi. Titre que prend le Grand Duc de Moscovie. En son pays on prononce *TZar*, ou *Zuar*, & cela est corrompu de *Cæsar*, Empereur. Car il prétend descendre d'Auguste.

CZARAFIS. Voy. CZAROWITZ.

CZARÉE, adj. f. Majesté *Czarée*. Il vaut mieux dire *Czarienne*.

CZARIEN, ENNE, adject. Qui appartient au Czar. *Cæsarianus*. La Princesse *Czarienne*, c. à d. la fille du Czar, Sa Majesté *Czarienne*, c'est le Czar.

CZARINE, s. f. Femme du Czar. Reine, ou Grande Duchesse de Moscovie. *Regina*, ou *Magna Ducissa Moscovia*.

CZAROWITZ, ou CZARAFIS, s. m. Fils du Czar, & héritier présomptif de sa Couronne. *Cæsaris Moscovitici filius*. Ce mot sign. Prince Royal.

D

D



, S. m. & indéclinable, que nous prononçons *dé* tant au pl. qu'au sing. Quatriéme lettre de l'Alphabet, & la troisiéme des consonnes. C'est une lettre de la langue; c. à d. dont la langue est le principal organe.

Le *d* à la fin des mots ne se prononce pas quand il n'y a point d'autre mot qui suive : excepté dans les mots des langues étrangéres que la langue Françoise a adoptés sans y rien changer, comme *samed*, *Galaad*, *David*, &c. Le *d* final dans les mots François ne se fait point sentir, si le mot suivant commence par une consonne, comme *grand bonheur*, *second chef*, &c. mais quand le mot qui suit le *d* final commence par une voyelle, ou par une *h* qui n'est point aspirée, le *d* se prononce comme un *t*; ex. *grand esprit*, prononc. *grant esprit*; *grand homme*, pronon. *grant homme*; quand l'*h* est aspirée, le *d* se perd dans la prononciation, comme *grand heros*, pronon. *gran héros*.

Dans les noms féminins l'*e* final se retranche dans la prononciation devant une voyelle, mais le *d* qui précéde cet *e* conserve sa prononciation, & ne se change point en *t*; par ex. *grande ame*, *seconde observation*, se pronon. comme *grand' ame*, *second' observation*.

Quant à la forme, le *D* des Latins & des François n'est autre chose que le Δ des Grecs arrondi.

Le *D* & le T se changent souvent l'un en l'autre; ce qu'il importe de remarquer pour les étymologies.

Le *D* mis seul en notre langue sign. *Dom*. Le Roi D. Pédre; mis après une N, il veut dire *Dame*. N. D. *Notre-Dame*; c. à d. la Ste. Vierge.

C'est aussi un caractére de chifre Romain, qui sign. *cinq cents*: ce qui vient de ce que le *D* est la moitié d'une *M* en caractére Gothique, qui a signifié *mille*. Si on met au-dessus du *D* une barre, elle sign. *cinq mille*.

DA DAA DAB

En Musique le *D* majuscule dans les basses continues marque le *dessus*.

C'est aussi la quatriéme lettre des sept Dominicales.

D. C'est par ce caractére qu'on distingue la monnoie de Lyon.

D, dans l'Alphabeth Chymique, dénote le vitriol.

D A.

DÀ. On écrivoit autrefois *Dea*. Interjection qui sert à augmenter l'affirmation ou la négation; c'est un terme populaire. *Planè*, *omnino*. Si fait *dà*, Non fait *dà*. Oui-*dà*, Nenni-*dà*. Du Gr. Δἠ, comme *Par Jupiter* : ou de la particule δὴ, *profectò*.

D A A.

DAALDER, s. m. Monnoie d'argent qui se fabrique en Hollande, & qui a cours pour 37. sols six deniers de France.

DAARAIN, AINE, vieux adj. Dernier.

D A B.

DABBASETH, ou DABBASCHETH. Voy. DEBBASETH.

DABBAT, s. f. Nom que les Musulmans donnent à la bête de l'Apocalypse, qu'ils croient devoir paroître avant le jugement dernier, aussi-bien que l'Antechrist. Ce mot en Arabe sign. *bête*.

DABERETH, s. f. Ville de la Tribu d'Issachar sur les confins de la Tribu de Zabulon.

DABERT, s. m. Nom pr. d'hom. *Dagobertus*.

DABES, s. m. T. de Rel. Nom du sixiéme des dix mois, dont l'année des habitans de l'Isle Formose est composée.

DABIR, ou DÉBIR, s. f. Il y avoit dans la Terre-Sainte deux villes de ce nom. L'une étoit dans la Tribu de Juda. L'autre que les Septante appellent Δαιβὼν, étoit à l'Orient du Jourdain dans la Tribu de Gad.

DABO. Voy. DACHSBOURG.

D'ABONDANT, adv. De plus, outre cela. *Prætereà*, *insuper*. Il n'est plus en usage.

D'ABORD, adv. Aussi-tôt, en même temps. *Statim, continuò.* Voy. ABORD.

D'ABORD-QUE. Conjonct. Aussi tôt que. *Statim atque, quum primùm, ubi primum.* On dit mieux *Dès que.*

DABOUIS, s. m. Toile de coton qui se fabrique aux Indes Orientales.

DABUH, s. m. Animal d'Afrique, qui tire les corps morts des sépulchres, & les mange.

DABUL, s. f. Ville de la presqu'Isle de l'Inde deçà le Gange, dans le Roy. de Décan.

DABUSIJAN, s. m. ou DABUSCA, s. f. Ville de la grande Tartarie. *Dabuscia.*

D A C.

DACA, s. f. Grande ville des Indes sur le bord du Gange.

D'ACCORD, Espéce d'adv. T. de commerce & de compte. Avec conformité & égalité dans le calcul.

DACE, vieux s. f. Imposition ou taxe qui se met sur le peuple. *Tributum.* Du Lat. *datio, à dando,* donner.

DACE, s. m. & f. Peuple qui habitoit la Dacie. *Dacus.* Les *Daces* étoient voisins du Danube & de la forêt Hercinie. On dit qu'ils se retirérent dans la suite sur les côtes de Norwége. Ils étoient Gétes, & ceux-ci étoient Scythes. Ils s'étoient appellés auparavant Daves, *Davi ;* de-là vient que Dave, dans les Comédies, est un nom d'esclave.

DACE, s. m. N. pr. d'hom. *Dacius.*

DACE, ou DACIE, s. f. Ancien nom d'un pays de l'Europe. *Dacia.* La *Dace* renfermoit toute la partie de la haute Hongrie, qui est à l'orient de la Teisse, avec la Transilvanie, la Valaquie, & la Moldavie. Un des fleuves principaux qui arrosoient la *Dace*, est le Marise, *Marisus*, que les Allemans appellent Marish, & les Hongrois Maros, ou Marons.

DACHAW, s. f. Pet. ville d'Allemagne dans le Duché de Baviére.

DACHSBOURG, ou DABO, s. f. Pet. ville de la haute Alsace. *Dachsburgum, Dachsburgum.*

DACHSTEIN, ou DAGOBERSTEIN, s. f. Pet. ville de la basse Alsace dans l'Evêché de Strasbourg. *Dachsteinum ; Dagoberti Saxum.*

DACIE. Voy. DACE.

DACIQUE, s. m. & f. Titre d'honneur accordé à un Général pour avoir vaincu les Daces. Vainqueur des Daces. *Dacicus.* Ce titre fut déféré à Trajan l'année VIIe. de sa puissance Tribunitienne.

DACROÏDE, adj. de t. g. T. de Méd. qui se dit des ulcéres qui jettent continuellement de la matiére. Du Grec δάκρυον, *larme*, & εἶδος, *forme.*

DACTE. Voy. DATE.

DACRUE, s. f. Ville d'Afrique dans la Nubie.

DACTYLE, s. m. Nom que portoient les premiers Prêtres de la Déesse Cybéle. On les appelloit *Dactyles* Idéens, *Dactyli Idæi*, parce que Cybéle étoit principalement honorée sur le mont Ida en Phrygie. On leur donna le nom de *Dactyles*, parce qu'ils chantoient je ne sçai quels vers dont les mesures inégales imitoient les temps du pied appellé *Dactyle.*

It. T. de Prosodie Gr. & Lat. Pied ou mesure de vers, composée d'une syllabe longue suivie de deux bréves. *Dactylus.* De δάκτυλος, doigt.

It. Sorte de danse, que dansoient sur-tout les Athlétes.

It. Le fruit du palmier. Voyez DATTE.

It. Coquillage. Voy. MANCHE DE COUTEAU.

DACTYLIOMANCE, ou DACTYLIOMANTIE, s. f. Divination qui se fait soit par les anneaux fondus durant le temps de certaines constellations, ou auxquels quelques pactes ou quelques charmes étoient attachés. *Dactyliomantia.* De δακτύλιος, *anneau*, & de μαντεία, *divination.*

DACTYLIQUE, adj. de t. g. Qui appartient, qui a rapport au dactyle, qui est composé de dactyles. *Dactylicus.* Il y avoit autrefois des flutes *dactyliques*, comme il y en avoit de *sponduiques.* Les flutes *dactyliques* avoient des intervalles inégaux, comme le pied nommé dactyle a des temps inégaux. *Tibia dactylica.*

DACTYLOMANCE. Voy. DACTYLIOMANCE.

DACTYLONOMIE, s. f. Science de compter par les doigts. *Dactylonomia.*

D A D.

DADA, s. m. T. enfantin. Cheval, & le plus souvent Cheval de carte. *Equus.*

DADAIS, s. m. On appelle ainsi un niais, un nigaud, un homme décontenancé. Il est du style fam.

DADES, s. pl. ou *Dadis.* Δαΐδες. Fête Grecque célébrée tous les ans durant trois jours avec des torches allumées appellées δᾶδες, d'où elle a pris son nom.

DADON, s. m. *Dado*, ou *Audeon*, *Audoënus.* S. *Dadon*, compagnon de St. Eloy.

DADUQUE, ou DADOUQUE, s. m. Prêtre de Cérés. *Daduchus.* Ce mot qui sign. *Porte-flambeau*, vient de δᾶς, torche, & de ἔχω, je tiens : & a été donné à ces Prêtres, parce qu'ils couroient dans les Fêtes de Cérés un flambeau à la main.

C'étoit aussi le Grand Prêtre d'Hercule chez les Athéniens.

DAEZAJIE, s. f. Monnoie d'argent, qui a cours en Perse, & qui vaut cinq mamoudis.

DAFAR, s. m. Ville cap. des Homérites, peuples de l'Arabie heureuse, aujourd'hui l'Yémen, situés sur la côte orientale de cette contrée, au-delà du détroit du Golfe Arabique, aujourd'hui détroit de Babel-Mandel, ou de la Mecque.

D A G.

DAGGIAL, ou DEGGIAL, s. m. Nom que les Mahométans donnent à l'Antechrist. Il sign. *Menteur, imposteur.* De l'Arabe דגל, *dagiala*, qui sign. proprement, Enduire quelque chose de poix, & par métaphore, couvrir quelque chose sous de fausses apparences, tromper.

DAGHESTAN, s. m. Province d'Asie entre la mer Caspienne, le mont Caucase, les Circasses, & le Schirwan. Les habitans sont des Tartares qui font profession de la Religion Mahométane, & qui sont sous la protection de la Perse. Tarki en est la cap. *-ana.*

DAGHO, ou DAGO, s. m. Isle de la mer Baltique, sur les côtes de la Livonie, dont elle dépend. *Daghoa.*

DAGIE, ou THAGIE, s. f. Ville d'Afrique, dans la Province de Tremecen, au Roy. de Fez.

DAGNO, s. m. ou Termidava, s. f. Pet. ville de Turquie en Europe. *Dagna*, *Termidava.* Elle est dans l'Albanie.

DAGOBERT, s. m. Nom pr. d'hom. *Dagobertus.*

Il y a deux de nos Rois qui ont porté ce nom. *Dagobert* I. commença à regner en 632.

Pour marquer qu'une chose est fort vieille, antique, usée, on dit prov. & pop. qu'elle est du temps de *Dagobert*.

DAGON, f. m. Faux Dieu des Philistins, honoré sur-tout à Azot.

Le mot Hébreu *dag* signifiant *poisson*, quelques-uns prétendent que ce Dieu étoit représenté comme les Tritons, c. à d. sous la forme d'homme depuis la tête jusqu'à la ceinture, & le reste en forme de poisson. D'autres croient que le *Dagon* d'Azot, le Céto de Joppé, & le Dercéto des Ascalonites, n'étoit qu'une même Divinité.

DAGORNE, f. f. Vache à qui on a rompu une corne. *Vacca cornu altero mutilata*.

It. T. pop. & injurieux qu'on dit à une femme vieille, laide & de mauvaise humeur. D'un vieux mot Lorrain qui sign. une *couenne de lard*, à cause que les vieilles ont d'ordinaire la peau fort vilaine. *Anus morosa*.

DAGUE, f. f. Gros poignard dont on se servoit autrefois dans les combats singuliers. *Sica, pugio*.

DAGUE A ROUELLE, f. m. Ancien poignard assez long, qui étoit monté d'une rouelle fort large, qui lui servoit de garde.

On a dit dans la basse Latinité *dagua, dagger, daggerius, dagardum*.

En t. de Vén. c'est le premier bois que porte le cerf de deux ans. *Ferula*.

On donne aussi quelquefois ce nom aux défenses du sanglier. *Apri dentes falcati*.

It. T. de Mar. Bout de corde dont le Prevôt donne des coups aux Matelots qui ont fait des fautes.

Il se dit fig. d'un coup surprenant qui nous afflige. *Nuncius improvisus ac molestus*.

Marot l'applique à une vieille médisante.

On dit prov. d'un homme dont on apperçoit la ruse, qu'il est fin comme une *dague* de plomb.

DAGUER, v. a. Frapper avec une dague. *Aliquem sicâ, pugione configere*. Il est vieux.

It. T. de Fauc. Aller à tire-d'aile, & de toute la force de l'oiseau. *Pernicissimis alis deferri*.

En Vén. on s'en sert pour exprimer l'action du cerf lorsqu'il s'accouple avec la biche pour la génération. Ce mot est tiré de la ressemblance du membre du cerf à une dague.

DAGUET, f. m. T. de Vén. Jeune cerf qui pousse son premier bois. *Cervus bimus, subulo*.

D'AGUET, adv. Sourdement, en cachette. *Clam, furtim, occulte*. Il est peu en usage.

D A I.

DAIBUTH, ou DAIBOTH, f. m. Faux Dieu des Japonois, ou plutôt Temple dans lequel il y a une Idole.

DAIGNER, v. n. Avoir la bonté, vouloir bien faire quelque action pour honorer quelqu'un, ou pour lui faire quelque faveur. *Dignari*.

DAIL, f. m. Coquillage qui ne se trouve jamais qu'enfoncé dans la glaise, & dont la figure & celle de son trou est à peu près celle d'un cône tronqué.

DAILLOT. Voy. ANDAILLOT.

DAIM, f. m. Bête fauve & sauvage, portant cornes tournées en avant, mais dont les perches & chevillures sont larges & plates. Il y a des *daims* mâles & des *daims* femelles. *Dama mas, Dama femina*. On fait des gants de *daim*. On dit prov. Vîte comme un *daim*.

DAINE, substantif féminin. La femelle d'un daim.

DAINTIER, f. m. T. de Vén. Testicule du cerf. *Cervinus testiculus*.

DAIRE, f. f. N. pr. d'une Nymphe. *Daira*.

DAIRE, ou DAIRO, f. m. Nom de l'Empereur Souverain du Japon. *Dair, Dairus*. Il s'appelle autrement Vô, ou Teio, titre de la souveraine puissance. Aujourd'hui l'Empereur du Japon ne porte plus le titre de *Daire*, mais celui de Cubosama, qui n'étoit que celui d'un grand Officier de l'Empire Japonois sous les anciens *Daires*.

DAIS, f. m. Meuble fait en forme du haut d'un lit, composé de trois pentes, d'un fond & d'un dossier. *Umbella, umbraculum*. Il n'y a des *dais* que chez les Rois, chez les Princes & les Ducs, & sur ceux qui président aux disputes des Colléges.

It. Ouvrage d'Archit. & de Sculpt. qui est un ornement de bois, de bronze, de fer, qui sert à couvrir, à couronner un autel, un thrône, un tribunal, une chaire de Prédicateur, une œuvre d'Eglise, &c. Voy. BALDAQUIN.

Il y a aussi des *dais* portatifs sur deux ou quatre colonnes, sous lesquels on porte le St. Sacrement.

Haut *dais*. Thrône, ou lieu élevé, où les Rois se tiennent dans les cérémonies publiques.

Ménage dit qu'il vient de *dossium*, fait de *dorsum*, d'où on a fait *dos* & depuis *dais*.

DAISCHOU, f. m. T. de Rel. Douziéme partie des vingt-quatre, dans lesquelles l'année des Cathaiens est divisée. Chaque partie est de quinze jours, & tient lieu à ces peuples de Semaine.

DAISSAT, f. m. T. de Rel. La XXIe. portion des vingt-quatre, dans lesquelles l'année des Cathaiens est divisée.

D A L.

DALANGUER, f. m. Les montagnes de *Dalanguer*, ou de Naugracut : grande chaîne de montagnes dans les Etats du Mogol. *Dalangera montes*.

DALÉBOURG, f. m. Pet. ville de la Dalie, Province de Suéde. *Daleburgum*.

DALÉCARLIE, f. f. Province de la Suéde propre, sur la riviére de Dalécarle, près de la Norwége. *Dalecarlia*.

DALEM, f. m. Pet. ville des Pays-Bas dans le Limbourg Hollandois, cap. du Comté de même nom. *Dalemum*.

DALEPON, f. m. Tulipe couleur de brique, le fond noir.

DALIE, f. f. Province de Suéde dans la Westrogothie, c. à d. dans la partie occidentale de la Gothie. *Dalia*.

DALKETH, f. m. Pet. ville de l'Écosse méridionale, dans la Lokiane, sur la riviére d'Esk. *Dalketum*.

D'ALLE de Poisson. Voy. DARNE.

DALLE. T. de Mar. Petite auge qui sert dans un brûlot à conduire la poudre aux choses combustibles. *Vas, vasculum*.

It. Pierre de liais que l'on met dans les cuisines, & qui sert à laver. *Lapis ad expurganda vasa coquinaria*.

Il se dit plus généralement des pierres dures qui couvrent les toits des terrasses, des balcons, & d'où l'eau s'écoule par des gargouilles & goutiéres taillées sur la plus haute cymaise de la corniche des murs. *Stillicidia lapidea*.

It. Pierre dure qui sert à aiguiser les faulx. *Cos*.

It. Évier, égoût, trou par où les eaux s'écoulent. En ce sens il pourroit venir de l'Anglois *dalle*, vallée.

It. Monnoie de compte, dont on se sert dans plusieurs villes d'Allemagne. Elle vaut trentedeux sols lubs, ce qui revient à quarante sols de France.

DALLE & DALLÉE. T. de Coût. Fosse. *fossa*.

DALLER, *Dallet*, ou *Taller*, s. m. Monnoie d'argent, en Allemagne, à peu près de la valeur de l'écu de France de 60. sols.

DALMACE, s. m. N. pr. d'hom. *Dalmatius*.

DALMANUTHA, s. f. Petite contrée située entre le lac de Génésareth & la Décapole, dans la demi-Tribu de Manassé au-delà du Jourdain.

DALMATE, s. m. & f. Nom de peuple. *Dalmata*. Les *Dalmates* étoient originairement Illyriens.

DALMATIE, s. f. Région d'Europe, voisine de la Macédoine. *Dalmatia*. C'étoit autrefois la partie orientale de l'Illyrie.

Aujourd'hui elle est bornée au couchant par les Isles du Golfe de Carnéro; au nord par la Morlaquie, la Croatie, la Bosnie, & la Servie; au levant par l'Albanie, & au midi par le Golfe de Venise. La *Dalmatie* a dépendu du Royaume de Hongrie. La République de Raguse posséde une petite partie de la *Dalmatie* orientale. Les Turcs tiennent le reste, à quelques villes considérables près, que les Vénitiens possédent avec toute la *Dalmatie* occidentale.

La Mer de *Dalmatie*, *Dalmaticum*, *Liburnicum mare*, est une partie du Golfe de Venise.

Quelques-uns disent que ce pays a pris le nom de *Dalmatie* de *Dalmium*, qui en étoit la Cap.

DALMATIE, s. f. Nom d'une ancienne République de l'Illyrie, dont Delminio étoit la cap.

DALMATIQUE, s. f. Ornement d'Église que portent les Diacres & les Soudiacres, quand ils assistent le Prêtre qui chante une Messe, ou lorsqu'il va en quelque Procession, ou cérémonie. *Dalmatica*. Les Empereurs, dans leurs Sacres, étoient revêtus de *Dalmatique*; & le Roi de France, en pareille cérémonie, en a une sous son manteau Royal.

L'usage de ce vêtement est venu de Dalmatie. Les chappes des Crieurs & des Maîtres de Confrairie sont faites en forme de *Dalmatique*.

DALON, s. m. ou DALONE, s. f. Abbaye de l'Ordre de Citeaux, dans le Limousin.

DALOT, s. m. T. de Mar. Canal pour faire écouler les eaux d'un vaisseau. On l'appelle aussi *orgue*, *daillon*, ou *dallon*.

D A M.

DAM, s. m. T. de Théol. Peine des damnés, consistant en la privation de la vûe de Dieu. Peine du *Dam*, par opposition à la peine du sens. *Æterna Divinæ præsentiæ post mortem privatio*, *Damnum*, *pœna damni*.

Dans le langage ordinaire, il sign. autref. Perte & dommage, & on le dit encore en cette phrase, à son *Dam*. *Damno suo*.

It. Titre d'honneur qu'on donnoit autrefois, au lieu de *Dom*, aux personnes distinguées, *tant* hommes que femmes, & qui vient de *Dominus* & *domina*. *Dam Dieu*, p. d. *Seigneur Dieu*, *Vidome* pour *Vicedominus*; d'où sont venus les noms de *Dampierre*, *Dammartin*, *Damoiseau*, *Damoiselle*.

Dans la langue Flamande il sign. une levée de terre, une digue pour retenir les eaux de la mer, d'une rivière, d'un canal, & il entre dans la composition d'un grand nombre de noms Géographiques, comme *Rotterdam*, *Amsterdam*.

DAM. Voy. DUMMERZEE.

DAMAGE, vieux s. m. Dommage. On a dit aussi *damagent*, pour Dommageable.

DAMALA, s. f. Pet. ville appellée autrement Pléda, anciennement *Trœzen*, *Trœzeux*. Elle est dans la Scavie en Morée près de la cote.

DAMAN, s. m. Ville d'Asie dans les États du Mogol, & dans le Roy. de Guzarate. Elle est aux Portugais.

DAMAR, s. m. Ville de l'Arabie heureuse dans le Roy. d'Yémen.

DAMARAS, s. m. Taffetas des Indes, espéce d'armoisin.

DAMARIN, s. m. N. pr. d'hom. *Amarinus*.

DAMAS, s. m. Etoffe faite de soie, qui a des parties élevées qui représentent des fleurs, ou autres figures. *Damasceni operis pannus bombycinus*. Elle est ainsi nommée, à cause qu'elle est venue originairement de Damas en Syrie.

DAMAS caffart, est un *damas* dont les trames sont de fil, ou de fleuret, & les chaines de soie.

DAMAS, ou *grand Caën*. Sorte de linge ouvré, qui se manufacture dans la basse Normandie.

DAMAS. Fruit, espéce de prune fort sucrée, & qui quitte le noyau. Le plant de ce fruit est venu de la ville de Damas. *Prunum Damascenum*.

DAMAS, s. m. Ville de la Syrie, au pied du mont Liban, sur une petite rivière nommée par les anciens Chrysorroas, aujourd'hui *Baradi*. *Damascus*. Elle a passé des Sarrazins aux Sultans d'Égypte, auxquels les Turcs l'enlevérent il y a près de 200. ans. Le Patriarche Grec d'Antioche y réside, aussi-bien que le Begliebey de la Phénicie, ou de la Judée dont elle est capitale.

DAMAS, s. m. Sorte de sabre qui vient de Damas, où l'on donne une bonne trempe aux armes qu'on fait d'acier apporté de Golconde. *Damascenus acinaces*.

DAMASAN, s. m. Pet. ville de France dans le Bazadois. *Damosanum*.

DAMASCENE, adj. de t. g. Qui est de Damas. *Damascenus*. Nous disons quelquefois S. *Damascène*, au lieu de S. Jean *Damascène*. Le nom Arabe de sa famille étoit *Mansur*. Il ne faut pas dire *Damascène* en général des habitans de Damas.

DAMASCÈNE, *Cœlésyrie*, s. f. Province de Syrie, dont Damas étoit Cap. *Damascene*.

DAMASE, s. m. N. pr. d'hom. *Damasus*.

DAMASÉE, adj. m. Il s'est dit du linge fabriqué en façon de damas. On écrit & on prononce à présent *damassé*.

DAMASIEN, adj. m. usité dans cette seule phr. les monts *Damasiens*; montagnes d'Asie, qui s'étendent du Nord au Sud, entre la Chine & l'Inde de dela le Gange. *Damasii montes*.

DAMASINE, s. f. Anémone incarnate & blanche panachée distinctement.

DAMASONIUM, s. m. Plante déterfive, astringente, rafraichissante.

DAMASQUETTE, s. f. Étoffe qui se fabrique à Venise, & qui est propre pour être débitée dans le Levant.

DAMASQUIN, s. m. ou *Rotte*, s. f. Poids dont on se sert dans le Levant, particuliérement à Seyde.

DAMASQUINER, v. a. T. de Fourbisseur & d'Ar-

mutier. Tailler ou ciseler le fer, en sorte qu'il reste plusieurs raies & incisions de diverses figures dans lesquelles on fait entrer des filets d'or ou d'argent. *Encausto Damasceno acinacem, fistulam ferream distinguere.*

DAMASQUINERIE, s. f. L'art de damasquiner.

DAMASQUINEUR, s. m. Celui qui damasquine. *Damascenus encaustes.*

DAMASQUINURE, s. f. L'ouvrage, l'ornement d'une piéce de fer damasquinée. *Damasceni artificii opus.*

DAMASSER, v. a. Figurer du linge agréablement en forme de petits carreaux, ou autres petits ornemens. *Linteum opere Damasceno variare.*

On appelle aussi une étoffe de soie *damassée*, celle qui paroît de damas d'un côté, & qui a un envers tout uni. *Pannus bombycinus opere damasceno distinctus.*

DAMASSÉ, s. m. Linge *damassé.*

DAMASSURE, s. f. L'ouvrage du linge damassé. *Operis damasceni artificium.*

DAMASTES, s. m. Géant fameux par sa cruauté, surnommé Procuste.

DAMATRIS. Voy. DAMIAS & DAMIE.

DAMATRIUS, s. m. Dixiéme mois de l'année chez les Thébains & les Béotiens. *Damatrius.* Il répondoit au mois de Juin & partie de Juillet. De Δαμάτηρ, en Béotien Δαμάτηρ, parce que c'est dans ce mois que les blés mûrissent.

DAMANEND, s. m. Ville d'Asie dans la province nommée Gébal, ou Iraque Persienne.

DAMBEE, s. f. Province, ou roy. d'Afrique, qui fait partie de l'empire d'Abyssinie, vers les sources du Nil. *Dambea.*

DAME, s. f. Femme d'un Gentilhomme, qui est distinguée du bourgeois & du peuple. *Domina, illustris matrona.* On dit des personnes fort qualifiées, Hautes & puissantes *Dames.* Du gr. δάμαρ, qui signifie une femme mariée.

Il se dit aussi d'une simple *Dame* bourgeoise, de la femme d'un marchand, d'un procureur, qu'on appelle *Madame*; & c'est une moindre qualité que *Demoiselle.* On dit d'une hôtesse, la *Dame* de céans. *Hera.*

Il se dit aussi des femmes de la plus basse condition : mais on y ajoute le nom propre. *Dame* Alison, Paquette, Gigogne, Anne.

C'est aussi un nom qui marque Seigneurie, domination, autorité. *Alicujus loci Domina. Dame* d'un tel château, d'un tel bourg.

It. Titre d'office chez la Reine & chez les Princesses. *Dame* d'honneur, est la premiere *Dame* de la maison & de la suite de la Reine. *Honoraria Reginæ assecla. Dame* du Palais, *Dame* du lit. *Palatio, cubili præfecta.*

It. Titre d'honneur qu'on donne par excellence à la Vierge Marie, qu'on appelle absolument *Notre-Dame, Nostra Domina.* En ce sens c'est quelquefois un terme admiratif, & qui sert d'interjection au petit peuple. *Notre-Dame!* ou par abréviation, *Tredame!* que faites-vous ? & quelquefois on dit simplement *Dame*: comme *Dame*, c'est votre faute. *Oh, ohe Notre-Dame*, signifie aussi souvent une église consacrée à Dieu sous l'invocation de la sainte Vierge.

Il y a plusieurs Ordres Religieux qui portent le nom de *Notre-Dame.* Les filles de l'Assomption de *Notre-Dame.* Voy. HAUDRIETTE. *Notre-Dame* de la Victoire, de la Merci. Les Religieux Hospitaliers de la Charité de *Notre-Dame. Notre-Dame* de Gonzagues, du Refuge, de Miséricorde, du Rosaire, de Lorète.

It. Nom qu'on donne aux Religieuses Professes dans les Abbayes, & aux Chanoinesses établies en plusieurs endroits. *Illustres moniales.*

Pauvres DAMES. Clarisses, ou Religieuses de sainte Claire.

DAMES se prend quelquefois plus généralement pour toutes les femmes d'un Etat. *Femina.* Les *Dames* Romaines, celles de Lacédémone.

Il se dit aussi de tout le beau sexe, & particuliérement des femmes qui par leur naissance, par leur vertu, ou par leur beauté & par leur mérite se sont distinguées des autres. *Matrona nobilis, illustris.* En courant la bague, on dit que la premiére course est pour les *Dames. Prolusio equestris.* En jouant à la paume; que le premier coup est pour les *Dames*, c. à d. pour faire honneur aux *Dames*, sans que le coup soit compté. *Prolusio pilaris.* Au jeu de paume on appelle Donner les *dames*, lorsque celui qui a le service sert cinq ou six balles en l'honneur des *Dames.*

DAMES de la Hache. Espéce de Chevalerie de *Dames.* Voy. HACHE.

DAME, est une petite pellicule qu'on a cru autrefois être la vraie marque du pucelage, que les Matrones appellent la *Dame* du milieu, & les Latins *Hymen.* Mais on a depuis découvert que ce n'étoit qu'une union des caroncules qui sont près de l'orifice externe de la matrice.

DAME. T. d'Astrol. judiciaire, qui se dit des planétes féminines qui dominent dans quelque endroit d'un thème céleste. Avoir la Lune *Dame* du milieu du ciel, & Vénus *dame* de l'ascendant.

It. Piéce de bois ayant des bras, qu'on tient à deux mains pour battre la terre ou le gazon qui se mettent dans un mortier.

En t. de mines, une terre restée entre les fourneaux lorsqu'ils ont joué, s'appelle *dame.*

DAME, se dit aussi en plusieurs sortes de jeux. *Regina.* Aux cartes on dit; le Roi, la *Dame* & le Valet.

It. Petit palet rond d'ivoire, d'ébéne, ou de buis, qui sert à jouer sur un tablier ou un trictrac. *Scrupus lusorius.*

DAMES rabatues. Le jeu de *dames* rabatues se joue dans un trictrac avec 15. *dames* de chaque couleur, deux cornets & deux dés. V. le D. de Tr.

Les *dames*, au jeu de trictrac, se nomment aussi tables. *Dame* passée en retour : c'est une *dame* passée dans le jeu de l'adversaire. *Dame* passée quant au plein, est une *dame* qui ne peut plus servir à faire le plein.

DAME, au jeu des échecs, s'appelle autrement la *Reine*; c'est la principale piéce du jeu pour le mouvement, car elle a celui du fou & de la tour.

On dit en ces jeux, Aller à *Dame* quand un pion d'un côté peut parvenir au dernier rang des câses du parti opposé.

On dit prov. en ces jeux, *Dame* touchée, *Dame* jouée, p. d. que dès qu'on a touché une piéce, on est obligé de la jouer. On dit aux échecs, *Dame* blanche a le cul blanc; p. d. que le Roi blanc doit être placé d'abord sur une câse noire.

On appelle *Dames*, dans un canal que l'on creuse, certaines digues du terrein même, qui étant laissées d'espace en espace, y font entrer l'eau comme on le juge à propos, & empêchent qu'elle ne gagne les travailleurs. *Moles terrea.* En ce sens il vient du mot Flamand *dam*, qui sign. *chaussée.*

DAME DAME, f. m. Sorte de fromage entre le lèbe & la côte rouge.

Bonne DAME. Plante. Voy. au mot BON.

DAMEL, f. m. Petit roy. d'Afrique, voisin de Gorée, un des départemens du Sénégal.

DAME LOPRE, f. m. Sorte de batiment Hollandois pour naviger fur les riviéres & les canaux.

DAMEN, f. m. T. de Rel. Second mois des habitans de l'Isle Formose.

DAMER, v. a. T. de Jeu. Doubler une dame par une autre dame, quand elle a pu parvenir à l'extrémité opposée du tablier, après quoi elle a tel mouvement qu'on veut. *Scrupos geminare.* Aux échecs, c'est changer un pion en la meilleure piéce qu'on a perdue.

On dit fig. & prov. *Damer* le pion à quelqu'un, p. d. enchérir fur lui, avoir avantage fur lui, le fupplanter.

DAMER, en t. d'Archit. c'est donner un demi pied de pente.

DAMERET, f. m. Celui qui affecte trop de propreté, & qui veut paroître de bonne mine pour plaire aux dames. *Concinnitatis nimius affectator.*

DAMGARTEN, f. m. Pet. ville de la Poméranie royale, en Allemagne, dans le comté de Bardt. *Damgardia.*

DAMGILLON, f. m. La Chapelle *Damgillon*, ou *Dangilon*. Pet. ville du Berri. *Capella Domini Gillonis.* Elle a pris son nom d'un Seigneur de Sully nommé Gillon, & de Dom, ou Dam, Seigneur.

DAMIANISTE, f. m. & f. Nom d'une branche des Acéphales Sévérites. Ils n'admettoient point de distinction de personnes en Dieu. *-ista.*

DAMIANISTE, f. f. Nom que l'on donna au commencement aux Clarisses, parce qu'elles avoient pris leur origine du Monastère de S. Damien. *Damianista.*

DAMIAS, f. f. Prêtresse de la bonne Déesse, ainsi nommée, parce que cette Déesse s'appelloit Damie. *Damias*, ou peut-être *Damiatrix* : mais *Dumatris* est corrompu.

DAMIE, f. f. Surnom de la Bonne Déesse; c. à d. de Cybéle, ou de Maia. *Damia.* De δῆμος, & selon le dialecte Dorique δᾶμος, peuple. De-là δάμιος, public. Ce surnom fut donné à Cybéle, à cause qu'on lui faisoit pour le peuple un sacrifice en un lieu découvert.

DAMIEN, f. m. N. pr. d'hom. *Damianus.*

Ordre, ou Chevaliers de S. Côme & de S. DAMIEN. Voy. CÔME.

Hermites de S. DAMIEN. *Sancti Damiani Eremitæ.* Les Célestins ont porté ce nom.

DAMIER, f. m. Échiquier, tablier divisé en 64. carreaux noirs & blancs, sur lesquels on joue aux échecs & aux dames. *Alveolus lusorius.*

It. Coquillage marin marqueté de petits quarrés de différentes couleurs.

DAMIETTE, f. f. Ville maritime d'Égypte, sur le bras le plus oriental du Nil. *Thamiatis*, *Damiata*, *Damieta.* S. Louis, qui l'avoit prise, la rendit au Sultan pour sa rançon.

DAMITE, f. f. ou DAMITON, f. m. Toile de coton qui se fabrique dans l'isle de Cypre.

DAMIUM, f. m. Sacrifice à la Bonne Déesse. Voy. DAMIE.

DAMMA. Voy. DUMMERZÉE.

DAMMARTIN, ou DAMP-MARTIN, f. m. Bourg considérable avec titre de comté, dans l'Isle de France, entre Meaux & Senlis, dans la Goëlle. *Dominium*, ou *Castrum Domini Martini.*

DAMMIN. Voy. DOMMIM.

DAMNA, f. f. Ville de la tribu de Zabulon, donnée aux Lévites de la famille de Mérari.

DAMNA. Voy. DELMINO.

DAMNABLE, adj. m. & f. (On ne prononce pas l'*m*, non plus que dans tous les dérivés du v. *Damner*; mais elle allonge la première syll.) Méchant, abominable, qui mérite l'enfer. *Damnandus.*

DAMNABLEMENT, adv. D'une maniére damnable. *Damnandum in morem.*

DAMNATION, f. f. Peine éternelle de l'enfer qu'on a méritée. *Sempiterna in improbos constituta à summo judice supplicia.* On dit par un jurement exécrable : Je vous jure cela sur ma *damnation*, p. d. à peine d'etre damné.

DAMNER, v. a. Priver du paradis; condamner aux peines éternelles, comme sont celles de l'enfer. *Aliquem æternis suppliciis addicere.*

Il se dit hyperboliq. en parlant de ceux qu'on tourmente excessivement, & qu'on oblige à faire des imprécations qui méritent l'enfer. Le serment ordinaire des Gascons, est, Dieu me *damne.*

Rabelais a dit prov. Vous vous *damnez* comme une serpe, c. à d. vous vous précipitez aveuglément la tête la premiére dans l'enfer, parce que quand une serpe tombe, le fer tombe le premier.

Ce mot signifioit autref. Condamner. On disoit aussi *damnement* & *damnation*, pour Condamnation.

DAMNÉ, ÉE, f. m. & f. Qui est en enfer. *Æternis suppliciis addictus.* Il faut être bien *damné* pour avoir une telle pensée, pour dire un tel blasphéme.

On appelle fig. une ame *damnée*, un méchant homme, qui est capable de tous crimes. *Homo nequam*, *pessimus.* *It.* Celui qui est entiérement dévoué aux volontés d'une personne puissante.

TERRE DAMNÉE, *Damnata terra*, en Chym. c'est la même chose que *Caput mortuum*; c'est toute la matiére qui demeure au fond de la cornue après qu'on a tiré par le feu tous les autres principes d'un corps.

DAMNIO. Voy. DELMINO.

DAMOISEAU, DAMOISEL, f. m. Jeune Gentilhomme qu'on appelloit ainsi avant qu'il fût Chevalier. Ce nom se donnoit même à de jeunes Princes : *Damoisel* Pepin, Louis le Gros, Richard Prince de Galles. On a appellé aussi *Damoiseau* un Seigneur moins considérable par rapport à un plus considérable. C'est un dimin. de *Dam*, comme *Damoiselle* l'est de *Dame.* Le Seigneur de Commerci prend encore aujourd'hui le nom de *Damoiseau.*

De *Domicellus*, ou *Domnicellus*, dimin. de *Dominus.* On les a aussi appellés *Domengers.*

Il se dit aussi ironiq. d'un homme qui fait le beau, qui affecte trop de propreté; d'un galant de profession. *Nimiæ concinnitatis studiosus affectator.*

DAMOISEL. Voy. DAMOISEAU.

DAMOISELLE, vieux f. f. Fille noble. *Nobilis femina.* Il ne se dit plus qu'en t. de Prat. & dans les actes publics. On dit hors de cet usage, *Demoiselle.*

DAMOT, DAMOUT. Voy. DAMUT.

DAMPIERRE, f. m. Il y a *Dampierre* dans l'Isle de France, & *Dampierre* dans le pays d'Aunis.

DAMREMI, ou DOMREMI-la-Pucelle, f. m. Village du duché de Bar, patrie de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans. *Dam-Remigium.*

DAMVILLE, f. m. Bourg de France, en Normandie, sur la riviére d'Iton, dans le diocèse d'Évreux, avec titre de Duché-Pairie. *-villa.*

DAMVILLIERS, f. m. Petite ville de France dans le duché de Luxembourg, enclavé dans la Lorraine. *Danvillerium.*

DAMUT, DAMOT, ou DAMOUT, f. m. Royaume de l'Abyssinie en Afrique.

DAN.

DAN, f. m. L'une des douze tribus des Israëlites, qui étoit enclavée dans celle de Juda.

It. Ville nommée autrement Laïs : située au nord de la Terre-Sainte vers le Liban, dans le pays qu'on appelloit Rohob.

It. Nom pr. d'hom. Le cinquiéme des fils de Jacob, & l'un des douze Patriarches des Israëlites.

DAN, ou DEN, f. m. Ancien Dieu des Germains. C'est le même que Theut, & Ζεὺς, Jupiter; car on a dit Ζὴν, & en Dorique Ζὰν : des cas obliques Ζηνὸς, Ζηνὶ, &c. s'est formé le nomin. Ζὴς, & en Dorique Ζὰς, puis Δὰν.

DANACE, f. f. Ancienne monnoie barbare, qui valoit un peu plus d'une obole Ἑλληνικὴ.

DANACTES, f. m. N. pr. d'hom. *Danax, actis.*

DANAÉ, f. f. Fille d'Acrisius, Roi d'Argos.

DANAÏDE, f. f. Fille de Danaüs, Roi d'Argos. *Danaïs.* Les cinquante *Danaïdes* épousérent les cinquante fils de leur oncle Égyptus, & les tuérent la premiére nuit de leurs noces. Hypermnestre néanmoins épargna son mari, nommé Lyncée. Les *Danaïdes* s'appelloient aussi Bélides. Voy. le D. de Tr.

DANAX. Voy. DANACTES.

DANCALI, *Dankali*, & *Dangali*, f. m. Roy. de l'Éthiopie en Afrique, dans la partie méridionale de la côte d'Abex.

DANCHÉ, ÉE, adj. m. & f. T. de Blas. Dentelé d'un côté en forme de scie. *Serratus, denticulatus.*

DANDA, f. f. Ville des Indes dans le Roy. de Décan, sur la riviére de Deri.

DANDIN, f. m. Espéce de sot & de niais, qui est tout décontenancé. *Homo insulsus & ineptus, incompositi oris ac gestûs homo.* Il est du style fam.

Il vient peut-être de *dindan*, son de cloches agitées qui vont deçà & delà.

DANDINEMENT, f. m. Balancement, ou agitation de quelque chose, comme d'un carrosse.

DANDINER, v. n. Marcher en remuant le corps deçà, ou delà; ou remuer les jambes quand on est assis, comme font les sots & les niais. *Ineptire incompositè, rusticè se gerere.* Avec le pron. person. se balancer en sot & en benêt dans une chaise.

DANEMARCK, ou simplement *Danemarc*, f. m. Roy. de l'Europe Septentrionale. *Dania.* Ses bornes sont au midi le Duché de Holstein, au couchant & au nord la mer d'Allemagne, & au levant la Manche de *Danemarck*, & la mer Baltique. Il se divise en état de terre ferme, & en état de mer. La Cap. du Roy. est Copenhague, qui est dans l'Isle de Zéelande. L'hyver dure environ huit mois en *Danemarck*; le reste est presque tout été, & les chaleurs y sont très-grandes, & les jours fort longs. On y professe la Religion Luthérienne. Le Royaume est aujourd'hui héréditaire, & les filles même le peuvent posséder. La Norwége & l'Islande dépendent du *Danemarck.*

Ce mot paroît composé de *Dan*, nom du peuple qui habitoit ce pays, & de *marck*, territoire.

La Manche de *Danemarck.* Golfe de la mer d'Allemagne, renfermé entre la côte orientale de la Jutlande septentrionale, celle de Suéde, & les Isles du *Danemarck.* On l'appelle autrement le Schager-Raak, ou le Catégat. *Sinus Scagensis*, ou *Danicus.*

Le nouveau *Danemarck.* Contrée des Terres Arctiques. *Dania nova.* Il est sur le bord occidental de la mer Christiane.

DANGEAU, f. m. Bourg de France dans le Perche, sur la Douzaine. *Dangellum, Dangeolium, Danjolium.*

DANGER, f. m. Péril, risque, ce qui est ordinairement suivi d'un malheur. *Periculum, discrimen.*

De *damnum gerens*; ou de *damnarium*, ou *damniarium.*

It. Perte, dommage. *Damnum, jactura, periculum, discrimen.* Envoyez cette marchandise par mer, j'en veux bien courir le *danger*; c. à d. que la perte en tombe sur moi.

It. Inconvénient. *Incommodum.*

TIERS ET DANGER. Voy. TIERS.

En général on appelle *danger*, ce qui est de droit étroit, & sujet à confiscation.

On appelle *dangers* sur la mer, les roches, les bancs de sable qui sont cachés sous l'eau. *Scopuli, vada, arenariæ moles.*

Danger signifioit autrefois, Puissance, Seigneurie, ou domination. En ce sens il venoit de *Dominari.*

Il a aussi signifié autrefois, Congé ou indulgence. En cette signific. *Danger* est corrompu de *indulgere.* C'est en ce sens qu'en t. des Eaux & Forêts il se dit du profit que le Roi tire du congé qu'il donne de couper son bois à la commundité du Tréfonsier. Dela on a aussi appellé Fief de *danger*, celui dont on ne pouvoit prendre possession, qu'après avoir fait foi & hommage au Seigneur.

DANGEREUSEMENT, adv. D'une maniére dangereuse. *Periculosè.*

DANGEREUX, EUSE, adj. Périlleux, qui met en danger, qui expose au péril; pernicieux. *Periculosus.*

On dit aussi, qu'un homme est *dangereux*; p. d. que sa doctrine ou ses mœurs sont corrompues, & qu'il y a du danger à le fréquenter : ou bien qu'il ne fait pas bon s'attaquer à lui.

En t. d'eaux & Forêts, on appelle Sergens *dangereux*, ceux qui alloient autrefois faire des visites extraordinairement dans les forêts où le Roi a le droit de tiers & de danger. *Apparitor saltuarius.*

En Fauconnerie, on appelle un oiseau *dangereux* à dérober les sonnettes, celui qui est sujet à s'écarter.

DANGU, f. m. Bourg du Vexin Normand sur la petite riviére d'Epte. *Dangutum.*

DANIEL, f. m. Le quatriéme des grands Prophétes, étoit de la Tribu de Juda, & de la famille royale.

Ce mot en Héb. veut dire, *Dieu est mon Juge.*

Le Port DANIEL. Port de mer dans la baie des Chaleurs sur la côte orientale de l'Acadie. *Portus Danielis.*

DANISMEND, f. m. T. de Rel. C'est en Turquie un Ministre attaché à une Mosquée sous l'Iman, qui en est comme le Curé. *Templorum Turcicorum Minister.*

DANK, ou DANEK, f. m. T. de Rel. La sixiéme partie d'une drachme Arabique qui pése douze carats; ce sont done deux carats, dont chacun pése quatre de nos grains.

It.

It. Petite monnoie d'argent dont six font la drachme d'argent qui revient à notre gros. Le *dank* réduit à nos monnoies, vaut un sol, un denier & ⅓ de denier.

DANNA, s. f. Ville de la Terre-Sainte dans la Tribu de Juda.

DANNEBERG, s. f. Ville d'Allemagne dans la basse Saxe, cap. d'un Comté de même nom. *Danneberga*, *Danorum mons.* Elle est située sur la rivière de Tetza, & appartient à l'Electeur de Brunswick-Hanovre.

DANNEBROCK, s. m. L'Ordre de *Dannebrock*. *Ordo Dannebrogicus.* Ordre de Chevalerie en Danemarck.

DANNEMARC. Voy. DANEMARCK.

DANOIS, oise, s. Nom d'un peuple d'Europe qui habite le Danemarck. *Danus.* Les anciens habitans de ce que nous appellons aujourd'hui Danemarck étoient les Cimbres. C'est pour cela que la Jutlande s'appelloit par les anciens Chersonèse Cimbrique. Le regne des *Danois* en Angleterre finit en 1042. & dura plus de deux cents ans, à compter depuis la premiére irruption l'an 835.

Les Anciens ayant connu les peuples de la Chersonèse Cimbrique sous le nom de Godanes, ou Codanes, celui de *Danois* en est venu, & est resté après eux aux peuples des Isles qu'ils ont autrefois habitées.

DANS. Prép. de temps & de lieu. En. *In.* Ces deux prép. *dans* & *en* ont tant de rapport & de ressemblance, qu'il est assez difficile de dire précisément quand il faut mettre l'une plûtôt que l'autre. On met, p. ex. toûjours *en* devant les noms de Royaumes & de Provinces qui n'ont point d'article. *En* Espagne, *dans* l'Espagne.

Ce mot vient de *de* & *intus*.

On dit: Je ne donne pas *dans* votre sens. Avoir une affaire *dans* la main, *dans* sa poche, *dans* sa manche, p. d. en être assûré, en être le maître. *Dans* Plutarque, p. d. *dans* les Œuvres de Plutarque.

Dans, marque aussi le lieu où une chose est enfermée, retenue, conservée; mais il faut qu'il y ait un art. ou un pron. avec le nom de lieu; autrement on mettroit *en*, & non pas *dans*; *dans* ma poche, *en* poche, *dans* la prison, *en* prison, *dans* la ville, *en* ville; & dans un sens métaphorique, *dans* sa colère, *en* colère.

Cette prép. mise devant un nom de temps marque quelquefois un temps avenir, le temps où une chose se fera. Il arrivera *dans* trois jours. *Intra.*

Dans, se met quelquefois pour la prép. *avec.* Il faisoit cela *dans* la pensée d'en tirer de l'utilité. *Dans* le dessein, *dans* la vûe de s'établir. *Eo consilio*, *eo animo.*

It. Pendant. *Per.* Il sera honoré *dans* toute la postérité. *Dans* le temps où j'ai le plus de sujet de m'en plaindre.

Cette prép. marque aussi la situation du corps; être *dans* une posture incommode, peindre une figure *dans* une belle attitude. La disposition du corps; être *dans* une parfaite santé, *dans* le redoublement de la fiévre. La maniére d'agir & de vivre; vivre *dans* la débauche, *dans* l'oisiveté. La profession, & les différens états de la fortune; être *dans* le ministere, *dans* l'épée, *dans* la robe, *dans* la faveur, *dans* la misère, *dans* l'abondance. La disposition de l'ame; être *dans* la crainte, *dans* la joie, *dans* le doute. Le motif & l'intention; faire quelque chose *dans* la vûe de plaire à Dieu, *dans* l'espérance. La manière de faire les choses, de les prendre. Juger *dans* la rigueur, prendre *dans* un bon sens, *dans* la pentée de l'auteur. Lorsqu'il s'agit d'autre chose que de la demeure, on se sert d'ordinaire de *dans*; comme, on cherche par-tout un tel, sans qu'on le puisse trouver, il est néanmoins *dans* Paris. Si deux personnes qui sont *dans* Paris se parlent, il y a plus de délicatesse & de perfection à dire: Il n'y a personne *dans* Paris que j'estime plus que vous, qu'à dire, il n'y a personne *à* Paris; mais la derniére façon de parler est meilleure, si les deux personnes sont hors de Paris; & de même de tous les autres noms de villes.

DANSE, s. f. Sauts & pas mesurés qui se font en cadence; mouvemens du corps réglés, faits avec art, au son des instrumens ou de la voix. *Saltatio*, *saltatus.* La *danse par haut*, est celle des Baladins, qui font des cabrioles & gambades. *Saltatio sublimior. Danse par bas*, ou *danse basse*, est celle qui se fait modestement & terre à terre. *Saltatio modestior.*

De l'Arabe *tanza*, signifiant la même chose.

Les Anciens avoient trois sortes de *danses*: l'une grave nommée *Emmélie*. La seconde gaie, qu'ils nommoient *Cordax*, qui répond à nos gavottes. La troisiéme nommée *Sicinnis*, entremêlée de gravité & de gaieté, qui répond à nos branles.

Danse se dit quelquefois pour l'action de danser. *Saltatio.* Avoir une *danse* contrainte: ou au contraire, noble, libre, aisée.

On dit prov. & fig. Commencer la *danse*, p. d. être le premier attaqué, soit en guerre, soit en procès; &c. Entrer en *danse*, p. d. s'y embarrasser, quand l'affaire est commencée. Ne doit point se mettre en *danse* qui ne veut danser.

Danse du Trihory. *Danse* ancienne de France. *Saltatio trichorica.* Elle étoit fort gaie.

Danse Suisse. *Saltatio Helvetica.* Elle consiste dans un continuel traînement de jambes.

DANSER, v. a. & n. C'est se plier, & se relever en cadence, c. à d. au commencement de la mesure d'un air; c'est faire des pas réglés, & mouvoir son corps d'une manière agréable au son de la voix ou des instrumens. *Saltare*, *movere cursus ad numeros.* Peut-être ce mot vient-il de l'Allemand *dantzen*.

On dit prov. qu'on fera bien *danser* quelqu'un, p. d. qu'on le mettra bien à la raison. On dit aussi d'un homme qui est entré dans une méchante affaire, qu'il en *dansera*, p. d. qu'il lui en coutera bon. Ne sçavoir plus sur quel pied *danser*, p. d. ne sçavoir plus que faire, ou que devenir. Toujours va qui *danse*, p. d. qu'il n'importe pas de bien *danser*, pourvû qu'on ait la complaisance de *danser* avec ceux qui vous y invitent. Il la *dansera* tout du long, c. à d. on le traitera à la rigueur.

Danser la pâte. T. de Boulanger. C'est après que la pâte a été suffisamment pétrie dans le pétrin, la retourner à plusieurs fois sur une table, jusqu'à ce qu'elle soit bien ferme & ressuyée.

DANSEUR, euse, s. Qui danse. *Saltator*, *saltatrix.* Il se dit plus ordinairement d'une personne dont la profession est de danser.

Danseur de corde. Homme qui danse sur une corde tendue en l'air, ayant un contrepoids dans ses mains. *Schœnobates*, *neurobates*, *funambulus*: mots qui sign. proprement Qui marche sur

Tome I. Elll

une corde. Les Anciens avoient encore des *Cremnobates*, & des *Oribates*, c. à d. des gens qui marchoient sur le bord des précipices.

DANTE, s. m. Animal qui naît en Afrique, & qui est fort vîte. Il a une corne au milieu de la tête, qui se courbe en rond comme un anneau.

DANTZICK, ou DANZIC, s. m. Ville de Pologne dans la Prusse Royale, sur l'embouchure occidentale de la Vistule. *Gedanum*, *Dantiscum*. Elle est Anséatique, sous la protection du Roi de Pologne. Les seuls Luthériens ont part au gouvernement.

DANTZICK-HOR, s. m. Monnoie d'argent qui se fabrique à Dantzick.

DANTZICOIS, OISE, s. Qui est de Dantzick. *Gedanensis.*

DANUBE, s. m. Le plus grand fleuve de l'Europe après le Volga. Il prend sa source dans la forêt Noire, près de Zunberg, traverse la Suabe, la Baviére, l'Autriche, la Hongrie, la Servie & la Bulgarie, & se décharge dans la mer noire par deux embouchures. Des deux noms qu'il a eus dans l'antiquité, *Danubius* & *Ister*, le premier se donnoit à ce fleuve depuis sa source jusqu'à Belgrade, ou jusqu'à Axiopoli, & le second depuis ce lieu jusqu'à la mer.

DANZEL, vieux s. m. Damoiseau.

D A O.

DAOLO, s. m. Faux Dieu des Tunquinois. C'est le Dieu des voyageurs.

D A P.

DAPHCHA, *Daphca*, DOPHCA, s. f. Lieu de l'Arabie Pétrée, entre Sin & Alus. Les Septante disent Ῥαφακά.

DAPHNÉ, s. f. Fauxbourg d'Antioche, dans lequel il y avoit un Temple & un Oracle fameux d'Apollon. C'étoit un lieu délicieux; & il fut ainsi appellé de Δαφνη, *laurus*, parce qu'il y avoit beaucoup de lauriers. Dans la suite on le nomma *Nero*, de l'Hébreu נחר, *nathar*, dans la forme Syriaque, נהר, *nehar*, ruisseau, & fig. un lieu bien arrosé.

It. Lieu d'Égypte, proche de Péluse. *It.* Montagne de l'Attique.

It. Fille de Tirésias qui prophétisa à Delphes, & y acquit le nom de Sibylle. *It.* Fille du fleuve Pénée, laquelle fut métamorphosée en Laurier.

DAPHNÉLÆON, s. m. *Laurinum*, ou huile de baie de laurier. De δάφνη, *laurier*, & ἔλαιον, *huile*.

DAPHNÉPHORIES, s. f. pl. Fêtes que l'on célébroit tous les neuf ans dans la Gréce en l'honneur d'Apollon. On y portoit en pompe une branche de laurier, chargée d'un globe de cuivre, duquel pendoient plusieurs autres petits globes.

DAPHNIS, s. m. Nom de Berger célébre par les idylles, les églogues des Poëtes de toutes les nations. Il étoit fils de Mercure, & fut changé en rocher.

It. Fontaine voisine de Réblatha, ville de la Tribu de Nephthali.

DAPHNITE, s. f. Pierre figurée qui imite les feuilles du laurier.

DAPHNOMANCIE, s. f. Divination par le laurier consacré à Apollon.

DAPIFER, s. m. Nom de dignité & d'Office, Grand Maître de la Maison de l'Empereur. *Dapifer*. Il sign. proprement *Porte-mets*, *Porte-viande*, un Officier qui sert les viandes sur la table.

L'Électeur de Baviére prend le titre d'*Archi-Dapifer* de l'Empire.

Sous la troisiéme race de nos Rois, il y avoit plusieurs *Dapifers*, & le Grand *Dapifer* portoit à l'armée la banniére royale. C'étoit aussi une espéce de Sénéchal.

DAPIFÉRAT, s. m. Office, charge, dignité, qualité de Dapifer. *Dapiferi munus*, *officium*, *dignitas*. *Dapiferatus*. Le *Dapiferat* étoit une ancienne dignité dans la Maison des Empereurs, & dans celle de nos Rois, au moins depuis Charlemagne.

DAPIKEN, s. m. T. de Rel. Vingt-quatriéme & derniére partie de l'année des Cathaïens, dont chacune est de quinze jours.

D'APRÈS. Voy. APRÈS.

D A R.

DARABGUIERD, s. m. Ville de Perse.

DARARIEN, ENNE, s. Nom d'une secte d'impies & d'hérétiques, parmi les Arabes. *-rius.*

DARAS, s. m. Ville de la Mésopotamie.

DARBI, ou DERBI, s. m. Province d'Angleterre, qui a titre de Comté. *Darbia.*

DARCINE. Voy. DARSE.

DARD, s. m. Javelot, arme de trait, qui est un bois ferré & pointu par le bout qu'on jette avec la main. *Jaculum*. De *dardus*, mot de la basse latinité.

It. Petit poisson de riviére, blanc, de la longueur du hareng, & fort sain; car on dit, Sain comme un *dard*. On l'appelle autrement *vendoise*, en Lat. *jaculus*.

Les *dards* sont un ornement d'Archit. que l'on met aux corniches alternativement avec des oves.

DARDS. Filets longs & menus qui sont vers le milieu de certaines fleurs.

It. Constellation septentrionale. Voy. FLÉCHE.

DARD à Feu. Sorte de feu d'artifice qu'on jette sur les ouvrages, ou sur les vaisseaux des ennemis. *Jaculum ignitum*, *igniferum*.

DARD, se dit fig. d'une action, d'un trait, d'un tour rempli de malignité noire, qui cause beaucoup de mal. *Telum*, *jaculum*.

DARDANAIRE, s. m. Usurier. Nom que l'on donnoit anciennement à ceux qui causoient la cherté des marchandises, & sur-tout des grains, en les achetant, & en les resserrant. *Dardanarius*, *ardscator*, *directarius*, *sitocapelus*, *annonæ flagellator*. Ils furent ainsi appellés, d'un certain scélérat nommé Dardanus.

DARDANELLES, s. f. pl. C'est le nom de deux Châteaux de la Turquie, qui sont sur le détroit de Gallipoli, ou des *Dardanelles*, l'un en Asie, nommé le Château de Natolie, & l'autre en Europe, appellé le Château de Romanie. *-læ*. Plusieurs croient qu'ils sont au lieu où étoient autrefois Sestos & Abydos.

Le détroit des *Dardanelles*, ou de Gallipoli, ou bras de St. George. Canal de la mer méditerranée qui joint la mer de Marmara, ou Propontide à l'Archipel, ou mer blanche. *Fretum Gallipolitanum*. C'est l'Hellespont des Anciens. *Hellespontus*.

DARDANIE, s. f. Nom ancien de plusieurs lieux différens. *-nia*. Petite Province du Roy. de Troye. C'étoit aussi l'ancien nom de la Samothrace. *It.*

Contrée de l'ancienne Mœsie, qui fut ensuite la Dacie méditerranée, & qui est aujourd'hui la partie méridionale de Servie.

DARDANIEN, ENNE, s. Nom d'un ancien peuple de l'Illyrie. *Dardani*, ou *Dardanii*.

DARDANIER. Voy. DARDANAIRE.

DARDANUS, s. m. Roi de Troye, Fils de Jupiter & d'Electre.

DARDARIEN, ENNE, s. Ancien peuple qui habitoit le long des Palus Méotides.

DARDE, vieux s. f. Fléche. *Sagitta*.

DARDER, v. a. Jetter avec la main un dard, un javelot, ou autre arme pointue. *Jaculari*.

Ou dit fig. que le soleil *darde* ses rayons, p. d. qu'il lance ses rayons sur quelque chose. *Vibrare radios*.

It. Frapper d'un dard. *Jaculo ferire*.

DARDEUR, s. m. Celui qui darde quelque trait. *Jaculator*.

DARDILLE, s. f. T. de Fleuriste. C'est la queue d'un œillet. *Cariophylli cauda*.

DARDILLER, v. a. T. de Fleuriste. Pousser son dard. *Proferre*, *efferre stamina*.

DARHA, ou DARA, s. f. Grande région du Biledulgérid en Afrique.

DARIABADIS, s. m. Toile de coton blanche que l'on tire de Surate.

DARIDAS, s. m. Sorte de Taffetas des Indes, fait avec des herbes.

DARIE, s. f. N. pr. de fem. *Daria*. Il ne faut point se servir de ce mot *Darie* pour les hommes qui ont porté le nom de *Darius*.

DARIEN, s. m. Ville & rivière de l'Amér. mérid. dans la terre-ferme proprement dite, sur le bord occidental du Golfe d'Uraba. *Dariena*, *Dariene*. *It*. Isthme, appellé aussi de Panama, & qui joint l'Amér. septentr. avec la méridion. *Darienus*.

DARINS, s. m. pl. Toiles de chanvre qui se fabriquent en Champagne.

DARIOLE, s. f. Piéce de Pâtisserie faite de crême, enfermée dans un petit rond de pâte, & couverte par-dessus de bandelettes de pâte. *Libi ac placentæ genus*.

DARIOLETTE, s. f. Suivante qui a la confidence de sa Maitresse, qui la sert dans ses intrigues amoureuses.

DARIQUE, s. m. Monnoie d'or battue en Asie par l'ordre de l'un des Darius Rois de Perse. *Daricus*. Elle valoit treize livres cinq sols monnoie de France, ou deux drachmes Attiques.

DARMOUTH, ou *Dermouth*, s. m. Ville d'Angleterre en Devonshire, avec titre de Comté. *Dermutha*.

DARMSTADT, s. m. Ville d'Allemagne dans le Landgraviat de *Hesse-Darmstadt*. *Darmstadium*.

DARNAMAS, s. m. Toile de coton qui vient de Smyrne.

DARNE, s. f. Tranche ou morceau de poisson, entr'autres de Saumon ou d'alose. *Offa*. Du Bas-Breton *darn*, partie. Quelques-uns disent *dalle*, & le dérivent du lat. *Taleola*, taille.

DARNETAL, s. m. Gros bourg de France, en Normandie.

DAROCA, s. f. Ville d'Arragon, Province d'Espagne, sur la rivière de Xiloca.

DAROGA, s. f. T. de Rel. Chambre de Justice, Cour Souveraine en Perse.

DARON, s. m. Ville de Palestine en Asie. *Darona*, *Agrippias*. Hérode le Grand la nomma Agrippias en l'honneur d'Agrippa.

DARREINEREMENT, vieux adv. Dernièrement. *Postremò*, *nuper*.

DARRÉNIER, ERE, vieux adj. Dernier. *Ultimus*, *postremus*, *a*, *um*.

DARRIER, vieux adj. Dernier.

DARSE, ou *Darsine*, s. f. La partie d'un port de mer la plus avancée dans la ville, bordée d'un quai, & fermée d'une chaîne, qui sert à retirer les bâtimens de mer. *Statio*. Sur l'Océan on l'appelle *paradis*, *chambre*, *bassin*.

DARTOS, s. m. T. d'Anat. Muscle cutané du scrotum. *Dartos*, *Dartus*. En gr. *δαρτὸς*, *excoriatus*, *pelle nudatus*, *de δέρω*, *excorio*, peut-être parce que ce muscle est sous la peau, sous le scrotum.

DARTRE, s. f. Maladie du cuir en forme de croûte, qui rend la peau galeuse. *Impetigo*, *lichen*. On la distingue en deux espéces, l'une *simple*, l'autre *vive*. La simple s'appelle *herpe*, ou *dartre miliaire*, *herpes miliaris*, *herpes cenchrias*. Elle est *farineuse* ou *crustacée*. La *dartre* vive, *herpes ferus*, *papula fera*, *esthiomenos*, est rongeante & coulante, ou maligne & chancreuse.

DARTRE. Ulcère qui vient à la croupe & à l'encolure des chevaux.

Quelques-uns croient que ce mot vient de *dartos*, tunique qui environne les nerfs portant les testicules.

DARTREUX, EUSE, adj. Qui est de la nature des dartres, qui tient de la dartre. *Impetiginosus*, *a*, *um*.

DARUGA, s. m. T. de Rel. Officier de Justice chez les Perses. C'est comme le Lieutenant Criminel, & de Police. *Rerum capitalium*, *& ad urbanam administrationem pertinentium cognitor*.

DAS.

DASSERI, s. m. T. de Rel. Docteur, Ministre de la Religion aux Indes. Disciple du Gourou qui est le chef de la Religion. *Religionis apud Indos Minister*.

DASYME, s. m. Maladie des yeux, qui ne diffère point du trachoma. *Δάσυμα*, de *δασύς*, rude.

DAT.

DATAINO. Voy. DITTAINO.

DATAIRE, s. m. Officier de la Chancellerie Romaine, par les mains duquel passent tous les Bénéfices vacans, (hors les Consistoriaux) lesquels il confère de plein droit. Ce nom vient de ce qu'il mettoit autrefois lui-même la date à toutes les suppliques: *Datum Romæ*, *&c.*

DATE, s. f. Chiffre, marque du jour, de l'an & du lieu, où une action a été faite, où un acte a été donné & passé. *Dies in epistola*, *in literis adscripta*. J'ai des nouvelles de plus fraîche *date*. Amitié d'ancienne *date*.

Être le premier en *date*, p. d. Avoir l'avantage du temps. *Antiquior*.

On dit fig. Retenir *date*, p. d. prendre un certain temps pour faire ou pour exiger quelque chose.

Ce mot vient de ce qu'au bas d'une lettre, ou d'un acte Lat. on mettoit *Datum*, ou *data tali loco*, *tali die*, &c. c. àd. *donné en tel lieu*, *tel jour*.

En Chancellerie Romaine, c'est une inscription qu'on fait faire sur un Registre lors de l'arrivée d'un courier, qui porte une demande de Bénéfice. *Actorum in codice dies adscripta postulati per nuncium Beneficii*.

Petite date. C'est une *date* retenue en Cour de Rome sans envoyer la procuration pour résigner : ou la rétention de plusieurs *dates* inutiles, dont les provisions ne sont point levées. *Procurata diei cujusdam adscriptio nullâ negotii gerendi præmissâ potestate.*

DATER, v. a. Mettre la date, ou nommer la date. *In literis, in actis diem adscribere, apponere.*

On dit fig. qu'un homme *date* de loin, p. d. qu'il parle d'une chose arrivée il y a long-temps, & cela ne se dit ordinairement que quand celui qui en parle a pû en être témoin.

Dater se dit fig. p. d. Commencer d'un certain temps à faire ou à compter sur quelque chose. *Incipere, initium sumere.*

DATERIE, s. f. Office du Dataire, & le lieu où il exerce sa jurisdiction. *Diarii adscriptoris munus, officina.*

DATHÉMAN, s. m. Fort situé dans la terre de Galaad, à l'orient du Jourdain.

DATIER, s. m. Nom usité dans l'Ordre de Fontevraud, p. d. l'Annonce du jour de la Lune du Martyrologe. *Assignatio diei Lunaris, monitio de die Lunæ.* De *date.*

DATIF, s. m. T. de Gramm. Le troisiéme cas dans la déclinaison du nom. *Dandi casus.* Il marque ce à quoi la chose, ou l'action a du rapport.

It. N. pr. d'hom. *Dativus.*

Datif, ive, adj. T. de Droit féodal. Qui est donné par un autre. *Dativus, a, um.* La tutéle *dative.*

DATISME, s. m. Maniére de parler, qui consiste à accumuler synonymes sur synonymes. *Datismus.* Ce mot n'est point usité en François. Il vient du nom d'un Satrape Persan nommé Datis.

DATIVE, s. f. N. pr. de fem. *-va.*

DATTE, s. f. C'est le fruit du palmier. *Palma, palmula, palmæ pomum, dactylus, Phœnicia balanus.* Il est semblable à nos pruneaux de Tours. Les *dattes* nous viennent d'Égypte, de Syrie, d'Afrique & des Indes. Quelques peuples d'Orient font du vin & du pain de *dattes.* La Provence fournit d'assez bonnes *dattes.* Les *dattes* sont le plus excellent fruit de tous ceux de la Perse.

Le nom de *datte*, qu'on dit pour celui de *dacte*, vient de δάκτυλος, *doigt*, parce que les *dattes* ressemblent au bout du doigt, étant rondes & oblongues.

It. Espéce de prunes longues.

DATTIBES, s. m. T. de Rel. Cinquiéme mois chez les habitans de l'Isle Formose.

DATTIER. Voy. Palmier.

DATTILLE, s. f. Espéce de prunes longuettes.

DATURA, s. f. Plante qui est une espéce de *stramonium*, & dont les fleurs & la semence troublent & aliénent l'esprit.

DAV.

DAVANTAGE, adv. de comparaison. Plus. *Magis, plus, amplius.* Réguliérement *davantage* ne régit rien, & n'a point de *que* après lui. On ne doit rien souhaiter *davantage.*

It. Plus long-tems. Je ne vous romprai pas *davantage* les oreilles.

It. En outre, de plus. *Prætereà, porrò.* Il vieillit en ce sens.

DAUBE, s. f. Cuisson d'une viande qu'on larde au gros lard, & qu'on met en sauce de haut goût, avec du vin & des épices. *Conditâ lardo, vino & aromatis caro.*

Il se prend aussi pour la viande qui est assaisonnée de cette sorte.

DAUBER, v. a. Battre sur le dos à coups de poing. *Pugnis alicujus dorsum ferire.* Il est bas.

Il vient peut-être du Gr. δουπεῖν, *faire du bruit, du fracas.*

Dauber. Faire cuire une viande à la daube.

Au fig. Médire de quelqu'un, le railler, le jouer. Il ne se dit que dans le style fam. *Detrectare de aliquo, maledicere, alicui illudere.*

DAUBEUR, s. m. ne s'emploie guére que dans le sens fig. pour un homme qui prend plaisir à médire des autres, à les railler, à leur nuire par de faux rapports. *Joculator.*

DAUCUS, s. m. Plante qu'on appelle autrement *carotte*, dont il y a plusieurs espéces. *Daucus.* Le *daucus* des Apothicaires est le panais sauvage de Dioscoride. *Daucus officinarum.* Il y a une plante en usage en Méd. & qu'on appelle *daucus* de Candie. C'est une espéce de *livéche*, ou *ligusticum.* *Daucus Creticus*, ou *daucus foliis fœniculi tenuissimis.*

Vin de *Daucus. Daucites vinum.* On le prépare en mettant six onces de *daucus* pilé dans un *ceramium* de moût, & en les coulant ensuite.

DAUDAU. Voy. DODO.

DAVERIDION, s. m. Huile d'aspic.

DAUFERS, ou TAUFERS, s. m. Pet. ville du Tirol en Allemagne, avec titre de Comté. *Dauferia.*

DAUGREBOT. Voy. DOGRE, ou DOGREBOT.

DAVID. T. de Menuisier. Voy. SERGENT.

David Géorgien, enne, s. Nom de Sectaire. Voy. DAVIDIQUE.

DAVIDAN, s. m. Lieu de Perse, où se retirent la plûpart des habitans de Gomron pendant les grandes chaleurs.

DAVIDIQUE, s. m. & f. Nom de Secte. Sectateur de David George, qui publioit qu'il étoit le vrai Messie. *Davidicus.*

DAVIER, s. m. Instrument de Chir. qui sert à arracher les dents. *Dentalis forfex, denticeps, denticulum.*

It. Outil de fer à bec crochu, dont se servent les Tonneliers pour faire entrer les cerceaux autour du ronneau. *Forfex doliarius.*

DAVIS, s. m. (Le détroit de) bras de mer entre les Isles de S. Jacques, & la côte de Groënland. Les Sauvages des environs, pendant les mois de Décembre & de Janvier, ont une nuit continuelle ; & pendant Juin & Juillet, un jour perpétuel.

DAULET-ABAD. Voy. DOLTABAD.

DAULIES, s. f. pl. Fêtes que célébroient les Argiens, pour renouveller le souvenir du combat de Jupiter Prœtus, contre Acrisius au sujet de Danaé.

DAULLONTE, s. m. Arbrisseau de l'Amér. dont les baies servent pour l'asthme & pour la colique.

DAUMA, s. m. Roy. d'Afrique, dans la Nigritie.

Dauma, s. f. Ville des Indes, dans la grande Java.

DAUMUR, s. m. Espéce de serpent qui entre dans la composition de la thériaque.

DAUN, ou DHAUN, s. m. Pet. ville de l'Archevêché de Trèves, à cinq lieues au nord de Mont-Royal sur le Lezer. *Daunia.*

DAVOS ou TAFAAS, s. m. Communauté des Grisons ; C'est la Ligue des dix Droitures ou Jurisdictions.

DAUPHIN, s. m. Poisson de mer voûté sur le

dos, & couvert d'un cuir sans poil. *Delphinus*. Il est ami de l'homme. Il est nommé la fléche de la mer, ou oie de la mer, parce que son museau a quelque ressemblance avec le bec d'une oie. Il s'accouple comme les hommes. Il ne ressemble guére aux figures de *dauphins* que l'on voit dans les armes & sur la couronne du Dauphin de France.

Sur les médailles le *dauphin* entortillé à un trident, ou à une ancre, marque la liberté du commerce de la mer.

Le *dauphin* céleste est une constellation de l'hémisphère septentrional, qui consiste en dix étoiles venteuses & orageuses. *Delphinus cœlestis*.

It. Titre des Princes du Comté de Viennois dans le Dauphiné en France. En voici l'origine. Guigues le Gras, fils de Guigues le Vieux, eut de Mathilde un fils nommé Guigues IV. Comte d'Albon, qui est appellé *Delphinus* dans un acte passé entre lui & Hugues II. Évêque de Grenoble, vers 1140. & ses Successeurs portérent le même surnom, & s'en firent un titre. A peine peut-on trouver aucun Prince de Viennois avant Humbert I. qui ait mis un *Dauphin* dans son écu.

Les Seigneurs d'Auvergne ont aussi porté le nom de *Dauphin*, & un *Dauphin* dans leurs armes. Mais les *Dauphins* d'Auvergne n'ont eu ce nom qu'après les *Dauphins* de Viennois, & l'ont même reçu d'eux.

It. Titre qu'on donne à l'aîné des Enfans de France, à l'héritier présomptif de la Couronne, à cause du Dauphiné, qui fut donné à cette condition par Humbert II, *Dauphin* de Viennois, en 1343. au Prince Philippe, fils puîné du Roi Philippe de Valois. Depuis Charles V. dit le Sage, les Rois de France n'ont donné ce titre qu'à leurs fils aînés.

On appelle fig. chez les Bourgeois un *Dauphin*, le fils unique de la maison.

Les armes du Dauphin de Viennois sont d'or au *Dauphin* vif d'azur; & celles du Dauphin d'Auvergne sont d'or au *dauphin* pâmé d'azur. Le *Dauphin* vif a la gueule close; & le pâmé a la gueule béante, comme évanoui, ou expirant.

Le Fort *Dauphin* bâti par les François l'an 1643. sur la côte méridionale de l'Isle de Madagascar. *Arx a Delphino dicta*.

DAUPHIN. Nom d'un œillet. C'est un très-beau pourpre sur un fin blanc.

DAUPHIN Triomphant. Autre œillet fort beau.

DAUPHIN, s. & adj. En t. de Librairie, on appelle Critiques, ou scholiastes *Dauphins*, les Commentaires sur les anciens Auteurs Latins, qui furent entrepris par l'ordre du Roi Louis XIV. pour l'usage de Monseigneur.

On appelle ainsi vulgairement cet artifice d'eau que les gens de l'art appellent Genouillière, parce qu'on le voit entrer & sortir de l'eau.

En t. d'Artillerie, c'est une des parties d'un canon.

It. Rocher situé à l'entrée de Catwater, sur la côte méridionale d'Angleterre.

DAUPHIN des Anciens. C'étoit une masse de fer fondu suspendue au haut des antennes des vaisseaux. On la laissoit tomber sur les vaisseaux ennemis, qu'elle perçoit depuis le pont jusqu'au fond de cale.

DAUPHINE, s. f. La Femme d'un des anciens Dauphins. *It*. Héritiére du Dauphiné, Dame du Dauphiné. Aujourd'hui Madame la *Dauphine*, est la femme du Dauphin, fils aîné du Roi de France, ou du fils aîné, ou du petit-fils aîné d'un Dauphin, ou en un mot, de l'héritier présomptif de la Couronne.

L'Isle *Dauphine*. Voy. MADAGASCAR.

It. Espéce de petit droguet très-léger tout de laine, jaspé de diverses couleurs.

It. Sorte de poire qui s'appelle autrement *Lansac*.

DAUPHINÉ, s. m. Province de France, & l'un des douze Gouvernemens généraux du Royaume. *Delphinatus*. La cap. est Grenoble. Les principales riviéres sont le Rhône, l'Isère, la Durance & la Drôme. Il y a dans le *Dauphiné* deux Archevêchés, Vienne & Embrun, & cinq Évêchés, Gap, Valence, S. Paul-trois-Châteaux, Die, & Grenoble. Le *Dauphiné* est l'ancien pays des Allobroges, des Caturiges, des Ebroduniens, des Ségalauniens, des Valentinois, des Voconciens, des Gratianopolitains, des Tricastins, des Vapincenois, & des Brannoviens. Cette Province a eu ensuite ses Seigneurs particuliers, sous le titre de Comtes.

DAUPHINÉ D'AUVERGNE. Petite contrée de la Basse-Auvergne. *Delphinatus Arverniæ*. Le bourg de Vodable en est le lieu principal.

DAUPHINOIS, OISE, s. Qui est du Dauphiné. *Delphinas*.

DAURADE. Voy. DORADE.

D'AUTANT, adv. Beaucoup : il est en usage en cette phr. Boire *d'autant*, p. d. à outrance. *Plurimùm, immoderatè, immodicè*. Il se dit aussi d'une somme fixe & certaine. Quand vous me donnerez cette somme sur ce que vous me devez, vous serez quitte *d'autant*. *Hâc summâ, hâc debiti parte liberaberis*.

D'AUTANT PLUS, D'AUTANT MIEUX, adv. de comparaison. *Eò magis, eò meliùs, tantò magis, tantò meliùs*. On dit dans le sens contraire, *d'autant moins*.

D'AUTANT QUE. Conjonct. Parce que. Il ne se dit guère qu'en style de Prat.

DAX.

DAX, s. m. Ville de France, dans la Gascogne, sur l'Adour. *Aquæ Augustæ, Aquæ Tarbellicæ, Tasta, Datii, Dasium*. On l'appelle, ou l'on écrit aussi ACQS, DACQS, & D'ACQS. C'est la cap. de la contrée des Landes. Il y a à *Dax* Sénéchaussée, & Évêché suffragant d'Auch. Eaux Thermales de *Dax*. *Dax* a eu des Seigneurs particuliers qui prenoient la qualité de Vicomtes.

DAY.

DAY, s. m. Celui qui commande à Tunis en Afrique.

DDAFAR, s. f. Ville de l'Arabie Heureuse, dans le Roy. d'Yémen.

DE.

DÉ, s. m. Petit cube d'os, ou d'ivoire, marqué de points différens en ses six faces, & qui sert à jouer. *Tessera*.

De *dati*, par corruption pour *dadi*, *à dando*; ou du vieux Gaulois *jus de De*, *judicium Dei*, le jugement du sort, du hasard.

On appelle *dés pipés*, ou *chargés*, ceux où on a mis du plomb, ou du vif-argent en un des côtés, pour les faire arrêter sur un point plûtôt que sur l'autre. On les appelle aussi *boutons*. *Tesseræ adulterinæ*. Tenir le *dé*, c'est jetter plusieurs fois de suite le *dé*. *Tesserarum jactus iterare*. Rompre

le *dé*, c'est brouiller le *dé* avant qu'on ait vû ce qu'il porte. *Pertarbare.*

Un *dé* en l'air, ou à cheval, au jeu de Trictrac, c'est un *dé* qui n'est pas droit sur son cube.

On dit fig. Tenir le *dé*, p. d. se rendre maître d'une conversation. *Dominari in circulis.* Rompre le *dé*, Interrompre quelqu'un. *Interpellare aliquem.* Quitter le *dé*, p. d. Quitter la partie, ou donner gagné à celui qui dispute quelque chose. *Victum se fateri.* Flatter le *dé*, p. d. Ne pas parler franchement & librement de quelque chose. *Ambiguè loqui.* Le *dé* en est jetté, p. d. la résolution en est prise; il en faut tenter le hasard. *Jacta est alea.* Je jouerois cela à trois *dés*, pour marquer l'indifférence où l'on est du choix qu'on peut faire entre deux ou plusieurs choses.

En Archit. c'est un cube de pierre qu'on met sous les pieds d'une statue, & sur son piédestal. *Truncus.*

It. Petit instrument de cuivre, d'argent ou d'ivoire, avec plusieurs petits creux, que ceux qui cousent mettent au bout des doigts, pour arrêter le cu de leur aiguille. *Digitale.*

Dé de fer. Morceau de fer quarré dont on emplit les cartouches. *Cubus ferreus.*

DE. Prép. servant à marquer le gén. ou l'ablat. soit seule, soit avec l'article. Dans les noms propres: Le fils *de* Pierre. Dans les noms communs que l'on veut employer en un sens indéfini: Palais *de* Prince. Elle sert avec l'art. dans les mêmes cas: la vie *de* l'homme, sortir *de* la ville. *A, ex, è, de.*

Après les noms de nombre, il faut mettre *de*: Il y en a eu cent *de* tués. Cette étoffe a une aune *de* large.

De, se met aussi pour l'art. *Des* indéfini, quand l'adj. précède le subst. au nom. au dat. & à l'acc. Ce sont *de* vaillans soldats. A *de* sçavans Auteurs. Réserver *de* précieuses couronnes. Mais au gén. & à l'abl. il faut toûjours mettre *des* devant l'adj. La constance & la fermeté *des* grands hommes. Je me suis arraché *des* cruelles mains de ces barbares.

De, se joint aux adv. en cette manière: *de* près, *de* peu, *de* beaucoup.

De, se joint quelquefois à l'art. défini, & avec cet art. il marque le nom. & l'acc. Faut-il que *de la* canaille vous fasse la loi? *De la* résolution suffit. Il lui manque *de l'*argent. Emprunter *de* l'argent. Avoir *de l'*honneur. Quelquefois le même *de* sans art. se met avec les nom. & les acc. Donner *de* bon argent. *De* grands Philosophes tiennent.

De, suivi d'un infinitif, se met pour *que* avec un subjonctif; par ex. Il m'a dit *de faire*, p. Il m'a dit *que je fisse*.

De, étant après les titres de Monseigneur & Monsieur, comme Monsieur *de* Chastillon, *de* Luxembourg, &c. se retranche lorsqu'on retranche le titre de Monseigneur, ou de Monsieur. On conserve néanmoins ce *de* devant les noms qui ne sont que d'une syllabe, comme *de* Thon; ou qui sont de deux avec un *e* muet à la fin, comme *de* Vardes, *de* Ranes, ou qui commencent par une voyelle, comme d'Étouteville, *d'*Usez.

De, se met encore après le mot de rivière devant les noms propres de rivière qui sont du genre fém. la rivière *de* Seine, *de* Loire, *de* Somme, *de* Garonne, &c. Et après le mot de montagne devant le nom propre des montagnes. Montagne *de* Tarare.

Cette prép. en t. de Mar. marque le temps ou l'état de la mer. *Quum, dum.* De basse mer, *de* haute mer, *de* pleine mer. c. à d. lorsque la mer est basse, lorsque la mer est haute.

Elle sign. souvent la manière, les accidens, les circonstances d'une action. Un d'eux joua toûjours *de* grand malheur. Il se présenta *d'*un air grand, vif, touchant.

C'est quelquefois une prép. de lieu. Venir *de* Lyon.

De, pour Depuis. *De* Paris à Lyon il y a tant de lieues.

De ce que. Conjonction causative. *Ex eo quòd, &c.* *De ce que* nous voyons un tel effet, il s'ensuit, &c.

De, entre aussi dans la composition de plusieurs mots, dont il change la signification. Il emporte d'ordinaire la destruction, ou le contraire de ce que signifie le mot simple, comme *démeubler*, *dénouer*, &c. Quelquefois il donne plus d'étendue, ou plus de force à la signification du mot, comme *démontrer*, *dévorer*, &c.

De moi, est une transition, au lieu de laquelle on dit maintenant, *pour moi. Equidem, ego verò, ad me verò quod attinet.*

De par. Espéce de formule, p. d. par ordre *de*, par autorité *de*. *De par* le Roi.

D E A.

DÉALBATION, s. f. T. de Chym. Changement de couleur noire en couleur blanche, qui arrive par la force du feu. *-atio.*

DÉALE, s. m. Château d'Angleterre sur la côte de Kent. *-la.*

DÉAN ou DÉANE-FORÊT, s. m. Grande forêt d'Angleterre, dans la Province de Glocester.

DÉARTUER, vieux v. a. Diviser, anatomiser. Du Lat. *artus*, membre.

DÉAUTÉ, vieux s. f. Remède, ou récompense.

DÉAUX, vieux s. m. Dieu.

D E B.

DÉBÂCLAGE, s. m. Action de débâcler, travail, peine de ceux qui débâclent. *Subductio navium, subducendarum navium labor.*

DÉBÂCLE, s. f. Action par laquelle on débarrasse les ports, & on en retire les vaisseaux vuides. *Subductio vacuarum navium.*

Il se dit aussi par extension, de la rupture des glaces qui se fait tout-à-coup, après que les rivières ont été prises long-temps. *Concretorum glacie fluminum repentina solutio.*

DÉBÂCLEMENT, s. m. Voy. DÉBÂCLE.

DÉBÂCLER, v. a. Débarrasser les ports. *Portus solvere vacuis navibus.*

Il se dit absol. & neutral. des rivières dont les glaces viennent à se rompre tout-à-coup. *Solvi.*

It. Ôter les barres des portes & fenêtres qui étoient fermées, & les ouvrir. *Reserare fenestras & ostia.*

Il se dit aussi de plusieurs personnes ou marchands qui déménagent & ôtent leurs meubles & marchandises en même temps. *Abscedere, excedere.*

DÉBÂCLEUR, s. m. Officier de ville qui commande sur le port quand il faut débâcler. *Præfectus subductioni vacuarum navium.*

DÉBADINER, v. n. T. de jeu d'Impériale. Démarquer les points qu'on avoit amassés, quand celui contre qui on joue a une Impériale en main.

DÉBAGOULER, v. a. Vomir, dégueuler. *Vomere, evomere.* On le dit plus souvent au fig. p. d. Dire indiscrétement tout ce qu'on sçait. *Deblaterare.* Il est très-bas.

DÉBAGOULEUR, s. m. Qui débagoule. *Blatero.*

DÉBAIL, s. m. T. de Cout. État d'une femme qui devient libre par la mort de son mari. Il est opposé à *bail. Uxoris solutio.*

DÉBALLER, ou DÉSEMBALLER, v. a. Ouvrir, défaire une balle. *Strictas mercium sarcinas solvere, resolvere.*

DÉBANDADE, s. f. Qui ne se dit plus qu'adverbial. en ces phr. Aller à la *débandade*; vivre à la *débandade*; c. à d. à la manière des soldats qui se débandent, qui vivent en libertinage, & sans discipline. *Dissolutè, inordinatè, incompositè.*

On dit aussi fig. Mettre, laisser tout à la *débandade*; p. d. Abandonner le soin de son bien, ou de quelque affaire, comme une chose désespérée.

DÉBANDEMENT, s. m. L'action de débander. *Relaxatio, remissio.*

DÉBANDER, v. a. Ôter la bande d'une plaie, le bandeau de dessus les yeux. *Vulnus obligatum solvere.*

Détendre une chose qui fait ressort. *Remittere.* Il se dit aussi neutral. de la cessation de l'érection naturelle. *Renutti.*

Avec le pron. pers. il se dit des soldats, & sign. Quitter le gros des troupes, se séparer. *A signis discedere, à castris dilabi, deficere.*

On dit fig. se *débander* l'esprit; p. d. Se relâcher l'esprit. *Animum relaxare.* On le dit aussi de la gelée & du froid, quand il se radoucit. Le temps s'est *débandé. Remisit frigus.*

DÉBANQUER, v. a. T. du jeu de Bassette. L'emporter par quelque carte sur celui qui taille ou qui tient la banque, qui distribue les cartes. *Vincere, superiorem esse.*

Au jeu de Pharaon, c'est, Gagner tout l'argent du banquier, ou de celui qui tient le jeu.

DÉBAPTISER, v. a. Il ne se dit qu'en cette phrase odieuse, Je veux être *débaptisé*, je me ferois *débaptiser*, plutôt que de faire une telle affaire: c. à d. Je renoncerois plutôt à mon baptême. *Acceptam per baptismum gratiam abdicare. It.* Changer de nom. *Mutare nomen.*

DÉBARBOUILLER, v. a. Ôter la saleté, la crasse, qui gâtoit le visage. *Maculas abstergere, eluere, detergere.*

DÉBARCADOUR, s. m. Lieu propre à débarquer ce qui est dans un vaisseau. *Locus exscensioni commodus.*

DÉBARDAGE, s. m. T. de Marchand de bois. Action par laquelle on décharge un bateau de bois. *Lignorum in terram expositio.*

DÉBARDER, v. a. Décharger un bateau de bois, & l'apporter sur le rivage; ce qui se faisoit autrefois avec un bard, & ce qu'on fait maintenant sur des crochets. *Ligna in terram exponere.*

DÉBARDEUR, s. m. Celui qui décharge les bateaux de bois. *Bajulus.*

DÉBARETER, vieux v. a. Décoëffer, mettre en désordre. Du mot *Barète.*

DÉBARQUEMENT, s. m. Sortie du vaisseau, descente. *Exscensio.*

DÉBARQUER, v. a. Mettre hors du vaisseau. *Copias in terram exponere, exscensionem facere.*

Ce v. est aussi n. & se met sans régime. On *débarque* en tel lieu.

DÉBARQUÉ, ÉE, part. pass. *De navi egressus, emissus.* Un nouveau *débarqué*; p. d. Un homme nouvellement arrivé de la province. Et en ce sens il est subst.

DÉBARRASSER, ou DÉSEMBARRASSER, v. a. (Le premier est plus en usage.) Ôter l'embarras, tirer d'un embarras; délivrer de quelque chose qui embarrasse, qui incommode, qui est inutile. *Expedire se ab aliquâ re, aliquem expedire.* Il se dit au propre & au fig.

DÉBARRER, v. a. Ôter les barres d'une porte, d'une fenêtre. *Obices, repagula revellere.* Pronone. *débarer.*

Au Pal. lorsque les Juges d'une Chambre sont *barrés*, & que les avis sont partagés, le Rapporteur & le Compartiteur portent le procès dans une autre Chambre pour les *débarrer.*

DÉBARRÉ, ÉE, part. pass. *Revulsus.* On dit de certains instrumens de Musique, qu'ils sont *débarrés*, quand on a ôté ce qui en soutient la table.

DÉBAT, s. m. Différend, contestation en matière civile. *Contentio, controversia, concertatio.* De *battre*, & de la prép. *de.*

DÉBATS de compte, en t. de Pal. sont des écritures qu'on fournit sur chaque contestation qu'on fait sur les articles d'un compte. *Exarata scripto partis utriusque contentiones.*

On dit en prov. Entre-eux ou À eux le *débat*; p. d. qu'on ne prend point d'intérêt aux affaires d'autrui.

DÉBÂTER, v. a. Ôter le bât d'un mulet, d'un cheval, d'un âne. *Clitellas demere, eximere mulo, equo, asino.*

DÉBÂTÉ, ÉE, part. pass. *Clitellis expeditus, solutus.* On dit prov. d'un homme dangereux pour les femmes, que c'est un vrai âne *débâté.*

DÉBATTRE, v. a. Conj. *Je débats, je débattis, j'ai débattu, je débattrai, que je débatte, que je débattisse.* Contester, disputer, plaider. *Contendere, concertare, agitare. Débattre* un compte, un testament, une succession. Cette question a été longtemps *débattue* dans l'Église.

SE DÉBATTRE, se tourmenter par de violentes agitations du corps. *Vehementer jactari, agitari.*

Avec le pron. personn. il se dit aussi fig. en choses spirituelles. *Disputare acriter, agitare rem aliquam.*

Prov. Il se *débat* comme un Procureur qui se meurt, qui a peur d'être damné.

DÉBATTU, UE, part. pass. Compte bien *débattu*, cause bien *débattue*; p. d. compte bien examiné, cause bien discutée.

DÉBAUCHE, s. f. Habitude vicieuse, libertinage, abandonnement au vin, aux plaisirs charnels, au jeu, & aux autres vices. *Licentior vita, liberior vivendi licentia, perpotatio, comessatio, libido, luxuries.* On dit particulièrement, Faire *débauche* de vin, de femmes; p. d. en user avec excès.

It. T. de Mar. Déréglement qui arrive quelquefois aux marées. *Perturbatio.*

Il se dit quelquefois en bonne part, d'une petite réjouissance qui se fait entre honnêtes gens, d'un repas, d'une promenade, d'une partie de divertissement. *Oblectatio.* Agréable, honnête *débauche.*

Il se dit aussi de ce qui se fait au-delà de l'ordinaire. Cet Auteur ne sort point de son cabinet, c'est une *débauche* pour lui d'aller à Vaugirard. J'ai fait *débauche* de melons, de muscats; c. à d. j'en ai mangé beaucoup. Et au fig. *Débauches* de lecture & d'esprit.

DÉBAUCHER, v. a. Corrompre les bonnes habitudes de quelqu'un, le mettre dans le vice; lui faire quitter le chemin de la vertu. *Aliquem de-*

pravare, *corrumpere*, *ab officio avertere*, *abducere*, *avocare*; *ad nequitiam adducere*.

Débaucher, dans le ſens propre, c'eſt ôter de deſſus les murs l'endait qu'on appelle *bauche*; & par métaphore *débaucher* ſe prend pour, Dépouiller quelqu'un des principes de ſageſſe & de vertu.

Il ſign. particuliérement, Corrompre, ſuborner une fille, lui ôter l'honneur. *Corrumpere*, *vitiare*.

It. Perſuader à quelqu'un de changer de maître, de parti, de profeſſion; l'éloigner de ſon devoir, l'en dégoûter. *Sollicitare aliquem verbis*, *ſpe*, *mercede*; *revocare*, *avertere*, *abducere ab officio*.

It. Faire faire à quelqu'un certaine choſe qu'il n'a pas coûtume de faire. *Perſuadere*. J'ai *débauché* mon Avocat, je l'ai mené à la Comédie.

Il ſe dit fig. en choſes morales. *Depravare*, *corrumpere*. Les eſprits ſe *débauchent* auſſi-bien que les corps. On dit d'un eſtomac foible & ſujet à des indigeſtions, qu'il eſt *débauché*.

DÉBAUCHÉ, ÉE, ſ. Libertin, qui aime la débauche. *Aleator*, *popino*, *helluo*, *ganeo*. Une *débauchée*, c'eſt une fille de joie, une courtiſane. *Meretrix*, *ſcortum*.

Quand ce mot eſt accompagné d'une épithéte favorable, il ſign. Qui aime les plaiſirs honnêtes, une vie libre. *Amator*, *ſectator voluptatis*. Un agréable *débauché*.

DÉBAUCHEUR, EUSE, ſ. Qui débauche, qui corrompt les filles & les femmes. *Corruptor*, *vitiator*. Il n'eſt guère en uſage.

DEBBASETH, ou DABBASETH, ſ. f. En Hébr. *Debbaſcheth*. Lieu de la Tribu de Zabulon, S. Jérôme l'appelle Dabbath. Les Septante la nomment Bethrabba.

DÉBELLATOIRE, vieux adj. m. & f. Victorieux. *Debellatorius*, *a*, *um*.

DÉBELLER, vieux v. a. Vaincre, dompter, ſubjuguer, & quelquefois ſimplement, Combattre. *Debellare*. L'Auteur du *Pour & Contre* l'a employé.

DEBENTUR, ſ. m. Mot Lat. qu'on a franciſé. C'eſt la quittance que chaque Officier des Cours Souveraines donne au Roi, lorſqu'il reçoit les gages que Sa Majeſté lui donne. *Apocha*. Cette quittance commence par ces mots, *debentur mihi*, &c.

DEBERA, ou DEBIRA, ſ. f. Ville de la Tribu de Juda.

DEBET, ſ. m. T. de Finance, qui ſe dit de ce qui ſe trouve dû par un comptable aprés l'arrêté de ſon compte. *Summa qua obligari quiſpiam convincitur expenſis ejuſdem rationibus*. Payer une charge en *débets*, c. à d. en ſe chargeant d'acquitter les dettes de celui qui la vend.

DÉBIFFER, v. a. Gâter, mettre en déſordre. *Stomachum diſſolvere*.

DÉBIFFÉ, ÉE, part. paſſ. Viſage *débiffé*, eſtomac *débiffé*: Qui ſe diſent d'un homme qui paroît affoibli par quelque excès; & d'un eſtomac qui ne fait pas bien ſes fonctions. *Stomachus diſſolutus*.

DÉBILE, adj. m. & f. Foible, ſans forces, languiſſant. *Debilis*, *imbecillus*.

Il ſe dit fig. en choſes ſpirituelles. Un eſprit *débile* eſt celui qui eſt foible, avec peu de connoiſſance & de fermeté. Une mémoire *débile*, qui ne retient pas facilement.

DÉBILEMENT, adv. D'une maniére débile. *Debiliter*.

DÉBILITATION, ſ. f. Affoibliſſement. *Debilitatio*.

DÉBILITÉ, ſ. f. Foibleſſe. *Debilitas*. Il ſe dit au propre & au fig.

DÉBILITER, v. a. Rendre foible, affoiblir. *Debilitare*. *Débiliter* eſt plus un terme de Méd. que de l'uſage ordinaire.

DÉBILLARDEMENT, ſ. m. T. de Charpent. L'action de débillarder. *Reſciſſio*.

DÉBILLARDER, v. a. T. de Charpent. Couper d'une piéce de bois ce qui eſt inutile, ce qu'il en faut ôter pour former la courbe rampante d'un eſcalier à noyau évidé. *Reſcindere*, *cædere*.

DÉBILLER, v. a. Détacher les chevaux qui tirent les bateaux ſur les riviéres. *Diſſolvere*. Voyez BILLE.

DÉBIR. Voy. DABIR.

DÉBIT, ſ. m. Vente facile & fréquente d'une marchandiſe. *Facilis mercium venditio*, *diſtractio*.

En t. de Teneur de Livres, il ſe dit de la page à main gauche du grand Livre, où l'on porte toutes les parties ou articles que l'on a fournis ou payés pour le ſujet d'un compte.

Il ſe dit fig. en choſes ſpirituelles. C'eſt un homme qui parle bien, il a un beau *débit*. *Expeditè loqui*: *oratio facilis*, *expedita*.

DÉBITANT, ſ. m. Commis qui vend en détail le tabac de ſon bureau.

DÉBITER, v. a. Vendre promptement & facilement ſa marchandiſe. *Vendere*, *diſtribuere*. *It.* Dans une ſignification plus particuliére, *Vendre en détail*.

De *débet*; car la premiére ſignification de *débiter* étoit de vendre à crédit; ce qui eſt le vrai moyen de faciliter une vente.

It. Exploiter le bois dans une forêt; c. à d. Faire du bois d'ouvrage, de fente, de latte, &c. *Lignum varios in uſus deſcribere*, *ſcindere*, *diſſecare*.

It. Scier de la pierre pour faire des dales, ou du carreau. Couper, refendre; & marquer le bois ſuivant les longueurs & largeurs qu'il doit avoir. *Lapides varios in uſus ſerrâ deſecare*.

DÉBITER une partie, un article, ſur un Livre, dans un compte, c'eſt la porter à la page à main gauche du Livre, que l'on appelle le côté du débit.

On dit fig. qu'un homme *débite* bien, p. d. qu'il récite, qu'il parle agréablement, & avec facilité. *Facile*, *commodè*, *concinnè*, *eleganter loqui*; qu'il *débite* des nouvelles, *narrare res novas*; p. d. qu'il les publie. *Débiter* des vérités. *Vera loqui*. *Débiter* des menſonges. *Fabulas*, *nugas vendere*.

DÉBITEUR, EUSE, ſ. Celui qui a coûtume de dire, de débiter des nouvelles. *Rerum novarum narrator*, *nugivendus*.

DÉBITEUR, ſ. m. DÉBITRICE, ſ. f. Homme, femme qui doit. *Debitor*, *femina aliquo nomine obligata*.

DÉBITIS, ſ. m. T. de Chancell. Mandement général, ou compulſoire obtenu à la Chancellerie Royale pour contraindre les débiteurs par ſaiſie, vente & exploitation de leurs biens, à payer ce qu'ils doivent à l'impétrant. Ces lettres ſont maintenant preſque hors d'uſage.

DÉBLAER, ou DÉBLAVER, Vieux v. a. T. de Coût. Couper les blés. *Metere*, *ſegetes reſecare*. Voyez DÉBLAYER.

DÉBLAI, ſ. m. T. pop. Dégagement, défaite d'une perſonne, ou d'une choſe qui importune. *Expeditio felix ab aliquo*.

It. Tranſport des terres qu'on eſt obligé de remuer pour la conſtruction des murailles de revêtement d'un rempart, ou d'une terraſſe. *Terrarum deportatio*, *exportatio*.

DÉBLATHA, *Dibla*, *Déblathaïm*, *Diblathaïm*, *Diblaim*. f. m. Petite région de l'Arabie Déserte, & qui faisoit la partie septentrionale de la Terre de Moab.

DÉBLAYER, v. a. Défaire d'un importun, d'une chose qui est onéreuse, incommode. *Expedire se ab aliquo*, *ab aliqua re*. Ce mot est bas. Il s'est dit originairement des Marchands de blé qui s'étoient défaits du blé qui embarrassoit leurs greniers: & on a dit autrefois *déblayer* au propre, pour signifier *moissonner* un champ. De *bladare*, ou *bladiare*.

It. Débarrasser.

DÉBOËTEMENT, ou DÉBOÎTEMENT, f. m. Il se dit d'un os qui est hors de sa place. *Ossis de sede sua depulsio*.

DÉBOËTER, ou DÉBOÎTER, v. a. Disloquer un os, le faire sortir de sa boîte naturelle. *Os sede suâ movere*.

Il se dit aussi des piéces de bois assemblées, qui sont sorties de leurs mortoises. *Compagem aliquam*, *coagmentum dissolvere*.

DEBOIRE, f. m. Mauvais goût qui reste en la bouche après avoir bû quelque liqueur corrompue ou désagréable. *Ingratus sapor*.

Au figuré, Déplaisir, chagrin qui reste après qu'une affaire a eu un mauvais succès. *Molestia*.

DÉBONDER, v. a. & n. Lâcher, ou ôter la bonde d'un étang. *Sublato objectaculo aquam emittere*. Avec le pron. pers. il se dit en parlant des eaux qui s'épandent avec violence par les ouvertures qu'elles trouvent. *Effluere*, *diffluere*, *effundi*.

Il se dit aussi des humeurs qui sont dans le corps. *Effluere*, *effundi*, *diffundi*. Quand la bile se *débonde*, elle fait de grands ravages. Ses yeux se *débondérent* en larmes.

Au fig. Sa colère s'est *débondée* en injures, en invectives. *In maledicta*, *convicia erumpere*.

DÉBONDONNEMENT, f. m. L'action de débondonner. *Solutio*, *detractio operculi*.

DÉBONDONNER, v. a. Ôter le bondon. *Suum dolio operculum detrahere*.

DÉBONNAIRE, adj. m. & f. Doux, bienfaisant, clément. *Mitis*, *lenis*, *humanus*. Prince *débonnaire*. Un homme *débonnaire* est un homme facile, foible, & bon jusqu'à l'excès. Il n'est plus guère en usage en bonne part: & aujourd'hui un visage *débonnaire* sign. une physionomie niaise. Mari *débonnaire*, p. d. qui souffre patiemment la mauvaise conduite de sa femme.

DÉBONNAIREMENT, adv. D'une maniére débonnaire. *Benignè*, *clementer*.

DÉBONNAIRETÉ, f. f. Qualité de celui qui est d'humeur débonnaire. *Clementia*, *mansuetudo*, *benignitas*. Lorsque la *débonnaireté* n'est pas une vertu du Christianisme, elle se prend d'ordinaire pour un manque de vigueur & de courage.

DÉBORD, f. m. Ce qui sort ou qui passe au-delà du bord. *Projectura*, *eminentia*.

En t. de Méd. Débordement. *Profusior humorum cerebrum inundantium effluentia*. *Débord* de cerveau, de bile.

DÉBORDEMENT, f. m. Inondation des riviéres qui sortent hors de leur lit. *Inundatio*, *exundatio*, *alluvies*.

It. Irruption de peuples qui viennent ravager les provinces. *Irruptio*, *colluvies*.

Au fig. Épanchement, effusion. *Effusio*, *effluentia*.

Il se dit aussi des humeurs qui se dégorgent. *Effluvium*, *effusio*.

Au fig. Débauche, déréglement, dissolution en paroles, en actions. *Vivendi licentia*, *morum licentia*, *corruptela*.

DÉBORDER, v. a. Ôter le bord. *Limbum tollere*.

It. V. n. Passer par-dessus, au-delà des bords: Il se dit des eaux qui sortent de leur lit.

Il se dit aussi des choses qui avancent au-delà d'une autre. *Eminere*, *prominere*. Il faut rogner cette doublure, elle *déborde* d'un grand doigt.

Il se dit encore des humeurs du corps, quand elles sont en telle abondance, qu'elles ne peuvent être contenues dans les vaisseaux. *Effluere*, *effundi*, *diffundi*.

It. T. de Plombier. Couper les deux côtés des tables de plomb avec les planes. *Resecare*.

En t. de Mar. il se dit d'un vaisseau qui se dégage du bord d'un autre qui l'avoit abordé. *Expedire*, *explicare*, *dissolvere*. Il se dit aussi d'un bâtiment qui s'éloigne d'un autre, pour quelque cause que ce soit.

Il se dit fig. en Morale, des passions vicieuses & excessives. *Licentiùs*, *liberiùs vivere*. Se *déborder* en paroles impures & licencieuses. *Erumpere in obscœnas voces*.

It. Se répandre, venir en foule. *Concurrere*, *irrumpere*.

DÉBORDÉ, ÉE, part. pass. *Exundans*, *effusus*, *diffusus*. On appelle une personne *débordée*, celle qui est déréglée. *Flagitiis deditus*, *perditus moribus*. Vie *débordée*.

DÉBORDOIR, f. m. Outil rond servant aux Plombiers.

DÉBOSSER, v. a. T. de Mar. *Débosser* le câble; c. à d. débarrer la bosse qui tient le câble.

DÉBOTTER, v. a. Tirer les bottes à quelqu'un. *Ocreas alicui detrahere*. Se *débotter*; tirer ses bottes avec un tirebotte. *Ocreas exuere*.

On le dit aussi substantiv. Il se trouva au *débotter* du Roi.

DÉBOUCHÉ, f. m. On appelle un *débouché*, un moyen, un expédient pour sortir de quelque affaire, de quelque embarras.

It. Lieu par où l'on sort d'un défilé, d'une gorge, & d'un col de montagne.

DÉBOUCHEMENT, f. m. Action de déboucher.

Au fig. Moyen, expédient de se défaire utilement des choses dont on ne trouve pas aisément l'emploi ou le débit.

DÉBOUCHER, v. a. Ôter ce qui bouche, désembrer. *Recludere*, *aperire*. En t. de Méd. Évacuer, ôter les obstructions.

Il se dit neutral. pour, Sortir d'un défilé, d'une gorge, & d'un col de montagne.

DÉBOUCLER, v. a. Ôter les boucles de ce qui est bouclé. *Diffibulare*.

It. Ôter les boucles qui sont à la nature d'une cavale. *Equam diffibulare*. *It.* Défaire quelques boucles de cheveux. *Cirros dissolvere*.

DÉBOUILLI, f. m. Épreuve que l'on fait d'une couleur ou teinture, en faisant bouillir les étoffes dans de l'eau avec de certaines drogues.

DÉBOUILLIR, v. a. T. de Teinturier. Éprouver la bonté ou la fausseté d'une teinture. *Tincta*, *infecta probare*, *experiri*.

DÉBOUQUEMENT, f. m. Action de débouquer. *Egressus*, *exitus*.

DÉBOUQUER, v. n. T. de Mer. Sortir des bouches ou canaux qui sont entre deux isles, ou entre une isle & la terre-ferme. *Expedire se*, *excedere*.

DÉBOURBER, v. a. Ôter, tirer de la bourbe une

roue, ou autre chose semblable. *E cœno extrahere, evellere, avellere.* *Débourber* un étang, p. d. en tirer la bourbe. *Cœno purgare.*

It. Faire jetter la bourbe. Faire *débourber* du poisson dans de l'eau claire.

DÉBOURGEOISER, v. a. Ôter à quelqu'un les maniéres bourgeoises, lui faire voir le beau monde.

DÉBOURRER, v. a. au propre sign. Ôter la bourre. *Tomentum detrahere, eximere;* mais il n'est guère en usage qu'au fig. & sign. Apprendre à vivre à quelqu'un, le façonner dans le monde, l'avancer dans l'étude. *Aliquem erudire, instituere, perpolire.*

DÉBOURS, s. m. Avance. Être en *débours;* c'est lorsque l'on a payé de l'argent pour quelqu'un dont on n'est pas encore remboursé.

DÉBOURSEMENT, s. m. Payement qu'on fait des deniers qu'on tire de sa bourse. *Pecuniæ dinumeratio.*

DÉBOURSER, v. a. Tirer de l'argent de sa bourse pour faire quelque dépense. *Pecuniam è marsupio promere, depromere.*

DÉBOURSÉ, ÉE, part. pass. & quelquefois subst. Il lui faut allouer son *déboursé.* *Deprompta è marsupio pecunia.*

DÉBOUT, adv. D'une maniére droite, sur ses pieds, à plomb. *Stans.* Le bois qui est *debout* dans les forêts, c'est celui qui n'est point abattu. On dit aussi que du bétail passe *debout* dans une ville, p. d. qu'il n'y est point vendu, & qu'il ne doit point les droits d'entrée.

Il se dit aussi de ceux qui ne sont point couchés. *Stare.* On dit aussi d'un homme assoupi, qu'il dort tout *debout.* Quand on éveille quelqu'un à la hâte, on lui dit absolument, *Debout.*

Il se dit des bâtimens anciens qui subsistent encore.

Il se dit aussi des gens qui ont résisté aux assauts de la fortune.

Prov. On est plus couché que *debout;* p. d. que la vie est bien plus courte que l'éternité. On dit qu'un homme ne sçauroit tomber que *debout,* quand il a toûjours des ressources.

En t. de Mar. Donner *debout* à terre, p. d. courir droit à terre. Avoir vent *debout*, aller *debout* au vent, c'est avoir le vent contraire. Naviguer *debout* à la lame,, se dit quand la lame prend le vaisseau par l'avant, & qu'il la coupe pour avancer.

DEBOUT ET CÔTÉS. T. de Coût. Aux deux bouts, aux deux côtés. *Utrinque, ex utraque parte.*

DEBOUT à éteinte de chandelle. T. de Coûr. Bail qui se fait à éteinte de chandelle; adjudication qui se fait pendant que brûle un petit bout de bougie, ou de chandelle.

DÉBOUTER, v. a. T. de Pal. Rejetter la requête, la demande qu'on fait en Justice. *Actorem actione suâ submovere.*

On dit aussi fam. *Débouter* quelqu'un de ses espérances, de ses prétentions. *Aliquem de suâ spe dejicere.*

DÉBOUTÉ, s. m. T. de Pal. Un *débouté* de défenses étoit autrefois un jugement par lequel un défendeur étoit *débouté* de donner des défenses faute de les avoir données en temps & lieu. *Facultate tuendæ defensionis multatio.*

DÉBOUTONNER, v. a. Faire sortir les boutons de leurs ganses, ou boutonniéres. *Astrictum globulis thoracem laxare.* On le dit aussi avec le pronom pers.

Au fig. Se *déboutonner* avec ses amis, p. d. parler librement avec eux, leur ouvrir son cœur.

DÉBOUTONNÉ, ÉE, part. pass. *Thorax globulis laxatus, vestis globulis laxata.* Prov. Rire à ventre *déboutonné*, p. d. de toute sa force.

DÉBRAILLER, v. n. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. Se découvrir trop la gorge, l'estomac; être mal boutonné, ou attaché. *Pectus, collum nudare.*

DÉBREDOUILLER, v. a. T. de Trictrac. Faire ôter la bredouille: empêcher qu'un homme ne puisse gagner partie double. *Jus ad merum duplex adimere.*

On dit au fig. qu'une femme est revenue du bal sans *débredouiller;* c. à d. qu'elle n'a point dansé.

DÉBRIDÉE, s. f. Prix qu'on paye à l'hôtellerie pour un cheval, lorsqu'on ne s'y arrête que le temps de son dîner. Voilà une belle *débridée*, dit-on, d'une folle entreprise. On le dit aussi d'une grande compagnie qui descend chez quelqu'un. Il a eu toute la *débridée;* c. à d. ils ont tous logé chez lui. Il est bas au fig.

DÉBRIDEMENT, s. m. Action de débrider. *Freni solutio.*

DÉBRIDER, v. a. Ôter la bride d'un cheval. *Equo frenos detrahere.*

It. Ouvrir, dégager, élargir, desserrer, &c. *Laxare, aperire, deducere,* &c.

DÉBRIDER une pierre. T. de Carrier. C'est en ôter le câble.

Sans DÉBRIDER, se dit fig. & fam. p. d. tout de suite, & sans interruption. *Sine ulla intermissione.* Il nous a fait vingt contes sans *débrider.* J'ai dormi sept heures sans *débrider.*

Il se dit pop. de plusieurs choses qu'on fait à la hâte, & avec une extrême précipitation. *Deproperare.* Il a bien-tôt *débridé* son bréviaire.

DÉBRIDEUR, s. m. Qui fait quelque chose vite, à la hâte. *Deproperator.* Il est du style fam.

DÉBRIS, s. m. Restes, ruines d'édifices. *Ruinæ, rudera, reliquiæ.*

Il se dit plus particuliérement des vaisseaux qui périssent sur la mer. *Fracta, lacera navis, fractæ navis reliquiæ.*

Il se dit fig. du bien qui reste à un homme après de grands malheurs; & des troupes qui restent après la défaite d'une armée. *Reliquiæ tristes, ruinæ.*

It. Ce qui se casse & se brise en une maison où il aborde beaucoup de monde. *Fractura, ruptio, detrimentum.*

DÉBROUILLEMENT, s. m. Action par laquelle on démêle, on débrouille une chose embrouillée. *Explicatio.*

DÉBROUILLER, v. a. Débarrasser; ôter la confusion, mettre les choses en ordre. *Explicare, expedire. It.* Appercevoir, éclaircir. J'ai à la fin *débrouillé* cette intrigue.

DÉBRUTALISER, v. a. Ôter la brutalité; faire qu'un homme brutal ne le soit plus. *Aliquem à rusticis, ferinis moribus ad humanitatem traducere.* Ce mot n'est point usité.

DÉBRUTIR, ou DÉBROUTIR, v. a. Commencer à polir les glaces de miroir, en ôter d'abord ce qu'il y a de plus rude. *Speculi crystallum levigare.*

DEBTEUR, vieux s. m. Débiteur.

DÉBUCHER, v. n. T. de Vén. Sortir du bois. Il ne se dit que des bêtes fauves. *Migrare è sylva, è lustro.* Il s'emploie aussi substant. Se trouver au *débucher.*

DÉBUSQUEMENT, s. m. L'action de débusquer. *Exactio, ejectio.*

DÉBUSQUER, v. n. T. de Vén. Sortir du bois. *Exire, egredi.*

Il eſt auſſi act. & ſign. fig. Chaſſer un homme d'un lieu qu'il a occupé. *Aliquem ex aliquo loco detrudere , depellere , ejicere.* Dépoſſéder d'un état avantageux.

DEBUT , ſ. m. Commencement d'une partie en certains jeux. *Ludendi initium.*

On dit qu'une boule eſt en beau *début* ; p. d. qu'on la peut facilement jetter loin du but. *De metâ dejici , depelli facilis.*

Debut. Fig. La premiére démarche dans une entrepriſe , dans une affaire ; le commencement d'un diſcours , d'un ouvrage. *Initium , exordium.*

DÉBUTER , v. a. Détourner une balle , une boule qui étoit auprès du but. *Globulum de metâ depellere.* On dit plûtôt *tirer* que *débuter* une boule.

Il eſt auſſi n. & ſign. Commencer une partie. *Ludendi initium facere.*

It. Commencer un diſcours , ou quelque autre choſe. Faire les premiéres démarches. *Dicendi facere initium , agendi initium facere.*

DEC.

DEÇÀ , prép. qui marque un lieu plus proche de nous qu'un autre , qu'on déſigne par la prép. *delà* , qui eſt oppoſé à *deçà. Citra.* La Provence eſt *deçà* les Monts.

Il eſt plus ordinairement adv. de temps & de lieu. Le ſoleil retourne en *deçà* en été. Sous l'empire d'Auguſte , & long-temps en *deçà* la langue Latine floriſſoit.

Il ſe prend quelquefois pour la France , les terres , les pays qui ſont en *deçà* des Alpes. J'ai reçu par le courier qui a été dépêché de *deçà* , la lettre &c.

On dit d'un inconſtant , qu'il eſt tantôt *deçà* , tantôt *delà* ; d'un coureur , d'un homme inquiet , qu'il va *deçà* & *delà*. *Ultrò citróque.*

DÉCACHETER , v. a. Ôter , rompre le cachet. *Reſignare.*

DÉCADARQUE , ou DÉCADUQUE , ſ. m. Magiſtrat que Lyſandre établit dans les villes de la dépendance d'Athénes aprés ſa victoire ſur les Athéniens. *Decadarchus , Decaducus.* De δέκα , dix , & de ἀρχὴ , Magiſtrature.

DÉCADE , ſ. f. Dixaine. Ouvrage dont les livres ſont partagés en dixaines. *Decas.*

DÉCADENCE , ſ. f. Chûte , déclin , abaiſſement , ruine imminente , diminution de grandeur , qui conduit inſenſiblement à la ruine. *Ruina , lapſus.*

Il ſe dit fig. de tout ce qui va vers le déclin , de tout état qui devient moins avantageux , moins agréable. *Res inclinata , imperii , regni , reipublicæ occaſus ; rerum inclinatio.*

DÉCAGER , v. a. Ôter , tirer d'une cage. Ce mot n'eſt point uſité.

DÉCAGONE , ſ. m. T. de Géom. Figure qui a dix angles & dix côtés. *Decagonus.* En matiére de Fortific. Place fortifiée par dix baſtions.

DÉCAISSER , v. a. Tirer de ſa caiſſe.

DÉCALENGÉ , ée , adj. T. de Coût. Qui n'eſt point accuſé , ou ſaiſi. Qui eſt hors de priſon , ou rétabli en ſon honneur.

DÉCALITRE , ou DÉCALITRON , ſ. m. Ancienne monnoie de la ville d'Égine. *Decalitron.* Elle valoit deux ſtatères Corinthiens , ou deux dragmes & $\frac{1}{7}$ de dragme d'Athènes. De δέκα , dix , & λίτρα , litre , petite monnoie qui valoit deux ſous deux deniers plus $\frac{1}{8}$ de denier.

DÉCALOGUE , ſ. m. Les dix Commandemens de Dieu gravés ſur deux tables données à Moyſe. *Decalogus.* De δέκα , dix , & λόγος , parole. Les Juifs les appellent auſſi les dix paroles. Il n'y a que les Samaritains qui ajoûtent un onziéme précepte , de bâtir un autel ſur le mont Garizim , &c. Mais on voit manifeſtement que c'eſt une addition qu'ils ont faite au texte.

DÉCALQUER , v. a. T. de Peintre & de Graveur. Tirer une contre-épreuve d'un deſſein.

DÉCAMERIDE , ſ. m. Dixiéme partie. *Decameris.* De δέκα , dix, & de μερὶς , partie , portion.

DÉCAMÉRON , ſ. m. Ouvrage qui contient les actions ou les entretiens de dix journées. *Rerum per dies decem geſtarum aut dictarum narratio.*

DÉCAMPEMENT , ſ. m. Levée d'un camp , délogement d'une armée.

DÉCAMPER , v. n. Lever le camp , mettre une armée en marche pour faire changer de poſte. *Caſtra movere , ſubducere.*

Dans le diſcours ordinaire , il ſign. Quitter promptement un lieu , s'enfuir. *Excedere , evadere.*

DÉCAMYRON , ſ. m. Cataplaſme compoſé de dix aromates différens. De δέκα , dix , & μύρον , onguent.

DÉCAN , ſ. m. Roy. d'Aſie , dans la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Decanum , Decanum Regnum.* La cap. eſt Hamenadager.

Décan , ſ. m. Petit officier ſous le Chambellan de l'Empereur de Conſtantinople , qui commandoit à neuf autres. *-nus.* On appelloit à l'armée *Décan* , un ſoldat qui commandoit à dix autres. Nous diſons Dixainier , ou Dizainier. Dans la diviſion d'un Évêché , un Prêtre qui avoit inſpection ſur dix Clercs ou dix Paroiſſes , étoit auſſi *Décan.* C'eſt à peu près ce que nous appellons Doyen rural.

Ce nom vient de *decem* , dix. Et quoique de *Décan* nous ayions fait *Doyen* , on croit cependant que quand il s'agit de ces offices anciens , on fait bien de dire *Décan.*

DÉCANAL , ale , adj. Qui appartient à un Décanat. *Decanalis , e.*

DÉCANAT , ſ. m. La dignité , la qualité de celui qui eſt Doyen d'un Corps ou d'une Compagnie. *Decanatus , Decani munus , officium.* Dans les Compagnies eccléſiaſtiques on dit communément Doyenné , & en quelques endroits ſeulement *Décanat.* Dans les Compagnies civiles ou politiques on dit toûjours *Décanat* , & jamais Doyenné.

Décanat , chez les Barthélemites ſe dit d'une maiſon ou d'un diſtrict gouverné par un Supérieur.

DÉCANISER , v. n. T. de Pal. Tenir la place & faire les fonctions de Doyen. *Decanum agere.*

Il ſe dit auſſi des Docteurs de Sorbonne qui ſont aſſez avancés en âge pour être Doyens aux examens particuliers des Bacheliers & Licentiés.

DÉCANONISER , v. a. Ôter de deſſus le catalogue des Saints.

DÉCANTATION , ſ. f. T. de Chym. Action de verſer quelque liqueur en inclinant doucement le vaiſſeau par ſon goulot , ou *canthus* , d'où ce mot eſt dérivé. *Infuſio.*

DÉCANTER , v. a. T. de Chym. Verſer une liqueur doucement & par inclination. *Infundere.* On dit auſſi *decoupeler.*

DÉCAPER , v. a. T. de Chym. C'eſt ôter le verd de gris ou la rouille de cuivre.

DÉCAPITATION , ſ. m. Action de décapiter. C'eſt le ſupplice des gentilshommes qui n'ont pas commis de crime dérogeant. Ce mot nous manque. Celui de *décollation* n'eſt en uſage qu'en cette

phrase : La *décollation* de Saint Jean.

En Chymie, l'action de décaper.

DÉCAPITER, v. a. Couper la tête de quelqu'un par ordre ou condamnation de Justice. *Aliquem securi ferire, alicujus caput à cervicibus abscindere.*

DÉCAPITÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Capite truncatus.*

DÉCAPOLIS, (Quelques-uns disent *Décapole.*) s. f. Pet. province de la Cœlésyrie, en comprenant dans la Cœlésyrie une partie de l'Arabie déserte, comme on le fait souvent, c. à d. le plat pays qui est entre le Liban, les montagnes de Galaad & le Jourdain, & une partie de la Galilée. Ce nom vient de δέκα, dix, & πόλις, ville; & ce pays fut ainsi nommé, à cause de dix villes principales qu'il renfermoit.

DÉCAPROTE, s. m. Officier qui levoit les tributs. *Decaprotus, Decemprimus.* De δέκα, dix, & πρῶτος, premier; apparemment parce qu'on choisissoit les dix premiers ou les dix principaux des communautés pour faire ces levées.

DÉCARGYRE, s. m. Piéce de monnoie ancienne dans l'empire de Constantinople. *Decargyrum.* Elle s'appelloit autrement majorine, & valoit dix petites monnoies d'argent; & c'est de là que lui venoit son nom. C'étoit la sixiéme partie de la livre, & elle valoit environ 7. l. 8. s. 10. d. $\frac{2}{7}$ de denier de notre monnoie.

DÉCARRELER, v. a. Ôter les carreaux d'une salle, d'une chambre. *Lateres, laterculos avellere, extrahere.*

DÉCASTYLE, s. m. Bâtiment qui a une ordonnance de dix colonnes de front. *Decastylus.* De δέκα, dix, & de στύλος, colonne.

DÉCASYLLABIQUE, adj. de t. g. De dix syllabes. Il se dit d'une sorte de vers François, qu'on appelle autrement vers communs.

DÉCE, s. m. N. pr. d'hom. *Decius.* Trajan *Déce.*

DÉCÉDER, v. n. Mourir. Il ne se dit que de ceux qui meurent de mort naturelle. *Mori, decedere, obire.*

DÉCEINDRE, vieux v. a. Ôter une ceinture.

DÉCEINT, EINTE, vieux part. pass. À qui l'on a ôté la ceinture.

DÉCÉLÉE, s. f. Ancienne ville de Gréce, une des douze que Cécrops fonda, ou commença. *-lia, -leia.*

DÉCÉLEMENT, s. m. Action de déceler. *Proditio.*

DÉCELER, v. a. Dire un secret. *Prodere.*

It. Découvrir une chose cachée; déférer en Justice un coupable qui est caché. *Indicare, patefacere.*

DÉCEMBER, s. m. N. pr. d'hom. *December.*

DÉCEMBRE, s. m. Dernier mois de l'année, dans lequel le soleil entre au Capricorne & fait le Solstice d'hyver. C'étoit le dixiéme mois de l'année de Romulus. *December.* Delà lui vient son nom: de *decem*, dix; car les Romains commençoient dans les premiers temps leur année par le mois de Mars. Il étoit sous la protection de Vesta. Le 17ᵉ. de *Décembre* on célébroit la Fête des Saturnales.

DÉCEMMENT, adv. D'une maniére décente. *Decenter, decorè.*

DÉCEMPÉDE, s. f. T. d'Antiquaire. Instrument dont les Anciens se servoient pour mesurer. Régle de dix pieds. *Decempeda.* De *decem*, dix, & *pes, pedis*, pied.

DÉCEMVIR, s. m. Magistrat des Romains, qui fut créé avec autorité souveraine pour faire des loix au peuple. Il fut ainsi appellé, parce que ce pouvoir fut attribué à dix personnes ensemble. Il y eut aussi des *Décemvirs* militaires, & en différentes occasions on créoit des *Décemvirs* pour régler & conduire certaines affaires.

DÉCEMVIRAL, ALE, adj. Qui a rapport aux Décemvirs. *Decemviralis, e.* Le Collége *décemviral.* Les loix *décemvirales.*

DÉCEMVIRAT, s. m. Magistrature des Décemvirs, ou le temps qu'elle duroit. *Decemviratus, Decemviralis potestas.*

DÉCENCE, s. f. Honnêteté, bienséance qu'on est obligé de garder à l'extérieur dans le geste, dans les habits, &c. *Decorum, decentia.*

DÉCENDRE. Voy. DESCENDRE.

DÉCENNAIRE, adj. m. & f. Qui est de dix, qui procéde par dix. *Decennarius, a, um.* L'Arithmétique qui est en usage est *décennaire*, elle procéde de dix en dix. On ne dit point un enfant *décennaire*, p. d. un enfant de dix ans, *decennis*, quoiqu'on dise un homme sexagénaire, & un vieillard septuagénaire.

DÉCENNAL, ALE, adj. Qui est composé de dix: ou plutôt, Qui dure dix ans. Archontes *décennaux.* *It.* Qui se fait tous les dix ans. Vœux *décennaux.*

DÉCENNALES, s. f. pl. Fêtes que les Empereurs Romains célébroient tous les dix ans de leur regne par des sacrifices & par des largesses au peuple. *Decennalia festa.*

DÉCENT, ENTE, adj. Ce qui est dans la bienséance. *Decorus, decens.*

DÉCEPTE, vieux s. m. Tromperie. Du lat. *decipere*, tromper.

DÉCEPTIF, IVE, vieux adj. Trompeur. *Fallax, deceptivus, a, um.*

DÉCEPTION, s. f. Tromperie. *Fallacia, captio, fraus.* Il ne se dit qu'au Pal.

DE CE QUE. Espéce de conjonct. Parce que, à cause que. *Eo quòd, propterea quòd, quia.*

DÉCERCLÉ, ÉE, vieux adj. Rompu, dont le bord est défait.

DÉCERNER, v. a. Ordonner quelque chose par une délibération de Sénat, d'Assemblée de ville. *Decernere.*

Il se dit aussi des ordonnances & décrets qui se font dans les Conciles, dans les Assemblées ecclésiastiques. Au Pal. il se dit en parlant des décrets qu'on donne en matiére criminelle pour arrêter ou ajourner personnellement un accusé.

DÉCÈS, s. m. Mort naturelle d'une personne. *Mors, obitus.* Ce mot ne se dit guére qu'en t. de Pal. De *decessus*, dérivé de *decedere*, s'en aller, se retirer.

DÉCEVABLE, vieux adj. de t. g. Facile à être trompé.

DÉCEVANCE, vieux s. f. Déception: tromperie. *Fraus, fallacia, deceptio.*

DÉCEVANT, ANTE, adj. verb. Propre à tromper. Trompeur. *Fallax.* Ce mot a surtout de la grace en Poësie.

DÉCEVOIR, v. a. Conj. *Je déçois, je décevois, je déçus, j'ai déçu, je décevrai, déçoi, que je déçoive, que je déçusse, je décevrois.* Tromper adroitement & par quelque chose de spécieux. *Fallere, decipere.* Il est moins usité que *tromper.*

DÉÇU, UE, part. pass. Trompé. *Falsus, deceptus.*

DÉCHAGRINER, v. a. Dissiper le chagrin.

DÉCHAÎNEMENT, s. m. Emportement de colère, de haine, de médisance contre quelqu'un. *Immoderata, effrenata maledicendi licentia.*

DÉCHAÎNER, v. a. Ôter, détacher de la chaîne, donner la liberté. *Ex catenâ solvere, catenâ exsolvere.*

Au fig. Il se dit en parlant des choses qui ne se peuvent retenir dans les chaînes. *Laxare.* Tous les vents, tous les élémens étoient *déchaînés.*

Avec le pron. perſ. S'emporter contre quelqu'un, médire de lui, chercher toutes les occaſions de lui nuire. *Maledictis aliquem figere, conſcindere, inſectari.*

It. Exciter, animer quelqu'un contre un autre. *Irritare, exſtimulare, aliquem in alium commovere.*

DÉCHALANDER, ou DÉSACHALANDER, v. a. Ôter, débaucher, faire perdre les chalands a quelqu'un. *Emtores ab alicujus tabernâ avertere, alienare, removere.*

DÉCHANT, ſ. m. T. de l'ancien chant. *Diſcantus.* C'étoit la muſique du XIIe. ſiécle & des ſuivans. C'étoit ce qu'on appelle aujourd'hui faux bourdon ou contrepoint.

DÉCHANTER, v. n. Changer d'avis, d'opinion. *Palinodiam canere, mutare ſententiam.* Rabattre de ſes prétentions, de ſa vanité.

DÉCHAPERONNER, v. a. T. de Fauc. Ôter le chaperon d'un oiſeau de proie. *Nudare, exuere accipitrem capitio.*

DECHARGE, ſ. f. Action par laquelle on ôte un fardeau qui péſe ſur quelque choſe. *Detractio oneris.*

It. Lieu où on va décharger les immondices, les platras. *Receptaculum.*

It. Soulagement. *Levamen, allevamentum.* Les Monaſteres ſont une grande *décharge* pour les familles. La *décharge* de la conſcience.

DÉCHARGE & labourage des vins. Fonction des Maîtres Tonneliers-Déchargeurs de vins, qui conſiſte à les ſortir des bateaux, & les mettre à port.

Il ſe dit auſſi de l'impreſſion des corps qui ſont pouſſés avec violence, ou des coups d'armes à feu. *Plagarum ictus. Décharge* de coups de bâton. On appelle auſſi *décharges*, des ſalves qui ſe font par honneur ou par réjouiſſance. *Emiſſio.*

It. T. de Pal. Quittance, libération qu'on donne à un créancier, ou qu'on écrit ſur le regiſtre de celui qui étoit commis à la garde de quelque choſe. *Acceptatio.*

It. Libération qu'on obtient par arrêt ou à l'amiable, de quelque commiſſion onéreuſe. *Liberatio.*

It. Ordre, pouvoir, précaution que l'on prend, afin que s'il ſurvient des affaires ou des pourſuites, elles retombent ſur celui par les ordres duquel on agit. *Perſcripta negotii gerendi facultas, auctoritas.*

It. Abſolution en jugement, & ce qui y contribue. *Liberatio culpæ.* L'Ordonnance veut que les témoins ſoient ouïs, tant à charge qu'à *décharge.*

It. Libre cours des eaux, canaux qu'on fait pour écouler les inutiles & les ſuperflues. *Exundatio.*

On dit auſſi en Méd. que l'uſage des glandes eſt pour la *décharge* des humeurs. *Detractio humorum.*

On dit en Fauc. la *décharge* d'un héron, *vomitus*, lorſqu'il vomit tout ce qu'il a avalé, afin de ſe rendre plus léger en ſa fuite.

It. Cabinet, lieu retiré où l'on ſerre les meubles, ou autres choſes qui incommodent. *Receptaculum.*

En Charpent. Piéce de bois poſée obliquement dans l'aſſemblage d'un pan de bois, pour ſoulager la charge. *Poſtis ligneus obliquè poſitus.*

En Serrurerie, c'eſt dans une porte de fer une groſſe barre poſée obliquement en maniére de traverſe pour entretenir les barreaux. *Poſtis ferreus obliquè poſitus.*

On fait des *décharges* au-deſſous des portes, & quelquefois au-deſſous des fenêtres, pour les ſoulager. Voy. le D. de Tr.

DÉCHARGE d'eau. Nom commun à deux tuyaux dans un regard ou baſſin de fontaine, dont l'un avec ſoupape ſert à faire écouler l'eau qui eſt dans le fond; l'autre à régler la ſuperficie de l'eau à une certaine hauteur. *Tubus per quem aqua defluit.*

DÉCHARGEMENT, ſ. m. T. de Mar. L'action par laquelle on décharge.

DÉCHARGEOIR, ſ. m. T. de Tiſſerand en toiles. Cylindre, ou piéce de bois ronde, autour duquel on roule la beſogne qu'on léve de deſſus la poitriniére.

DÉCHARGER, v. a. Ôter le fardeau, diminuer la charge qui péſe ſur quelque choſe. *Exonerare, onus eximere.* Les Charpentiers *déchargent* les poutres par le moyen des poinçons, arcboutans, & autres moyens qui les ſoulagent.

Du lat. *diſcargare*, ou *diſcaricare.*

It. Retrancher ou pouſſer dehors ce qui nuit, ce qui incommode. *Exonerare.*

Il ſe dit fig. en choſes ſpirituelles & mor. *Exonerare. Décharger* ſa mémoire, la conſcience, ſon cœur, ſa colère. *Iram effundere.*

It. Frapper avec quelque choſe de peſant. *Impingere ictum; fuſte, ferro aliquem ferire, cædere.*

It. Ôter la charge d'une arme à feu, ſoit en la tirant avec un tirebourre, ſoit en y mettant le feu. *Emittere, diſplodere.*

It. T. de Pal. Ôter en tout ou en partie une impoſition, une obligation qui eſt onéreuſe. *Liberare, eximere.* En ce ſens on dit, *Décharger* un regiſtre, une groſſe, une minute d'un contrat, &c. p. d. en écrire la quittance au bas, au dos, à la marge.

It. Abſoudre. *Abſolvere, purgare, extra culpam ponere.*

Il ſe dit auſſi des dépoſitions des témoins, ou complices, qui tendent à cette abſolution. *Liberare culpâ.*

En t. de Mar. *Décharger* les voiles, c'eſt ôter le vent de deſſus pour le mettre dedans.

On dit fam. *Décharger* le plancher, p. d. ſortir, ſe retirer.

DÉCHARGER. T. de Manufact. de lainage. Ôter le trait, après avoir fait aller & venir le peigne droit ſur le gauche, & le gauche ſur le droit.

DÉCHARGER & labourer des vins. Les tirer hors des bateaux.

DÉCHARGER la pierre de deſſus les bois. T. de Carrier. La faire tomber de deſſus les étais.

Avec le pron. perſ. Mettre ſur autrui une charge, le ſoin de quelque choſe. *Curam rei alicujus in aliquem transferre.* Les grands Seigneurs ſe *déchargent* de leurs affaires ſur leurs Intendans.

It. S'excuſer. *Purgare ſe, culpam in alium refundere.*

Il ſe dit auſſi de l'écoulement des eaux. *Influere, exonerare ſe, exundare.*

Il ſe dit auſſi des couleurs, quand elles perdent leur premiére vivacité. *Remittere.*

On dit que le temps ſe *décharge*, quand il pleut après que le ciel eſt demeuré long-temps couvert. *Pluere.*

DÉCHARGÉ, ÉE, part. paſſ. *Exoneratus*, On dit au Man. qu'un cheval a la taille *déchargée*, qu'il eſt *déchargé* d'encolure, p. d. qu'il a le cou menu & droit. *Pinguedine destitutus.*

On le dit auſſi des perſonnes qui ſont d'une taille déliée & aiſée.

En t. de Blaſ. Armes *déchargées* ſont celles auxquelles on a retranché quelque choſe en punition d'un crime de celui qui les porte.

DÉCHARGEUR, ſ. m. Officier de ville, commis ſur les ports pour décharger les bateaux. *Exemtor.* Il y a auſſi des *Déchargeurs* d'artillerie entre les Officiers qui ſont à la ſuite de l'artillerie.

DÉCHARMER, v. a. Ôter un charme à quelqu'un. *Faſcinationem ab aliquo amovere.*

DÉCHARNER, v. a. Ôter la chair de deſſus les os. *Carne nudare, exuere.*

It. Amaigrir. *Macie conficere, tenuare, macilentum reddere, emaciare.*

Il ſe dit fig. du ſtyle, de la langue, & même des diſcours entiers, pour ſignifier, Deſſécher, dépouiller d'agrémens & d'ornemens. *Spoliare ſermonem lepore ſuo, ſuâ elegantiâ.* Style *décharné. Jejuna oratio.*

DÉCHARPIR, v. a. Séparer deux perſonnes qui ſe tiennent ſaiſis au corps & aux cheveux. *Duos colluctantes, & in fauces invicem involantes divellere.* Il eſt bas.

DÉCHASSER, v. a. T. de Tourneur. Faire ſortir. *Trudere, depellere, detrudere.*

DÉCHAUMER, v. a. T. d'Agric. *Déchaumer* une terre, c'eſt la mettre hors de friche. *Arare, aratro primùm proſcindere.*

DÉCHAUSSEMENT, ſ. m. Façon qu'on donne aux vignes & aux arbres, lorſqu'on laboure la terre qui eſt au pied. *Ablaqueatio.*

DÉCHAUSSER, v. a. Ôter la chauſſure des pieds, ou des jambes. *Excalceare.*

Il ſe dit auſſi en parlant des réformes qui ſe font en certains Couvents, où l'on fait quitter la chauſſure. *Calceos detrahere, calceis, tibialibus destituere.*

En Chir. *Déchauſſer* une dent, c'eſt dépouiller la dent de l'enveloppe de la chair, ſéparer la gencive d'autour de la dent. *Extirpare.*

DÉCHAUSSER des arbres fruitiers & des vignes, c. à d. ôter la terre qui eſt au pied, pour y mettre du fumier.

DÉCHAUSSER des volailles, c. à d. les faire revenir ſur le gril, & ôter la plus groſſe peau qui eſt ſur leurs pieds. *Pelliculam detrahere, avellere.*

Il ſe dit auſſi des murailles dont les fondemens ſont dans l'eau, qui les lave, les dégrade & les détruit inſenſiblement. *Suffodere.*

On dit prov. qu'un homme n'eſt pas digne d'en *déchauſſer* un autre, quand il vaut beaucoup moins que lui.

DÉCHAUSSÉ, ÉE, ou *Déchaux*, part. paſſ. *Excalceatus, diſcalceatus.* On appelle des Auguſtins *Déchauſſés*, ceux qui vivent dans une étroite réforme, & qui ne portent point de bas, & n'ont que des ſandales, comme les Capucins. On dit plus ordinairement Carmes *Déchaux.*

DÉCHAUSSOIR, ſ. m. Inſtrument de Chir. qui eſt un fer pointu & taillant qui ſert à déchauſſer les dents gâtées qu'on veut arracher. *Inſtrumentum ferreum quo dentes extirpantur : dentiſcalpium.*

DÉCHAUSSURE, ſ. f. T. de Vén. Lieu où a gratté le loup, & où il gîte. *Fovea, lupi cubile.*

DÉCHAUX, adj. m. qu'on écrit auſſi ſans *x*. Déchauſſé, qui n'a', ou qui ne porte ni bas', ni ſouliers, mais des ſandales. *Diſcalceatus.* On ne le dit guere que des Carmes. On appelle quelquefois *pied déchaux*, un homme de néant qui veut paroître quelque choſe.

DECHEANCE, ſ. f. Perte de quelque droit acquis. *Deceſſio, diminutio.*

DECHEOIR, (Quelques-uns écrivent comme on prononce, *Déchoir.*) v. n. Conj. *Je déchois, je déchus, je ſuis déchu, je décherrai, je décherrois, je déchuſſe.* Au pluriel du préſent de l'indicatif il y en a qui diſent, *nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient*, & d'autres, *nous déchéons, vous déchéez, ils déchéent.* Aller en décadence, aller de mal en pis; tomber de quelque état heureux ou glorieux; diminuer en biens, crédit, faveur, ſanté. *Decidere, deſciſcere, deficere.*

On dit auſſi *déchevoir* de ſes eſpérances, p. d. voir ſes prétentions trompées. *De ſpe decidere, ſpe labi.*

En t. de Mar. Sortir de la route, ou dériver. *Deflectere, declinare.*

En t. d'Agric. il ſe dit des blés & des autres biens de la terre, dont la récolte n'eſt pas ſi abondante, qu'ils ſembloient le promettre. *Spem agricolæ fallere.*

Il ſe dit fig. en choſes ſpirituelles & mor. *Deficere, immutari.* Cet eſprit eſt bien *déchu*, a bien perdu de ſa force avec l'âge.

DÉCHU, UE, part. paſſ. *Lapſus.* En t. de Pal. Un appellant eſt dit *déchu* de l'appel, quand il laiſſe prendre un congé par l'intimé.

DÉCHET, ſ. m. Perte, diminution de prix, de valeur, de quantité ou de la ſubſtance même de la choſe, de qualité; état moindre que celui où on étoit. *Deceſſio, imminutio, diminutio.*

It. T. de Mar. Diviſement du cours d'un vaiſſeau qui ne porte pas à route, qui va d'un côté, ou qui s'abat. *Declinatio, deflexus.*

On dit prov. qu'il y a bien du *déchet* ſur la filaſſe, p. d. qu'un homme n'eſt pas ſi riche qu'il étoit.

DÉCHET ſe dit auſſi au fig. pour Décadence, ou relâchement.

DÉCHEVELER, v. a. Décoëffer une femme, en ſorte que ſes cheveux ſoient en déſordre. *Mulierbres capillos diſturbare, reticulum feminæ revellere.*

DÉCHEVÊTRER, v. a. Ôter le chevêtre d'une bête de ſomme. *Jumento capiſtrum eximere.*

On dit auſſi fig. & baſſ. qu'un homme s'eſt *déchevêtré* d'une méchante affaire où il étoit embarraſſé, quand il s'en eſt tiré. *Expedire ſe ex difficili negotio.*

DÉCHIFFRABLE, adj. de t. g. Que l'on peut déchiffrer ou lire aiſément.

DÉCHIFFREMENT, ſ. m. L'action de déchiffrer, ou d'expliquer. *Literarum occultis notis exaratarum explicatio.* Voy. dans le D. de Tr. les régles du *déchiffrement.*

DÉCHIFFRER, v. a. Trouver l'alphabet d'un chiffre, l'explication d'une lettre écrite en chiffre. *Literas occultis notis exaratas explicare.*

It. Lire un titre, un acte dont l'écriture eſt ancienne, à demi effacée, ou mal écrite. *Caracteres veteres & deletos penè diuturnitate temporis legere.*

Il ſe dit fig. p. d. Pénétrer dans le fonds d'une affaire fort difficile, la débrouiller. Expliquer ce qu'il y a de plus obſcur ou de plus ſubtil dans un Auteur, dans une ſcience. *Abſtruſa quæque & maximè recondita & intricata indagare, explicare.*

It. Démêler, découvrir ce qui eſt ſecret & inconnu à pluſieurs. *Indagare, detegere, patefacere,*

deprehendere. En parlant des personnes, Faire connuitre les défauts de quelqu'un. *Alicujus vitam, mores describere.*

DÉCHIFFREUR, s. m. Celui qui déchiffre les lettres. *Explicator, inaugator.*

DÉCHIQUETER, v. a. Couper en menus morceaux. *Inciaere.*

Faire des taillades & coupures sur des étoffes, pour leur servir d'ornement.

Ce mot peut venir du mot *chiquet*, qui sign. un petit morceau.

DÉCHIQUETURE, s. f. Découpure, moucheture, taillade faite sur un habit. *Incisio.*

DÉCHIRAGE, s. m. Action de déchirer. Bois de *déchirage*, qui provient des vieux bateaux que l'on dépéce.

DÉCHIREMENT, s. f. Action de mettre en piéces, rupture. *Scissura, laceratio.* Il est plus en usage au fig. *déchirement* de cœur, *déchirement* de conscience. On le trouve néanmoins pris dans un sens propre en parlant de la division des membranes du corps, qui se fait avec violence.

DÉCHIRER, v. a. Mettre en piéces sans user d'instrumens tranchans. *Lacerare, laniare, discerpere.*

Du lat. *dilacerare*, ou du gr. σχίζω, qui sign. la même chose.

DÉCHIRER un bateau. C'est le dépecer.

Au fig. Agiter, tourmenter par des mouvemens différens. *Lacerare, dilacerare, laniare.* La jalousie *déchire* le cœur. Se sentir *déchiré* par de cruels remords.

It. Partager, diviser, ruiner, désoler. *Perturbare, depopulari, devastare.* L'Église a été *déchirée* par ses propres enfans. *Dechirer* la robe, la tunique de Jésus-Christ, en style dogmat. sign. diviser l'Église, rompre l'unité, faire schisme.

On dit fig. de certaines douleurs vives & aiguës, qu'elles *déchirent* l'estomac, qu'elles *déchirent* les entrailles.

On dit dans le style dogmat. *déchirer* un Auteur, *déchirer* un passage, p. d. l'expliquer à contre sens. *Detorquere, corrumpere.*

It. Médire, calomnier. *Maledictis aliquem proscindere.*

DÉCHIRÉ, ÉE, part. pass. *Laceratus, laniatus, desolatus.* Cette femme n'est pas trop *déchirée*, p. d. qu'elle mérite bien qu'on la cajole.

DÉCHIRURE, s. f. Rupture faite en déchirant. *Scissura, laceratio.*

DÉCHOIR. Voy. DÉCHEOIR.

DÉCHOUER, v. n. & a. T. de Mar. qui dans la signification act. sign. remettre à flot un navire qui est échoué sur le sable. *Navim relevare.* Dans la signification neutre, c'est lorsqu'un navire échoué se remet à voguer de lui-même.

DÉCIDER, v. a. & n. Déterminer, résoudre une question, juger souverainement, déclarer à quoi on s'en doit tenir en un procès, en une affaire, en une opinion. *Quæstionem, controversiam decidere.*

Il se dit aussi des jugemens particuliers qui sont sans autorité judiciaire. On dit en ce sens, qu'un homme *décide* dans les compagnies, quand il donne son jugement, soit bon, soit mauvais, avec hardiesse & témérairement, sur tout ce qu'on propose.

It. Terminer. Une bataille *décide* souvent une guerre. Un coup de dé peut *décider* une partie.

Se DÉCIDER. Se déterminer, prendre son parti sur quelque chose. *Statuere, deliberare; capere consilium.*

DÉCIDÉ, ÉE, part. pass. *Decisus.* On dit qu'un homme est *décidé*, p. d. qu'il est d'un caractère ferme, & qu'il a des principes dont il ne s'écarte pas. *Certus, constans.*

It. Declaré & reconnu manifestement pour ce qu'il est, qui n'est point douteux ou dissimulé. *Notissimus, clarè ac manifeste notus.*

DÉCIL, s. m. T. d'Astron. C'est la distance de la dixiéme partie du Zodiaque, qui est entre deux planétes.

DÉCILLER. Voy. DESSILLER.

DÉCIMABLE, adj. m. & f. Qui est sujet aux décimes. *Decumanus, decimis obnoxius.*

DÉCIMAL, ALE, adj. Qui regarde les dîmes. *Decumanus.* Matiere *decimale.*

En t. d'Arithm. *Décimal* n'est pas la même chose que Dixiéme. Les parties *décimales* sont celles qui vont en augmentant de dix en dix : & le nombre *décimal* est celui qui contient quelques-unes de ces parties.

DÉCIMATEUR, s. m. Seigneur à qui appartiennent les grosses dimes d'une Paroisse, d'un certain canton de terre. *Cui jus est in decimas, qui decimandi jus habet.*

DÉCIMATION, s. f. Action de décimer les soldats. *Decimi cujusque sorte ducti animadversio.*

DÉCIME, s. f. T. de Mythol. *Decima.* Nom de l'une des trois Parques; car ces Déesses, que l'on appelle communément Clotho, Lachésis & Atropos, se nommoient aussi None, *Décime* & Morte : None & *Décime*, à cause des neuf ou dix mois que l'enfant est dans le sein de sa mere.

DÉCIME, s. f. sing. ou plûtôt DÉCIMES, s. f. pl. Ce que les Ecclésiastiques payent tous les ans au Roi sur le revenu de leurs Bénéfices. *Decima, decima.* La premiére Ordonnance qui porte institution de *décimes*, est de Philippe-Auguste, l'an 1188. & cette taxe fut alors appellée *Saladine*. Voy. ce mot. Sous le regne de S. Louis en 1267. les *décimes* furent encore levées pour la conquête de la Terre-Sainte, &c.

DÉCIMER, v. a. T. de Milice. De dix soldats qui ont mérité d'être punis, n'en punir qu'un, selon que le sort en décide. *Décimer* un Régiment. *Decimare, decimum quemque sorte ductum plectere, supplicio afficere.*

DÉCIMEUR, s. m. Il faut toûjours dire Décimateur.

DÉCINTRER, v. a. T. de Maçonn. Ôter les cintres sur lesquels on a construit une voûte. *Arcum ligneum struendo desuper fornici accommodatum evertere, tollere.*

DÉCINTROIR, s. m. Marteau de Maçon qui a deux taillans tournés en divers sens. *Mallei genus.*

DÉCIRER, v. a. Ôter la cire.

DÉCISIF, IVE, adj. v. Qui décide, qui résoud, qui prononce en dernier ressort. *Decretorius.* Il se dit des personnes & des choses. On dit, un air *décisif*, non pas pour marquer l'air du visage, mais le caractère d'esprit d'un Auteur qui décide librement, hardiment. Ton *décisif* a le même sens.

DÉCISION, s. f. Résolution, jugement. Loi d'un supérieur qu'on doit suivre. *Decisio.* Les *décisions* de l'Église, ou du Droit.

It. Avis, autorité des Sçavans qui aident aux Juges à décider.

DÉCISIONNAIRE, s. m. Qui décide avec assûrance. L'usage de ce mot n'est pas établi.

DÉCISIVEMENT, D'une maniére décisive. *Ita respondere ad quæstionem aliquam, ut planè decisa sit.*

DÉCISOIRE, adj. m. Se dit seulement au Pal. du

ferment d'une partie qui décide le différend. *Decretorius.*

DÉCIUS, f. m. N. pr. d'hom. *Decius.* Il faut conserver ce nom, excepté pour l'Empereur Déce.

DÉCIZE, f. m. Ville de France, dans le Nivernois. *Decetia, Dececia.*

DÉCIZELER, v. a. T. des Eaux & Forêts. On fait *décizeler* & empiler les bois qui ont été enfoncés dans l'eau.

DECKENDORFF, ou TECKINDORFF, f. m. Ville d'Allemagne, dans la Basse-Baviére.

DÉCLAIRER, vieux v. a. Déclarer. *Declarare.*

DÉCLAMATEUR, f. m. Qui s'exerce à bien prononcer un discours, un ouvrage, pour le réciter en public. *Declamator.*

It. Orateur qui exagère, qui traite des paradoxes, ou des questions fur des faits inventés à plaisir: qui n'apporte point de preuves solides.

On appelle style de *Déclamateur*, un style plus figuré & plus ampoulé qu'il ne convient au sujet.

DÉCLAMATION, f. f. Discours prononcé en public, & fur le ton d'Orateur, pour s'exercer à parler. *It.* La prononciation & l'action de celui qui déclame. *Declamatio.*

It. Affectation des termes pompeux & figurés dans un ouvrage.

It. Invective qu'on fait contre les personnes, & les vices. *Infectatio, objurgatio, acerrima reprehensio.*

DÉCLAMATOIRE, adj. de t. g. Qui appartient à la déclamation. *Declamatorius.*

DÉCLAMER, v. a. & n. Réciter en public, ou fur un théâtre, quelque discours, quelques vers en Comédien, ou en Orateur. *Declamare.*

It. Parler avec emportement contre quelqu'un, ou contre ses défauts. *In aliquem invehi, aliquem insectari.*

DÉCLARATIF, IVE, adj. T. de Prat. qui se dit d'un Acte qui déclare la volonté d'un supérieur. *Declarans, significans, declarandi, significandi vim habens.*

En Gram. Les conjonctions *déclaratives* sont celles dont on se fert pour mieux faire entendre quelque chose; & ces conjonctions sont, *sçavoir, à sçavoir, comme, par exemple, c'est-à-dire, &c.*

DÉCLARATION, f. f. Lettres patentes du Prince, par lesquelles il déclare sa volonté fur l'exécution d'un Édit, ou d'une Ordonnance précédente. *Declaratio, significatio, denuntiatio.*

It. Tout autre acte par lequel on fait connoître sa volonté.

On appelle *déclaration* de guerre, l'Ordonnance par laquelle un Prince déclare la guerre à un autre Prince.

Faire une *déclaration* d'amour, p. d. Faire connoître sa passion à une Maîtresse.

En t. de Pal. Acte de démission d'un droit en faveur de quelqu'autre. *Abdicatio.*

It. Contrelettre. *Scriptum contrarium, contra scriptum.*

En t. de Prat. Dénombrement, énumération. Donner une *déclaration* de son bien. *Déclaration* de dépens. *Significatio, denuntiatio.*

DÉCLARATOIRE, adj. m. & f. Il se dit d'un Acte qui déclare quelque chose. *Significans, declarans.*

DÉCLARER, v. a. Faire connoître, apprendre au public sa volonté. *Declarare, significare, denuntiare. Déclarer* la guerre. *Bellum indicere.*

Il se dit aussi en parlant de ce qui se fait connoître par l'autorité des Juges. *Declarare.*

It. Décider, établir. *Decidere, decernere, statuere.*

Il se dit aussi des particuliers qui font connoître leurs secrets & leurs volontés. *Credere arcanum, patefacere.*

Avec le pron. perf. Prendre parti, se tourner du côté de quelqu'un. *Favere alicui.* Ne se *déclarer* ni pour une partie, ni pour l'autre.

Il se dit aussi par les Médecins dans le sens de paroître, se faire connoître, & cela lorsqu'ils parlent de quelque maladie.

DÉCLARÉ, ÉE, part. p. *Apertus.* C'est son ennemi *déclaré*, son ennemi juré. Fripon *déclaré*, connu pour tel de tout le monde. Mariage *déclaré*, qu'on avoue en public.

DÉCLAVER, v. n. & a. T. de Mus. Ôter une clef, pour en substituer une autre. *Clavem mutare, clavem clavi substituere.*

DÉCLENCHER, v. a. *Déclencher* une porte, c'est lever la clenche, pour l'ouvrir.

DÉCLICQ, f. m. Machine propre à enfoncer des pieux. *Fistucatio.*

DÉCLIN, f. m. Décadence, fin, déchet de force & de vigueur, ou abaissement; diminution. Il est fur le *déclin* de son âge, de sa vie. *Ingravescens, declinata ætas.* Le *déclin* du jour. *Vesper, inclinans in vesperum dies.* Sa fortune est fur le *déclin.* Le *déclin* de la lune. *Decrescentia.* Le *déclin* d'un Empire. *Imperii senectus.* On s'en fervoit autrefois pour dire le penchant d'une montagne.

It. Ressort d'une arme à feu, par lequel le chien d'un pistolet, d'un fusil, vient à s'abattre fur le bassinet.

DÉCLINABLE, adj. m. & f. T. de Gram. Qui se peut décliner. *Quod declinari, quod inflecti potest.*

DÉCLINAISON, f. f. T. de Gram. Inflexion des noms selon leurs divers cas. *Declinatio.* Dans les langues dont les noms reçoivent différens changemens, c'est l'expression de tous ces changemens par certains dégrés qu'on appelle *cas*: & dans celles dont les noms ne reçoivent point de changemens dans un même nombre, la *déclinaison* est l'expression des différens rapports qu'a un nom: cette différence de rapports se marque par les articles, *le, la, de, du, de la, à, des, aux.*

En t. d'Astron. c'est l'éloignement ou la distance des astres de l'équateur. La *déclinaison* du Soleil, quand il est au solstice, est de 23. dégrés & demi. La *déclinaison* est septentrionale ou méridionale, suivant que l'étoile se trouve écartée de l'équateur vers l'un ou l'autre pôle.

En Gnomoniq. on dit que la *déclinaison* d'un mur, d'un cadran vertical, est de tant de dégrés, quand il s'en manque tant de dégrés qu'il ne regarde directement un des quatre points cardinaux de l'Horison.

En t. de Mar. c'est la variation de l'aiguille aimantée, quand elle ne se tourne pas précisément vers le Nord, & qu'elle décline ou vers l'Orient, ou vers l'Occident. Elle n'a point de *déclinaison* à l'Isle de Corvo, qui est la derniére des Açores. C'est pourquoi on y a voulu mettre le premier Méridien.

DÉCLINANT, ANTE, adj. Qui décline. *Remittens, declinans.* Un cadran *déclinant*, qui ne regarde pas directement l'Orient, ni l'Occident. Un des points cardinaux de l'Horison.

DÉCLINATOIRE, adj. & f. m. Exception proposée

pas

par un défendeur qui n'est pas assigné pardevant un Juge compétent. *Exceptio , præscriptio juris depellens actorem suâ petitione.*

It. Instrument de Géom. pour trouver les déclinaisons d'une muraille, lorsqu'on y veut faire des cadrans au soleil, ou pour quelqu'autre usage que ce soit. *Instrumentum Geometricum ad deprehendendas, observandas declinationes.*

DÉCLINER, v. n. Diminuer, s'abaisser. Pencher vers sa fin. *Ingravescere, declinare, inclinare.*

En Gram. il est souvent a. & sign. Varier un nom par tous ses cas, soit par le moyen de l'article, comme en François, soit par le changement de terminaison, comme en Lat. *Declinare.* Cet homme ne sçait pas *décliner* son nom ; p. d. il est fort ignorant.

On dit que ceux qui vont faire des visites à des gens dont ils ne sont point connus, sont obligés de *décliner* leur nom.

It. Esquiver ; tâcher de s'exempter de faire quelqu : chose. *Declinare.*

En t. de Pal. Éviter la Jurisdiction d'un Juge, demander son renvoi ailleurs.

En Gnomoniq. il est n. & se dit des lignes & surfaces qui s'éloignent des points cardinaux du ciel. Voy. DÉCLINAISON.

En t. de Mar. on dit que l'aiguille de la boussole *décline*, &c. Voy. DÉCLINAISON.

En t. d'Astron. on dit qu'un astre *décline*, quand il s'éloigne de l'équateur, soit en deçà, soit au-delà.

DECLIQUER, vieux v. n. Caqueter, dégoiser. Réciter.

DÉCLIVE, adj. m. & f. Qui est en pente, qui forme un plan incliné. *Declivis.* Ce mot n'est pas usité.

DÉCLIVITÉ, s. f. T. d'Hydrométrie. L'état & la situation d'une chose qui est en pente.

DÉCLORRE, v. a. Rompre une clôture, ouvrir ce qui est clos. *Recludere.*

DECLOS, OSE, part. pass. Qui n'est pas bien fermé. *Reclusus.*

DÉCLOUER, v. a. Ôter les clous qui attachent quelque chose. *Refigere.* Avec le pron. pers. on le dit des clous qui se détachent eux-mêmes. *Solvi.*

DÉCOCHEMENT, s. m. Action par laquelle on lâche une fléche. *Emissio.*

DÉCOCHER, v. a. Tirer, lancer une fléche, lâcher un coup d'arbalête, & de toute autre arme de trait. *Emittere, vibrare.*

Avec le pron. personn. il se dit de l'oiseau de proie, lorsqu'il fond comme un trait sur le gibier. *Ab alto devolare cum impetu.*

DÉCOCHER, se dit fig. des traits que lâche la colère, la vengeance.

DÉCOCTION, s. f. Cuisson d'une ou de plusieurs plantes, ou drogues qu'on fait bouillir ensemble, s'il y en a plusieurs, pour en tirer le jus & servir à quelque médicament. *Decoctum, decoctura.*

DÉCOFFER, ou DÉCOIFFER, v. a. Ôter la coëffure, déranger les cheveux d'une femme. *Mulieris capiti tegmen eripere*, ou *perturbare mulieris capillos.*

Se DÉCOËFFER de quelqu'un, se dit fig. pour, Se détacher de quelqu'un, se défaire des liaisons qu'on avoit avec lui. *Abjicere, nuncium remittere.*

On dit aussi, *Décoëffer* les bouteilles, p. d. les boire, les vuider. *Lagenam resignare.* C'est proprement en ôter le bouchon, & la filasse qui l'enveloppe.

DÉCOËFFER. T. d'Artificier. Ôter le couvercle qu'on avoit mis sur l'amorce d'un artifice.

DÉCOGNOIR, s. m. T. d'Imprim. Piéce de bois faite en forme de coin, qui sert à serrer & desserrer les formes. *Cuneus.*

DÉCOLLATION, s. f. Action par laquelle on coupe le cou. Il ne se dit que pour signifier le martyre de St. Jean-Baptiste. *Capitis B. Joannis-Baptistæ abscissi commemoratio.*

DÉCOLLEMENT, s. m. Action par laquelle on décolle, ou une chose collée se détache. *Deglutinatio.*

En Charp. Faire un *décollement* à un tenon, c'est en couper une partie du côté de l'épaulement, afin qu'étant moins large l'on ne voie pas la mortoise. *Tenuatio cardinum à lateribus.*

DÉCOLLER, v. a. Couper le cou à quelqu'un par autorité de Justice. *Caput amputare, abscindere.*

En t. de Jardinage, il se dit en parlant d'un arbre dont la tige a été séparée du pied à l'endroit où la greffe étoit appliquée.

Il se dit encore de l'amputation que l'on fait d'une certaine portion d'un tuyau dont on fait une plume à écrire, afin que la quantité d'encre que l'on prend soit visible.

It. Détacher une chose collée. *Deglutinare, reglutinare.*

En t. de Billard, *Décoller* une bille, sign. l'éloigner de la bande. *Décoller* sign. aussi s'éloigner par dehors de la bande du billard.

DÉCOLLETÉ, ÉE, adj. Qui a la gorge ou la poitrine trop découverte.

DÉCOLLEUR, s. m. Matelot dont l'emploi est de couper la tête des morues aussi-tôt qu'elles ont été pêchées.

DÉCOLORER, v. a. Faire perdre de la couleur. *Colorem alicujus rei eluere, diluere.*

DÉCOMBRE, s. m. Pierres, platras, gravois qui demeurent après qu'on a fait un bâtiment, ou qu'on l'a démoli. *Rudera.*

Du mot *combri*, Bois & arbres coupés dans les forêts, qui ferment le passage des chemins.

DÉCOMBRER, v. a. Ôter les décombres, les ordures, & les autres embarras qui bouchent quelque canal, ou qui occupent quelque terrein. *Purgare, vacuare, rudera asportare.* C'est comme si on disoit, Ôter le combre ou encombre, ou empêchement.

DÉCOMPOSER, v. a. Détruire un corps composé, ou mixte, le dissoudre, en faire l'analyse. *Destruere, resolvere, dissolvere.*

It. Déconcerter, faire perdre la gravité, la contenance. Il est aussi n. p.

On peut transporter ce mot aux choses spirituelles, pourvû qu'on le fasse avec prudence. *Décomposer* une idée, un raisonnement, ou un discours ; c'est ce que l'on dit plus communément en faire l'analyse.

DÉCOMPOSITION, s. f. T. de Pharm. & de Chym. Analyse, ou dissolution qui fait trouver les principes chymiques qu'ils renferment.

DÉCOMPÔTER, v. a. Changer le compôt d'une terre, ou l'ordre des années auxquelles elle doit travailler ou se reposer. *Agri sationes immutare, annos sationis immutare.*

DÉCOMPT, s. m. T. de Coût. Imputation.

DÉCOMPTE, s. m. Somme à déduire & à retenir par ses mains sur une plus grande qu'on paye. *Subductio.*

It. Le déchet qu'on trouve sur une somme. *Imminutio, subductio.*

On dit fig. qu'on trouvera bien du *décompte* dans une affaire, p. d. qu'elle ne sera pas aussi avantageuse qu'on l'espère.

DÉCOMPTER, v. a. Déduire, rabattre ce qu'on a avancé sur quelque somme dûe. *Subducere.*

It. Rabattre de la bonne opinion qu'on avoit d'une personne, ou d'une chose. *Imminuere, minuere.*

DÉCONCERT, s. m. Mésintelligence, discorde.

DÉCONCERTER, v. a. Interrompre, troubler un concert. *Interrumpere, perturbare.*

Au fig. Troubler & ruiner les desseins de quelqu'un. *Consilia frangere, confringere.*

It. Troubler quelqu'un, le remplir de confusion. *Perturbare.* On y joint aussi le pron. pers. Se *déconcerter. Desciscere à se ipso.*

DÉCONFÈS, vieux adj. Intestat, ou qui n'a point fait de testament. *Intestatus.* Ce mot *déconfès* dans son origine, veut dire, qui ne s'est point confessé.

DÉCONFIRE, vieux v. a. Tailler en pièces les ennemis. *Hostes fundere, prosternere, profligare.*

On dit fig. & par plaisanterie, *Déconfire* quelqu'un, p. d. le réduire à ne sçavoir plus que dire. *Sternere, perturbare, elinguem reddere.*

DÉCONFIT, ITE, part. pass. *Perturbatus, victus, stratus, profligatus.*

DÉCONFITURE, s. f. Déroute générale d'une armée. *Clades, strages.* Il est vieux. De l'Italien *sco fitta.*

It. Banqueroute, abandonnement de biens. *Inopia creditoribus denuntiatio, bonorum creditoribus cessio.*

Au fig. Tout accident fâcheux, imprévû, qui rompt nos mesures, qui fait du chagrin.

DÉCONFORT, s. m. Affliction, abattement d'esprit. *Afflictio, infractio animi.* Il est vieux.

DÉCONFORTER, v. a. Désoler, décourager, abattre l'esprit par quelque affliction. *Affligere, infringere alicujus animum, debilitare.*

Perdre courage, se désoler. *Gravissimè lugere, mœrore se conficere.*

DÉCONSEILLER, v. a. Dissuader; témoigner à quelqu'un qu'on n'est pas de son avis, quand il veut dire ou faire quelque chose. *Dissuadere alicui quidpiam.*

DÉCONTENANCER, v. a. Rendre un adversaire interdit & confus, lui faire perdre contenance. *Perturbare, elinguem reddere.*

DÉCONVENUE, vieux s. f. Malheur, mauvaise aventure. *Infelicitas, calamitas, infortunium.* On le dit encore dans le style badin.

DÉCORATEUR, s. m. Homme intelligent en Archit. Sculpt. Perspective, qui invente, ou qui dispose des ouvrages d'architecture feints, comme pour les arcs de triomphe, les fêtes publiques, &c. *Scenæ instructor.*

DÉCORATION, s. f. Ornement dans les Églises, & autres lieux publics: ce qui décore un bâtiment, un arc de triomphe, &c. *Scenæ apparatio, exornatio, apparatus, choregium.* On le dit particuliérement de la scène des théâtres.

Il se dit aussi par rapport aux personnes, p. d. leur nouvelle dignité, leur nouvel éclat.

DÉCORDER, v. a. Détortiller une corde, séparer les cordons qui la composent. *Funem retexere.*

DÉCORE, vieux s. f. Illustration, décoration, gloire, honneur. *Decus, honor, gloria.*

DÉCORER, v. a. Orner, parer. *Decorer* une ville, un théâtre. *Exornare.*

On le dit encore des personnes en parlant des Titres, des Dignités qu'on leur confère pour les honorer.

DÉCORIR, vieux v. n. Couler.

DÉCORTICATION, s. f. L'action d'ôter l'écorce ou la peau d'une racine, d'un fruit, d'une semence: ou telle autre chose semblable. *Decorticatio.*

DÉCORUM, s. m. Mot Lat. devenu François, qui se dit en cette phr. fam. Garder le *décorum*; p. d. Observer toutes les loix de la bienséance.

DÉCOUCHER, v. n. Coucher hors de la maison, ou de son lit ordinaire. *Domesticum cubile derelinquere, foris cubare.*

Il est aussi a. & sign. Prendre le lit de quelqu'un, ou lui céder le sien. *Aliquem lecto suo depellere.*

DÉCOUDRE, v. a. & n. Conj. *Je décous, tu décous, il découd, nous décousons. Je décousis, j'ai décousu, je découdrai, que je découse, que je décousisse, je découdrois, décousans.* Détacher des choses qui ne sont jointes qu'avec du fil, & les mettre chacune à part. *Desuere.*

Il se dit fig. pour, Interrompre la suite d'une affaire, la prospérité d'une fortune. *Disturbare, evertere, labefactare.*

On dit aussi fig. en parlant de deux amis qui se refroidissent l'un pour l'autre, que leur amitié commence à se *découdre.*

Il se dit aussi des plaies qui se font avec un instrument, une arme pointue & tranchante, quand elle agit en long & successivement. *Diffindere, discindere, findere.*

Il se dit pop. en parlant de ceux qu'on veut défier au combat; ou avec qui on ne peut éviter d'en venir à quelque dispute, procès, on contestation. *Decertare, concertare.* Il en faut *découdre.*

En t. de Mar. c'est détacher quelque pièce du bordage pour découvrir ce qui est défectueux sous ces pièces. *Solvere, dissolvere.*

DÉCOUSU, UE, part. pass. *Dissutus.* On dit qu'un homme est fort *décousu*, quand il est mal vêtu.

On le dit fig. de tout ce qui est mal assorti & mal joint. *Dissutus, assutus, malè dissolutus.* Son discours n'étoit rempli que de lambeaux *décousus.* Style *décousu*, qui n'a point de liaison.

DÉCOULANT, ANTE, adj. Qui découle. Il n'est usité qu'au fém. & dans cette phr. de l'Écriture Sainte: la terre de promission étoit une terre *découlante* de lait & de miel.

DÉCOULEMENT, s. m. Mouvement de la chose liquide selon sa pente naturelle. *Fluxio, fluxus.*

DÉCOULER, v. n. Couler lentement, goutte à goutte. *Fluere.* De *descolare*, mot de la basse Latinité.

Il se dit aussi fig. en choses spirituelles & morales. C'est de la miséricorde infinie de Dieu que *découlent* toutes les graces que nous recevons.

DÉCOULOURER, ancien v. n. Changer, altérer sa couleur. *Decolorari, decolorem fieri.*

DÉCOUPER, v. a. Diviser en petites pièces. *Concidere, dividere, conjecare.* Il se dit des viandes & des étoffes.

De διακόπτειν, composé de διὰ, *per*, & de κόπτειν, *secare.*

It. Orner une étoffe en y faisant plusieurs taillades disposées avec grace & symmétrie. *Incidere.*

It. Faire des colifichets en taillant du papier, du parchemin, des images en une infinité de façons. *Incidere.* Les couper de manière que ce qui en reste représente quelque figure.

En t. de Pâtissier, Faire diverses petites figures avec la pointe d'un couteau sur le convercle de quelque piéce de pâtisserie.

It. T. de Bonneteur. Il se dit lorsque le filou, après que les cartes sont coupées, les remet comme elles étoient auparavant.

DÉCOUPÉ, s. m. T. de Jardinier. Parterre où il y a plusieurs piéces quarrées, longues, rondes, ovales, dans lesquelles on met des fleurs. *Incisus: distinctus concinnè ac divisus.* Voilà un beau *découpé.*

DÉCOUPÉ, ÉE, adj. en t. de Blâs. est la même chose que *moucheté*, ou *plumeté*, ou *papilloné*. *Papillonatus.*

DÉCOUPEUR, EUSE, s. m. & f. Artisan qui s'applique à découper. *Peritus incidendi artifex.*

DÉCOUPLE, s. m. T. de Chasse. Action de lâcher & découpler les chiens après la bête au laisser courre.

DÉCOUPLER, v. a. Détacher des chiens couplés deux à deux. *Canes venaticos abjungere, canibus copulam eximere.*

On dit substantiv. Le *découpler*, p. d. le détachement des chiens couplés.

Au fig. Lâcher des gens après quelqu'un qui s'enfuit, ou les employer dans la poursuite de quelque affaire. *Emittere, immittere.*

DÉCOUPLÉ, ÉE, part. pass. *Abjunctus, exemtus copulâ, emissus, immissus.* On dit d'un jeune homme bien taillé & bien vigoureux, qu'il est bien *découplé. Ad rem gerendam paratus.*

DÉCOUPURE, s. f. Petite taillade faite avec art sur des étoffes. *Incisio. It.* Maniére de tailler proprement le parchemin ou le papier, pour faire des colifichets. *It.* La chose même qui est découpée.

It. On appelle ainsi certains défauts qui se trouvent dans le fer. Ce sont de petites fentes qui vont au travers des barres.

DÉCOURABLE, vieux adj. de t. g. Qui s'échappe aisément du lieu où il a été mis. Au fig. il s'est dit de la mémoire, p. d. labile.

DÉCOURAGEMENT, s. m. L'action de décourager; abatement de courage. *Animi abjectio, infractio.*

DÉCOURAGER, v. a. Ôter, faire perdre le courage. *Alicujus animum frangere, infringere.*

DÉCOURS, s. m. Diminution de lumiére qui se fait tous les mois dans le cours de la lune, quand elle se rapproche du soleil. *Decrescentia, decrescens luna, senescens.* De *decursus.*

Il se dit aussi du déclin des maladies. Le mal étoit en son *décours.*

DÉCOUSURE, s. f. L'endroit décousu de quelque étoffe. *Disjunctio, dissolutio.*

En t. de Chasse, il se dit des plaies que les sangliers font aux chiens avec leurs défenses. *Vulnus aprugno dente infixum & inflictum.*

À DÉCOUVERT, adv. Sans être couvert. D'une maniére qui n'est point couverte ni cachée. *Sub dio, aprico in loco.* Au fig. Sans déguisement, sans couverture, sans voile. *Palam, apertè.*

On dit au Pal. Faire des offres de remboursement & de loyaux coûts en deniers *à découvert*, p. d. en deniers réels & comptans. *Præsente pecuniâ.*

En t. de Mus. & d'instrumens à corde, on appelle *à découvert*, lorsqu'on pousse ou qu'on tire l'archet sans pousser les doigts sur les cordes ni sur les touches.

DÉCOUVERT, ERTE, part. pass. *Apertus, detectus, patefactus, indagatus.* Un homme qui est *découvert*, c. à d. sans chapeau. Pays *découvert*, où il n'y a point d'arbres ni d'ombre.

En t. de Manufact. de lainerie, il se dit d'un drap dont le poil est bas & court.

En t. de Mus. partie *découverte*, est celle dont les sons sont les plus hauts, ou les plus bas de toute la composition. *Sonus exclusus*, ou *summus.*

DÉCOUVERTE, s. f. Action par laquelle on découvre, ou on va pour découvrir les ennemis, un pays. *Inventio, investigatio.* Faire la *découverte* d'un pays. Envoyer à la *découverte.*

En t. de Mar. Être à la *découverte*, c'est être en sentinelle au haut du mât.

DÉCOUVERTE, en t. de Maître d'Armes, consiste à se découvrir & à donner jour à son ennemi. *Apertum latus, pectus.*

Il se dit aussi fig. *Inventio, investigatio.* Il faut plus d'effort d'esprit pour ajoûter aux premiéres *découvertes*, que pour les faire.

DÉCOUVRIR, v. a. Conj. *Je découvre, je découvrois, j'ai découvert, je découvrirai, que je découvre.* Ôter le couvercle, la couverture, le rideau, ou autre chose qui empêchoit de voir quelque chose. *Aperire, retegere, detegere.* On dit que le Ciel se *découvre*, quand il devient clair & serein. *Aperitur.*

Du Lat. *discooperire.*

It. Montrer une chose qu'on doit cacher. *Nudare.* Avec le pron. pers. Ôter son chapeau. *Aperire caput.*

It. Ôter les toits qui couvrent les maisons, ou les murs à demi-bâtis, ou autres choses qui couvrent. *Nudare.*

En Chir. Décharner les parties du corps jusqu'à l'os, pour voir s'il n'est point offensé, ou carié. *Nudare.*

En t. de Guerre, Abattre les défenses de l'ennemi, s'exposer à ses coups sans défense. *Aperire.*

DÉCOUVRIR, en t. de Mar. se dit absol. & neutral. pour Se *découvrir*, se montrer, paroître. *Apparere, extare, videri, conspici.*

Il se dit aux jeux des Échecs & du Trictrac, lorsqu'une partie a un jeu avancé & peu serré, qui donne une entrée facile à son adversaire. *Aperire.*

It. Reconnoître le pays, l'ennemi. *Investigare, speculari.*

It. Appercevoir de loin, commencer à voir, à appercevoir. *Procul videre, prospicere.* On le dit aussi des choses qu'on apperçoit de près. Il croyoit qu'il pouvoit *découvrir* sur son visage quelque marque de ce qu'il avoit dans l'ame. *Perspicere.*

It. Trouver quelque chose de nouveau, de secret, qui nous étoit auparavant inconnu. *Indagare, invenire, investigare.*

DÉCOUVRIR le bois. Lui donner la premiére ébauche avec le fermoir. *Lignum decidere.*

It. Déclarer ce qu'on tenoit secret, ce qu'on tenoit caché. *Aperire, patefacere, recludere. Découvrir* son cœur, son sentiment.

On dit prov. *Découvrir* S. Pierre pour couvrir S. Paul, p. d. Ôter à l'un pour donner à l'autre.

DÉCRASSER, v. a. Ôter la crasse du corps, d'un habit, d'un tableau. *Aliquem squalore, sordibus purgare, sordes detergere.*

On le dit aussi fig. On n'a jamais pû *décrasser* cet homme-là, lui ôter la crasse du Collége, de la Province. *Alicujus mores expolire.* Un homme de basse extraction achéte une charge considérable, pour se *décrasser*, c. à d. afin de se donner quelque distinction.

DÉCRÉDITEMENT, s. m. L'action de décréditer, perte de crédit. *Gratiæ, auctoritatis imminutio.*

DÉCRÉDITER, v. a. Ôter, faire perdre la réputation, l'estime, le crédit. *Alicujus gratiam, auctoritatem, existimationem imminuere; detrahere alicui.* Il se dit aussi avec le pron. perf. *Existimationem perdere, amittere.*

Décrédité, ée. part. pass. *Imminutus existimatione, gratiâ.* On dit qu'une chose est *décréditée*, quand elle n'est plus à la mode, en usage.

DÉCRÉPIT, ite, adj. Qui est fort vieux, fort cassé, fort infirme, fort usé; qui radote. *Decrepitus, senio confectus, depontanus.*

DÉCRÉPITATION, s. f. T. de Chym. Calcination du sel qu'on continue jusqu'à ce que le sel ne pétille plus. *Ustio, exustio.* Il se dit aussi du pétillement que le sel fait pendant qu'on le calcine. *Crepitus.*

DÉCRÉPITER, v. a. T. de Phys. Faire sécher le sel commun, le calciner jusqu'à ce qu'il ne pétille plus étant mis au feu. *Torrere, exurere.*

On dit aussi prov. & bass. Faire *décrépiter* quelqu'un, p. d. le faire enrager. *Aliquem ad insaniam adigere.*

DÉCRÉPITUDE, s. f. Âge de misère & d'infirmité; âge décrépit, ou vieillesse décrépite. *Ætas decrepita, summa.*

DÉCRET, s. m. Arrêté, résolution prise par une puissance supérieure pour en régler une inférieure. *Decretum.* On le dit sur-tout des réglemens & ordonnances des Papes, comme on a donné le nom de *Canons* à ce qui a été ordonné par les Conciles.

En ce sens on appelle *Décret*, la première partie du Droit Canon. C'est une Compilation que Gratien a faite des Canons des Conciles, des Avis & Sentences des Peres de l'Église, & de plusieurs Rescrits des Papes. Elle est intitulée, *La Concordance des Canons discordans.*

On a appellé, École du *Décret*, le lieu où le Droit Canon est enseigné. *Schola Juris Canonici.*

Décret, en t. de Pal. est une sentence ou ordonnance du Juge qui interpose son autorité. Il y a trois sortes de *décrets* en matière criminelle; le *décret* d'assigné pour être oüi, le *décret* d'ajournement personnel, & le *décret* de prise de corps. En matière civile, quand pour purger les hypothéques qui sont sur un héritage vendu en Justice, le Juge déclare que toutes les formalités requises pour y parvenir ont été observées, & adjuge l'héritage franc & quitte au dernier enchérisseur; il y interpose son *décret* ou autorité. Les *décrets* forcés se font malgré le débiteur, à la diligence des créanciers; les *décrets* volontaires se font en conséquence d'un contrat de vente, à l'effet de purger les hypothéques, pour la sûreté de l'acheteur.

Décret, parmi certains Religieux, se dit des statuts qui se font dans les Chapitres Provinciaux.

DÉCRÉTALE, s. f. Rescrit, ou Épître des anciens Papes pour juger quelque question du Droit Ecclésiastique. *Epistola decretalis.* Les *Décrétales* composent le second volume du Droit Canon. On les appelle aussi *Epitres Décrétales.*

DÉCRÉTER, v. a. Donner un décret, décerner, ordonner. *Aliquid decernere, decretum facere. Décréter* une maison, une terre, p. d. en faire le décret pour le payement des créanciers, & pour la sûreté des acheteurs. *Alicujus bona praconis voci subjicere.* Ce mot *décréter* dans le style du Palais, est employé comme un verbe impersonnel; p. ex. *Il a été décrété* de prise de corps contre un tel.

DÉCRÉTISTE, s. m. Canoniste qui explique le Décret de Gratien.

DÉCREUSER, v. a. T. de Teinture. Faire cuire la soie avec du savon blanc, la dégorger dans la rivière, & la mettre dans un bain d'alun tout à froid. *Sericum sapone purgare ut colores imbibat.*

DÉCRI, s. m. Défense par un cri public & par autorité du Juge, d'exposer certaine monnoie, de porter des dentelles d'or ou d'argent, & de certaines manufactures. *Interdictio alicujus rei.*

It. Diminution de réputation. *Famæ & æstimationis imminutio, damnatio.*

Diminution de la valeur des choses par l'usage, parce qu'on n'en fait plus de cas. *Pretii, famæ, leporis, elegantiæ imminutio.* Les anagrammes, les bouts rimés sont dans le *décri.*

DÉCRIER, v. a. Défendre par ordonnance ou cri public une monnoie, des dentelles, des manufactures. *Rei alicujus usum interdicere.*

Au fig. Médire, décréditer, ôter l'honneur, la gloire, la réputation. *De alicujus famâ, existimatione detrahere, maledicere.* Il se dit des personnes & des choses. On dit proverbialement, qu'un homme est *décrié* comme la vieille monnoie, p. d. qu'il est perdu de réputation.

DÉCRIRE, v. a. Mettre au net une minute, ou une copie brouillée. *Describere.* Il n'est plus usité en ce sens. Il faut dire *transcrire.*

It. Figurer, représenter par le pinceau, la plume, ou le discours, une chose avec toutes ses circonstances. *Describere, depingere, adumbrare.*

On dit en Géom. *Décrire* un cercle, une ellipse, une parabole, p. d. les tracer avec un compas ou autre instrument propre.

It. Définir imparfaitement les choses, en donner une idée générale.

DÉCROCHEMENT, s. m. L'action de décrocher, ou de se décrocher.

DÉCROCHER, v. a. Détacher quelque chose d'une cheville, d'un clou, d'un crochet où elle étoit attachée. *Uncino aliquid expedire.*

DÉCROCHOIR, s. m. Instrument propre à décrocher une chose accrochée, arrêtée avec un crochet. *Exemtor.*

DÉCROIRE, v. n. Ne croire pas. *Dissentire, dissentiri. Fidem amittere, derogare.* Il est du style fam. ne se dit que par antithèse, qui exprime l'incertitude de l'opinion d'un homme sur quelque chose. Je ne la crois ni ne la *décrois.*

DÉCROISSANCE, s. f. Voy. DÉCROISSEMENT.

DÉCROISSEMENT, s. m. Diminution sensible d'un corps en sa propre substance. *Diminutio, imminutio, decrementum.* Il se dit aussi fig.

DÉCROÎTRE, v. n. Diminuer de hauteur, de quantité. *Decrescere, diminui, imminui.* Les eaux *décroissent.* La lune *décroît*, est hors de son plein, & se rapproche du soleil.

DÉCROTTER, v. a. Nettoyer, ôter la crotte. *Lutum decutere, purgare.*

On dit prov. d'une femme assez jolie, mais malpropre, qu'elle mériteroit bien d'être *décrottée.*

DÉCROTTEUR, s. m. Celui qui décrotte. Rabelais dit *décrotteurs* de Vigiles, dans un sens burlesque & métaphorique, qui est le même que celui de *débrideur.*

DÉCROTTOIRE, s. f. Petite brosse dont le poil est fort court, & qui sert à décrotter les souliers. *Peniculus setis asper.*

On dit: Avoir la peau rude comme des *décrottoires.*

DECROUTER, v. a. T. de Vén. On le dit des

cerfs, p. d. Frottet son bois contre le tronc des arbres. *Cornua affricare.*

DÉCRUER, v. a. T. de Teinture. Lessiver avec bonnes cendres du fil écru. *Lixiviam facere.*

DÉCRUMENT, s. m. T. de Teint. de fil. Action de *décruer.*

DÉCRUSEMENT, s. m. C'est le premier apprêt de la soie qui consiste à la mettre dans l'eau bouillante.

DÉCRUSER les soies. En faire le décrusement, soit pour les filer de dessus les cocons, soit pour les préparer à la teinture.

DÉCUIRE, v. n. Perdre sa cuisson. Il se dit particuliérement des confitures & des syrops, lorsqu'ils se liquéfient trop à faute d'une suffisante cuisson. *Plus justo liquefieri.* Il est aussi a. Ce syrop est trop épais, il faut le *décuire.*

DÉCUPELER, v. a. T. de Chym. Verser doucement par inclination la liqueur qui surnage quelque matiére. *Infundere.*

DÉCUPLE, adj. de t. g. T. d'Arithm. Qui vaut dix fois autant. *Decuplus.* Il est aussi s. m. & sign. Dix fois autant.

DÉCUPLER, v. a. Augmenter de dix fois autant.

DÉCURIE, s. f. Dix personnes rangées sous un Chef. *Decuria.* La Cavalerie Romaine étoit rangée par *Décuries.*

Au Collége, c'est une troupe de dix Écoliers qui ont un autre Écolier à leur tête.

DÉCURION, s. m. Dizainier, Chef d'une Décurie, tant en la milice Romaine, que dans les Colléges ou dans les assemblées du peuple. *Decurio.*

C'étoit aussi le nom qu'on donnoit aux Sénateurs des Colonies Romaines, & dont le corps étoit composé de dix personnes.

It. Nom de quelques Prêtres, qui semblent ne l'avoir été que pour quelques cérémonies particuliéres, & qui étoient choisis par décuries.

DÉCUSSATION, s. f. T. d'Opt. & de Géom. Point où des rayons, ou des lignes se croisent. *Conjunctio radiorum in decussim.* Il se fait une *décussation* des rayons de la lumiére dans le crystallin, avant que de s'aller peindre en la rétine.

DÉCUSSOIRE, s. m. Instrument de Chir. qui par sa pression sur la dure-mere, cause une évacuation du pus qui s'est amassé entre le crâne & cette membrane, par l'ouverture que le trépan a faite. *-orium.*

D E D.

DÉDAIGNER, v. a. & n. Mépriser avec orgueil & fierté. *Dedignari, fastidire.*

DÉDAIGNEUR, ou Abducteur, s. m. T. d'Anat. Quatriéme muscle de l'œil. *Indignatorius.* Il retire l'œil vers le petit angle, & fait regarder par dessus l'épaule.

DÉDAIGNEUR, EUSE, adj. Méprisant, fier, hautain.

DÉDAIGNEUSEMENT, adv. D'une maniére dédaigneuse, avec mépris. *Fastidiosè.*

DÉDAIGNEUX, EUSE, adj. Méprisant, qui dédaigne. *Fastidiosus.*

DÉDAIN, s. m. Mépris provenant d'aversion ou d'orgueil. *Fastidium.*

DÉDALE, s. m. Arriére-petit-fils d'Érecthée, Roi d'Athènes, a été le plus habile Architecte & Sculpteur de la Grèce.

DÉDALE, s. m. C'est le synonyme de *labyrinthe*, auquel on donne ce nom, à cause que *Dédale* en fut l'inventeur. *Labyrinthus.*

Au fig. Grand embarras. *Dédale* de procédures, *dédale* des loix.

DÉDALES, s. f. pl. Fêtes que les Platéens célébroient tous les ans depuis leur retour dans leur patrie.

DÉDALION, s. m. Fils de Lucifer, fut si touché de la mort de sa fille Chione, qu'il se précipita du sommet du Mont Parnasse, & fut métamorphosé en épervier.

DÉDAMER, v. n. T. du jeu des dames. Retirer une Dame du premier rang de sa place, & l'avancer à un autre. *Scrupum lusorium è primo ordine removere.*

Il se dit fig. en style fam. pour, Quitter la place, le rang que l'on occupoit, se retirer. *Dignitatem, honores linquere, recipere se, receptui canere.*

DÉDAN, s. m. N. pr. d'hom. *Dedanus.*

It. Ville de l'Idumée. Il y en avoit une autre de ce nom dans l'Arabie heureuse sur la côte du détroit Persique.

DÉDANIM, s. m. pl. Habitans de la ville de Dédan en Idumée.

DÉDANS, adv. de lieu, qui sign. la même chose que *dans.* Pour bien marcher, il ne faut pas tourner les pieds en *dedans. Intùs, intra, intrò.* Les Sergens ont longtemps rodé autour de cette maison avant que d'entrer *dedans.* On ne dit point *dedans* la ville, il faut dire, *dans, in urbe.* Ni *dedans* une heure. *Intra horam.* Cet adv. n'a point de régime, & s'emploie sans suite.

En t. de Man. Mettre un cheval *dedans*, p. d. le dresser, le mettre bien dans la main & dans les talons.

En Fauc. Mettre un oiseau *dedans*, p. d. l'appliquer actuellement à la chasse. *Volatilem prædam accipitri agitandam dare.*

Du Gr. ἔνδον, *intùs.* On disoit autrefois *ens* & *entes*; p. d. *dedans.*

Ce mot n'est plus prép. que lorsqu'il est précédé d'une autre préposition. Il passa par *dedans* la ville. *Per urbem.* Quand il ne régit rien, il est seulement adv. Garnir *par dedans*, *intrò.*

On se sert de la prép. *dedans*, quand dans la même phr. la prép. *dessous*, suit ou précéde, comme, Elle n'est ni *dedans* ni *dessous* le coffre.

On dit prov. d'un homme qui a du sçavoir, mais qui ne peut pas le faire paroître, qu'il a l'esprit en *dedans.*

AU DEDANS, adv. *Intùs.*

On dit entre Joueurs, qu'on a mis quelqu'un *dedans*, p. d. qu'on lui a gagné de l'argent, une collation, ou des frais: & en matiére d'affaires, qu'un homme n'est ni dehors, ni *dedans*, p. d. que l'affaire est encore irrésolue.

En t. de Mar. on dit, Mettre les voiles *dedans*, p. d. les plier & serrer pour naviger à sec, à mats, & à cordes. *Complicare.*

DEDANS, s. m. La partie intérieure de quelque chose. *Pars interior.*

En t. de Man. quand on dit, Ce Cavalier en disputant le prix de la bague, a eu deux *dedans*, on entend qu'il a enlevé la bague deux fois, & une atteinte, c. à d. qu'il y a touché. *Bis annulum trajecit, percussit, attigit.*

En t. de Joueurs de paume, on appelle un jeu de *dedans*, celui qui a du côté par où on entre une seconde galerie, & du côté de la grille une bosse, pour compenser les avantages de part & d'autre.

En t. de Trictrac, *mettre dedans*, c'est avancer une dame seule entre deux cases faites.

En t. de Jardinage, le *dedans* d'un arbre est l'espace qui est au milieu des branches.

DEDICACE, s. f. Consécration d'un Temple, d'un Autel, d'un lieu, d'une statue, &c. à l'honneur de quelque divinité. *Dedicatio, consecratio.* Les Hébreux l'appellent חנכה, *khanuchah*, qui sign. *Initiation*, & que les Interprétes Grecs ont traduit par Ἐγκαίνια, Renouvellement.

Dans le Christianisme *dédicace* ne se dit que d'une Église, & c'en est la Consécration faite par un Evêque avec beaucoup de cérémonies prescrites par l'Église.

On appelle aussi *dédicace* de l'Église, une Fête qui se célébre tous les ans le même jour en mémoire de sa consécration. *Consecrati templi anniversarius dies.*

C'est aussi l'Épître liminaire d'un livre, adressée à celui à qui on le dédie. *Dedicatio.*

DÉDICATEUR, s. m. Auteur qui dédie un livre à quelqu'un.

DÉDICATOIRE, adj. de t. g. Ne se dit qu'en cette phr. Epître *Dédicatoire*, p. d. celle qui contient la dédicace. *Nuncupatoria epistola.* Somme *Dédicatoire*, ou Traité des Dédicaces, est une Satyre contre les faux Mécénas, insérée dans le *Roman Bourgeois.*

DÉDIER, v. a. Consacrer une Église, la destiner au culte de Dieu sous l'invocation de quelque Saint. *Dedicare, consecrare.*

Il se dit aussi des destinations qu'on fait des choses prophanes. *Addicere, destinare, mancipare.*

It. Adresser, offrir, donner un livre à quelqu'un, pour avoir occasion de faire son éloge. *Dedicare.*

DÉDIRE, v. a. Conj. *Je dédis, tu dédis, il dédit, nous dédisons, vous dédisez*, & non pas *vous dédites*, dont Molière s'est pourtant servi. Le reste du verbe se conjugue de même que son simple, *dire.* Désavouer ce qu'un autre a fait, s'opposer à la volonté d'un autre. *Nolle præstareque promissit alter nostro nomine.*

Avec le pron. pers. Rétracter sa parole, & en manquer. *Revocare quod dictum est.*

Il se dit aussi de ceux qui disent le contraire de ce qu'ils ont dit, qui se démentent, qui se relâchent. *Recantare dicta.* Quand un témoin se *dédit* après la confrontation, il lui faut faire son procès.

Il se dit aussi en parlant de ceux qu'on a engagés à dire ou à faire quelque chose. *Tergiversari.* La cause est appellée, il faut qu'on plaide, on ne s'en peut plus *dédire.*

DÉDIT, s. m. Révocation d'une parole donnée. Il a son dit & son *dédit.* *It.* Peine stipulée par un marché, dans un contrat ou dans un compromis, contre celui qui ne le voudra pas exécuter. *Dictorum revocatio, à pactione discessio.*

DÉDOMMAGEMENT, s. m. Réparation du dommage. *Damni reparatio, compensatio.*

DÉDOMMAGER, v. a. Réparer une perte qu'on a reçue, ou causée. *Damnum resarcire, rependere, compensare.*

DÉDORER, v. a. Ôter, effacer la dorure en partie. *Aurum alicui rei illitum detergere.*

DÉDORMIR, v. n. Qui ne se dit que de l'eau froide, qu'on approche du feu pour lui ôter sa crudité, ou fondre la glace. *Temperare aquæ frigus.*

DÉDOUBLER, v. a. Ôter la doublure d'un habit, d'un meuble, d'une tapisserie. *Assutum interius vesti pannum eximere.*

It. Rendre simple & unique ce qui étoit double. On dit en termes de guerre, *Dédoubler* les rangs. *Ordines simplices efficere.*

DÉDOUBLER une pierre. T. de Carrier. La couper en deux, dans toute sa longueur, avec des coins de fer en prenant son fil, ou litage.

DÉDUCTION, s. f. Narration, énumération en détail. *Enumeratio.*

It. Soustraction. *Déduction* des frais. *Deductio.*

DÉDUIRE, v. a. Raconter quelque fait particulier, ou histoire par le menu. *Enarrare, exponere.*

It. Soustraire, diminuer, retrancher. *Deducere, detrahere.*

It. Tirer. *Deducere.* Vérités fort différentes des principes d'où elles sont *déduites.*

SE DÉDUIRE, signifioit autrefois se divertir. *Delectari, genio indulgere.*

DÉDUIT, s. m. Divertissement, plaisir. *Oblectatio, oblectamentum.*

Ce mot ne se dit plus qu'en style badin ou burlesque.

On appelle *déduit* de Vén. de Fauc. tout le train qui sert à prendre le *déduit* de la chasse. *Venantium caterva, canes, accipitres, & reliqua supellex.*

DÉDUYER, vieux v. n. Se récréer, prendre plaisir à faire quelque chose.

DÉDYMNÉE, s. m. Premier mois de l'année chez les Achéens, qui répondoit à Janvier. *-naus.*

DÉE.

DÉE, s. f. Rivière d'Angleterre qui se jette dans la mer d'Irlande. Il y a deux autres rivières de ce nom en Écosse. *Dea, Deva, Diva, Deuva.*

DÉEL, s. m. N. pr. d'hom. *Deicolus.* Quelques-uns disent *Diey*, ou *Diel.*

DÉELE, s. f. N. pr. de fem. qui a pour patron S. Déel. *Deicola.*

DEERNE, vieux s. f. Fille, servante.

DEESSE, s. f. Fausse Divinité du sexe féminin.

Déesses meres. Divinités qui présidoient à la campagne & aux fruits de la terre. On leur faisoit des offrandes de lait & de miel, & on leur sacrifioit le cochon, qui fait beaucoup de mal aux champs.

On appelle fig. *Déesse*, une belle femme qui a l'air & le port majestueux.

DÉESTANCE, vieux s. f. Douleur, tristesse.

DEF.

DÉFÂCHER, SE DÉFÂCHER, v. n. pass. S'appaiser après s'être mis en colère. *Iram sedare, ponere, placare.*

DÉFAILLANCE, s. f. Foiblesse, manque de force, évanouissement, pâmoison. *Defectio, animæ defectio.*

It. T. de Chym. Liquéfaction, ou résolution d'un sel, ou de quelqu'autre corps semblable, en liqueur. *Dissolutio, deliquium.*

En Astron. il s'est pris pour *éclipse.*

DÉFAILLANT, ANTE, adj. T. de Prat. Qui fait défaut en Justice, qui ne comparoît pas sur les assignations données. *Non respondens ad nomen, desertor causarum.*

DÉFAILLIR, v. n. & défectif, qui n'est plus guère usité qu'au pluriel du présent, & à l'Infinitif. Conj. *Je défaus, nous défaillons, je défaillois, je défaillis, j'ai défailli, je défaudrai, que je défaille, je défaudrois.* Manquer de forces, ou manquer simplement. *Deficere.*

DÉFAIRE, v. a. Détruire une chose faite, la déranger, la démonter, la mettre en piéces, ou en désordre. *Evertere, diruere, destruere.*

It. Faire mourir. *Mortem sibi vel alteri consciscere.* Du lat. *Diffacere.*

It. Mettre en déroute des gens de guerre, les obliger à fuir, les tailler en piéces. *Sternere, profligare, fundere.*

En ce sens on dit au fig. *Défaire* quelqu'un dans la dispute, p. d. le mettre hors de combat, & le réduire à n'oser, ou ne pouvoir plus parler. *Vincere, expugnare, superare, perturbare.* Se *défaire*; être étonné, surpris, déconcerté, perdre la présence d'esprit.

It. Délier, dénouer. *Solvere.*

It. Rompre une chose conclue & arrêtée. *Dissolvere.*

It. Quitter, abandonner, se débarrasser; alors il ne se dit qu'avec le pron. personn. & est suivi d'un *de*. *Ponere, deponere.* Quand on a des défauts dont on ne se peut *défaire*, il ne faut songer qu'à les cacher.

It. Débarrasser, délivrer quelqu'un de quelque embarras; éloigner, chasser ceux qui nuisent, qui incommodent, qui sont à charge.

It. Se débarrasser de quelqu'un en le tuant, en le perdant tout-à-fait. *Perdere, interficere.*

Avec le pron. pers. Vendre, troquer. *Vendere, permutare.* Se *défaire* d'un tableau.

It. Effacer par un plus grand éclat, ou brillant. *Superare.*

Défait, aite, part. pass. Il se dit d'un homme maigre, exténué par quelque indisposition, pâle, abattu par quelque disgrace, ou par quelque appréhension. *Pallidus, macilentus, exsanguis.*

DÉFAITE, s. f. Déroute de gens de guerre, action par laquelle une armée est mise en fuite, en piéces. *Clades, strages.*

It. Excuse artificieuse, échapatoire. *Excusatio, tergiversatio, declinatio.*

It. Débit. *Venditio.* Le blé est une marchandise de bonne *défaite*. On dit d'une belle fille, qu'elle est de bonne *défaite*, qu'on lui trouvera bientôt un bon parti. Il est bas & burlesque au figuré.

DÉFAX, s. m. T. de Coût. Lieu défendu. *Locus prohibitus.*

DÉFALQUATION, s. f. Déduction, soustraction qu'on fait d'une petite somme sur une plus grande. *Deductio.*

DÉFALQUER, v. a. Déduire, soustraire, retrancher une petite somme d'une plus grande. *Aliquid de summa deducere.* De *falx*, faulx.

DÉFAVEUR, s. f. Disgrace de ceux qui sont mal avec le Prince, ou ses Ministres. *Offensio, offensa.* Il vieillit.

It. Défaut de faveur, opposition, contrariété. *Oppositio, alienatio.*

DÉFAVORABLE, adj. de t. g. Préjudiciable, désavantageux, qui n'est point favorable. *Damnosus.*

DÉFAVORABLEMENT, adv. D'une façon fâcheuse, disgracieuse & fort opposée à celle que l'on espéroit. *Damnosè.*

DÉFAUT, s. m. Imperfection, vice naturel, ou acquis. *Vitium.*

Il se dit aussi des manquemens, des défectuosités, des besoins. *Vitium.* *Défaut* d'esprit, de mémoire.

On appelle le *défaut* de la cuirasse, son extrémité, l'endroit où elle finit. *Commissura, extrema partes.* On le dit fig. du foible d'un homme, de l'endroit par où il se peut laisser prendre. On le dit d'autres choses que d'une cuirasse. Ce Chasseur a tiré ce sanglier au *défaut* de l'épaule. Au *défaut* du bras, au *défaut* de la cuisse, pour marquer les endroits où ces parties se terminent.

En t. de Chasse, on dit que les chiens sont en *défaut*, quand ils ont perdu la piste de la bête qu'ils chassent. *Error in investigatione feræ.* On le dit aussi des hommes en ce sens. *Fallere.*

En t. de Pal. Manquement, refus, faute de comparoir en Justice aux termes des assignations qui ont été données. *Vadimonium desertum, non obitum.* Ce qu'on appelle *contumace* en matiére criminelle, on l'appelle *défaut* en matiére civile.

Au défaut, adv. Au lieu de, à la place de. *Alterius loco.*

DÉFAUX, s. m. T. de Coût. Amende dûe au Seigneur Censier pour le *défaux* de cens non payé. *Multa pro censu non persoluto.*

DÉFECTIF, adj. & s. m. T. de Gram. Il se dit d'un Verbe qui n'a pas tous ses temps & ses modes. *Verbum defectivum.*

DÉFECTION, s. f. Abandonnement de parti. *Defectio.*

Il se dit aussi en Astrol. de l'éclipse des luminaires.

Il se dit fig. en ce dernier sens. La *défection* de l'Église est chimérique. Les promesses de J. C. ne sçauroient manquer.

DÉFECTUEUSEMENT, adv. D'une maniére défectueuse, imparfaite.

DÉFECTUEUX, euse, adj. Qui a quelques défauts, où il manque quelque chose. *Vitiosus.*

En t. de Prat. il se dit aussi de ce qui a des nullités. Testament, acte *defectueux*.

DÉFECTUOSITÉ, s. f. Vice, défaut, manquement. *Vitium.*

DÉFENDANT, s. m. N. pr. d'un Saint. *Defendens.*

DÉFENDEUR, s. m. **Défenderesse**, s. f. T. de Pal. Celui qui est attaqué en Justice, à qui on fait un procès, qui se défend d'une demande. *Reus, rea.* Le *défendeur* est opposé au Demandeur.

DÉFENDRE, v. a. Conj. *Je défens, je défendis, j'ai défendu, je défendrai, que je défende.* Résister à quelqu'un qui insulte, ou qui attaque, repousser la violence. *Defendere, tueri: tutari, protegere.*

En t. de guerre, Être commis pour garder, pour conserver un poste, une place.

It. Flanquer, empêcher les approches. Le flanc *défend* la courtine, & la face du bastion opposé. Cette demi-lune flanque, *défend* cet ouvrage à cornes, à couronne.

En t. de Pal. Fournir des réponses aux moyens de ceux qui attaquent par procès, qui forment des accusations. *Patrocinari alicui, aliquem defendere. Respondere, confutare.* Il s'emploie souvent avec le dat. de la chose. *Défendre* aux demandes. On dit d'un plaideur, qu'il sçait bien *défendre* son pain: c. à d. son bien.

Il se dit aussi en toutes sortes d'autres contestations. *Propugnare.* Cette femme a bon bec, elle se *défend* bien de toutes les injures qu'on lui dit. *Amoliri, amovere.* Il ne s'est pas trop *défendu* de cette galanterie, il en demeure tacitement d'accord. Se *défendre* d'une commission, p. d. s'en exempter. Cette marchandise est bonne, il n'y a qu'à se *défendre* du prix. *De pretio pugnare.*

It. Protéger, soûtenir, favoriser, soit par son crédit, soit par la plume, soit par l'éloquence. *Tueri, defendere, tutari.*

It. Excuser, empêcher, ne vouloir pas; préferer. *Abstinere, temperare ab aliquâ re, propulsare aliquid, amovere, amoliri.* On ne peut se *défendre* de l'aimer.

It. Se parer, se garantir. *Tutari, defendere, tueri ab aliquâ re.* Il se faut bien vêtir en hyver pour se *défendre* du froid. On dit sur la mer, *défend* du Sud, *défend* du Nord, lorsqu'on commande au Timonier de ne pas gouverner de ce côté-là.

It. Interdire l'usage de quelque chose. *Interdicere, vetare, prohibere. Défendre* sa maison à quelqu'un, p. d. lui en interdire l'entrée.

On dit fig. & prov. Faire quelque chose à son corps *défendant*, p. d. Faire quelque chose avec répugnance, avec contrainte. Bien attaqué, bien *défendu*, quand le combat ou la dispute ont été bien opiniâtres.

DÉFENDU, UE, part. pass. *Defensus, vetitus, prohibitus.* En Blas. un sanglier est *défendu* d'une telle couleur, ou d'un tel métal, quand sa défense de dessous est d'un autre émail que son corps. *Dentibus instructus.*

DÉFENDS, s. m. T. des Eaux & Forêts, qui se dit des bois dont on a défendu la coupe, ou qui sont nouvellement coupés, & dont l'entrée est défendue aux bestiaux. Un tel bois est en *défends. Defensa.*

DÉFENSABLE, adj. de t. g. T. de Coûr. Un lieu *defensable*, c. à d. où il n'est permis qu'à quelques personnes de faire certaines choses. *Prohibitus, vetitus.*

DÉFENSE, s. f. Action par laquelle on défend, & on résiste aux violences de ceux qui attaquent. *Defensio.* Se mettre en *défense*, au propre & au fig. p. d. Se mettre en état de se défendre. Faire une belle *défense*, p. d. soûtenir un grand siége.

It. Protection, apologie, justification.

En t. de Guerre, il se dit surtout au plur. de tout ce qui sert à conserver les soldats & les places. *Præsidia, munitiones, propugnacula, munimenta.* La ligne de *défense* est celle qui flanque un bastion, & qui est tirée du flanc qui lui est opposé. *Linea defensionis.*

En t. de Blas. Un hérisson est en *défense*, lorsqu'il est roulé en peloton.

DÉFENSES, au pl. T. de Pal. Moyens qu'on fournit en un procès contre un demandeur. *Defensio.* On donne des arrêts de *défenses* particuliéres pour lier les mains à des Juges, ou à des Officiers; & aux parties, pour empêcher qu'elles ne passent outre. En matiére criminelle, un accusé pour toutes écritures donne des *défenses* par atténuation.

DÉFENSES au contraire, Celles que le Juge permet de proposer, pour contredire les moyens mis en avant pour la partie adverse.

DÉFENSE, se dit aussi des publications qui se font en Justice pour interdire l'usage de quelque chose, & pour empêcher qu'on ne la fasse. *Interdictum.*

Bois en *défense*. Voy. DÉFENDS.

Les Maçons & les Couvreurs appellent aussi *défense*, le signe fait en forme de croix, qu'ils pendent au bout d'une corde, pour empêcher qu'on ne s'en approche. *Admonitio.*

DÉFENSES, ou *Boutehors.* T. de Mar. Grosses piéces de bois amarrées à l'avant & à l'arriére du vaisseau, pour empêcher l'abordage des ennemis & des brulots. *Defensio.* Elles servent aussi dans un mouillage pour empêcher que les vaisseaux ne s'endommagent en se choquant les uns les autres; & ce sont quelquefois des bouts de câble, ou des grosses cordes.

En t. de Chasse. Deux dents d'en bas, qui servent au sanglier pour se défendre. *Apri dentes falcarii.* Quelques-uns le disent aussi des dents de l'éléphant qui sont disposées de la même maniére, & de celles du cheval marin.

En t. de Librairie ou de Relieurs, on appelle *défenses*, de petits feuillets qu'on met au commencement & à la fin des livres, & que l'on colle contre la couverture. Ils n'ont ordinairement que le tiers ou le quart de la largeur du livre.

DÉFENSEUR, s. m. Protecteur, patron, qui défend, qui protége par son autorité, par ses armes. *Defensor, propugnator.*

C'étoit anciennement une dignité dans l'État & dans l'Église. C'est la même chose qu'Avocat, ou *Avoué*, qui défendoit autrefois les intérêts des Églises. Les Rois d'Angleterre ont conservé le titre de *Défenseur de la Foi*, qui fut accordé à Henri VIII. par Léon X. Les *Défenseurs* des Églises, ou Avoués, étoient de deux sortes. Les uns étoient *Défenseurs* des causes, ou des procès de l'Église, & les autres *Défenseurs* de ses terres.

DÉFENSEUR, Surnom d'Hercule, qui avoit à Rome un Temple sous ce titre. *Defensor.*

DÉFENSIBLE, adj. m. & f. Qui se peut défendre, qui est à l'abri, à couvert. *Munitus, defensioni opportunus, a, um.* Il ne se dit plus.

DÉFENSIF, IVE, adj. Il n'est guére en usage qu'au fém. & figu. Qui est fait pour la défense. Armes *défensives. Arma ad tegendum, ad defendendum.* Ligue offensive & *défensive.* Il s'emploie aussi substantivem. mais seulement au fém. Être sur la *défensive. Paratum esse ad resistendum, resistere oppugnantibus.*

DÉFENSIF, s. m. T. de Chir. Ce qui sert dans la cure d'une plaie pour empêcher la violence de la douleur, l'hémorrhagie, l'impression de l'air extérieur, &c.

It. T. d'Oculiste. Bandage que l'on met sur les yeux d'un malade après quelque opération, comme celle de la cataracte. *Defensivum.*

DÉFÉQUER, v. a. T. de Chym. Ôter les féces ou impuretés du corps. *Purgare, expurgare.*

DÉFÉRANT, ANTE, adj. Civil & respectueux, qui céde aux avis, aux volontés d'autrui. *Comis, urbanus, facilis, commodus.* Esprit doux & *déférant.*

DÉFÉRENCE, s. f. Respect, soumission, condescendance. *Reverentia, observantia.*

DÉFÉRENT, adj. & s. m. T. d'Astron. Cercle qu'on a supposé pour expliquer l'excentricité, le périgée & l'apogée des astres, sur lequel on a dit que la Planéte se mouvoir; & qui est placé dans l'épaisseur de chaque sphère. *Circulus deferens.* Il est ainsi appellé, parce que passant par le centre de la planéte, il semble la supporter & la soûtenir dans son orbe. Dans le systéme de Ptolomée, on dit quelquefois le *déférent de l'Epicycle*, parce qu'il traverse l'Epicycle par son centre.

En Anat. on appelle vaisseaux *déférens*, ceux qui conduisent la semence goutte à goutte dans les vésicules séminaires.

DÉFÉRER, v. n. Rendre des respects, des soumissions à quelqu'un, lui céder, acquiescer à ses sentimens;

sentimens ; obéïr, avoir des égards. *Aliquem colere, observare, alicui honorem deferre.*

It. Donner, décerner. *Déférer* des honneurs, des titres, des dignités. *Deferre alicui honores, magistratus.* On dit aussi, *Déférer* le serment à une partie, p. d. s'en rapporter à son serment.

It. Accuser, dénoncer. *Alicujus nomen ad Judices deferre.*

DEFERLER, v. a. T. de Mar. Étendre & déployer les voiles pour s'en servir. *Vela explicare.*

DEFERMER, v. a. Mettre dehors, ou en liberté ce qui étoit enfermé. *Solvere, expedire, extrahere.* Il n'est guère usité.

DÉFERRER, v. a. Ôter les fers de quelque chose. *Ferramenta detrahere.*

Il se dit plus ordinairement en parlant des chevaux. *Equum soleis exarmare, equo soleas eximere.*

On dit fig. *Déferrer* un homme des quatre pieds, p. d. le rendre muet, le mettre hors d'état de passer plus avant en quelque dispute. *Perturbare.* On dit aussi, qu'un homme se *déferre*, quand il est interdit, & confus. *Os alicui obstruere.*

DÉFET, s. m. T. de Librairie. Il ne se dit guère qu'au pl. & sign. les exemplaires d'un livre qui restent incomplets, & auxquels on a recours pour compléter d'autres exemplaires. Du lat. *Defectus.*

DÉFEUILLÉ, ÉE, adj. Dépouillé de feuilles. *Foliis nudatus.*

DEFFOULER, vieux v. a. Fouler, marcher dessus. *Calcare, proculcare.*

DEFFUBLER, vieux v. a. Découvrir, dévêtir, dégraffer, déboucler, déboutonner. *Diffibulare.*

SE DEFFUBLER. Se découvrir. On disoit aussi, Se *défuler. Quasi infulam detrahere*, ôter son chapeau.

DÉFI, s. m. Appel, provocation au combat. *Provocatio, scheda provocatoria.* Il se dit tant au propre qu'au fig.

DÉFIANCE, s. f. Mouvement de l'ame qui appréhende le mal; soupçon, crainte d'être trompé, ou de ne pouvoir pas réussir dans ses desseins. *Diffidentia.* Se tenir sur la *défiance.*

On dit prov. que la *défiance* est mere de sûreté.

DÉFIANT, ANTE, adj. Craintif, qui n'ose se fier à la fidélité de personne. *Suspiciosus, suspicax.*

DEFICIT, T. de Prat. Lat. & indéclinable, qui se met à côté des articles d'un inventaire, où on fait mention d'une piéce produite qui ne s'y trouve pas effectivement. Être en *deficit*, p. d. manquer.

DÉFIEMENT, s. m. T. de Coût. Déclaration de guerre, défi, appel. *Provocatio.*

DÉFIER, v. a. Faire un appel; exciter, provoquer son ennemi au combat, soit aux armes, soit en toutes sortes de disputes, de jeux & d'exercices. *Provocare.* Ce mot est de trois syllabes.

De *diffidare*, mot de la basse Latinité.

DÉFIER, sert aussi à reprocher à quelqu'un son peu de forces, ou son peu de courage, en le piquant & en l'aiguillonnant. *Hoc age, si potes, rem magnam feceris, &c.* Vous me voulez faire un procès, je vous en *défie.*

En t. de Mar. Il est tantôt actif, tantôt neutre, tantôt réciproque. Prendre garde, empêcher que quelque chose n'arrive. *Défier* l'ancre du bord, c'est empêcher que l'ancre ne donne contre le bord. *Défie* du vent, est un avertissement qu'on donne à celui qui gouverne, afin qu'il ne prenne pas vent devant. Vent qui *défie* de la côte, c. à d. qui vient de la côte.

DÉFIER. Déclarer quelqu'un ennemi public.

Avec le pron. person. Soupçonner la fidélité, n'être pas assuré de quelque personne, ou de quelque chose. *Diffidere alicui.* Il se faut toûjours *défier* des flateurs.

It. Se douter, prévoir. *Suspicari.*

On dit prov. & bass. qu'il ne faut jamais *défier* un fou: quand un homme se propose de faire quelque extravagance, & qu'il demande si on l'en *défie.*

DÉFIGURER, v. a. Effacer, changer, gâter la forme, les traits, la figure. *Deformare, deturpare, fœdare.* Il se dit, tant des personnes que des choses, soit au propre, soit au fig. & même des ouvrages d'esprit.

DÉFILÉ, s. m. Passage étroit où on ne peut passer qu'à la file, & que peu de personnes de front peuvent traverser. *Angustiæ, angusta via.*

DÉFILER, v. a. Ôter le fil d'une aiguille, ou d'une autre chose qui est enfilée. *Filum detrahere.* Tirer quelques choses d'un fil où elles étoient engagées. *E filo aliquid extrahere, educere.*

Défiler un chapelet, au fig. sign. Rompre des entreprises, des desseins, couper court à des intrigues. *Obstare, evertere, dejicere consilia incœpta, &c.*

DÉFILER, en t. de Guerre, se dit absol. lorsque des soldats étant assemblés en un corps, sont obligés d'aller à la file l'un après l'autre pour se mettre en marche, & passer par des lieux serrés. *Per viarum angustias iter habere, per angustiorem viam incedere.*

It. Marcher par files, sans y être contraint par le terrein.

It. T. de Chandelier. Ôter la chandelle des broches. *Detrahere.*

DÉFINAILLE, vieux s. f. Fin, mort.

DEFINER, v. n. Être près de sa fin. *Ad finem vergere, marcescere, tabescere.* Ce vieillard, ce malade *définé* tous les jours. Il n'est pas du bel usage.

DEFINIR, v. a. Déterminer, ordonner. *Decernere, statuere.*

En t. de Log. Expliquer la nature d'une chose, faire voir de quoi elle est composée, son genre & sa différence. *Definire.*

It. Faire une description des qualités apparentes d'une chose, la faire connoître par un grand nombre de circonstances. *Explicare, declarare definiendo.*

DÉFINI, IE, part. pass. *Decretus, statutus.*

It. Borné & terminé, circonscrit en de certaines bornes, & opposé à *indéfini. Finitus, circumscriptus.*

En Gram. il se dit d'un Article, ou d'un prétérit, qui a une signification précise & déterminée. *Definitus.*

DÉFINITEUR, s. m. T. usité dans plusieurs Ordres Religieux. Celui qui est Assesseur ou Conseiller d'un Général, ou d'un Supérieur, dans quelques Monastères. *Definitor.* On diroit mieux *Consultor.*

DÉFINITIF, IVE, adj. Qui termine, qui décide une question, un procès. *Decretorius.* Il est opposé à *provisionnel* & à *interlocutoire.*

Tuilage *définitif.* T. de Manufact. de lainerie.

La derniére façon que les Tondeurs donnent à l'étoffe.

EN DÉFINITIVE, adverbial. ou *Définitivement*, adv. T. de Pal. D'une maniére décisive & péremptoire. *Definitè.*

DÉFINITION, f. f. Détermination, arrêté, décision d'une autorité supérieure. *Decretum.*

En Philof. c'est l'explication de la nature d'une chose, ou des termes nécessaires pour l'entendre, & elle consiste en genre, & en différence. *Definitio.* Les deux plus grands vices d'une *définition* sont de ne convenir, ni à tout le défini, ni au seul défini, *neque omni, neque soli.*

En Gram. Explication des idées que les hommes sont convenus de lier à certains mots, & que l'usage y a attachées. *Definitio, universa rei explicatio.*

It. Simple description. Cet homme est si fantasque, ou si caché, qu'il est difficile d'en donner la *définition.*

Chez les Capucins, c'est le lieu où s'assemblent les Définiteurs. *Concilium.*

DÉFINITIVEMENT, adv. En jugement définitif. *Ultimâ cognitione.*

DÉFINITOIRE, f. m. T. usité dans plusieurs Ordres Religieux. *Definitorium.* Lieu où s'assemblent les principaux Officiers d'un Chapitre Général ou Provincial. *It.* L'assemblée même des Religieux.

DÉFLAGRATION, f. f. T. de Chym. Inflammation qui se fait dans le creuset pour purifier le sel ou le régule d'un minéral. *-atio.*

DÉFLEGMATION, ou *Déphlegmation*, f. f. Rectification par laquelle on dégage les liqueurs de tout leur flegme, en les distillant ou les cohobant. *A phlegmatis purgatio.*

DÉFLEGMER, ou *Déphlegmer*, v. a. T. de Chym. Tirer le flegme d'un mixte, le dégager, le purger, le délivrer de son flegme. *Phlegma extrahere, separare.*

DÉFLEURIR, v. a. Faire tomber la fleur qui étoit aux arbres. *Florem decutere.* Il est aussi n. & sign. Perdre sa fleur. *Deflorescere.*

Il se dit encore des fruits qui perdent ce lustre qu'ils ont sur la peau, & qu'on appelle leur fleur.

DÉFLIS, vieux adj. Las.

DÉFLORATION, f. f. Action par laquelle on ôte à une fille sa virginité. *Vitiatio.*

DÉFLORER, v. a. Ôter la fleur de virginité d'une fille. *Vitiare.* Fille *déflorée. Virgo vitiata.*

DÉFLUER, v. n. T. d'Astrol. S'éloigner toûjours de plus en plus. Il se dit d'une planéte légére qui a passé l'aspect ou la conjonction d'une autre plus pesante & plus tardive.

DÉFLUXION. De *Defluere*, découler. Il est hors d'usage. Voy. FLUXION.

DÉFONCEMENT, f. m. Action par laquelle on défonce un tonneau. *Fundi exemptio.*

DÉFONCER, v. a. Ôter un fond d'un tonneau, pour vuider ce qui est dedans. *Dolia fundum eximere, detrahere.* On dit dans les réjouissances publiques, qu'on *défonce* les tonneaux; p. d. qu'on fait boire tous ceux qui en veulent. *Défoncer* un lit.

Il se dit aussi bass. en parlant de ceux à qui tout-à-coup le ventre se débonde pour évacuer leurs ordures. *Evacuare.*

It. T. de Corroyeur. Fouler aux pieds un cuir de vache, pour en ôter les fosses. *Praterere.*

En t. d'Artificier, il sign. l'effet de l'action du feu sur la composition d'un artifice, lorsqu'elle est chassée hors du cartouche, avant que d'être consommée.

DÉFORMER, v. a. Gâter, ou corrompre la forme d'une chose. *Formam detrahere, deformare.*

DÉFORMITÉ. Voy. DIFFORMITÉ.

DÉFORS, vieux adv. Dehors.

DÉFOUËTER, v. a. (Prononc. *Défoiter.*) T. de Relieur. Ôter la ficelle qui a servi à fouetter le livre, c. à d. à le bien serrer pour en marquer proprement les nerfs. *Funiculum dissolvere.*

DÉFOURNER, v. a. Ôter du four.

It. T. de Billard. Faire passer sa bille dans la passe par l'endroit opposé à celui de la sonnette, lorsqu'elle étoit passée auparavant par l'autre.

DÉFOYS, vieux f. m. Défense.

DÉFRAI, f. m. Payement de la dépense d'une maison, d'un équipage. *Suppeditatia aliena impensa.*

DÉFRAYER, v. a. Payer la dépense faite par quelqu'un. *Sumtus alicui suppeditare, subministrare.*

Il se dit fig. des gens ridicules qui se trouvent dans les compagnies, & qui apprêtent à rire aux autres. *Praberę ridendi accasionem, festivè delectare.* On le dit aussi dans un bon sens. *Défrayer* une compagnie, p. d. l'entretenir agréablement.

DÉFRICHEMENT, f. m. Action de défricher. *Agri novatio.*

Il se dit dans nos Colonies de l'endroit même que l'on défriche, ou que l'on a défriché. *Ager novatus, novale.*

DÉFRICHER, v. a. Mettre une terre en état d'être cultivée, c. à d. abattre les bois, arracher les racines, les broussailles qui en empêchent la culture. *Rude solum colere.*

Il se dit fig. en parlant des affaires, des sciences qui sont embrouillées, & auxquelles on donne quelque éclaircissement; que l'on débrouille & que l'on rédige en méthode. *Expeaire, excutere, explicare, enucleare.*

DÉFRICHEUR, f. m. Celui qui défriche. *Arator inculta terra.*

DÉFRISER, v. a. Faire perdre la frisure à des cheveux. *Crispatos capillos, calamistratam comam decutere, perturbare.*

It. Ôter les cheveux de dessous les papillotes.

DÉFROC, vieux f. m. Désastre, désordre. *Calamitas, malum, perturbatia.*

DÉFRONCER, v. a. Déplisser, découdre une chose froncée. *Rugas explicare.*

Défroncer le sourcil, s'égayer, rendre son front uni, de froncé qu'il étoit par quelque passion, comme la colère, la frayeur. *Frontem exhilarare.*

DÉFROQUE, f. f. Dépouille d'un Moine, d'un Chevalier qui a fait des vœux; sa succession. *Monachi vel equitis obligati votis hereditas.*

En un sens plus étendu, Dépouille, succession mobiliaire des autres personnes. *Hereditas.*

DÉFROQUER, v. a. Ôter le froc; quand on y joint le pron. pers. il sign. Quitter le froc. *Religiosum alicui amictum detrahere, eripere; aliquem religiosa habitu exuere, spoliare.*

Il se dit aussi d'un Marchand à qui on ôte tout ce qu'il a de marchandise. *Spoliare, exspoliare.* On dit au jeu, de ceux qui gagnent tout l'argent de quelqu'un, qu'ils l'ont *défroqué.*

DEFRUCTU, f. m. T. tiré du Lat. qui est en usage en François pour signifier la menue dépense que fait celui qui prête sa table à ceux qui font des repas où chacun apporte son plat. Celui à qui on annonçoit l'Antienne *De fructu ventris tui*, pen-

dant l'Octave de Noël, étoit obligé de payer le souper.

DEFRUCTUM, s. m. Voy. ROB.

DEFRUIT, s. m. T. de Province. Provision, chose destinée à quelque usage.

DÉFRUITER, v. n. Se dépouiller de ses fruits. Il se dit des arbres. *Fructibus exui.*

DEFTARDAR, ou DEFTERDAR, s. m. Trésorier des Finances dans l'Empire Turc. *Quæstor*, Surintendant, ou Controlleur-Général des Finances. *Supremus Thesaurarius.*

Ce nom est composé de דפתר, *defter*, nom Turc, qui sign. livre de compte où s'écrit la recette & la dépense; & qui vient du gr. διφθερα, peau, sur laquelle on écrivoit autrefois, parchemin.

DEFTEREMIM, s. m. Trésorier des Finances dans l'Empire Ottoman. *Quæstor.* Il y en a trois; l'un en Europe, l'autre en Anatolie, & le troisiéme en Syrie, Arabie & Egypte.

Se DÉFULER, v. pronominal. Ôter son chapeau. *Caput aperire.* Il est pop. De *Diffibulare.*

DÉFUNER, v. a. T. de Mar. Ôter le funin & les manœuvres des mâts & des vaisseaux. *Funes nauticos tollere.*

DÉFUNT, UNTE, adj. & s. Homme mort, décédé, trépassé depuis quelque temps. *Defunctus. Defunt* mon pere, *défunt* mon oncle, p. d. Feu mon pere, feu mon oncle.

Au Pal. on s'en sert, quelque temps qu'il y ait depuis la mort de celui ou de celle dont on parle. Du lat. *Diem functus. Le pauvre défunt*, est une façon de parler très-bourgeoise.

DEG.

DÉGAERIE, s. f. T. de Coût. Charge, office de Dégan, exercée de cette charge.

DEGAGEMENT, s. m. Détachement. *Libertas.*

It. Escalier dérobé, ou corridor qui fait qu'on peut aller d'une chambre à l'autre sans passer par l'entrée ordinaire. *Occulta scala; occultus transitus.* En général on appelle *dégagemens* en Archit. une disposition de bâtiment, & de ses parties qui donnent plus de jour, plus d'espace, plus de vuide.

DÉGAGEMENT, s'est dit autrefois pour l'action par laquelle on prend des gages. *Pignoris acceptio.*

En t. de Maîtres d'armes, action qui consiste à débarrasser son épée d'avec celle de son ennemi. *Expeditio, liberatio.*

En t. de guerre, L'action de se dégager, lorsqu'on est enrollé au service.

En t. de Danse, Action de tirer agréablement un pied placé & engagé derriére, pour le faire passer devant ou à côté.

DÉGAGER, v. a. Retirer une chose qu'on avoit mise en gage. *Redimere, liberare, repignerare.*

It. Libérer une terre, une succession qui étoit chargée de dettes, d'hypothéques.

It. Se délivrer des obligations; se détacher, se retirer des engagemens où on étoit entré. *Expedire se ab aliquâ re, liberare fidem.*

It. Retirer d'un lieu périlleux & difficile. *Expedire, liberare.*

Il s'est dit autrefois pour *prendre gages. Pignus accipere, auferre.*

It. T. de Maître d'Armes. Débarrasser son épée d'avec celle de son ennemi. *Expedire, liberare. Contredégager* se dit lorsque les deux parties dégagent, desorte qu'après ce dégagement les deux épées se trouvent engagées comme auparavant.

It. T. de Danse. Séparer avec grace un pied ou une jambe de l'autre.

En Archit. Ôter la confusion des ornemens dans la décoration: Faciliter le dégagement des appartemens. *Ædes pervias facere.*

En t. de Mar. Délivrer un vaisseau des ennemis qui le poursuivent.

En parlant d'un habit qui fait bien paroître la taille, on dit qu'il *dégage* la taille.

En t. de guerre, Retirer à prix d'argent un soldat qui s'est enrollé.

DÉGAGER, se dit fig. en choses spirituelles, & sign. Débarrasser, délivrer, détacher. *Expedire, liberare. Dégager* son esprit des affections mondaines, de l'amour, de la débauche. *Dégager* son cœur des intérêts du monde.

DÉGAGÉ, ÉE, part. pass. *Expeditus, solutus, liberatus.*

On dit d'un homme menu & de belle taille, qu'il a le corps *dégagé. Justâ corporis staturâ.* Air *dégagé*, c. à d. aisé. Appartement bien *dégagé*, quand il y a plusieurs portes ou escaliers par où on peut sortir d'une chambre sans passer de l'une en l'autre. *Expeditus, commodus, pervius.*

DÉGAINE, vieux s. f. qui n'est en usage qu'en cette phr. prov. Il s'y prend d'une belle *dégaine*; p. d. de mauvaise grace, d'une vilaine maniére. *Inepte, inconcinnè.* Voilà une femme d'une belle *dégaine*. En ce sens *dégaine* se prend pour figure, & se dit d'une personne qui n'a point de graces.

DÉGAINER, v. a. Mettre un couteau, une épée à la main, les tirer de la gaine, ou du fourreau. *Ensem distringere.*

Il s'emploie absol. & même fort souvent pour, Se battre. *Præliari, decertare.* On dit fig. qu'un homme est brave jusqu'au *dégainer*, p. d. qu'il ne l'est pas dans l'occasion.

On le dit aussi de ceux qui ont promis merveilles en quelque sorte d'affaires que ce soit, & qui ne font rien quand il faut agir. Il est du style fam.

Il se dit fig. & fam. de ceux qui n'aiment point à tirer de l'argent de leur bourse. *Pecuniam erogare.* Cet homme n'aime point à *dégainer*.

Il se dit encore, mais bass. pour Tirer des citations de sa mémoire.

On dit prov. Il ne frappe pas comme il *dégaine*, p. d. que les effets ne répondent pas aux menaces.

DEGAÎNEUR, s. m. Bretteur, ferrailleur, qui a toûjours la flamberge au vent. *Levi de causâ machæram educens.*

DÉGAN, s. m. T. de Coût. Officier établi dans chaque paroisse.

DÉGANTER, v. a. Ôter les gants. *Chirothecas ponere, eximere.*

DÉGARNIR, v. a. Ôter ce qui garnissoit. *Nudare, spoliare.*

Se *dégarnir*, p. d. s'habiller plus légérement. *Levioribus uti vestibus.*

DÉGARNIR une place de guerre, p. d. en ôter les soldats & les munitions. *Urbem nudare militibus.* Sur la mer, *dégarnir* un vaisseau, c'est en ôter les agrès.

En t. de Jardinage, avec le pron. pers. Se dépouiller de branches, quitter ses branches, ne point pousser de branches. *Ramos non emittere*, ou *amittere.*

Il se dit aussi de quelqu'un qui a des effets ou

de l'argent à un autre, qui lui doit d'ailleurs, & qui ne veut pas s'en dessaisir qu'il ne soit payé.

DÉGASCONNER, v. a. Défaire quelqu'un de ses façons de parler Gasconnes. *Deducere aliquem Vasconum loquendi morem.* Il ne se dit qu'en badinant.

DÉGAT, s. m. Ruine, ravage, désolation de pays par une force majeure, par une cause violente, comme tempête, grêle, gens de guerre, bêtes fauves, &c. *Populatio, depopulatio, ruina, pernicies, clades.* De *devastatio.*

Consommation, dissipation de vivres, de denrées, qui se fait avec désordre. *Sumtus, labes.*

DÉGAUCHIR, v. a. T. d'Artisan. Dresser le parement d'une pierre, applanir une piéce de bois, ou de métal, pour la rendre droite, & faire qu'elle ne soit plus gauche. *Æquare, complanare, exæquare.*

It. Détourner, tourner vers un autre côté, changer la direction qu'une chose avoit. *Distrahere, dispellere, convertere.*

DÉGAUCHISSEMENT, s. m. L'action de détourner, de donner une autre direction. *Distractio, conversio.*

It. La situation d'une chose dégauchie, détournée de sa premiére direction.

DÉGEL, s. m. Adoucissement de l'air qui résout la glace, relâchement d'un froid violent. *Glaciei ac nivis solutio.*

DÉGELER, v. a. Fondre la glace, redonner le mouvement à une chose liquide que le froid avoit glacée. *Glaciem ac nivem solvere, regelare.*

Il est aussi n. *Solvi, regelari.* La riviére *dégéle.* Il se dit même fort souvent à l'impersonnel & absol. Il *dégéle.*

Il est aussi n. p. Se *dégeler.*

On dit fig. & en riant, qu'un homme se *dégéle*, quand il commence à parler, après avoir été long-temps morne & taciturne par timidité.

DÉGÉNÉRATION, s. f. Action de dégénérer, dépérissement.

DÉGÉNÉRER, v. n. Devenir moindre en valeur, en mérite. Se relâcher de la vertu, de la vigueur de ceux qui nous ont précédés. *Degenerare, deflectere.* Il se construit avec la prép. *de*, & s'emploie aussi absol. On le dit aussi des plantes, p. d. qu'elles cessent de porter d'aussi bon fruit qu'au commencement.

Il se dit fig. des choses spirituelles, & de tout ce qui se tourne ou se change de mal en pis. Le style pompeux *dégénère* souvent en galimatias.

DEGGIAL. Voy. DAGGIAL.

DÉGINGANDÉ, ÉE, adj. Ce mot au propre sign. à demi rompu, brisé ou disloqué.

Dans le style fam. on s'en sert pour se mocquer d'une grande personne qui n'a pas une démarche, ni une contenance ferme, & assurée. *Incompositus, inconcinnus.*

DÉGLAVIER, vieux v. a. Faire mourir par le glaive. *It.* Tirer une épée hors du fourreau.

DÉGLUER, v. a. Il se dit au propre des oiseaux qui tâchent à se dégager des lieux où ils sont englués. *Aviculam visci tactu ligatam expedire.* On dit aussi *dégluer* ses paupiéres, p. d. ôter la chassie qui les tenoit collées ensemble. *Palpebras deglutinare.*

Se *Dégluer* au fig. p. d. Se tirer des affaires fâcheuses où on a de l'engagement. *Expedire se.*

DÉGLUTITEUR, s. m. T. d'Anat. Muscle de l'estomac, ou plûtôt du pharynx, qui le resserre comme un anneau, pour pousser en bas les alimens. -*tor.* De *deglutire*, avaler.

DÉGLUTITION, s. f. T. de Méd. Action par laquelle on avale les alimens. *Sorbitio.* Du lat. *deglutire*, avaler.

DÉGOBILLER, v. a. Vomir la nourriture que l'on a prise avec excès. *Vomere.* Il est bas.

DÉGOBILLIS, s. m. L'ordure qui a été vomie par celui qui a dégobillé. *Crapula indigesti cibi.*

DÉGOISER, v. n. Chanter. Il ne se dit proprement que du chant des oiseaux. *Modulari.*

Il se dit burlesq. pour Chanter.

Au fig. & dans le style burlesque. Parler trop, & mal-à-propos. *Garrire.*

DÉGORGEMENT, s. m. Épanchement, écoulement d'eaux. *Ostium, effusio.*

Il se dit plus particuliérement de la bile & des autres humeurs. *Effusio bilis.*

It. L'action d'ôter la graisse & le superflu des draps. *Expressio.*

DÉGORGEOIR, s. m. T. d'Artill. Gros fil de fer ou poinçon dont les Canoniers se servent sur mer pour percer la gargouille. *It.* Instrument dont on se sert pour ouvrir la lumiére du canon, lorsqu'il s'y est amassé de l'ordure.

DÉGORGER, v. a. Ôter les ordures, ou le sable qui empêche de passer des eaux, des humeurs dans des tuyaux, des conduits, des passages. *Expurgare, purgare.*

Avec le pron. pers. Rompre les digues, les vaisseaux où une liqueur est renfermée. *Effundere se.*

Il se dit aussi des eaux qui tombent dans d'autres eaux. *Effundere se, exonerare se.* La riviére de Marne se *dégorge* dans la Seine. On dit plus ordinairement *décharger.*

En Chir. on dit, qu'il faut bien *dégorger* la veine après une saignée; p. d. qu'il n'y faut point laisser de sang extravasé. *Evacuare, expurgare.*

DÉGORGER, se dit aussi du poisson, quand on le met en eau claire & courante, pour lui faire perdre un goût de bourbe qu'il a contracté dans des lieux marécageux. *Evomere.*

En t. de Teinturier, Laver dans la riviére, des laines, soies & étoffes, pour en faire sortir ce qu'il y a de superflu. *Purgare, expurgare.*

It. Rendre par la gorge, vomir. *Evomere.*

Au fig. Fournir, donner, faire sortir abondamment.

En t. de Corroyeur, c'est à peu près la même chose que *Drayer*, ou *écharner*; à la réserve qu'il ne se dit que des têtes de cuirs de veaux.

Au man. on dit, *Dégorger* un cheval, p. d. lui faire dissiper une enflûre en le promenant.

Chez les Menuisiers, *Dégorger* la lumiére d'un rabot, quand elle est gorgée de coupeaux.

DÉGOTTER, v. a. Déplacer. Ce mot ne se dit qu'en badinant.

DÉGOURDELI, vieux adj. Habile.

DÉGOURDIR, v. a. Ôter l'engourdissement des membres, qui a été causé par un grand froid. *Torporem discutere.* On dit aussi, qu'une viande est à peine *dégourdie*, p. d. qu'elle ne sçauroit être cuite. *Vix calorem primum experta.*

It. Manger goulument. *Devorare, vorare, absorbere.* Il est bas.

On dit fig. & bass. que des Moines ont bientôt *dégourdi* leur Office, p. d. qu'ils l'ont achevé avec précipitation. *Deproperare.*

On dit aussi qu'un homme commence à se *dé-*

gourdir, lorſqu'il commence à ſe déniaiſer; qu'il commence à n'être plus ſi lourd, ſi groſſier, ſi mal habile. *Cautiorem, callidioremque evadere.*

DÉGOURDISSEMENT, ſ. m. Action par laquelle les membres engourdis ſe rétabliſſent en leur premier état. *Torporis diſcuſſio.*

DÉGOURGEOIR. Voy. DÉGORGEOIR.

DEGOUT, ſ. m. Averſion, répugnance qu'on a pour les choſes qu'on mange ordinairement, manque d'appétit. *Faſtidium, cibi ſatietas.*

Au fig. Averſion qu'on a pour les perſonnes ou pour les choſes, quand elles déplaiſent, & qu'elles n'ont rien d'agréable. *Abalienatio, faſtidium, ſatietas, tadium.*

It. Chagrin, déplaiſir. Il a eu bien des *dégouts* à eſſuyer.

It. Pluie qui tombe d'en haut. *Stillicidium.*

DÉGOUTANT, ANTE, adj. Qui donne ou cauſe du dégout, de l'averſion, du déplaiſir. *Faſtidioſus.* Et ſe dit tant au propre qu'au fig. des viandes, des perſonnes, & des autres choſes.

DÉGOUTER, v. a. Rebuter, donner de l'averſion, de la répugnance pour une choſe, ſoit pour celle qu'on mange, ſoit pour celle qui ne ſe mange point. *Faſtidium & ſatietatem afferre, creare, parere.*

Il ſe dit fig. des choſes ſpirituelles & morales, & ſe joint ſouvent avec le pron. perſ. *Abalienare aliquem rei alicujus faſtidio & ſatietate*, ou *ab aliquâ re faſtidio & ſatietate abalienari.* Le peu d'utilité qu'on tire de la vertu dans le monde, *degoûte* des fatigues où elle expoſe.

DÉGOUTÉ, SE, part. paſſ. Il ne faut pas être *dégoûté*, ſous prétexte d'être délicat. *Alicujus rei faſtidio ac ſatietate affectus.*

Il eſt quelquefois ſubſt. & l'on dit: C'eſt un bon *dégoûté*, c'eſt un drôle qui aime la débauche, la bonne chère.

DEGOUTTANT, ANTE, adj. v. Qui tombe goutte à goutte. Qui dégoutte. *Stillans.*

DÉGOUTTER, v. n. Tomber ou couler goutte à goutte. *Stillare, diſtillare, deſtillare.*

On dit fig. & prov. en parlant de ceux qui reçoivent quelque bien par le moyen de leurs maîtres qui ſont en faveur: Quand il pleuvra ſur lui, il *dégouttera* ſur moi. Et qu'à la Cour, & auprès des Grands, s'il n'y pleut, il y *degoutte*, p. d. que ſi l'on n'y a pas toujours de grandes fortunes, on en tire du moins quelque grace.

It. Être ſi plein d'une choſe, qu'elle en ſorte de tous côtés. *Aliquid manare, diffluere aliquâ re, manare.* Quand on les preſſe, ils *dégouttent* l'orgueil, l'arrogance, la préſomption. Il eſt là actif.

DÉGRADATION, ſ. f. Deſtitution d'une dignité, d'un dégré d'honneur. *Alicujus honoris de gradu dejectio, depulſio.*

En t. de Pal. c'eſt le dommage, la détérioration qu'on fait dans des terres, des bois, des bâtimens, ſoit en les abattant, ou en négligeant de les réparer, ou de les cultiver.

En t. de Peint. c'eſt l'affoibliſſement par dégrés de la lumiére & des couleurs d'un tableau.

DÉGRADER, v. a. Dépouiller, priver, deſtituer quelqu'un d'une charge, d'une dignité, d'un rang d'honneur qu'il poſſédoit. *Aliquem de gradu dejicere, depellere. Dégrader* de nobleſſe.

It. Ruiner, détériorer des bâtimens, des terres, des vignes, des bois. *Evertere, ſternere, labefactare.*

Les Peintres diſent auſſi *dégrader*, p. d. Obſerver les dégrés d'éloignement des parties d'un tableau, & y proportionner les jours & les teintes. *Varios colorum gradus obſervare.*

DÉGRADER, en t. de Mar. Ôter tout l'équipement des vaiſſeaux quand on les abandonne. *Navim vetuſtate inutilem derelinquere.*

DÉGRADÉ, SE, part. paſſ. *Depulſus, dejectus ab aliquo honoris gradu.* En Maçonn. un mur *dégradé* eſt celui dont l'enduit ou le crépi eſt tombé.

DEGRAFFER, v. a. (Quelques-uns diſent *déſagraffer.*) Détacher une choſe qui étoit attachée avec une agraffe: ou Défaire le crochet d'une agraffe de la porte où il étoit arrêté. *Uncinis rem aliquam expedire, uncinos ab annulis ſolvere.*

DÉGRAISSEMENT, ſ. m. Action de dégraiſſer.

DÉGRAISSER, v. a. Ôter la graiſſe, les taches de quelque choſe. *Adipem detrahere, illuviem purgare, detergere.* Une fiévre quarte *dégraiſſe* bientôt l'homme le plus gras. *Adipes tenuare.*

Il ſe dit auſſi en parlant du mauvais effet que les torrens & les ravines d'eau ſont ſur les terres labourables, en emportant ce qu'il y a de plus propre à les rendre fertiles.

Au fig. & par une eſpéce de raillerie: *Dégraiſſer* quelqu'un, c. à d. lui ôter une partie du bien qu'il avoit mal acquis. *Fortunas, opes imminuere.*

DÉGRAISSEUR, ſ. m. Celui qui dégraiſſe les étoffes. *Purgator.*

DEGRAISSOIR, ſ. m. Inſtrument qui ſert à tordre la laine trempée dans l'eau de ſavon, avant de la mettre ſur le peigne.

DEGRAPINER, v. n. Il ſe dit d'un vaiſſeau qui ſe retire de deſſus la glace dont il s'étoit approché, par le moyen des grapins.

DÉGRAS, ſ. m. Huile de poiſſon qui a ſervi à paſſer des peaux en chamois.

DEGRAVOIEMENT, ſ. m. C'eſt l'effet de l'eau courante qui déchauſſe & dégrade des pilotis, &c. *Everſio, imminutio.*

DEGRAVOYER, v. a. Dégrader, déchauſſer des pilotis, &c. *Minuere, atterere, labefactare, evertere.*

DÉGRÉ, ſ. m. T. d'Archit. Eſcalier, montée, qui ſert à monter & deſcendre du haut en bas d'un bâtiment. *Scala.*

C'eſt auſſi chaque marche d'un eſcalier. *Gradus.* Il lui a fait ſauter les *dégrés* quatre à quatre.

Il ſe dit fig. des choſes qui ſervent de moyens pour parvenir à une plus haute. *Gradus.*

En Morale on dit qu'il faut aller de *dégré* en *dégré*, *Gradatim*, pour venir au dernier *dégré* de perfection, au plus haut *dégré* d'honneur, de gloire, de vertu, de réputation.

Dégré ſe dit en mauvaiſe part, pour exagérer les mauvaiſes qualités de quelqu'un. Il eſt méchant, avare, orgueilleux au dernier, au ſouverain *dégré.*

Il ſe dit auſſi des diviſions de pluſieurs choſes qui reçoivent du plus ou du moins, qui vont en montant, ou en deſcendant, ou ſucceſſivement les unes après les autres. Il y a pluſieurs *dégrés* de gloire dans le Paradis, pluſieurs *dégrés* de peine dans l'Enfer.

DÉGRÉS MÉTAPHYSIQUES. T. de Philoſ. On entend par-là les différentes propriétés ou perfections d'une même choſe, & on les appelle *dégrés*, parce que l'on monte de la plus ſimple & la plus générale à la plus parfaite & la plus compoſée, qui renferme toutes les précédentes. P. ex.

Être, ſubſtance, vivant, animalité, rationabilité. *Gradus Metaphyſici.*

Il ſe dit auſſi des différens états où l'on paſſe à meſure qu'on vit dans le monde. *Gradus.*

On appelle auſſi *dégrés* de Juriſdiction, les Tribunaux qui reçoivent l'appel des Juſtices inférieures.

Dégré, ſe dit dans les Univerſités, du rang qui eſt conféré à quelqu'un par des Lettres qu'on lui accorde, après qu'il en a été jugé digne par un examen qu'on lui a fait ſubir. Le *dégré* de Maitre-ès-Arts, de Bachelier, &c.

En Juriſprud. il ſe dit de la diſtance entre parens, ou des générations ſuivant leſquelles on compte la proximité, ou l'éloignement des parentés & alliances. *Cognationis gradus.* On ſe régle par la ſuppuration Canonique pour les mariages & pour les récuſations. Le Droit Civil compte les *dégrés* de parenté autrement que le Droit Canon. Le Droit Civil compte les *dégrés* par le nombre des perſonnes qui ſont ſorties d'une même ſouche; enſorte que chaque perſonne qui en eſt iſſue fait un *dégré*: mais avec cette différence, qu'en ligne directe l'ordre commence par le premier *dégré*, ainſi le pere & le fils ſont parens au premier *dégré*: mais en ligne collatérale l'on ne compte point de premier *dégré*. Le Droit Canonique garde la même régle en ligne directe; mais en ligne collatérale une génération ne fait qu'un *dégré*. Les freres ſont au premier *dégré*, & les couſins germains au ſecond: au lieu que le Droit Civil met les freres au ſecond, & les couſins germains au troiſiéme. Le mariage eſt défendu juſqu'au quatriéme dégré incluſivement. En ligne directe les *dégrés* aſcendans ſont le premier, pere & mere, le ſecond, aieul & aieule. Le troiſiéme, biſaieul & biſaieule, le quatriéme, triſaieul & triſaieule. Les *dégrés* deſcendans ſont le premier, fils & fille, le ſecond, petit-fils, & petite-fille, le troiſiéme, arriére-petit-fils & arriére-petite-fille, le quatriéme, fils de l'arriére-petit-fils, fille de l'arriére-petit-fils. En ligne collatérale les *dégrés* aſcendans, 1°. pere & mere; 2°. oncle paternel & tante paternelle, oncle maternel & tante maternelle; 3°. grand oncle paternel, grand'-tante paternelle; grand-oncle maternel, grand'-tante maternelle; 4°. pere du grand-oncle ou de la grand'-tante paternels; pere du grand-oncle ou de la grand'-tante maternels. Dans la même ligne les *dégrés* deſcendans ſont, 1°. le frere & la ſœur; 2°. les fils ou les filles du frere & de la ſœur, que nous appellons couſins germains & couſines germaines; 3°. les couſins & couſines iſſus de germains, c. à d. les petits-fils ou petites-filles du frere ou de la ſœur; 4°. les fils ou filles de ceux-ci.

Dégré, en Méd. eſt une certaine extenſion des qualités élémentaires. On ne les diviſe qu'en quatre. En t. de Phyſ. ancienne, les mêmes qualités ſont diviſées en huit. Le feu eſt chaud au huitiéme *dégré*, & ſec au quatriéme.

En Chym. on appelle, donner le feu par *dégrés*, lorſqu'on ouvre, ou qu'on ferme les regiſtres, ou trous, qu'on fait exprès dans les fourneaux pour augmenter ou diminuer la violence du feu.

Dégré, en t. de Muſ. eſt l'intonation des notes *ut, re, mi*, &c. ou leur poſition ſur le papier. *Dégrés* conjoints, ſe dit de deux notes qui ſe ſuivent immédiatement; *dégrés* disjoints, ſe dit de deux notes qui ne ſe ſuivent pas immédiatement.

Il ſe dit auſſi des diviſions des lignes qui ſe font ſur pluſieurs inſtrumens de Mathématique, comme ſur l'arbalête ou bâton de Jacob. Il ſert auſſi ſur les thermométres ou barométres à marquer par les diviſions qui ſont ſur la table qui les ſupporte, les *dégrés* de chaleur & de peſanteur des corps liquides.

En Géom. & Aſtron. c'eſt la diviſion qu'on fait ſur les cercles pour ſervir de meſures. Tout cercle ſe diviſe en 360. *dégrés*, & chaque *dégré* en 60. parties égales, qui ſont les minutes. M. Picard, de l'Acad. des Sciences, a trouvé qu'un *dégré* d'un grand cercle de la terre étoit de 57060 toiſes ſuivant l'étalon de Paris, enſorte qu'en multipliant 57060. toiſes par 360. on aura 20541600. toiſes pour la circonférence entiére du grand cercle, c. à d. pour le tout de la terre. Mais M. Caſſini donne à la meſure moyenne d'un *dégré* de la circonférence de la terre 57100 toiſes.

Dégré de latitude, eſt l'eſpace de 57100. toiſes renfermé entre deux paralléles. *Gradus latitudinis. Dégré de longitude*, eſt l'eſpace renfermé entre deux méridiens. *Gradus longitudinis.*

Dégré. T. d'Algébre. Voy. Puissance.

DÉGRÉER. T. de Mar.. Voy. DESAGRÉER.

DEGREVANCE, vieux ſ. f. Dommage, préjudice.

DÉGRINGOLER, v. a. & n. Sauter, deſcendre vîte. *Devolvi. Dégringoler* les montées quatre à quatre. Il eſt bas.

DÉGROSSAGE, ſ. m, T. de Tireur d'or. Art de réduire les lingots qu'on veut tirer en fil d'or ou d'argent à une certaine groſſeur, après qu'ils ont été tirés à la grande argue.

DÉGROSSER, v. a. T. de Tireur d'or. Faire paſſer les lames dont on doit faire l'or ou l'argent par les filiéres, afin de le rendre plus délié. *Extenuare.*

DÉGROSSI, ſ. m. Preſſe dans laquelle on fait paſſer les monnoies, pour les rendre plus unies & plus étendues. *Prælum.*

DÉGROSSIR, v. a. Ôter le plus gros du bois, d'une pierre, pour y faire des ſculptures, des ornemens, des figures. *Extenuare. Dégroſſir* un ouvrage, p. d. lui donner la premiére forme, la premiére façon. *Opus adumbrare.*

It. Rendre plus fin & plus délié. *Attenuare, comminuere.*

En t. de Faiſeurs d'aiguilles, faire paſſer de l'acier pour la premiére fois par un gros trou de filiére, pour le diſpoſer à paſſer par de plus petits.

It. T. de Batteur d'or. Battre les feuilles d'or ou d'argent dans une ſorte de moule de vélin, appellé petit moule à gaucher.

Les Imprimeurs diſent *dégroſſir* une épreuve, p. d. la lire la premiére fois, & en ôter les plus groſſes fautes.

Dégrossir au fig. Ébaucher.

DÉGUAÎNER. Voy. DÉGAÎNER.

DÉGUENILLÉ, ée, adj. Celui ou celle dont les habits ſont en lambeaux. *Pannoſâ veſte indutus.*

DÉGUERPIR, v. a. Abandonner, quitter un héritage à des créanciers demandeurs en déclaration d'hypothéque, pour ſe libérer de leur action. *Hereditatem abdicare.*

Du vieux mot *guerpir*, abandonner; ou de l'Allemand *Werpir*, mettre en poſſeſſion, & de la prép. *dé*, qui a donné à ce mot un ſens oppoſé à celui de ſon primitif.

Il ſe dit auſſi fig. & baſſ. pour, Quitter, abandonner la place. *Derelinquere, deſerere.*

DÉGUERPISSEMENT, s. m. Abandonnement d'un héritage chargé d'hypothéque. *Hereditatis abdicatio.*

DÉGUEULER, v. a. T. pop. Vomir ; & se dit des animaux & des ivrognes. *Vomere.* Il est bas.

DÉGUIGNONNER, v. a. Ôter le guignon, le malheur, principalement au jeu.

DÉGUISEMENT, s. m. Ce qui empêche de connoître une chose ou une personne telle qu'elle est. *Habitûs mutatio.*

Il se dit aussi fig. des choses spirituelles. *Simulatio, dissimulationis integumentum.*

DÉGUISER, v. a. Travestir, changer, rendre méconnoissable. *Alienum alicui vultum, habitum, alienam personam, faciem inducere.*

Au fig. & en choses spirituelles, Cacher, dissimuler, couvrir. *Alienam speciem, formam inducere. Dissimulare, simulare, tegere, occultare.* Nous sommes si accoutumés à nous *déguiser* aux autres, qu'enfin nous nous *déguisons* à nous-mêmes.

DÉGUSTATION, s. f. T. des Aides. Essai, épreuve qu'on fait des liqueurs en y goûtant. *Experimentum degustando, delibando factum.*

DEH.

DÉHAIT, vieux s. m. Maladie. *Morbus, infirmitas, ægrotatio.*

It. Tristesse, chagrin.

DÉHAITÉ, ÉE, vieux adj. Malade, qui a quelque maladie, quelque déhait. *Ægrotus, infirmus, æger.*

On appelle oiseau *déhaité* de voler, celui qui ne vole pas de bon gré. *Invitus volans.*

DÉHALER, v. a. (l'*h* s'aspire.) Travailler à ôter la noirceur que le hâle a causée sur un visage. *Adustam, infuscatum æstu cutem restituere, pristino colori reddere.*

DÉHANCHÉ, ÉE, adj. Qui marche mal, & comme s'il avoit les hanches rompues. *Coxâ luxatus.*

Se DÉHANCHER, v. n. p. Se démettre, se rompre les hanches, ou paroître comme si on les avoit rompues.

DÉHARDER, v. a. T. de Chasse. Ôter des couples que l'on a passées dans le milieu d'une couple qui tient deux chiens, pour en tenir plusieurs ensemble.

DÉHARNACHEMENT, s. m. L'action de déharnacher. *Instructûs equini exemptio.*

DÉHARNACHER, v. a. Ôter le harnois d'un cheval. *Instructu suo equum eximere.* On dit aussi pop. & par extension, qu'une personne est *déharnachée*, lorsqu'elle est à demi-déshabillée.

DÉHÉRENCE, s. f. Droit qu'a un Seigneur de fief de se mettre en possession des biens vacans d'un défunt, dont il ne paroît point d'héritiers. *Jus in caduca bona.*

DÉHET, ETTE, vieux adj. Gaillard, qui se porte bien.

DÉHLI, *Delly*, *Déli*, s. m. Ville du Mogolistan en Asie, cap. d'un Roy. de même nom. *Delium.*

DEHORS, adv. de lieu, relatif, opposé à *dedans. Foris.* On dit absol. qu'on a mis *dehors* quelqu'un ; p. d. qu'on l'a chassé. On dit aussi *dehors* ; p. d. sortez d'ici. *Foras. Dehors* est aussi souvent une prép. cela arrive lorsque *dehors* a un cas exprimé ou sous-entendu, comme, Par *dehors* la ville. Il en est *dehors.* De *de* & de *foris.*

DEHORS, s. m. En t. de Fortific. se dit de toutes les piéces détachées qui servent de défense à une place, comme les ravelins & demi-lunes, &c. *Exterius munimentum.*

C'est aussi l'extérieur, l'apparence des choses, ce qui paroît à nos yeux. *Externa rei alicujus species, facies.* Il faut sauver les *dehors.* Cette maison a de beaux *dehors*, de belles avenues.

On dit en t. de Jardinage, Le *dehors* d'un arbre, pour l'espace qui est hors de sa rondeur, de sa figure régulière.

AU DEHORS. Sorte d'adv. À l'extérieur. *Forinsecùs, extrinsecùs.*

DE DEHORS. Autre sorte d'adv. Opposé à *de dedans. Foris.* Il vient *de dehors.* On dit aussi qu'un homme est *de dehors* ; p. d. qu'il est étranger.

EN DEHORS. Autre sorte d'adv. Qui est opposé à *en dedans. Prominens, eminens, exstans.* Porter la pointe du pied *en dehors.*

PAR DEHORS. Autre sorte d'adv. Par les parties extérieures. *Extrà.*

PAR DEHORS, est aussi quelquefois prép. Il passa par *dehors* la ville. *Extra urbem.*

DÉHOUSÉE, vieux p. pass. f. T. comique, p. d. Dépucelée. *Devirginata.*

DÉHOUSER, vieux v. a. Débotter. *Ocreas detrahere. It.* Mourir, quitter ses bottes. Il vient de Houses ou Housseaux.

DEI.

DÉJA, adv. de temps. À cette heure-là, dès-lors, dès ce temps-là. *Jam.*

Il sign. aussi, Dès l'heure dont on parle.

DÉJANIRE, s. f. Fille d'Œnée, Roi de Calydon, femme d'Hercule.

DÉICIDE, s. m. Ce mot n'a d'usage qu'en parlant de la condamnation à mort, que firent Pilate & les Juifs, du Sauveur du monde. *Deicidium.*

DÉICIDE, s. m. Coupable de déicide. Qui a donné la mort à JESUS-CHRIST, qui en a été cause. *Deicida.*

DÉICOON, s. m. Fils d'Hercule & de Mégare.

DÉIDAMIE, ou HIPPODAMIE, s. f. Fille d'un Roi d'Argos, & femme de Pirithoüs.

DÉJECTION, s. f. T. de Méd. Excrémens, selles d'un malade. *Dejectio.*

DÉJECTION, ou *Chûte*, en Astrol. Judiciaire, se dit des Planétes, lorsqu'elles ont le moins de force par l'opposition de quelques autres. *Dejectio.*

DÉJETER, v. n. qui ne s'emploie qu'avec le pron. pers. On le dit d'un bois qui se tourmente pour avoir été mis en œuvre avant que d'être bien sec, & qui se courbe, ou qui sort de ses emboitures, de ses rainures. *Incurvari.*

DÉJEUNER, v. n. Faire le premier repas du jour, qui se fait avant midi. *Jentare.* Du Lat. *dejejunare*, comme qui diroit, *rompre le jeune.*

DÉJEUNER, (On ne pron. jamais l'*r*.) ou DÉJEUNÉ, s. m. Léger repas qu'on fait le matin avant midi. *Jentaculum.*

On dit prov. *Déjeuner* de Clercs, dîner de Procureurs, collation de Commeres, & souper de Marchands.

On appelle *déjeuné-dîné*, un grand *déjeuné* qui ne permet pas qu'on puisse dîner.

DÉJEUNER, se dit fig. & dans le style simple, en parlant de quelque chose qui n'est pas considérable. *Res aliqua levioris momenti ac ponderis.* Il n'y en a pas pour un *déjeuner.*

DÉIFICATION, s. f. Apothéose. Action ou cérémonie par laquelle on déifioit les Empereurs. *Apotheosis, consecratio, in numerum Deorum relatio.*

DÉIFIER, v. a. Mettre au rang des Dieux. *In numerum Deorum referre.*

Au fig. Louer par excès. *Extollere supra modum.*

DÉIFIQUE, vieux adj. m. & f. Qui a la vertu de déifier, de rendre semblable aux Dieux; excellent, admirable. Divin, parfait en son genre. *Divinus, deificus, a, um.*

DÉILE, f. m. Voy. DEEL.

DEINSE, f. m. Pet. ville de Flandre, sur le Lis, dans la Châtellenie de Courtrai.

DÉJOINDRE, v. a. Séparer ce qui étoit joint. *Disjungere.* Il se dit le plus souvent avec le pron. perf.

DÉJOPÉ, f. f. Nymphe compagne de Cyrène.

DÉJOUER, f. m. T. de Mar. Voltiger au gré du vent. *Circumferri vento, ventilari.*

DÉIPHILE, f. f. Fille d'Adraste, Roi d'Argos.

DÉIPHOBE, f. m. Fils de Priam.

DÉIPHOBE, f. f. Sibylle de Cumes, fille de Glaucus, Prêtresse d'Apollon, & d'Hécate.

DEIPNOSOPHISTE, ou DIPNOSOPHISTE, f. m. Qui fait des leçons de Philosophie à table, qui moralise à table. *Deipnosophista.*

DÉISME, f. m. La créance de ceux qui, pour toute Religion, croient qu'il y a un Dieu. *Deistarum hæresis.*

DÉISTE, f. m. Homme qui n'a point de Religion particulière; mais qui reconnoît seulement l'existence d'un Dieu, sans lui rendre aucun culte extérieur. Les *Déistes* rejettent toute révélation, croyant seulement ce que la lumière naturelle démontre, qu'il y a une providence, des récompenses pour les bons, & des châtimens pour les méchans.

DÉITÉ, f. f. Dieu ou Déesse des Payens. *Divinitas.* Il n'est guère d'usage que dans la Poësie.

DÉJUC, f. m. Temps où les oiseaux juchés se réveillent, & quittent le juc. On le dit par extension du lever des hommes. *Tempus quo alites evigilant, & de perticâ desiliunt. Mane, diluculum.*

DÉJUCHER, v. n. & a. Sortir du juchoir. Faire sortir du juc. *Dormitoriâ perticâ exilire; de dormitoriâ perticâ dejicere.*

It. Chasser quelqu'un d'un lieu élevé & avantageux. *Depellere, detrudere, dejicere.*

DÉIVIRIL, ILE, ou plus ordinairement *Théandrique.* adj. T. de Théol. Qui est tout ensemble divin & humain. *Theandricus.*

Ce mot est composé de *Deus*, Dieu, & *virilis*, viril.

D E L.

DELÀ, adv. de lieu & de temps, relatif à *deçà.* Il marque un éloignement du lieu ou du temps où on est. Plus outre, de l'autre côté. *Ultra. Inde.*

Ce mot seul a souvent une signification particulière, & veut dire, l'Italie, Rome, ce qui est au-delà des Alpes à l'égard de la France. *Ultra, trans.*

C'est aussi une prép. qui régit l'acc. *Delà* les mers.

DELÀ sign. aussi De cette cause-là.

AU-DELÀ, adv. Encore plus. *Ultrà, trans.*

C'est aussi une prép. qui régit le géo. S'emporter *au-delà* des bornes. *Ultra.*

PAR DELÀ, adv. Je ne vois rien *par-delà. Ultrà.*

C'est aussi une prép. qui régit l'acc. *Par-delà* tout ce qu'on peut s'imaginer. *Ultra.*

DÉLABREMENT, f. m. État d'une chose délabrée. *Dilaceratio.*

DÉLABRER, v. a. Mettre en pièces, en lambeaux. *Lacerare.*

Il se dit au fig. d'une armée, d'une affaire, d'un procès, d'une maison, d'une terre, qui sont en désordre, en mauvais équipage, en mauvais état. On dit qu'un homme est bien *délabré*, p. d. que son habit est tout déchiré.

DÉLACER, v. a. Ôter le lacet, ou le ruban qui tient quelque chose lacée, ou attachée. *Exsolvere, laxare funiculo serico. Délacer* une femme, p. d. Défaire le lacet de son corps de jupe.

DÉLAI, f. m. T. qu'on donne à quelqu'un pour faire quelque chose. *Dilatio, procrastinatio.*

It. Fuite, remise.

C'est aussi dans les grosses horloges ce qui sert à les retarder. *Retinaculum.* On l'appelle autrement *volant.*

C'est aussi en t. d'Horlogerie, l'espace de temps qu'il y a depuis que la cheville de la roue d'étoteau se repose sur le dentilloo, jusqu'à ce que la sonnerie parte.

DÉLAIS, f. m. T. de Pal. Cession, abandonnement d'un bien pour lequel on est inquiété. *Derelictio, cessio.*

DÉLAISSEMENT, f. m. Abandonnement, manque de secours, de protection. *Derelictio, destitutio.*

DÉLAISSEMENT par hypothèque. Cession & abandonnement qui se fait par le détenteur d'un héritage hypothéqué à des dettes antérieures à son acquisition. *Cessio.*

DÉLAISSER, v. a. Quitter une personne, n'avoir pas soin de la secourir, de la protéger. *Derelinquere, destituere.*

It. Donner, céder, quitter, abandonner. *Cedere.*

DÉLAL, f. m. C'est parmi les Persans ce que nous nommons Courtier.

DÉLARDEMENT, f. m. T. d'Archit. Amaigrissement que l'on fait au-dessous des marches, pour former l'intrados d'une rampe ou d'une coquille d'un escalier tournant. *Detractio, imminutio.*

DÉLARDER, v. a. T. de Charpent. Rabattre en chamfrain les arrêts d'une pièce de bois. *Partem tigni angulatam decutere, recidere.*

En Maçonn. Piquer avec la pointe d'un marteau le lit d'une pierre; & démaigrir ce qui en doit être posé en recouvrement. *Crassitudinem lapidis qui alteri tegendo inserviat imminuere.*

DÉLASSEMENT, f. m. Repos qu'on prend afin de se délasser. *Fatigati corporis refectio, recreatio.*

Au fig. Tout ce qui peut procurer quelque repos, quelque plaisir à l'esprit. *Oblectatio.*

DÉLASSER, v. a. qui se dit quelquef. avec le pron. perf. Faire perdre la lassitude; reprendre des forces; se donner quelque relâche. *Ex labore, fatigatione corpus recreare. Oblectare, recreare animum.*

DÉLATEUR, f. m. T. de Pal. Accusateur secret, dénonciateur envers un Prince ou les Magistrats, d'un crime commis, d'une conjuration. *Delator.*

DÉLATION, f. f. Dénonciation. *Delatio.*

DÉLATTER, v. a. Ôter les lattes de dessus un toît. *Tegulas detrahere.*

DÉLAVER, v. a. T. de Teint. qui se dit des couleurs trop blafardes, dans lesquelles on a mis trop d'eau. *Diluere.*

DÉLAVÉE, adj. f. T. de Jouaillier. Il se dit d'une pierre dont la couleur est foible.

DÉLAYANT, f. m. T. de Méd. Remède qui délaye. *Diluens.*

DÉLAYER, v. a. Détremper avec quelque liqueur. *Diluere.*

DÉLAYER, vieux v. n. User de délai, différer.

DELBRUGH, ou DELBURGK, f. m. Bourg, ou

pet.

pet. ville du cercle de Westphalie, dans l'Évêché de Paderborn. *Delbruggia.*

DÉLÉALTE, vieux s. f. Déloyauté.

DÉLÉAN, s. m. Ville de la Tribu de Juda.

DÉLECTABLE, adj. m. & f. & s. m. Qui réjouit, qui donne du plaisir. *Jucundus*, *delectationem afferens.* L'honnête doit être préféré au *delectable* & à l'utile.

DÉLECTABLETÉ, vieux s. f. Joie.

DÉLECTATION, s. f. Sentiment de plaisir. Action qui donne de la joie. *Delectatio.*

DÉLECTER, v. a. Donner de la joie, du plaisir. Réjouir. *Delectare*, *oblectare.*

SE DÉLECTER, v. n. p. Prendre plaisir à quelque chose.

DÉLÉGATION, s. f. Commission qu'on donne extraordinairement pour juger ou instruire quelque procès. *Delegatio.*

It. Espéce de cession par laquelle on substitue un autre débiteur en sa place.

DÉLÉGATOIRE, adj. m. & f. Se dit des rescrits, ou commissions du Pape pour commettre des Juges. *-orius*, *a.*

DÉLÉGUER, v. a. Commettre quelques Juges, ou autres personnes, & leur donner autorité de juger ou de faire quelques procédures. *Delegare*, *mandare*, *aliquem rei gerendæ præficere.*

It. Assigner des fonds pour le payement d'une dette.

DÉLÉGUÉ est quelquefois subst. & sign. Député.

DÉLÉPHAT, s. f. T. de Myth. Nom que les Assyriens & les Chaldéens donnent à Vénus. De דלף, qui dans la langue de ces peuples pouvoit signifier la Cohabitation de l'homme & de la femme.

DELÈS, vieille prép. De long, à côté.

DÉLESTAGE, s. m. T. de Mar. La décharge qui se fait du lest du vaisseau. *Saburræ ejectio.*

DÉLESTER, v. a. Tirer le lest du vaisseau. *Saburram ejicere.*

DÉLESTEUR, s. m. Celui qui a soin du délestage des vaisseaux. *Saburræ ejiciendæ præfectus.*

DÉLÉTAIRE, adj. m. & f. Qui détruit & qui tue. Du v. *Delere*, effacer, détruire.

DELFLANDE, s. f. Pet. contrée du Comté de Hollande, qui prend son nom de *Delft.*

DELFT, s. m. (Nous ne prononçons point la finale *t.*) Ville de Hollande, située sur les petites riviéres de Gaech & de Schie, entre Roterdam & Leyde. *Delphi*, *Delfium.*

DÉLI. Voy. DÉHLI.

DÉLI, s. m. Garde du Grand Visir. *Satelles Polemarchi Turcici.* C'est un mot Turc, qui sign. un fou & un brave.

DÉLIADE, s. f. Navire des Athéniens, qui portoit leurs Députés à Délos pour y faire les Délies, & qui rapportoit à Athénes ceux de l'année précédente. *Delias.*

DÉLIAGE, s. m. T. de Cout. Droit qui se léve sur les voitures & sur différentes marchandises ou denrées, & se paye au Seigneur.

DÉLIAISON, s. f. T. de Mâçonn. Arrangement de pierres dans un mur, lesquelles n'ont pas au moins six pouces de recouvrement tant au dedans du mur, qu'au parement.

DÉLIAQUE, s. m. Coquetier chez les Anciens. Marchand qui vendoit la volaille & les œufs. *Deliacus*, *Deliacus Gallinarius.* Les habitans de l'Isle de Délos firent les premiers ce commerce.

DÉLIAQUE, adj. m. & f. Qui a rapport à Délos, qui appartient à Délos. *Deliacus*, *a*, *um.* Problême *déliaque* est celui de la duplication du cube; & on l'appelle ainsi, parce que les habitans de Délos demandant à leur Oracle le reméde à la peste qui les affligeoit, il leur proposa ce problême.

DÉLIASTE, s. m. Député d'Athénes au temple de Délos pour y célébrer les Délies. *-tes.*

DÉLIBATION, s. f. T. de Jurisprudence. Ce qui est opposé à Confusion. Rendre un compte par *délibation*, ou par confusion. *It.* Diminution.

DÉLIBÉRANT, ANTE, adj. Irrésolu, qui délibère sans cesse. *Incertus*, *dubius*, *anceps.*

DÉLIBÉRANT, s. m. On appelle ainsi les parens convoqués pour nommer un ou plusieurs tuteurs à des mineurs.

DÉLIBÉRATIF, IVE, adj. Qui raisonne, qui persuade. On le dit proprement de ce genre de Rhétorique qui s'applique à persuader ou dissuader une chose mise en délibération. *Deliberativus.*

On dit, Avoir voix *délibérative* en une assemblée, lorsqu'on a droit d'y dire son avis, & qu'il est compté parmi les suffrages.

DÉLIBÉRATION, s. f. Consultation; examen de quelque chose, de quelque proposition, pour en voir les avantages & les inconvéniens, pour sçavoit si elle est bonne ou mauvaise. *Deliberatio.*

It. L'arrêté, la résolution d'une compagnie assemblée, qui examine ou qui juge une affaire. *Deliberatum.*

DÉLIBÉRÉ, s. m. T. de Pal. Espéce d'appointement qui se rend à l'audience, quand la Cour veut voir les piéces pour s'éclaircir davantage de la vérité, & ordonne qu'il en sera *délibéré* sur le Registre. *Deliberatum.*

DÉLIBÉRÉMENT, adv. D'une maniére hardie & résolue. *Audacter*, *fortiter*, *constanter.*

Dans le sens propre, il sign. Avec délibération & pleine liberté. *Deliberate.*

DÉLIBÉRER, v. n. Mettre en délibération, consulter, regarder le pour & le contre d'une affaire, d'une proposition; juger, résoudre. *Deliberare*, *consultare.*

Quelquefois la Cour après avoir entendu les Avocats à l'audience, prononce qu'il en sera *délibéré* sur le Registre; c. à d. qu'il en sera plus mûrement *délibéré* dans la chambre.

DÉLIBÉRER, en t. du Man. se dit d'un cheval qu'on accoûtume à certains airs, comme au pas, au trot, au galop, &c. *Assuefacere.*

DÉLIBÉRÉ, ÉE, part. pass. *Deliberatus*, *constitutus.* Ce mot est aussi adj. & s. & sign. Hardi, résolu. *Alacer*, *promtus*, *alacris*, *audax.* Avoir l'air *délibéré*, marcher d'un pas grave & *délibéré.* Quereller un homme de propos *délibéré*; p. d. de gaieté de cœur; Assassiner de propos *délibéré*; de guet à pens. *Consultò*, *deditâ operâ*, *ex destinato.*

DÉLICAT, ATE, adj. Composé de parties fines, menues & déliées. *Subtilis*, *tenuis*, *exilis*, *mollis.*

Il se dit aussi des ouvrages de l'art curieusement travaillés. *Subtilis*, *elegans*, *artificiosus*, *exquisitus.* En ce sens il est opposé à *grossier.*

Il se dit encore en ce sens de ce qui est foible, ou fragile; qui ne peut pas résister aux impressions des corps étrangers. *Fragilis*, *exilis*, *delicatus.* Avoir le tempérament, la complexion *délicate.*

On le dit aussi des sens. Une vûe *délicate*, c. à d. foible, qui ne peut souffrir une grande lumiére: une oreille *délicate*, qui sent les moindres dissonances: un nez *délicat*, qui juge finement des odeurs. *Delicatus.* On dit d'un cheval qu'il a la

bouche *délicate*, lorsqu'il a les barres sensibles.

Il se dit particuliérement du bon goût. Vins *délicats*, viande *delicate*, qui flatte le goût. Tenir une table *délicate*.

Il se dit fig. en choses spirituelles & morales. *Acutus*, *concinnus*, *elegans*, *exquisitus*. Esprit, jugement *délicat* : celui qui juge finement des choses. Une pensée *délicate* est la plus fine production de l'esprit. Un amour *délicat* est un amour tendre, sensible, & où le cœur a plus de part que les sens. Conscience *délicate*, c. à d. timorée & scrupuleuse, qui s'allarme aisément. On dit d'un homme qui se fâche aisément, qu'il est pointilleux, qu'il est fort *délicat* sur les formalités, sur les égards qu'il prétend lui être dûs. On dit aussi qu'un homme fait bien le *délicat*, p. d. qu'il est difficile à contenter.

Délicat, se dit aussi des questions, des affaires épineuses, difficiles à manier & à résoudre. *Difficilis*, *periculosus*, *lubricus*.

DÉLICATEMENT, adv. D'une maniére délicate, fine & ingénieuse, qui n'a rien de rude. Ce qui se dit au propre & au fig. *Delicatè*, *molliter*.

DÉLICATER, v. a. Traiter avec mollesse. Se *délicater*, chercher trop ses aises, vivre dans la mollesse & la volupté. *Delicias sectari*, *venari*, *aucupari*.

DÉLICATESSE, s. f. Finesse ; qualité de ce qui est délicat. *Subtilitas*.

Il se dit en particulier de la table, c. à d. du goût fin des mets.

Délicatesse de la main, c'est la légéreté, la dextérité avec laquelle la main agit, opère.

It. Raffinement, subtilité, jalousie, inquiétude scrupuleuse. *Æmulatio*, *anxietas*, *sollicitudo*, *subtilitas*.

Il se dit encore à l'égard de l'esprit, des pensées & des sentimens, pour exprimer la finesse, la politesse, l'agrément, l'adresse & le raffinement. *Concinnitas*, *elegantia*, *subtilitas*, *operis exquisitum artificium*, *industria*.

It. Sensibilité, raffinement de l'amour-propre, l'éloignement que l'on a pour certaines choses, la peine que l'on a à les souffrir, le dégoût qu'elles causent. *Fastidium*. *Aversus ab aliquâ re animus*.

It. Ce qu'il y a de plus fin & de plus choisi dans une science, dans une langue. *Elegantia*, *subtilitas*. On dit aussi, Les *délicatesses* de la table ; p. d. Les mets délicats.

It. Mollesse, ou trop de commodité & de ménagement. *Mollitia*.

It. Difficulté, danger. *Difficultas*, *periculum*. La *délicatesse* d'une affaire.

En maniére de conscience, il se dit des scrupules, des frayeurs, & des alarmes d'une conscience timorée.

DELICE, s. m. Chose agréable qui donne du plaisir aux sens, ou à l'esprit. C'est un *délice* de boire frais.

Délices, ne se dit réguliérement qu'au plur. Il est fém. Ce qui donne plusieurs plaisirs ensembl.. Volupté. *Deliciæ*. Les uns font leurs *délices* du jeu, les autres de l'étude. Quelques princes ont été appellés les *délices* de leur siécle, du genre humain, entre autres Titus.

DÉLICHIA, s. f. Isle de la Méditerranée : aujourd'hui Tinaski. *Dulichium*. C'est une des Echinades, ou Cursolaires, situées dans le Golfe de Patras.

DÉLICIEUSEMENT, adv. D'une maniére délicieuse, voluptueuse. *Delicatè*, *molliter*.

DÉLICIEUX, euse, adj. Agréable, qui plaît aux sens, à l'esprit. *Gratus*, *jucundus*, *suavis*.

Il se prend aussi quelquefois pour Voluptueux, pour celui qui aime le plaisir. C'est un homme *délicieux* dans son boire & dans son manger. Il ne se dit guère absolument en ce sens-là.

DÉLICOTER, v. n. T. de Man. qui se dit d'un cheval qui est sujet à défaire son licol. *Capistrum excutere*.

DÉLIÉ, ée, adj. Fin, menu, pointu, délicat. *Tenuis*, *subtilis*, *gracilis*. Du lat. *delicatus*.

Il se dit fig. d'un esprit fin, délicat, adroit. *Subtile*, *acutum ingenium*.

Délié, ée, part. pass. du v. *délier*. *Solutus*. Les vers *deliés*, que les Italiens appellent *sciolti*, sont des vers qui ne riment pas les uns avec les autres. *Soluti*. Il y en a qui les appellent vers à rimes enchaînées ; ce nom leur convient mieux que celui de vers *déliés*. Nous les appellons en François vers à rimes bâtelées. La fin d'un vers de cette sorte rime souvent avec le milieu du suivant.

DÉLIÉES, s. f. pl. T. de chasse. Fumées bien mâchées.

DÉLIER, v. a. Ôter le lien, ou défaire le nœud de quelque chose liée, ou nouée. *Solvere*, *exsolvere*. De *Disligare*, mot de la basse Latinité.

En t. du grand Art, *Delier* un corps, c'est le dissoudre, le rendre liquide. *Solvere*, *dissolvere*, *putrefacere*.

Il se dit fig. en choses spirituelles, p. d. Absoudre des censures. *Solvere*. On dit de celui qui parle bien & facilement qu'il a la langue fort *déliée*.

DÉLIES, s. f. pl. Fête qui se célébroit à Athènes en l'honneur d'Apollon. *Delia*, *orum*. La principale cérémonie étoit une Ambassade à l'Apollon de Délos, qui se faisoit tous les cinq ans.

DÉLINÉATION, s. f. Représentation qu'on fait de quelque chose sur un papier, ou par le discours. *Delineatio*.

DÉLINQUANT, s. m. T. de Pal. Qui a commis quelque faute. *Noxæ reus*, *delicti reus*.

DÉLINQUER, v. n. Commettre quelque faute, contrevenir à la loi. *Delinquere*, *peccare*.

DÉLIOT, s. m. Petit bonnet de cuir blanc, dont les vélineuses couvrent le bout de leur pouce, pour travailler au point de France.

DÉLIRE, s. m. T. de Méd. Égarement d'esprit causé par une maladie. *Delirium*, *insania*.

De *lira*, sillon tiré en droite ligne, de sorte que *delirare* sign. *à recto aberrare*.

DÉLIT, s. m. T. de Prat. Faute, crime, péché. *Delictum*, *culpa*, *peccatum*, *crimen*. Les *délits communs* sont non-seulement les contraventions à la Discipline & aux Loix Ecclésiastiques, mais encore toutes sortes de crimes, excepté les cas privilégiés, qui sont le vol, la sédition, l'assassinat, la fausse monnoie. *Crimen translatitium*, *translatitia criminatio*.

Délit, T. d'Archit. Le côté, le sens d'une pierre différent du lit qu'elle avoit dans la carriére. Mettre en *délit* une pierre. *Délit* en joint, c'est le lit du sens des joints montans.

En t. d'Eaux & Forêts, on appelle des arbres de *délit*, ceux qui ont été coupés contre les ordonnances. *Clam ac furtim cæsæ arbores*.

Devoir de délits. T. de Coûr. Certain droit d'un boisseau de seigle sur chacune ancienne tenue de chacun ménager paroissien tenant feu & fumée, & labourant terre.

DÉLITER, v. a. T. de Maçonn. Poser une pierre dans un bâtiment en un sens contraire à celui qu'elle avoit dans la carriére, quand elle étoit sur son lit naturel. *Lapidem contrario in situ ei quem habebat in lapidicina collocare.* On dit qu'une pierre se *délite*, quand elle se fend par feuillets. *Dissolvi.*

DELITESCENCE, s. f. Cache, retraite. Du v. Lat. *delitescere*, se cacher, disparoitre. *Délitescence* est un reflux subit de l'humeur morbifique de dehors en dedans, qui fait disparoître tout-d'un-coup une tumeur.

DELITEX, vieux adj. Délicieux.

DELIVRANCE, s. f. Action par laquelle on met quelque chose entre les mains d'une personne. *Traditio.*

It. Action qui délivre de captivité, de servitude, ou de toute autre peine & inquiétude. *Liberatio, redemtio.* On dit aussi qu'une femme a eu une heureuse *délivrance*, p. d. qu'elle est accouchée heureusement. *Puerperium, partus.*

On dit prov. d'un homme qui a une femme incommode ou impudique, qu'il doit faire des priéres à Notre-Dame de bonne *Délivrance.*

DÉLIVRANDE, s. f. Ce mot s'est dit apparemment autrefois pour *Délivrance.* Notre-Dame de la *Délivrande*, ou simplement, la *Délivrande* est un lieu de dévotion en Normandie, dans le Diocèse de Bayeux, où il y a une Chapelle dédiée à la Sainte Vierge.

DÉLIVRE, s. m. L'arriére-faix de la vache, quand elle a fait son veau. *Secundina vitulina. It.* L'arriére-faix des femmes.

On dit en t. de Fauc. un oiseau fort à *délivre*, qui n'a point de corsage, & qui est quasi sans chair, comme le héron. *Macer, macilentus.*

DÉLIVRE, vieux adj. de t. g. Libre, dégagé, on même délivré.

DÉLIVRER, v. a. Livrer, mettre en la main de quelqu'un quelque meuble, argent, papiers, marchandises. *Tradere in manus.* De *liberare.*

On dit, *Délivrer* des ouvrages à un Entrepreneur, à un Maçon, p. d. leur donner des ouvrages.

It. Adjuger en Justice. *Addicere, adjudicare.*

It. Tirer hors des mains ennemies, mettre hors de captivité, de prison. *Liberare, redimere.*

Avec le pron. pers. Accoucher. *Parere.*

On dit aussi dans un sens un peu différent, qu'une femme est accouchée, mais qu'elle n'est pas entiérement *délivrée*, p. d. que l'arriére-faix n'est pas encore venu.

Au fig. Arracher, dégager, tirer hors, débarrasser. *Liberare, redimere, exsolvere.*

DELIVREUR, s. m. Quand ce mot sign. libérateur, il ne se dit qu'en badinant: mais quand c'est un nom d'emploi, d'office, il se dit bien en François, & sign. celui qui donne une chose qu'on a confiée à ses soins. *Promus.*

DELME, s. f. Bourg de Lorraine. *Delma.*

DELMINO, s. m. Petite ville de la Turquie en Europe, qu'on appelle autrement *Damna* & *Damnio*: en Lat. *Delminium, Dalminium, Dalmana.*

DÉLOER, vieux v. a. Blâmer.

DÉLOGEMENT, s. m. Déménagement, changement de logis. *Migratio.*

En t. de Guerre, Décampement. *Castrorum motio, copiarum è castris discessio.*

DÉLOGER, v. a. & n. Changer de logis, de demeure; sortir du logis. *Migrare, demigrare, migrare domo.*

It. Chasser, obliger à sortir d'un logis. *Depellere, ejicere.*

En t. de guerre, Faire quitter un poste. Et neutral. S'enfuir, se retirer. *Recedere, recipere se, fugere. It.* Décamper. *Castra movere, è castris discedere.* De *dislocare.*

It. Céder son logement à des hôtes pour une passade. *Domum cedere, domo cedere, decedere.*

Au fig. Partir, quitter la place, s'en aller, disparoître. *Decedere, discedere, fugere.*

DÉLOI, vieux s. m. Péché contre les Loix, soit Divines, soit humaines.

DÉLOIR, vieux v. a. Retarder, différer.

DÉLONGER, v. a. T. de Fauc. Ôter la longe d'un oiseau. *Lorum solvere.*

DÉLOS, s. f. Ancien nom d'une Isle fameuse de la mer Égée, ou de l'Archipel, une des Cyclades, laquelle se nomme aujourd'hui *Sdiles.* L'ancien nom vient de δῆλος, *manifeste, apparent*, parce qu'étant cachée sous les flots, elle parut, disent les Poëtes, pour donner retraite à Latone, que Junon poursuivoit. Cette Isle a eu plusieurs noms. Voy. le D. de Tr.

DÉLOT, s. m. T. de Mer. Anneau de fer concave, que l'on met dans une boucle de corde pour l'empêcher de se couper par celle que l'on y fait entrer. *Annulus concavus.*

DÉLOYAL, ALE, adj. & s. Qui n'a ni foi, ni Loi, perfide. *Perfidus, perfidiosus, infidus, infidelis.* Il ne se dit guére qu'en vers.

DÉLOYALEMENT, adv. D'une maniére déloyale. *Perfidè, perfidiosè.*

DÉLOYAUTÉ, s. f. Action contre la fidélité & les loix. *Perfidia, Infidelitas.* Du vieux Gaulois, *desloi.*

DELPHES, s. m. Ancienne ville de Gréce, dans la Bœotie, ou plûtôt dans la Phocide. *Delphi.* Le temple, l'oracle de *Delphes*, étoient célébres dans l'Antiquité. Aujourd'hui ce n'est qu'un amas de ruines, sur lesquelles on a bâti un petit village, nommé Castri.

Le bourg des trois Maries en Provence s'est appellé autrefois *Temple de Delphes.*

DELPHIEN, ENNE, s. & adj. Qui est de Delphes. *Delphius, Delphicus, a, um.*

DELPHIN, s. m. N. pr. d'hom. *Delphinus.*

DELPHINAL, ALE, adj. Qui appartient au Prince Dauphin. *Ad Delphinum pertinens.* Conseil *Delphinal*: Tribunal établi par le Dauphin Humbert.

DELPHINIEN, s. & adj. m. Surnom d'Apollon. *Delphinius.* Voy. DELPHINIUS.

DELPHINIES, s. f. pl. Fêtes que les Éginétes célébroient en l'honneur d'Apollon Delphien. *Delphinia.*

DELPHINIUM, s. m. Plante. Voy. PIED D'ALOUETTE.

DELPHINIUS, s. m. Nom d'un des mois de l'année chez les Éginétes. Il étoit ainsi nommé d'Apollon Delphinien, parce qu'en ce mois-là Égine célébroit les Hydrophories en l'honneur d'Apollon.

DELS, vieux adj. Deux.

DELTA, s. m. Quatriéme lettre de l'alphabet Grec, une des neuf muettes, & des trois moyennes, répondant à la ténue Τ, & à l'aspirée Θ. La figure de cette lettre Δ s'est prise de l'ancien caractere Hébreu, ou ce qui est la même chose du Phénicien.

It. Nom de la Partie de l'Égypte inférieure, qui est renfermée entre les sept branches du Nil,

depuis ſa ſéparation juſqu'à la mer. Elle eſt ainſi appellée, parce qu'elle a la figure de la lettre *Delta*, ou d'un triangle, dont la baſe eſt le long de la mer méditerranée, la pointe vers Memphis, & les côtés vers les deux bras extérieurs du Nil, l'un à l'orient, l'autre a l'occident. Aujourd'hui ce pays renferme les Gouvernemens de Garbia, de Ménouſia & de Callioubec. Ses villes les plus conſidérables ſont Damiette, Roſette, Alexandrie, Ménouſia & Maala, ou Elmala.

DELTOIDE, adj. & ſ. m. T. de Méd. Muſcle qui fait mouvoir le bras en haut, ainſi nommé, parce qu'il reſſemble a un *delta*. On l'appelle auſſi *éponis* & *huméral*. De δέλτα, & de εἶδος, *figure*.

DELTOTON, ou *Triangle*, ſ. m. c'eſt la 21[e]. conſtellation ſeptentrionale.

DELUGE, ſ. m. Inondation générale, dont Dieu ſe ſervit autrefois pour détruire la corruption qui étoit dans le monde. *Diluvium*, *terrarum omnium eluvio.*

Le *déluge* de Deucalion inonda ſeulement la Theſſalie, & arriva l'an 1529. avant JÉSUS-CHRIST, la troiſiéme année depuis la ſortie des Iſraëlites. Celui d'Ogygès a arrivé après de trois cents ans avant celui de Deucalion, 1020. ans avant la premiére Olympiade, 1796 avant JÉSUS-CHRIST. Celui-ci ne ravagea que l'Attique.

It. Amas de pluſieurs choſes nuiſibles qui viennent enſemble. *Eluvio*, *eluvies*. *Déluges* de feux & de cendres. *Déluge* de Barbares. *Inundatio*. *Déluge* de maux.

On dit hyperboliq. un *déluge* de larmes, p. d. des pleurs en abondance.

DELUGE, en Philoſ. hermétique, ſign. la *diſtillation des ſouphres.*

DÉLUTER, v. a. T. de Chym. Ôter le lut d'un vaiſſeau luté. *Vas Chymicum delutatum relinere.*

DÉLY. Voy. DÉHLI.

DEM.

DÉMAGOGUE, ſ. m. Nom qu'on donnoit chez les Grecs à ceux qui avoient l'autorité parmi le peuple.

DEMAIGREMENT, vieux ſ. m. Seigneurie.

DEMAIGRIR, v. a. En Mâçonn. *Démaigrir* une pierre, c'eſt l'ôter de ſon lit & de ſon joint en dedans pour la mieux ficher. *Tenuare*. En Charpent. Diminuer un tenon, & tailler une piéce de bois en angle aigu.

DEMAIGRISSEMENT, ſ. m. Côté d'une pierre, ou d'une piéce de bois démaigri. *Tenuatio.*

DÉMAILLOTTER, v. a. Ôter le maillot, les couches & les langes d'un enfant, pour le remuer & le changer de linge. *Infantulum faſciis evolvere.*

DEMAIN, ſ. m. Le jour d'après celui où on eſt. *Cras*, *die craſtino*, *ſecundùm hunc diem*. On dit ironiq. le *demain* des priſonniers, p. d. un jour qui eſt long-temps a venir. De *manè.*

C'eſt auſſi un adv. de temps. *Après demain*, p. d. dans deux jours. *Perendiè*, *perendino die.*

À *demain* les affaires, p. d. qu'on les remet à une autrefois.

DEMAINER, vieux v. a. Traiter. Il ſe prend ſurtout en mauvaiſe part. *Tractare aliquem*, *agere cum aliquo.*

DEMAINT, vieux adv. Maintenant, à l'inſtant.

DÉMANCHER, v. a. Ôter le manche de quelque inſtrument, ou uſtenſile. *Manubrium detrahere*. Il eſt auſſi n. p.

Au fig. ſe *démancher*, p. d. Quitter un parti, tourner caſaque. *Deficere ab aliquo*, *illum deſerere*. On dit auſſi, Il y a quelque choſe qui ſe *démanche* dans cette affaire, p. d. qu'il y a quelque choſe qui commence à mal aller. Ce jeune homme eſt tout *démanché*, p. d. qu'il n'eſt pas ferme dans ſa démarche, dans ſa contenance. Il eſt du ſtyle fam.

DEMANDE, ſ. f. Queſtion. *Interrogatio*, *quæſtio.*

It. Parole qu'on adreſſe à quelqu'un pour obtenir de lui quelque choſe. *Poſtulatio*, *poſtulatum.*

On appelle une marchandiſe de *demande*, celle qui eſt fort a la mode.

On appelle abſol. une *demande*, la cérémonie qu'on fait d'envoyer quelque perſonne notable pour obtenir une fille en mariage. *Poſtulatio.*

En Juriſpr. c'eſt une action qu'on intente en Juſtice pour obtenir une choſe à laquelle on a droit. *Petitio.*

Chez les Géom. c'eſt une choſe ſi claire, qu'on ne peut s'empêcher de l'accorder, ſans qu'il ſoit beſoin d'en montrer la preuve. *Poſtulatum.*

En t. de Mar. la *demande* du bois eſt la juſte meſure que doivent avoir les piéces de bois, les différens membres d'un vaiſſeau, ſelon l'uſage auquel on les deſtine.

On dit ironiq. Voilà une belle *demande*, p. d. Il eſt bien facile de juger de la réponſe.

DEMANDER, v. a. Queſtionner, interroger quelqu'un. *Quærere*, *interrogare*, *percontari*. *Demander* une difficulté, la réſolution d'un problême.

It. Avoir recours à quelqu'un pour obtenir de lui ce dont on a beſoin. *Poſtulare*, *rogare*, *petere*. *Demander* l'aumône.

On dit qu'un habit en *demande* un autre, p. d. qu'il commence à être vieux.

Dans la baſſe Latinité on a dit *demandare* en la même ſignification.

DEMANDER, ſe dit en parlant à des choſes muettes, dans le ſens d'Interroger, & ſign. Chercher en elles des marques de ce que l'on veut ſçavoir. *Interrogare*, *ſciſcitari*. *Demandez* aux étoiles, &c. qui eſt-ce qui les a faites.

Il ſe dit auſſi des choſes inanimées, auxquelles on attribue par métaphore du ſentiment. *Demander* ſign. alors *exiger*, & marque un beſoin fondé ſur la néceſſité, la raiſon, la bienſéance, la coûtume, la diſpoſition des choſes. *Poſcere*, *exigere*. Le ſang innocent répandu *demande* vengeance, *demande* juſtice. Les prés, les blés *demandent* de la pluie.

It. Actionner, faire venir en Juſtice quelqu'un ſur quelque prétention qu'on a contre lui. *Petere*, *poſtulare*. *Demander* le payement d'une dette.

It. Chercher quelqu'un pour le voir, pour lui parler. *Quæritare*, *aliquem requirere.*

It. Souhaiter. *Optare*, *deſiderare.*

DEMANDEUR, EUSE, ſ. Celui qui demande. *Flagitator*. On dit prov. À beau *demandeur*, beau refuſeur.

En t. de Prat. Celui qui a fait donner aſſignation à un autre par devant un Juge. *Petitor*, *actor*. On dit au fém. en ce ſens, la *demandereſſe*. *Petitrix.*

DÉMANGEAISON, ſ. f. Sentiment qui naît ſur la peau, qui donne grande envie de ſe gratter. *Pruritus*, *prurigo.*

Il ſe dit fig. des fortes envies, des puiſſans déſirs qui ſe forment dans l'ame, pour dire ou faire quel-

que chose. *Immoderatum studium, immoderata cupido.*

DÉMANGER, v. n. Il se dit d'un certain chatouillement piquant entre cuir & chair, & qui donne envie de se grater. *Prurire.*

Il se dit fig. de la passion, du désir qu'on a pour quelque chose. Les mains *démangent* à un homme, p. d. qu'il a grande envie de se battre, ou d'écrire contre quelqu'un.

On dit prov. d'un homme qui ne se peut tenir en place, que les pieds lui *démangent.*

DÉMANTELEMENT, s. m. L'action de démanteler. *Mœnium demolitio, murorum eversio.*

DÉMANTELER, v. a. Détruire, démolir les fortifications d'une ville. *Mœnia diruere, disjicere, demolire.*

DÉMANTIBULER, v. a. Rompre la mâchoire, qu'on appelloit autrement *mandibule. Maxillam frangere:* mais il ne se dit plus qu'au fig. & au part. par le peuple en parlant d'une chose rompue, gâtée ou désassemblée. *Rumpere, frangere.* Il est pop.

DÉMARAGE, s. m. T. de Mar. Action, mouvement, agitation qui démare un vaisseau, qui rompt ses amarres. Ce mot & ceux qui ont la même origine s'écrivent souvent avec deux *r.*

DÉMARCATION, s. f. Ce mot ne s'emploie qu'avec celui de *ligne*, qu'on met devant. La ligne de *démarcation* est une ligne fictive ou imaginaire que le Pape Alexandre VI. fit tracer sur le globe terrestre, qui alloit d'un pôle à l'autre, pour terminer les différends qui regnoient entre les Couronnes de Castille & de Portugal, au sujet des conquêtes que ces peuples avoient faites dans les Indes. Par ce partage les Indes Orientales furent assignées aux Portugais, & les Indes Occidentales aux Castillans.

DÉMARCHE, s. f. Les pas qu'on commence à faire quand on veut aller en quelque lieu, ou en sortir. *Incessus, ingressus.*

It. La maniére de conduire ses pas. Cet homme a la contenance, la *démarche* grave.

Il se dit fig. en Morale, de la maniére de conduire ses actions. *Actio, agendi ratio.* Il faut, quand on entre à la Cour, prendre garde à ses premiéres *démarches.* Faire une fausse *démarche* en quelque affaire. *Errare.*

DÉMARCHE, ou *Escreteau.* Terme de Tondeurs de draps, qui se dit des faures qu'ils font, en ne tondant pas d'assez près certains endroits des étoffes.

DÉMARCHEXASE, s. m. C. à d. Tribunicien. Nom du cinquiéme mois des anciens Cypriots, & surtout des Paphiens. *Demarchexasius.*

DÉMARCHIE, s. f. On appelloit ainsi différentes Intendances, partagées selon les quartiers de la ville d'Athènes, & des bourgs de l'Attique. De δῆμος, peuple, & ἀρχή, principauté.

DÉMARER, v. n. T. de Mar. opposé à *amarrer.* Délier, détacher, lever les ancres, ou couper les amarres pour partir d'un port ou d'une rade. *Anchoras tollere.*

De la particule *de*, & de *mare*, comme qui diroit, Partir de l'endroit de la mer où on est ancré.

It. Remuer un fardeau. *Movere, dimovere.* En ce sens il est actif.

It. changer de place. *Mutare locum, decedere de loco.* Il est bas.

DÉMARIAGE, s. m. Divorce & séparation qui met l'homme & la femme en état de se pourvoir chacun de leur côté par de nouveaux nœuds.

DÉMARIER, v. a. Annuller un mariage. *Alicujus matrimonium, conjugium solvere.* Il se dit aussi avec le pron. pers.

DÉMARQUE, s. m. Magistrat de l'Attique, Chef d'un peuple, c. à d. d'une contrée de la campagne. *Demarchus.* De δῆμος, peuple, & ἀρχή, commandement.

DÉMARQUER, v. a. Ôter la marque. *Notam demere, eximere.*

Quand il est n. il se dit des chevaux, lorsqu'on ne connoît plus par aucune marque quel âge ils ont. *Equus cujus dentes ætatem amplius non signant, indicant.*

DÉMARQUISER, v. a. Faire connoître que celui qui se dit Marquis, ne l'est pas.

DÉMASQUER, v. a. Ôter le masque. *Personam detrahere, os detegere.*

Au fig. Faire voir l'hypocrisie, les vices secrets des personnes. *Larvam detrahere.*

On dit aussi qu'un homme se *démasque* lui-même, p. d. qu'il se fait connoître pour ce qu'il est.

DÉMASTIQUER, v. a. Détacher une chose attachée avec du mastic. Ôter le mastic qui tenoit une chose attachée. *Lithocollâ solvere.*

DÉMÂTER, v. a. Rompre les mâts d'un vaisseau, ou les ôter. *Malo navem exarmare, malum dejicere, evertere.*

DÉME, s. m. Riviére de la Prusse Ducale, qui a son cours dans la Nadravie. *Dema.*

DÉMAYENNE, vieux s. m. Domaine.

DÉMÊLÉ, s. m. Querelle, contestation. *Rixa, contentio.*

DÉMÊLER, v. a. Remettre les parties d'une chose brouillée chacune en son rang, en son ordre; les tirer, les séparer; défaire, dénouer. *Explicare, extricare.*

Au figuré, Distinguer, séparer. *Internoscere.* L'homme a bien de la peine a *démêler* le vrai d'avec le faux.

It. Éclaircir, débrouiller. *Expedire, explicare. Démêler* une intrigue, un point obscur dans l'Histoire.

It. Disputer, contester, vuider, terminer, décider. *Dirimere.*

Avec le pron. pers. Se tirer d'une affaire, d'un combat, s'acquitter d'une commission. *Explicare, expedire negotium.*

En t. de Chasse, *Démêler* les voies de la bête. *Recentia feræ vestigia à vetustis dignoscere*, p. d. Discerner les vieilles d'avec les récentes.

It. T. de Foulon. Tirer de la pile l'étoffe, & la fouler à l'eau chaude quand elle est dégraissée.

DÉMEMBREMENT, s. m. L'action de démembrer, & de mettre en piéces un animal. *Laceratio.* Il n'est guére en usage au propre, mais au fig. il sign. Détachement d'une partie d'un corps politique pour la joindre à un autre, ou en faire un corps séparé. *Avulsio, disjunctio.*

It. La chose démembrée. Ce fief est un *démembrement* d'une telle terre.

DÉMEMBRER, v. a. Détacher, séparer les membres d'un corps. *Lacerare.*

Au fig. Séparer les parties d'un corps politique, ou d'une Seigneurie. *Avellere, disjungere, separare.* On le dit aussi des parties d'un ouvrage d'esprit.

En t. de Blas. il se dit des oiseaux qui n'ont ni pieds ni cuisses, qui sont sans membres. *Mutilus pedibus.*

DE MÊME. Voy. MÊME.

DÉMÉNAGEMENT, s. m. Changement de logis, ou transport de meubles. *Supellectilis exportatio.*

DÉMÉNAGER, v. a. & n. Changer de logis, transporter ses meubles en une autre maison. *Migrare, demigrare, supellectilem aliò exportare.*

Au fig. Sortir du lieu où l'on est ; & cela ne se dit guère que lorsque l'on en fait sortir par force. Allons, allons, *déménagez* tout à l'heure.

DÉMENCE, s. f. Folie, aliénation d'esprit, fureur. *Dementia, insania.*

DÉMENÉ, ÉE, adj. T. de Coût. Réglé.

DÉMENER (SE) v. n. pass. Se mettre en peine, se tourmenter, se fatiguer, se trémousser pour faire réussir quelque affaire. *Sese agitare.* Il est du style familier.

DÉMENTER (SE), vieux v. n. Se tourmenter, s'affliger de quelque chose, & en perdre presque le sens de chagrin. Du lat. *mens*, entendement, & de la particule *de*.

DÉMENTI, s. m. Reproche qu'on fait à quelqu'un d'avoir parlé faussement, avec cette formule injurieuse, *Vous en avez menti. Mendacii exprobratio.*

It. Le mauvais succès d'une affaire qu'on a entreprise. *Successus infelix, adversus.* C'est un opiniâtre qui n'en veut pas avoir le *démenti*.

DÉMENTIERS, vieux adv. de temps. Cependant.

DÉMENTIR, v. a. Reprocher à quelqu'un qu'il a menti, lui soûtenir injurieusement qu'il n'a pas dit vrai. *Alicui mendacium exprobrare.*

It. Nier la vérité d'une chose. *Abnuere, abnegare.* Il ne peut pas *démentir* son seing, son écriture.

It. Manquer de persévérance dans le bien, ou dans le mal ; agir autrement qu'on ne faisoit, se dédire, se relâcher, n'être pas constant dans ce qu'on fait. *Sibi non constare, deflectere à consuetudine.* Il se dit aussi des choses inanimées, p. d. n'être pas uniforme, changer, être autrement fait, autrement disposé dans un temps que dans un autre, n'être pas soûtenu.

Il se dit aussi fig. des bâtimens & autres choses qui demeurent fermes dans un même état. Cet édifice ne s'est point *démenti. Sibi constitit.*

DÉMER, s. m. Riviére des Pays-Bas, dans le Brabant Espagnol. *Demera.*

DÉMÉRITE, s. m. Ce qui rend digne de blâme ou de punition. *Commerita pœna, delictum.*

DÉMÉRITER, v. n. Faire quelque chose qui prive de la grace de Dieu. *Commerere, culpam commerere.*

DÉMESLÉ. Voy. DÉMÊLÉ.

DÉMESLER. Voy. DÉMÊLER.

DÉMESURÉ, ÉE, adj. Excessif, qui passe toute mesure. *Immodicus, enormis.*

Il se dit fig. en Morale des passions, & sign. Extrême.

DÉMESURÉMENT, adv. Avec excès. *Immodicè, enormiter, præter, supra modum.*

DÉMÉTRE, s. m. N. pr. d'un Saint. *Demetrius.* Il faut retenir le nom latin *Démétrius*, quand on parle des autres qui l'ont porté. *Démétrius* de Phalère.

DÉMÉTRIADE, s. f. Ancienne ville de Thessalie, qui s'appella d'abord Pégase. *Demetrias.* Elle a été la cap. du roy. de Macédoine.

DÉMÉTRIES, s. f. pl. Fêtes de Cérès, nommée en grec Δημητρις. *Demetria.* Il y avoit à Athènes des fêtes de même nom en l'honneur de Démétrius Poliorcétes, que l'on représentoit sur le globe terrestre.

DÉMÉTRIUS, s. m. N. pr. d'hom. *Demetrius.*

DÉMETTRE, v. a. Faire sortir un os de sa place, le disloquer. *Pedem, brachium, humerum laxare.* Il l'a tiré si rudement, qu'il lui a *démis* le bras.

It. Destituer, ôter d'une charge, destituer d'un emploi. *Aliquem munere abdicare.*

Avec le pron. pers. Abdiquer volontairement, renoncer à un office, a un benéfice. *Abdicare se magistratu, munus abdicare, deponere.*

DÉMEUBLEMENT, s. m. Action de démeubler.

DÉMEUBLER, v. a. Ôter les meubles d'une chambre, d'une maison. *Supellectilem eximere.*

Il se dit dans un sens fig. en parlant de la bouche dont on ôte toutes, ou presque toutes les dents.

DEMEURANCE, vieux s. f. Demeure. *Domicilium, sedes, domus.*

DEMEURANT, ANTE, adj. Qui habite en un lieu. *Habitans, commorans.*

DEMEURANT, s. m. Restes. *Reliquum.*

Au DEMEURANT, adv. Au reste, au surplus. *Cæterùm.* Il est vieux.

DEMEURE, s. f. Maison, logis, séjour ; lieu où on habite, où l'on se retire. *Domicilium, sedes, domus.*

Les Poëtes appellent l'enfer, les sombres *demeures.*

Il sign. aussi le temps pendant lequel on habite en un lieu. Faire longue *demeure* en un lieu.

It. Etat de consistence, dans cette phrase, Cela n'est pas a *demeure*, p. d. cela ne doit pas demeurer en l'état où il est.

Il se dit aussi en t. de Chasse, des lieux où se retirent les bêtes. *Latibulum.*

Au Pal. il se dit des retardemens du temps qui court au-delà du terme où on est obligé de payer, ou de faire quelque chose. *Dilatio.*

DEMEURER, v. n. Loger, habiter, séjourner en quelque lieu, maison ou retraite. *Commorari, morari, manere, habitare.* Du lat. *dimorare*, ou *dimorari.*

It. Être un espace de temps à faire quelque chose, à arriver. *Morari.* Mais cet usage du verbe *demeurer* n'est pas bon. On se sert plûtôt des verbes *être, passer, mettre*, ou *employer.*

It. S'arrêter. *Consistere, stare.* On dit au Pal. qu'une cause est *demeurée* sur l'heure, quand une plaidoirie a été interrompue par la levée de l'audience.

On dit en ce sens qu'il en faut *demeurer*-là ; c. à. d. s'arrêter à une chose délibérée, conclue, choisie, & dont on est demeuré d'accord.

DEMEURER, se dit d'une chose achevée, d'un ouvrage fini. *Absolutum esse, perfectum, consummatum.* Dans les bâtimens on fait plusieurs constructions qui ne sont pas a *demeurer.*

Il s'emploie aussi en Agriculture, à peu près dans le même sens, & toûjours à l'infinitif. *Persistere.* Semer à *demeurer*, c. à d. sans qu'il soit besoin qu'on replante. Je vais labourer un champ à *demeurer*, c. à d. lui donner la derniére façon.

It. S'arrêter, s'attacher naturellement. *Adharescere, adharere.* Quand on manie de la graisse, il en *demeure* toûjours aux doigts : ce qu'on applique à ceux qui manient de l'argent.

It. Être. *Perstare.* Il *demeuroit* immobile à tous ces discours. *Demeurer* tout le jour sans manger. *Demeurer* d'accord.

It. Avoir, être en possession de quelque chose. *Potiri, frui.* Le champ de bataille lui est *demeuré.*

It. Être de reste. *Remanere, superesse.* Il ne lui est rien *demeuré* de tout le bien qu'il avoit. Il est *demeuré* perclus de ses membres.

En t. de Mar. il sign. la situation d'une chose par rapport a une autre. Leur frégate nous *demeura* au nord.

It. Perſiſter, perſévérer, être dans un état permanent. *Perſiſtere, permanere, perſeverare.*

On dit auſſi de celui à qui la mémoire eſt infidéle, qu'il *demeure* en ſon diſcours, en ſon ſermon, qu'il eſt *demeuré* tout court dans la chaire. *Hæſit.*

Demeurer garant. Répondre de l'exécution d'une promeſſe que fait un autre, ou du payement d'une ſomme qu'il emprunte ou qu'il doit.

Demeurer du croire. C'eſt être garant de la ſolvabilité de ceux à qui l'on vend des marchandiſes à crédit pour le compte d'autrui.

Prov. Il eſt *demeuré* ſur ſon appétit, p. d. qu'il ne s'eſt pas raſſaſié de quelque choſe. Il faut *demeurer* ſur la bonne bouche, p. d. ſur ce qui plaît, ſur ce qui eſt agréable. On dit qu'un homme *demeure* en beau chemin, quand il abandonne un deſſein, ſans qu'il y ait de notable difficulté qui l'arrête.

DEMI, IE, adj. ſingulier. Qui contient une moitié d'une quantité diviſée en deux parties égales. *Semis.* Une aune & *demie.* *Ulna cum dimidiâ ulnæ parte.* Une douzaine & *demie.* *Octodecim.* Midi & *demi*, p. d. *demi*-heure après midi. *Duodecima cum dimidiâ.*

Ce mot de *demi* eſt des deux genres, quand il eſt devant le mot auquel il ſe rapporte : P. ex. *demi*-pied, *demi*-heure, &c. mais quand il eſt après ce mot, il en prend le genre comme un adj. & ſon fém. eſt *demie* ; ainſi on dit un pied & *demi*, une toiſe & *demie*. Du lat. *dimidium.*

Ce mot entre dans compoſition de pluſieurs mots ſubſtantifs, & alors c'eſt une eſpéce de particule qui n'a ni genre, ni déclinaiſon, ni régime. *Demi*-diamétre. *Semi-diameter.* *Demi*-cercle. *Semi-circulus.* *Demi*-rond. *Hemicyclus, ſemiorbis.* *Demi*-pied. *Semipes.* *Demi*-livre. *Selibra.* *Demi*-boiſſeau. *Semodius.* *Demi*-douzaine. *Sex.* *Demi*-lieue. *Semileuca.* *Demi*-heure. *Semihora.* *Demi*-aune. *Ulna dimidia pars.* *Demi*-an. *Semeſtre ſpatium.* *Demi*-dégré. *Semigradus.* *Demi*-tour à droite. *Semicircuitus ad dexteram.* *Demi*-queue. *Seſquiculeare dolium.* *Demi*-muid. *Octava culei.* *Demi*-ſeptier. *Hemina.* *Demi*-ſçavant. *Semidoctus.* Confitures à *demi*-ſucre. *Saccharo leviter condita.* *Demi*-écu. *Nummus tricenarius.*

Demi-homme a trois ſens différens tous mépriſans. Il ſign. un fort petit homme. *Fruſtum hominis.* Un homme lâche, un poltron. Un eunuque. *Spado.*

Demi, ſ. m. Chez les Maîtres en fait d'armes, les mouvemens par le *demi* ſont de prime en tierce, de tierce en quinte, de ſeconde en quarte.

Demi-Ariens, ou *Sémi-Ariens*, ſ. m. pl. *Semi-Ariani.* Nom qu'on donna à ceux qui condamnérent en apparence les erreurs d'Arius, mais qui ne laiſſérent pas de les conſerver.

Demi-Bain. Eſpéce de fomentation humide qui ſe fait lorſqu'on plonge la moitié du corps dans un vaiſſeau propre. On l'appelle auſſi *inſeſſion*, parce qu'on fait aſſeoir le malade ſur des herbes convenables qu'on met dedans. C'eſt auſſi le tonneau qui ſert à cet uſage. *Inſeſſus, ſemicupium.*

Demi-Baſtion, ſ. m. T. de Fortific. Ouvrage qui n'a qu'une face & un flanc. *Semipropugnaculum, propugnaculum dimidiatum.*

Demi-Batoir, ſ. m. Sorte de petit batoir pour jouer à la paume. *Semi-palmula.*

Demi-Boſſe, ſ. f. T. de Sculp. Bas relief qui a des parties ſaillantes & détachées.

Demi-Botte, ou Demi-coup, chez les Maîtres en fait d'armes, ſe dit de ces coups qui ne doivent toucher qu'aux parties les plus avancées, comme au bras, à la main gauche, à la cuiſſe & à la tête, afin d'incommoder ſon ennemi. *Petitio extremarum corporis partium.*

Demi-canon, ſ. m. Piéce d'artillerie. *Dimidium tormentum bellicum.* *Tormentum bellicum minus.*

Demi-ceint, ſ. m. Ceinture d'argent avec des pendans, que portoient autrefois les femmes des artiſans & les payſannes. *Semicinctium.*

En Archit. *demi*-colonne eſt celle qui ne paroît qu'à demi hors du mur, qui n'eſt pas en plein relief. *Columna mediâ ſui parte eminens, exſtans, prominens.*

Demi-Ceintier, ſ. m. Artiſan qui fait des *demi*-ceints.

Demi-cercle, ſ. m. La moitié de la circonférence d'un cercle, qui a pour ſa baſe le diamétre. *Hemicyclus.* On l'appelle auſſi *hémicycle.*

Demi-circulaire, adj. de t. g. Que les Anatomiſtes donnent à des fibres du cœur. *Semicircularis.* Elles ſont ainſi appellées, parce qu'elles ſont un *demi*-cercle.

Demi-clef, ſ. f. T. de Mar. Nœud qu'on fait d'une corde ſur une autre corde, ou ſur quelque autre choſe.

Demi-corde, ſ. f. Ce qui peut tenir de bûches dans une membrure de quatre pieds de haut, ſur quatre pieds de long. A Paris on l'appelle plus communément une voie de bois.

Demi-coulevrine, ſ. f. Piéce d'artillerie, dont il y a trois ſortes. *Tormentum dimidio minus eo quod à colubro dicitur.* Voy. le D. de Tr.

Demi-coupé, ſ. m. T. de danſe. Pas par lequel commencent ordinairement les pas compoſés. *Subinflexus gradus.* V. le D. de Trév.

Demi-Croix, ſ. m. T. uſité dans l'Ordre de Malte, où on appelle de ce nom les Donnés, ou les Oblats de l'Ordre.

Demi-Dieu. On appelle *demi*-Dieux, chez les payens, les Dieux du ſecond ordre, qui avoient un Dieu pour pere, qui tiroient leur origine des Héros qui avoient mérité par leurs belles actions d'être mis au nombre des Dieux, mais dans un rang inférieur. *Semi-Deus.*

Demi-Dieu, ſe dit encore dans un ſens fig. en parlant des Conquérans, des Rois, des Souverains, à cauſe de leur rang, de leur puiſſance, de leur autorité qui les rendent en quelque maniére ſemblables aux Dieux.

Un Centaure étoit feint *demi*-homme & *demi*-cheval. *Semiherro.* Une Sirène *demi*-femme & *demi*-poiſſon. Un Hermaphrodite eſt *demi*-homme & *demi*-femme.

DEMIDITON, ſ. m. C'eſt, en t. de Muſ. la tierce mineure qui a ſes termes comme 6. à 5.

Demi-épineux, adj. T. d'Anat. Il ſe dit d'un des ſix muſcles communs au dos & aux lombes. Il eſt ainſi nommé, parce que la moitié de ce muſcle prend ſon origine des épines de *l'os ſacrum*, & l'autre moitié des épines des vertébres des lombes.

Ne demi, Ne demie. Ni la moitié de la choſe qui vient d'être nommée. Ces expreſſions ne ſont plus uſitées.

Demi-file, eſt une file diviſée en deux. *Geminas in partes diviſus ordo.*

Demi-fleuron, ſ. m. Les Botaniſtes appellent *demi*-fleurons les feuilles qui forment la couronne des fleurs radiées.

Demi-futaie, ſ. f. Se dit des bois ou arbres, dont l'âge eſt depuis quarante ans juſqu'à ſoixante.

Demi-gorge, ſ. f. Ligne qui va du flanc ou de l'an-

gle de la courtine au centre du bastion. *Linea ab angulo frontis propugnaculi ad ejusdem centrum pertingens.*

Demi-Hollande, s. f. Toile de lin blanche & fine qui se fabrique dans la province de Picardie.

Demi-Interosseux, adj. & s. m. T. d'Anat. Muscle charnu de l'index, situé obliquement à côté de celui du pouce entre la premiére phalange du pouce & le premier os du métacarpe. *Semi-interosseus.*

Demi-litron, s. m. Sorte de mesure pour les grains ou choses semblables. Du gr. ἡμίλιτρα, *hemilitra*, ou *semilibra.*

Demi-lune, s. f. Ouvrage de fortific. que l'on met ordinairement devant la courtine, ou l'angle flanqué d'un bastion. *Lunatum propugnaculum, lunata munitio.*

It. Ce qu'on appelloit autrefois *ravelin*, qui est un ouvrage fait à peu près de la même façon que la premiére sorte de *demi*-lune, à l'exception que ce dernier ouvrage n'a point de flanc.

En Archit. civile, c'est un bâtiment dont le plan est un enfoncement circulaire en maniére d'amphithéâtre. *Ædificium lunatum. It.* Place en *demi*-cercle devant l'entrée d'un château, ou au bout d'un jardin.

Demi-lune d'eau. Espéce d'amphithéâtre circulaire, orné de pilastres, de niches ou renfoncemens rustiques, avec des fontaines en nappes, ou des statues hydrauliques. *Lunatum amphitheatrum scatentibus & salientibus aquis ornatum.*

Demi-membraneux, adj. & s. m. T. d'Anat. Muscle de la jambe, le troisiéme des fléchisseurs. *Semimembraneus.* Il est ainsi nommé, parce qu'il tient en quelque façon de la nature des membranes.

Demi-métope, s. f. T. d'Archit. Portion de métope qui se met à l'encognure de la frise Dorique. *Semimetopium.*

Demi-montre. T. de Guerre. La moitié de la montre, c. à d. de l'argent qu'on doit aux troupes, & qu'on a coûtume de leur donner quand on fait la revûe.

Demi-mot. Dans l'usage ordinaire cela ne sign. pas la moitié d'un mot, mais quelques paroles qu'on dit, ou quelques signes qu'on fait pour faire entendre quelque chose, & c'est en ce sens qu'on dit, Entendre à *demi*-mot, c. à d. sans attendre que les choses soient clairement expliquées.

Demi-nerveux, adj. & s. m. T. d'Anat. Muscle de la jambe, & le second des fléchisseurs. *Seminervosus.*

Demi-orbiculaire, adj. & s. m. T. d'Anat. Nom des muscles communs aux deux lévres. *Semi-orbicularis, e.*

Demi-osseux, s. & adj. m. T. d'Anat. Un des muscles qui meuvent les doigts de la main. *Semi-osseus.*

Demi-Pélagiens. Voy. Semi-Pélagiens.

Demi-pique, s. f. Longue javeline. *Hasta brevior.*

Demi-pont, ou *Corps-de-garde* du vaisseau, s. m. T. de Mar. C'est ordinairement la partie qui se trouve sous le gaillard de l'arriére. *Statio militum in navi.*

Demi-quarante-cinq. T. de jeu de Paume. Donner *demi*-quarante-cinq, c'est donner à son adversaire quarante-cinq dans un jeu, & trente dans l'autre.

Demi-quart, s. m. Sorte de mesure, moitié d'un quart.

Demi-queue, s. f. Espéce de tonneau de vin contenant vingt-sept septiers. Il se prend tant pour le fût sans vin, que pour cette mesure & quantité de vin sans fût.

Demi-setier. Voy. Setier.

Demi-sextil, s. m. T. d'Astron. C'est la distance d'une douziéme partie du Zodiaque, qui est entre deux planétes.

Demi-soie, s. f. Étoffe dans laquelle il entre une moitié de soie avec une moitié de laine. *Semi-sericus, a, um.*

Demi-tierce. Voy. HÉMITRITÉE.

Demi-ton, s. m. T. de Mus. La moitié d'un ton. *Hemitonium.* Il y a *demi*-ton majeur, mineur, & moyen. Voy. le D. de Trév.

Demi-trente. T. de jeu de paume. Donner *demi*-trente, c'est donner à son adversaire trente dans un jeu & quinze dans l'autre.

Demi-vol, s. m. C'est quand un oiseau va s'abattre peu loin de l'endroit d'où on l'a fait partir. *Dimidius volatus, semi-volatus.*

En Blas. il se dit d'une aile seule d'un oiseau, sans qu'il soit besoin d'en marquer l'espéce. *Ala simplex, ala unica.*

Demi, est aussi une espéce d'adv. qui sign. À moitié, presque, environ. Il se joint en ce sens avec beaucoup d'adj. Il est *demi*-mort. *Semi-vivus. Demi*-cuit. *Semi-coctus. Demi*-brûlé. *Semi-ustus.*

Prov. À trompeur, trompeur & *demi*; p. d. qu'on sera encore plus fin que celui qui a voulu tromper. Battre quelqu'un en diable & *demi*; p. d. le battre excessivement. Le petit peuple dit, Sans respect ni *demi*, p. d. sans aucun respect.

À Demi. Autre adv. qui sign. la même chose que *demi*. Ce tonneau est *à demi* bu. *Semi-inanis. A demi* usé. *Semi-tritus. A demi* endormi. *Semi-sopitus. A demi* fait. *Semi-factus.* Il ne faut point pardonner *à demi*, faire du bien *à demi*. *Imperfectè.* Il est *à demi* fou de la perte de sa femme. *Panè impos animi, panè raptus ex sese. A demi* mangé. *Semesus. A demi* renversé. *Semisupinus. A demi* abattu, *à demi* ruiné. *Semirutus.*

DEMIE, s. f. s'emploie quelquef. absol. pour Demi-heure, & alors il reçoit un pluriel.

DEMIN, s. m. Ville d'Allemagne dans la Poméranie Royale. *Demminum.*

DÉMIRCAPI, ou TEMIRCAPI. Voy. DERBENT.

DEMIS, ise, part. pass. Voy. Demettre.

DÉMISSION, s. f. Renonciation à un Office, ou à un Bénéfice, & l'acte ou la procuration qu'on en met entre les mains du Supérieur, ou du Collateur. *Abdicatio.*

It. Acte par lequel un pere ou une mere se dépouille de son bien en faveur de ses enfans. La *démission* est une succession anticipée. *Cessio.*

Démission de foi. Aliénation que fait un vassal d'une partie de son fief, sans rétention de foi.

DÉMISSIONNAIRE, s. & adj. m. & f. Celui en faveur duquel on a fait une démission.

DEMITTE, s. f. Sorte de toile de coton qui se tire de Smyrne.

DÉMOCRATIE, s. f. Sorte de gouvernement où le peuple a toute l'autorité, & où la souveraineté réside dans le peuple. *Democratia, populare imperium.*

De δῆμος, peuple, & de κρατεῖν, régir, commander.

DÉMOCRATIQUE, adj. de t. g. Qui appartient au Gouvernement populaire. *Democraticus.*

DÉMOGORGON, s. m. Divinité ou Génie de la terre, comme son nom le sign. On lui donne plusieurs enfans; sçavoir, la Discorde, Pan, les trois Parques, l'Érébe. De Δαίμων, Génie, & Γεωργὸς, qui préside à la terre.

DEMOISELLE, s. f. Femme ou fille d'un Gentilhomme qui est de noble extraction. *Femina nobilis.*

lis. Il se dit aussi-bien des femmes mariées, que des filles. Autrefois on disoit *Damoiselle;* mais on ne s'en sert plus que dans les Actes.

DEMOISELLE, se dit aujourd'hui de toutes les filles qui ne sont point mariées, pourvû qu'elles ne soient pas de la lie du peuple, ou nées d'Artisans.

It. Fille qui est à la suite ou au service d'une Dame. *Ancilla, famula, assecla. Demoiselle* suivante.

Il se dit aussi ironiq. des femmes de mauvaise vie. *Meretrix. Demoiselle* faite à la hâte.

It. Ustensile qu'on met dans le lit pour échauffer les pieds d'un vieillard. Quelques-uns l'appellent *moine. Ferrum calidum cylindro concavo inclusum.*

It. Outil dont se servent les Paveurs pour enfoncer les pavés. *Fistuca.* Ils l'appellent aussi *hie.* On le nomme *Demoiselle*, à cause qu'il a deux anses qui représentent deux bras.

It. Espéce de Jambier qui soûtient le cheval dont se servent les Scieurs de long.

DEMOISELLE, ou *Poule de Numidie.* Oiseau rare d'un plumage gris plombé, qui a des plumes élevées en forme de crête, longues d'un pouce & demi; mais les côtés de cette tête & le derriére sont garnis de plumes noires & plus courtes. On croit que c'est le même oiseau que les Anciens ont nommé *scops*, & les Grecs ὦτις, qu'Aristote a nommé *bâteleur, danseur & comédien*, & Pline *parasite*, & *baladin*: & on l'a appellé en François *demoiselle*, parce qu'il semble qu'il imite les gestes d'une femme qui affecte d'avoir de la grace.

It. Espéce de petit insecte volant, qui a quatre ailes & six jambes. *Libella, perla, locusta aquatica, forficula aquatica, pulex marinus.*

Il y a une espéce de poire qu'on appelle Poire de *Demoiselle;* ou autrement poire de vigue.

DÉMOLIR, v. a. Abattre, détruire, ruiner quelque ouvrage d'archit. ou de maçonnerie. *Demoliri, destruere, diruere.*

DÉMOLITION, s. f. Ruine, destruction d'un bâtiment. *Demolitio, disturbatio, eversio.*

Il sign. aussi, les matériaux qui restent quand on a abattu quelque maison, comme platras, bois, plomb, fer, &c. *Rudera, ruinæ.*

DÉMON, s. m. Les Anciens ont appellé ainsi certains Esprits ou Génies, qui apparoissent aux hommes, tantôt pour leur servir, tantôt pour nuire. *Dæmon, malus dæmon.* Δαιμών.

Dans le sens des Anciens les Poëtes disent, le *Démon* de la Guerre, ou de la Thrace, p. d. le Dieu Mars: le *Démon* de la Poësie, p. d. Apollon. Le *Démon* de la discorde, de l'envie, de l'impureté, &c. comme s'il y avoit un *Démon* particulier qui portât les hommes à la discorde, à l'envie, &c.

Il se prend encore aujourd'hui dans le sens des Anciens pour Génie, Esprit, soit bon, soit mauvais. Le *Démon* de la France.

On dit aussi, qu'un homme est un *Démon* en sçavoir, en esprit, en valeur.

DÉMON, selon les Chrétiens, est un Esprit malin, ennemi de l'homme, qui a été précipité du ciel aux enfers, à cause de son orgueil & de sa rebellion.

Le *Démon du midi*, est, selon quelques-uns, une tentation diabolique, suivant ce qui est dit au Pseaume 90. *Ab incursu & dæmonio meridiano.*

Epilepsie, qui prive de l'usage des sens & de la raison: elle est ainsi appellée, parce qu'elle arrivoit ordinairement au plus haut du jour.

DÉMON, se dit aussi d'un méchant homme qui ne s'attache qu'à nuire aux autres. Il est fam. en ce sens, aussi-bien que lorsqu'on dit, Faire le *Démon;* p. d. Faire du bruit, tempêter.

DÉMON méridien. Constellation appellée autrement la *fleche* ou dard.

DÉMONA, s. f. ou *le val de Démona.* C'est la plus septentrionale Province ou vallée de Sicile. *Vallis Nemorensis.* La cap. est Messine.

DÉMONIAQUE, adj. & s. m. & f. Qui est possédé du Démon. *Qui ab insidente intùs dæmone torquetur*, ou *Dæmoniacus, energumenus, arreptitius.*

Il se dit fig. de ceux qui crient, qui tempêtent, qui menacent.

It. Nom de Secte. *Dæmoniacus.* C'étoit un parti d'Anabaptistes, qui enseignoient que les Démons seroient sauvés à la fin du monde.

DÉMONOGRAPHE, s. m. Auteur qui a écrit de la nature des Démons, de leur puissance & de leurs effets. *-phus.*

DÉMONOMANIE, s. f. Connoissance des Démons. *Scientia Dæmonum.*

DÉMONSTRABLE, adj. m. & f. T. Dogm. Qui peut être démontré. *Quod demonstrari potest.*

DÉMONSTRANCE, vieux s. f. Montre, exhibition. *Demonstratio, ostensio, exhibitio.*

DÉMONSTRATEUR, s. m. Celui qui démontre les plantes, & qui apprend à les connoître. *Demonstrator. It.* Celui qui fait des cours d'Anatomie, & qui démontre les parties du corps humain.

DÉMONSTRATIF, IVE, adj. En Rhétorique, il se dit d'un des trois genres d'Éloquence, dans lequel l'Orateur applique son art à faire des panégyriques, ou des invectives. *Demonstrativus.* On emploie aussi *Démonstratif* substantiv.

En Gram. il se dit des pronoms qui servent à montrer, & à indiquer quelque chose; comme *celui-là, celui-ci, celle-là, ceux-ci*, &c.

En Philos. il se dit des raisons & des argumens convaincans, évidens & certains.

DÉMONSTRATION, s. f. Action par laquelle on montre ou indique quelque chose. *Monstratio, indicatio.*

It. Témoignage: mais il se dit plus de l'extérieur des airs du visage, des manières agréables, des paroles flatteuses, & d'un accueil obligeant. *Significatio alicujus rei. Témoignage* au contraire est plus intérieur, & va plus au solide, & à des services essentiels.

En Philos. il se dit d'un syllogisme en forme, qui prouve clairement & invinciblement une proposition: d'un argument convaincant. *Demonstratio.* Une *démonstration* a ordinairement trois parties: l'explication, la préparation & la conclusion. On distingue dans l'École des *démonstrations* physiques de trois espéces, les unes que l'on appelle démonstrations *à priori*, les autres *à posteriori*, & les troisiémes *à simultaneo. Démonstration à priori*, c. à d. tirée d'une chose qui existe, qui est avant la chose que l'on veut prouver, c'est la *démonstration* prise des causes de la chose. *Démonstration à posteriori*, c. à d. tirée de quelque chose qui est postérieure à celle que l'on veut prouver, c'est la *démonstration* par les effets. *Démonstration à simultaneo*, c. à d. prise de quelque chose qui a une connexion nécessaire avec ce que

l'on veut prouver. Ainsi je montre qu'une telle personne est en tel endroit, parce que je viens d'y entendre sa voix.

DÉMONSTRATIVEMENT, adv. D'une manière convaincante. *Demonstrativè.*

DÉMONTER, v. a. Ôter à un cavalier sa monture, lui faire perdre sa monture. *Alicui equum eripere.* On dit qu'un cheval a *démonté* son homme, p. d. qu'il l'a jetté par terre.

It. Désassembler les corps composés de plusieurs piéces d'assemblage. *Compagem aliquam dissolvere.* On dit aussi qu'on a *démonté* le canon de l'ennemi, lorsqu'on a ruiné les affuts, & qu'on l'a mis hors d'état de tirer. On dit aussi qu'un luth est *démonté*, quand il n'y a point de cordes.

On dit fig. que des Courtisans ont des visages qui se *démontent*, p. d. qu'ils en changent selon l'occasion, & qu'ils paroissent tristes & joyeux, selon que cela plait au maître. Il sign. aussi, Mettre en désordre, déconcerter, mettre hors d'état d'agir, de répondre. *Perturbare, elinguem reddere.*

DÉMONTRER, v. a. & n. Montrer, ou indiquer quelque chose. *Monstrare, indicare, ostendere.*

It. Donner des marques, des témoignages. *Significare.*

It. Prouver & convaincre, montrer clairement & évidemment. *Demonstrare.*

DÉMOPHILE, s. f. La septiéme des dix Sibylles. Elle étoit de Cumes.

DÉMOPHON, ou DÉMOPHOON, s. m. Fils de Thésée & de Phédre, se déclara protecteur des Héraclides qu'Eurysthée persécutoit.

DEMOR, vieux s. m. Délai, retardement.

DÉMORDRE, v. n. Lâcher ce qu'on tient avec les dents. *Rem mordicùs apprehensam dimittere.* On s'en sert rarement dans le propre.

Il se dit fig. en parlant des opiniâtres qui ne quittent jamais les opinions dont ils sont entêtés, les résolutions qu'ils ont prises. *Qui à proposito abduci, revocari non potest.* Quand ce Rapporteur s'est chauffé une opinion dans la tête, il n'en *démord* jamais.

DÉMOSTHÉNE, s. m. N. pr. d'un Orateur célébre de Gréce. *-nes.* Ce mot veut dire *force du peuple.*

DEMOURANCE, vieux s. f. Demeure, séjour. *Mora, mansio, habitatio.*

Au DEMOURANT, vieux adv. Au reste, après tout.

DEMOURÉE, vieux s. f. Absence, retardement. *Mora, absentia.*

DEMOURER, vieux v. n. Demeurer. *Manere.*

DÉMOUVOIR, v. a. T. de Pal. Mettre quelqu'un hors d'intérêt, pour lui faire abandonner sa demande, faire désister quelqu'un. *Dimovere.*

DÉMU, UE, part. pass. *Dimotus.*

DÉMUNIR, v. a. Ôter les munitions, les défenses d'une place. *Nudare, spoliare munimentis.*

DÉMURER, v. a. Ouvrir une porte ou fenêtre qu'on a murée. *Januam, fenestram obturatam aperire.*

DEN.

DÉNABA, ou *Dinahaba*, s. f. Ville d'Idumée que les Septante appellent Δενναβά.

DENAIN, s. m. Village de France, dans les Pays-Bas, sur l'Escaut, dans le Comté de Hainaut, entre Valencienne & Bouchain. *Denonium.*

DENAING, s. m. Copec de Moscovie, c. à d. petite monnoie d'argent, qui vaut environ quinze deniers de France.

DÉNAIRE, adj. m. & f. Qui appartient au nombre dix. *Denarius, a, um.* L'Arithmétique dénaire ou la dixme est celle qui divise un tout en dix parties qu'on appelle primes, puis les primes en dix parties qu'on appelle secondes, les secondes en dix tierces, & ainsi de suite.

Se DÉNANTIR, v. n. p. T. Provincial. Abandonner les assurances qu'on peut avoir.

DÉNATES, ou plutôt Pénates. Voy. ce dernier mot.

DÉNATTER, v. a. Défaire de la natte, ou détortiller ce qui étoit tortillé en natte. *Storeas detrahere.* *Dénatter* ses cheveux, *Cirros decussatim implicatos solvere.*

DÉNATURALISER, v. a. Mot factice. Priver quelqu'un des priviléges de Regnicole, le traiter en étranger.

DÉNATURÉ, ÉE, adj. Inhumain, cruel, qui a perdu les sentimens de la nature. *Inhumanus.*

DÉNATURER, v. a. Faire changer de nature à quelque chose. Il ne se dit guére que dans cette phr. *Dénaturer* son bien, p. d. Vendre ses propres pour faire des acquêts, dont on ait la libre disposition.

DENBIGH, s. m. Ville de la Principauté de Galles en Angleterre. *Denbiga.* Elle est cap. du Comté de *Denbing*, & située sur la riviére de Cluyd.

DENCHÉ, ou ENDENCHÉ, ÉE, adj. T. de Blas. qui se dit des piéces honorables de l'Écu qui sont bordées de dents ou de pointes. *Denticulatus.*

DENDE, s. m. Espéce de Ricinus, qu'on appelle encore *Abelmoluch.*

DENDER, s. f. Riviére des Pays-Bas. Nous prononçons *Dendre.* On la nomme aussi *Denre* & *Tenre*, en Lat. *Tenera.* Elle se jette dans l'Escaut.

DENDERMONDE, *Dermonde*, ou *Tendermonde*, s. f. Ville des Pays-Bas, dans la Flandre, à l'embouchure de la Dendre dans l'Escaut. *Teneramunda.* Nous prononçons *Dendremonde.*

DENDRITE, s. m. Pierre blanche, ou grise, sur laquelle on voit des arbres, & même des espéces de bocages d'une couleur noire ou jaunâtre, & formés par une liqueur bitumineuse qui s'insinue entre les couches de pierre. *-tes.*

DENDROIDE, s. f. Plante qui croît comme les arbres.

DENDROPHORE, s. m. proprement Porte-arbre. Qui porte un arbre. On appelloit ainsi chez les Payens ceux qui dans certains sacrifices portoient des arbres par la ville. *Dendrophorus.*

C'est aussi dans l'Antiquité un Artisan. Il y avoit un Collége de *Dendrophores*, qui suivoit les armées. C'étoient des Ouvriers en bois.

DENDROPHORIE, s. f. Cérémonie ancienne des Payens, action de porter un ou plusieurs arbres par la ville, en l'honneur de Bacchus, de Cybéle, & du Dieu Sylvain. *-ria.* De δένδρον, *arbre*; & φέρω, *je porte.*

DÉNE, s. f. Bourg du Comté de Glocestre en Angleterre. *Dania.*

DENÉBALÉZET, s. m. Étoile fixe de la premiére grandeur, qui s'appelle autrement Queue de Lion.

DÉNÉGATION, s. f. Action par laquelle on dénie en Justice la vérité de quelque chose. *Negatio.*

DÉNÉRAL, s. m. T. de Monnoie. Plaque ronde, servant de modéle aux Monnoyeurs pour faire une espéce de la grandeur & du poids qu'il faut. *Specimen monetæ fabricandæ.*

DÉNI, s. m. Refus d'une chose dûe. *Negatio*, *denegatio*. Lorsqu'on refuse de nourrir son pere, c'est *déni* d'alimens. *Déni* de Justice, se dit lorsqu'un Juge rejette une requête qui lui est présentée dans les régles. *Déni* de renvoi, est le refus que fait un Juge de renvoyer la cause.

DÉNIA, s. f. Pet. ville d'Espagne sur la côte de Valence, à quelques lieues au nord d'Alicante. *Dianium*.

DENIAISEMENT, s. m. Action par laquelle on trompe, on surprend les niais. *Ludificatio*.

DENIAISER, v. a. Tromper quelqu'un avec adresse; le rendre défiant, soigneux & vigilant. *Rudem aliquem ludificari*, *illudere simplici*.

It. Rendre quelqu'un moins niais, moins simple, plus fin qu'il n'étoit. *Cautiorem & callidiorem reddere*.

DENIAISÉ, ÉE, part. pass. *Cautior ac callidior factus*. Il est aussi quelquefois subst. C'est un *déniaisé*, vous ne le tromperez pas. *Callidus*, *versipellis*.

DÉNIAISEUR, s. m. Homme fin & adroit qui déniaise les autres. *Versipellis*, *callidus*, *astutus*. Il a peu d'usage.

DÉNICALES, s. f. pl. T. de l'Hist. Romaine. Cérémonie qui se faisoit après les obséques des morts pour purifier la famille. *Denicales feriæ*.

DÉNICHER, v. a. Enlever les petits oiseaux qu'on trouve en un nid. *Pullos nido detrahere*.

It. Faire sortir par force d'un lieu qu'on avoit occupé. *Expellere*, *dejicere*, *deturbare*.

DÉNICHER, v. n. Sortir du nid, quitter le nid. *Nidum relinquere*, *proripere se nido*.

It. Sortir du lit, de la maison, d'un lieu où on s'étoit posté. *Exilire*, *prosilire*. Il est bas.

It. Act. Ôter une statue de sa niche: un Saint prétendu du rang qu'on lui donnoit. *Delere aliquem ex albo Sanctorum*.

En ce sens il vient de Niche, & veut dire proprement, ôter une statue de sa niche.

DÉNICHÉ, ÉE, part. pass. Proverb. Les oiseaux sont *dénichés*, p. d. que les choses que l'on cherche ne se trouvent plus à leur place.

DÉNICHEUR, s. m. Qui va chercher des nids d'oiseaux pour les dénicher. *Qui pullos nido detrahit*.

On appelle fig. un *dénicheur* de fauvettes, de moineaux, un Chevalier d'industrie qui va chercher quelque bon nid, quelque femme qui lui fasse sa fortune.

Dénicheur de Saints, Critique qui montre que quelques-uns de ceux que l'on reconnoit pour Saints, ne le sont pas en effet. En ce sens ce mot vient de *niche*.

DÉNIER, v. a. Nier une chose, en contester la vérité. *Negare*. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en parlant d'un fait, d'un crime, d'une dette.

It. Refuser quelque chose que l'on doit. *Denegare*.

DÉNIER, s. m. Monnoie d'argent, qui chez les Romains valoit originairement dix as, ou quatre sesterces, dont chacun valoit deux livres & demie; d'où vient qu'il a été appellé *denarius*, & qu'on le marquoit avec un X. Le *denier* consulaire valoit plus que le *denier* impérial. Le premier pesoit la 7e. partie d'une once, & valoit 9. ou 10. sols de notre monnoie. Le second pesoit seulement la 8e. partie d'une once, c. à d. qu'il auroit valu 7. ou 8. sols monnoie de France. Le *denier* courant d'argent du temps de J. C. valoit trois sols & demi de notre monnoie.

Anciennement en France le *denier* se prenoit pour toute sorte de monnoie. Ainsi une piéce monnoyée d'or étoit appellée *denier d'or*; & si elle étoit d'argent, on l'appelloit *denier d'argent*, comme on a dit en Lat. *nummus aureus*, & *nummus argenteus*. On disoit aussi, un *denier à valeur d'or*, ou un *denier d'or*, non pas p. d. qu'il étoit d'or, mais seulement qu'il étoit *parisis* ou *forte monnoie*. Il y a eu vers l'an 1308. des *deniers d'or à la chaise* valant 25. sols; des *deniers d'or à la masse* valant 22. sols 6. *deniers*, & des *deniers d'or à la Reine*, valant 16. sols 8 den. &c. Ils ont été souvent nommés *florins*. Il y a eu aussi des *deniers* & sous *Viennois*, *Lonisiens*, *Donysiens*, *Tolosains*, *Mansois*, *blancs*, *forts*, *nerets*, *Bourdelois*, *Barois*, &c. qui ont changé de valeur suivant les temps & les lieux où ils ont été fabriqués. Il y a eu des *deniers* blancs en l'an 1348. appellés *gros*, qui valoient quinze *deniers*. Il y avoit aussi le *denier morlas*, ainsi nommé d'une ville de Béarn, & qui en valoit quatre. *Denarius quadruplus*. Le *denier Tolza* valoit deux *deniers* tournois. *Denarius duplus*. Le *denier Tolza*, sorte de monnoie, valoit deux *deniers* & demi. *Sesqui-duplus*.

Le *denier* d'Angleterre valoit la quatre-vingtiéme partie d'un Noble ou Angelot, & quatre *deniers* valoient un gros.

DENIER de gros. Monnoie de compte, en usage en Hollande, en Flandre & en Brabant.

DENIER, en France, se dit maintenant d'une petite-monnoie de cuivre qui vaut la moitié d'un double, & la douziéme partie d'un sou. *Denarius Francicus*. Un blanc vaut cinq *deniers*; un carolus dix *deniers*. Un *denier* se subdivise en deux mailles, & la maille en deux oboles.

DENIER, sign. aussi argent en général, en quelque espéce ou monnoie qu'il soit; & il est bien plus en usage au pl. qu'au sing. *Pecunia*. Cet homme sçait bien faire valoir son *denier*. Les *deniers dotaux*, p. d. l'argent qu'apporte une femme en mariage. *Deniers pupillaires*, c'est le revenu des biens des pupilles. *Deniers oisifs*, l'argent qui ne porte point d'intérêt. *Deniers d'octroi*, sont ceux que le Roi permet aux villes de lever sur elles-mêmes. Faire bons les *deniers*, c'est garantir la somme. *Deniers d'entrée*, sont ceux qu'on avance en entrant dans une ferme. *Francs deniers*, c. à d. exempts de toutes déductions. Le Maître de la Chambre aux *deniers*, celui qui préside au Bureau où se donne l'ordre de la dépense de la Maison du Roi.

DENIERS AMEUBLIS, ceux qui sont mis par la femme en la Communauté par son Contrat de mariage.

DENIERS COMPTABLES. Ceux qui sont remis comptant à des Trésoriers ou Commis, pour employer au fait de leurs charges ou emplois, & dont ils doivent compter.

DENIER. Certaine part qu'on a dans une affaire, dans un traité, à proportion de laquelle on partage le gain ou la perte. Avoir un *denier* dans une ferme, p. d. y avoir la douziéme partie d'un vingtiéme.

DENIER S. ANDRÉ. Droit qui se perçoit sur les marchandises qui passent de Languedoc en Dauphiné, Provence ou Comtat, ou qui viennent de ces Provinces en Languedoc. Ce droit consiste en un denier pour livre sur le prix des marchandises, & a peut-être été établi pour la construction & l'entretien du fort Saint-André.

Qqqqij

DENIER du Roi, ou de l'Ordonnance, c. à d. celui auquel il est permis de mettre son argent à rente; *denier* signifiant l'intérêt d'une somme principale. *Usura*. Le *denier* vingt. *Usura quincunx quinaria*. La 20e. partie du principal.

DENIER fort, ou fort *denier*. T. usité dans les recettes du Roi, se dit d'un ou deux *deniers* qu'on donne quelquefois de plus en payant les droits du Roi au Bureau.

DENIER est aussi le titre de l'argent, comme le carat est celui de l'or. C'est un poids composé de 24. grains, qui marque les dégrés de bonté ou de pureté de l'argent. *Pretium argenti ex nativa obrussâ notâ*. L'argent le plus fin est de 12. *deniers*. On dit un *denier* de fin, d'alloi, ou de loi. Il doit y avoir en la monnoie dix *deniers* de fin du moins, autrement elle passe pour billon. L'argent d'orfévrerie doit avoir onze *deniers* & douze grains de fin. L'argent à ce titre est appellé *argent le Roi*. Le *denier* de boëte est une piéce de monnoie de chaque espéce, matiére & prix, qui se fabriquent dans les Hôtels des Monnoies, que les Gardes sont obligés de mettre dans une boëte, pour servir au jugement des espéces fabriquées chaque année. *Recentes à marculo monetæ nummi cujusque generis ac operæ*. Les *deniers courans* sont les espéces qui sont exposées dans le commerce.

DENIER, en matiére de poids, est la vingt-quatriéme partie de l'once, & la 192e. du marc. *Scriptulum*. Il pése 24. grains. En Méd. on l'appelle *scrupule*. *Scrupulus*.

En Angleterre, le *denier de Saint Pierre*. Imposition d'un *denier* sur chaque maison, que l'on payoit au Pape par forme d'offrande, de redevance, ou d'aumône.

Le *tiers denier*. C'étoit autrefois la troisiéme partie des amendes & des émolumens de Justice, que l'on payoit au Comte.

DENIER à Dieu, s. m. Arrhe, piéce d'argent que donne, quand un marché est conclu, celui qui achéte, ou qui loue quelque chose, au vendeur ou au locateur. *Arrha*, *arrhabo*.

On dit que l'on mettroit bien son *denier* à une chose, p. d. que si elle étoit à vendre, on en feroit volontiers l'acquisition.

On dit prov. qu'un homme vendroit un autre à beaux *deniers* comptans, p. d. qu'il est bien plus fin que lui. On dit aussi d'un valet qui s'arrête souvent en chemin, qu'il n'y a point d'huis qui ne lui doive un *denier*. On dit qu'une chose vaut mieux *denier* qu'elle ne valoit maille, p. d. qu'elle a été mise en beaucoup meilleur état qu'elle n'étoit. Net comme un *denier*, se dit d'un compte qui est clair, liquide & exact, rendu jusqu'à un *denier*.

DÉNIGREMENT, s. m. Action de dénigrer: mépris.

Il se dit aussi du mépris où tombe un homme dont la réputation est devenue mauvaise.

DÉNIGRER, v. a. Médire de quelqu'un, déchirer sa réputation. *Alicujus nomini infamiam aspergere*, *inurere*.

DENIN. } Voy. { *Dénain*.
DENIS. } Voy. { *Denys*.
DENISE. } Voy. { *Denyse*.

DÉNOMBREMENT, s. m. Compte & détail par le menu. *Enumeratio*, *census*.

En Rhétor. il se dit de la division des parties d'un discours, & sur-tout dans une narration où on fait mention en détail des choses qui servent au sujet. *Enumeratio*.

En t. de Jurispr. Féodale, il se joint toûjours à *aveu*, & se dit de la déclaration qu'on fait au Seigneur dominant de tous les fiefs, droits & héritages qu'on reconnoit tenir de lui.

DÉNOMINATEUR, s. m. T. d'Arithm. Il ne se dit qu'en parlant des fractions, & du second terme d'un rapport ou d'une raison. *Numerus denominans*. C'est le nombre écrit au-dessous d'une ligne, qui marque en combien de parties l'unité est partagée par la fraction: ce qui est exprimé par le nombre de dessus, qu'on nomme le *numérateur*. P. ex. $\frac{550}{60}$ font cinq cents cinquante soixante cinquiémes.

DÉNOMINATIF, IVE, adj. Il se dit d'un terme qui marque le nom propre de quelque chose. *Denominativum nomen ab alio derivatum*.

DÉNOMINATION, s. f. L'imposition d'un nom. *Nuncupatio*.

DÉNOMMER, v. a. Nommer & comprendre quelque personne, ou quelque chose nommément dans quelque acte ou procédure. *Denominare*, *nuncupare*.

DÉNONCER, v. a. Faire sçavoir par un acte, ou cri publice, ce qu'on veut faire connoitre au peuple, aux étrangers. *Denunciare*.

It. Faire signifier par un acte fait en Justice quelque procédure.

It. Déférer en Justice, accuser quelqu'un d'un crime, pour obliger la partie publique d'en poursuivre la punition. *Deferre*.

DÉNONCIATEUR, s. m. Celui qui dénonce, qui accuse, qui défére un accusé. *Delator*.

DÉNONCIATION, s. f. Publication faite solemnellement. *Denunciatio*.

It. Accusation secrette qu'on fait au Magistrat, qui a en main la vengeance publique pour poursuivre la punition d'un crime. *Delatio*.

It. Il se dit aussi des procédures qu'on signifie aux parties, afin qu'elles n'en prétendent cause d'ignorance. *Monitio*, *denunciatio*, *significatio*.

Il y a aussi en Droit une action qu'on appelle *dénonciation de nouvel œuvre*, & dont on usoit pour empêcher une nouvelle construction faite par un voisin au préjudice d'un autre.

DÉNOTATION, s. f. Désignation de quelque chose par certains signes. *Significatio*.

DÉNOTER, v. a. Marquer, désigner quelque chose, ou quelque personne, ensorte qu'on la puisse reconnoitre. *Denotare*, *indicare*, *significare*.

DÉNOUEMENT, s. m. T. de Poësie. Ce qui sert à débrouiller, à démêler le nœud d'une piéce de Théâtre, d'un Roman; c'est la solution & l'éclaircissement d'une intrigue. *Nodi solutio*.

Il se dit aussi en parlant des affaires & des intrigues du cabinet.

DÉNOUER, v. a. Délier quelque chose, en défaire le nœud. *Nodum solvere*, *expedire*.

Il se dit aussi des corps qui se rendent plus libres & plus dispos par le travail, par l'exercice. Les Danseurs de corde ont le corps bien *dénoué*. Il se dit aussi de la langue, lorsqu'on la met en liberté de parler.

Au fig. Débrouiller une intrigue, le nœud d'une Comédie.

Il se dit aussi de l'esprit, & sign. Développer, rendre plus propre à concevoir, à comprendre, à imaginer. *Expedire*, *solvere*.

DENOY, vieux s. m. Refus. Il vient évidemment de *Noy*.

DENQUI, vieux adv. De-là.

DENRE. Voy. DENDRE.

DENRÉE, ſ. f. Marchandiſe ordinaire qu'on vend aux marchés, néceſſaire pour l'entretien d'un ménage; blé, vin, foin, bois, &c.

Ce mot vient de *denarata*, qu'on a dit au lieu de *denariata*, fait de *denarius*; & l'on a dit en François *denérée*, p. ſignifier des marchandiſes qui ſe vendent en détail, & dont on peut acheter à fort bas prix & comme pour un denier.

Il ſe dit auſſi en mauvaiſe part de la méchante marchandiſe. *Merx*. On dit généralement en parlant d'un homme qui vend bien ce qu'il a à vendre, que cet homme vend bien ſa *denrée*.

DENSE, adj. m. & f. T. de Phyſ. Qui eſt dur, ſerré, peſant & compacte. *Denſus*, *concretus*, *ſpiſſus*, *condenſus*.

DENSITÉ, ſ. f. T. de Phyſ. Qualité d'un corps denſe. *Denſitas*, *ſpiſſitas*, *concretio*.

DENT, ſ. f. Petit os très-dur enchaſſé dans des gencives, qui ſert aux animaux à mâcher, à briſer les alimens, & à mordre. *Dens*. L'homme a 32. *dents* à la bouche. Les *dents* de derriére s'appellent *dents de ſageſſe*, parce qu'elles viennent à 20. ans. *Maxillares*, *molares*, *genuini*. On appelle *dents de lait*, les premiéres *dents* qui viennent aux hommes, & dont pluſieurs tombent pour l'ordinaire. *Denticuli*. Quelques-uns ſont nés avec toutes leurs *dents*, comme Marcus Curius Dentatus, & Cneius Papirius Carbo. D'autres n'ont eu qu'une *dent* continue tout le long de la mâchoire, comme Pyrrhus, Roi des Epirotes, & Pruſias fils du Roi de Bithynie. Les *dents* ſont revenues à quelques-uns en leur vieilleſſe.

Les Poëtes appellent les *dents* blanches & bien rangées, des *dents* d'ivoire, des rangs de perles, un beau ratelier de *dents*.

On dit ordinairement, que la plûpart des enfans meurent aux *dents*, p. d. qu'ils meurent quand les *dents* leur viennent.

Une fauſſe *dent*, eſt une *dent* artificielle qu'on met à la place d'une *dent* naturelle, qui manque.

Il y a quelques poiſſons qui ont des *dents* ſur la langue, comme les truites. La morue a des *dents* au fond du goſier. Les lamies ont ſix rangs de *dents*. Le grand chien de mer, qu'on appelle *canis carcharias*, a quatre ou cinq rangs de *dents* à chaque mâchoire. Le requin en a trois rangs, comme auſſi le crocodile, leſquelles ſont toutes canines. Les vipères & les grenouilles de mer ont deux grandes *dents* canines, qui ſont d'ordinaire couchées, & qui ſe relévent, quand elles veulent mordre. Les *dents* du ſanglier ſont tournées en demi-cercle, & ſont à trois pans comme un priſme. La *dent* du brochet eſt venimeuſe.

La *dent de Loup* chez les Artiſans, eſt ce qui leur ſert à polir leur beſogne. *It.* Gros clou qui attache les poteaux des cloiſons.

En t. de Man. on dit que les *dents* du cheval marquent ſon âge.

En Sculpt. on appelle *dent de chien* ou *double pointe*, un ciſeau fendu par le bout, qui ſe diviſe en deux pointes. C'eſt auſſi un inſtrument de Doreur.

DENT, ſe dit auſſi par reſſemblance de pluſieurs pointes ou entaillures faites par art. *Denticulus*. Les *dents* d'une ſcie, d'un peigne de ſerans, d'une roue de moulin, d'une horloge, d'une lime, d'un rateau, d'une herſe, d'une clef.

On appelle auſſi *dents de paſſement*, ces petites pointes d'ouvrages qui avancent ſur les bords d'un paſſement. *Denticuli*.

On dit au fig. les *dents* de l'envie, de la ſatyre.

Prov. Le vin trouble ne caſſe point les *dents*. Arracher une *dent* à quelqu'un, p. d. tirer de lui quelque choſe qu'il eſt contraint de donner malgré lui. On dit d'un homme qui a bien faim, qu'il a les *dents* bien longues; de celui qui eſt pauvre, qu'il n'a pas de quoi mettre ſous la *dent*; d'un goulu, qu'il mange de toutes ſes *dents*; qu'il a beau être malade, qu'il n'en perdroit pas un coup de *dent*; que ce qu'on lui donne n'eſt pas pour ſa *dent* creuſe. Il n'en caſſera, il n'en croquera que d'une *dent*, p. d. qu'il ne mangera point de quelque choſe, ou qu'il n'obtiendra point ce qu'il prétend. Avoir une *dent* contre quelqu'un, p. d. Avoir quelque reſſentiment contre lui. Montrer les *dents* à quelqu'un, p. d. lui réſiſter en face, lui témoigner qu'on ne le craint pas. Lui parler des groſſes *dents*, p. d. le menacer. Malgré lui, malgré ſes *dents*, p. d. quelque empêchement qu'il y puiſſe mettre, ou apporter. Déchirer quelqu'un à belles *dents*, p. d. médire cruellement de lui. Parler, murmurer entre ſes *dents*, p. d. tout bas, & ſans vouloir être entendu. Rire du bout des *dents*, p. d. par force & ſans en avoir envie. Ne pas deſſerrer les *dents*, p. d. ne dire mot. On dit qu'un homme a pris le frein, le mords aux *dents*, p. d. qu'il s'eſt emporté comme font les chevaux, qui ne ſe laiſſent pas gouverner par la bride. On le dit auſſi de ceux qui ſont revenus de leur emportement, & qui s'appliquent à leur devoir. Être ſur les *dents*, p. d. être las & fatigué. On dit d'un agoniſant, qu'il a la mort entre les *dents*. On dit, pour ſe mocquer d'un pédant, qu'il eſt ſçavant juſques aux *dents*, p. d. qu'il a bien exercé ſes *dents* au repas de ſon Doctorat. On dit d'un cavalier armé de toutes piéces, qu'il eſt armé juſqu'aux *dents*. On dit de celui qui a quelque *dent* qui avance plus que les autres, que c'eſt Geoffroi à la grand'*dent*: & de celui qui eſt mort, Il y a long-temps qu'il n'a plus mal aux *dents*.

En Philoſoph. hermét. les *dents* du dragon que Cadmus ſema, & dont il naquit des ſoldats qui s'entretuérent, ſign. le *fixe* & le *volatil* qui ſe détruiſent l'un l'autre.

DENT de chien, ſ. f. Plante qu'il ne faut pas confondre avec le *chiendent*, que les Latins nomment *Gramen*.

DENT de lion, ſ. f. Plante qui a pris ce nom de la découpure de ſes feuilles. *Dens leonis*. Le vulgaire appelle cette plante, le *piſſenlit*, *Lectimerga*, peut-être parce qu'elle provoque les urines, & qu'elle eſt apéritive.

DENTAIRE, ſ. f. On a attribué ce nom autrefois à quelques plantes qui avoient leurs racines écailleuſes & comme dentées; à préſent c'eſt celui d'un genre de plante dont les fleurs ſont en croix, & les racines ſont plus ou moins écaillées. *Dentaria*.

DENTAIRE, adj. de t. g. T. de Méd. Qui appartient aux dents. *Dentalis*.

DENTAL, ſ. m. T. de Conchyliol. Nom que les Naturaliſtes & Rocailleurs donnent à un petit coquillage fort rare, fait en forme de chalumeau gros comme une plume à écrire, & diminuant peu à peu juſqu'à l'autre bout, ce qui lui donne la figure d'une dent, d'où il tire ſon nom. *Dentalium*. *Syringites*.

DENTALE, adj. f. Qui ſe prononce avec l'aide des dents. Les Grammairiens, & ſurtout les Hebreux,

distinguent leurs lettres en *dentales*, labiales, gutturales, du palais, &c. *Litera quæ dentium presu pronuntiantur.*

DENTALIUM. Voy. DENTAL.

DENTÉ, ÉE, adj. Qui a des pointes qui ressemblent à des dents. *Dentatus.*

Ce mot ne diffère de *dentelé*, qu'en ce que les découpures d'une chose *dentée* sont plus fines & beaucoup plus égales que celles d'une chose *dentelée*.

DENTÉE, s. f. T. de Chasse. Coups de dents qu'un lévrier donne à une bête qu'on chasse, ou atteinte des défenses d'un sanglier. *Aprugni dentis ictus in ventre canis.*

DENTELAIRE, s. f. Plante réputée propre pour les écorchures qui se font près du fondement en allant à cheval. *-laria.*

DENTELER, v. a. Faire des entailles en forme de dents. *Denticulos agere.*

DENTELÉ, ÉE, adj. Qui a des dents, des entaillures en forme de dents, comme les scies, les sutures du crâne, les feuilles de certaines plantes. *Denticulatus.*

DENTELÉE, s. f. Tulipe rouge, pâle & blanc sale.

En Anat. il y a un muscle qu'on appelle le petit *dentelé*, qui sert à faire mouvoir l'épaule en dedans. Il y en a un autre qu'on appelle le grand *dentelé*, qui sert à dilater la poitrine.

DENTELLE, s. f. Petit passement, ou ouvrage de fil, de soie, d'or ou d'argent, qui se fait avec des fuseaux, qui sert à orner les habits & le linge. *Textum è lino, vel è bombyce, vel ex auro, vel ex argento, denticulatum, variisque figuris descriptum.*

DENTELURE, s. f. Terme d'Archit. Ouvrage ou ornement qui représente des dents, entaillures ou petits créneaux. *Denticuli.*

On emploie ce mot dans l'usage ordinaire, en parlant des choses qui ont des dents, des choses taillées, découpées en forme de dents. *It.* Chaque dent formée par les découpures.

DENTER. Voy. SYNODON.

DENTICULE, ou *Dentelet*, s. m. T. d'Archit. Petite bande quarrée qui fait partie de la corniche Ionique & Corinthienne, sur laquelle on fait ordinairement de petites entailles ou crénelures qui ressemblent à un rang de dents. *Denticulus. Denticules* en guillochis, c. à d. faits d'une petite platebande continue, & qui retourne d'équerre par en haut & par en bas.

It. Le quarré sur lequel on taille les *denticules*.

DENTICULÉ, ÉE, adj. T. de Blas. Ecu *denticulé*, dont la bordure a des dents faites de la façon des *denticules*.

DENTIER, s. m. Rang de dents. *Dentium ordo.*

DENTIFRICE, s. m. T. de Méd. Remède avec lequel on se frotte les dents. *Dentifricium.*

DENTISTE, s. m. Chirurgien *dentiste*, ou absol. *Dentiste*, est celui qui se borne au soin des dents, qui les nettoie, qui les tient en bon état, qui prévient ou guérit les maladies des dents, qui les arrache. *Dentium curator, dentium Chirurgus.*

DENTS. T. de Conchyliol. Petites éminences qui garnissent la bouche d'une coquille.

DENTURE, s. f. L'ordre dont les dents sont arrangées. *Dentium ordo.*

En t. d'Horlog. on appelle *denture*, le nombre des dents qu'on donne à chaque roue.

DÉNUDATION, s. f. T. de Philos. hermét. changement qui arrive à la matière de la pierre philosophale, lorsqu'elle devient noire. *-atio.*

It. Dépouillement des os qui paroissent à découvert dans les fractures, ou dans quelque autre accident.

DENUMENT, s. m. Privation, dégagement, dépouillement. *Rerum omnium spoliatio.* Au fig. être dans un parfait *dénuement* des créatures, & de soi-même.

DÉNUER, v. a. & n. Dépouiller des choses dont on a besoin. *Spoliare.* Il ne se dit que dans un sens métaphorique. La fortune l'a *dénué* de tous ses biens. *Dénué* d'esprit.

DENYS, s. m. N. pr. d'hom. *Dionysius.* On a cru long-temps que S. *Denys*, Aréopagite, étoit S. *Denys*, Evêque de Paris. Les livres attribués à S. *Denys* l'Aréopagite sont l'ouvrage d'un hérétique Monophysite. S. *Denys* d'Alexandrie étoit Patriarche de cette ville au milieu du IIIe. siécle. S. *Denys* de Corinthe est un évêque de Corinthe au IIe siécle, qui écrivit quelques lettres. *Denys* le petit, *Dionysius Exiguus*, Moine Scythe, qui fut Abbé, & fleurit au commencement du VIe. siécle, est fameux pour avoir introduit l'usage de notre ère vulgaire. Quoiqu'il y ait eu trois *Denys* tyrans, l'un tyran d'Héraclée dans le Pont, & les deux autres de Syracuse, cependant quand nous disons *Denys* le Tyran, nous entendons *Denys* I. tyran de Syracuse.

Dans le style badin & comique, on appelle quelquefois Bacchus, *Denys*, parce que les Grecs le nomment *Dionysus*, Διόνυσος, que Vossius croit s'être fait de Διὸς υἱὸς, fils de Jupiter.

SAINT DENYS, ou Saint Denys en France. Ville de l'Isle de France à deux lieues au nord de Paris, sur la petite rivière de Crould. *Catolacum. Vicus Catuliacus*, ou *Catolacensis, Dionysiopolis. Sancti Dionysii fanum.*

S. Denys Mont-joie, ou *Mont-joie S. Denys*, étoit autrefois le cri des François dans les batailles. L'origine de ce cri fut la bataille de Tolbiac, dans laquelle Clovis se trouvant en grand danger, s'adressa à *S. Denis*, disant, *S. Denys mon jove*, ou *S. Denys mon joye.*

DENYSE, s. f. N. pr. de fem. *Dionysia.*

DENYZÉLI, s. m. Ville de l'Anatolie, où il y a des ruines antiques qu'on appelle Aroudoo.

DEO.

DÉOGRATIAS, s. m. N. pr. d'hom. c. à d. Grace à Dieu. Peut-être n'étoit-ce pas le nom même de ce Saint, mais une interprétation Latine de son nom Punique, ou Carthaginois.

Quand un enfant ne veut plus manger, on lui dit *Deogratias*, les Moines sont sous, par allusion à ce qui se fait chez les Moines, quand le dîner est fini.

DEOLS, s. m. Ville de France dans le Berri. *Doli, Dolensis vicus*, & *Castrum Doletyc.* On l'appelle aussi *Bourg de Deols*, & quelques-uns *Bourgdieux.*

DÉONAIRE, s. m. & f. Nom de Secte Manichéenne, ou Paulicienne. *Deonarius.*

DEP.

DÉPAYSER. Voy. DEPAYSER.

DEPAQUETER, v. a. Défaire un paquet, l'ouvrir. *Fascem solvere.*

DE PAR. Prépos. qui régit l'acc. & qui sign. de la part, par l'ordre, par le commandement. *De par* le Roi, *A Rege, de mandato Regis.*

DEPARAGER, v. a. T. de Cout. *Déparager* une fille, c'est la marier à une personne d'une con-

dition inégale. *Puellam impar in matrimonium collocare.*

DÉPAREILLER, v. a. Ôter le pareil, le brouiller, ou l'éloigner. *Disparare, impar jungere.* C'est la même chose que *déparier.* Faire que des choses qui étoient auparavant pareilles & semblables, ne le soient plus. En t. de Librairie, ôter une partie ou un tome d'un ouvrage. *Imperfectum reddere.*

DÉPARER, v. a. Ôter l'agrément, l'ornement ordinaire que quelque chose a, ou doit avoir. *Deformare.*

It. Ôter les paremens extraordinaires d'un autel, en changer. *Ornatum tollere.*

DÉPARIER, v. a. De deux choses qui sont pareilles ou appariées ensemble, en ôter, en égarer, en perdre, en séparer une. *Disparare.* Il se dit particuliérement en parlant des animaux qui se joignent ensemble. *Par impari jungere.*

DÉPARLER, v. n. Discontinuer, cesser de parler. *Tacere.* On ne l'emploie qu'avec la négative, & on ne le dit que dans l'entretien fam. *Non cessare à loquendo.*

DÉPART, s. m. Sortie d'un lieu à dessein de faire un voyage. *Discessus, profectus, abitus.* Etre sur son *départ*, p. d. Être prêt à partir.

En t. de Monnoie, le *départ* d'or est l'affinage de l'or fait à l'eau forte. *Auri purgatio.* Ce mot en ce sens sign. séparation, dissolution, & vient de *départir* pris pour Partager, dissoudre. Or de *départ*, qu'on appelle autrement or en chaux, ou or moulu. C'est l'or retiré du creuset après la derniére opération de l'affinage avec l'eau forte. *Eau de départ*, autrement *Eau régale*, est une eau forte, à laquelle on a ajoûté du sel commun, ou du sel armoniac, afin qu'elle ait la force de dissoudre l'or. *Auraria diremtionis administra aqua.*

DÉPARTAGER, v. a. T. de Pal. Ôter le partage des Juges qui sont en nombre égal d'avis différens. *Æquationem sententiarum tollere.* Il se dit au Palais des procès où les Juges ont été partagés, & sont trouvés en nombre égal d'avis différens; on les envoie en une autre chambre pour les *départager.*

DÉPARTEMENT, s. m. Partage qui se fait entre plusieurs personnes de leurs fonctions, ou de leur emploi, pour éviter la confusion; ce qui se fait tant à l'égard des lieux & des personnes, que des affaires, & des choses. *Distributio, partitio.*

It. Distribution, assignation qu'on fait des tailles, & autres impositions sur les Élections & les Paroisses. *Vectigalium descriptio.*

Il se dit aussi de quelques endroits d'une maison qu'on assigne à quelqu'un pour y loger. *Domûs in hospitia, in contubernia distributio.*

En t. d'Archit. Ordonnance & description des parties dont est composé un bâtiment, en un plus grand ou un plus petit nombre de piéces. *Ordo, dispositio.*

It. Assignation de logement à des troupes. *Distributio. Stativa: hiberna, ou æstiva.*

Il signifioit autrefois Départ. *Discessus, profectio.*

DÉPARTIE, vieux s. f. Départ, séparation. *Separatio, discessio.*

DÉPARTIR, v. a. Distribuer, faire quelque gratification à une ou plusieurs personnes. *Partiri, dispertiri, dividere, distribuere.*

It. Diviser une chose entre plusieurs personnes, & donner à chacun sa part convenable.

On dit à la Chasse, *départir* les quêtes, p. d. assigner à chaque Véneur qui va au bois le canton de la quete.

DÉPARTIR, se dit en t. de Pal. de tous les procès que l'on partage entre les Juges, afin de les examiner.

Avec le pron. pers. Se déporter, quitter, céder, abandonner une prétention, une demande, une opinion. *Ab aliqua re discedere, rei alicui renunciare.*

Se départir sign. aussi, changer de parti.

En Chym. & en t. de Monnoie, Séparer. *Dirimere, separare.*

DÉPARTIR, v. n. signifioit autrefois Partir, s'en aller. *Abire, discedere, proficisci.*

DÉPARTI, IE, part. pass. *Divisus, distributus.* On appelle au Conseil, *Commissaires départis* dans les Provinces pour l'exécution des ordres du Roi, ceux qu'on nomme ordinairement *Intendans.*

DÉPARTIR, vieux s. m. Départ. *Discessus, profectio.*

DÉPASSER, v. a. Ôter une chose d'un lieu où elle étoit passée. *Educere.*

DÉPASSER un vaisseau, en t. de Mar. c'est, aller plus vîte qu'un autre vaisseau, & le laisser derriére. *Vincere, antecedere. Dépasser* est aussi, aller au-delà d'un certain lieu.

Au jeu de Billard, faire *dépasser* une bille, p. d. faire repasser la bille qui avoit déja passé.

DÉPAVER, v. a. Ôter le pavé. *Pavimentum refodere.*

DÉPAYSER, v. a. (Prononc. *Dépéiser.*) v. a. Faire sortir quelqu'un de son pays natal. *Aliquem è patrio solo evocare regionem in aliam.*

It. Faire changer de pays à un homme qui y est habitué, pour lui faire perdre ses connoissances, pour le mettre en lieu où il soit sans crédit, sans appui, déguisé & inconnu. *Aliquem de patriâ extrahere, & in aliam regionem mittere.*

Il se dit aussi au Pal. en parlant des évocations qu'on fait pour tirer une affaire d'une juridiction en une autre plus éloignée. *Evocare domo.*

DÉPÉCEMENT, s. m. Action par laquelle on met en piéces. *Laniatus.*

DÉPECER, v. a. Mettre en piéces, en morceaux. *In frusta dividere, frustatim concidere. Conscindere, laniare, lacerare.*

De *depitare*, mot de la basse Latinité.

DÉPECEUR, s. m. Marchand qui achète les bateaux qui ne sçauroient plus servir, les désassemble, & vend les planches & autres bois qu'il en tire. *Lignorum ex lintribus solutis mercator.*

DÉPECHE, s. f. Lettre d'affaire, qu'on envoie en diligence par un courrier exprès pour quelque affaire d'État, ou quelque autre chose importante. *Epistola, litera. Conseil des dépêches*, qui se tient dans la chambre du Roi, en sa présence. *Consilium de mittendis maturè literis.*

On dit prov. de la mort d'un homme qui ne servoit qu'à incommoder les autres, voila une belle *dépêche!* ou, belle *dépêche!*

DÉPÊCHER, v. a. Faire quelque chose à la hâte, en diligence. *Properare, accelerare.* On dit aussi absol. *Dépêchez*, p. d. hâtez-vous.

It. Envoyer des courriers exprès & en diligence pour porter quelques ordres. *Mittere.* On dit encore, *dépêcher* un criminel, lui faire en diligence son procès, & sans le faire languir. *Nocentem statim plectere.* On le dit encore d'un homme qui en se battant a bien-tôt tué son ennemi,

s'en est bien-tôt défait. En parlant d'un Médecin, entre les mains de qui on a vu mourir beaucoup de malades, on dit, qu'il en a beaucoup *dépêché*. Il est fam.

DÉPÉDANTISER, v. a. Ce mot se dit en riant, pour Tirer de la pédanterie, *Rusticitatem dedocere*.

Se DÉPÉDANTISER. Devenir plus poli, cesser d'être pédant.

DÉPEINDRE, v. a. Conj. *Je dépeins, nous dépeignons, je dépeignis, j'ai dépeint, que je dépeigne, je dépeindrois, que je dépeignisse*. Représenter avec le pinceau & des couleurs quelque histoire, quelque action, quelque paysage, tempête ou autre chose. *Pingere, alicujus rei vel hominis formam effingere, exprimere*.

Il sign. plus ordinairement, Représenter par le discours, soit de vive voix, soit par écrit. *Scripto vel oratione depingere*.

DÉPENAILLÉ, ÉE, adj. Mal vêtu, qui a ses habits en lambeaux. *Pannosus, a*. Il est bas.

DÉPENDAMMENT, adv. D'une manière dépendante. *Ex alterius arbitrio, voluntate*.

DÉPENDANCE, s. f. Sujétion, subordination, infériorité. *Vita, vivendi ratio, conditio quæ in alterius potestate, arbitrio posita est*.

It. Connexité, suite nécessaire. *Connexio, cognatio*.

It. Ce qui fait partie d'un tout. *Appendix, accessio*.

DÉPENDANT, ANTE, adj. Relevant, qui a quelque relation à un autre avec infériorité. *Qui ab alio pendet, qui alteri subjectus est*.

En t. de Mar. Un vaisseau vient en *dépendant*, lorsqu'il est au vent d'un autre vaisseau, & que pour le reconnoître il s'en approche peu-à-peu, tenant toûjours le vent pour n'être pas coupé. *Navis quæ eodem eum alia vento defertur*.

DÉPENDRE, v. a. Conj. *Je dépens, je dépendis, j'ai dépendu, que je dépende*. Détacher une chose pendue en haut. *Rem aliquam suspensam, demittere*.

DÉPENDRE, v. n. & relatif. Relever; être dépendant d'un autre; être en la disposition d'un supérieur. *Pendere ex aliquo, alterius subjectum esse voluntati, arbitrio*.

Il se dit aussi des choses qui ont une suite nécessaire l'une de l'autre. *Pendere*. Les effets *dépendent* de leurs causes.

DÉPENDRE, v. a. S'est dit autrefois pour Dépenser; du lat. *Dispendere*.

Prov. Qui bien gagne, & bien *dépend*, n'a que faire de bourse pour serrer son argent. C'est un homme qui est à lui à vendre & à *dépendre*, p. d. qui lui est absol. dévoué.

DÉPENS, s. m. pl. Frais; ce qu'on a dépensé à quelque entreprise, ou à quelque affaire. *Sumtus, impensa*. C'est un homme qui gagne bien ses *dépens*, p. d. il rend bien autant de service qu'il coûte à nourrir.

Il se dit aussi au fig. Se justifier aux *dépens* d'autrui. *Aliorum incommodo, detrimento, periculo*. Un habile homme se fait sage aux *dépens* d'autrui, en profitant de ses fautes.

On dit prov. qu'un homme est condamné aux *dépens*, quand il ne retire pas d'une affaire, d'un négoce, tout l'argent qu'il y a mis. On dit aussi d'un homme avancé en âge, que la plupart de ses *dépens* sont faits.

En t. de Pal. Frais qui se font pour poursuivre un procès. *Sumtus, impensa litis*, ou *expensa*. Des *dépens* croisés, ce sont ceux dont on a interjeté appel. Les Juges prononcent *dépens réservés*, quand ils rendent quelque jugement qui ordonne un interlocutoire pour éclaircir la contestation principale qui est à juger.

DÉPENSE, s. f. Emploi de son bien. *Sumtus, expensum, impensa*.

On dit, faire de la *dépense*, p. d. faire beaucoup de *dépense*. Et, faire une *dépense* sourde, p. d. faire une *dépense* secrette qui ne paroît point.

En t. de Prat. c'est le chapitre d'un compte qui se met après la recette, dans lequel on fait voir à quoi on a employé ce qu'on a reçu. *Expensum*.

DÉPENSE, ou *Gardemanger*. Lieu où on serre les provisions de la table, & ce qui y sert ordinairement. *Cella penaria*. Chez les grands Seigneurs on l'appelle *office*. Sur mer, c'est le lieu où le maître valet tient les vivres qu'il distribue. Dans une Communauté Religieuse, c'est le lieu où sont les pots, les tasses, le pain & le vin. *Penarium, cellaria*.

It. Petit vin fait avec de l'eau qu'on fait cuver sur le marc pressuré. *Domesticorum potus*.

DÉPENSER, v. a. Employer son bien à acheter, donner, ou faire autres choses qui ne se font qu'avec de l'argent. *Sumtum, impensam facere, dispendere, erogare*.

Prov. Il y a plus de moyens de *dépenser* que d'acquérir. Journée gagnée, journée *dépensée*, en parlant de ceux qui n'épargnent rien.

DÉPENSIER, IÈRE, adj. Prodigue, qui dépense mal-à-propos son bien. *Prodigus*.

C'est aussi en quelques Communautés l'Œconome, ou celui qui a soin de faire la dépense. Il est alors s. *Promus, Promus condus, procurator peni, cellarius*.

DÉPERDITION, s. f. T. dogm. Perte qui cause dépérissement. *Jactura, damnum, detrimentum*. *Déperdition* de substance.

En Chym. Lorsqu'après avoir fait dissoudre l'or & l'argent, &c. on ne retire pas toute la matière qu'on avoit mise, on dit qu'il y a *déperdition*.

DÉPÉRIR, v. n. S'altérer, se ruiner; diminuer de valeur & de qualité. *Deteriorem fieri*. Les provisions qu'on garde *dépérissent* tous les jours. Un enfant en chartre *dépérit* à vûe d'œil.

DÉPÉRISSEMENT, s. m. Corruption, altération d'une chose qui diminue. *Imminutio*.

DÉPÊTRER, v. n. p. Se tirer, se dégager d'un mauvais chemin, ou passage. *Expedire se, explicare*. Il se dit plus ordinairement au fig. pour Délivrer, tirer d'embarras. En ce sens il est fam.

DÉPEUPLEMENT, s. m. Action par laquelle on dépeuple. *Depopulatio*.

DÉPEUPLER, v. a. Rendre une ville ou un pays moins peuplé. *Urbem civibus eximere*.

Il se dit aussi en parlant des animaux, du gibier, du poisson. *Depopulari*. On dit aussi d'une forêt, qu'elle est *dépeuplée*, quand les beaux arbres en sont morts, ou abattus.

DÉPHLEGMATION. } Voy. { *Deflegmation*.
DÉPHLEGMÉ. } Voy. { *Deflegmé*.
DÉPHLEGMER. } Voy. { *Deflegmer*.

DÉPIÉ, s. m. T. de Jurispr. féodale. Démembrement. *Distractio, distractio feudi*.

DÉPIÉCER, v. a. T. de Jurispr. féodale. Démembrer. *Feudum distrahere, partiri, dividere*.

DÉPILATIF, IVE, adj. T. de Méd. Qui fait tomber le poil, les cheveux, étant appliqué dessus.

DÉPILATION, s. f. Action de dépiler, de faire tomber le poil avec des dépilatoires.

DÉPILATOIRE, s. m. Emplâtre ou drogue qu'on applique sur le poil pour le faire tomber. *Dropax.*

DÉPILER, v. a. T. de Méd. Faire tomber le poil avec des dépilatoires. *Pilos detrahere, avellere.*

DÉPIQUER, v. a. Adoucir, consoler. *Lenire, consolari, mitigare.* Il n'est que de la conversation.

DÉPISTER, v. a. Rechercher comme à la piste, découvrir des choses inconnues par d'autres connues. On ne se sert point de ce mot.

DÉPIT, s. m. Colere qui donne du dégoût d'une chose contre laquelle on se fâche ; chagrin, déplaisir court & passager. *Indignatio, stomachus.*

On disoit autrefois à l'adj. un homme *dépit*, une femme *dépite*, p. d. qui est sujet à se dépiter. Du lat. *despectus*, ou de *despicio*.

En Dépit. Sorte de prép. qui régit le gén. devant les noms & les pronoms, & qui étant mise devant les verbes, est suivie de *que*, comme la prép. *malgré*, dont elle a la signification. *En dépit* que vous en ayiez. *En dépit* de tout le monde. *Invito quolibet ac repugnante.* On dit d'un mauvais Poëte qu'il fait des vers *en dépit* d'Apollon, ou du bon sens, c. à d. contre le bon sens.

On dit prov. qu'une chose est faite par *dépit*, qu'elle croît par *dépit*, p. d. qu'elle croît sans qu'on en ait soin.

DÉPITER, v. a. qui se dit souvent avec le pronom pers. Concevoir du dépit, de la fâcherie : avoir un mouvement de courroux brusque & vif. *Indignari, stomachari.*

On dit prov. Se *dépiter* contre son ventre, p. d. se lâcher contre ses propres intérêts.

On dit quelquefois, Ne *dépitez* pas cet enfant, p. d. ne lui donnez pas occasion de se mutiner.

DÉPITEUX, euse, adj. Qui est sujet à se dépiter, à bouder. *Indignari, stomachari facilis.* Il ne se dit guère que des petits enfans.

Dans nos vieux Auteurs, il signifie, sans pitié, cruel. *Immitis, e.*

DÉPLACEMENT, s. m. Action par laquelle on fait changer de place. *Amotio.*

DÉPLACER, v. a. Ôter quelque chose d'une place. *Amovere, dimovere, de loco depellere.*

It. Prendre la place d'un autre.

It. Mettre une chose en une place qui ne lui convient point.

Il se dit fig. en parlant des personnes qui sortent de leur génie, qui négligeant leurs talens naturels, s'appliquent à des choses pour lesquelles ils n'ont nulle disposition. *Tentare aliquid invito Marte, invitâ Minervâ.*

Déplacé, ée, part. pass. *Amotus loco, alienus.* Il se dit des choses qui ne sont pas à propos, de ce qui est contre l'ordre & les bienséances. *Inutilis, indecens, perperam dictus, aut factus.*

DÉPLAIRE, v. n. Être désagréable. Faire ou dire quelque chose qui offense, qui chagrine, qui choque, qui n'est pas agréable. *Displicere.*

On le dit aussi avec le pron. pers. Il me *déplaît* fort d'être obligé de plaider contre vous. Cet homme se *déplaît* par-tout. On le dit aussi des animaux & des plantes. *Respuere, non amare.*

DÉPLAISANCE, vieux s. f. Chagrin, mélancolie. *Tristitia, dolor, ægritudo.*

DÉPLAISANT, ante, adj. Qui est chagrinant & peu agréable. *Ingratus, asper, molestus.*

DÉPLAISIR, s. m. Chagrin, tristesse que l'on conçoit d'une chose qui choque, qui déplaît. *Tristitia, dolor, ægritudo.*

It. Mauvais office qu'on rend aux personnes pour qui on a de la haine.

DÉPLANTER, v. a. Ôter une plante de terre. *Explantare.*

DÉPLANTOIR, s. m. Outil de Jardinier qui sert à déplanter & à replanter les plantes qu'on veut transporter avec la terre sans en détacher les racines. *Ferrei cujusdam instrumenti genus, quo ad evellendas plantas utuntur hortulani.*

DÉPLIER, v. a. Étendre en long ce qui étoit plié. *Explicare, evolvere, pandere, expandere.*

Déplier le trait. T. de Chasse. Allonger la corde de crin qui tient à la botte du limier. *Producere, extendere.*

Au fig. Étaler, faire paroître. *Aperire, patefacere.*

DÉPLISSER, v. a. Ôter, défaire les plis. *Explicare, erugare, rugas tollere.*

DÉPLORABLE, adj. m. & f. Qui mérite d'être pleuré, qui attriste. *Deplorandus, miserandus, miserabilis.*

DÉPLORABLEMENT, adv. D'une manière tragique & déplorable, ou digne de pitié. *Miserabiliter, miserabilem in modum.*

DÉPLORER, v. a. Pleurer avec véhémence, plaindre le malheur de quelqu'un, en avoir pitié. *Deplorare, deflere, lugere, miserari.*

Déploré, ée, part. pass. *Deploratus.* On dit au Pal. qu'une cause, qu'une affaire est *déplorée*, p. d. qu'elle est insoûtenable. On dit aussi fig. qu'une santé est *déplorée*, p. d. qu'on désespère de la guérison du malade. Maladie *déplorée*, c. à d. sans reméde.

DÉPLOYER, v. a. Étendre, déplier. Il n'a guère d'usage au propre qu'en ces phr. du participe, Enseignes, voiles *déployées.*

Au fig. Faire montre, faire parade. *Adhibere, ostentare, explicare, expandere, uti aliquâ re.* Déployer son éloquence, *déployer* ses charmes, p. d. les étaler. Rire à gorge *déployée*, p. d. de toute sa force.

Ces deux verbes, *déplier* & *déployer*, viennent de *deplicare*, mot de la basse Latinité.

DÉPLUMER, pour PLUMER. Ce mot n'est point en usage.

DE PLUS, adv. Encore plus, outre. *Præterea.*

DÉPOLIR, v. a. Ôter le poli de quelque chose. *Polituram tollere.*

DÉPOINTER une pièce d'étoffe. Couper les points qui tiennent en état les plis.

DÉPONENT, adj. m. T. de la Gram. Lat. qui se dit des verbes qui ont la terminaison & la conjugaison passives, & ont la signification active, & qui perdent un de leurs participes passifs ; sçavoir celui qui seroit terminé en *dus. Verbum deponens.*

DÉPONIBLE, adj. de t. g. Qu'on peut déposer, à qui on peut ôter sa charge, qui peut être révoqué. *Amovible* est plus en usage.

DÉPOPULATION, s. f. Le même que *dépeuplement*. C'est l'action par laquelle un pays se dépeuple.

DÉPORT, s. m. Droit que les Archidiacres ou les Évêques ont en plusieurs Diocèses, de jouir une année durant d'une Cure qui est vacante par mort, en la faisant desservir. *Sacerdotia in causam caduci lapsa.* En matière féodale, c'est la même chose que *relief*, ou *rachat*, ou la première an-

née de jouissance d'un fief ouvert qui appartient au Seigneur.

Au Pal. *Délai*. Sans *déport*, c. à d. sur le champ. *Sine morâ*.

It. T. de Coût. Certain droit que le Seigneur prend sur un fief servant, lorsqu'il n'y a point d'homme pour le desservir. Le *déport de fief* n'est plus en usage.

C'est aussi un vieux mot, qui veut dire, Joie, plaisir. *Gaudium*, *voluptas*, *lætitia*.

DÉPORTATION, s. m. Sorte de bannissement en usage chez les Romains, par lequel on assignoit à quelqu'un certain lieu pour sa demeure, avec défense d'en sortir à peine de la vie. *Deportatio*.

DÉPORTEMENT, s. m. Conduite & maniére de vivre. *Vita*, *vivendi ratio*. Il se prend d'ordinaire en mauvaise part, & ne se dit guere au sing.

DÉPORTER, v. n. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. Quitter, abandonner une entreprise, un dessein. *Discedere ab aliquâ re*, *rem aliquam abjicere*.

Au Pal. S'abstenir d'un jugement, d'une affaire où il y a quelque cause de récusation. *Abstinere ab aliquâ re*, *discedere ab aliquâ re*, *rem aliquam abjicere*.

Déporter, a. dans nos vieux Auteurs, sign. quelquef. souffrir, supporter. *Tolerare*, *pati*, *ferre*.

DÉPORTUAIRE, s. m. C'est en Normandie, celui qui est chargé du *déport* pendant l'année qu'il n'y a point de titulaire, ou plûtôt que le titulaire ne jouit point des fruits de son bénéfice.

DÉPOSANT, ante, s. Témoin qui déclare en Justice la vérité d'un fait. *Testis*. Il est aussi adj.

DÉPOSER, v. a. & n. Témoigner en Justice la vérité d'un fait, déclarer ce qu'on en a vû, ou oui. *Testari*, *testificari*.

It. Mettre en lieu sûr, consigner, mettre une chose entre les mains d'une personne pour la garder. *Deponere*, *credere*.

Il se dit aussi des corps morts qu'on laisse dans une Église, quand on les veut transporter ailleurs. *Deponere*, *collocare*.

On dit fig. *Déposer* son autorité entre les mains de quelqu'un. *Déposer* ses secrets, ses pensées dans le sein de son ami, p. d. les lui confier.

It. Destituer quelqu'un d'une dignité, d'une charge, d'un emploi. *Alicui magistratum abrogare*, *aliquem magistratu depellere*.

It. Quitter une charge, se défaire d'un office, d'un emploi. *Abdicare se magistratu*, *magistratum abdicare*.

Dans l'Ordre de la Visitation, ce mot n'a rien d'odieux; il se dit de la Supérieure qui est sortie de charge.

DÉPOSITAIRE, s. m. & f. Qui est gardien de quelque chose. *Sequester*, *depositarius*.

Il se dit aussi au fig. des personnes & des lieux à qui l'on confie, ou l'on dépose ce que l'on a de plus important & de plus secret. *Qui alicujus consiliis intimus est*, *consiliorum particeps*.

It. T. d'Augustin. Ce sont des Religieux qui ont chacun une clef des Archives & des Titres du Couvent. *Custos*.

DÉPOSITION, s. f. Témoignage rendu en Justice par un témoin. *Testimonium*, *testificatio*.

En t. d'Église, il se dit aussi de l'enterrement d'un corps. *Mortui corporis depositio*.

It. Abdication, ou destitution d'une dignité, d'un office. Ce mot se prend en signification active & passive. *Abdicatio*, *depositio*.

DEPOSITO. Donner ou prendre *à deposito*, sign. donner ou prendre à intérêt.

DÉPOSSÉDER, v. a. Jetter quelqu'un hors de sa possession. *Alicujus rei possessione aliquem depellere*, *dejicere*, *deturbare*.

On dit aussi, *déposséder* d'une charge, soit qu'on chasse un Officier pour malversation, soit qu'on se fasse recevoir en sa place sur sa résignation.

DÉPOSSESSION, s. f. Action par laquelle on dépossède. *Abdicatio*.

It. Délivrance qu'on fait, en vertu des exorcismes, d'une personne qui est tourmentée de l'Esprit malin. *Liberatio*.

DÉPOSTER, v. a. T. de Guerre. Chasser l'ennemi d'un poste qu'il occupoit. *Ejicere*, *pellere*.

DÉPÔT, s. m. Ce qu'on a mis & confié entre les mains de quelqu'un pour le garder gratuitement. *Depositum*. Le *dépôt* judiciaire est la chose déposée en main tierce par ordonnance d'un Juge. Le *dépôt* simple est volontaire, ou nécessaire. Voy. le D. de Tr.

It. Lieu public où on dépose les choses. *Locus rerum depositarum custos*.

Il se dit fig. des pensées & des secrets. *Depositum*.

En t. de Méd. il se dit de l'épaisseur, & du marc qu'on voit au fond des urines. *Sedimentum*. C'est aussi un amas d'humeurs qui se fait en quelque partie, qui cause de la douleur, forme des fluxions, des abscès, &c.

C'est aussi le coffre où sont les Archives du Couvent des Augustins. *Arca depositi custos*.

DÉPOTER, v. a. T. de Jardinier. Ôter une plante, ou quelque autre chose d'un pot. *Flores ex vase fictili avellere*.

DÉPOUDRER, v. a. Ôter, enlever la poudre de dessus les cheveux.

DÉPOUILLE, s. f. Vêtemens, habits dont on est ordinairement vêtu. *Spolium*, *exuviæ*. On le dit quelquefois des Charges, Bénéfices, Gouvernemens. Ces trois Messieurs ont partagé la *dépouille* de ce Prélat.

It. Droit que les Archidiacres lévent sur les biens meubles des Curés décédés.

Dépouilles. Butin, ce qu'on prend sur les ennemis.

On dit poëtiquement que l'homme a laissé sa *dépouille* mortelle, p. d. son corps, ce qu'il avoit de matériel. Les Auteurs modernes se parent des *dépouilles* des Anciens.

It. La récolte des fruits de la terre. *Messis*, *seges*, *fructus*.

It. La peau que les serpens & les couleuvres quittent au printemps.

Les Ouvriers disent qu'une chose est taillée en *dépouille*, lorsqu'elle va en augmentant vers le talon ou le manche.

Mettre un canon en *dépouille*. T. d'artil. Retirer du milieu du moule d'une piéce de canon, le morceau de bois qui a servi d'abord à le former.

DÉPOUILLEMENT, s. m. Action par laquelle on se dépouille, on quitte quelque chose: il se dit dans le sens propre & dans le sens fig. *Spoliatio*, *depositio*, *fuga*.

It. L'action d'examiner un Auteur, un Livre, un Compte, un Regiftre, & d'en faire des extraits. *It*. Relevé, extrait de quelques parties, de quelques sommes qu'on tire d'un Compte, d'un Regiftre, &c.

DÉPOUILLER, v. a. Ôter les habits. *Spoliare vest-*

tibus aliquem, detrahere alicui vestes, vestibus aliquem exuere.

On l'étend quelquefois aux biens, aux charges, aux dignités.

Ce mot vient du Lat. *dispoliare.*

It. Recueillir, en parlant de la récolte des fruits & de la moisson. *Messem, fructus colligere, percipere.* Il se dit aussi des arbres, lorsqu'ils perdent leurs feuilles. *Spoliare, exuere, dispoliare, expoliare.*

It. Extraire d'un livre, d'un registre, les parties, les sommes, ou les autres choses dont on a besoin pour l'éclaircissement de quelque chose qu'on désire avoir. *Extrahere, detrahere aliquid de libro, de codice, &c.*

Chez les Fondeurs & autres Artisans, il sign. ôter toutes les piéces d'un moule qui ont servi à fondre & à monter une figure.

It. T. de Philos. hermét. Réduire en mercure le féminin & les autres matiéres assemblées avec lui.

En t. de Rotisseur, Arracher la peau de quelque animal après l'avoir tué. *Spoliare, exuere pelle.*

On le dit encore des animaux qui quittent leur peau.

Il se dit de tout ce qui découvre la chair ou les os.

Il se dit fig. en parlant des sentimens, des opinions, des passions dont on se défait. *Spoliare, deponere aliquid.* On dit aussi, *dépouiller* le vieil homme, Se *dépouiller* du vieil homme; p. d. se convertir, sortir de la corruption du péché, quitter les inclinations de la nature corrompue, ses vieilles habitudes criminelles.

On dit prov. Jouer au Roi *dépouillé*, non-seulement au propre, quand on joue à un jeu qui a ce nom, mais aussi au fig. quand plusieurs personnes se joignent pour en ruiner une autre & la *dépouiller* de son bien. Il ne faut point se *dépouiller* avant qu'on se couche, p. d. qu'il ne faut pas donner tout son bien de son vivant, si ce n'est par testament.

DÉPOURVOIR, v. a. Dégarnir, ôter les provisions, les choses nécessaires à la subsistance d'une place, d'une maison, d'une personne. *Nudare, spoliare.*

DÉPOURVÛ, UE, part. pass. *Destitutus, nudatus.* Il faut être bien *dépourvû* d'esprit, de sens, de jugement, pour commettre une telle faute.

AU DÉPOURVÛ, façon de parler adv. A l'improviste, par surprise, lorsqu'on n'est pas sur ses gardes. *Ex improviso.*

DÉPRAVATION, s. f. Déréglement du goût, des mœurs ou de la doctrine. *Depravatio, corruptio.*

DÉPRAVER, v. a. Corrompre le goût, les mœurs, ou la doctrine. *Depravare, corrumpere.*

DÉPRÉCATIF, IVE, adj. T. de Théol. qui n'a d'usage qu'en cette phr. *Formule déprécative*, qui se dit de la maniére d'administrer quelques-uns des Sacremens en forme de priére. *Deprecativus.*

DÉPRÉCATION, s. f. T. de Rhét. Figure par laquelle l'Orateur implore le secours de quelqu'un, ou par laquelle il souhaite qu'il arrive quelque punition à celui qui ne dira pas la vérité. *Deprecatio.*

DÉPRÉDATEUR, s. m. Voleur, pilleur. *Prædator.*

DÉPRÉDATION, s. f. T. de Pal. Pillage qui se fait dans une succession, ou partage, ou distribution de deniers. *Prædatio, expilatio.*

DÉPRÉDÉ, ÉE, adj. T. qui se dit des marchandises pillées dans un vaisseau contre les régles & les loix. *Ablatus, subreptus, expilatus.*

DÉPRENDRE, v. a. Détacher. *Abstrahere, distrahere, divellere.* Avec le pron. pers. Se détacher de quelque chose où on étoit engagé, ou embarrassé. *Divelli.*

Il se dit plus élégamment au fig. Se *déprendre* de ses passions.

DÉPRÉOCCUPÉ, ÉE, adj. Qui n'est point préoccupé, ou qui ne l'est plus, qui n'a point, ou qui n'a plus de prévention, de préjugés. *Liber à præjudiciis, à præjudicatâ opinione.*

DE PRÈS, adv. Tout proche, tout contre, exactement. *Propè, proximè.*

DÉPRESSER, v. a. T. de Relieur. Ôter de la presse. *E prælo detrahere.*

It. Ôter aux draps le lustre qu'on leur avoit donné, lorsqu'on les avoit mis en presse. *Nitorem adimere.*

DÉPRESSION, s. f. T. de Phys. Abaissement ou serrement qui arrive à un corps. *Depressio.*

Au fig. Abaissement, humiliation. *Humilitas.*

DÉPRÉVENIR, v. a. & pronominal. Abandonner, quitter, mettre bas ses préventions. *Insitas, ou susceptas opiniones deponere, abjicere.*

DÉPRI, s. m. T. de Finance. Déclaration qu'on va faire au Bureau des Aides d'où on veut faire transporter son vin pour le vendre ailleurs, avec soûmission d'en venir payer le droit de gros. *Declaratio.* De *deprecari*, parce qu'on prie le Fermier de souffrir ce transport.

It. T. de Jurispr. Féodale. Déclaration qu'on fait au Seigneur d'un héritage acquis mouvant de lui aux fins de lui payer les droits seigneuriaux, en octroyant pour cela quelque délai.

DÉPRIER, v. a. Aller faire au Bureau des Aides, ou à un Seigneur Féodal, la déclaration ou le dépri précédent. *Declarare, profiteri.*

Envoyer s'excuser envers les personnes qu'on avoit invitées, les contremander. *Preces revocare.*

DÉPRIMER, v. a. Rabaisser, ravaler, rendre vil, abject, méprisable. *Elevare, extenuare, deprimere.*

DÉPRIS, DÉPRISE, vieux adj. Digne de mépris; dont on ne fait point de cas. *Spernendus.*

DÉPRISER, v. a. Tâcher de diminuer la valeur, le mérite de quelque chose. *Despicere, parvi æstimare, flocci facere, contemnere.*

De *depretiare*, mot de la basse Latinité.

DE PROFUNDIS, s. m. Premier mot d'un Pseaume que l'on récite pour les morts. Ce mot s'emploie comme un mot François. Dire un *De profundis.* Chanter le *De profundis.*

DÉPROMETTRE (Se) Désespérer d'une affaire, du succès de laquelle on se flattoit.

DÉPROMETTRE, sign. aussi, se dédire, ne pas tenir sa parole.

DÉPROPRIEMENT, s. m. Testament des Chevaliers, ou du Grand-Maître de Malte.

DEPSER, vieux v. a. Parer ou fouler les draps. Du verbe δέψω, j'amollis.

DÉPUCELAGE, s. m. Défloration, action par laquelle on ôte la virginité à une fille. *Devirginatio.* Ce mot n'est plus usité.

DÉPUCELLEMENT, s. m. L'action de dépuceler.

DÉPUCELER, v. a. Conj. *Il dépucelle, il dépucellera, il a dépucellé.* Ôter la fleur de virginité à une personne. *Vitiare virginem.*

DEPUIS, Prép. qui régit l'acc. & qui se dit du temps, du lieu & de l'ordre ; *à*, *ab*, *è*, *ex*.

Il est aussi adv. mais il ne se dit que du temps. *Ex eo tempore*. Cela s'est passé *depuis*. Il ne faut jamais dire *du depuis*. On ne doit point mettre *depuis* devant un prétérit indéfini. *Depuis* que nous vous eûmes quitté ; il faut dire, *après* que, &c.

Depuis, se joint quelquef. avec *peu*, & fait une espéce d'adv. qui sign. il n'y a pas long-temps. *Non ita pridem*. Il se joint quelquefois avec *quand*, & est encore une espéce d'adv. qui sign. depuis quel temps ? *Ex quo*. *Depuis* se joint quelquefois avec *que*, & alors il ne se dit que du temps, & est une espéce de conjonction. *Ex quo*.

DÉPURATION, s. f. Clarification, dégagement de toute la lie qui embarrasse un corps, de toutes ses parties les plus grossiéres & les plus crasses. *Defæcatio*, *fæcis & sordium*, *partium crassiorum purgatio* ; *Depuratio*.

DÉPURATOIRE, adj. de t. g. Qui sert à dépurer la masse du sang.

DÉPURER, v. a. T. de Méd. & de Chym. Dégager des parties grossiéres. Clarifier. *Purgare*, *defæcare*, *fæcibus exuere*.

DÉPUTATION, s. f. Envoi de quelques personnes choisies dans un Corps vers un Prince, ou une Assemblée, pour traiter en son nom de ses affaires, ou pour les poursuivre en Justice. *Legatio*.

Il se dit aussi du Corps des Députés.

DÉPUTÉ, s. m. Qui est commis ou envoyé par son Corps, ou par un Prince. *Legatus*.

Prov. Les *Députés* de Vaugirard, qui viennent en corps, & ne sont qu'un.

Député. Nom d'un bas officier de l'Église de Constantinople. C'étoit une espéce d'huissier, ou de bedeau : ou bien une espéce de Sacristain.

DÉPUTER, v. a. Envoyer quelqu'un avec commission. *Legare aliquem cuipiam*, *ad quempiam*. Il ne se dit que d'un corps ou d'une personne en autorité qui envoie.

DEQ.

DÉQUEURIR, vieux v. n. Découler.

DEQUIM, ou DEQHIM, s. m. Royaume de Nubie, au milieu duquel passe la riviére de Tacasé.

DEQUOI. Quand ce mot sert à interroger, il sign. de quelle chose ? *Quâ de re*.

Quand il n'est pas une interrogation, il sign. Quelque chose. *Res familiaris*. Avoir bien *dequoi*, p. d. beaucoup de bien.

On dit par maniére de civilité à ceux qui remercient ; qu'il n'y a pas *dequoi*, p. d. que cela ne vaut pas un remerciment. *Non est quod agas gratias*.

On dit prov. Voilà bien *dequoi*, p. d. que le sujet dont on parle n'est nullement considérable.

DER.

DÉRAC, s. m. Ancienne mesure d'Égypte. *Mensura Ægyptiaca*. C'étoit la coudée Égyptienne.

DÉRACINEMENT, s. m. Action par laquelle on arrache une chose plantée. *Exstirpatio*.

DÉRACINER, v. a. Arracher un arbre, une plante de terre. *Exstirpare arborem*, *radicitùs eruere*.

It. Cerner, couper tout autour. *Déraciner* la dent avant que de la tirer.

Au fig. Ôter la source d'un abus, d'une hérésie.

DÉRADER, v. n. T. de Mar. Se dit d'un vaisseau qui par un gros vent a été forcé de quitter la rade où il avoit mouillé. *A vadosâ maris orâ avelli*.

DÉRAISON, s. f. Défaut, manquement de raison.

DÉRAISONNABLE, adj. m. & f. Qui est contre la raison, le bon sens, la justice. *Rationis expers*, *iniquus*.

DÉRAISONNABLEMENT, adv. D'une maniére déraisonnable, ou injuste. *Iniquè*, *injustè*.

DÉRAISONNER, v. n. Tenir des discours dénués de raison. Il est du style fam.

DERANGEMENT, s. m. Changement qui trouble l'ordre & la disposition qui étoit en des choses arrangées. *Perturbatio*.

Il se dit aussi fig. Le *dérangement* de ses affaires, de sa santé.

DÉRANGER, v. a. Mettre en désordre, en confusion, une chose rangée & mise par ordre. *Turbare*, *perturbare*.

Il se dit fig. en parlant des desseins & de la maniére de vivre. Une femme dit en général, je suis toute *dérangée* : lorsqu'elle s'ennuie, & qu'on a rompu ses desseins.

En t. de Mar. *Déranger* la bonnette, p. d. la déboutonner du corps de la voile. *Dissolvere*.

Déranger. Troubler une personne, l'interrompre dans ses occupations.

On dit d'un homme dont la conduite n'est plus aussi réglée qu'elle l'étoit auparavant, qu'il se *dérange*.

DÉRAPÉ, ée, part. pass. T. de Mar. On dit que l'ancre est *dérapée*, lorsqu'elle est au fond de l'eau, mais qu'elle n'est plus accrochée à la terre.

DERAS, s. m. Peau de mouton, est le titre d'un livre de Chym. qui traite de l'art de convertir les métaux en or. *Δέρας*.

DÉRATER, v. a. Ôter la rate, la tirer du corps d'un animal. *Lienem*, ou *splenem extrahere*.

Dératée, ée, part. pass. A qui on a ôté la rate. On appelle fig. un *dératé*, un homme éveillé, alerte, fin, rusé, qui s'est déniaisé, qu'on ne dupe pas facilement. Et alors il est s.

DERAYURE, s. f. T. de Laboureur. Derniére raie qu'on fait, lorsqu'on laboure, & qui sépare les sillons. *Sulcus*.

DERBÉ, s. f. Ville ancienne de Lycaonie, Province de l'Asie mineure.

DERBENT, s. m. Ville de Perse, située dans le Scirvan, aux confins du Daghestan. *Derbentium*, *Alexandria Albaniæ*, *Portæ ferreæ*, ou anciennement *Portæ Caspiæ*, ou *Pylæ Iberiæ*. Les Turcs l'appellent Demircapi, c. à d. Porte de fer, pour marquer que ce lieu ne se peut forcer.

DERBY. Voy. DARBY.

DERCÉ, s. f. Voy. DAGON, *Derceto*, *Atergatis*.

DERCÉTO, s. f. Déesse fabuleuse adorée en Syrie, ou plutôt dans la Palestine. On la représentoit sous une figure humaine depuis la tête jusqu'à la ceinture, & le reste du corps en poisson : ce qui fait juger à Selden que c'étoit le Dagon des Philistins. Elle fut aussi nommée *Céto*. *Dercéto* s'est fait d'Atergatis par le retranchement de la premiére syllabe.

DERCILE & Alébion, ss. mm. fils de Neptune, enlevérent à Hercule les bœufs de Géryon.

DERCON, ou DELCON, s. m. Ville autrefois de Thrace, aujourd'hui de Romanie, Province de la Turquie en Europe. *Delcos*, *Delta*.

DERECHEF, adv. Une seconde fois, encore, de nouveau. *Iterùm*, *rursus*, *denuò*, *rursùm*. Il vieillit, & vient de l'Italien *derécapo*.

DÉRÉGLEMENT, s. m. Désordre, action ou mouvement qui se fait contre les loix naturelles, ou civiles, ou morales. *Perturbatio, confusio, immoderata licentia, vita dissolutior, morum depravatio.*

DÉRÉGLÉMENT, adv. D'une manière déréglée. *Immoderatè, immodicè, effrenatè, intemperanter.*

DÉRÉGLER, v. a. Agir contre la régle, contre l'ordre établi. *Perturbare.* Avec le pron. pers. Se débaucher, devenir déréglé & dissolu dans ses mœurs. *A virtute deficere, pravos mores inducere.*

DÉRÉGLÉ, ÉE, part. pass. *Inordinatus, perturbatus, dissolutus.* Esprit déréglé, vie déréglée, mœurs déréglées.

Il se dit aussi de ce qui n'est pas selon le train & le cours ordinaire des choses de la Nature & de l'Art. Temps déréglé, Avoir le pouls déréglé, horloge, montre déreglée.

DERENG, s. m. T. de Coût. Borne, bornage d'héritages. *Limes.*

DERESTER, v. a. Laisser en reste. Il commença par dérester sa caisse de deux mille pistoles.

DERG, s. m. Grand lac d'Irlande sur les confins de la Conacie & de la Momonie.

DERG. Voy. DIRG.

DERHEM, s. m. Petit poids de Perse, qui vaut la cinquiéme partie d'une livre.

DERIA CHIRING, s. m. Lac de Perse, à dix lieues de la ville d'Erivan.

DERIBANDS, s. m. pl. Toiles blanches de coton, qui viennent des Indes Orientales.

DÉRIDER, v. a. Ôter les rides. Réjouir, faire rire. donner du plaisir, rasséréner le visage. Ce mot se dit dans le sens propre & dans le fig. parce que ce qui donne de la joie, tend le visage uni, & en efface les rides. *Frontem exporrigere, explicare.* Se dérider le front.

DÉRISION, s. f. Action par laquelle on se moque de quelque chose, ou on la tourne en ridicule. *Irrisio, irrisus.*

DÉRIVATIF, IVE, adj. T. de Gram. Il se dit d'une diction qui tire son origine d'une autre. *Nomen ab alio derivatum, deductum.*

It. T. de Méd. Ce qui détourne les humeurs vers un endroit voisin. *Deflectens.*

DÉRIVATION, s. f. T. de Mar. Sortie hors de sa route. *Declinatio, deflexio.* Canal de dérivation, par où on conduit, ou on amasse des eaux pour les conduire dans un réservoir.

It. T. de Méd. Détour qu'on fait prendre aux humeurs qui coulent sur une partie, en les attirant vers les parties voisines. *Declinatio, deflexio.*

It. T. de Gram. Liaison ou affinité qu'un mot a avec un autre, d'où il est tiré. *Derivatio.*

DÉRIVE, s. f. T. de Mar. Différence du rumb de vent où l'on va, à celui où l'on veut aller; biaisement du cours du vaisseau qui va de côté, qui s'abat; fausse route, ou détour forcé qu'on fait de son vrai chemin par la violence des vents, des courans, ou de la marée. *Deflexio, declinatio.* En général on dit d'une chose qui va au gré du vent, qu'elle *va à la dérive*.

C'est aussi un assemblage de planches que les navigateurs du Nord mettent à côté de leurs petits bâtimens, pour empêcher qu'ils ne dérivent.

DÉRIVER, v. a. & n. T. de Mar. Sortir de sa route, de son droit chemin, aller de côté, par la violence des vents, des courans, ou de la marée. *Deflectere, declinare.*

It. Tirer de l'eau d'une source pour la conduire par quelque canal. *Deducere.*

It. Sortir, venir, couler. *Oriri, fluere, manare.* En Gram. Venir, descendre: il se dit d'un mot formé d'un autre mot. *Derivari.*

Au fig. Toutes les graces qui nous viennent, dérivent du Ciel. Toutes nos infirmités dérivent du péché originel. *Venire, defluere.*

Chez les Serruriers, Ôter la rivure. *Extremum clavi emarginare, extremum clavi marginem deterere.*

DERLINGTON, ou DARLINGTON, s. m. Ville d'Angleterre dans le Comté de Durham.

DERLINGUE, s. m. Monnoie d'argent, fabriquée à Venise. Quatre *derlingues* font l'écu de France de soixante sols.

DERME, s. m. T. de Méd. Le cuir ou la peau de l'homme. *Derma, cutis, pellis.* Du Grec δέρειν, *écorcher.*

DERMONDE. Voy. DENDERMONDE.

DERNE, s. f. Pet. ville d'Afrique, dans le Roy. de Tripoli.

DERNIER, IÉRE, adj. & s. T. relatif, & opposé à *premier*. Ce qui est à l'extrémité opposée au commencement; qui est après tous les autres. *Ultimus, postremus, extremus, novissimus, supremus.*

On dit, en *dernier* lieu, en *dernier* item, p. d. Finalement, pour conclusion. *Extremo loco, denique, postremò.* On dit qu'un homme est aux *derniers* abois, qu'il tend le *dernier* soupir, p. d. qu'il agonise; qu'on lui a dit le *dernier* adieu, qu'on lui a rendu les *derniers* devoirs, quand on a fait ses obséques.

DERNIER, se dit aussi pour marquer le temps. L'année *dernière* fut fort fertile. On dit aussi, le Jugement *dernier*, p. d. le Jugement final.

Il se dit aussi des deux extrémités en bien & en mal. Le *dernier* dégré de perfection. C'est un ouvrage où on a mis la *dernière* main, qu'on a mis au meilleur état qu'on a pû. Traiter avec la *dernière* indignité. Cet avare est le *dernier* des hommes, il vit dans la *dernière* misère. Cela est du *dernier* bourgeois. Ce Marchand veut vendre son drap vingt livres au *dernier* mot, p. d. il n'en veut rien rabattre.

On dit de Brutus & de Cassius, que c'étoient les *derniers* Romains, les *derniers* des Romains, p. d. que c'étoient les *derniers* qui avoient combattu pour la liberté de la République Romaine.

Avoir les *dernières* faveurs d'une femme, p. d. En avoir la jouissance.

DERNIER, s. m. dans les tripots, est cette division de la galerie qui est la plus proche des murs. *Aperti lateris extrema pars.*

Prov. Le premier au bois, & le *dernier* à l'eau. Un opiniâtre veut toûjours avoir le *dernier*, p. d. qu'il veut toûjours être le *dernier* à repliquer, ou à donner quelque coup.

De *derriere*, fait de la particule *de*, & du vieux mot *riére*, dérivé de *retrò*.

DERNIÉREMENT, adv. de temps. Depuis peu de jours. *Nuper.*

DERNIS, ou DERNICH, s. m. Ville de la Dalmatie, proche de la riviére de Cicola.

DÉROBEMENT, s. m. T. d'Archit. Maniére de tracer les pierres par des figures prises sur l'épure, & cottées pour trouver les recordemens des panneaux de tête, de joint, &c.

DÉROBER, v. a. Voler, prendre le bien d'autrui, & à son insçû. *Furari, eripere, surripere, subripere.* De *rober*, & de *robe*, dérivés de *raupa*, ustensile, vêtement.

Au fig. & en choses spirituelles, il sign. Ravir, enlever. *Auferre, subtrahere.* Les Auteurs se *dérobent* les uns aux autres leurs pensées. Alexandre ne voulut pas combattre de nuit, disant que c'étoit *dérober* la victoire. *Dérober* quelques heures au sommeil pour étudier. Il faut se *dérober* quelquefois un repas pour se bien porter.

Avec le pron. perf. S'échapper, disparoître, s'éloigner, s'écarter, se sauver de quelque lieu, se défendre de quelque chose, l'éviter, &c. *Subducere se.* Il se joint au nom avec la particule *à*, ou *de*.

DÉROBER le vent, en t. de Mar. se dit en parlant d'un vaisseau qui en empêche un autre de recevoir le vent dans ses voiles. *Auram captare navis alterius detrimento.*

On dit en Fauc. *Dérober* les sonnettes, quand l'oiseau s'écarte sans congé de son maître, & lui emporte ses sonnettes. *Avolare, aufugere.*

SE DÉROBER, en t. de Man. se dit d'un cheval qui tâche à s'échapper de dessous le Cavalier. *Subducere se.* On dit aussi qu'un cheval a le pied *dérobé*, lorsqu'il manque de corne pour le ferrer. *Nudatus ungulâ.*

On dit prov. à un homme qui achète trop cher une chose, qu'il ne l'a pas *dérobée*, qu'il l'a bien payée: & au contraire, celui qui refuse de la donner à vil prix, dit, qu'il faudroit qu'il l'eût *dérobée*.

DÉROBÉ, ÉE, part. pass. *Ereptus, subreptus.* Escalier *dérobé*: petit escalier par lequel on peut s'échapper secrettement. *Scala occulta.*

Féves *dérobées*, celles dont on a ôté la robe, ou la peau. *Siliquis fabæ spoliata.* Il est pop.

Faire une chose à ses heures *dérobées*, p. d. prendre sur ses occupations ordinaires le temps de la faire.

À LA DÉROBÉE, adv. Furtivement, en cachette, en hâte, & en ménageant le temps. *Clam, furtim, clanculum.*

DÉROCHER, ou DÉROQUER, v. a. T. de Fauc. qui se dit des grands oiseaux, qui poursuivant les bêtes à quatre pieds, les contraignent à se précipiter de la pointe des rochers. *Agere de rupe præcipitem.*

DÉROCHER de l'or. C'est en ôter la crasse. *Aurum purgare, auri illuviem, squalorem detergere.*

DÉROGAT, s. m. T. de Rel. C'est en Perse le Garde des Registres généraux des finances. *Chartophylax.*

DÉROGATION, s. f. Acte contraire à un précédent, qui l'annulle, qui le détruit, qui le révoque. *Derogatio.*

DÉROGATOIRE, adj. m. & f. Il se dit d'une clause qui emporte dérogation. *Derogans.*

DÉROGEANCE, s. f. T. de Droit & de Coût. Action par laquelle on déroge à la Noblesse. *Derogatio.*

DÉROGEANT, ANTE, adj. Il se dit d'un Acte contraire à un autre, qui y déroge. *Derogans.*

DÉROGER, v. a. Faire un acte, ou une disposition contraire à une loi précédente, à un privilége, ou à un contrat, qui lui ôte sa validité, ou qui l'abolit en tout ou en partie; céder, relâcher de ses droits. *Derogare alicui rei.*

It. Faire un acte indigne de sa profession, de sa dignité.

DÉROIDIR, v. a. Ôter, amoindrir la roideur. *Alicujus rei rigorem mitigare, mollire.*

DÉROMPRE, vieux v. a. Rompre. *Dirumpere.*

En t. de Fauc. il se dit quand l'oiseau de proie fond avec tant d'impétuosité sur un autre, qu'il rompt son vol, l'étourdit & le meurtrit. *Accipitrem mutilare, contundere, dejicere.*

DÉROQUER. Voy. DÉROCHER.

DEROS, vieux adj. m. pl. Rompus.

DEROTE, s. f. Ville de la Basse-Égypte, au couchant du Nil, vers la pointe du Delta. *Derota*, autrefois *Latona*, *Latonæ civitas*.

DÉROUGIR, v. n. Perdre le rouge, la couleur. *Pudoris ruborem amittere.* Il est aussi a. & sign. Ôter la rougeur.

DÉROUILLER, v. a. Ôter la rouille de dessus un métal. *Rubiginem abstergere, detergere.*

Il se dit fig. de l'esprit, p. d. Polir, déniaiser. *Expolire.*

DÉROULEMENT, s. m. T. de Géom. Production d'une courbe par l'arrangement des rayons d'une autre courbe.

DÉROULER, v. a. Étendre une chose qui est roulée. *Evolvere, explicare.*

En t. de Géom. Former une courbe par le moyen d'une autre courbe, & de ses rayons différemment posés.

DÉROUTE, s. f. Défaite, perte d'une bataille, dissipation d'un parti. *Clades, strages, dissipatio.*

Au fig. Désordre, dépérissement des affaires. *Perturbatio.* Cette affliction a mis son esprit en *déroute*. Une objection faite brusquement met en *déroute*, trouble & interdit. Mettre en *déroute* sign. aussi, Déconcerter.

DÉROUTER, v. a. Tirer quelqu'un de sa route, de son chemin.

Au fig. Rompre les mesures de quelqu'un, déranger ses projets.

DÉROY, s. m. T. des Officiers de la bouche du Roi. Somme que l'on paye par jour à la maison où sont logés les Officiers, quand le Roi sort de chez lui.

DÉROYER, vieux v. a. Dévoyer, mettre hors de sa route. De la particule *de* & de *roie*, ornière, sentier.

DERPT, s. m. Ville cap. du Palatinat de Derpt en Livonie. *Derpatum, Torpatum.* Le *Palatinat de Derpt* est une contrée de l'Estonie en Livonie. *Derpatensis Palatinatus.*

DERRAIN, vieux adj. Dernier.

DERRIÉRE, s. m. La partie postérieure d'un animal, le fondement, les fesses, la croupe. *Tergum.*

It. Ce qui est plus caché, plus reculé que le reste de quelque chose. *Posticum, postica pars.* Le *derriére* d'une maison, d'un habit. Les Peintres appellent le *derriére* d'un tableau, ce qu'on appelle autrement le *champ* ou le *fond*.

It. Prép. relative, locale, & opposée à ce qui précéde, qui est devant. Elle marque ce qui est après une chose ou une personne. *Post, retro.* Du Lat. *de retrò.*

On dit fig. d'un excellent homme, qu'il a laissé tous les autres *derriere* lui; p. d. qu'il s'est bien élevé au-dessus d'eux.

Prov. On dit qu'un homme a montré son *derriére*, p. d. qu'il s'est enfui lâchement. Aller au-devant par *derriére*; p. d. prévenir adroitement quelque disgrace, & y remédier. Avoir toujours une porte de *derriere*; p. d. Avoir dans l'esprit

quelque tufe, ou échappatoire, pour s'empêcher de tenir ce qu'on promet. Faire rage des pieds de *derrière*; p. d. mettre tout en usage pour réussir.

On dit pop. Il a fait telle chose en *derrière* de moi, p. d. il me l'a voulu cacher.

DERS, vieux f. m. Dais tendu fur la table du Roi.

DERSOW. Voy. DIRSCHOW.

DERU, vieux f. m. Chêne. Du Gr. δρῦς, qui veut dire la même chose.

DERVE, ÉE, vieux adj. Fou, fot, impertinent. *Amens, demens. Derver*, devenir fou, du Lat. *deviare*, fe dévoyer. *Dervie*, folie.

DERVICHE, f. f. Sorte de danse. Danser la *derviche*.

DERVIS, ou DERVICHE, f. m. Religieux Turc. *Religiosioris inter Mahometanos instituti cultor.* Les *Dervis* sont aussi appellés Mévélavites, du nom de leur fondateur Mévélava. Leur premier monastère est proche de Cogni en Natolie. Ils sont presque tous Magiciens. Ils chantent, jouent de la flute & dansent dans leurs Couvens, & s'ils quittent la vie monastique, ils peuvent se marier. Ils font vœu de pauvreté. Il y a aussi en Perse des *Derviches* qu'on appelle dans le pays *Abdals*, c. à d. *Serviteurs de Dieu.* Ce mot est Persien & Turc; דרויש sign. un pauvre, un gueux qui n'a rien.

DES.

DÈS. Prép. de temps & de lieu, & qui en marque le commencement. Depuis. *A, ab, e, ex.*

C'est une conjonction lorsqu'il est joint avec un *que*. *Simul ut, simul ac, statim atque. Dès-que*, fe prend aussi pour Puisque.

DES. Quand ce mot est écrit sans accent, c'est un article pluriel qui sert à désigner plusieurs cas. Il est ou article défini, ou indéfini. Quand il est article défini, il est ou au génitif, ou à l'ablatif. Mais quand *des* est art. indéf. il désigne ou le nominat. ou l'acc. Il faut mettre *de* quand la chose dont on parle est indéterminée, & *des* quand elle est déterminée: ainsi il faut dire, une lettre pleine *de* marques d'amitié; &, une lettre pleine *des* marques de son amitié. Le mot *son* détermine la chose dont il est parlé. Quand *des* marque l'indéfini, & que l'adj. précéde le subst. on ne dit pas *des*, mais *de*. Ainsi il faut dire, *de* sçavans Auteurs; quoiqu'on dise *des* Auteurs sçavans.

DES, est aussi une prép. inséparable de plusieurs mots, auxquels elle donne une signification contraire à celle qu'ils ont étant simples, comme *désavantage, deshériter, désobéir*, &c.

DÉSABUSEMENT, f. m. L'action de désabuser, de ramener quelqu'un de son erreur. *Revocatio ab errore.*

DÉSABUSER, v. a. Détromper quelqu'un, lui faire connoître ses erreurs. *Aliquem ab errore revocare, avertere, alicui errorem eripere, detrahere.* On n'est jamais bien *désabusé* des préjugés, & des premières impressions de la jeunesse. Avec le pron. perf. il sign. se détromper soi-même, quitter son erreur. *Errorem deponere, depellere.*

DÉSACCORD, f. m. Désunion des esprits & des sentimens.

DÉSACCORDER, v. a. Mettre des instrumens de Musique hors d'accord. *Concentum dissolvere, disturbare.*

DÉSACCOUPLER, v. a. Détacher des animaux qui étoient attachés, ou accouplés ensemble. *Copulam eximere, abjungere.*

DÉSACCOUTUMANCE, f. f. Perte de quelque coutume, de quelque habitude. *Desuetudo.* Il est vieux.

DÉSACCOUTUMER, v. a. Faire perdre l'habitude, faire qu'une personne perde la coutume de quelque chose. *Aliquem ab alicujus rei faciendæ consuetudine abducere.*

Avec le pron. perf. Se défaire d'une habitude. *Desuescere.*

DÉSACHALANDER, v. a. Faire perdre la chalandise à un Marchand, à une maison. *Alicujus emtores abducere.*

DÉSACOINTIÉ, ÉE, vieil adj. Qui est moins ami que de coutume.

DÉSAFLEURER, v. a. T. d'Architecture, de Maçon. &c. Réduire deux corps l'un près de l'autre à une faillie différente dans chacun des deux corps.

DÉSAFOURCHER, v. n. T. de Mar. Lever l'ancre d'affourche, & la rapporter à bord. *Ancoras tollere.*

DÉSAGENCER, v. a. Gâter l'ordre, la disposition d'une chose agencée, arrangée. *Perturbare, disturbare, confundere.*

DÉSAGRÉABLE, ou *desagréable*, le premier *e* sans accent & muet; & de même dans les trois mots suivans. adj. m. & f. Qui ne plait pas, qui choque la vûe, ou l'esprit. *Injucundus, ingratus, illepidus, injucundus, inamœnus.*

DÉSAGRÉABLEMENT, adv. D'une manière désagréable. *Illepidè, injucundè, molestè, acerbè.*

DÉSAGRÉER, ou *desagréer*, le premier *e* muet. v. n. Déplaire, choquer la vûe, ou l'esprit. *Displicere.*

DÉSAGRÉER, v. a. T. de Mar. Ôter à un vaisseau les mâts, cordages, & autres agres. *Navim instructu suo nudare.*

DÉSAGRÉMENT, ou *desagrément*, f. m. Ce qui n'agrée pas, qui déplait, sujet de chagrin. *Injucunditas, molestia.*

DÉSAIGRI, IE, ou *desaigri*, l'e muet. adj. Qui a perdu son aigreur.

DÉSAIRER, v. a. T. de Fauc. Tirer les oiseaux de l'aire, de l'endroit où on les nourrit. *Educere in campum, & auras.*

DÉSAISE, vieux f. m. Incommodité, malaise.

DÉSAJUSTER, ou *desajuster*, v. a. Gâter, altérer quelque chose, faire qu'elle ne soit plus juste. *Perturbare.*

DÉSAJUSTÉ, ÉE, part. pass. *Perturbatus.* Cheval tout *désajusté*, p. d. qui ne fait plus le manége avec tant de justesse.

DÉSALTÉRER, ou *desaltérer*, v. a. & n. Éteindre, faire perdre la soif. *Sitim sedare, levare, pellere, extinguere, restinguere.*

Il se dit aussi en choses mor. Se *désaltérer* dans les eaux vives de la grace.

DÉSAMPARER. Voy. DESEMPARER.

DÉSANAUS, f. m. T. de Mythol. Nom d'un faux Dieu. *Desanaus*, selon St. Jérôme, & *Diodan*, selon Eusébe. Voy. DORSANES.

DÉSANCHER, ou *desancher*, v. a. Ôter l'anche d'un hautbois. *Tibiam lingulâ eximere, destituere.*

DÉSANCRER, ou *desancrer*, v. a. Lever les ancres, partir d'un port, d'une rade. *Ancoras tollere.*

DÉSANGLER. Voy. DESSANGLER.

DÉSAPOINTER, v. a. Ôter les appointemens. *Militem exauctorare.* Il est vieux.

It. Destituer.

DESAPPAREILLER, v. a. Séparer ce qui étoit apparié ou pareil. *Comparem tollere.* On dit plus ordinairement, *Dépareiller*, ou *déparier.*

Désappareiller une flotte, p. d. la désarmer. Ce mot n'est pas bien accrédité en ce sens.

DÉSAPPÉTISER, v. a. Faire perdre l'appétit. *Fastidium inducere.* Il est peu d'usage.

DÉSAPPLIQUER, ou *désappliquer*, v. a. Faire quitter l'application, perdre l'attention qu'on a à quelque chose. *Retrahere alicujus animum ab aliquâ re.* L'usage de ce mot n'est pas établi.

DÉSAPPRENDRE, ou *désapprendre*, v. n. Oublier ce qu'on a appris, ce qu'on sçait. *Dediscere.*

DÉSAPPROPRIATION, ou *désappropriation*, s. f. Action par laquelle on renonce à la propriété d'une chose, & on l'abandonne. *Renunciatio dominii in rem aliquam.*

Les Mystiques entendent par ce mot, un amour de Dieu absolument dégagé de tout motif d'intérêt propre.

DÉSAPPROPRIER, ou *désapproprier*, v. n. p. Renoncer à la propriété de toutes sortes de biens. *Dominium rei alicujus exuere, deponere.* Dans le style des Mystiques, c'est se dépouiller de tout intérêt propre dans l'exercice des vertus mêmes, en rapportant tout à la seule gloire de Dieu.

DÉSAPPROUVER, ou *désapprouver*, v. a. Condamner, témoigner qu'on n'est pas content de quelque action, ou discours. *Improbare.*

DÉSARBORER, v. a. Abattre. *Désarborer* le pavillon. *Signum tollere, demittere.*

DÉSARÇONNER, v. a. Faire perdre les arçons à un Cavalier dans une joûte, ou en un combat. *Aliquem ex equo dejicere, deturbare.*

Au fig. Mettre en désordre l'esprit ou les affaires de quelqu'un. *Depellere, deturbare, dejicere.*

It. Chasser quelqu'un d'une charge, d'un emploi ou commission, & se mettre en sa place.

DÉSARGENTER, v. a. Ôter l'argent d'une chose argentée. *Obductum argentum tollere, corrumpere.*

On dit fam. *Désargenter* quelqu'un, p. d. le dégarnir d'argent.

DÉSARMEMENT, s. m. Action de désarmer. Il ne se dit guère que des Princes, qui licencient leurs troupes, ou qui désarment leurs vaisseaux. *Discessio ab armis, armorum positio.*

DÉSARMER, ou *désarmer*, v. a. Dévêtir l'armure, le harnois de guerre; ôter ou faire quitter les armes. *Arma ponere, exuere, deponere, ou exarmare aliquem, armis exuere.* On dit absol. qu'un Prince a *désarmé*, p. d. qu'il a licencié son armée.

En t. de Mar. *Désarmer* un vaisseau, c'est, Licencier l'équipage, & mettre les agrès dans le magasin. *Navem instructu suo exuere.* On le dit aussi dans une signific. n. Ce vaisseau *désarme.*

En t. d'Artill. *Désarmer* un canon, c'est en ôter le boulet.

DÉSARMER un cheval, en t. de Man. c'est Tenir les lèvres d'un cheval sujettes & hors de dessus les barres. *Equum freno sensibilem reddere.*

Au fig. Appaiser. *Placare, mitigare.*

Les Précieuses dans Molière disent un chapeau *désarmé* de plumes. On dit au fig. Des yeux *désarmés. Exarmatus.*

En t. de Blas. il se dit de l'aigle qui n'a point d'ongles. *Unguibus mutilus.*

DÉSARNIR, vieux v. a. Désenharnacher.

DÉSARRANGER, v. a. Mettre hors de rang, en confusion. *Perturbare, miscere, confundere.* On dit plutôt *déranger.*

DÉSARRIMER, v. a. Changer l'arrimage, ou l'arrangement qu'on avoit fait de la charge.

DÉSARROI, ou *désarroi*, s. m. Désordre d'un train, d'un équipage; pauvre & misérable état; & au fig. confusion dans les affaires, renversement de fortune, déroute. *Clades, strages, perturbatio, dissipatio exercitûs. Rerum perturbatio.* Il n'est d'usage qu'avec les prép. *en* & *dans.*

D'arroi, dérivé du vieux François *déroyer*, tirer hors de *roie*, ornière, ou sentier.

DÉSASSEMBLER, v. a. Rompre une assemblée. *Dissipare, dissolvere, solvere.* Ce mot n'est pas bien établi en ce sens.

It. Séparer les piéces d'un ouvrage d'assemblage. *Dissolvere, disjungere.*

DÉSASSIÉGER, v. a. Faire lever le siége d'une ville. *Cogere aliquem ad solvendam obsidionem, urbem obsidione solvere.* Ce mot est hors d'usage.

DÉSASSORTI, IE, adj. Se dit des choses qui sont dérangées, déplacées, ou tellement changées, qu'elles ne sont plus le même effet toutes ensemble.

En t. de Librairie, il se dit d'un ouvrage auquel il manque quelque partie ou quelque tome. *Imperfectus, a, um.*

DÉSASSORTIR, v. a. Ôter ou déplacer quelqu'une des choses qui avoient été assorties.

DÉSASSURER, v. a. Rendre un homme incertain, d'assuré qu'il étoit. *Incertum facere, reddere.* Il est hors d'usage.

DÉSASTRE, ou *désastre*, s. m. Grand malheur, désolation. *Calamitas, infortunium, infestus casus.* Du mot *astre*, & de la particule *des*, comme qui diroit *mauvais astre.*

DÉSASTREUX, ou *désastreux*, vieux adj. Infortuné, malheureux. *Calamitosus, infelix, ærumnosus.* Il est encore d'usage dans la Poësie, & dans le style soutenu.

DÉSATREMPÉ, ÉE, vieux part. pass. Excessif, démesuré. *D'atrempence*, qui sign. *modération.*

DÉSATRISTER, v. a. Dissiper la tristesse.

DÉSATTELER. Voy. DÉTELER.

DÉSAVANCER, vieux v. n. Reculer. *Regredi, retrogredi.*

DÉSAVANTAGE, s. m. Perte, dommage; ce qui nous préjudicie, ou qui nous donne l'infériorité. *Damnum, jactura, detrimentum, incommodum.*

It. Privation d'un bien, où on auroit eu droit de prétendre.

DÉSAVANTAGER, v. a. Causer de la perte, du dommage, ôter à quelqu'un ce qui lui appartient. *Detrimentum, damnum parere, afferre, inferre.* Il n'est guère en usage.

DÉSAVANTAGÉ, ÉE, part. pass. Homme *désavantagé* de la nature, de la fortune. *Detrimentum, damnum passus.*

DÉSAVANTAGEUSEMENT, ou *désavantageusement*, adv. D'une manière désavantageuse. *Incommodè.*

DÉSAVANTAGEUX, EUSE, adj. Qui porte préjudice, ou qui ne nous donne aucun avantage. *Incommodus.*

DÉSAVEU, ou *désaveu*, s. m. Dénégation. *Negatio, inficiatio.*

It. Reméde aux engagemens où on se trouve par la faute d'un Procureur qui a abusé de son pouvoir.

It. Dénégation d'hommage que fait un vassal à son Seigneur, qui emporte une confiscation de son fief. Au

Au fig. Action, changement de conduite par lesquels on semble désapprouver celle qu'on avoit tenue auparavant.

DESAVEUGLER, v. a. Ôter l'aveuglement. *Cacitatem alicui demere, auferre.* Il n'est pas généralement reçû.

DESAVOUER, ou *desavouer*, v. a. Ne demeurer pas d'accord d'avoir dit ou fait quelque chose. *Negare, inficiari.*

It. Désapprouver une chose qu'on dit avoir été faite par l'ordre de quelqu'un, ne pas autoriser. *Auctoritatem defugere. Desavouer* un Procureur.

It. Ne reconnoître pas pour sien. *Diffiteri.*

De *deadvocare*, mot de la basse Latinité.

DÉSAUTORISER, v. a. Ôter l'autorité, le pouvoir. Il n'est plus d'usage.

DESBAIL.	Voy.	*Débail.*
DESBAUCHE.		*Débauche.*
DESBAUCHER.		*Débaucher.*
DESBAUCHÉ.		*Débauché.*
DESBAUCHEUR.		*Débaucheur.*
DESBOURBER.		*Débourber.*
DESBRAILLER.		*Débrailler.*
DESBUCHER.		*Débucher.*
DESCALANGÉ, ou DESCALENGÉ.		*Décalengé.*

DESCEINT, ou DESCEINCT, TE, vieux adj. Qui n'a point de ceinture. *Discinctus, a, um.*

DESCELLER, v. a. Ôter le sceau de quelque acte, ou tiltre. *Sigillum resignare.*

It. Détacher ce qui est scellé en plâtre. *Obseratum gypso ferrum detrahere.*

DESCENDANCE, s. f. Suite de filiation relative à une certaine souche, ou pere commun. Extraction. *Propagatio.*

DESCENDANT, ANTE, adj. & s. Qui descend. *Descendens.* Latitude *descendante* se dit de la latitude d'une planéte qui revient des pôles à l'écliptique.

En t. de Généalogie, relatif à *ascendant.* Celui qui est né ou issu d'un autre auquel il a relation. *Posteri.* Il ne se dit guéres au sing.

Ligne *descendante*, p. d., la postérité de quelqu'un : ligne ascendante, les Ancêtres de quelqu'un.

DESCENDEMENT, s. m. T. de Coût. Succession de pere en fils à l'infini.

DESCENDRE, v. a. & n. Aller de haut en bas, être porté, faire un mouvement d'un lieu supérieur vers un inférieur. *Descendere. Descendre* la riviére. *Devehi, deferri, defluere, descendere.* On dit *Descendre* en un tel lieu, p. d. y arriver, y venir loger.

It. Abaisser. *Demittere. Descendre* une lampe, une châsse.

It. Transporter en un lieu plus bas. Les Tonneliers *descendent* le vin à la cave.

It. Relâcher les cordes des instrumens de Musique. *Laxare, remittere.*

It. Atteindre à un lieu plus bas. *Descendere, defluere.* Les soutanes *descendent* jusqu'aux talons.

It. Se transporter sur les lieux pour les visiter. *Deferri in aliquem locum, descendere.*

It. Faire une irruption dans un pays avec hostilité. *Irrumpere.*

Descendre la garde, c. à d. la relever, par opposition à *monter*, la poser. *Ab excubiis discedere, de statione discedere.*

Descendre un vaisseau d'une riviére, d'un port, c'est l'en faire sortir. *Descendre* quelqu'un à terre, p. d. Mettre à terre quelqu'un de ceux qui étoient dans le vaisseau.

Il se dit fig. en choses spirituelles & mor. *Delabi.* Le Saint-Esprit *descend* dans nos cœurs avec la grace.

It. Être humilié, se ravaler, s'abaisser, soit par vertu, soit par bassesse de courage, soit par un revers de fortune. *Deprimere se, deprimere aliquem, descendere ad aliquid.* Il est fâcheux de *descendre*, & d'avoir un emploi au-dessous de celui qu'on a exercé. On dit à peu près en ce sens, *Descendre* dans le particulier, dans le détail ; p. d. examiner les circonstances d'une affaire, pénétrer jusques dans les minuties.

En t. de Généal. Être né ou issu d'un pere commun par une suite de générations ; tirer son origine. *Genus, originem ducere, trahere ab aliquo.* On le dit aussi des peuples. Les François, selon plusieurs Historiens, sont *descendus* des anciens Allemands. On dit aussi qu'un mot *descend* d'une telle racine, *descend* de l'Hébreu, du Grec, est dérivé d'un tel mot originaire.

DESCENGLER. Voy. DESANGLER.

DESCENSION, s. f. T. d'Astron. La *descension droite* d'un signe, est l'arc de l'Équateur qui descend avec ce signe au-dessous de l'horison de la sphère droite. *Descensio.* La *descension oblique*, est l'arc de l'Équateur qui descend avec ce signe au-dessous de l'horison de la sphère oblique.

DESCENTE, s. f. Action des corps graves qui se meuvent en bas. Action de descendre. *Descensus, descensio.*

A la *descente.* Façon de parler dont on se sert p. d. En descendant, ou dans le temps qu'on descend.

It. Lieu incliné par lequel on se meut de haut en bas. *Declivitas, clivus.*

It. Visite & transport sur les lieux pour en connoître l'état. *Descensus, descensio.* On dit aussi à un ami de campagne, Nous irons un de ces jours faire une *descente* chez vous ; p. d. Nous irons vous visiter.

It. Irruption avec hostilité. *Irruptio.*

En t. de Guerre, il se dit aussi des sappes, taillades ou enfoncemens qu'on fait dans les terres de la contrescarpe au-dessous du chemin couvert, pour entrer dans le fossé d'une place. *Suffossio.*

On appelle Barques de *descente*, les barques qui descendent la Gironde.

It. Maladie qu'on appelle autrement *hernie*, ou *rupture*, qui n'est autre chose qu'une descente de l'épiploon ou du boyau dans le scrotum. *Iliorum procidentia. Descente* de matrice, est une incommodité qui arrive aux femmes, lorsque le fond de la matrice descendant de sa place tombe dans le vagin.

En Archit. on appelle *descente*, les tuyaux de plomb appliqués le long des murs pour porter les eaux depuis les cuvettes des gouttiéres jusqu'en bas. *Fistula. It.* La rampe d'un escalier, & la voûte qui couvre cette rampe.

En Fauc. L'action de l'oiseau qui fond sur le gibier avec impétuosité. *Ad ima ex sublimi volatus praceps.*

It. T. de Gabelles. L'arrivée & la décharge du sel pour le mettre dans les greniers. Commissaires aux *descentes.*

DESCENTE DE CROIX. T. d'Imager. Estampe qui représente la maniére dont on descendit JESUS-CHRIST de croix. *Imago descensum Christi de cruce exhibens.*

Il se dit fig. en choses spirituelles. La *descente* du Saint-Esprit. *Illapsus.*

On dit prov. de ceux qui s'étoient élevés tout-d'un coup, & à qui il arrive quelque désastre : À grande moutée, grande *descente.*

DESCHAÎNEMENT.		*Déchaînement.*
DESCHAÎNER.		*Déchainer.*
DESCHARGE.		*Décharge.*
DESCHARGEMENT.		*Déchargement.*
DESCHARGER.		*Décharger.*
DESCHARGEUR.		*Déchargeur.*
DESCHAUMER.	Voy.	*Déchaumer.*
DESCHAUSSEMENT.		*Déchaussement.*
DESCHAUSSER.		*Déchausser.*
DESCHAUSSOIR.		*Déchaussoir.*
DESCHAUSSURE.		*Déchaussure.*
DESCHAUX.		*Déchaux.*
DESCINTROIR.		*Décintroir.*

DESCIQUA, vieux adv. Jusques à.
DESCOMPT. Voy. DÉCOMPT.
DESCONFÈS. Voy. DÉCONFÈS.
DESCORD, vieux s. m. Débat, contestation.
À DESCOUVERT. Voy. À DÉCOUVERT.
DESCOUVERTE. Voy. DÉCOUVERTE.
DESCOUVRANCE, vieux s. f. En *descouvrance*, à découvert. *In aperto, palàm.*
DESCOUVRIR. Voy. DÉCOUVRIR.
DESCRIER. Voy. DÉCRIER.

DESCRIPTION, s. f. Seconde ou troisiéme copie, &c. *Descriptio.* Ce mot en ce sens n'est plus usité.

It. Peinture, représentation d'une chose au naturel par des figures, par le discours. *Descriptio.*

It. Définition superficielle & imparfaite, qui détermine assez une chose pour en donner quelque idée, sans pourtant en expliquer la nature.

It. Dénombrement rédigé par écrit. *Descriptio.*

DESCRIRE. Voy. DÉCRIRE.

DESCROIS, vieux t. de Mar. Détroit de mer. *Fretum.*

DESCRUER.		*Décruer.*
DESDAIGNER.		*Dédaigner.*
DESDAIGNEUR.		*Dédaigneur.*
DESDAIGNEUX.		*Dédaigneux.*
DESDAIGNEUSEMENT.	Voy.	*Dédaigneusement.*
DESDAIN.		*Dédain.*
DESDIRE.		*Dédire.*
DESDIT.		*Dédit.*

DÉSEMBALLAGE, s. m. Ouverture d'une caisse, ou d'un ballot.

DÉSEMBALLER, ou *desemballer*, v. a. Défaire une chose emballée, tirer d'une balle. *Mercium fascem, sarcinam solvere, explicare.*

DÉSEMBARGADOR, s. m. Mot Portugais. C'est un Officier de robe, un Juge.

DÉSEMBARQUEMENT, s. m. Action de désembarquer. *Exscensus, exscensio.*

DÉSEMBARQUER, ou *desembarquer*, v. a. Retirer d'un vaisseau ce qu'on y avoit embarqué. *Exscensionem facere in terram, in terram egredi, copias in terram exponere. Débarquer* est le meilleur.

DÉSEMBARRASSER, v. a. Ôter l'embarras. On dit mieux *débarrasser.*

DÉSEMBOURBER, v. a. Tirer hors de la bourbe. *È cœno extrahere.*

DÉSEMBOURRER, v. a. Ôter la bourre.

DÉSEMMANCHER, v. a. Ôter le manche de quelque instrument. On dit mieux *démancher.*

DÉSEMPAREMENT, s. m. L'action de désemparer. *Cessio, decessio.*

DÉSEMPARER, ou *desemparer*, v. a. & plus souvent n. Quitter, abandonner. *Cedere, excedere, discedere.*

En t. de Mar. Mettre un vaisseau en désordre, le démâter, ruiner ses manœuvres, & lui ôter ses agrès. *Navem instructu suo nudare.*

DÉSEMPENNÉ, ÉE, part. pass. du verbe *désempenner* qui n'est plus en usage. Il se dit d'une flèche dégarnie de plumes. *Sagitta pennis exarmata.* Il n'est en usage qu'en cette phr. prov. Il s'en va comme un matras ou trait *désempenné*, c. à d. sans sçavoir trop bien où il veut aller. *Destitutus.*

DÉSEMPESER, ou *desempeser*, v. a. Mettre tremper du linge dans l'eau pour en faire sortir l'empois. *Linteum amylo rigens aquâ dissolvere.*

DÉSEMPLIR, ou *desemplir*, v. a. Vuider ce qui est plein, soit en tout, ou en partie. *Deplere.* Il est aussi n. & sign. *Se vuider*, & ne s'emploie guère qu'avec une particule négative. *Non vacuari.*

DÉSEMPLOTOIR, s. m. T. de Fauc. Fer avec lequel on tire de la mulette des oiseaux de proie, la viande qu'ils ne peuvent digérer.

DÉSEMPRISONNER, ou *desemprisonner*, v. a. Faire sortir de prison. *Aliquem è carcere educere, emittere, eripere.*

DÉSENAMOURÉ, ÉE, adj. Qui n'est plus amoureux.

DÉSENCHAÎNER, & *Se désenchaîner*, v. a. Ôter de la chaîne.

DÉSENCHANTEMENT, s. m. L'action de désenchanter. *Fascini depulsio, fascinationis solutio.*

DÉSENCHANTER, ou *desenchanter*, v. a. Rompre l'enchantement. *Fascinum ab aliquo depellere, fascinatione aliquem liberare.* Au fig. Guérir d'une passion, ou d'une préoccupation qui tenoit comme enchanté.

DÉSENCLOUËR, v. a. Ôter le clou qui tenoit une chose enclouée. *Clavum eximere.*

DÉSENCOMBRER, vieux v. a. Dégager, délivrer, lever, ôter les empêchemens. *Liberare, expedire, combros removere.*

DÉSENCROUTEMENT, s. m. T. de Philos. Cartésienne. L'action de dégager ce qui est encroûté.

DÉSENDORMIR, ou *desendormir*, v. n. qui n'a d'usage qu'au participe passé en parlant d'un homme à demi éveillé. *Expergefacere aliquem.*

DÉSENFILER, v. a. T. de Fortific. Il se dit quelquefois avec le pronom pers. au lieu de *Défiler.*

DÉSENFLER, ou *desenfler*, v. a. Ôter l'enflure, remettre une chose en son état naturel. *Tumorem discutere, tollere.* Il est aussi n. Son bras commence à *désenfler. Detumescere, tenuari, minui, imminui.*

DÉSENFLURE, s. m. Cessation d'enflure. *Tumoris solutio.*

DÉSENGAGER, & *Se désengager* avec le pron. pers. sont d'usage dans le même sens que *Désenrôler* & *se désenrôler.*

DÉSENGER, v. a. Ôter, faire périr l'engeance. *Eradicare, extirpare, expurgare.* On le dit particuliérement de la vermine, & quelquefois de la canaille, des personnes de mauvaise vie. Mais les bons auteurs ne se servent point de ce mot.

DÉSENGRÊNER, v. a. Dégager des corps qui sont engrénés, dont les parties sont réciproquement

engagées les unes dans les autres. *Extricare*, *expedire*.

DÉSENHEURER, vieux v. a. Rendre quelqu'un malheureux, lui ôter son bonheur.

DÉSENIVRER, ou *desenivrer*, v. a. qui se dit aussi avec le pron. perf. Dissiper l'ivresse. *Ebrietatem*, *crapulam discutere*.

DÉSENLACEMENT, s. m. L'action de désenlâcer. *Laquei solutio*, *explicatio*.

DÉSENLACER, v. a. Tirer des lacets. *Laqueum explicare*, *solvere*.

DÉSENNUYER, ou *desennuyer*, v. a. Chasser l'ennui par quelque divertissement ou occupation. *Alicujus animum reficere*, *recreare*, *tædium levare*.

DÉSENRAYER, v. a. Ôter la corde ou la chaîne de fer qui empêche que la roue d'une voiture ne tourne.

DÉSENRHUMER, v. a. Faire perdre le rhume. *Aliquem gravedine levare*, *liberare*.

DÉSENRÔLEMENT, s. m. L'action de désenrôler.

DÉSENRÔLER, ou *desenrôler*, v. a. Donner pour toûjours congé à un soldat. On le dit aussi avec le pron. personnel. *Alicujus nomen ex albo militum delere*, *expungere*.

DÉSENROUER, v. a. Guérir de l'enrouement. *Raucitatem tollere*.

DÉSENSEIGNER, ou *desenseigner*, v. a. Enseigner quelque chose de contraire à ce que l'on avoit enseigné. *Dedocere*.

DÉSENSEVELIR, ou *desensevelir*, v. a. Ôter ce qui tennit un homme enseveli. *Mortui corpus effodere*.

DÉSENSORCELER, ou *desensorceler*, v. a. Ôter le sort & le charme qui étoit jetté sur quelqu'un. *Aliquem fascinatione liberare*. Au fig. Délivrer d'une forte passion.

DÉSENSORCELLEMENT, s. m. L'action de désensorceler. *Fascini depulsio*, *fascinationis solutio*.

DÉSENTÊTER, v. a. Faire cesser l'entêtement. *Noxios capitis vapores discutere*.

Au fig. Détromper, guérir d'une erreur, d'une préoccupation. *Opinionem*, *cogitationem aliquam alicui eximere*.

DÉSENTORTILLER, ou *desentortiller*, v. a. Devider, défaire ce qui est entortillé. *Explicare*, *revolvere*.

DÉSENTRAVER, v. a. Ôter les entraves d'un cheval. *Equum ferreis compedibus liberare*.

DÉSENVENIMER, ou *desenvenimer*, v. a. Ôter le venin. *Veneno plagam liberare*.

DÉSÉQUIPER, v. a. Désarmer un vaisseau, en ôter ce qui avoit servi à l'équiper. *Navem instructu suo nudare*.

DESERGOTER, ou *desergoter*, v. a. T. de Man. Fendre jusqu'au vif l'ergot des chevaux, pour arracher quelques vessies pleines d'eau qui leur viennent aux jambes. *Posticum unguem findere*.

DÉSERT, ERTE, adj. Qui n'est point habité ni cultivé. *Desertus*.

En t. du Pal. on dit un appel *désert*, lorsqu'on a laissé passer trois ans sans le relever.

It. s. m. Lieu *désert*. *Solitudo*, *desertus locus*.

Dans l'Écriture, le *Désert* simplement, c'est la partie de l'Arabie qui est au midi de la Terre-Sainte, & dans laquelle les Israëlites errérent pendant quarante ans; & de-là vient qu'on appelloit le vent de midi, vent du *désert*.

On appelle aussi *désert*, chez les Carmes-Déchaux, des monastères destinés à la retraite & aux exercices de la vie spirituelle.

DÉSERT, se dit aussi d'une maison, d'une terre en désordre, qu'on a négligé d'entretenir en bon état.

DÉSERTE, s. f. On a donné ce nom à deux Iles, qu'on a trouvées sans aucun habitant. *Deserta*. L'une est entre celles des Larrons, & l'autre à sept lieues de la Madère.

Ce mot s'est dit autrefois pour, *crime*.

DÉSERTER, ou *deserter*, v. a. Quitter, abandonner le lieu où on est. *Migrare*, *demigrare de loco*, *locum deserere*.

En t. de Mar. on dit, *déserter* quelqu'un, p. d. le laisser malgré lui dans une terre étrangère.

Il est aussi quelquef. n.

Il se dit particuliérement des soldats enrôlés qui quittent l'armée sans congé. *Sine missione à signis*, *à vexillis discedere*; *missione non obtentâ exercitum deserere*. Il se dit aussi au fig. Il est dur à une coquette de voir *déserter* ses galans.

It. Défricher une terre abandonnée depuis long-temps. *Agrum incultum colere*, *rude solum arare*. Il n'est plus usité en cette signification.

DÉSERTEUR, ou *deserteur*, s. m. Soldat, ou Cavalier enrôlé, qui quitte la compagnie sans congé, ou qui s'enrôle sous un autre Officier. *Desertor*. On le dit aussi des Officiers qui changent de parti.

Il se dit aussi dans un sens fig. *Déserteur* de la foi.

DÉSERTION, s. f. Abandonnement du service fait par un soldat sans congé. *Exercitûs*, *militiæ desertio*, *militis ab exercitu sine missione discessus*.

Il se dit aussi au fig. Nous ne vous pardonnerons pas votre *désertion*.

En t. de Pal. Négligence de relever dans les trois ans un appel qu'on a interjetté. *Eremodicium*.

DÉSERVIR, vieux v. a. Mériter.

DESERY. Voy. DIDIER.

A LA DÉSESPÉRADE, adv. À la manière d'un désespéré. Il est du style fam.

DÉSESPÉRANCE, vieux s. f. Perte d'espoir.

DÉSESPÉRANT, ANTE, p. prés. & adj. du verbe Désespérer. Qui désespère, qui jette dans le désespoir. Grand, extrême, fort triste, très-fâcheux. *Gravissimus*, *molestissimus*, *tristissimus*, *spem omnem adimens*.

DÉSESPÉRÉMENT, adv. D'une manière désespérée. *Desperanter*.

DÉSESPÉRER, v. a. & n. Faire perdre l'espérance à quelqu'un, le jetter dans le désespoir. *Alicui spem omnem eripere*, *adimere*, *aliquem ad desperationem adigere*. Avec le pron. pers. Perdre toute espérance, se jetter soi-même dans le désespoir. *Spem amittere de salute*; *salutem*, *saluti desperare*.

DÉSESPÉRÉ, ÉE, part. pass. *Desperatus*. Affaires *désespérées*. Résolutions *désespérées*. Homme *désespéré*, p. d. si malade qu'on n'en attend que la mort. C'est un garçon *désespéré*, p. d. incorrigible.

DÉSESPÉRÉ, ÉE, s. Qui a perdu tout espoir. Il fera un coup de *désespéré*. Les *désespérés* sont à craindre. Combattre en *désespéré*.

DÉSESPOIR, s. m. Chagrin violent; passion de l'ame qui la trouble, qui lui fait perdre toute espérance. *Desperatio*.

Cette expression, je suis au *désespoir*, s'emploie souvent dans le discours ordinaire, pour faire entendre qu'on est fâché de quelque chose.

Il se prend aussi quelquef. pour ce qui cause le *désespoir* même. La fortune de ce méchant homme est le *désespoir* des gens de bien.

Il se dit aussi des choses qui sont en un si haut dégré d'excellence, qu'elles sont inimitables. L'Iliade d'Homère est le *désespoir* de tous les Poëtes.

It. Ruban que les Dames portent à leur tête, lorsqu'elles sont coëffées en négligé.

DÉSESTIMER, vieux v. a. Mépriser, faire peu de cas. *Aspernari, contemnere, vilipendere.*

DÉSÉTOURDIR, v. a. Ramener quelqu'un de son étourdissement. *Alicujus stuporem discutere.*

DÉSÉTRINER, v. n. Ôter les pieds de dedans les étriers. Il ne se dit plus.

DÉSEVRANCE, vieux s. f. Séparation.

DÉSEVRER, vieux v. a. Rompre, quitter. Du lat. *deserere*, abandonner.

DÉSEXCOMMUNIER, v. a. Remettre dans la communion de l'Eglise une personne qui en avoit été retranchée. Ce mot n'est point usité.

DESGIGLER, vieux v. a. Deshabiller.

DESGORGER, vieux v. n. Parler.

DÉSHABILLÉ, s. m. Robe de chambre, ou hardes de nuit, dont on se sert quand on est déshabillé. *Vestis cubicularis, cubicularia.*

Au fig. État où l'on paroît tel que l'on est, sans se gêner; il signifie aussi la maniére de faire les choses sans art, sans préparation, sans affectation. Personne n'ose paroître dans son *déshabillé.*

DÉSHABILLER, v. a. Dépouiller quelqu'un, ôter ses habits. *Vestem detrahere, spoliare.*

On s'en sert quelquef. neutral. en supprimant le possessif. Il a été trois mois sans *déshabiller.*

DÉSHABITER, v. a. Abandonner une maison, un pays où on habitoit. *Orbare incolis, regionem aliquam deserere.* Il n'est pas en usage; mais on se sert adjectivement de son participe.

DÉSHABITÉ, ÉE, part. pass. *Incultus, desertus.*

DÉSHABITUER, v. a. Changer une habitude, sa maniére d'agir en certaines choses. *Desuescere ab aliquâ re.*

DESHAIT.	Voy.	*Déhait.*
DESHÂLER.		*Déhâler.*
DESHANCHÉ.		*Dehanché.*
DESHARNACHEMENT.		*Déharnachement.*
DESHARNACHER.		*Déharnacher.*
DESHÉRENCE.		*Dehérence.*

DÉSHÉRITER, ou *deshériter*, v. a. Priver quelqu'un par son testament de la part qui lui étoit dûe naturellement en une succession. *Exheredare, exheredem scribere.* Voy. EXHÉREDER.

DÉSHONNÊTE, ou *deshonnête*, adj. m. & f. Honteux; qui est contre les régles de l'honneur, de la bienséance, de la pudeur; contre la chasteté, contre la pureté. *Inhonestus, turpis, obscœnus, impurus.*

DÉSHONNÊTEMENT, adv. D'une maniére déshonnête. *Inhonestè, fœdè, turpiter.*

DÉSHONNÊTETÉ, s. f. Action ou parole contre la pudeur, la modestie, ou la chasteté. *Fœditas, turpitudo; impudicitia, obscœnitas, spurcitia.*

DÉSHONNEUR, s. m. Opprobre. Ce qui préjudicie à l'honneur, qui fait de la honte. *Dedecus, infamia, labes, probrum.*

On dit, prier une personne de son *déshonneur*, p. d. la solliciter à quelque action déshonnête; & ironiq. on le dit à ceux qui font des priéres qu'on ne leur veut point accorder.

DÉSHONORABLE, adj. de t. g. Qui cause du deshonneur. *Turpis, inhonestus, ignominiosus.*

DÉSHONORER, v. a. Ôter l'honneur, perdre d'honneur, diffamer. *Alicui esse probro, dedecori, labem alicui aspergere, infamiam inferre.* On dit aussi, *Déshonorer* les arbres, p. d. les étêter.

DÉSHUMANISER, v. a. Dépouiller l'homme de ses sentimens naturels. *Humanitatem adimere, tollere.*

DESJA. Voy. DÉJA.

DESICHI, vieux adv. Depuis long-temps, jusqu'ici, jusqu'à présent.

DÉSIDERADE, ou DÉSIRADE, (la) s. f. Isle des Antilles qu'on nomme aussi *Deseade*, de son nom Espagnol. En lat. *Desiderata.* Elle appartient à la France.

DESJEUNÉ. Voy. DÉJEUNÉ.

DESJEUNER. Voy. DÉJEUNER.

DÉSIGNAT, s. m. N. pr. d'hom. *Designatus.*

DÉSIGNATEUR, s. m. Officier Romain, qui marquoit à chacun son rang dans les cérémonies publiques. Maître des cérémonies, qui régloit la marche, l'ordre, &c. *Designator.*

DÉSIGNATIF, IVE, adj. Qui désigne, qui spécifie.

DÉSIGNATION, s. f. Action par laquelle on marque, on fait connoître quelque chose. *Designatio.*

It. L'action par laquelle on destine à quelque emploi, à quelques charges.

DÉSIGNER, v. a. Montrer, indiquer, donner à connoître une chose, ou une personne. *Designare, notare, significare.*

It. Destiner quelqu'un à une charge, ou à une dignité.

DÉSINCAMÉRATION, s. f. Acte par lequel on désincamère.

DÉSINCAMÉRER, v. a. & n. T. de Droit, qui regarde la Cour Romaine. Démembrer de la Chambre Apostolique les terres qui y sont unies, qui y appartiennent.

DÉSINCORPORER, v. a. Ôter, retrancher quelque partie d'un corps, pour en faire un autre. Il ne se dit guère qu'au fig. *De corpore eximere, tollere, detrahere.*

DÉSINENCE, s. f. T. de Gram. Chûte, terminaison d'un mot. *Terminatio, casus.*

DÉSINFATUER, v. a. Détromper quelqu'un qui s'est laissé coëffer, infatuer d'un autre homme, ou de quelque opinion. *Errorem alicui eripere, dedocere errorem, opinionem.*

DÉSINFECTER, v. a. Ôter l'infection de quelque lieu. *Domum aliquam pestilentiâ infectam expurgare.*

DÉSINFECTION, s. f. Action par laquelle on désinfecte, on ôte l'infection d'un lieu. *Purgatio, lustratio.*

DÉSINTÉRESSEMENT, s. m. Dégagement de tout intérêt, de toutes passions. *Propriorum commodorum neglectus, privatæ utilitatis oblivio.*

DÉSINTÉRESSER, v. a. Dédommager; mettre à couvert l'intérêt de quelqu'un. *Alicujus commodis studere, servire.*

DÉSINTÉRESSÉ, ÉE, part. pass. & adj. Qui ne fait rien par le motif de son intérêt particulier. *Qui sui commodi studio minimè ducitur.* Il se dit aussi d'un homme qui n'est touché d'aucune passion de vengeance, d'affection, de haine, &c.

DÉSIR, s. m. Inquiétude qu'on ressent pour une chose absente, & à laquelle on attache une idée de plaisir; passion qui nous porte à vouloir un bien que nous jugeons nous être convenable. *Desiderium, cupido, cupiditas.*

On dit d'un acte défectueux, qu'il n'est pas fait au *désir* de la Coutume, de l'Ordonnance, p. d. qu'il n'a pas toutes les formalités requises.

DESIR. N. pr. d'hom. Voy. DIDIER.

DESIRABLE, adj. m. & f. Souhaitable, qui mérite nos désirs. *Appetendus, desiderandus, optabilis, desiderabilis.*

DÉSIRADE. Voy. DÉSIDÉRADE.

DESIRAT, f. m. N. pr. d'hom. *Desideratus.*

DESIRE, f. m. N. pr. d'hom. *Desiderius* ou *Desideratus.*

DESIRER, v. a. Souhaiter, avoir passion d'obtenir quelque chose; ou de voir qu'une chose arrive. *Cupere, appetere, expetere, concupiscere, optare, avere, desiderare.*

On dit communément, qu'il n'y a rien à *désirer* à un ouvrage, p. d. qu'il est en sa perfection, qu'il n'y manque rien.

Dans les phrases on *désirer* est mis devant un verbe à l'infinitif, l'usage le plus ordinaire est d'y joindre la particule *de*

DESIRÉ, ÉE, part. pass. *Exoptatus, expetitus.*

Le Cap *désiré*, ou *Capo Deseado*, est un cap de l'Amér. mérid. *Promontorium desideratum, optatum.* Il est à l'entrée du détroit de Magellan. Il y en a encore un autre dans la terre des Papous, lequel s'avance dans l'Archipel des Moluques. Le Port *désiré* est un petit port de la Terre Magellanique.

DÉSIREUX, EUSE, adj. Qui désire, qui souhaite. *Cupidus. Expetens, desiderans.* Il n'a guère d'usage que dans le style soutenu.

DESIRIER, vieux f. m. Désir.

DESISTEMENT, f. m. Renonciation qu'on fait à une poursuite, à une demande, à un appel. *Cessatio.*

DÉSISTER, v. n. p. qui ne se dit qu'avec le pron. personnel. Abandonner une entreprise, une demande, un appel. *Cessare, desistere.*

DESJUC. Voy. DÉJUC.

DESIUS, f. m. C'étoit le huitième mois des Macédoniens, des Grecs de l'Asie mineure, des Ephésiens, des Sidoniens, &c. & il répondoit au mois de Mai : & le septième des Syro-Macédoniens, de ceux d'Antioche, de Gaze, de Smyrne, &c. *Dæsius, Desius*, Δαίσιος, Δεσιος.

DESLIAGE. Voy. DÉLIAGE.

DESLONGER. Voy. DÉLONGER.

DES-LORS, adv. qui marque un certain temps passé, & sign. dès ce temps-là, dès ce moment-là. *Jam, tum.* On dit au Pal. Dès-à-présent, comme *dès-lors*, p. d. qu'un jugement aura effet, quand une telle chose sera arrivée.

DESLOYAL. } Voy. { *Déloyal.*
DESLOYALEMENT. } Voy. { *Déloyalement.*
DESLOYAUTÉ. } Voy. { *Déloyauté.*

DESMOND, f. m. Petit pays de la Momonie en Irlande, lequel a titre de Comté.

DÉSOBÉIR, ou *desobeir*, v. n. Ne pas obéir; n'exécuter pas les commandemens des supérieurs. *Non obsequi, non parere, non obtemperare, imperium detrectare.*

DÉSOBÉISSANCE, f. f. Action de désobéir. Défaut d'obéissance, rébellion. *Imperii neglectus, detrectatio, recusatio, contumacia.*

Au pluriel il ne se prend que pour des actions de *désobéissance.*

DÉSOBÉISSANT, ANTE, adj. Qui n'obéit pas à ses supérieurs, aux loix. *Non obediens, non obsequens, non obtemperans.*

DÉSOBLIGEAMMENT, adv. D'une manière désobligeante. *Parum officiosè, inhumanè.*

DÉSOBLIGEANT, ANTE, adj. Qui désoblige; qui rend quelque mauvais office, qui commet quelque incivilité envers quelqu'un. *Inofficiosus, asper.*

DÉSOBLIGER, ou *desobliger*, v. a. Faire quelque déplaisir à quelqu'un, quelque incivilité, lui rendre de mauvais offices. *Male mereri de aliquo; alicui displicere.*

DÉSOBSTRUCTIF, f. m. T. de Méd. Remède qui ôte, qui guérit les obstructions.

DÉSOCCUPATION, f. f. Défaut d'occupation. *Curæ abjectio.* Ce mot n'est pas bien établi.

DÉSOCCUPER, v. a. Il ne se dit guère qu'avec le pron. perf. Cesser de s'occuper; se débarrasser des choses qui occupent. *Curam omnem abjicere.* Il est plus usité au part.

DÉSOCCUPÉ, ÉE, part. Qui a cessé de s'occuper; qui est oisif, qui est sans rien faire. *Omnis curæ expers, curis vacuus.*

DÉSŒUVRÉ, ÉE, adj. Qui n'a rien à faire. Qui ne sçait point s'occuper.

DÉSOLANT, ANTE, adj. Qui cause une grande affliction. On dit d'un homme ennuyeux, C'est un homme *désolant.*

DÉSOLATEUR, f. m. Qui désole, qui ravage, qui détruit. *Vastator, populator.* Ce mot n'est pas établi.

DÉSOLATION, f. f. Action, ou perte qui désole. *Vastatio, populatio, vastitas. It.* Extrême affliction.

DÉSOLER, v. a. Ravager, détruire, affliger un pays, ou une personne, par une ruine ou destruction entière. *Vastare, depopulari, desolare.*

De *soulas*, comme qui diroit, *priver de toute consolation.*

It. Affliger, attrister, faire de la peine, causer de l'ennui. *Affligere, mœrore conficere.*

En parlant de la supériorité, de l'avantage qu'une personne prend sur une autre, on dit qu'il le *désole.*

DÉSOPILATIF, adj. m. Qui amollit, qui résoud, qui ôte les obstructions. *Discutiendi obstructiones virtute præditus.*

DÉSOPILATION, f. f. Action de désopiler. *Vis discutiendi obstructiones.*

DÉSOPILER, v. a. T. de Méd. Déboucher les conduits du corps humain où il y a eu quelque obstruction causée par de mauvaises humeurs qui s'y sont arrêtées. *Obstructiones discutere.*

On dit par extension & fam. d'une chose qui réjouit, qui fait rire, qu'elle *désopile* la rate.

DÉSOR, vieux adv. Dorénavant. *Désore*, pardessus; & *Aladsor*, à l'étroit.

DÉSORDONNER, v. a. Troubler l'ordre. *Perturbare.* Ce mot n'est guère en usage qu'au part. passif.

DÉSORDONNÉ, ÉE, adj. Qui est excessif. *Perturbatus, inordinatus, confusus.* Passion *désordonnée.*

It. Vicieux, libertin. *Immoderatus; corruptus, dissolutus.* Vie *désordonnée*, passions vicieuses & *désordonnées.*

DÉSORDONNÉ, f. m. Ce mot, dans les Hôpitaux de Paris, sign. les parties naturelles des femmes & des filles.

DÉSORDONNÉMENT, adv. Avec beaucoup de licence & de désordre. *Perturbatè.*

DÉSORDRE, subst. masculin. Confusion, trouble,

embarras, dérangement. *Confusio, perturbatio.*

En parlant de Poësie lyrique, il se dit de l'enthousiasme, & des écarts qu'il inspire. *Enthusiasmus, perturbatio, tumultus.* Ce *désordre* est proprement la sagesse habillée en folie, & dégagée de ces chaînes géométriques qui la rendent peinante & inanimée.

It. Abus, irrégularités qui proviennent ou de l'inexécution des loix, ou de quelque autre cause dans l'État, ou dans l'Église.

It. Dégât, violence, ravage. *Vastitas, vastatio, clades, ruina.*

It. Dissension & brouillerie qui arrive entre deux persoones unies, ou par le mariage, ou par l'amitié. *Perturbatio, dissidium, rixa, contentio.* Et l'oo dit en ce sens qu'un homme est comme la servante à Pilate, qu'il se plait dans le *désordre.* Oo dit encore : Il faut un *désordre* pour avoir un ordre.

Vivre dans le *désordre*, c. à d. dans le libertinage & dans le déréglemeot. *Immoderata, effrenata vivendi licentia.*

On dit qu'un homme est en *désordre*, quand il se trouble ; ou qu'il s'embarrasse eu parlant, ou qu'il se trouve en un état déshonnête & iodécent. *Perturbatio.*

DÉSORIENTER, v. a. Dérourner de l'Orient, ou des autres points cardinaux de l'Horison. *Ab oriente detrahere, abducere.* Oo le dit plus souvent au fig. & il sigo. Décoocerter quelqu'un, le troobler. *Perturbare.*

DÉSORMAIS, adv. À l'avenir, dorénavant. *In posterum, deinceps, alias.*

DÉSORNER, v. a. Ôter de l'ornement, de l'agrément, de la beauté. *Inornatum reddere.*

DÉSOSSER, v. a. Ôter les os. *Exossare.*

DÉSOURDIR, v. a. Défaire ce qui a été ourdi. *Telam retexere.* Il est de peu d'usage.

DESPÉCEMENT. Voy. *Dépècement.*
DESPECER. Voy. *Dépecer.*
DESPENDRE. Voy. *Dépèndre.*
DESPENS. Voy. *Dépens.*
DESPENSE. Voy. *Dépense.*
DESPENSER. Voy. *Depenser.*
DESPENSIER. Voy. *Depensier.*

DESPERS, vieux adj. Inhumain, dur, cruel.

DESPIRE, vieux v. a. Braver, mépriser.

DESPIRER, vieux v. a. Mépriser. *Despicere.*

DESPLIER. Voy. DÉPLIER. *Desployer.* Voy. *Déployer.*

DESPONSATION, s. f. Promesse solennelle de mariage, Fiaoçailles. *Desponsatio.* Ce mot o'est guère usité.

DESPOTAT, s. m. Pays, État gouverné par un Despote. *Ditio Despotæ subjecta.* On appelle en particulier le *Despotat*, un petit pays de Livadie qui appartient aujourd'hui au Turc, & qui est l'ancienne Étolie.

DESPOTE, s. m. Titre d'honneur, & qualité qu'on donne aux Princes de Valachie, & à quelques autres voisins. *Dominus, princeps.* Ce mot, dans sa premiére origine, sign. ce que marque en Latin le mot *herus*, & en François celui de *maître* par rapport aux serviteurs.

Le *Despote* avoit le premier rang après l'Empereur, au-dessus de l'Auguste, ou Sébastocrator, & du César. Le *Despote* étoit Collégue de l'Empereur, ou son héritier présomptif.

Du gr. δεσπότης, *Maître ou Seigneur.*

DESPOTICITÉ, s. f. Pouvoir despotique, absolu. Il vaut mieux dire *Despotisme.*

DESPOTIQUE, adj. m. & f. Souverain, absolu, qui sent le maître, qui tient du maître. Gouvernement *despotique. Summum imperium.*

DESPOTIQUEMENT, adv. D'une maniére despotique. *Summo cum imperio.*

DESPOTISME, s. m. Autorité absolue. Forme de gouvernement despotique, dans lequel le Souverain est maître absolu. *-mus.*

Il se dit fig. d'une grande liberté qu'on se donne sur quelque chose que ce soit. *Licentia.*

DESPOUILLE. Voy. DÉPOUILLE. *Despouillement.* Voy. *Dépouillement. Despouiller.* Voy. *Dépouiller.*

DESPUMATION, s. f. T. de Pharm. Action par laquelle oo ôte l'écume & les impuretés qui se séparent des substances par l'ébullition, comme des viandes, des sucres, des miels, &c. *Spumæ detractio.*

DESPUMER, v. a. Ôter l'écume, ou toute autre impureté, qui a été séparée par la force du feu. *Despumare.*

DESPUTOISON, vieux s. f. Dispute.

DESQUAMATION, s. f. Dépouillement de la peau, de la surface. *Desquamatio.* C'est proprement l'action d'ôter les écailles d'un poisson.

DESRAIGNIER, vieux v. n. Chanter, fredonner, raisonner, se défendre, joûter contre quelqu'un.

DESRAINE, & DESRÈNE, s. f. T. de Coût. Dénégation d'une chose qu'oo assûre par serment n'être pas. *Denegatio.*

DESRENER, v. n. T. de Coût. Nier avec serment quelque chose. *Denegare, potentissimè negare.*

DESROI, vieux s. m. Désastre, infortune. Par syncope de *désarroi.*

DESROYER, vieux v. a. Changer l'usage d'une terre destinée au labour, la destiner à autre chose qu'à avoir des roies.

DESRUÉ. Voy. DERVÉ.

DESRUNER, vieux v. a. Renverser une chose bien agencée.

DESSACRER, v. a. Rendre prophane. *Ædem sacram profanare, exaugurare.* Il n'est poiot usité.

DESSAIGNER. les cuirs. T. de Hongrieur. Mettre les cuirs tremper dans l'eau, pour en faire sortir tout le sang.

DESSAISIR, v. n. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. Relâcher quelque chose qu'on a en sa possession, ou entre ses mains. *De manibus aliquid amittere, rem aliquam abdicare, re aliquâ se exuere.*

Dans un acte du douziéme siécle, on trouve *dissagire*, opposé à *dare saisinam.*

DESSAISISSEMENT, s. m. Actioo par laquelle on se dessaisit. *Amissio de manibus.*

DESSAISONNER, v. a. Changer l'ordre de la culture des terres, & ne pas observer les saisons. *Præscriptam pro tempestatum varietate agrorum culturam mutare.*

DESSALER, v. a. Faire perdre la salure d'une chose salée. *Salsamenta aquâ macerare.*

DESSALÉ, s. & adj. m. Fin, rusé, qui oe se laisse pas tromper, qui affine les autres. *Astutus, callidus, recoctus, versipellis.* Il est bas.

DESSANGLER, v. a. Ôter, ou lâcher les sangles d'un cheval, ou autre bête de somme. *Equi cingulum solvere.*

DESSAOULER, v. n. (Prononc. *dessoûler.*) Perdre la satiété, cuver soo vin, donner le temps à son estomac de digérer ce qu'on a bû ou mangé avec excès. *Edormire crapulam.*

DESSAU, ou *Dessaou*, s. m. Petit fort ou château

de la Judée, que l'on croit n'avoir pas été éloigné de Jérusalem.
DESSAW, s. m. Ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, cap. de la principauté d'Anhalt. *Dessavia.*
DESSÉCHANT, ANTE, part. prés. & adj. Qui consume, qui emporte l'humidité. *Exsiccans.*
DESSÉCHEMENT, s. m. Action par laquelle on desséche; & qualité, disposition, état d'une chose qui a été desséchée. *Siccitas*, pour ce dernier sens; & pour le premier, *Inductio siccitatis*, *exsiccatio.*
DESSÉCHER, v. a. Ôter l'humidité de quelque chose, la rendre séche. *Siccare*, *exsiccare.*
On dit au fig. L'extrême justesse *desséche* le discours, c. à d. le rend moins fleuri, moins élégant. L'étude des sciences abstraites *desséche* l'esprit. Et en t. de spiritualité, *Dessécher* le cœur, p. d. Diminuer le goût de la piété, diminuer la dévotion, ôter l'onction. Le commerce du monde *desséche* la dévotion.
En t. de Philos. hermét. Rendre la nature parfaite à force de la faire cuire. *Coquere*, *coquendo perficere.*
En t. de Pharm. Consumer l'humidité des médicamens.
DESSEIGNER. Voy. DESSINER.
DESSEIN, s. m. Volonté, projet, entreprise, intention, résolution. *Consilium.*
Faire les choses à bon *dessein*; c. à d. à bonne intention, & sans prévoir le mal qui en pourroit arriver. On dit, Commettre un crime de *dessein* formé, de guet à pens.
Ce mot, par rapport aux sciences & aux arts, sign. la pensée, le plan, la représentation géométrale de l'ordre, de la distribution, & de la construction d'un tableau, d'un poëme, d'un livre, d'un bâtiment. *Designatio*, *descriptio*, *adumbratio. Ichnographia. Orthographia. Scenographia.*
Il se dit en particulier en Peint. de ces images, ou tableaux qui sont sans couleur, & qu'on exécute quelquefois en grand. *Levis alicujus operis adumbratio.*
It. La pensée d'un grand ouvrage qu'on trace grossiérement en petit, pour l'exécuter & finir en grand.
Lire un *dessein*, nommer un *dessein*. C'est dire en détail à un ouvrier qui monte un métier, quels fils de la chaîne doivent se lever.
À DESSEIN, adv. Exprès, & à certaine intention. *Consilio*, *consultò*, *deditâ operâ.* Il s'emploie souvent avec l'infinit. d'un v. & la particule *de*, on avec le subj. & la particule *que.*
DESSELLER, v. a. Ôter la selle de dessus un cheval. *Ephippium equo detrahere.*
DESSERRE, s. f. Relâchement. *Remissio.* Il se dit proprement de la débacle des glaces.
On dit prov. Être dur à la *desserre*, p. d. être mauvais payeur, ne lâcher pas son argent volontiers.
DESSERRER, v. a. Relâcher ce qui étoit serré. *Laxare*, *relaxare.*
On dit aussi que le temps se *desserre*, lorsque le grand froid se relâche, qu'il commence à dégeler. *Remittit frigus.*
On dit prov. qu'un homme n'a pas *desserré* les dents, quand il n'a point parlé du tout dans une compagnie.
Au fig. & poët. Décocher. *Vibrare*, *emittere.*
On dit, *Desserrer* un coup de pied, un coup de fouet, un soufflet, p. d. donner avec violence un coup de pied, &c. Il est bas.
DESSERT, s. m. Dernier service qu'on met sur les tables quand on ôte les viandes. *Epidipnides*, *bellaria.* À la Cour on dit, le fruit.
DESSERTE, s. f. Ce qu'on ôte de dessus la table d'un grand Seigneur. *Mensarum reliquiæ.*
It. La fonction de desservir une charge, ou un bénéfice. *Functio alicujus muneris.*
Dans le vieux langage, il sign. Mérite. *Merita.*
DESSERVANT, s. m. Celui qui dessert un bénéfice, qui en fait les fonctions à la place d'un titulaire. *Beneficium administrans.*
DESSERVICE, s. m. Mauvais office qu'on rend à quelqu'un. *Offensio.* L'usage de ce mot n'est pas établi.
DESSERVIR, v. a. S'acquitter du service dû à quelque charge, ou bénéfice. *Fungi aliquo munere.*
It. Ôter de dessus la table un service ou les plats. *Fercula de mensâ tollere*, *removere*, *auferre mensam.* On a *desservi* absol. c. à d. on a ôté le couvert, la nappe.
It. Rendre de mauvais offices à quelqu'un. *Male mereri de aliquo.*
DESSERVITORERIE, s. f. T. de Pal. Office ou bénéfice qui oblige à desservir une église, à desservir un chœur. *Deservientis officium*, *vel beneficium.*
DESSEURANCHE, vieux s. f. Séparation, dissolution, action de séparer. *Dissolutio*, *separatio.* De *sevrer.*
DESSEURE, vieux adv. Dessous.
DESSEUREMENT, s. m. Voy. DESSEURANCHE.
DESSEURER, & DESSEUVRER, vieux v. a. Dans la suite on a dit *dessévrer.* Séparer, dissoudre. *Separare*, *dissolvere.*
DESSICATIF, IVE, adj. T. de Méd. Qui a la vertu de dessécher. *Siccandi*, *exsiccandi vi præditus.*
DESSICATION, s. f. T. de Méd. L'action de dessécher. Évaporation de l'humidité superflue. *Siccatio*, *exsiccatio.*
DESSILLER, v. a. Ouvrir. Il ne se dit qu'en parlant des yeux & des paupiéres. *Aperire oculos.*
Il se dit fig. en parlant des yeux de l'esprit, & sign. Détromper.
Ce mot venant de *cilium*, l'étymologie demanderoit qu'on écrivît *Déciller.*
DESSINATEUR, s. m. Peintre, ou Graveur, Architecte qui dessine, qui fait des desseins, ou qui les met au net. *Delineandi*, *adumbrandi*, *describendi peritus.*
DESSINER, v. a. Exprimer sur le papier ou sur la toile, le dessein qu'on a dans la pensée, de quelque tableau, ou de quelque bâtiment. *Delineare*, *lineis designare*, *operis alicujus formam lineis describere*, *rei alicujus speciem formare.*
Il se dit burlesquement pour, Faire, former. Vous verrez de quel air la nature a *dessiné* sa personne.
DESSOIVER, vieux v. a. Désaltérer, étancher la soif.
DESSOLER, v. a. Changer la sole, l'ordre & la division des terres de labour, & ne les pas cultiver ou ensemencer en la maniére accoûtumée. *Præscriptam colendi agros rationem mutare.*
En t. de Maréchal, c'est, ôter la sole d'un cheval sans toucher la corne du sabot. *Equo pedis soleam detrahere.*
DESSOUDER, v. a. Ôter la soudure d'une chose soudée. *Quod ferruminatum erat dissolvere.* On le dit plus ordinairement avec le pron. pers. *Dissolvi.*
DESSOUS, prép. Sous. *Sub*, avec un accus. s'il y a du mouvement, & un ablat. s'il n'y en a point. *Subter* acc. *Infra* acc.

Il semble que *dessus* & *dessous* soient plûtôt des adv. que des prép. car leur grand usage est à la fin des périodes, sans rien régir après eux, puisqu'ils terminent la période & le sens ; comme, je suis assis *dessous* ; au lieu que les prép. sont perpétuellement suivies d'un nom ou d'un verbe. Ainsi il faut dire, il est *sous* la table, & non pas *dessous*. Il y a trois exceptions : La premiére quand on met les deux contraires ensemble ; comme, il n'y a pas assez d'or *dessus* ni *dessous* la terre, pour m'engager, &c. La seconde quand il y a deux prép. de suite ; comme, elle n'est ni *dedans* ni *dessus* le coffre. La troisiéme quand il y a devant une autre prép. un *par* ou un *de* ; comme, il lui a passé *par dessous* le bras. Il s'est levé *de dessus son lit*. Ces cas exceptés, l'on ne doit guère employer ces composés, *dessus* & *dessous*, que comme adv.

Dessous, est aussi s. m. & sign. la partie inférieure d'une chose. *Inferior pars*. De cette étoffe le *dessous* est plus beau que le dessus. Le *dessous* d'un plancher, d'une voûte. Aux cartes, on dit, donner du *dessous*, quand on donne les dernières cartes. Et fig. on dit qu'un homme a eu du *dessous*, p. d. qu'il a mal réussi en quelque affaire, qu'on l'a supplanté.

On dit aussi au fig. le *dessous* des cartes, p. d. ce qu'on ne voit point, ce qui est secret.

On dit en style du grand Art, ce qui est *dessous* est semblable à ce qui est dessus, & ce qui est dessus est semblable à ce qui est *dessous*, c. à d. que le fixe qui est *dessous*, & le volatil qui est dessus, sont parfaitement mêlés, qu'ils ne sont plus qu'un. Du lat. *de sub*.

Au dessous, prép. se met quelquefois pour marquer le temps, & quelquefois pour marquer l'ordre. *Infra*. Son visage témoigne qu'il est *au-dessous* de vingt ans. Il y a encore deux Conseillers *au-dessous* de lui dans sa Chambre. Paris est *au-dessous* de Charenton. Pour vivre heureux dans sa condition, il faut toûjours regarder *au-dessous* de soi, & jamais au-dessus. Le chapiteau est *au-dessous* de la corniche.

Au-dessous, est aussi adv. *Subtus*, *subter*, *infra*. On reçoit les preuves par témoins, quand il ne s'agit que de cent livres & *au-dessous*. Voyez *ci-dessous*, p. d. voyez plus bas.

DESSUS, adv. Qui ne régit rien après lui. Sur. *Supra*. Il n'est ni dessous ni *dessus*.

Il est aussi prép. *Super* avec un acc. ou un ablat. *Supra* acc. Cependant *sur* est plus en usage que *dessus*. Mais il faut remarquer que quand *dessus* est suivi ou précédé de *dessous*, alors *dessus* se dit pour *sur*. Il n'est ni *dessus* ni dessous la table, On dit *ci-dessus* par opposition à *ci-dessous*. *Supra*. On dit, Il faut mettre vingt hommes là-*dessus* ; c. à d. il faut occuper, employer vingt personnes à cela.

Dessus, s. m. Ce qui est le plus haut, ou exposé à nos yeux ; avantage, supériorité. *Superior pars*. Ce fruit paroît beau par-*dessus*, *exterior pars* ; mais il est faux au cœur.

On dit aussi, le *dessus* d'une lettre, p. d. la suscription, l'adresse. *Superscriptio*.

En t. de Mar. Gagner le *dessus* du vent ; en campagne, le *dessus* de la colline, p. d. prendre l'avantage du vent, d'une hauteur. *Secundum ventum captare*, *collis fastigium occupare*

Dessus, en t. de Mus. La partie qui est la plus haute, & qui est opposée à la basse. *Vox in symphonia acutissima*, *sonus acutissimus*. Le *dessus* se divise en premier *dessus*, ou haut *dessus*, & en second *dessus*, ou bas *dessus*, Le demi-*dessus* est la même chose que la haute-contre. *Dessus* de violon, de viole, de hautbois.

Dessus de porte, s. m. En Archit. c'est tout ce qui sert à revêtir une corniche de placard, comme le lambris, le cadre, les bas-reliefs, &c.

Au-dessus, prép. Au-delà, par-delà. *Super*, *supra*. Se dit fig. aussi-bien que dans un sens physique, & marque l'ordre des temps, la supériorité de la situation, celle du rang, &c. On croyoit ce marchand tout-à-fait noyé, mais le voila qui est revenu *au-dessus* de l'eau ; il est *au-dessus* de ses affaires. Un vrai Philosophe se met *au-dessus* du qu'en dira-t-on, de l'estime ou des erreurs populaires. Cette charge est *au-dessus* de votre portée. Un homme est *au-dessus* du vent, quand la fortune lui est favorable, quand il ne craint rien. On dit de celui qu'on loue excessivement, qu'on l'a mis *au-dessus* des nues.

De dessus, prép. *A*, *ab*. Il ne leva jamais les yeux *de dessus* lui.

Par-dessus, prép. *Super*, *supra*. Il a de l'eau *par-dessus* la tête. On dit prov. & bass. *Par-dessus* l'épaule, p. d. point du tout.

Par-dessus, est quelquefois adv. *Insuper*. On lui a donné tout ce qu'il demandoit, & quelque chose *par dessus*.

Le *par-dessus* est ce qu'on donne au-delà de la juste mesure. Il est là substantif.

Par-dessus de viole, s. m. Instrument plus petit & monté plus haut que le dessus de viole.

DESTIN, s. m. Fatalité. Ordre, suite, disposition, ou enchaînement de causes secondes ordonné par la Providence, qui emporte une nécessité de l'événement. *Fatum*, *fatalis necessitas*. Le *destin* n'est autre chose que la volonté absolue de Dieu. Les Stoiciens n'avoient qu'une idée vague & confuse d'un je ne sçai quoi chimérique, & d'une cause inconnue à laquelle ils rapportoient la disposition invariable & l'enchaînement éternel de toutes choses.

Destin, ou *Destinée*, dans ce sens, se prend pour une nécessité inévitable, à laquelle chacun est assujetti.

Destin, ou *Destinée*, sign. assez ordinairement, le sort, la fortune, la condition. *Sors*, *conditio*, *fatum*. Se faire un beau *destin*.

Destin & Destinée. Ces mots se trouvent souvent dans la poësie pour une Divinité qui régle le *destin*, ou la *destinée*, en prenant ces mots pour un ordre, une suite d'événemens. Les Poëtes mettent le *Destin* au-dessus de tous les Dieux.

DESTINATION, s. f. Disposition d'une chose relative à une autre. *Destinatio*.

DESTINÉE, s. f. C'est la même chose que le *destin*. *Fatum*, *sors*. Finir sa *destinée*, c'est, Mourir. Il est plus en usage en prose que Destin ; & la plûpart du temps il se prend pour l'effet du Destin.

DESTINER, v. n. Déterminer, projetter de faire quelque chose, en disposer dans sa pensée. Il est aussi a. & sign. Disposer de quelque chose dans son esprit. *Destinare*.

Destiné, ée, part. pass. Préparé, apprêté, déterminé. *Destinatus*. Cet homme est *destiné* aux armes, p. d. qu'il est propre à y réussir.

DESTITUABLE, adj. m. & f. Qui peut être déposé, ou destitué. *Deponendus*, *exuendus munere*, *magistratu*.

DESTITUER, v. a. Ôter une personne d'une charge, d'une commission, déposer. *Destituere aliquem*, *munere privare*, *exuere*,

Ce v. au passif, se dit de ceux qui manquent de secours, qu'on délaisse. *Destituere.*

DESTITUTION, s. f. Action par laquelle on destitue. *Ademptio, privatio.*

DESTOR, vieux s. m. Obstacle, trouble, empêchement. Du lat. *disturbium, disturbare.*

DESTOUPER. Voy. *Détouper.*
DESTOURBER. Voy. *Détourber.*
DESTOURBIER. Voy. *Détourbier.*
DESTREIGNANT. Voy. *Détreignant.*
DESTREINDRE. Voy. *Détreindre.*
DESTRIER. Voy. *Détrier.*

DESTROIS, vieux adj. Triste, abattu, mélancolique. De *districtus*, d'où vient aussi *Détresse.*

DESTROUSSEMENT. Voy. DÉTROUSSEMENT.

DESTRUCTEUR, s. m. Celui qui détruit. *Eversor.*

It. Celui qui rompt, qui brise. Il se dit aussi au fig.

DESTRUCTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui peut être détruit.

DESTRUCTION, s. f. Ruine, désolation d'un empire, d'une ville, d'un pays. *Excidium, eversio, excisio, extinctio, extirpatio.*

En t. de Phil. hermét. c'est la même chose que *dissolution, putréfaction.*

DESTRUCTRICE, s. f. Qui détruit, qui fait périr. *Corruptrix, destruens, evertens.*

DESTRUIRE. Voy. DÉTRUIRE.

DESVALISER. Voy. DÉVALISER.

DESULTEUR, s. m. Sauteur qui passe d'un cheval sur un autre. *Desultor.*

DÉSUNION, s. f. Séparation, disjonction, démembrement de deux choses jointes, ou unies. *Disjunctio.*

It. Dissension, discorde, mésintelligence. *Animorum disjunctio; dissidium, dissensio.*

DÉSUNIR, v. a. Séparer, disjoindre, démembrer ce qui étoit joint & uni ensemble. *Distrahere, disjungere.*

It. Mettre en dissension, rompre la bonne intelligence. *Animos disjungere, dissociare, dirimere.*

En t. de Man. il se dit d'un cheval qui traîne les hanches, qui galoppe faux, ou sur le mauvais pied. *De equo cujus laxatam credas coxendicem.*

DESVOYEMENT. Voy. DÉVOIEMENT.

DESVOYER. Voy. DÉVOYER.

D E T.

DÉTACHE-CHAÎNE, s. m. T. d'Artill. Espèce de petard propre à rompre ou décrocher une chaîne qui ferme un passage, &c. *Syrragmion.*

DÉTACHEMENT, s. m. Choix qu'on fait de quelques gens de guerre dans plusieurs Compagnies, ou Régimens, pour les envoyer à quelque expédition ou attaque. *Sejuncti, subducti ab exercitu milites; agmen subductum à cæteris copiis.*

Il se dit aussi des Moines ou Religieux qu'on envoie d'une maison en fonder une autre.

Au fig. Désintéressement, dégagement d'une passion, d'une opinion, d'un sentiment. *Animus ab alicujus rei studio, amore distractus, alienus, abalienatus.*

DÉTACHER, v. a. Ôter une chose du lieu où elle étoit attachée, la séparer d'avec une autre. *Solvere, exsolvere.*

On disoit autrefois absol. Se *détacher*, p. d. Avaler son haut-de-chausse. *Demittere feminalia.*

Au fig. Quitter ses attachemens, se défaire de l'affection qu'on avoit pour quelque chose. *Amorem alicujus abjicere.*

It. Démembrer, séparer, déjoindre. *Disjungere.*

It. Examiner, juger séparément. *Separatim, seorsum rem aliquam excutere, examinare.*

En t. de Guerre, il se dit en parlant des Soldats que l'on choisit de diverses compagnies, afin de les commander pour quelque expédition. *Subducere.*

En t. de Mar. *détacher* se dit dans le même sens en parlant des vaisseaux.

On dit qu'un Prévôt a *détaché* des Archers après les voleurs, p. d. qu'il a envoyé des Archers après eux pour les prendre.

Se *détacher*, en t. de Guerre & de Mar. sign. se *séparer.*

DÉTACHER. Ôter une tache de dessus du linge, d'une étoffe. *Abstergere maculam.*

DÉTACHÉ, ÉE, part. pass. *Sejunctus, disjunctus; abalienatus. Abstersus, purgatus.*

On appelle en t. de Guerre pièces *Détachées*, celles qui sont séparées du corps de la place.

On dit en t. de Peint. que les figures d'un tableau sont bien *détachées*, lorsqu'elles sont bien dégagées l'une de l'autre, qu'il n'y a point de confusion. *Expeditus, solutus, non implicatus.*

Au fig. un esprit *détaché* de la matière, qui raisonne & qui agit en philosophe.

DÉTACHEUR, s. m. Celui qui ôte les taches des habits. *Dégraisseur* est plus usité. *Qui maculas abstergit.*

DÉTAIL, s. m. Ce mot n'a ordinairement point de plur. au propre. Ce qui consiste en plusieurs parties séparées d'un tout. *Rerum singularum venditio: res singulatim vendita.* Ce Marchand ne fait que le *détail.* On appelle aussi *détail* dans un devis, le dénombrement exact des matériaux & façons d'un bâtiment. *Rerum singularum enumeratio.*

Il se dit fig. des particularités, des menues circonstances d'une affaire, & peut avoir un plur. *Rerum singularum narratio, enumeratio.*

On dit, qu'un homme entend le *détail*, qu'il est homme de *détail*; p. d. qu'il ne lui échappe rien des circonstances, &c.

EN DÉTAIL. Sorte d'adv. Par le menu. *Singulatim, particulatim.*

DÉTAILLER, v. a. Diviser en plusieurs parties. *Partes in varias concidere.*

Il se dit aussi en parlant des affaires que l'on raconte, que l'on débite avec toutes leurs particularités. *Enumerare, narrare singula, singulatim, particulatim.*

DÉTAILLEUR, s. m. Marchand qui vend en détail. *Qui singulatim vel particulatim vendit.*

DÉTAILLISTE, s. m. Qui aime qu'un Historien entre dans le détail, & qu'il rapporte les particularités d'une affaire. Ce mot n'est pas encore reçu.

DÉTALAGE, s. m. Action de serrer la marchandise que l'on avoit mise en *étalage.*

DÉTALER, v. a. Serrer la marchandise qu'on avoit exposée en vente, fermer sa boutique. *Merces colligere, condere, officinam claudere.*

On l'emploie aussi abs. mais pop. pour, Quitter la place, s'enfuir avec précipitation. *Abire, cedere, aufugere.*

DÉTALINGUER. T. de Mar. Ôter le cable d'une ancre. *Ab anchoris rudentes eximere, solvere.*

DÉTAPER, v. a. T. d'Artill. *Détaper* un canon, c'est ôter la tape, le déboucher pour le tirer.

DÉTEINDRE, v. a. Faire changer de couleur à quelque chose. *Decolorare.* On y joint le pron. pers. *Decolorari, colorem perdere, amittere.*

DÉTELER, v. a. Ôter les chevaux d'un carroſſe, d'une charrette, d'une charrue. *Equos curru vel jugo ſolvere*, *exſolvere*. On le dit de même des autres animaux qui ſont attachés pour tirer.

On le dit auſſi abſ. Il n'a pas encore *dételé*.

DÉTEMPTEUR. Voy. DÉTENTEUR.

DÉTENDRE, v. a. Détacher une choſe tendue. *Detendere*.

It. Relâcher, débander. *Laxare*, *remittere*. On le dit au fig. en parlant de l'eſprit, p. d. le délaſſer.

DÉTENIR, v. a. Attacher, retenir quelque part. *Detinere*, *tenere*, *remorari*, *demorari*.

It. Occuper, garder, poſſéder illicitement des biens, meubles ou immeubles. *Occupare*, *retinere*, *poſſidere*.

DÉTENTE, ſ. f. Ce qui ſert à faire lâcher le reſſort d'une arme à feu, ou d'une arbalête. *Lingula*. *It*. L'action que fait cette ſorte de reſſort, quand il vient à ſe détendre.

En t. d'Horlog. on donne ce nom à de certains arrêts, leſquels étant levés donnent cours au mouvement de la ſonnerie, & qui étant baiſſés arrêtent ce mouvement.

DÉTENTEUR, Détentrice, ſ. m. & f. T. de Prat. Qui occupe, qui poſſéde quelque choſe. *Poſſeſſor*, *vi vel injuriâ detinens*.

DÉTENTILLON, ſ. m. T. d'Horlog. C'eſt la partie qui eſt élevée par les chevilles de la roue des minutes.

DÉTENTION, ſ. f. Poſſeſſion injuſte de quelque héritage. *Injuſta alieni poſſeſſio*.

It. Captivité, eſclavage. *Captivitas*.

DÉTERGER, v. a. T. de Méd. Nettoyer, mondifier, entraîner les humeurs lentes & glutineuſes qui ſont adhérentes au corps. *Abſtergere*, *detergere*, *purgare*. Il ſe met quelquefois ſans régime, ou ſans cas.

DÉTÉRIORATION, ſ. f. Action par laquelle une choſe devient pire. *Rei in deteriorem ſtatum deductio*.

Il ſe prend auſſi paſſivement pour la qualité ou l'état de ce qui eſt détérioré. *Corruptio*, *ſtatus deterior*.

DÉTÉRIORER, v. a. T. de Pal. Dégrader, laiſſer tomber en ruine, rendre pire. *Deterius reddere*, *efficere*.

DÉTERMINANT, ante, part. a. du v. *déterminer*. Qui détermine, qui porte, qui engage, &c.

DÉTERMINATIF, ive, adj. Qui détermine, ou qui ſert à déterminer. Les pronoms *qui*, *que*, *lequel* & *laquelle*, s'appellent communément pronoms relatifs. Mais on devroit plûtôt les nommer *Déterminatifs*, parce qu'ils reſtreignent & déterminent la ſignification des noms ou pronoms auſquels ils ſe rapportent.

DÉTERMINATION, ſ. f. Déciſion, réſolution, diſpoſition fixe, & arrêtée. *Deciſio*, *propoſitum*.

It. Application à quelque choſe. La *détermination* d'un mot eſt l'action de le reſtreindre à une certaine ſignification. *Vocabuli ad rem aliquam ſignificandam addictio*.

En Phyſ. c'eſt la diſpoſition d'un corps à tendre vers un côté plûtôt que vers l'autre. *Propenſio*. En Phil. *Détermination* pris activement eſt, 1°. Une action de la volonté, qui ſe porte à agir ou à ne point agir, à faire une choſe, ou à en faire une autre. 2°. C'eſt l'action d'une cauſe ſur une autre, qu'elle applique, ou qu'elle pouſſe à agir. *Détermination* pris paſſivement eſt la modification que la cauſe déterminante cauſe dans la déterminée.

DÉTERMINÉ, ſ. m. Hardi, qui ne craint rien; téméraire, qui eſt capable de tout entreprendre. *Audaciſſimus*, *confidens*, *temerarius*, *ad audendum projectus*. On le dit plus ſouvent en mauvaiſe part, d'un ſcélérat, d'un débauché.

DÉTERMINÉMENT, adv. Expreſſément, poſitivement, ſpécifiquement. *Definitè*, *ſpecialiter*.

On dit en Dialectique que de deux propoſitions contraires du futur contingent, l'une eſt toûjours *déterminément* vraie, & l'autre *déterminément* fauſſe; non pas que dès à préſent la cauſe ſoit déterminée, mais parce qu'elle ſe déterminera, ou ne ſe déterminera pas dans le temps énoncé dans la propoſition. *Determinatè*.

It. Courageuſement, hardiment.

DÉTERMINER, v. a. Conclure, réſoudre, prononcer une déciſion. *Decidere*, *definire*, *ſtatuere*.

It. Deſtiner, appliquer à quelque choſe. *Aſſignare*, *deſtinare*. L'uſage détermine les mots à ſignifier certaines choſes.

Avec le pron. perſ. Se porter à quelque choſe, ſe réſoudre. *Statuere*, *decernere*.

Il ſe dit encore en parlant des événemens, du ſuccès des affaires, des négociations, des combats, &c.

It. Marquer, déſigner, aſſigner une choſe en particulier. *Deſignare*, *aſſignare*.

DÉTERRER, v. a. Exhumer une perſonne qui a été enterrée. *Mortui cadaver è tumulo eruere*, *effodere*, *refodere*.

Au fig. Trouver, découvrir une choſe cachée. *Detegere*.

Déterré, ée, part. paſſ. *Effoſſus*, *erutus*, *detectus*. Il s'emploie quelquefois ſubſtantiv. comme en cette phr. Il a le viſage d'un déterré, c. à d. pâle & défait.

DÉTERREUR, ſ. m. Ce mot a été employé au fig. dans le diſcours fam. dans cette phr. *déterreur* de Saints; c. à d. qui découvre, qui fait connoître des Saints qui étoient inconnus.

DÉTERSIF, ive, adj. T. de Méd. Qui nettoie, qui purifie. *Detergens*.

DÉTESTABLE, adj. m. & f. Affreux; infiniment haïſſable, qui donne de l'horreur, de l'indignation. *Deteſtandus*, *execrandus*.

Il ſe dit auſſi de tout ce qui eſt très-mauvais dans ſon genre.

DÉTESTABLEMENT, adv. D'une maniére déteſtable. *Deteſtabilem*, *execrabilem in modum*.

DÉTESTATION, ſ. f. Action qui témoigne qu'on a en horreur quelque choſe. *Deteſtatio*. L'horreur qu'on en a.

DÉTESTER, v. a. Avoir de la haine, de l'horreur pour quelque choſe. *Deteſtari*, *abominari*.

It. Faire des imprécations, peſter. *Imprecari*, *execrari*.

DETHMOLD, ſ. m. Pet. ville du cercle de Weſtphalie, en Allemagne. *Dietmellum*, *Dethmoldia*, *Thietmallum*, *Thentmelium*, anciennement *Teutoburgium*.

DÉTHRÔNER, v. a. Chaſſer du thrône, ôter à un Roi ſon Empire. *De regno*, *de ſolio deturbare*, *depellere*.

Dans un ſens métaphorique, Dépoſſéder quelqu'un d'une place honorable. *De magiſtratu depellere*.

DÉTIGNONNER, v. a. Arracher le tignon, la coëffure: décoëffer.

DÉTINFE, vieux ſ. f. Permiſſion.

DÉTIRER, v. a. Étendre un linge, un ruban, une étoffe pour la rendre unie. *Explicare*, *extendere*, *polire*, *lævigare*.

DÉTISER, v. a. Ôter les tisons du feu, les disposer en sorte qu'ils ne brûlent point. *Removere ab igne ligna, titiones, ne ardeant.*

DÉTONATION, s. f. T. de Chym. Bruit que font les minéraux, lorsqu'ils commencent à s'échauffer dans les creusets, que les parties volatiles sortent avec impétuosité,& que l'humidité qui y étoit enfermée s'en échappe. *Fragor, crepitus.*

DÉTONISÉ, ÉE, part. pass. T. de Chym. Qu'on a fait détonner. *Qui fragorem edidit.*

DÉTONNELER, v.a. Tirer du vin ou autre liqueur d'une tonne, pour en mettre dans un autre vaisseau.

DÉTONNER, v. n. Ne chanter pas juste, sortir du ton proposé par le Maître de Musique. *A tono discedere, deflectere, aberrare.*

On dit au fig. en parlant d'un ouvrage d'esprit, qu'il y a des choses qui *détonnent*; p. d. qu'il y a des choses qui ne sont pas dans le goût général de l'ouvrage.

DÉTONNER & *Fulminer*. T. de Chym. Chasser des minéraux les parties impures, volatiles & sulphureuses, en conservant les parties internes & fixes. *Crepitare, fragorem edere.*

DÉTORDRE, v. a. Conj. *Je détords, tu détords, il détord.* Remettre droit ou déplier ce qui étoit tors. *Quod implicatum est explicare, quod convolutum est evolvere.*

On dit, Se *détordre* le pied, le bras, p. d. Se faire du mal au pied, au bras par une extension violente de quelque nerf, ou de quelque muscle.

DÉTORS, ORSE, part. pass. *Evolutus, explicatus.*

DÉTORQUER, v. a. T. Dogm. Détourner. *Detorquere.* Il n'a guere d'usage qu'en cette phrase, *Détorquer* un passage, qui sign. Donner à un passage un sens différent du naturel, & une explication forcée.

DÉTORSE, s. f. Action violente par laquelle on met quelque partie du bras, ou de la jambe, hors de sa situation naturelle. *Distorsio.*

DÉTORTILLER, v. a. Défaire ce qui est tortillé, remettre dans son état naturel, en défaisant les boucles, les circonvolutions qui y sont. *Explicare, evolvere.*

DÉTOUPER, v. a. Ôter l'étoupe, le bouchon qui bouchoit une bouteille, ou autre vaisseau. *Vas opertum retinere.* On disoit autrefois, *Détoupez* vos oreilles; p. d. Écoutez attentivement. On dit, *Détouper* des terres; p. d. ôter les épines qui les closent.

DÉTOUPILLONNER, v. a. T. de Jardinage. Ôter & couper les petites branches inutiles d'un oranger. *Putare, recidere.*

DÉTOUR, s. m. Ce qui tourne, ou qui ne va pas en droite ligne, sinuosité. *Flexio, circuitus, anfractus.*

It. Ce qui arrête, ce qui empêche qu'on n'aille droit, qu'on n'achéve une chose. *Diverticulum.*

Au fig. Circuit, prétexte, finesse, biais, procédé peu sincère, façon d'agir, excuse. *Circuitio, praetextus, simulatio.*

DÉTOURBER, vieux v. a. Troubler, faire de la peine, inquiéter. *Turbare, exagitare, vexare.*

DÉTOURBIER, vieux s. m. Obstacle, empêchement, interruption. *Impedimentum, difficultas, obstaculum.* Du Lat. *disturbium.*

DÉTOURNEMENT, s. m. Action de détourner. *Inflexio, deflexus.* Il n'est guère usité.

Il signifioit autrefois, Empêchement. *Aversio, avocatio.*

DÉTOURNER, v. a. & n. Donner à une chose un mouvement circulaire contraire à celui qu'on lui avoit donné. *Detorquere.* Du Lat. *disturbare*, signifiant la même chose.

Avec, ou sans le pron. pers. Se mouvoir hors de la ligne droite. *Divertere, deflectere.*

It. Se mettre à côté pour laisser passer quelque chose, ou pour s'en garantir. *Deflectere.*

It. Ôter une chose d'un lieu, la mettre en un autre endroit. *Contorquere, deflectere.* On dit aussi, *Détourner* le cours d'une rivière; p. d. la faire aller ailleurs.

It. Éloigner, écarter, transporter. *Détourner* un coup. *Ictum repellere, excludere.*

En t. de Chasse, Faire tout ce qu'il faut pour s'assûrer qu'une bête est dans un buisson autour duquel on fait les enceintes. *Feram cogere certa in stabula.*

DÉTOURNER les aiguilles. C'est mettre toutes les pointes du même côté, afin de les pouvoir affiner plus facilement.

Ce v. sign. aussi Soustraire frauduleusement. *Avertere.*

On dit fig. *Détourner* le sens d'un passage, d'une loi, d'un mot, p. d. lui donner une signification, en faire une application différente de celle qu'il doit avoir. *Detorquere.*

It. Faire changer de résolution. *Avertere, avocare.*

It. Divertir, éloigner, empêcher de s'appliquer à quelque chose. *Avertere, avocare.*

DÉTOURNÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Aversus, avocatus, deflexus, detortus.* Il y a des louanges équivoques, qui sont de fines railleries & des manières *détournées* pour nous rendre ridicules.

On appelle des rues *détournées*, un chemin *détourné*, ceux qui ne sont pas fort fréquentés, qui vont à la traverse, ou à quelque lieu particulier. *Devium iter, flexuosum.*

DÉTRACTER, v. a. Médire de quelqu'un, obscurcir, ou diminuer son mérite. *De alicujus famâ detrahere, laudem alicujus depeculari, obterere.*

DÉTRACTEUR, s. m. Médisant, qui parle mal de son prochain. *Maledicus, alicujus detractor.*

DÉTRACTION, s. f. Médisance, discours pour diminuer le mérite de quelqu'un. *Maledictio, alicujus famae violatio, alienae famae detractio.* Ces trois mots ne sont pas si usités que ceux qui leur servent d'explication.

En Chir. *Détraction* sign. une opération, une action par laquelle on ôte du corps les choses qui y ont été introduites du dehors contre nature.

Le droit de *détraction* est en Allemagne ce qu'on appelle en France Droit d'Aubaine. *Jus detractûs.*

DÉTRAIGNER, vieux v. n. p. Se *détraigner* de quelqu'un, p. d. Se retirer de la société de quelqu'un.

DÉTRAIRE, vieux v. a. Médire, détracter; du Lat. *detrahere.*

DÉTRANCHER, vieux v. a. Trancher, couper. *Secare, dissecare.*

DÉTRAPE, s. f. Délivrance de quelque embarras. C'est un mot de Province. On disoit autrefois prov. de la mort d'un homme qui ne servoit qu'à incommoder les autres, Voilà une belle *dépêche.*

DÉTRAPER, v. a. Débarrasser, déménager, tirer les meubles d'une maison. Et avec le pron. pers. Se délivrer. C'est un vieux mot encore usité dans les Provinces.

DÉTRAQUER, v. a. Faire perdre au cheval ses bonnes allures. *Perturbare.*

Il se dit aussi des machines & des choses artificielles, p. d. les gâter tellement qu'elles ne puissent plus faire ce qu'elles font, quand elles sont en bon état. *Perturbare.* On dit aussi par extension que l'estomac est *détraqué*, quand il fait mal la digestion.

Au fig. Détourner de quelque occupation. *Avertere, avocare, perturbare.* Avec le pron. pers. Se débaucher, s'abandonner au vice. *A rectâ vivendi regulâ deflectere.*

DÉTREIGNANT, ANTE, vieux adj. v. Forcé, ordonné, fait par contrainte. *Coactus, imperatus.*

DETREINDRE, vieux v. a. Presser, serrer, tenir. *It.* Se chagriner. De *distringere.*

DÉTREMPE, s. f. Peinture ou enduit de couleurs délayées seulement avec de l'eau, & de la colle, ou de la gomme. *Opus coloribus aquâ, glutine dilutis pictum.*

Il se dit aussi fig. & burlesq. de ce qui ne doit guère durer. *Res aliqua deproperata.* Un mariage en *détrempe*, p. d. un commerce criminel, sous quelque apparence de mariage.

DÉTREMPER, v. a. Mouiller, imbiber d'eau ou d'une liqueur; mêler quelque chose de liquide avec une autre, pour en faire qu'un corps. *Aliquid macerare, diluere.*

It. Ôter la trempe qu'on avoit donnée à du fer ou à de l'acier. Au fig. Mêler, tempérer. *Temperare.* Du Lat. *Distemperare.*

DÉTREMPEUR de viandes salées & de poisson: c'est un aide de cuisinier, qui met les viandes salées dans une baille, afin qu'elles se détrempent.

DETRESSE, s. f. Affliction, peine d'esprit. *Mœror.*

DETRET, vieux s. m. Étau, instrument de fer qui sert à tenir ferme ce qu'on travaille à la main. *Lupus manuarius.*

DÉTRIEMENT, s. m. T. de Coût. Assignation, don d'une portion légitime. *Triatis* dans la basse Latinité.

DÉTRIER, v. a. T. de Coût. Donner, assigner aux puînés une portion légitime & convenable. *Detriare* dans la basse Latinité.

DÉTRIER, vieux s. m. Cheval de main, ou cheval de bataille, comme qui diroit, cheval adroit qu'on manioit avec dextérité. *Dextrarius*, ainsi nommé, parce qu'on le menoit en main. *Desultorius equus*, & *bellator equus.*

It. Gros marteau dont se servent les Forgerons.

DÉTRIMENT, s. m. T. de Pal. Perte, dommage, détérioration. *Detrimentum, damnum, jactura.*

En t. d'Astron. Quand une planète est dans un signe opposé à sa maison, on la nomme Planète en son *détriment.*

DÉTRIPLER, v. a. T. de guerre. On se sert de ce mot en parlant des évolutions militaires. *Détripler les files*, c'est en ôter quelqu'une, quand elles sont par trois.

DETRITUM, s. m. T. Lat. Pierre ou crystal usé, ce qui forme le sable & le gravier.

DÉTROIT, s. m. Passage étroit; lieu serré où l'on passe difficilement, ou avec danger. *Angustiæ, fauces.* On le dit aussi sur la mer, sur les rivières, & en pays de montagnes. *Fretum.* Du Lat. *districtus.*

Il se dit aussi des Isthmes ou langues de terre qui sont entre deux mers, & qui en empêchent la communication. *Isthmus.*

Sur terre on dit plus communément, col, pas, passage, gorge de montagne; & sur mer *détroit.*

Les Médecins appellent *Détroit* ou Isthme le fond de la gorge où est le gosier, à cause que ce passage est étroit.

It. Ressort, étendue de pays soumise à la Jurisdiction temporelle, ou spirituelle, d'un ou de plusieurs Juges. *Jurisdictio, conventus.* On dit plus ordinairement *district.*

DÉTROMPER, v. a. Désabuser; faire connoître à quelqu'un son erreur. *Errorem alicui eripere, ab errore aliquem evellere.* On le dit aussi avec le pronom pers. *Errorem deponere.*

DÉTRÔNER. Voy. DÉTHRÔNER.

DÉTROUSSER, v. a. Défaire une chose troussée, & la laisser pendre en bas. *Demittere togam.* Venir voir quelqu'un en robe *détroussée*, c. à d. en cérémonie.

It. Voler sur un grand chemin. *Aliquem spoliare.* Enlever par violence. *Eripere.*

DÉTROUSSEUR, s. m. Voleur qui détrousse les passans. *Latro, grassator.*

DÉTROY, subst. masc. T. de Coût. Tribut. *Tributum.*

It. Amende ou peine en argent imposée par le Juge. *Mulcta.*

DÉTRUIRE, v. a. Ruiner, perdre, anéantir. *Destruere, evertere, disturbare.*

It. Abattre, démolir un bâtiment. *Diruere, demoliri, perdere.*

Il se dit fig. de plusieurs choses. Les Barbares ont *détruit* l'Empire Romain. Cette maison noble est *détruite*, il n'en reste aucun de la race. Il faut *détruire* l'orgueil & l'amour-propre. Il est facile de *détruire*, de ruiner cet argument.

It. Décréditer, ôter à quelqu'un le crédit, la réputation, lui faire perdre l'estime qu'on avoit pour lui. *Nocere, minuere famam, eripere alicui nomen & famam.*

On dit aussi, qu'un homme est *détruit* dans l'esprit d'un autre; p. d. qu'on lui en a donné de mauvaises impressions.

DETTE, s. f. Chose dûe, soit qu'elle consiste en argent, soit en denrées, en corvées, ou autres prestations. *Æs alienum, nomen, pecunia debita.* Les *dettes actives* sont celles dont on est créancier. *Æs in quo alius nobis obnoxius est, vel obligatus. Dettes passives*, celles dont on est débiteur. *Æs alienum cui obstricti sumus. Dette foncière*, qui provient de l'aliénation du fonds dont on n'a pas payé tout le prix. *Æs alienum prædiatorium. Dettes mobiliaires* sont celles qui se peuvent exiger par une action personnelle. *Æs alienum movens.* Grosses *dettes*, menues *dettes*. *Æs alienum, majus, minus.*

On dit, Faire sa *dette* de quelque chose; p. d. répondre pour quelqu'un, s'obliger pour lui à faire ou payer ce qu'il a promis. *Cautionem, vadem dare.* On dit aussi, Jouer la *dette*, quand on joue autant qu'on vient de perdre, ou de gagner.

Au fig. Devoir, tout ce qu'on est obligé de faire. *Officium.*

On dit prov. Avouer, confesser la *dette*; p. d. être convaincu, reconnoître qu'on a tort. On dit qu'un homme est noyé de *dettes*; p. d. qu'il doit plus qu'il n'a vaillant, & que le chagrin ne paye point de *dettes*.

DÉTURPER, vieux v. a. Salir.

DEV.

DEVA, f. f. Riviére d'Efpagne, dans la Province de Guipufcoa.

DÉVALER, v. a. & n. Defcendre. *Defcendere. Dévaler* la montée, l'efcalier.

Ce mot eft bas & pop. il vient de *devallare*, mot de la baffe Latinité, fait de *vallis*.

It. Mettre plus bas, faire defcendre. *Demittere, deprimere. Dévalez* ce tableau. Il eft bas. Les Tonneliers difent, *Dévaler* du vin dans la cave.

DEVALISER, v. a. Détrouffer, voler les paffans, leur ôter leur valife, leurs hardes, leurs marchandifes. *Spoliare, expoliare.*

DEVANA, f. f. Ville de la grande Bretagne, dans le Territoire des *Vernici.*

DEVANCEMENT, f. m. Action par laquelle on arrive devant, on devance les autres. *Antecessio.* Ce mot n'eft pas bien établi.

DEVANCER, v. a. Prendre les devants, être le premier. *Antecedere aliquem, alicui præcurrere.* Il fe dit du temps & du lieu, des perfonnes & des chofes.

Au fig. Surpaffer. *Præcurrere alicui, aliquem superare.*

DÉVANCIER, IÉRE, f. Celui ou celle qui en a précédé un autre dans un emploi, une charge, une dignité. *Antecessor.*

DEVANO, f. m. Ville du Japon, dans l'Ifle de Niphon, cap. d'un Roy. de même nom. *Devanum.*

DEVANT. Prép. relative, & oppofée à *derrière*, quand il s'agit de lieu, de fituation; quand il s'agit d'ordre, fon oppofé eft *après. Devant* fe prend dans un fens Phyf. & dans un fens moral & métaphorique. *Ante, præ, coram.* Il a bien de l'argent *devant* lui. Il a du temps *devant* lui. Il loge tout *devant* l'Eglife, c. à d. vis-a-vis. Comparoître *devant* Dieu: alors il fign. En préfence.

DEVANT, eft fouvent adv. *Anteà, ante, priùs.* Comme ci-*devant* eft dit. Marchez *devant.*

DEVANT, n'eft point une prép. ni un adv. de temps, c'eft *avant.*

DEVANT, eft quelquef. fubft. Alors il fign. la partie antérieure, ou qui fe préfente la première. *Pars prior, antica, anterior.*

On dit, Aller au-*devant* de quelqu'un; p. d. aller fur le chemin attendre qu'il arrive pour lui faire honneur, ou pour quelque autre caufe. *Ire, procedere obviàm alicui. It.* Agir par avance, prévenir. Aller au-*devant* des difficultés.

On dit prefqu'en même fens, Couper les *devants*, prendre les *devants*, non-feulement au propre, p. d. prendre le pas, ou partir avant un autre; mais encore au fig. p. d. prévenir & fe précautionner. *Prævertere, anteoccupare aliquem, præcurrere alicui.*

Au jeu de Billard, en commençant une partie, on tire a qui aura le *devant*, c. à d. à qui fera fon acquit.

Au jeu d'hombre, de bête, & autres jeux femblables, il fe dit de ce que chaque joueur a, ou doit avoir marqué *devant* lui.

On dit prov. aux gens qui font les empreffés, Si vous avez hâte, courez *devant.* On dit d'un homme gras & ventru, qu'il bâtit fur le *devant.* On dit auffi, Aller au-*devant* par derrière, p. d. parvenir à fes fins par quelque détour.

On appelle *Devant*, une certaine fomme que l'on donne a dépenfer par jour à quelques commenfaux, lorfque la Cour va en campagne, & que l'on prend fur la caffette.

DEVANT QUE, conjonct. Auparavant. *Antequàm, priufquam.* Elle n'eft plus en ufage. On dit en fa place, *avant que.* Il vient de *de* & *ante.* Dans la baffe Latinité on s'eft fervi du mot de *deantea*, p. d. *devant.*

On dit qu'un homme a été bien bleffé par *devant*, p. d. par le *devant* du corps. *Adversa excepit vulnera.* Il eft forti par *devant*, p. d. par la principale entrée du logis. *Priori parte.*

On dit en Prat. Par *devant* les Notaires fouffignés. *Coram, in præsentiâ.*

DÉVANTEAU, ou *Devantier*, vieux f. m. Tablier. *Tegmen vestium.*

DEVANTHIER. Le jour de devant la veille, le pénultiéme jour. *Nudius tertius.* Il n'eft plus du bel ufage, il faut dire, *Avant hier.*

DEVANTIER. Voy. DEVANTEAU.

DEVANTIERE, f. f. Sorte de long tablier ou de jupe fendue par derriére, que les femmes portent quand elles montent à cheval jambe de-çà, jambe de-là.

DEVANTURE, f. f. C'eft le devant d'un fiége d'aifance, d'une mangeoire d'écurie, &c. *Pars canalis antica.*

DEVANTURES. Plâtres de couverture qui fe mettent au-devant des fouches de cheminée pour raccorder les tuiles, & les ardoifes.

DÉVASTATION, f. f. Défolation d'un pays. *Vastatio, depopulatio, direptio.*

DÉVASTER, v. a. Dépeupler, défoler, faccager. *Devastare.*

DEVAUTRAIN, vieux f. m. Devancier. *Unus è Majoribus, Majores.*

DEUCALÉDONIEN. Voy. CALÉDONIEN.

DÉVÉ, ou DESVÉ, ÉE, vieux adj. Dévoyé.

DÉVÉER, vieux v. a. Défendre, refufer. *Vetare, negare, denegare.* De *devetare*, mot de la baffe Latinité.

DÉVELOPPÉE, f. f. T. de l'Analyfe des infiniment petits. C'eft une ligne fur laquelle un fil appliqué, & rendu enfuite en tangente, étant développé, décrit une autre courbe. *Evoluta. It.* Courbe que le fil décrit par fon développement. *Curva ex evolutione descripta.*

DÉVELOPPEMENT, f. m. Les Architectes appellent *développement* de deffein, la repréfentation de toutes les faces, profils, & parties du deffein d'un bâtiment. *Explicatio.* Faire le *développement* d'une piéce de trait, c. à d. fe fervir des lignes de l'épure pour en lever les différens panneaux. *Développement* eft auffi l'extenfion des furfaces qui enveloppent un vouffoir ou une voûte dont les parties contiguës font rangées de fuite fur une furface plane.

DÉVELOPPER, v. a. Ôter l'enveloppe qui cache quelque chofe. *Explicare, evolvere.*

Au fig. Ce Rapporteur a bien *développé* cette affaire. Ce Commentateur a bien *développé* toutes les difficultés de fon texte. Pour s'infinuer dans l'efprit des hommes, il faut les aider à *développer* leurs talens. Une penfée, pour être délicate, ne doit pas être trop *développée.*

It. Dégroffir du bois, ou de la pierre, pour leur donner la taille ou la difpofition néceffaire afin de les placer, ou d'en faire quelque ouvrage. *Minuere, imminuere.*

DEVELTO, f. m. Ville de Turquie, fituée aux confins de la Bulgarie & de la Romanie, fur la riviére de Paviza. *Develtum, Deultum.*

DÉVENER, vieux v. a. Devider du fil fur un devidoir.

DEVENIR, v. n. paſſ. Conj. *Je deviens*, *je devins*, *je ſuis devenu*, *je deviendrai*, *que je devienne*, *je deviendrois*, *que je deviniſſe*. Changer d'état, être autre qu'on n'étoit. *Fieri*, *evadere*. De *devenire*.

On dit communément : Il eſt ſi gueux, qu'il ne ſçait plus que *devenir*, il ne ſçait que faire pour ſubſiſter. Que *devenez*-vous ? c. à d. Que faites-vous, à quoi vous allez-vous occuper ?

It. Aboutir. *Recidere*. Je ne ſçai que *deviendront* tant de conférences, de négociations.

On l'emploie auſſi pour marquer l'incertitude où l'on eſt de ce qui doit arriver, de la choſe dont on parle. On ne ſçait ce qu'eſt *devenu* le bien de cet homme.

DÉVENTER, v. a. T. de Mar. *Déventer* les voiles, c'eſt, Braſſer au vent pour les empêcher de porter. *Complicare*, *conſtringere vela*.

DEVENTER, ſ. m. Ville des Provinces-unies, dans l'Ovériſſel. *Deventria*, *Davantria*.

DÉVERGONDER, v. a. Forcer, violer, ravir l'honneur d'une femme ou d'une fille par violence ou par ſupercherie. *Vitium virgini inferre*. Ce mot eſt vieux, & n'eſt uſité qu'au part.

DÉVERGONDÉ, ÉE, part. paſſ. adj. & ſ. Emporté, qui n'a point de honte, qui fait des choſes indécentes & trop libres. *Inverecundus*, *licentioſus*. De *deverecundiatur*.

DÉVERRA, ſ. f. Déeſſe du Paganiſme qui préſidoit à la propreté des maiſons : De *deverrere*, balayer. C'étoit auſſi une des trois Divinités ſous la protection deſquelles on mettoit les femmes enceintes : les deux autres étoient appellées *Intercidona* & Pilumne. Voy. le D. de Tr.

DÉVERRONA, ſ. f. Déeſſe de l'antiquité payenne, que l'on invoquoit, quand on entaſſoit le blé, parce qu'alors il faut balayer. De *deverrere*, balayer.

DÉVERROUILLER, v. a. Ouvrir les verrouils d'une porte, ou en ôter les verrouils tout-à-fait. *Removere peſſulum*.

DEVERS, prép. relative au temps, ou au lieu dont on parle. *Verſus*.

Ce mot a vieilli, & en ſa place on ſe ſert de la prép. *vers*. On s'en ſert pourtant encore pour exprimer le retour d'un lieu ; mais dans cette acception il faut qu'elle ſoit précédée de la prép. *de*, comme *de devers* quel endroit venez-vous ?

PAR-DEVERS, prép. qui n'a guère d'uſage qu'avec le pron. perſ. & qui ſert à marquer la poſſeſſion. *Apud*. On dit en Prat. Se retirer *par-devers* un Juge, Se pourvoir *par-devers* lui.

DEVERS, ſ. m. T. d'Artiſans. Pente du côté gauche. *Inverſus*.

DEVERSER, v. a. T. de Charp. Pencher, incliner. *Invertere*.

DEVEST, ſ. m. T. de Coût. Déſaiſine. De *Deveſtire*, Dévêtir, dépouiller.

DÉVÊTIR, v. a. Ôter ſes vêtemens, ſe déshabiller. *Veſtem exuere*. De *deveſtire*, mot de la baſſe Latinité.

Il ſe dit fig. en Prat. avec le pron. perſ. pour, Céder & abandonner. *Dominium rei alicujus abdicare*.

DÉVÊTISSEMENT, ſ. m. T. de Juriſpr. Action de ſe démettre, de ſe dépouiller de ſon bien. *Abdicatio*.

DEUGIES, vieux ſ. f. Joues ou gencives.

DÉVIATION, ſ. f. T. d'Aſtron. Mouvement du déférent, ou excentrique, lorſqu'il s'avance vers l'écliptique, ou qu'il s'en éloigne. *Declinatio*, *deflexio*, *aberratio*. C'eſt un changement de direction.

DEVIDAGE, ſ. m. C'eſt l'action par laquelle on devide les matiéres qui ſe peuvent filer.

DEVIDER, v. a. Mettre du fil ou de la ſoie, &c. en écheveau, ou en peloton. *Evolvere*. *Glomerare fila*.

DEVIDER une fourbe. Découvrir, développer une fourbe. *Detegere*, *indagare fraudem*, *dolum*. Cette expreſſion ne ſe dit plus.

On dit fig. & baſſ. Cet homme en *devide* beaucoup, p. d. qu'il parle trop. De *devidere*, mot de la baſſe Latinité.

On dit au Man. qu'un cheval *devide*, lorſque maniant ſur les voltes, ſes épaules vont trop vîte, & que la croupe ne ſuit pas à proportion.

DEVIDEUR, EUSE, ſ. Ouvrier qui devide des fils, des laines, des ſoies, ſoit en écheveaux, ſoit en pelotons. *Staminei globi verſorius artifex*.

DEVIDOIR, ſ. m. Inſtrument qui tourne ſur un pivot, avec des aîles, ſur leſquelles on met l'écheveau du fil qu'on veut devider. *Girgillus*. *Devolutorium*.

Les Chevaliers du *Devidoir*. Ordre militaire, ou plûtôt Compagnie de gens d'armes à Naples. *Equites à Girgillo dicti*. Ils portoient dans leur étendart un *devidoir* en broderie d'or ſur un fond rouge.

DÉVIE, vieux ſ. f. Trépas. De la particule *de* & du mot *vie*.

DÉVIÉ, ÉE, adj. Forcené, comme étant hors de la voie. Du lat. *deviare*.

DEVIER, vieux v. n. S'égarer, mourir, ſortir de la vie.

DEVIGO, ſ. m. T. de Chir. & de Pharm. Sorte d'emplâtre.

DEUIL, ſ. m. Triſteſſe, douleur qu'on ſent dans le cœur pour quelque perte, ou quelque accident, ou pour la mort de quelque perſonne chère. *Luctus*, *mœror*. Du lat. *doleum*, formé de *doleo*.

C'eſt auſſi l'habit que l'on porte pour marque de cette douleur ou triſteſſe. *Veſtis lugubris*, *veſtimentum funebre*.

On appelle auſſi le *deuil*, la parenté qui aſſiſte à un enterrement, vêtue de *deuil*. *Pompa funebris*.

En Droit, on appelle l'année de *deuil*, l'année de viduité, pendant laquelle, ſi la veuve ſe remarie, elle perd les avantages que lui a fait ſon mari. *Viduitatis annus*.

On dit, Donner le *deuil*, en parlant de l'habit qu'on donne aux officiers & domeſtiques pour porter le *deuil* du maître, ou de l'argent qu'on leur donne pour ce ſujet. *Pullatam veſtem*, *pullatæ veſtis pretium largiri*, *erogare*.

On dit prov. Le *deuil* ſur la foſſe, p. d. exécuter ſur le champ une partie de plaiſir, ou payer ce qu'on a perdu au jeu.

DEVIN, ſ. m. DEVINERESSE, ſ. f. (Quelques-uns diſent *Devineur* dans le ſtyle fam.) Celui ou celle qui découvre l'avenir, ou que l'on conſulte pour cet effet. *Vates*, *hariolus*, *divinus*, *conjector*, *fatidicus*, *mulier fatidica*, *vates*, *hariola*. On dit de celui qui explique une choſe claire, qu'il ne falloit point aller pour cela au *Devin*.

Il ſe dit auſſi d'un homme habile, qui par ſa prudence conjecture qu'une choſe doit arriver, *Sagax*, *preſagus*.

DEVINATION. Voy. DIVINATION.

DEVINE, ſ. f. Devineresse ; celle qui devine. *Hariola*, *mulier fatidica*.

DEVINER, v. a. Prédire, pronoſtiquer ce qui doit arriver. *Divinare*, *hariolari*, *vaticinari*,

It. Découvrir une chose cachée, obscure & inconnue. *Detegere*, *indagare*, *explicare*. Deviner une énigme. Il a *deviné* ma pensée.

Il sign. quelquef. simplement, Penser, juger, chercher. *Excogitare*, *augurari*, *conjicere*. Je vous laisse à *deviner* ce qu'il a pu dire en cette occasion.

On dit aussi, qu'un Commentateur *devine*, que c'est *deviner* : quand il explique à sa fantaisie un passage d'un Auteur obscur. *Conjicere*.

DEVINEUR. Voy. DEVIN.

DÉVIRER, v. n. T. de Mar. On dit qu'un cable *dévire* de dessus le cabestan, quand au lieu d'avancer, il recule.

DEVIS, s. m. Déclaration en détail que donnent un Maçon, un Charpentier & autres ouvriers qui travaillent à quelques constructions, qui contient la qualité, l'ordre & la disposition de leur ouvrage, des matériaux qu'il y convient fournir, de leur prix, &c. *Enumeratio rerum singularum*.

It. Propos familiers dont on s'entretient ensemble, quand on passe le temps. *Familiare colloquium*. Il est vieux en ce sens.

DÉVISAGER, v. a. Blesser quelqu'un au visage, ensorte qu'il en soit défiguré & gâté. *Deformare*, *lacerare vultum alicujus*.

DEVISANCE, vieux s. f. La *devisance* des armes d'Achille, p. d. le blâson de ses armes.

DEVISE, s. f. T. de Blâs. Il se dit en général des chiffres, des caractères, des rébus, des sentences, qui par figure ou par allusion avec les noms des personnes ou des familles, en font connoître la noblesse ou les qualités. *Pictura cujus sensus*, *significatio*, *aut literis*, *aut verbo*, *aut sententiâ innuitur*. Il se dit aussi de la division de quelques piéces honorables de l'Écu. Quand une fasce n'a que la troisiéme partie de sa largeur ordinaire, elle s'appelle *fasce en devise*, ou *devise* seulement; & il n'y en doit avoir qu'une en un Écu. *Minuta fascia*.

On a appellé aussi autrefois *devise*, les robes de deux couleurs, comme sont celles des Maires & Échevins, & des Huissiers & Bedeaux des villes, des paroisses & des communautés des Marchands. Ce mot vient de *dividere*, parce que les *devises* servoient à séparer, à remarquer, à distinguer les gens.

DEVISE, se prend maintenant en un sens plus étroit, & sign. une emblême, qui consiste en la représentation de quelque corps naturel, & en quelque mot qui l'applique dans un sens figuré à l'avantage de quelqu'un. *Symbolum heroicum*.

DEVISE, ou DEVIS, s. m. Ces mots signifioient autrefois, Volonté, avis, service. *It.* Testament, parce que par son Testament, ou partage, on divise ses biens.

DEVISÉE, s. f. Nom d'une tulipe blanche & rouge.

DEVISER, v. n. S'entretenir ensemble de menus propos familiérement. *Sermocinari*, *sermonem habere*. Il est bas.

DEVISER un chef-d'œuvre, *deviser* une expérience. C'est donner le chef-d'œuvre ou l'expérience aux apprentifs, ou aux fils de maîtres qui se présentent pour être reçus à la maîtrise, & leur expliquer & désigner quels & comment ils doivent être faits.

SE DEULER, vieux v. n. Se douloir, s'affliger. *Dolere*.

DEUNX, s. m. Une livre moins une once, onze onces de la livre Romaine, qui en contenoit douze; onze douziémes de quelque chose que ce soit. *Deunx*.

DÉVOIEMENT, s. m. Maladie qui vient d'un ventre trop relâché, d'un estomac qui digère mal. *Stomachi resolutio*.

DÉVOILEMENT, s. m. Action par laquelle on découvre ce qui étoit caché sous les voiles. *Veli reductio*.

DÉVOILER, v. a. Ôter le voile, quitter le voile. *Velum*, *velamentum detrahere*, ou *deponere*. On dit fig. que le ciel s'est *dévoilé*, lorsqu'il est devenu serein. *Nubes pellere*.

Il se dit fig. en Morale, p. d. mettre en évidence ce qu'on tenoit caché. *Pandere*, *manifestare*, *retegere*.

DEVOIR, s. m. Obligation qu'on a de dire ou de faire quelque chose, soit qu'on y soit obligé par la loi, soit par nécessité, soit par honnêteté ou par bienséance. *Officium*, *partes*, *munus*, *officii munus*. Faire bien son *devoir*, c'est faire bien ce que l'on fait, quelque chose que ce soit. On dit fam. Faire bien son *devoir* à table, p. d. manger beaucoup.

On le dit aussi des animaux, & même des plantes. Ce cheval de volée fait bien son *devoir*, c. à d. tire bien. Cet arbre fait très-bien son *devoir*, c. à d. rapporte beaucoup.

De *deverium*, mot de la basse Latinité.

En t. de Collége, c'est l'ouvrage que le Régent donne à faire à ses Écoliers, en prose ou en vers, en Grec, en Latin, en François, &c.

On appelle les *derniers devoirs*, les honneurs funèbres, les honneurs & les cérémonies qu'on fait aux enterremens, aux pompes funèbres des amis, des parens, ou des Princes. *Justa persolvere*. On dit aussi, Rendre ses *devoirs* à quelqu'un; p. d. aller le saluer, lui faire des complimens. *Salutare*. Se mettre en *devoir*; p. d. témoigner qu'on a volonté de faire quelque chose. *Accingere se ad aliquid*.

Les Casuistes appellent *devoir conjugal*, celui que les conjoints sont obligés réciproquement de se rendre. *Debitum*.

Devoir de l'oiseau, se dit en t. de chasse, de la portion ou curée du gibier qui est dûe à l'oiseau qui l'a pris. *Accipitri pars præda debita*.

DEVOIR SEIGNEURIAL. Les *devoirs Seigneuriaux* sont les marques de foi & hommage par lesquelles on reconnoit quelqu'un pour son Seigneur.

On appelle *Devoir Paschal*, la Communion que chaque Chrétien doit faire tous les ans à sa Paroisse aux Fêtes de Pâques.

DEVOIR, v. a. Conj. *Je dois*, *tu dois*, *il doit*, *nous devons*, *vous devez*, *ils doivent* : *je dus*, *j'ai dû*, *je devrai*, *que je doive*, *je devrois*, *que je dusse*. Être obligé envers quelqu'un à payer, ou à faire quelque chose, soit par contrat, ou promesse qu'on lui a faite, soit pour avoir accepté quelque don d'autrui à cette charge, soit par condamnation en Justice. *Debere*.

Il se dit aussi des obligations qui sont nées de la loi ou de l'honnêteté.

Il se dit aussi en parlant des avantages que les uns peuvent avoir sur les autres. *Concedere*, *cedere*. En matière de capacité les Romains n'en *doivent* rien aux Grecs.

Et en parlant des choses naturelles qui arriveront, ou qui pourront arriver. *Oportet*, *necesse est*. Nous *devons* tous mourir.

On s'en sert encore en ces phr. Vous *devez* sçavoir. *Scire te oportet*. Et, vous *devez* croire; p. d. Sçachez, croyez, &c. Il *doit* arriver ce mois-ci une éclipse de lune. Et alors le verbe *devoir* peut s'exprimer en lat. par le futur des verbes auxquels il est joint.

En t. de Coût. Abonner l'hommage à *devoir*, sign. changer & convertir en un *devoir* annuel l'hommage dû à cause d'un fief.

On dit prov. qu'un homme *doit* à Dieu & au monde, par-dessus la tête, plus d'argent qu'il n'est gros, au tiers & au quart; p. d. qu'il est noyé de dettes. *Debere*. On dit, Qui a terme ne *doit* rien; c. à d. qu'on ne lui peut rien demander alors; que qui *doit* a tort; p. d. qu'il faut payer, ou être condamné aux dépens. On dit d'un homme qui fait grossiérement son devoir, qu'il semble que Dieu lui en *doive* de reste. On dit d'un valet qui s'amuse, qu'il n'y a point d'huis qui ne lui *doive* un denier. Va où tu peux, mourir où tu *dois*.

DÛ, ÛE, part. pass. *Debitus*

DÛ, s. m. La même chose que *devoir*, subst. *Munus, officium*. S'acquitter du *dû* de sa charge.

It. La chose *dûe*. *Res debita*.

DEUEMENT. Voy. DUEMENT.

DÉVOLE, s. f. T. de jeu de cartes, qui se dit lorsqu'après avoir entrepris de faire jouer, on ne léve pas une main. *Ita de victoria expectatione dejici, ut in singulis foliorum lusoriorum vincaris*.

DÉVOLU, UE, adj. Qui est acquis par un droit de dévolution. *Devolutus*.

Il se dit encore d'un droit acquis à un supérieur de conférer quelque Bénéfice, quand l'inférieur & Collateur ordinaire a négligé de le conférer, ou l'a conféré à une personne incapable. *Jus devolutum beneficii conferendi tanquam si caducum foret*.

DÉVOLUT, ou DÉVOLU, s. m. Provision du Pape pour un Bénéfice qu'on lui expose être vacant par nullité de titre, ou incapacité de la personne du Titulaire qui le posséde, & laquelle le rend impétrable, suivant les Canons. *Collatio Beneficii à summo Pontifice facta, pro devoluto sibi illius conferendi jure, quasi caducum est*.

DÉVOLUTAIRE, s. m. Celui qui est pourvû d'un Bénéfice par *dévolut*. *Qui Beneficium ab eo impetravit, ad quem jus illud conferendi tanquam caducum devolutum est*.

DEVOLUTIF, IVE, adj. T. de Droit. Qui ôte la connoissance d'une affaire à un Tribunal, & la transporte à un autre. *Devolvens, transferens, devolutivus, a, um*.

DÉVOLUTION, s. f. Droit acquis par succession de dégré en dégré. *Jus devolutum*. En matiére Bénéficiale, le droit de *dévolution* passe de l'inférieur au supérieur. P. ex. quand le Collateur ordinaire néglige pendant six mois de conférer un Bénéfice, son droit est dévolu au Métropolitain, & de dégré en dégré au Pape, pour cette fois-là seulement.

DEVON, s. m. Province ou Contrée d'Angleterre, qui a titre de Comté, & que les Anglois appellent *Devon-Shire*. *Denia*. Excelter, ou Exon en est la cap.

DÉVORANT, ANTE, adj. Qui dévore, qui consume promptement. *Consumens*.

On dit fig. d'un bon Chrétien, qu'il a un zéle *dévorant*, p. d. un grand amour de Dieu. Ait *dévorant*, c. à d. extrêmement subtil.

DÉVORATEUR, s. m. Qui dévore. *Vorax, helluo, gurges*. Il ne se dit qu'au fig.

DÉVORER, v. a. Manger goulument, & sans se donner le loisir de mâcher. *Vorare, consumere, absorbere*. Ce convalescent a bon appétit, il ne mange pas, il *dévore*.

On dit au fig. *Dévorer* des yeux une personne, p. d. Tenir les yeux fixement attachés sur elle. Il a *dévoré* tout son patrimoine; p. d. qu'il a mangé son bien. Je sens un feu qui me *dévore*; p. d. une passion violente. *Dévorer* les livres, p. d. les lire promptement. *Dévorer* une chose en espérance, p. d. la regarder comme ne doutant point qu'on ne la posséde un jour. *Dévorer* les difficultés, p. d. en venir à bout courageusement. *Dévorer* un affront, p. d. en cacher le ressentiment.

Il se dit aussi des choses inanimées: p. ex. du feu & du temps.

En style de l'Écriture-Sainte, & en parlant d'un pays, où ceux qui y demeurent ne vivent pas d'ordinaire long-temps, on dit que c'est une terre qui *dévore* ses habitans.

DÉVOT, OTE, adj. & s. Pieux, qui se plaît à servir Dieu; qui est ardent à le prier, qui est assidu aux Églises. *Pius, religiosus*.

Les femmes sont appellées par S. Augustin & par l'Église, le sexe *dévot*. On dit en parlant d'une femme qui est sous la direction d'un Ecclésiastique, qu'elle est une de ses *dévotes*.

Il sign. aussi, ce qui excite à la dévotion. Chant *dévot*. Oraison *dévote*. Lieu fort *dévot*.

FAUX DEVOT, qu'on appelle souvent simplement *dévot*, est un hypocrite qui cache des passions très-vives & très-violentes sous l'apparence de la piété. *Vera pietatis simulator*.

DÉVOTEMENT, adv. D'une maniére dévote. *Piè, religiosè*.

DÉVOTIEUSEMENT, vieil adv. Dévotement.

DÉVOTIEUX, EUSE, vieil adj. Dévot.

DÉVOTION, s. f. Piété, culte de Dieu avec ardeur & sincérité. *Pietas, religio*. On dit, Être dans la haute *dévotion*, p. d. dans la grande piété. La *dévotion* ne l'incommode guère, p. d. qu'il est libertin.

It. Culte, ou cérémonie particuliére. *Peculiaris quædam sancti alicujus aut ceremoniæ sacræ veneratio, cultus*. Les bons Chrétiens ont une *dévotion* particuliére à la Vierge.

On dit au pl. Faire ses *dévotions*, p. d. Communier. *Sacra mysteria usurpare*.

It. Dévouement entier au service, aux intérêts de quelqu'un; attachement tout singulier; complaisance aveugle. *Officium, obsequium*. Avoir quelqu'un à sa *dévotion*. *Habere aliquem deditum, obstrictum sibi, ou esse alicui deditum, adstrictum*.

On dit prov. L'offrande est à *dévotion*; p. d. qu'on donnera tant & si peu qu'on voudra. Il n'est telle *dévotion* que de jeunes Prêtres; p. d. qu'on fait les choses avec un grand zéle, quand on entre en quelque profession. Attendre quelqu'un en bonne *dévotion*; p. d. être disposé à le bien recevoir.

DÉVOUEMENT, s. m. Sacrifice; action par laquelle on se dévoue, on se consacre au service de quelqu'un. *Consecratio, devotio, dedicatio*.

DÉVOUER, (se) v. n. pass. Se donner entiérement à quelqu'un, se sacrifier pour lui, se consacrer. *Devovere se, consecrare, addicere*. De *devotare*.

Il se dit aussi d'une cérémonie qui se faisoit chez les Romains, quand un homme se sacrifioit pour la patrie, comme fit Décius, qui, après s'être *dévoué*, se jetta à travers les ennemis où il fut tué. *Devovere se*.

Il est aussi a. *Dévouer* ses enfans au service de la patrie.

DÉVOULOIR, v. a. Cesser de vouloir. *A volendo cessare*.

rem aliquam abstinere. Il ne s'est point établi.

DÉVOYÉR, v. a. Détourner hors de la ligne droite. *Declinare, obliquare.* Avec le pron. perf. Sortir de la bonne voie, s'égarer du droit chemin. *A via aberrare.* Ce mot est un composé de *voie*, comme qui diroit *hors de la voie.* En ce dernier sens on dit plutôt *Egarer.*

En Méd. il se dit des corps dont l'estomac ou les intestins ne font pas leurs fonctions dans les voies ordinaires. *Resolvere.*

DÉVOYÉ, ÉE, part. pass. *Errans, aberrans.* Esprit *dévoyé*, p. d. hors du bon sens. Estomac *dévoyé*; p. d. qui digère mal. *Stomachus cibi non tenax, non retinens.*

DEUSDEDIT, s. m. N. pr. d'hom. composé de deux mots Latins, *Deus*, Dieu, & *dedit*, a donné, & qui est la même chose que Nathanaël en Hébreu, & Donnadieu en François. *Deusdedit.*

DEUSEN, s. m. Ville d'Afrique, dans la Province de Zeb, au désert de Numidie.

DEUTÉROCANONIQUE, s. & adj. de t. g. T. de Théol. Livre sacré de l'Écriture qui a été mis plus tard que les autres dans le Canon, soit parce qu'il a été écrit après que les autres y étoient déja, soit parce qu'il y a eu quelque doute de sa canonicité. *Deuterocanonicus.*

De δεύτερος, *second*, & κανονικός, *canonique.*

DEUTÉRONOME, s. m. L'un des Livres Sacrés qui composent le corps des Saintes Écritures, qu'on appelle autrement la Bible, le cinquiéme de ceux de l'ancien Testament, & le dernier de ceux que Moïse fit. *Deuteronomium.*

Il fut ainsi nommé, parce qu'il comprend la récapitulation que ce Législateur fit aux Israëlites, avant que de mourir, de la Loi qu'il leur avoit donnée. De δεύτερος, *second*, & νόμος, *loi.*

DEUVE, s. f. Étoffe de soie : espéce de satinade ou d'ostade.

DEVUIDE, s. f. T. de Billard. *Faire devuide*, se dit lorsque le joueur ne laisse aucune bille sur le tapis, pas même la sienne, ou bien lorsqu'il fait sauter sa propre bille ou qu'il la met dans la belouse, quoique celle de son adversaire reste sur le tapis.

DEUX, s. m. & adj. de t. g. Nom du nombre cardinal, qui suit l'unité, & qui est la premiére puissance qui commence les multiplications. *Duo.* Fendre en *deux*, c'est diviser par la moitié. *Bifariam. Deux* freres jumeaux. *Gemelli.* Regarder entre *deux* yeux; p. d. fixement. *Defigere oculos.* Ils sont à *deux* de jeu; p. d. Ils n'ont point d'avantage l'un sur l'autre : phrase tirée du jeu de paume, où on compte *à deux*, quand on a gagné un nombre égal de coups ou de jeux. *Pares.* On dit à la boule, Il porte les *deux*; p. d. Il a *deux* coups à jouer. *Duabus partibus fungitur, duorum partes sustinet* : & d'un Cavalier qui s'enfuit, qu'il donne des *deux*; p. d. des *deux* éperons.

On dit au Trictrac, *Double deux*, quand on améne un doublet de *deux*.

Le *deux* se marque en chiffre Romain ainsi, II. & en chiffre Arabe ainsi, 2.

En t. de Chasseur on appelle du *deux*, une sorte de petit plomb à tirer moins gros que celui qu'on appelle de l'*un*, & plus gros que celui qu'on nomme du *trois.*

On dit prov. Marcher *deux à deux*, comme Freres Mineurs. *Deux* chapons de rente, l'un gras & l'autre maigre. On dit aussi, je ne vous en ferai pas à *deux* fois.

DEUX-AMANS, s. m. Prieuré de Chanoines Réguliers, entre la rive droite de la Seine & la rive gauche de l'Andéle, dans le Diocése de Rouen.

DEUXIÉME, adj. m. & f. Nombre d'ordre. Qui suit le premier, qui est au second rang. *Secundus.*

DEUXIÉMEMENT, adv. En second lieu. *Secundò.*

DEUX-PONTS, s. m. pl. *Bipontium.* Ville d'Allemagne, cap. du Duché de *Deux-Ponts*, petit État du Cercle du bas-Rhin. *Bipontinus Ducatus.*

DEUX-TÊTES, s. f. Espéce de Poire. La *deux-têtes*, la double fleur. On dit plus ordinairement poire à *deux-têtes. Pyrum biceps.*

D E X.

DEX, vieux s. m. Dieu. On disoit aussi *Diex.*

En t. de Coût. Limites, étendue, district, jurisdiction. Peut-être ce mot qui veut dire *dix* dans le Languedoc, a-t-il été employé pour signifier étendue de jurisdiction, parce que celle de Toulouse s'étendoit dans un espace qui se mesuroit par dix lieues, ou par dix milles.

DEX-AIE. *Dieu, aide-nous.* Cri de guerre des Normans.

DEXTANS, s. m. Mot Lat. Dix onces. *It.* Les dix parties d'un tout divisé en douze.

DEXTÉRITÉ, s. f. Adresse à faire quelque ouvrage de la main. *Dexteritas, solertia.*

Il se dit aussi fig. de l'adresse de l'esprit.

DEXTRE, s. f. T. de Théol. Côté droit. *Ad dexteram.* Assis à la *dextre* de Dieu. La *dextre* du Tout-puissant. Ce mot vieillit. Il signifioit autrefois la main droite. *Dextra.* En t. de Blas. il est adj. où l'on dit le côté *dextre* & *senestre*, & non pas le droit & le gauche. *Latus dexterum, sinistrum.*

DEXTREMENT, adv. D'une maniére adroite. *Solerter.* Il est du style fam.

DEXTRIBORD, s. m. T. de Mar. Le côté droit du vaisseau. C'est le même que *Stribord. Pars navis dextera.*

DEXTROCHÈRE ou *Destrochère*, s. m. T. de Blas. qui se dit du bras droit qui est peint dans un Écu.

Dextrocherium en Lat. signifioit un bracelet qu'on portoit au poignet droit.

DEY. Voy. DAY.

DEZIZE, s. f. Pet. ville d'Égypte, voisine du Caire, à une lieue du quartier des Francs.

D G E.

DGEZHAITCHI, s. m. T. de Rel. Les *Dgez Haitchis* font le second corps des troupes de la Maison du Roi de Perse.

DGIANAD, s. m. Ville de l'Arabie heureuse, au nord de Tyz.

D H A.

DHAFAR, s. m. Ville de l'Yémen, ou de l'Arabie heureuse, située sur le Nangeran.

D I.

DI. Particule inséparable de quelques mots François, auxquels, pour l'ordinaire, elle donne une signification plus étendue; comme, *diriger, divaguer, disperser, dissimuler, dissoudre, disséquer, &c.*

D I A.

DIA. T. dont se servent les chartiers pour faire aller leurs chevaux à gauche, comme ils se servent de huhe ou hur-hau, ou huho, pour les faire détourner à droite. *Dextrà, dextrorsùm.*

On dit prov. N'entendre ni à *dia*, ni à *hur-hau*,

Vuuu

p. d. n'entendre point raison, quelque parti qu'on propose. Et, de deux personnes qui, étant chargées d'une affaire, la conduisent par des voies opposées, que l'un tire à *dia*, & l'autre à *hur-hau*.

DIA. Dans les t. de Méd. de Chir. & de Pharm. où ces trois lettres commencent le nom d'un remède, d'un onguent, d'une emplâtre, d'un cataplasme, &c. elles marquent *composition*, *mélange*, comme dans *Diachylon*, &c. *Dia* est encore le commencement de plusieurs mots formés du grec, tant des arts & des sciences, que de l'usage ordinaire, comme *diamètre*, *dialogue*, *diacre*, &c.

DIA, ou DIE, s. f. Fausse divinité des Sicyoniens, des Phliasiens & des Romains. On ne sçait pas bien quelle étoit cette Déesse.

DIABETÈS, s. m. T. de Méd. Soudaine & copieuse évacuation de la boisson par les conduits urinaires, accompagnée d'une soif pressante & de la maigreur de tout le corps. *Diabetes*. Du grec διαβαίνειν, passer vîte : ce nom a été donné à cette maladie, parce que la boisson passe fort vîte.

C'est aussi, en Hydraulique, un syphon dont les deux branches sont enfermées l'une dans l'autre, & qui se vuide tout entier sans être renversé, dès que l'eau est arrivée à la hauteur de la branche intérieure.

DIABETIQUE, adj. & s. m. & f. Celui qui est incommodé de la maladie appellée Diabetès. *Diabete laborans*.

DIABLE, s. m. Mauvais Ange, & l'un de ces esprits célestes qui ont été précipités du ciel pour avoir voulu s'égaler à Dieu. *Diabolus*, *malus Dæmon*, *hostis humani generis*. En grec Διάβολος, veut dire, *Calomniateur*, *accusateur*, *trompeur*.

Le peuple se sert de ce mot en une infinité de phrases, & sur-tout pour exagérer les choses, soit en bien, soit en mal. Il est vaillant en *Diable*. C'est un *Diable* incarné, un Robert le *Diable*. Il fait le *Diable* à quatre, p. d. il le faut tenir à quatre, il est extrêmement violent, emporté. C'est un *Diable* d'homme, un *Diable* en procès; p. d. un grand chicaneur. On dit d'un homme, que c'est un bon *Diable*, p. d. que c'est un bon vivant : un méchant *Diable*, p. d. un homme dangereux : un pauvre *Diable*, p. d. un misérable. Dire le *Diable* d'un autre, p. d. en dire tout le mal qu'on en peut dire. C'est le *Diable*, c'est-là le *Diable*, pour dire, c'est-là la difficulté, c'est-là ce qu'il y a de fâcheux.

Prov. Le *Diable* n'est pas toûjours à la porte d'un pauvre homme, p. d. que la mauvaise fortune donne quelquefois du relâche. On dit par imprécation, le *Diable* s'en pende, le *Diable* vous emporte, je me donne au *Diable*, si, &c. Au *Diable*. Il ne se faut pas donner au *Diable* pour faire cela, p. d. qu'une chose est facile. Quand on ne peut venir à bout d'une chose, on dit que le *Diable* s'en mêle. Cela s'en est allé à tous les *Diables*, p. d. on ne sçait ce que cela est devenu. Le *Diable* pourroit mourir, que je n'hériterois pas de ses cornes; p. d. personne ne me donne rien. On dit qu'un homme fait comme le valet du *Diable*, quand il fait plus qu'on ne lui commande. C'est la race du *Diable*, quand on a épluché mur le verreux, il ne reste rien, en parlant d'une famille de scélérats. On dit d'un homme avare, que s'il mangeoit le *Diable*, il n'en donneroit pas les cornes. Il vaut mieux tuer le *Diable*, que le *Diable* nous tue, p. d. il vaut mieux tuer un homme que de s'en laisser tuer, ou faire porter une perte à un autre, que de la souffrir soi-même. On dit d'un grand mangeur, qu'il mangeroit le *Diable*, s'il étoit cuit.

On le dit aussi par exclamation & imprécation : A quoi *Diable* pensez-vous ? A quel *Diable* en voulez-vous ?

On emploie ce mot odieux dans une infinité de phr. dans le discours fam. pour marquer la colère, l'indignation, l'étonnement, &c. en interrogeant, en répondant, en riant, en parlant sérieusement, &c. O *Diable!* si je vous entends. Que *Diable* est-ce là ? *Diable!* cela est-il vrai ? Comment *Diable!* Nenni, *Diable*, nenni. On dit dans un dépit, *Diable* soit de cela, *Diable* soit de cet homme-là.

Avocat du *Diable*. On appelle ainsi populairement le Promoteur de la Foi dans la Congrégation de la béatification & canonisation des Saints, parce qu'il examine avec soin les preuves de sainteté que l'on produit, & qu'il forme toutes les difficultés & les objections que l'on peut faire.

Du Diable, ou *au Diable*. Façons de parler adverbiales & burlesques, pour nier fortement une chose.

A la Diable ; c. à d. fort mal.

On dit, Il faut être bien *Diable* pour faire une telle action, p. d. bien méchant, bien enragé.

Diable. Surnom de plusieurs personnes, ou familles.

Diable de mer. Poisson qui se trouve vers les côtes de la Pensylvanie, & dont la chair est venimeuse.

It. Oiseau aquatique. C'est une espèce particulière de poule d'eau, qu'on appelle Macroule en Normandie.

Diable ou Diablotin. Oiseau de passage que l'on voit dans l'Amérique, & spécialement à la Guadeloupe & à la Dominique.

Mille Diables. On dit fam. & bass. Méchant comme les *mille Diables*; opiniâtre comme tous les *mille Diables*. On a transporté ensuite à toutes sortes de choses fâcheuses cette mauvaise expression, qui vient d'une nombreuse troupe de fameux voleurs, qui vers l'an 1523. pour se rendre plus terribles, se firent nommer *les mille Diables*. *Plurimùm*, *vehementer*, *supra modum*.

DIABLEMENT, adv. qui sert à augmenter la force d'une expression. *Valdè*, *maximè*.

DIABLERIE, s. f. Sortilége, artifice du Diable, chose dont le Diable se mêle. *Veneficium*, *sortes magicæ*.

It. Méchante humeur, criaillerie. *Morositas*, *vociferatio*.

DIABLESSE, s. f. Méchante femme qui crie & qui tourmente toûjours son mari, ses domestiques, ses voisins. *Nequam femina*, *furiis agitata*. *Proserpina*.

Il s'emploie aussi quelquef. comme une manière d'adj. Cette femme est bien *diablesse*. *Nequissima femina*.

DIABLETEAU. Voy. DIABLOTIN.

DIABLOTIN, s. m. Petit diable. *Parvus dæmon*. Tout diman. qu'il est, on y ajoute ordinairement adjectif Petit.

It. Pastille de chocolat, couverte de petites dragées de nompareille.

It. La troisième cuve dont on se sert à S. Domingue pour préparer l'Indigo. Dans les autres Isles on appelle cette même cuve *reposoir*.

DIABOLIQUE, adj. m. & f. Qui tient du Diable, méchant. *Diabolicus*, *malo Dæmone dignus*, *Dæmoni malo conveniens*.

DIABOLIQUEMENT, adv. Par une suggestion du Diable. *Diabolicum in morem*.

DIABOTANUM, f. m. T. de Chir. & de Pharm. Emplâtre avec laquelle on diffout les loupes.

DIABROSIS, f. m. T. de Méd. Solution de continuité caufée par des humeurs âcres & corrofives. De la prép. *διά*, par, & de *βρώσκειν*, manger.

DIACADMIAS, f. m. Emplâtre dont la Cadmie eft la bafe. *Διακαδμίας*.

DIACAENISME, f. m. Rénovation. *Diacanifmus*. C'eft le nom que les Grecs donnoient à la femaine de Pâques. De *διά*, & *καινός*, nouveau.

DIACALCITEOS, f. m. T. de Chir. & de Pharm. Emplâtre qu'on emploie après l'amputation du cancer.

DIACARCINON, f. m. Antidote pour la morfure des chiens enragés, lequel eft préparé avec l'écreviffe; de *καρκίνος*, écreviffe de mer.

DIACARTAMI, f. m. T. de Pharm. Électuaire où entre la moëlle ou femence de *carthame*, qui lui donne fon nom.

DIACARYON. De *καρύα*, noix. Voy. DIANUCUM.

DIACHALASIS, f. f. Solution de continuité dans les futures du crâne, c. à d. féparation des os qui le forment. De *διαχαλάω*, je relâche, ou j'ouvre.

DIACHYLON, f. m. T. de Pharm. qu'on donne à plufieurs emplâtres, à caufe qu'on y fait entrer des mucilages, qui font des fucs vifqueux, nommés en Grec *χυλοί*, qu'on tire de quelques plantes.

DIACO, f. m. Chapelain de l'Ordre de Malte, Clerc Conventuel de cet Ordre. *Capellanus Melitenfis*. Ce mot vient par apocope du Gr. *Διάκονος*, parce que ces Chapelains font des Clercs fervans.

DIACODE, f. m. Voy. *Diacodium*.

DIACODIUM, f. m. T. de Pharm. Médicament fait de têtes de pavots. De *διά*, par, & *κωδύα*, tête de pavot.

DIACONAL, ALE, adj. Qui appartient à l'ordre de Diacre. *Diaconalis*, *e*.

DIACONAT, f. m. Le fecond des Ordres facrés, qui met au rang des Diacres celui qui a été que Soudiacre. *Diaconatus*.

DIACONIE, f. f. Charge dans les Monaftères de l'Eglife Grecque. Le devoir de cette charge étoit de recevoir & de diftribuer les aumônes: c'eft ce qu'on appelle Aumônerie dans les Abbayes de France. *Diaconia*, *Eleemofynarii munus*.

C'eft aufli un nom qui eft demeuré à des Chapelles & Oratoires qui font dans la ville de Rome, gouvernées autrefois par chaque Diacre en fa région, & affectées aujourd'hui aux Cardinaux Diacres. *Diaconia*. C'étoient des bureaux pour la diftribution des aumônes.

DIACONIQUE, f. m. Sacriftie; Lieu autour de l'Eglife où l'on confervoit autrefois les vafes facrés, & les ornemens deftinés au fervice de l'Autel. *Diaconicon*, *facrarium*, *Secretarium*. De *διακονέω*, *je fers*.

C'eft auffi une partie du facré Tribunal, ou du fiége pontifical: c'eft le lieu où les Diacres font affis, à la droite du Pontife, quand il eft affis fur fon fiége.

It. Livre Eccléfiaftique, qui chez les Grecs contenoit & expliquoit tous les devoirs, toutes les fonctions des Diacres.

DIACONIQUE, f. f. T. de Liturg. *Diaconica*. Prière que l'Archidiacre fait à la cérémonie de l'ordination des Diacres chez les Grecs, pour la paix & pour le Diacre qui vient d'être ordonné. On l'appelloit auffi Irénique, *Εἰρηνικά*.

DIACONIQUE, adj. de t. g. Qui concerne les Diacres, qui a rapport à eux. *Diaconicus*.

DIACONISSE, ou plutôt DIACONESSE, f. f. Femme dévote qui dans la primitive Églife, rendoit aux femmes les fervices que les Diacres ne pouvoient pas leur rendre avec bienféance; p. ex. dans le Baptême qui fe conféroit par l'immerfion. Les *Diaconeffes* étoient encore prépofées à la porte des Églifes, ou des lieux des affemblées, du côté où étoient les femmes. *Diacona*, *Diaconiffa*. On prétend que l'ordination qu'on conféroit aux *Diaconeffes* n'étoit point facramentelle, & que c'étoit une fimple cérémonie Eccléfiaftique.

On a auffi appellé *Diaconeffes* les femmes que les Diacres avoient époufées avant leur ordination, comme on appelloit Prêtreffes celles que les Prêtres avoient eues de même.

DIACOPÉ, f. m. Taillade, profonde découpure. *Difciffio*, *pracifio*. Efpèce de fracture du crâne faite par un inftrument tranchant. Du v. *διακόπτω*, *difcindo*, *diffindo*, je coupe, je fends.

DIACOUSTIQUE, f. f. C'eft la confidération des propriétés de la réfraction des fons, felon qu'ils paffent par différens mediums, c. à d. d'un fluide plus épais dans un plus fubtil, ou au contraire, d'un plus fubtil dans un plus denfe. *Diacuftice*. De *διά*, *par*, qui marque un paffage, & *ἀκούω*, *j'entends*.

DIACRE, f. m. Miniftre qui fert à l'Autel, & qui eft promû au fecond des Ordres facrés. *Diaconus*. Ce mot vient de *διάκονος*, miniftre. Les *Diacres* furent inftitués fept en nombre par les Apôtres. Leur fonction étoit de fervir dans les Agapes, & de diftribuer le pain & le vin aux communians.

Ils avoient foin du temporel, & des rentes de l'Eglife, des aumônes des Fidèles, des néceffités des Eccléfiaftiques, & même du Pape.

Les premiers Cardinaux ont été les *Diacres* de l'Églife de Rome. V. dans le Dictionnaire de Tr. les cérémonies de l'Ordination des Diacres chez les différentes Sectes, ou felon les différens Rits.

DIACRE d'honneur. Celui qui affifte un Prêtre qui dit une Meffe folemnelle, fans faire aucune fonction de *Diacre*: il eft feulement revêtu des ornemens de fon Ordre. *Diaconus honorarius*.

DIACRE d'Office. Celui qui affifte un Prêtre qui dit la Meffe, & qui fait les fonctions de fon Ordre de *Diacre*. *Diaconus miniftrans*.

DIACRIEN, ENNE, f. Nom d'une ancienne faction dans Athènes. *Diacrianus*, *a*. Les *Diacriens* étoient partifans de l'Oligarchie, & les Pédiaques vouloient que le gouvernement fût démocratique ou populaire.

DIACRIZER. *Soudiacrizer*. v. n. Faire les fonctions de Diacre & de Soudiacre aux Meffes hautes. Ces mots ne font point ufités.

DIACYDONITE, adj. de t. g. T. de Pharm. Il fe dit des remèdes où il entre des coins. De *διά*, & & de *κυδώνιον*, *coin*.

DIADÈME, f. m. C'étoit autrefois un bandeau Royal tiffu de fil, de laine, ou de foie, qui étoit la marque de la Royauté, parce que les Rois s'en ceignoient le front, pour laiffer la couronne aux Dieux. *Diadema*, *fafcia candida*. Il étoit d'or-

dinaire blanc & tout ſimple ; mais quelquefois il étoit de broderie d'or, chargé de perles & de pierreries. En Gr. διάδημα, bandelette qui entoure la tête : dans ſon origine il veut dire, ce qui lie, ce qui entoure, & vient de διαδέω, *alligo.*

Il ſe prend en général pour la dignité Royale, ou la ſouveraineté.

En t. de Blâſ. il ſe dit des ceintres, ou cercles d'or qui ſervent a fermer les couronnes des Souverains, & à porter la fleur de lis double, ou le globe croiſé qui leur ſert de cimier.

DIADÉMÉ, ÉE, adj. En t. de Blâſ. il ſe dit d'une maniére de cercle qu'on voit quelquefois ſur les têtes de l'aigle éployée. *Diadematus.*

DIAGLAUCIUM, ſ. m. Collyre recommandé pour les ophthalmies & les lippitudes qui ne font que commencer. De *glaucium*, ſuc d'une plante qui croît près de Hiérapolis, ville de Syrie.

DIAGNOSTIC. Voy. DIAGNOSTIQUE. Διαγνώσις, *dignotio*, *dijudicatio*, dérivé du v. διαγινώσκω, *dignoſco*, je connois, je diſcerne, je juge.

DIAGNOSTIQUE, adj. de t. g. T. de Méd. qui ſe dit des ſignes & ſymptômes qui donnent l'indication & la connoiſſance de la nature & des cauſes des maladies. *Indicativus.*

DIAGNOSTIQUE, ſ. m. Le ſymptôme même ou le ſigne qui indique la nature d'une maladie.

DIAGONAL, ALE, adj. Qui appartient a la ligne appellée *Diagonale.*

DIAGONALE, ſ. ſ. T. de Géom. Ligne qui paſſe d'un angle à l'autre dans une figure de pluſieurs côtés. *Diagonalis*, *diagonicus.*

DIAGONALEMENT, adv. D'une maniére diagonale. *Diagonaliter.*

DIAGREDE, ſ. m. T. de Pharm. qui ſe dit de la ſcammonée préparée. *Diagredium.* C'eſt un très-bon purgatif. Le mot *diagredium* a été fait par corruption de δακρύδιον, *petite larme.*

DIAH, ou DIATH, ſ. m. Mot Arabe. Talion, peine du talion. *Talionis pœna.*

DIAIRE, adj. f. Il ſe dit d'une eſpéce de fiévre, qui ne dure qu'un jour. *Diaria* : on l'appelle autrement *éphèmère.*

DIALECTE, ſ. m. Langage particulier d'une Province, dérivé de la langue générale ou principale du Royaume, ou de la nation. *Dialectus*, *loquendi genus.* Il y a dans la langue Grecq. cinq ſortes de *Dialectes* principaux : l'Attique, l'Ionique, l'Eolique, le Dorique, & la langue commune. Le Gaſcon, le Picard ſont des *Dialectes* François. Le Boulonnois, le Bergamaſque ſont des *Dialectes* Italiens.

Nous apprenons d'un paſſage de Manéthon, qu'il y avoit non-ſeulement des lettres & caractères ſacrés, mais auſſi un *dialecte* ou langage ſacré. C'étoit un langage que les Prêtres Egyptiens s'étoient formé, & un des derniers expédiens qu'ils avoient trouvé pour ſe réſerver à eux-mêmes leurs connoiſſances.

DIALECTICIEN, ſ. m. Qui ſçait, ou qui enſeigne la Dialectique, qui raiſonne juſte & ſans ſortir des principes. *Dialecticus.* On dit plus ordinairement *Logicien.*

DIALECTIQUE, ſ. ſ. Sciënce de la Logique, ou l'art qui perfectionne le raiſonnement. *Dialectica*, *dialectice*, *ratio differendi.* Διαλεκτική, formé de διαλέγομαι, raiſonner.

DIALECTIQUEMENT, adv. En Dialecticien. *Dialecticè*, *dialecticorum more.*

DIALIES, ſ. ſ. pl. Sacrifices que faiſoit le Flamen Dialis, & à ſon défaut le Pontife. *Dialia.*

DIALIS, adj. T. d'Antiquaire. Ce mot Lat. ſign. Qui appartient a Jupiter ; de Ζεύς, Διός, *Flamen dialis*, Prêtre de Jupiter.

DIALOGISER, v. n. Faire des dialogues. *Dialogos facere.*

DIALOGISME, ſ. m. Maniére ou Art de faire des dialogues. *Dialogiſmus.*

DIALOGISTE, ſ. m. & ſ. Celui ou celle qui fait un dialogue avec un autre.

DIALOGUE, ſ. m. Entretien de deux ou de pluſieurs perſonnes, ſoit de vive voix, ſoit par écrit. *Dialogus.*

En t. de Muſ. c'eſt une compoſition au moins à deux voix, ou à deux inſtrumens, qui ſe répondent l'un à l'autre, & qui ſouvent ſe réuniſſant font un trio avec la baſſe continue. Les Organiſtes appellent auſſi *dialogues*, les duo qu'ils jouent ſur les orgues.

DIALOGUER, v. a. Faire parler entre eux pluſieurs perſonnages. *Dialogos texere.* Il eſt auſſi quelquefois n. Voici comme l'Auteur les fait *dialoguer.*

DIALOGUÉ, ÉE, part. paſſ. Qui eſt écrit en dialogues. *Alternis ſermonibus conſtans.*

DIALOGUEUR, EUSE, ſ. Qui dialogue, qui parle & écrit par dialogue.

DIALTHÆA, ſ. m. T. de Pharm. Onguent qui tire ſon nom de ſa baſe, qui eſt la racine d'althæa.

DIAMANT, ſ. m. T. de Jouaillier. La plus dure, la plus brillante & la plus précieuſe de toutes les pierreries. *Adamas.* Un *diamant* brut eſt celui qui n'eſt point encore taillé. *Adamas rudis*, *impolitus.* Il n'y a dans l'Orient que 4. mines & 2. riviéres d'où l'on tire les *diamans.* C'eſt dans les Royaumes de Golconde & de Viſapour, où ſont ces mines ; ces Royaumes ſont aujourd'hui ſoumis au Grand Mogol. Les riviéres ſont dans le Royaume de Bengala & dans l'Iſle de Bornéo. Il y a au Bréſil, près de la ville du Prince, une mine de *diamans.*

Il y a auſſi de faux *diamans*, comme ceux d'Alençon, qui croiſſent en un village nommé Hertré, a deux lieues de-là. Il en a auſſi de factices, comme ceux du Temple.

On appelle *Diamant* roſette, ou *Diamant* roſe, un *diamant* taillé à facettes par-deſſus, & plat par-deſſous ; & *Diamant* brillant, un *Diamant* taillé à facettes par-deſſous comme par-deſſus.

Les Vitriers appellent *Diamant*, un petit inſtrument avec lequel ils coupent le verre, parce qu'il a au bout une pointe de *diamant.*

On dit fig. qu'une choſe eſt de *diamant* ; p. d. qu'elle eſt bien dure, difficile à rompre, à briſer.

DIAMANT. On a donné ce nom à un grand rocher qui eſt ſur la côte de la Martinique.

DIAMANTAIRE, ſ. m. Lapidaire, ou Ouvrier qui ſe connoît en diamans, & qui en fait trafic. *Qui gemmarum commercium facit*, *qui veras gemmas facile ſecernit à falſis.*

DIAMARGARITON, ſ. m. T. de Pharm. Médicament qui tire ſon nom des perles qu'on appelle *margaritæ*, & qui entrent dans ſa compoſition.

DIAMASTIGOSE, ſ. ſ. C'étoit une coutume chez les Lacédémoniens, que les enfans des familles les plus diſtinguées ſe déchiroient mutuellement le corps à coups de fouet, devant les autels des Dieux. C'eſt-là ce qui s'appelloit *Diamaſtigoſe*,

mot gr. qui vient de διαμαστιγῶ, *fustiger*, *fouetter*, de μαστιξ, *fouet*, *courroie*, *étrivières*.

DIAMETRAL, ALE, adj. Qui appartient au diamétre; qui coupe en deux parties égales les figures curvilignes. *Diametros.*

DIAMETRALEMENT, adv. D'un bout du diamétre a l'autre. *Ex diametro.*

On s'en fert auffi au fig. en parlant de chofes contraires ou fort différentes.

DIAMETRE, f. m. T. de Géom. Ligne qui paffe par le centre d'un cercle, qui aboutit à la circonférence, & le coupe en deux parties égales. *Diameter*, *diametros*. La moitié de cette ligne s'appelle *demi-diamétre*, *rayon*, ou *finus total*.

En Aftron. on appelle *diamétre apparent* d'une Planéte, l'angle vifuel fous lequel cette Planéte paroit de deffus la terre à l'égard de fon *diamétre*.

DIAMÈTRE d'un canon, c'eft l'étendue de l'ouverture du canon.

DIAMÈTRE de colonne, eft le *diamétre* qui fe prend au-deffus de la bafe, & d'où fe tire le module pour mefurer les autres parties d'une colonne.

DIAMORUM, f. m. T. de Pharm. Le *diamorum* fimple eft le fyrop de mûre ordinaire. Le *diamorum* compofé fe fait avec du fuc de mûres, du fapa, du verjus, de la myrrhe & du faffran. De *morum*, mûre.

DIAMPER, f. m. Ville des Indes, dans le Roy. de Cochin.

DIANE, f. f. Déeffe des anciens Payens. *Diana*. Les Grecs l'appellent Artemis. *Diane* étoit fille de Jupiter & de Latone, fœur jumelle d'Apollon, née avec lui dans l'Ifle de Délos. Aux Enfers elle s'appelloit Hécate, voy. ce nom; au Ciel Lune, Phœbé, Délie & Cinthie; fur la Terre, *Diane* & Lucine. *Diane* avoit deux emplois fur la terre; car en premier lieu elle étoit Déeffe de la Chaffe, des Forêts & des Montagnes. Le fecond emploi de *Diane* fur la terre étoit de préfider aux accouchemens; & en cette qualité elle étoit appellée Lucine, *Lucina*, Lochienne, *Lochia*, Ops, &c. *Diane* étoit Vierge, & aimoit fur tout la pureté & la virginité.

La *Diane* d'Éphéfe étoit la plus fameufe qui fût au monde. Elle étoit furnommée *Multimammia*, & Πολυμαστις, parce qu'elle avoit toute la poitrine & le ventre pleine de mammelles. V. dans le D. de Tr. les différens noms & les diverfes épithétes de cette Déeffe.

Arbre de Diane. T. de Chym. *Diana arbor*. C'eft un mélange d'argent, de mercure & d'efprit de nitre cryftallifés enfemble en forme d'un petit arbre.

It. N. pr. de fem. dans le Chriftianifme. *Diana*.

En t. de Guerre, c'eft une certaine maniére de battre la caiffe au point du jour, pour réveiller les foldats. *Extrema noctis vigilia*. De l'Efpagnol *diana*, fait de *dia*, ou de *dies*, parce que c'eft un fon de tambour qu'on fait dès le matin, dans le temps de la derniére fentinelle de nuit.

DIANO, f. m. Nom de quelques lieux en Italie. *Dianium*. Ils furent ainfi nommés probablement dans l'antiquité, parce qu'ils étoient confacrés à Diane. *Diano*, Bourg de l'Etat de Gênes. *It.* Bourg du Montferrat Savoyard. *It.* Ville du Royaume de Naples dans la Principauté citérieure.

DIANTRE, f. m. T. popul. dont fe fervent ceux qui font fcrupule de nommer le Diable.

On dit que ce mot vient du nom de Dinant, ville des Pays-Bas. Voy. DINANT.

DIANUCUM, f. m. T. de Pharm. Efpéce de rob fait avec du fuc de noix vertes & du miel, qu'on cuit enfemble par un feu médiocre. De *nux*, noix.

DIAPALMA, f. m. T. de Pharm. Emplâtre deffication, qui tire fon nom du bois de palmier, dont eft faite l'efpatule qui fert à l'agiter pendant qu'elle cuit. Elle eft compofée d'huile commune, de graiffe de porc, & de litharge d'or préparée.

DIAPASME, f. m. Parfum qu'on emploie fur le corps, de quelque forme qu'il foit, comme les poudres, les effences & les pommades odorantes. *Diapafma*. Du gr. διαπάσσειν, Arrofer.

DIAPASON, f. m. T. de Muf. Grecque. Intervalle qui n'eft autre chofe que l'octave.

Chez les Facteurs d'inftrumens, c'eft une régle & mefure qu'ils ont pour marquer les tuyaux de leurs orgues, & pour percer les trous de leurs flûtes & hautbois en la jufte proportion qu'il faut pour faire des tons, des demi-tons, & les confonnances juftes.

Les Fondeurs appellent auffi *diapafon*, leur échelle campanaire, qui leur fert à connoître la grandeur, l'épaiffeur & le poids de leurs cloches, qu'ils appellent autrement *régle*, *bâton*, ou *brochette*.

DIAPASONDIAEX, f. m. T. de Muf. Efpéce de confonnance compofée.

DIAPASONDIAPENTE, f. m. T. de Muf. Grecque. C'eft une confonnance compofée en proportion de triple de 9. à 3, ou de deux fois fix.

DIAPASONDIATESSARON, f. m. T. de Mufiq. Confonnance compofée de 8. à 3. On peut l'appeller l'*onziéme*, comme on appelle la *quarte*, la *quinte*, &c.

DIAPASONDITON, f. m. Confonnance compofée en proportion de 10. à 4. ou de 5. à 2.

DIAPASONSEMIDITON, f. m. Confonnance compofée en proportion de 12. à 5.

DIAPEDESIS, f. m. T. de Méd. Sortie du fang à travers les tuniques des artéres ou des veines. De διά, *par*, & πηδάω, *je bondis*, *je faute*.

DIAPENTE, f. m. Intervalle de Mufique qui eft la feconde des confonnances, & qui avec le diateffaron compofe une octave. Dans la pratique on l'appelle *la quinte*.

En Pharm. c'eft un compofé de cinq fortes de drogues.

De la prép. διά, & de πέντε, *cinq*.

DIAPHANE, adj. m. & f. Tranfparent, qui donne paffage à la lumiére. *Perlucidus*, *perlucens*, *tranflucidus*, *tranflucens*. On appelle *colonne diaphane*, toute colonne de matiére tranfparente.

DIAPHANÉITÉ, f. f. T. dogm. Qualité de ce qui eft diaphane ou tranfparent, de ce qui tranfmet la lumiére. La *diaphanéité* des corps ne provient que de la fituation de leurs pores en ligne droite, enforte qu'il n'y a aucun corps qui empêche le paffage de la lumiére.

DIAPHIES. Voy. DIASIES.

DIAPHŒNIC, f. m. T. de Pharm. Électuaire mol purgatif, auquel on a donné ce nom à caufe que les dattes en font la bafe, & que les Grecs appellent le palmier, dont les dattes font les fruits, φοῖνιξ.

DIAPHORÈSE, f. f. C'eft en général une évacuation qui fe fait par l'habitude du corps & par les pores de la peau, tant infenfiblement que fous la forme de fueur. Διαφόρησις, du verb. διαφορεῖν, tranfmettre d'un lieu à un autre.

DIAPHORÉTIQUE, adj. de t. g. T. de Méd. qui se dit des médicamens qui poussent les humeurs par la transpiration. *Diaphoretica medicamenta.* Ce mot est Gr. & sign. Sudorifique. Il est aussi s. m. *Diaphorétique minéral*, est une préparation d'antimoine, qu'on appelle autrement Antimoine *diaphorétique*.

DIAPHRAGME, s. m. T. d'Anat. Muscle nerveux qui sépare la poitrine d'avec le bas-ventre, & qui est comme une espéce de cloison entre les parties vitales & les naturelles. *Diaphragma, transversum ex validâ membranâ septum.* Du v. διαφράττειν, qui sign. *séparer*, ou *être entre deux*. On appelle aussi *diaphragme*, le cartilage qui est au milieu du nez, qui sépare les deux narines.

En t. d'Optique, il se dit de ces espéces de planchers qui traversent les tuyaux des grandes lunettes, & qui sont percés par le milieu.

Le *Diaphragme* d'un tuyau d'orgues s'appelle *biseau*: il a une petite ouverture longue & étroite & un peu en biseau, pour laisser échapper le vent. On l'appelle lumiére.

DIAPHRAGMATIQUE, adj. de t. g. On le dit des artères & des veines qui sont répandues dans le diaphragme. *Vena, arteria phrenetica.* On les appelle aussi *phréniques*, ou *phrénétiques*.

DIAPHYSE, s. f. Interstice, division, partition, enfin tout ce qui sépare deux choses. *Diaphysis.* Éminence nerveuse & cartilagineuse dans le milieu de l'articulation du tibia avec le femur.

DIAPNOTIQUE, adj. & s. On appelle ainsi les remédes qui font transpirer. *-cus.* Du Gr. διαπνοή, *perspiratio*, transpiration insensible.

DIAPRER, vieux v. a. Orner, décorer, tapisser. *Ornare, decorare.*

DIAPRÉ, ÉE, adj. Varié de plusieurs couleurs. *Versicolor, varius.* Il n'est plus guère en usage, si ce n'est en t. de Blas. où l'on appelle *diapré*, tout ce qui est brodé, figuré & tracé à fantaisie, comme un compartiment de fleurs.

DIAPRÉ, ou DIAPRÉE, s. f. Espéce de prunes. Du Lat. *diasprum*, espéce d'étoffe précieuse & de broderie, dont le nom s'est étendu à tout ce qui étoit diversifié de couleurs, & jaspé.

DIAPRUN, s. m. T. de Pharm. Électuaire mol purgatif, appellé ainsi à cause de la pulpe des prunes de Damas qui en sont la base. *-num.*

DIAPRURE, s. f. Variété de couleurs. Il est vieux.

DIARBECK, s. m. Province de Turquie en Asie, connue des Anciens, sous le nom de Mésopotamie. *Diarbeckia, Mesopotamia.* Le *Diarbeck* est renfermé entre le Tigre & l'Euphrate.

DIARBECKIR, s. m. Ville de la Turquie en Asie, sur le Tigre, cap. du Diarbeck. *Diarbeckia, Amida.*

DIARRHÉE, s. f. T. de Méd. Cours de ventre, dévoiement. *Dejectio, liquida alvus.* De διά, *par*; & ῥεῖν, *couler*.

DIARRHODON, s. m. T. de Pharm. qu'on donne à diverses compositions, à cause des roses rouges qui y entrent. On s'en sert pour fortifier le cœur, l'estomac & le foie: elle aide à la digestion, & empêche le vomissement. De διά, & ῥόδον, *rose*.

DIARTHROSE, s. f. T. d'Anat. Espéce d'articulation ou d'assemblage des os, un peu relâchée, & dans laquelle le mouvement est manifeste. Elle est opposée à la *synarthrose*, dans laquelle l'articulation est si étroite, qu'il n'y a point de mouvement.

DIARTHROSE SYNARTHROÏOALE, que l'on appelle aussi *amphiarthrose*. Espéce d'articulation neutre, ou douteuse; elle n'est pas tout-à-fait *diarthrose*, parce qu'elle n'a pas un mouvement manifeste, ni tout-à-fait synarthrose, parce qu'elle n'est pas tout-à-fait immobile.

De διά, & de ἄρθρον, *jointure*, *assemblage naturel des os*.

DIASCORDIUM, s. m. T. de Pharm. Électuaire ou opiate qui prend son nom du scordium qui y entre.

DIASÉBESTEN, s. m. T. de Pharm. Électuaire mol purgatif, dont les sébestes font la base.

DIASENNA, s. m. T. de Pharm. Electuaire mol purgatif, appellé ainsi à cause du séné qui en est la base. Il sert de remède à toutes les maladies qui viennent de l'atrabile.

DIASIES, s. f. pl. Fête qui se célébroit à Athènes en l'honneur de Jupiter Milichien, que l'on prioit de détourner les dommages qui pouvoient arriver.

DIASOSTIQUE, s. f. La partie de la Médecine qui regarde la conservation de la santé. *Diasostica*: de σώζω, je conserve.

DIASTASE, s. f. T. de Méd. Écartement d'os, ou espéce de luxation. *Diastasis* s'explique en général par Distance, intervalle, séparation.

DIASTÈME, s. m. T. de Mus. Grecque. Intervalle qui doit contenir pour le moins deux intervalles. διάστημα, *intervalle*.

DIASTOLE, s. f. T. d'Anat. Dilatation, distention. *Diastole, prolatio.* C'est un des mouvemens du cœur & des artères, dans lequel ces parties se dilatent. L'autre mouvement s'appelle *systole*, ou contriction. Le poumon, la poitrine & le cerveau ont aussi leur *systole* & *diastole*.

It. Figure de Gramm. par laquelle on fait longue une syllabe qui est bréve de sa nature. *Productio.*

De διαστέλλω, séparer, ouvrir.

DIASTOLIQUE, adj. m. & f. Il s'est dit d'un mouvement du cœur, qu'on appelle aujourd'hui mouvement de *diastole*.

DIASTYLE, s. m. Espace entre deux colonnes; ou édifice dont les colonnes sont éloignées les unes des autres de trois diamètres, ou six modules de leur grosseur. *Diastylos.* Le *diastyle* s'appelle aussi *entre-colonne*.

DIASYRME, s. m. Figure de Rhétor. Espéce d'hyperbole, & exagération d'une chose basse & ridicule. *Diasyrmus.*

DIATESSARON, s. m. T. de Mus. Intervalle composé d'un ton majeur, d'un ton mineur, & d'un demi-ton majeur. Ce mot n'est usité que dans la théorie: dans la pratique on dit la *quarte*.

En Pharm. sorte de thériaque, ainsi appellée à cause qu'elle est composée de quatre ingrédiens, qui sont la racine d'aristoloche, celle de gentiane, les baies de laurier & la myrrhe. On l'appelle Thériaque des pauvres.

DIATHÈSE, s. f. T. de Méd. Affection, disposition ou constitution particuliére de l'homme, tant naturelle que contre nature. *-thesis.*

DIATONIQUE, adj. m. & f. Épithéte qu'on donne à la Musique ordinaire, qui procéde par des tons différens, soit en montant, soit en descendant. *Diatonicus.* La Musique *diatonique* ne contient que les deux tons majeur & mineur, & le

demi-ton majeur. On dit progression *diatonique.*

DIATONIQUEMENT, adv. T. de Muſ. Dans le genre diatonique, c. à d. ſelon l'ordre naturel des ſons. *-icè.*

DIATRAGACANTH, ſ. m. T. de Pharm. qui ſe dit de quelques poudres dont la gomme adraganth fait la baſe.

DIATRIBE, ſ. f. Diſſertation. *-iba.*

DIAVOLI, ſ. m. Pet. ville de la Macédoine, en tirant vers le lac d'Ocrida. *Dubalis.*

D I B.

DIBAPTISTE, ſ. m. & f. Nom d'Hérétiques ainſi nommés, parce qu'ils baptiſoient deux fois. *Dibaptiſta.*

DIBEN. Voy. DIEBEN.

DIBLA, *Diblaïm*, *Diblathaïm.* Voyez DEBLATHA.

DIBON, ſ. m. C'étoit une ville ancienne des Moabites, ſituée à l'Orient du Jourdain. Les Septante la nomment Δαιϐὼν, Δαιϐὼν, & même Διμὼν, *Dimon.*

DIBON-GAD. C'eſt la ville dont nous venons de parler.

D I C.

DICÉ, ſ. f. Divinité des Grecs. Δίκη. Elle étoit fille de Jupiter & de Thémis; ſon office étoit d'accuſer les coupables au tribunal de Jupiter, & de donner de bons ſuccès aux entrepriſes des hommes.

DICHORÉE, ou DITROCHÉE, ſ. m. T. de Proſodie & de Poëſie lat. C'eſt un pied de vers compoſé de deux trochées, c. à d. d'une longue, & d'une bréve, une longue & une bréve: comme *comprobare*, *permanere*, *&c.*

DICHOTOME, adj. f. On appelle la Lune *Dichotome*, le temps auquel cet Aſtre paroit en quartier, ou ſéparée en deux, au temps des quadratures. De δίχα, *bifariàm*, & τέμνω, *ſcindo.*

DICOFRIT, ſ. m. Corvée qui étoit autrefois en uſage en Bretagne.

DICROTE, adj. m. Récurrent. *Dicrotus*, *recurrens.* On a donné ce nom à une eſpéce de pouls inégal qui bat deux fois dans une même pulſation. On pourroit dire *pouls rebondiſſant.* Δίκροτος, *bis feriens*, qui bat deux fois.

DICTAINO. Voy. DITTAINO.

DICTAME, ou DICTAMNE, ſ. m. T. de Bot. qui ſe dit de quelques plantes. *Dictamus*, *dictamnum.* Le vrai *dictamne* croît en l'Iſle de Créte, ou de Candie. Le *faux dictame*, ou le *dictamne bâtard* eſt une autre ſorte de plante, dont il y a pluſieurs eſpéces. V. le D. de Tr.

DICTAMEN, ſ. m. T. Dogm. Suggeſtion, mouvement, ſentiment de la conſcience.

DICTAMO, ſ. m. Ancienne ville de l'Iſle de Créte qui donna ſon nom au Dictamne. *Dictamnum*, *Dictynna.* Aujourd'hui village du Territoire de la Canée, dans l'Iſle de Candie.

DICTATEUR, ſ. m. Magiſtrat Romain créé par le Sénat, ou par le peuple, en des temps difficiles, pour commander pendant ſix mois tout au plus: il avoit une puiſſance abſolue & monarchique. *Dictator.* Sylla fut le premier *Dictateur* perpétuel; Céſar après lui.

Au Collége, c'eſt celui qui a la premiére place: il eſt au-deſſus de ceux qu'on appelle Empereurs.

Il ſe dit dans le ſtyle fam. & en plaiſantant d'un homme qui dicte à un autre ce qu'il écrit.

DICTATRICE, ſ. f. On n'appelloit point ainſi la femme d'un Dictateur. *-atrix.*

DICTATURE, ſ. f. Emploi, dignité de Dictateur. *Dictatura.*

Au fig. L'empire & la domination que quelqu'un s'attribue, ou ſur les choſes, ou ſur les eſprits. *Dominium*, *imperium.*

DICTE, ſ. f. Montagne de la partie orientale de l'Iſle de Créte. *Dicte*, *Dictæus mons.* Le mont Dictynnée, *Dictynnæus*, étoit dans la partie occidentale de la même Iſle.

DICTE, vieux ſ. m. Dictum ou Sentence, maxime de ſcience ou de morale. *Dictum*, *ſententia*, *axioma.*

DICTÉE, ſ. f. Ce qu'on dicte pour être écrit en même temps par un ſeul ou par pluſieurs autres. *Dictata.* On dit qu'un Commis écrit bien à la *dictée*, ou ſous la *dictée*; p. d. qu'il écrit auſſi vîte qu'on dicte.

DICTER, v. a. Faire écrire à quelqu'un ſous ſoi quelque diſcours en le prononçant à haute voix & mot à mot. *Dictare.*

It. Suggérer. On lui a *dicté* toutes ſes réponſes. Suivre ce que *dicte* la raiſon.

It. Preſcrire. *Dicter* des loix, des ordres.

DICTION, ſ. f. Mot d'une langue. *Dictio.*

Il ſe dit auſſi de la phraſe & du ſtyle.

DICTIONNAIRE, ſ. m. Recueil fait en maniére de catalogue de tous les mots d'une Langue, ou d'une ou de pluſieurs ſciences, qui y ſont rangés par ordre alphabétique. *Dictionarium*, *vocabularium*, *index vocabulorum.*

DICTIONNARISTE, ſ. m. Auteur de Dictionnaire.

DICTON, ſ. m. Proverbe ou Sentence commune, qui eſt en la bouche de tout le monde. Il eſt du ſtyle comique & burleſque. *Dictum*, *proverbium.*

It. Mot notable qu'on met en des tableaux, ou des inſcriptions. *Sententia*, *inſcriptio.*

It. Raillerie, ou mot plaiſant & piquant qu'on donne à quelqu'un. *Dictum lepidum*, *jocus.*

DICTUM, ſ. m. La partie de la ſentence ou de l'arrêt où le Juge parle, qu'on nomme autrement *diſpoſitif. Adverſaria arreſtorum & ſententiarum.* On l'appelloit autrefois *le bref.*

DICTYNNE, ſ. f. Nymphe de l'Iſle de Créte, qui inventa les filets propres à la chaſſe; δίκτυον, en Grec ſign. un rets, *rete*, *-na.* Avant que de s'appeller *Dictynne*, elle ſe nommoit Britomartis.

It. Ancienne ville de Créte ſituée dans la partie orientale de l'Iſle, & appellée autrement Dictamme, aujourd'hui Dictamo.

D I D.

DIDACTIQUE, adj. de t. g. T. de Collége. Qui ſert à enſeigner, à expliquer la nature des choſes. *Ad docendum aptus.* Style *didactique.* Il eſt auſſi ſ. m.

DIDAQUE, ou DIDACE, ſ. m. N. pr. d'hom. *Didacus.* C'eſt la même choſe que Diégo en Caſtillan, *Jaime* dans l'Aragon, & ce n'eſt autre choſe que le nom de *Jacques.*

DIDASCALE, ſ. m. Docteur: du Gr. διδάσκω, *doceo.*

DIDEAU, ſ. m. T. de Pêche. Grand filet qui ſert à barrer les riviéres pour arrêter tout ce qui paſſe. *Retis genus totum flumen trajiciens.*

DIDEMAIRE, ſ. m. Eſpéce de Jongleur & de Charlatan chez les Anciens. *Didemarius.* Quelques-uns croient que c'étoit un nom des Prêtres de Cy-

bèle, ainsi appellés pour *Dindymarii*, parce que Cybèle étoit nommée Dindymene.

DIDIA, s. f. Nom d'une famille Romaine. *Didia gens.*

DIDIER, ou DIZIER, s. m. N. pr. d'hom.

Ce mot s'est formé du Lat. par corruption. *Desiderius*, *Desidier*, *Deidier*, & *Dizier*.

DIDIUS JULIANUS, s. m. Empereur Romain qui gouverna l'Empire à la fin du II[e]. siécle de JESUS-CHRIST, & qui succéda à Pertinax.

DIDON, s. f. N. pr. de fem. *Dido*, *Didus*, ou *Didonis* au gén. *Didon* fut fille de Bélus II. Roi des Tyriens, appellé autrement *Métrès*.

Didon en Phénicien sign. *virago*. L'Etymologiste & Phavorinus l'interpréteur Errante, vagabonde, *Didon* fut aussi appellée Élize, *Eliza*.

DIDON, s. m. N. pr. d'hom.

DIDRAGME, ou DIDRACME, s. m. Piéce de monnoie des anciens Grecs, qui pesoit deux dragmes; double dragme. *Didragma*. Chez les Hébreux c'étoit le demi-sicle, qui pesoit deux dragmes Attiques. En supposant l'argent à 32. livres le marc, le *didragme* Hébreu valoit environ 18. sols 7. deniers.

DIDYME, s. m. N. pr. d'hom. qui sign. *Jumeau*. *Didymus*. C'est la même chose que Thomas en Hébreu.

It. Surnom que Pindare donne à Diane, pour marquer qu'elle étoit sœur jumelle d'Apollon. *It.* Une des Isles cyclades, dans l'Archipel.

DIDYMES, s. m. pl. Jumeaux. *Didymi*. Les anciens Anatomistes ont donné ce nom aux testicules.

DIE.

DIE, s. f. Ville du Dauphiné. *Dia*, *Dia Augusta*, *Dia Vocontiorum*, *Dea Augusta*, *Dea Vocontiorum*. Elle est située dans les montagnes, sur la riviére de Drome, & a un Evêché suffragant de Vienne.

DIÉ, s. m. N. pr. d'hom. *Deodatus*. *Theodatus*, *Theudates*. *S. Dié*, autrement Déodat, ou Dieudonné.

DIEBEN, (Prononc. *Diben*.) s. m. Pet. ville d'Allemagne, située sur la Mulde, dans le Duché de Saxe. *Duba*.

DIÉGO. Voy. DIDAQUE.

DIÉGO-ROIZ. Voy. DIGAROIS.

DIEL, s. m. N. pr. d'hom. *Deicola*, *Deicolus*.

DIEMANCE & DIMANE, vieux s. m. Dimanche. *Dies Dominicus*.

DIEMENTS, s. m. Terre de Diements. (Prononc. *Diments*.) *Diemeni Regio*. Pays dans les Terres Australes, le long de la côte Septentrionale de la Nouvelle Hollande, au midi de la Terre des Papous, & des Moluques.

DIEPHOLT, s. m. (Prononc. *Diphol*.) Pet. ville du Cercle de Westphalie, Cap. d'un Comté de même nom. *-ltia*.

DIEPPE, s. f. Ville de France, dans le Pays de Caux en Normandie. *Depa*, *Deppa*, ou *Dieppa*. Elle est située à l'embouchure de la riviére de Neuf-chatel, sur la Manche, où elle a un port.

DIEPPOIS, OISE, s. Habitant de Dieppe, natif, originaire de Dieppe. *Deppensis*.

DIÉRÈSE, s. f. Figure de Gram. Division. La *diérèse* se fait lorsqu'on divise une diphthongue en deux syllabes: comme *aula*, en *aulai*. *Diæresis*, *syllabæ divisio*.

It. T. de Chir. Opération qui divise les parties dont l'union est un obstacle à la guérison, ou qui sont jointes contre l'ordre naturel. Du gr. διαίρεσις, division.

DIERRI, s. m. Nom propre d'homme. *Deodericus*.

DIESE, ou *Diesis*, s. m. T. de Mus. C'est la division d'un ton au-dessous d'un demi-ton, ou un intervalle composé d'un demi-ton mineur ou imparfait. *Diesis*. Le *dièse* marque qu'il faut hausser d'un demi-ton le son de la note qui le suit. On l'appelle aussi *feinte*, & on le marque avec une croix de S. André ou sautoir. Quelques-uns écrivent *dieze*. Ce mot vient du Gr. δίεσις, je passe & je coule au travers de quelque chose; les *dièses* sont les plus petites parties du ton.

DIÉSÉ, ÉE, adj. T. de Mus. Qui est marqué d'un dièse. *Diesi signatus*.

DIESPITER, s. m. Nom de Jupiter. C'est la même chose que *Dios pater*, Jupiter pere; de Ζεὺς, ou Διὸς, d'où viennent les cas obliques Διὸς, Διί. D'autres disent que *Diespiter* est la même chose que *Diei Pater*, Pere du jour.

DIESSENHOVEN, ou *Diessenhofen*, s. m. Ville du Turgow en Suisse, située sur le Rhin, entre Stein & Schafouse. *Diessenhovia*.

DIEST, s. m. (Pronone. *Dist*.) Ville du Duché de Brabant, dans le quartier de Louvain. *Diesta*, *Diesternium*.

DIÉTE, s. f. Régime de vivre, qui régle le boire & le manger, abstinence qui se fait en considération de la santé. *Diæta*.

Du gr. δίαιτα, *régime de vie* prescrit par les Médecins; & parce qu'ils prescrivent souvent de prendre peu de nourriture, on appelle communément *diète* ce retranchement, cette diminution de la quantité de nourriture qu'on a coutume de prendre; & faire *diète*, prendre peu de nourriture, en prendre moins qu'à l'ordinaire.

C'est aussi une Assemblée des Etats ou Cercles de l'Empire, de la Pologne, ou des Cantons de la Suisse, pour délibérer des affaires publiques. *Principum ac civitatum, aut legatorum conventus*.

Diète en ce sens vient du mot *diæta*, qui a signifié premiérement une salle où on fait des festins, & ensuite une Assemblée d'Etats, parce que les Allemans tenoient la plûpart de leurs conseils à table.

DIÉTE, se dit dans quelques Ordres religieux des Chapitres ou Assemblées de ces Ordres, qui se tiennent entre deux Chapitres généraux, pour ce qui regarde leur discipline. *Comitia*.

En Chancellerie Romaine, il sign. le chemin qu'on peut faire en un jour; c. à d. dix lieues. *Diæta*.

DIÉTETES, s. m. pl. C'étoit à Athènes des Arbitres à qui les Citoyens remettoient la décision des procès qui s'élevoient entre eux touchant les contrats. Διαιτηταί.

DIÉTÉTIQUE, s. f. T. de Méd. La science qui comprend le régime de vie qu'il faut prescrire aux malades.

DIÉTÉTIQUE, adj. de t. g. Épithète des remédes sudorifiques & dessicatifs qu'on ordonne dans les maladies Vénériennes.

DIETHMANING. (Pronon. *Dithmaning*.) s. m. Bourg & Citadelle du cercle de Baviére. *-ga*.

DIETHMARSEN, (Pronon. *Dithmarsen*.) s. m. Contrée du Cercle de la Basse-Saxe. *-arsia*.

DIETZ, s. m. Pet. ville d'Allemagne, située dans les Etats de Nassau en Wétéravie, sur la riviére de Lohn, & cap. d'une Principauté de même nom. *Dietia*, *Dieza*, *Decia*.

DIEU, s. m. Il ne peut avoir de vraie définition, à cause que c'est un Être infini & incompréhensible,

sible. Le premier être, l'être nécessaire, qui existe par lui-même, qui n'a point de cause, & qui est la cause, le Créateur & le Conservateur de toutes choses, celui qui est. *Deus*. *Dieu* est un pur esprit, Créateur du ciel & de la terre, & Seigneur universel de toutes choses. *Deus, supremum numen, effector mundi atque molitor*. Le cri de guerre des Croisés étoit *Dieu le veut*.

En Hébreu le nom *Dieu*, c'est אלה, *Eloah*, ou le pluriel אלהים, *Elohim*; & le nom de *Dieu*, c'est יהוה, *Jehovah*. Quant aux autres langues, le nom *Dieu*, mais non pas le nom de *Dieu*, c'est en Gr. Θεὸς, en Lat. *Deus*, en Espagnol *Dios*, en Ital. *Iddio*, en ancien Allemand *Diet*, & aujourd'hui *God*, en Sclavon *Buch*, en Arabe *Alla*. Ceux de Pannonie l'appellent *Isfu*, les Polaques *Bung*, les Égyptiens *Tenu*, les Persiens *Sire*, les Mages *Orsi*, en langue Malaye *Dios*.

On dit : Cet homme vit selon *Dieu*. *Secundùm Deum*. On appelle un Saint, Homme de *Dieu*. Un homme selon le cœur de *Dieu*, c'est encore une périphrase, qui sign. un Saint. En général c'est un usage de l'Écriture d'ajoûter le nom *Dieu* à un mot, quand on veut signifier que la chose signifiée par ce mot est excellente, parfaite dans son genre. Ainsi, Des montagnes de *Dieu*, c. à d. fort hautes : Des cédres de *Dieu*, c. à d. beaux & grands. Une terreur de *Dieu*, veut dire une terreur épouvantable. Nous imitons quelquefois ces expressions dans notre langue en matiére prophane ; car on dit, Venez dîner chez moi, j'ai du vin des *Dieux*, p. d. d'excellent vin.

En matiére de souhait, *Dieu* le veuille, Plût à *Dieu*. *Faxit Deus, utinam*. À *Dieu* ne plaise, *Dieu* m'en garde. *Quod Deus avertat*. *Dieu* vous assiste, *Adsit tibi Deus, Deus te adjuvet*. *Dieu* vous le rende, *Dieu* vous conserve.

On dit aussi, *Dieu* aidant ; p. d. S'il plaît à *Dieu*. *Deo juvante*.

En matiére de conjuration & d'affirmation. Pour l'amour de *Dieu*. Au nom de *Dieu*. *Per Deum*. Juste *Dieu* ! Sur mon *Dieu* : je prends *Dieu* à témoin. *Ita me Deus adjuvet*.

En matiére d'exclamation on dit, Bon *Dieu* ! qu'est ceci ? *Bone Deus* ! *ô Deus* !

En matiére de salut, *Dieu* vous garde, *Dieu* soit avec vous, Bon jour & *adieu*. *Salve, vale*.

On appelle la cause de *Dieu*, la défense de l'Église, & des choses sacrées, celles de sa gloire, & aussi celles des pauvres & orphelins. *Jus Dei*.

Dieu, se dit abusivement des Puissances & des personnes heureuses. Les Rois sont les *Dieux* de la terre. *Dii terræ*. Les élûs, les gens de bien sont appellés les enfans de *Dieu*.

On s'en sert aussi fig. pour parler des choses qu'on aime passionément. Une mere n'a qu'un fils, elle en fait son *Dieu*. Un avare fait son *Dieu* de son argent. Un goulu n'a point d'autre *Dieu* que son ventre.

On dit qu'un homme est devant *Dieu* ; p. d. qu'il est mort ; & quand c'est un méchant homme, que c'est une belle ame devant *Dieu*. Tout cela va comme il plaît à *Dieu* ; c. à d. en désordre, personne n'en a le soin. *Dieu* sur-tout ; p. d. que *Dieu* est au-dessus des choses sublunaires, sur lesquelles on fait des prédictions. *Dieu* le sçache. Façon de parler commune, pour marquer l'incertitude.

Dieu-donné. Surnom donné à quelques Princes, dont la naissance a été inespérée, ou en quelque façon miraculeuse, que Dieu a accordé aux priéres de son peuple. *Deo-datus*.

Il y a quelques endroits où on appelle *Dieu-donné*, les séculiers qui se donnent à *Dieu* & au service des Monastères où ils se retirent. En d'autres on les appelle seulement *Donnés*, & autrefois *Oblats*.

On appelle communément l'Hostie consacrée, *le bon Dieu*.

La *Fête-Dieu*. *Festum Corporis Christi* : c'est une fête que l'Église célébre le Jeudi d'après le Dimanche de la Trinité, qui suit immédiatement celui de la Pentecôte. Elle s'appelle autrement la fête du S. Sacrement, ou la fête du Corps de Notre-Seigneur : le jour même de la fête s'appelle par le peuple la grande *Fête-Dieu*, & le jour de l'Octave la petite *Fête-Dieu*, parce qu'elle est moins solemnelle, & fêtée seulement jusqu'à midi. Quelques-uns disent mal *Fête de Dieu*.

Les Grecs, ni les Latins ; par le nom de *Dieu*, n'entendoient point un Être tout parfait, & dont l'éternité est un attribut essentiel. Ils entendoient par-là une nature excellente, & ils appelloient *Dieux* tous les êtres qu'ils regardoient comme supérieurs à la nature humaine. Les hommes mêmes, selon eux, pouvoient devenir des *Dieux* après leur mort, parce que leur ame pouvoit acquérir un dégré d'excellence, qu'ils n'avoient point eu pendant leur vie. Les Sages du Paganisme reconnoissoient un seul *Dieu* sous des noms différens. La Fortune, Jupiter, ou Mars, sont des noms différens du vrai *Dieu*, diversifiés selon l'usage qu'il fait de sa puissance. Ce mot, dans la Gentilité, se disoit des créatures ausquelles on rend, ou l'on a rendu les honneurs de la Divinité ; faux Être que l'on imagine ; Idole, image de quelque créature, à laquelle on rend un culte qui n'est dû qu'à Dieu. *Deus, falsus Deus, Idolum*. Les principaux *Dieux*, qu'on nommoit les grands *Dieux*, étoient Jupiter, Junon, Apollon, Diane, Vulcain, Vénus, Mars, Minerve, Neptune, Vesta, Cérès & Mercure.

On appelloit *Demi-Dieux*, les Faunes & Divinités champêtres. *Semi-Dei*. On traitoit aussi de *Demi-Dieux*, les Héros & les hommes qu'on avoit élevés au rang des *Dieux*. *Heroës*.

Quand le nom *Dieu* est joint à certains autres mots, il désigne les *Dieux* ausquels les choses exprimées par ces mots ont rapport. *Dieu des Vers*, c'est Apollon : *Dieu des combats* ou *de la guerre*, c'est Mars : *Dieu du tonnerre*, c'est Jupiter : *Dieu des enfers*, c'est Pluton, &c.

DIEUSE, s. f. Petite ville de Lorraine, à deux lieues de Marsal, du côté du levant, sur la Seille. *Dieusa, Decempagi*.

DIEUTELET, s. m. Petit Dieu.

DIEY. Voy. DÉEL, & DIEL.

D I F.

DIFFAMANT, ante, adj. Qui diffame, qui noircit la réputation de quelqu'un. *Infamans, infamiam inferens*.

DIFFAMATEUR, s. m. Celui qui diffame, qui ôte la réputation de quelqu'un par des paroles ou écrits diffamans. *Qui alteri infamiam infert, infamiæ notam inurit ; obtrectator*.

DIFFAMATION, s. f. Déshonneur, action par laquelle on décrie quelqu'un, on le calomnie, on lui ôte sa réputation. *Alienæ famæ violatio*.

DIFFAMATOIRE, adj. m. & f. Diffamant, qui diffame. *Probrosus, famosus.* Libelle, discours, écrit *diffamatoire.*

DIFFAME, vieux f. m. Honte, diffamation, opprobte. *Opprobrium, dedecus.*

DIFFAMER, v. a. Déshonorer, calomnier, noircir la réputation de quelqu'un. *Infamare, aliquem infamia aspergere, turpitudinis notam alicujus vita inurere.*

It. Salir, gâter, défigurer. *Turpare, fœdare.* En ce sens il est bas.

DIFFAMÉ, ÉE, part. paff. Perdu de réputation. *Infamis, diffamatus, famosus.*

En t. de Blas. on appelle *diffamé*, un animal, comme un lion, une aigle, un chien, &c. qui n'a point de queue. *Cauda carens, cauda mutilus.* Armes *diffamées*, celles dont quelque piéce a été retranchée, ou auxquelles on a ajouté quelque chose, qui fait déshonneur.

DIFFARRÉATION, f. f. Cérémonie par laquelle se célébroit le divorce des Prêtres, par laquelle l'ordre & la coutume étoit de dissoudre les mariages contractés par confarréation, qui étoient ceux des Pontifes. *Diffarreatio.* De *dis*, prép. qui n'est en usage que dans la composition, & qui sign. *division, separation*; & de *Far*, froment, parce que cette cérémonie se faisoit avec un gâteau de froment.

DIFFÉREMMENT, adv. D'une autre maniére. *Diversè, dissimiliter, dissimili ratione.*

DIFFÉRENCE, f. f. Diversité, ou contrariété; attribut qui distingue une chose d'une autre. *Differentia, discrimen, dissimilitudo, distantia.* Quand après le mot *différence* on met deux autres mots qu'il régit, le premier doit être au gén. & le second au dat. La *différence* d'une langue à l'autre.

En Mathémat. Excès d'une quantité à l'égard d'une autre. En Astron. on appelle *différence ascensionnelle*, l'arc de l'Équateur compris entre le cercle de six heures, & le cercle horaire du soleil.

It. Distinction. Il faut faire grande *différence* entre un Sçavant, ou un homme d'esprit, & un ignorant ou un sot. On a tout passé au fil de l'épée sans *différence* de sexe ni d'âge.

DIFFÉRENCIER, v. a. Causer de la différence, mettre de la différence, marquer la différence, expliquer la différence. *Differentia, discriminis notam apponere.*

DIFFEREND. Voy. DIFFÉRENT, f. m.

DIFFÉRENT, ENTE, adj. Dissemblable, divers, contraire en quelque point. *Differens, dispar, dissimilis, diversus.*

On dit prov. de deux choses qui sont extrêmement différentes, qu'elles sont *différentes* du blanc au noir.

DIFFÉRENT, f. m. Il y a de bons Auteurs qui écrivent *différend*; p. d. Dispute, démêlé, contestation, procès, querelle. Mais l'Académie n'admet que *différent. Controversia, contentio, jurgium, rixa.* Décider un *différent. Controversiam dirimere.* Il sign. aussi la chose contestée. Il faut partager le *différent* par la moitié.

En t. de Monnoie, c'est une marque particuliére qu'ont chaque Tailleur, ou chaque Maître en chaque Monnoie, & qui se change toutes les fois qu'il y a un nouveau Maître ou Tailleur, ou même des Juges-Gardes ou Essayeurs nouveaux. *Peculiaris nota.*

DIFFÉRENTIEL, ELLE, adj. T. de la nouvelle Analyse. On appelle calcul *différentiel*, l'Arithmétique des fluxions. Il consiste à descendre des grandeurs entiéres à leurs différences infiniment petites, & à comparer entre eux ces infiniment petits, de quelque genre qu'ils soient; & c'est pour cela qu'on l'appelle calcul *différentiel*, ou Analyse des infiniment petits. Il est opposé au calcul intégral, qui consiste à remonter de ces infiniment petits aux grandeurs dont ils sont les différences. L'un & l'autre sert principalement à la résolution des lignes courbes, soit Méchaniques, soit Géométriques.

DIFFERER, v. a. Gagner du temps, remettre à une autre fois, prolonger, retarder. *Differre, procrastinare.*

Au n. Être dissemblable ou contraire en quelque chose. *Differre, disconvenire.*

It. N'être pas égal.

Du Lat. *differre*, formé du Gr. διαφέρειν.

DIFFÉRÉ, ÉE, part. paff. *Dilatus.* Prov. Ce qui est *différé*, n'est pas perdu.

DIFFICILE, adj. m. & f. Qui donne de la peine à faire, à entendre, à gouverner. *Difficilis, arduus, difficultatem habens.*

Il se dit aussi de l'esprit & des mœurs. *Morosus, tetricus, difficilis.* C'est un homme fantasque, *difficile.* C'est une humeur *difficile*, qu'on ne sçauroit contenter.

On appelle fig. *temps difficiles*, les temps de troubles, de misere, de disette, de guerres civiles, pendant lesquels les Ministres ont de la peine à gouverner les peuples, & le peuple a de la peine à vivre. *Difficilia, dura tempora.*

On dit en prov. qu'un homme est *difficile* à ferrer, à chausser; p. d. qu'il est de *difficile* convention.

DIFFICILEMENT, adv. Avec peine, d'une maniére difficile. *Difficile, ægrè.*

DIFFICULTÉ, f. f. Peine, travail, empêchement, obstacle; disposition des choses qui les rend difficiles à faire. *Difficultas.*

It. Obscurité, doute, question, objection difficile à résoudre. *Nodus, locus difficilis ad expediendum.*

Il se dit aussi des oppositions, des obstacles qui se trouvent à faire quelque chose. *Difficultas, mora, impedimentum, obex. Difficulté* d'uriner, de respirer, de parler.

It. Contestation légére entre amis. *Contentio.*

On dit, Faire *difficulté* d'accorder une grace à quelqu'un; p. d. y avoir de la répugnance. *Ægrè aliquid alteri concedere.*

Sans difficulté. Façon de parler adverbiale. Indubitablement, sans doute. *Haud dubiè.*

DIFFICULTÉ, en matiére dogmat. sign. une raison, une objection, un argument contraire à une proposition avancée, qui semble la détruire; à un sentiment, à un systême proposé. *Oppositio, objectio, argumentum contrarium.*

DIFFICULTUEUX, EUSE, adj. Qui forme sans cesse des obstacles, des difficultés, qui en trouve où il n'y en a point. *Difficilis, morosus.* Il ne se dit que des personnes.

DIFFINITEUR. Voy. DÉFINITEUR.

DIFFINITIF. Voy. DÉFINITIF.

DIFFINITOIRE. Voy. DÉFINITOIRE.

DIFFORME, adj. m. & f. Laid, qui choque la vûe, qui n'a pas les proportions qu'il doit avoir. *Deformis, fœdus.*

Il se dit fig. des choses morales. Rien n'est si *difforme* que le vice.

DIFFORMER, v. a. Ôter la forme. Il ne se dit guère qu'en t. de Pal. *Deformare, fœdare.* On ordonne qu'une médaille, qu'une planche fera *difformée*, quand elle est déshonnête; que des faux coins de monnoies feront *diffamés*.

DIFFORMITÉ, s. f. Laideur, irrégularité. *Difformitas.*

On le dit aussi des choses spirituelles. La *difformité* d'une ame pécheresse, du vice.

DIFFRACTION, s. f. T. d'Optique. C'est le nom d'une des quatre maniéres dont la lumiére se répand. Par ex. si l'on fait un trou dans une chambre bien fermée, exposé au Soleil, & qu'on mette dans le cône lumineux que forment les rayons qui entrent par le trou, un corps opaque qui ne soit pas si grand que le cône, on voit que la lumiére se partage à la rencontre de ce corps.

DIFFUS, USE, adj. Prolixe, étendu. Il ne se dit que du discours & des écrits. *Fusus, diffusus.*

DIFFUSÉMENT, adv. D'une maniére diffuse. *Diffusè.*

DIFFUSION, s. f. Action de ce qui s'épand, qui s'étend, qui occupe plus de lieu. *Diffusio.*

It. Prolixité, par rapport au discours. Mais il ne se dit pas bien en ce sens.

DIFOSOT, s. m. Corvée dûe aux Seigneurs par les Vassaux en Bretagne.

DIG.

DIG, s. m. T. de Rel. Premier des dix mois de l'année des habitans de l'Isle Formose.

DIGAME. Voy. BIGAME.

DIGAMMA, s. m. T. de Gram. Double gamma. *Digamma.* Le *digamma* n'est autre chose que la lettre F, composée en effet de deux gamma Γ, posés l'un sur l'autre. Le *digamma* renversé est une F renversée qui se met pour l'V consonne.

DIGANWEY, s. m. Ville d'Angleterre que l'on croit être la *Dictum* des Notices de l'Empire.

DIGAROIS. L'Isle de *Digarois*, autrement DIEGO-ROIZ, ou l'Isle *Diego Rodriguez*. Isle de l'Océan Éthiopien. *Didaci Roderici In ula.*

DIGASTRIQUE, adj. de t. g. T. d'Anat. qui se dit d'un des muscles qui servent à ouvrir la mâchoire inférieure. On l'appelle aussi *biventer*. Il semble avoir deux ventres, c. à d. qu'il est d'abord gros & charnu, puis menu & nerveux, & derechef ventru & charnu. De *δὶς*, *deux fois*, & de *γαστὴρ*, *ventre*.

DIGÉRER, v. a. Se dit de l'action que fait l'estomac pour cuire les alimens qu'on a pris, & les rendre propres à la nourriture du corps. *Digerere.*

Au fig. Ranger les choses, les mettre par ordre, & en bon état. Le dessein de ce livre a été bien conçu; mais il a été mal *digéré*. Cette affaire a été bien examinée & *digérée*.

It. Souffrir patiemment quelque injure, ou affront, ou autres accidens de la fortune. *Æquo animo, patienter ferre, concoquere.*

Il se dit aussi de l'action du soleil qui mûrit les fruits en atténuant leurs parties, & en exaltant leurs esprits.

En t. de Chym. Cuire; ou mettre dans un pot des sucs, ou matiéres pilées & écrasées, pour être échauffées peu-à-peu par un feu doux. *Digerere, concoquere.*

DIGESTE, s. m. Compilation faite par l'ordre de Justinien Empereur d'Orient. *Digesta, Pandectæ.* C'est ce qui compose la premiére partie du Droit Romain, & du Corps du Droit Civil. En droit on cite le *Digeste* par abréviation par deux *ff* jointes ensemble: ce qui vient de ce qu'on les appelloit en Grec *Pandectes*, qu'on abrégeoit par la fig. de deux ΠΠ; & pour abréger davantage on a joint ensemble ces deux caractères, que les Copistes Latins ont cru être deux *ff* jointes.

DIGESTEUR, s. m. Marmite forte inventée pour faire amollir les os, & cuire toutes sortes de viandes en très-peu de temps.

DIGESTIF, IVE, adj. Qui a la vertu de faire digérer. *Quod digerendi vim habet.*

DIGESTIF, s. m. Se dit en Méd. des remédes qui fortifient l'estomac, & qui aident à la digestion des alimens.

It. Espéce d'onguent qui prépare la matiére des plaies à la suppuration.

DIGESTION, s. f. L'action que fait l'estomac pour digérer les viandes. *Digestio, concoctio.* On appelle la *digestion* du nom de coction. La *digestion* est la préparation qui se fait des alimens dans le corps même de l'animal, pour les rendre propres à la nutrition.

Les uns disent que la *digestion* se fait par fermentation; les autres qu'elle se fait par trituration; quelques-uns ont voulu réunir les deux partis, en disant qu'elle se fait en même temps par fermentation, & par trituration.

M. Heister, qui n'admet ni la fermentation, ni la simple trituration, établit ainsi la cause de la *digestion*. 1°. Dans les alimens dont nous usons, il y a des matiéres gommeuses, mucilagineuses & salines, qui ne peuvent être divisées que par un fluide aqueux; il faut donc qu'il se filtre continuellement dans le ventricule une humeur aqueuse. 2°. Comme nos alimens sont presque toujours mêlés de matiéres grasses, l'humeur aqueuse ne suffiroit pas pour les diviser, il faut un fluide animé d'un sel & d'une matiére sulphureuse, c'est pour cela que la salive est une espéce de savon fouetté. 3°. Les matiéres dont nous usons sont trop grasses pour pouvoir être bien dissoutes par la salive qui est presque toute aqueuse; c'est pour cela que le chyle ne se forme qu'à demi dans le ventricule, & qu'il lui faut un dissolvant sulphureux; aussi dès que les alimens sortent du ventricule, ils trouvent la bile, qui est une huile atténuée jointe à un sel, & qui forme un savon très-pénétrant. 4°. Ces fluides qui divisent nos alimens, ne suffiroient pas seuls, il faut que le mouvement du ventricule les aide, & qu'il mêle les matiéres qu'ils ont ramollies & divisées; ces trois causes doivent toujours concourir: Si les deux premiéres manquent, les alimens ne seront pas divisés ni ramollis; le ventricule se comprimera en vain, il ne pourra pas en exprimer le suc; mais si le mouvement manquoit à l'estomac, les matiéres ne se diviseroient & ne se mêleroient qu'imparfaitement. *Anat. d'Heister, tome I. p. 223. Edit. de 1753.*

On dit fig. & fam. cela est de dure *digestion*, en parlant de ce que l'esprit a de la peine à supporter. Et qu'un ouvrage d'esprit, une entreprise sont de dure *digestion*; c. à d. qu'ils sont difficiles, pénibles, &c.

DIGESTION, en Chym. est la préparation des sucs de la maniére qu'il a été dit au mot *digérer*. On confond souvent ce mot avec *macération*: mais ces deux choses différent, en ce qu'il faut de la chaleur pour la *digestion*, & que la macération se fait a froid.

En Chir. on le dit des apostumes, des abscès, &c. pour marquer leur disposition a mûrir, a venir a suppuration.

DIGITALE, f. f. Plante dont la fleur représente un doigtier. *-alis*. On la dit bonne pour les écrouelles, & on assure qu'elle est vomitive & purgative.

DIGLATHE, & DIGLITO, f. m. Nom du Tigre dans les lieux ou il ne coule pas encore ses eaux avec rapidité.

DIGLYPHE, f. m. Triglyphe imparfait, console, ou corbeau, qui a deux gravûres. *Diglyphus*.

DIGNAN, f. m. Ville d'Italie dans l'Istrie. Elle est aux Vénitiens.

DIGNE, adj. m. & f. Qui mérite quelque chose, soit en bien, soit en mal. *Dignus*. On dit que c'est un homme *digne*, un *digne* sujet; p. d. qu'il est capable de remplir une grande charge, une dignité éminente. On dit aussi d'un brave homme, qu'il a fait une action *digne* de lui, *digne* de sa naissance.

DIGNE, f. f. Ville de Provence en France, sur la riviére de Bléone, avec un Évêché suffragant d'Embrun. *Digna*, *Dina*, *Dinia*, *Dinensium* ou *Diniensium Civitas*. Il y a des thermes, ou des bains chauds à *Digne*, qui sont excellens.

DIGNEMENT, adv. D'une maniére digne. *Digne*.

DIGNITAIRE, f. m. Celui qui occupe une dignité dans une Église Cathédrale ou Collégiale, comme la dignité de Prevôt, de Doyen, de Trésorier, d'Archidiacre, de Chantre, &c. *In aliquâ Capituli dignitate constitutus*. Au lieu du terme de *Dignitaire*, on se sert presque toujours aujourd'hui de celui de *dignité*.

DIGNITÉ, f. f. Beauté, mérite, qualité de ce qui est digne. *Dignitas*.

It. Magistrature, Prélature, prééminence, charge, emploi, ou office considérable. *Munus*, *dignitas*, *honor*. C'est un homme constitué en *dignité*.

It. Grandeur, éclat. *Dignitas*, *splendor*, *majestas*. Ce grand Seigneur parle, marche avec *dignité*; c. à d. qu'il soutient bien son rang, qu'il ne dément point son caractère, qu'il parle, qu'il agit bien, qu'il a grand train.

DIGNITÉS, dans les Chapitres, sont certains Bénéfices qui donnent prééminence dans le Chœur au-dessus des simples Chanoines: elles sont quelquefois simples, quelquefois à charge d'ames, & quelquefois avec jurisdiction, & administration des choses sacrées. *Dignitatis gradus*. On appelle aussi la personne qui posséde ces sortes de Bénéfices, une *Dignité*.

Les Astrologues disent que les Planétes ont des joies, ou des *dignités*, lorsqu'elles sont dans certains signes où elles ont quelque empire ou faveur, soit par *domicile*, *exaltation*, joie, ou autrement.

Les Mathématiciens appellent *dignités*, certains axiômes qui servent généralement dans toutes les démonstrations.

DIGOINS, f. m. Ville de France dans l'Autunois, située sur la riviére d'Artoux. *Denegontium*, & par corruption *Degontium*, ou *Digonia*.

DIGRESSION, f. f. Discours qui s'écarte & qui sort d'un principal sujet, pour en traiter un autre qui y doit avoir quelque rapport. *Digressio*.

En t. d'Astron. Éloignement d'un astre d'auprès d'un astre auquel on le compare. Quantité de l'espace dont un astre s'éloigne d'un autre astre. Il se dit des satellites de Jupiter & de Saturne, par rapport a ces deux planétes.

DIGUE, f. f. Ouvrage de maçonnerie, charpente ou fascinage dont on fait un obstacle qu'on oppose à l'entrée, ou au cours des eaux. *Moles opposita fluctibus*, *agger*. Du flamand *dijk*, amas de terre contre les eaux; venant du gr. τυχος, mur.

Au fig. Obstacle. *Difficultas*, *obex*, *obstaculum*.

DIGUER, v. a. *Diguer* un cheval, c'est lui donner de l'éperon. *Adigere calcaria equo*.

DIGUITE, f. m. & f. Nom de peuple barbare de la Tucumanie, dans l'Amér. mérid. *-ta*.

DIGUON, ou *Digon*, f. m. T. de Mar. Bâton qui porte un pendant, une flamme, ou banderolle arbotée au bout d'une vergue. *Bacillus*.

D I J.

DIJAMBE, f. m. T. de Poëf. Pied composé de deux iambes: comme *severitas*.

DIJON, f. m. Ville cap. du duché de Bourgogne, avec un Évêché, un Parlement, &c. *Divio*, *Diviopolis*, *Divorum*, ou *Deorum Civitas*, & *Divionum*. De *Diu*, qui en Gaulois ou Celtique sign. Fontaine, à cause des sources qui sont tout autour.

DIJONNOIS, OISE, f. Habitant de Dijon, natif, originaire de Dijon. *Divionensis*.

DIJONNOIS, f. m. Territoire de Dijon, petit pays du duché de Bourgogne, appellé autrement Bourgogne propre, ressort du Parlement de Dijon. *Pagus Divionensis*.

DIJOVIS, f. m. C'est un nom de Jupiter.

DIIPOLIES, f. f. pl. Anciennes solemnités d'Athènes, qu'on célébroit en l'honneur de Jupiter Polien, ou tutélaire de la ville.

D I L.

DILACÉRATION, f. f. Déchirement; division violente, séparation causée par une grande distention. *-atio*.

DILAIEMENT, f. m. Fuite, chicane, tergiversation. *Dilatio*.

DILANIATEUR, TRICE, adj. Effort *dilaniateur*. T. de Mineur. C'est l'effort que fait la poudre d'une mine ou d'un fourneau, en s'enflammant, contre la résistance du poids des terres qu'elle doit enlever, jointe à la ténacité des parties qui composent cette masse. Du lat. *dilaniare*, déchirer, séparer avec violence.

DILAPIDER, vieux v. a. Dépenser, dissiper mal-à-propos. *-are*.

DILATABILITÉ, f. f. La vertu de se dilater ou de s'étendre.

DILATABLE, adjectif masc. & f. Qui est capable de dilatation, qui peut être dilaté, étendu. *-abilis*.

DILATATEUR, f. m. T. d'Anat. Nom que l'on donne a deux muscles, à cause qu'ils servent à la dilatation du nez: ils naissent de l'os du nez, proche de l'aile, & se vont terminer à la rotondité de la même aile. C'est encore le nom de trois muscles de l'uréthre. *-ator*.

DILATATION, f. f. T. de Méd. Extension, raréfaction. *Relaxatio*.

DILATATOIRE, f. m. Instrument de Chirur. qui

fert à ouvrir & dilater les plaies. *Instrumentum ferreum ad dilatandas plagas accommodatum.*

DILATER, v. a. Elargir, étendre, rendre plus grand. *Dilatare, relaxare.*

It. Raréfier.

DILATOIRE, adj. m. & f. T. de Pal. Qui demande un délai. *Moratorius.*

DILAYER, v. a. Différer, fuir, chicaner, user de remises. *Differre.* Il vieillit.

DILE, f. f. Petite riviére des Pays-bas, qui traverse Malines. *Dila.*

DILECTION, f. f. Amitié. *Charitas, amor.* Ce mot s'emploie dans l'adresse des Rescrits Apostoliques. Les Empereurs donnent aussi ce titre aux Électeurs & aux Princes de l'Empire, en leur écrivant. Le Pape donne le titre de *Dilection Dilectissime* à un Patriarche, à un Évêque forain, à un Prêtre, &c.

DILEMME, f. m. T. dogm. qui se dit d'un argument fourchu, ou cornu, qui après avoir divisé une proposition en affirmative, & en négative, fait voir de l'absurdité des deux côtés. *Dilemma, complexio.*

DILIGE, *Digli-neur*, ou *Degli-gineur*, f. m. Ville de l'isle de Ceylan, à l'Est de Candi, au pays de Hevahatt.

DILIGEMMENT, adv. Promptement, d'une maniére diligente. *Diligenter, celeriter, studiosè.*

It. Avec soin & exactement. En ce sens il est vieux.

DILIGENCE, f. f. Activité, promptitude à exécuter notre devoir, ou nos desseins. *Diligentia, celeritas.*

It. Exactitude qu'on a à faire quelque recherche. *Cura, studium, sedulitas.*

On appelle *diligence*, certaines commodités de bateaux ou de carosses, qui vont en quelques lieux de grand trafic en moins de temps que les autres. *Currus itineris terrestris, vel cymba per flumen, quibus celerrimè viatores feruntur.*

DILIGENCES, au pl. se dit, en t. de Pal. des poursuites nécessaires à faire dans les procès. *Persequi diligenter.*

DILIGENT, ENTE, adj. Actif, qui fait bien son devoir & promptement; qui est expéditif, qui fait en peu de temps ce qu'il a à faire. *Diligens, celer, studiosus, impiger.*

DILIGENTE, f. f. Tulipe printaniére, rouge, colombin & blanc de lait.

DILIGENTER, v. a. & n. Travailler, agir avec diligence. *Accelerare, festinare, maturare.* Il se dit d'ordinaire avec le pron pers.

DILINGHEN, ou *Dilingen*, f. m. Pet. ville du Cercle de Souabe, sur le Danube, en Allemagne. *Dilinga.* Elle est cap. d'un petit comté, & elle appartient à l'Évêque d'Ausbourg.

DILLE, f. f. ou DOUSIL, f. m. Vieux mots qui signifient le fausset par lequel on tire du vin. De *duco*, *Duco, duxi, duxilla, dilla,* Dille. *Duco, duxi, duxium, duxillum,* Dousil.

DILLEMBOURG, f. m. Ville de la basse partie du Cercle du haut Rhin en Allemagne, sur la Dile dans la Wétéravie royale. Elle est cap. du comté de même nom, & appartient à la maison de Nassau. *Dillemburgum. Comitatus Dillemburgensis.*

DILLINGUE, *Dilinga*, ou *Dillengen.* Voyez DILINGHEN.

DILSBO, f. m. Pet. ville, ou bourg de Suéde, dans l'Helsingie. *Dilsboa.*

DIM.

DIMAH, ou *Deimah*, f. m. Dixiéme mois des Perses, qu'ils appellent aussi Horm. Il répond au mois de Juin.

DIMANCHE, f. m. Jour du Seigneur, premier jour de la semaine, qui est fêté, & pendant lequel il est défendu de travailler. *Dies Dominica.* Les Payens le nommoient le jour du Soleil. Autrefois chaque *Dimanche* de l'année avoit son nom propre, qui étoit pris de l'Introite du jour: ce qui n'est demeuré en usage qu'en quelques *Dimanches* de Carême, *Reminiscere, Oculi, Lætare, Judica.*

On appelle *Dimanche* gras, celui qui précéde le mercredi des Cendres.

Le peuple appelle les habits du *Dimanche*, les plus beaux habits qu'il ait.

DIMANCHE. Nom que l'on donne, dans le style pop. aux artisans & à ces sortes de gens qui viennent demander leur payement le *Dimanche.*

On appelloit autrefois *Dimanche*, ceux qui portoient le nom propre de Dominique.

DIME. Voy. DIEMENTS.

DIME, ou DIXME, f. f. Dixiéme partie des fruits d'un héritage, ou autre portion approchante, qui est différente selon l'usage des lieux, & que l'on paye à l'Église ou aux Seigneurs. *Decima, decumæ.*

Il y a une *dime* royale ou seigneuriale, qui est appellée en quelques endroits *champart*; une autre ecclésiastique, qui est dûe naturellement aux Curés, & qui a été depuis aliénée à d'autres personnes.

DIMES inféodées sont celles qui sont aliénées aux Seigneurs ecclésiastiques, ou temporels, & qui sont unies à leur fief, & possédées comme biens profanes. *Decimæ in fide regia positæ.*

Grosses *dimes*, sont celles des gros fruits, comme blés, foins, vins, lainages, charnages. *Decimæ graviores.*

Menues *dimes*, ou *dimes* vertes, ce sont les *dimes* qui se recueillent dans les jardins, clos & closeaux, comme pois, feves & autres légumes. *Decimæ leviores.* Il y a aussi la *dime* des veaux, cochons, agneaux, qu'on appelle autrement *dimes* insolites.

DIMES novales, sont les *dimes* des terres nouvellement défrichées, qu'on adjuge toujours aux Curés, aussi-bien que les menues *dimes*. *Decimæ novales.*

Dime Saladine. Voy. SALADINE.

On appelle un *dime*, au masc. un certain canton de terre sur lequel on a droit de dimer. *Tractus in quo decimarum jus quis habet.*

DIME, ou DIMEL, f. m. Riviére d'Allemagne, qui a sa source dans le comté de Waldek. *Dimola.*

DIMENSION, f. f. Mesure, étendue des corps. *Mensura.* Tous les corps naturels ont trois *dimensions*, largeur, longueur & profondeur. Prendre bien ses *dimensions.*

It. T. d'Arithm. & d'Algébre. Puissance ou nombre de degrés auxquels une fraction est élevée par la multiplication, ou réduite & abaissée par la division. *Dimensio.*

DIMENTS. Voy. DIEMENTS.

DIMER, ou DIXMER, v. a. Recueillir, lever la dime. *Decimare.*

DIMERIE, ou DIXMERIE, f. f. Étendue d'un territoire sur lequel on a droit de dimer. *Tractus in quo quis decimarum jus habet.*

DIMÉRITE, f. m. & f. Nom donné aux Apollinaristes, parce que ces Hérétiques prétendoient que J. C. dans l'Incarnation, avoit pris une ame, mais sans entendement, & que le Verbe suppléoit en elle cette faculté qui lui manquoit. *Dimerita.* Ce

mot sign. Diviseur, séparateur, & vient de διὰ, & μερίζω, je divise.

DIMESSE, s. f. Nom que l'on donne aux personnes du sexe qui composent une congrégation établie dans l'état de Venise, & qu'on appelle autrement Modestes. *Dimessa*, *Modesta*.

DIMÈTRE, adj. m. & f. T. de Poëf. Grecque & Lat. Qui est de deux mesures. *Dimeter*, *a*, *um*. Ce nom se donne aux vers qui n'ont que deux mesures, ou quatre pieds. P. ex. voici un Iambe *dimètre*. *Inter minora sidera*. De δὶς, *bis*, & μέτρον, mesure.

DÎMEUR, ou DIXMEUR, s. m. Fermier qui léve actuellement la dîme. *Decumanus*.

DÎMIER, ou DIXMIER, s. m. Journalier qui court la dîme, qui la compte & la recueille.

DIMINIA, s. f. C'est l'ancienne *Onchestus*, petite ville de Béotie, près du lac de Stivo. Ce n'est qu'un village, qui a pris ce nom du gr. Διμηνιν, parce que les grains jettés en terre dans son terroir ne sont que deux mois à produire.

DIMINUER, v. a. Rendre moindre. Retrancher une partie de quelque chose. *Minuere*, *imminuere*, *diminuere*.

Il est aussi n. Devenir moindre. *Imminui*, *decrescere*, *debilitari*.

Il se dit fig. en choses morales. Son esprit s'affoiblit, il *diminue* tous les jours. Son autorité *diminue*.

DIMINUÉ, ÉE, part. pass. *Imminutus*, *minutus*.

En Archit. on appelle colonne *diminuée*, celle qui est sans renflement, & dont la diminution commence dès le pied de son fût.

En Mus. les intervalles *diminués* sont ceux qui sont moindres d'un semi-ton mineur, lorsqu'ils sont justes. Contre-point *diminué*, est celui dont les notes sont de différente figure & de différente valeur.

DIMINUISER, vieux v. a. Diminuer.

DIMINUTIF, IVE, adj. & s. m. T. de Gram. se dit d'un mot qui adoucit, ou affoiblit la force de son primitif, ou qui sign. une chose petite dans son genre. *Diminutivus*. Comme *bovillon* est *diminutif* de *bœuf*, *pochette* de *poche*, *maisonnette* de *maison*.

Il y a dans la langue Françoise des *diminutifs* qui ont perdu leur signification *diminutive*, comme *cassette*, *vergette*, qui viennent de *caisse*, & de *verge*.

Les terminaisons les plus ordinaires des *diminutifs* sont *eau*, *Perdreau*. *Et* pour le masc. *ette* pour le fém. *jeunet*, *jeunette*. *On* pour le masc. *onne* pour le fém. *Fanchon*, *bichonne*. *In* au masc. *ine* au fém. *Perrin*, *Perrine*. *Ot* ordinairement pour le masc. *ete* pour le fém. *Pierrot*, *Javote*, &c.

On appelle en Gram. *au moins* & *du moins*, des conjonctions *diminutives*, parce qu'elles servent à diminuer.

On dit qu'une chose est le *diminutif* d'une autre, p. d. qu'elle est en petit ce que l'autre est en grand.

DIMINUTION, s. f. Retranchement de la quantité, ou de quelque partie d'une chose; ou son affoiblissement. *Imminutio*, *diminutio*.

Connoître par *diminution*, c'est se servir de l'idée d'une grande chose, pour s'en représenter une petite.

DIMINUTION. Figure de Rhét. C'est augmenter, & exagérer ce que l'on veut dire, par une expression qui semble l'affoiblir. P. ex. lorsqu'on dit d'un certain ton, Cette femme n'est pas laide, c. à d. qu'elle est belle.

En Archit. il se dit du rétrécissement d'une colonne, qui se fait ordinairement depuis le tiers jusqu'au haut de son fût. Quelquefois la *diminution* se fait dès le pied. Les maîtres de l'Art & les ouvriers emploient le mot de *contracture* au lieu de celui de *diminution*.

DIMINUTION, se dit en Mus. lorsque d'une note on en fait plusieurs.

DIMISSOIRE, & non pas *Démissoire*, s. m. Lettre que donne un Prélat à son Diocésain, pour pouvoir prendre valablement la tonsure, ou quelque Ordre ecclésiastique par un autre Prélat dans un autre diocèse. *Dimissoria Litera*. De *dimitto*, je renvoie. Le *dimissoire* est un renvoi d'un sujet à un Évêque d'un autre diocèse, pour en recevoir les ordres.

Dans l'Église Grecque, le *dimissoire* sont certaines priéres que l'on récite à la fin de l'office de chaque jour, & par lesquelles ou après lesquelles on renvoie ceux qui le chantent ou le récitent. *-orium*.

DIMISSORIAL, ALE, adj. qui ne se dit qu'en cette phr. Lettres *dimissoriales*, qui contiennent un dimissoire.

DIMITE, s. f. Toile de coton qui se fabrique dans l'isle de Siphanto, l'une des isles de l'Archipel.

DIMIZANA, ou DIMINIZA, s. f. Anciennement *Erimanthus*, *Phegea*, *Psophis*. Ville ancienne dans la Zaconie en Morée, sur la riviére de *Dimizana*.

DIMNA. Voy. DAMNA.

DIMŒRITE. Voy. DIMÉRITE.

DIMON. Voy. DIBON.

DIMONA, s. f. ou DIMON, s. m. Ville de la tribu de Juda, au midi, près de l'Idumée & des montagnes de Séir.

DIMOTUC, s. m. Ville de la Romanie, sur une montagne dont la Mariza baigne le pied. *Didymoticos*.

DIMUS, s. m. Fils de Mars & de Vénus. Δεῖμος.

D I N.

DINABA, ou DINHABA. Voy. DENABA.

DINAN, s. m. Ville de France. *Dinantium*, *Dinannum*. Elle est en Bretagne sur la Rance, du diocèse de Saint Malo, dont elle n'est éloignée que de quatre lieues du côté du midi. *Dinan* avoit autrefois titre de comté, & les fils des Ducs de Bretagne portoient le nom de Comtes de *Dinan*.

DINANDERIE, s. f. Marchandise de cuivre jaune, qui fait partie de celles que vendent les Clincailliers. *Æramenta interpolata*. Ce mot vient de *Dinant*, ville du Liégeois, pays abondant en calamine, dont le mélange avec la rosette fait le cuivre jaune.

DINANDIER, s. m. Celui qui fabrique des ouvrages de dinanderie, ou qui en fait commerce. Les Chauderonniers prennent cette qualité.

DINANDOIS, OISE, s. Habitant de Dinant, qui est de Dinant. *Dinantius*, *Deonantius*.

DINANOIS, s. m. Pays de Dinan, comté de Dinan. *Ager*, *Comitatus Dinannensis*.

DINANT, s. m. Ville des Pays-bas. *Dinantium*, *Dionantium*, *Dionandum*, *Deonantum*. Elle est dans le Condroz, contrée de l'évêché de Liége, sur la Meuse, à droite, entre Charlemont & Namur.

DINAR, s. m. T. de Rel. 1°. C'est le poids methcal que les Médecins Arabistes appellent un médical,

& qui pése une drachme & demi Arabique. *Drachma Arabica cum semisse.* 2°. En matiére de monnoie, ce mot sign. en général des Aspres, des florins, c. à d. toute sorte d'argent. Du lat. *denarius.* 3°. Dinar se prend le plus souvent par les Arabes pour une piéce d'or du poids d'un methcal, & répond aux hongres & aux sequins de Venise.

DINATOIRE, adj. de t. g. du diner, qui concerne le diner. Heure *dinatoire.*

DINCKELSPIL, ou *Danckelspiehl.* Voyez DINKELSPIEHL.

DINDAN, s. m. Son des cloches.

DINDE, s. m. Coq d'Inde. En plusieurs endroits, au lieu de dire coq d'Inde, on fait un nom subst. de ce genre d'Inde, & l'on dit un *dinde*, le *dinde*, du *dinde*, au *dinde*. Voy. Coq d'Inde.

Dinde, s. f. On appelle ainsi quelquefois une poule d'Inde. On le dit aussi fig. d'une femme ou d'une fille niaise, qui n'a aucun usage du monde. C'est une grande *Dinde.*

DINDING, s. m. Isle inhabitée, sur la côte occidentale de la presqu'île d'au-delà du Gange.

DINDON, s. m. Jeune coq d'Inde. *Pullus galli Indici.*

DINDONNEAU, s. m. Jeune dindon. *Pullus galli Indici jejunior.*

DINDONNIER, s. m. Pâtre, conducteur de dindes, ou de dindons. *Gallorum Indicorum Pastor.*

DINDONNIERE, s. f. Femme qui éléve les dindons, qui en a soin, qui les garde.

Dindonnière, adj. f. La *dindonnière* gent, c. à d. les Dindons.

DINDYME, s. f. Femme de Méon, Roi de Lydie, fut mere de Cybéle, selon Diodore.

DINDYMÉNE, s. f. Nom ou épithéte de Cybéle la mere des Dieux. *Dindymene*, *Dindyma.* Elle fut ainsi appellée de certaines montagnes de Phrygie nommées *Dindymes.*

DINE. Voy. Digne, ville.

DÎNÉE, s. f. qui ne se dit que dans les voyages, du lieu où l'on va diner, & du repas qu'on y fait vers le milieu du jour. *Locus prandiorius.*

DÎNER, v. a. Prendre son repas vers le milieu du jour. *Prandere.*

De *disnare*, mot de la basse Latinité, ou du Gr. [illegible].

Prov. Qui dort *dine*; p. d. que le dormir engraisse les gens. On dit d'un absent en une pension, ou auberge, que son assiette *dine* pour lui. S'il est riche, qu'il *dine* deux fois. On dit, quand on voit quelque chose qui déplaît, Il me semble que j'ai *diné*, quand je vois cela.

DÎNER, ou DÎNÉ, s. m. Repas qu'on prend vers le milieu du jour. *Prandium.*

On met quelque différence entre, *prier à dîner*, & *prier de dîner.* Le premier marque un dessein prémédité, & une invitation dans les formes, & en cérémonie. Le second une priére sur le champ, & sans préparation.

It. Ce qu'on apprête, ou ce qu'on mange à ce repas.

DÎNETTE, s. f. Dimin. Petit dîner, léger repas.

DÎNEUR, euse, s. f. Qui dîne. *Pransor.* On ne s'en sert ordinairement qu'en riant, comme lorsqu'on dit d'un grand mangeur, que c'est un beau *dineur.*

DING, s. m. Les Siamois nomment ainsi en général toutes sortes de poids.

DINGELFING, s. m. Ville d'Allemagne, dans la basse-Baviére, sous le départrement de Landshut. *Dingolvenga.*

DINGLE, s. f. Ville de la Momonie, en Irlande, dans une presqu'Isle du Comté de Kerry. *Danglia.*

DINKELSPIEHL. Pronone. DINKELSPIL, s. m. Pet. ville d'Allemagne dans la Suabe, sur la riviére de Vernitz, aux confins de la Franconie, & à trois ou quatre lieues au nord de Norlingue. *Dinckelspiela*, *Dunkelspula*, *Dinkespila*, *Zeapolis.* C'est une ville libre. Le Gouvernement y est miparti entre les Catholiques & les Protestans.

DINOCRATE, ou *Sténocrate*, s. m. Célébre Architecte Macédonien, florissoit environ trois cents ans avant J. C.

DINTIER, s. m. Roignon du cerf. *Ren cervinus.*

DIO.

DIO. Voy. STADIA.

Dio, s. f. Premier nom que porta Cérès lorsqu'elle regnoit en Sicile.

DIOCESAIN, aine, s. Qui est né ou habitué dans un Diocése. *Qui est è Diœcesi.*

Diocesain, adj. Se dit aussi de l'Évêque. *Proprius diœcesis Episcopus.*

On dit aussi substantiv. & absol. le *Diocésain*; p. d. l'Évêque du Diocése.

Diocesain, aine, Se dit non-seulement des personnes, mais aussi des choses. Loi *diocésaine*, statuts *diocésains.*

DIOCESE, s. m. Territoire où s'étend la Jurisdiction spirituelle d'un Évêque ou d'un Archevêque, & province d'un Métropolitain. *Diœcesis.*

Ce mot est Gr. [illegible], & signifioit autrefois un gouvernement, ou préfecture composée de plusieurs Provinces.

Constantin fut l'Instituteur des grands *Diocéses* qui comprenoient plusieurs Métropoles & plusieurs Gouvernemens; au lieu que les *Diocéses* auparavant ne comprenoient qu'une Jurisdiction, un district, le pays qui ressortissoit à un Juge. Ainsi d'abord une Province comprenoit plusieurs *Diocéses*, & dans la suite un *Diocése* comprit plusieurs Provinces. Le Préfet du Prétoire commandoit à plusieurs *Diocéses*. L'Empire Romain étoit divisé en XIV. *Diocéses* ou Préfectures qui contenoient 120 Provinces. Chaque Province avoit un Proconsul qui demeuroit dans la Capitale ou Métropole; & chaque *Diocése* un Vicaire de l'Empire qui résidoit dans la principale ville de son district. L'Ordre Ecclésiastique fut réglé sur le gouvernement civil. Chaque *Diocése* avoit un Vicaire Ecclésiastique ou Primat, qui jugeoit en dernier ressort les affaires de l'Église.

Diocése s'est pris aussi quelquefois pour Paroisse, comme Paroisse, [illegible], s'est pris pour *Diocése.*

DIOCLÉES, s. f. pl. Fêtes établies à Mégare par Alcathoüs, fils de Pélops, en l'honneur de Dioclès, Roi de Mégare. *Dioclеia.*

DIOCLÉTIEN, s. m. Nom d'un Empereur Romain, qui succéda à Numérien. *Diocletianus.*

DIOCLÉTIENNE, adj. f. En usage dans la Chronologie où l'on appelle l'époque *Dioclétienne*, & l'Ére *Dioclétienne* une époque & une Ére qui a commencé sous Dioclétien. *Epocha*, *Æra Diocletiana*, ou *Æra Martyrum.* L'Époque *Dioclétienne*, ou l'Ére des Martyrs, commence le 29e. d'Août de l'an de la période Julienne 4997. de Jésus-Christ 284. Les Éthiopiens se servent de cette ére, dont ils appellent les années, *années de graces*; mais ils n'en comptent pas les années tout de

suite : ils accommodent cette ère à un cycle de 534. ans, après lequel ils recommencent à compter année première, année 2ᵉ.

DIODAN. Voy. DESANAUS.

DIOGÉNE, f. m. N. pr. d'homme. *Diogenes*. Il y a eu cinq *Diogènes* célébres chez les Grecs. Voy. le D. de Tr.

DIOGNÉTE, f. m. Architecte & Ingénieur, étoit de Rhodes. Il y eut aussi à Rome un Peintre nommé *Diognéte*.

DIOIS, OISE, f. Qui est de Die en Dauphiné; habitant de Die. *Decnsis*, *Diensis*.

DIOIS, f. m. Contrée de Dauphiné, en France. *Pagus*, ou *ager Diensis*. Die en est la cap.

DIOMÉDE. (Isles de) Voy. TREMITI.

DION, f. m. Les Macédoniens appelloient ainsi le mois dans lequel l'équinoxe d'automne arrive. Δίος.

DIONE, f. f. Déesse du Paganisme, fille de l'Océan & de Thétis. Quelques-uns croient qu'elle fut mere de Vénus, & qu'elle l'eut de Jupiter; & c'est pour cela que Vénus est appellée Dionée.

DIONYSIA, f. f. Espéce de pierre fort dure qu'on met au rang des précieuses. Elle est ainsi appellée de *Dionysius*, nom de Bacchus, parce que si après avoir été bien pulvérisée, on en met tremper dans de l'eau, elle lui donnera le goût du vin, & qu'elle empêche l'ivresse du vin véritable.

DIONYSIA. Voy. DONUSA.

DIONYSIADES, f. f. pl. Ce sont trois petites isles à l'orient de celle de Candie, entre celles de Lovo, de Stampalia & de Scarpanto.

DIONYSIAQUE, f. f. Sorte de danse appellée aussi la Pyrrhique; par laquelle on exprimoit les belles actions de Bacchus dans les Indes. *-siaca*.

DYONISIAQUES, f. f. pl. Fêtes qu'on célébroit à l'honneur de Bacchus le 3ᵉ. jour de Septembre. *Dionysia*, *Dionysiaca*. *Liberales*.

DIONYSIES, ou fetes Dionysiennes. Voyez BACCHANALES. Bacchus s'appelloit aussi *Dionysius*.

DIONYSIOPOLI, f. f. Ville de Bulgarie, appellée autrement *Chaliacra*, en Latin *Dionysiopolis*, *Crunos*. Elle est sur la petite riviere de Tiza, à sept lieues de Varne.

DIONYSIUS, f. m. C'est un des noms que les Anciens donnent à Bacchus. Quelques-uns tirent ce nom de Διὸς, gén. de Ζεὺς, Jupiter, & de Nysa, ville d'Égypte sur les frontiéres de l'Arabie, où les Anciens disoient que Bacchus avoit été élevé par les Nymphes.

It. T. d'Astron. Nom d'une tache de la Lune qui est la 28ᵉ. du catalogue que le pere Riccioli en a dressé.

C'est aussi un des trois Anaces, fils de Jupiter.

DIOPTRE, f. m. T. d'Astron. Les *dioptres* sont des trous percés dans les pinnules de l'alhidade. *Dioptrum*, *dioptron*.

DIOPTRIQUE, f. f. Science qui enseigne la troisiéme partie de l'Optique, ou de la vision, & qui explique tous les effets de la réfraction que souffre la lumiére, quand un rayon se rompt en passant par un milieu plus rare, ou plus dense. *Dioptrica*.

De διὰ, *per*, & ὀπτομαι, je vois; d'où διοπτεύω, feroit, voir à travers quelque chose.

DIORIX, ou DORYX, f. m. Fossé, ravine où l'eau coule. De διὰ, & ῥήγνυμι, *frango*.

DIOSCORI, f. m. Petite isle de la mer Ionienne, sur la côte de la Calabre ultérieure, près du Cap delle Colonne. *-corus*.

DIOSCORIEN, ou DIOSCORIDIEN, ENNE, f. Nom d'anciens hérétiques qui suivoient les sentimens de Dioscore, Évêque d'Alexandrie, fauteur d'Eutichès. *-ianus*.

DIOSCURES, f. m. pl. Nom que l'on donnoit dans l'Antiquité à Castor & à Pollux. *Dioscuri*. Ce nom signifie enfans de Jupiter. De Διὸς, gén. de Ζεὺς, *Jupiter*, & κοῦρος, qui se dit dans le dialecte Ionien pour κόρος, *Enfans*.

DIOSCURIES, f. f. pl. Fêtes en l'honneur de Castor & de Pollux, célébrées à Cyrène, & surtout à Lacédémone, où ces deux héros avoient pris naissance. *-ia*.

DIOSON, f. m. Riviére de France. *Dioso*. Le *Dioson* a sa source dans le pays de Brenne, & se jette dans la Claise, un peu au-dessus du bourg de Suberay.

DIOSPOLIS, f. f. Nom de plusieurs villes. Thèbes, ville d'Égypte, Laodicée, Lidda, ou Rama, ville épiscopale de Palestine, ont été appellée *Diospolis*. Il y avoit aussi une ville de ce nom en Ethiopie. Ce mot en Grec sign. ville de Jupiter.

DIOSPOLITES, f. & adj. m. pl. C'est le nom que l'on donne aux Rois qui ont regné à Diospolis dans la basse Égypte. De Διὸς, gén. de Ζεὺς, Jupiter, & πόλις, ville.

DIOSPYRE, f. f. Arbrisseau dont le fruit est stomachal & cordial. *-pyros*.

DIOU. Voy. DIU.

DIP.

DIPHRYGES, f. m. T. de Pharm. Marc de bronze. *Diphryges*, *diphryx*. C'est comme la lie & la cendre de cuivre fondu qui se trouve à la fournaise, lorsqu'il est écoulé. De δὶς, deux fois, & de φρύγειν, rôtir.

DIPHTHONGUE, f. f. T. de Gramm. Jonction de deux voyelles qui se prononcent ensemble, & ne font qu'une syllabe, & un même son. *Diphthongus*. Δίφθογγος. Selon l'étymologie du mot, les *diphthongues* doivent faire entendre un double son composé de deux voyelles. V. le D. de Tr. sur les *diphthongues*, par rapport aux yeux, ou impropres; & sur les *diphthongues* par rapport aux oreilles, ou propres, qui sont triphthongues par rapport aux yeux.

DIPHYE, f. m. Nom donné à Cécrops, qui sign. composé de deux natures, pour faire allusion à la fable qui le faisoit moitié homme & moitié serpent. De δὶς, *bis*, & φύω, *nascor*.

DIPHYE, f. f. Pierre figurée qui représente les deux natures du mâle & de la femelle.

DIPLOÉ, f. m. T. d'Anat. Substance spongieuse & moëlleuse qui sépare les deux tables du crâne, qui est entre elles, & qui avec elles forment le crâne. *Diploa*.

DIPLOMATIQUE, f. f. Art qui enseigne la maniére de connoître les diplômes. *Diplomatica*. *Diplomatum cognoscendorum ratio*, *ars*, *scientia*, *methodus*.

It. Qui concerne les Diplômes, qui appartient, ou a rapport aux Diplômes. *Diplomaticus*.

DIPLOME, f. m. *Diploma*. C'est la même chose que *Chartre*.

DIPOLÉES, f. f. pl. Fêtes de Jupiter Protecteur d'Athènes: de Ζεὺς, Διὸς, Jupiter, & de πόλις, ville. *Dipoleia*.

DIPSAS, f. m. ou DIPSADE, f. f. Espéce de vipère

père qui se trouve aux lieux maritimes. Le *dipsas* cause par sa morsure une extrême altération. De δίψα, soif. Quelques-uns l'appellent *causus* ou *causon*, c. à d. *ardent*; d'autres *prester anombates* & *melanurus*.

DIPTÈRE, s. m. T. d'Archit. Les Anciens appelloient ainsi les Temples qui étoient entourés de deux rangs de colonnes, parce que ces deux rangs faisoient deux portiques qu'ils appelloient ailes. *Dipterus*. De δὶς, *deux fois*; & πτέρον, *aile*.

DIPTYQUE, s. m. Registre public sur lequel s'inscrivoient les noms des Consuls, & des Magistrats chez les Payens; des Evêques & des morts chez les Chrétiens. *Acta, actorum codex. Diptycha, orum.*

On dit en gr. δίπτυχον, & δίπτυχα. Il vient de δίπτυξ, nom mascul. dérivé de πτύσσω, *je plie*. De son futur πτύξω, se fait πτὺξ, un *pli*, & avec δὶς, *deux fois*, δίπτυξ, au gén. δίπτυχος, d'où se fait le nomin. n. δίπτυχον, c. à d. une chose qui se plie en deux. C'étoit un livre plié en deux feuillets. On leur donnoit ce nom à la différence des livres qui se rouloient, & qui s'appelloient *Volumina*.

DIPYRENON, s. m. Sonde qui a deux boutons à son extrémité. διπύρηνον, de δὶς, *double*, & de πυρὴν, proprement une baie, ou une amande, ou l'extrémité d'une sonde qui ressemble à une baie.

DIR.

DIRCÉE, s. f. Femme de Lycus, Roi de Thèbes.

DIRE, v. a. Conj. *Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent.; Je disois, j'ai dit, je dis, je dirai. Que je dise. Je dirois. Que je disse. Di, dites. Disant.* Faire connoître, exprimer sa pensée aux autres par le moyen de la parole. *Dicere, loqui.* Il faut écrire à l'Impératif *dis*, quand il est suivi du relatif *en*: *dis-en* ce que tu voudras. Il m'a dit d'aller est une construction vicieuse. Il faudroit *dire*, il m'a *dit que j'allasse*. Cependant ce Gasconisme est aujourd'hui plus en usage que l'autre construction. On ne se sert plus, même en vers, de cette expression, Quoiqu'on *die*, il faut toûjours écrire *dise*, au subj.

DIRE, sign. quelquef. simplement, Lire ou réciter. *Recitare, dicere. Dire* la Messe, son Bréviaire.

Il s'emploie fig. & se dit des actions, des regards, &c. Mes soins & mes regards vous *disent* depuis long-temps que je vous aime. Le cœur me l'avoit bien *dit*, p. d. Je l'avois bien prévû.

On se sert absol. de cette phr. *On dit*, pour expliquer l'usage ordinaire des mots de la Langue. *Dicitur, usurpatur.* Ce même terme sert aussi à expliquer un bruit commun & incertain. *Fertur. On dit* est un abrégé de *l'homme dit*.

DIRE, sign. encore simplement, Expliquer, signifier. *Significare.* Cet endroit est obscur, mais l'Auteur veut *dire* que, &c. Les Ouvriers ont achevé leur besogne, c'est-à-*dire*, qu'il leur faut de l'argent.

Il sert aussi pour exprimer ce qui manque, tant à l'égard des personnes, que des choses. *Reprehendere, arguere.* Ce livre est complet & parfait, il n'y a rien à *dire*. Quand cet homme manque à l'assemblée, on le trouve bien à *dire*, on le regrette. *Desiderare, requirere.* Ceux qui mettent, à *redire*, manquent d'exactitude.

Trouver à *dire*, sign. aussi, Trouver à reprendre, blâmer, critiquer, censurer, n'être pas content de quelque chose, s'en plaindre. *Reprehendere, arguere, damnare, queri, expostulare.* Que trouvez-vous à *dire* à cette action? En ce sens on peut se servir de *redire*.

DIRE, joint avec *bien*, sign. Parler en public, haranguer. *Dicere, orare, perorare.*

It. Offrir. *Offerre.* On vous montre de belles étoffes, vous n'en *dites* rien.

It. Juger. *Dicere, judicare, judicium ferre.* Les affaires sont tellement brouillées, qu'on ne sçait qu'en *dire*. En t. du Pal. on met dans tous les jugemens, *Il dit, Dit a été, Nous disons.*

It. Avertir. *Monere, admonere.*

Il s'emploie dans le style bas, en parlant de certains instrumens, comme de la vielle & de la loure. Faites *dire* votre loure.

On dit prov. en ce sens, en parlant d'une chose qui n'est pas claire, qu'il en est comme des cloches, auxquelles on fait *dire* tout ce qu'on veut.

Prédire. *Prædicere, vaticinari. Dire* à quelqu'un sa bonne aventure, c'est prédire à quelqu'un ce qui lui doit arriver dans la suite.

DIRE, s'emploie encore en une infinité de phrases. Cela soit dit en passant. C'est tout *dire*; pour faire voir qu'on ne peut lui rien demander davantage. Hé bien! qu'en voulez-vous *dire*? *Dire* des douceurs, des fleurettes, c'est flatter, cageoler quelqu'un. *Blandiri.* Cela vous plaît à *dire*, terme de respect dont on use quand on veut contredire un supérieur. On le dit souvent ironiquement & en badinant, à des inférieurs ou des égaux. Vous *direz* mieux quand il vous plaira. A celui qui demande, Que *dites*-vous? on répond, Je *dis* tout bien de vous. Il le faut laisser *dire*, & passer outre. Quand la bonne fortune commence à en *dire* aux gens, elle continue. Cela veut dire, quand les gens commencent à être heureux.

Prov. Il *dit* d'or, & si il n'a pas le bec jaune. Vous ne sçauriez mieux *dire*, si vous ne recommencez. Il se faut moquer du qu'en *dira-t-on*. Quand les mots sont *dits*, l'eau benite est faite: ce qui se dit des marchés qu'on a conclus. Si vous faites cela, je l'irai *dire* à Rome: c'est une espèce de défi. Mon petit doigt me l'a *dit*, se dit des choses qu'on a apprises par voies secrètes. S'il ne *dit* mot, il n'en pense pas moins. *Dire* & faire sont deux; p. d. qu'on ne tient pas toûjours ce qu'on promet.

DIT, ITE. Voy. ci-après DIT en sa place.

DIRE, s. m. Le discours, le témoignage de quelqu'un. *Judicium, testimonium.* Le *dire* d'Experts, ou de Prud'hommes: c'est ce qui est contenu dans un rapport d'Experts. Il a raison à son *dire*. Il y a bien loin entre le *dire* & le faire.

Un *dire*, absol. en t. du Pal. est un acte par écrit qui contient les contestations que des parties peuvent faire devant un Commissaire en une descente, à un scellé, ou en quelqu'autre occasion. *Propositio.*

DIRE, précédé de l'adverbe *bien* sign. Eloquence, qu'on appelle l'Art de bien *dire*. *Ars bene dicendi, eloquentia.* Il est sur son bien *dire*.

Il se dit quelquef. des opinions. *Opinio, sententia.* Au *dire* d'Aristote.

OUI-DIRE, s. m. Témoignage rendu sur le récit d'autrui. *Testimonium ex auditu.*

DISANT, ANTE, part. a. & adj. ne se dit guère qu'en cette composition, Bien-*disant*, c. à d. qui parle élégamment. *Dicendi peritus.*

On dit au Pal. *soi-disant*, quand on parle d'une

partie dont on conteste les qualités. *Professus*, *profitens*.

DIRECT, ECTE, adj. Qui est en ligne droite. *Directus*, *rectus*.

DIRECTE, se dit en t. de Généalogie, en parlant de la ligne principale, où sont les ascendans & descendans. Héritiers en ligne *directe*. On dit en Jurisprudence, un Seigneur *direct*, en parlant du Seigneur duquel on releve immédiatement.

En Logique, on appelle syllogismes *directs*, ceux dont la conclusion est *directe*, & syllogismes indirects ceux dont la conclusion est indirecte. Les anciens Philosophes appelloient conclusion *directe*, celle où le petit terme étoit le sujet, & le grand terme l'attribut ou le prédicat; & ils nommoient indirectes celles où le grand terme étoit le sujet, &c. le petit terme l'attribut.

En Optique on dit, une vûe *directe*, par opposition à une vûe de côté, ou à une vûe réfléchie.

En Arithmét. on appelle la régle de trois *directe*, celle qui est opposée à l'*inverse*. En la *directe* le quatriéme nombre qu'on cherche augmente la proportion, & en l'inverse il la diminue.

En Astron. on considére les Planétes en trois états, quand elles sont *directes*, stationaires, rétrogrades. *Directes*, c'est quand elles paroissent se mouvoir suivant la succession des signes.

Un Historien appelle une harangue *directe*, quand il fait parler quelqu'un qui harangue lui-même; *indirecte*, quand l'Historien parle, & fait mention seulement des principaux points de la harangue de celui dont il fait mention.

DIRECTE, s. f. Seigneurie immédiate d'où dépend un héritage, un fief. *Justum*, *legitimum alicujus nobilis ditionis dominium*.

DIRECTEMENT, adv. En ligne directe, tout droit, vis-à-vis. *Directò*, *rectà*. On dit, *directement* contraire, opposé. *Ex adverso oppositus*.

DIRECTEUR, s. m. Celui qui préside à une Assemblée; qui dirige, qui conduit, qui modère: qui est préposé pour le maniement & la conduite des affaires d'une Compagnie. *Rector*, *moderator*.

Dans la Congrégation des Missionnaires du S. Sacrement, appellés dans leur origine, Missionnaires du Clergé, on donne ce nom aux Supérieurs.

DIRECTION, s. f. Gouvernement, conduite. Il se dit des personnes, & des choses. *Rectio*, *administratio*, *cura*, *procuratio*.

Le Conseil de *direction*, est une Assemblée de quelques Commissaires nommés par le Roi, pour le réglement & la conduite de ses Finances.

DIRECTION. Assemblée de plusieurs créanciers, faite pour faire éviter les frais de Justice qui se font en la discussion des biens d'un débiteur. *Conventus creditorum ad statuendum de bonis debitoris*.

DIRECTION d'intention, en t. de Casuistes, est un moyen de faire qu'une action, qui en apparence a quelque chose de mauvais, devienne bonne par la fin qu'on se propose en la faisant. *Directio voluntatis*, *consilii ad rem aliquam*.

DIRECTION, en Astrol. Judiciaire, est un calcul que font les Astrologues, pour trouver le temps auquel doit arriver un accident notable. *Computatio*.

En Méchan. on appelle ligne de *direction*, la ligne qui vient du centre de la terre, qui passe par le centre de gravité du corps & par l'appui qui le soûtient. *Linea directionis*.

DIRECTION de l'Aimant, est la propriété de l'aimant à présenter toujours un de ses côtés vers l'un des Poles, & le côté opposé vers l'autre Pole. *Conversio magnetis ad polos*.

DIRECTION. Dans la Congrégation des Missionnaires du S. Sacrement, on donne ce nom aux Maisons de cette Congrégation.

It. La maison où le Bureau de la *Direction* est établi.

DIRECTOIRE, s. m. T. de Rubriques. Ordre qui se fait tous les ans pour avertir comment on doit dire l'Office & la Messe chaque jour de l'année. *Ordo*, *ratio recitandi officii divini*, *celebrandi Missam*.

DIRECTRICE, s. f. Celle qui dirige, qui préside, qui gouverne. *Rectrix*, *moderatrix*. Ce mot se dit particuliérement d'une fille qui gouverne une Maison de Religieuses.

DIREM ou DIRHEM, s. m. T. de Rel. Nom d'un poids des Arabes, qu'ils appellent *Dirhec*, & au pl. *derahim*, & que les Persans nomment *Direm*. C'est la douziéme partie de l'once Arabique. *Uncia Arabica pars duodecima*.

Le *Direm* pése aussi douze carats, & se prend souvent pour une fort petite monnoie de cuivre.

Il y a aussi un *dirhem* d'argent, qui a pesé quelquefois un metheal ou une drachme.

DIRES, s. f. pl. Furies. *Diræ*. Quelques-uns prétendent que les Furies du Ciel & de l'air sont appellées *Dires*; celles de la terre *Furies*, & celles des enfers *Euménides*.

DIRG, ou DERG, s. m. Riviére de l'Ultonie en Irlande. *Derghus*, anciennement *Vidua*.

DIRHEM. Voy. DIREM.

DIRIGER, v. a. Présider à une compagnie, à une assemblée; conduire les affaires, régler, guider, disposer les choses, ou les personnes. *Regere*, *moderari*. On choisit aussi des gens pour *diriger* les études, la conscience, c. à d. pour se conduire par leurs avis.

En t. de Casuistes, *Diriger* son intention; p. d. Se proposer une bonne fin à ses actions, quoiqu'en apparence elles puissent être blâmées. *Dirigere consilium*, *voluntatem ad rem aliquam*.

On dit, en Mathématiq. qu'une alhidade, un cordeau *dirigent* le rayon visuel, une ligne droite, quand elles les font observer, ou mirer un point directement opposé.

En t. d'Astrol. c'est tirer une ou plusieurs directions.

DIRIMANT, ANTE, adj. T. de Droit Canonique. On appelle *empêchement dirimant*, un défaut qui emporte la nullité d'un mariage. *Impedimentum dirimens*. Voy. EMPÊCHEMENT.

DIRSCHOW, DERSOW, ou TSCOZOW, s. m. Pet. ville de la Prusse Royale, dans la Pomérélie, sur la Vistule. *Dirchovia*, *Dirsavia*, *Dersavia*, *Czerum*. Nous l'appellons en François Dirchau.

DIS.

DIS. Particule inséparable de plusieurs mots François, dont l'effet est ou de donner une signification contraire à celle du mot simple, comme dans *disgrace*, *disparité*, *disproportion*, &c. ou de signifier *çà* & *là*, & de marquer, *attachement*, *séparation*, *distribution*, &c. comme dans *discerner*, *discourir*, *disposer*, *distraire*, *distribuer*.

DIS, s. m. Pluton Dieu des enfers. Ce nom sign. *riche*; & les Anciens croyoient que les richesses

ſe tirant des entrailles de la terre, le Dieu des Enfers en étoit le maître. Si l'on en croit Cluvier, *Dis* étoit le même que Teut; car de Θεοῦ on avoit fait Ζεὺς, de Ζεὺς, Σεὺς, Δεὺς, Δὶς.

DISAIN. Voy. DIZAIN.

DISARES. Voy. DYSARES.

DISCEPTATION, ſ. f. T. Scholaſtique. Diſpute de vive voix, ou par écrit, ſur une queſtion qu'on entreprend de diſcuter, & d'examiner. *Diſceptatio.*

DISCERNEMENT, ſ. m. Choix, diſtinction, jugement exact qu'on fait des choſes. *Dijudicatio, judicium.*

DISCERNER, v. a. Connoître, juger exactement de la vérité, de la bonté de quelque choſe. *Diſcernere, dignoſcere, internoſcere.*

It. Séparer, diſtinguer, faire la différence d'une choſe d'avec une autre.

DISCERNER entre. Les Théologiens uſent ſouvent de cette maniére de parler. *Diſcerner entre* les vrais & les faux miracles : au lieu de, *diſcerner* les vrais miracles des faux. *Vera miracula à falſis diſcernere.*

DISCIPLE, ſ. m. Écolier, celui qui apprend quelque choſe ſous un Maître. *Diſcipulus, auditor.* Il ne ſe dit que des ſciences & des arts libéraux. A l'égard des méchaniques, on l'appelle *Apprentif.*

Il ſe dit auſſi de ceux qui ſont de la même Secte, ou opinion, encore qu'ils ne ſoient pas contemporains. *Sectatores.*

Il eſt auſſi ſ. f. & ſe dit des femmes. *Diſcipula.*

En t. de l'Écriture, on appelle *Diſciples* de Jésus-Christ, les Apôtres & autres perſonnes qu'on met au nombre de 72, qui s'étoient attachés particuliérement à lui & à ſa prédication. *Diſcipuli.*

DISCIPLINABLE, adj. de t. g. Capable d'inſtruction, de diſcipline. *Docilis, ad diſciplinam docilis.*

DISCIPLINAIRE *Omniparien*, ſ. m. Nom de Secte en Angleterre. Preſbytérien de la diſcipline de Genève. *Preſbyterianus Genevenſis.*

DISCIPLINE, ſ. f. Inſtruction, gouvernement, éducation. *Diſciplina, inſtitutio.*

It. Maniére de vie réglée, ſelon les loix de chaque profeſſion. *Diſciplina.* La *diſcipline* du Palais, la *Diſcipline* militaire des Romains, la *Diſcipline* Eccléſiaſtique, ou la *Diſcipline* de l'Égliſe, la *Diſcipline* réguliére, ou monaſtique. *Diſciplina militaris, forenſis, Eccleſiaſtica, regularis monaſtica.* On ne dit pas la *diſcipline* civile, il faut dire la police. Obſerver, garder, rétablir la *Diſcipline.*

It. Châtiment ou peine que ſouffrent les Religieux qui ont failli, ou que prennent volontairement ceux qui ſe veulent mortifier. *Correctio, emendatio, pœna aut impoſita, aut ultrò ſuſcepta.*

It. Inſtrument avec lequel on châtie, avec lequel on ſe mortifie, qui ordinairement eſt fait de cordes nouées, de crin, de parchemin tortillé. *Flagellum.*

Ordre militaire de la *Diſcipline*, ou de l'Aigle blanc, en Autriche & en Bohème. *Equeſtris Ordo Diſciplinarum.* La marque de cet Ordre étoit un aigle blanc en champ d'azur, & ſur un habit bleu.

DISCIPLINER, v. a. Faire obſerver le bon ordre, les réglemens d'une profeſſion; régler, inſtruire. *Inſtituere.*

It. Corriger avec la diſcipline, ou ſe mortifier avec la diſcipline. *Flagello cadere, emendare, flagellare.*

DISCOBOLE, ſ. m. Athléte qui diſpute le prix du Diſque. *Diſcobolus.*

DISCOLE. Voy. DYSCOLE.

DISCOMPTE. Voy. ESCOMPTE.

DISCOMPTER. Voy. ESCOMPTER.

DISCONTINUATION, ſ. f. Ceſſation, interruption. *Intermiſſio.*

DISCONTINUER, v. a. Interrompre, ceſſer de pourſuivre un deſſein, une entrepriſe qu'on a commencée. *Intermittere.*

Il eſt auſſi n. & ſe dit des choſes qui ont duré, & qui ceſſent pour un temps.

DISCONVENANCE, ſ. f. Diſproportion, inégalité. *Diſcrepantia.*

DISCONVENIR, v. n. Conj. *Je diſconviens, je diſconvins, je ſuis diſconvenu, je diſconviendrai, que je diſconvienne.* Nier, ne pas demeurer d'accord d'une choſe. *Diſcrepare, diſconvenire.*

Quelques-uns ont employé ce v. dans la ſignification de, N'être pas convenable, être mal ſéant.

DISCORD, vieux ſ. m. Déſunion, diſpute, querelle. *Diſcordia, diſſenſio, diſſidium.*

DISCORDANCE, ſ. f. Contradiction.

DISCORDANT, ante, adj. Qui ſe dit proprement des voix ou des cordes des inſtrumens de Muſique qui ne ſont pas d'accord, & qui font des diſſonances. *Vox abſona & abſurda, diſſona.*

On dit auſſi fig. Des humeurs *diſcordantes*; p. d. Des humeurs incompatibles.

DISCORDE, ſ. f. Mauvaiſe intelligence, diſſention; diviſion, déſunion : querelle qui ſe met entre parens, amis, ou aſſociés. *Diſcordia, diſſenſio, diſſidium.*

It. Déeſſe fabuleuſe que les Poëtes ont imaginée pour préſider aux diſſentions. *Diſcordia.*

On appelle *pomme de diſcorde*, le ſujet ou l'occaſion qui a mis la *diſcorde* en une ſociété. *Malum diſcordiæ.* Les Poëtes ont feint qu'aux nôces de Thétis & de Pélée, la Déeſſe de la *diſcorde* jetta une pomme d'or, ſur laquelle étoient écrites ces paroles, *A la plus belle.* Cela mit la diſſention entre Junon, Pallas & Vénus, pour ſçavoir à qui appartiendroit la pomme d'or.

DISCORDER, vieux v. n. T. de Muſ. Être diſcordant. *Diſcordare, diſſonare.*

DISCOUREUR, euse, ſ. Qui parle beaucoup & ſans raiſon, ou ſans vérité. *Loquax.*

On dit auſſi d'un homme qui parle facilement & agréablement, mais ſans grande ſolidité, que c'eſt un beau *diſcoureur.*

DISCOURIR, v. n. Conj. *Je diſcours, je diſcourus, j'ai diſcouru, je diſcourrai.* Entretenir une compagnie, ſoit en public, ſoit en particulier, ſur quelque choſe. *Diſſerere, ſermonem habere de aliquâ re, diſputare de &c.*

Il ſe prend auſſi en mauvaiſe part, pour, Ne dire que des choſes frivoles & inutiles. *Nugari, garrire.*

En Logique, il ſign. Tirer une conſéquence de quelques principes qu'on a poſés. *Diſcurrere, concluſionem aliquam ex aliquo principio deducere.*

DISCOURS, ſ. m. Propos, aſſemblage de paroles pour expliquer ce que l'on penſe.

On dit, C'eſt un autre *diſcours*; p. d. il ne s'agit pas de cela. *Diſcours*, ou, ce n'eſt que *diſcours*, pour, Vain diſcours, diſcours frivole.

Du lat. *diſcurſus.*

Discours, se dit aussi des piéces d'Éloquence, ou des Traités, ou par écrit, ou prononcés de vive voix. *Sermo*, *oratio*.

DISCOURTOIS, oise, adj. & f. Qui manque de courtoisie ou de civilité, & sur-tout envers les Dames. *Inurbanus*, *inficetus*. Il est vieux.

DISCOURTOISIE, vieux f. f. Action que fait celui qui est discourtois. *Inurbanitas*.

DISCRÉDIT, f. m. Diminution, perte de crédit, manque de confiance. Au fig. Le *discrédit* où ces Ouvrages sont tombés parmi les Sçavans.

DISCRÉDITÉ, ée, part. pass. & adj. Qui est tombé en discrédit.

DISCRET, ete, adj. Qui est retenu dans ses paroles & dans ses actions; avisé, prudent, judicieux, circonspect. *Consideratus*, *circumspectus*, *prudens*.

Il se dit plus particuliérement de ceux qui sçavent bien conserver un secret.

C'est aussi un titre d'honneur que les Notaires donnent aux Curés & aux Gradués, & principalement aux Supérieurs des Couvens. Vénérable & *discréte* personne M. tel, &c.

Discret, f. m. C'est, dans quelques Maisons Religieuses, celui qui dans un Chapitre représente le corps du Couvent, & en est comme l'Avocat. *Consultor*. Mere ou Sœur *discréte*, est une Religieuse ancienne qu'on donne pour assistante à une Supérieure pour la conduite d'une Communauté. *Consultrix*.

En Philos. la quantité *discréte* est celle qui est composée de plusieurs choses séparées les unes des autres, comme les nombres. *Discreta quantitas*. La continue est celle des lignes, des superficies & des solides.

DISCRÉTEMENT, adv. D'une maniére discréte. *Consideratè*, *prudenter*.

DISCRÉTION, f. f. Prudence, retenue; science des égards; modestie qui sert à conduire nos actions & nos paroles. *Circumspectio*, *consideratio*, *prudentia*. Du lat. *discretio*, que quelques-uns dérivent du Gr. διάκρισις.

It. Jugement, discernement. *Dijudicatio*, *judicium*. A sept ans on est en âge de *discrétion*.

Au jeu on appelle *discrétion*, ce qu'on laisse à la volonté du perdant. *Id quod ludentis arbitrio permittitur*.

Se rendre à *discrétion*; p. d. à la merci du vainqueur, par la confiance qu'on a qu'il usera bien de sa victoire. *Victori se permittere nullâ propositâ conditione*.

On dit des soldats qu'ils vivent à *discrétion*, lorsqu'ils vivent en liberté chez leurs hôtes, & qu'il n'y a aucune taxe ni payement de ce qu'ils prennent. *Vivere alienis impensis*, *milites suo arbitrio permittere*.

DISCRÉTOIRE, f. m. Lieu où s'assemblent les Meres Discrétes dans les Couvens de Religieuses. *It*. Assemblée des Notables, tant Religieux que Religieuses.

DISCRIME, vieux f. m. Danger. *Discrimen*.

DISCRIMEN, f. m. Espéce de bandage dont on se sert pour la saignée du front. C'est un mot Latin qui sign. division, séparation.

DISCULPER, v. a. Excuser, pallier sa faute, ou celle d'autrui, tâcher de justifier une action. *Aliquem purgare*, *culpâ liberare*. Il s'emploie le plus souvent avec le pron. perf. Du Lat. *disculpare*.

DISCURSIF, ive, adj. Qui se peut expliquer par le discours. Faculté *discursive*. *Differendi facultas*.

It. Qui emploie le raisonnement, & les régles de la dialectique. *Discursivus*, *a*, *um*. La Théologie est essentiellement *discursive*.

C'est aussi un terme de dévotion mystique; & alors il sign. Actif, inquiet, agité. *Discurrens*. Actes empressés & *discursifs*.

DISCUSSIF, ive, adj. T. de Méd. qui se dit des médicamens qui font évaporer par la transpiration insensible les humeurs inutiles du corps, en secouant, en ébranlant. *Discussoria medicamina*. Ce sont les mêmes que ceux qu'on appelle *diaphorétiques* & *résolutifs*.

DISCUSSION, f. f. Examen exact & en détail, action de discuter des questions, des affaires, des héritages. *Alicujus rei circumspectio*, *accurata consideratio*.

On dit, Faire une *discussion* de biens, p. d. une recherche & vente en Justice des biens d'un Débiteur. *Debitoris bona cum alieno ære adducere in contentionem*.

Discussion, se prend aussi pour Dispute, contestation. *Contentio*, *jurgium*.

Du Lat. *discussio*, qui vient de *discutere*.

DISCUTER, v. a. Examiner une question, une affaire, un point d'Histoire, de Droit; faire toute la recherche possible pour en découvrir la vérité. *Accuratè aliquid considerare*, *diligenter perpendere*. Du lat. *discutere*.

It. Rechercher les effets d'un débiteur, les faire vendre par autorité de Justice, faire voir qu'il est insolvable. *Inquirere debitoris in bona*, *eademque auctione sub hastâ vendere*.

En Méd. Séparer, diviser, pousser & chasser çà & là. *Dividere*, *dissolvere*, *discutere*.

DISDIAPASON, f. m. T. de Mus. Consonnance composée, qui se fait lorsque la voix va de son premier ton au quinziéme lieu. C'est une double octave ou une octave redoublée. *Disdiapason diapente*. Consonnance composée en proportion sextuple de 12. à 2. ou de 1. à 6. *Disdiapason Diatessaron*. Consonnance composée en proportion de 16 à 3. *Disdiapason Diton*. Consonnance composée en proportion de 10. à 2. ou de 20. à 4. *Disdiapason semi-Diton*. Consonnance composée en proportion de 24. à 5.

DISEN. Voy. DISIBOD.

DISENTERIE. Voy. DYSENTERIE.

DISENTIS, f. m. Célébre Abbaye du pays des Grisons, dans le quartier qu'on nomme la Ligue Grise. *Discentium*.

DISERT, te, adj. Qui a une belle élocution, & une grande facilité de parler. Il est bien plus aisé d'être *disert* que d'être Orateur. *Disertus*, *dicendi peritus*.

DISERTEMENT, adv. D'une maniére diserte. *Disertè*.

It. En paroles nettes & intelligibles. *Clarè*, *dilucidè*, *disertis*, *conceptis verbis*. Laissons ce mot au palais.

DISETTE, f. f. Cherté, défaut de vivres, manque, besoin de quelque chose nécessaire; pauvreté. *Penuria*, *egestas*, *inopia*, *indigentia*. De *desita*, fait de *desinere*, *desivi*, *desitum*.

DISETTEUX, euse, adj. Qui manque des choses nécessaires. *Inops*, *egens*, *indigens*, *egenus*. On dit au fig. Langue pauvre & *disetteuse*.

DISEUR, f. m. DISEUSE, f. f. Celui ou celle qui parle. *Dicens*, *loquens*. L'entente est au *diseur*;

c. à d. qu'il y a dans ce qu'il dit quelque chose de caché que lui seul entend. Excepté dans cette phrase, le mot de *diseur* ne s'emploie jamais seul. Un *diseur* de bons mots est celui qui affecte de paroitre subtil & plaisant. *Homo facetus.* Un grand *diseur* de riens, qui ne dit que des bagatelles. *Gerro, nugator.*

DISEUR, DISEUSE de bonne aventure. Aventurier ou Aventuriére qui se pique de connoitre par l'inspection de la main, ce qui arrivera à une personne. *Ariolus, Chiromantis, Chiromantes, Chiroscopus.*

DISGRACE, s. f. Diminution, perte de faveur. *Offensio, offensa.*

It. Malheur, accident. *Calamitas, infortunium, adversus casus.*

It. Colère, indignation: mais en ce sens il n'est pas généralement reçû. *Offensa, ira, indignatio.* La véritable misère est de tomber dans la *disgrace* du Dieu vivant.

DISGRACIER, v. a. Priver quelqu'un de ses bonnes graces; lui ôter la faveur, la protection qu'on lui donnoit. *Gratiâ quempiam privare.*

DISGRACIÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Qui Principis in offensionem incurrit.* Outre la signification de son verbe, on le dit aussi des hommes mal-faits de corps ou d'esprit, comme s'ils n'avoient reçû aucunes graces du Ciel, ou de la nature. *Malè naturâ præsidiis paratus, instructus, naturæ præsidiis destitutus.*

DISGRACIEUSEMENT, adv. D'une manière désagréable.

DISGRACIEUX, EUSE, adj. Désagréable, désobligeant. *Ingratus.*

DISGREGATION, s. f. Action qui sépare & éloigne les choses les unes des autres. Il n'est guère en usage qu'en Optique. *Dissipatio, diffusio.* Le blanc cause la *disgrégation* de la vûe, la blesse & l'égare.

DISGREGER, v. a. Séparer, écarter. Il ne se dit guère qu'en cette phr. Le blanc *disgrége* la vûe.

DISIBOD, ou *Disen*, s. m. N. pr. d'hom. *Disibodus.*

DISJOINDRE, v. a. Séparer des choses jointes, *Juncta disjungere.* Il ne se dit point des choses matérielles. *Disjoindre* des instances en Justice.

DISJOINT, OINTE, part. pass. *Disjunctus.* En t. de Mus. Intervalle par dégrés *disjoints*, est l'intervalle qui est entre deux notes qui ne se suivent pas immédiatement.

DISJONCTIF, IVE, adj. Qui disjoint, ou sépare. *Disjunctivus. Ou* & *ni* sont des conjonctions *disjonctives*, qui en liant un discours, séparent les choses qu'on dit, & n'en affirment qu'une indéterminément. César, *ou* rien. Il n'avance, *ni* ne recule. *Disjonctive* est devenu subst. Remarquez que lorsqu'il y a plusieurs substantifs séparés par une *disjonctive*, il n'y a que le dernier qui fait le régime du verbe; comme, La force, ou la douceur le *fera.* Cette alternative ne peut changer le singulier du verbe en pluriel. *Ou bien* est aussi une conjonction *disjonctive*, qui a la force de partager, distribuer.

En logique on appelle Proposition *disjonctive*, une proposition composée qui comprend deux membres, ou deux parties liées par une conjonction *disjonctive.* La premiére proposition d'un dilemme est une proposition *disjonctive.*

DISJONCTION, s. f. Séparation de ce qui étoit joint. *Disjunctio. Disjonction* de deux instances.

DISLOCATION, s. f. Déboîtement d'un os. *Luxatio.* En Méd. on l'appelle *luxation.*

DISLOQUER, v. a. Démettre, déboîter. Il ne se dit que des os qu'on a fait sortir de leur place par quelque violence. *Luxare pedem, brachium.*

Il se dit fig. & dans le style burlesque, en parlant de l'esprit. *Perturbare mentem.* Cet accident lui a *disloqué* l'esprit, la cervelle.

De *Dislocare*, mot de la basse Latinité.

DISMA, s. f. Ville du Japon, qui n'est séparée de Nanguesaque que par un canal fort étroit.

DISME.	Voy.	*Dime.*
DISMER.		*Dîmer.*
DISMERIE.		*Dimerie.*
DISMEUR.		*Dimeur.*
DISMIER.		*Dimier.*
DISNÉE.		*Dinée.*
DISNER.		*Diner.*
DISNER.		*Diner.*
DISNEUR.		*Dineur.*

DISPARADE, s. f. Action de disparoître, absence prompte & subite.

DISPARAT, ATE, adj. ou DISPARATE, adj. m. & f. T. de Log. qui se dit des termes & des choses qui n'ont nulle liaison, nulle connexion entre elles, nulle opposition. *Dispar; absitus, a, um.* Chien & Cheval sont des termes *disparats*, ou *disparates.*

DISPARATE, s. f. Ce mot est Espagnol, mais plusieurs s'en servent pour expliquer de grandes inégalités d'esprit, des choses dites ou faites mal-à-propos. *Inæqualitas, disparilitas.*

DISPARITÉ, s. f. Circonstance qui fait que deux choses ne sont point semblables, quand on les compare entre elles. Différence. *Discrimen.*

DISPARITION, s. f. Action de disparoître, absence.

It. Retraite secréte que fait une personne.

DISPAROITRE, v. n. Conj. *Je disparois, je disparoissois, je disparus, j'ai disparu, & je suis disparu, je disparoîtrai, que je disparoisse.* Ne paroître plus, être hors de la portée de la vûe. *E conspectu evanescere, evolare.*

Il se dit aussi de ce qu'on dérobe, de ce qui échappe en un moment à notre vûe.

Il se dit aussi fig. de tout ce qui cesse d'être, de tout ce qui n'existe plus.

DISPASTE, s. f. T. de Méchan. Machine où il y a deux poulies. *Dispastos.*

DISPENDIEUX, EUSE, adj. Qui coûte beaucoup, qui occasionne beaucoup de dépense. *Dispendiosus.*

DISPENSAIRE, s. m. T. de Méd. Recueil d'un grand nombre de remédes composés. C'est la même chose qu'Antidotaire. *Collectanea, excerptiones medicamentorum.*

DISPENSATEUR, ATRICE. Qui distribue avec ordre & discrétion. *Dispensator, administrator; quæ dispensat, quæ administrat.*

DISPENSATION, s. f. Distribution. *Dispensatio, administratio.*

Il se dit de l'administration des Sacremens & des autres fonctions Ecclésiastiques envers les fidéles.

It. T. de Pharm. Disposition & arrangement de plusieurs médicamens, simples ou composés. *Dispositio, compositio, collocatio.*

DISPENSE, s. f. Permission d'agir contre le droit commun; exemption, relâchement du droit pour une juste cause. *Juris provida relaxatio, immunitas, Legis laxamentum.*

Prov. A point marier, ne faut pas de *dispense*.

DISPENSER, v. a. Permettre à quelqu'un de faire quelque chose contre le droit commun. *Alicujus rei immunitatem dare, aliquem ab aliqua re immunem facere.*

It. Absoudre ou relever d'une faute commise.

It. Exempter, excuser. *Dispensez*-moi, s'il vous plaît, de lui faire ce compliment. *Liceat hoc mihi.*

Il se dit aussi en parlant des permissions qu'on prend de soi-même. *Sibi aliquid sumere, vindicare, arrogare.*

It. Distribuer, donner à plusieurs personnes. *Dispensare, distribuere.*

En t. de Pharm. Préparer diverses sortes de remédes, & en garnir une boutique d'Apothicaire pour s'en servir au besoin. *Componere, disponere, collocare, praparare.*

DISPERSER, v. a. Répandre, mettre en divers lieux; distribuer en des lieux séparés. *Dispergere.*

DISPERSION, f. f. L'action de disperser, ou par laquelle on est dispersé. Action de répandre de côté & d'autre. *Dispersus, us.*

DISPONDÉE, f. m. T. de Poës. Lat. & Gr. Double spondée. *Dispondaus.* Pied composé de deux spondées, ou de quatre longues, p. ex. *Macenates.*

DISPONIBLE, adj. de t. g. T. de Pal. qui se dit des biens dont on peut disposer librement par testament ou d'une autre manière. *Quod dari, quod legari potest.*

DISPOS, adj. m. Agile, léger. *Agilis, levis, alacer.* Il ne se dit que des hommes & des animaux.

DISPOSER, v. a. Mettre les choses dans un rang, dans un ordre, dans une situation convenable. *Parare, componere, disponere, collocare.*

Avec le pron. pers. Se préparer, se mettre en devoir de faire quelque chose. *Comparare se, parare se ad aliquid.*

Il se dit en Méd. non-seulement de la situation extérieure des parties du corps, mais aussi des parties intérieures, & du tempérament, des humeurs. *Componere, disponere.*

On dit: *Disposer* quelqu'un pour le bain, pour la purgation; p. d. le préparer à se baigner, à se purger.

It. Aliéner, donner, résigner. *Dare, largiri aliquid, statuere de re aliqua.* Et en ce sens il est n. *Disposer* de son Bénéfice.

It. Ordonner en maître, faire d'une chose ce qu'on veut. *Administrare nutu & potestate.* Les Juges *disposent* de nos biens & de nos vies.

Il se dit fig. en choses spirituelles & mor. *Praparare, disponere, parare.* La grace *dispose* les cœurs à profiter de la prédication. Avoir l'esprit mal *disposé* pour un autre; c. à d. être mal intentionné pour lui. *Male affectus in aliquem. Disposé* à la vengeance, à l'amour; p. d. enclin à ces passions. *Propensus.*

Prov. L'homme propose, & Dieu *dispose*. On dit d'une personne qui en gouverne une autre absolument, qu'elle en *dispose* comme des choux de son jardin. On dit aussi de celui qui est mort, que Dieu en a *disposé*.

DISPOSITIF, f. m. T. de Pal. qui se dit de la partie d'un jugement, d'une sentence, ou arrêt, qui contient ce que le Juge a ordonné. *Decreti alicujus proœmium.*

It. La partie d'un Mandement d'un Évêque, par laquelle il finit, & dans laquelle il ordonne ce qui convient sur la matière dont il a traité.

DISPOSITIF, IVE, adj. Préparatoire, qui dispose à quelque chose. Remède *dispositif.*

DISPOSITION, f. f. Ordre, rang, situation des choses. *Dispositio, ordo, collocatio.*

On dit, Être en bonne, ou en mauvaise disposition, p. d. Se porter bien ou mal. *Valetudo bona vel mala.*

Il se dit aussi du génie, & de l'inclination, de la situation d'esprit, de la pente que l'on a pour quelque chose. *Ingenium, indoles, affectio animi, propensio.*

It. Aliénation, soit par vente, ou par quelqu'autre acte que ce soit.

Il se dit aussi de la décision & du contenu des ordonnances & des loix, qui disposent des choses. *Decisio.*

Il se dit aussi des droits qui appartiennent à quelqu'un. *Jus, potestas, facultas.* Le Roi a la *disposition*, la nomination des Bénéfices Consistoriaux, des Prélatures.

It. Volonté, pouvoir. *Potestas; arbitrium, voluntas.* Il n'a pas un sou en sa *disposition*. Tout ce que je posséde est à votre *disposition*, à votre commandement.

On dit en Philos. *Disposition prochaine*; p. d. l'état prochain où est une chose pour recevoir une nouvelle qualité, une nouvelle forme. On dit dans un sens contraire, *Disposition éloignée.*

DISPOSITION, se dit en Astrol. de l'état, de la situation des Astres, & de leurs aspects. *Situs, positio, positus.*

DISPROPORTION, f. f. T. relat. Inégalité, disconvenance, manque de proportion entre des choses comparées. *Inaqualitas.*

DISPROPORTIONNER, v. a. S'éloigner trop des proportions. *Negligere, non servare proportionem.*

DISPROPORTIONNÉ, ÉE, part. pass. & adj. Qui manque de proportion, qui n'a pas de convenance. *Inaqualis, impar.*

DISPUTABLE, adj. de t. g. Problématique, où il y a des raisons de part & d'autre. *Controversus, qui in controversiam adduci, vocari potest.*

DISPUTAILLERIE, f. f. Vaine dispute. C'est un terme bas & inusité, aussi bien que le verbe *disputailler.*

DISPUTE, f. f. Querelle, contestation. *Contentio, rixa, jurgium, controversia.*

Dans les Colléges, c'est une contestation qu'ont les Écoliers pour les places, pour les prix. *Concertatio, contentio, disputatio.* Il se dit aussi des actions publiques qui se font dans les Écoles pour agiter des questions.

It. Combat d'esprit en matière de science: controverse sur les dogmes de la Religion. *Controversia, contentio, disputatio.*

DISPUTER, v. a. Contester, entrer en concurrence; se battre pour acquerir, ou pour maintenir quelque chose. *De re aliqua contendere, concertare, decertare, disceptare.*

En choses spirituelles & mor. Contester sur un point de science, ou de doctrine; défendre une opinion. *Concertare, disputare, contendere.* On *dispute* aujourd hui en Sorbonne; p. d. on y soutient quelque Thèse. Se *disputer*, c'est, Se quereller. *Rixari.* On dit *Disputer* sa vie; p. d. la défendre.

Prov. *Disputer* sur la pointe d'une aiguille; p. d. *Disputer* pour des choses de rien, ou légéres.

DISPUTÉ TRIOMPHANT. Nom d'un Œillet. C'est un violet assez fin sur un beau blanc.

DISPUTEUR, f. m. Homme querelleux, qui a coutume de disputer. *Disputator, rixosus, jurgiosus.*

DISQUE, ſ. m. Eſpéce de palet, ou d'inſtrument de pierre, de plomb, ou d'autre métal, que les Anciens, dans leurs jeux & dans leurs exercices, jettoient au loin pour faire paroître leur force & leur adreſſe. *Diſcus.* Ceux qui s'exerçoient à ce jeu, s'appelloient Diſcoboles, *Diſcoboli;* c. à d. jetteurs, lanceurs de *diſque.*

En t. d'Aſtron. c'eſt le corps du ſoleil, de la lune, ou des autres aſtres, qui paroît à nos yeux rond & plat, comme un diſque. Le *diſque* ſe diviſe en douze parties, qu'on appelle *doigts.*

Diſque de la terre. *Plan* qui paſſe par le centre de la terre, & qui eſt tel que la ligne droite qui joint les centres de la terre & du ſoleil lui eſt perpendiculaire.

DISQUE, ſe dit auſſi en t. d'Optique, de la grandeur des verres de lunettes, & de la largeur de leurs ouvertures, de quelque figure qu'ils ſoient, ſoit plans, convexes, omphaloptres, méniſques, ou autres.

En Botan. c'eſt la partie des fleurs radiées qui en occupe le centre. On l'appelle quelquefois le *baſſin.*

It. T. de Liturg. le *diſque* eſt la même choſe chez les Grecs, que la patène chez les Latins. Il reſſemble à un plat.

DISQUISITION, ſ. f. T. dogmat. Examen exact & ſérieux d'une affaire. *Diſquiſitio.*

It. Traité, diſſertation ſur une matiére qu'on examine à fond.

DISSECTEUR, ſ. m. Celui qui diſſéque. *Sciſſor.* Il n'eſt guere uſité.

DISSECTION, ſ. f. T. d'Anat. Opération par laquelle on diſſéque & on diviſe les parties du corps d'un animal, pour les faire conſidérer chacune à part. *Diſſectio.*

It. L'art de couper les viandes qu'on ſert ſur table. *Sectio.*

DISSEMBLABLE, adj. m. & f. Qui eſt différent, qui ne reſſemble point. *Diſſimilis, diſpar, diverſus.*

DISSEMBLANCE, ſ. f. Manque de reſſemblance. *Diſparilitas, diſſimilitudo, diverſitas.*

DISSENHOFEN, ou *Diſſenhoven.* Voy. DIESSENHOVEN.

DISSENZANO, ſ. m. Ville d'Italie, dans l'État de Veniſe.

DISSENTION, ſ. f. Mauvaiſe intelligence, diſcorde, diviſion, querelle. *Diſſenſio, diſſidium, diſcordia.*

DISSÉQUER, v. a. T. de Chir. Ouvrir le corps d'un animal, en faire voir les différentes parties, en les ſéparant les unes des autres avec les cizeaux, le raſoir, le biſtouri, &c. *Diſſecare.*

On le dit auſſi par extenſion, en parlant des ſimples & des fruits.

It. Couper proprement & adroitement les viandes qu'on ſert ſur table. *Scindere.*

DISSÉQUEUR, ſ. m. Celui qui diſſéque.

DISSERTATEUR, ſ. m. Auteur de Diſſertation. Qui fait des Diſſertations. Diſcoureur.

DISSERTATION, ſ. f. Traité ſçavant ſur quelque matiére, ſur quelque queſtion. *Diſſertatio.*

DISSERTER, v. n. Diſcourir. *Diſſerere.*

DISSIDENT, ſ. m. C'eſt en Pologne ce que l'on nomme ailleurs Non-Conformiſte: celui qui profeſſe une autre Religion que la Catholique.

DISSIGNE, ſ. m. & f. T. d'Algébre, qui ſe dit des termes des équations qui ont différens ſignes, l'un + & l'autre —. *Diſſimilibus ſignis affectus.* Son contraire eſt Conſigne, qui a les mêmes ſignes.

DISSIMILAIRE, adj. m. & f. T. de Méd. Qui n'eſt pas de même nature, ou de même eſpéce. *Diſſimilaris.* On diviſe les parties du corps en *ſimilaires*, & en *diſſimilaires.*

DISSIMULATEUR, ATRICE, ſ. Qui diſſimule. *Diſſimulator, diſſimulationis artificio eruditus.*

DISSIMULATION, ſ. f. Déguiſement; art de ſe cacher, & de compoſer ſes paroles & ſes actions. *Diſſimulatio.*

DISSIMULER, v. a. Déguiſer adroitement; feindre; cacher ce qu'on a dans l'ame; faire ſemblant de ne voir pas ce qu'on voit. *Diſſimulare.*

DISSIMULÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. Feint, déguiſé. Il eſt auſſi ſ. Qui cache ſes ſentimens; qui penſe autrement qu'il ne dit. *Diſſimulator, diſſimulandi artificio eruditus.*

DISSIPATEUR, ATRICE, ſ. Prodigue, qui dépenſe, qui conſume ſon bien mal-à-propos. *Decoctor, prodigus.*

DISSIPATION, ſ. f. Action par laquelle une choſe ſe perd, ſe conſume, ſe diſſipe. *Diſſipatio; bonorum fortunarumque conſumptio, diſſipatio.*

En t. de Phyſ. c'eſt proprement une perte ou déperdition inſenſible qui ſe fait des petites parties d'une choſe.

It. Diſtraction, inapplication. *Aberratio mentis, avocatio.*

DISSIPER, v. a. Conſumer; détruire quelque choſe en l'écartant, en la diviſant, en la réduiſant à rien. *Diſſipare, conſumere, effundere.*

Il ſe dit fig. en morale. L'eſprit ſe *diſſipe* dans une longue méditation. *Diſtrahere, avocare.* Il ſe formoit une grande cabale contre lui, que ſon adreſſe a *diſſipée.* Je veux *diſſiper* toutes vos illuſions.

DISSIPÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. Outre les ſignifications de ſon verbe, il ſign. Diſtrait, inappliqué, partagé. *Variis cogitationibus agitatus, jactatus, in varias cogitationes diſtractus.*

DISSOLU, UE, adj. Débauché, malhonnête. Laſcif, impudique. *Diſſolutus, perditus, intemperans.* Mœurs, chanſons *diſſolues*, vie *diſſolue.*

DISSOLU, participe du v. *Diſſoudre*, ſignifioit autrefois, Rompu, déſuni. *Solutus, diſſolutus.* Mariage *diſſolu*, communauté *diſſolue.* Il faut dire, mariage *diſſous*, ſociété *diſſoute*, &c.

DISSOLVANT, ANTE, adj. & ſ. Qui diſſout, qui diviſe les corps, qui les réduit en ſes plus petites parties. *Diſcuſſoriam vim habens.*

DISSOLUBLE, adj. de t. g. Il n'eſt d'uſage qu'en Chym. Qui ſe peut réſoudre. *Diſſolubilis.*

DISSOLUMENT, adv. D'une maniére diſſolue. *Diſſolutè, intemperanter.*

DISSOLUTIF, IVE, adj. Qui a la vertu de diſſoudre. *Diſcuſſoriam vim habens.*

DISSOLUTION, ſ. f. Deſtruction; réſolution d'un corps en ſes parties. *Diſſolutio.*

En Pharm. & en Chym. c'eſt une réduction des corps compactes, durs, ou épais, en matiéres liquides, par l'addition de quelques liqueurs.

Il ſe dit auſſi de la choſe diſſoute & de ſon diſſolvant. Prendre de la *diſſolution* de vitriol.

On dit au Pal. la *diſſolution* d'un mariage, p. d. la rupture du lien conjugal.

DISSOLUTION ſe dit des corps & Communautés qui ſe détruiſent.

En Mor. Débauche, déréglement de vie & de mœurs, *Intemperantia.*

DISSONANCE, s. f. T. de Muf. Faux accord opposé à *consonance*. *Tonus dissonus*, *dissonum*, *dissonans quiddam*. Il est produit par la rencontre de deux sons désagréables à l'oreille.

DISSONANT, ANTE, adj. T. de Mus. Qui n'est point d'accord, qui n'est point dans le ton.

DISSONENT, vieux s. m. Murmure, bruit que fait un ruisseau qui coule.

DISSOUDRE, v. a. Conj. *Je dissous*, *tu dissous*, *il dissout*, *nous dissolvons*, *vous dissolvez*, *ils dissolvent*; à l'imparf. *je dissolvois*. Au prét. *j'ai dissous*; au fut. *je dissoudrai*; à l'impér. *dissous*, *dissolvez*; au subj. *que je dissolve*. Réduire un corps dur & compacte en forme liquide : pénétrer un corps solide, & en séparer toutes les parties. *Dissolvere*, *liquare*, *liquefacere*.

On dit fig. *Dissoudre* un mariage, p. d. le rompre, faire qu'il ne subsiste plus. Une société se *dissout*, c. à d. qu'elle se rompt, se dissipe, se sépare.

DISSOUS, OUTE, part. pass. & adj. *Dissolutus*.

DISSUADER, v. a. Déconseiller, détourner quelqu'un de quelque entreprise. *Dissuadere*. *Revocare*, *avocare*, *deterrere*.

DISSUASION, s. f. Discours qui détourne & empêche de faire quelque chose. *Dissuasio*.

DISSYLLABE, adj. m. & f. & s. m. Qui est de deux syllabes. *Dissyllabus*.

It. Qui a dix syllabes. Vers *dissyllabes*, ou de cinq pieds.

DISTANCE, s. f. Éloignement d'une chose à l'égard d'une autre, soit pour le temps, soit pour le lieu, soit pour la qualité. *Distantia*, *intervallum*.

DISTANT, ANTE, adj. Éloigné. *Distans*, *remotus*. Il se dit aussi du temps. Époques fort *distantes*.

DISTENDRE. v. a. T. de Méd. Causer de la tension, une tension violente, contre nature, incommode. *Distendere*.

DISTENTION, s. f. Action par laquelle on étend quelque chose : c'est aussi l'étendue forcée & violente de quelque chose. Il ne se dit guère que des membres. *Distentio*.

DISTICHIASIS, s. m. T. de Méd. Incommodité des paupiéres, qui consiste à avoir deux rangs de cils. δὶς, *deux fois*, & de στίχος, ou στίχος, *ordre*, *rang*, comme si l'on disoit *deux rangs* de cils.

DISTILLATEUR, s. f. Chymiste, ou qui fait profession de distiller. *Distillator*.

On l'a employé au fig. pour signifier un homme qui subtilise, qui raffine trop. *Nimia subtilitatis affectator*.

DISTILLATION, s. m. Action de distiller, ou la chose même distillée. C'est une élévation des parties aqueuses, spiritueuses, oléagineuses, ou salines des mixtes, qui séparées des grossiéres & terrestres par le moyen du feu, se resserrent, & se condensent après par le froid. *Succorum ex herbis*, *floribus*, *rebusque aliis subjecto igne facta expressio*.

DISTILLATOIRE, adj. m. & f. T. de Chym. Propre aux distillations, qui sert à distiller. *Distillatorius*, *a*, *um*.

DISTILLER, v. a. T. de Chym. Séparer par le moyen du feu, ou d'un alambic, tout l'humide, ou le suc le plus exquis de quelque corps; l'élever par la chaleur, & le resserrer par le froid. *Succum ex herbis*, *floribus*, *igne subjecto exprimere*.

Distiller est souvent v. n. qui se met sans régime, & ne se dit que des choses. Quand il est actif, il se dit des personnes & des choses.

DISTILLER en montant. C'est distiller à la maniére ordinaire, en mettant le feu sous le vaisseau où sont les matiéres. *Distiller en descendant*. C'est distiller de maniére que le feu soit au-dessus de la matiére.

DISTILLER, se dit absol. des choses qui coulent & qui tombent goutte à goutte. *Stillare*, *exstillare*, *distillare*. Cette fistule lacrymale *distille* toûjours, c. à d. elle jette quelque humeur.

Il se dit aussi des arbres qui jettent des sucs & des gommes.

Il se dit fig. en Mor. *Distiller* son esprit sur quelque chose. *Distiller* sa rage. *Distiller* sur la vie de quelqu'un un venin dangereux.

On dit aussi d'une personne qui pleure abondamment, qu'elle se *distille*, ou se fond en larmes.

DISTINCT, INCTE, adj. Séparé, différent. *Distinctus*.

It. Net & sans confusion. Une vûe *distincte*, qui voit les objets sans confusion.

DISTINCTEMENT, adv. Nettement, clairement. *Distincte*.

DISTINCTIF, IVE, adj. Qui distingue & différencie une chose de toute autre, spécifique. *Distinguens*, *specificus*, *a*, *um*. Ce mot ne se joint qu'avec celui de *caractère*.

DISTINCTION, s. f. Séparation, distance, différence. *Distinctio*. Le mérite met bien de la *distinction* entre les personnes. C'est une personne d'une grande *distinction*, c. à d. qui s'est signalée par son mérite. Sans *distinction* de sexe, ni d'âge.

It. Préférence, prérogative, singularité avantageuse. Aimer les *distinctions*. Traiter avec *distinction*.

DISTINCTION, en Philos. est une négation d'identité, qui fait que de deux ou plusieurs choses l'une n'est pas l'autre. La *distinction* réelle est celle qui est entre les choses distinctes, & dont l'une n'est pas l'autre. La *distinction* de raison ou mentale, est celle que notre esprit met entre des choses qui ne sont pas réellement distinctes. Telle est la *distinction* que nous mettons entre les facultés de l'ame; c'est toûjours la même ame, mais conçue tantôt comme rappellant les choses passées, tantôt comme voulant. La *distinction* formelle est celle qui se trouve entre les formes ou formalités, & perfections inséparables l'une de l'autre, aussi-bien que du sujet où elles sont, & dont cependant l'une n'est pas l'autre indépendamment de toute pensée de l'esprit. Par ex. entre ce qu'on appelle dans l'école les dégrés métaphysiques. La *distinction* virtuelle, qui est moins une *distinction* que la distinguibilité, ou le fondement de la *distinction* mentale, c'est l'équivalence d'une seule chose à plusieurs choses réellement distinguées.

Il y a aussi la *distinction* modale, qui se rencontre entre les modes & les substances.

DISTINCTION, sign. en général, L'explication de divers sens qu'une proposition doit avoir.

DISTINGUO, s. m. T. Lat. qui n'a d'usage que dans l'école ou en style fam. Il sign. *Je distingue*. On s'en sert pour se débarrasser d'un argument, ou pour éclaircir & développer une proposition ambiguë, qui peut être vraie dans un sens, & fausse dans un autre.

DISTINGUER, v. a. Connoître ou montrer la différence d'une chose d'avec une autre. Diviser, séparer. *Distinguere*, *secernere*,

It,

It. Ôter l'équivoque. Ainsi on *distingue* dans l'école pour accorder une proposition en un sens, & la nier en l'autre.

It. Mettre de la différence, élever au-dessus d'un autre. Une grande charge *distingue* bien un homme.

DISTINGUÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Distinctus.* C'est un homme fort *distingué*, fort au-dessus des autres. Estime, naissance *distinguée*.

DISTIQUE, s. m. Poësie dont le sens est contenu en deux vers. *Distichum.*

DISTORSION, s. f. T. de Méd. On appelle *distorsion* de bouche, la contraction ou le raccourcissement qui se fait d'un seul côté de la bouche : elle arrive quand il n'y a que les muscles d'un côté du visage qui souffrent convulsion, ou paralysie. *Convulsio oris*, σπασμὸς κυνικός. Il y a aussi une *distorsion* de l'œil, qu'on nomme *œil louche*, ou *strabisme*.

DISTRACTION, s. f. T. de Pal. Retranchement, démembrement, séparation, déduction, action par laquelle on distrait. *Distractio*, *disjunctio*. *Distraction* d'une terre. *Distraction* d'une somme.

It. Diversion, inapplication d'esprit : faute d'attention, absence d'esprit. *Mentis aberratio*, *avocatio.*

DISTRAIRE, v. a. défectueux. Conj. *Je distrais. Je distrayois. J'ai distrait. Je distrairai. Distrais, qu'il distraie, que nous distrayions*, &c. *Je distrairois, distrayant.* Ôter, retrancher, déduire quelque partie d'un tout. *Distrahere*, *disjungere*, *divellere.*

It. Démembrer une Jurisdiction, une Seigneurie. On a *distrait* une telle ville d'un tel apanage.

Distraire la Jurisdiction, se dit aussi quand un justiciable se pourvoit devant un autre juge que l'ordinaire. *Declinare.*

Au fig. Détourner, désappliquer. *Avocare aliquem ab aliquâ re*, *alicujus animum avertere*, *avocare.* Un homme qui compose de génie ne veut point être *distrait.* Il sign. encore, Détourner d'un dessein, d'une résolution.

DISTRAIT, AITE, part. pass. & adj. On appelle un esprit *distrait*, celui qui n'a point d'attention à ce qu'on lui dit, qui ne suit pas la conversation, que ses pensées emportent ailleurs de temps en temps. *Cujus animus peregrè est absens cùm præsens est*, *avocatus aliò.*

DISTRIBUER, v. a. Diviser quelque chose en plusieurs parties, pour les placer en un ordre convenable. *Distribuere*, *dispertire*, *dispertiri.* L'orateur *distribue* ses harangues en exorde, narration, confirmation, &c.

It. Donner & partager quelque chose à plusieurs personnes. *Distribuer* les aumônes, *distribuer* des graces, des peines ou des récompenses.

En t. de Pal. il se dit de ce qu'on partage entre plusieurs créanciers. Les effets mobiliaires se *distribuent* au sou la livre.

Il se dit aussi en parlant du partage des procès fait par les Présidens entre les Conseillers, pour les en rendre rapporteurs.

DISTRIBUTEUR, s. m. Celui qui distribue. *Distributor.*

DISTRIBUTIF, IVE, adj. Qui distribue. *Suum cuique distribuens.* La justice *distributive* est celle par laquelle on rend à chacun ce qui lui appartient.

En t. de Logique, le sens *distributif* est opposé au sens collectif. Le sens *distributif* est celui où l'on prend une multitude selon tous les individus qui la composent, considérés séparément l'un de l'autre ; & le sens collectif, celui où l'on prend tous ces individus conjointement, toute la multitude ensemble.

En t. de Gram. Particules *distributives. Tantôt* il lit, *tantôt* il écrit.

DISTRIBUTION, s. f. Action de distribuer, ou même ce qu'on distribue. *Distributio*, *partitio*, *divisio.*

It. T. de Rhétor. Figure qui partage par ordre les principales qualités d'un sujet. Par ex. Il a la lumière pour voir les fautes, la justice pour les reprendre, l'autorité pour les punir.

It. T. de Log. qui se dit de chaque partie séparément l'une après l'autre. *Distributio.* La *distribution* est un terme relatif & opposé à Collection, qui est l'assemblage de toutes les parties prises toutes à la fois & ensemble.

It. Partage. *Distribution* des livres par chapitres & par sections.

Il se dit aussi au Pal. en parlant des ordres des créanciers.

Il se dit aussi des procès sur lesquels on commet des Rapporteurs.

En t. de Peint. Une belle *distribution*, une belle ordonnance.

En t. d'Imprim. il se dit de l'action de remettre dans les cases les lettres d'une forme qu'on a tirée.

DISTRIBUTION d'ornemens, est l'espacement égal des ornemens dans quelque partie d'Architecture. *Distribution* d'eau, c'est le partage qui se fait de l'eau d'un réservoir.

DISTRIBUTIVEMENT, adv. T. de Log. Au sens distributif, séparément, seul à seul, chacun en particulier. *Separatim*, *sigillatim*, *distributivè.* Il est opposé à Collectivement.

DISTRIBUTRICE, s. f. Celle qui distribue. *Mulier distribuens.*

DISTRICT, s. m. T. de Jurispr. Territoire, ressort, étendue de la jurisdiction d'un juge. *Jurisdictionis finis.*

On dit fig. Cela n'est pas de mon *district*, p. d. cela n'est pas de ma compétence, il ne m'appartient pas d'en juger. Du lat. *districtus.*

DIT.

DIT, DITE, part. pass. Qui a été proféré, prononcé. *Dictus.*

It. Surnommé. Louis XIV. *dit* le Grand. Les Professeurs de Magdebourg, *dits* les Centuriateurs. Les menteurs sont *dits* enfans du diable.

Ce mot est de grand usage au Pal. en se joignant aux articles, pronoms & prép. pour empêcher les équivoques des relatifs qui sont fréquens en notre langue. Le *dit* appellant. Le *dit* seigneur Roi. Le *susdit* contrat.

DIT, s. m. Bon mot, sentence, apophthegme des Anciens. *Acutè, ingeniosè dictum.* Ce mot a rarement été employé en parlant des Modernes.

On dit en prov. qu'un homme a son *dit* & son *dédit*, p. d. qu'il change de parole ou de dessein. Il a tant fait par ses faits & ses *dits*, qu'il est venu à bout de ses desseins.

DITANT, vieille prép. Du temps, pendant le temps, autant.

DITHMANING. Voy. DIETHMANING.

DITHMARSEN. Voy. DIETHMARSEN.

DITHYRAMBE, s. m. Hymne à l'honneur de Bacchus. *Dithyrambus.* Ce sont des vers pleins d'emportement ou de fureur poëtique. On appelloit aussi chez les Grecs Bacchus, *Dithyrambe*, à cause qu'il étoit venu deux fois au monde, suivant

la fable de Sémélé & de Jupiter. De δὶς, *bis*, & θύρα, *fores*.

DITHYRAMBIQUE, adj. de t. g. Qui appartient au dithyrambe. *Dithyrambicus*. Poëte, vers, ode *dithyrambique*.

DITON, f. m. Intervalle de Musique, qui comprend deux tons. *Ditonum*. C'est la premiére consonnance. De δὶς, *deux fois*; & de τόνος, *ton*.

DITRIGLYPHE, f. m. T. d'Archit. Espace qui est entre deux triglyphes.

DITTAINO, *Dictaino*, & *Dataino*, f. m. Riviére de Sicile. *Dittainus*, anciennement *Chrysas*. Elle baigne la petite ville d'Assoro, & se décharge dans la Jaretta.

DITTER, vieux v. a. Dicter. *Dictare*.

DITTEREL, ou *Ditteles*, vieux f. m. Opuscule, petit discours.

D I V.

DIU, ou DIOU, f. m. Isle de l'Océan Indien située fort près de la côte de Guzarate, province des États du Mogol, à l'entrée du Golfe de Cambaye, du côté du couchant. *Dium*. Les Portugais font maîtres de *Diu*.

DIVAGUER, v. n. Aller de côté & d'autre, aller çà & là. *Divagari*.

DIVALES, f. f. pl. Fête qui se célébroit chez les Romains le 21. de Décembre à l'honneur de la Déesse Angérone: cette fête s'appelloit aussi Angéronales. *Divalia*.

DIVAN, f. m. T. de Rel. Chambre du Conseil: Tribunal où on rend la justice dans les pays Orientaux. *Imperatoris Turcici supremum & sanctius consilium; Tribunal, Curia*. C'est un mot Arabe, qui sign. une estrade, & un recueil de diverses piéces, soit en vers, soit en prose.

Il se prend aussi pour une salle dans une maison particuliére; mais toûjours en parlant des Orientaux. *Aula, atrium*.

DIVAN-BEGUI, ou DIVAN-BÉGHI, f. m. Nom d'un des Ministres d'État en Perse. C'est le Surintendant de la Justice. *Juri dicundo præpositus, juris dicundi arbiter*. Il n'a que le dernier rang parmi les six Ministres du second ordre qui sont tous au-dessous de l'Etmadaulet qui est premier Ministre.

DIVANDUROU, f. m. Nom que l'on donne à cinq ou six Isles de l'Océan Indien. *Divandurœ insulæ*.

DIVAR, f. m. Isle de la mer des Indes, située au Septentrion de celle Goa.

DIVE, f. f. Il y a en France deux riviéres de ce nom; l'une en Normandie, qui se rend dans la mer à Saint Sauveur de Dive: L'autre est dans le Poitou. Elle se joint au Thouay, & va se jetter dans la Loire à Saumur. *Diva, Deva*.

DIVE, ou saint Sauveur de *Dive*, ou sur *Dive*. Bourg de Normandie dans le petit pays d'Auge.

DIVE, f. f. Déesse. *Diva*. Il ne se dit qu'en style badin & burlesque.

DIVERGENCE, f. f. T. d'Optique. Qualité de ce qui est divergent. Direction des rayons de lumiére, qui s'éloignent les uns des autres. *Divergentia*.

DIVERGENT, ENTE, adj. T. d'Optique, qui se dit des rayons, lesquels ayant souffert la réfraction, ou la réflection, s'éloignent les uns des autres: il est opposé à *convergent*, qui se dit quand ils s'approchent, & tendent vers un centre. *Divaricatus*.

DIVERS, ERSE, adj. T. qui marque la pluralité & la différence, soit des temps, soit des lieux, des personnes ou des choses. Différent, dissemblable. *Diversus*. *It*. Plusieurs. À *diverses* reprises.

DIVERSEMENT, adv. D'une maniére diverse. *Diversè*.

DIVERSIFIABLE, adj. m. & f. Qui peut se diversifier, se varier. *Variabilis*.

DIVERSIFIER, v. a. Varier, mettre de la diversité en quelque chose. *Variare, distinguere*.

DIVERSION, f. f. Action par laquelle on détourne. Action d'attaquer l'ennemi en un endroit où il est foible, pour lui faire rappeller ses forces d'un autre lieu où il alloit faire irruption. Faire *diversion*. *Distrahere hostiles copias, aliò hostem avertere*.

En Méd. Action de détourner ailleurs le cours d'une fluxion par des remédes.

On dit fig. en Morale: On vient plus aisément à bout des passions par la *diversion*, que par l'opiniâtreté qu'on a à les combattre directement.

DIVERSITÉ, f. f. Variété, qualité qui fait qu'une chose est diverse & différente. *Diversitas*.

DIVERTIR, v. a. Détourner quelqu'un, l'empêcher de continuer son dessein, son entreprise, son travail. *Aliquem ab aliquâ re avocare, abducere, deducere*. En ce sens il commence à vieillir. Du Latin *divertere*, détourner.

It. Mettre à part; & on s'en sert pour dire plus honnêtement, Voler. *Subducere, distrahere*.

Il se dit aussi en matiére de Finances, lorsque les ordonnateurs ont changé la destination des deniers. *Detrahere, avertere*.

It. Égayer, réjouir. *Recreare, relaxare animum*.

Ce mot s'est dit dans ce sens, parce que se *divertir*, c'est se détourner, détourner son esprit de l'application, ou d'une matiére sérieuse.

SE DIVERTIR. Railler, se mocquer agréablement. *Jocari, ridere*.

On dit qu'un homme se *divertit*, quand il n'a autre occupation que celle de se réjouir, & de passer son temps.

DIVERTI, IE, part. pass. *Subductus, amotus*. Deniers, fonds, effets *divertis*. Il n'est guère d'usage qu'en ce sens.

DIVERTISSANT, ANTE, adj. Qui plaît, qui réjouit, qui détourne du chagrin & des mauvaises pensées. *Jucundus, amœnus, festivus*.

DIVERTISSEMENT, f. m. Réjouissance, plaisir, récréation. *Relaxatio, oblectatio animi*.

On appelle, dans les Opéra & dans les Comédies, *Divertissement*, les fêtes de danse & de chant qui font partie de chaque Acte, ou qui le terminent.

On appelle aussi *divertissement* d'effets, ou de fonds, le recélement des effets, le changement de l'emploi des fonds. *Distractio*.

DIVETO, f. m. Bourg de Sicile dans la vallée de Démona, environ à deux lieues de Messine. *Divetum*.

DIVETTE, f. f. Pet. riviére du Cotentin dans la basse Normandie. *Divetta*.

DIVIDENDE, f. m. T. d'Arithm. Le nombre à diviser, & duquel se fait la division. *Numerus dividendus*.

It. T. affecté aux Compagnies de Commerce. Le produit d'une Action, c. à d. la part qui revient à chaque Actionnaire. Il y a deux *dividendes* par an.

DIVIN, INE, adj. Qui est, ou qui vient de Dieu, ou qui regarde Dieu. *Divinus*. *Divin* amour, sign. le St. Esprit, & Amour *divin* sign. la Charité.

DIVIN, se dit figurément de tout ce qui est excellent, extraordinaire, & qui semble être au-dessus de la force de la nature, ou de la capacité des hommes. Inventions *divines*. Le *divin* Platon. Beauté *divine*.

En t. de Blâs. on appelle Croix *divine*, celle d'où il sort des rayons.

Les Arabes appellent les *Divins*, *Elahioun*, la seconde Secte de Philosophes, composée de ceux qui admettent un Dieu, premier moteur de toutes choses, & ils lui donnent ce nom pour les distinguer de la première Secte, qui sont les *Dehérioun*, ou *Thabaioun*, c. à d. les Mondanistes ou Naturalistes, qui n'admettent point de principes hors du monde matériel & de la nature.

DIVINATEUR, vieux s. m. Devin, devineur. *Divinus*, *Hariolus*.

DIVINATION, s. f. Action de deviner, la science par laquelle on devine, & les moyens dont on se servoit pour deviner, pour prédire. *Divinatio*, *rerum futurarum scientia*.

DIVINATOIRE, adj. de t. g. dont on ne se sert qu'en le faisant précéder de *verge* ou de *baguette*. Voy. BAGUETTE.

DIVINEMENT, adv. Par le secours ou la puissance de Dieu. *Divinè*, *divinitùs*.

It. Excellemment, parfaitement, extraordinairement. *Divinè*, *mirificè*.

DIVINISER, v. a. Rendre divin, mettre au rang des Dieux.

DIVINITÉ, s. f. Dieu, nature & essence divine. *Divinitas*.

On s'en sert aussi en termes du Paganisme. *Divina numina*. Sombres, noires *Divinités*, ce sont les Puissances de l'Enfer. Les *Divinités* célestes, marines.

Il se dit fig. & abusivement, quand on parle d'une belle femme. C'est une *Divinité* sur terre. *Terrestre numen*. Elle a le port d'une *Divinité*.

DIVIS, adv. T. de Pal. opposé à *indivis*. *Divisum*. Posséder par *divis*; c. à d. avoir chacun sa part.

DIVISÉMENT, adv. Séparément, sans division. *Divisim*, *separatim*.

DIVISER, v. a. Partager, séparer en plusieurs parties. *Dividere*, *partiri*, *in partes tribuere*.

En Arithm. Découvrir combien de fois une petite somme est contenue en une plus grande, & ce qui en reste. Si on divise 1550. par 12, le quotient sera 129. & il en restera 2.

It. Désunir, mettre en trouble, en querelle, en partis, en factions. *Disjungere*, *dividere*, *distrahere*.

DIVISEUR, s. m. T. d'Arithm. C'est le plus petit nombre par lequel se fait la division : on le met sous le plus grand, pour sçavoir combien de fois il y est contenu, & trouver le quotient. *Divisor*.

It. Grand cercle divisé qui sert à diviser plusieurs autres petits qu'on enclave dedans, & ce par le moyen d'une régle mobile sur leur centre commun.

DIVISIBILITÉ, s. f. Puissance passive qu'a une quantité d'être divisée. *Dividuitas*.

DIVISIBLE, adj. m. & f. Qui peut souffrir de la division. *Dividuus*.

DIVISIF, s. & adj. m. T. de Chir. Bandage dont on se sert dans les grandes brûlures de la gorge, & les plaies transversales de la partie postérieure du cou, pour tenir la tête droite. *Fascia dividens*.

DIVISION, s. f. Partage d'un tout en ce qu'il contient. *Partitio*, *distributio*.

En t. d'Arithm. c'est la quatriéme des premiéres régles, par laquelle on voit combien de fois une plus petite somme est contenue dans une plus grande, & ce qui en reste. *Divisio*. Il y a trois nombres dans la division : le dividende, le diviseur & le quotient. Voy. ces mots.

DIVISION, en t. de Guerre, se dit des parties d'un bataillon, ou d'un autre corps qui défile, & même des parties d'une armée entière, qui est campée en ordre de bataille. *Partitio*, *distributio*.

En t. de Mar. c'est une certaine quantité de vaisseaux d'une armée navale, qui sont sous le commandement d'un Officier Général.

En t. d'Imprim. c'est une petite ligne ou tiret qui coupe les mots au bout des lignes. *Lineola verba alia ab aliis dividens*. On le dit aussi de ces mêmes tirets qu'on met entre deux mots qui ont de la liaison, & qui se doivent prononcer ensemble. Comme, *croyez-vous cela?*

On dit au Pal. Ceux qui s'obligent solidairement renoncent au bénéfice de *division* & de discussion, p. d. qu'ils veulent bien souffrir la contrainte, comme si leurs biens n'étoient point divisés de ceux qu'ils cautionnent. *Partitio*, *distributio*.

It. Séparation, mésintelligence, discorde, trouble, brouillerie, désunion. *Dissensio*, *dissidium*, *discordia*.

En t. de Rhét. Partage qu'on fait d'un ouvrage, d'un discours en plusieurs parties & articles. *Divisio*, *distributio*. On dit aussi : La *division* d'un Poëme Dramatique se fait ordinairement en cinq Actes.

Les Chanoinesses de Remiremont font une fête qu'elles nomment la *Division* des Apôtres, lorsqu'ils se séparérent pour se disperser en différentes parties du monde, afin d'y prêcher l'Évangile. *Apostolorum divisio*.

DIVORCE, s. m. Rupture du lien, dissolution entière du mariage. *Divortium*. C'est un veuvage anticipé. Il étoit en usage parmi les Juifs & les Romains.

C'est parmi nous une séparation de corps & de biens du mari d'avec la femme, le lien du mariage subsistant toûjours. Il se dit aussi des simples dissentions qui naissent dans le mariage.

Il se dit même quelquef. pour signifier les dissentions qui naissent entre les amis.

Il se dit fig. de l'abandonnement volontaire qui se fait de toutes les choses où on avoit de l'attachement. Faire *divorce* avec le vice, avec les mauvaises compagnies, avec les plaisirs. On dit aussi d'un homme qu'on veut taxer de folie, qu'il a fait *divorce* avec la raison, le bon sens.

DIURÉTIQUE, adj. de t. g. & s. m. T. de Méd. Reméde qui provoque l'urine, apéritif. *Medicamentum urinam provocans*. *Diureticus*, *a*, *um*. En Gr. διουρητικὸς, *urinam ciendi vim habens*, qui a la vertu d'exciter l'urine; du v. διουρέω, j'urine beaucoup, tiré d'οὖρον, urine.

DIURNAIRE, s. m. Officier qui écrivoit ce que le Prince faisoit, régloit, ou ordonnoit jour par jour. *Diurnarius*.

DIURNAL, s. m. Livre d'Église qui contient l'Office divin qui se récite chaque jour; c. à d. les pe-

tites Heures, Vêpres & Complies. *Diurnarum precum libellus.*

DIURNE, adj. m. & f. T. d'Astron. D'un jour. Qui appartient au jour. *Diurnus.* Le mouvement *diurne* du soleil. L'arc *diurne* est l'espace que parcourt le soleil depuis son lever jusqu'à son coucher. Le *nocturne* est le contraire.

En Astrol. on appelle les Planètes *diurnes*, ou *nocturnes*, selon qu'elles sont puissantes dans leurs qualités actives ou passives. Les qualités actives sont le chaud & le froid; les passives, l'humidité & la sécheresse.

DIUS, f. m. Nom d'un mois de l'année chez les Grecs. *Dius*, Δῖος. Il répondoit au mois d'Octobre, de Novembre, de Décembre & de Janvier, selon les différens peuples.

DIVUE, f. f. N. pr. de fem. *Deivota.*

DIVULGATION, f. f. Publication.

DIVULGUER, v. a. Publier une chose, la découvrir à ceux qui ne la sçavoient pas, la dire à plusieurs personnes. *Divulgare, pervulgare, in vulgus indicare.*

DIVULSION, f. f. T. de Chir. C'est une séparation causée par une tension violente. *-sio.*

DIWOHART, f. m. Corvée due aux Seigneurs par les vassaux, & en usage en Bretagne.

DIX.

DIX, adj. numéral de t. g. T. d'Arithm. C'est le premier nombre qui s'écrit avec deux caractères, une unité & un zéro; & il ajoûte une unité au nombre de neuf. *Decem.* Quand *dix* n'est pas suivi de son subst. & dans *dix-sept*, l'x se prononce comme une *s*: quand le subst. dont il est suivi commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée, & dans *dix-neuf*, l'x se prononce comme un *z*: & quand *dix* est suivi immédiatement d'un subst. qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée, l'x ne se prononce pas du tout.

Il se prend souvent pour un subst. en t. de Jeu de Cartes, & sign. une carte marquée de *dix* points. *Numerus denarius.* Un *dix* de trèfle, de carreau. Il s'écrit ainsi en chiffre Romain X.

Dans le discours ordinaire, il se prend pour Dixiéme. Innocent X. Le *dix* du mois.

Le Conseil des *Dix*, *Decemviri rerum capitalium cognitores*: c'est à Venise un Tribunal souverain dans les affaires criminelles des Nobles.

Les *Dix* sages, *Decemviri bonorum æstimatores.* C'est à Venise une Compagnie qui prise le bien des particuliers, & y met la taxe dans les besoins extraordinaires de l'Etat.

DIXAINE. Voy. DIZAINE.

DIXIÉME, (Prononc. *Diziéme.*) adj. numéral & ordinal de t. g. *Decimus.* Il étoit au *dixiéme* rang, c. à d. il y avoit neuf rangs devant lui.

Il est aussi subst. m. & sign. la dixiéme partie d'un tout.

En général on appelle *dixiéme denier*, toutes les *dixiémes* parties des revenus, du prix des marchandises, ou d'autres choses, qui se lévent comme impôt, ou qui se payent comme un droit.

DIXIÉME, T. de Mus. Intervalle composé d'une huitiéme & d'une troisiéme par dessus. On l'appelle aussi *troisiéme doublée.*

DIX-sept, DIX-huit, & DIX-neuf, sont des nombres composés de la dizaine & de ces trois nombres. *Decem & septem*, *Decem & octo*, ou *duodeviginti*, *Decem & novem*, ou *undeviginti.*

DIX-septiéme, f. f. T. de Mus. Intervalle qu'on appelle autrement la *troisiéme triplée*, ou la *dixiéme doublée.*

DIX-HUIT, f. m. Nom qu'on donne à un oiseau aquatique, à cause qu'en chantant il semble qu'il dise *dix-huit.* Les Flamands l'appellent *Kivit.* On l'appelle autrement *vaneau*, en lat. *Aexcapella*, *parra.*

C'est aussi, en style bas, un habit retourné, à cause qu'il est neuf pour la seconde fois, & que deux fois neuf font *dix-huit.* De là vient l'expression, Etre sur son *dix-huit*, p. d. être plus propre qu'à l'ordinaire.

DIX-HUITAINS, f. m. pl. Certains draps de laine, dont la chaine est composée de 1800. fils en tout.

DIX-huitiéme, f. f. T. de Mus. Intervalle qui s'appelle aussi la *quatriéme triplée.* *Dix-neuviéme*, f. f. Intervalle qui est la *cinquiéme triplée.*

DIXIÉME, f. m. C'est, sur mer, une augmentation que fournit le munitionnaire des vivres, d'une barrique sur dix, pour le coulage qui pourroit arriver pendant la campagne.

DIXIÉMEMENT, adv. En dixiéme lieu. *Decimo.*

DIXME de suite. C'est, dans la Coût. de Nivernois, la moitié de ce que le décimateur laïc ou ecclésiastique prendroit chez lui, si le laboureur y avoit labouré, & qu'il n'eût point passé dans une autre dixmerie, l'autre portion étant donnée au décimateur foncier. Ce nom vient de ce que cette *dixme* suit le laboureur, quand il change de lieu.

DIXMER. } Voy. { *Dimer.*
DIXMEUR. } Voy. { *Dimeur.*
DIXMIER. } Voy. { *Dimier.*

DIXMUDE, f. f. Pet. ville des Pays-bas. Elle est dans la Flandre sur l'Iperlée. *Dixmuda.*

DIZ.

DIZAHAB, f. m. Lieu qui étoit à l'orient du Jourdain, proche de la terre des Moabites.

DIZAIN, (Quelques-uns écrivent *Dixain.*) f. m. Ce qui est composé du nombre de dix. *Decem versus, carmen decem versuum.* Il ne se dit que d'un couplet d'une ode, ou de stances de dix vers.

It. Chapelet composé de dix grains.

DIZAINE, f. f. T. d'Arithm. Second ordre des chiffres, qui contient autant de fois dix que le second chiffre a d'unités. *Decas.* Nombre, *dizaine*, centaine, mille.

On dit communément, Une *dizaine* de pistoles, une *dizaine* de chapelet, p. d. *dix* pistoles, *dix* grains de chapelet. *Decem nummi*, *decem globuli.*

It. Certaine division des habitans d'un quartier d'une ville, qui ont relation à un chef. *Urbis decima pars.*

DIZAINIER, ou DIZENIER, f. m. Officier de ville, chef d'une dizaine, ou qui a dix personnes sous sa charge. *Decurio.*

It. Officier subalterne dans les armées Romaines. Voy. DÉCAN.

C'étoit anciennement le Juge d'un village ou d'un bourg. *Judex pedaneus*, *Magister pagi.*

DIZEAU, f. m. T. de Moissonneur. Amas de dix gerbes ensemble. *Frumentariorum fascium denarius.*

DIZIER. Voy. DIDIER.

D N I.

DNIÉPER. Voy. BORISTHÈNE.

D O A.

DOARO, f. m. Ville de la côte d'Ajan, en Éthiopie. *Doara.*

DOB.

DOBASS, f. m. Province d'Abyssinie en Afrique. *Dobassa.*

DOBLEN, *Doblen*, ou *Doblin*, f. m. Ville du duché de Curlande en Pologne. *Doblinum*, *Dublinum.*

DOBER. Voy. DAUBER.

DOBEREIN, f. m. Pet. ville ou bourg du duché de Meckelbourg en Allemagne. *Doberanum.*

DOBLAC, f. m. Petite ville du comté de Tirol en Allemagne.

DOBLEN, f. m. Tulipe fiamette & blanc, printaniére.

DOBLEN. Voy. DOBELEN.

DOBRONICH. Voy. RAGUSE.

DOBROSLAU, f. m. Ville d'Allemagne, dans la Bohéme.

DOBRUCE, ou DOBRUCCIE, f. f. Contrée de la Bulgarie, occupée par des Tartares. *Dobrusia*, *Dobritza.*

DOBRZIN, f. m. Ville de la Mazovie en Pologne. *Dobrinum*, *Dobricium*, *Dobrzinum.* *It.* Territoire, contrée de *Dobrzin.* *Dobrinensis ager*, ou *tractus*, *pagus.*

DOC.

DOCÉTES, ou DOCITES, f. m. pl. Anciens hérétiques ainsi appellés, parce qu'ils croyoient que l'Incarnation n'étoit fondée que sur l'opinion qu'on en avoit. Δοκηταὶ, ou Δοκιταὶ, *Docetæ*, de δοκέω, *videor*, il me semble, il me paroît.

DOCH, ou DOC, f. m. Fort de la tribu d'Éphraïm, ou de celle de Juda.

DOCILE, adj. m. & f. Doux, facile, modéré, soumis, qui est prêt a recevoir des instructions, qui a de la disposition à se laisser conduire, a obéir à ses supérieurs. *Docilis.*

Il se dit aussi des animaux, & du corps.

DOCILEMENT, adv. D'une maniére docile. *Cum docilitate.*

DOCILITÉ, f. f. Qualité par laquelle on est docile; disposition à se laisser instruire, à se laisser gouverner. *Docilitas.*

DOCIMI, f. Ville Épisc. de la Grande-Phrygie, dans l'Asie mineure. *Docimeum.* Ce n'est aujourd'hui qu'un village de la Natolie.

DOCKUM, f. m. Ville des Provinces-Unies des Pays-Bas, située dans la Frise. *Doceumum.*

DOCNA, f. f. Bourg de l'Épire, qui fut autrefois une petite ville nommée Elée. *Eleus.*

DOCTE, adj. & f. m. & f. Sçavant, qui a beaucoup vû, & lû. *Doctus*, *eruditus.*

On dit aussi, Un livre *docte*, une *docte* dissertation, p. d. qui contient beaucoup de doctrine.

DOCTEMENT, adv. D'une maniére docte & sçavante. *Doct.*, *erudité.*

DOCTEUR, f. m. Qui a passé par l'examen & par tous les dégrés d'une Faculté, dans une Université, & qui a pouvoir d'enseigner une science & de la pratiquer. *Doctor.* Le titre de *Docteur* a succédé à celui de *Maitre*, qui étoit devenu trop commun.

DOCTEUR de la Loi. Titre d'honneur ou de dignité chez les Juifs, qui y étoit en usage des avant J. C.

DOCTEUR de l'Église. Titre que l'on donne a quelques-uns des SS. Peres, dont la doctrine a été plus généralement suivie. *Eccles. Doctor.*

Le nom de *Docteur* a été joint à plusieurs épithétes spécifiques, pour marquer particuliérement en quoi consistoit le mérite de ceux que l'Ecole vouloit honorer comme ses Maitres. Ainsi Alexandre de Hales est appellé le *Docteur irréfragable*, & la *fontaine de vie*; S. Thomas, le *Docteur* Angélique; S. Bonaventure, le *Docteur* Séraphique; Jean Duns, ou Scot, le *Docteur* subtil; Raimond Lulle, le *Docteur* illuminé; Roger Bacon, Cordelier Anglois, le *Docteur* admirable; Guillaume Ockam, le *Docteur* singulier; Jean Gerson & le Cardinal de Cusa, *Docteurs* tres-chrétiens; Denys le Chartreux, le *Docteur* extatique.

DOCTEUR, dans l'Église Grecque, est le titre d'une dignité ou office ecclésiastique. Celui qui interpréte les Évangiles est appellé le διδάσκαλος, ou *Docteur* de l'Evangile. Le *Docteur* de l'Apôtre, c. a d. de S. Paul : ils ont aussi le *Docteur* du Pseautier.

Il se dit aussi de ceux qui sont habiles en quelque profession, quoiqu'ils n'aient pas reçu les dégrés. *Doctus*, *peritus*, *eruditus in aliqua facultate.*

Il sign. simplement, Maître, celui qui instruit un autre. *Doctor*, *Magister*, *Institutor.* On appelle S. Paul, par excellence, le *Docteur* des Nations. *Docteur* de la vérité, c'est un homme qui enseigne une doctrine vraie & orthodoxe. *Docteurs* de l'erreur & du mensonge, sont ceux qui enseignent une doctrine fausse & erronée.

On dit ironiq. d'un ignorant, C'est un *Docteur* en soupe salée.

DOCTORAL, ALE, adj. Qui appartient au Docteur. *Doctoris proprius.*

DOCTORAT, f. m. Dégré de Docteur. *Doctoris gradus.*

DOCTORERIE, f. f. Doctorat, état de Docteur. *Doctoratus.* Ce mot n'est tolérable que dans le style fam.

It. Thèse que l'on soûtient quand on veut être reçu Docteur.

DOCTRINAIRE, f. m. Pere, Prêtre, ou Clerc séculier de la congrégation de la Doctrine Chrétienne. *Pater*, *Presbyter*, *Clericus Secularis Congregationis Doctrinæ Christianæ.*

DOCTRINAL, ALE, adj. Qui se dit des avis, des sentimens que l'on donne en matiére de doctrine, de dogme, ou de mœurs, quand ce ne sont point sentimens judiciaires. *Dogmaticus.* Les Prêtres, les Docteurs, les Universités même ne donnent que des jugemens *doctrinaux* sur les Livres.

DOCTRINE, f. f. Sçavoir, érudition, ce qu'on a appris en lisant, ou voyant le monde. *Doctrina*, *eruditio.* On le dit aussi des maximes, des sentimens particuliers des Auteurs, ou des Sociétés.

DOCTRINE Chrétienne. Nom de deux congrégations de Clercs séculiers, l'une en Italie & l'autre en France.

On appelle la *Doctrine* Chrétienne, non-seulement toute la Congrégation, mais encore chaque maison de la Congrégation.

DOCUMENT, f. m. T. de Pal. Ce sont des titres ou preuves de faits qu'on allégue, & principalement des choses anciennes. *Documentum.*

DOD.

DODANIM, f. m. pl. Nom d'une des premiéres nations du monde, qui diviférent la terre après le déluge, & la repeuplérent. Elle eut pour chef Dodan, ou Dédan, fils de Javan. C'étoient ou les Dadaniens, ou les Dodoniens. Voy. DEDAN, & DEDANIM.

DODART, f. m. N. pr. d'hom. *Theodardus.* Saint Théodart, vulgairement Saint *Dodart.*

DODAU. Voy. DODO.

DODECAEDRE, f. m. T. de Géom. C'est un des

cinq corps réguliers composé de douze faces égales, dont chacune est un pentagone régulier. *Dodecaëdrum.*

DODÉCAGONE, s. m. T. de Géom. Figure qui a douze angles & douze côtés. *Dodecagonus.*

En t. de Fortific. c'est une place qui a douze bastions.

DODÉCATÉMORIE, s. f. T. d'Astron. La douzième partie d'un cercle. *Dodecatemorium.* Les Astronomes appellent ainsi chaque signe du Zodiaque; parce que si on divise 360. par 30. il vient 12. de même que si on divise 360. par 12. il vient 30. De δώδεκα, douze, & de μόριον, partie, particule.

DODÉLINER, v. a. Remuer doucement & alternativement d'un côté à l'autre. T. bas & pop. *Dodéliner* la tête, *dodéliner* un berceau. De l'italien *condolare*, ou du mot François *dodo*.

DODINE, s. f. Sauce delicate qu'on fait d'ordinaire aux canards avec de l'oignon, de la graisse tombant du rôt, qu'on mêle avec de la farine & du lait qu'on a délayés ensemble. *Juris genus exquisitum ac delicatum.*

DODINER, v. a. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. de ceux qui vivent délicatement, & à leur aise, sans vouloir se donner aucune peine. *Curare mollius cuticulam.* Il est bas.

DODINER, v. n. T. d'Horloger. Ce mot exprime le mouvement du balancier. *Librari.*

DODO. Terme enfantin, dont on se sert pour inviter les enfans à dormir. Faire *dodo*, dormir. *Dormire.* Quelques-uns dérivent ce mot du gr. δαύω, *dormio.*

DODONE, s. f. Ville ancienne de l'Épire. *Dodona.* Elle étoit célèbre par une forêt dont les chênes rendoient des oracles, par une fontaine qui étoit dans le temple d'Apollon, & par l'oracle de ce Dieu.

DODONÉEN, ou DODONIEN, adj. m. Epithète que l'on donne à Jupiter adoré dans le temple de Dodone. *Dodonæus.*

DODONIDE, s. f. Nom de Nymphes, nourrices de Bacchus. On les appelle autrement Atlantides. *It.* Femme qui rendoit les oracles à Dodone. *-onis.*

DODRANS, s. m. Mot purement Latin. T. d'Antiquaire. C'est une des parties de l'as.

DODU, UE, adj. Gras, potelé, douillet. *Pinguior, plenior, delicatus.*

On le dit aussi fig. d'un homme riche & aisé, qui vit délicatement.

DOE.

DOÉDLE. Voy. DOUELLE.

DOESBOURG. Voyez DOUSBOURG, & DUISBOURG.

DOG.

DOGADO, s. m. Province de l'état de Venise, en Italie. *Ducatus Venetus.* Ce mot sign. *Duché*, & s'est formé de *ducatus.*

DOGAT, s. m. Qualité ou dignité du Doge de Venise, ou de Genes. *Dignitas Ducis Venetorum, Genuensium.*

DOGE, s. m. Magistrat électif, qui est le chef du conseil ou de la république de Venise, ou de Gênes. *Dux Venetorum, Genuensium.* On l'élit à vie à Venise, & pour deux ans seulement à Gênes. On le traite de *Sérénité*; titre, selon les Vénitiens, au-dessus de celui d'*Altesse*. *Doge* sign. *Duc*, & vient de *dux, ducis.*

Ordre du DOGE. Nom d'un Ordre militaire à Venise, lequel est conféré par le *Doge*. *Ducalis Ordo.*

DOGESSE, substantif fém. La femme d'un Doge.

DOGMATIQUE, adj. de t. g. Instructif, qui appartient à quelque opinion, ou à quelque science. *Quod ad alicujus dogmatis, scientiæ, opinionis intelligentiam, notitiam pertinet; dogmaticus.* Philosophe *dogmatique* : celui qui assûre une chose comme vraie.

It. Magistral, ou pédantesque. Ton *dogmatique.* *Quod Magistri autoritatem, gravitatem sapit.*

On dit absol. au s. m. Le *dogmatique*, p. d. le style *dogmatique.*

DOGMATIQUE, s. m. Nom d'une secte d'anciens Médecins, nommés autrement Logiciens, parce qu'ils employoient les régles de la logique pour traiter ce qui étoit de leur profession. *Dogmaticus.* La méthode de ces Médecins s'appelle Médecine *dogmatique.* C'étoit une pratique raisonnée de la Médecine.

DOGMATIQUEMENT, adv. D'une maniére dogmatique, & comme on parle en l'École. *Dialecticorum more.*

It. Magistralement, d'un ton, d'un air de maître. *Cum gravitate, autoritate magistri.*

DOGMATISER, v. n. Enseigner une doctrine fausse ou dangereuse. *Novam, non receptam in vulgus opinionem disseminare.* Il vient du grec δογματίζειν, enseigner.

Il se dit aussi en badinant de ceux qui font les Docteurs, & qui se melent d'instruire les autres. *Doctorem agere.*

DOGMATISEUR, s. m. Celui qui dogmatise. *Dogmatistes, novæ opinionis præco.* Il se prend toûjours en mauvaise part.

DOGMATISME, s. m. Doctrine qui a des principes certains.

DOGMATISTE. Voy. DOGMATISEUR.

DOGME, s. m. Maxime, axiôme, principe, ou proposition en quoi consistent les sciences. *Dogma, placitum.* Il se dit plus particuliérement des points de religion.

DOGNOYER, vieux v. a. S'ébattre.

DOGRE, DOGRE-BOT, s. m. Petit vaisseau à un pont, dont se servent les Hollandois pour la pêche sur le Dogre-banc, ou *banc des chiens.* *Navigiolum piscatorium.*

DOGUE, s. m. Gros chien, mâtin qui sert à garder les maisons, ou à combattre contre les taureaux & autres bêtes. *Molossus Britannicus.* De l'anglois *dog*, qui sign. *chien.*

On dit aussi d'un homme gros, gras & rébarbatif, & particuliérement d'un Suisse à une porte, que c'est un gros *dogue.*

En t. de Mar. les *dogues* sont des trous qui sont dans les platbords des deux côtés du grand mât, pour amurer les couets de la grande voile : on les appelle aussi *dogues-d'armure.* *Foramen.*

DOGUER, v. a. Il ne se dit qu'avec le pron. pers. des beliers & des moutons. Il sign. Se heurter les uns contre les autres. *Arietare, Conissare.*

DOGUIN, s. m. & DOGUINE, s. f. Mâle & femelle de petits dogues. *Canis Britannici catulus.*

DOI.

DOIGNER, vieux v. a. Donner.

DOIGT, s. m. (On ne prononce pas le *g.*) Extrémité des mains & des pieds des hommes, divisée en plusieurs parties. *Digitus.* Le premier *doigt* s'appelle le *pouce.* *Pollex.* Le second *index*, ou *indice.* *Digitus salutaris*, ou *numerans*, le doigt qui compte. Le troisiéme, le *doigt du milieu*, que les

Latins appellent *medius infamis*, *obscœnus*, *impudicus*, *famosus*, parce qu'on s'en servoit autrefois pour se moquer de quelqu'un & le diffamer. Le quatriéme s'appelle le *Médecin*, *Medicus*, parce que les Anciens avoient coûtume de délayer les médicamens avec ce *doigt*-là. On l'appelle aussi *Annulaire*, *Annularis*, ou *minimo proximus*, parce qu'on y porte d'ordinaire les anneaux. Le cinquiéme s'appelle le *petit-doigt*, ou l'*auriculaire*, parce qu'on s'en sert pour se nettoyer les oreilles. *Auricularis*, ou *minimus*. Les *doigts* des pieds s'appellent *orteils*.

Il se dit aussi de quelques animaux, comme des crocodiles, & de plusieurs oiseaux, singes, &c.

It. Petite mesure de la grandeur d'un travers de *doigt*. *Digitalis crassitudo*, *mensura*. Prendre un *doigt* de vin, p. d. l'épaisseur d'un *doigt* dans un verre. Le *doigt* est la troisiéme partie d'un pouce, & il contient quatre grains d'orge se touchans l'un l'autre, & posés suivant leur grosseur. C'étoit aussi une ancienne monnoie Romaine, faisant neuf lignes de pouces de Roi.

Il se dit fig. en t. de l'Écriture, pour signifier, Puissance. *Digitus*. Le *doigt* de Dieu a paru visiblement en cette rencontre.

En Astron. *doigt* est une mesure pour les éclipses. On divise le disque ou le corps du soleil ou de la lune en douze parties, qu'on appelle *doigts*.

En t. d'Horlog. le *doigt* de la piéce des quarts d'une répétition, est le bras pointu qui entre dans les chevilles.

Doigt de biveau sign. une de ses branches.

DOIGTS. T. de Conchyliol. Ce sont des pointes émoussées d'un genre d'Oursin, appellé *Echinus digitatus*.

Prov. Mon petit *doigt* me l'a dit, p. d. je l'ai sçu par une voie secréte & inconnue. Cela ne se dit qu'aux enfans. On dit d'un homme, que les *doigts* lui démangent, pour dire, qu'il a envie de se battre, ou d'écrire contre quelqu'un. Avoir de l'esprit au bout des *doigts*; c'est être adroit de la main. Faire toucher, montrer au *doigt* & à l'œil, c'est faire voir sensiblement la chose. On dit qu'un homme est servi au *doigt* & à l'œil, p. d. qu'on en a grand soin, qu'il ne lui manque rien. Être à deux *doigts* de la mort, p. d. être en grand danger de mort. Montrer au *doigt*, c. à d. se moquer de quelqu'un. Être montré au *doigt*, parmi les Grecs & les Latins, étoit une marque de mérite : en François, il ne se dit qu'en mauvaise part. Donner sur les *doigts*, avoir sur les *doigts*, p. d. reprendre, ou être corrigé. Il en mordra ses *doigts*, p. d. il s'en repentira. Mettre le *doigt* dessus, p. d. trouver ce qu'on cherche. Compter sur ses *doigts*, p. d. compter à la maniére du peuple. On dit des bons morceaux, qu'on s'en léche les *doigts*, & même jusqu'au coude, p. d. qu'on mange tout & qu'on en souhaite encore. Je n'en mettrois pas mon *doigt* au feu, p. d. je me défie de la vérité de cela. On dit de deux bons amis, que ce sont les deux *doigts* de la main. On dit d'une personne, qu'elle ne fait œuvres de ses dix *doigts*, p. d. qu'elle est tout-à-fait fainéante; qu'elle sçait une chose sur le bout de son *doigt*, p. d. qu'elle la sçait par cœur & très-bien. On dit aussi, Mettre le *doigt* entre le bois & l'écorce, ou entre l'enclume & le marteau, p. d. se trouver engagé entre deux puissances qui donnent sujet de craindre des deux côtés.

DOIGTER, v. n. T. de Musi. Mouvoir, hausser & baisser les doigts sur un instrument à vent, pour en tirer différens tons. *Micare digitis*.

DOIGTIER, s. m. Ce qui sert à couvrir un doigt. *Pellicea vel lintea digitorum theca*.

DOILE, ou DOELE. Voy. DOUELLE.

DOINT. Vieux mot. Troisiéme personne du présent du subjonct. du v. *donner*. *Dét.* Dieu *doint*. *Faxit Deus*.

DOIRE, s. f. Il y a deux riviéres de ce nom: la grande & la petite *Doire*; toutes deux dans les états de Piémont, ou dans la Gaule Cisalpine. *Duria*, ou *Doria major*, *vel minor*, ou *Segusina*, la *Doire* Susine.

DOIS, vieux s. m. Conduit. Dais ou Siége. Dé à jouer.

DOITE, s. f. T. de Tisseran, pour marquer la grosseur du fil. Ces deux écheveaux ne sont pas d'une même *doite*.

DOITÉE, s. f. Petite quantité de fil : éguillée qui sert à régler la grosseur du fil.

DOL.

DOL, s. m. T. de Pal. Tromperie, ruse, malice, mauvaise foi. *Dolus*.

DOL, s. m. Ville de France, Épiscopale, située en Bretagne, vers les confins de Normandie, à trois ou quatre lieues de S. Malo. *Dola*. Quelques-uns croient que l'Evêché de *Dol* est le pays des anciens Diablintes, ou Diablindes; qu'encore aujourd'hui ce pays s'appelle Diabléres, & qu'il y a des familles qui portent le nom de *Diables*.

DOLA, s. f. Riviére de la Turquie, dans la Natolie. *Parthenius*.

DOLCE-AQUA, s. f. Pet. ville des états de Savoie. *Dulcis aqua*. Elle est sur la petite riviére de Nervia, à une lieue de Ventimille. Ce mot est Italien, & sign. *Eau douce*.

DOL CIGNO. Voy. DULCIGNO.

DOLCINDA. Voy. DULCINDA.

DOLE, s. f. Ville de France, dans le comté de Bourgogne, ou la Franche-Comté, sur le Doux. *Dola*.

It. Petite partie du mont S. Claude, aux confins du pays de Gex, de celui de Vaud & de la Franche-Comté.

DOLÉANCE, s. f. Plainte. *Querela*, *questus*. Il est du style fam. & se dit plus ordinairement au pluriel.

DOLEMMENT, adv. D'une maniére dolente. *Dolenter*.

DOLENT, ENTE, adj. Triste, affligé, plaintif. *Tristis*, *dolens*. Il ne se dit guère que par raillerie.

DOLER, v. a. Unir avec une doloire la superficie du bois. *Dolare*.

DOLFAR, s. m. Ville de l'Arabie heureuse, de la principauté d'Hadramuth. *-ra*.

DOLICHA, s. f. Pet. ville de la Turquie en Asie. *Dolicha*, *Doliche*, *Dolichene*.

DOLICHOLITHE, s. m. Pierre noirâtre qui vient du Tirol, qui a la forme d'une féve, & qui rend une odeur agréable lorsqu'on la frotte. De δόλιχος, féve, & de λίθος, pierre.

DOLIMAN, s. m. T. de Rel. Espéce de longue soutane que les Turcs portent, & dont les manches étroites se boutonnent auprès de la main. *Vestis talaris*.

DOLINCOURT, s. m. Tulipe pourpre, rouge & blanc.

DOLLART, ou DOLLERT, s. m. Golfe, nommé autrement le golfe d'Embden. *Sinus Dollartius*, ou *Embdanus*. C'est une partie de la mer d'Allemagne.

DOLNSTEIN, s. m. Pet. ville du Cercle de Franconie. *Dolnsteinum*.

DOLOIR, vieux v. n. Souffrir, sentir de la douleur.

DOLOIRE, s. f. Instrument de Tonnelier, qui sert à unir & aplanir le bois, tailler les cerceaux, &c. *Dolabra, dolabella.*

En Chir. c'est une sorte de bandage simple & inégal, dont les circonvolutions ne font que biaiser un peu, en se couvrant les unes les autres. *Fascia parumper obliqua.*

DOLOPE, s. m. Nom d'un peuple de Thessalie, à l'extrémité de la Phtiotide. *Dolops.*

DOLOPIE, s. f. Le pays des Dolopes. *Dolopia.*

DOLOSER, vieux v. n. Plaindre. On a dit aussi, *se doulouser*, pour, se plaindre.

DOLTABAD, ou DAULET-ABAD, s. m. Ville du roy. de Décan, dans la presqu'isle de l'Inde, deçà le Gange. *Doltabatum.* Elle est cap. de la province de Balaguate.

DOM.

DOM, s. m. (Quelquefois on écrit *Don.*) Titre d'honneur qui sign. *Sieur*, ou *Seigneur.* Il se met au devant des noms propres Espagnols, & en France au devant des noms des Religieux de certains Ordres, comme Chartreux, Feuillans, Bénédictins & autres. Du Lat. *Domnus*, abrégé de *Dominus.* On donne le nom de *Domne*, ou *Donne* aux Feuillantines.

DOM-CHATEAU, s. m. Tulipe violet-cramoisi, pourpre & blanc.

DOMAINE, s. m. Héritage, fonds, biens qu'on posséde en propre. *Possessiones, dominium.* De *Dominium*, qu'on a dit pour *domaine*.

Il se dit quelquefois d'un droit seigneurial sans propriété. *Dominium.* On appelle *domaine* direct, le titre seul du *domaine.* Le *domaine* utile, le profit & l'utilité qui en revient.

En plusieurs Coût. il sign. le fief dominant, le chef-lieu ou manoir, où est dûe la foi & hommage par le vassal; le lieu d'où dépendent les fiefs & vassaux. *Prædium dominicum, beneficiarii domini ædes.*

DOMAINE Forain. Imposition qui se léve pour la nécessité de la guerre sur les marchandises qui entrent dans le Royaume, ou qui en sortent.

Prov. J'aimerois autant quitter le fief pour le *domaine*, p. d. qu'on aimeroit autant abandonner le tout.

DOMANGER. Voy. DOMENGER.

DOMANIAL, ALE, adj. Qui appartient au domaine. *Ad dominium spectans.*

DOMANIER, adj. m. T. de Coût. Seigneur *domanier*; c. à d. Justicier; droits & exploits *domaniers*, ceux qui concernent le domaine. *Dominii possessor, prædii Dominus.*

DOMBES, s. f. Le pays de *Dombes*, la souveraineté de *Dombes. Dumba*, ou *Dumbæ*, *Dumbarum Principatus. Dombensis -ditio.* La *Dombes*, ou la principauté de *Dombes* est bornée par la Bresse à l'orient, par le Beaujolois à l'occident, par le Lyonnois au midi, & par le Mâconnois au septentrion. La souveraineté de *Dombes* a un Parlement, dont le siége est à Trévoux. Il y a un Conseil Souverain près de la personne de M. le Prince de *Dombes*, pour juger les demandes en cassation des Arrêts du Parlement, & un Chancelier, qui est le chef de ce Conseil.

Ce nom, *Dombes*, vient peut-être de *Tumba*, mot de la basse Latinité; parce que ce pays est plein de collines & de lieux élevés. *Tumba* est la même chose que *tumulus*, de *tumor*.

DOMBOCH, s. m. Arbre qui croît au roy. de Quoia, pays des Noirs. Il porte un fruit bon à manger.

DOME, s. m. Ouvrage d'architecture qui s'éléve au-dessus d'un bâtiment en figure sphérique, & qui sert à couvrir le milieu d'une croisée d'église, un pavillon, un sallon, un vestibule, un escalier, &c. *Concameratum ædis fastigium.* Un *dôme* surbaissé, est celui dont le contour est au-dessous du demi-cercle. *Concameratum ædis fastigium, idemque delumbatum.* De *doma*, qui chez les Anciens signifioit *toit* ou *porche* à découvert.

On appelle voûté en *dôme*, un sallon ou une galerie dont les planchers sont voûtés en rond ou en berceau.

DÔME, s'est dit autrefois pour Église cathédrale.

Les Orfévres appellent *dôme*, la couverture des cassolettes, encensoirs & autres ouvrages semblables.

DOME, le Puy, ou le Puy de *Dome*, s. m. Montagne de France, proche de Clermont en Auvergne. *Dumum, Cuma.*

DOMEINE. Voy. DOMAINE.

DOMENGER, s. m. T. de Coût. Gentilhomme qui n'étoit ni Baron ni Chevalier. *Domicellus.*

DOMERIE, s. f. Bénéfice qui n'est ni chapelle, ni prébende, ni prieuré, ni abbaye, & qui est gouverné par un Ecclésiastique qui prend la qualité de Dom.

DOMESCHE, vieux adj. de t. g. Domestique.

DOMESTICITÉ, s. f. Qualité de domestique. *Domesticum nomen.*

DOMESTIQUE, adj. m. & f. Qui est de la maison, qui appartient à la maison. *Domesticus.* Il est quelquefois opposé à Etranger. Guerres *domestiques.* Exemples *domestiques.*

Il se prend aussi pour Apprivoisé, & est opposé à Sauvage. *Cicur.* Animaux *domestiques.*

Il est quelquefois s. m. & se prend pour l'intérieur de la maison. Ce Prince est agréable quand il est en son *domestique*; c. à d. en son particulier. *Inter domesticos.* Il a réglé extrêmement bien tout son *domestique*; c. à d. toutes les affaires de sa maison.

Quand il est s. m. il se prend aussi collectivement pour tous les serviteurs d'une maison.

DOMESTIQUE du Roi. Nom d'un office de nos premiers Rois. On trouve sous nos Rois de la premiére race, au Ve. & VIe. siécles, &c. le *Domestique* de la maison de campagne. *Domesticus villæ*; c'en étoit le Gouverneur ou le Baillif. Le *Domestique* d'un pays, *Domesticus regionis*, y commandoit sous le Comte. On mit aussi un *Domestique* sur plusieurs maisons ou terres du Roi. C'étoit une espéce de Sénéchal, plûtôt qu'un Baillif.

DOMESTIQUE. Officier de la cour des Empereurs de Constantinople. *Domesticus*, Δομέστικος. C'étoit une espéce de Secretaire ou de Conseiller. *A Consiliis.*

Dans le palais des Empereurs d'Orient il y avoit le grand *Domestique*, ou le Mégadomestique. *Magnus Domesticus*, *Megadomesticus.* Il servoit l'Empereur à table, & faisoit la charge de celui qu'on appelloit en Occident *Dapifer*, & auquel a succédé la charge de Grand-Maître de la Maison du Roi. Le *Domestique* de la Table. *Domesticus mensæ.* Le *Domestique* du revenu, ou de la Maison de l'Empereur. *Domesticus rei domesticæ.* Le *Domestique* des troupes de réserve. *Domesticus scholarum.* Le *Domestique* des murs, *Domesticus murorum*, avoit l'Intendance de toutes les fortifications.

Le

Le *Domestique* des Régions, c. à d. de l'Orient & de l'Occident. *Domesticus Regionum.* C'étoit celui qui avoit la charge de toutes les affaires qui concernoient le public, à peu-près comme ici un Avocat & un Procureur Général.

Plusieurs Officiers de guerre portoient le nom de *Domestique*, qui ne signifioit rien autre chose que Commandant, Colonel.

DOMESTIQUES. Corps de troupes dans l'empire Romain. *Domestici. Protectores.* Il étoit principalement chargé de garder la personne du Prince.

Dans les tribunaux de justice, les *Domestiques* étoient les ministres & les assesseurs des Juges.

Dans l'église de Constantinople, les deux *Domestiques* du chœur étoient comme deux Grands Chantres, ou deux Premiers Chantres. *Protopsaltes.* ἄρχωδὶς.

DOMESTIQUE. Surnom des Guêpes soûterraines, qui leur a été donné, parce qu'elles entrent tres-familiérement dans nos appartemens.

DOMESTIQUEMENT, adv. A la maniére d'un domestique.

It. Familiérement.

DOMESTIQUER, vieux v. a. Apprivoiser.

Avec le pron. pers. il signifioit autrefois être doux, affable, populaire.

DOMEZOPOLI, f. f. Ancienne ville épisc. de l'Asie mineure. *Dometiopolis*, *Domitiopolis*, *Titopolis.* Ce n'est plus qu'un bourg, qui est sur les confins de la Caramanie.

DOMFRONT, f. m. Pet. ville du Maine, province de France. *Danfrons*, *Danfrons*, *Domnifrons*, *Domnifrons*, *Donnifrons.* Elle est située sur la Méhaine, & elle a titre de comté. Elle s'appelle aussi *Danfront* en Passais, *Danfrons in Passaio.*

DOMICE, ou DOMITIUS, f. m. Dieu que les Romains invoquoient au temps des nôces, pour qu'une femme demeurât dans la maison de son mari, & vécût paisiblement avec lui. *Domitius.* De *domus*, maison, & de *esse*, être, demeurer.

DOMICILE, f. m. T. de Prat. Demeure, lieu, maison où quelqu'un habite, ou qu'il a choisie pour toutes les significations de ce qu'on lui voudra faire sçavoir. *Domicilium.*

Le *domicile*, en t. d'Astrol. est une des principales élévations des planétes, qui se dit quand une planéte se trouve en un signe avec lequel elle a tant de convenance, qu'elle y gouverne comme un maître en sa maison.

DOMICILIER, v. n. p. T. de Prat. Prendre une demeure certaine.

DOMICILIÉ, ÉE, part. Qui a un domicile établi, certain & assuré. *Habitans in urbe*, *habens in urbe domicilium.*

DOMIDUQUE, f. m. Divinité payenne, qui présidoit à l'action de mener la nouvelle mariée chez son époux. *Domiducus.* De *domus*, maison, & *duco*, je conduis.

DOMIFIER, v. a. T. d'Astrol. C'est partager le ciel en douze maisons, pour dresser un theme céleste, ou un horoscope, par le moyen de six grands cercles, qu'on appelle *cercles de position. Cœlum partiri duodecim in domos.*

DOMINANT, ANTE, adj. Qui commande, qui regne, qui est élevé, qui est supérieur, &c. *Dominans.* Un lieu, un vice *dominant*, une passion *dominante*, &c. On appelle fief *dominant*, Seigneur *dominant*, le fief & le Seigneur de qui reléve un autre fief ou un autre Seigneur. *Prædium dominans.*

En Mus. on appelle la Quinte au-dessus de la finale, du nom de corde *dominante.* Et ce mot est aussi f. f. en ce sens. On appelle cadence *dominante*, celle qui est la première des trois, pour la distinguer de la seconde, qu'on appelle *médiante*, & de la troisiéme qu'on appelle *finale.* On appelle note *dominante*, celle qui est le plus souvent répétée dans la suite du chant. Ton ou son *dominant*, c'est le ton du chœur.

Les Cordeliers ont dans chaque province un ancien Provincial, qu'ils appellent Pere *dominant*, qui gouverne despotiquement.

DOMINATEUR, f. m. Qui domine, qui a autorité & puissance souveraine. *Dominator.* Il ne s'emploie que dans le style soûtenu.

En Astrol. on appelle *Dominateur*, l'astre qui a le plus de dégrés de puissance dans un horoscope.

DOMINATION, f. f. Empire, autorité, puissance. *Dominatio*, *dominatus.*

It. Gouvernement. Il se dit fig. en choses spirituelles.

En t. de Théol. il se dit au plur. des esprits du quatriéme ordre de la nature Angélique, en commençant à compter par les Séraphins. *Dominationes.* Ils dominent sur les hommes & sur les anges des ordres inférieurs.

DOMINER, v. a. Commander, être le maître. *Dominari*, *imperium tenere.*

Il se dit fig. des lieux élevés d'où l'on découvre une grande étendue de pays, ou qui tiennent en sujétion des lieux plus bas. *Supereminere.*

Il se dit aussi fig. en choses spirituelles. *Dominari.* La raison du Sage *domine* sur ses passions.

On le dit aussi des choses qui ont quelque avantage sur les autres. Il y a toûjours quelque humeur qui domine dans un tempérament. Le séné *domine* dans ce médicament.

En t. d'Astrol. on dit que certains astres *dominent* en certains jours, en certaines heures, & en certaines maisons de la figure céleste.

SAINT DOMINGUE, f. m. Ville Archiépiscopale & cap. de l'isle de S. *Domingue. Dominicopolis*, *Fanum Sancti Dominici.*

S. DOMINGUE, ou l'Isle de S. *Domingue.* C'est une des quatre grandes Isles Antilles, situées dans la mer du Mexique. *S. Dominici Insula.* Ce nom François, *Domingue*, vient de l'espagnol *San Domingo*, qui veut dire *S. Dominique.* On appelle autrement cette Isle, Hispaniola, c. à d. la petite Espagnole, du nom de ses plus anciens maîtres, les Espagnols.

DOMINICAIN, f. m. Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Dominicanus*, *è sancti Dominici familiâ*, *religione.* On les appelle à Paris *Jacobins*, & en plusieurs lieux, *Freres Prêcheurs.*

DOMINICAINE, f. f. Ordre religieux de filles, qui portent l'habit des Dominicains, & suivent leurs régles & leurs constitutions. Elles sont appellées Prêcheresses en quelques endroits.

DOMINICAL, ALE, adj. Qui vient de Dieu, ou qui est dédié à Dieu. *Dominicus.* L'Oraison *Dominicale* est le *Pater noster.*

DOMINICAL, f. m. T. d'Hist. Ecclésiast. Voile dont les femmes se couvroient la tête, pour approcher de la sainte Table avec plus de décence. On l'appelloit ainsi, parce que les femmes ne le portoient ordinairement que le Dimanche. *Linteum dominicale.*

DOMINICALE, f. f. Cours de Sermons pour les

simples Dimanches de l'année. *Dominicale* pleine, c'est-à-dire, que l'on prêche tous les Dimanches de l'année. Cette *Dominicale* est courte ; elle finit à la Pentecôte, c'est-à-dire que dans cette Église l'on ne prêche les Dimanches que jusqu'à la Pentecôte. Prêcher la *Dominicale*, prêcher les *Dominicales*, c'est, Faire des Sermons les jours des simples Dimanches ; c. à d. hors le Carême & l'Avent. *Dominicis diebus singulis habere concionem.* On a donné le nom de *Dominicales* dans l'Église ancienne aux leçons qui se faisoient tous les Dimanches, tirées de l'Écriture. On les appelloit autrement *Homélies.*

Lettre *Dominicale* : lettre de l'Alphabet qui sert à marquer dans les Almanacs les Dimanches pendant tout le cours de l'année. *Litera diei dominicæ index, dominicalis.* Il y en a sept, A. B. C. D. E. F. G. & c'est pour trouver l'ordre de ces lettres qu'a été inventé le Cycle Solaire. Ces sept lettres se suivent, & se succédent pour marquer le Dimanche, par ordre contraire & rétrograde : ensorte que si en cette année A étoit la lettre *dominicale*, l'année prochaine la lettre G qui est la derniére, deviendroit la lettre *dominicale* : ensuite F, & de même en remontant toûjours, jusqu'à ce que l'on revienne à l'A. Voy. dans le Dict. de Trév. la raison de cet ordre rétrograde.

DOMINICALIER, s. m. Prédicateur de la Dominicale. *Qui diebus dominicis concionem habet.* Ce mot est bas.

DOMICELLAIRE, s. m. Grand Officier des Cours d'Allemagne.

DOMINIQUE, s. m. N. pr. d'hom. *Dominicus. S. Dominique* l'Encuirassé vivoit dans l'onziéme siécle. *S. Dominique*, fondateur des Dominicains, naquit l'an 1170. à Calarvega dans la vieille Castille. Du lat. *Dominicus*, Qui appartient, qui est au Seigneur.

Ordre de S. DOMINIQUE. Voyez au mot DOMINICAIN.

Il y a un Tiers-Ordre de St. *Dominique* pour les hommes, & un pour les filles.

S. DOMINIQUE. Nom d'un Ordre militaire, dont les Chevaliers furent nommés les Gendarmes de Jésus, & dans la suite les Freres de la Milice de *S. Dominique. Sandominicani Equites, Armigeri Christi, Fratres è Militiâ sancti Dominici*, ou *Militia Sandominicana.* Cette milice ne subsiste plus.

DOMINIQUE, substantif féminin. Nom pr. de fem. *Dominica.*

DOMINIQUE, s. f. Isle de l'Amérique. *Dominica.* C'est une des Antilles de Barlovento, située entre la Guadaloupe au nord, & la Martinique au sud. Les Caraïbes en sont les maîtres. Le nom de cette Isle lui vient de ce qu'elle fut découverte par les Espagnols un Dimanche, *die Dominicâ.*

DOMINIQUE, s. m. Nom que les Espagnols ont donné dans les Indes à une espéce de Plane ou Platane, à cause que la peau de son fruit, quand il est en maturité, est blanche & noire, comme l'habit des Dominicains.

DOMINIQUE, s. m. T. de l'Antiquité Ecclésiast. Il s'est dit autrefois pour un Temple, une Église, comme les mots Grecs Basilique, & Kyriaque, *Kyriacon.*

DOMINIQUE, s. f. T. de Bréviaire, que quelques-uns disent pour Dimanche. *Dominica ; dies dominica.*

DOMINO, s. m. Coëffure des Prêtres pendant l'hyver. C'est une piéce de drap qui leur couvre la tête, qui leur serre le visage, & descend jusqu'audessous des épaules, ou jusqu'aux talons. *Sacerdotale capitis tegumentum.*

On appelle ainsi depuis quelque temps, une sorte d'habillement dont on se sert pour aller au bal.

It. Ancien mot qui signifioit autrefois du papier marbré, & peint de diverses couleurs.

DOMINOTERIE, s. f. Ouvrage de Dominotier. *Officina chartarum marmoris in morem variarum.*

DOMINOTIER, s. m. Ouvrier qui fait du papier marbré, & d'autre papier de toute sorte de couleurs, & imprimé de plusieurs sortes de figures, que le peuple appelloit autrefois des *dominos. Chartarum opifex marmoris more variarum.*

DOMITIA, substantif féminin. Nom propre de femme.

C'est aussi le nom d'une illustre famille de l'ancienne Rome. Elle étoit Plébéïenne.

DOMITIEN, s. m. N. prop. d'hom. *Domitianus.* Nous disons en François *Domitius*, mais non pas *Domitianus* ; il faut dire *Domitien.*

DOMITZ, s. m. Pet. ville du Cercle de la basse-Saxe en Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg, sur l'Elbe. *Domitium.*

DOMMAGE, s. m. Perte, ruine, diminution, dépérissement d'une chose qu'on a en sa possession. *Damnum, detrimentum, pernicies, incommodum.*

En t. de Jurispr. il sign. plus particuliérement le dégât que font les bestiaux dans des prés, des blés & autres héritages.

De *damnagium*, formé de *damnum.*

On dit, en t. de Pal. Condamnation aux dépens, *dommages* & intérêts : sous ce mot de *dommages* sont compris, tant la perte qu'on a soufferte, que le gain qu'on a manqué à faire : ce qu'on appelle *dommage* émergent, & gain cessant.

On dit aussi ironiq. ou par menace, C'est *dommage* qu'il ne se vienne attaquer à moi, me faire un procès, je lui ferois bien voir du pays.

DOMMAGEABLE, adj. m. & fém. Qui cause de la perte ou du préjudice. *Perniciosus.*

DOMME, s. f. Ville de France au haut-Périgord, sur la Dordogne.

DOMMIM, ou *Dammin*, s. m. Ville ou lieu de la tribu de Juda, entre Socho & Azeca.

DOMNE, s. f. Titre que l'on donne à des Religieuses, comme l'on donne celui de Dom à des Religieux. *Domna.*

DOMNOLE, ou DONNOLE. Voyez TANNOLE.

DOMO D'OSCELLA, s. f. Pet. ville du duché de Milan, dans le comté d'Anghiera. *Domodoscella, Oscella.*

DOMOCHI, s. m. Ville de Gréce, dans la Thessalie. *Domocus, Domonicus.*

DOMPAIRE, s. m. Village de Lorraine, situé à quatre lieues d'Épinal, & à deux de Plombiéres.

DOMTABLE, ou DOMPTABLE, adjectif masc. & féminin. Qu'on peut adoucir & domter. *Domabilis.*

DOMTER, ou DOMPTER, (Prononc. *Donter.*) v. a. Subjuguer, vaincre, assujettir, se rendre maître. *Domare, perdomare.* Du lat. *domitare.*

Il se dit aussi en parlant des animaux ; p. d. les assujettir au travail, & leur faire perdre leur fougue, leur fureur.

Il se dit fig. en Mor. de l'esprit, des passions. *Domter* sa colère. *Animum domare. Domter* les

appétits charnels. *Frangere cupiditates.*

DOMTE-VENIN, substantif masc. Plante que l'on distingue de l'apocyn & du periploca, par son suc, qui est plus séreux que laiteux. *Asclepias.* Voy. ce mot.

DOMTEUR, ou DOMPTEUR, s. m. Qui domte. C'est la qualité qu'on donne à Hercule, *Domteur* de monstres. *Domitor.* Il ne se dit point absol.

DON.

DON, s. m. Présent, gratification, libéralité, largesse, & généralement tout ce qui se donne. *Donum, munus.*

DON céleste. T. de Philos. Hermét. C'est la matière de la pierre philosophale.

DON Gratuit. Présent que font au Roi les États assemblés d'une province, ou le Clergé, dans leurs assemblées, en considération des priviléges qui leur sont accordés. *Donum gratuitum.* Les Ecclésiastiques appellent cette sorte de taxe, *décimes extraordinaires.*

DON mobil. T. de Coût. Certaine portion de la dot d'une femme, dont elle fait don à son mari par le contrat de mariage. *Donum mobile.*

DON mutuel, que se font les conjoints par mariage, de l'usufruit de tous leurs biens réciproquement, pour en jouir par celui qui survivra, sa vie durant.

DON, se dit en Théol. de certaines graces que Dieu fait aux ames pour les porter à la perfection, & qu'on appelle *Dons* du Saint-Esprit. *Dona spiritûs sancti.* Il y en a sept: celui de sagesse, celui d'intelligence, celui de science, celui de conseil, celui de piété, celui de force, & celui de crainte de Dieu. Voy. le D. de Trév.

Saints *Dons.* Nom que les Grecs donnent aux symboles du corps & du sang de J. C. non-seulement après la consécration, mais même lorsqu'ils ne sont encore que du pain & du vin après une simple bénédiction.

DON, se dit aussi de certains priviléges ou avantages de la nature, ou de l'art. *Naturæ munus, donum.* La beauté est un des plus précieux *dons* de la nature. Il a le *don* de plaire à tout le monde.

Il se dit aussi quelquef. en riant dans le sens de Talens, facilité. Les petits esprits ont le *don* de beaucoup parler. *Hoc habet*, ou *habent, ut, &c.* Cette femme a le *don* de pleurer quand elle veut.

On dit prov. qu'il n'y a point de plus belle acquisition que le *don.*

DON d'Aubaine, de Bâtardise & de Deshérence, est un *don* que le Roi fait à quelqu'un de ses sujets, du droit qu'il a, & qui est échû, à l'effet de succéder à quelqu'un par droit d'aubaine ou autre.

DON de Confiscation, est un don que le Roi fait à quelqu'un de ses sujets de biens confisqués, & ce don n'est pas, non plus que les précédens, une véritable aliénation du domaine.

DON. Titre d'honneur. Voy. DOM.

DON, s. m. Fleuve que les Anciens appelloient Tanaïs. *Tanaïs.* C'est une grande rivière de Moscovie en Europe. Le *Don* sort du lac de Jowanow Osero, qui est dans le duché de Rezan.

Le petit *Don.* Autre rivière de Moscovie, appellée autrement le petit Tanaïs, ou Donieck Sewerski, à cause qu'il a sa source dans la principauté de Sewerski.

DON, Rivière de France, dans la Bretagne. Elle a sa source près de Juigné, & se décharge dans la Vilaine, entre Avessac & Masserac.

DON. Voy. DUN, rivière.

DONAGAL. Voy. DUNGHALL.

DONAISAN, s. m. Lieu sur la frontière de France & d'Espagne.

DONATAIRE, adj. & s. m. & f. Qui reçoit une donation. *Qui donatus est aliquâ re, donatarius.*

DONATEUR, ATRICE, s. Celui ou celle qui donne par une donation entre-vifs. *Dator.*

DONATIF, s. m. Présent qu'on fait à quelqu'un. *Donativum.* Il ne se dit plus qu'en parlant des Romains. Le *donatif* étoit le don que l'on faisoit aux troupes à l'armée, comme le congiaire étoit celui qu'on faisoit au peuple.

DONATION, s. f. Contrat, acte public par lequel un homme transmet à un autre, par pure libéralité & sans contrainte, la propriété ou l'usufruit de tous ou d'une partie de ses biens. *Donatio.* Une *donation* entre-vifs, c'est une *donation* qu'on fait en pleine santé. Elle est irrévocable. Une *donation* à cause de mort, c'est celle qui se fait par un testament ou par un acte passé par un malade. Elle est révocable, & ne peut être exécutée qu'après la mort du donateur.

DONATION rémunératoire, qui se fait pour récompense de services rendus par le donataire au donateur.

DONATISTES, s. m. pl. Anciens schismatiques d'Afrique, dont les principales erreurs étoient que le Baptême donné hors de l'Église, c. à d. de leur secte, étoit nul, & qu'il n'y avoit plus d'Église qu'en Afrique. Les *Donatistes* se divisérent en deux sectes: celle des Primianistes, & celle des Maximianistes. Ils eurent encore d'autres noms, comme Circoncellions, Montenses, ou Montagnards, Campites, Cuzupites, Rupites, ou Rupitains.

DONATO, s. m. Pet. rivière du roy. de Naples. *Donatus*, anciennement *Isaurus.*

DONAVERT, s. m. Ville du cercle de Suabe en Allemagne. *Donavertia, Vertia, Donaverda, Danubii Insula.* Elle est sur le Danube, au confluent du Vernitz.

DONC, autrefois DONQUES. Particule conjonctive qui fait la conclusion d'un raisonnement. *Igitur, ergo, itaque.*

Il se mettoit autrefois absol. au commencement d'une période, & se prononçoit avec un ton interrogatif. De l'italien *dunque*, fait du lat. *denique.*

D'ONC, vieux mot. D'où. Du lat. *undè.*

DONCHERI, s. m. Ville de France, dans le Réthelois en Champagne. *Doncheriacum.*

DONDAINE, s. f. Machine ancienne qui servoit à jetter de grosses pierres rondes. De *bedon*, vieux mot qui veut dire *tambour.*

DONDALK, s. m. Pet. ville d'Irlande, dans le comté de Louth.

DONDON, s. f. T. familier dont on use pour signifier une femme ou une fille grasse, belle & réjouie. *Pinguis, obesa, hilara mulier.* Ce mot vient de *dondaine.* Voy. ci-dessus.

DONE, vieux s. f. Demoiselle.

DONEGALL. Voy. DUNGALL.

DONESCHINGEN, subst. m. Village de la principauté de Furstemberg, en Souabe. *Eschinganus vicus.*

DONEKYNE, subst féminin. Voy. DUNKERAN.

DONGAH, s. m. Grand arbre qui croît en Afrique, le long de la côte du roy. de Quoia.

DONGALON, s. m. Ville d'Irlande dans le comté de Tyrone ou Tyrowen.
DONGER, vieux v. a. Donner.
DONGI, s. m. Province du roy. de Lovango, en Afrique.
DONGO, s. m. Ville principale du roy. d'Angola en Éthiopie. *Dongum*. *It*. Petite ville du Japon, sur la côte de l'isle de Xicoco.
DONGRIS, s. m. Toile de coton des Indes orientales.
DONIEC SEWERSKI. C'est le petit Don. Voyez DON.
DONILLAGE, s. m. Mauvaise fabrication des étoffes de laines, qui vient de ce que le Tisseur n'y a pas employé des trémes de la méme qualité dans toute la longueur des piéces.
DONILLEUX, EUSE, adj. T. de Manufact. d'étoffes de laine. Qui n'est pas carré, & d'une égale largeur.
DONJON, s. m. La partie la plus élevée d'un château bâti à l'antique, qui sert à découvrir de loin. *Turricula castelli in fastigio posita*. Quelques-uns écrivent *Dongeon*. De *domicilium*, parce que le *donjon* étoit le logement du Seigneur : ou de *domnionus*, qu'on trouve dans les anciens titres en cette signification.

It. Réduit où l'on se retire pour capituler, quand on s'opiniâtre à la défense d'une place. *Munitissimum arcis propugnaculum*.

Il se dit aussi dans les bâtimens particuliers de la partie la plus élevée qui est au-dessus de la couverture ou de l'escalier. *Pars domûs elatior tegulis superposita*.

DONJONNÉ, ÉE, adj. T. de Blâs. qui se dit d'un château ou d'une tour, quand il y a au-dessus une petite tour ou donjon. *Turriculas habens*.
DONKERQUE. Voy. DUNKERQUE.
DONNE, s. f. T. emprunté de l'italien, qui sign. Dame, ou Madame. *Domina*. Il ne se dit qu'en mauvaise part, pour Courtisane. *Meretrix*.
DONNE, s. f. T. de jeux de cartes. Maniére de donner, de distribuer les cartes. *Folia lusoria distribuendi ratio*.
DONNER, v. a. Faire un don, un présent; gratifier quelqu'un, transférer gratuitement la proprieté, ou l'usufruit de quelque chose à un autre. *Dare, donare, impertire, impertiri, largiri*.

Il sign. quelquef. simplement, Prêter. *Commodare*. *Donner* de la marchandise à crédit. *Donner* à l'essai; c. à d. à l'épreuve.

Il se dit aussi d'une simple tradition d'une chose. *Prœbere, dare*.

It. Accorder quelque grace, quelque permission. *Tribuere, indulgere, dare*. *Donner* de la satisfaction. *Donner* une amnistie, une abolition générale.

It. Faire les frais d'un repas, ou d'une réjouissance. *Dare, impensas alicujus rei facere, solvere, erogare*. *Donner* à dîner; *donner* un régal, une fête; *donner* le bal, l'opéra, la comédie. *Donner* le bouquet à quelqu'un. On dit aussi au fig. qu'un homme a *donné* la comédie, quand il a fait quelques sottises ou impertinences qui ont apprêté à rire à la compagnie.

It. Payer le prix d'une marchandise, ou en faire des offres. *Solvere rei alicujus pretium*. Je ne veux *donner* que dix francs de cette étoffe.

On dit d'une chose qu'on a trop achetée, On ne vous l'a pas *donnée*, on vous l'a bien vendue.

Il se dit aussi en parlant des salaires, gages & pensions. *Dare*. On *donne* à ce Gouverneur mille écus d'appointement.

Donner la vie, se dit de celui qui en se battant a avantage sur son ennemi, qui, le pouvant tuer, lui donne quartier. On dit aussi qu'un Médecin a *donné* la vie, quand on lui est redevable de la guérison d'une maladie violente. On dit au fig. qu'une bonne nouvelle *donne* la vie; p. d. qu'elle *donne* les agrémens de la vie.

DONNER, se dit quelquef. odieusement; p. d. frapper, soit à dessein de faire outrage, soit de faire quelque correction. *Fuste, colaphis, flagris aliquem cædere*. Il lui a *donné* cent coups de bâton. Il lui a *donné* sur la joue; c. à d. un soufflet. On *donne* le fouet aux écoliers, on leur *donne* la salle.

On dit qu'on a *donné* bien de l'exercice à quelqu'un; p. d. qu'on l'a bien fait courir, qu'on lui a *donné* bien de la peine. *Exagitare, vexare*. On le dit aussi à l'égard des maux. L'excès du vin *donne* la goutte, l'enflamme, &c. *Procreare*.

It. Juger de quelque chose, lui attribuer quelque qualité. *Tribuere, attribuere*. Combien *donnez*-vous à cette veuve? Je lui *donne* bien 40. ans. A voir son infirmité, je ne lui *donne* plus que deux ans à vivre. A qui *donne*-t-on cet enfant? *Donner* tout au hazard; p. d. s'en rapporter à la fortune, lui attribuer tout l'événement.

Il se dit aussi des facilités, des commodités qu'on apporte à quelque chose. *Dare, procurare rei alicujus copiam, facultatem providere*. Il faut *donner* de l'air à ce bâtiment, y faire des ouvertures, laisser les fenêtres & les portes ouvertes. *Donner* de la vûe à un édifice, c'est abattre & aplanir les choses qui lui ôtoient le jour. On le dit aussi de la situation, de l'aspect. Cet appartement *donne* sur la rue; p. d. regarde sur la rue. *Spectare locum aliquem, loco alicui imminere*. Le soleil *donne* à plomb sur ces fenêtres; p. d. il est opposé directement à ces fenêtres. *Directò imminere*. Je vous *donne* à choisir de ces deux partis. *Optionem dare*.

En t. de disputes Littéraires & Dogmatiques, Accorder, convenir, avouer, ou supposer qu'une chose est. *Concedere, fateri, permittere*. Vous supposez toûjours cette proposition que je ne vous ai point *donnée*.

Donner les mains, c'est Céder, accorder quelque chose, se relâcher. *Cedere, concedere, annuere*. *Donner* la main à quelqu'un, c'est lui aider à marcher, ou le retirer de quelque embarras, ou de quelque mauvaise affaire. *Porrigere*. *Donner* la main ou le pas, c'est *donner* la droite, céder la place d'honneur. *Locum cedere honoratiorem*. *Donner* la main se dit aussi pour, *Donner* la foi de mariage, épouser quelqu'un. *Fidem conjugalem dare, obligare*. En t. de Man. *Donner* la main, ou *donner* la bride; p. d. lâcher la bride à un cheval. *Laxare equo habenas*.

Il se dit aussi en parlant d'assignations & de défis. Il a *donné* rendez-vous en tel lieu à son ennemi. *Locum aliquem ad conventendum edicere*. Voilà un beau coup : faites-en autant; je vous le *donne* en cent. *Provocare aliquem ad aliquid*.

Donner son temps à quelque chose, c'est en faire son occupation : y *donner* du temps, c'est y *donner* tout le loisir nécessaire pour sa perfection. *Tempus impendere*. *Donner* du temps, sign. aussi, *donner* terme & délai pour payer ou faire autre chose. *Moram annuere, dilationem pati*.

DONNER, se dit en parlant d'un penchant, d'une inclination qui nous porte vers quelque chose. *Studere alicui rei impensè, rem aliquam consectari.* Cet homme *donne* dans la curiosité des médailles. Il *donne* à tout; p. d. qu'il se plaît à toutes les choses agréables, qu'il y fait dépense. *Donner* tout à son plaisir; p. d. y être fort attaché. *Donner* tout à la faveur; p. d. y être entiérement dévoué. Il est à qui plus lui *donne*.

Il se dit fig. en choses spirituelles & morales. *Dare. Donner* de la louange à Dieu, bonne opinion de soi, bon exemple. Un Prélat *donne* sa bénédiction. *Donner* dans le sens de quelqu'un; c. à d. Tomber dans son avis. Il n'est pas homme à *donner* là-dedans, à entrer dans ce dessein. On dit aussi, *donner* connoissance de quelque affaire, en découvrir le secret. *Donner* une fausse idée d'une chose, la rapporter autrement qu'elle n'est. *Donner* son nom à un filleul, le tenir sur les fonts. On dit aussi qu'un Auteur a *donné* un livre au public; p. d. qu'il l'a mis en lumiére.

Il se dit aussi à l'égard des passions, & sign. causer, sacrifier, poser, souhaiter, exciter, accorder. *Procreare, excitare, incutere, imprimere. Donner* de l'amour, de l'effroi, des desirs, l'alarme. *Donner* des bornes à son ambition. *Fines ponere, circumscribere. Donner* des preuves de sa valeur. *Donner* le bon jour. *Donner* quelque chose à notre ancienne amitié. *Dare, tribuere.*

On dit, *Donner* au but; p. d. entrer dans la vraie difficulté d'une affaire, venir à bout de son entreprise. *Rem attingere.*

Donner des paroles, c'est S'engager par promesses. *Spondere, polliceri, fidem obligare. Donner* des bourdes, des défaites, des baies, des cassades; c'est Mentir; imposer à quelqu'un, se moquer de lui. *Illudere.* Lui *donner* croyance, c'est Ajoûter foi à ce qu'il dit. *Habere fidem. Donner* la loi; c. à d. commander à des peuples. *Imperare, legem dare. Donner* la loi à un Conseiller, c'est lui prescrire certaine loi sur laquelle il doit subir l'examen pour être reçu. *Legem interpretandam præscribere. Donner* ordre, c'est commander. *Præscribere. Donner* ordre au ménage; p. d. prendre garde que tout aille bien dans la maison. *Providere alicui rei.*

On dit aussi, *Donner* à parler; p. d. *donner* sujet de faire divers jugemens sur sa conduite; & à l'égard des femmes, il se dit toûjours en mauvaise part. *Occasionem, locum dare, præbere. Donner* à entendre; c. à d. expliquer ou faire sçavoir à quelqu'un son intention. *Explicare, enucleare.* On dit absol. un faux *donné* à entendre. *Malignè, subdolè rem interpretari, fallere, illudere. Donner* bien à penser, c'est Mettre quelqu'un dans l'inquiétude. *Injicere sollicitudinem.* Je vous *donne* à penser, simplement, Inviter à faire réflexion sur ce qu'on dit. *Donner* à courre, c'est Susciter des affaires à quelqu'un, qui l'obligent à aller & venir beaucoup. *Suscitare negotia, turbas: exhibere molestiam.*

DONNER, a, dans les phr. suivantes, qui ne sont que du discours fam. une signific. particuliére. *Donner* de l'Altesse à quelqu'un, c'est lui *donner* le titre d'Altesse, le traiter d'Altesse: il en est même des autres titres d'honneur. *Donner* du Monsieur.

DONNER, en t. de Jeu, se dit de l'avantage qu'on donne à celui qui est plus foible. *Dare. Donner* quinte & bisque à la paume. *Donner* sign. aussi, Distribuer les cartes. *Donner* échec & mat aux Échecs, c'est gagner la partie. *Donner* beau; p. d. *donner* des coups faciles à jouer. *Donner* beau jeu, au fig. faciliter à son adversaire d'avoir l'avantage.

En t. d'Arithm. *Donner* sign. Produire. *Producere.* On le dit à la régle de trois. Il sign. le même en t. d'Agric. Les fruits n'ont pas bien *donné* cette année; c. à d. que les arbres n'ont guére produit.

En t. de Guerre, *Donner* la chasse à l'ennemi; c. à d. le poursuivre quand il se sauve. *In fugam agere, dare, fugare. Donner* des deux; c'est Piquer des deux éperons pour s'enfuir. *Calcaria adhibere.*

DONNER, absol. c'est Commencer le combat, aller à l'assaut. *Impetum facere. Donner* d'estoc & de taille, c'est Se battre courageusement. *Donner* tête baissée dans les ennemis; p. d. aller au péril aveuglément & sans le craindre. *Donner* dans une embuscade; p. d. y tomber, être surpris en chemin. *In insidias venire, cadere, incidere.*

En Chym. *Donner* le feu par dégrés, feu doux, feu de chasse; c. à d. appliquer un feu convenable aux opérations. *Ignem sensim sufficere, admovere. Donner* le four trop chaud à du pain.

En t. de Vén. *Donner* les chiens, c. à d. lâcher la meute après la bête. *Canes in feram agere. Donner* le cerf aux chiens.

En t. de Mar. on dit que le vent *donnoit* dans les voiles; p. d. que le vent étoit favorable. *Ingruere, incidere. Donner* la cale, c'est une espéce d'estrapade de Marinier: Jetter un homme du haut du mât dans la mer attaché à une corde. *Suspensum fune nautam de mali fastigio in mare dejicere.* On dit que le vaisseau a *donné* sur un banc, à la côte, sur un écueil; p. d. qu'il a heurté à la côte, sur un écueil, qu'il a échoué. *Impingere.* On dit aussi, *Donner* fond, *donner* caréne. *Donner* vent devant: c'est Mettre le vent sur les voiles, afin de faire tourir le vaisseau à un autre air de vent. *Auram captare. Donner* dedans, veut dire Entrer dans une riviére, dans un port, dans une rade. *Intrare, subire portum, ostia fluminis.*

On dit au Pal. *Donner* & retenir ne vaut. Ce moyen lui a *donné* gain de cause. La date de tous les jugemens en lettres de Chancellerie s'exprime ainsi: *Donné* en tel lieu, en tel jour.

En Mus. *Donner* le ton du chœur, c'est commencer un chant par un certain dégré de son proportionné aux voix qui doivent chanter.

Il se dit aussi avec le pron. pers. Se *donner* à quelqu'un; c. à d. se mettre sous sa domination. *Subjicere se alicujus imperio.* Se *donner* tout à Dieu, c'est Renoncer au monde. *Totum se Dei obsequio mancipare, devovere.* On dit, Se *donner* du bon temps, p. d. passer le temps en joie & en plaisir. Se *donner* carriére; c. à d. se réjouir. *Indulgere genio.* Il s'est *donné* tout entier à l'étude, au jeu, &c. c. à d. Il s'y applique entiérement. *Dare se totum alicui rei.* On dit aussi, Il se *donne* des airs; p. d. il affecte de paroître noble, brave, riche, &c. *Efferre se magnifice.* Se *donner* de garde; c. à d. agir avec circonspection. *Cavere sibi.* Vous vous *donnez* trop d'autorité; c. à d. vous vous attribuez trop d'autorité. *Usurpare auctoritatem.* Se *donner* la peine, l'honneur, la patience; p. d. prendre la peine, avoir l'honneur, prendre le loisir nécessaire pour faire quelque chose. *Sumere.* Se *donner* quelque chose, pour, L'acheter.

DONNER, en t. de Commerce, se dit assez ordinairement dans le négoce en détail, pour signifier

que la vente des marchandises a été considérable, ou qu'elle n'a pas été bonne. La vente a bien ou mal *donné*.

Prov. Personne ne peut *donner* ce qu'il n'a pas. On ne *donne* rien pour rien. Qui *donne* tôt *donne* deux fois. Qui *donne* au commun, ne *donne* à pas un; p. d. que personne ne vous sçait gré de ce que vous *donnez* au public. A *donner* donner, à vendre vendre; p. d. que quand on vend il n'est point question d'user de libéralité, & que quand on donne, il ne faut point faire acheter ce qu'on donne. Vous nous l'avez *donné* belle; p. d. vous nous en avez bien fait accroire. S'en *donner* au cœur joie; p. d. prendre d'un plaisir tout ce qu'on peut. Ne sçavoir où *donner* de la tête; p. d. ne sçavoir où trouver de quoi subsister. On dit aussi, qu'un homme s'est fait *donner* son fait, s'est fait *donner* sur la crête; p. d. qu'il a attiré sur lui quelque malheur par sa faute. A cheval *donné* on ne regarde point en la bouche; p. d. on reçoit les présens tels qu'ils sont.

Donnés, s. pl. m. Séculiers qui se mettent en retraite dans les Monastères pour y vivre doucement, & servir Dieu & les Religieux. Dans les vieux titres on les nomme *Dati*, *Oblati* & *Donati*. Il ne faut pas confondre ces Oblats avec ceux que les abbayes & monastères de fondation royale étoient obligés de recevoir du Roi. Les *Donnés* sont appellés Demi-croix dans l'Ordre de Malte, & Commis dans la Congrégation de S. Maur.

DONNÉS, en Géom. sont certains problêmes où on donne une disposition de points ou de lignes, sur lesquels il faut faire quelque construction.

DONNÉE, s. f. Largesse, distribution. *Largitio*. Il est vieux.

On dit prov. C'est une *donnée*; p. d. c'est un grand marché.

DONNERSBERG, & par contraction *Donsberg*, s. m. Montagne du Palatinat du Rhin. *Tannus mons*. Ce nom est composé de deux mots Allemands *Donners*, gén. de *donner*, qui sign. *Tonnerre*; & *berg*, qui veut dire *montagne*.

DONNEUR, EUSE, adj. Qui donne. *Dator*. Ce n'est pas un grand *donneur*, une grande *donneuse*; quand on veut taxer quelque personne de peu de libéralité. *Donneuse* de galbanum. *Donneur* d'eau-benite de Cour.

On appelle *Donneurs* d'avis, ceux qui font les Courtiers pour faire réussir des affaires, des ventes, des mariages, &c. *Conciliatores*.

DONNEUR à la grosse. Celui qui fait un contrat on obligation par écrit, pour assurer le corps ou les marchandises d'un vaisseau.

DONNEZAN, ou DOUNEZAN, s. m. Pet. contrée de France dans les Pyrénées, unie au gouvernement de Foix. C'étoit une souveraineté particulière qu'Henri IV. réunit à la Couronne.

DONNIS, subst. masculin, Nom propre d'homme. *Domninus*.

DONNOLA, s. f. Les Italiens nomment ainsi la belette.

DONOISON, vieux s. m. Donation.

DONOY, DONQUERQUE, DONSBERG. Voy. DIGNE, ville. DUNKERQUE. DONNESBERG.

DONT. Particule qui se met pour le gén. & l'ablat. sing. & plur. des pron. relatifs, qui sont *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, *desquelles*, *de qui*, *de quoi*. Cette particule s'exprime en lat. par le relatif *qui*, *quæ*, *quod*, qui se met au cas que gouverne le verbe qui la suit.

Cette particule se dit aussi pour, Avec lequel, avec laquelle, avec lesquels, ou avec lesquelles. Voilà les armes *dont* il a combattu les ennemis.

Marot met souvent ce mot pour l'adv. D'où.

De *unde*, dont les Anciens se sont servis en la même signification. Il faut dire, La maison *dont* je sors, quand *maison* sign. *race*; & la maison *d'où* je sors, quand *maison* est mis au propre.

DONTE, s. f. T. de Luthier, qui se dit du corps ou du ventre du luth, du thuorbe, de la mandore, &c. *Corpus citharæ*, *testudinis*, &c.

DONTER. Voy. DOMTER.

DONTFOU, s. m. Sorte de Caméléon qui se trouve au pays des Négres.

DONVILLE, s. m. Espéce de poirier & de poire.

DONUSA, s. f. Petite isle située proche celle de Rhodes. Δονῦσα, de δονέω, *agito*, *concutio*. Elle fut ainsi nommée à cause des fréquens tremblemens de terre qu'on y sentoit.

DONUSIA. Voy. DONUSA.

DONYSA. Voy. DONUSA.

DONZELLE, s. f. T. burlesque qui se dit pour Demoiselle. *Domina*. Mais il est odieux & offensant, & se prend ordinairement en mauvaise part. *Meretrix*.

DONZI, s. m. Pet. ville de France située sur la rivière de Noaym dans le Nivernois. *Donciacum*, *Donziacum*, *Donzeium*, *Danzeium*.

DONZIOIS, s. m. Petit pays de France, dans le nord du Nivernois, du côté qu'il touche l'Auxerrois. *Donziacus*, ou *Donziacensis pagus*, *ager*, *tractus*.

DONZIOIS, OISE, s. Qui est de Donzi. *Donziacus*.

DOP.

DOPHCA. Voy. DAPHCA.

DOR.

DOR, s. m. ou DORA, s. f. Ville maritime de la terre de Chanaan. Elle avoit son Roi particulier, & étoit la cap. d'un roy. auquel elle donnoit son nom.

DOR. Le mont *Dor*. Voy. OR.

DORADE, s. f. Poisson de mer qui a des écailles de diverses couleurs, & une queue longue & large. *Aurata*. *Piscis sacer*.

Il y a un autre grand poisson nommé *dorade*, qui est commun vers les Antilles, qu'on appelle autrement *brâme de mer*. Sa tête paroît d'un verd doré, & le reste de son corps est jaune comme l'or, & azuré comme le ciel serein.

It. Tulipe rouge & chamois blanchissant.

It. Constellation nouvellement découverte du côté du Pole Antarctique, qui ne paroît point sur notre horison, & qui est composée de sept étoiles peu considérables.

DORADO. Provincia del *Dorado*. Pays de l'Amér. mérid. entre la rivière d'Orenoque & celle des Amazones.

DORAGE, s. m. T. de Chapellerie. Action de couvrir une grosse étoffe d'une plus fine, pour faire paroître un chapeau plus fin par le dehors.

En termes de Pâtissier c'est une couche légère de jaune d'œuf battu, que l'on donne à la croûte de divers ouvrages de pâtisserie.

DORALICE, s. f. Œillet de couleur de rose vive tirant sur l'indierose.

DORAMIE, f. f. Tulipe pourpre, gorge de pigeon & jaune blanchiſſant.

DORAT, f. m. Petite ville de France, dans la Marche, ſur la Séve. *Doratum*, *Duratum*, *Oratorium*. On dit le *Dorat* avec l'article.

DORCESTER, ou *Dorchester*, & *Dorcheſtre*, f. m. Nom de deux villes d'Angleterre. *Doreeſtria*, *Dorcio*. L'une eſt *Dorceſtre*, cap. du comté de Dorſet ou Durſet, appellé en Angleterre *Dretshire* ou *Dorcetshire*. Elle eſt ſur la riviére de Frome. *Dunovoria*, *Durnovaria*, & *Durnum*. L'autre *Dorceſtre* n'eſt plus qu'un village. Il eſt dans le comté d'Oxford, au confluent de l'Iſis & de la Tame, qui forme la Tamiſe.

DORDOGNE, f. f. Nom d'une riviére de France. *Duranius*, *Duranus*, *Doronius*, *Doreneonia*, *Dornonia*, *Dordonia*. La *Dordogne* a ſes ſources en Auvergne. Elle ſe forme de deux ruiſſeaux, dont l'un s'appelle *Dor* & l'autre *Dogne*. Elle traverſe une partie du Limoſin & du Querci, tout le Périgord, & ſe jette dans la mer au bec d'Ambez.

DORDONNE. Voyez **DORDOGNE**.

DORDRECHT, f. m. Ville des Provinces-Unies des Pays-Bas, dans la Hollande méridionale, ſur la Meuſe, qui porte en ce lieu le nom de Merwe, à trois lieues au-deſſus de Roterdam. *Dordracum*, *Dorderachum*.

DORE, f. f. Riviére de France, qui ſe jette dans l'Allier au-deſſous du Puy Guillaume. *Dora*.

DORE, f. m. & f. Dorien. *Dor*.

DORÉAS, f. m. Mouſſeline des Indes orientales.

DORELOT, vieux f. m. Un homme qui a trop de ſoin de lui.

DORELOTERIE, f. f. C'eſt ainſi qu'on nommoit autrefois à Paris le métier de Rubanier-franger.

DORELOTIÈRE, f. f. Ouvriére qui fait des ouvrages de doreloterie.

DOR-EMUL, f. m. Mouſſeline à fleurs des Indes Orientales.

DORÉNAVANT, adv. de temps. Déſormais, à l'avenir. *Deinceps*, *in poſterum*. Ce mot vieillit, & eſt compoſé de ces mots *d'ores-en-avant*.

DORER, v. a. Étendre, appliquer de l'or en feuilles ou moulu ſur quelque corps. *Inaurare aliquid*. On *dore* à colle & à huile avec des feuilles d'or, avec de l'or moulu & amalgamé avec du mercure. Le fer & le cuivre ſe *dorent* au feu.

Dorer à petits fers, ſe dit quand on fait des dorures en compartimens avec pluſieurs fers qui ſe rapportent les uns aux autres. *Per portes*, *vel particulatim inaurare*.

On dit fig. & poëtiq. que le ſoleil *dore* les montagnes, lorſqu'il commence à les éclairer. *Radiis*, *lumine colluſtrare*. Que les épics, les citrons & d'autres fruits ſe *dorent* quand ils mûriſſent.

It. Déguiſer, adoucir l'amertume de quelque choſe. *Temperare rei alicujus acerbitatem*, *diſſimulare*. Quand on porte aux Grands quelque mauvaiſe nouvelle, il faut un peu la *dorer*. On dit auſſi en ce ſens, *dorer* la pilule. Voy. les Prov.

En t. de Pâtiſſier & de Boulanger, Mettre du jaune d'œuf délayé ſur pluſieurs piéces de four, & ſur de certains pains. *Illinere vitello*. On ne *dore* pendant le carême qu'avec des œufs de poiſſon, quand l'uſage des œufs de poule eſt défendu.

En t. de Mar. on dit *dorer*; p. d. eſpalmer, donner le ſuif à un vaiſſeau, lui donner le flore. *Sebo illinere*.

Prov. *Dorer* la pilule, c'eſt Faire paroître une choſe plus belle qu'elle n'eſt : faire avaler quelque amertume, quelque choſe de fâcheux, en l'adouciſſant par de belles paroles. On dit qu'un homme eſt fin à *dorer*; p. d. qu'il eſt extrêmement fin & adroit. On dit encore que des gens ſont bien *dorés*, qu'ils ſont *dorés* comme des calices; p. d. qu'ils ont bien de la dorure & de la broderie ſur leurs habits.

Doré, **ée**, part. paſſ. & adj. *Inauratus*.

Il ſe dit auſſi de ce qui imite l'or, & qui eſt d'un jaune brillant. *Auratus*, *aureus*. Il y a une nuance que les Tapiſſiers appellent du Mors *doré*. On appelle le beau blond qui n'eſt point fade, un blond *doré*.

On appelle ſoupe *dorée*, celle qui a une couleur jaune, qu'on dore avec du ſafran.

Doré, ſe dit auſſi en parlant des choſes qu'on eſtime. Les vers *dorés* de Pithagore. Le livre *doré* de Marc-Aurèle. La légende *dorée* des Saints.

Dorée, f. f. ſe dit du beurre, des confitures ou autres choſes ſemblables qu'on étend ſur du pain. *Panis butyro illitus*.

Dorées. T. Vénerie. Les fumées des cerfs, quand elles ſont jaunes. *Cervinum ſtercus luteum*.

Chevalier **Doré**. C'eſt, en Angleterre, un gentilhomme qui a reçu l'Ordre de Chevalerie. On le nomme ainſi, parce qu'une des cérémonies de la création eſt de mettre aux pieds du Chevalier des éperons *dorés*. *Eques aurotus*.

Chevalier **Doré**. Ordre de Chevalerie appellé autrement les Angéliques, ou les *dorés* de la croix de Conſtantin.

DORESNAVANT. Voy. **DORÉNAVANT**.

DOREUR, f. m. Celui qui dore, ſoit en bois ou en cuivre; ou celui qui dore le fer, l'argenterie. *Inaurandi artifex*, *inaurator*.

DORGASSE, f. f. En quelques lieux du reſſort du Parlement de Grenoble, c'eſt un mot d'injure, qui ſign. Vieille bête.

DORIA. Riviére. Voy. la **DOIRE**.

DORIA, f. f. Plante dont les feuilles ſont un vulnéraire excellent.

DORIDE, f. f. Pet. contrée de l'Achaïe en Grèce. *Doris*. Elle étoit proche du golfe de Malée. C'eſt aujourd'hui une partie de la Livadie & de la Theſſalie. Elle s'appella Tétrapole, à cauſe des quatre villes qu'elle renfermoit d'abord, & qui ſont Pinde, Éripée, Citinie & Bojo.

Doride, ou **Dorique**, f. f. Pet. contrée de l'Aſie mineure. *Doris*, *Dorica*. C'étoit une partie de la Carie, & elle occupoit toute la preſqu'iſle qui eſt près de Rhodes.

DORIEN, **enne**, f. Nom d'un peuple qui habita d'abord dans la partie de l'Achaïe appellée Doride, & enſuite partie en Gréce, partie dans l'Aſie mineure, partie dans les iſles de Rhodes, de Co & autres pays voiſins. *Dor*, *Doricus*, *Dorienſis*.

Dorien, **enne**, adj. Qui appartient aux Doriens. *Doricus*.

Dorien, ſe dit en parlant des peuples, les *Doriens* : mais en t. d'Archit. & de Gram. on dit *Dorique* : ordre, dialecte *Dorique*. En Muſique, on dit *Dorique* & *Dorien*; mode *Dorique*, mode *Dorien*.

DORILÉE, f. f. Tulipe violet & blanc de lait.

DORIMÈNE, f. f. Œillet pourpre ſur un fin blanc. *It*. Tulipe lacque violet & blanc.

DORINDE, f. f. Tulipe colombin rouge & jaune blanchiſſant.

DORIQUE, adj. m. & f. Dorien; qui concerne les Doriens, qui vient des Doriens. *Doricus, a.* Le dialecte *Dorique* étoit la maniére particuliére de parler des Doriens, après qu'ils se furent retirés proche le Parnasse & l'Asope. Ce dialecte passa ensuite aux Lacédémoniens & à ceux d'Argos, dans l'Épire, la Libye, la Sicile, les isles de Rhodes & de Créte. *Dialectus Dorica.*

Il est s. m. en t. d'Archit. C'est le second ordre d'Architecture, qui se met entre le Toscan & l'Ionique. *Doricus.* La colonne *Dorique* a huit diamétres; c. à d. qu'elle est huit fois aussi haute qu'elle est grosse. Le *Dorique* a pour ornement les métopes & les triglyphes. Cet ordre a été inventé par les Doriens.

En t. de Mus. le mode *Dorique* est le premier mode authentique des modes des Anciens. Il est sévère, mêlé de gravité & de joie, & commence en *D sol ré.*

Sous-DORIQUE, ou Sous-DORIEN, s. m. C'est un des modes plagaux des Anciens: il est grave; c'est *G ut*; un diatessaron plus bas que le mode *Dorique. Subdoricus.*

DORIS, s. f. Nymphe, fille de l'Océan & de Thétis. C'est aussi une des cinquante Nymphes, filles de Nérée & de *Doris*, qui porte le même nom que sa mere.

It. Tulipe. C'est un blanc de lait, comme à piéce emportée, avec du rouge très-vif.

DORISMENE, s. f. Anémone qui a ses grandes fleurs incarnates mêlées de blanc, sa peluche rougeâtre.

DORLAYE, s. f. N. pr. de femme. *Darduleca.*

DORLOTER, v. a. Flatter, caresser, choyer, traiter délicatement. Et avec le pron. pers. Prendre ses aises & ses commodités. On prononce communément *Dreloter. Aliquem curare molliùs; curare se molliter.* Il est du style fam. De *dorelot*, vieux mot qui sign. *mignon.*

DORMANS, s. m. Bourg de France dans la Champagne. *Domnamantum, Donamantum, Dormanum.* Il est sur la Marne, entre Epernai & Château-Thierri.

DORMANT, ANTE, adj. v. Qui dort. *Dormiens.* Quand il est subst. il se dit des Martyrs qu'on appelle les sept *Dormants*, qui s'endormirent sous Déce, & qui ne se réveillérent que sous Théodose le jeune.

Eau *dormante*, est celle qui n'a point de cours, qui ne coule point; comme celle des fossés, &c. *Aqua reses.* Pont *dormant*; c. à d. qui ne se léve point. *Pons qui non movetur.* Verre *dormant*, est une espéce de servitude ou droit de prendre du jour sur l'héritage de son voisin, par une fenêtre où il y a un verre scellé en plâtre, qui ne se doit point ouvrir. *Vitrum non exemptile.* Pène *dormant*, est la serrure qui ne se ferme point toute seule, dont il faut pousser le pène avec la clef.

DORMANT, s. m. en t. de Mar. se dit de la partie des cordages qui sont fixes, & ne se remuent point ou peu souvent. *Funes immobiles.*

En t. de Menuis. c'est dans le haut d'une porte quarrée ou cintrée, une frise ou un chassis de bois qui est attaché dans la feuillure, & qui sert de battement aux ventaux. *Supercilium, antepagmentum superius.*

DORMEUR, EUSE, adj. Qui dort, ou qui se plaît à dormir long-temps. *Somniculosus, dormitator.*

DORMIR, v. n. Reposer, être dans le sommeil. *Dormire.*

On appelle *dormir* en liévre, *dormir* les yeux ouverts. *Apertis oculis dormire.*

Il se dit aussi des eaux qui n'ont pas de cours; qui sont arrêtées dans un bassin, dans un étang, &c. *Aquæ resides.*

Les enfans disent que leurs toupies *dorment*, lorsqu'elles tournent par un mouvement si rapide & si uni, qu'on ne s'apperçoit pas qu'elles remuent.

On dit fig. qu'un sage doit *dormir* sur sa colère; p. d. prendre du temps pour songer au mal qui peut arriver de la vengeance. *Differre vindictam.* Laisser *dormir* ses ressentimens. *Indormiscere.* Laisser *dormir* une affaire; p. d. attendre une occasion favorable pour la remuer. *Quiescere.* Laisser *dormir* un ouvrage; p. d. le garder pendant quelque temps, afin de l'examiner plus à loisir. Un patronage laïque *dort*, quand le Seigneur de la terre est hérétique; car il ne peut pas alors exercer son droit.

DORMIR avec une femme, en style de l'Écriture, sign. avoit commerce avec elle.

En t. de jeu de Pharaon, on dit qu'une carte *dort*, quand on l'a gagnée & qu'on en fait paroli ou autre chose, & qu'on la couvre pendant une taille ou deux.

DORMIR, se dit aussi de ceux qui sont morts. *Dormire.*

On dit prov. *Dormir* la grasse matinée; p. d. *dormir* jusqu'à midi pour devenir gras. *Dormir* à bâtons rompus: c'est mal *dormir*. Jeunesse qui veille & vieillesse qui *dort*, c'est signe de mort. On dit en voyant quelque prodige qui nous surprend, Veillé-je, ou si je *dors?* On dit aussi, que les biens viennent à quelqu'un en *dormant*; p. d. lorsqu'il ne s'y attend point, & sans travailler. *Dormir* en chien ou comme un chien, sign. *dormir* à toute heure & en tous lieux.

DORMIR, s. m. L'action de celui qui dort. *Quies, somnus.*

DORMITIF, IVE, adj. & s. Reméde ou potion qui fait dormir. *Soporifer, a, um.* On dit aussi *narcotique.*

DORMITION, s. f. T. dogmat. dont on se sert pour signifier la maniére dont la Sainte Vierge quitta la terre pour aller au ciel; parce qu'on prétend que sa mort n'étoit qu'une espéce de sommeil; & que son ame, trois jours après être enlevée au ciel, descendit pour ranimer le corps, & l'enleva par une miraculeuse assomption.

DORMOIS, s. m. Petit pays de France situé dans le diocese de Reims. *Dulcomensis, Dolomensis & Dulmensis pagus; Dulminse.*

DORNBOURG, s. m. Pet. ville du duché d'Altenbourg en Misnie, province d'Allemagne. *Dorneburgum.* Elle appartient au Duc de Saxe-Weimar.

DORNE, s. f. Riviére de France dans le Périgord. Elle se jette dans la Dordogne.

DORNOCH, *Dornok, Dornock*, s. m. Petite ville dans le septentrion de l'Écosse. *Dunrodunum.* Elle est cap. du comté de Souterland.

DORNSTET, s. m. Pet. ville du duché de Furstemberg en Souabe. *Dornstadium.*

DOROIR, s. m. Pet. brosse avec quoi les Pâtissiers & les Boulangers mettent la dorure. *Scopula quâ pistores panem illinunt.*

DORONIC, s. m. T. de Bot. Sorte de plante dont la racine est un puissant alexitere. Cependant elle donne la mort à la plûpart des bêtes à quatre pieds.

DORONIC

DORONIC à feuilles de plantin. Voy. ARNIQUE.
DOROPHAGE, f. m. Qui vit de préfens. De δῶρον, préfent, & de φάγομαι, je mange.
DOROSTO, f. m. Ville de la Turquie en Europe, dans la Bulgarie fur le Danube.
DOROTHÉE, f. m. & f. N. pr. d'hom. & de fem. *Dorotheus*, -*ea*. De Δῶρον, don, & θεός, Dieu; Don de Dieu.
DORSAL, ALE, adj. T. d'Anat. Qui eft du dos, qui a rapport au dos. *Dorfalis*, *e*.
DORSAL eft auffi f. m. Le long *dorfal* eft un mufcle très-compofé, placé entre les apophyfes épineufes & le facrolombaire. Il couvre le demi-épineux, ou tranfverfal épineux du dos, & le demi-épineux des lombes. En Méd. on appelle Phthifie *dorfale*, une forte de Phthifie ou corruption qui vient d'une longue gonorrhée. De *dorfum*, le dos.
DORSANES, f. m. T. de Mythol. Nom que les Indiens donnoient autrefois à Hercule. C'eft le même que le *Sandes* des Perfes.
DORSET, ou DORCET, f. m. Le comté de *Dorfet*, que les Anglois appellent *Dorcet-Shire*, eft une province d'Angleterre que les Bretons appelloient autrefois Dwrgweir, & que quelques-uns prennent pour le pays des anciens Durotriges. *Dorfetia*; *Durotriges*. La cap. eft Dorcefter.
DORSTEN, f. m. Ville cap. de Reeklinkaufen en Weftphalie, fur la Lippe. *Dorfta*.
DORSTENIA, f. f. Plante de l'Amérique méridionale, dont il y a deux efpéces. V. le D. de Trév.
DORT. Voy. DORDRECHT.
DORTAN, f. m. Pet. ville de France dans le Bugei, fur les frontiéres de la Franche-Comté. *Dortanum*.
DORTMUND, ou DORMUND, f. m. Ville d'Allemagne. *Dortmunda*, *Tremonium*; *Dormania*. Elle eft du cercle de Weftphalie, enclavée dans le comté de la Mark, Anféatique & Impériale: cap. d'un comté auquel elle donne fon nom. *Comitatus Dortmundanus*.
DORTOIR, f. m. Galerie dans les couvens, divifée en plufieurs cellules, où les Religieux habitent & dorment. *Dormitorium*.
DORURE, f. f. Or mince appliqué fur la fuperficie de quelque corps. *Auratura*.
Les Pâtiffiers & Boulangers entendent par-là des jaunes d'œufs bien délayés, dont ils dorent le deffus de leurs piéces de four, & de leurs pains.
DORURES fauffes. Étoffes de fatin de la Chine à fleurs d'or & d'argent, qui ne font que de petits morceaux de papier doré ou argenté.
DORURES fines. Riches étoffes de la Chine d'or & d'argent.
DORYCNIUM, f. m. T. de Bot. Nom de plufieurs plantes de différens genres.
DORYPHORES, f. m. pl. C'étoit chez les Perfes un corps de troupes qui efcortoient le char Royal, lorfque le Roi alloit à la guerre. Δορυφόροι. Ils étoient armés d'une pique.

DOS.

DOS, f. m. Le derriére de l'animal, qui eft depuis le col jufqu'aux feffes. *Dorfum*, *tergum*. De *doffum*, qu'on a dit pour *dorfum*.
En Anat. la partie du nez qui eft fous la racine du nez, & qui eft obfcure & immobile, s'appelle le *dos* du nez. Le *dos* de la main eft la partie extérieure de la main, oppofée à la paume de la main.
Au Man. Monter un cheval à *dos*, ou à *dos nud*; p. d. le monter fans felle & à poil. *Nudum equi tergum*.
Il fe dit fig. de plufieurs chofes qui ont un devant & un derriére. Le *dos* d'une maifon, d'un lit. Le *dos* d'un couteau, d'une épée, c'eft le côté oppofé au taillant. Le *dos* d'un livre, c'eft le côté par où il eft relié. Écrire au *dos* d'un Papier, d'un parchemin; p. d. au revers.
On appelle *dos* d'âne, un corps qui a deux furfaces inclinées l'une vers l'autre, qui aboutiffent en pointe. *Dorfum angulatum*.
DOS de Bahut, ou Dos d'âne, en Jardinage, c'eft une couche ou planche élevée en forme prefque ronde, pour faire écouler les eaux.
DOS de carpe, fe dit en t. de Jardinage, de la maniére d'élever les terres qu'on deftine à contenir des fleurs. *Areola arcuata*.
DOS d'âne, en t. de Mar. eft une ouverture en forme de demi-cercle, que l'on fait à quelques vaiffeaux, pour couvrir le paffage du bout de la mamelle.
On dit à une perfonne qu'on chaffe: Vîte, tournez-moi le *dos*. *Terga vertere*. Qu'un homme a tourné le *dos* en une bataille; p. d. qu'il s'eft enfui: & dans les affaires, qu'il a tourné le *dos*; p. d. qu'il a refufé de faire ce qu'on défiroit de lui. La fortune lui a tourné le *dos*; p. d. s'eft déclarée contre lui. On a fait tomber cette accufation fur le *dos* d'un miférable. Ce Miniftre a toutes les affaires de l'État fur le *dos*; p. d. qu'il en eft chargé. *Impofitum humeris rerum pondus geftare*.
DOS. T. de Conchyliol. C'eft la partie poftérieure de la coquille, qui eft la même chofe que le talon.
On appelle le *dos* d'une étoffe de laine, la partie qui eft oppofée aux lifiéres, quand la piéce eft pliée en deux dans fa longueur.
Laver à Dos, fe dit des toifons des brebis & des moutons, que l'on lave fur le *dos* de l'animal, avant que de les couper.
DOS, fe dit poëtiq. de la furface de la mer.
À DOS, f. m. T. de Vigneron. Efpéce de couches que l'on fait dans les nouveaux plants de vignes, & fur lefquelles on féme des pois, des féves ou autres menus grains.
À DOS, fe dit adverbial. *A tergo*. Avoir un homme *à dos*, c'eft Avoir un ennemi qui cherche tous les moyens de nuire.
On dit prov. qu'on a mis des gens *dos à dos*, quand dans une fentence ou un accommodement, ils n'ont point emporté d'avantage l'un fur l'autre. On dit, pour exprimer la pauvreté d'une perfonne, qu'il n'a pas une chemife fur fon *dos*. On dit auffi d'une perte, d'un déchet, que cela ira fur fon *dos*; p. d. que cette perte ira fur fon compte: qu'un homme a bon *dos*; p. d. qu'il a le moyen de faire les frais de quelque entreprife. On dit d'un riche qui eft glorieux, que c'eft un gros *dos*, qu'il fait le gros *dos*. Faire la bête à deux *dos*; p. d. faire l'amour. On dit qu'un homme eft tombé fur le *dos*, & qu'il s'eft caffé le nez; pour marquer que les chofes qu'il auroit le moins appréhendées lui font arrivées.
DOS. Vieux mot. Deux.
DOSANAUS. Voy. DESANAUS.
DOSE, f. f. T. d'Apothicaire. Le poids ou la mefure des drogues qui doivent entrer en un médicament. *Medicamenti*, *medicæ potionis modus*.
On le dit auffi de divers autres chofes par extenfion. Redoubler la *dofe*. Alors le mot de *dofe* s'exprime en latin par le fubft. même auquel il eft

joint, ou par le pron. qui tient sa place. On dit fig. & fam. Une *dose* d'amour : une *dose* de jalousie. Du gr. *δόσις*, qui sign. la même chose.

DOSER, v. a. T. de Méd. Mettre une quantité convenable de divers ingrédiens dans un médicament. *Medicamenti modum ponere, potionem medicam temperare.*

DOSIL. Voy. DOUSIL.

DOSITHÉE, s. m. N. pr. d'homme. *Dositheus.* De *Δόσις*, don, & *Θεός*, Dieu ; Don de Dieu.

DOSITHÉENS, s. m. pl. Anciens sectaires dans le parti des Samaritains. *Dositheani.* Ils avoient pour chef Dosithée, appellé *Dostai* en Chaldéen. Il a le premier osé rejetter l'autorité des Prophétes, en niant leur inspiration.

DOSNOYER, vieux v. n. Passer le temps, badiner, niaiser.

DOSSAGE, s. m. T. de Coût. Droit qui se levoit en argent.

DOSSAL, s. m. Manteau. Ce mot n'est plus d'usage. *Pallium, dossale.*

DOSSE, s. f. Grosse planche de bois qui sert à des clôtures & à d'autres usages. *Maceries.*

DOSSERET, s. m. T. d'Archit. Petit jambage, petit pilastre saillant qui sert à soûtenir des voûtes & des portes, ou des fenêtres, dont il fait le piédroit. *Parastata.*

DOSSIER, s. m. Partie d'un banc, d'une chaise où on appuie son dos ; & se dit tant du bois que de l'étoffe qui le couvre. *Scamnum ligneis compagibus, quibus nitantur sedentes, instructum.* On dit aussi, le *dossier* d'un lit, tant des planches qui soûtiennent le chevet, que de la garniture d'étoffe qui les couvre.

En t. de Vanier, il sign. la partie de la hotte qui pose sur le dos de celui qui la porte. *Sporta pars plena qua dorso incumbit.*

En t. de Pal. c'est une liasse de piéces attachées avec un tiret de parchemin. *Fasciculus.*

On appelle en Médecine, le grand-*dossier*, un des muscles qui font mouvoir le bras en bas, qu'on nomme autrement le *grand rond*, ou le *grattecul.*

En t. d'Horlog. il se dit de deux plaques qui tiennent une ligne droite pour régler la profondeur d'une denture.

DOSSIÉRE, s. f. Partie du harnois d'un limonier de charrette, dans laquelle on engage les limons, & qui passe par-dessus la selle. *Dorsualia.*

DOT.

DOT, s. f. (Il faut toûjours prononcer le *t.*) Somme de deniers assignés à une fille, quand on la pourvoit, soit par mariage, soit par entrée en Religion. *Dos.*

DOTAL, ALE, adj. Qui appartient à la dot. *Dotalis.*

DOTATION, s. f. L'action de doter, d'assigner des fonds, des revenus à une église, à une communauté. *Dotatio, dotis assignatio.*

DOTEKOM, s. m. Pet. ville des Provinces-Unies, dans le comté de Zutphen. *Dotechemum.*

DOTER, v. a. Assigner à une fille des deniers pour la marier, ou pour la rendre Religieuse. *Dotare.*

It. Fournir des deniers, ou assigner des revenus pour les fondations des églises ou des bénéfices.

DOTHA, *Dotham*, ou *Dothan*, s. m. Ville de la terre de Chanaan ou de la Terre-Sainte, située dans le pays de Dothain.

DOTHAÏN, (Prononc. en trois syllabes.) s. m. Pet. contrée de la terre de Chanaan, dans la tribu de Zabulon. *Dothanus ager.*

DOTIS, *Dotes*, *Totis*, ou *Tota*. Ville. Voy. TATA.

DOTO, s. f. Nymphe, fille de Nérée & de Doris.

DOU.

D'OÙ, adv. De quel lieu, de quel endroit. *Unde.*

DOU, (Le) s. m. Grande riviére de la Franche-Comté, qui a sa source au mont Jura, près de la grande Combe, & qui se jette dans la Saone près de Verdun. L'origine & la prononciation bréve de ce nom demandent qu'on écrive *Dou*, & non pas *Doux*, en latin *Dubis*, *Alduabis.*

Dou, s. m. Le peuple du Dauphiné nomme ainsi le fiel des animaux, par une antiphrase semblable à celle des Grecs, qui le nomment aussi *γλυκύς* ; & ce mot signifie *doux.*

DOUAIRE, s. m. Biens que le mari assigne à sa femme en se mariant, pour en jouir par usufruit pendant sa viduité, & en laisser la propriété à ses enfans. Usufruit d'une certaine portion des biens du mari, que la femme doit prendre, quand elle survit. *Ususfructus certa cujusdam partis bonorum mariti qua superstiti uxori conceditur.* Ce que l'on appelle *douaire* en pays coûtumier, est la même chose que l'augment de dot, ou donation *propter nuptias* du Droit Romain. Le *douaire* préfix est celui qui consiste en une certaine rente ou somme d'argent, ou en quelque terre ou héritage affecté au *douaire*. *Douaire* coûtumier est la moitié de tous les biens qu'a le mari le jour de son mariage, lequel a lieu quand on n'a point stipulé de *douaire* préfix. Le *douaire* est si privilégié, qu'un décret ne le purge pas, & son hypotheque demeure toûjours. On dit en prov. Jamais mari ne paya *douaire* ; c. à d. que la mort civile du mari ne donne pas lieu à la demande du *douaire*, excepté en Normandie. *Douaire* sans retour est le droit de propriété du *douaire* qu'a la femme quand il est stipulé sans retour en sa faveur, en cas qu'elle survive à son mari.

Du lat. *dotarium.*

DOUARIER, s. m. T. de Pal. qui se dit des enfans qui ont renoncé à la succession de leur pere, & qui se tiennent au douaire de leur mere. *Filius qui concessam matri bonorum paternorum partem, neglectâ patris ipsius hereditate, sibi vindicat.*

DOUAIRIÉRE, s. f. Veuve qui jouit de son douaire. Il ne se dit que des dames de la premiére qualité. *Mulier cui ususfructus certa partis bonorum mariti concessus est.*

DOUANE, s. f. Lieu où on paye les impots & les taxes sur les marchandises. *Portorium.* On le dit aussi du droit que payent les marchandises. *Vectigal.* Payer la *Douane*. De l'italien *duana*, ou *dogana*, dérivé de l'arabe *aiwan*, qui sign. proprement le *Prétoire* & le *Sénat*, & qui a été fait de l'hébreu *doun*, signifiant *juger.*

DOUANER, v. a. Mettre le plomb de la douane à quelque marchandise.

DOUANÉ, ÉE, part. pass. Il se dit d'une marchandise où le visiteur a mis son plomb.

DOUANIER, s. m. Fermier ou commis de la Douane, qui visite les marchandises. *Publicanus.*

DOUAR, s. m. T. de Rel. Village des Arabes en Barbarie. Assemblage de plusieurs tentes disposées en rues, & sous lesquelles logent plusieurs familles. *Vicus, habitatio.* Ce nom vient de l'hébreu

dour, *habitare*, & ſign. une habitation, une peuplade.

DOUARNENES, ſ. m. Pet. ville de France en Bretagne, à quatre lieues au nord de Quimpercorentin. *Dovarnena*.

DOUAY, ſ. m. (que nous prononçons *Doué*.) Grande ville de la Flandre Wallone, ſur la Scarpe, entre Lille & Cambray. *Duagium*, *Duacum*.

DOUAY. Pet. ville d'Anjou, Voy. DOUÉ.

DOUBLA, ſ. m. Monnoie d'argent qui ſe frappe à Alger ou à Tunis. Il vaut environ 24. aſpres; ce qui revient à peu près à trois livres de France.

DOUBLAGE, ſ. m. T. de Mar. Revêtement de planches qu'on met par-dehors aux vaiſſeaux, pour les conſerver. *Navis duplis aſſeribus inſtructa*.

En matiére de fiefs, il ſe dit du double des devoirs que les ſujets ſont tenus de payer à leur Seigneur en certaines occaſions, comme quand il eſt fait Chevalier, &c. *Vectigal duplicatum*.

DOUBLE, adj. m. & f. Qui vaut deux fois autant qu'un autre, ſoit en ſubſtance, ſoit en poids, ſoit en force ou capacité. *Duplex*, *duplicatus*. Une égliſe *double*, un bâtiment *double*, ſe dit de deux égliſes bâties l'une ſur l'autre, & de deux rangs de bâtimens adoſſés l'un contre l'autre.

Double s'eſt dit de toute monnoie qui vaut deux fois plus qu'une autre de la même fabrique. *Double* ducat. *Double* piſtole.

DOUBLE-Louis, ſ. m. Eſpéce d'or de France, qui vaut préſentement (1759.) 48. liv.

DOUBLE-Henri. Monnoie d'or du poids de 5. deniers 17. grains trébuchans, les ſimples & demi à proportion, au titre de 22. carats trois quarts, valoit autrefois un peu plus que le louis d'or, environ douze livres.

Double, ſign. auſſi ce qui eſt fair ou répété deux fois. *Duplex*, *geminus*. Une *double* porte, ſe dit de deux portes miſes des deux côtés de l'épaiſſeur d'un mur. Un *double* chaſſis. J'ai un *double* intérêt en cette affaire. Ce paſſage a un *double* ſens. Une ſerrure à *double* tour, c'eſt celle où l'on tourne deux fois la clef. Un *double* nœud, ſe dit de ce qu'on a noué deux fois.

Les Poëtes appellent le Parnaſſe la *double* montagne, parce qu'il a deux ſommets.

Éliſée demandoit le *double* eſprit d'Élie. *Obſecro fiat in me* duplex *ſpiritus tuus*; c. à d. qu'il demandoit que le don de prophétie & des miracles, qui avoit éclaté en Élie, paſsât en lui.

Il ſe dit auſſi des choſes qui ſont faites avec plus de ſoin, & qui ont plus de force & de vertu. Biocart à *double* broche; encre *double*, bonne *double* biére, un *double* canon.

En t. de Bréviaire, on appelle Fête *double*, une fête ſolemnelle, où on double les antiennes & où on les répéte à la fin & au commencement de chaque pſeaume. *Feſtum duplex*. Fêtes *doubles* de la premiére ou de la ſeconde claſſe. Dans le Rit Pariſien, au lieu de ces termes, on ſe ſert de ceux d'Annuelle, de ſolemnelle majeure & ſolemnelle mineure.

Une *double* Fête, c'eſt un jour où deux fêtes ſe rencontrent enſemble. Un *double* jeûne, un jour où il ſe rencontre deux jeûnes de commandement. Les fêtes ſemi-*doubles*, ſont celles où on ne répéte pas les antiennes.

Double bidet, celui qui eſt de plus haute taille que les bidets ordinaires. *Mannus elatior*, *craſſior*.

Double, T. de jeu de Lanſquenet, ſe dit d'une carte qui eſt déja venue une ou deux fois: Et au fig. on le dit de ceux qui ont un avantage, des ſûretés que les autres n'ont point. *Duplicatus*, *geminatus*. Il a la faveur des Miniſtres, il joue ſur carte *double*.

On appelle un chiffre à *double* clef, celui où on change des caractères pour ſignifier une même lettre. *Duplex*.

Lettre *double*, en t. de Gram. eſt celle qui a la force de deux autres, comme le *tſadé* des Hébreux, qui fait *t* & *s*. Les lettres *doubles* renferment avec le *s* ou l'*s*, l'une des muettes auxquelles elles ont rapport. Les Grecs en ont trois, Ζ, Ψ, Ξ. Les Latins n'en ont que deux, X, Z; & la plûpart des langues vulgaires de même.

En Méd. on dit Fiévre *double* tierce, *double* quarte. Voy. FIÉVRE.

On dit au Pal. qu'un faux & *double* emploi ne ſe couvre jamais. C'eſt une même partie qui a été employée deux fois dans un compte, ſous divers noms & divers prétextes; c. à d. qu'on peut revenir à la demande, nonobſtant tous arrêts & tranſactions.

En Chym. eſprit de vin *double*, veut dire de l'eſprit de vin diſtillé deux fois.

Au fig. & dans le ſtyle fam. il ſign. Grand. *Double* coquin, *double* fripon, *double* carogne. *Nequior*.

On appelle au fig. un homme *double*, celui à qui il ne ſe faut pas fier, diſſimulé, traître; une ame, un cœur *double*, qui penſe autrement qu'il ne parle. *Duplex*, *fictus*, *ſimulatus*.

Double, eſt auſſi quelquef. ſ. m. & ſign. Une fois autant *Duplum*. La peine du *double*, du quadruple. Gager le *double* contre le ſimple. On dit qu'un homme voit *double*, quand il voit deux choſes au lieu d'une. Le *double* d'une ſentence, c'eſt la tranſcription d'une ſentence dans quelque acte. *Apographum*. Le *double* d'un compte, c'eſt la ſeconde groſſe qu'on donne à la partie. Le *double* d'un air, c'eſt le même air, quand on y fait des diminutions. Plier un linge en pluſieurs *doubles*.

En t. de Mar. *double* ſe dit des manœuvres, & eſt oppoſé à *bout*, ou *extrémité*. Haler ſur le *double*, c. à d. en prenant une manœuvre par tout autre endroit que par le bout.

En Muſ. la *double* croche vaut la ſeiziéme partie de la note ronde: c'eſt une note dont la queue a un double crochet; elle vaut la moitié d'une croche. La meſure *double* eſt celle qui ſe bat à deux temps égaux. Dans ces ex. le mot *double* eſt adj. le même mot eſt auſſi ſubſt. & de genre maſc. en t. de Muſ. lorſqu'on parle des meſures. Le *double* majeur ſe bat à quatre temps égaux. Le *double* mineurs ſe bat à deux temps très-légers.

Double, ſe dit des fleurs qui par la culture ont acquis un plus grand nombre de feuilles qu'elles n'en ont, quand elles viennent d'elles-mêmes. Œillet, roſe, anémone, ſouci *double*.

Double d'Août. Droit ordinaire dû au Seigneur au mois d'Août par ſes hommes ſerfs.

Double borne, ſ. f. Piéce quarrée d'une vitre.

Double cens, ſe dit quand le ſujet cenſier, pour ſa nouvelle acquiſition ou ſucceſſion, ne paye à ſon Seigneur que le *double* de ce qu'il paye chaque année de devoir cenſuel.

Double-Feuille, ſ. f. Plante qui a beaucoup de rapport avec l'orchis. *Ophris*, *bifolium*.

Double-Fleur. Eſpéce de poirier & de poire.

DOUBLE lien. T. de Coût. Lien de parenté par lequel deux personnes sont unies du côté paternel & du côté maternel, comme le sont deux freres germains.
DOUBLE paye. T. de Guerre. Officier qui a *double* paye. *Duplicarius.*
DOUBLE-Oreille. T. d'Agric. Partie de la charrue, qui sert à renverser de côté & d'autre la terre que le soc a fendue. Celle qui ne la tourne que d'un côté, est une oreille simple.
DOUBLE-tête. Clou qui a effectivement comme deux têtes.
Il se dit aussi en t. de Jardinage, d'une espéce de poire, qu'on appelle plus communément poire à deux têtes.
DOUBLE de Troye. Espéce de pêche, qu'on nomme autrement Magdeleine rouge.
On dit adverbial. qu'un homme payera au *double*, qu'on lui rendra au *double* quelque chose; p. d. doublement, & même beaucoup plus, avec usure. Mettre en *double*; p. d. replier une chose sur elle-même. *Replicare.* Plusieurs lettres de Chancellerie sont taxées au *double*, & on les appelle des *Doubles.*
Prov. *Double* jeûne, *double* morceau; p. d. qu'un libertin mange d'autant plus, qu'il lui est défendu.
On dit, Jouer à quitte, ou à *double*, tant au pr. qu'au fig. p. d. mettre tout au hasard. *Quamcumque aare aleam.*
DOUBLES-ŒUVRES. Voy. DOUBLERIE.
DOUBLE, s. m. Petite monnoie de cuivre qui valoit deux deniers. *Sexta pars assis.* Il sert à exagérer la pauvreté. Cet homme est si gueux, qu'il n'a pas vaillant un *double*, un *rouge* double.
DOUBLE, s. f. Le premier des quatre ventricules des animaux qui ruminent. On l'appelle autrement *panse*, ou *herbier.*
DOUBLEAU, adj. m. T. d'Archit. Épithéte qui se donne aux premiers arcs qui forment les voûtes, qui vont directement d'un pilier ou d'un arcboutant à l'autre, entre lesquels sont comprises les croisées d'ogives. *Arcus majores, primarii.*
DOUBLEAUX, s. m. pl. T. de Charpent. Ce sont des solives pour faire des planchers. *Tigna. It.* Solives qui portent le chevêtre.
DOUBLEMENT, s. m. T. de Finances. C'est une derniére enchère qui se fait dans la huitaine après l'adjudication des fermes & domaines du Roi, qui est le double du tiercement. Elle doit être de neuf enchères courantes. *Duplum.*
It. L'action de doubler les rangs ou les files d'un bataillon, pour les augmenter en front ou en hauteur. *Duplicatio.*
DOUBLEMENT, adv. En deux maniéres, pour deux raisons. *Dupliciter.*
DOUBLER, verbe actif & neutre. Mettre une chose deux fois, ou la rendre deux fois aussi grande. *Duplicare. Doubler* les rangs, c'est faire entrer le second rang dans le premier. Dans le commerce des Indes orientales, tous les ans l'argent *double.*
It. Augmenter, mettre une fois autant. *Augere, ampliare. Doubler* la garde, la dose, l'ordinaire. *Doubler* le pas, c. à d. Aller plus vîte. *Properare, gradum accelerare. Doubler* une comédie, se dit quand deux différens Auteurs font une comédie sur un même sujet. *Duplicem in idem argumentum comœdiam scribere. Doubler* un rôle, un acteur; p. d. jouer un rôle au défaut de l'acteur qui en est chargé en premier.
It. Mettre deux étoffes l'une sur l'autre. *Vesti alterum pannum intùs assuere. Doubler* un corps de logis, c'est Adosser deux corps de logis l'un contre l'autre.
On dit, parmi les joueurs à la paume, qu'une balle a *doublé*, quand elle a touché deux fois à terre. *Solum bis tangere.* Et au jeu de Billard, *doubler* une bille, sign. pousser la bille de son adversaire de maniére qu'après avoir touché la bande, elle revienne.
En t. de Mar. on appelle *doubler* le cap, parer le cap, *doubler* la pointe; p. d. passer au-delà du cap, d'une pointe de terre. *Promontorium aliquod prætervehi. Doubler* un vaisseau, c'est aussi lui donner un doublage. *Doubler* le sillage, c'est faire plus de chemin.
Doubler des reins, se dit en t. de Man. quand un cheval désobéissant saute plusieurs fois de suite pour jetter le cavalier à bas. *Succutere.*
DOUBLÉ, ÉE, part pass. T. de Mathémat. Il ne se dit qu'en cette phr. Raison *doublée*, qui est très-différente de la raison *double.*
DOUBLERIE, s. f. T. Provincial. Linge ouvré. On l'appelle aussi Doubles œuvres, parce que ce linge contient, pour ainsi dire, deux sortes d'ouvrages; l'un, la simple toile, & l'autre, la façon qu'on y ajoûte.
DOUBLET, s. m. Fausse pierrerie faite de crystaux taillés, joints ensemble par du mastic coloré par art, ou par quelque petite feuille de la même pierre, ou teinte de quelque autre matiére. *Adulterina gemma è crystallo, colorata.*
It. T. de Trictrac. C'est un jet de dez qui améne deux points semblables, comme deux as, deux cinq, deux six, &c. *Tesserarum jactus eadem duabus in tesseris puncta referens. Doublet* d'as s'appelle ambezas; *Doublet* de deux, double deux, tous les deux. *Doublet* de trois, ternes. *Doublet* de quatre, carmes. *Doublet* de cinq, quines. *Doublet* de six, sonnés.
It. T. de Pharaon: Le *doublet* se fait lorsque la même carte arrive à droite & à gauche, & le Banquier gagne moitié.
DOUBLETTE, s. f. Est un des jeux de l'orgue, qui est ouvert & de deux pieds, accordé à la 22ᵉ. de la montre.
En t. de Conchyliol. c'est un coquillage qui a deux écailles. Ce terme revient à celui de *bivalve.*
DOUBLEUR, EUSE, s. Qui double. *Doubleur* de laine, *doubleuse* de soie.
DOUBLIÉRE, s. f. Bête qui porte deux petits à la fois. Ce mot n'est pas d'usage.
DOUBLON, s. m. Monnoie d'Espagne, ou double pistole, qui a valu divers prix en divers temps. *Duplex nummus aureus.*
En t. d'Imp. il se dit des fautes des ouvriers, quand ils composent deux fois la même chose. *Iteratio supervacanea.*
DOUBLOT, s. m. Fil de laine double dont on fait les lisiéres des droguets.
DOUBLURE, s. f. L'étoffe dont on double une autre. *Assutus*, ou *assuendus intrinsecùs vesti pannus.*
DOUBTER. Voy. DOUTER.
DOUCE-AMÈRE, s. f. Plante chaude, fébrifuge, pulmonique & qui tue les vers.
DOUCEATRE, (Prononc. douçâtre.) adj. m. & f. Qui est d'une douceur fade, insipide, désagréable au goût. *Subdulcis, dulciculus.*

DOUCEMENT, adv. D'une manière douce, lentement & sans bruit. *Suaviter*, *dulciter*.

It. Humainement, sans rudesse, sans aigreur. *Humaniter*, *leniter*.

It. Commodément, facilement, paisiblement, agréablement, sans murmure, sans impatience. *Placide*, *quietè*, *tranquillè*, *pacatè*, *suaviter*. Vivre tout *doucement* de son bien; c. à d. petitement, mais sans être à charge à personne. Vivre *doucement* sign. aussi, sans passion, sans inquiétude, hors du bruit & de l'embarras des affaires.

It. Sans éclat, à la sourdine & délicatement. *Tacitè*, *leniter*, *lentè*.

On dit en prov. Aller *doucement* en besogne, quand on agit lentement, & avec grande circonspection.

It. Médiocrement bien. Comment se porte ce malade? Tout *doucement*.

DOUCEREUX, EUSE, adj. Qui est doux, sans être agréable. *Dulciculus*.

Au fig. il est souvent s. & sign. Flatteur, qui cajeolle, qui conte des fleurettes, qui fait le passionné. *Blandiculus*, *blandicellus*, *blandiloquus*. Style, esprit, vers *doucereux*: ce qui se dit particuliérement des vers d'amour.

DOUCET, ETTE, adj. Dimin. de *doux*. Mine *doucette*, où il entre un peu du niais ou de l'hypocrite. *Blandicella oris species*, *quæ stoliditatem aliquatenus sapit*. Il ne se dit que des personnes, & l'usage en est fort borné. Il est aussi subst. C'est une petite *doucette*.

DOUCETTE, s. f. Espéce de campanule qui vient dans les champs, & dont on mange au printemps les racines en salade. *Campanula arvensis erecta*, *vel procumbens*.

DOUCETTE, ou *Roussette*, s. f. Espéce de chien marin, dont la peau sert aux mêmes usages où l'on emploie le véritable chien de mer.

It. La mélasse, ou sirop de sucre.

DOUCEUR, s. f. Qualité de ce qui est doux: agréable impression que font sur la langue les choses qui n'ont point d'acidité, qui n'ont rien qui pique le goût ou les autres sens. *Dulcedo*, *dulcitudo*, *suavitas*. Aimer les *douceurs*; c. à d. le sucre, les confitures, les vins de liqueurs.

Au fig. Bonté, calme, modération, tranquillité de l'ame qui n'est point émue par une injure, qui se porte à faire du bien par son propre penchant. *Mansuetudo*, *lenitudo*, *lenitas*, *humanitas*, *clementia*.

It. Contentement, aise, agrément, plaisir, volupté. *Suavitas*, *jucunditas*.

On dit, Conter des *douceurs* à une femme; p. d. la cageoller, lui faire l'amour, lui conter des fleurettes. *Blanditiæ*, *illecebræ*, *lenocinia*. En ce sens on dit aussi, Dire des *douceurs* à quelqu'un; p. d. le flatter, lui dire des choses obligeantes.

Il se dit aussi de quelque commodité, ou menu profit qu'on tire d'une affaire, d'une entremise. *Fructus*, *utilitas*, *commodum*.

Douceur, se dit du style. Il y a une *douceur* de style, qui consiste à écrire de manière que le discours s'insinue imperceptiblement dans l'esprit du lecteur, & y fasse une impression qui plaise & qui attache.

On dit prov. Tout par *douceur*, & rien par force; p. d. qu'on fait mieux ses affaires à l'amiable que par la violence.

DOUCHE, s. f. Epanchement de certaines eaux chaudes & minérales qu'on fait tomber de haut sur une partie malade, pour la soulager, pour la guérir. *Aqua calida in affectam malè corporis partem infusio*. De l'italien *doccia*.

DOUCIN, s. m. Nom que quelques-uns donnent à l'eau douce mêlée d'eau de la mer.

It. Sorte de pommier qui approche fort de celui de paradis.

DOUCINE, s. f. T. d'Archit. Ornement de la plus haute partie de la corniche, qui est faite en forme d'onde, moitié convexe & moitié concave. *Cymatium*. On l'appelle aussi Gymaise, ou gueule droite & renversée.

C'étoit aussi autrefois une sorte d'instrument de Musique.

DOUDOU, s. m. Monnoie de cuivre, qui a cours dans quelques lieux de l'orient, & qui vaut un peu moins de deux liards.

DOUÉ, ou DOÉ, s. m. Pet. ville de France en Anjou, à trois lieues de Saumur, à une lieue d'une petite riviére appellée le Toué. Elle est remarquable par un amphithéâtre, & par une fontaine qui servoit aux Naumachies. *Doadum Castellum*, *Doalum*, *Castrum Doadium*, *Dudum*, ou *Doaum*; *Theotuadum Palatium*.

DOUELLE, s. f. Petit ais dont on fait les tonneaux. Voy. DOUVE, dont *douelle* & Douvelle sont des dimin.

It. T. de Maçon. Coupe de pierre propre à faire des voûtes. *Secti in cuneum lapides*. Du lat. *dolium*, tonneau.

DOUER, v. a. Assigner un douaire à sa femme. *Usumfructum partis alicujus bonorum mariti uxori assignare*.

Il se dit aussi en parlant des dons & des avantages que nous recevons de la nature & de la grace. Favoriser, pourvoir, orner. *Instruere*, *ornare*.

DOUËT, ou DOUIT, subst. m. Pet. courant d'eau. Du latin *ductus*; *aqua ductus*. Il n'est pas du bel usage.

DOUGÉ, ÉE, vieux adj. Fin, délié.

DOUGLAS, s. m. Bourg ou petite ville d'Écosse, sur la côte de la Merche, aux confins de la Lothiane. *Dunglasium*. Les Anglois écrivent *Duglas*, ou *Dunglas*.

It. Ville de l'isle de Man, vis-à-vis de Lancastre en Angleterre. Le golfe ou le havre de *Douglas* est une partie de la mer d'Irlande.

DOUHE, s. f. C'est le côté d'un fossé où sont les terres jectices. Voy. DOUVE.

DOUIKEN, s. m. T. de Rel. C'est ainsi que les Cathaïens appellent la vingt-deuxiéme partie de leur année, qui en a vingt-quatre de 15. jours chacune.

DOUILLAGE. Voy. DONILLAGE.

DOUILLEUX. Voy. DONILLEUX.

DOUILLART, s. m. Mesure dont on se sert en Guyenne pour mesurer les charbons de terre d'Angleterre & d'Écosse. Neuf *douillarts* font le tonneau composé de 36. barriques.

DOUILLE, s. f. (Mouillez *ill.*) T. d'Armurier. Fer creux qu'on met au bout d'enbas d'une pique, d'une hallebarde, ou autre arme semblable, ou au bout de la baguette d'une arme à feu. *Tubulus ferreus*, *quæ pars hastæ*, *spiculi*, *extrema præfigitur*. *It.* Creux où on met la chandelle dans une lanterne, un martinet, &c. *Candelabri summus tubulus*. Les Orfévres l'appellent Bobèche. *It.* Le creux qui est au bas de la croix, où on fait entrer le bâton pour la mettre sur son pied. Les Taillandiers & les

Jardiniers le disent aussi du trou d'un outil de fer, dans lequel on met un manche de bois.

DOUILLET, ETTE, adj. (Mouillez l'*i* & les deux *ll.*) Mollet, doux à l'attouchement. *Mollis, mollieulus.*

Il se dit aussi des personnes qui affectent une délicatesse extraordinaire pour ce qui touche les sens. *Delicatus, delicatulus.* C'est un pere *douillet.* On dit d'un homme qui a la goutte au pied, & qui a encore de la foiblesse; qu'il a encore le pied *douillet.*

Il est aussi subst. Il fait le *douillet.* C'est un *douillet.*

DOUILLETTEMENT, adv. D'une maniére douillette, ou sur quelque chose de douillet. *Delicatè.*

DOUILLON, s. m. Il se dit dans quelques provinces, des laines de moindre qualité.

DOULAS, s. m. Village de France en Bretagne, à trois lieues à l'orient de Brest. *Daoulasium.*

DOULCEMER, s. m. Instrument de Musique en usage en France au XVe. siécle.

DOULEBSAIS, s. m. pl. ou *Mallemolles.* Espéce de mousseline que l'on tire des Indes Orientales.

DOULEUR, s. f. Sentiment triste & fâcheux qui afflige, qui blesse quelque partie du corps, & est ennemi de la nature : ce qui arrive par l'altération subite de la partie, ou par solution de continuité. *Dolor.*

Il se dit aussi des passions de l'ame. Rien ne soulage tant la *douleur*, que la liberté de se plaindre.

On dit en prov. Pour un plaisir, mille *douleurs* ; p. d. qu'il y a bien plus de maux que de plaisirs en ce monde. *Douleur* aux vaincus.

Filles des Sept *Douleurs* de la Sainte Vierge. Voy. PHILIPPINES, Religieuses.

DOULEUR. Fille de l'Érébe & de la Nuit.

DOULI, s. m. T. de Rel. Espéce de voiture dont on se sert aux Indes. *Lectica, Sella Indica.*

DOULOIR (Se), vieux v. n. p. Se plaindre. *Dolere, queri, conqueri.*

Femme se plaint, femme se deult ;
Femme pleure quand elle veut.

It. Avoir de la douleur, être triste, dolent, chagrin. *Dolere.*

DOULOIRE. Voy. DOLOIRE.

DOULOUREUSEMENT, adv. D'une maniére douloureuse. *Acerbè.*

DOULOUREUX, EUSE, adj. Qui cause de la douleur, qui marque de la douleur. *Acerbus, dolorem creans, afferens.*

Au fig. Fâcheux, affligeant. Spectacle triste & douloureux.

DONNEZAN. Voy. DONNEZAN.

DOURAK, s. m. Ville de Perse, assez près d'Hella, lieu où se fait la jonction de l'Euphrate & du Tigre.

DOURBIE, s. f. Riviére de France, qui sort d'entre le Gévaudan & les Sévennes, & se jette dans le Tarn.

DOURDAN, s. m. Pet. ville de l'Isle de France. *Durdanum, Dordineum, Dordingum.* Elle est dans le Hurepoix, sur la riviére d'Orge.

DOURLACH, ou DOURLAC, s. m. Petite ville d'Allemagne. *Durlacum.* Elle donne son nom à la partie inférieure du marquisat de Bade.

DOURLANS, ou DOURLENS, s. m. Pet. ville de France, sur la riviére d'Authie, dans l'Amiénois, en Picardie. *Dulendium, Donincum Ambianorum; Donencum, Donengium.* Plusieurs soûtiennent que *Dourlens* est une corruption au lieu de *Doulens.*

DOURO, s. m. Riviére d'Espagne. *Durius.* Il prend sa source dans la vieille Castille, & se jette dans l'Océan un peu au-dessous de Porto.

DOUROU, s. m. Plante de l'isle de Madagascar, qui croît en forme d'un panache, & dont les feuilles ont deux pieds de largeur, & sont longues d'une toise. Elles se nomment *rates*, quand elles sont séches, & les tiges s'appellent *falafes.* On en bâtit les murailles des maisons.

DOUSARES. Voy. DYSARES.

DOUSBOURG, ou *Doesbourg*, s. m. Ville des Provinces-Unies, au confluent du vieux & du nouvel Issel. *Doesburgum, Doesburgius, Dusburgum, Drusiburgum.*

DOUSLAG, s. m. Grande plaine sur la route de Smyrne à Ispaham, à vingt-quatre jours de Caravane de la premiére de ces deux villes, & à quatorze de Tocat.

DOUSSAY, s. m. Pet. ville de Poitou en France, sur la riviére de Vende.

DOUTANCE, vieux s. f. Doute, crainte. *Dubium, timor.*

DOUTE, s. m. Incertitude, irrésolution, agitation d'un esprit qui ne connoit pas la vérité, ou qui ne sçait de quel côté il se doit déterminer. *Dubitatio, hæsitatio.*

It. Crainte, appréhension. Le *doute* où je suis qu'il ne lui arrive du mal, fait que je ne le quitte point. Il sign. aussi, Scrupule. Il me reste encore quelque *doute.*

It. Figure de Rhétorique. Voy. DUBITATION.

Sans *doute.* Façon de parler adverbiale. Hors de *doute*, certainement. *Sine dubio, indubitatè, indubitanter.*

DOUTER, v. n. Être en doute, être incertain. *Dubitare.* Après *douter* on met *si*, ou *que.*

Avec le pron. perf. Prévoir, pressentir, soupçonner. *Suspicari, præsentire.*

Il s'est dit autrefois pour Craindre.

Il s'est dit aussi autrefois pour Soupçonner. *Suspicari.*

DOUTEUSEMENT, adv. D'une maniére incertaine & douteuse. *Ambiguè, incertè, dubiè.*

DOUTEUX, EUSE, adj. Problématique, incertain; dont il y a lieu de douter ; ambigu, obscur. *Dubius, incertus, ambiguus, anceps.*

C'est aussi un t. de Gram. qui se dit des noms dont le genre varie, & que les uns font masc. & les autres fém. *Anceps, dubius.*

DOUTEUSE. T. d'Anat. Espéce d'articulation du corps humain, que l'on appelle aussi *neutre*, parce qu'elle n'est pas tout-à-fait diarthrose, n'ayant pas un mouvement manifeste ; ni tout-à-fait synarthrose, parce qu'elle n'en est pas absolument privée. *Articulatio dubia, neutra ; amphiarthrosis, diarthrosis synarthroïdalis.*

DOUTIS, s. m. Toiles blanches toutes de coton, que l'on apporte des Indes orientales.

DOUVAIN, s. m. T. de Marchand. Bois à faire des douves & des barrils. *Lignum ex quo doliorum lamina comparantur.*

DOUVE, s. f. Piéce de bois mérain qui est propre à faire des tonneaux, des cuves & autres vaisseaux. *Dolii lamina, lamina.* De *doga*, qui sign. chez les Grecs un Vaisseau, un tonneau & une fosse. En quelques endroits on dit *douvelle*, en d'autres *douelle*, au lieu de *douve.*

C'est aussi le fossé d'un château. *Fossa castelli.* *It.* Mur d'un bassin de fontaine, quand il n'est que d'une assise ou de deux. *Margo.*

En Touraine on appelle *douves* les cavernes que les habitans du long de la Loire font dans le roc, & où ils se retirent.

It. Plante qui cause l'inflammation dans les entrailles des brebis qui en mangent. *Ranunculus longifolius palustris minor.*

DOUVÉ, ÉE, adj. qui se dit du foie des animaux qui est altéré. *Corruptus, a, um.*

DOWN, ou DOWNE, s. f. Ville d'Irlande, cap. du Comté de Downe, dans l'Ultonie, sur le lac de Cône. *Dunum.*

DOUVRES, s. m. Pet. ville du Comté de Kent en Angleterre. *Dubris, Darvernum*, ou mieux encore *Durovernum.*

DOUX, OUCE, adj. Qui fait une impression agréable sur nos sens. *Dulcis, suavis.*

Il se dit premiérement des choses polies & unies, & agréables au toucher. *Mollis, lenis.* Des odeurs. *Suavis.* Des sons. *Suavis, dulcis.* Une flûte *douce*; de *doux* accens, de *doux* accords. On dit aussi le *doux* murmure des eaux.

En t. de Gram. & de Rhét. *doux* se dit du style, & renferme non-seulement le son agréable, mais encore la facilité à être prononcé aisément & sans peine.

Il se dit aussi des objets de la vûe. *Jucundus, gratus aspectu.* Le bleu mourant, le jaune pâle, sont des couleurs *douces*. Et on dit que des yeux sont *doux*, quand ils sont tendres & amoureux. *Teneri, blandi, protervi.* On dit en ce sens, Faire les yeux *doux*; p. d. Faire l'amour. Vûe *douce*, celle qui a d'agréables repos, comme des prairies.

Il se dit enfin des saveurs qui n'ont ni aigreur, ni acidité, ni salure. *Dulcis.*

On dit d'un vin agréable & fumeux, qu'il est *doux* & traître. On le dit aussi d'un homme qui a l'extérieur honnête & agréable, & l'esprit dangereux & méchant.

DOUX, se dit encore de plusieurs autres choses, comme des métaux, quand ils ont passé plusieurs fois par le feu, ou par la forge, & alors ils sont moins cassans.

Taille-*douce*. Image tirée sur une planche de cuivre, ou autre métal, gravée avec le burin. *Imago in ære cœlata, expressa.*

Vin *doux* est le vin qui n'a point bouilli, ou celui à qui on a conservé sa douceur, comme on fait au vin bourru. *Mustum.* De même du cidre *doux.*

Une médecine *douce*, un *doux* reméde, sont ceux qui sont leur opération sans donner de tranchées.

On dit d'un cheval, qu'il a les allures *douces*, quand il ne tourmente point son homme; & d'un carrosse, qu'il est *doux*, quand il est bien suspendu.

On dit que l'air est *doux*, que le temps est *doux*, lorsqu'il est calme, & qu'il a une chaleur modérée. Une pluie *douce*, quand elle n'est pas violente; une *douce* température de l'air.

On le dit aussi du sommeil, même de la mort.

On dit d'un escalier, qu'il est *doux*, qu'une montagne a une pente *douce*; p. d. qu'ils ne sont pas rudes. *Ascensu facilis.*

Il se dit figur. en choses spirituelles & mor. *Placidus, lenis, mansuetus, comis, urbanus, clemens, humanus.* On dit qu'un homme est *doux* qu'il a la conversation, l'humeur *douce*, que c'est un esprit *doux*; p. d. qu'il est paisible, civil, complaisant, traitable, humain.

It. Agréable, touchant. *Jucundus, gratus, amœnus.* Mes plus *doux* momens ne vont qu'à n'être pas fort triste..

On le dit d'un gouvernement, des peines. Le regne de ce Prince a été fort *doux*; p. d. point violent. *Moderatus, lenis.* On l'a condamné à une peine fort *douce*, une *douce* pénitence. On dit en dévotion, Mon *doux* JÉSUS, *Suavissime, dulcissime Jesu.*

On le dit aussi des discours, & des écrits flatteurs, galans, ou amoureux. *Blandus.* Il lui a fait de *doux* reproches de sa négligence; une *douce* guerre, en se plaignant obligeamment. Il a tenu de *doux* propos à cette Belle; c. à d. il lui a dit des choses flatteuses & obligeantes. On appelle des billets *doux*: des billets de galanterie qu'on écrit à une Maitresse. *Amatoria litera.*

Il se dit aussi absol. Il est *doux* de mourir pour sa patrie, pour ce qu'on aime. *Dulce est.*

On dit adverbial. Tout *doux*; p. d. N'allez pas si vite. *Lentè, moderatè.* Filer *doux*, c'est Être humble & soumis devant un plus fort que soi. *Obsequentem se exhibere.*

Prov. Ce qui est amer à la bouche est *doux* au cœur, pour inviter les gens à prendre médecine. On dit de celui qui ne s'est point ressenti d'un affront qu'on lui a fait, qu'il a avalé cela *doux* comme du lait. Les *douces* paroles n'écorchent point la langue, les oreilles.

Entre doux & hagard, façon de parler proverbiale; p. d. moitié rude & moitié doux.

DOUX (le) Riviére. Voy. DOU.

DOUY, ou DYFI, s. m. Riviére du Pays de Galles en Angleterre. *Dovus, Dysus.*

DOUZAIN, s. m. Monnoie de cuivre avec quelque alliage d'argent, valant un sou, ou douze deniers tournois. *Assis Francicus, Gallicus.* C'est un avare qui aime le *douzain.*

Il se disoit autrefois de 12. vers, comme Quatrain se dit encore de quatre. *Carmen duodecim constans versiculis.*

DOUZAINE, s. f. collectif. Assemblage de douze choses. *Duodena, duodecim.*

On dit fig. À la *douzaine*, en parlant d'une chose qui n'est pas d'un grand mérite, d'un grand prix. Un Poëte à la *douzaine*. Et au contraire on dit, Il ne s'en trouve pas à la *douzaine*, ou, il n'y en a pas treize à la *douzaine*; p. d. qu'une chose est rare.

DOUZE, T. numéral. Le second nombre de la seconde dizaine. *Duodecim.* Les *douze*, abs. se trouve pour les *douze* Apôtres.

Quelquefois il se prend pour Douziéme. Le Roi Louis *Douze*, le *douze* du mois. *Duodecimus.* On dit aussi un livre in-*douze*; p. d. que chaque feuille pliée à *douze* feuillets. On dit aussi, une aune & un *douze.*

DOUZE, s. f. Petite ville de Gascogne en France, dans le Diocèse d'Aire. *It.* Pet. riviére de Gascogne, qui passe à Roquefort.

DOUZENAC, s. m. Pet. ville de France, dans le Limousin. *Duzenacum.*

DOUZIEME, adjectif masculin & fém. Nombre ordinal. Qui est à une place où on compte *dou-*

ze à commencer par le premier. *Duodecimus*, *duodenus*.

DOUZIÈME, s. f. T. de Mus. Intervalle qui s'appelle la cinquiéme doublée.

Douziéme, subst. masc. est la *douziéme* partie de quelque chose.

DOUZIÉME, la *Douziéme*, s. f. & sing. ou Les *douziémes*, s. f. & pl. C'est l'ancien nom de Vêpres, qui marque la douziéme heure après le lever du soleil, comme None marque la neuviéme qui se termine à trois heures aprés midi aux équinoxes, & Sexte la sixiéme qui finit à midi. *Duodecima*; *Vespera*, *Vespertinæ preces*.

DOUZIÉMEMENT, adv. En douziéme lieu. *Duodecimo loco*.

DOUZIL, s. m. C'est le fausset d'un tonneau.

DOUZY, s. m. Pet. ville de France en Champagne, sur la riviére de Chiers, à une lieue & demie de Sedan, *Duziacum*. *Duodeciacum*.

DOX.

DOXOLOGIE, s. f. T. Ecclésiastique. Les Grecs ont ainsi nommé l'hymne du 14e. v. du 2. chap. de S. Luc, Gloire soit à Dieu, &c. parce qu'il commence par le mot Grec, δόξα, qui sign. *gloire*. C'est ce qu'on a appellé la *grande doxologie*: la *petite doxologie* est le *gloria Patri*, qui commence par le même mot δόξα.

DOY.

DOYEN, s. m. Première dignité en la plûpart des Eglises Cathédrales & Collégiales. *Decanus*. C'est le Président né du Chapitre.

On appelle dans les Païs-Bas *Doyen de Chrétienté* ce que nous nommons Doyen rural.

DOYEN. Officier laïque des Eglises Grecques. C'étoit le chef des *Lecticaires*, qui avoient soin des funérailles.

Dans les anciens Monastères, c'étoit un Supérieur établi sous l'Abbé, pour avoir soin de dix Moines; c'est delà qu'on l'appelloit *Doyen*, *Decanus*, à l'imitation de ces Officiers Romains qui avoient dix soldats sous eux.

On appelle *Doyens Ruraux*, ceux qui ont droit de visite sur les Curés de la campagne dans les Diocèses qui sont divisés par Doyennés.

On appelle aussi dans les Universités & Facultés, un *Doyen*, celui qui est élu pour avoir quelques fonctions & prérogatives dans la Compagnie.

It. Celui qui est le plus ancien en réception dans une Compagnie. *Antiquissimus*.

It. Celui qui est le plus ancien selon l'âge à l'égard d'un autre. *Antiquior*.

It. Celui qui est le plus ancien dans une maison, dans une société.

DOYENNE, s. f. Titre de Dignité dans plusieurs Chapitres ou Abbayes de Filles. *Decana*.

DOYENNÉ, s. m. Première dignité en plusieurs Eglises Cathédrales & Collégiales. *Decanatus*.

It. Subdivision des Archidiaconés de quelques Diocèses, qu'on divise en plusieurs portions, dont chacune est sujette à la visite d'un même Supérieur.

It. Qualité de celui qui est le plus ancien en réception dans une Compagnie.

On appelle en quelques endroits, *Doyenné*, la maison du Doyen.

DOYENNÉ, s. m. Espéce de poire, & l'arbre qui la porte. Le *Doyenné* se nomme autrement S. Michel, Beurré blanc d'Automne, Poires de Neige; Bonne ente, &c.

DRA.

DRABANT, s. m. Membre d'un petit escadron de deux cents Gentilshommes choisis, que Charles XI. Roi de Suéde forma, & dont il voulut être le Capitaine.

DRABOURG, s. m. Pet. ville du Cercle d'Autriche, dans la Carinthie. *Dravoburgum*.

DRAC, s. m. Riviére de France qui coule dans le Dauphiné. *Dracum*.

It. C'est en Languedoc ce qu'on appelle ailleurs *Esprit-follet*, lutin, esprit familier. *Lemures*.

DRACHME, ou DRAGME, s. f. Monnoie d'argent des Grecs, qui pesoit la huitiéme partie d'une once. *Drachma*. C'étoit la même chose que le denier Romain, à l'égard de la valeur: c. à d. 7. ou 8. sols monnoie de France. La *drachme*, selon Budé, valoit quatre sesterces.

C'étoit aussi une sorte de monnoie des Juifs, ayant d'un côté une harpe, & de l'autre une grappe de raisin. C'est un demi-sicle, pesant deux *drachmes* Attiques, & une seulement d'Alexandrie.

C'est aussi un poids dont se servent les Médecins, qui est la huitiéme partie d'une once, qu'on appelle autrement un *gros* au poids de marc.

DRACO, s. m. Ancien Législateur d'Athènes, dont Solon fit abroger toutes les loix, excepté celle qui regardoit le meurtre.

DRACO. Voy. DRAGO.

PORTO DRACO. Voy. LIONE.

DRACUNCULES, s. m. pl. T. de Méd. Maladie des enfans dans laquelle ils sentent une grande démangeaison, causée, à ce qu'on croit, par de petits vers qui s'engendrent sous la peau au dos, aux épaules, aux bras, & qu'on appelle *dracunculi*.

DRAGAN, s. m. T. de Mar. C'est la partie de derriére de la pouppe qui en fait l'extrémité.

DRAGANTI, s. m. Village de la petite Caramanie en Natolie. *Dragantum*, anciennement *Arcinoë*, ville de la Cilicie.

DRAGE. Voy. DRÉGE.

DRAGEE, s. f. Petite confiture de sucre durci, où on enferme quelque petite graine ou menu fruit, comme anis, amandes, pistaches, avelines, morceau de canelle ou de citron, ou abricot, coriandre, &c. *Anisum*, *amygdalum*, *&c. durato saccharo circumdatum*. De *tragea*, Lat. fait de Τράγημα, *seconde table*.

It. Menu plomb dont on charge un fusil pour tirer sur de petit gibier. *Plumbeæ pilulæ minutissimæ*.

On dit d'un fusil qui ne porte pas son plomb bien serré & bien ensemble, qu'il écarte la *dragée*. Et fig. qu'un homme écarte la *dragée*, quand il laisse échapper de petites parties de salive en parlant.

It. Mélange de graines qu'on donne aux chevaux. *Grana miscellanea equorum pabulum*.

DRAGEMEL, s. m. Bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne, dans la Carniole. -*melum*.

DRAGEOIR, s. m. Petite boite, vase où l'on met des dragées. *Pyxidicula*.

DRAGEOIRE, s. f. T. d'Horlog. Rainure qui tient p. ex. le crystal d'une montre, le couvercle d'un barillet, &c.

DRAGEON, substantif masculin. Terme de Jardinage. Tendre bouton ou bourgeon qui pousse au

au pied des arbres, ou des plantes. *Stolo.*

DRAGEONNER, v. n. Il se dit des arbres qui poussent de petites branches à leur pied. *Stolones agere.*

DRAGIER, s. m. Petite boîte où l'on mettoit autrefois des dragées, & que l'on portoit sur soi. *Anyssi saccaro conditi pyxis.*

DRAGO. *Boca del Drago.* Nom Espagnol, qui sign. *Bouche du Dragon.* Petit détroit de la mer du Nord en Amérique, entre l'Isle de la Trinité, & la Province de Paria, en la Terre-ferme. *Draconis fretum.*

DRAGO, s. m. Riviére du Roy. de Naples. *Draco.*

DRAGOMAN, s. m. T. de Rel. Truchement. *Interpres.* De l'Italien *Dragomano*, formé de *Turcimanno*; d'où nous disons Truchement. Chez les Orientaux *Thargum* sign. *Interprétation*, & *Metargen*, ou *Turgeman*, *Interpréte*; ce qui est un mot Chaldaïque, ou plûtôt Arabe.

DRAGOMESTRO, ou DRAGUMESTRO, s. m. Ville de Gréce dans la Livadie. *Dragomestra*, ou *Dragumestra*; anciennement *Oeniade.*

DRAGON, s. m. Serpent monstrueux qui est parvenu avec l'âge à une prodigieuse grandeur, & qu'on dit avoir des aîles. *Draco*: du Gr. δράκων, qui s'est dit par transposition ou métathèse pour δάρκων, de δέρκω, *Je vois*; parce que les *dragons* ont la vûe très-perçante.

Les Poëtes qui ont feint que le Jardin des Hespérides étoit gardé par un *dragon*, ont entendu la mer Océane qui fermoit l'entrée aux Isles fortunées ou à l'Amérique, d'où venoient de beaux fruits, & où se trouvoient les mines d'or. Ils attribuent aux *dragons* la garde des trésors & des choses précieuses. Ainsi c'étoit un *dragon* qui gardoit la toison d'or, &c. Les Égyptiens & les Chaldéens adoroient les *dragons*.

Les *dragons* faisoient les Étendars des Perses, des Parthes, des Indiens, des Scythes & des Assyriens; & les Romains prirent cet usage des Daces après les victoires que Trajan remporta sur eux.

DRAGON, en t. de l'Écriture, se dit fig. du Serpent infernal, de Satan. L'Église a quelquefois mis un *dragon* dans ses banniéres, pour signifier ou le démon, ou l'hérésie.

DRAGON, se dit hyperboliquement de ceux qui sont les méchans, & qui sont difficiles à contenir dans le devoir. On le dit même des femmes & des enfans.

En t. de guerre, c'est une sorte de Cavalier sans bottes, qui combat à pied, & quelquefois à cheval. *Eques quem Draconem vocant.* Il sont réputés du corps de l'Infanterie; & en cette qualité ils ont des Colonels & des Sergens; mais ils ont des Cornettes comme la Cavalerie. Ils ont succédé aux Carabins.

DRAGON, ONNE, adj. Les Calvinistes appelloient Mission *Dragonne*, les *Dragons* que le Roi de France envoyoit dans les Sévennes pour contenir le peuple qui s'étoit révolté au sujet de la Religion.

DRAGON renversé, ou *Dragon* vaincu. Ordre de Chevalerie, institué par l'Empereur Sigismond. Dans les cérémonies les Chevaliers avoient un manteau d'écarlate, & une double chaîne d'or sur un manteau de soie verte. Au bout de la chaîne pendoit un *dragon renversé*, aux aîles abattues, émaillées de différentes couleurs. *Draco subversus.*

DRAGON volant. Ancienne coulevrine extraordinaire qui a 39. calibres de long, & qui tire 32 livres de balle. *It.* Piéce d'artillerie de 40. livres de balle: ces deux piéces ne sont plus en usage. *Tormentum æneum à Dracone nuncupatum.*

DRAGON. Tache qui vient dans la prunelle des yeux des hommes & des chevaux.

DRAGON, ou *Dragonneau.* Espéce de corde polypeuse, longue, blanchâtre, semblable à un ver ou petit serpent, renfermée dans une veine sous la peau des bras, des jambes, des côtes, & qui fait élever une tumeur phlegmoneuse dont elle sort en la tirant doucement. *Dracunculus*, *vermiculus.* Les habitans des pays chauds y sont fort sujets.

DRAGON. T. de Mar. Gros tourbillon d'eau qu'on trouve souvent sous la ligne, qui couleroit à fond les navires, s'il passoit par-dessus. *Vortex.* On l'appelle aussi *dragon* de vent, parce que c'est un orage subit & violent.

It. Constellation céleste vers le Pole Arctique, ayant 31. 32. ou 33. étoiles.

En Astron. on appelle la tête & la queue du *dragon*, les points des intersections de l'Écliptique par l'orbite des autres Planétes, & particuliérement par celle de la lune. Le ventre du *dragon* est l'endroit de ces cercles où se trouve leur plus grande latitude & éloignement. C'est dans ces seuls points d'intersection que se font toutes les éclipses.

DRAGON, est aussi un météore qui se forme de nuées enflammées qui jettent quelques étincelles.

DRAGON, en t. de Blas. quand on le dit simplement, s'entend du *terrestre*, qui doit avoir deux pieds, & la queue en pointe.

It. Petit Laquais qui porte un bonnet en forme de pain de sucre, semblable à celui des soldats appellés *Dragons.*

It. Grand arbre qui croît dans l'Amérique & dans l'Afrique, & du tronc duquel il sort une liqueur, qui étant épaissie, est appellée *sang de dragon*, à cause qu'elle est rouge comme du sang. Cette liqueur ou résine est d'un rouge obscur, & se fond aisément étant approchée du feu; & si on la jette dedans, elle s'enflamme: cependant il est difficile de la dissoudre dans quelque liqueur que ce soit. Le *sang de dragon* est astringent. Il y a un *sang de dragon* contrefait, qui n'est composé que de gommes de cerisiers ou d'amandiers, dissoutes & cuites dans la teinture du bois de Bresil, qui leur donne la couleur rouge.

SANG DE DRAGON. Voy. DRAGON, arbre.

DRAGON, en Chym. n'est autre chose que le mercure, ou argent vif. Ce mot sign. quelquefois *feu. Dragon* sans aîles, c'est le soufre. *Dragon* aîlé, c'est le *mercure.* Le sang de *dragon*, c'est la teinture d'antimoine.

DRAGONAIRE, s. m. Soldat Romain qui portoit une sorte d'enseigne appellée *Dragon*, sur laquelle étoient représentés des dragons. *Draconarius.*

DRAGONARA, DRAGONERA, ou TRACONARA, s. f. Bourg ou village de la Capitanate, Province du Roy. de Naples. *Geronia*, *Geronium*, *Gerio*, *Gerunium.*

DRAGONE, s. m. Riviére du Roy. de Naples. *Draco.*

DRAGONNE, f. f. Sorte de batterie de tambour, particuliere aux Dragons.

DRAGONNÉ, ÉE, adj. T. de Blâſ. qui ſe dit d'un animal repréſenté avec une queue de dragon. *In draconis caudam deſinens.*

DRAGONNEAU. Voy. DRAGON, ou *Dragonneau.*

DRAGOVAN, ſ. m. Roy. d'Aſie, dans la grande Iſle de Java.

DRAGUE, ſ. f. Pelle de fer qui ſert à tirer du ſable des riviéres, à curer les puits, & à tirer les immondices de quelque endroit. *Pala ferrea recurvo hinc atque hinc limbo, & longo inſtructa manubrio, ad educendas ſordes.*

It. Inſtrument de fer propre à pêcher des coquillages.

It. Outil de Vitriers, ou pinceau qui leur ſert à ſigner ou à marquer leur verre. *Capra villi, penicillus.*

It. T. de Mar. Gros cordage dont on ſe ſert ſur les vaiſſeaux pour arrêter le recul des canons, quand ils tirent. *Tormenti retrocedentis retinaculum. Drague* d'avirons, c'eſt un paquet de trois avirons. *Remorum trium faſciculus.*

It. Orge cuite qui demeure dans le braſſin après qu'on en a tiré la biére. *Fæx hordeacea, expreſſa cerviſiâ ſuperſtes.*

DRAGUE. Lutin. Voy. DRAC.

DRAGUER, v. n. Chercher une ancre avec le gros cordage qu'on appelle *drague* : ou pêcher quelque choſe dans la mer. *Piſcari.*

It. Nettoyer le fond d'une riviére, ou d'un canal. *Purgare.*

DRAGUIGNAN, ſ. m. Ville de France. *Draguinianum, Dracena, Dracenum.* Elle eſt en Provence, ſur les confins d'une petite contrée nommée le Callianez, à quatre lieues de Frejus au couchant.

DRAHEIM, ſ. m. Lac de la Poméranie du côté de la Pruſſe Royale. *It.* Fort ſitué entre le Lac de Tempelbourg & celui de Draheim. *Draheimum.*

DRAK, ſ. m. Ou racine de *Drak.* Elle eſt alexitère, c. à d. qu'elle réſiſte aux venins, & nous vient du Pérou.

DRAMATIQUE, adj. m. & f. T. de Poëtique. Il ſe dit d'une piéce qui repréſente ſur le théâtre quelque action particuliére, tragique ou comique, ſoit en vers, ſoit en proſe. *Dramaticus.* Poëſie, Poëme, Poëte *dramatique.*

DRAMATIQUE, ſ. m. Poëſie *dramatique.* Genre de Poëſie *dramatique. Dramatica Poeſis.*

Il ſe prend auſſi pour l'Art des piéces de Théâtre. Le *Dramatique* n'eſt pas bien obſervé dans cette piéce.

It. L'art du Dialogue, où l'Auteur quitte le récit pour faire parler les perſonnages qu'il introduit.

De δράμα, qui ſign. *action*, parce que la nature du Poëme *Dramatique* conſiſte dans l'action.

DRAME, ſ. m. Piéce de théâtre, piéce de Poëſie dramatique. Piéce ſoit en vers, ſoit en proſe, qui conſiſte non dans le ſimple récit, mais dans la repréſentation d'une action. *Drama, Ludus Scenicus.*

DRANET, ou *coleret*, ſ. m. Sorte de filet que deux hommes traînent dans la mer. *Retis quoddam genus.*

DRANGIANE, ſ. f. Ancien nom d'un pays d'Aſie. *Drangiana.* C'eſt aujourd'hui une Province de l'Empire de Perſe, & la plus orientale. On la nomme Sigiſtan, ou Suziſtan. Son ancien nom *Drangiane* lui venoit peut-être de la riviére de Drange, appellée aujourd'hui Ilment.

DRANSE, ſ. m. Nom d'un ancien peuple de Thrace. *Dranſus.*

DRANSE, ſ. f. Pet. riviére de Suiſſe, dans le bas Valais.

DRAP, ſ. m. Linceul fait de toile, qu'on met dans le lit entre le matelas & la couverture, pour être couché plus proprement. *Lecti lintea.*

On trouve dans la baſſe Latinité *drapus.*

It. Eſpéce d'étoffe de laine dont on fait des habits. *Pannus.* Il y a auſſi des *draps* d'or & des *draps* de ſoie.

Drap d'Eſpagne, fait de laines de Ségovie qui ne ſont pas torſes finement, qui eſt garancé, & qui en vieilliſſant devient noir. Le *drap de Meûnier*, fait de laine fine, ainſi nommé du nom de l'Ouvrier qui le fabriquoit en Berry. *Drap d'Uſſeau*, c'eſt un *drap* manufacturé en un village de Languedoc près de Carcaſſone, d'où ce nom lui eſt venu.

Dans Froiſſart on voit cette phr. Être des *draps* de quelqu'un, p. d. Être de ſes livrées. On dit en certaines Provinces, Porter les *draps* dans une Égliſe, ou être des *draps* d'une telle Égliſe, p. d. y être habitué.

On dit, ſe mettre en *drap*, p. d. Prendre ſon gros habit, ſon habit d'hyver, de fatigue pour la campagne. *Craſſius veſtimentum induere.*

Drap mortuaire. Piéce d'étoffe, poîle ſur lequel eſt la figure d'une croix, & qu'on étend ſur la biére d'un mort, ou ſur la repréſentation qu'on en fait pendant ſes obſéques. *Pannus funebris.*

Drap de pied. Tapis qu'on met ſur un prie-Dieu, & qui ſert de marchepied. *Subſtratus pannus.*

Prov. Combattre contre ſes *draps*, contre ſon chevet, p. d. avoir de la peine à ſe lever. Mettre un homme en beaux *draps* blancs, c. à d. en faire des médiſances, en découvrir tous les défauts. Il n'y a que cela de *drap*, p. d. Contentez-vous, il n'y a que cela de fonds. Vouloir avoir le *drap* & l'argent, c. à d. Vouloir avoir le prix d'une choſe, & ne la point livrer.

Ce malade, cet enfant ne ſe ſoûtient non plus qu'un *drap* mouillé, p. d. qu'il ne peut ſe ſoutenir.

DRAP D'ARGENT. T. de Fleuriſte. Nom que l'on donne à quelques Tulipes.

DRAP D'OR. Eſpéce de prunes, & l'arbre qui les porte.

C'eſt auſſi le nom d'une renoncule jaune, dorée, mêlée de rouge par le dehors de ſa fleur.

It. Tulipe printaniére & panachée.

It. Coquillage de mer. *Pannus aureus concha.*

DRAP de curée. T. de Chaſſe. Toile ſur laquelle on étend la mouée qu'on donne aux chiens, quand on leur fait la curée de la bête qu'ils ont priſe.

DRAPANO, ou PUNTA DI DRAPANO, c. à d. Pointe de *Drapano.* Cap ou pointe de terre, qui ſe trouve ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Candie. *Drapanum Promontorium.*

DRAPANT, ſ. m. Nom que l'on donne aux Manufacturiers qui fabriquent ou font fabriquer les draps de laine, pour les diſtinguer des Marchands, qui n'en font que le débit ; les premiers étant ap-

pellés *Drapiers drapans*, & les autres Marchands Drapiers.

En t. de Papéterie, c'est une sorte de planche quarrée, sur laquelle on met les feuilles de papier les unes sur les autres, à mesure qu'on les léve de dessus les feutres, pour les remettre une seconde fois sous la presse.

DRAPEAU, s. m. Haillon, vieux morceau d'étoffe, ou de linge. *Panniculus.*

Il se dit aussi ironiq. de toute étoffe, quoique neuve, qui n'a pas la force, la bonté qu'elle doit avoir.

On appelle absol. du *drapeau*, le vieux linge qu'on ramasse, & dont on fait du papier. *Linteolum vetus ac lacerum.*

En t. de Guerre, Étendart. Il se dit généralement de toutes les enseignes. *Vexillum*, *signum.*

On dit fig. Se ranger sous les *drapeaux* d'un Prince, pour signifier, Prendre, embrasser son parti.

DRAPEAU, sign. aussi la charge de l'Officier qui le porte. *Signifer*, *Vexillifer.*

C'est aussi le nom d'une maladie qui vient aux yeux : espéce de ptérygion, qui paroît comme un morceau de linge.

DRAPEAUX au pl. se dit de ce qui sert à emmailloter un enfant. Il est vieux.

DRAPELÉ, ÉE, vieux adj. *Drapé.*

DRAPER, v. a. Couvrir un carrosse, une chaise, ou autre chose de drap, pour marque de deuil. *Panno aliquid integere.* On le dit aussi absol. Les Princes, les Ducs *drapent.*

En t. de Peint. *Draper* une figure, c'est l'habiller, la couvrir des habits, des étoffes convenables. On dit qu'elle est bien *drapée*, p. d. que les draperies sont bien mises, bien entendues.

Il se dit aussi en parlant de sautereaux de clavessin, d'épinette, & sign. y mettre du drap. *Pannum attexere.*

It. Critiquer, censurer quelqu'un, railler fortement. *Dicteriis aliquem carpere.* Voy. au mot *Drapier* l'étym. de ce v. en ce sens.

DRAPÉ, ÉE, part. pass. Carrosse *drapé. Rheda panno tecta.* Bas *drapés*, des bas de laine préparés d'une telle maniére, qu'ils ressemblent à du drap.

Il se dit aussi, en t. de Bot. des fruits & des feuilles qui sont velues comme du drap. *Villosus.*

DRAPERIE, s. f. Marchandise de draps; Manufacture de draps, & le lieu où on les fait, & où on les vend. *Pannorum laneorum textura*, *officina.*

It. Le Corps des Marchands Drapiers.

En t. de Peint. & de Sculpt. c'est la représentation des habits, des tapisseries, du linge, & autres choses qui ne sont ni carnations, ni paysages. *Vestium pictura*, *expressæ coloribus vestes.* On dit qu'un peintre jette bien une *draperie*, p. d. qu'il en jette bien les plis.

It. On appelle ainsi des excrescences de chair sur le corps de certaines personnes, parce qu'elles ont à peu près la figure d'une *draperie.*

DRAPIER, IÉRE, subst. Marchand ou Fabriquant de Drap. *Pannorum laneorum propola*, ou *opifex.* On les appelle *Drapiers-Chaussetiers*, parce qu'autrefois leur métier étoit celui de faire des hauts-de-chausses & des bas.

DRAPIER, vieux s. m. Railleur, donneur de brocards, homme qui pince en raillant. Ce mot vient de ce qu'on pince les draps en les préparant.

DRASTIQUE, adj. de t. g. On appelle médicamens *drastiques* ceux qui agissent promptement & avec force. Δραστικός, actif.

DRAVE, s. f. Grande riviére de la Pannonie. Elle a sa source à Innichen dans le Tirol, traverse la Carinthie & la Stirie, & un peu au-dessous d'Esseck, elle se décharge dans le Danube. *Dravus*, *Darus.*

It. Plante, qui est une espéce de *lepidium*, ou *passerage. Draba umbellata*, ou *draba major*, *capitulis donata.*

DRAUSEN, s. m. Lac de la Prusse, voisin de la ville d'Elbing. *-senus.*

DRAUSIN, s. m. N. pr. d'hom. *Drausius*, *Drausio*, *Drautio.*

DRAYER, v. n. T. de Corroyeur. C'est travailler avec la Drayoire.

DRAYOIRE, s. f. Instrument avec lequel on draie, c. à.d. on enléve la peau. On l'appelle aussi Couteau à revers, & Écharnoir.

DRAYURE, s. f. Morceau de cuir tanné, qui a été enlevé de la peau, du côté de la chair.

DRE.

DRECSODERNHEIM, subst. masc. Petite ville du Palatinat du Rhin, sur la riviére de Glan. *-mum.*

DRÉGE, s. f. T. de Pêche. Filet en usage sur les côtes de l'Océan, avec lequel se fait la pêche la plus considérable, & des poissons les plus délicats, comme turbots, soles, barbues, &c. *Retis quoddam genus delicatioribus piscibus capiendis accommodatum.* La pêche de la *Drége.*

DRELIN. Mot inventé pour représenter le son d'une sonnette. *Imitatio sonitûs parvi tintinnabuli.*

DRELVE, s. f. Pet. ville de France dans le Donzois. *Drelva.*

DRENTE, s. f. Pet. contrée des Provinces-Unies dans l'Overissel. *Drentia.* Covorden ou Coëvorden en est la cap.

DREPALI, s. m. Village de la Romanie. *Drepalum*, anciennement *Cænophrurium.*

DRESCHE, s. f. C'est le marc de l'orge moulu dont se servent les Brasseurs de biére.

DRESDE, s. f. Ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, cap. de la Misnie, & située sur l'Elbe, qui la sépare en deux parties. *Dresda.*

DRESERY. Voy. DIDIER.

DRESSE, s. f. T. de Savetier. Morceau de cuir que l'on met entre les deux semelles, pour redresser un soulier quand il tourne. *Corii frustulum.*

DRESSER, v. a. & n. Elever à plomb une chose couchée ou inclinée, tenir droit, faire tenir droit. *Erigere.* De *direxare*, formé de *dirigere*, & dont les Italiens ont fait *drizzare.*

En t. de Menuiserie & de Charpent. Unir, aplanir, équarrir, ébaucher, mettre en ligne droite. *Dirigere.*

En t. de Jardinage, *Dresser* une palissade, c'est la tondre avec le croissant.

It. Ériger, élever. *Erigere*, *ponere. Dresser* un trophée, des statues, des autels à l'honneur de quelqu'un.

It. Avoir dessein d'aller droit en quelque lieu. *Dirigere.* Le Pilote a *dressé* le cap sur un tel rumb, a *dressé* le cap au Nord.

It. T. de Relieur. Battre uniment un livre. *Subigere æqualiter.*

En t. de Chasse, il se dit quand les bêtes & les

chiens fuient par une route droite. *Peru vestigia perequi, vestigiis inhærere.*

It. Préparer, mettre une chose en l'état où elle doit être, & se dit premiérement en matiére d'écritures. *Instruere, preparare. Dresser* une requête, un compte, des articles de mariage, un plan, un projet de quelque entreprise.

On dit en ce sens, *Dresser* une batterie, un camp, des tentes, des embuches, p. d. les préparer. *Disponere, preparare. Dresser* des colets montés. *Aptare.*

On dit *Dresser* un lit, une chambre, du linge, un habit, la table, le fruit; p. d. le préparer & disposer dans une propreté convenable. *Preparare, disponere, ornare. Dresser* la soupe, le potage; & abs. *dresser*; p. d. Tirer la soupe du pot, & la mettre sur la table. Ces expressions sont bourgeoises: on dit dans les grandes Maisons, On a servi.

En t. de Paveur, C'est, après avoir posé le pavé & garni les joints, frapper sur les pierres pour les égaler. *Æquare, exæquare.*

En t. de Pâtissier, *Dresser* un pâté, c'est en faire les bords. *Oras circumaucere.*

En t. de Jardinage on dit, *Dresser* une plante, une planche pour y planter des laitues.

Dresser *une forme.* T. d'Imprimerie. Poser sur le marbre les pages qui doivent composer une forme, à mesure qu'elles sont achevées sur la galée.

Dresser un drap de laine. Le rendre quarré & uni.

Dresser un peigne. C'est, après que les dents ont été approfondies avec l'estadou, les appointer avec la grêle.

Dresser un feutre, sign. en t. de Chapelier, lui donner la figure d'un chapeau, après qu'il a passé à la foulerie.

Dresser une pierre. C'est en équarrir les paremens de tous les côtés.

Dresser les aiguilles de lime. Les limer après que les pointes en ont été formées.

Dresser, au fig. Instruire, & disposer à faire quelque chose. *Instituere, formare. Dresser* un écolier, des chiens, un cheval. *Condocefacere.*

On dit prov. qu'une chose fait *dresser* les cheveux à la tête; p. d. qu'elle fait horreur; qu'elle fait *dresser* les oreilles, quand elle fait écouter attentivement. Le bon oiseau se *dresse* de lui-même; p. d. qu'un bon naturel n'a pas besoin d'instruction.

DRESSOIR, s. m. Buffet qu'on dresse pour le service d'une table, où on met le vin, les verres, la vaisselle, &c. *Abacus.*

It. Outil de fer creux de deux ou trois pouces, avec lequel les Filassiers redressent les dents du seran. *It.* Outil de fer dont se servent les Ouvriers qui mettent les glaces au teint, pour étendre la feuille d'étain.

DRÉVE, s. f. Pet. ville de France, dans le Nivernois. *Drevum.*

DREUGESIN, substantif masculin. Territoire de Dreux. *Durocassinus, Durcassinus, Drocassinus pagus.*

Dreugesin, ine, s. Qui est de Dreux, ou du Dreugesin. *Durocassinus, Durcassinus, Dracensis,* &c. Il est inusité.

DREUX, s. m. Ville de France dans le Vexin François, ou, selon quelques-uns, dans l'Isle de France, sur la Blaise. Elle a titre de Comté. *Drocum, Drossa, Durocassa, Droga, Druis, Druensa castrum.*

DREUX, s. m. N. pr. d'hom. *Drogo.* Saint Drogon, vulgairement Druon, ou *Dreux.*

DRI.

DRIADE. Voy. Dryade.

DRICLINK, s. m. Mesure d'Allemagne, de 24 licemers, pour les liquides.

DRIE-BAND, s. m. C'est à Amsterdam ce qu'on nomme en François lin à trois cordons.

DRIE-GULDEN, s. m. Monnoie d'argent de fabrique Hollandoise, qui a cours pour trois florins; ce qui revient à trois livres quinze sols de France.

DRIESSEN, **DREISSEN**, Pronon. *Drissen*, s. m. Ville du Marquisat de Brandebourg, en Allemagne. *Driesa, Dreissenium.*

DRILLE, s. m. (Mouillez les deux *ll.*) Il signifioit autrefois, Soldat. *Miles.* Pauvre *drille*, c. à d. malheureux. Le peuple appelle *drille* un jeune homme éveillé & hardi. C'est un bon *drille*. *Strenuus, audax; audaculus, expeditus.*

Ce mot paroît avoir été formé de *soudrille*, venant de *Soldat.*

It. Grand arbre qui est de la nature du chêne, qu'on appelle autrement *rouvre. Robur.*

DRILLE, s. f. T. d'Horlog. Outil qui porte un Foret, pour percer certaine piéce pesante.

DRILLE, s. m. & f. Nom d'un peuple des environs de Trébizonde, qui se nomma depuis Sanne, ou Tzane. *Drillus, a.*

DRILLE, s. f. Vieux chiffon de toile de chanvre, ou de lin, qui s'emploie dans les manufactures de papier.

DRILLER, v. n. (Mouillez *ill*) Courir vîte & légérement. C'est un t. bas & pop. *Celeriter currere.*

DRILLEUX, euse, vieil adj. (Mouillez *ll*) Mal vêtu, qui n'est couvert que de lambeaux. *Pannosus.*

DRILLIER, s. m. Celui qui ramasse les vieux chiffons, & qui en fait commerce.

DRILLO, s. m. Riviére de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto. *Drillus*, anciennement *Achatis.* Il y a aussi un bourg de même nom sur cette riviére, à trois lieues de son embouchure.

DRIMAGO, s. m. Ville de la Turquie en Europe, dans la Bulgarie. *Drimagum*, anciennement *Dinogetia.* C'étoit autrefois une ville de la Mœsie, ou de la Scythie inférieure.

DRIN, s. m. Riviére d'Albanie, en Grèce, que les habitans appellent Drino. *Drinus, Drilo, Arion, Oriundes.* Il y a aussi dans la Bosnie une riviére de ce nom, qu'on appelle encore la *Drine.*

Le Golfe de *Drin*, ou du *Drin*, *Drilonis sinus.* Petite partie du Golfe de Venise, sur les côtes d'Albanie, & dans lequel se jette la riviére du *Drin.*

DRINAWAR, ou **DRINOWAR**, s. m. Ville de Turquie en Europe. *Drinopolis*, & peut-être *Sidrona.* C'est une ville d'Illyrie, dans la Servie.

DRINASTO. Voy. DRIVASTO.

DRINGUER, vieux v. a. Boire. *Bibere, potare.* Nous disons aujourd'hui *trinquer.* De l'Allemand *trincken*, qui sign. la même chose.

DRISSE, s. f. T. de Mar. Cordage qui sert à isser, à élever, ou à amener la vergue le long du mât. *Rudens, funis.*

DRIVASTO, ou DRINASTO, f. m. Pet. ville de l'Albanie en Gréce. *Drivastum*, *Trivastum*.
DRIVENICH. Voy. GIRONDA, Ile.

D R O.

DROCA, f. f. Riviére d'Afrique qui coule dans la partie occidentale du Roy. de Batca, nommée Meltrata.
DROCTOVÉ, f. m. N. pr. d'hom. *Droctoveus*. On a dit autrefois Saint *Drotté* parmi le vulgaire.
DROCTOVÉE. Voy. DROCTOVÉES.
DROGABUSA, f. f. Voy. DROGOBUSK.
DROGHDAGH, f. m. Pet. ville d'Irlande, dans le Linster, ou la Lagénie, fur la Boyne.
DROGHÉDA, f. f. Voy. DROGHDAGH.
DROGICIN, ou DROGIEZIN, f. f. Pet. ville de Pologne. *Drogicinum*, *Drigizinum*. Elle eft dans la Podlaquie fur le Bug.
DROGMAN, f. m. T. de Rel. Truchement; Interpréte. *Interpres*. On fe fert de ce mot en François, quand on parle de la Porte, & des Cours des Princes d'Orient, & de Barbarie en Afrique.
Il eft originairement Chaldaïque, *thirghem* en Chaldéen fign. Interpréter, tourner d'une langue dans une autre; traduire; & c'eft delà qu'on appelle Thargum une Paraphrafe Chaldaïque. Les Arabes difent auffi *thargama*, pour fignifier traduire, interpréter. Les Turcs en on fait *Targiman*, Interpréte, truchement. Les Grecs modernes en ont fait *dargoumenos*, & les Italiens *dragomano*, d'où nous avons fait *dragoman*, & enfuite *drogman*, qui eft plus en ufage. Voy. DRAGOMAN.
DROGOBUSK, f. m. Pet. Ville de Mofcovie, fur le Niéper, dans le Duché de Bielki. *-fcum*.
DROGUE, f. f. Nom général de marchandifes d'épicerie de toute forte de nature, & fur-tout des pays éloignés, lefquelles fervent à la Médecine, aux teintures & aux Artifans, comme féné, caffe, maftic, borax, alun, brêfil, fandaraque, &c. *Materia ex quâ medicamenta & alia compofitiones conficiuntur*. De *droga*, fait du Perfan *droa*, fignifiant *odeur*, parce que les *drogues* aromatiques ont beaucoup d'odeur.
Chez les Maîtres Éventailliftes, c'eft une compofition de gomme d'Arabie, & de quelques autres ingrédiens, dont ils fe fervent pour appliquer les feuilles d'or ou d'argent fur les papiers des éventails.
Il fe dit auffi des chofes de peu de valeur. *Res vilioris pretii*. Ce n'eft que de la *drogue*.
On dit fig. & ironiq. Voilà de bonne *drogue*; pour fignifier, que ce qu'on nous offre pour bon, ne vaut rien.
On dit prov. qu'un homme fçait bien faire valoir fa *drogue*, p. d. qu'il eft charlatan, qu'il fçait vendre cher de mauvaife marchandife.
DROGUEMAN. Quelques-uns écrivent ainfi au lieu de DROGMAN.
DROGUER, v. a. Donner, ou prendre fouvent des médicamens. *Medicamenta adhibere*, *medicamentis curare*, *uti medicamentis*.
DROGUERIE, f. m. T. de mer. Pêche & préparation du hareng. *Harengorum*, *halecum captura*.
DROGUET, f. m. Etoffe de laine de bas prix, qui eft une efpéce de drap, mais fort mince & fort étroit. *Pannus laneus vilior*. Il y a des *droguets* façonnés, dont la chaîne eft de fil, & la tréme de laine. *Pannus lino lanaque contextus*.

DROGUEUR, f. m. Qui fournit, qui vend des drogues.
DROGUIER, f. m. Armoire d'un Naturalifte curieux, divifée en plufieurs tiroirs & caffes, en chacune defquelles il y a une drogue différente avec fon étiquette. *Armarium inftructum forulis variâ refertis materiâ ex quâ medicamenta conficiuntur*.
DROGUISTE, f. m. Marchand Épicier qui s'attache particuliérement au commerce des drogues. *Pharmacopola*.
DROINHOLM, f. m. Maifon de plaifance des Rois de Suéde, à une lieue de Stokholm. *Droinholmium*.
DROIT, OITE, adj. T. de Géom. Qui ne penche, ou ne décline ni d'un côté, ni d'autre; qui n'eft point courbe. *Rectus*. De *droit* fil. *Directò*.
It. Perpendiculaire, qui eft à plomb. Ce mur n'eft pas *droit*, il menace ruine.
DROIT, en Archit. fign. perpendiculaire, qui eft oppofé au biais. Ainfi on dit un arc *droit*, quoique cet arc foit courbe, parce que l'on veut dire que fon plan eft perpendiculaire à la direction d'un berceau.
En Architect. on appelle *pied droit*, le rang des pierres qui fait chacun des côtés d'une porte cochère. *Paraftata*. On le dit des côtés ou tableaux des fenêtres.
En Aftron. on appelle la Sphère *droite*, celle où l'Équateur coupe l'Horifon à angles *droits*, ou perpendiculairement, en laquelle les jours font toujours égaux aux nuits.
En t. de Chaffe, on appelle le *droit*, lorfqu'on eft au vrai chemin que la bête tient, & qu'on a redreffé le change. *Recta via*.
DROIT, en Anat. eft le dernier des inteftins, parce qu'il s'étend tout *droit* depuis l'os facré jufqu'au fiége, ou à l'anus, fans faire aucuns tours ni replis. *Inteftinum rectum*.
En Géom. on dit ligne *droite*, & non pas *droite* ligne, & au contraire en t. de Généalogie on dit *droite* ligne, & non pas ligne *droite*.
DROIT, fign. auffi le côté où la main eft ordinairement la plus forte, & de laquelle on fe fert naturellement pour faire quelque ouvrage qu'on fait d'une feule main. *Dexter*. En ce fens il eft oppofé à *gauche*. On dit l'aîle *droite*, l'aîle gauche d'une armée, d'un bâtiment. *Dextrum cornu*, *dextra ala*.
On dit fig. d'un homme à l'égard d'un autre, que c'eft fon bras *droit*, p. d. que c'eft fon principal appui, celui qui lui fert dans fes principales actions.
A DROITE. Façon de parler adverbiale, qui fign. A main droite.
DROIT, en t. de Man. fe dit d'un cheval qui ne boîte point. *Equus minimè claudicans*.
En Mufiq. le mouvement eft appellé *droit*, ou *femblable*, lorfque les deux parties, le deffus & la baffe montent ou defcendent enfemble.
DROIT, fe dit fig. en chofes fpirituelles, & fign. Honnête, jufte, judicieux, fincere. *Candidus*, *integer*, *rectus*, *æquus*. La *droite* raifon, c. à d. la raifon naturelle, faine & dégagée de préjugés.
DROIT, f. m. Loi, conftitution, régle obligatoire; principe du jufte & de l'injufte, pour rendre à chacun ce qui lui appartient. *Jus*. Outre le *Droit* divin, il y a trois fortes de *Droits*: le *Droit* de nature, le *Droit* des gens, & le *Droit* de cha-

que nation particulière, qui a ses maximes & ses loix différentes. Le dernier est ce que les Institutes de Justinien appellent le *Droit* civil, parce qu'il émane de la puissance civile.

Droit Divin. Loi, ou volonté de Dieu révélée. *Jus divinum.*

Droit Naturel. C'est le sentiment de la droite raison que Dieu a gravé dans nos cœurs : c'est une régle que suggére la droite raison. *Jus naturale ; recta ratio.* Le *Droit* civil, dans un sens plus étroit, définit le *Droit naturel*, ce que les hommes ont de commun avec les animaux.

Droit des Gens. Loix & conventions établies par un consentement général pour la sûreté du commerce entre différentes nations. *Jus gentium.*

Droit Civil. Les Institutes définissent le *Droit civil*, les loix qui sont propres à chaque ville, ou à chaque peuple. Mais aujourd'hui c'est proprement le *Droit Romain. Jus civile.* On l'appelle autrement le *Droit écrit.*

Il y a en France plusieurs Provinces qui se gouvernent par le *Droit* écrit ; le Dauphiné, la Provence, le Lyonnois, le Languedoc, la Guyenne. Dans les autres Provinces le *Droit Civil* peut être cité comme une raison, & non pas comme une autorité.

Droit Canon, ou Droit Canonique. C'est la Jurisprudence Ecclésiastique. Elle est composée des Canons des Conciles, des Décrets des Papes & des maximes des Peres. *Jus Canonicum, Pontificium, Ecclesiasticum.* Le Moine Gratien est le Compilateur du *Décret*, ou de la *Concordance des Canons discordans*, qu'il publia en 1151. Grégoire IX. fit une collection des *Décrétales* en 1230. & c'est la deuxième partie du *Droit Canonique* : ensuite Boniface VIII. imitant Grégoire IX. publia en 1297. une nouvelle Collection des Décrétales d'Innocent IV. & de plusieurs constitutions. Cette Collection est intitulée le *Sexte*, ou *sextus liber.* Clément V. qui succéda à Boniface VIII. fit aussi une nouvelle compilation composée des Canons du Concile de Vienne, & de ses propres constitutions ; mais il ne la publia point. Jean XXII. la publia pour lui en 1317. sous le titre de *Clémentines.* Jean XXII. y ajoûta d'autres constitutions de lui-même, qu'on appelle *Extravagantes* de Jean XXII. On y a depuis ajoûté d'autres constitutions, ou Extravagantes du même Pape Jean XXII. & de quelques-uns de ses successeurs. Ainsi ces trois Volumes, ou Collections, c. à d. le *Décret de Gratien*, les *Décrétales* & le *Sexte*, composent le *Droit Canonique*, lequel aujourd'hui tient lieu de loi dans le for contentieux.

Droit François. *Jus Gallicum.* Avant la conquête des Gaules, les Gaulois se gouvernoient par un *Droit Coutumier*, dont la connoissance étoit renfermée dans le Collége des Druides. Après qu'ils eurent été subjugués par César, ils se soumirent au *Droit Romain.* Dans le temps de la décadence de l'Empire, les Visigoths, les Bourguignons & les François envahirent les Gaules, & formérent divers Royaumes. Les Visigoths se gouvernérent par les loix Gothiques, sans abolir le *Droit Romain.* Gondebaud, Roi des Bourguignons, publia une loi appellée *Gombette.* Pour les François, ils avoient la loi Salique, à laquelle succédérent les Capitulaires de Charlemagne, de Louis le Débonnaire & de Charles le Chauve. Aujourd'hui le *Droit François* est composé des Ordonnances du Royaume, des Ordonnances des Rois, & des Coutumes particuliéres des Provinces.

Droit, sign. aussi la Jurisprudence. *Jus.* On appelle *Droit étroit*, la rigueur de *droit*, ce qui ne reçoit point d'exception. Cela est fondé en *droit* & raison.

Droit Écrit. Voy. DROIT CIVIL.

Droit Coutumier, est celui de plusieurs Provinces qui ont conservé leurs Coutumes particuliéres. *Jus moribus constitutum.* Pays de *Droit Coutumier.*

Droit Annuel, que quelques Officiers payent au Roi pour conserver les offices à leur succession.

Droit de nouvel aveu, est le pouvoir qu'un Seigneur a de recevoir le serment de fidélité des aubains qui viennent demeurer dans sa terre, & de les acquérir par ce moyen.

Droit de Boite, se léve sur la riviére de Loire pour l'entretien du commerce qui se fait sur cette riviére.

Droit de Congrier. Voy. CONGRIER.

Droit de Congé. Ce qui est dû aux Commis des Aydes, pour la permission qu'ils accordent d'enlever ou remuer du vin d'un lieu à un autre.

Droit de Corées. Droit qui est dû par les bouchers de Ville-Franche.

Droit de nouveaux Acquêts, celui qui est dû au Roi par les gens de main-morte qui possédent des biens sans être amortis.

Droit de Paix. Droit qui est dû en certains lieux pour la paix.

Droit Commun, est le *droit* ordinaire, & fondé sur les maximes générales, qui est opposé aux priviléges qui en font exception. *Jus commune.*

Droit de la Guerre. Loix que l'on doit observer dans la guerre pour la rendre juste. *Jus bellicum, jus belli.*

Droit Public, est composé des loix générales qui regardent la constitution, le bien des États. *Jus publicum.*

Avant-faire-Droit, s. m. T. de Pal. Sentence ou arrêt interlocutoire.

Droit. Autorité, puissance. *Jus, auctoritas, imperium, potestas.*

Droits utiles, sont des revenus ou des choses équivalentes, que l'on doit pour certaines causes aux seigneurs.

Droit sign. aussi, Puissance, privilége qu'on a de donner ou de faire quelque chose. *Jus, potestas.* Le Pape a conféré ce bénéfice de plein *droit*, qui lui est dévolu. *Pleno jure.*

Droit. Action qu'un homme peut poursuivre en justice : aptitude, capacité pour demander un bien qui lui appartient. *Jus.* Chacun est reçu à poursuivre ses *droits* en Justice. Il a été pourvû de cette charge avec tous ses *droits*, profits & émolumens.

It. Juste raison, justice, équité, titre dont on est revêtu pour posséder quelque chose justement, ou pour y prétendre légitimement, soit en vertu de la loi, soit par une convention particuliére.

It. Redevance, chose qu'on posséde avec un titre. Les *droits* de cens, de surcens, dîmes, champarts, de lods & ventes, de rachat, &c.

Il se dit aussi de toutes sortes d'impositions établies pour soûtenir les charges de l'État. *Vectigal, tributum.* On a établi un *droit* sur le vin, &c.

It. Salaire qu'on taxe, ou qui est ordonné à quelqu'un pour ses peines & vacations. *Merces, pretium.* On appelle *droit* d'avis, la paraguante

qu'on est d'obligé de donner à celui qui a été cause qu'une affaire a réussi, qui en a donné le premier avis. C'est aussi le salaire qu'on a coûtume de donner aux dénonciateurs.

It. Privilége accordé par le Roi ou par la loi, qui donne prérogative à quelqu'un pour l'excepter du *droit* commun, de la régle générale. *Privilegium. Droit* de committimus.

En t. de Prat. Appointement en *droit*, c'est un réglement qu'on donne aux parties pour écrire & produire sur quelque question de *droit*, ou en premiére instance. *Controversi juris formula.* On dit aussi, qu'on a fait *droit* sur le tout; p. d. qu'on a prononcé sur toutes les demandes. *Jus de singulis reddítum.* Prendre *droit* par les charges; p. d. s'en rapporter aux témoins: sans préjudice du *droit* des parties au principal. C'est un passe-*droit*, une grace, une faveur.

Droit, se dit encore des obligations & des engagemens que forment les devoirs, ou les liaisons de l'amitié ou de l'amour. *Jus.*

En t. de Chasse, la part de la bête défaite qui appartient aux veneurs ou aux chiens. *Pars prædæ ad venatores, ad canes pertinens.*

En t. de jeu de Paume, on dit au pl. Prendre les *droits*, choisir les *droits*; c. à d. le côté de la raquette où les cordes sont unies, opposé à celui où sont les nœuds.

DROIT, adv. D'une maniére droite. Directement, par le plus court chemin. *Rectà.* Aller *droit* au but. Il faut marcher *droit*, aller *droit* avec lui. Il va *droit* en besogne. Il a mis tout *droit* la main dessus.

Tout à *droit*. T. qui sert à couvrir une parole sale qu'on ne veut pas prononcer.

A bon *droit*. Façon de parler adverbiale; p. d. avec raison, avec justice. C'est à bon *droit* qu'il se plaint d'un tel. A tort ou à *droit*. *Per fas, ac nefas, quà jure, quà injuriâ.*

Prov. Où il n'y a pas de quoi, le Roi perd son *droit*; p. d. qu'il est inutile de plaider contre des insolvables. Bon *droit* a besoin d'aide; p. d. qu'il ne faut pas négliger la sollicitation des meilleurs procès. C'est le *droit* du jeu; p. d. on a accoûtumé d'en user ainsi. On dit qu'un homme est *droit* comme un jonc, comme un échalas, comme un cierge, comme un sapin; p. d. qu'il se tient bien *droit*. On dit ironiq. Cela est *droit* comme la jambe d'un chien.

On dit, Se faire *droit* sur quelque chose; p. d. s'en emparer & en disposer.

DROITEMENT, adv. D'une maniére droite, directement, vis-à-vis. *Directò, è regione.* Il vieillit.

It. D'une maniére juste.

On l'emploie aussi pour comparer une chose égale, ou à peu-près à une autre. *Justè, ex æquo.* Il n'est pas *droitement* de son âge. Il est bas en ce sens, & n'a d'usage qu'avec la négative.

DROITIER, iére, adj. Qui n'est pas gaucher, qui se sert ordinairement de la main droite. Il est peu d'usage.

DROITURE, s. f. Probité, équité, action de celui qui va droit, qui rend justice. *Æquitas, integritas, recta mens. Droiture* de sentimens, de cœur, d'intention.

It. Droit qui est dû aux Seigneurs féodaux & censuels par les nouveaux acquéreurs. *Jura prædiatoria.*

A Droiture, ou En Droiture, adv. Directement, par la voie ordinaire. *Rectà.*

DROITWICH, s. m. Bourg du comté de Worchester en Angleterre. *Druwichum.*

DROITURIER, iére, vieux adj. Qui a l'intention droite; qui rend justice sans acception de personnes. *Æquus, justus, integer.*

En t. de Coût. il se dit d'un seigneur qui a des vassaux qui relévent de lui, & lui payent les droits pour leur fief.

DRÔLE, adj. de t. g. Qui est plaisant, qui fait rire, gaillard. *Lepidus, festivus, hilaris.* Ce mot est du style bas. Il vient de *drauculus*, dimin. de *draucus*.

Il est aussi s. m. & sign. Un gaillard, un éveillé, un plaisant, un bon compagnon.

Il se prend aussi quelquefois pour un homme qui cherche à faire tort à quelqu'un. *Malignus, nequam. It.* Homme adroit, fin, rusé. *Subdolus, vafer, callidus, astutus, ingeniosus.*

Prov. *Drôle* comme un coffre. C'est un *drôle* de corps; p. d. un homme facétieux.

DRÔLEMENT, adv. D'une maniére drôle. *Lepidè, festivè.* Il est du style fam.

DRÔLERIE, s. f. Plaisanterie, tour d'adresse. *Jocus, præstigia.*

DRÔLESSE, s. f. Femme de mauvaise vie. *Meretrix, scortum.*

DROMADAIRE, s. m. Espéce de chameau qui n'a qu'une bosse sur le dos, qui est plus petit que le chameau ordinaire & meilleur pour la course, & qui pour cette raison est appellé des Grecs *dromadaire*. De δρόμος, course. Il est commun aux parties occidentales de l'Asie, comme dans la Syrie & dans l'Arabie. *Dromades, dromas camelus.*

DRÔME, ou *Droume*, s. f. Riviére du Dauphiné. Elle coule dans le Diois & dans le territoire de Valence. *Druma, Druna.*

DROMÉE, s. m. Nom d'un mois des anciens Crétois: mais on ne sçait quel mois c'étoit.

DROMO, s. m. Isle de l'Archipel, vers les golfes de Saloniki & de l'Armiro. *Dromos.*

DROMORE, ou DRUMMORE, s. f. Petite ville d'Irlande, dans l'Ultonie. *Dromora.*

DRONERO, s. m. Pet. ville de Piémont, à l'entrée de la vallée de Malagra. *Draconerium.*

DRONGILE, s. f. Pet. ville de Thrace. *Drongilus.*

DRONNE, s. f. Riviére de France, dans le Périgord.

DRONOS, s. m. Mot indéclinable. Ce t. bas & pop. est en usage en certaines Provinces, & sign. des coups, des tapes. Donner *dronos* sur les doigts. *Dron* est en quelque sorte le son que rend une houssine pendant qu'on en frappe l'air.

DRONTE, s. m. Oiseau qui habite dans l'isle Maurice, aux Indes orientales. Il est grand comme une autruche ou un coq d'Inde, & tient un peu de l'un & de l'autre.

DRONTHEIM, ou DRONTHEN, s. m. Ville de Norvége, autrefois cap. du royaume. *Drontheima, Nidrosia.*

DROPAX, s. m. T. de Pharm. Drogue qui étoit autrefois en usage pour échauffer les membres, pour attirer le sang & les esprits, & pour remédier à l'atrophie. On s'en sert pour enlever le poil des endroits où on l'applique. Du gr. δρέπειν, cueillir, arracher.

DROSIN. Voy. DRAUSIN.

DROSLE.	Voy.	*Drôle.*
DROSLEMENT.	Voy.	*Drôlement.*
DROSLERIE.	Voy.	*Drôlerie.*
DROSLESSE.	Voy.	*Drôlesse.*

DROSSART, ou DROSSAART, subst. m. Nom qu'on donne en Hollande aux chefs de la justice. *It.* Officier de l'état de Liége.

DROSSE, s. f. T. de Mar. Corde ou palan qui sert à approcher ou à reculer une piéce de canon de son sabord. *Funis nauticus trahendo aut retrahendo tormento bellico comparatus.* *It.* Manœuvre qui serre le racage des vergues.

DROSSEN, s. m. Pet. ville d'Allemagne dans le duché de Sternberg, qui fait partie de la nouvelle marche de Brandebourg. *Drossa*, *Drossena*.

DROSSEURS, ou TROUSSEURS, s. m. pl. Ouvriers dans les fabriques de draperie, dont la seule occupation est d'engraisser les laines avec de l'huile, & de carder avec de grandes cardes de fer.

DROT, s. m. Riviére de France dans le Périgord, qui se jette dans la Garonne à Caudrot. *Drusus.*

DROTHÉE, s. m. N. pr. d'homme, qui s'est fait par corruption de *Droctovée*. *Droctoveus.*

DROTTÉ. Voy. DROCTOVÉ.

DROUILLE, s. f. Nom de lieu. Il y a *Drouille* la blanche, & *Drouille* la noire. Ce sont deux monastères de Religieuses de l'Ordre de Grandmont, situés dans le diocèse de Limoges.

DROUILLES, s. f. pl. T. de Cout. Étrennes, ou présens qu'on donne au Juge au-delà du prix d'une vente.

DROUINE, s. f. Espéce de havresac que les Chaudronniers de campagne portent derriére le dos. *Mantica quam vasorum æneorum fabri circumforanei gestant.*

DROUINEUR, s. m. Chaudronnier de campagne qui porte la drouine. *Vasorum æneorum faber circumforaneus.*

DROUME. Voy. DRÔME.

DRU.

DRU, UE, adj. T. de Fauc. qui se dit des oiseaux qui sont prêts à s'envoler du nid. *Pullus grandior & volando habilis.* Il vient peut-être du gr. ἀδρὸς, *fort*, *robuste*, *puissant*.

On le dit fig. de ce qui est déja crû, qui se porte bien. Vif, gai. *Vegetus*, *grandis*, *sanus*, *agilis*. Cet enfant est bien *dru*.

Il sign. aussi, Épais, touffu. *Densus*. Les arbres sont bien *drus* dans cette forêt.

DRU, s. m. Il se dit fam. pour Brave, courageux, hardi, alerte, entreprenant.

DRU, adv. Souvent, près-à-près, en grande quantité. *Sæpè*, *confertim*, *densè*. En cette bataille les soldats tomboient *dru* comme mouches; p. d. en aussi grand nombre que des mouches.

On dit encore, *dru & menu*. Il l'a battu *dru & menu*, c. à d. que les coups se suivoient de près.

AU PLUS DRU. Expression adverbiale. Avec hardiesse & vivacité.

DRUD, vieux s. m. Féal, fidéle, bon ami, *Fidus*, *fidelis*. Il vient de l'Allemand *draw*, qui sign. *foi*.

DRUE, vieux s. f. Amie, amante.

DRUE-PERMEIN D'ANGLETERRE. Espéce de Pomme.

DRUERIE, vieux s. f. Amitié, galanterie. *Amor*, *fides*.

DRUIDA, s. f. Bourg de l'État de l'Église situé dans le Pérousin. *Druita.*

DRUIDE, s. m. Prêtre, Docteur, Ministre de la Religion chez les anciens Celtes, ou Gaulois, & chez les peuples de la Germanie & de l'Isle de la Grande-Bretagne. *Druida*, *Druides*. Il y avoit différens ordres de *Druides*, qui sont les Vacerres, les Bardes, les Eubages, les Sémothées; quelques-uns disent Semnothées, & les Saronides. V. le D. de Tr. Les *Druides* étoient Philosophes, Mathématiciens, Jurisconsultes, Astrologues & Médecins. Ils soutenoient l'immortalité de l'ame, & la métempsycose.

De l'Hébreu דרושים, *derussim*, *drussim*, ou *drissim*, Contemplateurs; דרש, *derasch*, sign. une pensée sublime, subtile, recherchée, mystique; & דרש, *darasch*, interpréter quelque chose de la sorte: ou de *drus*, qui en vieux langage Britannique, sign. Démon, Magicien.

Les principales demeures des *Druides* étoient quelques villes Armoriques, le pays des Carnutes, ou de Chartres, celui des Héduens, ou l'Autunois, & des Madubiens, c'est-à-dire, l'Auxois. Il y a dans ces endroits des lieux qui ont conservé jusqu'à présent le nom des *Druides*, témoin dans l'Auxois le Mont Dru, *Mons Druidarum*.

DRUIDE, s. f. Prophétesse & Devineresse des Gaulois. *Druis*, *Dryis*, *Druias*, *Dryas*.

DRUIDE, s. f. Tulipe, rouge terni, colombin obscur & blanc.

DRUIDE, s. m. Homme capable & expérimenté, qui a vû le monde. *Peritus*, *exercitus*, *versatus in aliqua re*. C'est un vieux *Druide*, il nous pourra donner de bonnes instructions.

DRUIDISME, s. m. La doctrine & les fonctions des Druides.

DRUISER, v. n. Parler comme un Druide, c. à d. en homme capable & expérimenté.

DRUNGAIRE, s. m. Nom d'office & de dignité dans l'Empire de Constantinople. *Drungarius*. Ce nom sign. Commandant, Chef. Il y en avoit deux; celui qu'on appelloit *Drungarius Biglæ*; & le *Drungaire* de la flotte. Le premier étoit le Commandant des Veilles ou Gardes de la nuit. Le *Drungaire* de la flotte étoit sous le Grand Duc qui commandoit l'Amiral, le Protocomte, les *Drungaires* & les Comtes.

DRUNGARIEN, ENNE, s. Nom donné aux Manichéens. On dit aussi *Drungarien*, & en retranchant le *d* Runcarien & Rungarien.

DRUNGE, s. m. Corps de troupes ainsi appellé dans l'Empire Romain; Partie d'une armée. *Drungus*. Δρόγγος, chez les Grecs modernes, sign. le bâton qui est la marque d'un office, ou d'une dignité, & vient peut-être du Lat. *truncus*, tronc; ou bien *drunge* vient du Saxon ou de l'Anglois *throng*, multitude d'hommes assemblés.

DRUON, s. m. N. prop. Voy. DREUX.

DRUS, UE. Voy. DRUD.

DRUS, ou DRUSE, DRUSIS, & DRUSIEN, ENNE, s. m. & f. Nom de peuple. *Drusus*, ou *Druscus*. C'est une nation de Syrie, ennemie des Turcs, des Arabes, & de tous les Mahométans. Ces *Drusis* se disent Chrétiens, quoiqu'ils ne soient pas baptisés. Leur langue est l'Arabe. Ils prétendent être François originaires, & issus d'une troupe, qui du temps de la premiére Croisade, sous les ordres d'un Prince de la Maison de France, de la branche de Dreux, s'empara du pays qu'ils occupent, & que les Arabes appellent *Blaide-Drusi*.

DRUSELLE, s. f. Espéce de Pêche.

DRUSENHEIM, subst. m. Ville de France dans la basse

basse Alsace, sur le Moter. *Drusenheimum.*

DRUSIBABA, s. f. Ville autrefois de Thrace, maintenant de la Romanie. *Drusipara.*

DRUSIEN, ENNE. Voy. DRUS, ou DRUSE.

DRUSILLIANA, s. f. Ville Épisc. d'Afrique, dans la Numidie.

DRUSSE. Voy. DRUS, ou DRUSE.

D R Y.

DRYADE, s. f. Nymphe des bois. Fausse Divinité que les Payens croyoient habiter dans les bois, & se cacher sous l'écorce d'un chêne, que les Grecs nomment δρῦς, mot qui se prend quelquefois pour *arbre* en général. *Dryas.* Les *Dryades* étoient différentes des Hamadryades, en ce que celles-ci étoient attachées à un arbre particulier, avec lequel elles naissoient & mouroient.

DRYAS, s. f. Nymphe, fille de Faune. *Dryas.*

DRYITE, s. f. Pierre figurée qui imite les feuilles du chêne.

DRYLLE, s. m. Chêne femelle, ou gland de cet arbre.

DRYNUS, s. m. Serpent qui se nourrit dans les montagnes, & qui se tient caché dans le creux d'un hetre, ou d'un chêne: ce qui l'a fait appeller ainsi par les Grecs.

DRYOPE, s. m. & f. Nom d'un peuple de l'Épire, ou du Mont Œta. *Dryops.*

DRYOPE, s. f. Fille d'Euritus Roi d'Œchalie, ville de la Messénie, Province du Péloponése. *It.* La femme la plus distinguée de Lemnos, dont Vénus prit la figure, pour parler aux femmes de cette Isle.

DRYOPETIS, s. f. Espéce de petite grenouille verte qu'on trouve dans les broussailles.

DRYOPTERIS, s. f. Sorte de fougère appellée ainsi par les Grecs, à cause de la figure de ses feuilles, & du lieu où elle croît; en Lat. *filix querna*, & en François *fougère de chêne.*

D U.

DU. Article qui se met ordinairement devant le sing. des noms masc. qui commencent par une consonne. Cette particule tient lieu de la prép. *de* & de l'art. *le.* Elle est tantôt la marque du nomin. comme, c'est *du* pain; tantôt la marque du gén. comme, les richesses *du* Pérou; tantôt la marque de l'acc. comme donnez-moi *du* pain; & tantôt la marque de l'abl. comme, Délivré *du* péril.

Cette particule marque quelquefois le lieu. *A*, *ab.* Comme, il vient *du* Pérou.

Elle désigne quelquef. le temps, comme, *du* temps d'Alexandre le Grand. *Alexandri Magni tempore.*

DU, UE, part. pass. ou DÛ, subst. Voyez DEVOIR.

D U A.

DUARE, s. f. Place de Dalmatie, à trois lieues de la Ville d'Almissa. *-ra.* Les Vénitiens y ont une garnison.

DUASSENEMSAL, s. m. Siége Épiscopal en Afrique, dans la Province Proconsulaire.

D U B.

DUB, s. m. Espéce de lézard qui se trouve en Afrique. Les Arabes le mangent rôti.

DUBELDAM, s. m. Territoire de la Province d'Hollande, dans le voisinage de Dordrecht.

DUBELTIES, s. f. pl. ou piéces de deux sols. Monnoie qui a cours en Hollande.

DUBEN. Voy. DIEBEN.

DUBITATION, s. f. Figure de Rhét. par laquelle un Orateur fait semblant de douter d'une proposition qu'il veut prouver, afin de prévenir les objections qu'on lui peut faire. *Dubitatio.*

DUBITATIVE, adj. f. Le masc. *dubitatif* n'est point en usage: le fém. est un t. de Gram. Conjonction *dubitative* est celle qui marque suspension & doute dans le discours. *Si*, *sçavoir si*, *quoi qu'il en soit*, sont des conjonctions *dubitatives.*

DUBLIN, s. m. Ville cap. d'Irlande, dans la Lagénie, à l'embouchure du Leiffer. *Dublinum*, *Eblana.* Cette ville donne son nom à un Comté. *Dubliniensis Comitatus.*

DUBNO, s. m. Pet. ville de Pologne, dans le Palatinat de Chelm, qui est dans la Russie rouge. *Dubna.*

DUBUDU, s. m. Ville du Roy. de Fez en Afrique, dans la Province de Cuz. *Dubudum.*

D U C.

DUC, s. m. Prince Souverain qui n'a pas la qualité de Roi. *Dux.* Le *Duc* de Savoye, de Mantoue, de Lorraine, Grand *Duc* de Toscane, Grand *Duc* de Moscovie.

Duc est aussi un Seigneur revêtu d'une dignité qui est la première parmi la Noblesse de France. Les *Ducs* & Pairs ont les honneurs du Louvre, & ont séance au Parlement. Il y a des *Ducs* à simple brevet, ou dont les lettres n'ont été vérifiées ni comme Pairs, ni comme *Ducs.*

La dignité de *Duc* est une dignité Romaine, créée par les Empereurs. Les François, pour flatter le peuple Gaulois accoûtumé depuis longtemps à cette forme de gouvernement, divisérent toute la Gaule en Duchés & en Comtés, & donnérent les noms tantôt de *Ducs*, & tantôt de Comtes, aux Gouverneurs de Provinces. Par la foiblesse des Rois, les *Ducs* se rendirent Souverains des Provinces dont on leur avoit confié le gouvernement. C'est présentement un simple nom de dignité attaché à une Seigneurie, que les Rois ont érigée en Duché. Les *Ducs* n'ont retenu de leur ancienne puissance, que la couronne sur leur écusson: c'est la seule marque de leur souveraineté passée.

Duc en Angleterre. Pair du Royaume. Dignité personnelle. Elle est héréditaire, & passe aux enfans successivement.

Duc des Limites d'une province. Officier de l'Empire Grec, qui commandoit sur les confins d'une Province. *Dux limitum.*

On appelloit autrefois *Ducs*, les Chefs & les Généraux d'Armées. *Duc* des François.

DUC-DUC, s. m. Qualité que l'on a donnée en Espagne à un Seigneur de la maison de Sylva, parce qu'il avoit plusieurs Duchés de deux Maisons considérables qu'il réunissoit en sa personne. *Dux iterùm.*

On dit d'un homme qui prend la qualité de *Duc*, qui est pauvre, ou qui n'en a que le titre, que c'est un *Duc* à corneilles.

Duc d'Anjou. Œillet rouge clair sur un blanc assez fin. *Duc de Candale.* Œillet violet. *Duc de Duras.* Œillet. C'est un très-beau violet & blanc. *Duc de Longueville.* Œillet pourpre, tellement

foncé qu'il paroît noir. *Duc de Milan.* Œillet violet brun, ou pourpre clair, sur un beau blanc. *Duc d'York.* Œillet. C'est un beau rouge sur un fin blanc. *Duc de Florence.* Œillet incarnat clair sur un fin blanc. *Duc de Guise.* Œillet. C'est un pourpre sur un fin blanc.

Duc, est aussi un oiseau nocturne, & une espéce de hibou, de plumage doré, ayant sur la tête deux petites cornes faites de plumes. *Bubo.* Il y a plusieurs espéces de *Ducs*. Le grand, dont il y a trois espéces; le moyen qui est de deux espéces. *Asio, Oto;* & le petit *Duc*, que les Gascons appellent *Ducquet. Scops.* Les Fauconniers portent des *Ducs* pour attirer les Corneilles, les Milans.

DUCAL, ALE, adj. Qui appartient au Duc. *Ducalis.* Couronne *Ducale* toute bordée de fleurons. Manteau *Ducal* doublé d'hermines.

DUCALA, ou DUCCALA, s. f. Province du Roy. de Fez en Afrique. *Duccala.*

DUCALE, s. f. On appelle *ducales* les Lettres-Patentes du Sénat de Venise. *Senatûs Venetiarum Diploma.* On appelle aussi de ce nom les Lettres qu'il écrit aux Princes. Ce nom vient de ce qu'au commencement de ces Lettres le nom du Doge est écrit en cette manière. *N..... Dei gratiâ Dux Venetiarum*, &c.

DUCAT, s. m. Piéce d'or fin qui pése un peu plus qu'un écu d'or. Il y a aussi des *ducats* d'argent. *Ducatus nummus.* L'origine des *ducats* vient d'un Longinus, Gouverneur d'Italie, qui se révolta contre Justin le Jeune, Empereur, se fit Duc de Ravenne, & se nomma *Exarque*, c. à d. *sans Seigneur.* Pour marquer son indépendance, il fit forger en son nom & à son empreinte des monnoies d'or très-pur & à 24. carats, qui furent nommées *ducats*.

On appelle Or de *ducat*, ou *or ducat*, le meilleur or qu'on emploie pour dorer.

Double ducat. Espéce d'or d'Espagne, qui du temps d'Henri III. valoit six livres quatre sols. *Ducatus nummus duplex.*

DUCATON, s. m. Espéce d'argent. Demi-ducat. Monnoie qui est presque de même valeur qu'un *ducat* d'argent. *Ducatus nummus minor.*

DUCÉNAIRE, s. m. Officier d'armée des Empereurs Romains, qui avoit sous soi deux cens hommes. *Ducenarius.*

Les *Ducénaires* étoient encore ceux qui levoient le deux centiéme denier.

DUCENIER, s. m. Officier qui levoit les deniers publics. *Ducenarius.* On dit aussi *Ducénaire.*

DUCHÉ, s. m. Terre qui est érigée par le Roi sous ce titre, & qui donne à celui qui la posséde plusieurs priviléges, les honneurs du Louvre, & le premier rang dans l'Etat. *Ducatus.*

Ce mot est fém. quand il est joint à *Pairie.* La raison est que *Duché-Pairie* ne devant être considérés que comme un seul mot, c'est le dernier qui régle le genre.

On appelle *Duché*-femelle, celui qui par les lettres d'érection passe aux femelles au défaut des mâles.

DUCHESSE, s. f. Femme ou veuve d'un Duc, ou celle qui posséde en titre un Duché-femelle. *Ducissa.*

En t. de Coiffeuse, c'est un nœud de nompareille que les Dames se mettent sur le haut du front. *Tenuissimarum vittarum globus.*

It. Espéce de lit de repos qui a un dossier comme un fauteuil.

Duchesse de Bohéme. Œillet violet brun sur un beau blanc.

DUCLAIR, s. m. Bourg, & ancienne Abbaye du Diocèse de Rouen.

DU-CROIRE. Voy. DEMEURER DU-CROIRE.

DUCTILE, adj. m. & f. Qui se peut étendre & allonger avec le marteau. Il ne se dit guère que des métaux, dont les parties sont tellement accrochées les unes avec les autres, qu'elles ne se séparent point. *Ductilis.*

DUCTILITÉ, s. f. Qualité par laquelle le métal est ductile. *Natura ductilis, ductilitas; id per quod habet metallum ut ductile sit.*

DUD.

DUDERSTAT, s. m. Ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Basse-Saxe, cap. du petit pays d'Eischfeld. *-stadium.*

DUE.

DUEGNE, s. f. Gouvernante, suivante, femme de chambre, Demoiselle. C'est le nom que l'on donne en Espagne à une vieille femme qui a soin de la conduite d'une jeune. On prononce *douegne.*

It. Femme qui fait l'entremetteuse, & qui se prête aux amours de sa maîtresse.

DUEIL. Voy. DEUIL.

DUÉITAM. Voy. ADUÉITAM.

DUEL, s. m. Combat de particuliers assigné à certain lieu & heure, ensuite d'un appel ou d'un défi. Combat singulier qui se fait pour une querelle particuliére. *Singulare certamen.* Les *duels* étoient autrefois permis pour défendre ou accuser en Justice dans les cas dont on ne pouvoit avoir preuve. V. le D. de Tr. De *duellum*, comme qui diroit, *duorum bellum.*

En t. de Gram. Hébraïque & Grecque, c'est une inflexion des noms & des verbes, dont on use quand on parle de deux choses seulement. *Dualis numerus.*

DUELLE, s. f. La troisiéme partie d'une once. *Tertia pars unciæ.* Ce poids n'est plus en usage.

DUELLISTE, s. m. Celui qui faisoit profession de se battre souvent en duel. *Pugnator singularis.*

DUEMENT, adv. T. de Pal. D'une maniére juste & raisonnable. *Ut decet, ut par est.* Plusieurs écrivent aujourd'hui *dûment.*

DUENAS. (Prononc. *Duegnas*, monillant *gn.*) s. m. Pet. ville du Roy. de Léon en Espagne. *Domina, Eldana.*

DUENECH, s. m. T. de Chym. C'est la matiére de la pierre philosophale devenue très-noire.

DUERO. Voy. DOURO.

DUERNA, s. f. Pet. riviére d'Espagne, qui arrose le nord du Roy. de Léon.

DUESME, s. m. Petite ville du Duché de Bourgogne en France. *Dusmum castrum.*

DUESMOIS, s. m. Pet. contrée du Duché de Bourgogne, dans le Bailliage de Montagne. Duesme en est le lieu principal. *Dusmensis tractus.*

DUFFEL, s. m. Pet. ville franche, entre Malines & Liére, dans le Brabant Espagnol.

DUGLAS. Voy. DOUGLAS.

DUI.

DUINE. Voy. DZWINE.

DUIRE, v. a. Dresser, accoutumer à quelque cho-

se. *Docere*, *assuefacere*. Ce cheval est *duit* à la chasse. Vous êtes bien mal *duit*, c. à d. bien mal instruit. C'est aussi un t. de Fauconn. qui a la même signification. Ce mot vient peut-être de *ducere*.

Duire, v. n. Être propre à quelqu'un, l'accommoder, lui convenir. *Decere*, *convenire*. Cette marchandise ne me *duit* pas.

Il a signifié aussi, Prendre plaisir. *Delectari*, *placere sibi*.

Duit, ite, part. pass. *Decens*, *conveniens*. Il n'a que la première signific. du v.

DUIS, ou plûtôt DUS, f. m. Dieu adoré autrefois dans la Grande-Bretagne, au pays d'York, & autres pays circonvoisins, dont les peuples étoient appellés *Brigantes*. *Dus*, ou *Ducis*, ou *Duis*. Ce Dieu pourroit bien être le *Dis* des Celtes ou Gaulois.

DUISANT, ante, vieil adj. Propre, convenable.

DUISBOURG, f. m. Ville du Cercle de Westphalie, dans le Duché de Clèves. *Duisburgum*. Quelques-uns écrivent aussi *Doësbourg*.

DUISET. Voy. Dusil.

DUISIBLE, vieil adj. m. & f. Convenable. *Convenients*, *proprius*, *a*, *um*.

DUITZ, ou TUITZ, f. m. Bourg de la Basse Allemagne, vis-à-vis de Cologne. *Duitium*.

DUL.

DULCAMÈRE BÂTARDE, f. f. Plante Américaine, dont la fleur est en rose. *Solanoïdes*.

DULCIFIER, v. a. T. de Chym. Rendre doux, ôter les sels de quelques corps. *Dulcare*, *edulcare*, *dulce efficere*.

DULCIGNO, DOLCIGNO, f. m. Ville & port de mer, que quelques-uns mettent dans la haute Albanie, & d'autres en Dalmatie : elle est sur les confins de l'une & de l'autre, dans le Golfe du Drin, qui est une partie de la mer Adriatique, ou du Golfe de Venise. *Olcinium*, *Olchinium*, *Ulcinium*. Les Turcs ont enlevé *Dulcigno* aux Vénitiens, & le possédent depuis long-temps.

DULCIGNOT, ote, f. Qui est de Dulcigno; habitant de Dulcigno. *Olcinienfis*, *Ulcinienfis*.

DULCINDE, f. f. Petit pays de la partie méridionale de la Perse.

DULCINÉE, f. f. C'est le nom qu'on donne dans le style fam. & badin à la maîtresse d'un homme. Ce mot a été pris du Roman de Dom-Quichotte, qui avoit choisi la *Dulcinée* du Toboso pour sa maîtresse & son Héroïne.

Dulcinée, f. f. Tulipe d'un blanc de lait, & couleur de lacque.

DULCINISTE, f. m. & f. Nom que l'on a donné aux Vaudois, à cause d'un certain Dulcinus, qui étoit de Novarre. *Dulcinista*.

DULCITE. Voy. Dulciniste.

DULCORÉ, part. pass. du v. *Dulcorer*, inusité. T. de Méd. Dulcifié.

DULÉEK, ou DULÉRE, f. m. Bourg considérable d'Irlande, dans la Lagénie. *Dulecum*.

DULHAGIA, Autrement, *Zilitsche*, *Dulcagiath*, *Dualhagiathi*, *Dulhagich*, *Dil hajia*, f. m. Douziéme mois des Turcs & des Arabes, qui répond à notre mois d'Août. *Duodecimus Turcarum & Arabum Hagarenorum mensis*.

DULICHIUM, f. m. Isle de la mer Ionienne. C'est une des Échinades, située vis-à-vis l'embouchure du fleuve Achéloüs, non loin d'Itaque, entre Zacynthe & Céphalénie. On croit que c'est Thiaky.

DULIE, f. f. C'est ainsi que l'Église appelle le culte qu'elle rend aux Anges & aux Saints, pour le distinguer de l'hyperdulie, & de la latrie.

DULIEN, enne, f. Nom donné aux hérétiques Ariens.

DULKADA, Autrement, *Dulkaadeth*, *Dualkaadah*, *Silkadhe*, f. m. Le onziéme mois de l'année Arabique & Turque. Il répond au mois de Juillet.

DULMA, f. f. Ville ancienne de la Bosnie. Elle est entiérement détruite.

DULMEN, f. m. Pet. ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans l'Évêché de Munster. *-na*.

DUM.

DUM. Voy. DUN.

DUMA, selon l'Hébreu & *Ruma*, selon la Vulgate & les Septante, f. f. Ville de la Tribu de Juda.

DUMBAR, f. m. Ville de l'Écosse mérid. *Dumbarum*. De *dun*, château, élévation, montagne, & de *Bara*, ou *Wara*, Château Wara, ou Château Bara. *Dumbar* est dans la Province nommée Lothiane, & sur la côte.

DUMBARTON, f. m. Ville de l'Écosse méridionale. *Dunbritonium*, *Dunum*, ou *Castrum Britonium*. Elle est dans le Comté de Lenox, sur la riviére de Leith, qui peu après se décharge dans le Golfe de Cluyd, qu'on appelle aussi Golfe de *Dumbarton*.

DUMBLAIN, f. m. Pet. ville Épisc. de l'Écosse Méridionale. *Dunblanum*, *Dumblanum*. Elle est cap. du Comté de Menteith.

DUMBROSA, f. f. Pet. ville d'Irlande, dans la Province de Connaught.

DUME. Voy. DUNGISBEY.

DUMFREIS. Voy. DUNFREIS.

DUMMERZÉE, f. m. C. à d. Mer de Dummer. *Dummera*. C'est un lac de Westphalie, situé entre les terres de Munster, d'Osnabrug & de Diepholt.

DUMNO. Voy. DELMINO.

DUN.

DUN. Vieux mot, qui entre dans la composition de plusieurs noms de lieux François, Allemands, Flamands, Anglois, &c. Ce nom signifioit dans la langue des Celtes & des Teutons, une élévation, un lieu élevé, une colline, une hauteur, une montagne.

Dun, f. m. Pet. ville de France. *Dunum*. Elle est du Duché de Bar, & située sur une montagne dont la Meuse baigne le pied.

It. Pet. riviére de Normandie en France. *Dunus*, *Tala Dunus*. On l'appelle communément *Dun en Caux*.

It. Pet. riviére d'Angleterre, qui baigne Duncaster dans le Comté d'York.

It. Petite riviére d'Écosse, qui arrose la Province de Kile.

DUNALMA, f. f. T. de Rel. C'est le nom d'une fête chez les Turcs. Elle dure sept jours & sept nuits.

DUNBAR. Voy. DUMBAR.

DUNBARTON, *Dunbriton*, *Dunberton*, *Dunbretton*. Voy. DUMBARTON.

DUNCASTER, ou DANCASTER, f. m. que nous prononçons *Doncastre*. Pet. ville ou bourg du Duché d'Yorck en Angleterre. *Dunum*, *Danum*, *Danocastria*.

DUNCKESPIEL. Voy. DINKESPIEL.

Ddddd ij

DUNDALKE, ou DUNDALK, f. m. Pet. ville de la Lagénie en Irlande, dans le Comté de Louth. *Dundalcum.*

DUNDEE, f. m. Pet. ville de l'Écosse Septentrionale dans le Comté d'Angus. *Donum Dei.*

DUNE. Voy. DZWINE.

DUNE, f. f. Hauteur de terre, de pierre, montagne de sable que la mer forme le long de ses bords, & qui lui sert comme de barriére. *Duna. Arenosi montes, praalta maris littora.*

Les *Dunes* en particulier sont une grande rade d'Angleterre, qui est le long de la côte Orientale du Comté de Kent, depuis Douvres jusqu'au Cap-Nort.

DUNEBOURG. Voy. DUNENBOURG.

DUNELM, ou *Dunelme.* Voy. DURHAM.

DUNEMUNDE, f. f. Bonne forteresse de Livonie. *Dunemunda.*

DUNENBOURG, f. m. Pet. ville de la Létonie, Province de Livonie, sur la Dzwine. *Duneburgum.*

DUNESLEY, f. m. Petit Golfe, qui est sur la côte du Comté d'York en Angleterre. *Duni fretum.*

DUNETTE, f. f. T. de Mar. C'est l'étage le plus élevé de la pouppe, ou de l'arriére du vaisseau, où est le poste du Maître & du Pilote. *Puppis pars altissima.*

DUNFREIS, ou DUMFREIS, f. m. Pet. ville de l'Écosse mérid. & cap. de la Province de Nithesdale. *Dunfreia.*

DUNG, f. m. Petit poids de Perse qui fait la sixiéme partie du mescal. *It.* Monnoie d'argent de Perse, qui pése douze grains.

DUNGANON, f. m. Bourg ou pet. ville de l'Ultonie, Province d'Irlande. *Dunganonia, Dunganonium, Dunganum.*

DUNGARRES, f. f. pl. Toiles de coton blanches que l'on tire de Surate.

DUNGARVAN, f. m. Bourg ou pet. ville d'Irlande, dans la Momonie, ou dans la Lagénie. *-num.*

DUNGCANON, f. m. Fort, ou Château de la Lagénie, en Irlande. *Duncanonium.*

DUNGHALL, *Dungall, Dungal, Dongall, Doneghall, Donagall*, f. m. Pet. ville de l'Ultonie, en Irlande. *Dungallia, Dungalia.*

Le Comté de *Dunghall*, ou de Tyr-conelle, est une contrée de l'Ultonie en Irlande. *Dungalia; Dungalensis Comitatus, Tyrconensis Comitatus, Cornelii Terra.*

DUNGISBEY, *Dunisbey*, ou *Dunsbey*, f. m. Bourg de l'Écosse septentrionale, dans le Comté de Cathnes. *-isbaum.*

DUNGLAS, *Dunisbey, Dunkanon.* Voy. *Douglas, Dungisbey, Dungcanon.*

DUNKELD, f. m. Pet. ville Épisc. d'Écosse, dans le Comté de Perth. *Dunchelainum, Dancaledonia, Castrum Caledonium.*

DUNKERAN, f. m. Pet. ville d'Irlande qu'on appelle aussi autrement *Donekine. Ivernis, Dunkeranum.* Elle est dans la Momonie, & appartient au Comté de Desmont.

DUNKERQUE, *Donkerque, Donquerque*, f. f. Ville des Pays-Bas, dans le Comté de Flandres, à l'embouchure de la Colme. *Dunkerca, fanum Dunense.*

Ce mot est composé de *dun*, les dunes, & *Kirche* ou *Kirke*, mot Allemand & Flamand, qui signifie Église : ainsi, *Dunkerque*, c. à d. l'Église des Dunes. On prétend que ce nom lui vient de ce que la tour de son Église est la premiére que les Mariniers apperçoivent de fort loin en mer par-dessus les dunes.

DUNKERQUOIS, OISE, f. Qui est de Dunkerque. *Dunkerkensis.*

DUNLACECASTLE, f. f. Ville d'Irlande, dans la Province d'Ulster.

DUNLEROY, f. m. Ville de Berry, Province de France, sur le bord de l'Auron. *Regiodunum.*

It. Pet. ville de France en Bourgogne, située dans le Beaujolois.

DUNLUCE, f. m. Château de l'Ultonie en Irlande. *Donlusa.*

DUNOIS, f. m. Petit pays de France, dans la Beauce, avec titre de Duché-Pairie. *Dunensis ager, tractus, pagus, Comitatus*, ou *Ducatus.* Châteaudun, autrefois Rubeclaire, *urbs clara*, est cap. du *Dunois.*

DUNNOTYR, f. m. Château de l'Écosse septentr. dans la Province de Mernis. *-rum.*

DUNOVERT, f. m. Château de l'Écosse mérid. dans la péninsule de Cantyr. *-tium.*

DUNQUERQUE. Voy DUNKERQUE.

DUNQUERRE, f. f. Village du Ponthieu en Picardie. *Dunkerra.*

DUNS, f. m. Bourg, ou petite ville de l'Écosse mérid. dans le Comté de Merche. *-sum.*

DUNSBEY. Voy. DUNGISBEY.

DUNSTABLE, f. m. Bourg du Comté de Bedfort en Angleterre. *Dunistabulum.*

DUNSTAFAG, f. m. Pet. ville d'Écosse. *Stephanoundum.* Elle est sur la côte du Comté de Lorne. De *Dun*, & *Staphag*, & sign. Montagne de S. Étienne.

DUO.

DUO, f. m. T. de Mus. Morceau de Musique fait pour être chanté par deux voix, ou exécuté par deux instruments. Ce mot ne doit point avoir d's à la fin au pluriel.

DUODENUM, f. m. T. d'Anat. qui se dit du premier des intestins grêles. *Duodenum.* Il est ainsi appellé, parce que sa longueur est de douze travers de doigt, en y comprenant le Pylore. De-là vient que quelques-uns l'appellent aussi *Dodecadactylum.*

DUP.

DUPE, f. f. Celui ou celle qui est trompée, qui est facile à être surpris, à être trompé. *Stupidus, stolidus, insulsus.* Qui donne aisément dans le panneau. L'esprit est toûjours la *dupe* du cœur.

On dit d'un avare qui se refuse le nécessaire, & de tous ceux qui ne tirent aucun profit de leurs injustices ; qu'ils se damnent en *dupes.*

On dit, Je ne suis pas si *dupe* ; vous ne me prendrez pas pour *dupe* : c. à d. Je ne suis pas aussi sot que vous pensez.

It. Sorte de jeu de cartes, semblable au Lansquenet. Celui qui tient la *dupe* tire sa carte la premiére, & elle va contre tous venans.

De *hupe*, oiseau qui est sot & niais.

DUPE-PHILIPPE. Œillet appellé autrement Prince d'Épinay, & de S. Félix. C'est un rouge de sang sur un blanc fin.

DUPER, v. a. Tromper quelqu'un, le surprendre, le filouter. *Aliquem deludere, ludificari, deludificari.* Quelques-uns dérivent ce mot du Lat. *decipere.*

DUPERIE, s. f. Tromperie, filouterie. *Fraus*, *irrisio*, *derisio*.

DUPEUR, s. m. Trompeur. *Deceptor*.

DUPLICAIRE, s. m. C'étoit parmi les Romains un soldat à qui on donnoit double paye à cause de sa valeur. *Duplicarius*. De *duplus*, double.

DUPLICATA, s. m. Seconde expédition d'un brevet, d'une dépêche du Roi, le double d'un acte, d'un exploit, d'un brevet, &c. Le mot *duplicata* ne prend point d's au pluriel.

On appelle aussi *duplicata*, le parchemin qui est redoublé en beaucoup de lettres de Chancellerie, sur lequel on écrit les Arrêts d'enregistrement, de vérification, de prestation de serment, quand on entre dans les charges.

On dit au fig. en style fam. Il s'est marié par *duplicata*; p. d. qu'un homme marié a contracté un second mariage.

Ce mot vient de ce que les anciens Praticiens, qui faisoient les actes en Latin, appelloient de ce nom le double des actes qu'ils faisoient.

DUPLICATION, s. f. T. d'Arithm. & de Géom. C'est la multiplication d'une quantité discrète, ou continue, par deux. *Duplicatio*. La *duplication* du cube est un problème fameux que tous les Géomètres ont cherché depuis deux mille ans.

DUPLICATURE, s. f. T. d'Anat. qui se dit de l'endroit où les membranes, ou parties semblables se doublent, sont doubles. *Duplicatio*.

DUPLICITÉ, s. f. Ce mot se dit des choses qui sont doubles, & qui devroient être uniques. *Duplum*. C'est un défaut dans une pièce tragique que la *duplicité* d'action.

Il se dit au fig. de ce qui vient d'une ame double, & sign. Mauvaise foi. *Vaframentum*, *Ingenium minimè simplex ac candidum*.

DUPLIQUE, s. f. Ecritures qu'on fournit en des procès, qui servent de réponse à des repliques, à des soutenemens, à des défenses qu'on avoit données. *Iterata responsio*.

En Musique, quand deux consonnances étant comparées entre-elles, ont un terme commun, si l'autre terme dans une des consonnances est double de ce qu'il est dans l'autre, celle des consonnances qui a ce terme double, ou deux fois aussi grand, est la *duplique* de l'autre consonnance.

DUPLIQUER, v. a. Fournir des dupliques. *Duplicare*.

DUPONDIUS, s. m. T. d'Antiquaire. Poids de deux livres; Monnoie valant deux as, Double as. *Dupondius*, *dipondius*, *dupondium*, *dipondium*. De *duo*, deux, & *pondo*, livre.

DUR.

DUR, DURE, adj. & s. Solide, ferme, sec, qui résiste à l'impression & à l'attaque des corps étrangers: ou, selon Descartes, Corps dont toutes les parties sont en repos, & qui ne se peut pas aisément diviser. *Durus*.

Il se dit aussi relativement à d'autres corps moins fermes, & moins solides. On dit qu'une viande est *dure* au couteau; c. à d. qu'elle n'est pas tendre.

Il se dit fig. des choses spirituelles, & signifie, Difficile à émouvoir, insensible, cruel. *Durus*, *asper*, *immisericors*. Cet enfant a l'esprit *dur*, la tête *dure*, il ne sçauroit rien comprendre. *Hebes*. Cet homme a l'ame *dure*, il est d'un naturel *dur* & cruel, il n'a pitié de personne. Un créancier est *dur* à ses débiteurs, c. à d. rigoureux, exact à les faire payer. Maximes austères & *dures*. Termes *durs* & humilians.

It. Rude, austère. Vie *dure*.

It. Incommode, douloureux, fâcheux, difficile à supporter. *Durus*, *acerbus*, *molestus*. L'esclavage est une chose bien *dure*. Il est bien *dur* de se voir préférer un sot. Le temps est *dur*; on a de la peine à vivre.

On dit que du vin est *dur*; p. d. qu'il est âpre. Qu'une voix est *dure*; p. d. qu'elle est rude & désagréable.

On dit en Peint. qu'un ouvrage est *dur* & sec, lorsqu'il y a peu d'adoucissement, d'union entre ses parties, que les traits sont trop forts, & trop marqués.

On dit qu'Un Sculpteur a des manières *dures*; p. d. qu'il manque à ses figures une certaine tendresse, & qu'Un morceau d'Archit. est *dur*; p. d. qu'il est travaillé d'une manière grossière.

En t. de Gram. Un style *dur* & ferré, est un discours composé de mots qui s'entrechoquent d'une manière désagréable. En Rhétor. c'est un discours rempli d'expressions énergiques, mais barbares & inélégantes.

En Poës. on dit des vers *durs*; p. d. peu coulans, peu faciles, & peu naturels.

On dit en Méd. qu'un homme a le ventre *dur*; p. d. qu'il est constipé, qu'il y a des obstructions dans ses boyaux: que le pouls est *dur*, quand les battemens en sont fermes & rudes.

Au Billard on appelle une bille *dure*, lorsqu'elle est collée, & qu'on la frappe si pleine, qu'elle reste à sa place.

Ce mot se dit aussi entre les Libraires, en parlant de livre, & sign. Qui se vend peu, ou point du tout. *Ægrè venalis*. *Dur* à la vente.

En t. de sortilége, on appelle *dur*, un homme qui par des enchantemens & des charmes rend son corps impénétrable au fer & au feu.

DUR, se met quelquef. adverbial. Il entend *dur*; p. d. qu'il est à demi-sourd, qu'il a l'oreille *dure*. *Surdaster*. On dit pop. d'un homme trop crédule, qu'il croit *dur* comme fer tout ce qu'on lui dit.

On dit prov. de deux personnes qui ne s'accordent pas, que quand l'un veut du mou, l'autre veut du *dur*.

DURA, s. f. Campagne & ville de la Babylonie.

DURABLE, adj. m. & f. Qui est solide, qui doit durer long-temps. *Durabilis*, *mansurus*.

DURACINE, s. f. Espéce de pêche. *Durasina persica*. On l'appelle ainsi, parce que sa chair est plus ferme que celle des autres pêches.

DURAL, ALE, adj. qui, dans quelques anciens Musiciens, veut dire la même chose que *dur*, *rude*. Le chant *dural* est le chant marqué d'un *b* quarre. De l'Italien *durale*.

DURANCE, s. f. Grande rivière de France. *Druentia*, *Druentius*. Elle prend sa source dans les Alpes, traverse une partie du Dauphiné, entre dans la Provence, & se décharge dans le Rhône une lieue au-dessous d'Avignon.

DURANDAL, s. m. Nom de l'épée de Roland, Héros de l'Arioste.

DURANGO, s. m. Ville d'Espagne, dans la Biscaye. *Durangum*.

It. Ville de l'Amér. septentr. dans la Nouvelle Biscaye, ou dans la Province de los Zacatecas, qui est de l'Audience du Mexique. *Durangum*.

DURANT, Prép. qui sign. le temps qu'une chose dure, & la durée déterminée des choses: elle s'exprime quelquefois par la prép. Latine *Per*, ou bien on la supprime en mettant le subst. qui suit à l'accusatif, ou a l'abl. Ce mot se met quelquefois après le nom qu'il régit, six ans *durant*, sa vie *durant*.

C'étoit aussi autrefois une conjonction qui se joignoit à la particule *que*, & qui signifioit Pendant que, tandis que. *Dum*.

DURAS, s. m. Bourg de France, dans la Guyenne, avec titre de Duché. *Duracius*, *Duracium*.

DURATON, s. m. Pet. riviére d'Espagne. *Duratonius*.

DURAZ, ou DURAZZO, s. m. Ville de Gréce, située sur la côte de l'Albanie. *Dyrrachium*; & plus anciennement *Epidamnus*. Elle est à cinq lieues du Golfe de Drio. Le Cap *Durazzo*, appellé aussi *Capo Palo*, est vis-à-vis de cette Ville.

DURBU, ou DURBUY, s. m. Pet. ville des Pays-Bas. *Durbutum*, *Durbis*. Elle est cap. d'un petit Comté qui porte son nom, & situé dans le Duché de Luxembourg.

DURCIR, v. a. Rendre dur. *Durare*, *indurare*.

Il est aussi n. sign. Devenir dur, & on y joint quelquef. le pron. pers. *Durescere*, *obdurescere*, *indurescere*.

DURDAN. Voy. DUREDENT.

DURDO, s. m. Poisson du Nil, qui ressemble à l'Ombre, poisson de l'Océan.

DURE, s. f. On ne le dit qu'en cette phr. Coucher sur la *dure*; c. à d. sur la terre, ou sans matelas. *Humi cubare*, *cubare nudâ humo*.

DUREDENT, ou plûtôt DURDAN, s. m. Riviére du pays de Caux. *Durdo*, *onis*.

DURÉE, s. f. Persévérance des choses dans leur être; temps mesuré par la subsistance de quelque chose. *Spatium*. Longue *durée*. *Diuturnitas*. Etre de *durée*.

DUREMENT, adv. D'une maniére dure. *Durè*, *duriter*.

DURE-MÉRE, s. f. T. d'Anat. Membrane du cerveau grosse & dure, qui est attachée à l'os du crâne. *Dura mater*.

DUREN, s. m. Ville d'Allemagne du Cercle de Westphalie, dans le Duché de Juliers. *Dura*, *Duria*, anciennement *Marcodurum Ubiorum*.

DURENIS, s. m. Pet. ville ou bourg de l'Écosse septentr. on la nomme autrement Arduroe. *Durenis*, *Ardurna*.

DURER, v. n. Subsister pendant quelque espace de temps. *Durare*.

Il se dit aussi absol. en parlant de ce qui est solide, qui subsiste long-temps; qui est fort; qui s'use difficilement.

Avec la négative, Résister, souffrir quelque mal, quelque peine, quelque incommodité. *Durare*, *persistere*. On ne sçauroit *durer* avec cette femme-là, tant elle est criarde.

On dit prov. Il faut faire vie qui *dure*, lorsqu'on veut empêcher la dissipation.

On dit d'un niais, qu'il est bien neuf, qu'il *durera* long-temps. On dit que le temps *dure* à quelqu'un; p. d. qu'il s'ennuie, qu'il attend quelque chose avec grande impatience. Ne pouvoir *durer* en sa peau, en place; p. d. être inquiet & inconstant.

DURESME, ou *Duresm*. Voyez DURHAM.

DURET, ETTE, adj. Dimin. de *dur*. *Duriusculus*. Il est du style fam.

DURETAL, que l'on prononce communément *Durtal*, s. m. Pet. ville de France, dans l'Anjou, sur le Loir. *Durestaltum*.

DURETÉ, s. f. Solidité, fermeté, qualité de ce qui est dur, de ce qui est difficile à pénétrer, à entamer. *Duritia*, *durities*.

En Méd. on appelle *duretés*, certaines tumeurs ou callosités de corps & d'humeurs qui s'endurcissent. *Callus*, *callum*. On dit aussi, une *dureté* de ventre, quand on est constipé, *Dura alvus*; une *dureté* d'oreille, quand on est presque sourd, *Auditûs gravitas*.

Au fig. en choses spirituelles & morales, Indocilité, insensibilité, cruauté. *Inhumanitas*, *immanitas*, *duritia*.

On appelle *duretés*, des discours durs, offensans.

On dit aussi, qu'un style a beaucoup de rudesse & de *dureté*. *Duritas*, *asperitas*. Que des vers, qu'un pinceau, qu'une gravure ont de la *dureté*, quand ils n'ont ni douceur, ni délicatesse.

DURGOUT, ou DURGUT, s. m. Pays de la Natolie. On le nomme plus souvent *Germian*.

It. Pet. ville de Turquie, en Asie.

DURHAM, s. m. Ville Episc. de l'Angleterre septentr. qu'on nomme aussi Dunelm & Duresme, *Dunelacum*. Elle est cap. d'un Comté qui porte son nom, sur la riviére de Vére. *Dunelmensis Diœcesis*, ou *Comitatus*.

DURILLON, s. m. (Mouillez *ill.*) Callosité, ou petit corps dur qui se fait de la peau endurcie, ou de quelque humeur qui s'y amasse, ou de la chair pressée & foulée. *Callus*, *callum*.

DURILLONNER, v. n. Devenir dur. *Callere*, *occallescere*.

DURION, s. m. Fruit qui croît en Malaca dans les Indes Orientales, & qui est d'un goût extrémement agréable. Ce fruit est appellé par les Malais *duriaon*; sa fleur *buaa*; l'arbre qui le porte *batan*. Les Siamois appellent ce fruit *tourrien*.

DURLACH. Voy. DOURLACH.

DURMIA, adj. f. Nom d'une famille Romaine. *Durmia gens*.

DURY, ou DUTY-DUNGAPORS, s. m. Toile de coton écrue.

DURY-AGRA, s. m. Toile de coton rayée, bleue & blanche, qui vient des Indes orientales.

DUS.

DUSARES. Voy. DYSARES.

DUSIEN, s. m. Nom que les Gaulois donnoient autrefois aux démons impurs. C'étoient des Incubes qui tourmentoient les femmes & qui en abusoient. *Dusius*. Ce mot peut venir de דוץ, *duts*, qui en hébreu sign. Sauter, sauter de joie, ensorte que *Dusien* sign. un Génie du plaisir, un voluptueux.

DUSIL, s. m. Petit morceau de bois, ordinairement de coudrier, taillé en pointe, dont on se sert pour boucher le trou fait à un tonneau avec un foret, soit pour tirer du vin, soit pour donner du vent au tonneau, quand on tire du vin. *Serraculum dolii*, *dulcieulus*, *dusiclus*, *ducicula*, *ducidulus*, *ducidulum*, *dux*. On prononce *dusi*, ou plûtôt *duzi*. *Duciculus* s'est dit *ab educendo*, parce que par le moyen d'un *dusil* on tire le vin.

DUSSELDORP, s. m. Ville d'Allemagne, cap. du duché de Berg, dans le cercle de Westphalie. *-ium*,

De *Duffel*, pet. riviére, & de *dorp*, mot allemand qui sign. village.

DUT.

DUTLINGE, s. f. Pet. ville de la Suabe en Allemagne, sur le Danube, dans la principauté de Furstenberg. *-ga*, *Juliomagus*.

DUTROA, s. m. Herbe fameuse dans l'Amér. dont la graine est semblable à celle du melon. Lorsqu'on en met dans du vin, de l'eau ou autre liqueur, il cause une joie insensée à ceux qui en boivent.

DUV.

DUVELAND, ou **DUYVELANDT**, s. m. Contrée de l'isle de Schouven dans la Zélande. *Duyvolandia*.

DUVET, s. m. La plume des oiseaux la plus douce, la plus molle & la plus délicate, qui vient à leur col & à leur estomac. *Mollior avium pluma*, *plumula*. En t. de Fauc. le *duvet* s'appelle la chemise de l'oiseau.

De *tufetum*, fait de *tufa*, herbe qui croît dans les marais, dont la fleur est velue, & servoit aux anciens à mettre dans les coites & matelas ; ou de *duma* ou *duva*, autre mot de la basse latinité, signifiant les petites plumes des oiseaux.

Au fig. Petit coton ou poil foller qui vient dans l'adolescence, quand la barbe commence à poindre au menton. *Lanugo*.

En Bot. il se dit d'une espéce de coton qui se trouve sur les plantes, & sur certains fruits. *Lanugo*.

DUVET d'Autruche. C'est ce qu'on appelle autrement Laine-ploc, ou Poil d'autruche.

DUVETEUX, EUSE, adj. T. de Fauc. qui se dit des oiseaux qui ont beaucoup de plumes molles & délicates proche de la chair. *Plumeus*.

DWINA, s. m. Province de Moscovie, dont la cap. est Archangel. *Duina*.

DWINE, s. f. Grande riviére de Moscovie, qui passe à Archangel, & se décharge peu après dans la mer blanche.

DUUMVIR, s. m. Nom générique qui se donnoit chez les anciens Romains à plusieurs Magistrats, Commissaires, Officiers qui étoient deux à avoir conjointement soin de la même administration. *Duumvir*. C'étoient en particulier des Officiers qui consultoient les livres Sybillins dans le besoin.

Les *Duumvirs* capitaux, ou Juges criminels, furent aussi appellés *Duumviri perduellionis*. C'étoit une magistrature extraordinaire, que l'on ne créoit qu'en certaines occurrences.

Les *Duumvirs* tenoient dans les colonies le même rang & avoient la même autorité que les Consuls à Rome. Il y avoit aussi des *Duumvirs* municipaux, qui étoient comme nos Baillifs & nos Sénéchaux. Il y en avoit aussi qui étoient des Commissaires de la marine.

DUUMVIRAL, ALE, adj. Qui a rapport aux Duumvirs. *-alis*, *e*.

DUUMVIRAT, s. m. Magistrature, charge, office, dignité de Duumvir. *Duumviratus*, *Duumviri munus*, *dignitas*.

DUY.

DUY, s. m. Arbre du pays des Noirs, qui porte des pommes bonnes à manger.

DUYNS. Voy. DUNE.

DUYTE, s. f. Pet. monnoie de cuivre qui a cours en Hollande. Elle vaut environ deux deniers de France.

DUZ.

DUZAMA, s. m. T. de Philos. hermétique. C'est l'ouvrage de la pierre des Sages.

DIL.

DYLE. Voy. DILE.

DYM.

DYMEL. Voy. DIMEL.

DYMON, s. m. T. de Myth. L'un des quatre Dieux domestiques des Égyptiens.

DYN.

DYNAMÉNE, s. f. Nymphe, fille de Nérée & de Doris.

DYNAMIQUE, s. f. T. de Mathémat. & en particulier de Méchan. Science des forces ou des puissances. *Dynamice*. Les mouvemens d'un ou de plusieurs corps tirés par des cordes, sont un des principaux objets de la *Dynamique*, ou science des forces. De δύναμις, puissance, force ; nom verbal dérivé de δύναμαι, je puis.

DYNASTIE, s. f. T. d'Histoire. Suite de Rois ou de Princes qui ont regné l'un après l'autre dans un pays. *Dynastia*. De δύνασθαι, être puissant, être Roi.

DYR.

DYRRACHIUM. Voy. DURAZZO. Du gr. Δυῤῥάχιον, qui est la même chose que Δυσράχιον, *Dysrachium*, composé de δύς, qui dans la composition sign. *difficilement*, & de ῥαχία, un rocher qui s'avance dans la mer. Ainsi *Dyrrachium* sign. un rocher de difficile accès.

DYS.

DYSANAGOGUE, adj. m. & f. & f. Difficile à expectorer. Δυσανάγωγος.

DYSARES, ou **DUSARES**, s. m. Faux Dieu des Arabes. C'étoit le même que Denys ou Bacchus, que l'on prétend n'être autre chose que le Soleil : de דוץ, *duts*, joie ; & ארץ, *erets*, ou *arets* terre ; *Dusares*, joie de la terre.

DYSART, s. m. Pet. ville ou gros bourg de l'Écosse mérid. dans le comté de Fife. *-tum*.

DYSCOLE, s. & adj. m. & f. Qui n'est pas de la véritable communion des fidéles, qui donne dans quelque schisme ou hérésie. Δύσκολος. *It*. Rude, fâcheux, de mauvaise humeur, difficile à contenter.

DYSENTERIE, (en prononçant l'*s* forte, & non pas comme un *z*.) s. f. T. de Méd. C'est proprement un flux de ventre sanguinolent, accompagné de douleurs & de tranchées. *Dysenteria*, *intestinorum difficultas*, *tormina*. Il y a une *dysenterie* bénigne, qui n'est point contagieuse d'ordinaire. Il y en a une maligne qui est jointe à une fiévre pestilentielle & qui se communique. De δύς, avec peine, avec difficulté, & de ἔντερον, intestin.

DYSENTERIQUE, s. m. Qui a la dysenterie. *Dysenteriâ laborans*. Ce mot est encore adj. m. & f. & sign. Qui a rapport, qui appartient à la dysenterie. *Dysentericus*, *a*, *um*.

DYSPEPSIE, s. f. T. de Méd. Difficulté de digérer. *Dyspepsia* ; *difficilis*, *ægra concoctio*. De δύς, difficilement, avec peine, & de πέπτειν, cuire.

DYSPNÉE, f. f. T. de Méd. Difficulté de refpirer. *Dyfpnea, fpirandi difficultas.* La *dyfpnée* a trois degrés; fçavoir, la courte haleine, l'afthme & l'orthopnée. De δύς, difficilement, mal-aifément, & de πνέω, je refpire.

DYSRACHITIS, f. f. Emplâtre que Galien recommande pour la fiftule & les finus calleux. Δυσραχίτις.

DYSSYLLABE. Voy. DISSILLABE.

DYSTHYMIE, f. f. Anxiété, mal aife ou abattement d'efprit. *-ia.* De δύς, qui fait entendre ici le mal-aife, & de θυμός, efprit.

DYSTOCHIE, f. f. Accouchement laborieux. *Dyftochia.* De δὺς, difficilement, & τίκτω, mettre au monde.

DYSTRE, f. m. Cinquiéme mois Syro-Macédonien, qui répond à Mars, en commençant quatre jours plutôt. *-rus.*

DYSURIE, f. f. T. de Méd. Difficulté d'uriner, accompagnée de douleur & d'une fenfation de chaleur. *Dyfuria, difficultas & fuppreffio urinæ.* On l'appelle auffi *ardeur d'urine*, parce qu'il femble que l'urine en fortant brûle l'urétre. De la particule δὺς, difficilement, avec peine, & de οὐρεῖν, uriner.

DZW.

DZWINE, ou DUNE, f. f. Grande riviére de Pologne. *Duna, Duina.* Elle traverfe la Lithuanie, fépare la Curlande de la Livonie, & dégorge fes eaux dans le golfe de Riga.





ABRÉGÉ
DU
DICTIONNAIRE UNIVERSEL
FRANÇOIS ET LATIN,
VULGAIREMENT APPELLÉ
DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX.

E



ſ. m. Cinquiéme Lettre de l'Alphabet, la ſeconde des voyelles. Il faut diſtinguer ſix ſortes d'*E* en François. Le premier eſt celui qu'on prononce comme *a*, enſeigner, emporter, Orient. Prononcez *anſeigner*, *amporter*, Oriant. Le ſecond eſt l'e muet, que l'on appelle auſſi e ſém. tant parce qu'il eſt foible, que parce qu'il ſert à former les féminins des adjectifs. Ex. *Bonne*, *conſtante*, *aimée*; *j'avouerai*, *je prierois*, *enjouement*. Dans ces trois derniers mots l'e muet ne fait qu'allonger un peu la ſyllabe où il ſe trouve, & il eſt inſenſible dans la prononciation. Le troiſiéme c'eſt l'*e fermé*, qu'on appelle auſſi l'e *maſculin*, parce qu'entre autres uſages il ſert à marquer le maſc. des participes paſſifs dans les verbes en *er*, comme aimé, changé. Il eſt toûjours marqué d'un accent aigu, comme dans Bonté, facilité, &c. au pluriel des noms il eſt ſuivi d'une *s*, bontés, facilités; mais au plu[illegible] des verbes l'uſage eſt de mettre un *z*, & point d'accent ſur l'*e*. Ex. vous donnez. L'*e* fermé, ou maſc. rime fort bien avec la ſimple diphthongue *ai* du préſent, du prétérit indéfini, & du futur des verbes, & par conſéquent il a parfaitement le même ſon. Le quatriéme e eſt l'e *ouvert*, qui eſt allongé dans la prononciation. On met ſouvent ſur cet ê un chevron briſé, ou accent circonflexe, ſur-tout quand on veut marquer le retranchement de quelque lettre dans la ſyllabe où il eſt, comme dans honnête, tête. L'e ouvert a le même ſon que la diphthongue *ai* allongée & marquée d'un circonflexe. Ainſi *Fête*, *feſtum*, & *Faite*, *faſtigium*, ont parfaitement le même ſon. Cet *e* ouvert au lieu d'un circonflexe, ne prend ſouvent qu'un accent grave: comme dans *Auſtère*, *accès*, *près*. Cet *e* n'a point du tout d'accent dans la pénultiéme, lorſqu'il eſt ſuivi de deux *rr*, comme Guerre, tonnerre; non plus que dans la derniére ſyllabe, lorſqu'il eſt ſuivi d'une *r* ſeule & ſur laquelle on appuie, comme mer, *fer*: mais lorſque cette *r* finale eſt

muette, l'*er* dans le discours ordinaire a le son de l'*é fermé*, Rocher, *rupes*, changer, *mutare*, léger, *levis* : on prononce roché, changé, legé. Le cinquiéme *e* est mitoyen entre l'*e* ouvert & l'*e* fermé, ayant un son plus plein que l'*e* fermé, & moins ouvert que l'*e* qu'on nomme proprement ouvert. Cet *e* mitoyen a un son bref & coupé, comme dans la derniére syllabe de ces mots, cabinet, objet, discret; dans la premiére de *mettre*, *lettre* : & dans la pénultiéme de Prophéte, Interpréte. La sixiéme espéce d'*e*, est l'*e* simple, qui n'est point muet, & qui n'est proprement ni ouvert, ni fermé, ni médiocre, comme dans les derniéres syllabes de ces mots, Grammairien, Historien, &c.

Quelquefois l'*e* se perd entiérement, & on ne le prononce point du tout, comme dans *feindre*, *peindre*, &c. qu'on prononce comme s'il y avoit *findre*, *pindre*; devant un *a* & un *o* dans *mangea*, *partagea*, *mangeons*, *partageons*, *mangeoient*, *partageoient*, & dans les autres mots semblables, où l'*e* ne sert qu'à adoucir le son du *g*, & à le faire prononcer comme un *j* consonne.

A l'égard de la forme de cette lettre E, nous l'avons prise des Latins, qui la tenoient des Grecs : ceux-ci l'avoient reçûe des Phéniciens, qui l'avoient tirée des Hébreux; or la forme du *he* Hébreu étoit la même que celle de notre E. Toute la différence qu'il y a, c'est que les Hébreux lisant de droit à gauche, ils tournoient cette lettre en ce sens, Ǝ, au lieu que les Grecs, les Latins, & toutes les langues modernes l'écrivent dans un sens différent, E.

Les Imprimeurs appellent *ë trema*, un *ë* sur lequel il y a deux petits points, & un *é* acut, celui qui est marqué d'un accent aigu.

E, sur les monnoies, marque celles qui sont fabriquées à Tours.

E, sur les touches d'un clavier d'orgue, ou de clavessin, marque les tons *E si mi*.

E, sur la boussole, ou compas de mer, Cartes marines, &c. marque le vent d'Orient, qu'on nomme *Est* dans les mers du Ponent. E. S. E. *Est-sud-est*. N E. *Nord-Est*, &c.

E, dans les lettres, Epîtres dédicatoires, Gazettes & livres d'Hist. mod. se met par abréviation pour *Excellence*, ou *Eminence*, V. E. *Votre Excellence*, ou *Votre Eminence*. S. E. *Son Excellence*, *Son Eminence*, &c.

E, dans les Calendriers Ecclésiastiques, est la cinquiéme des sept lettres Dominicales.

E, chez les Anciens étoit une lettre numérale, qui signifioit 250. Sur les médailles d'Antonin le Pieux, elle marque la cinquiéme année de son regne.

E A C.

ÆACÉES. Voy. ÆACÉES.
EACIDE. Voy. ÆACIDE.

E A D.

ÉADBERT. Voy. EDBERT.
EAGH, s. m. Grand lac d'Irlande, dans la Province d'Ulster.
EAIGE, vieux s. m. Vie, âge.

E A L.

ÉALE, s. f. Bête à quatre pieds, de la grandeur de l'hippopotame, & que Pline dit se trouver dans l'Ethiopie. *Eale*.

E A N.

ÉANUS, s. m. Janus, appellé ainsi *ab eundo*, parce que le monde à sçavoir le Ciel, va ou tourne toujours.

E A Q.

ÉAQUE. Voy. ÆAQUE.

E A R.

ÉARNE, s. m. Grand lac d'Irlande. *Ernus*, *Erno*, *Derno*, *Erdinus*. Il est dans le Comté de Fermanagh, en Ultonie.

E A S.

ÉAST-ANGLE. (Prononc. *Est-Angle*.) s. m. Ancien Roy. des Anglo-Saxons dans l'Isle Britannique. *Orientalis Anglia*; *East-Anglia*. *East* sign. Orient, d'où nous est venu le nom d'*Est*. Ainsi *East-Angles* sign. Anglois orientaux.
ÉASTER, s. f. Déesse des anciens Saxons. C'étoit peut-être la même qu'Astarté. Ses sacrifices se faisoient au commencement du printems; & delà vient que les Saxons appelloient *Easter* le mois auquel se célébre la Pâque: & les Anglois appellent encore aujourd'hui les Fêtes de Pâque *Eastertime*, le temps d'*Easter*.
EAST-MEATH. (Prononc. *Est-Met*) s. m. Comté de la Lagénie, en Irlande. *Media*, ou *Meata Orientalis*. D'*East*, Orient, & de *Meath*, Médie. Ce nom lui vient peut-être de ce que ce pays est au milieu de l'Isle.

E A U.

EAU. Cette terminaison ne fait ordinairement qu'une syllabe, excepté dans *fléau*, que nos bons Poëtes font de deux syllabes.

EAU, s. f. (On ne prononce pas l'*e*) C'est le troisiéme des quatre Elémens vulgaires, qui est froid & humide par sa nature.

Ce mot est dérivé du Lat. *aqua*, d'où on a fait premiérement *aigue*, témoin *aiguiére*, ou *éguiére*, *Aiguesmortes*, &c. ensuite on a dit *ayve*, *ayau*, & *yaue*, qu'on dit encore en quelques lieux, dont enfin on a fait *eau*.

On dit en général, Aller par *eau*, p. d. Naviger; voyager sur la mer, sur les lacs & sur les riviéres. *Navigio ire*. Passer l'*eau*, au-delà l'*eau*, c. à d. de l'autre côté de la riviére.

On dit qu'une chose ne sent que l'*eau*, quand elle n'a ni sel, ni saveur. Jeûner au pain & à l'*eau*, p. d. ne manger que du pain, & ne boire que de l'*eau*.

EAU, en particulier, se dit de la pluie. *Pluvia*. Ce nuage épais nous menace d'*eau*. Etre obligé de recevoir les *eaux* de son voisin, p. d. les eaux pluviales qui tombent de dessus le toit de la maison de son voisin.

EAU pétrifiante: elle a un sel de telle nature, que s'insinuant dans les corps qu'on met dedans, il les rend tout-à-fait pierres.

EAU, en Théol. se dit de celle avec laquelle on baptise. Le pécheur est régénéré par les *eaux* du Baptême, par les *eaux* de la grace.

EAU BENITE, *aqua benedicta*, *aqua lustralis*, qui se fait dans l'Eglise avec certaines priéres, exorcismes & cérémonies. L'*eau bénite* de Pâques est celle qu'on préparoit autrefois seulement pour baptiser les enfans, & les catéchuménes.

On appelle aussi *eau bénite*, cette cérémonie & ces priéres qui se font les Dimanches avant la grand'Messe pour benit l'*eau* Voila l'*Eau-bénite* qui sonne. Faire l'*Eau-bénite*.

EAUX améres de Jalousie. C'est dans le Livre des

Nombres une *eau* qui servoit à éprouver si une femme étoit adultère.

EAU bouillante, *épreuve ou preuve de* L'EAU bouillante. Elle consistoit en ce que l'accusé, pour prouver son innocence, enfonçoit sa main dans un bassin plein d'*eau* bouillante, pour en tirer un anneau qu'on y avoit mis : s'il retiroit sa main avec l'anneau sans qu'elle fût brûlée, il étoit déclaré innocent; si la main se trouvoit brûlée, il demeuroit convaincu.

ÉPREUVE DE L'EAU FROIDE. Après qu'on avoit fait quelques priéres, on lioit l'accusé en peloton, & on le jettoit dans une riviére, dans un lac, ou dans une cuve pleine d'eau : s'il surnageoit, il étoit tenu pour coupable; s'il enfonçoit, il étoit regardé comme innocent.

En dévotion il y a *Eau de St. Clair*, qui guérit du mal des yeux; *Eau de Sainte Geneviéve*, qui guérit de la fiévre.

EAU, en style pop. se dit des humidités qui sortent des corps, comme de l'urine & de la sueur. Faire de l'*eau*, lâcher de l'*eau*, un filet d'*eau* : retenir son *eau*. Cette course l'a mis tout en *eau*. On le dit aussi de l'*eau* qui est enfermée dans quelque bube ou vessie, ou entre cuir & chair. *Aqua intereus*, *aqua inter cutem*. Il a vuidé quantité d'*eaux*. Il lui est tombé des *eaux* sur les jambes. On dit, Fondre en *eau*, pour dire, Pleurer abondamment.

En t. de Mar. On dit, faire de l'*eau*, *Aquari*, p. d. Faire ses provisions d'*eau* douce au milieu d'un voyage de long cours. Ce navire fait *eau*, *aquam accipit*, *rimis fatiscit*; c. à d. que l'*eau* entre dans le navire par quelque ouverture, ou voie d'*eau* qui est sous le Navire. La bâtonnée d'*eau* est la quantité d'*eau* que l'on puise à la pompe chaque fois qu'on fait jouer la brimbale, ou bringuebale, c. à d. le bâton de la pompe. Ce vaisseau tire tant d'*eau*; p. d. il lui faut tant de pieds d'*eau* pour être à flot, & pour voguer. On appelle la ligne d'*eau*, ou flottaison, la partie du bâtiment qui est à fleur d'*eau*, quand il a sa charge. Le vif de l'*eau*, ou la haute *eau*; p. d. la pleine marée. On dit au contraire, basse *eau*, ou *eau* morte, ou le mort d'*eau*, dans le reflux, lorsque la marée est basse. Ce navire étoit percé à l'*eau*; c. à d. dans les œuvres vives, ou qui plongent dans l'*eau*. On dit aussi qu'un navire est sur l'*eau*, ou sur les *eaux* d'un autre; p. d. qu'il suit son cours, son sillage. On appelle aussi *chef d'eau*, la haute marée.

Battre l'*eau*. T. de Chasse. Cela se dit quand une bête est dans l'*eau*.

En Astron. le Verseur d'*eau*. Voy. VERSEAU.

On dit en terme d'Hydraulique, Conduire les *eaux*; p. d. Les enfermer dans des tuyaux, ou canaux, ou les détourner par un bâtardeau. On dit que le Roi a donné les *eaux* à un Prince étranger, à un Ambassadeur, &c. p. d. que le Roi a fait jouer tous les jets d'*eau*, pour lui faire plaisir & honneur.

EAU, en Méd. se dit de quelques liqueurs du corps humain. *Eau* phlegmatique; l'*eau* du péricarde, ou contenue dans le péricarde : c'est une humeur séreuse dans laquelle nage le cœur.

En Méd. en Chym. en Pharm. chez les Distillateurs, les Limonadiers, & en général dans l'usage ordinaire, en t. d'Office, on appelle *eaux*, plusieurs sortes de liqueurs, & qu'on distingue par différentes épithétes, par rapport à la vertu spécifique de ces *eaux*, ou aux parties du corps humain, pour la guérison desquelles on les emploie, ou aux maladies auxquelles elles sont propres, ou aux choses qui entrent dans leur composition, ou à leur inventeur, ou à leurs différens usages, &c. L'*Eau* des Barbades, l'*Eau* colorée, l'*Eau* des Carmes, l'*Eau* de caffé, l'*Eau* de céleri, l'*Eau* de Frangipane, l'*Eau* de lavande, l'*Eau* de mille fleurs, l'*Eau* de myrthe, l'*Eau* de Portugal, l'*Eau* de régliсe, l'*Eau* de savon, l'*Eau* de thym, de coriandre, &c. Ce sont la plûpart différentes préparations d'*eau*-de-vie, dans laquelle on a fait infuser les choses dont elles portent le nom.

EAU d'Abricots. Voyez-en la composition dans le D. de Tr.

EAUX Alexitères, *aquæ Alexiteriæ*, *alexipharmacæ*, qui résistent aux venins & à la peste; comme sont celles d'angélique, de scorzonère, de citron, de scordium, de rue, &c. Du v. ἀλέξειν, Chasser, empêcher, repousser.

EAU Alumineuse, *aqua aluminosa*, est une *eau* vulnéraire composée, appellée ainsi à cause de l'alun qu'elle a pour base.

EAU d'Ange. T. de Parfumeur. Elle est ainsi appellée à cause de son excellence. C'est une *eau* de senteur, composée d'iris de Florence, de benjoin, de storax, de bois de rose, de santal citrin, &c. *Aqua Angeli odoraria*, *jucundè olens*.

EAU d'Angélique. Elle tire son nom de l'*Angélique* qui entre dans sa composition. V. le D. de Tr.

EAU d'Anis, ou EAU-DE-VIE anisée. Voyez-en la composition dans le D. de Tr.

EAU d'Arquebusade. Voy. ARQUEBUSADE.

EAUX ARTHRITIQUES, *aquæ Arthriticæ*, c. à d. bonnes contre la goutte, la paralysie, les tremblemens, les douleurs des jointures, &c. Telles sont celles de pivoine, de chamæpitis, de calament, &c. D'ἀρθρῖτις, douleur qu'on sent dans les jointures; ἄρθρον, article, jointure.

EAU des Barbades. Voy. CITRONNELLE.

EAU battue, est celle qu'on a versée plusieurs fois d'un vase dans un autre, pour lui ôter sa crudité.

EAU de blanc d'œuf, est de l'*eau* qui se fait en fouettant bien le blanc d'œuf. Elle est jaunâtre & la plus fine de toutes les colles.

EAU de Canelle. V. le D. de Tr.

EAUX Cardiaques, *aquæ cardiacæ*, c. à d. propres à fortifier le cœur, comme sont celles d'endive, de chicorée, de buglosse, de bourache, d'oseille, de souci, &c. De καρδία, cœur.

EAU Céleste. Voyez-en la composition dans le D. de Tr.

EAUX Céphaliques, *aquæ cephalicæ*, c. à d. qui fortifient le cerveau, comme sont celles de romarin, de marjolaine, de sauge, de pivoine, de bétoine, &c. De κεφαλή, tête.

EAU de Cerfeuil. V. le D. de Tr.

EAU de Cerises. V. le D. de Tr.

EAU Chalybée. Voy. CHALYBÉ.

EAU de Chaux, *aqua calce imbuta*. V. le D. de Tr.

EAU Clairette, *aqua clareta*, composée d'eau-de-vie, de sucre & de canelle, dans laquelle on dissout quelques grains d'ambre gris : elle aide à la digestion & fortifie le cœur.

EAUX Cordiales. Voy. EAUX Cardiaques.

EAUX Cosmétiques, *aquæ cosmeticæ*, propres pour nettoyer, pour adoucir & pour embellir la peau. De κοσμεῖν, orner, embellir.

Vraie Eau Cryſtalline végétale. T. de Philoſ. hermét. *Eau*-de-vie faite de vin & ſept fois rectifiée.

Eau de Départ, ou de Séparation, n'eſt antre choſe que l'*eau* forte, qui eſt appellée ainſi, parce qu'elle ſert à ſéparer l'or d'avec l'argent.

Eau Divine, *aqua divina*. Elle eſt extrêmement déterſive, & c'eſt ſa grande vertu qui lui a fait donner ſon nom.

Eau dorée. T. du grand Art. Nom qu'on donne au mercure quand il eſt fait.

Eau des Equinoxes. T. de Philoſ. hermét. Roſée qui tombe au temps des équinoxes.

Eau de Fenouil. Voyez-en la compoſition dans le D. de Tr.

Eau ferrée, *aqua ferrata*. C'eſt la même choſe que l'*eau* chalybée.

Eau forte, Eau ardente ou cauſtique, *aqua fortis*, *ſeparationis*, eſt un mélange d'eſprit de nitre & de vitriol tirés par la violence du feu. On y ajoûte quelquefois de l'alun & de l'arſénic. Elle ſert à diſſoudre tous les métaux, à la réſerve de l'or.

En t. de Blanchiſſeuſes, on appelle *eau*-forte, l'*eau* d'empois; c. à d. l'*eau* qui ſort du linge empeſé lorſqu'on le tord. Il eſt de certaines choſes que l'on n'empéſe pas : on y met ſeulement un peu d'*eau*-forte.

Eau de Genévre. Voy le D. de Trév.

Eau de clou de Girofle. Voy. le D. de Trév.

Eaux glacées. Elles ſe prennent l'été : celles qu'on fait glacer, ſont celles qu'on appelle rafraichiſſantes.

Eau gommée, *aqua gummina*, ſe fait en y laiſſant tremper de la gomme arabique enfermée dans un morceau de linge.

Eau Grégorienne. T. de Droit Canon. Les Canoniſtes donnent ce nom à l'*eau* bénite avec laquelle on purifie les égliſes polluées. *Aqua Gregoriana*.

Eaux hépatiques, *aqua hepatica*, dont on ſe ſert pour fortifier le foie, qu'on appelle en lat. *hepar*, du gr. ἧπαρ; comme celles de chicorée, de capillaire, de pourpier, d'aigremoine, de fumeterre, &c.

Eaux hyſtériques, *aqua hyſterica*, propres à fortifier la matrice, & remédier à ſes incommodités; comme ſont celles de matricaire, de méliſſe, d'hyſſope, de fenouil, d'armoiſe, &c. Les Médecins appellent la matrice ὑστέρα, comme qui diroit le dernier des viſcéres.

Eau impériale, *aqua imperialis*, eſt de l'*eau* diſtillée de canelle, de noix muſcade, d'écorce de citron, de clous de girofle, de calamus aromaticus, de ſantal citrin, & de pluſieurs autres ſimples qu'on a fait infuſer dans le vin blanc & de l'eau de méliſſe : elle eſt bonne pour les maladies du cerveau, de l'eſtomac & de la matrice.

Eau luſtrale. Voy. Lustrale.

Eau de méliſſe. Voy. MÉLISSE.

Eaux meres, ou améres, qui proviennent de l'égoût du ſalpêtre brut de la premiére cuite.

Eau mere de vitriol, qui reſte aprés que la diſſolution de la couperoſe verte dans l'*eau* eſt évaporée juſqu'à un certain point.

Eau de miel. Voy. le D. de Trév.

Eau des microcoſmes. T. du grand Art. C'eſt l'eſprit de nitre.

Eaux minérales, *aqua minerales*, qui ont contracté quelque vertu en paſſant à travers des minéraux, comme ſont l'alun, le vitriol, le ſoufre, &c. On dit abſol. Il eſt allé aux *eaux*. On lui a ordonné les *eaux*. Il eſt mort aux *eaux*.

Eau mondifiée de la terre, ou de l'élixir. T. de Philoſ. hermét. On appelle ainſi la matiére, lorſque de noire elle eſt devenue blanche.

Eau de naphe. Voy. NAFFE.

Eaux néphrétiques, *aqua nephretica*, qui fortifient les reins, & qui en font ſortir, par les urines, les impuretés; comme ſont celles de chévrefeuille, de pariétaire, de raves, de féves, de mauves, d'oignons, &c. De νεφρὸς, rein.

Eau de noyau. Voy. le D. de Tr.

Eau d'œillet. On la tire du girofle; mais parce que l'œillet tire ſur l'odeur du girofle, que l'on a adouci en en tirant l'*eau*, c'eſt par ce moyen que l'on a de l'*eau* qui a l'odeur de l'œillet.

Eaux ophthalmiques, *aqua ophthalmica*, qui remédient aux incommodités des yeux; comme ſont les *eaux* d'euphraiſe, de fenouil, de vervéne, de plantain, de chélidoine, &c. Ὀφθαλμὸς, ſignifie l'œil.

Eau d'or. Liqueur forte & violente, dont le corps eſt de l'eſprit de vin : on y méle un peu de ſucre & quelques odeurs.

Eau de fleur d'orange. Elle ſe fait avec de l'*eau* naturelle, du ſucre & de la fleur d'orange, qu'on fait infuſer dans l'*eau* pendant environ deux heures. Elle eſt rafraîchiſſante.

Eau panée, eſt celle où on a mis tremper du pain.

Eau phagédénique. Voy. PHAGEDENIQUE.

Eau philoſophique, ou des deux champions, *aqua philoſophica*, eſt une *eau* qui ſe fait avec parties égales de ſalpêtre & de ſel armoniac. C'eſt une eſpéce d'*eau* régale.

Eau de poulet. C'eſt une maniére de demi-bouillon fait avec de l'*eau* & de la chair de poulet.

Eau régale. Voy. RÉGALE.

Eau de la Reine d'Hongrie, *aqua Regina Hungarica*, eſt une diſtillation qui ſe fait au bain-marie, des fleurs de romarin, ſur leſquelles on a verſé de l'eſprit de vin bien rectifié. On l'appelle ainſi à cauſe du merveilleux effet qu'en reſſentit une Reine de Hongrie à l'âge de ſoixante-douze ans.

Eau repaſſée. Pour retirer l'argent des eaux fortes qui ont ſervi aux départs, on met l'*eau* forte dans un matras, dont on fait entrer le cou dans un alembic; on les lutte bien enſemble, & on fait diſtiller l'*eau* forte dans un récipient. Quand cette diſtillation eſt environ au tiers, on retire l'*eau* qui a été diſtillée, & on l'appelle *Eau* ſimple, parce qu'elle ne contient que des phlegmes. On remet enſuite le récipient pour continuer la diſtillation : quand elle eſt achevée, l'*eau* qui a été diſtillée eſt appellée *Eau* repaſſée.

Eau des Sages, ou des Philoſophes. T. de Philoſ. hermét. C'eſt le mercure hermétique, ou philoſophal.

Eau ſeconde, *aqua ſecunda*, eſt l'*eau* forte qui a déja ſervi à la diſſolution de quelques métaux, & qui par ce moyen a perdu une partie de ſa force.

Eau de ſenteur. C'eſt une *eau* à laquelle on a donné quelque odeur douce, agréable, aromatique, en y mettant infuſer ou macérer des fleurs, des herbes odoriférentes, ou en y mélant quelques aromates, ou l'eſprit & l'eſſence de ces choſes-là. *Aqua odorata*.

Eau de ſéparation. Voy. Eau de départ.

Eau de Séte. Elle ſe fait avec de l'eau naturelle qui a bouilli, & qu'on a laiſſé refroidir dans l'eſſence

d'anis distillée, de l'esprit de vin & du sucre clarifié. Elle s'appelle ainsi, de *Séte*, port de mer dans le Languedoc, où elle a commencé à se faire.

Eau simple. Voy. Eau repassée.

Eaux spléniques, *aquæ splenitica*, destinées aux maladies de la rate, en lat. *splen*; comme les *eaux* de tamaris, de cuscute, de scolopendre, de houblon, &c.

Eaux stomachiques, *aqua stomachica*, qui servent à fortifier l'estomach : comme les *eaux* de roses rouges, de menthe, d'anis, &c.

Eau styptique, *aqua styptica*, est une dissolution de vitriol rouge, ou colcotar, qui reste dans la cornue après qu'on en a tiré l'esprit, d'alun brûlé & de sucre candi. Elle est très-propre pour arrêter le sang. De στυφω, astreindre.

Eau Thériacale, *aqua theriacalis*, est une *eau* distillée, composée de plusieurs ingrédiens céphaliques & cardiaques, entre lesquels est la thériaque, d'où elle a pris son nom.

Eau végétale. T. du grand Art. *Eau*-de-vie faite de vin.

Eau-de-vie, *aqua vita*, *vinum igne stillatum*, est une liqueur spiritueuse inflammable, qu'on tire du vin par la distillation. Quelquefois on donne le nom d'*eau*-de-vie aux esprits qu'on tire des différentes liqueurs, en joignant le nom de ces liqueurs à celui d'*eau*-de-vie ; par ex. *Eau*-de-vie de biére, de cidre, de poiré, d'hydromel, de blé, de ris, de dattes, de sucre, &c.

Eau vulnéraire, *aqua vulneraria*, ainsi nommée, parce qu'elle est bonne pour les plaies, qu'on appelle en lat. *vulnera*. Les *eaux* vulnéraires sont faites du suc des plantes appellées vulnéraires.

Eau, se dit aussi du suc de quelque fruit que ce soit. Cette poire est de bonne *eau*.

En t. de Jouailliers, on appelle *eau*, l'éclat des perles & des diamans. Ce mot se dit de la couleur d'un diamant bien blanc : une *eau* vive & pure. L'*eau* de ce diamant est trouble. Cette perle est de belle *eau*.

Donner l'*eau* à un drap, c'est le lustrer, le calendrer. *Expolire*.

Couleur d'*eau*. Certaine couleur qu'on donne au fer poli, laquelle le rend bleuâtre.

Le Grand-Maître des *Eaux* & Forêts, prend la qualité d'Enquêteur & Réformateur Général des *Eaux* & Forêts.

L'*Eau*, *Lympha*, est dans Varron, l'une des douze principales Divinités, & il la joint avec le Bon événement.

Prov. L'*eau* lui en vient à la bouche ; p. d. cela lui donne l'envie d'en tâter. Ce prov. répond au lat. *salivam movere*, qui sign. Faire venir de l'appétit. On dit d'un homme dont le mérite n'est point connu, qu'il faut qu'il fasse voir de son *eau*; p. d. ce qu'il sçait faire. On appelle des gens de delà l'*eau*, des gens grossiers & mal instruits des nouvelles & des affaires du temps. Les *eaux* sont basses; p. d. qu'on n'a point de fonds, point d'argent en bourse. On appelle un buveur d'*eau*, un homme froid & incapable de grandes affaires. Rompre l'*eau* à quelqu'un ; p. d. apporter quelque obstacle à sa fortune, à ses affaires : ce qui se dit au propre des chevaux qu'on oblige à boire à plusieurs reprises. On dit qu'un valet est allé à la bonne *eau*; p. d. qu'il est trop long-temps à revenir d'un message. Battre l'*eau* ; p. d. travailler inutilement. On dit d'un avare, qu'il ne donneroit pas un verre d'*eau* ; d'un mélancholique & méchant, que c'est une *eau* dormante : d'un homme inutile, qu'il ne gagne pas l'*eau* qu'il boit. Il n'y fera que de l'*eau* toute claire ; p. d. qu'il ne réussira pas en une telle affaire. On dit de deux jumeaux, qu'ils se ressemblent comme deux gouttes d'*eau*. Tenir le bec en l'*eau* ; c. à d. Amuser long-temps une personne, sans lui tenir ce qu'on lui fait espérer. On dit aussi d'un homme officieux, qu'il se mettroit dans l'*eau* jusqu'au cou pour servir ses amis. On dit des enfans, qu'il les faut garder de feu & d'*eau* jusqu'à sept ans.

Eau Bénitier. T. d'Orféyres. Ils nomment ainsi les vaisseaux d'argent qu'ils préparent pour mettre de l'*eau* bénite. Ce mot n'est guère en usage : on dit Bénitier. *Vas aqua benedicta*.

EAUC, *Neaug*, ou plûtôt *Eaug*, s. m. Lac d'Irlande, dans l'Ultonie. *Eaugus*.

EAUNE, s. f. Pet. rivière de France, en Normandie, dans le pays de Caux. *Eldona*, *Elna*, *Alna*.

EAUNES. L'Abbaye d'*Eaunes*, *de Ulnis*, de l'Ordre de Citeaux, dans le diocèse de Toulouse.

EAU VERSANT, s. m. Pente qui porte des eaux & les fait couler. *Divergium aquarum*, *aquivergium*.

EAUX. Pl. du mot *Ail*. On dit aujourd. *Ails* ou *Aux*.

EAUZE, ou EAUSE, s. f. Ville d'Aquitaine, dans la Gascogne, qu'on appelle aussi Euse. *Eluza*, *Elusatum civitas*.

EBA.

ÉBADI, ou ÉBADIEN, ENNE, s. m. & f. Nom d'une race d'Arabes Chrétiens, ramassés de différentes tribus, qui s'établirent dans Hirah, ville de l'Iraque Arabique, & aux environs. De l'Arabe *abad*, servir ; & ce nom s'est donné à ces Chrétiens, comme à des serviteurs du véritable Dieu.

ÉBADIEN, est aussi le nom d'une Dynastie d'Arabes en Espagne, qui a duré depuis les Ommiades jusqu'à l'an 484. de l'Hégire ; de Jésus-Christ 1091.

ÉBAHIR, vieux v. a. qui ne se disoit guère qu'avec le pron. pers. *S'ébahir*, être surpris par quelque chose d'extraordinaire qui cause de l'étonnement, de l'admiration. *Mirari*, *obstupescere*. Pour la signification active, *obstupefacere*.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'hébreu *schebahch*, qui sign. *attonitum esse*.

ÉBAHI, IE, part. pass. Qui s'étonne, qui admire. Étonné, surpris.

ÉBAHISSEMENT, s. m. Admiration subite, étonnement causé par quelque chose d'extraordinaire. *Stupor*, *admiratio*. Il est vieux.

ÉBAL. Voy. HEBAL.

ÉBALAÇON, s. m. T. de Man. Sorte de ruade de cheval, que l'on nomme aujourd'hui *estrapade*.

ÉBANIER, ou ÉBANDIER, vieux v. a. & pron. Attrouper, se mettre par bande, se réjouir, s'amuser.

ÉBANOI, vieux s. m. Ébat, joie, tournoi.

S'ÉBANOYER, vieux v. a. & pron. S'égayer, se divertir. *Oblectare se*, *voluptati indulgere*.

ÉBARBER, v. a. Raser, couper la barbe. *Tondere*, *attondere*. On le dit surtout des plumes, du papier, des piéces de métal, & autres choses qui ont des inégalités sur les bords, & de la ressemblance avec la barbe. *Ébarber* une lettre, en t. de Fondeur de caractères d'Imprimerie.

ÉBARBOIR, s. m. Les Chaudronniers qui courent la campagne, nomment ainsi un petit instrument de fer un peu courbé par le bout, & très-tranchant, avec lequel ils ébarbent les cuillers & les salières d'étain, qu'ils fondent.

ÉBAROUÏ, adj. m. T. de Mar. On appelle vaisseau *ébaroui*, *navis fatiscens*, *rimas agens*, un vaisseau qui s'est desséché au soleil ou au vent, ensorte que les bordages se soient retirés, & que les coutures se soient ouvertes.

ÉBAT, s. m. Divertissement, passe-temps. *Ludus*, *delectatio*, *ludicrum*. Prendre ses *ébats*; p. d. se réjouir, & particuliérement en fait d'amourettes. Il est du style fam. & ne se dit guère qu'au plur. C'est un mot Celtique ou Bas-Breton, qui sign. Jeu.

ÉBATTEMENT, s. m. Passe-temps. *Recreatio animi*. On ne s'en peut servir qu'en badinant.

ÉBATTRE, v. a. qui se dit avec le pron. pers. Se divertir, se réjouir. *Oblectare se*, *ludere*. Il vieillit.

ÉBAUBI, IE, adj. T. pop. & vieux. Étonné, surpris d'admiration.

ÉBAUCHE, s. f. Les premiers traits d'un tableau, les premières pensées sur un ouvrage; le premier dessein d'un bâtiment, ou autres choses qui se finissent ou se polissent avec le temps, après avoir été d'abord grossiérement tracées. *Designatio*, *prima lineamenta*, *rude opus*, *rudimentum*, *adumbratio*.

ÉBAUCHER, v. a. Dans le sens propre, c'est Mettre sur les murs un enduit qu'on appelle *bauche*. Dans l'usage ordinaire, c'est Commencer une chose, tracer grossiérement quelque ouvrage, en attendant qu'on le finisse; jetter ses premières pensées sur le papier. *Delineare*, *designare*, *inchoare*. On dit aussi, *ébaucher* une statue, un tableau, une image, une figure.

En t. de Menuisier, Dégrossir le bois à coups de ciseaux & de maillets, ou avec le fermoir, avant que de l'applanir avec la varlope. *Informare*.

En t. de Cordier, Faire passer par le gros seran; c. à d. par le gros peigne à pointes droites.

ÉBAUCHOIR, s. m. Outil qui sert à plusieurs artisans pour ébaucher leur besogne, ou préparer leurs matiéres.

It. T. de Cordier. Gros seran, gros peigne à pointes droites, au travers duquel les Cordiers font passer le chanvre pour l'ébaucher.

ÉBAUDIR, v. a. & pron. T. pop. Se réjouir avec excès. *Ébaudir* ses esprits, les récréer. *Recreare*, *relaxare*, *lætari*. *Voluptati indulgere*. Il est vieux.

Ce mot vient de *baus*, ou *baud* & *bauderie*, qui signifient Joyeux & joie.

ÉBAUDISE, vieux s. f. Humeur gaie.

ÉBAUDISSEMENT, vieux s. m. Joie, réjouissance, ébat. *Lætitia*, *gaudium*.

E B B.

EBBER, s. m. Pet. riviére de Perse, & ville située sur cette riviére.

ÉBBÈS, *Ebbon*, ou *Ebobe*, s. m. Nom pr. d'hom. *Ebbo*.

EBON. Voy. EBBÈS.

E B E.

ÈBE, s. f. T. de Mar. qui se dit dans quelques provinces. *Salacia*. C'est le reflux de la mer lorsque la marée baisse, ou que la mer refoule ou s'en retourne. Il est opposé au *flot* & au *montant*. On l'appelle autrement *jussant*. On a dit *ebba*, dans la basse Latinité. On dit prov. en Normandie, Tout ce qui vient de *flot* s'en retourne d'*èbe*, en parlant des biens mal acquis & mal assurés. On dit ailleurs, ce qui vient par la flûte s'en retourne par le tambour.

ÉBELSTOT, s. m. Petite ville de Dannemarck, dans le diocèse d'Arhusen, en Jutlande. *-tium*.

ÉBÈNE, s. f. Bois étranger, dur, pesant, noir, qui prend un beau poli, & qu'on emploie en Europe pour les ouvrages de marqueterie. *Ebenus*. On en fait grand trafic a Madagascar. Il y a de trois sortes d'*ébene*, la noire, ou mauritée, la grise & la verte, dite de Portugal, qui est la moindre de toutes. La meilleure est celle qui est noire, sans aucunes veines.

ÉBÈNE de Créte, ou de Candie. T. de Bot. Petit arbrisseau qui est fort commun dans l'isle de Crete ou de Candie. *Ebenus Cretica*. De l'Hébreu *eben*, pierre. L'*ébéne* coupée s'endurcit comme une pierre.

ÉBÉNER, v. a. Donner à du bois la couleur de l'ébéne. *Ebeni speciem inducere*.

ÉBEN-ÉZER, s. m. Rocher dans la Terre-Sainte, entre Masphat & Sen. *Lapis adjutorii*.

ÉBÉNIER, s. m. Arbre qui vient dans les Indes & en Afrique, & dont le bois s'appelle ébéne. *Ebenus*.

ÉBÉNISTE, s. m. Menuisier qui travaille en ébéne. On le dit aussi de ceux qui font des ouvrages de rapport, de marqueterie & de placage, comme de bois d'olivier, d'écaille de tortue, &c. *Ebeni artifex*.

ÉBERARD, ou ÉBERHARD. Voy. ÉVERARD, ou ÉVRARD.

ÉBERBACH, s. m. Ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin.

ÉBERNBERG, ou ÉBERNBOURG, s. m. Château du Palatinat du Rhin en Allemagne, dans le comté de Sponheim. *Ebernberga*, *Ebernburgum*.

ÉBERNSDORF, s. f. Bourg de l'Archiduché d'Autriche, situé sur le Danube, à deux ou trois lieues au-dessous de Vienne. *Eberstornsium*.

ÉBERSBERG, s. m. Ville de la haute Autriche, qui appartient à l'Évêque de Passaw. *Ebersperga*.

ÉBERSHEIM, ou ÉBERS-MUNSTER, s. m. Bourg d'Alsace, sur la riviére d'Ill. *Aprimonasterium*.

ÉBERSTEIN, s. m. Le comté d'*Eberstein* est une contrée de Suabe en Allemagne, entre le duché de Wirtemberg, l'Ortnaw & le marquisat de Bade. *Comitatus Ebersteinius*.

ÉBERTAUDER, v. a. Tondre un drap, une ratine, ou autre étoffe de laine en premiére coupe.

ÉBÈTS, ou *Abès*, *Amès*, & *Rébès*, s. m. Ville de la Terre-Sainte, dans la partie orientale de la tribu d'Issachar.

ÉBÉTUDE, vieux s. f. Pesanteur d'esprit, sottise. *Hebetudo*.

E B I.

ÉBIONITES, s. m. pl. Anciens hérétiques, qui ont été dans l'Église dès ses premiers commencemens. *Ebionitæ*. Ce mot, en Hébreu, sign. *pauvres*; & il y a apparence que les Juifs les appellérent ainsi par mépris, parce qu'en ces premiers temps il n'y avoit presque que des pauvres qui embrassassent la Religion Chrétienne. Ils ne recevoient pour Écriture Sainte que le seul Pentateuque; & se servoient, aussi-bien que les Nazaréens, de l'Évangile Hébreu de S. Matthieu, autrement de l'Évangile des douze Apôtres: mais ils avoient corrompu leur exemplaire en beaucoup d'endroits.

ÉBISEMETH, s. m. T. du grand Art. C'est la matiére des Sages, lorsqu'elle est arrivée au très-noir.

E B L.

ÉBLANE, ou ÉBLANIEN, ENNE, s. m. & f. Nom d'un peuple ancien de l'Irlande, ou de l'Hibernie. Il occupoit ce que nous appellons aujourd'hui les Comtés de Dublin & de Meath. *Eblanus*, *Eblanius*.

ÉBLOUIR, v. a. Frapper les yeux par un trop grand éclat; empêcher l'action de la vue par une trop vive lumière qui blesse les yeux, ou plutôt qui empêche que les espèces ne se peignent au fond de la rétine, qui doit demeurer dans l'obscurité. *Perstringere oculos, obducere tenebras, caliginem suffundere.*

Au fig. Tromper, surprendre l'esprit & les sens par de fausses raisons, par un faux éclat & par de fausses lumières. *Fascinare*, &c. Tenter, séduire. Une grande beauté *éblouit* nos sens, les surprend, les séduit. Le peuple se laisse aisément *éblouir* par la lueur d'un faux mérite.

ÉBLOUISSANT, ANTE, adj. verb. Qui *éblouit*. *Perstringens oculos.* Il se dit au propre & au figuré.

ÉBLOUISSEMENT, s. m. Trouble qui se fait dans l'action de la vûe, soit par une trop vive lumière qui vient du dehors; soit par des vapeurs ou fluxions, qui, par le dedans, en empêchent les fonctions. *Caligo, caligatio, tenebrarum offusio.*

Au fig. Surprise. *Fascinatio, deceptio.*

E B O.

ÉBOBE. Voy. EBBÈS.

ÉBOFLER, vieux v. a. Éventrer.

ÉBONNER, vieux v. a. Ordonner, ranger.

ÉBORA. Voy. EVORA.

ÉBORGNER, v. a. Crever un œil, rendre borgne. *Elusçare, oculum eruere. Altero oculo orbare.*

Il se dit en parlant des murs élevés qui ôtent les vûes d'une maison. *Privare lumine.*

ÉBOUFFER, v. n. Vieux mot qui se dit en cette phr. Ces sots discours font *ébouffer* de rire; p. d. font rire à crever. *Disrumpi.* De *bouffe*, qu'on disoit autref. p. d. joues enflées.

ÉBOUILLIR, v. a. Faire évaporer une partie de la liqueur qu'on met sur le feu, pour la rendre plus épaisse, ou plus succulente. *Ebullire, concoquere, excoquere.*

ÉBOULEMENT, s. m. Chute de terres & de murailles. *Disjectio, ruina, demolitio.*

ÉBOULER, v. a. Faire tomber. *Labefactare, demoliri.* C'est aussi un v. n. Cheoir en bas par son propre poids, & faute de bonne liaison, ou d'appui. Il ne se dit que des terres & des murailles, & on le joint pour-lors au pron. person. *S'ébouler. Labare, ruinam agere, labascere.*

ÉBOULIS, s. m. Chose qui est éboulée. *Ingens ruina.*

ÉBOUQUEUSES, s. f. pl. T. de Manufact. d'étoffes de laine. Femmes, qui, avec de petites pincettes de fer, ôtent les nœuds, pailles, ou petits bourats qui se trouvent aux étoffes.

ÉBOURGEONNEMENT, s. m. T. d'Agric. & de Jardinage. L'action d'ébourgeonner, d'ôter des bourgeons, ou de jeunes branches aux vignes, ou aux arbres. *Pampinatus, pampinatio.*

ÉBOURGEONNER, v. a. Ôter, couper les bourgeons, les nouveaux jets des vignes, des arbres, lorsqu'ils sont superflus, & qu'ils poussent trop de bois. *Pampinare vineam, decutere pampinos.*

ÉBOURIFFÉ, ÉE, adj. Éparpillé, dérangé. Il se dit des cheveux, de la perruque, ou de la coëffure que le vent a mis en désordre.

ÉBOURRER, v. a. Terme de Corroyeur. Ôter la bourre.

ÉBOUZINER, v. a. T. de Maçon. Ôter le bouzin d'une pierre ou d'un moilon.

E B R.

ÉBRAÏQUE. Voy. HÉBRAIQUE.

ÉBRANCHEMENT, s. m. L'action de couper les branches d'un arbre.

ÉBRANCHER, v. a. Couper les branches d'un arbre. *Interlegere, interradere, attondere, interpurgare.*

ÉBRANLEMENT, s. m. Secousse. *Conquassatio, concussio.*

Il se dit aussi au fig. en parlant de la fermeté de l'ame & du courage.

ÉBRANLER, v. a. Mettre en branle. Donner des secousses à quelque chose. *Commovere, concutere, quatere.*

Au fig. Étonner, émouvoir, rendre moins ferme; détruire.

On le dit aussi des troupes qui commencent à faire quelque mouvement pour prendre la fuite.

ÉBRARD. Voy. EVRARD.

ÉBRASEMENT, s. m. T. d'Archit. Élargissement des côtes ou jambages d'une porte ou d'une voute. *Explicatio, ampliatio.*

ÉBRBUHARITE, s. m. Sorte de Religieux Mahométan. *Ebrbuharita.* Les *Ebrbuharites* passent pour hérétiques, parce qu'ils ne croient point être obligés au pélerinage de la Mecque.

ÉBRE, s. m. Fleuve qui traverse une partie de la Biscaye & de la Navarre, tout l'Arragon; sépare la Catalogne du Roy. de Valence, & se décharge dans la mer Méditerranée. *Iberus.*

ÉBRECHER, v. a. Faire une petite brêche à un instrument tranchant. *Violare, inferre labem, vitium; labefactare.*

Il se dit aussi en parlant des ruptures qui se font aux ouvertures des pots de terre, de faïance, de porcelaine.

ÉBRENER, v. a. Torcher un enfant qui n'est pas net, qui fait ses ordures sous lui. *Tergere.*

ÉBREU. Voy. HEBREU.

ÉBREUILLE, ou ÉBREULE, s. f. Pet. ville de la Basse-Auvergne, sur la rivière de Siaule, *Sicaula*, ou Sioule. *Eborolacum, Evrogilum.*

ÉBRIDES. Voy. WESTERNES.

ÉBRIÉTÉ, s. f. Ivresse. *Ebrietas.* Ce mot n'est point usité.

ÉBRILLADE, s. f. T. de Man. Coup de bride que le Cavalier donne à un cheval qui refuse de tourner, par la secousse d'une rêne.

ÉBRODUNTIEN, ENNE, s. Nom de peuple. Ancien habitant de l'Embrunois. *Ebroduntius.*

ÉBRON. Voy. HÉBRON.

ÉBROUER, v. n. p. T. de Man. qui se dit en parlant des chevaux pleins de feu qui font une espèce de ronflement. *Collectum ignem volvere sub naribus. Ignem efflare naribus.*

ÉBROUER, v. a. T. de Teinturier. Laver & passer dans l'eau une pièce d'étoffe ou de toile.

ÉBRUHART. Voy. EBRBUHARITE.

ÉBRUITER, v. a. Rendre une chose publique, la faire connoître à bien des gens, révéler un secret. *Propalare, palam facere.* C'est aussi un v. n. pass. avec le pron. pers. *S'ébruiter.* Venir à la connoissance de plusieurs personnes. *Palam fieri, innotescere.*

E B U.

ÉBUARD, s. m. Gros coin de bois dur, sec & recuit.

ÉBUDES. Voy. WESTERNES.

ÉBULLITION, s. f. C'est une raréfaction des li-

ouvurs faite par le feu, on par la rencontre des ſels de différente nature; comme quand on méle de l'huile de tartre avec de l'huile de vitriol. *Ebullitio.*

Il ſe dit auſſi des petites élevures ou puſtules qui viennent ſur la peau.

ÉBURON, ONNE, ſ. Nom d'un ancien peuple de la Gaule Belgique le long de la Meuſe, dans la contrée où furent enſuite les Tongres; c'eſt le pays de Liége. *Eburo.* •

ÉBUROVICE, ſ. m. & f. Nom des anciens habitans de la ville & du territoire d'Evreux. *Eburovix.*

ÉBUSE, ſ. m. Nom ancien de l'Iſle d'Yvice. *Ebuſus.* Voy. YVICE.

E C A.

ÉCACHEMENT, ſ. m. Froiſſure, contuſion, briſure de quelque corps dur. *Contuſio, depreſſio, confractio, diſruptio.*

ÉCACHER, v. a. Preſſer, applatir, froiſſer, écraſer. *Obliaere, obterere.* On dit communément, un nez *écaché*, quand il eſt camus, peu élevé, & large par en bas. *Patulus.*

ÉCACHEUR d'or, ſ. m. Ouvrier qui écache l'or. *Obtritor.*

ÉCAFER, v. a. T. de Vanier. *Ecafer* l'oſier; p. d. Ôter la moitié de l'oſier pour ourdir.

ÉCAILLE, ſ. f. Coquille, croûte dure qui couvre les poiſſons qu'on nomme teſtacées. De l'Italien *ſcoglia*, venant du Lat. *ſquamula*, dimin. de *ſquama.*

Il ſe dit auſſi du poiſſon enfermé dans l'*écaille.* Une *écaille* vive. *Oſtreum.*

It. Couverture qu'ont preſque tous les autres poiſſons, qui n'eſt pas continue, mais ſéparée en pluſieurs petites piéces, arrangées ſur leur corps comme les tuiles ou les ardoiſes ſur les maiſons.

It. Croûte dure des pommes de pin, en laquelle le pignon eſt enchaſſé.

Il ſe dit auſſi des piéces de fer qui compoſent une armure, des taſſettes qui ſont au bas des cuiraſſes, poſées l'une ſur l'autre en guiſe d'*écailles. Squama.*

ÉCAILLE de mer Pierre dure dont les Peintres ſe ſervent pour broyer les couleurs.

Il ſe dit auſſi de certaines croûtes qui par la ſécheresse ſe détachent de quelques corps.

Il ſe dit auſſi des ouvrages qui ſont faits à l'imitation des *écailles*, & qui en ont la figure, comme pluſieurs ornemens d'architecture, de menuiſerie, de broderie, de tapiſſerie, &c.

Ecaille de fer, d'acier, de bronze, ou d'airain, ſe dit des parties de ces métaux qui s'en ſéparent, lorſqu'on les met en œuvre.

L'ORDRE DE L'ÉCAILLE. Ordre militaire en Eſpagne.

ÉCAILLÉ, ÉE, adj. Qui a la peau couverte d'écailles. *Squamatus.* Les Poëtes appellent les poiſſons, les peuples *écaillés*, ou la troupe *écaillée.*

It. Inciſé, travaillé en écailles. *In ſquamas inciſus, elaboratus.*

ÉCAILLER, v. a. Ôter les écailles à un poiſſon.

Il ſe dit avec le pron. perſ. des choſes qui tombent par croûtes, par morceaux.

ÉCAILLER, ou ÉCAILLEUR, ſ. m. Celui qui vend ou qui ouvre des écailles, des huîtres à l'écaille. *Oſtrearius.*

ÉCAILLEUX, EUSE, adj. Qui ſe léve par écailles. *Squamoſus.*

It. Compoſé de pluſieurs écailles. La racine du lis eſt *écailleuſe.*

En Anat. la partie ſupérieure des os des tempes eſt appellée ſquammeuſe, ou *écailleuſe*, parce qu'elle eſt fort mince.

It. Semblable à des écailles. La tête & la poitrine des araignées eſt couverte d'une peau dure & *écailleuſe.*

ÉCAILLON, ſ. m. T. de Man. Croc ou crochet d'un cheval.

ÉCAIN, ſ. m. N. pr. d'hom. *Etchanus.*

ÉCALE, ſ. f. Coque ou couverture d'un œuf. *Teſta.* On le dit auſſi de la premiére peau des pois qui ſe léve quand ils cuiſent, & de la peau verte des noix.

En t. de Mar. c'eſt un port de mer qu'on trouve ſur ſa route, & où l'on entre par occaſion, pour éviter la tempête, ou les ennemis, ou pour acheter des vivres. *Exſcenſio, exſcenſus.* Du Lat. *Scala*, qui a ſignifié un petit port qui donne entrée en un plus grand.

ÉCALER, v. a. Ôter l'écale, ou l'écorce. *Putamen, teſtam decutere, detergere. Ecaler* des pois ou des noix. Il eſt auſſi neut. paſſ.

ÉCALOT, ſ. m. Se dit en quelques Provinces pour *noix*, en prenant apparemment la partie pour le tout, c. à d. l'*écale* ou la coque pour la noix. Pluſieurs Provinciaux retranchent l'*e* d'*écalot.*

ÉCAQUEUR, *Caqueur & Eteteur*, ſ. m. Matelot qui dans la pêche du hareng eſt chargé de le caquer.

ÉCARBOUILLER, v. a. Écacher, écraſer. *Contundere*, qui ne ſe dit qu'en ces phr. Il lui a *écarbouillé* la cervelle. Pomme toute *écarbouillée.*

ÉCARLATE, ſ. f. On croit ordinairement que l'*écarlate* eſt la graine d'un arbre qui eſt une eſpéce de chêne verd, & qui produit la plus belle des couleurs, & la plus chére, qui eſt d'un rouge fort vif. En certaines années on en recueille une grande quantité dans la Provence & dans le Languedoc. De l'Alleman *ſcarlak*, d'où les Italiens ont fait *ſcarlato*; ou plutôt de *ſquariere*, mot Celtique & Bas-Breton, ſignifiant *écarlate.*

It. L'étoffe teinte d'*écarlate. Murex, purpura,*

On dit fig. d'une perſonne qui a les yeux fort rouges, qu'il a les yeux bordés d'*écarlate.*

ÉCARLATE. Fleur qui ſe nomme autrement Croix de Chevalier.

ÉCARLATIN, ſ. m. Eſpéce de cidre que l'on fait dans le Cotantin, pays de Normandie en France, *Sicera purpurea*, ou *ſubrubra è pomis confecta.*

ÉCARNER, v. a. Échancrer.

ÉCARQUILLEMENT, ſ. m. L'action d'écarquiller. Il eſt bas.

ÉCARQUILLER, v. a. Faire une ouverture ou écart, ouvrir, écarter. *Divaricare.* Il ne ſe dit qu'en ces phr. *Ecarquiller* les jambes, *écarquiller* les yeux.

ÉCART, ſ. m. Éloignement d'une choſe qu'on ſépare d'une autre. *Digreſſus.*

Il ſe dit auſſi en pluſieurs jeux de cartes, de celles qu'on met à part pour en prendre d'autres, *Chartula rejecta, ſepoſita, reſectio,*

En t. de Danſe, c'eſt un pas qui ſe fait en avançant un pied, & en le rapprochant de l'autre, en baiſſant la pointe du pied, & levant le talon.

Il ſe dit fig. en parlant des choſes étrangéres au ſujet, que l'on introduit dans un diſcours, & du déréglement d'une conduite irréguliére. *Digreſſio.* Faire un *écart*,

En

En t. de Mar. c'est la jonction, l'aboutissement de deux bordages, ou de deux précintes entaillées.

En t. de Blas. l'*écart* se dit de chaque quartier de l'écu divisé en quatre, & sur-tout de ceux qui sont après le premier. *Quadrans.*

À L'ÉCART, adv. À part, séparément. En un lieu détourné. *Seorsim, clam.* Mettez-vous à l'*écart*; c. à d. Rangez-vous.

ÉCARTABLE, adj. m. & f. T. de Fauc. qui se dit des oiseaux qui sont les plus coûtumiers de monter en essor, quand le chaud les presse.

ÉCARTELER, v. a. Mettre en quartiers, tirer à quatre chevaux. *Quadratim dissecare, dilaniare in quadrantes, discindere.*

En t. de Blas. Diviser l'Écu en quatre quartiers: ce qui arrive, lorsqu'il est parti & coupé. *Secare quadripartitò, partiri quadrantibus, in quadras dividere.*

ÉCARTELURE, s. f. T. de Blas. Division de l'écu écartelé. *Partitio in quadras.*

ÉCARTEMENT, s. m. L'action d'écarter, l'état de ce qui est écarté. *Disjunctio, separatio.*

ÉCARTER, v. a. Éloigner, séparer, disperser; mettre à part. *Seponere, rejicere, amovere.*

Il se dit en ce sens avec le pron. pers. *Digredi, secedere, declinare.*

It. Éparpiller. Ce fusil *écarte* son plomb.

Au jeu, Faire un écart, & se défaire des cartes inutiles.

It. Faire ranger. *Dissipare, distrahere. Ecarter* la canaille.

Il se dit aussi au fig. Cet Orateur fait trop de digressions, il s'*écarte* trop souvent. *Écarter* le souvenir des maux, les mauvaises pensées.

ÉCARTÉ, ÉE, part. pass. Chemin, lieu *écarté*, c. à d. peu fréquenté, secret ou caché. *Semotus.*

ÉCARTILLEMENT, s. m. Le même qu'*écarquillement.*

ÉCAVEÇADE, s. f. T. de Man. Secousse qu'on donne à la tête du cheval avec le caveçon.

E C B.

ECBATANE, s. f. Ville cap. de la Médie, où les Rois de Médie & ensuite de Perse avoient leurs trésors. *Ecbatana, orum.* On croit qu'elle étoit où est Tauris.

It. Ville de la Palestine, sur le Mont-Carmel.

ECBOLIQUES, adj. & s. m. pl. Remédes qui hâtent l'accouchement, ou qui tendent à causer l'avortement. *Ecbolica*, de ἐκβάλλω, *expulser.*

E C C.

ECCANTHIS, s. m. T. de Méd. C'est une excroissance de chair au coin de l'œil. Ἐκκανθίς.

ECCATHARTIQUES, adj. & s. m. pl. Remédes qui appliqués sur la peau, en ouvrent les pores; désobstruans, expectorans, & même remédes simplement purgatifs. *Eccathartica*, de καθαίρω, *je purge.*

ECCE-HOMO, s. m. Tableau où J. C. est représenté avec la robe de pourpre, la couronne sur la tête, & un roseau à la main, tel qu'il fut présenté aux Juifs par Pilate.

ECCENTRICITÉ. Voy. EXCENTRICITÉ.

ECCENTRIQUE. Voy. EXCENTRIQUE.

ECCHYMOSE, ou *Meurtrissure*, s. f. Contusion légére qui n'offense que la peau ou le corps graisseux. *Ecchymosis, sugillatio, suffusio.* Il se dit aussi des taches qui surviennent à la peau dans le scorbut, la grosse verole, la rougeole & les fiévres malignes. Ἐκχύμωσις, sign. effusion d'humeurs.

ECCISSO-VERBENNI, s. m. Ville de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine.

ECCLÉSIARQUE, s. m. T. de Liturg. Grecq. Officier des Églises Grecques, dont la fonction étoit d'assembler le peuple à l'Église. *-cha.*

ECCLÉSIASTE, s. m. C'est un des Livres de l'ancien Testament. *-stes.* Salomon en est l'Auteur. Ce mot est Gr. & sign. *Prédicateur.* Quand on trouve dans les livres *Eccle.* cette abbréviation marque que c'est l'*Ecclésiaste* qui est cité, & quand il y a *Eccli.* c'est l'Ecclésiastique.

ECCLÉSIASTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui est destiné à l'Église. Il se dit des personnes & des choses. *-icus.* Il y a dans l'Empire trois Electeurs *Ecclésiastiques*, qui sont les Archevêques de Maïence, de Trêves & de Cologne. Il y a en France des Pairies *Ecclésiastiques*, &c. Tout l'Ordre *Ecclésiastique* s'appelle autrement le *Clergé.*

Il est aussi s. m. Un bon *Ecclesiastique.* On dit aussi simplement un *Ecclésiastique*; p. d. un homme d'Église.

It. Livre canonique de l'ancien Testament. Il a été composé par Jesus, fils de Sirach, petit-fils du grand Prêtre Jesus. On écrit par abbréviation *Eccli.*

ECCLÉSIASTIQUEMENT, adv. D'une maniére ecclésiastique & réglée.

ECCLESIENS, s. m. pl. T. odieux par lequel on désignoit autref. ceux qui avoient pris les intérêts de l'Église contre les partisans des Empereurs. *Ecclesiani.*

ECCOPE, s. f. T. de Chir. Division des parties charnues, par laquelle on retranche une partie gangrenée ou chancreuse, & les excrescences qui surviennent au corps. *Amputatio.*

It. Espéce de fracture du crâne par incision simple. Du Gr. ἐκκόπτειν, couper.

ECCOPROTIQUE, s. m. Reméde laxatif qui purge doucement le ventre. De ἐκ, & de κόπρος, excrément féal de l'homme.

ECCRINOLOGIE, s. f. Partie de la Méd. qui traite des excrétions, ou de l'expulsion des excrémens hors du corps. *-gia.*: De ἐκκρίνω, je sépare.

ECDIQUE, s. m. Officier de l'Église de Constantinople. Voy. PROTECDIQUE.

ECDUSIES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Latone, qui se célébroient à Pheste, ville de Créte, en mémoire de ce que Leucippe, qui étoit fille, avoit acquis la virilité par la puissance de cette Déesse. Ἐκδύσια, du v. ἐκδύειν, *exuere*, parce que Leucippe avoit quitté les habits de son premier sexe.

E C E.

ÉCÉIS, s. m. Habitation d'Afrique, à sept lieues de Fez, du côté de l'Occident.

ÉCERVELÉ, ÉE, adj. & s. Qui est sans jugement, sans prudence, étourdi, qui manque de cervelle. *Cerebrosus, praceps, ardelio.* De *cerebrum*, cervelle.

E C H.

ÉCHACHE, s. f. Abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux dans la basse Auvergne. *Ecclesia Eschalaria.*

ÉCHAFAUD, s. m. Ouvrage de charpenterie élevé en forme d'amphithéâtre pour y placer des spectateurs, afin de voir commodément quelque grande cérémonie. *Tabulatum.* D'*echafaudus*, mot de

la basse Latinité, qui a signifié *tribunal*, *pulpitum editius*.

It. Espéce de petit théâtre ou bâti de bois qu'on dresse en une place publique, sur lequel on exécute les criminels. *Pegma ferale*.

Il se dit aussi de ces planches soutenues par des treteaux, ou par des piéces de bois fichées dans un mur, sur lesquelles se mettent des Maçons, des Charpentiers, des Sculpteurs, des Peintres, pour travailler en des lieux élevés. Il y a aussi des *échafauds* volans qui s'appliquent contre le mur, avec des cordes, dont se servent les Couvreurs & Sculpteurs.

ÉCHAFAUDAGE, s. m. Construction des échafauds nécessaires pour travailler à un bâtiment. *Contabulatio*. Ce terme a été employé au fig. pour sign. les détours & retours d'un style qui n'est pas naturel.

ÉCHAFAUDER, v. n. Dresser des échafauds, les appliquer à une muraille pour travailler à un bâtiment élevé. *Extruere tabulata*.

Il se peut dire par métaphore, & en badinant des préparations, des préludes de quelque ouvrage que ce soit, même des ouvrages de l'esprit. Être longtemps à *s'échafauder*.

Il se prenoit autrefois activement pour, Mettre par Sentence de Juge un criminel sur un échafaud, afin de l'exposer à la risée & à la honte du public.

ÉCHALADER. Voy. ÉCHALASSER.

ÉCHALANS, s. m. Bourg du pays de Vaux en Suisse. *Echalansium*.

ÉCHALAS, s. m. Morceau de bois en forme de bâton, qui a environ quatre pieds & demi de longueur, & qui sert à soutenir un sep de vigne, ou des treillages, ou des contre-espaliers. *Palus*, *pedamentum*, *hastile*, *ridica*, *statumen*. On dit en plusieurs endroits du *paisseau*. Du Gr. χάραξ, qui a la même signification, ou de l'Hébr. *schatal*, qui sign. *plantavit*.

On dit prov. qu'un homme est droit comme un *échalas*, quand il se tient droit avec une affectation extraordinaire : que c'est un vrai *échalas*, quand il est maigre & délié.

ÉCHALASSEMENT, s. m. L'action d'échalasser, de mettre des échalas aux vignes. *Palatio*.

ÉCHALASSER, v. a. Garnir une vigne d'échalas, la lier aux échalas. *Palare*, *impedare*.

ÉCHALIER, s. m. Clôture d'un champ faite de fagots liés ensemble, pour empêcher que les bestiaux n'y entrent. *Septum ex ligno dejecto atque arido*.

ÉCHALIS, s. m. Bourg du Diocèse de Sens en Champagne. *Eschaleium*.

ÉCHALOTE, s. f. Espéce d'ail qui a plusieurs racines bulbeuses, jointes ensemble, & fibrées. *Cepula*. Ce mot vient d'Ascalon, ville de Judée, autour de laquelle il y avoit beaucoup de cette sorte d'oignons, appellés par quelques Botanistes *cepa Ascalonica*.

En t. d'Organiste, c'est une petite lame de laiton, creuse en forme de demi-cylindre, qui sert de languette & de couvercle aux tuyaux d'anche.

ÉCHAMPEAU, s. m. Bout de menue ligne où l'on attache l'hameçon pour pêcher de la morue.

ÉCHAMPIR, ou RÉCHAMPIR, v. a. T. de Peint. Contourner une figure, un feuillage, ou autre ornement, en séparant les contours d'avec le fond.

ÉCHANCRER, v. a. Couper une étoffe en arc, ou en ligne courbe ; la vuider en dedans. *Emarginare*, *introrsum incidere*.

ÉCHANCRURE, s. f. Coupe faite en croissant ou en demi-cercle. *Incisio*, *incisura*.

ÉCHANDOLE, s. f. Petit ais à couvrir les toits. *Scandula*, *tegula tabularis*.

ÉCHANGE, s. m. Permutation ; convention par laquelle on donne une chose au lieu d'une autre. *Permutatio*, *commutatio*. Il se dit proprement des immeubles, ou des meubles précieux, des marchandises en gros. D'*excambium*.

On dit fig. Dans le monde il se fait un *échange* continuel de civilité & de complimens.

En *échange*, maniére d'adv. D'autre côté. *Vicissim*, *rursus*.

ÉCHANGER, v. a. Donner une chose pour une autre. *Commutare*.

En t. de Blanchisseuse, Mouiller, battre & égayer le linge piéce à piéce dans l'eau.

ÉCHANSON, s. m. Officier qui présente à boire aux Rois, aux Princes. *Pocillator*, *pincerna*.

Du Lat. *scantio*, qui se trouve dans les vieux Glossaires pour *pincerna*.

ÉCHANSONNERIE, s. f. Lieu où se garde la boisson du Roi, où se rendent les Officiers qui ont soin de la boisson. L'*Echansonnerie-bouche* fait partie de l'office qu'on appelle *gobelet*.

ÉCHANTILLER. Voy. ÉCHANTILLONNER.

ÉCHANTILLON, s. m. Petit morceau de quelque chose que ce soit, qu'on prend pour montrer, & qui est détaché de la piéce, à qui le reste est pareil, soit à l'égard de la couleur, soit à l'égard de la qualité. *Specimen*, *proba*, *exemplum*. Ce mot vient de *chanteau*, ou de *cantilio*, dimin. de *cantus*, qui sign. *morceau*.

It. Contre-partie de la taille, sur laquelle les Marchands en détail marquent avec des incisions la quantité de marchandises qu'ils vendent à crédit.

On nomme ainsi dans les Monnoies de Lyon le poids original qu'on nomme à Paris *étalon*.

It. Ais garni de fer par un côté, & qui sert à former les moulures des piéces de canon sur la terre molle qui couvre le trousseau.

Il se dit fig. des morceaux, ou parties d'autres choses qui servent à juger du total.

On dit prov. On juge de la piéce par l'*échantillon*. *Ex ungue leonem*.

It. Marque qu'on prend pour preuve de quelque bon coup qu'on a fait, lorsqu'on tire au jeu de l'Arquebuse.

It. Modéle, mesure conforme à l'usage & aux Ordonnances, pour le bois à bâtir, la tuile, l'ardoise, le pavé, &c. *Exemplar*.

En t. de Charpent. & de Menuis. c'est un outil qui sert, comme le trusquin, à rendre les piéces d'épaisseur.

ÉCHANTILLONNER, v. a. Conférer un poids, une mesure avec sa matrice originale. *Exigere ad exemplar*.

ÉCHANTILLONNER, v. n. Couper des échantillons d'une piéce d'étoffe.

ÉCHANVRER la filasse, v. a. C'est lui ôter les plus grosses chenevottes qui lui sont restées, après qu'on l'a concassée dans la brayoire. C'est comme qui diroit, purifier le chanvre. Ce terme est Picard. En Normandie on dit *Ecousser*.

ÉCHANVROIR, s. m. Instrument avec lequel on échanvre la filasse.

ÉCHAPPATOIRE, s. f. Subterfuge, moyen adroit & subtil pour se sauver d'une raison, d'une demande pressante; excuse, défaite, raison dont on se sert pour se tirer d'affaire. *Effugium.* Il est du style fam.

ÉCHAPPE, s. f. T. de Fauc. Action de mettre en liberté des oiseaux, pour les faire voler aux oiseaux de proie qu'on lâche sur eux.

ÉCHAPPÉ, s. m. en t. de Man. se dit d'un cheval engendré d'un étalon & d'une cavale qui sont de différente race & de différent pays. *Ibrida.* Un *échappé* de Barbe.

On dit fig. d'un fol, que c'est un *échappé* des Petites Maisons. C'est un *échappé* de Juif; c. à d. qu'on le soupçonne être de race Juive.

ÉCHAPPÉE, s. f. Emportement d'un jeune homme, libertinage, ou action imprudente. *Frani impatientia, facinus soluti ac nimium liberi adolescentis.* On dit *escapade* dans le même sens. Par *échappées*, c. à d. de temps en temps, & à la dérobée. *Furtim, clanculum.*

En t. de Peint. c'est une vûe dans un paysage, une perspective en lointain qui semble se dérober aux yeux. *Recessus.* On dit aussi une *échappée* de lumière; p. d. un rayon qui tombe sur un objet par quelque passage étroit & dérobé.

Echappée de l'escalier: espace qu'on ménage pour placer la descente d'une cave sous un escalier. *Echappée* est aussi le passage dans une écurie derriére les chevaux.

ÉCHAPPEMENT, s. m. T. d'Horlog. Sortie des palettes de la roue de rencontre. *Vibrationum moderamen, temperatio, æquilibritas.* C'est *l'échappement* d'une montre qui fait la justesse des vibrations du balancier. *Vibrationes æquilibres facit.*

ÉCHAPPER, v. a. & n. Se sauver, s'enfuir, se garantir du danger, de la prison, & de tous les autres accidens nuisibles. *Recedere, fugere, evadere, erumpere.* Ce verbe a trois régimes: on dit, *échapper d'un* danger, *échapper un* grand péril, *échapper aux* ennemis. On dit, *Réchapper* d'une maladie. Du Lat. *scaphare*, qui sign. *s'enfuir avec un esquif.*

Il se dit fig. en parlant des emportemens de colère. La patience *échappe* quelquefois aux plus modérés.

On dit, qu'un mot est *échappé* par mégarde, *excidit imprudenti*; p. d. qu'on a eu l'imprudence ou l'indiscrétion de dire quelque chose secrette, ou choquante. Cela m'est *échappé* de la mémoire, je ne m'en souviens plus. Notre vie nous *échappé* à tous momens, *elabitur, fugit.* Il ne faut pas trop limer le discours: des traits trop fins & trop déliés *échappent* à l'esprit, & ne le frappent pas assez.

Avec le pron. pers. S'oublier, s'emporter, s'égarer. *Prorumpere, audere.* Il s'est *échappé* à dire des injures à son pere: *s'échapper* à des paroles déshonnêtes.

ÉCHAPPER, se dit parmi les Jardiniers, pour Pousser de belles & grandes branches, qui ne fructifient pas. *Luxuriari, lascivire.*

Il se dit aussi des étoffes qui se décousent.

On dit au Man. Laisser *échapper* un cheval, p. d. le pousser à toute bride.

On dit prov. qu'un homme l'a *échappé* belle; p. d. qu'il s'est sauvé d'un grand péril. N'est pas bien *échappé* qui traîne son lien.

On dit qu'un jeune homme fait le cheval *échappé. Tandem liber equus, campoque potitus aperto*; p. d. qu'il est libertin, qu'il est emporté, quand il est hors de la vûe de ses Maîtres.

ÉCHARBOT, s. m. Plante appellée autrement *châtaigne d'eau.*

ÉCHARDE, s. f. Petite épine pointue, éclat de bois, ou piquant de chardon qui entre dans la chair. *Aculeus.* Du vieux mot *esquerde*, fort petite bûche.

ÉCHARDONNER, v. a. Ôter les chardons d'une terre. *Carduis purgare.*

ÉCHARDONNOIR, s. m. Petit crochet tranchant qui sert à échardonner les terres.

ÉCHARGUET, vieux s. m. Celui qui fait le guet. *Custos, vigil.*

ÉCHARNER, v. a. T. de Tanneur & de Mégissier. Ôter d'un cuir la chair qui y reste, ôter d'une peau de bête écorchée les chairs qui y sont demeurées. *Corium purgare carnibus*, ou *carnium reliquias abradere, excidere.*

ÉCHARNOIR, s. m. Instrument avec lequel on écharne.

ÉCHARNURE, s. f. T. de Tanneur & de Mégissier. Restes de chairs ôtés d'un cuir pour le préparer. *Carnium reliquiæ è corio detractæ.*

ÉCHARPE, s. f. Grande piéce de taffetas large que les gens de guerre portoient autrefois à la manière d'un baudrier, & qu'ils portent aujourd'hui en forme de ceinturon. On s'en sert pour marquer & distinguer les partis. *Fascia.* Les *écharpes* rouges signifient les troupes d'Espagne, les *écharpes* blanches celles de France. On dit fig. Changer d'*écharpe*, pour, Changer de parti.

ORDRE DE L'ÉCHARPE OU DE LA BANDE. Outre l'Ordre de Chevalerie dont nous avons parlé au mot Bande, il y a eu une compagnie de Dames à Palencia en Espagne, qui a porté le même nom de l'*Echarpe* ou de la Bande.

ÉCHARPE, signifie aussi la bande qui sert à soûtenir le bras quand il est blessé, quand on a été saigné. En ce sens on dit fig. qu'un homme a l'esprit en *écharpe*; p. d. qu'il l'a embrouillé, de travers, qu'il n'a point de jugement, de bon sens. On dit prov. que le lit est l'*écharpe* de la jambe, p. d. qu'il faut qu'un homme qui a une jambe malade, se tienne au lit.

ÉCHARPE, est aussi une sorte de vêtement que les femmes mettoient autrefois sur leurs épaules, quand elles sortoient en habit négligé.

En t. d'Astron. quelques-uns appellent le Zodiaque l'*écharpe céleste*, parce que c'est un cercle large qui est posé obliquement, à l'égard de l'Équateur & de l'Horison.

En t. de Guerre, on appelle une batterie en *écharpe*, celle qui bat quelque corps de côté, ou obliquement.

En Chir. on dit qu'un coup a été donné en *écharpe*, quand la plaie n'est pas droite.

ÉCHARPE, en Méchan. est la piéce de bois, ou de fer, qui soûtient la roue d'une poulie, & qui porte le boulon. On l'appelle aussi *chappe*, & quelquefois *mousle.*

ÉCHARPES, en Archit. sont des ceintures ou courroies qui sont aux côtés des chapiteaux Ioniques, qui semblent enserrer les volutes.

En Maçonn. ce sont les cordages avec lesquels on retient & on conduit les fardeaux en les montant. *Retinacula.*

ÉCHARPER, v. a. Donner un coup d'épée de travers. *Fasciatim incidere.*

En t. d'Artisan, c'est faire plusieurs tours avec un moyen cordage autour d'un fardeau, pour y attacher une écharpe avec sa poulie, dans laquelle on passe le cable.

ÉCHARPER, en t. de Guerre, se dit d'une batterie qui attaque un ouvrage de revers & obliquement.

ÉCHARS, ARSE, vieux adj. Avare, mesquin. *Prœparcus, nimiùm attentus ad rem.* Du vieux François *charei*, qui signifioit *maigre*, ou du Lat. *exparcus*, d'où on a fait ensuite *scarsus*.

En t. de Mar. vent *échars*, c. à d. qui n'est point fait, & qui saute d'un rumb à l'autre.

ÉCHARSE, adj. f. T. de Monnoie, qui se dit de la qualité intérieure de la monnoie, qui est au-dessous du titre ordonné. *Minor quam lex jubet.*

ÉCHARSEMENT, vieil adj. D'une maniére avare. *Avarè, praparcè.*

ÉCHARSETÉ, s. f. T. de Monnoie. C'est la défectuosité d'une piéce de monnoie pour n'être pas de poids, ni du titre requis. *Imminutio.*

Il s'est dit aussi dans le sens propre pour l'avarice, la mesquinerie. *Parsimonia, avaritia, penuria.*

ÉCHASSE, s. f. T. d'Archit. Régle de bois un peu large, dont les Appareilleurs se servent pour y marquer les lignes de hauteur, de retombée & d'épaisseur, dont ils ont besoin. *Norma latior.*

ÉCHASSES, s. f. pl. Ce sont deux longs bâtons, à chacun desquels il y a une espéce d'étrier à une certaine hauteur, dans lequel on met les pieds, pour être plus élevé en marchant, & qui aident à marcher dans certains lieux difficiles. *Grallæ, furculæ, grallatoria.* On dit d'une personne qui a des patins ou des souliers trop hauts, qu'elle est montée sur des *échasses*.

Anciennement *Echasses* se prenoit en François pour ce que nous appellons aujourd'hui des potences, ou longs bâtons terminés en potence par en haut. *Fultra subaxillaria.*

ÉCHASSES, se dit en Maçonn. des grandes piéces de bois dressées à plomb, liées & entées les unes sur les autres, qui servent à faire des échafauds. *Furculæ, tigilla in rectum posita.*

On dit fig. d'un Auteur qui affecte un style trop pompeux & trop élevé, & des personnes dont l'esprit est toujours guindé, qu'ils sont toujours montés sur des *échasses*.

ÉCHAUBOULÉ, ÉE, adj. Qui a des échauboulûres. *Pustulis laborans.*

ÉCHAUBOULÛRE, s. f. Petite bube, bourgeon, ou élevûre sur la peau, qui vient de chaleur de foie. *Pustula.* Il est du style fam.

ÉCHAUDÉ, s. m. Gâteau fait en forme de triangle, ou de cœur, avec de la pâte échaudée, de l'eau, du sel, & quelquefois avec du beurre & des œufs. *Crustulum triquetrum.* Aujourd'hui les *échaudés* sont ordinairement ronds.

On appelle *échaudé* trois rues disposées en triangle. *Trigonum.* La fontaine de l'*Échaudé* au Marais du Temple.

ÉCHAUDER, v. a. Nettoyer avec de l'eau chaude, tremper dans de l'eau bouillante. *Calidâ irrigare, perfundere, extergere.* D'*excaldare.*

ÉCHAUDER, v. n. p. sign. fig. & fam. Faire un faux marché, faire une enchére trop à la chaude, où il y a à perdre.

On dit prov. qu'un chat *échaudé* craint l'eau froide : *calidam experta, frigidam felis timet* ; p. d. que quand un homme a souffert quelque grand mal, il craint tout ce qui en a quelque apparence.

ÉCHAUDOIR, s. m. Lieu où les Bouchers font les abatis de leurs viandes.

It. Lieu & vaisseau où les Teinturiers & les Mégissiers dégraissent leurs laines.

ÉCHAUFFAISON, s. f. Maladie qui arrive à quelqu'un pour s'être trop échauffé. *Æstus, fervor.*

ÉCHAUFFEMENT, s. m. Action par laquelle on échauffe. *Calefactio, calefactus, fervor.*

ÉCHAUFFER, v. a. Rendre chaud, ou avec le pron. pers. Devenir chaud. *Calefacere, succendere.*

Au fig. Enflammer, animer, exciter, remplir d'ardeur. Le vin, en *échauffant* les pensées, les rend plus vives & plus agréables. L'imagination, quand elle est *échauffée*, exagère tout ce qu'elle ressent.

Il se dit encore en Morale, de l'émotion des passions. Ce Prédicateur s'*échauffe* beaucoup en parlant contre les vices. *Exardescit.* Cet homme est fort colère, il ne faut pas lui *échauffer* la bile, lui *échauffer* les oreilles.

On dit en ce même sens, que la guerre, que la sédition, que la dispute s'*échauffe*, *incalescit, ingravescit* ; p. d. augmente : que le jeu s'*échauffe* ; p. d. qu'on s'y pique, qu'on joue plus gros jeu.

On dit que les Cabaretiers, que le mauvais train *échauffent* les maisons ; p. d. qu'ils y logent les premiers, sitôt qu'elles sont bâties, & avant qu'elles soient séches.

ÉCHAUFFER, percer, vuider une étoffe. Termes de Manufact. de lainage. Il se disent, lorsque le foulon l'ayant trop foulée, la piéce devient trop étroite.

ÉCHAUFFÉ, ÉE, part. pass. *Succensus, incalescens, calidus.* Bois *échauffé*, celui qui est sujet à se pourrir, & qui est plus ordinairement rouge, & rempli de petites taches blanches, rousses & noires.

On dit au subst. Sentir l'*échauffé* ; p. d. exhaler une certaine odeur causée par une chaleur excessive.

ÉCHAUFFURE, s. f. Échauffaison, petites rougeurs, petites élevûres qui viennent sur la peau.

ÉCHAUFOUR, ou ÉCHAUFOU, s. m. Lieu dans le diocèse de Lizieux, en Normandie. *Excalfurnum Lexoviorum.*

ÉCHAUFOURÉE, s. f. Émotion, trouble, accident imprévû, entreprise mal concertée, téméraire, malheureuse. Faire une étrange *échaufourée*.

ÉCHAUGUETTE, s. f. Lieu couvert & élevé pour placer une sentinelle, & pour découvrir ce qui se passe à la campagne. *Specula, excubiæ.*

ÉCHAULER, v. a. T. d'Agric. C'est prendre de la chaux amortie, la mettre dans l'eau, puis en arroser le blé qu'on veut semer. *Calce conspergere, inficere, miscere calcem.*

ÈCHE. Cette terminaison est longue ; *pêche, dépêche* : comme celle en *aiche*, fraîche, &c. Ces deux terminaisons riment fort bien l'une avec l'autre.

ÈCHE, vieux s. f. Amorce. D'*esca.*

ÉCHÉANCE, s. f. Jour où on doit payer ou faire quelque chose. *Terminus fatalis, præscriptus, certus dies.*

ÉCHECS, s. m. pl. (Le dernier *c* ne se prononce point.) Jeu de petites piéces de bois tourné, ou d'ivoire, qui servent à jouer sur un tablier ou damier divisé en 64. carreaux. Il y a de chaque côté huit piéces & huit pions, qui ont divers mouvemens & régles pour marcher. *Scacchia.* De *Scheque*, ou *Xeque*, qui est un mot Morisque, signifiant, *Seigneur, Roi*, ou *Prince*. Bochart dit que

Scach mat, en Persan, signifie, *le Roi est mort.* Il se dit aussi des piéces dont on joue à ce jeu, considérées toutes ensemble.

ÉCHEC, au sing. est un terme de ce jeu, qui sign. une attaque au Roi. Et on appelle un *échec & mat*, quand il est tellement serré & attaqué, qu'il ne se peut retirer, ni se couvrir. L'*échec* du Berger est celui qui se donne au troisiéme ou quatriéme coup.

Donner *échec* & *mat* à tous les plats. Façon de parler figurée & burlesque. Manger beaucoup de chaque mets.

ÉCHEC, se dit fig. d'un malheur ou de quelque perte qui donne atteinte aux biens, à la fortune, à l'honneur. *Labes, detrimentum, clades.* Recevoir un grand *échec*.

On dit qu'on tient des troupes en *échec*, quand on en est si près, qu'on peut être sur elles au premier mouvement qu'elles feront : qu'une citadelle tient une ville en *échec*; p. d. qu'elle la tient en bride, ou sujéte.

On dit prov. qu'aux *échecs* les fous sont les plus près des Rois; pour marquer que cela est vrai aussi en la cour de plusieurs Princes.

ÉCHEDORE, s. m. Riviére de Macédoine, qui se décharge dans la mer Égée près de Thessalonique, aujourd'hui Saloniki. *Echedorus.*

ÉCHELAGE, s. m. T. de Coût. Droit de poser une échelle sur l'héritage d'autrui pour refaire un bâtiment, un mur, &c. *Scalarium.*

ÉCHELETTE, s. f. Dimin. Petite échelle. *Scala brevior.* On en attache une sur le bât d'une bête de somme, pour y accrocher de la viande, du foin, de la paille, &c. *Minores scalæ.*

ÉCHELIDES, s. m. Bourg de l'Attique.

ÉCHELLE, s. f. Machine composée de deux piéces de bois longues & légéres, traversées d'espace en espace de menus bâtons qui servent de dégrés, & qu'on nomme *échelons*, sur lesquels on met les pieds l'un après l'autre pour monter. *Scala.* On fait des *échelles* brisées.

It. Méchant escalier qui est tout droit.

Il se prend quelquefois pour le Gibet, à cause qu'on fait monter avec une *échelle* ceux qu'on pend à une potence. L'*échelle* étoit un signe de haute Justice; & l'on voit encore à Paris l'*échelle* du Temple, qui est la marque de la Justice du Temple.

Les Jardiniers & les Tapissiers ont des *échelles* doubles, composées de deux *échelles* plus larges par le pied que par en-haut. On les joint par le haut avec une verge de fer, ou de bois.

ÉCHELLE de couvreur, n'est bien souvent autre chose qu'une corde nouée d'espace en espace : en sorte que chaque nœud est une espéce d'échelon, où les Couvreurs s'accrochent par le moyen d'un crochet de fer qu'ils ont à chaque jambe.

Notre Dame de L'ÉCHELLE. Voy. NOTRE DAME.

ÉCHELLE, se dit aussi d'un rang de nœuds de ruban, que les femmes mettent par ornement le long de leur buse, à cause que cela ressemble à une *échelle*.

En Archit. & en Géographie, c'est une ligne divisée en plusieurs parties égales, qui sert de mesure commune à toutes les parties d'un bâtiment, & à marquer les distances des lieux sur les cartes Géographiques.

ÉCHELLE, ou *Bâton de Jacob.* Voy. ARBALÊTE.

ÉCHELLE, est aussi un nom qu'on donne sur la Méditerranée ou mer du Levant aux villes du commerce, ou aux ports qui sont aux côtes des isles d'Afrique & d'Asie, dans les terres de la domination du Grand Seigneur. Ce mot, en ce sens, vient d'*escale*, vieux t. de Mar. qui sign. *port de mer.* Voy. ESCALE.

Échelle campanale, ou *campanaire.* Régle qu'ont les Fondeurs pour proportionner la longueur, largeur & épaisseur d'une cloche à son poids, & pareillement celle de son batail, pour lui faire rendre un certain son. On l'appelle aussi *brochette*, *bâton*, *régle*, & *diapason.*

Les Teinturiers appellent aussi *échelle*, un certain nombre d'étages qu'ils donnent à la clarté & à la profondeur des couleurs.

ÉCHELLE. Instrument de Mus. assez grossier, composé de douze petits bâtons enfilés ensemble, & séparés l'un de l'autre par des grains de chapelet. Ils vont toûjours en diminuant, & l'on en joue avec un petit bâton.

En Géom. c'est une ligne droite divisée en parties égales, qui représentent des pieds, des toises, ou telle autre mesure que l'on voudra.

ÉCHELLE de cordes. T. de Géom. Ligne droite sur laquelle sont marquées les grandeurs des cordes de tous les dégrés d'un demi-cercle ou d'un quart de cercle.

ÉCHELLE de dixme. T. de Géom. On entend par ces mots une ligne, quoique petite, divisée par dixaine en un très-grand nombre de parties distinctes.

ÉCHELLE de retraite. T. d'Artill. Machine qui sert avec la chévre à monter les canons sur leurs affûts, quand il n'y a point de daufins.

ÉCHELLE de front, en Perspective, est une ligne droite dans le tableau, qui est paralléle à la ligne de terre, & qui est divisée en parties égales, lesquelles représentent des pieds, des pouces, &c. *Échelle* fuyante, est une ligne droite dans le tableau, qui tend au point de vûe, & qui est divisée en parties inégales, lesquelles représentent des pieds, des pouces, &c.

On dit prov. qu'il faut tirer l'*échelle* après quelqu'un; p. d. qu'il n'y a rien à faire après lui, qu'il a épuisé la matiére.

LES ÉCHELLES, s. f. Ville de Savoye, qui a pris son nom d'un grand chemin qui y est taillé dans le roc. *Scalæ.*

ÉCHELLER, vieux v. a. Escalader. *Scalis invadere. Scandere, conscendere.*

En t. de Cout. Exposer quelqu'un sur une échelle en public, pour lui faire faire amende honorable, &c. Aujourd'hui on expose au carcan & au pilori.

ÉCHELLIER, subst. masc. Piéce de bois traversée de chevilles, qui sert à monter au haut des grues, des engins, & des estrapades. On l'appelle aussi *rancher.*

ÉCHELON, s. m. Petite piéce de bois qui traverse l'échelle. *Gradus, scandula scalaris.*

Il se dit fig. de ce qui sert à monter d'un rang plus bas à un plus haut.

ÉCHEMER, v. a. Faire un nouvel essain d'abeilles. *Examinare, fœtum educere, examen emittere.*

ÉCHENAL, *Écheneau* & *Échenez*, s. m. Gouttiére de bois pour recevoir l'eau qui découle de dessus les toits, & empêcher qu'elle ne tombe au pied du mur, ou sur le fonds des voisins. *Stillicidium ligneum.* Du mot *chêne*, parce que ces sortes de gouttiéres sont faites de bois de *chêne.*

ÉCHENEIS. Voy. REMORE.

ÉCHENICHERRIBASSI, s. m. Officier du Serrail.

Maître, ou Surintendant du Fournil. Chef des Maîtres de la boulangerie & des fours. *Pistorum Præfectus.*

ÉCHENILLER, v. a. Ôter les chenilles d'un arbre. *Erucis purgare.* Moilon ou grais *échenillé*; c. à d. piqué avec la smille, ou marteau à deux pointes.

ÉCHENO, s. m. Bassin de terre que les Fondeurs font au-dessus du moule de leurs figures, dans lequel tombe d'abord le métal, pour couler de là dans le moule. *Tubus fusorius.* Il vient du vieux mot François *écheneau*, tuyau, ou canal.

ÉCHENO. Voy. ÉCHENAL.

ÉCHEOIR, ou ÉCHOIR, v. n. Arriver par succession ou donation. *Accidere, obtingere.* Au présent de l'Ind. il n'est guère en usage qu'à la 3e. pers. du sing. *Il échet.* On dit au prét. indéf. *J'échus*; au prét. parf. *Je suis échu*; au fut. *J'écherrai*; à l'imparf. du subj. *J'écherrois*; au prét. du subj. *Que j'échusse*; au part. du prés. *Echéant.* Ce v. vient du Lat. *excidere.*

Il se dit aussi des choses conditionnelles, & qui arrivent par fortune & par hasard, *Sortitò obvenire.*

Il se dit aussi absol. pour, Arriver. *Contingere.* Il est *échu* que j'avois affaire ce jour-là.

It. Mériter, soit en bien, soit en mal. *Mereri,* Il *échet* à cette action une bonne récompense.

Il se dit souvent en parlant du terme, ou des jours certains où une chose doit arriver, ou est dûe.

Il sign. quelquef. Rencontrer fortuitement, & se construit avec les adv. *bien* ou *mal.*

ÉCHERPILLER, vieux v. a. Piller, voler sur les grands chemins. *Prædari, latrocinari.*

ÉCHERPILLERIE, vieux s. f. Brigandage, vol sur les grands chemins. *Grassatio, prædatio, latrocinium.*

Les deux mots précédens viennent du mot *serpaut*, qui sign. un trousseau, & qui commençoit autrefois par *ch.*

ÉCHET, vieux s. m. Redevance, ce qui est échu.

ÉCHETÉ, vieux s. f. Héritage.

ÉCHETLE, s. f. Ancienne ville de Sicile, qui subsistoit dès la première guerre Punique. *-la.*

ÉCHEVEAU, s. m. Fil, soie ou laine repliée en plusieurs tours, & nouée comme une petite botte, pour empêcher qu'elle ne se mêle. *Spira fili evoluti, spira filacea, filaceus orbis.*

Il y avoit autrefois une façon de coëffure de femme qu'on appelloit en *écheveau*, parce qu'elle imitoit les *écheveaux* de fil.

ÉCHEVEAU se dit en t. d'Anat. d'un amas de fibres.

ÉCHEVELÉ, ÉE, part. pass. du v. *Echeveler*, qui n'est point en usage. Qui est décoëffé, qui a les cheveux pendans. *Solutis, sparsis, passis capillis.* On ne l'emploie qu'au fém. & il ne se dit que des femmes dont les cheveux sont en désordre.

ÉCHEVER, vieux v. a. Échapper, éviter. *Vitare, effugere, se subducere.*

ÉCHEVIN, s. m. Officier qui est élu par les Bourgeois d'une ville pour avoir soin de leurs affaires communes, de la police, de l'entretien, & de la décoration de la ville. À Paris il y a un Prevôt des Marchands & quatre *Echevins. Scabinus*, d'où vient le mot François. *Decurio.* On les appelle *Consuls* en Languedoc, en Provence & en Dauphiné; *Capitouls* à Toulouse, & *Jurats* à Bourdeaux. Anciennement les *Echevins* étoient Assesseurs & Conseillers des Comtes & Juges des villes. C'est pourquoi en quelques villes ils s'appellent Pairs, qui est un nom de Juges, Assesseurs ou Conseillers.

ÉCHEVIN du Palais. Ancien officier de la Maison de nos Rois de la première race.

ÉCHEVINAGE, s. m. La qualité d'Échevin, & le temps qu'il est en charge. *Consulatus, Scabinagium,* Il y a des villes où l'*échevinage* ennoblit.

ÉCHIDNA, s. f. Monstre produit par Chrysaor & Callirhoé, ayant la moitié du corps d'une belle Nymphe, l'autre moitié d'un serpent affreux.

ÉCHIF, IVE, adj. T. de Vén. Vorace, gourmant. *Vorax.*

ÉCHIFFRE, s. m. T. d'Archit. Mur qui sert de base à un escalier, qui en soûtient la charpente ou les marches, la balustrade, les appuis, &c. *Scapus scalarum.* On dit un mur d'*échiffre*, ou *échiffre* absol. On le dit aussi de la charpente d'un escalier.

ÉCHIGNER. Voy. ÉCHINER.

ÉCHIGNOLE, s. f. T. de Boutonnier & d'Ouvrier en gance. Espéce de fuseau dont ils se servent pour mêler ensemble les différens brins de soie ou de fil.

ÉCHIK-AGASI-BACHI, s. m. T. de Rel. Officier de la Cour de Perse, Grand-Maître des cérémonies. *Magnus ceremoniarum arbiter in Regno Persico.*

ÉCHILLON, s. m. T. de Mar. du Levant. C'est une nuée noire, d'où sort une longue queue qui va toûjours en diminuant, & qui s'allongeant dans la mer, en tire l'eau comme une pompe. C'est presque la même chose que ce que sur l'Océan on appelle *siphon.*

ÉCHIN, s. m. Médecin du Serrail. *Medicus.*

ÉCHINADES, s. f. pl. Ancien nom de cinq petites Isles situées dans la mer Ionienne, sur la côte de l'Acarnanie. Elles s'appellent aujourd'hui Curzolari, ou Cuzzolari. Les Modernes n'en comptent que trois, situées à la bouche du golfe de Lépante, ou de Patras.

ÉCHINE, s. f. L'épine du dos, les vertébres qui sont depuis le col jusqu'aux fesses. *Spina dorsi.* On appelle par raillerie, maigre *échine*, une grande personne maigre.

ÉCHINE, s. m. T. d'Archit. Ornement de figure ovale, qui est au haut du chapiteau de la colonne Ionique, Corinthienne & Composite. Il ressemble à des œufs ou des châtaignes ouvertes. Du Gr. ἐχῖνος, châtaigne.

ÉCHINÉE, s. f. Piéce de chair d'un cochon, qui se coupe sur le dos. *Imbrex porci.*

ÉCHINER, v. a. Rompre l'échine. *Spinam dorsi abrumpere.* On dit, *échiner* de coups; p. d. battre outrageusement.

ÉCHINER sign. aussi, Tuer, assommer, massacrer. *Interficere, occidere.* Il est du style fam.

ÉCHINITE, s. f. T. d'Hist. Nat. Pierre semblable à la coquille appellée *echinus.*

Les ÉCHINITES, ou *boutons de mer*, sont des coquilles pétrifiées que l'on trouve dans des carriéres du Berri, & dont l'intérieur est rempli de craie.

ÉCHINOPE, s. m. Chardon sphérique. *Echinopus.*

ÉCHINOPHORE, s. f. Plante dont le calice est composé d'une feuille en forme d'étoile, divisé en cinq segmens.

ÉCHINOPHTHALMIE, s. f. Inflammation aux parties de la paupiére qui sont garnies de poils. De ἐχῖνος, hérisson, & de ὀφθαλμία, ophthalmie.

ÉCHINOPODE, s. m. Arbrisseau qu'on ne trouve que dans les isles de Créte, de Chio & dans la Gréce.

CHION, f. m. Plante que les reptiles venimeux abhorrent.

It. Un des Argonautes, fils de Mercure & d'Antianire.

ÉCHIQUETÉ, ou ÉCHIQUÉ, ée, adj. T. de Blâf. qui se dit de l'Ecu qui est divisé en échiquier. *Tessellatus.*

ÉCHIQUIER, f. m. Tablier divisé en 64. carreaux de deux couleurs, sur lequel on joue aux Dames, aux Échecs. *Alveolus lusorius.* On dit que des arbres sont plantés en *échiquier*, *in quincuncem*, quand ils le sont de sorte que leur figure représente plusieurs quarrés, ou un *échiquier*.

L'*Echiquier* de Normandie, *Scacarium*, étoit une Justice souveraine, ou séance de Commissaires ou de Magistrats delégués pour tenir une espéce de Grands Jours dans cette Province. Sous les Ducs de Normandie l'*Echiquier* étoit une assise générale, où se trouvoient les principaux Seigneurs, pour juger les affaires les plus importantes en dernier ressort. Le Parlement y a été substitué sous François I.

On appelle en Angleterre, Cour de l'*Echiquier*, une Cour où l'on juge les causes qui concernent les finances. Ce mot paroît venir du pavé de la chambre, qui étoit fait en forme d'*échiquier*; ou du bureau autour duquel étoient les Juges, sur lequel on mettoit un tapis distingué en plusieurs carreaux.

Échiquier, f. m. Espéce de filet quarré dont on se sert pour la pêche du goujon.

ECHMALOTARQUE. Voyez ÆCHMALOTARQUE.

ÉCHO, f. m. (Prononc. en François comme en Latin *Eco.*) Réfléchissement & répétition du son qui frappe contre quelque corps qui le renvoie distinctement. Il y a des *échos* qui renvoient le son ou les paroles deux ou plusieurs fois.

On dit fig. qu'un homme est l'*écho* d'un autre; p. d. qu'il répéte ce qu'un autre a dit. Du Grec ἦχος, *sonus*, du v. ἠχέω, *sono.*

Écho, sign. aussi le lieu où on entend cette répétition de son. Aller chanter à l'*écho.*

Écho, en t. d'Archit. se dit de certaines figures de voûte qui sont d'ordinaire elliptiques, ou paraboliques, qui redoublent les sons, & font des *échos* artificiels.

En Musique il se dit des répétitions de plusieurs notes qu'on vient de chanter ou de jouer sur un autre ton. Il y a aux orgues le jeu des *échos*.

It. Sorte de vers dont les derniers mots ou syllabes ont un sens qui répond à la demande qui est contenue dans les vers, & qui semble être faite par un *écho.*

Pour vous en dire plus, il faudroit vous pourvoir . . . . *Voir.*
Aura-t-elle pitié de mon mal inouï ? . . . . *Oui.*

Écho, f. f. T. de Myth. Nymphe, fille de l'Air, qui étant devenue amoureuse de Narcisse, dont elle ne put se faire aimer, dessécha de chagrin, & fut changée en rocher, retenant cependant la voix qu'elle avoit auparavant.

ÉCHOITE, f. f. T. de Coût. Succession collatérale. *Successio collateralis.*

ÉCHOMES, *Scalmes*, ou *Tolets*, f. m. pl. T. de Mar. Chevilles de bois ou de fer, plus épaisses au milieu qu'aux deux extrémités, qui servent à tenir la rame du matelot qui nage. Du verbe Grec ἔχομαι, *teneo*, ou du nom ὀχμα, *retinaculum.*

ÉCHOMÉTRE, f. m. (Prononc. *Ecométre.*) T. de Mathémat. d'Acoustique & de Mus. Régle sur laquelle sont plusieurs lignes divisées, qui servent d'échelle pour mesurer la durée des sons, & pour trouver leurs intervalles & leurs rapports. *-trum.* Ce mot sign. *mesure du son.* De ἦχος, son, & μέτρον, mesure.

ÉCHOMÉTRIE, f. f. Art de faire des bâtimens, dont la disposition, & sur-tout celle des voûtes, forme des échos.

ÉCHOPPE, f. f. Pet. boutique adossée à un mur, & couverte en appentis. *Taberna.* Ce mot vient peut-être de l'Anglois *Shop*, petite boutique.

C'est aussi une espéce de burin ou de pointe platte, & tranchante par l'extrémité, dont se servent les Orfévres, Sculpteurs, Graveurs en eau forte, Serruriers & autres. *Calum*, *scalprum.*

ÉCHOPPER, v. n. Travailler avec des échoppes.

ÉCHOUEMENT, f. m. C'est le choc d'un vaisseau contre un banc de sable, ou un bas fond, sur lequel il ne peut passer faute d'y trouver assez d'eau; ce qui bien souvent le brise & en cause la perte.

ÉCHOUER, v. n. Donner contre un rocher, ou demeurer sur le sable, le vaisseau ne trouvant pas assez d'eau pour être à flot. On appelle aussi cela *toucher*, quand la quille touche le fond de la mer. *Impingere*, *illidere navim ad saxa*, *hærere in vado.* On le dit & des personnes qui sont dans le vaisseau & du vaisseau même. On dit aussi en signification active, *échouer* son vaisseau; p. d. le faire *échouer.* De *scopulare*, & de *scopulus*, écueil.

Au fig. Avoir un mauvais succès, ne point réussir dans une entreprise.

ÉCHTER, ou ÉCHTERNACH, f. m. Bourg ou pet. ville du Luxembourg, sur la riviére de Sour. *Epternacum*; autrefois *Andethanna*, *Andethamnale.*

ÉCHYMOSE. Voy. ECCHYMOSE.

ECI.

ÉCIJA, *Ecya*, & *Ecise*, f. f. Ville Épisc. d'Andalousie en Espagne, située sur la riviére de Xénil, entre Cordoue & Séville.

ÉCIMER, v. a. Couper la cime, couper la tête d'un arbre. *Decacuminare.* On dit aussi, *étêter.*

ÉCISE. Voy. ÉCIJA.

ECL.

ÉCLABOTER, vieux v. a. Couvrir de boue.

ÉCLABOUSSER, v. a. Faire rejaillir de la boue au visage & sur les habits. *Luto vel aquâ perfundere*, *inficere*, *aspergere.* Ce mot est composé de *éclat*, & de *boue.*

ÉCLABOUSSURE, f. f. Boue, ordure qui rejaillit sur une personne. *Lutum injectum.*

ÉCLAFFER, vieux v. a. Éclater. S'*éclaffer* de rire.

ÉCLAIR, f. m. Éclat subit de lumiére, qui annonce & précéde ordinairement le bruit du tonnerre. *Fulgur.*

Il se dit aussi des lumiéres réfléchies qui passent en un moment, comme d'une épée, d'une glace de miroir agitée.

On dit fig. Il est prompt comme un *éclair.* Et Passer comme un *éclair*; p. d. passer vîte, ne durer guére. En poët. Les *éclairs* de ses yeux; pour signifier L'éclat de ses yeux.

Éclair des harengs. Éclat de lumiére qui paroît sur la mer lorsque les harengs passent en troupes.

ÉCLAIRCIE, f. f. T. de Mar. Endroit clair qui paroît au ciel dans un temps de brume.

ÉCLAIRCIR, v. a. Rendre un corps plus clair & plus net; le rendre transparent ou poli. *Illustrare*, *illuminare*, *clarare.*

It. Séparer des corps les uns des autres, & en diminuer le nombre, en laissant plus d'espace & d'intervalle. *Vacuare, dispergere.* La tempête a bien *éclairci* cette forêt ; elle a abattu bien des arbres.

En t. de Jardinage, Rendre moins épais. *Interlegere, relaxare, interpurgare, disrarare.* Ce plant est trop épais, trop dru ; il en faut arracher pour l'*éclaircir.*

Fig. Débrouiller, rendre plus clair & plus intelligible. *Explicare, enucleare, dilucidare.*

ÉCLAIRCIR quelqu'un, c'est l'informer, l'instruire. *Docere, commonefacere.* On dit aussi, *S'éclaircir,* pour, S'informer, s'instruire.

On dit prov. que le bien d'un homme est fort *éclairci*, quand il en a mangé une bonne partie.

ÉCLAIRCISSEMENT, s. m. Effet de l'action qui éclaircit. *Illustratio, illuminatio.* L'*éclaircissement* de la vûe. On s'en sert rarement au propre.

Chez les Officiers des Eaux & Forêts, on dit, Faire des ventes par *éclaircissement*, quand on fait abattre des baliveaux sur taillis, qui sont en si grand nombre, qu'ils l'empêchent de croître.

Au fig. Explication d'une obscurité, d'une difficulté. *Enodatio, explicatio.*

En matiére de querelle, Explication qu'on demande de quelques paroles & actions, pour sçavoir si on les a faites ou dites avec intention d'offenser.

ÉCLAIRE. Voy. CHÉLIDOINE.

ÉCLAIRER, v. a. & n. Répandre de la clarté, communiquer de la lumiére. *Illuminare, collustrare.*

Il se dit absol. de ce feu passager qui précéde le tonnerre. *Fulgurare.*

It. Apporter de la lumiére. *Afferre lucem.* Il est n. en ce sens.

En t. de Joueur on dit, *éclairer* le tapis ; p. d. couchet comptant la somme que l'on veut jouer.

It. Observer les actions de quelqu'un ; épier, contrôler secrettement. *Observare, custodire.*

Il se dit fig. en choses spirituelles & morales ; & signifie, Instruire, illuminer, rendre plus clairvoyant. *Docere.*

On dit prov. La chandelle qui va devant *éclaire* mieux que celle qui va derriére ; p. d. qu'il vaut bien mieux faire du bien de son vivant, que d'obliger ses héritiers par son testament à en faire.

ÉCLAIRÉ, ÉE, part. pass. *Illuminatus, clarus.* On dit qu'un homme est bien *éclairé*, fort entendu, lorsqu'il a une grande capacité, & qu'il pénétre la vérité. *Doctus, eruditus.*

On dit aussi qu'une maison est bien *éclairée*, *lucida, luminosa*, lorsqu'elle est bien percée, qu'elle a de grandes fenêtres.

ÉCLAMÉ, adj. m. se dit des Serins, & sign. Qui a l'aile rompue, ou la patte cassée. *Cui ala fracta, aut ruptus pes.*

ÉCLANCHE, s. f. Partie charnue du mouton, qui tient au quartier de derriére. Cuisse. *Vervecis femur, coxa.* On l'appelle aussi *gigot.* De *clanche*, qui chez les Serruriers, sign. la partie du loquet qui s'abat en fermant une porte.

ÉCLAT, s. m. Partie d'un corps dur qui s'en sépare avec violence, quand il créve, quand on le fend, quand on le brise. *Assula, assilientis corporis fragmen, fragmentum.*

Il se dit aussi du bruit qui s'entend, quand quelque chose se brise, ou créve : ce qui se dit aussi de tout autre grand bruit subit & surprenant. *Fragor.* On dit aussi, Un *éclat* de rire ; p. d. un grand bruit qu'on fait en riant.

Il se dit aussi des sons. *Eclat* de voix, grand *éclat* de voix.

Du Gr. κλάω, *frango*, κλάσις, *fractio* ; ou plûtôt d'*eclatum*, participe pass. du v. *ecfero.* D'*eclatum* a été formé l'infinitif barbare *eclatare*, & de-là éclater ; comme de *relatum, relatare*, le vieux Gaulois *relater* ; de *translatum, translatare*, translater.

Il se dit aussi des rayons que jettent les corps lumineux, ou de ceux que réfléchissent les corps polis. *Fulgor.*

Il se dit aussi en parlant des choses vives & hautes en couleur ; qui ont beaucoup de lustre & de brillant. *Splendor.* L'*éclat* du coloris, l'*éclat* & la vivacité des couleurs.

Fig. Pompe, magnificence, splendeur, bruit, fracas. Rumeur, scandale.

Il se dit aussi en parlant des choses dont on se vante trop, & que l'on affecte de faire paroître.

ÉCLAT, ou ACHLAT, s. m. Ville cap. de la basse Arménie.

ÉCLATANT, ANTE, adj. Qui fait du bruit, qui brille, qui a de l'éclat. *Fulgidus, splendidus, clarus.* On le dit au propre & au fig. Voix *éclatante.* Couleur *éclatante.*

On dit aussi, Mérite *éclatant*, gloire *éclatante*, services les plus *éclatans.*

ÉCLATANTE, s. f. Sorte de fusée chargée de composition de feu brillant.

ÉCLATER, ou *s'éclater*, v. n. Aller en éclats. *Dissilire, ire in fragmina, assulosè frangi.*

En t. de Jardinier, il se dit d'une branche ou d'une racine qu'on détache, soit à dessein, soit par malhabileté, de l'endroit où elle étoit venue. *Evellere, divellere, divelli.*

It. Faire du bruit & de l'éclat, se découvrir, se faire connoître au public. *Erumpere.* Il fit *éclater* ses ressentimens.

ÉCLATER, construit avec la prép. *contre*, ou mis absolum. S'emporter, invectiver, faire des plaintes avec chaleur & avec colère. *Irasci, stomachari, in querelas & convicia erumpere.*

It. Briller, avoir beaucoup de lustre, de splendeur ou d'éclat ; tant au propre qu'au fig. *Splendere, splendescere, fulgere.* Faire *éclater* la vérité, c'est la faire connoître évidemment, d'une maniére sensible.

ÉCLECTIQUE, s. m. & f. Il se dit de quelques Philosophes anciens, qui prenoient de chaque Secte ce qu'ils y trouvoient de bon & de solide. *Eclecticus, electivus.* Leur nom sign. Qui peut être choisi, & qui choisit : ἐκλέγω, Je choisis.

ÉCLEGME, s. m. T. de Pharm. Médicament pectoral d'une consistence de syrop épais. Ce mot sign. Léchement, sucement, & vient de la particule ἐκ, & de λείχειν, lécher : parce qu'on le fait sucer aux malades avec un bâton de réglisse qu'on trempe dedans par un bout. On l'appelle aussi *loock*, qui est le nom que lui donnent les Arabes.

ÉCLIPSE, s. f. Obscurcissement d'une Planéte par l'interposition de quelque corps solide, opaque, ou obscur, entre elle & notre vûe, ou entre elle & le soleil. *Eclipsis, deliquium, defectus.* L'*éclipse* du soleil devroit être plutôt appellée l'*éclipse de la terre*, puisque c'est la privation de la lumiére du soleil par une partie de la surface de la terre, que nous appellons *éclipse de soleil* : ce qui arrive lorsqu'il est conjoint avec la lune dans les nœuds de l'Ecliptique, & qu'elle est interposée entre lui

&

& la terre. L'*éclipse* de lune se fait, lorsqu'elle est pleine, & opposée au soleil dans les mêmes nœuds, & que l'ombre de la terre tombe sur le disque de la lune, & empêche qu'elle ne reçoive sa lumière.

La plus longue *éclipse* du soleil n'est que de deux heures. La raison est, que la lune par son mouvement propre d'Occident en Orient, parcourt 13 degrés en un jour; & par conséquent un demi-degré à chaque heure, & ce demi-degré est environ la grandeur du diamètre apparent du soleil: ainsi même lorsque l'*éclipse* du soleil est totale, la lune pour le couvrir emploie une heure; & pour se retirer de devant le disque du soleil, il lui faut de même une heure entière. Pour déterminer la durée d'une *éclipse* de soleil, ou de la lune, on divise ordinairement le diamètre du soleil ou de la lune en 12 parties égales, qu'on appelle doigts écliptiques, & chaque doigt en 60 minutes. On appelle *demeure*, le temps que tout le disque du soleil demeure caché à nos yeux par l'interposition de la lune, ou le temps que toute la lune demeure enveloppée dans l'ombre de la terre. Voy. dans le D. de Tr. *Incidence* ou *Immersion*; & *Emersion* ou *Expurgation*. Les Astronomes divisent l'*éclipse* de Lune en *partiale*, quand la lune n'est obscurcie qu'en partie: & en *totale*, quand elle est entièrement obscurcie. On appelle *éclipse centrale*, une *éclipse totale*, ensorte que l'*axe* de l'ombre, ou du cône que fait l'ombre de la terre, passe par le centre de la lune. Pour le soleil, il peut y avoir une *éclipse centrale*, qui ne soit point totale, lorsque dans le temps de l'*éclipse* la lune se trouve dans son apogée, & plus éloignée de la terre; & alors il se pourra faire qu'autour de la partie du disque du soleil qui sera *éclipsée*, il reste comme un anneau de lumière, que la lune ne couvrira point: c'est pour cela que ces sortes d'*éclipses* s'appellent *annullaires*. La lune ne peut guère éviter l'*éclipse* de cinq en cinq mois. L'*éclipse* du soleil est souvent précédée quinze jours devant, & suivie quinze jours après d'une *éclipse* de lune.

Il y a *éclipse* des Satellites de Jupiter presque tous les jours. On ne connoît les longitudes que par le moyen des *éclipses*. Les *éclipses* du premier Satellite de Jupiter sont pour cela bien plus commodes & bien plus sures que celles du soleil ou de la lune.

On dit en Gr. ἔκλειψις, de ἐκλείπω, *deficio*.

ÉCLIPSE DU SOLEIL ET DE LA LUNE. T. du Grand Art. L'état de la matière philosophale considérée dans le premier régime, lorsqu'elle est comme de la poix fondue.

Il se dit fig. en parlant de tout ce qui ne paroît pas comme il avoit accoutumé de paroître. Cette malheureuse *éclipse* de la Monarchie eut des commencemens bien foibles. On dit aussi d'une personne qui a été long-temps absente, qu'elle a fait une longue *éclipse*.

It. Faute, tort qu'on fait à sa réputation, péché, foiblesse. C'est une *éclipse* à sa gloire.

ÉCLIPSER, v. n. p. Souffrir éclipse. *Deficere*, *eclipsim pati*, *extingui*. Le soleil n'est *éclipsé* qu'en apparence: c'est que la lune le dérobe à nos yeux.

Il se dit fig. pour S'absenter, disparoître, se cacher, ou se perdre, s'évanouir.

ÉCLIPSER, est aussi quelquef. act. & sign. Empêcher de paroître, effacer. *Obscurare*, *officere*.

ÉCLIPTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient aux éclipses. *-icus*. Termes *écliptiques*, c'est la distance de 12, ou 15. degrés des nœuds de l'*écliptique*; si la lune est jointe ou opposée au soleil dans cette distance, il se peut faire une éclipse de lune ou de soleil.

ÉCLIPTIQUE, s. f. C'est la ligne qui est marquée dans les sphères au milieu du Zodiaque, & qui est dans le ciel le cercle que décrit le soleil par son mouvement annuel. L'*écliptique* coupe l'Équateur en deux parties égales, & ne s'en éloigne de part & d'autre que de 23 degrés & demi. Le soleil est toujours dans l'*écliptique*; mais la lune n'y est pas toujours; elle s'en éloigne jusqu'à cinq degrés, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre. Mais de cinq en cinq mois ou environ, elle coupe l'*écliptique*, & ce n'est que vers ce temps qu'il peut y avoir éclipse, ou de lune, ou de soleil. Les endroits dans lesquels la lune coupe l'*écliptique*, s'appellent les nœuds ou intersections de l'*écliptique*.

ÉCLISSE, s. f. T. de Boissellier & de Luthier. Bois de fente, qui sert à faire des minots, des seaux, des tambours, des côtes de luth, de violon, & autres ouvrages. On appelloit aussi autrefois *éclisses*, des tronçons de lances rompues.

It. Petit ais fort délié, que les Chirurgiens, qui pansent quelque membre où il y a eu fracture, y appliquent pour le soûtenir. *Ferula*.

It. Cagerotte, ou petit moule dans lequel on fait des fromages, laquelle a un fond d'osier par où s'écoule le lait clair. *Forma*, *crates*. Rond d'osier dont on se sert pour soutenir un plat sur la table, & qu'on a appellé Chapelet, *coronula catinaria*.

ÉCLISSE, ou Eclissoire, a signifié autrefois une seringue, un vaisseau propre à arroser. *Syrinx*, *clepsydra*. Voy. ÉCLISSER.

Ménage fait venir *éclisse* du Lat. *crates*.

ÉCLISSER, v. a. Mettre des éclisses le long d'un membre rompu. *Ferulis munire*.

Il signifioit autrefois, Faire rejaillir de la boue ou de l'eau contre quelqu'un. *Aspergere*.

ÉCLISSOIRE. Voy. ÉCLISSE.

ÉCLOGAIRE. Voy. ÉGLOGAIRE.

ÉCLOGUE. Voy. ÉGLOGUE. C'est ainsi que nous prononçons.

ÉCLOPPÉ, ÉE, part. pass. du v. *écloper*, qui n'est point en usage. Celui qui clopine, qui est boiteux pour avoir été blessé, ou avoir eu quelque fluxion sur le pied. *Claudus*, *claudicans*.

On le dit aussi de tous ceux qui sont arrêtés par quelque maladie qui les empeche de marcher, d'agir en leurs affaires. Il est du style fam.

En t. de Blas. il se dit d'un écu taillé & tranché, ou divisé de l'angle senestre du chef au côté dextre de la pointe, en sorte néanmoins que la taille en son milieu est tranchée, & n'est pas d'égale largeur par le bas & par le haut.

ÉCLORRE, v. n. Ce verbe est en partie défectueux, & n'est guère usité qu'à l'infin. & aux troisièmes personnes de quelques temps. Il sign. Sortir hors, naître, commencer à paroître au monde. *Nasci*, *oriri*, *surgere*, *excludi*. Il ne se dit proprement que des fleurs qui commencent à s'épanouir, ou des oiseaux, des insectes qui viennent d'œufs.

Il vient du Lat. *excludere*.

On dit, Le jour commence d'*éclorre*, quand l'aurore, ou le soleil paroissent.

Il se dit fig. des pensées, des desseins qui commencent à paroître après avoir été cachés quelque temps.

En t. de Meunier, il se dit d'un moulin, & sign. Cesser de moudre.

ÉCLOS, OSE, participe passif. *Natus*, *ortus*.

ÉCLOY, ou ÉSCOLY, vieux s. m. Urine. Du lat. *lotium*, & de la prép. *ex*.

ÉCLUSE, s. f. Construction de pierre, ou de charpente, qui sert à retenir ou à élever des eaux. *Moles*.

D'*exclusa*, mot de la basse Latinité, qui se doit entendre de l'*écluse* d'un moulin; car pour celles qui servent à élever des bateaux, elles ont été inconnues aux Anciens.

ÉCLUSE. Nous disons toûjours avec l'art. l'*Ecluse*, s. f. Petite ville de la Flandre Hollandoise, à trois lieues de Bruges. *Slusa*, *Clausula*.

It. Autre ville de la Flandre Walone, à trois lieues de Douai.

ÉCLUSE noire, autrement *Sawarte sluys*, ou *Sawartsluis*. Pet. ville de la Province d'Overissel, l'une des Provinces-Unies. *Clausula nigra*.

Le Fort de l'*Ecluse*, *Clausula castrum*, *munimentum*, situé au-delà du Rhone sur le chemin de Genève.

ÉCLUSÉE, s. f. L'eau qui est contenue & qui coule dans une écluse depuis qu'on l'ouvre jusqu'à ce qu'on la referme.

It. Demi-train de bois propre à passer dans une écluse. On l'appelle autrement *brelle* & *coupon*.

ECN.

ECNÔME, s. m. Nom ancien d'une montagne de Sicile, qu'on appelle aujourd'hui *Monte d'Alicata*. *Ecnomus*.

ECO.

ÉCOBANS. Voy. ÉCUBIERS.

ÉCOFRAI, s. m. Grosse table qui sert à plusieurs Artisans pour tailler & préparer leur besogne.

ÉCOINÇON, s. m. T. d'Archit. Partie d'une fenêtre qui est la plus ouverte en dedans de l'embrasure pour y placer les volets. *Obliquitatis pars intima*.

ÉCOLAGE, vieux s. m. École. *Schola*.

ÉCOLÂTRE, s. m. Chanoine qui, en quelques Cathédrales, jouit d'une Prébende, qui l'oblige d'enseigner gratuitement la Philosophie, & les lettres humaines à ses confréres, & aux pauvres Écoliers du Diocèse, & d'en tenir École. *Scholasticus*. Celui qui enseigne la Théologie, s'appelle Théologal.

ÉCOLE, s. f. Collége, lieu public où on enseigne les sciences, les Belles-Lettres, & les langues. *Schola*, *ludus litterarius*. *Ecole* de Médecine, de Droit.

Il se dit en Peint. pour distinguer les différentes maniéres des lieux, ou des personnes. On distingue six *Écoles* ou six classes de Peintres: l'*école* Romaine, Florentine, Vénitienne, de Lombardie, Flamande & Allemande, Françoise. On dit encore l'*Ecole* de Raphaël, du Titien, &c. c. à d. leurs Disciples, leurs éléves.

Il se dit quelquefois de toute une Faculté ou Université, ou d'une Secte. *Schola*, *familia*. L'*Ecole* de Platon & celle d'Épicure avoient des sentimens bien différens. L'*Ecole* de Salerne. L'*Ecole* de Tibériade a été fameuse chez les Juifs. Le mot *schola* est dérivé du Gr. σχολὴ, qui sign. *loisir*.

ÉCOLE Angélique. Celle de S. Thomas & des Thomistes, parce que Saint Thomas est appellé l'Ange de l'école.

ÉCOLE Séraphique. Celle des Freres Mineurs, communément appellés Cordeliers, parce qu'ils ont été institués par S. François d'Assise, auquel on donne le titre de Séraphique.

Il se dit aussi, par opposition à la science du monde, des maniéres d'expliquer les sciences dans les Colléges. C'est parler en t. de l'*Ecole*, cela sent l'*Ecole*, la maniére pédantesque & scholastique.

Il se dit aussi des lieux particuliers où on envoie les enfans apprendre à lire & à écrire, & les premiers principes de la Grammaire. C'est ce qu'on appelle autrement *Petites Écoles*.

En quelques Universités on appelle les *Écoles* de Droit, les *Grandes Écoles*.

ÉCOLE, se dit aussi de toute sorte d'instruction. On dit qu'un homme est en bonne *école*; p. d. qu'il est en lieu où il peut bien profiter. Cet homme ira encore long-temps à votre *école*, vous lui ferez long-temps leçon, vous en sçavez plus que lui. Je crois que vous allez tous à la même *école*; p. d. vous dites tous la même chose, vous avez les mêmes maniéres d'agir. La Cour est une bonne *école*, où on apprend à vivre dans le grand monde.

En t. de Man. il se dit de la leçon que donne l'Écuyer, tant au Cavalier qu'au cheval, en le faisant travailler. *Disciplina*, *institutio*.

Il se dit aussi au jeu du Trictrac, quand on oublie à marquer les points qu'on gagne. *Erratum*. Un joueur qui envoie l'autre à l'*école* mal-à-propos, fait *école* lui-même d'autant de points; c'est ce qu'on appelle fausse *école*.

ÉCOLE d'Athenes. Nom d'un tableau de Raphaël, qui est au Vatican, & qui contient quantité de figures qui représentent des Philosophes, des Mathématiciens, & d'autres personnes attachées aux Sciences.

ÉCOLES-Chrétiennes. Freres des *Ecoles-Chrétiennes*, Sœurs des *Écoles-Chrétiennes*. Ce sont des Congrégations d'hommes, & des Congrégations de filles, instituées les unes pour instruire les garçons, & les autres pour instruire les filles.

ÉCOLER, vieux v. a. Enseigner, instruire. *Docere*, *instituere*.

ÉCOLIER, IERE, s. Qui a un Maître de qui il apprend quelque chose. Qui va à l'École, au Collége. *Scholasticus*, *auditor*. Un *écolier* juré de l'Université, est celui qui a des lettres d'*écolier*. Il faut qu'un *écolier* ait étudié six mois dans l'Université pour jouir du privilége de scolarité. Malice d'*écolier*, tour d'*écolier*. Il se divertit comme un *écolier* en vacances.

Il se dit aussi de ceux qui sortent du Collége, & qui en ont retenu les maniéres, & le mauvais air. Vous réeitez d'un ton d'*écolier*.

Il sign. par extension un disciple, un apprentif dans toutes les choses du monde où l'on a besoin d'instruction.

Il se dit aussi de ceux qui sçavent imparfaitement une chose, qui y sont novices. *Rudis*, *tiro*. Ce n'est qu'un *écolier* en Géométrie.

On dit prov. Prendre le chemin des *écoliers*, p. d. le plus long.

CONGRÉGATION des Écoliers. Ordre Religieux de Chanoines Réguliers, établi proche Boulogne en Italie par quelques Écoliers de l'Université de cette Ville.

CONGREGATION DU VAL DES ÉCOLIERS. Voyez VAL.

LE VAL DES ÉCOLIERS. Abbaye, Chef d'Ordre, sur

la Marne, dans le Baſſigny, en Champagne. *Vallis Scholarum.*

ÉCOLIÉRE, ſ. f. Nom que l'on donne aux Chanoineſſes de Mons en Haynaut, les deux premiéres années apres leur réception.

ÉCOLLETTÉ, ÉE, adj. T. d'Orfévre, qui ſe dit des ouvrages qui ſont échancrés, arrondis & étrécis. *In orbem diminutus.*

ÉCONDUIRE, v. a. Refuſer à quelqu'un ce qu'il demande. Il ne ſe dit que des perſonnes. *Excludere, denegare, inficiari, repellere.* D'*extrà conducere.*

ECONDUISEMENT, vieux ſ. m. L'action de mettre quelqu'un hors de chez ſoi.

ÉCONDUIT, UITE, adj. Qui eſt refuſé. *Repulſam paſſus.* On dit prov. qu'on n'eſt pas battu & *éconduit* tout enſemble, pour exciter quelqu'un à ſe haſarder de faire quelque demande.

ÉCONOMAT, ou *Œconomat*, ſ. m. Régie, gouvernement de bien. Charge, emploi, office d'Économe. Il n'a guère d'uſage qu'en parlant de l'adminiſtration des revenus d'un Évêché, d'une Abbaye, & autres Bénéfices, pendant la vacance. *Adminiſtratio, curatio.*

ÉCONOME, ou *Œconome*, ſ. m. Celui qui eſt prépoſé pour régir & ménager un bien Eccléſiaſtique vacant, ou ceux d'une Communauté. *Adminiſtrator.*

Il a ſignifié autrefois *Défenſeur, protecteur, avocat*: on le diſoit de ceux qui défendoient les droits & les biens des Égliſes, des Abbayes, des Monaſtères.

Il y a eu en France des *Economes* ſpirituels, pendant les troubles de la ligue, pour conférer les bénéfices vacans *ad inſtar* des Ordinaires.

ÉCONOME, adj. m. & f. Prudent, ménager, qui ſçait régler ſes affaires, ſa dépenſe, l'adminiſtration de ſon bien. *Prudens adminiſtrator.*

ÉCONOMIE, ou *Œconomie*, ſ. f. Conduite ſage, ménagement prudent qu'on fait de ſon bien, ou de celui d'autrui. *Œconomia*, du Gr. Οἰκονομία, formé d'οἶκος, maiſon, & de νόμος, régle, loi. Entendre bien l'*économie.*

ÉCONOMIE, ſeconde partie de la morale. Voyez ÉCONOMIQUE, ſ. m.

Il ſe dit auſſi du bon uſage qu'on fait de ſon eſprit, & de ſes autres qualités : de la prudence à les bien placer, ou à les bien ménager. *Œconomia, prudens adminiſtratio.*

ÉCONOMIE LÉGALE. *-ia Legalis.* C'eſt la maniére dont Dieu jugea à propos de conduire ſon peuple, par le miniſtère de Moïſe. *Economie Evangélique*, renferme tout ce qui appartient à la nouvelle alliance. *-ia Evangelica.*

On appelle en Pologne, *Economies* Royales, les biens affectés pour l'entretien de la Maiſon du Roi.

ÉCONOMIE, ſign. quelquef. le bel ordre, & la juſte diſpoſition des choſes. *Concinna ſeries.*

ÉCONOMIQUE, ou *Œconomique*, adj. de t. g. Qui appartient à l'économie. *Œconomicus.*

ÉCONOMIQUE, ſ. m. C'eſt en Angleterre un Exécuteur teſtamentaire.

Ce ſ. m. ſign. auſſi la partie de la Philoſophie morale qui regarde le Gouvernement d'une famille, ou d'une communauté.

ÉCONOMIQUEMENT, ou *Œconomiquement*, adv. D'une maniére ménagère & économique. *Œconomicè, prudenter.*

ÉCONOMISER, ou *Œconomiſer*, v. a. Gouverner, adminiſtrer avec économie.

ÉCOPE, ſ. f. T. de Batelier. Eſpéce de pelle creuſe qui ſert à vuider l'eau des bateaux ſur les riviéres. De *ſcopa*, ou plûtôt de *aſcopa*, vaiſſeau portatif où on met de l'eau.

It. T. de Chir. Diviſion des parties charnues, par laquelle on tranche & coupe une partie cangrenée, ou chancreuſe.

ÉCORCE, ſ. f. La partie extérieure des arbres, ou des plantes boiſeuſes, qui leur ſert de couverture, de peau. *Cortex.* Les Anciens écrivoient ſur des *écorces*, principalement ſur celles du frêne & du tilleul, non pas ſur l'*écorce* extérieure, mais ſur l'*écorce* intérieure qui eſt plus mince, plus déliée, *cortex interior, tenuis tunica, tunicula, liber.*

Il ſe dit auſſi de la peau ou couverture de quelques fruits, quand elle eſt épaiſſe. De l'*écorce* de grenade. *Mali corium.* On fait des confitures exquiſes de l'*écorce* de citron, de melon, d'orange, &c.

Il ſe dit fig. en Mor. pour ſignifier l'apparence, la ſurface extérieure des choſes. *Species.*

On dit proverb. qu'il ne faut pas mettre le doigt entre le bois & l'*écorce*, p. d. qu'il ne faut pas ſe mêler des différends qui naiſſent entre proches, comme entre le mari & la femme, les freres & les ſœurs.

ÉCORCER, v. a. Ôter l'écorce du bois. *Delibrare.*

Il a ſignifié auſſi Raſer.

À ÉCORCHE-CU, adv. En gliſſant, en ſe traînant ſur le derriére. Au fig. Par force, de mauvaiſe grace, avec répugnance. Il eſt bas.

ÉCORCHÉE, ſ. f. Eſpéce de coquillage marin. *Excoriata : nubes concha.* On l'appelle autrement Nuée. C'eſt une des eſpéces de *Rouleau.*

ÉCORCHER, v. a. Arracher la peau d'un homme, d'un animal, ou l'effleurer. *Excoriare, corium detrahere. Ecorcher* un enfant, c'eſt lui donner le fouet, juſqu'à ce qu'il y paroiſſe ſur la peau. De *ſcorzare*, Italien, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même choſe.

It. Faire une trop violente impreſſion ſur les ſens. *Offenſare, offendere.* Une voix aigre *écorche* les oreilles. Les cormes vertes *écorchent* la langue, le goſier.

It. Rançonner, exiger d'une perſonne plus qu'elle ne doit, vendre trop cher.

ÉCORCHER une figure de cire, ou de terre, qui doit ſervir de noyau : c'eſt la ratiſſer pour ôter de ſa groſſeur.

ÉCORCHER, ſe dit fig. en Gram. lorſqu'on ſçait une langue imparfaitement, & qu'on la parle mal. Cet Allemand *écorche* le François.

Prov. Il eſt brave comme un lapin *écorché.* Autant celui qui tient, que celui qui *écorche* ; p. d. que le receleur eſt auſſi puniſſable que le voleur. Traîner à *écorche*-cul, p. d. violemment, en laiſſant traîner le cul à terre.

ÉCORCHÉ, ÉE, part. paſſ. *Excoriatus.* En t. de Blâſ. il ſe dit des loups de gueules, ou de couleur rouge.

ÉCORCHERIE, ſ. f. Lieu où on écorche les bêtes. *Laniena.*

Il ſe dit fig. d'une hôtellerie, & de tout autre lieu où on fait payer les choſes trop chérement.

ÉCORCHEUR, ſ. m. Celui qui écorche. *Corii detractor, evulſor, lanio, coriarius.* Il ſe dit tant au propre qu'au fig. tant des *Ecorcheurs* de chevaux, de chiens ; que des Hôteliers, Marchands & gens de chicane qui exigent trop.

ÉCORCHURE, ſ. f. Excoriation, enlévement de la peau. *Excoriatio, intertrigo.*

ÉCORCIER, f. m. Bâtiment qui doit accompagner les moulins à tan, & où l'on met à couvert les écorces de chêne, dont se fait le tan.

ÉCORE. Voy. ESCORE.

ÉCORNE, vieux f. m. Affront, perte, ou dommage en ses biens, en son honneur. *Labes, detrimentum, clades, contumelia.* De l'Italien *scorno*, fait de *sperno*. Ou plutôt de l'Allemand *schern*, illusion, moquerie.

ÉCORNER, v. a. Rompre une corne. *Mutilare, decidere cornu.* Du lat. *excornare.*

It. Émousser ou casser des angles de certains corps.

Il se dit fig. & fam. pour Donner atteinte à quelques droits, ou privileges, & à toute sorte de biens qu'on retranche. *Infringere, elevare.*

On dit pop. *écorner* le cœur d'un homme, d'une femme, d'une fille, p. d. s'insinuer dans son cœur, s'en faire aimer.

ÉCORNIFLER, v. a. & n. Aller dîner chez les gens sans y être invité; chercher à manger aux dépens d'autrui; chercher de franches lippées. *Affectare, prosequi mensam, sectari.* De *excorniculare.*

ÉCORNIFLERIE, f. f. Action d'écornifleur, d'excroqueur de repas. *Alienæ mensæ affectatio.*

ÉCORNIFLEUR, EUSE, f. Qui écornifle, qui cherche des repues franches, de franches lippées, Parasite. *Parasitus.*

ÉCORNURE, f. f. T. de Maçon. Éclat qui se fait à l'arête de la pierre lorsqu'on la taille, qu'on la monte, ou qu'on la pose.

ÉCOSSE, f. f. La partie de l'Isle de la Grande-Bretagne qui est au Nord. *Scotia*, autrefois *Albion Septentrionalis*, ou *inferior*, *Caledonia*, *Albania*. Les Hibernois l'appellent encore aujourd'hui *Allabani*, les Anglois *Scotland*. Les Isles Westernes, ou Ebudes, celles de Fare, les Orcades, sont des dépendances de l'*Écosse*. Elle étoit autrefois divisée en deux peuples; les Vetturions & les Calédoniens. Les Pictes succédérent ensuite aux Vetturions, & les Scots, ou Écossois, peuple de l'Hibernie, occupérent le pays des Calédoniens qu'ils chassérent. L'*Écosse* a eu ses Rois particuliers jusqu'au commencement du XVIIe. siécle; car en 1603, Jacques VI. Roi d'*Écosse*, succéda à Elizabeth, & réunit les deux Royaumes sous le nom de Jacques I. La Religion de l'*Écosse* est la Religion réformée; & la Secte Puritaine est la dominante.

La mer d'*Écosse*, *mare Scoticum*, est une partie de l'Océan Calédonien des Anciens.

Les Anglois donnent le nom de *Nouvelle Écosse* à l'Acadie, découverte, à ce qu'ils prétendent, par Cabot.

ÉCOSSE, au lieu de COSSE, f. f. Couverture des féves, des pois, des lentilles. *Siliqua.*

ÉCOSSER, v. a. Tirer les pois, les féves & autres légumes de leurs gousses, de leurs cosses. *Siliquam detrahere.*

ÉCOSSEUR, EUSE, f. Qui écosse.

ÉCOSSOIS, OISE, f. & adj. Qui est d'Écosse, qui appartient à l'Écosse. *Scotus.*

La Garde *Écossoise* est la premiére Compagnie des Gardes du Corps de nos Rois. Quoiqu'elle soit depuis long-temps toute composée de François, & qu'il n'y ait pas un *Écossois*, elle ne laisse pas de conserver son ancien nom.

Dans le discours ordinaire on prononce *Écossois*, comme on prononce Hollandois, Irlandois, Anglois.

On dit proverbialement: fier comme un *Écossois.*

ÉCOT, f. m. Ce que chacun paye pour sa part d'un repas qu'il fait en commun. *Symbola.* De *collecta*, ou de *excolligo*, ou du vieux mot *escollage*, le payement d'une pension: ou de *exquota*, comme qui diroit *quota pars*; ou enfin de *scot*, mot Saxon, signifiant *vectigal*, impôt.

Il se dit aussi par les Cabaretiers de la compagnie, & des tables de ceux qui mangent ensemble. *Contubernium.*

On dit prov. à ceux qui viennent interrompre l'entretien des autres, Parlez à votre *écot.* p. d. Allez entretenir votre compagnie. On dit aussi d'un homme agréable en débauche, qui chante, qui fait de bons contes, qui met les autres en train; qu'il paye bien son *écot.* On dit aussi, Il a beau se taire de l'*écot*, qui rien n'en paye; p. d. qu'il est bien aisé de ne se pas plaindre d'un mal qui tombe sur autrui.

ÉCOT, f. m. Trone, ou grosse branche d'arbre, où il reste encore les bouts des branches qui en ont été coupées. *Truncus rudis.*

ÉCOTARD, f. m. T. de Mar. Grosse piéce de bois mise en saillie sur les cotés du bordage, le long des eintres du vaisseau, pour porter & conserver les haubans.

ÉCOTÉ, ÉE, adj. T. de Blas. Formé par des troncs ou branches de bois dont les menues branches ont été coupées.

ÉCOUAILLES, f. f. pl. se dit en Berry de la laine que l'on coupe de dessous les cuisses des moutons.

ÉCOUAN, f. m. Gros Bourg de l'Isle de France, à quatre lieues de Paris.

ÉCOUCHAY, f. m. Gros Bourg de France en Normandie, dans le Diocèse de Seez.

ÉCOUCHI, f. m. Bourg de France en Normandie, sur l'Orne. *Scoceium.*

ÉCOUENE, f. f. Outil de Tabletier, Serrurier, ou autres Artisans, qui sert à raper uniment l'ivoire & le bois.

ÉCOUENER, v. a. Se servir de l'écouéne pour raper quelque ouvrage.

ÉCOUENETTE, f. f. Petite écouéne.

ÉCOUER, v. a. Couper la queue à quelque animal. *Detrahere, diminuere caudam, mutilare caudâ.*

ÉCOUET, f. m. T. de Mar. Grosse corde qui va en diminuant par un bout, & qui sert à amurer la grande voile, & la voile de misaine. *Funis nauticus, pes veli.* On dit aussi *couet*, qui semble vouloir dire *coue*, ancien mot qui sign. *queue.* Nous avons appellé la queue de la voile, ce que les Latins ont appellé le pied, *pes veli.*

ÉCOUFLE, f. f. Oiseau de proie qu'on appelle autrement *Milan*, ou *Huau. Milvus.*

C'est ainsi que les écoliers dans quelques endroits appellent une espéce d'oiseau de papier qu'ils font voler en l'air quand il fait vent. Dans d'autres endroits on l'appelle *haube*, c. à d. Hebereau.

ÉCOUIS, f. m. Gros Bourg de France dans le Vexin Normand, avec titre de Baronie. *Escovium.*

ÉCOULEMENT, f. m. Mouvement, action de la chose liquide qui s'écoule. *Fluxio, fluxus.*

On dit fig. *écoulement* de lumiére, *écoulement* de la grace.

ÉCOULER, v. n. pass. Passer avec fluidité par quelque canal, & le laisser à sec. *Fluere, labi.*

On le dit aussi des corps solides qui sont en mouvement vers un même endroit. Tout le fable

de cette horloge s'est *écoulé*. Il ne faut que demi-heure pour faire *écouler* tous les carosses du Cours. *It.* S'échapper, se glisser, s'enfuir sans éclat & sans bruit.

ÉCOULER le cuir. T. de Corroyeur. En faire sortir toute l'eau qu'il a prise.

Il se dit fort souvent en prose & en vers en parlant du temps, des jours, des années, &c. Le temps s'*écoule* bien vite.

Il se dit fig. en choses spirituelles & morales, & sign. S'échapper, se passer insensiblement. S'oublier.

ÉCOUPÉE, ou ÉCOUPE, s. f. Certain balai dont on se sert sur mer pour nettoyer le vaisseau. On l'appelle encore *vadrouille* & *faubert*.

ÉCOURGÉE, s. m. Fouet composé de plusieurs brins de corde, ou de plusieurs laniétes de cuir. Il est un peu vieux. *Scutica, loreum flagellum*. Du vieux mot *courgie*, verge ou sangle de cuir propre à châtier : ou de *scoriata*.

ÉCOURTER, v. a. Rogner, rendre trop court. *Curtare, truncare*.

Il se dit encore en parlant d'un chien à qui on coupe la queue, d'un cheval à qui on coupe les oreilles. *Mutilare*. On le dit aussi quelquefois absol. d'un homme qui a les cheveux coupés fort court.

ÉCOUSSER. Voy. ÉCHANVRER.

ÉCOUSSOIR. Voy. ÉCHANVROIR.

ÉCOUTANT, ANTE, adj. Auditeur, qui prête l'oreille à ce qu'on dit. *Auditor; auscultator*. On appelle en taillant, Avocats *écoutans*, ceux qui ne plaident point, qui ne sont au Barreau que pour écouter.

En t. d'Histoire Ecclésiastique. Voyez AUDITEUR.

Du gr. ἀκυστὴς, *auditor*, d'ἀκύω, *audio*, comme son primitif *écouter*.

ÉCOUTE, s. f. Tribune fermée par des jalousies, au travers desquelles ceux qui ne veulent pas être vûs peuvent écouter ce qui se dit en une salle qui est plus bas. *Specula, locus unde audiri, auscultari quis potest*. Il est plus ordinaire au pluriel.

On dit fig. Être aux *écoutes*; p. d. Être attentif à remarquer ce qui arrivera en une affaire où on prend intérêt.

On appelle dans les Couvens des Religieuses, la Sœur *écoute*, *auscultatrix*, celle qui est cachée à côté de la grille, pour écouter tout ce qu'on dira à une Religieuse ou Pensionnaire qui est au parloir.

ÉCOUTES, T. de Mar. Cordages qui sont deux branches amarrées aux deux points d'enbas de chaque voile ou bonnette, pour les tenir en état. *Funes velares postici*.

ÉCOUTER, v. a. Prêter l'oreille pour oüir. *Audire, auscultare*. On disoit autref. *Acouter*. Du Gr. ἀκύειν, signifiant la même chose : ou de *auscultare*.

Au Pal. le Président dit à un Avocat, Qui vous *écoute*, qui vous oit? p. d. qui est l'Avocat qui doit défendre contre vous, qui doit répliquer? On dit aussi, qu'un homme s'*écoute* parler, quand il parle froidement, & sans s'animer; ou lorsqu'il témoigne de la vanité, en marquant faire trop d'attention à ce qu'il dit.

ÉCOUTER, se dit aussi en choses morales, p. d. Faire réflexion, se laisser persuader, se rendre à quelque raison. *Obaudire, sequi*. Cette femme commence à *écouter* les cageolleries, les douceurs de ses Amans.

On dit qu'un homme s'*écoute* trop, qu'il *écoute* trop son mal; p. d. qu'il a trop d'attention à ce qui se passe en lui par rapport à sa santé.

On appelle un *écoute-s'il-pleut*, un moulin à qui l'eau manque souvent; & fig. on le dit à celui, ou en parlant de celui qui s'attend à des choses qui n'arriveront peut-être jamais.

On dit proverb. Sonnez comme il *écoute*, pour se moquer d'une personne qui croit entendre du bruit, qu'aucun autre n'entend. C'est apparemment une transposition badine, pour, *Écoutez* comme il sonne.

ÉCOUTÉ, ÉE, part. pass. *Auditus*. On appelle au Manége un pas *écouté*, un pas d'école, un pas raccourci d'un cheval, qui est balancé entre les talons, qui les écoute sans se jetter sur l'un ni sur l'autre.

ÉCOUTEUR, s. m. Qui écoute. On dit prov. À fou conteur, sage *écouteur*, p. d. que les plus sages écoutent volontiers les propos les plus extravagans.

ÉCOUTEUX, s. m. T. de Man. qui se dit d'un cheval retenu qui ne part pas de la main franchement, qui ne fournit pas tout ce qu'on lui demande. *Cunctator*.

ÉCOUTILLE, s. f. T. de Mar. Grande ouverture en forme de trape, aux ponts ou tillacs d'un vaisseau, pour descendre dessous. *Tabula fororum navalium*. Les portes qui les ferment s'appellent *panneaux*. On les appelle quelquef. *hiloires*, du nom des bordures qui les environnent.

ÉCOUTILLON, s. m. Ouverture quarrée qui est dans les écoutilles, par laquelle on descend dans un vaisseau. *Fenestra*.

ÉCOUVE, vieux f. f. Balai. Il vient du lat. *Scopa*, qui a la même signification.

ÉCOUVETTE, s. f. Espéce de petit balai dont se servent les ouvriers. Vergette, époussette. *Scopula*. Il est vieux. Ce mot vient de *écouve*, dont la racine est *scopa*.

ÉCOUVILLON, s. m. Instrument qui sert aux Canoniers à nettoyer le canon, ou à le rafraîchir. On l'appelle autrement *griffon* & *arrousement*. On le dit aussi des balais qui servent aux Boulangers & aux Patissiers à nettoyer leur four.

ÉCOUVILLONNER, v. a. Se servir de l'écouvillon, tant pour nettoyer un canon, qu'un four. De *quisquilia*, ordures; & l'on dit encore en Picardie, Les Sergens ont tout *équevillé* chez nous; p. d. nettoyé.

E C P.

ECPHRACTIQUES, s. m. pl. T. de Méd. Médicamens qui ont la vertu de déboucher les conduits par où les humeurs doivent passer. *Aperientia*, *ecphractica pharmaca*. On les appelle autrement *apéritifs*. Du Gr. ἐκφράττειν, délivrer d'obstruction, formé de ἐκ, & de φράττειν, *obstruo*, *sepio*.

ECPIESMA, s. m. T. de Chir. Espéce d'embarrure où il y a plusieurs esquilles qui pressent & fatiguent les membranes intérieures. Ce mot est Gr. ἐκπίεσμα.

ECPLÉRÔME, s. m. Hippocrate entend par ce mot de petits sachets fermes de cuir, ou de quelque autre substance, destinés à remplir les cavités des aisselles, dans la réduction de l'humerus. ἐκπλήρωμα, de πληρόω, *remplir*.

ECR.

ÉCRAIGNE, s. f. Lieu à Dijon, où les Paysans avec leurs femmes & leurs filles s'assemblent le soir, pour faire la veillée. C'est aussi l'assemblée de ces gens-là.

ÉCRAIN. Voy. ECRIN.

ÉCRAN, s. m. Petit meuble qui sert à se parer de la trop grande ardeur, ou de la lumiére du feu. *Umbella*. Du gr. σκιαφυ, *umbraculum*.

On dit à celui qui se met devant un autre pour empêcher qu'il ne se chauffe, Otez-vous, je ne veux point d'un *écran* si épais.

ÉCRANCHER, v. a. T. de Manufact. de lainage. *Ecrancher* les faux plis; c'est les effacer.

ÉCRASER, v. a. Détruire, briser un corps par le poids, ou la dureté d'un autre. *Obterere*, *elidere*. Du lat. *extrasare*: ou du Chaldaïque *heras*, qui sign. *conterere*, *confringere*, froisser, briser.

Au fig. Détruire. Si vous choquez ce Ministre, il vous *écrasera* en un moment.

It. Rendre plat & peu élevé. *Æquare*, *humile reddere*. Nez *écrasé* & épaté. Taille courte, *écrasée*, engoncée.

ÉCRÉBEL, s. m. Nom de lieu dans le texte gr. de Judith. La Vulgate met Betharabe. On croit que c'est la région appellée par les Grecs *Acrabatene*.

ÉCRÊMER, v. a. Ôter la crême, le dessus du lait, ou autre liqueur. *Decerpere cremorem*.

Il se dit fig. p. d. tirer d'une chose ce qu'il y a de meilleur & de plus avantageux. *Deflorare*.

ÉCREMOIRE, s. m. Les Artificiers appellent ainsi un morceau de corne ou de fer blanc dont ils se servent pour rassembler les matiéres broyées.

ÉCRENAGE, s. m. T. de Fondeur de caractères d'Imprim. Action d'écréner.

ÉCRENER une Lettre, v. a. C'est évuider le dessous d'une partie de l'œil d'une lettre.

ÉCRENOIR, s. m. Petit intrument avec lequel on écréne.

ÉCRENNE. Voy. ÉCRAIGNE.

ÉCRÊTER, v. a. Battre un mur, une redoute, un épaulement, &c. par le haut, pour s'en rendre l'entrée moins difficile.

ÉCREVISSE, s. f. Poisson testacée, espéce de cancre. *Cancer*, *carcinus*. Ce poisson est fait à peu près comme le scorpion, mais beaucoup plus gros, & a, comme cet insecte, des pates disposées en maniére de serres, ou tenailles. Il y a des *écrevisses* de riviére, & des *écrevisses* de mer. L'*écrevisse* ne nage point avec les pieds; mais elle se sert de sa queue pour frapper & pousser l'eau. Ce mouvement lui sert aussi à marcher sur la terre; ce qui fait qu'elle va à reculons. Les *écrevisses* ont douze pieds. Les *écrevisses* mâles ont dans l'estomac deux petites pierres blanches de la grosseur d'un pois, & quelquefois plus grosses, faites comme un œil; on les appelle pour cette raison yeux d'*écrevisse*. Ces pierres sont de grand usage dans la Méd. pour purifier le sang, & pour absorber les acides; on les emploie en poudre.

Ce mot vient du lat. *carabus*, au lieu duquel on a dit *scarabus*.

On dit d'une personne qui a le visage trop haut en couleur, qu'elle est rouge comme une *écrevisse*: on sçait que les *écrevisses* deviennent rouges en cuisant. Qu'un homme va comme une *écrevisse*, quand il recule, au lieu d'avancer.

En Astron. on appelle le Signe de l'*Ecrevisse*, ou du Cancer, le quatriéme depuis *Aries*, au commencement duquel se fait le Solstice d'été. Ce signe se marque par une figure qui semble former le nombre de 69. parce que cette figure est rétrograde comme l'*écrevisse*.

Autrefois le mot d'*écrevisse* signifioit aussi une espéce d'armure.

ÉCRIER, v. n. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. *S'écrier*. Élever sa voix: crier avec surprise, admiration, indignation, ou douleur. *Vocem attollere*, *clamare*.

ÉCRILLE, s. f. Clôture faite de barres posées de travers, pour empêcher le poisson de sortir des étangs par les décharges.

ÉCRIN, s. m. Petit coffre où l'on met des pierreries. *Scrinium*, *cimelium*.

ÉCRINIER, ou *Ecrainier*, s. m. Artisan qui fait des écrins. Il y a à Paris une Communauté des Maîtres Layetiers, *Ecrainiers*.

ÉCRIRE, v. a. conj. *J'écris*, *tu écris*, *il écrit*, *nous écrivons*, *j'écrivis*, *j'ai écrit*, *j'écrirai*, *que j'écrive*, *que j'écrivisse*. Peindre avec la plume, tracer, figurer des lettres, former des caractères qui puissent expliquer la pensée. *Scribere*. On *écrit* aussi sur des tablettes avec l'aiguille, & avec le crayon.

Jouer au piquet à *écrire*; c. à d. marquer les points sur une carte avec la plume, ou le crayon.

On dit, Faire *écrire* son nom à la porte; p. d. Faire *écrire* son nom au Portier, quand on ne trouve pas la personne qu'on étoit allé voir. On demande à ceux qui allèguent quelque chose sans preuve, Où cela est-il *écrit*?

ÉCRIRE, sign. aussi, Faire sçavoir par lettres, écrire des lettres missives.

Il sign. aussi la maniére de choisir & de disposer ses lettres. Nous *écrivons* de la gauche à la droite, & les Orientaux au contraire, de la droite à la gauche. Il y a des peuples qui *écrivent* du haut en bas.

Il se dit aussi de la maniére d'orthographier. Comment *écrivez*-vous un tel mot?

It. Composer, rédiger par écrit ses pensées, ou ses lectures, pour s'en servir, ou les transmettre à la postérité.

Au Pal. Appointer les parties en droit, à *écrire* & produire, donner contredits & salvations; p. d. Mettre les demandes & défenses sur le papier, quand on n'a pû juger l'affaire sur le plaidoyé des Avocats.

ÉCRIRE, sign. aussi, s'engager par un écrit. Il ne suffit pas de donner des paroles, il faut *écrire*.

Prov. & ironiq. Voila une bonne voix pour *écrire*, & une bonne main pour chanter. A mal exploiter bien *écrire*; lorsqu'un homme ayant manqué à quelque formalité, écrit ensuite la chose comme il la devoit faire. *Ecrire* de bonne encre; p. d. avec forte menace ou recommandation.

On dit fig. Sa malignité est peinte & *écrite* sur son visage. Et poëtiquement, Son nom est *écrit* au temple de Mémoire.

ÉCRIT, ITE, part. pass. *Scriptus*. Prov. Ce qui est *écrit* est *écrit*; p. d. qu'on ne veut rien changer à ce qui est *écrit*, à ce qu'on a résolu.

ÉCRIT, s. m. Papier écrit; témoignage ou preuve qu'on donne par la signature de quelqu'un, ou qui est rédigé sur le papier. *Scriptum*, *scriptura*. On appelle procès par *écrit*, un appel d'une sentence donnée sur production des parties. Il a publié un *Ecrit*, un Libelle, un Manifeste. Met-

tre en *écrit* une chose pour s'en souvenir ; p. d. l'écrire. Coucher par *écrit*, p. d. Mettre par *écrit*. Coucher bien par *écrit* ; p. d. écrire en bons termes. Ces deux derniers sont du style fam.

ÉCRITS, au pluriel, se dit des livres imprimés, ou non imprimés. *Scripta*, *volumina*, *chartæ*, *libri*, *codices*.

Tous ces mots viennent de *scribo*, *scripsi*, *scriptum*, qui sign. *écrire*. Nous ajoutons un *e* au commencement des mots Latins qui commencent par une *s* immédiatement suivie d'une autre consonne : *spiritus*, esprit ; *status*, état.

ÉCRITEAU, s. m. Titre ou inscription en grosses lettres qu'on met pour donner connoissance de quelque chose. *Epigraphe*, *inscriptio*.

ÉCRITOIRE, s. f. Espèce d'étui où l'on serre les choses nécessaires à écrire, & particuliérement le canif, les plumes, l'encre & la poudre. *Theca calamaria*. Il y a de grandes *écritoires* de cabinet, de petites *écritoires* pour la poche. Les Nobles appellent par mépris les gens de robe, des gens d'*écritoire*.

On appelle Greffier de l'*écritoire*, celui qui écrit les rapports qui se font par les Experts nommés pour les visites des bâtimens.

On appelle *écritoire*, le lieu où se tiennent les assemblées des Maîtres Jurés Charpentiers de la ville & fauxbourgs de Paris.

ÉCRITURE, s. f. On le dit par excellence des Livres sacrés, le Vieux & le Nouveau Testament, qu'on appelle l'*Ecriture Sainte*. *Scriptura Sacra*. On le dit au pluriel, comme les Latins ont dit *scriptura*, *scripturæ*, & les Grecs γραφὴ, & γραφαί.

ÉCRITURE, sign. aussi la maniére d'écrire, de former des caractères avec la plume sur le papier. *Manus*, *caracter*. Ce Commis a fait voir de son *écriture* ; p. d. de quelle maniére il écrit.

La maniére de communiquer nos idées par des marques & par des figures, a consisté d'abord à dessiner tout naturellement les images des choses : c'est ce qu'on appelle *écriture* en peinture. Dans la suite l'*écriture* devint en Égypte peinture & caractère. Les marques Chinoises participent des hiéroglyphes des Égyptiens & des lettres. Les Égyptiens ont eu quatre sortes d'*écritures* : L'Hiéroglyphique, la Symbolique, l'Épistolique, & l'Hiérogrammatique, ou Sacerdotale. Les Chinois, dans la plus profonde antiquité, se servoient de cordelettes nouées en guise d'*écriture*. Le nombre des nœuds de chaque corde formoit un caractère, & l'assemblage des cordes tenoit lieu d'une espèce de livre. *Fo-hi* substitua aux cordes nouées des caractères formés par la combinaison de plusieurs lignes droites & parallèles, mais les unes entières & les autres brisées, pour représenter ces nœuds.

ÉCRITURE, se dit aussi par opposition à ce qui est imprimé. *Manu scriptum*, *exaratum*.

ÉCRITURES, se dit au Pal. des écrits que font les Avocats pour instruire les Juges du droit des parties. *Scripta*, *instrumenta*, *tabulæ*.

ÉCRITURES. C'est parmi les Marchands, Négocians & Banquiers, tout ce qu'ils écrivent concernant leur commerce.

ÉCRITURE, se prenoit aussi autrefois pour les écrits, les ouvrages des Sçavans, des Gens de lettres.

On dit prov. qu'un homme entend les *écritures*, quand il est fort intelligent, quand il sçait bien son métier. Accorder, concilier les *écritures* ; p. d. Accommoder les passages, sauver une contradiction.

ÉCRIVAILLERIE, s. f. Démangeaison d'écrire. L'usage de ce mot n'est pas établi.

ÉCRIVAILLER, v. n. T. de mépris. Écrire beaucoup & mal.

ÉCRIVAILLEUR, EUSE, s. Méchant écrivain. Ce mot ni le précédent ne sont pas reçûs.

ÉCRIVAIN, s. m. Qui écrit. *Scriptor*, *scripturarius*, *scriba*.

Il se dit plus particuliérement de celui qui est reçû Maître en l'art d'*écrire*.

It. Auteur qui compose quelque Livre, quelque Ouvrage.

En t. de Mar. l'*Ecrivain* est un Officier, ou Commis dans chaque vaisseau, qui tient regîstre de toutes les marchandises dont il est chargé, de ce qui y entre, de ce qui en sort & de ce qui s'y consume.

ÉCROU, s. m. ou ÉCROUE, s. f. Piéce de bois, ou de fer, ou d'autre métal, qui a un trou relatif à la grosseur d'une vis, & qui sert à la serrer, ou à la retenir, quand on la fait entrer dedans. *Cavus striatus* ; *receptaculum cochleæ striatum*.

It. L'acte d'emprisonnement d'une personne écrit sur le regître de la geole, pour charger le Concierge du prisonnier. *Instrumentum incarcerationis*, *conjectionis in carcerem*, *commentarius carcerarius*, *acta carceris*. Du lat. *scrobs*, ou du gr. ἐγχύειν, chasser, repousser, renvoyer.

ÉCROUE, se dit des rôles ou états de la dépense de bouche de la maison du Roi. *Commentarius*, *album*, *series*, *catalogus*, *ordo*.

On l'a dit aussi des rôles que les Receveurs des tailles ou des amendes donnent aux Sergens pour en faire le recouvrement.

It. Quittance en faveur de celui qui a manié les finances. Bailler *écroue* à un Receveur de sa recette ; p. d. Souder son compte.

ÉCROUELLÉ, s. m. Malade des écrouelles. *Strumarum morbo laborans*, *strumosus*.

ÉCROUELLES, s. f. pl. Tumeurs schirreuses, pituiteuses & malignes, causées par des humeurs froides, & qui viennent ordinairement autour du col, & quelquefois aux autres parties glanduleuses, comme aux mammelles, aux aisselles & aux aines. *Strumæ*, *scrophulæ*, χοιράδες, truies. Quelques-uns croient que le Roi Robert est le premier des Rois de France à qui Dieu ait accordé le privilège de guérir les *écrouelles*, en touchant les malades. On attribue encore parmi le peuple, mais faussement, le privilège de guérir les *écrouelles* au septiém. fils né de suite, & sans qu'il soit venu de fille entre eux sept, & à l'aîné de la Maison d'Aumont en Bourgogne.

ÉCROUELLEUX, EUSE, adj. Qui appartient aux écrouelles. *Strumosus*, *strumaticus*, *a*, *um*.

ÉCROUER, v. a. Charger un Geolier de la personne d'un prisonnier, en écrivant sur son regîstre, par l'Officier qui l'arrête, la cause pour laquelle il est emprisonné, & par quelle autorité ou ordonnance. *Mancipare carceri*, *dare custodiendum ergastulario*, *referre nomen in album*, *in commentarium carcerarium*. Du gr. ἐγχρίειν, Enfoncer, ficher dedans avec bruit & en frappant.

ÉCROUIR, v. a. Battre à froid les métaux, pour les condenser & les rendre plus fermes, afin qu'ils fassent ressort. *Indurare*.

ÉCROUISSEMENT, s. m. T. de Monnoie. Endurcissement qui arrive aux piéces monnoyées

par la forte compression qu'elles ont soufferte en les marquant. *It.* Action de battre à froid les métaux.

ÉCROULEMENT, s. m. Éboulement de terres, d'édifices qui ne sont pas soutenus. *Concussus, ruina.*

ÉCROULER, v. n. Ébranler pour faire tomber. *Concutere, quassare, quatefacere.* Il se met aussi au n. p.

ÉCROUTER, v. a. Ôter la croûte du pain, le couper mal-proprement. *Eximere crustam, crustd spoliare.*

ÉCRU, UE, adj. Crud. C'est une épithéte qu'on donne aux soies & aux toiles qui n'ont jamais été mouillées. *Crudus.* On dit aussi du fil *écru.*

ÉCRUES *de bois*, s. f. pl. Bois nouvellement crûs sur des terres labourables.

ECSARCOME, s. m. Excroissence charnue. Ἐκσάρκωμα, de σάρξ, *chair.*

ECS-MIAZIN, s. m. Monastère célébre de Perse, à deux milles de la ville d'Érivan. Ce mot, dans la langue des Chrétiens Arméniens, veut dire, *la descente du Fils unique engendré.* Les Mahométans le nomment *Vuch-elisse*, ce qui sign. trois Églises.

ECT.

ECTHÈSE, s. f. T. d'Hist. Ecclésiast. Profession de foi, publiée par l'Empereur Héraclius. Elle favorisoit l'erreur des Monothélites, & n'établissoit qu'une volonté en J. C. Ce mot est gr. ἔκθεσις, & sign. *exposition.*

ECTHLIPSE, s. f. Figure de Gram. Latine qui se fait lorsqu'on retranche une *m* finale pour la mesure du vers. *Ecthlipsis.* Élision de l'*m* finale: ἔκθλιψις, sign. *élision*: de θλίβω, *premo, elido.* Comme *multum ille*: en scandant le vers on retranche l'*m* finale de *multum*, & on ne compte que trois syllabes dans ces deux mots. On retranchoit aussi anciennement l'*s* devant une consonne: comme *facundu suòque*, pour *facundus.*

ECTHYMOSE, s. f. T. de Méd. Agitation & dilatation du sang; comme il en arrive dans un grand mouvement de joie, que l'esprit ressent. *-osis.* De ἐκ, *ex*, & θυμὸς, *animus.*

ECTIQUE, ou HECTIQUE. Voy. ÉTIQUE.

ECTROPIUM, s. m. T. de Méd. Maladie des yeux: c'est un renversement de la paupiére inférieure, qui fait qu'elle ne couvre pas l'œil avec celle d'en haut. En gr. ἐκτρόπιον.

ECTYLOTIQUE, s. m. Reméde propre à consumer les callus, ou durillons, qui se forment sur la chair. *Ectyloticum.* De ἐκ, & de τύλος, *callus.*

ECTYPE, s. m. T. de Médailliste. Empreinte d'un cachet, ou d'une médaille, ou copie figurée de quelque inscription, ou autre monument antique. *Ectypum.* Ce mot est gr.: ἀρχέτυπον, est l'original, le modéle: ἔντυπον, est la copie, l'image moulée, frappée en creux: ἔκτυπον, est l'image relevée, frappée en bosse.

ECU.

ÉCU, s. m. Ancienne arme défensive, faite en forme de bouclier léger, que les Cavaliers portoient autrefois au bras, & sur lequel on peignoit des armoiries ou des devises. *Scutum.* Du Grec σκῦτος, *cuir*, parce que les premiers boucliers étoient faits de cuir.

ÉCU, t. de Blas. est le champ où on pose les piéces & les meubles des Armoiries. *Tessera gentilitia.*

Écu de Cartier. Vieux mot, qui n'est plus d'usage. On appelloit chantel, ou chanteau, le bas d'un sceau. *Écu* de Cartier, ou en chantel, car c'étoit la même chose, étoit un *Écu* couché sur le côté, tels qu'on les portoit sous le bras gauche.

Écu, s. m. Piéce de Monnoie, ainsi appellée, parce qu'elle est chargée de l'écu de France, de l'écu des Armoiries de nos Rois. *Scutum, nummus, numisma.* L'*Écu* de France d'argent vaut d'ordinaire soixante sols: c'est ce qu'on appelle *écu blanc*, & qui est, à quelque chose près, la même chose qu'un *patagon*, une *réale*, ou piéce *de huit*; une *richedalle.* On l'a appellé *Louis d'argent*: & c'est ce qu'on nomme communément *écu blanc.*

Écu d'or. Il valoit le plus ordinairement 114. sols, & devoit être du poids de 2. deniers 15. grains. Ils sont au titre de 23. carats, au reméde d'un quart de carat. Sous Charles VI. on fit des *écus d'or couronnés*, ou *écus à la couronne*, qui valoient 22. sols 6. deniers. On les appelloit ainsi, à cause de la couronne qui étoit sur l'*écu. Coronatus.*

On fit aussi sous Charles VI. des *écus heaumes*, ainsi nommés à cause du heaume, ou casque qui est sur l'*écu.* Cette monnoie étoit de 48. au marc; mais elle n'étoit qu'à 22. carats.

Écu d'or au Soleil, est une monnoie que Louis XI. fit faire l'an 1475. Les *écus d'or* au Soleil furent ainsi nommés, parce qu'au-dessus de la couronne il y avoit un petit soleil à huit rais. Ils étoient de 70 au marc.

ÉCU-SOL, s. m. C'étoit le sol, ancienne monnoie d'or, si peu différente de l'ancien poids, & du premier prix des *écus* d'or de France, qu'elle en a tiré le nom d'*écu-sol.* Ainsi ce mot d'*écu-sol* ne vient pas *à sole*, mais *à solido.*

Sous Louis XII. on a battu des *écus* au porc-épi. Il y en avoit deux qui servoient de supports à l'*écu.* Ils ne différoient que par-là des *écus* d'or au soleil.

Du temps de François I. on fabriqua des *écus d'or à la salamandre*, où il y avoit deux salamandres à côté de l'*écu.*

Écu d'or, ou *Denier d'or à l'écu*, étoit une monnoie qui eut grand cours sous Philippe de Valois & Jean I.

Écu d'or à la croisette. *Écu* d'or au soleil qui avoit une petite croix quarrée.

Écu d'or d'Estampe, ou *di stampa.* Monnoie de compte, dont on se sert à Rome pour tenir les livres.

On appelle *écus sablés*, de faux *écus* jettés en sable; des *écus fourrés*, ceux où on a mêlé au milieu quelque autre matiére.

Quart d'écu, a été une monnoie d'argent qui valoit 15. sols; & comme elle fut depuis haussée à 16. sols, cela introduisit le nom d'*écus quart*, parce qu'un *écu* étant payé en *quarts d'écus*, valoit 64. sols; & à cause que les épices des Juges se payoient en *quarts d'écus*, on a conservé cette évaluation jusqu'à présent; desorte qu'en quelque monnoie qu'on les paye, les *écus* d'épices valent trois livres quatre sols, ou *écus quarts.*

DEMI-quart-d'Écu, s. m. Piéce de monnoie valant & pesant la moitié d'un quart d'écu.

Écu de Sobieski. Constellation située entre *Ophiucus* & *Antinoüs.*

Écu, se prend en général dans le style fam. pour *argent, richesses, monnoies.*

C'est en ce sens qu'on emploie le mot d'*écu* dans les

les expressions proverbiales qui vont suivre. N'avoir pas vaillant un quart d'*écu*; p. d. n'avoir point de bien. Vieux amis & vieux *écus*. Cela ne lui fait non plus de peur qu'un *écu* a un Avocat.

ÉCUAGE. Voy. ÉCUIAGE.

ÉCUBIERS, s. m. pl. T. de Mat. Ce sont les trous par où passent les cables des vaisseaux. A Marseille on les appelle *œils*. *Oculi.*

ÉCUEIL, s. m. Rocher qui est dans la mer, & contre lequel un vaisseau se peut briser. *Scopulus, rupes.*

Il se dit fig. en Mor. des choses dangereuses qui peuvent faire succomber la vertu, ou ruiner quelque dessein.

ÉCUELLE, s. f. Ustensile de table, piéce de vaisselle sans rebord, qui sert à mettre du bouillon, du potage, &c. *Scutella.* Laveuse d'*écuelles*: Servante de peine. En cette phr. *écuelles* se prend pour toutes sortes de vaisselles.

ÉCUELLE, ou *Escutelle*, dans les anciens titres, en Lat. *scutella*, se prend pour le droit des pauvres dans les biens du Roi, en forme de denier à Dieu & d'aumône. C'est peut-être de-là que les Archers des pauvres sont encore aujourd'hui appellés Archers de l'*écuelle*.

It. Plaque de fer, sur laquelle tourne le pivot du cabestan d'un vaisseau.

Prov. Quand on s'attend à l'*écuelle* d'autrui, souvent on dine mal. On dit aussi, qu'on a mis tout par *écuelles*; p. d. qu'on a fait une grande débauche, qu'on a mangé tout ce qu'on avoit. On dit, qu'on a rogné son *écuelle*; p. d. qu'on lui a retranché ses gages, ses appointemens, son bien.

ÉCUELLE D'EAU. Plante qu'on appelle *umbilicus Veneris*, ou *cotyledon aquatica*, ou *hydrocotyle*. Elle est umbellifére rampante, & vient au bord de l'eau, ou dans des endroits fort humides.

ÉCUELLÉE, s. f. Ce qui est contenu, ou qui peut contenir dans une écuelle. *Scutella, quantum capit scutella.*

ÉCUIAGE, ou ÉCUYAGE, s. m. T. de Coût. État, condition, service d'Ecuyer. *Scutagium, servitium scuti. It.* Droit que l'on paye pour s'exempter du service. *Munus clientelare.*

ÉCUIER. Voy. ÉCUYER.

ÉCUISSER, v. a. T. des Eaux & Forêts. Éclater un arbre en l'abattant. *Assulatim frangere, findere.*

ÉCULÉE. Voy. ÉCUELLÉE.

ÉCULER, v. a. Corrompre sa chaussure par le derriére; en sorte que les quartiers s'abaissent, & débordent sur le talon. Il est aussi n. p. On disoit autrefois *acculer*.

ÉCULON, s. m. Espéce de grande écuelle de fer blanc, dont on se sert dans le blanchissage des cires.

ÉCUME, s. f. Excrément blanc & léger, espéce de mousse blanchâtre, bouillon de l'eau, ou de quelque liqueur agitée, ou échauffée. *Spuma.*

Il se dit aussi des impuretés qui s'élevent sur la surface du corps liquide bouillant, par le moyen du mouvement que leur donne la chaleur.

Il se dit aussi d'une matiére humide & blanche, qui sort de la bouche de l'homme, ou de la gueule des animaux, quand ils sont en colère, ou agités de fureur.

L'*Écume de mer* est une concrétion qu'on trouve autour des plantes qui croissent dans la mer. Il s'en trouve aussi dans les marais salés auprès des roseaux & des autres herbes. *Alcyonium.*

L'*écume d'argent*, n'est autre chose que la litharge d'argent. Voy. LITHARGE.

L'*écume de plomb* est une fumée que jette le plomb, quand on verse de l'eau froide dessus, lorsqu'il est fondu & encore chaud.

Les Ouvriers appellent *mâchefer*, l'*écume* de fer.

ÉCUMÉ. T. de Bonneteur. Dé dont on a abattu les côtés d'un des plans, & qui par-là ne peut presque plus s'arrêter sur ce côté-là. *Tessera lusoria ex unâ parte tantisper rotundata.*

ÉCUMÉNIQUE. Voy. ŒCUMÉNIQUE.

ÉCUMER, v. a. Ôter l'écume. *Despumare, exspumare, spumam excernere.* Il est aussi n. & sign. Jetter de l'écume. *Spumare.*

On dit fig. d'un parasite, qu'il va *écumer* les marmites.

ÉCUMER, en Fauc. se dit quand l'oiseau passe sur le leurre, ou sur la proie sans s'arrêter.

It. Pirater, voler sur la mer. *Factitare piraticam, latrocinium maritimum exercere.*

Au fig. Prendre le meilleur d'une affaire; extraire ce qu'il y a de bon dans les livres.

En t. de Bonneteur, *Écumer* des dés, c'est abatre les côtés d'un des plans, ensorte que le dé ne demeure que difficilement sur ce côté-là. *Tessera lusoria faciem unam tantisper rotundare.*

ÉCUMEUR, s. m. Qui écume. Il n'est guère d'usage au propre; mais on dit au fig. Un *écumeur* de marmite, p. d. un écornifleur. *Parasitus.* Et, *Écumeur de mer*, p. d. Pirate, Corsaire. *Pirata, maritimus prædo.*

ÉCUMEUX, EUSE, adj. Qui jette de l'écume, qui est plein d'écume. *Spumosus, spumeus, spumâ diffluens.* Ce mot est plus propre dans la Poësie que dans la Prose.

ÉCUMOIRE, s. f. Ustensile de cuisine qui sert à écumer. *Cochleare eximendæ spumæ.* C'est une espéce de cuiller percée de plusieurs petits trous.

ÉCURE, ou ÉCUREY, s. m. Abbaye de l'Ordre de Citeaux, située dans le Duché de Bar, au Diocèse de Toul, sur la riviére de Saux. *Escureum.*

ÉCURÉE, s. f. On appelle à Amsterdam Guedasse double *écurée*, la meilleure gravelle qui vienne de Cassube: la moindre se nomme simple *écurée*.

ÉCURER, v. a. Nettoyer la vaisselle, la batterie de cuisine, & autres choses de cuivre, d'étain ou de fer, avec de la lie, du grès, du sablon, des herbes, & autres choses convenables. *Detergere, mundare.*

Il se dit aussi des puits que l'on nettoie avec la drague, & autres outils propres à cela.

ÉCURER le chardon. T. de Manufact. de lainage. Ôter la bourre-lanille, qui s'est fourrée dans des bosses du chardon vif, dans le temps que l'Ouvrier Laineur, ou Eplaigneur a lainé l'étoffe sur la perche.

On dit bass. qu'il faut aller à Pâques *écurer* son chauderon; p. d. nettoyer sa conscience, aller à confesse.

Ce mot vient d'*excurare*, ou de *exscoriare*; c. à d. *escorias auferre*.

ÉCUREUIL, s. m. Petit animal sauvage qui saute sur les arbres de branche en branche, qui a une longue queue. On tient que c'est une espéce de belette. Il ressemble tout-a-fait à la souris Pontique. *Sciurus.*

ÉCUREUIL de Hollande. Voy. *Petit gris*, au mot GRIS.

Ce mot vient de *sciriolus*, dimin. de *sciurus*, qui vient du Gr. σκίουρος, composé de σκιὰ, *umbra*, & de οὐρὰ, *cauda*, parce que ce petit animal se fait ombre de sa queue.

ÉCUREUR. Voy. CUREUR.

ÉCUREUSE, s. f. Fille ou femme qui écure la vaisselle & la batterie de cuisine. *Purgatrix.*

ÉCURIE, s. f. Logement des chevaux, ou bâtiment en longueur au rez de chaussée, dont l'aire pour la place des chevaux est d'ordinaire séparée par des poteaux & des barres, un peu élevée, & en pente. *Equile, equinum præsepe, stabulum.* Une *écurie simple* est celle qui n'a qu'un rang de chevaux. Une *écurie double* est celle qui a deux rangs de chevaux, avec un passage au milieu, ou avec deux passages, les chevaux étant tête à tête, & éclairés en croupe.

On comprend quelquefois sous le nom d'*écurie* les logemens des Ecuyers, Pages, gens de livrées, &c. Chez le Roi il y a la grande & la petite *Écurie.*

Ce mot vient de *scuria*, qui a signifié autrefois non-seulement un lieu où on retire les animaux, mais encore une grange où on bat le grain.

It. L'équipage qui marche avec un Prince, ou un grand Seigneur.

ÉCUSSON, s. m. T. de Blas. Écu chargé d'Armoiries. *Laterculus, tessera gentilitia, scutum minus.* Il se dit particuliérement d'un petit écu, quand on en charge un plus grand.

Les Ouvriers appellent aussi *écussons*, ces platines de métal qui servent à orner les heurtoirs des portes, les boutons, les entrées des ferrures, &c.

ÉCUSSON, en t. de Jardinage, est une maniére d'ente ou de greffe. *Scutula, emplastrum.* On ne fait guére que deux sortes d'entes, en fente & en *écusson.* Voy. ÉCUSSONNER.

ÉCUSSON, en Méd. se dit des sachets piqués où on enferme plusieurs poudres & remédes, & que l'on applique sur l'estomac. *Emplastrum scutellatum.*

ÉCUSSONNER, v. a. Enter en écusson. Ouvrir l'écorce d'un arbre d'une maniére ressemblante à un petit écu, pour y insérer l'enté ou la greffe. *Inserere emplastrum, scutulam.*

ÉCUSSONNOIR, s. m. T. de Jardinier. Petit couteau pointu, qui a au bout de son manche une espéce de spatule, dont on se sert pour l'opération de la greffe en écusson. *Cultellus scutulæ inserendæ idoneus.*

ÉCUYER, s. m. Titre qui marque la qualité de Gentilhomme, & qui est au-dessous de Chevalier. *Eques, nobilis scutarius, scutifer.*

C'étoit autrefois le Gentilhomme servant d'un Chevalier, qui l'accompagnoit à l'armée & en toutes ses entreprises; celui qui portoit son bouclier, & ses autres armes.

It. Celui qui tient une Académie, qui enseigne aux jeunes Gentilshommes l'art de bien manier les chevaux, & de les dresser. *Equinæ domituræ curator, magister.*

On dit aussi d'un homme qui se tient bien à cheval, que c'est un bon *Ecuyer.* *Peritus equitandi.*

Il se dit aussi de ceux qui ont le soin, le gouvernement des écuries du Roi, d'un Prince. *Stabuli magister.* Chez le Roi, le *Grand Ecuyer*, qu'on nomme absol. *Monsieur le Grand*, posséde une des premiéres charges de la Couronne. C'est un démembrement de celle de Connétable, *Comes stabuli*, qui avoit la Surintendance des Écuries du Roi. Premier *Ecuyer* de la grande Écurie. Il commande à la grande Écurie en l'absence du Grand *Ecuyer.* Le premier *Ecuyer*, qu'on appelle absol. *Monsieur le Premier*, est celui qui commande à la petite Écurie & aux Pages du Roi qui y sont.

Ecuyer Cavalcadour, chez le Roi & les Princes, est celui qui commande l'écurie des chevaux servans à leur personne.

Ecuyer de main, est celui qui chez les Princesses & grandes Dames, non-seulement commande leur écurie, mais encore celui qui leur aide à marcher.

Ce mot s'est étendu à tous ceux qui donnent la main aux Dames.

Ecuyer tranchant, est celui qui est occupé chez les Princes à dépecer, à servir les viandes. *Sector mensarius, scindendi opsonii magister.*

Ecuyer bouche. Officier qui range les plats sur la table de l'office, avant que de les servir au Roi.

Ecuyer de cuisine. Celui qui commande à la cuisine du Roi.

ÉCUYER, en t. de Vén. sign. un jeune cerf, accompagnant & suivant un vieux cerf. *Cervus assectator.*

Chez les Vignerons, c'est un faux bourgeon qui croît au pied d'un sep de vigne. *Suffrago, palmes succrescens, Oculus posterior.*

It. Bâton rond, quelquefois ouvragé, que l'on met le long du mur d'un escalier, & auquel on se tient pour monter ou descendre.

E C Y.

ÉCYA. Voy. ÉCIJA.

E D A.

ÉDA, s. f. Riviére de l'Arabie heureuse. *Eda, Betius.* Elle coule dans les Etats du Chérif, ou Prince de la Mecque, & se décharge dans la mer rouge à Zidden.

ÉDAM, s. m. Ville des Provinces-Unies des Pays-Bas, dans la Nord-Hollande sur le Zuiderzée. -*amum.*

Le pays d'*Edam*, *Regio Edami*, est une contrée de la Groënlande.

E D B.

EDBERT, s. m. N. p. d'hom. *Eadbertus.*

E D D.

EDDA, s. f. Recueil de la Mythologie septentrionale; c'est bien plus une Poësie qu'une Histoire. Chaque chapitre est une chanson en vers de plusieurs différentes mesures. Le premier chapitre contient les prédictions de la Sibylle. Les autres roulent sur Odin, la magie, & les géants.

E D E.

ÉDELAI, s. m. Pet. ville de Syrie, à peu de distance d'Alep.

ÉDEMA, s. f. Ville de la Terre-Sainte. Les Septante la nomment Armaith, & Ziégler. Elle étoit dans la Tribu de Nephthali.

ÉDEME, s. m. N. pr. d'hom. *Edemus.*

ÉDEN, s. f. Le pays d'*Eden* est l'endroit où étoit le Paradis terrestre; d'où vient qu'on l'appelle le Jardin d'*Eden.* De l'Hébreu עדן, *Eden*, qui sign. *délices.* De là vient que les Septante, & S. Jérôme dans la Vulgate, prennent quelquefois ce nom pour un appellatif, & non pas pour un nom propre: S. Jérôme, p. ex. traduit *Paradi-*

sus voluptatis, *Gen. II. 8. Locus voluptatis*, *Ib.* 10. Bochart & l'illustre M. Huet placent le pays d'*Eden* sur les bords du fleuve que forment l'Euphrate & le Tigre joints ensemble; car le Tigre & l'Euphrate, après s'être joints ensemble à la hauteur environ du 34ᵉ. degré de latitude & quelques minutes, ne font plus qu'un seul fleuve, que l'on appelloit autrefois le *Pasitigris*, & qu'on nomme aujourd'hui *Schat-el-Arab*, c. à d. le fleuve des Arabes. Ils roulent ainsi réunis dans un même lit jusqu'environ le 32ᵉ. degré de latitude, où ils fourchent, & vont se dégorger dans le golfe Persique. C'est sur le fleuve des Arabes, entre le 32. & le 34. degré de latitude, qu'ils mettent le pays d'*Eden*, au milieu duquel ce fleuve passe; & ce fleuve est celui que l'Écriture dit sortir du pays d'*Eden*, & hors de là se diviser en quatre branches: ces quatre branches sont deux au-dessus d'*Eden*, qui sont l'Euphrate & le Tigre avant leur jonction; deux au-dessous, qui sont les deux branches par lesquelles le fleuve des Arabes se décharge dans le golfe Persique. Celle qui est à l'orient est le Géhon, & celle de l'occident est le Phison. Le pays d'*Eden* occupoit une bonne partie de cette grande région, qui depuis a été appellée là Babylonie.

Éden étoit encore une belle vallée de Syrie, située entre le Liban & l'Antiliban, dont Damas étoit la capitale. Cette vallée mérita le nom de *Beth-Eden*, c. à d. *Maison de délices*. *It.* Village près de Tripoli de Syrie, sur le chemin du Liban.

Éden, s. m. Riviére de l'Angleterre septentr. *Edena*. Elle parcourt le Westmorland, entre dans le Cumberland, baigne Carlile, & va se jetter dans le golfe de Solway, aux confins d'Écosse.

ÉDENTER, v. a. Arracher, rompre, ou user les dents. *Edentare*. Il se dit surtout en parlant des instrumens qui ont des dents. *Edenter* une roue, une scie, &c.

Édenté, ée, part. pass. Celui qui a perdu toutes ses dents, ou à qui on les a arrachées. *Edentatus*, *edentulus*. Une vieille *édentée*.

ÉDER, s. m. Ville de la Tribu de Juda, aux confins de l'Idumée.

It. Riviére d'Allemagne. *Adrana. Adranus*. Elle passe à Valdeck & à Fritzlar, & se décharge dans le Weser.

ÉDÉSIE, s. f. L'une des Déesses des banquets, qui présidoit à ce que l'on mangeoit. *Edesia*. L'autre étoit *Bibésie*.

ÉDESSE, s. f. Ville célébre d'Orient, qui fut appellée d'abord Antioche des Osrhoëniens, *Antiochia Osrhoënorum*, & Callirhoë, du nom d'une fontaine qui y étoit. *Edessa*. C'étoit une grande ville archiépiscopale, située sur le bord oriental de l'Euphrate; ce qui fait qu'on la met dans la Mésopotamie. Elle n'étoit qu'à 12. milles de Samosate. Aujourd'hui *Edesse* est une ville de Mésopotamie, dans le Diarbeck, sur le Chabur, qui dépend du Turc, & qui n'est pas l'ancienne *Edesse*.

Le Comté d'ÉDESSE. Petit État de la Mésopotamie en Asie, & dont *Edesse* étoit la Cap. *Edessenus Comitatus*.

Édesse. Ville de Macédoine. *Edessa*.

ÉDÉTAN, ane, s. Ancien peuple de l'Espagne Tarraconoise. *-anus*. Leurs villes principales étoient Sagunte & Ségobrige.

ÉDÉTANIE, s. f. C'étoit la partie septentrionale de ce qu'on nomme aujourd'hui en Espagne le Roy. de Valence. *-ania*.

EDH.

ÉDHÉMITE, s. m. Nom d'Hermites Mahométans, ainsi nommés d'Ibrahim Edhem leur fondateur. *Edhemita*.

ÉDHILINGUE, s. m. Nom ancien des Nobles parmi les Saxons. *Edhilingus*. La nation Saxone est divisée en trois differens ordres, dont les noms sont les *Edhilingues*, les Frilingues & les Lazzes, c. à d. les nobles, les gens libres & les serfs, ou esclaves. Au lieu d'*Edhilingue*, on trouve aussi *Adelingue*; & ils prenoient encore ce nom pour l'héritier présomptif de la couronne.

EDI.

ÉDIFIANT, ante, adj. Qui inspire de la piété, qui est de bon exemple, qui porte à la vertu par sa vie, ou ses discours. *Religiosus*, *pius ad exemplum*.

ÉDIFICATEUR, s. m. Celui qui bâtit. *Ædificator*. Ce mot a été employé dans le style badin.

ÉDIFICATION, s. f. Action de bâtir. *Ædificatio*, *constructio*. Il ne se dit guere au propre qu'en cette phrase. L'*édification* d'une Église est d'une grande dépense. On se sert communément du mot *construction*.

Il se dit au fig. des sentimens de piété qui sont inspirés par le bon exemple, ou les discours de quelqu'un. *Exemplum dignum laude*, *imitatione*.

ÉDIFICE, s. m. Bâtiment. On ne s'en sert guere qu'en parlant des grands bâtimens publics.

On le dit fig. des desseins & des entreprises.

ÉDIFIER, v. a. Bâtir des Temples, Palais, & autres grands bâtimens. *Ædificare*. Il est de peu d'usage au propre.

Il se dit fig. en Mor. & sign. Porter à la piété par de bons discours, par de bons exemples. *Exemplo prælucere*, *ad pietatem allicere*, *pietatis sensum injicere*, *ingerere*.

It. Satisfaire par son procédé. Il est bien *édifié* de la réception qu'on lui a faite.

Édifié, ée, part. pass. Contrit, touché. Il se dit toujours en bonne part. On dit, mal *édifié*, p. d. scandalisé.

Ce mot a signifié autrefois, Certain, assûté.

ÉDILBURGE. Voy. AUBIERGE.

ÉDILE, s. m. Officier Romain, dont la fonction répondoit en quelque sorte à celle de nos Maires & Échevins. *Ædilis*. Les *Édiles* avoient l'intendance des édifices publics & particuliers, des bains, des aqueducs, des chemins, des poids & mesures. Il y avoit deux *Édiles* du peuple, *Ædiles Plebeii*, ou *Minores*; & autant d'*Édiles* pris des Patriciens, *Ædiles Curules*, ou *Majores*, ainsi appellés, parce qu'ils avoient le droit de s'asseoir sur une chaise curule, ornée d'ivoire, lorsqu'ils donnoient audience; au lieu que les *Édiles* Plébéiens n'étoient assis que sur des bancs. Le principal emploi des *Édiles* Curules étoit de faire célébrer les grands Jeux Romains, & de donner des Comédies & des spectacles de gladiateurs au peuple. Les *Édiles* qu'on appella *Céréales* furent commis pour prendre soin des blés, qu'on appelle *dona Cereris*; car les Payens honoroient Cérès comme la Déesse qui préside aux blés.

ÉDILITÉ, s. f. Charge, dignité des Édiles. *Ædilitas*.

En t. d'Hist. Ecclésiast. il se dit pour Custo lie. *Ædilitas*, *custodia*. Celui qui possédoit cet office s'appelloit *Ædituus* ou *Custos*.

ÉDIMBOURG, *Edinbourg*, ou *Edenbourg*, s. m.

D ij

Ville cap. d'Écosse, dans la Lothiane, avec Université & Evêché. *Edenburgus*, *Edimburgum*, *Edinburgum*. Anciennement *Alata castra*. En langage Britannique *Adain* sign. aile, & en Saxon *burg* veut dire camp, château; les Écossois d'Hibernie l'appellent *dun-eaden*, qui a la même signification: & ce nom lui est venu des compagnies de Cavalerie que les Romains y avoient, & qu'ils appelloient *Alæ Equitum*.

Le Golfe d'*Edimbourg*, ou de Forth, ou Firth, *Forthea æstuarium*, *Edimburgensis sinus*, & anciennement *Bodotria*, *Boderia*, *Mare Fresicum*, ou *Mare Scoticum*. C'est un golfe de la mer d'Allemagne sur la côte Orientale de l'Écosse.

ÉDIPE, s. m. On écrit ainsi plutôt qu'Œdipe. *Œdipus*. C'est celui qui explique une énigme. Tout le monde sçait ce que c'est que l'*Édipe* de la fable.

ÉDIT, s. m. Lettre de Chancellerie que le Roi signe, & fait sceller pour servir de loi à ses sujets. *Edictum*. Les *Edits* contiennent quelquefois des loix & des réglemens, quelquefois des créations d'Offices, des établissemens de droits, des créations de rentes, &c. quelquefois des articles de pacification, comme l'Édit de Nantes. Les *Edits* se scellent en cire verte, pour marquer qu'ils sont irrévocables de leur nature. Le Droit Romain fait souvent mention de l'*Edit* du Préteur. *Quod Prætor edixit*.

On donne en particulier à quelques *Edits* célèbres le nom des lieux ou des mois où ils ont été portés. Voy. le D. de Tr.

On appelloit Chambre de l'*Edit*, celle qui avoit été établie en vertu des *Edits* de pacification avec ceux de la Religion prétendue réformée: elle étoit mi-partie, & il y avoit des Conseillers de l'une & de l'autre Religion.

ÉDITEUR, s. m. Auteur, homme de Lettres qui a soin de revoir & de faire imprimer l'ouvrage d'autrui. *Editor*.

ÉDITHE, s. f. N. pr. de fem. *Eadgitha*.

ÉDITION, s. f. Impression, publication d'un ouvrage, d'un livre. *Editio*. Du lat. *edere*, faire paroître, mettre au jour.

E D M.

EDME & EDM. Voy. ÉME.

EDMOND, ou EDMONT, s. m. (On ne prononce pas ordinairement le *d*.) N. pr. d'homme. *Edmundus*. C'est la même chose qu'*Éme*.

SAINT-EDMONDS-BURIE, ou simplement *Burie*, s. m. Bourg du Comté de Suffolc en Angleterre. Ce nom sign. sépulcre de S. Edmond, *Sancti Edmundi sepulcrum*, *tumulus*, *fanum*.

E D O.

ÉDOM, s. m. Nom ou surnom qui fut donné à Ésaü, fils aîné de Jacob, après qu'il eut vendu son droit d'aînesse pour un plat de Lentilles, ainsi qu'il est dit Gen. XXV. 30. Ce mot sign. Roux, rouge, terrestre, אדום, en hébreu étant le même dans l'origine que celui de אדם, *Adam*.

ÉDOM, se prend aussi pour la postérité d'Édom, c. à d. d'Ésaü, les Iduméens; car dans l'Écriture une nation s'appelle très-ordinairement du même nom que celui de qui elle descend. Ainsi les Israëlites s'appellent Israël & Jacob; les Égyptiens Misraïm, comme leur pere; les Ethiopiens Chus, comme le fils de Cham, dont leur race étoit sortie.

C'est aussi l'Idumée, les pays qu'habitoient les Iduméens, descendans d'Édom.

Il sign. aussi quelquef. en général les ennemis de Dieu, les persécuteurs du peuple de Dieu.

It. Ville de la Tribu de Ruben, sur le bord du Jourdain. La Vulgate la nomme *Adom*.

ÉDOMITE, s. m. & f. Iduméen, habitant d'Édom, descendant d'Édom. *Idumæus*. Iduméen est plus ordinaire.

ÉDON, s. m. Montagne de la Thrace, ou du moins de la Macédoine, vers les confins de la Thrace. *Edon*, *Edonus*.

ÉDONIDE, s. f. Ménade, Prêtresse de Bacchus, ainsi nommée du mont Édon. *Edonis*.

ÉDOUARD, s. m. N. pr. d'hom. *Eduardus*. Ce nom est composé de deux mots de la langue Anglo-Saxone, *Ead*, bonheur, félicité; & *Ward*, gardien.

E D R.

ÉDRAÏ, ou ÉDREÏ, s. m. Ville des Amorrhéens d'au-delà du Jourdain, cap. du Roy. d'Og, & la résidence du Roi. Après la défaite de ce Roi, elle fut donnée à la moitié de la Tribu de Manassé qui s'établit à l'orient du Jourdain.

It. Ville de la Tribu de Nephthali.

ÉDREDON, s. m. Duvet de certains oiseaux du Nord qui sert à faire des couvertures. Un couvre-pied d'*édredon*.

ÉDREMIT, s. m. Ville de la petite Phrygie, dans l'Asie mineure.

ÉDRISSITE, s. m. & f. Descendant d'Édris, qui est de la race d'Édris; nom d'une famille & dynastie qui tire son nom d'Édris, descendant d'Ali gendre de Mahomet. *Edrissita*. Cette race a été exterminée par les Fathimites.

E D U.

ÉDUCATION, s. f. Soin qu'on prend d'élever, & de nourrir les enfans. *Educatio*.

Il se dit plus ordinairement du soin qu'on prend de leur cultiver l'esprit, soit pour les sciences, soit pour les bonnes mœurs, & de l'instruction des enfans, soit en ce qui regarde les exercices de l'esprit, soit en ce qui concerne ceux du corps. *Institutio*. On dit d'une personne incivile & grossiére, qu'elle n'a nulle *éducation*.

ÉDUEN, ENNE, s. Nom ancien d'un peuple de la Gaule Celtique. *Æduus*, *Heduus*, *a*. Les *Eduens* occupoient ce que nous appellons aujourd'hui le Châlonois, le Charolois, l'Autunois & l'Auxois. Leur Cap. étoit Autun.

ÉDULCORATION, s. f. T. de Pharm. Adoucissement qu'on donne à plusieurs remédes par le moyen du sucre, ou de quelque syrop. En Chym. Adoucissement qu'on donne à diverses matiéres par des lotions réitérées. *Dulcoratio*.

ÉDULCORER, v. a. T. de Pharm. & de Chym. Rendre doux. *Dulcorare*.

ÉDULIE. Voy. ÉDUSE.

ÉDUSE, s. f. Fausse divinité des Romains. *Edusa*. *Educa*, *Edulia*, *Victa*. C'étoit la Déesse du manger; & une des Divinités qui protégeoient l'enfance. La Déesse du boire sa compagne s'appelle *Potina*, & *Potica*.

É E.

ÉE. L'*e* muet & final de cette rime féminine est imperceptible; c'est pourquoi les mots qui ne riment point sans cet *e*, ne riment pas non plus avec lui.

ÉEN.

ÉENHAME, s. f. Village de Flandre, sur l'Escaut, à une lieue d'Oudenarde. -mum.

ÉER.

ÉERENBREITSEIN. Voy. HERMENSTEIN.

ÉERSEL, s. m. Bourg d'Hollande dans la Campine Brabançonne.

EFF.

EFFAÇABLE, adj. de t. g. Qui peut être ôté, effacé. *Delebilis*.

EFFACER, v. a. Rayer, emporter, ôter les marques, les vestiges de ce qui étoit écrit, peint, ou gravé en quelque endroit; ou les corrompre si bien qu'on ne les puisse reconnoître. *Delere*, *eluere*, *inducere*. Ce mot est dérivé de *facies*.

Il se dit fig. en choses spirituelles & mor. *Deterere*, *abolere*. Les bienfaits sont bientôt effacés de la mémoire des ingrats. Il faut *effacer* ses péchés par ses larmes.

It. Obscurcir, faire perdre l'éclat de quelque chose par un plus grand brillant. *Obscurare*, *exsuperare*, *precellere*, *emicare*, *pragravare*. Cette beauté a *effacé* toutes les autres.

En t. de Maître d'Armes, c'est se tourner de sorte qu'on ne voie pas la partie du corps qu'on veut mettre à couvert. *Tegere*, *abscondere*, *celare*. *Effacer* l'épaule. *Effacer* son corps.

EFFAÇURE, s. f. Rature. *Litura*.

EFFANER. C'est la même chose qu'Effeuiller.

EFFARER, v. a. Troubler quelqu'un de manière qu'il vienne à avoir quelque chose de hagard, de farouche dans l'air, dans la mine, dans les yeux. *Efferare*. Il se joint quelquefois avec le pronom pers.

EFFARÉ, ÉE, part. pass. plus en usage que le verbe.

En t. de Blas. il se dit d'un cheval levé sur ses pieds. *Arrectus in pedes*.

EFFAROUCHER, v. a. Épouvanter, effrayer; rendre farouche & sauvage. *Efferare*, *asperare*, *terrere*, *alienare*.

Il se dit aussi fig. dans le même sens à l'égard de l'esprit, & sign. Rendre moins traitable, dégoûter.

On dit aussi fig. *Effaroucher* les pigeons; p. d. Éloigner d'une maison ceux qui apportent du profit.

Du Lat. *efferociare*, formé de *ferox*.

EFFAUFILER, v. a. T. de Marchand Rubannier. C'est, Tirer avec la main la soie du bout d'un ruban coupé. *Fila serica decerpere*.

EFFAUTAGE, s. m. T. de commerce de bois. Mairrain de rebut.

EFFECTIF, IVE, adj. Vrai, réel & positif. *Verus*, *legitimus*, *sincerus*. C'est un homme *effectif*; sa parole est *effective*; p. d. qu'il ne promet rien qu'il ne fasse.

En t. de Théol. il sign. Qui fait faire, qui fait pratiquer. Amour de Dieu affectif, amour *effectif*. Celui-ci est l'amour de Dieu qui fait observer ses commandemens.

EFFECTION, s. f. T. de Géom. Manière de faire un problême. *Effectio*.

EFFECTIVEMENT, adv. D'une manière réelle & positive. *Verè*.

EFFECTUER, v. a. Mettre une promesse en effet, à exécution. *Facere*, *praestare*, *exequi*.

EFFÉMINATION, s. f. Action, manière des femmes.

EFFÉMINER, v. a. Amollir, affoiblir le courage, le goût; inspirer ou prendre les foiblesses d'une femme. *Enervare*, *debilitare*, *frangere*, *emollire*, *effeminare*.

EFFÉMINÉ, part. pass. & adj. Amolli par les délices; mol, voluptueux, qui est devenu semblable à une femme. *Mollis*, *effeminatus*. Il est aussi s. m. On dit d'un homme qui a les traits trop délicats, que c'est une beauté *efféminée*, un visage *efféminé*. On dit encore d'une voix trop déliée, que c'est une voix *efféminée*.

EFFERDING, s. m. Pet. ville de la haute Autriche en Allemagne, située à trois lieues de Lintz, du côté du couchant. -ga.

EFFERVESCENCE, s. f. Bouillonnement qui se fait par la première action de la chaleur sans séparation des parties. *Fervor*, *ebullitio*, *effervescentia*.

En Phys. ce t. ne se dit point de l'ébullition qui est causée par le feu, mais seulement de celle qui arrive aux corps de différente nature, lesquels étant mêlés ensemble, s'altérent de telle sorte mutuellement, qu'ils produisent une chaleur & une agitation dans leurs parties qui ressemblent au bouillonnement causé par le feu.

EFFET, s. m. Ce qui est produit, ce qui résulte de l'opération des causes agissantes. *Effectus*.

En t. de Peint. & en parlant de certaines touches de lumiére, on dit, Voilà un bel *effet* de lumiére. On dit aussi, un bel *effet* de clair-obscur, lorsque l'un & l'autre sont bien ménagés & bien entendus.

EFFET sign. aussi, Pratique, exécution. *Opus*, *res*. On attend l'*effet* de ses promesses.

Pour cet effet, ou *A cet effet*; c. à d. pour l'exécution de quoi, à cette fin, pour cette cause. *Eâ causâ*. *A quel effet?* sign. A quelle intention? pourquoi? & il commence à vieillir. *A l'effet de...* Phrase adverbiale qui se dit au Pal. Elle sign. Pour l'exécution de. *Ut*, *eo fine ut*.

On dit au Pal. en confirmant une Sentence, qu'elle sortira son plein & entier *effet*; p. d. qu'elle sera exécutée selon sa forme & teneur. *Sortiri effectum*.

EFFET, en t. de Man. se dit des mouvemens de la main qui servent à conduire un cheval. *Effectio*.

EFFET, & plus ordinairement *effets* au pluriel, se dit des biens des personnes, & particuliérement des négocians, & de leurs meubles & actions. *Dona*, *res*, *pignus*. *Bona constantia*.

EN EFFET, adv. D'une manière véritable & réelle. *Reipsa*, *ipsâ re*.

C'est aussi une conjonct. avec laquelle on reprend un discours, en rendant raison d'une chose qu'on a avancée. *Et verò*.

EFFEUILLER, v. a. Dépouiller un arbre de ses feuilles en tout ou en partie. *Frondes carpere*, *stringere*, *avellere*. *Fronde levare arbores*, &c. Pour les vignes on dit Épamprer, *pampinare*. Du Lat. *ex*, & de *folium*, feuille.

EFFICACE, adj. m. & f. Qui produit son effet. *Efficax*. Il se dit des remédes pour les choses corporelles, & de la grace pour les choses spirituelles. On dit encore, un moyen *efficace* pour parvenir à certaine chose; c. à d. un moyen sûr, immanquable.

EFFICACE, s. f. Force, vertu par laquelle une cause produit son effet. L'*efficace* d'un remède, d'un discours, de la grace.

EFFICACEMENT, adv. D'une manière efficace. *Efficaciter*.

EFFICACITÉ, s. f. Qualité de ce qui est efficace,

Efficacia. Le mot *efficace*, subst. fém. est plus usité.

EFFICHER, vieux v. o. Imaginer, penser.

EFFICIENT, ENTE, adj. Qui produit un effet. *Efficiens*. Il n'est en usage qu'au fém. & en cette seule phr. du style dogmat. Cause *efficiente*.

EFFIGIE, f. f. Portrait, figure, représentation. *Effigies, imago*.

It. L'empreinte d'une monnoie, la représentation de la tete du Prince qui l'a fait battre.

On appelle, Exécuter en *effigie*, l'exécution d'un criminel contumax & condamné, dont on n'a pu faire la capture. On pend un tableau à une potence, ou est dépeint le criminel, la qualité du supplice; & le jugement de condamnation est écrit au bas.

EFFIGIER, v. a. Dans le propre, c'est faire l'effigie de quelqu'un, lui dresser une statue. *Effingere*. Il sign. plus ordinairement, Exécuter un criminel en effigie. *Deoitum fonti absenti supplicium in tabella proponere, fontis absentis effigiem patibulo appendere*.

EFFILÉ, f. m. Linge bordé d'une espéce de frange de fil, & qu'on porte dans le deuil.

EFFILER, v. a. Oter quelques fils d'un tissu, d'une toile, d'une étoffe. *Fila evellere, filatim dissolvere*.

EFFILÉ, ÉE, part. pass. Chiens *effilés*; c. à d. fatigués & abattus pour avoir couru avec trop d'ardeur. *Lassi, rupti*.

On dit d'une personne, qu'elle est *effilée, gracilis*; p. d. grande & maigre, ou menue. Il se prend souvent en mauvaise part, p. d. trop sec, sans embonpoint.

EFFILLER, v. a. T. de Jardinage, qui se dit des artichauts. C'est ôter leurs œilletons, ou les nouvelles productions qu'ils font, & qui sont comme leurs fils ou leurs filles. *Pullos cinara disjungere, tollere*.

EFFILURE, f. f. Fils qu'on a ôté d'un tissu, d'une toile, d'une étoffe.

EFFIOLER, v. a. T. d'Agric. C'est ôter la fiole des blés; c. à d. leur feuille.

EFFLANQUER, v. a. Il se dit en parlant des chevaux que l'excès du travail ou le défaut de nourriture a maigris, jusqu'à leur rendre les flancs creux & abattus.

En t. d'Horlog. *efflanquer* un pignon; p. d. le vuider.

EFFLANQUÉ, ÉE, part. pass. Abattu, atténué par un trop grand effort de travail, par une course trop violente, ou par un défaut de nourriture. *Anhelus*. Il se dit des hommes, & plus particuliérement des chevaux.

EFFLEURAGE, f. m. Action par laquelle on effleure les peaux des moutons, des boucs & des chévres.

EFFLEURER, v. a. Oter quelque peu de la peau, de l'écorce, de la superficie de quelque chose. *Legere, carpere, lambere, delibare*. Effleurer du lait; p. d. en ôter le dessus.

EFFLEURER une peau de chévre ou de mouton. En enlever la superficie du cuir, du cô é où étoit le poil ou la laine, pour la rendre plus douce & plus maniable.

Ce mot vient de *flos*, comme si on disoit *efflorare*.

It. Passer le long de quelque chose, la raser en faisant chemin, ou par eau ou par terre. *Legere, stringere*.

Il se dit fig. des choses spirituelles qu'on touche légérement & superficiellement. *Summatim attingere, strictim percurrere*.

It. T. de Fleuriste. Ôter les fleurs. *Deflorare; præflorare*.

EFFLOTTER, v. a. & o. pass. T. de Mar. Séparer d'une flotte : ou, s'en écarter.

EFFLUXION, f. f. T. de Med. Vuidanges que font les femmes d'un fœtus imparfait dans les premiers jours d'après la conception. *Defluxio, depu sum*.

EFFOEL, vieux f. m. Augmentation que le bétail a fait dans la bergerie. *Fœtus, fœtura*. D'*exfolium*, à cause que l'on nourrit les brebis d'herbes & de feuilles d'arbres.

EFFONDREMENT, f. m. T. de Jardinage. L'action d'effondrer. *Fossio*.

EFFONDRER, v. a. & n. Quand il est a. il sign. Accabler par la pesanteur; & quand il est o. il signifie, S'affaisser. Ce mot vient d'*exfundare*, ou d'*exfundulare*.

It. Rompre avec violence. *Perfringere*. *Effondrer* une porte. Il est bas en ce sens.

EFFONDRER, sign. aussi, Vuider des volailles & du poisson qu'on prépare pour manger. *Exenterare*. On se sert plûtôt de *vuider*.

It. T. de Jardinier. Fouiller la terre d'environ trois pieds, pour en ôter celle qui peut être mauvaise. *Scrobes subigere, fodere, foveas facere*.

EFFONDRÉ, ÉE, part. pass. *Dirutus, effractus*, se dit dans les Manufact. de lainage, des draps & autres étoffes de laine, dont le fond est foible, lâche & altéré.

On dit bass. d'un homme goulu & fort ventru, que c'est un gros *effondré*.

EFFONDRILES, f. f. pl. Ordures qui se trouvent au fond du vaisseau où il y a eu de l'eau trouble qui s'est reposée. *Fæces*.

EFFORCER, v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom pers. Employer toutes ses forces pour venir à bout de quelque chose; ne pas assez ménager ses forces en faisant quelque chose. *Eniti, tendere*. On le construit avec *à*, & avec *de*.

EFFORMIER, vieux v. n. Fourmiller. *Scatere, circumfluere*.

EFFORT, f. m. Emploi violent de ses forces. *Nisus, impetus*. Il se dit aussi d'une rupture de veines, d'un relâchement de muscles, & d'une extension de nerfs. D'*efforcium*, qu'on a dit dans la basse Latinité.

Il se dit aussi des tentatives ou des mouvemens de vigueur, ou d'impétuosité, de plusieurs personnes assemblées pour un même dessein. *Impressio*.

Il se dit aussi de tout ce qu'on fait avec violence. Et du penchant de certains corps a un mouvement qui leur est naturel. L'air comprimé fait *effort* pour sortir.

Il se dit fig. en choses spirituelles, d'une forte application, du travail & de l'attention de l'esprit. C'est un grand *effort* d'esprit, grand *effort* d'imagination. C'est un *effort* de l'art. Grand *effort* de mémoire. Il faut faire tous ses *efforts* pour gagner le Ciel.

EFFOUAGE, vieux f. m. Certaine somme que chaque feu ou famille doit payer.

EFFOUEIL. Voy. EFFOEL.

EFFOUIL, f. m. T. de Coût. Profit qui provient du bétail, comme le lait, la laine, &c. *Reditus ex pecore*.

EFFRACTION, f. f. T. de Prat. Fracture, violence que l'on fait pour entrer de force dans un lieu, ou pour en sortir. *Effractura*.

EFFRAYANT, ANTE, adj. Qui fait peur. *Terribilis, horridus*.

EFFRAYE, vieux f. f. Espéce d'oiseau de nuit de mauvais augure. *Strix*. Voy. FRESAYE.

EFFRAYER, v. a. Epouvanter, faire peur, donner de la crainte, de l'effroi. *Terrere*, *perterrefacere*. D'*effrigorare*. On dit de ceux qui ont peur, qu'ils ont la fiévre, qu'ils frissonnent.

Il est aussi n. p. & sign. S'étonner, prendre de la frayeur.

EFFRAYÉ, ÉE, part. pass. En t. de Blas. Cheval *effrayé*; c. à d. peint en action rampante.

EFFRÉNÉ, ÉE, adj. Emporté, déréglé, qui n'est retenu par aucun frein, ni aucune considération. *Effrænus*. Passion, licence *effrénée*, Desirs *effrénés*. En t. de Blas. il se dit d'un cheval qui n'a ni bride ni selle. & qu'on appelle autrement *Gai*.

EFFRÉNEMENT, vieux adv. D'une maniére effrénée, violemment. *Effrænatè*.

EFFREOUR, vieux f. m. Effroi, frayeur.

EFFRIQUE, f. m. N. pr. d'hom. *Africanus*. S. Africain, vulgairement S. Afrique, plus communément encore S. *Effrique*, & par corruption Saint-Frique, & San-Fric.

EFFRITER, v. a. T. de Jardinier. Rendre stérile, épuiser, user. *Exhaurire*, *sterilem*, *effœtum reddere*.

Avec le pron. pers. s'*effriter*, s'user, s'épuiser, devenir stérile. Il se dit de la terre. *Sterilescere*.

Il a signifié autrefois, Epouvanter, effrayer, donner des affres.

EFFROI, f. m. Epouvante, terreur soudaine qui cause une grande émotion à la vûe ou au récit de quelque événement. *Terror*.

EFFRONTÉ, ÉE, adj. & f. Impudent, qui n'a point de pudeur; que la honte ne retient point dans les choses mauvaises ou indécentes. *Impudens*, *procax*, *protervus*. Le front étant le siége de la pudeur, on a dit que les impudens sembloient n'avoir point de front. *Effrons* se trouve dans Vopiscus; & l'on a fait ensuite *effrontatus*.

EFFRONTÉ, f. m. Nom donné à certains Hérétiques, parce qu'ils prétendoient que s'être raclé le front avec un fer jusqu'à l'effusion du sang, & y avoir ensuite appliqué de l'huile, c'étoit avoir reçu le Baptême.

EFFRONTÉMENT, adv. D'une maniére effrontée. *Impudenter*.

EFFRONTERIE, f. f. Impudence, mauvaise hardiesse. *Audacia perdita*, *protervitas*.

EFFROUER, vieux v. a. Emier. *Friare*, *suffriare*. D'*exfricare*.

EFFROYABLE, adj. m. & f. Qui donne de la peur, de l'épouvante, de l'horreur. *Horrendus*, *terrificus*.

It. Extrêmement difforme.

It. Prodigieux, qui surprend, qui cause de l'admiration. *Mirus*, *mirabilis*, *incredibilis*.

It. Excessif, démesuré. *Nimius*, *non ferendus*.

EFFROYABLEMENT, adv. D'une maniére effroyable. *Supra modum*, *ultrà quàm dici potest*. Beaucoup, extraordinairement.

EFFUMER, v. a. T. de Peint. Peindre une chose légérement. *Adumbrare*, *summas lineas ducere*.

EFFUSION, f. f. Épanchement des choses liquides qui se fait avec quelque effort. *Effusio*, *fusio*, *effluxus*, *effluvium*.

L'*effusion* des esprits se fait quand les esprits se dilatent dans le corps, comme lorsqu'on sent de la joie: & en ce sens on dit fig. Une *effusion* de cœur, quand les esprits dilatent le cœur pour témoigner de la joie ou de la tendresse. Cette expression sign. Confiance, ouverture.

EFFUSION du verseau, est en Astron. la partie de ce signe, qui est représentée par l'eau qui sort de l'urne du Verseau.

En t. de Philos. hermét. La purification de la pierre philosophale.

E F O.

ÉFOURCEAU, f. m. Espéce de charrette fort massive, qui sert à conduire les plus pesants fardeaux.

E G A.

ÉGA, f. f. Pet. riviére d'Espagne, qui se jette dans l'Ebre, un peu au-dessous de Calahorra.

ÉGAGROPILE. Voy. AGROPILE.

ÉGAIEMENT, f. m. Gaieté. Ce mot n'est point François.

ÉGAIL. Voy. AIGAIL.

EGAL, ALE, adj. T. relatif. Qui est de même grandeur qu'un autre, pareil en quantité, & quelquefois en qualité. *Par*, *æqualis*. Combattre à armes *égales*; c. à d. sans avantage. Un mariage *égal* est celui qui se fait entre des gens de pareille condition, en biens, en naissance.

On dit, Faire tout *égal*; p. d. n'avoir pas plus de considération pour l'un que pour l'autre, en donner autant à l'un qu'à l'autre.

It. Uni, non raboteux. *Æquus*, *lævis*, *planus*.

It. Indifférent. Qu'on lui donne du bon ou du mauvais vin, tout lui est *égal*, il boit aussi-tôt l'un que l'autre.

Il se dit fig. des choses spirituelles, & sign. Qui est dans le même état. *Æquus*, *constans sibi*, *idem*, *æquabilis*. Un esprit *égal* a toujours une même conduite, ou ne s'abat point par la mauvaise fortune, ni ne s'enorgueillit par la bonne. Une humeur *égale* n'est jamais ni trop triste, ni trop enjouée. Un style *égal* n'a point de haut ni de bas.

On dit en ce sens, Marcher d'un pas *égal*, tant au propre qu'au fig.; p. d. aller toujours le même train, soit en marchant, soit dans les affaires.

On dit: Les cartes sont *égales*: ou, il y a cartes *égales*, lorsque les joueurs font autant de mains les uns que les autres.

ÉGAL, est aussi quelquefois subst. *Par*. Il traite tels & tels d'*égal* à *égal*; c. à d. il vit avec eux de même maniére que s'il étoit leur pareil. Il faut vivre civilement avec ses *égaux*.

A l'*égal*. Façon de parler adverbiale & comparative. En comparaison. *Præ*. Cette maniére de parler n'est plus usitée; & on ne l'employoit autrefois qu'avec la négative.

ÉGALEMENT, adv. D'une maniére égale. *Æqualiter*, *æquè*, *æquabiliter*. Il se dit dans un sens physique & dans un sens moral.

ÉGALEMENT, f. m. Voy. ÉGALISATION.

ÉGALER, v. a. Rendre égal, ôter du plus grand, ou ajoûter au plus petit pour les rendre semblables. *Æquare*.

It. Applanir, rendre uni. *Planum facere*, *sternere*, *coæquare*, *complanare*.

Avec le pron. pers. Se comparer, se mettre en paralléle. *Æquare se*.

It. Devenir pareil, rendre pareil.

ÉGALÉ, ÉE, part. pass. *Æquatus*. On appelle, en Faucon. Oiseau *égalé*, celui qui porte sur le dos des mouchetures blanches. *Maculis albis distinctus*.

ÉGALEUR, f. m. Nom de Factieux qui s'élevérent autrefois en Angleterre, & qui vouloient égaler toutes les conditions de l'Etat. *Æquator*.

ÉGALISATION, f. f. T. de Pratique. Action par laquelle on égale les lots de partage, ou toute autre chose. *Exæquatio*.

ÉGALISER, v. a. T. de Pal. Rendre des partages égaux. *Exæquare*. Quelques personnes l'emploient dans l'usage ordinaire; p. d. Rendre égal, en parlant de quelque chose que ce soit.

ÉGALITÉ, s. f. Parité, exacte ressemblance; juste proportion entre les choses, ou les personnes; ce qui tend égal en quantité, en qualité. *Æqualitas*. Un Juge intégre garde l'*égalité*, & ne fait point de préférence injuste.

Il se dit fig. en choses spirituelles, & sign. un état toûjours égal, une même assiette d'esprit. Uniformité. *Æqualitas*. *Egalité* d'ame, *égalité* d'humeur, de style.

ÉGALURES, s. f. pl. T. de Fauc. Mouchetures blanches qui sont sur le dos de l'oiseau. *Maculæ albæ*.

ÉGANDILLER, v. a. T. dont on se sert en Bourgogne, Marquer des poids ou des mesures, après les avoir vérifiés sur les étalons.

ÉGARD, s. m. Proportion, rapport d'une chose avec une autre. *Ratio*. En ce sens il ne se dit que dans cette phr. à *l'égard*: laquelle tient lieu de préposition.

À L'ÉGARD sign. aussi, Pour ce qui regarde, pour ce qui concerne.

ÉGARD, sign. aussi, Respect, considération, déférence. *Observantia*.

Il se dit, presque en ce sens, du cas, de l'estime qu'on fait de quelque chose; de l'attention qu'on y fait, du prix, & de la valeur qu'on y donne. *Æstimatio*, *ratio*.

De *esgardium*, ou de *scardium*, mots de la basse Latinité.

Egard sign. aussi un Tribunal, une Commission, une maniére de Jugement, pour terminer les procès entre les Chevaliers. *Primum hospitalis Ordinis judicium*.

On appelloit autrefois à Paris *Maitres-Egards*, ceux de chaque métier qui sont choisis pour avoir inspection sur les autres. *Inspectores*. (On dit à présent *Gardes*.) Marot a dit, Prendre *égard* à quelque chose, pour, y faire attention. *Advertere*.

ÉGARDÉ, ÉE, adj. T. de Manufact. Une piéce *égardée* est celle qui a été visitée & marquée par les égards.

ÉGARDER, vieux v. a. Regarder, considérer.

ÉGARDER, vieux s. m. Regard, action de considérer une personne.

ÉGARDISE, s. f. Jurande: charge des Égards ou Jurés.

ÉGAREMENT, s. m. Erreur où on tombe, & l'incertitude où on est, quand on a perdu son chemin. *Error*, *deviatio*.

Il se dit au fig. de l'éloignement de la raison & de la saine doctrine.

Il se dit aussi de l'inattention de l'esprit & de ses distractions. *Mentis aberratio*, ou *avocatio*.

ÉGARER, v. a. Faire perdre la route; détourner, écarter du chemin. *Perdere*, *avertere*, *à via deducere*, *inducere in errorem*. S'*égarer*, *deviare*, *divertere*, *digredi*, *aberrare*, c'est perdre la route, s'écarter, s'éloigner du chemin. *It*. Ne sçavoir où l'on va, aller à l'aventure, *vagari*, *errare*.

S'ÉGARER, fig. Errer, s'éloigner du bon sens, & de la droite raison. Ce verbe pris activement, sign. Jetter dans l'erreur.

Du Lat. *varare*, qui sign. *passer*, *traverser*: ou d'*aguirer*, vieux mot François, qui s'est dit proprement des bestiaux qui s'éloignent des lieux où ils doivent paitre.

ÉGARER les yeux & la vûe, sign. les porter çà & là sur différens objets. *Huc illuc oculos conjicere*.

On dit, *Egarer* la bouche d'un cheval; p. d. Lui gâter la bouche en le menant mal.

Il se dit aussi en parlant d'une chose qui n'est pas perdue, mais qu'on ne peut trouver quand on la cherche. *Amittere*.

ÉGARÉ, ÉE, part. pass. *Vagus*, *deflexus*, *amissus*. Air *égaré*. Des yeux *égarés*; p. d. Des yeux dont le regard n'est pas ferme ni arrêté. Quelquefois cette expression sign. quelque chose de farouche dans les yeux.

On appelle fig. Brebis *égarées*, ceux qui sont sortis du sein de l'Eglise pour embrasser l'hérésie.

ÉGAROTÉ, adj. m. Au Man. Il se dit d'un cheval qui est blessé au garot.

S'ÉGAUDIR, vieux v. n. p. Se réjouir. De *gaudere*, dont la signification est la même.

ÉGAYER, v. a. Réjouir, donner, ou, avec le pron. pers. Recevoir de la joie. *Hilarare*, *oblectare*, *gaudere*.

On dit qu'un homme, qu'un auteur s'*égaye*, lorsqu'il dit quelque chose d'agréable qui n'est pas tout-à-fait de son sujet. *Egayer* un ouvrage, *égayer* son style, p. d. le rendre plus agréable, plus fleuri.

Egayer son deuil; p. d. Commencer à porter un deuil moins régulier.

On dit qu'un bâtiment est bien *égayé*, quand il est bien clair, bien percé, & en belle vûe.

ÉGAYER, en t. de Jardinier, Ôter les branches qui rendent un arbre confus & étouffé dans le milieu. *Attondere*, *interradere*, *interlegere*, *interpurgare*, *&c*.

ÉGAZ, vieux s. m. Décision, jugement.

E G E.

ÉGÉE, adj. Qui ne se dit qu'en cette phr. la Mer *Egée*, en lat. *Ægeum mare*. C'est la même chose que l'Archipel: une partie de la Méditerranée qui a l'Anatolie à l'Orient, la Macédoine, la Thessalie, l'Achaïe, le Péloponése à l'Occident, la Romanie au Nord, & l'Isle de Candie au Midi. Les diverses étymologies de ce mot sont incertaines. V. le D. de Tr.

ÉGEMOIN. Voy. HEGEMOIN.

ÉGEON, s. m. Nom que les hommes donnent au Géant que les Dieux appellent Briarée.

ÉGER. Voy. ÉGRA.

ÉGÉRIE, s. f. C'étoit parmi les Romains une Nymphe, ou Déesse des fontaines: ou, selon quelques Auteurs, une des Muses. C'étoit aussi une des Déesses protectrices des femmes enceintes, & qui présidoit aux couches. De là venoit le nom *Egeria*, tiré du v. Lat. *egero*, & qui marquoit qu'elle aidoit les femmes à se délivrer heureusement de leur fruit.

ÉGESTE, s. f. Fille d'Hippotas, & mere d'Aceste qui regna en Sicile.

E G I.

ÉGIALE. Voy. ÆGIALE.

ÉGIBOLE, ou EGOBOLE. Voy. ÆGOBOLE.

ÉGIDE, s. f. T. de Myth. Bouclier de Jupiter, & plus particuliérement celui de Pallas. *Ægis*. La Chévre Amalthée, qui avoit nourri Jupiter, étant morte, ce Dieu couvrit son bouclier de sa peau. *Egide* vient d'αἴξ, αἰγὸς, *chévre*. Jupiter fit présent de son bouclier à Minerve.

ÉGIDIENS, s. m. pl. Monnoie frapée par les Comtes

tes de Toulouse, à Saint Gilles en Languedoc. *Ægidiani*. On les appelloit ordinairement Comtes de S. Gilles.

ÉGINE, f. f. Isle de l'Archipel, dans le Golfe d'Engia, près d'Athènes, entre les côtes de la Grèce & celles de la Morée. *Ægina*.

ÉGINETE, f. m. & f. Qui est d'Égine. *Æginets*.

ÉGIP, f. m. Grand Officier Tartare.

EGIPAN. } Voy. { *Ægipan*.
EGIRE. } Voy. { *Hegire*.
EGIS. } Voy. { *Egide*.

ÉGISTÉNIA, f. f. Ville de Grèce qui n'est plus qu'un village, situé dans la Livadie. *Ægistenia*.

ÉGISTHE, f. m. nâquit de l'inceste de Thyeste avec sa fille Pélopée.

EGL.

ÉGLANTIER, f. m. Espèce de rosier sauvage qui vient le long des chemins, & dans les buissons. *Cynorrhodos*. Son fruit s'appelle *grattecu*: on en fait une conserve qui est assez connue sous le nom de conserve de *cynorrhodon*.

ÉGLANTINE, f. f. Fleur de l'églantier.

ÉGLÉ. Voy. ÆGLÉ.

ÉGLIS, ou ÉGLISE, f. f. Isle de l'Océan, l'une des Orcades, au Nord de l'Écosse.

ÉGLISAW, ou ÉGLISOW, f. m. Pet. ville de Suisse, dans le Canton de Zurich. *-sovia*.

ÉGLISE, f. f. C'est l'Assemblée des personnes unies par la profession de la même foi Chrétienne, & par la participation des mêmes Sacremens, sous la conduite des Pasteurs légitimes, & sur-tout du Pape, le seul souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ en terre. *Ecclesia*.

L'*Eglise* militante, est l'Assemblée des Fidèles qui sont sur la terre. L'*Eglise* triomphante, celle des Fidèles qui sont déja dans la gloire. L'*Eglise* souffrante, celle des Fidèles qui sont dans le Purgatoire.

On appelle la primitive *Eglise*, les premiers Chrétiens qui vivoient à la naissance de l'*Eglise*.

Le mot d'*Eglise* vient originairement du Gr. ἐκκλησία, qui se prend dans les Auteurs profane pour toutes sortes d'assemblées publiques, & même pour le lieu où se tiennent les assemblées.

ÉGLISE, se dit aussi des Assemblées particulières des Fidèles en diverses Provinces, ou Diocèses. L'*Eglise* de Rheims, l'*Eglise* de Paris. L'*Eglise* Grecque, ou d'Orient.

On donne aussi le nom d'*Eglise* aux parties de l'*Eglise* Universelle, en les distinguant par les noms des lieux. On comprend sous ce nom toutes les *Eglises* des pays qui avoient été soumis à l'Empire des Grecs, c'est-à-dire, tout ce qui s'étend depuis la Grèce jusqu'en Mésopotamie & en Perse, & de-là jusqu'en Égypte. L'*Eglise* Grecque est Schismatique depuis Photius. L'*Eglise* Latine, ou d'Occident. On comprend sous ce nom toutes les Églises d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne, d'Angleterre, de tout le Nord, d'Afrique, & de tous les pays où les Romains avoient établi leur langue. L'*Eglise* Anglicane ne s'entend que de l'*Eglise* Hérétique & Schismatique d'Angleterre, depuis Henri VIII. L'*Eglise* Gallicane.

ÉGLISE, sign. aussi un Temple consacré à Dieu, destiné à la célébration du service divin, & ordinairement sous l'invocation de quelque Saint. *Eglise Primatiale*, *Métropolitaine*, ou *Episcopale* & *Cathédrale*, c'est celle qui est sous la direction d'un Primat, d'un Métropolitain, d'un Évêque. *Eglise Mere* ou *Matrice*, à la différence de ses filles, qui lui obéissent.

Livres d'*Eglise*, ceux où sont contenus les chants ou les prières de l'*Eglise*. Homme d'*Eglise*, Ecclésiastique. Les gens d'*Eglise*.

GRANDE ÉGLISE, se dit en plusieurs endroits de la principale *Eglise* de quelque lieu.

On appelle encore improprement & par abus *Eglises*, des Assemblées qui se sont séparées du giron de l'*Eglise* Universelle. Les *Eglises* Protestantes d'Allemagne.

ÉGLISE, par rapport à l'Archit. est un grand vaisseau en longueur, avec nef, chœur, bas côtés, chapelle, clocher, &c. *Eglise en Croix Grecque*, est celle dont la longueur de la croisée est égale à celle de la nef. *Eglise en Croix Latine*, celle dont la nef est plus longue que la croisée. *Eglise en rotonde*, celle dont le plan est un cercle parfait. Voy. dans le D. de Tr. la description & les parties des *Eglises* Grecques.

Cour d'*Eglise*, est la Jurisdiction Ecclésiastique de l'Évêque, qui est exercée par un Official, un Vicegérent & un Promoteur.

On appelle aussi *Eglise* tout l'État du Clergé. Écouter l'*Eglise*, c'est suivre les avis & les remontrances de ceux qui ont autorité dans l'*Eglise*.

Prov. Près de l'*Eglise*, & loin de Dieu, de celui qui loge près de l'*Eglise*, & qui n'y va guère. Pilier d'*Eglise*, dévot qui ne bouge de l'*Eglise*.

L'ÉTAT, ou LES TERRES DE L'ÉGLISE. T. de Géogr. Nom que l'on donne aux terres que le Pape possède en Italie, en qualité de Souverain temporel & immédiat. *Ecclesiæ Romanæ*, ou *Summi Pontificis ditiones*. Rome est la cap. de l'État de l'*Eglise*, qui comprend douze petites Provinces, qui sont la Campagne de Rome, la Sabine, le Patrimoine de S. Pierre, le Duché de Castro, l'Orviétan, le Pérugin, le Duché de Spolète, celui d'Urbin, la Marche d'Ancône, la Romagne, le Boulonnois, & le Ferrarois. Le Pape est encore Maître du Duché de Bénévent dans le Roy. de Naples, d'Avignon, & du Comté Venaissin en Provence, outre plusieurs fiefs en Italie qui relèvent de lui; mais tout cela n'est point compris dans l'État de l'*Eglise*.

ÉGLISE. Espèce de girouette que les Ferblantiers mettent sur les cheminées, pour empêcher la fumée.

ÉGLISH, f. m. Bourg d'Irlande dans le Comté de Kings en Lagénie. *Eglisium*.

ÉGLOGUE, f. f. Espèce de Poësie Pastorale, où on introduit des Bergers qui s'entretiennent. *Ecloga*.

Du gr. ἐκλογή, *choix*. L'*Eglogue* n'est, selon son étymologie, qu'une pièce choisie; mais l'usage l'a déterminée à signifier une pièce de Poësie courte, & d'un style simple & naturel; & le nom d'*Eglogue* se donne aux pièces dans lesquelles on fait parler des Bergers, & celui d'Idylle aux autres pièces de vers qui sont d'un style doux & naturel.

On a dit, les *Eglogues* ou *Eclogues* de Diodore, de Polybe, de Ctésias, de Théophraste, de Strabon; c. à d. des Extraits, des Collections.

ÉGLOGAIRE, ou ÉCLOGAIRE, f. m. Faiseur de Collections, Savant qui fait des extraits des Auteurs qu'il lit. Ce mot n'est point usité. *Eclogarius*.

ÉGLON, f. m. Cap. d'un Roy. de la terre de Chanaan, & la résidence du Roi. Les Septante la nomment Odollan.

IGLY, f. m. Rivière de France, qui traverse une partie du Roussillon, & se décharge dans la Méditerranée, entre le lac de Leucate, & l'embouchure du Tet. *Eglis*, *Thelis*, ou *Telis*.

EGM.

EGMONT, f. m. Bourg des Provinces-Unies. *Egmontium*. Il est dans la Nort-Hollande, environ à une lieue d'Alkmar, du côté du couchant.

EGN.

EGNATIA, f. ou adj. f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Egnatia gens*.

EGNATULEIA, f. ou adj. f. Nom d'une famille Romaine. *Egnatuleia gens*.

EGO.

ÉGOBILLE, f. m. N. pr. d'hom. *Scubiculus*, *Scuviculus*, *Scubilius*.

ÉGOGER, v. a. T. de Tanneur. Ôter les extrémités superflues du veau du côté de la chair; comme les oreilles & le bout de la queue. *Rescindere*, *præscindere*.

ÉGOHINE, f. f. T. d'Artisan. Scie à main. *Serrula manualis*.

ÉGOISER, v. n. Se dit en parlant de ces personnes pleines d'elles-mêmes, qui rapportent tout à elles, qui ne parlent que d'elles, & qui se citent à tous momens.

ÉGOMET, f. m. Nom que l'on donne à certains Philosophes outrés & ridicules, qui prétendent qu'il ne leur est point prouvé qu'il y ait dans l'Univers d'autres êtres qu'eux, que rien n'existe hors d'eux. *Egomet* est un pron. lat. qui sign. *moimême*.

ÉGOPHORE, adj. f. Surnom de Junon, qui sign. *porte-chèvre*. D'αἴξ, chèvre, & φέρω, je porte. *Ægophora*.

ÉGORGER, v. a. Couper la gorge. *Jugulare*, *mactare*.

It. Assassiner, tuer des hommes qu'on surprend, de quelque manière qu'on les tue. *Occidere*, *mactare*, *trucidare*.

Au fig. Rançonner les gens, les faire payer plus qu'ils ne doivent, plus qu'ils ne peuvent payer. *Opprimere*.

ÉGOSILLER, v. a. qui ne se dit qu'avec le pron. perf. Crier de toute sa force, jusqu'à se mettre en danger de se rompre le gosier. *Faucibus contendere*, *fauces elidere*.

On l'a dit autrefois au propre, & il signifioit, Égorger, couper le gosier.

ÉGOSPOTAMOS, ou ÉGOPOTAMOS, f. m. Cap de Macédoine, près de l'embouchure de la rivière de Châbro, & qui s'avance dans le golfe de Saloniki. *Ægospotamos*, *flumen Ægos*. De αἴξ, αἰγὸς, *chèvre*, & de ποταμὸς, *fleuve*; & sign. *le fleuve de la Chèvre*. Un fleuve de ce nom avoit apparemment autrefois son embouchure en ce lieu.

ÉGOUSSER, v. a. Voy. ÉCOSSER.

ÉGOUT, f. m. L'écoulement des eaux qui sont tombées d'en haut. *Stillicidium*. Du primitif *goutte*, *gutta*.

It. Cloaque, conduit par où se déchargent les immondices des villes. *Latrina*, *cloaca*.

It. Conduit qu'on laisse dans une plaie pour faire écouler la sanie, le pus, le sang extravasé, &c.

En t. de Couvreur, il se dit des tuiles & des ardoises qui avancent en faillie au-delà de l'entablement, par où s'égouttent les eaux pluviales. *Subgrundia*.

On dit figurément qu'une ville, qu'un lieu est l'égout du pays; p. d. Le lieu où se rendent les gens de mauvaise vie, les vagabonds, &c.

Les Ouvriers qui mettent les glaces au teint appellent de la sorte une grande table de bois sans chassis, sur laquelle ils mettent la glace, 24. heures après qu'elle a été étamée, pour en faire égoutter le vif argent.

ÉGOUTTER, v. n. Tomber goutte à goutte. *Stillare*. Il est aussi a. & sign. faire tomber les humidités de quelque chose. *Exsiccare*, *exhaurire guttatim*.

ÉGOUTTER une glace. C'est en faire écouler le vif-argent, qu'on a mis de trop sur la feuille d'étain, avec laquelle on l'étame.

ÉGOUTTER la chandelle. C'est la mettre sur l'établi, après chaque plaingeure qu'on lui donne, afin que le suif se prenne & se durcisse.

ÉGOUTTOIR, f. m. T. de Cartonnier. Ais assemblés l'un contre l'autre, sur quoi on fait égoutter les formes. *Stillatoria tabula*.

C'est aussi une espéce de machine qui sert dans les cuisines. Voy. HÉRISSON.

EGR.

ÉGRA, f. f. On l'appelle autrement *Eger*, ou *Egre*. Rivière d'Allemagne, qui prend sa source dans le Marquisat de Culembach, entre dans la Bohème, & se jette dans l'Elbe au-dessus de Leitoméritz.

ÉGRA, f. f. Ville de Bohème, que l'on appelle aussi *Eger*, *Egre*, *Heb*, ou *Cheb*. *Egra*.

ÉGRAFIGNER, vieux v. a. Écrire mal & peu lisiblement. *Scribillare*. De *graphium*, style de fer dont les Anciens se servoient à écrire; ou plûtôt de *griffe*.

ÉGRAINOIRE, f. f. T. d'Oiselier. Petite cage de bois où quelques bâtons qu'on léve servent de porte.

ÉGRAPPER, v. a. T. d'Agric. Ôter la grappe du raisin. *Racemi grana decutere*, *excutere*, *botro caudas extrahere*.

ÉGRATIGNER, v. a. Faire une déchirure à la peau avec des griffes, des ongles, ou quelque petit ferrement pointu. *Vellicare*, *lacerare*, *discerpere*, *notare unguibus*. De *crasinem*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui sign. *égratignure*.

Il se dit fig. & comiq. en amour, p. d. Effleurer tant soit peu le cœur par les charmes de sa beauté.

It. Faire de petites découpures sur une étoffe de soie, pour lui servir d'ornement. *Incidere*, *dissecare*.

Prov. S'il ne peut *mordre*, il *égratigne*; p. d. qu'il fait du pire qu'il peut.

On dit en t. de Peint. Dessein *égratigné*: & cela se dit d'une manière de peindre de blanc & de noir, que les Italiens nomment *sgraffito*. V. le D. de Tr.

ÉGRATIGNEUR, euse, f. Celui ou celle qui égratigne. C'est aussi la même chose que Découpeur. *Incisor*, *dissector*.

ÉGRATIGNURE, f. f. Légère blessure qui se fait sur la peau quand on l'égratigne. *Incisio*, *vellicatio*, *evulsio cutis*.

On dit prov. d'une personne mal endurante ou trop délicate: qu'elle ne sauroit souffrir la moindre *égratignure*.

It. Ouvrage que fait l'Égratigneur sur une étoffe.

ÉGRAVILLONNER, v. a. T. de Jardinage. Ôter avec la pointe de la serpette la terre d'entre les racines des arbres qu'on léve en motte. *Radicibus arboris glaream excutere, auferre.* De la prép. *e*, qui dans la composition sign. séparation, retranchement ; & du mot Gravier, ou gravillon, c. à d. petit gravier.

ÉGREMONT, s. m. Bourg ou pet. ville du Comté de Cumberland en Angleterre. *Egremontium.*

ÉGRENER, v. a. Faire tomber la graine d'une plante, le grain d'un épi, d'une gousse, détacher les grains de la grappe. *Excutere grana.*

Il se dit fig. de toutes les choses friables qui s'en vont par parcelles, en les pressant ou frottant. *Friare.*

En t. de Coutelier, il se dit du taillant d'un rasoir, & sign. Ébrécher, casser, raser. *Radere, vellere.*

ÉGRIBOS, s. m. Nom que les habitans du pays donnent à l'isle & à la ville de Négrepont.

ÉGRILLARD, ARDE, adj. & s. Éveillé, vif, réjoui, léger, adroit, alerte. *Latus, alacer, fervidus.*

ÉGRILLOIR, s. m. Grille qu'on met au-dessous d'un étang, pour en laisser passer les eaux, & empêcher que le poisson n'en sorte.

ÉGRISER, v. a. T. de Lapidaire. Frotter deux diamans l'un contre l'autre, pour les user & les polir. *Deterere, atterere.*

ÉGRISOIR, s. m. Boëte qui sert lorsqu'on égrise les diamans. *Capsula poliendis ac terendis lapillis.*

ÉGRUGEOIRE, s. f. ou plutôt ÉGRUGEOIR, s. m. Ustensile de cuisine servant à égruger. *Vas friatorium.*

It. T. de Cordier. Instrument dont les dents servent à peigner l'extrémité du chanvre femelle, pour en faire tomber le chénevi avec ses enveloppes.

ÉGRUGER, v. a. Pulvériser, mettre en parties menues quelque chose de dur, soit avec le marteau, la rape, le couteau, ou autre instrument. *Infriare.*

ÉGRUGEURE, s. f. Partie menue qui se sépare d'un corps dur par la friction ou rencontre d'un autre plus dur. *Particula friata.*

EGU.

ÉGUE-LE-CUINGIL, s. m. Ville d'Afrique, dans la province de Héa, au Roy. de Maroc.

ÉGUÉER. Voy. AIGUAYER.

ÉGUEUILLE, ou ÉGUEILLE, pour AIGUILLE.

ÉGUEULER, v. a. Casser le goulot d'une bouteille, d'un pot, d'une cruche. *Os frangere.*

On dit qu'un homme s'est *égeulé* à force de crier, quand il a crié si fort, qu'il ne peut plus parler.

ÉGUEULÉ, ÉE, part. pass. *Effractus.* Il s'emploie quelquefois substantiv. & on dit fig. & bass. d'une personne qui dit des grossiéretés, C'est un *égueulé.*

ÉGUIÉRE. Voy. AIGUIÉRE.

ÉGUILAS, s. m. pl. Étrennes chez les Percherons. Ce mot est abrégé d'Au-guy-l'an-neuf. *Xenia, strena.*

ÉGUILLE, ÉGUILLER, ÉGUILLETTE, ÉGUILLON, ÉGUILLONNER, ÉGUISER, } Voy. { *Aiguille, Aiguiller. Aiguillette. Aiguillon, Aiguillonner. Aiguiser.*

EGY.

ÉGYPTE, s. f. C'étoit chez les anciens une partie de l'Asie, dont le Nil faisoit les bornes: depuis plusieurs siécles, l'*Egypte* est censée de l'Afrique. *Ægyptus.* Elle est bornée au levant par l'Isthme de Suez & par la mer Rouge, qui la séparent de l'Arabie Heureuse & de la Pétrée. Elle a au nord la mer Méditerranée ; au couchant le royaume & le désert de Barca ; & au midi la Nubie & la côte d'Abex. Dans la distribution qui se fit du monde cent ans après le déluge, l'*Egypte* tomba en partage à Cham : delà vient qu'on lui donna le nom de Terre de Cham, & de Chamie ou Chémie, & que ce mot se trouve encore dans plusieurs noms Egyptiens que l'Antiquité nous a conservés, comme Chemmis, Psochemmis, Psittachemmis. L'Écriture appelle l'*Egypte* Mitsraim, & la terre de Mitsraim. La haute *Egypte*, ou l'*Egypte* supérieure, qu'on nomme aussi Saïd, comprenoit la Thébaïde & l'Heptanomie, ainsi nommée, parce qu'elle étoit composée de sept nomes ou petites contrées. L'*Egypte* inférieure, ou la basse *Egypte*, appellée aussi [illegible]ris, n'étoit autre chose que le Delta, ou les pays que séparoient & qu'arrosoient les sept bras par lesquels le Nil se décharge dans la Méditerranée. Aujourd'hui on ajoûte la moyenne *Egypte*, qui se nomme aussi Bechria, ou Demesor, & qui comprend quatre Casilifs. La cap. d'*Egypte* étoit autrefois Memphis, qu'on a aussi appellée Babylone. Aujourd'hui c'est le Caire. L'*Egypte* obéit au Turc.

Goropius Becanus croit que ce mot *Ægyptus*, Αἴγυπτος, peut être formé du Grec αἴξ, αἰγὸς, chévre, & ὕπτιος, *supinus*, couché, comme qui diroit couché, situé sous le signe de la chévre.

ÉGYPTEN, s. m. Pet. ville du duché de Curlande. *Ægyptus.*

ÉGYPTIAQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Égypte, qui y a du rapport. *Ægyptiacus.* Ce mot est moins en usage qu'Égyptien.

ÉGYPTIEN, ENNE, s. Nom du peuple qui habite l'Égypte, qui est d'Égypte, originaire d'Égypte. *Ægyptius, a.* Il y a en Égypte quelques Chrétiens Latins : tous les autres sont au moins Schismatiques. Ce sont les Coptes ou Cophtes. Mais depuis l'invasion des Sarasins, & ensuite celle du Turc, le Mahométisme y est devenu la Religion dominante.

Ce mot sign. aussi, Bohémien, vagabond, diseur de bonne aventure. *Divinus.* Voy. BOHÈME, ou BOHÉMIEN.

L'Ère la plus fameuse pour les années *Egyptiennes* est l'ère de Nabonassar, Roi des Chaldéens. Elle commence à l'an 3967. de la période Julienne, le 26. de Février, 747. avant la naissance de J. C.

ÉGYPTIENNE, s. f. Étoffe mélangée de poil, de fleuret, ou de laine, &c.

ÉGYPTUS, s. m. Frere de Danaüs, qui, selon quelques-uns, donna son nom à l'Égypte, où il regna.

E H.

EH ! Exclamation. *Heu !* Interjection d'admiration, de surprise.

E H A.

ÉHANCHÉ. Voy. DÉHANCHÉ.

E H E.

ÉHENHEIM, s. m. Pet. ville d'Alsace, sur la riviére d'Ergers, à quatre lieues de Strasbourg.

Ehenheimia. Elle est à la France depuis la paix de Munster.

ÉHERBER, v. a. Sareler. Ce dernier mot est plus usité. *Herbis inutilibus purgare.*

E H I.

ÉHINGEN, s. m. Pet. ville de Suabe en Allemagne, sur le Danube.

It. Bourg de Suabe, sur le Néere. *Ehinga.*

E H O.

ÉHONTÉ, ÉE, vieux s. & adj. Qui a perdu toute pudeur. *Impudens, os impurum, quem nihil pudet.* *It.* Déshonoré, couvert de honte. *Infamis, infamatus.*

ÉHOUPPER, v. a. T. d'Eaux & Forêts. Couper les houppes ou cimes des arbres. *Decacuminare.*

EHRESBOURG, s. m. Ancien nom de Stadtberg, lieu de Westphalie, dans l'Évêché de Paderborne.

E J A.

ÉJACULATEUR, s. m. T. de Méd. & d'Anat. Nom de deux muscles qui servent à l'éjaculation de la semence. *Ejaculator.*

ÉJACULATION, s. f. T. qui s'emploie dans les rapports des Matrones, &c. *Ejaculatio, jaculatio.* Quand on ordonnoit le congrès dans les Officialités, elles rendoient témoignage de l'érection, de l'intromission, de l'*éjaculation.* Du lat. *ejaculari*, lancer en haut.

ÉJACULATOIRE, s. & adj. m. T. d'Anat. qui se dit de deux petits conduits qui sortent des vésicules séminaires. *Ejaculatorius.*

E I C.

EICÉTE. Voy. HICÉTE.

EICHFELD, s. m. Petit pays de la basse-Saxe en Allemagne. *Eichsfeldia.* Duderstat en est la cap.

EICOSAÈDRE. Voy. ICOSAÈDRE.

E I D.

EIDER, s. m. Rivière d'Allemagne, qui coule d'orient en occident entre les Duchés d'Holstein & de Sleswich. *Eydera, Eydora.*

EIDERSTÉDE, s. f. Petit pays du Duché de Sleswich en Dannemarck. *Eyderstadia.* Tonningen en est la cap. Le Gouvernement d'*Eiderstéde*, *Eiderstadiensis Præfectura*, est une presqu'isle formée par l'Eider & la mer d'Allemagne.

EIDGENOSSEN, *Eidgnottes*, *Eignots*, s. m. pl. Ce mot, qui ne sign. que Confédérés, se prend en particulier pour les cantons & pays qui sont membres du corps Helvétique.

E I F.

EIFFEL, ou EIFFLE, s. m. Petit pays d'Allemagne, en partie dans l'Archevêché de Trèves, & en partie dans le Duché de Juliers. *Eiffalia, Efdia, Ecflia.*

E I G.

EIGNES, AIGNES, ou AGNES, s. f. pl. On appelle ainsi en Champagne les raisins tirés de dessous le pressoir, le marc des raisins. Du Latin *ignis*, feu, à cause qu'ordinairement on les brûle dans l'alambic pour en faire de l'eau-de-vie, ou au feu pour en avoir des cendres.

EIGUEZ, s. m. Rivière de France, qu'on nomme autrement Aigne. *Icarus, Aigarus, Migarus.* Elle passe à Nions & à S. Tronquer, & va se décharger dans le Rhône à côté d'Orange.

E I H.

EIHAM, s. m. Abbaye de Flandres, proche d'Oudenarde. *Eihamum.*

E I L.

EILE. Voy. HALY.

E I M.

EIMBEK, s. m. Pet. ville du Duché de Brunswick, dans la basse-Saxe. *Eimbeca.*

EIMOUTIER, s. m. Pet. ville de France, sur la Vienne, dans le Diocèse de Limoges. *Antimonasterium.*

E I N.

EINDOVEN, s. m. Pet. ville du Brabant Hollandois, sur le Dommel. *Eindhovia.*

EINE. Voy. AINE.

EINS, vieux adv. Jamais.

EINSIDELN, ou EINSIDLEN, s. m. en François l'*Hermitage*, ou *Notre-Dame des Hermites.* Bourg de Suisse, dans le Canton de Suitz. *Cœnobium D. Virginis ad Eremitas.*

E J O.

ÉJOUÏR, vieux v. a. Réjouir. *Hilarare, plaudere:* & avec le pron. pers. *s'éjouir; Gaudere, lætari.*

E I P.

EIPAN, s. m. Lieu de la Terre-Sainte, que l'on croit être le même que Gath.

E I R.

EIRÈNE, s. f. Déesse de la paix chez les Grecs.

E I S.

EISACH, ou EISOCH, s. m. Rivière d'Allemagne. *Eisachus, Isochus.* Elle baigne Brixen, dans le Tirol, Bolsano dans le Trentin, & se jette dans l'Adige.

EISCHFELDT. Voy. EICHFELD.

EISCHTET, ou AISCHTET, s. m. Ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie. *Eistatum, Eistadium, Quercopolis, Dryopolis.*

EISENACH, s. m. Ville du Cercle de la haute-Saxe. *Eisenacum, Isenacum.* Elle est cap. d'un Duché de même nom, qui est un petit État de la Thuringe. *Eisenacensis*, ou *Isenacensis ducatus.*

EISENTHORN, s. m. qui sign. Porte de fer. *Porta ferrea, Pila ferrea.* Nom d'un passage fort difficile pour entrer dans la Transylvanie. Il est aux confins de la Valaquie & de la haute-Hongrie.

EISÉTÉRIES, s. f. pl. Fêtes célébrées à Athènes lorsque les Magistrats entroient en charge. Εἰσιτήρια.

EISSIR. Voy. ISSIR.

EITDEVET, s. m. Ville ancienne d'Afrique, dans la province de Héa, au royaume de Maroc.

E I X.

EIXSE, s. m. Lieu qui étoit dans la Guyenne, à 14. milles de Bourdeaux. *Excisum.*

E K E.

ÉKÉLENFORD, s. m. Pet. ville du Duché de Sleswich, en Jutland. *Ekelenfordia.*

ÉKEREN, s. m. Village des Pays-bas, dans la Campine, à deux lieues au nord d'Anvers. La journée d'*Ekeren.*

ÉKÉSIO, ou ÉKÉSIE, s. m. Ville de Suède dans la province de Smalande. *Ekesium.*

EKMIAZIN, s. m. Monastère de Moines Arméniens, situé proche de la ville d'Érivan en Perse. *Ekmiazinum.* On l'appelle ordinairement Trois Eglises.

E L.

EL. Les Anciens terminoient en *el* tous les mots qui finissent en *eau.*

EL, s. m. N. pr. de Dieu. *Fortis Deus.* Les anciens

Interprétes le traduisent Dieu Fort, très-fort. Du verbe inusité איל, *il*, ou אול, *oul*, qui a la signification de force & de puissance.

ELA.

ÉLABORATION, s. f. Travail, action par laquelle une chose est achevée, perfectionnée. L'*élaboration* du chyle.

ÉLABOURER, v. a. Travailler avec soin & application a quelque ouvrage. *Elaborare.* Il n'est plus en usage, si ce n'est au part. pass. où il ne se dit même qu'en plaisantant. Artistement *élabouré.*

On dit en Méd. que du sang est bien *élabouré*, ou quelquefois *élaboré*, *sanguis verus*, *factus*, *benè temperatus*, quand il est bien conditionné, quand la nature a eu soin de le bien perfectionner.

ÉLA-CALLI, s. m. Arbrisseau des Indes Orientales. L'écorce de sa racine est un remède contre l'hydropisie.

ÉLÆOMÉLI, s. m. T. de Droguiste. Espéce de manne observée sur les oliviers. De ἔλαιον, huile, ou de ἐλαία, olive, & μέλι, miel; comme qui diroit *miel d'olivier.* C'est le suc essentiel de cette plante, qui transsude & s'épaissit sur les feuilles ou les branches. L'*élaoméli*, qui est une huile plus épaisse que le miel, coule du tronc d'un arbre, a Palmyre, contrée de la Syrie.

ÉLAGABALE, s. m. Surnom que l'on donnoit au Soleil dans la ville d'Émesse, où il étoit honoré. *Elagabalus*, *Alagabalus*, *Heleagabalus*, *Heliogabalus*, *Elegabalus* & *Lagaballus*. Quelques-uns dérivent ce mot de Ἥλιος, soleil; mais il vaut mieux le tirer de l'Hébreu אלה, *Eloah*, ou, comme les Syriens prononçoient, *alaah*, & *allah* selon la prononciation des Arabes; & de *gabal*, qui en Syriaque & en Phénicien, sign. former, *formare*, *fingere*; de sorte qu'*Elagabalus* soit la même chose que *Alaha gabila*; c. à d. *le Dieu formateur*, *créateur*, *auteur* de toutes choses: Or on sçait que le soleil étoit appellé par les Grecs Κτίστης, Créateur.

C'est aussi le surnom du dernier Empereur Romain de la famille des Antonins, appellé M. Auréle Antonin Vére, & surnommé *Elagabale*, parce qu'avant que d'être Empereur, il avoit été Prêtre du Dieu *Elagabale.*

ÉLAGUER, v. a. T. de Jardinier. Retrancher les branches superflues d'un arbre, qui empêchent qu'il ne profite. De *collucare*, *elucare*, ou bien de *exlargare*, *elargare*, *élarguer*, *élaguer.*

Il se dit fig. en parlant des ouvrages d'esprit. Il faudroit *élaguer* cette scéne.

ÉLAH, s. m. C'est le nom de Dieu en Arabe, d'où se forme avec l'article *Alelah*, & par abréviation *Allah.*

ÉLAHIOUN, s. m. pl. Divins. Nom de secte parmi les Musulmans. *Divini*, *qui Deum agnoscunt.* Ces Philosophes admettent un premier moteur de toutes choses.

ÉLAISER, v. a. T. de Monnoie. C'est presque la même chose que *flattir*, sinon qu'on ne pénétre pas tant la piéce, ne faisant que la redresser du chauffage: ce qui se fait sur l'enclume avec le flattoir. *Ferire.*

ÉLAM, s. m. Premier fils de Sem, dont les autres fils furent Assem, Arphaxad, Lud & Aram.

Il se dit aussi dans l'Écriture pour les descendans du Patriarche Élam. *Elamita*, *Elymæus.* L'Écriture appelle ailleurs ce peuple, les fils d'*Elam*, Élamites.

It. Pays qu'habitoient les Élamites, ou descendans d'*Elam. Elymaïs.* La Province d'*Elam* étoit celle dans laquelle étoit Suse, & par conséquent c'étoit ce qu'on a depuis appellé la Susiane; c. à d. qu'*Elam* étoit situé dans l'Asie à l'orient du fleuve Eulée, qui la séparoit de la Susiane, qui étoit le long de ce fleuve à l'occident. La Susiane, dit Strabon, est jointe à l'Élymaïs, & celle-ci à la Médie. Le Chorestan est aujourd'hui la Province d'*Elam.*

ÉLAMITE, s. m. Nom de peuple dans l'Écriture. Les Auteurs profanes disent Élyméen. *Ælamita*, *Elymæus.* D'Élam sont venus les *Elamites* qui habitoient le pays situé entre les Médes & les Mésopotamiens. La ville cap. se nommoit Élymaïs.

ÉLAN, s. m. Bourg ou Village de Champagne dans le Rhételois, sur la Meuse. *Ellaustum.*

ÉLAN, s. m. Bête sauvage de la taille d'un cheval, & qui tient du cerf, de l'âne & du bouc, mais dont la femelle n'a point de cornes. Cet animal se trouve en Pologne, en Prusse, en Suéde, en Norvége, en Canada. On emploie l'ongle d'*Elan* dans les remédes antiépileptiques. Sa peau est employée comme celle du buffle. *Alce*, du Gr. ἀλκὴ, force. *Elan* ou *Ellend* est un mot Allemand qui sign. Misére.

ÉLANA, s. f. Ville & port de mer de l'Arabie Pétrée, sur la mer rouge. Elle est de la domination du Turc. *Ælana.*

ÉLANCEMENT, s. m. Mouvement du corps, prompt & impétueux. *Injectio vehemens*, *acrior contentio.*

It. Douleur violente de quelque partie du corps, telle qu'on la sent quand on a quelque apostume qui cause un battement semblable a celui du pouls, un violent accès de goutte, ou d'une autre maladie aiguë. *Dolor lancinans*, *compungens.*

Au fig. & en t. de Dévotion, Transport; mouvement affectueux & subit. *Motus in divina*, *vibrata tractim suspiria.* Il ne se dit guère qu'en cette phr. Les *élancemens* de l'ame vers son Dieu.

On appelle, en t. de Mar. *élancement*, ou autrement *Quêtre*, la longueur d'un vaisseau qui excéde celle de la quille.

ÉLANCER, v. n. qui ne se dit guère qu'avec le pron. pers. Jetter son corps avec violence & impétuosité. *Insilire*, *involare*, *irruere*, *irrumpere.*

On le dit fig. des choses inanimées qui sont violemment poussées.

Il étoit autrefois act. & signifioit, Darder, pousser. *Vibrare*, *conjicere.*

On dit qu'un mal d'aventure qui est prêt d'aboutir *élance*, *lancinat*, *compungit*, quand il cause une douleur aiguë avec quelque agitation ou mouvement qu'on sent dans la partie; & pareillement en quelques autres maladies. Il n'a d'usage en ce sens qu'à la troisiéme personne.

Avec le pron. pers. il s'est dit pour, Faire un effort, piquer, exciter.

ÉLANCÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Vibratus*, *conjectus.* En t. de Blas. il se dit du cerf courant. *Insiliens*, *irruens.*

Il se dit aussi d'une personne dont la taille est trop effilée. *Justo gracilior.* On le dit aussi de quelques chevaux maigres, efflanqués & ruinés.

En t. de Jardinage, il se dit des branches qui sont longues & peu grosses à proportion. *Exilis*, *longius exiliens.*

ÉLANS, f. m. pl. Action de celui qui s'élance, course prompte & impétueuse qu'on fait pour se dérober à quelque péril. *Impetus, saltus, assultus.*

En t. de Dévotion, il se dit des mouvemens affectueux ou douloureux de l'ame. *Anhelitus, suspiria, ex imo corde petiti gemitus.*

ÉLANT. Voy. ÉLAN.

ÉLAPE, f. f. Ville de Perse.

ÉLAPHÉBOLIE, f. f. Surnom de Diane; c. à d. Tireuse, ou chasseresse, ou tueuse de cerfs. De ἔλαφος, cerf, & de βάλλω, je lance, je blesse à coups de fléches.

ÉLAPHÉBOLION, f. m. Un des douze mois des Athéniens. *Elaphebolium*, ou *Elaphobolium.* Il répondoit à notre mois de Février; & fut ainsi appellé, parce qu'il étoit consacré à Diane, que l'on surnommoit Élaphébolos.

ÉLAPHITES, f. f. pl. Isles ainsi nommées à cause du grand nombre de cerfs qu'on y voyoit. Du Gr. ἔλαφος, un cerf.

ÉLAPHOBOLIE, ou ÉLAPHÉBOLIE, f. f. Fête de Diane, qui se célébroit à Athenes, & dans laquelle on sacrifioit des cerfs à cette Déesse. *-lia.*

ÉLAPHOBOSCUM, f. m. Nom qu'on a donné au panais sauvage à grandes feuilles, parce qu'on dit que les cerfs se guérissent de la morsure des bêtes venimeuses en mangeant de cette herbe. *Ophioctonon*, parce que les cerfs s'en servent contre les serpens. Κτείνω sign. tuer, & ὄφις est un serpent. *Elaphoboscum* vient d'ἔλαφος, cerf, & βόσκειν, paître.

ÉLAPS, ou ÉLOPS, f. f. Espéce de serpent marqué dans sa longueur de trois lignes noires. Ἔλαψ. On le trouve dans l'isle de Lemnos.

ÉLARGIR, v. a. Étendre, donner à une chose plus de largeur. *Dilatare, amplificare, distendere.*

Avec le pron. pers. Devenir plus large. *Diffundi, diffundere se latiùs.* On dit aussi neutralement, Le visage lui est *élargi.*

s'ÉLARGIR, en t. de Mar. Donner ou prendre la chasse. *Fugare, persequi, insequi.*

It. Étendre sa domination, sa seigneurie, soit en long, soit en large.

En t. de Man. Faire embrasser un plus grand terrain à un cheval, que celui qu'il occupoit.

En t. de Guerre, Faire occuper plus de terrain.

It. Mettre hors de prison. *Emittere, educere ex carcere.*

Il signifioit autrefois, Donner largement, répandre: Du v. Lat. *elargiri.*

ÉLARGISSEMENT, f. m. Augmentation de largeur. *Dilatatio, amplificatio.*

It. La liberté qu'on donne à un prisonnier qu'on tire hors des prisons. *Dimissio, eductio.*

ÉLARGISSURE, f. f. Augmentation de largeur qu'on donne à des habits, à des meubles. *Supplementum.*

ÉLASAR, *Elasar*, ou *Ellasar*, selon l'Héb. f. m. Le Pont, ou plûtôt, pays voisin du Tigre & de l'Euphrate.

ÉLASTICITÉ, f. f. T. de Philos. Qualité de ce qui est élastique. Ressort, force, vertu, puissance qu'a un corps de se rétablir dans son état naturel, quand il a été comprimé. *Elaterium.*

ÉLASTIQUE, adj. m. & f. Qui fait ressort, qui après avoir été condensé, contraint & comprimé, fait un effort en se remettant en liberté, & en repoussant les corps qui le pressoient, pour reprendre son extension naturelle. *Elasticus.* Vertu *élastique*, ou force du ressort. De ἐλατὸς, formé de ἐλαύνω, pousser, presser, agiter.

ÉLATCHES, f. f. pl. Étoffes des Indes, soie & coton.

ÉLATÉRIUM, f. m. T. de Pharm. Suc des concombres sauvages, dont on a fait évaporer l'humidité jusqu'à consistence d'extrait ou de pilules. L'*élaterium* purge vigoureusement. Du Grec ἐλαύνω, je repousse.

ÉLATH, ou ÉLOTH, f. f. Ancienne ville de l'Arabie Pétrée, située sur la mer Rouge.

ÉLATINE, f. f. Espéce de linaire, appellée autrement *velvote. Elatine folio subrotundo.* Elle est vulnéraire & adoucissante; elle purifie le sang. Ἐλατίνη, peut-être à cause de quelque ressemblance avec le sapin, qu'on appelle en Gr. ἐλάτη.

ÉLAVÉ, ÉE, part. pass. Poil *élavé*; c. à d. mollasse & blafart; c'est une marque de foiblesse.

ELB.

ELBE, f. m. Fleuve qui descend des montagnes de Risenberg, dans la forêt Hercinienne, ou forêt noire. *Albis.* Il arrose la Bohême, la haute & basse Saxe, & se décharge dans l'Océan, après avoir baigné la ville de Hambourg.

ELBE, f. f. Isle de la mer de Toscane dans la Méditerranée. *Ilva*, anciennement *Æthalia, Æthale.* Elle dépend de la Principauté de Piombino.

ELBEUF, f. m. Gros bourg de France, dans la Normandie, sur la rivière de Seine, quatre lieues au-dessus de Rouen, avec titre de Duché-Pairie. *Elbovium, Elbotum.*

ELBEUF-en-Brai, ou sur Andéle. *Elbovium in Br. io*, ou *in luto. Elbovium lutosum.* Paroisse de Normandie en France, avec Seigneurie.

ELBEUF se dit aussi pour le drap qui se fabrique à *Elbeuf*, ou qui l'imite.

ELBING, f. m. Ville anséatique de la Prusse Royale, dans le Palatinat de Mariembourg. *-ga. It.* Rivière qui sort du lac de Drausen, & va se décharger dans le golfe de Frisch Haff.

ELBIR, ou BIR, f. m. Ville d'Asie, dans la Mésopotamie, au bord de l'Euphrate. *Byrta.*

ELBOURG, f. m. Pet. ville des Provinces-Unies, dans le Weluve en Gueldre. *Elburgum.*

ELC.

ELCASAR-FARON, f. m. Ville d'Afrique, dans la Province de Fez propre.

ELCATIF, f. m. Ville de l'Arabie heureuse sur le golfe de Balsora, qu'on appelle aussi golfe d'*El-catif. Catifa, Georha.* C'est la cap. d'une Principauté tributaire du Turc.

ELCÉSAITES, HELCÉSAITES, f. m. pl. Hérétiques du second siécle de l'Église, qui ont pris leur nom d'un faux Prophéte que S. Épiphane appelle tantôt *Elcésai*, & tantôt Elxai. *Elcesaita.* Le fond principal de sa doctrine étoit que JESUS-CHRIST, qui étoit né dès le commencement du monde, avoit paru de temps en temps sous divers corps; qu'il étoit une vertu céleste nommée le Christ, dont le Saint-Esprit étoit la sœur, & que l'un & l'autre s'étoit écoulé dans Jésus fils de Marie.

ELCÉSI, f. m. Village de la Terre-Sainte, dans la Galilée.

ELCHE, f. f. Pet. ville d'Espagne, dans le Roy. de Valence, sur la Ségre. *Ilici, Ilicias, Elicona.*

ELCHINGEN, f. m. Bourg du Cercle de Suabe en Allemagne, sur le Danube. *-ga.*

ELD.

ELDAFAGNI, ou ELDASAGNI, f. m. Pet. ville de Grèce, dans l'Epire. *Eldafagnia*, anciennement *Daulia*.

ELE.

ÉLE. Les mots terminés en *éle*, ont la pénultiéme longue; comme, méle, grêle, frêle.

ÉLE, vieux f. m. Aïeul.

ELÉALE, f. f. Ville de la Tribu de Ruben. Elle étoit fituée au-delà du Jourdain, en tirant vers la mer Morte.

ÉLÉATER, f. m. Écorce des Indes, qui reffemble au quinquina, mais qui n'en a pas la qualité. *-erium*.

ÉLÉATIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à la ville d'Elea. *-icus, a*. Les trois plus anciennes fectes de Philofophie ont pris le nom du lieu où leurs auteurs ont demeuré. Celle de Thalès s'eft appellée Ionique; celle dont Pythagore fut le chef, Italique; & celle qui eut pour chef Xénophane, *Eleatique*. Voy. le Dict. de Trév.

ÉLECTEUR, f. m. Celui qui a droit d'élire. *Elector*. Il fe dit par prééminence, des Princes d'Allemagne qui ont le droit d'élire l'Empereur, qui font Princes fouverains & les principaux membres de l'Empire. Il y a neuf *Électeurs* : fçavoit, trois Eccléfiaftiques, qui font les Archevêques de Mayence, de Tréves & de Cologne : & fix feculiers; le Roi de Bohême, le Duc de Baviére, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, le Comte Palatin du Rhin, & le Duc d'Hanovre, ou l'*Électeur* de Brunfwich. Le Roi de France traite les *Électeurs* de Freres.

ÉLECTIF, IVE, adj. Qui fe fait par élection. *Electivus, qui per electionem dari, conferri folet*.

ÉLECTION, f. f. Choix qu'on fait de quelque chofe, ou perfonne, par lequel on la préfére à une autre. *Electio*. Il s'emploie plus ordinairement dans une fignification paffive. P. ex. Vous avez traverfé mon *élection*; c. a d. vous avez empêché que je ne fuffe élu. Il y a cette différence entre Choix & *élection*; c'eft qu'*élection* a rapport à un Corps ou à une Communauté qui choifit : au lieu que *choix* ne fe dit guère que d'une perfonne qui le fait.

L'*Élection* la plus folemnelle eft celle du Pape, qui fe fait par les Cardinaux en quatre maniéres: l'une par la voie du Saint-Efprit, quand le premier Cardinal qui parle ayant donné fa voix à quelqu'un, va à l'adoration en le proclamant Pape; la feconde, par celle du compromis, quand tout le Collége convient de trois Cardinaux, auxquels il donne pouvoir de nommer le Pape; la troifiéme par la voie du fcrutin; la quatriéme par la voie d'accès. Voy. ce mot.

Sous la premiére race des Rois de France, l'*élection* des Évêques fe faifoit par le Clergé, & le Roi la confirmoit. Les divifions qui arrivérent dans plufieurs affemblées Eccléfiaftiques, furent quelquefois un fujet aux Rois de nommer aux Prélatures. S. Louis & enfuite Charles VII. rétablirent la liberté des *élections* par la Pragmatique-Sanction; mais le Concordat fupprima les *élections*.

ÉLECTION. Tribunal où les Élus rendent leur juftice, où on juge les différends fur les tailles & impôts, en premiére inftance, à l'exception des Gabelles & Domaines du Roi. *Electorum ad tributa defcribenda jurifdictio, curia, tribunal*. C'eft auffi le territoire dans lequel ils exercent cette jurifdiction. Un pays d'*Élection*, où les *Élections* font établies, eft oppofé au pays d'*États*.

En t. d'Écriture-Sainte & de Théol. Choix que Dieu fait par fon bon plaifir des Anges, des hommes, pour des deffeins de grace & de miféricorde. *Electio*. On appelle les Prédeftinés, Des vafes d'*élection*.

Au Pal. Faire *élection* de domicile, fign. Défigner un lieu où l'on recevra les affignations & autres actes judiciaires.

ÉLECTORAL, ALE, adj. Qui regarde l'Électeur. *Electoralis*. Le Prince *Electoral* eft le fils aîné d'un Électeur. On traite l'Électeur, d'Alteffe *Électorale*. Le Collége *Électoral* eft compofé de tous les Électeurs d'Allemagne.

ÉLECTORAT, f. m. Dignité d'Électeur, & auffi le territoire qu'il poffède annexé à fa qualité. L'*Électorat* de Saxe, de Baviére.

ÉLECTRE MINÉRAL, f. m. ou ELECTRUM MINERALE. T. de Chym. Compofé ou maffe métallique qui fe fait avec l'etain, le cuivre; quelques-uns y ajoûtent l'or & le double régule d'antimoine martial fondus enfemble.

ÉLECTRE, f. f. Plufieurs femmes ou Déeffes ont porté ce nom. *-tra*.

ÉLECTRICE, f. f. Époufe d'Électeur. *Electrix*.

ÉLECTRICITÉ, f. f. T. de de Phyf. & d'Hift. Nat. Qualité, vertu des corps qui étant frottés, en attirent d'autres & les repouffent, comme fait l'ambre. Facilité d'un corps à attirer les pailles & les matiéres légéres, après avoir été échauffé par le frottement. *Electricitas, virtus attractiva*. L'ambre, le jais, la cire d'Efpagne font connus depuis long-temps pour avoir cette vertu. Le mot *électricité* vient du Lat. *electrum*, qui fignifie de l'ambre.

ÉLECTRIDES, f. f. pl. Nom propre de quelques ifles qui étoient à l'embouchure du Pô. *Electrides*. Ce nom leur fut donné du Grec Ἤλεκτρον, *Electrum*, parce qu'on y trouvoit beaucoup d'ambre.

ÉLECTRION, f. m. Fils de Perfée & d'Andromède, regna à Mycènes.

ÉLECTRIONE, f. f. Fille du Soleil & de la Nymphe de Rhodes.

ÉLECTRIQUE, adj. m. & f. Qui a l'électricité, qui a la vertu d'attirer & de repouffer les corps par le moyen du frottement. *Electricus, a, um. Electri vim habens*. La matiére *électrique*. Les émanations, les écoulemens *électriques*.

Tous les corps, de quelque nature qu'ils foient, peuvent devenir *électriques*, excepté ceux qui ne font pas fufceptibles de frottement, comme les liqueurs, & à l'exception auffi des métaux; mais tous, fans exception, peuvent acquérir l'électricité par communication.

ÉLECTRISER, v. a. T. de Phyf. Rendre électrique, communiquer l'électricité. *Electricum reddere, electricitatem impertiri*.

ÉLECTRITE, ou *Electrin, ine*, f. m. & f. C'eft le nom des habitans des ifles Électrides. *Electrites, Electrinus*.

ÉLECTUAIRE, f. m. T. de Pharm. C'eft un médicament compofé de poudres & d'autres drogues incorporées avec du miel ou du fucre. *Electuarium, electarium, elinctum, linctus*. Il eft ainfi nommé, à caufe que les parties qui le compofent doivent être bien choifies. Du Lat. *eligere*, choifir, *electus*, choifi. Tous les remédes que l'on prefcrivoit aux malades, ou les confitures que l'on prenoit par délices, s'appelloient chez les Grecs ἐκλειγματα,

& ἐκλείχω, du v. λείχω, lécher. De là, selon quelques-uns, s'est fait *electarium* en Latin, & ensuite *electuarium*.

ÉLÉE, f. m. Fleuve de Bithynie. Port de l'Épire. *Elaus*. Ville de la Doride.

Élée, ou Élsen, adj. m. Epithéte ou furnom donné à Jupiter, à cause de la ville d'Elide, aujourd'hui Belvedére, où ce Dieu avoit un temple très-riche. *Elaus*.

Élee. Voy. Élide.

Elsen. Voy. Élée.

ÉLEF-D'EAU, f. m. T. de Mar. C'est fur mer ce que l'on appelle fur terre le flux. Les Marins appellent le reflux *eau-morte*. Marée comprend tous les deux.

ÉLÉGAMMENT, adv. D'une maniére élégante. *Eleganter*.

ÉLÉGANCE, f. f. Ce qui rend un difcours poli & agréable. L'*élégance* confifte dans un certain choix d'expreffions riches & heureufes. *Elegantia*.

Il fe prend auffi pour le bon air, la propreté, les belles maniéres. Les Latins ont dit dans le même fens, *Cultus*, *elegantia vitæ*, *morum*, &c. C'eſt en général, une maniére de dire ou de faire les choſes avec choix, avec politeffe, avec agrément.

Il fe dit fort bien en Peint. & en Sculp. dans le fens qui vient d'être expliqué; & en général ce mot fe dit de tous les ouvrages de la nature & des Arts qui ont ce goût, ce bon air qui plaît.

ÉLÉGANT, ante, adj. Choifi, poli. Il fe dit d'un écrit ou difcours fait en termes choifis, agréables & polis. *Elegans*.

Il fe dit auffi par extenfion en parlant de Peint. d'Architecture & de tous les ouvrages des Arts fufceptibles d'élégance.

ÉLÉGIAQUE, adj. de t. g. Qui appartient à l'Élégie. *Elegiacus*. Il fe dit principalement des vers Latins ou Grecs. Les vers *élégiaques*, *elegi*, font alternativement hexamétres & pentamétres.

ÉLÉGIE, f. f. Efpéce de Poëfie qui s'emploie dans les fujets triftes & plaintifs, principalement dans ce qui regarde l'amour. *Elegia*, *Elegeia*.

ÉLÉGIOGRAPHE, adj. m. Il fe dit d'un poëte, auteur d'Élégies. *-phus*.

ÉLÉGIR, v. a. T. de Menuif. Pouffer à la main un panneau, une moulure, un compartiment, &c. dans une piéce de bois. *Dolare*, *polire*.

ÉLELÉEN, adj. m. Epithéte donnée à Bacchus. D'ἐλελίζειν, Crier beaucoup, faire grand bruit; ce qui eft un effet du vin.

ÉLELÉIDE, f. f. Bacchante, Prêtreffe de Bacchus. *Eleleis*. Voy. Élsléen.

ÉLÉMÉDIN, f. m. Ville du Roy. de Maroc, en Afrique, dans la province d'Efcure ou d'Hafcora. *-inum*.

ÉLÉMENT, f. m. Principe phyfique ou corps fimple qui entre en la compofition de tous les corps naturels, appellés mixtes. *Elementum*. Les quatre *élémens* vulgaires font le feu, l'eau, l'air & la terre. Les Cartéfiens n'en admettent que trois, qui naiffent de la premiére divifion qui a pû arriver à la matiére. La matiére fubtile eft le premier *élément*. Il confifte dans cette pouffiére très-fubtile qui s'enléve à l'entour des autres parties un peu moins fubtiles qui s'arrondiffent. Les parties qui ont été arrondies, font le fecond. Et celles qui font demeurées après la divifion fous des figures irréguliéres, embarraffantes & peu propres au mouvement, font le troifiéme. Les Épicuriens n'admettent, à proprement parler, qu'un feul *élément*: ce font les atomes de diverfes figures, qui font la matiére premiére du monde & de toutes les chofes qu'il contient. Les Chymiftes, en travaillant fur certains corps, fur du vin, p. ex. en ont tiré cinq matiéres différentes, le *mercure*, le *flegme*, le *fouphre*, le *fel* & la *tête morte*; & parceque tout ce qu'ils peuvent tirer de tout autre fujet reffemble à quelqu'une de ces chofes, ils en concluent que ce font les feuls & véritables *élémens* de tous les corps mixtes, & que c'eft de leur affemblage que vient toute la variété que nous y remarquons.

Les Poëtes appellent la mer, le liquide *élément*.

Élément fe dit fig. du lieu où l'on fe plaît, ou de l'occupation qu'on a conforme à fon génie. Être dans fon *élément*, ou hors de fon *élément*.

Élément Froid. T. du grand Art. L'eau ou le mercure.

Élémens, au pl. fign. les principes & les fondemens des Sciences ou des Arts.

C'eft auffi le nom que les Proteftans donnent aux matiéres que l'on confacre dans le facrifice de la Meffe.

ÉLÉMENTAIRE, adj. m. & f. Qui tient de l'élément. *Elementarius*. Le feu *élémentaire*.

It. Qui concerne les premiers élémens, les premiers principes d'un art ou d'une fcience. Livres *élémentaires*.

ÉLÉMES, f. m. N. pr. d'hom. *Adelelmus*. *Elêmes* eft le nom Efpagnol; nous difons Aleaume.

ÉLÉMI, f. m. T. de Pharm. Réfine blanche, tirant fur le verdâtre, d'un goût un peu piquant & amer, & d'une odeur approchante de celle du fenouil. Elle découle par incifion d'une efpéce d'olivier fauvage d'Éthiopie. L'*élémi* eft propre pour réfoudre & pour faire fuppurer.

ÉLENCHTIQUE, adj. de t. g. T. dogm. qui fe dit de la Théologie fcholaftique. *Elenchticus*, *a*. D'ἐλέγχω, *arguo*.

ÉLENGI, f. m. Grand arbre qui croît au Malabar.

ÉLÉNOPHORIES, f. f. pl. Fêtes Grecques, ainfi appellées, parce qu'on y portoit certains vafes de jonc & d'ofier, qu'on appelloit *Elenes*.

ÉLÉOCATH, ou ÉLÉOCHET, f. m. Habitation des Arabes dans le défert de Barca, en Afrique. *-tum*. C'eft peut-être l'*Oafis parva* des Anciens.

ÉLÉONOR, ou ÉLÉONORE, f. f. N. pr. de fem. *Eleonora*.

ÉLÉOSACCHARUM, ou *Oléofaccharum*, f. m. Mélange de quelque effence ou huile dans du fucre candi en poudre.

ÉLEPH. Voy. HÉLEPH.

ÉLÉPHANT, f. m. Animal à quatre pieds, le plus grand & le plus gros des animaux terreftres, d'une figure monftrueufe. *Elephas*, *five Elephantus*, *Barrus*. Son nez eft ce qu'on appelle fa trompe, en Lat. *probofcis*, *tuba*, *feu manus nafuta*. Il a quatre dents pour mâcher, outre les deux grandes, qui fortent hors de fa mâchoire inférieure, en forme de cornes, pour lui fervir de défenfes, & lefquelles, quand elles font détachées de la bouche, on appelle ivoire, *ebur*. Cet animal eft difciplinable, & naît en Afie, en Afrique, aux Indes Orientales, aux pays qui dépendent du Grand Mogol: Ceux de Ceylan font les plus eftimés. De fon fimple pas il atteint les hommes qui courent; il vit très-long-temps, & marque l'éternité fur les Médailles antiques.

On dit prov. Faire d'une mouche un *éléphant* ; p. d. Grossir, exagérer beaucoup quelque chose, soit en bien, soit en mal.

ÉLÉPHANT. Sorte de clairon ou trompette dont se servoient nos peres. Ces clairons sont quelquefois appellés *olifants* ou *éléfas*.

L'ORDRE DE L'ÉLÉPHANT. *Equestris Ordo*, ou *Militia Elephanti*. C'est un des Ordres Militaires des Rois de Danemarck. Il étoit sous la protection de la Ste. Vierge ; & il s'appelle encore à présent l'Ordre de Ste. Marie, & dans ses armes, au-dessous de l'*éléphant*, pend une image de la Sainte Vierge environnée de rayons.

Le mot *elephas* semble venir l'Hébreu אלף, *eleph*, un bœuf, soit parce que les noms des espéces ont été confondus, soit que ce même nom ait été dit de ces deux animaux pour quelque conformité, ou de grosseur, ou d'autre qualité qui se trouve en eux. Les Romains, pour la même raison, les appellérent *Boves Luca*, bœufs de Lucanie, dans la guerre de Pyrrhus.

ÉLÉPHANTIASIS, s. f. T. de Méd. Maladie qu'on appelle lépre des Arabes, & qui rend la peau enflée, rude au toucher, ridée & inégale comme celle des éléphans : ἐλιφαντίασις, ἐλεφάς, ἐλιφαντιασμός.

ÉLÉPHANTIDE, s. m. Grande isle de l'Égypte supérieure, située à une lieue au-dessous de la derniére cataracte, & à cinq lieues au-dessus de Syéne. *Elephantis*.

ÉLÉPHANTIN, INE, adj. Qui appartient, ou qui a du rapport à l'éléphant. Blanc, d'ivoire. *Elephantinus*. Ce mot se dit de certains livres des anciens Romains, où étoient contenus les actions des Princes, les Arrêts & Édits du Sénat, & les actes des Magistrats de Rome. On les nommoit *Elephantini libri*, à cause qu'ils étoient faits de tablettes d'ivoire. Ces registres se gardoient dans l'*Ærarium*, ou Trésor public, qui étoit dans le temple de Saturne.

ÉLÉPHANTIN, s. m. Voy. ÉLÉPHANTINE.

ÉLÉPHANTINE, s. f. Ancienne ville de l'Égypte, distante de Thèbes de 34. lieues. *Elephantis*, *-ina*. C'étoit la patrie des Rois de la cinquiéme dynastie, qu'on nomme pour cela *Eléphantins*.

ÉLÉPHANTIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à l'éléphant, qui y a rapport. *Elephantinus*.

En Méd. il se dit des jambes d'un hydropique, qui deviennent semblables à celles d'un éléphant, dont la peau est rude & inégale.

ÉLFRÉNA. Voy. ÉRESMA.

ÉLÈSE. } Voy. { *Alèse*.
ÉLESME. } Voy. { *Elême*.
ÉLEU. } Voy. { *Elu*.

ÉLÉVATION, s. f. Hauteur, disposition d'un lieu qui est élevé ; exhaussement. *Culmen*, *vertex*, *altum*, *fastigium*.

On dit, *Elévation* de terrein, ou simplement *élévation* ; p. d. un terrein élevé, une éminence. *Tumulus*.

It. La partie de la Messe où le Prêtre éléve au-dessus de sa tête la Sainte Hostie & le Calice, après les avoir consacrés, pour faire adorer JÉSUS-CHRIST au Peuple, après l'avoir adoré lui-même. *Sublatio*, & en Lat. de Rubriques *Elevatio*.

En Perspective on appelle *Elévation*, la peinture ou description que l'on fait de la face d'un bâtiment. *Descriptio secundùm altitudinem & latitudinem*. C'est la représentation d'un corps dessiné suivant ses mesures verticales & horizontales extérieurement apparentes. On l'appelle aussi Orthographie.

ÉLÉVATION se dit absol. en Astron. de l'*élévation* du pole sur l'horison ; & c'est la même chose que *latitude*. La latitude proprement est la distance d'un lieu à l'équateur, présumée sur le cercle méridien. Or cette distance est toûjours parfaitement la même que l'*élévation* du pole au-dessus de l'horison ; c. à d. que l'arc du méridien compris entre le pole & l'horison est égal à l'arc du même méridien compris entre l'équateur & le zénith. En Gnomonique l'*élévation* du pole sur le plan d'un cadran solaire, est l'angle de l'axe du cadran avec la soustylaire. L'*élévation* de l'équateur est l'arc du colure du solstice intercepté entre le solstice & l'endroit où le colure coupe l'écliptique. L'*élévation* d'une étoile sous l'horison, est l'arc du cercle vertical qui se trouve compris entre cette étoile & l'horison.

En Mus. & en Rhét. l'*élévation* de la voix, *Contentio vocis*, *intentio*, &c. est le passage d'un ton à un ton plus haut.

En Méd. l'*élévation* du pouls est le mouvement du pouls lorsque le battement est plus fort qu'à l'ordinaire.

ÉLÉVATION sign. quelquefois fig. un transport, un mouvement de l'ame vers Dieu. Il faut faire sans cesse une *élévation* à Dieu de son cœur, de son ame. Quand il s'agit des pensées, des sentimens ou des expressions, *Elévation* sign. Sublimité, grandeur, noblesse. *Excelsitas*, *majestas*, &c.

It. Dignité, poste élevé, accroissement de fortune. *Fastigium*, *dignitas*.

ÉLEVATOIRE, s. m. Instrument de Chir. qui sert à élever des os, comme ceux des fractures de la tête, qui ont été enfoncés à coups de masse. *Elevatorium*.

ÉLEUCADE, s. m. N. pr. d'hom. *Eleuchadius*.

ÉLÉVE, s. m. Celui qui a été instruit & formé par quelque Maître. *Alumnus*, *discipulus*. On l'a dit originairement des Peintres, Sculpteurs & Architectes. De l'Italien *allievo*, disciple qu'on a instruit ou *élevé*.

Il y a un œillet que les Fleuristes appellent *Eléve* des Granges, du nom de celui qui l'a élevé à Paris.

ÉLEVEMENT, s. m. Élévation, action par laquelle on s'éléve ; orgueil. *Arrogantia*, *tumor*. Il n'est pas usité.

ÉLEVER, v. a. Bâtir en hauteur. *Extruere*, *efferre*. On dit qu'un terrein s'*éléve* peu à peu, quand il n'est pas de niveau.

It. Dresser, ériger. *Statuere*, *ponere*. *Elever* des statues, des trophées.

Il se dit aussi en parlant de ce qui monte en l'air, de ce qu'on y tire, qu'on y tient suspendu. *Efferre*, *sublevare*. JESUS-CHRIST s'*éleva* sur une nuée à la vûe de ses Apôtres, lors de son Ascension. On *éléve* des eaux avec des machines hydrauliques.

It. Hausser, & se dit de la voix, de la vûe, des mains qu'on léve en haut. Mettre plus haut, rendre plus haut. *Tollere*.

s'ÉLEVER sign. aussi, Naître, commencer. *Oriri*, *exurgere*.

ÉLEVER, se dit au Pal. pour, Faire naître, fonder, fournir une preuve, une fin de non-recevoir, &c. *Suppeditare*.

It. Cultiver, nourrir, soit plante, soit animal, & en avoir soin. *Alere*, *colere*.

On dit en t. de Mar. qu'un vaisseau *s'éléve* d'un côté, *Progredi*, lorsqu'il court au large & qu'il s'éloigne d'une côte. On dit encore, *élever* en longitude, quand on a couru vers l'Orient ou vers l'Occident; & *élever* en latitude, quand on a couru vers le Septentrion ou vers le Midi.

On dit fig. *Elever* son ame à Dieu, *élever* son esprit au-dessus des choses temporelles, des vanités du monde.

It. Louer, vanter.

It. Aggrandir, mettre dans une place *élevée*, accroître sa fortune. *Extollere.* Il est difficile de *s'élever* par la voie du mérite. Les Princes s'abaissent plus qu'ils ne *s'élèvent*, en affectant une grandeur que personne ne songe à leur disputer.

s'ÉLEVER. Paroître avec éclat, faire connoître sa grandeur, &c. *Exurgere.*

ÉLEVER sign. fig. Cultiver l'esprit, instruire les jeunes gens aux sciences, aux arts, aux bonnes mœurs. *Docere, instituere, erudire.*

En t. de Phys. Exalter; c. à d. atténuer, subtiliser, rendre plus pur, plus fin, plus délicat.

En Astron. on dit qu'une planète *s'éléve*, ou est *élevée* sur une autre, quand elle est plus proche de l'apogée de son déférent que l'autre ne l'est du sien.

ÉLEVER. T. d'Arithm. C'est par la multiplication faire passer une grandeur quelconque à un plus haut dégré, à une puissance supérieure, à une grandeur plus grande: p. ex. multiplier 2. par 2. c'est *élever* 2. au second dégré, à la seconde puissance: multiplier de rechef 4. par 2. c'est l'*élever* à la troisiéme puissance, ou au cube, &c.

s'ÉLEVER sign. Se révolter, se déclarer contre quelqu'un. *Insurgere, tumultuari, se commovere, repugnare*, &c.

It. S'enorgueillir, se faire valoir. *Efferre se, jactare se.*

On dit aussi que la peau *s'éléve*, *extuberat*, par l'attouchement de quelque chose de venimeux & de sale, qui y fait venir quelques petites bubes ou cloches.

ÉLEUSE, s. f. C'étoit autrefois une ancienne ville d'Idumée, de Cilicie, une isle de la mer Méditerranée, &c. *Eleüsa.* Ἐλεοῦσα, la Miséricordieuse.

ÉLEUSINE, s. f. Mere de Triptolême, selon les Atgiens.

ÉLEUSINIES, s. f. pl. Mystères de la Déesse Cérès. Cérémonies qui se pratiquoient en son honneur dans la Ville d'Eleusis. *Eleusinia.* On célébroit cette fête en courant avec des torches ardentes en main; & on y sacrifioit plusieurs victimes, non-seulement à Cérès, mais aussi à Jupiter. La loi condamnoit à mort quiconque auroit osé publier les mystères.

ÉLEUSIS, s. f. Ville maritime de l'ancienne Grèce, entre Mégare & le Pirée, port d'Athènes sur le golfe Saronique, qui est aujourd'hui le golfe d'Egine, ou d'Engia. *Eleusis* n'est plus qu'un amas de ruines qu'on nomme Leptine, & qu'on trouve sur la côte de la Livadie, vis-à-vis de l'Isle de Colouri, qui est l'ancienne Salamine. Le nom Ἔλευσις, *arrivée*, fut donné à cette Ville maritime, parce que Cérès, après avoir bien couru le monde pour chercher sa fille, y termina ses courses.

ÉLEUTHÈRE, s. m. qui sign. Libérateur: surnom, ou épithète donné par les Grecs à Jupiter, pour leur avoir fait gagner la victoire sur Mardonius, Général des Perses. *Eleutherius.* C'est aussi un nom d'homme.

ÉLEUTHÈRE, s. f. Ancienne ville de l'Isle de Créte. *Eleuthera. It.* Ville ou Bourg de Béotie, du Pont, de Lycie & de Mysie, appellée *Eleutherium.*

ÉLEUTHÈRE, s. m. Fleuve de Phénicie en Syrie. *-erus. It.* Fleuve qui baigne les murs de Panorme, aujourd'hui Palerme en Sicile.

ÉLEUTHERIDE, s. f. Ville de Béotie. *Eleutheris.*

ÉLEUTHERIE, s. f. Déesse de la liberté. *-ia.* Ἐλευθερία, libre.

ÉLEUTHÉRIES, s. f. pl. T. de Myth. Fêtes à l'honneur de Jupiter Libérateur; fêtes de la Liberté. *Eleutheria.* Elles ne se célébroient que tous les cinq ans par des courses de chars armés.

ÉLEUTHEROPOLIS, s. f. c. à d. Ville libre. Elle étoit dans la Judée, à l'Occident de Jérusalem, à peu-près à moitié chemin entre cette ville & la mer Méditerranée. Ce nom lui fut donné par les Romains.

ÉLEUTHO, s. f. Nom de Lucine, Déesse qui présidoit aux accouchemens. *Eleutho, Illithyia, Lucina.* Ce mot vient d'ἔρχομαι, ou d'ἐλεύθω, verbe inusité, qui sign. *venir*, parce que cette Déesse étoit censée venir à propos pour secourir les femmes en couche.

ÉLEVURE, s. f. Petite bube, pustule ou bouton qui vient sur la peau. *Tuberculum.*

E L F.

ELFAGUES, s. f. Ville de Barbarie, au Roy. de Tunis. *Asfachus, Esfacho* ou *Elfachus.*

ELFED, ou ELFELT, s. m. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle Electoral du Rhin. *Elfeldia.*

ELFSBOURG, s. m. Pet. ville de Suède, dans le Westrogotland.

E L G.

ELGÉMUHA, s. f. Pet. ville du Roy. de Maroc, dans l'Afrique, située dans la Province d'Escure.

ELGIEMAHA, s. f. Ville ancienne d'Afrique dans la Province de Maroc propre.

ELGIN, s. m. Ville Episc. de l'Écosse septent. *Elgis, Elgia, Elgium.* Elle est cap. du Comté de Murray.

ELGIUMHA, s. f. Pet. ville d'Afrique, au Roy. de Fez, dans la Province d'Asgar.

ELHABOR, s. m. Etoile fixe, autrement appellée *Canicule, Chien, Sirius, Alhabor*, &c.

ELHAMMA, s. f. Ville d'Afrique dans la Province de Tripoli propre.

E L I.

ÉLI. Voy. ÉLY.

ÉLIANTHEME. Voy. HÉLIANTHÈME.

ÉLIAS, s. m. N. pr. d'hom. Nous disons plus souvent *Elias* qu'*Elie*, en parlant des Rabbins qui ont porté ce nom. *Elias* Levita. Ce mot est Hébreu, אליהו, *Elijahou*, & sign. *Mon Dieu est Jehovah.*

ÉLICIEN, ENNE, s. Nom de peuple, que quelques-uns croient être le même qu'Elyméen. *Elicus.*

ÉLIDE, s. f. Ancienne contrée du Péloponèse. *Elis.* Corneille l'appelle *Elée.* C'est aujourd'hui la partie Septentrionale du Belvedère en Morée.

It. Cap. du pays dont nous venons de parler. *Elis.*

ÉLIDER, v. a. T. de Gram. Faire une élision, retrancher une lettre, la supprimer dans l'écriture, ou dans la prononciation, &c. *Elidere.* Nous *élidons* dans la prononciation l'e muet ou féminin, quand il est suivi d'une voyelle ou d'une *h.*

muette ; mais nous n'*élidons* dans l'écriture, c. à d. nous ne marquons l'apostrophe qu'au bout des monosyllabes, *je*, *ne*, *te*, *le*, *ce*, *que*. Nous écrivons, *j'ose*, je *n'ose*. On n'*élide* point l'*o* ni l'*u*. On n'*élide* l'*i* que dans la conjonction *si* placée devant *il* & *ils* ; & on n'*élide* l'*a* que dans l'art. fém. *la*.

s'Élider. Souffrir élision, être retranché. *Elidi*.

ÉLIE, f. m. N. pr. d'hom. *Elias*. Voy. l'étym. de ce mot sous ÉLIAS.

ÉLIGIBILITÉ, f. m. T. de Droit Canonique. Capacité d'être élû, Bulle ou, bref d'*Eligibilité*. *Eligibilitas*, *capacitas ut eligaris*.

ÉLIGIBLE, adj. m. & f. Qui peut être élû, qui a les qualités requises pour être élevé à quelque dignité.

ÉLIM, f. m. Sixiéme camp des Israëlites dans le désert, entre Mara & Sin, dans l'Arabie déserte.

ÉLIMER, v. a. T. de Fauc. Purger, & mettre un oiseau en état de voler au sortir de la mue.

s'Élimer, S'user à force d'être porté. Cette étoffe s'est *élimée*. Linge *élimé*.

ÉLINGUE, f. m. T. de Mar. Corde avec un nœud coulant à chaque bout, qui sert à entourer les fardeaux pour les mettre dedans, & dehors le vaisseau.

Élingue, f. f. Fronde sans bourse.

ÉLINGUET, f. m. T. de Mar. Piéce de bois longue d'environ deux pieds, qui tourne horisontalement sur le pont du vaisseau, dont l'usage est d'arrêter le cabestan, ou de l'empêcher de virer.

ÉLIRE, verbe act. Conj. *J'élis*, *j'élus*, *j'ai élû*, *j'élirai*, *que j'élise*. Préférer, choisir quelqu'un pour lui donner quelque honneur, quelque charge, quelque emploi. *Eligere*.

On dit, *Elire* sa sépulture ; p. d. Marquer le lieu où l'on veut être enterré après sa mort.

Élire, se dit en t. d'Écriture-Sainte & de Théologie à l'égard de Dieu qui choisit des personnes pour la grace & pour la gloire.

En t. de Prat. *Elire* domicile. Voy. ÉLECTION, en ce sens.

ÉLISABETH, f. f. Sainte *Elisabeth* étoit cousine de la Sainte Vierge. *-betha*.

Ce nom a souffert diverses altérations en François. On a dit non-seulement *Isabeau*, mais *Isabelle* ; & les diminutifs *Babet*, *Babeau*, *Babon*, *Elisse*, *Belon*.

Ce mot est formé de deux mots Hébreux, qui veulent dire, *Dieu du serment*.

Le Cap d'*Elisabeth*, *Elisabetha Promontorium*. C'est un cap ou promontoire dans les terres Arctiques, à l'entrée du détroit de Hudson, du côté du nord, vis-à-vis de l'Estotilaude.

Religieuses de Sainte ÉLISABETH, du Tiers-Ordre de S. François.

L'Isle d'*Elisabeth*, au détroit de Magellan, dans l'Amér. mérid. *Elisabetha insula*.

ÉLISANT, f. m. Celui qui élit, qui a pouvoir d'élite.

ÉLISANTE, f. f. Religieuse Calvairienne qui a droit d'élire. *Eligens*, *electrix*.

ÉLISÉE, f. & adj. m. L'*Elisée*, ou plus communément les Champs *Elisées*, ou les Champs *Elisiens*. *Elisium*, *Elisii*, *Elisii Campi*. C'étoit dans la Théologie des Anciens un lieu dans les Enfers plein de campagnes, de prairies, de bois agréables, où alloient après la mort les ames des gens de bien. Quelques Auteurs croient que ce nom vient du Phénicien עין, *ajaz*, ou עוין, *ajats*, ou עלס, *alas*, qui sign. *se réjouir*, *être dans la joie*.

Il y avoit aussi en Béotie, Province de l'ancienne Gréce, une campagne qu'on appelloit *Champs Elisées* ; & il y a près de Paris, à côté du Cours, une promenade fort agréable, qu'on nomme les *Champs Elisées*.

ÉLISIEN, adj. m. Qui ne se dit que dans cette phrase : Les *Champs Elisiens*. Voy. Élisée.

ÉLISION, f. f. T. de Gramm. Suppression d'une voyelle dans un mot à la rencontre d'une autre voyelle. *Elisio*. Ce retranchement se marque en François par une apostrophe. Les Poëtes Latins faisoient *élision* de toutes les voyelles, & de l'*m* finale.

ÉLISSE, f. f. Déesse Tyrienne, que quelques-uns croient être la même que Didon. *-sa*.

ÉLISSO, f. m. Pet. Isle du détroit Saronide, aujourd'hui Golfe d'Engia. *Eleusa*.

ÉLITE, f. f. Choix ; ce qu'il y a de meilleur en chaque chose. *Delectus*, *optio*, *flos*, *prærogativa*. On dit, Faire l'*élite* ; p. d. Choisir ce qu'il y a de meilleur.

ÉLITER, v. a. Prendre le meilleur d'une chose. Il n'est guère usité.

ÉLITROÏDE. Voy. ELYTROÏDE.

ÉLIUS, ou plûtôt ÆLIUS, ÆLIA, f. & adj. Nom d'une famille Romaine. *Ælia gens*. Elle étoit Plébéienne & partagée en sept ou huit branches. Ceux qui disent les *Eliens*, confondent *Ælius* & *Ælianus*, & appellent l'Historien Elien, les deux Tyrans Elien & Elianus Pomponius, & ceux de la famille *Ælia*, du même nom.

ÉLIXATION, f. f. T. de Pharm. Coction des médicamens faite dans l'eau, ou dans quelque autre sorte de liqueur. *Elixatio*.

ÉLIXIR, f. m. T. de Méd. C'est une liqueur spiritueuse destinée à des usages internes, contenant la quintessence, ou la plus pure substance des mixtes choisis, qu'on lui a communiquée par infusion & macération. *Elixirium*, *Enchyloma*. De l'Arabe *alecsiro*, qui sign. une extraction artificielle de quelque essence : ou du Gr. ἔλαιον, *huile*, & σύρω, *tirer*, comme une extraction d'huile, qui est la partie essentielle des mixtes.

Élixir de Propriété. Reméde composé d'aloës, de myrrhe & de safran, dont on tire la teinture par le moyen de l'esprit de soufre. Il fortifie le cœur & l'estomac, purifie le sang, & provoque les sueurs. *-rium proprietatis*.

Élixir, en t. de Philos. hermét. c'est la pierre philosophale.

Il se dit fig. de ce qu'il y a de plus subtil, ou de plus ingénieux, de plus excellent dans les Arts, ou les ouvrages d'esprit. *Pars præstantissima*, *subtilissima*, *flos*, *lumen*, *lux*.

ÉLIXIVIATION, f. f. Opération par laquelle on fait une lessive de la cendre ou de la chaux des mixtes, en les faisant bouillir dans de l'eau, ou versant de l'eau bouillante par-dessus, pour dissoudre & tirer le sel fixe qu'elle contient. *-atio*. Du lat. *lixivium*, lessive.

ÉLIZER. Voy. LIZER.

ELL.

ELL, ou ELLE, f. m. Bourg de la Basse-Alsace, sur la riviére d'Ille. *Hellum*, *Helellus*, *Elecbus*.

ELLE, f. f. Riviére de France qui arrose Quimperlay, en Basse-Bretagne.

Elle, Pron. relatif de la troisiéme perf. au fém. dont le masc. est *lui*, dans les cas obliques, & *il* ou *lui* au nomin.

Quelquefois on interpose élégamment quelques mots entre ce pronom & le verbe. *Elle*, sans s'embarrasser des suites, prend le parti de....

Il se met aussi immédiatement après le verbe dans les interrogations. Que fait-*elle*? Ou quand le verbe est précédé de quelque adv. ou de quelque interjection. Alors, dit-*elle*.

ELLEBOGEN, f. m. Ville de Bohéme, cap. d'un cercle qui porte son nom, sur la riviére d'Egra. On dit aussi *Elubogen* & Loket, mot corrompu du Lat. *Lecta*, *Elboga*.

ELLÉBORE, f. m. Plante médicinale. L'*Ellébore* noir, *Helleborus niger*, *Helleborum*, ou *Melampodium*, purge fortement; il est fébrifuge. On le joint ordinairement à quelques remédes altérans, qu'on lui donne comme des correctifs. On recommande son usage dans la folie, dans la manie, dans les vertiges, & contre les maladies de la peau. L'*Ellébore* blanc, *Helleborus albus*, *Helleborum album*, ou plûtôt *Veratrum*, purge aussi très-violemment, & fait beaucoup éternuer. On se sert de ses filamens pour des sétons que l'on veut entretenir long-temps. L'*Ellébore* se tiroit autrefois de l'Isle d'Anticyre: on s'en servoit dans la folie, dans la rage, & dans d'autres maladies semblables; d'où est venu le proverbe des Anciens, *naviget Anticyras*, contre ceux qui sont accusés de folie. On en trouve dans les Alpes, & dans plusieurs autres pays chauds.

Ce mot vient du gr. ἑλεῖν, *tuer*, & βορὰ, *mangeaille*, parce qu'on a autrefois prétendu que cette plante étoit un poison, & qu'elle tuoit tous ceux qui en mangeoient.

On dit prov. qu'un homme a besoin de deux grains d'*ellébore*; p. d. qu'il est fou.

ELLÉBORINE, f. f. Genre de plante qui a beaucoup d'huile & de sel essentiel, qui est détersive & vulnéraire, & dont les feuilles ressemblent à celles de l'ellébore blanc. *-ine*.

ELLÉBORINÉ, ÉE, adj. T. de Méd. Mêlé d'ellébore, préparé avec de l'ellébore. *Elleboro infectus*, *mixtus*.

ELLEHOLM, ou ELCHOLM, f. m. Pet. ville de Suéde, dans la Province de Bleking, en Sudgothie. *Elcholmia*.

ELLENBOGEN. } Voy. { *Malmoé*.
ELLEND. } Voy. { *Elan*.
ELLÉNISME. } Voy. { *Hellénisme*.

ELLÉRENA, f. f. Bourg de l'Estramadoure d'Espagne. Anciennement *Castra vetera*.

ELLIPSE, f. f. T. de Géom. C'est une ligne courbe continue & réguliére, qui renferme un espace plus long que large, sur la longueur duquel il y a deux points également éloignés des deux extrémités de la longueur, desquels tirant à un point pris à la volonté sur l'*ellipse*, deux lignes droites, la somme de ces deux lignes droites est égale à la même longueur. En prenant l'*ellipse*, comme les Géométres le font souvent, pour l'espace même contenu & renfermé par cette ligne courbe, l'*ellipse* est une figure contenue sous une seule ligne qui est oblongue, & qui a deux diamétres inégaux. *Ellipsis*.

L'*ellipse* se nomme aussi *ovale mathématique*, qui est différent de l'ovale commun. L'ovale mathématique ne participe aucunement du cercle. Il se décrit par la section du cône, lorsqu'on le coupe par un plan incliné sur son axe entre le côté du cône & sa parabole. Ainsi l'*ellipse* est une section conique.

Ce mot est Gr. ἔλλειψις, & sign. *retranchement*, *défaillance*, défaut: & l'*ellipse* a été ainsi appellée, parce qu'elle a cette propriété, que les rectangles, que l'on compare en grandeur au quarré des ordonnées, étant appliqués au paramétre, & ayant pour hauteur les parties du diamétre faites par les ordonnées, sont tous défaillants d'un rectangle semblable.

En t. de Gram. c'est une façon de parler figurée, par laquelle on retranche du discours quelque terme qui feroit nécessaire pour la régularité de la construction: mais que l'usage permet de supprimer. P. ex. la Saint Jean, p. d. la fête de St. Jean.

ELLIPSOIDE, f. f. T. de Géomét. & d'Analyse. Quelques Mathématiciens donnent ce nom aux ellipses infinies, dont la définition est l'équation $ay^{m+n} = bx^m (a-x)^n$, quand m est plus grande que 1, & n que 1. *Ellipsoïs*. C'est une figure approchante de l'ellipse.

ELLIPTIQUE, adj. de t. g. Qui tient de l'ellipse. *Ellipticus*.

ELLOC, f. m. Lieu situé en Autriche, près de la ville de Vienne.

ELLOPIA, f. f. Village situé sur la côte septentrionale de Négrepont. *Cerinthus*.

ELLOTIDE, adj. f. Surnom de la Minerve de Corinthe, c. à d. d'Europe. *Ellotis*.

ELLOTIES, f. f. pl. Fête à l'honneur d'Europe, fille d'Agénor, surnommée *Elotis* par les Crétois. *Ellotia*.

ELM.

ELM, f. m. Village d'un Canton de Glaritz en Suisse. *Elma*.

ELMACHANI, f. m. Bourg de l'Anatolie propre, situé sur le golfe d'Adramiti. -ni anciennement *Palæscepsis*.

ELMADIA, f. f. Ville d'Afrique dans le Roy. de Tunis en Barbarie, sur la côte du golfe de Capes. *Aphrodisium*.

ELMADINE, ou ELMÉDINE, f. f. Ville du Roy. de Maroc en Afrique, cap. de la Province d'Ascora, ou d'Escure. *-ina*.

ELMAN-ALEK, f. m. T. de Rel. Nom de dignité dans le Roy. de Perse. C'est le second Sadre du Roy. c. à d. le second Pontife, ou le Coadjuteur du Sadre Cassa, qui est le premier Pontife. *Secundus in Imperio Persico Pontifex*.

ELME, f. m. N. pr. d'hom. *Erasmus*. S. Érasme est appellé vulgairement S. *Elme*, ou *Sant-Elmo*: nom corrompu de *Sant-Ermo*, ou *Sant-Eramo*, par les Matelots de la Méditerranée, qui invoquent ce Saint contre les dangers de mer.

Feu Saint-*Elme*. Exhalaisons enflammées qui tombent par l'air sur la mer, & s'attachent aux mâts des vaisseaux, sur-tout après la tempête. Les Mariniers les appellent S. Nicolas, Ste. Claire, Ste. Héléne; les Anciens les appelloient Castor & Pollux. Quand il n'en paroît qu'un, on l'appelle *furolle* ou *Héléne*: ce qu'on tient de mauvais présage.

ELMELECH, f. m. Ville de la Tribu d'Aser.

ELMULKI, f. m. T. de Rel. C'est, en Perse, le quatriéme Visir des six qui sont subordonnés à l'Etmadaulet ou premier Visir, & comme ses Substituts.

ELN.

ELNBOGEN. Voy. ELLEBOGEN.

ELNE, s. f. Ville du Comté de Roussillon, située sur une colline au pied de laquelle coule la rivière de Tech. *Helena*.

E L O.

ÉLOCHER, v. a. Ébranler une chose qui tient par les racines, comme si on la vouloit arracher. *Commovere, concutere*. Ce mot est bas, & ne se dit presque plus. Il vient de *ex*, & de *locus*, lieu; comme qui diroit *Movere è loco*. On disoit autrefois *locher* au même sens, qui est demeuré en ce prov. Il y a toujours quelque fer qui *loche*.

ÉLOCUTION, s. f. Style, manière, paroles avec lesquelles on exprime sa pensée. *Elocutio, verborum copia & delectus*. C'est aussi la partie de la Rhét. qui consiste dans les figures du discours, dans l'élégance & la netteté du style, & dans la pureté du langage.

ÉLODES. Voy. HELODES.

ÉLOGE, s. m. Louange qu'on donne à quelque personne ou à quelque chose, en considération de son mérite. *Laus, laudatio*.

It. Discours à la louange de quelqu'un. Panégyrique. *Elogium*.

ÉLOGISTE, s. m. Celui qui écrit, qui compose des éloges. *Elogiorum scriptor*.

ÉLOI, s. m. N. pr. d'hom. *Eligius*, pour marquer qu'on le croit choisi de Dieu.

S. ÉLOI-FONTAINE. Abbaye de Picardie en France. *Abbatia Sancti Eligii fontis*. Elle est de l'Ordre de S. Augustin, & du Diocèse de Noyon. Il y a à Noyon une Abbaye de l'ordre de S. Benoît, appellée S. *Eloi*.

Le mont S. *Eloi*, *Mons Sancti Eligii*. Village avec Abbaye, dans l'Artois, à deux lieues au couchant d'Arras.

ÉLOIGNEMENT, s. m. Distance d'un lieu à un autre. *Distantia, spatium interjectum*.

It. Retraite; l'action par laquelle on quitte un lieu pour aller en un autre. *Secessus, recessus, digressio*.

It. Absence.

Au fig. Distance, retardement, indifférence, froideur, aversion. *Remotio, aversio*.

It. Espèce de bannissement. *Amandatio, relegatio*. *Eloignement* de la Cour.

En t. de Peint. c'est la partie du tableau qui se voit en lointain, qui est en perspective. *Longinquus recessus, tabulæ pars fugiens, prospectus*.

Il se dit aussi des objets qui terminent la vûe dans une distance fort éloignée. *Prospectus*. On voit dans ce lieu-là Paris en *éloignement*.

On dit d'un homme qui a une grande succession à espérer, qu'il voit de grands biens en *éloignement*.

ÉLOIGNER, v. a. Mettre de la distance entre deux personnes ou deux choses; écarter une personne ou une chose loin d'une autre; faire retirer loin, envoyer loin de soi. *Removere, submovere, amandare, ablegare*. Du Lat. *elongare*.

s'ÉLOIGNER. Se retirer de quelque lieu, se cacher. *Recedere, abscedere, discedere*.

On dit en t. de Peint. qu'Une figure *s'éloigne* bien dans un tableau; p. d. qu'elle paroît bien *éloignée*.

ÉLOIGNER se dit à l'égard du temps, aussi-bien que du lieu. *Protrahere, differre*. Le mauvais temps qu'il a fait a *éloigné*, a retardé la moisson, les vendanges.

On dit au fig. *Eloigner* de son esprit toutes les pensées chagrinantes; ou de sa présence tout ce qui cause des tentations. J'étois fort bien dans l'esprit de ce Prince; mais un faux rapport qu'on lui a fait m'en a *éloigné*. Ce Prince est bien *éloigné* de remuer, de faire la guerre, il n'y pense pas. Nous sommes bien *éloignés* de compte, bien différens en sentiment. Cela se dit en un sens fort *éloigné*. Il n'y a rien qui *éloigne* plus les cœurs, les esprits, que les mépris, les mauvais traitemens.

ÉLOIGNÉ, ÉE, part. pass. On appelle en t. Dogmat. Causes *éloignées*, les causes qui ne sont pas immédiates.

ÉLOISE, vieux s. f. Éclair.

ÉLON, s. m. Lieu de la Tribu de Nephthali; &, Ville de la Tribu de Dan.

ÉLONGATION, s. f. T. d'Astron. Différence qui se rencontre entre le mouvement de la plus vîte de deux planètes, & le mouvement de la plus tardive. *Elongatio, discessus*. Le mouvement le plus prompt de la Lune à l'égard du Soleil, s'appelle *élongation* de la Lune au Soleil. *It*. Distance ou différence qu'il y a entre le lieu vrai du Soleil, & le lieu géométrique d'une planète; c. à d. le lieu du ciel où un œil placé au centre du soleil rapporteroit ou verroit la planète qu'il regarderoit, & cette distance s'appelle l'angle d'*élongation*: on la nomme aussi, Angle à la terre, *angulus ad terram*, parce que c'est l'angle que forment deux lignes tirées l'une du centre du soleil au centre de la terre, & l'autre du centre de la planète au même centre de la terre où se forme cet angle.

ÉLONGER, v. a. En t. de Mar. Se mettre à côté de quelque chose de long en long.

ÉLOPH, s. m. N. pr. d'hom. *Eliphius*.

ÉLOQUEMMENT, adv. Avec éloquence. *Eloquenter*.

ÉLOQUENCE, s. f. Art de bien dire, science de toucher & de persuader. *Eloquentia*.

ÉLOQUENT, ENTE, adj. Qui possède l'art de bien dire, qui touche, qui émeut, qui a de l'éloquence. *Eloquens*.

Il se dit aussi des discours & des ouvrages d'esprit.

Au fig. il se dit des passions. Les passions sont naturellement *éloquentes*. Le langage du cœur est le plus *éloquent*.

Prov. Il n'y a rien de plus *éloquent* que l'argent comptant.

ÉLORA, s. f. Lieu de la province de Balagate dans les Indes Orientales, fameux par ses Pagodes.

ÉLORINE, s. f. Pet. ville de Macédoine, appellée autrement Dianore. *Alorus*.

ÉLOXOCHITL, s. m. Arbre Indien.

ÉLOY. Voy. ÉLOI.

E L P.

ELPHÈN, ou ELPHIN, s. m. Pet. ville de la Connacie en Irlande. *Elphinum, Elphina, Elfina*.

ELPHÉNOR, s. m. Fils de Chalcodon, de la race de Mars, dit Homère.

ELPIDE, s. f. Espérance. Du Gr. Ἐλπίς. Il ne se dit que dans cette phr. pop. Abbé de S. *Elpide*. Voy. ESPÉRANCE.

E L R.

ELRIC, s. m. N. pr. d'hom. *Adelricus*.

E L S.

ELSÉE, s. f. Tulipe qui a du pourpre violet & blanc dès son entrée.

ELSENEUR, ou ELSENOR, s. m. Ville de Dane-

marck, dans l'Isle de Zélande, sur le détroit du Sund. *Elsenora.*

ELSIMBOURG, ou ELSINBOURG, f. m. Ville de Suéde, dans la Province de Schonen, sur le Sund. *Elsingoburgum.*

ELSSE, f. f. Pet. ville de Silésie qu'on nomme aussi *Olf*, cap. de la Principauté de même nom. *Olsna.*

ELSTER, f. m. Pet. ville du Cercle de la haute-Saxe en Allemagne. *Elstera.*

It. Riviére d'Allemagne qui a sa source dans le Voitland, & se rend dans l'Elbe à Calb.

E L T.

ELTHÉCE, ou ELTHÉCO, f. f. Ville Lévitique de la Tribu de Dan.

ELTHOLAD, f. m. Ville de la Terre-Sainte, de la Tribu de Siméon.

ELTMAN, f. m. Pet. ville d'Allemagne, dans l'Évêché de Wirtzbourg en Franconie. *Eltmana.*

ELTOR, ou TOR, f. m. Ville de Turquie en Asie, dans l'Arabie Pétrée, sur la mer Rouge. *Eltora*, anciennement *Ælana.*

Le golfe d'*Eltor*, *Elaniticus Sinus*, c'est la partie septentrionale de la mer Rouge, qui prend son nom de la ville d'*Eltor.*

ELTZE, f. f. Bourg de la basse-Saxe en Allemagne, dans l'Évêché d'Hildesheim. *Eliza*, anciennement *Aulica.*

E L U.

ÉLÛ, ÛE, part. paff. Choisi. *Electus.*

ÉLÛ, ÛE, subst. Un Saint, un prédestiné à la vie éternelle.

ÉLÛ du Peuple, *Eletto del fidelissimo popolo*, est une très-grande dignité de Naples: c'est à peu-près comme le Lord Maire à Londres, ou le Prévôt des Marchands à Paris.

ÉLÛ est aussi un Officier Royal subalterne non lettré, & sans dégrés, qui connoît en premiére instance de l'assiette des tailles, aides, subsides & autres impositions; des différends qui surviennent en conséquence, & de ce qui concerne les Aides & Gabelles. Leurs appellations ressortissent à la Cour des Aides. *Adlectus*, *electus.*

ÉLÛS du Conseil. C'est dans la Bourse de Bourdeaux ce qu'on appelle dans celle de Toulouse, Juges Conseillers de la Retenue, & à Paris, simplement Conseillers des Juges-Consuls.

ÉLÛ se disoit autrefois des Archevêques & Évêques avant leur sacre. *Electus.*

On donnoit ce nom chez les Manichéens aux plus parfaits de la secte; au lieu que les autres s'appelloient Auditeurs ou Croyans.

ÉLUE, f. f. Femme d'Élu.

ÉLVAS, f. m. Ville épisc. de l'Alentéjo, Province de Portugal. *Elva*, *Alba*, *Elba.*

ÉLUCIDATION, f. f. Éclaircissement, explication. Il n'est pas encore établi.

ÉLUDER, v. a. Éviter, rendre vain & sans effet; s'échapper adroitement de quelque affaire, de quelque difficulté, en détourner le coup, l'embarras. *Eludere.*

ELVERVELT, f. m. Pet. ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans le Duché de Berg. *Elverfeldia.*

ELVIRE, f. f. Ville autrefois considérable en Espagne. *Eliberis*, *Iliberis.* Quelques-uns croient qu'elle étoit près de la ville de Grenade, qui a été bâtie des ruines de l'ancienne *Elvire.*

ÉLUL, f. m. Sixiéme mois des Hébreux. Il répondoit en partie au mois d'Août & en partie au mois de Septembre.

ELUSATE, f. m. & f. Nom d'un ancien peuple de Gaule, en Aquitaine. *Elusas.* Il occupoit une bonne partie de la Gascogne propre, & la partie occidentale de l'Armagnac.

ÉLUSION, f. f. Tromperie. *Ludificatio.*

ELWAH, f. m. Contrée de l'Afrique, arrosée par le Niger.

ELWANGEN, f. m. Pet. ville de la Suabe en Allemagne, sur le Jast. *Elvanga*, *Elephantiacum.* Elle est cap. d'une Prévôté qui porte son nom.

E L Y.

ÉLY, f. m. Pet. ville d'Angleterre, dans le Comté de Cambridge. *Elya*, *Helia.*

ÉLYCRISON, f. m. Fleur qui s'appelle autrement, Immortelle. *Elycrison.*

ÉLYMAIDE, f. f. Province d'Asie. *Elymais*, *idis* ou *itis.* Voy. ÉLAM.

ÉLYMAIS, ou ÉLYMAIDE, f. f. Ancienne ville, cap. de l'Élymaide, ou des Élamites, sur l'Eulée.

ÉLYME, f. f. Ancienne ville de Macédoine, cap. des Élymiots. *Elyma.* On prétend que c'est celle qui se nomme aujourd'hui Canina en Albanie.

ÉLYMÉEN, ENNE, f. Nom de peuple. *Elymaus.* Les Auteurs profanes, sur-tout les Grecs, appellent *Élyméens*, ceux que l'Ecriture appelle *Élam* & *Élamites.*

ÉLYMIOT, OTE, f. ou ÉLYMIOTE, de t. g. Nom d'un peuple ancien de la partie occidentale de la Macédoine. *Elymiota.* Le pays de ce peuple s'appelle aujourd'hui Placani.

ÉLYTROIDE, f. f. T. d'Anat. La seconde des trois tuniques propres des testicules. *Élytroïde* vaginale, qui a la forme d'une gaîne: de ἔλυτρον, *vagina*, gaîne; & de εἶδος, *species*, forme.

E M A.

ÉMACURIES. Voy. HÉMACURIES.

ÉMAGE, f. m. Ancien droit qui se léve sur le sel en quelques endroits de Bretagne.

ÉMAGIAGEN, f. m. Ville d'Afrique dans la Province de Maroc propre.

ÉMAIER, ou ESMAIER; vieux v. n. & a. S'étonner, être en émoi. *Mirari*, *stupere.*

ÉMAIL, f. m. qui fait au plur. *Émaux.* Espéce de verre coloré. *Encaustum.* Sa matiére fondamentale est de l'étain & du plomb en parties égales, calcinées au feu de réverbère, a quoi on ajoûte séparément des couleurs métalliques telles qu'on lui veut donner; comme l'*æs ustum* pour le verd, le *crocus* de Mars pour le jaune. La chaux d'étain produit un blanc fort exquis; celle d'argent un très-beau bleu; avec de la chaux de cuivre, de la limure de fer & de l'orpiment, un très-beau rouge; avec du salpêtre une couleur de perles; avec du jai, un très-beau noir.

De l'Italien *smalto* & *smaltare.* Quelques-uns le dérivent de l'Hébr. חשמל, *hhasmal*, *electrum*, espéce d'*émail*, composé d'or & d'argent: & de-là les Latins ont peut-être fait *smaltum*, ouvrage de piéces rapportées.

ÉMAIL, se dit aussi de la peinture & du travail qui se fait avec des couleurs minérales qui se cuisent avec le feu; *Pigmentum metallicum*; ce qu'on appelle Parfondre l'*émail*, *Encaustum auro agglutinare*, *inurere.* La peinture en *émail* est très-ancienne: on l'a employée dès les premiers temps sur les métaux & sur la terre, comme on fait encore aujourd'hui. C'est proprement une peinture qui se fait avec des *émaux* broyés & réduits en poudre, employés

comme les autres couleurs, & ensuite fondus, recuits & vitrifiés par la force du feu. On emploie les *émaux* clairs en les broyant avec de l'eau seulement: les *émaux* épais s'emploient avec de l'huile d'aspic.

It. Sorte de minéral qu'on purifie, & auquel on donne dans les pays étrangers toutes les façons qu'il doit avoir pour en faire un bleu foncé, & le réduire en maniére de farine très-déliée. Ce mot, en ce sens, n'a point de pluriel.

It. Ouvrage composé d'une maniére de verre blanc qu'on travaille à Veuise, & qui se vend chez les Fayenciers de Paris.

It. Grande diversité & variété de fleurs & de couleurs. *Florum copia, varius color.* L'*émail* des prairies, des parterres. Mais il est plus de la Poësie que de la Prose.

On dit, L'*émail* des dents; p. d. l'éclat des dents fort blanches, la superficie luisante qui couvre la partie osseuse des dents, & qui sort & s'éléve au-dessus de l'alvéole & des gencives. *Ebur dentis.*

ÉMAIL, & plus souvent au pl. *émaux*, en t. de Blas. se dit des couleurs & métaux dont un Ecu est chargé. *Gentilitii scuti colores & metalla.*

ÉMAILLER, v. a. Orner, embellir avec de l'émail, avec des couleurs minérales, ou provenues des minéraux. *Encaustum auro illinere.*

Il se dit fig. & poëtiquement, pour, Orner, embellir. *Distinguere, ornare.* Le printemps *émaille* la terre, la peint de diverses couleurs.

ÉMAILLEUR, s. m. Artisan qui travaille en émail. *Encaustes.*

ÉMAILLURE, s. f. Application d'émail sur quelques ouvrages. *Inductio encausti, pigmenti metallici.* Il se dit quelquefois pour l'ouvrage même qui est émaillé. *Opus encausticum.*

En t. de Fauc. il se dit des taches rousses qui sont sur les pennes de l'oiseau de proie. *Pennarum maculosa varietas.*

ÉMANATION, s. f. Dépendance d'une cause, d'une puissance supérieure. Action d'émaner. *Emanatio, manatio.* Il se prend aussi pour la chose qui émane. L'ame raisonnable est une *émanation* de la Divinité. *Divinæ particula auræ.*

On appelle en Phys. *émanation* corpusculaire, une séparation & un écoulement perpétuel qui se fait d'une infinité de particules invisibles & inanimées de tous les corps.

ÉMANCHES. Voy. EMMANCHES.

ÉMANCIPATION, s. f. Liberté d'agir en ses affaires, & de gouverner son revenu sans l'assistance d'un tuteur. *Emancipatio.*

C'est aussi, en t. de Droit Romain, l'acte par lequel un fils est mis hors de la puissance paternelle.

ÉMANCIPER, v. a. Mettre un fils hors de la puissance paternelle, & mettre un mineur en état de jouir du revenu de son bien, & d'agir en Justice sous la conduite d'un simple curateur. *Emancipare.* Il faut des lettres du Prince pour *émanciper* un mineur dans les pays de Coûtume.

s'ÉMANCIPER, sign. S'échapper, prendre un peu trop de liberté & de licence en quelque chose. *Audere, committere, sumere sibi, arrogare sibi, præsumere, solutè liberèque vivere.* S'*émanciper* un peu dans la liberté de la débauche, *liberè vivere.*

Ces mots viennent du Lat. *ex*, & de *mancipium*, esclave, homme qui a perdu sa liberté.

ÉMANER, v. n. Sortir d'une certaine source, en tirer son origine, venir, procéder, découler. *Manare, fluere, oriri.*

ÉMANS, s. m. Nom propre de lieu, dans le Diocèse de Sens. *Agmantum, Acmantum.*

ÉMARGEMENT, s. m. T. de Finances. Ce qui est mis à la marge: ou action par laquelle on met quelque chose à la marge.

ÉMARGER, v. a. T. de Finances. Arrêter à la marge. *Margini adscribere, in margine consignare.*

ÉMARMELER, vieux v. a. Détruire, anéantir.

ÉMARRI, IE, vieil adj. Étonné, fâché.

ÉMASCULER, v. a. Ôter à un mâle les parties qui sont le caractère de son sexe. *Evirare.*

ÉMATH, *Hemath, Amath*, & *Hamathe*, s. f. Région située au septentrion de la Terre-Sainte, en partie dans la Syrie, & en partie dans l'Arabie.

It. Ville située au pied du mont Liban, aux confins de la province de Damas, appellée Syrie de Damas.

ÉMATHION, s. m. Fils de Tithone, étoit un tyran de l'Arabie.

ÉMAY, vieux s. m. Tristesse.

s'ÉMAYER, vieux v. pronom. S'étonner, être surpris. *Mirari, obstupescere.*

ÉMAYOLER, vieux v. a. Donner le mai.

EMB.

EMBABOUÏNER, v. a. Amuser quelqu'un de belles espérances, se rendre maître de son esprit. *Lactare, allicere, prolectare.* Ce mot est pop. & vient de *Babouin*, comme qui diroit, Traiter quelqu'un en sot, en enfant, en petit babouin.

EMBÂILLONNER, v. a. Mettre un bâillon à quelqu'un. Il a plus d'énergie que *bâillonner*: mais n'est point usité.

EMBALLAGE, s. m. Action d'empaqueter, de mettre en balles. *Compactio, structura, consarcinatio.* *It.* Ce qui sert à emballer.

EMBALLER, v. a. Faire une balle de marchandises, de meubles, les envelopper de toile & les garnir de paille pour les conserver dans un voyage. *Componere, compingere, in fascem redigere, consarcinare, colligere.*

Au fig. Entasser plusieurs mensonges ensemble, exagérer quelque chose. Il est tout-à-fait bas.

EMBALLEUR, s. m. Celui dont le métier est d'emballer des marchandises. *Compactor, consarcinator, sarcinarius structor.*

EMBALLEUR, EUSE. Au fig. Hableur, qui dit plusieurs choses contre la vérité, afin d'en imposer aux crédules. *Vaniloquus.* Il est bas.

EMBANQUÉ, adj. m. se dit sur la mer d'un vaisseau qui est sur le grand banc.

EMBARBÉ, adj. m. Qui a de la barbe.

EMBARCADÉRE, s. m. Lieu où les Espagnols font leurs embarquemens sur les côtes de l'Amérique qui sont mouillées de la mer du Sud.

EMBARDER, v. n. T. de Mar. S'éloigner ou se jetter d'un côté ou d'autre avec un vaisseau. *Digredi, jactare se.*

EMBARGO, s. m. Défense qui se fait de la part des Souverains, pour empêcher que les vaisseaux Marchands ne sortent des ports de leur dépendance, afin de pouvoir s'en servir dans les armemens qu'ils ont résolu de faire. Mettre un *embargo*, est ce qu'on appelle en France *fermer les ports.*

EMBARILLÉ, ÉE, part. pass. Enfermé dans un baril.

EMBARQUEMENT, s. m. Action par laquelle on entre dans un vaisseau, pour être transporté ailleurs. *Profectio, ascensus, conscensus in navim.*

Au fig. Engagement.

EMBARQUER, v. a. Mettre des marchandises, des

munitions, &c. dans un vaisseau. *Navi imponere.* *S'embarquer.* Monter sur mer. *Navim conscendere.*

EMBARQUER en grenier, c'est *Embarquer* sans emballer. *Congerere in acervum.*

Il se dit fig. en parlant des engagemens où on entre, soit pour quelque entreprise, soit même dans le jeu ou dans quelque compagnie. *Immiscere se, implicare se.*

On dit prov. que quelqu'un s'est *embarqué* sans biscuit, quand il s'est engagé imprudemment en quelque affaire, sans avoir la force de la soutenir.

EMBARRAS, s. m. Difficulté, obstacle, tracas, tumulte, confusion. *Impedimentum, implicatio.*

Il se dit fig. du désordre de l'esprit, du trouble qui paroit sur le visage, des chagrins, des inquiétudes de l'ame. *Perplexitas, sollicitudo.*

It. La confusion de plusieurs choses difficiles à débrouiller.

It. La peine que donne une multitude d'affaires qui surviennent toutes à la fois.

En parlant de maladie, il sign. Un commencement d'obstruction.

EMBARRASSANT, ANTE, adj. v. Qui apporte de l'embarras. *Molestus.* Il se dit des personnes & des choses.

EMBARRASSEMENT. Voy. EMBARRAS.

EMBARRASSER, v. a. Apporter des obstacles, des difficultés. Causer de l'embarras. *Impedire, implicare.*

Il se dit aussi au fig. & sur-tout avec le pron. pers. *Sollicitare.* Il *s'embarrasse* l'esprit de mille chimères. Il est *embarrassé*, irrésolu sur cette question.

Il sign. aussi, Mettre en peine, donner de l'irrésolution.

On dit, *Embarrasser* une affaire, ou une question, p. d. la rendre obscure & pleine de difficultés.

On dit que la tête d'un malade *s'embarrasse*; p. d. que le transport au cerveau commence à se former, ou qu'on craint qu'il ne se forme; & que sa poitrine *s'embarrasse*; p. d. qu'elle commence à s'emplir.

EMBARRASSÉ, ÉE, part. pass. *Impeditus.* Avoir un air *embarrassé*, une contenance *embarrassée*.

EMBARRER, vieux v. a. Enfermer entre des barres.

It. v. n. p. Il se dit au Man. d'un cheval qui s'embarrasse les jambes dans la barre qui le sépare des autres.

EMBARRURE, s. f. T. de Chir. Fracture à quelque os, sur-tout au crâne, qui n'est pas une simple fente.

EMBAS, au lieu de *enbas*, adv. A l'égard de l'expression *en enbas*, dans laquelle quelques-uns croient que *enbas* est un subst. voy. EN ENBAS. *Deorsum.*

EMBASE, s. f. T. d'Horlog. Assiette qui se réserve sur l'arbre d'une grande roue en le forgeant.

EMBASEMENT, s. m. T. d'Archit. Espèce de base continue en manière de large retraite au pied d'un édifice. *Basis continua, longior.*

EMBASMANT, vieux part. a. Qui répand une odeur agréable. *Fragrans.*

EMBASMER, vieux v. a. Embaumer, répandre une odeur agréable. *Balsamo condire, ungere*, ou bien *Odore complere.*

EMBATAGE, s. m. T. de Maréchal. Application de bandes de fer sur des roues. *Rotarum confixio.*

EMBÂTER, v. a. Mettre le bât à un mulet, ou à un âne. *Clitellas imponere.*

Au fig. Charger quelqu'un d'une chose qui l'incommode. Il est du style fam.

EMBÂTONNÉ, ÉE, vieil adj. Armé d'un bâton. *Armatus fuste.*

On dit en Archit. Colonne cannelée & *embâtonnée*; p. d. que ses cannelures sont remplies de figures de bâtons jusqu'à une certaine partie de son fut.

EMBÂTONNER, vieux v. a. Armer quelqu'un de bâtons. *Fustibus atque omni telorum genere instruere.* *It.* Donner des coups de bâton à quelqu'un. *Fustibus cædere.*

EMBATTES, s. m. pl. On appelloit ainsi autrefois les vents réglés qui soufflent toûjours en certaines mers, & en certains temps. *Etesiæ.*

EMBATTRE, v. a. T. de Maréchal. Appliquer des bandes de fer sur les roues. *Ferreis laminis rotas munire, rotas configere.*

EMBAUCHAGE, s. m. L'action d'embaucher. *Inductio.*

EMBAUCHER, v. a. Engager un garçon pour un métier dans une boutique. Faire travailler un compagnon. *Conducere, collocare operas, &c.*

It. S'entremettre pour faire enroller par adresse des soldats.

De *boge*, ou *bauge*, vieux mot François, qui signifioit *demeure.*

EMBAUCHER, dans le sens propre, c'est mettre sur les murs un enduit qu'on appelle *bauche.*

EMBAUCHEUR, s. m. Celui qui embauche les compagnons artisans. *Conductor.* *It.* Celui qui enrolle quelqu'un pour soldat par adresse.

EMBAUMEMENT, s. m. Action d'embaumer un corps mort.

EMBAUMER, v. a. Ouvrir un corps mort, en tirer les intestins, & le remplir de baume & d'autres drogues odorantes & dessicatives, pour empêcher qu'il ne se corrompe. *Condire aromatibus, perfundere.*

It. Parfumer, remplir d'une odeur agréable qui fait sentir bon. *Odore grato perfundere.*

On dit qu'un vin *embaume* la bouche; p. d. qu'il a une odeur exquise.

EMBDE, ou EMBDEN, s. m. Ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, cap. du Comté de même nom. Elle appartient au Roi de Prusse. *Embda, Emda, Amisia, Amasia.*

EMBDERLAND, s. m. Comté d'Embde, Territoire d'Embde. *Embdanus Comitatus, pagus.*

EMBÉGUACA, s. f. Plante du Brésil, dont l'écorce sert à faire des cercles de navire.

EMBÉGUINER, v. a. Mettre sur la tête un béguin, ou quelque autre chose qui la couvre, & qui ne laisse voir que le visage. *Calanticâ, calyptrâ lineâ caput involvere, induere.*

Il se dit fig. en choses spirituelles, des mauvaises opinions qui nous entêtent, des folles amours qui nous gouvernent, qui maitrisent notre esprit. *Infatuare, mentem inducere.*

EMBELLE, s. m. Partie du vaisseau comprise entre la herpe du grand mât, jusqu'à la herpe de l'avant.

EMBELLIR, v. a. Parer, orner, rendre plus beau & plus agréable. *Exornare, illustrare; decorare.* De *beau*, *bel*, *bellus.*

On dit, *Embellir* un conte, *embellir* une histoire, p. d. l'Orner aux dépens de la vérité.

C'est

C'est aussi un v. n. qui fig. Devenir plus beau & plus agréable. *Fieri ornatiorem, pulchriorem; enitescere.*

On dit prov. de toutes les choses qui augmentent soit en bien, soit en mal, Cela ne fait que croître & *embellir*.

EMBELLISSEMENT, s. m. L'action d'embellir; ou l'ornement qui rend une chose plus belle. *Ornatus, decus, ornamentum, decor.*

EMBERGUER, vieux v. a. Couvrir. Du Lat. *Apricare*, d'où nous est venu Abri.

EMBÉRIZE, ou EMBÉRISE, s. f. Nom d'un oiseau. *Emberiza.* Il y en a trois espéces; l'*embérize* blanche, l'*embérize* de pré, & l'*embérize* jaune. Voy. le D. de Tr.

EMBERLOQUER. Voy. EMBERLUCOQUER.

EMBERLUCOQUER, v. a. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. T. pop. Coëffer, couvrir sur-tout la tête, l'envelopper de quelque chose. *Operire, involvere.* Au fig. Se coëffer d'une opinion; s'en préoccuper tellement, qu'on n'en puisse sainement juger, comme si on avoit la berlue.

EMBESAS. Voy. AMBESAS.

EMBESOGNER, vieux v. a. Occuper à quelque besogne. Il n'est plus en usage qu'au part. pass. Un homme *embesogné*, p. d. occupé, affairé. *Occupatus, districtus.* Il est du style fam.

EMBICHETAGE, s. m. T. d'Horlog. Mesure dont on se sert pour déterminer la grandeur de la platine de dessus d'une montre.

EMBLAVER, v. a. Semer une terre en blé. *Sementem facere, terrâ committere, agrum herbidâ segete conserere.*

De la prép. *en*, & *bladum*, blé: le *d* s'est changé en *v*.

EMBLAVÉ, ÉE, part. p. Semé en blé. *Consitus.*

EMBLE. Voy. AMBLE.

EMBLÉE, s. f. Ce mot ne se dit qu'adverbial. avec la prép. *de.* Il sign. D'abord, en fort peu de temps, presque d'assaut, dès le premier effort, avec promptitude & violence. *Primo impetu, unâ impressione.* Ce mot vient originairement du v. *embler*, & sign. proprement, À la dérobée, en cachette, par surprise, *clam, furtim, clanculum.*

EMBLÉER, ou EMBLAYER, v. a. Il signifioit autrefois au propre la même chose que *emblaver*; & au fig. Occuper de plusieurs soins difficiles. *Impedire, intricare.*

EMBLÉMATIQUE, adj. de t. g. Qui tient de l'embléme. *Emblematicus.*

EMBLÊME, s. m. Espéce de figure symbolique, qui est d'ordinaire accompagnée de quelques paroles sentencieuses. *Emblema.* Ἔμβλημα, formé du v. ἐμβάλλειν, jetter dedans, insérer. Tableau énigmatique qui sous une ou plusieurs figures renferme une allégorie, tantôt morale, tantôt galante, tantôt historique.

EMBLER, vieux v. a. Prendre, ôter, emporter. *Rapere, auferre.* Voler, emporter avec violence, ou par surprise. *Furari, diripere.* D'ἐμβάλλειν, Mettre la main sur quelque chose.

EMBLIC, s. m. Nom qu'on donne à la quatriéme espéce de myrabolans.

EMBLIER. Voy. AMPLIER, t. de Marine.

EMBLIS. Voy. EMBLIC.

EMBLURE, s. f. T. d'Agric. Champ emblavé. Terre ensemencée de quelque grain que ce soit. *Arvum.*

EMBOBELINER, v. a. Tromper, engeoller, engager par de belles paroles à faire quelque chose d'injuste. *Phaleratis verbis aliquem ducere.* Il ne se dit plus.

EMBODINURE. Voy. BOUDINURE.

EMBOËTEMENT, ou EMBOITEMENT, s. m. L'action d'emboëter. *Commissura.*

EMBOËTER, ou EMBOITER, v. a. Enchasser, faire entrer une chose dans une autre, dans laquelle on a fait une cavité propre à la recevoir. *Committere, inserere, immittere. Emboëter* des tuyaux, c'est mettre le bout d'un tuyau dans un autre tuyau.

On le dit, en Anat. des os, quand l'éminence des uns est engagée dans les cavités des autres.

On dit en termes de Jardinage, *Emboëter* des cloches de melon l'une dans l'autre.

En t. de Monn. *Emboëter* des piéces d'or ou d'argent, p. d. les mettre dans une boëte fermante à trois clefs, dont l'ancien Garde, l'Essayeur & le Maître doivent avoir chacun une.

EMBOËTÉ, ÉE, part. pass. *Insertus, commissus.* Pas de bourrée *emboëté*, c. à d. qui s'arrête au second pas à l'emboëture.

EMBOËTURE, ou EMBOITURE, s. f. La cavité d'une chose dans laquelle s'emboëte l'éminence de l'autre. *Cavitas.* Ces mots viennent de *boëte.*

It. C'est la troisiéme des cinq positions du corps, nécessaire à la danse. Elle'est ainsi nommée, parce que les jambes & les pieds étant bien serrés, l'on ne peut voir de jour entre-deux: ainsi elles se joignent comme une boëte.

En t. d'Artill. c'est cette boëte de fonte qui s'encastre dans un moyeu, & par où passe la fusée de l'aissieu.

EMBOIRE, v. a. T. de Peint. qui se dit des couleurs à huile qui s'étendent sur la matiére sur laquelle on peint, ce qui les rend mates. *Imbibere, saturare.*

EMBOISER, v. a. Amuser quelqu'un par des cajolleries. *Inescare, decipere, lactare.* Il est bas.

EMBOISEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui emboise. *Inescator.*

EMBOLI, s. m. Ville de la Turquie en Europe, dans la Macédoine.

EMBOLISME, s. m. Intercalation. *Embolismus.* Ἐμβολισμὸς, formé de ἐμβάλλειν, insérer.

EMBOLISMIQUE, adj. m. Intercalaire. *Embolismaus, intercalaris.* Il se dit particuliérement des mois que les Computistes insérent pour former le cycle lunaire de 19. ans. V. le D. de Tr.

EMBONPOINT, s. m. Pleine santé, bon état du corps. Il ne se dit que des personnes un peu grasses. *Corpus, succus, bona corporis habitudo.* De la prép. *en*, dont l'*n* se change en *m* devant *b*, de l'adj. *bon*, & du subst. *point. En bon point*, c. à d. en bonne santé.

EMBORDURER, v. a. Mettre à un tableau une bordure. *Tabellam limbo includere, cingere.*

EMBOSSER, v. a. T. de Mar. qui est le même qu'*Amarrer.*

EMBOSSURE, s. f. T. de Mar. Nœud que l'on fait sur une manœuvre, & auquel on ajoute un amarrage.

EMBOUCHEMENT, s. m. L'action d'emboucher. *Inflatio.*

EMBOUCHER, v. a. Souffler avec la bouche dans un cor, dans une trompette. *Inflare tibiam.* M. Dionis dit *emboucher* le mammelon, p. Prendre

de la bouche, en parlant des enfans qui tetteñt. D'*imbuccare*.

Au fig. Instruire quelqu'un qu'on envoie de tout ce qu'il doit dire, ou ne pas dire. *Pracomponere*, *subornare*, *comparare*. Il est du style bas & fam.

On dit que des trains ou bateaux montans sont *embouchés* (*ingressi*, *intromissi*) dans les arches d'un pont, ou d'un pertuis, lorsqu'ils commencent a y passer.

Emboucher l'artillerie des ennemis, tirer dessus, tirer à la bouche du canon & la ruiner, la mettre hors d'état de nuire. *In os tormenti displodere*.

EMBOUCHER, avec le pron. pers. se dit des fleuves & des rivières, quand elles se jettent dans la mer. *Influere*, *subire*. On dit mieux, Se vient jetter.

En t. de Man. Mettre un mors à un cheval, propre pour le bien manier. *Equo lupatum indere*.

EMBOUCHÉ, ÉE, part. pass.

On dit fam. qu'un homme est mal *embouché*, qu'une femme est mal *embouchée*, p. d. qu'ils parlent impertinemment, qu'ils profèrent des injures, ou des paroles indécentes.

EMBOUCHOIR, s. m. Instrument de bois qui sert à élargir des bottes, qui fait étendre le cuir.

It. Le bout d'une trompette ou d'un cor, qui s'applique lorsqu'on veut sonner. Les Ouvriers l'appellent *bocal*.

EMBOUCHURE, s. f. L'endroit des rivières par où elles se déchargent dans la mer, ou dans d'autres rivières. *Ostium*.

C'est aussi la partie de l'instrument à vent qu'on embouche lorsqu'on en veut jouer. *Os*, *oris*.

It. La manière d'emboucher certains instrumens.

En t. de Fondeur, c'est l'ouverture du canon par où l'on met la poudre & le boulet. Quelques-uns l'appellent *bouche* de canon.

En t. de Chaudronniers & de Potiers, il sign. Entrée. *Ostium*, *os*. *Embouchure* de marmite, ou de fourneau.

It. Partie du mors d'un cheval. *Os*. C'est un fer forgé en diverses façons pour tenir sa bouche sujette.

EMBOUCLER, v. a. Attacher avec une boucle. *Alligare annulo*. *Boucler* vaut mieux.

EMBOUER, v. a. Enduire de boue. *Luto oblinere*. Salir avec de la boue. Il est très-bas.

EMBOUQUER, v. a. T. de Mer. Entrer au-dedans des Isles Antilles.

EMBOURBER, v. a. Qui ne se dit guère qu'avec le pron. pers. Jetter dans un bourbier, s'engager dans un bourbier. *Cœno immergere*.

Il se dit en Méd. pour, Se remplir, se charger d'humeurs épaisses, ou corrompues, qui empêchent les fonctions libres des parties, ou des organes. *Obruere*, *replere*.

Au fig. & avec le pron. pers. S'embarrasser dans de méchantes affaires. Prov. Jurer comme un Charretier *embourbé*; p. d. fortement.

EMBOURRER, v. a. Garnir de bourre une selle de cheval, des chaises, ou autres meubles. *Infarcire tomento*.

En t. de Potier de terre, Cacher les défauts de quelque ouvrage de poterie avec une composition de cha x & de terre.

EMBOURRURE, s. f. T. de Tapissier. Couverture de toile, qu'on met sur la bourre d'une chaise. *Tomentum*, *pulvinata tomento farta*.

EMBOURSEMENT, s. m. L'action d'embourser. *In crumenam injectio*.

EMBOURSER, v. a. Mettre de l'argent en bourse, le faire tourner à son profit. *Nummos demittere in crumenam*, *in loculos*.

EMBOUSSURE, s. f. T. de Mar. Nœud avec un amarrage que l'on fait sur une manœuvre. *Nodus*.

EMBOUTÉ, ÉE, adj. T. de Blas. qui se dit des pièces qui ont en leur extrémité un cercle, ou virole d'argent.

EMBOUTIR. Voy. AMBOUTIR.

EMBOUTISSOIR. Voy. AMBOUTISSOIR.

EMBRANCHEMENT, s. m. T. de Charpent. Ce qui lie l'empanon avec le coyer.

EMBRAQUER, v. a. T. de Mar. Tirer à force de bras une corde dans le vaisseau. *Contendere*, *distendere summâ vi*.

EMBRASEMENT, s. m. Incendie. *Incendium*.

Il se dit aussi fig. des troubles, des séditions, des guerres, & des passions. *Ardor*, *æstus*.

EMBRASER, v. a. Allumer, mettre en feu, consumer, réduire en cendres. *Incendere*, *comburere*, *in cineres redigere*. Du Gr. ζέω, *ferveo*.

Il se dit fig. des passions, & sign. Brûler, enflammer, allumer. *Succendere*.

EMBRASER, ou ÉBRASER, T. d'Archit. Élargir en dedans la baie d'une porte, ou d'une croisée, depuis la feuillure jusqu'au parpin du mur, en sorte que les angles de dedans soient obtus. *Dilatare*.

EMBRASSADE, s. f. Action des bras qu'on jette au cou de quelqu'un, pour lui témoigner de l'amour, de l'affection. *Complexus*.

EMBRASSÉE, vieux s. f. Embrassement, embrassade. *Amplexus*.

EMBRASSEMENT, s. m. Action d'embrasser. *Amplexus*.

Il se dit aussi des caresses amoureuses, & de la conjonction charnelle. Il ne se dit en ce sens qu'au pluriel.

EMBRASSER, v. a. Environner, serrer de ses bras. *Amplecti*, *circumplecti*, *cingere*, *circumdare*. De *imbrachiare*, qu'on a fait de *brachium*, bras.

On dit fig. en ce sens que l'Océan *embrasse* toute la terre, que le ciel *embrasse* tout le monde; p. d. qu'il l'entoure, qu'il l'environne de tous côtés.

On dit, qu'un homme *embrasse* bien un cheval; p. d. qu'il le serre bien avec les cuisses, pour être plus ferme.

EMBRASSER, sign. aussi, Serrer entre les bras, en témoignage d'amitié, ou de civilité.

Il sign. aussi au fig. Contenir, renfermer. C'est un vaste génie qui *embrasse* beaucoup de grands desseins. La Géométrie *embrasse* beaucoup de sciences qui dépendent d'elle.

On dit aussi fig. *Embrasser* la vie Religieuse, la profession des Armes, la Robe, le Commerce, &c. la chasteté, l'humilité, & les autres vertus chrétiennes.

It. Prendre parti, se résoudre à faire quelque chose, s'y attacher. *Embrasser* une Secte.

Il se dit encore de la conjonction charnelle d'un homme & d'une femme. *Coire*.

En t. de Man. il se dit d'un cheval qui maniant sur les voltes fait de grands pas, & *embrasse* bien du terrein.

EMBRASSEUR, s. m. T. de Fondeur. Petit morceau de fer qui embrasse les tourillons d'une piéce de canon, lorsqu'on l'éléve dans le chassis de l'alezoir pour agrandir son calibre. *Amplectens.*

EMBRASSURE, s. f. T. de Charpent. Assemblage à queue d'aronde de quatre chevrons chevillés au-dessous du plinthe & larmier d'une souche de cheminée de plâtre, pour empêcher qu'elle ne s'éclate. *Complexio, implexio.*

EMBRASURE, s. f. T. de Guerre. Ouverture par où on tire les canons, soit dans les casemates, soit dans les batteries qui ne sont couvertes que de gabions, soit dans les parapets des murailles. *Fenestra.*

En Archit. on appelle aussi l'*embrasure* ou *embrasement* des fenêtres, les ouvertures qui sont entre les trumeaux des murs fort epais, dans lesquelles on fait les fenêtres. Et particuliérement il se dit de cet élargissement qui se fait en dedans; *obliquatio, obliquata latera*: qui donne plus d'ouverture aux portes, aux fenêtres, & aux abatjours.

Embrasure de Fourneau. Partie du fourneau par où passe le cou de la cornue.

EMBRAU, s. m. Bourg ou Village de France dans la Saintonge, sur la Garonne. *Hebromagum, Hebromagus.*

EMBRENEMENT, s. m. L'action d'embrener.

EMBRENER, v. a. T. bas. Gâter, salir de bran. *Concacare, conforire.*

On dit fig. qu'un homme s'est *embrené*, quand il s'est engagé dans quelque méchante affaire.

EMBREVEMENT, s. m. Espéce d'entaillure, par laquelle une piéce entre dans l'autre. *Immissura.*

EMBREVER, v. a. Faire entrer une piéce de bois dans une autre. *Immittere.*

EMBRICONER. Vieux v. a. Tromper, décevoir. On a dit aussi *abriconer* & *embriconer*, pour, Mettre en piéces.

EMBRION. Voy. EMBRYON.

EMBRO. Voy. L'EMBRO.

EMBROCATION, s. f. T. de Pharm. se dit des remédes, huiles, décoctions, ou autres liqueurs qu'on applique, ou qu'on fait pleuvoir sur les parties malades; qui ne sont que des espéces de lotions. *Embroche, embrochatio.* On l'appelle aussi *irrigation.* Du gr. Βρέχω, *irrigo, madefacio, macero.*

EMBROCHEMENT, s. m. Action d'embrocher. *Immissio in veru.* Ce mot n'est point en usage.

EMBROCHER, v. a. Mettre en broche, ou à la broche, passer la broche à travers la viande pour la faire rôtir. *Veru transfigere; in veru inducere, figere verubus carnes.*

It. Passer une verge de fer à travers plusieurs choses, pour les tenir assemblées.

Embrocher quelqu'un, se dit bass. p. d. lui donner un coup d'épée au travers du corps.

EMBRONCHIER, & *embroncher*, vieux v. n. Broncher. *Offendere.*

EMBROUILLEMENT, s. m. Confusion. *Confusio, perturbatio.*

EMBROUILLER, v. a. Embarrasser, mettre de la confusion, du désordre dans une affaire. *Implicare, impedire, intricare.*

Avec le pron. pers. S'embarrasser, avoir de la peine à se démêler d'une chose.

En t. de Mar. on dit, *Embrouiller* les voiles; p. d. les ferler, les joindre ensemble. *Jungere.*

EMBRUINER, v. a. Gâter, brûler par la bruine. *Uredinem inferre.* Les vignes sont *embruinées. Vites pruina decoxit, adussit.*

EMBRUMÉ, ée, adj. T. de Mar. qui se dit d'un temps de brouillards. *Impeditus, caliginosus.* On dit aussi, Terre *embrumée*; p. d. terre couverte de brouillard. De *bruma.*

EMBRUN, EMBRUNOIS. Voy. AMBRUN, AMBRUNOIS.

EMBRUNCHER, v. a. T. de Charpent. qui se dit en parlant des chevrons, des solives, & autres piéces de bois qu'on engage, & qu'on attache les unes sur les autres. *Immittere, committere.* Ménage dit que c'est un vieux mot François, qui sign. *couvrir, s'affubler*, & ctoit qu'il vient de *imbricare*, ou de *brique.*

EMBRUNIR, v. a. T. de Peint. Rendre brun. *Fusco colore inficere.*

EMBRUOTOMIE. Voy. EMBRYOTOMIE.

EMBRYON, s. m. T. de Méd. Fœtus, commencement de formation du corps de l'animal dans le ventre de sa mere, avant qu'il ait reçû tous les linéamens & toutes les dispositions des parties, pour devenir animé: ce qu'on croit arriver dans l'homme au 42e. jour. *Fœtus.*

Du gr. ἔμβρυον, qui a la même sign. & qui vient de la prép. ἐν, & de βρύω, *scaturio.*

Il se dit aussi ironiq. d'un fort petit homme. *Homuncio, homunculus, homulus.*

Embryon de Graine, ou simplement Embryon, se dit en Bot. pour exprimer la jeune graine, ou semence, ou le jeune fruit. *Germen.*

EMBRYOTHLASTE, s. m. Instrument inventé pour rompre les os, & faciliter l'extraction du fétus dans les accouchemens laborieux. Ἐμβρυοθλάστης. De ἔμβρυον, *fœtus*, & de θλάω, *rompre.*

EMBRYOTOMIE, s. f. T. de Chir. Opération qui consiste à faire la section du nombril d'un enfant qui ne vient que de naître, & à lui lier le cordon de l'ombilic. -*ia.* D'ἔμβρυον, *enfant*; & τέμνω, je coupe.

EMBRYOULKIE, s. f. T. de Chir. C'est l'extraction de l'enfant du ventre de la mere. Les Latins ont appellé opération Césarienne, ce que les grecs appelloient *embryoulkie.* -*kia.* D'ἔμβρυον, *enfant*; & d'ἕλκειν, *tirer.*

EMBRYULQUE, s. m. T. de Chir. Crochet pour l'extraction du fétus dans les accouchemens laborieux. Ἐμβρυουλκός. De ἔμβρυον, *fétus*, & de ἕλκω, *je tire.*

EMBS, s. m. Pet. ville d'Allemagne, dans le Tirol, sur le Rhin, cap. d'un Comté de même nom. *Embsa.*

Embs. Voy. EMS.

EMBU, ue, part. pass. du v. Emboire.

EMBUCHE, s. f. Embuscade, entreprise secrette, piége qu'on tend à quelqu'un, conspiration qu'on fait contre lui. *Insidiæ, dolus, tendiculæ.* De l'ancien mot *bosc*, forêt; parce qu'on se cache souvent dans les forêts pour dresser les *embûches.*

EMBUCHEMENT, vieux s. m. Abouchement pour parler. Ce mot pris en ce sens est dérivé de *bucca.* *It.* Embûches, trahison; & en ce sens on écrivoit. *Embûchement.*

S'EMBUCHER, v. n. pass. T. de Vénerie, qui se dit en parlant des bêtes poursuivies qui rentrent, ou qu'on fait rentrer dans les bois. *Redire in saltus, in lucum se condere.*

EMBUFFLER, vieux v. a. Tromper, embabouiner. *Embuffler* quelqu'un, c'est le mener par le nez, comme un Buffle.

EMBUSCADE, f. f. Troupe de gens cachés dans un bois, ou en quelque autre lieu secret, pour attaquer un ennemi quand il passera, ou pour l'enfermer. *Insidiæ, excubiæ. It.* L'endroit où l'on se cache pour surprendre les ennemis au passage. Il se dit aussi au fig.

EMBUSQUER, v. n. pass. qui s'emploie avec le pron. pers. T. de guerre. Se poster, se mettre en embuscade. *In insidiis collocari.*

EMBUT, f. m. Entonnoir. *Infundibulum.* C'est un mot du Languedoc.

E M E.

ÉME. Les mots qui finissent en *éme*, ont la pénultiéme longue, comme *carême*, *blême*.

Éme, f. f. Estimation.

Éme, on AIME, f. f. Ville autrefois, aujourd'hui bourg du Dauphiné, dans les Alpes. *Axima.*

EME, EDME, f. m. N. pr. d'hom. *Edmundus.* On écrit souvent *Edme*, mais on ne prononce point le *d.*

EMEBERT, f. m. N. pr. d'hom. *Ablebertus.*

ÉMELEY, *Emley*, ou *Emmeley*, f. m. Ville Episc. de la Momonie en Irlande, appellée autrement Awn. *Emelia, Imelaca, Auna.*

ÉMENDATION, f. f. Correction.

ÉMENDE, vieux f. f. au lieu duquel on dit maintenant Amende. *Mulcta, emenda.* On dit par maniére de prov. À tout mesfait n'eschet qu'*émende* au Seigneur.

ÉMENDER, v. a. T. de Pal. Corriger, réformer.

ÉMERAUDE, f. f. Pierre précieuse verte, la plus dure après le rubis. *Smaragdus.* L'Orientale est la plus estimée, & est d'un verd mâle. L'Occidentale, ou du Pérou, est d'un verd gai.

Émeraude des Philosophes. T. de Philos. hermét. C'est la rosée des mois de Mars & de Septembre.

Prême d'Émeraude. Voy. PRÊME.

ÉMERE, f. m. *Amerius, Emerius.* Faux nom d'homme, que l'on a formé de *Santomère* ou *Santamère*, Saint Mer.

ÉMERÉ, ée, vieil adj. Émaillé.

EMERGENT, adj. m. Les Astronomes & Chronologues appellent l'an *émergent*, l'époque ou la racine dont ils commencent à compter le temps. -*gens.*

On dit en Droit que le dommage *émergent* empêche qu'il y ait usure, lorsqu'on tire d'un prêt autant qu'on perd en le faisant. *Damnum emergens.*

C'est aussi un t. d'Optique, qui se dit des rayons qui sortent d'un milieu par où ils ont passé.

ÉMERI, ou ÉMERIC, f. m. N. pr. d'hom. *Emericus.*

ÉMERIL, ou ÉMERI, f. m. Pierre métallique qui se trouve dans toutes les mines, particuliérement en celles de cuivre, de fer & d'or. Elle est rouge, & quelquefois grise, fort pesante & très-dure, & sert à polir & brunir l'or, & aussi à couper le verre, à tailler le marbre & les pierreries, à la réserve du diamant. *Smyris.* Il sert aussi à polir le fer & les glaces de miroir.

Ce mot vient du Grec σμύρις, dérivé de σμάω, nettoyer, purger.

ÉMERILLON, f. m. Le plus petit des oiseaux de Fauconnerie, le plus vif & le plus bigarré de tous, & celui dont le mâle & la femelle se ressemblent. *Falco minimus, accipiter varius, spiza, fringillarius, merillus.* Les François des Antilles appellent l'*Emérillon* de ces isles *Grygry.*

C'est aussi une espéce de canon médiocre, dont la longueur est de 17. calibres, qui tire dix onces de fer ou quinze onces de plomb, & se charge de quinze onces de poudre fine.

En t. de Cordier, c'est un morceau de bois en forme de fiflet, au bout duquel il y a un crochet de fer, servant à cabler de la ficelle & autre cordage.

ÉMERILLONNÉ, ée, adj. Gai, vif, éveillé comme un émerillon. *Audaculus, fervens, exultans.* Il est bas.

ÉMERITE, f. & adj. m. qui a servi son temps dans quelque emploi. L'*Emeritus miles* des Latins sign. un homme de guerre qui a blanchi sous le harnois. On ne se sert du terme d'*Emérite*, dans notre langue, que pour désigner un Régent qui a professé un nombre d'années, comme de vingt ans.

ÉMEROCALLE. Voy. HÉMEROCALLE.

ÉMERSION, f. f. T. d'Astron. On appelle *émersion*, lorsque le soleil recommence à paroître après avoir été entiérement caché par l'interposition de la lune, ou quand la lune est sortie de l'ombre de la terre; ou lorsqu'une étoile que le soleil cachoit parce qu'il en étoit trop proche, commence à paroître, en sortant des rayons du soleil qui s'en est éloigné. *Emersio.*

ÉMERVEILLABLE, vieil adj. m. & f. Digne d'admiration. *Admirabilis, paradoxus.*

ÉMERVEILLER, v. a. Donner de l'admiration, étonner. *Mirationem gignere, stupefacere.* Il est vieux en ce sens, & n'a plus guére d'usage que dans le passif. On s'en sert aussi avec le pron. pers. *S'émerveiller*, s'étonner, être en admiration. *Admirari.* Il est du style fam.

ÉMERUS, f. m. Petit arbrisseau qui croît aux lieux montagneux, sombres, dans les bois, aux pays chauds.

ÉMÉTERE. Voy. MADI.

ÉMÉTICITÉ, f. f. T. de Méd. Vertu émétique qui provoque le vomissement; violente purgation par haut & par bas.

ÉMÉTIQUE, adj. m. & f. Il se dit d'un reméde qui excite le vomissement. *Emeticum.* Le vin *émétique* n'est autre chose que du vin blanc, dans lequel on a fait infuser du safran des métaux, ou du verre d'antimoine. La poudre *émétique*, qu'on appelle aussi poudre d'Algaroth, du nom de son auteur, est un précipité d'antimoine, ou du beurre d'antimoine adouci par plusieurs lotions : elle est appellée improprement Mercure de vie.

Il est aussi subst. m. Du Grec ἐμέω, je vomis.

ÉMÉTOCATHARTIQUE, adj. & f. m. Il se dit des remédes qui purgent par haut & par bas. De ἔμετος, vomissement, & de καθαρτικός, purgatif.

ÉMETTRE, v. a T. de Pal. qui n'est plus en usage. *Emettre* un appel, c'est la même chose qu'Interjetter un appel.

Émis, ise, part. pass.

ÉMEU, f. m. Grand oiseau des isles Moluques. *Eme, casoaris.*

ÉMEUT, f. m. T. de Fauc. Excrémens de l'oiseau. *Excrementum, stercus.*

ÉMEUTE, f. f. Sédition populaire & soudaine, alarme. *Seditio, turba, tumultus.* Du Lat. *exmota*, fait de *exmovere*, ou de *movita*, qu'on a dit au même sens.

ÉMEUTIR, v. n. T. de Fauc. qui ne se dit proprement que des oiseaux de proie. Fienter, se décharger le ventre. *Exonerare ventrem, alvum, egerere stercus.*

Il se dit burlesquement de l'homme.

ÉMEUTIR, v. a. T. de l'Ordre de Malte. Requérir une dignité. *Postulare.*

ÉMEUTITION, s. f. Action par laquelle on requiert une dignité dans l'Ordre de Malte.

EMI.

ÉMIER, v. a. Réduire en petits morceaux, en petites miettes. *Friare, comminuere in micas.*

Il se dit aussi des corps qui sont friables, qui se réduisent aisément en poudre, en petites parties en les maniant.

ÉMIETTER, v. a. Émier, réduire du pain en miettes. *Friare; in micas, in tenues particulas comminuere.*

ÉMILE, s. m. N. pr. d'une famille illustre de l'ancienne Rome. *Æmilius.* Nos Antiquaires disent la famille *Æmilia.*

ÉMILIE, s. f. Contrée de l'Italie, située entre le Pô, l'Apennin & la Flaminie. *Æmilia.*

It. N. pr. de femme. *Æmilia.* Sainte *Emilie* est celle que le peuple appelle en quelques endroits Sainte *Meille.*

ÉMILIEN, s. m. N. pr. d'hom. *Æmilianus.* Saint *Emilion*, & par corruption Saint *Mélion*, ou le château de S. *Emilien*, ou de S. *Mélion*, *Castellum Sancti Æmiliani*, est un château situé près de Bourdeaux dans la Guyenne.

ÉMIM, s. m. pl. Nom de peuple. Les *Emim* habitoient a l'orient du Jourdain, dans le pays qu'occupérent depuis les Moabites. Ce nom en Hébr. sign. Terribles.

ÉMIMUT PAGI, s. m. C'est dans la maison du Grand Seigneur, un des quatre Surintendans des Cuisines. Quelques-uns l'appellent *Mutpatenin. Rei cibariæ*, ou *impensis mensæ in aulâ Turcicâ Præfectus.*

ÉMINCER, v. a. Rendre plus mince, plus délié. *Attenuare, minuere. Amincer* vaut mieux.

ÉMINE. Voy. HÉMINE.

ÉMINEMMENT, adv. Parfaitement, par excellence, au souverain dégré. *Eminenter.*

ÉMINENCE, s. f. Petit tertre, ou colline qui est élevée au-dessus de la rase campagne. *Colliculus, tumulus.*

It. Titre de dignité qu'on donne à un Cardinal. *Eminentia.* Le décret du Pape par lequel il fut ordonné que les Cardinaux seroient traités d'*Eminence*, est du 10. de Janvier 1630. On traite aussi d'*Eminence* le Grand-Maître de Malte.

It. Rehaussement de peinture, de sculpture, &c. *Eminentia, projectio, porrectio.*

En t. d'Anat. il se dit d'une partie du cerveau, qu'on appelle l'*éminence* annulaire du cerveau. On appelle aussi *éminence* toutes les têtes des os.

ÉMINENT, ENTE, adj. Haut, élevé au-dessus des autres. *Excelsus, eminens.*

On dit aussi, quoiqu'abusivement, un péril *éminent*, *periculum imminens, ingruens*, d'un pressant danger, d'un accident qui nous menace. Il faudroit dire, Péril *imminent.*

Il se dit aussi au fig. de ce qui excelle & surpasse les autres. *Eximius, præstans.* Vertu *éminente*, poste *éminent.*

ÉMINENTE, adj. & s. f. T. d'Anat. Épithéte que l'on donne à la première des vertébres du dos. *Eminens.*

ÉMINENTISSIME, adj. m. C'est le superlatif d'*éminent*, le titre d'honneur qu'on donne aux Cardinaux. *Eminentissimus.*

ÉMINENTISSIME, s. m. T. de Fleuriste. Très-bel œillet, piqueté sur un beau blanc assez large.

ÉMIONITE. Voy. HEMIONITE.

ÉMIR, s. m. T. de Rel. Nom de dignité chez les Turcs & les Sarasins, qu'on donne a ceux qui sont descendus de Mahomet par sa fille Fathimah. Ils ont seuls le droit de porter un turban verd. Ce titre d'abord ne se disoit que des Kalifes : en Perse on les appelloit aussi *Emir Zadeh*, fils du Prince; & par abréviation d'*Emir* on fit *Mir*, & d'*Emir Zadeh*, *Mirza.* Dans la suite les Kalifes ayant pris le titre de Sultans, celui d'*Emir* demeura à leurs enfans, comme celui de César chez les Romains.

Ce titre, joint a quelqu'autre mot, désigne souvent quelque charge, *Emir al Omera*, le Commandant des Commandans. C'étoit du temps des Kalifes, le chef de leurs conseils & de leurs armées. Ce nom se donne maintenant chez les Turcs à tous les Visirs & Bachas. *Emir Bazar*, le Prévôt qui a l'intendance sur les marchés, qui régle le prix des denrées. *Emir al Mosiemin*, ou *Emir al Monmenin*; c. à d. le Commandant des Fidéles ou des Croyans, titre qu'ont pris les Almoravides & les Almohades qui ont regné en Afrique & en Espagne. *Emir* vient de *Amar*, qui en Hébr. & en Arabe sign. Dire, commander.

ÉMIRALEM, ou IMRALEMAGA, s. m. T. de Rel. Officier des armées Ottomanes. Gonfalonnier général des Turcs, Garde de tous les étendarts. *Vexillorum custos.* D'*Emir*, Prince, Commandant, & d'*alamet*, mot Arabe qui sign. un étendart, une banniére, & qui a au plur. *ylam*, ou *alem.*

ÉMISSAIRE, s. m. & f. Personne affidée & adroite qu'on envoie sourdement sonder les sentimens d'autrui, lui faire quelque proposition; celui qui fait courir des bruits, qui épie les actions & la contenance d'un ennemi, d'un parti contraire, pour tirer avantage de toutes ces choses. *Explorator, emissarius.*

Dans l'ancien Testament on appelloit Bouc *émissaire*, un Bouc que l'on chassoit dans le desert, après l'avoir chargé des malédictions qu'on vouloit détourner de dessus le peuple.

ÉMISSAIRE de Satan, se dit fig. de tous les persécuteurs des Fidéles.

ÉMISSION, s. f. T. dogmat. Action qui pousse quelque chose au dehors : c'est aussi l'action de celui qui pousse & envoie au dehors. *Missio, emissio, projectio.* L'*émission* des rayons du soleil.

On dit en termes de Jurisprudence Canonique, *Emission* des vœux; p. d. prononciation solemnelle des vœux.

EMM.

EMMAIGRIR. Voy. AMAIGRIR.

EMMAILLOTTER, v. a. Envelopper un enfant dans des couches & des langes, dans son maillot. *Pannis involvere infantem, fasciis obvolvere.*

Avec le pron. pers. S'envelopper tellement dans sa couverture, dans sa robe de chambre, qu'on n'ait pas le mouvement des bras libre.

EMMANCHEMENT, s. m. ou *Emmanchure*, s. f. L'action d'emmancher, de mettre un manche. *Manubrii inductio, immissio.* L'usage de ce mot est rare.

EMMANCHER, v. a. Mettre un manche. *Addere, aptare, inducere manubrium, instruere manubrio.*

On dit prov. à celui qui se prend mal à exécuter quelque chose : Cette affaire ne s'emmanche pas ainsi.

EMMANCHÉ, ÉE, part. pass. *Manubrio instructus.* En t. de Blas. on le dit de l'Eeu chargé d'*emmanches.* *Cuspidatim mutuò insertus.*

EMMANCHES, s. f. pl. T. de Blas. qui se dit des pointes qui sont opposées & qui entrent les unes dans les autres. *Manica, manulea ampliores.* Elles doivent passer en montant de la pointe de l'Éeu en haut. Ce mot vient des *manches* anciennes, qui étoient fort larges par un côté, & étroites par l'autre.

EMMANCHEUR, s. m. Celui qui emmanche. *Manubriorum aptator, opifex.*

EMMANEQUINER, v. a. T. de Jardinier. Mettre de petits arbres dans des manequins, & les remettre après en pleine terre, jusqu'à ce qu'on les mette ailleurs en place à demeurer. *Arbusculas cistis deponere, credere, committere.*

EMMANNÉ, ÉE, vieux adj. Rempli de manne.

EMMANTELÉ, ÉE, part. pass. du v. *emmanteler*, qui n'est point en usage. Enveloppé dans un manteau. *Pallio involutus, penulatus, chlamydatus.* Corneille *emmantelée*, celle qui est en partie noire & en partie grise, qui a le col jusqu'à la moitié du corps différent du reste. *Cornix cinerea, panphaga, bicolor.*

EMMANUEL, s. m. Nom que le Prophéte Isaïe donne au Messie, & qui dans le Christianisme est devenu un n. pr. d'hom. *Emmanuel, Immanuel.* Les Grecs ont dit *Manuel* pour *Emmanuel.* Ce nom qui est Hébr. sign. *Dieu avec nous*, étant composé de la prép. עִם, *im*, avec, נוּ, *nu*, nous, & אֵל, *El*, Dieu.

EMMARINÉ, adj. m. Se dit d'un homme accoûtumé à la mer.

EMMARINER un Vaisseau, v. a. Mettre du monde sur un vaisseau, engager des matelots. *Nauticas operas conducere.*

EMMARQUISER, v. n. p. Prendre le nom de Marquis, faire le Marquis.

EMMAUS, s. m. Château ou bourg distant de Jérusalem de 60. stades, ou de deux à trois lieues. On le trouve aussi nommé *Ammaüm castellum*, & *Emaüs.*

EMME, s. f. Pet. riviére de Suisse. *Emma.* Elle se décharge dans l'Aar à une lieue au-dessous de Soleurre.

EMMÊLÉ, ÉE, part. pass. du vieux v. *Emmêler.* Brouillé, confus.

EMMELEY, *Emeley, Emley, Emly*, ou *Awn*, s. m. Pet. ville d'Irlande, dans la Mommonie, au Comté de Tipperary. *Anna, Emelia, & Imelaca.*

EMMELIE, s. f. N. pr. de fem. *Emmelia.* De ἐν, *in*, & μέλος, son mélodieux.

EMMÉNAGEMENT, s. m. Achat des meubles nécessaires pour se mettre en ménage. *Domesticorum instrumentorum comparatio.* Arrangement de meubles, quand on les transporte d'une maison à l'autre. *Apparatus supellectilis*, &c.

EMMENAGER, v. a. Avec le pron. pers. Mettre ses meubles en ordre quand on les a transportés d'un logis à un autre. *Supellectilem apparare, instruere.*

It. Commencer à se mettre en ménage, acheter les meubles nécessaires pour cela.

EMMENAGOGUES, s. m. pl. *Emmenagoga, orum.*

EMMENAGOGUE, adj. de t. g. *Emmenagogus, a, um.* Reméde qui provoque les menstrues & les lochies supprimées. De ἔμμηνα, menstrues, dont la racine est μὴν, mois, & de ἄγω, je conduis, je fais sortir.

EMMENER, v. a. Mener une personne ou une chose en un autre lieu que celui où on est. *Ducere, educere, exportare.*

EMMÉNOLOGIE, s. f. Traité des menstrues.

EMMENOTTER, v. a. Mettre des fers ou des menottes aux mains d'un prisonnier, d'un esclave. *Manicis ferreis constringere.*

EMMENTELÉ. Voy. EMMANTELÉ.

EMMERAN, s. m. N. pr. d hom. *Heimerammus, Emmeramus.*

EMMERICK, s. m. Ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne, dans le Duché de Cléves. Elle appartient à l'Électeur de Brandebourg. *Emmericum, Embricum, Embrica.*

EMMESSÉ, ÉE, adj. Qui a ouï la Messe. *Qui sacro interfuit.* Il est bas.

EMMEUBLEMENT. } Voy. { *Ameublement.*
EMMEUBLER. } Voy. { *Ameubler.*
EMMI. } Voy. { *Emmy.*

EMMIELLER, v. a. Enduire de miel, mêler avec du miel. *Melle illinere, condire, mel inspergere.*

On dit fig. Des paroles *emmiellées*, en parlant d'un discours flatteur. *Mellita oratio.* Cette phr. est du style fam.

EMMIELLURE, s. f. Onguent dont se servent les Maréchaux pour guérir les blessures ou écorchures des chevaux. *Unguentum mellitum.*

EMMITOUFLER, v. a. Envelopper quelqu'un de fourrures & autres choses pour le tenir chaudement. *Obnubere, involvere se.* Il s'emploie souvent avec le pron. pers.

EMMITOUFLÉ, ÉE, part. pass. *Involutus.* On dit prov. Jamais chat *emmitouflé* ne prit souris; p. d. que dans les choses qui demandent quelque liberté d'action, on doit écarter tout ce qui empêche d'agir.

EMMITRER un Évêque, vieux v. a. Lui mettre la mitre. *Mitrare.*

EMMONCELER. Voy. AMONCELER.

EMMORTAISER, ou EMMORTOISER, v. a. T. de Charpent. Faire entrer dans une mortaise le bout d'une piéce de bois ou de fer. *Inducere, committere.*

EMMOTTÉ, ou ENMOTTÉ, ÉE, adj. T. de Jardinier, qui se dit des arbres que l'on transporte en motte d'un lieu en un autre; c. à d. la racine entourée d'une motte de terre qui la tient & la conserve. *Terrâ circumdatus, inclusus.*

EMMURÉES, s. f. pl. C'est le nom qu'on donne à Rouen à un Couvent de filles de l'Ordre de S. Dominique, parce qu'elles donnérent dans cette ville le premier exemple d'une exacte clôture.

EMMURER, vieux v. a. Entourer, environner de mur. *Muro cingere.*

EMMUSELER, v. a. Mettre une muselière à un animal, pour l'empêcher de manger ou de mordre. *Capistrare, fiscellam ori appendere.*

Ce v. signifioit originairement, Cacher le visage sous le manteau; & alors il étoit dérivé du mot de *museau*, d'où on a fait aussi *cachemuseau.*

EMMY, vieille prép. Entre, parmi. *Inter.* Ce mot vient de *in medio.*

EMO.

ÉMOELLER, v. a. Ôter la moëlle. *Emedullare.*

ÉMOI, vieux s. m. Émotion. *Turba, commotio.*

Il signifioit aussi, Chagrin, inquiétude, souci, tristesse.

ÉMOLLIENT, ENTE, adj. T. de Méd. & de Pharm. Qui amollit les duretés du bas ventre, ou des tumeurs & enflures. *Emolliens.*

ÉMOLOGUER. Voy. HOMOLOGUER.

ÉMOLUMENT, s. m. Profit, avantage. Il se dit plus particuliérement des profits qu'on tire journellement d'une charge. *Lucrum*. Du Lat. *emolumentum*, qui sign. le profit que tirent les Meûniers : de *mola*, *molere*, moudre.

ÉMONA. Voy. HEMONA.

ÉMONCTOIRE, s. m. T. d'Anat. Partie destinée pour la séparation de quelque humeur que l'on regarde comme inutile, ou comme nuisible dans les animaux, après qu'elle a circulé quelque temps avec leur sang. *Emunctorium*.

ÉMONDE, s. f. Fiente d'oiseau de proie. *Stercus*.

ÉMONDES, au pl. Branches qu'on retranche du tronc des arbres. *Decerpti rami*.

ÉMONDER, v. a. Couper les menues branches d'un arbre, soit pour en ôter le bois nuisible & superflu, soit pour faire des fagots pour brûler. *Intercidere*, *disparare*, *castrare*, *deputare*.

ÉMONDER une Lettre. Voy. ÉBARBER.

Du Lat. *Emundare*, purger, nettoyer.

ÉMONIE, ou *Emonia*, s. f. Nom ancien d'une Isle de l'Ecosse, à l'orient. On croit que c'est l'Isle de Maid ou May. *Æmonia*.

ÉMORCELER, v. a. Réduire en divers morceaux. *In frusta dividere*. Ce mot n'est guère usité.

ÉMORCHE, vieux s. f. Une action vive, une échappée. *Factum audax*.

ÉMOTION, s. f. Crainte, trouble, effroi, tremblement, agitation; mouvement extraordinaire qui agite le corps ou l'esprit, & qui en trouble le tempérament ou l'assiette. *Commotio*, *motus*, *sensus*. *Emotion* du pouls.

It. Commencement de sédition. *Trepidatio*.

ÉMOTTER, v. a. Ôter les mottes d'un champ, ou les casser, afin de les disposer mieux à recevoir la semence. *Occare*.

ÉMOUCHER, v. a. Chasser les mouches. *Muscas abigere*.

It. Battre, fouetter. Cet écolier est souvent *émouché* par son Régent.

ÉMOUCHET, ou MOUCHET, s. m. Oiseau de proie, qui est tiercelet, ou mâle de l'épervier, qui ne vaut rien en fauconnerie. *Tertiarius percenos* : *muscetus* ou *muschetus*. *Accipiter palumbarius*. Les Tanneurs donnent ce nom à la queue des bœufs, des vaches, des veaux qu'ils préparent.

ÉMOUCHETTE, s. f. Housse faite de réseaux & de cordes pendantes. *Instragulum retiarium*.

It. Oiseau de proie. Voy. ÉMOUCHET.

C'est encore, dans le fenouil & autres herbes, l'ombelle qui en contient la graine. *Umbella*.

ÉMOUCHEUR, s. m. Qui chasse les mouches.

ÉMOUCHOIR, s. m. Instrument dont on émouche.

ÉMOUDRE, v. a. Aiguiser le taillant des instrumens tranchans sur une meule, sur un grais. *Exacuere*, *procudere*.

ÉMOULU, UE, part. pass. Qui est aiguisé, pointu, affilé. *Procusus*, *exacutus*. On dit, tant au propre qu'au fig. Combattre à fer *émoulu*, p. d. tout de bon & à outrance. On dit aussi qu'un homme est frais *émoulu* sur une matiére; p. d. qu'il l'a étudiée depuis peu.

ÉMOUI, s. m. Port de la Chine, dans la Province de Fokien.

ÉMOULEUR, s. m. Coutelier, Gagne-petit, Taillandier qui aiguise le tranchant des couteaux, & autres ferremens tranchans. *Samiator*, *opifex ferri exacuendi*.

ÉMOUSSER, v. a. Reboucher, gâter, rabattre la pointe, le taillant d'un instrument, d'une arme pointue, aiguë ou tranchante. *Obtundere*, *hebetare*.

On dit en t. de Guerre, *Emousser* les angles d'un bataillon, lorsqu'on en retranche les quatre encoignures, & qu'on change le bataillon quarré en octogone : ce qui donne moyen de présenter les piques, ou faire feu de tous côtés.

ÉMOUSSER, au fig. Affoiblir, amollir; ôter ce qu'il y a de plus piquant & de plus sensible. La nécessité, l'affliction *émousse* l'esprit.

En t. de Jardinier, Ôter la mousse des arbres. *Emuscare arbores*.

ÉMOUSTILLER, v. a. Chasser les mouches.

ÉMOUSTILLÉ, ÉE, part. pass. Il sign. dans le style fam. Gai, vif, enjoué, de bonne humeur.

ÉMOUVOIR, v. a. Conj. *J'émeus*, *tu émeus*, *il émeut*; *nous émouvons*, *vous émouvez*, *ils émeuvent*; *j'ai ému*, *que j'émeuve*. Ebranler, mettre en mouvement. *Commovere*, *excitare*. Du Lat. *emovere*.

Il se dit plus particuliérement en parlant de ce qui est plus subtil dans le corps, & qu'on met en mouvement par la chaleur, ou un remède.

Il se dit fig. en Morale des passions, & sign. Toucher, exciter, remuer, allumer, échauffer.

Il se dit aussi en cas de sédition & de querelles. Le peuple commençoit à s'*émouvoir*. C'est un tel qui a *ému* la noise, qui a commencé la querelle.

Avec le pron. pers. Être ému, être touché : se troubler.

Prov. L'objet *émeut* la puissance. On dit d'un homme prompt & colère, que sa bile est aisée à *émouvoir*.

ÉMU, UE, part. pass. *Commotus*, *excitatus*.

E M P.

EMPAILLER, v. a. Garnir une métairie de paille & de fourrages. *Instruere paleis*. *Empailler* des meubles, une paillasse, des chaises; y mettre les pailles nécessaires. *Empailler* la peau de quelque animal dont on veut conserver la figure par curiosité.

En t. de Jardinier, Mettre de la paille autour de quelque plante.

EMPAILLEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui empaille des meubles, des chaises.

EMPALEMENT, s. m. Supplice qui consiste à faire entrer un pieu par le fondement, & à le faire sortir par-dessous l'aisselle, ou par la gorge. *Pali traductio*.

EMPALER, v. a. Faire entrer un pieu par le fondement & le faire sortir par-dessous l'aisselle, ou par la gorge. *Palum traducere*, *inducere*.

EMPALETOCQUÉ, vieil adj. m. Affublé d'une façon de petit manteau, au derriére duquel pendoit un capuchon; car tel étoit l'ancien paletot.

EMPAN, s. m. Mesure de longueur, qui se fait par l'extension de la main depuis le pouce étendu d'un côté, jusqu'à l'extrémité du petit doigt opposé. *Palmus major*, *spithama*. Un *empan* fait trois quarts de pied, & c'est pourquoi on l'appelle aussi *dodrans* en Lat. De l'Allemand *ein span*, qui sign. la même chose.

EMPANACHER, EMPENNACHER, v. a. Garnir de panaches, de plumes. *Plumas adsciscere*, *plumatilibus cristis ornare*. Il ne se dit guère qu'en raillant, & en parlant des hazards du mariage.

EMPANÉ, ÉE, adj. Aigu. *Acutus*. On a dit autref. des carreaux *empanés*, pour, des arbalêtes aiguës. Les arbalêtriers s'appelloient carreaux.

EMPANNER, v. a. T. de Mar. Mettre un vaisseau en panne, disposer tellement les voiles, qu'il n'avance pas. *Navem sistere. Ita disponere vela, ut navis non progrediatur.*

EMPANON, f. m. T. de Charpent. Chevron de croupe, ou de long pan, qui s'assemble à l'arêtier, & qui pose par enbas sur les sabliéres ou plateformes. *Canterius minor.*

EMPAQUETER, v. act. Mettre en un paquet, envelopper. *Colligere, consarcinare.*

S'EMPAQUETER. S'envelopper. *S'empaqueter* dans son manteau.

Empaqueté, ée, part. pass. *Compactus.* Il se dit des personnes qui sont pressées dans un carrosse, dans un coche, &c.

EMPARAGER, vieux v. a. Mettre dans un rang égal à celui qu'on a.

EMPARAGÉ, ée, vieux part. pass. Joint, conjoint a son pareil. Fille *emparagée* noblement, c. à d. mariée a son pareil en noblesse. *Paritate seu paragio dotata.*

EMPARER, v. n. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. Se saisir par force ou par adresse de quelque chose, s'en rendre maître. *Vi capere, occupare.* Du Lat. *amparare*, qui sign. *occuper*, prendre la défense & la protection de quelque chose, pour en disposer comme a soi appartenant.

Il se dit fig. de l'esprit & du cœur, & de ce qui les maîtrise, les gouverne, les occupe, les embarrasse.

EMPARFUMER. Voy. PARFUMER.

EMPARLIER, vieux f. m. Avocat. On a dit aussi *parlier* & *aparlier*, & on disoit encore *emparlé*, pour, Éloquent.

EMPASME, f. m. T. de Pharm. Poudre qu'on répand sur le corps, pour en corriger la mauvaise odeur, & pour empêcher les sueurs inutiles. *Empasma.* Du Gr. ἐμπάσσειν, arroser.

EMPASTELER, v. a. T. de Teint. Donner le bleu aux laines & aux étoffes par le moyen du *pastel*, ou de la guède. *Glasto medicare, inficere, intingere.*

EMPATEMENT, f. m. T. d'Archit. Épaisseur de maçonnerie qui sert de pied a un mur; ses fondemens, sa partie la plus basse. *Basis, pes.*

On appelle aussi *empatemens* ou *racinaux* d'une grue, les piéces de bois sur lesquelles elle est construite & élevée.

Empâtement, T. de Peint. L'action d'empâter. Voy. ce v. en t. de Peint.

EMPATER, v. a. T. de Charron. Faire les pates des rais des roues. *Pedes addere, fingere.* L'a se pronon. bref.

EMPÂTER, v. a. Mettre les mains dans la pâte; remplir de pâte. *Inquinare, glutinare, gypsare.* On le dit aussi en parlant de tout ce qui est gluant, comme des confitures. Ce mot vient de *Pâte*.

It. Rendre pâteux; & alors il ne se dit guère que de la bouche & de la langue.

En t. de Peint. il sign. Mettre sur un tableau plusieurs couches de couleur, ensorte qu'elles en paroissent épaisses. *Densare, saturare, inducere.* On dit aussi *Empâter* les couleurs, p. d. les rendre épaisses.

Il se dit encore en parlant des chapons, poulardes & autres volailles, à qui on fait manger de la pâte d'orge pour les engraisser.

On appelle *empâter* une meule de moulin, lorsqu'on met de la pâte dans les trous qui sont à la meule, afin d'affranchir la farine & de lui donner de l'amitié.

EMPATION, f. m. Pet. contrée d'Afrique, dans l'Abyssinie, à l'extrémité orientale du Roy. de Dambée.

S'EMPATRONNER, vieux v. n. p. Voy. IMPATRONISER.

EMPATURE, f. f. T. de Mar. Jonction de deux piéces de bois mises dans un vaisseau, dont elles sont membres l'une à l'autre. *Junctura.* On l'appelle *équerve* dans la Manche.

EMPAUMER, v. a. C'est proprement recevoir une balle, ou un éteuf à plein dans le milieu de la paume de la main ou du battoir, & la pousser fortement. *Palmâ seu volâ excipere.*

It. Serrer avec la main. *Comprehendere.* On dit aussi, *Empaumer* la joue à quelqu'un; p. d. lui donner un soufflet. *Alapam impingere.* De *in*, & de *palma*.

Au fig. Se rendre maître de l'esprit de quelqu'un. *Occupare, dominari.* Il est du style fam.

Empaumer une affaire, se dit au fig. pour, La bien prendre, la bien manier.

Empaumer la voie, en t. de Vén. Suivre la piste d'un gibier. En ce sens il se dit fig. d'un homme, qui dans une délibération saisit vivement une idée, & tâche d'y faire entrer les autres.

EMPAUMURE, f. f. T. de Vén. C'est le haut de la tête d'un vieux cerf ou chevreuil. *Cervinorum cornuum in digitatam palmam designatio.*

En t. de Gantier, c'est la partie du gant qui prend depuis la fente des doigts jusqu'au pouce, & qui couvre toute la paume de la main. *Palma, vola.*

EMPEAU, f. m. Ente en écorce. *Incorticatio, insitum librarium.*

EMPÈCHE, vieux f. f. Empêchement. *Impedimentum, obex.*

EMPÊCHEMENT, f. m. Opposition, obstacle. *Impedimentum, mora.*

Par le mot d'*empêchement*, en matiére de mariage, on entend tout ce qui peut rendre le mariage nul ou illicite. Il y a deux sortes d'*empêchemens*; les uns qu'on appelle Dirimans, & les autres Prohibitifs. Voy. le Dict. de Trév.

EMPÊCHER, v. a. S'opposer à quelque chose, y former des difficultés, des obstacles. *Impedire, obstare.* La pénultiéme de ce mot est très-longue. De *impechiare*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification: ou de πάγις, lacet, filet.

Avec le pron. pers. S'abstenir, s'exempter, se défendre. *Abstinere, contineri, recusare.*

Empêcher, sign. aussi, Embarrasser, occuper. *Distinere, occupare.*

Il se dit aussi à l'égard des choses inanimées. Les digues, les levées *empêchent* les inondations. On appelle une manœuvre *empêchée*, une manœuvre embarrassée.

Empêché, ée, part. pass. On dit prov. Un homme *empêché* de sa personne, de sa contenance; p. d. un homme qui est dans un grand embarras d'esprit; ou simplement, qui ne sçait comment se tenir.

EMPEIGNE, f. f. T. de Cordonnier. C'est le cuir de dessus le soulier, qui s'étend depuis le cou jusqu'au bout du pied. *Superius calcei corium, obstragulum, tegmen.*

EMPELLEMENT, f. m. C'est dans un étang ou dans un lac, la palle ou bonde qui se léve ou se baisse pour faire sortir & retenir l'eau. *Palla.* On dit aussi Lançoir, & Vanne.

EMPELOTÉ,

EMPELOTÉ, adj. m. T. de Fauc. qui se dit d'un oiseau qui ne peut digérer ce qu'il a avalé, parce qu'il a dans l'estomac un peloton de poils ou de plumes. *Præfocatus.* On lui tire ce peloton avec un fer qu'on nomme *desempelotoir.*

EMPENNACHER. Voy. EMPANACHER.

EMPENNE, vieux f. f. Aileron de plumes que l'on met aux côtés d'une flèche pour la faire aller droit. *Penna, pinna.*

EMPENNELE, f. f. T. de Mar. Petite ancre que l'on mouille au-devant d'une grosse. *Brevior anchora.*

EMPENNELER, v. n. T. de Mar. C'est mettre une petite ancre au-devant d'une grosse, pour empêcher la grosse de casser. *Addere breviorem anchoram.*

EMPENNER, v. a. (Les deux *n* se prononcent.) Garnir une flèche de plumes pour la conduire en l'air & la faire aller plus droit. *Pinnis*, ou *pennis instruere, munire.*

EMPENNON, vieux f. m. Les plumes qui étoient à l'une des extrémités d'une flèche. *Sagitta penna*, ou *pluma.*

EMPERADOR, *La Punta del Emperador*; c. à d. la pointe ou le cap de l'Empereur; Cap du Roy. de Valence en Espagne, entre Denia & le cap Martin. *Caput Imperatoris.* C'est le *Dianium Promontorium* des anciens.

EMPEREUR, f. m. Le mot *Imperator*, du temps des anciens Romains, signifioit seulement un Général d'armée; mais depuis il a signifié un Monarque absolu, un chef qui commande à un Empire, qui tient le premier rang entre les Souverains. C'est un titre qu'on donne aux Souverains de certains pays. *Empereur* de la Chine. *Empereur* du Japon. En Occident ce nom est particuliérement restreint à celui qui commande en Allemagne. Il préside aux Diétes Impériales : tous les Princes & États de l'Empire sont obligés de lui rendre foi & hommage : il en reçoit une espéce de tribut nommé le Mois Romain; mais d'ailleurs il n'a ni terre, ni domaine.

Les *Empereurs* prétendent que la dignité Impériale est plus éminente que celle des Rois : mais on ne convient point de cette prérogative.

Les Rois de France se sont dits *Empereurs* dans le temps qu'ils regnoient avec leurs fils, qu'ils avoient associés à leur Couronne, & qui étoient appellés Rois. P. ex. Hugues Capet, & Robert son fils.

On appelle aussi dans les Colléges, *Empereur* d'Orient, *Empereur* d'Occident, les écoliers qui ont les premières places de la classe.

Empereur. Grand poisson de mer qui ressemble au Carcharias. Il a au bout de son museau un corps long & plat, osseux, dur & assez tranchant. On appelle aussi ce poisson *Spadam* & *espado.*

EMPERIÉRE, vieux f. f. Impératrice. *Imperatrix, Regina.*

Rime *Empériére*, dans les anciens Poëtes François, étoit une espéce de rime couronnée, dans laquelle la syllabe qui faisoit la rime étoit précédée immédiatement de deux syllabes semblables & de même terminaison. On l'appelloit rime couronnée *Empériére*, à cause qu'elle avoit trois terminaisons semblables de suite, qui faisoient une espéce d'écho, & ce qu'on appelloit triple couronne. Par ex.

Qu'es tu qu'une immonde, monde, onde?

EMPESAGE, f. m. Maniére d'apprêter le linge avec de l'empois. *Amyli dilutio.*

C'est aussi l'action d'empeser.

EMPESCHEMENT. Voyez EMPÊCHEMENT.

EMPESCHER. Voy. EMPÊCHER.

EMPÉSEMENT, f. m. L'état du linge empesé. *Lini rigor ex amylo.*

EMPESER, v. a. Appliquer de l'empois sur du linge pour le rendre plus ferme. *Amyli diluto linere, linire, amylo diluere, indurare linteum.*

On dit en t. de Mar. *Empeser* la voile, ou mouiller la voile, lorsqu'on jette de l'eau dessus afin de lui faire prendre mieux le vent. D'*ampes*, vieux mot Celtique ou bas-Breton, signifiant *empois.*

Empesé, ée, part. pass. *Amylo maceratus, dilutus, incrustatus, rigens.*

Il se dit de certaines choses que l'on trouve trop dures & trop roides. *Durus, impeditus, rigidus, rigescens.* Un esprit *empesé.* Une contenance *empesée.* On appelle aussi un homme *empesé*, une femme *empesée*, lorsqu'ils ont un air trop composé, & des maniéres trop affectées.

EMPESEUR, EMPESEUSE, f. Celui ou celle qui gagne sa vie à empeser. *Lintearius, subactor.*

EMPESTER, v. a. (Pronon. l'*s*.) Infecter de la peste. *Peste inficere.* Apporter la peste en quelque lieu. On le dit par extension des choses puantes & corrompues.

Il se dit fig. en parlant des mauvaises doctrines.

EMPÊTRER, v. a. Embarrasser les pieds par quelque chose qui empêche de marcher. *Impedire pedes, intricare, conjicere in tricas.*

Il se dit fig. & fam. en parlant de toute sorte d'embarras ou engagemens.

EMPETRUM, f. m. Plante dont il y a deux espéces : la première, appellée *Empetrum montanum fructu nigro*, n'est point en usage dans la Médecine; & la seconde porte des fruits propres à désaltérer les fébricitans. On l'appelle *Erica erecta baccis candidis.* Du Gr. ἐν, & πέτρα, pierre, parce que cette plante croît sur-tout dans les endroits pierreux.

EMPHASE, f. f. T. de Rhét. Expression forte, & qui dit beaucoup en peu de mots. *Emphasis, exageratio.* On le dit aussi de la maniére pompeuse de prononcer.

EMPHASÉ, ée, adj. Plein d'emphase. *Tumidus, turgidus, a, um. Sesquipedalis, e.* Ce mot n'est pas encore reçu.

EMPHATIQUE, adj. de t. g. Qui a de l'emphase. *Emphaticus, vehemens, magnificus.*

EMPHATIQUEMENT, adv. D'une maniére emphatique. *Vehementer, exaggeratè, magnificè.*

EMPHRACTIQUE, Du Gr. ἐμφράττω, je bouche. Voy. EMPLASTIQUE.

EMPHYSÉME, f. m. T. de Méd. Gonflement de l'habitude extérieure du corps, produit par l'air qui est renfermé sous la peau. *Emphysema*, ἐμφύσημα.

EMPHYTÉOSE, f. f. T. du Pal. Bail d'héritages à longues années, à la charge de les cultiver, de les améliorer, & d'en faire un certain revenu. *Emphyteusis, fundi sterilis in cultura gratiam perpetua locatio.* Les *emphytéoses* sont des baux au-dessus de 10. ans jusqu'à 99. ans. Du Gr. ἐμφύτευσις, qui sign. Ente, greffe, & par métaphore Amélioration, parce qu'on n'ente les arbres que pour les améliorer.

EMPHYTÉOTE, ou EMPHYTEUTAIRE, f. m. T. de Jurisprud. Celui qui a pris une amphytéose, un héritage à longues années. *Emphyteutarius, emphyteuta, emphyteuticus colonus.*

EMPHYTÉOTIQUE, ou EMPHYTEUTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'emphytéose. *Emphyteuticus.* Du Gr. ἐμφυτεύειν, *inserere.*

EMPIÉGÉ, ÉE, adj. Qui est pris dans un piége. Ce mot n'est pas usité.

EMPIERIER, vieux v. n. Empirer.

EMPIERRER, vieux v. a. Pétrifier. *Petrificare, lapidis formam inducere.*

s'EMPIERRIR, v. n. p. Devenir pierre parfaite.

EMPIÉTANT, part. & adj. T. de Blas. se dit de l'oiseau lorsqu'il tient sa proie avec ses serres. *Apprehendens pedibus.*

EMPIÉTÉ, ÉE, adj. T. de Vén. Qui a les pieds bons beaux. *Pedibus bene instructus.*

EMPIÉTER, v. n. Usurper, prendre quelque chose du bien d'autrui. *Vindicare, tribuere sibi.* On dit que la mer *empiéte* sur les côtes, qu'une rivière *empiéte*; p. d. qu'elle prend sur le terrein voisin.

En t. d'Autourserie, il se dit des autours, lorsqu'ils enlévent & *empiétent* la proie. *Prædam unguibus illigare, implicare, irretire, inuncare.*

EMPIÉTER une colonne, ou autre chose, c'est lui donner pied, lui poser sa base ou son piédestal. *Basim statuere, supponere.*

Il sign. fig. Entreprendre sur quelqu'un au-delà du droit qu'on a.

EMPIFRER, v. a. Causer une trop grande réplétion, rendre excessivement gras & replet. *Ingurgitare, saginare.*

Il est aussi n. p. & sign. S'engraisser démesurément à force de boire & de manger. *Distendi, ingurgitare se.*

EMPILEMENT, s. m. T. d'Artill. L'action ou la maniére d'empiler. *Cumulatio.*

EMPILER, v. a. Mettre plusieurs choses l'une sur l'autre, en faire une pile. *Aggerare, cumulare.*

EMPIRAME. Voy. EMPYRÊME.

EMPIRANCE, s. f. T. de Monnoyeurs. Altération qui se trouve dans la monnoie, soit à l'égard du titre ou de l'aloi, soit à l'égard du poids, proportion, taille, cours, valeur de la matiére, &c. *Defectus, detrimentum, intertritura, intertrimentum.*

En t. de Mar. il se dit du déchet, de la corruption ou diminution de valeur des marchandises.

EMPIRE, s. m. Monarchie, domination; étendue de pays où un seul commande. *Imperium.*

Il se prend aussi pour le temps qu'a regné un Empereur.

Il se dit aussi pour, Les peuples. Tout l'*Empire* se souleva.

On distingue entre les Antiquaires, les médailles du haut & du bas *Empire*. Le haut *Empire* commence à César ou à Auguste, & finit à l'an 260. de JÉSUS-CHRIST. Le bas *Empire* comprend près de 1100. ans, si l'on veut aller jusqu'à la ruine de Constantinople, arrivée en 1453. On distingue deux âges du bas *Empire*. Le premier depuis Aurélien jusqu'à Anastase, qui est de 200. ans. Le second, depuis Anastase jusqu'aux Paléologues, qui est de 1000. ans.

Ce nom dit absol. l'*Empire*, & sans rien ajouter, sign. l'*Empire* d'Occident, ou d'Allemagne, que l'on appelle aussi le Saint *Empire* Romain. *Imperium Germanicum.* S.I.R. *Sacrum Imperium Romanum.* C'est ce qu'on appelle encore autrement le Corps Germanique. Quelques-uns prennent l'*Empire* pour un État Monarchique; d'autres prétendent que c'est une République, ou État Aristocratique. Il semble qu'on devroit plutôt dire que c'est un État Aristodémocratique; car la Diéte, en laquelle seule réside la Souveraineté, est composée des Princes & des Députés des villes, & divisée en trois Corps, qu'on nomme Colléges, qui sont le Collége des Électeurs, le Collége des Princes & le Collége des Villes.

Le Marquisat du Saint *Empire*, *Sacri Imperii Marchionatus.* C'est aujourd'hui le territoire de la ville d'Anvers; & l'on dit qu'Anvers est cap. du Marquisat du Saint *Empire*, & que le Marquisat du Saint *Empire* est une des dix-sept Provinces des Pays-Bas.

On dit, en t. de Blas. Porter de l'*Empire*, pour, Porter les armes de l'*Empire*, l'Aigle éployée, &c.

EMPIRE, se dit fig. en Mor. de la domination, du pouvoir qu'on a sur quelque chose: de l'autorité qu'on exerce sur soi-même, ou sur les autres. Tous les hommes reconnoissent l'*empire* de la mort. Il ne reconnoît plus l'*empire* de la raison. Cet Auteur est célébre dans l'*empire* des lettres. Usurper l'*empire* de la mer. Il ne faut pas rendre l'*empire* paternel haïssable par trop de sévérité. L'*empire* de la beauté est passager; mais celui de la vertu subsiste toujours. L'*empire* amoureux. Les charmes de votre personne vous ont acquis l'*empire* des cœurs.

On dit, traiter quelqu'un avec *empire*; p. d. avec orgueil, avec hauteur, avec rudesse.

EMPIRE, se dit généralement de toutes les choses dans lesquelles la Philosophie, l'expérience, ou la fable montrent ou supposent quelque puissance qui domine. Ainsi l'on dit l'*empire* des Cieux, de l'air, de Pluton, sombre, des vents, d'Apollon, des neuf Sœurs, ou des Muses; l'*empire* de la Fable ou de la Poësie; p. d. toutes les choses, tous les sujets sur lesquels on a fait des fables, où l'on peut exercer la Poësie & la fiction. L'*empire* de Neptune, ou de Téthys, c'est l'Océan, &c. Ces expressions sont sur-tout très-ordinaires aux Poëtes.

Il a signifié Justice. On a dit haut & mixte *Empire*, pour, haute & moyenne Justice. *Mixtum & merum imperium.*

EMPIRÉE. Voy. EMPYRÉE.

EMPIRÊME. Voy. EMPYRÊME.

EMPIREMENT, s. m. État d'une chose qui est devenue pire. *Depravatio.*

EMPIRER, v. n. Devenir pire, être en plus mauvais état. *In pejus ruere, fieri deterius, corrumpi.* Ce malade *empire* tous les jours, son mal s'augmente.

Il est aussi a. & sign. Rendre pire. *Empirer* son marché, c. à d. rendre sa condition plus mauvaise. *Conditionem suam facere deteriorem.* Ce contrat qu'il a produit, a *empiré* sa cause. *Exacerbare, exulcerare, gravius reddere malum aliquod.*

Prov. Un qui amende vaut mieux que deux qui *empirent.*

EMPIREUME. Voy. EMPYRÊME.

EMPIRIQUE, s. m. Médecin qui se fait des régles de sa profession sur l'expérience, & non point sur la connoissance des causes naturelles, ni sur l'étude des livres & des bons Auteurs. *Empiricus.* Charlatan. Il est aussi adj. Médecin *Empirique.*

Ce mot est Grec, ἐμπειρικὸς, & vient de ἔμπειρος, sçavant, habile par expérience. La racine est πεῖρα, essai, expérience.

EMPIRISME, s. m. Médecine pratique, fondée sur l'expérience, & qui consiste à donner des remédes

sans principes & sans raisonnement, mais seulement parce qu'on a expérimenté qu'un tel remède est bon pour telle maladie.

EMPLACEMENT, s. m. Action de mettre le sel dans les greniers des Gabelles. Il semble que ce mot en ce sens doive être écrit avec deux *ss*, *emplassement*, & qu'il vienne du Gr. ἐμπλάσσειν, entasser, mettre en tas. *Collocatio*, *congeries*, *cumulus*.

EMPLACEMENT. Espace de terre dans lequel on peut faire bâtir. *Locus*, *spatium*, *platea*.

EMPLACER, v. a. Mettre quelque chose en un lieu, lui trouver sa place. *Collocare*, *recondere*. Ce mot ne se dit qu'en t. de Gabelles. Voy. EMPLACEMENT.

EMPLAGE, vieux s. m. Ce qui sert à emplir. Les Maçons appellent *emplage*, ou *remplage*, ou *emplissage*, le blocage, les éclats de pierre qu'ils jettent avec du mortier dans la maçonnerie, dont les bords ou paremens sont faits de pierres taillées. *Fartura*, *complementum*.

EMPLAIDER, vieux v. a. Mettre quelqu'un en procès, qu'on appelloit autrement Plaid. *Agere in jus*.

EMPLAIGNER. Voy. LAINER.

EMPLAIGNEUR. Voy. LAINEUR.

EMPLASTRATION, s. f. T. de Jardinier. Action d'enter en écusson. *-atio*.

EMPLASTIQUE, adj. de t. g. T. de Pharm. qui se dit des médicamens qui bouchent les pores des parties sur lesquelles ils sont appliqués. *Emplasticus*. Du Gr. ἐμφλάσσειν, *boucher*. On les appelle aussi *Emphractiques*.

EMPLÂTRE, s. f. Médicament de substance solide & glutineuse, composé de diverses sortes de simples, & fait pour être appliqué extérieurement sur la partie malade. *Emplastrum*, *malagma*, *cataplasma*. *Emplâtres* dessicatives.

Du Gr. ἐμπλάττω, ou ἐμπλάσσω, *Mettre en masse*, enduire par-dessus, parce que l'*emplâtre* se fait de diverses sortes de simples amassés en un corps épais & gluant.

Il se dit aussi d'un morceau de cuir, de toile, ou de taffetas, sur lequel on étend l'onguent, pour l'appliquer ensuite sur quelque partie du corps.

On dit. fig. Mettre une *emplâtre* à une affaire; p. d. trouver quelque remède pour couvrir & excuser une faute qu'on a faite. *Remedii species*.

EMPLÂTRE. T. de Bonneteur. Petit paquet de cartes que le filou tient dans sa main, dont il sçait la séquence, & qu'il ajoûte au jeu de cartes en le coupant.

On dit fig. & prov. d'une personne qui n'a ni vigueur ni santé, qui est incapable d'agir, que c'est une vraie *emplâtre*, une pauvre *emplâtre*. *Caudex*, *stipes*, *plumbeus*, *stupidus*. Où il n'y a point de mal, il ne faut pas d'*emplâtre*.

EMPLÂTRIER, s. m. T. d'Apothicaire. Lieu de la boutique où l'on met les emplâtres. *Emplastrarium*.

EMPLETTE, s. f. Achat de marchandise. *Emptio*, *comparatio*, *coëmptio mercium*. De *impleta*, fait d'*implere*, à cause que les Marchands emplissent de marchandises leurs magasins.

EMPLIR, v. a. Rendre plein, faire occuper la capacité d'un vaisseau par quelque chose de liquide, ou non liquide. *Implere*, *opplere*, &c.

On dit d'une femme ou d'une fille, que sa gorge *s'emplit*; p. d. que sa gorge devient plus formée, & plus pleine qu'elle n'étoit.

On dit fam. d'un homme gros & gras, qu'il *emplit* bien son pourpoint.

Il se dit fig. en choses spirituelles & morales.

En t. de Trictrac, c'est faire un Jan, faire son plein.

EMPLOCIES, s. f. pl. C'étoit une fête à Athènes où les femmes paroissoient avec leurs cheveux tressés. Ἐμπλοκή, *implicatio*.

EMPLOI, s. m. Bon ou mauvais usage qu'on fait de quelque chose. *Usus*, *usura*. Du Lat. *implicare*.

It. Le travail, l'occupation qu'on a donné à quelqu'un, ou qu'on prend soi-même: commission, charge, dignité. *Munus*, *officium*, *negotium*.

On dit absol. qu'un homme est dans l'*emploi*; p. d. qu'il est dans le service à l'armée. Et on dit au Pal. qu'un Avocat est dans le grand *emploi*, lorsqu'il est en grande réputation.

EMPLOI, en t. de Pal. est l'induction d'une pièce qu'on a produite ailleurs.

EMPLOYÉ, s. m. Garde de Gabelles, ou Commis aux Aydes.

EMPLOYER, v. a. Faire usage, se servir de quelque chose. *Uti*, *insumere*, *impendere*.

It. Donner de l'occupation, à soi ou à autrui.

En t. de Pal. *Employer* une pièce, une raison, se dit quand on se sert d'un titre, d'une raison, d'un fait, d'où on tire quelques inductions contre sa partie. *Adhibere*, *agnoscere*, &c.

On dit aussi, *Employer* une partie dans un compte, *Inducere in rationem*: *employer* une personne sur l'état, p. d. la faire comprendre dans l'article d'un compte, dans un des articles des États du Roi.

EMPLOYÉ, ÉE, part. pass. On dit prov. C'est bien *employé*, en parlant de celui à qui il est arrivé par sa faute quelque malheur ou châtiment qu'il méritoit.

EMPLUMER, v. a. Garnir de plumes. *Ornare plumis*, *instruere*. On dit au fig. qu'un homme s'est bien *emplumé* dans une maison, lorsqu'il s'y est enrichi.

EMPLUMÉ, ÉE, part. pass. On appelle en Chir. une suture *emplumée*, celle où l'on passe des tuyaux de plume dans les anses du fil, à chaque point qu'on fait, afin de tenir les lèvres de la plaie serrées.

EMPOCHER, v. a. Mettre dans un sac. *Condere in saccum*. Il n'est guère en usage en ce sens.

Il se dit particulièrement de l'argent, ou de quelqu'autre chose qu'on serre dans sa poche avec quelque sorte d'empressement & d'avidité.

EMPOIGNER, v. a. Prendre & serrer avec le poing, ou avec la main. *Comprehendere*, *in pugnum capere*, *arripere*. Si ce grand corps vous *empoigne*, il vous étranglera. *Empoigner* par les cheveux. Il *empoigne* un bâton, & lui en donne sur la tête.

EMPOIGNÉE, ÉE, part. pass. Il se dit en t. de Blas. des flèches, & autres choses semblables, quand il y en a trois, ou plus, au milieu de l'Écu, assemblées & croisées, l'une en pal, & les autres en sautoir.

EMPOINTER, ou *pointer* une pièce d'étoffe. v. a. C'est y faire quelques points d'aiguille, avec de la soie, du fil, ou de la ficelle, pour la contenir dans la forme où elle a été pliée.

EMPOIS, s. m. Colle délicate, faite d'amidon délayé & cuit, dont on se sert pour affermir le linge, afin qu'il ne se chiffonne pas sitôt. *Amylum dilutum*, *maceratum*. *Alica liquata*. On disoit *ampes* en Celtique ou Bas-Breton.

EMPOISONNEMENT, f. m. Action par laquelle on tâche de faire mourir quelqu'un, en lui faifant prendre du poifon. *Venenum, veneni prabitio, oblatio, veneficium.*

EMPOISONNER, v. a. Tuer par poifon, donner du poifon; mêler du poifon avec quelque chofe à boire ou à manger, & le faire prendre à quelque perfonne, ou a quelque animal. On *empoifonne* auffi avec des odeurs. *Necare veneno, venenum prabere, venena fpargere.*

Il fe dit auffi par extenfion de tout ce qui altère la fanté, ou qui bleffe les fens.

Il fe dit fig. en Mor. des fauffes doctrines, des mauvaifes maximes, des mauvaifes intentions, & généralement de tout ce qui corrompt l'efprit & le cœur.

On dit auffi, qu'on *empoifonne* un difcours, une hiftoire, quand on donne un mauvais tour aux chofes, ou quand on ajoûte malignement à un récit quelques circonftances qui rendent criminelle une chofe, qui d'elle-même étoit innocente.

EMPOISONNÉ, ÉE, part. paff. *Veneno enectus.* On appelle louanges *empoifonnées*, des louanges malignes qui deshonorent fous prétexte de louer.

EMPOISONNEUR, EUSE, f. Qui empoifonne. *Venenati poculi prabitor.*

Il fe dit auffi d'un mauvais Cuifinier.

On le dit auffi fig. d'un homme qui débite une mauvaife, une fauffe doctrine. Un héréfiarque eft un *empoifonneur* public.

Ces mots viennent du primitif *poifon*, qui vient du lat. *potio*, boiffon.

EMPOISSER, v. a. Enduire de poix. *Pice oblinere, inducere, picare.*

EMPOISSONNEMENT, f. m. Action par laquelle on met du peuple dans un étang, après qu'il a été pêché. *Stagni reparatio.*

EMPOISSONNER, v. a. Mettre du peuple dans un étang pêché. *Stagnum reparare pifcibus, pifcariâ copia inftruere.*

EMPOLI, f. m. Pet. ville Épifc. de la Tofcane, dans le Florentin, en Italie. *Empolia, Emporium.*

EMPOLI. Voy. EMBOLI.

EMPORTEMENT, f. m. Tranfport, mouvement déréglé de l'ame, qui la fait fortir hors des bornes de la raifon. *Animi motus, impetus, libido, furor, aftus.* Ainfi il ne fe dit que dans le fens fig. & on ne l'emploie plus pour fignifier le tranfport de quelque chofe, *exportatio, deportatio.* On le dit encore pour, Caprice & déréglement d'imagination. Si ce mot n'eft pas déterminé par une épithéte, ou par la matière, il fe prend pour un mouvement impétueux de colère. Mais fi l'on dit, un noble, un fage *emportement*, l'épithéte corrige ce que le terme a de vicieux, quand il eft feul.

EMPORTE-PIÉCE, f. m. Fer tranchant, dont les Cordonniers fe fervent pour découper le cuir. Les découpeurs, les faifeurs de mouches & de cartes à jouer, les Pâtiffiers & autres artifans, ont auffi des *emporte-piéces.* On dit quelquefois *emporte-piéce* dans un fens fig. pour fignifier une raifon efficace, & contre laquelle on n'a rien à dire.

En t. de Jardinier, la greffe à *emporte-piéce* fe fait par des entailles dans le bois & dans l'écorce.

EMPORTER, v. a. Porter quelque chofe dehors; la tranfporter d'un lieu dans un autre. *Efferre, exportare.*

It. Voler, enlever, ravir avec violence. *Auferre.*

It. Entraîner avec foi. *Rapere, auferre.* Un torrent *emporte* tout ce qu'il trouve en fon chemin. Le génie du Taffe l'*emporte* quelquefois trop loin.

It. Vaincre, avoir le deffus, forcer, avoir l'avantage fur un autre, & alors il fe joint avec l'article. *Superare, pracellere, vincere, obtinere, praponderare.* On ne dit point *emporter* la victoire; mais *remporter.*

It. Pefer davantage. Cela *emporte* la balance, tant au propre qu'au fig. lorfqu'il y a un poids, ou un mérite plus grand que l'autre.

EMPORTER. Prendre de force. *Occupare.* *Emporter* une place d'affaut.

Il fe dit des conféquences qui fuivent d'un principe. *Sequi, confequi ex.*

It. Ôter, couper. *Cadere, tollere, abrumpere, abfcindere.* *Emporter* un bras, ou une jambe.

It. Ôter, faire perdre. Une faignée *emportera* cette fiévre.

Il fe dit de toutes les caufes qui donnent la mort. Maladie épidémique qui *emporte* bien du monde.

It. Ôter, effacer. *Delere.* Le jus de citron, le verjus *emportent* les taches d'encre, les effacent.

It. Attirer, entraîner par une fuite néceffaire. *Afferre, inducere, trahere, inferre.* La perte d'une bataille *emporte* la défolation du pays. Voilà une piéce décifive qui *emporte* gain de caufe. On dit auffi qu'un mot *emporte* une telle fignification. *Hanc vim habet.*

On dit que la forme *emporte* le fond, p. d. que dans le jugement d'un procès la forme prévaut fur le fond.

S'EMPORTER, fe dit en parlant des violentes agitations de l'ame, & fign. S'abandonner à la colère, s'échaper, fe déchaîner, déclamer. *Excandefcere, furere.*

S'EMPORTER. T. de Jardinier. Il fe dit des arbres qui ne pouffent que de groffes branches, fans en faire de celles qui doivent fructifier. *Luxuriare, lafcivire.* Ces fortes d'arbres s'appellent *furieux.*

On dit prov. d'un difcours frivole qui ne doit rien produire, Autant en *emporte* le vent. *Emporter* la piéce; p. d. faire des médifances fanglantes & cruelles. Le plus fort l'*emporte*; p. d. que les plus puiffans ont toûjours l'avantage. *Emporter* une chofe à la pointe de l'épée; p. d. après une longue conteftation.

EMPORTÉ, ÉE, part. paff. *Ablatus, delatus.* On appelle fubftantiv. un *emporté*, un étourdi, un furieux, un violent, un fougueux, un débauché, celui qui eft dans un grand déréglement de mœurs. *Furiofus, amens, impotens.*

EMPOTER, v. a. T. de Jardinier. Mettre une plante dans un pot avec du terreau, pour l'y cultiver comme en pleine terre. *Seponere in vas.*

It. Mettre des confitures, des fyrops, & chofes femblables dans des pots pour les conferver.

EMPOUILLE, f. f. T. de Pal. Les fruits, la récolte, la moiffon, qui font encore fur pied. *Fructus.*

EMPOULÉ. Voy. AMPOULÉ.

EMPOULETTE. Voy. AMPOULETTES.

EMPOUPPER, v. a. Il fe difoit autrefois du vent qui fe portoit fur la pouppe d'un navire. *Ferire in puppim.*

EMPOURPRER, v. a. Colorer de rouge, ou de pourpre. *Purpurâ tingere, purpurare.* Il ne fe dit guère qu'en cette phrafe figurée & poëtique: La terre fut *empourprée* du fang de cet Amant infortuné.

EMPOURPRÉ, ÉE, part. paſſ. *Tinctus purpurâ.* Ce mot eſt poétique, & ſign. Qui eſt coloré de rouge tirant ſur le noir. Raiſin *empourpré.*

EMPREIGNER. Voy. IMPREGNER.

EMPREINDRE, v. a. Imprimer une figure ſur quelque choſe par le moyen d'un coin ou d'un cachet. *Imprimere.*

Il ſe dit fig. en Mor. des impreſſions que la nature ou les habitudes font dans notre eſprit. Le ſentiment de la vertu eſt *empreint* naturellement dans nos ames.

EMPREINTE, ſ. f. Marque, ou impreſſion que fait une choſe dure ſur une choſe plus molle: figure tirée ſur une autre: la matiére qui a reçu la figure s'appelle *empreinte.* L'*empreinte* d'un cachet ſur la cire. *Nota, impreſſio, ſignum, character.*

Il ſe dit fig. des impreſſions que les objets font ſur les ſens, ou ſur le milieu qui les porte aux ſens.

EMPRENDRE, vieux v. a. Entreprendre. *Incipere, ſuſcipere.*

EMPRÈS, vieil adv. Enſuite.

EMPRESSÉ, ÉE, adj. verbal. Qui eſt ardent, remuant, actif, diligent. L'air *empreſſé* eſt une recherche importune, ou une affectation ridicule de marquer de la bienveillance à quelqu'un.

EMPRESSEMENT, ſ. m. Soin, zéle; témoignage d'ardeur, d'affection, de diligence. *Diligentia, ſtudium, ardor.*

EMPRESSER, v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pron. perſ. & dans le ſens fig. Se remuer, faire quelque choſe avec ardeur, avec grande diligence, ou affection. *Studere, conniti, ſedulam operam navare, cur. m ponere, &c.*

EMPREUT, ou EMPREUX, vieux ſ. m. Un, le premier. Du Gr. ἐν πρώτῳ, ou plutôt ἐν πρώτοις, comme ſi on diſoit ἐμπρώτος.

EMPRIMERIE, ſ. f. Grande cuve de bois, dans laquelle les Tanneurs mettent rougir leurs cuirs.

EMPRINSE. Voy. EMPRISE.

EMPRION, ſ. m. Eſpéce de pouls dans lequel l'artère eſt plus diſtendue dans un endroit que dans un autre. Ἐμπρίων, dentelé ou en ſcie: de πρίω, ſcier.

EMPRIS, ISE, vieux part. paſſ. Entrepris. *Suſceptus, a, um.*

EMPRISE, vieux ſ. f. Entrepriſe. *Conſilium.*

EMPRISONNEMENT, ſ. m. Action par laquelle on met quelqu'un en priſon. *Incarceratio, comprehenſio.*

Il ſe dit auſſi de la détention d'un priſonnier. *Detentio.*

EMPRISONNER, v. a. Mettre quelqu'un en priſon. *Conjicere in carcerem, incarcerare, concludere, dare in cuſtodiam.*

EMPRISONNÉ, ÉE, part. paſſ. ſe dit fig. des choſes inanimées, pour, renfermé, reſſerré, retenu. *Inclusus, a, um.*

EMPROSTHOTONOS, ſ. m. T. de Méd. Eſpéce de convulſion tonique dans laquelle la tête ſe retire ſi fort en devant, que le menton va toucher à la poitrine. De ἔμπροσθεν, devant, & de τόνος, roideur, renſion; du v. τείνω, étendre.

EMPRUNT, ſ. m. L'argent ou la marchandiſe qu'on prend à crédit, à la charge de rendre ou d'en payer la valeur dans certain temps. *Mutuatio, mutuum.*

Il ſe dit fig. quand on ſe pare d'ornemens étrangers. *Alienus.* Peu de femmes ont aujourd'hui des viſages naturels; elles n'en ont plus que d'*emprunt.*

Par ce terme on diſtingue en Muſique un certain genre d'accords, qui ne peut ſe pratiquer que dans les tons mineurs. *Mutuatio.*

EMPRUNT. Jeu de cartes qui ſe joue avec le jeu complet de 52. cartes, & juſqu'à ſix perſonnes.

EMPRUNTER, v. a. Demander quelque choſe à crédit, pour la rendre, ou la payer en un autre temps. *Sumere, petere mutuum.* Recevoir en prêt. D'*impreſtare*, mot de la baſſe Latinité, qu'on a dit dans le même ſens: ou de *promptum ſive in promptu dare vel accipere.*

EMPRUNTER, ſe dit fig. en parlant des choſes qui viennent d'ailleurs: & ſign. Prendre, tirer, s'orner, ſe parer. *Abuti, interponere, mutuari, rogare, utendum poſtulare.* La lune *emprunte* ſa lumiére du ſoleil. *Emprunter* une penſée d'un Auteur; p. d. ſe l'approprier. *Emprunter* le nom de quelqu'un; p. d. mettre quelque affaire, quelque livre ſous ſon nom. *Emprunter* ſa main, ſon bras; p. d. ſe ſervir de ſon écriture, de ſon épée.

On dit qu'un tuyau d'orgues *emprunte*, lorſque le ſommier n'eſt pas ſi bien fermé, que le vent qui doit aller dans un tuyau, n'entre dans l'autre.

EMPRUNTER, ſe dit auſſi en Arithmét. lorſqu'il faut ſouſtraire un grand nombre d'un plus petit; car en ce ſens on *emprunte* une dizaine d'un caractère voiſin, dont la valeur eſt diminuée d'autant.

EMPRUNTÉ, ÉE, part. paſſ. *Alienus, mutuus, tranſlatitius.* En t. de Muſ. on appelle Accords *empruntés*, ou accords par *emprunt*, ceux qui empruntent leur perfection d'un ſon qui ne paroît point.

Il ſign. auſſi, Gêné, qui n'eſt pas naturel. Avoir l'air *emprunté*, la contenance *empruntée.*

EMPRUNTEUR, EUSE, ſ. Celui ou celle qui emprunte. *Mutuatarius. Qui mutuum accipit.*

EMPTAT, ſ. m. Ville d'Aſie, ſur la route d'Alep à la Palude.

EMPTION, vieux ſ. f. Achat. *Emptio.*

EMPUANTIR, v. a. Rendre puant, répandre une mauvaiſe odeur. *Odore tetro inficere; corrumpere.* Avec le pron. perſ. Se gâter, ſe corrompre.

EMPUANTISSEMENT, ſ. m. Action d'empuantir, ou l'état de ce qui eſt empuanti. *Fœtor, fœtoris anhelatio.*

EMPURIAS. Voy. AMPURIAS.

EMPURIES, ſ. f. C'étoit autrefois une ville Épiſc. de Sardaigne. *Emporia, Ampuria.*

EMPUSE, ſ. m. Lutin ou Phantôme effroyable dédié à Hécate, ou qu'Hécate faiſoit paroître, & qui changeoit ſouvent de figure: ce qui donna cours au prov. Plus changeant qu'*Empuſe.* Il ſembloit qu'il n'eût qu'un pied: Du Gr. ἕν, ἑνός, un, & πούς, pied.

EMPUTER, vieux v. a. Faire des délations. *Factitare delationes.*

EMPUTEUR, vieux ſ. m. Délateur. *Delator.*

EMPYÈME, ſ. m. T. de Méd. C'eſt proprement un amas de pus dans le creux de la poitrine, qui y eſt coulé d'un abſcès crevé. *Empyema.*

It. L'opération de Chirurgie par laquelle on guérit l'*empyème.*

Ce mot, dans ſon origine, ſign. Changement *en pus*, & eſt formé de deux mots Grecs, ἐν, en; & πύον, pus.

EMPYRÉE, adj. & ſ. m. C'eſt le plus haut des cieux, qu'on nomme autrement le *Paradis*, où les Bien-

heureux jouissent de la vision de Dieu. *Empyreum.* Le ciel *empyrée*, ou absol. l'*Empyrée*. Ce mot est dérivé du Gr. πῦρ, *feu*, à cause de sa splendeur & de sa lumière.

EMPYRÈME, ou EMPYREUME, s. m. T. de Chym. Qualité qui demeure aux corps qui ont été préparés avec le feu, qui se connoît au goût, à l'odorat. *Empyreuma.* Cette chose mise dans l'alambic jette une odeur d'*empyreume*, c. à d. de brûlé, ou sent le fond de l'alambic. *Vas olere, redolere.* Ce mot vient du Gr. ἐμπυρεύειν, *allumer*, *enflammer* : dérivé de πῦρ, *feu*.

E M R.

EMRAKHOR, s. m. T. de Rel. Grand Écuyer, en Turquie. *Stabuli Magister, stabulo Præfectus.*

E M S.

EMS, s. m. Fleuve de Westphalie en Allemagne, qui se jette dans la mer au-dessous d'Embden. *Amisius*, *Amasius*, *Amisia*, *Amasia.*

EMSALMISTE, s. & adj. de t. g. Celui ou celle qui guérit des plaies avec des paroles. Ce nom vient de ce que ces sortes de gens se servent ordinairement de quelques versets des Pseaumes, & ils se devroient plutôt nommer *Ensalmistes.*

E M U.

ÉMUCHIEZ, vieux adj. T. de Coût. Évincé. *Evictus.*

ÉMULATEUR, ou ÉMULE, s. m. Rival, concurrent, antagoniste, qui donne ou qui reçoit de l'émulation. *Æmulus.* On dit quelquef. *Émule* au fem. Le mot lat. semble avoir été formé du gr. ἅμιλλα, dispute, débat. *Émule* se dit souvent de deux hommes qui sont regardés comme étant d'un mérite égal, en quelque Art, en quelque Profession.

ÉMULATION, s. f. Noble jalousie entre les gens de sçavoir, ou de vertu, qui disputent de la gloire. *Æmulatio.* L'*émulation* admire les grandes actions, & tâche de les imiter ; mais l'envie leur refuse les louanges qui leur sont dûes.

ÉMULATRICE, s. f. d'*émulateur.* Celle qui est touchée d'émulation.

ÉMULE. Voy. ÉMULATEUR.

ÉMULGENT, ENTE, adj. Épithète qu'on donne aux artères qui portent le sang dans les reins, & aux veines qui en rapportent ce même sang. *Emulgens.*

ÉMULSION, s. f. T. de Méd. Potion rafraîchissante, dont la couleur & la consistence approchent fort de celle du lait. *Emulsio*, *mulsio.* Du lat. *emulgere*, Tirer du lait.

ÉMULSIONNER, v. a. On appelle de l'eau de poulet *émulsionnée*, quand on fait cuire un poulet dans lequel on a mis des quatre semences froides.

E N.

EN, prép. qui marque le temps, ou le lieu. *In.* On s'en sert toujours, & jamais de la prép. *dans*, devant les noms qui sont sans article : *en paix*, *en haut*, *en* plein midi, *en* été, *en* temps & lieu. *En* peu d'heures. *En* dedans. *En* plein Conseil. *En* Grèce. Il est *en* cage. Cependant si l'art. sing. est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette, la prép. *en* reçoit après elle cet article : par ex. *en* l'honneur, *en* l'absence d'un tel.

Quand cette prép. se trouve devant l'adv. *si*, accompagnée d'un adj. elle ne se met point d'ordinaire en prose qu'on ne mette le mot *un* ou *une* entre *en* & *si*. On se plaît *en une si* belle campagne que celle-ci.

Cette prép. se met sans art. devant les noms de Parties du monde, de Roy. ou de Provinces. Aller *en* Allemagne, *en* Pologne, *en* Champagne, *en* Afrique. On excepte de cette règle ces mots, le Péloponèse, le Perche, le Maine ; car on dit Aller *au* Péloponèse, *au* Perche, &c. Tout de même qu'on dit *à* avec les noms des villes ; & on en excepte le Mans, & le Caire : Aller *au* Mans, aller *au* Caire, parce que ces deux villes ont l'article *le* dans leur nom. Quelques-uns disent, Aller *en* Chine : mais le bel usage est de dire, Aller à la Chine. On dit aussi, aller *au* Japon.

EN, ne se met pas devant les noms de Roy. ou de Province du nouveau Monde ; car on dit, Aller *au* Pérou, *à la* Virginie, &c. Il en faut excepter le Canada ; car on dit, aller *en* Canada.

Il sert aussi à montrer les diverses circonstances des choses, & les diverses manières d'agir ; & quelquefois il se résout par Avec. Être *en* pourpoint, *en* chemise. Il a été transporté *en* corps & *en* ame. Tantôt il se résout par, comme, à la façon de. Il a agi *en* brave homme.

Il marque aussi l'imitation, la ressemblance. Une femme habillée *en* homme, c. à d. comme un homme. Un vaisseau mâté *en* chandelier, c. à d. celui dont les mâts sont fort droits. La prép. *en* se prend à peu-près de même dans tous les arts. Une voûte *en* berceau. Un homme peint *en* Hercule, &c.

C'est aussi une particule qui se joint avec le gérondif, & qui marque le temps, ou la manière. Il a déclaré *en* mourant. Parler *en* tremblant.

Il se met quelquefois par redondance avec certains verbes du mouvement local, & immédiatement après les pronoms personnels. Je m'*en* vais. C'est l'*inde* des Latins, & le *ne* des Italiens, *io me ne vo. Allez-vous-en.* La même particule se joint aussi à d'autres verbes qu'à ceux qui signifient du mouvement, & elle marque en ces occasions autre chose que le lieu : c'est une particule relative en général, qui désigne la chose dont on a parlé, & qui répond à l'article *De.* Il m'*en* a parlé, il m'*en* a écrit, il vous *en* expliquera les raisons, &c. On dit aussi, Il m'*en* a coûté bon ; p. d. beaucoup d'argent, de peines, de fatigues, &c. Dans ces phrases *en* se rapporte ou à ce qui précède, ou à ce qui suit, ou à quelque chose de sous-entendu.

Nous terminons en *en* les noms Latins terminés en *anus*, quand la voyelle *i* précède la lettre *e* ; Tertullien, Justinien. Quand l'*e* n'est point précédé d'une voyelle, on termine ces noms en *an*, Trajan, Séjan, &c.

EN, sert aussi aux adverbes & aux conjonctions. *En* tout & par-tout. *En* grand & *en* petit. *En* tout cas. *En* après. *En* outre. *En* ce que.

Il se met quelquefois par une certaine redondance que l'usage a autorisée & rendue élégante. On s'en sert, par exemple, pour expliquer une comparaison. Il *en* est des hommes, comme des animaux.

Cette particule entre avec grace dans beaucoup de manières de parler, quoiqu'elle n'y soit pas relative. Il *en* use mal : ils *en* sont venus aux grosses paroles.

EN sert encore à marquer le motif qui fait agir, la fin pour laquelle on fait quelque chose. *En* considération de ses services. *En* reconnoissance de... *En* dépit de lui. *En* dépôt.

Il sert à marquer à quoi l'on est occupé. Être *en* affaires ; *en* oraison.

Il marque le progrès d'une chose. De bien *en* mieux, de plus *en* plus.

On s'en sert aussi dans la signification de Selon. *En* bonne Philosophie. *En* conscience.

En tant que, sign. Selon que, ou Comme.

En s'emploie encore dans la signification de Pour. Armer *en* course. Livrer *en* proie. *En* mon particulier.

It. Par. Mettre *en* piéces. *En* vertu d'un pouvoir.

EN. Voy. HAIN.

ENA.

ÉNACIM, s. m. pl. ou ÉNACIN & ÉNAKIM, s. m. sing. Nom des Chananéens, qui étoient la postérité d'Enac, & qui habitoient dans le territoire de la ville d'Hébron.

ÉNAGALLIM. Voy. ENGALLIM.

ÉNAGDOWNE, s. f. Pet. ville Episc. réduite en village, dans la Connacie en Irlande. *Anagdunum, Enacduum.*

ÉNAIM, s. m. Bourg de la Terre Sainte, autrement appellé Bethemin, près de Mambré.

ÉNALLAGE, s. f. T. de Gramm. Figure par laquelle on change & on renverse le discours, contre toutes les régles de la langue. Du grec ἐναλλαγὴ, formé du v. ἐναλλάττειν, changer.

ÉNAM, s. m. C'étoit une ville de la Tribu de Juda.

ÉNAMÉRER, vieux v. a. Rendre une chose amère. *Inamarare.*

ÉNAMOURÉ, ÉE, vieux adj. Amoureux.

ÉNAN, s. m. Village qui étoit sur les limites de la terre de Chanaan.

ENARRHEMENT, s. m. Action de donner des arrhes, engagement, retenue d'une marchandise, achapt de grains sur pied & avant la récolte.

ENARRHER, v. a. Donner des arrhes pour une marchandise, la retenir. Acheter des grains sur pied, avant la récolte. *Arrham*, ou *arrhabonem dare.*

ÉNARTHRÔSE. Voy. DIARTHRÔSE.

ÉNASER, vieux v. a. Ôter le nez, couper le nez. *Enasare.*

EN AVANT, adv. Au-delà. *Ulteriùs, antè.*

ENB.

ENBAIE, vieux s. f. Espéce de joûte.

ENBUVER, vieux v. a. Abreuver, donner à boire à des chevaux, à du bétail. *Adaquare.*

ENC.

ENÇA, adv. Depuis mille ans *ença*, c. à d. depuis mille ans jusqu'à présent. Cette expression *ença* n'est pas du bel usage.

ENCABANEMENT, s. m. T. de Mar. Partie du côté d'un vaisseau qui se rétrécit depuis la ligne du fort jusqu'au plat bord.

ENCADDIRES, s. m. pl. C'étoient chez les Carthaginois les Prêtres des Dieux Abaddires.

ENCADRER, v. a. Mettre dans un cadre. *Tabellam quadrato includere.*

ENCÆNIES. Voy. ENCÉNIES.

ENCAFATRAHE, s. m. Bois de l'Isle de Madagascar, plein de veines, d'une couleur verte, & qui a l'odeur des roses.

ENCAGER, v. a. Mettre en cage, enfermer dans une cage. *Caveâ includere.*

On s'en sert fig. & par plaisanterie, p. d. Mettre en prison.

ENCAISSEMENT, s. m. L'action d'encaisser.

ENCAISSER, v. a. Mettre dans une caisse. *Capsâ concludere.*

ENCAN, s. m. Vente publique de meubles, qui se fait par autorité de Justice, & par un Sergent, qui les adjuge au plus offrant & dernier enchérisseur. *Auctio, publicatio.* Ces ventes s'appelloient autrefois *inquans*; & il y a apparence que ce mot vient de *in quantum*, combien.

On dit fig. & bass. Mettre sa sagesse à l'*encan*. *Venalem exponere.*

S'ENCANAILLER, v. n. p. Hanter la canaille, le bas peuple. *Vilescere, sordescere.*

Il se prend quelquefois activement, & sign. confondre avec la canaille.

ENCANTHIS, s. m. T. de Méd. Tumeur de la caroncule lacrymale, située au grand coin de l'œil : il est opposé au *rhyas*, qui est une diminution ou consomption de cette même caroncule. Ἐγκανθὶς vient de la prép. ἐν, & de κανθὸς, le coin de l'œil.

ENCAPELÉ, part. pass. T. de Mar. Arrêté, attaché.

ENCAPPÉ, adj. m. T. de Mer. Qui est entre les caps. *Inter promontoria positus.*

ENCAPUCHONNER, v. n. p. Se couvrir la tête d'une sorte de capuchon. *Cucullo caput involvere.*

ENCAPUCHONNÉ, ÉE, part. & adj. Qui porte un capuchon. *Cucullatus.*

C'est aussi un s. & le nom de certains Hérétiques qui suivoient Wiclef, & qui ne se découvroient point devant le S. Sacrement. *Capucciatus.*

ENCAQUER, v. a. Mettre dans une caque. *Cado includere, superingerere.* Il se dit fig. en parlant de gens qui sont pressés dans quelque voiture.

S'ENCASTELER, v. n. p. Il se dit proprement d'un cheval qui a le talon trop serré. Le mot *encastelé* vient par métaphore de ce que la bête *encastelée* a le pied enfermé par le talon comme d'un château, *castellum*.

ENCASTELURE, ou ENCASTELLEMENT, s. m. Douleur dans le pied des chevaux par la sécheresse & étrécissement de la corne, & qui les fait souvent boiter. *Jumentarii tali obductio ex coëunte ungulâ.*

ENCASTILLAGE, s. m. Partie du vaisseau qui se voit depuis l'eau jusqu'au haut du bois. *Commissura.*

ENCASTILLEMENT, s. m. Mot d'Artisan. Enchâssement. *Incastratura.*

ENCASTILLER, v. a. Mot d'Artisan. Enchâsser. *Incastrare, artare, committere.*

ENCASTREMENT, s. m. L'action d'encastrer. *Immissura, insitio, incastratio.*

ENCASTRER, v. a. T. de Charpent. Enchâsser, joindre ensemble par le moyen d'une entaille. *Inserere, insertare, committere, jungere, incastrare.*

ENCAVEMENT, s. m. L'action d'encaver. *Demissio in cellam vinariam, in hypogæum devolutio.*

ENCAVEUR, s. m. Celui qui encave. *Qui devolvit in hypogæum, molitor doliarius.*

ENCAUME, s. m. Pustule causée par une brûlure, la marque que laisse une brûlure. *It.* Espéce d'ulcère qui se forme dans l'œil. Ἔγκαυμα, de καίω, je brûle.

ENCEINDRE, v. a. Entourer, environner, enfermer une ville, un bois, un champ de murailles, de haies, de fossés, de filets, d'hommes armés. *Cingere.*

ENCEINT, EINTE, part. paff. *Cinctus*. On évite de se servir du féminin, qui ne se dit que d'une femme grosse d'enfant. *Gravida*, *prægnans*, *fœta*. Ce mot vient de *incincta*, comme qui diroit *sans ceinture*, parce que les femmes grosses ne doivent point être gênées dans leurs habits.

ENCEINTE, f. f. Circuit, étendue, cloture. *Ambitus*, *circuitus*.

En t. de fortific. c'est le contour d'une place composé de bastions & de courtines.

On dit en t. de chasse, Faire ses *enceintes*, *saltus indagine cingere*, prendre ses cernes, p. d. faire divers ronds autour des plus fraîches voies & allures de la bête.

ENCEINTURER, vieux v. a. Engrosser, rendre enceinte.

ENCELADE, f. m. Un des Géants qui firent la guerre a Jupiter.

ENCENILS, f. f. pl. Restauration, rénovation. *Encænia*. C'étoit une fete que célébroient les Juifs le 25. du 9ᵉ. mois pour la Dédicace du Temple faite par Judas Machabée, apres qu'il eût été pillé & pollué par Antiochus Epiphanès. *It.* Dédicace faite par Salomon, & celle qui fut faite par Zorobabel au retour de la captivité. Du gr. ἐγκαίνια, formé de la prép. ἐν, & de καινός, nouveau.

ENCENQUETA, vieux f. f. Aveuglement. Il vient de *cæcutire*, ne voir pas bien.

ENCENS, f. m. Résine ou gomme aromatique & odoriférante. Elle sort d'un arbre qui a les feuilles semblables au poirier, & qui croit dans la région de Saba en l'Arabie Heureuse. *Thus*, *incensum*. Ce dernier mot sign. Brulé. L'encens mâle est quelquefois appellé, *oliban*.

ENCENS de Thuringe. La Thuringe, & surtout le territoire de Saxe, abonde en forêts de pins, qui donnent beaucoup de poix, qui est une espéce d'encens.

Il se dit fig. des flateries, & des louanges. Donner de l'*encens*.

ENCENSEMENT, f. m. Action d'encenser. *Suffimentum*, *thuris suffitus*.

ENCENSER, v. a. Donner de l'encens; offrir de l'encens dans l'Eglise avec certaines cérémonies à l'Autel, aux Saints, au Clergé & au peuple. *Incendere thus*, *thureum odorem spargere*.

Au fig. Louer, flater.

ENCENSEUR, f. m. Qui donne de l'encens. *Suffitor thurarius*. Il n'a d'usage qu'au fig.

ENCENSIÉRE, f. f. Sorte de plante. *Cunilago*.

ENCENSOIR, f. m. Espéce de cassolette dont on se sert dans les Eglises pour brûler l'encens, & encenser. *Thuribulum*, *acerra*. Elle est faite en forme de petit réchaud couvert de son dôme, & suspendu avec des chaînes.

On dit aussi fig. Mettre la main à l'*encensoir*; p. d. Vouloir entreprendre sur la Jurisdiction des Ecclésiastiques.

On dit prov. & fig. Donner de l'*encensoir* par le nez, p. d. donner des louanges outrées, ou grossiéres.

ENCENSOIR, ou *Autel*. Constellation méridionale.

ENCENTRER, vieux v. a. Enter un arbre. Du gr. ἐγκεντρίζειν, enter.

ENCÉPHALE, adj. m. & f. T. de Méd. Qui est dans la tête. On nomme vers *encéphales*, ceux qui naissent dans la tête. *Encephalus*. De ἐν, *en*, *dans*, & de κεφαλή, *tête*.

ENCEPHALITE, f. m. Pierre figurée, graveleuse, tirant sur le blanc, & imitant le cerveau humain.

ENCERCHEUR, vieux f. m. Celui qui épie.

ENCERNER, vieux v. a. Entourer, ceindre d'un cercle, environner de tous côtés. *Cingere*, *circumire*.

ENCHAÎNEMENT, f. m. Ce mot n'est guère usité qu'au fig. Il sign. Suite, liaison & dependance des choses les unes des autres, ou qui sont de même nature. *Concatenatio*, *series*, *mutua connexio*. *Enchaînement* de malheurs; p. d. suite de malheurs.

ENCHAÎNER, v. a. Lier, attacher avec une chaîne. *Catenâ ligare*, *constringere*.

Au fig. Captiver, & se dit particuliérement des Amans.

ENCHAÎNÉ, ÉE, participe paff. signifie figurément Dépendant d'une autre chose, qui a des liaisons avec elle. Les Italiens & les Espagnols emploient la rime *enchaînée*. On en a parlé au mot *déliée*, parce que les Italiens appellent ces sortes de vers *sciolti*, déliés. Il y a bien plus de raison de les appeller *enchaînés*, puisque les rimes sont tellement *enchaînées*, que chaque vers rime avec le milieu du vers suivant.

ENCHAINURE, f. m. Liaison, dépendance. Il ne se dit que des ouvrages de l'art.

ENCHAIR. Voy. ENCHEOIR.

ENCHANBADER, vieux v. a. Enjamber.

ENCHANTELER, v. a. Mettre sur des chantiers. *Canteriis imponere*, *incanteriare*. Il se dit particuliérement du vin. *Enchanteler* du bois, c'est le ranger dans les chantiers. *Lignum cogere in struem*, *in molem ordinatam construere*.

ENCHANTEMENT, f. m. Charme, effet merveilleux procédant d'une puissance magique, d'un art diabolique. *Incantatio*, *fascinatio*, *carmen magicum*.

It. Effet surprenant dont on ne connoît point la cause, & qu'on rapporte à quelque chose d'extraordinaire: charme, plaisir, merveille.

ENCHANTER, v. a. Ensorceler, user de magie, d'art diabolique pour opérer quelque merveille qui arrête le cours de la nature. *Fascinare*, *incantare*, *magicis artibus sensus evertere*.

Au fig. Charmer, ravir par des paroles artificieuses. Surprendre. Ravir en admiration.

ENCHANTÉ, ÉE, part. paff. Fait par enchantement, & plein d'enchantement. *It.* Merveilleux, extraordinairement beau.

ENCHANTERIE, f. f. Effet provenant d'une science magique. *Incantatio*, *ars magica*, *prestigia*. Ce mot n'est point usité.

ENCHANTEUR, ERESSE, f. Sorcier, Magicien, Magicienne. *Magus*, *incantator*.

It. Trompeur, charlatan.

ENCHANTEUR, est aussi adj. se prend en bonne part, & sign. Charmant. Regards, attraits *enchanteurs*.

ENCHAPELER, vieux v. a. Mettre un Chapeau sur la tête. *Galericulum addere*.

ENCHAPER un baril. C'est enfermer un baril de poudre à canon dans une seconde futaille.

ENCHAPERONNER, v. a. Couvrir la tête d'un chaperon. *Amicire capitio*, *capitium inducere*.

ENCHARBOTÉ, ÉE, vieil adj. Embarrassé, brouillé, sans ordre.

ENCHARGER, v. n. Recommander fortement, donner charge, ordre exprès de faire quelque chose. *Mandare*, *dare in mandatis*, *committere*, *jubere*. Il n'est pas du bel usage. Il faut dire *charger*.

ENCHARTE, ÉE, vieil adj. Prisonnier. *Incarceratus*. Ce mot vient de *chartre*, prison.

ENCHÂSSER, v. a. (L'*a* de ce mot est long & ouvert.) Mettre dans une châsse. *Thecæ reliquias imponere, thecæ condere.*

It. Mettre dans un châssis, dans un chaton, dans quelque chose qui retienne la chose *enchâssée*. *Includere, claudere.* De *incapsare*, ou *incassare*, *intra capsam includere.*

On dit fig. *Enchâsser* un passage, un trait d'histoire dans un discours, p. d. l'y placer, l'y faire entrer. *Inserere.*

s'ENCHÂSSER dans un fauteuil, se dit burlesquement pour, S'asseoir dans un fauteuil.

ENCHASSER, vieux v. a. Chasser, exiler.

ENCHÂSSURE, s. f. Action par laquelle on enchâsse; ou, plus ordinairement, ce qui résulte de cette action. *Interclausura.*

ENCHAUCER, vieux v. a. Chasser, donner la chasse. *Fugare, persequi.*

ENCHAUSSÉ, adj. m. T. de Blas. qui se dit de l'Écu, lorsqu'il est taillé depuis le milieu de l'un de ses côtés en tirant vers la pointe du côté opposé. *Incisus.*

ENCHAUSSER, v. a. T. de Jardinier. *Enchausser* le céleri, les cardons, pour les faire blanchir; les artichaux, pour les garantir de la gelée.

En t. de Charron, *Enchausser* une roue, c'est y mettre des rayons.

ENCHE, vieux s. f. Canal de pressoir. De ἐγχέω, *fundo.*

ENCHEOIR, vieux v. n. Tomber, décheoir. *Cadere, incidere, dijici, deturbari.* De *in*, & de *cadere*, tomber.

ENCHEPER, vieux v. a. Mettre aux fers, aux *ceps*. *Impingere compedes.*

ENCHÈRE, s. f. Mise à prix qu'on fait d'un immeuble saisi en Justice. *Licitatio, auctio, hasta.*

Il se dit plus ordinairement de ces augmentations de prix qu'on fait à l'envi, tant sur les meubles que sur les immeubles, qui se vendent, ou qui s'afferment par autorité de Justice.

FOLLE ENCHÈRE, c'est une mise ou offre qu'on fait en Justice qui excède la juste valeur de la chose vendue, ou qu'on ne peut pas payer. *Stulta, temeraria licitatio.* C'est aussi la peine que doit porter celui qui a fait une *enchère* sans pouvoir y satisfaire.

On dit prov. Payer la *folle enchère* de quelque chose, p. d. porter la peine de sa témérité.

ENCHÉRIR, v. a. & n. Mettre enchère sur des biens qui se vendent, ou qui s'afferment en Justice. *Liceri, contrà liceri.*

It. Augmenter le prix d'une chose, la rendre plus chère.

Il est aussi n. & sign. Devenir plus cher. *Crescere, cariùs vendi*, ou *vendere.*

Il se dit fig. en choses morales & spirituelles, & sign. Surpasser, aller au-dessus. *Superare.*

ENCHÉRISSEMENT, s. m. Haussement de prix.

ENCHÉRISSEUR, s. m. Celui qui met une enchère en Justice. *Licitator.* Le plus offrant & dernier *enchérisseur*. *Summus licitator, is qui licitatione vicerit.*

ENCHERSER, vieux v. a. Rechercher.

ENCHEVAUCHURE, s. f. T. d'Artisan. Jonction de quelque partie ou piéce de bois avec une autre, soit qu'elle se fasse par recouvrement, ou par feuillure.

ENCHEVÊTRER, v. a. Mettre le chevêtre, le licol à une bête de somme. *Capistrare, inducere capistrum.* D'*incapistrare.*

Au fig. S'embarrasser en quelque affaire, se trouver engagé dans certaines choses dont on a de la peine à se tirer. *Impedire se, implicare se.*

ENCHEVÊTRURE, s. f. T. de Man. Excoriation dans le paturon d'un cheval, qui a engagé le pied dans la longe de son licou. *Excoriatio, incapistratura.*

En t. de Charpent. Assemblage de deux fortes solives, & d'un chevêtre, qui laisse un vuide quarré contre un mur pour porter un âtre, ou pour faire passer un tuyau de souche de cheminée. *Tigillorum commissura, nexus caminum vinciens.*

ENCHEVILLÉ, ÉE, part. pass. du v. *Encheviller*, inusité. Attaché avec des chevilles. V. dans le D. de Tr. comment se faisoit autrefois en Chir. la suture *enchevillée.*

ENCHIFRENEMENT, s. m. Embarras dans le nez, causé ordinairement par un Rhume au cerveau. *Cerebri rheuma, epiphora.*

ENCHIFRENER, v. a. Enrhumer du cerveau. *Tardâ pituitâ impedire.* Du langage Celtique ou Bas-Breton, où *sifern* sign. *rhume*, & *sifernet*, enrhumé.

ENCHISTÉ, ÉE. Voy. ENKYSTÉ.

ENCHOIS. Voy. ANCHOIS.

ENCHUYSE, ENCHUISEN, s. f. Ville des Provinces-Unies, située dans la Nort-Hollande, à huit lieues d'Amsterdam. *Enchusa, -sia.*

L'Isle d'*Enchuse*, *Enchusia Insula*, dans l'Océan septentrional, à trente lieues de celle d'Islande.

ENCHYMOME, s. m. & ENCHYMOSE, s. f. Effusion soudaine de sang dans les vaisseaux cutanés, comme il arrive dans la joie, la colère, ou la honte. On l'appelle *rougeur* dans le dernier exemple. D'ἐγχέω, j'infuse.

ENCICLOPÉDIE. Voy. ENCYCLOPÉDIE.

ENCIRER, v. a. Mettre en cire. *Incerare. Cerâ imbuere, perfundere.*

ENCIS, vieux s. m. T. de Coût. Meurtre de la femme enceinte, ou de son fruit, quand il est dans son ventre. De *mulier inciens*, femme enceinte.

ENCISER, vieux v. a. Couper, inciser. *Incidere.*

ENCLAVE, s. f. Les bornes & limites d'un territoire, ou d'une Jurisdiction. *Fines, limites.* Il se prend plus ordinairement pour une portion ou dépendance de Jurisdiction, dont le territoire est entiérement détaché, & enfermé dans un autre, *qua incurrit.* Ainsi Danvilliers en Lorraine est une *enclave* de Luxembourg.

It. Terre ou pays enfermé dans un autre, sans en dépendre. *Regio in aliâ regione inclusa.* La ville d'Avignon, le Comtat Venaissin & les Principautés d'Orange & de Dombes, sont des *enclaves* de la France. La Principauté de Bénévent est une *enclave* du Roy. de Naples. Celle de Monaco est une *enclave* de Gènes. Celle de Masseran est une *enclave* de la Principauté de Piémont.

On dit aussi qu'un Prieuré, une Paroisse est une *enclave* d'un tel Évêché, pour signifier Une paroisse d'un Diocèse qui est enclavée dans un autre.

ENCLAVE, en Archit. se dit d'une portion de place qui forme un angle, ou un pan, & qui anticipe sur une autre par une possession antérieure, ou par un accommodement. *Interpositus, cardinatus, procurrens.*

ENCLAVEMENT, s. m. L'action d'enfermer des

choses les unes dans les autres. *Interpositura.*

ENCLAVER, v. a. T. d'Archit. de Charpent. & de Menuiserie. Engager, enfermer une chose dans une autre, ensorte qu'elle l'environne si bien, qu'elle ne s'en puisse détacher qu'avec fracture. *Inserere.*

De *in* & de *claudo*, j'enferme.

ENCLAVÉ, ÉE, part. pass. *Inclusus*, *in medio positus*, *interpositus.* Il se dit d'une Province, d'un territoire, d'un héritage, enfermés dans des terres qui appartiennent à d'autres maîtres.

ENCLICTAGE, s. m. T. d'Horlog. L'action d'un rochet, d'un cliquet, & de son ressort qui agissent ensemble.

ENCLIN, INE, adj. Qui a une disposition naturelle à faire quelque chose. *Propensus*, *proclivis.*

ENCLINER, v. n. Voy. INCLINER.

Il signifioit autrefois Saluer, & étoit v. a.

ENCLITIQUE, s. f. T. de Gram. Grecque. Certaine particule qui s'appuie si bien sur le mot précédent, qu'elle semble s'y unir, & ne faire qu'un avec lui. *-tica.* Dans la langue Latine les conjonctions *que* & *ve* qui se mettent à la fin de deux mots conjoints, sont des espéces d'*enclitiques.* De ἐν, dans, sur, & κλίνω, je m'appuie.

ENCLOITRE, s. m. Nom de lieu en Poitou. *Enclaustrum*, *Inclaustrum.*

ENCLOÎTRER, v. a. Enfermer dans un Cloître. *Claustro coërcere.*

ENCLORRE, v. a. J'*enclos*, j'ai *enclos.* Enfermer de haies, de fossés, ou faire une enceinte de murs autour d'un espace de terre. *Includere*, *cingere*, *intercludere.*

Au fig. Enfermer, de quelque maniére que ce soit. *Comprehendere*, *absolvere.*

ENCLOS, OSE, part. pass. *Inclusus.*

ENCLOS, s. m. Espace de terre enfermé. *Sepimentum*, *conseptum*, *septum*, *ambitus*, *circuitus.* Du Lat. *inclaustrum.*

It. L'enceinte même. Augmenter son *enclos.*

ENCLOTIR, v. a. T. de Chasse qui se dit avec le pron. pers. lorsqu'un lapin ou autre gibier entre en terre. *Fugere in latibulum*, *penetrare se in cavum*, *irrepere in cavernam.*

ENCLÔTURE, s. f. T. de Brodeur. Bord qui est tout autour de la broderie. *Limbus.*

ENCLOUER, v. a. Ficher un clou à force, ou un morceau de fer dans la lumiére d'un canon, afin qu'il soit inutile. *Clavum figere*, *clavo obturare*, *obstruere.* D'*inclavare.*

On dit qu'un Maréchal *encloue* les chevaux sur l'enclume, lorsqu'il perce les fers trop gras; c. à d. trop près du bord intérieur.

Il se dit aussi d'un cheval qui a pris un clou de rue, ou qui a été piqué d'un clou par un Maréchal ignorant. *Clavo vulneratus est*, *clavo pedem induit*, &c.

ENCLOUÉ, ÉE, part. pass. *Clavo confixus.* Il se dit fig. d'un ouvrage interrompu, qu'on a quitté.

ENCLOUURE, s. f. État & disposition d'une chose enclouée. *Obstructio*, *obturatio*, *clavatio*, *clavi fixio.*

Au fig. Tout obstacle qui empêche la réussite d'une affaire. *Impedimentum*, *opus & labor*, *mora*, *modus.* Il n'est que du style fam.

ENCLUME, s. f. Masse de fer qu'on pose sur un billot de bois, & sur laquelle on bat le fer, l'argent & autres métaux. *Incus.* Les petites *enclumes* des Orfévres s'appellent le *tas.*

En t. d'Anat. Petit os fait en forme d'*enclume*, qui est dans l'oreille intérieure, qui reçoit les coups & les impressions d'un autre qu'on appelle *marteau*, qui servent au sentiment de l'ouïe.

On dit prov. qu'un homme est dur comme une *enclume*, lorsqu'on n'en peut rien obtenir.

On dit fig. Remettre une ouvrage sur l'*enclume*; p. d. lui donner une autre, ou une meilleure forme.

ENCLUMEAU, s. m. Petite enclume à main.

ENCOCHEMENT, s. m. L'action d'encocher, de mettre dans une coche. *Jaculi in nervum inductio.*

ENCOCHER, v. a. Mettre la corde d'un arc dans la coche d'une fléche. *Crena imponere*, *inserere.* *Indere nervo sagittam*, *aptare. It.* Faire des coches ou hoches, pour faire des marques sur un morceau de bois. *Crenis incidere baculum.*

ENCOCHURE, s. f. T. de Mar. Endroit au bout de chaque vergue, où l'on amarre les bouts des voiles par enhaut.

ENCOCOQUEMATARI, s. m. Riviére d'Afrique, dans la basse Éthiopie.

ENCŒUVRIR, vieux v. a. Renfermer, couvrir. *Includere*, *continere.*

ENCOFFRER, v. a. Mettre, serrer dans un coffre. *Arcâ includere.* Il ne se dit ordinairement que des choses que l'on serre avec avidité, & même avec quelque sorte d'injustice.

Il se dit aussi fig. & burlesq. pour, Emprisonner.

ENCOGUER, v. a. T. de Mar. Faire couler un anneau de fer ou la boucle de quelque cordage le long de la vergue pour l'y attacher.

ENCOIGNURE, (On ne prononce point l'*i*.) s. f. L'angle saillant, le coin où aboutissent deux rues, deux surfaces de murailles ou d'autres corps. *Angulus*, *anfractus*, *versura.*

Il se dit aussi d'un retour d'angle dans un parterre, & de l'angle intérieur que forment deux murailles à leur union.

ENCOLER, v. a. T. de Doreur. Coller. *Collare*, *glutinare.*

ENCOLÉ, ÉE, part. pass. Quelqu'un a dit, Tête mal *encolée*, en parlant de la tête d'une statue avec un col qui n'y est pas proportionné.

ENCOLURE, s. f. T. de Man. Partie du cheval depuis la tête jusqu'aux épaules, & au poitrail. *Habitus*, *cervix*, *colli species.*

Il se dit fig. des hommes, & sign. Mine, apparence, & ne se prend jamais qu'en mauvaise part. *Species.* Ce jeune homme a l'*encolure* d'un sot.

Il a signifié autrefois, Un détroit de terre entre deux mers. *Isthmus*, *angustiæ chersonesi.*

ENCOMBOMATE, s. m. Sorte d'habit de fille dans l'Antiquité. *Encomboma.* Les Pamandes & *Encombomates* étoient certaine sorte de chamarre pour les jeunes filles.

ENCOMBRE, vieux s. m. Obstacle, empêchement, embarras. On trouve dans la basse Latinité *combri*, pour *concædes* ou *concides arborum in sylvis*, des abatis d'arbres.

ENCOMBREMENT, s. m. t. de Mar. Embarras que cause dans les vaisseaux la cargaison des marchandises. *Impedimentum*, *offensio*, *calamitas.*

ENCOMBRER, v. a. Embarrasser une rue, un passage, ou quelque autre lieu, de gravois, d'arbres coupés, de pierres ou autres choses. *Impedire rudêribus*, *combros apponere*, *objicere.* De *incombrare*, que quelques-uns croient venir de *incumulare*, & *combre* de *cumulus*, comme *nombre* de *numerus.*

Mariage *encombré*, se dit en Normandie, lorsque le mari a aliéné quelque chose des héritages

de sa femme & l'en a dessaisie, quoique de son consentement.

ENCOMBRIER, vieux s. m. Dommage. *Detrimentum.*

ENCOMÉDIENNER, v. a. Admettre, recevoir quelqu'un dans une troupe de Comédiens.

ENCOMIASTE, vieux s. m. Panégyriste, celui qui fait l'éloge de quelqu'un. Approbateur. *Laudator.* Du Gr. ἐγκώμιον, éloge.

ENCOMMENCER, v. a. T. de Pal. qui n'a guère d'usage qu'au participe, & qui se dit d'une chose dont on a déja fait quelque partie. *Incipere, inchoare.* Procès *encommencé.*

ENCONTRE, s. m. Mot vieux & burlesque, qui ne s'emploie guère seul. Il sign. ce qui arrive fortuitement, soit en bien, soit en mal. Aventure. *Fors, fortuna, casus.* Un cas avantageux s'appelloit bonne *encontre*; un désavantageux, mal-*encontre.* Il arriva de bonne *encontre*; c. à d. par bonheur.

À L'ENCONTRE, adv. ou prép. Contre. D'une maniére contraire, dans un parti contraire. *Contrà, adversùs.* Aller *à l'encontre*, s'opposer, contredire. Il est du style fam.

ENCONTREMONT, adv. En remontant. *Sursùm.*

ENCONTRER, vieux v. a. Rencontrer, trouver: à l'*encontrer*, au commencement, à l'abord.

ENCONVENANCER, vieux verbe act. Promettre, convenir. *Pacisci.*

ENCOPIA. Voy. ENKOPING.

ENCOQUER, v. a. T. de Mar. Faire couler un anneau de fer le long de la vergue, pour y attacher un cordage ou autre chose. *Stringere.*

ENCORBELLEMENT, s. m. T. d'Archit. Toute sorte de saillie portée à faux sur quelque console ou corbeau, au-delà du nud du mur. *Projectura.* Du mot *corbeau.*

ENCORDELER, vieux v. n. Engager dans une corde, arrêter. *Irretire.*

ENCORDER un arc, c'est le garnir de corde.

ENCORE, ou ENCOR, adv. de temps. Jusqu'à présent. *Adhuc, etiam, dum.* Il s'emploie pour le passé, pour le présent & pour l'avenir. Il signifie aussi, De plus, une autre fois. Les Poëtes peuvent choisir *encore*, ou *encor.* Il est vrai qu'*encore* est bien languissant dans un vers, quand il ne fait point d'élision.

On dit aussi, *encore* que; p. d. bien que, quoique.

De *in hanc horam*, *in hac horâ*: & nous l'avons pris de l'*ancora* des Italiens.

ENCORNAIL, s. m. T. de Mar. Trou, ou mortoise qui se pratique dans le haut des mâts, qui est garni d'une poulie pour y passer l'itacle qui saisit la vergue pour la faire courir le long du mât.

s'ENCORNAILLER, v. n. p. T. burlesque qui ne se dit qu'en parlant d'un homme qui a épousé une femme de médiocre chasteté.

ENCORNÉ, ÉE adj. Qui a des cornes.

En t. de Man. on appelle Javart *encorné*, celui qui vient sous la corne d'un cheval.

ENCORNER, v. a. *Encorner* un arc; le revêtir de corne aux deux bouts. *Extremis cuspidibus arcum cornu communire.*

ENCORNETER, v. a. Mettre dans un cornet fait de papier. *In cornu papyraceum indere, condere.*

s'ENCORNETER, v. n. pass. Prendre une cornette de femme.

ENCOSTE, subst. fém. Terme de Coût. Jugemens qui viennent par *encoste*; c'est ce que nous appellons aujourd'hui jugemens *interlocutoires.*

ENCOULPER, vieux v. a. Rendre coupable. *Reum facere.*

ENCOURAGEMENT, s. m. Ce qui encourage. *Incitatio.*

ENCOURAGER, v. a. Donner du courage, exciter, animer. *Excitare, animos addere, mentem addere, dare, facere animos.*

ENCOUREMENT, s. m. T. de Coût. Peine que nous encourons par notre faute. *Pœna culpâ debita.*

ENCOURIR, v. a. Subir, mériter, s'attirer, tomber dans la disgrace d'un supérieur, mériter les peines portées par la loi, ou le reproche public. *Incurrere, subire, suscipere.* Conj. *J'encours, j'encourus, j'ai encouru, j'encourrai, que j'encoure, que j'encourusse, j'encourrois.*

ENCOURONNER, ou ENCORONNER, v. a. n'est pas un mot François: Dites *Couronner.*

ENCOURTINER, v. a. Fermer de rideaux, de courtines. *Fasciis ornare, cingere; instruere velis.* Il se dit aussi fig. & sign. Environner. *Circumdare, cingere.*

ENCOURUE, s. f. T. de Pal. Le courant d'une dette.

ENCOUTURE, s. f. Situation des bordages d'un vaisseau qui passent l'un sur l'autre, au lieu de se joindre quarrément.

ENCRAINÉ, adj. m. Vieux t. de Man. Cheval *encrainé*; c. à d. égarotté.

ENCRASSER, v. a. Rendre crasseux, remplir de crasse. *Squalorem inducere, maculare.* Il est aussi n. Laisser *encrasser* un habit. Et quelquef neur. pass.

s'ENCRASSER, se dit fig. de ceux qui s'avilissent en se mésalliant ou en fréquentant mauvaise compagnie.

ENCRATITES, s. m. pl. *Encratitæ.* Anciens hérétiques ainsi appellés, parce qu'ils faisoient profession de continence, rejettant entiérement le mariage; ἐγκρατεῖς, en Gr. sign. *les Continens.* Tatien, disciple de S. Justin, est l'Auteur de cette secte. Ils ne buvoient point de vin, & ne se servoient que d'eau dans la célébration du mystère de l'Eucharistie.

ENCRE, s. f. Liqueur noire qui sert à écrire, faite avec du vitriol, de la noix de galle & de la gomme. *Atramentum scriptorium, librarium.* L'*encre* d'Imprimerie, qui sert à imprimer, se fait avec de l'huile de noix ou de lin, & de la térébenthine & avec du noir, le tout cuit ensemble. Il y a aussi de l'*encre* rouge, qu'on appelle *rosette.* On ne peut appeller celle-là *atramentum* en Latin, car ce mot ne convient qu'aux liqueurs noires.

De l'Italien *inchiostro*, qui a été fait du Lat. *encaustum*, émail. *It.* Espéce d'*encre* dont il n'étoit permis qu'aux Empereurs de se servir.

On dit de l'*encre* double; de l'*encre* luisante.

On dit au fig. Écrire de bonne *encre*; p. d. faire une forte recommandation: ou, Écrire en termes forts & pressans.

On dit prov. Il n'y a plus d'*encre* au cornet; p. d. qu'on est épuisé. Cela est clair comme une bouteille à *encre*; ce qui se dit au fig. d'une explication obscure.

Encre de la Chine. Composition solide, séche & noire, qui vient de la Chine, & dont on se sert pour dessiner.

ENCRE. Bourg. Voy. ANCRE.

ENCRÊPER. (s') Prendre un crêpe, porter le deuil.

ENCRIER, s. m. Petit vaisseau ou cornet où l'on met de l'encre sur une table pour écrire, & qui fait souvent partie d'une écritoire *Atramentarium.*

Les Imprimeurs appellent *encrier*, une espéce d:

table quarrée, qui a des bords de trois côtés, sur laquelle ils broient le vernis & le noir de fumée, dont ils font leur encre. *Tabula atramentaria.*

ENCROUÉ, adj. m. T. des Eaux & Forêts. Il se dit d'un arbre qui en l'abatant est tombé sur un autre. *Implexus, immissus per ramos.*

ENCROUÉ, ou *Encroé*, signifioit autrefois *crucifié.*

ENCROUTEMENT. Voy. INCRUSTATION.

ENCROUTER. Voy. INCRUSTER.

ENCUBIERTA, s. f. Isle de l'Océan Atlantique, à 40. lieues de celle des Palmes, une des Canaries. *Aprositos, Insula Sancti Blandani.* On la nomme aussi l'Isle de S. Borondon, & *la Non Trovada*; c. à d. *la Non-Trouvée.*

ENCUIRASSER, v. o. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. Devenir sale, crasseux, gras, rouillé, difficile à nettoyer. De *incoriatus*, comme qui diroit *Devenir comme du cuir.*

Il se dit fig. en parlant des méchantes habitudes que l'ame contracte, & dont elle ne se défait qu'avec peine.

ENCUIRASSÉ, ÉE, part. pass. Qui porte une cuirasse.

ENCUIT, ITE, vieux part. pass. Cuir. *Incoctus.*

ENCULASSER, v. a. T. d'Arquebusier. Mettre la culasse au canon d'une arme à feu. *Dorsum addere, fingere.*

ENCUSER, vieux v. a. Accuser, blâmer. *Incusare.*

ENCUVEMENT, s. m. L'action d'encuver. *Immissio in cupam, in labrum.*

ENCUVER, v. a. Mettre dans la cuve, ranger dans le cuvier. *Demittere in labrum, in cupam.*

ENCYCLOPÉDIE, s. f. Science universelle; recueil ou enchainement de toutes les sciences ensemble. *Encyclopædia.* C'est une témérité à un homme de vouloir posséder l'*Encyclopédie.* Ἐγκυκλοπαιδεία de la prép. ἐν, de κύκλος, cercle, & de παιδεία, science, doctrine, érudition, littérature. Les Grecs appelloient ἐγκυκλοπαιδεία, la connoissance des sept Arts libéraux, la possession de toutes les sciences. Quintilien l'appelle *Orbis doctrinæ*; & Vitruve *Encyclios disciplina.*

END.

ENDA. Sorte d'exclamation pop. qui se dit encore en quelques provinces.

ENDANTE, ou ENDENTE, s. f. Liaison de deux piéces de bois, qui de distance en distance & par certains endroits, entrent l'une dans l'autre. *Commissura, dens.*

ENDÉCAGONE. Voy. HENDÉCAGONE.

ENDÉCASYLLABE. Voy. HENDÉCASYLLABE.

EN DEDANS, adv. *Interiùs, introrsùm.* Voy. DEDANS.

EN DEHORS, adv. *Anteriùs, extrorsùm.* Voy. DEHORS.

ENDÉIDE, s. f. Fille de Scyron & de la Nymphe Chariclo, épousa Éaque, dont elle eut Pélée & Télamon. *Endeis.*

ENDEMENÉ, ÉE, vieil adj. Qui semble être possédé du démon. *It.* Lascif, impudique. *Lascivus, petulans.*

ENDEMENTIÉRES, vieil adv. Cependant. *Intereà.* De *inde* & de *interim*; ou de l'Italien *mentre.* On a dit aussi *endrementre.*

ENDÉMIQUE, adj. m. & f. T. de Méd. Qui naît, qui se produit au milieu d'un peuple, dans un certain pays; affecté à un certain pays. *Popularis, gentilis, endemicus, a, um. Vernaculus.* Il se dit de certaines maladies. Les maladies *endémiques* diffèrent des *épidémiques*, en ce que celles-ci ne regnent qu'en certains temps par un vice de l'air; au lieu que les *endémiques* sont ordinaires en toute temps à certains peuples. De ἐν, dans, & δῆμος, peuple.

ENDENCHÉ, *Endenté*, adj. T. de Blas. Voy. DENCHÉ. *Dentatus.* Il se dit d'une fasce, d'un pal & autres piéces de triangles, alternées de divers émaux.

ENDENTE. Voy. ENDANTE.

ENDENTER, v. a. Mettre des dents à une roue de moulin ou autre semblable machine. *Dentare, dentes figere.*

ENDENTÉ, ÉE, part. pass. & adj. Qui a des dents. *Dentatus.* Bien *endenté*, qui les a bonnes.

Il se dit aussi de deux piéces de bois qui, de distance en distance, entrent l'une dans l'autre pour plus de liaison. *Denticulatim insertus.*

ENDENTURE, s. f. C'étoit autrefois le nom de contrats en parchemin, appellés en Latin *Charta indentata.* On les faisoit doubles pour les deux contractans, mais sur une même feuille de parchemin pliée, l'un sur un feuillet & l'autre sur l'autre: ensuite on les séparoit; & lorsqu'ils étoient séparés, on découpoit le parchemin en forme de dents. Celui qui vouloit se servir de son double étoit obligé de faire voir que les *endentures* se rapportoient à l'autre original, en les approchant l'un de l'autre, & les joignant par les dents: on les appelloit aussi *Charta partita.*

EN DÉPIT. Voy. DÉPIT.

ENDERAB, s. m. Ville de Perse, à 93°. 15'. de longitude, & à 37°. 15'. de latitude.

ENDERO, s. m. Pet. ville de la Dalmatie. *Enderum.* Elle est dans l'Albanie, en Grèce.

ENDETTER, v. a. Charger de dettes. *Ære alieno obstringere.* Avec le pron. pers. Contracter une dette. *Æs alienum contrahere, conflare.*

ENDÉVÉ, ÉE, adj. & s. Méchant, furieux, mutin, qui donne de la peine. *Furiosus.* Il est bas.

ENDÉVER, v. n. Être fort fâché de quelque action, en avoir grand dépit, enrager. *Furere, insanire.* Il est bas. Du Lat. *indivare*, qui sign. *à Deo vel à Dæmone corripi*, comme il arrivoit aux Sibylles & autres qui rendoient des oracles; ou de *indiviare*, s'égarer de sa voie: ou enfin du vieux mot *hendeux*, enragé.

ENDIABLÉ, ÉE, adj. & s. Furieux, qui semble être possédé du Diable, ou être fait par le Diable. *Furiosus, capitalis, fanaticus, furiatus.*

ENDIABLER, v. n. Être désolé; enrager. Il est bas.

ENDIMANCHER, v. o. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. en parlant des gens du peuple qui gardent leurs plus beaux habits pour les mettre le Dimanche.

ENDING, subst. m. Pet. ville d'Allemagne dans le Brisgaw, en Souabe. *Endinga.*

ENDIVE, s. f. Plante potagere qui est du nombre des chicorées. *Intubus, endivia, chicorea sativa.*

ENDIZELER, vieux v. a. Mettre par dixaine.

ENDOCTRINER, v. a. Instruire, & rendre sçavant quelqu'un. *Docere, erudire.* On ne le dit que par plaisanterie en ce sens-là.

Au fig. Instruire de quelque chose, donner les lumiéres nécessaires sur quelque affaire.

ENDOCUS, s. m. Disciple de Dédale.

ENDOLOMER, vieux v. a. Assommer.

ENDOMMAGEMENT, s. m. Dommage, dépérissement, détérioration des héritages, des maisons & des meubles.

ENDOMMAGER, v. a. Porter ou causer du dommage à quelque chose. *Detrimentum afferre*, *nocere*. Du Lat. *in damnum agere*.

ENDOR, f. m. Ville de la Terre-Sainte, près de la montagne d'Éphraim.

ENDORMEUR, f. m. Qui endort. Il ne se dit qu'au fig. Flatteur, cajoleur. *Sopitor*.

ENDORMIE, f. f. Plante que l'on nomme ordinairement jusquiame. *Hyoscyamus*. On l'appelle *endormie*, parce qu'elle est narcotique.

On dit pop. qu'un homme a mangé de l'*endormie*, lorsqu'il dort trop long-temps.

ENDORMIR, v. a. Exciter le sommeil, faire dormir. *Sopire*, *soporare*.

Au fig. Tromper quelqu'un par de grandes espérances, l'amuser par de belles paroles.

It. Ôter le sentiment d'un membre par le moyen des frictions ou des autres façons de l'engourdir. *Torporem afferre*.

S'ENDORMIR. S'assoupir, commencer à dormir. *Obdormiscere*, *connivere*.

S'ENDORMIR, fig. Négliger le soin de ses affaires, ou son devoir; languir, s'assoupir. *Dormire*, *indormire*, *somnum capere*, *torpescere*.

ENDORMI, IE, part. paff. Un esprit *endormi*, c. à d. un stupide.

La rage *endormie* est une maladie des chiens, qui les abat, ensorte qu'ils semblent vouloir toujours dormir.

ENDORMISSEMENT, f. m. Assoupissement. *Sopor*, *torpor*. Il ne s'emploie guere qu'au fig. *Endormissement* qui empêche les hommes de songer à leur salut.

ENDORMISSON, vieux f. f. Disposition des membres endormis, engourdis. *Torpor*, *torpedo*, *stupor*.

ENDOSSE, f. f. (la pénultième longue.) La fatigue, la charge, l'incommodité de quelque affaire. *Onus*, *labor*. Il est un peu bas.

ENDOSSEMENT, f. m. L'Écriture qui est au dos d'un acte, & sur-tout d'une lettre de change. *Rescriptio*, *inscriptio*.

ENDOSSER, v. a. Mettre sur son dos. *Dorso imponere*, *induere*, *circumdare humeris*. Il n'a guère d'usage qu'en cette phr. *endosser* le harnois. On le dit aussi des gens de robe qui commencent à la porter. Mais il n'est d'usage que dans le style fam.

Au fig. Écrire sur le dos d'une obligation, d'une lettre de change, d'un mandement, d'une rescription quelque ordre ou quittance. *Rescribere*, *inscribere*.

It. Charger quelqu'un de quelque chose de désagréable, de fâcheux. Il est du style fam.

ENDOSSER un Livre. T. de Relieur. C'est en former le dos, en le fortifiant entre les nerfs, avec de bon parchemin & de la colle forte. *Libri dorsum munire*.

ENDOSSEUR, f. m. T. de Banquier. Celui qui écrit son ordre sur le dos d'une lettre de change, pour la transporter à quelqu'un. *Inscriptor*.

ENDOVELLIQUE, f. m. Dieu de l'Antiquité payenne. C'étoit la Divinité turélaire de Villa-viciosa, bourg de l'Alentejo en Portugal. *Endovellicus*, *Endovelicus*, *Endovollicus*.

ENDOUILLE. Voy. ANDOUILLE.

ENDOUILLERS. Voy. ANDOUILLERS.

ENDOYER, vieux v. a. Montrer au doigt. D'*Indigitare*.

ENDRACHENDRACH, f. m. Arbre qui croît dans l'Isle de Madagascar. Son bois est incorruptible, & son nom sign. *perpétuel & sans fin*.

ENDRENOS, f. m. Pet. ville autrefois Épisc. dans l'Anatolie propre. *Adrane*.

ENDROIT, f. m. Lieu, place. Il faut prononcer *endrouet*, & *endrouets* au pluriel. *Locus*, *spatium*. De *inairectum*. Il se dit aussi du corps. Voilà l'*endroit* où il est blessé.

It. Le côté le plus beau, le plus doux, le plus uni, le plus brillant d'une étoffe, d'une toile, &c. *Adversa pars*, *facies extima*, *exterior superficies*, *recta frons*. Il est opposé à l'*envers*. Il y a aussi des étoffes à deux *endroits*. *Vestes geminæ*, *rectæ utrinque frontis*.

Il se dit fig. des choses incorporelles, pour signifier le côté, la qualité des choses ou des personnes. Un panégyrique fait voir les gens du beau côté, par le bel *endroit*. Vous le connoissez par ses mauvais *endroits*; pour dire, par ses mauvaises qualités. Prendre quelqu'un par son *endroit* sensible; p. d. le prendre par ce qui l'intéresse le plus.

Il se dit aussi en parlant des choses que l'on mange & qu'on coupe, & sign. partie, côté. *Pars*, *locus*.

On dit en t. de Prat. En mon *endroit*, en son *endroit*, &c. p. d. envers moi, envers lui. *Endroit* est une vieille prép. qui signifioit, Envers, contre, à l'égard de.

ENDROMIT, f. m. Pet. ville de la Turquie en Asie, que l'on appelle autrement Andrimitti, Landrimitti & S. Dimitri. *Adramittum*. Elle est dans la partie occidentale de l'Anatolie, sur le golfe qui porte son nom.

ENDUIRE, v. a. Couvrir une surface mal unie & raboteuse de quelque matière liquide & solide, qui la rende unie & égale quand elle est séche. *Inducere*, *illinere*.

Il se dit en Fauc. quand l'oiseau digère bien sa chair.

ENDUISSON, f. f. L'action d'enduire. *Illitus*, *inductio*. Mot inusité.

ENDUIT, f. m. Couche de chaux, de plâtre, &c. qu'on applique sur les murailles, &c. *Litura*, *tectorium* : *trullissatio*.

ENDURANT, ANTE, adj. Patient, qui souffre plusieurs choses sans murmurer. *Patiens*, *obsequens*. Il s'emploie ordinairement avec la négative.

ENDURCIR, v. a. Rendre dur. *Durare*, *indurare*, *obdurare*.

It. v. n. paff. Devenir dur. *Durescere*.

It. S'accoutumer, résister. *Assuescere*, *obcallescere*, *obdurescere*, *percallere*.

Il se dit fig. en choses spirituelles. Rendre impitoyable, insensible. *Obdurare*. La prospérité *endurcit* les impénitens.

ENDURCI, IE, part. paff. *Induratus*, *obduratus*, *destinatus*. On dit un cœur *endurci*, qui est sans tendresse, sans pitié, sans charité. Un pécheur *endurci*, est celui qui par son obstination dans le péché, s'est attiré les plus terribles effets de la colere de Dieu.

ENDURCISSEMENT, f. m. Dureté de cœur & de conscience. *Induratio*, *callum*, *contracta durities*. Il ne se dit qu'au fig. pour marquer une grande accoutumance au vice, & une résistance à toutes les bonnes remontrances.

ENDURER, v. a. Supporter, souffrir. *Pati*, *ferre*, *durare*.

It. Permettre, souffrir qu'on fasse. *Dare veniam*, *pati*.

Il s'emploie quelquefois absol. C'est trop *endurer* de ses insolences.

On dit prov. Qui *endure* n'est pas vaincu ; p. d. qu'il est des occasions où il faut fléchir.

ENDYMION, f. m. Fils d'Æthilius & de Chalice, regna dans l'Elide.

ENE.

ÈNE. La plûpart des mots terminés en *ène* ont la pénultiéme longue.

ÈNE, f. f. Ville de la Tribu de Juda. *Esna.*

ENE ou ENA, f. f. Ancien titre que les Dames Aquitaines mettoient a la tête de leurs noms. Il signifioit la même chose que *Dame*. En Catalogne les Grands Seigneurs se nommoient *En*,

ÉNECOPING. Voy. ENKOPING.

ÉNÉE, f. m. L'un des principaux Chefs des Troyens, fils d'Anchise & de Vénus. *Æneas.* Nous conservons ce nom dans sa forme latine, quand il a un surnom latin ajouté. Ainsi nous disons *Æneas Sylvius* IV. Roi des Latins.

EN ENHAUT, EN ENBAS. Vers le haut, vers le bas. En haut, en bas. *Sursum*, *deorsum*. Voilà un *en* qui paroît inutile : Ne suffiroit-il pas souvent de dire *en haut*, *en bas* ? Cependant ces expressions sont usitées.

ÉNEIDE, f. f. Poëme Héroïque de Virgile. Énée en est le Héros. *Æneis.*

ÉNEORÊME, f. m. Espéce de nuage, ou substance légère qui nage au milieu de l'urine. *Enaorema*, *atis* ; *nubecula.* Du v. αἰωρέω, *in sublime attollo*, j'éléve en haut, je suspens.

ÉNERAT, ou ÉNESAT, f. m. Ville de France, dans la Basse Auvergne, aux environs de Riom.

ÉNERGIE, f. f. Force d'un discours, d'une sentence, d'un mot. *Energia*, *vis major.*

C'est aussi un terme dogmat. qui sign. opération. *Energia*, *operatio.* Ἐνέργεια, force, efficace, impression. De la prép. ἐν, & de ἔργον, œuvre, travail, ouvrage.

ÉNERGIQUE, adj. m. & f. Qui a de l'énergie. *Vim majorem habens.*

Les *Energiques* étoient des Hérétiques qui disoient que l'Eucharistie étoit l'*Energie* & la vertu de Jesus-Christ, & non pas son corps.

ÉNERGIQUEMENT, adv. D'une maniére énergique. *Fortiter*, *efficaciter.*

ÉNERGUMÉNE, f. m. & f. T. dogmat. Possédé du Diable, & du malin Esprit. *Energumenus.* Du Gr. ἐνεργεῖσθαι, être remué, être gouverné, être mis en œuvre : de ἐν, & de ἔργον.

ENERRER. Voy. ENARRHER.

ENERVATION, f. f. Nom que l'on donnoit autrefois en Anat. aux tendons des muscles droits de l'abdomen. *Enervatio.*

It. Sorte de supplice sous la premiére & la seconde race de nos Rois, lequel consistoit à appliquer le feu sur les jarrets & les genoux du coupable. Cela s'appelloit *cauteriare.*

ÉNERVER, v. a. Faire perdre aux nerfs leur force, leur usage, leur fonction, soit en les coupant, ou en les affoiblissant par les débauches, ou par quelque autre violence. *Enervare.*

Au fig. Amollir, affoiblir. *Debilitare*, *emollire.* L'oisiveté & les plaisirs *énervent* le courage. Style *énervé*, rampant & sans figure. *Sine nervis.*

ENF.

ENFAÎTEAU, f. m. Voy. FAÎTIÉRE.

ENFAÎTEMENT, f. m. Couverture de plomb qui se met sur les faîtes des maisons couvertes d'ardoise. *Tegulum plumbeum.*

ENFAÎTER, v. a. Couvrir le faîte d'une maison avec de la tuile ou du plomb, y mettre des faîtiéres. *Imbricare*, *imbricibus tegere.*

ENFANCE, f. f. C'est proprement le bas âge de l'homme, jusqu'à ce qu'il ait l'usage de la raison, & même jusqu'à douze ans. *Infantia*, *pueritia.* Ce vieillard décrépit rentre ou tombe en *enfance* ; c. à d. il est imbécille.

It. Puérilité, quelque chose qui convient à un enfant. *Puerilitas.* C'est une vraie *enfance* : & en ce sens il a un pluriel. Ce sont-là des *enfances.*

Il se dit au fig. pour Commencement. L'*enfance* du monde. *Prima mundi ætas*, *prima mundi nascentis origo.* C. à d. le siécle d'or, la naissance du monde.

ENFANÇON, vieux f. m. Petit *enfant.* *Infantulus*, *pusio*, *puerulus.*

ENFANT, f. m. Qui doit sa naissance à quelqu'un. Fils ou fille par relation au pere ou à la mere. *Infans*, *puer.* Les *Enfans* de France sont les Princes *enfans* légitimes du Roi regnant, & ceux qui descendent des aînés. *Enfans* de Paris, de Troyes, d'Orléans, ceux qui sont nés en l'une de ces villes. Il n'est que du style fam. Les *enfans* ne pensent ni à l'avenir, ni au passé ; mais ce qui ne nous arrive guère, ils jouissent du présent.

On appelloit autrefois *enfans* les nouveaux baptisés, de quelque âge qu'ils fussent, pour marquer le premier état de leur renaissance spirituelle. On lit dans le Martyrologe au 5. de Janvier, *De die Octavarum Infantium*, *De Octavio infantium*, & ces octaves se célébroient en habit blanc.

On appelle fig. les *enfans de Dieu*, les *enfans de l'Eglise*, les bons Chrétiens ; les *enfans du Diable*, les méchans, & sur-tout les menteurs. *Enfans d'adoption*, ce sont les Chrétiens, qui par le baptême deviennent comme par adoption *enfans* de Dieu.

On dit, en style de l'Écriture Sainte, Que tous les hommes naissent *enfans* de colère, parce qu'ils naissent dans le péché originel.

On appelle les Alchymistes, les *enfans* du Très-haut. Les Poëtes ont appellé les Géans, les *enfans de la terre.*

On appelle aussi fig. *enfant*, ce qui est produit par nos passions, ou les effets de quelques autres causes. L'amour est l'*enfant* du loisir.

Enfant se dit, comme fils & fille, des effets vrais ou prétendus des causes naturelles.

Quand on veut parler d'un jeune garçon, ce mot d'*enfant* est masc. mais quand on veut parler d'une jeune fille, il est fém. Voilà une belle *enfant.* Bon jour, adieu, ma chère *enfant.*

Enfant se dit des inférieurs à l'égard d'un Supérieur, des particuliers d'un Ordre Religieux à l'égard du Supérieur, & sur-tout du Fondateur de l'Ordre. Un digne *enfant* de Saint François.

Enfans trouvés, sont les *enfans* exposés, dont les pere & mere sont inconnus. *Enfans* bleus, *Enfans* gris, *Enfans* rouges, *Enfans* de la Trinité, sont des orphelins qu'on éléve dans des Hôpitaux, diversement habillés pour les faire distinguer.

On se sert du terme *Enfant trouvé*, au fig. pour signifier d'anciens Auteurs ou des fragmens d'Anteurs qu'on a nouvellement recouvrés.

Enfans de Chœur, sont les *enfans* qui servent à

l'Église pour porter les chandeliers, & à tenir leur partie dans le Chœur de Musique. *Enfans* d'honneur, sont les jeunes Gentilshommes qu'on éléve auprès d'un Prince pendant son bas âge. *Ephebi*. *Bons enfans*, par antiphrase, se dit des débauchés, qui s'appellent autrement *enfans* sans souci, qui ne cherchent qu'a se divertir.

On dit aussi qu'un jeune homme est bon *enfant*, lorsqu'il est sans malice.

ENFANT, est aussi un terme d'amitié dont on se sert pour caresser quelqu'un, ou l'exciter a faire quelque chose. Un Maître dira à des ouvriers qu'il met en besogne, Allons, *enfans*, travaillez.

Dans un sens fig. il sign. foible, peu instruit, peu versé, &c.

ENFANS perdus, s. m. pl. Soldats qui marchent à la tête des troupes commandées pour les soutenir.

On appelle *petits enfans*, non-seulement ceux qui sont en bas âge, mais encore les *enfans* des *enfans* de quelqu'un. *Filioli*.

Mal ou travail d'*enfant*, se dit des douleurs d'une femme qui accouche.

En t. de Philos. hermét. on appelle les quatre élémens, les quatre *enfans* de la nature; & le mercure hermét. l'*enfant* des Philosophes.

En Astron. on appelle *enfans* de Dercéte, ou d'Atergatis, la constellation du Zodiaque, connue plus ordinairement sous le nom de Poissons, *Pisces*.

On dit prov. C'est l'*enfant* de sa mere; p. d. qu'il ressemble à sa mere, qu'il a ses mêmes humeurs. Il n'y a plus d'*enfant*; p. d. on commence à avoir de la raison & de la malice de bonne heure. Il ne sçait rien de cette affaire, il en est innocent comme l'*enfant* qui vient de naître. Il est heureux comme un *enfant* légitime. *Enfant* de gogo, nourri de lait de poule; p. d. un *enfant* élevé délicatement. Ce prov. est bas, les Latins ont, *Gallinæ filius albæ*, l'*enfant* de la poule blanche. Faire l'*enfant*; p. d. Badiner comme un *enfant*, s'amuser à des choses puériles. Tu veux apprendre a ton pere a faire des *enfans*. Prov. bas qui revient à *Ne sus Minervam*, ou bien: Gros Jean qui remontre à son Curé.

ENFANS de Langue. Jeunes François que S. M. très-Chrétienne entretient dans les Echelles du Levant, pour y apprendre les langues Turque, Arabe & Greque, afin de servir dans la suite de Drogmans à la Nation, particuliérement aux Consuls & aux Négocians.

ENFANTEAU, vieux s. m. Jeune enfant. *Infantulus*.

ENFANTEMENT, s. m. C'est la production & la sortie d'un fétus parfait, & entiérement accompli, hors du ventre de la mere, soit qu'il sorte mort ou vif. *Partus*, *puerperium*. L'*enfantement* des femmes se fait à 7, à 8, à 9, à 10, à 11 mois, & non plus tard. Il s'emploie aussi fig. On dit d'un Auteur qui compose avec beaucoup de difficulté, que lorsqu'il travaille, il est dans les douleurs de l'*enfantement*.

En t. de Jouaillier, il se dit quand on incruste une pierre dans une autre.

ENFANTER, v. a. Mettre au monde un ou plusieurs enfans. *Parere*, *parturire*.

Il se dit fig. des productions d'esprit. *Enfanter* un volume.

On le dit aussi de plusieurs causes qui produisent de bons ou de mauvais effets. *Enfanter* un procès. La doctrine de Luther a *enfanté* plusieurs sectes.

On dit en prov. qu'une montagne a *enfanté* une souris, lorsqu'un grand dessein a échoué, & qu'on a vû peu d'effet d'une chose long-temps attendue.

ENFANTILLAGE, s. m. Discours, conduite digne d'un enfant. *Infantia*. Il ne se dit que des personnes qui ont passé l'enfance.

ENFANTIN, INE, adj. Qui appartient, qui convient aux enfans; qui a l'air, les maniéres, le caractere des enfans. *Puerilis*, *infantilis*.

ENFANTISE, s. f. Action, conduite digne d'un enfant. *Infantia*. Ce mot n'est pas du bel usage.

ENFANTURE, vieux s. f. Groselle.

ENFARINER, v. a. Poudrer de farine. Il se dit aussi avec le pron. pers. *Farinâ conspergere*.

Il se dit en badinant, pour Couvrir de poudre à poudrer. *Pulvere cyprio*, ou *odorato conspergere*.

ENFARINÉ, ÉE, part. pass. Il se dit dans un sens fig. de ceux qui s'entêtent d'une opinion, d'un sentiment particulier, surtout s'il est suspect ou condamné.

On dit prov. qu'un homme est venu la gueule *enfarinée*, *ore hianti*, p. d. avec grande ardeur & tout plein d'espérance de profiter de quelque conjoncture dans les affaires.

ENFEIR, vieux v. a. Enchanter. Il est composé de *Fee*, & de la particule *en*.

ENFER, s. m. sing. ou ENFERS, s. m. pl. Lieu destiné dans l'autre vie pour la punition éternelle des hommes, qui meurent coupables d'un ou plusieurs crimes griefs. *Infernus*, *inferna*, *carcer aeternus damnatorum*.

On appelle un méchant homme, un tison, un Diable d'*enfer*. On appelle les Volcans, des bouches d'*enfer*, des gouffres de l'*enfer*.

Les Payens avoient aussi leur *enfer*: & ce mot en ce sens se dit ordinairement au pl.

ENFER, dans le style de l'Écriture, se prend quelquefois pour la mort, le sépulcre, parce que le mot Hébreu signifie tantôt le lieu des damnés, tantôt le sépulcre.

Ce mot se dit aussi des Démons mêmes, qui ont leur domicile dans l'*enfer*. Les Démons sont vaincus, l'*enfer* est désarmé.

Il se dit fig. de tout lieu où on est gêné, où on souffre, où l'on se déplaît. Le Palais est un *enfer* pour les gens pacifiques.

On dit aussi qu'un homme qui a des remords, porte toujours son *enfer* avec lui, c. a d. son supplice.

Dans le style burlesque & satyrique, Bruit, vacarme, tintamarre.

Il se dit aussi de tout grand feu, d'un grand embrasement.

En t. du Grand Art, c'est la couleur noire qu'on voit au temps de la putréfaction de la matiére hermétique.

Terre d'*Enfer*. Petite cavité près de Portico dans la Romagne. On lui a donné ce nom, parce que si l'on y jette quelque allumette, elle y allume un feu qui dure 8. à 10. jours, & elle jette des matiéres sulfureuses.

ENFERM, ou ENFERME, vieux s. & adj. de t. g. Infirme, malade. *Æger*.

ENFERMER, v. a. Mettre dans un lieu d'où on ne puisse sortir. *Includere*, *claudere*. On dit, *Enfermer* quelqu'un dehors, ou l'*enfermer* dedans à la clef.

It. Serrer quelque chose dans un lieu qui ferme. *Seponere*, *servare*.

It. Engager, presser. *Comprimere*, *concludere.* Laisser *enfermer* ses doigts entre le bois & l'écorce.

On le dit aussi avec le pron. pers. *Abdere se.* *S'enfermer* dans un cloître, p. d. se rendre Religieux.

It. Contenir, comprendre. *Habere*, *continere.*

On dit prov. & fig. qu'il ne faut pas *enfermer* le loup dans la bergerie; p. d. qu'il ne faut pas guérir une plaie par dehors, & laisser dedans des semences de corruption.

Enfermé, ée, part. pass. *Inclusus.* Il s'emploie comme subst. dans cette phr. Sentir *l'enfermé.* Ce qui se dit d'une chose qui sent mauvais, à cause qu'il y a long-temps qu'elle n'a pris l'air.

ENFERMÉTÉ, vieux s. m. Ladrerie, & plus généralement Maladie. *Infirmitas.*

ENFERRER, v. a. Percer son ennemi avec une épée, une lance. *Transfigere*, *transadigere.*

Il signifioit autref. dans le sens propre, Enchaîner, attacher avec des menottes, des liens de fer. *Ferreis vinculis præpedire.*

On dit fig. qu'un homme s'est *enferré* lui-même, lorsque dans un discours, dans un interrogatoire, il a dit quelque chose qui ruine sa cause, qui le rend coupable.

ENFEU, s. m. C'est en Anjou une Cave, un caveau pour enterrer les morts. *Infodicum.*

ENFICELER, v. a. T. de Chapelier. Serrer avec une ficelle. *Resticulum aptare*, *funiculo constringere.*

ENFIELLER, vieux v. a. Rendre amer comme le fiel. *Felle tingere*, *amaricare.*

S'ENFIÉRIR, vieux v. n. p. Devenir fier.

ENFILADE, s. f. Disposition de plusieurs choses qui vont de suite, ou de droit fil. *Ordo*, *filum.* *Enfilade* de chambres, de portes, de bâtimens; & fig. une longue *enfilade* d'histoires, d'exemples, de discours.

Il se dit aussi en termes de Guerre, des tranchées & autres lignes dans lesquelles on peut tirer en droite ligne.

En t. de Trictrac, l'*enfilade* est l'obstacle qu'on trouve à faire passer les dames d'un côté du tablier à l'autre; ce qui fait perdre ordinairement la partie.

ENFILER, v. a. Passer quelque chose déliée dans un trou étroit, comme fil, soie, ruban, corde à boyau. *Trajicere*, *filum immittere*, *inserere. Enfiler* une aiguille, un chapelet, des perles.

It. Passer ou tirer dans ce qui est de droit fil & en droite ligne. *Rectum iter sequi.* C'est en t. de guerre, Battre & nettoyer toute l'étendue d'une ligne droite.

It. Passer son épée au travers du corps d'une personne. *Transfigere*, *transadigere.*

En t. de Chandelier, Passer au travers d'un petit bâton, qu'on appelle *broche*, la méche des chandelles. *Candelas suspendere.*

Avec le pron. pers. c'est un terme de Maître d'Armes, qui sign. Se jetter soi-même dans l'épée de son ennemi. *Incurrere.* C'est la même chose qu'Enferrer.

En t. du jeu de Trictrac, Être *enfilé*, c'est rompre & découvrir une fléche entière dans son grand jan, par où l'adversaire, qui conserve encore, peut passer dans votre jan.

On dit fig. qu'un homme s'est *enfilé*; p. d. qu'il s'est embarrassé dans quelque affaire fâcheuse. *Enfiler* un discours; p. d. Commencer, entreprendre un discours dont on ne se peut tirer sans peine ou sans longueur. *Fabulam inceptare. Enfiler* se dit encore pour Mettre de suite. Le peuple dit *Enfiler* un chemin, pour Entrer dans un chemin.

Enfilé, ée, part. pass. *Trajectus*, *transfixus.* En t. de Chir. on appelle suture *enfilée*, une suture, où après avoir passé l'aiguille dans les chairs, ou dans les lévres de la plaie, on entoure le fil autour de l'aiguille.

ENFIN, adv. ou conjonction. T. par lequel on finit son discours, ou du moins une de ses parties, ou un raisonnement. Bref, pour conclusion. *Denique*, *tandem*, *aliquando. A la fin* est mieux au milieu d'une période, ou d'un vers.

Autrefois on disoit *enfin final* pour *enfin.*

ENFISCH s. m. Vallée de Suisse, dans le haut Valais.

ENFLAMMER, v. a. Mettre en feu, allumer, embraser. *Succendere*, *inflammare.* On le dit plus ordinairement avec le pron. pers. *Flammam concipere.*

It. Donner de la chaleur. La bile s'*enflamme* aisément, & cause la fiévre. Il se dit aussi des plaies, des humeurs. Le rhume *enflamme* la poitrine.

Au fig. Exciter, échauffer, émouvoir les passions, & sur-tout l'amour & la colère.

Il se dit aussi en matière de piété. Le Saint-Esprit *enflamme* les cœurs d'un amour céleste.

ENFLÉCHURES, s. f. pl. T. de Mar. Cordes qui traversent les haubans en forme d'échelons pour monter aux hunes. *Scalæ nauticæ.* On les appelle aussi *figures* ou *figules*, ou *pas de haubans.*

ENFLEMENT, s. m. Enflure, élévation, gonflement, action ou mouvement par lequel une chose s'enfle; & la qualité de la chose enflée, entant qu'enflée. *Tumor*, *incrementum.*

ENFLER, v. a. Rendre un corps plus dur & plus gros, lui faire occuper plus de place. *Inflare*, *distendere*, *tumefacere.*

On dit fig. & bass. qu'une fille s'est fait *enfler* le ventre; p. d. s'est fait engrosser.

On dit encore que la rivière s'*enfle*, lorsqu'elle grossit, que la mer s'*enfle* quand la tempête commence.

Enfler le cahier, les écritures, sign. Les emplir de quantité de discours inutiles.

Au fig. Enorgueillir, rendre plus vilain, plus hardi. *Animos*, *mentem addere.* Le bruit des trompettes *enfle* le courage des soldats.

On dit aussi *Enfler* son style, lorsqu'on sort de la manière naturelle d'écrire, & qu'on affecte de grands mots pour le rendre plus élevé & plus pompeux.

Enfler la dépense d'un compte; c. à d. la rendre plus grosse qu'elle ne doit être par l'emploi de plusieurs fausses parties. On dit aussi, *Enfler* la dose. *Augere.* Ce v. est aussi n. & sign. Devenir plus gros. *Tumescere.*

Enflé, ée, part. pass. *Inflatus*, *tumefactus.* Quelques Philosophes s'imaginent que le continu est composé de points *enflés*, qui n'ont point d'extension réelle, mais seulement une extension virtuelle, c. à d. qu'ils équivalent à des points qui auroient une extension réelle. Physiquement parlant on ne conçoit pas cela.

ENFLEUME, & ENFLUME, vieux s. f. Enflure.

ENFLURE, s. f. Maladie causée par du sang, ou de mauvaises humeurs qui enflent & grossissent quelque partie. *Inflatio*, *tumor*,

On

On dit prov. qu'une grossesse est une *enflure* de neuf mois.

Il se dit fig. du style, du cœur, &c. p. d. le vice d'un style enflé, & l'orgueil, la vanité.

ENFONÇAGE, s. m. T. de Tonnelier. L'action de mettre des fonds à un tonneau.

ENFONCEMENT, s. m. Lieu creux & enfoncé. *Recessus.* Il se dit plus ordinairement de ce qui est peint en lointain dans un tableau, dans une perspective.

It. La profondeur des fondemens d'un bâtiment. *Altitudo, depressio, profunditas.*

It. L'action d'enfoncer. *Effractio.*

ENFONCER, v. a. Mettre des fonds à des tonneaux, à des cuves. *Fundum munire, tabulare.*

Il se dit en t. de Fauc. lorsque l'oiseau fond sur la perdrix, la poussant jusqu'à sa remise. *Persequi.*

It. Pousser vers le fond, Mettre au fond. *Immergere.* Il se prend aussi dans une signification neutre, & sign. Aller au fond. *Desidere, mergi.*

It. Presser vers le fond. *Comprimere, cogere. Enfoncer* son chapeau dans sa tête. *Enfoncer* en terre le soc de la charrue. *Sulcum infodere.*

It. Ficher une chose pointue dans une autre. *Adigere. Enfoncer* un clou.

It. Rompre, briser avec violence; mettre en désordre, renverser. *Perfringere. Enfoncer* une prison. Ce Régiment a enfoncé les bataillons ennemis.

It. Entrer bien avant en quelque lieu. *Penetrare.* Il est neutre en ce sens.

Au fig. Percer, pénétrer, pousser fort avant, approfondir. Être tout-à-fait *enfoncé* dans la débauche. *Immergi.* Il ne faut pas trop *s'enfoncer* dans cette matière, il ne la faut pas approfondir.

On dit bass. Il est bien engagé dans cette entreprise, il y est *enfoncé* jusqu'aux sangles.

ENFONCÉ, ÉE, part. pass. *Depressus.* Avoir les yeux rouges & *enfoncés*; c. à d. creux. Avoir l'esprit *enfoncé* dans la matière, c'est Avoir l'esprit épais & grossier.

ENFONCEUR, s. m. Qui enfonce, qui brise, qui rompt avec violence. Il ne se dit qu'en cette phr. proverbiale: *Enfonceur* de portes ouvertes; p. d. un homme qui se vante d'avoir fait une chose très-facile, comme si elle eût été fort difficile.

ENFONÇURE, s. m. Collectif. Ce qui sert à boucher le fonds de quelque chose. *Pars ima, recessus, carina.* Une *enfonçure* de lit, est ce qu'on met pour soûtenir la paillasse. *Tabulatum: tabulatio.*

It. Creux, cavité. *Lacuna, cavum.* L'*enfonçure* de la bouche, l'*enfonçure* du pavé. *Depressio.*

ENFONDRER. On dit aujourd'hui EFFONDRER.

ENFORCIR, v. a. qui se dit souvent avec le pronom pers. Rendre ou devenir plus fort. *Corroborare, corroborari.* Il est aussi n. Ce cheval *enforcit* tous les jours.

ENFORESTÉ, ÉE, vieil adj. Enfoncé dans une forêt. *Abditus in sylvam.*

ENFORMER, v. a. T. de Bonnetier & de Chapelier. Mettre un bas dans la forme, mettre un chapeau sur la forme. *Formæ indere, ad formam aptare.*

ENFOUIR, v. a. Enfoncer dans la terre. *Infodere, defodere.*

It. Cacher en terre. *Terrâ occulere.*

On dit fig. qu'il ne faut pas *enfouir* le talent; p. d. qu'il ne faut pas laisser inutiles les talens qu'il a plu à Dieu de nous donner. *Abdere, perdere.*

ENFOUISSEMENT, s. f. L'action d'enfouir. *Defossio.* Il n'est point en usage.

ENFOURCHEMENT, s. m. T. d'Archit. C'est l'angle formé par la rencontre de deux doëlles de voûtes qui se rencontrent, où les voussoirs qui les lient ont deux branches comme une fourche, dont l'une est dans une voûte & l'autre dans la contiguë. *Angulus in furcæ similitudinem formatus.*

ENFOURCHER, v. a. T. de Mar. *Enfourcher* un vaisseau, c'est Jetter l'ancre d'affourche. *Anchoram alteram altero in loco jacere.* Voy. AFFOURCHER.

Il se dit encore de l'ancre, lorsqu'elle mord le fond. Voy. ENJAULER.

It. Monter à cheval jambe deçà, jambe delà. Il n'est que du style familier.

ENFOURCHURE, s. f. T. de Chasse, qui se dit de la tête d'un cerf dont l'extrémité du bois se termine en fourche. *Cornu bifidum.*

En t. d'Écuyer, c'est la partie du corps qui est entre les cuisses.

ENFOURNER, v. a. Mettre le pain ou la pâtisserie dans le four pour la cuire. *Inducere in furnum; mittere.* La pelle à *enfourner. Infurnibulum, pala furnaria.*

Il se dit fig. & bass. p. d. commencer une affaire. *Incipere, auspicari.* Il n'est rien tel que de bien *enfourner.* On dit prov. A mal *enfourner* on fait les pains cornus.

ENFREINDRE, v. a. (Quelques-uns écrivent *Enfraindre.*) Rompre, violer, transgresser une loi, un traité, une ordonnance, un privilége. *Infringere, imminuere.* Le nom verbal est *Infraction.*

ENFROQUER, v. a. Faire moine. *Scapulari induere, monachum facere, ad monachalem habitum inducere.* Il ne se dit qu'en plaisantant & par mépris.

ENFUIR, v. n. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. Se sauver vîtement de quelque lieu dangereux. *Fugere, se fugâ proripere, dare in fugam.*

Il se dit aussi des vaisseaux qui sont trop petits pour contenir une liqueur, ou qui la laissent écouler par quelque ouverture; ce qui se dit aussi des liqueurs qui y sont contenues. *Exæstuare, supereffluere.*

S'ENFUIR, se dit fig. en choses morales. Le temps *s'enfuit, celeri pede labitur*; c. à d. coule bien vîte. L'occasion *s'enfuit*; p. d. elle s'échappe.

Prov. Tandis que le loup chie, la brebis *s'enfuit*; p. d. que pour peu qu'on perde de temps, on manque l'occasion. Ce n'est pas par-là que le pot *s'enfuit*; p. d. ce n'est pas par-là que l'affaire manquera, ce n'est pas là le défaut de cet homme.

ENFUMER, v. a. Exposer quelque chose à la fumée, soit pour la noircir, soit pour lui en faire souffrir les autres mauvaises qualités. *Infumare, fumigare.* On *enfume* les renards, les abeilles, pour les faire sortir de leurs terriers, de leurs ruches.

On dit prov. Nous étions *enfumés* comme de vieux renards; p. d. nous étions incommodés de la fumée.

ENFUTAILLER, v. a. Mettre de la marchandise dans une futaille.

ENG.

ENGADDI, s. m. Ville de la Terre-Sainte, appartenant à la Tribu de Juda, & assise dans le désert ou la solitude de cette Tribu.

ENGADINE, s. f. Contrée du pays des Grisons, dans la Ligue de la Maison-Dieu. *Engadina, Œni Vallis,* autrefois *Vallis venusta.*

ENGAGÉ, s. m. Celui qui voulant s'aller établir aux Indes, s'engage à servir trois ans celui qui le défraye pendant le voyage. *Obligatus, oppigne-*

ratus, *mancipatus*. On dit aussi, Un *trente-six mois*.

ENGAGEANT, ANTE, adj. Attrayant; qui flatte, qui attire, qui engage insensiblement. *Inducens*, *alliciens*.

ENGAGEANT, s. m. Nœud de ruban qui servoit autrefois à parer les jeunes Demoiselles. *Vitta*, *tænia*, *nodus*.

ENGAGEANTE, s. f. Sorte de manches de toile ou de dentelle, qui pendoient au bout du bras, & qui faisoient partie de l'habillement des femmes.

ENGAGEMENT, s. m. Aliénation pour un certain temps. *Oppigneratio*.

It. Seigneurie engagée, domaine engagé. *Pignus*.

It. L'action d'engager.

It. Contrat, obligation, promesse. *Debitum*, *promissum*, *obligatio*.

It. L'enrollement d'un soldat, & même l'argent qu'il reçoit en s'enrollant.

Il se dit aussi de ce qui est mêlé ou embarrassé. *Immissio*, *obligatio*. L'*engagement* de deux chambres l'une dans l'autre.

Chez les Maîtres en fait d'armes on appelle l'*engagement* de l'épée, une attaque de jeu composé, lorsqu'on assujettit avec son épée le demi-fort ou le foible de celle de l'ennemi, afin d'être maître de la ligne droite, & qu'il ne puisse agir qu'en deux ou plusieurs temps.

Au fig. Attachement, liaison, obligation, intérêt. *Munus*, *professio*, *conjunctio*, *ars*, *necessitudo*, *institutum*.

It. Combat, bataille.

ENGAGER, v. a. Mettre en gage. *Oppignerare*, *obligare*, *dare pignori*. De *invadiare*, qui se trouve dans les loix des Lombards.

En matiére d'immeubles, il sign. les hypothéquer pour les dettes.

It. Vendre par un contrat pignoratif, & à faculté de réméré.

It. Contraindre, ou mettre dans la nécessité de faire quelque chose.

It. Enroller des soldats. *Milites conscribere*.

En t. d'escrime, *Engager* l'épée, c'est la croiser contre celle de l'adversaire.

On dit fig. *Engager* sa parole, *Engager* son honneur. Je ne puis pas aller dîner chez vous, je suis *engagé* ailleurs. *Engager* son cœur, p. d. Donner son cœur, aimer.

Avec le pronom pers. S'endetter, ou s'obliger à faire quelque chose, ou cautionner quelqu'un; s'embarrasser, s'empêtrer. *Se implicare*, *innectere*, *involvere*, *impedire*, *obligare*, *illigare*.

S'*engager*, sign. aussi, S'obliger à servir quelqu'un pour un certain temps.

It. S'enroller. *Nomen dare*.

ENGAGER. Obliger, porter à faire quelque chose. *Inducere*, *compellere*.

Enfermer, retenir. *Impedire*, *cohibere*; *tenere*. Il s'est laissé *engager* les doigts entre le bois & l'écorce. On dit, qu'un homme a le cerveau *engagé*; p. d. chargé de fluxion: Et d'un malade, que sa poitrine s'*engage*; p. d. qu'elle s'embarrasse, qu'elle s'emplit.

ENGAGER, se dit aussi de ceux qui font des offres, des enchéres, des propositions.

ENGAGISTE, s. m. & f. Celui qui tient par engagement quelque domaine, ou droits, soit du Roi, soit des particuliers. *Qui habet pignori*.

ENGAGNE, vieux s. f. Tromperie: de l'Espagnol *Enganno*.

ENGAÎNER, v. a. Mettre dans une gaîne. *Condere in vaginam*, *inauere*.

ENGALLAGE, s. m. C'est l'action de teindre ou préparer une étoffe avec la noix de galle.

ENGALLER, v. a. T. de Teinturiers. Teindre ou préparer une étoffe avec la noix de galle. *Galla intingere*, *galli perfundere*, *saturare*.

EN-GALLIM, s. m. Bourg situé dans la Tribu de Juda, sur le bord du lac Asphaltite.

ENGANNER, vieux v. a. Tromper, de même que l'Italien *ingannare*.

EN-GANNIM, s. m. Nom de deux Villes de la Terre-Sainte, dont l'une est dans la portion de la Tribu de Juda; & l'autre dans la Tribu d'Issachar.

De עין, *ain*, fontaine, & גנים, *gannim*: pluriel de גן, *gan*, un jardin, un clos; la fontaine des jardins, ou des clos.

ENGANO, Capo d'Engano, s. m. *Promontorium fallax*, *Promontorium fraudis*. Ce nom, qui est Espagnol, & qui sign. *Cap de tromperie*, ou *de fraude*, a été donné à trois caps différens. Le premier est un cap de l'Isle de Luçon, l'une des Philippines: le second est le cap oriental de l'Isle de S. Domingue: le troisiéme est le cap d'une des Isles Marianes, ou des Larrons.

ENGARANT, part. a. T. de Mar. Qui retient une corde chargée d'un pesant fardeau, & à laquelle on fait faire un ou plusieurs tours à l'entour d'une piéce de bois, pour empêcher la force de la charge.

ENGARDER, vieux v. a. Empêcher, mettre obstacle. *Impedire*, *prohibere*.

It. v. n. S'empêcher, se défendre de faire quelque chose. *Cavere*, *se defendere*, *prohibere*. Ce mot est vieux: il faut se servir de *garder*.

Prov. Peut être *engarde* les gens de mentir.

ENGASTRILOQUE, s. m. Voyez ENGASTRONYME.

ENGASTRIMANDRE, ou *Engastrimante*, s. m. Celui qui parle du ventre. Les Grecs appellent le ventre, γαστήρ.

ENGASTRIMYTHE. Voy. ENGASTRIMANDRE. De ἐν, *dans*, γαστήρ, *le ventre*, & μῦθος, *parole*.

ENGASTRONYME, ou *Engastrilogue*, s. m. Celui ou celle qui forme dans l'estomac des paroles qui semblent venir d'ailleurs. Voy. VENTRILOQUE.

ENGAZZE. Voy. DONGO.

ENGEANCE, s. f. Espéce particuliére d'animaux qui viennent d'une même race. *Gens*, *genus*.

Il se dit fig. des hommes méchans. *Engeance* de vipéres, *Genimina viperarum*. Méchante *engeance*.

ENGÉDIN, ou ENGÉTIN, s. m. Bourg ou pet. ville de Transylvanie. *Engedinum*.

ENGEIGNER, ou ENGINER, vieux v. a. Tromper, attraper. *Fallere*, *decipere*.

ENGEL, s. m. C'est une des divisions de la livre poids de marc en Hollande. Dix *engels* font le loot, & trente loots la livre.

ENGELURE, s. f. Enflure aux pieds ou aux mains, accompagnée d'inflammation, quelquefois de solution de continuité, & qui est causée par un froid excessif. Ce mot vient *à gelu*, gelée. On les appelle en Latin *Perniones*, *à pernicie*, ruine, dommage, à cause des vives douleurs & démangeaisons qu'elles excitent.

ENGELHOM, sub. masc. Pet. ville de Suédo,

située dans la Province de Schonen. *Edgelhomia*.

ENGELMER, f. m. N. pr. d'hom. *Engelmarus*.

ENGEN, f. m. Pet. ville de Souabe en Allemagne, dans le Comté de Furstemberg. *-na*.

ENGENDRER, v. a. Qui se dit premiérement en Théol. du mystère ineffable de la Trinité. *Generare, gignere*. Le Pere a *engendré* son Verbe de toute éternité.

Humainement parlant, il se dit de la production des animaux qui vient par voie de génération.

En t. de Géom. il se dit en parlant des lignes ou figures qui produisent d'autres figures. *Generare, producere*.

Il sign. quelquef. Produire quelque chose que ce soit, & de quelque maniére que ce soit.

Au fig. Produire, exciter. Un procès *engendre* un autre procès. Être cause ou occasion de quelque chose, & il ne se dit guère qu'en mauvaise part.

On dit prov. & fam. d'un homme de bonne humeur, ou qui aime la débauche, qu'il n'*engendre* point de mélancholie.

ENGENDRER. (S') Donner un mari à sa fille, prendre un gendre. Il n'est que du style comique.

ENGEOLLER. Voy. ENJOLLER.

ENGEOLLEUR. Voy. ENJOLLEUR.

ENGER, v. a. Produire quelque méchante engeance. *It*. Embarrasser, charger. *Inficere, affligere, onerare*. Du lat. *ingignere*. Il est bas & pop.

ENGERBER, v. a. Lier le blé, mettre les javelles en gerbe. *Ligare, struere spicarum fasces*.

It. Mettre des gerbes sur le tas, les ranger dans une grange. *Congerere*.

ENGERN, ou ENGERHEN, f. m. Pet. Ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans le Comté de Ravensperg. *Angria*.

ENGHIEN. } Voy. { *Anguien*.
ENGIA. } Voy. { *Engina*.
ENGIEN. } Voy. { *Engin*.

ENGIGNEMENT, vieux f. m. Finesse.

ENGIGNIER, vieux v. a. Tromper, amuser.

ENGIGNOUR, vieux f. m. Ingénieur. *Machinarum bellicarum artifex, moderator*.

ENGIN, f. m. Machine pour élever ou soûtenir de gros fardeaux, comme grue, guindal, mousles, verrins, &c. *Organum, machinatio*.

De *ingenium*, parce qu'il faut de l'esprit pour inventer les machines qui augmentent les forces mouvantes.

Engins de guerre. Toutes les machines pour battre & prendre les places, comme beliers, balistes, & autres.

ENGINS de pêcheurs. Les divers filets qui servent à la pêche.

On appelle aussi par raillerie *engins*, les outils qui ne sont pas propres, ou assez forts pour faire quelque chose. Vous me donnez-là un bel *engin*, un *engin* à prendre mouches.

Il a signifié autrefois fig. Finesse, industrie. Mal *engin*; mauvais artifice. Et l'on dit prov. Mieux vaut *engin* que force; p. d. que l'adresse & l'esprit, la douceur, la complaisance, font réussir en des choses dont on ne viendroit pas à bout par la violence.

ENGINGNIER, vieux f. m. Ingénieur. Celui qui faisoit & qui servoit autrefois les machines de guerre. *Machinarum bellicarum artifex, moderator*.

ENGISSOMA, f. m. T. de Chir. Fracture du crâne où la partie rompue est enfoncée, & fait le pont-levis. Ce mot est gr. ἐγγίσωμα.

ENGLANTÉ, adj. m. T. de Blâs. qui se dit d'un Écu chargé d'un chêne, dont le gland est d'un autre émail que l'arbre & les feuilles. *Glande onustus, glandibus opertus*.

ENGLESQUEVILLE, f. f. Bourg de Normandie dans le Pays de Caux, sur la riviére de Sanne.

ENGLINCELER, vieux v. a. Mettre en peloton.

ENGLOBER, v. a. Mettre ensemble, mêler, confondre. *Jungere*, &c.

ENGLOUTIR, v. a. Absorber; avaler tout d'un coup & gloutonnement. *Absorbere, deglutire*.

Il sign. fig. Consumer, dissiper des biens, des richesses.

It. Infecter d'une mauvaise odeur qui saisit le cœur, &c. Cette puanteur nous a tous *engloutis*.

ENGLUER, v. a. Enduire, frotter de glu. *Visco oblinere, tangere*. Avec le pron. perf. Se laisser prendre à la glu. De *gluten*, glu.

Il se dit fig. en parlant de ceux qui sont engagés si avant dans quelque affaire, dans quelque amourette, qu'ils ne s'en peuvent tirer. Il est bas.

ENGOMBRER. Voy. ENCOMBRER.

ENGONASIS, f. f. qu'on appelle plus ordinairement Hercule ou Prométhée. Constellation septentr.

ENGONATE, f. m. Espéce de cadran dont les Anciens se sont servis. De γωνία, angle, ou de γόνυ, genou.

ENGONCER, v. a. Qui ne se dit que des habits qui montent trop haut, qui rendent la taille contraintе, gênée. *Compingere, stringere*.

ENGONCÉ, ÉE, part. pass. Qui a peu de cou; gêné, contraint dans ses habits. *Compactus*.

Il est formé par corruption du vieux mot *esconse*, venant du lat. *absconsus*.

ENGORGEMENT, f. m. Embarras formé dans un tuyau, dans un canal. *Engorgement* de tuyau. *Tubuli interclusio, obductio*. On le dit aussi des vaisseaux du corps humain.

ENGORGER, v. a. Fermer un passage destiné à faire écouler des eaux, ou les humeurs. *Obducere, impedire, intercludere, fauces percludere*.

En t. d'Artificier, Remplir de composition le trou vuide qu'on a laissé à l'orifice d'un autre artifice.

s'ENGORGER. On dit qu'un port s'*engorge*, quand il se remplit de sable, ou de galet. Les veines s'*engorgent* quelquefois par trop de plénitude. On a dit s'*engorger* de viandes. Il est bas.

Ce mot vient du Lat. *ingurgitare*.

ENGORGÉ, ÉE, part. pass. *Obductus, præfocatus*. Ce cheval a les jambes *engorgées*, pleines de mauvaises humeurs. Des moulins sont *engorgés*, quand l'eau est si haute qu'elle empêche les roues de tourner. On appelle un drap *engorgé*, un drap que le foulon n'a pas bien dégraissé.

ENGOUEMENT, f. m. État de celui qui est engoué. *Præfocatio*.

Il sign. fig. & en style fam. Préoccupation en faveur de quelque chose, entêtement.

ENGOUER, s'ENGOUER, v. a. Boucher, embarrasser le passage du gosier. *Præfocare*. Il vient d'*angere*, serrer, suffoquer.

s'ENGOUER, au fig. Se préoccuper, s'entêter en faveur de quelque personne, ou de quelque ouvrage. Il est du style fam.

ENGOUFFRER, v. n. qui se dit avec le pronom perf. des eaux & des vents qui entrent avec violence en quelque endroit, d'où ils ne peuvent sortir sans quelque désordre. *Ruere*, *irruere*.

ENGOULER, v. a. Avaler tout d'un coup. *Vorare*, *absorbere*. Ce mot est bas.

ENGOULÉ, ÉE, part. pass. *Voratus*, *absorptus*. Ce mot se disoit autrefois d'une chose dans laquelle on avoit passé la tête : une robe, une chape *engoulée*, un manteau *engoulé*.

ENGOULÊME. } Voy. { *Angoulême*.
ENGOUMOIS. } Voy. { *Angoumois*.
ENGOUMOISIN. } Voy. { *Angoumoisin*.

ENGOURDIR, v. a. Ôter la liberté du mouvement de quelque membre, le rendre comme perclus. *Stupefacere*. De *gourd*, dérivé de *gurdus*, qui signifioit un *fat* en vieux Gaulois.

Il se dit fig. des choses spirituelles. Un esprit qui n'est point cultivé, s'*engourdit* aisément. *Marcescere*.

ENGOURDISSEMENT, f. m. Action ou état de ce qui est engourdi. *Stupor*.

Il se dit fig. d'une léthargie d'esprit.

ENGOURI, ou ENGURI, Angouri, Anguri, Angori. Voy. ANCYRE.

ENGRACE, ou ENGRATIE, f. f. N. pr. de fem. *Encratis*, *Engratia*.

ENGRAIGNER, vieux v. a. Entrer. Du lat. *ingredi*.

ENGRAINER un bateau, v. a. Y mettre certaines marchandises dont le propriétaire n'est pas pressé, le bateau n'étant pas en état de partir si-tôt.

ENGRAIS, f. m. Pâturages où on met des bœufs & autres animaux pour les engraisser. *Saginarium*.

It. La nourriture, & l'action d'engraisser les animaux.

It. Amendement des terres labourables, vignes & prés, comme fumiers, marne, cendres de chaume, &c. *Stercoratio*, *stercus*.

ENGRAISSEMENT, f. m. T. d'Agricult. L'action d'engraisser; tout ce qui peut rendre un fonds plus gras & plus fertile. *Stercoratio*.

En t. de Charpent. Assembler par *engraissement*, c'est joindre si juste des piéces de bois, que pour ne laisser aucun vuide dans les mortoises, les tenons y entrent à force.

ENGRAISSER, v. a. Rendre gras. *Opimare*, *saginare*. Il s'emploie souvent avec le pron. perf. On dit absol. que le dormir *engraisse*.

It. Salir avec de la graisse. *Inquinare*, *inficere adipe*.

It. Fumer des terres. *Stercorare*.

On dit aussi, que le vin s'*engraisse*, *pingue fit*; p. d. qu'il s'épaissit, qu'il se corrompt; & de même de quelques autres liqueurs, &c.

Au fig. Enrichir. *Ditare*. S'*engraisser* du sang des Citoyens, & des misères publiques.

Il est aussi n. & sign. Devenir gras. *Pinguescere*, *saginari*.

Les Architectes disent qu'une pierre *engraisse*; ou qu'elle est grasse, lorsque d'un côté elle fait un angle bien ouvert; comme ils disent qu'une pierre est maigre, lorsqu'elle fait un angle bien aigu.

On dit prov. qu'un homme *engraisse* de malédictions, qu'il *engraisse* de mal avoir; p. d. qu'un homme ne laisse pas de profiter, quoiqu'on le haïsse, & qu'il souffre beaucoup de travail. L'œil du maître *engraisse* le cheval; p. d. que la vigilance de la personne intéressée est nécessaire. On ne sçauroit manier du beurre qu'on ne s'*engraisse* les doigts; p. d. qu'on ne sçauroit manier beaucoup d'argent, sans qu'il en demeure un peu dans les mains.

ENGRANGER, v. a. Serrer les blés dans la grange. *Seponere in horreum*.

ENGRAVER, v. a. Engager un bateau dans le sable, de sorte qu'il ne flotte plus. *Impingere cymbam in sabulum*.

Ce mot vient de Grève, bord de la mer ou d'un fleuve, où l'eau est basse.

ENGRAVER, signifioit autrefois, Graver profondément. *Incidere*, *insigere*. *It.* Graver, imprimer une figure sur quelque chose. *Sculpere*, *imprimere*.

S'ENGRAVER, n. pass. Être arrêté sur le sable, sur le gravier, en navigeant. *Hærere in sabulo*, *ad arenæ cumulos adhærescere*.

ENGRÉGER, vieux v. a. Rendre plus grief. *Exacerbare*.

ENGRÊLÉ, ÉE, adj. T. de Blâs. qui se dit des piéces honorables de l'Écu, qui sont bordées de petites pointes minces & délicates. *Striatus*, *denticulatim incisus*.

De *gracilis*, à cause que les engrêlures sont minces & délicates.

ENGRÊLER, v. a. Faire de petits ornemens sur les broderies, ou dentelles, qui représentent de petits grains. *Unionibus distinguere*, *contexere*, *variare*.

ENGRÊLURE, f. f. Petits picots, pointes, ou avances, qu'on fait par ornement aux dentelles, tant de fil que de soie. *Limbus superior*.

En t. de Blâs. Piéce qui n'a que le quart de la bordure; on l'appelle aussi filure. *Striata resticula*.

ENGRENER, v. n. & quelquef. a. Commencer à moudre dans un moulin : ce qui se fait en mettant le grain dans la trémie. *Moletrinâ infundere*. De *granum*, grain.

It. S'insérer l'un dans l'autre; & en ce sens il vient de *crena*, une coche, un cran, parce que les choses qui s'*engrennent*, ou qui *engrennent*, entrent dans des espéces de coches, & ont comme des crans. Ce v. s'emploie souvent en t. d'Horlog. *Inferi*.

ENGRENER des chevaux. Les nourrir de bon grain pour les rétablir, lorsqu'ils sont maigres, ou qu'ils ont été malades. *Opimare*.

Il se dit fig. des affaires qu'on a commencées. *Inchoare*, *auspicari*.

ENGRENER la pompe. T. de Mar. Attirer dans la pompe ce qui reste d'eau dans le fond du vaisseau, pour l'en chasser par le moyen de la pompe.

On dit au fig. Il a bien *engrené*, p. d. Il a bien commencé.

ENGRI, f. m. Sorte de Tigre de la Basse-Éthiopie, qui a cela de particulier, qu'il n'attaque jamais les hommes blancs.

ENGRIETÉ, vieux f. f. Jalousie, envie.

ENGROSSER, v. a. Faire un enfant à une femme. *Gravidare*. Il est du style fam. & l'on dit autrement, rendre une femme enceinte.

ENGROSSEUR, f. m. Qui engrosse, qui rend enceinte une fille ou une femme.

ENGROSSIR, v. a. Rendre gros. Il est aussi v. n. & sign. Devenir gros. *Crassescere*. *Crassum reddere*, *facere*. On ne dit plus que *Grossir*.

ENGROUTER, vieux v. a. Enfoncer.

ENGRUMELER, v. n. Se mettre en grumeaux. *Concrescere.* Le sang s'*engrumèle.*
ENGUAMBA, s. m. Arbre des Indes Occidentales qui croît dans la Province de Mechoacan en des lieux pierreux.
ENGUELEGUINGUIL, s. m. Ville du Roy. de Maroc, dans la Prov. de Hea.
ENGUENNER. Voy. ENGANNER.
ENGUENILLER, v. a. Vêtir de guenilles, couvrir de baillons. *Sordidare.*
ENGUICHÉ, ÉE, adj. En t. de Blâs. il se dit du cor, cornet, trompe, ou huchet, dont l'embouchure est de different émail.
ENGUICHURE, s. f. T. de Chasse. Il se dit des cordons attachés par trois anneaux aux cors de chasse, & qui servent à les porter.
ENGUIEN. Voy. ANGUIEN.
ENGURI, s. m. Rivière de la Géorgie, en Asie. *Engurius.* Anciennement *Asielsus.*
ENGYRONNER, vieux v. a. Environner. De *gyrare*, se tourner.
ENGYSCOPE, s. m. T. d'Optiq. Instrument qui fait voir les choses de près, qui fait regarder de près. *Engyscopium.* De la prép. ἐγγὺς, *près*, & σκοπέω, *je regarde*, *je considère* avec attention.

ENH.

EN-HADDA, ou EN-ADDA, s. f. Ville de la Terre-Sainte dans la Tribu d'Issachar.
ENHARDIR, v. a. (L'*h* de ce mot est aspirée.) Encourager, rendre hardi; donner de la hardiesse, de l'assurance. *Animos erigere*, *audaciam facere.*
ENHARMONIQUE, adj. de t. g. & s. m. *Enharmonicus.* C'est le troisiéme genre de la Musique, qui abonde en dièses, qui sont les moindres divisions sensibles du ton. Le dièse *enharmonique* est la différence du demi-ton majeur & du mineur. Le systême *enharmonique*. Les cordes *enharmoniques*. Les Grecs donnérent à ce genre le nom de genre *épais & condensé*, qui veut dire, Musique complette.
ENHARNACHEMENT, s. m. Harnois. *Stratum*, *ornatus.* *It.* L'action d'enharnacher.
ENHARNACHER, v. a. Mettre les harnois à un cheval. *Equum integere.* Voy. HARNACHER.
Il se dit aussi fig. des hommes, & sign. Vêtir, habiller. *Ornare*, *instruere*, *vestire*, *impedire vestibus.*
EN-HASOR, *En-Asor*, *Hasor*, & *Nasor*, s. m. Ville de la Tribu de Nephthali au nord de la Terre-Sainte.
ENHATIR, vieux v. a. Percer d'une lance. Du lat. *hasta*, lance, javelot. On a dit aussi *être enhâti*; p. d. Avoir hâte.
EN-HAUT, Sorte d'adv. Dans un lieu haut. *Suprà.* Il est *en-haut.*
D'ENHAUT. Autre sorte d'adv. D'un lieu haut. *Sursùm*, *desursùm.*
D'EN-HAUT. Du Ciel, de Dieu, de la part de Dieu. *Divinitùs*, *è Cœlo*, *à Deo.*
EN-HAUT. Ce t. sign. quelquef. la Cour, le Conseil. Un ordre d'*enhaut*, le Conseil d'*enhaut.*
ENHAZÉ, ÉE, vieil adj. Embarrassé d'affaires.
ENHENDÉ, ÉE, adj. T. de Blâs. qui a été expliqué à CROIX ENHENDÉE.
ENHERBER, vieux v. a. Empoisonner. *Miscere herbas & non innoxia verba*, parce qu'ordinairement les venins se tirent des herbes.
ENHERDURE, vieux s. f. Poignée d'épée.
ENHEUDÉ, ÉE, adj. vieux t. de Coût. Attaché par des heudes, ou liens que l'on met aux pieds. *Pedicis implicatus.*
ENHORTER, vieux verbe act. Exhorter. *Hortari.*
ENHUILÉ, adj. m. On le disoit autrefois de celui qui avoit reçû l'Extrême-Onction. *Oleo supremo tinctus.*
ENHYDROS, s. m. Pierre ferrugineuse du genre des pierres d'Aigle, creuse & remplie d'eau.

ENJ.

ENJABLER, v. act. T. de Tonnelier. Mettre les fonds des tonneaux dans les rainures faites aux douves pour les arrêter. *Indere*, *compingere.*
ENJACHAM, s. m. Forteresse des Anglois, sur la côte d'or en Guinée.
ENJALER. Voy. ENJAULER.
ENJALOUSER, vieux v. a. Donner de la jalousie; rendre jaloux.
S'ENJALOUSER, Devenir jaloux.
ENJAMBAGE, s. f. Défaut des vers dont le sens ne se termine qu'au commencement ou vers le milieu du vers suivant.
ENJAMBÉE, s. m. Espace entre les deux jambes étendues. C'est à peu près *quantum spatii distenta crura complectuntur.*
ENJAMBEMENT, s. m. T. de Poës. Françoise. Défaut d'un vers qui enjambe sur un autre.
ENJAMBER, v. n. Faire un grand pas, avancer beaucoup une jambe. *Crura distendere.* Il a *enjambé* par-dessus. Il est quelquef. a. *Enjamber* le ruisseau.
It. Avancer sur quelque chose. *Supergredi*, *proferre se*, *supervenire.*
It. Usurper, empiéter. *Involare in aliena.* Les Princes puissans *enjambent* quelquefois sur les terres des plus foibles.
Il se dit en parlant des vers François, dont le sens n'est point achevé, & ne finit qu'au milieu, ou au commencement d'un autre. Ce qui est un défaut.
ENJAVELER, v. a. Mettre en javelle. *Componere in manipulos.*
ENJAULER, ou ENJALER, v. a. T. de Mar. *Enjaler une ancre*, c'est y attacher deux piéces de bois semblables, qu'on appelle *jas*, pour contre-balancer la pate de l'ancre dans l'eau, & la faire tomber ensorte que l'une ou l'autre des pates de l'ancre morde le fond pour arrêter le vaisseau. *Ancoram instruere tigillis.*
ENJEU, s. m. L'argent que l'on met au jeu. *Præmium lusorii-certaminis*, *deposita pecunia*, *pignus.*
ÉNIGMATIQUE, adj. m. & f. Qui est obscur, qui tient de l'énigme. *Ænigmaticus.*
ÉNIGMATIQUEMENT, adv. D'une manière obscure & énigmatique.
ÉNIGME, s. f. Proposition qu'on donne à deviner, & qui est cachée sous des termes obscurs, ambigus, & le plus souvent contradictoires en apparence. *Ænigma.*
Ce mot vient du Gr. ἄινιγμα, discours obscur, qui couvre une chose fort connue d'elle-même; αἰνίττεσθαι, sign. *parler obscurément.*
C'est aussi quelquefois une espéce d'emblême, quand sous les figures d'un tableau il y a quelque sens, ou quelque mystère caché.
L'*énigme* en paroles est une description spirituelle & mystérieuse de quelque chose.
ÉNIGME, se dit aussi d'un discours peu intelligible.
ÉNIO. Voy. ÉNO.

ENJOINDRE, v. a. Conj. *J'enjoins, j'enjoignis, j'ai enjoint, j'enjoindrai, que j'enjoigne, que j'enjoignisse*, ou *j'enjoindrois*. Ordonner, commander. *Mandare, præcipere*. Ce mot vient d'*injungere*.

Enjoint, ointe, part. pass. *Mandatus, injunctus*.

ENJOINTÉ, ée, adj. T. de Fauc. qui se dit des jambes de l'oiseau. *Court-enjointé*; c. à d. qui a les jambes courtes. On ne dit point *enjointé* seul.

ENJOLIVEMENT, f. m. Ajustement, ornement qui rend une chose plus jolie, plus agréable qu'elle n'étoit. *Ornamentum, elegantia*.

ENJOLIVER, v. a. Orner, ajuster, parer, rendre plus joli. *Ornare, decorare, addere elegantiam*. Il ne se dit point des personnes.

ENJOLIVEUR, f. m. Qui pare, qui enjolive, qui embellit. *Artifex elegantiarum*.

ENJOLIVURE, f. f. le même qu'*enjolivement*, sinon qu'*enjolivure* se dit plus ordinairement des petites choses. *Decor, ornatus*.

ENJOLLER, v. a. Surprendre, tromper, attraper quelqu'un par des paroles ou des promesses flatteuses. *Inescare, illicere, in fraudem inducere*. Ce mot est bas, & vient de la jaule des Oiseleurs; & la *jaule* de *gabia*, cage.

ENJOLLEUR, euse, f. Hableur, trompeur; celui qui attrape les autres par de vaines espérances. *Seductor*.

ENJOUEMENT, f. m. (On prononce *enjoûment*.) Belle humeur, gaieté qui paroît sur le visage ou dans les actions; manière badine & agréable. *Festivitas, hilaritas, blanditiæ elegantes*.

Il se dit aussi des pensées gaies, des descriptions fleuries qui se rencontrent dans quelque Ouvrage de prose, ou de vers.

ENJOUER, v. a. Réjouir, égayer. *Hilarare*. Il n'est usité qu'au part. pass.

Enjoué, ée, part. pass. & adj. Qui est agréable, qui a un air gai, & riant. *Festivus, compositus ad hilaritatem*.

On dit aussi qu'un style est fort *enjoué*, quand il est rempli de plusieurs pensées agréables & plaisantes.

ÉNIS, f. m. Le Cap d'*Enis*, *Enisum*, anciennement *Boreum promontorium*. Il est dans l'Ultonie en Irlande. C'est la pointe la plus occidentale du Comté de Dounegal.

ÉNISCORT, ou INISCORTHY, f. m. Bourg d'Irlande, dans le Comté de Wexford, en Lagénie. *Eniscortum*.

ÉNISKILLING, f. m. Pet. ville ou Forteresse de l'Ultonie en Irlande. *Arx Kellina*.

ÉNISTOWN, f. m. Bourg de la Momonie en Irlande, dans le Comté de Clare. *Enistonsum*.

ENIVREMENT, f. m. État d'une personne ivre. *Temulentia, ebrietas*. Il n'a guère d'usage qu'au fig. & fign. l'entêtement d'une personne infatuée de quelque chose. *Cæcus amor, libido, impotentia*.

ENIVRER, v. a. Rendre ivre; troubler le cerveau; en empêcher les fonctions. *Inebriare*. Le vin, le tabac, certaines odeurs *enivrent*.

Bois à *enivrer*. Il croît aux Isles Antilles, & a la qualité d'étourdir les poissons, comme la Coque de Levant.

Enivrer. Au fig. Remplir, infatuer, brouiller, troubler, étourdir la raison. *Dementare, ad insaniam redigere*.

Prov. *S'enivrer* de son vin, au propre, c. à d. boire tout seul & avec excès. Au fig. Avoir trop bonne opinion de soi-même.

ENK.

ENKI, vieux adv. Ainsi.

ENKOPING, ou ENÉCOPING, f. m. Pet. ville de Suéde dans l'Uplande. *Encopia*.

ENKUSE. Voy. ENCHUSE.

ENKYSTÉ, ée, adj. T. de Méd. & de Chirur. Qui a un kyste, qui est accompagné d'un kyste. Les tumeurs *enkystées* sont celles dont la matiére est enfermée dans une petite vessie, ou membrane, qu'on nomme Kyste. Du Gr. ἐν, *en*, & κύστις, *sac, vessie*.

ENL.

ENLACEMENT, f. m. L'action d'enlacer. *Illigatio, implicatio, implexus*.

ENLACER, v. a. Faire un lacs, un lacis, mêler plusieurs cordons, & les passer l'un dans l'autre. *Involvere, illigare, implicare, implectere. Enlacer* des papiers; p. d. les passer tous dans le même lacet. Du Lat. *illaqueare*.

Il se dit aussi des branches d'arbres, de vignes, qu'on passe l'une dans l'autre, pour faire des espaliers, des clôtures.

Au fig. Surprendre, embarrasser.

ENLAÇURE, f. f. T. de Charpent. L'action de percer une mortoise & un tenon pour y faire passer une cheville, & faire tenir ferme les piéces assemblées.

ENLAIDIR, v. a. Rendre laid. *Deformare, deturpare*. Il est aussi n. & sign. Devenir laid. *Deforme fieri*.

ENLAIDISSEMENT, f. m. L'action d'enlaidir. *Deformatio*.

ENLANGAGÉ, ée, vieil adj. Éloquent, qui parle bien.

ENLANGOURÉ, ée, viel adj. Langoureux, languissant. *Languens*.

ENLARME, f. m. T. de Pêcheur. Il se dit des petites branches du Troëne, que les Pêcheurs disposent le long de leur verveux.

C'est aussi parmi les Maitres Oiseliers, de grandes mailles que l'on ajoûte à celles du filet ordinaire, pour prendre plus aisément les oiseaux.

ENLARMER, v. a. T. d'Artisan. *Enlarmer* un filet, c'est faire de grandes mailles à côté du filet avec de la ficelle.

ENLÉVEMENT, f. m. Action violente & subite, par laquelle on ravit, on enléve quelque personne, ou quelque chose. *Raptus, asportatio*.

En t. de Guerre, il se dit d'un quartier, lorsqu'on surprend quelque corps qui fait mauvaise garde, & qu'on emméne les soldats prisonniers. *Impressio, occupatio subita*.

ENLEVER, v. a. Lever en haut, soit par adresse, soit avec rapidité, avec violence. *Extollere, attollere*.

It. Ravir, emporter, arracher. *Asportare, auferre, rapere. Enlever* quelqu'un à sa tristesse, à ses plaisirs. *Enlever* un criminel à la sévérité des loix. *Subtrahere*.

Il se dit aussi des efforts qui se font par des choses inanimées. Un ouragan a *enlevé* des arbres, des moulins.

Il se dit aussi des choses qu'on emporte sans violence. Les Munitionnaires ont *enlevé* tout le blé qu'ils ont trouvé à acheter dans cette Province.

On dit, *Enlever* un corps, p. d. Prendre un corps mort pour le porter en terre. On dit aussi, qu'un Commissaire est venu *enlever* le corps d'un homme trouvé mort.

Il sign. aussi simplement, Ôter. *Auferre*, *abolere*. Le verjus, le citron, *enlevent* les taches d'encre qui sont sur le linge.

En t. de Guerre, il se dit des villes ou des postes qu'on force, qu'on surprend. *Occupare*.

ENLEVER les chauderons. C'est en faire le fond avec le marteau rond. *Enlever* sign aussi, Redresser un chauderon, en ôter les bosses.

ENLEVER se dit aussi en parlant des ébullitions, des écorchures de la peau, soit qu'elles arrivent par cause violente, ou par quelque chaleur ou humeur maligne intérieure. Il a le visage *enlevé*. On le dit souvent avec le pron. pers. Quand on boit après un homme qui a l'haleine forte, la peau s'*enléve*.

Au fig. Transporter, soit d'admiration, soit de colere. Ce Prédicateur dit de si belles choses, qu'il *enléve* ses auditeurs. *Rapit in admirationem*.

ENLEVEURS DE QUARTIERS, s. m. pl. Soldats qui forcent & enlévent d'autres soldats qui sont à l'armée logés dans leurs quartiers.

ENLEVURE, s. f. Petite tumeur ou bube qui enléve la peau. *Pustula*, *vesicula*.

It. Le relief en sculpture. *Eminentia*, *pars exstans*, *eminens*, *expressa*.

ENLIER, v. a. T. de Maçon. Joindre & engager des pierres ensemble, en élevant des murs. *Illigare*.

ENLIGNER, v. a. T. d'Archit. & de Charpent. *Enligner* le bois avec une régle, ou un cordeau, c'est Mettre les piéces sur une même ligne. *Ad eandem lineam componere*, *statuere*.

En t d'Imprim. on appelle Livre bien *enligné*, un livre dont les premiéres lignes de chaque page sont sur une même ligne, & répondent exactement l'une à l'autre.

ENLUMINER, v. a. Rehausser de couleurs un dessein qui est simplement tracé. Colorier une estampe. *Illuminare*, *illustrare*; *colorum luminibus exornare*.

Fig. Rendre rouge & enflammé. *Accendere*, *inflammare*. Et en ce sens, il ne se dit que du teint. La pudeur *enlumine* agréablement un visage.

Il se dit aussi fig. & bass. de ceux qui, à force de boire, se rougissent le visage. S'*enluminer* la trogne.

ENLUMINEUR, s. m. Peintre en détrempe, qui applique des couleurs sur des images, des desseins, ou des cartes, pour les rehausser. *Pictor*. On appelle ironiq. un méchant Peintre, un *Enlumineur* de jeu de paume, un barbouilleur.

ENLUMINURE, s. f. L'art d'enluminer.

It. L'image & l'estampe même enluminée. *Imago picta*.

E N M.

ENMANCHÉ. Voy. EMMANCHÉ.

ENMARINÉ. Voy. EMMARINÉ.

ENMISPHAT. C'est la même chose que Cadès. Voy. ce mot.

ENMOTTÉ. Voy. EMMOTTÉ.

ENMUSELER. Voy. EMMUSELER.

E N N.

ENNA, s. f. Ville ancienne de Sicile, au milieu de l'isle, dans la vallée de Noto.

ENNE, s. f. Pet. riviére de France en Normandie, au pays de Caux.

ENNEADECATERIDE, ou *Ennéadécaétéride*, s. f. L'espace ou la révolution de dix-neuf ans. Ce mot est Grec, ἐννεαδεκαετηρίς, formé de ἐννέα, neuf, δέκα, dix, & ἔτος, année. C'est le nombre d'or, ou le cycle lunaire.

ENNEAGONE, s. m. T. de Géom. Figure qui a neuf angles & neuf côtés. D'ἐννέα, neuf, & γωνία, angle.

ENNEAPHARMAQUE, s. m. Composition dans laquelle il entre neuf ingrédiens simples. D'ἐννέα, neuf, & φάρμακον, remède.

ENNEAPHYLLE, s. m. C'est l'Helleboraster, dont les feuilles sont ordinairement divisées en neuf autres petites. D'ἐννέα, neuf, & φύλλον, feuille.

ENNEMENT, vieux adv. Aussi-bien.

ENNEMI, IE, s. & quelquef. adj. *Inimicus*, *hostis*, *adversarius*, *infensus*. Qui a de la haine contre quelqu'un; qui tâche à lui nuire & à le traverser.

Il se dit absol. au sing. pour signifier une armée entiére, un parti contraire qui vient pour combattre. Il se dit aussi au pl. dans le même sens. On y peut joindre aussi le pron. possessif.

Il se dit aussi des choses contraires qui se détruisent, qui se nuisent. Le feu & l'eau sont *ennemis*. En Poësie, on dit, La fortune *ennemie*, les destins *ennemis*; p. d. contraires.

Il se dit aussi de ce qui a une certaine antipathie contre quelque autre chose, soit qu'elle vienne par nature, soit par caprice. Il y a des gens qui sont *ennemis* des sucreries. On le dit aussi des animaux, pour marquer leur aversion. Le hibou est *ennemi* de la lumiére.

On appelle couleurs *ennemies*, celles qui s'accordent mal, & qui ne peuvent subsister ensemble sans offenser la vue.

On dit qu'un homme est *ennemi* de nature; p. d. qu'il n'aime ni à se divertir ni à voir divertir les autres.

On dit fig. d'un homme qui a fait quelque méchante action, qu'il a bien été tenté de l'*ennemi*; c. à d. du Diable, qui est l'*ennemi* du genre humain. Amis au prêter, *ennemis* au rendre. C'est autant de pris sur l'*ennemi*, quand on a attrapé quelque chose à celui contre qui on a différend. Plus de morts, moins d'*ennemis*.

ENNENSOIS, OISE, s. Habitant, citoyen de la ville d'Enne, ou d'Enna en Sicile. *Ennensis*.

ENNEQUE-TENQUE, s. f. Place forte d'Asie, dans l'Indoustan.

ENNION. } Voy. { *Annion*.
ENNOBLIR. } Voy. { *Anoblir*.
ENNOBLISSEMENT. } Voy. { *Anoblissement*.

ENNOM, s. m. Nom des Chananéens.

ENNON, s. m. Lieu près de Salim, & peu loin du Jourdain, où S. Jean baptisoit.

ENNORTEMENT, vieux s. m. Exhortation. *Adhortatio*.

ENNOSSER, vieux v. a. Tuer.

ENNOYE, ou ENNY, s. m. Petit serpent sans yeux: d'où vient qu'il est appellé en Latin *Cæcila*. On l'appelle aussi *Orvet*, d'*orbus*.

ENNUBLI, IE, vieil adj. Obscurci, plein de nuages. *Nebulosus*. Au fig. Fâché, contristé.

ENNUI, s. m. Langueur d'esprit, causée par une chose qui déplaît par elle-même, ou par sa durée. *Tædium*.

It. Chagrin, fâcherie, tristesse, déplaisir. *Fastidium*, *tædium*, *odium*, *mœstitia*, *ægrimonia*.

Ce mot vient de *innoia*, & de *innoiare*, qui a été fait de *noxia*.

ENNUICT, ancien adv. qui signifioit Aujourd'hui.

Hodiè. On croit que ce mot vient de ce que les Gaulois comptoient les jours par les nuits. On dit aussi *Anuit*.

ENNUITER. Voy. ANUITER.

ENNUSURE, ou ANNUSURE, s. f. T. d'Archit. Morceau de plomb en forme de basque au pied des poinçons & amortissemens d'un comble.

ENNUYANT, ANTE, s. Qui ennuie. *Molestus*, *importunus*, *odiosus*.

ENNUYAUMENT, vieil adv. Ennuyeusement.

ENNUYER, v. a. & n. p. Faire, ou souffrir quelque chose avec chagrin, avec déplaisir; causer de l'ennui. *Afferre tædium*, *satietatem*, &c.

s'ENNUYER, neut. pass. Trouver le temps long. *Tædere*. On s'en sert impersonnellement. Il *m'ennuie* ici.

Prov. Il *ennuie* à qui attend.

ENNUYEUSEMENT, adv. D'une maniére ennuyeuse. *Molestè*, *fastidiosè*, *tædiosè*.

ENNUYEUX, EUSE, adj. Qui ennuie. *Tædiosus*, *molestus*.

Il se prend quelquefois substantivement. Chanson sur l'air des *Ennuyeux*.

ENO.

ÉNO, ou ÉNIO, s. m. Pet. ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie. *Ænos*, *Ænus*.

Le golfe d'*Eno*, *Æni sinus*, *Ænensis sinus*, dans l'Archipel.

ÉNOBARBE, s. m. Surnom de plusieurs anciens Romains de la famille Domitia. *Ahenobarbus*, *Ænobarbus*. De *aheneus*, *æneus*, qui est d'airain; & de *barba*, barbe. Barbe d'airain; c. à d. Barberousse.

ÉNOCH, ou *Hénoch*, s. m. Le premier des enfans de Caïn. C'est encore le nom d'un saint Patriarche pere de Mathusalem, & fils de Jared. Il disparut, parce que le Seigneur l'enleva. Les Payens l'ont appellé *Annacus* & *Cannachus*, & par corruption *Nannacus*. C'est lui, dit Bochart, qui fut l'inventeur de l'Astrologie. C'est lui que les Arabes nomment *Idris*; & les Carthaginois, *Atlas*.

ÉNOCHIE, s. f. Première ville du monde, bâtie par Caïn dans le pays de Nod, à l'orient de celui d'Éden. *Enochia*, *Henochia*, *Hhanochia*.

ÉNOINDRE, vieux v. a. Oindre.

ENOISELER, v. a. T. de Fauc. Instruire l'oiseau, l'accoûtumer au gibier. *Instituere*, *docere*.

ÉNON. Voy. ÉNAN.

ÉNONCÉ, s. m. Ce qui est exprimé dans quelque acte ou écrit. Un faux *énoncé* rend la demande nulle.

ÉNONCER, v. a. S'exprimer; parler pour faire entendre sa pensée. *Efferre*, *eloqui*, *explicare*. Il s'emploie souvent avec le pron. pers.

It. Déclarer. Toutes les clauses sont *énoncées* expressément dans ce contrat.

On dit en t. de Prat. *Enoncer* faux; p. d. Avancer quelque chose contre la vérité.

ÉNONCIATIF, IVE, adj. Qui fait mention de quelque chose. *Enuntiativus*. Termes *énonciatifs*.

ÉNONCIATION, s. f. Expression. *Locutio*, *enuntiatio*. Cette piéce ne prouve rien, elle ne contient qu'une simple *énonciation*.

It. Maniére de s'énoncer. Avoir l'*énonciation* belle.

En t. de Log. Proposition qui nie, ou qui affirme. *Enuntiatio*.

ÉNOPTROMANTIE, s. f. Sorte de divination qui se pratiquoit par le moyen d'un miroir. Du Grec ἔνοπτρον, miroir, & μαντεία, divination.

ÉNORCHIS, s. m. T. de Lithol. Pierre figurée qui en renferme une autre, laquelle répresente les testicules, & qui change de nom suivant leur nombre. *Órchis* ou *Orchites* n'a qu'un seul testicule; *Diorchites* en a deux; *Triorchites*, trois. Ces mots sont Grecs.

ENORGUEILLIR, v. a. Rendre orgueilleux. *Animum inflare*. Avec le pron. pers. Devenir glorieux & superbe. *Superbire*.

ÉNORME, adj. m. & f. Prodigieux, excessif en grandeur, ou en grosseur. *Immanis*, *immensus*. De *norma*, comme si on disoit *contra normam*. On a dit dans la basse Latinité *innormis* & *inormis*.

Il se dit fig. des vices & de plusieurs choses mauvaises. *Atrox*, *immanis*.

En Jurispr. on appelle Lésion *énorme*, celle qui excéde le double de la valeur d'une chose vendue. *Enormis*.

ÉNORMEMENT, adv. D'une maniére énorme. *Enormiter*, *nimiùm*, *incredibiliter*.

ÉNORMITÉ, s. f. Grandeur, excès. *Enormitas*; *excessus*. Il se dit quelquefois de l'excès de la grandeur de la taille.

Il s'emploie plus ordinairement dans le fig. & sign. Atrocité. *Atrocitas*.

ÉNOSSÉ, ÉE, vieil adj. Qui a un os arrêté au milieu de la gorge. *Osse præfocatus*.

ÉNOUER, v. a. T. de Manufact. Éplucher un drap, en ôter les nœuds.

ÉNOUEUSES, s. f. pl. Ouvriéres qui travaillent à énouer les étoffes de laine.

ENP.

ENPESER, vieux v. n. Causer de la fâcherie.

ENQ.

ENQUADRUPÉDER, v. a. Métamorphoser en bête à quatre pieds. *Aliquem induere in quadrupedum vultus*.

ENQUÉRANT, ANTE, adj. Qui s'enquiert avec trop de curiosité. *Inquirens*, *inquisitor*, *quæsitor*.

ENQUERIR, v. n. p. S'informer, demander une chose qu'on ne sçait pas à une personne qu'on croit la sçavoir. *Quærere*, *investigare*, *inquirere*. *Je m'enquiers*, *tu t'enquiers*, *il s'enquiert*; *nous nous enquérons*, *vous vous enquérez*, *ils s'enquiérent*; *je m'enquérois*, *je m'enquis*, *je me suis enquis*; *je m'enquerrai*, *enquiers-toi*, *qu'il s'enquiére*; *que je m'enquiére*, *que je m'enquisse*, ou *je m'enquerrois*.

En t. de Pal. Interroger, faire enquête. *Quæstionem exercere*. Il est quelquefois act. en ce sens.

Prov. Trop *enquérir* n'est pas bon; p. d. qu'on *s'enquiert* souvent de choses dont on est fâché d'apprendre la vérité.

ENQUIS, ISE, part. pass. du v. a. *Enquérir*, T. de Pal. dont on se sert dans les interrogatoires. *Interrogatus*, *inquisitus*, *a*, *um*.

ENQUERRE, vieux v. n. qui avoit la même signification qu'*Enquérir*, & qui ne se dit plus qu'en t. de Blas. Armes à *enquerre*, *Erotematica symbola*, *postulatitiæ tesseræ*, sont celles qui sont irréguliéres, & dans lesquelles il y a couleur sur couleur, ou métal sur métal.

ENQUÊTE, s. f. Soin & diligence qu'on prend de s'informer de quelque chose, de faire perquisition d'une personne. *Inquisitio*, *perquisitio*, *interrogatio*. On ne le dit plus que des recherches faites par l'ordre de la Justice.

En t. de Pal. c'est une preuve ordonnée en Justice, qui se fait par audition de témoins, dont la déposition est rédigée par écrit, & contre lesquels on

on peut donner des reproches. *Inquisitio judiciaria.* L'Ordonnance de 1667. a abrogé les *enquêtes* par tourbes, qui se faisoient sur des points douteux de Coûtume, & sur un usage qui n'étoit pas rédigé par écrit. Ce qu'on appelle *Enquête*, en matiére civile, se nomme *Information* en matiére criminelle. On dit que les informations ont été converties en *enquête*, lorsqu'on a civilisé un procès criminel.

On appelle les Chambres des *Enquêtes*, celles où on juge les procès par écrit, qui ont été appointés en premiére instance, où d'ordinaire il y a des *enquêtes*. *Inquisitionum disceptatores*, ou *Inquisitores*, *Inquisitorum Collegium.*

ENQUÊTER, v. n. p. s'Enquérir.

Ce verbe étant joint avec une négative, sign. Ne se soucier, ne craindre point, se moquer de tout ce qu'on peut faire & dire. Cet homme ne s'*enquête* de rien. Il est bas.

ENQUÊTEUR, s. m. Juge ou Officier qui a pouvoir de faire des enquêtes. *Inquisitor, quæsitor.*

It. L'Officier qui tient le regsitre des Enquêtes. *Inquisitorum tabellarius.*

ENQUINAUDER, v. a. inventé par La Fontaine. Mettre dans le goût & le style du Poëte Quinaut.

ENR.

ENRACINER, v. n. pass. Prendre racine. *Radices agere.* Il n'a guère d'usage au propre. D'*Inradicare*.

Il sign. fig. S'invétérer, faire une profonde impression. *Accrescere, augescere, inveterascere, corroborari.* Il ne faut pas laisser *enraciner* ce mal. Vieilles opinions *enracinées* dans l'esprit des peuples.

Le cap ENRAGÉ, sur la côte orientale de l'Acadie, à une lieue du cap d'Espoir, & à trois lieues de l'isle Percée. *Promontorium furiosum.*

ENRAGEANT, ANTE, adj. Qui donne bien de la peine, du déplaisir. *Adigens ad insaniam.* Il est du style fam.

ENRAGÉMENT, adv. D'une maniére enragée. *Rabiosè.* Il n'est point usité.

ENRAGER, v. n. Être saisi de la rage. *Rabie furere.*

Il se dit fig. & fam. de celui qui a des transports de colère, & des passions violentes qui vont presque jusqu'à la fureur. Il *enrage* de voir favoriser son rival.

Il se dit aussi en parlant des grands besoins, des grandes peines & difficultés. Il *enrage* de faim, de soif, de chaud. Voilà un chemin fâcheux qui feroit *enrager* le Diable.

On dit prov. qu'un homme n'*enrage* point pour mentir; p. d. que c'est un grand menteur. Prendre patience en *enrageant*; p. d. malgré soi.

ENRAGÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Rabiosus.* On appelle une musique *enragée*, celle qui ne vaut rien: un travail *enragé*, qui est grand & difficile.

Il se prend quelquefois substantiv. comme lorsqu'on dit d'un homme fougueux & emporté, que c'est un *enragé*.

ENRAGERIE, s. f. Tout ce que le dépit, la jalousie & la rage inspirent à un homme en colère. Ce mot n'est pas établi.

ENRASER. Voy. ARRASER.

ENRAYER, v. a. Passer une piéce de bois entre deux roues d'un carrosse ou d'une charrette, pour retarder leur mouvement à la descente d'une montagne. *Rotas constringere, præpedire.*

It. Mettre les rais d'une roue dans les moyeux & les jantes. *Radios canthis aptare.*

ENRAYURE, subst. f. T. de Charpent. qui se dit des piéces de bois qui aboutissent à une espéce de centre, & s'éloignent en forme de rayons, soit dans les planchers plats, ou dans les combles & dômes. *Irradiatura.* C'est aussi ce qui sert à enrayer.

ENRÉGIMENTER, v. a. De plusieurs compagnies séparées en former un régiment. *Legioni adscribere, in legiones distribuere.*

ENREGISTREMENT, s. m. (Plusieurs prononcent & écrivent *Enregîtrement.*) Action par laquelle on enregistre, on vérifie quelque patente en Cour souveraine. *Relatio in acta.* *It.* L'acte qui s'écrit sur la piéce enregistrée, pour faire foi qu'elle l'a été.

ENREGISTRER, v. a. (Plusieurs prononcent & écrivent *Enregîtrer.*) Décrire dans un registre, y insérer quelque chose pour empêcher qu'elle ne se perde, ou pour lui donner plus de force. *Referre in acta, in actis perscribere.* Ce mot se trouve pour la première fois dans l'Auteur de la vie de saint Louis.

ENRHUMER, v. a. Causer, donner le rhume. *Inducere gravedinem.* Il est aussi n. p.

ENRICHEMONT, s. m. Bourg ou petite ville de France dans le Berri, avec titre de Principauté. On la nomme autrement Boisbelle.

ENRICHIR, v. a. Rendre riche. *Ditare, locupletare.*

It. Rendre de plus grande valeur. *Ornare, insignire.* Portrait *enrichi* de diamans. Livre *enrichi* de figures.

Au fig. Embellir, orner, rendre plus abondant. *Amplificare, excolere, decorare.* Il a *enrichi* son esprit de toutes sortes de belles connoissances. *Enrichir* une langue.

Prov. Qui s'acquitte s'*enrichit*.

Ce verbe est aussi n. p. On dit fig. La mémoire s'*enrichit* par la lecture.

ENRICHISSEMENT, s. m. se dit tant au propre qu'au fig. des embellissemens, des ornemens qu'on ajoûte à quelque chose. *Illustratio, ornamentum.*

ENRIMER, vieux v. a. Enrhumer.

EN-RIMMON, s. m. Ville de la Tribu de Juda. Ce nom sig. fontaine de la grenade, ou du grenadier, עין, *En*, fontaine, רמון, *Rimmon*, grenade, ou grenadier.

ENROCHEMENT, s. m. ou Pierre perdue. Maniére de fonder à laquelle on a recours, quand on veut élever quelque édifice dans l'eau, où l'on ne peut faire d'épuisement. Voy. PIERRES PERDUES.

EN-ROGEL, s. m. Lieu de la Tribu de Juda. La Paraphrase Chaldaïque traduit *la fontaine du foulon.*

ENRÔLEMENT, s. m. Action par laquelle on enrôle. *Conscriptio, adscriptio, relatio in album, in indicem.* *It.* L'acte, la feuille où l'*enrôlement* est écrit.

ENRÔLER, v. a. Mettre sur un rôle, sur un état, ou une liste de plusieurs personnes de même condition, & qui sont dans le même engagement. *Conscribere, referre in indicem.*

On dit par extension qu'un homme s'est *enrôlé* dans une Confrérie, p. d. qu'il est écrit sur les registres. *Nomen dedit.*

Ce mot est composé de *rôle*, & vient du Lat. *inrotulare.*

ENROMANCER, vieux v. n. Faire un Roman ou une Histoire.

ENROUEMENT, f. m. Difficulté de parler provenant de quelque fluxion. *Raucitas*, *ravis*.

ENROUER, v. a. Gâter, altérer la voix, & la rendre plus rauque & moins nette. *Ravim afferre*, *vocem raucam facere*. Il se dit aussi avec le pron. perf. *Ravim contrahere*.

Enroué, ée, part. paff. Parler *enroué*, & *enroué* se prend adverbial. dans cette phr.

On dit prov. d'un homme *enroué*, qu'il a vû le loup. *Vox quoque Mœrim jam fugit ipsa: lupi Mœrim videre priores*. Virg.

ENROUILLER, S'ENROUILLER, v. a. & n. pass. Faire venir la rouille, se charger de rouille. *Rubigine vitiare*, ou *vitiari*, *æruginem contrahere*.

Il se dit fig. du courage, de l'esprit qui se relâchent & s'abâtardissent. *Hebescunt*, *marcescunt*.

ENROULEMENT, f. m. T. d'Archit. Il se dit de tout ce qui est contourné en ligne spirale. *Helix*, *spira*, *implicatio*.

Enroulemens de Parterre, ou *Rouleaux*. Plates-bandes contournées en ligne spirale.

ENROULER, v. a. Rouler une chose dans une autre. *Implicare*, *involvere*.

ENROUSSI, ie, vieux adj. Endurci.

ENROYER, vieux v. a. Entreprendre, commencer.

ENRUE, f. f. T. d'Agric. Sillon composé de plusieurs raies de terres relevées par la charrue. *Sulcus altior & latior*.

ENRUMER. Voy. ENRHUMER.

ENS.

ENS, ANS, vieil adv. de lieu. Dans, dedans. Borel prétend qu'il falloit écrire *ents*, qui vient du Lat. *intùs*.

ENS, f. m. Pet. ville de la haute Autriche en Allemagne. *Ensia*, *Anassus*, *Anisus*.

It. Riviére d'Allemagne. *Anassus*, *Anisus*. Elle traverse une partie de la Stirie, & se décharge dans le Danube.

It. Pet. Isle du Zuiderzée. *Ensa*.

ENSABATÉ, ée, f. Nom de Secte. *Sabatatus*, *Inzabbatatus*, *Insabbatatus*. Les *Ensabatés* étoient une secte d'hérétiques Vaudois qui prétendoient être dans une plus grande perfection. Ce nom vient de ce qu'ils portoient une marque sur le haut de leurs souliers, qu'ils appelloient *Sabbates*.

ENSABLER, v. a. Faire échouer sur le sable. *Implicare ad sabuleta*, *ad arenæ cumulos*; *illidere navim arenis*.

ENSACA, f. f. Province d'Afrique, au Roy. d'Angola.

ENSACHER, v. a. Mettre dans un sac, emplir un sac. *Sacco includere*, *concludere*.

ENSADE, f. m. Arbre qui se trouve en l'Isle de Lovando dans la basse Ethiopie, & qui est une espéce de figuier d'Inde que les Portugais appellent l'*arvore de raix*, c. à d. l'arbre de racine. Les Paysans tirent une espéce de chanvre de la première écorce de cet arbre. L'*ensade* étoit aussi fort bien aux environs de Goa, & en d'autres endroits des Indes. Quelques-uns l'appellent *enxenda*, ou *ensandra*, & les Siamois, *co-pai*.

ENSAFRANER, v. a. Teindre en safran. *Croco inficere*, *tingere*.

ENSAISINEMENT, f. f. Forme de nantissement; notification qu'on fait au Seigneur féodal d'un contrat d'acquisition d'un héritage mouvant de lui.

ENSAISINER, v. a. Recevoir l'exhibition d'un contrat d'acquisition d'un héritage dépendant de sa Seigneurie. Autrefois *Ensaisiner* signifioit seulement *Mettre en possession*.

ENSANGLANTER, v. a. Rendre sanglant; couvrir de sang. *Cruentare*, *oblinire sanguine*, *cruore tingere*.

On dit qu'un Prince a *ensanglanté* son regne, p. d. qu'il a été cruel, & qu'il a fait mourir beaucoup de monde.

Ce mot, quand il est question de Tragédie, veut dire, faire mourir sur le Théatre le Héros de la piéce. Il ne faut point *ensanglanter* la scéne.

ENSEIGNE, f. f. Signe, marque publique & évidente qu'on met en quelque endroit pour trouver quelque personne, ou quelque chose. *Signum*, *insigne*.

C'est aussi un signe militaire sous lequel se rangent les soldats, selon les différens corps dont ils sont, ou les différens partis qu'ils suivent. On ne le dit plus guére en ce sens: *Drapeau* est plus usité. *Militare signum*, *vexillum*. En ce sens on dit, qu'un homme combat sous les *enseignes* d'un autre; p. d. qu'il est de son parti, qu'il marche sous ses *enseignes*. *Enseigne* a signifié autrefois un cri de guerre qui servoit à rassembler les troupes dans la mêlée. On disoit, Crier son *enseigne*; p. d. Faire son cri.

Enseigne, f. m. Officier d'Infanterie qui porte l'*enseigne*, le drapeau. *Signifer*, *vexillifer*. Dans les Compagnies Suisses il y a un *Enseigne* & un *Porte-enseigne* qui est sous lui. Il y a aussi des *Enseignes* dans la Cavalerie.

En t. de guerre, il se prend quelquefois pour toute une Compagnie. *Cohors*, *turma*.

It. La charge de celui qui porte le Drapeau.

En t. de Mar. il se dit du pavillon que l'on arbore sur la pouppe.

It. Certaine mesure de drap, qui revient à trois aunes de France.

Enseigne de pierreries, se disoit autrefois d'un ornement où plusieurs pierreries étoient enchâssées. *Monile structile ex adamantibus*, *ex gemmis adamantes umbilicati compactiles*.

Enseignes, au pluriel, se dit des preuves, des titres de quelque chose, du mérite d'une affaire. *Argumentum*, *documentum*. A bonnes *enseignes*, p. d. à bon titre, à juste titre. *Non injuriâ*: *jure ac merito*.

Enseignes se dit aussi des marques qu'on se donne réciproquement pour connoître la vérité d'une chose, pour n'être point trompé. Je vous ai vû en telle occasion, aux *enseignes* que vous y fûtes blessé; *& quidem*, *& eo quidem argumento*, &c. Ne donnez point ce dépôt qu'à ceux qui le viendront demander à telles & telles *enseignes*. Je crains qu'on ne le vienne prendre à fausses *enseignes*. *Falso nomine*.

Il s'emploie fig. pour marquer la profession, ou l'occupation de quelqu'un. On ne passe point dans le monde pour se connoître en vers, si l'on n'a mis l'*enseigne* de Poëte.

Prov. Loger ou coucher à l'*enseigne* de la lune ou de la belle étoile; p. d. n'avoir point de logis, coucher dehors. *Sub dio*. On dit aussi d'un méchant portrait, d'un méchant tableau, qu'il est bon à faire une *enseigne* à biére.

ENSEIGNEMENT, f. m. Ce qu'on apprend aux autres, instruction que l'on donne, précepte. *Documentum*, *institutio*. Il ne se dit guére qu'en parlant des choses morales.

Il se dit aussi des titres, des preuves, des marques qu'on donne de quelque chose.

ENSEIGNER, v. a. Indiquer, apprendre à quelqu'un une chose qu'il ignoroit. *Docere*, *commonstrare*. De *insignare*, qu'on a fait de *signum*.

It. Instruire, montrer quelque art ou science qu'on sçait. On dit aussi, les Stoïciens *enseignent*, c. à d. font profession d'une telle doctrine. *Enseigner* la vertu.

ENSEIGNEUR, vieux s. m. Qui enseigne, qui fait connoître, qui déclare quelque chose. *Index*, *monstrator*.

ENSEL, adj. m. T. de Chir. On appelle cautère *ensel*, celui qui a la pointe faite comme celle d'une épée. Du Lat. *ensis*, épée.

ENSELLÉ, ÉE, part. pass. du v. *Enseller*, qui n'est point en usage. Il se dit d'un cheval qui a le dos un peu enfoncé, comme le siége d'une selle.

En t. de Mar. on appelle un vaisseau *ensellé*, celui dont le milieu est bas, & les deux extrémités relevées.

ENSEMBLE, adv. L'un avec l'autre. *Unà*, *simul*, *pariter*. Acheter tout *ensemble*, c. à d. en tas & en bloc. Cicéron est tout *ensemble* bon Orateur & bon Philosophe. *Juxtà*, *æquè*. Ces deux piéces vont *ensemble*, c. à d. ne se séparent pas. De *in* & *simul*.

Mettre bien *ensemble* un cheval, sign. faire qu'en marchant il approche ses pieds de derriére de ceux de devant, ensorte que les hanches soûtiennent en quelque maniére ses épaules.

ENSEMBLE, s. m. T. de quelques Arts. Il se dit d'un ouvrage pris & consideré tout entier, & non pas par parties. L'*ensemble* d'un bâtiment, pour en signifier la masse. Tous ces corps de logis font un très-bel *ensemble*. Le tout *ensemble* d'un tableau est l'harmonie qui résulte de la distribution des objets qui le composent.

ENSEMBLEMENT, vieil adv. Pareillement, tout d'un temps. *Simul*, *conjunctim*.

ENSEMENCEMENT, s. m. Action d'ensemencer. *Sementis*.

ENSEMENCER, v. a. Jetter de la semence sur des terres labourées, & en saison convenable, pour les faire rapporter. *Sementem facere*, *conserere*.

On dit aussi au fig. de l'esprit d'un jeune homme à qui on donne de bonnes instructions, que c'est une terre qui a été bien *ensemencée*.

ENSEMENT, vieil adv. Ensemble.

EN-SEMÈS, *En-semes*, ou *En-Schemesch*, s. m. C. à d. la Fontaine du Soleil : c'étoient des eaux qui étoient sur les confins des Tribus de Juda & de Benjamin.

ENSÉPULTURER, vieux v. a. Ensevelir, mettre au sépulcre, au tombeau. *Terra mandare*. *Sepelire*, *umulare*.

ENSERRER, v. a. Enfermer, contenir dans quelque enceinte, enclorre. *Claudere*, *condere*, *abdere*, *recludere*. Il est vieux, & n'est usité qu'en Poësie.

ENSEVELIR, v. a. Envelopper un corps mort dans un drap, dans un suaire, pour lui donner ensuite la sépulture dans la terre. *Sepelire*.

It. Enterrer un mort. *Inhumare*, *inferre*, *mandare terræ*.

Il se dit aussi en parlant des corps abysmés, absorbés ou péris. *Absorbere*, *haurire*. Un bon citoyen se doit *ensevelir* sous les ruines de sa patrie.

Au fig. Abolir, perdre, plonger. *Abolere*, *immergere*, *opprimere*, *obruere*. Les plus grandes actions sont avec le temps *ensevelies* dans un profond oubli. Sa raison étoit étouffée & *ensevelie* dans le vin.

Être *enseveli* dans un profond sommeil, p. d. dormir profondément. On dit aussi de celui qui s'enferme dans un hermitage, ou qui se retire du monde, qu'il va s'*ensevelir* dans la solitude. Il ne faut pas *ensevelir* un beau secret, le cacher si bien qu'on le laisse perdre.

ENSEVELISSEMENT, s. m. L'action d'ensevelir. *Humatio*.

ENSEUILLEMENT, s. m. T. d'Archit. L'appui d'une fenêtre au-dessus de trois pieds.

ENSI, vieil adv. Ainsi, aussi.

ENSIMAGE, s. m. T. de Manufact. de lainage. L'action d'ensimer.

ENSIMER, v. a. C'est humecter avec les mains, d'huile ou de graisse, une piéce de drap ou autre étoffe pour la pouvoir tondre de plus près. Il est défendu aux Tondeurs d'user de cette manœuvre. Il leur est seulement permis d'adoucir avec de l'huile d'olive le tranchant des Forces dont ils se servent pour leurs apprêts.

ENSINC, vieil adv. Ainsi.

ENSIR, vieux v. n. Sortir.

ENSISHEIM, s. m. (Pron. *Incizin.*) Ville de la Haute-Alsace, dont elle étoit autrefois cap. *Ensishemum*.

ENSOIGNANTE, vieux s. f. Concubine. En Gr. ἄλοχις, λέχη ἀτίμωσα.

ENSORCELER, v. a. Jetter un sort ou maléfice sur quelqu'un. *Fascinare*, *incantare*.

On dit aussi d'un homme qui est fort amoureux d'une femme, qu'elle l'a *ensorcelé*.

ENSORCELEUR, s. m. Qui ensorcéle, qui enchante. *Incantator*, *magus*, *veneficus*.

ENSORCELLEMENT, s. m. Charme, maléfice qu'on a jetté sur quelqu'un par art magique, par sortilége. *Fascinatio*, *incantatio*, *veneficium*.

Au fig. Entêtement opiniâtre, erreur, séduction d'esprit. *Error*, *deceptio*.

ENSOUFFRER, v. a. Enduire de souffre quelque vaisseau. *Sulphure illinere*. De *insulphurare*.

ENSOUFFROIR, s. m. Lieu où l'on expose à la vapeur du soufre les soies & les étoffes de laine, pour leur donner le blanc.

ENSOUPLE, ou ENSUBLE, s. f. C'est une partie du métier du Tisserand, ou d'autre Artisan qui travaille en tissu. C'est le cylindre ou le rouleau autour duquel on roule le filet qui doit servir de chaîne ou de lisse à la toile, ou à l'étoffe qu'il travaille. *Liciatorium*. *Insubula*.

En t. de Brodeur, on appelle ainsi ces colomnes de bois percées, au travers desquelles passent des laies, & sur quoi travaille le Brodeur.

ENSOYER, v. a. T. de Cordonnier. Attacher la soie au bout du fil pour le passer plus facilement dans le trou qu'on a fait avec l'alêne. *Serico filo m-nire*, *armare*.

ENSUBLE. Voy. ENSOUPLE.

ENSUITE, Prép. ou adv. Dans le premier sens, il est toûjours suivi de la particule *de*, & veut dire Après ; *ensuite* de cela. Quand il est adv. il s'emploie absol.

ENSUIVANT, adj. & part. Qui suit. *Sequens*, *subsequens*. Le premier Novembre *ensuivant*. *Primo subsequentis proximè Novembris die*.

ENSUIVRE, (S') v. n. pass. Être ensuite, venir immédiatement après. *Sequi*. Il ne se dit qu'à la

troisiéme personne tant du sing. que du plur. Du Lat. *Insequi.*

Il se dit dans l'École, des conséquences qu'on pourroit tirer d'une proposition, des effets qui pourroient arriver d'une cause qu'on auroit supposée.

On s'en sert souvent à l'impersonnel. Il *s'ensuit* de là que, &c.

ENT.

• ENTABLEMENT, s. m. T. d'Archit. Le dernier rang de pierres qui est au haut d'un bâtiment sur lequel pose la charpente ou la couverture. *Parietis corona, supercilium, erepido, lorica, suggrunda.* Ce mot vient de *tabulatum, intabulamentum.*

Il se dit aussi à l'égard des colomnes, de la partie qui est au-dessus du chapiteau, & qui comprend l'architrave, la frise & la corniche. *Trabeatio.*

ENTABLER, v. n. T. de Man. qui se dit d'un cheval, lorsque sa croupe va avant ses épaules, & qu'il manie sur les voltes.

ENTACHER, v. a. Infecter, gâter de quelque vice, moral ou naturel. *Inquinare, inficere, contaminare.* Il n'est guère en usage qu'au participe.

ENTAILLE, s. f. Ouverture qu'on fait en un corps, pour y en emboîter un autre qu'on y veut joindre. *Incisio, incisura.*

Entailles, ou Dents d'affût de bord. Hoches qu'on fait au derriére de l'affût dans les flasques, pour y mettre le traversin sur lequel se met le coin de mire.

Entaille *pour lier les scies.* Billot de bois fendu, dans lequel les Menuisiers font entrer le fer de leurs scies, quand ils veulent en limer les dents.

ENTAILLER, v. a. Faire une entaille, un trou, une ouverture dans un corps, pour y en faire entrer un autre. *Incidere.*

ENTAILLURE, s. f. Incision, entaille. *Incisio, incisura.*

ENTALANTER, vieux v. a. Faire naître un fort desir de faire quelque chose. De *Talen*, vieux mot qui veut dire Faim, appétit, ou d'*Ethélonté*, autre vieux mot, qui sign. Desireux de quelque chose. Du Gr. ἐθελοντὴς, volontaire, qui agit de son bon gré.

ENTALINGUER. Voy. TALINGUER.

ENTALIUM, s. m. Coquillage des Indes Occidentales, dont les cannelures sont vertes pour la plûpart.

ENTAME, au lieu duquel on dit ENTAMURE.

ENTAMER, v. a. Commencer à ôter, couper, retrancher quelque partie d'un tout, entrer, pénétrer un peu dans la chose sur laquelle on touche. *Delibare, decidere. Stringere, perstringere.* Du Gr. ἐντέμνω, signifiant la même chose, ou du vieux mot François *tamer*, qui vient du Gr. τέμνειν, ταμεῖν, signifiant *disséquer.*

On dit en t. de Man. *Entamer* le chemin; p. d. Commencer à galoper. *Incipere, inchoare.*

Au fig. Commencer. *Auspicari, inchoare, ingredi, aggredi. Entamer* un discours, une question, une négociation.

Au fig. Décrier, blesser, donner atteinte. Ma réputation est entiére, & vous l'*entamez.* On dit aussi *Entamer* un corps de troupes, p. d. Commencer à l'ouvrir, à le rompre.

Il se dit encore fig. pour, Donner prise, fournir occasion de trouver à redire. Il s'est laissé *entamer*; p. d. qu'on a découvert ses sentimens, qu'il s'est laissé pénétrer.

Entamé, ée, part. pass. On dit d'un homme dont la faveur, le crédit a reçu quelque atteinte par les mauvais offices de ses ennemis, que c'est un homme *entamé.*

ENTAMURE, s. f. Le premier morceau qu'on coupe de quelque chose. *Primum frustum, primitia.*

On dit, L'*entamure* d'un jambon, pour, l'Ouverture d'un jambon.

It. Petite déchirure, petite incision.

EN TANDIS. Voy. TANDIS.

ENTANT-QUE, adv. qui sert à distinguer ou à restreindre quelque proposition ou quelque idée. *Quantùm, ut.* Jesus-Christ considéré *entant que* Dieu.

Il est quelquefois conjonction, en t. de Pal. & sign. Parce que. *Siquidem.* Il me doit une rente, *entant qu'*il posséde mon héritage.

EN-TAPPUCH, ou TAPPUAH, s. m. Ville sur les confins de la Demi-Tribu de Manassé d'en-deçà du Jourdain.

ENTASSEMENT, s. m. Action par laquelle on met plusieurs choses en un tas les unes sur les autres. *Congestio.*

Il se dit fig. des affaires, & sign. Amas.

ENTASSER, v. a. (la pénultiéme est longue.) Mettre plusieurs choses les unes sur les autres. *Congerere, compingere.*

Au fig. Accumuler, amasser en grande quantité. *Coacervare.* De *intassare*, fait du Gr. ἐ τάσσειν, signifiant la même chose.

Entassé, ée, part. pass. *Congestus, ingestus.*

Il se dit aussi des personnes malfaites de taille, qui ont la tête enfoncée dans les épaules, qui sont engoncées. *Compactus, stipatus.*

ENTE, s. f. Scion d'un arbre qu'on fourre dans un autre arbre par une incision qu'on y fait, afin de corriger le goût de son fruit, ou même pour lui faire porter un fruit différent. *Insitum, insitio.* On appelle aussi cela une *greffe.* Sur les différentes *entes*, voy. les mots ENTER & GREFFE.

Ce mot vient du Lat. *insita.*

On appelle aussi *entes*, les jeunes arbres nouvellement entés.

Ente *de moulin*, se dit de la partie du volant où est entée une autre piéce de bois pour lui servir d'allonge.

Ente. T. d'Archit. Pilastre quarré que les Anciens mettoient aux coins des Temples.

BONNE ENTE. Poire autrement appellée DOYENNÉ.

ENTÉLÉCHIE, s. f. Perfection d'une chose. Ce mot est Gr. ἐντελέχεια, & les Philosophes s'en sont servis pour exprimer l'ame: de ἐντελὴς, *parfait*, & du verbe ἔχειν, *avoir.*

ENTELLE, s. f. Ancienne ville de Sicile, dont on voit les ruines dans la vallée de Mazara. *-la.*

ENTEMENT, s. m. Action d'enter. *Insitio.*

ENTENAL, s. m. T. d'Agric. Marcote de vigne entée pour transplanter. *Insitum malleoli.*

ENTENDEMENT, s. m. C'est la partie dominante de l'ame où réside la raison, le jugement & l'intelligence. *Intellectus.* On distingue dans l'ame deux puissances ou facultés différentes. L'ame en tant qu'elle s'occupe de la vérité ou de la fausseté par la connoissance & le jugement, on l'appelle *entendement*; & Volonté, lorsqu'elle a pour objet le bien ou le mal.

Il se prend quelquefois pour Intelligence, ré-

nétration, habileté dans les affaires, sagesse, prudence. On dit en ce sens, C'est un homme d'*entendement*.

ENTENDEUR, f. m. Qui entend & qui conçoit bien quelque chose. *Intelligens*. Il n'est en usage qu'en ces phr. proverbiales. A bon *entendeur* salut; ce qui se dit quand on use de précaution pour reprocher à un homme ses défauts. A un bon *entendeur*, peu de paroles. *Intelligenti pauca*.

ENTENDRE, v. a. & n. Conj. J'*entends*, j'*entendis*, j'*ai entendu*. Ouir, écouter. *Audire*, *auscultare*. Du Lat. *intendere*.

On ne se sert ordinairement d'*ouïr*, que quand il s'agit d'une chose qu'on *entend* par hasard, & sans dessein, & il faut toujours se servir d'*entendre*, quand la chose attire notre curiosité & notre attention.

On dit, *Entendre* la Messe, *adesse sacro*, *interesse*; p. d. assister à la Messe, encore qu'on n'*entende* pas les paroles du Prêtre.

On le dit aussi de celui qui veut bien prendre la patience d'écouter. Ce Juge *entend* les parties.

On dit au Palais à un Avocat, Qui vous *entend*? c. à d. qui est l'Avocat qui défend contre vous?

Au fig. & en choses spirituelles, Concevoir, comprendre, pénétrer dans le sens de celui qui parle ou qui écrit. *Intelligere*. *Entendre* le Latin, les langues Orientales. Je vous *entends*, Je vois bien ce que vous voulez dire ou demander par-là.

Il se dit aussi en parlant de celui qui excelle, qui est habile, qui sçait tout ce qu'on doit sçavoir sur quelque chose. *Intelligentem esse*, *peritum*, &c. Il *entend* bien sa charge, son métier, la guerre, les affaires, les finances, la Philosophie, l'union des couleurs, le dessein, la perspective, &c. S'*entendre* bien en galanterie. Il s'*entend* bien aux Armes, au Manége. On dit au contraire à un ignorant, Vous n'y *entendez* rien, vous n'*entendez* pas cela, vous ne l'*entendez* pas. *Nihil vides*. Vous vous y *entendez*. *Rem calles*. *Pulchrè peritus es*. S'*Entendre* à quelque chose; p. d. la sçavoir fort bien. En ce sens on dit prov. Il s'*entend* à cela comme à faire un coffre, ou comme à ramer des choux; c. à d. Nullement.

ENTENDRE. Prêter l'oreille, consentir à quelque proposition. Il ne veut *entendre* à aucun accommodement. *Non acquiescit*, *conditiones omnes respuit*.

S'ENTENDRE avec l'ennemi, c. à d. Avoir intelligence avec lui. *Consentire*, *colludere*, *convenire*.

Donner à *entendre*, sign. Faire croire. *Significare*, *exponere*. Il a obtenu cette faveur sous un faux donné à *entendre*, sous une fausse allégation.

ENTENDRE. Avoir intention, prétendre. *Jubere*, *velle*. Vous *entendez* cela, & moi je ne l'*entends* pas; c. à d. Vous voulez que je fasse une chose, & moi je ne le veux pas. Je n'y *entends* point de finesse; p. d. je ne prétends point vous tromper.

It. S'appliquer avec attention. *Animum intendere*, *applicare*. On ne peut pas *entendre* à deux choses à la fois pour les bien faire. Il ne sçait à qui *entendre*.

On dit encore absol. Cela s'*entend*, quand on suppose une chose qui se fait ordinairement.

S'ENTEND, se dit impersonnellement & absol. sans nomin. dans le discours pop. & fam. pour *cela s'entend*, & il sign. Je veux dire, on doit entendre par-là, &c.

Prov. Il *entend* de corne; p. d. Il *entend* autre chose que ce qu'on lui dit. Chacun fait comme il l'*entend*, c. à d. à sa fantaisie. On dit d'un homme qu'on *entend* crier, & qui y est accoutumé: si on ne le voit, on l'*entend*.

ENTENDRE, signifioit autrefois, Espérer, demeurer attaché.

ENTENDU, UE, part. pass. *Auditus*, *a*, *um*. Il est aussi adj. & sign. Intelligent. *Peritus*, *sciens*, *gnarus*, *doctus existimator*, *artifex*. Il est *entendu* aux finances. En Archit. on dit aussi, Ce logis est bien *entendu*. *Domus eleganter*, *peritè*, *summo artificio structa*, *venustè*, *ex arte*, &c. Ce tableau est bien *entendu*, & selon les régles de l'art. Il faut que la complaisance même soit bien ménagée, & bien *entendue*. Cet habit est bien *entendu* & de bon goût.

Faire l'*entendu*, p. d. faire le capable & l'important.

BIEN ENTENDU que, s'emploie comme conjonction, & sign. A condition pourtant que.

Bien ENTENDU, abs. sign. sans doute, assurément.

Mal ENTENDU. Excuser sa faute sur un *mal entendu*, c'est dire qu'on a entendu les choses autrement, qu'on ne croyoit pas que telle chose fût nécessaire, fût commandée, fût défendue, &c. *Causari se rem intellexisse secùs*, *parum percepisse quæ juberentur*. *Mal entendu* se prend aussi pour, Mauvaise intelligence, espéce de discorde entre personnes qui devroient s'accorder.

ENTENNE. Voy. ANTENNE.

ENTENTE, f. f. Interprétation, signification. *Interpretatio*. En ce sens il ne se dit guère qu'en ces deux phrases; L'*entente* est au diseur, c. à d. que celui qui parle sçait le véritable sens qu'il a voulu donner à ses paroles. Et, Des mots à double *entente*, c. à d. équivoques. *Verba dubia*, *ambigua*.

Il s'est aussi pris autrefois pour l'entendement, l'esprit.

It. Certain ordre & disposition qui donne de l'agrément aux choses. *Elegans ordo*, *ordinis virtus*, *decor*, *gratia*. On dit, l'*entente* de ce tableau est merveilleuse; c. à d. que l'ordonnance en est bien entendue. L'*entente* d'un bâtiment, d'un habit, d'un balet; c. à d. La belle disposition, la conduite, l'agrément qui s'y trouvent.

ENTENTIF, IVE, vieil adj. Attentif. *Attentus*, *a*, *um*.

ENTENTION, vieux f. f. Espérance.

ENTER, verbe actif. Greffer, faire des entes. *Inserere*. *Enter* un pommier sur un prunier. *Enter* sur franc, *enter* sur un sauvageon. On *ente* en fente, lorsqu'on coupe en pied de biche horizontalement & également un sujet ou sauvageon, sur lequel on met une ou plusieurs greffes, l'ayant auparavant fendu & paré pour emporter le trait de la scie. On *ente en moëlle*, quand on place une greffe au milieu d'un sujet moëlleux, comme la vigne ou jasmin d'Espagne. Pour *enter* en bouton ou en germe, il faut mettre un bouton en la place d'un autre bouton fraîchement attaché. *Enter* en perche, c'est Garnir de greffes tous les trous d'une longue perche d'arbre, & enterrer cette perche la pointe des greffes en dehors. Voyez au mot GREFFE, les autres maniéres d'*enter*.

On dit en t. de Charpent. *Enter* une piéce de bois dans une autre; p. d. les joindre, les assembler l'une avec l'autre, ou par tenon & par mortoise, ou par entailles *Immittere*.

On dit au fig. qu'une maison a été *entée* sur une autre ; p. d. que le bien, le nom & les armes d'une Maison ont passé dans une autre par quelque alliance. La vertu est *entée* sur la nature. Comparaison *entée* sur une autre comparaison. C'est un Financier *enté* sur un Praticien. Un Gascon *enté* sur un Normand ; c. à d. que ces hommes joignent ensemble diverses qualités.

En t. de Faucon. Rejoindre une penne gardée à celle d'un oiseau qui est rompue.

ENTÉ, ÉE, part. pass. *Insertus, commissus, insitus.* En t. de Blas. il se dit lorsque les deux parties de l'Écu entrent l'une dans l'autre.

ENTERIN, INE, vieil adj. Entier. *Integer, totus, universus.*

ENTERINEMENT, s. m. Jugement qui reçoit, approuve une requête, des lettres de Chancellerie. *Concessio, ratihabitio, approbatio.*

Il s'est dit autref. pour, Entiérement.

ENTÉRINER, v. a. T. de Pal. Approuver juridiquement des Lettres de Chancellerie ; admettre une requête, & en adjuger les conclusions. *Ratum habere, approbare.* Du Lat. *integrinare*, qu'on a fait de *integrinus*, dimin. de *integer*. Ce mot s'est dit apparemment d'abord des lettres de restitution en entier.

Il signifioit autrefois, Accomplir, rendre entier, parfait.

ENTEROCÉLE, s. f. T. de Médec. Descente de boyau. Espéce d'hernie dans laquelle le boyau tombe dans l'aîne ou dans le scrotum. Du Grec ἔντερον, intestin, & de κήλη, tumeur en général ; & en particulier, tumeur du scrotum.

ENTÉRO-EPIPLOCÉLE, s. f. Espéce d'hernie dans laquelle les intestins & l'épiploon descendent ensemble dans le scrotum.

ENTÉRO-ÉPIPLOMPHALE, s. f. T. de Méd. C'est une des espéces d'exomphales, de celles qui se font des parties, & non pas d'humeurs. *-lus*, D'ἔντερον, intestin ; ἐπίπλοον, épiploon ; ὀμφαλὸς, ombilic.

ENTEROHYDROMPHALE, s. f. T. de Méd. Sorte d'exomphale de l'espéce de celles qui se forment de parties & d'humeurs. *-lus.* D'ἔντερον, intestin, ὕδωρ, eau, ὀμφαλὸς, ombilic.

ENTÉROMPHALE, s. f. T. de Méd. Espéce d'exomphale, de celles qui se font par l'enflure des parties. D'ἔντερον, intestin, & ὀμφαλὸς, ombilic.

ENTEROPHYTON Vulgaire, s. m. Plante de mer, qui a la figure d'un intestin.

ENTÉRORAPHE, s. f. Suture des intestins. D'ἔντερον, & ῥάπτω, je couds.

ENTÉROSARCOCÉLE, s. f. Espéce d'hernie.

ENTÉROSCHÉOCÉLE, s. f. Hernie dans laquelle les intestins descendent dans le scrotum. D'ἔντερον, intestin, ὄσχεον, le scrotum, & κήλη, hernie.

ENTERREMENT, s. m. Acte de Religion, cérémonie qu'on fait quand on met un corps mort dans la sépulture. *Humatio, funus, exequiæ.*

On dit prov. *L'enterrement* sur la fosse ; p. d. qu'il faut consommer une chose sur le champ.

ENTERRER, v. a. Mettre en terre, donner la sépulture à quelqu'un. *Humare, condere terrâ.*

It. Enfouir, mettre, cacher sous terre. *Terrâ tegere.*

Au fig. Cacher une chose, n'en faire aucun usage. Il ne faut pas *enterrer* les beaux talens que Dieu nous a donnés. Renoncer au commerce du monde, & aller s'*enterrer* tout vif dans un désert dans un Monastère. *Enterrer* son secret, c'est ne le point déclarer.

Il se dit aussi de ce qui périt, qui est accablé sous quelque ruine. Cette ville a été toute *enterrée* par un tremblement de terre.

En t. de Guerre, une batterie de piéces *enterrées*, est celle dont la plateforme est au-dessous du rez-de-chaussée.

On dit d'un homme fort sain qui promet une longue vie : Cet homme-là nous *enterrera* tous.

ENTERRER les futailles ; c. à d. les mettre en partie dans le lest du vaisseau.

On dit prov. d'une maison qui a bien coûté à bâtir, Il y a bien des écus *enterrés* en ce lieu.

ENTERRÉ, ÉE, part. pass. *Humatus, terra creditus.* On appelle une maison *enterrée*, un jardin *enterré*, une maison, un jardin dont la situation est trop basse.

ENTES, s. f. pl. Peaux d'oiseaux remplies de paille ou de foin, auxquelles on fiche un piquet par-dessous le ventre pour les faire tenir à terre, afin de tromper les oiseaux, qui les voyant, se jettent dans les filets : on les nomme quelquefois *moquettes*.

ENTESER, vieux v. a. *Enteser* un arc ; p. d. le bander, l'ajuster pour le tirer.

ENTÊTEMENT, s. m. Étourdissement. *Cerebri tentatio, dolor.* Il a peu d'usage en ce sens.

Il sign. fig. Opiniâtreté ; une trop grande attache à une opinion dont on est préoccupé, à une passion dont on est saisi. *Pertinacia, pervicacia, importunitas.*

ENTÊTER, v. a. Étourdir, blesser & offenser le cerveau. *Tentare caput, affligere ; cerebrum turbare.* On dit fig. Les louanges sont le parfum qui *entête* le plus.

Ce v. au fig. sign. Infatuer, préoccuper, se piquer. *Dementare, jactare.* Il s'emploie dans le même sens au n. pass. Les ignorans s'*entêtent* facilement de leurs opinions.

ENTÊTÉ, ÉE, part. pass. Il n'est guère d'usage que pour signifier, Trop prévenu, fortement préoccupé. *Præoccupatus.* Il est aussi subst. C'est un *entêté*.

ENTEURE. Voy. ENTURE.

ENTHIQUITES, s. m. pl. Nom de certains sectateurs de Simon le Magicien.

ENTHLASE, s. f. Espéce de fracture du crâne, dans laquelle l'os est brisé en plusieurs piéces, avec dépression. Ἔνθλασις, *collisio, infractio ;* du v. ἐνθλάω, *infringo*, je brise.

ENTHOUSIASME, s. m. Fureur prophétique, ou poëtique, qui transporte l'esprit, qui enflamme & éléve l'imagination, & qui fait dire des choses surprenantes & extraordinaires. *Afflatus, incitatio, furor, mens divinior.* C'est un transport de l'esprit qui fait penser les choses d'une maniére sublime, surprenante & vraisemblable. L'*enthousiasme* se trouve dans la Poësie, la Musique, l'Art Oratoire, la Peinture, la Sculpture, &c. mais l'*enthousiasme* qui convient aux ouvrages des Arts est bien différent de celui qu'on attribue aux Sibylles, aux Prêtres & aux Prêtresses des faux Dieux : Celui-ci tenoit du Fanatisme.

ENTHOUSIASMER, v. a. Charmer, ravir en admiration. *Admirationem alicui movere.*

Il est aussi n. pass. & se prend plus souvent en mauvaise part.

ENTHOUSIASTE, s. m. Visionaire, Fanatique, *-stes*, Nom d'anciens Hérétiques qui étoient les

mêmes que les Maſſaliens. Quoiqu'ils fuſſent agités du démon, ils croyoient avoir de véritables inſpirations.

On donne encore aujourd'hui le nom d'*Enthouſiaſtes* aux Anabaptiſtes, aux Quakers ou Trembleurs, à quelques autres Fanatiques.

Il ſe dit auſſi de ceux qui parlent & qui agiſſent comme s'ils étoient agités, poſſédés du démon.

Ἔνθεος, ou ἔνθους, ſign. un homme animé de l'eſprit de Dieu d'une maniére extraordinaire, dans lequel Dieu eſt, que Dieu anime, ἐν ᾧ Θεός. De-là on a fait le verbe ἐνθουσιάζω, ou ἐνθουσιάω, & le nom ἐνθουσιασμὸς, *enthouſiaſme*, ἐνθουσιαστικός, qui eſt ſujet à l'*enthouſiaſme*.

ENTHYMÊME, ſ. m. Argument qui n'a que deux propoſitions; l'antécédent & la conſéquence. *-ma.* Ariſtote le nomme l'*argument de la Rhétorique*, ou l'*argument probable*. En cela il eſt oppoſé au *ſyllogiſme*, qui a trois propoſitions, qu'il appelle l'*argument de la Dialectique*. Ou plûtôt c'eſt un ſyllogiſme parfait dans l'eſprit, mais imparfait dans l'expreſſion; parce que l'on y ſupprime l'une des trois propoſitions, comme étant facilement ſuppléée par l'eſprit de ceux à qui on parle. Ce mot eſt Grec ἐνθύμημα, du v. ἐνθυμεῖσθαι, penſer & concevoir : venant de θυμὸς, la penſée, l'entendement, l'eſprit.

ENTICHER, v. a. Commencer à gâter, à corrompre. Il ne s'emploie guere au propre qu'au part. paſſ. Ces fruits ſont un peu *entichés*. *Aliquantulùm corrupti, læſi.*

Il ſe dit fig. & baſſ. des perſonnes, pour marquer quelque défaut qu'on commence d'appercevoir en elles. Cet homme eſt un peu *entiché* d'héréſie, d'avarice. *Contactus, imbutus.*

ENTICHITE. Voy. ENTYCHITE.

ENTIENGIE, ſ. m. Oiſeau du Congo, qui a la peau toute mouchetée de différentes couleurs, & qui ne met jamais le pied à terre, parce qu'il meurt ſitôt qu'il la touche.

ENTIER, IERE, adj. Qui a toutes ſes parties, complet, dont on n'a rien retranché. *Integer, totus.*

En ce ſens on dit d'un cheval, d'un rouſſin qui n'eſt point châtré, que c'eſt un cheval *entier*, parce qu'on ne lui a rien retranché : Qu'un cheval eſt *entier*, lorſqu'il eſt rétif; & qu'un mords tient de l'*entier*, quand il ne plie point dans le milieu de la liberté de la langue.

Il ſe dit fig. en Mor. Il s'eſt donné tout *entier* à Dieu. On fait bien de ſe montrer ainſi ſon ame toute *entiére*. Cet emploi demande un homme tout *entier*; p. d. qu'il y doit donner tous ſes ſoins. *Entiére* corruption d'eſprit & de cœur. Ne laiſſer aucun nom & mourir tout *entier*. Cela eſt imité d'Horace, *non omnis moriar*.

ENTIER ſign. encore, Opiniâtre, obſtiné, ferme dans ſes réſolutions. *Firmus, rigidus, durus, aſper, tenax.*

On dit au Pal. que les choſes ne ſont plus *entiéres*, lorſqu'on a changé la nature & la diſpoſition d'une affaire.

ENTIER eſt auſſi ſ. m. & ſign. Un tout conſidéré à l'égard de ſes parties, & ſur-tout en Arithmétique, où on l'oppoſe aux fractions.

On dit auſſi, Remettre les choſes en leur *entier*; p. d. les remettre en l'état où elles étoient avant qu'elles fuſſent changées.

ENTIERCEMENT, vieux ſ. m. T. de Coût. L'action de mettre une choſe mobiliaire en main tierce. *Sequeſtratio.*

ENTIERCER, v. a. T. de Coût. Mettre une choſe mobiliaire en main tierce. *Intertiare.*

ENTIERCHIER. On le diſoit autrefois au lieu d'*Entiercer*.

ENTIÉREMENT, adv. Tout-à-fait, d'une maniére entiére & complette. *Omninò, prorſus.*

ENTITATULE, ſ. f. T. dogmat. Petite entité. *Entitatula.* Il ne ſe dit qu'en badinant.

ENTITÉ, ſ. f. T. Dogmat. Subſtance, être phyſique, conſidéré ſelon ce qu'il eſt phyſiquement. *Entitas.*

ENTOILER, v. a. Remettre de la toile à la dentelle d'une garniture, d'une cravate, d'un mouchoir de cou, &c. On dit, *Entoiler* une eſtampe, une carte de Géographie; p. d. les coller ſur une toile.

ENTOIR, ſ. m. T. de Jardinier. Couteau d'environ deux pouces de lame, dont on ſe ſert pour enter. *Cultellus inſitivus, ſecuricula inſitiva.* On dit plus ordinairement *Greffoir*.

ENTOISER, v. a. T. de Jardinier. Mettre certaines choſes en des tas de figure quarrée, afin qu'on les puiſſe toiſer. *In hexapedas componere, ad hexapedas metiri.*

On diſoit autrefois, *Entoiſer* un arc; p. d. le courber. *Lunare arcum.* On diſoit auſſi, *Entoiſer* une épée; p. d. la hauſſer afin de frapper.

ENTONNEMENT, ſ. m. Action d'entonner. *Infuſio.* L'*entonnement* du vin. *Entonnement* d'un motet, d'un cantique. *Præcentio.* Mais en ce ſens il faut dire *Intonation*.

ENTONNER, v. a. Commencer à chanter. *Incinere, præire ſono.*

It. Mettre ſur un certain ton, ſur un certain chant. *Intonare.* *Entonner* juſte.

Au fig. Chanter. *Entonner* les louanges de Dieu. On dit auſſi, *Entonner* la trompette; p. d. enfler ſon ſtyle.

It. Verſer une liqueur dans un tonneau, dans un muid, dans un baril. *Infundere.* De *tonne*, *tonneau*.

On le dit hyperboliq. d'un ivrogne qui boit beaucoup.

Il ſe dit auſſi du vent, lorſqu'il entre avec impétuoſité dans un lieu étroit. En ce ſens il eſt n. paſſ.

ENTONNOIR, ſ. m. Vaiſſeau ayant une pointe percée par le bas, qui ſert à verſer les liqueurs dans un muid, dans une bouteille. *Infundibulum.*

On appelle *entonnoir*, dans un ſens métaphorique & burleſque, le goſier de ceux qui aiment à boire.

Les Médecins appellent *entonnoir*, un conduit qui eſt dans le cerveau au-deſſous de ſon troiſiéme ventricule, qui ſert à le purger de ſes ſuperfluités.

En t. d'Artill. c'eſt ce qui ſert à couler la poudre dans la lumiére des piéces.

En t. d'Ingénieur, on appelle *entonnoir*, l'ouverture que laiſſe à laterre une mine, lorſqu'elle a joué. *Hiatus, chaſma.*

On ſe ſert de ce terme pour déſigner la figure de certaines fleurs, & des calices de quelques autres fleurs.

It. Inſtrument de Chirur. dont on ſe ſert pour conduire le cautère actuel ſur l'os *unguis*, dans l'opération de la fiſtule lacrymale, afin d'en détruire la carie, & procurer une nouvelle route aux larmes.

ENTOR. Vieille prépoſition. Autour, à l'entour.

ENTORDRE, vieux v. a. Lier, garrotter. *Vincire, ligare.*

ENTORNER, vieux v. a. Étourdir par quelque coup.

ENTORSE, f. f. Action violente par laquelle on fait sortir quelque partie d'un membre hors de la place qu'il devoit avoir naturellement. *Distorsio.* On dit aussi *Detorse.* Du Lat. *intortus.*

Il se dit fig. & fam. de quelque violence, obstacle ou empêchement qu'on apporte à la fortune ou aux affaires de quelqu'un. *Impedimentum*, *nodus.*

On dit aussi, Donner une *entorse* à un passage; p. d. le détourner de son sens naturel, pour lui faire signifier autre chose que ce qu'il signifie.

ENTORTILLEMENT, f. m. Action d'entortiller; ou les divers tours que fait une chose qui en entortille une autre. *Versatio in spiram*, *in gyrum inflexio.*

Il se dit au fig. de l'embarras & de la confusion du style.

ENTORTILLER, v. a. Envelopper dans quelque chose qui peut faire un ou plusieurs tours. *Convolvere*, *implicare.*

Il se dit aussi des choses qui font plusieurs tours, qui entourent une autre chose. *Amplecti*, *circumdare.*

Au fig. Embarrasser ses pensées, ses discours, ensorte qu'on n'en puisse concevoir ni l'ordre ni la disposition. *Impedire.*

En Chir. on dit Une future *entortillée*: c'est la même chose que future *enfilée.*

ENTOUILLIER, on *Andouiller*, f. m. T. de Chasse. C'est le premier cor le plus près des meules de la tête d'un cerf. *Cervini cornu primarius pollex*, *imus surculus.*

ENTOUR, f. m. Ce mot signifioit autrefois, Environs, circuit. *Circuitus*, *ambitus.* Il n'a d'usage qu'au plur. Les *entours* d'une ville. Et l'on dit fig. qu'un homme sçait bien prendre les *entours*; p. d. qu'il sçait mettre dans ses intérêts ceux qui ont du crédit sur l'esprit des personnes dont il a besoin.

ENTOUR, vieille prép. Auprès de quelqu'un. *Circa*, *circum.* On se sert aujourd'hui de *Alentour*, ou *autour.* Il faut observer qu'*alentour* est toujours adv.

ENTOURER, v. a. Enceindre. *Cingere*, *circumplecti.* De *tornus*, *tornare.*

It. Environner, être alentour. *Circumdare.*

ENTOURNER, vieux v. a. Mettre autour, être autour. *Gyrare*, *flectere in spiram*, *in gyrum.* *It.* Entourer, environner. *Circumdare*; *cingere.*

ENTOURNURE, f. f. T. de Tailleur. Échancrure des manches. *Gyrus.*

ENTOUSIASME. Voy. ENTHOUSIASME.

s'ENTR'ACCUSER, v. récip. S'accuser l'un l'autre.

ENTRACTE, f. m. T. de Poësie. Ballet ou divertissement que l'on donne entre les actes d'une Comédie ou d'une Tragédie. *It.* Intervalle qui est entre deux Actes. *Diludium*, *intermedium.* Les Anciens mettoient des chœurs dans les *Entractes.*

ENTRAGE, f. m. T. de Coût. Entrée, commencement de jouissance.

ENTRAGUES, f. m. Pet. ville de Guienne, dans le Rouergue, en France. *Interaquæ.* Elle est ainsi appellée, parce qu'elle est située entre la Trueyre & le Lot. Quelques-uns disent *Entraigues.*

s'ENTR'AIDER, v. récip. S'aider l'un l'autre.

ENTRAILLES, f. f. pl. Les boyaux, les intestins. *Viscera*, *intestina*; *exta.* Du Lat. *enteralia*, qui a été fait du Gr. ἔντερα, qui sign. Le ventre.

Il se dit aussi plus généralement de tous les viscères, de toutes les parties enfermées dans les corps des animaux.

Il se dit fig. pour Affection, tendresse. *Entrailles* paternelles. Il me semble qu'on m'arrache les *entrailles*, quand je vois persécuter les pauvres. Cet homme a de bonnes *entrailles*; p. d. qu'il a le cœur tendre & sincère. Avoir des *entrailles*: Bien sentir ce qu'on dit, prendre le vrai ton de la passion dont on doit être ému. N'avoir point d'*entrailles*: Réciter sans intelligence; ne déclamer pas bien. On dit aussi d'un homme dur & impitoyable, qu'il n'a point d'*entrailles.*

ENTRAILLES se dit aussi pour, Enfant. S'armer contre ses propres *entrailles.*

On dit en t. de Dévotion, les *entrailles* de la miséricorde de Dieu, par une phrase tirée de l'Écriture: *Per viscera misericordiæ Dei nostri*; c. à d. charité, amour, bonté, tendresse.

It. Le cœur, l'intérieur de l'homme.

Il se dit aussi fig. de l'intérieur & des lieux les plus profonds de la terre.

ENTRAIN, f. m. Pet. ville de France, sur les confins de la Bretagne & du Maine, entre Fougère & Pontorson. *Interamna*, *Interamnus*, *Interamnium.*

It. Pet. ville du Donziois, dans le Nivernois, Province de France, dans le Diocèse d'Auxerre.

ENTRAÎNER, v. a. Emporter avec violence; mener avec force, tirer. *Trahere*, *rapere.*

On dit qu'une chose *entraine* avec elle des suites fort fâcheuses; p. d. qu'elle cause beaucoup de malheurs.

Il se dit fig. de tout ce qui nous porte à quelque chose avec force, & comme malgré nous. Cicéron *entrainoit* ses Auditeurs par la force de son éloquence. Les défauts extérieurs frappent les sens & *entrainent* l'imagination. Toutes nos passions nous *entrainent* avec violence.

ENTRAIT, f. f. T. de Charpent. Maîtresse pièce de bois qui traverse & qui lie les deux parties opposées dans les couvertures des bâtimens.

ENTRANT, ANTE, adj. Qui entre en quelque lieu. *Ingrediens*, *intrans.*

It. Intriguant, insinuant, engageant. Manières *entrantes.* Il n'est guère usité.

En Philos. hermét. Pénétrant.

s'ENTR'APPELLER, v. récip. S'appeller l'un l'autre.

ENTRAPETÉ, adj. m. En Archit. on dit un pignon *entrapeté*; p. d. un bout de mur à la tête d'un comble, dont le profil a quarre ou cinq pans.

ENTRASMES, ou ENTRAMES, subst. m. Lieu de France avec le titre de Baronie, au Diocèse du Mans, sur la Jouanne.

ENTRAVAILLÉ, ÉE, adj. T. de Blas. qui se dit des oiseaux qui ayant le vol éployé, ont un bâton passé entre les ailes & les pieds. *Impeditus.*

ENTRAVER, v. a. Terme de Fauc. Accommoder les jets de l'oiseau, de telle sorte qu'il ne se peut ôter le chaperon, ni se découvrir. On dit aussi, *Entraver* un cheval, pour lui mettre des entraves. *Equo indere compedes.* Il se dit aussi quelquefois dans le sens fig. *Entraver* quelqu'un, c'est L'embarrasser.

s'ENTR'AVERTIR, v. récip. S'avertir l'un l'autre.

ENTRAVERTISSEMENT, f. m. T. de Coût. *Entravertissement* de sang se dit lorsque l'un des conjoints par mariage est fait Seigneur des biens du prédécédé. *Unius conjugis in alterius defuncti bona successio.*

ENTRAVES, f. f. pl. Fers ou liens qu'on met aux pieds des chevaux, pour empêcher qu'ils ne s'enfuient. *Compedes ferreæ.*

Il se dit figurément des empêchemens qu'on trouve à faire quelque chose, & entr'autres, à marcher,

marcher. *Impedimentum*, *vincula*, *compedes*. On l'emploie quelquefois au sing. en ce sens.

ENTRAVON, s. m. Piéce de cuir dont on entoure le paturon d'un cheval. Il faut deux *entravons* pour faire une entrave. *Pedica*. Une petite chaîne de fer les assemble l'un avec l'autre.

ENTRE, prép. de temps & de lieu, qui marque la distance de l'un à l'autre. Au milieu, ou à peu près au milieu. *Inter*.

On dit fam. Cela soit dit *entre* nous; & même absol. *Entre* nous; p. d. que cela ne nous passe pas.

Regarder quelqu'un *entre* deux yeux; p. d. le regarder fixement. Cela a été fait *entre* quatre yeux, il n'y avoit que deux personnes.

Il marque aussi Séparation. Il est *entre* le blanc & le clairet. Le verd est la couleur mitoyenne *entre* le jaune & le bleu. Il a été volé *entre* deux soleils; c. à d. pendant le jour. Il ne boit point *entre* ses repas. Il s'est mis *entre* deux; p. d. il les a séparés.

Il sert aussi à marquer la différence. *Entre* un bon & un mauvais ami il y a bien de la différence.

It. Parmi, au nombre. On l'a laissé *entre* les morts. *Entre* amis tout est commun.

En t. de Pal. on dit: Il y a procès *entre* ces parties; c. à d. qu'elles sont en procès.

It. Dans, en. Avoir, ou livrer *entre* les mains. Il se met aussi avec la prép. *de*. Il l'a retiré d'*entre* ses mains.

On se sert de cette prép. pour exprimer ce qui tient de deux choses. Le gris est *entre* le blanc & le noir. *Entre* chien & loup, p. d. cette partie du soir qui tient du jour & de la nuit.

ENTRE, se joint avec quantité de verbes, & leur donne une nature de verbes réciproques, en y ajoûtant le pron. perf. comme, *s'entr'accoller*, *s'entr'accuser*, &c.

Il se joint aussi à quelques verbes pour diminuer leur signification, comme les Grecs se servent de la prép. ὑπό, & les Latins de *sub*. Tels sont les verbes *entreluire*, *entr'ouir*, *entrevoir*, &c. p. d. luire, ouir, & voir à demi.

Il se met aussi en composition avec plusieurs noms & verbes qui n'ont point de réciprocation, & qui ont divers sens. Tels sont *entre-couper*, *entre-faites*, *entre-gent*, *entrelacer*, *entremets*, &c.

ENTRE-BAILLÉ, ÉE, adj. Il ne se dit que d'une porte ou fenêtre, qui n'est pas fermée tout-à-fait. *Hians*, *hiulcus*, *hiscens*.

S'ENTRE-BAISER, v. récip. Se baiser l'un l'autre.

ENTREPAS, ENTREBAT, ou *Clair-voie*, s. m. T. de Manufact. de lainage. C'est le trop grand éloignement, ou la distance inégale des fils de la chaîne d'une étoffe.

ENTREBATTES, ou ENTREBANDES, s. f. pl. T. de Manufact. Le commencement & la fin d'une piéce d'étoffe de laine; ce qu'on nomme vulgairement le chef & la queue.

ENTRECHAT, s. m. Faux pas ou marche irrésolue qui se fait par un homme étourdi. *Vacillatio*, *titubatio*. Il n'est guère usité en ce sens.

En t. de Danse, c'est un saut dans lequel on passe les jambes l'une par-dessus l'autre trois fois, pendant que le corps est en l'air. Ce mot est corrompu de l'Italien *capriola intrecciata*, qui sign. une *capriole croisée*. Le P. Ménétrier prétend qu'il faudroit dire *entrechas*, & que l'origine de cette expression est *chas*, piéce de bois un peu longue & quarrée, qui sert de châsse à quelques instrumens de fer, de plomb, ou de quelque autre métal; & qu'on devroit dire, Jetter un *chas*, & non pas un *chat* aux jambes; p. d. Faire naître quelque obstacle, comme lorsqu'on jette un baton entre les jambes d'un homme qui marche, ou qui court, pour le faire tomber: & qu'enfin les *entrechas* en la danse sont des entrelacemens de jambes & de pieds, comme si l'on sautoit entre les vuides d'une cloison.

ENTRE-CHOQUER, v. n. & récipr. qui ne se dit qu'avec le pron. perf. Se heurter, se choquer l'un l'autre. *Incursare in se invicem*, *se vicissim mutuo impetere*.

Au fig. Se nuire les uns aux autres, être de sentimens ou d'intérêts contraires.

ENTRE-COLOMNE, s. f. ou ENTRE-COLOMNEMENT, s. m. Espace qui est entre deux colomnes. *Intercolumnium*. L'*entre-colomnement* est de cinq espéces: *pycnostyle*, *systyle*, *eustyle*, *diastyle* & *areostyle*.

ENTRE-COMMUNIQUER, v. récipr. Qui ne se dit qu'avec le pron. perf. Se communiquer mutuellement; se faire part les uns aux autres de ce que l'on a. *Vocare se vicissim in partem omnium*.

ENTRECOUPE, s. f. Dégagement qui se fait dans un carrefour étroit par deux pans coupés & opposés, pour faciliter le tournant des charriots.

En t. d'Architect. Intervalle vuide dans deux voûtes qui sont l'une sur l'autre, ensorte que la doële de la supérieure prend naissance sur l'extrados de l'inférieure qui y est quelquefois ouverte.

ENTRECOUPER, v. a. Couper en divers endroits, par divers endroits. Canaux qui *entrecoupent* des jardins. Pays *entrecoupé* de montagnes.

On dit au fig. Il a un stile trop *entrecoupé*, c. à d. qu'il interrompt trop souvent son discours par des digressions ou par des citations.

ENTRECOUPER. Interrompre. *Interrumpere*. Les soupirs, les sanglots *entrecoupent* la voix, la parole.

Avec le pron. perf. Couper, traverser; & alors il est récipr. *Secare se mutuò*. Les Méridiens font des cercles qui *s'entrecoupent* aux Poles du monde.

C'est encore un autre réciproque, qui sign. se couper l'un l'autre. *S'entrecouper* la gorge.

On dit aussi d'un cheval, qu'il *s'entrecoupe*, ou plûtôt qu'il *se coupe*, quand le côté de l'un de ses fers choque & entame un de ses boulets.

ENTRECOUPÉ, ÉE, part. pass. *Incisus*, *divisus*, *interruptus*. En Chir. on appelle suture *entrecoupée*, celle où l'on coupe le fil, & on l'arrête par un nœud à chaque point que l'on fait.

ENTRE-COURS, s. m. T. de Coût. Traité entre deux Seigneurs, en vertu duquel les sujets de chacun d'eux peuvent aller s'établir sur les terres de l'autre.

ENTRE-CROISER, v. récip. qui se met avec le pron. perf. Il se dit des choses étendues en long, & qui passent les unes sur les autres en formant quelque forte de croix que ce soit. *Intersecare*.

ENTRE-DEUX, s. m. Partie qui est au milieu de deux choses, avec lesquelles elle a relation ou contiguité. *Pars media*, *spatium intermedium*, *intergerinum*. Un *entre-deux* de mortue. L'*entre-deux* des épaules. Dans l'*entre-deux* de ces pilotis.

Les Tondeurs de draps appellent ainsi certains endroits de l'étoffe, que l'Ouvrier n'a pas assez tondus.

ENTRE DEUX FERS, ou ENTREFERS. T. de Balancier. C'est lorsque pesant de la marchandise dans

une balance, ou des espéces de monnoie dans un trébuchet, la lance ou fléau est d'équilibre, & directement placée dans le milieu de la chape.

L'*Entre-deux mers*, le pays d'*Entre-deux* mers. *Bimaris regio*. Petit pays de France dans la Guienne, entre la Garonne & la Dordogne, depuis leur confluent jusqu'à Cadillac, qui en est le lieu principal.

Entre-Douro et Minho. Province de Portugal, qui a tiré son nom de sa situation entre la riviére du Minho au nord, & celle du Douro au Sud. *Interamnensis Lusitania*, ou *Portugallia*. Brague en est la cap.

ENTREDIRE, vieux v. a. Interdire.

S'ENTRE-DONNER, v. réeip. Se donner l'un à l'autre.

ENTRÉE, s. f. Porte, chemin, ou passage par où l'on entre. *Ingressus*, *aditus*. *Entrée* est opposée à *issue*.

Il se dit aussi des ouvertures qui sont en plusieurs choses. *Ostium*, *os*. Ces bottes sont trop larges d'*entrée*. *Entrée* de chapeau.

It. L'action par laquelle on entre. À son *entrée* en la prison il paya sa bienvenue. Deniers d'*entrée*, c'est l'argent qu'on paye en entrant en quelque affaire.

Entrée de chœur, c'est en Archit. la décoration de toute la façade du Chœur d'une Église qui le sépare de la Nef.

Entrée de Serrure. Plaque de fer chantournée selon un profil, ciselée & gravée de divers ornemens, qui sert de passage au panneton d'une clef.

Entrée. Séance dans un Tribunal, aux États, dans une Diéte, &c.

It. Droit d'entrer sans payer à l'Opéra, ou à la Comédie.

C'est presque dans le même sens qu'il sign. la facilité, la permission qu'on a d'entrer chez quelqu'un.

Entrées, au pl. se dit du privilége attaché à certaines charges d'entrer à certaines heures dans la Chambre du Roi, quand les autres n'y entrent pas.

It. Solemnelle réception qu'on fait dans les villes aux Rois, Princes, Légats, Ambassadeurs, ou autres Seigneurs, lorsqu'ils y entrent en cérémonie. *Ingressio*, *invectio solemnis cum pompâ*.

It. Impot qu'on léve sur les marchandises qui entrent dans une ville, dans un royaume. *Invectitia mercis vectigal*.

It. Commencement. *Primordium*, *initium*, *exordium*. Dès l'*entrée* de son discours. À l'*entrée* de l'hyver.

On appelle *entrées de table*, quelques mets qui se servent au commencement du repas. *Fercula promulsidaria*.

On appelle *entrées de ballet*, chaque partie d'un ballet, ou chaque Scéne que font les Danseurs dans un bal. *Scena saltatoria*.

On dit prov. qu'un homme a fait une *entrée* de ballet dans une compagnie, quand il y est entré ou en est sorti brusquement sans garder les bienséances.

Au fig. il se dit des choses incorporelles qui s'introduisent & paroissent dans le monde. Le mépris des loix a donné l'*entrée* à tous les vices. L'*entrée* en Religion.

On appelle en Astron. l'*entrée* du soleil dans un signe, le temps auquel le soleil commence à parcourir ce signe-là.

En t. de Mar. c'est l'embouchure d'une riviére, l'endroit auquel une riviére sort de son lit pour entrer dans une autre riviére, ou dans un lac, ou dans la mer.

On dit adverbial. D'*entrée*, p. d. D'abord. Il vieillit. On dit aussi, D'*entrée de jeu*; p. d. Dès le commencement du jeu. On dit fig. D'*entrée* de jeu il se mit en colère, c. à d. D'abord.

ENTREESER, vieux v. n. p. Se récréer, se divertir ensemble.

ENTREFAITES, s. f. pl. qui se dit du temps où on fait, où on négocie quelque chose. *Intereà*, *interim*. Il ne se dit qu'avec la prép. *dans* ou *sur*. Sur ces *entrefaites*, p. d. pendant ce temps-là. La Fontaine s'en est servi au sing.

S'ENTREFÉRIR, vieux v. n. p. Se blesser l'un l'autre.

S'ENTRE-FRAPPER, v. réeip. Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT, s. m. Maniére adroite & civile de vivre dans le monde. *Elegantia*, *urbanitas*, *dexteritas*. Pour réussir dans le monde, il faut avoir de l'*entregent*, de l'intrigue. Il est du style familier.

S'ENTR'ÉGORGER, v. récipr. S'égorger l'un l'autre.

ENTREJOINTE, vieux s. f. Jointure.

ENTREJOU, s. m. T. de Coût. Espace pour donner cours à l'eau.

ENTRELACEMENT, s. m. Mélange de plusieurs choses mises & entrelacées les unes dans les autres. *Complicatio*, *connexio*.

ENTRELACER, v. a. Meler ensemble plusieurs choses que l'on fait passer l'une dans l'autre. *Intexere*, *implicare*, *interserere*, *interjicere*, *interplicare*.

On dit fig. *Entrelacer* un discours de plusieurs pensées, ou d'histoires agréables.

ENTRELACS, s. m. Cordons ou filets joints, ou mêlés ensemble, pour faire quelques nœuds, ou clôtures. *Nodus*, *illigatio*, *implexus*, *interjectus*.

En Archit. Ornement de fleurons liés & croisés les uns avec les autres, qui se taille sur les moulures, ou dans les frises.

En Sculpt. Ornement à jour qui s'emploie quelquefois au lieu de balustres.

Entrelacs de Serrurerie. Ornemens composés de rouleaux & jones coudés, qui forment divers compartimens.

It. T. de Vitrier. Embellissemens & traits figurés des vitres.

S'ENTRELAIDIR, vieux v. n. pass. Se dire des injures l'un à l'autre.

ENTRELARDER, v. a. Faire des trous dans quelque viande, & y faire entrer du lard pour la rendre plus grasse. *Carnem larido per intervalla configere*.

It. Mettre au milieu de quelque chose. *Distinguere*, *interpungere*. Il faut *entrelarder* ces fleurs, ces arbres.

On dit fig. & fam. *Entrelarder* un discours de vers, &c. c'est à dire y insérer des vers.

ENTRE-LIGNE, s. f. Espace entre deux lignes. Écriture qui se met entre deux lignes. *Inter lineas*.

ENTRE-LUIRE, v. n. Luire à demi: ce qui se dit d'une foible lumiére qui passe entre quelques ouvertures. *Interlucere*, *sublucere*.

ENTREMAIN, ou Jeu d'entremain, ou Le Cinq. T. de Mus. C'est le cinquiéme diapason

de la musette. On l'appelle le *Cinq*, parceque tous les airs qui se jouent sur ce diapason doivent finir par le cinquiéme trou.

S'ENTRE-MANGER. v. récip. Se manger l'un l'autre.

ENTREMÊLER, v. a. Insérer, mêler une chose parmi d'autres. *Intermiscere*, *immiscere*, *inserere*.

ENTEMELLEMENT, vieil adv. Pêle-mêle.

ENTREMETS, s. m. Plats de ragoût qu'on met sur la table entre les services, & particuliérement entre le rôt & le fruit. *Medii convivii fercula*. *Intromissum*; en Italien *tramesso*.

ENTREMETTEUR, EUSE, s. Médiateur entre deux personnes qui ont quelque différend à vuider, quelque marché ou négociation à faire. *Mediator*, *sequester*, *arbiter*, *interpres*, *administer*. *Entremetteuse* au fém. se prend d'ordinaire en mauvaise part, pour celle qui se mêle d'une négociation d'amour. Quelquefois il se prend pour une femme qui travaille à assortir des partis pour le mariage.

ENTREMETTRE, v. a. & n. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. S'employer pour une chose qui regarde l'intérêt d'un autre. *Interponi*. *S'entremettre* du gouvernement.

ENTREMISE, s. f. Médiation, facilité qu'une tierce personne apporte à négocier, à terminer quelque affaire. *Opera*, *interpositus*.

ENTRE-MODILLON, s. m. T. d'Archit. Espace entre deux modillons.

ENTREMONT, s. m. Nom de lieu du Diocèse de Genève, mais dans le Bugey, allez près de Nantua. *Intermontium*, autrefois *Cheseriacum*.

S'ENTRE-NUIRE, v. récip. Se nuire l'un à l'autre.

ENTRE-OUÏR. Voy. ENTR'OUÏR.

ENTRE-OUVERTURE, ou *Entr'ouverture*, s. f. Demi-ouverture, petite ouverture. *Apertura*.

S'ENTREPARLER, v. n. p. Parler à quelqu'un qui vous répond. *Colloqui*.

ENTREPARLEUR, vieux s. m. Personnage qui joue dans un Poëme Dramatique. *Persona*, *actor*. On dit aujourd'hui Interlocuteur.

ENTREPAS, s. m. Allure d'un cheval, laquelle approche de l'amble.

ENTREPASSER, v. a. T. de Méd. Mêler les différens ingrédiens dont on remplit un sachet, afin qu'ils soient tous également distribués dans toute sa capacité. *Interpassare*.

S'ENTRE-PERCER, v. récip. Se percer les uns les autres.

ENTREPOINTÉ, ÉE, adj. T. de Chir. Suture *entrepointée*. Voy. ENTRECOUPÉ, ÉE.

ENTREPOSER, v. a. Mettre des marchandises dans un magazin d'entrepôt; c. à d. dans un lieu de réserve, où on les garde.

ENTREPOSEUR, s. m. Celui qui est commis à la garde des marchandises entreposées.

ENTREPÔT, s. m. Lieu de réserve & mitoyen où on fait magazin de quelques marchandises, pour les venir reprendre au besoin. *Statio*, *mansio*, *locus interpositus*.

On appelle villes d'*entrepôt*, celles où il y a des Commissionnaires qui reçoivent des marchandises d'un lieu éloigné pour les envoyer en un autre.

ENTREPRENANT, ANTE, adj. Qui entreprend de grands desseins, des choses hardies. *Confidens*, *audax in suscipiendo*.

Il se prend ordinairement en mauvaise part, & sign. Téméraire, & qui entreprend sur le droit d'autrui. En amour les plus *entreprenans* réussissent mieux que les autres. D'*interprendere*.

ENTREPRENDRE, v. a. Se charger de la réussite d'un procès, d'un bâtiment, d'un trafic & d'un ouvrage, quel qu'il soit. *Suscipere*, *recipere*, *adoriri*, *tentare*.

It. Faire un marché à forfait. *Redimere*.

Avec la prép. *sur*, il sign. Usurper. *Usurpare*. *Entreprendre* sur l'autorité de quelqu'un, *It.* Attenter à. *Adoriri*. *Entreprendre* sur la vie d'une personne. On dit, que des Artisans *entreprennent* sur le métier des autres, quand ils font quelque ouvrage qui appartient à quelque autre métier que le leur. *Falcem in alienam messem injicere*.

ENTREPRENDRE quelqu'un. Avoir dessein de le ruiner, l'assaillir de tous côtés, lui faire tout le mal qu'il est possible. *Persequi*, *exagitare*.

ENTREPRENEUR, s. m. Celui qui entreprend, qui se charge de la construction & de la conduite d'un bâtiment, ou de quelque ouvrage. *Redemptor*. *It.* Celui qui entreprend la fourniture des vivres, des mâts, &c.

ENTREPRENEUSE, s. f. Celle qui entreprend quelque besogne, & qui a plusieurs ouvriéres sous elle. *Redemptrix*.

ENTREPRIS, ISE, adj. Impotent, paralytique, perclus, qui ne se peut aider de tous ses membres, ou d'une partie. *Captus*, *interceptus*. Il est *entrepris* d'un bras.

ENTREPRISE, s. f. Résolution hardie de faire quelque chose. *Consilium*, *susceptio*, *molitio*. *It.* Ce que l'on a entrepris. *Res suscepta*.

Il se dit aussi au Pal. des attentats que font les Juges sur la jurisdiction les uns des autres, & sur l'autorité de leurs charges. *Violatio*, *usurpatio*.

En t. de Barreau, on appelle en Normandie, *entreprise*, la poursuite ou la continuation de quelque ouvrage au préjudice d'un *haro* crié; ce qui s'appelle enfreindre le haro.

Il se dit encore en fait de Police, quand des Maîtres d'un métier font des ouvrages qui appartiennent à un autre métier.

Il se dit aussi des desseins qu'on a sur la vie de quelqu'un, & il est suivi de la prép. *sur*.

On dit en t. de Chasse, qu'un chien ou qu'un oiseau est de grande *entreprise*; p. d. qu'il attaque hardiment le gibier. On disoit autrefois *emprise* pour *entreprise*, & *emprendre* pour *entreprendre*.

S'ENTRE-QUERELLER, v. récip. Se quereller l'un l'autre.

ENTRER, v. n. Passer du dehors au dedans. *Ingredi*, *introire*. *It.* Arriver, parvenir dans un autre lieu. On *entre* de plein pied dans ces appartemens. Il se conjugue avec le verbe auxiliaire *être*: & point avec *avoir*: il faut dire, il *est entré*; & non, il *a entré*.

It. Commencer à faire quelque chose. *Entrer* dans le monde; *entrer* à la Cour, p. d. Commencer à y paroître. *Entrer* à table; commencer à dîner. *Entrer* en Religion; y commencer son Noviciat. *Entrer* en possession, en charge, en matiére, en procès, en furie, en chaleur, en sa majorité, en danse, en lice.

Il se dit aussi des Compagnies qui s'assemblent. *Consilium*, *consessum habere*; *convenire*, *considere*. Le Parlement *entre* aujourd hui.

Il se dit aussi de toutes les choses qui peuvent se mettre les unes dans les autres. *Interseri*, *immergi*, *penetrare*, *subire*. Ce couteau n'*entre* pas bien

dans sa gaîne. On dit qu'un chapeau n'entre pas bien dans la tête, p. d. que la tête n'*entre* pas bien dans le chapeau.

It. Composer une chose en tout, ou en partie. *Conflare*, *conficere*. Il eft bien *entré* de la pierre dans cette masse de bâtiment.

ENTRER en prison; p. d. Etre mis en prison.

ENTRER en condition, ou au service de quelqu'un; p. d. Devenir domestique de quelqu'un.

ENTRER en jeu, se dit en certains jeux de cartes, de celui qui ayant levé une main, est en état de jouer comme il lui plait. Il se dit fig. p. d. *Entrer* dans une affaire, dans un discours, avoir son tour, soit pour agir, soit pour parler, &c.

ENTRER en compusition; p. d. Écouter les propositions d'un accommodement.

On dit en parlant d'une affaire d'intérêts, qu'un homme y *entre* pour tant; p. d. qu'il y est intéressé pour un tel denier.

Entrer en goût, Commencer à prendre goût.

ENTRER dans les affaires, dans le secret, dans les plaisirs de quelqu'un; c. a d. Participer à ses résolutions, à ses plaisirs.

Il est aussi quelquefois v. act. p. d. faire *entrer*; comme on dit *sortir*, pour, Faire sortir. Ainsi on dit en t. de Mar. *entrer* & sortir un vaisseau; p. d. le faire *entrer*, le faire sortir.

On dit aussi fig. *J'entre* bien dans votre sens; p. d. Je suis bien de votre avis. Vous n'*entrez* pas dans ma pensée; p. d. vous ne concevez pas ce que je veux vous dire. Cela n'est jamais *entré* dans l'imagination de personne. Il *entre* un peu de vanité dans ses actions. *Entrer* dans tous les devoirs de l'amitié. *Entrer* dans des engagemens téméraires.

On dit encore, je ne veux point *entrer* en cette discussion, en ce détail. *Entrer* en parallèle, en comparaison, en rang avec quelqu'un. Il est *entré* en ordre avec les autres créanciers. *Entrer* pleige, sign. dans quelques Coût. Se rendre caution.

ENTREREGNE. Voy. INTERREGNE.

S'ENTRE-RÉPONDRE, v. récip. Se répondre l'un à l'autre.

ENTREROI, s. m. Magistrat qui a l'autorité ou les marques de l'autorité pendant un interregne. Régent d'un État dans un interregne. *Interrex*. Ce mot n'est point d'usage aujourd'hui.

ENTRE-SABORDS, s. m. pl. Bordages qui sont entre les ouvertures des sabords d'un bâtiment.

ENTRE-SAMBRE ET MEUSE. Contrée du Pays-Bas, qui s'étend depuis le confluent de ces rivières, où est Namur, jusqu'aux confins de Picardie & de Champagne. *Interamnensis Hannoniæ plaga. Tractus inter Sabim & Mosam.*

S'ENTRE-SECOURIR, v. récip. se secourir l'un l'autre.

ENTRESOL, s. m. Étage ménagé entre deux planchers un peu élevés, qui sont partagés par un autre plancher. *Intertabulatum*, *intertignatio*. On disoit autref. *Entresole*, s. f.

ENTRESOURCIL, s. m. Espace qui est entre les deux sourcils.

ENTRESUIVRE, v. a. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. Aller de suite l'un après l'autre. *Continenter sequi.* Tous les jours s'*entresuivent*, *truditur dies die*, mais ils ne se ressemblent pas.

ENTRESUITE, vieux s. f. Disposition des choses qui s'entresuivent. *Series*, *ordo*, *nexus.*

ENTRETAILLE, s. f. Mouvement de danse, qui consiste à jetter un pied en la place de l'autre, tandis que cet autre pied est élevé en l'air pardevant.

ENTRETAILLER, v. a. qui ne se dit qu'avec le pron. pers. Porter mal ses jambes en marchant, en telle sorte que l'une coupe ou blesse l'autre. *Interterere*. On le dit particuliérement des chevaux.

ENTRETAILLURE, s. f. Blessure que se fait lui-même un cheval qui s'entretaille. *Intertrigo*, *calcium illitus ad ca ces.*

ENTRE-TEJO ET GUADIANA, autrement ALENTEJO, s. m. Province de Portugal. *Provincia Transtagana*, *Provincia inter Tagum & Anam.* Elle est presque toute renfermée entre le Tage & la Guadiane.

ENTRETEMPS, s. m. Espace de temps qui se trouve entre deux événemens ou deux termes qui ne sont point trop éloignés. *Tempus intercurrens*, *interpositum.*

ENTRETENEMENT, s. m. Dépense qu'on fait pour les choses nécessaires à la vie. *Sumptus in victum*, *vestitum*, *cultum*, &c. *Entretien* est plus usité.

Il a signifié quelquef. Persévérance qu'on a à l'exécution de quelque chose. L'*entretenement* des traités.

ENTRETENIR, v. a. & récipr. Conj. *J'entretiens*, *j'entretins*, *j'ai entretenu*, *j'entretiendrai*, *que j'entretienne*, *que j'entretinsse*, *j'entretiendrois.* Tenir une chose liée, assemblée. *Connectere*. Tenir une chose ferme dans le lieu ou la situation où elle doit être. *Continere*.

It. Conserver, réparer, maintenir en un bon état. *Sartum tectumque servare.*

It. Défrayer, fournir a la dépense. *Alere*, *sustentare*.

ENTRETENIR, dit absol. sign. Faire simplement la dépense des habits.

Il se dit souvent odieusement en matière de débauche. Il *entretient* une concubine.

It. Conserver des habitudes, des liaisons, pour négocier. *Entretenir* des correspondances. *Entretenir* l'amitié.

It. Maintenir en même état. Cette femme ne vieillit point, elle s'*entretient* toujours belle & fraîche.

It. Discourir avec une ou plusieurs personnes. *Colloqui*, *habere sermonem*. *Entretenir* une Compagnie. Les Plaideurs ne s'*entretiennent* que de leurs procès.

It. Amuser. *Ducere*, *producere*, *lactare*. *Entretenir* de belles promesses.

Il se dit fig. en choses spirituelles & morales. La bonne foi *entretient* la société entre Marchands. *Alere*. Les Juges sont établis pour *entretenir* les loix, la Police. Toute cette cabale s'*entretient* fort bien : qui choque l'un, choque l'autre.

Prov. Ce discours s'*entretient* comme crottes de chévre, p. d. il n'a point de suite. *Nihil cohæret.*

ENTRETIEN, s. m. Dépense qu'on fait pour réparer une chose, pour la faire subsister. *Sumptus*, *conservatio.*

Il se dit particuliérement de la dépense qu'on fait pour s'habiller.

It. Conversation. *Sermo*, *colloquium*, *congressus*. Cet homme-là n'a point d'*entretien*; p. d. qu'il ne sçait pas parler, ni entretenir une compagnie. On dit d'une personne, d'une chose dont tout le monde parle, qu'elle fait l'*entretien* de toutes les compagnies.

ENTRETOILE, f. m. Ornement qu'on met entre deux toiles aux lieux où on a coutume de faire des coutures. *Intertelium.*

ENTRETOISE, f. f. Piéce de bois qui se met de travers, & qui s'assemble par des mortoises & tenons pour tenir ferme quelque autre piéce de bois.

ENTREVAL, f. m. T. de Coût. Espace qui est entre deux maisons.

ENTREVAUX, f. m. Pet. ville de France dans la Provence, sur le Var. *Intervalles, Intervallium.*

S'ENTREVÊCHER, v. n. p. S'embarrasser les pieds l'un dans l'autre, ou dans ses vêtemens. *Impedire se.* Il n'est point usité.

ENTREVENIR, vieux v. n. Survenir. *Intervenire.*

ENTREVOIR, v. a. Conj. *J'entrevois, j'entrevis, j'ai entrevu, j'entreverrai, que j'entrevoie, que j'entrevisse.* Voir un peu, découvrir un peu; voir imparfaitement, ou en passant. *Strictim videre.*

Il se dit aussi des vues de l'esprit. Nous ne faisons qu'*entrevoir* la vérité à travers les nuages épais qui nous la cachent. *Entrevoir* l'intention de quelqu'un.

ENTREVOIR, s'ENTREVOIR. Avoir une entrevûe. *Congreai. It.* Se rendre visite. *Se mutuò invisere.*

ENTREVOUX, f. m. T. de Maçonn. C'est l'intervalle qui est entre deux solives dans un plancher. *Intertignium.* On le dit aussi des intervalles remplis de plâtre qui sont entre les poteaux d'une cloison.

ENTREVÛE, f. f. Visite, rencontre concertée de deux personnes pour se voir, pour se parler. *Congressus.*

ENTRICHOME, f. m. Nom des extrêmités des paupiéres d'où sortent les poils. Ἐντρίχωμα, D'ἐν, *dans*, & τρίχωμα, *le poil.*

ENTROUBLIER, vieux v. a. Troubler.

ENTR'OUIR, v. a. Ouir imparfaitement quelque chose. *Subaudire, subauscultare, inaudire.*

ENTR'OUVRIR, v. a. Conj. *J'entr'ouvre, j'entr'ouvris, j'ai entr'ouvert.* Ouvrir à demi. *Adaperire, semi-aperire.*

Il se dit aussi des chevaux & des chameaux qui en tombant s'écartélent & font un effort qui fait disjoindre l'os de l'épaule d'avec le corps. *Diffindere.* Et des murs qui se crevassent. *Hiare, hiscere.*

ENTR'OUVERT, ERTE, part. pass. A demi ouvert. *Hians, tantisper apertus.*

ENTRUIL, vieux f. m. L'entre-deux des yeux.

ENTRYON. Voy. ENTREJOU.

ENTULE, vieil adj. Extravagant, ridicule, privé du bon sens.

ENTURE, f. f. Action d'enter. *Insitio, insitus.*

ENTURES, f. f. pl. On appelle ainsi les diverses piéces de bois, dont l'échelle des Carriers est composée.

ENTYCHITE, f. m. & f. Nom de secte. *Entychita, Entychites.* Les *Entychites* étoient une branche des Simoniens. Ces hérétiques furent ainsi nommés à cause des abominations qu'ils commettoient: De Ἐντυγχάνω, *eveo.*

ENV.

ENVAHIE, vieux f. f. Attaque.

ENVAHIR, v. a. Occuper par force, ou injustement, s'emparer du bien d'autrui. *Invadere, per vim occupare.*

ENVAIR, vieux v. a. Envahir le bien de quelqu'un, le prendre, le ravir,

ENVALER, v. a. T. de Pêcheur. Tenir ouvert l'espéce de filet qu'on nomme verveux.

ENVÉLIOTER, v. a. T. de Faucheur. Mettre en véliotes; c. à d. en petits tas. *Congerere, aggerere.*

ENVELOPPE, f. f. La couverture qui sert à envelopper. *Involucrum, integumentum.* Papier d'*enveloppe, emporetica charta.* Toile d'*enveloppe* pour les marchandises. *Segestrium.*

On dit, Écrire sous l'*enveloppe* de quelqu'un; p. d. Mettre sous l'adresse de quelqu'un des lettres qui sont pour un autre.

En Bot. & Jardinage. Peaux, membranes, tuniques qui couvrent les bulbes d'un oignon. *Tunica, involucrum.*

En t. de Fortific. Espéce de conserve ou de contregarde qu'on fait dans le fossé d'une Place, & quelquefois au-delà. *Ambitus, munimentum ambiens, septum, vallum.*

Ce mot au fig. sign. des termes qu'on emploie adroitement, pour dire ce qu'on n'ose ou qu'on ne veut pas dire en termes propres & grossiers. *Circuitio.*

ENVELOPPEMENT, f. m. Action d'envelopper. *Complicatio.*

ENVELOPPER, v. a. Couvrir, enfermer quelque chose pour la conserver, avec du linge, de l'étoffe, du papier, &c. *Implicare, complicare, ambire, obtegere, involvere, vallare.*

Il se dit au fig. dans la même signification. Dans mes plus cruelles disgraces, je m'*enveloppe* de ma vertu. *Mea virtute me involvo.*

It. Déguiser, cacher, ne pas expliquer à découvert sa pensée, la laisser deviner. Les Poëtes ont *enveloppé* bien des vérités sous leurs fables.

It. Entourer, enfermer. *Circumvenire, intercludere. Envelopper* les ennemis.

It. Embarrasser, comprendre quelqu'un en une affaire, l'y entraîner. *Impedire, implicare.*

ENVELOPPÉ, ÉE, part. pass. *Implicatus, impeditus, vallatus.* Discours, raisonnement *enveloppé*; p. d. Obscur, embarrassé. On dit, d'un homme grossier, qu'il a l'esprit *enveloppé* dans la maniére.

ENVELOPPEUR, f. m. Celui qui enveloppe. *Obtector.* Il ne se dit qu'au fig.

ENVENIMER, v. a. Infecter de venin, ou de quelque qualité nuisible au corps. *Venenare, veneno imbuere. Envenimer* une plaie, p. d. la rendre plus difficile à guérir.

Il se dit fig. pour, Aigrir, irriter. *Exulcerare, exacerbare, exasperare.* Les satyriques ont toûjours quelques traits *envenimés* à lancer contre tout le monde.

Il se dit aussi des mauvaises maximes, ou de la doctrine qu'on avance. *Inficere, perdere.*

ENVERGER, v. a. T. de Vannier. Garnir de verges, de petites branches d'osier; enlacer de verges. *Virgis*, ou *vimine implectere*, ou *vimina innectere.*

ENVERGUER, v. a. T. de Mar. Attacher les voiles aux vergues ou antennes. *Vela ad antennas aptare, componere.*

ENVERGURE, f. f. La maniére d'enverguer les voiles, leur position sur les mâts, & l'assortissement des voiles nécessaires: c'est aussi la largeur des voiles. *Antennarum situs.*

ENVERMEU, f. m. Gros bourg de Normandie dans le pays de Caux. *Anvermodium.*

ENVERS, prép. relative à certaines personnes dont

on parle. À l'égard de. *Erga*, *in*, *adversus*.

On dit, Je vous servirai & protégerai *envers* & contre tous.

ENVERS, f. m. Le côté le moins beau d'une étoffe. *Frons aversa*, *facies intima*, *latus intimum*. Ce mot vient du Lat. *inversus*, tourné.

Il se dit d'autres choses que des étoffes. Par ex. Les Banquiers certifient les signatures de Cour de Rome sur l'*envers*.

À L'ENVERS. Façon de parler adverbiale, qui a différentes significations, selon les différentes choses où il s'applique. Ainsi, Mettre un manteau *à l'envers*, c'est le mettre du mauvais côté de l'étoffe. On dit que les affaires d'un homme vont *à l'envers*, quand elles vont en décadence. On dit qu'il a l'esprit *à l'envers*, quand il raisonne mal. Tomber *à l'envers* : c. à d. sur le dos. *Supinè*.

ENVERS s'est dit autrefois, pour *A l'envers*.

ENVERSE, vieil adv. À l'envers.

ENVERSIN, f. m. Petite étoffe de laine qui se fabrique à Châlons-sur-Marne.

ENVERZER, v. a. T. de Manufact. de lainage. Façon qui se donne aux étoffes en les tirant.

ENVI. Voy. RENVI.

À L'ENVI, adv. À qui mieux mieux. Avec émulation. *Certatim*.

ENVI, ENVIS, vieil adj. Du Lat. *invitus*. À contre cœur.

ENVIS, vieil adv. Avec répugnance. *Invitè*.

ENVIAL, vieux f. m. Voyage.

ENVIE, f. f. Mouvement jaloux ; chagrin qu'on a de voir les bonnes qualités ou la prospérité de quelqu'un. *Invidia*, *livor*. On dit, Faire *envie* ; p. d. causer par son bonheur l'*envie* d'autrui. Et prov. Il vaut mieux faire *envie* que pitié.

ENVIE. Divinité Poëtique. Les Poëtes la représentent avec des yeux égarés & enfoncés, & un serpent qui lui ronge le sein.

It. Passion, desir qu'on a d'avoir ou de faire quelque chose. *Cupiditas*, *libido*, *studium*, *voluntas*, *animus*. Passer son *envie* de quelque chose ; p. d. satisfaire le desir qu'on a d'une chose. L'*envie* lui en est passée ; p. d. il ne la desire plus.

Prov. C'est une *envie* de femme grosse ; *un entojo* ; p. d. un appétit déréglé pour quelque chose mauvaise. On appelle aussi les marques qui en viennent sur le corps de l'enfant, des *envies*. La cause des *envies* ne peut s'attribuer qu'aux flexions, contractions, extensions ou divulsions particuliéres que les fibres cutanées du fétus souffrent, en conséquence des différens mouvemens que la mere leur communique, conformément aux idées qu'elle a conçues.

On appelle aussi *envies*, de petits morceaux de peau qui se détachent vers l'extrémité des doigts, à la racine des ongles.

ENVIEILLIR, v. a. Faire devenir vieux ; & avec le pron. pers. Paroître vieux. *Senescere*. Il n'y a que son part. qui soit en usage, & on ne s'en sert qu'au figuré. Du Lat. *inveterascere*.

ENVIEILLI, IE, part. pass. Invétéré, enraciné. *Inveteratus*, *a*. Mauvaises habitudes enracinées & *envieillies*.

ENVIER, v. a. Avoir du déplaisir du bien d'autrui. *Æmulari*, *invidere*. Il ne se dit proprement que des choses ; & *porter envie*, des personnes. Je n'*envie* point la réputation d'autrui : je ne *porte* point *envie* aux Grands.

On dit aussi, *Envier* ; p. d. simplement, Souhaiter pour soi-même un bonheur pareil à celui qu'un autre posséde, sans être fâché qu'il l'ait.

It. Desirer. Voilà le poste du monde, que j'*envierois* le plus.

ENVIER. Voy. RENVIER.

ENVIÉ, ÉE, part. pass. Recherché, desiré. *Expetitus multis votis*, *summo studio petitus*.

ENVIEUX, EUSE, adj. & f. Jaloux, qui porte envie, qui s'afflige du bonheur d'autrui. *Invidus*.

Prov. Les *envieux* mourront, mais l'envie ne mourra jamais.

ENVILASSE, f. f. Espéce d'ébéne qu'on trouve dans l'isle de Madagascar.

ENVINÉ, ÉE, adj. Il se dit des Marchands de vin ou Cabaretiers qui sont fournis de bons vins. *Vini copiâ abundans*.

ENVIRON, prép. qui régit l'acc. Autour, à peu près. *Circum*, *circa*, *circiter*. Il est *environ* six heures.

It. Adv. Presque, à peu près. Deux mille hommes ou *environ*.

ENVIRONS, f. m. pl. Lieux circonvoisins, qui sont alentour. *Fines*, *ambitus*, *vicinia*, *vicina loca*.

ENVIRONNER, v. a. Entourer ; enfermer tout autour ; être aux environs. *Cingere*, *claudere*, *ambire*, *circumdare*.

On dit fig. *Environné* de gloire, de toutes sortes de miséres.

Tous ces mots viennent du verbe *virer*, qui pourroit bien avoir été fait du Lat. *gyrare*.

ENVISAGER, v. a. Regarder quelqu'un au visage. *Inspicere*, *intueri*.

Au fig. Considérer, voir attentivement & avec réflexion. J'ai *envisagé* cette affaire de tous les côtés.

Il faut *envisager* la mort sans émotion, & la recevoir sans trouble.

ENVITAILLER, ou Avitailler, v. a. L'un & l'autre se dit sur mer, pour, Fournir de victuailles un vaisseau. *Munire commeatu*, *instruere rebus ad victum necessariis*.

ÉNULE, f. f. *Helenium*, *enula*, *enula campana*, est une plante que d'autres appellent *aunée* ou *énule campane*.

ÉNUMERATION, f. f. Dénombrement de plusieurs choses, dont on fait mention par le menu. *Enumeratio*, *calculus*, *inductio*.

ENVŒRI, f. m. Animal qui approche du cerf. Il se trouve au Roy. de Congo.

ENVOI, f. m. Mission, action par laquelle on fait transporter une personne ou une chose d'un lieu à un autre. *Missio*. D'*inviare*, fait de *in* & *via*.

Il se dit aussi en Poësie, du dernier couplet d'une Ballade, ou d'un chant Royal, qui sert d'adresse pour la faire tenir à celui auquel elle est dédiée, & qui contient un petit eloge ou compliment.

En t. de Rubriques. Leçon de Matines dans la Régle de S. Césaire : à Heurs, fin d'Office, ou d'Assemblée. *Lectio officii matutini* ; *finis Officii Ecclesiastici*, *vel Cœtûs*.

s'ENVOILER, v. n. p. Se gauchir, se courber. *Inflecti*, *curvari*. Un morceau d'acier *s'envoile* à la trempe.

ENVOISERIE, vieux f. f. Gentillesse. *Envoisure*. Joie, ébat, divertissement.

ENVOISÉ, ÉE, vieil adj. Gai, réjoui, enjoué.

ENVOISIER, vieux v. n. Se réjouir, se desennuyer.

ENVOISINÉ, ÉE, adj. Qui a des voisins. *Vicinis instructus*. Il se dit en bonne ou en mauvaise part, selon la qualité des voisins.

s'ENVOLER, v. n. p. S'enfuir en l'air à tire d'ailes. *Avolare*.

On dit fig. Il avoit de belles espérances ; mais

tout cela s'est *envolé*. *Periit*. Sur les ailes du temps, la tristesse s'*envole*. Le temps s'*envole*. *Fugit tempus*.

ENVOÛTEMENT, s. m. Sorte de maléfice par lequel on envoûte.

ENVOUTER, v. a. Faire mourir quelqu'un par le moyen d'une image de cire.

ENVOYÉ, s. m. Homme député exprès pour négocier quelque affaire avec quelque Prince ou République. *Legatus*, *orator*. C'est un grade inférieur à celui d'Ambassadeur.

On appelle la femme d'un Envoyé, *Envoyée*. L'*Envoyée* de Gènes.

ENVOYER, v. a. Dépêcher quelqu'un vers quelque lieu pour y faire un message, ou pour quelque autre dessein. *Mittere*, *legare*. On écrit & l'on prononce au fut. *J'enverrai*; & à l'imparf. du subj. *J'enverrois*. Ce mot vient de *inviare*; c. à d. *in viom mittere*.

It. Faire transporter des marchandises ou autre chose d'un lieu à un autre. *Envoyer*, ou donner une bordée, c'est tirer tout le canon qui est à un côté du vaisseau.

It. Chasser. *Expellere*, *remittere*, *amandare*. Il a bien *envoyé* paître celui qui lui a fait ce reproche.

Il se dit aussi des vapeurs qui s'élévent. Le bas ventre *envoie* des vapeurs au cerveau.

On le dit fig. de toutes les choses qui nous viennent de Dieu. Les afflictions que le Ciel nous *envoie*.

On dit prov. *Envoyer* en l'autre monde; p. d. faire mourir.

ENVOYÉ, ÉE, part. pass. *Missus*, *immissus*, *mandatus*, *legatus*. Il signifioit autref. Mis en voie.

E N Y.

ENYALIUS, s. m. T. de Myth. Faux Dieu adoré par les Assyriens ou Babyloniens. On l'appelloit aussi Jupiter *Enyalius*, & l'on croit que c'étoit le même que Mars, qui chez ces peuples n'étoit autre que Nemrod. Quelques-uns disent qu'*Enyalius* est le fils d'Enyo, ou de Bellone, Ἐνυῦς υἱός.

ENYO, s. f. Bellone, Déesse de la guerre, chez les anciens Grecs & Romains.

ENYVREMENT. Voy. ENIVREMENT.

ENYVRER. Voy. ENIVRER.

E O L.

EOES, vieux s. m. pl. Œufs.

ÉOLE, s. m. C'est chez les Poëtes, le Dieu des vents, fils d'Hippotas, & de Menécle, fille de Hyllus de Lipari. *Æolus*.

ÉOLIE, ou ÉOLIDE, s. f. Pays de l'Asie Mineure entre la Troade au septentrion, & l'Ionie au midi. *Æolis*, *Æolia*.

ÉOLIEN, ENNE, s. Nom d'un peuple de l'Asie mineure.

Il est aussi adj. en t. de Gramm. & se dit d'un dialecte de la langue Grecque. *Æolicus*. Il a été d'abord en usage dans la Béotie, d'où il a passé dans l'Éolie, province de l'Asie Mineure.

En t. de Mus. il se dit d'un des modes de la Musique. Le mode *Eolien* est propre pour les vers Lyriques, il a de la douceur & de la gravité; c'est le *sol* de *G re sol ut*. Le mode sous-*Eolien*, *sub-Æolius*, *sub-Æolicus*, *hypo-Æolius*, a les mêmes effets que le mode *Eolien*; c'est le *re* de *D sol re*.

Les Isles *Eoliennes* sont sept petites isles entre l'Italie & la Sicile. *Æolia insula*.

ÉOLIPILE, s. m. T. d'Hydraulique. Petite boule de fer ou de cuivre, ayant une queue où il y a un fort petit trou pour la charger. On la chauffe pour raréfier l'air qui est dedans, & puis on la jette dans l'eau. Il y en entre autant qu'il faut pour remplir le vuide que laisse l'air condensé par la froideur de l'eau; & quand cette boule est derechef mise au feu, il en sort du vent avec une impétuosité & une durée qui surprennent. On la nomme autrement *Poire à feu*. C'est par la comparaison de ces *éolipiles* que Descartes explique la nature & la cause des vents. *Æolipila*; c. à d. Boule d'Éole, Dieu des vents. Ou bien ce mot vient du Grec Αἰολίπυλαι, portes d'Éole, ou du vent; d'Αἰόλος, Éole, & de πύλη, porte; & en ce cas il faut l'écrire avec un y à la pénultiéme, *Eolipyle*, comme fait l'Académie.

ÉOLIQUE, adj. de t. g. Qui appartient aux Éoliens. *Æolicus*, *a*. On dit communément *Eolien*, plutôt qu'*Eolique*.

ÉON, s. m. N. pr. d'hom. qui est le même que Eudes, ou Odon. *Eudo*, *Odo*.

ÉON, ou ÉONE, s. m. Nom Grec qui sign. siécle, & que Valentin, Hérésiarque du second siécle, donnoit à son Dieu, & à toutes les productions de son Dieu. *Æon*. Αἰών. Il admettoit trente *Eones*. Il nommoit le premier & le plus parfait, Προών, *Proon*, c. à d. *préexistant*; ou *Bythos*, Βυθός, profondeur. Les trente *Eons* tous ensemble faisoient le *Plerpma*, Πλήρωμα, ou Plénitude invisible & spirituelle, qui étoit comme le complément de la Divinité.

ÉON. C'est aussi la premiére femme du monde dans le systême des Phéniciens.

ÉORDÉE, s. f. Ancienne ville de Macédoine, dans la Mygdonie.

ÉORIES, s. m. pl. Fête établie à Athènes en l'honneur d'Érigone, fille d'Icare, sur ce que cette fille, qui se pendit de désespoir, avoit prié les Dieux de faire périr de la même sorte les filles des Athéniens, s'ils ne vengeoient pas la mort de son pere. *Æoria*. D'αἰωρέω, *suspendo*.

ÉORTOLOGIE. Voy. HÉORTOLOGIE.

ÉOUS, s. m. T. de Myth. Nom qu'Ovide donne à l'un des chevaux du Soleil. Il sign. Oriental, & vient d'Ἠώς, Aurore, & Orient.

E P A.

ÉPACTAL, ALE, adj. De l'épacte. L'usage de ce mot n'est pas établi.

ÉPACTE, s. f. T. de Comput Ecclésiastique. *Epacta*. C'est la différence de l'année commune lunaire, qui n'est que de 354. jours, d'avec l'année commune solaire qui est de 365. jours. Cette différence fait que les nouvelles lunes reculent tous les ans d'onze jours, & de là vient que l'*Epacte* augmente de 11. chaque année; & quand le nombre passe trente, le surplus est l'*Epacte*. On trouve l'âge de la lune, à un, & quelquefois à deux jours près, en ajoutant l'*Epacte* de l'année au nombre des jours du mois où on est, & au nombre des mois écoulés depuis celui de Mars, en observant aussi de retrancher 30. jours, quand ces trois sommes ajoutées ensemble vont au-delà. Le Cycle des *Epactes* est de 30 années, c. à d. qu'après trente ans écoulés, à la 31[e]. année les *Epactes* reviennent telles qu'elles étoient à la premiére de ces trente années passées. Les *Epactes* commencent l'onziéme des Calendes d'Avril, ou le 22 de Mars. Ce mot vient du Gr. ἐπάγω, *induco*, *intercalo*.

ÉPAGNEUL, EULE, s. Petit chien de chasse & de chambre, qui a du poil un peu longuet, tantôt blanc varié de noir, tantôt de roux & de tané, & qui a la queue épaisse & touffue. Il vient d'Espagne. *Canis Hispanicus cirratus*, *benè auritus*.

ÉPAGOMÈNE, adj. m. T. de Chronol. Les Egyptiens & les Chaldéens, qui suivoient l'année de Nabonassar, la partageoient en douze mois égaux, de 30. jours chacun; mais parce que 12. fois 30. ne font que 360. & que le soleil emploie 365. jours à parcourir son orbite, après leur douzième mois, ils ajoutoient cinq jours, qu'ils appelloient *épagomènes*. -*nus*, c. à d. surajoûté: de ἐπὶ, *super*, & ἄγω, *duco*.

ÉPAGON, s. m. T. de Méchanique. Troisième moufle de la Polyspaste. Les Grecs l'ont appellé ἐπάγων, & les Latins *artemon*.

ÉPAGRIS, s. f. C'est une des Cyclades qu'Aristote appelle Hydrussa; c. à d. aqueuse, à cause de l'abondance des eaux qui s'y trouvent.

ÉPAIS, AISSE, adj. On écrivoit & on prononçoit autrefois *Epois*. Il se dit d'un Corps qui a de la solidité, qui est fort, qui résiste aux coups, aux injures du temps. *Crassus*, *densus*. Du Lat. *spissus*.

En ce même sens *épais* se dit de la mesure en largeur ou hauteur qui fait la solidité des corps. Cette poutre est *épaisse* de seize pouces.

Il est quelquefois subst. & sign. Epaisseur. Une pierre qui a deux pieds d'*épais*.

Il se dit aussi de ce qui est grossier, mal proportionné dans son extension. Cet homme est de vilaine taille, il est trop gros, trop *épais*.

Il se dit aussi des liqueurs qui sont troubles, qui ne sont pas claires & diaphanes, ou des choses dont l'humidité est exhalée. Voila du vin trop *épais*, un le couperoit au couteau. Brouillards *épais*. Ce syrop est trop *épais*, *concretum*; cette bouillie est trop *épaisse*, on les a trop fait cuire.

Il se dit encore d'un amas de certaines choses qui sont près à près. Le plus *épais* des forêts, *densissima silvarum*, c. à d. le lieu le plus touffu.

Il est quelquefois adv. comme en cette phr. Cette graine ne se doit pas semer si *épais*.

Il se dit fig. en choses spirituelles & morales. On appelle un esprit *épais*, *hebes*, *obtusum*, un esprit grossier, pesant & stupide, qui a de la peine à comprendre. Le monde étoit plongé dans les *épaisses* ténèbres de l'Idolâtrie avant l'Incarnation. On dit qu'un homme a la mâchoire *épaisse*; que c'est une mâchoire *épaisse*; p. d. qu'il s'exprime sans finesse & sans délicatesse.

ÉPAISSEUR, s. f. La profondeur d'un corps solide. *Crassitudo*, *densitas*.

On dit, L'*épaisseur* des ténèbres. On le dit aussi de ce qui est serré, touffu. L'*épaisseur* d'un bois, l'*épaisseur* des brouillards, de l'air.

ÉPAISSIR, v. a. Rendre épais. *Condensare*, *constringere*, *cogere*.

Il est encore n. On dit que la taille d'une femme s'*épaissit*; p. d. qu'elle grossit.

Il se prend aussi fig. par rapport à l'esprit.

Il se dit des nuées & du ciel qui se brouille & se couvre.

ÉPAISSISSEMENT, s. m. Condensation. *Concretio*, *condensatio*, *spissamentum*.

It. L'état de ce qui est épaissi.

ÉPAMPRER, v. a. Il se dit de la vigne: c'est l'effeuiller. *Pampinare*.

ÉPANCHEMENT, s. f. Effusion de quelque liqueur qu'on verse à dessein. *Effusio*, *libatio*.

Il se dit surtout au fig. *épanchement* de cœur, ou de joie.

ÉPANCHER, v. a. Verser, répandre, ou laisser tomber quelque liqueur. *Effundere*, *spargere*.

Il se dit fig. en Mor. *Profundere*, *dividere*, *largiri*. *Epancher* des graces, des bienfaits. *Epancher* son cœur, c. à d. l'ouvrir avec sincérité, avec confiance.

ÉPANCHOIR, s. m. Pertuis, trou, issue par où l'eau d'un canal s'épanche, quand il est besoin. *Foramen*, *apertura*.

ÉPANDRE, v. a. Conj. *J'épans*, *j'épandis*, *j'ai épandu*, *j'épandrai*, *que j'épande*. Jetter çà & là. Eparpiller. *Dispergere*. On dit fig. Après le Déluge les peuples se sont *épandus* en diverses régions. On le dit aussi au n. p. en parlant d'une Religion, d'un bruit. Mais il vieillit, & *Répandre* vaut mieux.

Tous ces mots viennent du Lat. *expandere*, étendre.

ÉPANITÉ. Voy. ÉPAVITÉ.

ÉPANORTHOSE, s. f. T. de Rhét. Figure par laquelle on corrige ingénieusement ce qu'on avoit auparavant allégué, en condamnant ses expressions comme trop foibles, pour en ajoûter de plus fortes. *Correctio*. De ὀρθὸς, droit, ἐπανορθόω, je corrige, ἐπανόρθωσις, correction.

ÉPANOUIR, v. a. qui se dit le plus souvent avec le pron. pers. S'élargir, s'étendre, s'ouvrir; fleurir pleinement; ce qui arrive quand le bouton d'une fleur est à sa parfaite croissance. *Explicare se*, *hiscere*, *hiare*, *aperiri*.

Il se dit d'autres choses que des fleurs, & sign. S'étendre. *Extendi*, *porrigi*.

Du Lat. *Explanescere*, ou *expandere*, ou du vieux mot François *esbanoyer*, s'élargir, se dilater.

Au fig. ce v. est a. & se dit en parlant du cœur & de la rate, quand une joie extrême les fait dilater. Il est du style fam.

On dit, Son visage, son front s'*épanouit*, p. d. Il se déride, il devient serein.

ÉPANOUISSEMENT, s. m. Action par laquelle une chose s'épanouit. *Explicatio*, *evolutio*, *diductio*.

ÉPANTER, v. a. Il s'est dit autrefois pour *Epouvanter*. En Espagnol *Espantar*.

ÉPAPHE, ou ÉPAPHUS, s. m. Fils de Jupiter & d'Io, petit-fils d'Inachus, qui avoit jetté les fondemens du Royaume d'Argos.

ÉPARER, v. n. pass. T. de Man. qui se dit d'un cheval qui détache des ruades.

ÉPARGNANT, ANTE, adj. Qui use d'épargne. *Parcus*.

ÉPARGNE, s. f. Parsimonie, économie, ménage de son bien. *Parsimonia*, *parcitas*. Il faut aller à l'*épargne*.

Il se dit aussi de la chose même qu'on a épargnée, qu'on a ménagée, qu'on a retranchée. *Res sumptibus detracta*, *parsimoniæ fructus*, *reditus*.

On nommoit ainsi autrefois le Trésor-Royal, le lieu où on portoit toutes les finances du Royaume. *Ærarium regium*. On appelle même encore dans tous les comptes particuliers, la première partie de l'*Epargne*, la première moitié des deniers que les Comptables sont obligés de porter au Trésor-Royal; & la seconde partie de l'*Epargne*, celle qui porte les charges & les gages des Officiers,

Il se dit aussi du ménagement que l'on fait du temps & d'autres choses. *Compendium.*

Tailler en *épargne*, est une manière de graver ou entailler le bois, les pierres, les métaux, &c. qui consiste à tailler & enlever le fond de la matière, & à ne laisser en relief que les parties qu'on veut faire paroître à la vûe. *Anaglyphum sculpere, incidere.*

ÉPARGNE, Espéce de poire, qu'on appelle aussi Saint Samson.

ÉPARGNER, v. a. Ménager son bien, en user avec réserve, avec économie. *Parcere sumptibus, parcè facere sumptum, comparcere.* D'*exparcinare*, mot de la basse latinité.

C'est aussi un t. d'Art; p. d. Ménager quelque chose dans la matière que l'on travaille, & faire ensorte qu'on en tire quelque embellissement qui n'en soit pas détaché.

On dit aussi, qu'un Tailleur, qu'une Couturière *épargne* de l'étoffe; p. d. qu'en la taillant ils font ensorte qu'il en reste.

Il se dit au fig. par extension de toutes les choses qu'on peut retrancher & ménager. *Epargner* de la peine, des pas, du temps.

It. Avoir quelque sorte de ménagement, quelque sorte d'égard pour les personnes & pour les choses. Il commanda d'*épargner* les troupes. Un ami doit prévenir son ami, & lui *épargner* la honte de demander. On dit aussi fig. Quand vous aurez besoin de moi, ne m'*épargnez* pas.

Il se dit aussi en matière d'outrages, de violence, de médisance.

Il se dit aussi avec le pron. pers. dans tous les sens qu'on vient de marquer. Cet homme est si avare qu'il s'*épargne* tout. Quand il s'agit de travailler, il ne faut pas s'*épargner*.

ÉPARPILLER, v. a. Jetter ou laisser tomber çà & là quelque corps mince & léger. *Dissipare, dispergere. It.* Étendre, séparer. Avoir les cheveux *éparpillés* sur les épaules. *Passis capillis, sparsis, prolixis, circum humeros rejectis negligenter.*

On dit fig. & fam. d'un dissipateur, qu'il a bien *éparpillé* de l'argent; pour signifier qu'il a beaucoup employé d'argent en folles dépenses.

ÉPARS, ARSE, part. pass. dont le verbe n'est point en usage. Séparé en plusieurs parties, dispersé, répandu. *Sparsus.*

ÉPARS, s. f. T. de Marine. C'est le bâton qui soûtient le pavillon. *Epistathmus, ferrea sudes innexa cardini.*

It. T. de Charron. Piéce de bois, large de trois doigts ou environ, qui entre dans les braucards & dans les ridelles des charriots.

ÉPART, s. m. Espéce de jonc, dont les Marseillois font des paniers & des cabats.

ÉPARVIN, s. m. (Pronon. ÉPERVIN) Maladie de cheval. *Suffraginis equinæ tumor ulcerosus.* Il y en a deux sortes. L'*éparvin de bœuf*, est une grosseur qui vient au bas du jarret en dedans, qui fait boiter le cheval. L'*éparvin sec*, est un roidissement du jarret qui l'empêche de se plier.

ÉPATER, v. a. Rompre le pied d'un verre, ou autre vaisseau semblable. *Pedem frangere.* Il n'est guère d'usage qu'au part. pass.

Ce v. a signifié autrefois, Étendre le pied, l'assiette d'un verre, d'un vaisseau. *Pedem distendere.* C'est en ce sens qu'on dit fig. & burlesq. qu'un nez est *épaté*, *patulus*, lorsqu'il est écrasé, applati, qu'il est trop large par en bas.

ÉPAVE, adj. de t. g. Il se dit des choses égarées qui se trouvent, qui ne sont réclamées de personne, & qui appartiennent au Seigneur haut-justicier. *Caducus, temporarius. Res juris caduci.* Il se dit proprement des bêtes égarées, effrayées & errantes; du mot Lat. *pavor.* Il se dit aussi absol. & alors il est fém. On appelle *épaves* foncières, des fonds présumés vaquans, parce qu'on n'en connoît pas bien le propriétaire. *Prædia juris caduci crediti.* On le dit aussi des choses que la mer jette sur les côtes. En quelques Coût. *épave* a signifié Aubaine. *Extraneus.*

ÉPAUFRURE, s. f. T. de Maçon. Éclat du bord du parement d'une pierre, qu'un coup donné de travers a emporté. *Fragmentum.*

ÉPAVITÉ, s. f. T. de Coût. C'est la même chose qu'*aubaine*.

ÉPAULARD, s. m. Grand poisson de mer, de la même forme que le dauphin, mais beaucoup plus gros. *Orca.* On dit qu'il est ennemi de la baleine.

ÉPAULE, s. f. Partie double qui est au haut du tronc ou du dos de l'homme, & qui se joint au bras. *Humerus.* Dans les animaux à quatre pieds, c'est le membre où est attachée la jambe de devant. *Armus.* De *spalla*, fait de *spatula*, ou *spadula*.

On dit d'une personne qui commence à être bossue, que l'*épaule* lui pousse, qu'elle a l'*épaule* ronde; & de celle qui est engoncée, qu'elle a la tête entre les deux *épaules*. On lui a fait voler la tête de dessus les *épaules*; p. d. il a été décollé.

On dit aussi de celui qu'on a chassé honteusement, qu'on l'a mis dehors par les *épaules*; & d'un orgueilleux, qu'il regarde les gens par-dessus l'*épaule*.

ÉPAULE de mouton. Les Charpentiers appellent ainsi les plus grandes coignées dont ils se servent pour équarrir & dresser leurs bois.

En t. de Man. il se dit de la partie du train de devant d'un cheval, comprise entre le garot, le poitrail & les côtes. On dit qu'un cheval a les *épaules* chevillées, quand elles sont engourdies & sans mouvement.

En t. de Man. Mettre l'*épaule* en dedans à un cheval, le faire aller l'*épaule* en dedans. Cette leçon sert à assouplir les *épaules* d'un cheval, en le mettant dans une posture où il soit obligé, à chaque mouvement, de passer les jambes de devant l'une par-dessus l'autre.

ÉPAULE, en t. de Guerre, est la partie du bastion où la face se joint au flanc; *latus propugnaculi*; & l'angle que forment ces lignes s'appelle *angle de l'épaule*, ou simplement *épaule*.

En t. de Mar. il se dit des parties du bordage du vaisseau qui viennent de l'éperon vers les haubans du mât de misaine.

On dit fig. Prêter l'*épaule* à quelqu'un, p. d. lui aider, le soûtenir. Plier les *épaules*, c. à d. recevoir avec soûmission une chose désagréable. N'avoir pas les *épaules* assez fortes, p. d. manquer de capacité, ou n'avoir pas assez de bien. Faire quelque chose par dessus l'*épaule*, p. d. ne la point faire du tout. Pousser le temps avec l'*épaule*, p. d. gagner du temps, ou subsister avec peine en attendant mieux. Je porte cet homme sur mes *épaules*; p. d. cet homme me pése, il m'est à charge.

ÉPAULÉE, s. f. Effort qu'on fait de l'épaule pour pousser quelque chose. On dit fig. Faire une chose par *épaulées*, c. à d. à diverses reprises & négligemment, sans soin d'avancer le travail.

Per intervalla, nisu interrupto, operâ interruptâ.

On appelle à la boucherie, *Epaulée*, le quartier de devant du mouton d'où on a retranché l'épaule.

ÉPAULEMENT, f. m. T. de Fortifie. Rempart fait de terres remuées, de gabions, de fascines, ou de facs de terre, pour couvrir le canon, ou pour se mettre à l'abri. *Munitio extemporanea.*

It. Orillon quarré qu'on faisoit autrefois aux bastions sur le flanc, pour couvrir la casemate.

It. Demi-bastion composé d'une face & d'un flanc, qui se met à la pointe d'un ouvrage à corne ou à couronne.

En t. de Charpent. l'*épaulement* d'un tenon est un côté du tenon qu'on diminue moins que l'autre, afin que la piéce de bois en air plus de force.

ÉPAULER, v. a. Démettre, disloquer une épaule. *Humeram frangere.*

En t. de Fortific. Faire un épaulement, couvrir de côté. *Munire, tueri.*

It. Appuyer. *Sustentare.* Et fig. Assister, secourir. *Juvare, adesse, auxiliari.* Il est bas en ce sens.

ÉPAULÉ, ÉE, part. pass. *Munitus, tutus, adjutus.* Cheval *épaulé. Humeris fractus.*

On appelle fig. une fille qui a forfait à son honneur, Une bête *épaulée.*

ÉPAULETTE, f. f. La partie d'un corps de jupe qui passe par-dessus l'épaule, & où on attache des manches. *Humerale.* C'est aussi la petite bande de toile qui est sur l'épaule de la chemise. C'est encore en t. de Tailleur d'habits, une couture sur l'épaule.

ÉPAULIÈRE, f. f. La partie de l'armure d'un Cavalier qui couvre & défend l'épaule.

ÉPAUNE. Voy. ÉPÔNE.

ÉPAURE, f. f. T. de Charp. Certaine solive qui sert a faire la levée d'un bateau foncet.

ÉPAUTIER, vieux v. a. *Epautier* les arbres; p. d. En ôter le bois inutile.

E P E.

ÉPEAUTRE, f. m. Espéce de froment qui est commun en Égypte, en Gréce & en Sicile. *Zea. Arinca.* Ses feuilles sont étroites, ses épis n'ont que deux rangs de semences: ce qui l'a fait appeller en Lat. *Hordeum distichum.* Ils contiennent une semence menue, de couleur rouge-brune, d'où quelques-uns le nomment *froment rouge.* Sa racine est fibreuse. Sa graine sert à faire de la biére. On peut aussi en faire du pain; mais il sera noir à la vue, & rude au goût. On le nomme encore *Bled-locular* & *Spéautre.*

ÉPÉE, f. f. Arme offensive & défensive qu'on porte au côté, qui perce, pique & coupe, & qui est en usage chez presque toutes les nations. *Ensis, gladius.* Elle est faite d'une lame de fer tranchante & pointue, avec une garde, une poignée & un pommeau. Du Lat. *spata*, vieux mot Gaulois, dérivé de l'Hébr. *shatim*, bâton.

Les Maîtres en fait d'armes divisent l'*épée* en trois parties, en haute, moyenne & basse; en fort, mi-fort & en foible.

ÉPÉE, sign. aussi la profession militaire, ou l'état des gens d'*épée*, particuliérement par opposition à la Robe.

On dit en style fam. Il s'est laissé dire cela l'*épée* au côté; p. d. qu'il n'a pas voulu contester sur telle chose qui lui a été dite.

Il vaut mieux être percé d'une *épée* bien luisante, que d'une *épée* rouillée; p. d. que de deux maux il faut choisir le moindre.

On dit, Se battre à l'*épée* blanche, c. à d. tout de bon, l'*épée* nue à la main. Les duellistes font des défis de deux coups d'*épée*, de mesurer leurs *épées*. Se faire un passage l'*épée* à la main. *Limitem agit ferro.* Quelques-uns prétendent que mettre l'*épée* à la main, c'est la tirer tout-à-fait hors du fourreau; & que, mettre la main a l'*épée*, c'est seulement porter la main sur la poignée, pour être prêt à la tirer.

ÉPÉE *à deux mains.* Voy. ESPADON.

En Allemagne les Princes Ecclésiastiques qui ont des Fiefs & des Terres de Haute-Justice, accollent à leurs armoiries l'*épée* & la crosse; leurs Maréchaux la portent nue devant eux. Nos Rois en la cérémonie de leur sacre vont prendre l'*épée* sur l'Autel, pour marquer que c'est de Dieu qu'ils tiennent leur souveraineté.

ÉPÉE se dit aussi pour la personne qui la porte; & c'est en ce sens qu'on dit d'un homme brave & adroit, que c'est une bonne *épée*, que c'est une rude *épée*.

On dit d'un homme en qui la vivacité d'esprit nuit à sa santé, que l'*épée* use le fourreau.

Au Man. on appelle la main de l'*épée* ou de la lance, la main droite. On appelle aussi *épée Romaine*, une marque ou suite en forme d'épi qui vient à l'encolure du cheval vers la crinière.

Plaids de l'*épée*. C'étoit autrefois la Haute-Justice, qui a droit de l'*épée*, ou de contraindre par armes a l'exécution de la Justice.

ÉPÉE, en t. de Cordier, est un morceau de bouis en forme de coutelas, large d'environ trois doigts, & long d'un bon pied, dont on se sert pour battre la sangle.

En t. de Philos. hermét. le feu & la pierre au blanc parfait sont appellées *épée* des Philosophes.

Prov. À vaillant homme courte *épée*. On dit d'un homme toujours prêt à se battre, que son *épée* ne tient point dans son fourreau. On dit aussi de celui qui n'a jamais tiré l'*épée*, qui ne s'est jamais battu, que son *épée* est pucelle, ou qu'il n'a vû d'*épée* nue que chez le Fourbisseur. On dit d'une viande fort dure, que c'est Durandal l'*épée* de Roland. On dit de celui qui ne peut obtenir ce qu'il prétend, que son *épée* est trop courte. Mettre quelque chose du côté de l'*épée*; p. d. S'en saisir, se l'approprier. Mourir d'une belle *épée*; p. d. Succomber sous un ennemi auquel il est glorieux de céder: & fig. Recevoir du dommage par une chose qui est belle, agréable, & qui fait plaisir. On dit d'un homme qui ne réussit pas, que c'est un coup d'*épée* dans l'eau.

S. JACQUES DE L'ÉPÉE. Voy. JACQUES.

ÉPÉE D'ÉTAT, qui se porte devant le Roi d'Angleterre dans les cérémonies.

ÉPÉE, Poisson. Voy. ESPADON.

L'Ordre de l'*épée* étoit un ancien Ordre de Chevalerie du Roy. de Chypre, qui fut établi par Gui. de Lusignan, après qu'il eut acheté l'Isle qui porte ce nom, de Richard I. Roi d'Angleterre; ce qui arriva sur la fin du douziéme siécle.

L'Ordre des deux ÉPÉES de Jésus-Christ. On les Chevaliers du Christ des deux *épées*. C'est un Ordre militaire en Livonie & en Pologne.

Ordre des ÉPÉES en Suède, autrement Ordre des Séraphins. Voy. SÉRAPHIN.

ÉPEICHE, f. f. On prononce, & on devroit même écrire Épéque ou Epec. Nom d'un oiseau. C'est une des espèces de Pies que l'on appelle autrement Cul rouge, ou Pie rouge. *Picus ruber major.*

ÉPELER, v. a. Nommer les lettres de l'alphabet l'une après l'autre, pour en composer des syllabes & des mots. *Appellare literas.* Dans les régles de l'étymologie, il faudroit dire, *appeler.*

ÉPENTHÈSE, f. f. T. de Gram. Interposition qui consiste à insérer une lettre, soit une voyelle, soit une consonne, au milieu d'un mot, comme *Relligio*, pour *Religio* : ἐπένθεσις, est Gr. Il vient de ἐπί, ἐν, & τίθημι ἐπεντίθημι, *insero*, *immitto.*

ÉPERDU, UE, adj. Qui est étonné, qui est épouvanté, qui a l'esprit troublé ou égaré par quelque violente passion ou surprise. *Perditus*, *perculsus*, *exanimatus*, *stupefactus.*

ÉPERDUMENT, adv. D'une manière violente, & éperdue. *Perditè.*

ÉPERIES, f. f. Ville de la haute Hongrie, cap. du Comté de Satos, ou Scharos. *Eperia.*

ÉPERLAN, f. m. Petit poisson de mer, qui entre dans l'embouchure des riviéres, & dont la chair a l'odeur de la violette. *Eperlanus*, *viola marina.*

ÉPERNAI, f. m. Ville de France, en Champagne, dans le Rhémois. *Aspremiacum*, *Sparnacum.*

S. Martin d'ÉPERNAI. Voy. MARTIN.

ÉPERNON, f. m. Bourg ou pet. ville de France avec titre de Duché, dans la Beauce, sur la petite riviére de Guéle. *Sparno*, *Sparnonum*, *Esperlio.*

ÉPERON, f. m. Piéce de fer composée de deux branches qui embrassent le talon du Cavalier, & d'une pointe, rose ou molette faite en forme d'étoile, qui avance par derriére pour piquer le cheval. *Calcar.* Il faut donner un coup d'*éperon* jusques là ; p. d. y aller en diligence.

Ce mot semble venir de *sphærula*, petite sphère, à cause de la ressemblance de la molette.

On dit au Man. qu'un cheval n'a point d'*éperon*, p. d. qu'il n'y est pas fort sensible ; & au contraire, qu'il a l'*éperon* délicat & fin, quand il le sent bien. On dit qu'il fuit ou qu'il connoît l'*éperon* ; p. d. qu'il y obéit. C'étoit une des cérémonies en faisant les Chevaliers de leur chausser les *éperons.*

ÉPERON, parmi les Botanistes, se prend pour la pointe de certaines fleurs. *Apex*, *cacumen.* Une fleur éperonnée, est celle qui a des *éperons.*

It. Espéce de corne qui vient en pointe aux jambes des coqs & des chiens.

En t. de Guerre, se dit d'une fortification en angle faillant, qui se fait au milieu des courtines, ou au-devant des portes, ou sur le bord des riviéres, pour empêcher qu'on n'entre dans la place par-là. *Rostrum*, *rostratum munimentum.*

En t. de Maçonn. on le dit de ces pointes de pierre qu'on met au-devant des piles des ponts pour les conserver, & pour fendre l'eau ; & des piliers buttans ou contremurs qu'on fait pour fortifier les murailles qui soûtiennent des terrasses. *Anteris*, *erisma.*

It. La proue & la pointe des vaisseaux & galéres, qui fait une grande faillie, & avance en mer. On l'appelle aussi *cap*, *avantage* & *poulaine.* *Rostrum*, *calcar galeæ.*

It. Marque de vieillesse qui se fait au coin de l'œil par quelques rides qui représentent une molette d'*éperon*, tant aux hommes qu'aux chevaux.

On dit fig. qu'un homme a plus besoin de bride que d'*éperon* ; p. d. qu'il a plus besoin d'être retenu que d'être excité.

On dit prov. Chausser les *éperons* à quelqu'un ; p. d. le mettre en fuite & le poursuivre : delà vient qu'on dit la *Journée des éperons*, de deux batailles, dont l'une fut donnée à Courtrai sous Philippe le Bel, & l'autre près de Guinegaste sous Louis XII.

Ordre de l'ÉPERON, ou de l'ÉPERON D'OR. Ordre de Chevalerie qui ne subsiste plus.

ÉPERONNER, v. a. Mettre des éperons. *Induere calcaria*, *addere.* Ce verbe n'est plus usité en ce sens. Il n'y a que son part. pass. qui le soit. On dit d'un coq & d'un chien, qu'ils sont *éperonnés.*

ÉPERONNER, se dit bass. pour, Donner de l'éperon. *Calcaria adhibere*, *admovere.* Et au fig. *Eperonner* quelqu'un ; p. d. l'exciter, l'encourager à faire quelque chose. *Excitare*, *stimulos addere.*

ÉPERONNÉ, ÉE, part. pass. *Calcaribus instructus.* Yeux *éperonnés*, c. à d. ridés à l'angle extérieur, ou au petit angle. *Rugosi oculi.*

ÉPERONNIER, f. m. Artisan qui fait & qui vend des éperons & des mords de bride, &c. *Calcarium artifex*, *opifex*, *propola.*

It. T. d'Anat. Voy. PÉRONIER.

ÉPERVIER, f. m. (Quelques-uns disent ÉPREVIER.) Oiseau de proie, que l'on croit être la femelle du mouchet. *Percnos.* *Accipiter fringillarius*, ainsi nommé à cause qu'il aime extrêmement les pinçons ou friquets.

L'*Epervier* étoit dédié au soleil. Les Égyptiens l'honoroient avec Ibis : ensorte qu'il y avoit une ville appellée la ville des *Eperviers*, où cet oiseau d'Apollon étoit révéré dans un Temple qui lui étoit dédié. Aussi l'*Epervier* étoit-il qualifié, le prompt & fidéle Messager d'Apollon, comme l'Aigle l'étoit de Jupiter.

Ce mot vient de *sparvarius*, qui se trouve dans la Loi Salique, ou plûtôt de *sparfell*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, signifiant *épervier.*

On appelle un *épervier de ramage* celui qui a volé par les forêts, & qui a été à soi. Un *épervier royal*, qui a été pris au nid, & façonné pour giboyer.

On dit prov. Mariage d'*épervier*, où la femelle vaut mieux que le mâle.

ÉPERVIER. Filet de Pêcheur qui aboutit en cône, qu'on jette étendu dans l'eau, & dont l'ouverture se resserre par le moyen de ses nerfs, qui sont des cordes attachées en quelques endroits de la circonférence.

It. Sorte de bandage dont on se sert pour les plaies & les fractures du nez. *Accipiter*, *tris.*

ÉPERVIN. Voy. ÉPARVIN.

ÉPETER, v. n. T. de Coût. Empiéter sur le grand chemin avec la charrue, en la faisant tourner au bout du sillon. *Viam publicam aratro attingere*, *proscindere.*

ÉPEUS, f. m. Fils d'Endymion & d'Hypéripné, regna sur les Éléens, qui furent appellés de son nom *Epéens.*

EPH

ÉPHA, f. m. C'étoit une mesure ordinaire des Hébreux. On s'en servoit pour mesurer les choses féches. On croit que réduite à celle des Romains, elle contenoit quatre boisseaux & demi. Chaque boisseau des Romains pesoit vingt livres : ainsi

l'*épha* pesoit quatre-vingt-dix livres de blé ou de farine.

ÉPHA. Nom Hébreu, qui différe du précédent, s'écrivant par un ע, *ain*, au lieu que celui là s'écrit par un א, *aleph*. C'est le nom d'un des petits-fils d'Abraham & de Cétura, & fils-aîné de Madian; & parce que les pays prenoient le nom de ceux qui les habitoient, celui que les descendans d'*Épha* occupérent s'appella *Épha*. C'étoit une ville & un territoire de la terre de Madian, & situés sur le bord oriental de la mer morte, ou du lac Asphaltite.

ÉPHEBE, s. m. Jeune homme arrivé à l'âge de puberté, c. à d. à 14. ans. *-bus*.

Il vient de la prép. ἐπὶ, & de ἥβη, *puberté*.

ÉPHEDRE, s. m. Arbrisseau qui ressemble à la Prêle, mais qui est plus grand & plus haut. Ses fruits ressemblent à de petites mûres. Il croît particuliérement le long des vallées du mont Olympe & dans l'Illyrie. Il y en a de plusieurs autres sortes. L'une qui croît vers Frontignan, & une autre en Espagne. On met encore le raisin de mer au nombre des *éphédres*. *Ephedra*.

Les Anciens appelloient *Ephédre*, l'Athléte qui demeuroit impair, c. à d. sans Antagoniste. Il étoit obligé de se battre contre le dernier vainqueur. Ἔφεδρος, *Ephedrus*.

ÉPHELIDE, s. f. Tache large, rude, noirâtre, qui vient au visage par l'ardeur du soleil, ou par quelque inflammation. En Gr. ἐφηλις, tache solaire, de ἐπὶ & de ἥλιος, *soleil*.

ÉPHÉMÈRE, adj. de t. g. Qui ne dure qu'un jour. *Ephemerus*, *diarius*. Il n'est guère usité qu'en ces phr. Fiévre *éphémère*, *Febris diaria*. Fleurs *éphéméres*, qui s'épanouissent au lever du soleil, & qui se flétrissent entiérement à son coucher.

De la prép. ἐπὶ, *sur*, *dans*, *pour*, & ἡμέρα, jour.

ÉPHEMÈRE, s. m. Insecte volant qui ne vit qu'un jour, pendant lequel il change deux fois de peau, fait des œufs, jette des semences, vieillit & meurt. Les Pêcheurs s'en servent pour appâter leurs hameçons.

ÉPHÉMEREUTE, s. m. C'est ainsi que Philon appelle les Prêtres des Thérapeutes, qui étoient chefs de l'assemblée, chacun à leur tour.

ÉPHÉMÉRIDES, s. f. pl. T. d'Astron. Tables calculées par des Astronomes, qui marquent l'état du ciel tous les jours à midi, c. à d. le lieu où à midi se trouvent toutes les Planétes, & qui servent à dresser les horoscopes ou thêmes célestes, à marquer les éclipses, les conjonctions & aspects des Planétes, &c. *-ides*.

ÉPHÉMÉRUM, s. m. Nom donné à diverses plantes. L'*éphémérum* de Dioscoride est une espéce de colchique, qui fait mourir en moins d'un jour, ce qui lui a fait donner ce nom. L'*éphémérum* de Ma h ol est une espéce de corneille ou lysimachia. Il y a aussi quelques plantes qui croissent dans la Virginie,& qu'on appelle *ephemerum Virginianum*, ou *phalangium Virginianum*, dont la racine est fibreuse & traçante.

ÉPHER. Voy. OPHER.

ÉPHÈSE, s. f. Ville de l'Ionie, dans l'Asie Mineure, sur une riviére appellée aujourd'hui Chiais, vis-à-vis l'Isle de Samos. Cette ville si fameuse dans l'Antiquité par le temple de Diane, n'est plus qu'un misérable village de la Turquie Asiatique dans la Natolie. *-sus*. On l'appelle aujourd'hui *Ephefo*, *fieno*, ou *Alasalour*.

Les Isles d'*Éphèse*, *Ephesiæ Insulæ*, sont trois petites isles qui sont près de la ville d'*Éphèse*, & que les Anciens appelloient les isles de Pisistrate, *Pisistrati insulæ*.

ÉPHESE. T. de Philos. Hermét. C'est la seconde digestion de la pierre des Sages, faite par un corps humide.

ÉPHESIEN, ENNE, s. Qui est d'Éphèse, Citoyen d'Éphese, habitant d'Éphèse. *Ephesius*.

Lettres *Ephésiennes*. *Literæ Ephesiæ*. Lettres magiques qui étoient écrites sur la couronne, la ceinture & les pieds de la statue de Diane d'Éphèse, & que l'on croyoit avoir la vertu de procurer à celui qui pouvoit les lire & les prononcer, tout ce qu'il desiroit.

ÉPHESTIA ou ÉPHESTIE. Voy. HÉPHESTIE.

EPHESTIES. Voy. HEPHESTIES.

EPHESTRIES, s. f. pl. Fêtes établies à Thèbes, dans lesquelles après avoir habillé en femme la statue du Devin Tirésias, on lui remettoit un habit d'homme : pour désigner le changement de sexe que la fable lui attribue. Le mot *Ephestrie* sign. en Gr. une sorte d'habit, un surtout.

ÉPHÉTE, s. m. Magistrat chez les Athéniens, institué pour connoître des meurtres commis par accident. Il y en avoit cent, cinquante Athéniens, & cinquante Argiens. *Ephetæ*, *Ephetes*.

ÉPHIALTE. Voy. INCUBE.

ÉPHIALTE, s. m. Un des Géants qui firent la guerre aux Dieux.

EPHIPPIUM, s. m. Mot qui sign. selle de cheval. C'est le nom d'un coquillage marin, appellé autrement selle Polonoise, ou pelure d'oignon.

ÉPHOD, s. m. Habit sacerdotal de fin lin, teint deux fois, qui étoit en usage chez les Juifs. *Humerale*, *superhumerale*, *omophorium*. C'étoit une espéce d'aube ou de surplis, qui prenoit depuis les épaules jusqu'au bas de l'estomach. Ce mot vient d'אפד, *aphad*, v. Hébr. qui sign. *Revêtir*, *habiller*.

ÉPHODDEBUTS, s. m. T. du Grand Art. C'est la pierre des Sages, lorsqu'elle est parvenue au rouge parfait.

ÉPHORE, s. m. Magistrat qui étoit établi à Sparte pour balancer & réprimer l'autorité des Rois, & pour en être l'inspecteur; comme les Romains avoient établi à Rome les Tribuns du peuple pour mettre un frein à la puissance des Consuls. *-rus*. Du Gr. ἐφορᾶν, *intueri*, formé de la prép. ἐπὶ, & du v. ὁρᾶν, *voir*; ἔφορος, est un inspecteur.

ÉPHRA, s. f. Les interprétes Grecs disent *Ephrata*. Ville de la Terre-sainte, dans la Demi-Tribu de Manassé en deçà du Jourdain. Il y avoit encore une *Ephra* de la Tribu de Benjamin, dans la terre de Sual, ou dans son voisinage.

ÉPHRAIM, s. m. Le second fils que Joseph eut en Egypte d'Aséher, fille de Putiphar, Prêtre d'Héliopolis, fut nommé par son pere *Ephraïm*, parce que Dieu, en le lui donnant, multiplioit & faisoit croître ou fructifier sa famille. Jacob en mourant, benissant Manassé & *Ephraïm*, préféra le cadet à l'aîné, & transféra à *Ephraïm* le droit d'aînesse; mais il les adopta tous deux.

ÉPHRAIMITE, s. m. & f. Qui est de la Tribu d'Éphraïm. *Ephraïmita*.

ÉPHRATH, ou ÉPHRATA. C'est Bethléem. Voy. ce mot.

ÉPHREM, s. m. N. pr. d'hom. qui est la même chose qu'Éphraïm. Saint *Ephrem*, Diacre de l'E-

glise d'Édesse, florissoit vers l'an 370. de J. C.

ÉPHREM, ou *Ephraim*, s. m. Ville de la Terre-sainte, qui n'étoit pas éloignée de Jéricho.

ÉPHRON, s. m. Nom d'une ville de la Tribu d'Éphraim, d'une autre de la Demi-Tribu de Manassé, & d'une montagne de la Tribu de Juda.

ÉPHYDRIADE, s. f. T. de Myth. Les *Ephydriades* appellées aussi simplement Hydriades, sont des Nymphes qui présidenr aux eaux. *-atias.* Ὕδωρ, eau, & ἐπὶ, sur.

ÉPHYRÉ, s. f. T. de Myth. Nom d'une Nymphe qui a donné son nom à Corinthe, ville du Péloponèse. Elle étoit fille de l'Océan & de Thétis.

ÉPHYRÉEN, ENNE, s. & adj. Qui est d'Ephyre, c. à d. de Corinthe, Corinthien. *Ephyraeus.*

EPI.

ÉPI, s. m. C'est un bouquet de fleurs, ou de graines fort grêles, fort allongé. Tête du tuyau de bled dans laquelle est le grain. *Spica.* On dit communément que jamais Avril ne se passa sans *épi.*

It. Espéce de bandage qui représente par ses tours de bande & de doloires, les rangs d'un *épi* de bled.

ÉPI de la Vierge. Étoile de la premiére grandeur, qui s'appelle autrement Arista, Asimech & Vindemiatrix.

ÉPI, en t. de Man. est une espéce de frisure naturelle du poil de cheval, qui se reléve sur un poil couché. On l'appelle autrement *molette.* Si l'*épi* est au-dessus des deux yeux, le cheval a ordinairement la vûe bonne; s'il est au-dessous des yeux, sa vûe n'est guère assurée.

En Archit. c'est un assemblage de chevrons qui se fait dans un comble circulaire avec des liens autour du poinçon. On appelle *épi* de faite le bout du poinçon. Soudure en *épi*, est une grosse soudure avec batures en forme d'arête de poisson. Briques en *épi* sont des briques posées diagonalement sur le côté.

ÉPIS, sont encore des crochets de fer qu'on met sur des balustrades, ou sur des murs, pour empêcher qu'on n'y passe.

L'ORDRE DE L'ÉPI. Ordre militaire institué par François I. Duc de Bretagne. *Equestris Ordo Spicae.* C'est peut-être le même que celui de l'Hermine.

ÉPI d'eau. Herbe. *Fontalis.*

ÉPIALE, adj. f. Qui se dit d'une fiévre quotidienne continue, dans laquelle on sent une chaleur répandue par tout le corps, & en même temps des frissons vagues & irréguliers. *Epialus.* Ce mot paroît avoit été formé par métaphore de ἅλς, ἁλὸς, *mer*, parce que la mer paroît d'abord tranquille : mais elle est très-orageuse quand elle s'agite.

ÉPIAN, vulgairement PIAN, s. m. C'est une maladie fort commune dans l'Amérique, qui est la même que nous appellons en France *Mal de Naples*, ou *grosse vérole*; mais qui se guérit avec bien plus de facilité qu'en Europe. L'*Epian* est fort contagieux : mais ceux qui mangent du carret, qui est une des espéces de tortues, en sont infailliblement guéris. Quelquefois il suffit de boire de la prisanne de Gayac & de Squine.

ÉPIBATÈRE, s. m. Discours que celui qui, après un long voyage, arrivoit dans sa patrie, prononçoit devant ses Concitoyens, pour louer le Prince ou le Magistrat, & pour rendre graces aux Dieux de son heureux retour. Ἐπιβατήριον, d'ἐπιβαίνω, je reviens. *Epibaterium.*

ÉPIBATÉRIEN, adj. m. Épithéte d'Apollon, comme qui diroit, Apollon de bon retour. *Epibaterius.* D'ἐπιβαίνω, je reviens.

ÉPICAIE, vieux s. f. Voy. EPIKIE.

ÉPICARE, s. m. Montagne des Alpes, éloignée de Suze de quatre lieues. *Epicarus mons.*

ÉPICARPE, s. m. T. de Méd. Espéce de cataplasme composé d'ingrédiens âcres & pénétrans, lequel on applique autour du poignet à l'entrée d'un accès de fiévre, pour chasser la fiévre. *-pium.* D'ἐπὶ, & de καρπὸς, carpe, poignet.

ÉPICASTE, s. f. Fille d'Égée, fut une des femmes d'Hercule.

C'est aussi la même que Jocaste, mere d'Œdipe.

ÉPICAUME, s. m. Espéce d'ulcère qui se forme sur le noir de l'œil. ἐπίκαυμα, de καίω, *brûler.*

ÉPICE, s. f. Toute sorte de drogue Orientale, & aromatique, qui a des qualités chaudes & piquantes; comme sont le poivre, la muscade, le gingembre, le macis, la canelle, le clou de girofle, la maniguette, &c. *Aroma.*

ÉPICE blanche ou *petite épice.* C'est le gingembre batru & réduit en poudre.

ÉPICES, s. f. pl. Se dit aussi des drogues médicinales qui viennent d'Orient, le séné, la casse, l'encens, &c.

Pain-d'*épice.* Espéce de pain fait de farine, de miel & d'épices.

ÉPICES, s'est dit particuliérement autrefois du sucre, des dragées & des confitures qu'on donnoit en présent aux Juges, quand ils avoient fait gagner un procès, & cela par pure gratification. Depuis, ce présent a été converti en taxe pécuniaire, que paye celui qui gagne son procès. *Operae judiciariae pretium, merces, sportula judiciaria.* Avant la découverte des Indes on confisoit les fruits, & on faisoit les dragées avec des épiceries, & non pas avec du sucre, qui étoit fort rare en ce temps-là.

On dit fig. & prov. d'un homme fort rusé, que c'est une fine *épice*, une fine mouche. On dit qu'un Juge aime bien le pain-d'*épice*, quand il se taxe de grosses *épices.* Dans les petits sacs sont les bonnes *épices*; p. d. que les petites personnes sont ordinairement les plus spirituelles. On dit d'un Auteur dont le style est mordant & caustique, qu'il n'épargne pas les *épices.* Et l'on appelle *chère épice*, les marchandises qui sont trop chères.

Le mot d'*épice* vient du Lat. *species*, employé par les Jurisconsultes pour *fruges*, Biens de la terre. Dans la suite on restreignit le mot de *species* aux aromates.

ÉPICÉDE, s. m. Discours ou poëme prononcé pendant les funérailles d'un mort. *Epicedium.* D'ἐπὶ, *sur*, & κηδεύω, Faire les funérailles, rendre à quelqu'un les derniers devoirs, de κῆδος, *cura.*

ÉPICÈNE, s. & adj. m. T. de Gram. Il se dit des noms qui sous un même genre, & une même terminaison, marquent les deux sexes, comme *aigle*, *souris*, *enfans*, *parens*, &c. On distingue *épicène* & commun. Commun, est un nom qui peut se joindre à l'article masc. & au fém. *épicène* est celui qui est toûjours joint à un seul des deux articles, & cependant signifie les deux genres. *Promiscuus.* Il vient du Gr. ἐπίκοινος, qui signifie la même chose.

ÉPICER, v. a. Mettre de l'épice dans une sauce, la faire de haut goût. *Condire aromatibus, imbuere.*

On dit fig. qu'un Juge *épice* beaucoup, quand il se taxe des épices trop fortes.

ÉPICÉRASTIQUE, s. m. T. de Méd. Remède qui par une humidité tempérée, émousse l'acrimonie de l'humeur, & soulage une partie affligée : tels sont les racines d'althéa, de mauve & de réglisse, &c. *-ticum.*

ÉPICERIE, s. f. Corps des Marchands Épiciers, qui est le second des six Corps de Marchands de Paris. *Mercatura aromataria.*

ÉPICERIES, s. f. pl. Toutes sortes de drogues dont trafique un Épicier, & sur-tout celles du Levant. *Aromata.*

ÉPICHEL, s. m. Le Cap d'*Epichel. Barbarium promontorium.* Il est sur la côte de l'Estramadoure Portugaise.

ÉPICHEREME, s. f. T. de Log. Espéce de syllogisme qui comprend la preuve ou d'une des deux premières propositions, ou de toutes les deux. *-ema.* En Gr. ἐπιχείρημα.

ÉPICIER, IÉRE, s. Qui fait trafic d'épiceries. *Aromatarius.* Les Apothicaires font partie du Corps des Marchands *Épiciers* & Droguistes. Les méchans Auteurs sont sujets à aller chez l'*Épicier. Deferar in vicum vendentem thus, & odores, & piper, & quidquid chartis amicitur ineptis.* Ainsi il y a long-temps que la coûtume en est établie.

ÉPICLIDIES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Cérès à Athénes. *-dia.*

ÉPICRASE, s. f. Amélioration d'humeurs. *Epicrasis.* Une cure faite avec des altérans, par dégrés & avec des remédes tempérans, est appellée une cure *per epicrasin.* De κεράννυμι, mêler, tempérer.

ÉPICRÉNE, s. f. Fête des Fontaines à Lacédémone.

ÉPICURIEN, s. m. Celui qui soûtient les opinions, ou qui suit les maximes du Philosophe Épicure. Il y a bien de l'apparence qu'Épicure faisoit consister le souverain bien de cette vie dans le contentement de l'esprit & la tranquillité d'ame que procure la pratique de la vertu, & non pas dans les plaisirs sensuels & brutaux. Mais dans notre langue, selon l'usage le plus reçu, *Epicurien* se prend en mauvaise part, pour un homme débauché, ou du moins pour un homme indolent, mol, efféminé. C'est un franc *Epicurien. Epicureus, de grege Epicuri.*

ÉPICURISME, s. m. Doctrine d'Épicure, systême, morale, maniére de vivre d'Épicure, & des Épicuriens. *-mus.*

ÉPICYCLE, s. m. T. d'Astron. Petit cercle inventé pour expliquer les stations & les rétrogradations des Planétes, & qui a pour centre un point pris sur la circonférence d'un autre plus grand & excentrique, sur lequel il se meut, emportant avec soi la Planéte dont le centre se meut aussi réguliérement sur la circonférence de l'*épicycle*, en dessous selon l'ordre des signes, & en dessus contre la suite des signes. Le grand cercle sur la circonférence duquel l'*épicycle* a son centre, s'appelle le *déférent de l'épicycle*, parce qu'il porte l'*épicycle*, en le traversant par le milieu. *Epicyclus, orbiculus.*

En t. d'Horlog. c'est un petit cercle qui se meut dans un autre cercle excentrique qui le fait mouvoir.

ÉPICYCLOÏDE, s. f. T. de Géom. Ligne courbe décrite par le mouvement d'un cercle sur la circonférence d'un autre cercle. *Epicyclois.*

Ces mots viennent du Gr. ἐπί, sur, & κύκλος, cercle; comme qui diroit *cercle* sur un autre *cercle.*

ÉPICYÉME, s. m. ou ÉPICYÈSE, s. f. Superfétation, c. à d. conception d'un nouveau fétus après qu'un autre est déja conçu. *-ema, -esis.*

ÉPIDAMNE, s. m. Ancien nom de Dyrrhachium, ou Durazzo. *-nus.* Voy. ces noms.

ÉPIDAURE, s. m. C'étoit anciennement une ville de l'Argie, dans le Péloponèse. *-rus.* Il y avoit à *Epidaure* un temple fameux d'Esculape.

ÉPIDAURIEN, ENNE, s. Qui est d'Epidaure. *Epidaurius.*

ÉPIDAURIES, s. f. pl. Fêtes qui se célébroient à Épidaure & à Athénes en l'honneur d'Esculape. *Epidauria.*

ÉPIDEMIE, ou *Epidimie*, s. f. Maladie populaire & contagieuse qui se communique de l'un à l'autre, comme la peste, le scorbut, la vérole. *Epidemia, morbus epidemicus, popularis.*

ÉPIDÉMIES, s. f. pl. Fête d'Apollon à Delos & à Milet, & de Diane à Argos, *Epidemia.* Ce mot vient d'ἐπί, dans, & δῆμος, peuple; & ou l'avoit donné à cette fête, parce qu'on s'imaginoit qu'en ces jours ces Dieux étoient parmi le peuple.

ÉPIDÉMIQUE, adj. m. & f. Populaire; & il se dit d'un mal contagieux qui court parmi le peuple. *Epidemicus.*

ÉPIDERME, s. m. T. d'Anat. C'est cette membrane très-déliée qui est par-dessus la peau, & qui y est fortement attachée. On l'appelle aussi la *cuticule*, la *première peau*, ou la *surpeau. Cuticula, summa cutis.* L'*épiderme* n'a ni veines, ni artères, ni nerfs; c'est pourquoi il est insensible. Quelques coquilles sont couvertes d'un *épiderme*, qui est une première pellicule, ou un certain drap marin, velouté, tel qu'on le remarque sur les tellines, les moules, les limaçons & sur certains corps. *Cortex.* Ce mot est gr. & sign. *qui couvre la peau*, que les Grecs appellent δέρμα.

ÉPIDIDYME, s. m. T. d'Anat. Petit corps rond qui est couché sur le dos de chaque testicule. On l'appelle aussi *parastate.* L'usage des *épididymes* est de perfectionner la semence, & de la porter des testicules dans les vaisseaux déférens auxquels ils sont contigus. *-mus.* D'ἐπί, sur, & de δίδυμος, jumeau, testicule.

ÉPIDOTES, s. m. pl. Dieux qui présidoient à la croissance des enfans. Ἐπιδίδωμι, *superaddo*, j'augmente.

ÉPIE, vieux s. m. Espion. *Explorator.*

ÉPIEMENT, vieux s. m. Action d'épier. *Indagatio, aucupatio.*

ÉPIER, v. a. Guetter, observer quelqu'un & ses actions. *Speculari, explorare, agere exploratorem. Epier* la contenance des ennemis. *Epier* l'occasion, *captare, aucupari.*

ÉPIER, v. n. Monter en épi. *Spicare.*

On dit en t. de Chasse, que la queue d'un chien est *épiée, spicata*; p. d. qu'elle est terminée en forme d'épi, qu'elle est éparpillée en barbe d'épi. Et, Chien *épié*, celui qui a du poil au milieu du front plus grand qu'ailleurs.

ÉPIERRER, v. a. Ôter les pierres d'un jardin. *Purgare lapidibus, elapidare.*

ÉPIES, s. m. C'étoit chez les Égyptiens le grand Interprète des Dieux; & ces peuples lui donnoient une tête d'épervier.

ÉPIEU, s. m. Arme faite en forme de hallebarde,

qui est garnie par un bout d'un fer large & pointu. *Pilum*, *hastile*, *spiculum*, *lato venabula ferro*. Elle sert particuliérement à la chasse du sanglier.

ÉPIGASTRE, s. m. (Prononc. l'*s*.) T. d'Anat. C'est la partie supérieure du bas-ventre que les Latins appellent *abdomen*. *Epigaster*. D'ἐπί, & de γαστήρ, ventre.

ÉPIGASTRIQUE, adj. de t. g. (Prononc. l'*s*) Il se dit de la partie la plus haute du ventre, qui va depuis le cartilage xyphoïde presque jusqu'au nombril. On appelle cette partie la *région épigastrique*. *-icus*.

ÉPIGÉE, s. m. Fils d'Hypsistus, fut dans la suite appellé Uranus, & sa sœur Gé.

ÉPIGEONNER, v. n. T. de Maçonn. Employer le plâtre avec la main, & la truelle, par *pigeons*, c. à d. par poignées, sans le plaquer, ni le jetter.

ÉPIGIES, s. f. pl. Nymphes terrestres ou de la terre. D'ἐπί, sur, & γῆ, terre.

ÉPIGLOTTE, s. f. *Epiglottis*, *lingula*. C'est le couvercle du larinx, qui est fait comme une petite langue qui porte sur la fente du larinx, que Galien appelle *glottis*, ou *languette*; & ce mot veut dire une *surlanguette*, ou *petite langue*, du mot Grec γλῶσσα, ou γλῶττα, langue. Elle est faite d'un cartilage mobile en forme de feuille de lierre : & contribue aux diverses modulations de la voix.

ÉPIGONES, s. m. pl. Nom qui fut donné par les Grecs aux enfans de ces vaillans Capitaines qui assiégérent inutilement la ville de Thebes. Le mot ἐπίγονοι veut dire, Né après.

ÉPIGRAMMATIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à l'épigramme, qui est de l'épigramme. *Epigrammaticus*.

ÉPIGRAMMATISTE, s. m. Qui a fait beaucoup d'épigrammes. *Epigrammatarius*, *scriptor epigrammatum*.

ÉPIGRAMME, s. f. Petit Poëme susceptible de toutes sortes de sujets, qui doit finir par une pensée vive, nette & juste. *-ma*. On nomme Madrigaux les *épigrammes* dont la chûte n'est pas vive & brillante. Le mot *épigramme* sign. proprement Inscription, & vient d'ἐπιγράφειν, inscrire. Le sens de l'*épigramme* doit être fin, & laisser quelque chose à deviner. L'équivoque est d'ordinaire ce qui y brille davantage. Il faut que la subtilité de l'*épigramme* roule sur la pensée, & non pas sur les mots.

On a appellé pendant quelque temps *épigramme à la Grecque*, une *épigramme* qui n'a point de sel : parce que celles de l'Anthologie n'ont qu'un certain caractère de naïveté, & qu'il ne s'y trouve rien qui pique le goût.

ÉPIGRAPHE, s. f. Inscription qu'on met sur les bâtimens, pour en faire connoître l'usage, ou pour marquer le temps & le nom de ceux qui les ont fait construire. *Epigraphe*, *titulus*. Ἐπιγραφή, suscription.

ÉPIKIE, s. f. Tempérament qui sans être injuste, modere la sévérité de la loi. *Epieikia*. *Epikie* s'est dit au lieu de *Epieikie*, mot Gr. qui a la même signification : ἐπιείκεια vient du verbe εἴκω, *je ressemble*, dont les composés ont des significations bien différentes.

ÉPILA, s. m. Village d'Arragon, situé sur le Xalon, à cinq lieues de Saragosse.

ÉPILANCE, s. f. T. de Fauc. Haut-mal, épilepsie.

ÉPILEPSIE, s. f. Convulsion de tout le corps, ou de quelques-unes de ses parties, avec lésion de l'entendement & des sens, qui vient par accès de temps en temps. *-ia*, *morbus sonticus*, *comitialis*. Du Gr. ἐπιλαμβάνεσθαι, *surprendre & empoigner*, à cause que ce mal saisit & surmonte les sens de telle sorte que le malade semble mort. Quelques-uns l'ont appellé *maladie divine & sacrée*, comme étant envoyée par une punition spéciale de Dieu. On l'appelle aussi *mal caduc* ou *haut-mal*, que le peuple appelle *mal de Saint Jean*, ou absol. *mal de Saint*. Il est ainsi nommé, parce que la tête de S. Jean tomba à terre lorsqu'il fut décapité.

ÉPILEPTIQUE, adj. de t. g. & s. m. Qui appartient à l'épilepsie; qui est sujet à l'épilepsie, qui en est attaqué. *Epilepticus*, *morbo sontico*, *comitiali captus*, *affectus*.

ÉPILOGUE, s. f. Péroraison, la derniére partie d'un discours, d'un traité, où l'on fait d'ordinaire une courte récapitulation de ce qu'on y a dit de plus fort. *Epilogus*, *peroratio*, *orationis clausula* : ἐπίλογος, du v. ἐπιλέγω, *je dis après*.

C'étoit dans l'ancienne Tragédie, ce que l'on disoit aux spectateurs pour les remercier & les congédier. On l'appelloit aussi *exode*, *exodium*, de ἐξ, & ᾠδή, *chanson*.

ÉPILOGUER, v. a. & n. Il est bas, & n'a point d'usage dans le propre. Censurer, rechercher curieusement ce qu'il y a de mal dans les actions d'autrui. *Mordere*, *dente livido carpere*.

ÉPILOGUEUR, s. m. Qui est accoûtumé à épiloguer. *Censor*, *patruus*. Il est du style comique & burlesque.

ÉPIMEDIUM, s. m. Plante dont le nom sign. grand tréfle, parce qu'elle a les feuilles grandes & disposées trois à trois : d'ἐπί, sur, & μήδιον, tréfle, comme qui diroit *supra triphyllum*.

ÉPIMÉLÉTES, s. m. pl. Ministres de Cérès, qui servoient principalement le Roi des sacrifices dans ses fonctions.

ÉPIMÉNIDE, s. m. Grand prophéte des Crétois.

ÉPIMETHÉE, s. m. T. de Myth. Fils de Japet & frere de Prométhée, Il épousa Pandore, & ouvrit la fatale boëte, d'où tous les maux sortirent en foule. *-theus*.

ÉPINAL, s. m. Pet. ville de Lorraine dans la Seigneurie & Prévôté de même nom. *Spinal*, *Spinalium*, *Castrum Spinalense*. Elle est placée sur la Moselle, vers le mont Vauge.

ÉPINARD, s. m. Herbe potagère que l'on mange particuliérement en Carême. *Spinacia*, *spinachia*, *spinachium*, *spinarium*. Ce mot n'est usité qu'au plur.

On dit qu'une frange est à *graine d'épinards*, lorsque ses grains sont en forme de graine d'*épinards*.

ÉPINCELER, v. a. T. de Manufact. de Draperie. Ôter les nœuds du drap avec de petites pinces de fer. On dit plus communément *époutier*.

ÉPINCELEUSES, s. f. pl. Ouvriéres qui épincélent le drap. On les appelle autrement *énoueuses*.

ÉPINCETER, v. a. T. de Fauc. *Epinceter* le bec & les serres de l'oiseau, c'est lui faire le bec & les serres.

ÉPINÇOIR, s. m. Gros marteau dont se servent les Paveurs, pour couper ou tailler le pavé de grès.

ÉPINE, s. f. Sorte d'arbrisseau qui porte des piquans ou pointes fort aiguës. *Spina*, *sentis*.

Épine Arabique, est une plante qui a la même

vertu que l'*épine* blaoche. *Carduus tomentosus capitulo majore.*

ÉPINE blanche, ou *aubépine*. Espéce de néflier, armé de piquans, & dont la fleur est blanche & d'une odeur très-agréable. Le bois & le fruit de cet arbrisseau sont astringens, & propres pour arrêter les cours de ventre & les pertes de sang. *Mespilus apii folio, sylvestris spinosa, sive oxyacantha.*

ÉPINE DE BOUC. Voy. BARBE-RENARD.

ÉPINE JAUNE, *Scolymus*, est une plante qui croît dans les lieux maritimes. Elle est fort épineuse; & a quelque rapport avec le chardon. On en mange les racines; & la couleur de ses fleurs lui a fait donner le surnom de *Chrysanthemos*. Il y en a en Sicile une autre espéce dont on mange les jeunes tiges toutes crues & en salade.

ÉPINE-VINETTE. *Berberis, oxyacantha.* Arbrisseau dont le fruit est oblong, verdâtre d'abord, rouge dans sa parfaite maturité, aigre au goût, & renferme une ou deux semences oblongues, blanchâtres & acerbes. L'écorce de sa racine est apéritive, & teint eo jaune. Son fruit est aussi appellé *épine-vinette*: & il est beaucoup plus en usage dans la Médecine, que parmi les alimens. On fait avec ce fruit un syrop acide & astringent. Les Confiseurs eo font des dragées. On fait aussi avec ce fruit du vio, que les Apothicaires appellent improprement *vin de berberis.*

ÉPINE, se dit aussi de chaque petite pointe d'un arbre épineux. *Spina, aculeus.*

ÉPINE. Nom propre d'une espéce de poirier, & des poires que ce poirier produit. La Quintinie écrit ce mot sans *s* au pl.

ÉPINE DU DOS, *spina dorsi*, se dit en Anat. des os ou vertébres qui soûtiennent le reste du corps, & auquel sont attachées les côtes. Cette *épine* est ce qui enferme la moëlle, qui est presque pareille à la substance du cerveau: elle est la source de la plûpart des nerfs. Quelques-uns l'ont appellé le *canal*, le *conduit*, ou le *tuyau sacré*. On la nomme *épine*, à cause que sa partie postérieure est pointue, on épineuse.

La partie du nez qui est pointue, & plus bas que la partie osseuse, s'appelle l'*épine* du nez. *Nasi spina.*

ÉPINE, se dit fig. des chagrins & des peines; de ce qui est difficile, rude, douloureux, ou embarrassant. Les commencemens des études sont pleins d'*épines* & de difficultés. Pourquoi êtes-vous si inaccessible, & toûjours hérissé d'*épines*?

Prov. On dit qu'un homme est gracieux comme un fagot d'*épines*; p. d. rude, rebarbatif, d'une humeur bourrue. Et qu'oo s'est tiré une grande *épine* du pied, lorsqu'on a surmonté quelque difficulté. Être, ou marcher sur les *épines*, p. d. avoir impatieoce de se dégager de quelques affaires difficiles.

ÉPINETTE, f. f. Instrument de Musique dont on joue par le moyen d'un clavier composé de quarante-neuf touches, qui sont autant de morceaux de bois longs & plats, arrangés seloo l'ordre des tons & des demi-tons, qui, tandis qu'on les touche par un bout, font de l'autre élever un sautereau, lequel fait sonoer les cordes par le moyen d'une pointe de plume de corbeau dont il est armé. *Organum fidiculare.* La figure de l'*épinette* est d'un quarré long ou parallélogramme large d'un pied & demi. On ajoute quelquefois au jeu fondamental un semblable jeu à l'unisson, & un autre à l'octave, pour en tirer plus d'harmonie. On les joue séparément, ou tous ensemble: ce qu'on appelle *double*, ou *triple épinette*. Ce nom lui a été donné, à cause des petites pointes de plumes qui tirent le soo des cordes.

En t. de Fauc. c'est l'épine du dos de l'oiseau. *Spina dorsi.*

ÉPINEUSE. Voy. HUITRE ÉPINEUSE.

ÉPINEUX, EUSE, adj. Qui est plein d'épines, ou de piquans. *Spinosus, spineus, hirsutus aculeis, sentus, senticosus.*

Il se dit fig. des affaires délicates, & des personoes difficiles a manier & à méoager. Les questions de la grace sont fort embrouillées, & fort *épineuses*. Courir du Bel-esprit la carriére *épineuse.*

Il se dit en Anat. d'une des apophyses des vertébres, & d'uo muscle du cou. *Spinosus.*

ÉPINGARD, f. m. Petite piéce de canoo qui ne porte pas plus d'une livre de balle. *Tormentum minus.*

ÉPINGLE, f. f. Petit brin de fer, ou de laiton, qui sert à attacher des habits, du linge, à coëffer & à autres usages. *Acicula.* Il y a des *épingles* qui oot deux têtes, & ce sont celles dont les femmes se servent pour passer dans leurs cheveux. Quand oo veut parler d'une partie très-petite de quelque chose, on dit, Gros comme une tête d'*épingle*. On appelle *épingles* de diamans, celles qui ont de petits diamans au lieu de tête.

On dit fig. d'une personne fort ajustée, & avec une affectation contraiote, qu'elle est tirée à quatre *épingles*; & il se dit aussi d'uo discours affecté.

Ce mot vient de *spinula*; ou de *spicula*, qu'on a dit pour *spiculum.*

ÉPINGLES, au pl. se dit du présent qu'oo fait aux filles, lorsqu'elles ont rendu quelque service. Quand on fait quelque traité avec le mari, on stipule que la femme aura tant pour ses *épingles.*

Prov. Tirer son *épingle* du jeu; p. d. Retirer les frais & les avances qu'on avoit faits dans une affaire ruineuse où on s'étoit engagé. On dit aussi, pour exprimer une fort petite somme, Je n'en donoerois pas une *épingle* davantage. On dit aussi d'un chat, qu'il a des *épingles* au bout de ses manches, en parlant de ses griffes.

ÉPINGLIER, IERE, f. Ouvrier qui fait des épingles, ou la Marchande qui les vend. *Acicularius, acicularum opifex, propola.*

C'est aussi un terme de Fileuse au rouet, qui sign. un iostrument de bois, auquel sont attachés de petits crochets de fil de fer ou de laiton, à travers de l'un desquels passe le fil quand oo tourne le rouet.

ÉPINGUER, vieux v. n. Trépigner.

ÉPINICE, f. m. C'étoit chez les Anciens une fête, une célébrité, des réjouissances pour une victoire gagnée; & une piéce de vers; un poëme sur le même sujet. *Epinicion.* De ἐπὶ, sur, & νίκη, victoire.

ÉPINICION, f. m. T. de Liturgie. Il sign. l'Hymne *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth*, par où finit la Préface de la Messe.

ÉPINIÉRE, adj. f. T. d'Anat. qui se dit eo cette phr. La moëlle *épiniére*: c. à d. celle des vertébres du dos. *Medulla spinæ dorsi.*

ÉPINIERS, f. m. pl. T. de Chasse. Ce sont des bois d'épines où les bêtes noires font leur demeure. *Sentes.*

ÉPINOCHE, f. f. Petit poisson qui a sur le dos des épines ou aiguillons dont il se défend. *Aculeatus piscis,*

Les

Les épinards s'appelloient autrefois *épinoches.* C'est aussi le nom que les Épiciers donnent au caffé de la meilleure qualité.

ÉPINOCHER. Voy. PINOCHER.

ÉPINOY, f. m. Bourg de la Flandre Walone, entre Douai & Lille, avec titre de Principauté. *Spinetum.*

ÉPINYCTIDE, f. f. Nom que l'on donne à certaines pustules qui se changent en un ulcère muqueux, & qui se forment ordinairement la nuit, ce qui leur a fait donner ce nom : ἐπινυκτὶς d'ἐπὶ, sur, vers, & νὺξ, nuit.

ÉPIONE, f. f. Femme d'Esculape.

ÉPIPHANE, subst. masc. Nom propre. d'homme. *Epiphanius.*

ÉPIPHANÈS, adj. m. N. pr. d'hom. que nous prononçons comme en Grec & en Lat. C'est un titre donné à quelques Princes Grecs, successeurs d'Alexandre dans l'Orient. Antiochus *Epiphanès.* Ἐπιφανὴς sign. *illustre.*

It. Surnom donné à Jupiter : & alors il sign. Qui est présent, qui apparoît.

ÉPIPHANIE, f. f. Ville ancienne de Syrie sur l'Oronte. Il y avoit encore une autre *Épiphanie* en Cilicie, une troisiéme en Bithynie, & une quatriéme proche du Tigre. *-ia.*

ÉPIPHANIE, Fête des Rois. Le mot Gr. ἐπιφανεία, sign. manifestation. *Epiphania.* Fête qu'on célébre avec Octave le 6e. de Janvier en l'honneur de l'adoration des trois Mages, jour auquel J. C. s'est manifesté aux Gentils. Diverses Eglises célébroient autrefois ce jour-là la Fête de Noël, qui étoit nommée *Épiphanie* ; & ce mot ne sign. pas dans les anciens Peres Grecs l'apparition de l'étoile aux Mages ; mais l'apparition de notre Seigneur dans le monde.

ÉPIPHI, f. m. Onziéme mois Copte, qui répond à Juillet, en commençant cinq jours plûtôt. *Mensis Julius Coptorum.*

ÉPIPHONÈME, f. m. T. de Rhét. C'est une figure & une espéce d'exclamation sententieuse ; ou une réflexion vive & pressante sur le sujet dont on parle. *-ema.*

ÉPIPHORE, f. f. T. de Méd. C'est un continuel écoulement de larmes, accompagné quelquefois d'ardeur, de rougeur, & de picotement. *-ra.* De ἐπιφέρομαι, je suis entraîné.

ÉPIPHYSE, f. f. T. d'Anat. C'est un os adhérent à un autre par une simple contiguité : ou l'excrescence d'un os sur un autre. *-sis.* De ἐπὶ, dessus, & φύειν, naître, s'attacher.

On appelle *épiphyses vermiformes*, deux éminences du cervelet en forme de vers, qui tiennent ouvert le passage du troisiéme au quatriéme ventricule.

ÉPIPLÉROSE, f. f. T. de Méd. Sur-réplétion, ou réplétion excessive des artères. *Epiplerosis.*

ÉPIPLOCÉLE, f. f. Espéce de hernie causée par la chûte de l'épiploon dans l'aine ou dans le scrotum. De ἐπίπλοον, & κήλη, hernie.

ÉPIPLOÏQUE, adj. de t. g. Épithète qu'on donne aux artères & aux veines qui se distribuent dans l'épiploon. *Epiploicus, a.*

ÉPIPLOMPHALE, f. f. Maladie du genre des exomphales : & de l'espéce des tumeurs qui se font de parties, & non d'humeurs. Elle est causée par l'épiploon. *-lus.* De ἐπίπλοον, & de ὀμφαλὸς, ombilic.

ÉPIPLOON, f. m. T. d'Anat. C'est une membrane graisseuse qui est tendue & nage sur les intestins, & qui s'étend depuis le fond du ventricule auquel elle est attachée jusqu'au nombril, où elle finit pour l'ordinaire. Elle a la figure d'une gibeciére ou d'une poche. L'*épiploon* est comme un grand sac plein de quantité de petits sacs, qui renferment des amas de graisse ; & quelques-uns prétendent qu'il y a plusieurs vaisseaux qu'on nomme *adipeux*, qui sortent de cette membrane, & portent de la graisse dans tout le corps. *Omentum.*

Ce mot vient du v. ἐπιπλεῖν, *surnager*, parce que l'*épiploon* semble nager sur les intestins. On l'appelle aussi *sagéne*, ou *filet*, parce qu'il est entrelassé d'une infinité de petites veines & de nerfs, comme un rets.

ÉPIPLOSARCOMPHALE, f. f. Sorte de tumeur qui se rapporte au genre des exomphales : elle est de l'espéce de celles qui se forment de parties & d'humeurs. *-lus.* De ἐπίπλοον, σὰρξ, *chair*, ὀμφαλὸς, *ombilic.*

ÉPIPLOSCHÉOCÉLE, f. f. Hernie accompagnée de la chute de l'épiploon dans le scrotum. De ἐπίπλοον, ὄσχεον, le *scrotum* ; & κήλη, *hernie.*

ÉPIPYRGIDE, f. f. Statue que les Athéniens avoient consacrée à Hécate : c'étoit une triple statue, ou à trois corps, d'une hauteur extraordinaire, semblable à une tour ; de πύργος, tour.

ÉPIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à la Poësie héroïque, ou au Poëme qui décrit quelque action signalée d'un Héros. *Epicus.* Le Poëme *épique* est un discours inventé avec art pour former les mœurs par des instructions déguisées sous les allégories d'une action importante, racontée d'une maniére vraisemblable & merveilleuse. La différence qu'il y a entre le Poëme *épique* & la Tragédie, c'est que dans le Poëme *épique* les personnes n'y sont point introduites aux yeux des spectateurs, agissant par elles-mêmes, comme dans la Tragédie ; mais l'action est racontée par le Poëte. Du gr. ἔπος, vers, poësie, venant de εἴπω, *dico.*

ÉPIRE, f. f. Province de Gréce, qui avoit autrefois pour bornes au levant l'Achéloüs ; au couchant, les montagnes Acrocérauniennes, au septentr. la Macédoine ; & la mer Ionienne, au midi. L'*Épire* fut nommée d'abord Molossie, puis Chaonie. *Epirus.*

Aujourd'hui elle a l'Albanie au nord, la Thessalie à l'est, l'Achaïe au sud, & la mer de Gréce à l'ouest. On divise ce pays en deux parties, la Chimère, ou la Canina, & l'Arta. Jannina en est la cap. L'*Épire* obéit au Grand Seigneur, excepté la Ville de Perga ou Parga, qui appartient aux Vénitiens.

ÉPIROTE, f. m. & f. Qui est de l'Épire. *Epirota.* Aujourd'hui les *Épirotes* sont Chrétiens Grecs, & parlent Albanois.

ÉPISCAPHIES, f. f. pl. La fête des barques à Rhodes. De σκάφη, barque.

ÉPISCÈNES, f. f. pl. La fête des tentes à Sparte. De σκηνή, tente.

ÉPISCOPAL, ALE, adj. Qui appartient à l'Évêque. *Episcopalis.* Du Gr. ἐπισκοπεῖν, *inspicere*, d'où est formé ἐπίσκοπος, Inspecteur, Evêque.

ÉPISCOPAT, f. m. Dignité d'Évêque ; souverain dégré du Sacerdoce. *Episcopatus, Episcopæ munus.*

ÉPISCOPAUX, f. m. pl. Protestans d'Angleterre qui ont conservé la Hiérarchie Ecléfiastique telle

qu'elle étoit dans l'Église Romaine lorsqu'ils s'en sont séparés. *Religionis Anglicanæ sectatores.* Ils ont des Évêques, des Prêtres, des Chanoines, des Curés, un office qu'ils appellent la Liturgie Anglicane. Pour ce qui est du dogme, ils ne diffèrent guère des Calvinistes, ennemis de la Hiérarchie Ecclésiastique. Voy. PRESBYTÉRIENS.

ÉPISCOPIA. Voy. PISCOPIA.

ÉPISCOPISANT, f. m. Qui aspire à l'Épiscopat. *Ambiens episcopatum.* Ce t. est du style fam.

ÉPISCOPISER, v. n. Aspirer à l'Épiscopat. *Episcopatum affectare.* It. Imiter un Évêque, prendre des airs & des manières d'Évêque. *Episcopum imitari.* Il n'est que du style fam.

ÉPISCYRE, f. m. Sorte de jeu de balle ou de longue paume, en usage chez les anciens Grecs. Ἐπίσκυρος.

ÉPISODE, f. m. Incident, histoire ou action détachée qu'un Poëte ou un Historien insère & lie à son action principale, pour remplir son ouvrage d'une plus grande diversité d'événemens. *Episodium.* D'ἐπὶ, *super*, & de ᾠδὴ, *cantus.*

It. Seconde partie de l'ancienne Tragédie. Les *épisodes* n'étoient d'abord que des récits qui se faisoient entre les chants du chœur, pour désennuyer les spectateurs. Mais ces pièces hors d'œuvre, qui d'ordinaire n'étoient point liées ensemble & n'avoient aucun rapport entr'elles, devinrent enfin le principal de la Tragédie. Les meilleurs Poëtes les tirèrent d'une seule action; ensorte que ces récits partagés par les chants du chœur, étoient des membres dépendans les uns des autres.

ÉPISODIER, v. a. Étendre par les épisodes. *Episodier* une action.

ÉPISODIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'épisode. *Episodicus.*

ÉPISPASTIQUE, f. & adj. m. T. de Méd. Médicament qui étant appliqué attire les humeurs. *Remedium epispasticum, attrahens.* D'ἐπὶ, & σπάω, *attraho*, je tire.

ÉPISSER, v. a. T. de Mar. *Episser* une corde, c'est l'entrelacer avec une autre en mêlant ensemble leurs fils ou cordons, par le moyen de l'épissoire ou du cornet d'épisse.

It. Enduire de poix.

ÉPISSOIR, f. m. T. de Mar. Instrument pointu de fer ou de bois, qui sert à épisser.

ÉPISSURE, f. f. T. de Mar. C'est l'entrelacement de deux bouts de corde que l'on fait au lieu d'un nœud, pour plus grande commodité.

ÉPISTATE, f. m. Commandant; celui qui commande, qui a le gouvernement. *Epistates.* C'étoit le Sénateur ou Prytane d'Athènes en jour de présider. D'ἐπὶ, *super*, & ἵστημι, *sto.* Un *Epistate* étoit celui qui étoit sur les autres, le chef des autres.

ÉPISTÉMONARQUE, f. m. Nom de dignité dans l'Église Grecque. C'étoit celui qui étoit préposé pour veiller sur la doctrine de l'Église; le Censeur de la doctrine. *Epistemonarcha.* D'ἐπίσταμαι, *scio*, ἐπιστήμη, science, ἐπιστήμων, sçavant, & ἀρχὴ, commandement, présidence, intendance.

ÉPISTOLAIRE, adj. de t. g. Qui regarde la manière d'écrire des lettres. Il ne se dit qu'en ces phr. Style *épistolaire*, genre *épistolaire.* On dit encore, les *Epistolaires*, pour, les Auteurs qui ont écrit des lettres.

ÉPISTOLIER, f. m. Ce mot ne se dit qu'en badinant de ceux qui sont célèbres par le grand nombre de lettres qu'ils ont composées.

Il se dit dans quelques Chapitres pour celui qui, à la Messe, chante l'Épître. *Cantor epistolæ.*

ÉPISTYLE, f. f. T. d'Archit. C'est ainsi que les Grecs nommoient ce qu'on appelle maintenant *architrave*; c. à d. la pierre ou la pièce de bois qui pose sur le chapiteau des colomnes. *-lium.* De ἐπὶ, sur, & de στυλὸς, colomne.

ÉPITAPHE, f. f. Inscription qu'on met sur le tombeau d'un défunt, pour marquer le temps de sa mort, & qui contient quelque éloge de ses vertus & de ses bonnes qualités. *Epitaphium, titulus sepulcri.* D'ἐπὶ, sur, & τάφος, *sepulchrum.*

ÉPITASE, f. f. T. Poëtique. Seconde partie du Poëme Dramatique, où se fait le progrès de l'action qu'on représente & le nœud de la pièce : ce qui arrive au troisième & quatrième Acte. Du Grec ἐπιτάσις, d'ἐπιτείνω, *intendo.*

En Méd. c'est l'augmentation & le commencement de l'accès de quelque maladie, particulièrement des fièvres.

ÉPITE, f. f. T. de Mar. Petite cheville de bois que l'on met dans le bout d'une autre cheville pour la grossir. *Subscus, fibula lignea.*

ÉPITHALAME, f. m. Ce sont des vers faits à l'occasion d'un mariage de quelques personnes illustres, un chant nuptial, pour féliciter les époux. *Epithalamium, carmen nuptiale.*

Les Graveurs de Hollande appellent ainsi certaines Estampes, faites en l'honneur de quelques nouveaux mariés, dans lesquelles on les représente avec des attributs allégoriques, & l'on y joint toujours quelques vers. D'ἐπὶ, sur, & θάλαμος, lit nuptial.

ÉPITHÈME, f. m. T. de Pharm. C'est une espèce de fomentation spiritueuse, un remède externe qu'on n'applique que sur les régions du cœur, ou du foie, pour les fortifier, ou pour les corriger de quelque intempérie. *Epithema.* D'ἐπὶ, & de τίθημι, *pono, impono.*

ÉPITHÈTE, f. f. C'est un nom adjectif qui désigne quelque qualité d'un nom substantif qui lui est joint. *-tum.* Par ex. dans cette phr. *Nuit obscure*; le mot *obscure* est une *épithète.*

ÉPITHYME, f. m. T. de Bot. Nom de filamens roussâtres qui viennent sur le thym & sur le lin. *Epithymum.* C'est une espèce de cuscute qu'on nous apporte de plusieurs pays chauds, comme de Candie & de Venise. Elle est d'usage en Méd.

ÉPITIÉ, f. m. T. de Mar. Petit retranchement de planches dans quelque endroit d'un vaisseau. *Imminutio, detractio.*

ÉPITOGE, f. f. Espèce de manteau que les Romains mettoient sur la toge.

C'est aujourd'hui une espèce de chaperon ou de capuce que les Présidens à Mortier & le Greffier en chef du Parlement portoient autrefois sur la tête dans les grandes cérémonies, & qu'ils ne portent plus que sur l'épaule.

ÉPITOIR, f. m. Instrument de fer qui sert à faire entrer une épite dans une cheville de bois.

ÉPITOME, f. m. L'abrégé, le précis, le principal d'un livre qui traite amplement d'une matière. *Epitome, compendium.*

ÉPITOMER, v. a. Réduire un livre en abrégé. *In epitomen, in compendium redigere.* Ce v. n'est point usité. Il vient du Gr. ἐπιτομὴ, de ἐπιτέμνειν, *resecare*, retrancher.

ÉPITRAGIE, adj. f. Surnom donné à Vénus, parce qu'une chèvre que Thésée lui immola fut changée en bouc. De τράγος, bouc.

ÉPITRE, f. f. Lettre missive. *Epistola.* Il ne se dit maintenant que des Lettres des Anciens, & non pas de celles des Modernes, excepté de certaines lettres en vers, ou des *épitres* préliminaires ou dédicatoires qu'on met à la tête des livres. Du Grec ἐπιστέλλω, j'envoie.

Il sign. aussi, Leçon tirée de l'Écriture Sainte, qui se chante par le Soudiacre un peu avant l'Évangile. Il y a à l'Autel le côté de l'*Epitre*, qui est le côté droit en entrant dans le chœur.

ÉPITRE dédicatoire. C'est l'*Epitre* qu'un Auteur met à la tête de son livre, & par laquelle il l'offre, il le dédie à la personne à qui cette *épitre* est adressée. *Epistola dedicatoria, nuncupatoria.*

ÉPITRITE, f. m. T. de Poësie. Lat. & de Prosodie. Nom d'un pied composé dont il y a quatre espéces. Voy. le D. de Tr.

ÉPITROPE, ou *Consentement*, f. f. Figure de Rhétor. par laquelle on accorde ce qu'on pourroit niet, afin d'obtenir ce que l'on demande. *Concessio.*

ÉPITROPE, f. m. Juge, arbitre que les Chrétiens Grecs qui sont sous la domination du Turc élisent dans leurs villes, pour décider les procès qui surviennent entre les Chrétiens, & pour éviter de plaider devant les Magistrats Turcs. *Epitropus.*

EPL.

ÉPLAIGNER, *Emplaigner*, ou *Lainer*, v. a. T. de Drapier. Garnir le drap & y faire venir le poil par le moyen des chardons. *Villum inducere.*

ÉPLAIGNEUR, *Emplaigneur* ou *Laineur*, f. m. Ouvrier qui, avec les instrumens qu'on nomme croix, répare le drap, c. à d. y fait venir le poil. *Villi inductor.*

ÉPLORER, v. n. Fondre en pleurs, avoir les larmes aux yeux. *Ire in lacrymas.* Il n'est usité qu'au part. pass.

ÉPLORÉ, ÉE, adj. Qui est tout en pleurs.

ÉPLOYÉ, ÉE, part pass. du v. inusité *Eployer.* T de Blas. Il se dit de tous les oiseaux dont les ailes sont étendues. *Alis explicatis.*

ÉPLUCHEMENT, f. m. L'action d'éplucher. *Purgatio, diligentior investigatio rerum minimarum.*

ÉPLUCHER, v. a. Ôter l'ordure, la vermine de quelque chose, en retrancher ce qu'il y a de mauvais. *Purgare, mundare, investigare res minimas.* De *explicare*, ou de *expellicare.*

It. Ôter une partie des fruits, quand il en a trop noué.

Au fig. Examiner, rechercher curieusement quelque chose. *Scrutari, perscrutari.*

ÉPLUCHEUR, f. m. Celui qui épluche, qui considére, qui examine. *Investigator, scrutator.*

ÉPLUCHEUSE, f. f. Celle qui, chez les Chapeliers, ôte la jarre de la vigogne. *Mundatrix, purgatrix.* *It.* Celle qui, dans les Manufactures de draperies, épluche les laines avant de les carder ou de les filer.

ÉPLUCHOIR, f. m. T. de Vannier. Sorte de petit couteau pour nettoyer la besogne. *Cultellus mundator.*

ÉPLUCHURES, f. f. pl. Parties corrompues, ou sales, qu'on retranche de ce qu'on épluche. *Exuvia, quisquilia.*

EPO.

ÉPODE, f. f. Dans la Poësie Lyrique des Grecs, c'est la troisiéme partie, ou la fin de l'Ode; c. à d. du chant divisé en strophe, antistrophe & *épode*: & comme l'*épode* renfermoit tout le chant, & le finissoit, on appella *épode*, un petit vers qui, étant mis après un grand, fermoit la période & renfermoit tout le sens qui étoit suspendu dans le premier vers. C'est de là que le Ve. livre des Odes d'Horace est intitulé, Livre des vers *épodes*, ou Livre où chaque grand vers est suivi d'un petit qui finit le sens.

ÉPOIGNER, vieux v. a. Exposer.

ÉPOINÇONNER, vieux v. a. Exciter, aiguillonner quelqu'un par un desir de gloire. *Excitare, stimulos addere, stimulare.*

ÉPOINDRE, vieux v. a. Piquer, élancer. *Stimulare, figere aculeos.*

ÉPOINTER, v. a. Émousser quelque chose, lui ôter sa pointe. *Acumine minuere.*

ÉPOINTÉ, ÉE, part. pass. *Acumine diminutus.* En t. de Man. on le dit d'un cheval éhanché. *Coxâ luxatus.* Et en t. de Chasse, il se dit d'un chien estropié par quelque épointure. *Aculeis vulneratus.*

ÉPOINTURE, f. f. Mal qui arrive aux chiens, quand l'os de la hanche a reçu quelque effort, ensorte qu'il est plus bas que l'autre. *Coxæ vulnus.*

ÉPOIS, f. m. T. de Vén. Chaque cor ou sommet de la tête d'un cerf. *Surculus, digitus.*

ÉPOISSE, f. f. C'étoit autrefois une Maison Royale entre Avalon & Semur en Auxois. *Spinsia*, ou *Spissia.*

ÉPOMIDE, f. f. Chaperon, marque de dignité. *Superhumerale.* Il s'est dit aussi pour, Scapulaire.

ÉPOMIS, ou ÉPOMIDE, f. f. T. d'Anat. Partie supérieure de l'épaule qui va jusqu'au cou. Quelques-uns appellent *épomis*, une partie de l'os humérus. *Epomis.* De ἐπί, dessus, & ὦμος, l'épaule.

ÉPONCE, f. f. Vieux t. de Coûr. Déguerpissement.

ÉPONE, f. f. Ancien bourg ou village que l'on croit être Ponas, entre Lavier & Colombier, à quatre lieues de Vienne, & à la même distance de Lyon. *Epaonensis vicus.*

ÉPONE. Divinité du Paganisme. Voy. HIPPONE.

ÉPONGE, f. f. Substance poreuse & légère, ou plante marine qui s'engendre sur les rochers de la mer. Quelques-uns la regardent comme une espéce de mousse. Il y en a de mâles, & d'autres qu'on nomme femelles. Les premiéres ont les trous serrés, les autres les ont larges. *Spongia.*

On appelle *éponges* pyrotechniques, celles qui se font avec de grands champignons qui viennent sur les vieux frênes, chênes ou sapins, qu'on fait bouillir après qu'ils ont été séchés & bien battus dans une forte lessive de salpêtre, & derechef séchés au four. Ce sont les méches noires d'Allemagne, propres à prendre feu sous une pierre à fusil qu'on bat: c'est ce qu'on appelle *amadou.*

ÉPONGE, en t. de Man. se dit de l'extrémité du fer d'un cheval, qui répond à son talon.

Il se dit des extrémités du chassis des moules qui servent aux Plombiers à jetter les tables de plomb.

On dit, Passer l'*éponge* sur une chose; p. d. l'effacer, parce que les Peintres s'en servent pour effacer ce qu'ils ne trouvent pas bien: de-là on l'emploie au fig. p. d. effacer le souvenir d'une chose.

On dit d'un homme qui boit beaucoup, qu'il boit comme une *éponge.* Presser l'*éponge*, p. d. faire rendre gorge à celui qui s'est enrichi par des voies illicites. On dit aussi, pour se moquer d'une entreprise impossible, C'est vouloir sécher la mer avec des *éponges.*

ÉPONGIER, f. m. La Fontaine s'est servi de ce mot p. d. chargé d'éponges.

ÉPONTILLES, ou PONTILLES, f. f. pl. T. de Mar. Piéces de bois qui servent à soutenir les ponts & les pavois. *Lignea sustentacula.*

ÉPOPÉE, f. f. Poëme Épique, ou la Poësie héroïque. C'est aussi l'histoire, la fable ou le sujet qu'on traite dans un Poëme Épique. *Epopæa*, *epos*. L'*épopée* ne doit jamais finir par l'infortune de celui qui a joué le premier rôle. Du Gr. ἔπος, *carmen*, & ποιῶ, *facio*.

ÉPOQUE, f. f. T. de Chron. c'est un temps certain & fixe, marqué par quelque événement considérable, & d'où l'on commence à compter les années. *Æra*, *epocha*, *ratæ*. Voy. ÈRE. Ce mot d'*époque* vient du Gr. ἐποχὴ, *inhibitio*, *repressio*. L'*époque* définit & détermine un certain espace de temps : ἐπέχειν, sign. soûtenir, arrêter.

ÉPORE, ou ÉPORA, f. f. Ancienne ville d'Espagne. C'est peut-être *Montauro*, à dix lieues de Cordoue.

ÉPOUDRER, v. a. Ôter la poudre de dessus quelque chose. *Pulverem excutere*. Du Lat. *expulverare*.

ÉPOUFFER, v. n. Se joint avec le pron. pers. s'*épouffer*. T. pop. S'esquiver, s'enfuir secrettement sans qu'on s'en apperçoive. *Evadere*, *aufugere clam*. Du vieux v. *bouffer*, qui signifioit *chasser*.

ÉPOUILLER, v. a. Ôter les poux, la vermine. *Pediculos eximere*.

ÉPOULLE, f. f. T. de Manufact. Partie du fil de la trame d'une étoffe, lequel est devidé sur un petit tuyau de roseau. Ce mot semble venir du Lat. *expellere*, chasser, parce que l'on chasse la navette avec son *époulle* entre les deux ailes de la corde.

ÉPOULLEUR, f. m. Ouvrier qui a soin de charger les époullins.

ÉPOULLIN, ou ÉPOLET, f. m. Petit roseau sur lequel on a devidé une juste quantité de trame, qui roule sur la suserolle.

It. Espéce de petite navette dont les Gaziers se servent pour faire le brochet de leurs gazes.

ÉPOUMONER, v. a. Fatiguer les poumons par quelque exercice qui les altère. Avec le pron. pers. S'user les poumons à force de crier.

ÉPOUSAILLES, f. f. pl. Cérémonie qui se fait à l'Église pour la célébration d'un mariage. *Sponsalia*, *nuptiæ*.

ÉPOUSE. Voy. ÉPOUX.

ÉPOUSÉE, f. f. Fille ou veuve qui se marie. *Sponsa*, *nova nupta*. On dit d'une personne ajustée, qui a trop de menus affiquets, qu'elle est parée comme une *épousée* de village.

ÉPOUSER, v. a. Célébrer un mariage, ce qui se dit tant du Prêtre qui reçoit le serment des parties, *conjungit*, que des conjoints qui se le donnent réciproquement, *Nubunt*.

De *sponsare*, Lat.

Il se dit absol. & sans régime, comme un v. n. p. d. se marier, faire la cérémonie des nôces, recevoir le Sacrement du mariage.

Au fig. S'attacher opiniâtrément à quelque parti, se tenir à quelque parti, se tenir à quelque choix. *Addicere se*, *adhærescere*, *amplecti*.

Prov. Qui *épouse* la femme, *épouse* les dettes : p. d. qu'il faut qu'il défende ses intérêts. Tel fiance qui n'*épouse* pas, p. d. que souvent les affaires qu'on tenoit les plus assurées, manquent.

ÉPOUSEUR, f. m. Qui veut épouser. *Sponsus*. Il ne se dit que dans le style comique.

ÉPOUSSETER, v. a. Ôter la poudre des meubles & des habits avec des époussettes. *Excutere*, *detergere scopulâ*. Popul. & fig. Battre quelqu'un. *Dolare*, *exagitare*.

ÉPOUSSETTE, f. f. Petite brosse ou vergette, qui sert à nettoyer les habits & les meubles. *Scopula*. Ce mot vient de *pouare*. Il vieillit.

ÉPOUTI, f. m. Petite ordure qui se trouve dans les ouvrages de laineries, particuliérement dans les draps.

ÉPOUTIER, v. a. T. de Manuf. de Draperie. Ôter avec de petites pincettes de fer les menues ordures qui se rencontrent dans les draps. On dit aussi *épinceler*.

ÉPOUTIEUSE, f. f. Ouvrière qui nettoie les draps. Voy. ENOUEUSE.

ÉPOUVANTABLE, adj. m. & f. Terrible, qui surprend, qui fait peur, qui donne de la frayeur & de l'épouvante. *Terribilis*, *terrificus*, *horribilis*.

ÉPOUVANTABLEMENT, adv. D'une maniére épouvantable, extrêmement. *Terribiliter*, *terrificè*, *mirè*, *miris modis*.

ÉPOUVANTAIL, f. f. Figure d'homme, ou haillon qu'on met au bout d'un bâton dans une chenevière, dans un champ, ou dans un jardin, pour faire peur aux oiseaux, & les empêcher d'en approcher. *Terriculum*, *terriculamentum*, *spectrum*, *simulacrum*.

On dit prov. d'une chose qui fait peur, mais qui ne sçauroit faire de mal, que c'est un *épouvantail* de chenevière.

ÉPOUVANTE, f. f. Terreur, peur causée par quelque accident imprévû. *Terror*, *horror*, *timor*, *tremor*.

ÉPOUVANTEMENT, f. m. Epouvante, frayeur, terreur, effroi. *Terror*, *timor*, *metus*. Il n'est plus du bel usage.

ÉPOUVANTER, v. a. Étonner, faire peur. *Terrere*, *terrefacere*. D'*expavescere*.

ÉPOUX, OUSE, f. Qui se marie, ou qui est conjoint par mariage. *Sponsus*.

ÉPOUX, au pl. sign. quelquef. le mari & la femme tout ensemble.

On dit en choses spirituelles : L'Église a JÉSUS-CHRIST pour son *Epoux*. Le Saint Esprit est l'*Epoux* des Vierges. On appelle *épouses de* JESUS-CHRIST les ames saintes, véritablement Chrétiennes, les personnes vertueuses, & les Religieuses, les Vierges consacrées à Dieu.

EPP.

EPPIA. Nom d'une ancienne famille de Rome. *Eppia gens*. Elle étoit Plébéienne.

EPPINGEN, f. m. Pet. ville du Cercle Électoral du Rhin en Allemagne. *Eppinga*.

EPR.

ÉPREINDRE, v. a. Presser une chose qui a du suc, ou du jus, pour le faire sortir. *Exprimere*. Il vieillit.

ÉPREINTE, f. f. Douleur causée par une matiére âcre qui donne de grandes envies & inutiles d'aller à la selle. *Dolor intestinorum*, *tormina*.

En t. de Chasse, Fiente de loutre, & de quelques autres bêtes. *Stercora*, *fimus*.

ÉPREUVE, f. f. Expérience, tentative, essai qu'on fait de quelque chose. *Probatio*, *tentamen*, *experimentum*, *exemplum*, *specimen*, *periculum*, *periclitatio*. Prendre quelque chose à l'*épreuve*, c. à d. en essayer. Des armes à l'*épreuve*, qu'on ne peut percer. Sa constance a été mise à une rude *épreuve*. Chapeau, habit à l'*épreuve* de la pluie,

c. à d. que la pluie ne perce point. Il n'y a guère de vertu à l'*épreuve* de la nécessité, c. à d. qui soit au-dessus. On dit qu'un homme n'est point à l'*épreuve* de l'argent ; p. d. qu'il est capable de se laisser corrompre par de l'argent.

Anciennement on soumettoit l'accusateur ou l'accusé à diverses *épreuves* : & ces *épreuves* s'appelloient le Jugement de Dieu. P. ex. l'*épreuve* du fer chaud, celle de l'eau bouillante, & celle de l'eau froide. Le P. Daniel dit *Preuve* au lieu d'*Épreuve*. Voy. au mot EAU, la *preuve* de l'eau bouillante ; mais l'usage est de dire *Épreuve*. L'*Épreuve* de la Croix consistoit en ce que deux personnes étant debout tenoient les bras étendus en forme de croix, & celui qui remuoit le premier les bras ou le corps, perdoit sa cause.

Les Mystiques appellent *épreuves extrêmes*, les tentations par lesquelles Dieu jaloux veut purifier l'amour, en ne lui faisant voir aucune espérance pour son intérêt propre, même éternel.

ÉPREUVE, en t. d'Imprim. est une des premières feuilles qui sortent de la presse, & dont on corrige les fautes avant que de tirer au net. *Periculum prali, typici periculi pagina.* Au contraire, *épreuve* se dit en t. de Graveurs, de chaque Estampe qui se tire d'une planche gravée. Les premières *Épreuves* sont les plus recherchées.

ÉPRIS, ISE, adj. Saisi, charmé, enflammé, agité d'une violente passion. *Incensus, ardens, commotus, captus.* Il se dit particuliérement de l'amour.

ÉPROUVER, v. a. Expérimenter, essayer la bonté d'une chose. *Probare, experiri.*

It. Reconnoître par expérience, ressentir les effets. *Agnoscere.*

ÉPROUVETTE, s. f. Sonde de Chirurgien. *Specillum. It.* Machine pour éprouver la poudre. *It.* Cuiller de fer, dans laquelle les Potiers d'étain fondent de l'étain fin, pour en connoître la qualité. *It.* Petite verge de fer que l'on met au feu avec les limes, & que l'on tire, pour voir quand les limes, auxquelles on veut donner la trempe, sont assez rouges. *It.* Petite chaîne dont se servent les Commis aux Aides, pour connoître la hauteur de la liqueur.

E P S.

EPS, s. m. pl. T. de Coût. Abeilles. *Apes.*

EPSTIEN, s. m. Gros bourg du Comté de Nassaw Dietz, en Wétéravie. *Epsteinum.*

E P T.

EPTAGÔNE. Voy. HEPTAGÔNE.

EPTAMÉRIDE. Voy. HEPTAMÉRIDE.

EPTE, s. f. Rivière de France, dans la Haute-Normandie. *Epta.* Elle sépare aux environs de Gournai le Diocèse de Rouen de celui de Beauvais, & depuis Neufmarché, elle divise le Vexin Normand du Vexin François.

E P U.

ÉPUCER, v. a. Ôter, chasser les puces. *Pulices excutere.*

ÉPUISABLE, adj. m. & f. Qui se peut épuiser. *Exhaustibilis, qui potest exhauriri.*

ÉPUISEMENT, s. m. Action par laquelle on tarit, on épuise. *Exhaustio, dissipatio.* Ce mot & les suivans sont dérivés du Lat. *puteus*, puits.

Il se dit aussi des Finances, lorsqu'elles ont été épuisées par des dépenses excessives.

It. Dissipation de forces & d'esprits.

On dit fig. L'*épuisement* de cette matière est difficile ; car elle est trop abondante.

ÉPUISER, v. a. Ôter toute l'eau d'un endroit ; tarir une source. *Exhaurire.*

On dit fig. *Épuiser* sa bourse, ses forces ; p. d. les user, les consumer. On dit aussi, *épuiser* le trésor public, les finances, une Province d'hommes, d'argent, &c. p. d. en tirer trop d'argent, d'hommes, &c.

Il se dit aussi en parlant du sang, de l'humide radical, des esprits vitaux, & de tout ce qui contribue à l'entretien des forces naturelles.

On dit fig. *Épuiser* toutes les idées & tous les sentimens de tristesse. *Épuiser* une matière, c'est dire sur une matière tout ce qu'on en peut dire. Sa médisance ne s'*épuise* point. *Épuiser* la patience de quelqu'un.

ÉPUISÉ, ÉE, part. pass. *Exhaustus.* On dit qu'un esprit est *épuisé*, quand il est usé ; qu'il ne peut plus rien produire de nouveau. *Effœtus.*

ÉPUISETTE, s. f. Espèce de petit rets, ou filet pour prendre les serins dans une volière. *Reticulum.*

ÉPULIS, s. f. T. de Méd. Tubercule qui vient aux gencives, & qui est accompagnée de douleur. On l'appelle aussi *parulis.* Ce mot est Grec, ἐπουλίς, de ἐπὶ, sur, & οὖλον, gencive.

ÉPULON, s. m. Nom de certains Prêtres de l'ancienne Rome, institués premiérement au nombre de trois, puis au nombre de sept, enfin au nombre de dix, & qui avoient la charge des banquets sacrés. Ils veilloient aussi au bon ordre dans les sacrifices. *Epulo.*

Il se dit quelquefois en badinant pour Convive, qui mange à la table de quelqu'un.

ÉPULOTIQUE, s. m. T. de Méd. Remède astringent & sec, qui est propre pour cicatriser les plaies & les ulcères. D'ἐπὶ, & οὐλὴ, cicatrice.

ÉPURE, s. f. T. d'Archit. C'est le dessein en grand de quelque ouvrage : celui, p. ex. d'une voûte tracée de la grandeur dont elle doit être exécutée. *Fornicis adumbratio, imago.* Quand l'ouvrage est fort grand, on fait des *épures* particulières de chaque partie séparée. Ce mot vient apparemment d'*épurer*, mettre au net.

ÉPURER, v. a. Rendre une chose pure & nette, en séparer les ordures & les corps étrangers. *Purgare, expurgare.* Il se dit aussi avec le pron. pers. & sign. au fig. Devenir plus pur.

ÉPURER, se dit fig. pour, Purifier, purger, dégager. Le style de cet Auteur est fort net & *épuré*, il n'a point de termes obscurs, ni barbares. Les malheurs *épurent* nos desirs, & nous font perdre le goût du monde.

Épurer la Langue, p. d. Rendre la Langue plus pure & plus polie. *Épurer* un Auteur ; p. d. Retrancher d'un Auteur ce qu'il peut y avoir d'obscène & de trop libre. *Épurer* le goût ; p. d. Le rendre plus sûr & plus délicat. Il faut avoir l'ame *épurée* de flaterie & d'intérêt. On ne trouve plus de véritable ami, ni d'amitié bien *épurée*. Des sentimens *épurés.*

ÉPURGE, s. f. Herbe médicinale, qui purge avec violence. *Lathyris.* C'est une espèce de tithymale, ou de *catapuce*. On disoit autrefois *épurgir*, pour purger.

ÉPURGEMENT, vieux s. m. Excuse. *Excusatio, purgatio.*

EQU.

ÉQUANT, f. m. T. d'Astron. Cercle que les anciens Astronomes ont imaginé dans le plan du déférent, ou excentrique, pour régler les mouvemens des Planétes. *Circulus equans.*

ÉQUARRIR, v. a. Tailler un corps solide à angles droits. *Quadrare, efformare in quadrum.*

ÉQUARRISSAGE, f. m. Etat d'une chose équarrie. *Quadratura.* Cette solive a six pouces d'*équarrissage.* Il se dit aussi de la façon, de la peine & de la dépense d'équarrir.

ÉQUARRISSEMENT, f. m. Réduction d'une chose à la forme quarrée. *Quadratio.*

ÉQUARRISSOIR, f. m. Petite verge de fer quarrée qui sert à percer des trous dans le cuivre ou l'acier. *Quadrator.*

ÉQUATEUR, f. m. (Pronon. *Equouateur.*) C'est un des grands Cercles de la Sphere, également éloigné des deux Poles du monde, qui est ainsi appellé, parce qu'il fait les jours égaux aux nuits, quand le Soleil est arrivé au point où il coupe l'Écliptique. On l'appelle autrement *Equinoctial*; & quand il est décrit sur les Cartes, on l'appelle *Ligne équinoctiale*, ou simplement *la Ligne.* L'*Equateur* divise le globe en deux hémisphetes, du nord & du midi, & fait sa révolution en 24. heures. *Æquator.*

ÉQUATION, f. f. (Pronon. *Equouation.*) Terme d'Astron. Maniére de réduire le temps ou les mouvemens inégaux du Soleil à un temps ou à un mouvement égal & moyen; ou, différence marquée jour par jour, entre l'heure moyenne que donne la pendule, & l'heure vraie indiquée par le cadran solaire. *Æquatio.* P. ex. le jour astronomique se compte depuis le départ du Soleil d'un méridien, jusqu'à ce qu'il y retourne le jour suivant: c'est ce qu'on appelle le *jour* ou *le mouvement égal.* Cependant le Soleil avance dans l'Ecliptique, tantôt plus, tantôt moins à notre égard, selon qu'il est apogée ou périgée, & c'est ce qui rend les jours inégaux. Il a donc fallu que les Astronomes, qui ont besoin d'un jour égal pour faire leurs supputations, trouvassent ce mouvement ou temps moyen; & c'est ce qu'on appelle *équation*, c. à d. ce qu'il y a de trop ou de trop peu, ce qu'il faut ôter ou ajouter pour rendre le mouvement égal. L'addition que l'on fait de trente jours à la troisiéme année lunaire s'appelle *équation lunaire*, parce que cette addition égale l'année lunaire à l'année solaire. Hoyghens a donné une table exacte de l'*équation* des jours, pour régler les mouvemens des horloges à pendule, où on voit combien ces horloges doivent avancer ou reculer en chaque jour de l'année, à cause de l'irrégularité du mouvement du Soleil. Il y a aussi des tables d'*équations* pour les Planétes. Ces tables servent à réduire le lieu moyen de la Planéte au vrai lieu, la conjonction moyenne à la conjonction vraie, &c. On appelle quelquefois l'*équation*, prostaphérèse, qui est un mot Grec, composé de *πρό*, ou *πρόσθεν*, devant, & *ἀφαιρέω*, j'ôte, je soustrais, parce que l'*équation* est tantôt additive, & tantôt soustractive; c. à d. que pour avoir le mouvement vrai, il faut quelquefois ajoûter l'*équation* au mouvement moyen, & quelquefois la soustraire.

En t. d'Algébre, c'est la réduction de deux nombres hétérogènes, ou de diverse nature à une même nature en valeur, pour les rendre égaux.

L'*Equation* se dit aussi de la connoissance juste de la partie qu'il faut ajoûter à deux nombres différens, pour les mettre dans l'égalité. L'*Equation* se marque ainsi =, ou ∞.

ÉQUE, f. m. & f. Nom d'un ancien peuple d'Italie, dans le Latium. Il occupoit les montagnes de Tivoli. *Æquus.*

ÉQUEA, f. f. Province d'Afrique au dedans du pays des Négres.

ÉQUERRE, f. f. Lien de fer plat à angles droits, qu'on cloue sur les angles de la charpenterie; pour faire tenir les sablieres aux poteaux corniers, ou dans les escaliers, ou autres assemblages de piéces de bois. *Quadra.*

Instrument de Géom. qui sert à construire & à mesurer un angle droit, ou de nonante dégrés. *Norma, gnomon.* Il est composé de deux régles, dont l'une est élevée perpendiculairement au-dessus de l'autre, & est immobile; & quand ces deux régles sont mobiles par une charniére, on dit que c'est une fausse *équerre*, qui sert à mesurer & à construire toutes sortes d'angles aigus & obtus.

EQUERUE. Voy. EMPÂTURE.

EQUESTRE, adj. de t. g. (L'*u* se pron.) Il n'est d'usage qu'en cette phr. Statue *équestre*; c. à d. qui représente un homme monté sur un cheval. Figure *équestre*, Fortune *équestre*. *Equestris.*

ÉQUIAN, f. m. Pet. ville d'Égypte, bâtie par les successeurs de Mahomet.

ÉQUIANGLE, adj. de t. g. T. de Géom. qui se dit des figures qui ont des angles égaux. *Æquiangulus.*

ÉQUIDISTANT, ANTE, adj. T. de Géom. Qui est également distant d'une chose à laquelle il a relation. *Æquidistans, æquè distans.*

ÉQUILATERAL, ALE, adj. ou ÉQUILATÈRE, de t. g. Qui a les côtés égaux. *Æquilaterus.*

ÉQUILBOQUET, f. m. Petit instrument de bois dont se servent les Charpentiers & Menuisiers pour vérifier le calibre des mortaises.

ÉQUILIBRE, f. f. Égale pesanteur de deux corps comparés l'un à l'autre. *Æquilibrium.*

Ce mot se dit fig. en matiére dogmat. d'une certaine situation de la volonté mûe par la grace d'un côté, & de l'autre par la concupiscence.

Au fig. Egalité, même proportion. Mettre des gens dans l'*équilibre.*, c'est les comparer les uns aux autres par leurs bonnes ou mauvaises qualités. Faire l'*équilibre*, p. d. Rendre les choses égales.

ÉQUILLE, f. f. Sorte de poisson. *Acus, Acicula.*

EQUILLETTE, f. f. T. de Mar. Petite piéce de bois qui sert à tenir le haut & le bas des girouettes.

ÉQUIMULTIPLE, adj. m. & f. T. de Géom. Il se dit des grandeurs simples également multipliées. *Æquimultiplus.* En Arithm. les *équimultiples* sont des nombres qui contiennent autant de fois les uns que les autres, leurs sousmultiples. Ainsi les deux nombres 12. & 6. sont *équimultiples* de leurs sousmultiples 4. & 2. parce que chacun contient son sousmultiple trois fois.

ÉQUINOCTIAL, ALE, adj. Qui a rapport à l'équinoxe. Ainsi le cercle *équinoctial* est celui que le Soleil décrit, ou nous paroît décrire, lorsque l'équinoxe est par toute la terre; ce qui arrive deux fois l'an, au commencement du printemps vers le 21. de Mars, & au commencement de l'automne vers le 23. de Septembre. *Æquinoctialis.* Ce cercle *équinoctial* s'appelle quelquefois simple-

ment l'*équinoctial*; & alors il est subst. & la même chose que l'*Équateur*, *quia æquat diem nocti*: quand il est représenté sur les Cartes de Géographie, on l'appelle aussi la *ligne équinoctiale*, ou simplement *la Ligne*, parce que les grands cercles de la sphère sont représentés comme des lignes suivant les régles de la projection. Il coupe en deux également la sphère droite, & les peuples qui habitent dessous ont toûjours les jours égaux aux nuits, ou un perpétuel équinoxe: au lieu que les peuples qui sont sous la sphère oblique n'ont cette égalité que quand le Soleil est dans cette Ligne, à sçavoir, environ le 21. de Mars & le 23. de Septembre. Un Cadran *équinoctial*, est celui qui est fait sur un plan incliné qui regarde l'Équateur. La France *équinoctiale*, c'est l'établissement des François en Guyane dans l'Amér. mérid. La Cap. est la Cayenne.

ÉQUINOXE, s. m. Le temps où le Soleil entrant dans un des points de la ligne équinoctiale, fait les jours égaux aux nuits par tout le monde. *Æquinoctium*. Voy. ÉQUINOCTIAL.

ÉQUIPAGE, s. m. Se dit du train, de la suite, valets, chevaux, carrosses, habits, armes, &c. *Commeatus*, *ornatus*, *apparatus*, *instrumentum*.

Quand on dit absol. qu'un homme a *équipage*, c. à d. qu'il entretient un carrosse & des chevaux.

On dit, Être en bon ou en mauvais *équipage*; p. d. Être bien ou mal vêtu, & fig. qu'un homme est en pauvre, en triste *équipage*, lorsque sa santé ou ses affaires sont en mauvais état.

Équipage se dit de tout ce qui est nécessaire pour la chasse. *Venaticus comitatus*.

Équipage de pompe. Ce sont toutes les piéces qui servent au mouvement d'une pompe.

Équipage, se dit dans un attelier de tout ce qui sert à la construction, ou au transport des matériaux.

En t. de Mar. c'est un mot collectif, qui comprend les bas Officiers, soldats, matelots & mousses, ou garçons qui servent dans le vaisseau, & non pas la provision des choses qui servent à équiper le vaisseau, ce qui est appellé *équipement*.

ÉQUIPARER, vieux v. a. Comparer. *Æquiparare*.

ÉQUIPE, s. f. Nombre de bateaux appartenans à un même Voiturier.

ÉQUIPÉE, s. f. Action téméraire, indiscrette & extravagante; dessein qui ne peut être exécuté, ni être de durée. *Machinatio*, *facinus audax & temerarium*, *protervia*.

ÉQUIPEMENT, s. m. T. de Mar. Provision & assortiment nécessaire à la subsistance & à la sûreté d'un vaisseau qu'on met en mer. *Instructio*, *adornatio navis*, *comparatio armamentorum*, *commeatus*, &c.

ÉQUIPER, v. a. Fournir à quelqu'un toutes les choses dont il a besoin, soit en chevaux, habits, armes, &c. *Instruere*, *adornare*, *suppeditare*. Ce mot vient du vieux mot François *esquif*, vaisseau.

En t. de Mar. Pourvoir une Flotte, un vaisseau, ou une galère de tous les agrès & apparaux nécessaires, victuailles & autres provisions.

On dit fig. d'un homme qui a été battu ou maltraité en quelque rencontre, qu'il a été mal *équipé*.

ÉQUIPOLLENCE, s. f. Égalité de valeur. *Æquipollentia*.

ÉQUIPOLLENT, ente, adj. & s. m. Qui égale en valeur ou en vertu une autre chose à laquelle il est comparé. *Æquipollens*, *æqualis*; *par*, *æquivalens*. Termes *équipollens*. Propositions *équipollentes*: ce sont en Log. celles dont le sens est le même.

Il est aussi s. m. Et l'on a ainsi appellé un Droit nommé aussi ÉQUIVALENT.

À l'Équipollent, adv. À proportion. *Proportione*, *pro ratione*, *pariter*.

ÉQUIPOLLER, v. a. & n. Être de pareil prix qu'une autre chose à quoi on la rapporte. *Æquivalere*, *par*, *simile*, *æquale esse*.

Équipollé, ée, part. pass. En t. de Blas. il se dit des neuf quarrés rangés en forme d'échiquier, dont cinq, sçavoir ceux des coins & du milieu sont d'un autre émail que les quatre autres. *Alternus*, *alternatim varius*.

ÉQUIPROQUO. Voy. QUI PRO QUO.

ÉQUIRIES, s. f. pl. Nom d'une fête de l'ancienne Rome. *Equiria*. C'étoit la fête des Cavaliers. Elle se célébroit en l'honneur de Mars par des courses de chevaux, le 27. de Février dans le champ qui portoit le nom de ce Dieu. Les *Équiries* s'appelloient autrement Jeux Curules, *Ludi curules*.

ÉQUITABLE, adj. m. & f. Modéré & sage, qui sçait tempérer la rigueur des loix par les circonstances particuliéres du fait. *Æquus*, *verus*.

It. Conforme à la raison & aux régles de l'équité.

ÉQUITABLEMENT, adv. D'une maniére équitable. *Ex æquo & bono*.

ÉQUITATION, s. f. L'action de monter à cheval. *Equitatio*.

ÉQUITÉ, s. f. Justice mitigée & adoucie par la considération des circonstances particuliéres: tempérament qui modére la sévérité de la loi. *Æquitas*.

It. Justice, droiture. *Jus*, *fas*, *justitia*.

It. Fausse Divinité, que quelques-uns croient être la même que Thémis, & que d'autres font fille de Jupiter & de Thémis.

ÉQUIVALEMMENT, adv. D'une maniére équivalente.

ÉQUIVALENCE, s. f. Égalité de valeur, valeur égale. *Æquivalentia*.

ÉQUIVALENT, ente, adj. Qui vaut autant qu'un autre. *Pars æquivalens*.

Équivalent, s. m. Ce qui est d'égale valeur qu'une autre chose à laquelle on le rapporte.

On a appellé autrefois *équivalent*, un droit que le Roi levoit pour les frais de la guerre.

ÉQUIVALOIR, v. n. Valoir autant. *Æquivalere*. Il est peu d'usage à l'infinitif.

ÉQUIVOQUE, adj. m. & f. Qui est douteux, qui a un double sens. *Æquivocus*, *ambiguus*, *dubius*.

En Méd. Un signe *équivoque* est un signe qui peut convenir à plusieurs maladies, & qui ne marque pas uniquement une seule maladie.

En Dialectique ou Logique, il se dit d'un mot qui convient à deux ou plusieurs choses selon le même nom, mais selon une signification différente; & il est opposé à *univoque*. *Taureau*, p. ex. convient & à un animal & à un signe céleste; & en latin *taurus* convient encore à une montagne d'Asie.

En Phys. génération *équivoque* est celle qui ne se fait pas par la conjonction du mâle avec la femelle, mais par la chaleur du Soleil, & par la fermentation qu'elle produit.

Nos anciens Poëtes François se servoient quelquefois d'une rime appellée rime *équivoque*, dans laquelle la derniére syllabe de chaque vers étoit prise en une autre signification au commencement ou à la fin du vers qui suit.

ÉQUIVOQUE, s. f. Parole douteuse, ambiguë, qui peut avoir divers sens, l'un vrai, & l'autre faux. *Vox anceps, dubia.*

L'ÉQUIVOQUE, en t. de Théol. morale, est à proprement parler, un mot qui a deux significations différentes, dont l'une est commune & ordinaire, l'autre moins ordinaire & moins usitée. On a fort disputé de l'usage des *équivoques*, & le plus sur est de les éviter.

ÉQUIVOQUE, est quelquefois une bévûe, une inadvertence qui nous fait prendre une chose pour une autre. *Error.*

ÉQUIVOQUER, v. n. Faire des équivoques. User d'équivoque. *Ludere in ambiguo.* Il se dit plus ordinairement avec le pron. personnel, & sign. Se tromper, se méprendre. *Aberrare, allucinari.* Il est du style fam.

E R.

ER. Derniére syllabe de plusieurs mots. Tous les mots terminés en *er* ne se doivent pas employer indifféremment pour la rime. *Vanter*, & *Jupiter*, p. ex. ne riment pas : l'*er* est fermé en *vanter*, & il est ouvert en *Jupiter*. On appelle ces rimes vicieuses, *des rimes Normandes*, parce que les Normands prononcent l'*er* ouvert, comme l'*er* fermé : *fer*, comme *fé*.

E R A.

ÉRABLE, s. m. *Acer.* Arbre de haute futaie, qui ne porte point de fruit, & qui a pris son nom Latin de sa dureté, *quia acris seu duri admodum est ligni.* Il y a plusieurs espéces d'*Erable*, & la plupart ont leur bois veiné ; c'est pourquoi on l'emploie dans les ouvrages de Marquéterie. Le grand *Erable* est aussi appellé faux Platane, *Acer majus, pseudo-Platanus.* Ce qu'on nomme Sycomore à Paris est une seconde espéce de grand *Erable*, qu'on éléve dans les jardins. Le petit *Erable*, *Acer campestre minus*, est assez commun dans les bois, & on le met dans les palissades.

ÉRAC, IRAC, ou IRAQUE. Voy. YÉRAC.

ÉRACLÉE. Voy. HÉRACLÉE.

ÉRADICATIF, IVE, adj. T. de Méd. Qui a la vertu d'arracher les racines, & d'emporter les causes des maladies. *Eradicativus, eradicandi vim habens.* Guérison *éradicative*, p. d. celle qui ôte la cause de la maladie.

ÉRADICATION, s. f. T. de Phys. L'action d'arracher quelque chose par la racine. *-atio.*

ÉRAFLER, v. a. Déchirer, ou diviser la peau avec quelque chose d'aigu. *Perstringere.*

ÉRAFLURE, s. f. Plaie qui se fait sur la peau, par quelque chose qui écorche, & qui ne pénétre pas. *Cutis perstricta dolor, vulnus.*

ÉRAGNAC, s. m. Village de Provence, pris pour l'ancienne *Enarginum*, entre Cavaillon & Arles.

ÉRAILLEMENT, s. m. Renversement de la paupiére inférieure. Voy. ECTROPION.

ÉRAILLER, v. a. Tirer avec effort une toile, ou une étoffe, en telle sorte que les fils s'en séparent, ou se relâchent. *Distendere.* De *irradiare.*

ÉRAILLÉ, ÉE, part. pass. Œil *éraillé*, *divaricatus*, c. à d. où il paroît des filets rouges, & dont la paupiére est trop ouverte par la violence de quelque fluxion.

ÉRAILLURE, s. f. La marque qui reste à une étoffe de soie ou de toile, quand elle est éraillée. *Distentio, divaricatio.*

ÉRANARQUE, s. m. Qui présidoit chez les Grecs aux aumônes des pauvres. L'Administrateur des aumônes. *Eranarcha.* Du Gr. ἔρανος, aumône, contribution ; & ἀρχὴ, commandement, intendance.

ÉRASINO, ou *Rasino*, selon Hoffman, s. m. Riviére de la Morée, dans ce qu'on appelloit autrefois l'Argie. *Erasinus.*

ÉRASTIEN, ENNE, s. Nom d'une secte de factieux & d'hérétiques en Angleterre, disciples d'un certain Thomas Eraste, qui nioit que l'Église eût le pouvoir d'excommunier. *-tianus.*

ÉRATE, s. f. Nymphe marine, fille de l'Océan & de Téthys. Ce nom sign. *aimable* en Gr.

ÉRATER, v. a. Ôter la rate. *Lienem adimere.*

ÉRATÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Lienis expers, recodus.* Au fig. Gai, enjoué, éveillé. *Hilaris.* En ce sens il est quelquefois subst. Il est du style familier.

ÉRATO, s. f. Nom propre de l'une des neuf Muses. *Erato.* Elle présidoit aux poësies amoureuses, comme son nom le marque. C'est aussi le nom d'une Nymphe, fille de Nérée & de Doris. D'ἐράω, j'aime.

ÉRATOSTHÉNES, s. m. Grand Philosophe, Poëte & Astronome, dont on a donné le nom à une des taches de la Lune.

ÉRAULT, s. m. Riviére de France dans le Languedoc. *Arauris, Erarus.* On écrit aussi, *Erhau*, *Erau*, *Arrau*, *Eraud*, ou *Lerraul.*

E R B.

ERBICARA, s. f. Cap de l'Isle de Corse, sur la côte orientale, près de Porto-novo. *Granitcum*, ou *Granianum Promontorium.*

ERBLAND, s. m. N. pr. d'hom. *Hermelandus.* Saint Hermeland, que nous appellons communément S. *Erbland.*

E R C.

ERCEUS, s. ou adj. m. Le Jupiter *Erceus* étoit invoqué pour la garde des murailles. D'ἕρκος, *septum*, muraille.

ERCHIE, Vieux s. f. Trait d'arc.

ERCOLE. Voy. PORTO-ERCOLE.

ERCONWALD, s. m. N. pr. d'hom. *Erconwaldus* ; *Erkenwaldus*, *Erkenwoldes*, *Earconwaldus.*

ERCTZEYDORFF, s. m. Ville d'Allemagne, dans l'Autriche, sur la Wische.

E R D.

ERDEWDI, s. m. Village de Hongrie, dans une Isle du Danube, vis-à-vis de l'embouchure de la Drave. *Hertaturris.*

ERDHOLM, s. m. pl. Écueils de la mer de Danemarck, près de l'Isle de Bornholm.

ERDINGA, s. m. Village du Cercle de Baviére, dans l'Archevéché de Saltzbourg, à cinq lieues de la ville de ce nom.

E R E.

ÈRE. Cette terminaison dans notre Poësie rime fort bien avec *aire*, comme, *singuliére*, *vulgaire*, &c. mais les mots en *ere* ne riment point avec ceux en *erre*.

ÈRE, s. f. T. de Chronol. C'est ce qu'on appelle autrement *Epoque.* *Æra.* Certain temps arrêté & déterminé à volonté, d'où l'on commence à compter les années qui ont suivi. La plûpart des Auteurs ont prétendu que l'*Ere* étoit une façon de compter les

les années, suivant les Espagnols, dont l'*ère* est de 38. ans plus ancienne que l'*ère* Chrétienne, ou que nos ans de grace, qui commencent à la naissance de J. C.

ÉRÈBE, s. m. T. de Mythol. *Erebus*. Les Poëtes donnent ce nom aux Enfers & à Pluton Dieu des Enfers. D'autres disent seulement que c'est un Dieu des Enfers. Dans Hésiode & dans Cicéron l'*Érèbe* est produit par le Chaos, & est frere de la Nuit, qui fut aussi son épouse, & dont il eut l'Æther & le Jour. De l'Hébr. ערב, *ereb*, les ténébres, la nuit.

ÉREC, s. m. Province d'Asie qui s'étendoit le long du lit commun du Tigre & de l'Euphrate, à droit & à gauche, depuis leur jonction jusqu'à la mer. C'est à peu près la Province nommée aujourd'hui *Iraque*, ou plutôt *Yérac*.

ÉRECHTHÉE, s. m. Égyptien d'origine, le sixiéme des Rois d'Athènes, mis au nombre des Dieux, pour avoir immolé une de ses filles, en obéissant à l'Oracle. *-theus*.

ÉRECTEUR, s. & adj. m. T. d'Anat. qui se dit des deux muscles de la verge qui servent à son érection. *Erector*.

ÉRECTION, s. f. Élévation d'une chose en droite ligne. *Erectio*.

Au fig. Institution, établissement. L'*érection* d'une Baronie en Comté. L'*érection* d'un Présidial. *It.* L'action d'élever un édifice.

En Méd. on dit que le manque d'*érection* est une espéce d'impuissance.

ÉREIE. } Voy. { *Yriez*.
ÉREMITIQUE. } Voy. { *Hérémitique*.
EREINBREISTEIN. } Voy. { *Hermenstein*.

ÉREINTER, *Eréner*, ou *Erréner*, v. a. *Ereinter* est aujourd'hui seul en usage. Rompre les reins. *Renes frangere*, ou *diffringere*, *delumbare*, *opprimere*, *luxare*.

ÉREINTÉ, ÉE, part. pass. Qui a les reins rompus, ou foulés : qui est extrêmement fatigué pour avoir porté une grosse charge, ou pour avoir marché long-temps.

ÉREMODICIE, vieux subst. m. Désert : du Grec ἐρημοδίκιον, fait de de ἐρημία, solitude, désert.

ÈRENT. Terme du vieux langage, qui a été employé pour la 3e. personne du pl. de l'imparf. du v. Être, *étoient* ; du Lat. *erant*. On a dit aussi *ere*, pour, Étoit ; & *ert*, pour Sera ; du Lat. *erit*.

ÉRESIPÉLATEUX, EUSE, adj. T. de Méd. Qui tient de l'érésipéle. *Erisipelataus*, *a*, *um*.

ÉRESIPÈLE, s. f. Maladie qui vient sur la peau, causée par des sérosités âcres ou humeurs mordicantes, d'où il naît une inflammation ardente. *Erysipelas*. Du Gr. ἐρύειν, *trahere*, & de πέλας, *propè*, parce qu'elle se retire proche du cuir.

ÉRESMA, ou *Elérena*, s. f. Riviére d'Espagne. *Areva*. Elle a sa source aux montagnes qu'on appelle Sierra Tablada, sur les confins des deux Castilles.

ÉRÉTHISME, s. m. T. de Méd. Irritation & tension violente des fibres, qui surmonte le mouvement naturel de leurs oscillations. *Erethismus*. Du v. ἐρεθίζω, j'irrite.

ÉRÉTIA, s. f. Bourg ou pet. ville de Livadie en Gréce, près du golfe de Négrepont.

ÉRÉTRIAQUE, ou *Érétrique*, adj. de t. g. Qui a rapport à Érétrie. *Eretricus*, *Eretriacus*. On appelloit ainsi les Philosophes d'une École établie à Érétrie par Menedemus l'Érétrien.

ÉRÉTRIE, s. f. Ancienne ville de l'Eubée ou du Négrepont. *Eretria*. Quelques Géographes la nomment aujourd'hui *Rocho*. Ce mot vient d'Arotrie ; c. à d. cultivée, labourée ; & il est dérivé d'ἀροτρεῖν, charrue.

ÉRÉTRIEN, ENNE, s. & adj. Qui est d'Érétrie. *Eretricius*, *Eretriensis*. On appelle Terre *Érétrienne*, une terre argilleuse approchante de la terre sigillée, qu'on tiroit autrefois d'un champ voisin de la ville d'*Érétrie*. La cendrée sert à arrêter le sang, étant prise intérieurement ; & la blanche est employée pour la Peinture.

ÉREUX, EUSE, vieil adj. Qui est sujet à être en colére, à quereller.

ERF.

ERFORT, ou ERFURT, s. m. Ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne. *Erfordia*, *Erphordia*, *Erfurtum*. C'est la principale ville de Turinge, sur la Gere. Elle étoit autrefois ville Impériale ; mais elle est sujette à l'Électeur de Mayence depuis 1664.

ERG.

ERGANE, s. & adj. f. Épithéte ou surnom que les Grecs donnoient à Minerve, comme qui diroit Artisane, parce qu'elle présidoit aux Arts. *Ergane*. D'ἔργον, ouvrage.

ERGATIES, s. f. pl. Fête d'Hercule à Sparte.

ERGERS, s. m. Riviére d'Allemagne, qui passe par la haute & par la basse Ehenheim.

ERGO, s. m. Donc. T. Lat. qu'on emploie pour la conclusion d'un argument. Il est pris souvent pour l'argument même. Importuner par ses *ergo*, être bien fort sur l'*ergo*.

On dit prov. *Ergo* glu, à ceux qui font de grands raisonnemens qui ne concluent rien. On disoit autrefois dans les Universités : *Ergo gluc.*

ERGOT, s. m. Éperon ou pointe dure qui vient au derriére du pied de quelques animaux. *Unguis posticus*. Les *ergots* d'un coq, d'un chien. En parlant du cheval, c'est une corne molle de la grosseur d'une châtaigne, qui est au derriére & au bas du boulet. On dit, les *gardes* des sangliers, & les *os* des cerfs.

On dit fig. Monter sur ses *ergots* ; p. d. menacer, être en colère, parler audacieusement.

ERGOT, se dit en Bot. pour signifier l'extrémité d'une branche qui a été taillée, & qui est morte dans le bout.

On appelle ainsi les grains de ségle qui deviennent, dans certaines années, longs, noirâtres & cornus. La farine de ce grain est blanchâtre & très-pernicieuse.

ERGOTÉ, ÉE, adj. Qui a des ergots. *Unguibus talariis*, *calcaribus instructus*.

Il s'emploie dans le style badin, pour, Armé d'éperons en forme d'ergots. *Calcaribus armatus*, *a*, *um*.

ERGOTER, v. n. Chicaner, disputer opiniâtrément. *Argutari*, *disceptare*. Et au fig. Trouver à redire à tout.

ERGOTERIE, s. f. Chicane & mauvaise contestation sur des bagatelles. *Trica*.

ERGOTEUR, s. m. Celui qui dispute, qui pointille sans cesse, qui conteste sans raison. *Ineptus disceptator*.

ERGOTIS, vieux s. m. pl. Chicanes Théologiques.

ERGOULE. Voy. GOULE.

E R I.

ÉRI, s. m. Pet. riviére de l'ancienne Toscane, & maintenant du Patrimoine de S. Pierre en Italie. *Ceres*, *Caretanus*.

ÉRIBÉE, substantif fém. Belle-mere des Aloïdes.

ERIC, ou ERRIC, s. m. N. pr. d'hom. *Erricus*, *Ericus*, *Henricus*. Il y a neuf Rois de Dannemarck, & quatorze Rois de Suéde qui ont porté le nom d'*Eric*.

Ce mot est le même qu'Henri, qui en a été fait. *Eric* vient de deux mots de la langue Allemande, *ehr*, honneur, & *reich*, riche ; & veut dire, qui a beaucoup d'honneur.

ÉRIC se dit aussi, pour, Évaric, nom propre d'un Roi des Goths en Espagne, fils de Théodoric I.

ÉRIC, s. m. Bourg & port de l'Etat de Genes en Italie. *Ericis portus*.

ÉRICHTHON, s. m. Roi d'Athènes, qui fut mis dans les Astres pour avoir trouvé l'usage des quadriges.

C'est aussi le nom de la 12e. constellation des 21. septentrionales. On l'appelle encore le chartier. *Erichthonius*, *Heniochus* ; ce dernier nom est Gr. ἡνίοχος, *auriga*, de ἡνία, *habena*, & ἔχω, *habeo*, *teneo*.

ÉRIDAN, s. m. Ancien nom du Pô, fleuve d'Italie. *Eridanus*. On ne l'emploie qu'en vers.

C'est aussi le nom d'un fleuve de Pologne, nommé en Polonois, *Rodoun*.

It. La troisiéme constellation des quinze méridionales.

ÉRIE. Le lac d'*Erie*, ou du chat. *Lacus Erius*, *Lacus felis*. Grand lac de la Nouvelle France en l'Amérique septent.

ÉRIENS. Voy. AÉRIENS.

ÉRIEU, s. m. Riviére de France dans le Vivarais, & qui se décharge dans le Rhône a Beauchastel.

ÉRIGER, v. a. Dresser, élever quelque chose. *Erigere*. *Eriger* une statue, un autel.

Il sign. fig. Attacher quelque titre, dignité ou dégré d'honneur a quelque chose. *Evehere*. *Eriger* un Marquisat en Duché. *Eriger* une fonction ou simple commission en titre d'office. On dit en ce même sens avec le pron. pers. s'*Eriger* en Auteur, en bel-esprit, en censeur public ; p. d. prendre, s'attribuer ces qualités.

ÉRIGNE, ou ÉRINE, s. f. T. de Chir. Petit instrument qui sert, comme un crochet, a élever, à soutenir des parties sur lesquelles on veut travailler, qu'on veut disséquer, découper, &c.

ÉRIGONE, s. f. T. de Mythol. & d'Astron. Fille d'Icare, qui se pendit dans le désespoir & la douleur qu'elle eut de la mort de son pere, & fut métamorphosée dans la constellation de la Vierge, qu'on appelle aussi *Erigone*.

ÉRIMANTE. Voy. ÉRYMANTE.

ÉRINACÉE, s. f. *Erinacea*. Arbrisseau dont les branches se disposent en rond, garnies d'épines vertes & piquantes ; ce qui lui a fait donner le nom d'*erinacée*, d'*erinaceus*, hérisson.

ÉRINGDRANE, s. f. Province de l'isle de Madagascar.

ÉRINNYES, s. f. pl. Voy. ÉRINNYS.

ÉRINNYS, s. f. Nom commun aux Furies d'Enfer. Les anciens Grecs & Latins disent au pl. Les *Erinnyes*, pour, Les Furies, nées, selon Hésiode, des gouttes de sang qui coulérent de la plaie que Saturne fit à son pere Uranus, ou Cœlus. Les Poëtes leur ont donné des serpens pour cheveux. Ce mot vient de ἔρις, dispute, querelle ; ou de ἐρεύειν τὸν νοῦν, corrompre l'entendement.

On appelle aussi *Erinnys*, une mauvaise femme qui a causé beaucoup de maux. Ainsi Virgile dit qu'Héléne fut l'*Erinnys* de sa patrie ; & Lucain, que Cléopatre fut l'*Erinnys* de l'Italie.

ÉRINNYS ; c. à d. Cérès la Noire. Les Siciliens donnérent ce nom à Cérès, parce que l'outrage que lui avoit fait Neptune l'avoit rendue furieuse. Sa statue étoit vêtue de noir, avec une tête de cheval, tenant une colombe à une main, & un dauphin à l'autre.

ÉRIPHYLE, s. f. Sœur d'Adraste, Roi d'Argos.

ÉRISICTHON, s. m. Un des ayeux maternels d'Ulysse.

ÉRISSE, ou RISSO, s. m. Ville ancienne & Episcopale de l'Anatolie. *Rizus*, *Rizaus*.

ÉRISSI, s. m. Ville ancienne de l'isle de Mételin, qu'on a aussi appellée Cédonia. *Erissus*. Ce n'est plus qu'un village.

ÉRISSO, s. m. Ancienne ville de la Macédoine, en Gréce. *Achantus*. C'est un Évêché suffragant de Saloniki.

ÉRISSON. Voy. HÉRISSON.

ÉRISTIE, s. f. T. de Fleuriste. Tulipe pourpre & blanc.

ÉRITHROÏDE. Voy. ÉRYTHROÏDE.

ÉRIVAN, ou CHIRVAN, s. m. Ville de Perse, qu'on appelle aussi *Irivan*, *Irvan*, & *Révan*. *Erivanum*, *Revanum*. Elle est dans la Province d'*Erivan*, sur la riviére de Sauguica.

It. Province de Perse, en Asie. *Erivania*, *Irvania*. C'est une partie de la grande Arménie des Anciens.

E R K.

ÉRKÉLENS, s. m. Pet. ville de la Gueldre Impériale, enclavée dans le Duché de Juliers. *Castra Herculis*, *Herculeum*. C'étoit autrefois une ville des Ubiens.

E R L.

ERLACH, s. m. Pet. ville ou bourg de Suisse, dans le Canton de Berne. Les François le nomment *Serlier*.

ERLANG, s. m. Pet. ville du Cercle de Franconie en Allemagne, dans le Marquisat de Culembach. *-ga*.

ERLAPH, s. m. Riviére d'Allemagne, qui traverse une partie de la basse Autriche. *Arlapa*.

E R M.

ERMA. Voy. GERMASTE.

ERMAILLY, s. m. Nom que les Suisses donnent à celui qui travaille en chef à la fabrique des fromages dans les montagnes de Gruyére & de Berne.

ERMELAND, autrement *Warmie*, ou *Wermelandt*, s. m. Contrée de la Prusse Royale. *Warmia*. L'*Ermeland* est enclavé entre le golfe de Frich-Haff & la Prusse Ducale, & dépend du Palatinat de Mariembourg.

ERMENSUL, *Erminsul*, *Erminsil*. Voy. IRMINSUL, ou IRMENSUL.

ERMES. Voy. HERMES.

ERMIN, s. m. C'est ainsi qu'on nomme dans les Échelles du Levant, le droit de Douane.

ERMINE. Voy. HERMINE.

ERMINETTE, s. f. Outil de Charpentier fait en forme de hache recourbée ou d'aissette, qui lui sert a applanir, à unir le bois. *Ascia incurva*. De l'Arabe *alermin*, qui sign. *scalprum*.

ERMITA DE LOS PALACIOS. Village de l'Andalousie en Espagne, sur la Riviére d'Almudiel. Ce mot est Espagnol, & sign. Hermitage des Palais. *Palatiorum Eremus*.

ERMITAGE. Voy. HERMITAGE.

ERMITE. *Eremita*. C'est ainsi qu'on devroit écrire ce mot, puisqu'il vient du Grec ἔρημος, désert, dont l'esprit est doux. Cependant l'usage est d'écrire *Hermite* & *Hermitage*. Voy. HERMITE.

ERN.

ERNE. Voy. ÉARNE.
ERNÉE, ou *Errenée*, s. f. Pet. ville de France dans le Maine. *Ereneum.* Elle est située sur une pet. riviére de même nom, à quatre lieues de Fougères.
ERNELLE. Voy. RENELLE.
ERNEMONT. Les Sœurs d'*Ernemont*. Voy. ÉCOLES-CHRÉTIENNES.
ERNEST, s. m. N. pr. d'hom. *Ernestus.*
ERNESTINE, adj. f. qui ne se dit qu'en cette phr. La branche *Ernestine, Stirps Ernestina.* Branche de la Maison de Saxe qui a pris ce nom d'Ernest, Électeur de Saxe, duquel elle descend, comme la branche Albertine vient d'Albert son frere.

ERO.

ÉROMANCE, ou ÉROMANTIE. Voy. AÉROMANCIE.
ÉROSION, s. f. T. de Méd. Action des humeurs âcres ou acides, qui rongent, mangent, ou déchirent les chairs & autres substances. *Erosio.*
ÉROSTRATE, ou ÉRATOSTRATE, s. m Éphésien, qui s'avisa de brûler le fameux Temple de Diane a Éphèse, pour faire parler de lui.
ÉROTIDIES, s. f. pl. Fête de Cupidon, ou de l'Amour. *Erotidia.*
ÉROTIQUE, adj. de t. g. Qui a rapport à l'amour. *Eroticus.* On appelle en t. de Méd. *délire érotique*, une espèce de mélancolie qu'un véritable amour, qui va jusqu'à l'excès, fait contracter.
De ἔρως, amour, ἐρωτικὸς, qui vient de l'amour, ou qui y a rapport.
ÉROTOMANIE, s. f. Délire amoureux. C'est la même chose que délire *érotique*. Ce mot est grec, ἐρωτομανία, composé de ἔρως, *gén.* ἔρωτος, amour. & μανία, *délire*, *folie*.

ERP.

ERPACH, s. m. Pet. ville d'Allemagne, dans la Franconie, Cap. du Comté de même nom. *Erpachium. Erpachensis comitatus.*

ERQ.

ERQUIVIAS, s. m. Bourg de la Nouvelle Castille, peu éloigné de Tolède.

ERR.

ERRAME, *éramme*, & *érame*, s. m. T. de Coût. Défaut que fait le défendeur de comparoir à l'assignation qui lui est donnée par-devant le Juge à la requete du demandeur. Selon Du Cange, c'est l'action par laquelle quelqu'un revendique ce qui lui appartient. *It.* Défaut de payement qu'on devoit faire à jour certain. Ce mot semble venir du gr. ἔρημος, ou ἐρήμη, désert.
ERRAMENT, vieil adv. Incontinent, tout-à-coup.
ERRANT, ANTE, adj. Qui n'est point fixe, ni attaché. *Errans*, *vagus*.
En ce sens on dit que les Planétes sont des étoiles *errantes*, *inerrantes*, quoiqu'elles aient une route certaine, par opposition aux étoiles fixes, qui sont toûjours dans une même distance entr'elles.
ERRANT. Vagabond, qui erre çà & là, sans avoir de route certaine, ni de demeure assurée. Les Chevaliers *errans* sont des personnages fabuleux qu'on a feint voyager par le monde, sans autre dessein que de chercher des aventures, & redresser les torts.

Errant, sign. aussi. Qui se proméne négligemment de côté & d'autre.
On dit fig. d'un homme qui change souvent de demeure, qui voyage sans cesse, que c'est un Chevalier *errant*, un Juif *errant*.
ERRANT, se dit aussi de celui qui est dans l'erreur en matiére de foi; & en ce sens il est quelquef. subst. Redresser les *errans*.
ERRATA, s. m. T. purement lat. Liste des fautes survenues dans l'impression d'un Livre. Le Dictionnaire de Bayle peut être appellé l'*Errata* des premières éditions du Moreri.
ERRATIQUE, adj. de t. g. T. d'Astron. Épithéte qu'on donne aux Planétes, qu'on appelle plus communément *errantes*. -*ticus*.
It. T. de Méd. Irrégulier, déréglé. *Inordinatus*, *abnormis*. On appelle fiévre *erratique*, une fiévre qui ne garde aucun ordre, aucune régle dans le retour de ses accès. Du lat. *errare*, errer, ne tenir aucune régle certaine.
ERRAUMENT. Voy. ERRAMENT.
ERRE. Cette terminaison ne rime point en François avec la terminaison *ère*. Ainsi Terre, ne rime point avec Pere.
ERRE, s. f. Train, allûre. Il ne se dit qu'en ces phr. Aller grande *erre*, aller belle *erre*; *celeri*, *concitato gradu*; p. d. Aller bon train, aller vite. *Erre* signifioit aussi force, *vis*. Faire quelque chose à grande *erre*, c'est la faire avec grande force, avec promptitude, ou même avec beaucoup de courage. *Magno impetu*, *magnâ virtute*.
En t. de Mar. on dit l'*erre* d'un vaisseau, pour marquer sa vîtesse, ou sa lenteur.
En t. de Vén. & pour Arrhe, on dit *erres*, au pluriel.
ERREMENT, s. m. T. de Pal. La derniére procédure, le dernier état d'une affaire. Procéder suivant les derniers *erremens*. Il est moins en usage au sing. qu'au pl.
Autrefois *errement* signifioit la même chose que *gage de bataille*, c. à d. *arrhe*, ou *arrement*.
ERREMENTER, v. n. T. de Coût. Prendre expédition, procéder en cause avec sa partie adverse. *Jus persequi.*
ERRENER. Voy. ÉREINTER.
ERRER, v. a. Donner des erres, ou des arrhes. *Errer* une place au carrosse.
ERRER, v. n. Voyager sans avoir de route certaine; courir çà & là. Aller de côté & d'autre à l'aventure. *Errare*, *vagari*.
Le futur *errerai* est rare: mais il doit se former ainsi suivant l'analogie, *chanter*, *chanterai*: le second *e* est muet, comme il l'est dans les autres verbes à la seconde syllabe.
Au fig. N'être point fixe, ni arrêté sur aucun objet. *Fluere*, *divagari*. Laisser *errer* ses pensées & ses desirs.
It. S'abuser, se tromper, être imbû d'une fausse opinion. *Errare*, *decipi*, *falli*.
ERRES, s. f. pl. Traces, vestiges. *Vestigia*. On dit, en t. de Chasse, qu'un cerf est de hautes *erres*, lorsqu'il va hors de son enceinte, ou qu'il fait de trop longues fuites. On appelle *erres*, les pieds, routes & voies du cerf. Démêler, redresser les *erres*, rompre les *erres*, les effacer en marchant. *It.* Les parties de devant de toutes les bêtes à quatre pieds; c. à d. les pieds & les épaules.
On dit au fig. Suivre les *erres*, marcher, aller sur les *erres* de quelqu'un, p. d. Tenir la même conduite que lui.

Erres pour *Arrhes*. Voyez ARRHES.

ERREUR, s. f. Vision ; fausse opinion qu'on se met dans l'esprit, soit par ignorance, soit faute d'examen, ou de bon raisonnement. *Error.*

Ce mot pris absol. s'entend de l'*erreur* en la foi, de l'hérésie.

Les Poëtes personnifient l'*Erreur*.

Erreur, sign. quelquef. Faute, & sur-tout en matiére d'Arithm. & de Chronolog. *Erreur* de calcul.

On le dit aussi d'une méprise, d'un mal-entendu. Une *erreur* de fait est plus excusable qu'une *erreur* de droit.

On le dit en général & au pl. des fautes que l'on commet dans la conduite de la vie, des égaremens où l'on tombe. Les folles *erreurs* de la jeunesse. Revenir de ses *erreurs*.

En t. de Palais, Proposition d'*erreur*, est une voie de droit de se pourvoir contre un arrêt. Cette procédure est maintenant abolie.

Erreurs, au pl. sign. quelquef. De longs voyages remplis de traverses. Il n'est guère en usage que dans cette phr. Les *erreurs* d'Ulysse.

ERRHINE, subst. f. Terme de Pharm. *Errhina.* Remède qu'on prend par le nez pour purger les humidités du cerveau. Il y en a en poudre, comme la bétoine, le tabac, &c. D'autres sont liquides, qui sont faites de suc de marjolaine, de sauge, &c. d'autres en liniment, incorporées avec de l'onguent rosat ; d'autres en pyramide solide pour arrêter le sang des narines, composées de bol de Levant, de mastic, &c. Les *errhines* séches sont aussi appellées *sternutatoires*. Du Gr. ἐν, & ῥὶν, le nez.

ERRIC. Voy. ERIC.

ERRIF, s. m. Partie septentrionale de l'Égypte. *Ægyptus inferior*, *Ægyptus Augustamnica.* On l'appelle autrement Basse Egypte.

It. Province du Roy. de Fez en Barbarie. *Errifis.*

ERRONÉ, ée, adj. Qui est faux, qui tient de l'erreur, qui tient de l'hérésie. *Erroneus*, *errore implicatus*, *imbutus*. Sentiment *erroné*. Maxime, doctrine, proposition *erronée*. En Théol. on appelle *erroné*, ce qui est contraire au sentiment commun des Fidéles, ce qui est opposé à des vérités universellement reconnues comme incontestables, mais non pas universellement reconnues comme vérités de foi ; en quoi *erroné* différe d'*hérétique*.

ERRONÉMENT, adv. D'une maniére *erronnée*. *Erronée.* Ce mot n'est point reçû.

E R S.

ERS, s. m. Plante dont il y a deux espéces. *Ervum.* L'une & l'autre espéce est apéritive, adoucissante, purifiant le sang, & augmentant le lait des nourrices. Sa semence sert a nourrir les pigeons, & s'appelle quelquef. Orobe, *Orobus* : elle entre dans la composition des trochisques de squille pour la Thériaque.

Quelques-uns appellent aussi *ers*, l'épaule du cheval, que d'autres nomment *ars*, du lat. *armus.*

ERSE. Voy. HERSE.

ERSOIR, vieil adv. Hier au soir.

E R T.

ERTE. Voy. Alerte.

ERTZGÉBOURG, s. m. Contrée de la Misnie dans la haute Saxe. Chemnitz en est la cap. *Ertzgeburgum*, *Misnia Montana*.

E R U.

ERVAN. Voy. ÉRIVAN.

ERUCAGUE, s. f. Plante qui est bonne pour raréfier la pituite du cerveau & faire éternuer. *-cago.* Elle tire son nom d'*Eruca*, parce qu'elle approche en plusieurs choses de la Roquette.

ÉRUCTATION, s. f. Excrétion de rots, ou éruption des ventosités de l'estomac par la bouche. *Eructatio.*

ÉRUDIT, s. m. Sçavant. *-itus.* Il se prend quelquefois en mauvaise part pour un homme entêté de son érudition.

Il est quelquef. adj. Par-tout l'*érudite* antiquité triomphe.

ÉRUDITION, s. f. Grande étendue de sçavoir, connoissance fort étendue dans toutes sortes de littérature. *-itio.*

It. Remarque, recherche sçavante, curieuse. On n'estime point les *éruditions* pédantesques.

ÉRUGINEUX, euse, adj. Qui tient de la rouille de l'airain, qui ressemble a la rouille d'airain. *Æruginosus*, *a.*

ÉRUPTION, s. f. Sortie prompte & avec effort. *Eruptio.* Il ne s'emploie qu'en parlant des choses, & non des personnes. L'*éruption* de la petite vérole. L'*éruption* du Vesuve.

E R Y.

ÉRYCINE, s. f. Surnom de Vénus, qu'on lui avoit donné du mont Eryx en Sicile, sur le sommet duquel elle avoit un temple.

ÉRYMANTHE, s. m. Montagne de l'Arcadie, couverte de bois & de forêts. *Erymanthus.* La prise du sanglier d'*Erymanthe*, qu'Hercule apporta vif à Euristhée, est un des douze travaux de ce Héros.

It. Tulipe rouge, feuille morte & jaune.

ÉRYNGE, s. m. Voy. Panigaut.

ÉRYNNYS. Voy. ÉRINNYS.

ÉRYSIME, s. m. Voy. Velar, & Tortelle.

ÉRYSIPÉLE, s. f. C'est ainsi qu'il faudroit écrire ce mot, conformément à l'étymologie ; mais l'usage a prévalu pour *Erésipéle*. Voy. ce mot.

ÉRYTHRÉ, adj. m. Surnom donné a Hercule, d'un temple qu'il avoit à Érythrés en Achaïe.

ÉRYTHRÉE, s. f. Ancien nom d'une ville d'Ionie dans l'Asie mineure. *Erythræa.* Quelques Géographes croient qu'elle étoit où est aujourd'hui le bourg de Colyre, ou Gesmer, & d'autres où est celui de Passagio, qui sont l'un & l'autre dans l'Anatolie propre.

Érythrée, adj. m. & f. Ce mot sign. deux choses. 1°. Rouge : dans ce sens il se dit de la mer rouge, ou mer de la Mecque, qui est un grand golfe, qui s'étend du midi au nord, depuis Ormus jusqu'à Suez. *Mare Erythræum.* Du gr. ἐρυθρὸς, rouge. Quelques-uns ont prétendu que ce nom lui venoit de son sable, ou de la terre qui fait son fonds ; d'autres enfin d'Esaü, qui se nommoit Edom ; c. à d. rouge, & qui demeuroit dans ces quartiers-là.

2°. L'adj. *Erythrée.* sign. Qui est de la ville d'Érythrée. La Sibylle *Erythrée* est la cinquiéme des Sibylles.

Érythrée, s. m. *Erythræus.* C'est un des chevaux du Soleil, selon Fulgence le Mythologue.

ÉRYTHROÏDE, s. f. T. d'Anat. C'est la premiére des membranes propres qui enveloppent les testicules. Elle paroit rougeâtre, & son nom vient d'ἐρυθρὸς, rouge, & εἶδος, figure.

ÉRYX, f. m. Fils de Butès & de quelque belle Sicilienne, fut Roi d'un canton de la Sicile, appellé de fon nom Érycie.

E R Z.

ERZEGOWINE. Voy. HERZEGOWINE.

ERZERON, *Erzeron*, ou *Erzerum*, & *Erzerun*, f. m. Ville de Turquie en Asie. *Erzerum*, *Simyra*. On dit auffi *Arzerum*. Elle eft en Turcomanie, cap. d'un Béglierbeglie qui prend fon nom, & fituée fur l'Euphrate.

E S.

ÈS. Ce mot s'eft fait par contraction de la prép. *en*, & de l'art. plur. *les*, pour fignifier *dans les*. Il n'a plus maintenant d'ufage qu'en cette phr. *Maitre-ès-Arts*, & en quelques autres qui font purement du ftyle de Pratique; comme, *ès* études des Notaires.

E S A.

ÉSAAN, ÉSAN, ou ESCHAN, f. m. Ville de la Tribu de Juda, dans la Terre-Sainte.

ÉSAQUE, f. m. Fils de Priam & d'Alexirhoë, une des Nymphes du mont Ida.

ÉSARO, f. m. Pet. riviére du Roy. de Naples. *Æfur*, *Æfarus*. Elle coule dans la Calabre Ultérieure.

ÉSAURILLER. Voy. ESSORILLER.

E S B.

ESBAHIR.		*Ébahir.*
ESBAHISSEMENT.		*Ébahiffement.*
ESBANIER.		*Ébanier.*
ESBANOI.		*Ébanoi.*
s'ESBANOYER.		*s'Ébanoyer.*
ESBARBER.		*Ébarber.*
ESBAT.		*Ébat.*
ESBATTEMENT.		*Ébattement.*
s'ESBATTRE.		*s'Ébattre.*
ESBAUBI.		*Ébaubi.*
ESBAUCHE.		*Ébauche.*
ESBAUCHER.		*Ébaucher.*
ESBAUCHOIR.		*Ébauchoir.*
ESBAUDI.		*Ébaudi.*
ESBAUDIR.		*Ébaudir.*
ESBAUDISE.		*Ébaudife.*
ESBAUDISSEMENT.		*Ébaudiffement.*
ESBLOUIR.		*Éblouir.*
ESBLOUISSANT.	Voy	*Éblouiffant.*
ESBLOUISSEMENT.		*Éblouiffement.*
ESBONNER.		*Ébonner.*
ESBORGNER.		*Éborgner.*
ESBOUFFER.		*Ébouffer.*
ESBOUILLIR.		*Ébouillir.*
ESBOULEMENT.		*Éboulement.*
ESBOULER.		*Ébouler.*
ESBOULIS.		*Éboulis.*
ESBOURGEONNEMENT.		*Ébourgeonnement.*
ESBOURGEONNER.		*Ébourgeonner.*
ESBRANCHEMENT.		*Ébranchement.*
ESBRANCHER.		*Ébrancher.*
ESBRANLEMENT.		*Ébranlement.*
ESBRANLER.		*Ébranler.*
ESBRASEMENT.		*Ébrafement.*
ESBRECHER.		*Ébrecher.*
ESBRENER.		*Ébrener.*
ESBRUITER.		*Ébruiter.*

E S C.

ESCABEAU, f. m. ou ESCABELLE, f. f. Petit fiége de bois qui eft quarré, & qui n'a ni bras ni doffier. *Scabellum*. On appelle les écornifleurs, *piqueurs d'efcabelle*, parce que l'*efcabelle* ne fervoit guere qu'à la table.

On dit fig. Déranger les *efcabelles* à quelqu'un, p. d. Rompre toutes fes mefures, mettre du défordre dans les affaires. Et prov. Remuer les *efcabelles*, p. d. Déménager; & fig. Changer d'état, de fortune, de fituation.

ESCABEAU, figu. quelquef. Marchepied.

ESCABELON, f. m. T. d'Archit. Piédeftal qui va en diminuant par le bas, & fur lequel on met des buftes dans les galeries & cabinets des curieux.

ESCACHE, f. f. T. d'Éperonnier & de Man. Efpéce d'embouchure, ou de mors de cheval, qui eft differente du canon, en ce qu'elle eft plus en ovale, en ce qu'elle tient auffi la bouche plus fujette que le canon. *Nucifrangibulum*.

ESCACHEMENT.		*Écachement.*
ESCACHER.	Voy.	*Écacher.*
ESCACHEUR.		*Écacheur.*

ESCADES, f. f. pl. Sorte de marchandifes dont le droit eft fixé à 2. f. 6. d. par ballot de 150. livres pefant.

ESCADRE, f. f. *Pars claffis*, *claffis minor*. Partie d'une armée navale, compofée d'un nombre de vaiffeaux de guerre ou de galeres commandés par un Officier Général qu'on appelle *Chef d'Efcadre*. On le dit auffi des trois divifions d'une flotte qui compofent dans un ordre de bataille l'avant-garde, le corps de bataille, & l'arriére-garde.

ESCADRON, f. m. Corps de Cavalerie rangée en ordre pour combattre. Il eft ordinairement compofé de quatre Compagnies. *Agmen equeftre*, *turma equeftris*. De l'Italien *fq... e*, venant de *quadro*. On difoit autrefois *fquadron* pour *efcadron*. En vieux François on difoit *efquiere*, d'où les Italiens ont fait *fquierre*. Dans la premiére origine l'*efcadron* étoit toujours quarré, & les Latins l'appellent *agmen quadratum*, qui fe difoit de l'Infanterie, auffi-bien que de la Cavalerie.

ESCADRON, fe dit fig. de plufieurs perfonnes unies & liées enfemble pour foûtenir un même parti dans les occafions.

ESCADRON volant. Faction de Cardinaux qui dans un Conclave font profeffion de n'être attachés à aucune Couronne, de n'embraffer les intérêts d'aucune Cour.

ESCADRON, dans le ftyle com. & fatyr. fe prend pour plufieurs perfonnes jointes enfemble. Ainfi Boileau a dit un *efcadron* de plaideurs, & il appelle plaifamment une troupe de femmes, un *efcadron* coëffé.

ESCADRONNER, v. n. Se ranger en efcadron. *Procedere turmatim: in agmen equeftre*, *in turmam equeftrem convenire*. On dit que deux troupes de Cavalerie *efcadronnent* enfemble, p. d. qu'elles fe joignent pour former un même efcadron.

ESCADRONNISTE, f. m. Nom qu'on a donné en en Italie à des Cardinaux unis, liés enfemble. *Fœderatus*, *Confentiens*, *Confpirans*.

ESCAETE, f. m. T. de Cout. Héritage, ou rente non noble qui eft de la fucceffion des prédéceffeurs.

ESCAFE, f. f. T. de Collége de Paris. Coup de pied au cul, coup de pied au balon, donné par les fpectateurs, pour le renvoyer aux joueurs. *Pedis ictus*, *impulfus*.

ESCAFER, v. a. T. de Collége de Paris. Donner

des coups de pied au cul à quelqu'un, ou à un balon, pour le renvoyer aux joueurs. *Pede icere, ferire, propellere.*

ESCAFIGNON, ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois une chauſſure légère, comme eſcarpin, ou chauſſon. Maintenant il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, de la puanteur qui s'exhale des pieds de ceux qui ont beaucoup marché. Ce mot vient de *ſcapha*, parce que les ſouliers étoient anciennement faits en forme de petits vaiſſeaux.

ESCAIT, ſ. m. Meſure ſervant à l'arpentage, & qui eſt plus ou moins grande, ſelon les lieux.

ESCALADE, ſ. f. Aſſaut qu'on donne bruſquement avec des échelles à une ville qu'on veut ſurprendre. *Admotio ſcalarum ad muros, applicatio.* Prendre une place par *eſcalade.*

ESCALADER, v. a. Monter en quelque lieu avec des échelles pour y faire violence, ou quelque vol. *Admovere, applicare ſcalas, ſcalis admotis invadere.*

ESCALBORDER, vieux v. n. Monter, parvenir.

ESCALE. T. de Mar. Voy. ÉCALE.

ESCALEMBRG, ſ. m. ou COTON DE MONTAGNE. Il vient de Smyrne par la voie de Marſeille.

ESCALER. Voy. ÉCALER.

ESCALIER, ſ. m. Nombre continu de dégrés, ou de marches, qui ſervent à monter aux divers étages d'un bâtiment. Les différentes ſortes d'*eſcaliers* tirent leur nom de leur forme. *Scala gradus. Eſcalier* à deux, à quatre noyaux, en limace, & à pluſieurs palliers. Il y a des *eſcaliers* ronds & ſans noyau. *Eſcalier* dérobé, *eſcalier* dégagé à côté du grand *eſcalier. Eſcalier* droit & ſans contours. *Eſcalier* à repos; *eſcalier* hors d'œuvre, &c.

ESCALIER. Coquillage. Voy. CADRAN.

ESCALIN, ſ. m. Petite monnoie d'argent des Pays-Bas valant en Hollande environ douze ſous monnoie de France. *Schelinus.*

ESCALONE, ou ESCALONA, comme en Eſpagnol, ſ. f. Bourg avec titre de Duché, dans la Nouvelle Caſtille en Eſpagne.

ESCAMITE, ſ. f. Sorte de toile de coton qui ſe tire du Levant par la voie de Smyrne.

ESCAMOTE, ſ. f. T. de Joueurs de Gobelets. Petite balle de liége, qu'on prend ſubtilement entre les doigts. *Subereus globulus.*

ESCAMOTER, v. a. T. de Joueurs de Gobelets. Prendre ſubtilement entre les doigts l'eſcamote, pour en faire quelque tour. *Subereis globulis ludere. It.* Tromper au jeu par quelque habileté de main. Et par extenſion: Voler ſubtilement, & avec adreſſe. *Furari, ſubducere, clepere, ſuffurari.* On a dit autrefois *corbiner*; c. à d. dérober en corbeau.

ESCAMOTEUR, ſ. m. Filou qui dérobe adroitement, qui trompe ſubtilement au jeu. *Fur, occultus prædo, graſſator.*

ESCAMPATIVOS, adv. T. pop. qu'on emploie pour ſignifier qu'un homme s'enfuit, ſe dérobe ſecrétement. Faire *eſcampativos*, ou des *eſcampativos.*

ESCAMPER, v. n. S'enfuir habilement. *Proripere ſe, aufugere, ſubducere ſe fuga.* Ce mot eſt bas, & vient du Lat. *ex* & *campus*, comme qui diroit *ſortir du champ.*

ESCAMPETTE, ſ. f. Il n'a d'uſage qu'en cette phr. baſſe & pop. Prendre de la poudre d'*eſcampette*; p. d. S'enfuir.

ESCANDILLONAGE, ſ. f. T. de Coût. Droit dû aux Seigneurs pour la viſite, l'examen & l'étalonage des meſures.

ESCANDOLE, ſ. f. C'eſt dans une galère la chambre de l'Argouſin. Ce mot vient peut-être d'*Echandole.*

ESCAP, ſ. m. T. de Fauc. Faire *eſcap* à un oiſeau, c'eſt lui faire connoître ſon gibier. *Prædam indicare.*

ESCAPADE, ſ. f. Action d'emportement, de libertinage, échappée. Il eſt du ſtyle fam.

En t. de Man. L'action fougueuſe & emportée d'un cheval qui n'obéit point au Cavalier.

ESCAPE, ſ. f. T. d'Archit. C'eſt la partie de la colomne qui poſe ſur la baſe, & qui fait le commencement du fut. *Scapus.* Il ſe prend auſſi pour tout le fut de la colomne.

ESCARBEILLE, ſ. f. Nom que l'on donne dans le commerce, aux dents d'éléphant, du poids de vingt livres & au-deſſous.

ESCARBILLAT, ATE, adj. & ſ. T. pop. Gai, enjoué, & ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, pour un homme un peu eſcroc. *Feſtivus, hilaris.* Quelques-uns diſent *Eſcarbillard.* Borel dit qu'il ſignifie *gentil, mignon*, à qui on a ajuſté les cheveux & paré le viſage: car il prétend que ce mot vient de *cara*, qui ſignifioit *viſage.*

ESCARBIT, ſ. m. T. de Mar. Petit inſtrument de bois creuſé, pour tenir de l'étoupe mouillée, & tremper les ferremens du Calfateur, lorſqu'il travaille.

ESCARBOT, ſ. m. Eſpéce d'inſecte qu'on nomme en général *ſcarabæus cantharus*, & particuliérement celui qu'on appelle *fouillemerde.* L'*eſcarbot* a les os en dehors, & les chairs en dedans. Il y en a 32. ſortes. L'*eſcarbot-licorne* a une corne ſur le nez qui ſe courbe quelquefois en arc vers les épaules. *Naſicornis.* L'*eſcarbot-mouche* bat des ailes avec une viteſſe incroyable. Il y a des *eſcarbots* verds & dorés, fort puans, qui ſont des eſpéces de cantharides. L'*eſcarbot ſauterelle* marche en ſautant. L'*eſcarbot bruyant* rend un ſon fort aigu, *ſoni-cephalus*, à cauſe qu'il rend ce ſon par le mouvement de ſa tête, en la frottant contre ſa queue. Il y en a un autre qui reſſemble à des tortues, qu'on appelle *teſtudinatus.* Il y en a dont le nez reſſemble à celui d'un porreau, & on les nomme *porreaux volans.* Il y a un *eſcarbot* cornu & volant, qu'on appelle *cerf-volant*, en Latin *ſcarabæus-taurus*, ou *lucanus.* Le grillon eſt une eſpéce d'*eſcarbot*, nommé *ſcarabæus grillus*, qu'on trouve dans les prés & dans les foyers.

Les Egyptiens rendroient les honneurs divins à l'*eſcarbot*, & le repréſentoient avec la tête du ſoleil rayonnant, ou avec celle d'Iſis.

ESCARBOUCLE, ſ. f. Gros rubis ou grenat rouge brun & foncé, tirant ſur le ſang de bœuf, qui jette beaucoup de feu, ſur-tout quand il eſt en cabochon & chevé. On a voulu faire accroire que l'*eſcarboucle* venoit de la tête d'un dragon. *Carbunculus*, comme ſi l'on diſoit charbon ardent.

En t. de Blaſ. il ſe dit des Écus chargés d'une piéce qui eſt diviſée en huit rais, enrichis de pommettes perlées, & ſouvent terminés par une fleur de lis. *Carbunculus teſſerarius, diſtinctus radiis.*

ESCARBOUILLER. Voy. ÉCARBOUILLER.

ESCARCELLE, ſ. f. Grande bourſe de cuir à l'antique, qui ſe fermoit à reſſort avec du fer. *Crumena ſcortea.*

Il se dit dans le style fam. plaisant & burlesque de la poche & de la bourse en général. Fouiller dans son *escarcelle*. Remplir son *escarcelle*.

De *scarcella*, Italien, qui sign. *bourse*, qui a été dérivé de *scarso*, avare. C'est une épithéte qui fut donnée odieusement aux Banquiers & Usuriers qui venoient de Cahors en Querci, & qui furent nommés en France *Corsins* & *Cahorsins*.

ESCARE, s. f. T. de Chir. Croûte faite sur la chair par le moyen d'un fer ardent, ou d'un médicament caustique, ou par quelque humeur interne extrémement âcre. *Crusta ulceris, vulneris*.

It. Plante marine, dont la substance est pierreuse, ou crouteuse, & qui est astringente.

Ce mot est gr. ἐσχάρα, & sign. *croûte* par rapport aux plaies, aux ulcères, ou à l'action des caustiques.

ESCARGOT, s. m. Gros limaçon à coquille blanche. *Cochlea*. On le regardoit autrefois comme un mets delicat, & plusieurs le mangent encore.

On dit prov. d'un homme mal fait, mal bâti, qu'il est fait comme un *escargot*.

ESCARLATE. } Voy. { *Ecarlate*.
ESCARLATIN. } Voy. { *Ecarlatin*.
ESCARLINGUE. T. de Mar. } Voy. { *Carlingue*.

ESCARMIE, vieux s. f. Escrime.

ESCARMOUCHE, s. f. Combat qui se fait en présence de deux armées par un petit nombre de gens qui s'en détachent, & qui invitent à un combat général. *Velitatio, pralusio pugna, procursatio, leve pralium*. Du gr. χαρμὴ, *combat léger*, la joie, la promptitude; l'ardeur avec laquelle les soldats vont au combat, ou de *scaramuccia*, combat léger, quasi *scara* & *muccia*, une troupe de soldats cachés ou mussés.

ESCARMOUCHER, v. n. Se détacher d'une armée rangée en bataille, ou d'un camp, pour aller attaquer, défier l'ennemi, le combattre. *Velitari, proludere ad pugnam, procursare in hostem*.

Il se dit fig. des disputes & des contestations, dans lesquelles on n'approfondit point la question. On le joint quelquef. avec le pron. pers.

ESCARMOUCHEUR, s. m. Cavalier qui va escarmoucher. *Veles procursator*.

ESCARNELÉ, ÉE, vieil adj. Fait à créneaux.

ESCAROTIQUE, s. & adj. m. Médicament caustique, qui étant appliqué extérieurement fait des escares, ou croûtes, en brûlant la peau & la chair: tels sont la pierre à cautere, la pierre infernale, le précipité rouge. *Medicamentum escharoticum, crustas inducens*. De ἐσχάρα, croûte.

ESCARPE, s. f. C'est le pied de la muraille, du rempart, le mur intérieur du fossé, celui qui est du côté de la place. *Agger intimus*. *It*. Talus ou empatement qui est moindre que la hauteur de la muraille, ou du rempart. *Escarpe* est opposé à Contrescarpe.

En t. de Maçonn. Instrument dont on se sert pour faire le talut d'un rempart ou d'une muraille.

ESCARPEMENT, s. m. T. de Fortificat. Pente. *Clivus, declivitas, crepida*.

ESCARPER, v. a. Elever un mur, un rempart en talus, ou même à plomb, avec peu de pied ou d'empatement. *Munire aggere, crepidine*. *It*. Couper & abattre les endroits par où l'on peut monter, & les rendre si roides qu'on n'y puisse grimper.

ESCARPÉ, ÉE, part. pass. & adj. Coupé à plomb, ou avec peu de talus, roide, & de difficile accès. *Praruptus, abruptus*. De l'Allemand *scarff*, ou de l'Anglois *sharp*, qui signifient *aigu*.

ESCARPIN, s. m. Soulier à simple semelle, qui sert particuliérement pour la danse, & pour la propreté, que l'on portoit autrefois dans des mulles, & qu'on porte encore quelquefois dans des galoches. *Socculus, calceolus simplarius*.

Il se dit au pl. d'une espéce de torture où l'on serre les pieds. Il a eu les *escarpins*. De l'Italien *scarpino*, fait du lat. *carpi*, espèce de souliers découpés. On disoit autrefois *escharpin* au lieu d'*escarpin*.

ESCARPINER, v. n. Courir vîte & légérement, comme on fait quand on est chaussé avec des escarpins, avec une chaussure commode. *Levi pede currere*. Il ne se peut dire qu'en riant.

ESCARPOLETTE, s. m. Exercice où on se brandille étant assis sur le milieu d'une corde dont les deux bouts sont suspendus à quelque distance l'un de l'autre.

On dit fam. qu'un homme a la tête à l'*escarpolette*; p. d. qu'il est étourdi.

ESCARQUILLEMENT. Voyez ÉCARQUILLEMENT. *Escarquiller*. Voy. *Ecarquiller*.

ESCARRE, s. f. Ouverture qui se fait dans quelque corps avec violence & fracas. *Strages*. Ce mot semble venir du v. *écarter*: faire grande *escarre*, c'est obliger les gens de se retirer, de laisser bien de la place vuide.

ESCARRE, en t. de Blas. se dit abusivement, au lieu d'*Equierre*, quand on en charge les Ecus des Armoiries. On l'appelle quelquefois *patence*.

ESCARRIR, vieux v. a. Disperser de côté & d'autre.

ESCART, s. m. Certain cuir qui vient d'Alexandrie.

ESCART. Voy. ÉCART.

ESCART-DOUCE, s. m. Sorte de coton qui vient d'Alep.

ESCARTS, ou *Escas*, s. m. pl. Dans quelques Coût. Droit d'*escarts* est celui qui est dû sur tous les biens meubles & à feux, quand ils passent des mains d'une personne bourgeoise à une autre qui ne l'est pas.

ESCARTABLE. } Voy { *Ecartable*.
ESCARTELER. } Voy { *Ecarteler*.
ESCARTELURE. } Voy { *Ecartelure*.
ESCARTER. } Voy { *Ecarter*.

ESCASSABLE, adj. de t. g. T. de Coût. Il se dit d'un meuble sujet au droit d'*escarts* ou d'*escas*.

ESCAUDE, s. f. Petite barque dont on se sert sur les marais & sur les petites riviéres. D'*excavata*, creusée.

ESCAVE, s. m. Fleuve de la Tucumanie, dans l'Amér. mérid. -*va*.

ESCAVESSADE, s. f. T. de Man. Secousse de cavesson pour faire obéir un cheval.

ESCAUPONT, s. m. Village du Hainault, sur l'Escaut. *Pons Scaldis, Scaldi pons*.

ESCAUT, s. m. L'une des plus considérables riviéres des Pays-Bas. *Scaldis*. Elle a sa source dans le Vermandois, au village de Beaurevoir, baigne le Catelet en Picardie, traverse le Cambresis, le Hainault & la Flandre; & aux confins du Brabant elle se divise en deux branches, dont l'une s'appelle l'*Escaut occidental*, ou le Hont, & l'autre l'*Escaut oriental*.

ESCAYOLLE, s. f. Drogue qui vient du Levant par la voie de Marseille.

ESCERVELÉ.		*Ecervelé.*
ESCHAFAUD.		*Echafaud.*
ESCHAFAUDAGE.		*Echafaudage.*
ESCHAFAUDER.		*Echafauder.*
ESCHALADER.		*Echalader.*
ESCHALANS.		*Echalans.*
ESCHALAS.		*Echalas.*
ESCHALASSEMENT.		*Echalassement.*
ESCHALASSER.		*Echalasser.*
ESCHALIER.		*Echalier.*
ESCHALIS.		*Echalis.*
ESCHALOTE.	Voy.	*Echalotte.*
ESCHANCRER.		*Echancrer.*
ESCHANCRURE.		*Echancrure.*
ESCHANDOLE.		*Echandole.*
ESCHANGE.		*Echange.*
ESCHANGER.		*Echanger.*
ESCHANSON.		*Echanson.*
ESCHANSONNERIE.		*Echansonnerie.*
ESCHANTILLER.		*Echantiller.*
ESCHANTILLON.		*Echantillon.*
ESCHANTILLONNER.		*Echantillonner.*

ESCHAPILLÉ, ÉE, vieil adj. qui s'est dit des cheveux. Éparpillé, épars çà & là, mal en ordre. *Passus, a, um.*

ESCHAPPATOIRE.		*Echappatoire.*
ESCHAPPE.		*Echappe.*
ESCHAPPÉ.		*Echappé.*
ESCHAPPÉE.	Voy.	*Echappée.*
ESCHAPPER.		*Echapper.*
ESCHARBOT.		*Echarbot.*
ESCHARDE.		*Echarde.*

ESCHARDER, vieux v. a. Irriter, fâcher.

ESCHARDONNER.		*Echardonner.*
ESCHARDONNOIR.		*Echardonnoir.*
ESCHARE.	Voy.	*Escare.*
ESCHARNER.		*Echarner.*

ESCHARNIR, vieux v. a. Offenser, médire.

ESCHARNURE.		*Echarnure.*
ESCHAROTIQUE.		*Escarotique.*
ESCHARPE.	Voy.	*Echarpe.*
ESCHARPER.		*Echarper.*

ESCHARROGNEUX, EUSE, vieil adj. Querelleur.

ESCHARS.		*Echars.*
ESCHARSE.		*Écharse.*
ESCHARSEMENT.		*Echarsement.*
ESCHARSETÉ.	Voy.	*Echarseté.*
ESCHASSES.		*Echasses.*
ESCHAUBOULÉ.		*Echauboulé.*
ESCHAUBOULURE.		*Echauboulure.*

ESCHAUCIER, vieux v. a. Chasser.

ESCHAUDÉ.		*Echaudé.*
ESCHAUDER.		*Echauder.*
ESCHAUDOIR.		*Echaudoir.*
ESCHAUFFAISON.		*Echauffaison.*
ESCHAUFFEMENT.		*Echauffement.*
ESCHAUFFER.	Voy.	*Echauffer.*
ESCHAUFFOISON.		*Echauffoison.*
ESCHAUFFOUR.		*Echauffour.*
ESCHAUGUETTE.		*Echauguette.*
ESCHAULER.		*Echauler.*
ESCHE.		*Eche.*
ESCHEANCE.		*Echéance.*

ESCHEBABA, f. f Pet. ville de la Romanie, autref. Epifc. *Scopelus.* On la nomme aussi Ischébon.

ESCHECS. Voy. ÉCHECS.

ESCHELAGE. Voy. ÉCHELAGE.

ESCHELETTE.		*Echelette.*
ESCHELLE.		*Echelle.*
ESCHELLER.		*Echeller.*
ESCHELLIER.	Voy.	*Echellier.*
ESCHELON.		*Echelon.*
ESCHEMER.		*Echemer.*
ESCHENAL.		*Echenal.*

ESCHENECK, f. m. Bourg de la Basse-Hongrie. *Echenecum.* Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne Césarée, *Cæsarea*, bourg de la Haute-Pannonie, que d'autres placent à Thata.

ESCHENILLER.		*Echeniller.*
ESCHEOIR.	Voy.	*Echeoir.*
ESCHERPILLER.		*Echerpiller.*
ESCHELPILLERIE.		*Echerpillerie.*

ESCHERPILLEUR, vieux f. m. Voleur. On appelloit ainsi les voleurs, à cause qu'ils portoient une écharpe, appellée *escherpe* ou *escherpéte*, dans le vieux langage.

ESCHET.		*Echet.*
ESCHETTE.	Voy.	*Echete.*
ESCHEVEAU.		*Echeveau.*
ESCHEVELE.		*Echevelé.*

ESCHEVER, vieux v. a. Esquiver, fuir, éviter; traiter durement une personne.

ESCHEVIN.		*Echevin.*
ESCHEVINAGE.	Voy.	*Echevinage.*
ESCHEUTE.		*Echute.*
ESCHIF.		*Echif.*

ESCHIFFLE, f. f. Sorte de fortification ancienne.

ESCHIFFRE.		*Echiffre.*
ESCHIFFRÉ.		*Echiffré.*
ESCHIGNER.		*Echigner.*
ESCHILLON.	Voy.	*Echillon.*
ESCHINE.		*Echine.*
ESCHINÉE.		*Echinée.*
ESCHIQUETÉ.		*Echiqueté.*
ESCHIQUIER.		*Echiquier.*

ESCHIS, vieux f. m. Guerrier, soldat. Il vient du mot *Eschelle*, ligne, colomne d'armée.

ESCHOITE.		*Echoite.*
ESCHOPPE.	Voy.	*Echoppe.*
ESCHOUER.		*Echouer.*

ESCHRAKITE, f. m. & f. (Prononc. *Echerakite.*) Nom de Secte parmi les Mahométans. *Esrakita, Eschrakita, Illuminatus.* Les *Eschrakites* ou *Esrakites* sont les Philosophes Mahométans qui suivent les opinions de Platon, les Mahométans Platoniciens. *Mahometani Platonici.* Ils méprisent les imaginations grossiéres de l'Alcoran, touchant le Paradis. Ce nom vient du v. Arabe שרק, *Scharaka*, qui à la quatriéme conjugaison אשרק, *aschraka*, sign. *luire, éclairer, briller*; de sorte que *Eschrakite* est la même chose qu'Illuminé.

ESCHWEGE, f. f. Pet. ville de la basse partie du Cercle du haut Rhin. *Schuvegia.* Elle est dans le Landgraviat de Hesse.

ESCIENT, f. m. Pleine connoissance de ce qu'on fait, ou qu'on veut faire. *Conscientia.* Il ne s'emploie qu'avec la particule *à*. Il n'a pas fait cela par mégarde, mais a bon *escient*; p. d. il le vouloit faire : il l'a fait *sciemment.* On dit aussi, ils se sont battus à bon *escient* : c. à d. tout de bon. On dit aussi, à son *escient* : p. d. Avec connoissance & le sçachant. *Prudenter, scienter, cum attentione.* Ce mot vieillit. Il vient du Lat. *sciens.*

ESCLACHE, f. f. Abbaye des filles de l'Ordre de Citeaux dans la Basse-Auvergne. *Escleasia*, autrefois *Eschalaria*,

ESCLAIR,

ESCLAIR.	Voy.	*Eclair.*
ESCLAIRCIR.		*Eclaircir.*
ESCLAIRCISSEMENT.		*Eclaircissement.*
ESCLAIRE.		*Eclaire.*
ESCLAIRER.		*Eclairer.*

ESCLAME, adj. de t. g. T. de Mah. qui se dit d'un cheval qui n'a point de boyau. *Gracilis.* Il est vieux.

En t. de Vén. il sign. Grêle, menu.

On appelle en Fauc. un oiseau *esclame*, qui est de longueur bienséante & non épaulu.

ESCLANCHE. Voyez ÉCLANCHE.

ESCLANDIR, vieux v. a. Scandaliser.

ESCLANDRE, s. m. Accident fâcheux qui trouble & interrompt le cours d'une affaire, qui fait de l'éclat, & qui est accompagné de quelque honte. *Scandalum, jactura, damnum, detrimentum, perturbatio, strages.* Il est du style fam. & vient du lat. *clades*, ou de *scandalum.*

ESCLAPPE de Languedoc, s. f. Sorte de Marchandise.

ESCLARON, s. m. Pet. ville de France, en Champagne. C'est la même qu'*Eclairon* ou *Eclaron.*

ESCLAT. Voy. ÉCLAT. *Esclater.* Voy. *Eclater.*

ESCLAVAGE, s. m. Servitude, prison chez les ennemis, chez les Barbares. *Servitus.*

Il se dit aussi fig. pour une trop grande dépendance, pour une trop grande contrainte, telle que celle où l'on est sous la domination d'un Prince trop absolu.

It. Servitude & soûmission volontaire. Cet emploi est un honnête, un pompeux, un véritable *esclavage.*

Au fig. Empire que nous laissons prendre sur nous à nos passions. Gémir sous l'*esclavage* du péché.

It. Espéce de collier que les Dames portent pendu au col en forme de chaine.

En t. de Négoce, c'est un droit qu'une Compagnie de Marchands a seule d'acheter & de vendre certaines marchandises.

ESCLAVE, s. m. & f. Captif, qui est réduit sous la puissance absolue d'un maître, soit par sa naissance, soit par la guerre. *Servus. Captivus.* Dès qu'un *esclave* peut aborder en France, il est libre. Les paysans en Pologne sont naturellement *esclaves* des Gentilshommes.

Quelques-uns ont dérivé ce mot de *includo*, ou du Gr. ἐγκλείω, parce que les *esclaves* sont enfermés en prison. Ménage le dérive de *sclavus*, dont les Italiens ont fait *schiavo*, qui a été fait de l'Allemand *slaef*, ou *slave*, que Vossius croit avoir été dit des peuples *esclavons*, que Charlemagne condamna a une servitude perpétuelle.

Parmi les Romains, lorsqu'on mettoit un *esclave* en liberté, il changeoit son nom en surnom, il prenoit le nom & le prénom de son maître, après lesquels il ajoûtoit le nom ou sobriquet qu'il avoit eu étant *esclave.*

ESCLAVE se dit aussi de celui qui est attaché à un emploi qui demande beaucoup d'assiduité, qui impose beaucoup de contrainte, qui ne laisse point de liberté.

On dit qu'un homme est *esclave* de sa parole: p. d. qu'il garde exactement ce qu'il promet.

Il se dit fig. de celui qui est soumis & assujetti à l'empire de ses passions. Cet homme est *esclave* de la fortune, de la faveur. Nous sommes *esclaves* de toutes les choses que nous craignons & que nous desirons. Celui-là est *esclave* de sa Maîtresse, *esclave* de sa passion. Il faut se servir des choses, en être le maître, & non pas l'*esclave.*

ESCLAVES de la vertu. Ordre de Chevalerie pour les Dames institué en 1662. par l'Impératrice Eléonore de Gonzague, femme de l'Empereur Ferdinand III. laquelle en fut Grande-Maitresse.

ESCLAVINE, vieux s. f. C'étoit une espéce d'habit long & velu. *Penula, chlamys. It.* Grosse couverture de lit. Il vient d'*Esclavonie.*

ESCLAVON, ONNE, s. N. pr. de peuple, que nous appellons aussi *Sclavon, onne,* & *Sclave*, ou *Slave*, m. & f. *Sclavus, Sclavus.* Les *Esclavons* étoient un peuple de la Scythie Européenne. Quelques-uns prétendent qu'ils étoient originaires de Finlande dans la Scandinavie. Sous l'empire de Justinien ils ravagérent la Gréce; ils établirent le Royaume de Pologne & celui de Moravie, & vinrent se fixer dans l'Illyrie, qui prit de là le nom d'Esclavonie. Les Mysiens, les Serviens, les Bulgares, ceux de Bosnie, les Dalmates, les Croates, les habitans de la Pannonie, ceux de Bohême & de Moravie, de Silesie, les Polonois, tant de la grande que de la petite Pologne, ceux de Mazovie, de Poméranie, de la Cassubie, les Russiens, les Moscovites, sont tous ou *Esclavons*, ou Vindéliciens. Leur nom vient de *Slava*, qui dans la langue Esclavonne signifie Gloire.

ESCLAVON, s. m. Langue Esclavonne. Langage des Esclavons. *Sclavonica*, ou *Illyrica lingua.* Elle se parle depuis la mer Adriatique jusqu'à l'océan septentrional, & presque depuis la mer Caspienne jusqu'en Saxe, chez plusieurs des peuples Esclavons dont nous avons parlé dans l'article précédent. Quelques-uns l'appellent *Windisch.* L'*Esclavon* est la langue-mere du Bohémien, du Sorabe, du Bulgare, du Polonois, du Lithuanien, du Moscovite, & de beaucoup d'autres langues.

ESCLAVON, ou SCLAVON, ONNE, adj. Qui appartient, qui a rapport aux Esclavons. *Sclavonicus.* Les Huns étoient une nation *Sclavonne.* La langue *Esclavonne.* On compte au moins vingt peuples *Esclavons.*

ESCLAVONIE, s. f. Nom que l'on donne aux terres des Esclavons propres; c. à d. de ceux qui ont retenu & conservé le nom d'Esclavons. *Sclavonia.* L'ancienne *Esclavonie* comprenoit tout ce que nous appellons l'Illyrie. L'*Esclavonie* aujourd'hui est une Province du Royaume de Hongrie, renfermée entre le Danube, la Save & la Drave, & qui a au midi la Croatie & la Bosnie, au levant la Servie & la Haute-Hongrie, au nord la Basse-Hongrie, & au couchant la Stirie.

ESCLOPÉ. Voy. ÉCLOPÉ.

ESCLORRE. Voy. ÉCLORRE.

ESCLOS, vieux s. m. qui sign. des *sabots. Calceus lignarius.* Il est encore en usage en quelques Provinces. Ce mot vient de ce que c'étoit des souliers d'esclaves, ou de gens misérables.

ESCLUSE.	Voy.	*Ecluse.*
ESCLUSÉE.		*Eclusée.*
ESCOBILLE.		*Ecobille.*

ESCOCHER la pâte. T. de Boulanger. Battre la pâte du plat de la main, afin de la bien joindre à une seule masse.

ESCOFFION, s. m. T. pop. Coëffure des femmes du peuple, ou des paysannes. *Calantica rustica.*

ESCOFRAI. Voy. ÉCOFRAI.

ESCOGRIFFE, s. m. T. pop. qui se dit en taillant, ou par injure, à des gens de grande taille, mal-bâtis & de mauvaise mine.

It. Escroc qui prend hardiment sans demander.

On dit *escogriffe* par corruption pour *hypogryfe*.

ESCOINSON. ESCOLAGE. ESCOLÂTRE. ESCOLE. ESCOLIER. Voy. *Écoinson. Ecolage. Ecolatre. Ecole. Ecolier.*

ESCOLTER, vieux v. a. Écouter. *Auscultare.*

ESCOMBRARA, s. f. Isle de la mer Méditerranée. Elle est sur la côte de Murcie, à l'entrée du petit golfe de Cartagène. *Scombraria : de Scombrus*, ou *Scomber*, maquereau; à cause de la quantité de maquereaux qu'on pêche autour de cette Isle.

ESCOMPTE, s. f. T. de Négoce. C'est la remise que fait le porteur d'un billet de change, quand il en demande le payement avant l'échéance. *Pecuniæ remissio.* On disoit autrefois *excompte.*

ESCOMPTER, v. n. T. de Négoce. Déduire, rabattre une somme d'un compte. Payer une dette, ou lettre de change, à la réserve & déduction de ce qui a été stipulé pour l'escompte ou la remise. *Pro anticipatâ solutione.*

ESCONDIRE, vieux v. a. Excuser. *Excusare.*

ESCONDRE, vieux v. a. Cacher; du lat. *abscondere.* On a dit aussi *Esconser*, & on trouve *Escons* & *esconait*, pour Caché.

ESCONDUIRE. ESCONDUISSEMENT. ESCONDUIT. ESCOPE. Voy. *Econduire. Econduissement. Econduit. Ecope.*

ESCOPERCHE, s. f. T. de Méchan. Machine qui sert à élever des fardeaux, qui fait partie d'un gruau, ou d'un engin. Il se dit aussi des grandes perches qui servent à échaffauder. *Pertica.*

ESCOPETTE, s. f. Arme à feu faite en forme de petite arquebuse, qu'on portoit autrefois avec une bandoulière. *Sclopetta, catapulta adunca.* Une barbe à l'*escopette* s'est dit basl. d'une barbe relevée, recourbée; parce qu'on prétend que l'*escopette* étoit courbée par le bout. De *sclopetta*, dimin. de *scloppus*, certain bruit qu'on fait en frappant sur les joues, quand on les a enflées & tendues.

ESCOPETTERIE, s. f. Décharge de plusieurs coups d'escopette, de carabine, de mousquet, faite tout à la fois. *Sclopettarum fragor, plausus.*

ESCORCE. ESCORCER. ESCORCHER. ESCORCHERIE. ESCORCHEUR. ESCORCHURE. ESCORCIER. Voy. *Ecorce. Ecorcer. Ecorcher. Ecorcherie. Ecorcheur. Ecorchure. Ecorcier.*

ESCORE, s. m. T. de Mar. Côte, ou rocher escarpé sur le bord de la mer, ou d'une rivière, ou d'un banc. *Saxum, cos, rupes abrupta, ora erecta.*

Il se dit aussi des étaies ou étançons qui soûtiennent le navire, tandis qu'on le fabrique, ou qu'on le refait. *Tibicen, canterius, vara.*

ESCORNE. ESCORNER. ESCORNIFLER. ESCORNIFLERIE. ESCORNIFLEUR. Voy. *Ecorne. Ecorner. Ecornifler. Ecornifierie. Ecornifleur.*

ESCORTABLE, adj. m. & f. T. de Fauc. Il se dit d'un oiseau sujet à s'écarter.

ESCORTE, s. f. Troupe de gens armés qui accompagnent quelque personne, ou quelque chose dans un voyage, pour la défendre d'insulte. *Præsidium, præsidiariorum cohors, manus, agmen.* Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *cohors.*

It. Suite d'une personne de qualité, troupe de Courtisans, d'amis, ou d'autres personnes qui accompagnent. *Comitatus.*

ESCORTER, v. a. Faire escorte, accompagner pour mettre en sûreté. *Custodire, agere, comitari.*

Il sign. aussi simplement, Acccompagner, conduire.

ESCOSSE. ESCOSSE. ESCOSSER. ESCOSSEUR. ESCOSSOIS. ESCOT. ESCOTARD. Voy. *Ecosse. Ecosse. Ecosser. Ecosseur. Ecossois. Ecot. Ecotard.*

ESCOUADE, s. f. Une partie d'une compagnie d'infanterie, qui répond à ce qu'on appelle *Brigade* dans la Cavalerie. Une Compagnie d'Infanterie est ordinairement divisée en trois *Escouades.* *Manipulus, globus, manus.* Il ne se dit plus guère qu'en parlant du Guet à pied.

ESCOUADE brisée, c. à d. composée de soldats de plusieurs Régimens.

ESCOUENE. ESCOUER. ESCOUFLE. ESCOULEMENT. ESCOULER. Voy. *Ecouène. Ecouer. Ecoufle. Ecoulement. Ecouler.*

ESCOULOUBRE, s. f. Pet. ville de France. C'est le chef-lieu du pays de Sault, au Diocèse d'Aleth.

ESCOULOURABLE, vieil adj. de t. g. Muable, changeant.

ESCOUP, s. m. T. de Mar. Espèce de petite pelle creuse dont on se sert à jetter de l'eau de la mer le long du vaisseau, pour le laver : ou avec laquelle on puise & on jette l'eau qui entre dans une chaloupe ou dans un canot.

ESCOUPE, s. f. Sorte de pelle à l'usage des Mineurs.

ESCOURGÉE. Voy. ÉCOURGÉE.

ESCOURGEON, s. m. Espèce d'orge qu'on fait manger aux chevaux en verd.

It. Laniète de cuir dont on fait des cordes de rouet, des liens pour les fléaux à battre le blé.

ESCOURRE. T. de Mar. Scie *escourre*, est un commandement qu'on fait aux Galères sur la Méditerranée, lorsqu'on veut que les rameurs voguent à rebours, & reviennent sur leur sillage.

ESCOURRE, vieux v. n. Se dissiper. *Distrahere animum.*

ESCOURTER, Voy. ÉCOURTER.

ESCOUSSE, s. f. Quelques pas qu'on fait en arrière pour se mettre en train de sauter & de s'élancer avec plus de force & de légéreté. *Impetus.* Plusieurs disent que ce mot a été fait par corruption de *secousse.* Prendre son *escousse.* Il est du style fam.

ESCOUTANT. ESCOUTE. ESCOUTER. ESCOUTEUX. ESCOUTILLE. ESCOUTILLON. ESCOUVE. ESCOUVETTE. Voy. *Ecoutant. Ecoute. Ecouter. Ecouteux. Ecoutille. Ecoutillon. Ecouve. Ecouvette.*

ESCOUVILLON. Voyez ÉCOUVILLON.
ESCOUVILLONNER. Voy. ÉCOUVILLONNER.
ESCOYEUX, f. m. Ville de France, dans la Saintonge.

ESCRAN.		*Ecran.*
ESCRASER.		*Ecraser.*
ESCRÉMER.	Voy.	*Ecrémer.*
ESCRENNES.		*Ecrennes.*
ESCREVISSE.		*Ecrevisse.*
ESCRIER.		*Ecrier.*

ESCRIME, f. f. Exercice qui apprend l'art de se servir de l'épée pour blesser son ennemi, & pour se garantir de ses attaques. *Gladiatura rudiaria, umbratilis.* Végue l'appelle *armatura.* Les Maîtres d'*escrime* s'appellent aujourd'hui *Maitres en fait d'armes.*

Ce mot vient de *scrama*, épée large & tranchante, d'où est venu aussi *estramaçon*, ou de l'Anglo-Saxon *scriman*, défendre.

ESCRIME, dans le comique, se prend fig. pour l'habileté que l'on a à faire de certaines choses, & à s'en servir, sur-tout dans les ouvrages d'esprit.

On dit fig. qu'un est hors d'*escrime*, lorsqu'on est troublé & en désordre, qu'on n'est plus en état de se défendre.

ESCRIMER, v. a. Faire des armes avec des fleurets. *Rudibus ludere, certare.* Il est un peu vieux dans le propre. En sa place on dit, Faire des armes.

Il se dit fig. des disputes, des débats & des contestations. En ce sens on l'emploie souvent avec le pron. pers.

On dit fam. qu'un homme sçait s'*escrimer* de quelque instrument, ou d'un art ou science, quand il sçait s'en servir passablement. Et qu'il *escrime* bien, s'*escrime* bien de la mâchoire; p. d. qu'il mange beaucoup.

ESCRIMEUR, f. m. Qui sçait fort bien escrimer, qui en enseigne l'art aux autres. *Lanista, gladiator rudiarius.* S. Michel est le Patron des *Escrimeurs.* On dit présentement, Maître d'armes.

ESCRIN. Voy. ÉCRIN.
ESCRIPSEUR, vieux f. m. Ecrivain.

ESCRIRE.		*Ecrire.*
ESCRIT.		*Ecrit.*
ESCRITEAU.	Voy.	*Ecriteau.*
ESCRITOIRE.		*Ecritoire.*
ESCRITURE.		*Ecriture.*
ESCRIVAIN.		*Ecrivain.*

ESCROC, f. m. Fourbe, fripon qui attrape l'argent ou les hardes d'un autre par artifice, soit sous prétexte d'emprunt, soit en filoutant au jeu, ou par quelque autre voie. *Subductor, raptor fraudulentus.* On dit prov. A femme avare galant *escroc.*

Ce mot vient de l'Italien *scroccare*, Obtenir quelque avantage, ou quelque plaisir pour rien.

ESCROIX, vieux f. m. Sorte d'instrument à fendre les pierres.

ESCROQUER, Quelques-uns disent *excroquer*, mais mal, v. a. Tirer de l'argent par artifice, attraper le bien d'autrui par surprise, par finesse, en le trompant. *Subducere, surripere; clam, clanculùm auferre; per fraudem eripere, suffurari.*

On dit fig. d'un Parasite qu'il *escroque* un dîner.

ESCROQUERIE, f. f. Filouterie, mauvais artifice avec lequel on attrape le bien d'autrui. *Malæ artes.*

ESCROQUEUR, EUSE. subst. Qui escroque. C'est un *escroqueur* de Livres. On ne le dit jamais qu'avec un régime.

ESCROU.		*Ecrou.*
ESCROUE.		*Ecroue.*
ESCROUELLES.		*Ecrouelles.*
ESCROUER.		*Ecrouer.*
ESCROUIR.		*Ecrouir.*
ESCROUISSEMENT.		*Ecrouissement.*
ESCROULEMENT.		*Ecroulement.*
ESCROULER.		*Ecrouler.*
ESCROUTER.		*Ecrouter.*
ESCRU.	Voy.	*Ecru.*
ESCU.		*Ecu.*
ESCUAGE.		*Ecuage.*
ESCUBIERS.		*Ecubiers.*
ESCUEIL.		*Ecueil.*
ESCUELLE.		*Ecuelle.*
ESCUELLÉE.		*Ecuellée.*
ESCUIAGE.		*Ecuiage.*
ESCUISSER.		*Ecuisser.*
ESCULAN.		*Æsculan.*

ESCULAPE, f. m. Faux Dieu des Payens, que les Grecs appellent Asclépe, 'Ασκληπιος, & les Latins *Æsculapius.* C'étoit un ancien Médecin Grec qui vivoit avant la guerre de Troye, & qui fut mis au nombre des Dieux, parce qu'il perfectionna beaucoup la Médecine. Les fables le font fils d'Apollon & de la Nymphe Coronis, & disent qu'il fut élevé par le Centaure Chiron.

On dit communément qu'*Esculape* étoit Épidaurien : quelques-uns néanmoins prétendent qu'il étoit de Messéne, aujourd'hui Mocénigo, mais qu'il étoit établi à Epidaure. Il eut deux fils, excellens Médecins l'un & l'autre, Machaon & Podalirius; & rrois filles, ou vraies, ou fabuleuses, Hygiée, ou Santé; Églé, c. à d. splendeur; & Panacée, c. à d. qui guérit tout.

ESCULER.		*Eculer.*
ESCULON.	Voy.	*Eculon.*
ESCUME.		*Ecume.*

ESCUMÉNIER, vieux v. a. Excommunier.

ESCUMEUR.		*Ecumeur.*
ESCUMEUX.	Voy.	*Ecumeux.*
ESCUMOIRE.		*Ecumoire.*

ESCURE, f. f. T. de Province. Petite Métairie; petite maison à la campagne. *Villula, prædiolum.*

ESCURE.		*Hascora.*
ESCURÉE.		*Ecurée.*
ESCURÉ.		*Ecuré.*
ESCURER.	Voy.	*Ecurer.*
ESCUREUIL.		*Ecureuil.*
ESCUREUR.		*Ecureur.*
ESCUREUSE.		*Ecureuse.*

ESCURIAL, f. m. Village fameux d'Espagne, dans la Nouvelle Castille, à six lieues de Madrid, sur la Guadara. *Escuriale, Escoriale, Scoriale.* Philippe II. y fit bâtir un superbe Monastère de l'Ordre de S. Jérôme. Le Roi & la Cour y ont leurs appartemens : le reste est occu é par les Moines Hiéronymites. Il y a dans l'Église une Chapelle appellée Panthéon, dans laquelle est la sépulture des Rois & Reines qui laissent postériré; les autres sont enterrés en un autre caveau de la même Eglise, aussi-bien que les corps des Infants & autres Princes. La Bibliothéque de l'*Escurial* contient 130000 volumes.

ESCURIE. Voy. ÉCURIE.
ESCUROLLES, f. f. Pet. ville de France, en Bourbonnuis, dans l'Élection de Gannat, Généralité de Moulins. *Scoriola.*
ESCUSSON. Voy. ÉCUSSON.

ESCUSSONNER.	Voy.	*Ecussonner.*
ESCUSSONNOIR.		*Ecussonnoir.*
ESCUYER.		*Ecuyer.*

ESCYPOUR, s. m. Pet. ville d'Asie, sur la route de Diarbekir à Alep.

E S D.

ESDRAS, s. m. Fils ou descendant du Souverain Pontife Séraïa, fut le Chef de ceux qui revinrent dans la Terre-promise. Il ramassa les Livres saints qui se trouvérent après la captivité, les revit & les corrigea, marqua les Variantes, &c.
Les Livres d'*Esdras* sont deux Livres de l'Ecriture, dont le second est appellé par les Hébreux, Néhémias.

ESDRÉLON, s. m. Grande campagne, qui étoit dans la Tribu de Zabulon. On l'appelloit autrement la Campagne de Mageddo, la plaine de Galilée.

E S E.

ÈSE, s. m. Village des États de Savoie, dans le Comté de Nice. *Isia.* On croit que ce lieu est l'ancien *Avisio.*

ÈSE, ou ÉSIEN, s. m. Nom de faux Dieux. *Æsus.* Les *Eses*, ou *Esiens*, étoient des faux Dieux des Tyrrhéniens.

ÉSEKH. Voy. ÉZECH.

ÉSENS, s. m. Pet. ville d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie. *Esena.*

ÉSÉRO, s. m. Pet. ville de Gréce dans la Thessalie. *Ezerus, Boebe, Boebos.*

ÉSERTER, ou Déserter, v. a. a signifié Dégarnir, d'où vient ce vieux prov. Qui son nez cope, il *déserte* son vis; qui coupe son nez, dégarnit son visage. Il y a apparence que ce mot signifioit la même chose qu'*essarter.*

E S F.

ESFARAÏN, s. m. Ville d'Asie, dans la Province de Khorhasan.

ESFIGIAL, s. m. Ville d'Asie, dans la Transoxane.

E S G.

ESGARD.	Voy.	*Egard.*
ESGARDER.		*Egarder.*
ESGAREMENT.		*Egarement.*
ESGARER.		*Egarer.*
s'ESGAUDIR.		*s'Egaudir.*
ESGLANTIER.		*Eglantier.*
ESGLANTINE.		*Eglantine.*
ESGORGER.		*Egorger.*
ESGOSILLER.		*Egosiller.*
ESGOUSSER.		*Egousser.*
ESGOUT.		*Egoût.*
ESGOUTTER.		*Egoutter.*
ESGOUTTOIR.		*Egouttoir.*
ESGRAFIGNER.		*Egrafigner.*
ESGRAINOIRE.		*Egrainoire.*
ESGRATIGNER.		*Egratigner.*
ESGRATIGNEUR.		*Egratigneur.*
ESGRATIGNURE.		*Egratignure.*
ESGRENER.		*Egrener.*
ESGRILLARD.		*Egrillard.*
ESGRILLOIR.		*Egrilloir.*
ESGRUGEOIRE.		*Egrugeoire.*
ESGRUGER.		*Egruger.*
ESGRUGEUR.		*Egrugeur.*
ESGUÉER.		*Egueer.*
ESGUEULER.		*Egueuler.*

E S H.

ESHANCHÉ. Voy. ÉHANCHÉ.

ESHONTÉ. Voy. ÉHONTÉ.

ESHOUPER. Voy. ÉHOUPER.

E S I.

ÉSIL, vieux s. m. Vinaigre. On dit que ce mot est corrompu de celui d'*Acetum.*

ÉSINO. Voy. FIUMESINO.

ESJOUIR. Voy. ÉJOUIR.

E S K.

ESKDALE, s. f. Pet. contrée de l'Ecosse mérid. Elle s'étend le long de la riviére d'Esk. *Eskdale* signifie Vallée d'Esk. *Eskia, Eskedalia.*

ESKERDOU, s. m. Ville d'Asie, dans le petit Tibet, dont elle est cap.

ESKIMAUX, s. m. pl. Peuples de l'Amér. Septentr. Ils habitent la grande terre de Labrador; & sont si féroces, qu'on n'a pu jusqu'à présent les humaniser.

ESKODAR, ou ISKODAR, s. m. Les Turcs nomment ainsi la ville de Chalcédoine en Asie, vis-à-vis la pointe du Serrail de Constantinople. Nous l'appellons *Scutari*, ou *Scutaret.*

E S L.

ESLA, s. f. Riviére d'Espagne, qui baigne la ville de Léon; & va se décharger dans le Douro, au-dessous de Zamora. *Estola.*

ESLAINDRE, vieux s. f. Sorte de machine à jetter des pierres.

ESLAIS, ou ESLAI, vieux s. m. Élans; course, choc de Chevalier dans un tournoi.

ESLAIZER.	Voy.	*Elaizer.*
ESLAM.		*Islam.*
ESLAMIAT.		*Islamisme.*
ESLANCEMENT.		*Élancement.*
ESLANCER.		*Élancer.*
ESLANS.		*Élans.*
ESLARGIR.		*Élargir.*

ESLE, vieux s. f. L'aile d'un oiseau. *Ala.*

ESLE. Voy. ÉLE.

ESLECTURE, vieux s. m. Choix.

ESLIGIER, vieux v. a. Choisir, prendre. Du Lat. *eligere.*

ESLIMER. Voy. ÉLIMER.

ESLINGEN, s. m. Ville du Cercle de Suabe en Allemagne. *Eslinga, Ezelinga.* Elle est Protestante & Impériale.

ESLOCHER.	Voy.	*Elocher.*
ESLOIGNEMENT.		*Eloignement.*
ESLOIGNER.		*Eloigner.*

E S M.

ESMAIER.	Voy.	*Emaier.*
ESMAIL.		*Email.*
ESMAILLER.		*Emailler.*
ESMAILLEUR.		*Emailleur.*
ESMAILLURE.		*Emaillure.*
ESMANS.		*Emans.*
ESMARMELER.		*Emarmeler.*
ESMARRI.		*Emarri.*
ESMAY.		*Emay.*
s'ESMAYER.		*s'Emayer.*
ESME.		*Eme.*

ESME, vieux s. f. Intention, desir, volonté. A son *esme.*

ESMER.	Voy.	*Aësmer.*
ESMERAUDE.		*Emeraude.*
ESMERÉ.		*Emeré.*
ESMERIL.		*Emeril.*
ESMERILLON.		*Emerillon.*
ESMERVEILLABLE.		*Emerveillable.*
ESMERVEILLER.		*Emerveiller.*
ESMETTRE.		*Emettre.*

ESMEUTE. ESMEUTIR. ESMIER. ESMIETTER. Voy. *Emeute. Emeutir. Emier. Emietter.*

ESMIGAUX, vieux f. m. pl. Bracelets & autres joyaux de toutes fortes.

ESMIS. Voy. EMIS.

ESMONDE. ESMONDER. ESMORCHE. ESMOTION. ESMOTTER. ESMOUCHER. ESMOUCHETTE. ESMOUCHET. ESMOUCHOIR. ESMOUDRE. ESMOULEUR. ESMOUSSER. Voy. *Emonde. Emonder. Emorche. Emotion. Emotter. Emoucher. Emouchette. Emouchet. Emouchoir. Emoudre. Emouleur. Emousser.*

ESMOUTIER. (l's ne fe pron. point.) f. m. Ville de France, dans l'Élection & Généralité de Limoges.

ESMOUVOIR. Voy. ÉMOUVOIR.

ESMOI. Voy. ÉMOI.

E S N.

ESNE. Voy. ÉNE.

ESNE, vieux f. f. Outre, forte de vaiffeau.

ESNEDARBASSI, f. m. Officier de la Porte. Chef des Aftaoglandari, ou Gardes du Tréfor. Grand Tréforier de la Cour Ottomane, ou du Serrail. *Aulæ Turcicæ Quæftor, Thefauri Cuftos.* Voy. CHASNATARBASSI. C'eft le même Officier.

É S O.

ÉSON, f. m. Fils de Créthée, Roi d'Iolchos en Theffalie, fut pere de Jafon.

ÉSOPE, f. m. Phrygien, contemporain de Solon, & fort connu par fes fables. *Æfopus.* Il vivoit près de 600. ans avant JÉSUS-CHRIST. Nous difons prov. d'un homme boffu, contrefait, d'une figure ridicule, C'eft un *Éfope.* C'eft qu'*Éfope* étoit fort mal fait.

ÉSOPHAGE. Voy. ŒSOPHAGE.

ESORILLER. Voy. ESSORILLER.

E S P.

ESPACE, f. m. Ce mot fign. en général, Étendue indéfinie de lieu. *Spatium.* Les Philofophes appellent *efpaces* imaginaires, des *efpaces* au-delà du monde, qui ne font remplis d'aucun corps réel.

Il fe dit en particulier d'un lieu déterminé étendu depuis un point jufqu'à un autre; foit qu'il foit plein, foit qu'il foit vuide.

It. Intervalle de temps. *Spatium, intercapedo.*

Il fe dit à la Guerre, des intervalles réglés qui doivent être entre les rangs & les files des foldats rangés en bataille. *Intervallum, interftitium.* On le dit auffi dans l'écriture. Il faut qu'il y ait un *efpace* égal entre les lignes. En terme d'Imprim. on appelle *efpaces*, les petits plombs qu'on met entre chaque mot pour les féparer des autres.

En Géom. c'eft l'aire d'une figure, ce qui remplit la diftance des lignes qui terminent la figure. *Area.*

ESPACEMENT, f. m. T. d'Archit. L'efpace, l'intervalle égal qu'on laiffe entre deux chofes. *Interftitium.*

Les Chartreux nomment leurs promenades *efpacement*, on *efpaciment*, en Italien *fpaffeggio* & *fpaffegiare. Spatiari.*

ESPACER, v. a. Garder, obferver les efpaces convenables, lorfqu'on plante, qu'on difpofe quelque chofe. *Spatiis diftinguere, paribus numeris dimetiri.*

On le dit principalement des lettres, des mots, des figures dans l'Imprimerie.

ESPADASSIN. Voy. *Spadaffin.*

ESPADE, ou ESPADON, f. m. T. de Cordier. Efpéce de fabre de bois à deux tranchans, qui fert à affiner le chanvre.

ESPADEUR, f. m. pl. T. de Cordier. Ouvrier qui affine le chanvre, en le frappant avec le tranchant d'une palette ou efpade.

ESPADILLE. Voy. SPADILLE.

ESPADON, f. m. Grande & large épée, qu'on tenoit autrefois à deux mains. *Machæra prævalida.*

It. Poiffon monftrueux des Antilles, du muffle duquel il fort un os plat & large, qui eft quelquefois long de cinq pieds, avec des dents en forme de fcie. Ce Poiffon s'appelle auffi *Empereur, Epée,* & *Poiffon* à fcie. On en trouve une efpéce dans les Mers de Provence.

ESPAGNAC, f. m. Village ou Bourg de France, dans le Gévaudan, fur le Tarn.

ESPAGNE, f. f. Grande Région d'Europe. *Hifpania, Hifpania, Iberia, Celtiberia, Hefperia.* C'eft une grande prefqu'Ifle féparée de la France au nord par les Pyrénées, & baignée au refte du nord au couchant, & à la partie occidentale du midi, par l'Océan; ailleurs par le détroit de Gibraltar, & par la mer Méditerranée. Entre les chevaux d'*Efpagne*, les Andalous font eftimés pour la beauté; & les Alturcons pour la force. Les laines d'*Efpagne* font très-fines. Les vins d'*Efpagne* font vins de liqueur.

On dit auffi les *Efpagnes* au pl. & dès le temps des Romains on le difoit, parce qu'ils divifoient cette grande région en plufieurs parties, à chacune defquelles ils donnérent le nom d'*Efpagne*, avec quelque épithéte pour la diftinguer. Les différens Royaumes que les Maures établirent autrefois en Efpagne, ont fait qu'il y a peu de Provinces dans cette contrée qui n'aient titre de Royaume. Le Roi d'*Efpagne* poffède en Afrique l'Ifle Pantalarée, la ville de Ceura, de Mellille, & le Penon de Velez; en Amérique, les Grandes Antilles avec la meilleure partie de l'Amér. feptentr. & prefque toute l'Amér. méridion. le Mexique, la Caftille d'or, la Guiane, le Pérou, le Chili, le Paraguay, la Plata, le Tucuman, &c. En Afie, les Ifles Philippines en partie, & quelques-unes des Ifles Marianes, ou des Larrons; de forte que c'eft avec raifon que l'on dit que le Soleil ne fe couche jamais fur fes terres. Tolède a été la cap. d'*Efpagne*: aujourd'hui c'eft Madrid.

ESPAGNE Bétique. Voy. BETIQUE.

ESPAGNE Citérieure. *Hifpania Citerior.* C'eft la même chofe que l'*Efpagne* Tarragonoife, appellée citérieure, parce que c'étoit la partie d'*Efpagne* que les Romains rencontroient d'abord en venant de Rome. On l'appelloit auffi *Extérieure, exterior.*

ESPAGNE Inférieure. *Hifpania inferior.* C'eft une partie d'*Efpagne*, ainfi nommée par les anciens Romains, parce qu'elle paroît être plus baffe que celle qu'ils appelloient Supérieure, puifque tous les principaux fleuves d'*Efpagne* coulent de ce côté-là, & y ont leur embouchure. Ils la nommérent encore Ultérieure, parce qu'elle étoit la plus avancée dans les terres, & au-delà de la Tarragonoife.

Espagne Intérieure. *Hispania interior.* Voy. Espagne Intérieure.

Espagne Lusitanique. Voy. Lusitanique, ou Lusitanie.

Espagne Tarragonoise. Voy. Tarragonoise.

Espagne Transfrétane, ou d'au-delà du détroit. *Hispania Transfretana.* Les Anciens donnoient ce nom à la Mauritanie Tingitane, qui n'étoit séparée de la véritable *Espagne* que par le détroit de Gibraltar. C'est la partie d'Afrique où est aujourd'hui le Royaume de Fez.

Nouvelle Espagne. Partie de l'Amér. septentr. grand pays que l'on nomme autrement Mexique. *Hispania Nova.*

Espagne. Nom prop. d'une Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocèse d'Amiens. *Hispania.*

ESPAGNEUL. Voy. ÉPAGNEUL.

ESPAGNOL, ole. s. Nom de peuple. Naturel, originaire d'Espagne. *Hispanus, Iberus.* Les Celtes s'établirent dans la partie d'Espagne voisine de l'Ébre : c'est pour cela que les Anciens appellent les *Espagnols* Celtibères.

Espagnol, ole. adj. Qui appartient à l'Espagne, qui est propre à l'Espagne, ou des *Espagnols. Hispanus.* Le flegme *Espagnol*, la gravité *Espagnole*. Une pensée *Espagnole*, un tour *Espagnol*, c'est une pensée recherchée, outrée, qui a de l'enflure & l'exagération.

ESPAGNOLE, s. f. Isle appellée autrement *Hispaniola* & Saint Domingue. Voy. Domingue.

ESPAGNOLETTE, s. f. Sorte de ratine fine. *It.* espéce de ferrure pour les fenêtres.

ESPAGNOLISER, v. a. Rendre Espagnol, *Hispanum reddere, efficere.*

ESPAIS.		*Epais.*
ESPAISSEUR.	Voy.	*Epaisseur.*
ESPAISSIR.		*Epaissir.*
ESPAISSISSEMENT.		*Epaississement.*

ESPALE, s. f. T. de Mar. Banc de rameurs le plus proche de la poupe dans les Galères. *Primus remigum ordo, sedile ad puppim, thalamium.*

ESPALEMENT. Voy. Espallement.

ESPALIER, s. m. T. de Jardinage. C'est un arbre qu'on ne laisse pas croître en plein vent; mais dont on attache les branches à la muraille auprès de laquelle on l'a planté. *Arbor palata, applicita muro, arbustata.*

Contrespalier, est un petit treillage à hauteur d'appui, à quatre ou à six pieds de l'*espalier*, entretenu par des chevrons debout, de six pieds en six pieds, & garni de seps de vigne, ou d'arbres fruitiers nains. *Arbores conserta ramis, consertis in se ramis.*

Espalier. T. de Mar. Rameur qui est le premier d'un banc dans une Galère. *Thalamius, thalamita.*

ESPALIER, v. a. Mettre des arbres fruitiers en espalier, en étendre, coucher, dresser les branches contre un mur, soit avec des cloux, soit avec un treillage de perches, d'échalas.

ESPALLEMENT, s. m. T. en usage parmi les Commis des Aides, qui sign. la même chose que *Jaugeage*. Il ne se dit guère que du mesurage qui se fait dans les brasseries.

Il se dit aussi de la comparaison qui se fait d'une mesure neuve avec la mesure originale, ou matrice, pour ensuite l'étalonner, & marquer de la lettre courante de l'année, si elle lui est trouvée égale & conforme. *Mensurarum collatio cum archetypis, probatio.*

ESPALMER, v. a. T. de Mar. Enduire le dessous d'un vaisseau avec du suif, depuis la quille jusqu'à la ligne de l'eau, pour le faire voguer avec plus de facilité. *Illinere bitumine, sebo,* &c. Ce mot se dit particuliérement des galères. On dit aussi *carener*.

ESPALOUCO, s. m. Animal qui se trouve au Roy. de Siam, & qui a la face assez semblable à celle de l'homme.

ESPAMPRER. Voy. ÉPAMPRER.

ESPAN, vieux mot. Voy. Empan.

ESPANCHEMENT.		*Epanchement.*
ESPANCHER.		*Epancher.*
ESPANDRE.	Voy.	*Epandre.*
ESPANITE.		*Epavité.*
ESPANOUIR.		*Epanouïr.*
ESPANOUISSEMENT.		*Epanouïssement.*

ESPARDILLES, s. m. pl. Mot Catalan. Souliers de corde.

ESPARGNANT.		*Epargnant.*
ESPARGNE.	Voy.	*Epargne.*
ESPARGNER.		*Epargner.*

ESPARGOUTE de mer, s. f. Plante. *Tripolium.*

ESPARGOUTTE, Plante. Voy. Matricaire.

ESPARMER. Voy. ESPALMER.

ESPARPILLER. Voy. ÉPARPILLER.

ESPARRE, s. f. Ville de la Guyenne, en France; au-dessous de Bourdeaux.

ESPARS. Voy. ÉPARS.

ESPARTEL, ou *Spartel*, s. m. C'est le Cap le plus Septentrional de l'Afrique. *Espartelum caput.* Il est sur la côte du pays d'Habata, province du Roy. de Fez, vis-à-vis du détroit de Gibraltar.

L'ESPARVIÉRE, s. f. Isle de France, dans le Rhône, auprès de Valence.

ESPARVIN. Voy. ÉPARVIN.

ESPATER. Voy. ÉPATER.

ESPATULE, s. f. Instrument de Chirurgien & d'Apothicaire, qui est plat, & un peu large par un bout, & qui va toûjours en étrécissant vers le manche. *Spatula, rudicula.* Ceux qui fabriquent des fromages dans les montagnes de Gruyére & de Berne en Suisse, nomment ainsi un certain petit bâton de sapin, qui sert à tourner le lait caillé dans la chaudiére. *It.* Plante purgative, hydragogue, apéritive, dont la fleur qui ressemble à celle de l'Iris, est purpurine. Cette plante se nomme encore Glayeul-puant,

ESPAVE.		*Epave.*
ESPAVITÉ.		*Epavité.*
ESPAULE.		*Epaule.*
ESPAULÉE.		*Epaulée.*
ESPAULEMENT,		*Epaulement.*
ESPAULER.	Voy.	*Epauler.*
ESPAULETTE.		*Epaulette.*
ESPAULIÉRE.		*Epauliére.*
ESPAURE.		*Epaure.*
ESPEAUTRE.		*Epeautre.*
ESPECCE.		*Spezze.*

ESPECE, s. f. T. de Log. Ce qui est sous le genre, & contient sous soi plusieurs individus. *Species.* Comme l'*espéce* peut être genre par rapport aux parties qui la composent, & à des idées particuliéres, les Philosophes distinguent trois différentes *espéces*. La supérieure ou suprême, la subalterne ou moyenne, & l'inférieure ou la plus basse. La supérieure est celle qui n'a que le genre au-dessus d'elle, qui n'a point d'autre *espéce* au-dessus d'elle; comme substance & accident, qui sont les *espéces* de l'être, qui est le suprême gen-

re. L'*espéce* subalterne ou moyenne, c'est celle qui est entre deux *espéces*, dont l'une est son genre, & l'autre son *espéce*; comme Corps, qui a pour genre, Substance, & pour *espéce* Animé & Inanimé. La plus basse est celle qui n'a point d'*espéce* au-dessous d'elle, qui n'a sous elle que des individus, comme Homme, qui n'a sous soi que Jean, Pierre, Jacques, Louis, &c.

Les anciens Philosophes distinguoient deux sortes d'*espéces*; les unes qu'ils nommoient impresses, & les autres expresses. *Species impressa, species expressa.* Les *espéces* impresses sont des images qui représentent les objets d'où elles viennent. Elles sont portées par les sens extérieurs au sens commun. On les appelle *impresses*, parce que les objets les impriment dans les sens extérieurs. Les *espéces* expresses sont des images toutes spirituelles, représentant les objets: elles sont formées par l'intellect patient, en voyant les *espéces* impresses spiritualisées par l'intellect agent.

Espéce se dit quelquefois des individus de chaque *espéce* à part. Voilà un homme singulier, d'une nouvelle *espéce*. C'est une pauvre *espéce*. Je ne sçai quelle *espéce* de fruit c'est-là. En ce sens il ne se dit guère que par dérision des personnes, & même assez souvent des choses.

It. Sorte, nature; ce qui se peut rapporter à quelque chose de plus connu, & qui néanmoins en est différent. *Modus, species, genus, ratio, forma.* La civilité, de la maniére qu'on la pratique, est une *espéce* de jargon que les hommes ont établi entr'eux.

Espéces, en t. d'Optique, se dit des rayons de lumiére diversement réfléchis par l'inégalité de la surface des corps, & qui font des impressions sur la rétine de l'œil, qui sont cause de la vision. *Species.*

Espéces, sign. aussi Idée, image des choses qui a passé autrefois dans le sens, ou dans l'esprit. *Imago, idea, simulacrum, forma.* Avec le temps les *espéces* se confondent, se perdent dans notre ame.

On dit fig. que l'*espéce* manque, qu'elle devient rare; & il se dit des hommes, des chevaux, de l'argent, &c.

Espéces, t. de Pharm. On donne ce nom aux poudres composées, comme à celles de la confection de hyacinthe, de la confection alkerme, &c.

Espéces, en t. de Monnoie, se dit des piéces de diverses fabriques & matiéres dont les monnoies sont faites. *Nummus, numisma.*

Espéce, en t. de Jurisprud. se dit de la question, de l'hypothése, du cas particulier sur lequel se fait une décision. *Species.*

Il se dit aussi de toutes sortes de denrées, & n'a point de singulier en ce sens. Il y a des droits seigneuriaux payables en argent, & d'autres en *espéces*, en blé, en vin, volaille, &c.

Espéces, en t. de Théolog. se dit des accidens, ou apparences qui demeurent après la consécration dans le pain & dans le vin, nonobstant que leur substance soit détruite, qui les rendent encore sensibles. Selon le sentiment le plus commun des Théologiens, les *espéces* sacramentelles sont des accidens absolus.

ESPÉE. Voy. ÉPÉE.

ESPEJO, s. m. Village de l'Andalousie, sur la riviére de Castro. *Aspavia.*

C'étoit autrefois une ville de la Bétique.

ESPEONTER, vieux v. a. Epouvanter.

ESPÉRABLE, vieil adj. de t. g. Qu'on peut espérer.

ESPÉRANCE, s. f. Vertu Théologale par laquelle nous attendons de Dieu avec une ferme confiance, les biens que sa bonté infinie nous a promis, & que Jésus-Christ nous a mérités. Ces biens sont le salut éternel, les graces & les secours dont nous avons besoin pour y arriver.

Il se dit encore de la cause de notre *espérance*, des personnes & des choses sur lesquelles elle est fondée. Ainsi nous disons: Dieu est notre *espérance*. Nous le disons même des hommes sur la terre, & des choses humaines.

C'est aussi une pensée douce & flateuse que nous formons, ou une prétention mondaine qui nous fait attendre un bien que nous desirons.

Il se dit aussi de la chose sur laquelle elle est fondée. Ce fils unique étoit toute l'*espérance* de la famille.

Les Jardiniers appellent une branche d'*espérance*, celle qui donne des marques d'une fécondité prochaine.

On appelle prov. un Abbé de Sainte *Espérance*, de Saint Elpide, un homme qui s'est fait tonsurer dans la croyance qu'il lui pourra venir quelque Bénéfice, & qui cependant prend la qualité d'Abbé: ἐλπὶς, en Gr. sig. *espérance.*

Espérance. N. pr. de fem. dont le dimin. est *Penete. Spes.*

It. Déesse de l'Antiquité payenne. *Spes.* Elle est ordinairement désignée par une femme, qui présente de la main droite une poignée d'herbes naissantes, ou un bouquet de fleurs, & qui de la gauche reléve sa robe par-derriére.

Nous appellons le verd la couleur d'*Espérance.*

Cap de Bonne Espérance. Voy. Bonne Espérance, au mot Bon.

ESPERDU. Voy. EPERDU.

ESPERDUMENT. Voy. ÉPERDUMENT.

ESPERE, vieux s. f. Espérance.

ESPÉRER, v. a. Prétendre à un bien qu'on prévoit pouvoir obtenir; vivre dans cette attente. *Sperare, confidere.*

Ce verbe se construit quelquefois avec la prép. *de*, particuliérement quand il est à l'infinitif & que le verbe qui le suit immédiatement, est aussi à l'infinitif. Peut-on *espérer* de vous revoir encore aujourd'hui?

ESPÉRIR, vieux v. n. Reprendre ses esprits, revenir à soi.

ESPÉRIT, vieux s. m. Esprit.

ESPERLUCAT, s. m. T. pop. Éveillé, fin, adroit. *Cautus.* Ce mot vient d'*experrectus ante lucem*, Éveillé même avant le jour.

ESPERNAY. Voy. *Epernay.*
ESPERNON. Voy. *Epernon.*
ESPERON. Voy. *Eperon.*
ESPERONNER. Voy. *Eperonner.*
ESPERONNIER. Voy. *Eperonnier.*
ESPERVIER. Voy. *Epervier.*
ESPETER. Voy. *Epeter.*

ESPHLASE, s. m. Espéce de fracture du crâne, dans laquelle l'os est brisé en plusieurs piéces, & enfoncé. C'est la même chose que *enthlase.* Ce mot est Grec: ἔφλασις, infraction, rupture avec enfoncement.

ESPI. Voy. *Epi.*
ESPIAN. Voy. *Epian.*
ESPICE. Voy. *Epice.*
ESPICER. Voy. *Epicer.*
ESPICERIE. Voy. *Epicerie.*
ESPICERIES. Voy. *Epiceries.*

ESPICHEL. Voy. *Epichel.*
ESPICIER. Voy. *Epicier.*
ESPIE. Voy. *Epie.*

ESPIÉGLE, adj. m. & f. Éveillé, subtil, fin. *Jocosus*, *malignus*.

ESPIÉGLERIE, s. m. Petite malice que fait un enfant vif & éveillé. *Jocus malignus*, *malignitas*.

ESPIEMENT. Voy. *Epiement.*
ESPIER. Voy. *Epier.*
ESPIERRER. Voy. *Epierrer.*
ESPIEU. Voy. *Epieu.*

ESPINACE, s. f. Sorte de vaisseau de mer.

ESPINAL. Voy. *Epinal.*
ESPINARD. Voy. *Epinard.*
ESPINÇOIR. Voy. *Epinçoir.*
ESPINE. Voy. *Epine.*
ESPINETTE. Voy. *Epinette.*
ESPINEUX. Voy. *Epineux.*
ESPINGARD. Voy. *Epingard.*
ESPINGLE. Voy. *Epingle.*
ESPINGLIER. Voy. *Epinglier.*
ESPINIÉRE. Voy. *Epiniére.*
ESPINIERS. Voy. *Epiniers.*
ESPINOCHE. Voy. *Epinoche.*
ESPINOCHER. Voy. *Epinocher.*

ESPINOSA, s. f. Deux petites villes d'Espagne, l'une en Biscaie, & l'autre dans la vieille Castille. *Spinosa*, *Octaviolea*, *Vellica*.

ESPINOY. Voy. ÉPINOY.

ESPION, ONNE. s. Celui ou celle qui fait métier d'observer les actions d'autrui. *Speculator*, *explorator*, *auceps*, *exploratrix*.

Ce mot vient d'*espoine*, fait de *spia*, qui a été fait de l'Allemand *spie*.

On dit prov. d'un homme qui ne sçait pas les affaires qui se passent dans le monde, qu'il ne dépense guère en *espions*.

ESPIONNER, v. a. Observer les actions d'autrui pour en rendre compte à quelqu'un. *Observare*, *explorare*.

EL ESPIRITU SANTO, s. m. Ville de l'Amér. Septent. sur la côte du Mexique, dans la Province de Guaxaca.

ESPLANADE, s. f. T. de Fortific. Le terrein qu'on a applani depuis le glacis de la contrescarpe jusqu'aux premiéres maisons, l'espace vuide entre la citadelle, & les maisons de la ville. *Planities*.

En t. d'Artill. on appelle *esplanade*, *planchis* & *platteforme*, les planches, ou madriers sur lesquels on place les batteries de canon.

ESPLANADES, en t. de Fauc. sign. les routes que tient l'oiseau, quand il plane en l'air.

ESPLETTE, s. f. On trouve aussi *esplette*, & *explette*. C'est le nom que les ouvriers donnent en quelques endroits à leurs outils. *Instrumenta*.

ESPLORER. Voy. *Eplorer.*
ESPLOYER. Voy. *Eployer.*
ESPLUCHEMENT. Voy. *Epluchement.*
ESPLUCHER. Voy. *Eplucher.*
ESPLUCHEUR. Voy. *Eplucheur.*
ESPLUCHOIR. Voy. *Epluchoir.*
ESPLUCHURES. Voy. *Epluchures.*
ESPOINÇONNER. Voy. *Epoinçonner.*

ESPOINDRE, vieux v. a. Animer, encourager.

ESPOINTER. Voy. ÉPOINTER.

ESPOINTURE. Voy. ÉPOINTURE.

ESPOIR, s. m. Espérance. *Spes*. Il se dit plus ordinairement en Poësie, qu'en Prose.

En t. de Mar. c'est un fauconneau, ou petite piéce de bronze qui est montée sur le pont; dont on se sert pour les descentes.

ESPOIS. Voy. *Epois.*
ESPOISSE. Voy. *Epoisse.*
ESPOISSEUR. Voy. *Epoisseur.*

ESPONCE, s. f. Vieux t. de Coût. Déguerpissement. *Decessio*, *expulsio*. On dit aussi *esponcer*, & *esponcion*; p. d. *quitter* & *quittance*.

ESPONDRE, vieux v. a. Expliquer, découvrir le sens de quelque chose. *It.* Traduire. *Exponere*. On trouve *espont* pour Expliqué.

ESPONE. Voy. *Epone.*
ESPONGE. Voy. *Eponge.*
ESPONTILLES. Voy. *Epontilles.*

ESPONTON, s. m. Espéce d'arme, demi-pique, dont on se sert particuliérement sur les vaisseaux, quand on vient à l'abordage. C'est aussi une arme d'Officier d'Infanterie. De *spontone*, Italien, parce que c'est une arme pointue & aiguë.

ESPORLE, s. f. T. de Coût. C'est la reconnoissance des devoirs à l'égard du Seigneur. *Servitutis*, ou *clientelæ professio*. Du Lat. *Sporta*, *sportula*, *sporla*, qui signifie ce que le vassal donne ou offre à son Seigneur.

ESPORLER, v. n. T. de Coût. Reconnoître son Seigneur, lui rendre les devoirs en la maniére prescrite. *Clientelam profiteri*.

ESPOUDRER. Voy. *Epoudrer.*
ESPOUFFER. Voy. *Epouffer.*
ESPOUILLER. Voy. *Epouiller.*
ESPOULLE. Voy. *Epoulle.*
ESPOULLEUR. Voy. *Epoulleur.*
ESPOULLIN. Voy. *Epoullin.*
ESPOURES. Voy. *Epaure.*
ESPOUSAILLES. Voy. *Epousailles.*
ESPOUSER. Voy. *Epouser.*
ESPOUSEUR. Voy. *Epouseur.*
ESPOUSSETER. Voy. *Epousseter.*
ESPOUSSETTE. Voy. *Epoussette.*
ESPOUVANTABLE. Voy. *Epouvantable.*
ESPOUVANTABLEMENT. Voy. *Epouvantablement.*
ESPOUVANTAIL. Voy. *Epouvantail.*
ESPOUVANTE. Voy. *Epouvante.*
ESPOUVANTEMENT. Voy. *Epouvantement.*
ESPOUVANTER. Voy. *Epouvanter.*
ESPOUX. Voy. *Epoux.*

ESPRELLE, s. f. Plante dont le vrai nom est *Prêle*, autrement *queue de cheval*, ou *chevaline*. *Asperella*.

ESPREINDRE. Voy. ÉPREINDRE.

ESPREINTE. Voy. ÉPREINTE.

ESPRENDRE, vieux v. a. Surprendre, presser.

ESPREUVE. Voy. ÉPREUVE.

ESPRINGALE, ou ESPRINGARDE, s. f. Ancien instrument de guerre qui servoit à jetter des pierres. *Genus balistæ*. Du vieux v. *espringaler*, sauter.

ESPRIS. Voy. ÉPRIS.

ESPRIT, s. m. *Spiritus*. En t. de Théol. le S. *Esprit* se dit par excellence de la troisiéme Personne de la très-sainte Trinité. L'action par laquelle il procéde du Pere & du Fils, comme le terme de leur amour & le lien naturel de leur charité, s'appelle par les Théologiens Spiration.

CHANOINE RÉGULIER du S. ESPRIT, ou Congrégation du S. *Esprit* à Venise, fondée par quatre Nobles Véniciens.

ORDRE DU S. ESPRIT DE MONTPELLIER. *Ordo S. Spiritûs à Monte Pessulano dictus.* C'est un Ordre Religieux de Chanoines Réguliers & Hospitaliers, ainsi nommé en France; car en Italie on l'appelle l'Ordre du S. *Esprit*, *in Sassia*, en Saxe.

ORDRE DU S. ESPRIT. *Ordo S. Spiritûs.* Ordre de Chevalerie, institué par Henri III. en 1579. Le Roi en est Grand-Maître, & le nombre des Chevaliers est borné à cent, sans y comprendre les Commandeurs Ecclésiastiques & les Officiers de l'Ordre. Il faut, pour y être admis, faire preuve d'une extraction noble de trois races.

LE S. ESPRIT, ou la ville du S. *Esprit*. Petite ville de la nouvelle Espagne, dans l'Amér. septentr. *Civitas Spiritûs sancti*, *fanum Spiritûs sancti*. Elle est sur le golfe du Mexique, dans la Province de Guaxaca.

Il y a encore dans le Brésil une Ville & un Gouvernement de même nom.

Le Cap du S. ESPRIT. *Promontorium Spiritûs sancti.* C'est un Cap des Philippines en Asie.

La Riviére du S. ESPRIT. *Fluvius Spiritûs sancti.* Il y en a deux de ce nom dans l'Amér. L'une est dans l'Amér. septentr. Elle a son embouchure à la côte septentr. du golfe de Mexique. L'autre est dans le Brésil, & se décharge dans la mer du Brésil.

Il y en a encore une autre de même nom en Afrique. Elle a sa source dans le Roy. de Monomotapa, & se jette dans l'Océan Éthiopien.

ESPRIT se dit aussi de la puissance & de la vertu divine, & de sa communication avec les hommes. La Providence est cet *Esprit* universel par lequel Dieu fait agir toute la nature.

Il se dit aussi des Êtres spirituels & des Intelligences incorporelles. Et absol. on appelle le Diable le *malin Esprit*. Remarquez par conséquent qu'il y a une grande différence entre ces deux phrases, avoir un *esprit malin*, & avoir un *malin Esprit*. Il faut mettre la même différence entre double *Esprit* & *Esprit* double. Le Prophéte Élisée demandoit le double *Esprit* d'Élie son maître. *Esprit* double est un *Esprit* fourbe.

Il se dit en ce sens de ces visions, ou apparitions qu'on voit, ou qu'on croit voir sous diverses figures, & qu'on tient être des Démons, ou des ames des défunts. *Spiritus*, *larva*.

ESPRIT, est proprement une substance qui n'a point de parties, capable d'intelligence, de volition & de sensation. C'est l'ame raisonnable entant qu'elle pense, & qu'elle est incorporelle. *Spiritus*, *mens*, *anima*. L'essence de l'*esprit*, c'est la pensée. JÉSUS-CHRIST rendit l'*esprit* après avoir dit, tout est consommé.

Il se dit fig. comme Ame, de ce qui maintient, qui soutient, qui gouverne quelque chose, qui y donne le mouvement, qui fait agir.

Il se dit aussi des diverses fonctions de l'ame, entant qu'elle conçoit, qu'elle juge, qu'elle imagine, & se souvient. *Ingenium.* Cet homme a beaucoup d'*esprit*, de jugement, de bon sens. La nature donne une partie de l'*esprit*, & le commerce du monde l'autre. Il y a plus d'*esprit* qu'on ne pense, à ne montrer pas quelquefois tout son *esprit*. Mettez bien cela dans votre *esprit*; c. à d. dans votre mémoire. Quand j'aurai un peu rappellé mes *esprits*, je m'en souviendrai. Une pointe d'*esprit*, un trait d'*esprit*; p. d. Une subtilité. Il vit d'*esprit*, d'adresse, d'industrie. Au contraire, on dit des stupides, qu'ils n'ont point d'*esprit*, de conception; qu'ils n'ont pas l'*esprit* de dire une parole; qu'ils ont l'*esprit* dur, bouché & stérile.

ESPRIT se dit aussi du génie particulier de chaque personne, de son application à quelque chose, & de la facilité qu'il y a d'y réussir. Cicéron est le seul *esprit* qu'ait eu le peuple Romain égal à son Empire. *Esprit* de régle & de réflexion. Cet homme a l'*esprit* au jeu, aux procès; p. d. il les aime, il s'y applique. On dit aussi, Il a l'*esprit* du jeu, des affaires, il a un génie particulier pour y réussir. Et on dit d'un Artisan qui réussit bien aux ouvrages de main, qu'il a de l'*esprit* jusqu'au bout des doigts. On dit aussi qu'une personne a l'*esprit* de Religion, d'humilité; p. d. qu'il a une vocation, des qualités propres à la vie religieuse. On appelle un *esprit* de contradiction, un homme bourru & peu complaisant, qui aime à disputer, à contrarier les autres.

BEL ESPRIT, se dit & de la chose, & des personnes; & autant en mauvaise qu'en bonne part. En bonne part, le *bel esprit* pris pour la chose est, selon le P. Bouhours, un *esprit* qui a du solide & du brillant dans un égal dégré: c'est, à le bien définir, le bon sens qui brille. Le *bel esprit*, pris pour la personne, est un homme qui ne dit rien que d'une maniére ingénieuse, mais pleine de bon sens. En mauvaise part, le *bel esprit* pris pour la chose, est un *esprit* qui a beaucoup de faux brillans, mais peu de vrai & de solide: un *esprit* de pointes, qui a de l'afféterie. Et pris pour la personne, c'est celui qui a cette sorte d'*esprit*, qui en fait parade, avec affectation & vanité; ou qui, sans l'avoir, veut paroître en être doué.

ESPRIT se dit aussi des effets & des inventions que produit cet *esprit*; des pensées ingénieuses répandues dans un livre, ou dans quelque ouvrage que ce soit. Voilà un discours plein d'*esprit*, où l'*esprit* brille par-tout.

It. Personne, gens. Les *esprits* brouillons & violens sont causes des guerres, des séditions.

ESPRIT FAMILIER. C'est un *esprit* avec lequel on est en commerce, pour connoître par son moyen des choses qu'on ne peut connoître naturellement, & faire des choses surprenantes, extraordinaires, & qui surpassent les forces de la nature humaine. *Dæmon*, *genius*, *Dæmon familiaris*, ou *comes*. On dit que Socrate avoit *un esprit familier.*

ESPRIT FORT est une espéce d'injure qu'on dit à ces libertins & ces incrédules, qui se mettent au-dessus de la croyance & des opinions les plus reçues.

ESPRIT PARTICULIER. C'est, les vûes, les connoissances, les sentimens que chacun a sur les dogmes de la foi & sur les vérités de la Religion, & la persuasion où il est sur cela. *Privatus spiritus.*

ESPRIT, se dit aussi du sens, du caractère, de l'intelligence d'une chose; du dessein, de l'intention, des sentimens, du motif par lesquels on agir. Voici quel est l'*esprit* de notre contrat. Les transactions se doivent faire par un *esprit* de paix pour fuir le procès. Il faut, en traduisant, prendre bien l'*esprit* de son Auteur, son sens, son caractère.

ESPRITS, au pl. en t. de Méd. se dit des parties les

plus volatiles du corps, qui servent à faire toutes ses opérations. On distingue deux sortes d'*esprits*, les *vitaux* & les *animaux*. Les *esprits vitaux* ne sont autre chose que la partie la plus subtile & la plus agitée du sang, de laquelle dépendent son mouvement & sa chaleur. Les *esprits animaux* sont ees corps très-subtils & très-mobiles, contenus dans le cerveau & dans les nerfs; ils ne sont différens des *esprits vitaux*, qu'en ce que ceux-ci sont confondus avec les parties grossiéres du sang, au lieu que les *esprits animaux* en ont été séparés dans le cerveau par le moyen des glandes, dont la substance corticale est composée : ils sont les auteurs du sentiment & du mouvement animal, d'où vient qu'ils ont été ainsi nommés. L'étude continuelle fait une grande dissipation d'*esprits*. La nature a donné le sommeil aux animaux pour réparer les *esprits* épuisés par le travail : & on dit qu'un homme reprend ses *esprits*, quand, par quelque surprise ou accident, les *esprits* qui font agir la raison étoient émus & troublés.

ESPRIT, en t. de Chym. est une substance aërée, subtile & pénétrante, désignée sous le nom de *Mercure*, qui s'éléve d'ordinaire après que le flegme est monté. En ce sens on dit que les Chymistes tirent l'*esprit* de soufre, de sel, & de tous les autres corps, quand ils en tirent l'essence ou le plus subtil par la distillation, ou autrement. On appelle encore *esprits*, les liqueurs distillées qui ne sont ni eau, ni huile.

ESPRIT ARDENT. T. de Chym. L'huile des plantes, quand elle est en assez grande quantité, assez déliée, & mêlée d'assez peu de flegme, est ce qu'on appelle en général *esprit ardent*, parce qu'il est inflammable ; & en particulier c'est l'eau-de-vie, quand elle vient du vin. *Spiritus ardens.*

ESPRIT FUGITIF, en t. de Philos. hermét. est le mercure, quoique ce soit un corps métallique. On l'appelle aussi *esprit* de vie.

ESPRIT DES PHILOSOPHES, en t. de Philos. hermét. est le magistère des Sages.

L'ESPRIT *de vin* n'est autre chose que de l'eau-de-vie plusieurs fois rectifiée, ou distillée.

L'ESPRIT *de vin double* n'est autre chose que de l'eau-de-vie rectifiée. Voy. DOUBLE.

ESPRIT UNIVERSEL. T. du Grand Art. Substance subtile & rare, distinguée de son total premier créé, qui diversement réuni à son solide, qu'on nomme sel, constitue avec lui toute la variété spécifique & individuelle de la nature, la régit & la vivifie, moyennant les accidens qui les font paroître au dehors.

On dit prov. qu'un homme a l'*esprit* aux talons, lorsqu'il fait quelque lourde faute contre le jugement.

ESPRITÉ, ÉE, adj. Qui a de l'esprit. Ce mot est comique & bas.

ESPROUVER.	Voy.	*Eprouver.*
ESPROUVETTE.		*Eprouvette.*
ESPUISABLE.		*Epuisable.*
ESPUISEMENT.		*Epuisement.*
ESPUISER.		*Epuiser.*
ESPURE.		*Epure.*
ESPURER.		*Epurer.*
ESPURGE.		*Epurge.*
ESPURGEMENT.		*Epurgement.*

E S Q.

ESQUADRILLE, vieux f. f. (mouillez les deux *ll.*) Quadrille, compagnie de combattans dans un Tournoi. *Turma, ala.* C'est le dimin. d'*escadre*; de l'Italien *scadra*, escadron, *squadrilla*, petit escadron.

ESQUARRIR.	Voy.	*Equarrir.*
ESQUARRISSAGE.		*Equarrissage.*
ESQUARRISSEMENT.		*Equarrissement.*
ESQUARRISSOIR.		*Equarrissoir.*

ESQUERDE, vieux f. f. Buche fort petite.

ESQUERRE. Voy. ÉQUERRE.

ESQUIAVINE, f. f. Vêtement de paysan, ou d'esclave dont on s'est servi autrefois. De l'Italien *schiavo*, esclave. *Penula.*

En t. de Man. il s'est dit aussi d'un châtiment qu'on faisoit souffrir au cheval pour le rendre souple & obéissant.

ESQUIERMIE, vieux f. f. Alchymie.

ESQUIERS, f. m. pl. ou ESQUIERRES, f. m. pl. Intervalle d'un clocher à l'autre. *Interjectum inter paræcias spatium.*

ESQUIF, f. m. Petit vaisseau de mer, qu'on embarque dans le navire : chaloupe, pour mettre à terre, & qui ne va guère qu'avec les rames. *Scapha, cymba, actuariolum.*

De l'Allemand *schif*, ou *schit*, *navire*, qui a été fait du Gr. σκαφή.

ESQUILIES, f. f. pl. Quartier de Rome. *Exquiliæ, esquiliæ.* Voy. ESQUILIN. Nos Auteurs disent, le Mont Esquilin, & non pas les *Esquilies*. C'étoit à Rome un lieu où l'on exposoit les cadavres des criminels : c'étoit aussi le lieu destiné pour les supplices.

ESQUILIN, INE, adj. Épithéte qui se donnoit à une des sept collines de la ville de Rome, & ce qui y appartenoit. *Esquilinus.* Le Mont *Esquilin*, *Esquiliæ, Mons Esquilinus.* C'est ce qu'on appelle aujourd'hui la montagne Sainte Marie Majeure.

ESQUILLE, f. f. Petite partie qui s'est détachée d'un os quand il s'est rompu. *Schidia, assula. De squama.*

ESQUILLE, f. f. Riviére de l'Amériq. septentr. *Esquilla, Squilla.* Elle se décharge à Port-Royal dans l'Acadie.

ESQUIMAN, f. m. T. de Mer. Quartier-maître. *Adjutor rectoris nautici.* C'est un terme Flamand. Il est comme l'aide du Maître, ou du Contre-maître du vaisseau.

ESQUIMAUX, f. m. pl. Peuples de la Nouvelle France, dans l'Amér. septentr. *Esquimaxii.* Ils sont placés au nord de la riviére de S. Laurent, & au levant de celle de Sainte Marguerite, vers la Baie d'Hudson. Ils sont très-cruels : & l'on a peu de commerce avec eux.

ESQUINANCIE, f. f. T. de Méd. Maladie qui bouche les passages de la respiration. *Angina.* C'est une inflammation de la gorge, ou du larynx, qui empêche souvent l'air d'entrer & de sortir par la trachée-artère, & la viande d'être avalée & conduite dans l'estomac. Ce mot vient du Gr. συνάγχειν, *suffoquer.*

ESQUINE, f. f. T. de Man. qui se dit des reins du cheval, au lieu d'*eschine*. *Lumbus, spina.*

ESQUINE. Voy. SQUINE.

ESQUIPOT, f. m. Espéce de petit tronc qui est dans la boutique des Barbiers, où les garçons mettent tout l'argent qu'ils reçoivent de la façon des barbes. *Pyxis, capsula.*

ESQUISSE, f. f. T. de Peint. Premier crayon d'un tableau ; premiére pensée du dessein, mise sur le papier ou sur la toile ; dessein croqué, ou projet.

fait à la hâte de quelque chose que l'on veut peindre, graver, ou tailler. *Adumbratio*, *informatio*. De l'Ital. *schizzo*, qui dans son sens naturel sign. éclaboussure, parce que l'*esquisse* dans la Peint. ne représente que comme des taches de couleurs.

En Sculpt. c'est un petit modéle de terre, ou de cire, heurté d'art avec l'ébauchoir.

ESQUISSE & EBAUCHE, ne sont pas des mots tout-à-fait synonymes. L'*esquisse* est proprement la première pensée d'un tableau que l'on jette rapidement sur un papier, sur un carton séparé. L'*ébauche* est le commencement du tableau même, dont on trace les premières lignes sur la toile. L'*esquisse* est séparée du tableau : L'*ébauche* se fait sur le tableau même.

Esquisse se dit au fig. d'un ouvrage de Littérature.

ESQUISSER, v. a. C'est faire une esquisse, croquer un dessein à la hâte. *Informare*, *adumbrare*.

ESQUIVER, v. a. qui s'emploie souvent avec le pron. pers. se sauver avec légéreté & promptitude. *Fugere*, *proripere se*.

Ce mot vient d'*esquif*, vaisseau propre à s'enfuir ; comme *échaper* a été fait de *scapha*.

Il se dit fig. & bass. pour, Éviter, éluder, fuir. *Vitare*, *eludere*.

ESR.

ESRACHER, vieux v. a. Arracher. *Evellere*.

ESRAFLER.	Voy.	*Erafler*.
ESRAFLURE.		*Erafture*.
ESRAILLER.		*Erailler*.
ESRAILLURE.		*Eraillure*.
ESRATER.		*Erater*.
ESREINTER.		*Ereinter*.

ESS.

ESSAI, s. m. Épreuve, action par laquelle on tâte, on examine, on éprouve une chose, pour en connoitre la qualité. *Periclitatio*, *specimen*, *periculum*. On fait des *essais* des viandes & du vin qu'on sert sur la table du Roi. *Prægustatio*. Il se dit du pain que l'Écuyer-Bouche présente au Maître-d'Hôtel du Roi, avant que de servir les viandes devant sa Majesté, & que le Maître-d'Hôtel mange, après en avoir touché les viandes. Prendre un cheval à l'*essai*.

Il se dit aussi des tentatives, des expériences qu'on fait pour voir si une chose réussira. On fait l'*essai* du canon avec charge & double charge.

On appelle proprement Coup d'*essai*, le premier *essai* que l'on fait en quelque chose. On dit, faire *essai* de l'or, de l'argent, p. d. faire l'opération nécessaire pour sçavoir à quel titre ils sont. *Essai* se prend aussi pour la première épreuve que l'on fait de la vie Religieuse en habit séculier, avant que de prendre l'habit Religieux. Quelques-uns dérivent ce mot du Lat. *examen*.

Essai, se dit fig. des premiers Ouvrages d'esprit qui se font pour voir si l'on y réussira. *Tentamen*. Les *Essais* de Montagne.

Il se dit aussi du vaisseau, qui sert à faire l'*essai*, & des petites bouteilles, dans lesquelles on envoie du vin pour en goûter.

ESSAIE, s. f. Petite racine dont on se sert dans les Indes pour teindre en écarlate. La meilleure croît sur la côte de Coromandel.

ESSAIM, (Quelques-uns écrivent *Essain*) s. m. C'est une volée, une multitude de jeunes abeilles, qui sortent de leur ruche, pour se séparer des vieilles, & pour aller ailleurs. *Examen*. Du Lat. *examen apum*, ou du Gr. ἑσμὸς, qui sign. la même chose, ou de ἐσσὴν, le *Roi des abeilles*.

Il se dit fig. d'une troupe de gens de même profession, ou de même sorte. Les Latins ont dit *examen* dans le même sens.

ESSAIMER, v. n. Il se dit des ruches d'où il sort un essaim. *Examinare*.

ESSAMPLE, vieux s. m. Exemple.

ESSANGER, v. a. Laver dans l'eau froide, & décrasser dans la première eau le linge qu'on veut mettre à la lessive. *Purgare*, *cruorem abstergere*. Ce mot vient de *sang*, & sign. proprement Ôter le sang & la plus grosse ordure.

ESSART, vieux s. m. Brossaille.

ESSARTER, v. a. Défricher une terre, en arrachant les bois, les racines, le taillis ou le vieux plan qu'on y avoit mis, ou les ronces qui y sont venues faute de culture, pour la rendre disposée à y semer ou planter ce qu'on voudra. *Eruncare*, *purgare vepribus*. D'un de ces mots de la basse Latinité, *exartus*, *exartum*, *exartes*, *essartum*, *assartum*, *sartum* & *sartus*, qui signifioient tous Forêt coupée & défrichée.

ESSAUCER, vieux v. a. Exalter, invoquer, parler.

ESSAUCIER, vieux v. a. Exaucer.

ESSAY. Voy. ESSEY.

ESSAYER, v. act. Faire un essai, une tentative, éprouver quelque chose ; voir si on pourra réussir à une chose, ou si elle nous sera propre ; goûter. *Probare*, *periclitari*, *edere specimen*, *experiri*.

It. Tâcher. *Experiri*. Il faut *essayer* de le gagner.

s'Essayer, v. n. pass. S'éprouver, voir si on est capable d'une chose.

ESSAYERIE, s. f. Lieu particulier dans les Monnoies, où on en fait l'essai. *Probationis locus*.

ESSAYEUR, s. m. Affineur, Officier des Monnoies, qui éprouve si la monnoie est au titre requis par les Ordonnances. *Probator*, *inquisitor*.

ESSE, s. f. T. de Charretier. Cheville de fer, petit clou ou morceau de fer tortu ou courbé qu'on met au bout des aissieux pour y arrêter les roues. *Fibula camerata*, *inflexa* ; *fibula rotæ carruariæ*, *mora*, *retinaculum*, *subscus*.

On appelle aussi l'*esse* d'une louve, un double crochet de fer fait en forme d'une *S*, qui s'accroche d'un côté au cable de la grue, & de l'autre dans l'œil de la louve qui sert à enlever les pierres qu'on veut élever dans un bâtiment.

Les Carriers donnent encore ce nom au picot à deux pointes, dont il n'est différent que parce qu'il est double.

Esse de fléau. T. de Balancier. Morceau de fer tortillé en forme d'*s*.

ESSEAU de bois à couvrir les toits, s. m. *Scandula*. Voy. ÉCHANDOLE.

Esseau, est aussi une petite hache recourbée. *Ascia*, *dolabella*.

ESSECHIRE, s. f. Ville d'Arménie, anciennement Artaxate.

ESSECK, ou EZECH, s. m. Ville de la Basse-Hongrie, sur la Drave. *Essechium*, *Ezechium*.

ESSEENS, ou plutôt ESSENIENS, s. m. pl. Nom d'une secte chez les Juifs. *Essæi*, *Esseni*. C'étoient de véritables Philosophes Pythagoriciens dans tout ce qui regardoit leur maniére de vivre, aimant la retraite & la solitude pour s'appliquer entiérement à la vie contemplative. Ils étoient parmi les Juifs ce que les Moines les plus austeres sont

parmi les Chrétiens. Les uns se marioient & les autres vivoient dans le célibat. On distinguoit les *Esséniens* Pratiques & les Théoriques. Ceux de la première classe vivoient en commun : ceux de la seconde vivoient éloignés de tout commerce du monde.

ESSEKÈBE, *Essequèbe*, ou *Esquib*, f. m. Rivière de l'Amér. mérid. *Essequebia*. Elle traverse la Caribane, & se décharge dans la mer du Nord.

ESSLIN, f. m. Mesure de continence pour les grains, dont on se sert à Soissons. Le septier est composé de deux *esslins*.

ESSELIER, ou GOUSSET, f. m. T. de Charpent. Piéce de bois qui sert à former les cintres, ou qui soûtient par les bouts les entraits ou tirans.

ESSEMAGE, vieux f. m. La crûe des bêtes de chaque année, comme on dit *essaim* dans les abeilles. On dérive ce mot d'*essir*, sortir.

ESSEMER, v. n. T. de Pêcheur. Tirer une féme à bord pour en dégager le poisson qu'on y a pris. *Sagenam aperire*, *exonerare*, *exponere*.

ESSEN, f. m. Pet. ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne, dans le Comté de la Marck. *Essendia*.

ESSENCE, f. f. Ce qui constitue, ce qui détermine la nature d'une chose ; ce qui est absolument nécessaire pour la faire être ce qu'elle est. *Essentia*, *natura*. L'étendue, est l'essence de la matière.

En t. de Chym. c'est ce qu'il y a de plus pur & de plus subtil dans les corps, principalement dans les fleurs, les fruits & les drogues aromatiques, dont on fait les extraits par le feu. *Flos expressus*, *eremor elicitus*, *defæcatior substantiæ pars*.

ESSENCÉ, ÉE, adj. Qui est rempli d'essences ou de parties aromatiques.

ESSENCIER, v. a. Jetter des essences sur quelque chose. *Expresso liquore perfundere*. L'usage de ce mot n'est pas établi.

ESSENCIFIÉ, ÉE, adj. T. de Philos. hermét. Qui est devenu essence, qui a été fait essence. *In florem*, *in eremorem versus*, *defæcatus*. *Essencifier*, v. a. pourroit être employé dans le même Art.

ESSÉNIEN, ENNE. Voy. ESSÉENS.

ESSENS. Voy. ESENS.

ESSENTIEL, ELLE, adj. Qui est nécessaire pour constituer un être, qui appartient à son essence. *Essentialis*, *nativus*, *ingenitus*. Il est *essentiel* à Dieu d'être bon, d'être juste, &c.

Il se dit fig. en matière d'affaires, & sign. Absolument nécessaire. *Gravissimus*, *maximus*, *præcipuus*. On dit aussi, Avoir des obligations *essentielles* à quelqu'un ; c. à d. solides, particuliéres. Un homme *essentiel*, un ami *essentiel* ; c. à d. solide, sur qui l'on peut compter.

En Phys. en Méd. & en Chym. il se dit de ce qui tient de la nature des essences, qui est délicat, subtil, volatil, qui n'est point grossier, visqueux, gluant. L'asperge est composée de beaucoup de sel *essentiel*.

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Rei caput*. C'est-là l'*essentiel*.

ESSENTIELLEMENT, adv. D'une maniére nécessaire & essentielle. *Essentialiter*, *necessariò*, *intimè*.

Il sign. aussi quelquefois, Solidement. Il m'a obligé *essentiellement*.

ESSEOI, vieux f. m. Charriot de Guerre des anciens Gaulois.

ESSERA, ou Sora des Arabes, f. m. Ampoulles ou porcelaines. Petites pustules écailleuses semblables à celles de la gale, qui s'élévent sur la peau. Forestus les met au rang des épinyctides. *Essera* & *Sora* sont des mots Arabes.

ESSERPILLER, vieux v. a. Dérober. Du Lat. *Excerpere*.

ESSETTE, f. f. Espéce de marteau qui sert à plusieurs artisans travaillant en bois. Il a une tête ronde d'un côté, & un large tranchant de l'autre. *Asciculа*.

ESSEX. Le Comté d'*Essex*, Province d'Angleterre. *Essexia*, *Essexiæ Comitatus*. Colchester en est la cap.

Le Royaume d'*Essex*, ou d'*East-Saxon* ; c. à d. des Saxons orientaux. *Essexia*, ou *Estsexia*, ou *Saxonum orientalium Regnum*. C'est un des Royaumes que les Saxons fondérent en Angleterre. Londres en étoit la cap.

ESSEY, f. m. (Pronon. *Essé*.) Bourg de France en Normandie, dans le Diocèse de Séez, à deux lieues de cette ville. *Exaquium*.

ESSIDEUIL. Voy. EXIDEUIL.

ESSIEF, vieux f. m. Patron, modéle. *Exemplum* ; & dans les titres, *exemplar*.

ESSIEU. Voy. AISSIEU.

ESSILLER, vieux v. a. Dissiper, ravager. *Prædari* ; *latrocinari*, *vastare*.

ESSILLEUR, vieux f. m. Dissipateur, voleur ; qui gâte, qui détruit, qui ravage. *Prædator*, *vastator*, *latro*. Ces mots viennent d'*exiler*.

ESSILLES. Voy. EXILES.

ESSIMER, v. a. T. de Fauc. Amaigrir un faucon trop gras : comme si on disoit *essuymer* ; c. à d. en ôter le suif. *Emaciare*, *macerare*, *domare*. On dit aussi, *Essimer* l'oiseau ; p. d. le mettre en état de voler lorsqu'on le dresse.

It. T. d'Agric. Exténuer, consumer, réduire à rien. *Exhaurire*, *assumere*, *conficere*, *perdere*. La vigne s'*essime*, *fit effœta*.

ESSIVÉ, ÉE, adj. T. de Fauc. qui se dit des cures de l'oiseau.

ESSOGNE, f. f. T. de Coût. Droit seigneurial qui est d'ordinaire le double du cens annuel que doit l'héritage.

ESSOINE, vieux f. m. Peine, fatigue, difficulté. *Labor*, *difficultas*.

ESSOINÉ, ESSOINÉ. Voy. EXOINE, EXOINÉ.

ESSÔMES, f. m. Bourg de France dans la Brie Champenoise sur la Marne. *Essomi*.

ESSÔNE, f. m. Bourg de France situé sur la petite rivière d'Étampes, vis-à-vis de Corbeil. *Exona*, *Axona*, *Exona Parisiorum*.

ESSONIER, f. m. T. de Blas. Double orle qui couvre l'Écu dans le sens de la bordure. *Cingulum*, *ambitus*, *limbus*. Il vient du Gr. ζώνη, ceinture, & représente l'enceinte où les chevaux des Chevaliers étoient autrefois placés, en attendant qu'ils en eussent besoin pour le tournoi. C'est presque la même chose que *trescheur*.

ESSONIER, vieux v. a. Excuser. *Excusare*. Voy. EXOINER.

ESSONIER, f. m. Celui qui donne une excuse au nom d'un autre.

ESSOR, f. m. Air découvert & libre, qui cause de la sécheresse. *Aer patens*, *solutus*, *apertus*, *liber*. Mettre du linge à l'*essor*.

It. L'action d'un oiseau de proie qui s'éléve librement dans l'étendue de l'air.

Il se dit fig. en choses spirituelles. Prendre, donner l'*essor* ; p. d. s'élever, se guinder, s'échapper. Son génie prend l'*essor*. Cet Orateur a pris l'*essor*, il est un peu sorti de son sujet. *Digressus est à proposito*.

ESSORÉ, ée, vieil adj. Émoussé. *Hebes, hebetatus, a, um.*

ESSORER (s'), v. n. pass. T. de Chasse, qui se dit des oiseaux de proie qui sont sujets à voler au loin. *Avolare, [illegible] longius.*

En t. de Blas. on appelle un oiseau *essorant, alas expandens*, celui qui est peint en une action où il semble prendre l'essor.

Essorer est aussi a. & sign. Mettre ou exposer à l'air pour sécher. *Arefacere, madorem, humorem adimere, siccandum ponere sub dio.*

Essorer un faucon, c. à d. le laisser sécher au feu ou au soleil.

Essoré, ée, part. pass. Il se dit en t. de Blas. d'un toit quand il est d'un émail différent de celui du bâtiment. *Variè imbricatus.*

ESSORILLER, v. a. (La raison voudroit qu'on dît *essoreiller.*) Couper les oreilles. *Aures præcidere, auribus decurtare, mutilare, truncare.*

On le dit aussi fig. & fam. pour signifier, Couper les cheveux fort courts. De la prép. *ex*, qui dans la composition sign. Retranchement, & d'*auris*, oreille.

ESSOUAHILA, s. f. Petite ville d'Afrique, dans la Numidie.

ESSOUFLER, v. a. Mettre hors d'haleine par une forte course ou agitation. *Anhelum facere, anhelitu privare.*

ESSOUR, vieux s. m. qui signifioit une source, une fontaine. Il y a dans le Diocèse de Rouen deux Paroisses appellées, l'une Ernemont des *Essours*; l'autre S. Germain des *Essours*. De *fontibus*.

ESSOURDER, v. a. Rendre sourd. *Surditatem inducere.* Au sens fig. Ennuyer.

ESSOURISSER, v. a. T. de Man. Couper un cartilage appellé *souris*, qui est au-dedans des naseaux du cheval, & qui est cause qu'il s'ébroue.

ESSUCQUER, v. a. T. d'Agric. mais peu usité. Exprimer le suc des raisins. *Exprimere.*

ESSUI, s. m. Vent ou chaleur qui séche. *Æstus, causon.* Il ne fait point d'*essui*.

C'est aussi un lieu où les Tanneurs mettent sécher les cuirs tannés. *Locus madori abstergendo.*

ESSUIE-MAIN, s. m. Linge à essuyer les mains. *Mantile.*

ESSUI-PIERRE, s. m. Morceau de linge qu'ont les soldats pour essuyer la pierre de leur fusil.

ESSUYER, v. a. Passer un linge par-dessus un corps mouillé ou suant, pour en emporter l'humidité. *Abstergere, detergere.*

On dit fig. *essuyer* les larmes de quelqu'un, p. d. le consoler.

Il se dit aussi en parlant des périls & des difficultés où on s'expose, & qu'il faut souffrir ou surmonter. *Perferre, sustinere. Essuyer* la gravité, le ris amer, & le laconisme d'un Ministre. Je ne suis point d'humeur à *essuyer* des refus offensans.

It. Sécher, & se dit principalement du vent & du soleil. *Siccare, assiccare, arefacere.*

On dit aussi quelquefois que le Ciel s'*essuie*, quand de pluvieux qu'il étoit, il devient sec & serein.

Tous ces mots viennent du Lat. *exsudare*, qui sign. en cette occasion *sudorem extergere.*

EST.

EST, s. m. Nom qu'on donne à l'Orient, ou au Levant. *Oriens.* Vent d'*Est*, *Eurus*, ἀπηλιώτης.

Est, sign. aussi le côté de l'Horison qui regarde l'Orient. Notre route étoit *Est-Ouest*; c. à. d. en longitude sur le même cercle paralléle; & sans changer de latitude, ou par la même élévation du pole.

Est. C'est le nom de la famille Souveraine du Duché de Modène. La Maison d'*Est*, *Gens Estensis.*

ESTABLAGE. Voy. *Etablage.*
ESTABLE. Voy. *Etable.*
ESTABLER. Voy. *Etabler.*
ESTABLERIES. Voy. *Etableries.*

ESTABLETE, vieux s. f. Durée.

ESTABLI. Voy. *Etabli.*
ESTABLIE. Voy. *Etablie.*
ESTABLIR. Voy. *Etablir.*
ESTABLISSEMENT. Voy. *Etablissement.*
ESTABLURE. Voy. *Etablure.*

ESTACADE, s. f. Palissade, pieux plantés dans des eaux, pour empêcher le passage, ou fermer l'entrée d'un port. *Palatio, vallatio.* De l'Ital. *steccchie*, espéce de palissade.

ESTACHE, s. m. Pieu, poteau. De l'Ital. *Stecchie*, ou du lat. *Staca.*

ESTACLE. Voy. Itacle.

ESTAFFE, s. f. Certaine rétribution que les Soûteneurs exigent des femmes de débauche, & de ceux qui tiennent des jeux publics. Tirer l'*estaffe*.

ESTAFFETE, s. f. Courrier qui court avec deux guides. *Cursor binis ductoribus comitatus.* Les Espagnols appellent ainsi le Courrier ordinaire qui porte les lettres.

ESTAFFIER, s. m. Grand valet de pied qui suit un homme à cheval, qui lui tient l'étrier. *Servus grandior, stapedarius, stipator.* Le train des Italiens consiste en un grand nombre d'*estaffiers*.

It. Cliqueur & Soûteneur de lieux publics.

Ce mot vient de *stapes*, Lat. ou de *staffa*, Ital. qui sign. *étrier.*

ESTAFILADE, s. f. Coupure faite avec un instrument tranchant, principalement au visage. *Plaga luculenta.*

Il se dit aussi fam. des déchirures des habits. *Scissura.*

Du mot *staff*, qui dans la langue Franco-Tudesque sign. coup, coup de bâton.

ESTAFILADER, v. a. Faire des estafilades. *Cædere, discerpere.*

ESTAFORT, ou *Estafort*, s. m. Pet. ville de France dans le Condomois.

ESTAGE. Voy. *Etage.*
ESTAGER. Voy. *Etager.*
ESTAGIER. Voy. *Etagier.*
ESTAI. Voy. *Etai.*
ESTAIE. Voy. *Etaie.*
ESTAIEMENT. Voy. *Etaiement.*
ESTAIM. Voy. *Etaim.*

ESTAIN, s. m. Ville de France, au Duché de Bar, à six lieues de Verdun.

Estain. Voy. Étain.

ESTAINS. Voy. ÉTAINS.

ESTAIRES, s. m. Pet. Ville de Flandres, sur la Lys, & près d'Armentiéres. *Stegra.*

ESTAL, vieux s. m. Demeure, place. *Locus, habitatio*; *Stallum.* Le composé *pied-estal* est fort usité.

ESTALAGE. Voy. *Etalage.*
ESTALER. Voy. *Etaler.*
ESTALEUR. Voy. *Etaleur.*
ESTALIER. Voy. *Etalier.*
ESTALINGUER. Voy. *Etalinguer.*
ESTALON. Voy. *Etalon.*

ESTALONNAGE.		*Etalonnage.*
ESTALONNEMENT.		*Etalonnement.*
ESTALONNER.	Voy.	*Etalonner.*
ESTALONNEUR.		*Etalonneur.*
ESTAMBOT.		*Etambot.*
ESTAMBRAIES.		*Etambraies.*

ESTAMÉ, s. f. Laine tricotée avec des aiguilles; ouvrage de fils de laine, passés, enlacés par mailles les uns dans les autres.

ESTAMÈNE, s. m. Petite estame, ou *étamine*.
Ces deux mots viennent de *stamen*, Lat. signifiant la même chose.

ESTAMER. Voy. ETAMER.

ESTAMET, s. m. Petite étoffe de laine, qui se fait à Châlons sur Marne, & aux environs.

ESTAMINE. Voy. ÉTAMINE.

ESTAMINET, s. m. Espéce de cabaret à biére où l'on va boire & fumer à tant par tête. On appelle autrement ces sortes de lieux *tabagies*.

ESTAMINIER. Voy. ÉTAMINIER.

ESTAMO, ou ESTEMO. Voy. ESTHAMO.

ESTAMOIS, s. m. Ais sur lequel est attachée une plaque de fer ou de tôle, où les Vitriers font fondre, avec le fer à souder, l'étain, & la poix-résine, dont ils se servent pour leur soudure.

ESTAMPE, s. f. Impression d'un cachet, ou autre chose dure & gravée, qui marque sa figure sur quelque matiére molle. *Ectypum.* De l'Ital. *stampa*, signifiant la même chose. Son origine primitive est *stampf*, mot Allemand, qui sign. un marteau.
It. Empreinte ou image qui se tire d'une planche gravée, & passée sous la presse. L'origine des *Estampes* est de l'année 1460. elle vient d'un nommé Maso Finiguerra, Orfévre de Florence. *Imago sculpta, incisa æri.*
Les Peintres nomment *estampes* toutes les piéces gravées à l'eau forte, au burin, & en bois. Les Marchands & le Vulgaire les appellent *images*; & celles qui sont sur le cuivre, *tailles-douces*.
On appelle à Rome, des écus, sols, & deniers d'or d'*estampe*, en Ital. *di stampa*, des monnoies de compte, dont les Banquiers & Négocians Romains se servent pour tenir leurs livres.
It. Tulipe colombin blanc & incarnat.

ESTAMPE. Outil qui sert aux Serruriers à river les boutons.

ESTAMPER, v. a. Faire une empreinte de quelque matiére dure & gravée sur une matiére plus molle. *Imprimere, exprimere.*
It. Former des figures sur le cuir, pour en faire des tapisseries, des ornemens, &c.
En t. de Chapellerie. Passer à plat sur le bord d'un chapeau une sorte d'outil appellé la piéce, afin d'en ôter les plis, & en même-temps l'égoutter.

ESTAMPER un Négre. C'est le marquer avec un fer chaud, pour reconnoître à qui il appartient.

ESTAMPER. T. de Maréchal. Voy. ETAMPER.

ESTAMPES. Voy. ÉTAMPES.

ESTAMPILLER, v. a. Dim. d'*estamper*. Faire une empreinte de quelque matiére dure & gravée sur une matiére plus molle.
En t. de Papetier, c'est marquer le papier d'une certaine marque.

ESTAMPOIS. Voy. ÉTAMPOIS.

ESTAMURE. Voy. ÉTAMURE.

ESTAN, ou *Estang*, s. m. Pet. ville de France en Gascogne, dans l'Évêché d'Aire. *Laterra, Stagnum Linguadocia.*

ESTANC, adj. m. T. de Mar. qui se dit d'un vaisseau bien clos. *Clausus, obseratus.*

ESTANCES, s. f. T. de Mar. Piliers posés tout le long des hiloires pour soûtenir les barotins.

ESTANCHE.		*Etanche.*
ESTANCHEMENT.		*Etanchement.*
ESTANCHER.	Voy.	*Etancher.*
ESTANÇON.		*Etançon.*
ESTANÇONNER.		*Etançonner.*

ESTANFORDE, s. f. Bourg des Pays-Bas, dans la la Flandre, à deux lieues de Cassel. *Stenfordia.*

ESTANG.		*Estan.*
ESTANG.	Voy.	*Etang.*
ESTANGUES.		*Etangues.*

ESTANT, *en étant*. Vieille expression. En état, droit, levé, debout.

ESTANT.		*Etant.*
ESTAOL.		*Ethaol.*
ESTAPE.	Voy.	*Etape.*
ESTAPIER.		*Etapier.*
ESTAPLES.		*Etaples.*

ESTAPO, s. m. Ville de l'Amér. dans la Nouvelle Espagne.

ESTARKE, s. m. Ville de Perse, dans le Farsistan, ou la Perse proprement dite.

ESTAT. Voy. ÉTAT.

ESTATEUR, s. m. Celui qui fait cession de ses biens en Justice à ses créanciers. Il est ainsi appellé, parce qu'il doit présenter debout ses Lettres de bénéfice de cession. De *stare*.

ESTAU. Voy. ÉTAU.

ESTAVAYER, ou ESTAVAYEL, en Allemand STÆFFIS, s. m. Ville & Bailliage de Suisse, dans le Canton de Fribourg.

ESTAYER. Voy. ÉTAYER.

ESTE, ou *Est*, s. m. Ville de l'État des Vénitiens, en Italie. *Ateste.* Elle est dans le Padouan, sur la petite riviére de Bacchilione. Elle a donné le nom à l'illustre Maison d'*Este*.

ESTÉ. Voy. ÉTÉ.

ESTECA, s. f. Forteresse du Tucuman dans l'Amér. mérid.

ESTECO, s. m. Pet. ville du Tucuman dans l'Amér. mér. *Estecum.*

ESTEIGNOIR. Voy. ÉTEIGNOIR.

ESTEINDRE. Voy. ÉTEINDRE.

ESTEING, s. m. Ancienne Baronie, qui depuis a été érigée en Comté. *Stagnum.* Le Comté d'*Esteing* est dans le Rouergue.

ESTEINS. Voy. ETAINS.

ESTEINTE. Voy. ÉTEINTE.

ESTÉLAIRE, adj. de t. g. T. de Chasseur. Apprivoisé.

ESTELES. Voy. ÉTELES.

ESTELIN. Voy. ESTERLIN.

ESTELLA, s. f. Ville de la Navarre Espagnole, à huit lieues de Pampelune. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Carnonium*, ou *Curnovium*, petite ville des Vascons, ou Gascons anciens.

ESTÉMÉNAIRE, s. m. T. de Mar. L'une des deux piéces de bois ajustées aux extrémités des madriers. Du Lat. *extremus*, dernier, qui est au bout.

ESTEMOA.		*Esthemoa.*
ESTEN.		*Estonie.*
ESTENDARD.		*Etendard.*
ESTENDEUR.	Voy.	*Etendeur.*
ESTENDOIR.		*Etendoir.*
ESTENDRE.		*Etendre.*
ESTENDUE.		*Etendue.*

ESTENSE, adj. de t. g. Ce mot ne se dit point seul. Le mont *Estense*, *Mons Estensis*, est un mont de trois cents mille écus de capital que la Maison d'Este avoit fondé sur les revenus des biens qu'elle possédoit dans l'Etat Ecclésiastique.

ESTEPA, s. f. Pet. ville ou bourg d'Espagne dans le Roy. de Grenade. *Astera.*

ESTEPONA, s. f. Pet. ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne.

ESTER, v. n. T. de Jurisprud. qui ne se dit qu'en cette phr. *Ester* à droit; p. d. Comparoitre en jugement personnellement. *Stare*, ou *se sistere in judicio.*

Il se prenoit autrefois pour *hésiter*, & semble avoir été fait du lat. *herere.*

ESTERAC, ou plûtôt *Astarac*, s. m. Le Comté d'*Esterac*, *Astaracensis Comitatus.* Contrée de Gascogne, en France. La petite ville de Mirande en est le lieu principal.

ESTÉRE, s. f. Natte de jonc, qui vient d'Italie, de Provence & du Levant.

ESTERELLE, s. f. Fausse divinité que l'on dit avoir été autrefois adorée en Provence. *Esterella.*

ESTERLET, s. m. Espéce d'oiseau aquatique, qui se trouve sur la côte de l'Acadie.

ESTERLIN, s. m. Sorte de monnoie ancienne d'Angleterre. L'*esterlin*, ou denier *esterlin*, étoit la 20e. partie de l'once, & valoit de notre monnoie courante environ 3. s. 7. d. C'étoit aussi une sorte de poids. On trouve *Esterlin*, *Estrellin*, *Esterling*, *Sterling*, ou *Streling.* Voy. STERLIN.

ESTERNIR, vieux v. a. Donner un coup si violent, que la personne tombe sans mouvement sur la place. Du lat. *sternere.*

ESTERNUER. Voy. ÉTERNUER.

ESTERNUMENT. Voy. ÉTERNUMENT.

ESTERP, s. m. Bourg de France dans le Limousin. *Styrpum.*

ESTERRE, s. m. On nomme ainsi sur les côtes de l'Amériq. des embouchures de riviéres ou de petits ports, où l'on embarque les marchandises des villes qui sont plus avant dans les terres.

ESTEVANON, s. m. Ancienne monnoie de compte de S. Etienne de Dijon. On se servoit de ce mot en Bourgogne & en Franche-Comté.

ESTEVAY, s. m. Pet. ville de Suisse, cap. d'un Bailliage du canton de Fribourg.

ESTEVENANT. Voy. *Estevanon.*
ESTEUF. Voy. *Eteuf.*
ESTEUFFIER. Voy. *Eteuffier.*
ESTEULE. Voy. *Eteule.*

ESTEVOIR, *Estovoir*, & *Estouvier*, vieux ss. mm. Besoin, nécessité, ce qui est nécessaire dans un ménage.

ESTEZ, vieux s. m. pl. Ponts & fossés. *Pontes*, *fossæ.*

ESTHAMO, *Esthémo*, ou *Isthemo*, s. m. Ville de la Terre-sainte, située dans les montagnes de Juda.

ESTHAOL, ou **ESTAOL**, s. m. Ville de la Tribu de Juda, qui fut ensuite donnée à celle de Dan.

ESTHÉMOA, s. m. Ville de la Terre-sainte, que quelques Géographes confondent avec Esthamo.

ESTHER, s. f. Juifve, captive en Perse, ou dans la Susiane, & que sa beauté rendit digne du lit d'Assuérus, & du thrône de Suze. Le Livre d'*Esther* est un Livre Canonique de l'Écriture-sainte, où l'histoire de cette Reine est racontée. On l'appelle quelquefois simplement *Esther*; & le plus grand nombre des Interprétes Hébreux, Grecs, Latins, &c. le donnent à Mardochée.

ESTHUIR, vieux verbe actif. Ôter ou éviter.

ESTIENNE. Voy. ÉTIENNE.

ESTIENNETTE. Voy. ÉTIENNETTE.

ESTIEZ, s. m. C'est le même que saint Anastase de Perse, qui avant son baptême s'appelloit Magundat. *Anastasius.* C'est de ce nom que s'est formé *Estiez.*

ESTIFLET, vieux s. m. Bagatelle, un rien, pas la moindre chose.

ESTILET. Voy. STYLET.

ESTIMABLE, adj. m. & f. Qui est digne d'estime, qui mérite de l'approbation. *Æstimabilis*, *dignus laude.*

ESTIMATEUR, s. m. Qui donne un juste prix aux choses. *Judex*, *arbiter*, *æstimator*, *existimator.* On dit au fig. Juste *estimateur* de la gloire.

ESTIMATIF, adj. m. Se dit des procès-verbaux & devis, où les Experts nommés font l'estimation des réparations des bâtimens dont les Juges ont ordonné la visite.

ESTIMATION, s. f. Prisée. Prix, juste valeur d'une chose. *Æstimatio*, *pretium.* On dit aussi, Juger d'une chose par *estimation*, c. à d. à peu-près.

Dans le Lyonnois le peuple dit *estimation* ou *estimative* pour *esme*, & prov. Tu n'as point d'*esme*, tu n'as point d'esprit, tu ne sçais pas estimer les choses.

ESTIMATIVE, s. f. Faculté de l'ame qui nous apprend à juger, & estimer des choses. *Æstimandi*, *judicandi facultas*, *peritia.*

ESTIME, s. f. La bonne opinion qu'on a de la valeur, du mérite d'une personne, ou d'une chose. *Æstimatio.*

Il se dit particuliérement, en t. de Mar. du jugement que fait un Pilote du chemin qu'il croit avoir fait, & du lieu où il croit être, par la considération du vent & du sillage, du nombre des voiles, & de la route qui a été tenue. *Æstimatio*, *conjectura*, *judicium*, *existimatio.*

ESTIMER, v. a. Priser; déterminer le prix & la valeur de quelque chose. *Æstimare.*

It. Faire cas de, &c. On ne sçauroit trop *estimer* la vertu, la liberté, les gens sincéres, les vrais amis.

It. Avoir quelque opinion, quelque croyance d'une chose, bien ou mal fondée; juger, penser, croire, présumer qu'une chose est, ou n'est pas ainsi. *Conjicere*, *judicare*, *opinari*, *persuadere sibi.*

ESTINCELANT. Voy. *Etincelant.*
ESTINCELLE. Voy. *Etincelle.*
ESTINCELLEMENT. Voy. *Etincellement.*
ESTINCELER. Voy. *Etinceler.*
ESTINCELETTE. Voy. *Etincelette.*

ESTIOLER, ou **S'ESTIOLER**, v. n. pass. T. de Jardinage. Devenir mince. *Gracilescere*, *gracilem fieri.* De *stylus*, pointe aiguë, & menue.

ESTIOMÉNÉ, ÉE, adj. ou part. pass. T. de Méd. Mangé, rongé, desséché. *Estiomenus*, *corrosus*, *obesus.* Le verbe *estioméner* se trouve dans Nicot. De *esthiein*, manger.

ESTIRE. Voy. ÉTIRE.

ESTIRER. Voy. ÉTIRER.

ESTIVAL, s. m. Ancienne chaussure usitée en France, hense, botine. *Æstivale.*

ESTIVE, s. m. T. de Mer. Équilibre & juste contrepoids qu'on donne aux vaisseaux & galéres, pour balancer leur charge. *Æquilibrium*, *æquipondium.*

ESTOC, f. m. Il fign. originairement un tronc d'arbre. Maintenant on le dit feulement d'un long bâton ferré par un bout. *Truncus*, *baculus ferro munitus*. De l'Allemand *ftock*, bâton, tronc, fouche.

ESTOC, fign. auffi le fer, la pointe d'une arme. *Punctum*, *acies*, *cuspis*. Frapper d'*eftoc* & de taille. *Punctim & cæfim*.

C'étoit autrefois une forte de groffe épée, nommée auffi épée d'armes.

En termes d'exploitation & de commerce de bois, faire une coupe à blanc-*eftoc*, c'eft en abattre tous les arbres, n'en réferver aucun.

ESTOC, en t. de Jurifprud. fe dit fig. de la liaifon de parenté qui vient d'une commune fouche. *Linea*, *cognatio*, *domus*, *origo*, *ftirps*. Chacun des parens paternels & maternels héritent des immeubles qui viennent de leur *eftoc*, ou de leur côté & ligne. Etre du même *eftoc*, c'eft être forti du même tronc, être defcendu du même chef.

On dit quelquefois fig. & fam. Dites-vous cela de votre *eftoc*, de vous-même, de votre chef ?

En t. de Joueurs de Gibeciére & de Bonneteurs : on appelle faire l'*eftoc*, lorfque l'on fait paffer deffous la carte de deffus, fans que perfonne s'en apperçoive. *Chartam fuperiorem inferiori mutare*.

ESTOCADE, f. f. On appelloit ainfi autrefois une longue épée. *Enfis*, *gladius prælongi haftilis*.

Il fign. aujourd'hui, Un grand coup d'épée allongé. *Plaga punctim inflicta*.

ESTOCADE, fe dit fig. de la demande que fait un importun, un efcroc. Ainfi on dit, Allonger, porter l'*eftocade* à quelqu'un ; p. d. Lui emprunter quelque fomme d'argent, qu'on n'eft pas en volonté, ou en pouvoir de rendre.

ESTOCADER, v. n. Porter des *eftocades*. *Digladiari*.

Au fig. Difputer, fe preffer l'un l'autre par de vives raifons, par des argumens.

En ftyle burlefque, Importuner à force de demander quelque chofe.

ESTOCAGE, f. m. T. de Coût. Droit de quatre deniers dû au Seigneur en vente d'héritages.

ESTOFFE. Voy. ÉTOFFE.

ESTOFFER. Voy. ÉTOFFER.

ESTOI, f. m. Ville de Portugal, dans les Algarves, à l'orient de Faro.

ESTOIER, vieux v. a. Serrer, rengaîner l'épée, comme qui auroit dit, Mettre en un étui.

ESTOILE. } Voy. { *Etoile*.
ESTOILÉ. } Voy. { *Etoilé*.
ESTOILER. } Voy. { *Etoiler*.

ESTOIRE, vieux f. f. Flotte, armée navale. *Claffis*, *navalis exercitus*. Du gr. στόλος, qui a le même fens, de στέλλω, j'envoie.

ESTOLE. Voy. ÉTOLE.

ESTOLT, vieil adj. Rude.

ESTOMAC, f. m. T. d'Anat. C'eft proprement l'orifice fupérieur du ventricule, que quelques-uns appellent la bouche du ventricule qui reçoit les alimens. Il commence où l'œfophage finit. *Stomachus*, *os ventriculi*. De στόμα, bouche.

ESTOMAC, fe dit auffi du ventricule même. On dit de celui qui a la voix forte, qu'il a un bon *eftomac*.

Il fe dit abufivement de la partie extérieure du corps, qu'on appelle autrement le *fein*, la *poitrine*, & qui eft au-deffus de la ceinture. *Pectus*.

ESTOMAC, à l'égard des volailles & des autres oifeaux que l'on mange, fe dit des chairs qu'on tire de deffus leur partie éminente, quand on a levé les aîles & les cuiffes.

On appelle en Chym. *Eftomacs d'autruches*, les eaux fortes qui diffolvent tout.

ESTOMAQUER, v. a. Il ne fe dit qu'avec le pron. perf. Se fcandalifer, s'offenfer de ce que quelqu'un dit ou fait, *Succenfere*, *excandefcere*, *irafci*. Il eft du ftyle fam.

ESTOMBAR, f. m. Village de Portugal, dans le petit Roy. des Algarves. -*rum*. C'eft un refte de l'ancienne *Offonaba*, *Exonaba*, & *Onoba*.

ESTOMBER. Voy. ESTOMPER.

ESTOMMIR, vieux v. a. Étonner, troubler. On a dit premiérement *eftorber* d'*exturbare*, puis *eftormer*, *eftormir*, & enfin, *eftommir*.

ESTOMPER, v. n. T. de Deffinateur. Deffiner avec des couleurs en poudre qu'on applique avec de petits rouleaux de papier dont le bout fert comme de pinceau.

ESTONIE, f. f. Partie feptentr. de la Livonie. C'eft une Province de l'Empire Ruffien, à l'Eft de la mer Baltique. Revel en eft la cap. *Eftonia*, *Eftlandia*.

ESTONNAMMENT. } Voy. { *Etonnamment*.
ESTONNANT. } Voy. { *Etonnant*.
ESTONNEMENT. } Voy. { *Etonnement*.
ESTONNER. } Voy. { *Etonner*.

ESTOQUIAU, f. m. C'eft l'anneau d'une petite cheville de fer qui tient le reffort d'une ferrure.

ESTOR, vieux f. m. Embarras, bruit, défordre. Ce pourroit bien être la même chofe que *eftour*. Voy. ESTOUR.

ESTORCE, vieux f. f. Effort. *Conatus*, *nifus*.

ESTORE, ou ESTORA, f. f. Ville ancienne de Numidie. *Stora*, anciennement *Ruficada*. Elle eft aujourd'hui dans la Conftantine, Province du Roy. d'Alger.

ESTORÉE, vieux f. f. Armée navale. *Claffis*, *navalis exercitus*. On a dit auffi *Eftoire*.

ESTORER, v. a. On fe fert de ce mot en Normandie, p. d. Se pourvoir, faire fa provifion. Il vient d'*auftorare*.

Il a fignifié autrefois Créer, ordonner, arranger.

ESTORMIR. Voy. ESTOMMIR.

ESTORS. Voy. ESTOUR.

ESTOTILAND, f. m. ESTOTILANDE, f. f. Grand pays de l'Amér. fept. qui eft encore appellé la Terre de Laborador, ou de Cortereal, ou la Nouvelle Bretagne. *Eftotilandia*, *Terra Laboratoris*, ou *Cortereal*is, *Britannia Nova*.

ESTOUBLAGE, f. m. T. de Coût. Droit qui fe léve fur les blés, ou efteules. *Eftoublagium*.

ESTOUBLE. Voy. ÉTEULE.

ESTOUDEAU, f. m. Un jeune coq. *Pullafter*, *junior capus*.

ESTOUFADE. } { *Etouffade*.
ESTOUFFANT. } { *Etouffant*.
ESTOUFFEMENT. } { *Etouffement*.
ESTOUFFER. } { *Etouffer*.
ESTOUFFOIR. } { *Etouffoir*.

ESTOVOIR. Voy. ESTEVOIR. On a dit auffi *Eftouvier*.

ESTOVOIR, vieux v. n. Combattre, difputer.

ESTOUPADE. } Voy. { *Etoupade*.
ESTOUPE. } Voy. { *Etoupe*.
ESTOUPER. } Voy. { *Etouper*.

ESTOUPILLE.

ESTOUPILLE. Voy. *Etoupille.*
ESTOUPILLON. Voy. *Etoupillon.*
ESTOUPIN. Voy. *Etoupin.*

ESTOUR, vieux s. m. Combat, bataille, assaut de ville. *Discrimen, certamen, conflictus, concursus.* De *stormo*, Ital. Assemblée de plusieurs personnes armées pour combattre.

ESTOURDERIE. Voy. *Etourderie.*
ESTOURDI. Voy. *Etourdi.*
ESTOURDIMENT. Voy. *Etourdiment.*
ESTOURDIR. Voy. *Etourdir.*
ESTOURDISSANT. Voy. *Etourdissant.*
ESTOURDISSEMENT. Voy. *Etourdissement.*
ESTOURNEAU. Voy. *Etourneau.*
ESTOUTEVILLE. Voy. *Etouteville.*

ESTRAC, adj. m. T. de Man. qui se dit d'un cheval qui a peu de corps & de ventre. *Arctus.*

ESTRACE, vieux s. f. Extraction.

ESTRADE, s. f. Chemin public, ou de la campagne. *Via strata.* On s'en sert en cette phrase militaire, Battre l'*estrade*, c. à d. Envoyer des Cavaliers aux nouvelles, à la découverte des ennemis. De l'Ital. *strada*, rue, ou chemin.

On dit pop. Battre l'*estrade*; p. d. Aller en divers pays, en diverses provinces.

C'est aussi une élévation de plancher qui se fait dans une alcove, ou dans la moitié d'une chambre, avec des ais cloués sur des lambourdes, pour en faire un réduit distingué & plus paré. *Tabulatum, contignatio, locus editior.*

ESTRADIOT, vieux s. m. Soldat à cheval, chevau-léger d'Albanie; & on disoit autrefois, Monter à cheval à la *Stradiote*, p. d. avec les étriviéres longues; ce qui est opposé à la *Ginette*, ou à la *Morsque*, c'est-à-dire avec des étriviéres courtes. Du gr. στρατιώτης, homme de guerre.

ESTRAGALE. Voy. ASTRAGALE.

ESTRAGE, *Estage*, & *Estaige*, vieux substantifs masculins. Enclos d'une maison de campagne. *Septum villæ.*

ESTRAGON, s. m. Plante odoriférante, qu'on met au rang des autonnes. *Dracunculus.* On la mange dans les salades, pour corriger la crudité des autres herbes. Le vinaigre d'*estragon* aide à la digestion. Le vin d'*estragon* est propre à appaiser les douleurs des dents & des gencives.

ESTRAIN, vieux s. m. Paille. *Stramen.*

It. Côte de la mer qui est plate & sablonneuse.

ESTRAMAÇON, s. m. Espéce d'épée, de coutelas ou de cimeterre qu'on portoit autrefois. Ce mot n'est plus usité que dans cette phr. Coup d'*estramaçon*, p. d. Coup qu'on donne du tranchant d'une forte épée. *Ictus casim illatus.* Plusieurs appellent *estramaçon* la partie du sabre qui est environ d'un demi-pied au-dessus de la pointe. *Acinacis pars media.*

Ce mot est vieux Gaulois, *scramasaxus*, dérivé de l'Allemand *scram*, escrime: ou de *extrema acies*, le bout de la pointe du tranchant.

ESTRAMAÇONNER, v. n. Se battre à coups d'estramaçon. *Cadere, casim ferire.* Il n'a guére d'usage.

ESTRANGE. Voy. ÉTRANGE.

ESTRANGEL, adj. & s. m. Le caractère *Estrangel*, *Estrangelus character*, est une espéce, une forme particuliére des lettres Syriaques. Ce sont comme les Lettres majuscules de la Langue Syriaque; & quelques-uns croient que c'est l'ancien & le vrai caractère Chaldaïque.

ESTRANGEMENT, Voy. ÉTRANGEMENT.

ESTRANGER. Voy. ÉTRANGER.

ESTRANGETÉ. Voy. ÉTRANGETÉ

ESTRANGLELEOPARD, substantif masc. Espéce d'aconit. *Aconitum pardalianches.*

ESTRANGLELOUP, s. m. Autre espéce d'aconit. *Lupararia, lycoctonum aconitum.*

ESTRANGLEMENT. Voy. *Etranglement.*
ESTRANGLER. Voy. *Etrangler.*
ESTRANGUILLON. Voy. *Etranguillon.*

ESTRAPADE, s. f. Supplice militaire par lequel on lie les mains derriére le dos à un soldat, & on l'éléve avec une corde au haut d'une longue piéce de bois, & puis on le laisse tomber jusques près de terre, ensorte que le poids de son corps lui fait disloquer les bras & les jambes. *Trochleatum patibulum.* Du vieux mot François *estreper*, briser, extirper, éventrer.

Il se dit aussi de la machine ou de l'arbre élevé & préparé pour donner l'*estrapade*; de l'instrument du supplice, & du lieu où cela se fait.

ESTRAPADE de marine. C'est le châtiment qu'on fait souffrir à un matelot, en le guindant à la hauteur d'une vergue, & le laissant ensuite tomber dans la mer, où on le plonge une ou plusieurs fois, selon que le porte la sentence. C'est ce qu'on appelle autrement donner la cale.

ESTRAPADE, se dit aussi de ces tours de Bâteleurs qui voltigent sur la corde, & qui passent une ou deux fois le corps entre leurs bras & la corde qu'ils tiennent.

En t. de Man. c'est une défense du cheval qui ne veut pas obéir, qui en même temps léve le devant, & détache des ruades avec furie.

On dit fig. Donner l'*estrapade*, la torture à son esprit, quand on lui fait faire une violente application, pour inventer quelque chose difficile à trouver. *Tormentum.*

ESTRAPADER, v. a. Donner l'estrapade, faire souffrir le supplice de l'estrapade, *Pœnariæ trochleæ addicere.*

ESTRAPASSER, v. a. T. de Man. Fatiguer un cheval en lui faisant faire un trop long manége.

ESTRAPER, v. a. Scier le chaume qui reste après le sciage des blés. *Culmi reliquias secare.* L'instrument dont on se sert pour cela se nomme *estrapoire*, qui est un petit faucillon. *Culmorum reliquiarum resectorium.*

ESTRAPONTIN, subst. m. Quelques-uns disent STRAPONTIN. Petit siége qu'on met au-devant d'un carrosse coupé. *Stratum, sedes antica.*

It. Espéce de lit suspendu en l'air à deux arbres, dont usent les Sauvages, & dont on se sert aussi dans les vaisseaux. *Stratum nauticum.*

ESTRASSE, s. f. Bourre de soie que l'on nomme autrement *Cardasse*. Le mot *estrasse* semble venir de *trica*, petits filets embarrassans.

ESTRAVE. Voy. ÉTRAVE.

ESTRAYER, adj. m. vieux t. de Jurisprud. Biens *estrayers*, c. a d. étrangers dévolus au fisc.

ESTRAYÉRE, vieux s. f. Confiscation au Souverain.

ESTRE. Voy. *Etre.*
ESTRECHI. Voy. *Etrechi.*
ESTRÉCIR. Voy. *Etrécir.*
ESTRÉCISSEMENT. Voy. *Etrécissement.*
ESTRÉCISSURE Voy. *Etrécissure.*

ESTRÉE, s. f. (On ne prononce pas l's.) vieux mot. Chemin. De *Strata*, en sous-entendant *via*. La Maison d'*Estrées* porte à ses armes fretté de sable.

Estrée, s. f. Abbaye de France en Normandie, à deux lieues de Dreux. *Strata*. Elle est de l'Ordre de Cîteaux.

ESTRÉHAM, ou ESTRÉHAN. (On ne prononce pas l'*s*.) s. m. Petit Port de Mer, avec titre de Baronie, dans le Diocèse de Bayeux en Basse-Normandie. *Estrehanum*.

ESTREIGNOIRS.		*Etreignoirs.*
ESTREIN.	Voy.	*Etrein.*
ESTREINDRE.		*Etreindre.*
ESTREINTE.		*Etreinte.*

ESTREJURE, vieux s. f. Chose abandonnée.

ESTRELAGE, s. m. T. de Gabelles. Sorte de droit qui s'est levé sur le sel.

ESTRELIN. Voy. ESTERLIN.

ESTRÉMADURE, *Estrémadoure*, ou *Estramadure*, s. f. Contrée, dont une partie est dans les États du Roi d'Espagne, & l'autre dans ceux de Portugal. La première s'appelle *Estrémadure* de Léon ou de Castille, *Estremadura Castellana*, ou *Hispanica*; & la seconde l'*Estrémadure* de Portugal, *Estremadura Lusitanica*. Ce nom s'est formé de deux mots Lat. *Extra Durum*, au-delà du Duero.

La nouvelle *Estrémadure*, *Estremadura nova*, est une Province de la nouv. Espagne, dans le Nicaragua.

ESTRÉMOS, ou *Extremos*, s. m. petite ville de Portugal dans l'Alentéjo. *Extrema*, *Stremonium*.

ESTRENNE. Voy. ÉTRENNE.

ESTRENNER. Voy. ÉTRENNER.

ESTREPAGNI, s. m. Bourg de France dans le Vexin François, entre Gisors & les Andelis. *Sterpiniacum*, *Stripenneium*.

ESTREPER, v. a. Extirper.

ESTREPIGNI.		*Estrepagni.*
ESTRESILLONNER.		*Etresillonner.*
ESTRESILLONS.	Voy.	*Etresillons.*
ESTRIBORD.		*Dextribord.*
ESTRIER.		*Etrier.*
ESTRIÉRE.		*Etriére.*

ESTRIF, vieux s. m. Querelle, débat de paroles. *Rixa*, *jurgium*.

ESTRILLE.		*Etrille.*
ESTRILLER.	Voy.	*Etriller.*
ESTRIPPER.		*Etripper.*

ESTRIVANT, ante, part. a. vieux mot. Disputant. *Disputans*, *contendens*.

ESTRIVE, vieux s. f. Dispute.

ESTRIVER, v. n. Quereller, se choquer ou se débattre de paroles. *Jurgari*, *rixari*. *It.* Disputer. *Disputare*, *contendere*.

Ces mots viennent peut-être d'*estrier*, parce que les gens qui se battent à cheval, se tiennent fermes sur leurs étriers.

ESTRIVIÉRE.		*Etriviére.*
ESTROIT.		*Etroit.*
ESTROITEMENT.		*Etroitement.*
ESTROITESSE.	Voy.	*Etroitesse.*
ESTRON.		*Etron.*
ESTRONÇONNER.		*Etronçonner.*
ESTROPE.		*Etrope.*

ESTROPIAT, s. m. Un gueux de profession qui est estropié, ou qui fait semblant de l'être. *Mutilatus*, *mutilus*, *mancus*, *membro captus*. Il est du style fam.

ESTROPIER, v. a. Couper, abattre, casser un bras ou une jambe, ensorte qu'on ne s'en puisse plus servir à l'avenir. *Mutilare*. *It.* Ôter par une blessure l'usage d'un membre.

En t. de Jardinage, il sign. Taillader un arbre, lui ôter les branches dont il a besoin.

Il se dit fig. en choses morales & spirituelles. On dit d'un extravagant, qu'il est *estropié* de la cervelle. On dit d'une pensée mal exprimée, d'un sens imparfait, qu'il est *estropié*; p. d. qu'il y manque quelque chose.

On dit en Peint. qu'une figure est *estropiée*; lorsqu'elle n'est pas bien dessinée, qu'elle n'est pas en une belle attitude.

ESTROS. Mot du vieux langage, où l'on trouve *à estros*; pour dire, Soudain, tout-à-coup.

ESTROUSSE.		*Etrousse.*
ESTROUSSER.	Voy.	*Etrousser.*
ESTRUBLE.		*Estouble.*
ESTRUN.		*Etrun.*

ESTUC, s. m. C'est un certain droit que les voleurs payent à un autre fripon qui les protège & leur rend service dans les occasions.

ESTUDE.		*Etude.*
ESTUDIANT.		*Etudiant.*
ESTUDIE.	Voy.	*Etudie.*
ESTUDIER.		*Etudier.*
ESTUDIOLE.		*Etudiole.*

ESTUET, espéce de vieux v. impersonnel. Il faut; il convient. On trouve aussi m'*estourra*, pour, Il me faudra.

ESTUI. Voy. ÉTUI.

ESTUIRE. On trouve dans le vieux langage, *Fait à estuire*; p. d. Fait exprès.

ESTUQUE, s. f. Province d'Afrique, dans le Biledulgerid.

ESTURENT, troisiéme pers. pl. de l'Aoriste. Vieux mot, qui a été dit pour, Ils demeurérent debout. *Steterunt*.

ESTURGEON, s. m. C'est un gros poisson de mer, qui monte dans les riviéres, qui a le museau pointu, le ventre plat, & le dos bleu. *Acipenser*. *Silurus*. En Ital. *Porcelletto*. Au lieu d'arête, il n'a qu'un cartilage tendre qui s'étend depuis la tête jusqu'au bout de la queue.

Ménage le dérive de *sturcio*. Quelques-uns l'appellent *loup de mer*: & en la basse Latinité on l'a appellé *sturgio*, ou *strutio*.

ESTUVE.		*Etuve.*
ESTUVÉE.		*Etuvée.*
ESTUVEMENT.		*Etuvement.*
ESTUVER.	Voy.	*Etuver.*
ESTUVISTE.		*Etuviste.*
ESTUY.		*Etui.*
ESTUYER.		*Etuyer.*

ESV.

ÉSVANOUIR. Voy. ÉVANOUIR.

ESVANOUISSEMENT. Voyez ÉVANOUISSEMENT.

ESVE, vieux s. f. Eau.

ESVENTRER. Voy. ÉVENTRER.

ESVERTUER. Voy. ÉVERTUER.

ÉSULE, s. f. Plante qui purge la bile & la pituite. *Esula*. Il y en a de deux sortes, la grande & la petite.

ÉSUS, s. m. Ancien Dieu des Gaulois, que l'on se rendoit propice par le sang humain.

ESVOLLÉ. Voy. ÉVOLÉ.

ESY.

ÉSYMNITE, s. m. Certain Magistrat chez les Grecs, auquel le peuple donnoit une puissance absolue, mais seulement pour un temps limité, & dans des occasions, & nécessités pressantes.

ET.

ET dans toutes les langues est une conjonction. *Et*, *atque*. La particule *&* est quelquefois simplement énonciative, quelquefois elle est par les sens des phrases absolument & essentiellement copulative,

enfin quelquefois elle est même disjonctive.

Cette particule *&* ne se met point en vers devant une voyelle, parce que le *t* ne se prononçant point, cela feroit une espéce d'*hiatus* insupportable.

On dit à la fin d'un conte, d'un récit, *Et de boire*, &c. *Et de rire*; p. d. que l'affaire dont on parle se termine par boire, par faire rire.

Et cætera, (le T de l'*&* se prononce) qu'on figure souvent par un *é* tranché *&c.* est une abréviation, pour dire *& le reste*, qui est sous-entendu, ou qui en dépend. Ce sont deux mots lat. qui ont passé dans notre langue, & qui se prennent quelquefois substantivement pour exprimer ces mots mêmes. On dit prov. Dieu nous garde d'un *& cætera* de Notaire, & d'un *quipro quo* d'Apothicaire. Du Gr. ἢ ἕτερα, *& alia.*

ETA.

ÉTA, s. m. Nom d'une voyelle de la langue Grecque qui a cette forme Η, η. Les latins rendent cette lettre par un *e*: & on la prononçoit ainsi dans l'antiquité; mais les Grecs depuis plusieurs siécles la prononcent comme un *i*.

ÉTABLAGE, s. m. Le louage d'une étable. *Locatio stabuli, tabernæ; Stabulatio.* Ce cheval ne vaut pas l'*établage*.

It. Droit que les Seigneurs lévent en quelques lieux pour permettre aux Marchands d'exposer leurs marchandises en vente. *Jus excitandæ tabernæ, stabulationis.*

ÉTABLE, s. f. Couvert où on loge, où on retire les bestiaux, particuliérement les bœufs, les vaches & les brebis. *Stabulum, præsepe, caseale, clausum.* On dit *étable* pour des bœufs, *bubile*; pour des brebis, *ovile*; pour les chévres, *caprile*; pour des pourceaux, *suile*, *hara*.

En t. de Mar. il se dit de l'avant du vaisseau, de la continuation de la quille du navire, laquelle commence à l'endroit où la quille cesse d'être droite. *Proræ caput.* Et on dit, s'aborder de franc *étable*, lorsque deux vaisseaux s'approchent en droiture, pour s'enferrer par leurs éperons.

On dit prov. Fermer l'*étable* quand les chevaux n'y sont plus; p. d. Apporter un reméde à quelque mal, quand il n'est plus temps. On dit aussi des gens hargneux, qu'il leur faut une *étable* à part. Quand un homme maussade a quelque chose de malpropre, on dit que l'*étable* est faite pour le cochon.

ÉTABLER, v. a. Mettre les bestiaux dans une étable. *Inducere in stabulum, stabulare.*

ÉTABLERIES, s. f. pl. Diverses étables en un même corps de logis. *Pecuaria stabula.*

ÉTABLI, s. m. Table qui sert aux Ouvriers à travailler à leurs ouvrages. *Tabulatum, mensa.*

ÉTABLIE, s. f. Ancien terme de guerre. Bataillon. *Agmen, cuneus, phalanx.*

ÉTABLIR, v. a. Poser, rendre une chose stable & assurée. *Statuere, stabilire.*

Au fig. Placer, affermir, poser. *Constituere, firmare.* Pour s'*établir* dans le monde, on fait tout ce qu'on peut pour y paroitre *établi*.

On dit qu'un homme est bien *établi* dans une maison, p. d. qu'il y a beaucoup de crédit.

Avec le pron. pers. il sign. se pourvoir par mariage. *Ducere uxorem.* On dit aussi, *établir* une fille, p. d. la marier.

It. Se placer en quelque lieu, fixer sa demeure. *Domicilium ponere, defigere, sedem ponere.*

Il se dit aussi en parlant des choses qui ne doivent pas durer long-temps, *Etablir* une Chambre de Justice.

It. Fonder, donner commencement à quelque chose. *Fundare, erigere, initium dare, sancire.*

On dit aussi, *Etablir* une manufacture, une imposition, un droit; *établir* ou constituer une pension sur un Bénéfice. On dit que des Ouvriers s'*établissent* dans un attelier, lorsqu'ils en prennent possession.

Il se dit aussi dans les sciences, pour sign. Prouver une proposition. *Ponere, confirmare.* Il ne faut pas *établir* pour principe une chose fausse. On dit au Pal. *Etablir* son droit. *Etablir* un fait, p. d. Déduire, exposer un fait.

Il se dit aussi des mots. Voilà un mot qui aura de la peine à s'*établir*, c. à d. à être reçû, & à prévaloir par l'usage. *Non facilè obtinebit.*

ÉTABLISSEMENT, s. m. Action par laquelle on fonde, on érige, on établit. *Constitutio, erectio, sanctio.*

It. Fortune, état, poste avantageux.

It. Demeure stable, retraite fixe. *Domus, domicilium.*

It. Fondation, institution.

En t. de Guerre, L'*établissement* des quartiers, est la distribution des troupes dans les lieux qu'elles doivent occuper durant quelque temps. On dit, à peu près dans le même sens, Cette action fut l'*établissement* de sa réputation; p. d. Sa réputation commença à s'établir par-là.

On dit, l'*établissement* d'un droit, d'une question, pour signifier, Leur exposition, accompagnée quelquefois de preuves.

ÉTABLURE, s. f. T. de Mar. C'est la même chose que l'étrave, ou l'étable.

ÉTADOU, s. m. Outil des Maîtres Tabletiers, avec lequel ils font & séparent les dents des peignes.

ÉTAGE, s. m. Appartement, intervalle d'un bâtiment compris entre deux planchers, où on peut loger les uns sur les autres. *Contabulatio, contignatio.*

On le dit aussi des tablettes qui ont plusieurs rangs.

Du gr. στέγη, *tabulatum*, ou *contignatio*; ou de *estoca* ou *stagium*, qu'on a dit dans la basse Latinité.

Étage, signifioit autref. Logement, demeure. *Domus, domicilium, habitatio.*

On dit, en t. de Jardinier, Laisser monter les arbres par *étages*, p. d. les laisser monter peu-à-peu. *Ordo.*

Il se dit fig. en choses spirituelles, pour en marquer les divers dégrés d'élévation. *Genus, conditio.* Il y a des esprits de tous *étages*; celui-là est du plus bas *étage*. On le dit aussi des conditions. C'est une Dame du plus haut *étage*.

On dit prov. qu'un homme est fou, qu'il est sot à triple *étage*; p. d. excessivement, au dernier point, *ut nihil suprà.*

Lige-Étage. T. de Coût. Devoir des vassaux à l'égard de leur Seigneur. Il consistoit à demeurer dans sa terre, pour défendre son Château en temps de guerre. *Stagium.*

ÉTAGER, s. m. Vieux t. de Coût. Vassal demeurant dans une seigneurie. On dit aussi *mansonnier*, *Stagerius*.

ÉTAGER, v. a. Mettre par étages. *Etager* les cheveux.

ÉTAGIER, vieux v. n. qui n'est plus en usage il y a long-temps. Demeurer. *Habitare, commorari, manere.*

ÉTAGUE, s. f. T. de Mar. Manœuvre qui sert à

hisser les vergues de hunes au haut des mâts. On dit aussi *Itaque*, *Etaque*, *Itacle* & *Etagle*.

ÉTAI, s. m. T. de Mar. Grosse corde qui prend depuis le sommet d'un mât jusqu'au pied de celui qui est devant lui vers la proue, & qui sert à l'affermir. *Rudens fulciens*, *funis nauticus crassior*.

ÉTAIE, s. f. Grosse piéce de charpente ou de maçonnerie, pour soûtenir les planchers d'une maison dont on veut rebâtir un gros mur, ou pour en soûtenir seulement quelque partie qui menace ruine. *Fulcrum.*

ÉTAIEMENT, s. f. Action d'étayer. *Fulcimentum.*

It. Planchet qui sert à soûtenir les voûtes en plafond.

ÉTAIM, s. m. C'est le plus fin de la laine, qui n'est appellé *étaim*, que quand il est tiré de la laine. *Stamen.* L'Ouvrier qui carde la laine, s'appelle simplement *Cardeur*, & celui qui en tire le plus fin, s'appelle Tireur d'*étaim*.

ÉTAIN, s. m. Métal blanc, plus dur que le plomb, & moins que l'argent. *Stannum.* C'est un métal parfait qui est né de deux semences & matiéres de plomb & d'argent: aussi s'en trouve-t-il dans les mines de l'un & de l'autre. Les Chymistes l'appellent Mercure. La Province de Cornouaille, en Angleterre, est célèbre par l'*étain* fin & argentin qu'elle produit.

La céruse d'*étain*, est une poudre blanche dont on fait un émail blanc qui colore les vaisseaux de fayance. On en fait aussi du fard qu'on appelle *blanc d'Espagne*. La potée, avec quoi on polit les miroirs d'acier, est de la chaux d'*étain*, ou de l'*étain* calciné & brûlé. On appelle *fleurs d'étain*, ce qu'on tire de l'*étain*, par la sublimation, lorsqu'il est mêlé avec quelques sels, comme l'ammoniac & autres.

L'*Etain sonnant* est le meilleur, & par les réglemens il doit être marqué par-dessous l'ouvrage. L'*étain d'antimoine*, est celui où on a mêlé une partie d'antimoine pour le blanchir & durcir. L'*étain de glace*, est une sorte d'*étain* luisant, qu'on appelle autrement *bismuth*.

ÉTAINS, s. m. pl. T. de Mar. Ce sont deux piéces de bois d'une même figure, lesquelles étant mises en œuvre sur l'étambord, forment l'arcasse du vaisseau. *Stamina. Cornua.* On les appelle aussi *corniéres*.

ÉTALAGE, s. m. Exposition d'une marchandise pour être vûe, & vendue. *Expositio.*

It. Les bancs, ou tables, &c. sur quoi on étale. Du lat. *Stallagium*.

ÉTALAGE, sign. aussi le droit qui est dû pour la place où on étale. *Jus expositionis*, *stabulationis*.

Il se dit au fig. de l'ajustement, de la parure, & sur-tout de celle des femmes.

Il se dit encore fig. de tout ce qu'on prend plaisir a faire voir, à exposer, & dont on fait parade. *Comparatio*, *apparatus*, *ostentatio*. À quoi bon ce pompeux *étalage* de paroles érudites.

ÉTALER, v. a. Exposer de la marchandise en vente, la mettre en étalage, à la vûe du public. *Exponere*, *venales proponere*.

It. Déployer, exposer aux yeux. *Ostentare*, *explicare*. Le paon *étale* sa queue.

Il se dit fig. de ce dont on fait vanité, parade, de ce qu'on met en montre, de ce qu'on expose. Les Princes *étalent* leur magnificence dans les grandes cérémonies. *Etaler* sa folie, son zéle, ses charmes, ses talens,

ÉTALER les marées. Mouiller pendant un vent, ou une marée contraire à la route, pour attendre un temps plus favorable, sans bouger d'une place.

Du gr. στάλη, dérivé de στέλλω, j'arrange, je mets en ordre. Ménage le dérive de *stellare*, comme *estau* de *stallum*, qui a été fait de *stabulum*.

On dit qu'un homme est bien *étalé*, lorsqu'il étend les bras & les jambes, & qu'il est couché tout de son long.

ÉTALEUR, s. m. Petit marchand qui étale sa marchandise dans les rues, sur les ponts, ou sur les quais. *Institor.*

ÉTALIER, adj. m. Qui ne se dit que des Compagnons Bouchers qui vendent en détail, & sur l'étau. *Institor laniarius.*

ETALIER, s. m. Les Normands appellent *étaliers*; certaines fascines qui ferment les terres, afin que les chevaux n'y puissent pas entrer.

ETALINGUER. Voy. TALINGUER.

ÉTALON, ou ÉTELON, s. m. Le premier est le plus en usage. Cheval entier qui sert à couvrir les jumens poulinières, qu'on enferme dans un haras pour en avoir de la race. *Equus admissarius.* De *stallum*, qu'on a dit pour *stabulum*.

ÉTALON, sign. aussi la mesure publique & certaine qu'on garde au Greffe de la Haute-Justice, ou au Bureau de la ville, sur laquelle toutes les autres sont réglées; ce qui se dit tant des poids que des vaisseaux, & des mesures de longueurs, comme livres, marcs, boisseaux, pintes, aunes, mirors, &c. *Modulus*, *modus*, *exemplar*, *archetypum*. Et en ce sens on ne dit qu'*étalon*, & point du tout *etlon*, ni *ételon*.

Etalon, en ce sens, est un composé de ces deux mots Latins *Est talis*, pour faire entendre que la mesure qui a passé par cette épreuve est telle qu'elle doit être.

Les Charpentiers appellent *étalon*, des ais qui posent à terre pour y tracer la maitresse ferme d'un bâtiment.

En t. d'Eaux & Forêts, c'est un chêne ou autre arbre de l'âge du bois, qu'on a réservé à la derniére coupe, qu'on appelle autrement *lais*, ou *baliveau*. *Quercus reses*. Ce mot en ce sens vient de *stare*, & de *longus*, c. à d. des arbres qu'on laisse devenir longs & hauts.

On nomme aussi de la sorte les moules & modéles déposés à la Chambre du Procureur du Roi au Châtelet de Paris, sur lesquels on doit se régler pour la fabrique des cartes à jouer.

ÉTALONNAGE. Voy. ÉTALONNEMENT.

ÉTALONNEMENT, s. m. Action d'étalonner les poids & les mesures. *Probatio ad modulum archetypum*.

ÉTALONNER, v. a. Faire marquer au Bureau public les poids & mesures, pour témoigner qu'ils ont été confrontés avec la mesure originale. *Metiri*, *probare ad modulum*.

ÉTALONNEUR, s. m. Officier qui est commis pour marquer & étalonner les mesures. *Probator*, *inquisitor*, *exactor ad archetypum*.

ÉTAMAGE. s. m. L'action d'étamer.

ÉTAMBORT, ou *Etambot*, s. m. Grande piéce de bois qui sert à soûtenir le château de pouppe & le gouvernail. Pour connoître combien un navire tire de pieds d'eau, on divise la hauteur de l'*etambort* & celle de l'étrave. *Caput ad puppim*, qu'on nomme sur la mer de Levant, *Rota di poppa*, *campion de pouppe*,

CONTRE-ETAMBORT. Piéce de bois courbe, qui lie par-dedans l'étambort du vaisseau avec la quille.

ÉTAMBRAIES, s. m. T. de Mar. Piéces de bois qui se mettent au-dessus des ponts, autour des mâts, pour fortifier ces endroits. *Tibicines*, *fulcra*. On les appelle aussi *étambres*, ou *serres de mâts*. *Etambraie* est encore une toile poissée qu'on met autour des mâts sur le plus haut tillac, de peur que l'eau ne les pourrisse.

ÉTAMER, v. a. Enduire avec de l'étain fondu, ou en menues feuilles. *Obducere*, *incoquere stanno*. De *stannare*, comme qui diroit *stanno inducere*.

ÉTAMEUR, s. m. Celui qui étame.

ÉTAMINE, s. f. Petite étoffe fort mince, & qui n'est pas croisée, de laine ou de soie. *Subtile textum*.

It. Morceau d'étoffe claire, dont les Apothicaires & autres se servent pour passer ou filtrer leurs médecines ou autres liqueurs. On appelle *étamine*, les bluteaux, tissus peu serrés, ou sas déliés faits de crin, ou d'autres étoffes. *Cilicium*, *textum cilicinum*.

On dit fig. qu'un homme a passé par l'*étamine*, quand il a été bien purgé, bien nettoyé, bien examiné.

On appelle *étamines* dans les plantes, de petits filets qui s'élévent du centre de la fleur, & qui portent des sommets, où est enfermée une poussiére qui fait germer les graines. *Stamina*.

ÉTAMINIER, s. m. Celui qui fabrique ou qui vend des etamines.

ÉTAMPE. Voy. ESTAMPE.

ÉTAMPER, v. a. T. de Maréchal. Percer un fer de cheval. *Fodere*, *cavare*, *forare*. On dit *étamper maigre*, quand on fait les trous bien pres du bord du fer; & *étamper gras*, quand on perce le fer un peu plus en dedans.

ÉTAMPES, s. m. Ville de Beauce, avec titre de Duché, dans le pays Chartrain, sur la Juine ou l'Yonne, qu'on nomme plus communément la riviére d'*Etampes*. *Stampæ*, *Stampæ castrum*.

ÉTAMPOIS, s. m. Territoire d'Étampes. *Pagus* ou *Provincia Stampensis*.

ÉTAMURE, s. f. C'est l'étain dont les Chaudronniers se servent pour étamer. *Stanni illitus*. C'est aussi l'action d'étamer. *Stanni inductio*.

ÉTANCHE, s. f. Mettre à *étanche* un bâtardeau, c. a d. le mettre à sec par le moyen des machines qui en tirent l'eau pour pouvoir fonder. *Exsiccare*, *exhaurire*.

ÉTANCHEMENT, s. m. Action d'étancher. *Exsiccatio*, *repressio*.

ÉTANCHER, v. a. Arrêter l'écoulement d'une liqueur, boucher les petites ouvertures d'un vaisseau qui s'enfuit. *Obtinere*. *Siccare*, *reprimere*. *Etancher* sa soif. *Sitim pellere*, *restinguere*. *Etancher* ses larmes, Cesser de pleurer. *Etancher* les larmes de quelqu'un, Faire cesser ses pleurs.

On dit aussi, que les soufflets d'une orgue sont bien *étanchés*, *obserati*, *clausi*, lorsqu'ils sont si bien bouchés, que le vent ne se perd point.

De *stancare*, qu'on a dit dans la basse Latinité, au lieu de *stagnare*.

ÉTANÇON, s. m. Grosse piéce de bois qu'on met pour soutenir une muraille qu'on sappe, ou qu'on reprend par-dessous œuvre. *Tibicen*, *fulcrum*, *fulcimentum*.

ÉTANÇONNER, v. a. Mettre des étançons sous un mur, qu'on reprend, ou qu'on veut détruire. *Fulcire*, *adminiculari*.

ÉTANFICHE, s. f. C'est la hauteur de plusieurs bancs de pierre, qui font masse dans une carriére.

ÉTANG, s. m. Réservoir d'eau douce dans un lieu bas, fermé par une digue, ou chaussée, pour y nourrir du poisson. *Stagnum*. La queue de l'*etang* est l'endroit par où l'eau y entre.

On dit fam. Ne voir plus qu'un *étang*; p. d. Ne sçavoir plus ce qu'on fait.

ÉTANGUE, s. f. Espéce de grande tenaille, dont se servent les ouvriers des monnoies pour tenir leurs flans & carreaux. *Forceps*.

ÉTANT. T. des Eaux & Forêts, qui se dit du bois qui est debout, sur pied & sur racine. *Stans*. Arbres en *étant*.

ÉTAPE, s. f. Place publique où les Marchands sont obligés d'apporter leurs marchandises pour être achetées par le peuple. *Forum*. De *staplus*, mot de la basse latinité, qui sign. le lieu où l'on exerce la Justice, & le droit de faire porter aux marchés les denrées.

En t. de Mar. Attache, carcan, pilori.

It. Ville de commerce. *Apotheca florens commercio*, *mercaturâ*.

En t. de Guerre, Fourniture & distribution de vivres & de fourages à des troupes qui sont en marche. *Annona militaris*.

C'est aussi le lieu où on distribue l'*étape* aux soldats.

ÉTAPIER, subst. m. Entrepreneur qui se charge, moyennant un certain prix, de fournir les étapes ou les vivres aux gens de guerre qui passent dans une Province. *Redemptor annonæ militaris*.

ÉTAPLES, s. m. Ville maritime de France en Picardie, dans le Boulonnois, sur la riviére de Canches. *Stapulæ*, *Stapula*.

ÉTAT, s. m. Empire, Royaume, Province, ou étendue de pays qui sont sous une même domination. *Status*, *ditio*.

ÉTAT DE L'ÉGLISE. Voy. ÉGLISE.

ÉTAT, se dit aussi de la Politique, ou de la maniére dont se gouverne une nation. Les Politiques ont fait plusieurs formes d'*Etats*, ou de Gouvernemens; le Monarchique, le Démocratique, l'Oligarchique, l'Aristocratique. Grand homme d'*Etat*. Conseil d'*Etat*. Les maximes d'*Etat* sont différentes selon les conjonctures. En matiére d'*Etat*, être malheureux ou imprudent, c'est presque la même chose. La raison d'*Etat* est une raison mystérieuse inventée par les Politiques, pour autoriser tout ce qu'ils font sans raison.

On nomme *Coup d'Etat*, Un parti violent, qu'un Souverain est obligé de prendre contre ceux qui troublent l'Etat. On le dit aussi d'une action qui décide de quelque chose d'important pour le bien de l'Etat. On appelle encore ainsi tout ce qui est décisif dans quelque affaire que ce soit.

ÉTAT se dit aussi des Officiers, tant grands que petits, qui servent à gouverner l'*Etat*, à y entretenir l'ordre & la police.

Lettres d'*Etat*, sont des lettres qu'on octroie à ceux qui sont employés pour le service de l'*Etat*, à la guerre ou dans les ambassades, afin que pendant ce tems personne n'entreprenne sur leurs personnes ni sur leurs biens.

ÉTAT se dit aussi des différens ordres du Royaume qu'on fait assembler pour réformer les désordres de l'*Etat*, pour appaiser les troubles de l'*Etat*. *Ordo*. Ils sont composés de l'Eglise, de la Noblesse & du Tiers-*Etat*, ou des Bourgeois notables. C'est ce qu'on appelle les *Etats* généraux.

États Généraux. C'est le nom qu'on donne à l'Assemblée composée des Députés des sept Provinces-Unies. Les Députés de chaque Province, en quelque nombre qu'ils soient, ne font qu'une voix, & on opine par Province.

États de Hollande. C'est une assemblée composée des Députés des Conseils de chaque ville, & dans laquelle réside la Souveraineté de la Province.

États, *Comitia*, *conventus*, *cœtus provinciales*, se dit aussi des assemblées qui se font en quelques Provinces qui se sont conservées en la possession de ce droit, afin d'ordonner elles-mêmes des contributions qu'elles doivent faire pour soûtenir les charges de l'*Etat*; comme sont les Provinces de Bretagne, de Languedoc, de Bourgogne, de la Franche-Comté, &c. En ce sens on oppose Pays d'*Etats* aux Pays de *Généralités* ou d'*Elections*.

En t. de Jurispr. on appelle Question d'*état*, le procès où il s'agit de sçavoir si une personne est libre ou esclave; si elle est légitime ou bâtarde; si elle est mariée ou religieuse, noble ou roturiére. Cette fille a manqué de bons partis, parce qu'on lui dispute son *état*.

En matiére de Régale, on demande l'*état*; ce que dans les autres procès de bénéfice on appelle *recréance*. On dit qu'un procès est en *état*, lorsqu'on le peut juger, qu'il est instruit contradictoirement ou par forclusion. On dit qu'on l'a mis hors d'*état*, quand on y a fait quelque demande qui a été reçue & appointée. Un criminel se doit mettre en *état*; c. à d. se rendre effectivement prisonnier. On dit qu'il a été interrogé en *état* d'ajournement personnel; c. à d. après une comparution personnelle au Greffe.

État, se dit aussi des rôles qui s'expédient au Conseil tous les ans, qui contiennent les ordres nécessaires pour faire payer les dépenses & les charges de l'*État*. Être couché sur l'*état*.

État de Distribution. Rôle qui s'expédie au Conseil Royal, & qui contient les parties que le Roi ordonne être payées à divers particuliers, soit pour pensions, appointemens, gratifications, &c.

État de la Maison du Roi, c. à d. des Officiers de sa Maison & des Princes, est envoyé tous les ans à la Cour des Aides.

État se dit aussi d'un compte ou d'un mémoire succinct qui sert à compter, à faire quelque recette, à payer quelque dette, à régler quelque chose, &c. *Index*, *breviarium*, *perscriptio*. On appelle *état* final, la clôture & l'appurement d'un compte.

En termes de Guerre on appelle *État* Major, *Decuria major*, *primus ordo*, un *État* particulier qui comprend un nombre de quelques Officiers distingués du reste du corps, auxquels on assigne une plus grande solde & une plus grande fourniture de l'étape & de l'ustensile.

État sign. en général, la qualité, la nature & la constitution présente d'une personne, d'une chose, d'une affaire; disposition de corps ou d'esprit. *Status*, *ratio*, *habitudo*. Pour faire valoir cette ferme, il faut mettre les lieux en *état*, les réparer.

État, en t. de Théol. se dit des différentes conditions, des différentes situations où l'homme, la nature humaine se peut trouver, s'est trouvée, ou se trouve. L'*état* de pure nature est un *état* où l'homme seroit créé de Dieu sans dons surnaturels, & avec les seules facultés naturelles. L'*état* d'innocence, ou de la nature innocente, c'est l'*état* où se trouvoit Adam avant son péché. *Etat* de la nature corrompue, c'est l'*état* où l'homme, la nature humaine se trouva réduite par le péché d'Adam. L'*état* de la nature réparée, c'est l'*état* où Jésus-Christ a rétabli l'homme en satisfaisant à Dieu pour le péché. L'*état* de la voie, c'est l'*état* où l'homme est pendant cette vie. L'*état* du terme ou *état* de jouissance, c'est l'*état* où sont les hommes qui meurent dans la grace de Dieu. *État* de grace, c'est l'*état* d'un homme qui est dans la grace de Dieu, qui est bien avec Dieu.

État se dit encore des différens dégrés ou conditions des personnes distinguées par leurs charges, offices, professions ou emplois. *Conditio*, *gradus*.

On dit aussi un *état* de Président, de Maître des Requêtes, &c. p. d. une charge & office. *Munus*, *dignitas*.

It. La maniére somptueuse, simple ou modeste dont on s'habille. Porter un grand *état*. Il vieillit en ce sens.

État se dit aussi de la pensée, de l'estime, de l'opinion qu'on a de quelque chose. *Æstimatio*, *ratio*, *existimatio*. On ne doit point faire *état* de tout ce que disent les hableurs. *Nihil pendere*. Je faisois *état* que ce bâtiment ne me reviendroit qu'à dix mille écus. *Sic apud me statuebam*, *mihi persuaseram*. Faites *état* que les Peres n'ont jamais parlé de la sorte. *Sic habe*, *sic velim existimes*.

Il se prend aussi pour le dessein qu'on a de faire quelque chose. Je fais *état* d'aller bien-tôt en Italie. *Cogito in Italiam*.

En t. d'Astron. on appelle *état* du ciel, la disposition des astres les uns à l'égard des autres en un certain moment, qui est ce qu'on marque dans une figure ou thême céleste.

Terres des États, ou Isles des *Etats*. *Ordinum Terra*, ou *Insula*. Il y a trois Isles qui portent le nom des *États* des Provinces-unies, parce qu'elles ont été découvertes par leurs sujets. L'une est dans la mer Glaciale, près de la Moscovie, dont elle dépend. Une autre est dans l'Océan oriental, entre la Terre de Jesso & l'Yupi en Tartarie. Elle sépare les canaux de Uriès & de Pieko. La troisiéme est dans la mer Magellanique, vis-à-vis la pointe la plus orientale de la Terre de Feu.

ÉTATER, v. a. T. de Barreau. Exhiber & représenter une somme de deniers pour en tenir état aux créanciers, suivant leur ordre d'hypothéque ou autrement.

ÉTAU, s. m. Petite boutique, quelquefois fixe, quelquefois portative, où on étale, où on vend de la chair de boucherie, du poisson, des fruits & autres menues denrées. *Pluteus venalitius*, *mensa*. On disoit autrefois *étal* au singul. De *stallum*, qui a été abrégé de *stabulum*.

Les artisans appellent aussi *étau*, *pluteus*, la machine qui leur sert à soutenir & arrêter le fer & autres matiéres sur lesquelles ils travaillent, pour les limer, polir, forer, &c. Il y a une espéce d'*étau* servant à la marqueterie, qu'on appelle *âne*.

ÉTAVILLON, s. m. T. de Gantier. Morceau de cuir coupé & disposé pour en former un gant.

ÉTAYEMENT. Voy. ÉTAIEMENT.

ÉTAYER, v. a. Appuyer un bâtiment avec des étaies. *Fulcire*.

On dit fig. *Etayer* la fortune chancelante de quelqu'un.

On dit prov. qu'un homme voudroit *étayer* le ciel, *ne cœlum ruat*; p. d. qu'il voudroit prendre des précautions inutiles & superflues.

ETE.

ÉTÉ, s. m. La plus chaude des saisons de l'année, celle où on moissonne, celle qui est entre le printemps & l'automne. *Æstas.* Le solstice d'*été* se fait au signe du Cancer, environ le 22. de Juin, quand le soleil est monté le plus haut sur notre horison, & fait le plus long jour de l'année. Cette saison finit le 22. de Septembre.

On appelle aussi *éte*, les parties de l'automne où il fait encore beau temps; comme l'*été* S. Denys, S. Michel, S. Martin, &c. Ou l'*été* de la S. Denys, de la S. Michel, de la S. Martin, &c.

On entend aussi quelquefois par ce mot, la Jeunesse.

Été, personnifié chez les Poëtes & dans les anciens monumens. C'est un génie à demi nud, couronné d'épis, & qui en touche d'autres qui sont entassés dans la corne d'Abondance. Il tient de plus une faucille à la main, qui marque la saison des moissons.

ÉTÉCHEMIN, **ine**, s. Nom propre d'un peuple de l'Acadie qui habite tout le pays qui est depuis Boston jusqu'au Port-Royal. *Etecheminius, a.*

ÉTÉFLER, v. a. *Etéfler* un arbre; p. d. en couper la cime. *Decacuminare, metere summum apicem.*

ÉTEIGNOIR, s. m. Instrument creux en forme d'entonnoir, poor éteindre la chandelle.

ÉTEINDRE, v. a. Conj. *J'éteins, tu éteins, il éteint; nous éteignons, vous éteignez, ils éteignent; j'eteignois, j'éteignis, j'ai éteint; j'éteindrai; que j'eteigne, que j'éteignisse, ou j'éteindrois.* Il se dit du feu qu'on fait mourir, qu'on étouffe, ou dont on modére la chaleur. *Extinguere.*

It. Amortir, & se dit de la chaleur sensible ou cachée, qui est en quelque chose. *Eteindre* l'ardeur de la fiévre, la chaleur naturelle.

Au fig. Faire cesser. *Sedare, coërcere, inhibere. Eteindre* des séditions, les ardeurs de la concupiscence, ou quelque autre passion ardente.

Eteindre la soif; p. d. l'étancher.

It. Anéantir, exterminer, abolir. *Abolere, delere. Eteindre* une race; p. d. l'exterminer entiérement. Il se dit aussi des Maisons & des Dignités qui finissent.

Eteindre une pension, une rente, une dette; p. d. la racheter, l'amortir, l'anéantir. *Eteindre* la mémoire d'une chose. *Eteindre* un procès.

En t. de Maçonn. on dit, *éteindre* de la chaux, quand on la délaie avec de l'eau pour la conserver jusqu'à ce qu'on l'emploie. *Calcem macerare. Eteindre* le fer, quand on lui donne une trempe qui lui acquiert de la dureté, ou quand, après l'avoir fait rougir dans le feu, on le plonge dans l'eau froide pour lui faire perdre sa chaleur. *Temperare.*

Éteint, **einte**, part. pass. *Extinctus.*

On dit qu'un homme a les yeux *éteints*; p. d. qu'ils sont sans feu & sans vivacité: & qu'il a la voix *éteinte*; c. à d. si foible qu'on a peine à l'entendre parler.

ÉTEINS. Voy. ÉTAINS.

ÉTEINTE DE CHANDELLE, s. f. T. de Coût. Action d'éteindre la chandelle. *Extinctio candela.* Cette expression se dit en parlant de certains baux qui s'appellent Baux à *éteinte de chandelle*, ou à *chandelle éteinte*, parce que l'adjudication des héritages & la conclusion du bail se fait pendant qu'un bout de chandelle ou de bougie qu'on a allumé se consume.

ÉTELES, vieux s. f. pl. Coupeaux. Borel croit qu'il vient d'*effero, extuli*, à cause que ce sont des enlevûres qu'on a emportées d'un gros bois. Voyez l'art. ASTELES.

ÉTELON, s. m. C'est dans la Charpent. ce qu'est EPURE dans l'Archit.

ÉTEMPER, v. a. T. d'Horlog. Chasser un quarré dans un trou pour l'équarrir. C'est en général faire prendre à une piéce la figure d'une autre.

ÉTENDARD, s. m. Enseigne qu'on porte à la guerre, qui sert de signal pour réunir ensemble les troupes d'un même corps. *Signum militare, vexillum.* Les Rois de France de la premiére race se servoient de la chappe ou du manteau de Saint Martin, au lieu d'*étendard.* Ceux de la troisiéme prirent la banniére de Saint Denys, à laquelle on donnoit le nom d'Oriflamme, parce qu'apparemment elle étoit semée de fleurs d'or.

Étendard Céleste. C'est une enseigne verte que les Turcs disent avoir été l'*étendard* de Mahomet: ils le respectent comme une chose sainte & sacrée.

Lever l'*étendard*, *belli signum efferre*, c'est déclarer la guerre; se mettre en campagne avec des troupes réglées.

Étendard, en t. de Mar. c'est le pavillon d'une galère.

Parmi les Tailleurs, on nomme *étendard* ou banniére, une piéce d'étoffe qui reste d'un habit qu'on a fait, & qu'ordinairement les Tailleurs ne rendent pas; & l'on dit que le Tailleur a levé l'*étendard* pour lui.

Du Cange dit que ce mot vient de *standarum, stantarum, standardum*, ou *standale*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier la principale enseigne d'une armée.

Étendard sign. quelquefois Parti.

Lever l'*étendard* se dit fig. pour, Se déclarer, embrasser ouvertement, hautement. *Palam & apertè profiteri.*

En t. de Fleuriste, il se dit en parlant de certaines fleurs qu'on appelle *iris*, & sign. les trois feuilles supérieures qui s'élévent au-dessus des autres.

Les Fleuristes appellent *Etendard* Royal, un œillet cramoisi blanc, bien tranché de gros panaches détachés.

ÉTENDEUR. Voy. EXTENSEUR.

ÉTENDOIR, s. m. T. d'Imprim. Bâton à un des bouts duquel il y a une petite planche sur laquelle on met les feuilles imprimées qui sortent de la presse, pour les étendre sur des cordes, afin qu'elles s'y puissent sécher. On se sert aussi de l'*étendoir* dans les Papéteries, & l'on y appelle encore ainsi le lieu où l'on étend les feuilles de papier.

ÉTENDRE, v. a. Conj. *J'étends, j'étendis, j'ai étendu, j'étendrai, que j'étende.* Lorsque ce verbe est joint avec le pron. pers. *S'étendre*, il sign. Occuper un certain espace de lieu. *Extendi.*

It. Déployer, mettre une chose à découvert & tout de son long. *Explicare, evolvere, distendere.*

Il se dit aussi surtout avec le pron. pers. d'une Seigneurie, d'une Jurisdiction, d'une domination, lorsqu'on a droit de commander dans un certain espace. *Propagare, extendere.*

Étendre, se dit aussi en parlant de l'action & du mouvement qui fait que les corps ont diverse extension. *Expandere.* La riviére s'est débordée & s'est *étendue* dans cette plaine. Ma vûe ne s'*étend* pas jusques-là.

On dit, *étendre* un homme sur le carreau, p. d. le tuer, le renverser mort par terre. *Prosternere.*

On dit aussi, la suppuration des nombres s'*etend* à l'infini. Et tant qu'une somme pourra s'*étendre*, p. d. qu'on ne veut dépenser que cette somme-là.

Il se dit aussi bien du temps que du lieu. Il n'avoit qu'un délai de huit jours; mais il l'a *étendu* jusqu'à quinze. L'Empire Romain s'est *étendu*.

Il se dit fig. en plusieurs sortes de choses. Souvent on *étend* la signification d'un mot propre à plusieurs choses différentes. C'est une maxime de Droit, qu'on peut *étendre* les loix dans des cas favorables. S'*étendre* sur les louanges de quelqu'un, p. d. en parler au long. On dit aussi qu'un Agent a *étendu* son pouvoir, p. d. qu'il a passé audelà de ce qui lui avoit été prescrit. *Transgressus, prætergressus est.* Le Roi a *étendu* sa gloire par-tout où s'*étend* le genre humain. On dit d'une voix forte qu'elle s'*étend* bien loin.

Étendre une ordonnance sur une requête, se dit, quand un Juge met un mot au bas d'une requête, comme *viennent*, *soit montré*, &c. lequel est *étendu* par le Sécrétaire ou le Greffier, & mis au long dans le style ordinaire. On dit qu'un Notaire *étend* la clause d'un contrat, lorsqu'il l'amplifie, en faisant mention de toutes les choses particuliéres qui y sont sous-entendues.

On dit prov. *Etendre* la courroie, p. d. passer les bornes prescrites.

En t. de Trictrac, *étendre* son jeu, c'est distribuer ses dames en aurant de fléches qu'on le peut.

Étendu, ue, part. pass. Qui occupe un espace: spacieux. *Extensus, explicatus, longè latèque pertinens, patens.* Les femmes ont d'ordinaire l'esprit plus vif qu'*étendu*.

ÉTENDUE, s. f. Dimension d'une chose en longueur, largeur & profondeur. *Extensio.* Dans le discours ordinaire, il ne se dit que par rapport à la superficie d'une chose. Un Parc de grande *etendue*. *Amplitudo, porrectio.* Il se dit aussi de l'espace de temps. Dans l'*étendue* de tous les siécles. On dit au fig. *Etendue* de voix, de chant, & de mode, en t. de Mus.

On dit aussi d'un esprit qu'il est d'une grande *étendue*, c. à d. qu'il a de la capacité, de la pénétration: qu'il est de petite *étendue*, lorsqu'il est fort borné.

ÉTÉOCLE, s. m. Fils aîné d'Œdipe & de Jocaste. *It.* Roi d'Orchoméne en Béotie. *It.* Fils d'Iphis & frere d'Evadné.

ÉTÉOCLÉES, s. f. pl. Surnom des Graces, parce qu'on disoit qu'elles étoient filles d'Etéocles, Roi d'Orchoméne.

ÉTERNAC. Voy. ECHTER, ou ECHTERNACH.

ÉTERNALES, s. m. pl. Hérétiques des premiers siécles, appellés ainsi, parce qu'ils croyoient que le monde demeureroit dans toute l'éternité comme il est présentement.

ÉTERNE, vieil adj. m. & f. Éternel. *Æternus, a, um.*

ÉTERNEL, s. m. Celui qui n'a ni commencement, ni fin. *Æternus.* En ce sens il ne se dit proprement que de Dieu.

Éternel, elle. adj. Qui n'a jamais eu de commencement & n'aura jamais de fin.

It. Qui doit durer toûjours, quoiqu'il ait eu commencement.

Il se dit aussi des choses qui durent long-temps, ou plus qu'il ne faut, ou toute la vie d'un homme. Cet homme est un parleur, un censeur *éternel*. Je vous aurai une *éternelle* obligation. La chicane rend les procès *éternels*.

It. Continuel, qui ne change point. Aux Isles fortunées il y a un *éternel* printemps.

ÉTERNELLE, s. f. Sorte de plante qui produit des fleurs jaunes, en forme de bouquet.

ÉTERNELLEMENT, adv. Sans commencement & sans fin. *It.* Sans fin, quoiqu'il ait eu un commencement.

It. Sans cesse, toûjours. *Perpetuò.*

ÉTERNISER, v. a. Immortaliser, rendre éternel, ou d'une fort longue durée. *Æternare; ornare immortali, æterna gloriâ; æternitati commendare.*

ÉTERNITÉ, s. m. Durée que le temps ne peut mesurer, qui n'a ni passé, ni avenir, ni commencement, ni fin: qui existe toute ensemble, sans aucun écoulement, & sans aucune succession des parties antérieures & postérieures. *Æternitas, ævum immortale, tempus sempiternum.* Cette *éternité* absolue ne convient proprement qu'à Dieu.

Il se dit hyperboliquement d'une longue durée. De toute *eternité*, p. d. de temps immémorial. *Ævum.*

Dans les ouvrages de piété, *Eternité* se prend pour la durée infinie qui suit la mort des hommes, & pour l'état heureux ou malheureux où ils seront alors.

Éternité Déesse chez les Anciens. *Æternitas.* Elle étoit fille de Jupiter.

On désignoit l'*Éternité* par un serpent qui mord sa queue, & fait un cercle; & on l'adoroit dans un Temple construit en dôme. Une Déesse debout devant un Autel, qui tient en une main l'effigie du Soleil, & en l'autre celle de la Lune, est le type ordinaire de l'*Éternité* sur les médailles. Elle est aussi représentée dans un cercle tenant un globe, sur lequel il y a un Aigle arrêté.

Éternité, Titre de grandeur que l'on donnoit à l'Empereur Constantius, qui se faisoit aussi appeller Eternel. *Æternitas.*

ÉTERNUER, v. n. Faire un éternument. *Sternutare.* Par une Épigramme de l'Anthologie, il paroît que chez les Anciens, celui qui *éternuoit* faisoit une courte priére aux Dieux; p. ex. Ζεῦ σῶσον, Jupiter, sauvez-moi. L'usage de saluer ceux qui *éternuent*, nous vient des Grecs & des Romains.

ÉTERNUMENT, s. m. Mouvement convulsif des muscles de la poitrine qui servent à l'expiration. *Sternutatio.* Dans ce mouvement, après la suspension de l'inspiration commencée, l'air est repoussé par le nez & par la bouche avec une violence subite, ou momentanée. La cause de ce mouvement convulsif est l'irritation de la membrane supérieure du nez qui communique avec le nerf intercostal, à cause des rameaux que celui-ci lui fournit par son principe.

ÉTERODOXE. Voy. HÉTERODOXE.

ÉTEROUSIEN. Voy. HÉTEROUSIEN.

ÉTERSILLON, ou arc-boutant, s. m. Piéce de bois que l'on met de travers ou horizontalement dans les galeries de mines, pour en soûtenir les terres des deux côtés.

ÉTÉSIEN, adj. m. Les vents *Etésiens*, *Etesiani venti.* Voy. ÉTÉSIES.

ÉTÉSIES.

ÉTÉSIES, s. m. pl. Vents anniversaires & réguliers, soufflans chaque année en même saison, & certain nombre de jours. *Etesia.* De ἔτος, année.

ÉTÊTEMENT, s. m. L'action d'étêter quelque chose. *Decapitatio, decacuminatio.*

ÉTÊTER, v. a. Ôter la tête. *Decapitare, decacuminare.* Il ne se dit que des arbres & des choses artificielles, comme d'un clou, d'une épingle.

ÉTEUF, s. m. Balle du jeu de longue paume fort petite, fort dure, remplie de son, & couverte ordinairement de cuir. *Pila lusoria.* On ne prononce point l'f du mot *Eteuf*, si ce n'est en Poësie, quand il est suivi d'une voyelle.

Du Lat. *tufa*, *boule* qui étoit au haut des enseignes.

On dit prov. Repousser, ou renvoyer l'*éteuf*, p. d. Repousser une injure qu'on a soufferte par une plus forte. On dit aussi qu'il ne faut pas courir après son *éteuf*; p. d. quitter les sûretés qu'on a entre les mains.

ÉTEUFFIER, s. m. Faiseur de balles à jouer à la paume.

ÉTEULE, s. f. La partie du tuyau de blé qui est comprise entre deux de ses nœuds. *Inter nodos, inter genicula. It.* Chaume. Du Lat. *stipula*, ou *stibula*; ou bien *à tubis & calamis frugum.*

E T H.

ÉTHAM, s. m. C'étoit un lieu à l'Orient de l'Égypte sur les confins de l'Arabie déserte, dans l'Isthme que forment la Méditerranée & la Mer rouge.

ÉTHANIM, s. m. C'étoit chez les Hébreux, le mois de l'équinoxe d'automne. On le nomme plus communément Tisri.

ÉTH-CATSIN, s. m. Ville de la Tribu de Zabulon, dans la partie septentr. de la Terre-sainte.

ÉTHEB, adj. T. de Philos. herm. Parfait.

ÉTHELBERT, s. m. N. pr. d'hom. *Ethelbertus.* On dit aussi *Edilbert.*

ÉTHÉLIA, s. f. T. du grand Art. Laiton, ou terre très-noire qu'il faut blanchir.

ÉTHER. Voy. ATHAR.

ÉTHER, s. m. C'est la matière subtile qui est au-dessus de l'Athmosphère de l'air grossier. *Æther.* C'est l'étendue immense d'une substance fluide, dans laquelle sont les Corps célestes. Αἰθὴρ, de αἴθω, je brûle, je m'enflamme, je brille, j'éclaire. L'*Ether* est la matière de la lumière.

ÉTHÉRÉ, ÉE, adj. Qui est de l'éther, qui y a rapport, qui en a les qualités; pur, subtil, pénétrant, &c. *Æthereus.*

ÉTHICOPROSCOPTE, s. m. & f. On a appellé autrefois de ce nom ceux qui erroient dans les choses de morale, & par rapport à ce que l'on doit faire, ou éviter. -*tes.* De ἦθος, les mœurs, & de προσκόπτω, je heurte. Qui erre dans les mœurs.

ÉTHIOPIE, s. f. Nom qui a été commun à divers pays, tant de l'Asie que de l'Afrique, quoique dans la Géographie moderne il ne se donne qu'aux pays de cette dernière. Les Grecs nommoient Éthiopiens tous les peuples qui ont la peau noire ou basanée: les Colches ont été nommés Éthiopiens, & la Colchide a été appellée *Ethiopie.* Aujourd'hui c'est une grande contrée de l'Afrique. *Æthiopia.* Elle est bornée au Nord par l'Égypte, & par le désert de Barca; le Zara, la Nigritie, la Guinée, le continent au nord-ouest; tout le reste est entouré de l'Océan Éthiopien. L'*Ethiopie* est presque toute enfermée dans la Zone torride. Les deux plus grandes rivières de l'Afrique, le Nil & le Niger, y ont leur source. La haute *Ethiopie* que les Anciens appelloient l'*Ethiopie* d'au-dessus de l'Egypte, ou l'*Ethiopie* intérieure, *Æthiopia superior*, ou *interior*, ou *sub Ægypto*, est la partie la plus septentrionale, & en même temps la plus orientale de l'*Ethiopie*. La basse *Ethiopie*, en Lat. *Æthiopia inferior*, ou *exterior*, est la partie de l'*Ethiopie* la plus méridionale, qui en même temps s'étend le plus vers le couchant.

Il y a eu deux *Ethiopies* dans l'Antiquité profane; l'une orientale, qui est une partie de l'Arabie heureuse, & celle-là même dont parle l'Ecriture; & l'autre occidentale, qui étoit ce que nous appellons aujourd'hui *Ethiopie* propre, ou Abyssinie.

ÉTHIOPIEN, ENNE, s. Nom de peuple. *Æthiops.* Les *Ethiopiens* sont les descendans de Chus, fils de Cham. L'*Ecriture* & les anciens Auteurs profanes qui nous apprennent que les *Ethiopiens* ont demeuré dans l'Arabie heureuse, ne nous disent point en quel temps ils sont passés en Afrique. Les *Ethiopiens* sont noirs. On dit qu'ils naissent blancs, avec une petite tache noire au nombril, qui s'étend peu de temps après leur naissance, par tout leur corps.

ÉTHIOPIEN, ENNE, adj. Qui appartient à l'Éthiopie, qui y a rapport. *Æthiopicus.*

L'Océan *Ethiopien* des Anciens différoit du nôtre. C'étoit le même que l'Océan Indien. C'est la partie de l'Océan qui est à l'Orient de l'Afrique; & tout ce qui est à l'Occident, ils le nommoient Océan Atlantique, y comprenant tant la mer à laquelle nous donnons ce nom, que celle que nous appellons Océan *Ethiopien.*

Ce mot est Gr. Αἰθίοψ, & vient du v. αἴθω, *uro*, parce que les *Ethiopiens* sont brûlés par les ardeurs du Soleil.

On disoit autrefois en prov. *Lavare Æthiopem*, Laver un *Ethiopien*; p. d. faire quelque chose d'inutile, ou même d'impossible.

ÉTHIOPIENNE, s. f. Plante ainsi nommée, parce qu'elle nous est venue d'Ethiopie. *Æthiopis.* Pline l'appelle Méroïde, parce qu'elle croît en abondance dans l'Isle de Méroé. Elle est propre pour la goutte sciatique, & pour la pleurésie. C'est une espèce de toute-bonne, ou de scléréa. Voy. ORVALE.

ÉTHIOPIQUE, adj. m. & f. C'est le même qu'*Ethiopien*, *enne*, adj. mais il ne se dit pas si communément. *Æthiopicus.*

ÉTHIQUE, s. f. La Morale, ou la science des mœurs. ἠθικὴ, qui vient de ἦθος, au pl. ἤθη, les mœurs.

ETHMOÏDALE, adj. & s. f. T. d'Anat. Il se dit d'une des sutures du crâne de l'homme. *Ethmoidalis.* C'est elle qui sépare l'os ethmoïde des os qui le touchent.

ETHMOÏDE, adj. & s. m. C'est un os situé au milieu de la base du front, & au haut de la racine du nez, & qui en sépare le cerveau. -*des.* Ce mot est tiré du Gr. ἠθμὸς, *cribrum*, *colum*, & εἶδος, *species*, *forma*; *coli*, *cribri instar.*

ETHNARQUE, s. m. Celui qui commande à une nation, Gouverneur d'une nation, ou d'une Province. *Ethnarcha.* D'ἔθνος, nation, & de ἀρχὴ, commandement, gouvernement.

ETNIQUE, adj. m. & f. qui s'est dit autrefois. Gentil, payen. *Ethnicus, a, um.* D'ἔθνος, nation.

On appelle en mot *Ethnique*, celui qui sign. l'habitant d'un certain pays, ou d'une certaine ville. *François, Parisien*, sont deux termes *Ethniques*.

ÉTHNOPHRÔNE, s. m. & f. Nom de secte. *Ethnophron.* Les *Ethnophrônes*, ou Paganisans, sont des hérétiques du VIIe. siécle, qui faisoient profession du Christianisme, & y joignoient les pratiques & cérémonies du Paganisme, l'Astrologie judiciaire, les sortiléges, les augures & autres divinations. D'ἔθνος, nation, & φρήν, pensée, sentiment; de sorte qu'il sign. un homme qui a les sentimens des Gentils.

ÉTHOPÉE, s. f. Figure de Rhét. Description des mœurs & des passions de quelque personne. *Ethopœa.* On l'appelle aussi *Ethologie*. Ce mot sign. *peinture des mœurs*, & vient du Gr. ἦθος, *mos, consuetudo*, & ποιέω, *facio, fingo, describo.*

ÉTHRA, s. f. Fille de Pithehs, Roi de Trézêne, & femme d'Égée.

E T I.

ÉTIENNE, s. m. N. pr. d'hom. *Stephanus.* Le mot Gr. στέφανος, sign. couronne.

L'Ordre militaire de S. *Etienne*. Les Chevaliers de S. *Etienne*, à Florence. *Ordo*, ou *Militia Sancti Stephani.* Cet Ordre a été établi en 1562. par Cosme I. Grand-Duc de Toscane. Il y a des Couvens de Filles agrégées a cet Ordre, dans lesquels on doit faire preuve de noblesse. En 1740. le Pape Benoît XIV. fit expédier un Bref pour rétablir l'Ordre de Chevalerie de S. *Etienne*, Roi de Hongrie.

ÉTIENNETTE, s. f. N. pr. de fem. *Stephania.* On disoit autrefois *Estéphanette*.

ÉTIENS, s. m. pl. Voy. AÉTIEN.

ETIER, s. m. T. de Gabelles. Canal ou conduit qui sert à recevoir l'eau de la mer dans les marais salans. *Canalis, aquæductus, alveus.*

ÉTINCELANT, ANTE, adj. Qui brille, qui jette quelque particule de feu, ou de lumiére: éclatant, pétillant. *Scintillans, micans, fulgens.*

ÉTINCELER, v. n. Briller, pétiller, éclater, jetter une lumiére qui semble avoir quelque mouvement, qui réjouit la vûe, & qui lui donne une espéce d'éblouissement. *Scintillare, fulgere, micare.* La colère, l'amour, l'esprit, font *étinceler* les yeux.

On dit aussi que des diamans, des rubis & autres pierres qui jettent du feu, *étincélent*. On le dit aussi des vers luisans, du phosphore ou de la Pierre de Boulogne, & autres choses qui brillent pendant la nuit.

ÉTINCELÉ, adj. m. T. de Blas. qui se dit d'un écu chargé d'étincelles.

ÉTINCELETTE, s. f. Dimin. Petite étincelle. *Scintillula.*

ÉTINCELLE, s. f. Particule de feu qui se détache de quelque corps où il est enfermé; bluette. *Scintilla.* Dans l'obscurité il sort des *étincelles* du bois pourri, du poisson corrompu, des chats qu'on flatte à contrepoil. Les vagues, les feuilles du laurier agitées jettent des *étincelles*.

Il se dit fig. des lumiéres de l'esprit. Il n'a pas une *étincelle* de bon sens, de raison, de courage.

ÉTINCELLEMENT, s. m. Éclat de ce qui étincelle. *Scintillatio, radiatio.* L'*étincellement* de la pierre de Boulogne vient de ce qu'elle s'est imbibée de la lumiére, & qu'elle la rejette dans l'obscurité.

ÉTIOLER, v. n. T. de Jardinier, qui ne se dit qu'avec le pron. pers. des plantes qui, pour être trop serrées dans leur planche, montent plus haut qu'elles ne doivent. *Altiùs surgunt, diffunduntur.*

Il se dit aussi des branches qui sont dans le milieu des arbres trop confus & trop serrés.

ÉTIOLOGIE, s. f. Partie de la Méd. qui traite des différentes causes des maladies. *Æthiologia.* De αἰτία, cause, & λόγος, discours.

ÉTIQUE, adj. de t. g. Qui est atteint d'une maladie qui desséche & consume toute l'habitude du corps. *Ecticus, tabidus.*

Ce mot se dit aussi d'une fiévre qui desséche & consume. Et dela vient qu'*étique* se prend pour Maigre, atténué; qui n'a que les os & la peau. Il se dit aussi des animaux. *Macer.* Du Gr. ἑκτικός, qui a un esprit rude. C'est pourquoi il faudroit, suivant les régles de l'étymologie, écrire en notre langue *hectique*, ou *hétique* par une *h*. Mais l'usage qui a prévalu, veut que l'on écrive *étique*. D'ἕξις, *habitus*, qualité qu'on a peine à séparer du sujet.

ÉTIQUETER, v. a. Mettre des étiquettes sur des sacs d'argent, de procès, sur des paquets, sur des marchandises. *Signare, inscribere. Etiqueter* des témoins, c'est dans le vieux style du Pal. Donner à un Juge une liste des témoins.

ÉTIQUETTE, s. f. Petit morceau de papier, ou de parchemin, qu'on met sur quelque chose, pour faire souvenir de son prix, ou de sa qualité. *Inscriptio.*

Il y en a qui croient que ce mot vient de ce qu'autrefois on écrivoit les procedures en Latin, & qu'on mettoit pour inscription sur le sac, *Est hic quæstio inter* N. & N. & que les Clercs par ignorance & mauvaise prononciation du mot en ont formé, *étiquet*, ou *étiquette*.

Il sign. quelquefois un bulletin. *Schedula, syngrapha.*

C'est aussi un filet quarré qu'on attache au bout d'une perche, pour prendre du poisson.

On dit prov. Juger un procès ou une affaire sur l'*étiquette*, ou sur l'*étiquette* du sac; p. d. Juger une affaire sans l'approfondir, sans voir les moyens & les piéces qui sont dans le sac. Et généralement il se dit de tout jugement téméraire.

A la Cour de Vienne, dans celle d'Espagne & en quelques autres, on appelle *Étiquette* du Palais, le cérémonial, & ce qui se doit faire journellement dans ces Cours.

ÉTIRE, s. f. Masse de fer plate & quarrée que le Corroyeur tient à la main pour épreindre l'eau du cuir. *Explicator.*

ÉTIRER, v. a. T. dont se servent plusieurs ouvriers. Étendre, allonger. *Explicare.*

E T L.

ETLINGEN, ou OTLINGEN, s. m. Pet. ville de Souabe, dans le Marquisat de Bade-Dourlac. *Etlinga.*

E T M.

ETMADAULET, ou ATHAMADAULET, s. m. Premier Officier du Royaume de Perse.

ETN.

ETNA, f. m. C'est l'ancien nom d'une montagne de Sicile, dont le nom moderne est Gibel : cependant on dit très-souvent le mont-*Etna*. En Lat. *Æthna*. Cette montagne est fameuse par les feux, les cendres & les cailloux calcinés qu'elle vomit de temps en temps. Voy. GIBEL.

ETO.

ÉTOFFE, f. f. Matiére des manufactures. *Materies*. De l'Allemand *stoffe*.

Il se dit plus particuliérement des draps & autres tissus de fil, de soie, de laine, d'or, d'argent, &c. qui servent à faire des habits, à garnir des meubles. *Pannus, textum*. On dit, Donner dans l'*étoffe*; p. d. dépenser beaucoup en habits & en meubles.

Il se dit non seulement dans les arts méchaniques, mais aussi dans les arts libéraux; non seulement dans les ouvrages matériels, mais encore dans les ouvrages spirituels, de la matiére qui les compose. *Materia, argumentum*.

On dit fig. par extension, On n'a pas épargné, on n'a pas plaint l'*étoffe*; p. d. qu'on a employé une grande abondance de matiére, ou qu'on en a employé plus qu'il ne falloit.

On dit d'un jeune homme dont les dispositions sont heureuses; On en peut faire quelque chose de bon, il y a de l'*étoffe*.

Les Brodeurs donnent le nom d'*étoffes* aux soies retorses qui sont entortillées sur la broche, avec laquelle ils travaillent.

Il se dit pareillement chez les Fondeurs de grands ouvrages, du laiton allié avec d'autres métaux.

Il se dit chez les Raffineurs de Sucre, des sucres bruts qu'ils mettent au raffinage.

Chez les Ouvriers qui travaillent en fer, il se dit d'un fer qui est préparé, *ferrum temperatum*, ensorte qu'il est meilleur que le fer ordinaire, & moindre que l'acier.

Il sign. aussi fig. Condition. C'est un homme de basse *étoffe*, de petite *étoffe*. Ils ne valent pas mieux l'un que l'autre, ce sont des gens de même *étoffe*. On ne l'emploie guère que pour déprimer ou dénigrer.

ÉTOFFER, v. a. Garnir de bonne étoffe. *Ornare, intertexere*.

Au fig. Garnir de tout ce qui est nécessaire, soit pour la commodité, soit pour l'ornement.

ÉTOFFÉ, ÉE, part. pass. *Ornatus, intertexius, distinctus*. Au fig. Orné, embelli, chargé.

Les Corroyeurs appellent un cuir lissé, bien *étoffé* de suif, de chair & de fleur, celui où le suif a été mis bien épais des deux côtés.

Il se dit fam. en matiére d'ouvrages d'esprit. Un discours bien *étoffé*; p. d. rempli de toute la matiére nécessaire & convenable.

On dit, Un homme bien *étoffé*; p. d. un homme bien vêtu, bien meublé, qui a en abondance toutes ses aises & toutes ses commodités.

ÉTOILE, f. f. Globe ou corps lumineux qui brille la nuit dans les cieux. *Stella*. Il se dit plus particuliérement des *étoiles* qui, étant lumineuses par elles-mêmes, se distinguent par une scintillation sensible, qui paroissent comme attachées au firmament, qui ont toûjours un même mouvement & une même distance entr'elles; d'où vient qu'on les appelle *étoiles* fixes : au lieu que les autres s'appellent *étoiles* errantes, ou planétes. Les *étoiles* fixes semblent être de petits soleils qui ont une source inépuisable de lumiére. On les divise en six classes, suivant leur grandeur & leur éloignement de la terre.

Les Astronomes distinguent deux mouvemens dans les *étoiles* fixes : l'un avec le Firmament; & il se fait de l'Orient à l'Occident dans l'espace de vingt-quatre heures autour des poles du monde : l'autre par lequel elles rétrogradent de l'Occident à l'Orient, autour des poles de l'écliptique avec une lenteur extrême, n'avançant que d'un dégré de leur cercle dans l'espace de 71. ou de 72. ans.

On appelle l'*étoile* du Berger, la planéte de Vénus, qui paroît la plus grande des *étoiles*, quand elle est proche de la terre, & assez dégagée des rayons du soleil pour être visible. On l'appelle Lucifer, Phosphore, ou l'*étoile* du matin, lorsqu'elle le précéde; & *Vesper*, quand elle le suit; & alors on la voit le soir. On appelle la Sainte Vierge, l'*Etoile* de la mer, & l'*Etoile* du matin. L'*étoile* polaire, autrement l'*étoile* du Nord, c'est celle qui est la plus voisine du Pole, & la derniére de la queue de la petite Ourse. Cette *étoile* n'a pas toûjours été l'*étoile* la plus proche du Pole, & elle ne le fera pas toûjours. Sur la mer, quand on dit l'*étoile*, cela s'entend de l'*étoile* du Nord.

Au-delà des *étoiles* fixes, qu'on voit distinctement, sont les nébuleuses. Voy. ce mot.

Étoile se dit aussi en parlant des influences célestes, comme si elles avoient quelque vertu, & nous entraînassent avec une nécessité fatale. Cette expression métaphorique est venue de l'Astrologie. Mais dans l'usage elle sert seulement à marquer le bonheur ou le malheur, & des causes inconnues ou supposées telles. *Fatum, sors, natale astrum*. Il est né sous une heureuse *étoile*. C'est l'*étoile* de notre nation de se lasser de son bonheur.

Il se dit abusivement d'un météore, ou d'une exhalaison grasse & enflammée qui paroît souvent en été pendant la nuit en forme d'une *étoile* qui semble tomber.

En t. de Guerre, il se dit d'un petit fort hexagone ou octogone, dont les pointes forment des angles entrans & saillans, qui se flanquent les uns les autres.

On appelle aussi *étoile*, le centre où aboutissent plusieurs allées d'un jardin ou d'un parc.

Etoile, en t. d'Imprim. Voy. Asterisque.

On dit aussi, des fusées à *étoiles* & à serpentaux. Lorsque ce petit artifice est adhérent à un saucisson, on l'appelle *étoile* à pet.

Étoile, en t. de Man. est une marque blanche sur le front d'un cheval.

It. Petite fleur blanche printaniére.

Étoile terrestre. Plante qui a cinq petites feuilles qui luisent la nuit comme si c'étoient des *étoiles*.

Étoile de Bethléem. Plante. Voy. ORNITHOGALE.

Étoile, ou *étoile* de mer. Insecte de mer qui a la figure d'une *étoile*, avec cinq branches, au milieu desquelles est la bouche qui a cinq dents.

It. Oiseau tellement diversifié par tout le corps de blanc, de jaune & de noir, à l'exception du ventre, de la queue & des grandes pennes des aîles, qu'il seroit bien difficile de dire quelle couleur domine de ces trois. *Stella avis*.

It. Sorte de pomme faite en Etoile.

Ordre de l'Étoile, ou Notre-Dame de l'Étoile. Ordre de Chevalerie institué par le Roi Robert en 1022. en l'honneur de la Sainte Vierge qu'il regardoit comme sa protectrice. Il fut rétabli par le Roi Jean en 1352; s'avilit dans la suite, &

fut abandonné au Chevalier du Guet de Paris.

Dans le Blas. les *étoiles* dont on charge souvent l'Ecu, sont ordinairement à cinq rais.

ÉTOILE se dit aussi des fentes qui se font au verre, sur-tout aux bouteilles.

Sur les médailles, les *étoiles* sont la marque de la conservation ou de la déification, & elles étoient prises pour symboles de l'éternité. Elles marquent quelquefois les enfans des Princes regnants. Celle qu'on voit sur les médailles de Jules César, est l'*étoile* de Vénus, dont il se disoit issu; ou bien c'est le symbole de la déification.

ÉTOILES, ou planètes des Philosophes, se dit en t. de Philos. herm. des métaux que les Sages considérent comme les *étoiles* de leur ciel terrestre, ou des couleurs qui paroissent durant l'ouvrage de la pierre.

On dit prov. qu'un homme est logé, ou qu'il couche à la belle *étoile*, *sub dio*, *sub jove frigido*; p. d. qu'il n'a point de logement, qu'il couche dehors. Quand on donne un grand coup sur la tête à quelqu'un, on dit, Qu'on lui a fait voir des *étoiles* en plein midi.

PORTE-ÉTOILE. Voy. BETHLÉHÉMITE.

ÉTOILÉ, ÉE, adj. Brillant d'étoiles, semé d'étoiles. *Stellatus*, *stellis distinctus*.

On appelle une bouteille *étoilée*, une bouteille où il s'est fait quelque felure en forme d'étoile.

En t. de Chir. on donne ce nom à une espéce de bandage qui est de deux sortes, le simple & le double. Le simple est pour les fractures des omoplates, ou du sternum. Le double s'applique à la luxation des deux humérus à la fois, & à la fracture des deux clavicules.

ÉTOILÉE, s. f. Tulipe d'un beau violet & blanc.

ÉTOILER, v. a. qui, avec le pron. pers. se dit en t. de Monnoie, lorsque les flans & carreaux s'ouvrent par les carnes, quand on les bat, à faute d'être recuits.

ÉTOLE, s. f. Ornement sacerdotal que les Curés mettent par-dessus leurs surplis pour marque de la supériorité dans leur Église. *Stola*. Les Prêtres en portent aussi sur leur aube pour célébrer la Messe; & alors elle est croisée sur leur estomac. Les Diacres la portent en écharpe sur leur épaule gauche. C'est une bande d'étoffe chargée de trois croix; qui pend depuis le cou jusqu'à mi-jambe. Ce que les anciens Romains appelloient *stola*, est bien différent de l'*étole* d'aujourd'hui: c'étoit une robe d'honneur qu'on ne portoit que dans certaines cérémonies, & dont l'*étole* de nos Prêtres n'est apparemment que la représentation.

L'Ordre de l'ÉTOLE. Ordre de Chevalerie des Rois d'Arragon. *Ordo Stolæ. Equites Stolæ.*

ÉTOLE d'or. Ordre de Chevalerie à Venise, ainsi nommé d'une *étole* d'or que les Chevaliers portent sur l'épaule gauche, & qui est large d'une palme & demie, & descend par devant & par derriére jusqu'au genou. *Ordo Stolæ aureæ.*

ÉTOLUS, s. m. Troisiéme fils d'Endymion & de Naïs, lequel donna le nom d'Etolie au pays des Curétes.

ÉTONNAMMENT, adv. D'une maniére étonnante; prodigieusement. *Mirabiliter.* Il est du style familier.

ÉTONNANT, ANTE, adj. Surprenant; qui étonne, qui donne de l'admiration par sa rareté, ou par sa nouveauté, ou incompréhensibilité. *Mirabilis*, *mirus*.

ÉTONNEMENT, subst. masc. Surprise, terreur causée par un accident imprévu. *Stupor*, *pavor*.

Il se prend aussi pour, Admiration. *Admiratio.* Cette action sera l'*étonnement* des siécles futurs.

It. Ebranlement, secousse. *Tremor*, *concussio*.

ÉTONNER, v. a. Surprendre, épouvanter, causer à l'ame de l'émotion, soit par surprise, soit par admiration, soit par crainte. *Terrere*, *admirationem facere*.

Avec ce v. on ne met jamais l'indicatif dans les phrases où le *que* suit immédiatement le verbe. Ainsi on ne dit pas, Je m'*étonne* qu'il va à la campagne. Il faut dire, Je m'*étonne* qu'il aille à la campagne. L'indicatif ne se peut mettre qu'en mettant *de ce que* après le verbe *étonner*, au lieu de *que*, comme, Je m'*étonne* de ce qu'il est venu.

ÉTONNER se dit aussi des mouvemens de l'ame ordinaires & peu considérables. Je m'*étonne* de ce qu'il est si long-temps sans me venir voir, sans m'écrire. *Miror.*

Il se dit aussi des émotions des corps qui sont ébranlés & attaqués par quelque violence. Les tremblemens de terre *étonnent* les édifices les plus solides. *Quassare*, *concutere*.

On dit prov. qu'un homme est *étonné* comme s'il tomboit des nues.

ÉTONNÉ, ÉE, part. pass. *Territus*, *admirans*. En t. de Lapidaire, il se dit d'un morceau de crystal mis au feu pour lui donner une couleur.

ÉTOU, s. m. Table à claire-voie, sur laquelle les Bouchers attachent les moutons, pour les tuer & pour les habiller.

ÉTOUBLE. Voy. ÉTEULE.

ÉTOUFFADE, s. f. T. de Cuisine. Sauce ou préparation pour manger de certain gibier, & principalement la perdrix. Manger des perdrix à l'*étouffade*.

ÉTOUFFANT, ANTE, adj. Suffoquant; qui empêche le rafraîchissement des poumons, en leur ôtant la liberté de respirer un air frais. *Præfocans*, *opprimens*. Chaleurs *étouffantes*. Temps vain & *étouffant*.

ÉTOUFFEMENT, s. m. Maladie du poumon, qui souffre pour n'être pas rafraichi par un air frais. *Præfocatio*, *suffocatio*.

ÉTOUFFER, v. a. Ôter la respiration d'un air frais: suffoquer. *Præfocare*, *intercludere spiritum*.

Il est quelquefois n. & sign. Avoir la respiration empêchée. *Etouffer* de rire, *risu enecari*, *disrumpi*, quand un ris violent empêche de parler ou de respirer. S'*étouffer* de manger. Que la peste l'*étouffe*. De *stufare*, qu'on a fait de *stufa*, étuve.

Au fig. Supprimer, dompter, cacher. *Opprimere*, *extinguere*. *Etouffer* son ressentiment, sa douleur, son dépit, ses soupirs. La Pénitence *étouffe* les mouvemens de l'amour-propre. *Etouffer* les semences d'une guerre civile. La misère *étouffe* l'esprit. *Obtundit*, *hebetat*, *affigit humo divinæ particulam auræ*.

Etouffer une affaire, *étouffer* une querelle; p. d. empêcher qu'elles n'éclatent.

Etre *étouffé* se dit métaphoriquement des arbres & plantes en t. de Jardinage, & sign. Etre trop touffu, trop épais; ou être ombragé, être caché par d'autres plantes. *Densari*, *operiri*, *inumbrari*.

En t. de l'Écriture, on appelle Viandes *étouffées*, la chair des animaux qu'on avoit tués sans verser leur sang.

On dit, Un air *étouffé*; p. d. étouffant.

ÉTOUFFOIR, s. m. Instrument de métal, haut d'environ trois pieds, creux, rond, ouvert par

le bas & couvert par le haut, que les Boulangers mettent sur la braise pour l'éteindre & pour l'étouffer. *Præfocator*, *oppressor*.

ÉTOUPADE, s. f. Certaine quantité d'étoupe préparée, mise ensemble, & destinée à un certain usage. *Stupa*.

ÉTOUPAGE, s. m. Les Chapeliers appellent morceau d'*étoupage*, ce qui reste de l'étoffe dont ils ont fait les quatre capades d'un chapeau.

ÉTOUPE, s. f. La bourre ou les parties grossiéres du chanvre, de la filasse, du lin. *Stupa*.

On dit prov. & fig. Mettre le feu aux *étoupes*; p. d. exciter quelqu'un à la sédition, ou à satisfaire quelque passion emportée.

ÉTOUPER, v. a. Boucher, fermer avec de l'étoupe. *Stupâ obturare*, *stupare*.

Il s'est dit autrefois pour, Boucher, barrer une riviére. *Claudere*.

En t. de Chapelier, c'est fortifier les endroits foibles d'un chapeau avec la même étoffe dont on a fait les capades.

ÉTOUPERIE, s. f. Toile d'étoupe.

ÉTOUPIERES, s. f. pl. T. de Cordier. Femmes qui charpissent les vieux cordages pour en faire de l'étoupe pour calfater les vaisseaux.

ÉTOUPILLE, s. f. T. d'Artificier. Sorte de méche, non d'étoupes, mais de coton filé, trempé d'eau simple, ou d'eau-de-vie, ou d'huile d'aspic, & roulé dans de la poudre.

ÉTOUPILLER, v. a. Garnir les artifices des étoupilles nécessaires pour la communication du feu.

ÉTOUPIN, s. m. T. de Mar. Peloton de fil de carret sur le calibre des canons, pour bourrer la poudre quand on les charge. *Obturamentum*, *epistomium*.

ÉTOURDERIE, s. f. Action d'étourdi, ou l'habitude de faire des actions d'étourdi. *Temeritas*, *inconsideratum facinus*, *stoliditas*.

ÉTOURDI, IE, adj. & s. Imprudent, inconsidéré, qui fait les choses avec précipitation & sans en considérer les suites. *Inconsideratus*, *levis*, *inconsultus*, *stolidus*.

Ce mot, vraisemblablement, vient d'*estour*; & l'on appella d'abord *estourdis*, ceux qui dans les *estours* étoient comme endormis à force de coups. On dit en Italien *Stordito*.

On dit prov. Qu'un homme n'a été ni fou, ni *étourdi*, lorsqu'il a sçu bien prendre son parti sur le champ.

À L'ÉTOURDI. Phr. adv. Brusquement & sans réflexion, inconsidérément.

ÉTOURDIMENT, adv. D'une maniére inconsidérée & étourdie. *Inconsiderate*, *inconsultè*, *stolidè*.

ÉTOURDIR, v. a. Causer une émotion ou déréglement dans le cerveau ou dans les sens, qui les empêche de faire bien leurs fonctions; importuner, rompre la tête à force de crier & de faire du bruit. *Obtundere*, *stupefacere*. *Étourdir* les oreilles; p. d. importuner, fatiguer par trop de paroles.

Étourdir sa douleur, au propre & au fig. p. d. l'endormir, la dissiper, se distraire.

ÉTOURDIR, se dit aussi en parlant des viandes à demi-cuites. *Leviter coquere*, *assare*. *Étourdir* la grosse faim; p. d. l'appaiser.

Il se dit fig. en parlant des accidens qui troublent, qui surprennent notre raison. Une bataille perdue *étourdit* bien un parti, fait perdre courage, rompt ses mesures.

Il sign. aussi fig. Importuner, incommoder à force de répéter quelque chose, ou de parler. Rompre la tête.

S'ÉTOURDIR. S'ôter le sentiment d'une chose, & se tromper soi-même. *Obaurare se*. Les esprits déréglés, & qu'on appelle esprits forts, cherchent à s'étourdir sur l'avenir.

ÉTOURDISSANT, ANTE, adj. Qui fait bien du bruit, qui étourdit. *Obtundens*.

ÉTOURDISSEMENT, s. m. Trouble du cerveau & des nerfs. *Stupefactio*, *stupor*.

Il se dit au fig. du trouble que cause un malheur, une méchante nouvelle.

ÉTOURNEAU, s. m. Oiseau qu'on instruit à répéter assez distinctement quelques mots. Son plumage est noirâtre & marqué de petites taches grises. *Sturnus*. Les Poëtes l'ont appellé *Avis picturata*. Les *étourneaux* volent presque toujours en troupes tres-nombreuses.

On dit ironiq. à un jeune homme de peu de mérite qui se veut mêler dans une conversation, Vous êtes un bel *étourneau* pour jaser.

Les Oiseleurs d'Italie appellent *Etourneau marin*, *Sturnus marinus*, une espéce de merle, que d'autres appellent merle de couleur de rose, *Merula rosea*.

ÉTOURNEAU, ou *Fauconneau*. T. de Méchan. Piéce de bois qui fait le dessus d'un engin, dans laquelle sont deux poulies pour lever un fardeau.

ÉTOUTEAU, s. m. T. d'Horlog. Cheville qui est attachée perpendiculairement, ou à angles droits, sur le plat d'une certaine roue qui s'appelle, à cause de cela, roue d'*étouteau*, & qui sert à régler la sonnerie tant des heures que des quarts.

ÉTOUTEVILLE, s. f. Village de France en Normandie, avec titre de Duché. Il est dans le pays de Caux au Doyenné de Canville, & a donné son nom à une illustre famille, fondue dans la maison de Bourbon. *Estolaivilla*.

ETR.

ÉTRAIN, s. m. T. Picard. Côte de la mer qui est plate & sablonneuse. *Ora maris plana & arenosa*.

ÉTRANGE, adj. m. & f. Qui est d'un pays éloigné, qui est né sous une autre domination. Lointain, de dehors. On ne dit plus Peuples, ni pays *étranges*, pour *étrangers*. Cependant on dit encore en ce sens, terres, ou nations *étranges*. *D'extraneus*.

It. Qui n'est pas domestique, connu, ou fort familier. Il n'y a personne d'*étrange*, personne que vous ne connoissiez.

Au fig. Qui est surprenant, rare, extraordinaire, fâcheux, impertinent; qui n'est pas dans l'ordre & dans l'usage commun. *Mirus*, *extra ordinem*, *infrequens*, *insolens*. Coûtumes, visions, pensées *étranges*. Humeur *étrange*, esprit fantasque.

ÉTRANGE ou ÉTRANGER, se dit par les Médecins ou Chirurgiens, quand ils parlent de tout ce qui survient de dehors au corps de l'animal contre sa nature. *Alienus*, *extraneus*.

ÉTRANGEMENT, adv. Extraordinairement, excessivement. *Mirum in modum*, *vehementer*.

ÉTRANGER, ÈRE, adj. & s. C'est la même chose qu'*étrange* au premier sens. Qui est né en un autre pays. *Extraneus*, *hospes*, *alienigena*, *advena*, *incola*. Les langues, les plantes *étrangéres*. Un homme de bien n'est *étranger* nulle part. *Omne solum forti patria est*.

On dit, en t. de Commerce, L'*étranger* au sing. p. d. Les *étrangers*.

Il se dit aussi de ceux qui ne sont pas de la même maison, ou famille. *Alienus*.

On dit fig. qu'un homme est *étranger* dans sa famille, en son pays, en une science, quand il

ne ſçait point les affaires de ſa maiſon, les nouvelles de ſon pays, les premiers principes d'une ſcience. *Hoſpes & peregrinus.*

Il ſe dit encore des choſes qui ſont hors de nous, qui ne ſont pas naturelles. *Adjectitius.* Les ornemens ſont des beautés *etrangéres.*

On dit qu'un fait eſt *etranger* a la cauſe; p. d. qu'il n'y a aucun rapport.

On dit auſſi en Chir. qu'il ne faut pas laiſſer dans les plaies les corps *étrangers*, ou *étranges.* Voyez ÉTRANGE.

ÉTRANGER, v. a. Eloigner, chaſſer d'un lieu, déſaccoutumer d'y venir. *Ejicere*, *expellere*, *removere*, *repellere*, *fugare.*

ÉTRANGER (s') v. n. Se retirer de quelque lieu, s'en éloigner.

ÉTRANGETÉ, vieux ſ. f. Merveille qui cauſe un fort grand étonnement.

ÉTRANGLEMENT, ſ. m. Reſſerrement de quelque choſe. *Contractio.*

It. Partie d'un corps fort étroite entre deux autres plus larges. *Pars arctior*, *contracta*, *anguſtior. Fauces*, *anguſtia.*

ÉTRANGLER, v. a. Suffoquer; prendre à la gorge & la ſerrer, boucher les conduits de la reſpiration. *Elidere fauces*, *ſuffocare*, *ſtrangulare*, *gulam frangere.*

Il ſe dit ſouvent en une ſignific. plus étendue; p. d. Quereller violemment.

Il eſt auſſi n. *Etrangler* de ſoif, p. d. avoir le goſier ſec, & de la peine à reſpirer. Secourez-moi, j'*étrangle.*

It. Serrer trop, preſſer quelque partie du corps. *Comprimere*, *opprimere*, *arctare.* Voila un col de chemiſe qui m'*étrangle.*

ÉTRANGLER les baſtions. T. de guerre. C'eſt en faiſant une ronde, ne pas parcourir un baſtion tout entier, mais paſſer ſeulement ſur la gorge du baſtion. *Compendium facere.*

On dit auſſi, *étrangler* un ſac; p. d. Fermer ſon ouverture en la liant. *Occludere. Etrangler* une fuſée, p. d. la ſerrer fortement du côté où l'on met le feu, afin qu'elle s'éléve & monte plus haut.

On dit par imprécation, Que la peſte vous *étrangle*; p. d. vous ſaiſiſſe, vous faſſe mourir.

ÉTRANGLER, ſign. auſſi Trop reſſerrer, ne donner pas l'étendue néceſſaire. Ce bâtiment eſt trop *étranglé.* Ces manches ſont trop *étranglées*, ſont trop etroites.

Au fig. *étrangler* une affaire, p. d. la juger à la hâte, ne l'examiner qu'a demi. On le dit auſſi des diſcours qui n'ont pas toute l'étendue convenable. Cet exorde, ce raiſonnement eſt trop *étranglé.*

ÉTRANGUILLON, ſ. m. Maladie qui prend à la gorge, & qui empêche la reſpiration. C'eſt un mal qui vient particuliérement aux chevaux. De *ſtranguillo*, mot de la baſſe Latinité.

On appelle des poires d'*étranguillon*, *Strangulanea pyra*, celles qui ont un goût fort acide, qui offenſe extrémement la gorge, & qui ſemble étrangler, quand on les avale.

ÉTRAPE, ſ. f. Faucillon, petit inſtrument de fer qui ſert à couper & ſcier le chaume. *Secula.* On dit *étraper* le chaume; p. d. le ſcier. *Agrum ſecilire.*

ÉTRAQUE, ſ. f. T. de Mar. C'eſt la largeur du Bordage.

ÉTRASSE, ou *Cardaſſe*, ſ. f. Eſpéce de bourre de ſoie.

ÉTRAVE, *Etante*, *Etable*, *Etablure*, *Capion de proue*, ſ. f. Courbe de charpente, qui s'ente au bout de la quille d'un vaiſſeau, du côté du devant, pour faire la proue. *Rota*, *proræ caput.*

CONTRE-ETRAVE. Piéce de bois courbe qui lie par le dedans du vaiſſeau l'*étrave* avec la quille.

ÊTRE, ſ. m. Ce qui eſt, ce qui exiſte réellement. *Ens.* Il ſe dit par excellence de Dieu, qui eſt un *être* increé & indépendant, qui ſubſiſte par lui-meme. *Ens a ſe.*

It. Exiſtence. Donner l'*être*, c. à d. la naiſſance.

ÊTRE *de raiſon*, en t. de Log. eſt un *être* qui ne ſubſiſte que dans l'imagination qui le forme, qui eſt oppoſé a *être reel. Ens rationis*, *figmentum mentis.* Il ne faut point multiplier les *êtres* ſans néceſſité.

On dit, Le *non-être*; p. d. Le néant.

ÊTRE. *Eſſe*, *ſtare.* Verbe ſubſt. & auxiliaire, qui ſert en Grammaire à la conjugaiſon de tous les verbes paſſifs; qui exprime ou ſéparément, ou conjointement avec eux la maniére d'exiſter & de pâtir, & qui par conſéquent a une infinité de ſignifications, & pluſieurs inflexions ou maniéres de ſe conjuguer. Conj. *Je ſuis*, *tu es*, *il eſt*, *nous ſommes*, *vous êtes*, *ils ſont. J'étois*, *je fus*, *j'ai été*, *je ſerai*, *ſois*, *ſoyez*; *que je ſois*, *que tu ſois*, *qu'il ſoit*; *que nous ſoyons*, *que vous ſoyez*, *qu'ils ſoient*; *que je fuſſe*, *je ſerois*, *que j'aie été*, *que j'euſſe été*, *j'aurai été.* Il faut remarquer que *je fus* ſign. quelquefois *j'allai*: mais l'uſage ne l'a admis que dans la converſation. Dans les autres langues le verbe *être* ſe ſert de verbe auxiliaire à lui-même. Les Italiens diſent *ſono ſtato*: il n'y a que les Walons qui diſent en François *je ſuis été*, au lieu de *j'ai été*: c'eſt une traduction du Flamand. Le verbe auxiliaire *être* prend quelquefois la place du verbe *avoir*: Ils ſe *ſont* connus: on ne peut point rendre raiſon de cet uſage; car les Allemands, qui ont introduit les verbes auxiliaires, ne s'en ſervent point en cette rencontre. Ces mots *étant*, ou *ayant*, ne ſont jamais participes, enſorte qu'ils puiſſent recevoir une *s* au pluriel: comme, Les ſoldats *étans* ſur le point: ils ſont toujours gérondifs, & il faut dire les ſoldats *etant.* Puiſque ce gérondif ne pourroit pas être participe adjectif au féminin; p. d. je l'ai trouvée *ayante*; il ne doit pas l'*être* non plus au pluriel du maſculin. Il vaut mieux dire, *ce ſont* eux qui ont vaincu, que de dire, *c'eſt* eux. Cependant on trouve dans de bons Auteurs, que ce verbe ſe conſtruit au ſingulier, quand il eſt précédé du pronom *ce*, quoiqu'il ſuive un pluriel. *C'eſt* là les raiſons qu'il apportoit.

On dit également bien, *c'eſt* à vous à faire cela, & *c'eſt* a vous de faire cela.

Il ſe dit premiérement de ce qui exiſte réellement. *Être* en vie, en ſanté.

Il ſe dit auſſi de ce qui marque quelque domination, ou propriété. Tout *eſt* en la main de Dieu. Tout ce que je poſſéde *eſt* à moi, & rien à la fortune. Cet homme *eſt* à ſoi; p. d. il n'a point de maitre, ni de femme. On dit en Fauc. qu'un oiſeau *eſt* a ſoi; p. d. qu'il *eſt* en liberté. Je *ſuis* tout a vous. Cela n'*eſt* pas de votre juriſdiction, de votre compétence.

It. Embraſſer le parti de quelqu'un: le défendre, le protéger. Si le Seigneur *eſt* pour moi, je ne craindrai rien. On trouvera mieux ſon compte d'*être* a Dieu.

ÊTRE, avec la part. *de*, ſign. l'état, le parti, la

condition dont on est, la part que l'on a à une affaire, à une action, &c. C'*est* un homme du grand monde, un homme de la Cour, un homme d'épée, un homme de robe. Cette Dame *est* de toutes les parties de divertissement. Ce Marchand *est* de la Compagnie des Indes. J'y *suis*, ou J'en *suis* pour mille écus, p. d. J'ai avancé ou donné mille écus pour cette affaire. J'y *suis* ou j'en *suis* pour mon argent, pour ma tabatiére; c. a d. J'y perds mon argent, ma tabatiére. *Etre* de tout, c'est avoir part à tout ce qui se fait. N'*être* de rien, n'y avoir aucune part.

Il se dit aussi à l'égard de l'état des choses, de la maniére d'exister. On le dit dans tous les sens, le physique, le moral, le naturel, le figuré: on le dit des dispositions du corps, de celles de l'ame, des événemens libres, & de ceux qui ne le sont pas, des biens, des charges, de la fortune, des états de la vie, &c. *Etre* content. *Etre* heureux. *Etre* en échec. *Etre* en faveur, en fortune. *Etre* aux abois. *Etre* bon pour une telle somme. *Etre* en posture. *Etre* à couvert de l'orage. *Etre* en charge. *Etre* debout.

It. Consister. *Esse, situm esse.* La félicité *est* dans le goût, & non pas dans les choses.

It. Arriver, s'ensuivre. *Sequi, contingere, fieri.* Quand il l'auroit mal traité, qu'en *seroit*-il?

Il s'emploie aussi fort souvent pour marquer l'origine d'une chose, le lieu d'où elle part, l'auteur qui l'a faite, de quelle profession on *est*. Ce vin *est* de Bourgogne. Ce livre *est* de la Bibliothéque du Roi. Ce tableau *est* du Poussin. Il *est* d'Église, il *est* d'épée, il *est* de robe.

Il se dit aussi en parlant de la matiére, des parties intégrantes d'un tout, ou de sa nature, & des partis différens. Cette statue *est* d'or. Vous *êtes* des nôtres. Cette terre *est* de mon lot. Cela est de ses maniéres, de son style. Il faut *être* toûjours pour la raison. Ils ne *sont* ni bien ni mal ensemble.

Il se dit aussi à l'égard des temps & des lieux. *Etre* en place. Il va bientôt *être* nuit. Il ne faut pas *être* tout le jour à s'habiller. N'*être* ni dehors ni dedans. *Etre* aux écoutes. Il n'en *est* pas où il étoit *être*. Ce Courrier ne sçauroit *être* loin. Ce n'*est* plus le temps, cela *étoit* bon autrefois. Vous n'*êtes* pas dans son sentiment, vous en *êtes* à cent piques. Où en *est*-on de la Comédie? Après avoir bien chicané, nous en *sommes* à recommencer.

On l'emploie encore pour, Affirmer, ou nier. Il *est* impossible qu'une chose *soit*, & ne *soit* pas. Ce mariage *est* rompu, il n'en *sera* jamais rien.

Il se prend aussi quelquefois pour, Il faut, on doit. Il *est* à craindre qu'il n'autorise les maximes du Cardinal. C'*est* à vous à faire cela; p. d. vous devez faire cela.

On dit quelquefois en Poësie, *n'étoit que*; pour, *si ce n'étoit que*.

Le verbe *être* s'emploie quelquefois de la même maniére & dans la même signification que le verbe *avoir*. Il *est* très-peu de gens qui *étudient* leur langue.

On dit, Il ne m'*est* rien; je ne lui *suis* rien. Cela veut dire: Il n'*est* point mon parent; je ne *suis* point son parent.

Être à quelqu'un. C'est *être* vaincu, *être* pris, ne pouvoir lui résister. *Victum esse.*

Prov. Il faut *être* tout un, ou tout autre; c. à d. S'attacher fortement à un parti. On ne peut pas *être*, & avoir *été*; p. d. *être* vieux & jeune tout ensemble. Quand on *est* bien, il s'y faut tenir. Il faut laisser le monde comme il *est*.

On dit, Vous n'y *êtes* pas, à celui qui ne touche pas au point de la difficulté.

ÉTRECHI, s. m. Nom propre de différens lieux en France. *Stripiniacum.* Sur la Juine, entre Bonnes & Etampes; & en Berri, à cinq ou six lieues au levant de Bourges.

ÉTRÉCIR, v. a. Oter de la largeur, rendre plus étroit. *Coarctare, constringere.*

S'ÉTRÉCIR, v. n. p. Devenir plus étroit. Au man. un cheval qui *s'étrécit*, qui se serre, est celui qui ne va pas assez large, qui s'approche trop près du centre de la volte.

On dit fig. *Etrécir* l'esprit, p. d. le rendre incapable d'une grande étendue.

ÉTRÉCISSEMENT, s. m. Action par laquelle on étrécit, & l'état de ce qui est étréci. *Coarctatio, contractio.*

On dit au fig. L'*étrécissement* du cœur.

ÉTRÉCISSURE. Voy. ÉTRÉCISSEMENT.

ÉTREIGNOIRS, s. m. pl. T. de Menuis. Ce sont deux morceaux de bois percés de plusieurs trous, joints avec des chevilles. Ils servent au même usage que le sergent. *Constringentes.*

ÉTREIN, s. m. Paille qu'on met sous le ventre des chevaux pour leur servir de litiére. *Stramen.*

ÉTREINDRE, v. a. Conj. *J'étreins, j'étreignois, j'étreignis, j'ai étreint, j'étreindrai, que j'étreigne, j'étreindrois, que j'étreignisse.* Serrer fortement. *Constringere, stringere.* De *stringere*.

On dit fig. *étreindre* les nœuds, les liens d'une amitié, d'une alliance. *Conjungere, unire.*

Prov. Qui trop embrasse, mal *étreint*; p. d. qu'il ne faut pas faire plusieurs entreprises a la fois. Plus il géle, plus il *étreint*: p. d. Plus un mal continue, & plus on en est accablé.

ÉTREINTE, s. f. Action par laquelle on serre, on étreint. *Constrictio, constrictura.* On s'en sert tant au propre qu'au figuré.

ÉTRENNE, s. f. Présent qui est souvent réciproque, qu'on se donne le premier jour de l'an par honneur, ou par amitié. *Xenia, strena.* Les anciens Romains avoient une Déesse nommée *Strenia*, qui présidoit a cette coutume, dont on fait remonter l'origine jusqu'à Romulus & Tatius.

Chez les Marchands, il se dit de la premiére marchandise qu'ils vendent chaque jour; & chez les gueux, de la premiére aumône qu'ils reçoivent. *Auspicium.*

Il se dit aussi des choses neuves dont on commence à se servir. Vous aurez l'*étrenne* de ces meubles. Il a bien plu sur cet habit neuf: c'est son *étrenne*.

On dit prov. À bon jour, bonne *étrenne*, quand il nous arrive quelque chose d'heureux en un bon jour.

ÉTRENNER, v. a. Donner des présens le premier jour de l'an. *Dare Xenia, largiri aliquid, donare.*

It. Être le premier qui achéte quelque chose d'un Marchand.

It. Avoir le premier usage d'une chose qui n'a point encore servi.

Il est aussi quelquefois n. & se dit du premier argent que reçoit un Marchand de sa marchandise, dans la journée, ou dans la semaine, &c.

ÉTRES, s. m. pl. se dit des diverses parties d'un bâtiment, des détours qui conduisent à tous ses membres, de leur disposition, & de leur situation. *Domûs partes, loca.* Il vient par corrup-

tion du vieux mot *aitres* ou *âtres*, foyer, dérivé du mot Saxon *astrum*, fait du lat. *atrium*, foyer, fournaise, & toute la maison; de sorte qu'en sçavoir les *attres*, c'est en connoître les chambres & les foyers.

ÉTRESILLON, s. m. Piéce de bois qui se met entre deux murs, pour les étayer l'un & l'autre. *Lignum constringens*, *inhibens*.

ÉTRESILLONNER, v. a. Soutenir les terres, & les bâtimens avec des dosses & des couches de bout, & des étrésillons de travers. *Sustinere*, *inhibere*, *fulcire*.

ÉTRIER, s. m. Espéce d'anneau de fer ou d'autre métal, suspendu de part & d'autre par une courroie à une selle de cheval, & qui sert d'appui pour le pied du cavalier. *Scandula*, *scamillus ephippiarius*. On appelle les *étriers* détroussés, quand ils sont pendans.

De *striparium*, ou *strivarium*, qu'on a fait de *strepa*, ou plûtôt de *streparia*, dont la basse Latinité s'est servie dans la même signification. On disoit autrefois *étrieu*.

On dit fig. Faire perdre les *étriers* à quelqu'un, p. d. le mettre hors de combat, l'obliger de s'accommoder. Tenir l'*étrier* à quelqu'un, p. d. lui aider en quelque chose qu'il a entreprise. On dit encore, qu'un homme est ferme sur ses *étriers*; p. d. qu'il n'est pas aisé à ébranler dans ses résolutions, ses opinions.

On appelle le pied de l'*étrier*, le pied gauche du devant, celui du montoir.

On nomme vin de l'*étrier*, le dernier coup qu'on boit, quand on est prêt de monter a cheval, ou à cheval même. On dit qu'un homme a toujours le pied à l'*étrier*; p. d. qu'il est toûjours en voyage.

ÉTRIER. T. de Chir. Bandage dont on se sert pour la saignée du pied. *Stapes*.

En t. d'Horlog. Espéce de pont dont les pieds sont paralléles.

En t. de Charpent. c'est une piéce de fer plate qui embrasse une poutre, ou un tirant, pour l'attacher plus fermement à un poinçon. *It.* Bande de fer en forme de crampon, qui sert a lier une piéce de bois avec une autre.

En t. de Charron, les *étriers* d'une charrue sont deux espéces d'épars, ausquels on attache les traits des chevaux ou des bœufs qui tirent la charrue.

En t. d'Anat. c'est un petit os qui est dans l'oreille intérieure de l'homme, auprès de deux autres qu'on appelle l'*enclume* & le *marteau*; & il a été ainsi nommé, à cause de sa figure triangulaire, qui étoit celle des *étriers* a l'antique.

ÉTRIERS, en t. de Mar. sont de petites cordes dont on a joint les bouts ensemble par des épissures, & dont on se sert pour faire couler une vergue, ou une voile de petroquet. *Funiculi nautici*.

ÉTRIER, est encore un des chaînons de cadènes de hauban, que l'on cheville sur une seconde préceinte pour renfoncer les mêmes cadènes.

Il se dit des choses qui en ont la figure. Bas à *étrier*, c. à d. des bas qui n'ont point de pied, & qui sont coupés en *étrier*. En Chir. c'est le nom d'un bandage qu'on fait a la jambe.

ÉTRIÉRE, s. f. Petite bande de cuir pour attacher les étriers à la selle, quand on ne veut pas qu'ils pendent. Jambe *étriére*. Voy. JAMBE de force.

ÉTRIF, vieux s. f. Querelle, débat de paroles.

ÉTRILLE, s. f. Espéce de peigne de fer avec quoi on décrasse la peau & le poil des chevaux. On dit, pour mépriser une chose, qu'elle ne vaut pas un manche d'*étrille*. On dit bass. Être logé à l'*étrille*; p. d. en une hôtellerie où l'on fait payer trop cher.

ÉTRILLER, v. a. Frotter un cheval avec l'étrille. *Strigili defricare*.

Au fig. Battre bien quelqu'un, le rosser comme il faut, le fouetter. *Multare*, *malè habere*, *plagis onerare*.

It. Gagner au jeu tout l'argent de quelqu'un.

ÉTRIPPER, v. a. Oter les trippes d'un animal qu'on éventre, qu'on habille. *Eviscerare*, *intestina detrahere*, *exenterare*. De *extirpare*.

On dit adverbial. Aller à *étrippe* cheval; p. d. Outrer un cheval, le pousser à toute bride.

S'étripper, en t. de Cordier, se dit d'un cordage dont les filemens s'échapent de tous côtés.

It. T. de Fleuriste. Séparer les feuilles d'une fleur en l'élargissant. *Contaminare*, *discerpere*.

ÉTRISTÉ, adj. T. de Vén. qui se dit d'un lévrier qui a les jarrets bien formés. *Vertagus egregiis cruribus*.

ÉTRIVIERE, s. f. Courroie de cuir, par laquelle les étriers sont suspendus. *Habena scandularia*, *lorum ephippiaria scandula*. De *astrabarium*, dim. de *astraba*, signifiant *étrier*.

Donner les *etrivieres*, Châtier, fouetter avec des *étrivières*. On dit aussi, qu'un homme s'est laissé donner les *étriviéres*, quand il a souffert quelque affront, quelque indignité. En ce sens le mot d'*étrivéres* n'a point de sing.

ÉTROIT, OITE, adj. Qui a peu d'étendue en sa seconde dimension, ou sa largeur. *Arctus*, *astrictus*, *angustus*.

Au fig. JESUS-CHRIST dit à ses Apôtres, qu'ils tâchent d'entrer par la porte *étroite*. *Per angustam portam*. Le chemin du salut est fort *étroit*; celui de la damnation est fort large.

On dit, en parlant d'un homme, que c'est un front, un crâne *étroit*; p. d. qu'il manque de jugement. On appelle, Génie, esprit *étroit*, un génie, un esprit de petite étendue.

On dit, qu'un homme a la conscience *étroite* comme la manche d'un Cordelier; pour dire qu'il n'est pas scrupuleux.

En t. de Man. il se dit d'un cheval qui a les côtes plates, serrées ou raccourcies, qui a le flanc retroussé. On l'appelle aussi *estrac* ou *étroit* de boyau. On dit aussi, Conduire un cheval *étroit*; p. d. lui donner peu de terrein, & empêcher qu'il ne marche large.

En t. de Jurisprud. il se dit de ce qui se doit exécuter a la rigueur, & avec toutes les formalités. Le Droit distingue entre les actions de droit *étroit*, *juris stricti*, & celles de bonne foi. On dit aussi le sens *étroit*, Prendre une proposition dans un sens plus *étroit*: Il est opposé à un sens plus étendu, plus général; & veut dire plus resserré, plus précis, plus particulier.

Il se dit de l'austérité d'une Régle, d'une discipline. Il y a des Cordeliers, des Bernardins, de l'*étroite* Observance, *strictæ observantiæ*, qui observent la Régle dans sa premiére rigueur & pureté.

ÉTROITEMENT, ou *A l'étroit*, adv. D'une maniére étroite, peu large. Dans un espace *étroit*. *Strictè*, *angustè*. Au fig. Être, ou vivre *à l'étroit*, p. d. n'avoir pas toutes les commodités de la vie.

ÉTROITESSE, s. f. Disposition d'une chose, forme, figure qui fait qu'elle est étroite. *Angustia*. Ce mot n'est point usité.

ÉTRON,

ÉTRON, s. m. C'est l'excrément solide & lié qui sort par la partie postérieure de quelques animaux, & particuliérement de l'homme. *Stercus humanum.* Il faut éviter ce terme. Les Ecrivains appellent fig. des traits qui aboutissent en pointe, des *étrons de chambriére.* Du gr. ἦτρον, ou ἦτρον, le *bas ventre*, en prenant le contenant pour le contenu, ou de *struntus*, dont les Latins se sont servis en cette même signification.

ÉTRONÇONNER, v. a. T. de Jardinier. Couper entiérement la tête à un arbre, ensorte qu'il ne soit plus que comme un tronçon. *Decacuminare.* De *tronçon*, qui vient de *truncus*, tronc; étronçonner, ôter le tronc à un arbre.

ÉTROPE, ou *herse de poulie*, s. f. T. de Mar. C'est la corde qui soutient & suspend un moufle de poulie. Elle sert aussi à bander l'arcasse de la poulie, pour empêcher qu'elle n'éclate. On l'appelle aussi *gerseau. It.* Bout de corde épissé, à l'extrémité duquel on met ordinairement une cosse de fer pour accrocher quelque chose. Les *étropes d'affut*, sont des herses avec des cosses où l'on accroche les palans.

ÉTROUSSE, s. f. Adjudication de quelques biens qu'on publie en Justice. *Attributio meliorem conditionem offerenti.* Il n'est guère d'usage que dans les Provinces.

ÉTROUSSER, vieux v. a. Adjuger en Justice. *Attribuere.*

ÉTRUFFÉ, ÉE, part. pass. T. de Chasse, qui se dit d'un chien boiteux qui a une cuisse qui ne prend plus de nourriture. *Mancus, mutilus.* Le v. *étruffer* est inusité.

ÉTRUFFURE, s. f. Mal qui vient aux cuisses des chiens, lorsque l'une se séche & ne prend plus de nourriture. *Siccitas, impotentia, debilitas.*

ÉTRUN, s. m. N. pr. de lieu. *Strum.* On l'appelloit autrefois Stroms. Il est dans l'Artois, & il y a une Abbaye de Bénédictins.

ÉTRURIE. Voy. HÉTRURIE.

ETS.

ETSCHLAND, s. m. Petit pays d'Allemagne. *Athesinus ager.* Il est dans le Tirol: on l'appelle autrement pays de l'Etsch ou de l'Adige, parce qu'il s'étend le long de l'Adige.

ETSEM, s. m. Ville de la Tribu de Siméon, dans la Palestine.

ETT.

ETTALCHE. Voy. HALQUE.

ETTINC. Voy. OETING.

ETTRIC, s. m. Pet. riviére d'Écosse, qui coule dans la Twedale.

ETU.

ÉTUDE, s. f. Lecture, méditation, application d'esprit, pour apprendre, pour inventer quelque chose. *Studium.*

On dit prov. *Etude* de jeu, *étude* de feu, *étude* de fenêtre ne firent jamais un sçavant Prêtre.

ÉTUDE, se dit aussi de la Science, de l'Art, & de toute autre chose à quoi on applique son esprit. Quand ce mot se prend pour les exercices publics qui se font pour apprendre les lettres, il n'a point de sing. Il a fini ses *études*, c. à d. qu'il a étudié en Grammaire, en Rhétorique & en Philosophie.

On dit aussi en mauvaise part, mettre toute son *étude* à faire du mal.

On appelle *Études*, en matiére de Peint. différens desseins de figures, & essais que les Peintres font des parties qui doivent entrer dans quelque ouvrage.

ÉTUDE, sign. aussi, Artifice; je ne sçai quoi de contraint & de composé. *Ars, fucus, simulatio, compositio.* Je hais l'*étude* des actions.

Il se dit aussi du temps & du lieu où l'on étudie, soit public, soit particulier. On a mis ce jeune homme aux *études*, au Collége. Il est toujours dans son *étude*, *in musæo*, dans son cabinet, où il étudie.

Il sign. aussi les connoissances acquises avec application d'esprit. C'est un homme sans *étude*.

Il se dit abusivement de la salle où travaillent les Clercs d'un Notaire ou d'un Procureur.

Il se dit aussi de la pratique des Notaires & des Procureurs, des sacs, des papiers & des minutes qui y sont.

ÉTUDIANT, adj. & s. m. Qui va au Collége, qui étudie. *Qui dat operam literis.*

ÉTUDIE, vieux s. f. Soin, étude, application. *Studium, contentio.*

ÉTUDIER, v. a. Lire, méditer pour apprendre, pour inventer, soit dans les sciences, soit dans les arts. Apprendre les élémens, les principes des arts & des sciences. *Studere, addiscere, navare operam literis. Esse in literis.*

It. Se servir de son bon sens pour faire des réflexions, des observations sur soi-même & sur autrui. *Observare, attendere. Etudier* le monde, l'humeur, l'esprit des gens à qui on a affaire.

Il se dit aussi en parlant de ce qui se fait avec art & affectation. *Componere, simulare, fingere.* Un geste trop *étudié*, trop contraint. Compliment *étudié*, qui n'est ni naturel, ni sincère.

Avec le pron. pers. S'appliquer, s'exercer à faire quelque chose. *Incumbere.* Il se prend quelquefois en mauvaise part.

ÉTUDIÉ, ÉE, part. pass. Médité, préparé avec attention, avec dessein; feint. *Meditatus, compositus, simulatus, fictus.* Des sentimens *étudiés* ne touchent point.

Il se dit aussi de ce qui regarde les arts méchaniques, & sign. Fait avec soin, fait exprès, fait par art. Tableau fort *étudié*.

ÉTUDIOLE, s. f. Petit cabinet à plusieurs tiroirs, posé sur une table, & qui est commode aux gens d'étude, pour y serrer leurs papiers. *Museolum, scrinium.*

ÉTUI, s. m. Espéce de Boëte qui sert à mettre, à porter, à conserver quelque chose. *Theca.*

C'est aussi, en termes de commerce de poisson d'eau douce, un petit baquet couvert où les pêcheurs mettent leur poisson, à mesure qu'ils en prennent.

On dit prov. d'un homme fort laid, que c'est un visage à *étui*; p. d. qu'il le faut cacher.

ÉTUVE, s. f. Poêle, lieu fermé qu'on échauffe, afin d'y faire suer ou d'y faire chauffer quelque chose. *Thermæ, calidum balneum. Hypocaustum, vaporarium.*

It. Partie des bâtimens d'une Manufacture de sucre. *Fornax sacharo siccando.*

ÉTUVE de Corderie. C'est, dans un Arsenal de Mar. le lieu où sont les fourneaux & chaudiéres pour goudronner les cordages des vaisseaux.

Il se dit hyperboliquement d'une chambre chaude & bien fermée. *Balnearium, balneum.*

Ce mot vient de *stuba*, ou *stuffa*, dont on s'est servi dans la basse Latinité en la même signi-

fication ; lequel mot est dérivé par Lipse de *tubus*, tuyau qui porte la chaleur.

En Méd. on distingue les *étuves en séches* & *humides*. Les *séches* sont celles où la chaleur est produite par une évaporation d'air chaud & sec. Les *humides* sont celles où la chaleur est produite par une décoction ou ébullition d'herbes salutaires.

ÉTUVÉE, s. f. Sorte de cuisson & de préparation de viandes, qui se fait d'ordinaire entre deux plats, ensorte que la sausse qui bout y soit comme étouffée. *Caro juri incocta*. Ce mot se dit aussi des viandes mêmes assaisonnées & cuites de la sorte.

ÉTUVEMENT, s. m. Action par laquelle on étuve. *Fotus, lotio in balneo*.

ÉTUVER, v. a. Laver en appuyant doucement. Bassiner une plaie avec quelque liqueur préparée. *Lavare in calido, fovere*.

ÉTUVISTE, s. m. Baigneur, qui tient des bains & étuves. *Lotor balnearius*.

ÉTUYER, vieux v. a. Renfermer, mettre dans un étui. *Thecâ includere, in thecam indere*.

E T Y.

ÉTYMOLOGIE, s. f. Origine & source de mots, d'où ils sont venus & dérivés. *Etymologia, verus sermo, etymon, verborum origo*.

ÉTYMOLOGIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à l'étymologie. *Etymologicus, pertinens ad originem vocum*.

ÉTYMOLOGIQUE, s. m. Dictionnaire qui contient les étymologies d'une langue. -*con*.

ÉTYMOLOGISER, v. a. Donner l'étymologie d'un mot, en expliquer l'origine.

ÉTYMOLOGISTE, s. m. Auteur qui a écrit des étymologies. *Qui de vocum origine scribit, disputat, disserit*.

Ces mots viennent d'ἔτυμος, *verus*, & de λέγω, *dico*.

E U.

EU. Cette diphthongue a quelquefois le vrai son d'une diphthongue, qui doit avoir un son composé de celui de ses deux voyelles ; & quelquefois elle n'a le son que de l'*u*. Odeur : *Eu*trope, qu'on prononce *U*trope.

EU, s. m. Ville de France dans la haute Normandie, sur la Brêle, ou l'*Eu*, à six lieues de Dieppe, avec titre de Comté Pairie. *Aucia, Auga, Aucum, Alga castrum*.

EU. Riviére d'Espagne, qu'on nomme autrement *Miranda*, & qui coule sur les confins de la Galice & des Asturies. *Nabius*.

E V A.

ÉVACUANT. Voy. ÉVACUATIF.

ÉVACUATIF, IVE, adj. T. de Méd. Il se dit des médicamens qui sont propres à faire sortir les mauvaises humeurs du corps par les voies convenables. *Evacuans*. Il s'emploie aussi substantiv.

ÉVACUATION, s. f. T. de Méd. Décharge d'humeurs, d'excrémens superflus, matiéres évacuées. *It*. Action d'évacuer. *Egestio*.

En t. de Guerre, Faire l'*évacuation* d'une place, c'est en faire sortir la garnison envoyée par une Puissance ennemie, ou étrangère. *Eductio ex arce*.

ÉVACUER, v. a. Chasser, vuider les mauvaises humeurs d'un corps, soit par les voies naturelles, soit par les remédes. *Expellere, egerere, vacuefacere*.

Il se dit aussi des places dont on fait sortir la garnison par un traité, par une capitulation. *Deducere, educere præsidia, milites ex arce*.

s'ÉVADER, v. n. Fuir, s'échapper secrettement, se tirer d'un péril en trouvant moyen de se sauver. *Evadere, aufugere*.

Au fig. Se tirer d'embarras.

ÉVADNÉ, s. f. Fille d'Iphis, & femme de Capanée.

ÉVAGATION, s. f. T. de Dévotion & de Spiritualité. Suite de distractions qui empêchent l'esprit de s'appliquer à l'oraison. *Evagatio*.

ÉVAGRE, ou ÉVAGRIUS, s. m. Patriarche de Constantinople, élu l'an 370. par les Orthodoxes, & chassé ensuite par Valens.

s'ÉVALTONNER, v. n. pass. Prendre des airs, des maniéres trop libres.

ÉVALUATION, s. f. Prix qu'on met à quelque chose, selon sa valeur ; estimation. *Æstimatio, pretium, merces*.

On appelle en Arithm. l'*évaluation* d'une fraction, la réduction d'une fraction Arithmétique à sa véritable valeur, comme en livres, sols & deniers, s'il s'agit d'argent : en pieds, pouces & lignes, s'il s'agit d'une mesure, &c.

ÉVALUER, v. a. Estimer une chose son juste prix, apprécier. *Æstimare*.

ÉVAN, s. m. Surnom qui fut donné à Bacchus, du cri que faisoient ses Prêtresses en célébrant ses fêtes & ses sacrifices ; c. à d. les Orgies.

ÉVANDRE, s. m. Chef des Arcadiens, qui passérent en Italie, & qui s'y vinrent établir. *Evander*.

ÉVANGÉLIAIRE, ou ÉVANGÉLISTAIRE, s. m. Ancien t. de Liturgie. Livre qui contenoit les évangiles qui se disent à la Messe chaque jour de l'année. *Evangeliarium, Evangelistarium*.

ÉVANGÉLIDE, s. m. L'Oracle des *Évangelides*. *Evangelidarum Oraculum*. Il étoit à Milet, aujourd'hui Mileto, & fut ainsi nommé d'*Évangéle*, Chef ou Président du lieu où il étoit.

ÉVANGÉLIQUE, adj. m. & f. Qui est selon la doctrine de JESUS-CHRIST. *Evangelicus*. Pauvreté *évangélique*, conseils, ouvriers *évangéliques*.

Les Protestans se donnent pour la plupart le titre d'*Évangéliques* ; parce qu'ils font tous profession de ne s'attacher qu'à l'Évangile, sans avoir égard à la tradition des Peres de l'Eglise, ni à l'autorité même de leurs Pasteurs.

ÉVANGÉLIQUEMENT, adv. D'une maniére évangélique. *Evangelico more ; juxta Evangelii regulas, dogmata, ut dignum est sancto Evangelio*.

ÉVANGÉLISER, v. a. & n. Annoncer, prêcher l'Evangile. *Nuntiare, Evangelii præconium facere, præconem agere*.

ÉVANGÉLISME, s. m. Ancien nom d'une fête de l'Eglise Chrétienne. *Evangelismus*. C'étoit ou la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge, ou le Dimanche des Rameaux.

ÉVANGÉLISTE, s. m. Auteur sacré qui a écrit l'Évangile, la vie, les miracles, la doctrine de J. C. *Evangelista, sacri Evangelii Scriptor*.

On nommoit aussi *Évangélistes*, ceux qui alloient prêcher l'Évangile de coté & d'autre, sans être attachés à aucune Église particuliére.

Il se dit dans des chapitres de celui qui, à la Messe solemnelle, chante l'Évangile. *Evangelista, cantor Evangelii*.

En t. de Pal. il se dit de celui qu'on donne pour assistant à un Rapporteur, pour vérifier s'il dit vrai. On le dit aussi à la Chambre des Comptes, de celui qui tient les acquits du Comptable & les vérifie, tandis que l'Auditeur rapporte au Bureau.

ÉVANGILE, s. m. Livre qui contient la vie & la doctrine de JÉSUS-CHRIST, écrit par les quatre Évangélistes, S. Matthieu, S. Marc, S. Luc & S. Jean. *Evangelium.*

Quelqu'un a appellé les Offices de Cicéron, l'*Évangile* de la loi naturelle. Les Ministres Protestans se disent Ministres du S. *Évangile.*

Ce mot vient du Grec, & sign. Bonne nouvelle, εὐαγγέλιον, de l'adv. εὖ, *bene*, & ἄγγελος, *nuntius.*

ÉVANGILE se prend aussi pour la Loi de JÉSUS-CHRIST, & la doctrine contenue dans l'*Évangile.*

It. Extrait tiré des Livres qui contiennent la doctrine & la vie de J. C. & qui est inséré dans la Messe. En ce sens il est fém. La première *Évangile* est l'*Évangile* du jour. La deuxième *Évangile* est le commencement du Livre de S. Jean, qui parle de l'Incarnation.

On dit d'une personne dont l'on ne croit pas les paroles toûjours bien vraies, que ce qu'elle dit n'est pas mot d'*Évangile.*

On dit fig. & prov. d'une chose nouvelle & dont tout le monde s'entretient, que c'est l'*Évangile* du jour: d'un homme qui croit fermement une chose, qu'il croit cela comme l'*Évangile.*

La Congrégation du S. *Évangile*, ou du Capuce, est une congrégation de l'Ordre de S. François, ou des Freres Mineurs.

ÉVANOUIR, v. n. qui ne se dit guère qu'avec le pronom pers. Se pâmer, tomber en défaillance; perdre l'usage & les fonctions des sens. *Evanescere.* La peur violente fait souvent *évanouïr*, fait qu'on s'*évanouït.*

Au fig. Ne paroître plus, devenir à rien. *Perire.* Les grandeurs de ce monde s'*évanouïssent*, passent bientôt. Sa gloire est *évanouïe.*

En t. d'Algébre, Faire *évanouïr* des termes homogènes, des inconnues, des incommensurables, des termes moyens, & en général faire *évanouïr*, c'est ajoûter ou ôter également de part & d'autre d'une équation. *Abolere.*

ÉVANOUISSEMENT, s. m. Espéce de syncope, ou de défaillance; perte subite de force & de connoissance, qui arrive par quelque accident. *Deliquium, defectio animi.*

En t. d'Algébre, c'est la maniére, la méthode, ou plûtôt l'opération par laquelle on délivre une équation de certains termes, pour la résoudre.

ÉVANTAIRE. Voy. ÉVENTAIRE.

ÉVANTE, s. f. Bacchante, Prêtresse de Bacchus, qui crioit *Evan*, en célébrant les Orgies.

ÉVANTILLER, v. a. T. de lods & ventes. *Eventiller* un contrat, c'est exposer en détail la valeur de l'héritage, & ce qui reléve de chaque Seigneur, pour en payer les droits au prorata.

ÉVAPORATION, s. f. Action par laquelle on fait exhaler l'humidité de quelque corps. *Evaporatio, exhalatio vaporum.*

Au fig. Légéreté d'esprit. *Vanitas, levitas animi, inconsiderantia.* Grande *évaporation* d'esprit.

ÉVAPORER, v. a. & n. Dissiper, exhaler en vapeur ce qu'il y a d'humide dans les corps. *Vapores exhalare, evanescere in fumum.* Avec le pronom pers. Se résoudre en vapeur.

Au fig. & avec le pron. pers. Se dissiper, se perdre, s'emporter, s'échapper. *Perire, evanescere, dissipari.* Sa raison, son bon sens s'*évaporent*; p. d. se perdent; il extravague.

On dit fig. *Évaporer* son chagrin, *évaporer* sa bile; p. d. soulager sa colère, son chagrin, &c. par des discours, des plaintes, &c.

ÉVAPORÉ, ÉE, part. pass. *Dissipatus, vanus, levis.* Il est aussi subst. & sign. Étourdi, extravagant.

ÉVASER, v. a. Étendre l'ouverture de quelque chose, lui faire une ouverture un peu large. *Os dilatare, aperire, laxare, diducere.* *Évaser* un arbre: c'est l'ouvrir de peur qu'il ne se resserre & se rapproche trop.

ÉVASÉ, ÉE, part. pass. *Patulus, laxus.* Il se dit d'un nez dont les narines sont trop ouvertes.

ÉVASION, s. f. Fuite secrette: action par laquelle on s'évade. *Evasio, fuga.* Au fig. Excuse, prétexte, maniére adroite d'éluder quelque difficulté.

ÉVATÉ, s. m. Sorte d'ébéne de l'Abyssinie, dont on fait des plats.

E U B.

EUBAGE, s. m. Prêtre ou Docteur des anciens Celtes, ou Gaulois. *Eubages.* C'étoient une espéce de Druides qui s'appliquoient à la Physique & à l'Astronomie.

EUBOÉE, ou EUBÉE, s. f. La plus grande des isles de la mer Égée. *Euboea.* Elle s'étendoit le long des côtes de la Béotie depuis le golfe Pélasgique jusques vers l'isle d'Andros. Cette Isle s'appella *Euboée*, à cause de ses beaux pâturages, & se nomme aujourd'hui Négrepont.

EUBOÉEN, ENNE, s. Qui est de l'Euboée. *Euboeus, a.*

EUBOÏQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Euboée. *Euboïus, a.*

EUBOULIE, s. f. Déesse du bon Conseil. De εὖ, bien, & βουλή, conseil.

EUBULÉE, s. m. Un des trois Discoures, de ceux qu'on surnommoit Anaces, fils de l'ancien Roi Jupiter & de Proserpine. *-leus.*

E U C.

EUCADE, s. m. N. pr. d'hom. *Euchadius*, ou *Euchodius*, & *Eochodius.*

EUCAIRE. Voy. EUCHAIR.

EUCARISTIE. Voy. EUCHARISTIE.

EUCHAIR, s. m. N. pr. d'homme. *Eucharius.*

EUCINA. Nom d'un Ordre de Chevalerie supposé.

EUCHARISTIE, s. f. (Prononc. *Eucaristie.*) Le Très-Saint Sacrement de l'Autel, qui contient réellement & substantiellement le corps & le sang de JESUS-CHRIST, sous les espéces du pain & du vin. *-ia.* C'est tout ensemble un sacrifice non sanglant, & un Sacrement de la nouvelle Loi.

EUCHARISTIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à l'Eucharistie. Il n'a guère d'usage que dans le style dogm. & dans cette phr. Les espéces *eucharistiques.*

EUCHÉCRATE, s. m. Jeune Thessalien qui enleva la Pythie, qu'il venoit consulter. *Euchecrates.*

EUCHER, s. m. N. pr. d'hom. *Eucherius.*

EUCHITE, ou EUCHÉTE. (pronoc. *Uquite* ; *Uquète.*) s. m. Nom d'Anciens Hérétiques ainsi appellés, parce qu'ils croyoient que la seule priére suffisoit pour être sauvé. *Euchita.* D'Εὐχή, Priére.

EUCHOLOGE. (Pronon. *Eukologe.*) s. m. Ce mot est purement Gr. & sign. littéralement *discours de prières*; de εὐχή, priére, & λόγος, discours: c'est le Rituel des Grecs, où l'on trouve tout ce qui appartient à leurs cérémonies. On a dit autrefois *Euchologue.*

It. Liv. imprimé à Paris par l'ordre de M. le Cardinal de Noailles, où se trouve tout l'Office des Dimanches & principales Fêtes de l'année, selon le Missel & Bréviaire Parisien.

V ij

EUCLIDIEN, ENNE, adj. Qui appartient à Euclide.

EUCRASIE, s. f. T. de Méd. Bon tempérament, c. à d. qui convient à la nature, à l'âge & au sexe du sujet. Εὐκρασία, de εὖ, bien, & de κράσις, tempérament.

EUD.

EUDÉMONIE, s. f. Déesse de la Félicité. En Gr. εὐδαιμονία.

EUDES, s. m. N. pr. d'hom. *Odo*, *Eudo*.

EUDIQUE, s. m. Les Sages appellent ainsi les féces du verre.

EUDISTE, s. m. Nom d'une Congrégation de Prêtres séculiers, instituée par le P. Eudes, qui étoit frere de Mézeray. *Eudista*.

EUDISTE, s. f. Nom de Religieuses qui suivent la régle de S. Augustin. *Eudista monialis*.

EUDORE, s. f. Nymphe marine, fille de Nérée & de Doris. *-ra*. De εὖ, bien, & δῶρον, présent; & sign. Beau présent.

EUDOXE, s. f. N. p. d'hom. *Eudoxius*, *Eudoxus*. De εὖ, bien, beaucoup, très, & δόξα, gloire; & sign. *glorieux*, & Eudoxie, *glorieuse*.

EUDOXIA, s. f. Œillet piqueté très-fin.

EUDOXIE, s. m. N. pr. de fem. *Eudoxia*. L'Impératrice *Eudoxie*, femme d'Arcadius. *Eudoxie*, femme du jeune Théodose, étoit habile dans les belles Lettres, la Philosophie & les Mathématiques.

EUDOXIEN, ENNE, s. Nom d'hérétiques du IVe. siécle, dont le Chef étoit *Eudoxius*, Patriarche d'Alexandrie & de Constantinople, grand défenseur du dogme Arien.

EUDOXIOPLE, ou EUDOXIOPOLIS, s. f. Ville de Thrace, dont le nom est aujourd'hui Selymbrie. *Eudoxiopolis*, *Selymbria*.

EUDOXUS, s. m. Nom d'un ancien Mathématicien, qu'on a donné a une des taches de la lune.

EVE.

EVE, ou AIVE, vieux s. f. Eau. *Aqua*.

EVE, s. f. N. pr. de la première femme. *Eva*. *Eve* en Hébr. חוה, *hhavah*, fut ainsi appellée par Adam du verbe חיה, *hhajah*, ou הוה, *hhavah*, vivre, parce qu'elle étoit la mere de tous les *vivans*.

On dit pop. Je ne connois cet homme-là ni d'*Eve* ni d'Adam; p.d. Je ne le connois nullement.

EVE a signifié une jument, une cavalle. *Equa*.

ÉVÊCHÉ, s. m. Diocèse, petite contrée qui est soumise à la jurisdiction spirituelle d'un Prélat, d'un Évêque. *Episcopatus*. *It*. La Prélature, la dignité d'Évêque. *Munus Episcopale*, *dignitas Episcopalis*.

It. Siége Épiscopal. Ville érigée en *Evêché*; c. à d. où l'on a établi un Siége Episcopal.

It. Le Palais d'un Evêque, ordinairement joint à une Église Cathédrale. *Domus Episcopalis*, *Episcopi palatium*, *Episcopium*.

It. Le Bénéfice, le revenu de l'Évêque.

ÉVÊCHESSE, s. f. Nom que l'on donnoit dans la primitive Église à des femmes qui avoient certaines fonctions dans l'Église. *Episcopa*.

ÉVEILLER, v. a. Interrompre le sommeil de quelqu'un. *Suscitare*, *excitare*, *expergefacere*. De *evigilare*, s'éveiller.

Au fig. Rendre plus gai, plus vif, plus ardent. *Hilarare*.

Prov. Il ne faut pas *éveiller* le chat qui dort.

ÉVEILLÉ, ÉE, part. pass. *Excitatus*, *hilaris*, *jocosus*. Cette femme est fort *eveillée*, p. d. un peu coquette.

ÉVEILLÉ, est aussi s. m. Ardent, soigneux. *Ardens*, *attentus*, *alacer*.

Eveille-chien, surnom que l'on donnoit à Herbert le vieux, Comte du Mans, parce qu'il faisoit souvent des courses de nuit sur les Angevins.

Eveille-fou. On appelloit ainsi chez les Moines libertins la cloche qui sonnoit les Matines.

ÉVÉMÉRION, s. m. Un des Dieux de la Médecine chez les Sicyoniens. Son nom sign. celui qui fait vivre heureusement. De εὖ, & ἡμέρα, *jour heureux*.

ÉVÉNEMENT, s. m. Issue, succès, bon ou mauvais, de quelque chose. *Eventus*, *exitus*.

A tout *événement*, phr. adv. En tout cas, ou au pis aller.

ÉVÉNEMENT, se dit aussi des choses grandes, surprenantes & singuliéres, qui arrivent dans le monde. *Casus singularis*.

BON ÉVÉNEMENT. Faux Dieu. Il est représenté sur les médailles tenant de la main droite une patère, de la gauche un épi & un pavot.

ÉVENT, s. m. Impression ou action de l'air qui change la qualité de la plupart des choses. Espéce de corruption, ou d'altération d'un aliment, ou d'une liqueur. Sentir l'*évent*.

Il se prend quelquefois pour l'Air agité. *Aëris motus*. Ainsi l'on dit, Mettre à l'*évent*, p. d. Mettre a l'air.

It. Trou, ouverture qu'on laisse en quelques vaisseaux, pour donner passage a l'air.

En t. d'Artill. c'est l'aisance qu'on donne au boulet pour rouler dans le calibre d'un canon.

Il se dit aussi des petits tuyaux que les Fondeurs mettent dans les moules, afin que l'air puisse sortir a mesure que le moule s'emplit. *Spiramentum*.

It. La partie du poisson par laquelle il respire.

En t. d'aunage, il se dit de ce qui est au-delà de la mesure.

On appelle prov. une tête à l'*évent*, un esprit léger, indiscret, éventé. *Ingenium leve*, *praceps*.

ÉVENTAIL, s. m. Papier, taffetas étendu sur de petits bâtons plats qui se replient les uns sur les autres, & dont on se sert pour s'éventer. *Flabellum*. On dit *éventails* au pl.

It. Espéce de coquillage de mer, qu'on appelle autrement la Sole, parce qu'elle est brune par-dessus & blanche par-dessous, comme la Sole, poisson. *Flabellum*, *marina concha*, *rhombus concha*.

Les Émailleurs appellent aussi de la sorte une platine de fer-blanc, ou de cuivre, dont ils se servent pour n'être point incommodés du feu de la lampe, à laquelle ils travaillent.

En t. de Jardinage on use de ce mot, pour marquer la figure que doit avoir un espalier. Des arbres en *éventail*; p. d. ceux dont on conduit de bonne heure les branches à prendre une figure plate, comme celle d'un arbre en espalier. *Arbor flabelli figuram referens*, *in flabelli morem disposita*.

EVENTAILLISTE, s. m. Peintre qui ne peint que des éventails, Marchand qui les vend. *Flabellorum pictor*, *propola*.

ÉVENTAIRE. T. de Vanier. Voy. INVENTAIRE.

ÉVENTALIER. Voy. ÉVENTAILLISTE.

ÉVENTE, ſ. f. Caſſette diviſée en pluſieurs caſes, où les Chandeliers mettent de la chandelle défilée. *Capſa candelaria.*

ÉVENTÉ, ÉE, ſ. Qui a la tête légère, qui eſt emporté, évaporé, imprudent, étourdi. *Præceps, levis, vanus, ſtolidè glorioſus.*

ÉVENTEMENT, ſ. m. L'action d'éventer. *Ventilatio. Eventement* de vin, *vapidi vini vitium.*

ÉVENTER, v. a. Faire du vent ſur quelque choſe, en agitant l'air. *Ventilare, ventulum facere, refrigerare, auram commovere.*

It. Purger, rafraîchir en remuant, en mettant à l'air.

It. Donner de l'ouverture, de l'air à quelque choſe, de maniére qu'elle ſoit corrompue, ou détruite. Laiſſer *éventer* du vin. Les ennemis ont *éventé* la mine, ont empêché ſon effet.

On dit auſſi, *Éventer* la veine, p. d. faire une légère ſaignée, pour donner de l'air aux humeurs, & év er la réplétion. *Aperire, ſecare venam.*

Au fig. Découvrir un ſecret, mettre au jour une choſe qu'on vouloit tenir cachée. *Explorare, exprimere, patefacere, proferre.*

ÉVENTER, v. n. T. de Man. Il ſe dit d'un cheval qui léve trop le nez : c'eſt la même choſe que Porter au vent.

ÉVENTER les voiles, t. de Mar. Mettre les voiles au vent pour faire route. *Vela dare ventis.*

En t. de Charpent. & de Maçonn. *Eventer* une piéce de bois, ou une pierre que l'on monte, c'eſt la tirer avec un cordage, pour empêcher qu'elle ne heurte contre la muraille. *Suſtinere.*

Dans le Jardinage, *Eventer* s'entend d'une altération qui arrive aux racines des arbres, quand elles ne ſont pas bien couvertes de terre. *Vitiari, corrumpi.*

ÉVENTÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Ventilatus, prolatus.* Du vin *éventé. Vinum vapidum, evanidum, vappa.*

ÉVENTEUR, ſ. m. Qui publie, & fait connoître quelque choſe de ſecret. *Vulgator.* Il n'eſt point uſité.

ÉVENTILLER, v. a. T. de Fauc. qui ſe dit de l'oiſeau, lorſqu'il ſe ſecoue en ſe ſoûtenant en l'air. *Ventilare.*

ÉVENTOIR, ſ. m. Gros éventail d'oſier dont on ſe ſert pour éventer les charbons, quand on fait griller ou rôtir quelque choſe. *Flabellarium carbonarium.*

ÉVENTRER, v. a. Ouvrir le ventre pour en tirer les boyaux, les tripes. *Exenterare.*

S'ÉVENTRER. Se rompre quelque partie vers le ventre par quelque effort de crier. Fig. & baſſ. Faire les derniers efforts.

ÉVENTUEL, ELLE, adj. Terme de Droit public. Qui peut arriver, qui doit arriver. *Qui poteſt evenire.*

It. Qui eſt fondé ſur quelque événement certain. Il n'a guère d'uſage qu'en parlant des Traités faits entre Souverains.

ÉVENTUELLEMENT, adv. T. de Droit public. En cas qu'un certain événement arrive.

ÉVÊQUE, ſ. m. Prélat ſacré qui a la conduite ſpirituelle d'un Diocéſe, d'un Evêché. *Epiſcopus, præſul, antiſtes.*

Un ÉVÊQUE *in partibus Infidelium*, eſt celui qui a un titre d'Evêché, dont le Diocéſe eſt occupé par les Infidéles ; ce qui lui ſert pour être Coadjuteur d'un autre.

Ce mot d'*Evêque* vient du Gr. ἐπίσκοπος, & ſign. *ſurveillant*, ou *inſpecteur.* Les Athéniens appelloient ainſi ceux qu'ils envoyoient dans les Provinces qui leur étoient ſujettes, pour voir ſi tout ſe paſſoit dans l'ordre. Les Latins ont auſſi donné ce nom aux inſpecteurs du pain & des vivres. Il paroît par une Epître de Cicéron qu'il avoit eu lui-même cette charge, *epiſcopus oræ Campaniæ.*

Il y a des *Evêques* immédiatement ſujets au ſaint Siége, ſans reconnoître d'autre Métropolitain. On les appelle Acéphales.

Quelques Monaſtères, tels que S. Denys en France, & S. Martin de Tours, ont eu le privilége de pouvoir élire un Evêque, qui fit les fonctions épiſcopales dans ce Monaſtere & dans les autres qui en dépendoient.

On appelle baſſ. *Evêque des Champs*, un pendu qui donne la bénédiction avec les pieds.

A Paris le Fort l'*Évêque* eſt une Priſon qui appartenoit anciennement à l'*Evêque* de Paris. *Forum Epiſcopi*, ou *Furnus Epiſcopi*, Four l'*Evêque* ; comme ſi ç'avoit été un four bannal.

Il y a un Poiſſon *Evêque*, que l'on dit avoir la figure humaine avec une tête mitrée.

Le Cap l'*Evêque*, *Promontorium Epiſcopi*, eſt un cap de l'Amér. ſeptentr. qui ſe trouve dans le Canada propre, à l'embouchure de la riviére de S. Laurent.

ÉVERARD, ſ. m. N. pr. d'hom. *Eberhardus, Eberardus, Everardus.*

ÉVERDUMER, v. a. Tirer une ſauce, une liqueur verte. *Éverdumer* de la poirée, des épinards, des porreaux. *Viride jus betæ exprimere, decoctum pororum exprimere.*

En t. de Confiſeur, c'eſt ôter le duvet qui couvre les amandes que l'on confit, & leur donner une couleur verte. *Floccos decutere, virorem excitare.*

ÉVERGÉTÈS, ou **ÉVERGÉTE**, ſ. m. Ce nom eſt proprement Gr. & ſign. Bienfaiteur ; de εὖ, *benè*, & ἔργον, *factum, opus.* Nous retenons ce nom dans notre langue pour quelques Princes ou Rois de Syrie & d'Egypte, ſucceſſeurs d'Alexandre, auſquels on le donna. Ptolomée *Evergétès*, Roi d'Égypte, Antiochus *Evergétès*, Roi de Syrie, Alexandre *Evergétès.*

ÉVERSION, ſ. f. Ruine, renverſement d'une ville, d'un Etat. *Everſio, clades, ruina.* Il ne ſe dit guère que dans le ſtyle noble.

S'ÉVERTUER, v. a. Prendre courage, s'efforcer de faire quelque choſe. *Conniti, contendere, audere.*

ÉVÊCHÉ. Voy. ÉVÊCHÉ.

ÉVESHAM, ſ. m. Bourg d'Angleterre dans le Comté de Worceſter. *Eveshamum.*

ÉVESQUE. Voy. ÉVÊQUE.

EUFISTIS, ſ. m. Suc des feuilles de Ciſtus.

EUFRAISE, ſ. f. Petite plante annuelle, dont l'eau diſtillée eſt bonne pour les inflammations & rougeurs des yeux : toute la plante, ou en poudre, ou infuſée dans du vin, ou priſe en guiſe de thé, ſoulage ceux à qui la vûe commence à diminuer. *Euphraſia, Ophthalmica, Ophthalmodulia, Ocularis, ocularia, herba ſacra, luminella*, l'herbe aux yeux.

EUFRANOR, ſ. m. Fameux Sculpteur Grec dans la

CIV^e. Olympiade, environ l'an 190. de Rome.

EUFRASQUE, f. f. Tulipe rouge & blanc de fatin.

EUFRATE. Voy. EUPHRATE.

E U G.

EUGÈNE, f. m. N. pr. d'hom. *Eugenius.*

It. Tulipe rouge brun & blanc.

EUGENIE, f. f. Nom que les Grecs donnoient à la Nobleſſe. Ils la repréſentoient ſur les Médailles par une femme debout, qui tenoit de la main gauche une pique, & qui avoit ſur la droite une petite ſtatue de Minerve. Il n'y a point de ſymbole plus propre à déſigner la Nobleſſe que Minerve, puiſqu'elle eſt née du cerveau de Jupiter. Ce mot ſign. bien née: de εὖ, *bien*, & γίνομαι, je nais.

It. Nom pr. de fem. *Eugenia.*

EUGÉNIEN, f. m. N. p. d'hom. qui s'eſt dit pour *Hégémoin.*

EUGERIE. Voy. ÉGÉRIE.

EUGUBIO. Voy. GUBIO.

E V I.

ÉVIAN, f. m. Pet. ville du Duché de Chablais, en Savoie. *Aquianum.*

ÉVICE. Voy. YVICE.

ÉVICTION, f. f. T. de Pal. Action par laquelle on dépoſſéde quelqu'un d'un héritage qu'il avoit acquis. *Evictio*, *vindicatio.*

ÉVIDEMMENT, adv. Manifeſtement, & avec évidence. *Evidenter*, *manifeſtè.*

ÉVIDENCE, f. f. Certitude manifeſte, qualité des choſes, qui les fait voir & connoître clairement, tant aux yeux du corps, que de l'eſprit. *Evidentia*, *claritas*, *perſpicuitas.* On dit, cet homme n'a point de bien en *évidence*, ou qui paroiſſe, comme héritages, offices, &c. Mettre en *évidence*, c. à d. faire connoître clairement. *Notum facere.*

ÉVIDENT, ENTE. adj. Qui eſt clair & manifeſte. *Evidens*, *manifeſtus.*

ÉVIDER, ou *évuider*, v. a. Tailler à jour quelque ouvrage de pierre ou de marbre, de menuiſerie. *Perforare.*

Il ſe dit auſſi par les Tailleurs d'habits, pour, Couper en arrondiſſant, échaucrer. *Evider* une manche. *In orbem incidere.* Il ſe dit auſſi en pluſieurs autres arts, pour, Ôter ce qu'il y a de ſuperflu.

En t. de blanchiſſage, c'eſt faire ſortir l'empois qu'on a mis dans le linge, en le frottant. On dit d'un eſcalier à rampe courbe, qu'il eſt *évidé* par le milieu. Ce mot vient de *vacuus*, vuide.

ÉVIDER les aiguilles. En limer les têtes pour les arrondir, & en ôter les quarres.

ÉVIER, f. m. Canal par où s'écoulent les eaux ſales d'une maiſon, d'une cuiſine, d'une écurie. *Emiſſarium aquarium.* Du Lat. *aqua*, & l'on écrivoit autrefois *aivier*, comme *aiguiére.*

ÉVILASSE, f. m. Eſpéce de bois d'ébéne, qui ſe tire de l'Iſle de Madagaſcar.

ÉVILIN, f. m. N. pr. d'hom. *Aquilinus.* C'eſt le même qu'*Aquilin.*

ÉVINCER, v. a. T. de Pal. Dépoſſéder quelqu'un d'un héritage; le priver d'un droit qu'il prétendoit. *Evincere*, *vindicare*, *rem repetere*, *deturbare*, *dejicere judicio.*

ÉVIRÉ, ÉE, adjectif. T. de Blaſ. qui ſe dit d'un animal qui n'a point la marque du ſexe.

ÉVITABLE, adj. m. & f. Qu'on peut fuir, ne trouver pas a la rencontre. *Vitandus*, *qui vitari poteſt.* Il n'eſt guère en uſage.

ÉVITÉE, f. f. T. de Mar. Largeur que doit avoir une riviére, ou un canal, pour le libre paſſage des vaiſſeaux. *Alveus navium capax.*

ÉVITER, v. a. Échaper; fuir la rencontre de quelque choſe, s'en détourner, la fuir avec adreſſe, comme une choſe qui peut nuire. *Vitare*, *fugere.* On dit en parlant des procédures, pour *éviter* aux frais, aux longueurs: mais hors de là, ce v. régit toujours l'acc.

ÉVITER *à marée*, ſe dit d'un vaiſſeau qui préſente l'avant au courant de l'eau. *Eviter au vent* ſe dit d'un vaiſſeau qui préſente l'avant au point d'où vient le vent.

ÉVITERNE, adj. de t. g. Épithéte qui ſe donnoit aux grands Dieux, & qui ſignifie Éternel. *Æviternus.* Les Dieux *Éviternes* étoient placés au plus haut du Ciel. D'*ævum*, & de *ſempiternum*, durée éternelle.

ÉVITERNITÉ, f. f. T. dogm. Durée éternelle. *Æviternitas.*

E U L.

EUL. Nos Anciens écrivoient *eul*, & prononçoient *euil.*

EULALE, *Eulalie*, ou *Eulalius*, f. m. N. pr. d'hom. *Eulalius.* Ce mot eſt compoſé de εὖ, bien, & λαλέω, je parle; Εὔλαλος ſignifie, Qui parle bien, beau parleur, diſert, élégant.

EULALIE, f. f. N. pr. de fem. *Eulalia.* Sainte *Eulalie* de Barcelonne, appellée parmi le vulgaire Sainte Ouille, Olare, Aulaire, Aulage & Olaille.

Sainte EULALIE. Bourg de Caſtille en Eſpagne, ſitué près de Tolède. *Sancta Eulaliæ vicus*, ou *burgus.*

L'EULÉE, f. f. Riviére d'Aſie, dans la Suſiane. Quelques-uns croient que c'eſt le *Choaſpe* des Anciens.

EULOGE, f. m. N. pr. d'homme. *Eulogius.* De εὖ, bien, & λόγω, je parle.

ÉULOGIE, f. f. N. pr. de femme. *Eulogia.*

It. T. de Liturgie. Bénédiction. Choſe bénite. *Eulogia.* On ne le dit guère qu'au pl. Les *Eulogies* étoient des mets, des viandes qu'on envoyoit pour être benites. Eſpéce de pain bénit que l'on diſtribuoit dans l'Égliſe aux aſſiſtans qui n'avoient pas communié, ou que l'on envoyoit à des perſonnes abſentes.

E U M.

EUMÉE, f. f. Serviteur d'Ulyſſe.

EUMÉNE, ou EUMÉNÈS, f. m. N. pr. d'homme. *Eumenes.* D'εὖ, bien, & μένω, ſoûtenir, ſouffrir. *Euménès*, bien conſtant, bien patient.

EUMÉNIDES, f. f. pl. Nom que les Grecs ont donné aux Furies d'Enfer. On croit communément qu'elles ont été ainſi nommées par un ſens contraire & par antiphraſe; car εὐμενὴς, ſign. *doux* & *benin*, qui ſont des qualités contraires à celles des Furies. On les peignoit armées de fouets, de ſerpens & de torches ardentes.

EUMÉNIDIES, f. f. pl. Fête que l'on célébroit à Athènes en l'honneur des Furies ſurnommées *Euménides.*

EUMOLE, f. m. Fils d'Atrée. *-lus.*

EUMOLPE, f. m. Fils d'Orphée, ou, ſelon d'autres, du Poëte Muſée.

EUMOLPIDE, f. m. Nom des Prêtres de Cérès dans

la ville d'Éleusine. *Eumolpides.* Ils furent ainsi appellés, d'Eumolpe, qui fut préposé aux mystères de Cérès.

EUMONT, s. m. Village en Lorraine, distant d'une lieue & demie de Nanci. Il y a une fontaine minérale froide, d'une eau claire, sans odeur, d'un goût un peu piquant, ferrée & empregnée de parties martiales.

EUN.

EUNAPE, s. m. N. pr. d'hom. *-napius.*

EUNE, s. m. Surnom que l'on donna à un Saint nommé Chronion. εὔνης, composé de εὖ, & de νοῦς, bonne ame, doux, humain.

EUNICE, s. f. Nymphe de la mer, fille de Nérée & de Doris.

It. Nymphe du fleuve Ascanius, qui est aujourd'hui l'Ascu dans l'Asie mineure.

La première de ces Nymphes s'appelle Εὐνίκη : de εὖ, bien, & νεῖκος, querelle, débat ; de sorte que ce nom sign. querelleuse, opiniâtre ; la seconde se nomme Εὐνίκη : de εὖ, bien, & νίκη, victoire.

EUNOME, ou EUNOMIUS, s. m. C'est un Arien du IVe. siécle, qui fit une secte à part.

EUNOMIE, s. f. Concubine de Jupiter, qui le fit pere des Graces. *Eunomie.* D'autres appellent la mere des Graces *Eurynome.*

EUNOMIEN, ENNE, s. Nom de Secte. *Eunomianus.* Les *Eunomiens* suivoient les erreurs d'Eunome, Évêque de Cyzique, qui rebaptisoit ceux qui avoient été baptisés au nom de la très-Sainte Trinité. *-ianus.*

EUNOMIOEUPSYCHIEN, ENNE, s. Nom d'une Secte du IVe. siécle, & que l'on ne connoit pas bien. *Eunomioeupsychianus.*

EUNOMIOPHRONIEN, ENNE, s. Nom de secte, qui fut une branche d'Agnoïtes, qui en 370. eurent pour chef Théophrône de Cappadoce.

EUNOSTE, s. m. C'étoit le Dieu des habitans de Tanagra, aujourd'hui Anatoria, dans l'Achaïe, sur la riviére d'Asopo. *Eunostus.* Il se nommoit aussi Noste, *Nostus* ; &, selon Hesychius, c'étoit une statue que l'on croyoit veiller sur la mesure de farine appellée νόστος, *Nostus*, d'où venoit le nom de la divinité.

EUNUQUE, s. m. *Eunuchus.* Ce mot sign. proprement Gardien du lit : De εὐνή, lit, & ἔχειν, garder. Εὐνοῦχος. Mais on le prend communément pour celui à qui on a retranché les parties qui servent à la génération ; parce que les Empereurs d'Orient se reposoient de la garde de leurs femmes & de leurs filles, sur cette monstrueuse espéce d'hommes, comme l'usage en subsiste encore parmi les Turcs. En Italie on fait des *eunuques* pour conserver la voix.

It. Espéce de flûte qui n'a que trois trous, dans laquelle on chante, & qui donne une sorte d'agrément à la voix. Elle se nomme autrement Jombarde.

EVO.

ÉVOCABLE, adj. m. & f. T. de Pal. Qui se peut évoquer. *A quo potest provocari.*

ÉVOCAT. Voy. ÉXEMPT, t. de Milice Romaine.

ÉVOCATION, s. f. L'action d'appeller, de faire venir à soi. En ce sens il ne se dit que des ames, des esprits, des démons, & des ombres, dont on dit que les Magiciens font voir des apparitions par le moyen de leurs charmes. *Evocatio,*

En t. de Prat. Récusation d'un tribunal, pour faire renvoyer le jugement d'un procès dans un autre Parlement, ou une autre Jurisdiction. *Evocatio, provocatio, translatio ad alios Judices. Evocation* du principal, est quand une partie a interjetté appel d'une sentence qui n'est rendue que sur un incident.

ÉVOCATOIRE, adj. m. & f. Qui sert de fondement à l'évocation, ou qui a la vertu d'évoquer. *Avocationis, translationis causa, avocamentum, obnuntiatio.* On fait signifier à la partie une cédule *évocatoire* ; c. à d. un acte par lequel on déclare qu'on entend se pourvoir au Conseil, afin d'être renvoyé à un autre Parlement.

ÉVODE, s. m. N. pr. d'hom. *Evodius, Evodus.* Voy. YVED.

ÉVODIE, s. f. N. pr. de femme. *Evodia.*

EVOHÉ. Cri de joie des Bacchantes, des Satyres & des Silénes, compagnons de Bacchus. Il renferme un souhait favorable, & vient du Grec εὖ οἷ, *bene illi*, ou de εὖ υἱέ, *bene fili.*

ÉVOLA, ou L'ÉVOLA, s. f. Pet. riviére de la Campagne de Rome. *Ligula, Amasenus.*

ÉVOLAGE, s. m. Dans quelques provinces ce mot se dit pour un étang plein d'eau & empoissonné. *Stagnum aquâ & piscibus refertum.*

ÉVOLÉ, ÉE, vieux adj. Etourdi, inquiet. *Temerarius, praeceps, inconsideratus.*

ÉVOLI, s. m. Bourg de la Principauté Citérieure dans le Roy. de Naples. *Ebulum, Ebolum, Eburi.*

ÉVOLUTION, s. f. Mouvement que font des troupes, pour prendre une nouvelle disposition, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Les *évolutions* navales sont les mouvemens que font les armées navales, pour se mettre dans l'arrangement & dans la situation qui convient.

En t. de Géom. Ligne d'*évolution.* Voy. DÉVELOPÉE.

ÉVONIMO. Voy. USTEGA.

ÉVOQUER, v. a. Il sign. en général, Appeller à soi. Attirer à soi la connoissance d'une affaire. *Causam transferre, evocare, avocare.*

Il se dit aussi des spectres que font paroître les Sorciers & Magiciens, qui font croire que ce sont des ames ou des démons qu'ils font revenir de l'autre monde. *Elicere animas.*

ÉVORA, s. f. Bourg de l'Andalousie, situé à l'embouchure du Guadalquivir. *Ebora.* La cap. de l'Alentejo, province de Portugal, porte aussi ce nom. *Ebora, Eburia, Liberta Julia. Evora* de Alcobaca, qu'on nomme aussi simplement Alcobaca, est un bourg de l'Estramadoure de Portugal. *Alcobacia, Eberobritium.*

EUP.

EUPATOIRE, s. f. Plusieurs plantes de différens genres portoient autrefois ce nom par rapport à leur usage pour les maladies du foie. On croit que l'*eupatoire* des Grecs est la plante que nous connoissons aujourd'hui sous le nom d'Aigremoine, *Agrimonia* ; que le Coq des Jardins, *Costus hortensis*, espéce de Tanaisie, est l'*eupatoire* de Mésué ; & que l'*eupatoire* d'Avicéne est la plante que nous nommons *Eupatorium Cannabinum.* Il y a des Auteurs qui, au lieu d'*Eupatorium*, disent en Lat. *Hepatorium* : de εὖ, ἧπαρ, ἥπατος, le foie.

EUPHÉMIE, s. f. N. pr. de femme. *Euphemia.*

It. T. usité en Sorbonne. Distribution qui se fait aux Docteurs à certain jour, dans une assemblée

qu'ils tiennent. *Euphemia.* Il semble qu'on ne le dise qu'au pl. Du Gr. εὖ, *benè*, & φημί, *dico*; de sorte qu'*Euphémie*, dans son origine, est la même chose que Bénédiction & qu'Eulogie.

EUPHÉMITE, s. m. & f. On donnoit autrefois ce nom aux hérétiques Massaliens, à cause des louanges & des cantiques qu'ils chantoient. *Euphemitæ*. De εὐφημία, louange, bénédiction.

EUPHEMIUS, ou EUPHÈME, s. m. N. pr. d'hom. *Euphemius.*

EUPHONIE, s. f. Facilité, agrément, élégance de la prononciation. *-nia.* Ce mot sign. proprement, Son agréable. De εὖ, *benè*, & de φωνή, *vox.* Nous disons, par ex. *Mon amitié*; au lieu de *ma amitié*.

EUPHORBE, s. m. Fils de Penthée ou Panthus, étoit un des principaux chefs des Troyens au siége de Troie.

EUPHORBE, s. m. Arbre de la Mauritanie en Afrique, lequel fut ainsi appellé du nom d'un Médecin du Roi Juba, qui le premier a mis en usage la gomme résineuse qui sort par incision de cet arbre. Elle purge les sérosités & la pituite grossière, dissout les humeurs, excite les mois aux femmes; mais elle agit avec tant de violence, qu'elle cause souvent des inflammations dans les entrailles. *Euphorbia*, *-bium*.

EUPHORIE, s. f. Facilité avec laquelle les malades souffrent des évacuations considérables sans inconvénient. Ce mot est inusité. Il vient de εὖ, bien, & φέρω, je porte.

EUPHRADE, s. m. Génie, ou Dieu domestique, qui présidoit à la joie, & dont les Anciens mettoient la statue sur leurs tables. *Euphrades : d'*εὐφραίνομαι, *Genio indulgeo*, je me réjouis; d'où se faisoit εὐφρασία, festin, repas.

EUPHRAISE. Quelques-uns disent *Euphrage.* Voy. EUFRAISE.

EUPHRAISE, s. m. N. pr. d'homme. *Euphrasius.* De εὖ, bien, & φράζω, je parle.

EUPHRASE. Voy. EUPHRAISE.

EUPHRASIE, s. f. N. pr. de femme. *Euphrasia.*

EUPHRATE, s. m. Grand fleuve d'Asie, qui prend sa source au mont Ararat, en Arménie. *Euphrates.* Il sépare l'Anatolie de la Turcomanie, & la Mésopotamie ou le Diarbeck de la Syrie & de l'Arabie déserte : il va se joindre au Tigre à Gorno, n'a plus avec lui qu'un même lit qu'on nomme la rivière des Arabes, & va se décharger dans le golfe de Balsora, autrefois appellé le golfe Persique. Il est difficile de déterminer quels étoient autrefois le lit, le cours & les différens bras de l'*Euphrate*, depuis les confins de la Mésopotamie & de la Chaldée jusqu'à la mer. C'étoit un des quatre fleuves du Paradis terrestre. Ses eaux sont très-salutaires.

Les Grecs ont changé le nom Héb. *Perath*, ou *Pherath*, en *Euphrates*; en ajustant ce mot au génie de leur langue, comme s'il étoit dérivé du mot εὐφραίνειν, réjouir; à cause de l'agrément que porte l'*Euphrate* dans tous les lieux de son passage. Mais le nom Hébr. vient du verbe פרה, *pharah*, qui sign. *s'augmenter*, *croître* : & dans la conjugaison *hiphil*, *Rendre fécond*, *fertiliser*, parce que ce fleuve, en s'augmentant, porte par ses inondations la fertilité dans tous les lieux qu'il arrose.

EUPHRATÉSIE. Voy. EUPHRATÉSIENNE.

EUPHRATÉSIENNE, s. f. Ancienne Province d'Asie : c'est la Commagène. *Euphratesiana*, *Augusta Euphratesiana*, *Euphratesia.* On l'appelloit ainsi, parce qu'elle étoit le long de l'Euphrate.

EUPHRONE, s. m. N. pr. d'hom. *Euphronius.* De εὖ, bien, & φρονέω, je pense.

EUPHRONE, s. f. Nom que les Poëtes donnent à la nuit, dont ils font une Divinité. *Euphrone.* Ils la nomment ainsi, parce que la nuit fait prendre de bons conseils : selon le prov. la nuit porte conseil. *Nox dabit consilium.*

EUPHROSYNE, s. f. T. de Mythol. L'une des trois Graces. Les deux autres sont Aglaé & Thalie.

EUPLOÉE, adj. f. Surnom de Vénus, lorsqu'on l'invoquoit pour obtenir une heureuse navigation. *Euploea.* De εὖ, bien, & πλέω, je navige.

EUPSYCHIEN, ENNE, s. Nom d'Hérétiques, qui étoient plus ordinairement appellés *Eunomioeupsychiens*, & dont le chef étoit un Eunomien, nommé Eupsychius, ou Eutychius. *-ianus.*

EUR.

EUR, vieux s. m. Bonheur.

ÉVRARD, s. m. N. pr. d'homme. *Eberhardus*, *Ebcrardus.*

ÉVRAU. Voy. ÉVROS.

EURE, ou EURUS, s. m. Vent qui souffle entre l'orient & le midi, & que l'on appelle vent de Sud-est sur l'Océan, & Siroco sur la Méditerranée. *Eurus.* C'étoit le nom que les Grecs lui donnoient; mais les Latins l'appelloient Vulturne, *Vulturnus.*

EURE, s. f. Rivière de France. *Ebura*, *Autura*, *Audura*, *Adura*, *Auctara.* Elle a sa source dans le Perche, entre Nulli & la Lende. Elle se rend dans la Seine à une lieue au-dessus du Pont de l'Arche. La vallée d'*Eure*, dans laquelle coule cette rivière, s'étend depuis Maintenon jusqu'au Pont de l'Arche.

EURE. Autre rivière de France qui arrose le Berri. *Avera*, *Avara*, *Aura*, *Evra.* Elle sort des étangs de Poligny & de Baugy, & traverse une partie de Bourges pour s'aller rendre dans l'Auron.

ÈVRE, s. m. N. pr. d'hom. *Aper. Apre*, vulgairement appellé S. *Èvre*, Évêque de Toul.

ÉVRECI, s. m. Bourg de France, en Normandie, dans le Boeage. Il a titre de Vicomté.

ÉVREMONT, s. m. N. pr. d'hom. *Evermundus*, *Ebremundus.*

EUREPA, s. f. Petit pays de Finlande, dans la Carélie, le long du golfe de Finlande.

ÉVREULE, ou ÉBREULE, s. m. Château sur la Sioule en Auvergne. *Eborolacum*, *Evrogilum.*

ÉVREUX, s. m. Ville de France. *Ebuo*, *Eburovices*, *Aulerci*, *Mediolanum Eburovicum*, ou *Aulercorum Ebroicum*, *Ebroïca.* Elle est dans la haute Normandie, & a un Évêché suffragant de Rouen. Elle est sur la petite rivière d'Iton, à 22. lieues de Paris. *Evreux* a titre de Comté Pairie, qui est aujourd'hui à la Maison de Bouillon.

EURIPE, s. m. Détroit de mer entre la Béotie & l'isle d'Euboée, ou Négrepont, où les courans sont si violens, qu'on dit que la mer y flue & reflue sept fois par jour. *Euripus.*

On a attribué ce nom à tous les endroits où l'eau étoit dans un grand mouvement, ou une agitation irrégulière. Les Cirques anciens avoient leurs *Euripes*, qui étoient des fossés sur les deux côtés. Les Romains appelloient *Euripes*, les jets d'eau, cascades ou canaux de leurs jardins.

On se sert quelquefois de ce mot au fig. pour signifier des mouvemens irréguliers; & il se dit des

des violentes agitations de l'esprit, & des passions. Ce mot vient d'εὖ, *facile*, & ῥίπτω, *Præcipito*.
EURISTÉE, s. m. Tulipe colombin mêlé de blanc & de fio panaché.
ÉVROLS, s. m. N. pr. d'hom. *Eberulfus*, *Ebrulfus*. S. *Evrols*, que l'oo prooonce S. Évrou, S. Évrau. Voy. ÉVROUL.
ÉVRON, s. m. Bourg de France dans le Maine, sur la petite riviére d'Erve, à ocuf lieues du Mans au couchant. *Ebronium*.
EUROPE, s. f. Fille d'Agéoor, Roi de Phénicie. *-pa*. C'est celle qui fut enlevée, disent les fables, par Jupiter changé en taureau, & transportée dans l'isle de Créte. Une autre *Europe* est une Nymphe, fille de l'Océao & de Thétys. Quelqu'uo a prétendu que Εὐρώπη, est dit pour Εὐρυώπη, qui voit fort loin, parce que la vûe s'étend fort loio sur les eaux.
Enfin *Europe* est le oom de la XIe. des Sybilles.
EUROPE, s. f. L'une des quatre grandes parties du moode habité. *Europa*. Elle s'étend depuis le 34e. jusqu'au 72e. dégré de latitude du nord; & depuis le 9e. jusqu'au 94e. dégré de longitude. Elle est bornée au nord par la mer Glaciale; à l'ouest par l'Océan occidental; à l'est par l'Asie, dont elle est séparée par l'Archipel, le détroit de Gallipoli, la mer de Marmara, le détroit de Constantinople, la mer Noire, le détroit de Caffa, la mer de Zabache, & par le Doo; au sud par le détroit de Gibraltar & la Méditerranée qui la sépare de l'Afrique. Elle a 1100. lieues dans sa plus grande loogueur, & 900. dans sa plus grande largeur.
Elle est possédée par plusieurs Souverains différens, dont les principaux sont deux Empereurs, douze Rois, un Czar, huit Républiques, & plusieurs Princes, tant Ecclésiastiques que Laïques.
EUROPE. Ville de Syrie, située sur l'Euphrate, un peu au-dessous de Zeugma.
It. Ancienne Province de l'Illyrie. Elle faisoit la partie orientale de la Thrace, & s'étendoit tout le loog de la côte qui regarde l'Asie Mineure, depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Archipel. Il y a bien de l'apparence que c'est de cette contrée que la partie du monde appellée l'*Europe* a pris son nom.
EUROPÉEN, ENNE, s. Qui est de l'Europe, habitaot d'Europe. *Europæus*, *a*. Les *Européens* descendent de Japhet; car l'Europe fut peuplée après le déluge par les enfans de ce fils de Noé, & les payens mêmes ne l'ont pas ignoré. Ils le nomment Japet.
Les peuples d'Asie appelleot tous les *Européens* Frankis, ou Frankistan, parce que les François sont les peuples qu'ils ont le plus connus, à cause des grandes expéditions de ceux-ci en Asie, & des Empires qu'ils y ont cooquis. On disoit autrefois *Européan*, *éanne*.
EUROPS, s. m. Fils d'Égialée, regna à Sicyone.
EUROTAS, s. m. Fleuve de la Laconie, qui passoit à Sparte ou Lacédémone. Il avoit été fait de main d'homme. Il y avoit aussi un *Eurotas* dans la Thessalie. Il tomboit dans le Pénée. Les habitans du pays le nomment aujourd'hui Iris, à ce que l'oo dit. D'autres l'appelleot Basilico-potamo, c. à d. fleuve royal.
ÉVROU. Voy. ÉVROLS.
ÉVROUL, s. m. N. pr. d'hom. *Ebrulfus*, *Eberulfus*.
Saint-*Evroul*. Abbaye de l'Ordre de St. Benoît, qui donoe soo nom au lieu où elle est située. *Sancti Ebrulfi fanum*, ou *monasterium*. Ce lieu est dans le Diocèse de Lisieux en Normandie, dans la forêt d'Ouche, proche d'Hiesmes. On l'appelloit autrefois *Uticum*.
EURYALÉ, s. f. Reine des Amazones. *It.* Fille de Minos. C'est aussi le nom d'une des Gorgooes. *Euryale*.
EURYALE, s. m. Fils de Mécistée & petit fils du Roi Talaüs, commandoit les Argiens au Siége de Troye. *-lus*.
It. Ami de Nysus.
EURYALIQUE, adj. de t. g. T. de Poësie. *Euryalicus*. Les vers *Euryaliques* sont la même chose que les vers *Rhophaliques*. D'εὐρὺς, large. Voy. RHOPHALIQUE.
EURYBATE, s. m. Un des Argonautes.
EURYDICE, s. f. Femme d'Orphée.
EURYMÉDON, subst. m. Fleuve de l'ancienoe Pamphilie. Il coule maintenant dans la Caramanie, & porte, dit-oo, le nom de Zacuth.
EURYMÉDUSE, s. f. Voy. EURYNOMÉ.
EURYNOME, s. m. C'étoit un Dieu des Enfers, qui rongeoit les chairs des morts, ne laissant que les os. Il y en avoit une effigie dans le temple de Delphes, qui le représentoit d'uoe couleur entre le bleu & le noir, telles que sont les mouches qui s'attachent à la chair, & soo siége étoit couvert d'une peau de vautour. *-mus*.
EURYNOMÉ, s. f. Déesse, fille de l'Océan, & de Téthys, fut la troisiéme femme de Jupiter, & le fit pere des trois Graces.
EURYSTERNON, s. m. Statue de la Déesse Tellus, ainsi appellée à cause de sa large poitrine. D'εὐρὺς, large, & στέρνον, poitrine.
EURYTE, s. m. Un des géants qui firent la guerre à Jupiter.
EURYTHION, s. m. Centaure.
EURYTHMIE, s. f. T. de Sculpt. d'Architect. de Peint. &c. C'est une appareoce majestueuse, & je ne sçai quoi de régulier qui paroît dans la compositioo de tous les membres d'un corps, d'un bâtiment, d'uo tableau, & qui résulte de leur belle proportion. *Eurythmia*, *elegantia*. Ce mot est gr. & sigo. une bonne coosoonance, un bel accord, & l'harmonie de toutes les parties. De εὖ, bien, & de ῥυθμὸς, la cadence, l'accord des sons, des nombres, & d'autres choses semblables.

EUS.

EUSAN, ou EUZAN, s. m. Pays d'Eause, partie de l'Aquitaioe. L'ancien *Eusan* étoit le pays qu'occupoient les *Elusates*. *Elusates*, *Pagus Elusanus*, *Elusensis*, *Territorium Helisanum*, *Helasanum*. Aujourd'hui l'*Eusan* est une petite contrée de Gascogne, dans le Comté d'Armagnac, qui prend son nom du bourg d'Euse.
EUSE, ou EAUSE, s. f. Bourg de Gascogoe, en France, sur la Gelise. *Elusa*.
EUSÉBE, s. m. N. pr. d'hom. *Eusebius*. Du Grec εὐσεβὴς, pieux: de εὖ, bien, & σέβομαι, j'hooore. Communément oo prononce l'*eu* dans ces mots presque comme un *u* simple. *Usébe*, *Ugène*.
It. Tulipe colombin, rouge & chamois.
EUSÉBIE, s. f. N. pr. de fem. *Eusebia*. L'Impératrice *Eusébie*, femme de l'Empereur Constantius, entêtée de l'Arianisme, & célébre par soo érudition.
EUSÉBIE. Voy. YSOIE.
EUSÉBIEN, ENNE, s. Nom de secte Arienne, ainsi nommée d'Eusébe de Nicomédie, soo chef.

Eusebianus, *a*. Les *Eusébiens* étoient des Sémiariens.
EUSICE. Voy. YSIS.
EUSIOIS, OISE, s. Qui est de la Ville ou du Comté d'Eu. *Aucensis*, *Augensis*. Ce mot ne s'emploie presque jamais.
EUSIOIS, s. m. Le Comte d'Eu. *Pagus & Comitatus Aucensis*.
EUSOIE. Voy. YSOIE.
EUSSI, s. m. Bourg de France sur la Marne, près de Meaux. *Vulciacus*, ou *Vulciacus*.
EUST. Voy. VYST.
EUSTACHE, s. m. N. pr. d'hom. *Eustachius*.
EUSTACHE. Voy. EUSTASE.
EUSTAISE. Voy. EUSTASE.
EUSTASE, s. m. N. pr. d'hom. *Eustasius*.
EUSTATHE, ou EUSTATHIUS, s. m. Nom pr. d'hom. *Eustathius*.
EUSTATHIEN, ENNE, s. Nom que l'on donna dans le IVe. siécle aux Catholiques d'Antioche qui ne voulurent point reconnoître d'autre Évêque que Saint Eustache déposé par les Ariens. *Eustathianus*, *a*.

C'est aussi le nom d'une secte hérétique du IVe. siécle, qui a pris son nom d'*Eustathe* son Auteur. Ce Moine excluoit les personnes mariées du salut, vouloit qu'on jeûnât les Dimanches, &c.

EUSTOCHIUS, s. m. Patriarche de Jérusalem.
EUSTOQUIE, ou EUSTOCHIE, & EUSTOCHIUM, s. f. N. pr. de fem. *Eustochium*.
EUSTORGE, s. m. N. pr. d'hom. *Eustorgus*. De εὖ, bien, & στέργω, j'aime.
EUSTRACE, s. m. N. pr. d'hom. *Eustratius*.
EUSTYLE, s. m. Édifice ou les colonnes sont placées avec une telle proportion, que chaque entrecolomnement est de quatre modules, & un quart. De εὖ, bien, & de στύλος, colonne.
EUSUGAGUEN, s. m. Ville d'Afrique, dans la Province de Héa, au Roy. de Maroc.

E U T.

EUTERPÉ, s. f. C'est une des neuf Muses, à laquelle on attribue l'invention de la flûte.
EUTHERE, s. m. N. pr. d'hom. *Eutherius*.
EUTHYME, s. m. N. pr. d'hom. *Euthymius*.
EUTRAPÉLIE, s. f. Maniéres gaies, agréables, ingénieuses, affables, façon d'agir plaisante, facétieuse, qui plaît. *Eutrapelia*. Ce mot ne se dit guére qu'entre les Sçavans. Il est Gr. & vient d'εὖ, bien, & τρέπω, je tourne. C'est l'art de bien tourner ce que l'on dit. Les Grecs l'employoient aussi en mauvaise part, pour Scurrilité, dicacité, bouffonnerie.
EUTROPE, s. m. N. pr. d'hom. *Eutropius*.
EUTROPIE, s. f. N. pr. de fem. *Eutropia*.
EUTYCHE, ou EUTYCHÈS. Ce dernier se prononce *Eutykès*, s. m. Archimandrite ou Abbé d'un Monastère de Constantinople, en voulant combattre Nestorius, ou s'en éloigner, tomba dans l'hérésie opposée. *Eutyches*. Ce nom sign. Heureux, fortuné, & vient d'εὖ, bien, & τύχη, fortune.
EUTYCHIANISME, (Pronon. *Eutykianisme*.) s. m. Doctrine, hérésie, secte d'Eutychès & des Eutychiens. *Eutychianismus*.
EUTYCHIEN, ENNE, s. Nom d'anciens Hérétiques qui ont pris leur nom d'Eutyche ou Eutychès, qui ne reconnoissoit point de distinction de nature dans J. C. Cette hérésie se divisa en douze branches. V. le D. de Tr.

C'est aussi le nom d'une secte Arienne & Eunomienne qui s'éleva à Constantinople au 6e. siécle, & dont le Chef fut Eutychius, qui soûtenoit que le corps des hommes ressuscités seroit si subtil, qu'il ne pourroit plus être palpable. *Eutychianus*.

EUTYCHIEN, ENNE, est aussi adj. La secte *Eutychienne*, proposition *Eutychienne*.
DEMI-EUTYCHIEN, ENNE, s. Eutychien relâché, qui a adouci la doctrine d'Eutychès, pour tâcher de paroître Catholique. *Semi-Eutychianus*.
EUTYCHITE, s. de t. g. Voy. EUTYCHIEN.
EUTYN, ou OUTIN, s. m. Pet. ville de la Wagrie, dans le Holstein. *Oitinum*, ou *Otinum*.
EUTYQUE, ou EUTYCHE, s. m. N. pr. d'hom. *Eutychius*.

E U V.

EUVERTE, s. m. N. pr. d'hom. *Evortius*, *Evurtius*, *Eortius*.
ÉVUIDER. Voy. ÉVIDER.
ÉVULSION, s. f. T. de Chir. Action d'arracher. *Evulsio*.

E U X.

EUX. *Illi*. Pron. rel. pl. de la 3e. pers. Son sing. est *lui*.
EUXIN, adj. m. Qui ne se dit qu'avec le mot Pont. Voy. Pont-*Euxin*.

E V Y.

EVY, s. m. N. pr. d'hom. C'est le même que S. Ignace Martyr.
EUYLÉ, s. m. T. de Rel. C'est chez les Turcs l'heure de midi à laquelle ils font oraison. *Meridies*.
EUZAN. Voy. EUSAN.

E X.

EX. Prép. latine, qui quelquefois dans notre langue, étant mise devant un nom de charge ou de dignité, sign. une personne qui a été dans cette charge ou dignité, & qui n'y est plus, comme *Exrecteur*, pour signifier un homme qui a été Recteur, *Exsyndic*, *Exconsul*, *Exgardien*, &c. *Ex* en Lat. sign. *de*, *dehors*, *hors*.

Ce mot, qui dans la langue Grecque, (ἕξ) sign. le nombre de *six*, entre dans la composition de quelques mots géographiques; p. ex. *Examilion*, *Exarchat*: mais il faut mettre une *h* au commencement, pour tenir lieu de l'esprit rude des Grecs. Cependant l'usage est contraire à cette régle en plusieurs mots.

Ex, vieux s. m. pl. Les yeux.
Ex, s. m. Riviére d'Angleterre. *Isaca*, *Isca*. Elle traverse le Comté de Dévon, & se décharge dans la mer de Bretagne à Exmouth.

E X A.

EXACHORDE. Voy. HEXACORDE.
EXACIONITE. Voy. EXOCIONITE.
EXACOUNTIEN, ENNE, s. Nom de secte. *Exacountius*, *a*. Les *Exacountiens* étoient les mêmes que les Anoméens, au moins pour la croyance.
EXACT, ACTE, adj. Régulier, ponctuel, qui observe toutes les précisions requises pour bien faire, ou pour examiner quelque chose. *Diligens*, *exactus*, *assiduus*, *impiger*, *accuratus*. Il se construit toûjours avec la particule *à*, quand il est suivi d'un verbe.

Il se dit aussi des choses qui se font avec soin, avec exactitude. Le style, pour être *exact*, ne doit pas être sec, ni forcé.

EXACTEMENT, adv. Avec soin; d'une maniére exacte. *Diligenter*, *exactè*, *accuratè*.

EXACTEUR, f. m. Celui qui eſt commis pour exiger des droits. *Exactor*, *coactor*.

Il ſe dit plus ordinairement en mauvaiſe part, de celui qui ſe fait payer des droits injuſtes, ou au-delà de ceux qui ſont dûs.

EXACTION, f. f. Action d'exiger d'une maniére injuſte & violente plus qu'il n'eſt dû. *Exactio*.

EXACTITUDE, f. f. Ponctualité à faire ce qu'on doit; obſervation ponctuelle des moindres circonſtances. *Diligentia*, *aſſiduitas*, *ſedulitas*, *accuratio*.

EXAEDRE. Voy. Hexaëdre.

EXAGÉRATEUR, f. m. Qui exagère.

EXAGÉRATIF, IVE, adj. Qui exagère, qui amplifie. *Amplificans*, *exaggerator*, *amplificator*, *emphaticus*.

EXAGÉRATION, f. f. Figure de Rhét. par laquelle on augmente, on amplifie les choſes, on dit plus qu'il n'y en a, ſoit en bien, ſoit en mal. *Exaggeratio*, *amplificatio*.

It. T. de Peint. Maniére de repréſenter les choſes en les marquant trop, ou en les chargeant beaucoup.

EXAGÉRER, v. a. Uſer d'hyperbole, augmenter, agrandir par des paroles; amplifier, repréſenter les choſes plus grandes, ou plus mauvaiſes, plus loüables, ou plus blâmables qu'elles ne ſont. *Amplificare*, *exaggerare*. Il s'emploie auſſi neutralement.

Il ſe dit en Peint. des choſes qui ſont trop marquées ou très-marquées, ſoit à cauſe du deſſein, ſoit à cauſe du coloris.

EXAGITATION, f. f. Il n'eſt point uſité: dites Agitation. *Exagitatio*.

EXAGONE. Voy. HEXAGONE.

EXALTATION, f. f. Élévation. *Exaltatio*, *evectio*, *provectio*. Il eſt vieux au propre.

Au fig. il ſe dit de l'élévation d'une perſonne en quelque dignité Eccléſiaſtique, & ſur-tout à la Papauté. On fait auſſi des priéres pour l'*exaltation* de la Foi, de notre Mere Sainte Égliſe.

EXALTATION-Sainte-Croix, ou *de la Sainte-Croix*. Fête qui ſe célébre dans l'Égliſe le 14. Septembre, en mémoire de ce qu'Héraclius, Empereur d'Orient, rapporta la vraie Croix de J. C. ſur ſes épaules au lieu du Calvaire, d'où elle avoit été enlevée quatorze ans auparavant par Coſroës, Roi de Perſe, quand il prit Jéruſalem du temps de Phocas. Long-temps avant Héraclius, l'Égliſe Grecque & Latine célébroient une Fête de l'*Exaltation* de la Sainte Croix; à cauſe de ce que JÉSUS-CHRIST dit en Saint Jean XII, 31. *Lorſque j'aurai été exalté, j'attirerai toutes choſes à moi.*

L'Ancienne Égliſe appelloit *exaltation*, la mort des Martyrs; c. à d. leur élévation au ciel.

En t. d'Aſtrologie, c'eſt une certaine dignité qu'acquiert une Planéte en certains degrés, ou ſignes du Zodiaque; & cette dignité, comme parlent les Aſtrologues, lui donne plus de vertu, d'efficace & d'influence. Le ſigne oppoſé ſe nomme *déjection*, ou chute de la Planéte.

En Phyſiq. c'eſt l'action, l'opération qui exalte, éléve, purifie, ſubtiliſe quelque corps naturel, ou ſes principes, & ſes parties: c'eſt auſſi la qualité & la diſpoſition que les corps naturels acquiérent par cette opération.

En Chym. c'eſt une Élévation & purification des métaux à un certain degré. Il ſe dit auſſi de la ſpiritualiſation, ou volatiliſation de quelques autres corps.

ÉXALTER, v. a. Louer, [illegible], [illegible] avec excès. *Efferre laudibus*.

En t. de Phyſiq. Purifier, élever, perfectionner, atténuer, rendre plus ſubtil, plus délicat, plus pur. *Perficere*, *attenuare*.

En t. de Chym. c'eſt Élever les métaux & les autres corps naturels à un tel degré de perfection & de pureté, qu'ils faſſent un plus grand effet ſur les corps ſur leſquels on les fait agir.

EXAMEN, f. m. Perquiſition, diſcuſſion, recherche exacte & ſoigneuſe, pour tâcher de découvrir la vérité d'une choſe. *Examen*, *perquiſitio*.

EXAMEN de conſcience, eſt le compte qu'un bon Chrétien doit ſe rendre à ſoi-même de toutes les actions de la journée, comme auſſi la préparation qu'il doit faire avant que de s'approcher du Sacrement de Pénitence, pour confeſſer les péchés qu'il a faits depuis ſa derniére confeſſion.

EXAMEN, ſe dit auſſi de l'épreuve de la capacité de celui qui veut être promû aux Ordres, ou reçu en quelque charge; qui aſpire à quelques degrés dans les Écoles, ou dans les Univerſités: ce qui ſe fait par des diſputes, des argumens, des interrogations, des thémes, ou compoſitions, &c.

It. Cenſure, critique.

En t. de Pal. on appelloit autrefois *examen à futur*, une enquête qui ſe faiſoit en vertu de lettres royaux, pour avoir preuve de la vérité d'un fait par la dépoſition des témoins qu'on avoit en main, avant qu'on eût intenté le procès.

EXAMILION, f. m. Muraille célébre que l'Empereur Emmanuel fit élever ſur l'Iſthme de Corinthe l'an 1413. & qui fut ainſi nommée de ἓξ, *ſix*, & μιλιον, qui en Grec vulgaire ſign. un mille, du Lat. *mille*. Cette muraille avoit ſix milles, c. à d. deux lieues de long. *Examilion*. L'*Examilion* fut bâti pour garantir le Péloponèſe de l'incurſion des Barbares. Amurat II. ayant levé le ſiége de Conſtantinople en 1424. fit démolir l'*Examilion*, quoiqu'il eût conclu la paix avec l'Empereur Grec. Les Vénitiens le firent rétablir l'an 1463.

EXAMINATEUR, f. m. Celui qui examine. *Inquiſitor*, *explorator*, *judex*.

EXAMINATION, f. f. Il eſt inuſité: dites Examen.

EXAMINER, v. a. Faire une exacte perquiſition ou recherche de quelque choſe. *Examinare*, *inquirere*, *diſcutere*.

It. Éprouver la ſcience & la capacité de quelqu'un.

It. Regarder attentivement. *Inſpicere*.

Au fig. Éplucher une queſtion; rechercher toutes les beautés, les erreurs d'un Livre: conſidérer attentivement, peſer mûrement.

s'EXAMINER, v. n. paſſ. S'uſer, & ſe dit des étoffes. *Atterere*, *detere*, *excutere*. Il eſt du ſtyle pop.

EXANTHÊME, f. m. T. de Méd. Puſtule, éruption d'humeurs par la chair, telles que les bubons, les ulcères, &c. *Puſtula*, *eruptio levis humorum per cutem*. Ce mot eſt gr. ἐξάνθημα, du v. ἐξανθέω, je fleuris, je m'épanouis, je ſors, je m'éléve.

EXANTLATION, f. f. T. de Phyſ. L'action de faire ſortir l'air ou l'eau de quelque endroit, par le moyen de la pompe.

EXAPLES. Voy. HÉXAPLES.

EXARCHAT, (Prononc. *Exarcat.*) f. m. Charge & Gouvernement de l'Exarque. *Exarchatus*. La cap. de cette partie de l'Italie étoit Ravenne. Quelques-uns écrivent *Exarquat*.

EXARQUE, s. m. Vicaire de l'Empereur d'Orient, ou Préfet qu'il envoyoit en Italie, & qui demeuroit à Ravenne pour la défendre contre les Lombards, qui avoient conquis toute l'Italie, à la réserve de Rome & de Ravenne. *Exarchus.* Le premier *Exarque* fut le Patrice Longin, envoyé par Justin le Jeune en 568, & le dernier fut Eutychius, qu'Astolphe, Roi des Lombards, défit l'an 752.

L'EXARQUE aujourd'hui chez les Grecs est une espéce de Légat *à latere* du Patriarche, qui fait la visite des Provinces qui lui sont soumises, qui s'informe des mœurs des Clercs, des causes Ecclésiastiques, &c. C'est aussi dans l'Antiquité Ecclésiastique d'Orient, un Supérieur général de plusieurs Monastères. *Exarchus.* C'étoit le Supérieur de tout l'Ordre, ou du moins d'une partie de l'Ordre; c. à d. qu'il étoit ce qu'est aujourd'hui un Général, ou un Provincial.

Du gr. ἔξαρχος, Chef, ou Commandant, dont la racine est ἄρχω, je commande.

EXASSISTANT, ANTE, s. Qui a été Assistant, ou Assistante. *Assistentis officio defunctus, a.* Voy. EX.

EXASTYLE. Voy. HEXASTYLE.

EXAUCEMENT, s. m. Action d'exaucer. *Exauditio.*

EXAUCER, v. a. Accorder les demandes de celui qui prie avec ferveur. *Exaudire.* Il ne se dit guère qu'en matière de Religion.

EXAUDI, T. de Bréviaire. Nom qu'on donne au sixiéme Dimanche d'après Pâques, à cause que l'Introït de la Messe de ce jour commence par ce mot.

EXAUTORATION, vieux subst. f. Dégradation. *Exauctoratio.*

EXAUTORER, vieux verbe a. Casser, dégrader. *Exauctorare.*

EXC.

EXCALCÉATION, s. f. Action de déchausser le soulier. *Excalceatio.*

EX CATHEDRA. Termes Latins usités dans le style dogmat. & dans cette phr. Le Pape est censé parler *ex cathedra*, quand il parle comme souverain Pontife, & qu'il enseigne toute l'Église.

EXCAVATION, s. f. L'action de creuser, ou le creux qui a été fait dans quelque terrein. *Excavatio, cavatio.*

EXCAVER, v. a. Caver, creuser. *Excavare.*

EXCÉDANT, ANTE, adj. & s. Ce qui reste après qu'on a levé une petite ou une moindre quantité d'une plus grande. *Excedens, excessus.*

EXCÉDER, v. a. Être plus grand; aller au-delà d'une certaine chose qui doit être réglée. *Excedere, superare.*

Il se dit aussi dans le discours fam. en parlant de certaines choses portées jusqu'à l'excès. Ainsi des gens à qui on aura fait faire si bonne chère, qu'ils auront mangé plus qu'il ne faut, diront, On nous a *excédés.* Celui à qui on fera des railleries trop fortes, dira, Vous m'*excédez.*

Avec le pron. pers. on dit, *s'excéder* de travail, de fatigue, de débauches, &c. p. d. Aller au-delà de ses forces, faire quelque excès de travail, ou des débauches excessives.

Au fig. Aller au-delà, outrepasser. *Pratergredi, exire.* Un Procureur qui *excéde* son pouvoir est sujet à désaveu.

En t. de Pal. Battre, outrager. *Mulctare, indignis modis afficere.* Il n'est guère en usage qu'au prés. & se joint presque toujours avec *Battu.*

EXC

EXCELLEMMENT, adv. D'une manière achevée & excellente. *Eximiè.*

EXCELLENCE, s. f. Qualité extraordinaire que peut avoir une chose, qui lui donne de l'avantage sur toutes celles de même genre. *Excellentia, præstantia.*

PAR EXCELLENCE. Façon de parler adverbiale & du style fam. p. d. Excellemment.

On le dit aussi dans une acception différente, en parlant de ceux qui ont tellement excellé dans un certain genre, que le nom appellatif, qui est commun à toutes les personnes célèbres dans le même genre, est devenu pour eux comme une espéce de nom propre & particulier. Ainsi en parlant de Salomon, on dit, le Sage; & en parlant de S. Paul, on dit, l'Apôtre: & cette sorte de dénomination absolue est ce qu'on appelle communément, *par excellence*, & ce que les Rhéteurs appellent, par *antonomase.*

On dit que Dieu est l'Être *par excellence*; p. d. qu'il est le Souverain Être, & que toutes les créatures n'ont l'être que par participation.

EXCELLENCE, est aussi un titre d'honneur qu'on donne particuliérement aux Ambassadeurs, & autres personnes qu'on ne peut pas traiter d'Altesse, parce qu'ils ne sont pas Princes, & qu'on veut pourtant élever au-dessus des autres grandeurs. On le marque en abrégé par un simple E.

EXCELLENT, ENTE, adj. Exquis; qui est de plus grande valeur que les autres choses de même espéce; qui a avantage sur elles. *Eximius, præstans, excellens, exquisitus, luculentus.*

EXCELLENTEBURY, s. m. Œillet pourpre noir sur un fin blanc, qui n'est point fort détaché.

EXCELLENTISSIME, adj. m. & f. Superlatif d'*excellent*, qui sert à exagérer toutes les choses très-excellentes. *Supereminens, excellentissimus.* Il n'est en usage au propre que dans le style fam.

C'est aussi un titre d'honneur qu'on donne à des personnes de très-grande qualité. *Excellentissime* Seigneur.

EXCELLER, v. n. Surpasser les autres; être le premier, ou des plus habiles en quelque art, ou profession; être au-dessus de la plûpart des choses d'un même genre. *Excellere, exsuperare, præstare, eminere, supereminere.*

EXCENTRICITÉ, s. f. La distance qu'il y a entre les deux centres des cercles, ou des globes qui n'ont point le même centre. *Excentricitas.*

EXCENTRIQUE, adj. m. & f. Terme relatif, qui se dit de deux cercles, ou corps ronds engagés l'un dans l'autre, qui n'ont pas le même centre. *Excentricus.*

EXCEPTÉ. Sorte de prép. Horsmis, à la réserve de. *Præter, præterquam.*

EXCEPTER, v. a. Tirer, mettre hors de la régle ordinaire. *Excipere.*

It. Réserver. *Demere, servare, seponere, eximere.*

En t. de Pal. Objecter, ou plutôt Se défendre, se couvrir de quelque moyen, alléguer quelque défense pour parer une objection. On dit aussi au Pal. *S'excepter.* Il *s'excepte* de la maxime qui dit que *fraus nemini patrocinatur.*

On dit prov. Qui dit tout n'*excepte* rien.

EXCEPTEUR, s. m. Scribe, Clerc, Greffier, Notaire, Secrétaire. *Exceptor.*

EXCEPTION, s. f. Réserve; ce qui est mis à part, & tiré hors de la régle. *Exceptio.*

Il se dit des personnes, pour signifier qu'elles sont exceptées de ce qu'on a dit, indiqué, marqué auparavant.

A L'EXCEPTION DE. Sorte de prép. Excepté, horsmis. *Præter.*

En t. de Pal. ce mot comprend généralement toutes sortes de défenses, que celui qui est appellé en Justice peut opposer à l'action qui est intentée contre lui, pour en empêcher, ou pour en retarder l'effet. Il y en a de trois sortes: les *exceptions* déclinatoires, les dilatoires, & les péremptoires.

On dit prov. qu'il n'y a point de régle si générale qui n'ait son *exception*; p. d. qu'on ne peut comprendre tous les cas particuliers sous une même maxime.

EXCÈS, s. m. La partie par laquelle une quantité est plus grande qu'une autre. *Excessus.*

En Morale, Déréglement, désordre: ce qui passe au-delà des justes bornes, & des mesures prescrites à chaque chose. *Intemperantia, incontinentia.*

En t. de Pal. Blessure, outrage, violence. *Contumelia.*

À l'*excès*, jusqu'à l'*excès*. Façons de parler adverbiales, qui signifient, Au-delà des bornes de la raison.

EXCESSIF, IVE, adj. Qui excéde la régle, la mesure, le cours ordinaire des choses. *Immoderatus.* *It.* Qui excéde les bornes de la raison. Prix *excessif*. Avarice *excessive*. Il se dit aussi des personnes. Il est *excessif* en tout ce qu'il fait.

EXCESSIVEMENT, adv. D'une maniére excessive. *Intemperanter, immoderatè.*

EXCESTER, s. m. Ville d'Angleterre, qu'on appelle autrement *Exon*, cap. du Comté de Devon. *Exonia, Isca*, ou *Isca Dumnoniorum.*

EXCIPER, v. n. T. de Pal. Excepter, faire une exception, fournir des exceptions. *Excipere, rejicere.* Il n'a d'usage qu'avec la particule *de*.

EXCIPIENT, s. m. C'est, en t. de Méd. ce qui reçoit les autres ingrédiens, & leur donne une forme convenable; comme les électuaires des boutiques, les conserves, les confections, les robs ou le miel. *Excipiens.*

EXCISION, s. f. Ce mot a été employé par le seul Chardin, pour signifier le retranchement qui se fait du prépuce aux mâles, & des nymphes aux femelles, dans l'opération de la Circoncision. *Exisio.*

EXCITATIF, IVE, adj. Qui est propre à exciter. *Excitans, excitativus.*

EXCITATION, s. f. Action de ce qui excite. *Excitatio.*

EXCITATRICE, s. f. qui dans les Communautés de filles se dit de celle qui éveille les Religieuses. *Excitatrix.*

EXCITER, v. a. Provoquer, émouvoir, causer quelque effet. *Incitare, creare, facere.*

Au fig. Inciter, allumer, encourager, animer. *Accendere, animos addere, commovere.*

EXCLAMATION, s. f. Elévation de la voix qu'on fait pour témoigner quelque surprise violente, soit d'admiration, soit d'indignation, soit de douleur, de peur, de desir, &c. *Exclamatio.*

EXCLAMER, vieux v. n. S'écrier. *Exclamare.*

EXCLURRE, v. a. conj. *J'exclus, tu exclus, il exclut, nous excluons, j'ai exclus, j'exclus, j'exclurai, que j'exclusse, j'exclurois.* S'opposer aux prétentions de quelqu'un; l'en faire décheoir & débouter. *Excludere.*

On le dit aussi des obstacles naturels, ou légitimes. La loi *exclut* les bâtards des successions, des Bénéfices.

It. Excepter.

It. Refuser l'entrée, chasser d'une maison.

EXCLUSIF, IVE, adj. Qui a la force d'exclurre. *Excludens, exclusivus.*

EXCLUSION, s. f. Déclaration par laquelle on exclut de quelque honneur, charge, dignité, prétention, assemblée, &c. *Exclusio.*

EXCLUSIVE, s. f. Exclusion. *Repulsa.* Il n'est guère usité.

EXCLUSIVEMENT, adv. D'une maniére qui exclut, qui excepte. En excluant, à l'exception. *Exclusivè.* Cette loi prononce *exclusivement*. Les nôces sont permises jusqu'au premier jour de Carême *exclusivement*: c. à d. que le jour des Cendres n'est pas compris dans la permission.

EXCOMMUNICATION, s. f. Anatheme, peine, ou censure Ecclésiastique, par laquelle on retranche les Hérétiques de la société des Fidéles, ou les pécheurs obstinés de la communion de l'Eglise, & de l'usage des Sacremens. *Excommunicatio, anathema.*

L'*excommunication* majeure différe de la mineure, en ce que la premiere prive l'excommunié de la société des Fidéles, & la seconde seulement de la participation des Sacremens. Autrefois les excommuniés étoient obligés d'impétrer dans l'année leur absolution des Evêques, & de satisfaire à l'Eglise: autrement ils y étoient contraints par les Juges séculiers, par saisie de leurs biens & emprisonnement de leurs personnes, suivant un Edit de S. Louis de l'an 1228.

L'*excommunication à jure* est celle qui est portée dans le Droit Canon. L'*excommunication ab homine*, est celle qu'un Juge Ecclésiastique porte contre quelqu'un. L'*excommunication ipso facto* est celle qui s'encourt par le seul fait; c. à d. en commettant la chose défendue sous peine d'*excommunication*. L'*excommunication* comminatoire est celle qui ne s'encourt point par le seul fait: ce n'est qu'une menace d'*excommunication*.

L'*excommunication* étoit en usage chez les Juifs, & ils chassoient de la Synagogue ceux qui avoient commis de grands crimes. L'*excommunication*, ou le retranchement de la participation aux mystéres, étoit aussi en usage dans le Paganisme. On livroit ceux que l'on excommunioit aux Démons & aux Furies des enfers avec de certaines imprécations: c'est ce qu'on appelloit *diris devovere*.

EXCOMMUNIE, vieux s. f. Excommunication.

EXCOMMUNIEMENT, s. m. T. pop. qui se dit des menaces d'excommunication qui se font au prône.

EXCOMMUNIER, v. a. Retrancher quelqu'un de la communion des Fidéles. *Excommunicare, ferire anathemate.*

EXCOMMUNIÉ, ÉE, part. pass. & s. On dit, un visage d'*excommunié*; p. d. un visage pâle & défait.

EXCOMPTE. Voy. ESCOMPTE.

EXCOMPTER. Voy. ESCOMPTER.

EXCORIATION, s. f. T. de Chir. Ecorchure de la peau. *Excoriatio.*

EXCORIER, v. a. T. de Chir. Ôter le cuir, ôter la peau, l'écorcher, ou quelque membrane. *Excoriare, corium detrahere.*

EXCRÉMENT, s. m. Ce qui sort des corps des animaux, lorsqu'ils ont fait leur digestion, ou ce qui leur est d'ailleurs superflu & nuisible. *Excrementum, excretio.*

Les Médecins appellent aussi *excrémens*, diverses humeurs qui se séparent du sang par le moyen des différens couloirs, & qui servent à plusieurs usages; telles sont la salive, la bile, le suc pan-

erétique, la lymphe, la semence, &c. On le dit aussi des ongles, des cheveux, & des cornes des animaux.

On appelle fig. *Excrément* de la terre, *fungus*, *terræ filius*, ou *excrément* de la nature, *excrément* du genre humain, une personne vile, ou méchante, qu'on veut mépriser ou injurier.

EXCRÉMENTEUX, EUSE, adj. Qui tient de l'excrément. *Excretus*, *excrementitius*.

EXCRÉMENTICIEL, ELLE. Voy. EXCRÉMENTEUX.

EXCRÉMENTIEL, ELLE. Voy. EXCRÉMENTEUX.

EXCRESCENCE, s. f. T. de Chir. Chair superflue qui naît en quelques endroits du corps des animaux contre l'ordinaire disposition de la nature; comme les loupes, les gros porreaux, &c. *Caruncula adnascens*, *excrescens*.

En t. de Conchyliol. c'est la partie qui excéde la superficie d'une coquille, laquelle forme comme une couture ou reprise de la matiére.

EXCRÉTION, s. f. T. de Méd. L'action par laquelle la nature pousse au-dehors les mauvaises humeurs qui lui nuisent. *Excretio*.

It. Écoulement de pus & autres matiéres qui se font par les plaies.

EXCRÉTOIRE, adj. m. & f. T. d'Anat. On le dit des glandes, des vaisseaux qui servent à filtrer, à séparer les sucs, les liqueurs, les humeurs dans le corps des animaux. *Excretorius* : d'*excernere*, séparer.

EXCROC. } Voy. { *Escroc*.
EXCROQUER. } Voy. { *Escroquer*.
EXCROQUERIE. } Voy. { *Escroquerie*.
EXCROQUEUR. } Voy. { *Escroqueur*.

EXCUBITEUR, s. m. Garde du Palais des Empereurs Romains. *Excubitor*.

EXCURSION, s. f. Course, irruption, incursion, sortie sur le pays ennemi. *Excursus*, *incursio*.

EXCUSABLE, adj. m. & f. Celui ou celle qui est digne d'excuse, qui peut être excusé. *Tolerabilis*, *dignus excusatione*, *veniâ*.

EXCUSATION, s. f. T. de Jurisprud. qui se dit des raisons que quelqu'un allégue pour n'être pas chargé d'une tutelle ou d'une autre charge. *Excusatio*, *causa*, *exceptio*.

EXCUSE, s. f. Raison par laquelle on tâche de se justifier, prétexte spécieux pour pallier quelque crime ou quelque faute commise. *Excusatio*, *purgatio*.

C'est aussi un terme de civilité dont on se sert pour engager quelqu'un à avoir de l'indulgence pour quelque faute légère. Il n'a guère d'usage avec le v. *faire*. Quelques-uns disent, dans le style fam. Je vous demande *excuse*. Le P. Bouhours a condamné cette façon de parler, comme un vrai galimatias.

Prov. Il n'y a si petites *excuses*, qui ne valent mieux que rien; p. d. qu'il faut toûjours donner des raisons, quelles qu'elles soient.

EXCUSER, v. a. Pallier, amoindrir le crime ou la faute de quelqu'un, le justifier en quelque sorte: chercher des raisons pour rendre une faute pardonnable. *Excusare*, *probare*, *purgare*.

Excusez-moi, ou absol. *Excusez*. T. de civilité, dont on se sert ordinairement quand on contredit quelqu'un.

On dit, S'*excuser* sur quelqu'un, p. d. Remettre la faute sur lui. *Rejicere culpam*.

s'EXCUSER. Refuser honnêtement; prendre quelque prétexte pour se disculper. *Deprecari*,

EXCUSÉ, ÉE. part. pass. *Excusatus*. Je vous prie de me tenir pour *excusé*.

EXCUSEUR, s. m. Qui excuse. *Excusator*. Il n'est point usité.

EXCUSSION, s. f. Secousse. *-ssio*.

EXCUSTODE, s. m. On appelle ainsi dans l'Ordre de Saint François un Religieux qui a exercé l'office de Custode.

EXD.

EXDÉFINITEUR, s. m. Qui a été Définiteur. *Exdefinitor*, *Definitoris functus munere*. Voy. *EX*.

EXE.

EXEAT, s. m. T. de Discipline Ecclésiastique, qui est purement Latin, & qui se dit de la permission que donne un Évêque à un Prêtre son Diocésain, pour sortir de son Diocèse. Ce terme s'emploie aussi dans les Colléges de Paris, quand on donne à un écolier la liberté de sortir. Ce mot est indéclinable. Cet Évêque a expédié plusieurs *exeat*.

EXÉCRABLE, adj. m. & f. Qui est à détester, qu'on doit avoir en horreur. *Detestabilis*, *execrandus*.

EXÉCRABLEMENT, adv. D'une maniére exécrable. *Horribilem*, *execrandum in modum*.

EXÉCRATION, s. f. Horreur, détestation de ce qui est méchant, abominable. *Execratio*. Ton nom est en *exécration* à ta patrie. Serment horrible, qu'on n'oseroit violer. Impiété.

En t. de Théol. mor. & de Droit Canon, ce mot est contraire à Consécration : c'est l'action ou l'accident par lequel une chose consacrée perd sa consécration & est polluée.

EXÉCRATOIRE, adj. m. & f. T. de Théol. mor. Qui appartient à l'exécration. *Execratorius*.

EXÉCRER, v. a. Avoir en horreur, en exécration, détester. *Exsecrari*. Il ne se dit plus.

EXÉCUTER, v. a. Accomplir les ordres, les commandemens de quelqu'un. *Exequi*.

It. Réduire en pratique la théorie d'une science; effectuer les desseins, les entreprises qu'on a imaginées. *Perficere*, *implere*.

On dit, que des Musiciens ont bien *exécuté* une Musique; p. d. qu'ils ont bien joué, bien chanté: & que les Comédiens ont bien, ou mal *exécuté* une Piéce, p. d. qu'ils l'ont bien ou mal représentée.

En t. de Prat. Saisir les meubles de quelqu'un par Justice, pour les faire vendre. *Auferre pignora*.

On dit fig. S'*exécuter* soi-même, p. d. se déterminer volontairement à faire, contre ses propres intérêts, ce que l'équité, l'honneur & la prudence demandent.

En t. de Guerre on dit, *exécuter* militairement, soit des soldats convaincus de quelque délit militaire, soit des bourgs & des villages qu'on oblige à payer les contributions.

EXÉCUTER un canon, c'est en t. d'Artill. le servir.

EXÉCUTER. Faire mourir par autorité de Justice. *Plectere*, *afficere extremo supplicio*, *animadvertere pœnâ capitis*.

EXÉCUTEUR, s. m. Commissaire qui a ordre d'exécuter les ordres d'un Prince. *Executor*, *administer*, *rei faciendæ præfectus*, *rei exequendæ curator*.

It. Moindre Officier ou Sergent qui exécute un ordre de Justice. *Accensus*, *lictor*, *pignerator*.

Il se dit absol. de celui qui exécute les sen-

tences criminelles, qu'on appelle autrement le *Maître des hautes œuvres*, & en son vrai nom *le Bourreau* : celui qui pend, roue, décolle les criminels condamnés. *Lictor*, *carnifex*.

EXÉCUTEUR, TRICE, s. Celui ou celle qui sont nommés par un testateur pour avoir soin de faire exécuter son testament. *Curator exequendi testamenti*. *Exécuteur* testamentaire.

EXÉCUTION, s. f. Achévement, accomplissement d'une chose qu'on doit faire. *Executio*.

It. Saisie & enlévement de meubles, faite par un Sergent, & par autorité de Justice. *Pignorum ablatio*, *pigneratio*.

EXÉCUTION *militaire*, en t. de guerre, se dit du pillage d'un pays fait par les ennemis.

On appelle au Pal. frais & mises d'*exécution*, les dépens qu'on fait en exécutant des contrats, ou des jugemens.

It. Supplice ordonné par la Justice. *Animadversio*.

It. L'action par laquelle on exécute une entreprise hardie. Ce sont gens de main, gens d'*exécution*.

Il sign. quelquef. Carnage. *Strages*.

Ce mot se dit en parlant de Musique, & sign. la maniére de chanter ou de jouer des instrumens.

EXÉCUTION PARÉE. T. de Prat. Acte portant *exécution parée*, est un acte qu'on peut mettre à *exécution*, commandement préalablement fait, comme sont les jugemens & obligations en forme.

EXÉCUTOIRE, adj. de t. g.T. de Pal. Qui a droit, ou l'autorité suffisante pour être exécuté. *Validus*, *autoritate præditus*.

Il est aussi s. m. & se dit d'une contrainte en vertu de laquelle on exécute. *Litera pigneratitia autoritate*.

EXÉCUTRICE. Voy. EXÉCUTEUR.

EXÉDRE, s. m. Il se dit chez les Anciens des lieux où s'assembloient des gens de Lettres.

Ce mot est tout Gr. ἐξέδρα, & sign. proprement lieu où l'on s'assied.

EXÉGÈSE, s. f. Explication, exposition claire. *Explicatio*, *exegesis*. D'ἐξηγέομαι, Expliquer, interpréter.

EXÉGÈTE, s. m. Ce mot sign. proprement, Qui explique : du Gr. ἐξηγητής, qui vient d'ἡγέομαι, J'explique. On appelloit *Exégétes* à Athénes des Jurisconsultes que les Juges avoient coûtume de consulter dans les causes capitales.

EXÉGÉTIQUE, adj. m. & f. Qui sert à expliquer, ou à raconter ce qui y a rapport. *Exegeticus*.

C'est aussi un s. f. qui, en t. d'Algébre, sign. la maniere de trouver, en nombres, ou en lignes, les racines d'une Équation.

EXEMPLAIRE, adj. m. & f. Qui donne exemple, qui peut être proposé pour exemple. *In exemplum constitutus*.

On appelle, en t. de Droit, Substitution *exemplaire*, La substitution qui est faite par les parens à leurs enfans tombés en démence. On l'a nommée *exemplaire*, parce qu'elle a été inventée à l'exemple de la pupillaire.

On dit dans le Dogmat. Les idées de Dieu sont la cause *exemplaire* de toutes choses.

EXEMPLAIRE, s. m. Modéle, original à imiter. *Exemplar*, *exemplum*, *specimen*.

Dans le style Dogmat. Le prototype, le premier modéle de chaque chose.

It. Copie d'un Livre, ou écrit. Il se dit aussi des Estampes. Ainsi, Avoir deux *exemplaires*, c'est avoir deux fois le même livre ou la même Estampe.

EXEMPLAIREMENT, adv. D'une maniére exemplaire. *Ad exemplum*.

EXEMPLE, s. m. Modéle de conduite ; action vicieuse, ou vertueuse, qui est proposée à imiter, ou a éviter. *Exemplum*.

It. Comparaison qui aide à concevoir, à imaginer. Chose pareille à celle dont il s'agit, & qui sert pour l'autoriser, la confirmer.

On dit, Faire un *exemple* sur des gens de néant, *Exemplum edere in anima vili* ; p. d. en punir quelques-uns des moins considérables, pour donner *exemple* aux autres.

EXEMPLE, est une ligne ou deux qu'écrit un Maître-Ecrivain au haut d'une page, pour donner à imiter à ses Ecoliers. Il est fém. en ce sens. C'est aussi le travail que font les Écoliers en remplissant la page où on leur a donné l'*exemple*. Il est encore la fém.

PAR EXEMPLE, façon de parler adverbiale, dont on se sert pour faire une comparaison, ou pour confirmer ce qu'on a dit. *Verbi gratiâ*.

EXEMPT, EMPTE, adj. (le *p*. ne se pronon. point.) Qui n'est point astreint, obligé, sujet à quelque chose. *Exemptus*, *immunis*.

Il se dit aussi de ceux qui sont délivrés de quelques peines, ou douleurs.

It. Garanti, préservé.

On appelle, *Exempts*, Les Ecclésiastiques séculiers ou réguliers qui ne sont point soumis à la jurisdiction de l'Ordinaire ; & dans cette acception, *Exempts* est substantif.

EXEMPT, s. m. Officier établi dans les Compagnies des Gardes du Corps, dans celles des Prévôts, & autres Officiers. *Prætorianus immunis*.

Dans la milice Romaine on appelloit *Exempts*, ceux qui ne pouvant pas être contraints de servir, ou à raison de leur âge, ou parce que leur temps étoit fini, continuoient cependant de servir. On les appella d'abord *Volones* ou *Voluntarii*. Dans la suite ils furent nommés *Evocati*.

On dit, en raillerie, d'un homme qui se tient inutile, tandis que ses compagnons travaillent, qu'il est *exempt* de bien faire.

EXEMPTER, v. a. (le *p*. ne se pronon. pas.) Donner privilége, dispenser quelqu'un de faire, de payer, ou de souffrir quelque chose, à quoi sont sujets ceux de sa même condition. *Eximere*, *absolvere*, *liberare*, *levare*.

EXEMPTION, s. f. (le *p*. se pronon.) Privilége, droit, dispense qui exempte, qui excepte de la régle générale. *Exemptio*, *immunitas*.

Il se dit aussi des Eglises & Monastères qui ont un privilége du Pape qui les exempte de la jurisdiction de leur Evêque diocésain. Il y a même des Abbaïes de filles qui jouissent de ce droit ; mais il est bien contesté. V. le D. de Tr.

En quelques Coûr. on appelle *exemptions*, les terres, qui quoiqu'enclavées dans un Bailliage, ou Sénéchaussée, n'en relévent pourtant point pour la Jurisdiction.

EXEQUATUR, s. m. T. de Jurispr. qui, tout Latin qu'il est, a passé dans notre Langue. Acte ou souscription, par laquelle un Magistrat ayant droit ordonne, ou permet que quelque sentence, quelque jugement, ou quelque acte que ce soit d'un autre Tribunal, soit exécuté. *Exequatur*.

EXERCER, v. act. Faire prendre à quelqu'un une habitude, pour le faire bien réussir à quelque chose. *Exercitare, assuefacere, docere.*

On dit fig. *Exercer* son esprit, sa plume, son éloquence, son industrie; p. d. les employer.

It. Donner de l'emploi, obliger à quelque travail, causer quelque peine. *Exercer* les bras de ses domestiques. *Exercer* ses jambes. *Exercer* la patience de quelqu'un.

Les Commis aux Aides se servent de ce verbe pour exprimer la visite qu'ils font chez les Débitans de vin, de cidre, d'eau-de-vie & autres liqueurs, pour sçavoir combien ils en ont vendu d'un jour à l'autre. On *exerce* les Cabaretiers & autres débitans au moins une fois par jour.

EXERCER, en t. de Pal. se dit des actions & des procédures qu'on fait au nom d'autrui, lorsqu'on a cession de ses droits, ou qu'on les a saisis. *Fungi vice alicujus, munere; locum obtinere.*

It. S'appliquer à un certain genre de vie, à une profession, à un métier. Ce Magistrat *exerce* fort noblement sa charge.

It. Pratiquer, mettre quelque chose en exécution, en usage, en pratique. *Exequi, facere, uti.*

Il se dit aussi absol. avec le pronom pers. pour, S'appliquer à quelque chose, s'en occuper. *Versari, esse in aliquâ re.*

EXERCICE, s. m. Occupation, travail ordinaire. *Exercitium, labor, munus.*

En ce sens, on dit qu'un Officier est en son année d'*exercice*, dans le temps qu'il exerce effectivement sa charge, qu'on a commis un tel à l'*exercice* d'une charge; p. d. qu'on lui en fait faire les fonctions.

On nomme ainsi parmi les Commis aux Aides, la descente & visite qui se fait dans les caves des particuliers vendans vin.

It. L'agitation du corps qui sert à dissiper les humeurs. *Exercitatio.*

It. Peine, travail, affliction. *Labor, ægritudo, cura.* Un bon chicaneur donne bien de l'*exercice* à ses parties.

EXERCICES, en matière de Dévotion, sign. Pratique. *Exercitium, praxis, vitæ quotidianæ institutum.*

Il se dit aussi des études, des conférences qu'on fait pour se perfectionner dans les lettres.

EXERCICES, au pl. se dit plus particulièrement de ce qui s'apprend dans les Académies d'Ecuyers, à monter à cheval, à danser, à faire des armes, à voltiger, tracer des fortifications, &c. On dit aussi dans les Colléges, qu'il n'y a point d'*exercice*, quand il n'y a point de Maîtres qui enseignent.

EXERCICES, en matière de Piété, sont certains jours de retraite que l'on prend pour méditer & faire des revûes sur sa conduite.

EXERCICE se dit dans les Communautés Religieuses, de tous les points de la Régle. Être fidele à ses *exercices*.

En t. de Guerre, Faire l'*exercice*; p. d. s'exercer au maniement des armes & aux évolutions militaires.

Dans les recettes générales des Finances; dans l'extraordinaire des Guerres, &c. On nomme *exercice* pair, celui qu'on fait les années paires, comme 1744, 1746; & *exercice* impair, celui qu'on remplit les années impaires, comme 1745, 1747.

EXERCITANT, s. m. Celui qui fait l'exercice de la retraite dans une Communauté.

EXERCITATION, s. f. Dissertation, traité fait sur quelque matière pour exercer son génie, sa critique. *Exercitatio.*

EXERCITE, vieux s. m. Armée. *Exercitus.*

EXERCITER, vieux v. a. Exercer. *Exercere.*

EXÉRESE, s. f. T. de Chir. Opération qui ôte du corps humain ce qui est étranger, nuisible, inutile. *Exæresis.* De ἐξ, *ex*, de, & αἱρέω, *tollo.*

EXERGUE, s. f. T. de Médailliste. Petit espace hors d'œuvre qui se pratique au bas du type d'une médaille, & qui en est séparé par une ligne. On y grave quelque inscription, chiffre, devise, ou date. De ἐξ, & de ἔργον, & sign. hors d'œuvre.

EXF.

EXFOLIATIF, IVE, adj. T. de Chir. Qui exfolie, qui est propre à exfolier. Trépan *exfoliatif.* On appelle remèdes *exfoliatifs*, ou *exfoliatifs* simplement, ceux qui sont propres à faire exfolier les os cariés; c. à d. à faire séparer par feuilles la carie de la partie saine.

EXFOLIATION, s. f. T. de Chir. Séparation des parties d'un os qui se détachent par feuilles. *Exfoliatio.*

EXFOLIER, v. a. T. de Chir. Lever plusieurs feuilles d'un os. Ce v. est plus souvent n. pass. & se dit des os qui se lèvent ou qui tombent par feuilles. *Exfoliare.*

EXFUMER, v. a. T. de Peint. Éteindre une partie de quelque ouvrage qui paroît trop ardente. *Colores eruere.*

EXG.

EXGARDIEN, s. m. C'est, dans l'Ordre de S. François, celui qui a été Gardien. *Guardiani, ou Custodis munere defunctus.*

EXGÉNÉRAL, s. m. Qui a été Général. *Generali præpositura functus.*

EXH.

EXHALAISON, s. f. Air subtil & spiritueux qui s'exhale des corps. *Exhalatio, vapor.*

En t. dogm. il se dit particulièrement de ces corps secs ou atomes que la terre pousse continuellement en l'air, ou que les astres attirent, ou de ces particules sulphureuses qui ont été séparées des corps terrestres par la chaleur du soleil, ou par l'agitation de la matière subtile. Les vapeurs s'élèvent des eaux, & les *exhalaisons* de la terre.

EXHALATION, s. f. T. de Chym. Opération qui ne se pratique que sur les matières séches, par laquelle on fait élever & dissiper les parties les plus volatiles des substances par le moyen de la chaleur. *Expiratio.*

EXHALER, v. a. Pousser en l'air quelque vapeur, haleine ou corps subtil. *Exhalare, spirare.*

S'EXHALER. S'évaporer, s'élever en l'air, se dissiper, sortir hors de soi. *Dispergi in auras, diffundi.*

On le dit fig. pour, Soulager, faire dissiper, faire évaporer. *Exhaler* sa colère, *exhaler* sa bile, *S'exhaler* en injures, en menaces.

EXHAUSSEMENT, s. m. T. d'Archit. Élévation d'un plancher, d'une voûte, d'un mur. *Altitudo, superstructio.*

EXHAUSSER, v. a. T. d'Archit. Élever bien haut un bâtiment, un plancher. *Efferre, excitare.*

EXHÉRÉDATION, s. f. Action par laquelle un pere ou une mere exclut ou prive de sa succession quelqu'un de ses enfans. *Exhæredatio.*

EXHÉRÉDER, v. a. Deshériter un fils; le priver de sa succession pour cause légitime. *Exhæredare.*

EXHIBER, v. a. T. de Pal. Montrer les piéces, les preuves dont on se veut servir dans un procès; re-

présenter

présenter des registres, des minutes. *Exhibere, ostendere, prabere, proferre, producere.*

EXHIBITION, f. f. Montre ou représentation des piéces ou papiers. *Exhibitio, productio, editio.*

EXHORTATION, f. f. Discours qui tend à persuader quelqu'un de faire quelque chose qui est honnête, avantageux. *Adhortatio, cohortatio.*

It. Petit Sermon qui se fait en style fam. & qui excite à pratiquer les vertus Chrétiennes, les exercices de piété.

EXHORTER, v. a. Pousser, exciter à faire, à entreprendre quelque chose. *Hortari, impellere, excitare.* Quand ce mot est joint à quelque subst. alors il ne se construit jamais qu'avec la particule *à. Exhorter à* l'union. *Exhorter à* est plus commun devant les verbes ; on trouve cependant, *Exhorter de.*

EXHUMATION, f. f. Action par laquelle on déterre un corps par ordonnance de Justice. *Exhumatio*

EXHUMER, v. a. Déterrer un corps mort par autorité de Justice. *Exhumare.*

EXI.

EXIDEUIL, f. m. Pet. ville de France dans le Périgord. *Exidolium.*

EX-JÉSUITE, f. m. Celui qui est sorti de chez les Jésuites.

EXIGENCE, f. f. Besoin. Ce qu'une chose demande, ce qui lui est convenable. *Exigentia.* Suivant l'*exigence* des cas.

EXIGER, v. a. Demander son payement, obliger, contraindre à payer. *Exigere, flagitare, repetere.*

Il se prend aussi en mauvaise part, quand on fait payer des sommes qui ne sont pas dûes, ou des droits & salaires illégitimes.

Au fig. Obliger, engager à de certaines choses, à de certains devoirs. *Postulare.* L'honnêteté *exige* qu'il fasse les avances.

EXIGIBLE, adj. m. & f. Qui se peut exiger, faire payer. *Qui potest exigi.*

EXIGU, UE, adj. Fort petit, modique ; qui est en petite quantité. *Exiguus.* Il est du style fam.

EXIGUER, v. a. T. de Coût. Faire le partage des bêtes baillées à moitié ou à chepteil. Du Lat. *exigere*, faire sortir de l'étable.

EXIL, f. m. Bannissement. *Exilium, fuga.* Bannissement ne se dit que des condamnations faites en Justice ; & *exil* n'est qu'un éloignement causé par quelque disgrace de la Cour.

Il se dit fig. du lieu où demeure un homme accoutumé d'être plus agréablement ailleurs. Le lieu où il est, est un lieu d'*exil* pour lui.

En t. de Dévotion, on appelle la terre le lieu de notre *exil :* & le temps de notre *exil*, ou notre *exil*, tout le temps de notre vie.

EXILER, v. a. Envoyer quelqu'un en exil, ou le reléguer en certain lieu où on l'oblige de demeurer. *Mittere in exilium, patriâ pellere.*

On dit qu'un homme s'est *exilé* volontairement du monde; p. d. qu'il est allé vivre en retraite, qu'il s'est mis dans un Monastère.

EXILÉ, ÉE, part. pass. *Exul, actus in exilium.* Il est aussi subst.

EXILITÉ, f. f. Petitesse, foiblesse. *-tas.*

EXILLES, f. m. Petite ville du Piémont, dans le Briançonnois, sur la Doire. Elle appartient au Duc de Savoie. *Ocelum.*

EXISTANT, ANTE, adj. Qui existe. *Existens.*

EXISTÉE, f. f. Anémone à peluche.

Tome II.

EXISTENCE, f. f. L'être actuel, l'état de ce qui existe. *-entia.*

EXISTER, v. n. Être actuellement en la nature, avoir l'être. *Existere.*

Il se dit en t. de Prat. & en parlant des biens & des effets civils qui sont encore en nature. On dit d'une dette déja éteinte, qu'elle n'*existe* plus.

EXISTIMATEUR, f. m. Estimateur, juge. *Existimator.* Il n'est point usité.

EXITIRIES, f. f. pl. Fête Greque, où l'on offroit aux Dieux les prémices des fruits de la terre. *Exitiria.* Du v. ἔξειμι, je sors.

EXL.

EXLAQUAIS, f. m. Qui a été Laquais. *Nuper servus.*

EXLECTEUR, f. m. Qui a été Lecteur en Théologie, ou en Philosophie. *Exlector ; qui Theologiam vel Philosophiam docuit, legit.*

EXO.

EXOCATACŒLE, ou EXOCATACÉLE, f. m. Nom générique, que l'on donnoit autrefois à Constantinople, au Grand Œconome, au Grand Sacellaire, ou Grand Maître de la Chapelle, au Grand Skeuophylax, ou Garde des Vases, au Grand Chartophylax, au Maître de la petite Chapelle, & au Protecdique, ou Premier Défenseur de l'Église. *Exocatacœlus.* Tous les Clercs inférieurs s'appelloient *Catacéles*, Κατακοιλοι, c. à d. Gens qui sont dans un rang bas ; & ceux-ci qui leur étoient supérieurs, se nommoient *Exocatacéles*, c. à d. des gens qui sont hors des *Catacéles*, qui sont au-dessus d'eux.

EXOCHE, f. f. Tubercule ou condylome de l'anus. D'ἐξέχω, j'avance.

EXOCIONITE, f. m. & f. Nom d'une ancienne secte d'Ariens, dont tous les autres s'étoient séparés, & qui étoient les mêmes que les Eudoxiens. *-nita.* Ce mot vient d'un lieu de Constantinople appellé *Exocionium.* Il étoit entouré de murailles, hors desquelles il y avoit une colomne sur laquelle étoit une statue de Constantin : De ἔξω, dehors, & κίων, colomne. Les Ariens furent ainsi nommés, parce que chassés par Théodose le Grand, ils se retirérent dans l'*Exocionium.*

EXODE, f. m. Le second des cinq Livres de Moïse. *Exodus.* Ce mot sign. Sortie ou voyage, parce que ce Livre contient entr'autres choses, la sortie des Israëlites hors d'Égypte.

It. L'une des quatre parties de l'ancienne Tragédie. *Exodium.* C'est tout ce qui renferme le dénouement & la catastrophe de la piéce : ce dénouement commence après le dernier chant du chœur ; & cela répond exactement à notre dernier & cinquiéme acte. Parmi les Latins, *exode* étoit à-peu-près ce que la Farce est parmi nous.

Ce mot est Gr. ἔξοδος, sign. sortie, ou bien digression, écart du chemin, d'ἐξ, hors, & ὁδὸς, chemin.

EXODE, *Exodium*, dans les Septante, signifie la fin, la conclusion d'une fête.

C'étoit aussi le nom d'une chanson qui se chantoit à la fin d'un repas. *-dium.*

EXODIAIRE, f. m. Terme de l'ancienne Tragédie Latine. Farceur ; Acteur qui paroissoit après la Tragédie finie, & faisoit ce que l'on appelloit

l'Exode, ou la conclusion du spectacle, en divertissant le spectateur. *Exodiarius.*

EXOINE, s. f. T. de Pal. Excuse qu'on présente en Justice, quand on est obligé d'y comparoir en personne, & quand on a une raison légitime qui en empêche. *Ejuratio vadimonii, excusatio causaria.* Il s'emploie aussi, lorsque le Seigneur mande son vassal pour le venir accompagner à la guerre, pour lui rendre la foi & hommage, on autres devoirs. On a dit aussi *Essoine.*

Ce mot vient de ἐξόμνυσθαι, jurer, à cause du serment qu'on étoit obligé de faire pour l'*exoine.*

EXOINER, v. a. T. de Coût. Excuser quelqu'un de ce qu'il ne comparoît pas en personne, être Porteur de son exoine. *Jurejurando aliquem excusare qui vocatus judicio non adest; vadimonium ejurare.* On dit aussi *essoiner.*

EXOINER, ou *exonier*, signifioit aussi autrefois, dédommager.

EXOINEUR, s. m. T. de Coût. Celui qui excuse. *Excusator.*

EXOMIDE, s. f. Ἐξωμίς. Sorte d'habillement en usage parmi les anciens Romains, & qui étoit taillé de façon qu'il laissoit l'épaule droite découverte, & n'avoit qu'une manche. C'étoit le manteau des Philosophes Cyniques; & celui des Hongrois est à-peu-près de la même forme. De ἐκ, ou ἐξ, qui en composition sign. ἔξω, dehors, & ὦμος, épaule.

EXOMOLOGÈSE, s. f. T. d'Hist. Ecclésiastique. Confession. Pénitence. Du Gr. ἐξομολόγησις, qui vient d'ἐξομολογέω, Je confesse.

EXOMPHALE, s. f. T. de Méd. Toute sorte de tumeur, qui arrive contre nature à l'ombilic. *-lus*: De ἐξ, pour ἔξω, hors, & ὀμφαλός, nombril.

EXOPHTHALMIE, s. f. Sortie de l'œil hors de son orbite. ἐξοφθαλμία, avance, sortie, chûte de l'œil, de ἐξ, pour ἔξω, hors, & de ὀφθαλμός, œil.

EXORABLE, adj. m. & f. Qui se laisse vaincre & persuader par les raisons, les priéres, ou la compassion. *-bilis.* Il n'est pas d'un grand usage.

EX-ORATORIEN, s. m. Celui qui a quitté la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire, qui en est sorti, ou qui en a été congédié. *Dimissus*, ou *Egressus ex Oratorii Congregatione.*

EXORBITAMMENT, adv. D'une maniére exorbitante. *Ultra modum, ultra vires, fortem.*

EXORBITANT, ANTE, adj. Excessif: qui est au-delà de la régle, de la portée, de la croyance ordinaire. *Exsuperans, immanis, immensus, enormis, abhorrens.* D'*ex*, hors, & *orbita*, orniére.

EXORCISER, v. a. Faire des conjurations au nom de Dieu contre le Démon, pour le faire sortir du corps d'un possédé, ou pour purifier des créatures immondes. *Exorcismos, sacras obtestationes adhibere.* Du Gr. ἐξορκίζειν, *adjurare.*

Il se dit aussi fig. & par exagération, p. d. Exhorter fortement. *Adhortari etiam atque etiam.*

EXORCISME, s. m. Oraisons, priéres, ou conjurations qu'on fait en exorcisant, ou pour chasser le Démon, ou pour préserver de quelque danger. *Exorcismus, obtestatio sacra, ritè concepta.*

EXORCISTE, s. m. Clerc tonsuré à qui on a conféré les quatre Ordres mineurs, l'un desquels est celui d'*Exorciste*, *Exorcista*,

EXORDE, s. m. Entrée, préambule, commencement d'un discours, d'une harangue, pour préparer les auditeurs à ce qu'on va dire. *Exordium, prologus, prælucium, proœmium.*

EXOSTOSE, s. f. Tumeur osseuse contre-nature, qui s'éleve sur la surface de l'os. *Ossis eminentia.* Ce mot est Gr. ἐξόστωσις, *ossis extuberatio*; éminence d'os, formé de ἐξ, hors, & de ὀστέον, os. Les *exostoses* procédent ordinairement de quelque mal vénérien. On les appelle autrement *nodus.*

EXOTÉRIQUE, adj. de t. g. Vulgaire, public & commun à tout le monde. C'est l'opposé d'*Acroatique.* Voy. ce mot.

EXOTIQUE, adj. m. & f. Étranger. *Extraneus, exoticus, adventitius.* Termes *exotiques* & barbares. On dit en Botan. Plante *exotique*, p. d. étrangère. Du Gr. ἔξω, ἔξωθεν, *extra.*

EXOUCONTIEN, ENNE, s. m. & s. Nom d'une secte Arienne. *Exoucontius.* Elle soutenoit que le Fils de Dieu avoit été fait ἐξ οὐκ ὄντων, de nulle substance, de rien qui existât; & c'est de ces trois mots Grecs que leur nom fut formé.

EXP.

EXPANSIF, IVE, adj. T. de Chym. Qui a la force de s'étendre, ou de faire étendre un autre corps. *Expandendi vim habens, expansivus.*

EXPANSION, s. f. Allongement, continuation, chose étendue. *Expansio, productio.*

It. L'action de s'étendre, de se dilater, de se gonfler. *Expansio, dilatatio.*

EXPATRIATION, vieux s. f. Absence, éloignement de son pays, soit par bannissement, soit par emprisonnement, soit pour le bien public, &c. *Extra patriam commoratio.*

EXPATRIÉ, ÉE, adj. Qui est hors de son pays, pour quelque cause que ce soit, absent.

EXPATRIER, v. a. Obliger quelqu'un de quitter sa patrie. *Extra patriam mittere.*

EXPATRIER, (S') Quitter sa patrie pour aller dans des pays étrangers, se dépayser, s'absenter.

EXPECTANCE, s. f. Action d'attendre, ou plûtôt ce qu'on attend.

EXPECTANT, s. m. Qui attend l'accomplissement d'une grace, d'une collation qui lui est dûe ou promise. *Expectans.*

EXPECTATIF, IVE, adj. Il n'est en usage qu'au fém. Dans cette phrase, *graces expectatives.*

EXPECTATION, s. f. Attente. *Expectatio, spes.* Ce mot n'est point usité; & au lieu de dire, la Fête de l'*Expectation* de la sacrée Vierge que l'on célébre en Espagne le 18. de Décembre, il faut dire l'Attente des Couches de la Sainte Vierge.

EXPECTATIVE, adj. & s. f. Attente de quelque chose, grace promise, dont on attend l'accomplissement. *Spes, sive jus obtinendæ rei quæ primo vacayerit.* Les graces *expectatives* se donnoient anciennement par les Papes, pour obtenir les Bénéfices qui viendroient à vaquer. Ainsi *expectative*, s. f. est l'espérance, & le droit au premier Bénéfice vacant. On doit mettre au nombre des graces *expectatives* les priviléges des Gradués, & les Indults accordés au Chancelier de France, aux Maîtres des Requêtes, aux Présidens & aux Conseillers du Parlement de Paris, & à quelques autres Officiers de ce même Parlement.

It. Espéce de droit de survivance que l'on donne en certains pays, comme en Espagne.

It. C'est, dans les Universités, le nom d'une thése de Théologie qu'un Etudiant soûtient la veille du jour qu'un Licencié doit recevoir le bonnet de Docteur. On la nomme ainsi, pacce qu'elle se soûtient dans l'attente du Doctorat. *Expecto*, j'attends.

EXPECTORANT, ANTE, adj. On appelle remédes *expectorans*, ou *expectorans* simplement, les médicamens qui font sortir par les crachats les humeurs grossiéres & visqueuses attachées aux parois des bronches des vésicules pulmonaires. *Anacatharticus.*

EXPECTORATION, f. f. Action de cracher & de vuider la poitrine des phlegmes qui s'y forment, & qui engluent les poumons. -*atio.*

EXPECTORER, S'EXPECTORER, v. a. & n. pass. Cracher, dégager la poitrine de ce qui embarrasse les poumons. -*are.*

EXPÉDIENT, s. m. Moyen, voie qu'on trouve pour sortir d'une affaire difficile. *Ratio, modus explicandæ rei, conficiendæ, expediendæ.*

EXPÉDIENT, adj. m. Utile, nécessaire. Il est *expédient* de bannir ce séditieux. *Expedit.*

En t. de Pal. c'est un arbitrage sommaire auquel on renvoye les causes de legère discussion, suivant l'Ordonnance; c'est-à-dire, qu'on oblige les Avocats a en passer par l'avis d'un ancien.

EXPÉDIER, v. a. Faire beaucoup d'affaires en peu de temps, hâter l'exécution d'une affaire. *Conficere, expedire, absolvere.* Il faut *expédier* matiéte, p. d. Finir promptement quelque chose.

EXPÉDIER un Courier, c. a d. le dépêcher promptement, l'envoyer à quelqu'un avec les lettres & instructions suffisantes. *Absolvere, dimittere tabellarium.*

It. Exécuter à mort. *Conficere, perimere, morte mulctare.* Il se dit sur-tout pour, Faire mourir vîte.

It. Tuer, faire mourir, sans ordre de Justice. On le dit des Médecins, des duellistes, des assassins, des empoisonneurs, des maladies même.

It. Manger goulument.

It. Délivrer des actes tirés d'un dépôt public. *Apographum conficere, exemplar describere.*

On dit prov. & en raillerie parmi les joueurs, *expédier* un homme en forme commune; p. d. lui gagner tout son argent.

EXPÉDITEURS, s. m. pl. On nomme ainsi à Amsterdam certains Commissionnaires à qui les Marchands qui font le commerce par terre avec les pays étrangers, ont coûtume de s'adresser pour y faire voiturer leurs marchandises.

EXPÉDITIF, IVE, adj. Qui expédie, qui fait beaucoup d'affaires en peu de temps. *Industrius, solers, celers in agendo, minimè cunctator.*

EXPÉDITION, f. f. Entreprise militaire. *Expeditio militaris.* On ajoûte quelquefois à ce mot l'épithéte *militaire.*

It. Diligence a expédier, à terminer les affaires. *Agendi celeritas.* En ce sens on dit, homme d'*expédition*, p. d. homme actif, hardi, qui vient promptement & habilement à bout de ce qu'il entreprend.

EXPÉDITION, se dit aussi des lettres & actes qu'on délivre en Justice, soit en original ou en copie. *Apographum, exemplar descriptum.* Et l'on dit au Pal. qu'un Procureur signe ses *expéditions*, quand il signe les copies des actes qu'il donne a signifier.

EXPÉDITIONNAIRE, adj. m. Qui fait expédier des lettres & des actes en Cour de Rome, soit en Chancellerie, soit en Pénitencerie. *Expeditionarius.* Il est aussi subst.

EXPELLER, vieux v. a. Chasser, mettre hors. *Expellere.*

EXPÉRIENCE, f. f. Essai, épreuve réitérée de quelque effet qui sert à notre raisonnement, pour venir à la connoissance de sa cause. *Usus, experientia.*

C'est aussi une connoissance acquise par un long usage.

On appelle un homme d'*expérience*, celui qui a vécu, & raisonné long-temps; qui a vû & lû beaucoup de choses.

EXPÉRIENCE, parmi les Artisans & les corps de métiers, sign. un demi-chef d'œuvre. *Experimentum, tentamen.*

EXPÉRIMENTAL, ALE, adj. Qui est fondé sur des expériences. Médecine, Physique *expérimentale.* - *alis.*

EXPÉRIMENTER, v. a. Essayer, éprouver quelque chose; faire plusieurs remarques & observations de divers effets de la nature. *Experiri, tentare, facere periculum.*

EXPÉRIMENTÉ, ÉE, part. pass. *Expertus, edoctus usu, probatus.* Éprouvé. Il est aussi adj. & sign. Instruit par l'expérience.

EXPERT, ERTE, adj. Qui est habile & fort versé en quelque art qui s'apprend par expérience. Dans certaines Professions, telles que celles des Ecrivains, des Arpenteurs, &c. on appelle *Experts Jurés*, ceux qui sont établis pour juger des différends qui appartiennent à leur objet. *Expertus, industrius.*

Il est quelquefois subst. & sign. un homme habile & connoisseur en quelque chose, qu'on nomme pour la visiter & en faire le rapport. *Æstimator.*

EXPIATION, f. f. Action par laquelle on souffre la peine de ses crimes. *Expiatio, piaculum.*

Il se dit aussi des sacrifices qui se font à Dieu pour implorer sa miséricorde, & la rémission des péchés. *Sacrificia piacularia.*

La fête de l'EXPIATION, chez les Juifs, se célébroit le dixiéme jour du septiéme mois de l'année Juifve, qui commençoit à l'équinoxe du printemps; ce mois s'appelloit Tisri, & répondoit à peu près à notre mois de Septembre.

EXPIATION, chez les Payens, étoit une purification pour effacer & abolir un crime.

EXPIATOIRE, adj. m. & f. Qui expie. Il se dit d'un sacrifice ou d'une offrande qui sert à rendre pur & net de péché. *Piacularis.*

EXPIER, v. a. Effacer les péchés, ou souffrir la peine qu'ils ont méritée. *Expiare, piare.*

EXPILATION, f. f. T. de Jurispr. Action de celui qui divertit & soustrait les biens d'une succession, avant qu'aucun se soit déclaré héritier. *Expilatio, subtractio.*

EXPIRANT, f. m. Espéce de raisin.

EXPIRATION, f. f. Fin du terme accordé, jugé, ou convenu. *Exitus, finis, terminus.*

It. T. de Phys. Mouvement par lequel l'animal fait sortir l'air qui étoit entré dans ses poumons par l'inspiration. *Exspiratio.*

En Chym. *expiration* sign. toute sorte d'évaporation & séparation qui se fait de ce qui est de plus subtil dans tous les corps, & qui se mêle dans l'air.

EXPIRER, v. n. Finir, être à la fin, au bout d'un temps. *Exspirare.*

It. Mourir, rendre l'ame ou le dernier soupir. *Obire, animam exspirare, edere spiritum.*

Il eſt auſſi a. & ſign. Rendre l'air qu'on avoit aſpiré. *Exspirare.*

EXPLETIF, IVE, adj. T. de Gram. qui ſe dit de certains mots, ou de certaines particules, qui achévent, qui confirment, ou qui rendent parfait le ſens d'une phraſe.

EXPLICABLE, adj. m. & f. Qui ſe peut expliquer. *Explicatu facilis, qui poteſt explicari.* Il n'eſt guère uſité qu'avec la négative.

EXPLICATIF, IVE, adj. Qui s'explique, qui eſt ſujet a explication. *Aptus ad explicandum.*

EXPLICATION, ſ. f. Interprétation d'une choſe qui a quelque obſcurité, ambiguité, ou diverſité de langage. *Explicatio, interpretatio.*

On le dit auſſi des gloſes & commentaires qu'on fait ſur des Auteurs d'importance, pour en pénétrer le ſens. On appelle, en termes de verſification Françoiſe, *explication* de l'allégorie, les cinq ou ſept vers qui terminent la Ballade & le Chant Royal. C'eſt ce qu'on appelloit autrefois *envoi.*

EXPLICATION, parmi les braves, ſe dit des éclairciſſemens qu'ils demandent à ceux qu'ils croient les avoir voulu choquer.

EXPLICITE, adj. m. & f. T. de l'École. Clair, formel, diſtinct, développé. *Explicitus.* Il eſt oppoſé à *Implicite.*

EXPLICITEMENT, adv. D'une maniére explicite; en termes clairs, formels & précis. *Explicitè.*

EXPLIQUER, v. a. Interpréter, donner l'intelligence de la penſée, ou de quelque écrit : faire comprendre, s'énoncer, parler. *Explicare, declarare, interpretari.*

On dit auſſi, S'*expliquer*; p. d. *expliquer* ce que l'on penſe, rendre plus clair ce que l'on a dit.

EXPLIQUER ſign. quelquefois, Déclarer, donner à entendre quelque choſe.

It. Enſeigner. *Expliquer* la ſphère, &c.

EXPLOIT, ſ. m. Action de guerre, grande, ſignalée, mémorable, éclatante. *Facinus magnum & memorabile, res præclara, præclarè geſta.*

Pour ſe railler de celui qui a fait quelque choſe mal-a-propos, on dit fig. Vous avez fait-là un bel *exploit.*

EXPLOIT ſe dit auſſi des actes & des expéditions que font les Sergens. *Denuntiatio.* Souffler un *exploit*, c'eſt le donner furtivement, & ſans que la partie s'en apperçoive.

EXPLOITABLE, adj. m. & f. Qui peut être ſaiſi, exécuté & vendu. *Vendibilis.*

Il ſe dit auſſi des fermes qui ſont en bon état, qu'on peut faire valoir.

EXPLOITANT, adj. m. Qui fait des exploits. *Capax obeundi muneris, denuntiandi, conficiendi acta*, &c. C'eſt la qualité qu'on donne ordinairement aux Sergens.

EXPLOITATION, ſ. f. T. de Pal. L'action d'exploiter des terres, des bois, des biens. *Procuratio, adminiſtratio.*

EXPLOITER, v. a. & n. Donner des exploits, des aſſignations. *Denuntiare.*

On dit prov. en ce ſens, À mal *exploiter*, bien écrire; p. d. que quand les Sergens ont fait des fautes dans leurs exécutions, ils les couvrent en faiſant de faux exploits auxquels on ajoûte foi.

EXPLOITER ſe dit auſſi en parlant des fermes & biens de campagne qu'on fait valoir. *Procurare.* On dit auſſi, *Exploiter* des bois; p. d. abattre, façonner & débiter des bois dans la forêt.

On dit, en Juriſpr. féodale, qu'un Seigneur *exploite* le fief de ſon vaſſal, quand il l'a ſaiſi féodalement faute de foi & hommage, parce qu'alors il fait les fruits ſiens.

On dit de ceux qui mangent avec vivacité & de bon appétit, Qu'ils *exploitent*, qu'ils officient bien. On dit auſſi en raillant, Vous avez vraiment bien *exploité*, vous avez fait une belle beſogne.

EXPLOITEUR, ſ. m. Celui qui exploite. *Denuntiator.*

EXPLORATEUR, ſ. m. Eſpion. C'eſt un terme uſité parmi les Négociateurs; p. d. un homme qui cherche à découvrir ce qui ſe paſſe, & les ſecrets d'autrui, pour en profiter.

EXPLOSION, ſ. f. T. de Phyſ. Action d'une choſe qui en chaſſe une autre de la place qu'elle occupoit. *Exploſio.*

It. L'éclat, le bruit, le mouvement ſubit & impétueux que fait la poudre à canon, l'or fulminant & les autres mélanges de ſalpêtre & de ſoufre, quand ils s'enflamment.

EXPOLITION, ſ. f. Figure de Rhétor. qui explique une même choſe par différentes phraſes & expreſſions, pour la faire mieux connoître. *Expolitio, exornatio.*

EXPONCE, ſ. f. T. de Juriſpr. Eſpéce d'abandonnement ou déguerpiſſement; acte par lequel le détenteur d'un héritage chargé de rentes ou de redevances foncières, l'abandonne à celui à qui elles ſont dues. Ce mot paroît venir d'*expunctio* ou d'*expungere*, effacer.

EXPONENTIEL, ELLE, adj. T. d'Algébre. Qui a un expoſant, qui eſt élevé à une puiſſance marquée par un expoſant. *-tialis.* Courbe, quantité, équation *exponentielle.* Calcul *exponentiel* : c'eſt la méthode de trouver les différences des quantités *exponentielles*, & la ſomme de ces différences.

EXPORLE, vieux ſ. f. Déclaration de cens. *Profeſſio.*

EXPORTATION, ſ. f. Traité, trafic & tranſport de marchandiſes dans les pays étrangers.

EXPOSANT, ANTE, ſ. T. de Chancellerie & de Prat. Celui qui impétre des lettres, ou qui forme quelque demande. *Orator, reus, cujus res eſt.*

EXPOSANT, ſ. m. T. d'Arithm. Nombre qui en expoſe un autre. Dans la Diviſion, l'on nomme ainſi le quotient, parce qu'il expoſe, qu'il fait connoître combien de fois le diviſeur eſt contenu dans le nombre à diviſer.

EXPOSÉ, ſ. m. T. de Pal. Narré d'un fait contenu dans une requête, dans des lettres de Chancellerie. *Narratio, oratio.*

EXPOSER, v. a. Mettre une choſe à la vûe du public; faire voir, découvrir, montrer. *Exponere, proponere.*

On dit, *Expoſer* de la fauſſe monnoie; p. d. débiter de la fauſſe monnoie, répandre de la fauſſe monnoie dans le commerce.

EXPOSER un enfant, c'eſt l'abandonner dans un chemin, dans une rue, pour ſe décharger de ſa nourriture.

EXPOSER ſign. auſſi, Placer, tourner de certain côté. *Opponere.* Dans cette acception, l'on dit fig. d'un homme qui eſt dans un grand poſte, qu'il eſt *expoſé* au grand jour.

Il ſe dit auſſi de ce qui eſt ſans défenſe. *Objicere.* Cette maiſon eſt *expoſée* aux quatre vents, ou aux grandes chaleurs du ſoleil.

Exposer. Mettre en péril, mettre au hazard.
s'Exposer. Courir le danger, se mettre au hazard d'une chose. *Adire periculum, offerre se discrimini.*
It. Interpréter, expliquer. *Explicare, interpretari.*
It. Narrer, réciter, déduire un fait.
EXPOSITEUR, trice, s. Celui ou celle qui distribue la fausse monnoie, & qui est d'intelligence avec les faux monnoyeurs. *Propositor.*
EXPOSITION, s. f. Action d'exposer, de faire voir en public. *Expositio.*
Il se dit aussi en parlant des enfans abandonnés. *Projectio.*
It. Interprétation. *Explicatio.*
It. Narré, récit, déduction d'un fait. *Narratio.*
It. Situation d'un endroit par rapport aux vûes, & aux divers aspects du soleil : ou à l'égard des vents. *Objectio, oppositio.*
EXPRÈS, esse, adj. Qui est précis, en termes formels, pour une cause ou un dessein particulier. *Expressus, certus, disertus, nominatus.*
Il est aussi subst. au masc. & se dit d'un homme envoyé à dessein pour porter des lettres, des nouvelles, des ordres, &c.
Exprès, adv. A certaine fin, à dessein. *De industriâ, datâ operâ, nominatim.*
EXPRESSÉMENT, adv. Formellement, positivement. En termes exprès. *Nominatim.*
EXPRESSIF, ive, adj. Qui explique bien la pensée. Énergique. *Aptus ad significandum.*
EXPRESSION, s. f. Maniére de faire entendre sa pensée. *Expressio, declaratio, enuntiatio.*
Il se dit aussi de l'élocution, de la diction, du choix des paroles qui est requis pour faire un discours éloquent. *Elocutio, dictio, verborum elegantia, delectus.*
Il se prend aussi pour un seul mot, un terme, une parole. On le dit aussi au pluriel.
En Peint. c'est la représentation vive & naturelle des passions, des attitudes, des habits, des actions de ceux qu'on veut peindre.
En t. de Phys. & de Chym. c'est l'action par laquelle on tire le suc des fruits & des plantes en les pressant. *Expressio.*
EXPREST. Tabac *exprest.* On nomme ainsi en Guienne le tabac qui se fait avec les derniéres feuilles de la tige : il est de la moindre qualité.
EXPRIMABLE, adj. de t. g. Qui se peut exprimer, dire, déclarer. *Qui potest enuntiari, exprimi.*
EXPRIMER, v. a. Exposer, expliquer, représenter ses pensées, décrire bien quelque action. *Exprimere, enuntiare.* Un Peintre *exprime* ; c. à d. représente avec des couleurs les passions que le Poëte *exprime* avec des paroles.
En t. de Phys. Tirer le jus, le suc de quelque substance en la pressant. *Exprimere, elicere.*
EX-PROFESSO. T. Latin dont on se sert en François. Exprès. Traiter une matiére, une question *ex-professo* ; c. à d. avec toute l'exactitude possible.
EX-PROVINCIAL, s. m. Qui a fait son temps de Supérieur de la Province dans un Monastére ou Communauté Religieuse. *Ex-provincialis.*
EXPULSER, v. a. Chasser avec violence, contraindre à sortir. *Expellere, exturbare, extrudere.* Ce mot n'est guère en usage que dans la Méd. & dans la Prat.
EXPULSIF, ive, adj. T. de Chir. Qui chasse & fait sortir dehors. *Expellens, expulsorius.*
EXPULSION, s. f. Action d'expulser par laquelle on chasse avec violence un homme d'une ville, d'une compagnie, de son héritage. *Expulsio, extrusio.*
En Méd. c'est l'action par laquelle une chose est poussée avec effort du lieu où elle est.
EXPULTRICE, adj. qui ne se dit qu'au fém. T. de Méd. Qui a la force d'expulser. *Expultrix.* Vertu *expultrice.* Faculté *expultrice.*
EXPURGATION, s. f. T. dont se servent quelques Astronomes au lieu de celui d'*emersion.* C'est, dans les éclipses de la Lune, sa sortie de l'ombre de la terre, lorsque le soleil recommence à paroître. *Expurgatio, emersio.*
EXPURGATOIRE, adj. m. On nomme ainsi à Rome, les catalogues des livres qui ne sont défendus que jusqu'à ce qu'ils aient été purgés & corrigés, à la différence des autres qui sont défendus absolument. Indice *expurgatoire.* *Index expurgatorius.*

EXQ.

EXQUILIES. Voy. ESQUILIES.
EXQUIS, ise, adj. Excellent, rare, précieux, fin, choisi. *Exquisitus, eximius.* Meubles, mets *exquis.* Sentimens *exquis.* Plaisir *exquis* & délicat. *Elegans, delicatus.*
EXQUISEMENT, adv. D'une maniére exquise. *Exquisitè, eximiè.* Ce mot ne se dit point.

EXR.

EX-RECTEUR, s. m. Qui a été Recteur d'une Université, ou d'un Collége de Jésuites. *Rectoris defunctus munere.*

EXS.

EXSÉQUIA, s. m. Lac situé sur les confins de la Turcomanie & de la Géorgie, entre la ville de Cars & celle de Derbent. *Exsechia lacus,* anciennement *Lychnites,* ou *Lychnitis palus.*
EXSICCATION, s. f. T. de Chym. Desséchement. *Exsiccatio.*

EXT.

EXTANT, ante, adj. T. de Prat. Qui est en nature. *Extans, existens.* Meubles *extans.*
EXTASE, s. f. Ravissement d'esprit hors de son assiette naturelle ; transport hors de soi-méme qui suspend la fonction des sens. *Extasis, raptus animi extra sensus.*
On le dit aussi en parlant des choses qui causent une si grande joie, ou une telle admiration, qu'il semble que l'on en soit hors de soi-méme. *Vehemens animi motus.* Ravir, ou être en *extase.*
It. Maladie semblable à la catalepsie, & qui n'en différe qu'en ce que les véritables cataleptiques n'ont aucun sentiment extérieur, & ne se souviennent point de ce qui s'est passé lors du paroxisme, au lieu que les extatiques sont toûjours occupés d'une idée très-vive, dont ils se ressouviennent hors de l'accident.
s'EXTASIER, v. n. p. Être ravi en extase par la considération de quelque objet extraordinaire. *Rapi extra sensus, alienari, abripi à sensibus.* On dit aussi, Être *extasié.*
EXTATIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'extase. *Extaticus.* Transport *extatique.*
EXTENSEUR, s. & adj. m. T. d'Anat. *Extensor.* On le dit des nerfs & des tendons qui servent à étendre les parties auxquelles ils sont attachés.
EXTENSIBILITÉ, s. f. T. de Phys. Qualité & facilité qu'a une chose de s'étendre. L'*extensibilité* de l'or est la plus grande que l'on connoisse. Un cylindre d'argent de 45. marcs, qui n'a que 22. pouces de hauteur, devient par la filiere 634692. fois

plus grand qu'il n'étoit, & parvient jusqu'à cent onze lieues de longueur : mais si l'on emploie seulement une once d'or a dorer ce cylindre de 45. marcs d'argent, cette once d'or s'étendra jusqu'à la même longueur de cent onze lieues.

EXTENSIBLE, adj. de t. g. T. de Phys. Qui est capable d'extension, qui peut être étendu. *Extendi capax*, ou *potens*.

EXTENSION, s. f. Étendue, qualité de la chose étendue qui occupe un lieu. *Extensio*. A parler en Philosophie, l'*extension* est la position des parties les unes hors des autres. *Positio partium extra partes*.

It. L'action d'un corps qui s'allonge ou qui s'étend. L'*extension* de nerf est un relâchement qui arrive à un nerf qui s'étend plus qu'il ne faut.

En Chir. c'est l'action par laquelle on étend, en tirant fortement à soi, une partie luxée ou fracturée, pour remettre les os dans leur situation naturelle.

On dit fig. *Extension* de privilége, p. d. augmentation. Le droit souffre l'*extension* dans les cas favorables. L'*extension* d'une loi, ou d'une clause; p. d. l'explication d'une loi, d'une clause dans un sens plus étendu. Et l'on dit, à peu près dans le même sens, qu'un mot sign. telle & telle chose par *extension*; p. d. qu'outre sa signification ordinaire & naturelle, il sign. encore telle & telle chose.

EXTÉNUATION, s. f. Diminution de force, de vigueur, d'embonpoint. *Extenuatio*, *diminutio*.

On dit aussi, L'*exténuation* d'un crime, d'un fait, &c.

It. Figure de Rhét. opposée à l'hyperbole, par laquelle on diminue ou amoindrit les choses : les Grecs l'appellent Λιτότης.

EXTÉNUER, v. a. Ôter, diminuer les forces. *Extenuare*, *elevare*, *attenuare*, *deprimere*.

Au fig. Amoindrir, diminuer. *Elevare*, *attenuare*, *deprimere*. Il *exténue* la force de mes argumens.

EXTÉNUÉ, ÉE, part. pass. *Extenuatus*. Visage *exténué*. *Facies macilenta*, *macie deformis*.

EXTÉRIEUR, EURE, adj. & s. T. relatif. Qui est au-dehors. La partie ou surface du corps qui paroît au-dehors, à nos yeux, & qui est opposée à l'*intérieure* qui est cachée. *Exterior*, *externus*. L'homme *extérieur*, selon le langage de l'Ecriture, se prend pour le corps & pour les sens.

On dit aussi, Dans le for intérieur, ou dans le for *extérieur*; p. d. en conscience, ou devant la justice des hommes.

En t. de Spiritualité, on appelle Choses *extérieures*, les affaires, les embarras, les objets du monde, & tout ce qui empêche le recueillement.

EXTÉRIEUR, s. m. Dehors, apparence, air, mine. *Facies*, *vultus*, *oris & totius corporis compositio*, *comparatio*, *species*.

EXTÉRIEUREMENT, adv. Au dehors. *Extrà*, *exteriùs*.

EXTERMINATEUR, adj. m. Qui ruine, qui détruit pleinement. *Destructor*, *eversor*, *deletor*. L'Ange, le glaive *exterminateur*.

Il est aussi subst. L'*exterminateur* des monstres.

EXTERMINATION, subst. f. Destruction entière. *Eversio*, *destructio*.

EXTERMINER, v. a. Détruire absolument une nation, une race, une engeance. *Delere funditùs*, *exterminare*.

On dit fig. *Exterminer* les vices, la barbarie.

EXTERNE, adj. m. & f. T. relatif. Qui paroit au dehors. Il est opposé à *interne*. *Externus*, *extraneus*.

It. Qui vient du dehors. Cause *externe*.

En t. de Collége & d'Académie, il se dit, sur-tout au subst. de ceux qui ne demeurent pas dans le Collége, qui ne sont pas pensionnaires dans l'Académie, mais qui y viennent prendre leurs leçons & y faire leurs exercices.

EXTINCTION, s. f. Action par laquelle on éteint une chose. *Extinctio*. Les fermes du Roi s'adjugent à l'*extinction* de la chandelle ; & on dit, Au premier *feu*, au second *feu*, quand on allume de petites bougies pendant la durée desquelles on reçoit les encheres. On fulmine aussi les excommunications à l'*extinction* de la chandelle.

Il se dit fig. de l'entiére cessation d'action des principes naturels, des facultés naturelles. L'*extinction* de la chaleur naturelle. Avoir une *extinction* de voix.

Disputer jusqu'à *extinction* de chaleur naturelle, & simplement, Jusqu'à *extinction*.

On dit aussi au fig. L'*extinction* d'une pension, d'une rente; p. d. l'amortissement, le remboursement d'une rente, &c. L'*extinction* d'une charge, d'un droit, d'une imposition, lorsqu'on les révoque, qu'on les supprime, qu'on les éteint. L'*extinction* d'une race; c. à d. la fin. L'*extinction*; c. à d. la destruction de l'hérésie.

En Chym. & en Pharm. c'est l'action d'éteindre dans quelque liqueur des minéraux rougis au feu, soit pour adoucir leur acrimonie, soit pour communiquer leur vertu à la liqueur, soit pour leur donner quelque trempe.

EXTIRPATEUR, s. m. Qui détruit, qui déracine. *Extirpateur* des hérésies ou des vices.

EXTIRPATION, s. f. Action d'extirper, de déraciner. *Extirpatio*. Il n'est guère d'usage au propre qu'en parlant de certaines excrescences, de certaines tumeurs qui ont comme des racines. L'*extirpation* d'un cancer, d'une loupe, d'un polype.

Il sign. fig. Destruction totale. L'*extirpation* des hérésies ou des vices.

EXTIRPER, v. a. Défricher un champ, en arracher les mauvaises plantes, le mauvais bois. *Exstirpare*, *evellere*.

En Chirur. *Extirper* un cancer, une loupe; c'est les déraciner, les arracher entiérement.

Au fig. Détruire, ruiner les hérésies, les sectes; bannir, éteindre les vices, les passions.

EXTIRPER une maison, une race; p. d. l'exterminer, la détruire entiérement.

EXTISPICE, s. m. Ancien Augure qui considéroit les entrailles des animaux, pour en tirer des présages de l'avenir. *Extispex*. En Gréce il y avoit deux familles qui y étoient consacrées; celle des Jamides & celle des Clytydes : en Italie les premiers *Extispices* furent les Etrutiens. Ce mot vient du Lat. *exta*, entrailles, & *spicere*, *spicio*, regarder, considérer.

EXTISPICINE, s. f. L'art de deviner par l'inspection des entrailles des victimes ou des animaux *Extispicina*.

EXTOLLER, vieux v. a. Élever, rehausser, voir. *Extollere*.

EXTORAS, s. m. On nomme ainsi en Provence cette gomme que nos Droguistes appellent du Storax.

EXTORQUER, v. a. Arracher avec violence, tirer par force, obtenir par menaces. *Extorquere*, *auferre per vim*, *eripere*.

EXTORSION, s. f. Action par laquelle on extorque par force, par menace, par autorité. *Extorsio*, *rapina*, *usurpatio*, *ablatio violenta*.

EXTRA. T. de Pal. Jour extraordinaire auquel on tient l'audience. Ce mot vient de la prép. Latine *extrà*, qui veut dire *hors*, parce que ces audiences se tiennent hors du temps ordinaire.

Extra, adv. ou prép. Latine. T. de Canoniste. La compilation des Décrétales est appellée *extrà*, comme qui diroit, Hors du Décret de Gratien, qui seul composoit auparavant le corps du Droit Canon.

EXTRACTION, s. f. Opération de Chymie par laquelle on extrait les essences, les teintures & les autres qualités des corps naturels ou mixtes. *Extractio*.

En t. du grand Art, c'est l'état de l'ouvrage lorsque la putréfaction de la matiére se fait.

En Chir. c'est une opération par laquelle on ôte du corps ce qui s'y est formé, & qui cependant est étranger au corps, comme une pierre qui se forme dans la vessie, dans les reins.

It. L'action de tirer d'une mine des métaux & des minéraux.

Il se dit fig. en Généalogie, de la souche, de la branche, de la famille dont on est sorti. *Stirps*, *origo*, *genus*.

En t. d'Arithmét. & d'Algébre, l'*extraction* des racines est l'opération par laquelle on trouve la racine d'une puissance donnée; & elle s'appelle aussi la résolution des puissances. L'*extraction* de la racine quarrée, de la racine cubique, &c.

EXTRADOS, s. m. Curvité extérieure d'une voûte, ou côté du voussoir qui fait le dessus, & qui forme le cintre de la voûte. *Facies exterior fornicis*.

EXTRADOSSÉ, ÉE, adj. On ne trouve ce mot qu'au fém. Voûte *extradossée*, est celle dont le parement extérieur est aussi unique celui de la douelle. *Fornix utraque ex parte laboratus*, *politus*.

EXTRAIRE, v. a. Tirer artistement le jus, le suc, la vertu, les qualités d'un corps naturel ou mixte. *Extrahere*, *exprimere*. Il se conjugue ainsi: *J'extrais*, tu *extrais*, il *extrait*; nous *extrayons*, vous *extrayez*, ils *extraient*. Qu'il *extraie*; *j'extrairois*.

En t. d'Arithm. *Extraire* les racines des puissances, c'est faire l'opération par laquelle on trouve le nombre par la multiplication duquel la puissance a été produite ou formée: par ex. *extraire* la racine quarrée de 4, puissance 2e. c'est faire l'opération arithmétique qui donne 2. pour racine de 4. ce qui s'appelle aussi Résoudre les puissances.

Au fig. Tirer d'un livre, d'un registre, d'un acte, les passages, les enseignemens dont on a besoin. *Redigere in epitomen*, *n compendium*, *describere*, *exscribere*. On dit aussi, *Extraire* un livre, ou un procès; p. d. en faire un abrégé, un sommaire.

EXTRAIT, s. m. T. de Pharm. La partie la plus pure des végétaux ou des autres corps naturels, qu'on a séparée des grossiéres, & dissoute dans quelque menstrue propre, par le moyen de la digestion, & réduire en une consistence épaisse & humide par la distillation ou évaporation de l'humidité du menstrue. *Extractum*.

It. Ce qui est tiré d'un livre, d'un registre. *Sententia*, *compendium*, *epitome*.

Il se dit au Pal. des copies entiéres des Arrêts ou des titres enregistrés qu'on tire des dépôts & actes publics. *Descriptum*, *apographum*. Un *extrait* baptistaire, ou un *extrait* des registres mortuaires d'une telle Paroisse.

It. L'abrégé, le sommaire d'un procès que doit faire un Rapporteur, qui contient la date & la substance des piéces, pour soulager sa mémoire lorsqu'il le rapporte sur le Bureau. *Summa capita*.

EXTRAIT. T. de Coût. Droit que les Seigneurs ont de partager les biens d'un bâtard décédé sans enfans & sans Testament.

EXTRAJUDICIAIREMENT, adv. Hors du jugement d'une affaire, où l'on ne paroît qu'indirectement & sans être partie.

EXTRAORDINAIRE, adj. m. & f. & s. Rare, surprenant; qui n'est pas commun, qui n'arrive pas tous les jours; qui se voit rarement. *Insolitatus*, *extraordinarius*, *insignis*. Prononcez *extraordinaire*. On appelle un Ambassadeur *extraordinaire*, celui qu'on envoie ou qu'on reçoit pour traiter de quelque affaire particuliére & importante, ou pour quelque cérémonie. Et Courier *extraordinaire*, celui qu'on envoie exprès & en diligence pour quelque affaire pressée. On le dit aussi au subst.

En t. de Pal. on appelle procédure *extraordinaire*, une procédure irréguliére, nouvelle, défectueuse: mais plus souvent la procédure criminelle. Procéder à l'*extraordinaire*.

On dit aussi, quand on rend des jugemens à la charge de l'appel, qu'on juge à l'*ordinaire*; mais quand c'est au souverain, qu'on juge à l'*extraordinaire*, comme on fait aux Requêtes de l'Hôtel.

On appelle frais *extraordinaires* de criées, ceux qui sont faits pour vuider les oppositions, ou pour faire l'ordre & les collocations des créanciers.

On qualifioit autrefois d'*extraordinaires*, toutes les appellations qui se jugeoient au Parlement; & les Procureurs cotent encore les dossiers qu'ils ont de ces causes par ce mot, *extraordinaire*.

On appelle encore un procès à l'*extraordinaire*, celui qui se juge par les Commissaires; c. à d. par les Présidens & anciens Conseillers.

EXTRAORDINAIRE, s. m. se dit de quelques Officiers subalternes de l'Artillerie. *Subsidiarius adjutor*.

Il sign. quelquef. Casuel. *Caducus*, *fortuitus*, *adventitius*.

Il se dit aussi de ce qui se dépense dans une maison hors de l'ordinaire.

On dit absol. C'est un *extraordinaire* pour lui de se lever matin.

Il se dit aussi substantiv. d'une certaine feuille volante qui contient des nouvelles & qu'on donne à lire comme la gazette.

EXTRAORDINAIREMENT, adv. D'une maniére rare & extraordinaire. *Extraordinarié*, *mirum in modum*.

It. Bizarrement, ridiculement.

Il sign. en t. de Pal. Criminellement.

EXTRA-TEMPORA, s. m. T. de Chancel. Rom. Indult ou grace du Pape accordée par une simple signature, par laquelle il permet de prendre les Ordres sacrés hors les temps portés par les Loix canoniques, & par quelque Évêque que ce soit.

EXTRAVAGAMMENT, adv. Follement, d'une maniére extravagante. *Stulté*, *insané*, *inepté*.

EXTRAVAGANCE, s. f. Folie, impertinence, sottise, discours hors du bon sens; chose dite ou faite mal-à-propos. *Stultitia*, *insania*, *ineptia*.

EXTRAVAGANT, ANTE, adj. & s. Fou, impertinent, bizarre, fantasque, qui est contre le bon sens. Il se dit des personnes & des choses. *Stultus*, *insanus*, *ineptus*, *vecors*, *insulsus*.

EXTRAVAGANTE, s. f. Anémone à peluche, dont la couleur est blanche, rouge & verte.

EXTRAVAGANTES. Épitres décrétales qui ont été

publiées depuis les Clémentines. *Extravagantes ; quasi extrà corpus juris vagantes.* Elles furent ainsi appellées, parce qu'elles sembloient vaguer hors du corps du Droit Canon ; & ce nom leur est demeuré après qu'elles y ont été insérées.

EXTRAVAGUER, v. n. Dire ou faire quelque chose mal-à-propos, indiscrétement & contre le bon sens, ou la suite du discours, ou la bienséance. *Insanire, ineptire, aberrare.*

EXTRAVASATION, s. f. T. de Méd. & de Chir. Action, mouvement par lequel le sang s'extravase, sort de ses vaisseaux ordinaires. *Eruptio.*

Il se dit aussi en Bot. des sucs des plantes qui sortent des vaisseaux où ils sont contenus.

s'EXTRAVASER, v. n. p. S'étendre, se répandre. Il ne se dit proprement que du sang & des humeurs qui sortent de leurs vaisseaux ordinaires, & qui se répandent dans quelques parties du corps où ils ne doivent pas être. *Effundi, diffundi extra venas.*

EXTRAVASION. Voy. EXTRAVASATION.

EXTRÉMADOURE. Voy. ESTRÉMADOURE.

EXTRÊME, adj. m. & f. Qui est le dernier en quelque chose, qui la finit, qui la termine, au-delà duquel on ne peut aller. *Extremus.*

It. Violent au dernier point, excessif, grand, sensible. *Immensus, vehemens, ingens, summus, extremus.*

EXTRÊME, s. m. Ce qui est opposé, contraire à quelque chose. Il ne s'emploie qu'au plur. & il faut dire, Un des deux *extrêmes*, & non pas un *extrême*. On appelle les *extrêmes* des expériences, leur commencement & leur fin.

EXTRÊMEMENT, adv. Grandement, beaucoup, au dernier point. *Vehementer, maximè.*

EXTREMENAS. Laines *extremenas* : ce sont des laines d'Espagne.

EXTRÊME-ONCTION, s. f. Sacrement de l'Église, le cinquième en ordre, qu'on donne à ceux qui sont dangereusement malades, avec des huiles sacrées, & en faisant pour eux plusieurs prières. *Extrema unctio.*

Il est constant que les rituels & les meilleurs Écrivains de l'Église orientale reconnoissent ce Sacrement : mais la bénédiction de l'huile n'est point réservée à l'Évêque parmi les Orientaux, les Prêtres la bénissent ; mais celle de la confirmation est bénite par les Évêques.

Le Sacrement de l'*Extrême-onction* est marqué bien clairement dans l'Épître de S. Jacques, v. 14. On le nomme ainsi, parce que c'est le dernier des Sacremens que l'on donne communément aux malades.

La forme de l'*Extrême-onction* est aujourd'hui déprécative dans l'Église Latine & dans l'Église Grecque. Autrefois elle étoit absolue & indicative dans l'Église Latine.

EXTRÉMITÉ, s. f. Le bout, la fin, le lieu le plus éloigné ; ce qui termine une chose. *Terminus, finis, extremum.*

On le dit fig. de l'excès, de ce qui est outré & poussé trop loin.

It. Violence, emportement.

On dit aussi qu'un homme est à l'*extrémité*, *in extremis positus* ; p. d. qu'il est à l'agonie, ou bien près de la mort. Et l'on dit fig. qu'une ville est réduite à l'*extrémité* ; p. d. qu'elle est prête de se rendre.

It. Le plus triste état où l'on puisse être réduit.

Les *extrémités* d'un tableau sont les parties qui le terminent. Les *extrémités* des figures sont la tête, les pieds, les mains, les épaules, les coudes, les genoux & les autres emmanchemens des membres.

On dit adverbial. A toute *extrémité*, à la dernière *extrémité* ; p. d. au pis aller, au plus haut point que la chose puisse aller.

Il se dit aussi en Anat. des bras & des jambes. *Extremitates, extrema.* On appelle les bras, les *extrémités* supérieures ; & les jambes, les *extrémités* inférieures.

EXTREMOS. Voy. ESTRÉMOS.

EXTRINSEQUE, adj. m. & f. Qui vient de dehors. *Extrinsecus, extraneus, externus.*

On appelle valeur *extrinsèque*, en parlant de monnoie, la valeur que le Souverain donne aux monnoies, indépendamment du poids.

EXTUBÉRANCE. Voy. PROTUBÉRANCE.

EXTUCA, s. m. Contrée du Biledulgerid, en Afrique, dans le Royaume de Sus, qui fait partie du Tesset.

E X U.

EXUBA. Voy. ESTOMBAR.

EXUBERANCE, s. f. T. de Pal. Surabondance. *Abundantia.* Par *exubérance* de droit.

EXUCONTIEN. Voy. EXOUCONTIEN.

EXUDER, ou EXSUDER, v. n. T. de Méd. & de Phys. Sortir en forme de sueur. *Exudare, exsudare.*

EXULCÉRATIF, IVE, adj. Qui forme des ulcères. *Exulcerans, exulceratorius.*

EXULCERATION, s. f. T. de Méd. Commencement d'ulcère. *Exulceratio.*

EXULCÉRER, v. a. Causer des ulcères. *Exulcerare, exacerbare, exasperare.*

EXULTATION, s. f. Grande joie. *Exultatio.* Il ne se dit plus.

EXULTER, v. n. Tressaillir de joie, ressentir une grande joie. *Exultare, triumphare gaudio.* Il n'est plus usité.

EX-VOTO, s. m. On appelle les offrandes promises par un vœu, des *ex-voto*, parce que la plupart de ces tableaux étoient accompagnés d'une inscription qui finissoit par ces mots, *ex-voto*, pour marquer que l'Auteur s'acquittoit de la promesse qu'il avoit faite à quelque Divinité. Les Payens avoient leurs *ex-voto*, ou *tabulæ votivæ.*

EXUPÉRE, s. m. Nom pr. d'homme. *Exuperius.*

EXUPÉRIE, s. f. Nom pr. de femme. *Exuperia.*

E Y C.

EYCHELSTEIN, s. f. Reste de pyramide qui se voit dans la citadelle de Mayence, & qu'on dit être le tombeau de Drusus, fondateur de cette ville. *Eychelstenium, Drusi monumentum.*

EYCHSTAT, AECHSTAT, s. m. Petit État du Cercle de Franconie en Allemagne. *Aistadiensis ditio, Quercopolitanus Episcopatus.* Son Évêque est Prince de l'Empire, & Suffragant de Mayence.

E Y D.

EYDER. Voy. EIDER.

EYDERSTEDE. Voy. EIDERSTÉDE.

E Y G.

EYGUES, EIGUES, ou AIGUES. Voy. EIGUEZ.

E Y L.

EYLE. Voy. HALY.

E Y M.

EYMBECK. Voy. EIMBEK.

EYMOTIERS, Voy. EIMOUTIER.

EYRIEU,

EYRIEU, ou plûtôt EIRIEU, f. m. Petite ville de France, en Dauphiné. *Erierum.*

E Y S.

EYSACH. EYSENACH. EYSILLES. Voy. *Eisach. Eisenach. Exilles.*

E Z A.

ÉZAGEN, f. m. Ville d'Afrique, dans la Province de Habat, au Royaume de Fez.

ÉZAN, f. m. T. de Rel. Proclamation de la priére chez les Turcs. Avertissement de prier que les Muezzins donnent de dessus les minarets ou tours des Mosquées. Ce mot est Arabe אזן, *azana*, qui qui vient de l'Héb. אזן, oreille, & sign. Entendre, écouter, &c. à la seconde conjugaison, Appeller, publier.

E Z E.

ÉZECA. Voy. ESSECK.

ÉZÉCHIAS, f. m. Nom pr. d'homme. (Prononcez *chi* comme dans *chien.*)

ÉZÉCHIEL, f. m. Nom pr. d'homme. (Prononcez *chi* comme dans *chicane.*)

ÉZÉRO. Voy. ÉSÉRO.

E Z I.

ÉZIME, f. f. Petite ville de la grande Tartarie, au Royaume de Tangut.

E Z L.

EZLA. Voy. ESLA.

E Z O.

ÉZOTÉRIQUE, adj. de t. g. Obscur, caché, & peu commun. Les ouvrages *ézotériques*, ou *acroatiques* des Anciens ne pouvoient s'entendre, s'ils n'en donnoient eux mêmes l'explication. Ils étoient opposés a ceux qu'ils nommoient *exotériques.*

E Z R.

EZRA, f. m. Nom pr. d'hom. que nous disons des Rabbins qui portent le même nom que le Prêtre de l'Écriture, que nous appellons Esdras.

E Z T.

EZTÉRI, f. m. Pierre qui semble être une espéce de jaspe verd avec certains points de couleur de sang. On la trouve dans la Nouvelle Espagne.

E Z Z.

EZZAL, f. m. Province d'Afrique, au Royaume de Tripoli.

Fin du Tome premier.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Ouvrage portant pour titre : *Abrégé du grand Dictionnaire de Trévoux*, par M. BERTHELIN, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. FAIT à Paris, ce 8 Août 1761.

CAPPERONNIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : À nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes Ordinaires de de son Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT ; Nos amés NICOLAS DESAINT, & CHARLES SAILLANT, Libraires à Paris, Nous ont fait exposer qu'ils désireroient faire réimprimer & donner au Public, un Livre qui a pour titre : *Dictionnaire de Trévoux*, avec *l'Abrégé*, par le Sieur BERTHELIN, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. À CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Exposans, Nous leur avons permis & permettons par ces Présentes, de faire réimprimer ledit Livre, autant de fois que bon leur semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des présentes ; faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire de réimpression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Livre, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit desdits Exposans, ou de ceux qui auront droit d'eux, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers auxdits Exposans, ou à ceux qui auront droit d'eux, & de tous dépens

dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long, sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que la réimpression dudit Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément a la feuille imprimée attachée pour modele, sous le contre-scel des Présentes, que les Impétrans se conformeront en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à la réimpression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur Feydeau de Brou; le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir lesdits Exposants & leurs ayans-causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement; voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original: commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le cinquiéme jour du mois d'Octobre, l'an de Grace mil sept cent soixante-deux, & de notre regne le quarante-huitiéme.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

LEBEGUE.

NOUS soussignés, reconnoissons que Mrs. LE MERCIER; VALLEYRE, pere; GANEAU; HERISSANT, rue Saint-Jacques; GIFFART; SAVOYE; DURAND; CAVELIER; BAUCHE; D'HOURY; LAMBERT; VINCENT; GIBERT, sont intéressés dans le présent Privilége, suivant leurs parts & portions. A Paris, ce 17 Octobre 1762.

DESAINT & SAILLANT.

Registré le présent Privilége, ensemble la Cession, sur le Registre XV. de la Chambre Royale & Sindicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 811, fol. 338, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 19 Octobre 1762.

LE BRETON, Syndic.



